

Paraissant le JEUDI



SHANGHAI

55-56, Yang-King-Pang



Adresse Télégraphique
ECHOCHINE



L'ÉCHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS

SHANGHAI

3 Mois	$ 5.00
6 ,,	9.00
1 An	16.00

CHINE ET UNION POSTALE

3 Mois	$ 5.50
6 ,,	10.00
1 An	18.00

Prix du numéro.........$0.50



Vol. XV No. 1 du 7 Janvier 1909

Vol. XVI (No 1) HUITIEME ANNÉE 7 JANVIER 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

LE DALAI LAMA

Voici le Dalaï Lama en route pour Lhassa après avoir été le témoin, à Pékin, d'événements considérables. Une fois de retour en son pays, il pourra enrichir de souvenirs nombreux les annales tibétaines. Que de tribulations depuis sa fuite de la capitale, en 1903, lors de l'expédition anglaise du colonel Younghusband ! S'il est vrai que les voyages forment même les Bouddhas vivants, le Dalaï Lama aura singulièrement appris, surtout en ce qui concerne la Chine qu'il aura exploré assez à fond. Mais nulle partie de son voyage n'aura été aussi instructive que la dernière, lors de son séjour à Pékin. En pleins pourparlers diplomatiques, il a vu s'en aller, l'un après l'autre, les souverains de l'Empire qui l'avaient appelé à leur Cour pour traiter. S'il a dû interrompre ses négociations pour prier sur LL. MM. défuntes, quelles qu'aient été ses méditations, il n'aura pu fermer ses yeux au spectacle d'intrigues qui se tramaient au Palais, et la sainteté de son individu n'aura pas été, je suppose, une barrière si grande qu'elle ait empêché de monter jusqu'à lui les mille rumeurs qui couraient alors.

Que de sujets nouveaux de méditation pour lui ! L'avenir du Tibet, dont il est le souverain spirituel incontesté, pourrait bien en dépendre.

Dans un ordre d'idées moins grave, un de ses motifs d'étonnement et non des moindres, aura été son séjour même à Pékin. Comme le doge de Venise, en visite forcée à la Cour du Roi-Soleil, il aurait pu dire : " Ce qui m'étonne le plus, c'est de m'y voir. "

En fait, il est le premier Dalaï Lama qui soit venu à Pékin depuis 1652. Le *Mandchester Guardian* rappelle, à cette occasion, que le mot Dalaï date lui-même de 1580 environ, lorsque le prince mongol Anda invita le chef du monastère de Tashilumbo à le visiter et lui conféra le titre de Dalaï Lama de Vodjra.

Le Dalaï Lama qui vint en personne dans la capitale chinoise en 1652 s'appelait Nagdoang Blobzang Rgyamts'o et était la cinquième incarnation de Gedundud, le fondateur du Monastère de Tashilumbo. Une des principales raisons pour lesquelles aucun autre Dalaï Lama n'est venu depuis à Pékin a vraisemblablement été, en dehors de la crainte de quelque duperie politique, la peur qu'ont les Tibétains de contracter la petite vérole.

Cependant le " collègue " du Dalaï Lama, le Panshen Lama de Tashilumbo, visita Pékin en 1870, après un siècle de luttes dans lesquelles furent impliqués les Mongols occidentaux ou Kalmoucks, les Chinois et les Tibétains. L'empereur construisit pour lui un palais à Jêho, en Tartarie, sur le modèle de celui que le Lama occupait à Tashilumbo. Malheureusement celui-ci, qui était la huitième incarnation de Gedundud, mourut à Pékin de la petite vérole et, depuis cette époque, la peur qu'inspire aux Tibétains la capitale chinoise est plus grande que jamais. Selon toute évidence, le peu d'empressement que manifesta le Dalai actuel à quitter sa villégiature de Ou-taï-chang, a pour cause la mauvaise réputation d'hygiène que possède Pékin. Il y a quarante ans, presque tous les jeunes gens de cette ville étaient plus ou moins marqués de la petite vérole et ils se voyaient refuser, pour cette raison, la faculté d'entrer, par le mariage, dans les familles des mandarins.

Il est hors de doute que les choses ont beaucoup changé depuis cette époque; les Chinois sont aujourd'hui partisans de l'inoculation et de la vaccination, et ils reconnaissent pleinement les avantages qu'ils en peuvent retirer. Nous en avons une preuve absolue à Changhaï, où tant d'indigènes se font vacciner aux dispensaires mis gratuitement à leur disposition par le Municipal Council.

Les seuls Tibétains que l'on voie jamais dans les rues de Pékin, sont les Si-fan, ou "Outlanders" occidentaux, ressemblant assez aux Tibétains par leur malpropreté, leur habillement et leur langage, mais ne dépendant qu'en partie, au point de vue politique, du Dalaï Lama, et vivant sous l'autorité de leurs princes. Ceux-ci apportent ou envoient leur tribut à Pékin, et ils reçoivent de l'empereur, qui désire les maintenir en bonne disposition d'esprit, des présents de valeur plus ou moins grande en échange de ces marchandises locales généralement communes.

Les Tibétains ne se sont jamais, pour ainsi dire, rendus à Pékin que par contrainte. Leur but, en s'y résolvant, a été, jusqu'ici, de s'assurer tous les avantages politiques possibles et aussi d'empêcher l'immigration chinoise. De leur côté, les empereurs mandchous ont toujours eu en vue d'utiliser la superstition des Lamas pour dompter l'esprit belliqueux des tribus mongoliennes ; c'est d'ailleurs ce qui s'est produit, ainsi qu'en témoigne le respect exagéré dont sont l'objet tous les Lamas éminents. Les Lamas et les spiritueux ont, en réalité, au cours des deux derniers siècles, asservi à la fois l'esprit et le corps des cavaliers impétueux qui, pendant deux mille ans, presque sans interruption, ont ravagé les frontières du Nord.

Aujourd'hui cependant, une ère nouvelle pourrait bien s'ouvrir pour le Tibet. Le Dalaï Lama emmène avec lui quatre hauts fonctionnaires chinois chargés d'organiser le pays selon des méthodes modernes. L'armée, les finances, l'industrie et la police seront l'objet de soins spéciaux.

Une administration des postes sera ouverte à Lhassa, dans le but de centraliser tous les bureaux secondaires qui seront établis dans les villes importantes. Enfin l'instruction publique ne sera pas négligée. Une centaine d'enfants tibétains doivent être envoyés à Pékin pour y apprendre la langue et la littérature chinoises.

Voilà qui promet. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Au profit de qui se fera cette évolution ? D'ailleurs, le Dalaï Lama sera-t-il pressé d'accomplir les réformes projetées et de resserrer les liens de vassalité qui le lient au Fils du Ciel ? Maintenant qu'il a vu de près la corruption qui règne dans certains milieux officiels de la capitale, et les troubles anarchiques dont est menacé le pays, sera-t il plus décidé qu'avant à entrer dans l'orbite d'influence de l'Empire du Milieu ?

A. M.

CHRONIQUE MARITIME

Le navire-école de la marine marchande

Une question se pose en ce moment à la fois dans nos ministères intéressés, comme aussi dans le monde des marins et capitaines de la marine du commerce, c'est celle du navire-école de la marine marchande.

Nos lecteurs doivent se rappeler que c'est l'art. 35 de la loi de finances de 1906 qui a créé cette nouvelle institution, en disant : "Le ministre de la marine est autorisé à instituer à compter du 1er décembre 1906 un *bâtiment-école d'application*, ayant pour but de donner ou de compléter l'instruction pratique des candidats aux différents brevets ou diplômes de la marine marchande."

A la Chambre, et pour répondre à M. l'amiral Bienaimé, qui était venu combattre les "écoles flottantes", M. Thomson, le prédécesseur de M. Picard, avait ajouté : "La commission du budget a reconnu qu'il était indispensable de créer un *bateau-école;* car il y a, en effet, actuellement une disproportion manifeste entre l'instruction qui peut être donnée à nos officiers de la marine de commerce et les connaissances qui leur sont indispensables. Depuis quelque temps nous nous préoccupons de relever le niveau des études dans nos écoles d'hydrographie, mais il est nécessaire que cette instruction théorique soit suivie d'une instruction pratique..."

L'idée est excellente, très bonne; car on ne saurait trop développer l'instruction professionnelle de nos gens de mer en France. Mais le résultat visé par cette création sera-t-il atteint ? Peut-on attendre de cette nouvelle institution tous les fruits escomptés? Donnera-t-elle en somme, à nos futurs officiers de la marine de commerce la réelle instruction pratique professionnelle pour laquelle ce bateau-école est créé?

Des personnes du métier se sont permises d'en douter, surtout après l'essai déplorable du court stage qui a été fait par nombre de nos écoles d'hydrographie sur l'*Himalaya* et qui a pourtant coûté horriblement cher, 400.000 francs, nous assure-t-on. D'après un ancien stagiaire de ce navire-école provisoire "l'instruction n'y semble pas assez pratique, vu le trop grand nombre d'élèves présents". C'est peut-être pourquoi aussi le Ministère du Commerce, qui depuis le vote de la dite création a dans ses attributions la marine du Commerce et les écoles de pêche pense en ce moment à prendre un ancien navire de guerre, un croiseur en réserve, par exemple.

Beaucoup de marins critiquent encore le nouveau navire-école, disant que c'est une pépinière de privilégiés et non de gens de mer, que c'est pour y caser les "rescapés" du *orda* ou des collégiens que les familles riches ne savent où placer, que c'est pour faire obtenir des brevets d'officiers de marine du commerce à des fils de famille qui n'auront pas ainsi la peine de passer par ce que le métier a de dur. Et les plus acharnés contre le nouveau "bateau-école" disent : "Ce qu'on veut avec lui, c'est empêcher qu'un marin sorti du rang puisse devenir capitaine au long-cours..."

Ces critiques ne sont peut-être pas sans fondement. Cependant il ne faudrait pas exagérer. Car il est certain qu'en Allemagne, en Amérique et en Angleterre, peut-

être ailleurs, les navires-écoles de la marine marchande produisent d'excellents résultats.

Nous savons, d'autre part, que si certains marins proclament que la véritable instruction nautique pratique s'obtient en grande partie dans les 60 mois de navigation nécessaires au préalable pour l'obtention du brevet de capitaine au long-cours, il faut voir parfois de quelle façon se passent sur certains navires ces soixante mois de navigation exigés et comment l'instruction de ceux qui la subissent y est négligée et même pas du tout aidée par les chefs du bord. Est-ce vrai, capitaines et matelots ?

Ce qui ressort de tout cela c'est qu'il y a un état de choses à modifier dans le mode d'instruction de nos futurs officiers de la marine marchande. Et à la fois au point de vue théorique, à cause des multiples nécessités actuelles du progrès nautique, aussi bien qu'au point de vue de la pratique professionnelle, celle du vrai métier de la mer, car, nous avons besoin de vrais marins, aussi bien de gabiers pour les voiliers que de bons mécaniciens praticiens pour les vapeurs, etc.

Mais c'est aux intéressés, aux marins rompus au métier et aux capitaines compétents, aussi bien qu'aux professeurs d'hydrographie qu'à leurs élèves, que nous pourrions demander leurs " opinions " sur l'utilité ou non d'un " bateau-école " de la marine de commerce, sur la façon dont cette institution pourrait devenir utile et profitable ; comme encore leurs opinions sur la façon de réorganiser tout l'enseignement maritime actuel des futurs capitaines au long-cours et au cabotage. Je pense que tous ceux qui liront ces lignes voudront bien nous adresser leurs observations et idées sur ce sujet intéressant, qui vise à la prospérité et au progrès de la marine de commerce de France.

Théophile Janvrais

UN JAPON MEILLEUR

Il semble qu'en ce moment-ci le Japon jouisse d'une meilleure vogue. Son dernier accord avec les États-Unis, qui vise une entente sur le Pacifique et l'intégrité territoriale de la Chine, l'orientation générale de son Cabinet actuel tout à la paix et aux économies, et jusqu'aux derniers édits impériaux prêchant l'honnêteté dans les affaires, tout cela n'a pas peu contribué à relever l'opinion qu'on avait dans le monde du peuple japonais. La presse étrangère — chose à souligner — lui est généralement plus favorable. Y aurait-il une évolution appréciable ?

Quelques personnages de marque, venus dernièrement en visite, nous ont laissé, à ce sujet, des impressions qu'il est bon de relever au passage. Peut-être y trouverons-nous quelques indices.

Nous retiendrons surtout les paroles de M. Francis B. Loomis, commissaire général des États-Unis pour l'exposition internationale de Tokio, et de M. W. T. R. Preston, commissaire du commerce canadien pour le Japon.

Le premier n'a fait aucune déclaration sensationnelle ; mais s'il n'a rien découvert, du moins a-t-il affirmé ses vues optimistes quant à l'avenir du pays. C'est une appréciation qui a son poids, alors surtout qu'on pouvait croire à la banqueroute du pays, après la crise dont nous avons noté ici même les funestes effets.

Il a déclaré, à son retour sur la terre américaine, que le but du gouvernement japonais, en premier lieu, était de tirer le meilleur parti des ressources agricoles non seulement du Japon mais aussi de l'île Formose et de la Corée. Ensuite de transformer le pays en un grand chantier industriel, en mettant à profit la main-d'œuvre abondante et bon marché qui s'y trouve.

Il a été profondément intéressé par l'étude des écoles techniques et commerciales. Il lui a semblé, ainsi qu'à bon nombre des hommes d'affaires américains qui étaient au Japon en même temps que lui, que le pays était à la veille d'un grand éveil industriel, aussi surprenant dans son genre que tout ce qui a pu être accompli de merveilleux jusqu'ici.

Ces déclarations de M. Loomis ne sont pas d'un caractère précis, mais celles de M. Preston sont d'une autre portée. Elles ont d'ailleurs donné lieu à des controverses, au Japon même, des plus intéressantes. Nous allons donner certaines des conclusions de M. Preston qu'il a confiées au *Japan Advertiser*, et qui auront l'avantage de résumer on ne peut mieux le débat :

" Ma grande faute impardonnable a été d'exprimer des vues amicales sur les Japonais comme peuple et une opinion optimiste sur l'avenir économique du Japon comme nation.

Si j'avais accepté comme paroles d'évangile certaines déclarations de " Veritas " (le contradicteur) et si j'avais écrit des choses dans le goût suivant :

que les Japonais exploitent continuellement les résultats du grand travail mental qui a été fait par la race blanche ;

que le Japon ne peut rien faire en ce moment sans le commerçant étranger;

que la disparition de l'étranger moyen équivaudrait à une catastrophe du commerce étranger du Japon ;

qu'il y a un pillage éhonté des marques de fabrique étrangères par les Japonais ;

que le relâchement de la moralité commerciale existe parmi les Japonais à un haut degré ;

que le Japon est un pays pauvre;

que les Japonais sont pauvrement nourris et presque pas vêtus ;

que les villes japonaises sont faites la plupart de constructions boisées ;

que l'opinion publique dans le monde s'est tournée contre le Japon parce que certaines gens avaient dépeint ses habitants comme une race supérieure ;

qu'il n'y a pas de raison pour que nous, Européens, nous nous inclinions devant les Japonais ou que nous oubliions que nous sommes un peuple supérieur.

Si donc j'avais dit toutes ces choses, en faisant toutes sortes d'allusions sur ce que les Japonais sont indignes de confiance et manquent d'intégrité dans les affaires, "Veritas" et ses compagnons m'auraient mis au pinacle.

Je ne veux pas défendre l'immoralité commerciale, ni la piraterie des marques de fabrique, pas plus que je ne veux nationaliser des actions individuelles.

Mais le Japon n'a pas, dans le monde, le monopole de ces offenses. Les rapports judiciaires des pays d'Occident en sont une preuve.

Je veux seulement déclarer qu'à mon sens on peut trouver autant d'honnêteté ici que dans un pays d'Occident. S'il en était autrement, pourquoi cette inquiètude de la part des étrangers de voir leurs affaires cesser ?

On m'accuse d'exagération concernant l'avenir du Japon. Voyons pourtant le passé dans ces dernières vingt années :

Le revenu public s'est accru de 699 p % et la dépense de 775 p %;

les recettes douanières se sont élevées de 1.358 p % ;

le tonnage de la flotte marchande s'est augmenté de 1.847 p % le nombre des vapeurs de 431 p %, et le tonnage des vapeurs de 1.574 p % ;

les emprunts de banque ont monté de 10.114 p % ;

les chemins de fer sont allés de 470 *miles* à 5.000 *miles* et le tonnage du transport de 320.000 à 21.440,000 tonnes ; la valeur des polices d'assurances sur la vie qui était de 700.000 yen en 1882, était de 369.000.000 yen en 1907 ;

la force motrice dans les usines est monstée de 6.300 à 234.000 chevauxvapeur ;

les dépôts en banque ont bondi de 30 millions à 1279 millions de yen ;

le capital des compagnies enrenistrées est passé de 173 millions à 976 millions de yen.

Ces chiffres, que nul ne conteste ne sont-ils pas étonnants de grandeur ? Qui pourra dire que le Japon a atteint son apogée, s'il a pu en 20 ans arriver à de tels résultats.

***

Telle est, à peu près, la substance des réflexions de M. Preston.

Il faut avouer qu'en dehors de la précision des chiffres, qui permet de bien embrasser les progrès du Japon au point de vue économique, M. Preston n'a apporté aucun élément probant en faveur du procès du Japon, sur le terrain moral.

Les griefs qu'on a fait au Japon sont surtout d'ordre moral.

C'est l'improbité de ses marchands, l'arrogance de ses colons, la justice douteuse de ses magistats, les instincts belliqueux et rapaces de ses gouvernants, qui avaient soulevé la réprobation générale et c'est dans ces directions que nous voudrions être appelés à constater une amélioration. Or, M. Preston a passé là-dessus en courant. Au fond, il ne pouvait pas mieux faire.

Nous devons donc nous borner à enregistrer les bonnes intentions du gouvernement actuel, en espérant que l'amélioration se produira, mais nous devons avouer que notre optimisme actuel est plutôt fait de souhait que de réalité.

A. MONESTIER

LA NOUVELLE TURQUIE

Les événements qui ont surgi dans ces derniers temps ont donné matière à interprétation sur plusieurs points qui sont essentiels à connaître. Les fausses nouvelles lancées par des agences trouvent créance auprès du public et entretiennent une atmosphère malveillante autour des Jeunes-Turcs.

Il est fort probable que ces agences soient intéressées à répandre ces bruits pour en tirer le meilleur parti. Je me propose donc d'attirer l'attention du public français sur des questions d'une importance capitale et de réfuter dans l'intérêt de la vérité l'opinion accréditée sur la prétendue faillite du Gouvernement Jeune-Turc.

Mais j'avoue humblement que ce n'est pas sans un sentiment d'appréhension que j'entreprends cette petite étude pour laquelle je demande aux lecteurs de l'*Echo de Chine* toute l'indulgence pour l'insuffisance de mes efforts.

Mon intention n'est pas de faire ici l'historique des derniers événements en Turquie: les interviews et nombreuses communications de la presse ont successivement apporté tous les éclaircissements sur la question ; mais il est des points essentiels à connaître, laissés dans l'ignorance du public avec ou sans raison, points intéressants qu'il est bon de préciser aujourd'hui.

***

On lit dans certains journaux que l'incurie et l'incapacité du Comité Jeune-Turc sont dus principalement à un mouvement de fanatisme religieux.

On parle même des victimes et on suit avec inquiétude toutes les communications de la presse car on craint le retour des procédés violents de répression. De plus, on crie, dans certains autres journaux, contre le fanatisme musulman.

Les esprits superficiels et mal avisés de l'influence des religions dans la civilisation et le progrès prétendent que l'Islamisme est un obstacle au progrès. Je ne chercherai pas à exalter l'Islamisme mais j'ai la mission de mettre un terme à toutes les appréciations inexactes, injustes même.

La France, par sa grande colonie algérienne et par son protectorat tunisien, ne peut rester indifférente à rien de ce qui touche la question musulmane et à l'évolution de la Jeune Turquie. Je vais donc tâcher de faire connaître les tendances humanitaires de l'Islamisme.

***

La liberté du Culte, la tolérance et la Charité sont des caractères fondamentaux de la religion musulmane. Loin d'être hostile au progrès, l'Islamisme est un acte de foi basé sur le principe de la perfectibilité.

Le Coran est de toutes les créations de l'Intelligence, après la Sainte Ecriture, le livre qui a exercé la plus grande influence sur le monde entier.

Le Coran est divisé en deux chapitres. Le premier chapitre comprend les discours de la période de lutte à la Mecque: ce chapitre a surtout un caractère de poésie par sa description des richesses de la nature.

Le second chapitre comprend les discours de la période du triomphe à Médine: ce sont des exhortations aux peuples d'adorer Dieu et de faire le bien à son prochain.

Ces beaux principes ne peuvent qu'influencer les esprits des adeptes pour les encourager au bien et à la charité.

***

Cette analyse sommaire du Coran montre d'une façon éclatante com-

bien l'islamisme est une religion essentiellement humanitaire. Qu'il me soit permis d'ajouter que l'Islamisme s'accoutume à toutes les nécessités et se transforme selon les besoins: il laisse les convictions religieuses libres et les consciences indépendantes.

Ce respect et cette tolérance s'étendent à toutes les conceptions sociales et sont les vrais guides des aspirations des Jeunes-Turcs.

L'Islamisme n'est donc point un obstacle ni à la civilisation, ni au progrès et cela est confirmé par un remarquable verset du Coran qui ordonne à tous les Musulmans: "Ne pas se laisser entraîner à croire aux choses qui ne sont pas contrôlées par la Science ".

Les idées essentiellement humanitaires de l'Islamisme inspirent au Comité Jeune-Turc la bienveillance, la générosité et le respect des croyances des peuples soumis à la Turquie. Contrairement aux calomnies dont on l'accable, le parti Jeune-Turc a fait cesser le malentendu qui existait entre chrétiens et musulmans pour sceller définitivement une alliance basée sur la tolérance. La religion musulmane n'étant pas un obstacle à la diffusion, sur un même sol, de races différentes, une concorde générale ne tardera pas à s'établir.

On lit dans certains journaux que la Nouvelle Turquie ne s'occupera que des destinées de l'Islamisme et qu'elle négligera les principes fondamentaux d'un état constitutionnel.

L'Islamisme n'est pas replié sur lui-même comme on le prétend.

Depuis le règne du Sultan Mahmoud qui avait pris l'initiative de la régénération de son peuple, tous les successeurs ont continué cette tâche avec ardeur et ils ont contribué à transplanter dans l'Empire Ottoman les idées et le progrès de l'Occident. Ils ont copié les coutumes et les institutions françaises et adopté les lois militaires et civiles des codes français.

Aussi le rôle de la France en Turquie est de la plus haute importance. La France est la plus vieille alliée de la Turquie. Depuis le règne de François Ier, la France a soutenu la Turquie dans toutes ses luttes. C'est donc à la France qu'appartient le rôle de faciliter les nouvelles institutions turques dues à la hardiesse et à la sagesse d'une élite turque instruite aux Universités de France.

La France est la patrie morale des Jeunes-Turcs qui ont adopté sa langue, ses usages et ses mœurs et elle les protègera contre l'adversité des partis hostiles.

La France qui a toujours marché en tête des défenseurs de la Turquie et l'a sauvée des ambitions des voisins, saura mettre fin à l'émiettement de l'Empire ottoman, assurer la paix et le maintien du statu quo dans les Balkans afin de permettre au Comité Jeune-Turc de poursuivre le but de civilisation et de progrès auquel il aspire.

***

La marche graduelle des connaissances littéraires, philosophiques et scientifiques a eu raison du flegme et de la patiente immobilité qui caractérisaient les Turcs il y a cinquante ans.

Les personnes avisées et qui sont au courant de l'évolution turque reconnaissent qu'il n'y a plus d'apathie ni d'inertie turques. Les Ottomans sont sortis de leur torpeur et tous les ressorts de l'intelligence sont mis en mouvement.

Le gouvernement ottoman a toujours encouragé les initiatives d'enseignement. Un grand nombre d'établissements d'instruction privée appartenant à toutes les nationalités, jouissent de toute liberté d'enseignement. Plusieurs écoles appartiennent aux communautés catholiques dont la tâche infatigable est poursuivie avec une constante bienveillance pour le relèvement moral et intellectuel des jeunes Ottomans.

Ces établissements d'instruction sont suivis par un grand nombre d'écoliers ayant le désir impatient d'apprendre et de connaître.

C'est grâce à cette instruction que les institutions modernes ont fait abdiquer l'ancien absolutisme. Si la masse n'a pas encore été influencée par les progrès accomplis et individuels de l'élite turque c'est que les anciennes institutions ont fait longtemps obstacle.

***

Le progrès en Turquie ne se manifeste pas seulement dans le domaine de l'instruction, mais encore sur le terrain de l'Economie et de l'Industrie.

Le gouvernement actuel prend un réel souci des questions agricoles. L'agriculture, qui est la principale richesse de la Turquie, grâce à la douceur du climat et aux pluies fréquentes, prendra une expansion croissante, grâce au perfectionnement de l'outillage et aux nouvelles méthodes de culture introduites par les ingénieurs agricoles français.

L'industrie, qui était restreinte parce que la force électro-motrice était prohibée en Turquie, prendra un développement considérable grâce à l'introduction des moteurs.

Enfin le Commerce se développe tous les jours. Le voyageur qui débarque à Constantinople ne peut retenir son admiration en présence des magnifiques spectacles et des beaux panoramas qui se déroulent devant ses yeux. Et s'il pénètre dans la vie officielle et privée, il ne tarde pas à reconnaître les vertus du caractère turc : honnêteté, modestie, hospitalité et absence de rivalités.

Ces hautes vertus guident les Jeunes-Turcs qui travaillent à régénérer la Turquie, à lui rendre sa splendeur passée et à l'élever au rang des grandes puissances.

Dr JERUSALEMY

CHOSES ET AUTRES

SUR LE BOUL'MICHE

Voilà encore une fois le Boul'Miche sens dessus dessous. Les étudiants en médecine, mécontents d'un nouveau mode d'examen ont protesté, manifestét et la police ayant eu le mauvais goû, de pénétrer dans la Faculté, fut reçue un peu vertement.

Ah ! c'est que les étudiants n'aiment pas beaucoup que la police vienne mettre le nez dans leurs affaires et, en général, celle-ci s'abstient.

Quand la manifestation est dans la rue, quand les étudiants descendent le boulevard en conspuant leur tête de turc, généralement les policiersse contentent de suivre à distance, de canaliser le flot : elle n'intervient pas. Ceux qui sont chargés de l'ordre savent bien qu'il faut que jeunesse se passe, que tout n'y sera que cris et chansons et il est rare que cela finisse mal.

Une chose est pourtant à craindre, c'est que si les manifestations durent plusieurs jours, aux étudiants ne viennent se mêler des pêcheurs en eau trouble, à l'affût d'un coup à faire. C'est ce qui se passa lors de l'affaire

Nuger qui, commencée en plaisanterie, se termina en émeute. Et, quand la troupe, et la police durent intervenisr quand les kiosques à journaux étaient culbutés et incendiés, les étudiant, avaient disparu, eliminés par les messieurs à casquettes de Montrouge et de l'Avenue d'Italie.

Au moment de l'aventure boulangiste, il était rare qu'un jour se passât sans qu'une colonne de manifestants ne descendit le Boul' Miche et le Boulevard Saint Germain, allant faire un peu de tapage devant la chambre des Députés, et il ne me souvient pas qu'il y eut jamais de bagarres sérieuses. Quelques étudiants trop convaincus étaient bien emmenés au poste,mais étaient renvoyés après une petite semonce. Le commissaire est bon enfant au Quartier Latin, il connaît ses administrés et ne prend pas les choses au tragique.

Si les terrasses des cafés sont quelque peu malmenées et si quelques bocks sont brisés, les chapeliers, eux, ne se plaignent pas de ces manifestations. Car, en général, ce sont les chapeaux, les seules victimes, enfoncés à coups de poing ou fauchés par des cannes véloces.

Cette aventure arriva certain jour à votre serviteur qui, au coin du musée Cluny, vit tout à coup s'abattre sur son huit reflets impeccable, un poing vengeur qui, du coup, lui enfonça le galurin jusqu'au cou. Il ne fallut rien moins que l'aide d'un agent pour lui sortir cette cangue d'un nouveau genre, sous laquelle il devait avoir l'air d'un pastiche de l'Homme au Masque de fer.

N'empêche que cette fois tout n'a pas l'air de s'être passé en douceur. Il y a eu des blessés, des étudiants arrêtés sérieusement et, ce qui est aussi grave, la Faculté de médecine est fermée pour deux mois. Voilà les études suspendues, les examens ajournés et un retard plus considérable qu'il ne paraît pour les étudiants punis

De ce qu'on peut déduire des télégrammes il apparaît bien que c'est à un excès de zèle de la police que l'on doit la conflagration actuelle. M. Clemenceau, " le premier flic de France," comme il s'est baptisé lui-même, a d'ailleurs lavé la tête au préfet de police à ce sujet.

Souhaitons que l'on soit indulgent pour ces jeunes gens coupables surtout d'être jeunes et que M. Clemenceau à l'occasion du Jour de l'an, passe l'éponge et lève les punitions. Il fut étudiant en médecine dans le temps et l'on dit qu'il aime à s'en souvenir. Il s'en souviendra encore cette fois-ci : ce sera le fait d'un homme d'esprit et d'un brave homme.

Sapèque

***

C'EST DEMAIN !

Nous voici arrivés au jour des congratulations. Ce qu'il va en être souhaité demain des " bonnes et heureuses ". Que d'embrassades ! Que de serrements de main ! Et combien sincères pour la plupart ? !

Derrière le classique : " Je vous la souhaite bonne et heureuse " que ne se dissimule-t-il pas ? Ceci par exemple : Que le diable t'étouffe, toi et tes descendants jusqu'à la soixante-dix-septième génération ! — ou — Puisses-tu choir dans trente-six pieds de moutarde! — ou encore — Ah ! que la vie serait belle, si tu ne m'en obscurcissais l'horizon !

Peut-être va-t-on me trouver bien sceptique, mais connaissez-vous,au cours d'une année,jour plus bête et plus ennuyeux que le Jour de l'an. C'est le jour de corvée par excellence, celui où l'on se croit obligé d'envoyer de petits morceaux de carton ; où l'on se creuse la tête pour chercher le cadeau à faire ; où les célibataires voient avec terreur s'allonger la liste des fleurs à envoyer et des joujoux à offrir aux petits des madames qui leur ont donné la pâture.

Jour de joie, jour de beuveries, jour de liesse, mais jour bien agaçant.

Il y aurait pourtant, à mon sens, moyen de s'éviter cette scie, passez-moi le mot. Ne pourrait-on s'entendre et insérer dans les journaux une annonce dans ce sens par exemple ? "*La coonile française de Changhaï se la souhaite mutuellement bonne et heureuse; ceux qui en ce jour auront soif n'ont qu'à aller aux Colonies ou chez Auguste et celles qui aiment les fleurs n'ont qu'à se rendre au Jardin public, il y en a de très belles*"

Je donne, bien entendu, mon idée pour ce qu'elle vaut—pas cher—mais quant à moi je la trouve excellente, et c est une raison pour qu'elle n'ait aucun uccès.

On pourrait aussi se réunir tous dans un endroit vaste, au champ de tir par exemple, et là, un commandement donné, crier ensemble : "*Bonne et heureuse nous nous la souhaitons ! Hip, Hip, Hurrah !*" et chacun regagnerait ses pénates.

Mais tout ceci n'est pas sérieux. Demain, comme l'an dernier, comme l'année prochaine, on se la souhaitera, on se congratulera, on se serrera la main, parce que c'est l'habitude et que l'habitude est une seconde nature. Sincères ou non, il est d'usage de faire des vœux et il serait du plus mauvais goût de déroger à cet usage.

***

Or tout ce qui précède me gêne bien quelque peu vous le comprendrez, pour dire ce qui me reste à dire. Je me risque quand même :

A mes lectrices, à mes lecteurs, et aux enfants d'iceux, je souhaite pour l'an de grâce 1909, encore plus de bonheur que dans l'année qui va rendre son dernier soupir. Que la vie leur soit douce et légère ; qu'ils se souviennent que Dieu bénit les nombreuses familles ; que leurs chaussures ne les gênent point et si cette dernière chose arrivait, qu ils ne s'avisent pas de mettre des sabots car, c'est un sage qui l'a dit: "Ah ! que le son du cor est triste au fond des bois."

A tous, à ceux qui m'ont lu comme à ceux qui ne m'ont pas lu, je souhaite de voir le dollar s'arrêter dans sa chute car, s'il continuait, il finirait par disparaître complètement et ce serait bien gênant. Surtout qu'ils n'aillent pas faire état de la fameuse phrase " L'argent ne fait pas le bonheur." Ceci a été dit—l'Académie l'a prouvé récemment—par un individu qui préférait l'or. Il y en a.

Je vous souhaite tout cela, tout cela et plus encore.

Sapèque

***

1909

Du monceau de lettres qui m'est arrivé hier, je détache celle qui suit :

" Monsieur,

Pourriez-vous nous dire ce que sera l'année qui commence ? Quelles précautions il y aura lieu de prendre, si toutefois il en est besoin ? En un mot, donnez-nous des conseils. Parlez-nous ! Parlez-nous !."

Il y a des gens qui ne doutent de rien.

" Parlez-nous. Parlez-nous !" C'est très facile à dire, mais plus difficile à faire. Enfin, pour un premier janvier, j'aurais mauvaise grâce à refuser quoi que ce soit à mes correspondants. Je vais donc parler et m'efforcer à ne pas dire trop de bêtises.

***

L'année qui a débuté cette nuit à minuit tapant,portera le millésime 1909 parce qu'elle suit l'année 1908 et précède l'année 1910. Elle aura 365 jours, qui se décomposeront en 12 mois qui, eux-mêmes représenteront 3.156000 heures,ou 525.600 minutes soit 315.360 secondes.

Durant cette année, 565 fois le soleil se lèvera et autant de fois il se couchera. Il n'a que cela à faire. Il y aura quatre saisons : le printemps, précédant l'été, qui sera lui-même suivi de l'automne, marchant devant l'hiver.

Pour ce qui est des précautions à prendre : je n'en vois pas de particulières pour cette année.

Les conseils ! Voilà qui est plus sérieux. Je donnerai ceux-ci :

Pour l'hiver il est indispensable de porter des vêtements de drap. Un pardessus même s'impose. Il n'est pas absolument nécessaire de coucher avec, mais ceci est affaire de goût.

Pour l'été, les vêtements de toile sont préférables, parce qu'en général l'été il fait chaud et que la toile est plus fraiche que le drap.

Pour ce qui est de la coiffure celles-ci s'imposent : melon, casquette, chapeau mou, casque ou panama. Ne pas sortir de là.

Ne pas manger de fruits qui donnent la diarrhée.

Ne pas manger de viande qui procure des indigestions.

Ne pas manger de pommes de terre qui chargent l'estomac.

Ne pas manger de haricots qui vous forcent à chanter.

Ne pas manger de riz qui donne le béribéri.

Ne pas manger de radis qui donnent des réminiscences.

Ne pas manger de gâteaux qui donnent le diabète.

Ne pas manger de pain, il y a trop de farine dedans.

Ne pas boire de lait qui contient des microbes.

Ne pas boire de vin qui donne des maux d'estomac.

Ne pas boire d'eau, ça rend méchant. Béranger l'a dit.

Ne pas boire d'apéritifs qui enlèvent l'appétit et coûtent des argents.

Ne pas boire de digestifs qui coupent net la digestion.

Ne pas faire d'auto, on risque de se casser la tête.

Ne pas faire de foot-ball, on risque de se casser la tête.

Ne pas faire de bicyclette, on risque de se casser la tête.

Ne pas monter en voiture ou en rischa, on risque de se casser la tête.

Ne pas monter en tramway, on risque de se casser la tête.

Ne pas faire de footing, on risque de s'user les jambes.

***

Je crois avoir à peu près tout dit. S'il y a des points que j'ai omis, prière de m'en avertir et je me ferai un devoir de les élucider.

Mais surtout, surtout, ne perdez pas un seul instant de vue que :

Je vous la souhaite bonne et heureuse

Sapèque

***

UNE LIGUE

"Il ne faudrait pas que les lecteurs de l'*Echo de Chine* aillent se figurer que pendant ces quelques jours de fête nos concitoyens n'ont rien fait. Ce serait une erreur, une grave erreur. Il y a d'abord eu les visites, les réceptions et il y eut surtout la constitution de la L.D.A.D. Y.K.P.R.D.L.A.M.P.E.L.P.P. D'E. A.T. J.L.P.B.P.D.C. autrement dit la " Ligue des amis du Yang King pang réunis dans leur adoration mutuelle pour empêcher les pouvoirs publics d'emmurer à tout jamais la plus belle parure de Changhaï."

Certaines personnes, que leur tempérament prédisposent à tout critiquer, vont trouver que le nom de cette ligue est un peu long. Mais ses membres, cure n'en ont, ils s'attendaient à cette critique et ceci ne les empêchera pas d'aller de l'avant.

Si le nom de la ligue est un peu long, il n'en est que plus clair, il définit bien le programme de ce nouveau groupement et dispenserait presque de toute explication. Il faut cependant donner quelques éclaircissements, quand ce ne serait que pour remplir cette colonne du journal.

La Ligue des amis du Yang King pang réunis dans leur etc..., a pour but de combattre par tous les moyens possibles, réguliers ou irréguliers, les projets des vandales qui, dans un but que l'on ne s'explique pas très clairement, ont l'intention de soustraire à tout jamais, à nos yeux et à nos narines charmés, la vue et le parfum du cours d'eau dont s'enorgueillit Changhaï.

(Au moins autant que le titre de la Ligue, la phrase qui précède brille d'une clarté aveuglante.)

Par tous les moyens, réguliers ou irréguliers! C'est-à-dire que si les protestations oratoires ou manuscrites ne suffisent pas, on aura recours à la force s'il le faut. Les membres de la ligue ont " pour cette cause sainte " juré de mourir s'il le fallait et ils mourront, s'il le faut: ceci n'est pas pour les effrayer.

Son président qui, pour l'instant, demande à garder l'incognito a, dans un discours enflammé, nettement défini l'idéal de la société qui peut se résumer en ces quelques mots :" garder à l'admiration des touristes et des foules, une des plus belles œuvres que la nature ait su créer en Extrême-Orient "

Le moment venu, le président et les membres de cette Ligue se feront connaître, ils assumeront la pleine responsabilité de leur décision, qu'ils ont prise en toute liberté d'esprit et sans subir la moindre pression.

La première brique qui fera son apparition sur les bords ombragés du Yang-king-pang sera enlevée aussitôt, dito la seconde, idem la troisième et ainsi de suite jusqu'à la trois-cent millionième. Ceci aura deux avantages: empêcher les maçons de faire la voûte et procurer aux ligueurs des matériaux pour se faire construire des habitations.

Je n'aurai pas la naïveté d'essayer de faire ressortir l'utilité de ce nouveau groupement. Ce serait de la superfétation : les bonnes causes se plaident d'elles-mêmes. Je n'ai pas besoin non plus de dire qu'à la Ligue vont toutes mes sympathies et que ma plume autorisée et à sa disposition. Je suis mieux que personne à même de juger des beautés du Yang-King pang ; lui et moi sommes de vieilles connaissances. Chaque jour je l'ai sous les yeux et suis à même de l'apprécier. Son gazouillis, ses effluves embaumés me manqueraient, s'il venait à disparaître et je ne me consolerais jamais de sa perte. Beaucoup pensent comme moi qui n'osaient pas ou n'avaient pas l'occasion de le dire : la ligue va leur en procurer l'occasion. Qu'ils n'hésitent pas et se fassent inscrire 187, rue de Rivoli, Paris.

Sapèque.

***

DUO

Partis depuis les environs de Noël pour visiter les pépinières de persil qui constituent une des curiosités des environs de Nankin et sont une des branches les plus importantes du commerce local, Lagrinche et du Randard sont retournés hier. Comme à Nankin les marchands de journaux sont rares, nos deux amis aussitôt arrivés, ont sauté sur les journaux. Du Randard sur un journal de Paris fraîchement arrivé, et Lagrinche sur l'Echo de Chine. Il lisent et causent.

Du Randard — Ben, mon vieux. Tu parles d'une créature !

Lagrinche — Mais, alors, c'est une épidémie. Ce doit être l'humidité qui en est la cause.

Du Randard—Quel culot : essayer de faire fourrer dedans deux pauvres larbins parfaitement innocents. Ben, elle l'a le sourire, celle-là. Heureusement qu'elle est à St. Lazare. Mais dans le coup c'est Leydet qui trinque. Il avait trop trinqué.

Lagrinche. — (qui réfléchit depuis un moment) Des cors, ça ne peut être que des cors. Pourtant ces gens-là ne marchent pas beaucoup. Ça ne fait rien, c'est bien curieux.

Du Randard—Quelle affaire ! Quelle affaire ! Mais quelle idée d'aller mêler Félix Faure à cette histoire. Ne pouvait-on laisser ce pauvre homme reposer tranquillement ? D'autant plus que ça n'a aucune corrélation avec l'affaire actuelle. Ça ne fait rien, elle en a une santé, la douce créature.

Lagrinche.—Enfin l'air du pays natal va peut-être lui faire du bien. Et le gouvernement est plein de prévenance de l'avoir forcé de démissionner pour aller se reposer. N'empêche qu'il va bien s'ennuyer. Lui, un homme si actif, si énergique, le seul peut-être qui savait ce qu'il voulait. Mais aussi pourquoi a-t-il attrapé mal aux pieds. Pourquoi?

Du Randard. (qui n'a entendu que le dernier mot).—Pourquoi ? Ah ! voilà ce que je ne m'explique pas, par exemple. Une femme qui avait tout ce qu'elle désirait, qui frayait avec un tas de gens chics, qui était admise partout, qui voyait dans son salon se réunir la fine fleur du panier. Quelle énigme que la femme ! Quelle énigme !

Lagrinche.—C'est tout de même bien particulier à la Chine, cette maladie qui s'abat sur les pieds des gouvernants quand ils ont cessé de plaire [pas les pieds, les gouvernants]. Le prince Kin, Yuen Che Kai et après ? A qui le tour d'avoir mal aux pieds ? Qu'est-ce que tu en dis, du Randard ?

Du Randard.—Je dis que c'est une histoire épouvantable. C'est ça qui va en procurer de la copie aux journalistes

C'est pour eux une mine inépuisable. Ah ! mes enfants ! ce qu'il va en être pondu des essais sur la psychologie des humains.

Lagrinche — Tu parles ! Enfin il va pouvoir se reposer tranquillement dans son pays. C'est dans le Honan, je crois ?

Du Randard — Mais non, c'est dans le haut du faubourg St. Denis.

Lagrinche — Qui ça ! le Honan ?

Du Randard — Mais non ! St. Lazare.

Lagrinche — On va emmener Yuen Che kai à St. Lazare ?

Du Randard — Tu es fou; je parle de Mme Steinhell. Tu sais ? la belle dame de l'impasse Ronsin. Celle qui avait le désespoir si tragique, qui tant pleura quand sa mère et son mari furent trouvés assassinés. C'était une femme très chic. Elle allait à Nice tous les hivers.

Lagrinche—O Niçois qui manigance !

Sapèque

Propos et impressions

La téléphonie sans fil est entrée dans le champ des applications pratiques, depuis les expériences décisives faites dernièrement par les lieutenants de vaisseau Colon et Jeance.

Rappelons d'un mot les données du problème :

Il s'agit, pour un homme qui prononce des paroles devant un microphone à l'intérieur d'une pièce, d'être entendu distinctement par un autre poste à une certaine distance ; aucun fil ne reliant celui qui écoute, et la distance entre eux pouvant être de 5, de 10, de 500 kilomètres. Problème mystérieux qui semblait tout à fait insoluble et que l'on vient pourtant de résoudre. L'on installe deux postes : l'un dit de transmission, l autre dit de réception ; du premier on envoie à l'aide d'une lampe à arc, des oscillations électriques possédant toutes la même force. Celles-ci sont captées à leur point de départ par une antenne, sorte de faisceau formé de quatre fils métalliques, sur laquelle on a fixé le microphone. C'est ce microphone qui, sous l'influence de la parole, fait varier la force des ondes. Ces ondes s'amplifient, se développent, se propagent à travers l'éther et viennent à rencontrer une seconde antenne reliée au poste de réception, et de là vont influencer un téléphone.

Jusqu'à ce jour, la tour Eiffel a servi de poste de transmission dans les différents essais qui ont eu lieu. En août dernier, des communications furent établies avec Dieppe. Puis on causa avec Villejuif [dix kilomètres]. Les défectuosités que l'on avait constatées lors de la communication avec Dieppe avaient disparu, la voix était nette et conservait son timbre habituel ; il n'y avait pas de " friture " Mais n'était-ce pas de la part du destin un de ces hasards miraculeux qui ne se renouvellent plus ? Les lieutenants de vaisseau Colin et Jeance résolurent d augmenter la distance et de tenter de nouveaux essais.

Ils eurent lieu entre la tour Eiffel et la station radio-télégraphique située à quatre kilomètres de Melun ; la distance entre les deux postes est de quarante-huit kilomètres. et ils furent couronnés du plus beau succès.

La France peut être fière de cette nouvelle conquête scientifique. Certes, il serait injuste de prétendre que les lieutenants de vaisseau Colin et Jeance sont les inventeurs de la téléphonie sans fil- Hommes laborieux et modestes, ils ont utilisé les travaux des savants étrangers et profité des expériences faites en Amérique et en Allemagne. Dans une conférence prononcée à Londres, le 15 avril dernier, un ingénieur a annoncé qu'il avait pu transmettre de la musique à 220 milles et causer à 170 milles au congrès d'électricité; un autre prétendit qu'il avait pu franchir une distance de 100 kilomètres Ce sont là des faits isolés dont il n'y a pas lieu detenir un compte rigoureux.

Les expériences officieuses et officielles ont permis de constater les perfectionnements pratiques apportés à la lampe à arc, au microphone et aux deux appareils d'émission et de transmission, par MM. Colin et Jeance. Ce qu'il est impossible de nier aujourd'hui c'est que l'on peut échanger des paroles d'une façon sûre à une distance, sur terre,de plus de 50 kilomètres. ce qui fait en mer de 80 à 100 kilomètres. Les conséquences de ces remarquables essais seront. dans l'avenir, incalculables en cas de guerre navale, dans des manœuvres d'escadre, la téléphonie sans fil est appelée à jouer un rôle immense.

***

Les propositions faites par divers diplomates pour l'internationalisation des dettes de la Turquie, sur le modèle de l'acte international réglant la situation de la dette égyptienne ont produit un émoi considérable chez les Turcs, qui voient là un acheminement au contrôle financier européen en Turquie et à la mise de l'empire sous curatelle.

Il est vrai que cela ne ferait pas l'affaire de la Russie et que la diplomatie moscovite mettrait tout en œuvre pour empêcher la réalisation d'un pareil projet, qui serait de nature à entraver considérablement ses plans politiques. Les ambitions de la Russie en Orient ne sont un mystère pour personne; on ne renonce pas, à Saint-Pétersbourg, à l'espoir de voir un jour Constantinople devenir effectivement Czarigrad [la ville du Czar], comme les Russes appellent la capitale de l'empire ottoman Seulement, au lieu d'essayer d'arriver à Constantinople par l'Europe, comme autrefois, les Russes envisagent maintenant la marche par l'Asie antérieure et l'Anatolie comme plus facile et plus sûre La convention imposée en 1900 par M. Zinoview au gouvernement ottoman et reconnaissant à la Turquie un droit de preemption pour toutes les voies de communication à construire dans le bassin de la mer Noire jusqu'à Angora, devant être, dans la pensée des hommes d Etat russes, le commencement de la mainmise sur l'Asie Antérieure et porte-pour ainsi dire la Russie aux portes de Constantinople. Mais il importe aux desseins futurs de la Russie que l'empire ottoman ait le moins possible d'engagements internationaux d'ordre financier et économique pour qu'elle trouve une situation nette et qu'elle n'ait pas à compter avec des obligations qui entraveraient sa liberté d'action.

C'est ainsi que le gouvernement de Saint-Pétersbourg a décliné catégoriquement l'offre qui lui a été faite jadis de confier à la Dette publique ottomane l'accroissement des dîmes affectées au service de l'indemnité de guerre qui lui est due en vertu du traité de Berlin, et de nommer un délégué au conseil d'administration de la D. P. O. La Russie considère l'arrangement du 20 décembre 1881, conclu entre le Sultan et les créanciers de la Turquie, comme une convention n'ayant aucune valeur au point de vue international et ne concernant que les parties intéressées Elle n'a pas voulu paraître y donner son adhésion en nommant un délégué au conseil d'administration de la Dette, d'autant plus que ce délégué aurait représenté non pas des particuliers, porteurs de titres ottomans, mais le gouvernement lui-même. Aujourd'hui elle s'opposerait encore bien plus à la consolidation, par un acte international, de toutes les autres concessions d'entreprises et autres obligations financières ou industrielles de la Turquie.

Et cette question de la dette ottomane ne va pas manquer de donner du tintouin à ceux qui auront charge de la résoudre. Quelle question que cette question d'Orient !

***

Les récentes déclarations de M. Iswolsky à la Douma ont été, dit-on, bien accueillies en Europe. Elles étaient il faut le dire attendues avec impatience et vont apporter une accalmie dans les rapports austro-russes qui sont pour le moment assez tendus. Dès aujourd'hui, il paraît évident que l'Autriche-Hongrie a pris le premier rang dans la Triple-Alliance, après l'avoir suivie, depuis trente ans, avec tant de docilité. C'est aujourd'hui du côté de Vienne que se dirigent tous les regards, et non plus du côté de Berlin.

Or il se confirme que l'Autriche refuse catégoriquement de laisser discuter la question de la Bosnie et de l'Herzégovine, alors que cette discussion est plus ou moins réclamée par tous les Etats d'Europe, à l'exception de l'Allemagne. Il est donc plus que probable que le Congrès sera définitivement ajourné, ou plutôt qu'il n'aura pas lieu. L'idée si libérale du plébiscite, réclamé par les Etats de la péninsule, appuyée par la Russie, ne sera certainement pas adoptée.

On est en Rusie fortement choqué de voir que l'Europe est intervenue, en 1878, pour lui arracher le fruit de ses sanglantes et coûteuses victoires, tandis qu'elle laisse l'Autriche-Hongrie s emparer de deux provinces par un acte illégal et du plus pur arbitraire Les journaux publient, à cette occasion, le manifeste éloquent qu'a rédigé M. Svet Nicolaïévitch-ancien président du conseil des ministres à Belgrade, au nom du comité interparlementaire de Serbie. Quel en sera l'effet ? Probablement nul. Le comité n'a à sa disposition ni armée ni finances. Ce n'en est pas moins un vigoureux appel à l'opinion publique européenne et une protestation indignée au nom du droit des gens Mais l'opinion publique ne résout pas seule des questions de cette envergure,Il y a les diplomates et il y a surtout ceux qui ont ont intérêt à ce que l'imbroglio se prolonge. Ce sont ceux-là les plus à craindre et aussi ceux qui ont le moins de scrupules

***

Sur une catastrophe sans précédent, vient de se terminer l'année 1908. Le détroit de Messine, ce bijou de la nature, que tous ceux qui sont venus en Extrême-Orient ont pu admirer, a vu ses rives soulevées et balayées.

Messine, la ville tant admirée et visitée des touristes, est détruite ainsi que Reggio, Palmi, sans compter les nombreux villages des côtes de Sicile ou de Calabre. On parle de 200 000 victimes.

A l'annonce d'une telle calamité, un immense cri de pitié s'éleva dans toutes les nations civilisées.Des télégrammes de sympathie affluèrent de tous les gouvernements. Des souscriptions s'ouvrirent un peu partout et déjà des millions sont à la disposition des sinistrés. Cette solidarité devant un tel cataclysme, s'abattant sur un pays laborieux et paisible, fait le plus grand honneur à l'humanité, et nous pouvons en être fiers.

Mais là, comme à San Francisco, sur les ruines sont venus s'abattre des oiseaux de proie. Une nuée de ruffians a commencé un pillage éhonté. La troupe a dû intervenir et les abattre à coups de fusil comme on abat des bêtes malfaisantes.

Des escadres sont parties de toutes les nations d'Europe, soit pour apporter des approvisionnements, soit pour emmener les survivants loin de ces lieux de désolation et de ruines.

Aucune parole n'est de mise en face de telles calamités, qu'il est malheureusement impossible de prévoir et d'éviter. Après La Martinique, la Jamaïque, San Francisco, voici Messine La terre se soulève et anéantit ceux qu'elle nourrit et fait vivre. La nourrice se change en bourreau et nous montre une fois de plus l'inanité des choses et la puérilité des querelles qui nous divisent. Voilà tout de même de bien dures leçons.

***

Les derniers journaux allemands sont presque unanimes à constater,et à déplorer aussi,la désaffection croissante des allemands pour leur empereur!

Guillaume II s'est trop agité, il a fini par irriter l'opinion, et, aujourd'hui, elle est très montée contre lui. Le souverain, qui se rend compte de son impopularité actuelle, s'est bien gardé de réagir. Il s'est tu et il évite de se montrer. Après comme avant l'entrevue qu'il a eue à Potsdam avec le chancelier de l'empire, le mécontentement persiste, et l'on ne sait jusqu'où il peut aller.

Le Reichstag entend avoir, désormais, une part plus importante dans la direction des affaires publiques.Il ne veut plus abandonner celles-ci au souverain seul,quand même Guillaume II tiendrait compte de la collaboration du chancelier. En réalité l'empereur allemand est souverain absolu. Il impose ses décisions au prince de Bulow plutôt qu'il ne les soumet à l'appréciation de cet homme d'Etatl Celui-ci ne résiste que pour la forme. quand il résiste Il se rallie toujours à l'opinion du souverain.

C'est à cette situation que les partis politiques désirent mettre un terme. Le dernier incident diplomatique n'est pas étranger à cette volonté nouvelle En général, on a beaucoup blâmé la Wilhelmstrasse c'est-à-dire la chancellerie impériale, d'avoir exigé que la France exprimât des regrets à l'occasion des faits auxquels a donné lieu, le 15 septembre, la capture de six déserteurs de la légion étrangère. On trouve que la France avait raison de les refuser, et on se demande pourquoi on a tant insisté pour les obtenir attendu qu'on n'y avait pas droit. On reproche à la Wilhelmstrasse d'avoir voulu infliger une humiliation à la France et l'on estime que, après avoir fait montre d'une telle exigence, on a diminué le pays en acceptant les conditions que le gouvernement français avait formulées dès l'origine du conflit

Les partis politiques sont unanimes pour s'opposer au retour de pareils incidents. D'ailleurs partout le peuple allemand veut vivre en bonne harmonie avec la France. Il désire vivement le maintien de la paix avec elle. A ce point de vue, l'établissement du régime constitutionnel, s'il est la suite de la crise politique actuelle, aurait des conséquences très favorables pour la France. Mais arrivera-t-on à l'imposer ? L'empereur n'en veut à aucun prix. Il opposera une très vive résistance au Reichstag, si celui-ci entend réduire ses prérogatives. La tentative qui serait faite dans ce sens aboutirait tout de suite à la dissolution de l'assemblée. Plus que jamais, Guillaume II veut conserver son autorité dans son intégrité.

C'est ce que sent et ce que craint le peuple allemand qui semble en avoir assez des perpétuelles alertes auxquelles il est condamné et aspire à un peu de tranquillité.

Opinions

Choses Chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne, principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

L'opinion d'un lettré chinois.

Un lettré chinois qui a été à l'Etranger pendant un an et demi ou deux ans, se rendit dernièrement chez un de ses amis. La conversation se mit sur l'intelligence et sur la capacité des Etrangers mais son ami lettré lui dit: "Maintenant les Chinois de toutes classes respectent les Etrangers et les considèrent comme des hommes tout-puissants. Ils croient que les travaux exécutés par les Occidentaux sont toujours meilleurs que ceux exécutés par les Orientaux.

" Parlons seulement des lignes de chemins de fer. Nos compatriotes soit mandarins, soit habitants ordinaires, disent que si les lignes ne sont pas construites par des ingénieurs étrangers elles ne seront pas solides.

" Les Blancs, sachant bien que les Chinois les considèrent comme des gens très capables, déclarent également de temps en temps que telle ou telle ligne construite par une compagnie chinoise ne sera pas du tout solide.

" Comme la construction des chemins de fer est une chose récente pour la Chine, je ne dis pas que les Chinois soient déjà avancés dans cet art.

"Cependant, puisque vous dites que les Blancs sont excessivement capables et intelligents, pour quelle raison les journaux annoncent-ils de temps en temps que tel et tel train d'Europe ou d'Amérique a déraillé, s'est renversé ou s'est rencontré avec un autre train? Rien qu'en Amérique, plus de sept hommes sont journellement victimes des chemins de fer.

" La ligne Changhaï-Nankin est construite par les Etrangers qui se croient être beaucoup plus forts que les Chinois. Mais tout dernièrement, les trains de cette ligne ont brisé la porte de la ville de Nankin.

" Si cette ligne était dirigée par des Chinois, le Ministère des Voies et Communications aurait déjà octroyé des châtiments rigoureux à ces derniers et ces Chinois seraient profondément méprisés par les journaux étrangers.

" Dorénavant, les Chinois ne doivent plus trop estimer les Etrangers, pas plus que ceux-ci se considérer comme beaucoup plus capables que les Chinois. "

Koué Kia-zeou

***

Difficultés pour la Chine de réaliser l'instruction obligatoire pour tous.

Le prince Régent vient d'ordonner aux mandarins des provinces de mettre en application l'instruction obligatoire. Dorénavant les parents des enfants qui ne vont pas à l'école et qui se promènent dans les rues seront arrêtés et forcés de payer des amendes.

Cette méthode est vraiment bonne pour pousser le peuple chinois vers la civilisation.

Cependant, actuellement la Chine doit rencontrer beaucoup de difficultés en réalisant ce projet.

1° *L'insuffisance des écoles.*—Bien que les écoles remplissent les grandes villes et les grands ports, on n'en voit presque pas dans les villages situés dans l'intérieur. Les écoles qui existent maintenant dans la Chine ne suffisent même pas pour contenir un dixième des enfants devant recevoir l'instruction.

2° *Les difficultés des communications.* Dans les provinces du Nord et de l'Ouest, les habitants et les villages sont beaucoup moins nombreux que dans le Kiangsou et dans le Tchékiang. Les villages et les villes sont souvent séparés les uns des autres d'une vingtaine à une trentaine de Li.

En outre, les communications y sont très difficiles, sans chemins de fer, sans tramways, ce qui fait que les étudiants d'un village ne peuvent pas se rendre dans un autre village pour étudier, même si ce dernier renferme beaucoup d'écoles.

3° *La pauvreté du peuple.*—Les habitants des pays de l'intérieur sont excessivement indigents. Aussi, les enfants sont-ils, dès leur plus tendre enfance, obligés de gagner leur vie. Si on les force d'aller à l'école on ne fait que les empêcher de trouver leur pain quotidien et les obliger à mourrir de faim. Si le gouvernement veut vraiment mettre en application l'instruction obligatoire, il doit d'abord faire le nécessaire pour enlever ces grandes difficultés qui empêchent la réalisation de ce très bon projet.

Koué Kia-zeou

***

Changement.

Auparavant on estimait beaucoup les mandarins: mais maintenant on estime plutôt les commerçants et on méprise les mandarins.

Jadis, quand on voulait dire qu'une maison, un mets ou un vase était bon, on ajoutait toujours le mot "mandarin" à la fin. Ainsi on disait: chambre mandarine, tasse mandarine, route mandarine, poisson mandarin etc.

Mais maintenant pour désigner un beau bâtiment ou une bonne construction, on met toujours le mot "commerçant" à la fin. Ainsi on dit: ligne commerciale, compagnie commerciale, théâtre commercial, presse commerciale journal commercial.

Les commerçants sont actuellement à l'ordre du jour, tandis que les mandarins ont déjà perdu leur valeur primitive.

***

Bonne réduction.

Le Ministère de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce vient de faire la communication suivante à son collègue du Ministère des Finances:

" Le thé est un des principaux produit d'exportation de la Chine. Mais depuis quelques années, il ne se vend presque plus à l'Etranger. Bien que cette triste circonstance vienne de ce que les commerçants chinois en thé ne savent pas bien préparer le thé et n'aient pas une assiduité suffisante, toutefois, les trop grandes taxes imposées sur le thé chinois destiné à l'exportation empêchent aussi ce dernier de se vendre en abondance dans les pays étrangers.

Nous vous prions donc, de faire le nécessaire pour réduire les taxes d'exportation du thé chinois, afin de favoriser le commerce etc."

Excellente mesure, car lorsque ces taxes seront réduites, le thé chinois pourra se vendre facilement à l'Etranger.

Koué Kia-zeou.

***

La démission de Yuen Chi-kuai.

De simple taotai, Yuen Chi-kuai a pu devenir vice-roi et conseiller de l'Empire en une dizaine d'années seulement.

Avant la mort de l'Impératrice-douairière, il dirigeait tout seul les affaires de l'Empire sans se soucier de S. E. Tchang Che-tong, ni de S. E. Tcheng Tsen-hien. Quant au prince King, étant d'abord son ami et ensuite un homme n'ayant aucune valeur, ne connaissant que l'argent et les cadeaux précieuxf bien qu'il soit le doyen des conseiller, de l'Empire, il a toujours agi selon l'opinion de Yuen Chi-kuai, l'*homme de l'avenir*.

Celui-ci a fait toutes les démarches nécessaires, au cours de ces dix dernières années, auprès de la feue Impératrice-douairière et du vieux prince Kin pour se faire nommer grand mandarin. Mais un an après sa nomination de conseiller de l'Empire, le Prince Régent le orce à retourner dans son pays natal pour se reposer.

Selon la coutume, le Trône ne permet jamais à un haut fonctionnaire de la Cour de donner sa démission avant qu'il n'en ait prié le Trône à plusieurs reprises; pas plus ce fonctionnaire n'est-il autorisé à retourner à ses champs, même s'il est très âgé et très malade.

L'année dernière, S.E. Vang Veng-chao, premier ministre de Pékin qui avait été mandarin pendant plus de cinquante ans, ne put retourner au Tchékiang qu'après qu'il eût présenté cinq ou six rapports au Trône lui demandant cette faveur.

Si cette fois Yuen Che-kuai est forcé par le Prince Régent de retourner au Honan avant qu'il n'ait émis l'intention de démissionner, c'est parce qu'il se montra toujours l'ennemi de S.M. le feu Empereur Kouangsiu.

Dans sa vie, Celui-ci a été sa victime.

C'est à cause de Yuen Che-kuai que l'Empereur Kouangsiu n'était pas d'accord avec la feue Impératrice-douairière et ne pouvait pas prendre part au gouvernement de l'Empire. C'est aussi à cause de lui qu'ont eu lieu les révolutions des Boxeurs de 1900.

Toutefois, puisqu'il a démissionné à présent, nous ne voulons plus le critiquer, trop acerbement sachant bien que

son nom sera sûrement inscrit dans l'Histoire de la Chine, mais qu'il n'en sera pas moins éternellement maudit des Chinois de toutes les époques.

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

La science du Keming

(fait par un réformiste du Houpé)

La science du Keming produit la civilisation.

Aujourd'hui, cette science est très développée dans toutes les parties du Monde.

Nous, Chinois, nous devons penser un peu à quel gouvernement nous avons affaire. Notre gouvernement est tout simplement un monstre d'iniquité, le pire de tout l'univers. Puisque nous sommes des hommes du XX me siècle, époque où la Terre marche de plus en plus vers la civilisation, pouvons-nous encore laisser ces diaboliques mandchoux nous porter préjudice, à nous et à nos chers compatriotes ? D'après la justice, la mort de ces monstres tartares est proche. C'est pourquoi nos frères doivent se mettre d'accord pour les renvoyer de notre pays.

Le Keming est l'effet du travail et du dévouement. Si nous n'avons pas ces deux susdites qualités, nous ne pouvons pas jouir du bonheur du Keming.

Si nous devons faire le Keming, nous ne le faisons que malgré nous. Car, maintenant les ouvriers chinois sont maltraités par les Blancs à l'Etranger et les cultivateurs chinois, écorchés par les mandarins dans la mère-patrie. Tout cela est le mauvais résultat de ce mauvais gouvernement mandchou : tant que celui-ci ne sera pas renversé, nos chers compatriotes seront toujours très malheureux.

Les fonctionnaires du gouvernement sont engagés parmi les vauriens ne sachant que flatter les Etrangers en leur offrant des territoires et maltraiter les Chinois en les mettant en prison. Si ce gouvernement, sans être mandchou, était seulement chinois, de notre propre race, nous devrions aussi le renverser. En un mot, le Keming est le moyen le plus efficace dont nous devons nous servir pour nous sauver.

Maintenant, nous avons déjà quatre occasions qui nous permettent de réaliser le Keming

1° — *La pauvreté du gouvernement* Quand le gouvernement est pauvre, il veut toujours amasser de l'argent en augmentant les anciennes taxes, en en créant de nouvelles et en contractant des emprunts aux Etrangers, ce qui ne peut que rendre le peuple plus malheureux.

2° *La lâcheté du gouvernement.* La lâcheté extrême du gouvernement mandchou est la raison de la haine des Chinois contre lui.

3° *La cruauté du gouvernement.* Celui-ci offre des territoires, des lignes et des mines aux Etrangers qui sont plus forts que lui, contrairement au désir du peuple, ce qui est une barbarie et une insolence impardonnables.

4° *La question des races.* Les Mandchoux barbares qui sont beaucoup moins nombreux que les Chinois civilisés empêchent ces derniers de se perfectionner dans la civilisation.

Si nos compatriotes désirent s'instruire et marcher de plus en plus vers la civilisation, ils doivent attaquer les Mandchous.

On dira peut-être que les Chinois ne sont pas encore arrivés à un niveau appréciable pour faire le Keming. Pure erreur ! C'est en forgeant qu'on devient forgeron. C'est en faisant la révolution qu'on peut arriver à avoir le niveau moral suffisant du Keming.

Le gouvernement mandchou est détestable et digne de pitie

extrait du Sing Se-ki (Temps Nouveaux) publié à Paris.

Nous venons d'être informés que le gouvernement mandchou a l'intention de prier le gouvernement français de supprimer notre journal.

Les Mandchous, voyant que plusieurs officiers et soldats français sont morts dans les batailles des réformistes du Yunnan et que la France veut leur demander des indemnités et autres droits exorbitants, viennent d'envoyer la communication suivante au gouvernement français. " Les meurtriers des officiers et soldats français sont des Kemintang. Si la Chine renferme ces derniers, la cause en réside en ce que les Chinois sont excités par le *Sing Se-ki* de Paris à se faire révolutionnaires. Paris est le centre des Kemintang. Quand le *Sing Se-ki* sera supprimé, les Kemintang ne pourront plus rien faire. Si vous (le gouvernement français) consentez à interdire à ce journal révolutionnaire de continuer son apparition, nous vous accorderons tels et tels droits."

Le gouvernement français n'a pas encore écouté cette prière barbare.

Ah ! ces mandchous sont vraiment détestables et en même temps dignes de pitié. Leur manière d'agir nous incite à rire de toutes nos forces.

Bonne occasion pour se faire Kemintang

(fait par un Kemintang résidant en Allemagne).

La bonne occasion dont nous devons profiter pour nous faire Kemintang est arrivée !

Si les étudiants ne sont pas réformistes, leur surveillant les accuse devant la Cour disant qu'ils sont Kemintang. Puisque ces étudiants sont accusés par leur surveillant d'être Kemintang, ils sont obligés de se faire réformistes.

Un étudiant des Bannières résidant en Allemagne, n'ayant pas reçu assez d'argent pour sa pension, a écrit au surveillant des étudiants chinois en Europe la lettre suivante : " Les réformistes de toutes les nations d'Europe ne le sont devenus que par la pression de leurs supérieurs etc."

Aussitôt après la lecture de cette lettre, le surveillant s'est mis en coière et a considéré cet étudiant des Bannières comme Kemintang.

Cet étudiant n'est pas chinois, mais mandchou, et il n'a dit que ceci : " Les réformistes de toutes les nations dEurope ne les sont devenus que par la pression de leurs supérieurs."

Déjà, le surveillant l'a considéré comme Kemintang. Si nous, Chinois nous disons des paroles plus fortes que celles prononcées par cet étudiant des Bannières, ne va-t-il pas nous considérer comme les organisateurs du Keming ? C'est pourquoi, je dis que la bonne occasion dont nous devons profiter pour nous faire réformistes est arrivée.

Le surveillant des étudiants chinois en Europe craint les Mandchoux comme les tigres.

(fait par un réformiste chinois résidant en Angleterre) (Extrait du Sing Se-ki, "Temps Nouveaux" publié à Paris.)

Dans toutes les nations et à toutes les époques, les conquis ont toujours craint leurs conquérants. Quand la Judée fut battue par les Romains, les Juifs n'osaient plus regarder ces derniers. Les Indiens craignent beaucoup leurs conquérants Anglais et n'osent jamais refuser de leur obéir.

Il en est de même pour les Coréens envers les Japonais et les Annamites envers les Français, ce qui prouve bien que les conquis ont tous peur de leurs redoutables conquérants.

Cependant, je n'ai jamais vu un homme faible qui craigne un homme fort, comme ce drôle de Koué Kouang-ti, surveillant des étudiants chinois en Europe, craint les Tartares.

Il y a déjà 264 années que ces brigands mandchoux sont entrés dans notre Empire. Ces cinq millions de barbares qui ressemblent moitié aux hommes, moitié aux animaux se répandirent dans les dix-huit provinces. Là, ne faisant rien, ils sucèrent le sang de nos compatriotes.

Notre Empire très propre est déjà sali par ces Tartares. Les mandarins chinois qui sont en même temps traîtres, cruels et flatteurs massacrent leurs chers compatriotes pour contenter leurs irréconciliables ennemis les Mandchoux.

Puisque ces mandarins consentent à servir leurs ennemis comme leurs bienfaiteurs et leurs parents, sans en éprouver aucune honte, les Tartares ont raison de les considérer comme de vils esclaves.

Koué Kouang-ti, qui a même consenti à faire des enquêtes sur les Kemintang pour le compte des Tartares, est vraiment un très vil traître.

Même si nous le maudissions tous les jours dans les journaux, il ne pourrait jamais sentir la honte de sa mal conduire.

En plus des fusils, des épées et de quelques autres instruments susceptibles

de l'envoyer rejoindre ses ancêtres, il ne craint que les hommes des Bannières.

L'étudiant mandchou qui lui a envoyé la lettre contenant le passage suivant: "Les réformistes de toutes les nations d'Europe ne les sont devenus que par la pression de leurs supérieurs", vient de lui envoyer encore une seconde lettre où il lui dit: "Les affaires officielles de l'Empire sont les affaires personnelles de nos familles"

Cette dernière lettre signifie. "Vous, Koué Kouang-ti, vous tes vraiment un homme insensé. Bien que vous soyez le surveillant des étudiants, vous êtes cependant notre esclave. Comment pouvez-vous ne pas me donner tout l'argent dont j'ai besoin pour ma pension? Vous qui êtes un de nos esclaves, vous osez même nous desservir, vous êtes vraiment un homme insolent etc "

Ce surveillant, après la lecture de cette lettre, est tombé dans une crainte indicible. Il n'ose pas répondre et reste tout le temps dans sa chambre en s'écriant: "Ah! Il est bien difficile de remplir les devoirs de surveillant"

Mais je dis plutôt ceci: "Il n'est pas difficile de remplir les devoirs de surveillant, mais il est difficile de remplir ceux d'esclave!"

Contre les bandes Chinoises

Ordre Général 50

A la suite des opérations entreprises contre les réformistes chinois dans la vallée du Song-Chay et dans le 3e Territoire Militaire, sur la proposition du Général commandant la 1e Brigade, le Général commandant Supérieur cite à l'Ordre des Troupes du Groupe de l'Indo-Chine les noms suivent :

1°.—Commandant *Lecreux*, du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"A fait preuve d'entrain, d'énergie et de beaucoup de jugement au cours des opéartions particulièrement difficiles qu'il a dirigées dans le troisième Territoire, du mois de juin au mois d'octobre 1908"

2°.—Capitaine *Grivois*, du 4e Régiment de Tirailleur Tonkinois :

"Durant les opérations contre les bandes, d'août à octobre 1908, dans le troisi me Territoire Militaire, n'a cessé de donner des preuves d'une bravoure remarquable, d'un élan et d'un entrain superbes. Le 27 août, commandant un groupe qui s'est heurté à une bande de pirates chinois très supérieure à son détachement, a soutenu un combat qui n'a pas duré moins de sept heures."

3°. — Capitaine *Bonnet* du 4e Régiment, de Tirailleurs Tonkinois :

"Commandant du poste de Hoang-Su-Phi, a résisté pendant trois jours, du 24 au 26 août 1908, aux attaques violentes et réitérées d'une bande chinoise cinq fois supérieure à l'effectif de la garnison"

4°. — Capitaine *Castaing*, du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"A fait preuve de beaucoup d initiative, de sang-froid et d'à-propos, au cours des opérations qui ont eu lieu dans le troisième Territoire Militaire du 14 juin au 10 juillet 1908. Grâce à l'ascendant moral qu'il exerce sur sa compagnie est parvenu à assurer, avec un faible effectif de tirailleurs, la surveillance de la rivière Claire, de Bac-Quang à Bac-Xao, concourant ainsi au succès des opérations contre le Cao-Mot".

5°.—Lieutenant *Bonnard*, du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"S'est constamment distingué par ses brillantes qualités militaires et son esprit d'offensive, au cours des opérations dirigées contre les bandes chinoises, du 9 Juin au 12 juillet et d'août à octobre 1908, dans le troisième Territoire Militaire. Le 22 août à Po-Ha, ayant pu, grâce à une marche audacieuse exécutée seulement avec une section de tirailleurs et un groupe de cinquante partisans, atteindre une bande chinoise trois fois supérieure en nombre et bien armée, l'a attaquée et lui a fait subir des ertes sérieuses (dix sept hommes dont un chef). Le 30 août à Ban-Koa, blessé au début de l'action, ne cessa pas de diriger sa colonne d'attaque et ne rendit compte de sa blessure qu'après le combat".

6°.—Lieutenant *Robert*, du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"Brillant officier qui a donné de nombreuses preuves de courage, de jugement et de sang-froid, pendant la défense du poste Hoang-Su-Phi du 24 au 26 août, et au cours des opérations exécutées dans le troisième Territoire, du 26 août au 30 septembre 1908."

7° — Lieutenant *Delattre*, du 1er Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

"Commandant l'avant-garde de son détachement le 31 juillet 1908 à Lang Nu, a été brusquement assailli par un groupe nombreux de Chinois et est tombé mortellement frappé par plusieurs balles, au moment où il portait sa section en avant."

Lieutenant *Abadie*, du 1er Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"Appelé à remplacer le Capitaine Commandant dans un groupe blessé presque au commencement du combat de Lang-Nu le 31 juillet 1908, a montré de réelles qualités de commandement et de sang-froid dans la direction du combat, tenant pendant quatre heures contre un ennemi supérieur en nombre et ne se décidant à la retraite que sous la menace de l'enveloppement. — A, en outre, rendu des services signalés pour le ravitaillement, pendant les opérations d'août à octobre dans le troisième Territoire Militaire."

9°. — Lieutenant *Hardouin*, du 1er Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"Commandant un détachement le 31 juillet 1908 à Lang-Nu, a montré une énergique décision en marchant à la fusillade à la tête de son peloton de Tirailleurs, à travers un pays très couvert et tourmenté ; au cours du combat a fait preuve du plus grand sang-froid, maintenant son peloton en bon ordre et apportant une aide très précieuse à son camarade qui exerçait le commandement comme plus ancien. A, e noutre, fait preuve de zèle et d'en train au cours des opérations dans le troisième Territoire Militaire, d'août à octobre 1908"

10°. — Lieutenant *Barreau*, du 1er Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"Etant à quelques heures de marche en arrière, en escorte de convoi avec une vingtaine d'hommes, et apprenant que sa compagnie a eu un engagement malheureux avec les réformistes, n'a pas hésité, à se porter a son secours. Arrivé sur le li-u du combat, a pansé lui-même les plaies des blessés, dont quelques-unes étaient déjà gaugrenées, puis est reparti dans la direction de l'ennemi avec une poignée d'hommes et a réussi à rejoindre sa compagnie."

11. — Adjudant *Bourgeois* No Mle 11 i. c.1183 du 1er Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"A montré une bravoure remarquable pendant le siège du poste de Hoang-Su-Phi; pendant la journée et la nuit du 24 août, a défendu avec acharnement le blockaus clef du poste ; deux Tirailleurs ayant été tués et un blessé dans le blockaus en quelques minutes, a réussi à inspirer confiance aux survivants et à ramener à leur poste ceux qui avaient eu un mouvement de recul."

12°—*Rousselet*, Soldat de 2e classe, No Mle 5 i. c. 5029, du 9e Régiment d'Infanterie Coloniale :

"Blessé grièvement à l'épaule au combat de Lang-Nu, le 31 juillet 1908, a persisté à marcher à son rang pendant le trajet de retour au poste, malgré l'hémorragie abondante produite par sa blessure, donnant ainsi une preuve d'énergie digne d'éloge."

13°—*Valentin*, soldat, No Mle 12,764, du 2e Bataillon formant Corps du 1er Etranger :

Blessé grièvement à l'aine au combat du 30 août, a continué à faire le coup de feu avec ses camarades."

14°—1. T. 6.229, *Nguyen von-Nghi*, tirailleur de 2e classe du 1er Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"Tué vers la fin du combat de Lang-Nu (31 juillet 1908), pendant toute la durée duquel son courage et son audace avaient provoqué l'admiration."

15°—1. T. 6.992 *Pham-Dam*, caporal du 1er Régiment de Tirailleurs Tonkinois :

"Ayant été blessé au talon, a continué à faire le coup de feu jusqu'à la rupture du combat, et a fait preuve ensuite d'une réelle énergie en faisant à pied une étape de huit heures pour regagner le poste".

L'inscription au Bulletin Officiel des citations ci-dessus est demandée au Ministre de la Guerre.

II

Le Général Commandant Supérieur adresse en outre ses félicitations aux militaires dont les noms suivent qui lui ont été signalée aux cours des opérations.

Etat-Major particulier de l'Artillerie Coloniale ; Capitaine Benoit.

9e Régiment d'Infanterie coloniale : Capitaine Buy, soldat de 2e classe *Delles*, Nomle 1.i.c.6.286.

1er Régiment de Tirailleurs Tonkinois: Capitaine *Apparuti*, Lieutenant *Hitier*, Sergent *Martin*, no mle 4.i.c. 1791. Sergent *Tran-Van-Hoan*, 1. T. 116., Sergent *Vu-Viet-Han*, 1 T. 225., Tirailleur de 1re classe *Nguyen-Si Ngan*, 1. T.5312.

4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois: Médecin aide-major de 2e classe *Le Dentu*, Adjudant *Delizy* no mle 8.ic. 98, Adjudant *Delatte*, no mle 22.i.c. 346. Sergent *Barreau*, no mle 3.i.c. 1331.

1er Régiment Etranger : Lieutenant *Bernalid*, Lieutenant *Challe*, Sergent *Biron*, no mle 13,179.

Service de l'Intendance des Troupes Coloniales : Adjoint à l'intendance *Bertrand*.

Service de Santé des Troupes Coloniales : Médecin Major de 2e classe *Mias*, Chef de l'ambulance de Yen-Bay.

III

Le général Commandant Supérieur laisse aux Généraux de Brigade le soin de citer à l'Ordre de leur Brigade, ou de faire citer à l'ordre de leur Régiment, les militaires qu'ils jugeraient dignes do ces distinctions.

Hanoi le 5 décembre 1908

Le Général de Division Commandant Supérieur des Troupes de Groupe de l'Inno-Chine.

Signé : RIEL

En félicitant les braves officiers, sous officiers et soldats qui ont ainsi été distinguéa par leurs chefs, nous voulons exprimer l'espoir que des récompenses m ins *platoniques* viendront bientôt compléter les citations, fort élogieuses, c'est certain, dont ils viennent d'être l'objet.

LA VILLE EN FLAMMES

Le Siège des Légations par les troupes chinoises

Extraits de " DANS LA BATAILLE" *ouvrage qui vient de paraître, de M. Stephen Pichon, ministre des Affaires Etrangères.*

Pékin, le 28 avril 1900.

Le Journal du Siège

NOTES PRISES CHAQUE JOUR DU 19 JUIN AU 15 AOUT 1900

19 JUIN.—Vers cinq heures du soir arrive une lettre du Tsong-li-Yamen annonçant que M. du Chaylard a signifié, au nom des amiraux, la nécessité de faire passer entre leurs mains les forts de Ta Kou, avec fixation d'un délai de vingt-quatre heures pour l'exéction de cette mesure, sous peine de recours à la force. Le gouvernement chinois invite les représentants des puissances, leurs familles, leur personnel et tous les étrangers à quitter Pékin avant le lendemain soir, à quatre heures.

Le corps diplomatique répond, dans une première dépêche, qu'il es matériellement impossible d'organiser le départ dans un aussi court délai. Il demande des renseignements sur les mesures qui seront prises pour garantir la sécurité de la route. Il insiste pour que les détachements étrangers qui viennent à Pékin soient prévenus, afin qu'ils puissent se joindre à lui. Il réclame une audience des princes pour le lendemain.

20 JUIN.—Aucune réponse ne lui étant parvenue, le corps diplomatique adresse au Tsong-li-Yamen, le 20, à 7 heures du matin, une seconde dépêchei par laquelle il demande à être mis en communication avec les amiraux pour leur faire connaître que la sécurité des étrangers à Pékin pourrait être suffisamment garantie par l'arrivée des détachements attendus et qu'ensuite, à son avis, les forts de Ta-Kou pourraient être restitués.

A 9 heures du matin, en présence des informations qui lui viennent et qu, lui représentent la situation comme des plus dangereuses et le péril comme tout à fait imminent, il rédige une troisième note, priant le gouvernement chinois de donner aux détachements toutes les facilités possibles pour arriver, avec cette réserve qu'ils ne pénétreraient pas dans Pékin et que, dès que leur présence serait signalée aux portes de la ville, il se rendrait au milieu d'eux pour se diriger sur Tien-Tsin.

Le baron de Ketteler, ministre d'Allemagne, déclare, au cours de la réunion dans laquelle les termes de cette communication ont été arrêtés et qui a été tenue à la légation de France, qu'il compte se rendre personnellement au Tsong-li-Yamen pour s'efforcer d'élucider les grosses questions qui sont posées. Malgré les instances de ses collègues, qui lui font remarquer que la demande d'audience formulée la veille n'a été l'objet d'aucune réponse et qu'il y a lieu d'attendre tout au moins des explications, il persiste dans son intention. Il dit qu'il a annoncé sa visite pour 9 heures et qu'il va partir avec son interprète, M. Cordès. Le danger possible de cette démarche lui est en particulier signalé par moi. Il passe outre à ces observations et nous quitte en nous avisant qu'il viendra nous rendre compte de ce qui se sera passé entre lui et les ministres chinois. Un quart d'heure après son départ, les *mafous* qui l'accompagnaient reviennent précipitamment en apportant la nouvelle qu'il a été assassiné par des soldats chinois et que son interprète est grièvement blessé. Le guet-apens est évident. Les soldats qui l'ont préparé se tenaient à un poste de police voisin du

Tsong-li-Yamen. Ils ont tiré à bout portant sur le représentant de l'Allemagne, qui a été tué raide par une balle qui a traversé la vitre de sa chaise à porteurs. Ils ont blessé l'interprète qui venait derrière lui et qui, à leurs coups de feu, s'était dressé dans sa chaise, de sorte qu'au lieu d'être atteint à tête comme son ministre,il l'a été à la partie supérieure de la jambe.Il a pu s'enfuir sous une pluie de balles et a été recueilli dans une maison méthodiste américaine, où il a été soigné avant d'être ramené à sa légation.

A 2 heures de l'après-midi, le Tsong-li-Yamen répond à la première note du corps diplomatique. Il reconnaît que le voyage de Pékin à Tien-Tsin présentait de grands dangers, comme aussi le trajet des légations au Tsong-Yamen (ceci évidemment pour atténuer dans l'avenir la portée de l'assassinat du baron de Ketteler) et il prie les ministres étrangers de lui faire connaître explicitement les intentions de leurs gouvernements se félicitant d'avance qu'elles soient pacifiques.

Saisi par le corps diplomatique d'une demande de renseignements sur ce qu'il est advenu du ministre d'Allemagne, demande faite aussitôt que la nouvelle de l'assassinat a été connue, il n'a garde d'y répondre, mais il envoie à 4 heures une lettre confirmant que "les ministres, secrétaires et interprètes doivent se garder avec soin de se rendre en personne au Yamen, ce qui pourrait amener des malheurs".

A 4 heures des soldats chinois ouvrent le feu sur les barricades de la légation d'Autriche, qui est évacuée. Un marin français qui faisait partie d'un renfort envoyé à cette légation est tué. Un marin autrichien est blessé. Conformément à une décision prise unanimement par les officiers des détachements, le personne marin des diverses légations est envoyé à la légation d'Angleterre. Cet endroit a été choisi comme le seul qui en raison de sa superficie, du nombre de ses maisons, de sa situation et des moyens de défense qu'il est susceptible d'offrir puisse abriter les étrangers menacés. De leur côté les ministres ont résolu de s'y concentrer pour y former un comité supérieur de la défense sous la direction de sir Claude Mac-Donald, qui était major de l'armée anglaise avant d'être représentant de Sa Majesté Britannique à Pékin. Ils ont estimé qu'en restant isolés, ils risqueraient d'avoir leurs communications coupées et qu'en présence de la violence de l'attaque qu'ils ont à repousser, il importait d'assurer l'unité de vues dans le commandement. Ce n'est toutefois qu'à 9 heures du soir, alors que la bataille est engagée sur tous les points et que les balles sifflent dans tout le quartier que je vais, accompagné de ma femme et du ministre d'Espagne, rejoindre à la légation d'Angleterre mes collègues et ceux des membres du personnel de la légation qui ont reçu l'ordre de s'y rendre. Je ne manquerai pas, bien entendu, de concilier mes devoirs de ministre avec les exigences d'une situation probablement sans précédent et d'aller chaque jour au mileu des marins et des volontaires français placés au poste de combat et d'honneur qui leur est échu.Conformément à une autre décision prise par les officiers des détachements, c'est sur la légation de France que se sont repliés les marins autrichiens, après avoir été contraints d'abandonner leur barricade. Si bien qu'indépendamment des volontaires, nos forces réunies comprennent 75 hommes et 7 officiers,dont 47 Français et 35 Autrichiens. Ces volontaires sont au nombre de 19 dont 12 Français, 3 Belges, 2 Autrichiens, 1 Italien et 1 Suisse.

Pendant toute la nuit les légations sont attaquées par une vive fusillade. Dans la soirée, un professeur américain, de l'université chinoise, M. Huberty James a été fait préalablement prisonnier par les Boxers.

21 JUIN.—Le corps diplomatique arrête sa réponse à la dépêche du Tsong-li-Yamen, demandant à connaître les instructions des représentants des puissances. Il dit que ces instructions ont toujours été très amicales pour la Chine et n'ont jamais eu d'autre but que d'y assurer la sécurité des ministres étrangers. Il signale le feu continu tiré sur les légations depuis la veille, exprime l'espoir que c'est seulement le fait des rebelles ou des soldats agissant isolément et réclame des mesures pour y mettre un terme.

On annonce l'incendie de la légation de Belgique. Les missions méthodistes américaines brûlent également, puis une banque chinoise voisine de la légation d'Autriche, puis cette dernière légation dont l'incendie se voit pendant toute la nuit. La fusillade est extrêmement nourrie. On prétend, ce qui est bien peu vraisemblable, que les troupes du prince King font des salves sur les Boxers.

A suivre

Correspondance

Batavia

Soerabaya 24 Novembre 1908

La production sucrière totale de Java est estimée cette année-ci à 1.232.421 tonnes soit 37.810 tonnes de plus qu'en 1909 (exactement : 1.194.611 tonnes) les années précédentes la production avait été inférieure, et montre par conséquent une progression sans cesse.

Voici les chiffres concernant les cinq années précédant 1907 :

1902	866.900 tonnes
1903	900.000 tonnes
1904	1.040.000 tonnes
1905	1.012.000 tonnes
1906	1.041.600 tonnes

La production de 1907 et de 1908 se décompose comme suit :

1907

Ouest de Java :	692.634 ton.	1.194.611 ton.
Centre „	309.415 „	
Est „	192.562 „	

1908

Ouest de Java :	672.578 ton.	1.232.421 ton.
Centre „	345.347 „	
Est „	204.486 „	

Comme on le voit, c'est l'ouest de Java, dont Sœrabaya est la capitale, qui est le principal centre de production sucrière. On remarquera aussi que ce centre a moins produit en 1908 qu'en 1907 (environ 20.000 tonnes) tandis que les deux autres centres ont progressé sensiblement et assez pour donner une plus-value d'environ 38.000 tonnes sur 1907.

Un point très important à noter est la place que tient Java dans cette industrie vis à vis des pays européens producteurs. Java prend la quatrième place après l'Allemagne, la Russie et l'Autriche-Hongrie et vient justement avant la France. Du reste voici un tableau comparatif de ces cinq pays.

Camp. 1908-1909		
Allemagne	1.978.000	tonnes
Russie	1.298.680	„
Autriche-Hongrie	1.355.200	„
Java	1.232.421	„
France	746.500	„

Camp. 1907-1908		
Allemagne	2.135.979	tonnes
Russie	1.403.404	„
Autriche-Hongrie	1.411.623	„
Java	1,194.611	„
France	718.900	„

Je crois utile de rappeler ici l'exportation de Sœrabaya dans ces dernières années.

Vers la Chine, le Japon, les straits les Indes Anglaises et l'Australie.

1902	2.494.240 tonnes
1903	3.661.500 tonnes
1904	2.942.700 tonnes
1905	2.942.900 tonnes
1906	5.270.600 tonnes

vers l'Europe et l'Amérique :

1902	2.650.000 tonnes
total en 1902	5.164.082 tonnes
1903	1.840.900 tonnes
total en 1903	5.502.400 tonnes
1904	3.190.950 tonnes
total en 1904	6.133.650 tonnes
1905	1.852.100 tonnes
total en 1905	4.795.000 totnes
1906	1.435.200 tonnes
total en 1096	6.705.800 tonnes

On signale du jardin botanique de Buitenzorg si connu du monde scientifique et des planteurs, les beaux résultats obtenus avec une nouvelle plaute dont les fibres paraissent être propres à l'industrie des sacs. Cette plante a de très grands avantages sur celles qui jusqu'ici fournissaient les fibres à l'industrie. En effet elle pousse dans de mauvais terrains et ne demande presqu'aucun soin ; puis il n'est nullement néces-

saire de machineries pour obtenir les fibres. Il suffit de laisser baigner dans l'eau la tige pendant plusieurs jours et ensuite on peut détacher très facilement les fibres avec les mains.

Surtout comme culture secondaire cette plante paraît être très utile, car elle n'épuise pas le sol comme font les arachides. En effet, toujours après la récolte des arachides on obtient une mauvaise récolte de riz.

La nouvelle plante en question appartient à l'espèce Hibiscus. Déjà on aperçoit un très bel avenir à cette nouvelle plante à Java oú l'on cherche depuis fort longtemps une plante textile pouvant remplacer le jute servant à fabriquer des sacs dont on importe à Java pour plusieurs millions de florins chaque année.Ces sacs destinés au sucre, café etc, proviennent des Indes Anglaises et deviennent chaque année plus chers. Il paraît que les fibres de cette plante sont très longues (2 mètres 50); elle est blanche et très forte.

On parle qu'il y a déjà un consortium de planteurs de sucre qui vont établir à frais commun une usine pour la fabrication de sacs en fibre d'hibiscus.

***

J'ai déjà parlé des relations maritimes nouvellement créées entre Java et l'Australie et qu'à certains points de vue elle ne répondaient pas aux espérances. Cependant on parle d'augmenter le nombre des départs qui actuellement s'effectuent toutes les six semaines dant chaque sens. C'est le Paketvaart, qui s pour ainsi dire le monopole de la naviagation dans les Indes Néerlandaises, quiassure ce service. Cette compagnie possède environ 60 vapeurs d'un déplacement d'environ 80.000 tonnes.

A fin de rapprocher les départs à destination de l'Australie il faut d'abord que la compagnie se procure des vapeurs et on dit que dans ce but elle est en pourparlers avec la compagnie Neederlande, qui assure le service de la malle entre la Hollande et Java, pour lui acheter 3 vapeurs.

***

On signale de Deli (Sumatra) qu'il y a eu un petit tremblement de terre qui a duré trois minutes. On n'a eu à déplore aucun accident. Sauf dans une station de chemin de fer toute les horloges onété arrêtées. De Macassor (Célébes) on signale aussi un tremblement de terre, mais il n'a également occasionné aucun dégât. Il a été surtout ressenti dans un vieux fort datant de 1509 ! ? et on s'est aperçu qu'en cas d'éboulement personne n'aurait pu se sauver et on aurait eu à enregistrer une terrible catastrophe.

M. G. Jourdan

Lettre du Japon

Lendemains de fête

Aux lendemains de fête vous me direz: on a mal aux cheveux. Ce n'est pas vrai en ce qui concerne les fêtes données par la nation japonaise à la flotte Americaine. Comme précaution on avait défendu aux matelots américains de boire du *sake*. D'un autre côté, au Japon, de braves ministres et femmes de ministres américains avaient mené une campagne pour empêcher qu'on donne aux bons Yankees autre chose que des rafraîchissements anodins. La bière elle-même était vue d'un œil suspect par les *teatotallers* du comité de réception. Dès lors, le moyen d'avoir mal aux cheveux ?

Un épisode charmant à ce sujet. La société de tempérance s'était montrée particulièrement zélée pour la réception de la pacifique Armada. A peine arrivée en rade de Yokohama, raconte un journal, une délégation de ladite société se rend au vaisseau amiral. Un journaliste offre au commandant un superbe bouquet et aussi lit une adresse vantant les bienfaits de la tempérance. Le commandant aurait répondu : " la société de tempérance ? connais pas ! Un marin tempérant ne saurait être un bon marin " ! Tête du délégué ! Il prit son parti pourtant de la déconfiture et loua la crânerie de la déclaration. Les tentes, en fait, des *teatotallers*, malgré la joliesse des décors et l'odeur alléchante des pâtisseries m'ont paru un peu délaissées pour les *beer-hall*. Ceci ne veut dire nullement que les marins américains ont donné à Tokio ou à Yokohama le spectacle peu ragoûtant qu'on voit à la porte de tous les *grog-shop* des ports de débarquement à l'entrée de la nuit. On rencontrait bien quelques matelots un tantinet *soleil-levant*, mais ceci ne prouve rien, car les Américains, même à jeun, ont les couleurs plutôt vives. Bref, la tenue générale était vraiment bonne. Des pessimistes avaient craint que sur cette terre enchanteresse où tout le monde sait sourire (ce qui ne serait pas vrai, paraît-il, en Amérique, où l'on vient de former une école pour apprendre à sourire aux demoiselles de magasin) des pessimistes avaient donc craint que les désertions fussent nombreuses. Il n'y en eut pas Sans doute les Américains qui ne sont pas que patriotes, mais sont aussi pratiques, ont-ils soupçonné que le Japon n'est pas la terre des solides *beefsteaks* et de la vie large. On s'imagine difficilement, en effet, ces grands corps conservant leurs fraîches couleurs à goûter, des mois entier, au menu d'oiseau d'un peuple guerrier.

Tout compte fait, les fêtes furent réussies. Les délicats tout au plus auraiene pu trouver un rien d'affecté dans cett manifestation de courtoisie. L'esthétique n'en a pas trop souffert. Il est vrai que les Japonais se donnent surtout des fêtes à eux- mêmes et, partant, restent naturels. Au reste si, par hasard, les Japonais avaient un peu dépassé la note, ils ne sont pas sans excuses. Soupçonnés, le plus souvent sans motifs sérieux, quand une occasion se présente, de chercher à dissiper les suspicions dont ils sont l'objet, ils la saisissent avec empressement au risque d'imprimer comme un cachet de fausseté à leurs démonstrations d'amitié. Les puissances qui jalousent le Japon auront pu en prendre prétexte pour dire qu'il avait une certaine appréhension de cette flotte : ce qui est faux. Sans avoir causé à un officier ou à un marin japonais, on peut être persuadé qu'en face des fort beaux bateaux des Etats-Unis, pas un n'a songé qu'il aurait à trembler un jour devant eux, encore que beaucoup sans doute ont pu penser qu'un jour ils les rencontreraient en eaux moins calmes, mais cette pensée n'est pas faite pour effrayer un Japonais.

Les Américains ont dû rentrer contents. Peut-être cependant avaient-ils rêvé de voir de plus près les "mousmés" tant vantées, mais de prudents comités veillaient sur leur vertu comme sur leur société. Le gouvernement, averti par la presse, décida de limiter les exhibitions de *geishas*. Le journal "*Hôchi*" quelques jours avant l'arrivée de la flotte, avait lancé un article à ce sujet. Quand les Européens, disait il, appellent le Japon le pays du *fuji*, du *bushidô* de la soie, des cerisiers, nous sommes excessivement flattés; quand nous apprenons que certains le nomment le pays des chanteuses, des "mousmés," l'impression que nous en ressentons est désagréable. Cependant, en nous examinant, nous ne pouvons pas dire qu'il n'y ait pas de raisons pour les étrangers d'insulter ainsi notre pays, etc, etc...Deux ou trois articles dans ce genre et cela suffit parfois pour faire prendre au gouvernement des mesures qui ne soient pas trop contraires aux vues de Messieurs les journalistes. Ils se sentent forts. N'ont-ils pas fait tomber le pari-mutuel ? Le baron Gotô ne va-t-il pas être obligé, grâce à eux, d'abandonner son projet de réforme du service des téléphones ? Ils se disent l'opinion publique, et ces petits succès ne sont pas faits pour les décourager.

Les Japonais ont été très contents d'eux pendant et après ces fêtes et sans doute avaient-ils raison. On n'a jamais vu, en fait, une nation aussi disciplinée, quand le sentiment national est en jeu. On lui dit: "il faut sourire, l'intérêt, la dignité de la nation le demandent" et la nation sourit; "pavoisez !" et la moindre bicoque pavoise. Le malappris d'ailleurs, qui s'imaginerait de se distinguer, serait fortement morigéné par la police et par ses voisins. Les marchands de pavillons américains ont fait des affaires superbes. Et vous allez croire que la nation entière était dans la jubilation ? il n'est rien. Elle fêtait par ordre un peu et cependant ne se sentait nullement violentée ; son geste ne manquait pas de naturel. Il était si simple à faire d'ailleurs : crier un *banzai* au passage des Américains ou des étrangers qu'on prenait pour tels et agiter un petit drapeau si l'on s'en était procuré un. J'ai vu l'enthousiasme des Français à Paris lors de la venue de l'amiral Avellan. Au Japon pas de ces transports, c'est qu'en fait on n'avait rien à souligner devant les Américains.

On n'avait qu'à leur montrer simplement que les Japonais ne sont pas les ogres dévorants qu'on veut voir en eux depuis leurs victoires sur les Russes. Les Japonais ont une alliance, cela leur suffit. Ils ne briguent pas l'alliance Américaine et, dès lors, ils n'avaient qu'à se montrer simplement aimables. C'est ce qu'ils ont fait.

Grands liseurs de journaux, les Japonais ont sûrement fait leurs petites réflexions au fond du cœur ou en *catimini*. Ils n'ignoraient pas que les hôtes qu'ils recevaient si gentiment ont manifesté maintes fois le désir qu'ils ont de les aimer de loin surtout. Encore que dignes ou simplement amis de la bonne harmonie, ils ne veulent voir dans l'ostracisme dont ils sont les victimes, par delà le Pacifique, que le sentiment d une toute petite partie de la nation américaine, ils ne sont pas sans savoir que ce parti ouvrier, ramassis des gens de la basse classe d'Italie et d'Allemagne comme ils disent, a été assez puissant pour forcer le gouvernement de Washington à restreindre l'immigration japonaise, et, cela ne s'oublie pas en l'ère 42 de Meiji. Le moindre incident peut raviver les anciennes plaies. On l'a vu ces jours derniers.

TARO

Lettre d'Hainan

Depuis uelque temps le baromètre est au beau-fixe, d'un tel calme que je ne savais plus quoi vous écrire.

Après les cataclysmes récents, le changement de température est venu d'un renouvellement de la population.

Bien qu'incidemment dans mes précédentes lettres, j'en aie parlé, au fur et à mesure des circonstances, je reviendrai en bloc aujourd'hui sur ce chapitre important.

No 1, à tout seigneur tout honneur, et comme nouveau, nous avons M. Hauchecorne, consul de France, accompagné de sa femme et d'un bébé : Impression générale, très bonne. Pas d'histoire en perspective.

D'ailleurs, sous le rapport consul, depuis deux ou trois ans nous avions été habitués à une certaine pondération d'allures qui nous fait trouver tout naturel que M. Hauchecorne suive les traces de son prédécesseur.

Donc, tout en nous félicitant, passons au No 2 :

C'est le Commissaire des Douanes, M. Cross.

Il est très chic, paraît-il, du moins jusqu'à présent ça marche tout seul. Et puis, comme il y a, aussi, à Hoihow un Assistant des Douanes du nom de Ste-Croix cela donne libre carrière à des masses de fantaisies dont voici une des moins pitoyables :

— Vous savez (ou vous ne savez pas ?) que Cross en anglais, veut dire Croix. En ajoutant à cela que M. le Commissaire des Douanes Cross est gentil pour les Français, il se trouve des gens pour trouver qu'il se pourrait que M. Cross, petit-fils de Ste-Croix, français émigré après l'édit de Nantes aurait fait d un Sainte-Croix français un Cross anglais ! !

— Vous me direz peut-être qu'il n'y a rien de prouvé ? C'est bien mon avis, mais... et bien, mais je vous le donne pour ce que cela vaut. Dans tous les cas, descendant de protestants, rochefortais ou d'angles et saxons M. Cross est gentil pour les Français et c'est ce qui nous intéresse le plus pour l'instant.

— Avant d'en finir avec la Douane, je vous parlerai de Kliene l'ex-commissaire cause de toutes bagarres.

C'est un devoir pour moi de le faire, car je ne l'ai pas épargné lorsque par ses agissements il compromettait dans l'île d Haïnan la sûreté de toute la communauté européenne de l'endroit.

Mais je ne m'en suis jamais pris qu'à M. Kliene et à M. Kliene seul. J'estime qu'il est malsain, déloyal, de faire entrer des femmes dans ces histoires-là.

Par malheur, il est des gens qui pensent autrement et après le départ de M. Kliene, sa mère et sa sœur restées quelques jours de plus à Hoihow out eu à se plaindre de procédés..... Non, c'est trop mesquin ! — Enfin, M. Kliene, sinologue distingué, est en ce moment à Changhaï chargé d'un service de... sinologue. Tout est donc pour le mieux et j'espère pour lui que le tout lui serve de leçon.

— J'en arrive maintenant au No 3. mais c'est pour verser un pleur. Là,-il n'y a pas eu de changement, hélas ! Tou, jours le même docteur, broutant aux mêmes rateliers.

Cela signifierait alors que nos gouvernants sont résolus à ne tenir aucun compte des cris d'alarme que l'opinion publique pousse.

Et nous ne pouvons pas non plus nous égosiller à tout le temps répéter la même chose ! Nous avons dit et redit les inconvénients du système et le docteur français continue à recevoir des Douanes Chinoises des appointements ! Est-ce donc que le gouvernement français trouve cela tout naturel ?

Non, la chose est impossible.

Car alors, ce médecin ne saurait en aucun moment être appelé à remplir les fonctions de Consul.

On sait, je l'ai déjà écrit, la réponse qu'il s'est attirée des négociants chinois de Hoihow lors du boycottage : "Vous êtes l'employé de la Douane, nous ne vous acceptons pas comme arbitre ! "

Et les Chinois ayant raison de penser ainsi, je souhaite apprendre que le Gouvernement va se décider à prendre une... décision.

— A part ça tout va bien par ici et aucun vent mauvais n'a encore soufflé Espérons que cela dure, car. sans blagues, nous en avions un réel besoin.

X. N.

Documents Officiels

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 9 JANVIER 1909

Vols	23
Tentatives de vol	5
Recels	3
Dettes	3
Détournements de femmes	10
Contraventions au règlement de police et voirie	104
do do des voitures	2
do do des Jin-Ric-Shaws.	99
do do des brouettes	8
Maintenus quelques heures au violon	66
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	3
Enfant égaré	1
Plaintes diverses.	26
Attaque à main armée	1
Incendie	1
Commencements d'incendie	2

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 7me JOUR DE LA 12me LUNE
(29 décembre)

— Nous permettons à Tcheou Su-mou 周樹莫, gouverneur par intérim de Hélonkiang, de fonder dans sa capitale provinciale une compagnie chargée de s'occuper de la culture de mûriers et des affaires de vers à soie. Respect à ceci. (*Tchonvaijepao*)

***

— Nous ordonnons au prince Tsai-tse 載澤, ministre des Finances, d'apporter tous ses soins pour faire diminuer les diverses dépenses, réorganiser les affaires financières soit de la Cour de Pékin soit ds provinces, et pratiquer l'économie dans toutes les occasions.

Si les mandarins négligent de se conformer à cet ordre et osent retarder de réorganiser leurs affaires financières, nous permettons audit prince de les accuser très sévèrement auprès de nous. Respect à ceci. (*Sinvanpao*)

***

—Le prince Régent a reçu respectueusement de l'Impératrice-mère (Veuve de l'Empereur Koangsiu) le décret suivant :

Nous désirons que pour la fête de notre Nouvel An prochain, vous fassiez en sorte que toutes les dépenses soient économisées. Respect à ceci. (*Chepao*)

***

— Sur la demande du ministre des Finances, nous destituons immédiatement de sa charge, Koei-yng 貴印, administrateur dudit ministère, pour le punir de n'avoir pas pris de médicaments pour rompre avec sa mauvaise habitude de fumer l'opium. Respect à ceci.

DU 3me JOUR DE LA 12me lune
(30 décembre)

—Na-tong 那桐, ministre de l'Empire, et ses collègues nous ont présenté un rapport, nous informant qu'ils ont déjà très sérieusement examiné les fonctionnaires suivants qui nous avaient été recommandés pour la troisième fois, et qui sont tous très au courant des affaires administratives et se conduisent parfaitement etc...

Nous ordonnons donc que les fonctionnaires sous-désignés nous soient présentés en audience impériale par ledit ministre et ses collègues:

Tai Tcheng-tse 戴承之, préfet de Ping-tcheou, au Hounan.

Siu Chou-tse 徐壽茲, préfet en expectative d'emploi au Hounan.

Tcheng Veng-tsao 陳文藻, sous-préfet au choix dans le Honan.

Tou Liang-k'oei 杜良奎, licencié du Kensou

Tcheou Vou-hio 周務學, sous-préfet à l'essai.

Hou Yuen-kie 胡元吉, chef des bacheliers du Nganhoei.

En outre, à partir du dixième jour de la lune caurante (le premier janvier), nous recevrons, tous les matins, en audience impériale, dans l'ordre ci-dessous les fonctionnaires, à nous recommandés spécialement par les hauts mandarins dont les noms suivent:

Tchang Yng-tang 張蔭棠, assistant intérimaire du ministère du *Oéoupou* [Affaires Etrangères].

Gu Peng-ghiao 渠本翹, mandarin du 4me degré en expectative d'emploi à Pékin.

Liang Che-yi 梁士詒, fonctionnaire du 5me degré en expectative d'emploi à Pékin.

Li King-yei 李景賢, directeur général de la douane de Sha-fou-k'eou et administrateur du ministère des Finances.

Tsou Cheng-fei 朱孫佛, taotai à l'essai au Petcheli et directeur de la Police à Pékin.

Kiang You-tch'ang 江毓昌, taotai au Hounan.

Tchao Su-hoan 曹汝潘, taotai au choix au Kiangsi.

Sien Tchao-tseng 錢紹楨 taotai en expectative d'emploi au Houpé.

Toen Vei-ki 鄧維琪, toatai à l'essai au Setchoan.

Lieou Jeng-chi 劉人熙, taotai en expectative d'emploi au Koangsi

Vang Nai-tcheng 王乃徵, préfet de Hou-tcheou-fou, au Kiangsi, et taotai en titre.

Tsing Su-cheng 秦樹聲, préfet de Yunnan-fou, au Yunnan, et taotai en titre.

Ts'ie Tchao-k'ing 成朝卿, préfet à l'essai à Kirin.

Kie Ling-tchong 吉林仲, préfet en expectative d'emploi.

King-yong 金永, préfet de T'ong-tcheou.

King Yong-king 金容鏡, préfet du Hounan.

Chaque matin, nous en recevrons trois des fonctionnaires sus-désignés. Respect à ceci.

***

—Nous nommons Ko Tse-yong 郭則雲 au poste de taotai de Weng-Tchou, au Tchékiang. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère des Emplois Civils, nous permettons spécialement à Tchao Eul-fong 趙爾豐, commissaire impérial au Tibet, de racheter avec de l'argent la punition que le ministère de la Guerre lui avait infligée d'après la loi. Respect à ceci.

— Sur la demande de même ministère, nous pardonnons à Veng Tchao-liang 溫紹樑, préfet de Toung-tcheou et à Tchao King-ki 趙謹琪, sous-préfet de King-koei-hien, au Kiangsou, pour les peines qu'ils doivent encourir. Respect à ceci.

DU 9ME JOUR DE LA 12me LUNE
(31 décembre)

— Vang Veng-tchao 王文韶, ministre démissionnaire de l'Empire, qui vient de mourir, était un homme de profond talent et de supérieure intelligence, plein de capacités dans tout ce qui concerne les affaires administratives de l'Empire, il fut d'abord employé au ministère de Pékin lorsqu'il débuta dans la carrière. Puis, il fut promu graduellement à des postes plus élevés dans des provinces où il put montrer sa fidélité et son activité.

Il fut ensuite nommé vice-roi du Petcheli, lorsqu'il a été appelé à Pékin et reçu en audience impériale par S.M, feu l'Impératrice-douairière, il fut désigné ministre de l'Empire; ayant aidé la Cour suprême dans toutes les affaires administratives, il s'est montré très prudent, soigneux et actif; nous savons qu'il a travaillé depuis plus de 50 ans dans diverses charges et qu'il y a parfaitement rempli tous ses devoirs.

L'année passée, obligé de nous demander vivement la permission de démissionner, nous lui avons permis de cesser d'exercer toutes ses fonctions afin de pouvoir retourner en son pays pour se reposer chez lui.

Cette année, lorsqu'il a célébré la fête de sa 60me année de dignité de licencié qu'il obtint de bonne heure dans sa jeunessse, nous lui avons conféré le titre honorifique de premier tuteur de l'héritier présomptif. Dep is ce temps-là, nous espérions qu'il pourrait vivre encore de longs jours, afin de pouvoir jouir toujours de notre libéralité; mais à présent, nous apprenous qu'il est mort subitement, ce qui nous attriste réellement beaucoup.

De par notre privilège, nous lui conférons le titre honorifique de premier tuteur de l'Empire et nous ordonnons qu'on lui donne toutes les récompenses et les honneurs posthumes dus à un ministre de l'Empire, et que toutes les peines encourues dans l'exercice de ses fonctions lui soient remises.

En outre, nous commandons au ministère des Rites de délibérer encore sur les honneurs suprêmes que ce ministre décédé a le droit d'obtenir pour ses funérailles.

Nous ordonnons enfin que son fils ainé Vang K'ing-kia 王慶甲, actuellement administrateur du ministère du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) soit promu au grade de taotai; et que son petit-fils ainé Vang Yu-cheng 王鈺孫, présentement taotai en expectative d'emploi au Kiangsou, soit l'objet d'une promotion rapide, son nom ayant été remis au Bureau du Conseil d'Etat.

Agissant ainsi, nous voulons montrer que nous faisons grand cas et conservons le souvenir profond d'un vieux mandarin très fidèle à l'Empire. Respect à ceci.

DU 10me JOUR DE LA 12me LUNE
(1er janvier 1909)

— Autrefois, le ministère des Finances nous fit un mémoire, nous priant de réorganiser toutes les administrations des finances; nous avons ordonné aussitôt à la séance générale du Trône de délibérer là-dessus.

Or, les membres qui prirent part à cette séance nous présentent un rapport dans lequel ils nous parlent des moyens par lesquels on pourrait réorganiser les affaires financières; ayant lu ce rapport, nous trouvons que ces moyens sont parfaits et presque semblables à ceux qui nous ont été présentés par le ministère des Finances, et que ce sera très utile à l'Empire.

Puisqu'il en est ainsi, nous ordonnons que le ministère des Finances lise attentivement le rapport de ladite séance et délibère soigneusement sur tout ce qui regarde les administrations financières, car ces dernières sont de très grande importance pour l'Empire.

Lorsqu'il en aura bien conféré, il devra nous en donner un rapport très détaillé. Respect à ceci.

DU 11ème JOUR DE LA 12ème LUNE
(2 janvier)

— Yuen Che-k'ai 袁世凱, conseiller de l'Empire et ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) a été promu aux postes les plus élevés par les souverains décédés.

Après notre avénement au Trône, nous lui avons conféré à nouveau une faveur spéciale, parce que nous croyons que son talent est utile à l'Empire; c'est pour cette raison que nous voulons qu'il soit encore employé à la Cour suprême.

Mais inopinément, Yuen Che-k'ai souffre à présent de rhumatismes aux pieds, il ne peut marcher que très difficilement; nous pensons donc qu'il ne pourra plus supporter dans ces conditions sa très importante charge.

Nous nous empressons donc de lui ordonner de démissionner afin de lui permettre de retourner immédiatement dans son pays d'origine pour pouvoir se soigner. Nous prenons cette mesure par

compassion spéciale envers lui. Respect à ceci.

***

Nous nommons Na-tong 那桐, actuellement ministre de l'Empire et vice-président du *Oéoupou* [Affaires étrangères), comme conseiller de l'Empire à l'essai. Respect à ceci.

***

— Tchong-hing 崇興, censeur impérial, vient de nous présenter un rapport, nous priant de réorganiser les règlements des accusations renvoyées à la Cour des jugements de Pékin, qui ne peuvent pas être bien jugées dans les provinces etc...

Les accusations, qui parviennent à Pékin, sont les plus importantes pour la vie des accusés ou accusateurs, elles ne pourront jomais être réglées en retard.

Désormais, toutes les accusations indiquées soit directement soit indirectement par la Cour suprême de l'inspection impériale des causes capitales, devront être jugées immédiatement d'après la justice par les gouverneurs et les vice-rois des provinces d'où émanent ces graves accusations. Ceci n'est fait que suivant les anciennes lois.

Si les autorités des provinces osent négliger ou tarder d'agir suivant cet ordre pour bien juger ces accusations très importantes, la dite Cour suprême aura le droit d'accuser par devers nous les juges provinciaux qui se chargent de ces accusations et nous les punirons très gravement. Respect à ceci.

DU 12me JOUR DE LA 12me LUNE
(3 janvier)

— Nous ordonnons que Liang Toengnei 梁敦彥, actuellement vice ministre du *Oéoupon* (Affaires étrangères) cumule par intérim le poste de ministre du *Oéoupou*. Respect à ceci.

***

— Sont nommés :

Ken Ta-tchang 甘大璋, assistant à l'Académie.

Yuen Tien-gnei 袁廷彥, actuellement administrateur du ministère de la Justice, préfet au choix dans une province.

Pao Tsou-ngan 鮑祖恩, préfet de Lai-tcheou-fou au Chantong.

K'oei-fou 魁福, sous-préfet de Tchao Veng-hien, au Kiangsou. Respect à ceci.

***

Ont été reçus en audience impériale par S. A. I. le prince Régent dans la salle du Conseil d'Etat :

Le 10me jour de la 12me lune (le 1er janvier), S. E. Tchang Yng-tang 張蔭棠 assistant, intérimaire du *Oéoupou* (Affaires Etrangères) ; S. E. Gu Penghiao 渠本翹, mandarin du 4me degré en expectative d'emploi à Pékin ; S. E. Liang Che-yi 梁士詒, fonctionnaire du 5me degré en expectative d'emploi à Pékin.

Le 11ème jour de la 12ème lune (2 janvier), M. Li King-yei 李景賢, taotai et directeur général de la douane de Cha-fou-k'eou ; M. Tcheou Cheng-fei 朱孫蒴 taotai à l'essai au Petcheli et directeur de la Police à Pékin ; M. Kiang Yeou-tch'ang 江毓昌, taotai au Hounan ; S. A. I. le prince Pou-loun 倫貝子, et S. E. Tcheng-pie 陳璧, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) qui viennent de retourner de Tong-ling à Pékin.

Le 12ème jour de la 12ème lune (3 janvier), M. Tchao Su-hoang 曹樹藩 taotai au choix au Kiangsi, M. Sien Tchao-tcheng 錢紹楨, taotai en expectative d'emploi au Houpé ; M. Toen Vei-ki 鄧維琪, taotai à l'essai au Setchoan.

***

— De par notre privilège, nous promouvons le petit prince Tsai-su 載澍 au poste de chef de la garde impériale à la porte impériale de Kien-ts'ing. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons que Ki-lan 奇蘭 colonel en second à I-ly, qui a été reçu en audience impériale et à nous présenté par le ministère de la Guerre, soit nommé à un poste de vice-généralissime mandchou, son nom étant écrit dans la salle du Conseil d'Empire. Respect à ceci.

***

— La Cour intérieure vient de nous présenter un rapport, nous priant de conférer une faveur spéciale à Yu-toan 裕瑞, préfet en expectative d'emploi au Kensou, pour le récompenser d'avoir accompagné de son mieux le Talai Lama dans son voyage etc...

Nous ordonnons donc audit préfet de retourner au Kensou où il attendra un avancement très rapide ; nous commandons en même temps au vice-roi du Chensi-Kensou de lui donner une récompense spéciale. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère de la Justice, nous conférons à Sou Ping-k'u 蘇秉樞, taotai à l'essai au Kiangsi, qui porte le titre de deuxième degré, la faveur d'attendre une place de 4me degré à la Cour suprême de Pékin, et à Tai Tch'oen-yong 戴春榮, vice-consul de Chine, actuellement à Ping-loan-yu, le titre honorifique de second degré, pour récompenser ces deux susdits mandarins d'avoir versé une grosse somme d'argent destinée à aider la Cour dans la construction de prisons modernes. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère de l'Administration des Vassaux, nous permettons à tous les princes mongols et à leurs nobles compagnons de suivre nos princes pour faire des offrandes auprès des cercueils contenant les dépouilles mortelles de nos souverains décédés. Respect à ceci.

---

du 13me jour de la 12me lune
(4 janvier)

— Nous permettons à Na-tong 那桐, ministre de l'Empire, qui a tout récemment été nommé conseiller de l'Empire à l'essai, de quitter son poste de généralissime de l'Infanterie à Pékin, car il a trop de charges.

Nous nommons le prince Yeou lo an 毓朗 au poste de généralissime de l'Infanterie à Pékin. Respect à ceci.

***

— Il y a quelque temps, nous ordonnâmes au prince Kong 溥偉 et à ses collègues de faire des offrandes à l'autel du ciel pour demander aux esprits de faire tomber de la neige, mais depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui nous n'avons pas encore vu de neige.

Evidemment, il nous faut faire de nouvelles offrandes aux esprits du ciel. Nous ordonnons donc que, le 16me jour de cette lune (7 janvier) le prince Kong se rende au palais Ta-kao pour y faire des offrandes et accomplir respectueusement pour nous les rites cérémoniaux ; que le prince Tsai-siuen 載洵 brûle de l'encens au palais Che-ying, le prince Tsai-jeng 載潤 au palais Tchao hien le prince Yeou-loan 毓朗 à la pagode Siuen-jeng, et le prince Tsai-tseng 載振 à la pagode Ning-hou. Respect à ceci.

DU 14me JOUR DE LA 12me LUNE
(5 janvier)

— Nous ordonnons au prince King-fong 景澧, président de la Cour intérieure, de s'occuper respectueusement des affaires funèbres de feu l'Impératrice-douairière, et à Lou Tchoan-ling 鹿傳霖, vice-ministre et conseiller de l'Empire, de s'occuper respectueusement de celles de feu l'Empereur Koangsiu. Respect à ceci.

***

— Nous nommons Vang Hong-yng 汪鳳瀛 au poste de préfet de Tchang, tei-fou, au Hounan. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnâmes au prince Pou-loun 溥倫 et à ses collègues d'aller à Tong-ling et à Si-ling pour examiner un lieu favorable, où l'on puisse construire le tombeau de feu l'Empereur Koangsiu.

Maintenant, après un sérieux et très respectueux examen de tous les environs, ils nous ont dit qu'ils ont déjà choisi un pays du nom de King-long-koh (vallée du dragon d'or) près de Si-ling ; ils nous assurent que ce pays est très bon, très étendu, plat et très favorable, en un mot, digne d'être le lieu du tombeau de l'empereur, etc...

Puisqu'il en est ainsi, nous devons nous empresser d'en faire commencer les travaux de construction.

Nous ordonnons donc aux princes Pou-loun 溥倫 et Tsai-siuen 載洵, ainsi qu'au vice-ministre Lou Tchoanting 鹿傳霖 de s'occuper respectueusement de ces importants travaux.

En outre, nous commandons au prince Kin 慶王 de s'en occuper également et de diriger toutes ces affaires funèbres. Respect à ceci.

***

— Yang Tong-kao 楊同高 est nommé préfet de Tch'ang-ping-tcheou, au Choun-t'ien, dans le Petcheli.

Ang-lan 安瀾, recteur des bacheliers de Koh-tcheng-hien, au Houpé, est

nommé sous-préfet en expectative d'emploi au Houpé.

Vou Liang-jeng 賀良成, préfet-adjoint du Setchoan, attend un avancement très rapide au poste de préfet. Respect à ceci.

***

— Sont nommés taotai à l'essai :

Yu ki-ghi 俞紀奇, Tsou Song-seng 朱松生 et Vang Vei-hoan 王維藩 au Petcheli.

Yang Yao-ling 楊耀林 au Chantong.

Yu-toan 裕端 au Kensou.

Li Moan-ken 李夢庚 au Tchékiang.

Tchoan Loun-yue 莊綸裔, Tcheng Jeng-yi 陳人頤 et Lieou T'i-hoan 劉體蕃 au Houpé.

Sont nommés préfets au choix :

Tsou-yao 朱曜 et Hoang Tcheng-ngan 黃承恩 au Petcheli.

Tcheou Kia-ping 鄒嘉平 au Houpé.

Tchang-yeou 張祐 au Kiang-sou.

Ye Pei-yong 葉培蓉 au Tché-Kiang. Respect à ceci.

***

—Nous ordonnons que Li Tsing-fend 李駿芬, sous-préfet de Ki-cha-hien au Chansi, que Vang Nai-tcheng 王乃徵, préfet de Hou-tcheou-fou, au Kiangsi, et que Tsing Su-cheng 秦樹聲, préfet de Yunnan-fou, au Yunnan, retourneng à leur propre poste où ils devront attendre un avancement rapide.

Ye Ting-k'ia 岳廷楷, sous-préfet de Siang-ho-hien, au Honan, a reçu le même privilège.

Tchang Ki-king 張其金, ancien sous-préfet de Li-tcheng-hien, au Chansi, est rétabli dans son ancienne dignité. Respect à ceci.

Audience impériale

du 29 décembre

MM. Yuen Ting-gnei 袁廷夔, et Kiang Tch'oen-ling 江春霖, tous deux mandarins de Pékin, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience dans la salle du Conseil d'Etat.

du 30 décembre

S. A. I. le prince Régent a reçu pour l'Empereur en audience impériale S. E. Na-tong 那中堂, ministre de l'Empire, et vice-président du *Oéoupou* (Affaires étrangères) et M. Vang Ki-yng 王季寅, nouvellement nommé taotai du transport des grains et du riz du Tchékiang à Pékin, ainsi que les princes de la Mongolie, et tous les conseillers de l'Empire dans la salle du conseil d'Etat

DU 12me JOUR DE LA 12me LUNE

(3 janvier)

— Le 29me jour de la 11me lune (20 janvier) étant la fête de la fin d'année, il faudra qu'on fasse des offrandes dans le temple des ancêtres de l'Empereur et des anciens empereurs ; nous y enverrons le prince Tsai-Kong 載功 pour offrir de l'encens en nos lieu et place et remplir les cérémonies du rite rempérial.

Lors de la veille de cette fête, ledit prince devra accomplir aussi les cérémonies rituelles dans le palais postérieur de ce temple ; et le prince Yeou-Loan 毓朗 fera des offrandes au palais central de ce temple.

Le 29me jour de la dite lune (20 janvier) on fera des offrandes sur l'autel des esprits des céréales ; nous enverrons le haut mandarin Pie-Ki 必岐 accomplir, de notre part, les cérémonies rituelles.

Quant aux salles latérales de cet autel, nous y enverrons deux hauts mandarins Ki-tei 麒德 et Choei-fong 瑞豐. Respect à ceci.

DU 13me JOUR DE LA 12me DUNE

(4 janvier)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat par le prince Régent :

S. E. Liang Toung-gnei 梁敦彥, nouvellement nommé ministre par intérim du *Oéoupou* (Affaires étrangères).

M. Lieou Jeng-chi 劉人熙, taotai en expectative d'emploi au Koangsi.

M. Vang Nai-tseng 王乃徵, préfet de Hou-tcheou-fou, au Kiangsi, et taotai en titre.

M. Tsing Su-cheng 秦樹聲, préfet de Yunnan-fou, au Yunnan, et taotai en titre.

DU 14me JOUR DE LA 12me LUNE

(5 janvier)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'état par S. A. I. le prince Régent :

Tous les grands conseillers de l'Empire.

M. Ts'ie Tchao-k'ing 戚朝慶, préfet à l'essai à Kirin.

M. King-yong 全永, préfet de T'ong-tcheou, au Petcheli.

M. King Yong-king 金蓉鏡, préfet du Hounan.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à *l'Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et parconséquent données à simple titre d'informations sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité.]

***

INTÉRIEUR

Pékin

— Le 22 janvier prochain sera le premier jour de l'an chinois, où l'Empereur prendra quand même les habits blancs pour rendre visite à S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, car les cent jours du deuil ne seront pas encore terminés.

Ce jour-là, tous les hauts mandarins de Pékin, habillés avec leurs robes d'étoffe ordinaire, accompagneront le prince Régent et l'Empereur Siuen-t'ong, ils feront trois offrandes auprès des cercueils contenant les dépouilles mortelles de l'Empereur Koangsiu et de l'Impératrice-douairière.

Ce jour-là toutefois il n'y aura pas de grand banquet dans le palais impérial ; et les festins du nouvel an seront même défendus parmi les mandarins.

— Le prince Régent aurait l'intention d'envoyer S.A.I. le prince Kin à Tong-ling pour y diriger les travaux de la construction du tomb au pour l'Empereur Koang-siu.

— S.E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, est arrivé à Pékin, pour délibérer avec les autorités de la Cour sur les moyens prendre pour souscrire les actions de la ligne ferrée Tientsin-Poukeou.

— Depuis quarante ans jusqu'à présent, presque tous les décrets impériaux ont été rédigés par les grands conseillers de l'Empire ; mais à présent, le prince Régent change ou corrige souvent les décrets impériaux faits par les conseillers de l'Empire.

— Le 16me jour de la 2me lune (le sept février) auront lieu les funérailles de l'Impératrice-douairière. (*Chechepao*)

—L'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, a décidé que toutes les servantes qui servaient les souverains décédés, partent du palais impérial pour se marier.

Lors de leur départ, celles qui sont âgées de plus de 15 ans, pourront obtenir cent taëls ; celles qui sont âgées de 15 ans ou moins, auront 50 taëls.

Kiangsou

— S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, a lancé une proclamation interdisant à toutes les jeunes filles de se bander les pids.

Tientsin

— Une jeune veuve nommée Siao-tse, originaire de Tientsin, ayant vu ses deux enfants mourir successivement du choléra, s'est suicidée il y a dix jours, en se noyant.

Ses voisins se sont cotisés et ont réuni 50 dollars pour enterrer cette victime du désespoir maternel.

Setchoan

— M. Tcheou Chan-pei, taotai et directeur général de la Police du Setchoan, est accusé auprès du prince Régent par deux censeurs impériaux, d'avoir imposé une trop lourde contribution sur les prostituées et d'avoir extorqué beaucoup d'argent aux habitants inoffensifs. Le prince Régent a confié l'enquête sur cette accusation à M. Tchao Eul-cheng, vice-roi du Setchoan.

Pékin

— S.E. Yuen Che-kai, ancien conseiller de l'Empire, connaissait déjà le décret du 2 janvier, avant sa publication ; aussi a-t-il fait d'avance ses préparatifs de départ.

Le 3 janvier, il a quitté Pékin pour le Honan, son pays d'origine, aussitôt après avoir remercié le prince Régent.

— M. Kiang Tch'oen ling, censeur impérial, et M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, ont présenté récemment en même temps un rapport au Prince Régent pour accuser très sévèrement S.A.I. le prince Kin, oncle du prince Régent et président du Conseil d'Etat, et S.E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, ainsi que S. E. Yuen Che-kai, récemment destitué de sa charge.

On dit que S.E. Yang Che-ki, frère de S.E. Yang Che-siang et vice-ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce), S.E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie, S.E. Tchao Eul-cheng, vice-roi du Setchoan, S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi et S. E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, qui tous sont amis du prince Kin et de S. E. Yuen Che-kai, sont les uns et les autres impliqués dans ladite accusation.

Il n'est bruit à Pékin que du grand mécontentement du prince Régent contre ces hauts mandarins sus-désignés ; ils ont commis, parait-il, de nombreux abus, peu à peu ils seraient renvoyés dans leurs pays d'origine.

— A la fin de chaque décret impérial qui parait plus important, le prince, Régent et cinq conseillers de l'Empire mettent leur signature après le mot *K'ing-tse* (Respect à ceci).

— S. A. I. le prince Kin a obtenu de la Cour suprême la permission de démissionner, parce qu'il souffre de rhumatismes aux pieds, comme S. E. Yuen Che-kai. (*Yu-loun-je-pao*)

— Dans la province du Petcheli le vice-roi vient de supprimer plus de 700 postes par raison d'économie.

— Les nouvelles pièces des monnaies de l'Empereur Siuen-t'ong sont frappées et vont être mis en circulation dans les provinces.

— Les travaux de construction d'un nouveau palais à l'usage du prince Régent, situé à Tsong-hai, et contenant environ 800 maisons, coûteront 300.000 taëls.

Pékin

— Lors du départ de Pékin de S.E Yuen Che-kai, ancien conseiller de l'Empire, plusieurs hauts mandarins de Pékin et membres du Conseil d'Etat sont allés à son palais pour lui dire adieu ; mais aucun visiteur n'a été reçu par lui. [*Senpao*]

— M. Kiang Tch'oen-ling, censeur impérial, a accusé très sévèrement auprès du prince Régent, M. Yuen Che-kai d'avoir commis plusieurs dizaines de fautes graves.

Yuen Che-kai s'est déjà rendu à Tientsin ; mais la Cour suprême lui a dit de retourner à Pékin.

— S.E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie et ami intime de Yuen Che-kai, ayant été aussi accusé, va être destitué de sa charge. [*Chepao*]

—Le 4 courant, Yuen Che-kai est allé secrètement à Tientsin avec des habits d'homme du peuple ; mais il n'a pas osé y rester longtemps et a quitté alors, Tientsin le même jour. (*Yu-loun-je-pao*)

—Yuen Che-kai est vraiment retourné au Honan, son pays d'origine, le 3 courant, avec toute sa famille ; lors de son départ, aucun mandarin n'osa lui rendre de visite d'adieu. (*Jentcheoujepao*)

***

— S. E. Tcheng Tch'oen-hien, ancien vice-roi des deux Koang, va être rétabli dans son ancien poste

— Le prince Régent a l'intention de rappeler à Pékin S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, pour le nommer conseiller de l'Empire ; il cherche maintenant un savant mandarin pour le nommer à la vice-royauté des deux Kiang.

— S. E. Lieou Ting-tch'oen, directeur général de l'Université de Pékin, vient d'être accusé auprès du prince Régent de manquer de talent pour s'occuper de cette grande école.

— D'après l'avis du prince Régent on fera des offrandes, une fois par jour, auprès des cercueils des souverains décédés après les cent jours de leur deuil.

— Le prince Régent ayant su que S. E. Cheng Kia-nei, ministre de l'Empire, a voulu très fermement démissionner, a envoyé S.E. Tchang Tche-tong au palais dudit ministre pour l'exhorter à rester encore à son poste pour l'aider à gouverner l'Empire, car lui, le prince Régent, s'estime encore très jeune et aussi parce que le nouvel Empereur est en bas âge.

— Le prince Régent fait grand cas de S. E. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) et de S. E. Toang Tchao-yi qui est en Amérique bien que ces deux mandarins soient tous amis de Yuen Che-kai; le Prince Régent nommerait, parait-il, S. E. Toang Tchao-yi, ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) lorsqu'il sera de retour en Chine.

Kiangsou

— Il y a cinq jours, à T'ai-hing un violent incendie a éclaté ; deux personnes ont péri dans les flammes et un cercueil a été brûlé ; plus de trente grandes boutiques ont été détruites par le feu.

— S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, résidant à Soutcheou, est allé avant-hier à Nankin, pour délibérer avec S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, sur les moyens à prendre pour interdire la vente de l'opium.

Yuen Che-kai

—M. Yuen Che-kai, conseiller démissionnaire de l'Empire, a prié S. A. I. le prince Régent de lui permettre d'emmener avec lui son fils, M. Yuen Ke-ting, administrateur du *Nong-kong-choan-pou* [Agriculture, Travaux et Commerce] dans son pays d'origine pour y demeurer tous deux ensemble. (*Senpao*).

—M. Yuen Che-kai est retourné réellement, le 5 courant, au Honan, son pays d'origine. (*Chechepao*).

— M. Yuen Che-kai, après avoir quitté son poste, a quitté immédiatement la capitale impériale pour s'en aller ; mais toutes les personnes de sa famille restent encore à Pékin. (*Chepao*)

— Après la publication de la destitution de M. Yuen Che-kai, tous les étrangers résidant à Pékin, en furent fort mécontents. (*Jentcheoujepao*)

—D'après le *Sinvanpao*, S. A. I. le prince Régent, trouvant qu'en Chine la pluparts des mandarins sont amis intimes de M. Yuen Che-kai et ont été recommandés au Trône par ce ministre, destitué, aujourd'hui en est fort mécontent. Il l'a donc fait partir au plus vite.

— Tous les protégés de M. Yuen Che-kai ont grand peur ; le prince Régent aurait l'intention de les licencier petit à petit.

— Le *Chepao* a publié hier un long article au sujet de M. Yuen Che-kai ; nous en traduisons les passages les plus intéressants. :

Yuen Che-kai, homme très sévère et très dur, a pu mener à bonne fin ce que d'autres avaient abandonné.

Lorsqu'il était chef militaire en Corée, il eut deux histoires :

Sa concubine préférée voulut user de son influence sur lui, pour le prier de promouvoir un de ses parents et lui donner une meilleure fonction; Yuen Che-kai très irrité, se leva immédiatement et la chassa de chez lui, puis, il ordonna de la décapiter.

Un de ses cuisiniers, qui travaillait depuis longtemps dans la famille de ce dit ministre, le pria un jour, de protéger spécialement son fils pour le favoriser spécialement.

La demande a peine terminée, ordre fut donné de décapiter le cuisinier immédiatement.

C'est ainsi qu'il aimait à mettre à mort les gens pour des vétilles.

On est sûr que, lors de la mort de l'Empereur Koangsin, ce ministre fut très content et parlait quand même sans tristesse ; mais au cours de l'agonie de l'Impératrice-douairière, il pleurait sans cesse ainsi que son fils, tous deux debout auprès du lit de la moribonde.

Pékin

—Les rhumatismes aux pieds de S. A. I. le prince Kin s'aggravent de jour en jour (*Chechepao*)

—S. A. I. le prince Régent aurait fait employer au *Oéoupou* (Affaires étrangères) tous les lettrés et notables qui possèdent bien les langues française, russe, anglaise, allemande et japonaise pour s'occuper des affaires étrangères.

Ceux qui ne sont pas au courant de l'une de ces langues, seront renvoyés du Oéoupou. [*Chche*].

—Le prince Régent parait fort savant dans toutes les affaires administratives et connait tous les hauts mandarins de Pékin, et des provinces Aussi ces derniers le craignent-ils beaucoup et n'osent-ils commettre des abus.

—Tous les matins, vers 5 heures, le prince Régent entre au palais impérial Pao-hou pour recevoir en audience les mandarins et les conseillers de l'Empire et organiser les affaires importantes; vers 7 heures du matin, il commence à voir au palais Yang-sing les rapports, à lui communiqués; vers 10 heures, il retourne à son palais.

—Les autorités de la Cour de Pékin sont d'avis de faire fondre une statue de bronze de feu l'Impératrice-douairière Tse-hi.

—Le prince Régent ira personnellement aujourd'hui à l'autel du ciel pour prier les esprits de faire tomber la neige.

Chansi

— Le *Chechepao* vient de publier la nouvelle qu'un mendiant indigène paraissant être lettré, lit partout un factum dont le sens général tend à exhorter les habitants à ne pas suivre l'ordre de la Cour suprême pour mettre en pratique les lois constitutionnelles.

***

NOMINATIONS

Nganhoei

— M. Tchou Kio-Tcheng, taotai en titre du Hounan, va être nommé taotai de Yue-nan, au Nganhoei.

Pékin

— M. Cheng Pao-ki, ancien ministre de Chine à Berlin, va être promu vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) pour remplacer S.E. Cheng Kong-pao qui devra s'occuper uniquement de rédiger les traités de commerce avec les étrangers à Changhai.

Pékin

—Sur la recommandation faite au prince Régent par LL. EE. Tchang Tche-tong, Lou Tchoan-ling et Chechéou, trois ministres de l'Empire M Liang Ting-foun, ancien juge provincial du Houpé, va être désigné gouverneur du Honan, en remplacement de S E. Vou Tchong-chi, ami de M. Yuen Chekai, qui va être également destitué de sa charge.

— S.E. Tie-liang, ministre de la Guerre, va être nommé conseiller de l'Empire.

***

OPIUM

Pékin

— Quelques femmes de la même famille de l'Empereur Siuen-t'ong, fument encore l'opium et en vendent aussi.

Le prince Régent aurait ordonné qu'on les punisse comme étant du peuple ordinaire.

Kiangsou

— M. Ts ie-yang, préfet de Songkiang-fou, vient de lancer une proclamation déclarant que les notables et les lettrés ou marchands qui continuent à fumer l'opium, ne pourront pas obtenir le grade de conseiller de district.

***

CHEMINS DE FER

Chantong

— Les travaux de la construction de la ligne ferrée de Yen-t'ai à Vei-hien, autorisée par le *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies), commenceront probablement vers le printemps de l'an prochain.

Koangtong

— Sur la demande de S. E. Tsang Jeng-tsing, vice-roi des deux Koang, M. Liang-jeng, ancien ministre de Chine en Vashington, continuera à être directeur général du chemin de fer dans le Koangtong.

Pékin

— S. A. I. le prince Régent vient de dire aux conseillers de l'Empire :

Les Chinois sont très pauvres et n'ont pas d'argent pour faire construire de ligne ferrée ; s'ils ne font pas d'emprunt avec les étrangers, nous ne pouvons pas espérer voir se créer les voies ferrées en Chine. C'est pourquoi vous ne devriez pas empêcher les marchands indigènes de contracter des emprunts avec les étrangers. (*Chechepao*)

***

MARINE

Pékin

— S. M. l'Impératrice-mère aurait commandé au prince Régent de prendre dans le trésor public l'argent nécessaire pour fonder le ministrère de la Marine.

On dit que tout l'argent qui a été laissé par feu l'Impératrice-douairière Tse-hi, serait également dépensé pour ce même but.

***

TROUBLES

Koangtong

— Le 23 courant, il y a eu une violente bataille entre deux familles Hoang et Hou au village du nom de Ba-toung.

Des deux côtés, il y a eu quelques centaines d'hommes qui ont été grièvement blessés et plus de cent personnes qui ont perdu la vie dans les engagements.

Environ mille deux cents maisons des deux côtés ont été démolies.

Ces deux familles avaient des canons et des fusils ; et par conséquent, leur bataille fut très grave, à tel point que même les soldats n'osèrent pas s'interposer pour les apaiser. (*Chechepao*)

Nganhoei

— M. Piei Su-tch'ang, taotai de la Police du Nganhoei, ayant fait arrêter six marchands qui refusaient de verser de trop gros impôts, tous les commerçants menacent de se mettre en grève.

— Un petit chef révolutionnaire du nom de Tien Kie-yang pour lequel le gouverneur du Nganhoei avait promis une récompense de 500 dollars, vient d'être arrêté dans un pays de Lou, tcheou.

Ledit gouverneur a promis cinq mille taëls à celui qui pourra arrêter Yong Jeng-ki, le capitaine destitué du Nganhoei qu'on a dit arrivé à Changhaï comme nous l'avons publié avant-hier.

13 Décembre 1907 31 Décembre 1908

Nganhoei

— Yong Jeng Ki, capitaine destitué du Nganhoei, que le gouverneur de ladite province voulait faire arrêter et qui a promis 5.000 taëls de récompense à celui qui le découvrirait, vient d'être pris à Chang-yang, au Kiangsou.

Kiangsi

— Les brigands locaux de Nan-k'ang, au Kiangsi, se montraient les plus forts, leur nombre augmentant de jour en jour.

Mais les soldats réguliers y ayant été expédiés, ils se sont enfuis aussitôt.

Yunnan

— La révolte des habitants rebelles de Tcheng-nan est complètement apaisée.

Koangsi

— Les rebelles du Koangsi, attaqués par les soldats réguliers du Koangtong et du Koangsi, s'en sont allés : quelques-uns se cachent encore sur les frontières d'Annan.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

		Marseille
Mini,	3,3	1,5
Max,	12.5	—
Moy,	7,90	—
4 Janvier 1908		4 Janvier 1909
Mini,	4,3	1,7
Max,	9,6	12,0
Moy,	2,65	6,85
5 Janvier 1908		5 Janvier 1909
Mini.	0,5	6,2
Max.	13,5	8,9
Moy.	7,00	7,55
6 Décembre 1908		6 Janvier 1909
Mini,	6,1	5,6
Max,	6,4	7,1
Moy,	6,25	6,35

DE RETOUR

Le taotai de Changhaï est revenu de Nankin le 5 au soir.

SVEN HEDIN

Le célèbre explorateur a traversé Moukden le 28 décembre en route pour sa patrie. Il était accompagné de plusieurs japonais.

PROCHAIN BAL

Un bal poudré sera donné au " Customs Club " le samedi 9 février. D'après ce que nous en savons, ce bal est appelé au plus vif succès.

DISTINCTION

Un télégramme privé reçu avant-hier à Changhaï, annonce que M. Jacob Sassoon, chef de la maison E.D. Sassoon aud Co, a reçu à l'occasion du nouvel an le titre de baronnet.

RECEPTION

A l'occasion du nouvel an, l'amiral Teragaki commandant l'escadre japonaise des mers de Chine a donné le 3 courant à ses nationaux une réception à bord du vaisseau amiral. Une représentation théâtrale et divers divertissements rehaussaient cette réception.

POUR LES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE

Le sinistre qui s'est abattu sur la Sicile et le sud de l'Italie a suscité partout un élan de pitié tout spontané. Changhaï ne pouvait rester en retard et, sous les auspices de M. R. Faraone, consul-général d'Italie p. i., une souscription s'est ouverte. La banque italienne est chargée de réunir les fonds qui lui seront adressés et nous sommes assurés que l'appel sera entendu.

COUR MIXTE FRANCAIS

Mercredi 30 décembre 1908 et Lundi 4 Janvier à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong-chi, juge, et M. Point, élève-interprète au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Rupture de ban et vol de différents objets	1 m. de cangue et 6 m. de prison
,, ,,	Détournement d'une fille de 19 ans	1 an de prison
Une fille	Détournée	Remise à sa mère
Un chinois	Tentative de vol par effraction	1 m. de cangue, 6 m. de prison et expulsé
,, ,,	Vol de riz dans un magasin	1 m. de cangue
,, ,,	Vol d'un paletot fourré	1 do
Une femme	A quitté le domicile conjugal	Relâchée à la Cour
Un chinois	Vol d'une bouteille de vin	7 jours de cangue
,, ,,	Vol d'un ballot de soie	1 m. de cangue et 6 m de prison
,, ,,	Recel de 30 livres de soie	$ 4,00 d'amende
,, ,,	,, 50 ,, ,,	$ 5,00 ,,
,, ,,	Vol de 2 chaufferettes en cuivre	2 semaines de cangue
,, ,,	Vol d'un paletot en coton	7 jours de cangue
,, ,,	Escroquerie d'un paletot en coton et récalcitrant envers un agent de service	1 m. de cangue et 3 m. de prison
Trois ,,	Vol de différents objets par effraction	Attendre
Une femme	Escroquerie de différents bijoux en or	Peut sortir sous caution
Un chinois	Garant d'un chinois en fuite pour vol de $ 202,00 à son patron	Attendre
,, ,,	Accusé de détournement d'une femme	do
Une femme	Accusée de complicité dans le dit détournement	do
Un chinois	Refus de laisser retirer un titre de terrain	Relâché sous caution
,, ,,	Dette de $ 45,00 de loyer envers un propriétaire chinois	Peut sortir sous caution
Une femme	do do	do
13 chinois	Dette de loyer envers une maison européenne	Remis à la prochaine cour
Deux ,,	Mécaniciens de la Cie française de tramways ont renversé et blessé un coolie de J. R. S.	do
Un chinois	Vol de différents objets à bord d'uu bateau	1 m. de cangue et 2 m. de prison Expulsé
,, ,,	Complice du précédent	do
,, ,,	Gardien au Casino Auguste, vol de 2 couvertures	2 semaines de prison
,, ,,	Vol d'un parapluie	1 m. de prison
,, ,,	Vol de riz dans un magasin	Relâché à la Cour
,, ,,	Tentative de vol par effraction et vol de différents objets	1 m. de cangue, 6 m. de prison
,, ,,	Complice du précédent	1 m. de cangue et 3 m. de prison
,, ,,	Vol d'un panier à bagages	2 m de prison
,,	do	1 m. de prison
,,	Rupture de ban et vol dix sacs de farine et d'une paire de chandeliers en étain	1 m. de cangue, 10 m. de prison et expulsé
,,	Complice du précédent	1 m. de prison
,,	do	do
,,	Fripier, recel des dits objets	$ 5,00 d'amende et $ 5,00 au plaignant
,,	Vol d'un cheval	Sera envoyé chez le sous-préfet
,,	Tentative de vol par effraction	2 semaines de cangue
,,	Vol d'un manteau à un écolier de l'Institut International	1 m. de cangue et 2 m. de prison
,,	Vol de 3 vêtements en coton [récidive]	Attendre
,,	Rupture de ban et complicité de vol d'un ballot de soie	1 m. de cangue, 6 m. de prison et expulsé
,,	Accusé de vol d'un cure-oreilles en or	Expulsé
,,	Vol d'une pendule	3 semaines de prison
,,	Complicité de vol d'un révolver	Attendre
,,	do	do
,,	do	do
,,	do	do
,,	Détournement d'une fille de 17 ans	Attendre et enquête
,,	Complice du précédent	do
,, ,,	Accusé de détournement d'une femme	Peut sortir sous caution
Un chinois	Vol d'un J. R S.	1 m. de cangue
,, ,,	Vol d'une pioche	7 jours de prison
,, ,,	Tentative de vol par effraction	2 semaines de cangue
Deux ,,	Accusés d'avoir fait disparaitre un titre de terrain.	Peuvent sortir sous caution
Trente ,,	Dette de loyer envers une maison européenne	Libres 10 jours pour payer 2 mois
Deux ,,	Mécaniciens de la Cie de tramways, ont renversé et blessé un coolie de J. R. S	$ 6,00 d'indemmité au blessé
,, ,,	Vol de différents objets à bord des bateaux	2 m de cangue et 3 ans de prison
,, ,,	Vente illégale d'un terrain	Attendre
,, ,,	Fils du précédent	Peut sortir sous caution
Deux ,,	Ty-pao impliqués dans la dite affaire	Peuvent sortir sous caution
,, ,,	Gérant du magasin incendié No 12 cité 6 rue du Consulat	Relâché sous caution et remis à la prochaine cour
Une femme	Détournement de sa fille mariée	1 an de prison
Un chinois	Impliqué dans la dite affaire	Relâché à la Cour

CASINO AUGUSTE

Le Casino Auguste va faire une réouverture sensationnelle samedi prochain. Un nouvelle troupe, triée sur le volet, promet aux amateurs une soirée *number one.*

MARINE CHINOISE

De nouvelles hélices pour contre-torpilleurs et canonnières chinoises seront embarquées à Portsmouth sur le croiser *Hawke* à destination de Hongkong et Changhaï.

TROUPE BANDMANN

Cette troupe annonce irrévocablement les deux dernières représentations. Vendredi prochain, soirée d'adieux dans laquelle donnera toute l'excellente troupe et qui ne manquera pas, comme à l'ordinaire, de faire salle comble.

CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'OPIUM

M. B. Laidlaw, un des commissaires anglais à cette conférence, accompagné de sa femme, a retenu un appartement à *Astor House* pour son séjour à Changhaï —M. L. J. C. Obermuller Zeppelin, Consul général hollandais, a,dans le même hôtel, loué aussi plusieurs pièces pour les deux délégués hollandais à cette Conférence.

TEMOIGNAGE DE SATISFACTION

Par décision du Gouverneur Général de l'IndoChine, du 9 Décembre 1908, un témoignage officiel de satisfaction est accordé à M. le Médecin major de 1ère classe hors cadres, Hutre, médecin du poste consulaire de Hoihao, pour les importants services qu'il a rendus, durant l'exercice de ses fonctions, au développement de l'influence française à Haïnan.

BONNE PRISE

Avant-hier matin, courant, le détective Vaughan a découvert à bord d'un vapeur partant pour Canton, un individu qui avait caché six fillettes achetées par lui à Changhaï. Il mit l'individu en état d'arrestation et fit descendre les fillettes. Cet individu serait convaincu de se livrer depuis longtemps à ce trafic et il est à croire qu'à son retour de Canton des arrestations seront faites à bord du vapeur.

DE PASSAGE

S. E. Lou Hai koan, directeur général du chemin de fer Tientsin-Poukeou, qui a présidé, le 2 courant,à la cérémonie de l'inauguration des travaux de la ligne ferrée de Tsingpou à Nankin est arrivée à Changhaï par le train du soir.

Ce haut mandarin fut ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) et prédécesseur de S.E. Yuen Che-kai.

On dit qu'il va partir pour Pékin où il sera renommé ministre du *Oéoupou.*

UNE ARTISTE

Nous avons le plaisir d'apprendre l'arrivée de Melle Olga Duboin, la célèbre pianiste, qui vient de donner des concerts très courus à Pékin, Tientsin et Hankéou. Ceci nous donne la perspective d'une soirée musicale des plus attrayantes.

NOTES FINANCIÈRES

L'extraction totale des trois Mines de la chinese Engineering and Mining Co Ld. pour la semaine finisant le 19 décembre se monte à 26,059,71 tonnes et les ventes pendant la même periode s'élèvent à 23.081,10 tonnes.

ARRIVEES

Les taotai Liou et Tong, commissaires chinois à la conférence de l'opium sont arrivés à Changhaï et se sont instablés au Palace Hotel. Trois autres fonctionnaires sont attendus dans quelques jours. Les commissaires américains ont retenu leurs appartements aussi au Palace Hatel.

LES SPORTS

Dimanche 3 Janvier, a 9 h ½ du matin au champ de tir, une partie d'entrainement sera jouée par l'équipe française de foot-ball. Une seconde équipe va être organisée si possible et l'on peut s'attendre à des matches fort intéressants.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

Les 22 candidats reçus aux examens d'entrée à l'école des douanes de Pékin ont quitté Hongkong le 29 Décembre. Parmi ceux-ci est le plus jeune fils de M. Wong Ping Shun, comprador de la P. et O. à Hongkong et élève du "Queen's College"

MISS OLGA DUBOIN

Les amateurs de musique classique peuvent se réjouir, Miss Olga Duboin étant décidée, sur l'insistance de nombreux amis, à donner un concert avant son départ de Changhaï. Nous fixerons ultérieurement la date de ce concert qui aura lieu, selon toute probabilité, à la salle des fêtes de la Municipalité française.

POSTES IMPERIALES CHINOISES

M. Rousse-Lacordaire, f.f. de député commis, saire des postes chinoises à Changhaï, nous informe aimablement qu'à partir d'aujourd'hui, un bureau auxiliaire des postes impériales chinoises est ouvert à la rue Ratard, 71-73, au coin de cette rue et de la rue du Cimetière.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Des informations reçues à Yokkaichi, le nouveau port ouvert entre Kobé et Yokohama, disent que le consul général des Etats-Unis à Yokohama, a reçu des instructions d'établir une agence consulaire à Yokkaichi.

SIR HAVILAND DE SAUSMAREZ

Les dernières nouvelles reçues de Sir Haviland de Sausmarez, juge à la Cour suprême anglaise en Chine, disent qu'il a dû subir une troisième opération d appendicite mais que son état est considéré comme bon. Son congé est de six mois et son retour aura probablement lieu en Octobre.

PROMOTIONS

Par suite du décès de M. Homann, la direction de la *DeutscheAsiatische Bank*, à Tsingtao, a été prise par M. Schmidt Dearli, précédemment directeur à Tsinanfou et Kobé.

***

M. Herbert Chatley, a été nommé professeur au collège des ingénieurs de Tang Shan dans la Chine du Nord.

DEPLACEMENTS

S. E. le taotai de Changhaï est parti pour Nankin le 3 courant, appelé par S. E. le vice-roi pour le règlement d'affaires importantes ; il sera de retour dans trois à quatre jours.

***

M. Gordon-Lowder, des douanes impériales chinoises, a quitté Changhaï par vapeur *Ernest Simons*. M. Lowder est chargé d'étudier les différents services des douanes. Après quoi il reviendra à Pékin.

ASCENSION DE BALLON

Le jour de l'an, le cap. Price, plus heureux qu'avec son dirigeable, a fait faire à son ballon une ascension fort réussie. Parti de *Chang Su garden* le ballon est descendu sur la Concession française après être monté à 3.000 pieds de hauteur. La prochaine ascension du dirigeable aura lieu en Mai, des pièces importantes ayant été brisées lors de la dernière sortie.

ACCIDENTS

Trois accidents hier, dans le quartier de Hongkew. Dans le premier un jeune garçon européen fut renversé par un couli ricsha qui s'empressa de prendre la fuite. Le jeune garçon n'a que de légères contusions.

—Dans Broadway, un couli tamponné par un tram fut assez sérieusement blessé et dut être transporté à l hôpital St. Luke.

—Dans Seward road, ce fut au tour d'un jeune chinois qui, tamponné par un tram, fut transporté aussi à l'hôpital St. Luke. Dans ces deux cas, la faute reviendrait aux blessés.

CINEMATOGRAPHE AMERICAIN

Cet établissement semble décidé à détenir le record de l'actualité. L'autre jour le Cinématographe Eclipse nous y donnait, le jour même, des clichés du concours international de marche, lundi c'était la Réception du jour de l'an au Consulat de France qui se déroulait sur la toile. Clichés parfaits où nombre de nos compatriotes sont faciles à reconnaître entrant ou sortant du Consulat. Ajoutons que ce film va être donné encore pour quelques jours.

La partie concert est aussi très réussie et fait de cet établissement un des plus intéressants de Changhaï.

IMMIGRATION CHINOISE AU CANADA

Une question que M. Mackenzie King aura à étudier, lors de sa visite à Changhaï en février, comme représentant du gouvernement du Canada, est l'augmentation extraordinaire de l'immigration chinoise. Quand, il y a quatre ans, la taxe de capitation fut portée à £ 100, l'immigration avait pratiquement cessé, mais durant la dernière année fiscale, elle a soudainement augmenté et 1.500 chinois sont entrés au Canada, contribuant dans le revenu pour £ 149,200. Il sera intéressant de découvrir la cause de cette soudaine augmentation.

INSTITUT INTERNATIONAL

La distritution des prix de l'Institut international a eu lieu le 5 courant, dans l'après-midi, sous la présidence du Dr. Gilbert Reid. A l'ouverture de la séance, M. Shen Houng-yen a lu un essai en anglais sur le "Gouvernement Constitutionnel en Chine." Puis des lectures ont été faites: entre autres, une par M. Lou, le "bébé" de l'Institut qui eut le premier prix de langue mandarine. Puis eut lieu la distribution des prix offerts par différentes personnalites chinoises. L'amiral Sah avait offert un stylographe au meilleur élève en anglais. Avant la fin de la cérémonie le Dr. Reid présenta le Dr. Timothy Richard, Dr. John Fryer, M. Kingsill et le général Mensey. La cérémonie terminée, un thé fut offert aux invités par M. et Mrs. Reid.

VOL D'OR

Depuis plusieurs jours un vol important avait été commis dans la boutique d'un batteur d'or à Nanking ; un apprenti et un ouvrier étaient partis emportant pour 18.000 dollars de barres d'or. L'apprenti a été capturé mais l'autre avec le butin s'est échappé.

Or, le 1er Jour de l'An, un homme entra chez un marchand d or de la place dans Honan road et offrit en vente trois barres d'or évaluées à 1.500 dollars. Comme les barres ne portaient aucune marque, le boutiquier, qui avait entendu parler du vol, retint l'individu et envoya chercher la police, qui le mit en état d'arrestation en attendant que les enquêtes soient faites.

RECEPTION CONSULAIRE

Entouré du personnel du consulat et des officiers du croiseur *Alger*, M. Ratard, consul-général de France, a reçu le 1er jour de l'an, à 11 h ½, les membres de la colonie française. Au cours de la réception, M. Ratard a prononcé un discours que nous nous réservons de publier *in extenso* ultérieurement.

A l'arrivée comme au départ de la réception, le défilé des visiteurs a été cinématographié par M. Gerdessus qui avait posté son appareil dans les jardins-

du Consulat. La musique municipale, placée sous la vérandah, joua plusieurs morceaux au cours de la réception, entre autres la Marseillaise à la fin du discours du Consul Général.

COLLISION SUR LE YANGTSE

Une collision sérieuse a eu lieu le 31 Xbre à 7h.30 du soir dans la Silver Island Pass, entre les vapeurs *Tachang Maru* et *Sinlee* Les deux navires ont été gravement endommagés et, pour éviter de couler, le *Tachang Maru* s'est échoué sur la *Golden Island*, tandis que le *Sinlee* s'échouait sur Silver Island. Le *Tachang Maru* a été ouvert à la ligne de flottaison, à tribord, à l'arrière de la chambre des machines. Les deux navires font beaucoup d'eau et les pompes sont en activité. Le *Kiangching* qui était dans le voisinage dut aller s'échouer sur la côte pour éviter une collision. Il n'a eu aucun dommage et a pu reprendre sa marche ensuite. Il n'y a pas eu de victime.

Les deux navires avaient pleine cargaison. Le *Tachang Maru*, de la *N. Y. K.*, capitaine J. Tsuji, japonais, venait de Changhaï; il a failli prendre feu, ayant à son bord des caisses d'allumettes qui ont été écrasées. Il arrivera à Changhai aujourd'hui, remorqué par le *Yokyang Maru* et sera mis au dock.

Le *Sinlee*, qui appartient à des Chinois, était commandé par des officiers japonais. Il venait de Soatéou. Il viendra à Changhaï pour être réparé

L'OPIUM

Le vice-roi Tuan Fang a reçu du Gouverneur du Kouangsou l'avis qu'il n'y aurait plus que six *mows* et deux *fans* qui seraient cultivés en pavots. D'autre part, la consommation aurait diminué dans de notables proportions: de 60% dans les trois districts de Tchantchéou, Yuenhou et Oukiang depuis la 11ième lune et en outre de 20% dans les autres districts. La loi d'interdiction aura bientôt sa pleine application et n'aura produit aucun désordre.

***

La fermeture de la seconde série des fumeries sur la Concession internationale s'est faite sans encombre et la majorité de ces établissements se sont transformés en autres commerces. La consommation des cigarettes va par contre en augmentant et le tabac est en passe de remplacer l'opium. Des contraventions ont été dressées pour vente illicite d'opium à des tenanciers de maisons de thé, mais le nombre diminue chaque jour. Lors de la fermeture de la première série quelques tentatives d'augmentation des prix avaient été faites, mais devant l'opposition faite elles n'eurent aucun succès.

***

Le Dr. Hamilton Wright un des délégués américains à la Conférence Internationale est déjà arrivé et est descendu au *Palace hotel* où la commission américaine pour l'opium a installé son bureau. L'évêque Bre t arrivera vers le 20.

M. le Dr. C. D. Tenny, de la Légation américaine de Pékin, doit arriver à Changhai le 15 Janvier pour assister aussi à la Conférence de l Opium dont il est un des délégués américains.

LA VIOLATION DES CORRESPONDANCES

En présence de l'excessive augmentation de publications séditieuses qui arrivent en Chine par les pays étrangers, le ministère des Postes et Communications a proposé d'instaurer le régime de la censure tout ce qui concerne la correspondance, en donnant l'autorisation et le droit aux bureaux de Postes Impériales de l'ouvrir et d'en prendre connaissance toutes les fois que seront remarqués ensemble cinq exemplaires des mêmes imprimés ou lettres.

Le ministère a envoyé son délégué à Changhaï pour se concerter avec les directeurs des bureaux de postes étrangers.

Les Postes françaises, russes et allemandes ont exprimé l'opinion que tout ce qui concerne la correspondance des sujets chinois devrait être remis aux mains des Postes Impériales Chinoises, ainsi que cela se fait dans les provinces pour permettre la censure.

Les Postes anglaises ont répondu qu'elles étaient sous le contrôle du gouvernement de Hongkong et toutes les fois que quelque chose de séditieux était découvert, on le détruisait immédiatement ou on le retournait à Hongkong.

Les fonctionnaires des Postes américaines ont exprimé une opinion en concordance avec celle des Postes anglaises.

Les Postes japonaises ont dit qu'il leur fallait en référer au bureau central de Tokio avant de faire aucun arrangement définitif.

Les Consuls étrangers à Changhaï semblent généralement favorables à l'acceptation des propositions de la Chine, à l'absolue condition toutefois que la censure n'apportera aucun dérangement dans la correspondance de leurs nationaux.

PERE NOEL A CHANGHAI

Que les petits enfants de Changhaï sont donc d'heureux petits enfants ! Je ne sais pour quelle raison, mais, bien sûr, ils ont toutes les sympathies du Père Noël. Les étroits boyaux de nos cheminées *up to date* n'arrêtent même pas l'élan de sa générosité et les chambres claires abritant des petits dodos fanfreluchés de dentelles et de rubans, se transforment en merveilleux bazars où de luxueuses petites machines copiant les modernes inventions dont s'honorent la science et l'industrie, font la nique aux joujoux tout simples, de type ancien comme le monde, vers lesquels s'en vont tout droit les cœurs des tout petits.

Moi qui vous parle, j'ai vu glisser d'une même cheminée, pour un seul petit bonhomme, une automobile et son chauffeur; une imprimerie et une machine à écrire; des matériaux pour toutes sortes de constructions, voire même métalliques ; et de quoi peindre ; modeler ; ciseler. Et des albums, et des livres exquisement illustrés et des jeux de salon, de plein air ; et des crackers et des bonbons !

Comment tout cela s'égrenait-il du petit tuyau noir ? C'était un miracle, mais qu'est-ce qu'un miracle de ce genre pour le messager du Petit-Jésus ?

Mais, comme en ces temps de fêtes, Père Noël ne peut suffire à toute la besogne malgré les rapides ailes de la légion d'anges chargés de l'aider, il lui arrive de déléguer ses pouvoirs à une maman de bonne volonté laquelle, fière et heureuse d'un tel honneur, s'empresse de convoquer tous ses petits amis, décore sa maison du haut en bas, dresse un sapin féerique au milieu du salon dont soigneusement, elle ferme les portes. Alors, chose incroyable pour qui ne l'a vue, de ses yeux vue, tandis que les enfants prennent le thé, mangent des gâteaux, croquent des bonbons, Père Noël se glisse sans bruit au salon bien clos, suspend aux branches du sapin des rayons de lune, des parcelles d'étoiles, des fleurs de paradis, et dépose au pied, dans de la mousse et de la belle neige qui ne fond pas, des jouets magnifiques, et, par miracle encore, il se trouve que chaque jouet est bien au goût du petit qui le reçoit.

L'an dernier, vous souvient-il ? Mme de la Bâtie était là toute gracieuse mandataire du Père Noël; cette année, l'ami des enfants a remonté l'Avenue Paul Brunat, s'est arrêté à l'hospitalière Villa Dauphine demandant s'il pouvait entrer : quatre petites voix ont vite crié oui, oui, et voilà pourquoi hier, 30 décembre, la villa tout entière retentissait de si joyeux rires. Ils étaient bien 40 enfants, 20 mamans et 10 amahs qui s'amusaient de tout leur cœur.

L'aimable maîtresse de maison et ses jolies fillettes avaient fait leur possible pour se montrer dignes de la confiance du Père Noël ; la joie qu'elles ont créée a dû leur dire qu'elles avaient pleinement réussi. Et puis, peut-être ont-elles vu comme moi le sourire radieux du Père Noël, tout là-haut à la cîme du sapin.

Bien sûr je l'ai vu, et même je l'ai entendu dire, très distinctement : Merci Madame et vous, petits enfants, au revoir, à l'année prochaine !

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Audience du 31 Décembre à 5 hres ½. — *Président* : M. Feit. — *Assesseurs* : MM. Dopfel et Marthoud.—*Greffier* : M. Gayot.

M. le Président lit le jugement Brochu contre *Echo de Chine*, représenté par Me d'Auxion de Ruffé.

Le Tribunal, s'en rapportant au témoignage de M. Lépissier, assesseur français à la Cour Mixte française; reconnaissant la bonne foi de l'*Echo de Chine* dans le compte-rendu publié ; estimant que Me Brochu, après la note rectificative publiée relativement à son interprète le lendemain même du jour où parut le compte-rendu incriminé, aurait dû retirer les mots "*tendanciel* et *mensonger*" contenus dans sa demande de rectification ....

déboute Me Brochu de son instance et le condamne au dépens.

***

M. le Président lit ensuite le jugement de la seconde instance contre l'*Echo de Chine*, représenté par Me d'Auxion de Ruffé, introduite, pour diffamation par le Sieur Seng, interprète attaché à l'étude de Me Brochu,

Le Tribunal estimant que ledit Seng a été forcé de reconnaître qu'il avait menti en Cour Mixte, que le compte-rendu de l'*Echo de Chine* est fidèle et de bonne foi.................................

....déboute ledit Sieur Seng de son instance et le condamne aux dépens.

L'heure tardive nous empêche de publier *in extenso* ces deux intéressants jugements, mais nous le ferons ultérieurement.

***

M. le Président lit enfin le jugement de l'affaire de Melle Laplanche contre M. Basset.

Les assesseurs MM. Ferrand et Permezel remplacent les assesseurs précédents.

Le Tribunal estimant qu'il y a lieu, aux termes de la loi, d'assimiler le *boarding house* à une hôtellerie; déclarant Melle Laplanche responsable des objets déposés chez elle; jugeant que le dépôt, fait par M. Basset de sa bicyclette, suffisamment établi par présomption; disant qu'il y a lieu à compensation entre la dette de M. Basset vis-à-vis de Melle Laplanche et la bicyclette disparue; déclarant en outre diffamatoire le mot "subrepticement" appliqué au départ de M. Basset du *boarding house* de Melle Laplanche...............

...déboute celle-ci de son instance, la condamne aux frais et dépens et à un franc de dommages-intérêts, réclamé par le défendeur pour le mot "subrepticement" employé à son égard dans la requête.

LES RATS

Méfiez-vous des rats ! semble devenir à Changhaï le cri à la mode. Méfiez-vous des rats convoyeurs de la peste !

Il ne faudrait pourtant pas verser dans l'exagération et s'effrayer parce que un cas de peste a été constaté il y a déjà quelques semaines sur un matelot d'un vapeur chinois. Des mesures de prophylaxie sont d'ailleurs prises et sitôt pris les rats capturés sont traités comme il convient. Ils sont numérotés, catalogués, on sait de quel quartier ils viennent, dans quelle maison ils se sont laissés prendre, on en fait l'autopsie et la maison qui eut le malheur d'abriter un rat suspect d'être pesteux est désinfectée.

Il y a évidemment des mesures à prendre. Installer des pièges, dans les maisons où sont signalés des rats, boucher les orifices par où on les soupçonne de s'introduire, en un mot chercher à s'en débarrasser. Bien entendu cette destruction est plus facile dans les habitations européennes que dans celles habitées par les chinois qui n'ont en général qu'un souci très relatif des choses de l'hygiène, mais avec une bonne règlementation et quelques amendes on pourrait peut-être arriver à un demi-résultat qui serait déjà appréciable.

Mais encore une fois, il n'y a pas lieu de se mettre martel en tête Le cas de peste signalé était un cas isolé comme il s'en produit partout en Extrême-Orient et en tout temps parmi les indigènes.

Mais puisqu'il est admis que ce sont les rats qui nous gratifient de cette maladie, tuons donc les rats. C'est un sport qui en vaut bien un autre et qui a l'avantage de faire d'une pierre deux coups : tuer de sales bêtes qui n'ont pas de poil aux pattes et supprimer le fléau qu'ils promènent.

JOURNAL INDIGENE

Depuis avanthier, tous les journaux indigènes de Changhaï parlent longuement de M. Yuen Che-kai, ancien conseiller de l'Empire et ministre du *Oéoupou* [Affaires étrangères] ; la plupart d'entre eux se moquent fortement de lui, à cause de sa disgrâce : ce ministre a été, en effet, mêlé à beaucoup d'affaires qui causèrent le plus grand mécontentement chez le peuple et surtout aux habitants des provinces du Sud.

Seul le *Tchonvaijepao* ne dit rien sur lui ; cela n'a rien d'étonnant, ce journal étant presque entièrement en la possession dudit ministre destitué, qui en est l'un des plus gros actionnaires.

Il y a plus de huit mois, ledit ministre a fait acheter cet excellent journal et remercier M. Vang Song-koh, qui en était le rédacteur en chef bien connu. Ce dernier voulut alors fonder un nouveau *Tchonvaijepao*, mais il en fut empêché par le taotai de Changhaï, M. Tch'ai Naihoang, agissant par ordre dudit ministre.

Tous les lettrés de la Chine regrettèrent beaucoup que M. Vang n'ait pas pu arriver à son but. Yuen Che-kai, protégé de S.M. feu l'Impératrice-douairière Tse-hi, ennemi de S.M. feu l'Empereur Koangsiu, est tombé lui aussi, peu après sa victime, M. Vang Sang-Koh.

Les Chinois disaient toujours que Yuen Che-kai, après la mort de l'Impératrice-douairière, serait, sans aucun doute, décapité par ordre de l'Empereur Koangsiu ; le frère cadet de celui-ci, S.A.I. le Prince Régent, n'a fait que le destituer.

CONCERTS DU TOWN HALL

Programme du concert de musique de danse du vendredi 1 janvier à 5 h. 30.

1.—Valse—Valse Bleue......... Margis
2.—Two Step—Hobomoko..... Rees
3.—Valse—Merry Widow..... Lehar
4.— „ —Blue Danube........ Strauss
5.—Two Step—La Craquette. Clerice
6.—Valse—Queen of the North Bucalossi

***

Programme du concert de dimanche classique du 3 Janvier à 4 h. 30.

1.—Ouverture — The Naiads .... Sterndale Bennett
2.—Ballade & Thême avec variations du ballet Coppelia... Delibes
3.—Ouverture — The Bartered Bride... Swetana
4.—Poëmes Symphoniques No 3—Les Préludes............ Liszt
Transcriptions pour Orchestre
5.—(a) Alte Leute..... Schumann
(b) Aus der Jugendzeit...... Radecke
(c) Spring song... Mendelssohn
6.—Rhapsodie Hongroise No 2...... Liszt

***

Au concert de dimanche il nous a surtout été donné d'apprécier l'exécution du ballet de *Coppelia* que possède bien l'orchestre. L'hisétation des premières auditions a disparu et il n'y a plus aucune critique à faire. Litz eut ensuite les honneurs de la journée avec *les Préludes* et la *Rhapsodie Hongroise*. De mieux en mieux, telle devient la devise de l'orchestre de M. Buck qui gagnerait cependant à être renforcé d'une flûte ou deux.

INCENDIES

Le 31 décembre, vers 12 h. 15 du matin, le feu se déclarait Hanbury road, 1136. Une heure de travail fut nécessaire aux pompiers pour se rendre maîtres du feu. La maison presque complétement détruite était assurée pour Tls. 4.000. L'incendie serait dû à un court-circuit.

***

A peine cet incendie terminé, les pompiers devaient repartir Chungking road 611. Ils eurent moins de travail, la police ayant à peu près éteint l'incendie. Les dégâts sont insignifiants.

***

Le premier incendie de l'année s'est déclaré le 3 courant à 10 h. du soir Shanse road, 285. Une heure et demie de travail pour les pompiers. Les numéros 285 et 286 sont entièrement détruits et quatre autres numéros fortement endommagés. Cinq maisons sont assurées pour 3.000 taëls à des compagnies chinoises.

***

Hier matin à 9 hres, un incendie se déclara à l'étage supérieur du No 4 de la rue de l'Administration presque au coin du quai de la Brèche. Une forte flamme s'échappait de la toiture. Cet étage dépend de l'épicerie qui fait le coin et qui occupe les nos. 26 et 27 du quai de la Brèche, les nos. 2,4 et 6 de la rue de l'Administration.

Les dégâts sont peu importants, une partie de la toiture des nos 2 et 4 s'est pourtant écroulée.

Le magasin était assuré ; mais, périmée depuis une quinzaine, l'assurance n'avait pas été renouvelée. Toutefois le propriétaire du magasin a été mis en état d'arrestation : voici la 3me fois qu'son magasin brûle en l'espace de plusieurs années.

Les épiciers chinois sont d'ailleurs très imprudents: ils font sécher dans des corbeilles de bambou des herbes essentiellement inflammables quand elles arrivent à dessication complète, et ce,

au-dessus de brasiers de charbon de bois. Un employé est bien chargé de surveiller, mais au bout de quelques minutes, il s'étend et dort...il est réveillé par les flammes et se sauve. Il faut croire que ce doit être à une négligence de ce genre qu'est due l'arrestation de l'épicier en question, puisque, son assurance étant périmée, ce ne peut être pour toucher la prime qu'il aurait incendié son magasin.. à moins qu'il ne se soit pas aperçu que son assurance était à fin d'échéance : ce qui serait encore possible. Le feu était éteint à 9 heures et demie et à 10 heures tout terminé.

***

Un agent indigène de service, remarquait hier de la fumée sortant de la fenêtre d'une maison chinoise 1107, Broadway. Il donna l'alarme au poste de Hongkew qui amena un dévidoir et put rapidement éteindre le feu. La cause en est inconnue et les habitants étaient absents au moment du feu.

TROUPE BANDMANN

Si la première pièce, *Lady Frederick*, était d'allure parfois tragique, la suivante, *The lady of Ostend*, fut d'un caractère hautement comique d'un bout à l'autre. Par certains côtés bouffes, elle n'est pas sans rappeler le genre de certains vaudevilles français.

Le thème est des plus drôles : c'est l'histoire d'un jeune marié qui voit la quiétude de son existence troublée soudain et de quelle manière ? Par une simple vue cinématographique !

Du temps de son célibat, quelque quatre ans auparavant, Dick Wartles s'était amusé à se faire prendre par un appareil cinématographique dans une scène plutôt intime en compagnie d'une dame décolletée. Or, voici que cette vue tombe un beau jour sous les yeux de sa femme et de sa belle-mère et, dès lors, commencent les tribulations de Dick. Sa femme parle de divorce, sa belle-mère lui fait une vie impossible, cependant que le mari de la dame décolletée, un champion de lutte, veut l'exterminer. Tout s'arrange cependant lorsqu'on apprend que la vue cinématographique remonte à 4 ans.

A côté de l'intrigue principale, se meuvent quelques personnages particulièrement hilarants. Tels, l'ami de Dick caricature du français qui, entre parenthèses, est assez mauvaise ; et son beau-père, plutôt paillard et son complice de noce.

***

Miss Florence Hamer n'eut pas un rôle à sa taille dans le personnage de Dorothy Whortles et passa assez inaperçue. En revanche, Miss Lucy Beaumont, dans le rôle de belle-mère, fut excellente; de même M Thomas Sydney, le beau-père, qui eut des mouvements très heureux. M. Spencer Geach, le gendre, présenta un spectacle de douleur infiniment comique et M. C. F. Cooke un champion de lutte (poids lourds) fut des mieux réussis. M. Douglas Vigors fit une caricature douteuse du français, mais telle qu'elle plaît aux Anglais et Miss Hilda Vaughan, fraîche comme une rose, fut pleine de grâce et de vivacité.

En somme, spectacle des plus agréables qui a valu à la troupe les applaudissements les plus flatteurs.

***

Les trois dernières représentations de la troupe Bandmann avaient, comme à l'ordinaire, attiré un nombreux public. Hâtons-nous de dire qu'elles ont eu un plein succès.

Jack Straw est une satire pleine d'humour et d'observation où l'auteur, M.W. Somerset Vaughan, nous montre le ridicule de certains parvenus qui ne veulent plus frayer qu'avec les grands de ce monde. Le couple Parker-Jennings, bourgeois qu'un héritage vient d'enrichir, sont bien punis de ce travers par une facétie d'un de leurs amis qui leur présente un garçon de café comme un archiduc de Poméranie, et à l'occasion duquel ils donnent une réception splendide, où sont invités duchesses authentiques et ambassadeurs.

L'immense vanité de Mrs Parker-Jennings déconfite, donne lieu à mille traits plaisants que l'auditoire n'a pas manqué de savourer.

La représentation suivante, *Un Royal divorce*, est une pièce d'une grande intensité dramatique où revit un épisode de la vie du grand Napoléon : son divorce avec Joséphine de Beauharnais pour épouser la fille de l'Empereur d'Autriche parce qu'il veut pour la France un héritier à tout prix.

Bien que renfermant pas mal d'hérésies historiques, cette pièce présente des scènes d'une réelle grandeur et des situations poignantes qui donnent le grand frisson. C'est de beaucoup la meilleure production de la troupe Bandmann jusqu'ici. Miss Florence Hamer ne fut jamais si vibrante, ni si belle d'art vrai que dans le rôle de Joséphine. M. Charles Vane détonna quelque peu dans le personnage de Napoléon qui demande pour être bien représenté un talent de tout premier ordre. Miss Blanche Farsythe fut superbe de grâce et de fierté dans le rôle de l'infante autrichienne.

M. Gordon Mc Leod fut un Talleyrand sortable.

Miss Dutchie Earsyth fit un ravissant petit roi de Rome.

***

La pièce de samedi soir, *Zaza*, est l'histoire d'une actrice qui s'éprend d'un auteur, l'aime éperdûment, abandonne pour lui la scène et s'aperçoit ensuite que celui-ci, homme marié, jouisseur égoïste, avait son coeur loin d'elle, près de sa femme et de sa fille.

Miss Florence Hamer eut encore tous les honneurs de la soirée dans le rôle de de Zaza dont elle sut rendre avec un talent des plus mûrs la grâce légère de courtisanne et, tour à tour, l'attachement passionné.

M. Douglas Vigors, qui personnifiait l'auteur, ne nous parut pas à la hauteur de son rôle et fut bien meilleur, la veille, dans le personnage du marquis de Beaumont, dans un " Royal divorce ".

L'ensemble fut bon et le public manifesta son enthousiasme en comblant Miss Florence Hamer de bravos et de fleurs.

Remarqué, parmi les corbeilles, un superbe cœur portant cette inscription : *our love.*

***

The Flag Lieutenant, que la Troupe Bandman nous a donné avant-hier aurait, aux alentours de 1830, porté indiscutablement en soustitre " ou l'apothéose de l'amitié ". Ni comédie, ni mélodrame, mais procédant des deux, ce n'est ni le Gymnase ni l'Ambigu, c'est un genre intermédiaire : mettons la Porte St. Martin.

La pièce se passe dans un milieu cher entre tous aux dramaturges anglais : celui des officiers de marine. Il s'agit d'un jeune officier qui laisse à un de ses camarades tout le mérite d'un acte d'héroïsme qu'il accomplit lui-même : ceci par amitié pure. Rien n'y fait, ni un blâme qui lui est donné pour abandon de son poste devant l'ennemi — alors que cet abandon n'était que pour sauver ses camarades d'une position critique, pour le compte de son ami—ni les objurgations de sa fiancée, rien, et il faut à la fin, aux environs de minuit, un mot à lui échappé par mégarde, pour lui rendre tout le bénéfice de sa belle action. Ce à la grande joie du public qui commence à trouver exaspérante une amitié aussi tenace et qui se dit avec raison qu'une histoire pareille n'aurait aucune raison de finir.

L'interprétation fut, à notre avis, à hauteur de l'ouvrage : terne. A part M. Spencer Geach dans le rôle du " Flag Lieutenant ", Oreste se sacrifiant pour son Pylade, il n'y a pas à tresser de couronnes de lauriers. Si, à l'encontre de son habitude, Mrs. Floence Hamer, ne fut pas parfaite, elle avait, en revanche de bien jolies robes ainsi que Miss Minnie Rayner. M. Vane, un amiral suffisamment brusque et M. Sydney, un chirurgien suffisamment flegmatique firent, de leur mieux et il faut leur en tenir compte. Quant aux autres : Paix aux âmes de bonne volonté.

La mise en scène fut adéquate à l'œuvre. Il y eut pourtant, au dernier acte, une tourelle de cuirassé—n'oublions pas que nous sommes dans la marine—qui braquait vers les cieux deux canons jumeaux qui n'étaient pas pour vous rassurer. Peut-être menaçaient-ils les pauvres journalistes forcés de donner leur opinion et voulaient-ils les intimider ?

Salle comble, archi-comble ; aux galeries des marins "pour de vrai" faisaient fête à leurs collègues "pour de rire" qui s'agitaient sur la scène, et les applaudissements ne manquèrent pas. A la sortie il pleuvait : était-ce un symbole.

Sap.

***

Avant-hier soir la troupe de comédie Bandmann nous a donn *Mrs. Dot*, pièce dont l'intrigue n'est peut-être pas des plus habiles, mais dont les situations sont très amusantes, et les *quiproquo* des plus

risibles. Le premier acte est le moins amusant des trois, mais l'exposition, dans toutes les pièces, a généralement toujours des longueurs, nécessaires toutefois à l'intelligence de l'intrigue. Les artistes ont été tous bons,hier,chacun dans sa sphère: si, parfois, ils ne se sont pas toujours montrés parfaits,le fait ne doit pas surprendre en raison du grand nombre de rôles différents qu'ils sont obligés d'assumer ; il faut, au contraire, s'étonner qu'ils soient suffisamment maîtres de leur mémoire pour s'en acquitter aussi bien qu'ils le font.

Miss Florence Hamer, dans le rôle de *Mrs Dot*, fut, comme son habitude, merveilleuse de finesse et de malice parfois, détaillant les intonations de voix avec la plus grande habileté. Dans différentes scènes, celle particulièrement de la fin du second acte, quand elle est arrivée à faire dire à *Gerald Halstane* (M. Douglas Vigors) qu'il la hait, après l'avoir exaspéré d'amour, elle manifeste son triomphe de la manière la plus heureuse, et elle triomphe vraiment car cet aveu de haine est pour elle l'aveu de l'amour contrarié du jeune homme. Et aussi comme elle est bien *femme*, dans la scène du 3ème acte où, à genoux devant *James Blenkinsop* (M. Charles Vane) elle lui joue la comédie de l'amour, espérant fléchir le célibataire. Car, dans son jeu,pour *émoustiller Gerald Halstane*, elle se voudrait une véritable suite d'amoureux épris. A un moment comme elle s'écrie, jouant un transport d'amour : "oh ! mire-toi dans mes yeux!" *James Blenkinsop* répond froidement : "oh non ! j'y serai trop *unconfortable* !" Ce ne fut qu'un éclat de rire dans la salle. Et pourtant à un pareil contact, à une aussi chaude effusion, *James* s'est *dégelé* : la passion l'empoigne à son tour et impétueusement il déclare à *Mrs Dot* que le dieu Amour a fait en sa faveur élection en lui. Mais alors il lui faut déchanter, car ceci ne fait pas l'affaire de la coquette qui jouait la comédie de sentiments qu'elle n'éprouve pas: elle cherche toutes sortes d'arguments pour persuader sa victime qu'il n'est pas le parti possible pour elle: bref après avoir allumé l'incendie, elle cherche à l'éteindre, mais *James* tient bon...... et elle se sauve.

L'autre jeune couple de *Freddie Perkins* (M. Spencer Geach) et de *Nelly Sellinger* (Melle Blanche Forsythe) est bien amusant : la scène du second acte, où les amoureux surpris ne savent plus quelle contenance prendre et où *Freddie* affecte, à genoux par terre, de faire des recherches dans un *magazine*, qu'il feuillette activement, est du plus haut comique.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence l'excellent jeu de Melle Lucy Beaumont (*Lady Sellinger*) qui, jusqu'à l'enlèvement de sa fille *Nelly* par *Freddie*, ne se doute pas un seul instant de cet amour : c'est le coup de trompe du *teuf-teuf* des deux fugitifs qui la sort de son rêve au moment où, avec componction, elle va pour embrasser *Gerald Halstane*, qu'elle croit devoir être son futur gendre, alors qu'en réalité il est féru d'amour pour la belle *Mrs Dot*, qu'il finit d'ailleurs, par épouser. Le jeu de scène de la fin est des plus originaux, *Gerald* a renouvelé ses sentiments d'amour, il se voit repoussé et prononce un tragique "*good bye*" de rupture, *Mrs Dot* se retourne alors et lui lance gracieusement dans le dos un coussin pour lui montrer qu'il ne doit pas s'en aller : ils tombent alors dans les bras l'un de l'autre.

Nous ne renouvellerons pas nos compliments aux artistes, les rires et les applaudissements—une magnifique corbeille pour Miss Florence Hamer—sont leur meilleure récompense et le témoignage des sympathies du public à leur égard.

Fox

Nouvelles diverses

HOTEL INCENDIE

Nous apprenons de Moukden que le "Manchurian Hotel" dont le propriétaire était M. Fuchs a été complètement détruit par un incendie.

BAGARRE A HANKEOU

Le *Hankow Daily News* annonce qu'à la suite d'une bagarre, dans un bar de la ville, un marin américain du navire de guerre *Wilmington* a été dangereusement blessé d'un coup de revolver.

SENTENCE CONFIRMEE

La Cour d'appel de Tokyo a confirmé la sentence à six ans d'emprisonnement infligée à un avocat et à un ingénieur, convaincus d'avoir voulu vendre à l'ambassade russe le plan des fortifications de Maidzuru.

M. THEODORE ROOSEVELT

M. Théodore Roosevelt a déjà commencé sa collaboration *éditoriale* avec le *Outlook* journal de New York. Dans un numéro de Décembre, il a écrit un article intitulé "le Réveil de la Chine" dans lequel il dit :

"Il est temps aujourd'hui pour l'Occident d'implanter ses idées en Orient pour réduire au minimum les chances du futur choc redoutable entre ces deux civilisations profondément différentes et hostiles ; si nous attendons jusqu'à demain, nous aurons peut-être trop attendu."

RECEPTION D'OFFICIERS

Les officiers étrangers qui ont assisté aux récentes manœuvres chinoises ont, le 24 décembre, à Pékin, offert un déjeuner aux fonctionnairee chinois qui les ont guidés au cours des manœuvres: MM. Ouang Bien tchouan, Ahlo et Tchang You tchouen. Des cadeaux ont été offerts à ces fonctionnaires et le colonel Korniloff, au nom des officiers,a remercié les trois fonctionnaires de leur courtoisie. Le taotai Ouan a répondu en disant qu'il était heureux d'avoir pu aider les officiers dans leurs travaux. Puis la santé du vice-roi Toan fang et de S. E. Ying Tchang, commandant en chef des troupes, a été portée avec enthousiasme.

NAVIGATION

L'Osaka Asahi publie un télégramme qu'il a reçu de San-Francisco disant que le Norddeutscher Lloyd a passé un arrangement avec le *Western Pacific Railway Cy.*, qui aura sous peu complété sa ligne, pour établir un service de navigation entre San-Francico et l'Extrême-Orient le printemps prochain.

On l'avise en outre, que ce fait va naturellement créer une forte concurrence aux compagnies qui exploitent déjà la ligne: la conséquence en sera qu'il faudra inévitablement en arriver à subventionner certains services américains.

***

Le *Boycki* de Yokohama, d'après une traduction parue dans la *Japan Gazette*, dit que les signes d'activité du trafic de la navigation en Extrême-Orient vont graduellement en augmentant.

En raison de l'augmentation du sucre cette année à Formose, le chiffre du commerce entre cette île et le Japon a considérablement augmenté sur celui des années passées ; et à un tel point que l'on dit que même les navires qui ne desservent pas Formose habituellement s'apprêtent a y aller à présent pour s'assurer du cargo dans ses ports. Les magnifiques récoltes de la Chine et des Etats-Unis ont aussi augmenté les facultés d'achat de ces deux pays: on peut aisément augurer qu'en ces conditions le trafic en Extrême-Orient et sur le Pacifique reprendra sous peu sa situation antérieure.

LES FORETS A KIAOTCHEOU

Il y a un peu moins de dix ans que le gouvernement allemand a commencé la plantation de bois, non seulement dans les environs de Tsingtao, mais aussi dans l'intérieur. Différentes expériences ont été faites pour le choix des essences les plus adéquates au terrain. L'arbre de Judée et l'acacia ont très bien réussi et, actuellement, toutes les collines et vallées autour de Tsingtao sont couvertes d'acacias qui, étant prémunis contre la maladie des insectes, forment une masse de feuillage du plus bel effet. Il poussent aussi avec une remarquable célérité.

Le gouvernement allemand, à part les avantages naturels dérivant de la culture des arbres a aussi un but commercial. Les arbres coupés qui excèdent 4 pouces de diamètre sont vendus à un prix très rémunérateur. La société des mines du Chantoung a été le premier acheteur et trouve, pour les mines, les bois de Tsingtao supérieurs à ceux du Japon.

Une petite partie de ces bois sert au chauffage et donne les meilleurs résultats Dans divers endroits la plantation d'arbres fruitiers d'Europe a aussi été essayée et a donné de bons résultats. Des groseillers et des légumes ont été cultivés et ont amplement répondu aux efforts de ceux qui tentèrent cette culture—*China Gazette.*

PRIMES A LA MARINE MARCHANDE

A la séance du 20 Xbre du Conseil Supérieur d'Indo-chine tenue à Hanoï,M.de

Monpezat estime, au sujet des primes à la Marine marchande, que la somme de 11.000 francs payée à la Compagnie des Messageries Maritimes pour chaque voyage entre Haïphong et Saïgon est trop élevée ; il en est de même, ajoutet-il, en ce qui concerne la subvention de 10.000 francs payée pour chaque voyage effectué entre Saïgon et Singapore. Selon M. de Monpezat, ce dernier service pourrait être supprimé sans inconvénient.

M. Pâris n'est pas du même avis et fait observer que la ligne Saïgon-Singapore est très utile. Ce service correspond avec la malle anglaise et permet de recevoir un courrier hebdomadaire.

M. de Monpezat fait observer que la subvention à la Compagnie de cabotage des mers de Chine est demeurée la même, bien que cette Compagnie possède un navire en moins.

M. le Directeur général des Finances répond que la subvention n'est payée à la Compagnie de Cabotage des mers de Chine qu'autant que le service prévu au contrat est visé par nos consuls.

M. de Monpezat estime inutile de subventionner le service de Canton-Hongkong-Outchéou qui est mal exécuté.

Le Gouverneur général répond que l'Administration est décidée à faire respecter les termes du contrat conclu avec la Compagnie concessionnaire.

LE CHEMIN DE FER TIENTSIN-POUKEOU

Le *Tageblatt* rapporte que M. Dorpmuller, l'ingénieur en chef de la partie Nord du chemin de fer Tientsin-Poukéou est parti pour Tsingtao et Tchinanfou inspecter la partie inférieure de cette section. Le taotai Li-te-shum et son secrétaire M. Matthiessen sont venus à Moukden pour accompagner S. E. Sun Pao chi, précédemment ministre chinois en Allemagne, qui vient d'être nommé directeur en chef de toute la ligne et qui est actuellement en route pour la Chine venant d'Europe par le Transsibérien.

***

La cérémonie du premier coup de pioche de la section Sud de la ligne Tientsin-Poukéou a eu lieu. Cette fête avait amené à Nanking un grand nombre de fonctionnaires et de notables chinois. Parmi eux se trouvaient S. E. Lu Hai-huan, directeur général de la ligne entière de Poukéou à Tientsin, ainsi que M. T.K. Low, directeur de la section sud de la ligne.

La ville de Poukéou, qui est située presque juste en face de Nanking, de l'autre côté du Yangtzé, était en pleine activité causée par la cérémonie en cours.

Un débarcadère avait été construit sur le Yangtzé pour faciliter l'arrivée des visiteurs et un grand abri avait été aménagé à Poukéou dans lequel des mets étaient servis. La section Sud du chemin de fer est construite à l'aide de capitaux anglo-chinois et les opérations de construction seront menées aussi rapidement que possible, de façon à ce que la moitié de la partie Sud soit terminée en même temps que la moitié de la partie Nord qui est en cours de construction depuis plusieurs mois à l'aide de capitaux allemands.

CHEMIN DE FER PEKIN-HANKEOU

La Direction du Chemin de fer Pékin-Hankéou a porté à la connaissance du public qu'à partir du premier janvier 1909, la Direction de cette ligne sera reprise par le Gouvernement Chinois.

A partir de cette date le Représentant de la Société d'Etudes de chemins de fer en Chine (Syndicat belge) ne prendra plus aucune part à la Direction de cette ligne.

Toutes firmes ou personnes ayant des relations ou des affaires particulières avec le Représentant de cette Société d'Etudes de chemins de fer en Chine devront s'adresser directement à lui et non à l'Administration du Chemin de fer de Pékin-Hankéou qui est aujourd'hui indépendante de la susdite Société.

A la suite de ce changement dans l'Administration du Pékin-Hankéou, les porteurs de contrats ou conventions signés par le Représentant de la Société d'Etudes, au nom du Chemin de fer de Pékin-Hankéou, devront se présenter au Bureau Central de la Direction, à Pékin, pour négocier le renouvellement de leurs contrats dans le délai d'un mois, à dater du premier janvier 1909. Passé ce délai, les contrats non renouvelés seront considérés comme dénoncés.

Le Ministère des Postes et Communications a décidé à dater de ce même jour de faire graduellement quelques changements dans le personnel supérieur ne cette ligne.

***

Il paraîtrait, d'après le correspondant à Tchang Teh Fou, du *China Critic*, qu'il s'est produit une véritable panique parmi les employés du Chemin de fer Pékin-Hankéou. Dix-huit Français et Belges auraient été licenciés et plus de quarante ont encore dû l'être à la fin de l'année. On dit qu'éventuellement ce serait des Anglais qui recueilleraient ces successions.

Nous nous plaisons à croire que le bruit est faux et que les remplacements n'auront lieu qu'au fur et à mesure des vacances.

***

L'administration de ce chemin de fer s'est plaint au Ministère des Communications qu'une bande de malfaiteurs a opéré sur les deux rives du fleuve Houangho dans le district de Tchangti [Honan) dérobant les rails, éclisses et autres objets du matériel de la ligne, causant ainsi le plus grave danger pour les passagers et le train lui-même. Un jour ne se passe pas sans qu'on constater semblable vol, surtout à Hsin-ait à Hsiang et dans les districts de Hn-Yang. Le ministère a avisé le Gouverneur d'apporter la plus grande et la plus immédiate attention sur ce sujet. (*Sin-wan-pao*).

LE COMMERCE JAPONAIS

Dans une brève revue du commerce du Japon, le *Osaka Mainichi* dit que par suite de la dépression financière qui prévaut dans le monde, le commerce étranger de tous les pays a été plus ou moins affecté. La crise financière et l'élection présidentielle aux Etats-Unis, le boycottage des marchandises japonaises dans le Sud de la Chine et les décès impériaux de la Chine ont sérieusement affecté le commerce étranger du Japon. Le total de la valeur des exportations dans l'année se monte à *Yen* 432,730,180 en diminution de 69,948,042 sur l'an dernier.

L'opinion du *Osaka Asahi* est que le marché monétaire au Japon est très calme et que la même situation prévaut en Europe et en Amérique. D'après le même journal une telle situation n'a pas été constatée depuis la guerre russo-japonaise et c'est une indication que la fièvre de spéculation a disparu.

LA CONSERVATION DU HOANG-HO

S.E. Yuan Che-chuen, gouverneur du Chantoung a envoyé un long mémoire au Trône, décrivant les travaux nécessaires qui devront être accomplis au cours de l'année prochaine dans le lit et sur les berges du Hoang-Ho. D'après le rapport du gouverneur, les digues ont sérieusement souffert durant l'année écoulée, particulièrement au cours de l'automne. En plusieurs endroits la force du courant a causé de larges brèches. Environ 200 li de berges ont besoin de réparations urgentes.

S.E. Yuan a proposé d'acheter tous les matériaux nécessaires avant le Nouvel An chinois, époque où ils sont le meilleur marché. Le total des dépenses se monterait à Tls 600.000 sur lesquels Tls 50.000 seraient versés par le taotai du sel. Dans ces quinze dernières années, 600.000 taëls ont été dépensés annuellement pour la conservation du Hoang Ho et S.E., en présence des travaux importants à faire, ne peut réduire la dépense des années précédentes. Les fonctionnaires en charge des travaux recevront les fonds nécessaires qu'ils devront utiliser au mieux. S.E. contrôlera lui-même les travaux et s'est déjà rendue sur les lieux pour se rendre compte des travaux faits et à exécuter — *China Gazette*.

AMOY

Le Correspondant du *South China Morning Post* informe ce journal que 500 hommes de troupe ont quitté Amoy pour Tongan le 25 du mois dernier. Les autorités chinoises avaient été avisées le 23 que les indigènes semaient du pavot dans le but de fabriquer de l'opium. Elles avaient immédiatement donné des ordres sévères, pour qu'il n'en soit pas ainsi; mais les indigènes répondirent qu'ils ne pouvaient pas faire autrement.

Les autorités envoyèrent alors quelques officiers et des soldats à cet endroit. A leur arrivée, les indigènes tirèrent sur eux, tuant un officier. Les soldats firen

leu à leur tour et tuèrent quelques personnes. Tout le village s'en mêla et les soldats durent se retirer.

On ne doute pas qu'à l'arrivée des nouvelles troupes les villageois ne reviennent à de meilleurs sentiments.

***

CONCOURS DE MARCHE

Un concours de marche a eu lieu à Amoy le jour de Noël, c'était la seconde épreuve de l'année. La journée était délicieuse et ensoleillée ; un peu chaude cependant pour marcher vite. Le départ eut lieu du *Customs Club* et la fin de la course était fixée sur le derrière de la maison de M. Braun: elle comprenait un double tour de l'île de Koulangsou et la distance était de 6 *miles* et demi. A 9 h. ½, neuf concurrents partirent, mais au second tour plusieurs avaient déjà abandonné, le pas soutenu étant trop vite pour eux. Il n'y en eut que quatre qui parcoururent la distance fixée.

Le premier prix fut pour M. Fletcher qui couvrit les 6 *miles* et demi en 60 minutes et demi ; le second, M. Vere le fit en 65 minutes ; troisième, M. Nilsen et quatrième, M. Comper.

ECHOS DE TIENTSIN

Nous sommes heureux d'apprendre le retour à Tientsin vers le mois d'Août prochain du capitaine d'artillerie et de Mme Louvet. Le capitaine Louvet viendra remplacer le capitaine Tardieu qui rentrera en France à cette époque.

— Hier après-midi, à Tchang Sin Tien, de nombreuses autorités chinoises ont assisté aux essais comparatifs des matériels d'artillerie du Creusot et de la maison Krupp.

Parmi l'assistance, remarqué le vice-ministre de la guerre Yeng Tchang, le chef de l'organisation militaire de Péking et du Tcheli, le Général Fong Chain, le directeur militaire de Paotingfou, Tuan Ki Ju et plusieurs autres hauts fonctionnaires.

Les remarquables pièces du Creusot ont été l'objet de l'admiration de l'assistance et leurs résultats ont été beaucoup remarqués. M. Litzellmann, ingénieur du Creusot, a été chaudement félicité.

— Sur la demande du Oéoupou, le gouvernement a décerné au commandant Laribe, chef de la Garde de la Légation de France, l'ordre de 3ème classe du Dragon. Nous adressons au distingué officier français nos sincères félicitations.

— On annonce que le général de Pelacot viendra remplacer à Tientsin le général Sucillon qui doit rentrer en France dans quelqurs mois. Pourtant, dans les milieux bien informés, on doute de cette arrivée, car on croit possible une réduction du corps d'occupation qui, en ce cas, ne serait plus commandé que par un colonel. A vrai dire, rien ne peut être affirmé jusqu'ici.—*C. de T.*

***

—A l'école St Joseph, les fêtes, à l'occasion de la Noël, se sont succèdées joyeusement à la grande joie des parents. Avant-hier c'était l'arbre de Noël, hier une représentation théâtrale réunissait les élèves avec leurs parents et nombre d'amis.

On a fort applaudi une charmante opérette " Les chaussons de la Duchesse Anne " délicieusement jouée, chantée, et même dansée par Melle S. Simpson, une imposante duchesse, Melle Travers-Smith, une dame Barbeline pleine d'entrain, Melle Gilson, une paysanne maligne quoique rebelle aux révérences, Melle Wheeler, un bien gentil page, et enfin l'aimable essaim des demoiselles d'honneur, Melles A. Simpson, W. Churchill, L. Wolff, Cattelle et H. Way. La " Marche célèbre " de Lachner fut fort bien exécutée par Melles Cattelle et Wolff. Des exercices de gymnastique ont eu un très-grand succès et enfin un chœur de Haendel " Bonne Année " a terminé cette charmante matinée. Entre temps, une quête fut faite, qui nous a paru très fructueuse, et il n'en pouvait être autrement, car comment refuser à d'aussi délicieuses solliciteuses que Melles S. Simpson, Smith, Waishermos, Sandrié de Jouy, Krippeu orf, Roumiantzof.

Dans l'assistance très choisie et fort nombreuse, nous avons remarqué M. le Consul de France et Mme. Claudel, M. le Général et Mme. Sucillon, le R.P. Desrumeaux, M. le Général et Mme. Waters, Mme O'Neill, M. et Mme. Travers-Smith, le Docteur et Mme Chabaneix, Mme. de Lesquen, etc, etc, nous ne pouvons citer tout le monde.

Nous nous faisons un plaisir d'adresser aux bonnes sœurs toutes nos félicitations, mais la réussite complète de leur fête est la meilleure récompense de leur zèle et de leur dévouement envers les enfants qui eur sont confiées.

***

Les Pompiers Volontaires français de Tientsin se sont réunis samedi soir 19 décembre à l'Hôtel de la Paix pour fêter en un dîner joyeux leur patronne Ste Barbe. La grande salle de l'hôtel, réservée pour la circonstance, garnie à profusion de fleurs et de cristaux étincelants, offrait le plus charmant coup d'œil.

A 8 h., tous les invités étant réunis, chacun se mit gaiement à table, sous la présidence de M. Claudel, consul de France, et de M. Rousseau, commandant de la compagnie.

L'excellent cuisinier de l'hôtel s'était surpassé dans la confection d'un délicieux menu, dont nous omettons la composition beaucoup trop longue pour se la rémémorer.

Inutile de dire que chacun fit honneur au dîner, fastueusement arrosé de vins des meilleurs crus.

Au champagne, le Capitaine Rousseau se leva et prononça un *speech* de circonstance dont nous donnons ci-dessous les parties principales :

" La réunion de ce soir constitue ce que nous pouvons appeler une réunion de famille. C'est la fête annuelle que célèbrent en France tous les corps de Sapeurs-Pompiers. C'est le jour où, en de fraternelles agapes, tous les cœurs de pompiers battent à l'unisson ; et si notre dîner de Sainte Barbe a dû être retardé cette année par suite de circonstances imprévues, je suis heureux de constater ce soir que vous semblez tous bien disposés à honorer dignement la mémoire de notre sainte Patronne. J'en profiterai donc pour vous demander à tous, tant pompiers honoraires que pompiers actifs, de boire à la santé de nos camarades de France, de tous ces vaillants pompiers qui ne forment avec nous qu'une grande et noble famille. C'est la famille de gens de cœur et de mérite, d'hommes de devoir et dévouement, de tous ceux qui, dans un même esprit de solidarité et d'abnégation, unissent leurs efforts pour combattre cet ennemi qui leur est commun : le Feu.

Buvons donc à la santé de nos camarades d'outre-mer, les pompiers de France. "

Les applaudissements de la salle prouvèrent combien ces paroles avaient trouvé chez tous un écho sympathique.

M. O'Neill répondit à ce discours par quelques paroles élogieuses à l'adresse de nos Pompiers, à la santé et à la prospérité desquels il leva son verre.

Le café terminé, l'aimable capitaine Rousseau donna le signal de la gaîté en disant, sur la prière de son voisin M. O'Neill, un monologue hilarant : *P...oil aux pattes* !

Mais son répertoire est aussi inépuisable que sa diction est parfaite. L'assistance s'est fort divertie en écoutant: *l'Armée du salut*, accompagnée au piano par M. Voinot, *le Petit cochon*, etc, etc.

Les chanteurs ne manquent pas parmi les pompiers de Tientsin; successivement nous avons entendu M. Chanson, qui nous a raconté avoir été baptisé avec une bouteille de chambertin, puis nous a dit une chanson (sans jeu de mots) où il était longnement question de *fouchtra*, de *bougri*, de *bougra*; M. Lepice, qui a fort diverti l'assisance en lui disant pourquoi il était républicain; MM. Magné, Dreyfus, etc, etc.

Mais je n'en finirais pas s'il me fallait énumérer tout et complimenter chacun en particulier.

En un mot tout a été charmant et la plus cordiale fraternité n'a cessé de régner. *E. de T.*

TELEGRAMMES

Serivce de l'Echo de Chne

NOS INFORMATIONS

AL CATASTROPHE DE SICILE

Le désastre de Messine et Reggio présente un spectacte terrifiant. Le roi, la reine et le duc d'Aoste sont partis sur les lieux de la catastrophe Il y eut de nouvelles secousses en Sicile et Calabre. Les marins italiens, anglais et russes

activent le sauvetage. Les souverains ont visité Messine et Reggio Les blessés sont dans un état horrible, beaucoup sont fous ; les survivants se battent furieusement autour des vivres.

UN ENERGUMENE

Un Corse nommé Benedetti, mécontent au sujet d'une requête, tira des coups de revolver dans la Cour du ministère de l'Intérieur. Deux vitres ont été brisées, Benedetti est arrêté.

LES AEROPLANES

Au Mans, Wright vola sur son aéroplane sur un parcours de 119 kilomètres en deux heure, 19 minutes, gagnant la coupe Michelin.

PROMOTIONS

Le général de Beylié est nommé au commandement du point appui du Cap St Jacques, troisième brigade d'Indo-Chine. Les généraux, Lebon, Archinard, Bazaine-Hayer, Torel et les vice-Amiraux Marquis et Jauréguibery sont promus grands-officiers dans la Légion d'honneur.

LES ELECTIONS SENATORIALES

Aux Elections Sénatoriales ont été élus: 60 radicaux et radicaux socialistes ; 27 républicains de gauche ; 9 progressistes ; 5 nationalistes réactionnaires ; 2 socialistes indépendants. Ceci représente 15 gains sur les progressistes. M. Clemenceau est réélu dans le Var. MM. Maujan et Ribot sont élus. M. Fla b tti dans l'Indre M. Godin.

Reuter

Londres 30 Xbre.

Messine est une masse de ruines par suite du tremblement de terre. Des réfugiés rapportent que l'hôtel Trineria a été détruit et que son personnel de 90 employés, et tous les voyageurs ont péri. L'Hôtel de ville, la Bourse, la Poste et les casernes sont démolies. La plupart des villages sur les côtes du détroit de Messine sont détruits.

Plus tard

Le gouvernement italien a reçu un message par télégraphie sans fil disant que 50 000 personnes ont péri à Messine. Le feu a suivi le tremblement de terre et a complété la destruction de la ville.

Un millier de victimes sont signalées à Gazziri et cinq cents à Palmi (25 milles au nord-est de Reggio) Le total des victimes est estimé à 75.000.

Londres, 31 Decembre.

Les réfugiés de Messine disent que la ville est un gigantesque amas de décombres Elle fut pendant plusieurs heures exposée au pillage d'une bande de ruffians en quête d'un riche butin. Le choc à Reggio fut d'une inimaginable violence. Le Préfet rapporte que le centre de la ville qui se trouvait au niveau de la mer fut balayé par une vague immense qui suivit le tremblement de terre. Quelques villas seules qui se trouvaient sur des points élevés de la ville ont subsisté.

On estime actuellement que 10.000 personnes seulement ont échappé à Messine [la population était estimée à 15,000] et 4.000 à Reggio [population estimée 44.500] L'accès de Reggio semble inaccessible par suite des débris de toutes sortes. De grandes fissurse peuvent être discernées. Le pays est bouleversé jusqu'à onze milles dans l'intérieur.

Londres 1er Janvier.

La ville de Thormina, à 30 milles au sud de Messine est sauve, mais les deux tiers de la ville de Palmi sont détruits.

Les dernières estimations annoncent 200.000 victimes.

S. M. Edouard VII a donné 500 guinées pour secours aux survivants du désastre. S. M. la reine Alexandra et le prince de Galles ont donné chacun 250 guinées. Le gouvernement anglais a ouvert une souscription nationale.

Le président Fallières a souscrit 25.000 et la Banquede France 100.000 francs.

Le gouvernement canadien a souscrit $100.000 or.

Les Etats-Unis ont donné $1.000.000 or. Le président Roosvelt a demandé au Congrès de faire une appropriation libérale de ces fonds.

Des bateaux de guerre emportant d'immenses quantités de convertures, tentes, etc. ont quitté Malte. L'Amérique envoie un bateau de rations de marine.

Londres 2 Janvier.

Des bateaux de guerre italiens organisent les secours sur toute la côte mais, les mesures prises sont actuellement insuffisantes.

Il devient nécessaire de transporter les survivants. Les journaux italiens sont pleins de traits d'héroïsme des marins anglais et russes.

Des pluies incessantes gênent les soldats dans la recherche des cadavres. La pain et l'eau sont distribués, mais l'eau est limitée par suite de la destruction des aqueducs.

La République Argentine a envoyé £8.000.

Londres 1er janvier.

—Le total du revenu pour le dernier trimestre a diminué de £610.821 et celui des neuf derniers mois a diminué de £5.000.000.

—Le correspondant du Times à New-York dit que la mission secréte de S. E. Tang Chao-Yi était d'assurer une alliance entre l'Amérique et la Chine, mais que cette mission n'a pas réussi: l'Amérique n'étant pas incline vers cette alliance.

—Le premier paiement des pensions aux vieillards a été fait hier.

Londres, 3 Janvier.

Le vice-amiral Sir Asshobon Gore Curzon Howe a été promu amiral et le contre-amiral Clerc Egerton a été promu vice-amiral.

Pékin 1er Janvier.

S. E. Yuan Che-kai, président du Oéoupou, garde la chambre par suite de rhumatismes. Il n'a pas paru au Grand Conseil depuis quelques jours.

Londres 4 Janvier.

La souscription du Lord Maire pour les secours aux victimes en Italie et Sicil a atteint £ 34.000.

—Le Pape a lancé un appel aux évêques leur demandant d'ouvrir des souscriptions.

—Quelques vivants continuent à être retrouvés dans les ruines. Quand il sera certain qu'aucun vivant ne reste dans les ruines, celles-ci seront recouvertes de chaux vive; après quoi il est estimé qu'il sera nécessaire de les abandonner pour six mois. Deux bateaux d'approvisionnements pour la flotte américaine sont actuellement à Suez et ont été dirigés sur la Sicile.

—Les contre-amiraux Stanley Cecil James Colville, Frederic Tover Hamilton et Arthur Murray Farquhar ont été respectivement nommés au commandement des première, seconde et troisième escadres.

—Le Dr. Milovanovitch, ministre des Affaires étrangères ds Serbie, dans un discours à la Skouptchina, a dit que l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine était une violation du traité de Berlin et que les deux pays devaient devenir indépendants sous le contrôle de l'Europe. La Serbie ne désire pas la guerre. Ce discours est regardé à Vienne comme aggravant la situation.

Londres 5 Janvier.

Un télégramme de l'Amirauté dément que le détroit de Messine soit méconnaissable. Il dit que la topographie n'est pas changée.

—L'évêque de Gibraltar rapporte de Messine que la moitié de la colonie anglaise a péri dans le tremblement de terre.

—La Croix rouge américaine a envoyé télégraphiquement à Rome $ 390,000 or pour les secours. Le Congrès a voté $ 300.000 or, de plus, pour des provisions envoyées d'Amérique en Italie par deux vapeurs.

—Les journaux de Londres regardent la chute de Yuan Chi-kai comme de mauvais augure. Le *Times* appréhende de sérieuses conséquences et rappelle l'influence de Yuan Chi-kai en sauvant les légations durant la révolte des Boxeurs en 1900.

—Le *Weiner Zeitung* dit que le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade a reçu les instructions de demander des excuses pour le discours fait à la Skouptchina le 4 janvier. Si des excuses ne sont pas faites ce sera la rupture entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 20 X bre,—

Le gouvernement austro-hongrois laisse pour le moment la circulaire russe sans réponse. Il demande cependant que le euple sur la frontière serbe soit immédiatement désarmé.

La Serbie, de son côté, proteste contre les mouvements des troupes autrichiennes.

Berlin 31 Xbre.—

Le président Roosevelt, dans son voyage autour du monde a l'intention de faire des conférences aux universités de Berlin et d'Oxford et à la Sorbonne à Paris.

—La Douma a accepté d'augenter la paye des officiers de l'armée.

—Un décret hollandais a décidé que l'entant de la reine Wilhelmina portera le titre de prince ou de princesse Orange-Nassau, en outre de celui de duc ou de duchesse de Mecklemburg.

—A l'occasion du nouvel an, le baron von Aerenthal a remercié le prince Bülow pour le concours qu'il a prêté aux affaires d'Autriche durant ces derniers mois.

—Le *Daily Mail* de Londres maintient que le roi Edouard abandonnera son projet de visite à Berlin. Non seulement on ne sait rien ici de cela mais encore on continue les préparatifs de réception.

—Des opérations militaires méthodiques ont été commencées dans le Sud-Ouest allemand de l'Afrique, contre les hottentots, dans les monts Karas.

—On annonce que le Portugal a l'intention de céder à l'Allemagne, Angola, sa colonie du sud-ouest africain. La nouvelle est inexacte.

—Deux des îles Lipari ont complètement disparu.

Berlin, 2 janvier.—

—Les membres du parlement turc ont été reçus pour la première fois par le Sultan. La soirée a été splendide.

Berlin, 3 janvier.—

Le roi et la reine d'Italie prennent part de tout cœur à l'œuvre de soulagement en Sicile.

De tous les points de l'Allemagne une extrême activité est déployée en vue des secours. Des fonds énormes sont souscrits. Des vapeurs et des trains sont partis pour l'Italie. Les croiseurs *Hertha* et *Victoria Louise* déploient la plus grande activité.

— Le député Milimowitch a fait à la Skupshina serbe un discours des plus agressifs contre l'Autriche. Il a demandé que l'Autriche Hongrie soit rayée du nombre des Etats balkaniques.

—La Douma a été prorogée jusqu'au 3 février.

Pékin, 3 janvier.—

La chute de S. E Yuan Chi-kaï est due partie à sa participation au coup d'état de 1898, lequel n'a pas été oublié par le prince Régent qui a toujours été intimement lié avec son frère, le défunt Kouang-siu; partie à la rumeur qui courait de ses agissements vis-à-vis de Kouangsu, qu'il voulait écarter au moment où la mort de l'Impératrice-douairière était imminente, et partie par suite des machinations du parti mandchou.

Ce dernier eut quelque appréhension qu'un changement de système n'intervint et que la réaction ne triomphât. Cette crainte a cependant été en partie dissipée par suite de la nomination de Liang Tun-yen pour remplacer Yuan Chi-kaï au Oéoupou. Il y a plusieurs indications que seul l'éloignement de Yuan Chi-kaï soit recherché.

4 Janvier.—

Il transpire que l'édit ordonnant la disgrâce de Yuan Chi-kaï est jusqu'à un certain point l'œuvre de Tchang Tchi-tong, déjà jaloux des succès de Yuan-Chi-kaï et qui craignait que celui-ci ne contrariât un beau jour ses propres plans. On s'attend à ce que le prince Su, président du Ministère de l'Intérieur soit déplacé de Pékin sous peu pour les mêmes raisons, et qu'il soit envoyé au Tibet en mission spéciale.

—Les Chinois assurent que Yuen a quitté Pékin pour Tientsin, incognito, la nuit dernière. On croit qu'il n'ira pas au Honan.

—On s'attend à un changement prochain pour les postes des vice-rois à Canton, Tientsin et Moukden, où se trouvent des créatures de Yuan.

—Il est possible que le successeur définitif de Yuan au Oéoupou ne soit pas Liang Tung-yen,mais Tü Hai-huan, directeur général du chemin de fer Tientsin Pukow.

—La position de Chen-Pi comme président du ministère des Communications, paraît ébranlée; on parle de Tsen Chun-hsuan comme successeur.

Berlin, 4 janvier.—

Le Kaiser est parti pour la chasse à Hubertusstock.

—La visite du roi Edonard et de la reine à Berlin aura lieu dans la seconde moitié de février, après l'ouverture du parlement anglais.

—L'Autriche-Hongrie a complété l'armement de son artillerie avec ses nouveaux canons.

—De nouvelles secousses ont été ressenties à Messine.

—Le roi et la reine d'Italie sont retournés à Rome.

Spéciaux au N. C. Daily News

Washington, 30 décembre.—

M. Peckman Winthrop a accepté le poste de secrétaire d'état sous M. W. S. Knox qui succède à M. E. Root comme secrétaire.

S.E. Tang Chao-yi. commissaire chinois spécial, n'a pas réussi à conclure une alliance entre les Etats-Unis et la Chine.

Londres, 30 décembre.—

Le roi Victor Emmanuel s'est rendu sur les lieux du sinistre. La reine Hélène l'accompagne

Le partie la plus basse de Reggio a disparu et le reste est en ruines. De fortes pluies reudent plus intense la misère des survivants. De nombreux touristes anglais et allemands ont été tués. Le roi a fait une donation de £ 8.000 pour le fonds de secours des survivants:. Une souscription a été levés en Amérique. Le pillage a lieu et les troupes ont eu à tirer sur les pillarde. Les derniers rapports accusent 70.000 victimes en Sicile et 30.000 en Calabre.

Londres, 1er jauuier.—

Il y a eu deux secousses sérieuses à Messine mercredi soir.

Des navires chargés de blessés continuent à arriver à Naples. Des voleurs pillent les lieux du sinistre. La population meurt de faim et des combats désespérés ont lieu pour s'arracher ce qui peut se manger.

La loi martial a été proclamée à Messine et 20 personnes ont été tuées mercredi pour avoir détroussé les morts. Des chiens affamés et des baudes d'oiseaux de proie dévorent les morts.

2 janvier.

De nombreux survivants ont été pris à bord de bateaux d'émigrants. Les chiens et les chats sont tués de peur qu'ils ne deviennent enragés. Les îles Lipari ont ressenti fortement le tremblement de terre. Les murs ont été branlés et neuf personnes ont été tuées.

Pékin, 2 janvier.

M. C. V. E. Bapst, ministre de France à Pékin, a été nommé au ministère des affaires étrangères à Paris.

(N. D. L. R. Nous n'avons pas eu ici confirmation de cette nouvelle).

Pékin, 1er janvier.—

S. E. Na-toung succède à S. E. Yuan Che-kai dans les postes que le départ de ce dernier laisse vacants.

Pékin, 3 Janvier.—

Le mécontentement qui s'était manifesté chez les étrangers à la suite de la nouvelle de la disgrâce de Yuen Chi-Kaï a été imdi un par un édit nommant le vice-président junior, Liang Tun-Yen, président du Oéoupou.

Hongkong, 3 janvier.—

Les Chinois à Canton ont inauguré le boycottage d'un vapeur anglais le *Fatshan*. Le 1er janvier des foules de gens s'assemblèrent sur le débarcadère et empêchèrent l'embarquement des passagers. Le capitaine mit son bateau au milieu du courant, puis retourna au wharf avec une garde de marins à bord. Il n'y eut pas d'autre incident. Les autorités chinoises envoyèrent des "braves" pour restaurer l'ordre, mais la foule resta dans le voisinage jusqu'à ce que le *Fatshan* fût parti pour Hongkong n'emportant que peu de passagers.

Le boycottage de ce vapeur est dû au fait qu'un Portugais aurait causé la mort d'un passager chinois à bord le 28 novembre. Le coupable supposé, collecteur de billets, aurait donné des coups de pied au chinois jusqu'à le tuer. A l'arrivée du navire à Canton, un certain nombre de passagers adressèrent une pétition aux autorités indigènes et la société du gouvernement autonome prit l'affaire en mains. Elle semble avoir tout fait à cette occasion pour provoquer des sentiments xénophobes, et à une réunion, un orateur déclara qu'à moins que le consul portugais punît l'offenseur, le

Fatshan serait boycotté et quiconque aurait la témérité de voyager par ce bateau aurait les oreilles coupées.

Washington, 2 janvier.—

Le *Celtic*, vapeur américain, a été envoyé à Messine avec des rations d'une valeur de $ 1.500.000. L'amiral Sparry, commandant la flotte américaine, actuellement a Smyrne, a reçu l'ordre d'aider à l'œuvre de salut. Toute l'Amérique participe au fond de secours.

— Le *New-York Journal* dit que M. Charles Taft succèdera à M. Whitelaw Reid, comme ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre.

— Le gouverneur Magoon présentera les diplomates étrangers au général Jose Miguel Gomez, le nouveau président de Cuba. Les différentes factions de la république sont unies.

Pékin, 4 Janvier. —

S. E. Yuan Chi-kaï a fait une visite à Tientsin hier et est revenu le soir. On s'attend à ce qu'il quitte Pékin dans quelques jours.

La situation est incertaine. Les affaire officielles sont pratiquement arrêtées. A une réunion de huit ministres étrangers, il a été décidé de prier leur gouvernement respectif de faire des représentations sur la situation, mais non pas sur la réintégration de Yuen Chi-kaï.

La nomination de Liang Tun-yen est regardée comme temporaire.

Washington, 4 Janvier. —

L'armée du Nicaragua marche sur le Honduras pour renverser le général Migue. Davila. Une guerre sanglante est imminente. Les Etats-Unis pourraient intervenir.

— Le président Roosevelt a envoyé un message au Congrès demandant d'urgence l'attribution de $500.000 comme secours aux victimes du tremblement de terre en Italie.

Londres, 4 Janvier. —

Les corps retrouvés sur les lieux du sinistre sont mis en piles par centaines et recouverts de chaux vive ; puis ils sont transportés sur des navires et jetés en pleine mer.

Signor Giolitti, le premier ministre, a déclaré qu'il demanderait au Parlement le vote de 30 millions de lires pour les victimes.

— Lors des élections pour le Sénat, en France, les ministériels ont gagné 15 sièges M. Clemenceau a eu toute sa liste nommée.

Pékin, 5 janvier.—

Yuen Chi-kaï a quitté Pékin à 5 heures de l'après-midi par un train spécial à destination de Tchengteh-fou. Il n'y a eu nul mystère, ni pompe à son départ. Il était accompagné de ses épouses.

Washington, 5 janvier.

Le président Roosevelt, dans un message spécial au Congrès, au sujet du service secret, déclare que les phrases auxquelles le Congrès objecte étaient des extraits des discours des membres mêmes du Congrès. Le ressentiment contre le Président est intense.

—Le Congrès a alloué $ 800.000 pour les victimes du tremblement de terre.

Londres, 5 janvier.

Le président Castro a été opéré simultanément en deux endroits. Les opérations, quoique dangereuses, ont réussi.

—Le roi Edouard a envoyé un télégramme de félicitations à la flotte anglaise pour l'énergie et la bravoure qu'elle a déployée à l'occasion du tremblement de terre en Sicile.

Le gouvernement anglais songe à contribuer au fonds de secours, mais le fait que le Parlement n'est pas en session retarde sa décision.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York 30 Xbre.

La société de la Croix— Rouge a lancé un appel à Washington demandant des fonds pour envoyer en Italie aux victimes du tremblement de terre. Les citoyens de San-Francisco ont vite répondu à cet appel et en un jour la souscription a atteint $ 3.000 or.

—Le président Roosevelt a câblé au roi d'Italie exprimant sa profonde sympathie pour les Italiens dans leur détresse. Le consul d'Italie à New-York organise un grand comité de secours.

Tientsin 30 Xbre.

Par suite de la situation du marché monétaire, une réunion des négociants et des notables a été tenue hier pour discuter le projet d'un emprunt au gouvernement, de Tls. 1,000,000.

Pékin, 30 Décembre.

La situation au Thibet a pris une sérieuse tournure, les moines lamas n'ayant reçu aucun présent du Trône à l'occasion de la mort des souverains. S. E. Lien you, amban chinois au Tibet, déclare que les lamas ne sont pas tant froissés de l'absence de présents mais qu'ils désirent profiter de cette omission pour aggraver la révolte. S. E. Tchao Erh-feng ne peut se rendre à Lhassa. Le Dalai Lama est en route pour le Tibet mais la date de son arrivée est incertaine.

New-York 31 X bre.

Le gouverneur Hughes de New-York a lancé une proclamation demandant des fonds pour les victimes du tremblement de terre. Les gouverneurs des 16 autres états ont suivi l'exemple du gouverneur Hughes. M. Taft, comme président du comité de la Croix rouge, dit que tous les fonds devront être envoyés à la Croix rouge italienne. De grosses sommes ont été réunies dans la contrée. Des messes sont dites dans les cathédrales catholiques de tous les états.

Pékin 1er Janvier.

Le général Feng Shan, commandant en chef des divisions mandchoues exercées à l'européenne, a adressé un mémoire au Trône demandant l'exemption du droit sur le riz consommé par les troupes.

— Le censeur Pi-Shou a fait un mémoire au Trône demandant l'examen de tous les plus jeunes fonctionnaires et le remplacement de tous ceux jugés incompétents.

Pékin, 3 Janvier.

S. E. Tchang Jen-tchun, vice-roi du Liangkiang, a fait un mémoire au Trône disant que tous les rebelles du Kouangsi ont, depuis longtemps, été supprimés, mais qu'ils augmentent sur les frontières du Tonkin. Les commandants des troupes ont reçu l'ordre d'être vigilants.

S. A. le prince King a obtenu un congé par suite d'une maladie des jambes.

New-York 4 Janvier.—

Dans un message spécial au Congrès le président Roosevelt a recommandé que $ 500,000 soient garantis par le Congrès pour secours aux sinistrés d'Italie. Le vapeur *Colgoa*, 6.300 tonnes, a reçu l'ordre à Suez d'aller ausssitôt à Messine distribuer des secours. Le vapeur *Celtic* 8,000 tonnes est parti de New-York pour Messine avec pour $ 1,000,000 de provisions à bord. Ces provisions étaien destinées à la flotte. Il est probable que la flotte ira en Italie coopérer aux secours, mais ceci seulement si le gouvernement italien le désire. L'ambassadeur des Etats-Unis à Rome a reçu l'ordre de partir pour Messine rechercher si aucun améri cain n'abesoin de secours.

—MM. Foraker et Charles Taft on retiré leur candidature en faveur de M. Burton pour l'élection de sénateur de l'Ohio.

Pékin 4 Janvier.

Le contrôle du service postal chinois a été transférédes Douanes impériales au bureau des postes et communications.

Tientsin 4 Janvier.

Il est dit dans les milieux officiels que S. E. Yang Chi-siang vice-roi du Petchili serait appelé à Pékin pour y occuper un poste et serait remplacé comme vice-roi par S. E. Tchen Chuan-houan.

New-York, 5 Janvier.

La Cour suprême des Etats-Unis a efusé l'application de l'attorney général Bonaparte de reviser la décision de la Cour d'Appel cassant la décision du juge Landis au sujet de l'affaire de la *Standard Oil.*

—Quatre des cuirassés de la flotte américaine sont actuellement à Port-Saïd, le reste est dans le Canal de Suez.

Pékin, 5 Janvier.

—Les membres du grand conseil ont reçu l'ordre de faire des investigations sur les dépenses de la Maison Impériale.

—Le prince King souffre actuellement de rhumatismes.

—Il est dit que S. E. Tieh Liang président du ministère de la Guerre sera nommé au Grand Conseil.

—Yuan Chi-kai est parti aujourd'hui pour le Honan.

—Le bureau anti-opium suggère que des délégués des gouvernements provinciaux assistent à la Conférence et soumettent que le commerce d'opium soit aboli dans la seconde année de Siuen-Toung.

Soies expédiées à la date

du 5 Janvier 1909

		Total Balles
Arnhold, Karberg & Cie........	1	7294
Berthel Burckhardt...............	10	555
Boyer, Mazet, Guilliée & Cie..	45	3437

Burkhardt, L. R	—	—
Carlowitz & Cie	116	4486
Dyce & Cie	46	1432
E. Ghisi	—	1468
Frazar, Cie	22	2577
Heffer		3939
Jardine, Matheson & Cie	27	6000
Lintilhac, P. E. & Cie	20	865
Little, W. Cie	55	950
Madier, H.	5	2064
Nabholz & Cie		2904
Olivier & Cie	—	—
Paturel, C	—	2278
Reiss, & Cie	45	5261
Siemssen & Cie	—	971
Sulzer, Rudolph & Cie	20	6830
Toche, J. & Cie	—	1829
Ward, Probst & Cie	21	1348
Eastern trading	30	145
Parsees	206	6844
Divers	—	—
Totaux	669	62667

Soie embarquée pour l'Europe par "Ernest Simons"

le 1er Janvier 1909

	Grège	Brute.	Total.
Rangoon	5 B.	— B.	5 B.
Portsaïd	38 „	6 „	44 „
Alexandrette	35 „	— „	35 „
Milan	81 „	117 „	198 „
St. Chamond	23 „	— „	23 „
Marseille	— „	35 „	35 „
Marseille (Option)	232 „	214 „	446 „
Lyon	364 „	147 „	511 „
Totaux	778 B.	519 B.	1.297 B.

SOIES AVARIÉES

Marseille	235 B.
Total	235

SOIES BRUTES PRESSÉES

Zurich	1 B.
Lyon	8 „
Total	9 „

AVIS

Conformément aux accords passés par la Société, les intéressés sont priés d'adresser la correspondance comme suit

Pour ce qui concerne les travaux d'impression, de lithographie, de gravure et de reliure, ainsi que les communications et règlements relatifs aux annonces, insertions et abonnements à *l'Echo de Chine*, au Manager 55 Quai du Yang King Pang. Changhaï

Pour ce qui concerne la rédaction du journal au secrétaire de la rédaction de *l'Echo de Chine* 55 Que du Yang King Pang Changhai.

Nota—Le service des abonnements et la publication des annonces à l'abonnement seront continués jusqu'à contre-ordre de la part des intéressés.

Les correspondants sont priés de signer leurs communications ou leurs articles, en garantie de leur bonne foi, la publication de leur signature restant subordonnée à leurs instructions. Ils sont également priés de bien vouloir écrire leur copie sur un seul côté du papier et aussi lisiblement que possible afin de faciliter le travail de composition des ouvriers chinois.

BOURSE DE SHANGHAI
7 Janvier 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$125	$125	880 B	sellers	
National Bank of China	40,454	£7	£5	51	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	[illegible],000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insuranac	20,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tls. 100	nominal	
Canton Insurance Office,	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton,	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze In. Association,	8,000	$100	$60	175 S		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	137 ½ B 142 ½ 146 ½	cash Feb merch	147 B
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$50	$50	163	buyers	
Yangtsze Wharf and Godown	2,500	Tls. 100	Tls. 100	202 N	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	48	sellers	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			51	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	,, 38	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 37½	,,	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$15	$15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	2.6		
	100,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 80 B	sellers	Dec 78
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	,,	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls 50	Tls. 50	Tls. 116 ½	B	
	26,000	50	,, 50		buyers	
Anglo French Land Investment Co	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Hongkong Land Investment	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	$10	$10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 100	Tls. 75	Tl 75 S	buyers	67 ½ B 58 B Dec
International Cotton Mill	8,384	,, 75	,, 50	,, 65 S	buyers	
Lao-kung-mow ,, ,,	7,15[illegible]	,, 100	,, 100	,, ½ B	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	,, 500	,, 500	,, 28 S		
Yeh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies Industrielles						
Perak Sugar Cultivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls 85	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	,, 50	,, 50	,, 58	sellers	
China Sugar Refining	20,000	$100	$100	$135	,,	
Luzon	7,000	$100	$100	122 ½	,,	déc. 132½ B
Shanghai-Sumatra Tobacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	T 130 B	cash	dec 890 B
Maatschappij in Langkat	25,000	100	100	,, 860 B	cash	Mar 910 B 652 ½ Dec
China Flour Mill	6,000	Tls. 5	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$10	$	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, [illegible]0	Tls. 47	,,	
China Import & Export Lumber Co	3,500	,, 100	70	,, 7½	sellers	
Anglo-German Brewery	4,000	$100	100	,,	buyers	
Kaipings				15 1[illegible] B		
Mines						
Kabu Australian Gold Mining	150 [illegible]	£1	[illegible]	,,	,	
Chinese Engineering and Mining	[illegible]			15 ¼ B		
Weiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	150,50½		
[illegible]e Oriental Cons Maining	500,000	$10	Tls. 100	110		

Divers					
Tramways					
Shanghai Gas Company	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£7.10.00S	sellers
	8,000	,, 50	,, 50	Tls. 117 B	nominal
Shanghai Waterworks	8 175	£20	£20	360	,
	8,175	£10	£15	17 S	sellers
Hall & Holtz	21 000	$20	$20	20½ B	buyers
J. Lawellyn & Co	1,200	$60	$60	$43	,,
Shanghai Horse Bazaar Co.	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	,
Major Brothers.	5,500	,, 5	,, 50	,, 40	,,
Central Stores,	6,000	$15	$15	12 B	buyers
do	24,000	$13	$15	10	sellers
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	42 S	
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 30	
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 B	buyers
Weeks & Co.,	19,418	$20	$20	24 B	buyers
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 57 B	sellers
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 58 S	sellers
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	, 52	,,
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	145	,,
Changhai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	52	,,

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Mun. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½	ves
Do	1893	,, 100	5½ ,,	,, 92½	
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 100	ales
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½	ers
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½	
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 100	ady
Do	1900	,, 100	5½ ,,	,, 92½	
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Do	190[illegible]	,, 100	[illegible] ,,	,, 100	,,
Shinese Imperial Governement Loan 1886		250	7 ,,	,, 250	none
Changhai Waterwoks Debentures	189[illegible]	100	6 ,,	,, 98	buyers
Do	189[illegible]	,, 100	5 ,,	,, 84	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 99	,,
Do	190[illegible]	,, 100	6 ,,	,, 97	,,
Do	1903	,, 100	5 ,,	,, 98	,,
Do	1905	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
S'hai Lad Investment Debentures	189[illegible]	,, 100	6 ,,	,, 98	steady
Do	189[illegible]	,, 100	5½ ,,	92½	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 98	
Do	189[illegible]	,, 100	5 ,,	,, 87	,,
	1900	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Shanghai G s Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
o	1903	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
S'ha & H k: w Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	98	,
Perakt Sugar Cultiv ation debentures	1902	, 100	7 ,,	, 100	sellers
Cooton M. Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	,,
Atsor House Potel Co	1903	,, 100	8 ,,	,, 100	,

Bulletin de change

Changhaï, 6 Janvier 1909

Bar Silver........................$23\frac{5}{16}$=2/$3\frac{9}{16}$
Mex. Dollars..................74.05
Native Interest................06

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/3⅜
,, ...Demand ....2/$3\frac{7}{16}$
,, ...4 m/s 2/3⅝
France.............T/T 2.86
Germany.........T/T 2.33
America..........T/T 55½
India...............T/T 171
Japan..............T/T 89⅝
Hongkong........T/T 76⅜
atavia............T/T 137

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/$3\frac{13}{16}$
,, ...4 m/sDocts ..... 2/$4\frac{15}{16}$
,, ...6 m/s Credits ...2/$4\frac{1}{16}$
,, ...6 m/s Docts ..... 2/$4\frac{3}{16}$
France...........4 m/s 2.91½
Germany ....4 m/s 2.38
America.........4 m/s 57⅞
Japan ....30 d/s...............88⅝

Taux du change

Taux du change de la douane pour le mois de Janvier.

£	1=Hk. Tls.	7.82
Hk Tls.	1=Francs.	3.21
,,	1=Marks.	2.61
Gold.	$1=Hk. Tls.	1.61
Hk Tls.	1=Yen.	1.25
,,	1=Roupie	1.92
,,	1=Mex.	$1.50

Vol. XV (No 5). HUITIEME ANNÉE 4 FEVRIER 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ÉCHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

A PROPOS DU NOUVEL AN CHINOIS

Cette année-ci, le premier jour de l'an chinois est tombé le 21 janvier alors que l'an dernier il est tombé le 2 février. Beaucoup de gens, parmi les Européens, s'étonnent d'une telle saute de temps entre ces deux dates. Elle s'explique par le caractère luni-solaire du calendrier mis en vigueur en Chine.

Réglé jadis sur les mouvements moyens du Soleil et de la Lune, on sait que ce calendrier a été corrigé par le P. Adam Schall von Bell, (1591-1666), qui l'a règlé d'après les mouvements vrais rapportés au méridien de Pékin.

Le mois est strictement lunaire: le premier jour est celui durant lequel a lieu la Nouvelle Lune vraie à Pékin. La première lunaison est celle pendant laquelle le Soleil entre dans le signe des Poissons (vers le 19 février); d'où il suit que le commencement de l'année est compris entre le 20 janvier et le 19 février. L'an prochain, le premier jour tombera le 10 février.

Ceux que cette question du Calendrier chinois intéresse pourront consulter avec fruit le Calendrier-annuaire pour 1909 de l'Observatoire de Zi-ka-wei. Ils y verront à te sujet pas mal de choses piquances.

Ainsi si nous avons, avec notre calendrier grégorien, des années bissextiles de 366 jours tous les quatre ans, les Chinois, eux, ont à côté des années *communes* de 354 à 355 jours, des années *pleines* de 383 à 384 jours: la différence provient d'une treizième lunaison qui forme le mois intercalaire.

***

L'année courante qui est la première année de l'ère de Siuen-Tong est, disons-le en passant, une année *pleine*. Espérons que ce sera aussi une année grasse.

D'ailleurs elle s'est ouverte sur d'heureux augures. La neige est tombée à cette époque de l'année et l'on sait que c'est bon signe aux yeux des Chinois.

En fait, la situation générale est loin d'être défavorable.

Au point de vue commerce, il est vrai que les affaires ont, jusqu'ici, marché de mal en pis. Mais un raffermissement semble s'accuser et il est intéressant de noter que la débâcle de fin d'année annoncée par tant d'oiseaux de malheur a pu être évitée. A Changhai, du moins, les règlements de compte ont pu se faire sans krack; à peine cite-t-on une maison de thé en faillite, ce qui est bien étonnant, pour une année si maigre, la plus maigre de la série.

Autre indice qui montre une certaine reprise des affaires, ou du moins que la crise dont le négoce a tant souffert est près d'être conjurée, c'est que la demande d'emprunts a été moindre qu'en général. Enfin le change, question essentielle, a une tendance à la hausse.

***

Au point de vue intérieur, en dépit du grand changement qui s'est effectué dans les sphères gouvernementales, à la suite de la nomination du prince Tcheun comme régent de l'Empire, le vent est à la paix.

La mutinerie militaire d'Anhui, survenue au lendemain même de la mort de S.M. Koangsiu, n'est plus qu'un souvenir. Soulèvement localisé, sans ramifications avec les autres provinces, il s'est apaisé aussitôt avec quelques exécutions. Par ailleurs, nul bruit de conspiration. On signale la présence de Sun Yat-sen au Siam, loin parconséquent, bien loin des centres que

pourrait travailler le *Keming*; et quant au réformateur Kang Yeou-wei dont on a annoncé le départ de San Francisco pour le Japon, on n'en a plus reparlé depuis. S'il conspire, c'est dans une retraite bien inaccessible, ou sous un déguisement bien sûr. Mais il est plus que probable qu'il est resté en terre d'exil, où sa tête est plus en sûreté.

Quant à la disgrâce de Yuan Chi-kaï, il ne semble pas qu'elle ait donné naissance à un parti factieux prêt aux protestations violentes.

***

Au point de vue extérieur, même note de paix et de quiétude.

Les seules relations qui pussent donner quelque appréhension, venaient du côté du Japon, par suite de tant de points litigieux avec ce pays. Mais l'orientation actuelle du gouvernement mikadonal, tout à la paix, laisse grand espoir que les choses s'arrangeront sans grands tiraillements.

L'horizon politique est donc des plus rassurants. Il est même aux ententes et l'un des signes incontestables que le monde entier porte à la Chine, un intérêt plein de sollicitude, n'est-il pas dans cette conférence internationale sur l'opium qui va s'ouvrir ici le 1er février ?

Que le prince Régent s'attache à mériter, par des réformes éclairées et libérales, la réputation de progressiste qui lui est faite, et la Chine voguera vers une ère de grandeur jusque-là inconnue.

C'est, à l'aurore de l'année nouvelle, le souhait que nous formons à l'égard de nos amis les Chinois.

A. MONESTIER

ASSISTANCE MEDICALE INDIGENE

La foule chinoise qui se presse chaque matin aux portes de la Consultation des Sœurs, près de l'hôpital général, n'aura plus ce refuge à sa souffrance : les Sœurs ont reçu l'ordre de quitter le petit local où les Chinois malheureux viennent demander leurs soins.

C'est après avoir vu fonctionner cette Consultation que je me permets de donner un peu de relief aux services immenses que rend à la population chinoise malheureuse cette œuvre humanitaire.

A neuf heures, tous les matins, les portes de la Consultation gratuite des sœurs, s'ouvrent; tout un monde chinois se précipite: ce sont des hommes atteints de plaies, de panaris, d'ulcères et autres maladies comme la teigne et l'éczema; ce sont des femmes anémiées par les fièvres, tenant dans leurs bras des enfants pâles, chétifs et rachitiques. Tous ces malades arrivent de très loin, nombre d'entre eux venant de la Concession française. Ils sont une centaine environ et nous sommes en plein hiver. A certaines époques de l'année, par exemple en été, lorsque la fièvre et la dysenterie, ainsi que les maladies des yeux sont plus fréquentes, ils sont deux cents, quelquefois plus, et la petite salle se trouve bondée. On est alors obligé de faire attendre les malades dehors.

Cette salle de Consultation qui donne d'un côté sur North Szechuen Road, de l'autre sur un petit jardin, n'est pas très spacieuse, mais bien conditionnée au point de vue de l'aération et de l'antisepsie. Le mobilier est des plus simples: il se limite à quelques bancs et deux tables, l'une pour le matériel de pansement et l'autre pour la petite pharmacie.

A considérer d'abord l'œuvre charitable des Sœurs, on n'aura pas assez d'admiration et de gratitude pour la sollicitude avec laquelle elles soignent les malades chinois, lavant les plaies et distribuant des médicaments et des secours aux plus miséreux.

Ainsi elles ont fait, sous mes yeux, quelques pansements dont elles se sont tirées très adroitement, selon toutes les règles de 'antisepsie, chose indispensable pour la bonne guérison des plaies de toutes sortes très fréquentes dans cette foule chinoise. Car pour les petits malaises et les choses de la médecine interne, le chinois n'a presque pas recours aux médicaments européens ; le médecin chinois empirique lui suffisant pour cela la plupart du temps. Mais dès qu'il a une grande plaie, comme un ulcère, ou une tumeur, il vient demander un traitement européen et il consent alors à se soumettre à n'importe quelle intervention.

C'est principalement cette catégorie de malades qui viennent demander les premiers soins et les Sœurs les secourent sans ostentation, simplement, dans un esprit véritablement charitable ; et sans leur demander d'autre titre que leur infortune.

Il est inutile de dire que tous ces malheureux vont regretter beaucoup le départ des Sœurs, et par suite, la fermeture de la Consultation gratuite.

J'estime qu'il y a un grand intérêt à établir une consultation gratuite de ce genre dans la concession française.

L'œuvre médicale de la France en Chine, est à l'heure actuelle, une préoccupation de premier plan, car on a reconnu que cette œuvre essentiellement humanitaire constitue un des meilleurs moyens pour attirer la confiance, l'estime et la reconnaissance des peuples que la France cherche à civiliser.

Cette oeuvre de guérir, qui est un des devoirs les plus élevés de la solidarité humaine, la France l'a d'ailleurs accomplie déjà en Orient, en créant l'hôpital français de St. Louis à Jérusalem, et l'hôpital de la Ste. famille pour l'assistance médicale indigène en Palestine.

Dr JERUSALEMY.

LETTRE OUVERTE AU MINISTERE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Excellences,

Voilà trois ans et demi de passés à l'Université de Chinanfou, 3 ans et demi de travail qui seront, j'en suis sûr, perdus pour moi, pour tous, 3 ans et demi de luttes, de déceptions, d'errements et de contradictions.

Que de barrières propres à canaliser l'évolution des esprits vers ce but, dont, ici, on se fait une règle : rester dans l'ignorance, maintenir malgré tout cette comédie où fleurit l'arbitraire, la mise en scène propre à flatter la vanité des élèves et préparer, pour l'avenir, la plus belle classe d'ignorants qui doivent, on l'a dit, être les futurs

ouvriers et soutiens d'une Chine moderne, plus forte et, chose qui semble encore un rêve, respectée.

Les autorités n'ont su, ni même pu, faire respecter les clauses d'un contrat favorable à la Chine, d'un contrat exigeant du contractant la somme de travail maximum et utile et des résultats vraiment dignes d'un progrès comme semblait le vouloir notre gouvernement.

Chaque mois apportait des modifications, changements de programmes paralysant l'inititiave du maître compétent, affolant les élèves dans un labyrinthe où se heurtent à plaisir les pires extravagances, les plus choquantes conceptions et se perdent sans fruit les meilleures semences. Chaque mois, chaque jour, voyait l'inévitable circulaire officielle venant modifier les ordres précédents, plongeant le pauvre maître dans un chaos bien propre à l'acheminer vers la démence.

Qu'ils sont heureux ces collègues élus qui, au milieu de ces choses burlesques, se maintiennent contents, souples et conciliants, couronnant hardiment les années, fin d'études, d'examens si brillants qu'ils en sont admirables à force de laideur.

Pauvre Chine, malheureux avenir, c'est de cette façon qu'on prépare tes fils à travailler pour toi, qu'on agite bien haut cet espoir grandissant d'une Chine avancée pouvant se suffire à elle-même et parer aux plus pressants besoins. " Chassons les étrangers et faisons tout nous-mêmes ", dit un mot d'ordre. Que c'est beau, que c'est faux ! O ! aveugles ou coupables que vous êtes ! Ne voyez-vous donc pas cette jeunesse, issue de nos écoles, des Universités dont je viens de connaître et subir les grandes déceptions ; ces heureux diplômés, ces grands savants en herbe..... Combien doivent rire les professeurs étrangers qui, eux, fort peu intéressés, quelques-uns du moins, savent habilement flatter nos vices et nos rêves !

Serons-nous si longtemps aveugles et patients ? Gaspillerons-nous nos années, nos finances, à pratiquer ces fâcheux errements qui constituent, ici, la plus grande des fautes où se complaît la maladresse de quelques directeurs ignorants, incapables de comprendre leur tâche, ne sachant discerner une science d'une autre, accumulant ainsi sottises sur sottises; de plus, voulant encore par les plus odieux des mensonges officiels, les pires absurdités, masquer leur ignorance, et se maintenir à la tête de ces pépinières qui devraient être l'espoir de l'avenir, le bon grain de la science de demain.

Pourquoi donc l'arbitraire, la faveur mal comprise et si mal pratiquée, placent-ils à notre tête, de ces lourds cerveaux vides et parfois malfaisants ? C'est déjà beaucoup trop que la jeunesse des écoles provinciales travaille sans but, sans ambition, sans stimulant quelconque et se voie octroyer un diplôme banal,sans carrière assurée ni même quelque espoir.

Des ordres venus du Ministère de l'Instruction Publique ont décidé le gouverneur à envoyer des élèves à l'étranger et, dans l'accomplissement de cette formalité est venu se glisser encore cet arbitraire qui reste le problème irrésolu ou même explicable. Notre Université comprend 4 sections: Française, allemande, anglaise, japonaise et, d'après les ordres de Pékin, on a résolu de choisir 3 élèves dans chaque section Ah! pardon.Quand je dis chaque section j'exagère et me laisse aller à la logique.Mais ici il n'y en a pas: 3 élèves iront en Amérique, 3 en Angleterre 3 en Allemagne, et c'est tout. Point d'élèves en France et au Japon. Au Japon passe encore. Non pas que ce pays soit par trop inférieur Mais tant de nos écoles y envoient leurs élèves que le nombre, là-bas, est plus que suffisant, surtout que le retour de cette jeune école ne nous rapporte souvent que des têtes échauffées, aux tristes conséquences, tristes pour ces enfants exaltés sans mesure, innocents dont trop souvent la tête paye le trop de flamme du cerveau. Mais les étudiants en Français qui pourraient par leurs études propres, être avec justice placés au premier rang de l'Université, ayant le même temps d'études et de séjour, les mêmes droits, les mêmes espérances,se voient rebutés et tombent, de ce fait, dans le plus grand des découragements.

Ne craignez-vous donc point de lasser la jeunesse, celle qui vous promet des hommes d'avenir. La France n'est-elle pas au rang de l'Allemagne, digne de l'Amérique qui lui doit quelques bons souvenirs ? Les frontières du Sud n'exigent-elles pas des hommes en mesure de négocier, et, pour cela, devant posséder les finesses du langage français ; or un long séjour en France n'est-il pas indiqué pour mieux préparer à ce jeu, jeu dont dépend un peu la paix de nos frontières? Si oui ! Pourquoi cette abstention ou même cet oubli ? Le Français n'est-il pas langue diplomatique ? L'ignore-t-on ici ou veut-on l'ignorer !

Serait-ce donc que nous n'aurions ici que l'ignorance crasse du haut jusques en bas ? Je ne veux pas le croire et ose espérer qu'on voudra réparer cette grande injustice, négligence coupable qui trompe le désir de notre gouvernement, peut-être à son insu.

Gouvernants qui voulez la Chine indépendante, qui, avec quelque droit, voulez à vos travaux, à vos chemins de fer, à vos mines, à à vos usines, des hommes du pays ... songez à préparer, s'il en est temps encore, les hommes qui pourront remplir ces conditions.Ne découragez pas ces volontés timides qui, par excès contraire, tomberaient dans la voie qui mène au dégoût, de là aux rébellions. Faites-vous aimer un peu par la justice, l'équité, le mérite et fuyez l'arbitraire qui gaspille nos forces, fait relever la tête aux méchants incurables et laisse s'amollir le meilleur de nous-mêmes.

Evitez-nous ces chefs, ne vivant que d'intrigues, ces incapables nuls, pratiquant, comme ici, le faux en écriture pour maintenir des hommes dont ils sont chaperons, qui trafiquent partout des récompenses et exposent aux yeux amusés des étrangers la plaie la plus honteuse d'un peuple qui voudrait s'élever par lui-même et ne gagne à ce jeu qu'un peu plus de défauts, qu'une entrave nouvelle reculant bien loin encore les beaux jours de nos rêves.

T. T. Li

P. S.—Ministres et Excellences, réformez vos méthodes courantes d'examens : moins d'épreuves écrites qui sont notre honte que patronnent les chefs directs—Donnez

une plus grande place à l'oral, aux questions toutes nues devant le tableau noir, nous verrons disparaître ces copies préparées, les livres étalés sur les genoux, la complicité des professeurs coupables,et l'instruction gagnera ainsi du cent pour cent; qu'ils sachent peu, mais bien, ces grands enfants faits hommes et que leur savoir ne soit pas une façade qui tombe au premier mot ou geste. Puis par là on verrait s'étaler le savoir de nos maîtres dont quelques-uns, hélas ! ne sont et ne seront jamais que des trompeurs dont nous souffrons beaucoup.

Essayez, donnez une plus grande part aux expériences et je crois pouvoir affirmer qu'avec des ordres fermes, des soins, de la justice on pourra nous guérir de ce mal grandissant dont les suites, hélas ! seraient incalculables autant qu'inéluctables.

Soyons de notre temps et sachons nous élever au rang qui nous convient.

T. T. Li.

N.D.L.R.—Nous donnerons demain le texte en caractères chinois de cette lettre ouverte.

Texte chinois de notre lettre ouverte d'hier au ministère de l'Instruction publique

上學部尚書稟

學部尚書大人鈞鑒敬稟者生在濟南大學充當教習迄今已三年又半載爲時雖多然不過光陰虛度耳蓋既不能有益於己復不能有益於人且無日無時不在爭競錯誤之中同事諸教習輩惟學生之意是從且復自命不凡致將來當爲我國家立功者反盡成愚拙良可慨也加之該大學堂總辦提調等不但不能使所聘之教習爲學堂出力且使國家培植學生之心有願莫償豈非更可悲乎尤可笑者每月每日學堂章程及工課等必更易或加增數次致生心昏意亂罔知適從如是而欲學生等獲學問上之進步其可得乎奈同事諸教習竟習以爲常一任總辦提調之紊亂學規而已則敷衍了事學生之有無進境不問也且年終必大考一次自表面觀之該大學堂在諸學堂中當首屈一指其實內容之腐敗已達於極點噫如此而思培養人才中國前途將何望乎遠聘洋人之能者而以我國人辦我國之新政非不美也然豈易事哉該總辦提調之徒盡其力以造就無用之人才其亦知洋教習中不願我國強盛而一味依附學生者之在旁冷笑耶及今而不求改良爲患將伊於胡底華教習中之具有天良者豈可一如從前之妄費金錢蹉跎歲月以遺誤後生而一任彼程度不足妄自尊大且於學問上毫無經驗之總辦提調等紊亂學章更改課程乎平心而論該總辦提調等不惟益無且有害於該學堂夫大學堂之學生非黃口兒童也今乃一無宗旨若是身居校中而所願者僅一無毫價值之文憑豈知該大學堂畢業後並無出身豈非咄咄怪事邇來大部已咨請撫憲選派學生赴外洋留學乃該大學堂正在選派時忽出現一極大之阻力查該學堂分法德英日四班大部之意每班當派三人詎料除英美德將選派外派法日者則寂無所聞日則更無論矣蓋日雖非弱國然留日學生已不啻數千且時有養成革命思想致遭顯戮若夫攻法文者既同是該學堂學生安可不令其赴法遊學而使之獨抱向隅將來不克有益於用也明矣且法乃頭等強國與德美何異抑生尤有進者東南諸省與法國屢有交涉倘將來即以該大學堂所選派赴法之學生充當該數省外交人員則於我國豈無裨益況法文爲各國通用之交涉文字諒我國上自王公下至庶民莫不盡人而知我國將來果願用華人造路開礦及舉辦一切新政則不當於今日使一般學生灰心甚學生既不能得相當之學問勢必至生厭煩之心而廢學犯上在上者當以德感人不當意氣用事致猾黠者得以破壞學務而有志辦事者反生灰心也一切庸懦無能如該大學堂之總辦提調等均當一一撤任蓋若輩除使教習賭賽獎賞以貽笑外人而使之輕視我國伏乞大人速飭該大學堂大加整頓凡年終考較不准用筆墨而尚面試庶幾無恥之教習不克賭賽獎賞而愚魯之學生無從僥竊虛名且有此一舉而該學堂教習程度之高下判焉誠以該學堂教習大抵不學無術攻於依附學生之輩生目擊我國學務腐敗情形不勝杞憂倘長此不改不數年後我國之窘狀非生所敢知矣爲此伏懇大人俯念學堂之造就關係我國之盛衰嚴飭該學堂力爲改良庶幾我國有興盛之一日乎我國幸甚學界幸甚濟南大學堂教習 T. T. L. 謹稟

HYGIENE SOCIALE

LA NARCOMANIE

La question des fumeurs d'opium est à l'ordre du jour. Le 1er février prochain doit s'ouvrir à Changhai la Conférence internationale de l'opium due à l'initiative du Révérend Evêque Brent,des Philippines.

L'objet de cette Conférence est de discuter les mesures à prendre pour combattre la narcomanie qui cause des ravages considérables parmi les peuples d'Extrême-Orient.

On ne peut vraiment pas rester indifférent à cette grande manifestation qui appelle l'attention des philantropes, des économistes, des médecins, par son caractère d'œuvre de relèvement moral et social.

***

Tout le monde connaît les méfaits de l'Opium dus au ralentissement de toutes les fonctions de l'organisme qui entraîne la maigreur, la pâleur de la face,la perte de l'appétit et du sommeil ; puis viennent l'affaiblissement des facultés intellectuelles, la *Perte de la Volonté* et de la mémoire;bref, tous les signes de l'assoupissement moral.

La Perte de la Volonté est le symptôme important sur lequel doit être basée, à notre avis, toute méthode de traitement anti-narcomanique.

Plusieurs traitements ont été essayés sans succès appréciable parce qu'ils n'ont pas été appliqués avec les règles d'une technique

précise. Aussi le discrédit qui règne aujourd'hui à propos de cure anti-opium est-il absolument injustifiée car il existe des méthodes vraiment remarquables dont le résult.t thérapeutique est absolument probant puisqu'on a pu noter de véritables guérisons.

Quand on examine la mentalité du fumeur, on trouve que l'unique mobile de son besoin de fumer c'est le désir d'un bonheur chimérique, ou simplement le besoin de sensations agréables ; quelquefois c'est pour oublier le chagrin. Toutes ces causes ne peuvent être déterminantes que quand elles trouvent un t. rrain prédisposant, chez les individus déciles par exemple.

Or, le fumeur est généralement un être débile : il n'est pas maître de ses penchants, et ses actes sont exécutés sans conscience, parcequ'il ne peut pas ou ne sait pas trouver en lui-même la *volonté*.

L'abandon de l'opium étant un acte réfléchi. en même temps qu'un résultat plus ou moins prompt d'un ensemble de pensées mûries, il faut essayer de donner au fumeur une certaine clairvoyance morale considérée comme adéquate à la volonté qui, seule, peut amener le fumeur à la maîtrise de la nécessité impérieuse.

Il faut donc fortifier la volonté des fumeurs par une série de conférences où l'orateur donnera des conseils d'hygiène, et les soumettra habilement à une discipline mentale en prêchant systématiquement les principes d'une hygiène morale ; ce serait là un excellent mode de propagande anti-opium.

Cette charge n'incombe qu'au médecin ; car il faut savoir donner un traitement médical approprié pour assurer le succès de cette méthode d'éducation de la volonté.

Ces moyens d'action pour développer la volonté chez le fumeur ne s'adressent qu'aux classes aisées et instruites. Je ne parle pas,bien entendu, des coulis ou des mendiants fumeurs ; ceux-ci ne chercheront pas à se guérir ni à sortir de leur état sordide. Il faut s'adresser uniquement aux fumeurs qui s'efforcent, aidés de cette méthode considérée comme un appui moral, de sortir de leur assoupissement par la discipline morale, pour entrer dans la vie régulière et honorable.

Et quand la classe aisée sera guérie, elle donnera l'exemple et exercera une action morale sur les pauvres, les illettrés, et les déshérités.

Ainsi cette méthode de discipline morale ne donne pas seulement des résultats remarquables dans le traitement contre l'opium, mais aussi dans celui des autres empoisonnements dus à l'alcool, à l'éther et à la morphine.

Il est donc légitime de conclure que cette méthode constitue un remède héroïque par excellence odan les fumeurs voués à l'assoupissement moral d'abord, à la cachexie ensuite, et enfin à la mortale ; elle s'impose comme un remède souverain dans la lutte contre l'opium.

Dr. JERUSALEMY

LA QUINZAINE CHINOISE

Le Nouvel An Chinois
La Conférence Internationale de l'Opium
Faveur et disgrâce
Les Famines
Maladie de Siuen T'ong

La dernière quinzaine chinoise a été plutôt calme, sous tous les rapports : l'Empire a célébré le premier jour de la première année de la première ère de Siuen-t'ong, et ces fêtes, commencées dès le 19 janvier, 28e jour du 12éme mois de l'année chinoise durent encore, elles se prolongent environ pendant une quinzaine.

Dès cette date, les journaux chinois n'ont plus paru, entraînés par le mouvement, et leur absence a duré une semaine environ.

C'est ce que les Parisiens appellent *la trêve des confiseurs*...mais là-bas les journaux continuent à paraître : retirer à Paris son quotidien, c'est presque lui retirer son pain.

***

Tous les délégués des différentes nations, représentées à la Conférence Internationale de l'Opium, sont arrivés à Changhai et c'est lundi 1er Février que doit avoir lieu sa première réunion.

Encore une fois la question de la langue, dont on se servira pour les débats, a été soulevée. Si l'on en croit même les derniers bruits, pour retirer à cette *Conférence* le caractère diplomatique que lui donne ce mot,on l'intitulerait *Commission*. Cela permettrait alors à ses instigateurs, qui sont de langue anglaise, d'employer ce langage au cours des discussions. Le Français, langue diplomatique, serait ainsi écarté.

***

La famine continue ses ravages dans plusieurs pays de l'intérieur. Par ordre de S. A. I. Le Prince Régent, certaines populations des Kiangsi, Kiangsou, Nganhoei et Chantong viennent d'être dégrevées des impôts fonciers. S. A. I. exprime en outre, dans un décret, son grand mécontentement d'apprendre que de mauvais fonctionnaires commettent d'abominables abus en exigeant les impôts, malgré le dégrèvement et en en consacrant le produit à leur usage personnel ou bien en empochant, purement et simplement, les secours qu'envoie la Cour pour les malheureux affamés.

Le Prince Régent ordonne qu'à l'avenir les décrets impériaux relatifs aux dégrèvements d'impôts ou aux distributions de secours, soient imprimés et affichés sur *papier jaune*, le papier officiel chinois, afin que les populations connaissent la bienveillance de l'Empereur et aussi afin de mettre un terme aux abus des fonctionnaires malhonnêtes.

***

La disgrâce de Yuen Che-kai a fait les frais de racontars innombrables, parus dans les journaux indigènes, dont il serait fastidieux de se faire l'écho. Toutefois l'un d'eux semblerait assez grave : il serait question à la Cour de faire rappeler l'ancien favori pour lui demander de fournir des explications sur l'emploi de certains fonds dont il aurait eu la disposition, au temps de sa grandeur.

D'autre part, l'ex-grand ministre aurait déclaré à un intime que sa retraite serait le signal d'un mouvement *boxer* ; or, du Tchékiang, est arrivée, le 24 courant,la nouvelle que, dans les environs de Tch'ou-tchéou, les *boxers* se sont soulevés et ont causé de tels désordres que les réguliers, ne se sentant pas en force, n'ont pas osé les attaquer. Néanmoins, des se-

cours ayant été envoyés, les fauteurs de troubles se sont retirés.

Enfin, de New-York, arrive la nouvelle que le Consul de l'Empire Chinois, en cette ville, aurait découvert un complot anti-dynastique et que, dans ses recherches, il est assisté par la police locale.

***

Les destitutions continuent, ainsi que les nominations, et la réaction contre les créatures de Yuen Chi-kai se fait toujours aussi violente.

Nous avions laissé pressentir que S. E. Tchang Tchao-yi, en ce moment à Londres, pourrait être aussi en disgrâce, du fait de son amitié avec Yuen Chi-kai ; or il vient, dans une interview, de démentir qu'il ait essayé en Amérique de négocier un traité ou un emprunt. Il a évidemment quitté Washington sur des instructions, venues de Pékin, qui lui prescrivaient, en même temps, de se rendre en Angleterre, en France et en Allemagne pour y étudier les méthodes financières de ces pays.

Mais, néanmoins, les hauts fonctionnaires, qui devaient leur situation à l'ancien grand ministre, continuent à démissionner en masse par crainte des représailles.

Le Prince Kin, de plus en plus, demande à se retirer; nous ne reviendrons pas sur les motifs qu'il invoque pour le faire.

***

Une grosse émotion a secoué Chinois et Etrangers, il y a quelques jours ; le bruit de la mort du jeune Empereur, des suites de la variole, a couru de façon persistante pendant toute une journée: il n'en était rien heureusement. S.M. Siuen t'ong va, au contraire, beaucoup mieux et a déjà pu sortir pour prendre ses ébats.

Les conséquences de cette mort en cette période transitoire, survenant après celles si récentes de l'Empereur Kouang Siu et de l'Impératrice-douairière, aggravant encore le flottement qui a suivi la destitution de Yuen Chi Kai, aurait pu être des plus graves au moment où S. A. I. le Prince Régent s'efforce de mettre un peu d'ordre et d'harmonie dans cet immense Empire où chaque haut mandarin a toujours tendance à faire prédominer sa volonté.

C. L.-Delahays

CHOSES ET AUTRES

PITIE POUR LUI.

J'joue plus : on m'a pris mes billes !

George Sand

Croyez-vous que ce soit drôle, ce qui m'arrive ? Depuis des mois et des mois je m'étais fait une spécialité du Yang King pang. Tout comme mon vieux Boileau, je le polissais sans cesse et le repolissais et voilà qu on me coupe l'herbe sous le pied. Ah non, c'est pas des coups à faire !

Alors que moi je passe mon temps à proclamer que ce vieil ami est la parure de Changhaï, qu'il constitue une des cuiosités extrême-orientales, à l'instar de la baie d'Along, voilà un docteur qui vient nous raconter que le Yang King pang est un vecteur de la fièvre typhoïde, de la dysenterie, du choléra, qu'il souille le cœur de la ville etc...

Je m'en voudrais de causer au docteur, mon confrère en journalisme, une peine même légère, mais j'estime que ça n'est pas une raison parce que sa prose est imprimée en gros caractères pour venir insinuer des choses pareilles et il est de mon devoir de les relever.

Je connais le Yang King pang Je le connais bien. J'ai toujours entretenu avec lui d'excellentes relations, je le vois chaque jour, jamais vous m'entendez bien, docteur, jamais je ne le vis convoyer de la dysenterie, du choléra ou de la fièvre typhoïde.

Il a parfois l'haleine un peu forte, soit, je vous le concède. Mais ces choses-là arrivent à des gens très bien et on ne parle pas de les emmurer pour cela. C'est une conséquence de mauvaises digestions, mais de là dire qu'il souille le cœur de la ville, il y a tout de même une marge.

Vous avez vu, dites-vous docteur, des enfants jouer avec des fleurs fanées oubliées sur ses rives ; vous avez vu un laitier rincer dans son lit (je parle du lit du Yang King-pang) des bouteilles sales, et après ?

Moi, tous les jours, des fenêtres de mon bureau, je vois des célestes venir y laver leur riz et celui-ci, l'opération faite, est blanc comme la blanche hermine.

— Ça ne prouve rien, allez-vous dire, soucieux de défendre votre opinion.

— Mais si ! ça prouve quelque chose, ça prouve que son eau est claire et pure puisqu'une chose blanche plongée dans cette eau en sort plus blanche encore.

Vous protestez, docteur, avec emphase, contre les pots de fleurs que les chinois déposent sur ses rives, vous les avez examinées ces fleurs, vous les avez senties et vous en avez conclu, avec il me semble un peu de légèreté, qu'elles étaient de la race des Fleurs du Mal. Sur quoi basez-vous semblable opinion ? Sur quoi ?

C'est très facile de discréditer mais encore ne faudrait-il pas y mettre un parti-pris évident, ce qui est le cas des détracteurs actuels du Yang King pang et j'imagine que tous ceux qui ont comme moi à cœur de défendre les faibles et les opprimés seront de mon avis.

Comme c'est joli de tomber tous sur le même, comme c'est beau ! N'y a-t-il donc pas autre chose à critiquer ?

Mais en faisant appel au sentiment je crains bien, dans le siècle de positivistes que nous sommes, de faire fausse route. Je parlerai donc raison.

Nous sommes, nous, concession française. En face c'est la concession internationale. Il faut une frontière et, depuis que le monde est monde, il est de fondation qu'une frontière ne peut être constituée que par du liquide.

Entre la France et l'Allemagne il y a le Rhin. Entre la France et l'Espagne il y a la Bidassoa (jadis il y avait les Pyrénées, mais il n'y en a plus). Entre la France et l'Angleterre il y a la Manche. Entre Paris et Asnières il y a la Seine. Entre la Bulgarie et la Roumanie il y a le beau Danube bleu. Entre la Suède et la Laponie il y a la Tornea etc.

Je m'arrête, ne voulant pas accabler mes adversaires sous le poids de mon érudition. Mais tous les exemples que je viens de citer prouvent surabondamment la justesse de mon raisonnement.

— Mais le Yang King pang n'est pas du liquide, c'est de la pâte, vont encore dire les entêtés.

— Eh oui, entêtés que vous êtes, c'est de la pâte. Mais qu'est la pâte, sinon un liquide pâteux ? Alors !

Laissez donc tranquille le Yang King pang, vous perdez votre temps. Il est là et il y restera, c'est moi qui vous le dis, pour la gloire de l'humanité.

Sapèque.

***

TRANCHE DE VIE

— Madmoiselle, c'est votre chocolat, proféra Mariette, la femme de chambre, en toquant à la porte du nsd de sa jeune maîtresse.

— Lucienne (je crois, pour la compréhension de l'histoire qui va suivre, devoir prévenir mes lecteurs que Lucienne, est le prénom de la jeune maîtresse) Lucienne, on entendant l'evertissement de sa femme de chambre, Lucienne se réveilla. Je crois aussi devoir prévenir mes lecteurs que Lucienne dormait, car la veille elle avait été au bal, un bal blanc où elle avait été présentée à M Arthur Lututu, jeune ingénieur à qui sa famille prédisait les plus hautes destinées. C'était aussi l'avis de la famille de Lucienne qui, d'accord avec l'autre famille, celle d'Arthur Lututu, avait projeté l'union des deux jeune gens.]

C'était, il faut bien le dire, un couple rêvé. Lucienne était blonde, blonde comme un bock de bière à la pression. Ses cheveux se déroulaient en une nappe splendide qui, de la nuque aux talons' lui faisaient un manteau de soleil. (J'ai bien dit manteau de soleil, il y a bien des manteaux de pluie). A telle enseigne que lorsque Lucienne faisait son entrée dans le bureau de son papa, recouverte de son manteau de soleil, le papa clignait des yeux, mettait des lunettes noires et faisait baisser les jalousies.

En plus de ses cheveux blonds, Lucienne avait des yeux noirs, noirs comme ceux à Taupin; un petit nez, pas plus long que ça, finement retroussé à la Roxelane; un bouche qui ressemblait vaguement à celle d'une poule; et un cou ah! quel cou!

De taille moyenne, Lucienne était véritablement une jeune fille accomplie car, en plus des avantages physiques sus-mentionnés, elle avait la plus belle collection d'avantages moraux qui se puisse imaginer.

Elle savait la musique, le dessin, la peinture; elle brodait, elle avait les nations essentielles de la géométrie et de l'algèbre, indispensables à toute jeune fille accomplir. Elle montait à cheval et à bicyclette; elle savait aussi dresser les animaux (elle avait dressé son fox-terrier à avaler les morceaux de sucre avec une rapidité vertigineuse) et surtout c'était une chasseresse extraordinaire. Son portrait en pied, dans le costume comple de Diane, faisait l'ornement du grand salon. C était donc bien une jeune fille accomplie.

Quant à Arthur Lututu, c'était un jeune homme parfait. Il avait 27 ans, avait fait son service militaire, les dangers n'étaient donc pas pour l'effrayer.

Lorsqu'on avait mis les deux jeunes gens en présence, ils avaient pâli et avaient failli s'affaisser: ils avaient reçu le coup de foudre et on sait que lorsque la foudre se mêle de flanquer des coups, ce sont de sales coups, il est rare qu'on en revienne.

Mais tout en pâlissant et en manquant de s'affaisser, ils avaient causé, et quelqu'un qui aurait été près d'eux aurait entendu Lucienne murmurer "Ça colle, je serai tienne" Cependant qu'Arthur soupirait "Ah mince alors, là vla! Depuis 27 ans que je l'attendais".

Les parents, satisfaits de la tournure que prenait l'entrevue, s'étaient éloignés, saissant seuls les deux jeunes gens et lachant par expérience qu'ils avaient des tas de choses à se dire.

Ils ne s'étaient pas trompés, car Arthur y alla aussitôt de son petit discours, non sans s'être auparavant frisé la moustache et avoir, d'un coup sec, tendu son gilet qui remontait.

"Mademoiselle, dit Arthur, il y a cinq minutes je ne vous connaissais pas, mais maintenant je vois qu'il me serait impossible de vivre loin de vous. Pour vous je ferai tout, rien ne sera trop beau. Dans votre petite main je mets sans hésitation :

La suite à demain

Sapèque

N. B. — Le chocolat qu'apportait la femme de chambre étant bouillant, nous n'en parlerons que demain : il faut le laisser refroidir.

***

Nous en étions, si j'ai bonne mémoire, au moment où Arthur y va de son petit discours. Il continue :—

— Dans votre petite main, je mets sans hésitation ma vie entière, tout entière. D'amours, de délices et aussi d'orgues je vous entourerai. Bicycliste vous êtes, vous bicycletterez ; amazone vous êtes, vous amazonerez; chasseresse vous êtes, vous chasserez ; nageuse vous êtes, vous nagerez, et ce, en ma compagnie, dans un océan de félicités, océan sans fin, sans fond, sans tempêtes, où le calme règnera toujours, où le temps sera toujours serein......

— Autant que vous ? interrogea en minaudant, Lucienne aux cheveux de soleil.

— Plus que moi, continua l'amoureux sans s'émouvoir. Nous irons de par le monde, les yeux dans les yeux, la main dans la main, indifférents à tout ce qui ne sera pas nous. Vous serez moi, je serai vous. Ah quel rêve ! Ce sera...

A ce moment Lucienne pâlit visiblement. Elle semblait prête à défaillir.

— Qu'avez-vous, s'écria Arthur, qu'avez-vous, étoile de mes mirettes ? Mon discours vous émeut-il à ce point ?

—Non, non, soupira Lucienne : c'est la crême. J'en ai trop mangé: elle ne passe pas.

— Où est-elle cette crême endiablée qui ose incommoder celle que j'attendais depuis 27 ans, hurla Arthur Lututu. Où est-elle ?

— Là ! murmura Lucienne en se frappant la poitrine. J'ai bien mal au cœur.

— Asseyez-vous, ça va se passer, dit Arthur en lui avançant un siège. Là, ca va mieux, hein ? Regardez-moi, regardez celui qui sera votre époux, mirez vos yeux dans mes yeux. Je partage vos souffrances, croyez-le. Ne devons-nous pas tout partager, peines et joies, sans oublier et cætera. Ça va mieux ?

— Ça va mieux. Merci. Continuez votre romance. Passez au second couplet.

— Oui, scanda Arthur, nous irons de par le monde, les yeux, dans les yeux, la main dans la main, vous mettrez mes bottines et je mettrai vos godillots votre chapeau sera le mien et le mien sera le vôtre. Nous aurons même cœur, mêmes désirs, à nous deux nous ne ferons qu'un...

—Ça sera bien économique en voyage, dit Lucienne en petite ménagère prévoyante.

—Nous ne nous quitterons plus jamais, jamais, reprit Arthur. Partout où vous irez, j'irai et réciproquement. Vous n'aurez qu'à dire : "Je veux aller quelque part," pour qu'incontinent, je vous réponde : Allons-y ! Et nous irons.

—Et nous irons, appuya Lucienne.

— Mais vous, vous, celle que j'attendais depuis 27 ans, vous ne dites rien, vous ne parlez pas, dites-moi quelque chose, dites-moi des choses !

— Que voulez-vous que je vous dise, susurra Lucienne ? Je ne sais pas moi. C'est la première fois que ça m'arrive de me trouver dane une situation pareille et ne sais trop ce qu'il faut dire. Ah ! tenez ,figurez-vous que ce matin, Top, vous savez, Top, mon fox, arriva comme une trombe dans ma chambre tenant dans sa gueule la majeure partie de

La suite à demain

Sapèque

N.B.—A propos, vous savez, la femme de chambre qui apportait le chocolat à Lucienne, eh bien elle attend toujours devant la porte, où elle commence à s'impatienter sérieusement. Pauvre mercenaire !

***

Voyons, résumons-nous. Lucienne était en train de satisfaire au désir de son fiancé et de lui raconter des choses. Elle lui disait que Top, son fox, avait fait irruption dans sa chambre tenant dans sa gueule la majeure partie de la Suite à demain. Lucienne continue sa petite histoirs.

—Alors, voilà mon toutou qui se met à gambader à travers la chambre, sautant sur les chaises, heureux comme un roi. Je courus après lui voulant lui reprendre son joujou et appréhendant un malheur. Mais Fox était aussi malin que moi : il se cacha sous le lit et, tout doucement, se mit à déchiqueter la Suite à demain en petits morceaux, qu'il avalait consciencieusement.

—Il se nourrissait de littérature, pontifia Arthur Lututu. C'est un aliment qui en vaut bien un autre.

— Je ne sais, mais il semblait y trouver beaucoup de saveur, car en cinq minutes tout avait disparu. Vous pensez si j'étais désolée car...

— Car ?

— Car ce pauvre M. Sapèque ne va plus savoir que dire, sa Suite à demain ayant disparu. C'est une véritable catastrophe.

Et que vont penser les lecteurs de l'*Echo de Chine* ?

***

Il est de fait que c'est une véritable catastrophe et ce sale cabot aurait bien pu attendre quelque peu, tout au moins que cette colonne soit remplie. Vous allez me dire que je pourrais continuer de chic et imaginer quelque chose ; évidemment. Mais les histoires sentimentales ne sont pas mon genre et en vérité je ne sais comment me tirer de là. A-t-on idée d'un chien pareil, faire un coup semblable ! Au moment où ça allait si bien, où j'espérais avoir de la copie pour huit jours. Et puis enfin il nous laisse un pied en l'air et on ne sait au juste lequel.

Comment se serait terminée cette histoire ? Les deux jeunes gens ont-ils définitivement convolé en justes noces ? N'y a-t-il pas eu de discussions entre leurs ascendants au moment du contrat ? La corbeille de noces de Lucienne fut elle bien garnie et Arthur put-il exploiter le brevet qu'il avait pris récemment et qui avait trait à un mors automatique pour les chevaux de bois, mors extraordinaire, marchant par l'air comprimé et arrêtant net ces animaux lorsqu'ils avaient tendance à s'emballer. Arthur Lututu comptait beaucoup sur cette invention pour échafauder sa fortune. Y a-t-il réussi ?

Et Lucienne ? A-t-elle souffert beaucoup de son excédent de crême ? Ell-

disait bien que ça allait mieux; maie était-ce pure coquetterie et pour ns pas alarmer son Lututu d'Arthur ? On ne sait jamais avec les jeunes filles, surtout quand elles ont mangé trop de crême.

Ah ! le sale cabot, le sale cabot !

Et la femme de chambre qui apportait le chocolat ? Lucienne lui a-t-elle dit d'entrer où était-elle encore devant la porte à se morfondre. Et le chocolat, le chocolat qu'est-il devenu ? A-t-on dû le faire réchauffer ?

Qui résoudra toutes ces interrogations Qui ? En tous cas ce ne sera pas moi et je le regrette car j'aurais été bien heureux de connaître la fin de cette histoire.

Sapèque

Rebus.—Ai reçu votre problème que je suis incapable de solutionner. Vous savez, au bout du compte, je ne suis pas si fort que cela en rébus. Vous devez le voir par l'histoire ci-dessus. Si vous m'envoyiez la solution ?

***

COQUELIN AINÉ

———

A 68 ans, Coquelin aîné vient de mourir. Pour beaucoup cet âge va surprendre. Le génial artiste avait tant accoutumé ses admirateurs à une sorte de jeunesse permanente, que son âge avait disparu, on n'y prêtait plus attention et personne n'aurait été surpris si, il y a un mois, il était apparu sur la scène, costumé en Chérubin.

Et ceci est bien particulier aux comédiens de race de n'avoir pas d'âge. Dejazet, Delaunay, Got, Sarah Bernhardt, Reichemberg, Mounet-Sully qui ont tous au théâtre dépassé la soixantaine, ont connu ou connaissent ce privilège.

***

Avec Coquelin aîné disparaît un des premiers, parmi les premiers comédiens modernes.

Fils d'un boulanger de Boulogne-sur-Mer, il déserta bien vite le pétrin pour les planches, entraînant par son exemple son frère, (le pauvre Cadet, qui s'éteint maintenant dans une maison de santé), et faisant de son fils, Constant, son meilleur élève, son imitateur.

Entré à la Comédie française, il en sortit par un coup de tête dont il était coutumier, car ce comédien parfait avait un bien vilain défaut : un caractère impossible et autoritaire au premier chef. De cette époque date le commencement de sa renommée mondiale, car Coquelin était aussi connu à l'étranger que dans sa patrie. Je n'en veux pour preuve que la biographie succincte dont notre confrère le *Shanghai Times* soulignait hier la dépêche annonçant sa mort.

Quelques années passèrent, puis Coquelin rentra une seconde fois à la Comédie, où son frère l'avait cette fois précédé, mais en imposant l'engagement de son fils qui commençait à se faire connaître. Et la Comédie eut à cette époque un trio de grands comiques *di primo cartello.* Mais le mauvais caractère reprit le dessus, et Coquelin partit une seconde fois en faisant claquer les portes et emmenant son fils, qui le suivait comme son ombre.

***

Débarqué à Paris au moment où l'Empire atteignait à sa fin, enthousiaste de la République, emballé, il devint vite l'ami de Gambetta et de Waldeck Rousseau ; amitié qui ne se démentit jamais de la part des deux hommes d'Etat et ceci est tout à leur honneur. Très prisé du prince de Galles, parisien parisiennant, maintenant Edouard VII, Coquelin eut aussi l'honneur de recevoir les confidences du Kaiser. On se souvient de l'entretien sensationnel d'il y a quelques années, entretien qui scandalisa si fort les bons hobereaux allemands.

***

Voilà donc Coquelin aîné parti. Tous ses rôles, il les a marqués de son cachet, il les a en quelque sorte fixés inévocablement. Mais ses plus jolies interprétations furent celles des grands valets de Molière. Il est là inimitable. Tout en suivant la tradition chère à la maison de Molière, il a mis, aux types qu'il incarnait son empreinte personnelle, indélébile. Dans les Fourberies de Scapin, dans Gros René, il était superbe.

Au surplus, il était capable d'aborder tous les rôles et dans tous d'y être parfait. Pouvait-on, pour Cyrano de Bergerac, rêver autre interprète? Il en a fait une création idéale et Rostand l'a si bien compris qu'il lui dédiait son œuvre. Le don du Théâtre était en lui, il était né comédien comme d'autres naissent soldats et on ne conçoit pas qu'il aurait pu faire autre chose. Comme le soldat, il est mort sur la brêche, car les derniers journaux arrivés nous annonçaient précisément une reprise de Cyrano où il reparaissait dans sa création.

C'est une perte aussi pour ses camarades. Sous son impulsion, la Société des Artistes Dramatiques avait pris un nouvel essor. Une maison de retraite pour les comédiens avait été créée dont Coquelin s'occupait activement, et pour laquelle il avait obtenu les plus hauts patronages.

C'est un grand artiste qui disparaît Un de ceux qui ne peuvent être oubliés : car il a su imposer son souvenir et ceci suffit à sa renommée.

Sapèque

Propos et impressions

On bataille ferme en Californie au sujet de l'exclusion japonaise dont le président Roosevelt est l'adversaire acharné et il semble jusqu'à présent que son opinion prévaudra.

Là-dessus vient le projet de l'état-major général américain préconisant la fortification des côtes du Pacifique en vue de l'invasion possible de *certaine* puissance orientale.

Cette insinuation de l'état-major américain n'est pas sans étonuer en présence du récent accord américano-japonais qui est vraiment une alliance défensive entre les deux pays, pour tout ce qui concerne la Chine et les rivages du Pacifique. Les trente cuiraseés ou croiseurs-cuirassés du Japon combattraient donc, s'il le fallait, côte à côte avec les quarante grands navires des Etats-Unis. Cela représente une force assez respectable, sans la permission de laquelle il ne se passera pas grand chose dans cette moitié du monde.

Le moment où l'alliance est conclue n'est pas moins significatif. La Chine vient de changer de gouvernement; elle serait exposée à toutes les convoitises, si le Japon et les Etats-Unis ne s'entendaient pour la garder. A Tokio un ministère économe et prudent reconstitue la prospérité nationale. A Washington, M. Taft, qui a sans doute été le pionnier de la nouvelle entente se prépare à prendre le pouvoir, et peut continuer pendant quatre ans la même politique

C'est un mariage de raison, dira-t-on.—Sans doute, les Californiens penseront toujours à exclure les Japonais et les marins américains que l'Australie a fêtés comme les " défenseurs de la race blanche " auraient tiré au besoin sur leurs alliés d'aujourd'hui. Mais les mariages de raison ne sont pas toujours les pires, surtout quand l'Océan Pacifique s'étend entre les deux époux.

***

Au dire des journaux japonais, la mission de S E. Tang Chao yi, l'envoyé spécial chinois en Amérique, n'aurait pas eu l'insuccès qu'on lui a attribué. M. Tang aurait persuadé à beaucoup de membres du Congrès américain d'abolir l'acte d'exclusion des Chinois en vigueur depuis 1881 et d'insérer la phrase "Travailleurs orientaux" dans l'article II de l'acte d'immigration. Ce succès semble aux Japonais de la plus haute importance.

Depuis la mise en vigueur de l'acte d'exclusion des Chinois en 1881, acte qui prohibait catégoriquement l'immigration en Amérique des travailleurs chinois, ceux-ci avaient toujours protesté. On se souvient du boycottage des marchandises américaines qui porta un réel préjudice au commerce américain en Chine et fit que quelques américains se déclarèrent les adversaires de l'exclusion des Chinois des Etats-Unis.

Et si M Tang a réellement réussi à faire insérer la phrase " Travailleurs orientaux, dans l'acte qui mentionne douze classes d'étrangers ayant l'interdiction de s'établir aux Etats-Unis, ceci, en enlevant la distinction faite contre les Chinois, laisse espérer le règlement de la question japonaise Telle est l'opinion des journaux japonais, qui insistent en disant que si la mesure est adoptée elle es hautement désavantageuse pour les japonais care en dehors de la prohibition de l'immigration det Japonais d'Hawaï aux Etats-Unis, il n'existe aucuns loi prohibant l'immigration japonaise

Y a-t-il eu de la part de M. Tang Chao yi, succès ou insuccès, on ne peut jusqu'à présent rien préciser. Ce qu'on a su de la mission de l'envoyé chinois est très vague. Quelques télégrammes succincts et c'est tout et il nous semble que nos confrères japonais partent bien un peu vite. Peut-être cette attitude, mi-satisfaite, mi-récriminatoire a-t-elle pour but d'influencer les législateurs de Californie, en ce moment où on ne sait trop ce qui sortira de la loi projetée contre l'immigration japonaise ? Nous n'en serions pas surpris outre-mesure.

***

De récents télégrammes nous annoncent que le général d'Amade va quitter le Maroc, laissant le commandement au général Moinier.

On peut, sans se tromper, dire qu'au Maroc le général d'Amade a fait bonne et utile besogne. Nous n'en voulons pour preuve que le livre que le major Reginald Rankin, ancien correspondant de guerre du 'Times, vient de publier sur les opérations auxquelles il a assisté dans les Châouïa " In Maroco with general d'Amade ". Ce document étranger présente, pour les lecteurs français, une importance particulière. M. R Rankin a été témoin des principaux événements de cette période et a suivi les opérations militaires depuis la première prise de Settat " 15 janvier " jusqu'au combat de l'oued Fekkak " 29 mars " et la création du détachement régional des Mdakra au camp Du-Boucheron. Il a donc assisté à la majeure partie de la phase répressive de l'oeuvre du général d'Amade.

Il a vu la plaine littorale pacifiée et repeuplée, les tribus recommençant à se livrer à leurs occupations habituelles à l'ombre du drapeau tricolore ; quant à la réorganisation des Chaouïa qui suivit leur pacification, il n'a été témoin que de ses débuts; mais ce qu'il en a vu a suffi pour faire de lui un admirateur convaincu du généal d'Amade et de ses méthodes

Pour les hommes, M. Rankin n'a que des éloges:

Ce qui caractérise les troupes françaises en campagne, c'est leur liberté d'allure, leur endurance, et leur constante bonne humeur... Les troupes françaises dans les Châouïa se montrèrent admirables dans toutes les difficultés de la guerre... La bonté des Français pour ces parias " les israélites de Settat" qu'ils avaient pris sous leur protection, fut illimitée.

Les services de l'état-major, dit M. Rankin, lest que les avait organisés le général d'Amade, étaient

ussi près de la perfection qu'une chose peut être en ce bas monde, ce qui était dû principalement à deux causes : à la lucidité d'esprit qui caractérise l'officier français et au système de liaison entre le quartier-général et les états-majors de troupe.

On ne peut-faire plus bel éloge d'un chef et ceci arrivera peut-être à convaincre nos adversaires de la valeur de nos officiers et de nos soldats capables de tout aux mains d'un commandement qui sait es apprécier et les diriger. Nous le savions déjà mais cette constatation venant d'un étranger n'en a que plus de valeur.

***

La situation s'améliore aux Indes. L'énergie anglaise s'est une fois de plus manifestée et ceci est une constatation intéressante dans un pays qui présente le spectacle extraordinaire de 300, millions d'âmes gouvernées par quelques milliers de fonctionnaires britanniques avec un nombre de troupes relativement peu considérable pour l'immensité de cet empire : 50' à 60 mille soldats anglais et 150 000 hommes de troupes indigènes.

Pour comprendre un fait aussi singulier, il faut se souvenir que l'Inde n'est pas une nation, mais une réunion bigarrée d'Etats divers, où les castes, les nationaliés,les religions se superposent les unes aux autres de manière à ne former aucune patrie. Ainsi l'Angleterre a pu s'établir dans l'Inde par une révolution intérieure qu'elle a dirigée mais qui a été réalisée par les Hindous eux-mêmes.

Nous n'avons blessé aucun sentiment national, écrivait John Strachey, parce qu'il n'existait pas de nationalités indiennes ".

Mais voici qu'un événement considérable se produit. Des races inertes et muettes depuis des siècles sortent de leur sommeil. Des hommes qui ne connaissaient que le village où ils naissaient, le temple où ils priaient, s'avisent que tout près d'eux des hommes innombrables, pareils à eux, leur sont unis sinon par la langue ou par la religion, du moins par une commune destinée : comme eux, ils sont soumis à un peuple très différent venu d'au-delà des mers pour conquérir leur pays et le dominer.

Le réveil du Japon, la soudaineté de ses victoires, l'organisation de l'Islam travaillé en Turquie et en Perse par les idées modernes, n'ont pu que précipiter cette éclosion du patriotisme hindou.

Les Anglais ont accompli dans l'Inde une œuvre immense; ils ont fait des prodiges; ils y ont apporté tous les progrès de la science et de la civilisation, leur gouvernement est un modèle d'ordre et d'équilibre Ils peuvent tenter un essai grandiose, celui d'associer ces peuples à l'œuvre britannique et de les maintenir ainsi longtemps encore sous le drapeau du Royaume-Uni. Ce sera désormais une des plus grandes tâches qui s'imposeront à l'Angleterre.

***

Le disgrâce de Yuan Che Kai continue à faire l'objet de toutes sortes de légendes.

La dernière,et celle qui semble avoir le plus de crédit à Pékin, est que cette disgrâce était depuis longtemps décidée par l'empereur défunt Un décret posthume de la main de l'Empereur, aurait été en effet remis au Régent par l'impératrice-douairière actuelle, ne laissant aucun doute sur les intentions impériales.

Le Régent actuel n'aurait donc été, en l'occurrence qu'un exécuteur testamentaire. Tout d'abord, et sur les instances de Tchang Tchi-Toung, l'intention du régent n'était, dit-on, que d'enlever à Yuan son poste de Grand conseiller en lui laissant le titre de président du Oéoupou où il avait donné la mesure de ses qualités diplomatiques et dont il a fait l'administration la mieux conduite de l'Empire.

Mais d'autres influences se firent sentir, les censeurs s'acharnèrent sur celui qui les tint si longtemps en respect et la disgrâce fut complète. Le grand mandarin dut retourner à son pays natal.

Et depuis, les rapports pleuvent. Yuan est un prévaricateur pour les uns, un traître pour les autres, tels une nuée de corbeaux s'abattant sur un cadavre et le déchiquetant jusqu'à ce qu'il n'en reste plus traces.

Nous sommes mal placés ici pour juger du bien fondé de toutes ces accusations, mais il s'en dégage quand même une impression d'exagération indubitable Si Yuan avait commis des fautes, il avait aussi rendu de grands services à son pays et ceci n'aurait pas dû être oublié.

Opinions

choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa formt avancée telle qu'elle règne, principalemene dans les milieux réformistes de hanghai.

***

L'ingratitude de Tcheng-pé.

Tcheng-pé, actuellement ministre des Voies et Communications, flattait de tout son possible Yuen Che-kuai et considérait les petits mandarins, tels que les *vice-sous-préfets en second en expectative* qui avaient la chance de voir Yuen Che-kuai, comme ses ancêtres. Il respectait même les domestiques de Yuen, comme s'ils étaient des princes, afin de pouvoir mieux flatter ce dernier.

Mais aussitôt après la destitution de Yuen, Tcheng-pé n'a pas tardé à mépriser les protégés de ce dernier et même ses fils.

Au moment où Yuen retournait dans son pays, Tcheng-pé n'est pas allé à la gare pour lui dire adieu.

Il y a deux ans Tcheng-pé suppliait Yuen Ke-ting, fils aîné de Yuen Che-kuai,d'être le directeur général des lignes de chemin de fer du Honan.

Mais maintenant il lui laisse donner sa démission.

C'est pourquoi les fonctionnaires de la Cour disent que Tchen-pé est beaucoup moins reconnaissant que Nié Voué-seng,vice-ministre de l'instruction Publique, ami et protégé de Yuen Che-kuai.

En effet, Nié Voué-seng a tout récemment présenté un rapport au Trône disant.

" La Cour ne doit pas renvoyer les hauts fonctionnaires sans cause ou pour des causes insignifiantes. Puis que Yuen Che-kuai est innocent, il ne doit pas être renvoyé."

Il est vrai que Yuen Che-kuai qui est un grand traître ne mérite le respect de personne, cependant Tcheng-pé ne peut point refuser d'avouer sa grande ingratitude, puisque, sans Yuen Che-kuai, il ne serait pas devenu ministre des Voies et Communications et serait depuis longtemps déjà victime des accusations continuelles des censeurs impériaux.

Toutefois, si nous grondons trop Tchen-pé, celui-ci nous dira peut-être: " Je ne suis pas du tout ingrat envers Yuen Che-kuai. S'il me protégeait, ce n'est pas parce qu'il m'aimait, mais c'est parce que je lui offrais beaucoup d'argent. Puisque maintenant il ne peut plus me protéger, à quoi bon continuer à le flatter et à le respecter ! En outre, c'est plutôt moi qui suis son bienfaiteur, puisque c'était moi qui lui donnais l'argent nécessaire pour faire ses dépenses."

Koué Kia-zeou.

Rapports et traductions

Pétition du général de brigade de Ta-ming au vice-roi du etchili,

le priant de lui envoyer des troupes pour prévenir les futures rébellions.

Excellence, aussitôt après le soulèvement des soldats rebelles du Nganhoei, j'ai envoyé des troupes sur la frontière du Chantong pour en faire la surveillance.

Maintenant, je viens d'être informé par les agents secrets que ces rebelles, après avoir été battu par les réguliers se sont enfuis dans leur pays natal et sont devenus cultivateurs. La plupart d'entre eux sont originaires de Loutcheou, de Cheoutcheou et de Yntcheou au Nganhoei.

Le Nord de cette province est depuis de longues années devenue le rendez-vous des brigands et les anciens soldats renvoyés par les autorités de différentes provinces y sont excessivement nombreux.

Les nouveaux soldats exercés à l'européenne qui se sont déjà retirés se rendent en foule dans le Nord du Nganhoei. S'ils s'unissent avec les dits rebelles enfuis pour s'ameuter, leur grand nombre suffira pour désoler le pays.

En outre, le Petchili, le Honan, le Chantong et le Kiangsou renferment aussi beaucoup de malfaiteurs qui peuvent aisément aider leurs complices du Nganhoei à se soulever.

Le seul moyen dont on puisse se servir pour prévenir et réprimer les soulèvements est de réunir beaucoup de troupes. Dans les plaines de l'intérieur, les cavaliers sont plus utiles que les fantassins.

Le Honan, le Kiangsou et le Chantong ont déjà augmenté le nombre de leurs troupes. Mais je ne possède que mille soldats, ce qui ne suffit pas pour protéger les pays en danger. Veuillez m'envoyer Excellence, des soldats de renforts aussitôt que les malfaiteurs essayeront de troubler mon pays. Je vous prie également de m'envoyer dès maintenant de la cavalerie.

Les soldats rebelles du Nganhoei possèdent tous des fusils à tir rapide et mes soldats n'ont que de vieux fusils Mauser qui n'ont presque pas d'utilité. Veuillez ordonner au dépôt d'armes de m'envoyer de nouveaux fusils, afin que mes troupes, puissent avoir de bonnes armes semblables à celles des malfaiteurs.

Comme il est de mon devoir de faire le nécessaire pour protéger mon pays et prévenir les soulèvements, je présente cette pétition à V. E. et La prie d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Pétition de M. Li Bang-zeng, notable du Tchékiang

au gouverneur de cette province au sujet de l'amélioration de l'Instruction Publique et de l'art militaire.

Le but qu'a le Gouverment en mettant en pratique l'Instruction Publique est de

former des hommes de talent et de bonne conduite. Les écoles élémentaires ont, plus que toutes les autres écoles, le devoir de surveiller la conduite des élèves.

Mais les gens changés de l Instruction Publique, au lieu de former la bonne conduite des petits élèves, commencent par leur apprendre les difficiles sciences étrangères.

En outre parmi ces gens, il y en a qui détournent l argent que le public a versé pour les él ves, ce qui fait que les paysans considèrent les écoles commes leurs grandes ennemies.

Les locaux des écoles moyennes sont aussi beaux que les palais et les professeurs de ces ecoles flattent la vanité des étudiants et les rendent orgueilleux et capricieux.

Les parents et supérieurs de ces étudiants, voyant qu'ils portent de beaux habits et méprisent les paysans, les considèrent comme des monstres.

Je vous prie, Excellence d'ordonner à tous les professeurs et directeurs des écoles de pratiquer l'économie et d'interdire aux élèves de s adonner à la vanité et à l'orgueil .

* *
*

Les nouveaux soldats du Tchékiang sont la plupart très faibles. Quelques-uns d'entre eux sont même très rusés et très lâches. Comment peuvent ils protéger la Patrie, si par malheur celle-ci est en danger ?

Les guerriers doivent avoir autant de courage que de vigueur. Les soldats rusés sont toujours des soldats peureux. Sûrement au moment de la guerre ils s'enfuiront des champs de bataille.

Le Tchékiang est une province maritime renfermant d'innombrables malfaiteurs de tous genres. Il faut encore ajouter que le peuple lui-même a de temps en temps l'intention de se révolter.

Il faut que les soldats qui sont les protecteurs de l'empire soient enrôlés parmi les gens de grande taille, énergiques et simples. Les soldats rusés et lâches doivent être immédiatement renvoyés.

Quand les bons soldats seront bien instruits et versés dans leur métier, ils pourront aisément réprimer les soulèvements et maintenir l'ordre du pays.

Catastrophe de Singapour

LE "POLYNÉSIEN" COULE LE "DJAMBI". —IL Y A CINQ VICTIMES.—LES PASSAGERS L'ONT ÉCHAPPÉ BELLE.

Voici dans quelles conditions se produisit l'accident du 11 courant au cours duquel le *Djambi*, vapeur hollandais, fut coupé littéralement en deux par le vapeur de la Compagnie des Messageries Maritimes.

Le *Polynésien* était mouillé dans Tanjong Pagar Dock, la proue tournée vers le fond du bassin, et ayant à la poupe le courrier *Ernest-Simons* venant de Saigon et en partance pour l'Europe. Pour l'appareillage, le pilote du *Polynésien* demanda aide à deux remorqueurs, afin d'éviter et de prendre l'alignement de la passe. Cette opération alla bien pour commencer, quand, tout à coup, une haussière reliant le courrier à un des remorqueurs se rompit sous l'action d'un courant très rapide et le *Polynésien* fut drossé et mis en travers.

Voulant redresser la navire, le pilote fit mettre la machine en avant toute, et le courrier partit aussitôt à une vitesse de 14 nœuds, qui, ajoutée aux 4 nœuds environ de courant, donna une vitesse totale de 18 nœuds. A la formidable tension qui résultait de cet accroissement de vitesse, l'haussière du second remorqueur ne résista pas et, à son tour, elle cassa net, comme l'aurait pu farit une simple ficelle.

Ce nouveau point d'appui manquant au bateau, ne put que rendre plus critique sa situation: le commandant, voyant le danger que courait son navire, fit aussitôt mouiller les deux ancres, mais trop tard ; emporté par la vitesse acquise, le *Polynésien* effleurait la malle anglaise qui se trouvait à quelques mètres de là, et venait donner en plein dans le *Djambi*, qui se trouvait amarré au quai des docks. Le malheureux vapeur fut so levé un instant hors de l'eau et, séparé en deux morceaux, il s'engloutit presqu'aussitôt dans les flots, pendant que le *Polynésien*, continuant sa course, venait défoncer, sur une profondeur de trois à quatre mètres et une largeur d'une dizaine de mètres, les appontements qui fort heureusement à Singapoue, sont en bois. Si ceux-ci avaient été en pierre, le *Polynésien*, infailliblement, se serait écrasé dessus et aurait très probablement coulé.

Le choc fut terrible, tout à bord craqua, les haubans du mât de misaine cassèrent et le mât trembla menaçant de s'abattre sur le pont. Ce fut une minute terrible que vécurent les passagers, et l émoi fut grand, comme il l'avait été également quelques secondes auparavant, lorsque le *Polynésien* frôla la malle anglaise. A bord de ce bateau se trouvaient de nombreux passagers, lesquels crurent, un instant, leur dernière heure venue, lorsqu'ils virent l'énorme masse du courrier français venir droit sur eux.

Mais la panique à bord du *Polynésien* fut de courte durée et, aussitôt, commença l'inspection du bâtiment. Il fut recon u que, dans la collision, il ne s'était causé aucune avarie susceptible d'entraver sa marche, seulement à l'avant quelques tôles disjointes laissaient passer l'eau, causant une voie d'eau dans la cale avant.

Un cimentage eut rapidement aveuglé les fissures constatées et, après un arrêt de trois heures, arrêt nécessité par les constatations et formalités rendues nécessaires par l accident, le *Polynésien* put enfin reprendre sa route, d'abord à une allure très lente, puis, lorsque toutes le réparations de fortune eurent été exécutées, à allure normale.

L'accident causé par le courrier français ne s'est malheureusement pas borné qu'à des dégâts matériels. Le *Polynésien* aborda le *Djambi* par le milieu-arrière, un peu en arrière de la cheminée, à hauteur de la chaufferie. Tout le personnel de pont eut le temps de sauter sur le quai, mais cinq chauffeurs chinois, qui se trouvaient à leur poste, furent écrasés dans le choc et, quand on voulut leur porter secours, on ne retira, de dessous les débris du *Djambi*, que des cadavres effroyablement mutilés.

Quant aux dégâts matériels, ils atteignent environ 500.000 francs *L'Opinion*

L'opium au Siam

La taxe sur l'opium constitue l'une des ressources importantes du budget siamois. Elle a produit au cours des trois dernières années budgétaires connues, les sommes suivantes :

1905-1906	10.260.961 ticaux
1906-1907..........	11.363.743 —
1907-1808	8.989.758 —

sur un budget total de recettes de 50 millions de ticaux.

Bien que l'opium soit un monopole d'Etat les traités au Siam avec les Puissances Etrangères accordent aux Etrangers la faculté d'importer l'opium mais celui ci doit être vendu au fermier ; ou réexporté. En conséquence, il ne s'en importe au Siam pour ainsi dire pas, en dehors de celui que le Gouvernement achète aux Indes pour approvisionner le fermier.

Le Gouvernement considère, par extension, que les dérivés de l'opium sont soumis au même régime que l'opium lui-même, en particulier en ce qui regarde leur importation par les Etrangers sous le régime des traités. Sur ce point, certaines difficultés ont été soulevées par des Etrangers qui se livraient à l'importation de la morphine. Ceux qu'a préoccupé, depuis ces dernières années, le côté moral et social de la question ont conçu les plus vives appréhensions à l'idée que si la lutte était entreprise contre les abus de l'opium, on risquait d'en voir l'usage remplacé par celui de la morphine.

On constatait, en effet, une introduction croissante dans le pays de cette drogue, et bien qu'elle fut toujours faite sous couleur de médicaments, elle dépassait, à n'en pas douter, notablement les besoins de la médecine.

Le Gouvernement, tenant compte des légitimes besoins de la médecine, ne s'oppose pas à l'introduction de la morphine, mais ne l'autorise qu'en faveur de certains pharmaciens dont la réputation est sûre et sous certaines conditions : fixation d'un m ximum et inspection livres de vente.

La morphine paye au Siam un droit de 3 o/o

Le Siam, comme l'Indo-Chine française, n'est pas un pays de culture du pavot. On ne peut, en effet, faire entrer sérieusement en ligne de compte une culture clandestine, d'ailleurs très restreinte, qui se fait sur le haut de

quelques collines dans le Nord du pays, à plus de mille mètres d'altitude. L'opium, ainsi produit est consommé, parait-il, par le cultivateur. Cette culture est illégale ; mais la région, où elle est pratiquée, est si rude, la population si clairsemée et l'intervention de l'administration si difficile, que, étant donnée la consommation du produit sur place, le Gouvernement n'a pas cru devoir encore essayer d'intervenir.

L'opium n'étant pas cultivité au Siam, il y a donc ici aucune exportation de ce produit.

Quant aux importations, elles se sont élevées, durant les dix dernières années, aux quantités et valeurs indiquées dans le tableau ci dessous :

Année	Qualités en boites	Valeur en ticaux
1898	1.520	1.729.957
1899	1.304	1.[illegible]57.466
1900	1.567	2.377.[illegible]40
1901	1.472	2.163.277
1902	1.445	2.091.578
1903	1.539	2.590.928
1904	2.[illegible]89	4.612.366
1905	1.506	2 574.890
1906	641	1.022.738
1907	1.385	1.901.004

Comme il n'y ni culture, ni exportation, les chiffres de l'importation représentent exactement ceux de la consommation.

La Marine de Commerce japonaise

EN 1908

HISTORIQUE

L'empire du Japon est essentiellement insulaire, puisqu'il est formé de milliers d'îles, s'allongeant sur une ligne courbe, parallèle à la côte orientale d'Asie et allant de l'île d'Araïd près du cap Lopatka, pointe sud du Kamtchatka, par le 51° latitude Nord, jusqu'à la pointe sud de l'île Formose (le cap Fanka des cartes japonaises), par le 22° de latitude Sud, soit sur une longueur de 29° ou 3.222 kilomètres environ. Etant donné le nombre des îles et les sinuosités multiples de leurs rivages, l'étendue des côtes de l'empire du Soleil levant se chiffre par un nombre au moins triple, soit plus de 10.000 kilomètres. Si l'on remarque que la plus grande des îles, celle de Nippon, ne mesure que 300 kilomètres, dans sa plus grande largeur, on peut dire que le Japon est presque tout entier en côtes. Comme d'ailleurs, de par sa formation géologique, il appartient aux terrains volcaniques (1), il est, à l'intérieur semé de montagnes, ne laissant entre elles que peu de plaines, et par suite peu de terres cultivables, à la population concentrée sur les rivages. Les cultures vivrières ne suffisant pas à la consommation, le Japonais ont dû chercher, de bonne heure les moyens de vivre dans l'exploitation du champ mouvant qui les isole du reste du monde et qui est constitué par l'océan Pacifique à l'Est et la mer de Chine et du Japon à l'Ouest.

(1) On compte au Japon plus de cinquante volcans actifs, et plus de cinq cents tremblements de terre en moyenne par an.

L'on sait d'ailleurs que la majeure partie des Japonais sont d'origine indomalaise, race essentiellement maritime et batailleuse. Les Nippons sont donc autant par leur origine que pas la force des choses, des pêcheurs et des marins de premier ordre et leurs dernières guerres avec la Chine, puis avec la Russie, ont été, à ce point de vue une révélation pour le monde entier.

Essentiellement conservatrice des anciens usages, la politique des souverains du Japon s'était efforcée, jusqu'au milieu du dernier siècle, de maintenir leur pays à l'abri de toutes les invasions étrangères. Préférant vivre ignorés du reste du monde, qu'ils méprisaient autant qu'ils le craignaient, ils avaient édicté les lois les plus sévères pour arriver à ce résultat d'une 'splendid isolation" comme disait, il n'y a pas longtemps, un célèbre ministre anglais, en parlant de la politique spéciale de son pays. Tout navire étranger, naufragé sur les côtes japonaises, était aussitôt détruit et les marins qui le montaient et qui avaient pu échapper au désastre étaient retenus prisonniers, pour le reste de leur vie, dans les forteresses, afin qu'ils ne pussent donner à leurs compatriotes la moindre connaissance du pays inhospitalier où ils étaient venus échouer. Pour éviter que les Japonais eux-mêmes entrassent en relations avec les pays voisins, une loi de fer avait fixé les dimensions exiguës que ne pouvaient dépasser les jonques ou navires de commerce et de pêche, ainsi forcés à ne naviguer que sur les côtes mêmes de leur Empire.

Pendant le XVIe siècle, cependant, le Shogun Ieyasu avait permis aux Espagnols, qui naviguaient alors entre Acapalco au Mexique et les Philippines, d'adorder sur les côtes du Japon où ils étaient souvent poussés par la tempête et le grand courant du Kuro Sivo, dont ils se servaient pour retourner en Amérique. Ieyasu, conseillé par eux, essaya même de créer une marine marchande, de nouer des relations commerciales entre le Japon et le Mexique, sans passer par Manille. Il envoya une ambassade avec de riches présents pour le roi d'Espagne et le vice-roi de la Nouvelle Espagne. Mais son successeur, tout au contraire, décréta, en 1636, qu'aucun navire japonais n'avait la permission d'aller à l'étranger et que les Japonais qui essaieraient d'y partir en secret seraient punis de mort, le bateau et l'équipage saisis ; tout Japonais résidant à l'étranger devait être exécuté s'il revenait au Japon (1). Le Japon avait alors un autre sujet de crainte, c'était la propagande catholique qu'il pensait devoir détruire la religion nationale et détacher par suite les Japonais de leurs souverains temporels et spirituels, le Mikado et le Shogun.

Comme le dit fort bien M. Louis Aubert dans son livre tout récent. "Américains et Japonais", le décret de Ieyasu refermait le Japon pour plus de deux siècles à l'influence étrangère et la marine ne dépassa plus une ligne de quelques milles, au large des côtes de l'archipel. Les navires étaient d'ailleurs peu faits pour une navigation au long cours. Moins bien construits et moins bien gréés que les caravelles de Christophe Colomb, moins stables aussi que les *prawhs* ou pirogues à balancier de leurs ancêtres malais, il leur aurait été aussi difficile que dangereux de se lancer sur les grands océans, à la suite des navires espagnols ou hollandais qui fréquentaient aux XVIe et XVIIe siècles les côtes de Chine et d'Amérique.

Ils devaient cependant apprendre bientôt à modifier les carènes et le gréement de ces lourdes jonques, dont chacun a pu se faire une idée par les estampes coloriées des artistes japonais célèbres tels que Yokusaï et que leurs gravures sur bois ont répandues dans le monde entier depuis une trentaine d'années.

Le 19 avril de l'année 1600, quelques navires de la flotte équipée par la "Compagnie hollandaise des Indes orientales", pour aller commercer dans l'Amérique espagnole, furent séparés du reste du convoi par un de ces typhons si communs dans les mers de Chine et jetés à la côte japonaise près d'un petit port non loin de Nagasaki, province de Bungo, dans l'île de Kiu Shiu. A bord de l'un de ces navires se trouvait en service un Anglais natif de Gillingham, près de Chatham, dans le comté de Kent. Il avait nom Will Adams et le titre de pilote major d'une flotte de cinq voiles (2), c'est-à-dire de cinq navires. Suivant la centume d'alors, il fut retenu prisonnier jusqu'à sa mort en mai 1620. Amené en présence du Shogun Ieyasu, cet intelligent empereur reconnut de suite en Will Adams un homme aussi instruit des choses de la mer qu'il était honnête. Il le retint à sa cour et l'employa en même temps comme constructeur de navires, ce que nous appellerions aujourd'hui ingenieur en chef des constructions navales et aussi comme agent diplomatique, quand commencèrent a arriver au Japon les commerçants anglais et hollandais. Il était trop utile aux Japonais pour que ceux-ci lui accordassent ses demandes réitérées d'aller retrouver sa femme en Angleterre. Il se consola de son veuvage forcé en suivant la mode facilement adoptée parmi les marins, c'est-à-dire en épousant une femme du pays où il était obligé de vivre. Pour le remercier de ses bons et loyaux services, l'empereur du Japon lui octroya une terre dans le petit village de Hemi, aujourd'hui absorbé

(1) Cf. Murdoch et Yamagata. "A history of Japan during the Century of early foreign intercoucrses"(1542 1651). Kobé 1903, p. 286, cité par Louis Aubert, "Américains et Japonais", 1908, p. 25-26.

(2) Dans la langue anglaise et l'orthographe de l'époque "Pilot Maior of a fléete of five sayle".

dans le faubourg de Yokosouka, devenu célèbre, depuis quelques années, comme arsenal et chantier de construction des navires cuirassés de la marine japonaise. Il est curieux de remarquer que là où le pilote anglais construisit les premiers navires à forme européennes, pour le gouvernement japonais, un ingénieur des constructions navales, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences, M. Bertin, devait fonder, il y a une trentaine d'années, le premier arsenal maritime japonais et construire pour le Mikado actuel, Mutsuhito, les premiers cuirassés de la marine du Japon.

Will Adams, dans les dernières années de sa vie, repassa pendant quelque temps au service de son pays, dans la factorerie établie par le capitaine John Saris à Firando (Hirado) près de Nagasaki. Il fit alors deux voyages, l'un aux îles Liou-tchéou, l'autre au Siam. Mais, il revint mourir à Hemi et l'on anvoit, encore aujourd'hui, sur la colline dessus de Yokosuha, sa tombe et celle de sa femme japonaise. Il y a quelques années, les résidents anglais, de la ville voisine de Yokohama, ont souscrit une somme importante, pour restaurer les deux tombes et pour en assurer la conservation. Il est intéressant de noter, avec un auteur japonais (3), que la tombe du premier étranger, qui donna aux Nippons les premières leçons de construction navale et de navigation, suivant les sciences européennes, domine aujourd'hui l'endroit où deux cent cinquante ans plus tard ses leçons portèrent les premiers fruits vraiment pratiques.

Une professeur japonais, M. Térano dans une note publiée en 1904 par la Société américaine des ingénieurs civils, dans le compte rendu du congrès international, nous donne une très curieuse histoire du commencement de l'industrie des constructions navales au Japon, écrite en style étranger.

Voici cette histoire traduite textuellement. Un navire de guerre russe, la *Diana*, étant à l'ancre dans le port de Shithoda, où il était venu demander aux autorités du pays de conclure un traité entre la Russie et l'empire du Japon, fut jeté à la côte, par une de ces vagues de marée qui suivirent le grand tremblement de terre de novembre 1854. Le capitaine Poutiatine, qui commandait l'expédition, dans l'impossibilité où il se trouva de réparer suffisamment son navire brisé sur les rochers, se décida à construire des navires capables de rapatrier tout son équipage. Il choisit pour établir ses chantiers un coin du rivage de la baie de Heda, dans la province de Kimisawa et y commença la construction de deux schooners, dont les bois furent pris dans les forêts du voisinage. Il employa un bon nombre de Japonais, constructeurs de jonques, pour aider ses charpentiers. Ces indigènes apprirent ainsi les principes de la construction des navires étrangers d'Occident et, lorsque les deux schooners russes furent achevés, ils en construisirent un bon nombre sur le même modèle, dans différents ports de la côte du Japon. Ces navires furent longtemps connus sous le nom de bateaux de Kimisawa, du nom de l'endroit où avaient été construits les deux bateaux russes. C'est ainsi que pénétrèrent au Japon, avec Will Adams au XVIIe siècle et le commandant Poutiatine au milieu du XIXe, les premières notions de la constuction navale style d'Europe.

Quoi qu'il en soit des efforts de Will Adams et de ses puissants patrons pour développer la marine japonaise, celle ci resta encore fort longtemps dans le marasme, dû aux restrictions au commerce étranger et aux relations des Japonais avec les pays d'outre-mer. Les souverains nippons, en effet, repris par la politique d'isolement et la crainte excessive de voir leur pays envahi par les étrangers, se renfermèrent plus que jamais dans leur politique de la porte fermée. Mais le Japon ne devait pas rester éternellement isolé dans sa tour d'ivoire et la porte s'entr'ouvrit en 1858, grâce aux réclamations du commodore américain Perry, appuyées de la menace d'un bombardement. C'est à lui, en effet, que revint l'honneur d'avoir ouvert au monde l'empire du Soleil levant. En juillet 1859, après avoir jeté l'ancre dans la baie de Yedo, il faisait remettre aux représentants du Shogun une lettre du Président des Etats Unis demandant l'établissement de relations internationales avec le Japon. La réponse ne lui fut remise que l'année suivante à son retour des îles Licou-tchéou. Elle prit la forme du premier traité des Japonais avec des étrangers. Signé le 31 mars 1854 à Kanagawa, il ouvrait aux Américains du Nord les ports de Shimoda et de Hakodate et promettait un traitement convenable à tous les Américains qui pourraient faire naufrage sur les côtes du Japon. Un nouveau traité plus complet fut signé avec les Etats-Unis en 1858, puis ce fut le tour de la Hollande, de la Russie, de l'Angleterre, enfin de presque toutes les puissances européennes, qui, grâce à l'introduction dans leurs traités respectifs de la fameuse clause dite " de la nation la plus favorisée". profitèrent les unes après les autres de tous les avantages obtenus par l'une d'entre elles.

Le point le plus important de tous ces traités, signés de 1858 à 1872 (ce dernier avec le Pérou), consiste dans l'ouverture au commerce étranger d'un certain nombre de ports de la côte japonaise parmi lesquels les plus importants sont Yokohama, Kobé, Osaka, Nagasaki, Niigata et Itakodate, qui sont dénommés en conséquence : " Ports ouverts " ou " Ports à traité". La capitale Tokio, bien que non située sur le bord de la mer, fut, elle aussi, ouverte aux étrangers, ainsi qu'une zone de 24 milles et demi autour de chacune de ces villes à traité.

En même temps que les ports s'ouvraient aux navires étrangers, tombaient les dernières restrictions imposées à libre navigation des navires japonais et à la construction de bâtiments, d'après les modèles européens et américains. Le gouvernement ultra-conservateur des Shoguns ayant succombé dans sa lutte avec les partisans des idées nouvelles, en 1867, l'on vit se lever l'ère du Meiji, le Mikado actuel; l'empereur Mutsuhito, qui appela à son aide, pour métamorphoser son pays, des savants étrangers, dont plusieurs étaient Français. C'est à des ingénieurs de la marine française, MM. Verny et Bertin, qu'échut l'honneur de créer l'arsenal maritime de Yokosuka, à l'entre de la baie de Yokohama. C'est là que, sur les plans et sous la direction de M. Bertin, furent construits les premiers navires cuirassés japonais.

L'Angleterre avait fait mille efforts pour obtenir la direction de la marine japonaise. Dès les premières années du règne du Mikado, la reine Victoria d'Angleterre lui avait envoyé en cadeau un superbe yacht à vapeur dont le salon était orné de peintures de prix.

Les Japonais commencèrent, dit-on, à le mettre à la mode de leur pays en grattant les peintures, trouvant beaucoup plus artistique d'avoir des panneaux en beau bois ciré ou laqué. Puis, après avoir pris quelque leçons, ils congédièrent l'équipage et l'état-major anglais, et s'efforcèrent de naviguer tout seuls.

Plusieurs des livres de l'époque racontent qu'ils furent pendant quelque temps assez embarrassés et qu'un jour tout particulièrement, on vit le yacht impérial faire une longue série de courbes fermées dans la rade de Yokohama. Le navire ne s'arrêta qu'à bout de vapeur ; le mécanicien japonais avait, paraît-il, oublié la manière d'arrêter sa machine. Cette légende fait sourire aujourd'hui les marins japonais, car ils ont su profiter des leçons de leurs maîtres étrangers, et c'est à notre tour maintenant de profiter des progrès de la marine japonaise et des leçons de la campagne russo japonaise, qui nous a démontré certains inconvénients des constructions actuelles, entre autre la nécessité de supprimer autant que possible toutes cloisons et même les meubles en bois sur les cuirassés, où les poudres nouvelles engendrent à coup sûr de graves incendies.

Mais revenons à l'histoire de la marine. Dès 1869, puis en 1870, le gouvernement promulgua une loi par laquelle il faisait connaître au public que non seulement on était libre de posséder autant de navires construits à l'européenne qu'on le voudrait, mais encore que tout armateur de ce genre de bateaux bénéficierait d'une protection officielle spéciale. Le résultat de cette politique intelligente ne se fit pas attendre, et en 1872 l'on vit naître la première " Compagnie de navigation à vapeur japonaise " traduction exacte du titre japonais: *Nippon Koku Jôkisen Kwaïsha*. Elle était dirigée par un célèbre millionnaire du pays, nommé Iwasaki Yataro, qui en forma la première flotte au moyen d'une demi douzaine de navires à vapeur achetés à leur propriétaire, le seigneur du clan de Tosa, dont il faisait partie. La compagnie changea de nom vers 1872 pour prendre

(3) " Handbook of information for Shippers and Passengers by the Steamers of the Nippon Yusen Kwatha ", (Japan Mail Steam Ship Co), 1904.

celui bien connu aujourd'hui jusqu'en Europe de *Mitsubishi mail steam ship Company*, ainsi que son pavillon formé de trois losanges rouges (*Mitsubishi* sur fond blanc ( ).

Quelques années plus tard, en 1896, les Japonais ayant à châtier les sauvages de Formose, qui avaient maltraité des équipages nippons, naufragés sur leurs côtes, le gouvernement mikadonal se décida à y envoyer une expédition militaire. Il se servit pour cela d'un certain nombre de vapeurs de construction étrangère qu'il avait pris, lors de la révolution de 1868, à quelques-uns des chefs de clans de l'ancien régime et qu'il avait depuis lors employés, sous le contrôle de l'Etat, pour le transport de la poste le long des côtes du Japon. Il réquisitionna également les vapeurs de la Mitsubishi. Celle-ci ayant donné toute satisfaction au gouvernement pour le transport de ses troupes, le Mikado lui céda, après l'expédition, ses propres transports, et lui facilita les moyens d'acquérir la partie de la flotte de la Compagnie américaine "Pacific Mail Steam Ship Company" qui faisait un service annexe entre Yokohama et Changhaï. C'est ainsi que cette Compagnie qui, en 1870, ne possédait que trois vapeurs de plus de 1.000 tonnes de jauge chacun, se trouva, dès 1876, à la tête de 12 paquebots de ce tonnage, sans parler de 2 vapeurs de 100 tonnes ; 14 de 500 ; 8 de 1.000 et de 6 voiliers de construction étrangère, comme tous les vapeurs.

En 1882, le gouvernement, pensant que la marine marchande, ainsi organisée, était insuffisante pour les besoins du pays, et voulant au besoin utiliser ses vapeurs pour la défense, songea à y ajouter des navires pouvant également remplir les fonctions de croiseurs armés. Il aida en conséquence à la formation d'une nouvelle compagnie qui fut créée en 1882, sous le nom de *Kyodo Unyu Kwaïsha*, c'est-à-dire Compagnie des Transports réunis; puis, en 1884, il aida aussi de ses subsides la formation de *l'Osaka-Shosen-Kwaisha* (Compagnie de Navigation commerciale d'Osaka). S'apercevant, au bout de trois années d'exploitation, qu'il était d'une mauvaise politique de subventionner des compagnies qui se faisaient concurrence, il fit pression sur les administrateurs et obtint, en septembre 1885, la fusion des deux compagnies rivales Mitsubishi et Kyodo Unyu. De cette réunion naquit la fameuse compagnie, aujourd'hui célèbre sous le nom de *Nippon-Yusen-Kwaïsha*, ou Compagnie des Vapeur japonais (Japan Mail Steam Ship Company), aujourd'hui la plus grande companie japonaise. Pendant neuf années, de 1885 à 1893, tout le cabotage des côtes du Japon fut fait par le vapeurs de cette compagnie. Le développement rapide l'industrie cotonnière nécessita bientôt de forts approvisionnements en matières premières et il fallut aller chercher dans l'Inde le coton brut, nécessaire aux grande filatures établies sur le modèle de celles de l'Angleterre, avec des machines importées de ce pays. La Nippon Yusen Kaïsha créa donc une ligne de vapeurs entre le Japon et Bombay. Puis comme les Japonais commençaient à émigrer en grand nombre sur l'Australie et les îles Hawaï, on étendit les services jusque dans ces pays lointains. Le transport des marchandises et des émigrants étant insuffisant pour payer les frais de ces nouvelles lignes, le gouvernement subventionna la compagnie, en lui imposant certaines obligations. Elle devait desservir régullèrement certaines lignes postales et prêter ses vapeurs au gouvernent, pour les transports de troupes et de matériel de guerre en ces de besoin.

C'est ainsi qu'en 1894, lors de la guerre entre la Chine et le Japon, la Compagnie dut transporter de forts contingents de troupes en Corée, Mandchourie et Chine propre Le nombre total des troupes, ainsi transportées, se monta à 120.000 soldats et 100.000 coolies porteurs. Aussi, le matériel flottant se trouvant insuffisant pour un pareil effort, la Compagnie, dont tous les vapeurs avaient été réquisitionnés dut affréter un certain nombre de navires, pour éviter de désorganiser complètement ses services commerciaux et postaux.

Bon nombre de ces vapeurs furent ensuite acquis par elle et augmentèrent sa flotte. Au début, et jusqu'à l'année 1894, ses navires étaient commandés et les machines manœuvrées par des étrangers. anglais pour la plupart. Les nécessités de la guerre l'obligèrent à employer des officiers et des mécaniciens japonais, qui furent vite au courant de leur nouveau métier. On s'empressa de remercier les étrangers et depuis lors les Japonais se sont montrés porfaitement capables de diriger par eux-mêmes leurs navires et leurs machines.

La victoire des armes japonaises, en Chine et en Corée, donna tout naturellement une impulsion considérable aux entreprises maritimes et le gouvernement s'empressa d'en profiter pour le bien du pays. En mars 1896, il promulgua la loi d'encouragement à la navigation (n° 15). Anx termes de cette loi, "tout sujet de l'empire, ou toute société commerciale dont les actionnaires sont exclusivement Japonais, propriétaires de navires d'un tonnage supérieur à 1.000 tonnes, immatriculés au Japon et employés au transport de marchandises et de voyageurs entre le Japon et les pays d'outre-mer, ou bien entre les diver ports étrangers, recevrait une subvention proportionnée au tonnage de ses navires et aux distances parcourues."

La Nippon Yusen Kwaïska en profita pour étendre ses services sur l'Europe et l'Amérique et l'on vit son pavillon traverser le canal de Suez et venir jusqu'à Londres et Anvers, au grand ennui de nos voisins d'Outre-Manche, qui se liguèrent aussitôt pour refuser tout fret aux *Japs* tant qu'ils ne seraient pas entrés dans la "conférence" des grandes Compagnies européennes (Peninsular and Oriental Co ; Messageries Maritimes de France ; Austro-Hungarian - Lloyd ; Nord - Deutscher - Lloyd), pour l'homologation de leurs tarifs, pour marchandises et passagers en vue d'éviter la concurrence et la baisse inévitable et ruineuse des tarifs. C'est qu'en effet, officiers et équipages japonais, travaillant aussi bien, sinon mieux que les Européens, avec des gages bien inférieurs, la concurrence des Japs devenait d'autant plus terrible que, grâce aussi au bon prix de la main-d'œuvre dans leur pays, et à la création de nombreuses usines, ils pouvaient fournir les marchés de Londres et d'Anvers avec des produits coûtant beaucoup moins cher que les similaires fabriqués en Europe. On peut citer en particulier les allumettes, les parapluies, certaines étoffes de soie ou de coton etc.

Pendant que la Nippon Yusen Kwaïsha ouvrait ainsi de nouvaux services, pour obéir aux ordres spéciaux du gouvernement une nouvelle Conpagoie la *Toyo Kisen Kwaïsha* Compagnie Orientale de Navigation à vapeur, créait une ligne sur les Etats-Unis

Nos consuls en Chine ont souvent conseillé aux grandes Compagnies francaises de former une ligne annexe sur le Yangtze Kiang, la grande artère qui traverse les régions les plus riches et les plus peuplées du Céleste Empire, ou il semble y avoir abondance de fret d'exportation et d'inmportation. Trop lents, ou pas assez confiants, nous nous sommes laissés distancer par les Allemands et les Japonais. Ceux-ci ayant, en 1895, obtenu, par le traité de Shimonosaki, l'ouverture des ports de Soutchéou et de Hangtchéou, jugérent qu'il yavait un intéret majeur à en profiter ainsi que des marchés du Yang-tze Kiang, tout particuliérement Hankéou et Ichang. Le gouvernement japonais donna donc l'ordre à une Compagnie récemment fondée sous le nom de *Daïto Kisen Kwaisha* de faire toucher ses navires régulièrement dans ces quatre ports. Il aidait en même temps *l'Osaka Shôsen Kwaisha*, dont nous avons parlé plus haut, à créer un service entre le Japon et Hongkong, viâ Formose, Amoy et Souatéou. D'un autre côté, la Chine du Nord était desservie par deux lignes aboutissant l'une à Nieou-tchouang, l'autre à Tientsin, une fois par mois chacune, avec escales dans les ports de la côte de Corée. Ce service du Nord chinois eut un tel succès qu'il fallut en 1899 le rendre hebdomadaire, tandis qu'on en créait un bi-mensuel sur la Corée.

Si ces lignes sont toutes subventionnées par le gouvernement, il y a lieu de remarquer qu'elles sont également parcourues par des navires appartenant à des particuliers et dont le nombre va sans cesse augmentant.

LES GRANDES COMPAGNIES

En 1896, la Nippon Yusen Kwaïsha augmenta son capital qu'elle porta à 22 millions de dollars (*yen*); elle possédait une flotte de 67 vapeurs dont les noms géographiques sont toujours terminés par le mot Maru, par exemple: *Yokohama Maru*. Leur tonnage brut varie de 228 tonnes à 5.789 tonnes. Le tonnage total se montant à 146.600 tonnes. Elle desservait alors, en dehors des principaux ports de la côte du Japon: la Chine, la Sibérie, les Philippines, les îles Hawaï, les Détroits (Straits Settle-

ments), l'Inde, la mer Rouge, la Méditerrance, l'Europe (Londres et Anvers) et l'Amérique du Nord, d'une façon régulière. Des vapeurs allaient aussi fréquemment à Java, en Cochinchine, dans les mers du Sud (South Sea Islands) et en Australie. Ses agences et bureaux de correspondance dans le monde se montaient à environ 60 et le nombre de ses employés arrivait à 1.115. Elle avait aussi, dès cette époque, sous son contrôle à Yokohama, des usines à fer pour la construction et la réparation, ainsi que des dépôts de provisions. A Otaru et Shimonosaki elle possédait des dépôts de charbon importants pour le ravitaillement de ses vapeurs.

Cette année la réunion générale semestrielle de la Nippon Yusen Kwaïsha, au 27 mai, nous donne les renseignements suivants sur la Compagnie: flotte, 79 vapeurs représentant 261 426 tonnes brutes et 17.771 chevaux vapeurs nominaux. En construction 6 vapeurs de 8.600 tonnes chacun, soit 51.600 tonnes. Remorqueurs et chaloupes à vapeur, 40 représentant 1,108 tonnes. Vapeurs affrétés par l'Etat (*Chartered from the state*), 9 avec 39.734 tonnes, d'où un tonnage totel de 349,869 tonnes; 18 des vapeurs les plus importants de 6.900 à 7.463 tonnes sont à deux hélices.

	Yen
	—
Le capital payé se monte à...	22 000.000
Les obligations Débentures à...	300.900
Le fonds de réserve, d'assurance de réparations ...	15.496.440
La réserve pour l'égalisation des dividendes...	3.300.000

Déduction faite des amortissements, assurances, fonds de réserve divers, la balance à distribuer aux actionnaires permet de leur donner 12 *pour cent* par an sur les 1.775.279 yen disponibles. Cela paraît un bon résultat, en comparaison des dividendes servis cette année par les grandes Compagnies de navigation européennes. L'une d'elles, en France, n'a même pas pu en donner, comme l'on sait.

Jusqu'en 1894, les steamers de la Nippon Yusen Kwaïsha étaient construits en Europe, particulièrement sur la Clyde, sauf quelques-uns réservés pour les chantiers japonais, dans le but de développer l'industrie nationale. Depuis cette date, la Compagnie a fait construire tous ses nouveaux navires au Japon. Elle a aussi ajouté à sa flotte un certain nombre de vapeurs, achetés pendant la guerre avec la Russie ou pris à celle-ci par la marine de guerre japonaise et qu'elle a achetés au gouvernement. Parmi les derniers construits au Japon, mentionnons le Hitachi Maru, 6.715 tonnes brutes pour le service européen ; le Nikko Maru, 5.539 tonnes pour le service australien ; le Tango Maru, 7.463 tonnes pour le service américain (sur Seatle).

Le tableau suivant montre les progrès de la Compagnie :

	NAVIRES		
Années	Nombre	Tonnage brut	Capital
—	—	—	—
			yen (1)
1885 (Fondation)	41	61.990	11.000.000
1890	46	96.637	10.750.000
1895	55	101.342	18.800.000
1900	67	204.713	22.000.000
1905	73	250.905	22.000.000
1908 (mars)	79	261.427	22.000.000
En construction (juin)	6	152.200	

Il est intéressant de donner comme comparaison le même tableau pour l'*Osaka Shosen Kwaïsha* fondée en 1884.

	NAVIRES		
Années	Nombre	Tonnage brut environ	Capital
—	—	—	—
			yen
1884 (Fondation)			
1885	41	15.236	1.247.745
1890	46	16.128	1.350.000
1895	55	22.535	1.940.000
1900	73	57.584	5.500.000
1905	97	92.281	9.625.000
1906	110	110.741	13.750.000
1908	107	107.013	16.500.000

La réduction dans le tonnage depuis 1906 s'explique par le fait que certains navires de cette Compagnie, faisant la navigation et le Commerce du Yang-tse Kiang, ont été placés dans une nouvelle combinaison qui a pris le titre de *Nisshin Kisen Kabushiki Kaioha* dont nous parlerons plus loin.

L'Osaka Shosen Co a pour raison sociale complète: *Osaka Shosen Kabushiki Kwaisha*, c'est-à-dire Compagnie (Kwaïska) commerciale de navires à vapeur à capital limité (Kabushiki, action limitée) d'Osaka. Il en est d'ailleurs de même de la Nippon Yusen, qui est aussi une Kabushiki Kwaïsha (2). L'O. S. K. K. était, en août dernier à la veille d'établir un service commercial direct sur l'Amérique du Nord et avait alors en construction dans les chantiers japonass six vapeurs de 6.000 tonnes de jauge brute chacun.

Voici maintenant la *Toyo Kisen Kabushiki kwaïsha* [Compagnie limitée de nanavigation à vapeur orientale], qui fut fondée en 1896. Ses trois premiers vapeurs furent construits en Angleterre et mis sur la ligne de San-Francisco, poussant au besoin jusque dans les ports du Mexique ou autre pays de l'Amérique centrale.

Elle a dernièrement augmenté sa flotte de deux superbes paquebots à triple hélice et à turbines de 14 000 tonnes de jauge, à savoir le Tenyo Maru et le Chiyo Maru. Ils sont chauffés au pétrole, ce qui assure le maximum possible de propreté. Ce système bien réglé ne donne, comme l'on sait, comme résidus de la combustion, que de la vapeur d'eau et des gaz. Un troisième paquebot de même dimension et de même force est actuellement en construction au Japon, où ses deux frères ont été lancés par les chantiers de la Mitsubishi, à Nagasaki. Il doit entrer en service l'été prochain. Leur tonnage respectif est de 8.000 tonnes, la vitesse de 19 noeuds.

Voici les statistiques de cette Compagnie depuis sa fondation :

	NAVIRES		
Années	Nombre	Tonnage brut	Capital
—	—	—	—
			yen
1896 (Fondation).			
1898........	3	18.322	2.646.440
1900..................	4	22.498	3.250.090
1905...........	4	23.894	3.250.000
1906................	6	35.279	3.250.000
Actuellement......	8	53.065	6.500.000

Afin de faciliter l'approvisionnement en combustible liquide de ses paquebots, cette Compagnie, qui veut étendre ce perfectionnement à tous ses services, a récemment acheté en Angleterre trois grands vapeurs, spécialement construits sur la Tyne pour le transport du pétrole en masse (d'où le nom anglais de *Tank-steamers*). Elle en construit aussi deux autres à Nagasaki, qui pourront porter 9.229 tonnes brutes. Les trois paquebots munis de turbines Parsons sont pour les lignes de Hong-kong, Yokohama et San-Francisco. Pour couvrir ces dépenses, elle a, en 1906, doublé son capital, porté de 3.250.000 yen à 6.500.000 yen. Tout récemment, elle a décidé de l'augmenter encore de pareille somme, au moyen d'une émission d'actions privilégiées de 6.500.000 yen, s'ajoutant au capital ordinaire de 6.500.000 yen, créé en 1906.

Les tros grandes Compagnies, ci-dessus mentionnées, sont d'autant plus importantes qu'elles reçoivent chaque année des subventions spéciales du gouvernement japonais pour les services particuliers qu'elles lui rendent. Jusqu'à l'année dernière, il y avait aussi trois autres petites Compagnies faisant un service régulier sur les côtes du Japon et allant jusqu'en Chine et en Corée Elles recevaient des subventions analogues. Ces Compagnies étaient les suivantes : La *Konan Kise Kabushiki Kwaïsha* (K.K.K.) K. ; la *Daito Kisen Kabushiki Kwaïsha* (D. K. K. K.) et la *Oya Shosen Forhi Kwaïsha* (O. S. G. K.).

Mais, en 1907, les deux premières furent réunies dans une nouvelle combinaison où l'on fit aussi entrer quelques navires ayant appartenu à l'Osaka Shosen K. K. et a la Nippon Yusen K. Kwaïsha. Cette nouvelle Compagnie a pris le nom de *Nisshin Kisen Kabushiki Kwaïsha* (N. K. K. K.) est possède en tout 4 vapeurs d'un tonnage total brut de 29.347 tonnes.

La Compagnie Oya Shosen K. K. a 5 vapeurs de 8 415 tonnes. En plus de ces grosses Compagnies, il faut encore citer parmi les propriétaires les plus importants du Japon, soit comme Compagnies, soit comme particuliers, les maisons suivantes :

(1) Le Yen ou dollar japonais = 2 sh. 0,58 et = 2 fr. 55

(2) On a pris l'habitude de désigner ces Compagnies par les lettres suivantes : O. S. K K. — N Y. K. K. et T. K. K. K. et N. K. K. K. dans les journaux étrangers du Japon.

			Tonnes brutes
Mitsu Bishi Goshi Kwaisha	13 vapeurs de		13 292
Mitsui Bussan Gomei Kwaisha	29	—	28.827
Ojiro Goshi Kwaïsha	5	—	12.498
Tatsuara Shokwai	9	—	17.498
Ukon Gouyemon	7	—	16.108
Oa çi Kibusaburo	14	—	22.257
Hiromi Nisahuro	10	—	24.545

Le tableau suivant donne maintenant une idée des statistiques de la marine commerciale japonaise concernant les navires de style européen enregistrés ou non:

VAPEURS

date	Nombre	Tonnes nettes
—	—	—
1860	„	„
1875	149	42.304
1880	210	41.215
1885	461	59.6:3
1890	586	93.812
		tonnes brutes
		—
1895	827	341.369
1900	1.329	543 365
1905	1.988	939.749
1906	2.081	1.042.211

VOILIERS

date	Nombre	Tonnes nettes
—	—	—
1865	„	„
1875	44	8.834
1880	329	48.094
1885	509	52.643
1890	865	51.880
		tonnes brutes
		—
1895	702	44.794
1900	3.850	320.572
1905	4.132	386.571
1906	4.497	353.434

VAPEURS et VOILIERS

date	Nombre	Tonnes nettes
—	—	—
1868	47	17.000
1875	193	51.138
1880	539	89.309
1885	960	112.256
1890	1.451	145.692
		tonnes brutes
		—
1895	1.529	386.163
1900	5.179	753.937
1905	6.120	1.276.320
1906	6.578	1.394 745

Si l'on exclut de ces statistiques les navires au-dessous de 100 tonnes, les chiffres depuis 1900 deviennent les suivants :

VAPEURS

date	Nombre	Tonnage brut
—	—	—
1890	112	26.815
1895	274	194.234
1900	510	516.292
1905	740	901.225
1906	799	993.302
1907	848	1.096.432

VOILIERS

	Nombre	Tonnage brut
	—	—
1890	81	19.853
1895	71	19.095
1900	1.108	154.663
1905	1.219	168 338
1906	1.255	172.279
1907	1.296	178.112

VAPEURS et VOILIERS

	Nombre	Tonnage brut
	—	—
1890	193	46.658
1895	:45	213 329
1900	1.618	661.955
1905	1.959	1.069.563
1906	2.054	1.165 581
1907	2.144	1.244.544

La liste ne tient pas compte des jonques ; pour celles-ci les statistiques donnent les chiffres suivants :

Date	Nombre	Tonnage but
—	—	—
1895	17.360	296.000
1900	18.796	279.000
1905	20.848	251.000
1906	21.920	261.000

Dans cette dernière table, une tonne représente 10 *koku* japonais, et on a omis de compter tous les bateaux au-dessous de 540 koku ou 5 tonnes. Dans la table précédente, il y a lieu d'observer l'accroissement du nombre et du tonnage des voiliers entre 1895 et 1900, qui a passé ainsi en cinq années de 702 navires a 3.850. On explique cette augmentation par la différence de classe des navires compris dans la table, le dernier chiffre comprenant les hybrides, c'est-à-dire les navires ayant la forme de jonques, mais perfectionnés dans leurs formes et dans leur grément, qui se rapprochent ainsi des voiliers européens. C'est, en somme, ce qu'en Chine on appelle les *lorchas*, d'après une expression d'oirgine portugaise.

L'Annuaire financier et écanomique du Japon pour l'année 1908 complète ces renseignements comme il suit.

" En ce qui concerne notre industrie des constructions navales, nous constatons qu'elle a fait des progrès constants et rapides sous l'influence de la " Loi de l encourgement aux constructions navales " et des règlements y afférents qui ont été mis en vigueur en 1896. Avant l'application de cette loi, les navires dont le tonnage était supérieur à 1.000 tonnes étaient achetés généralement à l'étranger. Mais aujourd'hui, des primes sont accordées à raison de chaque bateau de fer ou d'acier, d'un tonnage brut de 700 tonnes au mins, construit par tout sujet japonais ou toute Compagnie de constructions navales dont les membres ou les actionnaires sont tous Japonais. Le résultat de ces mesures d'encourgement a été si grand qu'à la fin de 1905 on comptait en tout 2:6 chantiers et 42 docks privés au Japon. Dans ces conditions, ceux-ci ont pu construire avec succès de petits bateaux de guerre et de grands navires marchands de 6.000 tonnes et au dessus' destinés à faire le service des grandes lignes étrangères. Ils ont même pu recevoir des commandes de l'extérieur. Quaud à nos docks, non seulement ils ont augmenté en nombre, mais encore ils sont construits sur une plus large échelle qu'auparavant.

Enfin, au regard des fournitures nationales de matériel de construction navales, on espère beaucoup que nos constructeurs pourront se procurer amplement et avant longtemps les matériaux nécessaires à la Fonderie d'Etat de Wakamatsu et s'affranchir ainsi de la nécessité dispendieuse de les faire venir de l'étranger.

La guerre avec la Russie a aussi été un stimulant puissant pour le progrés de la construction navale au Japon et a entretenu l'activité des divers chantiers en leur procurant la construction et les réparations de bâtiments de guerre et de navires de commerce

A. A. FAUVEL.

Decrets imperiaux sur l'opium

Nous croyons bon, au moment où s'ouvre la Commission Internationale d'Opium, de publier la série des décrets impériaux qui ont abouti au mouvement actuel.

Décret du 20 septembre 1906

—Depuis que l'on a permis l'importation de l'opium en Chine, le mal que ce poison a fait dans toute la Chine est apparent à tous. Tous ceux qui fument l'opium perdent la santé et la dignité d'homme,sacrifient leurs intérêts et leurs familles, deviennent faibles et pauvres. C'est pourquoi la Chine semble chaque jour de plus en plus gênée et débile.

Pensant à ce poison, qui est le motif de la pauvreté en Chine et de l'état précaire et effacé de la nation, nous l'avons en haine absolue.

En ce moment la Cour,qui s'applique à fortifier la Chine, croit nécessaire d'exhorter le peuple à savoir s'affranchir enfin du mal et à supprimer énergiquement toutes les coutumes, les habitudes et les mauvais abus afin que tous les Chinois puissent se réjouir d'un grand bien-être et d'une grande paix.

Nous ordonnons donc qu'à l'avenir, tous les Chinois s'abstiennent de l'opium ; ainsi le mal causé par ce poison venu des Indes ou préparé dans le pays pourra être enrayé, sinon supprimé,dans un délai de dix ans.

Quant aux moyens pratiques de l'interdiction sommaire et absolue à tous les fumeurs et à ceux qui cultivent cette drogue, nous ordonnons au Tcheng-voutch'ou(Conseil chargé des nouvelles Administrations) de délibérer sur les meilleurs mesures à prendre à ce sujet et de nous en faire part en un rapport détaillé. Respect à ceci.

25 JUIN 1907

L'opium est une drogue très nuisible à la santé et à la vie même des individus.

C'est pour cette raison que, l'an dernier, nous avons fait publier un décret très détaillé interdisant absolument l'usage de l'opium. Ce décret ordonnait en même temps aux conseillers de l'Empire de se concerter en vue de prendre les mesures les meilleures pour une bonne réglementation, afin que tous nos sujets rompent complètement avec cette mauvaise habitude.

Pendant la 3me lune de cette année, nous avons édicté de nouveaux ordres à

toutes les provinces pour l'interdiction de la culture et de la vente de l'opium, afin que tous se conforment aux règlements sanctionnés par la Cour suprême.

Nous nous inquiétons toujours des besoins du peuple, principalement en cette affaire; c'est pourquoi nous voulons catégoriquement mettre en pratique réelle l'interdiction absolue de la vente de l'opium dans toute la Chine.

Nous ordonnons donc au préfet de Pékin, aux maréchaux mandchous, aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces de publier cette interdiction absolue, de façon que toutes les populations connaissent parfaitement notre volonté et s'abstiennent immédiatement de cette habitude mauvaise et pernicieuse.

Les hauts mandarins des provinces devront recommander de suite à toutes les douanes de porter grande attention sur la surveillance de l'importation de l'opium étranger.

Quant à la culture de l'opium indigène, les mandarins locaux doivent faire en sorte qu'elle soit réglée conformément aux décrets édictés de manière à réduire graduellement, chaque année, le nombre des cultures.

Les mandarins qui feront tout leur possible pour mettre en pratique l'interdiction absolue et arriveront à un bon résultat dans les districts soumis à leur administration, pourront être recommandés au Trône et seront l'objet de récompenses spéciales. Dans le cas contraire, ils seront punis suivant les rigueurs de la loi.

Nous ordonnons enfin à tous les hauts mandarins des provinces de faire inspecter sérieusement les terres de culture de l'opium. Ils devront faire parvenir annuellement aux ministères dont ils dépendent l'état détaillé du nombre de ces cultures. Les ministères nous en feront part, afin que nous soyons au courant.

Et ainsi, ceci répondra à notre espérance qui aspire ardemment à supprimer le fléau et à diminuer les maux du peuple Respect à ceci.

———

10 OCTOBRE 1907

—Nous avons publié, l'an dernier les décrets impériaux relatifs à l'interdiction absolue de l'opium, tout en ordonnant aux commissaires chargés de l'établissement des nouvelles lois, de fixer de bons règlements à cet effet.

Dans ces règlements, sanctionnés par nous, un article dit que, dorénavant, la Cour permet à tous les mandarins habitués à fumer de l'opium, d'en avertir eux-mêmes la Cour suprême ou leurs supérieurs, afin de demander le délai qu'on doit leur accorder pour la cure rationelle à faire contre l'opium, en vue d'arriver à se libérer insensiblement et complètement de la mauvaise coutume de fumer l'opium.

Par là, on peut comprendre que la Cour suprême a eu pour objet sa grande compassion et pitié envers ces mandarins, fumeurs d opium.

Ces derniers devraient donc se corriger au plus vite et rompre complètement avec leur habitude pour répondre à l espérance et à la bonté de la Cour suprême.

Mais, depuis plus de six mois qu'a été faite la publications de ces décrets impériaux, nous apprenons de source certaine, après sérieuse enquête que quelques princes et hauts mandarins, parmi lesquels le prince Tchoang, Tsai-kong, 莊親王載功; le prince, Choei, K'œi-ping 睿親王魁斌; Lou Pao-tsong, 陸寶忠 ministre de la cour suprême d'inspection impériale; Tcheng Ming-k'ang 陳名侃; vice-ministre de la dite Cour suprême, fument encore de l'opium comme auparavant sans arrêt progressif.

Ces princes et hauts mandarins négligent vraiment de se conformer à notre ordre. D'après la justice, nous devrions leur infliger la sévère punition qu'ils méritent.

Cependant, considérant qu'ils ont été assez fidèles envers nous depuis beaucoup d années, qu ils sont en fonctions et qu'ils ont assez bien rempli leur devoir, nous ne voulons pas nous montrer trop sévère pour le moment et voulons bien leur pardonner pour cette fois.

Nous ordonnons, donc, qu'ils soient remplacés par intérim par leurs collègues, afin qu'ils puissent profiter du congé accordé pour se soigner et faire une cure avec les médicaments réputés contre l'opium.

S'ils peuvent rompre complètement et vite avec leur mauvaise habitude, nous leur permettrons de reprendre les fonctions dont ils sont les titulaires en ce moment-ci.

Quant aux mandarins des provinces, nous croyons qu'ils y en a encore quelques-uns que persistent dans leur mauvaise habitude de fumer de l'opium, malgré le délai de six mois que nous leur avions donné pour cesser.

Nous voulons bien consentir encore à leur faire la faveur d'un autre délai de trois mois après la publication du décret d'aujourd'hui, tout en leur commandant de faire absolument le nécessaire pour rompre complètement avec leur habitude de fumer l'opium.

De par notre privilège, nous permettons à tous les hauts mandarins de la Cour de Pékin et des provinces de nous faire savoir personnellement s'ils sont encore demeurés dans l'habitude mauvaise. Nous leur accorderons un délai un peu plus prolongé jusqu'à ce qu'ils puissent cesser tout-à-fait de fumer.

Nous ordonnons enfin à tous les vice-rois, gouverneurs, maréchaux, généralissimes et généraux des provinces ainsi qu'à tous les ministres de Pékin d'annoncer, à nouveau, à leurs subordonnés, civils ou militaires, d'abandonner complètement le vice de fumer de l'opium.

A l'avenir, personne ne pourra plus négliger l'ordre d'interdiction. Ceux qui oseront encore fumer de l'opium après ledit délai, seront très gravement punis. Car il faut que l'on sache que notre clémence a des limites et que nous ne daignerons pas faire toujours usage de bonté ou de pardon à l'égard de ceux qui contreviendraient à nos ordres, Respect à ceci.

———

22 MARS 1908

—Nous avons bien lu le rapport du *Oéoupou* (Ministère des Affaires étrangès) relatif aux règlements de l'interdiction absolue de la vente d'opium et au moyen de traiter ces affaires avec les nations étrangères, ainsi qu'à la manière de l'établissement des impôts sur l'opium et le pavot, etc...

Depuis la circulation de l'opium en Chine, parmi nos Chinois, beaucoup de peasonnes ont subi les maux de cette drogue en perdant leurs propriétés, leur temps et leur vie ; presque tous ceux qui fument l'opium, deviennent paresseux, inutiles et faibles, au point que notre grand empire est devenu débile et manque de force et que, chaque année, il y a plusieurs procès de suicide en prenant de l'opium, nous y pensons toujours et nous en sommes fort peinés.

Dernièrement, des mandarins et des notables des provinces ont su se repentir et ont fait des assemblées pour exhorter le peuple à s'abstenir de fumer l'opium ; et les fumeurs eux-mêmes paraissent également désireux de faire leur possible pour abandonner cette mauvaise coutume. c'est très bon et nous sommes fort contents.

Nous venons en même temps de savoir que plusieurs négociants étrangers ayant *bon cœur*, établissent des maisons de distribution de bons médicaments contre l'habitude de fumer de l'opium et aiment nous aider à supprimer la vente de l'opium.

Les étrangers veulent encore le faire pour le bien de nos Chinois, à plus forte raison, nous, Chinois, devons apporter tous nos soins et efforts pour que cette drogue s'en aille de Chine.

Autrefois, nous avons à plusieurs reprises publié des décrets Impériaux sur lesquels paraissaient les articles des règlements de l'interdiction absolue de l'opium dans un délai de dix ans ; nous espérions que la culture du pavot dans les provinces et le transport de l'opium le l'étranger pourraient graduellement cesser.

Maintenant, le gouvernement anglais nous a promis de diminuer graduellement par an le chiffre de l'opium qu'il transportera en Chine et parmi les autres nations étrangères, quelques unes veulent bien nous aider également dans ce même sens ; pour tout cela, nous sommes fort obligés.

Puisque l'Angleterre a réellement décidé de réduire le transport de son opium en Chine durant trois ans pour essayer et voir si la Chine peut mettre en réelle pratique l'interdiction de la culture du pavot et de fumer l'opium, nous devons évidemment publier une sérieuse interdiction ordonnant à tout notre peuple de ne plus cultiver les pavots et ne plus fumer de l'opium ; si notre peuple ne sait s'y conformer sérieusement, comment pourrons nous répondre à l amitié des nations étrangères et comment pourrons-nous contenter les

négociants étrangers qui ont *bon cœur* pour nous aider dans cette démarche ?

L'Angleterre nous a dit qu'elle fera un terme de trois ans pour l'essai ; mais le temps passera très rapidement, nous devrons faire grand cas de cas trois ans comme une bonne occasion que nous ne devrons pas perdre. Si ces trois ans passent en vain et nous ne pouvons pas rompre complètement avec l'habitude de fumer l'opium et cesser la vente et la culture de cette drogue nous n'aurons plus une autre bonne occasion et tous nos Chinois auront perpétuellement la mauvaise habitude.

Si nos Chinois sont un jour dans ce cas là, notre empire sera anéanti. Nous, l'empereur, et vous, tout notre peuple, devons y penser toujours et nous corriger de cette mauvaise coutume.

Nous ordonnons donc au *Ming Tcheng-pou* (ministère de l'intérieur) et au *Ton-tse-pou* (ministère des finances) de prendre la responsabilité de délib rer sérieusement sur les meilleures mesures à prendre pour que tous les vice-rois et les gouverneurs des provinces apportent tout leur soin pour se conformer aux règlements de l'interdiction de l'opium que nous avions sanctionnés l'an dernier.

Nous espérons que tous les hauts mandarins auront plaisir à suivre cet ordre. Qu'ils décident en toute hâte les nouvelles conditions de l'interdit de la cunltre et de la vente de l'opium et du pavot et qu'ils nous en fassent prendre connaissance par rapport détaillé ; spécialement vers la fin de l'année, ils devront nous faire parvenir un mémoire pour nous informer des résultats de l'interdiction de l opium.

Quant aux impôts sur l'opium et aux diverses sommes pour garantie de l'importation de l'opium, destinées aux nations étrangères, nous ordonnons spécialemant au ministère des finances de s'en rendre responsable.

L'interdiction de l'opium est une affaire très importante et regarde la force de l'empire, la vie du peuple et toutes les affaires nationales; c'est pour cela que nous commandons très sérieusement à tous nos mandarins et à tout notre peuple de s'efforcer d'appuyer notre ordre; malgré n'importe quelle difficulté nous devrons employer toute force pour que cett mauvaise habitude soit supprimée en Chine à l'expira,ion du terme que l'Angleterre nous donné.

En un mot, tous les mandarins doivent s'empresser d'agir ainsi; aucun ne doit être négligent dans cette affaire; s'ils osent contrevenir à notre interdit, ils seront très gravement punis. Respect à ceci.

***

Les restrictions relatives à l'Opium, édictées par l'édit impérial du 21 Novembre 1906, 6ème jour de la 10ème lune de la 32ème année de l'ère de Kouangsiu, portent sur les points suivants.

1 °.—Restreindre la culture du pavot.

2 °.—Emettre des licences pour les fumeurs.

3 °.—Réduire l'excessive consommation de l'opium en un temps fixé.

4 °.—Interdire les fumeries d'opium.

5 °.—Produire des remèdes pour la cure des opiomanes.

6 °.—Inspecter sévèrement les magasins où est mis en vente l'opium.

7 °.—Permettre la fondation de sociétés contre l'opium.

8 °.—Rappeler aux autorités locales qu'il est de leur devoir de prendre la tête du mouvement parmi les notables et la haute société de leur localité.

9 °.—Interdire aux fonctionnaires de fumer l'opium.

10 °.—Entamer des négociations pour l'opium étranger au pays.

Actualité

La mort de M. Fontanel

Nous avons déjà parlé de la mort de ce résidant d'Hanoï. Voici quelques nouveaux détails empruntés à l'*Avenir du Tonkin* :

M. Pommeraye, contrôleur du train montant à Hanoï, parti de Haiphong à 7 heures 49, affirme avoir pointé le ticket de M. Fontanel. Le pardessus et le chapeau ont été retrouvés dans le train, à Hanoï. Toute tentative criminelle, à notre avis, doit donc être écartée, en ce qui concerne le crime supposé, mais non pas en ce qui concerne le vol. En nous rendant à la gare de Lai-Khé, nous avons pu nous rendre compte, très exactement, de la façon dont l'accident a dû se produire.

Le train venait de stopper. M. Fontanel qui se tenait dans un wagon de troisième classe ouvert, descendit à contre-voie pour satisfaire un besoin pressant sans doute. Mais l'arrêt est de courte durée à Lai-Khé. Il ne dut pas avoir le temps de satisfaire son envie. Le train se mit en marche. Il voulut grimper sur le marchepied, mais la banquette de la voie est très haute à cette endroit. Son pied dut glisser, il perdit l'équilibre, tombant malencontreusement sur la voie entre deux wagons, celui dans lequel il était et les wagons de première, deuxième et troisième classes, le wagon salon du Gouverneur général sont passés sur le corps de M. Fontanel.

A soixante-cinq mètres de l'aiguille, sur le rail, à droite et à gauche, pendant deux mètres, on voit de larges traces de sang rougissant les cailloux du ballast ; quatre traverses métalliques sont maculées de sang.

Les avis les plus divers ont été recueillis par nous sur la position du corps au moment où il fut découvert par M Eynard, agent de la Cie du Yunnan en présence de MM. Marty et Michel. M. Michel nous a affirmé que la tête se trouvait de l'autre côté du rail, le corps sur le bras gauche relevé.

C'est aussi la version de M. Eynard. M. Marty, au contraire, nous a dit que la tête n'était pas de l'autre côté du rail, qu'elle était décapitée, retournée, face contre les cailloux, les cheveux touchant le rail C'est aussi la version des indigènes qui ont découvert les premiers le cadavre.

La position du cadavre aurait pu éclairer la Justice, si elle s'était dérangée pour aller faire les constations à Lai-Khe. M. Eynard à qui nous demandions si les réglements l'autorisaient à ramasser le corps, nous répondit franchement non. Mais, ajouta-t il, c'était le corps d'un européen et je ne tenais pas à ce qu'il restât sur la voie, toute la nuit, pensant qu'il avait peut-être des valeurs sur lui.

Certes, M. Eynard aurait dû prévenir le Justice, attendre sa venue avant de relever le corps de M. Fontanel. L'instruction de cette affaire aurait beaucoup gagné à préciser la nature de l'accident. Mais peut-on blâmer M. Eynard de son bon mouvement? Non, on ne peut que le regretter.

Jeudi matin, en se rendant à Lai-Khé, chercher le chef de gare, l'aiguilleur et le facteur indigènes, mandés par M. le Procureur de la Répuclique et le Juge d'instruction, désireux de les interroger dans leurs cabinets et non sur les lieux de l'accident, M. Eynard retrouva le faux-col et un morceau de cravate appartenant à M. Fontanel. Il les donna, avant de repartir pour Haiphong au nouveau chef de gare, pour les faire sécher. Quand il revint, jeudi, par le train de une heure 10, restait le morceau de cravate ; le faux-col avait été enlevé par un chien.

Le Juge d'instruction de Haiphong ne s'est pas rendu sur les lieux. Il a entendu M. Eynard, le personnel indigène de la gare de Lai-Khé dans son cabinet.

Pendant ce temps la police cherchait à reconstituer l'emploi du temps de notre compatriote. On savait qu'il avait joué à la manille, mercredi, de 10 à 11 heures, au café de Marseille, avec MM. Noyerie, Lacombe Collet. A partir de ce moment, on ne sait où il a été jusqu'au départ du train de 7 heures 49 du soir. Il devait aller chez M. Pelissier, il ne s'y est pas rendu.

M. Lacombe nous a affirmé que M. Fontanel portait sa chaîne et sa montre en or lorsqu'il l'a quitté.

M. Collet a dit à M. Eynard que M. Fontanel avait encaissé de fortes sommes.

Notre compatriote a donc été dévalisé, après l'accident. Son associé, M. Vivian-arrivé ici jeudi soir par le train de 5 heures 30, déclarait qu'il devait avoir une somme d'argent de 500 à 1000 pf s'il avait encaissé.

Il importait donc que l'Instruction de cette affaire recherchât toutes les personnes ayant pu approcher M. Fontanel vivant, avant l'accident, — le cadavre après l'accident. C'est ce que l'Instruction n'a pas fait complètement.

On a fait amener à Haiphong le chef de gare, l'aiguilleur et le facteur indigène. En cours de route, jeudi matin, le chef de gare a déclaré, paraît-il à M. Andrieux, de la Cie des chemins de fer du Yunnan, que la montre avait été prise par le quan-huyen. Or, sur les lieux, nous avons acquis la certitude que le quan-huyen n'est pas allé à Lai-Khé,

mercredi soir, ni jeudi dans la journée. Jeudi, après-midi, par le train, il s'est rendu à Haiphong et est revenu à Pou tai, son point de départ, tout aussitôt, par le train suivant. Le quan-huyen n'a donc pas pu prendre la montre.

Qui donc a dévalisé notre compatriote ? Nous allons le dire. L'aiguilleur dont la vue était masquée par un bouquet de bambou n'a pas pu apercevoir l'accident. Le train passé, il est allé relever à trois cents mètres en avant de l'aiguille, vers Haiphong, une lanterne qui indique au train le ralentissement pour l'entrée en gare.

C'est pendant ce temps que les nommés Nguyên-van-Giap, Dao-van-Tiac Nguyên-duc-Tai, chargés de la surveillance de la voie par les villages avoisinants, avec le pholy Bui-quang Phuong, découvrirent le cadavre sur la voie.

Ces quatre indigènes nous ont déclaré qu'ils n'ont pas découvert le cadavre. Selon eux c'est l'aiguilleur qui les a appelés, ayant peur du cadavre, il se tenait à respectable distance et appela la patrouille. Aussi peureux que l'aiguilleur, les indigènes cités plus haut, (toujours d'après leurs dires) ameutèrent la population et appelèrent le chef de gare. Tous déclarent n'avoir pas touché au cadavre ; ils en avaient trop peur !

Ils étaient là 8 à 9 personnes près du cadavre, ne l'approchant pas. Le pholy Bui-quang-Phuong est parti chercher le chef de canton de Lai-Khé qui est arrivé alors que le train de Hanoi était déjà reparti emmenant le corps vers Haiphong.

Le chef de gare, après avoir constaté la présence du cadavre, retourna à son appareil télégraphique et informa les deux gares de Hanoi et de Haiphong de l'accident. Il restait à ce moment autour du cadavre: le pholy, les trois coolies de la patrouille, le facteur et l'aiguilleur.

Le ly-truong Nguyên Duc-Trong a accompagné le quan-huyên à Haiphong, jeudi, après midi. Ce ly-truong était également auprès du cadavre.

Comment se fait-il, du moment que l'on a amené à Haiphong le personnel indigène de la gare on n'ait pas amené les coolies de la patrouille, le pholy et le ly-truong du village de Lai-Khê? Cependant un garde de milice venu de Haiphong, jeudi vers une heure, a interrogé le chef de Canton. Si l'Instruction s'était transportée à Lai-Khê elle aurait peut-être agi plus rapidement. Pas un agent de la police de la sûreté n'a été envoyé à Lai-Khé sur ordre de M. le Juge d'instruction.

Nous ne saurions trop le répéter s'il n'y pas eu assassinat, il y a vol des objets, bijoux, argent près de 1000 piastres en tout que M. Fontanel avait sur lui, au moment de l'accident ; les poches retournées du gilet et du veston en sont la preuve évidente. M. le Juge d'instruction a dit à un témoin, lui signalant ce fait, que des personnes montent en wagon la main dans la poche, et qu'il peut arriver, lors d'un accident, en tombant, que la main, se crispant retourne la doublure de la poche (authentique !). Nous ne pensons pas comme lui. Il y a eu vol ; le cadavre de notre compatriote a été dévalisé et la Justice, encore une fois, a instrumenté dans son cabinet.

HENRI TIRARD

***

Suicide a Saigon

Un médecin aliéniste prétendait que le suicide est une maladie contagieuse, épidémique même. Nous serions tenté de le croire, puisque en l'espace de 48 heures deux suicides ont eu lieu.

Nous avons relaté la mort volontaire du soldat Reverdy. La veille un quartier-maître du d'*Entrecasteaux* avait, lui aussi attenté à ses jours, malheureusement avec autant de succès que le marsouin.

Le 9 janvier, vers 6 heures, le quartier-maître Bois se jetait dans la rivière. Dans de ses camarades, MM. Lasalle et Multignère tentèrent de le sauver. Leurs courageux efforts devaient rester vains et leur dévouement stérile.

Saisi sans doute par le contre-courant, le corps de l'infortuné Bois était entraîné au fond de l'eau et les sauveteurs purent eux-mêmes à grand peine regagner la rive.

Bois, un quartier-maître musicien, était un des meilleurs solistes de la musique du bateau-amiral. Depuis quelques mois, son caractère avait changé. Lui, si gai d'habitude, était devenu morose, taciturne.

Plusieurs fautes commises dans son service avaient dû être réprimées assez énergiquement. Des punitions de prison successives l'avaient fortement affecté, mais rien ne pouvait faire prévoir la fatale détermination qu'il avait prise.

Bois se croyait en butte aux tracasseries de ses chefs ; bref, il était devenu une sorte de monomane atteint du délire de la persécution.

C'est certainement au cours d'un de ces accès que le malheureux quartier maître a pris la décision d'en finir avec la vie.

Les recherches actives tentées pour retrouver le corps sont restées infructueuses pendant plus de deux jours. Ce n'est qu'hier, assez tard dans la soirée, que le cadavre du quartier maître a pu être retrouvé en face de la place Rigault de Genouilly.

Après les constations d'usage, le corps a été remis à l'autorité maritime aux fins d'inhumation.

Encore une victime de notre néfaste climat cochinchinois ; souhaitons que ce soit la dernière.

L' " Opinion " présente à la famille et aux amis du quartier maître Bois l'expression de ses condoléances attristées.— *Opinion.*

L'echouage de l'Amiral Nielly

Samedi 9 courant, à 6 heures du soir, a eu lieu à l'Hôtel Métropole une réunion des commerçants de la place, destinataires de marchandises embarquées sur le vapeur "*Amiral Nielly*" qui s'est échoué dernièrement dans la coupure de Dinh-Vu, en gagnant le port de Haiphong.

Le but de cette réunion était de s'entendre sur la conduite à adopter par les intéressés pour défendre leurs intérêts contre la Compagnie des "Chargeur-Réunis" qui, disent-ils, prétend leur imposer des conditions draconiennes pour les règlements des avaries et frais de toutes sortes qu'a occasonniés l'échouage du navire.

Etaient présents à cette réunion: MM Cazin, Bensussan, Bensussan neveu, Berck, Ducamp, d'Escodéca, Dumas, Halff, qui représente plusieurs destinataires, Lamothe.

M. Halff lit d'acord le projet de *compromis* proposé par la Compagnie des "Chargeurs Réunis," dont les conditions principales sont les suivantes:

1° Les avaries survenues au vapeur sont celles que le droit commercial maritime qualifie de *communes ou fortes* c'est à-dire de celles dont la valeur, ainsi que le montant des frais occasionnés par les opérations de toutes natures exécutées en vue de sauver ou préserver la cargaison, doivent être à la charge des transporteurs et des destinataires (ou de leurs assureurs respectifs) proportionnellement à la valeur des marchandises ou du matériel leur appartenant et qui ont été exposés aux risques.

2° Les destinataires devront faire immédiatement le versement d'une somme fixée à 5 p. % de la valeur des marchandises transportées pour chacun d'eux. Les marchandises ne seront délivrées qu'après le dépôt de cette somme qui constituera garantie pour la Compagnie et fera l'objet d'un règlement, dès que les frais des *avaries communes* auront été officiellement calculés et fixés.

3° Enfin, la compagnie se refuse à ce que les destinataires fassent intervenir dans le compromis aucune mention *des réserves de droit*, dans le but de sauvegarder leurs intérêts ou ceux de leurs assureurs.

Dans une discussion générale à laquelle prennent surtout part MM. Berck, Bazin, Ducamp et Halff, les destinataires s'élèvent contre les prétentions émises par la Compagnie des " Chargeurs Réunis " qu'ils estiment léonines au premier chef. Ils s'étonnent de voir la Compagnie seule décider de la qualification des avaries imputables à l'échouage ; c'est le juge du fait de l'échouage lui-même qui doit décider de la catégorie des avaries, et ils estiment que, dans le cas présent, le Tribunal de Haiphong devrait être compétent.

Il semble absolument inadmissible que les seuls Tribunaux Maritimes de Havre aient à examiner une question qui intéresse des commerçants fixés dans le Colonie, et dont les circonstances ne peuvent être sérieusement appréciées que sur place,

Les destinataires s'élèvent aussi fortement au cours de cette discussion, contre cette précaution vraiment draconienne prise par la Compagnie, de leur faire verser dans ses caisses des sommes qui pour quelques-uns d'entre eux, atteindront des chiffres respectables, en vue d'un règlement de compte qui n'est pas arrêté et ne le sera vraisemblablement pas de longtemps, étant donnée la lenteur proverbiale des juridictions auxquelles

appartient la mission d'opérer ce règlement.

On ne voit pas, en effet, pourquoi les destinataires seraient obligés à cette avance, aux pertes de l'intérêt des sommes avancées; pourquoi aussi les destinataires devraient avoir vis-à-vis de la Compagnie, une confiance que celle-ci leur refuse.

De l'avis général, la Compagnie devrait accepter bonne e valable caution pour chacun des commerçants destinataires en cause, qui ne seront les créanciers qu' après un jugement à intervenir; à tout le moins devrait-elle se contenter d dépôt des sommes entre les mains des consignataire

Enfin, les destinataires présents trouvent absolument exorbitant ce refus de la Compagnie de laisser insérer dans le compromis une formule aussi naturelle, aussi indispensable même en la circonstance, que celle qui indiquerait une acceptation *sous réserves de droit*

Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ces points de droit commercial maritime sont très délicats à élucider et, qu'en règle générale, ils favorisent toujours d'une façon excessive les intérêts des grandes Compagnies de navigation, déjà si puissantes contre des commerçants isolés.

Ce qui semble encore ressortir de la discussion très intéressa te à laquelle se livrent ces Messieurs, c'est que bien des prescriptions qui avaient leur raison d'être avec l'ancienne navigation à la voile, ont été en partie conservées après l'application de la vapeur, qui a pourtant réduit dans d'énormes proportions les risques de mer à courir pendant les voyages maritimes.

Comme tant d'autres parties de notre arsenal, la code maritime devait être l'objet d'une révision et d'une refonte complètes, mais nos bons quinze mille estiment que de telles questions ne méritent pas d'accaparer un moment leur précieuse attention.

Quoi qu'il en soit, à 7 heurs passées, après une discussion très approfondie de tous les points à examiner, les destinataires de Hanoi du chargement du vapeur "Amiral Niello" ont arrêté, comme nous l'avons dit dans notre première édition, la conduite qu'ils devront tenir.

Espérons que la Compagnie en cause fera preuve du même esprit de conciliation et de modération que ses clients, et tiendra à honneur d'éviter un conflit qui serait aussi peu profitable pour elle que pour le commerce de la colonie,

Avenir du Tonkin.

Lettre de Hong-Kong

Le Consul japonais de Hong-Kong vient de faire des tentatives nouvelles pour obtenir des Chinois la cessation du boycottage des marchandises japonaises. Il a fait de nombreuses démarches auprès des commerçants les plus influents, offrant:

1° de rembourser aux Cantonais les sommes payées par la Chine à l'occasion de l'arrangement relatif au Tatsu-Maru.

2° de faire un grand dîner auquel assisteraient les Chinois les plus influents.

Un toast serait porté à ce dîner, par le consul, toast qui serait le gage de la réconciliation des deux peuples.

Après avoir réfléchi et délibéré, les marchands chinois répondirent qu'ils acceptaient l'offre du Consul japonais, à la condition toutefois que le Japon paierait $ 1.00.000 d'indemnité pour dommages et intérêts.

Le Consul du Japon n'ayant pu prendre cet engagement, les conférences prirent fin et désormais le temps seul pourra faire l'oubli sur ce misérable différend.

L'incident du "Fashan" menace d'amener une crise et le boycottage, par les chinois, des bateaux de la compagnie *Hong-Kong, Canton. Macao.* On se souvient qu'un employé Européen du "Fashan" fut accusé d'avoir maltraité un coolie chinois lequel mourut à bord. D'où colère des Cantonais.

M. Fox, Consul d'Angleterre, fit faire une enquête publique et il fut reconnu que le Chinois, arrivé mourant à bord du bateau, avait succombé à une maladie d'épuisement. Il ne portait pas trace de blessures. Mais le *Self Government Society*, espèce de club girondin, qui gouverne à côté du vice-roi, ne fut pas satisfait Le premier janvier, une foule hurlante vint manifester devant les appontements de la *Hongkong Macao Steam boat Co* et menaça de bruler le "Fashan" alors à quai.

Le commandant appela à son secours les marins des canonnières Anglaises, et les autorités chinoises firent parader leurs inutiles soldats. Les choses en sont là, la Jeune Chine aurait besoin d'une distribution de bois vert car son insolence est supérieure à son orgueil: ce n'est pas l'Angleterre, vraisemblablement, qui lui administrera cette correction nécessaire.

***

Les travaux de la ligne Kowloon-Canton avancent, et dans quelques semaines le tunnel de Kowloon sera achevé. Les Chinois s'agitent toujours au sujet de la construction de la ligne Canton-Hankow. C'est l'argent qui leur manque et on parle d'un nouvel emprunt sur les grandes lignes du dernier emprunt que la Chine vient de faire pour le rachat du Hankow-Pékin.

Butterfield et Swire ont inauguré leurs nouveaux docks et leurs magasins généraux le premier janvier. M. Scott, l'un des directeurs de la Compagnie, est venu de Londres pour cette circonstance.

Cette puissante compagnie, qui est à elle seule un petit Etat, a dépensé, à Hongkong, en installation, depuis huit ans environ soixante millions de francs. Ses directeurs ont évidemment de grandes espérances et attendent beaucoup de l'avenir.

Butterfield et Swire agissent et ne parlent pas. Personne ne connaît les motifs qui les ont déterminés à se lancer dans de si grandes entreprises. Ils sont seuls avec leur pensée et paraissent absolument indifférents à ce qui se passe en dehors d'eux.

A. D.

***

M. P. Marty, un des plus anciens résidants de Hongkong et co-directeur de la compagnie de navigation française entre Hongkong et le Tonkin est mort le 22 Janvier. M. Marty était très avantageusement connu à Hongkong, où il vint pour la première fois en 1872. Avec son frère, il fonda une maison qui prit bientôt un rapide essor et ne quitta Hongkong que pour accompagner l'expédition de l'amiral Courbet à Formose. Depuis cette époque il résida la plupart du temps à Hongkong où il était consul d'Espagne pour Hongkong et Canton. Les obsèques ont été célébrées à la cathédrale catholique devant une nombreuse assistance, parmi laquelle était tout le Corps Consulaire et des représentants du gouvernement.

Hankeou

On sait que l'an dernier le mode d'élections evait été réorganisé et que cinq conseillers avaient été élus dont 3 français: MM. Bouchard, Caissial et Tondon, et 2 étrangers: MM. Kollmeyer et Brandt. Comme le Conseil d'administration municipale doit être renouvelé en partie chaque année, les Conseillers avaient tiré au sort pour savoir ceux qui ne resteraient qu'un an, et le sort avait désigné MM. Bouchard et Brandt.

Le 30 courant, on procédera aux élections pour les deux sièges vacants.

***

Nous avions déjà indiqué que M. R. de Hees, architecte municipal, s'était vu décerner le premier prix de Tls. 500, au concours de plan pour le nouveau bâtiment de la Municipalité française qui sera élevé avenue de Marcilly. C'est à M. R. de Hees qu'on a confié les travaux de construction de ce bâtiment qui vont commencer incessamment. On nous informe à ce sujet que M. R. de Hees a fait venir une machine d'Amérique pour la fabrication de pierres de ciment destinées à ces travaux.

***

Le puits artésien qui doit fournir d'eau la Concession française est terminé et, dans une huitaine, on va procéder aux essais pour savoir si l'eau est bonne et en quantité suffisante.

On sait que ce puits atteint une profondeur de 60 mètres, que sa construction a nécessité un travail difficile dont le coût s'élève à Tls. 7.500.

La maison R. de Hees avait également été chargée de ce travail. Ajoutons que M. R. de Hees s'est adjoint depuis deux mois, un de ses cousins, frère de M. P. C. de Hees, de la maison Olivier de Tientsin et qu'il est l'agent à Hankeou de la maison F. Caissial & Co.

Japon

Le consul anglais à Tamsui fai connaître que les exportations totales de camphre de Formose, en 1907, se sont élevées à 4.121 596 pounds (1 pound= 453 gr.) sur lesquelles 2.452.933 pounds prirent la direction du Havre, de Londres et de Hambourg; 1,635.300 pounds celle de l'Amérique et 33.333 pounds celle de Madras Sur ce chiffre global, 1.079.733 pounds (1,046.000 pounds pour l'Amérique et 33.333 pour Madras) furent embarqués sur des steamers de l'endroit, à Keelun, pour être transbordées à Kobé. Ainsi, aucune quantité de camphre n'était définitivement destinée au apon. On a constaté une augmentation importante de la production du camphre du fait de l'établissement du monopole en 1907, les statistiques accusent 5.388.918 pounds contre 4.040 838 en 1906.

D'après les chiffres les plus récents, la production de l'huile de camphre a presque doublé l'année dernière; elle a atteint 6.710.390 pounds contre 3.610.645 pounds en 1906. Jusqu'ici toute l'huile de camphre a été expédiée sur Kobe pour y être raffinée; mais une somme de 70.000 liv. st. est inscrite dans le budget de l'année fiscale commençant en avril 1908 pour couvrir les frais d'établissement d'une raffinerie à Taikoku, la capitale de Formose, et, à l'avenir le camphre subira sur place sa préparation. On dit qu'une nouvelle méthode de distillation a été découverte et que, par son emploi, aussi bien que par la diminution des frais de transport, on pourra faire des économies importantes.

L'Industrie cotonnière. — Les capitaux engagés au Japon, depuis la fin de la guerre avec la Russie, dans de nouvelles entreprises, se montaient fin octobre 1907, à 3.175.129.000 francs, et ceux qui sont venus augmenter l'importance des Sociétés déjà existantes, à 1.349.340.000 francs, soit en tout à 4.524.469.000 francs.

Mais l'intense dépression du marché financier, qui a duré pendant la plus grande partie de l'année 1907, a porté un coup fatal à nombre de ces nouvelles Compagnies. Les unes ont dû fortement réduire leurs capitaux, d'autres se fondre dans d'anciennes Sociétés.

Parmi les industries qui ont le mieux résisté pendant cette période de crise, il convient de citer l'industrie cotonnière, dont les principaux centres sont Osaka et Tokyo.

La production annuelle des filés de coton au Japon se monte actuellement à un million de balles, dont les deux-tier sont consommés dans le pays et le reste est exporté en Chine principalement.

Après la guerre, 95.460.000 francs furent consacrés à de nouvelles usines et 134.160.000 francs à l'agrandissement de celles existantes.

Sur les six nouvelles Compagnies, deux sont en liquidation, deux se sont fondues avec d'anciennes firmes; une seule, la Nisshin-Spinning Co, a vu souscrire en entier son premier appel de fonds, qui était de 6 450.000 francs (Capital total: 25 800.000 fr.)

Elle monte en ce moment 51.000 broches, qui commenceront à tourner au mois de mars de cette année.

Quant aux dix-sept usines, qui existaient avant la guerre, elles ont presque toutes augmenté leur matériel. Par exemple, la Kanegafuchi Spinning Co et la Tokyo Cotton Spinning Co, qui montent chacune 60 000 broches et la Fugi Cotton Spinning Co, qui construit deux nouvelles filatures de coton et une filature de soie.

La Crise financière

Par suite de la crise qui sévit sur le monde entier, conséquence de la crise américaine et de celle du coton, le Japon se trouve dans une situation très difficile à résoudre, et l'on peut dire que le traité avec l'Amérique vient à point pour lui permettre de respirer.

Nous lisons dans l'*Osaka Asahi* que les 39 sociétés cotonnières de la ville, qui représentent une somme de 86,500,000 de yens, avec 1,600,000 broches, sont dans le marasme par suite de la situation du marché chinois. En janvier 1908 ces usines employaient 16,671 ouvriers, et 68,592 ouvrières; à fin juin, ce nombre était réduit de 14,900: on réduisit encore à fin octobre, mais les salaires ne furent pas diminués: les hommes gagnaient de 40 à 50 cents par jour, et les femmes entre 24 et 30 cents—ces prix sont même plus élevés que ceux payés au printemps dernier. Malheureusement, ceux qui ont été mis sur le pavé ne savent pas toujours où aller chercher un autre emploi.

Les chantiers de constructions navales sont dans le même cas que les filatures de coton, les fabriques d'allumettes, les teintureries, tout se ressent de la situation tendue. Pour quelques uns, les portes fermées d'un côté s'ouvrent d'un autre; les bureaux militaires et l'imprimerie officielle ont pu recevoir de ces sans-ouvrage, mais nombreux sont ceux qui traînent sur le pavé.

On espère que les nouvelles fabriques de tabac qui se créent à Osaka vont permettre de remédier dans une certaine mesure à cet état de choses lamentable.

UN EDIT MAL COMPRIS

Nos lecteurs voudront bien se souvenir de l'Edit impérial japonais recommandant au peuple de toutes les classes de la société d'avoir à vivre d'une manière plus frugale, et de travailler beaucoup. Exagérés comme le sont les Japs quand il s'agit d'imiter, il fallait s'attendre à voir ces gens pousser ces renseignements à l'extrême. On cite, entre autres, le directeur d'une école qui, au lieu de donner des gâteaux à ses élèves pour l'anniversaire de l'empereur, ainsi qu'il en est coutume, leur distribua des tirelires en fer blanc, avec une copie du Rescrit impérial et une table des intérêts composés pendant 50 ans! Les pauvres gosses l'ont trouvée amère. Dans les écoles de filles, le système d'économie est également poussé à l'extrême; on ne permet plus de porter des kimonos de soie, ni même des rubans. Il s'est alors formé un groupe de snobs qui portent du vulgaire crépon de coton pour affirmer leur fidélité à l'empereur. On cite encore des fonctionnaires d'Osaka qui ont supprimé du budget les frais de représentation en général; une autre école a abandonné une fête sportive, parce qu'elle devait coûter six *cents* par enfant!

LA CRIMINALITE

La *Gazette officielle* du Japon publie un document bien instructif: c'est la statisque des crimes commis sur l'étendue de l'Empire. Il est inutile de commenter. Voici le rapport dans sa simplicité:

	Hommes	et Femmes.
Félonie de la part d'employés du gouvernement ...	118	1
Fabrication de fausse monnaie	701	17
Falsification de documents officiels	1387	16
Falsification de documents privés..................	1207	19
Jeux	1887	88
Meurtres	1602	186
Assassinats	1193	43
Voies de fait	2097	29
Vols	21362	744
Vols qualifiés	4772	11
Vols par salariés	3640	119
Incendies	1949	506
Etc., etc...		

DOCUMENTS OFFICIELS

Séance Générale du Conseil d'Administration-Municipale de la Concession française

L'an mil neuf cent neuf et le treize Janvier à quatre heures et demie de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans le Bureau du Secrétaire sous le présidence de M. L. Ratard, Consul Général de France.

Etaient présents:

MM. R. Brasier de Thuy,
W. M. Dowdall,
Th. Eckardt,
J. Gaillard,
G. Laferrière, Secrétaire
J. Dantin, Secrétaire-Adjoint.

Etaient absents MM. H. Madier et W. La Gro, excusés.

Compte-Rendu. — Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel a déjà été approuvé et signé par les Conseillers.

Rapports.—Les rapports de Chefs de service sont approuvés.

Situation Financière. — La situation financière, indiquant l'état des recettes et des dépenses, les comptes avec les Ban-

ques etc...... est soumise au Conseil qui l'approuve.

Droits de Quayage.—Suivant état adressé par l'Administration des Douanes, les sommes perçues à ce titre pendant le 4e trimestre de 1908, et versées à la Banque de l'Indo-Chine au crédit de la Municipalité, s'élèvent à Tls: 11899.89, soit une différence en moins de Tls: 1718,79 avec le trimestre précédent et de Tls: 1008.83 avec le trimestre correspondant de l'exercice 1907.

Lazaret de Chanpaosha.—Le Conseil prend connaissance du compte de gestion de cet établissement pour le dernier trimestre de 1908: il en ressort un solde créditeur de HKW. Tls: 1538,25.

Gratifications de fin d année (Personnel indigène.)—Le Conseil autorise le paiment des gratifications de fin d'année au personnel indigène des divers services de l'Administration, conformément aux états qui lui sont soumis par les Chefs de service, savoir:

	Dollars	Taels
Secrétariat—Personnel du bureau......		197,50
Secrétariat — Infirmerie		3,00
Secrétariat—Service Sanitaire..........		12,50
Secrétariat — Sémaphore		11,75
Secrétariat — Pompiers...............	103,50	38,00
Secrétariat — Ecole Municipale........	186,50	
Secrétariat— Volontaires...............		7,65
Secrétariat — Abattoirs		62,75
Secrétariat— Cadastre..................		40,00
Garde Municipale—Tonkinois............		200,00
Garde Municipale—Chinois...............		600,00
Travaux publics — Concession..........		364,25
Travaux publics — Routes Extérieures		93,50
Travaux publics — Ecuries..............	218,00	
	$: 508,00	Tls: 1630,90

Changhaï le 12 Janvier 1909
Le Secrétaire du Conseil
Signé: G. Laferrière.

Remise des comptes de M. Le Consul Général.—Lecture est donnée du rapport du Comité des Finances relatif à l'examen des comptes présentés par M. Ratard pour l'achat du matériel d incendie et le recrutement des Agents, comptes qui se soldent par une balance de Frs: 2843,15, en faveur de la Municipalité.

Conformément aux conclusions du Comité, le Conseil les approuve et renouvelle à M. le Consul Général ses remerciements pour avoir mené à bien les nombreuses démarches qu'il a dû entreprendre à cet effet.

Le Conseil porte à $ 500 la somme mise à la disposition de M. Laferrière pour l'achat d'objet d'art à offrir au Colonel du Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris et au Commandant Cordier.

Tramways.—L'état des recettes brutes du service des tramways pendant le 4e trimestre de 1908, vérifié par M. l'Ingénieur du Contrôle est soumis au Conseil qui en prend connaissance et l'approuve. Le total en est pour cette période de Tls: 22.293,59, soit une augmentation de Tls: 3.056,70 sur les chiffres du trimestre précédent: la redevance payée à la Municipalité, à raison de 50/0, est de T:1.114,65.

Matériel d'incendie.—Sur la demande de M.Chapeaux Capitaine,de la Cie Faise des Pompiers Volontaires, le Conseil autorise le Secrétaire à passer à la maison Olivier, agissant avec le bienveillant intermédiaire du Commandant Cordier, la commande de matériel d'incendie comprenant:lances à robinet, raccords symétriques,tuyaux en caoutchouc, etc..., et dont l'adoption permettra de porter au maximum d'efficacité l'action de la pompe automotrice.

La dépense devant en résulter est évaluée à environ Francs:3.000.—

Travaux Publics.—Sur proposition de M. Cornic, secondée par M. Eckardt, le Conseil vote un crédit de T:120 pour l'achat d'une tondeuse mécanique à gazon destinée au jardin public.

(b).—Par lettre en date du 12 Janvier M. Point, Juge Assesseur à la Cour Mixte Française, informe le Conseil qu'après entente avec l'Assesseur Chinois, il a été décidé de répartir entre les créanciers du Sieur Wong Keng Mei le montant des sommes à lui dues par la Municipalité.

Le Secrétaire est en conséquence autorisé à faire verser à la Cour Mixte T:2499, OI, qui restent dus à cet entrepreneur pour la couverture de la crique de l'Ouest, suivant règlement intervenu le 8 Août 1908 et approuvé par lui.

(c).—*Nouvelle route* M. Eckardt rend compte des négociations qu'il avait été chargé d'entreprendre pour obtenir de M.M. Hanson, Mc Neill la cession entre la route Ratard et Seymour Road d'une bande de terrain permettant de porter la largeur de la nouvelle route à 50 pieds (décision du Conseil du 27 Novembre 1908).

Ces Messieurs consentent à vendre à la Municipalité cette parcelle dont la surperficie est de O. mow 6 2.1.7. au prix de T:3000, le mow, soit...T: 1865,10

D'autre part, un propriétoire chinois,LiKoué Ding cède une parcelle de Omow.555 T;1800, le mow, soit..............T: 999,00

ce qui représente, avec la parcelle de 3 mows 5.1.4.5 antérieurement acquise de M.M. Hanson,Mc Neill à raison de T: 5000,00 une surperficie totale de 4mows 6.9.1.2. acquise par a Municipalité au prix global de.......................T: 7864,10

Le Conseil approuve ces acquisitions et autorise le Secrétaire à payer dès à présent à M.M. Hanson, Mc Neill la moitié de la somme qui leur est due, soit T: 3432,55, sous garantie que les titres seront remis lors du versement de la deuxième moitié

(b).—M. Ratard informe le Conseil qu'il a reçu de divers particuliers des demandes tendant à ce que la Municipalité veuille bien mettre à leur disposition quelques-uns de ses rouleaux à bras pour gazon quand ils se trouvent inutilisés.

Le Conseil, dans l'intérêt du service, regrette de ne pouvoir donner suite favorable à ces demandes.

Eclairage.—A la suite de l'adoption d'un nouveau système d'éclairage électrique sur l'Avenue Paul Brunat, la Cie du gaz avait été invitée à supprimer l'éclairage au gaz sur une partie de cette Avenue: toutefois le maintien des lanternes ayant été décidé pour parer à l'éventualité d'un arrêt de l'éclairage électrique, l'Ingénieur du Contrôle avait été chargé de demander à la Cie quelles conditions elle serait disposée à faire sous ce nouveau régime.

La Cie propose de nettoyer et entretenir les lanternes non allumées à raison de $: 0.50 par mois et par lanterne: la Municipalité paiera les frais de remplacement des becs effectué sur sa demande, et $ 0,15 pour cette lampe allumée pendant une nuit. Le Conseil décide d'accepter ces propositions: l'application de ce nouveau régime ne sera d'ailleurs que provisoire, un contrat devant être signé sous peu avec la Cie, dans lequel le Conseil s'efforcera d'obtenir les meilleures conditions.

(b).—L'Ingénieur du Contrôle soumet deux modèles de consoles pour lampes à incandescence présentés par la Cie de Tramways et d'Eclairage: le Conseil conclut à l'adoption du modèle à support droit qui permet un meilleur éclairage du trottoir.

Des essais seront effectués à la suite desquels sera déterminée la hauteur à laquelle il conviendra de placer les consoles.

(c).—De nouvelles plaintes sont adressées au Conseil au sujet des défectuosités de l'éclairage électrique tant dans les rues de la Concession que chez les particuliers.

A l'unanimité le Conseil charge l'Ingénieur du Contrôle d'exprimer à la Cie son mécontentement pour la facon dont fonctionne le service d'éclairage, et déclare qu'il ne saurait tolérer plus longtemps ces perpétuels inconvénients si des mesures énergiques ne sont pas prises pour lui donner satisfaction sur ce point.

Service des eaux.—Lecture est donnée d'une lettre adressée de Paris par M. Arnould, Ingénieur engagé par la Municipalité, dans laquelle il rend compte des études auxquelles il s'est livré sur place du système de filtration des eaux employé à l'Usine modèle d'Ivry et du projet présenté par la Cie concessionnaire pour une installation de ce genre à Tonkadou. M. Arnould suggère que la Cie soit invitée à fournir dès que possible plans, coupes et élévations du projet afin de lui permettre de contrôler l'estimation des travaux

Le Secrétaire est chargé de faire part de cette suggestion à M. Coursier en lui demandant de vouloir bien s'y conformer dans le plus bref délai possible.

Service de la salubrité.— Appelé à statuer sur diverses demandes qui lui ont été soumises en vue de l'attribution d'un poste de Sous-Inspecteur de la Salubrité, le Conseil décide de nommer à cet emploi M. Filipetti.

M. Filipetti recevra comme appointements de debut T: 80 par mois et une indemnité de logement mensuelle de T:20.

Telephones.— Le conseil continue l'examen du projet de contrat et charge le Secrétaire de poursuivre les négociations en vue d'arriver un accord sur la question de l'arbitrage pour lequel il déclare maintenir la clause relative à l'intervention possible du Juge du Tribunal Consulaire de France comme arbitre suprême.

Ayant de lever la séance M. Ratard fait part au Conseil de la décision de M. La Gro de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat qui vient à expiration : en exprimant à M. La Gro les regrets qu'éprouve le Conseil de cette détermination, M. Ratard le remercie au nom de ses Collègues du zèle et du dévouement qu'il n'a jamais cessé d'apporter dans l'exercice de ses fonctions Municipales.

M. le Consul Général dit, à son tour, combien il a apprécié le concours des Membres du Conseil pendant la période durant laquelle il a été appelé à présider leurs délibérations et souhaite que le nouveau Conseil continue à travailler au développement et à la prospérité de la Concession.

M. W. H. Dowdall, Vice-Président, remercie au nom des Membres du Consei M. Ratard d'avoir bien voulu prendre la présidence dans des circonstances difficiles et se félicite des bonnes relations qui n'ont jamais cessé d'exister entre le Consulat Général et le Conseil d'Administration pour le plus grand bien des intérêts de la Concession.

M. Brasier de Thuy demande la permission d'appuyer ces paroles en ajoutant que, si ses occupations pressantes et trop chargées ne doivent pas lui permettre de continuer sa collaboration au Conseil, il se rappellera toujours qu'il a vu débuter et terminer ses fonctions au Conseil sous la présidence de M. Ratard, ce dont il n'a jamais eu qu'à se louer très vivement autant que des relations cordiales qu'il a toujours entretenues avec ses Collègues.

La Séance est levée à 6 h. 1/2.

Conseil d'Administration Municipale de la Concession française de Tientsin

SÉANCE DU 13 JANVIER 1909

L'an mil neuf cent-neuf de le 13 Janvier, dans la salle ordinaire des séances, le Conseil d'Administration Municipale de la Concession s'est réuni à 4 heures 30 en séance publique, sous la présidence de M. P. Claudel, Consul de France.

Etaient présents :

MM. O'Neill.
de Hees.
Bochin.
Mesny.
Travers Smith.
Siebert.
A. Loup.
Rousseau.
Lachamp, secrétaire.

M. Claudel prononce le discours suivant :

" Messieurs,

En ouvrant aujourd'hui la seconde session de notre premier Conseil Municipal élu, il m'est agréable de constater que la nouvelle administration s'est montrée digne de la confiance que le Gouvernement de la République lui a faite en accordant à la Concession Française la chartre la plus libérale qui ait vigueur à Tientsin. Les dernières élections se sont passées dans le plus grand esprit de concorde et de mutuelle entente ; cette unanimité des électeurs et de leurs représentants me paraît précieuse pour assurer la suite et la continuité de l'œuvre entreprise par vos devanciers et que vous avez aujourd'hui à parachever. Je souhaite une bienvenue cordiale à tous les Membres du Conseil, aussi bien aux anciens qu'aux nouveaux venus, et à vous aussi, à qui les électeurs en les renvoyant parmi nous ont donné une nouvelle preuve de leur confiance. Je suis particulièrement heureux de voir ici M. Loup qui porte un nom honoré de tous et associé aux plus anciennes traditions de notre Concession. Vous avez devant vous cette année à remplir une tâche importante et à donner une solution aux problèmes les plus graves qui puissent être proposés aux réflexions d'une assemblée élue. J'ai pleine confiance dans votre expérience et dans votre jugement pour leur donner les solutions les plus favorables à l'avenir de notre Concession et la plus conforme aux intérêts des contribuables."

Le Secrétaire donne ensuite lecture du procès-verbal des élections municipales qui ont eu lieu le 9 Janvier. Ce procès-verbal étant adopté et aucune observation n'étant faite, les élections sont validées.

M. le Président dit que suivant l'article 8 du réglement municipal, les conseillers démissionnaires, lorsqu'ils sont remplacés, ne le sont que pour le temps qu'il leur restait à être en fonctions.

M. Faust qui a donné sa démission et qui a été remplacé par M. A. Loup ou M. Rousseau n'avait plus qu'un an à faire et était rééligible en 1910. Il faut donc que M. M. A. Loup et Rousseau tirent au sort pour savoir lequel des deux prend la place de M. Faust et par suite est élu pour un an seulement.

ELECTION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN VICE-PRÉSIDENT

M. le Consul dit que M. le Ministre l'ayant autorisé à déléguer ses pouvoirs, il compte user de cette faculté comme l'année dernière.

Le Conseil doit donc élire 1 Président et 1 Vice-Président, appelé à remplacer au besoin le Président. Suivant la coutume de Shanghai et conformément au désir exprimé par le Ministère, le Président doit toujours être un Français, et autant que possible le Vice-Président un Etranger.

On procède immédiatement au scrutin: MM.

J. O'Neill	obtient	7	voix	comme	Président
de Hees	„	1	„	„	„
Travers Smith	„	6	„	„	Vice-Président
A. Loup	„	1	„	„	„

1 bulletin blanc.

Sur neuf suffrages exprimés, M. O'Neill est élu président et M. Travers Smith, vice-président. M. le Consul félicite les nouveaux élus.

NOMINATION DES COMMISSIONS

On procède ensuite à la nomination des Commissions.

Sont nommés :

Travaux et Terrains,
MM. Conversy, Siebert, A. Loup.
Finances et Usine Elect.
M.M. de Hees, Travers Smith, Bochin.
Ecole,
MM. Mesny, Rousseau, de Hees.
Hygiène,
MM. Mesny, Loup, Travers Smith
Adjudications,
MM. Rousseau, Bochin, Mesny.

Situation Financière. Lecture est ensuite donnée par le Secrétaire du procès-verbal de la séance privée tenu le 4 Janvier.

Ce procès-verbal fait mention des erreurs de comptabilité découvertes.

M. Claudel pense qu'on ne peut laisser passer de pareilles erreurs, et croit qu'on doit nommer un expert comptable pour vérifier les anciens livres. Les contribuables ont le droit d'exiger qu'une exacte comptabilité soit tenue des fonds qu'ils versent à la caisse municipale.

Le Dr. Mesny demande si cela ne coûtera pas cher, et ce que l'on pourrait faire si on trouvait autre chose que des erreurs d'écriture, et si l'on se trouvait en face d'erreurs voulues.

M. le Président répond que c'est une question qui aura à être examinée en temps et lieu.

Après échanges de vues, le Conseil décide de demander quel serait le coût de cette opération et d'y procéder si le prix n'est pas trop élevé.

Le Secrétaire demandera à M. Rognon pour quelle somme il pourrait faire ce travail.

M. O'Neill propose d'ouvrir de nouveaux livres visés par le Consulat et dans lesquels chaque compte sera débité ou crédité des sommes prévues au budget.—Adopté.

Le Secrétaire donne lecture du bilan au 31 Décembre 1908.

M. le Présdent informe le Conseil que M. Bouillard, ayant demandé pour le 13 Janvier, si la Municipalité Française ne voudrait pas mettre une salle à sa disposition pour faire passer l'examen aux candidats de l'Ecole de Tchang Sing Tien, il lui a accordé sa demande.—Ratifié.

En réponse à une question du Dr Mesny dans une séance précédente, M. le Président informe le Conseil que le cimrtière francais apparrient bien à la Municipalité, que en possède les titres de propriété.

Les autorités militares ont simplement l'usage du cimetière pour y enterrer leurs morts.

M. le Président déclare ensuite que la séance cesse d'êtra publique et, après discussion privée, la séauce est levée à 5 h. 45.

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 23 AU 30 JANVIER 1909

Vols	16
Vols d'enfants	2
Tentative de vol	1
Recels	5
Incendie par imprudence	1
Entraves à la liberté du travail	10
Détournements de femme	1
Maintenus quelques heures au violon	46
Contraventions au règlement de police et voirie	54
do do des Jin-Ric-Shaws	56
do do des brouettes	7
do do des chiens	1
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	4
Enfants disparus	1
Malades indigents envoyés à l'hôpital	3
Plaintes diverses	23
Commencement d'incendie	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 5me JOUR DE LA 1ère LUNE
(26 janvier)

— Sur la demande de Ngan-cheou 恩壽, gouverneur du Chensi, nous ordonnons la destitution immédiate de Li-T'yi-jeng 李體仁, sous-préfet au Chensi, et l'empêchons de racheter son crime avec l'argent, pour le punir d'avoir irrégulièrement mis en prison un élève de l'université provinciale, auquel il a inflgé une cruelle peine. Respect à ceci.

***

— Tcheng Koei-long 陳夔龍, vice-roi des deux Hou, nous a fait parvenir un rapport, nous disant qu'après avoir sérieusement examiné, l'an dernier, tous les fonctionnaires de sa province, il désire nous prier de féliciter quelques fonctionnaires de bonne administration et d'en puinr quelques-uns mauvaisetc.

Nous félicitons donc par cet édit impérial les fonctionnaires suivants :

Tsi Yao-sai 齊耀山, taotai de la douane de Hankéou.

Hoang Yi-ling 黃以霖 préfet de Ou tch'ang-fou, au Houpé.

Tchao Yung-yuen 曹允元, préfet de Siang-yang-fou.

Li Tcheng-ling 李曾齡, sous-préfet de Hang-yang-hien.

Yong-ping 熊賓, sous-préfet de Hoang-kang-hien.

Toen-song 滕松, sous-préfet de Yang Chan-hien.

Tchao Yuen-ting 曹元鼎, sous-préfet de Pao-k'ang hien.

Lou K'ing-tch'ang 羅慶昌, préfet intérimaire de Hing-koh-tcheou.

Nous destituons immédiatement de leur charge les fonctionnaires suivants :

Tcheou-hio 周旭, sous-préfet de Yuen-ang-hien, a téméràirement protégé ses mauvais satellites et a méprisé les élèves.

Hoang Seng-tse 黃申之, préfet au choix, menteur et n'est pas énergique pour rompre avec sa mauvaise habitude de fumer l'opium.

Tai Veng-ting 譚文定, sous-préfet en expectative d'emploi au Houpé, jouit d'une très mauvaise réputation,car il se conduit bien légèrement.

Yang Yo-foen 楊岳芬, adjoint de sous-préfet de Tsao-yang-hien, ne sait pas faire grand cas de sa réputation.

Lieou Yong-ku 劉雲駒, surveillant de Siang-yang-hien, a trop d'habitude de fumer l'opium, à tel point qu'il ne s'occupe pas de ses affaires administratives.

Ting Zeou-ke 丁綬克, préfet au choix, qui est trop âgé, inutile, et a une réputation très ordinaire, doit cesser d'attendre une charge et retourner aussitôt chez lui pour se reposer durant sa vie.

Nous ordonnons en outre aux trois sous-préfets suivants de quitter aussi le poste qu'ils occupent actuellement et d'être retrogradés au rang des recteurs des bacheliers en souvenir de leur beau style ; les voici :

Tsi-seng 濟昇, sous-préfet de Kong-Ang-hien, inutile et très sot, il est indigne d'occuper un poste de sous-préfet.

Tcheng Se-siuen 陳思泉, sous-préfet de Koh-tcheng-hien, paresseux toujours.

Tcheng Yu-yng 陳瑜瑛, sous-préfet de Tcho-chan-hien, inapte à juger les procès.

Quant à Tchang Cheou-tchong 張受中, sons-préfet de King-chan-hien, et à Lieou Ping-nan 劉炳南, sous-préfet de Ma-tcheng-hien, le premier n'a pas estimé les affaires scolaires et paraît tout-à-fait ordinaire, et l'autre a négligé de traiter ses affaires administratives et a volé une grande somme destinée à subvenir aux frais des écoles, nous ordonnons aux deux sous-préfets susdits de quitter immédiatement leur poste actuel et d'en attendre un autre plus inférieur.

Pour le reste,ledit vice-roi pourra agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport en informant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

***

DU 6me JOUR DE LA 1ère LUNE
(27 janvier)

— Nous avons déjà publié un décret impérial, annonçant que le 12me jour de la 3me lune de cette année (premier mai prochain) le cercueil contenant la dépouille mortelle de feu notre Père, Empereur Koangsiu,devra être transporté à King-Long-koh où il sera placé pour le moment.

Ce jour-là, nous devrons évidemment nous y rendre personnellement pour accompagner respectueusement ce cercueil, afin de montrer notre amour et notre tristesse.

Cependant, récemment, nous avons reçu respectueusement de notre Impératrice-mère l'ordre suivant :

"Au jour du transport du cercueil de feu l'Empereur Koangsiu à King-long-koh où il ne sera placé que pour le moment, le nouvel Empereur qui est encore en bas âge, ne sortira pas de Pékin pour l'accompagner si loin ; nous nous y présenterons nous-même pour témoigner notre douleur et notre respect à l'égard de feu notre Empereur."

Puisque notre Impératrice-mère nous dit de ne pas y aller avec elle, nous devons lui obéir en respect. Lorsque les travaux du tombeau seront achevés dans quelques années, nous déclarerons un jour très favorable où nous rendrons personnellement visite à ce nouveau tombeau pour accomplir les rites cérémoniaux.

Par conséquent, nous ordonnons au ministère des Rites et au tribunal du vice-roi de Petcheli de préparer toutes les cérémonies et tout ce qui regardera les affaires du transport du cercueil de notre Empereur Koangsiu au jour susdésigné ; nous enverrons un prince du sang très proche pour y aller l'accompagner bien respectueusement de notre part. Respect à ceci.

***

DU 6me JOUR DE LA 1ère LUNE
(27 janvier)

— Tcheng-yong 增韞, gouverneur du Tchékiang, nous a fait un mémoire nous disant qu'après avoir sérieusement examiné tous les subordonnés de sa province, il désire nous prier de récompenser quelques mandarins de leur bonne administration et punir quelques autres pour leurs mauvais services...

Nous félicitons donc par ce décret impérial les fonctionnaires suivants :

Tcho Hio-fou 卓孝復, préfet de Hang-tcheou-fou.

Yang Che-sie 楊士燮, préfet de Kia-hing-fou.

Sie-loun 錫綸, préfet de Hou-tcheou-fou.

Hia Cheng-tong 夏孫桐, éfetpr de Ning-po-fou.

Vou Che-k'ing 吳世欽, préfet p. i. de T'ai-tcheou-fou.

Tchang Hoei-sing 張懷信, préfet suppléant de Hai-ning-tcheou.

Hong Tchong-ngan 馮鍾恩, sous-préfet de Long-yeou-hien.

Vang Tou-song 王杜松, sous-préfet de Tcheng-chan-hien.

Vang Lan-fang 王蘭芳, sous-préfet de Hong-fa-hien.

Tcheng-hani 鄒榮, sous-préfet de Tcheou-hei-yong.

Nganhoei

— Après un sérieux examen de la somme totale de likin sur le riz de l'an dernier, on n'a reçu que 250.000 taëls.

On dit que ces contributions ne serviront que pour les frais de la construction de la ligne ferrée du Nganhoei.

Moukden

—D'après l'avis de S. A. I. le prince Régent, le poste de gouverneur du Moukden doit être supprimé par raison d'économie.

Le vrai motif de la suppression de ce haut poste est de ce que le vice-roi de la Mandchourie demeure dans la même ville que le gouverneur de Moukden.

Pékin

— S. A. I. le prince Régent, ayant lu le rapport de M. Tchang-fei, accusant S. E. Tchang Tche-tong d avoir aussi commis de nombreux abus, en a été très fâché et a remis ce rapport à S. E. Tchang Tche-tong pour que ce dernier le voit en personne. (*Chepao*)

— Le prince Régent aurait résolu de dire à tous les conseillers et ministres de l'Empire d'aller accompagner respectueusement le cercueil de l'Empereur Koangsiu à Si-ling, le premier mai prochain.

— S. E. Lou Hai-koang, ancien ministre du *Oéoupou*, (Affaires étrangères) actuellement commissaire impérial, chargé de la ligne ferrée Tientsin-Poukéou, aurait l'espoir de parvenir au poste de ministre de *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

Mais S. E. Cheng Kong-pao (Cheng Siuen-hoei), vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou*, ayant su que S. E. Tcheng-pie va être destitué de sa charge, fait tout son possible pour pouvoir le remplacer.

— Tous les censeurs impériaux auraient menacé de porter à nouveau une accusation plus vive contre Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou*, si celui-ci n'est pas destitué ou remercié.

— S. A. I. le prince King, oncle du prince Régent et président des conseillers de l'Empire et du ministère du *Oéoupou*, aurait présenté sa démission.

Il a refusé de recevoir le poste de la présidence de la Marine qui va être fondée à Pékin.

— S. E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie, ayant appris qu'il est très souvent accusé auprès du prince Régent, a présenté avant-hier au Trône sa démission par un rapport télégraphique.

Le prince Régent lui dit de la régler plus tard.

- On dit que S. E. Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire, est accusé également d'avoir laissé ses proches parents et son fils vendre les charges.

Tchékiang

Une banque provinciale du Tchékiang possédant pour 5.000.000 taëls, de capitaux vient de s'ouvrir à Hantcheou.

Yuen Che-kai

— Yuen Che-kai vient d'envoyer un télégramme à un haut mandarin de Pékin, disant que son cœur était très fidèle à l'Empire et qu'il sera approuvé par l'esprit céleste, bien que les hommes d'ici-bas ne le croient pas.

Tout le monde a beaucoup ri en lisant ce télégramme.

Yuen Che-kai, demeurant à Veifei, au Honan, ne reçoit aucun visiteur ; il reste, tous les jours, dans sa maison et n'a que très peu de communications avec les autorités de Pékin et celles des provinces.

Chez lui, il n'a qu'un seul domestique pour le servir ; il dit toujours qu'il se repent beaucoup de n'avoir pas suivi l'exhortation de M. Yang-tou.

N.D.L.R.— A quelle exhortation ont trait ses paroles ?

— Le *Chepao* annonce que Yuen Che-kai a dépensé pour ses besoins personnels une somme de 8.000.000 taëls, lorsqu'il occupait les fonctions de vice-roi du Petcheli.

— Après la destitution de Yuen Che-kai, tous ses amis craignant d'être punis par le prince Régent, ont quitté Yuen Che-kai, et l'ont maudit devant ledit prince pour conserver leurs fonctions ; mais M. Gnei-sieou, vice-ministre de l'Instruction publique, et M. Tchao Ping-kiong, vice-ministre de l'Intérieur, tous deux favorisés par Yuen Che-kai, le protègent quand même en la présence dudit prince.

Néanmoins ces deux vice-ministres vont être destitués de leur charge.

***

—Un ceuseur impérial et un prince de Pékin aurait récemment accusé auprès du prince Régent les fonctionnaires suivants d'avoir de trop bonnes relations avec Yuen Che-kai et commis les mêmes abus de partialité et de népotisme que lui. Voici leurs noms :

S. A. I. le prince King et son fils le prince Tsai-tseng, ancien ministre du *Nong-kong-choan-pou* [Agriculture, Travaux et Commerce].

S. E. Na-tong, ministre et nouveau conseiller de l'Empire.

S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire dont la fille a été fiancée à un des fils de Yuen Che-kai.

S. E. Lou Tcheoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire.

S. E. Cheng kia-nei, ministre de l'Empire.

S. E. Sui Che-tchang, vice-roi de la Mandchourie.

S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli et son frère, S. E. Yang Che-ki, vice-ministre du *Nong-kong-choan-pou*.

S. E. Tcheng-pi, ministre du *Yeou-tchean-pou*, (Communications et Voies), qui va être destitué de sa charge.

S. E. Tchou kia-pao, gouverneur du Nganhœi.

S. E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong.

S. L. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan, ancien professeur de Yuen Che-kai.

S.E. Liang Ju-hao, ancien taotai de Changhai, actuellement vice-gouverneur de Moukden.

On dit que le prince Régent ayant lu ce rapport d'accusation qui contient de nombreuses et indiscutables preuves, en fut très fâché et fort mécontent, qu'il trouva que presque tous les mandarins de la Chine sont mauvais et cupides.

Il paraît que S.E. Tchang Tche-tong qui a protégé beaucoup Yuen Che-kai auprès du Régent, a obtenu déjà un congé sous prétexte de maladie.

Le prince King est aussi tombé malade à cause de cette sérieuse accusation ; il ne veut plus reprendre ses fonctions ni parler des affaires de l'Etat.

Pékin

— S. E. Tchang Tche-tong aurait prié le Trône de lui permettre de retourner reprendre ses fonctions de vice-roi, des deux Hou.

— Le prince Régent a ordonné que les travaux de construction du tombeau de l'Empereur Koangsiu commencent au plus vite.

— Le prince Régent aurait télégraphié S. E. Tcheng Tch'oon-hien, ancien vice-roi des deux Koang, qui est à Changhai depuis six mois, de retourner en toute hâte à Pékin où il sérat nommé conseiller de l'Empire et ministre du *Yeou-tchoan-pon* (Postes et Voies) en remplacement de S. E. Tchengsie qui sera probablement destitué de sa charge.

—S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, aurait prié le prince Régent de lui donner la permission de venir à Pékin pour lui rendre visite afin de lui parler des affaires de la construction du tombeau impérial de et celles de Yuen Che-kai.

Koangtong

—Le 30 janvier, un violent incendie a éclaté dans un bateau de chanteuses cantonnaises; plusieurs bateaux de filles publiques de Ta-che-teou ont été brulés et on a déjà trouvé 170 cadavres.

Setchoan

— M. Tchao Eul-fong, commissaire impérial du Tibet, a décidé de partir de Tatsien-lou pour Li-tang, le six courant.

Pékin

— S. E. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) vient d'être par cinq fois accusé auprès du prince Régent par les censeurs impériaux d'avoir commis des abus de favoritisme, de népotisme, de partialité, de cupidité et d'injustice, et d'avoir eu trop de relations secrètes avec Yuen Che-kai etc...

Tout récemment, M. Tchang-fei, censeur impérial, l'a de plus accusé en ces termes :

Tcheng-pie, qui est un vrai traître envers les Chinois, a rompu avec les actionnaires chinois de la compagnie des télégraphes de la Chine entière ; il a fait un emprunt avec des Etrangers pour racheter l'exploitation aux Chinois, ce qui a créé un grand mécontentement parmi tous les Chinois.

Aussi a-t-il voulu présenter au Trône sa démission, afin d'éviter d'être condamné à la destitution.

— S. E. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou* ayant été accusé aussi d'avoir vendu des charges, va être gravement puni par le prince Régent qui doit lui, qordonner de quitter Pékin pour retourner à son pays d'origine.

Ledit ministre n'ose plus entrer dans son tribunal, dit-on ; S. E. Pou-ting,

ques pays souffrant de la famine, il désire nous prier de vouloir conférer une faveur spéciale aux malheureux de ces pays-là etc...

Pendant l'été et l'automne de l'an dernier, dans les environs de Litcheou et de Nantcheou, ainsi que des autres sous-préfectures, les eaux du fleuve ont beaucoup débordé et à un tel point que tous les terrains ont été submergés sous les eaux et ainsi la récolte a été très mauvaise ; si nous recevons comme auparavant les impôts des dits pays souffrant de la famine causée par les innondations, nous craignons de perdre notre bonté à leur égard.

Puisqu'il en est ainsi, nous permettons aux pays sus-désignés de nous payer plus tard leurs impôts fonciers de l'an dernier. Le dit gouverneur devra publier ce décret impérial sur papier jaune afin que tous sachent bien notre libéralité et que son méchant entourage ne puisse pas commettre d'abus. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 6me JOUR DE LA 1ère LUNE
(27 janvier)

Les princes, duc Tsai-tse 澤公, ministre des Finances, et Tsai-Siuen 勤貝洵 ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audienue impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 7me JOUR DE LA 1ère LUNE
(28 janvier)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 8me JOUR DE LA 1ère LUNE
(29 janvier)

S. E. Yong-K'ing 榮慶, vice-ministre de l'Empire et ministre de l'Instruction publique, et S. E. P'ou-liang 溥良, ministre des Rites, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire, ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 10me JOUR DE LA 1ère LUNE
(31 janvier)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la Salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et parconséquent données à simple titre d'informations sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

INTÉRIEUR

Pékin

—S. E. Gnei-sieou, vice-ministre du *Hio-pou* (Instruction publique), ayant prié le prince Régent de réintégrer Yuen Che-kai à sa dignité, va être destitué aussi par le dit prince.

—S. E. Tcheng-pié, ministre des Postes et Voies, ayant été très gravement accusé ces jours-ci auprès du Trône, va subir une peine très sévère. (*Chepao*)

— Le bruit court à Pékin que le prince Régent va faire revenir à Pékin Yuen Che-Kai afin que ce dernier établisse un compte très clair des sommes d'argent qu'il a dépensées lorsqu'il était à Pékin. (*Yu-loun-Je-pao*)

— Le généralissime Kiang Koei-t'i, ami intime de Yuen Che-Kai, va être relevé.

— Le troisième fils du prince Cheou, ministre de l'Intérieur, est entré parmi les soldats de la garde impériale, il vient d'être nommé sergent ; tous les princes le félicitent de daigner se mettre en un rang si humble.

— Le Prince Régent ayant lu le rapport de S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire qui lui demandait la permission de démissionner, lui a dit qu'il sera inutile de demander sa démission, mais qu'il pourra se reposer de temps en temps de sa propre initiative.

— A Pékin, à cause de trop de sécheresse, il y a une violente peste. (*Jentcheoujepao*)

— Lorsque S. A. I. le prince Régent, a terminé ses affaires dans la journée, il sort souvent de son palais en costume d'homme du peuple, pour examiner les affaires dans la capitale impériale. (*Chepao*)

— Le prince Régent va faire appeler le ministère des Finances du nom de *Jei-tcheng-pou* au lieu de *Tou-tse-pou* C'est la 3e fois que le nom de ce Ministère est changé.

Kiangsou

— S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, est arrivé à Tchengkiang, à deux heures de l'après midi, le 27 courant ; de là, il est parti de suite à Soutcheou. Il demeurera dans la famille de Gneng, notable du Kiangsou, ancien gouverneur du Tchékiang.

Pékin

— S. E. Tcheng-pie, ministre des Postes et Voies, favorisé par Yuen Che-kai-vient d'être accusé à nouveau auprès du Trône d'avoir touché annuellement en trafiquant des emplois plus d'un million de taëls, depuis qu'il a été nommé au dit ministère.

L'accusateur dit aussi : ce ministre, originaire du Foukien, et académicien était très pauvre ; mais depuis ces dernières années, il est devenu très riche; en outre, presque sur toutes les voies ferrées de la Chine, les employés supérieurs sont des gens du Foukien, son pays d'origine.

Le prince Régent ayant lu ce rapport, en fut très mécontent et menaça de le punir gravement.

S. E. Cheng kia-nei, ministre de l'Empire, qui s'est occupé de cette accusation, ayant trouvé de vraies preuves, va prier le prince Régent de destituer immédiatement le dit ministre. Aussi celui-ci est très inquiet.

On dit que le prince Pou-loun a l'espoir de le remplacer.

— A cause de l'avénement au Trône du nouvel Empereur, le prince Régent a pardonné à M. Ke Pao-fa, ex-ministre de la Justice.

—S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, est accusé auprès du Trône par M. Tchang-fei, censeur impérial, d'avoir trop favorisé M. Tchang-piao, général de brigade au Setcheoan.

—Le ministère de l'Administration des Vassaux vient de recevoir du gouverneur du Chensi un renseignement disant que le Dalai Lama a passé les frontières de la dite province.

***

— Le prince Régent est d'avis de modifier tous les règlements d'administration et des mandarins des provinces.

— M. Kiang Tch'oen-ling, censeur impérial, bien connu, serait nommé assistant du prince Régent afin de pouvoir toujours lui parler des affaires de l'Empire.

— Le prince Régent vient de déclarer à tous les hauts mandarins de la Cour de Pékin ce qui suit :

"Je fus en mission dans les provinces et même à l'étranger, c'est pourquoi je sais toutes les situations des mandarins soit civils soit militaires et celles du peuple, ainsi que des étrangers.

Vous, tous les mandarins, vous devrez apporter tous vos soins pour remplir de votre mieux vos devoirs sans jamais me tromper".

— Tous les bons matins, vers quatre heures, le prince Régent se lève et entre au palais impérial pour traiter les affaires de l'Empire.

— Le pince Régent aurait l'intention d'augmenter des appointements de tous les gouverneurs et des vice-rois des provinces pour les encourager.

— Le prince Régent voyant que de nombreux censeurs impériaux viennent d'accuser auprès du Trône plusieurs hauts mandarins, leur aurait dit que les accusateurs devront subir la même punition, s'ils font un mensonge en portant accusation contre quelques mandarins.

— S. E. Lou Jeng-siang, ministre des Emplois Civils, fait tout son possible pour protester contre les nouveaux règlements d'administration.

— Le prince Régent a interdit à tous les mandarins mandchous de s'appeler *Nou-jei* (esclave) auprès du Trône.

Kiangsou

— S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, a récemment supprimé 30 postes dans son tribunal par raison d'économie.

— Avant son départ de Nankin pour Changhaï, S. E. Toan-fang avait déclaré par télégramme au taotai de Changhaï qu'il ne pourrait pas être invité à un estin ni inviter quelques hôtes parce: qu'il est encore dans le deuil national.

— S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, vient de prier le prince Régent de promouvoir rapidement M. Cheng Yng-ki, préfet en titre chargé de Likin à Soutcheou, pour le récompenser d'avoir eu une augmentation de 300.000 taëls, l'an dernier, depuis sa parfaite direction.

Tcheng-hou 程和, sous-préfet de Si-ang-hien.

Tou Koang-yeou 杜光佑, sous-préfet de T'ien-t'ai-hien.

Tcheng Tsi-yng 程濟因, sous-préfet de T ai-choen-hien.

Nous ordonnons la destitution immédiate des fonctionnaires suivants :

Vai K'ing-yi 范 慶 頤, préfet de Yu-koan-hien, jouit d'une mauvaise réputation et manque de talent administratif.

Siao Hong-yuen 蕭逢源, sous-préfet de Ling-ang-hien, homme trop orgueilleux et n'est pas aimé du peuple.

Lou Tsi-mei 羅濟美, sous-préfet de T'ai-ping-hien, est facile à s'emporter et impopulaire.

Ling Ki-koei 林基逵, sous-préfet de Koei-ang-hien, n'aime qu'à boire du vin tous les jours, sans s'occuper des affaires administratives.

Ting Vei-tsing 丁惟晋, sous-préfet de Tchang-hing-hien, a mal règlé plusieurs affaires d'importance et paraît trop cruel à l'égard des coupables.

Tcheng Hai-mei 陳海梅, sous préfet de Long-siuen-hien, paresseux et irrégulier.

Ye Ta-tchang 葉大章, sous-préfet de Chan yng-hien, a laissé ses domestiques user de son autorité pour faire du mal, au peuple.

Zi Tao-k'ang 徐道康, sous-préfet de K'ing-yuen-hien, ne s'occupe pas des malheurs du peuple et ne sait pas juger sainement les procès.

Tchang-siuen 張 宣, sous-préfet de Ning-hai-hien, est très sot et a laissé ses inférieurs se servir de son autorité pour extorquer de l'argent au peuple.

Li Ju-King 李如金, sous-préfet au choix, cupide et a laissé son fils voler l'argent du Likin de Hai-meng.

Nous ordonnons aux deux fonctionnaires suivants de cesser leurs travaux et de retourner chez eux :

Kong T'ai-fong 龔泰對, préfet de Ting-hai-t'ing, est trop âgé et inutile.

Siao Fou-ts'ing 蕭福清, sous-préfet de King-hien, paresseux et a l'habitude très invétérée de fumer l'opium.

Nous ordonnons à Li Gnei ming 李彥銘, sous-préfet de Siao-chan-hiem, qui a un talent très ordinaire, de quitter le poste qu'il occupe actuellement, et d'en attendre un autre plus léger et facile.

Nous ordonnons à Tchong Ta-k'oen 鍾大焜, sous-préfet de Ang-kia-hien, qui paraît très méchant, de s'abaisser au rang des recteurs des bacheliers, car il a encore de beau style.

Quant à Tcheng Cheou-tong 陳壽彤, sous-préfet de Hiao-fong-hien, qui a peu de talent administratif et en conséquence est indigne de s'occuper des affaires du peuple, il doit être rétrogradé au grade de vice-sous-préfet.

Pour le reste, ledit gouverneur pourra agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport, en informant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

***

DU 7me JOUR DE LA 1ère LUNE
(28 janvier)

— Nous avons déjà publié un décret impérial annonçant que, le 12me jour de la 3me lune (premier mai prochain) le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu serait transporté à Si-ling où il sera placé pour le moment, etc...

Nous ordonnons à nouveau au ministère des Rites et au tribunal du vice-roi du Petcheli de préparer respectueusement toutes les cérémonies rituelles et tout ce qui regardera les affaires funèbres de ce jour-là sur sur les routes où le cercueil devra passer.

Ce jour, notre Impératrice-mère accompagnera personnellement le cercueil ; lorsqu'elle aura fini ces cérémonies, elle devra partir le lendemain par train spécial jusqu'au village de Liang-ke où elle restera.

Le 14me jour de cette même lune (trois mai) l'Impératrice-mère rendra visite à tous les tombeaux des anciens empereurs. Le lendemain, elle se présentera au palais de tombeau pour assister à la cérémonie du transport et du repos provisoire du cercueil de l'Empereur Koangsiu.

Le 16me jour de ladite lune (5 mai) l'Impératrice-mère reviendra à Pékin par le même train spécial.

Nous ordonnons à tous les mandarins des pays où elle passera, accompagnant le cercueil, de la traiter respectueusement et de préparer soigneusement tout ce qui est nécessaire pour ces cérémonies impériales.

Nous ordonnons, en outre, à Yang Che-siang 楊 驤, vice-roi du Petcheli, d'agir de tout son soin à ce sujet ; mais seulement, il devra faire tout son possible pour économiser tous les frais pendant ces affaires funèbres ; il devra faire interdire aux employés qui en auront la charge de demander au peuple même une sapèque. Respect à ceci.

***

—P'ou-Kou 溥頤 ex-vice-ministre des Emplois civils, qui fut général de brigade à Pékin, et qui s'est acquitté toujours parfaitement de ses devoirs, vient de mourir subitement, ce qui nous attriste beaucoup.

Nous conférons donc à ce défunt les honneurs posthumes dus à un vice-ministre, mort en fonctions.

Nous permettons que toutes les peines par lui encourues dans l'exercice de sa charge, lui soient complètement remises.

Nous ordonnons enfin au ministère des Emplois Civils de délibérer sur les autres récompenses que ce défunt peut avoir le droit d'obtenir encore, et de nous en faire part par un rapport détaillé. Respect à ceci.

***

DU 9me JOUR DE LA 1ère LUNE
(30 janvier)

— De par notre privilège, nous permettons au prince mongol Ho-la-chan 阿拉善親王, et au duc mongol Ta-vang La-pou-ta 塔旺喇布坦 de porter le titre de membres de la garde impériale et de pouvoir passer sous la porte impériale de Kien-ts'ing. Respect à ceci.

***

—Poang Hong-su 龐鴻書, gouverneur du Koeitcheou, nous a fait parvenir un rapport, nous priant de punir quelques mandarins pour leur mauvaise administration etc...

Nous ordonnons donc que les fonctionnaires suivants soient destitués immédiatement de leurs fonctions :

Tsang-k'oei 張奎, préfet en expectative d'emploi au Koeitcheou, n'a pas d'habileté pour juger les procès.

Li Ta-seng 李大森, préfet à l'essai au Koeitcheou, a négligé de traiter les affaires administratives, surtout celles des procès et paraît trop orgueilleux.

Tchao Lou-tchong 曹履中, sous-préfet de Yong-ang-hien, est impopulaire et très cruel envers le peuple.

Se Su-k'ing 施汝欽, sous-préfet au choix, manque de talent administratif.

Tsang-se 張 祺, vice-sous-préfet de Sing-tcheng-hien, se conduit très légèrement et est accusé très souvent par les notables du Koeitcheou.

Loei Che-ki 雷世基, adjoint du sous-préfet de Ngan-choen, a laissé ses domestiques fomenter des troubles et jouit d'une très mauvaise réputation.

Vang Kia-meou. 王嘉謨 surveillant de Pou-ang-hien, a reçu injustement de grosses sommes d'argent du peuple contre la loi et a été accusé à plusieurs reprises par les notables de sa sous-préfecture.

Nous ordonnons aux trois fonctionnaires suivants de quitter leurs charges pour retourner chez eux durant le reste de leur vie :

Yu Yng-yong 余應雲, sous-péfet de Tcheng-yuen-hien, est très paresseux.

Vang Nai-ling 王乃霖, sous-préfet de T'ien-su-hien, n'a plus de forces pour traiter ses affaires administratives à cause de son habitude très invétérée de fumer l'opium.

Li-fei 李偉, vice-sous-préfet de K'ai-t'ai-hien, est trop âgé.

Nous ordonnons, en outre, aux deux fonctionnaires suivants de quitter le poste qu'ils occupent actuellement, pour en attendre un autre plus inférieur et facile :

Tchao Ye-ho 趙一鶴, préfet de Tcheng-ning-tcheou, a bien négligé de gérer ses affaires administratives.

Li Ting-tchang 李廷章, sous-préfet de Ts'ing-tcheng-hien, manque de talent administratif et est indigne d'un poste très important.

Pour le reste, nous permettons audit gouverneur d'agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport, en avertissant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

***

DU 10me JOUR DE LA 1ère LUNE
(31 janvier)

— Tcheng Tch'oen ming 岑春蓂 gouverneur du Hounan, nous a fait un mémoire par lequel il nous informe qu'après une sérieuse enquête sur quel-

ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) qui a été également accusé d'avoir commis des abus au sujet de la vente de charges, a présenté aussi sa démission au prince Régent sous prétexte de maladie.

***

— On a publié la nouvelle annonçant ue tous les conseillers de l'Empires accompagnant le prince Régent se rendront à Si-ling au jour où le cercueil contenant la dépouille mortelle de feu l'Empereur Koangsiu sera transporté à King-long-koh ; mais avant-hier, S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, a ordonné audit prince et à tous les conseillers de l'Empire de ne pas s'y présenter ce jour-là.

— S. A. I. le prince Régent voulait prononcer la destitution immédiate de S. E. Siu che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie; mais grâce à la demande des conseillers de l'Empire, le décret impérial a été contremandé.

Néanmoins, sachant qu'il ne pourra rester longtemps à son poste, le dit vice-roi a présenté sa démission au Trône.

—Le prince Régent aurait ordonné au ministère de la justice d'améliorer toutes les lois pénales et de régler au plus vite le procès de Yi-Koh, généralissime destitué de Soan yuen-tcheng.

Yuen Che-kai

— On dit que Yuen Che-kai s'est refugié dans une maison étrangère à Pékin.

On assure qu'il n'ose pas se rendre au Honan,son pays d'origine ; car, il est très détesté par tous les Chinois et surtout par les Kemintang. Si ces derniers arrivent à le surprendre sur les routes, ils le mettront sûrement à mort.

On est certain que son fils et toutes les personnes de sa famille sont réellement arrivées à Vei-fei, ville du Honan. (*chepao*)

—Au moment de sa destitution,Yuen Che-kai n'avait qu'une somme totale de 150.000 taëls chez lui.

— Le décret qui était écrit de la propre main du prince Régent, disait que Yuen Che-kai devait être destitué immédaitement de sa charge et chassé de Pékin pour retourner dans son pays etc...

S. E. Tchang Tche-tong a prié aussitôt instamment le prince Régent de ne pas écrire ces quelques mots destinés à faire perdre la face à un haut mandarin.

Le prince Régent a donc supprimé ces derniers mots et permis à Yuen Che-kai de démissionner simplement.

Yuen Che-kai, avant la publication de cet ordre était déjà sorti de Pékin et s'était rendu à Tientsin avec des vêtements coutume d'homme ordinaire, sur les conseils de S. E. Tchang Tche-tong.

Au moment de leur départ de Pékin pour le Honan, toutes les personnes de la famille de Yuen Che-kai, s'habillèrent des vêtements très vieux et usés comme ceux des campagnards.

Des officiers, amis de Yuen Che-kai, ayant appris sa destitution, se préparèrent à se soulever à Pékin, à Tientsin, à Moukden et au Honan ; mais grâce à l'intervention de son fils, ils n'ont pas fomenté de troubles. (*Chepao*)

Kiangsou

— Un nommé Yeou-fa-tou, indigène de Kiang-yng, âgé de 20 ans, qui ne sait que s'amuser dans les maisons des prostituées, au point d'y perdre tout son argent, vient de vendre sa mère âgée de 39 ans, à un marchand du riz pour le prix de $ 150.

L'affaire étant connue, un licencié de ce pays-là a accusé ce jeune homme au sous-préfet. Aussi la vente a-t-elle été rompue.

Koangtong

—Nous avons publié hier un télégramme annonçant un incendie très violent survenu dans les bateaux des chanteuses de Ta-cha-teou, au Koangtong.

Le *Chepao* dit de plus que pendant la nuit du 30 janvier, au moment de cet incendie, 17 bateaux de chanteuses ont été brûlés, d'autres bateaux au nombre de plus de 30 sont aussi détruits par le feu ; et plus de mille personnes ont péri soit dans les flammes, soit dans les eaux.

Parmi ces victimes,on compte environ 190 bateliers, plus de 70 jeunes gens qui s'amusaient sur ces bateaux des chanteuses, 2 taotai, 18 marchands du Koangsi, et même M. Li Ye-tse, taotai en titre qui a fait condamner à mort, l'an dernier,Mme Tsieou King,institutrice innocente de Tchao-hing.

Foukien

— S. E. Song-cheou, vice-roi du Fou-Kien, a prié le Trône de conférer une récompense à tous les mandarins qui ont pris part à la réception des marins américains à Amoy.

Le prince Régert lui a ordonné de ne choisir que quelques mandarins qui ont réellement et parfaitement travaillé à cette réception pour les récompenser d'un titre honorifique ou d'un avancement rapide.

Pékin

— S. E. Tchang Tche-tong, conseiller et ministre de l'Empire, vient de prier le prince Régent de décider les nouveaux règlements pour employer et nommer un fonctionnaire soit civil soit militaire, afin que tous les hauts mandarins ne puissent plus recommander au Trône aucun fonctionnaire, ce qui fera en sorte que tous les mandarins ne commettront plus aucun abus de partialité ou de favoritisme et de népotisme.

— Le prince Régent trouvant que tous les mandarins de la Cour de Pékin sont suspects, appelle chez lui, presque tous les matins, le prince Tsai-tse, ministre des Finances, pour lui demander des renseignemens sur la conduite des mandarins.

— Une censeur impérial aurait prié le prince Régent de faire décapiter au plus vite Yuen Che-kai et tout en même temps publier ses crimes très gravesetc...

Mais un prince et un conseiller de l'Empire exhortèrent le prince Régent à ne pas le faire ; car, disent-ils, si Yuen Che-kai qui a été bien estimé par feu l'Impératrice-douairière, est décapité et ses crimes publiés, ce fait sans doute dévoilera, au point que tout le monde le connaisse que feu l'Impératrice-douairière était une très mauvaise personne, etc...

— M. Siai Yuen-yen, censeur impérial a récemment accusé auprès du prince Régent S. E. Tchang-pie, ministre du *Yeou-tehoan-pou* (Poste et Voies) d'avoir commis des abus en vendant des charges; plus de 30 fonctionnaires ont été impliqués dans cette importante accusation.

Parmi eux la plupart sont des gens du Foukien et du Koangtong.

***

—S.A.I. le prince Kin et S. E. Tchang Tche-tong étant tous deux tombés malades et ayant été mis en congé, sont guéris et ont repris leurs fonctions.

— Le président de la Cour intérieure ayant détourné une grosse somme d'argent destinée à fournir les frais des affaires funèbres de l'Empereur Koangsiu va être destitué de sa charge.

— S. E. P'ou-ting, ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) ayant perdu son frère ainé, a obtenu un congé pour en prendre le deuil durant un mois.

Avant que son frère fut décédé, il a été gravement accusé auprès du prince Régent d'avoir commis des abus avec S. E. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou*, qui va être destitué.

— Un grand bruit circule à Pékin, que le prince Régent aurait l'intention de donner à chacun des vice-roi,des gouverneurs et des taotai chargés des affaires étrangères dans les provinces, une décoration de dragon, d'après leur dignité.

— Le prince Régent a résolu de réintégrer dans leur ancienne situation, M. Tchao K'y-ling, ex-censeur impérial, et S. E. Tcheng Tch'oen-hien, ancien vice-roi des deux Koang.

N. B.—On doit se rappeler que M. Tchao K'y-ling, ayant accusé, l'an dernier, auprès de feu l'Impératrice-douairière, S. A. I. le prince Kin, son fils le prince Tsai-tseng et M. Toan Tse-koei, gouverneur de Kirin, ont été destitué injustement.

Le prince Régent le connait bien et n'ignore pas que ce censeur avait bien raison.

Honan

—D'après un très sérieux bruit disant que Yuen Che-kai a récemment envoyé un télégramme à un conseiller de l'Empire, disant qu il est d'avis de partir en Amérique pendant la seconde lune.

Ce conseiller l'a empêché par télégramme d'agir ainsi.

— Son fils,M. Yuen Ke-ting, administrateur du *Non-Kong-choan-pou*, a décidé de démissionner afin de pouvoir retourner à son pays pour rendre service à son père très inquiet.

Petcheli

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, a récemment annoncé qu'ayant supprimé dans sa province plusieurs postes, il pourra économiser annuellement plus de 400.000 taëls.

Le prince Régent l'en a félicité beaucoup par télégramme.

— M. Tsang-fang, sous-préfet de Tientsing-hien, ayant acheté une concubine

au prix de 1.300 piastres, a quitté lui-même son poste, craignant d'être puni par son vice-roi.

Nganhoei

— S.E. Tchou Kia-pao, gouverneur du Nganhoei, favorisé grandement par Yuen Che-kai, vient de prendre énergiquement la résolution de présenter sa démission au Trône; car il sait sûrement qu'il ne pourra pas éviter d'être destitué par la Cour suprême.

— S.E. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan, ancien professeur de Yuen Che-kai, aurait l'intention d'en faire autant.

***

OPIUM

Pékin

— S.E. Liang Toen-yen, nouvellement nommé ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) est accusé d'avoir la coutume bien invétérée de fumer l'opium. Mais grâce à la faveur et protection des conseillers de l'Empire, il pourra être tranquille.

—Tous les commissaires qui assisteront à la conférence internationale d'opium, envoyés par les gouverneurs de chaque province sont arrivées à Changhai.

Tientsin

— Cinq fonctionnaires de Tientsin, fumeurs d'opium, ont été destitués avant-hier de leurs charges.

Houpé

— S.E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, vient de lancer une sévère proclamation, ordonnant au peuple et aux mandarins de ne plus fumer l'opium et disant qu'après l'automne de cette année il n'y aura plus de culture du pavot.

Mais on a annoncé que dans toutes les provinces, l'interdiction absolue de l'opium est mise en réelle pratique sauf celles du Houpé, du Honan et du Koeitcheou où on pourrait trouver de nombreux fumeurs d'opium comme auparavant. (*Chepao*)

***

NOMINATIONS

Pékin

— S. E. K'ou Hong-che va être nommé surintendant de la gabelle du sel de toute la Chine.

Il aura le droit de s'occuper des affaires des contributions des timbres sur les marchandises.

— M. Tchao Eul-choei, taotai en titre, est désigné directeur [gé]néral des mines de Tse-tcheou, au Petcheli.

— M. Li King-yu, académicien du Nganhoei et fils de [L]i Hang-tchang, ex-vice-roi des deux Koang, frère de feu Li Hong-tchan, est nommé assistant de l'étude impériale à l'Académie.

Kiangsou

—Sont nommés sous-préfets.

M. Li Y-kiong à Tang chan-hien.

M. Kao Tcheng-che à Chan-yuen-hien (Nankin).

M. Tchang Tcheng-cheng à Fong-hien.

M. Nie Pei-sing à Kao-jeng-hien.

Pékin

—S. E. Toang Tchao-yi sera nommé commissoire impérial chargé de toutes les douanes de la Chine.

—S. A. I. le prince Tsai-siuen va être désigné ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) en remplacement de S. E. Pou-ting, qui sera désigné maréchal civil à I-ly.

Kiangsou

—Sont nommés :

M. Long Yao-k'u, préfet intérimaire de T'ai-tcheou.

M. Tsou-mei, sous-préfet de Tong-chan-hien.

M. Tchao Hing-ying, sous-préfet de Kiang-uing-hien, dépendance de Nankin

Pékin

— S. A. I. le prince Yeou-loan va être nommé ministre de l'Intérieur en remplacement de S. A. I. le prince Cheou qui sera probablement désigné président du *Oéoupou* (Affaires étrangères), car S. A. I. le prince Kin a résolu de ne plus reprendre ses fonctions à cause de sa maladie et de son trop grand âge, dit-il.

— S. E. Ling Fou-pang, grand préfet de Pékin, va être promu gouverneur du Tchékiang en remplacement de S. E. Tcheng-yong, qui sera nommé vice-ministre de l'Intérieur.

S. E. Lieou Tch'oen-ling, trésorier général du Kiangsi, sera nommé grand préfet de Pékin.

M. Liang Ting-feng, ex-juge provincial du Houpé, est nommé petit conseiller de l'Empire.

Hounan

— S. E. Tcheng Tch'oen-ming, actuellement gouverneur du Hounan, va être promu vice-roi des deux Hou.

S. E. Tchoang Sing-ang sera nommé gouverneur du Hounan; et S. E. Lou Seng-fou trésorier général du Hounan.

***

TROUBLES

Tchékiang

—Le 24 courant, dans les environs de Tch'ou-tcheou, les boxeurs se sont soulevés très fortement, à tel point que les soldats n'osaient pas les attaquer; mais à présent, de nombreux soldats réguliers étant arrivés, les révolutionnaires se sont retirés.

Pékin

— Le *Oéoupou* vient de recevoir un télégramme de M. Ou Ting-fang, ministre de Chine à Washington, disant que les rebelles chinois avaient déjà acheté à des Etrangers quantité d'armes et de la dynamite, se préparant à entrer par Hong-kong à l'intérieur de la Chine pour se soulever contre la dynastie actuelle, etc...

Le *Oéoupou* s'est empressé de faire envoyer ce télégramme aux vice-rois du Petcheli, de Nankin, du Houpé et du Koangtong. (*Chechepao*)

***

CHEMINS DE FER

Kiangsou

—Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) aurait commandé que la ligne ferée de Siutcheou à Ts'ing-Kiang-pou soit commencée au plus vite.

Nganhoei

—Le *Sinvanpao* annonce que tous le notables d'Ouhou ayant appris que S. E. Tcheou Vei-si, taotai et directeur général du chemin de fer dans la province du Nganhoei, est désireux de contracter un emprunt avec les Etrangers, en sont fort mécontents et se proposent de l'en empêcher de tout leur possible.

Parmi les opposants se trouve surtout, S. E. Vou Ting-ping, ancien gouverneur intérimaire du Chantong, originaire du même Nganhoei qui a télégraphié à M. Tcheou Vei-si de ne pas faire cet emprunt; si cet emprunt est déj[à] fait, il faut, dit-il, faire tout son possible pour que les Etrangers ne puissent pas avoir le droit exclusif de l'achat des machines et de tout le matériel nécessaire pour ladite ligne, et qu'ils ne soient ni directeurs ni ingénieurs dans cette ligne.

Si ce contrat est déjà fait et qu'on ait concédé aussi à l'emprunteur étranger le droit d'achat des objets et la charge d'ingénieur en chef pour ladite voie ferrée, tous les notables du Nganhoei, dit-il, ne voudront jamais avouer cet emprunt, et le directeur général du chemin de fer du Nganhoei en aura tout seul la responsabilité.

On dit que S.E. Tcheou Vei-si est très inquiet tous ces jours-ci. il n'a envoyé aucune réponse à ce sujet à tous lse notables de sa province.

***

AFFAIRES ETRANGERES

Mandchourie

—Deux Japonais viennent de tuer un Chinois, originaire de Foutcheou. (*Yu-loun-je-pao*)

Londres

—M. Toang Tchao-yi ayant reçu un ordre télégraphique du prince Régent, s'est empressé de quitter l'Amérique: il est arrivé à Londres.

Pékin

—Le ministre d'Angleterre à Pékin aurait prié le *Oéoupou* de lui permettre d'envoyer au Tibet les missionnaires protestants anglais pour y propager leur doctrines. (*Tchonvaijepao*).

— Le *Oéoupou* apprend qu'un traité allemand-japonais va être contracté. (*Sinvanpao*)

***

AFFAIRES MILITAIRES

Petcheli

— Le généralissime à Pékin, M. Kiang Koei-t'i va être remplacé par M. Hoang Chao-tch'oen, ancien généralissime de l'armée au Kiang-nan.

Koangtong

— M. Li-Tcheng, amiral intérimaire du Koangtong, et S.E. Tchang Jeng-tsin, vice-roi des deux Koaug, auraient prié par télégramme le prince Régent de faire construire vingt-six forts le long du Tong-kiang.

***

FRAIS DIVERS DE LA COUR SUPREME POUR L'ANNÉE COURANTE

— Le prince Régent aurait ordonné aux gouverneurs des provinces d'envoyer

à la Cour supr m:,la première année de l'Empereur Siuen-t'ong, les sommes ci-dessous désignées :

Provinces	*Taëls*
Kiangsou	80.000
Koangtong	40.000
Chantong	50.000
Setchoan	40.000
Tchékiang	50.000
Foukien	30.000
Nganhoei	90.000
Petcheli	50.000
Hounan	10.000
Houpé	10.000
Kiangsi	20.000
Chensi	10.000
Chansi	20.000
Honan	20.000

***

PRESSE

Pékin

— Un nouveau journal chinois sous le nom de *Pékin-Koh-pao* (journal chinois de Pékin) a paru à Pékin depuis le 27 janvier.

Pékin

— Le prince Régent aurait ordonné à tous les princes et a tous les conseillers de l'Empire de lire tous les matins lee journaux chinois et de lui faire traduirs quelques journaux étrangers paraissant en Chin ou au Japon. (*Jentcheoujepao*)

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

28 Janvier 1908	28 Janvier 1909
Mini, 2.3	1.1
Max, 6 3	8.3
Moy, 4.30	4.70
29 Janvier 1908	29 Janvier 1909
Mini, -2.4	0,2
Max, 8,7	7,2
Moy, 5,55	3,70
30 Janvier 1908	30 Janvier 1909
Mini, 6,3	-0,2
Max, 11,2	7,3
Moy, 8,75	3,75
1 Février 1908	1 Février 1909
Mini. 0,9	3,7
Max. 8,9	9,8
Moy. 4,90	6,75
2 Février 1908	2 Février 1909
Mini. 4 5	5.4
Max. 6.9	6.8
Moy. 5.70	6.10
3 Février 1908	3 Février 1909
Mini, 2,1	3,5
Max, 5,0	8,7
Moy, 3,05	6,10

POSE DE PREMIERE PIERRE

La première pierre du nouveau "Shanghai Club" sera posée le 16 févrieɪ à midi.

YUEN CHE-KAI EN EUROPE

On annonce de source privée dit le *China Critic* du 26 Janvier, que Yuan Che-kai partira en Mars pour l'Amérique. Il visiterait aussi l'Europe où il s'occuperait de l'organisation militaire. Rien cependant n'est venu confirmer cette nouvelle.

BIBLIOGRAPHE

Nous avons reçu du département statistique des douanes, un opuscule intitulé "List of Medicines exported from Hankow and the other Yangtze ports," compilé par M.R Braun et qui constitue le numéro 8 de la série spéciale des publications de ce département.

ACCIDENT

Jeudi soir, à 7 h. 15, un chinois âgé, sourd-muet,a été renversé par la voiture N° 16,de la Cie. des tramways, rue du Consulat.

Relevé sans connaissance et grièvement blessé il a été conduit a l'hôpital des Chinois, Shantung Road où il a été admis.

CONTRE L'OPIUM

Une société centrale contre l'opium a été récemment formée à Changhaï dans le but de fonder des hôpitaux pour la cure contre l'opium. Le siège de la société sera à Changhaï mais il y aura des succursales par toute la Chine.

PROMOTION

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination au grade de capitaine de M. le lieutenant d'Artillerie Coloniale Lepage qui fit partie de la mission d'Ollonne et se trouve en ce moment à Péking.

CINEMATOGRAPHE AMERICAIN

L'établissement de North Szechuen road continue la série de ses succès. Excellents artistes, beaux films de la maison Pathé et des Cinématographes Eclipse,tout concourt à légitimer la vogue dont il jouit. Les frères Carpi, les acrobates connus, s'y font applaudir chaque soir dans leurs si gracieux exercices.

CONCERTS DU TOWN HALL

L'ouverture de *Guillaume Tell* qui commençait le concert fut excellemment jouée dimanche dernier ainsi que la variation de Tschaidowsky qui fut pour M. Schulze Reudnitz l'occasion de nous placer un joli solo de violon. Le gros succès de la réunion fut pour *l'ouverture de Robespierre* de Littolf, que l'orchestre possède bien actuellement. Les prenières mesures de la Marseillaise qui reviennent à plusieurs reprises, pour synthétiser le grand tribun furent chaleureusement accueillies et le morceau fut applaudi énergiquement.

LISTE D'ADRESSES

Le *Shanghai Mercury* vient de faire paraître son "Directory" pous l'année 1900 qui, comme à l'ordinaire, constitue un guide exact et sûr des maisons de commerce et adresses des particuliers de Changhaï. Accompagné d'un buvard de bureau auquel il est attaché cet annuaire est indispensable à tout bureau ou particutier. On peut se le procurer au Shanghai Mercury 241, Nankin road.

VOYAGE DE LA REINE DOUAIRIERE D ITALIE

La colonie italienne de Changhaï a l'intention d'inviter à visiter Changhaï la reine douairière d'Italie. On sait en effet que la royale visiteuse va visiter prochainement le Japon. Nos co-résidants italiens se proposent de lui réserver un chaleureux et enthousiaste accueil.

VOL

Un vol avec effraction a eu lieu samedi matin de très-bonne heure dans une maison chinoise de Sinza road, district de Bubbling Well. Les malfaiteurs ont enlevé pour une valeur de $ 900.—tant en monnaie qu'en joaillerie. La police s'est mise en campagne et plusieurs pistes d'individus suspects sont suivies

MENDIANTS ETRANGERS

Des mendiants étrangers ont de nouveau fait leur apparition sur les Concessions. L'un deux, le premier, a été arrêté, samedi soir dans North Szechuen road où il demandait l'aumône de façon persistante et ennuyeuse pour les passant : c'est un sujet russe. Lorsqu'il fut conduit au poste de police on le fouilla et il fut trouvé porteur de plusieurs lettres de demandes de secours. Il a été traduit lundi matin devant son Consul.

NOTES FINANCIERES

On annonce du Japon qu'un syndicat franco anglais aurait donné des instructions à divers courtiers de Tokio pour l'achat d'actions des chemins de fer Kiushiu, Kobu et Sanyo et d'autres compagnies. Le syndicat disposerait de 30,000,000 *Yen*.

TABLETTE COMMEMORATIVE

Le mardi 2 février, S. E. Tuan fang, présent a Changhaï pour la conférence de l'opium présidera à la pose d'une tablette commémorative, a l'Institut international,en mémoire de Yen Chao-fang.

OPIUM

S. E. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhaï, vient de présenter une pétition à la Cour de l'Intérieur de Pékin, disant qu'après examen très sérieux de tous les fonctionnaires des trois préfectures de Soutcheou, de Songkiang et de T'ai-tch'ang, il peut assurer qu'il n'y a aucun fumeur d'opium parmi les mandarins.

Les journaux indigènes, commentent cette nouvelle, en souriant.

ACCUSATION ABANDONNEE

M. Hopkins, qui était sous le coup d'une accusation d'incendie volontaire vient d'être l'objet d'un non lieu rendu par la Cour Consulaire américaine.On se souvient que cette accusation avait trait à l'incendie du 27 Juin, dans la maison Denniston et Sullivan, Nankin road. M Denby, consulgénéral des Etats-Unis a dit qu'il n'y avait aucune évidence contre M. Hopkins et a conclu à un non-lieu.

A. D. C

La Dramatique anglaise annonce pour les mardi et mercredi, 16 et 17 février, deux représentations de "The Devil's Disciple," pièce dont on dit le plus grand bien. La location sera ouverte chez MM. Moutrie et Co, le 8 février pour les membres et le 9 pour le public.

AMERICAN WOMANS CLUB

La réunion habituelle de cette société s'est tenue le 1er février au *Palace Hotel*, sous la présidence de Mrs Danforth, assistée de Mrs Connell. Un concert fut organisé qui obtint le plus franc succès. Parmi les invités de passage étaient Mrs Hamiltées Wright, Mrs Carl, Mrs Freyer, Mrs et Miss Burton et Mrs Stephenson

LA CRISE COMMERCIALE

Le bruit court dans les milieux commerciaux de la ville qu'une des plus importantes et plus vieilles maisons de la place aurait suspendu ses paiements et serait sur le point de fermer. Les employés auraient été avertis. Cette situation serait une conséquence de la crise commerciale actuelle.

FETES CHINOISES

Aujourd'hui, 31 janvier (10me jour de la lune courante) tombe la fête anniversaire de la naissance de l'Impératrice-mère (veuve de l'Empereur Koangsiu).

Le 13me jour de la première lune (3 février) sera la fête anniversaire de la naissance du nouvel Empereur Siuen-t'ong.

Par suite du deuil impérial, à l'occasion de ces deux fêtes, il n'y aura pas de festin au palais impérial.

Le 15me jour de la lune courante (5 février) sera la fête Toeng-tsie ; tous les indigènes cesseront de travailler pour la célébrer ; cette fête passée, le commerce et les travaux reprendront.

DEPARTS

M. R. B. Levien, agent commercial du gouvernement de Victoria part aujourd'hui pour un court voyage en Australie. Le bureau restera ouvert pendant son absence et tous journaux et documents australiens pourront y être consultés.

***

Dimanche après-midi sont partis, par le *Sydney*, Mme et M. Nigg, le pilote bien connu.

Nous compatriotes rentrent en France pour un séjour de neuf mois environ. Nous leur souhaitons bon voyage et heureux séjour dans la mère-partie.

***

Par même paquebot s'embarquaient M. Ricou, directeur de l'Usine des eaux de Macao, et M. Lutz, beau-père du directeur de la banque d'Indo-Chine à Hongkong.

***

M. Trouillet, qui était de passage en notre ville, est parti hier avec sa femme, par le *Limao*, à destination de Hankéou où il va occuper le poste de directeur de la banque d'Indo-Chine.

M. J. Gautier, chef de la maison Racine Ackermann & Co à Hankéou, est reparti par même navire.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MARCHE

M.M. Speelman, trésorier, et R. W. Heidorn, secrétaires ont donné les comptes du dernier Concours international de marche :

Recettes

Souscriptions		$ 795.00
Entrées 7 équipes à $ 8		56.00
do 14 individuels à $ 2		28.00
		$ 879.00

Dépenses

Débit balance de 1908		$ 4.57
Annonces en 6 journaux		22.50
Soins aux concurrents		56.90
Hirsbrunner & Co.	Prix	96.30
Kuhn and Komor	Prix	238.00
Luen Wo	Prix	203.00
Kelly and Walsh, Ld., programmes etc		108.00
Ah Kew		17.54
Balance		132.19
		$ 879.00

S. E. TUAN-FANG

S. E. Tuan Fang, vice-roi de Nankin, est arrivé hier matin, 30 courant, par chemin de fer. La gare était décorée de fleurs et plantes vertes mélangées à l'étendard chinois et aux classiques lanternes. Une garde de 180 soldats chinois en grande tenue rendait les honneurs et le vice-roi a été escorté jusqu'au yamen du taotai, où il est descendu, par le peloton de sikhs montés. Au yamen, une garde de 75 indiens sous le commandement du Jemadar a rendu les honneurs en lui présentant les armes.

***

S. E. Toanfang, vice-roi Nankin, étant arrivé à Changhaï dans le but d'assister à la conférence internationale d'opium, est allé voir hier l'Exposition chinoise située Foochow Road ; puis, il a vu l'Imprimerie chinoise au Sud de Changhaï, et il a visité la Municipalité chinoise et un nouvel Hôpital.

Dans l'après-midi, il reçut plusieurs personnages étrangers et de nombreux mandarins parmi lesquels on note parmi les plus nobles :

S. E. Lieou Koang-jei, généralissme de l'Armée du Kiang-nan.

M. Vou Kang-tei, préfet de Soutcheou,

M. Ts'ie-yang, préfet de soukiang.

M. Ou-ki, préfet de T'ai-tch'ang.

M. Tchang-k'ien, premier académicien du Kiangsou et sous-directeur du chemin de fer dans ladite province.

***

Mardi prochain, 2 février, à 4 heures de l'après-midi S.E. Toan Fang, Vice-roi de Nankin présidera à l'Institut international la Cérémonie d'inauguration de la tablette érigée à la mémoire de feu Yen Shao Fang, un des bienfaiteurs de l'Institut. Il y aura une réception à cette occasion.

***

Le vice-roi de Nankin a quitté Changhaï hier par un croiseur chinois. Au cours de son retour S. E. visitera le fort de Kiang Ying. Les honneurs lui ont été rendus comme à son arrivée.

CENTENAIRE DE LA "NORTH BRITISH AND MERCANTILE INSURANCE CO"

Cette compagnie, une des plus importantes compagnies anglaises d'assurances contre l'incendie, représentée à Changhaï par MM. Ballard et Hunter et Gibb Livingston et Co, est à sa centième année d'existence. Cette compagnie a en effet été constituée les 11 novembre 1809 sous le nom de North British et peu après s'associait avec la "Mercantile Fire offices". Depuis cette date la compagnie a maintenu sa position parmi les pionniers de l'assurance et a acquis par le monde une réputation non égalée. En examinant les chiffres on se rend facilement compte de cette prospérité.

Capital souscrit	£ 3.275,000
Les fonds accumulés dépassent	£ 18,500,000
Le revenu annuel dépasse	£ 4,000,000
Le total des primes payées par la Cie dépasse	£ 58,000,000

Le centenaire a d'ailleurs été fêté comme il convient, le chiffre d'affaires de la compagnie en 1909 constituant un record et attestant une fois de plus la vitalité de la "North British and Mercantile".

DECES

Nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue subitement, de M. C. L. Simpson, commissaire des douanes à Tientsin.

M. Simpson était très connu à Changhaï où il venait souvent avec les siens, alors qu'il était commissaire à Ningpo.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à Mme Simpson et à sa famille, l'expression de nos sincères condoléances.

***

Une grande émotion a régné dans le milieu consulaire en apprenant la mort de M. A. W. Maclean, premier interprète du Consulat géneral d'Allemagne. Assesseur à la Cour Mixte allemande, M. Maclean avait déjà su se faire apprécier pour son tact, et son équité. Il sera très regretté de tous nos résidants qui l'ont approché.

D'une famille d'origineé cossaise, M. Maclean était né à Rostock et était eu Chine depuis 1904. Il tomba malade le jour du Nouvel An chinois et on dut le transporter à l'hôpital ces jours derniers, son état s'aggravant.

Ses médecins avaient diagnostiqué une apprendicite. Dimanche MM. les docteurs Paulun et Gerngross déclarèrent l'opération de toute nécessité, mais pendant le cours de celle-ci, le malade s'affaiblit de plus en plus et mourut à 2 heures du soir. Il n'avait que 31 ans.

Les funérailles auront lieu ce matin mardi à onze et demie et l'inhumation aura lieu au cimetière de Bubbling Well.

***

Les obsèques de M. Mac Lean, le premier interprète du consulat allemand

dont nous avons annoncé le décès, ont eu lieu hier à 11 h. 30 devant une très nombreuse assistance. M. von Buri, consul-général conduisait le deuil, entouré de tout son personnel. Les pavillons des Consulats, du club Concordia etc étaient en berne.

***

Les journaux de Ceylan nous apportent la nouvelle de la mort, en décembre dernier, de M. Lucy de Fossarieu, consul de France à Colombo, qui a succombé à un anévrisme.

Agé de 49 ans, M. Lucy de Fossarieu qui avait longtemps été consul de France à Kobé, était très connu en Extrême-Orient.

OBSEQUES DE DEUX MARINS FRANCAIS

Hier, à 2 hres ½, ont été célébrées les obsèques de deux marins français du croiseur *Alger* morts à l'hôpital général.

M. Normant, Pierre, Yves, Marie, quartier-maître mécanicien, né le 2 Mai 1873, entré à l'hôpital le 17 Décembre.

M. David, Anatole, Emile matelot, né le 10 novembre 1888, entré à l'hôpital le 22 Janvier.

Le personnel du Consulat, le chef de la garde Municipale, les officiers de la *Décidée*, ainsi qu'une trentaine de seconds-maîtres, quartiers-maîtres et matelots de ce navire de guerre, assistaient au service funèbre célébré à l'Eglise St. Joseph.

Les cercueils placés sous le catafalque étaient recouverts de nos couleurs nationales, une dizaine de couronnes les entouraient.

Après l'absoute, les corbillards emmenèrent les corps au cimetière de Lokawei où a eu lieu l'inhumation.

LA NATIONALISATION DES TERRAINS EN CHINE

La lettre suivante a été adressée aux journaux locaux sur la question de la nationalisation des terrains en Chine-

Monsieur.—Dans un numéro du N. C. D. N. du 8 Juin 1907, dans une lettre sur les classiques chinois, il était dit qu'en l'année A. D. 9 la nation chinoise mit en pratique la nationalisation des terrains; mais, quoique ayant fait quelques enquêtes près de plusieurs sinologues et consulté plusieurs ouvrages de l'histoire chinoise, je n'ai rien trouvé confirmant ces dires. La date indiquée est au temps de l'empereur Hsin de la dynastie des Han ou, comme il a été plusieurs fois appelé: Wang Mang l'Usurpateur.

Quelques-uns de vos lecteurs pourraient-ils aimablement me donner une information définitive sur ce sujet ou m'indiquer dans quelles histoires chinoises, livres ou articles, je pourrais trouver pleins renseignements sur cette nationalisation des terrains?

Bien sincèrement.

S. E. Strumensky.

6 The Bund—Changhaï.

BANQUET A M. J. H. SCOTT

Samedi soir, M. J. H. Scott, président de la *China Association* et le plus ancien associé de MM. Butterfield et Swire, avait été convié à un dîner que lui offrait le Comité local de cette association. Parmi les invités se trouvait Sir Cecil Clementi Smith, le doyen des délégués anglais à la Conférence de l'Opium.

Etant donné le court séjour de M. Scott à Changhaï et le peu de temps dont on pouvait disposer pour les préparatifs du banquet, il n'a pas été possible de convoquer tous les membres de l'Association; mais néanmoins autant que possible tous les amis de M. Scott étaient présents. Ce fut dans la maison de M. Adams Oram, directeur de la *Hongkong Shanghai Bank*, qu'il avait gracieusement mis à la disposition du comité qu'eut lieu le banquet.

Voici la liste des invités: MM. F Anderson (président du Comité local) Sir Pelham Warren, Sir Cecil Clementi Smith, Sir Alexander Hosie, F. Ayscough, Major A. A. S. Barnes, S. Barton, H. T. M. Bell, F. S. A. Bourne, Col. Brance, J. B. Brunyate, W. Bullard, L. E. Canning A. J. H. Carlill, B. A. Clarke, J. D Clarke, C. Clementi, Rev. C.E. Darwent W. V. Drummond, H. G. Gardner, F. C' Heffer, H. E. Hobson, C. Holliday, S. A' Hardoon, E. J. Hogg, W. S. Jackson, H' R. Kinnear, C. D. Kerr, R. Laidlaw, D' Landale, W. E. Leveson, C. O. Little' Dr. N. Macleod, Dr. R. J. Marshall, A' M. Marshall, C. Mayne, J. McKie, A' McLeod, D McNeill, L. Midwood, Dr.' Milles, G. Miller, D. M. Nissim, G. K' Nuttall, W A Oram, A. R. Owen, R.H' Percival, W. A. C. Platt, J. Prentice, G' A. Richardson, Captain Ryan, R.N., J.H' Scott, Colin Scott, J. D. Smart, J. Stern, R. N. Truman, A. R.Vincent, Rev. A. J' Walker, G. M. Wheelock, A. Wright, C' W. Wrightson, H. P. Wilkinson, A. P. Wood.

Après le dîner, un excellent discours fut prononcé par M. F. Anderson; le président, qui but à la santé de leur "invité de ce soir"; M. J. H. Scott répondit. D'autres de ces messieurs prirent la parole parmi lesquels MM. A. Macleod, Sir Cecil Clementi Smith.

LA COMETE MAREHOUSE

Nous recevons de l'Observatoire de Zikawei une notice sur cet astre, rédigée par le R. Père St. Chevalier.

"Cette courte notice, dit le R. Père, " écrite en faveur des habitants de " Changhai, qui se sont intéressés à cette " comète leur communiquera quelques " renseignements sur cet astre; et aussi "leur procurera la satisfaction de conser- " ver un souvenir de ce qu'ils ont pu " voir ou entrevoir dans le ciel, soit à " l'œil nu soit avec le secours de leur " jumelle, tel est le but de cette " publication."

Cette comète a été trouvée le 1er Septembre 1908 par le professeur Morehouse à l'observatoire de Yerkes (Williams bay Wisconsin). Le 16 octobre elle s'est trouvée le plus près de la terre — près est une façon de parler car il y avait encore 145 millions de Kilomètres

La tête de cette comète a pour volume environ 1300 fois celui de la terre; s'il fallait compter le volume de la chevelure et de la queue on arriverait à un chiffre énorme.

Elle a été photographiée à l'Observatoire de Zôsé par quatre fois les 16,17,20 et 25 novembre, et, fait à signaler, les étoiles sont visibles au travers des filaments de la queue.

Apparue en Septembre 1908, elle disparaîtra totalement de notre horizon en Avril 1909.

ANNIVERSAIRE DE WASHINGTON

Voici le programme officiel du Bal de l'Anniversaire de Washington qui aura lieu le 22 Février au Town-Hall:

1 Grande Marche .Washington Post.
2 Valse ....A. Valse Dream.
3 Two Step.. ......The Tale of a Kangaroo.
4 Lanciers ....Girls of Gottenburg.
5 Valse.................La Barcarolle.
6 Two Step .... Hobomoko.
7 Barn-Dance...... The Honeysuckle and the Bee.
8 Valse ....Myosotis.
9 Lanciers ....Florodora.
10 Two Step ....Oood-bye, Little Girl, Good-bye.
11 Valse................ It happened in Nordland.
12 Two Step ....La Mattchiche.
13 Valse ....Dream of Childhood.
14 Tow Step ....Rastus on Parade.
15 Valse..................I'll be your Swett-heart.
16 Two Step .... La Kraquette.

ANNIVERSAIRE

Hier, 3 février, troisième anniversaire de la naissance de la naissance de l'empereur de Chine, les navires de guerre en rade avaient hissé le grand pavois et à tous les établissements publics et à nombre de maisons de commerce chinoises, flottait le pavillon jaune au dragon. Les cours Mixtes s'ajournent à samedi.

POSTES JAPONAISES

Le directeur des postes japonaises de notre ville nous informe qu'à partir du 11 février, en outre des cartes et des lettres, les imprimés et journaux, les papiers commerciaux, et échantillons de marchandises marqués via Sibérie, à l'adresse de l'Europe, la République-Argentine, le Brésil, le Chili l'Uruguay et le Paraguay, seront acceptés à la poste impériale japonaise de notre ville.

MISSION PELLIOT

Par arrêté du Gouverneur général, du 14 janvier 1909, la mission hors de l'Indo-Chine de M. Paul Pelliot, Professeur de chinois à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, est prolongée de deux ans, à compter du 1er janvier 1909. M. Pelliot continuera à recevoir pendant cette période, au compte du budget Général de l Indo-Chine, sa solde d'Europe (5000 frs) à l'exclusion de toute indemnité.

DE PASSAGE

Signalons le passage en notre ville de M. Pila, consul de France à Foutcheou.

M. Pila qui était à son dernier poste depuis un an rentre en France, par transsibérien, pour raisons de famille.

Durant son absence qui sera de 4 mois, selon toute probabilité, M. Reynaud bien connu à Changhaï où il est passé comme élève-interpète, gérera le poste consulaire.

***

M. Guérin, ingénieur de la Maison Racine. Ackermann & Co, à Hankéou est également de passage en notre ville.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

M, Eitaki, consul-général du Japon, a quitté Changhaï hier, par *Kasuga Maru*. Son absence sera d'un mois pendant lequel l'intérim sera fait par M. Mushakoji, vice-consul.

***

M. Percival Heintzleman, du consulat général d'Amérique à Changhaï, a eçu avis de sa promotion de consul à Tchongking.

***

M. J. W. Jamieson, du Corps consulaire anglais, qui fut récemment attaché commercial et pendant trois années Supérintendant étranger du travail chinois au Transvaal, serait prochainement nommé paraît-il, Consul-général à Canton.

Le Dr. J. A. Leonard, précédemment Consul-général américain à Changhaï, est mort d'un cancer à Bochester, Winn, le 29 décembre dernier, à l'âge de 78 ans. Au cours de son séjour à Changhai, M. le docteur J.A. Léonard n'inspira que sympathie et respect.

TRAMWAYS DE LA CONCESSION INTERNATIONALE

Pour quelques soirs la voiture illuminée qui attira tant l'attention durant les fêtes du nouvel an chinois fera des voyages spéciaux avec voyageurs.

En plus de la décoration extérieure de la voituree, brillamment illuminé, l'intérieur est luxueusement décoré et illuminé.

Un prix de 70 cents (argent) sera perçu pour chacun des points suivants avec retour au même endroit. Les départs auront lieu aux heures suivantes:

Hoopeh Rd. and Canton Rd. corner	Chekiang Rd. and Nankin corner.	Chefoo Rd. and Chekiang Rd. corner.	Park Rd.	Carter Rd:	Race Course
H.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
6.00	6.04	6.06	6.13	6.18	6.21
et chaque 30 minutes jusqu'à					
11.00	11.04	11.06	11.13	11 16	11.21
11.30	—	—	—	—	—

Des voyages semblables seront faits les 3,5,6,7,8,9 et 10 courant si le succès le justifie.

COUP D'OEIL SUR LE COMMERCE

Dans leur rapport hebdomadaire sur la situation commerciale, MM. Noël Murray et Cie écrivent :

Les fêtes du Nouvel An Chinois ne se sont pas passées sous de plus heureux auspices que de coutume, néanmoins les marchands chinois ont plus de confiance que jamais dans un grand changement en mieux qui se produira cette année dans le commerce.

Avec une promptitude inusitée, ils se sont hâtés de reprendre les affaires et une bonne proportion de ceux qui généralement vont dans leur pays d'origine passer une semaine ou deux, à cette époque de l'ann-e, sont déj revenus et ont fait leur apparition sur le marché.

Sous le costume réservé généralement aux visites du vieil usage nommé " les félicitations ", de nombreux achats furent faits dès le 28, aussi bien sur le stock que sur les marchandises nouvellement arrivées : la demande et l'empressement pour les achats s'étaient plus généralisés que de coutume. Mais autant que les premières transactions permettent d'en juger, la demande s'est presque entièrement portée sur les marchandises de Manchester et les prix semblent s'établir sur une base beaucoup plus satisfaisante que cela ne s'était produit depuis longtemps.

Mais, en même temps, il faut se rendre compte que les affaires actuelles ne peuvent pas servir de *criterium* sur l'état véritable des transactions qui sont anticipées sur la demande à venir. Dans le cours normal des affaires, ce fait est destiné à retarder leur marche de deux ou trois semaines car le Nouvel An chinois, tomba anormalement de bonne heure cette année et, dans de telles occasions, il y a toujours habituellement un arrêt avant que les ordres ne commencent à venir de l'intérieur.

Il est difficile de dire quel fut exactement l'état des affaires de l'année avec les Chinois: ce fut pour la majorité un véritable désastre, quelques-uns cependant ont pu tenir bon, particulièrement quatre notables maisons de Tientsin qui confinèrent leurs affaires autant que possible à ce marché et qui ne font pas le commerce de gros : ils déclarent avoir fait de $70.000 à 125.000 chacune.

Quant aux banquiers chinois ils ne sont pas satisfaits, il n'y en eut dans ces régions que 58 dont les affaires marchaient contre 76 l'ann e dernière, et 20 ou exactement la moitié du chiffre qui fit des affaires l'année dernière dans Mantao, périphérie de la cité chinoise. On s'attend cependant à ce que les facilités financières actuelles soient considérablement restreintes.

Il n'est pas arrivé beaucoup de nouvelles des pays de l'intérieur, mais le bon temps qui caractérise la saison semble régner partout.

Rien de très spécial n a été signalé de Pékin, les puissances sont dans le *statu quo*, ne s'inquiétant pas des faux bruits intéressés et faisant crédit au gouvernement qui fait preuve de tendances, libérales sinon d'un esprit très-progressiste et qui ne peuvent que donner bon espoir pour l'avenir.

Le marché de la métropole semble avoir pris sans motif plausible une tournure aux symtômes plus favorables que le marché d'ici, mais toutefois il ne faudrait pas qu'il se lance avec l'idée qu'il va pouvoir voguer à pleines voiles. Les commerçants d'ici viennent de recevoir une rude leçon et n'agiront qu'à bon escient, jusqu'à ce que quelque-chose de plus tangible que d'illusoires demandes soit en perspective. Certaines conditions sont nécessairement plus ou moins exigées et peuvent être prises avec sécurité, mais ceci doit avoir une limite jusqu'à ce que les conditions du commerce soient stables et sur une base solide.

A PROPOS DES CINEMATOGRAPHES

Le jour même du concours international de marche, l'"American Cinématograph" donnait un film de la course ; 24 heures après le match de foot-ball Changhaï-Tientsin, au même établissement on pouvait admirer une reproduction cinématographique du fameux match : Changhaï n'a plus rien à envier à Paris. C'est à la Société des Cinématographes „ Eclipse" à la tête de laquelle est M. Gerdessus que nous devons ce beau résultat.

Dans les ateliers de Siking road. 5 nous avons pu assister au développement de films pris à Changhaï et avons été surpris de la rapidité et de la précision du travail. Tout se fait là, depuis la mise des films dans les bains de développement, jusqu au séchage sur un énorme rouleau de 3 à 4 mètres de diamètre, tournant dans une étuve et mû par une dynamo.

Nous avons pu voir aussi des chinois occupés à colorier des films destinés au Japon, à l'aide de minuscules pinceaux et peignant devant une lampe électrique avec la patience dont sont gratifiés les Célestes. Des appareils dernier bateau sont là aussi, un entre autres avec poste d'incendie automatique qui, en cas de ralentissement anormal dans l'appareil, fait tomber, entre le jet lumineux et le film un écran d'amiante empêchant toute inflammation subite. Etant donné que les films sont en celluloïd, matière éminemment inflammable, cette innovation a une valeur énorme.

Sacrifiant au goût de la majeure partie du public, la société des Cinématographes Eclipse a, tout un choix de films dramatiques, comiques, truqués etc. mais elle semble, d'après ce que nous en avons vu, s'attacher surtout aux films instructifs, scientifiques même. Nous en avons vu plusieurs, destinés à des écoles chinoises, qui sont, pourrait-on dire, l'instruction en action. Reproductions de la vie des oiseaux prises sur le vif ; opérations chirurgicales qui, si elles ne sont pas destinées aux personnes sensibles, ont pourtant une haute valeur documentaire.

Wilbur Wright a donné à la Société le monopole de la reproduction de ses envolées. L'une d'elles est produiet

actuellement à Changhaï, d'autres vont suivre.

Et, en voyant se dérouler ces films, on ne peut qu'être pénétré de l'immense valeur du cinématographe au point de vue éducateur. Mais nous y reviendrons.

POUR LES SINISTRES D'ITALIE

Le comité pour les secours aux sinistrés de Messine lance un appel chaleureux au public, appel qui sera certainement entendu.

Les souscriptions peuvent être adressées à la Banque italienne, aux membres du comité ou au North China Daily News. Le comité est composé comme suit :

Président : M. A. McLeod ; *Secrétaire* M. G. Passeri; *Souscription et Finances, Sous-Comité* : MM. D. Beretta, L. Camera, G. Henriot, Y. Ito, J. McKie, J. Prentice, G. Passeri; *Organisation, Sous-Comité* : (A) MM. C. M. Bain, J. T. Craig, R. S. Ivy, W. C. Murray ; (B). *Pour avoir l'appui des dames*: MM. Th. Bume, J. N. Jameson, O. Mordhorst, G. Passeri, W. A. C. Platt ; *Sous-Comité chinois*: MM. Chu Pao-san, Chao Li-fong, Chun Fei-ting et Wo Saw-shing.

***

Jeudi 4 février, au Cinématographe américain, une représentation de gala au bénéfice des sinistrés de Sicile, sera donnée sous le patronage du comité local, Nous y reviendrons.

***

Un grand smoking concert au bénéfice du fonds de secours pour les sinistrés de Messine et du Sud de l'Italie sera donné samedi 6 février à 9 h. du soir, au Lyceum theatre. De nombreux artistes ont promis leur concours à ce concert et le comité compte sur un nombreux public qui aura à cœur de collaborer à cette œuvre de charité.

Les tickets à $ 3. peuvent être pris chez MM. Moutrie et Co et Robinson Piano Co, ou à tous membres du comité. Le programme sera donné incessamment.

Rappelons la composition du comité: —

Président : M A. Mc Leod ; *Secrétaire* M. G. Passeri; *Souscription et Finances, Sous-Comité* : MM. D. Beretta, L. Camera, G. Henriot, Y. Ito, J. McKie, J. Prentice, G. Passeri ; *Organisation, sous Comité* : (A) M. I. C. M. Bain, J. T. Craig, R. S. Ivy, W. C. Murray ; (B) *Pour avoir l'appui des dames.* MM. Th. Bume, J. N. Jammeson, O. Mordhorst, G. Passeri, W. A. C. Platt : *Sous-Comité chinois*: MM. Chu Pao-san, Chao Li-fong, Chun Eei-ting et Wo Saw-shing.

***

Nous rappelons qu'un concert aura lieu samedi prochain en faveur de ce fonds de secours. Voici l'état actuel des souscriptions :

	$	Tls.
Sommes déjà reçues	9600.—	328.80
Shanghai Mercury	25.—	
J. D. Clark	25.—	
Réuni par W. L. Cerrard Esqre. at the Rugby Football Match 25/1	433.65	
J. Shekury	10.—	
U. Marconi	10.—	
C. Caretti	10.—	
Shanghai Times G$ 20. —9 53.1/4 & 73.2	46.90	
Jardine Matheson & Co.		500.—
A. R. Burkill & Sons		100.—
Arnhold Karberg & Co.		100.—
Ceo D. Couts		100.—
S. C. Heffer		100.—
F. Andorson	100.—	
Lane Crawford & Co. Ltd.	50.—	
E. D. Sassoon & Co.	100.—	
Bume & Reif	50.—	
Th. Bume	25.—	
W. H. Barham	25.—	
Mc Greger Bres & Gow	25.—	
Robert S. Ivy	50.—	
A. Mc Leod	50.—	
Stokes Platt & Teesdale		100.—
Wisner & Co.	100.—	
J. N. Janeson	100. –	
P. Alderton	2.—	
H. E. Morris		25.—
J. Stern		25. -
Walter Scott		25.—
H. J Craig		50.—
Francis H. Carl		50.—
W. Adams Oran	100.—	
W. E. Leveson		25. —
J. D. Smart		25.—
H. G. Gardner	25.—	
E. Deacon	10.—	
L. J. G. Anderson	10.—	
D. Forbes	10.—	
G. J. Ievers	5.—	
J. C. Hanning	5.—	
W. Rodolph	5.—	
A.D. Brent	5.—	
E.H. Murphy	5.—	
H.S. Lindsay	5.—	
H.E.D. Hancock	5.—	
S. Wheeler	5.—	
W.F. Inglis		25.—
J. Boyce Kup		15.—
A. Kleraddeck		15.—
A. Brocke Smith		15.—
E.A. Mackay		15.—
E.B.C. Hornell		15.—
R.S. Smith		15.—
C.I. Forster		10.—
J.J. Patirson		10. –
N.W.H.	15.—	
J.C. Macdougall		15.—
D.J. Lonne		10.—
S. Spooner		10.—
Lee Smith		15.—
Chas. Beswick		10.—
C.M. Jameson	10.—	
F.B. Sinclair		10.—
C. Wedemeyer	10.—	
B.D.F. Beith	10.—	
L. Camera		50.—
D. Beretta		50. –
	11077.55	1858.80

On peut adresser les sousciptions aux membres du Comité suivant :

Président : Mr. A. McLeod.

Hon. Secrétaire : M.C. Passeri.

Sous-Comité des finances : MM. D. Beretta. L. Camel C. Henriot, Y. Ite, J. Prentice, C. Passeri.

(A) *Sous-Comité des fêtes* : MM. C. M. Bain. T. Craig. R. S. Ivo, W. C. Murray A. W. Barham.

(B) *Sous-comité pour obtenir le concours des dames* : MM. Th. Bume, J. N. Jai O. Mordhorst, C. Passeri, W.A.C. Platt.

Sous-Comité chinois : M. M. Chu Pao San. Chao Li Fong. Wo Sai Shing.

***

Continuation de la liste de souscription :—

	$	Tls.
Souscriptions précédentes	11077.55	1858.80
A. Wright	50.—	
C. C. Scott	50.—	
H. S. C. Bell	10.—	
Norman Horsby	5.—	
A. H. Hatherley	5.—	
T. Griffin	5.—	
H. Neaie	10.—	
W. D. B. Miller	5.—	
D.M Whamond	5.—	
O.A. Willis	5.—	
H. Griffin	5.—	
F.A. Tappenden	5.—	
J. Whittle	25.—	
J.A. Urquhart	5.—	
F.W. James	10.—	
J.S. Me Gavin	10.—	
L.W.C. Lorden	5.—	
J.A. Offor	5.—	
E.J. Newman	10.—	
F.C. Rawline	5.—	
J. Tilbury	5.—	
R. Carr	10.—	
F.A. Wells	10.—	
F.E. Hodges	10.—	
R. Denniston	5.—	
H.E. Shadgett	10.—	
G. E. Stewart	10.—	
C. M. Forrest	5.—	
S. G. Kenneyth	5.—	
W. J. E. Forsyth	10.—	
A. J. Noronha	5.—	
H. M. Well	5.—	
J. H. Little	5.—	
F. Richardson	5.—	
G. A. Chadwick	5.—	
R. H. Shearer	5.—	
Carlowitz & Co.	100.—	
G. Miller		25.—
P. E. B.	20.—	
Shanghai Dock & Eng. Co. Ltd.		250.—
	11542.55	2133.80

DEUTSCHER KONZERT-VEREIN

30 ème Concert. — C'est devenu en Extrême-Orient un lieu commun de faire l'éloge de ce que nous appelons couramment l'orchestre de Tsingtao, sous la direction de M. O. K. Wille; mais néanmoins, par ce que les éloges antérieurs nous avaient permis d'espérer, nous n'en avons pas été moins surpris d'une aussi admirable exécution, d'une telle perfection d'ensemble et de cohésion, d'une si sympathique entente entre le chef et son orchestre.

M. O. K. Wille vibre à l'unisson des instruments dont il dirige le jeu avec une maîtrise digne de la plus haute admiration : toute sa personne, visage et

corps, exprime, même pourrait-on dire, les nuances de la sélection exécutée. Et outre le travail intellectuel qu'exige la direction d'un orchestre aussi important il y a aussi pour lui un travail physique qu'entraîne une vivacité de gestes correspondant à un véritable exercice sportif.

A entendre d'aussi belle musique, si excellemment rendue, on se croirait bien loin de la Chine car l'orchestre est digne des meilleurs concerts de l'Europe.

Mme C. Beckmann, un mezzo-soprano d'une sympathique douceu et, que rend encore plus agréable une facilité d'émission de voix vraiment surprenante, même dans les notes les plus élevées, a chanté deux airs de *Samson et Dalila* : 1° *Printemps qui commence*, 2° *Mon cœur s'ouvre à toi* ; puis la habanera de *Carmen*: *L'amour est un oiseau rebelle*. Pour les trois morceaux ce fut un déchaînement de bravos et presque d'enthousiasme de la part de ses auditeurs. De magnifiques bouquets et cinq ou six corbeilles de fleurs traduisirent l'hommage respectueux des admirations soulevées par la chaude intonation de sa voix, la sympathie de sa personne.

Dans *Carmen*, l'orchestre fut un peu trop accentué, mais dans *Samson et Dalila*, il fut aussi bon que l'était Mme Beckmann elle-même.

L'orchestre avait joué en premier lieu l'ouverture de *Tristan et Iseult* de Wagner.

Puis, après St Saëns et Bizet, la Poësie symphonique : *das gelilde der Seligen* de Weingartner qui fut admirablement rendue : c'est une œuvre trop moderne pour être jugée sainement après une seule audition, mais le chef et son orchestre nous ont paru priser hautement cette composition, en en soignant tout particulièrement l'exécution.

A la seconde partie dans la Symphonie pathétique de Tschaikowsky sauf quelques légères critiques qui pourraient être faites sur l'interprétation de quelques nuances, particulièrement dans l'*adagio lamentoso*, l'exécution en fut magnifique, encore une fois digne des meilleurs concerts d'Europe, y compris Colonne et Lamoureux.

Le second concert avec l'orchestre de Tsingtao aura lieu ce soir.

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

AFFAIRE CHUNG KEE CONTRE CHAZALON ET CIE

Audience du 28 Janvier à 4 hres ½. *Président* : M. Feit.— *Assesseurs* : MM. Ferrand et Sauvaire (absent).— *Greffier*: M. Gayot.

M. le Président lit le jugement relatif à l'exception soulevée par la défense pour l'absence de M. Sauvaire.

Le Tribunal, après une assez longue série *d'attendus* estime que la sentence n'étant pas rendue dans ces audiences mais qu'il y a simplement auditions de témoins ou de plaidoiries, il y a lieu de poursuivre les débats, malgré l'absence de M. Sauvaire.

MM. Chazalon et Cie sont condamnés aux frais de l'incident et l'affaire renvoyée à la semaine prochaine

***

AFFAIRES ME BROCHU ET STANISLAS SENG CONTRE ME D'AUXION DE RUFFE

Audience du 28 Janvier à 5 hres. —*Président* : M. L. Ratard. — *Assesseurs*: MM. Paturel et Dopfeld. — *Greffier* : M. Gayot.

Sur demande des deux parties, M. le Président joint les deux affaires 1°/ de Me Brochu et 2°/ de Stanislas Seng contre Me d'Auxion de Ruffé.

Il s'agit, en l'espèce, d'un compte-rendu d'une audience de la Cour Consulaire d'octobre dernier, paru dans un journal chinois le *Sun Pao*, compte rendu que Me Brochu trouve diffamatoire à son égard, ainsi qu'à celui de son interprète Stanislas Seng.

Ce compte rendu Me Brochu accuse formellement Me d'Auxion de Ruffé de l'avoir fait paraître dans le journal chinois *Sun Pao*.

Il rappelle qu'un autre compte-rendu de la même affaire parut dans l'*Echo de Chine* à la date du 15 octobre et que, pour ce fait, ce journal, en la personne de son gérant, fut, par deux fois, déféré au Tribunal consulaire. Il rappelle aussi qu'encore un autre compte-rendu parut dans le *Mirror*.

Pour prouver son accusation, Me Brochu produit au Tribunal le texte chinois du compte-rendu, paru dans le *Sun Pao*, écrit sur papier à en-tête de l'étude de Me d'Auxion de Ruffé, une enveloppe qu'il déclare écrite de la main de ce dernier et offre de faire la preuve devant le Tribunal de ce qu'il avance.

Un incident assez vif se produit lorsque Me Brochu apporte à la barre une lettre contenant un passage désagréable à l'égard de Me d'Auxion de Ruffé : celui-ci déclare spontanément que cette lettre émane d'un homme, contre lequel, lui, d'Auxion de Ruffé, eut à prononcer condamnation lorsqu'il était magistrat en Cochinchine.

Me Brochu dépose ses conclusions tendant à l'adoption de sa requête introductive d'instance.

***

Me d'Auxion de Ruffé déclare, dès l'abord, que Me Brochu lui semble être "un persécuté imaginaire qui persécute les autres ".

Il rappelle les témoignages de M. Lépissier, juge assesseur à la Cour Mixte, lors du procès contre le gérant de *l'Echo de Chine* pour les comptes-rendus parus dans ce journal sur l'affaire qui motive les nouvelles instances de ce jour.

Il nie énergiquement la paternité de ce compte-rendu paru dans le *Sun Pao* et pour montrer le peu de cas qu'il y a lieu de faire de l'usage de son papier à lettre à lui, d'Auxion de Ruffé, utilisé pour la transcription dudit compte-rendu, il fait passer au Tribunal un engagement, daté du *1er avril 1909*, de Me Brochu, revêtu du cachet en caractères chinois, au nom de ce dernier, d'avoir à lui payer la somme de Taëls : 11.000.— Ce trait déride quelque peu l'assistance.

Il ajoute que le *Sun Pao* est un journal chinois, déclaré au Consulat de France par Me Brochu et dont ce dernier passerait pour le directeur politique.

Me d'Auxion de Ruffé déclare qu'au surplus il ne s'agit que d'un compte-rendu de débats judiciaires, fait par un correspondant chinois, présent à ces débats.

Me Brochu s'élève contre cette théorie, déclarant que la fin de ce qui est appelé " un compte-rendu " par la défense, constitue contre lui une diffamation au premier chef.

Me d'Auxion de Ruffé dépose des conclusions tendant à obtenir Taëls: 1000.— de dommages intérêts par demande reconventionnelle.

M. le Président déclare l'affaire renvoyée à mardi après-midi pour enquête : les témoins chinois, employés au *Sun Pao* seront convoqués régulièrement par assignation.

***

M. le Président appelle alors la troisième affaire : Me Brochu contre Me d'Auxion de Ruffé.

A l'audience de la Cour Consulaire Française du 27 janvier à 2 hres ½, lorsque, dans l'affaire Chung Kee, Me d'Auxion de Ruffé plaidait pour son client, Me Brochu crut devoir "éclater de rire ". L'incorrection fut relevée immédiatement en ces termes par Me d'Auxion de Ruffé : " Me Brochu qui se prétend avocat alors qu'il ne l'est pas..." Ce sont ces paroles qui motivent les poursuites dont Me d'Auxion de Ruffé est aujourd'hui l'objet.

Les deux parties reconnaissent l'un son rire, l'autre ses paroles. Mais Me Brochu se déclare avocat et produit une attestation du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Genève abondant en ce sens.

Me d'Auxion de Ruffé assume la pleine responsabilité de ses paroles, mais déclare, pour sa défense, qu'il a été provoqué ; et que ce rire fit naître en lui un mouvement d'impatience bien excusable.

Il souligne que M. Brochu n'était nullement partie dans le procès ; quen tout cas, si lui, d'Auxion de Ruffé, a eu tort, il s'en rapporte entièrement à l'appréciation du Tribunal et il déclare dès aujourd'hui qu'il ne fera pas appel de sa décision.

M. le Président lève la séance ; le jugement sera prononcé ultérieurement.

Fox

***

Audience du samedi 30 Janvier à 11 h. matin. Président M. Feit ; Assesseurs, MM. Madier et Gaillard. Greffier M. Danjou.

Lecture est donnée du jugement dans l'affaire Fould & Cie — Vve Guignard, représentés respectivement par Mes d'Auxion de Ruffé et Bourgeat. Le jugement condamne Mme Guignard à payer à MM. Fould a Co la somme de mille dollars pour solde de tout compte. Quant au supplément de la somme ré-

clamée par MM. Fould, ces derniers ayant négligé de mettre leur mandataire au courant, sont déboutés et condamnés aux dépens et à 50 taëls de dommages intérêts. L'audience est levée

***

Audience du 2 Février 1909 à 10 hres du matin. —*Président* : M. L. Ratard. — *Assesseurs* MM. Paturel et Dopfeld. *Greffier* : M. Gayot.

Affaire Brochu c/ d'Auxion de Ruffé

Dans cette affaire, Me Brochu demandait 5.000 francs de dommages et intérêts à Me d'Auxion de Ruffé parce que ce dernier, au cours d'une plaidoirie, pendant laquelle il avait été interrompu par un éclat de rire de Me Brochu qui assistait en spectateur, s'était retourné vers son interrupteur en le priant un peu vivement de se taire, et en faisant allusion aux règles de la profession d'avocat.

Le Tribunal a infligé un blâme aux deux parties et une pénalité de un franc de dommages et intérêts à Me d'Auxion de Ruffé, au lieu des 5000 francs réclamés par Me Brochu, estimant que les deux parties avaient par la provocation de l'un et la répartie de l'autre, nui à la dignité du Tribunal.

***

Audience du soir à 5 hres.—*Président*: M. L. Ratard.—mêmes assesseurs.—

Affaires Brochu contre d'Auxion de Ruffé au sujet d'un compte-rendu paru dans le *Sun-Pao*.

Me d'Auxion de Ruffé se présente à la barre et explique au Tribunal qu'il a cru devoir faire appel du jugement ordonnant qu'une enquête soit faite parce qu'il estime qu'avant qu'il soit examiné à qui incombe la resposabilité du dommage causé, *il faut d'abord savoir* si le compte-rendu est inexact, infidèle et diffamatoire comme plaidé par le demandeur.

Une très longue discussion juridique s'engage entre les parties sur la recevabilité de l'appel interjeté.

Le défendeur maintenant la valabilité de son appel comme ayant effet suspensif sur le jugement ordonnant l'enquête.

Le demandeur conclut pour la non-recevabilité de l'appel interjeté. D'autre part, Me Brochu fait remarquer au Tribunal que les délais qu'entraîne l'appel sont susceptibles de lui porter préjudice en ce sens qu'ils peuvent l'empêcher ultérieurement de faire la preuve par témoin des faits qu'il a avancés à la barre: il faut tenir compte que des changements peuvent se produire dans le personnel chinois du *Sun-Pao*, comme d'autre part il y a lieu de tenir compte aussi de la répugnance des Chinois à venir apporter leur témoignage à la barre.

M. le Président déclare que le jugement sera rendu à l'audience de jeudi 4 ct. à 5 hres du soir.

***

Nous donnerons dans le numéro de demain seulement le compte rendu de l'audience du 2 ct. à 3 hres du soirs affaire Steen contre la Compagnie Française des Tramways.

***

Audience du 2 février 1909 à 3 hres du soir.—*Président* : M. Feit. — *Assesseurs*: MM. Ferrand (absent) et Permezel. —*Greffier*: M. Gayot.

Affaire Steen c/ la Compagnie française des Tramways.

Après remarque de M. le Président sur l'absence de M. Ferrand, Me Berthoz, faisant ressortir que cet assesseur est en instance de départ en congé, demande à M. le Président que le Tribunal soit reconstitué. Après observations de Me d'Auxion de Ruffé, l'audience est suspendue pour permettre de chercher un autre assesseur qui siègera dorénavant dans cette affaire à la place de M. Ferrand.

Après un quart d'heure d'attente, le Tribunal fait sa rentrée : M. Dopfeld remplace M. Ferrand.

Me d'Auxion de Ruffé a la parole. Après quelques mots de condoléance émue et d'éloge à la mémoire de M. Mac Klean, premier interprète du Consulat allemand, assesseur à la Cour Mixte internationale, qui avait apporté son témoignage en ce procès à l'audience du 15 Janvier, l'avocat de M. Steen résume rapidement les circonstances de l'accident dont les conséquences furent pour le demandeur des contusions multiples et le pied droit blessé. Il en est résulté pour lui la nécessité de rester un mois étendu sur une chaise longue, et l'obligation, pendant trois mois, de marcher appuyé sur une canne.

Le mécanicien du tramway No 26, cause de l'accident, ne se donna même pas la peine de stopper et continua sa marche sans plus s'occuper de la ou des victimes de sa maladresse.

M. Steen écrivit à la Compagnie qui ne lui répondit pas d'abord ; enfin, sur seconde lettre du blessé celle-ci répondit qu'elle se désintéressait du fait. C'est alors que M. Steen, par voie d'annonce dans les journaux, demanda que les personnes qui se trouvaient dans le tramway tamponneur de son *rickshaw* se fassent connaître.

M. d'Auxion de Ruffé rappelle ensuite les faits qui se sont passés à la Cour Mixte Internationale, la condamnation du mécanicien du tramway No 26, et enfin la déposition, à la Cour consulaire française, de M. Mac Klean, à la date du 15 Janvier.

Me d'Auxion de Ruffé fait ressortir que le fait même de s'enfuir, au lieu de stopper constituait pour le mécanicien une présomption grave. Il ajoute que ce même mécanicien est actuellement en prévention pour avoir, quelques jours plus tard, causé la mort, après les avoir renversées avec la *car*, dont il avait la conduite, une femme chinoise et son enfant et qu'alors encore ce même mécanicien s'enfuit, semant sur sa route les débris des corps mutilés de ses deux malheureuses victimes.

Me d'Auxion de Ruffé montre le parti-pris évident dont est entachée la déposition de l'agent annamite, témoin de l'accident; déposition qui, au surplus, contient plusieurs contradictions que souligne vivement l'avocat du demandeur : ce qui attire une remarque de M. le Président et une intervention de Me Berthoz, avocat de la Compagnie Française des Tramways, défenderesse.

L'agent de police Constantin assez éloigné de l'endroit où se produisit l'accident, dans sa déposition, confirme la fuite du mécanicien du Tramway No 26 et établit qu'il n'y avait sur la voie qu'un seul tramway, allant vers la rue Song-chan et non deux, comme il est prétendu par le même mécanicien dans l'une de ses défenses. Car, de la déposition de Mac Klean, à l'audience du 15 Janvier, il résulte clairement que ce mécanicien, dans ses déclarations, essaya de trois défenses différentes et que, lors de sa comparution devant la Cour Mixte Internationale, le magistrat chinois, M. Pao Ye, lui dit nettement qu'il mentait.

Me d'Auxion de Ruffé expose ensuite au Tribunal que les tramways ont différentes vitesses, une pour la ville, une autre pour la périphérie. Et que, s'il faut admettre qu'à l'endroit où s'est produit l'accident, la plus grande vitesse était permise, il ne faut pas que les mécaniciens en déduisent pour cela que toute précaution doit être abandonnée, et que leur frein ne doit pas être prêt à toute éventualité. Il y a des règlements et des lois, qui régissent la matie etrè qui montrent péremptoirement que surtout en cet endroit de l'avenue P. Brunat le mécanicien était tenu à plus de précautions en raison du *Monument de la veuve* qui constituait un obstacle pour dégager rapidement la voie des tramways. "Ceci est tellement vrai, ajoute Me d'Auxion de Ruffé, que quelque temps après, la Municipalité fit déplacer et reporter le monument dans le jardin de l'*International Iustitute*."

A ces paroles, Me Berthoz, intervient et déclare qu'ultérieurement, des documents officiels permettront au Tribunal d'apprécier la valeur de cet argument de l'avocat du demandeur.

Me d'Auxion de Ruffé répond qu'au surplus si la responsabilité de la Municipalité n'est pas engagée sur ce fait, celle de la Compagnie l'est doublement, et pour l'accident produit, et pour avoir établi sa voie dans des conditions telles que des accidents pouvaient en être déterminés.

Me d'Auxion de Ruffé dépose alors ses conclusions et réclame au nom de M. Steen 1500 taëls de dommages et intérêts.

Me Berthoz prend ensuite la parole et déclare que, sans se faire le défenseur de la police, il ne peut laisser passer les paroles de la partie adverse à ce sujet. Me d'Auxion de Ruffé répond que la défense est libre.

La suite des débats est remise à une date ultérieure.

———

MUNICIPAL GAZETTE

Séance du *Municipal Council*, tenue le 20 Janvier 1909.

COUR MIXTE. — Sont lues les lettres échangés au sujet de l'affaire Chiu Shen-cho, détenu illégalement dans la cité ; il en a déjà été question les 18 et 25 novembre, et 9 décembre.

Une communication du magistrat de la Cour Mixte avait demandé que les clefs et le coffre-fort actuellement aux

mains de la Police internationale passent à celles des autorités indigènes.

Le Secrétaire a répondu le 19 Janvier par ordre du *M. C.* que l'arrestation de cet homme ayant été illégale, il fallait d'abord qu'il comparaisse en Cour Mixte avant que soit remis aucun objet ayant trait à cette affaire.

Enfin toujours par ordre du *M. C.* et comme suite à sa décision du 13 Janvier le secrétaire aussi à la date du 19 Janvier le Secréaire a transmis à M.Siffert, consul-doyen, la correspondance échangée à cet égard.

***

ELECTIONS.—A la suite de commentaires qui ont été faits dans la Presse, au sujet de la publication de la liste de personnes éligibles en qualité de conseillers, le Président donne les quelques explications suivantes de la décision prise par le Comité des Finances sur cette question.

Aux termes de l'art. XIX des Réglements de la Concession Internationale la liste des personnes, qualifiées pour exprimer leur vote,est sujette à revision et à correction de la part du secrétaire du *M. C.* chaque année le 1er décembre. Pratiquement cependant la liste est enlevée le 31 décembre avant sa publication et l'habitude a été prise de dresser ultérieurement, avec la liste rectifiée une nouvelle liste des personnes susceptibles d'élection.

Les changements apportés en Mars dernier dans les listes de taxes ont donné à ce travail une exceptionnelle importance, parce qu'un assez grand nombre de nouveaux votants pour la première fois y ont été ajoutés.

Cette liste, dressée aux termes de l'article,en vigueur depuis plusieurs années, qui donne la possibilité d'être membres du Conseil aux contribuables qui payent annuellement Tls : 50. — de droits et de taxes, montra cette anomalie qu'il y avait plus de personnes qualifiées pour être membres du Conseil que de personnes aptes à voter, parce qu'en effet, par la répartition des impôts sur les immeubles de Tls : 420. —, un contribuable à 12 % paye plus de Tls.: 50. — par an, or,il faut qu'il paye un loyer de Tls. 500. — pour être admis à voter.

D'autre part,une lecture plus serrée de cet article a montré que les conditions requises d'un chef de famille qui n'est pas propriétaire sont : 1° pour être éligible comme conseiller qu'il paye au moins Tls : 144 par an(12 % sur un loyer de Tls : 1200.—); 2° pour être électeur qu'il paye au moins Tls : 60 par an (12 % sur un loyer de Tls : 500 —)

Le Comité, sur ces entrefaites,ordonna donc la revision, la rectification et la publication des listes sous cette interprétation ; indiquant que l'Article XIX, relativement à la publication, s'en rapporte à ce que le *M. C.* jugera convenable et que les listes doivent être à la disposition du public six jours avant l'élection.

En admettant qu'une minute ait été établie à l'avance afin d'éviter même une apparence d'acte arbitraire et qu'il y ait là matière à regret de ce que la nouvelle interprétation, en excluant un aussi grand nombre de noms, n'ait pas été étudiée plutôt au cours de l'année, le *M. C.* considère qu'il n'y avait pas à hésiter dans la décision qui a été suivie.

RAPPORT DU CHEF DE LA POLICE. — Etat de la force publique au 31 décembre 1908.

Officiers	8
Etrangers	214
Indiens	556
Chinois	1006
Total	1,784

L'année 1908 s'est terminée tranquillement et il n'est pas sans intérêt d'en faire la remarque particulièrement pour ce dernier mois.

Toutefois il faut f ire ressortir qu'il y eut en cette fin d'année un redoublement d'incendies qui sévit d'une manière inaccoutumée. Pour un *godown* notamment il y avait une assurance de Tls.: 210.000.

Il y a eu deux cas d'incendies dans des maisons d'étrangers, dans l'un et dans l'autre il y a motif de penser qu'ils ont été provoqués par des européens coupables du délit d'incendie volontaire. Dans le premier cas, deux étrangers ont été impliqués, un homme et une femme. L'homme, Paul Floer, un anglais, a comparu devant la Cour Suprême anglaise et a été condamné à 2 ans de prison.

Le second cas d'incendie suspect a eu lieu à l'Hôtel des Voyageurs. Trois étrangers y ont été impliqués ; les circonstances évidentes accumulées contre eux ont un caractère convainquant. La disparition de l'un de ces individus soupçonnés dérouta la justice, car une conviction obtenue en l'absence de l'un d'eux pouvait être entachée de doute : ils avaient en effet été arrêtés et accusés ensemble.

Trafic. — La circulation présente actuellement une grosse difficulté.

Durant l'année passée le nombre des automobiles a augmenté dans des proportions telles que leur contrôle constitue à lui seul une question spéciale.

L'expérience indique la nécessité de règlements plus sevères pour l'enregistrement et le contrôle des chauffeurs, ainsi que l'établissement d'un système semblable à celui qui existe partout en Europe relativement à la responsabilité de chaque particulier pour son conducteur, lorsque celui-ci commettra une faute.

***

Suit ensuite un tableau relatant le nombre de personnes qui ont été l objet de poursuites judiciaires pour crimes ou délits, le genre des punitions infligées le nombre de prisonniers sous les verroux, de licences suspendues ou supprimées, de chiens capturés etc, la valeur des objets perdus et retrouvés,des mandats d'arrêt ou d'amener et des sommations.

Signé: C. D. Bruce, *Captain surintendant de la Police*

***

LA PESTE.—Un numéro spécial du *M. C.*, traitant spécialement de ce sujet, sera publié sur autorisation du *M. C.* le 30 Janvier.

Statistique. — Sur 176 rats, trouvés morts du 16 au 23 Janvier, exclusion faite des rats pris au piége, 4 seulement ont été reconnus au Laboratoire Municipale contaminés par la Peste.

***

Tableau des maladies contagieuses :

Semaine finissant dimanche 24 Janvier 1909.	Décès parmi une population chinoise de 550.000 habitants.	Cas qui se sont produits dans une population non chinoise de 15.000 habitants.
Variole.	0	0
Choléra.	0	0
Fièvre Typhoïde.	—	1
Diphthérie.	1	1
Fièvre Scarlatine.	0	0
Tuberculose	17	0
Peste	0	0
Décès totaux de toutes causes	106	2

ARTHUR STANLEY,
Health Officer.

***

Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro du 29 Janvier, cet organe officiel publie, à la date du 2 Février,un supplément relatif aux mesures préventives contre la peste contenant un rapport du Service Sanitaire de la Concession internationale. Ce document contient onze paragraphes, il est suivi des plans d'une maison à l'usage d'européens et d'une autre à l'usage de chinois,indiquant les parties de ces immeubles où peuvent se réfugier les rats.

I.—*Marche générale de la Peste.*—La peste a fait sa première apparition à Hongkong en 1894, elle y fut épidémique et cette année là peut être considérée comme la date de l'invasion moderne de la peste. Jusqu'en 1898 elle resta en Asie mais, la même année, elle prit sa course, parut en Afrique, puis gagna un beau jour l'Europe et l'Amérique.

Elle sévit pendant 15 ans à Hongkong et 12 ans à Bombay. Aux Indes où la peste apparut en 1896, le territoire envahi s'augmenta de jour en jour et en 1907 elle y causa 1.200.000 décès. En Extrême-Orient depuis 1894 elle fut à l'état épidémique à Amoy, Canton, Tchaotchou, Foutchéou, Foutsé, l'île d'Haïnan, Honan, Hongkong, Kaiping, au territoire de Kouangtséouan, Macao, en Mongolie, à Nioutchouang, Pakhoi, Pintchéou, province de Kouangtoun, Souatéou, Tongchan, Tscheklloung, Toungkoun, Youenkiang ; dans le Turkestan chinois à Pamer ;

en Indochine française à Hanoï et à Saïgon ;

au Japon à Hiogo, Kobé, Osaka, Nagasaki, dans l'île de Chikokou dans la préfecture de Chizonoka ; à Tokio, Yokohama, et dans l'île de Formose ;

dans les Etablissements du Détroit à Pénang et Singapoure ;

au Siam, à Bangkok, l'île de Solang et à Tongkak ;

et enfin aux îles Philippines.

En 1894, il n'y avait qu'un pays infesté de la peste, aujourd'hui il y en a 51—cinquante-un.

Il est évident qu'il est grandement temps de prendre des mesures préventives contre ce terrible fléau.

II.—*La peste parmi les rats à Changhaï.*—Le service sanitaire de navigation de Changhaï a trouvé des cas de pestes à bord des navires suivants à Ousong : le *Glenturret* en 1898 ; le *Gaelic* en 1899 ; le *Ballaarat* en 1902 ; l'*Australien* en 1904. On ne peut connaître que difficilement si parmi les bateaux qui viennent en ce port il y a à leur bord des rats pesteux.

En novembre 1908, un bateau de riviere faisant le service Changhaï-Hankéou fut reconnu infesté et avoir pris le germe à Changhaï. Depuis cette date tous les rats morts sont examinés au Laboratoire, la plupart sont trouvés dans le voisinage des quais dans le district de l'Est. Il n'y a donc pas à douter un seul instant que la peste a été introduite par les rats et que c'est par ces animaux qu'elle a pu atteindre l'homme. Changhaï a été infesté par un bateau.

III. — *Caractères généraux de la Peste.* *La peste* est une maladie infectieuse, causée par le bacille pesteux. Elle détermine un cruel état maladif accompagné d'un douloureux gonflement des glandes lymphatiques (bubons) — d'où son nom de peste bubonique —, de la pneumonie ou empoisonnement du sang.

Les rats sont facilement infectés et se donnent la maladie les uns aux autres : les puces transmettent ensuite la maladie à l'homme. Avant d'atteindre l'homme la peste sévit d'abord très violemment parmi les rats.

L'infection se transmet rarement d'homme à homme sauf dans le cas de pneumonie ; en ce cas elle se gagne par les mucosités secrétées par les poumons durant les accès de toux ou au cours d'une conversation. Mais le plus grand danger d'infection vient des puces que laissent les rats pesteux. C'est pour cette raison que le fléau fait d'aussi rapides progrès parmi les gens malpropres Il y a beaucoup moins de danger de contagion avec les gens contaminés de peste qu'avec ceux atteints de la rougeole ou de la variole.

Formes de la peste.—

PESTE BÉNIGNE : celui qui en est atteint, après quelques jours de fièvre, voit éclore un bubon : il peut quelquefois ne pas se sentir assez indisposé pour recourir aux soins d'un docteur. Ces cas se rencontrent souvent au commencement et à la fin des épidémies de peste.

PESTE BUBONIQUE : le fléau affecte cette forme dans 80 % des cas et dans la moitié de ces cas ce sont les glandes des aînes qui enflent.

PESTE SEPTICÉMIQUE : ainsi nommée parce qu'elle empoisonne le sang du bacille pesteux Dans presque tous les cas la mort arrive en trois ou quatre jours avant l'apparition des bubons.

PESTE PNEUMONIQUE : cette forme affecte surtout les poumons. Presque tous les cas entraînent la mort. Cette forme est contagieuse par les crachats qui sont infectés du bacille pesteux,—

Marche de la Peste.—Si on ne prend pas des mesures pour enrayer sa marche, le fléau va continuer ses ravages et des animaux, que l'on trouvera en plus grand nombre crevés dans les rues, passera à l'homme qui sera atteint à son tour. Si le mal atteint son maximum en Avril parmi les rats, il est présumable que ses atteintes pourront alors commencer à se faire sentir sur l'homme à cette époque : pendant la période minima parmi les rats les cas de peste humaine se présentent rarement.

Les mesures préventives ont donc les plus grandes chances de succès pendant les trois mois de Février, Mars et Avril : on peut ainsi éviter la contamination humaine qui, si elle devait se produire, atteindrait son maximum en Juin pour commencer à diminuer en Octobre. Mais il est à espérer que le fléau sera circonscrit aux animaux seulement : il sera facile de le constater si les bêtes crevées sont trouvées en plus petit nombre.

***

IV.—*Mesures préventives.*—Il est prouvé par l'expérience et les observations que la peste se transmet, des animaux aux gens, par les puces. Certes la puce qui quitte un rat pesteux va sur un autre rat vivant, car le puce du rat est une espèce spéciale, néanmoins la puce peut parfois venir sur l'homme et l'infecter. C'est d'ailleurs une observation, qui a été faite, que la peste s'attaque généralement et surtout aux gens sales, couverts de vermine. Il est rare que la peste s'étende aux Blancs en Orient.

Dans les hôpitaux où il n'y a ni rats, ni puces, il n'y a pas de cas de peste, pas même parmi les médecins ni les infirmières, sauf dans le cas d'infection par la forme pneumonique où le mal est alors pris par les crachats.

C'est surtout de la contamination par les rats qu'il faut se garder, le fléau venant rarement par l'homme ; c'est le rat qui est la cause des épidémies, et la puce est le véhicule du bacille pesteux de l'animal à l'homme.

La base de toutes les mesures réside dans l'axiome : "Pas de rats, pas de peste." Une maison où il n'y aura pas de rats ne saurait donner abri aux bacilles pesteux. Toutes les mesures préventives doivent donc être dirigées contre les rats.

V.—*Les chats sont les exterminateurs des rats.*—Bien que des milliers de rats soient détruits par le poison et les pièges, cela ne produit pas une appréciable diminution dans leur nombre : c'est le chat, seulement,ennemi naturel du rat qui peut, à cet égard, rendre des services efficaces. Les petits chats ne doivent pas être détruits,mais lorsqu'ils sont en état de vivre sans leur mère, il faut les distribuer à ceux qui n'en ont pas ou les envoyer au Service d'Hygiène qui pourvoiera à leur placement là où il en est besoin.

VI.—*Comment attrapper les rats.*

PIÈGE.—Quand on les prend au piège il ne faut pas déplacer le piège de trois ou quatre jours pour que le rat s'habitue à sa vue et ne s'en méfie pas. Dans les godowns et magasins on peut employer les nasses. Dans les maisons, les pièges à déclic.

APPATS.—Le rat est gourmand il faut donc lui changer fréquemment son appats.

NETTOYAGE DES PIÈGES.—Le rat reconnait l'odeur des mains de l'homme et de ses congénères morts. Il faut donc *fumer* fréquemment les pièges avec du papier brûlé qui chassera ces odeurs et prendre la pr caution de ne pas manier les pièges après cette opération.

POISONS, etc. — Lorsque le rat a éventé le système des pièges et qu'il ne se laisse plus prendre, il faut avoir recours au poison ou à la glu.

Un bon poison est la pâte de phosphore (2 % de phosphore avec une base de sirop de sucre et de farine ou de suif parfumé avec de l'huile d'anis) on dissémine des petits morceaux de cet appât empoisonné dans les endroits infestés de rats. Des précautions doivent être prises pour les chiens et les chats.

VII.—*Mise à l'abri des maisons contre les rats.* — L'explication de toutes ces mesures étendrait trop les proportion de cette traduction. Toutefois il faut retenir que pour exécuter ces mesures ou doit compter taëls 250.—pour les maisons européennes et taëls 25.- pour les maisons chinoises.

VIII.—*Prophylaxie personnelle.* — Ce chapitre traite de la vaccine contre la peste dont nous avons parlé précédemment, lors de publications antérieures à ce numéro spécial.

IX.—*Ce qu'il faut faire lorsque la Peste apparaît dans une maison.*—Il faut de suite prévenir le Service d'Hygiène et prendre toutes les précautions d'usage pour les maladies contagieuses.

Les rats morts doivent envoyés au Laboratoire et ceux pris au piège ou empoisonnés doivent être brûlés

X.—*Les rats sur les navires.*—Pour préserver les navires des rats, il faut qu'il y ait de dix à trente chats à leur bord; que le poison et les pièges soient employés, que les appareils soient installés pour la production de gaz de souffre dans le genre des appareils Clayton qui détruisent toute la vermine.

En outre lorsque les navires accostent à quai, ils ne doivent pas toucher le quai complètement et devront avoir leurs amarres garnies d'entonnoirs : il faut 2 pieds entre la terre et l'ouverture de l'entonnoir,

XI.—*Résumé des mesures individuelles à prendre pour se préserver de la Peste.*— Outre ce qui a été déjà dit et, dont ce

chapitre présente le résumé; il est ajouté qu'au cas où des difficultés seraient rencontrées dans l'exécuion de ce qui est prescrit, il n'y a qu'à écrire au Service d Hygiène à M.

ARTHUR STANLEY
Health Officer

La Caisse de prévoyance sur la Concession Internationale

RÈGLEMENT RÉGISSANT LA CAISSE DE RETRAITE.

I.— Dans ces règlements l'expression *"employé"* comprend un fonctionnaire de *Municipal Council*, dont le domiciln d'origine est l'Europe, les Colonies ou l'Amérique et qui a signé un contrat.

II.— A dater du 1er Janvier 1903 un versement de 5 % sur les appointements mensuels gagnés sera fait à la Caisse de retraite par chaque employé, qui a atteint l'âge de 21 ans : cette somme sera déduite des appointements par les soins du *M.C.* et versée à la Caisse de retraite.

III. — A chaque versement effectué en ces conditions par les employés, le *M. C.* versera, de son côté, à la Caisse de retraite une *somme égale au double* de celle versée par l'employé.

(For every such sum contributed by such employé the Council will pay into the Fund a contribution equal to twice the *employé's* contribution).

IV.—Le *M. C.* dispose que les intérêts des fonds, ainsi constitués, soient servis au taux de 6% par an, calculés par semestre le 30 Juin et le 31 Décembre de chaque année.

V.—Le *M. C.* désignera les comptes qui devront être tenus pour le montant des sommes à verser par chaque employé, ainsi que pour la contribution du *M. C.* y relative, et tous les intérêts qui devront y être ajoutés.

VI.—Un employé qui aura été au service du *M. C.* pendant vingt années consécutives ou qui aura atteint l'âge de cinquante ans, ou qui se trouvera en incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, ne découlant pas cependant de sa propre mauvaise conduite, pourra se retirer du service et recevoir la somme entière qui se sera accumulée, en son nom, sur les livres de de la Caisse retraite.

VII.—En cas de décès d'un employé, la totalité de cette somme sera payable à sa veuve, à ses enfants ou à telle personne le représentant légalement.

VIII.—Dans le cas où un employé quitterait volontairement le service du *M.C.* à l'expiration de son contrat, et non pour échapper à un licenciement, il recevra un tiers des fonds versés, le restant, les deux tiers, revenant à la caisse du *M.C.*

IX.—Dans le cas où un employé serait licencié pour mauvaise conduite ou i fraction coupable aux réglements, aucune réclamation sur ces fonds ne sera tolérée de sa part.

X. — Dans le cas où le *M. C.*, à l'expiration d'un contrat avec un employé, ne désirerait pas renouveler ce contrat, non par suite d'un manquement quelconque de l'employé, ce dernier pourra réclamer la *totalité* de la somme accumulée en son nom sur les livres de la Caisse de Retraite.

XI.—Chaque employé pourra consulter son compte personnel sur ces livres à tout temps convenable et le *M. C.* devra chaque année, au 30 Septembre, lui fournir une copie de son compte personnel.

XII.—Les appointements, sur lesquels les versements seront calculés, sont ceux payés au moment présent en monnaie courante locale, inclus ceux touchés pour des fonctions faites par intérim, mais exclus les indemnités, s'il y en a.

XIII.—Un départ pour congé ne sera pas compté comme brisant ou diminuant le série de services continus ; pendant cette absence, les versements seront décomptés d'après les appointements que touchera l'employé en ce moment.

Cérémonie à l'Institut International

Malgré le mauvais temps, il y avait nombreuse assistance mardi, 2 courant, à l'institut international, pour la cérémonie d'inauguration de la tablette commémorative en l'honneur de feu Yen Shao-fang, membre bienfaiteur de l'Institut.

S.E. Toan-fang devait présider la cérémonie, mais en raison d'une indisposition, il avait envoyé à sa place, S.E. Jui Kuan, frère de Jui Cheng, le taotai de la ville.

Parmi les invités qui avaient répondu à l'appel du Dr. Gilbert Reid, citons, en outre de notabilités chinoises: MM.Charles Denby, consul des Etats-Unis, A. McLleod, H. Hoerter, Rév. H.M.Trickett, Murray Warner, D. Coath, W. G. Lay, T. W. Kingsmill, etc. Plusieurs dames étaient présentes.

Un thé avait été servi à 3 h. 30, dans le Yen Hall où la tablette avait été disposée, recouverte d'un voile.

Vers 4 heures, le Dr. Gilbert Reid se lève.

Il dit quelques mots d'excuse pour l'absence du vice-roi puis il continue ainsi : " La cérémonie d'aujourd'hui est en l'honneur de feu Yen Shao-fang, banquier de Ningpo, premier président de la Chambre de commerce chinoise, mandarin du rang de taotai au service de Yuen Chi-kaï alors que ce dernier était vice-roi du Tchili, et qui fut promu au poste de membre du grand Secrétariat.

Quand il fut décidé de transférer l'Institut de Pékin à Changhaï, une réunion de mandarins commerçants et notables chinois fut provoquée par Yen Shao-fang et quelques autres, au bureau des Commissaires des Traités, pour faire un appel à la générosité indigène. J'avais à peine parlé dix minutes, donnant un aperçu de ce que des amis étrangers m'avaient déjà promis et de ce qu'il était projeté de faire, que ce chinois au cœur généreux se dressa et m'interrompit pour dire : " Si les étrangers veulent pour notre bien nous aider à fonder un Institut, nous ne devons pas, nous Chinois, rester en arrière. Que voulez-vous que je fasse ? "

Je répondis : " J'ai besoin de 30.000 taels pour commencer. "

Une liste de souscription fut aussitôt ouverte, le taotai Yen fit des appels et s'inscrivit lui-même pour Tls. 1.500.

Plus tard, quand la plus grosse partie de l'argent fut assurée, nous nous réunîmes avec feu Foeng Shao ching, sir Charles Dudgeon, Sir Robert Bredon, en un comité spécial, pour trouver un local convenable. Vous avez maintenant le résultat sous vos yeux.

Tseng Shao-ching et Yen Shao-feng agirent comme intermédiaires et renoncèrent au courtage de Tls, 1.000 qui leur revenait légalement.

Comme administrateur, comme membre du comité exécutif et comme membre permanent, il a rendu à l'Institut de très grends services. Après sa mort, quand le besoin d'un nouveau local se fit sentir, Yen Tszi chun versa pour sa construction 2.000 Tls. Il ne reste plus maintenant qu'une dette de Tls 4.000 qui sera éteinte par des souscriptions chinoises quand les temps seront meilleurs."

Là-dessus, Mrs Connell fit entendre sa belle voix dans un morceau de chant, puis l'amiral Sah lut le discours suivant:

"Comme président du Conseil Exécutif de l'Institut, il m'est agréable de parler au nom des autorités chinoises et étrangères de l'Institut, et d'exprimer notre plaisir de voir que le troisième local, qui a été construit pour des besoins d'éducation, porte le nom de feu Yen Shao-fang, et qu'à l'entrée du hall a été placée une tablette qui commémore les services et les donations du père et du fils. Vous venez d'entendre quelle a été l'œuvre exacte de feu Yen Shao-fang concernant l'Institut. C'était un commerçant en même temps qu'un mandarin. Né à Ningpo, son nom est connu par toute la province du Tchékiang. Ayant été longtemps banquier à Changhaï, son nom était non seulement connu dans le Kiangsou mais par tout l'Empire. Occupant un poste officiel à Tientsin, sa renommée arriva à Pékin, jusqu'à Leurs Majestés. Nous nous honorons parconséquent nous-mêmes en honorant aujourd'hui celui qui fut tenu en si grand honneur par son propre pays."

M. McLleod se leva à son tour, pour remercier au nom du Comité exécutif S. E. le vice-roi de Nankin, pour la bienveillance dont il a fait preuve en voulant bien se faire représenter à la cérémonie.

M. Hoerter prononça lui aussi quelques mots, et S.E, Jui découvrit alors la tablette commémorative en faisant des vœux pour le développement de l'Institut.

Ouverture de la commission internationale d'opium

M. Twing est arrivé à Changhaï muni d'une commission de M. W. F. Frear, gouverneur d'Hawaï, qui le charge de représenter le territoire d'Hawai

à la Conférence. M. Twing qui ne fait pas partie de la commission américaine vient pour collaborer à la Conférence dans un but philantropique.

***

Les propositions de M. Root, faites aux puissances au nom du président Roosevelt sont contenues dans une lettre qui a été envoyée aux ambassadeurs. Cette lettre dit en substance : —

Notre idée est que chaque commission procède indépendamment au nom de son gouvernement avec en vue: 1° la limitation de l'usage de l'opium dans ses possessions : 2° d'étudier les meilleurs moyens de supprimer le trafic de l'opium qui se fait actuellement en Extrême-Orient ; 3° qu' près ces moyens trouvés, les commissions se réunissent et définissent les mesures que leurs gouverments pourront adopter pour la suppression graduelle de la culture et du trafic de l'opium, ceci pour aider la Chine dans son dessein d'extirper ce fléau de l'Empire.

***

Deux nations de plus vont être représentées à la Conférence, l'Italie et l'Autriche. L'avis en a été reçu il y a quelquee jours mais on ne sait encore quels seront les délégués.

***

Comme les instigateurs de la conférence internationale d'opium sont de langue anglaise et qu'ils désirent employer cette langue au cours des discussions, nous croyons savoir qu'ils ont l'intention de s'intituler Commission au lieu de Conférence. De cette manière, ils écartent le caractère diplomatique de la réunion et par là même la langue fraçaise qui serait de règle.

***

Le grand jour de l'ouverture est enfin arrivé. Le *Palace hotel* où doit se tenir la Commission présente dès 10 heures, une animation particulière. Au dehors une garde de Sikhs et de cavaliers chinois annonce que S. E. Toan Fang, vice-roi de Nankin, est déjà arrivé. Vers 11 heures, tous les délégués sont là présents, sauf M. James Bennett Brunyate, représentant du gouvernement indien qui a été retenu à Hongkong par suite d'une indisposition.

La salle est tendue de drapeaux chinois et des nationalités représentées. Face à la porte, se trouve sur une petite estrade, le fauteuil de la présidence. Tout autour, de petites tables sont rangées pour les délégués. Pour éviter toute question de préséance protocolaire, on a tiré au sort le choix des tables.

En outre de nombre de notabilités chinoises et de quelques journalistes, nous voyons parmi les délégués de chaque nation :

CHINE

H. E. Toan Fang, haut Commissaire.
Taotai Liou Yuk-lin,
M. Tong Kai-son, et
Dr. Hsu Wah-ching, Commissaires,
H. E. Jui Cheng et
H. E. Tsai Nai huang, Commissaires spéciaux
F. A. Carl,
J. L. Chalmers,
M. Ou Pao-yen
Commissaires Adjoints.

FRANCE

M. L. O. Ratard,
M. Brenier,
M. Cornillon,
M. de Laforcade, secrétaire.

ÉTATS-UNIS

Evêque Brent,
Dr. Hamilton Wright,
Dr. C. D. Tenney.

ALLEMAGNE

Dr. Raeseler,
Dr. G. Pernizsch.

ANGLETERRE

Sir Cecil Clementi-Smith,
Sir Alexander Hosie,
M. Mackenzie King,
M. R. Laidlaw, M. P.,
M. C. Clementi, et M. W. A. S. Barnes, commissaires-adjoints.

JAPON

H. E. Tsunezire Miyaoka,
Dr. R. Tahara,
Dr. T. Takagi.

PAYS-BAS

Mi jnheer A. A. de Jong,
Mi jnheer W. G. van Wettum.

PORTUGAL

Senhor O. A. Potier,
Commendor C. A. R. d'Assumpcao.

RUSSIE

M. C. Kleimenow.

PERSE

M. D. Riazzer.

SIAM

Phya Sakdi Seni,
Luang Visutr Kosa,
Phra Manas Manit.

Il n'y a pas de délégué turc comme on sait

11 heures ¼. S. E. Toan Fang entre dans la salle des délibérations, suivi d'une escorte respectueuse de mandarins, et prend place au fauteuil de la présidence. Ce n'est pas comme on pourrait le croire le moment le plus solennel. Non. Dans un coin de la salle, un homme s'est dressé, flanqué d'un appareil photographique, et fait signe d'avoir à garder l'immobilité. Chacun s'exécute docilement et se fige dans la pose qui lui paraît la plus avantageuse.

Un temps assez long s'écoule qui met la plupart des gens à la torture. Enfin l'opérateur fait un signe. Le supplice a cessé. On peut bouger. S. E. Toan Fang en profite aussitôt. Il sort un papier de sa poche, en texte chinois, et lit avec une componction grave les déclarations qu'il est chargé de faire au nom de son gouvernement.

Peu de gens comprennent, naturellement ; n'importe, on s'entend très bien tout de même.

Avec beaucoup d'ensemble on accomplit, au cours du discours, certains rites consacrés, qui consistent à se dresser puis à se rasseoir, quand le nom de l'Empereur est prononcé.

S. E. Toan-fang a fini. Un mandarin, à sa gauche, le taotai Wan de Outchang se dresse aussitôt, muni, lui aussi, d'un papier et se met à lire, mais en anglais cette fois. C'est la traduction du discours précédent. L'assistance semble prendre un autre intérêt à la lecture. Evidemment un plus grand nombre de gens comprennent, non pas tous pourtant. C'est, en même temps qu'une adresse de remerciements et de bien venue pour les délégués, l'exposé de la question, suivi de quelques suggestions Nous en donnerons demain la teneur in-extenso.

A peine a-t-il terminé que M. Ratard, consul général de France, se lève

Excellence, dit-il, en substance, au nom des délégués français, j'ai l'honneur de demander que la langue française soit employée au cours de cette Conférence, selon les usages en matière diplomatique, au moins au même titre que l'anglais.

M. Kleimenoff, consul général de Russie, se lève à son tour et appuie la motion de M. Ratard.

S E. Toan fang se concerte un moment avec son assistance d'interprètes, puis se dresse pour se retirer, estimant sans doute qu'il n'a pas à statuer sur la question et que, pour le moment, son rôle est terminé.

Au surplus, on a touché là un point de la Conf rence elle-même et il paraît que la presse ne doit pas assister aux discussions de la Conférence. A leur grand regret, les journalistes n'ont plus qu'à se retirer.

L'aimable directeur du Palace hotel, M. Bay, adoucit leur déconvenue dans une certaine mesure, en les retenant aimablement à déjeuner. Ils pourront ainsi mieux surveiller les allées et venues de ces Messieurs les Délégués et savoir au plus tôt ce qu'ils auront décidé, tant au point de vue de la formation du Bureau que du programme de travail à suivre.

A midi et ½, ces Messieurs de la Conférence qui avaient repris leur réunion, au départ de la Presse, se séparent de nouveau et quittent la salle. Leur travail est terminé pour ce jour en principe.

On nous annonce alors que l'évêque Brent a été nommé président et M. W. Carey, commissaire des douanes, et M. de Gieter, ex-directeur de l'Echo de Tientsin, secrétaires. Une commission chargée d'organiser la marche du travail a été aussi constituée, composée d'un membre de chaque délégation. M. Brenier a été choisi dans le groupe français Cette commission s'est réunie à deux heures. Quant à la question de la langue à employer, elle n'a pas encore été agitée. Il est probable que la Conférence sera bilingue. Elle reprendra ses travaux aujourd'hui à deux heures et ce soir un banquet sera offert par les commissaires américains.

S. E. Toan fang restera à Changhaï jusqu'à mercredi matin et cet après-midi il présidera à l'Institut international à la pose d'une tablette commémorative en l'honneur de Yen Tchofang.

Ajoutons qu'on ne peut qu'adresser des félicitations à M. Bay, le directeur du Palace hotel pour les excellentes dispositions qu'il a prises, en vue du confort des délégués.

***

Ci-dessous nous donnons *in extenso* le discours prononcé par S. E. Toan fang à la séance d'ouverture de la Conférence Internationale de l'Opium du 1er février :—

Messieurs—Le 20 septembre 1906 un édit impérial était publié prohibant la culture et l'usage de l'Opium par tout l'empire, dans un délai de 10 ans. D'après un rapport du ministère intéressé, le résultat de l'enquête sur la question, montre que des progrès ont été faits en réduisant la superficie des terrains cultivés en pavots dans les diverses provinces.

Le terrain où était cultivé le pavot dans la portion du Kiangnan de la province du Kiangsou, est actuellement réduit de 80 pour cent. Dans les six provinces du Chansi,Yunnan,Foukien,Anhui, Honan et Heilongkiang du Nord de la Mandchourie, des mémoires ont été présentés au Trône disant que la culture du pavot sera entièrement arrêtée pour l'hiver de l'année présente. Mieux que cela, les notables et marchands des diverses provinces de l'Empire ont partout fondé des sociétés pour exhorter et assister les fumeurs d'opium à vaincre leur funeste habitude.

Par exemple, nous avons une Association dans la province du Foukien connue sous le nom de Société contre le poison qui a fait des progrès considérables dans sa campagne contre la drogue.

En vérité, à juger de la situation actuelle en meme temps que de l'état de l'opinion publique dans notre empire, on peut espérer que la consommation de l'opium sera supprimée entièrement avant la fin de la limite prescrite de dix ans.

Aujourd'hui c'est pour moi une bonne fortune que d'être présent à cette Conférence internationale, ayant été désigné par un édit impérial pour en faire l'ouverture. Je suis convaincu que tous les pays du monde, reconnaîtront la bienveillance et la philantropie qui ont présidé à l'idée de cette conférence dans l'intérêt de la civilisation et je puis dire que tout les habitants de l'empire en sont des plus reconnaissants. Il faudrait une plus grande éloquence que la mienne pour exprimer convenablement la cordiale bienvenue avec laquelle notre pays salue l'inauguration de la conférence internationale de l'opium. Mais je dois saisir cette occasion pour offrir respectueusement d'abord les remerciements de mon gouvernement et de tout l'empire au gouvernement américain pour l'initiative du mouvement qui a conduit à cette conférence et ensuite pour remercier les gouvernements des diverses nations ici représentées pour leur bon cœur en s'y joignant.

Comme représentant de l'Empire, je demande la permission de présenter à la Conférence quelques-unes de nos idées sur le sujet.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma croyance que cette Conférence sera principalement guidée par des considérations de raison, de bienveillance, de philanthropie dans son désir d'écarter ce poison et ce fléau de l'humanité.

Ceci étant universellement reconnu, il dous appartient de mettre de côté tous les préjugés de nationalité et de race et ne ne nous inspirer que de cette philanthropie universelle et de cette aspiration à la lumière qui ont abouti à la Conférence internationale actuelle. Par exemple, la manière d'après laquelle les gouvernements des pays intéressés ont décidé d'arrêter la consommation de l'opium dans leurs colonies et leurs dépendances, telles que : Formose, l'Annam, les Philippines, Java, etc. a été de créer un monopole de la vente de l'opium, procédé que la Chine encore n'a pas mis en vigueur. En fait, la simple interdiction de l'opium, sans monopole de vente en faveur du gouvernement, empêchera ce dernier de savoir le nombre des personnes affligées de l'habitude de fumer, de même qu'elle ne permettra l'efficacité d'aucune loi pour la suppression de la consommation.

M. Leech, conseiller de la légation britannique à Pékin, a déclaré : " Il est douteux que la Chine puisse obtenir les bons effets qu'elle désire sans un contrôle par le gouvernement de l'opium, tant indigène qu'importé. " C'est là une opinion dont j'admire profondément la sagesse et la prévoyance et qui mérite nos sincères remerciments pour la sympathie qu'elle révèle à notre égard.

Ce qui, pourtant, est à craindre, c'est que les commerçants chinois, important de l'opium, protestent contre une telle mesure et s'y opposent, comme étant contraire aux traités et désavantageuse à leur commerce; empêchant par là la Chine d'arriver à un contrôle de l'opium efficace et d'étendre son interdiction à travers l'Empire entier.

Ainsi non seulement une telle attitude contrarierait les intentions sincères exprimées par le gouvernement anglais de prêter son concours à la Chine, mais encore elle serait un obstacle au mouvement dont le gouvernement américain a pris l'initiative; enfin elle empêcherait les diverses nations représentées cette Conférence de montrer leur unanimité dans la résolution des questions à débattre.

Ce serait là matière à regret, vraiment, et j'exprime l'espoir que la Conférence approfondira le sujet durant ses délibérations.

Il a d'abord été convenu de limiter à 10 ans le temps d'expiration de l'usage de l'opium dans l'Empire, mais les diverses provinces ont pu à ce point réduire la culture du pavot qu'il a paru que cette culture pouvait être entièrement supprimée dans deux ans. De plus, la vente de l'opium préparé a de même été rapidement réduite de plus de moitié, de sorte que nous sommes certainement à même d'arrêter la vente et la consommation de l'opium indigène dans l'intervalle prescrit de 10 ans.

Avec la disparition de l'opium indigène, il s'ensuivra un arrêt de l'importation de la drogue étrangère.

Ceci étant, mes compatriotes auront lieu de se féliciter et ils le devront au concours prêté par le gouvernement anglais et aux efforts initiaux du gouvernement américain en vue d'aboutir à la Conférence actuelle.

D'autre part, les tentatives de notre gouvernement eu égard à la suppression de l'opium, sont contrariées par les traités existants. S'il y avait un moyen de tourner les clauses des traités restreignant la liberté de mon gouvernement dans ses doursuites actuelles, de manière à pouvoir assurer l'accomplissement de notre grand devoir, ce serait en vérité très heureux pour notre gouvernement et les habitants de cet Empire.

C'est mon ardent espoir que cette Conférence fera tout son possible pour examiner cette question à fond.

En somme, puisque le principal objet de cette Conférence est d'examiner les moyens de mettre un terme à la consommation de l'opium, ce serait une chose heureuse pour le monde entier si, grâce aux efforts de la Conférence, on pouvait trouver un moyen d'écourter la limite de temps et d'arriver à l'abolition de l'opium à une date rapprochée.

Je ne crois pas que les intérêts nationaux et les divisions de races entreront en ligne de compte,de manière à produire des difficultés susceptibles d'entraver nos efforts.

Que signifierait ceci : Poursuivre un bien et cependant craindre de ne pouvoir surmonter les difficultés " Les personnes honorables qui sont présentes aujourd'hui comme membres de la Conférence ont toutes été choisies par leur gouvernement respectif pour leur bienveillance, leur philantropie et leur renommée. Par suite, je suis sûr que nul, parmi cette assemblée distinguée, n'agira contrairement aux fins que cette Conférence se propose de réaliser.

Je suis parconséquent le premier à déclarer à cette Conférence que le gouvernement et le peuple entier sont déterminés aboutir dans le but assigné et qu'ils ne se laisseront pas détourner de l'accomplissement de leur devoir.

Quant aux méthodes à employer pour aboutir, la principale idée, sera l'interdiction de la culture du pavot, et celle de la vente de l'opium, entraînant celle de la consommation. Il est seulement à craindre que la mise en vigueur de la loi d'interdiction ne soit en conflit avec certaines clauses des traités.

C'est mon espoir que cette Conférence examinera d'abord soigneusement la question afin qu'il n'y ait pas de malentendu par la suite.

Arrivé à ce point de mon discours, je ne sais si j'ai gagné l'assentiment de l'honorable asesemblée, mais je suis prêt à entendre toutes suggestions qu'il plaira à quiconque de me faire, et heureux serai-je de les recevoir. Je déclare donc cette Conférence ouverte.

***

La commission internationale de l'opium a commencé ses travaux. Hier, 2 février, à une heure 45; la sous-commission chargée d'organiser le travail s'est réunie et peu après il y eut réunion plénière qui prit fin vers 4 heures.

***

Avant-hier soir, 1er février, au *Palace Hotel*, les délégués chinois ont offert un

banquet aux membres de la commission et à nombre d'invités. Environ cent trente personnes étaient présentes. Le vice-roi Toan Fang et taotai de Changhaï s'étaient fait excuser par suite de la période du deuil national. A la fin du repas, le taotai Wang fit un petit discours et porta des toasts à l'empereur de Chine et aux chefs des puissances représentées à la Conférence. Il n'y eut pas d'autres discours. Avant le départ une photographie fut prise au magnésium de toutes les personnes présentes et à 11 heures tout le monde se séparait.

***

M. Brunyate, le délégué indien qui avait dû s'arrêter à Hongkong, souffrant, est arrivé ici, hier matin, par vapeur *Korea*.

***

Hier soir, au *Palace Hotel*, les délégués américains ont offert un dîner à leurs collègues de la commission.

***

En prenant la présidence de la Commission internationale, l'évêque Brent a prononcé le discours suivant : —

Chers collègues de la Commission internationale de l'opium : — En m'élisant comme président vous avez fait un extraordinaire honneur au gouvernement que je représente. Au nom des Etats-Unis d'Amérique et aussi au nom de mes estimés collègues, je vous remercie de cette distinction. Je ne peux ignorer l'aspect personnel de votre action. Permettez-moi cependant d'exprimer mon appréciation de votre complaisance à me choisir comme votre président. J'ai conscience d'être le plus jeune en expérience de tous ceux ici présents et je devrai compter sur vos conseils et votre aide pour remplir ma fonction. J'interprète la fonction de président, comme celle d'un chef temporaire et un chef est celui qui est le plus en avant. Autant qu'il sera en mon pouvoir j'apporterai la plus grande impartialité dans les questions qui pourront surgir. Je reconnais cependant que dans toute assemblée il doit exister entre le président et l'assemblée, la plus grande coopération, je désire un appui mutuel et je compte sur l'honorable assemblee pour aider le président quand il en sera besoin. Le haut privilège de la position où vous m'avez placé comporte de lourdes responsabilités. J'ose seulement l'assumer avec votre appui et compte sur votre aide pour me faciliter le privilège que vous m'avez conféré.

La question que nous allons traiter—la question de l'opium — est extrêmement difficultueuse et je crois que la première chose est de l'admettre franchement et ouvertement. C'est un grand problème et nous ne pouvons espérer une solution satisfaisante qu'en regardant les faits en face et carrément. Nous devons avoir courage et il me semble que les deux principaux facteurs du courage sont la sincérité et la détermination. Tous les grands problèmes passent par deux périodes distinctes. La première période est une période émotionnelle ; elle est largement basée sur le sentiment et l'idéal, quelquefois plus indépendants des faits qu'on ne le croit. Dans le problème qui nous occupe nous avons passé par le stage préliminaire. Le stage émotionnel trouve son expression dans l'agitation. Nous avons eu l'agitation.

Actuellement je crois que nous sommes au moins au milieu de la seconde période scientifique, à ce point où les hommes basent leur convictions sur des faits certains pour aboutir à certaines conclusions d'un caractère pratique que résoudront ceux qui en ont pris la responsabilité pour arriver à une conclusion finale.

Les premières mesures de cette commission internationale ont été prises il y a quelque temps par le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter. Au début il semblait que l'on dut restreindre les nations qui prendraient part à l'investigation de cette commission d'enquête, à celles qui, par leurs possessions territoriales, agriculture ou commerciales sont activement intéressées dans la question de l'opium en Extrême-Orient. Depuis ce temps l'intérêt s'est étendu. Des pays qui n'ont pas la question dans sa forme aiguë comme c'est le cas pour mon pays et d'autres pays situés similairement, se sont joints d'un mutuel consentement aux nations directement intéressées, de sorte qu'actuellement, je crois pouvoir dire que nous sommes vraiment une commission internationale. Presqu'au dernier moment, au tout dernier moment, deux pays qui n'ont pas chez eux une sérieuse question de l'opium ont exprimé le désir et, par un rapide acquiescement des autres nations, prennent part à l'enquête. L'été dernier, il a été décidé par la commission américaine et notification a été envoyée aux gouvernements intéressés d'étudier chaque phase de la question sur leurs territoires, y compris la métropole. Comme nous étions désireux de réunir tous faits pour arriver à une conclusion satisfaisante, nous avions le désir de recevoir toutes informations présentées regardant les divers aspects de la question, de toutes les nations représentées à la Commission.

Il méchoit de prononcer avec e'mphase que ceci est une Commission et, pour ceux qui sont informés — et vous l'êtes tous en affaires internationales-une commission n'est pas une Conférence. L'idée d'une Conférence a été suggérée, mais il a semblé sage de choisir cette forme particulière de préférence à une conférence, parce que, pour le présent, nous ne sommes ni suffisamment informés, ni suffisamment unanimes dans notre attitude, pour faire une conférence avec grand espoir d'un succès immédiat.

De plus cette commission est une commission temporaire, distincte de quelques commissions permanentes déjà existantes et, si nous voulons voir la source de notre origine je crois que nous la trouverons dans les articles de la seconde Conférence de la Haye qui stipule des commissions internationales d'enquête quand des sujets parents de celui que l'on a devant nous existent entre les puissances. J'ai confiance dans des résolutions unanimes et peut être quelques recommandations d'un caractère pratique et sage résulteront de ces résolutions.

Mais s'il m'est permis de faire une suggestion à cette assemblée, il me semble qu'il serait extrêmement sage de laisser de côté les questions historiques qui sont trop sujettes à controverse et qui ne tendraient seulement qu'à embrouiller le résultat. La seule route pour arriver à une solution satisfaisante d'un grave problème est de simplifier autant que possible les éléments de ce problème et je crois qu'aucune grande question n'a jamais été réglée avec satisfaction lorsque des controverses se sont élevées ne touchant pas à la question principale. Elles peuvent avoir de l'intérêt mais elles n'ont aucune importance pratique et ne seraient que des impedimenta dans les travaux sur la principale question.

Je sens que je parle non seulement pour moi-même et mes collègues de la commission américaine, mais pour l'assemblée tout entière quand je dis que nous sommes ici pour travailler avec le plus de résultats possibles. Nous devons étudier cette question sous chaque aspect—moral, économique et commercial, diplomatique aussi si vous voulez,—et nous de vons l'étudier comme j'ai déjà dit avec les deux phases de courage qui apporteront une heureuse conclusion à nos travaux avec sincérité et détermination. Il ne me reste plus rien à dire, messieurs, excepté d'annoncer que la Commission internationale de l'opium est actuellement organisée et prête à travailler.

***

Au dîner offert avant-hier soir, 2 février par les délégués américains, tous les délégués étaient présents y compris les délégués chinois. Au cours du repas, des toasts ont été portés au président des Etats-Unis et à l'empereur de Chine dont c'est l'anniversaire de la naissance.

***

La "Young Men's Christian Association" a donné hier soir une réception en l'honneur de délégués à la Commission Internationale de l'opium.

Nouvelles diverses

LES ETRANGERS A YOKNHAMA

La population étrangère de Yokohama à la fin 1908 était de 6,529 personnes, y compris 3,739 chinois. Les Européens se répartissaient ainsi : Anglais 1,221; Américains 547; Allemands 291 et Français 160.

MUNICIPALITE ANGLAISE DE TCHINKIANG

Les fonctions de la Municipalité anglaise de Tchinkiang pour l'année courante ont été réparties comme suit : *Président* Mr. L. A. Byworth ; *Trésorier*, Mr. J. F.

Newman ; *Contrôle* Mr. J. D. Danby ; *Travaux*, Mr. . H. Tamplin ; *Salubrité* M. P.Vandamn ; *Service Médical* Dr. M. Urbanek ; *Inspecteur de Police & Secrétaire* Mr. T. W. Bowern.

LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES AU JAPON

Un professeur de droit, allemand, conseiller du gouvernement, disait dernièrement à un de ses compatriotes que les missionaires catholiques sont seuls au Japon à savoir bien le Japonais, que les *Mélanges*,(revue trimestrielle publiée par les missionnaires catholiques), sont la seule publication en langue européenne où l'on puisse étudier l'âme japonaise avec ses qualités et ses défauts. Noter qu'en pénétrant l'âme japonaise, on comprend mieux sa coutine, l'âme chinoise.

———

LE PERIL JAUNE EN AUSTRALIE

M. Batchelor, ministre des affaires étrangères du Commonwealth australien, a déposé à la Chambre des représentants de Melbourne un projet de loi aux termes duquel les propriétaires de navires qui auraient facilité l'entrée en fraude en Australie de Chinois seront frappés de peines sévères. La loi actuellement en vigueur prévoit, en ce cas, une simple amende dont est passible le capitaine du bâtiment.

———

ECOLE SUPERIEUR ALLEMANDE DE TSING-TAO

L'Ecole supérieure germano-chinoise, projetée par l'Allemagne à Tsing Tao, a fait l'objet à la séance de la Société coloniale allemande de déclarations assez précises,de la part de l'amiral Tirpitz, secrétaire d'Etat pour la marine.

A la base de toute l'entreprise serait d'abord créée, à Tsing-Tao, une école pratique; on instituerait ensuite plusieurs écoles professionnelles: écoles techniques, école de médecine, école de sciences politiques et école forestière et agricole. L'ensemble de ces écoles constituerait une sorte d'école supérieure germano-chinoise.

———

LE CHINOIS ET LE JAPONAIS DANS L'ARMEE ALLEMANDE

Le ministre de la guerre allemand, d'accord avec le grand état-major allemand, a pris des mesures spéciales pour propager encore davantage la connaissance du chinois et du japonais dans l'armée allemande. Un grand nombre d'officiers seront prochainement commandés à l'Ecole des cours, d'autres seront envoyés en Chine et au Japon pour s'exercer et se perfectionner dans les langues de ces deux pays.

———

LOI D EXCEPTION AUX INDES ANGLAISES

Le Conseil législatif de Calcutta a voté la loi d'exception établissant la juridiction sommaire contre les fomenteurs de sédition.

Il n'y aura pas de jury et la mise en liberté sous caution sera refusée aux accusés dans certains cas. Tous les membres d'associations coupables d'incitations à la violence ou à l'intimidation seront passibles de peines de prison et d'amende, et les chefs de ces associations pourront se voir infliger trois ans de prison et des amendes.

La loi est applicable d'abord au Bengale, au Bengale oriental et à l'Assam, mais le gouverneur général aura le pouvoir de l'étendre à d'autres provinces.

———

TRAITE ANGLO-CHINOIS CONCERNANT LE TIBET

Le texte du traité conclu entre le Royaume Uni et la Chine et le Tibet relatif au commerce du Tibet vient d'être publié. Il a été signé à Calcutta le 20 Avril 1908 par M. E. C. Wilton, commissaire britannique, Tchang Yiu, tang, commissaire spécial chinois et Ouang Tchuc-tang, délegué tibétain. Les principales parties sont les suivantes : —

La liberté pour les sujets anglais au Tibet de faire tel commerce qui leur plaît, de louer les transports ou toutes choses et de conduire leurs affaires en conformité avec les usages locaux et ceci sans aucune restriction ni mesures répressives.

Il est de plus prévu qu'en cas de différends entre anglais et chinois ou tibétains,ils seront règlés dans une conférence entre les agents commerciaux anglais et les autorités chinoises et tibétaines, l'objet de cette conférence étant de faire acte de justice. En cas de divergence de vues, la loi de la contrée du défendeur servira de guide.

Les autorités tibétaines,en obéissance aux instructions de Pékin ont le plus vif désir de réformer le système judiciaire au Tibet et d'arriver à un accord avec les nations européennes. La Grande Bretagne accepte d'abandonner ses droits d'extraterritorialité au Tibet quand ces droits seront abandonnés par la Chine et quand l'état des lois tibétaines et leur administration seront garantis.

La Chine s'engage à organiser la police dans les marchés et le long des routes y conduisant. A l'accomplissement de ces arrangements, la Grande Bretagne s'engage à retirer les gardes des agents commerciaux, aussitôt qu'il n'y aura à craindre aucuns troubles parmi les habitants. Les autorités chinoises n'apporteront aucune entrave aux entretiens ou correspondances des agents commerciaux avec les fonctionnaires ou les habitants tibétains.

———

CHANTOUNG

BILLETS DE BANQUES ETRANGERES

C'est véritablement un surprenant phénomène que de constater le façon dont les billets de banque allemande ont acquis au cours de l'année passée la confiance et quelle circulation ils ont atteint dans le Chantoung.

Au chemin de fer dans toutes les stations, on les accepte de préférence à aucun autre, ayant pourtant libre cours dans le pays. De plus à Tsinan, dans toutes les boutiques,ils sont les bienvenus et considérés comme les billets les plus désirables que l'on puisse obtenir. C'est pour eux un grand avantage d'être aussi facilement acceptés dans les stations du Chemin de fer.

La neige est tombée ici en très grande quantité et la population en a été très satisfaite.

LE CHEMIN DE FER DES MINES DE CHARBON

Grâce à un obligeant correspondant de Yi Hsien, nous recevons les informations suivantes, relativement aux progrès faits dans la construction en cours du Chemin de fer qui a son point de jonction à Taierhtchouang, à 180 *li* Sud-Ouest de de Itch oufou, sur le Grand Canal cet embranchement doit s étendre à 25 *li* au Nord de Yi Hsien et assurer le trafic des mines de charbon.

Une grande quantité de matériel a été menée à Taierhtchouang et le rail atteint déjà le 10ème *li* depuis cette station, le ballastage et les petits ponts sont en cours de construction, assurés par un groupe d'ouvriers expérimentés.

Tous ces hommes sont des Chinois, le chef ingénieur est cantonais, tous les ouvriers d'ailleurs ont été déjà employés sur les lignes construites précédemment.

Le matériel roulant est allemand, semblable à celui dont on se sert sur le réseau de Tsingtau-Tsinanfou. Les wagons ont été aussi envoyés et la première machine sera montée aussitôt que certaines pièces, encore attendues, seront arrivées. Le dépôt de machines est en cours de construction.

On peut dire — et cela de source autorisée—que la ligne atteindra Yi Hsien (à 60 *lis*) l'automne prochain. Le bruit qui a couru que ce tronçon avait été vendu à la ligne de Tsin-Pou est controuvé. La direction a l'intention d'étendre ce tronçon depuis les mines (Tsao-Tchouang) à l'Ouest de la ligne principale de Tsin-Pou (Tientsin-Poukou), ce tronçon joignant cette ligne à 45 *lis* au Nord de Han Tchouang où la principale ligne traverse le Canal.

Notre correspondant dans une autre lettre nous écrit que trois grandes chaudières sont arrivées à Taierhtchouang pour les mines de Tsaotchouang, mais elles sont si lourdes qu'il est possible qu'elles n'y soient pas transportées avant que la voie du chemin de fer soit entièrement posée.

———

TOMBEAUX IMPERIAUX

M. Maurice Gandolphe qui a visité la dernière demeure des Fils du Ciel décrit en ces lignes somptueuses le décor magique et funèbre où vont s'accomplir prochainement les rites de l'enterrement de feu Kouang-Siu.

" Imaginez-vous trente kilomètres carrés d'un paysage aménagé et truqué, arbre par arbre, roche par roche, pour encadrer un décor à la fois farouche et délicat d'épais rideaux de cèdre bordant les larges allées dallées de marbre au bord desquelles veillent, plus grands que nature, les mandarins, les éléphants et les cerfs de pierre dure que l'âme impériale saura animer pour son service. De loin en loin, un portique étincelle d'émaux et de céramiques, une pagode

laisse scintiller entre les touffes sombres des cyprès le retroussis d'or de ses toits. Après quatre ou cinq kilomètres de cette perspective, chaque ombre a son aplais, palais plus somptueux et plus confortable que tous ceux de la cité impériale.

Au centre d'une immense salle, large ouverte sur l'allée des marbres, le fauteuil de l'empereur mort trône sur une estrade ; son lit est tout proche ; derrière, un peu plus haut, au sommet d'un autel qu'escaladent les cloisonnés, les bronzes et les bois sculptés, brunissant sous la fumée d'encens, la tablette où sont inscrits les titres du mort repose dans un triple coffret de santal. Des parasols, des bannières de soie brodée lui font un dais chatoyant, qui frissonne au vol des ramiers nichés aux voûtes de cèdre.

C'est dans ce décor d'une richesse et d'une grandeur sans analogues que s'accomplissent les derniers rites et les dernières offrandes. Celles-ci doivent être formidables ; j'ai passé trois jours à la "pagode de l'âme" de l'empereur Tao-Kouong: les cuisines de cette âme offraient à nos yeux d'affamés des bassines de trois à quatre cents litres et de gargantuesques rôtissoires, en parfait état d'usage. A côté des cuisines, la sacristie est un prodigieux magasin d'accessoires, avec des milliers de lanternes et d'étendards, des tonnes d'encens, des kilomètres de bandelettes dorées: matériel de féerie et matériel de ripaille qui, tous deux, consternent dans la parfaite et religieuse beauté de la cité funèbre.

"Et le suprême mystère de celle-ci se cache, derrière la pagode de l'âme, à l'abri d'un double écran de murs et verdure : les dépouilles des empereurs sont là, enfouies sous un formidable bloc cylindrique de briques agglomérées et vernissées d'un badigeon rouge, vert et jaune. L'exactitude géométrique est la seule élégance. C'est plus qu'un tumulus : c'est laid, mais énorme.

Ce décor a quelque chose d'effrayant. Le plus extraordinaire est que sous cette monstrueuse maçonnerie on ne sait où se trouve le corps. Notre ignorance est complète. Aucun des serviteurs préposés aux tombeaux n'a pu répondre aux questions que lui posait M. Gandolphe. Un seul, devant le tombeau de Ta-Kouang, déclara : Il y a là-dessous toute une maison de porcelaine, bien plus belle que les pagodes de bois.

Nul barbare n'en a jamais su plus, et notre indignation s'arrête et s'effare devant le mystère inaccessible qui protège la dynastie millénaire des Fils du Ciel ensevelis.

ECHOS DE TIENTSIN

Nous apprenons que le 25 janvier à Chinwangtao un incident se serait produit entre un soldat français et un caporal. Ledit incident aurait eu de graves résultats et nous attendons, pour donner d'autres détails, de plus amples renseignements.

A l'occcasion de l'anniversaire de naissance de l'Empereur d'Allemagne, le major von Barfus et le consul d'Allemagne ont reçu les visiteurs mercredi 27 Janvier, de 11 h. 30 à 1 h. Le mardi une revue des troupes a été passée à 10 h. 45 du matin sur le champ de courses allemand, derrière les casernes.

Une nouvelle agence de publicité va être fondée à Tientsin sous le titre de *Eastern advertising Co.* Les agents de cette compagnie, dont les bureaux se trouvent 12 rue de France, sont MM. Ch. G. Findlay & Co M. Findlay a fait de longs voyages dans l'intérieur de la Chine. Il est fils de M. John Findlay de Hankow. La compagnie se fonde avec un capital de $ 10.000 et se propose de donner un vaste champ à ses opérations. Nous donnerons des renseignements plus détaillés sur cette importante affaire dans notre numéro de mardi.
E. de T.

Contre les bandes Chinoises

Pour prévenir l'objection, je demanderai avec Virgile la permission de "comparer les petites choses aux grandes" et je redirai avec Vergniaud que "la Révolution, comme Saturne, dévore ses enfants." Il s'agit en l'espèce de la révolution chinoise, de ces novateurs, qui, repousés du Yun-Nan *manu militari*, se sont rabattus sur le Tonkin, transformés en corsaires.

Eh bien ! il paraît que ça ne va plus chez eux : "La discorde est au camp d'Agramant;" c'est le cas où jamais de le répéter, s'il est vrai, comme me l'a affirmé un officier bien en position pour le savoir, que le premier de la bande chinoise ayant tué le second qui parlait de se rendre, a été lui-même mis à mort par ses propres soldats. Dès lors on peut plus aisément escompter la prochaine reddition des bandits sans avoir à leur verser ni les vêtements neufs ni les beaux turbans qu'ils demandent.

Ah ! Luong-Tam-ky, Luong-Tam-ky ! Quel fâcheux exemple tu donnes à tes pareils ! Ta veine, non de pendu, mais de *décapité*, les rend jaloux; ils veulent à tout prix faire payer les frais de la guerre *au vainqueur*. C'est du toupet, assurément; mais ils savent... que "le commandant Aodacès a fait fortune à Java', C'est ainsi qu'un Gascon, pris de courti traduit l'aphorisme "*audaces fortuna juvat*".

Tout de même, jusqu'ici les pirates qui nous occupent n'ont pas vu se réaliser pour eux cet encourageant aphorisme, et il ne paraît pas que Luong-Tam-Ky leur ait donné grande assistance. Au reste, ce dernier qui sait comment il faut traiter les brutes est à l'égard des habitants de sa principauté d'une sévérité inexorable : c'est disons le mot de la sauvagerie Qu'on en juge pltuôt par des exemples.

Il y a quelques mois, M. le Délégué de Cho-Chu, ayant été informé des méfaits d'un sujet de Luong Tam-Ky, prévint celui-ci pour qu'il mandât l'intéressé et tirât au clair les faits incriminés, en attendant de sévir s'il y avait lieu.

Quelques jours se passent, et, le Délégué revoyant le sieur Luong, lui demande des nouvelles du prévenu: "Est-il coupable? — Très coupable. — Alors ? — Alors je l'ai tué... et vous l'avez mangé.— Qu'est-ce que tu dis là ? — Oui, j'ai fait mettre son foie dans ce pâté que je vous ai offert.—? ? ! ! !......

L'histoire ne dit pas si M. le Délégué l'a encore digéré...... ! ! !

Le second fait n'est pas moins barbaresque. Oyez, lecteurs.

Cette fois (ces faits datent également de l'an dernier) c'est d'un des propres fils de Luong-Tam Ky qu'il s'agit.

Ce jeune homme avait fauté gravement et ses actes revêtaient le caractère d'insubordination envers l'autorité française.

"Il faut une sanction, dit un jour le Délégué au père du jeune homme, tu comprends, ton fils doit plus que d'autres donner l'exemple de l'obéisance. Puisqu'il ne le donne pas, il faut que sa punition serve d'exemple au peuple. Donc, livre-le moi, et nous verrons. — Bien, répondit le vieux soumissionnaire, gardant un visage impénétrable."

A quelque temps de là, le délégué, allant voir un peu ce qui se passait chez *son ami* l'ex-pirate, lui demande s'il a séquestré son fils en vue de l'instruction et du jugement.

Au lieu de répondre, Luong-tam-Ky appelle un doï et lui donne un ordre dans son baragouin. Le doï part précipitamment tandis que le Délégué se demande si *son ami* ne va pas lui jouer un tour de sa façon......Un quart d'heure se passe, et le Délégué voit revenir le doï suivi d'une dizaine de linhs, dont quatre, au milieu du groupe, semblaient porter une espèce de drap mortuaire dans le genre des messieurs qui chez nous tiennent les cordons du poêle.

Enfin les voilà à deux pas du Délégué et de Luong-tam-Ky Le drap est déployé, et qu'y aperçoit-on ? ...... Une tête fraîchement coupée.

"Qu'est-ce que cela ? dit le Délégué, qui déjà devine, mais... *n'ose y croire.*

— C'est la tête de mon fils, répond sans paraître ému le seigneur de Cho-Chu.

— Mais je ne t'avais pas dit de le mettre à mort, reprend le Délégué, plus ému que son vieil *ami*, les mandarins français l'auraient jugé d'abord et peut-être qu'il n'aurait eu que de la prison, ou bien l'exil.

— *C'est mieux comme ça*, répliqua le fauve à face humaine. Vous m'avez dit qu'il fallait faire un exemple : "je l'ai fait".

Comment s'étonner après cela que les chinois soient cruels envers leurs ennemis !

MAZÈRES

Pascal ou Molière ?

C'est une louange à vous faire, M. Tapernoux, que vous savez l'art de pousser à fond les plaisanteries. Je n'ose pas dire qu'elles soient toujours de très bon goût. En tout cas, Véritas peut dormir tranquille sur ses deux oreilles : aussi

longtemps qu'il dépendra de vous son incognito sera bien gardé.

C'est également une louange à faire à Véritas qu'il sait imiter de Conrart le silence prudent. Je parie bien cent contre un qu'il ne sortira plus désormais de son ombre. Pourtant puisqu'il n'est pa un mythe, vous l'assurez, M. Tapernoux, et que je demande son nom, il aurait bien pu avoir déjà la galanterie de me l'apprendre.

Je n'ai pas mis, pour ma part, de pseudonyme entre lui et moi.

Merci, M. Tapernoux, de la XIIème Provinciale. J'aime les auteurs du grand siècle et bien que je ne voie pas trop ce que vient faire ici Pascal, je suis tout de même bien flatté qu'un si grand personnage soit ainsi pris à témoin de nos petites explications. Mais Molière, M. Tapernoux, que faites-vous de son contemporain Molière, l'immortel auteur de Tartuffe ? Ne croyez-vous pas qu'il eût été plus opportun de l'appeler pour rire avec nous de toute cette comédie non moins aimable que puérile que vous voulez bien présider pour le plus grand amusement de la galerie ?

A. MONESTIER

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

NECROLOGIE

Coquelin ainé est décédé. Il était né en 1841.

CINQUANTENAIRE DU KAISER

A Berlin pour le cinquantenaire du Kaiser la foule fut enthousiaste.

DANS LES BALKANS

La Turquie déclare n'avoir nullement l'intention d'occuper en Bulgarie les points stratégiques.

***

Les Représentants des puissances font des démarches actives auprés de la Turquie et de la Bulgarie afin qu'ils renoncent à la mobilisation. La Russie propose aux puissances d'inviter la Turquie et la Bulgarie à éviter les menaces et défis.

EPIDEMIE AU CAIRE

On mande du Caire qu'il y a une grave épidémie de petite variole.

AU MAROC

Le Gouvernement maintiendra seulement au Maroc trois navires de guerre.

DANS LES BALKANS

On mande de Sofia que la Bulgarie a avisé les puissances qu'elle accordera à la Turquie seulement une indemnité de 82 millions pour son indépendance et les railways Orientaux. La Bulgarie est prête à accepter toutes les conséquences de cette résolution. La Serbie et le Monténégro réclameront l'autonomie de la Bosnie et l'Herzégovine avec une bande de territoire.

SUICIDE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE COCHINCHINE

M. Bonhoure, lieutenant-gouverneur de Cochinchine, s'est suicidé à Saïgon. On croit à une crise de neurasthénie.

M. Bonhoure était dans la force de l'âge et très sympathique à ses administrés Il fit l'intérim de Gouverneur général entre le départ de M. Beau et l'arrivée de M. Klobukowski.

CATASTROPHE MARITIME

On mande de Melbourne qu'un vapeur anglais a sombré; il y aurait 46 noyés asiatiques.

CHEMINS DE FER D'INDO-CHINE

La Chambre a adopté le projet d'emprunt indochinois de 53 millions pour le chemin de fer du Yunnan.

LA QUESTION DES BALKANS

L'Angleterre, la France et la Russie s'accordent pour l'aboutissement des propositions russes de désintéresser la Turquie au nom de la Bulgarie laquelle rembourserait les puissances.

LA MARINE

M. Picard a énuméré au Conseil les mesures qu'il compte faire prendre pour utiliser complétement le matériel de la Marine. M. Caillaux fixera les crédits.

AU MAROC

Le Général Moinier a pris le commandement des troupes au Maroc. La mission Regnault allant à Fez a été bien accueillie par les tribus.

Reuter

Londres 27 Janvier.

D'après le *Mail*, l'Amirauté aurait l'intention de reduire la flotte de la Manche et de créer une nouvelle. flotte de la mer du Nord qui avec l'ascadre de "Nore" serait de 14 cuirassés et 12 croiseurs. Le vice-amiral Sir William Mac Kay aurait probablement le commandement de la flotte de la mer du Nord; le contre amiral Percy Scott celui de la flotte de la Manche et le contre-amiral Neville celui de la flotte des côtes.

— Un télégramme de Sofia dit que le 10ème régiment d'Infanterie bulgare, sur le pied de guerre est parti renforcer la division sur la frontière turque. Le départ de ces troupes avait monopolisé l'attention et les affaires étaient arrêtées.

— Le Reischtag a renvoyé à une commission le projet du gouvernement de subventionner le service des mers du sud du Norddeutscher Lloyd. Les orateurs ont placé le projet sur le terrain de la compétition anglaise et japonaise qui a été expérimentée.

— Un message spécial, a été envoyé par le gouverneur de Californie à l'Etat législatif, contre la législation japonaise.

—La compagnie anglaise du Nord de Borneo lancera demain pour £ 649,259 d'actions au pair.

— Dans une aseemblée tenue à Newcastle par nes armateurs, il a été décidé de soumettre à la prochaine conférence de la Baltique à Copenhague, un projet de règler les offres au moment de la dépression qui existe deux mois de l'année.

Londres, 28 Janvier.—

S. E. Thang Chao Yi, a dit dans une nterview à Londres que l'objet de sa visite était l'étude des méthodes financières en Angleterre, en France et en Allemagne et a démenti avoir essayé d'arrager une alliance ou de gros emprunts en Amérique, mais a admis avoir quitté le pays plus tôt qu'il n'en avait l'intention par suite d'instructions de Pékin.

— L'état législatif de Californie a ajourné la loi anti-japonaise en vue de certains amendements, d accord avec les vœux du gouvernement fédéral.

— Le cinquantième anniversaire du Kaiser a été célébré avec enthousiasme à Berlin. Les journaux rappellent l'interview du *Telegraph* et commentent l'acquiescement du Kaiser aux vœux du peuple.

Londres, 29 janvier.—

Le correspondant du *Times* à Pékin rapporte que l'empereur Siuen Tong est atteint de la petite vérole.

— Le président Roosevelt a nommé huit officiers de marine pour étudier les besoins de la marine pour sa réorganisation et sa préparation efficace à la guertre

— Un bill a été proposé à l'état législatif de Californie prévoyant $10.000

dans le but de concentrer les renseignements sur le nombre de résidants japonais en Californie.

— L'ordre de mérite qui résulte des tirs faits avec les grosses pièces dans la flotte anglaise en 1908, donne le classement suivant :—Escadre de Chine : de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Le croiseur cuirassé *Good Hode* (14,100 tonnes) est le premier sur la liste.

Londres 30 Janvier

Un appel a été signé par l'évêque de Londres, les ministres non conformistes et les chefs des sociétés religieuses écossaises demandant de faire des prières spéciales durant les assises de la Conférence de l'opium de Changhaï pour la suppression de l'opium.

—Le Rev. Robert Moonsey a été nommé évêque de Bornéo qui se trouve de ce fait séparé du diocèse de Singapour.

—Le Congrès du Travail qui siège à Portsmonth a réaffirmé les résolutions passées au congrès des travailleurs en faveur du socialisme.

—L'attention a été excitée par l'annonce que l'Allemagne a reconnu l'annexion du Congo laquelle est regardée comme une question domestique par la Belgique. Le *Times* regrette que ceci soit fait quand Sir Edrvard Grey, le ministre anglais des Affaires étrangères demande des informations à la Belgique sur les mesures proposées pour rémédier aux abus et régler la question des droits des indigènes qui sont considérés par la Grande-Bretagne pour des réformes effectives

La reine douairière Marguerite d'Italie partira sous peu au Japon. Elle emmènera une automobile.

On rapporte de Constantinople que des nouvelles de Sofia indiquent que la Bulgarie assume une attitude inflexible. Il est certain que la Bulgarie déclinera de payer plus de 82,000,000 de francs. Il est de plus rapporté que si le règlement est plus longtemps différé, la Bulgarie reprendrait sa position.

—Un intérêt considérable est attaché à la nomination du banquier Tiemriazeff, partisan notable du commerce anglo-russe, comme ministre du commerce.

Londres 1 férier.

Lord Dalmeny, ainé des fils du comte de Rosebery et membre libéral du pars ement ponr Midlothian, a annoncé qu'Il lne se présenterait pas aux prochaine élections trouvant qu'il est incapable d'appuyer le gouvernement.

— En raison de la pression du gouvernement britannique sur la Belgique pour régler les abus au Congo, le gouvernement belge a notifié à deux grandes compagnies que la récolte du caoutchouc sur leurs territoires sera prohibée pour deux ans. La liberté complète du commerce sera établie. Une compagnie avec un capital de £. 9 240 a distribué des bénéfices se montant à un million et demi. On dit de plus que des réformes seront accomplies.

—L'assemblée législative de Californie discute le bill prohibant les étrangers comme propriétaires de terrains. Le Gouverneur Gillett déclare que cette législation ne viole pas le traité entre les Etats-Unis et le Japon.

Londres 2 février

La situation des relations entre la Bulgarie et la Turquie est suffisamment tendue pour mériter l'attention des puissances. L'accord entre l'Autriche et la Bulgarie a été fait à Constantinople avec certain amendement. Il n'est pas probable que ces amendements créent de nouvelles difficultés.

—La Russie regarde la situation turco-bulgare comme dangereuse et a proposé de renoncer à l'indemnité de guerri russo-turque qui se monte à £ 4,80 ,000. Ceci représente le chiffre que la Turquie réclame de la Bulgarie laquelle ferait un emprunt à la Russie de £ 3,280,000 qui servirait à payer la Turquie et l'intérêt de l'emprunt servirait au paiement de la différence de £ 1,520,000.

—M. Lopukhin, chef de la police du Ministère de l'Intérieur de Russie et membre d'une famille princière, a été arrêté à St- Pétersbourg, en même temps que son beau-frère, Prince Ouroussoff, sur de mystérieuses accusations de révolutionarisme.

Der Ostasiatische Lloyd

Pékin, 26 janvier.—

Le pape a envoyé une lettre de félicitations au Kaiser.

— Le gouvernement bulgare refuse à la Porte toute rectification de la frontière est-roumélienne.

—Le roi d'Italie a refusé d'accepter la résignation de Signer Tittoni ministre des affaires étrangères.

Pékin 26 janvier.—

L'anniversaire de la naissance de l'Empereur Suen-Tong qui tombe le 3 février [13ème jour de la 1ère lune] ne sera pas célébré officiellement cette année en raison du deuil national.

—La démission de Chen-Pi, président du Ministère des Communications, est imminente pour cause de népotisme. Probablement que Liang Shih-yi, chancelier du même ministère, et le directeur du chemin de fer Pékin-Hankéou seront également remerciés pour les mêmes raisons.

– Le gouverneur général Su Chih-tchang de Mandchourie, a été accusé par le censeur Tcheou Ping-lein de favoriser les Japonais en Mandchourie.

Berlin, 27 janaier.—

L'anniversaire de la naissance du kaiser a donné lieu partout à de cordiales manifestations.

— La Diète prussienne a rejeté, à une petite majorité, toutes les mesures demandant des changements dans la loi électorale.

— Le Reichstag a discuté la loi demandant un accroissement de la subvention fournie aux paquebots-poste faisant escale aux colonies allemandes de la Mer du Sud. Herr von Bethmann-Hollway, secrétaire de l'Intérieur, l'a recommandée, disant que le Norddeutschet Lloyd courait un grand risque sur cette ligne. La question a été référée à un comité.

— Le roi Edouard fera une visite au roi et à la reine d'Espagne le 17 février.

—L'Angleterre est en train de former une nouvelle flotte de la mer du Nord qui sera la plus rapide et la plus puissante du monde.

— Le roi Ménélick d'Abyssinie est malade. On désespère de le sauver.

— Rome est complètement sous la neige.

Berlin 27 Janvier.—

Le bruit s'étend que l'Empereur Seun-Tong a succombé à la petite vérole ; il n'en est rien cependant. Au contraire, son état s'est si bien amélioré qu'il peut déjà se mouvoir dans le jardin du Palais.

— Le corps du défunt empereur Ko-angsiu sera transporté aux tombeaux Tsilin le 1er mai. Tous ses proches parents et les princes l'accompagneront.

Berlin, 28 janvier.—

On espère que le protocole du règlement austro-turc sera prêt vers le milieu de février.

—Le prince Nicolas de Montenegro a l'intention d'assumer le titre de Roi.

— Le député Timisasef a été nommé ministre du commerce en Serbie.

—Un comité international écomique a été formé à Tanger par un accord franco-allemand.

Berlin, 29 Janvier.

Par une note circulaire la Porte a informé les puissances que la Turquie a reduit sa demande à la Bulgarie à 100,000,000 de francs et l'indemnité de fer oriental à 50,000,000 francs. En même temps la Turquie a retiré ses troupes de la frontière bulgare.

— Le prince Nicolas Dolgorouki, précédemment attaché à l'ambassade de Russie à Berlin, a été nommé ambassadeur à Rome.

— Le vapeur du prince Albert de Belgique au Congo a été coulé.

— L'ex-président Castro a dit qu'il désirait finir sa vie comme homme privé en Europe.

Berlin, 30 Janvier.

Le gouvernement bulgare a fait circuler une note parmi les représentants des puissances à Sofia leur demandant leur intervention au sujet d'une prochaine reconnaissance de l'indépendance de la Bulgarie par la Turquie. Les Puissances vont probablement s'entremettre et appuieront la demande d'une indemnité de 100,000,000 à payer par la Bulgarie.

—Plusieurs changements dans le corps diplomatique russe sont imminents. M. de Giers, actuellement ministre à Bruxelles irait à Vienne ; le prince Engelitscheff à Berlin et M. de Hartwig à Bruxelles.

On craint en Italie la mort du négus Ménélick qui aménerait le démembrement de l'Empire.

— Un mouvement appuyé par la Presse indigène est signal éau Caire.

Berlin, 31 janvier.—

Le gouvernement autrichien se prépare à prendre part aux démarches à Constantinople et Sofia en vue du règlement de la querelle turco-bulgare.

—La France a retiré ses navires de guerre du Maroc

Belin, 1 février.—

Les grandes puissances ont fait des représentations à Sofia contre la mobilisation des troupes de Bulgarie, et à Constantinople contre les demandes turques en sujet de la question des frontières.

—Il probable que le protocole austro-turc sera accepté par le gouvernement à Constantinople.

— Le chef de la police de St Pétersbourg, M. Lopukhin, a été arrêté, sous l'accusation de corruption. D'autres arrestations sont imminentes.

Des troupes mutinées ont occupé la Mosquée de El Haram à Médina, que contient la tombe du Prophète.

Spéciaux au N. C. Daily News

Washington, 27 janvier.—

M. J. N Gil et, gouverneur de la Californie, a envoyé à la Législature un message véhément contre ses propositions anti-japonaises.

—22 mineurs ont été engloutis dans une mine à Roswell (Pensylvanie).

Londres 27 Janvier.

On mande de Sofia que le ministre de la guerre a donné les ordres les plus stricts au général commandant la frontière pour éviter un conflit ; mais en même temps d'agir en toute vigueur si les turcs traversaient la frontière.

—Les cercles officiels à Constantinople continuent à être calmes en ce qui concerne la Bulgarie et déclarent que la Turquie ne nourrit aucun dessein belliqueux.

—Les profits de l'année 1908 pour les mines d'or du Rand s'élèvent à £12.324 029.

Tokio, 27 Janvier.—

Les recettes du commerce étranger au Japon pour 1908, reflétent la dépression commerciale du monde entier; mais les exportations en Corée et les importations de Chine et de Corée ont augmenté. Le commerce avec la Russie reprend rapidement.

Les exportations aux Indes Britanniques et en Australie continuent à augmenter mais les importations de ces pays vont en décroissant.

Londes, 28 janvier.—

Une loi a été présentée au Congrèr des Etats-Unis pour rendre obligatosei l'installation de la télégraphie sans fil sur les paquebots voyageurs de l'océan.

— La Porte a informé la Bulgarie que ses appréhensions au sujet de la saisie par la Turquie de certains points stratégiques de la frontière sont sans fondement, ajoutant que la Bulgarie assume une grave responsabilité en agissant comme elle fait.

Tokio, 28 Janvier. —

Alors qu'il était dans le train, en route pour Phongan, hier M. Song Phongchun, le ministre de l'intérieur japonophile, qui accompagnait l'Empereur de Corée dans son voyage du Nord de Corée, fit des reproches sévères au chambellan militaire qui avait récemment été emprisonné pour avoir participé à une agitation anti-japonaise. Le chambellan, furieux, tira son épée. Là-dessous, M. Song Phong chun tira aussi son épée et ce dernier fut blessé aux doigts avant que les voisins eussent le temps de séparer les combattants.

Londres, 29 janvier.—

Une communiqué émanant de la Cour a été publiée à Berlin, exprimant l'espoir que la visite du roi Edouard et de la reine Alexandra dissipera les malentendus actuels indignes de grandes nations.

La déclarati n insiste sur ce fait que l'Angleterre est devenue grande en poursuivant une politique égoïste, et que l'Allemagne a droit de faire de même.

Elle presse les nations allemande et anglaise de suivre l'exemple de leurs monarques et de marcher la main dans la main sincèrement et honnêtement.

Tokio, 29 janvier.—

Des lois ont été présentées à la Diète pour restreindre le nombre des vapeurs d'océan bénificiant de subsides.

—On dit que M. Shipoff a résigné ses fonctions de ministre du commerce en Russie.

Hongkong 31 Janvier.

Tous les bateaux de fleur à Taishatou, Canton, ont été incendiés samedi soir. On estime à trois cents le nombre des victimes.

Washington 30 Janvier..

D'après un rapport de Londres, le sud-est de l'Espagne et une partie du Maroc ont été dévastés par un tremblement de terre. Barcelone aurait été détruite par un raz de marée.

Cette nonvelle doit être accueillie sous toutes réserves.

Londres 30 Janvier.

L'agence Reuter apprend que l'Angleterre a fait des représentations à la Bulgarie et à la Turquie leur montrant le danger d'une action militaire sur leurs frontières. Le document exprime la sympathie pour tous efforts pour arriver à un arrangement entre les deux pays et demande que toutes les grandes puissances travaillent de concert dans le même but.

Washington, 1 févriir.—

Les étudiants de l'Université de Californce ont assailli quelques étudiants japonais.

—Le Congrès a voté $ 500.000 pour la construction d'aéroplanes pour l'armée sur la recommandation du Dr. Luke Wright, secrétaire pour la guerre.

—Le général Jose Miguel Gomez, président, et le Dr. Alfredo Zayas, vice-président de la république de Cuba, se querellent déjà sur les vols qui se commettent dans les bureaux.

Londres, 1 févier.—

L'Empereur de Russie a confirmé la loi au sujet de la fermeture des ports libres de l'Amour et des territoires transbaikaux.

—Une comédie produite par M. Gerald Du Maurier, au théâtre Wyndham, intitulée 'An englishman's home" a fait sensation. L'intrigue montre la non préparation de l'Angleterre devant une invasion étrangère et ridiculise le fanatisme des sports. On sait que l'auteur anonyme est le major Guy du Maurier des fusiliers royaux. Ceux qui plaiden pour la conscription sont enthousiaste et proposent de faire stationner à la porte du théâtre des officiers recruteurs d'hommes pour les forces territoriales.

Tokio, 1 févier.—

Le Yuvaraja de Mysore est arrivé au ourd'hui à Tokio où il restera une semaine.

—On amonce la mort du vicomte Fujimaro Tanakra, conseiller privé, qui avait été deux fois ministre d'état, et qui avait occupé les postes de ministre à Rome et à Paris.

Hankéou, 2 févier.—

Une réunion d'exportateurs a été tenue pour protester contre l'action des navires fluviaux qui ont élevé le prix du fret de Tl. 1,20 par tonne, imposant ainsi une perte énorme au commerce.

Londres, 2 février.—

On annonce la mort de Michael Arthur Baas Burton, créé baron en 1882.

— La maison de Lopukhin, chef de la police à St Pétersbourg, a été entourée par des policemen armés portant des cuirasses à l'épreuve des balles. Il n'a fait aucune résistance.

Il y a eu dernièrement des raids de police et des arrestations à St Pétersbourg. Il doit y avoir quelque chose qui fermente.

Tokio, 2 février.—

Parlant cet après-midi à la Chambre des Représentants, le baron Komura, ministre des affaires étrangères, a déclaré que l'Angleterre et le Japon étaient encore plus convaincus de l'efficacité de leur alliance. Le Japon, a-t-il ajouté, voit de la manière la plus sympathique les réformes de la Chine, et est décidé à adhérer à la politique de la Porte-Ouverte et d'une égale opportunité pour tous.

Il a insité sur la concentration des sujets japonais dans une direction en vue de l'extension du domaine exigeant l'exploitation du Japon et restreignant ainsi l'émigration au Canada et en Amérique.

— Le baron Komura a annoncé que le Japon abrogerait les traités commerciaux existants en 1910.

Spéciaux au Shanghai Times

New-yorh 20 Janvier

Le président Roosevelt a été d'avis qu'un amendement soit passé dans le Sacramento pour disqualifier tous les étrangers comme pouvant devenir propriétaires de terrains au lieu seulement des japonais.

—M.Tainey, membre du Congrès pour l'Illinois a fait un discours sensationnel à la Chambre dans lequel il comprend les présidents Roosevelt et Taft parmi la "Clique du Panama" Cette expression a été accueillie avec grande désapprobation.

—Après l'adoption d'un amendement proposé par M. Drew, la Chambre discutera probablement le message du Président au Congrès recommandant l'en-

lévement du cuirassé *Maine* coulé dans le port de la Havane.

New-York 29 Janvies.—

Le consul chinois à New-York a découvert un complot anti-dynastique fomenté par le parti réformiste. Le Consul est assisté pour l'enquête par la police locale.

—Le Congrès veut ignorer la résolution passée par le Sénat et la Chambre de Californie requérant le gouvernement fédéral de communiquer avec le consul du du Japon à San Francisco. La résolution est sévèrenent rédigée et suggère que le Japon doit rappeler le Consul général. Le gouverneur Gillett dément que le Consul-général ait fait quelque démarche comme il est dit par l'état législitif.

San Francisco 30 Janvier.—

Un coup de vent a balayé les états de l'Ouest. La communication des chemins de fer est interrompue et les télégraphes sont à terre en maints endroits.

Pêkin 30 Janvier.—

— S. A. le duc Tsai-Tse a décidé de séparer les taxes levées pour le gouvernement, des taxes locales.

—Il est rapporté que le gouvernement central a décidé d'étudier la question de frapper des grandes pièces de 10 cents chaque. Ces monnaies auraient l'ancienne forme avec un trou carré au centre

—L'arrangement pour l'emprunt du chemin de fer Canton-Hankeou a été reculé sur le question de garantie, mais il est dit actuellement que S. E. Liang président des Affaires étrangères et le représentant de la société anglo-chinoise ont conclu un arrangement. L'accord sera signé avant le 10 février.

New-York 1 février.

Le président Gomez de Cuba, s'aliène la confiance en remplaçant des fonctionnaires par des hommes qui l'ont appuyé pour son élection à la présidence.

—Le présidnt élu Taft est à Panama où il se livre à des investigations au sujet des affaires de l'achat et des constructions du Canal.

—On dit actuellemennt que M. Douglas Robinson est le mystérieux plaignant dans les poursuites pour diffamation contre le *New York World.*

Pekin 31 Janvier.

Le plan du tombeau pour le défunt empereur a été soumis au Trône par les commissaires chargés de préparer et estimer les travaux. Après étude, le Régent a ordonné de commencer les travaux.

New-York 2 février.—

Le président Wheeler, président de l'Université de Californie a dit dans une lettre publique que en référence aux voies de fait commises sur un japonais par des étudiants, il regrettait que l'antipathie contre les Japonais s'étende aux étudiants. Il a dit de plus que cette conduite est entièrement sans raison et qu'au contraire, les étudiants de Californie doivent regarder avec faveur les étudiants japonais.

—Le président Roosevelt dans une lettre au gouverneur Gillett dit qu'il appuierait chaleureusement un bill qui mettrait tous les étrangers sur le même pied.

BOURSE DE SHANGHAI

5 Février 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Clôture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$125	$125	925B	sellers	
National Bank of China	40,454	£7	£5	51	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insuranse	20,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tls. 100	nominal	
Canton Insurance Office,	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton,	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze In. Association,	8,000	$100	$60	185 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	155 B 142½	cash Deb	147 B
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$50	$50	146½ 163	merch buyers	
Yangtsze Wharf and Godown	2,500	Tls. 100	Tls. 100	185 B	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	47½	sellers	
pref.	10,000			51½	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	,, 38	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 37½	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$15	$15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£	£ 2.6		
	100,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls 77½ S	sellers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	,,	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls 50	Tls. 50	Tls.120 ½	B	
Anglo French Land Investment Co	26,000	50	,, 50	102	buyers	
Hongkong Land Investment	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Humphrey's Estate and Finance	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
weihaiwei Land and Building	1,500,000	$10	$10	$10		
	3,000	Tls 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.						
International Cotton Mill	15,000	Tls. 100	Tls. 75	Tl 78	buyers	80 Ndr B
Laou-kung-mow ,, ,,	8,28[illegible]	,, 75	,, 50	,, 67	buyers	
Soy Chee Cotton Spinning	7 15	,, 100	,, 100	,, 76 B	S	
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	[illegible]	500	,, 500	,, 285		
	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies Industrielles						
Perak Sugar Cultivation						
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	2,[illegible]	Tls. 5	Tls. 50	Tls 97	cash	
China Sugar Refining	106	,, 50	,, 50	58	sellers	
Luzon ,, ,,	20,000	$10	$100	$135	,	
Shanghai-Sumatra Tobacco	7,000	$10	$	122 ½	,,	
Maatschappij in Langkat	13,000	C..	Tls. 90	T 130 B	cash	
China Flour Mill	25,000	100	100	,, 880	sellers	
Shanghai Ice, Cold Storage & C.	6,000	Tls. 5	Tls. 50	40 S		
Green Island Cement	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Shanghai Pulp & Paper Mill	2,000,000	$10	$	11¾	sellers	
China Import & Export Lumber C.	4,500	Tls. 10	,, 0	T's. 47	,,	
Anglo-German Brewery	3,500	100	70	, 97	sellers	
Kaipings	4,000	$100	100	,, 87½	buyers	
				15 1| B		
Mines						
Raub AustralianGold Mining						
Chinese Engineering and Mining	150,000	£1	18/1	,,	,	
Weiwei Gold Mining	[illegible],000	£	£	15 ¼ B		
The Oriental Cons Maining	30,000	$20	$10	Tls 50,50¼		
	500'000	$10	Tls. 100	110		

Divers							
Tramways							
Shanghai Gas Company	20,00	Tl		Tl	5	£ 7. B	sellers
	8,000	,,	50	,,	50	Tls 117 B	nominal
	8 175		£20		21	360	
Shanghai Waterworks	8,175		£10		£15	17 S	sellers
Hall & Boltz	21 000		$20		$2	25	buyers
J. Lawellyn & Co	1,200		$6		$6	$43	,,
Shanghai Horse Bazaar Co.	5,400	Tls.	5	Tls.	50	Tls. 41	,,
Major Brothers.	5,500	,,	5	,,	50	,, 40	,,
Central Stores,	6,000		$15		$15	14 ½	buyers
do	24,000		$13		$15	10	sellers
Moutrie & Co. (Ld)	5,000		$50		$50	22 S	
Shanghai Mercury	2,100	Tls.	50	Tls.	50	Tls. 30	
Astor House Hotel	18,000		$2		$25	16 ½	buyers
Weeks & Co.,	19,418		$2		$20	22 B	buyers
Hotel des Colonies	9,000	Tls.	2	Tls.	50	Tls. 57 B	sellers
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,,	5	,,	50	,, 60 B	
Dallas Horse Repository	5,000	,,	5	,,	50	, 52	,,
Lane Crawford & Co	2,800		$10		$100	145	,,
Changhai Electric and Asbestos	5,000		$2		$25	23	,,
Dunning & Co. Ld	2,000		$5		$50	52	,,

LOANS		Nominale Valeur		Rate of Interest		Closing	
Shanghai Mun. Debentures—Issue	1892	Tls	100	5	per cent	Tls. 87½	vts
Do	1893	,,	100	5½	,,	,, 92½	
Do	1894	,,	100	6	,,	,, 100	ales
Do	1895	,,	100	5	,,	,, 87½	b. s
Do	1896	,,	100	5	,,	,, 87½	
Do	1897	,,	100	5	,,	,, 87½	
Do	1898	,,	100	6	,,	,, 100	ady
Do	1900	,,	100	5½		,, 92½	,
Do	1901	,,	100	6	,,	,, 100	,,
Do	190	,,	100	6	,,	,, 100	,,
Do	190		100	6	,,	,, 100	,,
Shinese Imperial Governement Loan	1886		250	7		250	none
Changhai Waterwoks Debentures	189		100	6	,,	,, 98	buyers
Do	189	,	100	5		84	,,
Do	1898	,,	100	6		98	,,
Do	1900	,,	100	6	,,	,, 99	,,
Do	190	,,	100	6	,,	,, 97	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,, 98	,,
Do	1905	,,	100	6	,,	,, 98	,,
S'hai Lad Investment Debentures	189	,,	100	6	,,	,, 98	stea
Do	189	,,	100	5½	,,	, 92½	,,
Do	189	,,	100	6	,,	98	,
Do	189	,,	100	5	,,	,, 87	,,
	1900	,,	100	5	,,	,, 98	,
Shanghai Gas Co	1890	,,	100	5	,,	,, 87½	,
Do	1899	,,	100	6	,,	,, 98	,
Do	1903	,,	100	6	,,	,, 98	,
S'ha & Hkew Warf Debentures	1902	,,	100	6	,,	98	
Perakt Sugar Cultivation debentures	1902	,	100	7	,,	, 100	,,
ooton M. Co. Ld	1902	,,	100	7	,,	,, 100	
Csor House Hotel Co.	1903	,,	100	8	,,	,, 100	se

Bulletin de change

Changhaï, 4 Févier 1909

Bar Silver........................24=2/4⅜
Mex. Dollars..................73.0875
Native Interest...............05

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/4¼
,, ...Demand 2/4 5/16
,, ...4 m/s 2/4½
France...........T/T 2.96
Germany.........T/T 2.41½
America...........T/T 57⅜
India..............T/T 176¾
Japan..............T/T 86⅞
Hongkong........T/T 75⅝
Batavia............T/T 141½

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/4¾
,, ...4 m/sDocts 2/4⅞
,, ...6 m/s Credits ...2/5
,, ...6 m/s Docts 2/5⅛
France...........4 m/s 3.01½
Germany ....4 m/s 2.46½
America.........4 m/s 59¾
Japan ....30 d/s...............85⅞

Taux du change

Taux du change de la douane pour le mois de Février.

£	1=Hk. Tls.	7.64
Hk Tls.	1=Francs.	3.29
,,	1=Marks.	2.68
Gold.	$1=Hk. Tls.	1.57
Hk Tls.	1=Yen.	1.28
,,	1=Roupie	1.96
,,	1=Mex.	$1.50

Vol. XV (No 6) HUITIEME ANNÉE 11 FEVRIER 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE No. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ÉCHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

LA NOUVELLE TURQUIE

Il serait téméraire de prétendre mettre en évidence toutes les conditions antérieures du nouveau régime ottoman qui ouvre pour la France et l'Angleterre une nouvelle ère pour les transactions commerciales et les entreprises diverses. Mais il est permis de rechercher quelles sont les conditions générales auxquelles paraît subordonné le succès des efforts des Jeunes-Turcs, tendant à amener le Gouvernement de la Nouvelle Turquie vers une politique avantageuse pour ces deux nations; bien que dans la mêlée des nouvelles concurrences suscitées par le régime moderne, la meilleure place paraisse déjà leur appartenir sans contestation aucune.

Il semble que ces conditions puissent se résumer en deux principes.

1° La sympathie pour la France et l'Angleterre est la conséquence de l'influence qu'ont exercée le établissements de bienfaisance et les nombreuses écoles appartenant aux Missions catholiques et anglicanes. Sans compter que de tradition immémoriale la France et l'Angleterre ont pris parti pour la Turquie quand elle s'était trouvée menacée.

Aussi la Nouvelle-Turquie croit assurer la paix avec les puissances européennes et maintenir le nous veau régime en comptant sur l'appui de ces deux nations.

Ce sentiment domine toutes les tendances de la Nouvelle-Turquie qui demeure particulièrement dévouée et attachée à la France et disposée même à la servir.

Pendant quelques années, certains rivaux de la France ont cherché à combattre l'extension de la lagnue française en Turquie, mais sans succès: car les Ottomans ont toujours parlé français jusque dans les villages. Quant à la langue anglaise, on ne la parle que dans les classes instruites, elle fait tous les jours des progrès.

A côté des écoles des missionnaires, qu'il me soit permis de mentionner l'Alliance israélite universelle et française qui fait une propagande française par ses nombreuses écoles bien dirig'es et qui exerce une certaine influence morale et intellectuelle sur le peuple.

Si j'insiste sur ce premier principe c'est qu'à lui seul il constitue déjà un lien d'affection qui unit la Nouvelle-Turquie à la France et à l'Angleterre; ce lien d'affection est consolidé par une reconnaissance profonde: car si la Turquie possède aujourd'hui des quais, des ports, et des chemins de fer,—sauf le chemin de fer allemand d'Anatolie—c'est grâce aux capitaux français et anglais. Et c'est là une première raison pour ouvrir les portes toutes grandes à la France et à l'Angleterre qui doivent s'installer dans les meilleures places de toutes les entreprises de la Nouvelle-Turquie

2°.—La France et l'Angleterre vont entreprendre la reconstitution économique et industrielle de la Nouvelle-Turquie.

La Turquie a des ressources abondantes que les mauvaises conditions d irrigation empêchent d'utiliser. Le sol renferme des richesses, à en juger par les beaux échantillons de minerais qu'on en retire. La Turquie peut occuper une place notable parmi les pays producteurs de métaux quand les procédés de traitement rudimentaire seront perfectionnés.

Il convient de signaler que les Français et Anglais qui ont déjà installé il y a quelques années des usines et des ateliers bien outillés,

sont tout disposés à prêter leur concours aux créations industrielles de la Nouvelle-Turquie.

Ainsi, les deux principes exposés, je suit amené à conclure que dans l'état actuel de la Nouvelle-Turquie tout développement économique et industriel ne saurait venir que de la France et l'Angleterae, qui sont les mieux placées pour le succès.

On s'est demandé si la Nouvelle Turquie n'aurait pas à redouter l'insécurité du lendemain, et si son intérêt vital ne lui commandait pas de gagner à sa cause le parti vieux conservateur dont l'action coercitive sur les tendances des Jeunes-Turcs serait néfaste pour le nouveau régime.

Certes, et ceux qui sont à la tête du gouvernement portent tous leurs efforts là-dessus, de manière à gagner cet élément hostile non seulement aux Jeunes-Turcs mais aussi au concours de la France et de l'Angletera pour la rénovationde la Turquie.

D'ailleurs la dure leçon des iniquités passées oblige ce parti vieux conservateur à faire un examen de conscience et à se demander s'il n'aura pas la lourde part de responsabilité dans tous les embarras qui metttent obstacle à la réalisation des aspirations généreuses de la Nouvelle-Turquie. Les Jeunes-Tures font appel à tout ce qui reste de sens patriotique dans l'âme du parti vieux conservateur pour le convaincre qu'il aura tout avantage de juger et d'admettre avec un esprit ouvert et généreux, avec un cœur compatissant et patriotique, l'état de choses actuel.

Dr. JERUSALEMY

DE LA SOLITUDE

Au milieu de la tourmente des affaires, las 'entendre des solliciteurs importuns, des récriminations de mécontents, des compliments intéressés de fournisseurs, on s'écrie souvent : Que je voudrais être seul ! Votre situation aisée vient-elle à faire place à un moment de gêne vous aspirez encore à être seul pour échapper, croyez-vous, aux regards indiscrets, aux questions oiseuses, aux démonstrations de pitié méprisante. Vous voulez mettre ordre dans vos pensées comme dans vos affaires ; êtez-vous resté cloîtré trois jours durant et sortez-vous le quatrième vous sentez déjà un vide imperceptible mais envahissant autour de vous.

Il est donc pénible d'être seul, ou bien est-ce là un effet de l'ébranlement moral ? Non, non, l'homme si modeste, si humble soit-il, a besoin de la société, de cette société qui l'encense, qui le hait, le méprise, le voue aux pires châtiments, mais enfin qui s'occupe de lui. Si une personne est obligée de vivre seule, dans un endroit isolé, à chacune de ses rencontres avec ses semblables elle frôlera des inconnus qui deviendront pour elle, sans qu'elle s'en rende compte, la cause, le but d'interminables dissertations morales. Elle procédera tout d'abord par comparaison, puis analysant les menus faits et gestes plutôt devinés qu'entrevus elle échafaude toute une psychologie. Il n'est point rare que l'on discute avec l'Autre, la vision fugitive, et l'occulte intervention de ce muet interlocuteur permet quelquefoi de solutionner de graves problèmes.

D'aucuns vantent des cures merveilleuses obtenues par la solitude. Ce peut être excellent si la santé physique est robuste, mais comme souvent les dépressions, les agitations morales agissent pernicieusement sur le corps, l'enfiévré au lieu de parvenir à calmer le tumulte de ses pensées voit se former autour de lui l'obsédante coalition des objets qui l'entourent et la vie devient alors un cauchemar.

La solitude, le silence peuvent aussi nous faire mal, parce que les chocs venus par hasard du dehors sont ressentis par nous avec une acuité qui n'est pas proportionnée à leur cause ; dans le bourdonnement de nos villes nous n'avons pas le temps d'enregistrer une perception que déjà une autre s'y trouve greffée; nos sens, notre émotivité s'émoussent parce que nous n'avons pas le temps de définir.

La solitude peut être efficace, bienfaisante. Un mot, un geste, un son pe vent mettre en branle notre sensibilité, voulons-nous essayer de rendre, d'amplifier, de paraphraser ce que nous avons ressenti, ce n'est point au milieu de la foule que nous le pourrons, c'est seulement dans le recueillement, le silence, que notre âme redira ce qui l'a émue et alors nous en ferons une transcription exacte.

Bienheureuse est momentanément la solitude pour celui qui, grâce à un joyeux optimisme, un heureux enchainement de faits, peut croire qu'il a entrevu la chose ou la personne qui doit combler ses désirs. Les heures les plus agréables pour lui sont alors celles pendant lesquelles il peut caresser son rêve et alors les rudes contacts de la vie semblent adoucis: ils se sont ouatés d'irréalité !

PIERRE FLOITE

EN MEMOIRE DE SOLDATS FRANÇAIS

Il est peu de pays au monde où la France n'est laissé des traces particulières de son passage.

Fidèle toujours et partout à sa mission de peuple généreux et désintéressé, son dévouement ne connaît ni les distinctions de race, ni les différences de latitudes. C'est ainsi qu'elle a fait en Chine, au cœur même de l'Empire, à l'époque troublée des Taïping, ce qu'elle a fait tant de fois ailleurs. Elle a versé le sang de ses enfants pour une cause qui lui était étrangère, dont elle a d'ailleurs contribué à assurer le triomphe; et quel bénéfice en est-il résulté pour elle ? Un peu plus de gloire encore et c'est tout.

C'est beaucoup tout de même et, dussions-nous faire sourire les esprits chagrins et pratiques, il ne nous déplaît pas d'afficher notre contentement.

La grandeur d'un peuple ne se mesure pas seulement aux progrès qu'il fait dans le domaine des sciences, des lettres et des arts, dans le champ du commerce et de l'industrialisme ; la grandeur d'un peuple est aussi dans les hauts faits et gestes de son histoire, qui, tout en nous parlant de l'idéal qui a élevé son âme à travers les siècles, entretient en nous le feu sacré et prépare les glorieux lendemains.

***

C'est en regardant la photographie du mausolée reproduite ici, qui nous a été envoyée par un de nos correspondants d'Hangtcheou, que nous nous laissions aller à ces réflexions.



En même temps qu'il nous parlait de gloire, ce mausolée nous rappelait des faits historiques, nous reportant assez loin en arrière, vers cette époque de la rébellion des Taïpings qui n'a pas duré moins de quinze années, piétinant 16 provinces et détruisant 600 villes.

Et nous songions à ce corps franco-chinois, fort de 1.500 à 2.500 hommes environ, dont les étapes ne sont qu'une série de triomphes. Formé par M. Lebrethon de Coligny, lieutenant de vaisseau et capitaine du *Confucius*, et par M. Giquel, officier de marine et inspecteur des donanes de Ningpo, nous le voyons, chassant les rebelles de Ningpo, [1862]; enlevant d'assaut 14 camps retranchés, la sous-préfecture de Changyu, (1862) où M. Giquel eut le bras fracassé; la ville de Chao-shing (1863) sous les murs de laquelle tombent M. Lebrethon et M. Tardif de Moidrey, capitaine d'artillerie; et s'emparant enfin, avec M. d'Aiguebelle, lieutenant de vaisseau, de Hangtchéou et de Hontchéou (1864).

C'est à la mémoire des français morts pour la délivrance de la province du Tchékiang qu'a été élevé, à Hangtcheou, l'arc de triomphe en pierre, ici reproduit.

Le temps a presque effacé les noms des braves qui sont couchés là, sur cette terre lointaine.

Avant qu'ils ne s'effacent complètement, notre correspondant, dans un souvenir pieux que tout le monde comprendra, a relevé les noms inscrits. Voici l'inscription dans toute sa teneur :

A LA MÉMOIRE
DES FRANÇAIS MORTS
POUR LA DELIVRANCE DE LA PROVINCE
1862—1863—1864
TARDIF DE MOIDREY, LIEUTENANT DE VAISSEAU, COM^T EN CHEF

Dupasquier, commandant
Edouard, capitaine
De mouvion, intendant
Panaiotty, lieutenant
Coudère, sous-lieutenant

Clavel, sous-lieutenant
Carnier, sous-lieutenant
Melo, lieutenant
Gonzalès, lieutenant
Audion, chef de pièce

Chameroy, lieutenant
Saunois, sous-lieutenant
Verne, sous-lieutenant
Lagnei, sous-lieutenant
Ticet, sous-lieutenant

Morel, capitaine
Sautero, auxiliaire
Tricolas, auxiliaire
Gilbert, sous-lieutenant
Carlin, sous-lieutenant

Brabans, sous-lieutenant
Cadillac, sous-lieutenant
Calves, capitaine
Reboul, chef de pièce
Forlay, chef de pièce

***

Le petit obélisque que l'on voit dans le fond, à quelques mètres derrière l'arc de triomphe, et qui a été érigé aux frais du corps franco-chinois, porte l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DE
MOUVION, INTENDANT, DÉCÉDÉ LE 25 SEPTEMBRE 1864
ET DE

Chameroy, lieutenant
Carlin, sous-lieutenant
Brabans, sous-lieutenant
Gilbert, sous-lieutenant
Quedillac, chef de pièce

***

En outre, sur le monument principal, une inscription en caractères chinois, porte le témoignage suivant :

Décret impérial du vingtième jour de la deuxième lune de la deuxième année de l'Empereur Tong-che.

Nous avons reçu un rapport de Li Hong-tchang, gouverneur du Kiangsou, nous priant d'accorder des récompenses posthumes au commandant en chef, M. Tardif de Moidrey, mort au champ d'honneur.

M. Tardif de Moidrey, commandant en chef de la Grande France, extermina les pirates à Ningpo, avec ses troupes, en l'automne de la première année Tong-che.

Ayant successivement battu les rebelles de Yu-yao et repris la sous-préfecture de Chang-yu, il obtint des fonctions chinoises.

Se plaçant à la tête des troupes " La palatong ", il combattit les malfaiteurs avec un courage toujours plus grand. Au commencement de la première lune de cette année, les troupes chinoises et étrangères attaquèrent les révolutionnaires de la préfecture de Chao-shing. M. Tardif de Moidrey força la porte de Sikouh-men avec ses soldats. Là, il posta ses canons et pratiqua dans les murs de la ville une brèche de plus de 100 pieds et tua d'innombrables insurgés.

Mais, par malheur, alors qu'il s'était porté seul sur un pont pour donner le signal de l'assaut et entraîner ses soldats avec lui dans la ville, une balle meurtrière vint l'atteindre et il tomba au champ d'honneur.

Durant sa vie, il a été très courageux, très dévoué, et il s'est très bien acquitté de ses devoirs militaires. Il est vraiment digne de félicitations et de compassion.

Nous voyons par là que la Grande France est l'amie intime de notre Empire et que les Français sont heureux de servir notre pays. Nous devons naturellement donner des récompenses à nos fidèles serviteurs.

Nous accordons à M. Tardif de Moidrey les récompenses posthumes dues à un général de brigade mort sur le champ de bataille, et nous ordonnons en outre à Li Hong-tchang de bien ensevelir le corps de cet officier français afin de consoler son âme et de lui montrer notre profonde reconnaissance. Respect à ceci. "

***

Cet hommage éloquent parle de lui-même.

Ainsi, de tant d'efforts dépensés dans cette province du Tchekiang, de tant de services rendus par nos armes, de tant de vies sacrifiées, il ne reste plus que des pierres, des pierres glorieuses, il est vrai, mais qui tendent à disparaître sous les injures du temps.

Puisque, là-bas, la piété mandarinale semble s'être bornée à l'érection du monument qui ne sera bientôt plus qu'à l'état de vestige, nous demandons instamment que les autorités françaises, elles du moins, en assument l'entretien. Qu'elles obtiennent pour tous ces fils de France tombés au champ d'honneur, que leur mémoire du moins soit gardée de l'oubli.

Un renouveau a lieu actuellement, par toutes les provinces, en faveur des monuments séculaires de Chine : il ne serait pas moins noble, de la part de Pékin, de songer aux morts glorieux tombés au service de l'Empire.

A. MONESTIER

HYGIENE SOCIALE

YANGKINGPANG

Dans un article publié ici comme " Hygiène Sociale " j'ai attiré l'attention sur l'indispensabilité du recouvrement du Yangkingpang Or, le hasard d'une consultation dans la cité chinoise vient affermir cette idée dans mon esprit. C'est pourquoi je me suis proposé aujourd'hui de rapporter le fait intéressant que l'on va lire.

Pour mener à bien cette étude d'observation, et pour lui donner une orientation conforme à la nécessité hygiénique que j'ai déjà signalée ici, je suis obligé d'établir un parallèle entre ce que j'ai vu et les malades que j'ai eu l'occasion de voir dans la concession, au voisinage du Yangkingpang.

On ne se doute guère de la difficulté d'une enquête sanitaire dans la Cité; toute sommaire qu'elle soit, c'est une besogne difficile à accomplir et *ingrate* quelquefois; et pour avoir quelques renseignements précis on ne s'imagine pas la dose de patience qu'il faut pour interroger

les chinois afin de rassembler péniblement quelques données exactes.

Il y a quelques jours, je fus appelé à soigner un malade dans la cité chinoise; au premier coup d'œil, je croyais me trouver en présence d'un scarlatineux; mais après l'avoir bien examiné, j'ai constaté qu'il s'agissait d'une éruption à caractère spécial: j'ai questionné le père, homme éclairé et parlant l'anglais assez couramment, et voici textuellement ce qu'il m'a dit : " Ce garcon, que vous voyez, " était bien portant jusqu'à hier, " quand le soir la fantaisie lui a " pris de jouer au bord du lac qui " entoure les fameuses maisons de " thé; voulant sans doute ramasser " un cheval en papier qui flottait " sur l'eau, l'enfant perd l'équili- " bre et tombe dans l'eau ; trois " heures après il fut pris d'un fris- " son et l'éruption se déclara bien- " tôt."

J'avais administré une potion et prescrit quelques soins d'hygiène et à mon retour, samedi, l'enfant était déjà sur pied.

C'est alors que le père, tout en m'offrant une tasse de thé, dans des tasses dignes d'être exposées dans un musée, c'est alors, dis-je, que le pére a repris le récit de l'accident de son fils pour me mettre au courant du fait très intéressant que voici.

" Il y a quelques années, me " dit-il, il existait au centre de la " Cité, un petit canal ou un creek, " où les habitants des maisons " voisines allaient tremper leurs " pieds en été quand il faisait très " chaud : c'était en quelque sorte " un bain de pieds collectif ; un " beau jour plusieurs chinois avai- " ent présenté en même temps un " curieux malaise, analogue à celui " de mon fils ; frisson, faiblesse " générale, et taches rouges vi- " neuses sur les bras et les jambes: " mais cela ne les empêchait pas " de vaquer à leurs affaires.

" Tous les habitants s'en ému- " rent, et se cotisèrent pour com- " bler ce canal et depuis on n'a " plus signalé cette maladie."

On s'imagine avec quel intérêt j'écoutais ce que ce brave homme me disait, et, dans mon esprit, j'avais déjà fait une comparaison avec les deux malades que j'avais vus la veille du côté du quai de l'Ouest, près d'une vieille masure où la flânerie d'un beau temps m'avait amené. Dans le grouillement de la foule, j'avais pu distinguer deux garçons que j'avais d'abord pris pour deux scarlatineux mais il n'en était rien car le père qui les surveillait me disait qu'ils s'étaient trempés dans l'eau du Yangkingpang en jouant et que plusieurs enfants également étaient atteints de ce malaise, principalement l'été, quand ils allaient prendre un bain de pieds dans l'eau du canal.

Ainsi je suis en droit de me demander si ce malaise semblable à une fièvre éruptive ne serait pas dû à l'eau souillée, et du canal de la cité aujourd'hui comblé, et du Yangkingpang.

Car la cause est éclairée, puisque depuis que l'on a agi sur elle le mal a disparu dans la cité.

Ainsi, puisque le comblement du canal de la Cité a donné des résultats vraiment surprenants à propos de ce malaise que je me suis efforcé de décrire, la question du Yangkingpang ne peut plus être négligeable dans la lutte des maladies infectieuses.

Cela n'est pas une simple déduction tirée d'une enquête sujette à caution, c'est une réalité *de visu* qui m'a permis de décrire cette infection que les européens peuvent contracter également et dont la cause est le Yangkingpang ouvert.

Ainsi une prophylaxie rationnelle s'impose, il faut agir directement sur le mal: le recouvrement du Yangkingpang peut mettre la population à l'abri de toutes les infections.

Je ne me fais pas d illusions et je sais qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de voir le Yangkingpang fermé. Mais il convient qu'on recoure enfin à cette mesure d'hygiène qui a déjà donné ses preuves dans la Cité et ce n'est pas l'administration sanitaire municipale qui hésitera encore dans une action essentielle et décisive pour l'hygiène sociale.

Dr JERUSALEMY

LA SEMAINE CHINOISE

Le Prince King, Yuen Che-kai, Tcheng Pie
La Commission de l'Opium
L'œuvre de réforme de S. A. I. Le Prince Régent

La réaction contre Yuen Chekai ne désarme pas : c'est à ce signe qu'il peut être jugé de l'énormité des haines qu'avait accumulées contre lui cet homme d'Etat.

Au milieu des bruits contradictoires rapportés sur son compte par la Presse Chinoise, il est aisé néanmoins de démêler que l'ex-favori de l'Impératrice-douairière, justement inquiet des accusations formidables qui pèsent contre lui, cherche à fuir: de façon persistante, le bruit court de son départ pour l'Amérique.

Sa vie toutefois ne serait pas en danger, car S. A I. Le Prince Régent, sollicité par un Prince et un Conseiller de l'Empire, a refusé de le faire décapiter, ainsi que de publier la longue série des crimes plus graves les uns que les autres, paraît-il, qui lui sont reprochés. Il craint surtout que cette publication et cette mort infâmante ne portent atteinte à la mémoire de la grande défunte d'hier, et ne la fassent passer aux yeux de l'Empire, du monde entier même, pour une très mauvaise personne: de l'*au-delà*, la vieille Impératrice Tseuhi protège encore son ministre bien-aimé.

Mais celui auquel la faveur de Yuen Che-kai pourrait bien être fatale, est Tchang-Pie, le ministre du *Yeou-tchoan-pou* tes (Pos et Voies). Les conditions dans lesquelles il a exécuté le rachat des Télégraphes ont provoqué contre lui un *tolle* général et les rapports d'accusation tombent dru comme grêle sur sa tête. Le dernier porte dix chefs d'accusation dont il aura grand mal à se justifier. On désigne ouvertement ses successeurs éventuels, lui-même ne paraîtrait plus à son ministère et aurait mis ses richesses en sûreté: les siens ayant déjà quitté Pékin.

Quant au Prince King, outre qu'il a présenté sa démission de président des Conseillers de l'Empire et des Ministres du *Oéoupou* (Affaires Etrangères), il a refusé

également le titre de Président du Ministère de la Marine, qui incessamment va être fondé.

A la suite d'un rapport d'accusation produit contre lui et son fils, en compagnie de onze ministres, conseillers, gouverneurs ou vice-rois de l'Empire, la plupart, pour ne pas dire tous, ses protégés ou ceux de Yuen Che-kai, il est tombé de nouveau malade et a déclaré vivement vouloir se retirer, abandonnant totalement ses fonctions et toutes affaires d'Etat.

Enfermé dans sa chambre, il refuse les visites et, dans son intimité, envisage avec découragement tous les changements survenus dans l'Empire depuis l'avènement du Nouvel Empereur.

***

La *Commission* de l'Opium, et non plus la *Conférence*, a commencé ses travaux: des Comités et sous-Comités ont été nommés pour l'examen des diverses questions à l'ordre du jour.

Lors de la séance inaugurale, M.L. Ratard, Consul Général de France à Changhaï, Président des Délégués Français, a pris la parole pour demander que le Français, au moins au même titre que l'Anglais, soit la langue adoptée à la Conférence; M.Kleimenow, Consul Général de Russie, soutint cette motion, que, de source officielle, nous savons avoir été adoptée ultérieurement. M. l'Evêque Brent, des Etats-Unis d'Amérique, promoteur du mouvement, a été élu président de la Commission.

Dans son discours d'ouverture des travaux, nous relevons le passage suivant :

"Il m'échoit de prononcer avec emphase que ceci est une Commission et, pour ceux qui sont informés—et vous l'êtes tous en affaires internationales—une Commission n'est pas une Conférence. L'idée d'une Conférence a été suggérée, mais il a semblé sage de choisir cette forme particulière de préférence, parce que, pour le présent, nous ne sommes ni suffisamment informés, ni suffisamment unanimes dans notre attitude, pour faire une Conférence avec grand espoir d'un succès immédiat.

"De plus, cette Commission est temporaire, distincte de quelques commissions permanentes déjà existantes et, si nous voulons voir la source de notre origine, je crois que nous la trouverons dans les articles de la seconde Conférence de la Haye qui a prévu des commissions internationales d'enquête lorsque des sujets parents de celui que nous avons devant nous surgissent entre les Puissances. J'ai confiance dans des résolutions unanimes et l'espoir que, peut être, quelques recommandations d'un caractère, pratique et sage, résulteront de ces résolutions."

L'un des Comités nommés est chargé de donner à la Presse les communications intéressantes.

***

Cette question de l'Opium est d'un intérêt capital pour le peuple chinois et S. A. I. le Prince Régent l'a tellement bien compris que, sous son intelligente impulsion aucune des mesures restrictives de l'opium ne souffre d'atteinte, il veille à leur constante application.

D'ailleurs, les nouvelles qui nous arrivent de Pékin nous apportent chaque fois la confirmation et la preuve toute fraîche de sa sagacité, de sa fermeté, de son énergie et aussi de son courage, car il lui en faut un véritable pour oser porter des coups funestes aux innombrables abus ou méfaits commis par de puissants et hauts mandarins.

Une réforme, marquée au coin de la plus sage prévoyance, vient de se faire jour, sur la proposition de S. E. le duc Tsai Tse, ministre des Finances, et ratifiée par S. A.I. le prince King. Il s'agit de la réglementation de l'émission des billets d'une banque d'Etat, sujet digne de la plus haute attention en raison des intérêts commerciaux qui s'y rattachent.

***

Levé dès l'aube, pour travailler aux affaires d'Etat, S. A. I. Le prince Régent semble d'ailleurs déterminé à savoir, coûte que coûte, ce qui se passe dans l'Empire; il s'entoure de tous les renseignements possibles, et n'hésite pas, seul et vêtu en homme du peuple, à parcourir les temples et les rues de Pékin, pour se rendre compte de ce qui se dit et de ce qui se passe. Il a fait mettre à la porte du palais une boîte aux lettres dans laquelle les gens qui auraient quelque requête à faire pourront la déposer.

D'autre part, il promet des punitions sévères aux délateurs, aux censeurs qui accuseront à la légère. Il semble même avoir souci de relever la dignité humaine; il a interdit à tous les mandarins mandchoux de s'appeler *Nou-jei* (esclave) dans leurs relations orales ou écrites avec le Trône.

Soucieux de la justice, il a ordonné d'améliorer les lois pénales et de mettre fin au procès de Yi-Koh, le généralissime destitué de Soan Yuen tcheng. Son intention serait de rétablir en sa dignité Tchao Ky-ling, ex-censeur impérial, qui eut l'an dernier, le courage de mettre en accusation auprès du Trône le Prince King et son fils le Prince Tsai-tseng, car il apparaît aujourd'hui que les faits avancés dans le rapport n'étaient que la juste expression de la vérité.

En outre, s'étant rendu compte que la plupart des recommandations au Trône faites par les hauts mandarins étaient pour la plupart achetées, il s'est décidé à négliger ces témoignages intéressés et à nommer directement sur son propre examen les fonctionnaires civils et militaires.

D'autre part, les ministères respectifs, sur son initiative, examinent les réformes susceptibles d'être apportées au régime des impôts, à l'administration des chemins de fer, au contrôle des prisons et à l'organisation des télégraphes.

S. A. I. le Prince Régent semble vouloir affirmer à la face du monde la vitalité du peuple chinois et le faire sortir de l'ornière où le laissait croupir une tyrannie millénaire.

C. L.-DELAHAYS.

HYGIENE ALIMENTAIRE

Fruitarisme

I

Les questions qui se rattachent à l'hygiène alimentaire n'ont jamais été étudiées avec plus d'ardeur que de nos jours; la presse en a montré, il y a quelque temps, tout l'intérêt social dans son enquête sur l'alimentation; les régimes alimentaires ont pris rang dans le traitement de plusieurs maladies coloniales; enfin on s'aperçoit depuis quelques années qu'il y a grand avantage à associer la cure végétarienne avec le traitement approprié dans certaines maladies des intestins et du foie.

C'est précisément dans cet ordre d'idées qu'il nous semble intéressant de signaler ici l'action remarquable du régime fruitarien.

La première question qui se pose tout d'abord, c'est celle de savoir si l'homme peut vivre et travailler en ne mangeant que des fruits. Malgré la complexité de la question et l'impossibilité d indiquer aujourd'hui un régime fruitarien et rationnel, nous pouvons dégager des récentes recherches quelques données précises à ce sujet.

La ration alimentaire de l'homme doit contenir : 120 grammes d'Albumine, 60 grammes de graisse, et 450 grammes d'hydrate de carbone. Or, dans un menu fruitarien, on trouve ces quantités d'éléments suffisants pour l'entretien de l'organisme.

Ces fruits comprennent quatre groupes : le premier groupe comprend les fruits aqueux et sucrés, riches en hydrate de carbone: oranges, pommes, poires ; ces fruits acidulés sont nutritifs et ont la propriété d'exciter les fonctions digestives; ils constituent un véritable apéritif (*cure contre l'absinthisme*).

Un deuxième groupe comprend les fruits à noyaux : abricots, pêches, prunes, cerises; ils sont également très nutritifs et l'eau qu'ils renferment jouit d'une propriété vitale sur l'organisme, analogue aux eaux minérales.

Un troisième groupe comprend les fruits à baies : groseille, figues, bananes, raisins; ils peuvent remplacer la viande et même avantageusement; la banane spécialement, qui, à elle seule, contient pour un demi-kilo de principes nutritifs, près de 20 grammes d'Albumine, 10 grammes de graisse, et 250 grammes d'hydrate de carbone

Ces fruits sont indiqués dans certaines affections chroniques; et tout le monde sait combien le ferment du jus de raisin jouit de propriétés rafraîchissantes et qu'il est indiqué dans le diabète et la furonculose.

Enfin un quatrième groupe comprend les fruits farineux et oléagineux : chataîgnes, amandes, noix très riches en albumines et partant très substantiels.

Bref, l'abstinence entière ou partielle de la viande dans l'alimentation, n'est pas une chose impossible, à condition de s'accommoder et de faire un choix dans le menu fruitarien.

L'essai de cette étude sur le fruitarisme soulèvera, nous n'en doutons pas, quelque incrédulité, voire même quelque méfiance.

Aussi nous nous empressons de dire que ce n'est pas un procédé empirique mais une méthode nouvelle d'alimentation, une forme du végétarisme et qui convient surtout dans certaines affections du foie; on la préconise avec succès dans le traitement du Béri-béri : nous traiterons cette question dans ses détails. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui, que le régime fruitarien augmente l'appétit, améliore les fonctions digestives, active la circulation du sang, et que, par la suite, l'activité de l'organisme s'accroît et l'équilibre vital s'établit rapidement.

***

Les personnes qui ont pour base de leur alimentation la viande, souffrent généralement de congestion du foie, car après chaque repas le foie a tendance à se congestionner, et il se congestionne d'autant plus qu'on mange beaucoup de viande.

Ceci est démontré par l'exemple que nous donnent les indigènes qui ne se plaignent jamais ou rarement de congestion de foie parce que leur alimentation est exclusivement végétale : le riz en Extrême-Orient, le manioc au Congo, la banane aux Nouvelles-Hébrides, et la Nouvelle-Calédonie dont le climat convient particulièrement au bananier—*musa paradisiaca*—plante paradisiaque, par sa structure majestueuse et par la saveur et la qualité substantielle du fruit.

Ainsi dans les colonies et les pays chauds, la congestion du foie si fréquente, relève principalement d'un excès d'alimentation carnée dont les produits de fermentations infectent d'abord d'intestin et ensuite les voies biliaires.

Ce rôle spécial de l'intestin dans la genèse de la congestion et d'autres maladies du foie, est assez nettement démontré et lorsque le foie est congestionné, nous en cherchons immédiatement la raison dans l'intestin.

Dans ce cas, les résultats sont surprenants quand on soumet le malade à un régime lacto végétarien mitigé avec les fruits, et l'eau de Vichy.

Donc, en matière d'hygiène alimentaire, et de proplylaxie des infections intestinales et de la congestion du foie, la valeur du régime végétal fruitarien est absolument incontestable ; les seules divergences qui peuvent exister ne portent que sur le genre de fruits qui peut réaliser un régime rationnel; mais on peut conseiller sans crainte les fruits riches en hydrocarbones, en matières sucrées qui ont une puissance anti-infectieuse et constituent dans l'intestin un milieu défavorable à la culture des microbes infectants; c'est ainsi que les fruits à baies sont indiqués: la figue, la banane, et surtout le raisin.

Peut-on éviter la congestion du foie par un régime fruitarien ?

Oui! si ce régime n'est pas établi tardivement.

Bien entendu, le régime fruitarien n'exclut pas le traitement approprié et c'est là un point important que nous tenons à signaler.

Dr. Jerusalemy

CHOSES ET AUTRES

HISTOIRE VRAIE

Du Randard et Lagrinche revenus de leur villégiature aux sources chaudes du Yang King pang où il étaient allés soigner une dyspepsie chronique (trois verres par jour de l'eau des sources du Yang king pang, guérissent la dyspepsie la plus invétérée. C'est le Vichy d'Extrême-Orient) sont allés au concert du Town Hall. Confortablement assis ils écoutent la musique.

Du Randard — C'est tout de même rudement agréable d'avoir, tous les dimanches, ces deux heures de musique à l'œil.

Lagrinche—Assurément.

Du Randard — Ça retrempe, ça repose les méninges. Ah, celui qui a inventé la musique n'était pas un type ordinaire, tu sais.

Lagrinche—Assurément.

Du Randard—Tu sais, on va jouer l'ouverture de Robespierre; il y a la Marseillaise là dedans, et ça fait toujours plaisir.

Lagrinche—Assurément.

Du Randard—Tu sais mon vieux ce n'est pas pour te chagriner, mais ta conversation manque de charme. Tu n'as pas autre chose sur toi en ce moment? Qu'as-tu? Tu souffres?

Lagrinche—J'ai oublié mon mouchoir et j'en aurais en ce moment bougrement besoin.

Du Randard—C'est tout, c'est pour cela que tu fais une tête pareille. Mouche-toi dans tes doigts ou avec ta manche, Comment aurais—tu fait avant l'invention des mouchoirs, tu aurais bien été forcé de faire comme les autres?

Lagrinche.— Qu'est-ce qu'ils faisaient les autres ?

Du Randard.—Ce que je viens de te dire. L'invention des mouchoirs n'est pas déjà si vieille. Elle ne date que de 1545. C'est une belle dame, une Vénitienne qui eut l'idée de découper dans une pièce de lin un morceau d'étoffe qu'elle garnit de dentelle. Mais il n'était nullement question de s'en servir comme mouchoir. Elle s'en servait pour agrémenter son visage et faire ressortir l'éclat de ses yeux noirs, ce ne fut qu'au bout de quelque temps qu'elle prit l'habitude de se moucher dedans. La mode d'ailleurs, se répandit vite et parvint en France, où elle fit fureur auprès des élégantes de la Cour d'Henri II

Lagrinche — Aurais tu par hasard l'intention den me faire une conférence ? Prête-moi ton mouchoir, tu feras mieux.

Du Randard—Je regrette sincèrement, mais c'est un principe: je n'aurais je ne prête mon mouchoir.

Lagrinche—Voyons, mon vieux, prête-smoi ton mouchoir.

Du Randard — Je regrette, mais j'ai fait un vœu

Lagrinche — Alors, toi, un ami de vingt ans, tu me refuses ton mouchoir. Jamis je n'aurais cru cela de ta part. Tu n'es qu un muffle. Du Randard, mon petit du Randard. prête-moi ton mouchoir!

—*Du-Randard*—Je regrette. d'ailleurs je sens que je vais en avoir besoin...Tout à l'heure quand l'orchestre va jouer la Marseillaise je vais pleurer, c'est sur, Et dans quoi voudrais-tu que je pleurasse si je te prêtais mon mouchoir.

Lagrinche— Prête-moi ton mouchoir. tu pleureras dans mon gilet, ça se fait couramment, mais je t'en supplie ne me laisse pas souffrir plus longtemps. Il y a là une dame qui me regarde en riant. Ne me laisse pas être ridicule Du Randard, mon petit du Randard !

A ce moment l'orchestre joue la Marseillaise.

Du Randard (tâtant ses poches)— Ça y est, je vais pleurer A moi mon mouchoir de Tolède ! Où est-il cet animal là ? Il se dissimule encore au fond d'une de mes poches, comme à son habitude. Où est il ? *La Marseillaise continue, Du Randard p'eure doucement tout en continuant à fouiller ses poches.*

Lagrinche.—Eh bien mon vieux. Où est il ton bon mouchoir de Tolède ?

Du Randard (piteux)—Je l'ai oublié !

Lagrinche—Ah que la vie est donc belle!

Sapèque

***

L'ART D'ÊTRE GRAND PÈRE

Cette fois ça y est. On a mis la main sur le grand père. Vous savez, le sympathique aïeul, l'être intermédiaire signalé par Darwin, celui qui prouve péremptoirement que l'homme est un singe sans l'être, tout en l'étant.

Dire qu'on a mis la main sur le grand' père, est peut-être trop dire. On n'a mis la main que sur un morceau de son crâne mais c'est déjà quelque chose. Et ce morceau de crâne n'est ni plus ni moins que la voûte crânienne. C'est la clef de voûte de la généalogie: c'est quelque chose.

Et savez-vous pourquoi les savants—il y a encore des savants dans l'affaire, ça ne pouvait rater—savez-vous pourquoi les savants concluent que ce morceau de voûte crânienne est indubitablement du père grand: c'est parce qu'elle ressemble à celle d'un gorille; Suivez bien je cite mot à mot – les os de la face dénotent un aspect simien très analogue à celui du chimpanzé; la mâchoire s'allonge en forme de museau le menton est fuyant, les orbites fortement accentuées, le trou occipital a la forme de celui des singes et se trouve placé de même; les maxillaires ne contiennent pas de canines; le nez très large est séparé par une fosse profonde de l'os frontal; par ailleurs, la conformation des membres prouve que l'être dont il s'agit devait avoir difficulté à se tenir debout.

J'oubliai de rapporter que la disposition de certains os de la face marque que cet animal ne possédait pas le sourire...

D'autres savants, de ceux qui ne sont pas plus flattés que cela d'avoir pour arrière grand'père une manière de gorille insinuent bien que ceci ne prouve rien et que si la boîte crânienne présentait un volume anormal c'est que le singe était un singe à grosse tête, un gros bonnet de l'époque. Il y eut toujours des gros bonnets qui servaient, c'est clair, à loger de grosses têtes.

Je ne suis pas un savant en matière de paléontologie, anthropologie ou autres singeries et je le regrette, car si je l'étais, ma voix puissante se mêlerait au débat et je couclurais en faveur du grand'père. Pour deux raisons: la première parce qu'il est toujours flatteur de pouvoir dire aux indiscrets qu'on a une ascendance remontant bien avant Jésus Christ. La seconde c'est que le grand'-père me semble quelque peu fumiste et j'ai déjà signalé ma sympathie pour ce genre de bipèdes.

Vous pensez bien que c'est par pure fumisterie que le grand papa n'a laissé traîner dans un terrain pliocène de la Corrèze qu'un morceau de son crâne. Il l'a fait exprès pour nous intriguer, nous, ses petits enfants. Si ce n'avait été pour cela, il aurait tout aussi bien pu laisser à côté de son fragment de voûte, un tibia, une omoplate, un orteil ou même, plus simplement, sa carte de visite. Mais où aurait été le charme? On aurait tout de suite su à qui on avait affaire et les savants n'auraient point eu besoin de se livrer aux déductions qui leur sont si chères. Ce qui eût été déplorable.

Ah oui que ce devait être un fumiste le grand papa! Il savait bien que les savants allaient se quereller sur son crâne, il en rigolait d'avance et, avec un morceau de sa tête. il s'est offert la leur tout entière. Bravo, grand père !

Mais parlons sérieusement: En quoi, je vous le demande cela peut-il nous intéresser de savoir que nous prouvons descendre d'un gorille. En quoi? Et quel crédit ces affirmations auraient-elles ?

Croyez-vous par exemple que Mme Ixe, la toute gracieuse Mme Ixe, dont la beauté révolutionne tout Changhai, pourrait admettre une seule minute qu'elle descend en droite ligne d'un gorilles Le croyez-vous ? Non, n'est-ce pas? Alor? vous voyez bien que tout ce que nous racontent les savants ne sert à rien et qu'ils perdent leur temps.

Il est vrai qu'il faut bien qu'ils fassent quelque chose.

Sapèque

***

ENTRE NOUS.

Deux faits saillants accaparent en ce moment l'attention de Changhaï. On ne parle que de cela, il n'est question que de cela et, dans les salons où l'on cause, il y a maintenant des conversations toutes trouvées, qui remplacent avec quelque avantage les variations sur la température et l'humidité.

Il y a d'abord la Conférence internationale de l'opium. Songez donc, des gens, de gros bonnets qui sont venus des quatre coins du monde pour convaincre les célestes de lâcher à tout jamais la drogue qui les abrutit, ne peuvent qu'attirer l'attention, et la retenir.

Certains pessimistes et, ma foi, je crois bien que j'en suis, n'ont pas grande confiance dans le résultat final. De bonnes et belles choses vont certainement être dites à cette Conférence; on va discuter et voter des résolutions empreintes de la plus grande philantropie, mais j'ai bien peur que le beau geste des nations ne reste qu'un geste. La Conférence finie, des règlements édictés, l'opium sera toujours quelque chose qui fait partie de la vie des chinois.

Si dans la classe intelligente, instruite, des efforts sont faits et seront poursuivis pour combattre la drogue, en sera-t-il de même dans la masse ? Là est toute la question. Malgré la quantité fabuleuse des mandarins qui règentent la Chine, ceux-ci ne sont quand même qu'une infime minorité, noyés dans les trois cents millions d'habitants, et les édits et décrets ont-ils tant de poids ?

Le scepticisme est évidemment mal venu en présence du bel effort fait par le monde pour débarrasser les Orientaux du poison qui les aveulit, leur enlève toute énergie et peut-être l'avenir me donnera-t-il tort. J'en serais heureux, mais je puis bien dire aussi que j'en serais étonné.

Croyez-vous que toutes les Conférences du monde parviendraient à persuader aux Européens de se priver du tabac ? J'en doute.

***

L'autre sujet de conversation a trait aussi à un fléau, puisque le grand mot a été prononcé. Ce sont les rats. Les rats qui convoient la peste et aussi des puces qui, elles, grâce au ressort dont la nature les a gratifiées, se chargent de transmettre la maladie au pauvre monde. Ah ! les scélérats de rats et Noé, le jour où il donna, dans son arche, asile aux animaux aurait bien pu laisser les rats sur le bord.

Il nous a fait là une sale blague.

Et comment se débarrasser de cette engeance pesteuse. On vous dit bien: bouchez les trous, cimentez les planchers, soit

Mais on vous dit aussi: les rats se baladent dans les rues la nuit, ils y cherchent leur pâture et j'imagine aussi qu'ils y prennent l'air, ce qui est en somme bien naturel pour des animaux qui sont enfermés tout le jour. Alors, faut-il aussi boucher les rues ?

On vous dit aussi : ayez des chats, car ces animaux font aux rats une chasse sans merci. C'est vrai, j'ai vu quelquefois des chats attraper des rats. Mais les chats ont, eux aussi, des puces, et qui nous prouve que les puces des chats ne sont pas des puces de rats ayant changé de propriétaires ? C'est un point à solutionner. Qui le solutionnera ?

Sapèque

Rebus. — Ai reçu la solution de votre rébus et vous en remercie. Mais ça n'est pas précisément une solution à l'usage des jeunes filles. Elle fait néanmoins honneur à votre imagination.

***

DEUX DRÔLES DE CORPS

—La façon dont vous avez posé la coiffe de ce chapeau, est ni plus ni moins que déplorable et vous déshonorez ma maison!

—Je pose la coiffe, comme je l'entends, et comme je le puis; je sais mon métier j'imagine, et vos observations me semblent fort incongrues. D'ailleurs je m'en moque incommensurablement.

– Oui ?

—Oui !

—Fort bien, madame, mais retenez bien ceci : A dater d'aujourd'hui, 17 Mars 1904, moi James William, chapelier à Dambury, Etats-Unis, votre mari devant la loi, jamais plus ne vous adresserai la parole. J'ai dit.

— All right ! I don't care.

Comme mes lecteurs ont pu s'en rendre compte, le dialogue ci-dessus avait lieu il y a cinq ans entre M. William, sus nommé, fabricant de chapeaux, et sa femme. Et, vous me croirez, si vous voulez mais le chapelier en question a tenu parole.

Depuis cinq ans, habitant la même maison, mangeant à la même table passant à côté l'un de l'autre la presque totalité de leurs jours et de leurs nuits, ces deux êtres n'ont pas échangé un seul mot.

En vain, Mme William a-t-elle fait, à maintes reprises, des tentatives désespérées : elle s'est heurtée à la froide impassibilité de son conjoint.

Et, comme, en général, les femmes aiment assez à causer, vous concevez si ce mutisme forcé fut pénible pour Mme, William, si pénible qu'elle s'est décidée à demander le divorce qu'on lui accordera certainement.

J'admets que pour un chapelier soucieux de sa réputation il soit fort désagréable de voir une coiffe posée de travers, mais tout de même, rester cinq ans sans causer à la compagne de ses jours pour semblable motif me semble quelque peu exagéré. On n'inflige pas à une femme pareille souffrance, c'est plus que de a vengeance, c'est de la barbarie.

Cinq ans sans causer! Qu'en dites-vous Mme...(je tais le nom). Concevez-vous cela ?

***

L'autre drôle corps est encore un américain. Celui-là s'appelle John Robbins et habite Fruitvale.

Comme beaucoup de ses compatriotes c'est un parieur enragé. Il parie sur tout, pour tout.

Dernièrement Robbins se trouvait dans une salle de billard en compagnie de plusieurs amis quand l'idée lui vint de parier qu'il introduirait dans sa bouche une bille de billard. Le pari fut tenu. L'enjeu était de $2.50.

Remarquez qu'à tout prendre le pari n'était pas déjà si bête. Robbins risquant de gagner $2.50 et, en l'avalant de s'approprier une boule d'ivoire qui, en général, coûte assez cher. En répétant trois fois la petite cérémonie il aurait eu un jeu complet. Il aurait pu continuer par les queues, puis par le billard lui-même et se procurer de la sorte un jeu complet.

Robbins réussit à introduire la bille dans sa bouche, mais quand il voulut la sortir, ce fut peine inutile.

C'était une bille qui ne connaissait pas les effets rétrogrades. Pendant deux heures il essaya de retirer la malencontreuse bille ; pendant deux heures ses efforts restèrent vains et le malheureux imprudent commençant à s'étouffer, on alla quérir un médecin. L'homme de l'art dut faire procéder à l'extraction de plusieurs dents du parieur pour arriver à retirer la bille.

Il avait gagné son pari, mais avait plusieurs dents de moins. Une chose que je ne m'explique pas, c'est l'obstination de Robbins à vouloir restituer la bille par la bouche. Il n'avait qu'à l'avaler, elle aurait bien trouvé une autre issue.

Sapèque.

***

VOYEZ DONC CE RESSORT !

Le siècle actuel serait-il donc le siècle des femmes ? C'est à croire si l'on s'en rapporte aux efforts qu'elles font pour se mettre en avant. Et, ma foi, ont-elles tout à fait tort et avons-nous, nous, le sexe fort—oui mesdames le sexe fort —le droit de regimber ?

"C'est pas toujours aux mêmes d'avoir l'assiette au beurre" — comme disaient dernièrement ses ministres au président Castro—et il y a longtemps que les hommes l'ont, l'assiette au beurre, ils feraient bien de la passer un tout petit peu aux pauvres femmes, ce ne serait que justice.

D'ailleurs nous n'aurons peut-être pas la peine de la passer, la fatidique assiette, et ces dames ont tout l'air de vouloir la prendre elles-mêmes.

Suffragettes, *littératrices*, toutes s'en mêlent; les voilà parties et bien malin qui les arrêtera. Tout récemment les députés n'ont-ils pas reçu la pétition suivante:—

"*Messieurs les députés,*

"*Intéressez-vous aux femmes décapitées devant l'urne, comme aux assassins.*

"*Nous vous demandons de supprimer la mort politique qui frappe toutes les femmes, en accordant aux Françaises le droit électoral.*

"*Pour la Société "Le Suffrage des Femmes".*

"*Le Comité,*

"*Hubertine Auclert, Valentine Oger. Hermance Philippe, Marie Auclert, Julie Auberlet, Marie Gras, Françoise Le Douigou, Delphine Adam, Jeanne Avézard, Lauis Arban.*"

J'espère bien que les députés n'auront pas reçu en riant cette épistole et qu'ils ne persisteront pas à décapiter devant l'urne la plus belle moitié du genre humain. Il est de fait que si les députés s'intéressent aux assassins, qui sont des décapités en expectative, ils paraît juste qu'ils s'intéressent aussi aux femmes qui sont des décapitées morales, sans avoir jamais assassiné personne. (Je ne parle pas de Mme Steinhell).

***

Les *littératrices* aussi se remuent ; elles voudraient avoir une place à l'Académie, quand ce ne serait qu'un tout petit trapontin, à défaut d'un fauteuil.

Cette prétention a donné l'idée à un de nos confrères du *Paris Journal* d'aller interviewer les *littératrices* en renom. Bien entendu, ces dames se défendent, elles y vont de leur petit accès de modestie. Mais écoutez l'interview :—

Mme Gyp proteste. Elle n'est pas même de l'Académie de femmes fondée par une revue:

—"La femme doit rester femme ; elle est alors la source de tant de bonheur ?"

Toutefois, Gyp pense que certaines femmes feraient bien meilleure figure à l'Académie que certains Immortels.

Mme de Noailles :

—"A l'Académie ?... Oh ! pas moi ! pas moi ! Et d'ailleurs pas d'interviews !... On me représente tant comme avide de réclame... Eh bien, pas du tout... Mes livres, mon stylographe, je n'aime que cela—Féministe ? je suis trop jeune, "

Toutefois, Mme de Noailles estime que certaines femmes feraient bien meilleure figure à l'Académie que certains Immortels.

Mme Judith Gautier, entourée de ses chats favoris :

— Non, elle ne voudrait pas se présenter à l'Académie ; une candidature féminine rencontrerait, d'ailleurs, une opposition systématique. Plusieurs personnes lui ont fait des ouvertures à cet égard, mais elle a maintenu son refus. La fonction avilit et les honneurs déshonorent, comme disait Flaubert. Elle aime le travail seul. "

Toutefois, Mme Judith Gautier juge que certaines femmes...etc. (Voir plus haut.)

Laissez, laissez faire le temps : l'Académie aura son fauteuil féminin et ce ne sera pas le quarante et-unième. Pour mon compte personnel je n'y verrais pas d'inconvénient, au contraire, mais je crains bien que si cela arrivait les Immortels n'aient quelque distraction et la confection du Dictionnaire pourrait fort bien en souffrir. Ce qui serait déplorable.

Sapèque

***

CÔTÉ DES DAMES

Si vous le voulez bien, nous allons encore par er d'Elles. On pourrait, certes, employer sa plume à plus vilaine besogne.

Je lisais, ces jours ci, dans un journal, cette phrase insidieuse : " On se demande où s'arrêteront les excentricités des femmes " ?

Mon confrère me semble quelque peu curieux et puis les femmes sont-elles donc si excentriques ?

Il cite, il est vrai, des exemples à l'appui: que je ne veux pas citer car ils me semblent ne rien prouver du tout. Mais j'en connais toutefois qui donneraient, quelque raison à mon confrère. Comme, pour mes lecteurs et lectrices, je ne sais jusqu'à quel point je pousserais la complaisance, je vais leur citer quelques petits tuyaux qui me sont venus aux oreilles et leur laisse le soin d'en tirer toute conclusion qui leur semblera adéquate.

***

On m'a, en effet, écrit que les Américaines se tatouent partout le corps"d'une façon évocatrice et multicolore." Un spécialiste, arrivé à Philadelphie, réalise une fortune considérable en les illustrant de façon suggestive et l'on cite plusieurs milliardaires qui se sont fait dessiner sur les jambes, des dentelles d'une finesse extrême, ornées au-dessus du genou de jarretières étincelantes, et du plus charmant effet. Tu parles !

A mon avis, cette mode est tout simplement une simple économie. Si la confection de ces bas demande une première mise de fonds assez importante, ces dames ont au moins des bas d'une solidité à toute épreuve, garantis bon teint et supportant n'importe quel lavage. Mais ceci n'est que mon opinion.

***

La même lettre me dit que Mme Mackay, femme du milliardaire américain, paya deux cent cinquante mille francs une robe de soirée. Le chapeau le plus cher qu'on ait sans doute jamais vu fut vendu, dernièrement, par une grande modiste de la rue Royale au sultan de Djohore pour sa favorite. Ce chapeau, tout en loutre et en dentelles, fut payé quatre mille cinq cents francs.

Quelques trousseaux sont également célèbres pour les prix qu'ils atteignirent. Celui de Mlle Louise Pierpont-Morgan coûta deux cent cinquante mille francs, et celui de la princesse Marie Bonaparte, un million et demi.

Et après ? Vous ne voudriez pas, je suppose, que Mme Mackay, ou Mme Pierpont Morgan dont les maris ne savent que faire de leurs millions, s'affublassent de robes à 7 fr. 95 y compris les agrafes. On les traiterait de pingres (comment se dit le féminin de pingre ?)

***

Ce qui suit, je le découpe dans un journal de Munich je le traduis, et le transcris tel quel : —

La mode des grands chapeaux vient de provoquer un accident qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves. L'autre jour, dans un des salons les plus fréquentés de la ville, Mme Brsachtnewzmblwoden, une de nos plus élégantes Munichoises, qui portait un chapeau d'un mètre de diamètre, s'est effrondrée sous le poids de cette machine infernale. On dut la transporter dans une pharmacie et lui prodiguer des soins.

Pauvre femme. Pauvre martyre !

***

Ce qui suit se passe en Espagne (...et si je t'aime, prends ga...r...de à toi), en Espagne où dix mille femmes sont sous le coup d'une inculpation pour avoir signé une adresse de félicitations à une nommée Rosa Pagara, qui avait tué son fiancé infidèle !

L'adresse lui avait été envoyée après la condamnation par la Cour, et le ministère public avait jugé qu'il y avait dans ce fait une offense à la loi et à la justice.

Le procureur général, assez embarrassé, s'est décidé à demander quatre mois de prison pour l'auteur de l'adresse, et un jour d'emprisonnement pour les 9.999 autres signataires !

Mais, commes les autorités estiment qu'il serait dangereux de réunir les 9.999 thuriféraires de Rosa Pagara, en une seule fois, même pendant une journée, on a décidé de leur faire faire leur journée d'emprisonnement une par une, à tour de rôle.

***

Mais voyons, franchement, où voyez-vous l'excentricité dans tout cela?

Sapèque

Propos et impressions

Il semblerait actuellement que la terre veut se débarrasser de ses enfants. Tremblements de terre et coups de grisou se succèdent avec une rapidité inconcevable. Si dans le premier cas on ne peut rien prévoir et rien tenter, dans le second on connaît l'ennemi le grisou.

Le grisou et le gaz des marais ont la même origine. Tous deux proviennent de la décomposition des végétaux dans l'eau Et, les houillères sont d'immenses amas de végétaux ainsi décomposés pendant la période géologique, dite carbonifère. Ces deux gaz sont formés d'un mélange de divers gaz, dont le principal est le formène.

Le formène ne se décèle par aucune odeur; il brûle avec une flamme pâle et possède la propriété de détoner au contact d'une flamme lorsqu'il est mélangé d'un certain volume d'oxygène ou d'air.

Or, le grisou contient le plus souvent 90 o/o de formène Il suffit d'une simple étincelle provenant soit du choc d'un pic sur une roche soit de l'emploi d une poudre explosive pour la désagrégation d'une masse de minerai, soit encore d'une lampe mal fermée, pour enflammer le gaz répandu dans la galerie de mine. Ceci dit, il n'y a qu'un moyen d'éviter dans ce cas une catastrophe, voire même un simple accident. C'est de connaître le vlolume du formène contenu dans cette galerie. C'est sur ce point que portent les études depuis près de vingt ans.

C'est qu il faut lutter contre le grisou par des analyses continuelles de l'air des galeries de mines, qui doivent se faire dans les laboratoires spéciaux, au niveau du sol et qu'on doit multiplier le plus possible.

Ces analyses sont très simples à faire et ne demandent que cinq minutes. Cinq minutes ! C'est peu et on peut les répéter un grand nombre de fois dans une journée

Le formène ne devient dangereux pour la sécurité des ouvriers que dans la proportion de 6 o/o, à laquelle, mélangé avec l'oxygène de l'air, il s'enflamme. Mais, physiologiquement parlant, à partir de 3% il peut agir sur l'organisme humain. Donc dès que le grisoumètre en relèverait seulement 2 %, on pourrait arrêter le travail et augmenter la ventilation de la mine afin d'en chasser les gaz meurtriers.

Vous voyez, le remède est simple et il serait à souhaiter vivement le voir appliquer dans toutes les mines de France et de l'étranger.

***

La question des Balkans semble vouloir se réduire à une question de gros sous. On se bat actuellement à coups de millions mais il apparait néanmoins que la Bulgarie ne veut pas transiger sur l'offre qu'elle a faite : 82,000 000 de francs et elle insinue que c est son dernier mot.

C'est à prendre ou à laisser

Quant à l'Autriche, elle négocie quoi qu'on en dise de temps en temps, et finira par s'entendre avec le gouvernement turc, pour la cession de la Bosnie et de l'Herzégovine, moyennant un fort backchich qu'on estime à cent millions. Elle a fait valoir à Constantinople une note de frais de cinq cents millions dépensés pour la Bosnie et l'Herzégovine depuis qu'ellle administre ces provinces, et en demande le remboursement ou une renonciation.

Ces cinq cents millions représentent évidemment les lignes de chemin de fer, les télégraphes, et le séjour des troupes, car ces provinces ont toujours à peu près pourvu par leurs impôts à leur administration.

Le gouvernement turc, n'ayant pas d'argent et ne trouvant pas à emprunter, ne serait pas fâché de recevoir cent millions de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie pour la Roumélie. L'Autriche est pressée de régler cette affaire pour ne pas la soumettre à la Conférence et y arriver avec une situation nette. Mais la Bulgarie n'est pas pressée et la Turquie, tout en ayant besoin d'argent, fait mine de traîner la discussion en longueur, jusqu'à l'ouverture de la Conférence, dans l'espoir d'embarrasser l'Autriche et d'en obtenir davantage.

Quant à la Russie elle soutient en sous-main les revendications des Slaves dans les provinces balkaniques, la menaçant d'une insurrection et d'une guerre avec la Bulgarie. En réalité la Russie ne sait quelle politique adopter dans ces circonstances et notre alliance avec elle ne pèse que fort peu dans ses conseils

Ce que nous faisons, nous, au milieu de cette incohérence générale ? nous sommes le compositeur dont on joue la musique dans le concert européen, si nous ne disons rien, c'est que nous n avons rien à dire, puisque notre rôle est réduit à celui de simple spectateur.

***

Au moment où l'Orient accapare l'attention mondiale, il n'est pas sans intérêt et il est aussi attristant de constater que dans le commerce avec l'Orient la France perd chaque jour du terrain. En Bulgarie nous arrivons au septième rang, à peu près au niveau de la Roumanie et de la Belgique

En Serbie, notre situation n'est pas plus brillante. Dans les dix-sept dernières années, nos exportations, à peu près stationnaires, n'ont pas pu atteindre 1 million de francs. La Suisse, partie du chiffre de 300.000 francs, nous a déjà rejoints ; l'Angleterre s'est élevée de 2 millions à 5 millions et demi ; l'Allemagne, de deux à huit millions.

En Grèce, nous semblions partager avec l'Autriche, il y a vingt ans une position prépondérante sur le marché commercial: l'Autriche ne s'est point endormie Ses exportations ont passé de 13 à 19 millions ; l'Italie et la Belgique, très au-dessous de ces chiffres, les ont cependant doublés ; l'Allemagne s'est élevée de 8 à 11 millions. Dans un ou deux ans, ces chiffres égaleront les nôtres qui n'ont pas bougé

La Turquie n'a pas de statistique générale de son commerce ; mais il y a une statistique des ports, qu'on peut consulter. Or, voici la place que nous occupons en Turquie, dans un pays où le principal établissement d'éducation — le lycée de Galata Seraï — est un lycée français :

Dans le port de Salonique, qui reçoit pour 86 millions de marchandises étrangères, nous exportons 8 millions · dans le port de Scutari, qui en reçoit pour 12 millions neus sommes représentés par 290,000 francs de marchandises ; et par trente-huit mille francs dans le port de Durazzo, qui en reçoit pour 6 millions ! !

Voilà où nous en sommes Souhaitons que la création d'attachés commerciaux, ainsi que le bon vouloir des Jeunes-Turcs dont parle le Dr Jerusalemy dans son article de tête, nous aident à remonter la pente que nous descendons si rapidement depuis vingt ans, dans ces pays d'Orient.

La peine de mort, après avoir donné lieu en France à tant de controverses et de discussions vient d'être officiellement rétablie. La guillotine a recommencé à fonctionner.

Au Japon on ne connait pas ces crises d'humanitarisme et, parmi les nations dites civilisées, le Japon est l'une de celles où la peine de mort est le plus en honneur?

Le résultat, très démonstratif, a été le suivant: malgré une augmentation annuelle de près de 600·000 habitants, la criminalité est en baisse. Si l'on tient compte que le Japon traverse à l'heure actuelle, une crise morale des plus redoutables, que les vieilles croyances tendent à disparaître sans être remplacées par de nouvelles, le fait est, pour ains dire, on ne peut plus indicateur.

La peine de mort réussit, à elle seule, à abaisser le niveau de la criminalité. En 1899. 120,864 individus avaient été condamnés: détention, travaux forcés à perpétuité, etc Sur ce nombre, 37 ont été condamnés à mort. L'année suivante, 33 autres furent exécutés sur les 120,071 criminels; en 1901, les magistrats japonais condamnèrent à mort 29 criminels sur 119 217 coupables. En 902, ce fut e tour de 8 autres, le nombre total des criminels étant cette année-là, de 119 784. Enfin, l'année suivante, il y eut 41 exécutions capitales; mais le nombre des criminels était tombé à 107 295.

Chez nous, dit-on, les exécutions ne servent à rien. De ce qui précède il ressort qu'il n'en est pas de même chez les Japonais, réputés pourtant pour leur mépris de la mort et voilà un beau sujet de dissertations pour les psychologues.

***

La récente catastrophe du courrier américain *Republic* dont les passagers ne durent leur salut qu'à la télégraphie sans fil qui permit de demander du secours aux vapeurs se trouvant dans les parages de l'accident, a fait ressortir une fois de plus l'utilité de cette découverte géniale.

Elle a aussi affirmé l'utilité de la convention passée entre les grandes puissances relativement à la télégraphie sans fil.

D'après la convention, toutes les stations côtières et celles établies à bord des navires sont tenues d'échanger réciproquement les radio-télégrammes, sans distinction de système de télégraphie sans fil.

Deux longueurs d'onde sont fixées, l'une de 300 l'autre de 600 mètres pour le service de la correspondance publique. Les stations côtières doivent avoir l'une ou l'autre de ces deux longueurs et elles ne peuvent faire usage que de cette seule longueur d'onde. pour le service de la correspondance générale. Toutefois, pour assurer un service de longue portée ou un service autre que celui de la correspondance publique générale, les stations pourront faire usage d'autres longueurs d'onde, à condition que ces longueurs ne dépassent pas 600 mètres ou soient supérieures à 1.600 mètres

Les stations de bord doivent obligatoirement employer la longueur d'onde de 300 mètres.

La convention prévoit aussi l'échange de télégrammes privés à des tarifs très abordables :

Les taxes "côtières" et "de bord" ne pourront dépasser respectivement 0 fr. 40 par mot avec possibilité d'appliquer un minimum de taxe qui devra être inférieur au taux d'un radio télégramme de dix mots.

Conformément aux vues exprimées par les délégations de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. la perception de l'intégralité des taxes devra toujours avoir lieu sur l'expéditeur; le destinataire d'un radio-télégamme n'aura jamais rien à payer au moment de la remise.

Cette convention va être sous peu ratifiée par les Chambres et celles-ci auront certes en à s'occuper de choses d'un intérêt moins pertinent et d'une moins haute portée.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

A propos des fumeries d'opium.

Les fumeries d'opium sont des rendez-vous de brigands et de voleurs. Outre qu'elles incitent les habitant à conserver leur mauvaise habitude de fumer l'opium et de s'adonner à la paresse, elles peuvent encore servir de lieu de réunion à tous les malfaiteurs dont la profession est de piller les passants, blesser ou massacrer ceux qui sont assez téméraires pour leur résister et troubler l'ordre du pays.

C'est pourquoi, plus un pays renferme de fumeries d'opium, plus les malfaiteurs y sont nombreux.

Il y a trois ans, lorsque la cité chinoise de Changhaï possédait des fumeries d'opium, des vols et des pillages s'y commettaient tous les jours et quand les satellites du sous préfet recevaient l'ordre d'arrêter les auteurs de ces mauvaises actions, ils allaient toujours les chercher dans les fumeries d'opium. Là, neuf fois sur dix, ils pouvaient les trouver et s'en saisir.

Maintenant on peut parcourir les rues de cette cité, sans craindre d'être victime des malandrins.

Seulement quand on se promène, le soir, sur la concession française, on doit toujours avoir peur d'être ennuyé par les malfaiteurs qui y sont en grand nombre, les fumeries d'opium de cette concession n'étant pas encore fermées.

Comme à présent la concession internationale renferme moins de fumeries d'opium que la concession française, elle contient par ce fait même, moins de brigands et de voleurs que cette dernière, ce qui prouve bien qu'outre que les fumeries tentent les habitants de garder leur mauvaise habitude de fumer l'opium, elles peuvent encore servir de lieu de réunion aux malfaiteurs venus de tout les endroits pour porter préjudice au public.

C'est pourquoi, les autorités qui désirent maintenir l'ordre du pays doivent, avant toute autre chose, faire le nécessaire pour supprimer les fumeries de leurs pays.

Koué Kia-zeou

***

La famine et les secours de la Cour.

Quand la famine ravage une province ou une préfecture, la Cour, selon la demande du vice-roi et du gouverneur distribue toujours des secours aux victimes de ce désastre et fait grâce à ces dernières du paiement des impôts fonciers.

En effet, l'Empereur est très bon envers son peuple.

Cependant ce dernier ne peut pas toujours recevoir les bienfaits de la Cour.

Très souvent quand le Trône lance un dcéret pour permettre aux habitants d'un pays ravagé par la famine de ne pas payer les impôts fonciers, les mandarins locaux ne montrent pas ce décret aux habitants et laissent ces derniers leur remettre l'argent des impôts, tout comme si le dit décret n'était pas publié.

Si, après le paiement de ces impôts, le peuple sait qu'un décret de ce genre est déjà publié, c'est trop tard. L'argent est déjà dans la poche des mandarins locaux. Tout le monde sait que les mandarins ne sont pas du tout habitués à rembourser l'argent qu'ils ont râflé injustement.

On peut dire que la famine qui est un grand désastre pour le peuple, est une bonne occasion de s'enrichir pour les mandarins.

***

Le successeur de Tcheng-pé.

On dit qu'à cause de nombreux rapports d'accusation présentés au Trône par le censeurs contre Tcheng-pé, ministre des Voies et Communications, celui-ci sera destitué comme Yuen Che-kuai et remplacé par Tcheng Sieh-vei, vice-ministre du même ministère.

Tcheng-pé est un mauvais fonctionnaire qui ne veut travailler que pour son compte personnel, pour celui de ses parents et de ses amis.

La cupidité et la partialité sont dans ses habitudes.

Quant à Tcheng Sieh-vei, il vendrait volontiers sa Patrie. C'est un traître qui est mille fois plus coupable que Tcheng-pé.

A franchement parler, Tcheng-pé mérite la destitution immédiate et même la mort.

Mais si après sa chute, Tcheng-pé devait être remplacé par Tcheng Sieh-vei, nous préférerions que le premier restât toujours dans sa charge, le premier étant encore moins malhonnête que ce dernier.

Koué Kia-zeou

***

Télégramme ridicule de Yuen Che-kuai

Selon le journal chinois *Chepao*, Yuen Che-kuai a récemment envoyé un télégramme à un haut fonctionnaire de la Cour disant : "J'étais très fidèle à l'Empire. Bien qu'à présent tout le monde me hait et me considère comme un traître, je serai sûrement approuvé par l'esprit céleste et les hommes des siècles suivants

Quel ridicule télégramme !

L'esprit céleste demeure au ciel, nous n'avons pas une échelle d'une hauteur suffisante pour monter au ciel et lui demander si vraiment il estime Yuen Che-kuai ou non.

Les hommes des siècles suivants ne seront pas nés avant notre mort. Aussi n'avons-nous pas le temps pour attendre leur naissance et leur demander s'ils aiment Yuen Che-kuai ou le détestent.

Le *Chepao* dit que le haut fonctionnaire qui a lu ce télégramme a beaucoup ri. Nous avons ri aussi pendant un long

quart d'heure, en lisant ce singulier document.

***

Joie inexprimable.

Li Yi-tse, toutai en expectative au Kouangsi, qui était anti réformiste et qui avait massacré Mme Ts'ieu-king avec le préfet Koué-fou il y a deux ans, après le soulèvement du révolutionnaire Siu Sieh ling vient de mourir dans un incendie dans la province du Kouantong, avec plusieurs centaines de prostituées et de joueurs.

Sa mort a été un sujet de joie pour tous les Chinois.

Il y a deux ans, quand il était lieutenant Colonel du Tchékiang, il entrait de temps en temps avec ses soldats, dans les écoles pour arrêter les professeurs et les étudiants qu'il considérait comme Kemintang. Il a été la cause de la décapitation de Mme Ts'ieu king, institutrice de l'école Tatong des filles.

Mais la mort de Li Yi-tse est bien plus cruelle que celle de Mme Ts ieu-king. Celle-ci est morte sous un sabre tandis que celui-là est mort dans un incendie.

En outre, la mort de Mme Ts'ieu-king est le motif de la douleur des Chinois, mais celle de ce peu estimable Li Yi-tse est la cause de leur joie inexprimable.

Le proverbe a raison : " Celui qui massacre son prochain sera aussi assassiné par les autres. "

Bien que Li Yi-tse ne soit pas massacré par les autres, il est cependant victime d'un incendie, et il est mort avec les prostituées, estimées viles créatures dans le monde entier, car elles profanent le sentiment le plus respectable, l'amour.

Koué Kia-zeou.

***

A propos des jeux de hasard.

Personne ne peut soutenir que les jeux de hasard sont jeux honnêtes.

Le gouvernement chinois tout comme celui des nations étangères interdit à son peuple de jouer à ces jeux, sous peine d'emprisonnement.

Cependant, bien que les autorités défendent aux habitants de jouer de l'argent, elles les laissent fabriquer des instruments de jeux en abondance.

Si on entre dans la cité chinoise de Changhaï, on y voit beaucoup de boutiques d'ivoire qui fabriquent et qui vendent les dominos de tous genres.

S'il n'y avait pas de gens qui fabriquent et vendent les instruments de jeux, on ne pourrait point jouer aux jeux de hasard.

C'est pourquoi si les autorités n'interdisent pas la fabrication de ces instruments de jeux, les Chinois resteron toujours grands joueurs.

***

Les mœurs de Changhaï.

Beaucoup de gens disent que Changhaï est le plus vil pays de la Chine, à cause du nombre considérable de prostituées de chanteuses, de vauriens et de malfaiteurs qui s'y trouvent.

Les mœurs de Changhaï vont de mal en pis.

Maintenant les acteurs et les actrices peuvent jouer des comédies sur la Concession Internationale.

Si cela continue, dans quelques années Changhaï sera peut-être devenu le rendez-vous de toutes les prostituées et de tous les acteurs de tout l'Empire : en un mot le pays le plus luxurieux du monde entier, plus luxurieux encore que le Japon.

On ne peut jamais comprendre pourquoi les autorités de la Concession Internationale ont consenti à autoriser des théâtres chinois à faire jouer des comédies par les acteurs et les actrices, puisque l'année dernière, ces mêmes autorités avaient interdit aux chanteurs les chansons licencieuses.

Si ces autorités, trouvent que les chanteurs qui chantent des chants licencieux peuvent gâter les mœurs de Changhaï, *a fortiori* les hommes et les femmes acteurs et actrices, qui jouent des comédies ensemble peuvent gâter les mœurs ?

Nous ne nous rendons pas compte du but poursuivi par les autorités anglaises en permettant aux théâtres chinois de gâter ainsi les moeurs de Changhaï par un moyen aussi déplorable.

Koué Kia-zeou.

***

La nécessité de la création des écoles en Chine.

Pour savoir si un pays est bien civilisé ou non, il suffit de voir le nombre des écoles qu'il renferme.

Si les Etrangers disent que la Chine n'est qu'une nation à moitié civilisée, c'est parce que celle-ci ne contient pas assez d'écoles.

La Chine doit d'autant plus créer des écoles, qu'elle a l'intention de mettre en application l'instruction obligatoire. Maintenant à part Changhaï et quelques grands ports commerciaux, toutes les provinces doivent créer de nombreuses écoles.

Pékin est la capitale impériale et la plus célèbre ville chinoise.

Cependant pour y réaliser le projet de l'instruction obligatoire, il faut d'abord y établir plusieurs centaines d'écoles élémentaires.

La Chine renferme environ treize cents sous-préfectures. En moyenne chaque sous-préfecture doit avoir encore au moins mille écoles. Plus les communications des pays sont difficiles, plus les écoles doivent-être nombreuses. A mesure que les communications dans les pays de l'intérieur seront plus faciles, le nombre des écoles pourra être réduit.

Mais maintenant, nous seulement on ne crée pas de nouvelles écoles, mais encore on veut supprimer une partie des anciennes, à cause du manque de ressources, ce qui rend impossible la mise en vigueur de l'instruction obligatoire.

Si la Cour veut que son Empire soit bien civilisé, elle doit créer beaucoup d'écoles, et si elle désire mettre en pratique l'instruction obligatoire, elle doit faire créer au moins un million d'écoles élémentaires.

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

Dépêche de S. E. Tchou Kia-pao gouverneur du Nganhoei

aux sous préfets de sa province leur ordonnant d'interdire aux satellites de persécuter le peuple

Nous savons bien que pour les affaires de procès, les sous-préfets ont besoin des satellites. Seulement ceux-ci, étant pour la plupart très méchants et très rusés, les mandarins doivent surveiller leur conduite et les empêcher de mal agir, afin qu'ils ne puissent pas persécuter le peuple à leur guise.

Comme nous avons été aussi préfet et sous-préfet, nous connaissons à fond la mauvaise conduite commune des satellites.

Nous venons d'entendre dire que les mandarins locaux de notre province laissent leurs satellites écorcher la peuple: chaque fois que celui-ci intente un procès ces derniers forcent le plaignant et l'accusé à leur offrir une somme de cent à cinq cents dollars, ce qui fait que beaucoup de familles sont ruinées du fait d'un procès.

Cette déplorable circonstance nous attriste vraiment beaucoup et doit aussi attrister tous les mandarins qui aiment le peuple.

Le but qu'a le Gouvernement en créant les postes de sous-préfets est de protéger le peuple. Mais les sous-préfets d'aujourd'hui au lieu de s'acquitter de leurs devoirs de protecteurs portent préjudice au peuple.

Puisqu'ils n'aiment pas leurs habitants comment peuvent-ils se considérer commes leur *père commun* ?

Nous leur ordonnons d'interdire sévèrement à leurs satellites de demander de l'argent aux habitants qui font des procès. Ces mandarins doivent également juger les procès avec promptitude. Nous enverrons de temps en temps des délégués dans différents pays pour voir si nos subordonnés obéissent à nos commandements ou non.

Dès que nous saurons qu'un sous-préfet est assez audacieux pour continuer à permettre à ses satellites de persécuter les habitants, nous le destituerons immédiatement de sa charge sans aucune pitié, pour punir sa grande insolence.

Nous espérons que tous les sous-préfets du Nganhoei travailleront de tout leur cœur pour le compte du peuple, afin de pouvoir se faire aimer par ce dernier et considérer comme des fonctionnaires fidèles par la Cour.

Information de S. E. Vong Zu-koué gouverneur du Kiangsi

au Bureau du Conseil d'Etat au sujet des mesures qu'il a prises pour arrêter les malfaiteurs.

"Messieurs, dernièrement j'ai respectueusement reçu de la Cour un décret

disant: "Puisque ces malfaiteurs sont d'anciens Boxeurs en fuite depuis deux ans, nous ordonnons à Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Kouang et à Vong Zu-koué, gouverneur du Kiangsi, de se mettre d'accord pour les détruire immédiatement. Respect à ceci."

A mon arrivée à Nantchang, sachant bien que le Sud du Kiangsi renferme de nombreux malfaiteurs ou Boxeurs en fuite depuis deux ans qui sont toujours prêts à s'ameuter, j'ai ordonné à plusieurs reprises à mes subordonnés de les saisir.

En effet, j'ai pu faire arrêter les principaux Boxeurs en fuite, tels que Lou Fou-sao, Tieng Theng-fah etc.

Les mandarins locaux et les officiers des régiments ont reçu des ordres pour poursuivre tous les insurgés qui tentent de se soulever dans ma province.

Les réguliers et les émeutiers se sont rencontrés tout récemment et se sont massacrés dans les pays montagneux de la province. Grâce au secours donné par les soldats du Kouantong, les malfaiteurs se sont dispersés. Toutefois, mes soldats sont encore en train de les poursuivre et ne seront de retour dans leurs camps que dans quelque temps. Car, ils doivent couper la retraite aux malfaiteurs, afin que ceux ci ne puissent pas porter préjudice aux habitants des autres pays.

Je prierai les vice-rois de Nankin et du Kouantong de réunir des troupes pour détruire les insurgés du Kiangsi enfuis dans leurs provinces.

A prseént un régiment de rsguliers de ma province va s'installer à Nantchang, à Nélian et à Shankeau et un régiment, à Tchongni et à Nankang, pour en faire la surveillance.

En outre, beaucoup de troupes se sont rendues avec des canons et des fusils, dans les lieux qu'habitent ordinairement les malfaiteurs et sont prêts à les massacrer.

Veuillez présenter un rapport spécial de ma part au Trône pour Lui montrer les mesures que j'ai prises pour réprimer le trouble et arrêter les insurgés de ma province.

Rapport du ministère des inances

au Trône relativement à l'argent dépensé inutilement par le vice-roi de la Mandchourie.

Nous venons rappeler à V. M. que le vice-roi de la Mandchourie a tout récemment présenté un rapport au Trône disant: "La préfecture Yeng-ki (l'île Kiengtao) est un pays ayant une grande importance avec la Mandchourie entière J'ai déjà supplié le Trône, il y a deux ans, d'y envoyer un délégué spécial pour surveiller cette préfecture. Le Trône m'a également promis d'ordonner au ministère des Finances de m'offrir annuellement six cent mille taëls pour en traiter les affaires importantes.

Mais ce ministère n'a consenti de m'envoyer ces 600.000 taëls que pendant un an. J'ai déjà pourvu avec mes collaborateurs la moitié à l'organisation de l'île Kiengtao. Si nous n'avons pas assez d'argent pour continuer l'autre moitié de ces affaires, tout l'argent que nous avons dépensé jusqu'ici sera perdu.

Je supplie donc V. M. d'ordonner sévèrement au dit ministère de m'envoyer tous les ans 600.000 taëls, afin que je puisse tranquillement gouverner cette île".

Si nous ne consentons pas à envoyer 600 000 taëls tous les ans au vice-roi de la Mandchourie, c'est parce que le Trésor de notre ministère est vide.

Cette grosse somme de 600.000 taëls que nous avons envoyée à ce vice roi lui suffit pour traiter toutes les affaires de Yeng-ki, s'il pratique l'économie.

En outre, depuis l'époque où la Mandchourie fut transformée en provinces, nous avons déjà remis une somme de six à sept millions de taëls à ce vice-roi.

Le Kirin est un pays très riche renfermant des terrains très fertiles.

Quand M. Ta-cheou était généralissime de ce pays, rien qu'en améliorant les taxes, il pouvait avoir 500.000. taëls. Il faut encore ajouter qu'en ce temps là, la guerre russo-japonaise venait à peine de cesser. Si le vice-roi et les gouverneurs de la Mandchourie savent faire des économies, ils auront tout ce qu'il leur faut pour gouverner leur pays. Vraiment il nous est impossible de continuer de leur envoyer de l'argent, notre ministère étant également très pauvre.

Nous présentons ce rapport à V. M en La priant d'en prendre connaissance.

Les produits de la Mandchourie

Les principaux produits de la Mandchourie sont les suivants :

1° *Les pois.* Le Fengtieng produit tous les ans beaucoup de pois dont on peut se servir pour faire l'huile, indispensable à la vie humaine et des tourteaux qui sont aussi nécessaires pour engraisser les terrains.

Il y a quelques années les pois du Fengtieng se vendaient très bien à Changhaï. Mais depuis quelque temps, les pois de Hankeou leur ont accaparé une grande partie de leur vente, se vendant moins cher qu'eux. Toutefois, la qualité des pois de Hankeou est inférieure à celle des pois du Fengtieng. Les Japonais se rendent aussi en Mandchourie pour acheter les pois qu'ils ensuite transportent au Japon pour les revendre.

2° *L'huile de pois.* L'huile de pois est un excellent produit de Nieutchang, connu dans toute la Chine.

Seulement comme à présent dans les provinces du Sud, on fabrique aussi de l'huile avec les pois, les pépins de coton, des légumes etc l'huile de Nieutchang a perdu une partie de sa valeur. Toutefois, les habitants du Nord ne doivent pas se décourager. S'ils font quelques améliorations, ils pourront toujours faire le commerce de l'huile de pois dans toute la Chine, cette huile étant meilleure que toute autre huile chinoise.

3° *Les vers à soie sauvages.*—Les vers à soie sauvages demeurent dans les arbres. Ils sont innombrables dans le Fengtieng. Les commerçants de Changhaï achètent souvent la soie de ces vers et la transportent en Europe et en Amérique.

4° *Les médicaments.* — Les médicaments, tels que le ginseng et les cornes de cerfs sont les produits spéciaux de Kouétong, et sont très connus dans les dix-huit provinces.

Dernièrement, à cause de la guerre russo-japonaise, les prix en ont augmentés. Tous les ans, les habitants de Kouétong vendent à ceux des provinces du Sud, une quantité de ginseng et de cornes de cerfs, valant 1.500.000 taëls.

5° *Les fourrures.* — Les fourrures de la Mandchourie se divisent en deux catégories: la fourrure fine, telle que la fourrure des zibelines, des renards, des loutres etc, la et fourrure grossière, telle que la fourrure des moutons, des chèvres, des chiens etc. Les renards et les zibelines habitent les forêts. Après la guerre russo-japonaise, il sont presque tous morts.

Si les moutons, les chèvres et les chiens sont bien élevés, ils offrent de bonne fourrure, et s'ils sont mal élevés, ils en donnent de très mauvaise.

Voilà les principaux produits des trois provinces de l'Est.

Rapport de S. E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des Kouang

au Trône au sujet de la destruction des malfaiteurs de Tchintcheou et de Lientcheou.

Je viens rappeler à V. M. que Tchintcheou et Lientcheou qui se touchent avec l'Annam, renferment d'innombrables malfaiteurs. Leurs habitants sont aussi très belliqueux.

Depuis de longues années, ils sont considérés comme des pays très difficiles à gouverner. C'est pourquoi les autorités du Kouantong, qui y ont dépensé beaucoup d'argent, de tout temps et organisé de nombreuses troupes, pour réprimer les troubles de Tchintcheou et de Lientcheou, n'ont pu en arrêter tous les insurgés.

Le fameux Seng Yat-sen sachant bien qu'il peut se révolter sur la frontière et s'enfuir en Annam, s'il est battu, excite ses complices Vang Ou-zeng et Nong Nié-se à pénétrer dans l'intérieur pour réunir tous les insurgés et organiser un soulèvement. Les malfaiteurs de l'intérieur, tels que Lieu Se-yu etc, qui sont partisans de Seng Yat-sen se soulevèrent à Changna. Immédiatement, les vauriens aborigènes et les volontaires retirés s'unirent à eux et leur donnèrent des secours.

Ils attaquèrent Tchintcheou, Tongching, Ling-chan et Pangjeng à plusieurs reprises, en massacrant d'innombrables soldats et habitants et en mettant tout le monde dans la crainte. Les soldats

ne purent reprendre les villes envahies par les insurgés qu'avec beaucoup de peine et de fatigue.

L'année dernière, (33ème année de Kouangsiu, 1907) à la huitième lune, au moment où j'allais rejoindre mon poste du vice-roi du Kouantong, mes subordonnés de tous endroits m'envoyèrent des pétitions m'annonçant la force redoutable des émeutiers.

Aussitôt après mon arrivée dans la capitale provinciale,je priai les vice-rois du Nanyang et du Peyang de réclamer des cuirassés pour faire la surveillance sur mer.

Depuis ce temps,les réguliers commencèrent à remporter des victoires à Namié, à Tsenglia, à Kiangvei et à Siya.

Juste à ce moment, le Trône ordonna au généralissime du Kouantong M. Zing Ping-zé de se mettre à la tête des troupes de la dite province pour détruire les révolutionnaires.

Alors ceux-ci se mirent à ressentir la terreur des réguliers et s'enfuirent dans les endroits retirés. Les principaux malfaiteurs tels que Lieu Yueng-ming, Nong Nié-se etc furent successivement arrêtés et décapités.

Les troubles étaient déjà réprimée quand à la 2ème lune de cette anéns (34ème année de Kouangsiu) les révolutionnaires survinrent de la frontière d'Annam pour s'ameuter une seconde fois. Heureusement, beaucoup d'entre eux furent arrêtés et massacrés par les soldats.

Le fameux Vang Ou-zeng qui avait porté tant de préjudice au Kouangsi et au Kouantong fut aussi tué par des derniers.

La disparition de Vang Ou-zeng et de Nong Nié-se est un bonheur pour la frontière et un malheur pour Seng Yat-sen. Maintenant beaucoup de malfaiteurs,ne pouvant plus résister aux terribles coups des soldats, se sont soumis aux autorités.La tranquillité a donc regagné le pays.

Tchintcheou et Lientcheou sont entourés de montagnes et de forêts. Seng Yat-sen aime à y commencer le soulèvement.

Car, s'il est victorieux, il peut s'emparer des deux Kouang et s'il est battu, s'enfuir en Annam. Vraiment il est très rusé et possède une prudence exceptionnelle.

Il est plus pénible pour les autorités de poursuivre les insurgés de Tchientcheou et de Lientcheou que ceux d'autres pays. Car elles doivent rencontrer les cinq difficultés suivantes :

1° Les armées doivent avoir des espions. Mais les Kemintang remplissent la frontière d'Annam. Si les espions y vont, ils sont sûrs de ne pas pouvoir retourner au Kouantong

2° Les Kemintang qui sont en Annam, peuvent se rendre au Kouantong, tandis que les soldats de cette province ne peuvent pas aller en Annam.

3° Les communications des armées doivent être aussi promptes que possible. Mais les malfaiteurs coupent les fils télégraphiques, ce qui met les soldats dans l'incertitude.

4° La nourriture et les armes sont indispensables pour les réguliers. Mais Tchientcheou et Lientcheou sont éloignés de la capitale provinciale ds plus de deux mille li, ce qui fait que des milliers de soldats qui restent dane ces deux préfectures,doivent craindre de mourir de faim et dépuisement des armes et des munitions.

5° Les Etrangers défendent aux mandarins chinois de poursuivre les malfaiteurs et donnent lieu à la naissance des affaires internationales très difficiles à traiter.

La victoire actuelle est vraiment inespérée.Car, je n'aurais pas osé espérer arriver à détruire tous les malfaiteurs des deux Kouang.

Je supplie V. M. d'accorder à MM. Zing Ping-zé, généralissime du Kouantong, Ou Siang-ling, trésorier-général de la dite province, Li-tcheng, général de brigade de Nang-ho, Kiong Sing-cheng, Tsiang Se-feng, taotai de Tchien Lien et taotai de Kouang Zaolou, Kouoh Jeng-tsang, taotai en expectative, Mou Zeu-tsiê, général de brigade p. i. de Pé-han etc,qui ont acquis beaucoup de mérites, des récompenses exceptionnelles, afin de les encourager et les exciter à continuer de rester toujours très fidèles envers l'Empire.

Je prie également V. M. de distribuer des récompenses posthumes aux officiers et soldats morts sur les champs de bataille, afin de consoler leurs âmes fidèles et courageuses.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d en prendre connasicsanete de faire droit à am demande.

Rapport de L. L. E. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli et Ling Fou-pang, grand préfet de Shentieng

au Trône, relativement aux mesures qu'ils ont prises pour interdire la culture du pavot et l'usage de l'opium.

Le poison opium est très fort et très commun. Pour le détruire, il faut commencer par faire des enquêtes sur le nombre des gens qui cultivent le pavot, qui fument et vendent l'opium.

Depuis la huitième lune de la trente deuxième année, époque où la Cour commença a publier les décrets interdisant l'opium, nous avons établi selon l'ordre du Trône, un Bureau général chargé de la prohibation de l'opium à Tientsin. Ce Bureau qui a plusieurs délégués et qui est dirigé par les promoteurs et les taotai, est chargé d'ordonner aux mandarins fumant l'opium de rompre avec cette mauvaise habitude.

Les mandarins locaux, les fonctionnaires des municipalités et les officiers ont le devoir, d'enquêter sur le nombre des terrains cultivés en pavot, sur celui des boutiques vendant l'opium et des gens fumant ce dernier. Ceux qui n'ont pas une licence ne peuvent point fumer l'opium ni en faire le commerce.

Le bureau sanitaire, l'hôpital public et la chambre de commerce de Tientsin ont successivement réuni des sommes d'argent et créé un bureau spécial, pour distribuer des médicaments contre l'opium aux malheureux fumeurs. Les mandarins d'autres sous-préfectures se sont également mis d'accord avec les notables et les riches, pour créer des bureaux de ce genre.

Nous avons aussi ordonné à nos subordonnés d'interdire aux habitants d'ouvrir des fumeries, de fabriquer et de vendre les instruments servant à fumer cette drogue vénéneuse. Les consuls de Tientsin ont consenti à permettre aux autorités de distribuer des licences aux Chinois fumeurs et aux boutiques vendant l'opium cru des concessions.

Shentieng, tout comme Tientsin a déjà fait tout le nécessaire pour interdire l'opium.

Aprésent, le Kiangsou, le Nganhoei, le Honan, le Yunnan, le Foukien le Heilokiang etc., ont déjà cessé de cultiver le pavot.

Puisque le Petcheli et Shentieng sons deux principaux pays de la Chine, ilt doivent plus que tous les autres pays chasser le poison opium.

Dès l'année prochaine (1ère année de Siueng-tong 1909) les habitants du Petcheli et de Shentieng ne pourront plus cultiver le pavot. Ceux qui oseront nous désobeir, auront les terrains confisqués.

Les mandarins qui ne font pas tout leur possible pour faire cette bonne œuvre, seront destitués tandis que ceux qui défendent au peuple de cultiver le pavot, et réunissent de l'argent, pour créer des bureaux chargés de distribuer des médicaments contre l'opium aux fumeurs recevront des récompenses.

Si les mandarins persévèrent dans l'interdiction de l'opium, on pourra espérer que dans quelques temps,la Chine ne renfermera aucun terrain cultivé en pavot,aucune boutique vendant l'opium, et enfin aucun fumeur.

A ce moment, le peuple sera riche, heureux et en bonne santé, et l'Empire sera très puissant, ce qui est le seul désir de V. M. et des mandarins.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

Les paquebots des M. M.

Quelques réformes

Le Comité du Commerce et de l'Industrie a présenté un rapport sur le projet de convention avec les Messageries Maritimes. De ce document très intéressant nous découpons le passage suivant relatif aux modifications à apporter aux installations actuelles des paquebots des Messageries Maritimes :

"Toutes les personnes ayant voyagé sur les paquebots des Messageries Maritimes, n'ont pu qu être frappées des promiscuités désagréables que les installations intérieures de ces navires rendent, en quelque sorte, obligatoires, entre les passagers et certaines besognes indispensables au service.

C'est ainsi, par exemple, que les viandes de boucherie doivent être amenées aux glacières ou en être sorties par les couloirs d'accès aux cabines; que les provisions prises aux escales sont visitées par les agents chargés de les recevoir, dans ces mêmes couloirs.

Cet état de choses, dont on ne voit que trop les nombreux inconvénients à première vue, doit disparaître dans les nouvelles constructions, et les passages d'accès aux locaux de service doivent être complètment distincts et séparés de ceux destinés à conduire aux logements des passagers.

Dans cet ordre d'idées, les cabines situées directement au-dessus des chaudières et inhabitables dans les pays chauds, doivent disparaître et être remplacées par des locaux de service.

Il est probable d'ailleurs que la Compagnie se décidera à adopter un type de bateau à château central où la plupart des cabines seront placées sur les ponts.

Dans ces conditions, les batteries deviennent disponibles pour les installations destinées au service, et la place actuellement occupée par la cuisine, la chaudière auxiliaire, la forge, l'atelier, doit être rendue libre sur le pont, toutes ces installations trouvent naturellement leur emplacement au dessus des chaudières, dans la batterie.

L'extrême-arrière, comme sur les types "Empress", pourrait être réservé aux logements de l'équipage de machine, avec une communication directe avec cette dernière, évitant ainsi la promiscuité de passagers de l'avant avec le personnel de chauffe.

De cette façon, le coin "dit sale"—et avec raison—situé à bâbord du pont principal sur tous les paquebots des Messageries Maritimes, deviendrait disponible pour les passagers ou les locaux qui leur sont affectés.

Ne pas avoir plus de deux couchettes dans les cabines de première classe, quatre dans celles de seconde, six dans celles de troisième. Dans ces dernières cabines, les couchettes ne devront pas être superposées sur plus de deux rangées et les inférieures seront alors assez élevées pour permettre de placer en dessous quelques bagages.

Le modèle du lavabo si encombrant et si peu pratique, à cause de l'exiguïté de la cuvette, devra être remplacé par un modèle dit "transatlantique" à cuvette à renversement.

Chaque cabine devra être pourvue d'un ventilateur, sans aucune perception de location.

Le système de chauffage des salons devra être étendu aux cabines.

Les salons de musique et de lecture devraient être plus spacieux que ceux actuellement en usage.

Point n'est besoin de ces peintures luxueuses dont le coût serait mieux employé à l'établissement d'un confortable plus réel dans le mobilier.

Les logements du personnel de service devront être placés de façon à ce qu'ils soient mieux aérés et permettre à ceux qui doivent y habiter d'y coucher réellement et de ne pas être obligés de venir la nuit prendre leur repos au milieu des passagers.

Les glacières devront être de puissance suffisante et avec double machine, de façon à permettre de supprimer en toute sécurité, pour les approvisionnements, l embarquement des animaux vivants.

Cette suppression permettrd de dégager l'avant des navires et de donner plus de place, et plus de place propre aux passagers de troisième classe.

Enfin, pes hôpitaux confortables et plus spacieux devront être aménagés pour les passagers de troisième et de quatrième classes. Il sera formellement interdit d'affecter ces hôpitaux au transport des passagers valides.

Le nombre des salles de bain devra être sensiblement augmenté pour les passagers de chaque classe et leur installation disposée de telle sorte qu'elles prennent toutes jour sur l'extérieur et ne soient pas de véritables étuves, comme actuellement.

Societe de Geographie

Assemblée générale du 18 décembre

PRÉSIDENCE DE M. LE COLONEL BOURGEOIS

Bureau.— Autour du président prennent place MM. Harmand, ancien ambassadeur, vice-président de la Société; Schrœder, président de la commission centrale; le colonel Monteil, Madrolle explorateur, et le baron Hulot. Sur l'estrade se pressaient de nombreux explorateurs, officiers et géographes, ainsi que presque tous les membres de la commission centrale.

Discours du président.— En ouvrant la séance, M. le colonel Bourgeois, vice-président de la Société, a rappelé à quelles tristes circonstances il devait l'honneur de la présidence. Il tient la place qui revenait de droit au docteur Hamy, dont l'orateur fait un éloge ému. L'amitié de son condisciple de collège, M. Mariette, l'égyptologue connu, décida de la carrière de ce grand et modeste savant que fut le docteur Hamy. Il s'adonna avant tout à l'étude des origines des races humaines; et, en encourageant dans cette voie les recherches des explorateurs, il se prit à les guider avec science et affection. Ce fut ainsi qu'il devint un des membres actifs et distingués de la Société. Deux fois, il présida sa commission centrale et venait de recevoir, quand il mourut, la succession de M. Le Myre de Villers. Tous ceux qui ont connu le docteur Hamy garderont l'ineffaçable souvenir de la bonté de ce savant qui fut un grand cœur.

S'il avait eu la joie escomptée de présider cette assemblée générale, il aurait avec éloquence célébré l'œuvre de son prédécesseur. Par les missions qu'il a organisées, par son administration intérieure qui assure à la Société une prospérité dont elle a le droit de s'enorgueillir, M. Le Myre de Villers a bien mérité d'elle; car sa présidence se résume en ces trois mots: activité, énergie et dévouement Cependant les services qu'il a rendus à la Société sont peu en comparaison de ceux rendus au pays. Gouverneur de la Cochinchine, ministre plénipotentaire au Siam et à Madagascar, député de la Cochinchine, il a écrit une des plus glorieuses pages de notre histoire coloniale. Et son œuvre vaut à ce grand citoyen les remerciements de la Société et l'hommage de la respectueuse admiration de ses collègues.

Ce discours a été, à diverses reprisese interrompu par de chaleureux applaudissements qui ont redoublé quand l'orateur s'est assis. Il a donné aussitôt la parole à M. Madrolle.

Conférence de M. Madrolle.—Hai-nan : reconnaissance dans le nord-est de l'île et dans le massif central.—Relief du sol.—Population.

M. Cl. Madrolle a repris en 1907 les études sur l'île de Hai-nan qu'il avait commencées en 1895, lors d'un précédent voyage en Extrême-Orient.

Hai-nan, dernière possession insulaire chinoise depuis la cession de Formose (1895) au Japon, a une superficie un peu plus étendue que celle de la Belgique et du Luxembourg réunis; sa population, par contre, a une densité cinq fois moindre. Les études de M. Madrolle, faites l'an dernier, s'étendent sur deux reconnaissances; l'une est dirigée vers le Nord-Est pour visiter le pays de Vounsio et les volcans éteints de la chaîne des Puys; la seconde plus spéciale au massif central, a pour but de pénétrer chez les aborigènes, de reconnaître le Ngo-toi-lea, ou massif des Cinq-Doigts, et de faire les prélèvements de roches sur une ligne transversale ayant une direction générale entre Ling-toui et Hiongodo.

Les relevés effectués portent aujourd'hui à 1,850 kilomètres les chemins battus et reportés sur la carte.

Première reconnaissance. — Hai-K'ao, appelé Hoi-hao par les Cantonais, est le seul port ouvert au commerce étranger, et depuis 1876 les Européens sont autorisés à y résider. C'est le débouché des produits de la vallée du Kim-Kang "la rivière de l'Or", et d'une partie de la région de Ka-tchek. Son mouvement commercial est d'environ 25 millions de francs, mais sa rade offre un des plus mauvais mouillage de la côte. Il serait à désirer pour le développement économique du pays que d'autres havres fussent ouverts et organisés, entre autres le port de Fo-tai, situé kans l'Est, à l'entrée de la baie du même nom et débouché important de

la région de Vounsion. Mais on ne peut demander encore au gouvernement chinois une telle initiative.

Hai-k'ao est relié à K'ing-toa (K'iong-tcheou-fou), la capitale, par une bonne route. C'est sur la gauche et à mi-chemin que les jésuites du dix-septième ièccle avaient obtenu l'emplacemnte d'un cimetière catholique où l'on retrouve encore 120 tombes anciennes, dont trois monuments portant les dates de 1660, 1681 et 1686 avec des stèles inscrites en texte latin et en caractères chinois dans la forme ancienne en usage à cette époque. Ces sépultures renferment les restes du Français Jean Forget, de l'Italien Stanislas Torrente et du Luxemourgeois Joachin Calmès.

K'ing-tao, capitale de l'Ile depuis la dynastie des Song, est principalement une cité administrative. C'est une ville murée à deux kilomètres du fleuve.

Les marchandises provenant par jonques de l'intérieur, sont transbordées à Pay-Siang, petit fleuve fluvial situé au sommet du delta.

Les jonques, nombreuses sur ce cours d'eau, débarquent les voyageurs à destination de Voun sio à 8 li en amont de la rive opposée.

La région Est offre des vallées boisées et peuplées, des marchés importants comme Tam-Ko, Ca-do, Doua-lou, siège de l'ancien Fing-sio-Kouei des Tang.

En arrière du M'Se-toa se succèdent les belles rizières qui font de ce pays de Vounsio un des plus riches districts de Hai-nan, rendu aussi très pittoresque par ses vallonnements, ses villages enfouis dans une ceinture de bois, ses arbres tropicaux, et les gracieuses silhouettes de ses diverses espèces de palmiers qui justifient le surnom d' " Ile des Palmiers ".

La langue des habitants est un parler hok lo importé du Fou kien, mais elle ne constitue pas une masse linguistique homogène; aucune école n'en règle la forme ni la prononciation à défaut d'une écriture pour l'orthographier; cependant les Chinois divisent ce parler hok-lo en trois groupes : le Tong-yu, le Houei-lo-yu.

Les Foukiennois, qui ont répandu leur langue à Formose et dans le Louei tsiou, ont de bonne heure colonisé Hai-nan: mais si l'on s'en remet aux calculs anthropométriques pour chercher l'importance de cette immigration, on s'aperçoit que son influence fut surtout sociale.

Au loin, une montagne domine l'horizon; c'est le Dongko, ou montagne du "Tambour de Bronze", saillie granitique, s'élevant à 375 mètres au dessus de la plaine et projetant ses ramifications sous-marines jusqu'aux îles Ta-ya.

Cette hauteur est un lieu sacré ; les indigènes la supposent être la demeure de l'esprit des tempêtes et la source des forces redoutées du Dragon, qui tel un Eole tient les vents captifs ou les déchaîne à son gré. L'origine de son nom vient de ce que les Chinois y découvrirent un tambour de bronze, instrument utilisé par beaucoup de préchinois et encore en usage chez les autochtones du centre insulaire.

En faisant une boucle vers le Nord pour rejoindre TamKo, on traverse un pays dont l'idiome, sensiblement modifié, se rapproche du parler de la presqu'île de Louei-tsiou.

Cette région populeuse, mais au sol sablonneux, fournit un grand nombre d'émigrants à la Cochinchine et à Bang Kok, tandis que les insulaires, fréquentant les Straits Settlements, proviennent principalement de la vallée du Kim-Kang et du pays Houi-Lok.

Les causes de cette émigration sont dues au manque d'industries locales, au bas prix des salaires, à la médiocre qualité des terres, et à l'importance de la population compressée dans les vallées plus riches, enfin par l'attrait de trouver à l'étranger une vie plus facile, courant d'idée entretenu par le retour au pays de gens revenus avec quelques économies.

Dans les dix dernières années, cette émigration a fourni 205,000 départs contre 170,000 retours, soit un mouvement de 375,000 passagers. on peut estimer que,pendant cette période,20 millions de francs en espèces ont été ainsi importés à Hai nan.

De Tam-Ko, l'itinéraire se dirige vers le Sud sur Ho-lai, à travers une région d'origine volcanique; à In-don,il retrouve les belles rizières du Voun-sio, puis traversant le Kouai de Houi-hong, gagne Ka-tchak, la ville principale du pays Houi-lok.

Au delà, le terrain est gréseux ou granitique, sauf autour de Lea-Kha où les basaltes réapparaissent.

Boun-siang est dans un cercle de montagnes et proche de populations récemment chinoisées. En contournant par le Nord les ramifications du massif central, on gagne le Kim-Kang à Fa-hi, centre important de la vallée et résidence actuelle du sous-préfet du D o-vai.

Dans le Nord-Est se distingue la Chine des Puys avec ses nombreux cratères, et dont la physionomie rappelle celle des monts Lômes en Auvergne.

Le semmet principal est appelé Dzong-tea par les Tai qui, nombreux, habitent les vallées voisines jonchées encore de blocs éruptifs. C'est un des cratères les plus récents et les mieux conservés de l'île.

Seconde reconnaissance. — L'itinéraire vers le centre de l'île est plus direct.

Aux portes de Hai-K'ao et de K'ing-toa, on retrouve les Tai déjà reconnus dans la région volcaniqe d'An-azien, puis on arrive au pays hok-lo.

Dzing-an est la sous-préfecture la plus éloignée du littoral et la plus anciennement créée dans l'intérieur. Son autorité s'étend jusqu'à Lea-moui ; au delà, elle n'est plus que nominale.

Des marchés importants, Leang-moui, Boun-siang, Nam-lou, marquent les étapes d'une des routes vers l'orée de la région montagneuse.

Lea-moui est le dernier marché ; on y fait la connaissance des autochtones venus en petit nombre y échanger leurs produits : peaux, animaux, bois odoriférants, contre des étoffes, du sel, des instruments aratoires et des ustensiles de ménage.

Au delà de Nai-tsi-do commence la région bouleversée qui mène au Ngo tsi-l a, ou massif des Cinq Doigts, véritable nœud orographique dont les ramifications principales prennent les noms de Be-toa, Se-hoa, Sou-ka, King-man, et enfin de Loimae ou chaîne " Mère des Loi ".

Ici, les aborigènes Loi, où Lai, vivent par vallées, groupés par villages. Les agglomérations sont nombreuses, mais souvent cachées dans un bouqet de bois, ou dans une dépression hors de portée de vue du voyageur.

Population dense dans les vallées, plus clairsemée dans la montagne, à moins que les terres élevées, proches de sources, aptes à être converties en rizières, ne retiennent quelques familles à des altitudes parfois de 800 mètres et même plus.

C'est dans " les cinq Doigts " que naît la rivière de Nai-tsiou, un des lits des plus gonflés par les eaux, mais inutilisable dans son cours supérieur par la batelleris à cause des seuils et des roches que ses eaux doivent franchir.

Au Nord, est situé le " Bec d'oiseau " Eing-Ko-Lea dont la chaîne barre une partie de l île d'Est en Ouesi.

Aux pieds de cette hauteur s'ouvre une dépression importante formant un col permettant un passage du Sud au Nord que favorisent les vallées de diverses rivières.

De la passe de Dza sieng, sttuée à près de 800 mèttres d'altitude, la vue s'étend au loin. A cet endroit, la montagne tombe à pic, tandis qu'au pied coule le Kim-Kang qui va se jeter à Haï-Kao. En avant, quelques contreforts montagneux, habitat encore réservé aux Loi, dont les demeures se renncontrent jusqu'au voisinage du Sa-oud-lea, dont le sommet arrondi lui a valu le nom de "marmite renversée".

Au delà, sont les populations chinoisées, les gens du Tan-siou et les Tai, couvrant le territoire septentrionnal de l'île.

Relief du sol.—Au point de vue géologique, Hai-nan est composé d'un massif granitique présentant des cimes élevées dans son centre et dans le Sud. Vers le Nord-Ouest, les affleurements sont constitués par des terrains sédimentaires. Ceux-ci d'après leurs facies--étudiés par M. Lantenois, ingénieur des mines du gouvernement de l'Indo-Ghine—paraissent appartenir à deux formations principales, d'âge antérieur au carbonifère et déjà étudiés dans l'est du Tonkin. Ces formations se composent de grès et de schistes primaires comparables au "terrain ancien de Moncay" et de grés et de schistes rouges "rheliens".

Tout le Nord enfin est recouvert de basaltes et de produits volcaniques.

Population.—Trois populations principales habitent Hai-nan : les Hok-lo dans le Nord-Est et sur d'autres points Sud et Sud-Ouest ; les Tai dans le Nord ; les Loi dans le massif central.

Des tribus du continent ont franchi le canal d'Hai nan et se rencontrent dans les mamelons et les montagnes : les Yao, qualifiés à tort de Mias ; les Hac-Ka, venus du Nord-Est du Kouang-tong ; les Ngai, originaires du Lien-tcheou-fou. Ils

vivent disséminés par familles dans des terrains peu fertiles.

Les ultrabrachycephales sont nombreux dans l'Est, au contraire vers le centre et le Nord la formation du crâne s'allonge jusqu'á la mégalicéphalie.

Allocution du président.—Cette conférence faite sans prétention par un orateur qui sait intéresser et séduire, illustrée par de fort belles projections photographiques, a obtenu le plus légitime succès.

M. le président, avant de lever la séance, s'est fait l'interprète du sentiment commun de l'auditoire très nombreux pour remercier et féliciter l'explorateur M. Madrol e doit à ses nombreux voyages en Chine, à ses études du terrain, à sa connaissance des mœurs des habitants, d'être un des eommes de France qui font autorita dans les choses d'Extrême-Orient, particulièrement de l'empire du Milieu. Les reconnaissances qu'il a effectées, dans l'île d'Hai-nan, pendant son dernier voyage apportent une contribution précieuse à la géographie. Au nom de la Société, le président le remercie de concourir ainsi aux progrès de la science géographique.

FRÉDÉRIC LEMOINE

Le bureau des études économiques de l'extrême-orient à Tokyo

(TOA KEIZAI-CHOSA KYOKU)

Ce bureau, fondé en 1908, dans le but de recueillir et fournir aux intéressés toute information sur l'activité économique mondiale, intéressant le commerce l'industrie et les communications des pays de l'Extrême-Orient a lancé le 20 novembre dernier, la circulaire suivante :

Modelé selon l'exemple des importants bureaux des études économiques des plus grandes banques françaises et allemandes, le bureau entamera et maintiendra une correspondance continue avec les autorités centrales, les bureaux de statistique, les chambres de commerce et de l'industrie, ainsi que les plus importantes sociétés et maisons commerciales et industrielles de tous les pays, recueillira, préparera et tiendra à la disposition des cercles intéressés de l'Extrême Orient tout genre d'imprimés, renseignements, rapports et autres notes. En échange, nous serons toujours prêts à procurer à nos correspondants notre documentation sur la position et l'activité économique des pays de l'Extrême-Orient.

Nous esperons que, de même que ses modèles américains et européens, notr bureau sera sort utile tant pour ceux qui voudront bien nous favoriser de leurs informations, que pour ceux qui nous en feront demande, les intérêts des deux parties étant virtuellement communs. Nous croyons même que ces attentes sont encore plus justifiées dans le cas de notre bureau, puisqu'il surmontera, en outre, les difficulés dérivant de la diversité des langues, empêchant le rapprochement économique des peuples. Vu que la correspondance entre les pays en question prend des semaines pour arriver à sa destination, la raison d'être d'un institut intermédiaire qui procure par avance l'information nécessaire, classé systématiquement pour être à chaque moment au service des intersssés, est encore plus évidente.

Le Bureau des Études Économiques de l'Extrême-Orient est destiné à favoriser dans sa sphère d'activité la politique de la " porte ouverte " et de là concurrence loyale dans l'Extrême-Orient, politique tojours avouée et mise encor plus en évidence dans les temps actuels par le Japon.

La Société des chemins de fer du Sud-Mandchourien comme un des plus grands facteurs de la vie économique de l'Extrême-Orient et dont les intérêts sont indissolublement liés à la situation et les événements économiques dans l'Etrême-Orient, a considéré comme son devoir d'incorporer le bureau à son organisation au Japon Son Excellence, le ministre des communications publiques, Baron Goto, qui créa le projet du bureau des études économiques, pendant qu'il était président de la susnommée société, a bien voulu promettre sa protection et s'employera auprès du gouvernement japonais pour obtenir son appui. Les plus puissantes entreprises du pays, à la tête la Banque du Japon (Nippon Ginko), la Yokohama Specie Bank (Yokohama Shakin Ginko) et la la Banque Industrielle du Japon (Nippon Kogyo Ginko) ont promis leur patronage.

La direction du bureau des études économiques a été confiée au directeur juridique des chemins de fer de la Mandchourie meridionale, Profes eur Okamatsu, membre de l'Académie Japonaise des Sciences. Dr. Thiess, professeur d'économie politique à l'université technique de Dantzic (Allemagne), qui dirigeait auparavant une pareille institution de la Hambpurg-Amerika Linie, a été appelé pour se charger des travaux d'organisation.

Nous considérons comme une tâche urgente et heureuse, que les différents peuples du monde apprenneut de plus en plus à se connaître, à se comprendre. C'est pour cela que nous espérons et désirons sincèrement que toutes les autorités économiques, et statistiques, instituts d'information et les grandes entreprises du Japon et de l'étranger, voudront bien se mettre en relation avec notre bureau, favorisant ainsi le succès de la tâche dont nous nous sommes chargés.

Correspondance

Wuchow

24 Janvier 1909

De notre correspondant particulier :

La ville de Wuchow va de nouveau avoir son journal. Un numéro-réclame du *Kouang si Sin Pao* (c'est le nom de la nouvelle feuille) a déjà paru le 26 de la 12e lune. Le *nouveau journal du Kouang si* paraîtra tous les jours régulièrement à partir du 10 de la 1ère lune. Puisse ce second essai être plus heureux que le premier !

Les eaux du Si Kiang sont devenues très basses ; depuis quatre ou cinq ans on n'avait pas vu si peu d'eau dans le fleuve. Le service de vapeurs entre Wuchow et Nanning n'en continue pas moins cependant. Deux petits motor. boats à fond plat, le *Tin Kong* et le *Tin Loung,* ne câlant que deux pieds et demi font chacun un voyage par semaine. Ces deux petits bateaux appartiennent à la même compagnie ; n'ayant pas de concurrence, ils font de très bonnes affaires ; on me dit qu'ils réalisent un bénéfice de pas moins de cent %. Le *Tin Kong* et le *Tin Loung* battent pavillon anglais, mais les capitaux de la compagnie sont en grande partie Chinois.

La "Hongkong Wuchow chinoise navigation Co," avec ses deux steamers le Kwong T'ai et le Kwong Wai, fait aussi d'assez bonnes affaires. Le fait est que les deux navires arrivent et repartent chaque fois remplis de cargo ; on voit des marchandises jusque sur le pont supérieur et dans les cabines non occupés par des passagers.

La canonnière *Vigilante,* avec son sympathique commandant, M. le lieutenant de vaisseau Biscuil, après avoir passé une dizaine de jours dans notre port, est repartie pour Canton le mercredi 20 Janvier.

Batavia

Sœrabaya, 11 Janvier 09

L'année 1908 pour Java et toutes les Indes Néerlandaises n'a eu aucun fait plus extraordinaire que les années précédentes. La situation politique est restée à peu près stationnaire. Les troubles à Atchée (Sumatra) ne sont pas encore finis et sans cesse on apprend par les cablogrammes que les patrouilles qui sillonnent en tous sens ce vaste pays ont eu un engagement ou ont échangé des coups de fusils. Quoique la situation à Atchée ne soit pas si graves que dans les Indes Britanniques, elle n'en préoccupe pas moins l'opinion publique On a déplacé un gouverneur, le général van Daol, de qui j'ai parlé ici à plusieurs reprises ; en Hollande à la Chambre basse de nombreuses interpellations ont été faites au sujet de la situation d'Atchée et des nombreuses questions s'y rapportant, mais tout cela sans beaucoup éclaircir la question. La petite révolte qui a eu lieu, il y a quelques temps dans le district de Padang (côte Ouest de Sumatra) au sujet des impositions, n'a eu aucune suite et la contrée est vite rentrée dans le calme comme autrefois. Dans les autres parties des Indes Néerlandaises on a également bataillé un peu partout : à Timar, à Célèbes, à Flores à Bornéo et à Bali où, cette année, a eu lieu la sixième expédition, conséquence de la précédente qui a

été trop hâtivement terminée, mais la dernière action a été rapidement et vigoureusement menée et on a pu couper cour à toute difficulté. En général, à l'heure actuelle, la situation est assez calme dans toutes ces contrées, encore peu pénétrées par la civilisation européenne.

J'ai parlé maintefois du projet de raccourcir la durée du trajet Batavia-Sœrabaya. Malgré tout ce qu'on a dit et écrit à ce sujet on n'a pas vu en 1908 ce projet se réaliser. Cependant des essais ont été faits et ont parfaitement réussis, on a étudié aussi très sérieusement la ligne sur la côte Nord de Java et on dit que l'année 1909 ne se terminera pas sans quelque chose soit fait et qu'il est certain que l'on pourra aller de Sœrabaya à Bandoeng en une journée. Les lignes de navigation ont été également l'objet d'études sérieuses et déjà tous les vieux vapeurs ont été remplacés par de nouveaux paquebots, d'un plus grand tonnage, d'une plus grande vitesse et beaucoup mieux aménagés. Avec ces nouveaux vapeurs on peut aller de Batavia à Gênes ou Marseille en 24 ou 25 jours. On a également ouvert une ligne de vapeurs directe sur l'Australie.

Grâce à l'amélioration des transports, on espère faire de ava un centre attractif pour touriste, et dans ce but des pourparlers ont été engagés avec différentes agences; mais jusqu'à present les résultats n'ont pas été ceux espérés.

Toutefois on ne désespère pas de l'avenir et dans l'espoir de voir les touristes arriver, on parle d'établir de nouveaux hôtels, à Sœrabaya on parlerait d'en construire deux répondant à toutes les exigences modernes.

Si on se plaint du manque de touristes qui amèneraient de l'argent chez les commerçants d'ici, on se plaint également du manque d'employés européens; c'est un fait qui paraîtra bizarre, mais pourtant c'est la stricte vérité et les annonces dans les journaux demandant des employés ne sont pas rares. On se plaint aussi du manque de docteurs, pourtant ceux ci sont au nombre de 25 à Sœrabaya, dont cinq dentistes, il y a également pénurie de légistes et d'employés du gouvernements.

S'il y a pénurie d'employés dans les Indes Néerlandaises il y a aussi pénurie...... de maisons à Sœrabaya. En effet il n'y a pas une seule maison à louer à l'heure actulle dans tout Sœrabaya sauf trois ou quatre mauvaises bicoques et votre correspondant en sait quelque chose, puisque chassé par un intraitable propriétaire revenant d'Europe et sous prétexte que ne trouvant pas de maison il veut habiter la sienne propre, il s'en est suivi que j'ai dû déménager et ne me suis logé que tant bien que mal.

Cet état de choses prouve que Sœrabaya se développe très vite et que l'on a été pris au dépourvu ; mais dès maintenant plusieurs sociétés se sont déjà formées pour bâtir et on parle d'une cinquantaine de maisons qui, d'ici quelques mois, surgiront et il arrivera probablement cela que les loyers subiront une baisse après avoir subi une augmentation tout dernièrement à la suite d'un relèvement de la taxe des terrains.

La question du port de Sœrabaya dont j'ai parlé il y a quelque temps n'a pas encore reçu de solution. On hésite toujours, on continue les discussions à l'infini et, en attendant, on se borne à faire pour quatre sous de travaux en améliorant les quais de la rivière de Sœrabaya, appelée Kali Mass Rivière d'Or, quoiqu'il n'y en ait pas du tout.

Les Chinois à Java continuent à créer des *Congsie*. Ils en ont établi pour l'enseignement, pour le commerce,pour l'assistance mutuelle, et très probablement pour d'autres buts, mais qui ne sont pas connus. Bien qu'ils parlent souvent de l'assistance directe de la Chine pour faire valoir leurs droits, il y en a cependant un grand nombre qui paraissent se soucier beaucoup moins de la mère-patrie ; ils demandent à être naturalisés hollandaisils préfèrent que leurs fils fréqueutent les hollandises plutôt que leurs écoles chinoises Si l'on considère que la plupart des chinois ici ne sont pas de race pure, mais ont beaucoup de sang javanais ou malais par le côté maternel, on trouvera peut être l'explication de cette préférence. Chose curieuse, on avait installé dans les nouvelles écoles hollando-chinoises un cours de langue étrangère et on avait choisi l'anglais plutôt que le français; mais,comme dans les écoles hollandaises on apprend premièrement le français, les chinois ont demandé d'apprendre aussi d'abord cette langue et il est probable que notre langue remplacera la langue anglaise.

Naturellement l'année 1908 à Java ne s'est pas passée sans voir quelques catastrophes. On a eu à déplorer la perte d'un vapeur, le Pahud, dans le port de Padang (Sumatra) à la suite de l'explosion des générateurs de vapeur, mais heureusement il était amarré à quai et les secours purent arriver aussitôt. Une autre explosion a détruit une poudrière dans l'île de Balli, justement à la fin de la dernière expédition, faisant une vingtaine de victimes,dont plusieurs mortellement atteintes. A Batavia on a eu à déplorer la mort de plusieurs centaines d'indigènes qui se rendaient à leur rizières dans des prahos trop petits et trop chargés. Tout dernièrement encore plusieurs centaines d'autres indigènes périrent dans un glissement de terrain. Enfin dans l'Est de Java à Banjoewangis, on a été très inquiété par une maladie qui a éclaté parmi les bestiaux ; mais immédiatement le gouvernement a pris des mesures énergiques et on a pu enrayer le fléau ; car depuis la grande épiedémie qui a sévit sur les bovidés dans le Bantam (extrême Ouest de Java) il y a quelques années, le gouvernement s'est toujours beaucoup occupé de la préservation de ces animaux et cela avec succès puisque chaque année le nombre de fêtes à cornes augmente à l'exception de l'île de Madura ou ce nombre va sans cesse en décroissant ; et cela,parce que l'on ne s'est pas encore mis d'accord sur les mesures qu'il faut prendre, la population ayant un caractère et des mœurs différents des indigènes de Java pour s'arranger des dércets du gouvernement.

M. G. Jourdan

Lettre D'Hainan

Nous sommes décidément entrés dans la période du crachin. La pluie ne cesse de tomber depuis une dizaine de jours et nos rues sont transformées en d'immondes marécages où ne prennent plaisir à patauger que les Chinois et les canards.

Les fêtes du jour de l'an se sont passées d'une façon très calme à Hoihao. A part quelques visites officielles où l'on se souhaitait une bonne année sans garnde convicion, et quelques coupes de champagne vidées en l'honneur de la nouvelle année,on se serait cru à un jour ordinaire. Notre magister Français avait,nous dit-on,vu les réceptions officielles,fièrement arboré son chapeau haut-de-forme à la grande joie de ses élèves.

Nous allons, paraît-il, avoir ici à brève échéance,des missionnaires allemands. J'avoue que le besoin ne s'en faisait guère sentir, mais toujours est-il que l'Impérial Commis du Consulat d'Allemagne, M. Metzethn, a été pris de frayeur subite en apprenant l'arrivée prochaine de Missionnaires français à Hoihao. La France aurait-elle l'audace de songer à établir son protectorat sur l'île de Hainan ! C'est ce qu'il ne cesse de se demander en agitant son glaive consulaire. La secousse, par lui ressentie, en apprenant cette terrible nouvelle, a été telle, qu'à un moment donné, on a craint pour sa raison. Heureusement ques les dernières nouvelles sont plus rassurantes. A force de creuser sa pauvre tête anémiée, M. Metzethn a trouvé que la meilleure solution consistait à faire venir ici des missionnaires germaniques. Leur mission consistera à surveiller les agissements des Français, et puis, s'ils en ont le temps, à vendre fort cher de vieilles bibles à quelques chinois naïfs. Le Kaiser pourra donc être tranquille car M. Metzethn veille !

Dernières nouvelles. M. Metzethn viendrait d'être nommé Dolmetscher impérial? Vous ignorez sans doute ce qu'est un dolmetscher, moi aussi ! Mais c'est quelque chose de très grand, n'en doutez pas ! Pensez donc ! Un Dol-met-scher Impérial !

Echos mondains.— Grand diner, il y a quelques jours, chez M. Kanhong-Tak, sujet britannique, natif de Foutchéou et tenancier des maisons publiques de Hoihao. L'éli de la société européenne avait été conviée à ce festin, qui fut des plus gais et des plus brillants. Vers la fin du repas, les pensionnaires de ces établissements d'utilité publique furent présentées aux invités, qui les félicitèrent dit-on, vivement de l'honorable profession qu'elles excercaient.

L'absence des Francais à cette fête de famille a été très remarquée et assez sévèrement jugée.

Remarqués parmi les invités, les Consuls d'Angleterre, d'Allemagne et de Norwège, ainsi que plusieurs représentants de diverses maisons étrangères de

notre port. L'élément féminin européen était également assez bien représenté. Erubescit vultus meus.

NAM-PHU

Lettre de Phnom-Penh

Phnom-Penh, le 13 Janvier 1908,

Je vous disais dans ma dernière lettre que M. le Sénateur Lannelong était parti pour Angkor et que nous l'attendions. Ce gros personnage nous est venu jeudi matin, avec sa nièce qui est une jeune fille de vingt ans et son neveu qui est un ancien officier de marine beaucoup plus âgé, puisqu'il était en qualité d'enseigne à Saïgon au cours des années 1884 et 1885.

Cette petite compagnie a dîné le soir à la Résidence Supérieure avec le Résident-Maire, sa fille, M. le Dr. Haueur, directeur de l'hôpital mixte de Phnom-Penh, et M. le Dr. Lévy, médecin municipalit C'est là que le programme du lendemain a été arrêté.

Le programme a été rigoureusement suivi :

A 8 h. 1/2, le Résident-Maire prenait à l'hôtel M. le Sénateur Lannelong et sa fille, et les conduisait à l'orphelinat de la Providence où une soixantaine d'enfants métis, petites filles dans les trois principales classes, petits garçons et petites filles dans le gardoir furent présentées.

M. le Sénateur a été surpris de voir les cahiers des enfants, a admiré leur calligraphie peut-être un peu trop uniforme et sans caractère, les travaux de broderie qui lui ont été présentés, mais il a cru devoir faire quelques observations et recommander les travaux plus grossiers, plus pratiques surtout et que les enfants tirent un petit profit, sous forme de pécule à recevoir à leur sortie de l'établissement du travail qu'ils font.

A l'hôpital mixte, la visite a été plus sévère et le Dr Lannelong est sorti très satisfait de tout ce qu'il y a vu. Il a félicité M. le Dr Haueur de la bonne tenue de l'établissement; à l'hôpital chinois créé dans des paillottes par les chinois eux-mêmes, et dirigé par un médicastre chinois venu de Canton, il n'y avait pas de malade, pas de lit occupé, par conséquent rien à voir. Aussi la visite a été courte et le Docteur après avoir remercié les chefs de congrégation qui s'étaient rassemblés et qui avaient revetu leurs costumes de cérémonie pour le recevoir, s'est retiré enchanté de constater que la population chinoise se portait bien.

A la société de la Protection de l'Enfance abandonnée, dont M. Gravelle est le président et l'ami, la visite a été très courte, M. Lannelong a été pleinement satisfait. Il a interrogé les élèves et a constaté avec plaisir qu'ils étaient savamment dirigés non vers l'administration mais vers des métiers manuels.

Pour la Maternité, il a été enchanté de l'installation, de trouver neuf femmes qui attendaient, dans un excellent état de santé, le moment de donner au Cambodge les petits citoyens et les petites citoyennes qu'on attend d'elles. Deux femmes qui tenaient leurs bébés nouveaux nés de trois jours, sur leurs genoux, montrèrent des enfants charmants, presque beaux.

Monsieur le Docteur Provost et Madame Doucet, qui est présidente de cette société présidaient à cette visite.

Le dispensaire Sisovath, visité ensuite, a été déclaré l'œuvre extrêmement utile et bonne à tous les points de vue par le Docteur et sénateur Lannelong.

Il y avait, au moment où cette visite avait lieu, une vingtaine de malades qui venaient consulter le Docteur Lévy et ce fait n'a pas cessé de relever le caractère d'une institution qui date de six mois à peine et qui a déjà rendu des services considérables.

Le Résident Maire a alors annoncé à M. Lannelong qu'un second dispensaire rait ouvert aux environs des halles centrales avant la fin de la semaine suivante.

Vers cinq heures du soir, M Lannelong, sa nièce et son neveu sont allés assister à l'incinération d'un ancien gouverneur de la province de Bâ-phnâm qui avait lieu dans le monument crématoire élevé dans le veath Ovalam, au centre de Pnom-Penh. Le roi présidait cette cérémonie et le Docteur Lannelong, sa nièce, son neveu, le Resident-Maire et sa fille, Mlle France Leclerc ont été invités à jeter sur le feu allumé par sa Majesté, les fleurs odoriférantes faites avec des copeaux de bois de santal.

Le soir, le roi recevait à diner le Résident Supérieur, le Docteur Lannelong, son neveu, sa nièce, et les docteurs Haueur et Lévy, Madame Lévy, et leur offrait une représentation théâtrale dans la salle des danses publiques.

Nos hôtes ont quitté Pnom-Penh par le paquebot de samedi et sont arrivés à Saigon dimanche matin.

Les nouvelles de Battambang sont bonnes. Les actes de piraterie qu'on redoutait de voir se produire dès le commencement de la saison sèche n'ont pas eu lieu et le bruit qui court que le principal et le plus dangereux chef de ces bandes le Nisês-Ngo a, pour lui et pour presque tous les autres chefs, offert de faire sa soumision est faux. On peut donc dater la fin de toute cette affaire des premiers jours de la nouvelle année.

Le Khmêr.

DOCUMENTS OFFICIELS

Séance Générale du Conseil d'Administration-Municipale de la Concession française

DU 26 JANVIER 1909.

L'an mil neuf cent-neuf et le vingt-six Janvier à 4 heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des séances sous la présidence de

M. W. Dowdalle, Doyen d'âge

Etaient présents M. M. L. Camera
W. J. N. Dyer
TH. Eckardt
P. Jourdan
L. Marthoud
H. Madier
C. Paturel
G. Laferrière, Secrétaire
J. Dantin, Secrétaire-Adjoint

Séance électorale du 26 Janvier 1909.— Lecture est donnée de la lettre suivante:

Changhaï le 20 Janvier 1909

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli le procès-verbal des opérations électorales qui ont eu lieu hier pour l'élection de cinq Conseillers Municipaux.

Je vous serai obligé de vouloir bien, en votre qualité de Président d'âge, convoquer le plus tôt possible le Conseil en vue de l'approbation du dit procès-verbal et de la constitution du nouveau bureau.

Veuillez agréer Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : L. Ratard

Monsieur Dowdall
Membre du Conseil d'Administration
Municipale de la Concession
Française Changhaï

Elections Municipales

DU 29 JANVIER 1909.

Procès-verbal des opérations électorales pour l'élection de cinq Conseillers Municipaux sur la Concession Française.

L'an mil neuf cent-neuf et le dix-neuf Janvier, à dix heures du matin.

En exécution de l'ordonnance de M. le Consul Général de France à Changhaï en date du 29 Décembre 1908 pour la nomination de trois Conseillers Français en remplacement de M. M. V. Berthoz, R. Brasier de Thuy, et J. Gaillard et de deux Conseillers Etrangers en remplacement de M. M. E. Ghisi et W. La Gro, Conseillers sortants et démissionnaires.

M. L. Ratard, Consul Général de Franne à Changhaï, s'est rendu à l'Hôtel Municipal, assisté de M. Point, Interprète du Consulat.

A 10h. 5 M. M. Delahays et Tapernoux électeurs, se présentent pour faire partie du bureau, dont il manque encore deux membres.

11h. 10 M.M. A. Chapeaux et E. Cons consentent à s'asseoir au dit bureau: en conséquence M. le Consul Général déclare le scrutin ouvert, M. G. Laferrière faisant fonction de Secrétaire.

A 11h. ¼ M. le Consul Général délègue la présidence du bureau électoral à M. Point, Interprête du Consulat Général.

A 11h. 55, M. Laferrière est remplacé par M. J. Dantin.

A 12h. M. Point cède la présidence à M. Danjou.

A 12h. 25 M. Tapernoux est remplacé par M. Blanc et M. Cons par M. Boissezon.

A 1h. M. Danjou cède la présidence à M. Goubault.

A 1h M. Dantin est remplacé par M. Laferrière.

A 1h. ½ M. Blanc est remplacé par M. Cons.

A 2h. M. Boissezon est remplacé par M. Tapernoux.

A 2h. M. Goubault cède la présidence à M. de Laforcade.

A 4h moins cinq M. Ratard, Consul Général de France, reprend la présidence du bureau.

A 4h. précises, en présence de M. M. de Laforcade, A. Chapeaux, Cons, Tapernoux, Delahays et de diverses pesonnes présentes dans la salle, M. le Consul Général déclare le scrutin clos et en ordonne le dépouillement.

Le résultat de ce dépouillement est le suivant :

Electeurs inscrits :	316
Suffrages exprimés :	152

SUFFRAGES OBTENUS

MM. Paturel	133
Marthoud	104
Jourdan	86
Gaillard	74
Basset	2
Henriot	1
Permezel	1
Racine	1
Tapernoux	1
Dyer	133
Camera	132
Bassano	8
Wright	2
Houitte	1
Brochu	1
Wassilt Knoch	1
Bulletins blancs	8

Immédiatement après le dépouillement, les bulletins de vote ont été brûlés, puis M. le Consul Général a déclaré :

MM. Paturel, Marthoud, Dyer, et Camera élus Conseillers Municipaux pour les années 1909 et 1910.

M. Jourdan est élu Conseiller Municipal pour l'année 1909.

Aucune des personnes présentes dans la salle n'ayant fait d'objection, le présent procès-verbal a été définitivement clos.

La séance électorale est levée à 4 h. ¾.

Signé : L. Ratard, G. Coubault, A. Danjou, X. de Laforcade, G. Laferrière. J. Dantin, E. Blanc, C. Boissezon, A, Chapeaux, E. Cons, E. Point, C. J. Delahays, D. Tapernoux.

Le Conseil n'ayant aucune objection à formuler contre les opérations électorales admet à l'unanimité la validité des élections du 19 Janvier courant.

Formation des bureaux. — Le Conseil est invité par son Doyen à procéder à la nomination de son Président et de son Vice-Président et à la constitution des divers comités.

M. Paturel, à qui la présidence est offerte, sur la proposition de M. Dowdall, déclare ne pouvoir l'accepter en raison de ses occupations pressantes et de son prochain départ pour France.

M. Eckardt, secondé par M. Dowdall, propose alors que les fonctions de Président soient confiées à M. Madier: cette proposition est mise aux voix et M. Madier est élu Président à l'unanimité.

Sur sa proposition, M. Dowdall est réélu Vice-Président à l'unanimité.

Comités. — Les divers comités sont constitués comme suit :

COMITE DES TRAVAUX
M.M. H. Madier, Président
C. Paturel
W. M. Dowdall
Th. Eckardt

COMITE DES FINANCES
MM. L. Marthoud
P. Jourdan
L. Camera
W.J.N. Dyer

COMITE DE L'ECOLE MUNICIPALE
MM. H. Madier
L. Camera

GOUVERNEURS DE L'HÔPITAL
Dr. H. Fresson
R. P. Guilloux.

La séance est levée à 5 heures

***

DU 29 JANVIER 1909

L'an mil cent-neuf et le vingt-neus Janvier à 5 heures du soir, les Membref du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des séances sous la présidence de M.
H. Madier.

Etaient présents
M. M. L. Camera,
W. M. Dowdall,
W. J. N. Dyer,
Th. Eckardt,
P. Jourdan,
L. Marthoud,
C. Paturel,
G. Laferrière, Secrétaire,
J. Dantin, Secrétaire-Adjoin,

Compte-rendn. — Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance lequel a déjà été approuvé et signé par les Membres du Conseil

Rapports. Les rapports des Chefs de service ....sont approuvés.

Situation financière. — La situation financière, indiquant l'état des recettes et des dépenses, les comptes avec les Banques etc.................. est seumise au Conseil qui l'approuve.

Pouvoirs présidentiels. — Lecture est donnée de la lettre suivante de M. le Consul Général le France.

" Changhaï le 27 Janvier 1909.

" M.Ratard,Consul Général de France à " à Changhaï à Monsieur Madier, Président du Conseil d'Administration " Municipale de la Concession Française " de Changhai.

" Monsieur le Président,

" J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre d'hier par laquelle M. " Dowdall en sa qualité de Doyen d'âge " m'informe que le Conseil vous a désigné " à mon choix, ainsi que M. Dowdall lui-même, pour remplir respectivement les " fonctions de Président et de Vice-Président du Conseil d'Administration " Municipale de la Concession française.

" Je suis très heureux de cette désignation et je me félicite par avance des " bons rapports que nous allons pouvoir " entretenir ensemble pour le plus grand " bien des intérêts français à Changhaï.

" J'ai signé, ce matin, l'ordonnance de " délégation de mes pouvoirs en votre " faveur.

" Agréez, mon cher Président, les as- " surances de ma considération la plus " distinguée.

" Signé: Ratard

Travaux Publics.— Sur proposition de l'Ingénieur, des congés de 9 mois à passer en France sont accordés à MM. Chauvin, Agent-Voyer, Thalamot, Surveillant des Travaux et Bourriquot, Inspecteur des Ecuries.

En vue d'assurer la marche du service durant l'absence de ces employés, le Conseil décide de pourvoir au remplacement de M. Thalamot par l'engagement de M. Lanuzel, à titre provisoire, et à partir du 1er Mars: en sa qualité de Surveillant auxiliaire des travaux, M. Lanuzel recevra un traitement de Tls: 80 et 20 Taels d'indemnité de logement.

Le Service de M. Bourriquot pourrait être confié au Garde Dupuis de la Section Montée ; le président est chargé de demander à M. le Consul général de vouloir bien autoriser le Chef de la Garde à mettre cet agent à la disposition du Service des Travaux, bien que le Conseil, pour les raisons de service exposées par le Capitaine Mallet, soit d'avis, qu'en principe, des mutations de ce genre ne doivent se produire que lorsque, comme en l'espèce, il y a impossibilité presque absolue à pourvoir d une façon satisfaisante à une vacance.

En vue de l'adoption d'un programme de travaux à exécuter pour l'aménagement définitif du Quai de l'Extension, il est décidé que le Comité des Travaux se réunira Lundi 1er février, à 4 heures ½ pour procéder à une visite sur les lieux: à l'issue de cette visite, le Comité procèdera, à l'Hôtel Municipal, à l'ouverture des soumissions reçues pour la couverture de la crique de l'Ouest entre la crique de Chang Pang et le canal du Y. K. Pang, formalité pour l'accomplissement de laquelle da date du 3 Février avait été primitivement fixée.

(c).—La collection des plans de la Concession étant épuisée, le Conseil charge le Secrétaire de s'informer des prix auxquels pourrait être faite la réimpression de plans nouveaux comportant les modifications des noms des rues et de leur tracé: ces renseignements lui seront communiqués à la prochaine séance.

(d).—Le Conseil prend connaissance d une lettre et d'un devis de M. Coursier, relatifs à l'installation d'un service de distribution d'eau au Jardin public de Koukaza.

La dépense y afférente paraissant trop élevée, MM. Madier et Eckardt sont chargés d'examiner à nouveau cette question, notamment au point de vue de la réduction de l'importance du projet présenté.

(e).— Sur proposition de l'Ingénieur, le Conseil met à sa disposition divers crédits pour l'entretien du matériel roulant des bâtiments municipaux, travaux de voirie, etc, conformément aux bulletins de demande, Nos-965,966,967,2390,2391, 2392,2393,2394,2395,2402, et2518.

(f).—Par lettre en date du 27 courant, M. J. V. Davis, habitant No—107, route Fergusson, se plaint que la dite route n'est ni éclairée, ni policée, qu'il n'y exie-

te pas de drainage et que le macadam en est défectueux; il expose que la perception de taxes par le Conseil lui semble, pour ces raisons, injustifiée

Le Conseil est d'avis de répondre à M Davis que, dans le seul but de desservir les quelques maisons européennes élevées sur cette route, il a déjà consenti de grosses dépenses pour l'adduction de l'eau et le macadamisage, qui sera entretenu au mieux en attendant un rechargement général; le projet d'éclairage voté récemment, prévoit l'installation de plusieurs lampes de 400 watts le long de cette route: quant au drainage, il ne saurait être exécuté avant celui des routes immédiatement adjacentes à celles de la Concession: les commodités des quelques habitants de cette partie de l'Hinterland ne justifient d'ailleurs pas l'énorme dépense que son exécution entraînerait.

Abattoirs municipaux.—Par lettre en date du 15 Janvier, MM. Caissial & Cie demandent au Conseil de vouloir bien se prononcer définitivement sur la question de la garantie qu'ils avaient été invités à fournir tant pour la fourniture de matérile destiné aux Abattoirs (bascule et ponts roulants) que pour l'exécution des travaux de modification des murs des échaudoirs à bœufs.

Ces Messieurs font remarquer que la commande du matériel était déjà passée en France quand leur a été notifiée la décision du Conseil relative à la garantie et qu'ils sont dans l'impossibilité d'offrir mieux que ce qu'ils ont eux-mêmes des constructeurs : quant au béton, une erreur de copie a fait indiquer dans leur lettre la proportion de sable comme étant de 0m3500, au lieu de 0m250, ce qui avait justifié la réserve de M.Cornic, que ce dernier ne maintient plus aujourd'hui.

Pour ces diverses raisons, le Conseil décide d'accepter purement et simplement les soumissions de MM. Caissial & Cie, en se réservant d'imposer à l'avenir pour les travaux ou fournitures qu'il ordonnera, les garanties qu'il jugera nécessaires.

Service des Eaux.—Prenant en considération une demande de M. Coursier relative à l'adoption du règlement pour les abonnés, le Conseil désigne M. Marthoud pour remplacer M. Gaillard, comme Membre de la Commission chargée d'étudier ce règlement,en lui adjoignant M. Eckardt et décide que celle-ci se réunira Lundi Ier Février pour discuter avec l'assistance de l'Avocat-Conseil, les divers points qui restent à régler.

(b).—M. Henriot, Directeur de la Banque de l'Indo-Chine, demande au Conseil, par lettre en date du 20 Janvier, d'examiner à nouveau la question de restitution du cautionnement de Frs : 100.000 garanti par cette Banque pour la Cie des Tramways.

Le Conseil, conformément à sa décision du 28 Septembre, dont communication sera donnée à M. Henriot, décide de confier l'examen de cette affaire à l'Avocat-Conseil.

Personnel.—Après avoir pris connaissance des diverses demandes adressées au Secrétaire pour les postes de Commis auxiliaire de Perception et d'Archiviste, le Conseil nomme M. Cons, Eugène au premier de ces emplois ; toutefois, une objection ayant été soulevée quant à l'aptitude que pourrait présenter ce candidat à remplir le service actif qui lui incombera, cett décision ne sera définitive qu'après délivrance par le Dr. Fresson d'un certificat satisfaisant.

La nomination de l'Archiviste est renvoyée à une date ultérieure pour plus amples renseignements à prendre sur les divers postulants.

En vue de l'organisation du service des archives, le Conseil autorise le Secrétaire à faire l'achat d'un coffre-fort de dimensions suffisantes pour recevoir les livres de comptabilité et documents importants ; il charge en même temps l'Ingénieur d'étudier un projet d'établissement d'une chambre voûtée, où les archives soient à l'abri du feu.

Budget de 1909.— Le Conseil prend connaissance des propositions de budget pour l'exercice 1909, dont copie est jointe au présent procès-verbal et publiés dans le compte-rendu de gestion de l'année 1908.

Il décide de porter au chapitre 6,article 4,une somme de Tls :300 pour l'entretien du harnachement des chevaux de la Brigade des Pompiers et d'augmenter de Tls :1000 le crédit prévu au chapitre 6/1 pour l'achat de matériel.

Eclairage.— Lecture est donnée de la lettre suivante de M.Coursier.

"Changhaï le 5 Janvier 1909.

"Monsieur le Président de la
" Municipalité Française à Changhaï.
"Monsieur le Président,

"Puisque la Municipalité, comme vous " avez bien voulu m'en informer, ne voit " pas d'inconvénient à ce que nous con- " servions la vieille Usine quelques se- " maines de plus, j'ai l'honneur de vous " demander à ne l'arrêter que lorsque " notre 4ème groupe sera mis en marche. " Nous attendons les tuyaux le 10 ct. et " espérons vivement avoir terminé l'ins- " tallation fin Janvier,ou si nous sommes " retardés par les fêtes du nouvel an " chinois, vers le 15 Février

" Je crois donc pouvoir vous dire que, " sauf accident grave imprévu, nous " serons en Février largement à même " de produire à Lokawei tout le courant " nécessaire à notre service d'éclairage.

" Veuillez agréer, Monsieur le Prési " dent, l'expression de ma considération la plus distinguée.

" Le Directeur
" Signé : Coursier.

Le Conseil décide de répondre favorablement à la demande de Cie en laissant pendant quelque temps encore l'ancienne Usine à sa disposition pour permettre de parer à toute éventualité, durant l'achèvement des travaux d'installation à Lokawei.

La Séance est levée à 7h.20.

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 30 JANVIER AU 6 FÉVRIER 1909

Vols	19
Tentative de vol	1
Escroquerie	1
Attaques et vols	2
Recel	3
Dommage aux propriétés	1
Coups et blessures	1
Vagabondage	6
Détournements de femmes	3
Maintenus quelques heures au violon	42
Contravention au règlement de police et voirie.	72
do do des voitures	3
do do des jin-ricshaws.	108
do do des brouettes	43
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	5
Malades indigents envoyés à l'hôpital	3
Plaintes diverses	16

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 11ME JOUR DE LA 1ère LUNE
(premier février)

—Vou Tchong-chi 吳重憙 gouverneur du Honan, nous a fait un mémoire nous disant qu'après avoir sérieusement examiné les pays du Honan qui ont souffert de la famine, l'an dernier, il nous assure que la sous-préfecture de Siang-ho-hien et les autres 45 sous-préfectures ont eu une très violente famine, l'an dernier, causée par la sécheresse lors du printemps et de l'été.

Puisqu'il en est ainsi, nous ne devrons plus recevoir leurs impôts fonciers de l'année dernière comme auparavant afin de soulager la pauvreté de ces malheureux.

Nous ordonnons donc audit gouverneur de permettre à ces faméliques de remettre à plus tard le versement de leurs impôts fonciers de l'an dernier, afin qu'ils connaissent notre amour et notre libéralité à leur égard.

En outre, nous lui commandons de faire publier ce décret impérial sur papier jaune afin que tous les mauvais notables et mauvais satellites ne puissent avoir le moyen de commettre des abus.

Pour le reste, nous lui permettons d'agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport, en informant le ministère des Finance. Respect à ceci.

***

— Ayant lu le rapport de Tchou Kia-pao 朱家寶, gouverneur du Nganhoei, qui nous informe que dans les environs d'Ouhou il y a eu plus de 39 sous-préfectures qui ont subi, l'an dernier, une très violente famine,produite par la tempête de trop grande sécheresse ou de trop abondantes pluies,nous nous empressons d'ordonner audit gouverneur de publier ce décret impérial sur papier jaune, autorisant les malheureux faméliques des pays qu'il nous a indiqués, souffrant de la famine, de payer plus tard leurs impôts fonciers de l'an dernier, afin de leur

manifister notre compassion et notre amour.

Nous lui commandons en même temps de faire tout son possible pour interdire à ses inférieurs de commettre des abus sur cette question en sorte que tous les pauvres habitants reçoivent réellement notre faveur spéciale. Respect à ceci.

⁂

— Ngang-cheou 恩壽, gouverneur du Chensi, nous a fait parvenir un rapport dans lequel il nous prie de punir quelques mandarins de sa province pour leur mauvaise administration etc...

Nous destituons donc immédiatement de leur charge les fonctionnaires suivants :

Seng Yng-k'u 申應楀, nommé préfet de Fou-ping-ting, est très facile à s'emporter et paraît très cruel envers le peuple ; il a laissé de plus ses inférieurs user de son pouvoir pour faire du mal au peuple et lui extorquer de l'argent ; aussi a-t-il été accusé à plusieurs reprises.

Yang Tchoun-tch'oen 楊增春, adjoint du préfet de Hangtchong-fou, fume encore l'opium comme ordinairement, ce qu'il fait tout-à-fait volontairement contre l'ordre de l'Empereur.

Tcheou Ning-lou 鄒寧魯, recteur des bacheliers de Hantcheng-hien, se conduit très légèrement et a été très souvent accusé par les notables de son pays.

Tcheng Hio-k'ong 程學孔 recteur des bacheliers de Lontcheou, jouit d'une mauvaise réputation et n'a pas de bon exemple pour les lettrés.

Tsiao Jeng-tchang 焦仁常, colonel en second au Chensi, paraît trop bon et aime à jouer de l'argent.

Nous ordonnons aux fonctionnaires suivants de démissionner immédiatement :

Vang Meou-tchao 王茂昭, préfet de Lieou-peou-ting, trop âgé, n'a plus de forces pour s'occuper de ses affaires administratives.

Pei Tcho-tse 裴作則, sous-préfet de Gnei yan-hien, est très vieux, très paresseux, et malade toujours.

Tsou Tchou-cheou 朱祖綬, sous-préfet de Se-yang-hien, inutile, ignare et indigne d'occuper le poste d'importance.

Lieou Tchang-yeou 劉璋鏞, sous prétet de Ping li-hien, ne peut plus travailler ses charges à cause de son trop grand âge.

Meou Ping-nan 牟炳南, adjoint du préfet de Ping-koan-tcheou, a peu de talent, mais se conduit très mal. Respect à ceci.

———

DU 12me JOUR DE LA 1ère LUNE
(2 février)

— —

—Hong Su-koei 馮汝騤, gouverneur du Kiangsi, nous a fait parvenir un rapport, nous priant de récompenser quelques mandarins pour leur bonne administration et d'en punir quelques, uns pour leur mauvaise administration etc...

Nous félicitons donc par ce décret impérial de leur bonne administration les fonctionnaires suivants :

Yu Ming-tcheng 俞明震, taotai de Nantchang, au Kiangsi.

eng-ping 文炳, taotai de la douane de Kieoukiang.

Siu Kia-hou 徐嘉禾, taotai intérimaire de la gabelle du Kiangsi.

Tchou-king, 朱錦 préfet de Nan-k'ang-fou.

Yu Sing-san 俞省三, sous-préfet de Nan-kan-hien.

Mao Tchong-tcheng, 毛宗澄 sous-préfet de Ling-tchoan-hien.

Vang Tsing-tao 王進道, sous-préfet de Fong-tcheng-hien.

Vang K'ing-ta 王慶大, sous-préfet de Yi-tch'oen-hien.

King Pao-kieun 金保權, sous-préfet de Kong-hien.

Tsang Tse-yi 張之義, sous-préfet de Chang-yeou-hien.

Nous destituons de leurs charges les fonctionnaires suivants :

Hia Tsi-ang 夏濟安, préfet de Ting-ang-tien, n'est pas populaire et ne sait que chercher de meilleure place.

Kao Vei-tcheng 高維陳, préfet-adjoint en expectative d'emploi au Kiangsi, jouit d'une mauvaise réputation et ne sait que se mettre au rang des brigands.

Tsing-yong 秦鎔, sous-préset de Hing-yen-hien, n'est pas aimé du peuple et a très souvent quitté sa place pour aller ailleur à son avis pour ses affaires personnelles.

Vang Vai-yeou 王萬有, sous-préfet de Koang Fong-hien, est très cruel et sévère à l'égard de son peuple.

Liang Che-loung 梁世綸, sous-préfet à l'essai, se conduit très légèrement et a violé à plusieurs reprises les règlements des fonctionnaires.

Sien Ta-loung 錢大綸, sous-préfet au choix, s'adonne à jouer de l'argent et paraît très méchant et menteur.

Li Tchang-yong 李長永, secrétaire du préfet, est très ignare dans les administrations.

Quant à Tcheng Tchoan-ling 陳崔琳, sous-préfet de Chang-yeou-hien, il est très paresseux et indigne d'occuper le poste actuel ; nous lui ordonnons de quitter immédiatement sa charge et d'en attendre une autre plus facile.

Pour le reste, nous permettons audit gouverneur d'agir à son gré d'après ce qu'il nous a exprimé dans son rapport, en informant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

⁂

— Sur la demande du même gouverneur susdit du Kiangsi, nous ordonnons la destitution immédiate de Song Vei-yng, 宋維英, préfet en second de Foutcheou-fou et de Tcheou Pao-ki 周寶琦, sous-préfet à l'essai, ainsi que de leurs collègues, fumeurs d'opium, que ledit gouverneur nous a indiqués dans son mémoire. Respect à ceci.

DU 14me JOUR DE LA 1ère LUNE
(4 février)

———

— Tchang Ting-poang 張定邦 est nommé général de brigade de Yen-soan, dans la province du Chensi. Respect à ceci.

⁂

— Le temps actuel est plein de difficultés, à la suite desquelles la Cour suprême est toujours inquiète ; c'est pour cette raison qu'elle s'est empressée d'ordonner la mise en réelle pratique des lois constitutionnelles, en vue de rendre la Chine très forte ; elle s'est efforcée aussi de toujours faire réorganiser toutes les affaires d'administration et les règlements des mandarins, afin que tous les abus de l'Empire soient supprimés.

Les vice-rois et les gouverneurs des provinces doivent évidemment apporter tous leurs soins et faire tous leurs efforts pour pouvoir répondre à l'espérance et à l'avis de la Cour suprême dans ce même sens-là.

Cependant, dernièrement, ayant lu les rapports des censeurs impériaux, nous apprenons avec douleur que plusieurs mandarins de haut rang dans les provinces protestent encore contre les nouvelles administrations et quelques-uns détournent de l'argent au peuple, prétextant qu'ils traitent ces nouvelles lois, et que quelquefois un mandarin étant accusé auprès de nous, les autorités des provinces font tout leur possible pour le protéger ou au moins diminuer ses fautes, bien que nous leur disions d'en enquêter sérieusement.

Par ce moyen, on peut se rendre compte que ces autorités des provinces méprisent nos ordres comme paroles d'enfants ; quand nous y pensons, nous en sommes fort fâché.

Malgré cela, la Cour suprême paraît toujours très charitable et douce à l'égard des mandarins, même des plus méchants, et des plus cupides ; elle n'a jamais infligé une punition grave à un haut mandarin qui avait recommandé au Trône un mauvais fonctionnaire.

Mais, tout récemment, peu de hauts mandarins ont fait de sérieuse et juste enquête sur les accusations portées contre certain fonctionnaire ; après leur enquête, ils nous disent ordinairement que l'accusation a quelque peu de vraisemblance, mais que, après une sérieuse enquête, elle ne s'est pas confirmée.

Ils en ont agi ordinairement ainsi et ont abusé vraiment de notre confiance en eux.

A l'avenir, celui qui, ayant reçu l'ordre d'enquêter sur une importante accusation, aura négligé quand même de la bien régler ou l'aura fait avec favoritisme ou partialité, sera gravement puni, même comme complice de cet accusé. Respect à ceci.

———

DU 14me JOUR DE LA 1ère LUNE
(4 février)

— Nous ordonnons au vice-roi du Chensi-Kensou d'exhorter aimablement

le Dalai Lama à se hâter de retourner à son pays Tibet et à interdire à ses inférieurs de faire du mal aux habitants des pays où il devra passer. Respect à ceci. (*Sinvanpao*)

***

—Nous ordonnons bien sérieusement à toutes les autorités des provinces de faire toujours leurs efforts pour mettre en réelle pratique les lois constitutionnelles et les diverses administrations modernes, réorganiser les règlements des mandarins, poursuivre partout les brigads locaux, faire pacifier les païens avec les chrétiens, régler au mieux les affaires étrangères et économiser toutes les dépenses etc...

Dorénavant, si quelqu'un néglige encore d'agir, il sera très gravement puni. Respect à ceci. (*Sinvanpao*)

***

— Nous ordonnons qu'on blâme sévèrement Siu she-tch'ang 徐世昌, vice-roi de la Mandchourie, pour le punir de nous avoir fait parvenir un rapport mal écrit; il est vraiment négligent. Respect à ceci.

***

—Sur la demande du prince King, nous permettons qu'on donne une récompense spéciale à tous les fonctionnaires employés parfaitement dans les travaux de la réparation du tombeau de Pou-toh-koh. Respect à ceci.

DU 16me JOUR DE LA 1ère LUNE
(6 février)

— Le 8me jour de la 2me lune (27 février) étant la fête des offrandes que nous devrons faire à l'autel des esprits de la terre et des céréales, le Prince Régent s'y rendra pour accomplir à notre place ces cérémonies rituelles. Respect à ceci.

***

— Autrefois, le censeur impérial Siai Yuen yen 謝遠涵 nous avait fait un mémoire dans lequel il avait accusé Tcheng-pie 陳璧, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies), d'avoir dépensé inutilement de très nombreuses sommes d'argent du Trésor Public et d'avoir commis plusieurs abus de partialité, de népotisme, de corruption, etc...

Nous nous sommes déjà empressé d'ordonner aux deux ministres de l'Empire Cheng Kia-nei 孫家鼐 et Na-tong 那桐 d'enquêter très sérieusement et en toute justice sur cette très importante accusation.

Maintenant, ces deux hauts mandarins, après une très sérieuse et très juste enquête, nous présentent un rapport très détaillé, suivant lequel nous apprenons que Tcheng-pie, lorsqu'il fit secrètement des emprunts avec les Etrangers, gagna beaucoup d'argent ainsi que ses complices; qu'il possède des magasins de riz et de grains, et qu'il fit audacieusement et fréquemment de la concussion etc...

Ils nous disent également que l'accusation dont ce ministre est l'objet ayant en effet un peu de vraisemblance, il n'en existe pas pourtant de preuve absolue; que malgré cela, il a touché et dépensé beaucoup d'argent du Trésor Public, et qu'il a donné des emplois aux fonctionnaires toujours avec favoritisme et népotisme etc...

L'époque actuelle est pleine de difficultés; et ce ministre, ayant une très importante charge, aurait dû évidemment se conduire parfaitement pour donner le bon exemple à ses inférieurs, et faire tous ses efforts pour régler au mieux les affaires financières, apporter tous ses soins pour employer de bons fonctionnaires dans les divers postes; mais il n'a pas agi ainsi, il a vraiment abusé de la charge que nous lui avions confiée.

Nous ordonnons donc que Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou*, soit remis au ministère de la Justice qui devra délibérer sur une sévère punition à lui infliger pour tous les abus qu'il a commis; que King kong-cheou 金邦壽, administrateur du même ministère, et que Vong Cheou-tsia 王守霽, mandarin de septième degré, tous deux, très cupides et dont les actes ressemblent à ceux de mauvais marchands, soient destitués immédiatement de leur charge.

Quant à Ting Vei-tchong 丁惟忠, administrateur du ministère de l'Intérieur, (Comptable général du ministre mis en accusation) qui avait été accusé, il y a quelques années, par suite de ses mauvaises actions, et qui jouit maintenant d'une réputation bien pire encore qu'auparavant, il doit être destitué immédiatement de sa charge et mis dans l'empêchement de s'en procurer une autre durant la fin de sa vie.

Pour le reste, ces deux ministres de l'Empire pourront agir à leur gré d'après tout ce qu'ils nous ont exprimé dans leur rapport en informant le ministère de la Justice. Respect à ceci.

DU 17me JOUR DE LA 1ère LUNE
(7 février)

— Nous nommons Tcheou Lou-hou 鄒履和 au poste de taotai de l'industrie dans la province du Houpé. Respect à ceci.

***

— Le ministère des Rites nous a récemment présenté un rapport nous priant de faire au plus vite les offrandes impériales avec les cérémonies rituelles de la première catégorie auprès du cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu, etc....

Le 12me jour de la 3me lune de cette année (premier mai prochain) d'après ce que nous avons dit, le cercueil de l'Empereur Koangsiu devra être transporté et placé pour le moment au palais situé au village de Liang-keh, près de Si-ling; mais le jour du son enterrement est encore très éloigné (les travaux de la construction de son tombeau ne devant être achevés que plus tard). Si ces offrandes impériales sont faites à ce temps-là très lointain, nous serons toujours inquiet et nous n'en serons jamais satisfait.

Nous ordonnons donc que les offrandes impériales de l'enterrement soient faites devant le cercueil de l'Empereur Koangsiu aussitôt après que la place de son âme sera respectueusement indiquée au palais de Hong-sien.

Lorsque le jour de son enterrement arrivera, nous nous y rendrons à nouveau pour faire les autres offrandes impériales de la premi re catégorie. Respect à ceci.

***

—La Cour suprême vient d'employer et de promouvoir extraordinairement quelques fonctionnaires, et paraît fort satisfaite de verser de gros appointements aux mandarins pour encourager tous les lettrés, surtout à la présente époque qui est très difficile et dans laquelle on a besoin d'hommes de talent, en vue de l'aider à gouverner l'Empire.

Cependant, tout dernièrement, quelques autorités de la Cour de Pékin et des provinces, traitant les nouvelles administrations, ont menti comme d'ordinaire pour nous faire employer certains fonctionnair s et augmenter diverses notes de frais. Quelquefois, certains fonctionnaires de rang inférieur furent promus spécialement et rapidement, et d'autres reçurent plusieurs charges.

Réellement, parmi les fonctionnaires à nous recommandés par les hauts mandarins, nous trouvons qu'ils ne sont pas tous excellents ni vraiment habiles pour administrer; nous sommes certains que, dans ces années dernières, dans les tribunaux des provinces nouvellement établies, il y eût plusieurs fonctionnaires qui commirent des abus et dépensèrent inutilement beaucoup d'argent.

A l'avenir, si les hauts fonctionaires soit de la Cour de Pékin soit des provinces veulent nommer ou employer certains fonctionnaires, ils devront en informer d'avance le ministère des Emplois Civils et lui envoyer le nom, la conduite et l'origine de ces derniers. Si ce ministère voit que ces recommandés sont réellement bons et dociles, ils pourront être nommés et envoyés dans une province ou un tribunal.

Tous les postes qu'un seul fonctionnaire peut suffisamment assumer, doivent n'avoir qu'un seul titulaire autant que possible par raison d'économie.

En outre, nous ordonnons à tous les hauts fonctionnaires de la Chine de fixer exactement tous les appointements de leurs subalternes soit civils soit militaires. Respcct à ceci.

DU 18me J R DE LA 1ère LUNE
(8 février)

—Après grave délibération au sein du Conseil des affaires du ministère des Emplois civils, faite sur nos ordres, nous ordonnons la destitutiou immédiate de Tcheng-pie 陳璧, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Poste et Voies). Respect à ceci.

***

— Nous nommons Li Tien-ling 李殿林 ministre suppléant du *Yeou-tchoan-pou*. Respect à ceci.

***

— Nous donnons un mois de congé à Boang Hong-su 龐鴻書, gouverneur

du Koeitcheou, pour raison de santé ; il est inutile de nous demander la permission de démissionner. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Sie-liang 錫良, vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, nous conférons le titre honorifique du premier degré à Kao Eul-k'ien 高而謙, commissaire impérial chargé des affaires étrangères dans la province du Yunnan. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 13me JOUR DE LA 1ère LUNE
(3 février)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 14me JOUR DE LA 1ère LUNE
(4 février)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 15me JOUR DE LA 1ère LUNE
(5 février)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 16me JOUR DE LA 1ère LUNE
(6 février)

LL. EE. Cheng Kia-nei 耕中堂 et Na-tong 那中堂, tous deux ministres de l'Empire, ainsi que S. E. Sou Lou-tai 蘇路岱, mandarin mongol, et tous les conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 18me JOUR DE LA 1ère LUNE
(8 février)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et parconséquent données à simple titre d'informations sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité

***

POSTE IMPERIALE CHINOISE

Tibet

— S. A. I. le prince Régent est bien énergique pour établir toutes les nouvelles lois d'administration dans la Chine entière, comme les exercices des soldats à la manière des étrangers, les lois pénales, les chemins de fer, les mines, la police et surtout la poste impériale.

Il a déjà délégué au Tibet trois mandarins MM. Tcheng-yi, Siu Che-tse et Cheng Pao-siuen afin de se charger des affaires postales.

***

RELIGION

— S. E. Tchou Kia-pao, gouverneur du Nganhoei, aurait déclaré officiellement que M. Hiu Ting-ling, taotan ie titre et originaire de T'ong-tcheou, est délégué à Changhaï pour régler au plus vite l'affaire de l'église catholique de Yang-lieou-van, brûlée, l'an dernier, par les brigands locaux. [*Senpao*]

***

AFFAIRES MILITAIRES

Pékin

— Le prince Régent fait recruter dix mille hommes mandchoux très forts afin qu'ils soient instruits à l'européenne et considérés comme soldats de la Garde Impériale chargée de surveiller uniquement les divers palais impériaux dans la capitale de Pékin.

***

MINES

Petcheli

— Le Bureau chargé de l'exploitation des mines de Loan-tcheou, vient d'afficher une proclamation exhortant le peuple à souscrire les actions.

Il voudrait avoir 3.000.000 taëls de nouveaux capitaux.

***

TROUBLES

Tchékiang

— Un chef rebelle de T'ien-t'ai-hien, nommé Siu Ye-ming, accompagné de ses complices, viennent d'attaquer la susdite ville.

Kiangsou

— Un nommé Lieou-Yong-ping, chef des brigands de Siutcheou, accompagné de ses complices,a démoli l'école de vers à soie et a tué M. Lieou K'i-ming, professeur de ladite école.

Tous les meilleurs objets ont été volés.

Amoy

—Un étranger, maître d'un théâtre, a démoli avec des domestiques en armes, le 6 février, le Bureau de Police chinoise qui leur interdisait de jouer la comédie.

On dit que ce malfaiteur a été mis en état d'arrestation et consigné à son consulat. (*Senpao*)

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Japon

— Le gouvernement japonais vient d'engager un lama à titre de professeur dans une école japonaise pour enseigner la langue tibétaine.

Koangsi

— Un Turc, au cours d'une partie de jeu d'argent, ayant tué un indigène à Hou-tcheou, a été renvoyé à Hongkong. (*Chepao*)

Pékin

— Tous les ministres étrangers à Pékin auraient permis à la Cour chinoise de l'aider à faire interdire à leurs nationaux de transporter en Chine les armes de contrebande. (*chonvaijepao*)

Nganhoei

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait dit par télégramme au taotai de Changhai de bien traiter un prince des Indes qui va arriver à Changhai. (*Chepao*)

Mandchourie

— M. Seng-tong, taotai de Tong-pien, est allé avant-hier en Corée rendre visite à l'Empereur coréen et au prince Ito. (*Jentcheoujepao*)

Amoy

— M. Lieou, taotai du Foukien, avait auparavant interdit à quelques Espagnols de représenter des comédies dans les environs indigènes d'Amoy. Les Espagnols lui avaient promis l'augmentation de la contribution ; mais ils viennent de manquer à leur parole. Aussi le taotai aurait-il décidé de les faire chasser.

Cependant, on dit que ces étrangers se préparent à s'opposer à ses ordres. (*Jentcheo jepao*)

Kiangsou

— Le taotai de Tchengkiang aurait interdit à certains Indiens d'ouvrir des boutiques à Tcheng-kiang qui n'est pas encore considéré comme un port du commerce international. (*Tchonvaijepao*)

***

CHEMINS DE FER

Koangtong

— M. Liang-tcheng, ancien ministre de Chine à Vashintong, actuellement directeur général du chemin de fer Canton-Hankéou, a récemment prié le prince Régent de lui permettre de quitter sa charge actuelle afin de pouvoir se rendre à Pékin où il voudrait obtenir un emploi.

Nganhoei

— S. E. Tcheou Vei-si, ancien juge provincial du Kiangsi, portant le titre de trésorier général, chargé actuellement de la direction générale de la construction des chemins de fer au Nganhoei, son pays d'origine, vient de répondre à ses compatriotes par le télégramme suivant :

Au sujet de l'emprunt que je voulais contracter avec certain personnage, ses programmes conditionnels ne sont pas encore décidés. Si, un jour, cet emprunt doit être fixé, je me conformerai sans doute à tous vos conseils.

N. B. — On se rappelle que les notables du Nganhoei, voulant empêcher S. E. Tcheou Vei-si, directeur général du chemin de fer de ladite province, de contracter un gros emprunt avec des Etrangers, lui avaient indiqué trois moyens, bien utiles à tous les habitants du Nganhoei, disent-ils ; en voici les moyens :

1—Il faut que l'emprunteur n'ait pas le droit de s'intéresser dans les affaires de la ligne ferrée du Nganhoei.

2—Il faut qu'il ne soit pas engagé comme ingénieur en chef pour ladite voie ferrée.

3—Il faut qu'il n'ait aucun droit d'acheter pour cette ligne ferrée les machines ou les objets nécessaires. (*Sen pao*)

Mandchourie

— L'emprunt que le vice-roi de la Mandchourie a voulu faire avec les Japonais, pour la ligne ferrée Kie-Tchang (Kirin à Tchantchoen) a été signé par les autorités de la Chine et du Japon,

S. E. Liang a déjà lancé une proclamation déclarant bien clairement la somme totale et l'utilité de cet emprunt. (*Senpao*)

Kensou

— Le *Yeou tchoau-pou* aurait permis au vice roi du Chensi-Kensou de contracter un gros emprunt avec des Etrangers pour construire la ligne ferrée dans lesdites provinces. (*Chepao*)

Houpé

— S.E. Tchang Tche-toug, ministre et conseiller de l'Empire, chargé de la direction générale des chemins de fer du Koangtong, du Hounan, du Houpé et du Setchoan, vient d'envoyer onze fonctionnaires au Houpé, chargés des affaires du chemin de fer desdites provinces.

Koangsi

— S.E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi, a récemment demandé télégraphiquement au *Yeou-tchoan-pou* un ingénieur en chef pour la construction des chemins de fer dans le Koangsi.

Nganhoei

—Le 8 courant, sont arrivés à Ou-hou deux fonctionnaires de Pékin, MM. Tao-siang et Tcheng Hong-meou, envoyés par le *Yeou-tchoan-pou*, à titre d'examinateurs des affaires financière du chemin de fer du Nganhoei.

M. Tcheou Vei-si, le directeur général dudit chemin de fer y est arrivé également, il vient pour calculer ce qui reste des fonds de cette compagnie de chemin de fer. (*Senpao*)

— D'après le renseignement de M. King Kia-tang, grand actionnaire de ladite voie ferrée, pendant ces trois ans, la compagnie du chemin de fer du Nganhoei a reçu environ 900.000 taëls d'actions ; à présent elle a un besoin très urgent d'une somme totale de 1.370.000 taëls pour construire la ligne ferrée d'Ouhou à Siuen-tcheng qui est déjà commencée. (*Tchonvaijepao*)

— Depuis que M. Tcheou Vei-si, le nouveau directeur général de ce chemin de fer, est entré en fonctions, il a apporté tous ses soins à l'amélioration de tout ce qui regarde cette ligne ferrée ; mais l'emprunt qu'il voulait contracter avec certain personnage, n'ayant pas réussi, il paraît fort contrarié. (*Jentcheoujepao*)

PRESSE

Pékin

— Tous les journalistes de Pékin ont présenté au prince Régent une pétition commune pour le prier, à l'accasion de l'avénement au Trône du nouvel Empereur Siuen-t'ong, de pardonner à M. Pang Ye-tchong, ancien rédacteur en chef du journal suspendu *King-hoa-je-pao*, et à M. Toang Ki-sing, ancien rédacteur en chef du journal suspendu *Tchong-fa-pao*, tous deux étant en prison.

— Le prince Régent aurait l'intention d'établir à Pékin avec le seul capital de la Cour suprême un journal impérial sur lequel toutes les affaires de la Cour de Pékin et des provinces ainsi que les décrets impériaux et les rapports seront écrits.

Houpé

—Un journal chinois paraissant à Hankeou, sous le nom de *Houpé-je-pao*, ayant publié un article se moquant de certains mandarins du Houpé, a été suspendu sur ordre de M. King Che hou, préfet intérimaire de Hia-kéou-ting.

Le *Sen-pao* commentant cette nouvelle, rit beaucoup ; car ce préfet, dit-il, fut rédacteur en chef d'un journal de Changhaï et il devait être bien au courant des règlements des journaux.

Houpé

— Le journal indigène *Houpé je-pao* paraissant à Hankéou, dont nous avons mentionné antérieurement la suspension, parce qu'il s'est moqué du vice-roi et du trésorier général du Houpé, vient de reparaître après avoir été condamné à une forte amende.

M. Jeng Kiang-hao, rédacteur en chef de ce journal, a été remis en liberté.

Pékin

—Un nouveau journal désigné sous le nom de *Chei-tcheng-hoei-pao* (journal parlant des lois constitutionnelles) va paraître à Pékin, probablement au commencement du mars prochain.

***

INTERIEUR

Pékin

— Par suite des bruits très nombreux circulant à Pékin, relatif à la destitution de Yuen che-kai et par suite des accusations portées par des censeurs impériaux contre S. E. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-teheoan-pou* (Postes et Voies) et contre plusieurs de ses collègues, S. A. I. le prince King reste enfermé dans sa chambre et refuse de recevoir les visites.

Il paraît qu'il envisage avec découragement toutes les affaires administratives de l'Empire de ces temps derniers.

— Le ministère de l'Intérieur aurait informé le prince Régent que les funérailles et le transport du cercueil de feu l'Empereur Koangsiu, nécessiteront une dépense de 300.000 taëls ; le prince Régent n'a autorisé qu'une dépense de 70.000 taëls.

Pour brûler les chaises à porteurs en papier et des autres objets auprès des cercueils des souverains décédés, on avait voulu demander 20.000 taëls ; mais le prince Régent n'en a autorisé que 1.500.

Pour les nouveaux vêtements de l'Empereur Siuen-t'ong, la Cour intérieure a demandé 10.000 taëls; mais le prince Régent n'en a donné que 2.000 taëls.

Aussi tous les mandarins de Pékin disent-ils que le Régent est très économe.

— Le prince Régent, voulant connaître à fond la situation du peuple et des mandarins, vient de faire placer devant la porte de son palais une petite boîte où tout le monde a le droit de mettre des lettres ; il faut toutefois que celles-ci portent la signature et l'adresse de ceux qui les enverront.

Il a dit à son portier de ne pas empêcher les gens de déposer ces lettres. (*Chepao*)

— Sur ordre du prince Régent, les membres du ministère de la Justice se sont réunis, ces jours-ci, au tribunal du *Oéoupou* (Affaires étrangères) pour juger le procès de S. E. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-cheoan-pou* (Postes et Voies) et de tous les accusés, amis ou complices du dit ministre.

Des faits qui résultent de ce même procès, M. Ting Vei-tcheng, ami intime de S. E. Tcheng-pie, va subir la peine de la décapitation.

— Auparavant, les conseillers de l'Empire avaient le droit d'employer un fonctionnaire et de recommander au Trône un haut fonctionnaire, s'il y avait un poste vacant ; mais, récemment, le prince Régent, voyant que les mandarins de la Cour de Pékin, sont pour la plupart mauvais et cupides, il se mit à refuser leur recommandation et à nommer directement de son propre avis les fonctionnaires soit civils soit militaires.

— On est certain que Yuen Che-kai possède réellement à présent 120.000 taëls chez lui.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, et S. E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie, tous deux amis intimes de Yuen Che-kai et promus si rapidement par lui-même, ont présenté au Trône par six fois leur démission depuis la destitution de Yuen Che-kai.

Le prince Régent leur a promis de la régler plus tard.

Kiangsou

—Les autorités de Nankin ont interdit aux comédiens de la capitale de Nankin de jouer en ce moment où dure encore le deuil national.

Hounan

—M. Vang Hong-che, préfet de Tchang Cha-fou, est mort subitement, le 3 février.

Koangsi

—S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi, vient de demander au prince Régent de lui envoyer mille sous-préfets qu'il devra employer durant ces quatre ans.

—Le 23 janvier, un incendie a éclaté au tribunal du trésorier général du Koangsi; environ dix maisons ont été brûlées.

Pékin

— Par suite de l'accusation portée par les censeurs impériaux contre S. E. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) celui ci et ses quatre collègues seront tous destitués de leurs charges.

— Un prince et deux censeurs impériaux viennent de prier, en outre, le prince Régent de faire supprimer tous les postes d'eunuques à la Cour de Pékin, car disent ils, dans aucune nation étrangère il n'y a d'eunuques.

Après avoir lu ce rapport, le prince Régent aurait délibéré avec les conseillers de l'Empire et décidé que tous les eunuques employés à la Cour seraient remplacés par des jeunes filles ou de jeunes femmes, comme servantes.

— Le prince Régent, dit-on, est allé secrètement, le 28 janvier, dans une grande pagode de Pékin, en vêtements ordinaires, pour voir les gens qui brûlaient de l'encens devant les statues.

Il paraît que ce prince sort souvent de son palais pour aller se distraire dans la capitale.

Accusation contre S. E. Tcheng-pie.

Nous avons publié à plusieurs reprises les accusations portées par des censeurs impériaux contre Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou.* Maintenant nous apprenons qu'il y a neuf censeurs impériaux qui l'accusent auprès du Trône d'avoir commis les très nombreux abus suivants :

1° Il a vendu les charges dans les chemins de fer.

2° Il a reçu de grosses sommes d'argent en enquêtant sur la fabrication des nouvelles pièces de monnaie.

3° Il a fait un gros emprunt avec des Etrangers pour racheter les télégraphes aux actionnaires chinois.

4°—Il a détourné beaucoup d'argent en chargeant la direction générale des travaux de la réparation des portes impériales de Tcheng-yang.

5°—Il a vendu les charges du ministère du *Yeou-tchoan-pou.*

6°—Il a recommandé au Trône plusieurs de ses amis qui n'ont pas de talent administratif.

7°—Il possède un dépôt de bois et il s'est engagé à construire ou à réparer avec ces bois les grands bâtiments des nobles personnages.

8°—Il a reçu injustement beaucoup d'argent du peuple.

9°—Il n'a fait qu'employer presque tous ses compatriotes de la province Foukien dans les diverses lignes ferrées de la Chine.

10° Il a fait nommer son fils aîné Tcheng-loun au poste de préfet en second à Tchoan cha (Poutong) la meilleure place qui soit au Kiangsou.

A la fin de ce rapport d'accusation, les censeurs impériaux disent aussi: "Si nos accusations sont reconnues fausses, nous ne demandons pas mieux de subir la punition encourue par les crimes sus-désignés; si les autorités de la Cour suprême, enquêtant sur cette importante accusation, protègent M. Tcheng-pie, afin que ce dernier soit encore tranquille dans sa charge, elles devront être également punies comme cet accusé; et si le prince Régent ne croit pas notre parole, nous lui présenterons bientôt un second rapport encore plus sévère avec preuves indiscutables vraies à l'appui."

***

— Tcheng-pie craignant que tous ses biens ne soient confisqués au profit du Trésor Public, s'est empressé d'en faire transporter les plus beaux objets et les plus précieux dans les diverses familles de ses parents ou amis.

— Toutes les personnes de sa famille sont parties de Pékin pour Foukien, le 3 courant.

On dit qu'à leur départ, quelques centaines de grandes caisses les accompagnèrent.

— Il paraît que Tcheng-pie, étant ordinairement très cruel envers les Chinois est considéré comme traitre à la Chine, il est grandement méprisé par tous les Chinois et même par ses compatriotes.

Le Dalai Lama

—Le Dalai Lama a passé les fêtes de fin d'année à Ping-tcheou, au Chensi; de là il est reparti vers son pays le 24 janvier. Les Tibétains apprenant que le Dalai Lama va arriver au Tibet en sont très contents.

Pékin

—Tous les censeurs impériaux voyant que M. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) reste encore à son poste, comptent faire un autre rapport au prince Régent pour l'accuser à nouveau.

— M. Vou Ping-fei, censeur impérial, vient de prier le prince Régent d'interdire à tous les Chinois de vendre et d'acheter des servantes et des esclaves.

On dit que le prince Régent est fort content de lire le rapport dudit censeur.

N. B.—On se rappelle que S. E. Tcheou-fou, originaire du Nganhoei et ex-vice-roi des deux Koang, a eu aussi, il y a trois ans, un rapport à faire parvenir à feu l'Impératrice-douairère sur cette même question.

—Le prince Régent a décidé que S. E. Che-cheou, ministre et conseiller de l'Empire, devra être président p. i. du Conseil d'Etat, lorsque S. A. I. le prince King sera en congé.

Pékin

— Le ministère des Emplois civils, conformément à l'ordre du prince Régent, s'est réuni pour délibérer sur une sévère punition à infliger à M. Tcheng-pie ministre du *Yeou-tchoan-pou,* qui a commis de très nombreux abus dans sa charge. Après lecture du rapport sur ce sujet, S.E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire a proposé au prince Régent de destituer Tcheng-pie, celui-ci toutefois continuant à gérer encore le Ministère pendant un certain temps.

Mais le prince Régent a refusé énergiquement d'accepter cette manière de faire.

Tcheng-pie, après sa destitution eut l'air de tenir cette punition pour très injuste ; il va faire parvenir au prince Régent un rapport pour montrer son innocence.

—.A .S I. le prince King, suivant l'ordre du prince Régent, partira de Pékin pour Si-ling, le dix février, afin d'examiner les travaux de construction du tombeau de l'Empereur Koangsiu.

— Le 19 février, expirera le deuil national ; à dater de ce jour-là, l'Empereur, les mandarins et le peuple pourront se raser leurs cheveux.

— Dans quelques jours, il y aura une réunion impériale de tous les hauts mandarins de Pékin, auprès du prince Régent pour délibérer sur une faveur privilégiée à conférer à tous les réformateurs punis auparavant par feu l'impératrice-douairière en 1898.

— Sur la proposition de S.E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, il paraîtrait bientôt un décret spécial pour ordonner à toutes les autorités des provinces de rechercher les hommes ou les lettrés de talent dans les campagnes.

Ceux qui sont très au courant des affaires, des langues ou des sciences étrangères, pourront être choisis et recommandés au Trône.

— Nous avons annoncé que des censeurs impériaux ont prié le prince Régent de supprimer les postes d'eunuques et les faire remplacer par des jeunes filles ou des jeunes femmes, comme servantes à la Cour intérieure.

Le prince Régent en a été content ; mais en ayant parlé aux conseillers de l'Empire, ceux-ci l'informèrent que ces postes d'eunuques ne peuvent pas être supprimés dès maintenant, car ce sont les anciennes dynasties de la Chine qui, il y a très longtemps, créèrent ces fonctions.

Mandchourie

— S. E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie qui venait d'être à plusieurs reprises accusé auprès du Trône pour avoir commis de nombreux abus avec Yuen Che kai, se douta qu'il ne pourrait rester longtemps en sa situation, aussi s'est-il empressé de prier le prince Régent de lui accorder la permission de démissionner pour raison de maladie.

— Ce même vice-roi vient de demander à la banque impériale à contracter un gros emprunt ; mais elle n'a pas accepté sa demande, craignant que d'autres provinces ne l'imitent aussi.

— S. E. Tcheou Su-meou, gouverneur intérimaire de Hélonkiang, a récemment prié par télégramme S. A. I. le prince Régent de faire envoyer annuellement au Trésor Public de sa province une somme totale de 500.000 taëls.

Le prince Régent y aurait consenti.

Koangtong

— S. E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Koang, a l'intention de prier le prince Régent de faire dégrader la mémoire de tous les fonctionnaires qui viennent de périr dans les flammes au violent incendie qui, tout dernièrement, éclata dans les bateaux des filles prostituées à Ta-cha-tou, au Koang-tong, pour les punir de s'être amusés au temps de deuil national.

Tout le monde est très satisfait de cette demande.

Kiangsou

— M. Cheng Yeou-ki, taotai en titre qui, ayant été accusé d'opinions révolutionnaires, a été jeté en prison à Nankin il y a deux ans.

Ce prisonnier est très instruit en littératures chinoise et japonaise ; il est petit neveu de S. E. Cheng Kia nei, ministre de l'Empire.

Il vient de présenter, par l'intermédiaire du sous-préfet de Nankin, à S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, trois volumes qu'il a rédigés en prison.

Le vice-roi l'en a beaucoup félicité par une lettre spéciale.

Pékin

— Sur l'ordre du prince Régent, tous les ministères de Pékin ont porté toute leur attention sur les mandarins qui exercent plusieurs charges.

— Le prince Régent vient d'ordonner au ministère des Emplois Civils d'augmenter les appointements de quelques fonctionnaires dont les charges sont aussi importantes que fatigantes et de diminuer les appointements de ceux qui sont paresseux et dont les charges ne sont pas très importantes.

— Un eunuque du nom de Lieou-ling qui avait mis à mort un indigène de Pékin, a été condammé à la prison, il devra être décapité dans une semaine.

— S. A. I. le prince Régent apporte tous ses soins aux affaires agricoles, commerciales et industrielles, qui sont, dit-il, la base de la richesse de l Empire.

—Sur la proposition des conseillers de l'Empire, le prince Régent aurait ordonné au Bureau astronomique de Pékin de choisir un jour très favorable pour célébrer la fête commémorative de l'avénement au Trône du Nouvel Empereur Siuen-t'ong, lors que le deuil national expirera complètement.

— Un censeur impérial et S. A. I. le prince King ont prié le prince Régent d'employer spécialement tous les descendants des fonctionnaires, morts en charge pour l'Empire, en vue de se rappeler de leurs mérites.

Ils l'ont prié en même temps de rappeler de nouveau à la Cour S.E. Tcheng Tch'oen-chien, ancien vice-roi des deux Koang, et M. Tchao K'i-ling, ex censeur impérial, dont les rapports auprès du Trône censuraient les fautes des hauts mandarins.

— M. Tchang-fei, originaire de la Mandchourie, et censeur impérial, vient de communiquer au prince Régent un rapport disant que les gens de la Mandchourie sont les plus fidèles à l'Empire, et que, par conséquent, ils sont dignes d'occuper les postes les plus élevés.

A la fin de ce rapport, il le prie donc en conséquence de donner, à l'avenir, tous les postes de quatrième degré et au-dessus aux seuls Mandchoux et jamais aux Chinois.

Le prince Régent, l'ayant lu, en fut très faché et le jeta par terre ; il a dit, en souriant, qu'il le punirait bientôt pour avoir témérairement écrit au Trône. (*Sinvanpao*)

Houpé

— S. E. Tcheng Koei long, vice-roi des deux Hou, a fait parvenir au Trône un rapport dans lequel il prie le prince Régent de permettre à l'académie impériale de Pékin de rédiger la vie de feu M. Vai Hoh-siuen, célèbre lettré du Houpé, et de l'inscrire dans l'histoire impériale des lettrés savants de toute la Chine.

Le prince Régent y a consenti.

***

OPIUM

Kiangsi

— S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, vient de faire parvenir au Trône un rapport le priant de faire destituer immédiatement de leurs charges vingt-deux fonctionnaires qui ne veulent pas prendre les médicaments pour rompre avec leur mauvaise habitude de fumer l'opium.

La Cour y a consenti.

Kiangsou

—M.Tchou Tse-tseng juge intérimaire de la province du Kiangsou, chargé, depuis plus de dix ans, des affaires financières de likin dans ladite province, et qui est aveugle, a l'habitude très invétérée de fumer l'opium.

A cause de son grand âge, il ne peut plus prendre de médicaments pour abandonner cette funeste coutume ; mais récemment, par suite de l'ordre très sévère du prince Régent, relatif à l'interdiction absolue de l'opium, il a présenté sa démission au Trône afin de pouvoir retourner chez lui fumer tranquillement l'opium jusqu'à sa mort.

Malgré cela, S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, l'empêche de quitter son poste actuel et a prié pour lui le prince Régent de faire maintenir ce fumeur d'opium dans sa charge, car, dit-il, ce juge provincial est très versé dans les lois pénales et les affaires financières du Kiangsou; s'il s'en va maintenant, aucun mandarin ne peut le remplacer etc...

On dit que le prince Régent a accepté pour le moment cette demande.

Le *Chepao* commentant cette ridicule nouvelle, dit, en riant, que si cet aveugle juge provincial venait à mourir maintenant, il faudrait bien le remplacer, le poste ne pouvant pas rester perpétuellement vacant.

Houpé

—Le ministère des Finances aurait ordonné au gouverneur du Houpé de lui payer, à partir de la 9me lune de cette année jusqu'à la 8me lune de l'an prochain, une somme totale de 840.000 taëls, contribution de l'opium et du pavot.

Les autorités et les notables de la dite province s'y opposent très vivement, drétextant l'interdiction absolue de l'opium.

Tchékiang

—S. E. Tcheng-Yong, gouverneur du Tchékiang, aurait informé le prince Régent que, dans la province du Tché-Kiang, la vente de l'opium pourra cesser absolument dans trois ans.

Le prince Régent l'en a beaucoup élicité.

Kiangsou

— Le Bureau de l'interdiction de l'opium du Kiangsou vient de publier le renseignement suivant:

En 1908, dans la province du Kiangsou il y a eu 569 grands magasins de vente d'opium, 2883 petites boutiques de vente d'opium et 155.066 fumeurs.

Mais à présent, il ne reste que 8.133 fumeurs d'opium, et 555 diverses boutiques de vente d'opium.

Houpé

— Le vice-roi des deux Hou aurait fait établir à Hankeou une maison spéciale où l'on reçoit uniquement les femmes qui fument l'opium, où leur sont donnés des médicaments contre cette funeste habitude.

***

NOMINATIONS

Pékin

—S. E. Yang Che-ki, vice-ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) et frère cadet de S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, va être transféré vice-ministre du *Oéou-pou* (Affaires étrangères)

—S. E. Li Koh-Kie, petit-fils de feu Li Hong-tchang, va être nommé vice-ministre du *Nong-Kong-choan-pou*.

Houpé

— M. Tcheou Lou-hou est désigné taotai de l'industrie au Houpé.

— M. Hong Chao-tso, taotai de la Police à Hank'eou, va être promu surintendant de la gabelle des deux Hoei, en remplacement de S. E. Tchao Ping-gnei qui sera bientôt destitué de sa charge, après avoir été accusé d'avoir détourné une grosse somme d'argent du trésor public.

Pékin

— S A. I le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, va être nommé vice-roi de la Mandchourie, en remplacement de S. E. Siu Che-tch'ang qui sera employé à la Cour de Pékin.

S.E. T'ie-liang, ministre de la Guerre, va être désigné conseiller de l'Empire.

Pékin

— S. A. I. le prince Régent aurait appelé à Pékin S. E. Cheng Kong-pao (Cheng Siuen-hoei).

On dit que ce dernier va être nommé ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) en remplacement de S.E. Tcheng-pie qui sera destitué de sa charge.

— On dit que Yuen Che-kai, avant qu'il parte de Pékin après sa destitution, a beaucoup pleuré devant le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Impératrice-douairière.

— S. E. Yng-tch'ang, nommé ministre de Chine à Berlin, a décidé de quitter Pékin pour Changhai, le 10 courant ; de là il partira en Europe, probablement le 8 mars. (*Chechepao*)

—S. A. I. le prince King est fort mécontent de rester président du Conseil de l'Emprie où il n'a plus de pouvoir.

—On dit que presque toutes les dettes de Yuen Che-kai ont été remboursées par S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli; il n'en reste qu'environ 1.000 000 taëls. (*Sinvanpao*)

—Le prince Régent vient d'interdire à tous les fonctionnaires, restant dans les provinces, de se rendre secrètement à Pékin sans ordre de la Cour suprême.

Koangsi

—S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi, vient de faire parvenir au prince Régent un long rapport lui présentant dix propositions très bonnes, relatives aux nouvelles administrations.

Mandchourie

— S. E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie, est accusé auprès du Trône d'avoir dépensé de nombreuses sommes d'argent,mais d'avoir vu peu de résultat.

Foukien

— S. E. Song-cheou, vice-roi du Foukien-Tchékiang, craignant d'être tué par des Kemingtang, est toujours et partout protégé par cent soldats touchant un grand salaire ; lorsqu'il sort de son tribunal, il est environné par deux cents soldats.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

4 Février 1908	4 Février 1908
Mini, 0,4	—0,7
Max, 4,7	6 5
Moy, 2,55	2,90
5 Février 1908	5 Février 1909
Mini. —1,2	—3,7
Max, 3,8	8,2
Moy, 1,30	2,25
6 Février 1908	6 Fevrier 1909
Mini, 1,4	—0,7
Max, 5,2	10,3
Moy, 3,30	4,80
8 Février 1908	8 Février 1909
Mini. -0.2	1.6
Max. 5.1	1.9
Moy. 2.45	0.15
9 Février 1908	9 Février 1909
Mini, -2.5	-1,2
Max, 9,4	9,1
Moy, 3,45	3,95
10 Février 1908	10 Février 1909
Mini, 1.4	-0.7
Max, 5.2	8.3
Moy, 3.30	3.80

ANNIVERSAIRE

Aujourd'hui, 11 février, tombe le vingtième anniversaire de la Constitution japonaise. A cette occasion il y aura ce matin, de 10 à 11 heures, réunion au Consulat général, de toute la colonie japonaise.

CONTRE L'OPIUM

A la prochaine réunion des Contribuables de la Concession internationale, la fermeture immédiate de toutes les fumeries d opium sera proposée et tout probablement décidée. La lutte contre le poison est définitivement engagée.

VOL A MAIN ARMEE

Avant-hier soir, dans North Szechuen road, une femme fut attaquée par un malfaiteur armé d'un couteau qui voulut lui enlever un collier d'or. Le mari de la chinoise vint à son secours et aidé de deux agents indigènes put arrêter l'individu. Dans la bagarre un agent fut blessé et dut être transporté à l'hôpital pendant que le malandrin prenait le chemin du poste de police.

ARRIVEES

Hier, 5 février, par le paquebot *Salazie*, est arrivé M. Arnould ingénieur, chef du service des travaux à la Municipalité française. M. Arnould est accompagné de sa femme et d'un enfant.

— Par le même bateau est arrivé M. Bringuier, avocat au barreau de Paris, secrétaire de Me Bourgeat.

A tous nos meilleurs souhaits de bienvenue.

COUR MIXTE FRANCAISE

Lundi 8 Mercredi 10 Février à la Cour mixte française devant **M.** Nie Tchong-chi, juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol d'un cure-oreilles en or sur la tête d'une femme	1 mois de cangue et 3 mois de prison
„ „	Vol de riz à bord d'un bateau..................	1 semaine de prison
„ „	do	1 do
„ „	Boy au service d'un Européen vol de différents objets a son patron..................	Peut sortir sous caution et enquête
„ „	Tentative de vol par effraction..................	2 semaines de prison
„ „	Escroquerie de marchandises avec un faux chèque.	Attendre
„ „	Suspect.	Expulsé
„ „	Vol de différents objets	1 mois de cangue
„ „	Complice du précédent..................	do
„ „	do	Expulsé
„ „	do	do
„ „	do	do
„ „	Vol d'un cure-oreilles sur la tête d'une femme.........	Attendre pour enquête
„ „	Vol de vétements en cotsn..................	1 mois de prison
„ „	Recel des dits vêtements..................	Relâché à la Cour
„ „	Suspect..	Expulsé
„ „	Attaque et vol..................	2 semaines de prison
„ „	Complice du précédent	do
„ „	Vol d'une livre de coton dans un magasin et a blessé légèrement à l'œil gauche le gardien........	1 m de cangue exposé et 3 m de prison
„ „	Boy au service d'un Européen, vol de $ 2.00 à son patron......	Relâché à la Cour
„ „	Vol de 3 couvertures ouatées en coton......	2 semaines de prison
„ „	Vol de bambous à une palissade......	1 m. de cangue et 1 m. de prison
„ „	Vol avec effraction	Attendre
„ „	Vol de charbon..................	2 semaines de prison
„ „	Patron de la maison incendiée No 206 rue du Consulat.......	$ 30.— d'amende
„ „	Maitresse d'une maison de tolérance No 6 passage Justice, contravention à l'art XXIII concernant les maison de tolérance..................	$ 20.— d'amende
„ „	A coupé le caoutchouc d'une roue de J R.S.........	Relâché affaire arrangée
Deux „	Dette de $ 400 envers une femme..................	Relâché à la Cour
„ „	Accusés d'avoir fait disparaître un titre de terrain ..	peuvent sortir sous caution
„ „	Dette de $ 350..........	Attendre
	Patron d'une fumerie d'opium............	$ 10.00 d'amende
„ „	Pisteur d'un hôtel chinois, accusé d'avoir fait disparaître les bagages d'un voyageur..................	Relaché à la Cour
„ „	Mafoo au service d'un Européen, contravention au règlement de police et voirie..................	$ 50.— d'amende
Un chinois	Vol d'une bague en or et de 15 bouteilles vides......	Attendre pour enquête
„ „	Dette de 870 taëls envers un Européen..................	Attendre
„ „	Vol de 2 couperets de cuisine..................	Sera envoyé à la police de Tonkadou
„ „	Ex-employé d'un marchand d'habits esco querie de 2 chèques de 2000 taëls chaque au nom de son ancien patron..................	1 mois de cangue, expsse et 1 an de prison
„ „	Complice du précédent..................	1 mois de cangue exposé et 6 mois de prison
„ „	Tentative de vol d'un coussin de Z. R............ ...	3 jours de prison
„ „	Vol d'une bouilloire en cuivre..................	7 jours de prison
Six „	Pour dépôt d'ordures sur la voie publique	Libres, ont été réprimendés
„ „	Tentative de vol par effraction..................	1 mois de cangue et 1 mois de prison
„ „	Vol avec effrraction	do
„ „	Vol de différents objets..................	Expulsé
„ „	Boy au service d'un Européen, vol de différents objets..................	1 m. de prison
„ „	Accusé de vol d'un cure oreilles sur la tête d'une femme	Relâché faute de preuve.
„ „	Vol d'un cheval	Sera envoyé à la police chinois de Tonkadou.
„ „	Recel d'objets volés.....	2 semaines de prison
Une femme	do	do
Un chinois	Détournement d'une femme.................. ...	Attendre
„ „	A fait circuler nne procession sur la concession sans autorisation	$ 5.00 d'amende

MARIAGE

Hier, dans l'après-midi, devant une assistance très élégante, a été célébré le mariage de M. Wilfrid Hawkings avec Miss France Mary Wantall. La bénédiction nuptiale a été donnée par R. P. Le Gall.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

Par suite du décès de M. Simpson, commissaire des douanes à Tientsin, M. Clayson député commissaire fait l'intérim en attendant la nomination du successeur de M. Simpson.

***

M. de Jaurias, des douanes impériales chinoises, est transféré de Changhaï à Mengtzé.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Delcoigne, conseiller à la légation belge de Pékin, a reçu du trône chinois l'ordre du double Dragon, deuxième classe, premier degré. Il y a quelque temps M. Delcoigne a été décoré de la croix de Léopold.

EN ATTENDANT LE BAL

Le comité du bal anniversaire de Washington a pris des arrangements pour que des "bals d'essai" soient donnés avant le grand jour. Ces bals préparatoires auront lieu au Town Hall les 12 et 19 février à 5 h. du soir. Le two-step qui est, comme on sait, très en faveur parmi les américains, sera le morceau de résistance de ces bals qui permettront aux maladroits de s'y perfectionner.

NOS CONFRERES

D'après le *Japan Chronicle*, M. E. T. Bethell va faire paraître le *Korea Daily News*, dont on n'a pas oublié les derniers démêlés. Le journal revient sous forme d'hebdomadaire, avec un bulletin quotidien. Le premier numéro a dû paraître samedi dernier.

LE VICE-ROI DE NANKIN

S. E. Toanfang, vice-roi des deux Kiang, de retour de Changhaï à Nankin, a écrit de sa propre main des *Toan-lien* (papier avec inscriptions) pour les faire remettre à chacun des consuls étrangers à Changhai, en marque de son estime et de son amitié.

"SHANGHAI CLUB"

Le mardi, 16 février, aura lieu la cérémonie de la pose de la première pierre pour le bâtiment du nouveau "Shanghai Club" qu'on va construire sur l'emplacement de l'ancien.

LE TEMPS A CHANGHAI

L'hiver continue à être rude. Hier et avant-hier il ventait une brise glaciale transformant Changhaï en petite Sibérie. Hier grésil une partie de la journée et sur le soir le temps s'est radouci. En aurons-nous fini avec les rhumes et autres grippes ?

MUSIQUE CHINOISE

Une intéressante lecture sur la musique chinoise a été faite le 4 courant au soir par M. Kingsmill, à la "Royal Asiatic Society". L'auteur s'est occupé de la différence d'échelle entre la musique européenne et la musique chinoise et a fort clairement fait ressortir cette différence. Au cours de la séance, pour mieux faire comprendre, un jeune chinois exécuta quelques morceaux sur le *pi-pa*.

CONCERT DE MELLE OLGA DUBOIN A FOUTCHEOU

Mademoiselle Olga Duboin, nous écrit-on, vient de donner un concert au "Foochow Club" de Foochou qui a obtenu le plus grand succès. Mesdames Siemssen, Rennie, Winter et Mc Lochlin, ainsi que M. Sandford prêtaient leur concours à cette soirée, à l'issue de laquelle M. le consul d'Amérique se leva pour dire quelques mots aimables en faveur de la célèbre pianiste.

D'autre part, nous apprenons que Melle Olga Duboin est de retour à Changhaï et qu'elle donnera un second concert d'adieu à la salle des Fêtes de la Municipalité française.

MORT LIBERATRICE

Deux, parmi lesquatre ou cinq chinois, accusés de complicité dans le meurtre du gardien indien du chantier de bois dans Yangtzepoo, dont nous avons parlé en son temps et qui étaient détenus à la prison de la cité, ont échappé à la décapitation qui les attendait. Une femme et un vieillard, sont, en effet, morts dans la prison où ils attendaient une décision à leur égard.

SUICIDE

Un indigène de Hangtchéou, âgé de 35 ans, tenant une boutique de vente de billets de loterie des diverses provinces, est venu avant-hier à Changhai en acheter pour plus de 1.360 dollars.

Mais, cheminant sur la route de Tonkadou, il les a tous perdus.

S'étant empressé d'en avertir la compagnie qui avait émis ces billets et celle-ci ayant refusé de les faire rechercher, il s'est suicidé hier soir en avalant de l'opium.

NOUVEL INGENIEUR A CHANGHAI

Nous apprenons avec plaisir que l'administration de la Cie Française des Tramways et de l'Eclairage électriques de Changhaï a pris le parti d'envoyer de Paris un Ingénieur des Arts et Manufactures, M. Lorin, pour organiser, sur de meilleures bases, le service des Tramways et de l'Eclairage électriques de la Concession Française.

M. Lorin, d'après ce qu'on nous dit, est un Ingénieur d'une haute valeur technique et pratique. Il a appartenu autrefois au secteur Municipal de Paris ; puis, après un stage dans une maison de construction de dynamos, a été Ingénieur du Service électrique du Commissariat Général de l'Exposition Universelle de 1900. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

CONCERT DU TOWN HALL

Le centenaire de Mendelssohn a été dignement fêté au concert du Town Hall. Sous la la baguette de M. Buck, l'orchestre munipal a fait merveille et il n'y a que des éloges à lui faire pour l'éxécution du programme. L'ouverture de *Midsummer Night's Dream*, morceau de résistance fut congrument enlevé malgré sa difficulté. Peut- tre y eut-il parfois un peu de lenteur et d'hésitation mais la perfection n'est pas de ce monde. Le reste du programme fut parfaitement exécuté. M. Schulze Rendnitz fut l'objet d'une presque ovation après l'exécution de son concerto de violon qu'il joua en artiste accompli. C'est un des meilleurs, sinon le meilleur des solistes de l'orchestre. Changhaï se gargarise en ce moment de grande musique et certes les mélomanes n'ont pas à se plaindre, ou ils seraient difficiles.

POLEMIQUE ENTRE JOURNAUX INDIGENES

Tous ces jours-ci, les journaux indigènes *Chepao* et *Jentcheoujepao* mènent une vive polémique relativement à la destitution de Yuen Che-kai.

Le *Jentcheoujepao* a écrit, il y a quelques jours, dans un très long article que M. Yuen Che-kai était fidèle à l'Empire, et que ce ne fut seulement son manque d'instruction qui détermina une aussi brusque chute ; il a dit également que le journal *Chepao* ressemblait à un journal révolutionnaire, et aimait à répandre les fausses nouvelles.

Ce dernier, avant-hier, répondit également, en un article assez long, au *Jentcheoujepao*, disant "Nous avons eu une violente polémique au sujet de Yuen Che-kai, parce que celui-ci fut un véritable traître pour les Chinois ; nous écrivons toujours suivant la justice et nous n'avons jamais voulu imiter ceux qui, ayant reçu des faveurs spéciales de certain mauvais mandarin très puissant, le protègent encore de leur mieux. (*De source chinoise*)

L'AMIRAL LAMBTON

Le croiseur *Alacrity* de la Marine anglaise, ayant à bord l'amiral M. Lambton, commandant la division navale, était en baie d'Along, le 25 janvier dernier.

L'amiral et ses officiers ont visité en détail les curiosités de la baie d'Along et les mines d'Hongay, puis le lendemain, ils ont quitté les eaux tonkinoises pour rentrer à Hongkong.

Ajoutons que l'honorable sir Hedworth Lambton, vice-amiral, commandant en chef de l'escadre anglaise en Chine et au Japon, commandeur de l'ordre de Victoria et compagnon de l'ordre du Bain, appartenant à une famille de la haute aristocratie anglaise, est un des chefs les plus en vue de la flotte britannique.

Ses remarquables qualités furent mises en valeur tout particulièrement au moment de la guerre du Transvaal.

Il commandait alors le croiseur *Powerful* sur lequel au début de la compagne il embarqua à l'île Maurice des troupes

qui prirent part aux premiers combats contre les Boërs.

Le débarquement des gros canons du *Powerfull* assura à ce moment un avantage sérieux aux troupes anglaises dans un engagement où le capitaine Egerton, de l'état major du *Powerfull*, trouva la mort.

Notons que dès le début de son règne, le roi Edouard choisit le commandant Lambton, pour le poste envié de commandant de son yacht le *Victoria and Albert*.

THE DOOR OF HOPE

Le huitième rapport annuel de cette institution philantropique fait hautement ressortir son efficacité et son humanité.

Durant l'année écoulée 266 enfants et fillettes ont été reçues à l'établissement sur lesquels 69 ont été envoyés à l'asîle du premier âge ; 25 à l'asîle des enfants; 42 rendus à leurs parents; 31 au refuge des enfants esclaves et le reste dans différents endroits. Le comité chinois a contribué pour $ 1762 durant l'année et $ 10,000 ont été envoyés par le *Christian Herald* de New-York.

DEUTSCHER KONZERT VEREIN

Le concert de jeudi soir a été encore des mieux réussis, et nous avons dû, de nouveau, admirer l'admirable exécution de l'orchestre de Tsingtau.

M. B. Buck, le vaillant chef de la *Public Band*, a dirigé un chœur, dames et et hommes, avec une maîtrise digne d'éloge ; nous avons été à même d'admirer sa sobriété de gestes qui n'en arrive pas moins à d'excellents résultats.

Les deux sélections de Mendelssohn : 1°, *Abschied vom walde* (l'adieu à la forêt) et 2° *Mailied* (la chanson de Mai) qui nous furent données en mémoire du centenaire de Mendelssohn, né à Hambourg le 3 Février 1809, ont été remarquablement bien chantées. Le parallèle entre ce choeur improvisé formé d'éléments disparates qui ne travaillent ensemble que depuis quelques semaines, et l'orchestre de Tsingtao qui, journellement, travaille coude à coude, depuis des années, a été facilement fait. Et pourtant la comparaison n'était pas au détriment—loin de là—de nos artistes volontaires changhaïens et de leur chef distingué, le maître R. Buck. FOX

NOTES COMMERCIALES

Les nouveaux magasins et bureaux de la maison Arnhold Karberg et Co ont été inaugurés avant-hier. A cette occasion un lunch avait été offert aux employés et un petit speech fut prononcé par M. Arnhold, constatant l'essor de la maison qui est actuellement une des premières de Changhaï.

***

L'extraction totale des trois Mines de " The Chinese and Mining Company, Limited ." pour la semaine finissant le 23 janvier ne se monte qu'à 903,94 tonnes à cause des vacances de la nouvelle année chinoise et les ventes pendant la même période s'élèvent à 6,718,25 tonnes.

A PROPOS DE LA CEREMONIE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL

Le Dr. Gilbert Reid, directeur de l'Institut International a adressé une lettre au *Shanghai Times* pour se dégager vis à vis de la Cie des Volontaires chinois qui, sous le commandement de leur capitaine. M. Cubitt, s'était rendue avant hier à l'Institut international pour rendre les honneurs au vice roi de Nankin, S. E. Tuan Fang, qui devait y présider la cérémonie commémorative en l'honneur de Yen Chao-fang. Or, le vice-roi arguant de maladie ne s'est pas rendue à cette cérémonie, comme il l'avait promis, et la compagnie s'est en somme dérangée à faux. M. G. Reid s'en excuse auprès des volontaires, tout en se montrant fort peu satisfait de la manière d'agir du vice roi.

Notre confrère fait suivre cette lettre de commentaires disant que le vice-roi, lors de son arrivée. Changhaï, avait télégraphié à Pékin demandant l'autorisation de remplir ses fonctions durant son séjour. Oa cette réponse n'est pas parvenue, ce qui ne empêché le vice-roi de prendre part au dîner offert par les délégués chinois ae *Palace Holel*, où il fut attendu une grand-demi-heure, comme au dîner offert par les délégués américains, comme à l'Institut international. Notre confrère termine en disant qu'il semblera difficilemeut que cette critique publique soit un sage moyen de resserrer l'harmonie entre Chinois et Européens.

ACCIDENTS

Hier, vers 2 hres du soir, deux ouvriers chinois, juchés sur une échelle appuyée le long de l'un des innombrables mâts qui encombrent les trottoirs de la rue du Consulat,—exactement contre celui situé au coin du trottoir du dépôt du *Torrent*, à la Municipalité française, — sont tombés et sont venus s'abîmer sur le sol.

On ne sait si le pied, ayant manqué à l'un d'eux, celui-ci dans sa chute a entraîné l'autre, en cherchant à se rattraper à lui, ou s'il y eut contact avec l'un des nombreux fils de courant électrique que supportait ce poteau.

Toujours est-il qu'un de ces malheureux a été tué sur le coup ; l'autopsie établira les causes de sa mort, chute ou électrocution. Quant à l'autre, lorsque les deux Français qui le relevèrent, le mirent dans le *ricshaw* pour le faire transporter à l'hôpital, il entrouvrait encore spasmodiquement les yeux.

Nos deux compatriotes, qui se trouvaient auprès de l'échelle, au moment de l'accident, ont failli recevoir sur la tête les corps de ces malheureux qui, dans leur chute, ont passé à quelques centimètres d'eux.

***

Un sérieux accident s'est produit hier 4 février dans l'après-midi vers 2 h. dans Broadway. Un européen, qui arrivait en bicyclette de Chanfong road, tournant dans Broadway, fut culbuté par un tramway. Sa machine fut brisée et lui relevé sans connaissance. Transporté au poste de police de Wayside, il fut de à envoyé à l'hôpital.

***

Hier matin, 6 courant, vers neuf heures, le poney attelé à une voiture, appartenant à M. H. Kirchhoff de la "Hamburg Amerika Line" s'emballa dans Boone Road et vint culbuter un ricschaw et son couli, qui fut légèrement blessé. Celui-ci fut immédiatement indemnisé par M. Kirchhoff qui se trouvait dans la voiture et n'eut aucun mal, pas plus que l'européen qui occupait le ricschaw.

***

Les recherches faites pour retrouver le corps du matelot de l'*Alger*, Auguste, Marie Camart, qui s'est noyé mardi dernier en faisant une manœuvre, sont restées sans résultat. On n'a plus grand espoir de retrouver le corps du malheureux marin.

***

Dans l'après-midi du 9 courant, un tramway a renversé, rue du Consulat, une femme chinoise qui traversait la rue avec une fillette sur les bras. Fort heureusement le bébé n'a eu aucun mal, mais la mère, relevée sans connaissance, a dû être tranportée à l'hôpital chinois où elle a été admise.

FONDS DE SECOURS DES SINISTRES D'ITALIE

Le concert de samedi soir.—Il y eut grande affluence samedi soir au *Lyceum theatre* pour le Concert donné au bénéfice des fonds de secours destinés aux sinistrés italiens. Cette fête avait d'ailleurs attiré les sympathies des professionnels comme des amateurs qui prêtèrent volontairement leur concours en la circonstance. MM. Westphal, King, Ramsay fournirent gracieusement les rafraîchissements et les cigares.

La présidence fut prise par M. A. MacLéod dont les efforts combinés avec ceux du comité d'initiative ont assuré le succès de cette soirée.

Avant que ne commençe le programme, en quelques brèves remarques, M. A. MacLeod expliqua l'objet auquel sont destitué les fonds de secours, il exprima les condoléances de tout le public changhaïen pour les victimes de la terrible catastrophe de Messine. Bien que Changhaï n'ait pas la prétention de pouvoir relever la situation du veuves et des orphelins, de tous ceux qui ont tout perdu dans ce tremblement de terre, Changhaï n'en veut pas moins apporter sa quotepart dans cette œuvre de solidarité humaine: l'empressement de tous ses amis à apporter aimablement leur gracieux concours pour augmenter les fonds de secours en est la preuve.

Le Concert commença ensuite ; il débuta par un morceau joué par la *Public Band* ; puis M.C. H. P. Hay chanta le *Bandolero*, il souleva d'enthousiastes applaudissements et fut redemandé plusieurs fois par d'énergiques "encore !"

Melle Suzanne Myrthès chanta une fantaisie en français qui fut bissée.

M. W. J. Lewis qui est toujours un favori dans ces occasions chanta *Thora* et fut forcé de revenir et donner une

chanson irlandaise qu'il enleva avec brio.

La première partie du programme prit fin avec un solo de violon exécuté par M. D. Harvey. Il obtint un succès général en jouant l'*intermezzo* de *Cavalleria Rusticana* et l'assistance insista pour qu'il revint : il s'exécuta et joua une charmante bereuse.

La seconde partie débuta par *Thoses songs my mother used to sing* (Les chansons que ma mère avait l'habitude de chanter) spirituellement rendu par Melle Lytton ; rappelée la chamante jeune fille chanta *My home across the seas.*

M. Meyer donna l'air des *Grenadiers* qui se termine par la *Marseillaise.* Il fut fortement applaudi ainsi que dans *Son of Mine.*

Melle Kitty Delavale obtint un vif succès avec *Poor John !* Elle chanta la seconde fois : That's Man, man, man ! que l'assistance reprit en chœur avec elle quand elle revint pour la troisième fois; sur les instances de tout le monde, elle donna *Petticoat*, chanson comique.

M. Stormes dans deux bien amusantes chansons justifia pleinement, le titre de Shanghai's George Robey.

Les frères Carpi, acrobates de première force obtinrent leur succès habituel dans leurs vertigineux exercices. A noter un duo de guitare et de mandoline exécuté de bien incommode façon, mais non moins correctement.

M. Lewis clôtura le programme avec *Land of Hope and Glory* où il fut bissé.

A la demande du Président, M. Mac Leod, le *Public Band* exécuta finalement l'hymne national italien.

***

Le comité a organisé pour le mercredi 10 février à 5 h. du soir au Lyceum theatre avec le concours de la " Shanghai Juvenile A.D.C. " une représentation de " Aladin in Japon " féorie musicale. Des billets peuvent être pris chez MM. Moutrie et Co.et Robinson Piano Co.,jusqu'au 9 courant. Nul doute que cette représentation n'ait le meilleur succès, le plaisir se doublant d'un acte de charité.

***

Souscriptions à ce jour.

		Tls.
Totaux précédents	11,697.55	2,283.80
Rodewald & Co.		20.—
J. Grant Hackenzie		25.—
James Osborne		25.—
Wm. Burns		20.—
John Prentice		100.—
H. Middleton	5.—	
M. P.	10.—	
H. A. J. M.		25.—
B. A. Clark		25.—
L. Midwood	25.—	
F. Raydon	10.—	
O. Mordhorst	50.—	
R. P. Molnish	10.—	
J. Whittal	10.—	
R. V. Solina & Co.	10.—	
C. C. dy Remedics	10.—	
X	5.—	
L. Z. N.	5.—	
East Asiatic Dredging Co.		
American Cinematograph.	350.—	
The China & Japan Trading Co	100.—	
The Standard Oil Co. of N. Y.	100.—	
Robert H. Hunt	50.—	
Chas. M. Blake	50.—	
British American Tobacco Co.	100.—	
J. A. Tnomas	50,—	
Liddel Bros.	100.—	
Fearon Daniel & Co.	50.—	
Murray Warner	50.—	
Hamburg— Amerika Line	100.—	
Bela Hohnar	30.—	
Geo. H.Hacy & Co	50.—	
J.F.Seaman	100.—	
Astor House Hotel Co. Ltd.	50.—	
H.C.Gulland	25.—	
Ed. Quelch.	15.—	
Mackenzie & Co. Ltd.	100.—	
H. C. Simms	25.—	
Charles Denby	15.—	
G. M.Wheelock	25.—	
Wheelock & Co.	25.—	
Shanghai Tug & Lighter Co.	25.—	
W. Moyerink	50.—	
B.G. Holt	25.—	
N. G. Maitland	30.—	
J. G. Bergendahl	50.—	
W. Roderick Dorsey	10.—	
Rev. A. J. Walker	10.—	
Anonyme	$——10.—	
	13.287,55	2,473,80.

DEPARTS

M F. H. S. Bourne, Juge à la cour suprême anglaise pour la Chine, est parti le 3 courant par vapeur *Devanha* à destination de Hongkong. Il est accompagné de M. Strickland.

***

Partent aujourd'hui par *Kobe Maru* à destination de France via transsibérien.— M. Pila, consul de France à Foutcheou.

M. d'Auxion de Ruffé qui s'absente pour quelques mois ;

M. Rozier qui fait un voyage d'affaires d'environ trois mois.

M. Evrard, de la banque Sino-belge, qui rentre en congé, puis ira au Chili.

M. Fèvre, le marchand de *curios* bien connu.

A tous, nos meilleurs souhaits de bon voyage et d'heureux séjour dans la mère patrie.

***

M. Schawb, le docteur allemand bien connu est parti hier, par *Kobe Maru*, pour l'Europe, via transsibérien.

***

M. Johnson, un des ingénieurs chargés du chemin de fer Canton-Hankeou qui était à Changhai depuis quelques jours pour l'achat de matériel, est reparti pour Hankeou avant-hier soir par *Hiangyung.*

***

Le Dr Pouplain qui était arrivé ici avec le *Salazie*, est parti hier soir pour Tchounking où il va rejoindre son poste de médecin à bord de la canonnière *Olry*, commandant Janson.

— M. Guérin, ingénieur de la Maison Racine, Ackermann & Co, à Hankéou, qui était ici depuis une dizaine de jours, est reparti hier soir pour Hankéou,

---

VIOLENTE BAGARRE A OUSONG

De violents désordres se sont produits à Ousong samedi à l'occasion d'une cérémonie religieuse au cours de laquelle eut lieu une procession: tous les habitants des villages environnants s'étaient réunis pour y assister.

Parmi eux se trouvaient un certain nombre de soldats chinois de la garnison, natifs pour la plupart du Chantoung, qui eurent maille a partir avec la Police. Les agents alléguant en effet que des soldats avaient insulté et molesté plusieurs femmes dans la foule, arrêtèrent trois d'entre eux et les enfermèrent dans les cellules du Poste de Police, situé dans l'aile d'un temple chinois occupé par des fonctionnaires de le Douane chinoise.

Les autres soldats s'assemblèrent alors en nombre et suivis d'une grande masse de badauds se mirent en devoir d'assiéger le Poste de Police. Ils se saisirent d'une poutre de bois et s'en servant comme d'un bélier ils jetèrent en bas les portes des cellules du Poste de Police et délivrèrent leurs camarades Mais ceci ne suffit pas à les satisfaire, croyant d'ailleurs qu'il y avait davantage de leurs camarades sous les verroux, ils procédèrent à la mise à sac des locaux, brisant les fenêtres et détruisant le mobilier.

Ayant trouvé des bambous, ils saisirent les infortunés *policemen* et leur infligèrent une bastonnade dans les bonnes règles en présence de toute la foule assemblée qui semblait se délecter de ce spectacle, la Police et la population, dans ce district, en étant déjà venu aux mains depuis longtemps pour la première fois.

Les *policemen* cherchèrent un refuge dans la partie du bâtiment qui est affectée aux bureaux de la Douane,et asile leur fut donné par les fonctionnaires de cette administration.

Les soldats continuaient à exercer leur vengeance sur le mobilier et les locaux du Poste de Police, lorsqu'ils furent calmés par deux étrangers appartenant au personnel des Douanes qui heureusement se trouvaient là et qui les engagèrent à évacuer les locaux.

Vers 5 heures du soir, le Magistrat de Paoshan arriva sur les lieux et,après avoir examiné les dégâts et s'être rendu compte des motifs du désordre, il se retira en exhortant la population au calme et en remerciant les fonctionnaires des Douanes de leur efficace intervention.

Dimanche, en protestation contre les procédés de la Police, les boutiques du village sont restées fermées; les commerçants, paraît-il, sont entrés en pourparlers avec le Vice-roi de la province pour obtenir le déplacement des forces de Police récemment installées.

Néanmoins la Police a réoccupé ses locaux et aucun nouveau désordre ne s'est produit.

———

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'OPIUM

Comme nous l'avons annoncé, les délégués de la commission internationale de l'opium ont assisté mercredi, 3 courant, à un banquet offert par la "Young Men's christian Association" dans le "Martyrs Memorial Hall". Tous les délégués étaient présents et de nombreux invités parmi lesquels M. R. Laidlaw.

L'évêque Brent, président de la Commission, a fait un discours se félicitant du mouvement actuel contre l'opium ainsi que M. Laidlaw qui remercia l'association de son aimable invitation. La musique municipale prêtait son concours à cette réception qui se termina par des exercices de gymnastique exécutés par les élèves.

***

La sous commission s'est réunie hier de 11 h. à 12 h-½ poursuivant ses travaux Aujourd hui, réunion plenière.

***

Le bruit court que M. de Gieter, un des secrétaires de la commission, aurait donné sa démission. Cette démission serait provoquée par le départ prochain de M. de Gieter pour Nankin.

***

La commission s'est réunie hier, aux heures habituelles, sous la présidence de l'évêque Brent. La réunion s'est passée à discuter les règlements et à nommer des comités.

***

A la séance du 5 courant, M. de Gieter ayant donné sa démission de secrétaire, M. de Latorcade, de la délégation française, a été désigné secrétaire et M. True, sténographe officiel de la commission.

Le comité chargé d'élaborer les règlements a présenté son rapport qui a été accepté avec quelques amendements. Il a été décidé qu'en principe le Français et l'Anglais seraient reconnues comme les langues employées par la commission et que des mesures seraient prises pour que les minutes soient rédigées dans les deux langues.

Un comité de la presse a été nommé. Un rapport a été présenté par la délégation américaine sur la question de l'opium en Amérique et aux Philippines. Des rapports ont aussi été faits par la délégation anglaise pour la Grande-Bretagne, l'Australie, Hongkong, Ceylan les Détroits, les Etats malais et Weihaivei et par les délégués japonais pour le Japon et Formose.

La Chine présentera son rapport lundi. Les rapports pour l'Inde et le Canada et ceux des autres nations seront présentés après.

Réunion demain lundi 8 courant à 11 h. matin.

***

La nomination par la Commission d'un Comité de la Presse nous permettra de tenir nos lecteurs au courant des travaux de la commission.

***

Le comité de la presse qui a été, comme on sait, nommé par la commission est composé de Sir Alexander Hosie (Grande Bretagne) Dr. T. Takagi (Japon) et de M. Brenier (France). La commission a tenu séance hier à 10 h 30 du matin.

M. T'ang Kuo-an a presenté un rapport sur la question de l'opium en Chine avec remarques explicatives. Il remémora la situation en Chine spécialement et a annoncé qu'un rapport supplémentaire, contenant les dernières nouvelles sur le mouvement anti-opium serait déposé sur le bureau à une date future.

Le rapport pour l'Allemagne (inclus Kiaotcheou) a été présenté par M. Rossler et celui des Pays-Bas par M. de Jough.

Le commission s'est ajournée à 12.h. 30 et a repris séance à 2h. pour écouter le rapport sur le Siam, présenté par M. Phya Sakdisinie. Les rapports des autres délégations n'étant pas encore prêts, la Commission a levé la séance à 3 h. Réunion mercredi à 10 h. 30.

***

Réunion hier, 10 février à 10 h. 30. La matinée est prise par la lecture par M. Brunyate d'un rapport sur la question de l'opium et de la morphine dans l'Inde et Burma. La commission lève la séance à 12 h. 45.

A la reprise, à 2 h. 15, M. Ratard remet un rapport sur l'usage de l'opium et de ses dérivés en France et fait quelques remarques résumant les mesures prises dans la concession française de Changhaï pour contrôler la vente et la consommation de l'opium. Il est suivi par M. Brenier qui donne le resumé d'un rapport concernant l'opium en Indo Chine.

Le chef délégué du Portugal, M. Potier, présente un rapport sur la situation de l'opium à Macao et promet un mémoire supplémentaire sur le Portugal et ses colonies.

Les rapports pour l'Autriche Hongrie, l'Italie et la Perse seront lus à la commission vendredi, et celui de la Russie suivra à une date ultérieure.

La séance est levée à 3 h. 30. Séance prochaine vendredi matin.

———

LA COLLISION DU SYDNEY

On se souvient de la collision du courrier français, *Sydney*, survenue le 20 janvier dans la baie de Tokio, auprès de Kannonsaki, avec le *Iburi Maru* de la *Hokkaido Colliery Cy.* et à la suite de laquelle ce dernier coula.

Le *Sydney*, navire de 4.118 tonnes, est sous le commandant de M. Rebufate : cet officier est au service des Messageries Maritimes depuis 35 ans, il commande leurs navires depuis 13 ans.

Le *Sydney* quitta Yokohama, ayant passagers et marchandises et passa vers 1 hres 32 minutes à Kannonsaki. Peu après le *Iburi Maru* fut signalé à la distance d'un demi mille à tribord avant, poursuivant sa course vers l'Est.

Le commandant Rebufat était sur le pont à ce moment et il n'y avait plus qu une courte distance entre les deux navires. Quand il ne fut plus qu'à environ 500 mètres du navire japonais le capitaine du *Sydney* se porta sur tribord, l'annonçant l'*Iburi Maru* par un coup de sirène, comptant passer derrière le navire comme le disposent les règlements établis en vue d'éviter les collisions.

A ce signal l'*Iburi Maru* aurait dû continuer sa course, alors qu'au contraire à la surprise de tous il stoppa, le *Sydney* était déjà tout à côté de lui.

Le commandant Rebufat manœuvra alors de son mieux pour éviter la collision, mais il était trop trop tard et son navire alla donner violemment dans l'arrière du bateau japonais: la violence du choc fut telle que le *Sydney* pénétra par son travers de plus de six pieds dans l'arrière de l'*Iburi Maru*. Il était alors 1 h. 45.

Le Capitaine de *Sydney* pensa qu'il valait mieux accoster le navire avarié pour permettre plus aisément le transbordement de tout l'équipage.

Trente-huit personnes de l'équipage de l'*Iburi Maru* passèrent à bord du *Sydney;* deux autres qui avaient mis les ceintures de sauvetage et déjà sauté à la mer furent ensuite recueillis par des pêcheurs.

Dix minutes après la collision, l'*Iburi Maru* commençait à sombrer graduellement.

Le *Sydney* fut peu endommagé, à l'exception de quelques tôles à la hauteur de sa ligne de flottaison: les réparations furent rapidement effectuées en trois jours à Yokohama où il dut retourner; il reprit ensuite son voyage.

Les matelots de l'*Iburi Maru* ont été hospitalisés dans un Institut à l'usage des marins japonais.

———

CONCERTS DU TOWN-HALL

A l'occasion du centenaire de Mendelssohn, qui est tombé le 3 février 1909, le programme du concert de ce soir au Town-Hall à 4 h. 30 sera composé exclusivement d'œuvres du grand compositeur, un de ceux dont, à juste titre s'enorgueillit l'Allemagne. Le concert de ce soir est excellemment composé et aura certes le plus joli et le plus mérité succès. Sous la direction de M. Buck, l'orchestre du Town-Hall a fait des progrès incessants qui lui permettent de s'attaquer maintenant aux œuvres de grande envergure.

PROGRAMME

1.—"War March of Prieste" [Athalie].
2.—Selection—"Songs without Words"
3.—Overture—"The Hebrides"
4.—Violin concerto—[first movement]
Solo—Mr. Schulze-Reudnitz
5.—(*a*) Overture—"A Midsummer Night's Dream".
(*b*) Incidental Music to "A Midsummer Night's Dream"

1. Nocturne (after Act III)
2. Scherzo („ „ I)
3. Wedding March („ „ IV)

***

La comité de la "Shanghai Athletic Association" a décidé et fixé la course de Marathon au samedi 13 mars à 2 h. du soir. La distance sera d'environ 18 milles et le départ sera donné à "Point Hotel". Le parcours sera le suivant. Yangtzepoo, Lay, Ward et Broadway roads, Garden bridge, Bund, Nankin, Bubbling Well, Jessfild, Brenan, Edinburgh roads, route de Zikawei, Avenue Paul Brunat, Chunking, et Mohawk roads et arrivée au Race Course. La liste des entrées sera close le 4 Mars a 6 h. du soir.

***

Entrées au concerts du dimanche:—

Janvier	10.	8;0
„	17	562
„	24	891
„	31	955

NOTRE MARINE

Notre croiseur *Alger* est revenu à Changhaï avant-hier

—La canonnière *Decidée* part aujourd'hui à 10 h. de matin pour Hongkong. En cours de route elle exécutera ses tirs de combat aux îles Chusan.

DECES

Nous avons le regret d'apprendre que Mme Murat, femme de l'ingénieur bien connu, a mis au monde vendredi, 5 courant, une fillette qui n'a vécu que quelques heures.

L'état de la mère qui était très grave au début s'est, depuis, sensiblement amélioré.

L'enterrement de la fillette, à qui l'on avait donné le prénom de Marthe, aura lieu dimanche à 4 heures ½ de l'après-midi, à l'église St Joseph.

Nous adressons aux parents nos sincères condoléances.

***

L'accident de bicyclette dont avait été victime un européen le 4 courant dans Broadway, a eu une issue fatale. La victime, M. Karl Zimmer, du consulat général d'Allemagne, est décédée à l'hôpital avant-hier. M. Zimmer était âgé de 36 ans et faisait partie du Consulat d'Allemagne depuis 1907. Les obsèques ont eu lieu hier dans l'après-midi. Escorté de la compagnie allemande du S.V.C. dont ce défunt faisait partie, le cercueil a gagné le cimetière de Bubbling Well où un service a été célébré par le pasteur Tanne et où se fit entendre le quartette de l'orchestre de Tsingtao. De nombreuses personnes suivaient le cortège, étreints par cette fin tragique et si imprévue.

SHANGHAI RACE CLUB

Aujourd'hui, à 5 heures, les commissaires du Race Club, présenteront leur rapport pour 1908 à l'Assemblée annuelle qui sera tenue au grand Stand.

En voici un résumé :

Membres votants, 289, membres non-votants 612, soit un total de 901 dont 285 absents de Changhaï ; ce qui montre une augmentation de 77 membres sur l'année dernière.

Les souscriptions pour l'année s'élèvent à Tls. 18,505, soit Tls. 920 de plus que l'an dernier.

Les courses du printemps ont eu lieu les 4,5 et 6 mai et celles d'automne les 2,3 et 5 novembre.

De nouveaux records ont été établis sur les distances suivantes :

¾ de mile	par	*Worcester*	de	M. Beverly
7 furlongs	„	*Temeraire*	„	Aunter & Robson
1 mile ¼	„	*Moriak*	„	Barley
1 mile ½	„	*Man chu king*	„	John Peel
2 miles	„	*Heathfield*	„	Henri Morriss

En raison du mauvais temps, les courses d'automne n'ont pas donné d'aussi bons résultats que d'ordinaire. Pour la première fois dans les annales des courses à Changhaï, les courses du Off day ont été abandonnées par suite de l'incertitude du temps.

Rappelons la composition du bureau: Commissaires: MM. A. Mc Leod (président), D. Landale (trésorier honoraire), F. Ayscough, G. D. Coutts, M. Hoerter, W. S. Jockson, R. MacGregor ; secrétaire, M. A. W. Olsen ; starter, M. S. W. Pratt.

Chronique judiciaire

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 3 Février à 5 hres du soir.

Jugement de liquidation judiciaire de M. A. Puthod.

M. le Président donne lecture du jugement admettant M. A. Puthod au bénéfice de la liquidation judiciaire. Une annonce a d'ailleurs paru dans notre numéro d'hier à la 5 ème page pour convoquer les créanciers.

Une seconde assemblée des créanciers de la liquidation judiciaire A. Puthod aura lieu mardi prochain 9 courant. Une annonce ultérieure fixera l'heure.

***

Affaire Dietrich c/ Cainadan-Beck.—Président : M. Feit.—*Assesseurs* : MM. Vin et Sauvaire.—*Greffier* : M. Gayot.

Le dossier Cainadan-Beck a été repris par Me d'Auxion de Ruffé qui commence par déclarer qu'à son sens et après un examen approfondi de la situation du défendeu, il faut reconnaître à celui-ci la qualité de commerçant. C'est en raison de ce nouvel état de chose que M. Cainadan-Beck a déposé sur le bureau du Tribunal une demande de liquidation judiciaire.

Me Brochu répond et fait remarquer au Tribunal que la loi sur la liquidation judiciaire dispose qu'un Tribunal, saisi à la fois d'une assignation deu éclaration de faillite et d'une demande de liquidation judiciaire, visant la même personne, doit se prononcer en un seul jugement, et que, d'autre part, la liquidation judiciaire ne s'accorde qu'aux commençants de bonne foi : or Me Brochu dénie à M. Cainadan-Beck cette qualité. Se basant donc sur le bilan produit et sur certains faits qu'il cite à la barre, il demande la mise en banqueroute simple du défendeur.

***

Me d'Auxion de Ruffé réplique que l'on ne saurait être aussi sévère envers un homme qui a été évidemment commerçant malheureux, victime de la crise cruelle qui sévit actuellement sur le commerce et il conclut en demandant la nomination d'un liquidateur judiciaire.

Me Brochu s'oppose à cette manière de voir et, sur sa demande, M. le Président pose quelques questions au défendeur, relatives à sa situation de commerçant.

L'audience est levée à 6 hres ½.

***

Audience du 4 février à 5 hres du soir.

Affaire Brochu c/ d'Auxion de Ruffé.

Président : M. L. Ratard.—*Assesseurs* : MM. Dopfeld et Paturel.—*Greffier* : M. Gayot.

Me Brochu ayant retiré sa demande d'enquête sur laquelle le Tribunal Consulaire avait rendu un jugement, que Me d'Auxion de Ruffé avait frappé d'appel, M. le Président décide que les débats auront lieu, mardi 9 courant, dans l'après-midi sur les pièces déposées au Tribunal.

Fox

Chronique theatrale

LA TROUPE BANDMANN

Diana of Dobson's Emporium.—Cette pièce réaliste nous paraît être en outre une thèse que son auteur, pour la soutenir, a mise à la scène.

Le premier acte nous montre le dortoir des filles de magasin de la maison Dobson, c'est bien un peu risqué pour un public anglais; surtout que l'une des filles de magasin se déshabille en scène, mais les choses se passent si décemment que l'on ne sau-rait s'en formaliser.

Nous voyons *Diana*, Miss Florence Hamer, fille de magasin dans la maison Dobson, hériter de 300 Livres sterling et se promettre du bon temps.

Au second et troisième actes, nous la retrouvons en Suisse, au milieu des montagnes, qu'elle adore, excitant de sa grâce et de sa joliesse capiteuse *Sir Jabez Grindlay* (M. Thomas Sydney), de la maison *Dobson*, et qui ne la reconnait pas, au point que ce froid *business man* lui demande à l'épouser. Il essuie un refus.

Vient alors le tour de l'*Hon. Victor Bretherton* (M. Douglas Vigor) à faire sa déclaration à la belle *Diana*, mais celle-ci lui raconte son héritage son désir de *mener la grande vie* pendant quelque temps, en un mot elle le détrompe de son erreur : Diana en effet s'était donnée pour une riche veuve. Une vive discusssion s'élève entre eux, où ils se disent réciproquement leurs dures vérités, en se traitant d'aventuriers. La toile tombe.

Elle se relève au 4ème acte sur le décor d'un des quais de la Tamise : il est nuit, trois miséreux sont échoués sur un banc, sommeillant de leur mieux. Arri-

ve un *policeman* (M.C.F. Cooke) qui fait *circuler* l'un des dormeurs; celui-ci parti, il s'en prend à un second dormeur qui regimbe.

Quelle n'est pas la stupéfaction du *policeman* quand il reconnait dans le dépenaillé qu'il rudoie son ancien maître l'*Hon. Victor Bretherton* qui, ruiné aujourd'hui, est tombé dans la plus noire misère; et,comme il s'excuse de sa rudesse le gentilhomme lui demande humblement la permission de se rasseoir sur le banc; il intervient en outre en faveur de la malheureuse—dont on aperçoit le nez rougi—pour que la permission lui soit aussi laissée de somnoler sur son banc de misère. Le *policeman* offre son tabac à son ancien maître, il veut lui offrir de l'argent que celui-ci refuse dignement, puis il part continuant sa tournée de surveillance.

Après une scène atroce de réalisme, où la vieille ivrognesse émet au jeune désabusé, mais prêt à la lutte pour la vie, quelques aphorismes de la plus profonde philosophie, arrive un troisième personnage: c'est la *belle Diana*, mais blême de froid et de privations, vêtue sordidement, coiffée d'une vieille forme de chapeau dépouillée de tout ornement, elle s'abat, plutôt qu'elle ne s'assied, morte de fatigue sur le banc. Victor la reconnait,ils se nomment mutuellement; en quelques phrases, ils se mettent respectivement au courant de leur situation.

La pauvre vieille femme,peut-être aussi quelque malheureuse déchue,qui, tout au long de cette scène, a essayé d'appuyer sa pauvre vieille tête blanchie sur l'épaule de l'un ou l'autre de ses voisins, s'éveille; et, dans une mimique, particulièrement tragi-comique, en voyant ces deux jeunes gens mis-reux mais faits pour l'amour, elle sort de dessous ses guenilles son amour à elle, une bouteille d'alcool, puis se lève et s'en va clampinant... ce rôle presque au trois quarts muet est supérieurement rendu par l'excellente artiste qu'est Melle Lucy Beaumont qui, si souvent, a déjà su nous dérider.

Le brave *policeman* revient de sa tournée, Victor se précipite vers lui et lui demande un *shilling* pour pouvoir acheter un peu de café chaud pour soutenir la malheureuse Diana qui tombe d'inanition.

Et le rideau se baisse sur ces deux malheureux qui, dans l'opulence, n'ont pas su s'aimer, mais qui, tous deux aujourd'hui dans la misère, ont échangé leur premier baiser.

Faire des complıments à Melle Florence Hamer serait une redite, les applaudissements et les fleurs l'ont d'ailleurs amplement récompensés. Quant à M. Douglas Vigor, en dehors de son véritable et très appréciable talent personnel, il a fait preuve mercredi soir d'un vrai courage en jouant malgré un violent enrouement nous le remercions d'avoir su se contraindre et de ne pas nous avoir privé de cette excellentesoirée.

Fox

***

The Night of the Party de Weedon Grossmith est une comédie-farce qui atteint le superlatif des situations comiques, l'auteur aurait dûla dédier aux *spleenétiques.*

M. Thomas Sydney dans le rôle de *Mr. Grosbie* a eu les honneurs de la soirée; son flegme magnifique à commander son *patron*, à lui articuler de fermes *shut up*, lorsque, frémissant de son rôle momentané et forcé de valet, *Frank Frayne* (M. Douglas Vigor) regimbe et veut reprendre sa place de maître ont eu le don de soulever et les éclats de rire et les vifs applaudissements de la salle.

M. Charles Vane fut un mari trompé suffisamment ridicule dans la rôle de *Sir Charles Hampshire.*

Melle Florence Hamer , toujours aussi brillante,toujours aussi élégante,se montra excellente dans le rôle un peu effacé de *Gipsy Vaudeler.*

M. Spencer Geach, dans celui de *Mr. Flambert*, fut un parfait vieux domestique de bonne maison.

Quant à M. Douglas Vigor, il partagea une bonne partie des rires et des applaudissements avec M. Thomas Sydney.

Un souvenir à Melle Lucy Beaumont qui sut encore nous amuser dans son rôle de soubrette et à Melle L. Forsythe dans celui de *Lady Hampshire.*

Cette dernière comédie de la troupe Bandmann n'eut pas moins de succès que les précédentes et la salle du *Lyceum Theatre* était littéralement bondée.

***

On nous informe que la seconde des prochaines représentations de l'" Amateur Dramatic Club " sera donnée le jeudi 18 février et non le mercredi 17, comme il avait été dit.

***

Décidément Changhaï n'aura pas la saison de grand opéra italien promise et pour laquelle, on s'en souvient,un appel de souccription avait été lancé. MM. Moutrie ont en effet reçu avis d'un représentant de MM. Bandmann, qui devait amener une troupe de grand opéra, que la tournée n'aura pas lieu.

La raison donnée par M. Bandmann est que n'ayant pu, comme il le voulait, réunir des artistes de premier ordre, il préfère s'abstenir plutôt que de mécontenter le public. Néanmoins M. Bandmann aurait l'intention de partir pour l'Europe dans le but de constituer une autre troupe composée d'artistes d'une classe suffisante pour leur permettre d'aborder le grand répertoire.

Municipal Gazette

Séance du M.C. du 27 Janvier 1909 4 hres ½ soir.—

Interprètes japonais de la Police.— Comme suite de la proposition faite par M. le Consul-Général japonais d'enrôler dans la Police un certain nombre de japonais, comme le fait en avait été d'ailleurs suggéré par les Résidants japonais, il est décidé de donner satisfaction à la requête de M. Eitaki, en augmentant graduellement le nombre des interprètes japonais (voir la traduction de la lettre des Résidants japonais dans notre numéro du 1er octobre dernier). Voici la traduction des autres lettres relatives à cette question.

1° de M. Eitaki à M. Landale:

"Sir, en raison du grand nombre de résidants japonais et de leurs intérêts maritimes et fluviaux, ainsi que commerciaux, à Changhaï, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien examiner les moyens qu'il y aurait lieu d'employer pour enrôler un certain nombre de Japonais dans la Police Municipale Internationale.

L'expérience faite en ce sens dans les Concessions Internationales de Chemoulpo en Corée, prouve amplement le parti qui peut être tiré des constables japonais, de son efficacité en toute circonstance et de la satisfaction qu'ils sont susceptibles de donner aussi bien aux résidants étrangers qu'indigènes à Changhaï.

Le district où seraient actuellement utilisés les services des constables japonais est Hongkew, où des milliers de japonais ont élu domicile.

Dans ces conditions, j'espère que ma requête sera favorablement agréée par le *M.C.*

Comme corollaire de la proposition qui vous est soumise plus haut, je dois ajouter que je reste à votre entière disposition pour tout ce qui regarde le choix des candidats à ces emplois de constables. (*15 Décembre 1908*).

2° / de M. Landale à M. Eitaki.

Sir, en réponse à votre lettre du 15 Décembre au sujet des constables japonais, j'ai l'honneur de vous faire connaître que notre Comité de Surveillance examinera votre proposition et que sa décision viendra ultérieurement à votre connaissance. (*17 Décembre 1908.*)

3° / de M. Landale à M. Eitaki.

Sir, comme suite à ma lettre du 17 Décembre 1908, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil a décidé d'adopter votre proposition relativement à l'enrôlement d'un certain nombre de Japonais dans la Force publique, en qualité d'interprètes (détectives) pour servir plus spécialement dans le District Nord où s'accentue la prépondérance des résidants japonais.

L'importance qu'acquiert, en cette occurence,la sécurité et la discipline que doivent présenter les hommes investis de ces fonctions nous font accepter l'offre de votre aide pour ce recrutement. L'incorporation doit se produire graduellement et le Capitaine Supérintendant de Police,M. le lieutenant-colonel Bruce discutera avec vous les conditions de ce recrutement. (*21 janvier 1908.*)

***

Fumeries d'opium.— Un rapport de police, relatif aux fumeries d'opium, relate que, dans la Cité Chinoise, il y a 7 établissements où l'on peut acheter et fumer l'opium subrepticement: les noms et adresse ont été en conséquence communiqués au Consul-Doyen pour qu'il en puisse informer le Taotai.

Circonstance particulière, que nous trouvons dans la lettre de M. Landale à M. le Consul-Doyen, il paraît que l'une de ces fumeries a son entrée à quatre portes plus loin que celle du Yamen du Taotai et que cette fumerie est exclusivement réservée aux satellites du Yamen !

***

COUR MIXTE. — *L'affaire du révolutionnaire Chang-Kung.*

Le *N. C.* approuve pleinement la manière d'agir de M. C. Denby, Consul-général Américain, en la circonstance et ordonne le publication de toute la correspondance et des documents relatifs à cette affaire.

Comme dans notre numéro du 21 janvier, sous notre *Chronique Judiciaire*, au titre *Cour Mixte internationale, anti-monarchiste accusé*, nous avons rendu compte de cette très intéressante affaire au point de vue des incidents qu'ont soulevés l'arrestation de Chang Kung et sa remise aux mains des autorités indigènes nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

***

Voici le tableau des maladies infectieuses et des décès de la semaine.

Pendant la semaine finissant le 24 Janvier.	Décès parmi une population chinoise de 550.000 habitants.	Cas qui se sont produits dans une population non chinoise de 15.000 habitants.
Variole.	0	0
Choléra.	0	0
Fièvre Typhoïde.	—	0
Diphthérie.	0	1
Fièvre Scarlatine.	0	0
Tuberculose	17	3
Peste	0	0
Décès totaux de toutes causes	103	1

ARTHUR STANLEY,
Health Officer.

Nouvelles diverses

UN FILS DU MARECHAL NEY

Une dépêche de Campbellsburg, datée du 4 Janvier et publiée dans les journaux américains annonce le mort, à l âge de cent ans et 10 mois du Dr. C. Neyman qui se réclamait comme un fils du maréchal Ney. Plusieurs ouvrages ont d'ailleurs été publiés sur le maréchal Ney disant qu'il n'aurait pas été éxécuté et se serait enfui en Amérique après Waterloo. Le défunt centenaire aurait eu la preuve de sa filiation et les pièces la prouvant sont dit on, entre les mains de sa veuve et seront publiées.

RECENSEMENT DU CELESTE-EMPIRE

D'après le dernier recensement du Céleste Empire, la Chine compterait une population de 438 millions 214.000 habitants et près de 70,000 étrangers; en tout le quart de la population du globe;

CONDAMNATION DU COREEN CHANG

Le *Franco-Californien* nous apprend que I. W. Chang, le Coréen qui tua à San Fancisco M. Durham White Stevens, le diplomate américain au service du Japon, a été condammé le 5 janvier par le juge Cook de la Cour Supérieure, à 25 ans de prison qu'il subira au pénitencier de San Quentin.

ELECTIONS A HANKEOU

Des élections ont eu lieu sur la concession française de Hankéou le 30 Janvier pour remplacer M. E. Bouchard et M. A. Brandt qui étaient arrivés au terme de leur mandat.

Deux listes se trouvaient en présence : M. M. E. Bouchard et A. Brandt, conseillers sortants, d'une part et MM. Th. de Krzywoszewski, Directeur de la Banque Russo-Chinoise et M. J. Gautier, agent de la maison Racine, Ackermann, d'autre part.

Voici les résultats du scrutin :

84 électeurs inscrits.

69 votants.

M. E. Bouchard a obtenu 43 voix.

M. A. Brandt „ 41 voix.

M. Th de Krzwosewski a obtenu 28 voix.

M. J. Gautier a obtenu 25 voix.

En conséquence, M. M. E. Bouchard et A. Brandt ont été proclamés élus pour une période de deux ans. Nos sincères félicitations aux conseillers réélus.

LA POPULATION DE NAGASAKI

D'après des rapports officiels la population indigène de Nagasaki au 31 Décembre 1908 était de 175,935 sur laquelle il y avait 95,4 0 hommes et 80,526 femmes.

La population l'année précédente à pareille date était de 173,118; en 1899 de 120,8 5 et en 1889 de 54,502.

Le nombre de décès et naissances enregistrés durant les 12 mois finissant le 30 novembre 1908 étaient de 2,386 et 1769 respectivement contre 2,398 et 1645 en 1907.

***

POPULATION ETRANGERE

Nationalité	Chefs de famille	Hommes	Femmes	Total
Anglais	47	52	51	103
Américains	34	46	42	88
Russes	19	32	37	69
Français	12	32	23	55
Allemands	12	16	12	28
Danois	6	9	8	17
Sued. & Nor.	3	8	7	15
Belges	—	—	—	—
Portugais	2	5	6	11
Italiens	2	5	5	10
Autrichiens	3	3	4	7
Roumains	1	2	4	6
Turcs	1	2	1	3
Hollandais	1	1	1	2
Coréens	1	5	0	5
Chinois	236	649	194	843
Total	380	867	395	1,262

La population étrangère y compris les Chinois montre une décroissance de 63 sur lesquels 62 russes. Les Chinois sont aussi en diminution de 138 sur l'année précédente.

LA PERTE DU TAKOU ? ?

La perte du *Takou ? ? ! ! !* C'est sous ce titre, se faisant l'écho d'un bruit qui courait, paraît-il, avant-hier, que notre confrère le *Journal de Saigon* publiait, dans son dernier numéro, l'information suivante, sans autrement s'inquiéter d'en contrôler l'exactitude.

"…. le *Takou* aurait disparu dans la journée d'hier.

"Deux torpilleurs, envoyés à sa recherche pendant la nuit, aux environs du Cap Saint-Jacques, où il devait se trouver, seraient revenus, ce matin, après maintes investigations, sans avoir pu le rencontrer.

"En plus d'une cinquantaine d'hommes d'équipage, une dizaine de mécaniciens et ouvriers de l'Arsenal se trouvait à son bord, pour procéder aux essais des réparations qui venaient d'y être effectuées……….."

Pareille nouvelle méritait confirmation ; aussi, un de nos rédacteurs se rendit-il, en conséquence, ce matin, chez le contre-amiral commandant en chef la division navale de l'Indochine, afin d'avoir quelques renseignements sur la catastrophe qui, paraît-il, venait ainsi, une fois de plus, éprouver notre malheureuse marine nationale. Reçu par l'aide de camp de M. l'amiral Richard-Foy, M. le lieutenant de vaisseau Barrières, il lui fut répondu que rien n'était moins exact et que le bruit était dénué de tout fondement.

Voici ce qui a dû donner naissance au canard en question. Le *Takou*, après plusieurs semaines passées à l'Arsenal, où il a subi d'importantes réparations, a procédé, lundi à ses essais réglementaires. Au cours de ces essais, le *Takou* a eu une avarie dans la machine, avarie qui obligea le commandant de ce contre-torpilleur à mouiller en attendant l'exécution des réparations rendues nécessaires. Et le *Takou* ne rentra pas à l'Arsenal à l'heure prévue.

Ce que voyant, la direction des mouvements du port envoya une chaloupe de service au secours du contre-torpilleur en panne, et l'amiral fit avancer l'heure de départ de deux torpilleurs qui, devant partir pour le Cap mardi matin vers six heures, apareillèrent quatre heures plus tôt qu'ils ne le devaient. Mais tous ces secours furent inutiles et sitôt que les mécaniciens embarqués sur le *Takou* eurent effectués les réparations nécessaires, le contre-torpilleur rentra dans le port par ses propres moyens.

Voilà à quoi, en somme, se résume l'incident qui fit dire à certaines personnes que le *Takou* était perdu. Il est

regrettable qu'involontairement un de nos confrères ait contribué à la propagation de ce canard, lequel a causé une légitime émotion dans les milieux maritimes. Ces derniers temps, notre marine a déjà été assez éprouvée par des catastrophes, malheureusement trop réelles, sans qu'on vienne encore par dessus le marché renchérir par l'annonce d'accidents imaginaires ou de désastres problématiques.

Indo-Chine française.

LES CHINOIS EN CALIFORNIE

Nous lisons dans le Franco-californien:—A San Francisco Le Chinois Hom Yiek, membre de la société Suey On Tong, soupçonné d avoir donné des informations à la police, été tué à coups de revolver l'autre soir par des compatriotes dans Ross Alley. Les meurtriers ont pris la fuite.

***

—Lou Wah Chen,un ouvrier blanchisseur chinois, était à son travail dans la blanchisserie Sam Sing, 16 1, rue O'Farrell,à San Francisco quand deux Cél stes pénétrèrent dans l'établissement et sans proférer la moindre parole, tombèrent sur le malheureux Lou Wah chen, qu'ils lardèrent à coups de couteau.

Les deux assassins furent arrêtés par des policemen après une chasse à l'homme très mouvementée.

Le blessé a été transporté au Central Emergency Hospital. Son é at est désespéré.

***

A Stockton, Louie Yen, un chinois âgé de 19 ans, accusé de complicité dans la tentative de meurtre de son compatriote Fong Wan Forie, crime commis à San Francisco au mois de février dernier, a été arrêté par le détective Donahue.

YANGTCHEOU

Au sujet du chemin de fer de Kouatchou à Lutchoufou, on raconte que la section de Tching Kianghou à Lutchou fou doit être construite d'abord.

En ce moment précisément les eaux, du grand Canal sont très-basses et depuis quelques jours il y a affluence de bateaux légers parce que les navires à vapeur de fort tonnage ne peuvent pas parvenir en ce moment au Nord de la ville. On désirerait en conséquence que le chemin de fer soit déjà terminé.

Les cinq lignes de navires à vapeur sont très affairées et les voyageurs s'y pressent.

En outre beaucoup de passagers et de frêt sont tansportés à la voile et sur de plus petits bateaux.

Tout ceci indique que la ligne de Chemin de fer, de Kouatchéou à Lutchou-fou peut-être assurée d'un trafic très actif pour l'avenir.

CHAOHSING

—C'est avec le plus grand regret que la communauté étrangère a appris le départ pour Hangtchéou de M. et Mme. G. E. Cornford pour raison de santé.

—Sauf en ce qui concerne le district de Yuyao, la culture du pavot a fortement diminué dans cette préfecture. Dans le district de Kouackyi, l'un des deux districts entre lesquels la ville et ses environs sont partagés, il n'y avait plus, l'année dernière.quelques acres en culture, et cette année ils vont être réduits d'un cinquième. Mais tout récemment on apprit que le Préfet avait appelé tous les agents de police du village au bureau de la Ligue contre l'Opium et leur reprocha que la culture du pavot n'avait pas disparu du tout : ils les informa en outre que s'il était désobéi à ses ordres, eux et les propriétaires de cultures de pavot seraient sévèrement punis et les pavots détruits.

Il est présumable que l'attitude du Régent sur cette question de prohibition de l'opium doit être la cause de ce changement de conduite, ainsi que de la suppression sommaire de la culture du pavot dans ce district.

Il reste à savoir quel accueil va faire le peuple à ces mesures draconiennes qui fatalement vont produire une perte d'argent aux paysans, car le pavot apporte meilleur profit que tout autre culture.

MARINE MARCHANDE JAPONAISE

Par suite de la dépression qui règne dans la navigation commerciale au Japon, de nombreux navires japonais dont l'ensemble jauge 50.000 tonnes environ, sont au repos dans les ports de Yokohama et Kobe, et leurs équipages sont sans travail. On compte plus de 300 officiers diplômés qui sont ainsi sans embarquement et il y a peu d'espoir que la situation s'améliore.

Le *Chugai Shoyyo* dit que quelques armateurs chinois projettent d'engager des officiers japonais pour leurs navires. Actuellement, les vapeurs chinois sont presque tous commandés par des officiers anglais et allemands dont les services ne donnent pas toujours satisfaction et qui sont payés très cher. L'association maritime du Japon a été pressentie à ce sujet, mais ses directeurs ne sont pas favorables au projet,une de leurs raisons étant que les officiers japonais n'ont pas la connaissance requise de l'anglais et du chinois. Les membres de l'Association se plaignent de l'action de la direction et l'on espère que la question sera reprise.

LES GRANDS TREMBLEMENTS DE TERRE

Voici à propos des tragiques événements italiens la liste chronologique des plus terribles tremblements de terre qui se sont produits depuis un siècle et demi:

Années	Lieux	Victimes
1755	Lisbonne	50 000
1797	Equateur	40 000
1812	Caracas	12 000
1822	Destruction d'Aleppo	20 000
1829	Espagne (Murcie	6 000
1842	Cap Haïtien	5 000
1856	En Calabre	10 000
1860	Mendeza(Amérique du Sud)	7 000
1868	Péreu	25 000
1883	Ile d'Ischia	1 990
1885	Serinager	3 081
1888	Yunan (Chine)	4 000
1891 et 1898	Japon	40 000
1899	Asie-Mineure	1 609
1902	Schemacha Transcaucasie)	2 000
1902	Mont Pelée (Martinique)	30 000
1902	Saint-Vincent	2 000
1902	Turkestan	10 000
1905	Sicile et Calabre	2 500
1906	Boxo-Trécase	300
1906	San-Francisco	1 000

HOUPE

— La neige s'est mise à tomber abondamment à Tayeh à la grande satisfaction des campagnards qui lui attribuent la destruction de tous les mauvais insectes, vers et autres bestioles malfaisantes pour la récolte.

—La première année de l'ère de Siuen T'ong a fait son entrée dans l'histoire. Sera-t-elle réellement le continuation du gouvernement par l'ancienne méthode ou le commencement du *Self-Govervnment.* A Tayeh des proclamations ont été lancées depuis quelque temps et le bureau du *Self-Government* aété ouvert.

Les notables et les étudiants ont fait de grands préparatifs pour assister le mandarin dans le gouvernement de la contrée, et la liste des scribes,secrétaires, à côté des fonctionnaires secondaires du Bureau, est assez longue.

Le Confucianisme est la religion établie en Chine. aussi la proclamation formule-t-elle clairement que les prêtres boudhistes et taioïstes, les missionnaires chrétiens de toutes confessions ne peuvent prendre aucune part au *Self-Goverment.*

D'autre part, les étudiants confucianistes sont les principaux fonctionnaires choisis.

De telle sorte que la Chine, par cette élimination faite contre certaines religion importantes,montre qu'elle ne suit pas l'exemple de la Turquie : les journaux nous annoncent en effet qu'en Turquie, à la récente ouverture du parlement national, il y avait beaucoup de représentants des différentes religions qui existent en ce pays.

TSINGTAO

Affaires.—Les affaires à Tsingtao laissent quelque peu à désirer. La firme Liebe Wulff et Co. est partie pour Vladisvostock ayant trouvé que le marché devenait ici peu intéressant et une autre firme a encore fermé. Il y a pourtant augmentation dans le frêt et le chemin de fer semble travailler ferme, cela démontrerait que les affaires vont bien dans l'intérieur. Une bonne quantité de neige est aussi tombée dans la campagne : cela sera du meilleur effet pour toutes les branches de commerce et d'industrie.

Education.—Le gouvernement allemand prend des mesures pour que l'école à l'usage des Chinois puisse ouvrir pour l'automne prochain. Six professeurs vont arriver d'Allemagne pour faire les cours et on espère que ce nouveau centre d'éducation apportera un regain de développement à la Province.

Il est aussi question que le Gouvernement Chinois construise une école à Weihsien, employant ainsi l'argent des indemnités dont les Etats-Unis leur a fait

remise. Weihsien est une place importante et centrale où une école serait appelée à rendre les plus grands services.

YUNNAM

L'OPIUM

Cette province a été particulièrement bien partagée sur cette question avec les différents mandarins et surtout avec le vice-roi Hsi Liang. Les mesures prises à cet égard, autant pour diminuer la culture que l'usage de l'opium, ont été les suivantes :

1 °.—Les proclamations qui portèrent à la connaissance de la population, le plus largement possible, les décisions du gouvernement, montrèrent le danger de la drague et ordonnant au peuple de ne plus la fumer. Lecture en fut donnée et à la ville et à la campagne, afin que nul n'en ignore, et aussi pour augmenter la portée de ces proclamations qui, lor. de leur issue, affectèrent plutôt une forme douce.

2 °.—Des maisons d'hospitalisation furent créees pour permettre aux fumeurs d'y achever leur guérison. Des remèdes furent gratuitement fournis à ceux qui préféraient se soigner chez eux.

3 °.—Les fumeurs furent enregistrés aussi bien que les quantités d'opium fumé.

4 °.—Les superficies cultivées en pavot durent être déclarées

5 °.—Les fumeries furent soumises à une surveillance.

***

Six proclamations furent émises, d'abord deux mois furent donnés aux fumeurs pour perdre leur habitude et un mois pour la fermeture des fumeriess Ceci se passait en Juillet 1907.

En Mars 1908, parut une seconde réitérant le même ordre, mais elle ajoutait à le première que: "si on n'en tenait pas compte, des confiscations et des châtiments s'en suivraient."

Le 19 Avril 1908, fut publiée une nouvelle proclamation donnant encore trois mois de répit.

On pensa, en voyant ces mesures temporisatrices, que jamais les Chinois n'arriveraient à un résultat définitif.

Les maisons d'hospitalisation, pourtant, donnaient de bons résultats et pendant le premier mois, il n y eut pas moins de 200 personnes qui furent traitées. Mais ce chiffre ne tarda pas à diminuer. Le traitement était supposé devoir durer une quinzaine de jours.

Un officier de police se rendait dans chaque maison et notait toutes particularités qui lui étaient rapportées relativement au nombre de fumeurs et aux quantités d'opium fumé. Cette mesure n'eut pas grand effet sur la population qui déclarait les chiffres qui lui convenaient.

L'inscription des surfaces cultivées en pavot effraya fortement les paysans,mais les résultats furent loins d'être appréciables.

Quant à la surveillance des fumeries, elle fut acceptée avec calme.

Les proclamations eurent l'approbation de chacun et on pouvait voir les gens approuver de la tête en les lisant, leurs figures jaunes exprimant une véritable terreur à la lecture des terribles effets de la drogue, décrits sur les affiches.

***

Exception faite des 400 hommes traités dans les infirmeries, les 15.000 au 20.000 autres s'adonnèrent à l'opium comme si rien de nouveau ne s'était produit. Même à présent, il n'est pas rare, en se promenant dans les rues de la ville, d'apercevoir, par les portes ouvertes des maisons, un ou deux fumeurs que ne semblent pas préoccuper les bruits de la rue, tandis que les agents de police s'éloignent béatement de la fumerie et vont discrètement se poster au coin de la rue exercer leurs fonctions.

Malgré tout cela, un grand nombre de pipes et de lampes sont allés s'accrocher sur les portes de la ville et les murs de quelques yamens.

Dans la campagne cependant les résultats de la prohibition de l'opium ont été beaucoup plus énergiques qu'en ville et de nombreux cultivateurs ont dû suspendre leurs plantations de pavots.

Dans le Nord de la plaine de Yunnansen, cette culture a définitivement cessé. Dans les autres parties de la province, le Vice-roi, dans un rapport au Trône, en date du 22 Mars,relate une diminution de 4 à 500 des terrains cultivés en pavots.

Ces chiffres étaient exacts pour l'hiver dernier, mais, depuis lors, bien qu'il n'y ait plus d'opium dans les plaines, ni auprès des grandes voies de communication, la quantité de plantations de pavots a augmenté sur l'année dernière.

Il faut bien se figurer que si l'Est du Yunnan est réellement Chinois et décidé à tenir compte, en toute sincérité, des ordres des autorités ; l'Ouest, inhabité par les indigènes,n'est pas facile à gouverner, ni d'accès commode aux lois chinoises : récemment encore nous avons reçu la nouvelle que des troubles avaient surgi dans la région,située entre Talifou et T'engyueh.

Il est à la connaissance de chacun que le Yunnan est une des plus pauvres provinces de la Chine. Il y a bien des mines, mais, sauf une dizaine, très peu parmi elles sont exploitées.

Quant au riz il n'y a pas lieu d en tenir compte, c'est une culture de pays chand. Ce sont les haricots qui ont remplacé les pavots dans les champs qu'occupaient ces derniers auparavant. Or leur valeur ne saurait être comparée à celle des pavots et ils ne sauraient compter comme marchandises d'exportation.

La principale importation du Yunnan est le fil de coton et les v tements pour lesquels on donne non de l'argent, mais des produits du pays, dont le plus important était représenté par l'opium.

Cette drogue disparaissant, les Yunnanais sont dans l'obligation de payer de leurs fonds les produits importés. Mais comme il n'y a dans la province que très peu de monnaie, il va se produire une crise économique dont les effets vont se faire sentir dès maintenant.

Il faut dire que, pour parer à cette cruelle éventualité, le Gouvernement Chinois encourage l'industrie de la soie, par des distributions d'œufs de vers à soie: en outre le bruit court que des essais de plants de coton vont être faits. Mais tout cela ne donnera de résultats qu'après plusieurs années d'expérience.

Il n'en reste pas moins avéré que la suppression du commerce de l'opium a entraîné la ruine économique totale du Yunnan.

ECHOS DE TIENTSIN

Une compagnie de marins italiens est passée à Tientsin venant de Chinwangtao et se rendant à Pékin pour y relever la garde de la Légation d'Italie.

—Le 26 janvier les nombreux amis de la "Deutsch-Asiatische-Bank" avaient tenu à répondre à l'aimable invitation de ses directeurs. De 11 h. ½ à 1 h. les vastes locaux du nouvel immeuble ont reçu la visite du "Tout Tientsin" des affaires, qui a fort apprécié l'aménagement confortable et ultra-moderne des nouveaux bureaux.

La direction au complet faisait avec la plus grande cordialité les honneurs de son "home" à l'inauguration duquel un buffet luxueusement servi ajoutait sa note appréciable et qui fut fort appréciée.

—La nouvelle brigade de sûreté, organisée tout récemment par le nouveau chef de la Police Municipale, M. Voinot, a opéré ces jours derniers l'arrestation d'un bande de malfaiteurs qui ont pour la plupart reconnu être les auteurs de nombreux vols commis sur la concession depuis un mois. Le chef de la bande, un nommé Ly-Seu, âgé de 59 ans, est un bandit dangereux, qui a d'ailleurs passé une dizaine d'années de sa vie en prison. Il prétend être "grand perceur de murailles", et, de fait, il opère toujours de cette façon. Il a été, avec tous ses complices, renvoyé devant les tribunaux chinois.

— S. E. Sonn Pao Chi, qui fut autrefois ministre de Chine en France et en Allemagne et est actuellement co-directeur des chemins de fer de Tientsin Pukow, est arrivé de Pékin et est descendu à l'Impérial Hotel. Par le même train est également arrivé le Taotaï Ch'eng Ching Hoi, autrefois directeur du bureau des affaires étrangères du temps du vice-roi Yuan-Che-Kai, qui se rend en Europe rejoindre la mission de S. E. Tang Shao Yi, comme secrétaire allemand.

Nous avons reçu avec plaisir d'excellentes nouvelles de la troupe de comédie du poste militaire français de Tongkou, d nt nous annoncions dernièrement la formation et les heureux débuts. Aujourd'hui un spectacle des mieux composés réunira de nouveau nos compatriotes de Tongkou. Nous remarquons dans le pr gramme, après une, très intéressante série de chansonnettes, trois des plus délicieuses saynètes de

notre répertoire parisien: le Père Lagoutte, de Jacques Normand; l'Asile de nuit, de Max Maurey; la Paix chez sois de Courteline. Nul doute qu'avec un choix aussi bien compris et le talent dont la jeune troupe a déjà fait preuve, le succès n'aille toujours grandissant au theâtre français de Hankou *E. de T.*

***

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme da Vella, mère du Consul général d'Italie à Tientsin. Nous adressons à M. da Vella nos sincères compliments de condoléance.

— Ainsi qu'il avait été décidé et accordé par le conseil municipal anglais les restes des soldats français ensevelis dans le cimetière anglais, ont été exhumés et transférés dans le cimetière municipal fançais de la rue du Chaylard. Quatre-vingts cercueils ont été transportés.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats français, morts dans le nord de la Chine que l'on peut voir à l'entrée du cimetière, aura lieu au printemps prochain.

—Nous sommes heureux d'apprendre le retour prochain à Tientsin de M. Place, de la Banque Sino-Belge. M. Place qui sera dans notre ville dans quelques jours sera accompagnée de sa jeune femme.—*C. de T.*

JAPON

LES SUBSIDES MARITIMES

La plupart des subventions énormes données par par le Japon aux grandes compagnies de navigation, cessent en 1915. D'autres et parmi celles-ci les deux plus importantes prennent fin l'année prochaine. L'opinion du gouvernement est en faveur de la continuation de ces largesses sans lesquelles la flotte marchande japonaise ne saurait vivre. il se pourrait cependant que la Diéte les réduisit, vu la pénurie du Trésor. Pour la ligne dont les subventions prennent fin en décembre 1909, le montant en est de 4.338.000 yens.

Voici un tableau des autres compagnies dont les contrats expirent d'ici 1915 :

Australian line (N. Y. K.), 425.000; avril 1908, mars 1912

Far Eastern and Coast line neigbbouring sera (N. Y. K.) 530.000; octobre 1907 mars 1912.

Hakodate and Karafuto line (N. Y. K) 150.000; avril 1907, mars 1910.

Tuiren line (Osaka Shosen), 140.000 ; avril 1907. mars 1915.

Hakkaido Vladivostok line („ „), sen, avril 1907.

Hakkido Vladivostok line („ „), 325.000 ; mars 1910.

Chinese line (Nisshin Ki-en), 800.000. avril 1907 mars 1912.

***

INDUSTRIE DU PETROLE

L'extraction du pétrole au Japon est relativement récente puisqu'elle ne se chiffrait en 1874 que par 5.542 hectolitres. Son développement a été rapide et la production a atteint, en 1906, 2.488 000 hectolitres.

Les principaux puits sont situés dans la province de Nigata ; puis viennent, par ordre d'importance ceux de Hokkaïdo, de Nagand, Gumma, Coiba, Fime et Kagosshima. Le nombre des concessions déjà accordées est de 591 ; mais il augmente régulièrement et 550 demandes de recherches ont été déposées l'an dernier.

D'après les statistiques du bureau des Mines, la production minière du Japon s'est élevée, en 1906, à 250.828.000 francs, représentés pour la plus grande partie par :

Le charbon	fr.	142.657.600
Le cuivre		66.440.500
Le pétrole		9.907.500
L'or		6.605.100

Le pétrole occupe donc la troisième place.

Les importations diminuent au fur et à mesure que se développe la production des puits Japonais, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par le table au ci-dessous :

Années	Production de pétrole au Japon, hectolitres	Quantités de pétrole importées, en hectolit.	Pourcentage de pétrole Japonais
1904...	1 932.500	5.097.800	38 ½
1905...	2.156.800	2.219.000	49
1906...	2.480.800	2,210.100	55

Ce qui caractérise l'industrie du pétrole au Japon, c'est qu'elle est exercée par 58 compagnies dont les actions, de faible valeur nominale, sont répandues dans toutes les classes, tandis que les mines de charbon d'or et de cuivre sont la propriété de quelques riches familles.

Pages d'Hier

Pour le relèvement Maritime de la France

du " Matin "

Voici de nombreuses années que la Ligue maritime française signale au pays le péril où le met son indifférence des choses de la mer. Par les conférences, par les brochures, par sa revue, par des manifestations de tout ordre, elle ne cesse de provoquer le réveil de l'opinion, sans laquelle on ne peut rien. Elle est heureuse de sentir sa prodagande porter ses fruits ; au Parlement, aussi bien que dans le public, on commence à comprendre quelle erreur fut commise en négligeant la marine et en semblant croire que nous étions suffisamment protégés contre toute éventualité par l'existence d'une armée puissante.

Alors que toutes les nations faisaient un effort vigoureux et continu vers la mer, nous avons doté notre marine militaire de crédits insuffisants pour son bon foctionnement, tout en exigeant d elle qu'elle fasse figure de marine de premier rang et tout en nous récriant sans cesse contre l'augmentation des dépenses, parce que nous n'en comprenions pas l'utilité et parce que nous comparions nos budgets à ceux des années précédentes et non à ceux des flottes rivales qui croissaient à pas de géants.

Dans cette situation difficile obligeant la département de la marine à essyer de maintenir notre puissnce navale en dépit de ressources insuffisantes, ce département n'a pu accomplir aucune des réformes que la transformation radicale des flottes aussi bien que les mobificatiens sociales.rendait nécessaires. Comment un ministre aurait-il eu le courage de les entreprendre sans certiude du lendemain, sans opinion pour le soutenir en face des intérêts nombreux dont il fallait tenir compte et dont quelques-uns pouvaient se trouver heurtés

Le résultat apparaît clair—et douloureux — dans les remarquables rapports de M. le député Chaumet.

Qui dit " marine" , énonçait déjà M. Thiers, dit " suite, temps volonté ". La situation qui émeut actuellement l'opinion publique est la conséquence du manque de volonté énergique poursuivant avec suite, malgré les changements de ministères, l organisation de notre établissement naval.

Les marins ont été de plus en plus écartés de la direction générale, et chaque ministre, animé des meilleurs intentions, a fait prévaloir tour à tour les conceptions les plus opposées, tendant presque toujours à la recherche du procédé pour obtenir une marine à bon masché. Rien ne coût plus cher qu'un pareil syst me, et l'expérience nous montre, une fois de plus que rien ne donne deplus médiocres résultats en marine, où tout ce qui se fait est à longue échéance.

Notre organisation générale, n'ayant pas été modifiée depuis plus de trente ans, à mesure que cela était nécessaire, mais ayant été l'ob et de remaniements de details incessants sur des conceptions purement abstraites ou sentimentales, se trouve aujourd'hui comme un vieux vêtement qui craque de toutes parts et qu'on ne sait comment réparer.

La tâche est ardue, car on se heurte à des difficultés d'orde technique, d'orde administratif et d'ordre social ; ce n'est pas dans le cadre d'un article de journal qu'il est possible de tracer les ligne d'une œuvre aussi vaste.

Nous avons heureusement pour nous, une personnel qui reste à la hauteur de toutes les circonstances. Nos officiers sont instruits, et chaque fois qu'un membre du Parlement à l'occasion d'entrer en rapport avec eux, il loue leur science, leur ardeur, leur caractère, le courage avec lequel ils expriment leur opinion. Nos équipages donnent chaque jour les exemples les plus admirables de valeur et de dévouement, nos ingénieurs sont savants, nos artilleurs distingués, nos administrateurs intègres. Il manque à toutes ces énergies, à tous ces bons vouloirs, une organisation qui les coordonne et fasse converger les efforts vers un but commun. La coordination ancienne a été détruite et n'a pas été remplacée par une autre. C'est comme un attelage de chevaux qui, tous forts et vigoureux, tireraient chacun de son côté

sans personne pour les diriger dans le même sens.

Le remède apparaît naturellement à l'exposition même du mal. Il consiste dans l'application soutenue d'une volonté vers le but à atteindre.

La première condition pour parvenir est l existence d'une opinion maritime éclairée: c'est à créer cette force que s'emploie la Ligue maritime, société de propagande entièrement désintéressée, en dehors et au-dessus des partis politiques, et à laquelle devraient adhérer tous les Français soucieux du relèvement de notre pays sur mer.

La seconde est l existence au ministère d'un organisme conseil et appui du ministre, assez autorisé et assez influent pour continuer, à travers les fluctuations de la politique, l'application d'une idée bien étudiée es bien conçue, organisme dont le Parlement saurait apprécier les avis, même si ceux ci le contrarient.

Tout d'abord, avoir un plan d'ensemble et le poursuivre méthodiquement, ensuite, se bien pénétrer de cette idée que le but d'une marine militaire est de se préparer au combat, et se demander si chaque mesure que l'on prend, pour le personnel ou le matériel, aura pour résultat d'accroître l'efficacité de nos forces maritimes dans un sens offensif. Voilà, semble-t-il, en quoi peut se résumer l'idée directrice.

Et ainsi serait assuré, ce qui importe infiniment, le maximum de rendement économique, en même temps que s'exciterait encore l'ardeur de tous, heureux de concourir du meilleur de leur cœur, de leur intelligence et de leur zèle à une œuvre de rénovation dont ils apercevraient les fins et sentiraient chaque jour le progrès.

Il ne faudrait pas croire toutefois, que le remède puisse opérer immédiatement; du temps sera indispensable pour remettre sur pied la malade, mais la constitution est solide, le corps sain; nous n'avons donc aucune raison de désespérer, si notre résolution est ferme et reste sans défaillances.

VICE AMIRAL GERVAIS
Président de la Ligue maritime française

Une Ecole-Exposition flottante

Un de nos grands ports de commerce a tenté, il y a quelques mois, de reprendre ce projet. Mais il ne semble pas que cette tentative ait été plus heureuse. La dépense atteignait un chiffre trop élevé. Il fallait un minimum de cent cinquante exposants, versant chacun 30.000 francs.

La difficulté de trouver un bâtiment, l'obligation de ramener à un chiffre raisonnable la dépense imposée à chaque exposant, étaient les deux pierres d'achoppement de l'entreprise, il faut s'assurer d'abord le navire indispensable, chercher ensuite une combinaison susceptible de diminuer les frais incombant à chaque commerçant.

Il a paru au Congrès colonial de Bordeaux qu'il n'était pas impossible d'obtenir de l'Etat un de ces vastes transports presque toujours inactifs dans nos ports de guerre. Leur vitesse n'est pas très grande, mais, dans le cas actuel, il n'y aurait pas nécessité de faire de la vitesse.

C'est là qu'il faut chercher la solution du problème. On se plaint amèrement que nos officiers de marine et nos matelots n'ont pas assez d'occasions d'effectuer de lointains voyages. En voici une excellente, qui n'occasionnera pas de grands frais à l Etat

Plusieurs députés, qui ont pris part aux travaux du Congrès se sont déclarés prêts à faire au ministère de la Marine toutes les démarches nécessaires pour obtenir un transport de l'Etat et ils comptent réussir.

En second lieu, les frais incombant à chaque exposant seraient réduits dans de notables proportions et si le Navire-Exposition prenait à son bord un certain nombre jeunes gens se destinant au commerce et à l'industrie.

Aujourd'hui où la concurrence est si grande dans le monde entier, il faut que le futur commerçant, le futur industriel connaisse l'état de tous les grands marchés, se rende compte de la possibilité d'y écouler ses produits, recherche les matières premières nécessaires à ses besoins, etc.

Le jour où une école flottante pourra conduire des jeunes gens dans les diverses parties du monde sans que le prix d'un pareil voyage soit excessif, on verra tous nos grands commerçants et industriels saisir cette occasion de donner à leurs fils des connaissances indispensables à notre époque.

Deux ou trois professeurs d'élite, attachés à l'Ecole flottante, entretiendront pendant la traversée leur jeune auditoire des pays à visiter. Ils le familiariseront à l'avance avec ces régions, avec leurs ressources, avec leurs productions.

Ecole et Exposition augmenteront par leur réunion leurs chances de succès. Elles se feront vivre réciproquement. Beaucoup de commerçants exposeront, s'il ne leur faut verser que 10.000 francs, par exemple, au lieu de 30.000. Nombre de jeunes gens embarqueront si le prix du voyage ne dépasse pas 6.000 francs.

L'Ecole-Exposition flottante visitera successivement les ports les plus importants de l'Asie-Mineure et de l'Egypte, puis Colombo, Singapoure et Manille. Elle se rendra ensuite au Siam et en Indo-Chine, au Japon, en Australie, à Madagascar, au Cap, au Sénégal. De là, elle cinglera vers l'Amérique du Sud, les Antilles, les Etats-Unis et le Canada, pour revenir ensuite en France.

Un pareil voyage aura une durée d'un an environ.

Dès l'année 1906, les Etats-Unis d'Amérique armaient un vaste paquebot, le *Victoria*, qu'ils chargeaient d'échantillons complets de leurs produits et envoyaient visiter successivement tous les ports importants de la côte occidentale de l'Amérique du Sud, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, du Japon, de la Corée, de la Chine, de l'Indo-Chine et de l'Inde. A bord de ce bâtiment prirent place une centaine de passagers, représentant les plus grandes maisons de commerce et manufactures des Etats-Unis, dont ils étaient chargés d'offrir les produits au commerce des pays visités.

Ils firent de très brillantes affaires, jetèrent les bases de sérieuses relations commerciales entre la République américaine et les ports où ils abordèrent ; aussi ce voyage fut-il considéré aux Etats-Unis comme ayant été des plus fructueux.

Il est vrai que les dollars n'avaient pas été ménagés. La Compagnie de navigation à laquelle appartenait le *Victoria* n'avait pas hésité à avancer une somme fort considérable pour assurer le succès de l entreprise.

L'importance de cette croisière n'échappa pas au Japon, qui résolut de faire un effort du même genre pour compenser le préjudice ainsi causé à son propre commerce.

Les journaux nippons annoncent le prochain départ d'un navire-exposition emportant des specimens de tous leurs produits nationaux, et des imitations parfaites de nombreux articles fabriqués jusqu'à ce jour en Europe et en Amérique.

Ce bâtiment est à destination de l'Amérique du Sud. Dès son retour, il repartira pour tous les grands ports de la Chine de l'Indo-Chine, de la Malaisie, de l'Inde, etc.

Les Nippons parlent même de ne pas attendre qu'il revienne de son premier voyage, et d'armer à la fin de 1908 un autre navire pour effectuer cette seconde croisière.

Ils comptent fermement triompher de leurs concurrents allemands et américains par les conditions d'extrême bon marché dans lesquelles ils pourront livrer leurs produits.

Allons-nous laisser ainsi nous échapper la clientèle commerciale que nous possédons dans le monde ? N'avons-nous pas le devoir d'essayer de battre nos rivaux avec les mêmes armes ?

Déjà, en 1905, je me préoccupais de l'organisation d'une Exposition flottante. Le Congrès du commerce extérieur, organisé à Paris, et dont la *Petite Gironde* rendit compte, se montrait disposé à entrer dans cette voie. Malheureusement, quelques Compagnies de navigation, invitées à participer au développement de notre commerce à l'étanger, répondirent qu'elles ne voyaient pas la possibilité de distraire un grand navire de leur flotte pour un temps aussi long.

Par contre, plusieurs chambres de commerce promirent leur concours financier. D'importantes maisons commerciales et industrielles demandèrent ce que coûterait pour chacune d'elles leur participation à un pareil voyage. Il ne put leur être répondu, en raison du manque de navire.

FRANCIS MURY.

Actualité

Autour d'un désastre

Extrait d'une intéressante correspondance adressée de Messine—au début de janvier—au "*Temps*":

LES RÉSIGNÉS

Le soir descend, humide, sur la route ravagée qui monte de la plage à la gare de Bagnara. On marche comme à tâtons. Parfois passent des groupes silencieux, ténébreux, se serrant les uns contre les autres, comme s'ils avaient ainsi moins froid et moins peur. Ce sont des transfuges arrivés du côté d'Oppido et des terres intérieures, qui se précipitent vers la gare où on leur dit qu'un train pourra les emporter. Où? Ils ne le savent pas Et nous arrivons ensemble pêle-mêle à la station de Bagnara, située dans la partie haute du village, qui tout encombrée de planches, de cases, de tentes, de wagons immobiles et de soldats au travail, a l'air d'une ville en temps de guerre.

Au loin, on entend le grondement de la mer et les cris des femmes apeurées qui appellent à l'aide. De train en partance, point d'ici quelques heures. Nous nous asseyons alors auprès d'un groupe de trois hommes et deux femmes, sans âge, le teint couleur de la terre, et qui semblent à la fois jeunes et vieux comme elles. L'ingénieur Rosso qui m'accompagne, qui connaît la langue et les mœurs du pays, et qui a assisté déjà aux tremblements de 1905 et 1907, les interroge avec douceur et leur dit:

—Mais pourquoi diable vous acharnez-vous à demeurer dans ces maisons qu'un coup de vent peut détruire, quand des ingénieurs venus de Milan, de Turin et d'ailleurs vous ont bâti, pour rien, des maisons plus solides dont personne ne veut?

Alors, l'un des hommes, l'air vieux, mais qui n'a guère plus de cinquante ans arrête ses regards sur l'ingénieur Rosso, et d'un air à la fois lamentable et finaud, lui dit:

—Mais, Excellence, à quoi ça sert, vraiment, d'avoir des maisons plus ou moins solides? Quand ça tremble sur la montagne, on nous dit: "Pourquoi n'allez vous pas à la mer?" Et quand ça arrive à la mer on nous dit: "Allez à la montagne!" Et, quand nous avons une maison haute, on dit: "Faites-la basse." Et quand elle est en pierre, on dit: "Faites-la en fer!" Et à quoi ça sert, dites-moi? Regardez les messieurs de Messine. A ce qu'on dit, ils avaient des palais payés avec des millions, et ils ont été rasés tout de même. Voyez-vous, Excellence, quoi qu'on fasse et où qu'on demeure dans notre bienheureux pays, il faudra y passer un jour ou l'autre. Et c'est pourquoi, de nos vieilles maisons, nous autres, les pauvres gens ("la povera gente"), nous n'en bougeons pas jusqu'à ce qu'elles tombent à leur tour. Mais maintenant, elles sont tombées, et nous sommes ici...

Il dit cela avec une cruelle ironie, cette ironie résignée et douloureuse du pauvre peuple du Sud de l'Italie. Et nous restons désarmés devant cette logique féroce, silencieux devant cette expression pittoresque et populaire de l'inévitable fatalité...

Sur le chemin de Bagnara à Scilla. Il pleut. Sinistre paysage, que Dante eût choisi pour un cercle de l'enfer. Et quand il fait beau, c'est le paradis. Mais, aujourd'hui, l'air est glacé, la terre hostile, la mer méchante. Pour aller de Bagnara à Scilla, on longe la mer par des chemins ravinés. La route nationale et la voie ferrée sont en ruines. Une montagne toute noire se dresse à pic sur la mer. Et là-bas, à Scilla, le rocher farouche, le rocher sacré chanté par Homère a l'air d'un Titan têtu qui menace de se jeter sur les flots. Nous passons tout à coup dans un village insoupçonné, un village dont le nom m'échappe, mais je retiens ce détail qu'on y voit une fabrique de papier alimentée par la houille blanche. Le village a peu souffert, mais les habitants affolés fuient sur la plage.

Tout à coup, des cris, des menaces, un bruit de poursuite, des chocs de lutte, et nous voyons apparaître une foule furieuse qui se rue contre un pauvre hère, hâve, déguenillé, cheveux en broussaille, les yeux fous d'égarement.

— Il a volé! on l'a vu! Arrêtez-le!

— A mort! A mort!...

— Tenez voilà le pain qu'il a pris chez moi et qu'il tient à la main!

— Je l'ai vu qui fouillait dans l'armoire!

Hommes, femmes, enfants, tout le monde vocifère à la fois, tout le monde jette son accusation sur le malheureux qui ne se débat plus et dont la face prend, par la peur, des couleurs verdâtres. La scène est sinistre. Nous voulons intervenir, mais c'est en vain. La rumeur circule, dans tout le pays, qu'on doit tuer les voleurs par ordre du gouvernement, et nous craignons qu'on ne lynche le pauvre diable.

Nous réussissons toutefois à dire assez haut pour qu'on l'entende:

— Attendez au moins que vienne un carabinier ou un soldat.

Et ce mot de soldat arrête un instant la tempête villageoise. Le respect de l'autorité est tel dans ces pauvres pays de Calabre, que l'idée seule d'un képi ou d'un ceinturon répand une saine terreur.

— Oui, oui, dit un homme, une sage du pays, sans doute, attendons un soldat qui le fusillera.

Et à ce mot de "fusiller", l'homme s'évanouit un instant dans les bras de ceux qui l'enchaînent.

Mais soudain, un hurlement, un cri rauque, quelque chose qui n'est ni d'un être humain ni d'une bête, et voici bondir parmi nous une femme, une femme effrayante, cheveux épars, vêtemets en lambeaux, la poitrine ouverte où les seins encore fermes attestent la jeunesse. Elle est noire, et de tout son corps agité s'exhale une odeur de fauve. Elle tient dans son bras gauche un enfant au teint jaune, qui semble près de mourir.

— Chiens! Chiens! vomit-elle. Chiens que vous êtes! Vous voulez tuer mon mari! Oui, c'est mon mari! Ce n'est pas un voleur!

Et dans son bras resté libre elle cherche à le délivrer.

Silence d'abord, devant cette tigresse ardente. Puis peu à peu l'hostilité reprend contre l'homme et la femme réunis. Mais elle, en larmes maintenant:

— Nous ce n'est pas un voleur! Nous sommes de pauvres fugitifs. Mais nous avons vu que le "bambino" ne pouvait pas continuer la route, qu'il allait mourir, et nous sommes entrés dans la première maison pour demander quelque chose, une mie de pain, un peu de lait, par pitié.

Et montrant à la foule la tête du pauvre petit, elle dit:

— Voyez, voyez par la Madone, il va devenir un ange!

Alors, revirement complet.

— C'est vrai, *Dio santo*!

— *Poveretto! Poveretto!*

— Donnez-lui quelque chose à sucer.

L'instant est propice. Nous en profitons. Nous faisons délivrer l'homme. Nous fouillons nos sacs et y trouvons, mon ami l'ingénieur du rhum, moi du chocolat et des figues, et un confrère du "Mattino" des biscuits. Et nous distribuons des vivres au couple, tandis que la foule, retournée, console le père et la mère qu'elle voulait tuer auparavant. Et prenant les fugitifs sous les bras, nous les accompagnons un moment, assez loin du groupe populaire, qui de loin nous approuve; nous leur indiquons la route de Bagnara, l'un de nous glisse des pièces blanches dans la main de l'homme, et nous les laissons.

Alors, le pauvre diable, se voyant seul avec sa femme, ne comprend plus rien. Il ne sait pas encore s'il va à la mort où à la vie. Il y a cinq minutes, on le menaçait d'un fusil; maintenant, on le caresse et on le couvre d'argent. Il nous regarde bouche bée, sans un mot; il regarde ensuite sa main, où luisent des monnaies: il nous regarde encore, et sa femme est obligée de l'entraîner. Et sûrement, dans cette cervelle tournoyante, l'idée doit persister que le tremblement de terre continue...

TABLEAU DU BORD

Le paquebot "Campania", chargé de vivres, emporte vers Reggio et Messine toute une armée d'officiers, de soldats, de fonctionnaires, plus une vaillante équipe de jeunes médecins et étudiants sous la conduite du docteur Castellino, professeur à l'université de Naples et député de Foggia. Je suis avec eux, et beaucoup sont de mes amis. Ces jeunes gens qui vont là-bas lutter contre la maladie, la contagion et la mort, et qui s'exposent délibérément à rester sur ce triste champ de bataille ont, vu leur âge et leur courage, la bonne humeur insouciante des soldats qui marchent au feu. Ils plaisantent sans aigreur sur les incidents de la traversée, acceptent de s'entasser cinquante autour d'une table où il y a place pour vingt, avalent avec appétit les nourritures les plus improvisées, et boivent du vin aigre comme si c'était du nectar. Ils racontent leurs souvenirs—leurs campagnes!—Les uns ont "fait" le tremblement de terre de 1905, d'autres, l'éruption du Vésuve. Ils rappellent ceux d'entre eux qui sont tombés. Puis, bravement, ils boivent en heurtant leurs verres, se souhaitant bonne santé.

Cependant, au milieu de cette factice, mais généreuse allégresse, j'aperçois un jeune homme brun, qui semble perdu seul au bon milieu de tablée compacte et que je reconnais pour être non un étudiant en médecine, mais un Calabraais arrivé en toute hâte de Berlin, où il résidait, et qui a supplié qu'on le prit sur le "Campania". Le hasard a fait qu'on l'a mis à table dans la troisième fournée, celle des médecins. Et le pauvre voyageur, sachant où vont ses camarades bruyants, ne voulant pas les importuner, fait des efforts surhumains pour sourire, parler, plaisanter. Parfois je vois un tremblement sous sa lèvre; mais il serre les dents, se remonte, laisse choquer son verre, répond "bonne santé" quand on dit "bonne santé" et parfois seulement passe sa main sur son front. Je me lève pour m'informer auprès d'un officier de bord, et j'apprends que le malheureux a perdu toute sa famille; et qu'il va tenter de retrouver leurs restes.

Alors je me penche à l'oreille de mes deux voisins, pour les prévenir; la nouvelle se répand avec rapidité de bouche en bouche; ces jeunes gens qui riaient s'arrêtent; mais alors l'effet est tout contraire; le jeune homme, dont la douleur se contenait et se berçait au milieu du tapage environnant tout à coup sent le silence qui l'entoute, il comprend, il se lève, et cachant son front dans ses mains, il est impuissant à retenir ses larmes qu'il va cacher en courant... Et les jeunes compagnons du docteur Castellino, muets, les yeux humides, toute joie éteinte, se lèvent l'un après l'autre et disparaissent sur le pont en rumeur...

EN RADE DE MESSINE

Le crépuscule tombe sur le port de Messine. Curassés, croiseurs, paquebots, barques de pêche, bateaux à voiles, torpilleurs, chaloupes à vapeur, tout est mêlé dans un mouvement confus; des lampes s'allument sur les paquebots, des réflecteurs électeurs font tournoyer sur les bateaux de guerre des flammes qui nous aveuglent en passant. Les ruines apparaissent, sous les lumières mobiles, comme la vision d'une Pompei gigantesque, et le port a l'air d'une fantastique Venise dont les maisons seraient en mouvement. Toute la journée, on a conduit en barque des blessés et des fugitifs sur le paquebot "Campania" et sur la "Lombardia", qui est à quelques mètres de nous. Ah! ce transport, par l'unique échelle du bord! J'admire la patience et le dévouement des jeunes médecins, mes compagnons de route. Ils ont à lutter contre l'impatience affolée des fugitifs, qui veulent tous monter à la fois. Les soldats, aux pieds des échelles, sont obligés d'empêcher des batailles entre les barques qui veulent passer l'une avant l'autre. En haut, infatigables, insensibles aux injures, des jeunes gens prennent les noms des fugitifs à mesure qu'on les installe, et d'autres procèdent aux soins les plus urgents.

Tout à coup, vers cinq heures, quand le crépuscule tombe, arrive une femme du peuple couverte du fichu rouge des Siciliennes, la lèvre tremblante, l'œil égaré. Elle arrive à l'échelle. Elle demande : "Un tel, mon fils, est-il là ?" On lui dit qu'on ne sait pas Mais elle insiste tellement qu'un étudiant consulte la liste et répond qu'il ne voit pas le nom demandé.

— Ah ! "corpo de la Madonna !" s'écrie t-elle. Il ne me restait plus que lui, et je l'ai perdu encore ! Monsieur, laissez-moi partir !

— Mais, bonne femme, ne vous épouvantez pas. Il n'est pas perdu. Il s'est embarqué sur un autre bateau. Vous le retrouverez à terre.

— A terre ! à terre ! Est-ce que je sais où nous allons, à terre ! Est-ce que nous pourrons nous retrouver, nous autres, dans ces pays que nous ne connaissons pas ?. Laissez-moi revenir à Messine. Si je dois mourir seule, je veux mourir là Mon fils ! mon fils ne partira pas non plus sans moi ! Il viendra me chercher !

Elle dit cela avec une volubilité vertigineuse, se débattant, voulant se jeter au bas de l'échelle. Les marins veulent la retenir de force, et c'est une lutte qui soulève des sanglots autour de nous.

Soudain, d'en bas d'une barque, une voix crie:

— Maria! Maria! Ton fils est embarqué sur la "Lombardia". Vous vous retrouverez à Naples ou à Gênes.

Alors la vielle pousse un cri strident. De sa force décuplée par une furie intérieure, elle s'arrache aux matelots qui sont tremblants d'émotion. Elle va à l'échelle. Elle dégringole plutôt qu'elle ne descend et se tuerait si un bras fort ne la retenait en bas. On a beau la sermonner on y renonce même. Elle se jette dans une barque, et le matelot pitoyable malgré les ordres reçus, en trois coups de rame est au bas de l'échelle de la "Lombardia" qui est en face la nôtre. Mais là, nouvelle scène La "Lombardia" est chargée jusqu'aux mats. On commence à dire qu'on ne veut plus personne. La vieille remplit l'air de ses cris. La foule apitoyée s'en mêle. Le pont retentit de vociférations. Et finalement la mère affolée est hissée sur le nouveau vaisseau où on la voit disparaître dans une houle humaine. Et pendant ce temps, de la rive on entend les survivants apeurés ; qui appellent vainement des barques dans la nuit...

Jean Carrère.

La lutte contre la peste

Au moment où les autorités de notre ville s'occupent des moyens de nous sauver de la peste qui nous menace, il nous paraît opportun de rappeler, en résumé, le rapport que le gouvernement de Birmanie vient de publier sur les méthodes qu'il a employées contre ce fléau.

Il semblerait que le succès qu'il a obtenu provient de combinaisons heureuses de diverses méthodes. Lorsque la peste était sporadique, on arrosait le sol des maisons avec de l'huile,parce que les gens ne permettaient pas d'employer des moyens plus énergique. Or,il s est trouvé que cet arrosage a eu des effets surprenants. Là où cette méthode ne suffisait pas on faisait évacuer les habitations On cite un village que fut ainsi déplacé dans des huttes à un kilomètre de sa situation primitive ; ces huttes avaient été faites soigneusement, le sol avait été huilé ; on laissa es gens là,pendant un mois, puis ils retournèrent dans leur village : l'immunité fut complète.On a continué actuellement à empoisonner les rats, et à huiler le sol penddnt l'hiver.

Drame à bord du "Salazie"

Un drame a malheureusement marqué le voyage du *Salazie* qui est arrivé hier dans notre port.

On sait en quelle immense papotière se transforme tout paquebot en mer, surtout durant les longs trajets.Les gens vivant dans un continuel voisinage finissent parfois par trop se connaître et s'il s'y forme des relations agréables entre inconnus de la veille, il s'y forme aussi des antipathies qui vont même plus loin. Il arrive encore que certaines aventures s'y nouent, grâce aux beaux yeux de certaines passagères dont, au surplus, le cœur n'est pas de marbre. C'est d'ordinaire lorsqu'on est près d'arriver à Saigon que les situations atteignent leur point culminant. La chaleur de ces parages n'est pas étrangère à cette excitation. Heureusement qu'enfin l'escale arrive.

Dans le cas qui nous occupe, l'escale n'est pas venue assez tôt pour éviter un drame.

Certain mari ayant pris ombrage des bonnes relations qui s'étaient établies entre sa femme et un passager, éclata un beau jour en reproches auprès de sa femme et, en quittant Singapour, dans un accès de colère, tira sur elle cinq coups de revolver qui la tuèrent net.

Le corps de la malheureuse dut être jeté à l'eau. Le meurtrier fut enfermé dans une cabine par les soins du capitaine, M. Monteu, qui le remit entre les mains de la police à son arrivée à Saigon. Quant au tiers, il a poursuivi sa route vers le nord.

Nous donnerons ultérieurement,à l'arrivée des journaux de Saigon, de nouveaux détails sur ce crime passionnel.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

CONGO FRANCAIS

Dans un engagement au Congo entre les troupes du Capitaine Sellier et les indigènes, nous eûmes trois tués et plusieurs blessés dont un lieutenant.

EN ORIENT

Les cercles officiels ottomans accueillent assez froidement la proposition russe concernant l'indemnité bu gare que les cercles autrichiens déclarent inacceptable. La Bulgarie tomberait sous la dépendance russe.

CHAMBRE DES DEPUTES

La Chambre a abrogé la loi de désaisissement du 1er Mai 1899.

MAROC

La Mission Regnault est entré à Fez le 31 Janvier.

ETHIOPIE

On apprend de Djibouti que les partisans du frére de l'Impèratrice et le ras Makaël pére de Lilu Jeassu eurent un combat. Jeassu est proclamé héritier du Trône.

AU MAROC

M. Regnault a remis le 2/2 à Moulay Hafid ses lettres de créance. La population accueillit sympathiquement l'arrivée de M. Regnault à Fez. Le Sultan lui témoigna sa courtoisie.

A LA DOUMA

La Douma après de violents incidents a adopté les projets d'indemnités pour les victimes terroristes.

MALADRESSE CHINOISE

Amoy, 7 février.—

Hier, vers cinq heures, un sujet espagnol M. Loiz Malcampo, a été arrêté par plus de trente agents de police par ordre du taotai sans autorisation consulaire. Il a été conduit au yamen, maltraité en chemin, frappé par les agents et humilié par tous les moyens. Grâce à l'énergique intervention de M. Lecomte, vice-consul de France, chargé des affaires d'Espagne, il a été aussitôt relâché.

A LA CHAMBRE

M. Milliès-Lacroix interpellé concernant la manifestation séparatiste de St. Pierre Miquelon affirma le profond patriotisme de la population entrainée par une suggestion provenant de Paris. La Chambre, par 400 voix contre 170, a voté la confiance.

NECROLOGIE

Coquelin Cadet est décédé à 61 ans.

Le Poête Catulle Mendès est mort dans un accident de chemin de fer. Il était âgé de 68 ans.

ACCORD FRANCO-ALLEMAND

MM. de Schoen et Cambon ont signé à Berlin un accord dû à l'initiative de l'Allemagne, affirmant un égal désir de faciliter l'exécution de l'acte d'Algériras, reconnaissant le point vue Français que l'Allemagne a seulement au Maroc des intérêts économiques et montrant le désir de l'Allemagne de collaborer plus étroitement à l'œuvre pacifique de la France et de respecter ses intérêts spéciaux.

Reuter

Londres 3 février.

Le Sénat américain a passé un bill prohibant l'importation de l'opium excepté dans un but médical.

— Sir Edward Grey, secrétaire aux affaires étrangères a reçu S. E. Tang Chao yi.

—M. Picard, ministre de la marine en France a fait un rapport au conseil des ministres proposant pour la réorganisation de la marine une somme de 222,000,000 de francs

—Le président Taft et sa suite ont fait une visite aux travaux du Panama et ont exprimé leur satisfaction des progrès du Canal. L'nigénieur en chef a exprimé l'opinion que le canal serait prêt pour le passage des bateaux le 1er Janvier 1915.

Londres 4 février.

Le *Morning Post* dit que le récent speech du comte Komura ambassadeur du Japon à la Cour St. James est un remarquable témoignage du changement de situation en Extrême-Orient, lequel est une splendide justification de la politique japonaise et de la valeur de l'alliance anglo-japonaise. Le même journal appuie sur la nécessit éde bons rapports entre la Chine et le Japon. Le *Times* dit que les termes clairs et positifs par lesquels le comte Komura a reaffirmé l'acceptation par le Japon de la politique de la porte ouverte seront reçus avec satisfaction.

— Le *Times* est confiant que le speech de l'ambassadeur reflète la politique des hommes d'état japonais mais que la conduite du gouvernement concernant le chemin de fer de Fakoumen semble à beaucoup absolument inconciliable avec cette politique. Les critiques non suspects d'inimitié pour le Japon dclarent queles admirables principes du égouverne ment japonais ont porté peu de fruits dans la Mandchourie. Mais la fidélité exemplaire qui prévaut dans les relations politiques du Japon avec la Grande Bretagne convainct que le problême du chemin de fer sera terminé équitablement.

— Un millier d'indigénes avec des fusils ont attaqué les membres de la commission anglo-allemande occupée à délimiter les frontiéres entre le Niger et le Cameroon. Les forces envoyées pour protéger la mission ont mis l'ennemi en déroute en deux engagements les 24 et 26 Décembre après un chaud combat et vingt quatre tués. Un commissaire allemand a été dangereusement blessé

Londres, 5 février

L'Etat de Californie a adopté un bill stipulant la séparation des écoles pour les Japonais dans l'Etat, mais une motion a été proposée qui combat cette mesure. Le président Roosevelt a télégraphié au gouverneur Gillett "Ceci est le bill le plus offensif de tous et clairement inconstitutionnal. Peut-il être arrêté dans la Législature ou par veto".

— Le correspondant du Times à Colombo télégraphie que le bill de l'opium soumis au Conseil Législatif de Ceylan a été retiré pendant la Conférence de Changhaï. On espère cependant qu'il sera réintroduit à la fin de l'année.

—*Le Daily Chronicle* tout en démentant les bruits que trois membres du cabinet sont sur le point de se retirer, admet qu'il y a divergence entre lés ministres au sujet de la marine. M. Lloyd, Chancelier de l'Echiquier; M. Winston Churchill, ministre du commerce; Lord Morley, secrétaire pour l'Inde et M. John Burns, ministre de l'intérieur sont opposés au programme de l'Amirauté.

— *Reuter* apprend que les résultats de la Conférence navale internationale qui s'est ouverte le 5 Décembre dernier a grandement dépassé les espérances. Les questions ont été règlées, y compris les blocus, la destruction des prises, le service neutre et le transfert du pavillon. On croit qu'un accord sur la contrebande interviendra dans quelques jours.

Londres 6 fevrier

S. M. le roi Edouard a reçu S. E. Tang Chao-yi en audience. S. E. était accompagné par S. E. Li Tching-fang, ambassadeur de Chine en Angleterre porteur d'une lettre autographe pour le roi.

—Il y a eu une vive démonstration au Reichsrath sur la question de l'usage de la langue de la Bohême. La session a été close dans un tumulte indescriptible. La Bourse est déprimée par l'incident.

—Le gouverneur Gillett de Californie a envoyé un message à l'assemblée législative demandant de repousser le bill pour le renvoi des enfants orientaux des écoles publiques, qui serait un acte de non-amitié pour le Japon. L'assemblée a décidé de reculer la discussion de ce bill au 10 février.

—Le "War Office" a lancé un communiqué annonçant que l'alliance des compagnies d'assurances a résolu que tous les employés entrant à leur service après le 1 Mars, seraient requis de se joindre aux territoriaux, les compagnies allouant aux hommes plein salaire.

—Le *Daily Chronicle* dit que les libéraux sont de plus en plus indignés du projet de dépenses navales pour lesquelles les journaux conservateurs rappellent à M. Asquith sa promesse regardant le maintien de forces susceptibles de tenir tête à deux puissances.

—Pour la première fois depuis la publication de son interriew avec le *Daily Telegraph*, le Kaiser a appelé le prince Bülow au Palais impérial.

—La Porte, qui assume actuellement une attitude ferme a refusé d'accéder aux modifications de l'arrangement austro-turc et a accept la proposition de renoncer à l'indemnité de guerre russo turque [£ 4,800,000] sous condition que la Bulgarie ferait un emprunt à la Russie d'une somme correspondante.

Londres 8 février.

Le cuirassé américain *Delaware* du type *Dreadnought* a été lancé à "Newport News" Son armement consiste en 12 canons de douze pouces.

— Un télégramme de Santiago de Chili annonce que la Chancellerie du consulat allemand a été brûlée et que le corps du Chancelier a été trouvé parmi les ruines. Il a évidemment été tué car il avait le crâne ouvert. Le ministre allemand et le secrétaire de la Légation ont récemment reçu des lettres menaçantes.

— Le *Chronicle* dit que les divergences existant dans le cabinet sur le programme naval ont été aplanies L'amirauté a réussi dans son projet du programme des constructions, mais il est admis que l'augmentation de vitesse des nouveaux *Dreadnoughts* n'est pas nécessaire. De la sorte l'augmentation des dépenses estimées ne dépassera pas 2 ½ millions de livres. La presse prévoit en général que six *Dreadnoughts* seront rapporté.

Londres 9 fevrier.—

Dans un télégramme du 5 courant au gouverneur Gillet le président Roosevelt rappelle longuement la situation en Californie. Le bill pour les écoles séparées pour les japonais est une grande cause d'irritation et il a été dit à la Cour Fédérale qu'elle était une violation aux obligations des traités.

—Une longue lettre de Sir Frank Swettenham ex-gouverneur des Détroits a paru dans le *Times*. La question des besoins d'une commission de l'opium comme toutes autres ont été, dit-il, décidées par la commission royale de 1895. Il réitère ses précédentes déclarations que "Nos intérêts moraux et les finances des autres pays sont intéressées". Il ajoute que si la culture du pavot était prohibée aux Indes un énorme compensation devrait probablement être payée, la Grande Bretagne étant responsable des finances de la colonie, si cette dernière est privée de sa principale source de de revenus.

—S. E. Tang Chao-yi a eu une longue entrevue avec M Lloyd Georges chancelier de l'Echiquier, dimanche à Downing Street.

—Le projet qui a été préparé sur la Constitution sud-africaine prévoit la nomination d'un gouverneur général et la création d'un Sénat et d'une Assemblée. Chacune des colonies deviendra une province sous l'administration de législateurs provinciaux qui devront être européens. Les langues danoises et anglaises seront adoptées comme langues officielles.

—LL. M.M. Edouard VII et la reine Alexandra sont parties pour leur visite à Berlin. Ils sont accompagnés du comte de Crewe, secrétaire pour les colonies et Lord du sceau privé et de Sir Charles Hardinge, sous-secrétaire aux Affaires étrangères. Le temps était très beau.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 2 février.—

Le boycottage turc contre l'Autriche a été réglé.

— La Russie propose un règlement entre la Turquie et la Bulgarie par son intervention financière, de sorte que la Bulgarie deviendrait la débitrice de la Russie et non de la Turquie. Sofia est en faveur de cette proposition à laquelle l'Autriche objecte.

—La Porte a manifesté son désir de céder pour le moment sur la question de frontière, mais en compensation elle augmente sa demande à la Bulgarie qu'elle porte à 150 millions de francs.

—Le gouvernement vénézuélien a l'intention d'instituer des poursuites criminelles contre l'ex-président Castro pour avoir poussé au meurtre vice-présidant Gomez.

—Un tremblement de terre serait survenu au nord de l'île Sakhaline.

Pékin, 2 février.—

Le bruit court que Yuen Shi-hsun aurait l'intention d'aller en Europe le mois prochain. On agirait sur lui pour l'en dissuader.

—Concernant la peste qui fait des progrès de Tongshan vers Pékin, le Corps diplomatique, qui a discuté la question, lors d'une réunion tenue le 1er courant, enverra demain une note au Oéoupou lui demandant de prendre les mesures convenables pour empêcher le fleau de s'étendre, et à cette fin, lui proposera des spécialistes anglais et japonais.

Berlin 3 Janvier.—

La proposition financière de la Russie a été acceptée par la Bulgarie; la réponse finale de la Turquie est attendue.

—On annonce de Paris que la Russie n a pas renoncé à ses vues sur les Dardanelles.

—Le prince Albert, héritier apparent de Belgique, partira pour le Congo le 13 mai.

On dit que le Comte Metternich zur Gracht, ambassadeur allemand à Londres, démissionnera sous peu. Le bruit d'après lequel herr von Lindequist, sous-secrétaire de l'Office colonal, serait son successeur, a été officiellement démenti.

—Les gouvernements allemand et français ont remis au Tribunal de la Haye leur rapport sur l incident de Casablanca.

—Le secrétaire de légation, von Salis de la Légation suisse à Vienne, a été nommé ministre au Japon.

Berlin, 4 février.—

La Porte s'oppose pour le moment à la proposition de la Russie de financer la Bulgarie pour son indemnité. La presse bulgare observe une attitude discrète.

—Le gouvernement russe dément péremptoirement qu'il ait l'intention d'ouvrir la question des Dardanelles.

— L'ambassadeur russe à Paris, M. Nélidoff, a résigné ses fonctions, à la suite d'un conflit avec le comte Nastiz, attaché militaire.

Pékin, 4 février.—

Le ministère des finances a demandé au Trône d'ordonner aux vice rois de la vallée du Yangtsé qu'ils fassent un rapport dans les six mois sur toutes les banques de leurs provinces, leur capital et le montant des billets de leur émission.

Berlin, 5 février.—

La chambre de commerce de New-York a donné une réception en l honneur du comte Bernstorff, le nouvel ambassadeur allemand à Washington qui a été suivie d'un banquet donné par le "Staatszeitung" de New-York. Les discours de l'Ambassadeur demandant le resserrement des relations entre l'Amérique et l'Allemagne ont été bien reçus.

—Le Lloyd brézilien a suspendu ses voyage et ses paiements. Les capitalistes anglais et américains négocient l'achat des vapeurs.

6 février.—

La réforme financière en Allemagne est difficile, mais non impossible. Le bruit est faux d'après lequel le Reichstag sera dissous.

—La Porte désire accéder à la demande de la Russie pour une indemnité de guerre de manière à écarter tout motif, de la part du gouvernement de St Pétersbourg, d'intervenir dans la question de l'indeminité balgare.

—Le *Kolnische Zeitung* parle des négociations entre la France et l Allemagne au su et d'un rapprochement à propos du Maroc.

—On discute à Rome la dissolution du Parlement et l'élection d'une nouvelle Chambre.

—Le Tzar, a refusé d'accepter la démission de M. Nelidoff, ambassadeur de Russie à Paris et lui a ordonné de rester à son poste.

La revue hebdomadaire du *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* fait une allusion très sympathique à la politique étrangère du baron Komura. Il insiste particulièrement sur la manière avec laquelle il traite toutes les questions se référant à l'Amérique, et sur les relations amicales qu'il entretient avec l'Allemagne.

—Le gouvernement austro-hongrois refuse d'accepter le nouveau memorandum serbe.

Berlin, 8 février:—

Berlin fait de beaux préparatifs en l'honneur de la visite du roi et de la reine d'Angleterre. Le temps est splendide.

— a somme totale envoyée d'Allemagne pour le secours les sinistrés de Sicile et de Calabre s'él ve à 6 millions et demi de lires.

— e Dr Sthamer, de Hambourg, membre du Sénat, est mort.

Spéciaux au N. C. Daily News

Washington, 3 février.—

L'Etat de Nevada a voté une censure contre le président Roosevelt et a pressé la Californie de persister dans sa législation anti-japonaise.

— Le résultat de la visite de M. Taft à Panama a été d'approuver la direction des travaux.

Londres, 3 février. —

— L'arrestation de M. Lopukhin, venue après une série de dénonciations touchant la complicité de la police et des révolutionnaires porte un rude coup à la Russie. Les Socialistes et les Démocrates ont accusé, hier, à la Douma, le gouvernement de connaître que l'espion de police disparu, Azeff, a comploté l'assassinat du grand duc Serge et de M. von Pledge, et d'avoir fait de M. Lopukhin, le bouc-émissaire.

— La convention nationale du Sud-Africain menace d'arriver à une rupture sur la question de la capitale fédérale. Il est cependant question d'un compromis par lequel la Ville du Cap serait le siège de la Session Législative, Prétoria du Service civil et Bloemfentein du Service judiciaire.

Tokio, 3 février. —

L'Empereur de Corée est de retour à Séoul aujourd'hui. Il a distribué un demi-million de copies d'un Rescrit édité en vue de décourager l'ostentation, d'exhorter à la sincérité et au développement des ressources nationales.

Les habitants de la Corée du Nord abandonneraient leur coiffure.

Yunanfou, 3 février.—

S. E. Hsi Liang, vice-roi du Yunnan et du Koitcheou, m'a informé, dans une interview, que la production de l'opium du Yunnan a été réduite des 9/10 et la consommation de moitié.

Les agents du likin ont reçu l'ordre de confisquer et de refuser de laisser passer l opium pour l'exportation après la nouvelle année chinoise. L'opium qui n'a pas été passé en douane durant l'année qui vient de finir peut être confisqué et détruit, et l'opium passé en douane indigène avant la fin de l'année dernière doit être sorti du Yunnan le 20 avril ou il sera confisqué et détruit.

La culuture aussi bien que la consommation de l'opium sont maintenant strictement interdites par tout l'Empire et les délinquants sont punis et voient leurs récoltes détruites.

Presque sans exception, les fermiers de la province observent les règlements lopium. Deux fonctionaire seulement ont combattu la mise en vigueur des règlements.

Des milliers et des milliers de pipes ont été confisquées et ornent maintenant les portes de la cité.

Le vice-roi est assuré d'une victoire complète et ne prévoit aucun trouble. Il pousse à la réforme avec un courage héroïque et est digne des plus hauts léoges. Il insiste cependant sur l'importance qu'il y a à ce que les provinces voisines suivent l'exemple du Yunnan, disant que ce qui a été fait dans la province la plus dégradée de la Chine doit l'étre également dans les autres.

Le vice-roi apprécie hautement la position prise par l'Amérique touchant l'oipum et a exprimé sa confiance que l'Angleterre combattrait aux côtés de la Chine pour la solution du problème de l'opium.

— On dit à St Pétersbourg que l'espion de police manquant, Azeff, est parti de Vladivostock pour le Japon, il y a quelques jours.

Tokio, 4 février.—

Demain sir Claude Macdonald, ambassadeur anglais, présentera le Yuvaraja de Mysare à l'Empereur.

— Le gouvernement, le parlement, le Conseil municipal de Tokio, et la Chambre de Commerce ont décidé que la célébration nationale japonaise aurai lieu le 11 février.

Londres, 4 février.

La Convention sud-africaine est d'accord que la ville du Cap soit le siège de la Session législative et Prétoria celui de l'Administration. On espère que l'union Sud-africaine sera chose faite en 1910.

Washington, 5 févriir.—

M. William Loeb, jeune, ex-secrétaire du président Roosevelt, aurait été nom— mé collecteur pour le port de New-York.

Londres, 5 févier.—

Suivant le *Daily Chronicle*, les demandes de l'Amirauté imposent une augmentation de 3 millions de livres sterling annuellement jusqu'en 1910 et de 6 millions jusqu'en 1921. Une maison de Sheffield a fabriqué un acier qui quadruple l'efficacité de celui actuel. On s'attend à ce que l'invention révolutionne l'industrie.

Tokio, 5 févier.—

L'Empereur de Corée fera une visite demain au prince Ito où il restera pour un lunch.

Le prince Ito quittera Tchemulpo pour le Japon à bord d'un navire de guerre le 10 courant.

Manille, 6 févier. —

Le *Manila Temps* d'aujourd'hui a été édité par des journalistes de Changhaï et de Hongkong sur le modèle anglais. Il fait de la critique libre et fait l'éloge des affaires des Philippines,

Le Major-général Willian Penn Durall le nouveau commandant en chef de l'armée des Philippines, partira pour Manille, via Suez, le 15 février.

Londres, 2 févier.—

La soudaine fonte des neiges, en Allemagne, a causé des inondations désastreuses dans le pays. De nombreux villages ont été emportés, des ponts démolis. Les trains ne circulent pas. 38 personnes ont déjà péri. Le Rhin monte rapidement et l'on s'attend à ce que le désastre augmente.

Tokio, 6 février.

Comme résultat de l'explosion d'une citerne à gétrole appartenant à la *Rising Sun Co.*, près de Fukuoka, hier, huit maisons ont été détruites et 6 personnes tuées 8 autres personnes sont gravement blessées.

—Le *Monteagle* qui a quitté Vancouver le 18 janvier et qu'on attendait à Yokohama le 1 février, est arrivé à ce port cet après-midi, avec 5 jours de retard. Il a eu de fortes tempêtes en route.

On dit que la Chine va sous peu entreprendre des travaaux au part de Lienshawan libre de glace, sous la direction d'un ingénieur anglais. Un embranchement reliant ce port avec les chemins de fer impériaux du Nord de la Chine, sera aussi construit sur une distance de 3 *miles*.

Pékin 8 février. —

Un édit impérial a été publié hier soir sur les résultats des investigations des Grands Conseillers Na Toung et Soun Chia nai touchant la direction de Chen Pi, président du ministère des Postes et Communications. L'édit déclare que, quoique les investigateurs ne puissent pas donner de preuve évidente de l'acceptation de dons par Chen Pi, il a été trouvé coupable de gaspillage des fonds publics et de népotisme.

Chen Pi est remis au Minist re des charges civiles pour l'octroi d'une peine sévère.

—Un Edit a été publié aujourd'hui qui nomme Li Tien-lin, ex vice président du ministère de la guerre, président du Youtchouanpou, en remplacement de Chen Pi.

Washington. 8 février.—

L'Etat d'Orégon s'agite en vue d'obtenir une législation anti-japonaise.

—Une tornada a balayé le Mississipi, l'Alabama et la Géorgie.

Londres, 8 février.—

Les importations anglaises pour janvier 1909 montrent une décroissance de £2.852.020 et les exportations une de £5.602.721.

—A la course Marathon de New-York, le coureur Indien Canadien Longboat a battu l'Anglais Shrubb alors que celui-ci avait 8 tours d'avance au 21 me mille. A ce moment Shrubb, épuisé, ne fit que marcher. Longboat alors fit preuve d'un ressort étonnant et le rattrapa au 27ème mille.

Tokio 8 février.—

Les exercices de cavalerie qui ont eu lieu sur le lac glacé de Suwo dans la province de Shimano, ont eu un succès sans précédent, et les chevaux dont les sabots étaient armés de clous se sont très bien comportés.

Washington, 9 février.—

M. W H. Taft est reparti de Panama.

—Le président Roosevelt a fait une réprimande sévère au sénateur Perkins.

—Des lois anti-japonaises seront soumises au Congrès dans une session extra le 13 mars.

Londres, 9 février.—

Un article digne d attention a été publié par le *Berliner Tageblatt,* montrant que M. Joseph Chamberlain par son fameux discours à Leicester, le 30 novembre 1899, fut près de conclure une alliance avec l'Allemagne, en dépit de l'opposition des Allemands pro-boers. L'échec provint d'une méchante différence de vues touchant l'indemnité des boxeurs.

Le *Tageblatt* dit qu'une telle alliance aurait empêché l'*entente* avec la France et la fièvre d'armements actuelle.

Tokio 9 février:—

Après des conférences répétées avec le premier ministre, le parti Seiyukai qui commande la majorité à la Diète, a décidé aujourd'hui d'approuver la nouvelle loi sur la Subvention de navigation.

—Au cours des derniers combats dans le nord de Formose, 12 japonais ont été tués Les aborigènes qui avaient pris l'offensive, ont laissé deux des leurs sur le terrain.

Spéciaux au Shanghai Times

Pékin 2 février.—

Le Oeoupou a reçu un câblogramme de S. E. Ou Ting fang, ministre de Chine à Washington disant que certain américain a acheté une grande quantité d'explosif à l'usage de revolutionnaires Chinois. Ces explosifs ont été embarqués sur un vapeur américain et consignés à Hongkong et l'intention des consignataires est de les envoyer subrepticement en Chine. Il suggère que des mesures soient prises pour saisir ces dangereuses marchandises avant leur arrivée à destination. A la réception de cette nouvelle, le Oeoupou a télégraphié aux vice-rois du Chili et du Langkiang de prendre les mesures nécessaires.

—Le général Tchiang Kouei ti a été promu à un haut rang et très récompensé.

Manille 3 Février

Le Carnaval a débuté avec plein succès. Il y a un grand nombre de visiteurs, non seulement de Hongkong et Singapour mais aussi des villes de l'intérieur des Philippines. Les rues sont brillamment décorées.

New York 2 fevrier

La chambre des représentants a passé un bill excluant l'opium des Etats-Unis.

— Le bill pour le veto des droits de propriété aux japonais proposé par M. Drew à l'état législatif de Californie,sera soumis demain pour discussion finale.

—Le président Roosevelt est grandement irrité de la résolution passée par l'état de Nevada le censurant pour son intervention dans les affaires de l'état de Californie et incitant l'état législatif californien à adopter tous les projets anti-orientaux actuellement devant lui.

—Le discours du baron Komura concernant les relations entre les Etats Unis et le Japon a été télégraphie intégralement à New-York et est publié dans tous les quotidiens.

Pékin, 3 février.

S. E. Tcheng pi, président du ministère des Postes et communications a prescrit d'étudier l'établissement à Pékin d'une fabrique de matériel électrique pour les télégraphes chinois pour éviter à l'argent chinois d'aller à l'étranger.

S. E. a aussi prescrit au directeur des téléphones à Pekin de prendre des mesures pour que les tarifs soient réduits d'une manière raisonnable dans le but de faciliter les communications et d'étendre le service.

Plusieurs projets avaient été fait pour le tombeaux impériaux. Le meilleur marché a été fait par S. A. le prince Tsai Chun et a été adopté par le Régent.

—S.E. Tieh Liang, président du ministère de la guerre a obtenu l'approbation impériale pour l'abolition graduelle de la vieille armée du Koeitcheou. Les soldats seront remplacés par des troupes à l'européenne

New-York 4 février.

Le sénateur Nixon du Nevada, après une longue conférence avec le président Roosevelt a télégraphié à l'état législatif du Nevada que la censure faite contre le président pour son intervention dans les affaires de Californie entrave l'action du président pour arriver à un résultat qui serait agréable au Japon. Le sénateur insiste que l'intempérance de langage du bill proposé soit épuré. Le sénateur rappelle le cas de la Caroline du Sud en 1861 qui, quoique petit état a provoqué une calamité.

— La presse entière de l'état de Californie montre un violent ressentiment envers le président Roosevelt.

Pékin, 4 février.

S. A. le duc Tsai Tse président du ministère des finances a prescrit aux fonctionnaires du ministère de discuter le projet d'émission de nouveaux billets de banque du gouvernement. De bonnes mesures sont requises pour éviter des abus dans l'avenir.

— Trois mémoires de S. E. Tang Chao-yi ont été reçus par le gouvernement : —

1 — Regardant le traité japano-américain, S. E. dit que cet accord n'est pas très avantageux pour la Chine, mais que son caractère n'est pas dangereux.

2 — Regardant sa mission au Japon, S. E dit qu'il a reçu grande assistance de l'empereur du Japon dans son étude du système financier. Le ministre des finances l'a assisté dans ses recherches et des copies des règlements gouvernant le système financier lui ont été remises.

3—Regardant l'audience de la Maison Blanche, S. E. dit que le président lui exprima sa sympathie pour la mort des deux chefs de la Chine et congratula le nouvel empereur pour son avénement. Il dit que les questions diplomatiques existant entre la Chine et les Etats Unis seraient dans l'avenir aisément réglées.

Amoy, 4 février.

Des troubles se sont produits à Amoy entre quelques japonais et des agents de police chinois. Un théâtre chinois, propriété d'un japonais ayant été, ouvert sans tenir compte du deuil impérial et les agents voulant le faies fermer, le japonais fit feu sur eux.

New-York 5 février

Le bill de M. Johnson, proposant que les Asiatiques ne puissent devenir membres des corporations a été repoussé à l'Assemblée californienne par 54 voix contre 14.Ce résultat ajouté, à la défaite du brill de M.Drew proposant que le droit des japonais à devenir propriétaires fonciers soit retiré, indique le recul du mouvement anti-japonais en Californie. Le gouverneur Gillett est joyeux de la tournure que prend cette affaire.

—Le sénat du Nevada supprimera les mesures contre les Orientaux prises par la Chambre des Représentants de l'Etat. Les sénateurs Nixon et New'ands restent à Washington suivant la marche des événements dans le Nevada.

—Les principaux journaux de Londres, d'Europe et d'Amérique publient l'article du *Times* qui a produit une profonde impression dans les milieux financiers et politiques. De nombreux articles de journaux expriment l'espoir que S. E. Tang Chao-yi discutera la question du chemin de fer de Fakoumen au ministère des Affaires Etrangèr.s et obtiendra le retrait de l'opposition du Japon.

S. E. Tang Chao-yi a été l'objet d'un sypmathique accueil dans les milieux politiques et financiers.

Pekin 5 février

Un édit a été envoyé le 31 écoulé', aux vice-rois et gouverneurs des provinces leur disant de prendre toutes mesures pour éviter des troubles. En plus l'édit s'occupe de l'organisation officielle pour prévenir tout mouvement anti-monarchique; le retrait de la distinction entre non-chrétiens et convertis et prescrit que les économies doivent être sérieusement étudiées. Faute de quoi, ceux qui n'obéiraient pas à ces prescriptions seront sévèrement punis.

—Des vice-rois et gouverneurs des provinces du Chansi et Kausou ont reçu du gouvernement l'ordre télégraphique d'ordonner au Dalai Lama de retourner à Lhassa le plus tôt possible. Aucun délai ne sera accordé.

New York 6 Janvier

Le président Roosevelt a adressé un message urgent au gouverneur Gillett disant que le renvoi des écoles des enfants japonais serait des plus offensifs. Le message demande de plus au gonvernement de prendre des mesures immédiates pour prévenir pareille législation.

Pekin 6 Février.

Les arrangements pour la réception par le Régent des membres du corps diplomatique ont été envoyés au doyen de ce corps pour approbation. Aucune réponse n'est encore parvenue et le Oeoupou ne sait s'il y aura on non des changements.

— Un membre du grand Conseil a suggéré qu'un vice-roi soit chargé de visiter le Anhui et le Kiangsi au sujet des récents troubles et de prendre des mesures pour la complète pacification des provinces.

—S. E. Tchi tiang, vice-roi du You-Kouei a soumis au Trône un mémoire disant que le recrutement et l'entrainement de l armée en Chine ne doit pas être négligé. Le général Tchui qui a été

nommé pour assister le gouvernement provincial dans les affaires militaires doit recevoir l'ordre de partir de suite au Yunnan. Le mémoire a été remis au ministre de la guerre pour que le d part du général soit ordonné.

—Des arrangements ont été faits po r un emprunt étranger de £2,000,000 peur les sections du Houpe et du Honan du chemin de fer Canton Hankeou. L'emprunt est fait par le gouvernement chinois à 5% et le prix est de 94. On croit que l'accord sera signé de suite.

—Une conférence a été tenue entre le ministre des finances et le chef contrôleur des douanes pour le projet d'une augmentation sur les droits d importation et d ex portation et l'abolition du likin.

— Dans un mémoire de Wou Wei ping sur la défense aux fonctionnairst et au peuple d'acheter des esclaves il ees dit qu'aucun fonctionnaire Chinois ou Mandchourien ne soit autorisé à acheter des fillettes. Ceux qui contreviendraient à cette prohibitien seraient accusés de vio er un édit impérial, L'achat de jeunes filles comme concubines est aussi interdit.

New york 8 Janvier

Le bill pour le renvoi des écoles publiques de Californie des enfants orientaux a, grâce à une habile tactique d'un sénateur de l'état, été renvoyé au comité d'éducation de l'état. Le vote sur la motion sera pris mercredi. Le président Roosevelt a dit aux sénateurs de Californie à Washington que le Japon garde actuellement une grande dignité mais que sa patience ne durera pas indéfiniment.

Pékin, 8 février.

Le deuil impérial de cent jours expire le 1 jour de la deuxième lune (20 février). Ce jour, le nouvel empereur aura les cheveux rasés.

— Le gouvernement central a décidé de tenir une conf rence pour la discussion de la question d'une amnistie générale à tous les prisonniers politiques après la cérémonie de l'ouverture des sceaux officiels qui a lieu aujourd'hui.

— S. A. le prince King a décidé de quitter Pékin le 10 courant pour inspecter les travaux des tombes imperiales.

— S. E. Tieh Liang, président du ministère de la guerre a décid d'émettre des billets de banque de guerre pour payer l'armée exercée à l'européenne. Chaque paiement de la première à la dixième division sera fait au moyen de ces billets au lieu d'argent comptant.

— Comme conséquence que les droits sur l'importation et l'exportation proposés sont trop élevés, le président du ministère des finances a résolu d'envoyer des députés faire une enquête sur ce sujet.

New-York 9 fevrier

Dans une conférence entre le président Roosevelt, M. Bacon, secrétaire d'Etat et M. O'Loughlin, premier sous-secrétaire, le président a dit que l'appui radical donné par le sénateur Perkins, de Californie au bill anti-japonais, était la cause réelle de la situation. Il ajouta qu'il était évident que le cons il législatif de Californie était aux mains de M. Harriman, le magnat des chemins de fer.

—Un bill a été introduit à l'état législatif de Nebraka pour cantonner les ouvriers japonais dans des cités ouvrières. Il est probable qu'un bill sera introduit demain devant l'état législatif de l'Oregon interdisant aux japonais de devenir propriétaires de terrains.

Pékin, 9 février

L'ennuque Lien a été arrêté comme accusé d'avoir causé la mort d'un homme et remis aux mains de la Cour Suprême.

—L'étalon de un taël pour la nouvelle monnaie d'argent fixé par Yuen Che-kai il y a quelque temps, a été aboli sur la proposition du duc Tsai Tse, pré ident du ministère des finances. Un étalon de sept " mace " et deux " candareen " sera adopté.

AVIS

Conformément aux accords passés par la Société, les intéressés sont priés d'adresser la correspondance comme suit :

Pour ce qui concerne les travaux d'impression, de lithographie, de gravure et de reliure, ainsi que les communications et règlements relatifs aux annonces, insertions et abonnements à *l'Echo de Chine*, au Manager 55 Quai du Yang King Pang. Changhaï.

Pour ce qui concerne la rédaction du journal au secrétaire de la rédaction de *l'Echo de Chine* 55 Quai du Yang King Pang Changhaï.

Nota—Le service des abonnements et la publication des annonces à l'abonnement seront continués jusqu'à contre-ordre de la part des intéressés.

Les correspondants sont priés, de signer leurs communications ou leur articles, en garantie de leur bonne foi, la publication de leur signature restant subordonnée à leurs instructions. Ils sont également priés de bien vouloir écrire leur copie sur un seul côté du papier et aussi lisiblement que possible afin de faciliter la travail de composition des ouvriers chinois.

BOURSE DE SHANGHAI
10 Février 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Clotur		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$125	$125	925B	sellers	
National Bank of China	40,454	£7	£5	51	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insurance	20,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tls. 100	nominal	
Canton Insurance Office,	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton,	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze In. Association,	8,000	$100	$60	185 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf				155 B	cash	
	35,848	Tls. 100	Tls. 100	142½	Deb	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown				146½	merch	
	40,000	$50	$50	163	buyers	
Yangtsze Wharf and Godown	2,500	Tls. 100	Tls. 10	185 B	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord. / pref.	20,000	Tls. 5	Tls. 5	47½	sellers	
Taku Tug and Lighter	10,000			51½	buyers	
Indo-China Steam Navigation	25,000	T.T. 50	T.T. 5	,, 38	sellers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	49,589	£10	£	,, 37½	buyers	
	80,000	$15	$1	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£	£ 2.6		
	100,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls 77½ S	sellers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	,,	
Hongkong and Whampoa Dock	50,[illegible]	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls 5	Tls. 50	Tls.120 ½	B	
Anglo French Land Investment Co	26,000	50	,, 50	102	buyers	
Hongkong Land Investment	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Humphrey's Estate and Finance	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
Weihaiwei Land and Building	1,500,000	$10	$10	$10		
	3,000	Tls 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 100	Tls. 75	Tl 78	buyers	80 Ndr B
International Cotton Mill	8,38[illegible]	,,	,, 50	,, 67	buyers	
Laou-kung-mow ,, ,,	7 15	,, 10	,, 100	,, 76 B	S	
Soy Chee Cotton Spinning	[illegible]	,, 5	,, 500	,, 285	S	
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies Industrielles						
Perak Sugar Cultivation	2,000	Tls.	Tls. 5	Tls 97	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	,, 50	,, 50	58	sellers	
China Sugar Refining	20,000	$1	$100	$135	,,	
Luzon ,, ,,	7,000	$1	$10	122½	,,	
Shanghai-Sumatra Tobacco	13,000	Tls.	Tls. 90	T 130 B	cash	
Maatschappij in Langkat	25,000	100	100	,, 880	sellers	
China Flour Mill	6,000	Tls. 5	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & C	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$1	$	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 10	,, 0	Tls. 17	,,	
China Import & Export Lumber C	3,500	,, 100	70	,, 97	sellers	
Anglo-German Brewery	4,000	$100	$100	,, 87¼	buyers	
Kaipings				15 1 B		
Mines						
Babu Australian Gold Mining	150,000	£1	18	,,		
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1		15 ¼ B		
Weiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	Tls 0,50½		
Cie Oriental Cons Maining	500,000 (?)	$10	Tls. 100	110		

Divers					
Tramways					
Shanghai Gas Company	20,000	Tls. [illegible]	Tls. 50	£ 7. B	sellers
	8,000	„ 50	„ 50	Tls. 117 B	nominal
Shanghai Waterworks	8 175	£ 20	£ 20	360	„
	8,175	£ 10	£ 15	17 S	sellers
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	25	buyers
J. Lawellyn & Co	1,200	$60	$60	$43	„
Shanghai Horse Bazaar Co.	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	„
Major Brothers.	5,500	„ 50	„ 50	„ 40	„
Central Stores,	6,000	$15	$15	14 ½	buyers
do	24,000	$13	$15	10	sellers
Montrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S	
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 30	
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers
Weeks & Co.,	19,418	$20	$20	22 B	buyers
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 57 B	sellers
Shanghai Mutual Telephone	13,500	„ 50	„ 50	„ 60 B	
Dallas Horse Repository	5,000	„ 50	„ 50	„ 52	„
Lane Crawford & Co.	2,800	$100	$100	145	„
Changhai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	„
Dunning & Co. Ld	[illegible],000	$50	$50	52	„

LOANS		Nominale Valeur		Rate of Interest		Closing	
Shanghai Mun. Debentures—Issue	1892	Tls	100	5	per cent	Tls. 87½	[illegible]yes
Do	1893	„	100	5½	„	„ 92½	
Do	1894	„	100	6	„	„ 100	[illegible]les
Do	1895	„	100	5	„	„ 87½	[illegible]ers
Do	1896	„	100	5	„	„ 87½	„
Do	1897	„	100	5	„	„ 87½	„
Do	1898	„	100	6	„	„ 100	[illegible]ady
Do	1900	„	100	5½	„	„ 92½	„
Do	1901	„	100	6	„	„ 100	„
Do	190[illegible]	„	100	6	„	„ 100	„
Do	190[illegible]	„	100	6	„	„ 100	„
Shinese Imperial Governement Loan 1886			250	7	„	„ 250	none
Changhai Waterwoks Debentures	189[illegible]		100	6	„	„ 98	buyers
Do	189[illegible]	„	100	5	„	„ [illegible]	„
Do	189[illegible]	„	100	6	„	„	„
Do	1900	„	100	6	„	„ 99	„
Do	190[illegible]	„	100	6	„	„ 97	„
Do	1903	„	100	6	„	„ 98	„
Do	1905	„	100	6	„	„ 98	„
S'hai Lad Investment Debentures	189[illegible]	„	100	6	„	„ 98	[illegible]stea
Do	189[illegible]	„	100	5½	„	„ 92½	„
Do	189[illegible]	„	100	6	„	„ 98	„
Do	189[illegible]	„	100	5	„	„ 87	„
	190[illegible]	„	100	6	„	„ 98	„
Shanghai G[illegible]s Co	1890	„	100	5	„	„ 87½	„
Do	1899	„	100	6	„	„ 98	„
[illegible]o	1903	„	100	6	„	„ 98	„
S'ha & [illegible]k[illegible]w Warf Debentures	1902	„	100	6	„	[illegible]	„
Perakt Sugar Cultiv ation debentures	1902	„	100	7	„	„ 100	„
[illegible]ooton M. Co. Ld	1902	„	100	7	„	„ 100	
Csor House Hotel Co.	1903	„	100	8	„	„ 100	[illegible]se

Bulletin de change

Changhaï, 11 Février 1909

Bar Silver .... $23\frac{15}{16}$ = $2/4\frac{5}{16}$
Mex. Dollars 73.025
Native Interest ....

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/4¼
„ ....Demand .... $2/4\frac{5}{16}$
„ ....4 m/s 2/4½
France............T/T 2.96½
Germany.........T/T 2.41
America..........T/T 57⅜
India...............T/T 177¼
Japan..............T/T 86⅞
Hongkong.......T/T 75⅛
Batavia...........T/T 141½

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits $2/4\frac{1}{16}$
„ ....4 m/s Docts ..... $2/4\frac{3}{16}$
„ ....6 m/s Credits ... $2/4\frac{5}{16}$
„ ....6 m/s Docts ...... $2/5\frac{1}{16}$
France...........4 m/s 3.02
Germany ....4 m/s 2.46
America.........4 m/s 59¾
Japan ....30 d/s................ 85⅞

Taux du change

Taux du change de la douane pour le mois de Février.

£	1 = Hk. Tls.	7.64
Hk Tls.	1 = Francs.	3.29
„	1 = Marks.	2.68
Gold.	$1 = Hk. Tls.	1.57
Hk Tls.	1 = Yen.	1.28
„	1 = Roupie	1.96
„	1 = Mex.	$1.50

Vol. XV (No 7) HUITIEME ANNÉE 18 FEVRIER 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRETS FRANÇAIS EN EXTREME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE No. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ÉCHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

HYGIENE ALIMENTAIRE

Fruitarisme

II

L'extension que la médecine prend de jour en jour dans le domaine des discussions publiques et privées, fait que la presse doit sortir de temps à autre des préoccupations politiques pour entrer dans le terrain médical: ce qui n'est pas sans influencer le public qui apprécie beaucoup la valeur e cet effort essentiellement utile.

Ainsi le hasard, dont je me réjouis fort, m'a fait prêter l'oreille, l'autre jour, à une conversation entre deux aimables lecteurs de l'*Echo de Chine*, dans la salle de lecture de l'*hôtel des Colonies.*

Le Docteur n'aime pas les fraises sans doute.

— Pourquoi ?

— Parbleu! c'est bien facile à comprendre.

Dans les groupes des fruits hygièniques il ne mentionne pas la fraise! C'est pourtant, un fruit délicat et exquis."

J'avais l intention, sur le champ. de répondre à ces aimables lecteurs, mais j'ai jugé préférable de garder le silence, car pour éclairer ces jeunes gens intéressants et dignes en tous points de ma sympathie, il fallait passer en revue tout un grand chapitre de médecine, et cela ne m était pas facile; aussi j'ai jugé bon de le faire ici, mais d'une façon très succincte.

***

Les principaux poisons, qui attaquent particulièrement les vaiseaux portant le sang du cœur aux extrémités, sont: l'alcool, le plomb, le tabac, et la *chaux*, sans compter le *régime trop carné.*

Les parois de ces vaisseaux ou artères sont donc susceptibles de s'enflammer d'abord, de dégénérer ensuite et de se couvrir après d'une légère couche calcaire, si la cause est due à l'abus des aliments riches en chaux: comme les oignons, les choux verts et les *fraises.*

Cette plaque de chaux constitue à la longue un petit caillot, lequel, détaché de la paroi de l'artère, et entraîné par la circulation du sang forme une embolie au cerveau ou au poumon et peut causer la mort.

Ces accidents ne surviennent, bien entendu, que chez les personnes souffrant de certains troubles de la nutrition: comme la goutte, le diabète, certaines maladies de cœur, enfin chez les gros buveurs et gros mangeurs. Car la chaux ne peut pas agir isolément, il lui faut un terrain prédisposé, et elle ne peut que se greffer sur une vieille maladie des artères.

Et c'est pourquoi, nous avons soin de conseiller aux gros buveurs de vins qui sont généralement riches en chaux, d'ajouter un peu de bicarbonate de soude à leur boisson, comme traitement préventif à cette terrible maladie; le bicarbonate de soude, en très petite quantité, entraînant la chaux des artères et la faisant éliminer rapidement.

Voilà pourquoi j'ai cru indispensable de ne pas classer la fraise parmi les fruits qui doivent constituer le régime fruitarien auquel on associe un traitement approprié pour combattre les perversions des humeurs dans certaines maladies chroniques.

Ainsi, après avoir exposé les inconvénients de la fraise, je voudrais dire deux mots sur un état général tout à fait spécial dû aux poisons alimentaires d'un régime trop carné, poisons qui ont égale-

ment une action spéciale sur les artères.

Plusieurs personnes, à trente ans et même avant, portent plus que leur âge : leur front est ridé, les traits de leur physionomie sont fatigués, leurs cheveux blanchissent aux tempes, ou commencent à tomber au sommet de la tête.

Ces personnes sont essoufflées, elles ont des palpitations et se plaignent d'engourdissement et de fourmillements aux membres.

Sans prétendre que l'alimentation carnée soit la seule cause de cette sénilité prématurée on est en droit d'attribuer presque tous ces signes manifestes de vieillesse à certains poisons alimentaires d'un régime trop carné; le lait, les légumes et les fruits doivent constituer le régime temporaire de ces malades, pour atténuer et enrayer le mal.

***

Enfin pour terminer cette étude je voudrais dire deux mots sur le Béri-béri et sur l'indication du régime fruitarien dans le traitement de cette maladie qui frappe les indigènes.

Le Béri-Béri, maladie d'Extrême-Orient, est caractérisé par des enflures aux membres, de la faiblesse générale et des sensations pénibles à la respiration ; cette maladie se termine par la cachexie et la mort par asphyxie.

On a dit, et on répète encore qu'il suffit de soumettre les indigènes atteints le béri-béri à une alimentation carnée pour voir la maladie disparaître.

Eh bien ! d'après mon expérience, et celle de mes confrères, pendant mon séjour au Yunnan, où le Béribéri frappait les 30% des coolies, c'est avec une alimentation végétale: fruits, salades, riz, que je suis arrivé à guérir plusieurs cas où le régime carné n'avait nulement agi.

Je mentionne avec plaisir l'étude pratique faite dans la flotte siamoise, sur plusieurs matelot atteints de Béribéri et dont le résultat a été exposé dans le *Siam Free Press*.

Le Medecin chargé du service médical de la flotte siamoise a soumis tous les matelots atteints de béribéri et autres maladies à une diète végétarienne et fruitarienne ; au bout de quelques jours, ce régime a produit le meilleur résultat tant au point de vue de l'amélioration du béribéri que de la santé des autres malades qui étaient voués peut-être à la mort.

Je ne veux pas citer d'autres cas ; l'étude de ces observations serait trop touffue, mais les faits que j'ai cités sont suffisants, je crois, pour se faire une idée exacte sur la valeur du régime fruitarien et de son utilité indéniable dans certaines affections chroniques.

Dr JERUSALEMY.

AMÉRIQUE ET JAPON

Il est cruel de reporter le fer dans une plaie mal encore cicatrisée, et de l'y remuer sans pitié : on s'expose à faire hurler plus fort le patient dont on renouvelle les premières souffrances. L'Amérique l'aurait-elle oublié ? Ou bien, même le sachant, se soucierait-elle assez peu des gémissents du patient, qui, dans l'espèce, se trouve être ce bon et pacifique Japon ? C'est ce que donnent à penser les récentes nouvelles venues de l'autre bord du Pacifique, qui prouveraient, à quiconqne l'ignore, que les Américains ne tiennent pas pour réglée aussi définitivement que se l'imaginent les Japonais, la question de l'émigration. En tout cas, ces nouvelles n'ont pas manqué de produire l'effet du bistouri ferraillant dans la plaie, et voici un échantillon de ces cris-j'allais dire de ces menaces, que fait entendre le patient d'ordinaire si doux et si bon. Nous les tirons d'un journal de Tôkyô, le *Hôchi Shimbun*, pour le 17 janvier, dont l'article de fond est une lettre ouverte adressée à l'Ambassadeur des Etats-Unis au Japon. Il a pour titre ce cri de fière indignation : " Ne nous faites pas fâcher ! ".

" Voici ce que nous tenons à " faire savoir à M. O'Brien, ambassadeur des Etats-Unis au Japon, afin qu'il fasse connaître à " son pays nos véritables sentiments : nous souhaitons que le " peuple américain ne nous fasse " pas fâcher !

" Nous gardons une profonde " reconnaissance à l'Amérique pour " le bienfait qu'elle nous a rendu " en se faisant notre guide pour " l'ouverture du Japon. Nous sommes remplis de respect pour ce " peuple qui estime si haut la " Justice et le Droit. Mais en " face du mépris qu'il renouvelle " sans cesse à notre égard, nous " craignons qu'un jour ou l'autre, " nous ne soyons obligés de lui " montrer nos plus ardentes oppositions. Depuis que, il y a deux " ans, dans un Etat de votr pays, " la Californie, fut soulevé l'incident de l'expulsion des enfants " japonais de vos écoles, notre " pays a été comme la cible des " critiques du peuple que vous " représentez. Nous avons entendu pas mal de sarcasmes et d'insultes offensantes. Nous n'avons " pas cru cependant que pour des " vétilles pareilles il fallut briser " les bons rapports qui existent " entre le Japon et l'Amérique. " Du reste, à cette époque, le gouvernement de Washington nous " montra de la sympathie, et nous " dit qu'il regrettait les mesures " désobligeantes de la Californie à " notre égard. Nous prîmes alors " patience en silence, nous en rapportant aux décisions du gouvernement fédéral. Néanmoins l'incident ne se termina ni à notre " honneur ni à notre avantage, tout " au contraire ; on s'appuya uniquement sur nos concessions pour " trancher le différend. Comment " cela, direz-vous ? Par une entente tacite, il est vrai, nous " consentîmes à ce que l'on restreignît pour nos compatriotes le " droit que s'accordent généralement deux pays amis, de voyager " et d'habiter dans l'intérieur des " Etats, sans réclamer en retour " aucune compensation. A cause " de la bonne amitié traditionnelle " qui existe entre les deux pays, " nous n'avions pas cru devoir " manifester notre mécontentement, convaincus qu'au prix de " tels sacrifices, on se montrerait " satisfait. Aussi pensions-nous " que désormais tout malentendu " était arrangé entre les Etats-Unis " et le Japon.

" Peu après, en effet, la glorieuse " flotte de votre pays venait nous " rendre une visite dans nos ports ; " des membres nommés officiellement pour représenter l'Amérique à notre Exposition universelle " passaient chez nous ; quelques " hauts personnages, répondant à " l'invitation de nos Chambres de

" Commerce, n'hésitaient pas à " venir au Japon, et ce fut là, pour " nous, autant d'excellentes occa- " sions de montrer à l'Amérique " les sentiments que notre peuple " a pour elle. Comment le Japon " a-t-il reçu ces diverses déléga- " tions ? Le peuple américain ne " saurait l'ignorer. Par ce bon " accueil, nous désirions manifes- " ter notre reconnaissance aux " Etats-Unis, prouver au grand " jour que tous les malentendus " étaient terminés et que les rela- " tions amicales des anciens jours " existaient toujours entre nous. " Le peuple américain s'est-il ré- " joui avec nous ? A-t-il eu les " mêmes sentiments que nous ? " Nous ne le savons pas. Il sem- " ble au contraire que son inimitié " à notre égard est plus profondé- " ment enracinée qu'on ne saurait " l'imaginer. Son désir de boy- " cotter les Japonais, que l'on " croyait apaisé, reste dans le cœur " de ce peuple. Et la preuve, " c'est qu'aujourd'hui, c'est-à-dire " avant même qu'il se soit écoulé " une demi-année depuis ces événe- " ments, on voit renaître les mêmes " questions et les mêmes difficul- " tés.

" A l'heure actuelle, il y a en " Amérique deux courants de boy- " cottage à l'égard des Japonais : " l'un, nous le trouvons dans la " triple motion présentée au parle- " ment de l'Etat de Californie ; " l'autre, dans le mouvement de " réforme des lois d'émigration, " qui se produit au Parlement " fédéral. En ce qui concerne les " agissements du Parlement Cali- " fornien, l'attitude de réprobation " du Gouvernement de Washing- " ton est aujourd'hui ce qu'elle " fut jadis. Quant au mouvement " qui se produit au Parlement fé- " déral, des rumeurs disent que " les instigateurs sont les membres " du Gouvernement eux-mêmes. " Mais, de même que nous avons de " la peine à accorder crédit à ces ru- " meurs, de même nous n'attachons " pas grande confiance à l'attitude " du gouvernement central, vis-à- " vis des agissements de la Califor- " nie. Les événements de l'année " dernière nous ont suffisamment " instruits sur ce point.

" En résumé, le Centre a sa ma- " nière de voir, et la Californie a " la sienne ; nous ne voulons point " nous immiscer dans leurs rap- " ports mutuels. Nous ne voyons " qu'une chose ; c'est qu'à peine " une demi-année s'est écoulée, et " les mêmes problèmes que nous " avions cruse à tout jamais résolus, " se représentent de nouveau au " Centre et dans les Etats. Aussi " nous vous avertissons, vous, M. le " Président de la République unie, " et vous, peuple américain : le " peuple japonais vous garde de la " reconnaissance pour les services " rendus autrefois ; mais en face de " ce mépris à notre égard sans ces- " se renouvelé, nous ne pourrons " avoir une patience illimitée. Ne " nous faites pas fâcher ! ne nous " faites pas mettre en colère! Voilà " l'avertissement que nous donnons " au peuple américain, s'il désire " comme nous la paix du Pacifi- " que !"

La presse, en général, n'est peut-être pas si outrée, mais il est certain qu'il en cuit aux Japonais d'être traités comme de vulgaires Chinois ou Mongols.

USAGI

LE CANAL DE PANAMA

Si l'Europe et la France, en particulier, se désintéressent aujourd'hui du fameux canal dont l'entreprise revient à le r initiative, en revanche les Etat-Unis mènent grand bruit autour de lui et aujourd'hui plus que jamais. Les politiciens s'en sont mêlés et cela explique que les choses se soient gâtées.

Certain membre du Congrs, M Tainey, représentant de l'Illinois, est allé jusqu'à dire à la Chambre que le président Roosevelt et M. Taft faisaient partie de la "clique du Panama."

Y aurait-il donc, en Amérique aussi une "Affaire du Panama" es cette entreprise du percement du canal si mal commencée, serait-elle vouée à tout jamais au malheur?

Eh bien ! non. Les choses vont bien, malgré les bruits sans doute intéressés. M. Taft, de retour d'une mission d'études sur les lieux mêmes, vient de dire que tout marche normalement et qu'il n'y pas lieu de revenir sur le plan adopté, comme on l'avait craint tout d'abord.

Quelle est donc la marche actuelle des travaux? M. Thomson, délégué des cercles commerciaux des Etats-Unis, est allé lui aussi sur les lieux pour se rendre compte, et son rapport dont nous allons donner un résumé, va jeter quelque clarté sur la question.

***

On sura un canal à écluses. Les eaux de la rivière Chagres permettront, en effet, de créer un lac de 175 km. carrés, à 30 mètres au-dessus du niveau de la mer. La digue de Gatan en retiendra les eaux. Dans ce lac, long de 36 km. les navires pourront évoluer aisément et marcher à bonne allure, ce qui leur peremettra de regagner le temps perdu au passage des écluses. Celles-ci seront au nombre de trois, à droite de la digue, et chacune d'elles, étant doublée, permettra le passage simultané de navires marchant en sens contraire. Les plus grands bateaux du monde pourront y entrer.

Cette œuvre d'art, qui sera certainement une des créations les plus audacieuses du génie humain, doit relier deux collines séparées par une distance de 2.300 mètres. Le barrage aura 800 mètres à la base et 30 au sommet. Pour soutenir les terres, un imposant massif de béton a été prévu. Il formera l'ossature du mur latéral qui doit fermer la vallée.

Entre Gatan et Obispo, à 40 mètres de Colon, le canal sera creusé dans la montagne. La coupure commence à 8 kilomètres de Culebra, centre des travaux les plus difficiles. Là, on a déjà beaucoup travaillé et l'on doit travailler longtemps encore. Il s'agit de pratiquer, dans un massif montagneux, une vallée de 20 kilomètres de longueur, accessible aux navires de tout tonnage. Dans cette partie du tracé, entre Obispo et Culebra, la tranchée effectuée par les Français était à 30 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il faudra abaisser le sol de 20 mètres encore et enlever, à cet effet, environ 50 millions de mètres cubes de terre et de rochers. C'est là, d'ailleurs, que l'ingénieur en chef de l'entreprise, M. John F. Stevens s'est installé, au cœur même des travaux et en face des masses qu'il s'agit d'enlever. C'est là, enfin, que règne la plus grande activité.

D'immenses chantiers sont ouverts et de puissantes machines fonctionnent sans relâche. Culebra, siège de ce grand effort, est une ville nouvelle, déjà munie de toutes les institutions locales que comportent la civilisation et le travail humain. C'est un centre administratif et militaire.

M. Thomson a vu les chantiers et a pu constater qu'ils ne chômaient pas. D'immenses pelles à vapeur permettent d'enlever plusieurs mètres cubes de terre et de pierre, à la fois, dans ce massif de Culebra qui a été l'écueil de l'entreprise française. Le terrain est désagrégé par des explosifs et une machine remplit les wagons qui emmènent les déblais. Cinquante mètres ont été déjà creusés. Il faut que la coupure ait 90 mètres de profondeur. Si l'on n'avait pas adopté les écluses, c'était le niveau de 120 mètres qu'il fallait atteindre et l'effort à faire eût été trois ou quatre fois plus considérable. Les Américains n'ont pas voulu envisager cette éventualité, qui pouvait les exposer à un échec. Ils ont raisonné en hommes pratiques, ne sacrifiant rien à l'imprévu ni à la vanité.

Après Culebra on arrive à l'écluse double Pedro Miguel, avec une hute de 10 mètres, puis à un lacc de 16 kilomètres carrés, à la Boca. Ensuite, une autre écluse de même dimension à Sosa, dont la chute sera de 9 mètres. Trois kilomètres seulement séparent cette écluse de Panama où les navires peuvent entrer directement, quelle que soit la marée, et malgré un écart de marée s'élevant à 8 mètres sur la côte du Pacifique. Du côté de l'Atlantique, entre Gatan et la baie de Lewes, le passage sera égale, ment direct, mais les travaux ne sont pas commencés encore.

En somme, depuis l'acquisition du Canal par les Etats-Unis, on a préparé le terrain plus qu'on n'a matériellement travaillé au Canal. De longs mois, sinon des années, ont été consacrés à l'installation des services sanitaires, à la construction des bâtiments et des magasins au montage des machines, à la création de l'outillage spécial. Bref, tout est prêt pour rendre l'effort aussi grand que la difficulté à vaincre. Le nombre des ouvriers réunis sur les divers chantiers s'élève à 25 ou 30 000 et l'on espère enlever 30 000 mètres cubes par jour, au minimum. Les machines permettront d'augmenter ce délai, car il ne faut pas trop compter sur les ouvriers, dont les deux tiers sont des noirs, c'est-à-dire des travailleurs médiocres. On les double avec des espagnols et des italiens qui sont beaucoup plus laborieux et plus fidèles.

En somme, pour M. Thomson comme pour M. Taft, les travaux marchent normalement et il ne fait pas de doute qu'on arrivera à leur achèvement.

D'après l'estimation de M. Thomson, il faudrait neuf ans encore avant que le Canal soit ouvert à la navigation. L'ingénieur en chef des travaux est plus optimiste. Il prévoit qu'au 1er janvier 1915 les navires pourront le traverser.

Il aura coûté deux milliards et demi au moins, dont 1.400 millions au compte des Américains.

A six ans de distance, il est téméraire de faire des pronostics. Cependant nous ne saurions nous désintéresser des conséquences qu'entraînera le percement de l'isthme de Panama. La voie de Suez restera ouverte vers les Indes; mais la Chine, le Japon et les îles océaniennes auront une voie plus sûre pour amener leurs produits en Europe. Quant aux régions que borde le Pacifique, elles seront affranchies de toutes les entraves que le transbordement des marchandises leur impose actuellement. Au surplus, la sécurité des Etats-Unis sera beaucoup plus grande. Les escadres de ce pays pourront rayonner d'une côte à l'autre avec facilité et faire face au péril d'où qu'il vienne, d'Europe ou du Japon.

A. MONESTIER

LE MASSAGE CHINOIS

La presque totalité des Europééns est, en Chine, sous la dépendance étroite d'un préjugé tenace qui arrête l'essor de leur curiosité ; mais quand l'observateur parvient à se dégager de ce préjugé qui nous fait considérer à tort les choses chinoises sous les mêmes angles et les mêmes alignements que les choses européennes, il arrive à se rendre compte de ce qu'il y a d'illusoire et de réel à la fois au fond des choses admises.

Ainsi le public se montre généralement peu apte à juger favorablement le massage chinois qui lu apparaît sans signification nette. Que peut-on apprendre d'important et d'intéressant à cette *chinoiserie* ?

C'est précisément cette chinoiserie bonne au mauvaise que je vais essayer d'étudier ici, quoi qu'en pensent certaines personnes.

***

Quiconque s'est amusé, comme moi, à regarder opérer un coiffeur chinois, a pu observer facilement combien celui-ci exploite l'amour du massage qui est inné chez le chinois. Pour se rendre bien compte de la pratique du massage chinois, il faut une juste mise au point afin de montrer que derrière l'application banale, il y a une réelle utilité, et que les procédés empiriques communément employés ne sont pas sans quelque intérêt pratique.

Voyons d'abord de quelle façon il procède.

Le client est assis sur un tabouret en appuyant ses deux bras sur une banquette; le barbier se tient debout et placé derrière le client. Il commence par un effleurage sur le dos ; cela consiste à faire quelques pressions d'abord avec les pouces, puis avec les quatre doigts joints de la main, en ayant soin d'augmenter graduellement la force pendant la manœuvre, variant suivant les régions: la pression est douce aux épaules, moyenne au dos, et assez forte au niveau des lombes qu'il pince assez fortement; mais il faut que le client exige les pincements. Les deux mains de l'opérateur travaillent simultanément et le massage se fait, de la sorte, absolument symétrique.

Quelle est l'utilité de cet effleurage et de ce pincement? C'est un moyen excellent pour atténuer certaines douleurs, en même temps qn'il facilite et rétablit la circulation du sang ralentie par la station inclinée et par l'immobilité presque absolue pendant l'arrangement des cheveux.

Après l'effleurage, l'opérateur se place devant son client, empoigne ses bras, saisit les épaules et imprime à chaque membre des mouvements passifs assez bien ordonnés. Il commence par le cou, auquel il

imprime des mouvements de flexion, puis à l'épaule, en aisissant fermement le bras pour le fléchir. Quant à l'utilité de cette gymnastique elle se conçoit fort bien, ayant pour but d'exciter d'une façon mécanique l'activité musculaire.

Le barbier chinois reçoit quelquefois des malades atteints de boiteries douloureuses et d'autres affections des articulations...Il nous a été donné de voir dans une infirmerie chinoise quelques cas où ce traitement donne un bon résultat dans certaines douleurs rebelles au traitement habituel.

***

Si je prends la plume en faveur du massage chinois, c'est parcequ'il constitue un remède qui n'est pas à dédaigner dans le traitement de certains troubles des articulations et des muscles. Mais je me garderais bien d en faire autant pour le procédé d'attouchement des yeux et des oreilles qui est également un jeu favori du coiffeur chinois.

Je n'ai pas besoin d'insister ici sur le rôle de ce procédé dans la genèse des inflammations des yeux, et des oreilles et, sans entrer dans les détails des méfaits provenant de cet attouchement avec des instruments sales, je puis dire que bien des oreilles et des yeux ont été abimés par ce procédé de nettoyage.

Tout le monde a pu observer comme moi que le coiffeur chinois se sert, en guise d'instrument, de baguettes ou de tiges en bois ou en métal, à bout émoussé ou crochu; ces pointes sales forment des plaies soit sur la conjonctive (œil).., soit dans l'oreille: ces plaies sont de vraies portes d'entrée à toutes sortes d'infections souvent incurables.

C'est ainsi qu'un grand nombre de chinois souffrent d'inflammation et de suppurations des yeux et des oreilles occasionnées généralement par ces instruments sales.

C'est là une considération qui devrait faire abandonner ce procédé de curetage: mais il faut croire que le coiffeur chinois ne se soucie guère des risques que court le client qu'il opère.

Loin de moi, bien entendu, l'idée d'imposer à ce coiffeur des règles d'hygiène mais j'estime qu'on pourrait sauver un grand nombre de malheureux de la cécité et de la surdité, en obligeant ce barbier chinois à prendre, dans la mesure du possible, quelques précautions de simple propreté afin d'éviter ces accidents.

Dr JERUSALEMY

LES SUBVENTIONS MARITIMES AU JAPON

La question des subventions maritimes au Japon est une question essentielle.

En temps qu'île, en effet, le pays pour sa défense, dépend trop de la mer pour qu'il néglige le développement de sa marine marchande, qui, le cas échéant, peut lui être d'un secours efficace. La preuve en a été faite en 1904-5, lors de la guerre avec la Russie. Qu'aurait fait le Japon sans la *Nippon Yusen Kaisha* et les chantiers de construction maritime privés ?

Il eût fort probablement été à la merci de la Russie. Et c'est pourquoi le gouvernement prête une sollicitude toute particulière à la question du progrès de sa marine marchande.

On ne saurait,certes, l'en blâmer.

Mais a-t-il été heureux jusqu'ici dans les moyens qu'il a employés en vue de ce développement? Tout est là.

Or, il faut bien convenir qu'il a abouti à un échec, avec son ancien système de primes ; et quant à la nouvelle loi qui vient d'être passée à la Diète, si nous en croyons les critiques nombreuses qu'elle soulève, elle n'est pas encore destinée à améliorer les choses ni à satisfaire tous les désirs.

***

Voyons les principales stipulations de cette nouvelle loi.

L'ancienne loi donnait des subventions sous trois formes différentes :

1° pour la construction maritime ;

2° pour la navigation ;

3° pour les lignes fixes.

La nouvelle loi confond les deux derniers chapitres en un seul, et stipule qu'elle ne donnera de prime d'encouragement qu'aux navires des quatre lignes transocéaniques suivantes : celle d'Europe, celle de l'Amérique du Nord, celle de l'Amérique du Sud et celle de l'Australie.

Une autre caractéristique du nouveau système est que les conditions exigées des navires pour l'obtention des primes seront plus sévères que sous l'ancien.

Voici d'ailleurs un tableau comparatif que nous empruntons au *Asahi* de Tokio.

Ancienne loi

1° Navire de 1.000 tonnes et plus.
2° Vitesse de 10 nœuds à l'heure et au dessus.
3° Navires construits à l'étranger il y a moins de 5 ans.
4° Prime de 25 *sen* par tonne et par 1.000 nœuds.
5° Pour tout supplément de 500 tonnes la prime était augmentée de 10 p %.
6° Pour tout supplément de vitesse la prime était augmentée de 20 p %.
7° Un navire de 3.000 tonnes et d'une vitesse de 12 nœuds recevait une prime de 45 *sen* par nœud.
8° Un navire de 6.000 tonnes et d'une vitesse de 15 nœuds recevait une prime de 75 *sen* par tonne et par 1.000 nœuds.
9° Primes pour lignes avec horaire irrégulier.

Loi Révisée

1° Navires de 3.000 tonnes et plus.
2° Visitesse de 12 nœuds et au-dessous.
3° Sauf cas spéciaux les navires construits à l'étranger ne seront pas employés.
4° 50 *sen* ou moins par tonne et par 1.000 nœuds.
5° Quoique le tonnage soit augmenté, le taux de la prime n'est pas accru.
6° Dans le même cas, 10 p % seulement.
7° Dans le même cas, prime de 50 *sen* ou au-dessous.
8° Dans le même cas, prime de 65 *sen* ou au-dessous.
9° Primes pour lignes avec horaires réguliers.

Ces différences montrent bien qu'en principe de plus grandes restrictions sont imposées pour l'obtention des primes.

Il est encore d'autres clauses à signaler.

Ainsi, après 5 ans, la prime à allouer à un navire doit être réduite de 5 p % annuellement jusqu'à la 15ème année, époque où la prime cesse.

Et encore, à ce moment-là, le navire ne peut-il être vendu à des étrangers ou affrêté par eux qu'au bout de 3 ans.

Il est évident qu'une telle clause est peu favorable pour une compagnie. Assigner à 15 ans la vie d'un navire est plutôt court, surtout qu'il ne peut être ensuite revendu qu'avec une forte perte.

De plus, un navire de toute nouvelle compagnie débutant dans les 5 ans, à partir de la date de promulgation de la nouvelle loi, peut avoir une prime de 25 p % plus grande que celle accordée aux vieilles compagnies.

Mais la clause la plus singulière de la nouvelle loi est celle qui délègue au Ministre des Communications certain pouvoir discrétionnaire.

C'est ainsi qu'il doit fixer le montant de la subvention et sa période de temps, dans certaines limites maxima ; il fixe également les points terminus et les ports d'escale ; le nombre des navires employés, leur tonnage total, leur vitesse, leur âge et leurs remplaçants ; le nombre des voyages, leur horaire ; les pénalités sous forme de réduction, de suspension ou de suppression de la prime.

C'est là, en vérité, un pouvoir formidable dont le danger n'échappera à personne.

***

Telle quelle, la loi a déjà fait crier certains. M. Kato, vice-président de la *Nippon Yusen Kaisha*, a dit, dans une interview, qu'elle porterait un grand coup à sa compagnie, laquelle serait obligée d'abandonner sa ligne d'Europe et souffrirait chaque année une perte de plusieurs millions de *yen*.

Ainsi il semble que la nouvelle organisation ne donnera satisfaction à personne.

Au surplus, l'Etat y gagnera-t-il ? Verra-t-il décroître le montant de ses subventions annuelles? C'est là un point obscur.

Depuis 1896. époque où le Japon a admis le principe des subventions, les débours du gouvernement ont été de plus en plus considérables, comme le montre le tableau suivant:

1896	... ...	Yen 134,775
1897	... ...	1,260,194
1898	... ...	3,465,998
1899	... ...	5,041,993
1900	... ...	5,547,420
1901	... ...	6,135,534
1902	... ...	7,475,360
1903	... ...	7,572,689
1904	... ...	2,301,861
1905	... ...	3,021,548
1906	... ...	8,410,681
1907	... ...	9,279,069
1908	... ...	12,305,691

Or, quel a été le résultat appréciable de ces efforts ? Sans doute le tonnage de la marine marchande a augmenté, mais au profit de qui ? D'après certains calculs, la *Nippon Yusen Kaisha*, à elle seule, a englouti depuis 1897, pour près de 100 millions de *yen* de subvention, en comptant les intérêts. Or, d'après l'inventaire de la compagnie, sa flotte n'atteint qu'une valeur de 24 millions de *yen*. On voit par là que l'Etat eût gagné à construire une flotte à son compte. Sans compter tout l'argent perdu de la même manière avec d'autres compagnies.

C'est évidemment l'enseignement que comportent de tels chiffres qui a amené le gouvernement actuel à réviser la loi des subventions maritimes dans le sens restrictif que nous venons d'exposer.

Mais atteindra-t-il réellement le but qu'il se propose et ne risquera-t-il pas, encore une fois, de faire des sacrifices en vain, tout en mécontentant tout le monde ?

D'ailleurs il y a une limite à tout et le développement par trop forcé de la marine marchande peut devenir pour la nation elle-même un facteur de malaise évident. Espérons que dans sa faculté discrétionnaire de distribuer les primes, le Ministère des Communications, saura tenir compte de la crise commerciale qui sévit sur le pays et qui a jeté sur le pavé plus de trois cents officiers marins brevetés.

A. MONESTIER

LA SEMAINE CHINOISE

Destitution de Tcheng-Pie
Les accusations des Censeurs
Les Reformes
Le nouveau vice-roi du Yunnan
Les Chinois à l'Etranger
Expositions chinoises

Nous disions dans notre dernière *Semaine Chinoise* que la faveur de Yuen Che-kai pourrait bien être funeste à Tcheng-Pie ; le surlendemain parvenait à Changhaï la nouvelle de la destitution de ce dernier, suivie de près par le décret impérial ci-dessous, ratifiant cette mesure :

" Après grave délibération au sein du
" Conseil du Ministère des Emplois
" Civils, faite sur nos ordres, nous or-
" donnons la destitution immédiate de
" Tcheng-pie, ministre du *Yuen-tchoan-*
" *pou* (Postes et Voies). Respect à ceci."

Cette chute retentissante n'en entraînera pas moins de trente-huit autres, des subordonnés et protégés de Tcheng-Pie.

On s'occupe particulièrement, parmi ceux-ci, d'un simple ouvrier charpentier, devenu rapidement taotai, grâce à la faveur de ce ministre ; d'un propriétaire d'une raffinerie de sucre, qui bénéficia d'anormales réductions sur les prix de transport de ses produits par les Chemins de fer Impériaux etc.

Car, à présent, c'est au tour des chacals de se ruer sur ce puissant d'hier. Un journal chinois de Changhai ne va-t-il pas jusqu'à reprocher à S.A. I. Le Prince Régent de ne pas avoir fait décapiter Tcheng-Pie, ministre non moins concussionnaire et prévaricateur, paraît-il, que son illustre protecteur Yuen Che Kai !

***

Imbu d'idées plus modernes, S. A. I. Le Prince Régent n'écoutera certainement pas d'aussi barbares conseils, mais il n'en semble pas moins énergiquement décidé à combattre les abominables abus dont se rendent coupables de trop nombreux fonctionnaires.

Il s'élève fortement :

" Contre plusieurs mandarins de haut
" rang qui, dans les provinces, protes-
" tant encore contre les nouvelles mé-
" thodes d'administration et dont quel-
" ques-uns, détournant de l'argent au
" peuple sous prétexte de traiter ces
" nouvelles méthodes, font souvent tout
" leur possible pour protéger les manda-
" rins accusés auprès de nous, ou tout au
" moins pour diminuer leurs fautes, bien
" que nous leur ayons dit d'en enquêter
" sérieusement......Ces autorités des pro-
" vinces méprisent nos ordres comme
" paroles d'enfants.....Après leur enquête,
" ces hauts mandarins nous disent or-
" dinairement que l'accusation a quel-
" que peu de vraisemblance, sans être
" toutefois absolument fondée, et qu'a-
" près sérieuse enquête, elle ne s'est pas
" confirmée......A l'avenir, celui qui, ayant
" reçu l'ordre d'enquêter sur une impor-
" tante accusation, aura négligé quand
" même de la bien régler ou l'aura fait
" avec favoritisme ou partialité, sera

" gravement puni, même comme complice de cet accusé. Respect à ceci."

Ces mesures rigoureuses auxquelles l'apathie chinoise n'était plus habituée, du moins dans les hautes classes, n'ont pas été sans provoquer un certain malaise parmi les fonctionnaires supérieurs. On s'étonne de l'appui prêté aux Censeurs Impériaux par S. A. I. Le Prince Régent.

La destitution de Tcheng-Pie a été suivie de près par la mise en accusation de la plupart des membres du haut personnel du Ministère des Postes et Voies, par celle de plusieurs vice-rois et ministres, entre autres : Tieh Liang, Ministre de la Guerre et Tchang-Tche-tang, Ministre de l'Empire ; le premier, pour népotisme et irrégularités dans de grosses commandes de canons, le second pour ses accointances avec un groupe de banquiers chinois qu'il est supposé intéressé à soutenir.

Mais ce qui choque surtout, c'est la fréquence de ces accusations contre des fonctionnaires chinois, alors que les Mandchoux en sont indemnes : on va même jusqu'à dire qu'à ca se de ses affinités avec le parti mandchou, Tieh Liang arrivera facilement à se justifier.

***

Toutefois, grâce au jeu de bascule, fatal dans toute réaction, s'il y a des destitutions, il y a aussi des nominations. Une, plus particulièrement, est susceptible de nous intéresser, nous Français, c'est celle du neveu de Li Hong Tchang, M. Li-king-shi, comme vice-roi du Yunnan-Koueitchou.

Il est à espérer que ce nouveau vice-roi suivra une autre voie que celle, déplorable, sur laquelle s'était engagée à certain moment son prédécesseur, et qu'il aura l'énergie — surtout la volonté — d'empêcher toute violation de nos frontières en Indochine française.

***

S. A. I. Le Prince Régent continue son œuvre de réforme qui s'est d'ailleurs, précédemment déjà et si intelligemment aussi, portée tour à tour sur les taxes du sel, mises sous le contrôle du Ministère des Finances ; sur les nominations des fonctionnaires provinciaux faites, à l'avenir, par l'empereur lui-même; sur l'interdiction de la vente des fonctions publiques ; et, enfin, sur les commandes passées par chaque province, désormais soumises au contrôle du Budget de Pékin.

Aujourd'hui, son attention a été attirée par la multiplicité des charges, occupées par un seul fonctionnaire qui en touche les émoluments respectifs : un édit vient d'interdire ce vieil état de choses qui, pour sanctionné qu'il fût par le temps, n'en était pas moins profondément préjudiciable à la bonne marche de l'administration chinoise.

On ne peut, en présence d'aussi sages mesures, que se joindre au chœur de louanges—émanant des Etrangers comme des Chinois—adressées, tant à S. A. I. Le Prince Régent qu'à ses Ministres, pour le véritable courage, déployé dans l'abolition de millénaires abus, que de si puissants intérêts érigaient presque en choses d'Etat, aussi bien dans la Capitale que dans les Provinces.

***

Le peuple chinois semble d'ailleurs, surtout celui qui habite au dehors de l'Empire, prendre de plus en plus un haut souci de sa dignité personnelle et vouloir être traité à l'Etranger comme les nationaux des autre pays.

Une association chinoise, représentant tous les sujets du Céleste Empire établis aux Etats-Unis, vient de télégraphier au Président Roosevelt pour protester contre la distinction injuste des Chinois *comparée aux Japonais*, leurs frères de race jaune.

L'association déclare que les inspecteurs d'immigration traitent les Chinois comme des criminels et insiste auprès du Président pour apporter remède à cette situation.

Déjà, il y a quelques années, une semblable demande avait été adressée à M. le Gouverneur Général de l'Indochine française par les diverses Congrégations Chinoises, habitant les cinq pays de l'Union Indochinoise : et les Chefs de Congrégations de la Cochinchine et du Tonkin avaient particulièrement insisté sur l'abrogation de certaines pratiques du service d'immigration, susceptibles de porter atteinte à leur dignité d'hommes.

Il s'ensuivit alors dans les journaux français une véritable campagne pour et contre.

On envisagea même la création de postes consulaires chinois, mais les récents troubles révolutionnaires chinois, ayant forcé le Gouvernement d'Indochine, sur la propre demande de l'Empire Chinois, à surveiller de très près l'élément réformiste avancé, qui cherchait refuge sur notre territoire, on dut alors éloigner, peut-être pour longtemps encore, cette mesure humanitaire.

***

Un autre point, bien digne de retenir l'attention sur l'essor que semble vouloir prendre l'initiative chinoise, réside en ces expositions industrielles que se proposent d'organiser les négociants et fabricants chinois.

Les industriels et commerçants étrangers, qui s'y joindraient aussi, désignent Tientsin et Pékin comme les villes les plus conbles à cevena projet.

Le Gouvernement Chinois a donné son chaud appui à cette proposition.

Des tentatives en ce sens avaient été déjà précédemment faites, sans aboutissement pourtant, mais aujourd'hui qu'un nouvel esprit d'énergie semble avoir été infusé aux Chinois, nous avons grande chance d'assister à la réussite de ce projet.

Ces expositions seraient, à notre sens, une très significative étape des Chinois dans la voie du progrès moderne.

C. L.-Delahays.

CHOSES ET AUTRES

QUELS TYPES !

Il faisait froid, dimanche, très froid. Aussi Du Randard et Lagrinche ont-ils échoué au bar des Colonies où, avec deux copains Roupion et Dupied, ils décident de se livrer au noble jeu de la manille. Ils se sont installés non loin du poële. Nos deux amis sont suffisamment connus pour qu'il soit inutile de les présenter. Roupion est employé au service des mar'es et Dupied, sympathique abruti, est starter à Pootung où il donne le départ aux sampans. C'est un orateur.

Dupied.—Comment nous mettons-je ?

Du Randard.—Tirons au sort. Les deux premiers rois ensemble.

Ils tirent et le sort place Du Randard avec Roupion. Lagrinche a pour partenaire Dupied. C'est à Roupion de faire. Il bat les cartes et distribue.

Dupied — Atout trèfle. J'ai, à la manille, un principe immuable : je joue toujours mes manilles, seraient-elles septièmes. Je jouerai donc celle de cœur.

Du Randard, Lagrinche et Roupion, à tour de rôle—Cœur !

Dupied — Et je rejouerai cœur. Je suis un homme qui a beaucoup de cœur.

Du Randard—Je coupe !

Lagrinche—Trop court, je surcoupe.

Dupied—A vous Lagrinche. A propos, vous avez lu les derniers journaux arrivés ? Avez-vous vu qu'on a découvert les lévites noires et une barbe rousse postiche dans le grenier de la maison de l'impasse Ronsin ? Il paraît......Pique ? voilà...qu'on ne sait comment ces objets de toilette se sont trouvés là. C'est, en effet, très curieux et si j'étais à la place... Ah non ! mon vieux, je coupe aussi et atout, et atout, et encore atout. J'étais rudement fadé. Comptons. Onze pour nous. A moi de faire. Cœur atout.

Du Randard, jouant—Carreau !

Lagrinche et Roupion—Carreau !

Dupied.—Je suis au regret, mon vieux Du Randard. Je n'ai pas de carreau, mais j'ai du cœur et je le mets sur le carreau. Et je joue la femme d'atout.

Du Randard — Le roi.

Lagrinche — Le manillon.

Roupion — La manille.

Lagrinche furieux à Dupied — Idiot, abruti, vous me faites prendre mon manillon second. Pourquoi jouez-vous la femme d'atout ? Quand on ne sait pas jouer on ne joue pas, on va à l'école. Nous sommes frais. Au lieu de nous raser avec vos lévites et votre barbe rousse, vous feriez mieux de faire attention au jeu.

Dupied— Ça va bien, ça va bien, y a pas de mal, vous fâchez pas.

Roupion—Atout du valet.

Lagrinche — Ça y est ! Vous voyez, voilà mes deux atouts partis. Dupied, vous jouez comme un pied.

Dupied, qui s'échauffe—Ah mais, dites Lagrinche, vous commencez à me courir. Je joue comme je l'entends, je sais jouer à la manille, ce n'est pas vous qui me donnerez des leçons. (A Du Randard et à Roupion) Vous n'auriez pas joué comme moi, vous autres ? [Les deux interpellés ne répondent pas] Ah ! vous voyez bien, ils sont de mon avis J'avais la femme d atout seule. Que vouliez-vous que j'en fisse ? Et puis d'ailleurs si je perds, je paierai.

Du Randard, conciliant — Mais oui, c'est entendu ; à qui de faire ?

Roupion—A moi.

Lagrinche — Inutile, je ne joue plus avec un jouaillon pareil. Jouer une femme d'atout seule. Quand on a une femme on la garde, Mossieu Dupied, on ne la livre pas en pâture aux autres. Ce sont des mœurs déplorables, souvenez-vous-en. Il est vrai qu'avec votre intellect...

Sapèque

***

MESSINE

On ne peut qu'être saisi d'épouvante en lisant les journaux d'Europe récemment arrivés, donnant les premiers détails sur la terrible catastrophe qui fit de la Sicile et d'une partie de la Calabre un monceau de ruines.

On peut se rendre compte de l'affolement des malheureux habitants survivants en ne voyant autour d'eux que cadavres et ruines et ceux qui restent auront certes toujours devant les yeux ces scènes inoubliables.

Combien tragiques sont ces comptes-rendus de journaux. Combien triste l'arrivée des rescapés, sans vêtements, à demi-fous, ayant encore dans les yeux le spectacle épouvantable. Ecoutez ceci :

"Une foule énorme a assisté à Naples au débarquement des survivants de la catastrophe arrivés sur le *Slava* ; pendant la traversée, il s'est produit sept décès ; sur 550 échappés, 150 seulement peuvent marcher, les autres sont portés sur des civières. Le public accueille chaque civière par un long murmure, des femmes pleurent. Ce triste spectacle évoque le souvenir du retour des blessés d'Abyssinie.

"On voit des gens qui attendent des parents, éclater en sanglots lorsqu'ils constatent qu'ils ne sont pas sur les navires Un groupe de Siciliens se lamente et s'écrie : Notre Messine est perdue !...

"Le public apporte des habits, des chapeaux, des couvertures et offre le bras aux malheureux affaiblis.

"On a vu un monsieur bien vêtu porter sur son dos des blessés, d'autres offrent leurs automobiles, la duchesse d'Aoste se rend sur tous les navires et a de douces paroles de consolation pour tous ; elle a fait transporter plusieurs orphelins dans son palais.

"Ce soir, plusieurs fugitifs sont arrivés à Rome ; parmi ces derniers on a aperçu le professeur Ginoccluetti, vêtu seulement d'un tricot de laine et d'une couverture grise sur les épaules, puis un jeune homme avec un vieux chapeau de paille, chaussé d'une bottine noire et d'une bottine jaune, sa figure était tuméfiée ; enfin, une jeune fille qui peut à peine se soutenir, elle va à Turin retrouver ses cousins.

"Le docteur Palermo est arrivé à Rome en haillons avec sa femme enveloppée d'une couverture ; ils étaient accompagnés de la veuve d'un de leurs voisins, écrasé par la chute de sa maison, et par deux petits enfants à demi-nus qui, peureux, s'aggripent à leurs vêtements. Les pauvres gens vont se réfugier chez des parents. D'un geste las, ils écartent les reporters et les curieux ; les femmes cachent leur visage souillé de poussière.

"M. Birot, syndic de la commune de Crescia, qui habitait l'hôtel de Trinacria, fut enseveli sous les décombres. Il passa cinq heures à appeler à l'aide. Ayant trouvé un bâton, il l'agita désespérément à travers une fissure. Finalement plusieurs personnes s'approchèrent pour lui porter secours, mais une nouvelle secousse les mit en fuite. Des marins parvinrent à retirer le docteur et à le transporter sans connaissance sur leur navire. Il raconta avoir dîné la veille à table d'hôte avec des Anglais, des Allemands et des Français ; ces derniers étaient au nombre de cinq ; tous ont péri."

Et que de malheureux ne pouvant survivre à la catastrophe :

M. Ludovic Fulci est resté pendant quinze heures près de la cave où gémissait son frère, le député Nicolas Fulci. Puis les cris s'éteignirent : le malheureux député était mort.

"M. Fritz Roberto, seul survivant de sa famille, ne pouvant vaincre sa douleur, s'est suicidé."

D'autres refusant obstinément de quitter la maison où ils ont connu la joie et qui est pour eux un peu d'eux-mêmes :—

"Nombre d'habitants veulent absolument demeurer dans les décombres de leur maison ; ils s'accrochent aux poutres et aux soliveaux et il faut positivement les en arracher."

Puis les pillards s'abattant sur les décombres, envahissant les ruines des maisons riches, des banques et que la troupe est forcée de fusiller comme on fusille des sauvages, des bêtes malfaisantes.

De toutes ces misères se détache pourtant quelque chose de consolant : l'élan de solidarité qui a soulevé le monde à l'annonce du sinistre. Marins de toutes nationalités coopérant au sauvetage, faisant assaut de dévouement et d'abnégation. Vapeur chargés de vivres et de vêtements partant à la première nouvelle du désastre. Et quel bel élan de charité. En 48 heures des millions sont mis à la disposition des sinistrés. Le monde entier y va de son obole, grands et petits, tous participent aux souscriptions : c'est un match de charité et aussi le plus bel exemple de fraternité humaine qu'il ait été donné de voir depuis longtemps.

Sapèque

***

DEUX MORTS

Le monde des lettres et du théâtre est, depuis quelques semaines, durement éprouvé. Après Sardou, Coquelin ainé, puis, hier, Catulle Mendès et Cadet.

Poête, Catulle Mendès l'était dans le sang. Un des derniers représentants du Parnasse qui compta parmi ses fidèles : Leconte de l'Isle, Sully Prudhomme, José Maria de Heredia, François Coppée, Armand Sylvestre, pour ne citer que les plus notoires, s'il fut souvent discuté, il fut presque toujours admiré.

On a souvent reproché à sa Muse d'être légère. C'était un peu vrai et la majeure partie des œuvres de Mendès ne sont pas précisément destinées aux pensionnats de jeunes filles. Mais cette Muse s'était assagie, elle devint même mystique sur le tard, puisqu'une des dernières œuvres du poête, et une des plus belles, fut cette jolie Thèrese d'Avila, si délicieusement personnifiée par Sarah Bernhardt.

Au surplus, que Mendès chevauchât Pégase ou qu'il s'exprimât en prose, c'était toujours de la poésie. Dans les critiques théâtrales dont si rapidement il était devenu un des maîtres, il mettait encore un peu de poésie. C'était un chatoiement de mots et d'images taillés à facettes, une série de phrases précie-

ses et scintillantes, dites dans un style dont il avait le secret et qui faisaient de ces critiques théâtrales de petits chefs-d'oeuvre de littérature.

C'est un des princes des lettres qui disparaît et dans quelles conditions ?

Tué dans un accident de chemin de fer!

Il semblerait parfois que la matière brutale ait à cœur d'exercer une sorte de vengeance sur les hommes au génial cerveau.

Curie écrasé par un camion, Mendès tué dans un accident de chemin de fer. Peut-on concevoir plus triste fin?

On ne verra plus Mendès, aux soirs de première, avec son opulente chevelure grise et sa barbe de fleuve, l'air bon enfant et quelque peu narquois: figure de philosophe sceptique, plein d'indulgence pour les faiblesses humaines et aussi plein d'encouragement pour les jeunes auteurs tâtonnant et cherchant leur voie, pourvu que dans leurs œuvres ils apportassent un peu d'art. Les lettres ont fait là une grande perte.

***

La mort de Coquelin Cadet, si elle met encore une fois en deuil le monde du théâtre, est pour l'excellent artiste une délivrance. Depuis un an celui qui avait fait la joie et l'enchantement du public languissait dans une maison de santé, inconscient, à demi-fou. Il était mort moralement.

Si Cadet n'avait pas l'envergure de comédien de son frère, mort il y a quelques jours, c'était le comédien consciencieux par excellence, fouillant ses rôles et n'abordant une création que lorsqu'il avait bien posé son personnage, qu'il en avait fait un type. Son triomphe fut le monologue où il apportait une diction impeccable, un physique réjouissant, une fantaisie sans égale. Chacune de ses apparitions en scène était synonyme de joie, de gaieté : il était l'enfant gâté du public.

Cœur excellent, toujours prêt à rendre service, il était constamment sur la brèche lorsqu'il y avait à organiser une représentation de bienfaisance. Et les organisateurs le savaient bien car le nom de Cadet sur l'affiche c'était la grosse recette assurée.

Il fut aussi quelque peu auteur. Il publia plusieurs ouvrages sur le théâtre auxquels son expérience de la scène donnaient une valeur indiscutable.

C'est un artiste de talent qui s'en va et c'est surtout un brave homme. Ils ne sont pas légion.

Sapèque.

***

UN PEU DE MÉDECINE

On nous vantait ces jours-ci la cure fruitarienne et végétarienne pour la guérison du béri-béri, mais on omettait de nous dire quelles espèces de fruits et légumes il était nécessaire d'employer pour que cette cure ait son maximum d'effet.

Et puis enfin, il n'y a pas que le béri-béri qui tracasse la pauvre humanité, il y a malheureusement beaucoup d'autres maladies, dans lesquelles les cures végétariennes sont indiquées. Il y avait une lacune dans les conseils qui nous étaient donnés, et c'est cette lacune que je vais aujourd'hui m'essayer à combler.

Je ne voudrais pas que mes lecteurs crussent un seul instant que c'est à mes seules connaissances médicales qu'ils devront ces renseignements de premier ordre. Je tiens à mettre les choses au point. Les remèdes que je vais citer m'ont été indiqués, il y a belle lurette, par un rebouteux de ma connaissance à qui une longue pratique de la médecine avait donné une expérience indiscutable.

Je tiens à dire aussi qu'il ne sera pas question de régime fruitarien sur lequel mon homme n'était pas très ferré. Dans ce genre il ne connaissait guère que le raisin et encore le raisin transformé en liquide, sous le nom de vin, parce que, disait-il, et admirez cette dédution, parce que, avec le vin on peut prendre une cuite et qu'une bonne cuite guérit tout. Je n'insisterai pas.

Pour le régime végétarien c'est autre chose, il s'y connaissait. Surtout en matière d'affections de la poitrine dont il s'était fait une spécialité. Prenons le rhume si vous voulez, maladie toute d'actualité. Eh bien, d'après lui, le règne végétal fournit contre la toux la racine du panacès, le suc de la jusquiame, le scordotis mêlé à la résine sèche pilée avec du miel, la bétoine, le peucedanum, la cacalia, le daucus, l'herbe scythique. Cinq tiges d'hysope cuites avec deux tiges de rue et trois figues détergent la poitrine et purgent les poumons. Aspirée à l'aide d'un roseau, la fumée du béchion, qu'on appelle aussi tussilage, guérit les vieilles toux.etc.

Mais lui n'allait pas jusqu'à dire que le régime végétarien était le seul, l'unique, celui qui défie toute concurrence, il avait aussi une série de cures animales et pour les tousseurs obstinés, qui doutaient des vertus de ces recettes végétariennes, il proposait le foie de loup dissous dans du vin chaud, le fiel d'ours avec addition de miel, la cendre des sommités d'une corne de bœuf, le poumon de cerf broyé et donné en éclegme, trois oboles de colle de taureau, et la fumée de poils de lapin.

Pour les tousseurs qui s'obstinaient encore à tousser après avoir essayé les remèdes ci-dessus, ce qui était bien improbable, mais il fallait tout de même tout prévoir, pour ceux-là, il avait les remèdes suivants, souverains quoique étant à la portée de toutes les bourses :

La salive de cheval, bue pendant trois jours, amène, disait-il, des résultats certains; mais le cheval en meurt. (Je ne m'explique pas pourquoi, mais cela est.) A cette formule dispendieuse, les ménagères économes préféreront la cendre des excréments de lièvre, spécialement efficace contre la toux nocturne. Si le mal résistait, ce qui n'est point probable, recourez aux traitements magiques. Il y a une petite grenouille qui monte sur les arbres et qui, de là, coasse ; crachez-lui dans la bouche, et lâchez-la ensuite : elle s'enfuira avec votre toux. Vous pouvez également vous défaire des catarrhes en enveloppant l'un quelconque de vos doigts avec de la peau de chien.

Contre le Coryza, mon bonhomme ne connaissait qu'un remède, joli tout plein, simple, gracieux et qui ne saurait offusquer les persones délicates : il suffit de baiser une mule sur le museau.

***

Il y en a d'autres, mais ceux-là constituent des secrets qu'il ne m'est pas permis de dévoiler. Comme il est tout probable que beaucoup de personnes vont hausser les épaules à la lecture de ce qui précède, je vais leur indiquer le nom et l'adresse de mon rebouteux : C'est un nommé Pline, dit l'Ancien, né à Côme et qui mourut en l'an 79 en voulant regarder de trop près une éruption du Vésuve.

Il avait, lui aussi, un rhume invétéré et il voulut le guérir par des fumigations. Ça ne lui réussit pas.

Sapèque

***

ACTUALITÉ

Puisque l'aviation et les dirigeables sont de toute première actualité, parlons-en donc. Aussi bien les temps sont-ils proches où chacun aura chez soi son petit aéroplane, ou son dirigeable qui nous permettra, à nous autres exilés sur la terre étrangère, d'aller le dimanche prendre notre apéritif chez Pousset ou passer la soirée chez Fursy.

Il me semble toutefois qu'on fait beaucoup de bruit autour d'inventions qui n'ont rien de nouveau. Les aviateurs et les "dirigeablonautes" ne sont en somme que des imitateurs, de pâles imitateurs. Il y a bel âge, que la direction des ballons est trouvée. Je n'en veux pour preuve que la lettre ci-dessous que je lus certain jour à la Bibliothèque Nationale. Cette lettre émane d'un sieur Claude-Valentin Millin-Labrosse, ancien capitaine que le Tribunal révolutionnaire condamna à mort pour propos contre-révolutionnaires, le 23 pluviôse au II.

Il ne fut pas exécuté le même jour, par hasard, ce qui lui donna le temps d'adresser à Fouquier-Tinville l'épistole en question :—

***

Conciergerie, salle de la mort.
24 pluviôse l'an 2 de la République une et indivisible.

Citoyen accusateur,

Quoiqu'imprudent, quoi qu'aïant tenu des propos et même écrit des lettres que j'eusse mieux fait de retenir, je ne m'attendois pas cependant à être traité aussi rigoureusement que je l'ai été par votre tribunal, section de l'égalité. Je n'en dis rien, mais je vous observe que je laisse après moi le modèle en carton d'un aérostat tout nouveau et qui doit avoir l'avantage de la direction. Je désirerois donner au comité révolutionnaire de ma section, ou du moins à deux de ses membres, *l'explication de la théorie d'après laquelle il est construit.* Je l'offrirois ensuite à ma section, s'il en paraissoit digne. Moins de deux heures suffiroient, et je n'en mourrois pas moins dans les 24 heures, comme il est ordonné. Voilà, citoïen accusateur, ce que je prends la

ciberté de vous proposer. Faites passer le billet au Comité de salut public, si vous le croiez nécessaire, et prenés son authorisation. Je suis résigné, je mourrai résigné, je ne cherche point à prolonger inutilement ma vie, mais j'avoue que je songe encore à ce qui peut faire qu'on se souvienne de moi, quand le temps de la colère sera passé.

Je vous salue respectueusement. Il n'y a plus, hélas ! de fraternité.

MILLIN-LABROSSE.

P.-S—Le citoyen Horny connoit mon aérostat, et je m'en rapporte à sa conscience quoiqu'il ait à se plaindre de moi. Je n'ai pas d'autre papier.

Au citoyen Fouquier, accusateur public près le tribunal révolutionnaire, en son cabinet.

***

Comme Fouquier-Tinville était un citoyen qui n'avait pas le cœur d'une sensibilité rare et qui envoyait ses contemporains à la guillotine avec une élégance digne d'une meilleure occupation, il est tout probable qu'il ne fit pas attention à la requête de l'inventeur car aucun document de l'époque ne fait mention d'expériences de dirigeables.

On en est donc un peu réduit aux suppositions, mais il n'en paraît pas moins certain qu'en l'an 2 de la République, une et indivisible, un dirigeable existait, en carton c'est vrai, mais un dirigeable tout de même.

***

Quant aux aéroplanes ils datent encore de plus longtemps.

Lorsque Andromède, attachée à son rocher, allait périr dévorée par le serpent de mer, à qui dut-elle son salut, si ce n'est à Persée qui vint la délivrer avec son aéroplane de la grande marque Pégase et Cie, une des premières de l'époque ? Avec l'exagération de cette époque on prêta à cet aéroplane la figure d'un cheval ailé, mais c'est pure imagination. Il n'y a pas de chevaux ailés, quoiqu'en ai dit Sully Prud'homme : —

Mais Pégase irrité par le fouet de la lame,
A l'appel du Héros s'enlevant d'un seul bond
Bat le ciel ébloui de ses ailes de flamme.

En faisant abstraction de l'imagination du poète, on arrive à cette conclution : Pégase c'est l'appareil, le Héros est le mécanicien et les ailes de flamme sont les hélices de l'aéroplane.

Vous voyez bien qu'on n'a rien inventé.

Sapèque

***

PRÉDICTIONS

Humains, mes frères, ouvrez l'œil... et surtout que ce soit le bon. Il paraît, d'après un illustrissime savant anglais, que l'année 1909 sera rouge. Sur quels raisonnements s'appuie ce savant pour émettre pareille affirmation ? Je n'en sais trop rien et ne veux pas le lui demander. Mais c'est chez moi un principe : je crois toujours à ce que disent les savants, ces gens-là ne se trompent jamais ou alors ce ne serait pas la peine d'être savant.

Donc pour moi, et jusqu'à preuve du contraire, 1909 sera rouge. Les fleuves et et les mers, voire même les ruisseaux, charrieront des flots de sang, on boira du sang, on mangera du sang (sous forme de boudin, ça n'est pas déjà si mauvais).

Mais, en somme, cette prédiction est ce qu'on pourrait appeler une prédiction globale, qui embrasse toute l'année. Le savant nous dit : 1909 sera rouge sans entrer dans plus de détails. Ça n'est pas suffisant. Il aurait pu nous dire par exemple : tel mois sera rouge pâle, tel autre rouge brique, on aurait été fixé. Il est vrai qu'il n'en sait peut-être rien, cet homme. Il sait que l'année 1909 sera rouge, ce qui est déjà quelque chose, j'imagine, et nous pouvons à la rigueur nous en contenter.

***

Puisque nous sommes sur le chapitre des prédictions, je connais un autre savant avec lequel je suis intimement lié, qui me confie tous ses secrets et qui, lui aussi, a pâli sur le point d'interrogation troublant qu'est l'année 1909. Et à force de pâlir, il est arrivé, pour Changhaï, aux conclusions suivantes (Je laisse bien entendu de côté les mois de Janvier et Février qui n'ont plus d'intérêt pour nous).

MARS

Troisième mois de l'année, parce qu'il précède le quatrième. Temps entre le ziste et le zeste. Certains jours, il pleuvra et certains autres il tombera de l'eau. On commence à parler des courses de printemps.

AVRIL

Le printemps s'avance et les courses aussi. On songe à s'occuper des robes et des chapeaux. Ce mois aura une particularité extrêmement curieuse : il précèdera immédiatement Mai son confrère, mais il suivra Mars.

MAI

Courses. Robes et chapeaux. Loterie et culottes. Dentelles et rubans. Les rischas de Changhaï continueront à être les plus crasseux de tout l'Extrême-Orient. Vienne Juin.

JUIN

Mois de la St. Jean. Il pourrait fort bien faire chaud. Les gens chics murmureront " Tsingtao " où il y a la mer de Chine, et ceux qui sont moins chics songeront aux sodas.

JUILLET

Il fera chaud, surtout le 14. Il fera soif, aussi, surtout le 15. Mais il ne faudra pas se frapper pour cela. Les rischas de Changhaï (voir en Mai).

AOÛT

Encore chaud. On abandonnera définitivement les fourrures pour s'habiller de blanc. Pour la nuit, les gens chics arboreront le tussor. Ceux qui sont moins chics n'arboreront rien du tout.

SEPTEMBRE

Titi moins chaud. Gare aux soirées, qui seront fraîches. Mois du bismuth parce que, voilà.

OCTOBRE

Faire prendre l'air aux vêtements de drap. On commence à parler des courses d'automne et aussi des robes et chapeaux. Les rischas (voir en Juillet)

NOVEMBRE

Fini chaud. Courses. Robes et chapeaux Loterie et culottes. On se met à reparler des couvertures, sans oublier celle du Yang king pang.

DECEMBRE

Ça se tire. 1909 va mourir. Christmas. Bonne et heureuse. Happy new year. Bonbons, cadeaux, pudding, liquides, mal aux cheveux, gueula lignea, gratifications etc...

P. C. C.
Sapèque

Propos et impressions

Des télégrammes reçus ici, il ressort clairement que la Turquie et l'Antriche-Hongrie auront du mal à s'entendre. Et ceci ne fait pas l'affaire des commerçants autrichiens victimes du boycottage contre les produits austro-hongrois qui dure toujours.

Le boycottage est aujourd'hui une arme qui, bien maniée, peut avoir raison des puissances qui voudraient se prévaloir de leurs forces militaires pour humilier des Etats faibles.

Au cours de ces dernières années la Chine a prouvé l'efficacité du boycottage. Grâce à ce moyen, légitime assurément, n'a-t-elle pas obligé les Etats-Unis à changer d'attitude à l'égard de l'Empire du Milieu ? Pratiques, les Américains ont compris que la politique de conciliation était la seule à observer à l'égard de la Chine, et depuis le fameux boycottage d'il y a trois ou quatre ans, les Etats-Unis n'ont cessé de sourire au gouvernement de Pékin qui n'a pas aujourd'hui de meilleurs amis que les yankees.

La Chine a obtenu le même résultat avec le Japon, dont les produits étaient, il y a quelques mois encore, boycottés dans tout l'Empire du Milieu. Et tout comme les Américains, le gouvernement du mikado s'est vite rendu compte qu'il faisait fausse route en employant la "manière forte" avec la Chine. Aujourd'hui les relations entre Pékin et Tokio sont redevenues cordiales.

La crainte du boycottage est le commencement de la sagesse.

Notre bon Lafontaine n'a-t-il pas montré déjà que le moucheron a parfois raison du fort et orgueilleux lion ?

***

Le Chine semble avoir trouvé un administrateur dans le régent actuel. Les décrets que nous voyons paraître depuis peu de temps dénotent un homme énergique et ayant vraiment le souci de la grandeur de son pays et, pour beaucoup, c'est un peu une surprise car on sait relativement peu de chose sur le prince régent. L'impératrice l'avait, dit-on, en haute estime et le considérait, malgré ses trente-cinq ans, comme le successeur éventuel du vieux prince Tching, président du grand conseil.

Tchoun a l'esprit ouvert au progrès; d'aspect plus distingué et agréable qu'intelligent et énergique, il est travailleur, disposé à continuer sincèrement mais avec une lente prudence les réformes préparatoire et éducatrices qui doivent modifier peu à peu la mentalité du peuple chinois et le rendre apte à comprendre le régime constitutionnel promis dans les derniers édits impériaux.

Le court séjour que le prince fit en Europe, en 1902, afin de présenter à l'empereur d'Allemagne un message d'excuses et de regrets pour l'assassinat du baron Ketteler, lui a déjà permis de constater les avantages de la civilisation occidentale. De retour en Chine, le jeune prince se mit à l'étude des sciences politiques. En 1906, il fut le premier à se faire inscrire aux cours spéciaux d'instruction militaire et générale créés à l'Ecole de la noblesse pour les princes de la famille impériale et les maréchaux tartares. Il y donna l'exemple de l'assiduité et de l'application, décomposa consciencieusement la marche et le maniement d'armes, et apprit, avec les principes du tir et de la tactique, les éléments du droit politique. " Nul élève ne fut plus consciencieux et plus ardent à l'étude déclarait le directeur. Il donne un salutaire exemple aux princes mandchous et mongols ".

Satisfaite du zèle de son préféré, l'impératrice le nomma membre stagiaire du grand conseil, puis peu de temps après le titularisa avec le mandat de se mettre au courant de toutes les affaires de l'empire et de se tenir prêt à prendre la succession du prince Tching, qui pour la dixième fois venait de présenter sa démission de président du conseil et du Oeou-pou.

Il est devenu régent, gouvernant la masse qui compose l'empire chinois. C'est une grande responsabilité qu'il assume et dont il paraît avoir conscience. Mais il semble aussi ne pas vouloir, à côté de sa puissance en souffrir une autre et il élimine petit à petit les puissants mandarins. Yuen Che kai, le prince King, Tcheng pie disparaissent Il veut supporter seul le poids du gouvernement et il sait ce qu'il veut. Qui songerait à l en b'âmer ?

***

La Ligue nationale aérienne, dont nous avons annoncé il y a quelque temps la formation est en bonne voie de réussite. Les derniers exploits des Wright, des Farman, des Delagrange, des Blériot ont convaincu le public de l'intérêt qu'il y avait à encourager cette locomotion de l'avenir. Déjà les vitesses de soixante et quatre-vingts kilomètres ont été atteintes par ces engins qui, contrairement aux autres, utilisent cette résistance pour se soutenir dans l'atmosphère.

Le poids des aéroplanes de Farman et Delagrange, d'environ six cents kilos, dès que l'appareil atteint la vitesse de dix kilomètres, tombe à cinq cents kilos et diminue progressivement au fur et à mesure que la vitesse augmente, dans des conditions telles, qu'à quarante-six kilomètres, le poids d'un de ces aéroplanes n'est plus que de vingt-cinq grammes.

Et pour les techniciens et savants, l'avenir est à l'aéroplane qui offre toute sécurité. C'est, en outre, un moyen de transport économique ; Wright, pour en donner un exemple, avec un moteur de 27 chevaux, marchant à 60 kilomètres à l'heure avec la charge de deux hommes, ne dépense que dix centimes d'essence par kilomètre, et, à des vitesses doubles, le prix diminuera de moitié.

En quelques mois, la Ligue Nationale aérienne a déjà réuni six cent mille francs. Cet argent servira à instituer des concours et des prix, d'abord pour, les moteurs qui, déjà remarquables, ne sont pas encore parfaits ; pour les hélices, dont le rendement est mauvais : puis la forme de courbure des ailes qui laisse encore à désirer ; enfin pour tous les records de distance, de vitesse, de durée, de hauteur, d'atterrissage, de conduite dans le vent, etc.

A la tête de la Ligue est M René Quinton et parmi ses membres nous relevons des noms comme ceux de MM. Appell, de l'Académie des Sciences, Ballif, président du Touring-Club de France; Prince Roland Bonaparte ; Bouquet de La Grye, Louis Dausset, ancien président du Conseil municipal de Paris ; Marcel Deprez, de l'Académie des Sciences; Deslandres, de l'Académie des Sciences ; Marqui, De Dion ; Paul Doumer, d'Estournelles de Constant Paul Hervieu, Etienne Lamy, Léautey, Maurice Lévy, E.-A. Martel, ancien président de la Société de Géographie ; Alfred Mayen, président de l'Union syndicale des Compagnies d'assurances ; André Michelin ; Raymond Poincaré commandant Renard, ancien directeur du Parc d'Aérostation militaire de Chalais-Meudon etc. Quel plus beau patronage, qui dispense de toute appréciation et fait ressortir indiscutablement que l'aviation est prise au sérieux et sera une des merveilles du siècle

***

Les récentes nouvelles qui nous arrivent des Etats-Unis marquent une vigoureuse reprise de la campagne anti-japonaise Malgré les efforts du président Roosevelt il est évident, indiscutable, que l'opinion publique est, dans une bonne partie de l'Amérique, contre les Japonais

En Californie, dans le Nevada, dans le Nebraka, c'est une levée de boucliers contre les nippons. On ne veut plus de leurs enfants dans les écoles, on veut cantonner les ouvriers japonais dans des cités ouvrières, on les considère comme des intrus et on ne le leur envoie par dire.

Prévoyant la réflexion récente de Roosevelt, que la patience japonaise ne serait pas inlassable, les législateurs du Nevada n'ont-ils pas été jusqu'à dire qu'une guerre avec le Japon serait ce qui pourrait arriver de meilleur !

Les journaux japonais commentent amèrement cette situation et font ressortir la différence de cette attitude avec le discours récent du comte Komura. Si nos confrères japonais n'ont pas l'air de s'inquiéter outre-mesure de la déclaration des législateurs du Nevada, Etat pauvre, disent-ils, et qui ne renferme que 1126 japonais dont la majeure partie sont des ouvriers, par contre ils suivent avec attention le mouvement qui se produit en Californie et qui semble ne leur présager rien de bon. Ils y voient un parti-pris d'exclusion indéniable, une mise à l'index qu ils ont du mal à supporter et l'horizon s'obscurit

Il est clair qu'en Californie les partisans de l'exclusion japonaise sont en majorité et qu'il est pres que improbable que le vote du projet soit empêché, malgré les conseils du Président La détente produite par la visite de l'escadre américaine au Japon n'aura pas été de longue durée et il est difficile de prévoir ce que réserve l'avenir.

***

On est un peu surpris en lisant les promotions et destitutions qui, chaque jour, sont élaborées à Pékin de la quantité de princes, ducs etc.. qui existe parmi les mandarins chinois

Ceci n'a rien de surprenant toutefois car en dehors du favoritisme, les premiers fonctionnaires civils et militaires qui se sont distingués dans l'administration ou dans la guerre reçoivent des titres nobiliaires qui peuvent correspondre à ceux de duc, marquis, comte, baron et chevalier.

Ces titres ne sont pas héréditaires, comme en Europe, et ne donnent aucun droit aux fils des individus ainsi titrés. Tout au plus, quelquefois et rarement, par un décret spécial, ces titres se transmettent à une SEULE génération, comme celui du marquis Tseng fils.

Ce qui étonne les Européens, c'est que ces titres peuvent être reportés sur les ancêtres, tout à l'opposé des usages occidentaux.

Cette coutume a été introduite en vue des cérémonies funèbres et des titres que tous les Chinois doivent adresser à leurs parents défunts. C'est la morale de Confucius, dont le pivot est la piété filiale exagérée.

Un fonctionnaire, élevé en grade par pereur, l'em ne pourrait accomplir un rite funèbre d'une manière convenable, si les ancêtres n'étaient pas décorés d'un titre correspondant. Supposer que le fils est plus qualifié que le père, ce serait bouleverser la hiérarchie et porter une grave atteinte au principe fondamental de l'empire.

En Europe, on se moque de la Chine à ce sujet, en disant que cela importe peu aux trépassés.

Cependant, il serait peut-être intéressant d'examiner si, en réalité, il n'y a pas plus d'avantages et moins d'inconvénients à faire rejaillir l'illustration d'un individu sur le père que sur les enfants. Aux Européens de conclure...

***

Les détails terrifiants qui nous parviennent sur le désastre de l'Italie remettent d'actualité le remarquable travail que publia en 1902 l'abbé Moreux, travail qui fait autorité en matière de tremblements de terre. L'abbé Moreux établit que les manifestations volcaniques ainsi que les tremblements de terre sont groupés autour des lignes de grande fracture du globe. Leur théorie, suivant l'abbé Moreux, doit être rattachée à celle de la contraction de la terre telle que l'a donnée M. Green il y a une trentaine d'années

Que disait M. Green ? D'après ce savant la terre tend à prendre la forme d'une pyramide à quatre faces. Les lignes de rupture de l'écorce sont groupées autour des saillies et des sommets et surtout autour de la grande dépression connue en géographie, sous le nom de "dépression méditerranéenne" qui accuse une dislocation entre la partie nord et la partie sud de la sphère terrestre. C'est elle qui a coupé en deux le continent asiatique et en a détaché l'Australie, qui a séparé les deux Amériques et a formé la mer intérieure qui éloigne l'Europe de l'Afrique.

Ce n'est pas le lieu d'entrer dans de plus amples explications, il nous suffira de dire qu'à l'heure actuelle on sait où doivent se produire les tremblements de terre et quelles sont les " régions privilégiées " des seismes.

Sommes-nous aussi bien fixés sur les époques de ces phénomènes ? Telle est la question que l'abbé Moreux étudie depuis longtemps. Voici à ce sujet une première conclusion donnée par ce savant.

" Qu'il y ait des périodes autour desquelles se groupe l activité volcanique et sismique, cela ne peut faire aucun doute Pour s'en convaincre, il suffit de suivre les journaux L'annonce d'un tremblement de terre est toujours suivie de nouvelles analogues, et cela parfois pendant plusieurs semaines.

Et il cite des exemples, trop longs pour être cités ici mais qui n'en sont pas moins probants. D'après l'abbé Moreux notre pays de France ne serait pas à l'abri de ces terribles phenomènes et, disait-il, le réveil du volcanisme dans nos régions sera terrible, et l'avenir réserve à ceux qui nous suivront bien des surprises.

La contraction, commencée à l'est de la France ne peut que s'accentuer, et le jour n'est peut-être pas éloigné où la Manche se réunira à la Méditerranée."

Comme le prédisait l'abbé Moreux, le réveil volcanique a été en effet terrible. La malheureuse Calabre et l'infortunée Sicile en savent quelque chose. Et ce n'est pas fini, malheureusement. La stabilité de l'écorce terrestre est un vain mot Tout passe, tout se transforme, rien n'est stable, et la matière est dans un état de perpétuel "devenir".

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

Vils flatteurs.

Le peuple chinois considère son empereur comme le fils unique du Ciel et prend aussi les mandarins pour des gens qui sont beaucoup plus élevés que les habitants ordinaires.

Dans les campagnes, si un paysan a le bonheur de parler une fois avec *un vice-sous-préfet du troisième degré à l'essai*, tous ses parents et amis se rendront chez lui disant que son sort est vraiment enviable.

Les riches campagnards qui veulent inspirer la crainte de leurs voisins achètent toujours des titres honorifiques du neuvième degré. Ayant ces titres, ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent et persécuter leurs compatriotes, sans craindre la vengeance de ces derniers.

En outre, non seulement les paysans et les gens non instruits des pays de l'intérieur flattent les mandarins, les lettrés renommés de Changhaï les flattent pareillement, ce qui est une chose très ridicule.

Tout récemment, quand les notables de Changhaï apprirent que le vice-roi de Nankin, venu à Changhaï pour présider la Conférence internationale de l'interdiction de l'opium, se rendrait dans la grande librairie nouvellement établie dans la cité chinoise, pour en voir les livres et les immeubles, ils s'empressèrent d ordonner aux ouvriers de réparer les routes par où devait passer la voiture du vice-roi.

Si ces routes étaient praticables, elles ne devraient pas être réparées à cause de l'arrivée du vice-roi de Nankin et si elles n'étaient pas praticables, elles auraient dues être réparées il y a longtemps, puisque les routes sont construites pour tout le monde, pour le peuple aussi bien que pour les mandarins.

En outre, quand le vice-roi se rendait au Bazar Commercial de Foochow

Road, les notables défendirent aux habitants d'y entrer.

Le Bazar Commercial est un lieu où l'on expose les objets que l'on veut vendre ou montrer au public.

N'est-ce pas une chose ridicule que les commerçants, à cause de l'arrivée du vice-roi, ne peuvent plus entrer dans le bazar commercial ?

Si ce bazar, au lieu d'être commercial, était mandarinal, cela passerait encore.

Les notables de Changhaï qui se considèrent comme plus civilisés que ceux d'autres pays, sont aussi très versés dans l'art de flatter les gens qui sont plus puissants qu'eux et de mépriser ceux qui sont moins puissants qu'eux. Vils flatteurs!

Koué Kia-zeou.

***

Les femmes doivent également cesser de fumer l'opium.

On fait maintenant dans la Chine tout son possible pour interdire aux hommes de fumer l'opium. Mais on ne fait rien pour défendre aux femmes de le fumer.

Actuellement il y a en Chine au moins quelques millions de femmes fumeuses.

Celles-ci ayant pour la plupart un caractère mou, il leur est plus difficile de s'abstenir d'une mauvaise habitude que les hommes.

Tout comme ceux-ci qui doivent travailler dehors, les femmes doivent s'occuper des affaires de la famille.

Si elles sont faibles, leurs enfants le sont pareillement. En outre, si elles fument l'opium, leurs bébés sont obligés de le fumer aussi. Sinon, ils ne pourront pas téter et mourront de suite.

Les femmes fumeuses sont ordinairement les épouses, les concubines des mandarins, de riches commerçants et des lettrés et les prostituées.

Les femmes de familles pauvres n'ont ni temps ni l'argent pour fumer cette drogue

Pour chasser l'opium, il faut créer beaucoup de bureaux chargés de conseiller aux femmes de cesser de le fumer. Les épouses, les filles des notables et des mandarins, les filles des écoles qui ont souci de l'intérêt et de la santé publics doivent d'abord faire une enquête sur le nombre des femmes fumeuses et ensuite leur conseiller de rompre avec cette mauvaise habitude. Elles doivent leur distribuer des médicaments contre l'opium, si ces femmes fumeuses n'ont pas suffisamment d'argent pour en acheter elles-mêmes.

De cette manière, on peut espérer que dans dix ans la Chine ne renfermera plus aucun homme pas plus qu'aucune femme fumant l'opium.

Enfin les fonctionnaires chargés de l'interdiction de l'opium ne doivent pas oublier que les femmes fumeuses sont aussi des causes primordiales de la faiblesse de la race chinoise.

Koué Kia-zeou.

***

Les sous-préfets.

Quand le Trône lance des décrets, ordonnant aux sous-préfets de travailler au bonheur du peuple, il dit toujours qu'ils sont nos "*pères communs*". Et quand les habitants parlent de leurs sous-préfets, ils les appellent aussi leurs "*pères communs*".

C'est pourquoi, si les sous préfets s'acquittent bien de leurs devoirs paternels, ils peuvent être considérés comme de bons mandarins.

Mais, maintenant les sous-préfets, qui veulent obtenir des promotions ou des récompenses, ne doivent pas remplir les devoirs de pères, mais sont obligés de remplir ceux de fils. Ils doivent avoir la *piété filiale.*

Ils peuvent ne rien faire pour le peuple, ils peuvent même lui extorquer de l'argent. S'ils offrent toutes les saisons, tous les ans, une partie de l'argent qu'ils ont râflé injustement à leurs supérieurs, les préfets, les taotai, les promoteurs, les vice-rois et gouverneurs, ils sont immédiatement considérés comme bons fonctionnaires.

Les sous-préfets, qui veulent rester longtemps dans leur charge, doivent, jour et nuit, chercher les moyens nécessaires pour flatter et contenter leurs supérieurs.

Pour être plus logique, on ne doit plus dire que les sous-préfets sont les *pères communs* du peuple, mais qu'il sont les *fils particuliers* de leurs supérieurs.

***

Châtiment inutile.

Les autorités de Hankéou voyant que le journal *Hankeoujepao* fut assez audacieux pour critiquer les mandarins, l'a fait suspendre, afin de punir son audace et le terroriser.

D'après nous, ce châtiment est inutile et ne peut pas l'effrayer. Car, si ce journal avait peur des châtiments, il n'aurait pas osé critiquer les mandarins.

En outre, on peut, par ce châtiment même, apprendre que les autorités de Hankéou ne veulent pas qu'on publie leurs fautes et que le journal supprimé n'avait pas peur des hommes plus puissants que lui.

Koué Kia-zeou

***

Un bon sous-préfet.

Un sous-préfet, nommé Tcheng, était très capable. Il aimait beaucoup le peuple et ne flattait pas ses supérieurs. Il n'allait jamais voir ces derniers, sauf pour les affaires officielles.

Il est inutile de dire que ses supérieurs étaient très mécontents de lui et le considéraient comme un fonctionnaire ne connaissant pas la "*piété filiale.*"

Seulement, M. Tcheng n'en avait pas peur et continuait toujours de ne s'acquitter que des devoirs de "*père commun*" du peuple.

Un jour, le gouverneur de sa province célébra la fête anniversaire de sa naissance.

Tous les taotai, préfets et sous-préfets s'empressèrent d'offrir des cadeaux très précieux à leur gouverneur. M. Tcheng sachant bien que celui ci était très cupide, chercha un moyen pour faire en sorte que le gouverneur ne pût pas recevoir les riches présents de ses subordonnés.

Il acheta deux livres de pommes de terre et une livre de vermicelle valant à peine trois ou quatre sous.

Puis, il se rendit tout seul dans le Yamen du gouverneur avec ces cadeaux, avant que ses collègues ne fussent arrivés à la capitale provinciale.

Là, il pria le domestique du gouverneur de présenter de sa part, ses cadeaux à ce haut fonctionnaire.

Mais le domestique lui dit :

" Si vous offrez ces cadeaux au gouverneur, vous serez sévèrement châtié."

Peu de temps après, tous les taotai, préfets et sous-préfets arrivèrent au Yamen de leur supérieur, avec des cadeaux précieux, pour montrer leur "piété filiale" à ce dernier.

Mais M. Tcheng leur dit : chers messieurs, retournez vite avec vos riches présents, le gouverneur ne veut même pas recevoir les cadeaux sans valeur.

Tout à l'heure, je voulais déjà lui offrir quelques objets qui sont beaucoup moins coûteux que les vôtres, mais son domestique m'a dit que si je lui offrais ces objets, je serais sévèrement châtié par lui."

Sur ce discours, tous les mandarins retournèrent chez eux avec leurs présents, et le gouverneur ne put rien recevoir.

Koué Kia-zeou.

Traductions

Nécessité de l'amélioration des mœurs de la Chine

(*Extrait de Tchonvaijepao*)

On dit toujours qu'une nation sera dans la tranquillité si de bons règlements, un bon ministère de la guerre la régissent et si son Trésor est très riche. On a tort.

Une nation est formée par des milliers de familles et de villages et les mœurs qui sont les principes de ceux-ci ont d'étroites relations avec elle. Si un pays a de mauvaises mœurs, en dépit de sa richesse et de sa puissance, il sera tôt ou tard ruiné.

Depuis plusieurs années, les Chinois ont commencé à espérer pouvoir rendre puissant leur Empire.

Mais nous osons dire que tant qu'ils ne se corrigeront pas des défauts suivants, leur nation sera toujours dans le malheur.

1° *Le caprice.*—Si le Gouvernement veut établir la Constitution, c'est parce qu'il veut se mettre d'accord avec le peuple pour résister aux attaques des puissances étrangères.

Mais les Chinois sont très courageux envers leurs compatriotes et très lâches envers les Etrangers.

Tous les jours on voit des écoliers qui attaquent leurs professeurs et directeurs ; des commerçants, leurs mandarins ; des domestiques, leurs patrons etc. Les soldats et les agents de police se battent aussi de temps à autre entre eux.

2° *Les dépenses inutiles.*—En ce moment l'argent de la Chine est déjà épuisé. Si le peuple fait beaucoup d'économie, il doit encore craindre la ruine.

Mais pour de petites affaires, telles que les mariages, les enterrements, etc il ne craint pas de dépenser des centaines et même des milliers de dollars. Il faut encore ajouter qu'il se contente même de perdre tout son argent en jouant aux jeux de hasard et en s'amusant dans les maisons publiques, ce qui fait que la Chine renferme toujours de nombreux brigands et voleurs.

3° *L'égoïsme.*—Les Chinois ont déjà créé beaucoup de compagnies et de sociétés commerciales. Mais ne connaissant que l'égoïsme, au lieu de s'unir pour développer le commerce, elles s'attaquent secrètement les unes les autres et finissent toujours par faire faillite.

4° *L'ignorance.* — Le peuple chinois ne connait ni l'instruction Publique, ni les arts industriels, ni les lois constitutionnelles.

Tout ce qu'il peut et veut faire est d'adorer les bouddhas et autres génies superstitieux.

Si des gens plus savants et plus prudents que lui, lui conseillent de s'instruire, ils en seront détestés et maudits.

Ces susdits défauts empêchent la paix de régner en Chine.

Par là, on voit que l'amélioration des mœurs chinoises est une très importante question qui mérite l'attention des mandarins.

A propos du châtiment infligé à Tcheng-pé

(*Extrait du Sinvenpao*)

Tcheng-pé, à cause de sa cupidité et de sa partialité extrêmes, a été maintes fois accusé par les censeurs impériaux. Si le Régent n'était pas sévère et juste, Tcheng-pé n'aurait subi aucun châtiment. Le Régent, outre qu'il avait ordonné à LL. EE. Seng Kia-nei et Natong de faire une enquête sérieuse sur la conduite du ministre des Voies et Communications, leur avait également di que s'ils protégeaient Tcheng-pé, ils seraient châtiés à sa place.

On félicitait déjà le Régent de sa justice et de sa sévérité et on espérait que Tcheng-pé serait rigoureusement puni, afin de servir d'exemple aux autres fonctionnaires.

Mais ce haut fonctionnaire n'ayant été que destitué, cela ne peut aucunement satisfaire le désir du peuple, ni terroriser les mauvais mandarins.

Dans les anciens temps, les mandarins cupides subissaient toujours la peine capitale.

Dans la dynastie des Ming, la Cour ne tuait pas les fonctionnaires cupides, mais elle les envoyait en exil, et encore, à ce moment, disait-on que la loi des Ming était trop indulgente.

Au commencement de la dynastie actuelle, le Régent faisait également mettre à mort les mandarins prévaricateurs et cupides. Ce qui suffit pour prouver qu'à toutes les époques, les empereurs qui avaient l'intention de gouverner l'Empire, faisaient tout leur possible pour détruire les fonctionnaires trop amoureux d'argent.

Le plus grand des crimes qu'a commis Tcheng-pé est la cupidité. D'ailleurs, tout le monde connait son infâme conduite. Quand, l'année dernière, la banque Foucheousien de Pékin faisait faillite, Tcheng-pé a perdu une somme de plus de deux cents mille taëls. Il doit encore avoir des millions de Taëls dans différentes banques chinoises et étrangères.

Si le Régent, dans le but d'effrayer les autres fonctionnaires, ne désirait pas le tuer, il aurait dû, du moins, lui infliger des châtiments plus rigoureux que la destitution, tels la confiscation de ses biens, l'exil etc.

Car, bien que maintenant Tcheng-pé soit destitué, les millions de taëls qu'il a râflés, suffisent pour le faire vivre dans l'opulence, jusqu'à son dernier soupir et peut-être pourra-t-il se procurer quelques hautes fonctions un peu plus tard.

Le léger châtiment que le Régent a octroyé à Tcheng-pé, suffit juste à mettre les bons fonctionnaires dans la consternation et à exciter les mauvais à continuer à commettre des crimes, c'est ce qui cause notre grande tristesse.

Nous espérons fermement que dorénavant, le Régent sera plus sévère qu'aujourd'hui envers les mandarins prévaricateurs et cupides.

Rapports et traductions

Lettre de quelques commerçants chinois de Hankeou

au sujet de la création d'un jardin.

Hankeou est le port commercial de neuf provinces et le rendez-vous des commerçants.

Depuis que les vapeurs ont commencé à parcourir le Fleuve Yantse, Hankeou est devenu un port excessivement important.

Maintenant, à cause de la ligne Pékin-Hankeou, ce pays peut-être considéré comme le centre des ports commerciaux de la Chine.

En outre, les concessions étrangères se touchent les unes les autres et les grandes routes ont une longueur de plusieurs dizaines de Li. Les lettrés eux-mêmes se rendent en foule à Hankeou pour en voir le beau paysage.

Seulement jusqu'à présent notre pays ne renferme aucun jardin, ce qui fait que pendant les dimanches et les jours de fête, les commerçants, les lettrés et les étudiants ne peuvent pas trouver un endroit convenable pour se divertir et prendre l'air.

Nous avons l'intention de construire un jardin, selon le plan de " Chan Su-ho garden " et de " Nu Yueng garden " de Changhaï, afin que les habitants puissent y entrer et s'y divertir.

Ce jardin portera le nom de "Yu-yueng. Nous avons déjà acheté 12.000. Fang de terrain avec Tls. 150.000. Il contiendra un petit musée un petit jardin zoologique, un étang, des kiosques etc qui coûtent Tls. 150.000. Outre que nous, fondateurs, avons déjà acheté les terrains avec notre propre argent, nous vendrons les actions valant 150.000 taëls.

Plu tard, quand nous aurons obtenu des bénéfices, nous développerons ce jardin.

Les jardins de Changhai gagnent tous les ans beaucoup d'argent. Nous sommes bien assurés que tous les ans nous pourrons avoir des bénéfices s'élevant à 80.000 taëls.

La construction d'un beau jardin est une très importante question pour Hankeou. Nous espérons que nos compatriotes nous aideront à faire cette grande entreprise qui donnera sûrement des bénéfices enviables.

Lettre de S.E. Tang Veng-ze,

directeur général de l'école industrielle de Changhaï au gouverneur du Tchékiang le priant de lui envoyer des secours financiers.

Monsieur le gouverneur, il y a déjà plus de dix ans que cette école est créée. Des centaines d'étudiants envoyés par elle en Europe et en Amérique peuvent tous entrer aujourd'hui dans les écoles supérieures.

Depuis qu'elle est dirigée par le Ministère des Voies et Communications, elle enseigne les arts de construire les chemins de fer et d'établir les télégraphes. Je suis en train de construire des usines et d'acheter des machines pour l'instruction pratique des élèves.

Seulement cette école n'a pas assez de subsides. L'argent que lui donne le Ministère ne lui permettra pas de continuer longtemps.

Actuellement, cette école manque de ressources et d'étudiants : ceux qui la fréquentent sont tous originaires des sept provinces du Sud.

Maintenant les élèves de différentes préfectures et sous-préfectures qui ont fini leurs études dans les écoles moyennes, désirent pour la plupart étudier les arts industriels. Les compagnies de chemins de fer elles-mêmes ont besoin de beaucoup d'hommes de talent.

Dans l'intérêt de l'avenir des industries de la Chine et des habitants du Sud, j'ai l'intention de prier le Ministère des Voies et Communications d'ordonner aux vice-rois et gouverneurs des deux Kiang, des deux Kouang, du Tchékiang et du Foukieng d'envoyer annuellement quarante élèves ayant fini leurs études dans les écoles moyennes à mon école, pour s'y perfectionner dans les arts industriels.

Ces provinces, qui auront le droit d'envoyer quarante élèves à cette école, devront également verser à celle-ci huit mille taëls tous les ans. Quand ces élèves auront fini leurs études, ils seront employés au dit ministère et dans les provinces.

Je n'ignore pas que votre province est déjà très pauvre. Mais, huit mille taëls par an peuvent former une vingtaine d'hommes de talent etc.

—

Réponse du gouverneur

Monsieur le directeur général,

Toutes les nations étrangères insistent beaucoup sur les arts industriels. Une ou deux provinces seulement, ne suffisent pas pour les développer. En effet, depuis son établissement, votre école a déjà formé beaucoup de bons étudiants.

A présent, les lignes du Kiangsou et du Tchékiang ont besoin de beaucoup d'hommes très capables. Je suis excessivement content de pouvoir faire étudier les étudiants de ma province dans votre école. Aussitôt que j'en aurai reçu l'ordre du Ministère des Voies et Communications, je ne manquerai pas d'agir en conséquence.

Rapport de L.L. E.E. Siu Se-tchang vice-roi de la Mandchourie et Tcheou Zu-mou gouverneur du Heilonkiang

au Trône relativement à la culture sur les terrains incultes de cette province.

Nous venons rappeler à V. M. que pour consolider la frontière, le meilleur projet dont on doit se servir, est d'en faire cultiver les terrains par des cultivateurs et d'y transporter beaucoup d'habitants.

Les nations étrangères envoient leurs peuples dans les pays inhabités pour s'y installer.

Le Heilonkiang renferme une immense plaine inculte.

Auparavant, quand les autorités conseillaient aux habitants de cultiver les terrains de cette province, les gens du Petchili, du Chantong, du Fengtieng et du Kirin se rendirent en foule à Sou-lan t à Sing-King, les terrains en étant très. fertiles et près des pays de l'intérieur Maintenant les cultivateurs sont obligés de se rendre dans la limite du Nord-Ouest de Heilonkiang, ce qui fait qu'ils doivent dépenser beaucoup de frais de voyage avant d'arriver aux endroits que les autorités leur ont indiqués.

Si on les force encore à payer une grosse somme, selon les règlements actuels pour les terrains qu'ils veulent cultiver, nous craignons que ceux qui sont déjà arrivés au Heïlonkiang ne retournent pas en leurs pays, et ceux qui n'y sont pas encore arrivés, qu ils ne s'y rendent jamais. Nous avons l'intention de réduire une grande partie des impôts fixés pour les gens cultivant les terrains incultes du Heilonkiang, afin de les encourager et de les retenir.

Heilonkiang, depuis Houlenpéeul jusqu'à Ai-fen, se touche avec la Russie. De nombreux terrains qui sont pourtant très fertiles, à cause du manque de travail humain, ne contiennent que des herbes et des épines.

Il faut que les cultivateurs qui se rendent au Heilonkiang aient le droit de ne payer que la moiti des frais des voyage et soient bien éprotégés par le autorités.

Maintenant, nous avons créé des bureaux chargés des affaires de la culture. Plus tard, quand cette province aura des sous-préfectures, ils seront supprimés et ces affaires seront traitées par les mandarins locaux, afin de faire des économies.

Nous venons d'élaborer des règlements en vingt-quatre articles concernant la culture des terrains du Heilonkiang et nous les présentons à V. M. afin qu'Elle les approuve.

Si V.M. nous le permet, nous La prions d'ordonner aux vice-rois et gouverneurs des autres provinces d'agir conformément à ces r glements.

En un mot, notre seul désir est que la Mandchourie soit bien peuplée et que la frontière soit bien protégée.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à notre demande.

Dépêche de S. E. Toan-fang vice-roi des deux Kiang

aux directeurs du Bureau chargé des affaires militaires de Nankin au sujet de la conduite des officiers et des sous-officiers.

Les officiers et les sous-officiers sont les chefs des soldats. Ils doivent posséder les trois qualités suivantes : bonne conduite, talent et prudence.

Parmi ces trois qualités, la première est la plus importante. Car, si les officiers n'ont ni talent ni prudence, tout au plus, seront-ils des ignorants incapables de faire quoi que ce soit ; tandis que s'ils ont une mauvaise conduite, ils deviendront révolutionnaires et porteront grandement préjudice à l'Empire.

C'est pourquoi nous ordonnons toujours à tous les officiers et sous-officiers qui doivent entrer dans les régiments de Nankin, de se présenter d'abord à nous, afin que nous puissions nous rendre compte de leur conduite, de leur talent et de leur prudence.

Quand il y a quelques jours, nous fîmes venir Né Tsing-tien, caporal en expectative et le questionnâmes sur ce que doit faire un guerrier pour sa Patrie, sur la manière dont les officiers et les sous-officiers doivent instruire les soldats, etc, il ne nous répondit que par des paroles insignifiantes et même quelque peu rebelles. Ce qui prouve qu'il n'avait aucune des susdites trois qualités. Comment peut-il se considérer comme un protecteur de la Patrie ?

Les questions que nous avons posées à ce caporal en expectative sont très ordinaires que tous les soldats doivent savoir.

Une bonne conduite est le principe fondamental des guerriers. Puisque ce caporal en expectative ignore complètement cette vertu des soldats, il ne peut sûrement pas être fidèle à son Empereur, ni aimer la Patrie.

Ce caporal dit bien qu'il devait protéger la Patrie, mais il ne dit pas qu'il devait aimer l'Empereur. Il parle donc comme un vrai révolutionnaire.

Né Tsin-tien qui est un caporal en expectative, n'a pas encore la charge d'instruire et de surveiller les guerriers.

En outre, même s'il a une mauvaise conduite, n ayant ni talent ni prudence, il ne peut point causer de tort à l'Empire. Aussi ne nous en inquiétons-nous pas.

Seulement nous craignons que, parmi les officiers qui sont plus savants, plus prudents et qui ont une fonction plus élevée que Né Tsin-tien, il y en ait qui se conduisent comme les malfaiteurs. Les officiers supérieurs doivent bien surveiller la conduite des officiers subalternes. Car, bien que maintenant ceux-ci n'aient pas beaucoup d'autorité, ils deviendrons dans quelque temps officiers supérieurt à leur tour, comme eux.

Nous ordonnons aux directeurs du Bureau chargé des affaires militaires de Nankin de dire aux capitaines de faire un rapport détaillé confidentiel sur la conduite, le talent et la prudence de leurs compagnons dont ces directeurs devront prendre connaissance.

Proclamation de la Municipalité de Hankéou

au sujet de l'amélioration de la police.

Nous venons de faire savoir au public par cette proclamation, qu'il y a déjà cinq ans que la Municipalité de Hankéou est créée. Elle n'a jamais manqué d'accomplir ses devoirs en protégeant les habitants.

A présent, à cause des vapeurs et des chemins de fer, les communications de Hankéou sont devenues très faciles, et ce pays est déjà très peuplé.

Un agent de police sur chaque route ne suffit plus pour faire la surveillance. En outre, il y a de temps en temps des vauriens qui extorquent de l'argent aux habitants en leur disant qu'ils sont agents de police, ce qui fait que le peuple déteste les *policemen* et ceux-ci ont une mauvaise réputation.

Dans le but de provoquer la réconciliation des habitants avec les agents de police et d'empêcher les malfaiteurs de causer du tort aux habitants, nous avons décidé de construire quelques petits postes de police sur toutes les grandes routes. Chacun de ces petits bureaux renfermera jour et nuit six agents qui s'occuperont des affaires n'ayant pas de grande importance, telles que disputes entre habitants, propreté des routes, incendies etc.

Les grandes affaires doivent être envoyées à la Municipalité.

Ces agents de police ont tous leur nom inscrit sur le registre de la Municipalité. Ils ne peuvent aucunement ennuyer les habitants. Aussi, ceux-ci ne doivent-ils ni les craindre ni les détester.

Dépêche du gouverneur du Honan

à ses subordonnés leur ordonnant d'arrêter secrètement les fameux révolutionnaires.

Nous venons de trouver une proclamation rédigée par des révolutionnaires disant : "Nous, Lieu et Tchang, commandants en chef des troupes Keming, ordonnons à tous nos compagnons d'observer la discipline que nous avons fixée etc."

Les paroles contenues dans cette proclamation sont excessivement rebelles et font preuve d'une audace inouïe. Nous ordonnons donc à tous nos subordonnés d'arrêter immédiatement ces deux grands malfaiteurs Lieu et Tchang ainsi que leurs complices, afin de prévenir les futurs soulèvements.

Si, pour les arrêter, ils doivent se donner beaucoup de fatigue et de peine, qu'ils le fassent sans craindre d'en souffrir.

Dès qu'ils auront reçu notre dépêche, ils devront se hâter d'agir en conséquence.

Rapport de S. E. Yueng Zu-chiong gouverneur du Chantong

au Trône au sujet de la traduction des documents étrangers concernant les traités et les taxes.

Je viens rappeler à V. M. que les traités qui existent entre la Chine et les nations étrangères sont tous dressés après les batailles ; ce qui fait que l'élaboration de chaque traité est une grande perte pour la Chine.

En outre, celle-ci n'est pas au courant de la manière dont se servent les nations d'Europe et d'Amérique pour dresser leurs traités entre elles.

Je supplie V. M. d'ordonner à tous les ministres résidant à l'Etranger de faire traduire par leurs interprètes, les documents concernant les traités et les taxes et d'en envoyer la traduction au Ouéoupou, afin que tous les fonctionnaires puissent en prendre connaissance.

A présent, les commissaires chargés de l'amélioration des lois chinoises sont en train de traduire les lives de lois étrangères. Je prie V. M. de leur ordonner d'envoyer à toutes les provinces la traduction des livres de lois pour que les fonctionnaires puissent les étudier, ce qui sera réellement un grand avantage pour la Chine.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Dépêche du gouverneur du Nganhoei

au taotai du Nord Nganhoei lui ordonnant d'arrêter les malfaiteurs ayant coupé les fils télégraphiques.

Nous avons tout dernièrement reçu de la compagnie des télégraphes de Changhai la communication suivante:

Des malfaiteurs ont coupé les fils télégraphiques de Cheoutcheou sur une longueur de cent pieds et en outre ils ont abattu huit poteaux. Depuis quelques années, les fils et poteaux télégraphiques ont été maintes fois coupés et enlevés par les malfaiteurs. Nous vous supplions, Monsieur le Gouverneur, d'ordonner à tous vos subordonnés de les poursuivre et de protéger les fils et poteaux télégraphiques afin de faciliter les communications etc."

Auparavant, nous avons déjà dit aux mandarins locaux de protéger les fils et poteaux télégraphiques. Mais ceux-ci viennent d'être coupés et enlevés par les émeutiers. Cela prouve qu'ils sont tres négligents et très lâches. Il sont vraiment détestables.

Nous ordonnons au taotai du Nord-Nganhoei de dire sévèrement au préfet de Cheoutcheou de s'unir avec les officiers pour se saisir de ces malfaiteurs et protéger les fils et poteaux télégraphiques. Si les mandarins osent encore rester dans la négligence, ils seront rigoureusement châtiés.

Dépêche du Bureau de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce

au sous-préfet de Kinshan lui ordonnant de mettre en pratique les arts forestiers etc.

Ce sous-préfet nous a tout dernièrement présenté une pétition disant qu'il lui est impossible de planter des arbres, élever des vers à soie, des bestiaux et des poissons dans son pays.

Pur mensonge ! Ce sous-préfet est simplement paresseux et négligent.

Peut-on faire croire aux autres que dans une sous-préfecture entière, on ne peut pas trouver de terrains et de prairies ou de canaux convenables pour planter des arbres, élever des vers à soie, des bestiaux et des poissons ?

Est ce que Kinshan est un désert comme le Sahara ? Puisque cette sous-préfecture n'est pas un désert, elle doit toujours contenir des plantes et des herbes.

En outre, la soie est le principal produit du Kiangsou. Kinshan se trouvant dans la préfecture de Sonkiang n'est pas un pays retiré. Il nous est impossible de comprendre pour quelle raison, les habitants de Kinshan ne plantent pas de mûriers, n'élèvent pas de vers à soie.

Les pourceaux, les bœufs, les moutons etc, rentrent également dans la catégorie des bestiaux. Il n'est pas nécessaire d'élever des chameaux, des dromadaires, des chamois ou des chevaux, etc comme dans la Mongolie. Les poissons sont aussi un grand produit du Kiangsou. Kinshan renferme de nombreux canaux et rivières, dont ont peut se servir pour élever les poissons.

Ce sous-préfet dit que son pays ne contient aucun terrain inculte.

C'est encore un mensonge. La préfecture de Sonkiang renferme 45.000 maws terrains incultes dont quelques milliers au moins se trouvent à Kinshan.

Il doit savoir que les devoirs des mandarins locaux ne se bornent pas au jugement des procès.

Les sous-préfets, qui peuvent être considérés comme bons fonctionnaires, sont ceux qui savent aussi faire le bonheur du peuple, en mettant en pratique les arts industriels et commerciaux.

Il est vrai que les habitants de Kinshan sont paresseux, mais ce sous-préfet n'est pas diligent non plus.

Dans les livres il est dit : "Les terrains incultes des campagnes sont la honte des mandarins."

Ne sommes-nous pas honteux de voir que le peuple est très indigent et ignore de mettre en pratique l'agriculture et l'industrie ?

Nous espérons que ce sous-préfet fera une enquête minutieuse sur le nombre des terrains incultes de son pays et conseillera à ses habitants de planter immédiatement des arbres, d'élever des vers à soie, des bestiaux et des poissons, afin de soulager les peines du peuple.

L'éducation Sino-allemande

Le commissaire spécial, qui a voyagé en Chine pour le compte de l'Amirauté allemande, dans le but de recueillir des informations susceptibles d'éclairer ceux qui sont chargés d'établir à Tsingtau, l'Université sino-allemande, vient de rentrer en Allemagne.

Les résultats de cette enquête feront en temps opportun l'objet d'un rapport au corps législatif de la part de M. l'amiral von Tirpitz secrétaire à l'Amirauté. Mais le *Neueste Nachrichten* est déjà en situation de donner un aperçu des projets gouvernementaux.

Ce rapport établit que le Japon, l'Angleterre, les Etats-Unis et la France ont beaucoup mieux réussi que l'Allemagne en faisant prévaloir leur influence dans l'éducation des Chinois et que bien que les sociétés missionnaires allemandes aient donné de bons résultats en ce qui concerne la propagation et la connaissance de la langue allemande parmi les Chinois, les moyens à leur dispsition n'ont pas permis d'obtenir davantage dans cette voie.

L'établissement d'une Université sino-allemande à Tsingtau, est-il dit dans ce rapport, jouit de la plus chaude sympathie parmi les Chinois influents. Le Directeur de l'Edcation en Chine a dit qu'il prévoyait que cette Université entraînerait les résultats les plus avantageux pour les relations des deux pays.

Cette Université aura quatre facultés : Technique, médicale, politique et agricole, cette dernière comprendra les forêts.

L'opinion du Commissaire spécial qui est une autorité éminente en matière d'éducation est qu'il est grand temps pour l'Allemagne de se mettre en devoir d'installer cette Université.

Incident diplomatique à Amoy

Un étranger battu, humilié, et emprisonné par la police chinoise

Amoy, 9 février.—

Vous confirmant mon télégramme du 7 écoulé, je viens vous donner aujourd'hui les détails promis. Afin que vos lecteurs puissent comprendre ce qui arrive, remontons aux origines du conflit.

M. Malcampo, sujet espagnol, a construit, il y a 4 ans, à Amoy, un théâtre chinois, con truction pour laquelle il avait auparavant obtenu autorisation et de son consul et de son ministre. Le dit théâtre avait été réparé et agrandi avant l'arrivée de la flotte américaine: depuis, sa bonne réputation est allée croissant.

Or ce 19 janvier dernier, il advint que le taotai d'Amoy fit savoir à M. Malcampo par un tiers que s'il voulait continuer à donner des représentations, il lui fallait payer une taxe de $ 6.50 par soirée. A quoi celui-ci répondit qu'étant sujet espagnol, des ordres de ce genre ne pouvaient lui être adressés que par l'intermédiaire du gérant des affaires d'Espagne et le messager du taotai se retira.

L'affaire ne devait pas en rester là. Le 1er jour de l'an chinois (22 janvier) l'on vit se renouveler cette tentative d'escroquerie. Ce jour-là, il y avait représentation.—Aux alentours du théâtre, peu de temps avant qu'elle ne commençât, grand déploiement de forces policières. (Qui a dit qu'à Amoy, il n'y avait pas de policiers? Le taotai a, je pense, voulu prouver à ces menteurs la fausseté de leurs informations). Peu après, le théâtre était déjà ouvert et les actrices étaient en scène, émerveillant les auditeurs par leurs merveilleux accents et leurs non moins merveilleux visages, lorsque M. Malcampo reçut la visite d'un nommé M. Pau qui se disait envoyé par le taotaï pour percevoir la taxe de 6 $ 50 affirmant que, sur le refus de payer cette somme les policiers avaient ordre d'empêcher les chinois d'entrer dans la salle et d'arrêter les spectateurs à leur sortie.

Pour la 2e fois, M. Malcampo fit remarquer l'étrange procédé du taotaï et catégoriquement il répliqua que cela lui semblait vouloir n'être rien moins qu'une tentative d'escroquerie. Alors, mais alors seulement, M. Pau fit remarquer que comme on n'était encore qu'au 22 janvier, il n'y avait pas 100 jours écoulés depuis la mort des souverains chinois, qu'en conséquence tout théâtre devait être fermé. La réponse était facile. M. Malcampo demanda à M. Pau, si en se rendant de chez le taotaï au théâtre, il n'avait pas prêté attention aux tables de eux pourtant si visibles, puisque sur une distance de 200 yards dans les rues Teck Ah Koï et Kwan Ahlaï) on pouvait en compter 27. (Et voyez, chers lecteurs, cette merveilleuse attention des policiers d'Amoy. Autour de ces tables de jeux, s'élevaient de terribles batailles. Peu de jours auparavant près d'un théâtre dressé à Seng Su le résultat d'une de ces batailles était la mort de deux des combattants. Et de tout cela les policiers n'avaient cure; ils laissaient faire et préféraient venir troubler les honnêtes gens qui voulaient chercher de paisibles distractions!)

A tous ces arguments, M. Pau ne sut que répondre et s'en alla. Durant plusieurs jours on n'eut aucune nouvelle de la demande du taotaï et le théâtre continua ses représentations.

Le 2 février, il était bondé de spectateurs parmi lesquels on remarqua 7 policiers qui d'ailleurs, comme tout le monde avaient payé leurs billets. Tout alla bien jusque vers 10 h. 30. A ce moment, les policiers simulent entre eux une bataille; les voilà qui poussent des cris "tah! tah!" en se ruant sur la scène. Ici ils empoignent les artistes; tandis que, au dehors, les policiers qui se trouvaient dans les rues adjacentes cernent complètement la maison, même le côté donnant sur la mer, car là aussi se trouvent de nombreux policiers dans des sampans. Maître de toutes les sorties, le chef des policemen détache du gros de sa troupe environ 40 hommes et ceux-ci volent au secours de leurs 7 confrères qui, à toutes forces, veulent entraîner les actrices. Cependant devant l'attitude menaçante d'un certain nombre de spectateurs qui d'ailleurs ne tardent pas à joindre les gestes à la parole, les joliciers se retirent. Derrière eux les portes sont barricadées. L'agent No. 48 qui s'est trop attardé dans les coulisses du théâtre est fait prisonnier, pour être le lendemain conduit au consul. Inutile de dire que pendant la lutte, pas mal de policemen en profitèrent pour faire main basse sur les bijoux (Koué-Kia-Zéou nous a trop souvent prouvé que les policiers chinois étaient les plus grands voleurs de Chine pour que quelqu'un s'étonne de ce dernier fait.)

M. Lecomte, gérant des affaires d'Espagne à Amoy, protesta dès le lendemain contre l'invasion de la propriété privée de M. Malcambo, sujet espagnol. Suivant ses instructions, le théâtre arrêta ses représentations jusqu'à ce que le cas eût été tranché à Pékin.

— Mais revenons à nos moutons... ou plutôt à notre taotai. Furieux de son échec, celui-ci ordonna aux policiers d'arrêter les employés de M. Malcampo qui sortiraient de sa maison. Il espérait sans doute pouvoir exiger une rançon pour la délivrance des prisonniers. Le cuisinier de M. Malcampo fut ainsi arrêté.

Privé de cuisinier et craignant qu'il n'advint le même sort à ses autres employés, M. Malcampo envoyait un de ses fils commander ce dont il avait besoin chez son comprador. Or Samedi, 6 février à 5 h 30 du soir, M. Louis Malcampo, son fils, revenait d'accomplir cette besogne, lorsque près de Mah Cho Reng Temple il fut soudain arrêté par environ 10 policiers et conduit au poste de police. En chemin, MM. les policiers, toujours pratiques, s'emparent de la chaîne et de la montre en or du prisonnier; vident ses poches complètement et lui enlèvent jusqu'à ses boutons de manchettes, sans qu'il puisse rien faire pour se défendre étant peu robuste et n'ayant rien pour se défendre.

A la station de police, on lui lie les mains derrière le dos, humiliation seulement subie en Chine par les grands criminels et on l'amène devant le chef de police qui prétend vouloir lui imposer de s'agenouiller à ses pieds.

Sur le refus de M. L. Malcampo, il ordonne aux policemen de l'y contraindre et l'un de ceux-ci lui assène sur la tête un formidable coup de bâton.

Les autres l'incitent et les coups pleuvent sur le patient qui n'en peut mais.

Celui-ci est ensuite conduit au yamen du taotaï par plus de trente policiers qui, afin qu'il souffre davantage, le font courir au pas gymnastique, tout en continuant à le frapper et l'injurier, sous les yeux de milliers de coolies qui, curieux, suivent par derrière, contemplant l'humiliation subie par un sujet étranger.

Arrivé au Yamen, M. Malcampo est placé sous la surveillance de 20 soldats armés.

Pendant ce temps, M. Lecomte, le consul, était prévenu et accompagné de son secrétaire, il arriva bientôt au Yamen où il demanda au taotaï la raison de l'arrestation d'un de ses sujets sans autorisation ou avis préalable.

Le taotai répondit que M. Malcampo était arrêté pour avoir déchargé son revolver sur un policier et afin de prouver ses dires il montra au consul un revolver. Le consul après avoir examiné le revolver et constatant qu'il était tout à fait propre, le mit tranquillement dans sa poche, malgré les protestations du taotaï, puis il réclama la libération immédiate de son sujet. Le ton autoritaire et impératif du consul fit réfléchir le taotaï qui répondit que "M. Malcampo était déjà relâché".

Sur ce, le consul se retira, mais bientôt il apprit que le taotaï avait menti et que M. Malcampo était toujours prisonnier. Il revint alors au yamen, son secrétaire mais le taotaï était subitement tombé malade... Ils ne furent pas reçus... Ils fouillèrent quand même les appartements et trouvèrent M. Malcampo dans une chambre, les mains liées derrière le dos, entouré de soldats. Sur l'injonction formelle du consul, le taotaï consentit à le relâcher.

Cela se passe de commentaires. Cependant nous poserons seulement deux questions: 1° est-il permis à des policemen chinois d'envahir la demeure d'un européen, sans aucun ordre du consul? 2° leur est-il permis d'arrêter, d'emprisonner, de frapper et d'humilier un européen sans en avoir informé son consul? — La réponse est claire et formelle.

L'INFORMÉ.

Notre Aieul

Ça n'est point chimérique,
On ne l'a pas rêvé;
L'homme préhistorique
Vient d'être retrouvé!

C'est — ne vous en déplaise —
A quatre pas d'ici
Qu'on l'a, dans la Corrèze,
Découvert ces temps ci!

Epoque fortunée!
Quelque savant, tout seul,
Vient, pour finir l'année,
Nous donner un aïeul!

J'en jubile en mon être,
Mais vraiment, tel qu'il est,
Cet honorable ancêtre
Est horriblement laid!

Père de notre race,
Cet aïeul excellent
Il faudra qu'on l'embrasse
Au premier jour de l'An!

Et tenez, belle dame,
Vos beaux yeux, vos cils d'or
Descendent de sa femme
Qui lui ressemblait fort!

Nos élus — j'en témoigne —
Ont ce grand-père là:
Un point les en éloigne:
Jamais il ne parla!

Les sénateurs et autres
Académiciens
Disent: — Il est des nôtres
Et nous sommes des siens!

Messieurs de la Sorbonne
Ont cet aïeul puissant;
Thalamas—elle est bonne!—
Sûrement en descend!

Tu ne fus pas, grand-père,
Certainement un sot!
Vois, ta race prospère
Va jusqu'à Clemenceau!

Quel progrès pour la prose!
En Jaurès, crins au vent,
Reconnais, qnand il cause,
Ton tout petit-enfant!

Ainsi donc, à l'aurore
Du monde — pourquoi non?—
Steinheil, si belle encore,
Serait une guenon!

Enfin, je me vois presque
Sur une branche avec
L'allure simiesque,
Moi qui ai le nez grec!

Aïeul que je vénère,
Malade, à l'avenir,
Est-ce un vétérinaire
Qui chez moi doit venir?

Mais que de gens, des masses,
Et si souvent ma foi,
Prouvent par leurs grimaces
Qu'ils descendent de toi!

Les cuirs à semelles au Japon

Les récents statistiques concernant le Japon qui viennent d'être publiées montrent qui ce pays est actuellement un important débouché pour les cuirs à semelles; les importations augmentent d'année en année, car les tanneurs japonais ne produisent que des marchandises de qualité inférieure, que leur bas prix relatif ne suffit pas à faire estimer par les Nippons.

Malheureusement,ce débouché est trop inconnu en France et notre pays ne figure pas parmi les contrées qui fournissent au Japon des cuirs pour semelles; la supériorité des articles français devrait pourtant leur assurer une large part dans ces importations; c'est pourquoi il nous paraît bon de signaler les renseignements, qui nous parviennent,à tous ceux qu'une telle question peut intéresser: fabricants, négociants ou courtiers.

En 1907, le seul port de Yokohama n'a pas reçu moins de 1.986.377 *kins* de cuirs à semelles (le *kin* pèse o kg.600);en 1906, les arrivages ne s'étaient élevés qu'à 1.085.000 *kins* Les Américains sont les principaux fournisseurs; ils arrivent avec 1.872.742 *kins* dans les chiffres précédents pour 1907. Quelques autres pays livrent des quantités évidemment bien moindres; ce sont: l'Angleterre (54.463 *kins*); les Indes anglaises (22.323 *kins*) et la Chine (18.783 *kins*). La tannerie allemande a essayé aussi de s'implanter au Japon,mais elle n'a obtenu jusqu'ici qu'un succès bien petit, ce qui a lieu d'étonner de la part d'un peuple réputé pour son énergie commerciale; elle a importé en 1907 exactemett 11.861 *kins*.

Nous sommes persuadés que nos commerçants français pourraient, en se donnant quelque peine,arriver à supplanter en grande partie les fournisseurs habituels de l'Empire du Soleil-Levant; plusieurs qualités de nos cuirs ont conquis de lointains marchés d'outre-mer; les Japonais pourraient devenir à leur tour de bons clients de cette branche importante de notre industrie nationale, quand ils auraient appris à connaître nos produits,qui peuvent rivaliser avec les marques les plus réputées du Nouveau-Monde.

A leur intention, nous donnons ci-dessous quelques précieuses indications sur la manière de traiter des affaires avec les maisons japonaises.

D'une manière générale,les gros cuirs à semelles doivent être expédiés sur le marché de Yokohama en balles roulées de 10 peaux chacune, le poids moyen de ces balles est d'environ 250 livres anglaises (115 kilogs) pour les peaux de qualité supérieure, 290 livers (85 kgs) pour les articles moyens et 150 livres (70 kgs) pour les cuirs légers. Les marchandises de bonne qualité doivent être soigneusement emballées dans de la bonne toile.

Les Japonais préfèrent en ce moment les cuirs tannés à l'écorce de chêne. Ils achètent aussi beaucoup de cuirs,pour les tiges de chaussures,tannés au chrome.

Voici quelques maisons de Yokohama qui s'occupent de l'importation des cuirs sur une assez grande éceelle:

The American Trading Co (avec succursale à Londres, 99, Fenchurch street);

The China and Japon Co (succursale à Londres, 4, East India Avenue);

ornes and Co (à Londres, 8, East Winchester street).

Karl Rhode and Co (maison à Hambourg);

Singleton, Benda and Co (maison à Londres).

Le mieux serait évidement de se mettre d'abord en rapport avec les maisons européennes. Dans le cas cependant où l'on préférerait s'adresser directement aux maisons de Yokonama, il ne faut pas perdre de vue que la correspondance doit être faite en langue anglaise. Pour les cuirs à semelles, les prix doivent être côtés à la livre anglaise et pour les cuirs de dessus, au pied carré anglais, toujours avec la condition *cif Yokohama*. Il ne faut jamais manquer de signaler les marques ou les signes particuliers qui peuvent caractériser un produit spécial.

Rappelons aussi, pour parer à toute éventualité,que le Japon traverse en ce moment une sérieuse crise économique, qui a provoqué des cessations de paiements pour plusieurs banques et plusieurs importantes maisons de commerce. On ne saurait donc s'entourer de trop de précautions en se procurant de sérieux renseignements sur les maisons avec lesquelles on pourrait nouer des relations.

B. DE M.

Les petits métiers chinois

Chacun sait que les ricksha nous sont venues du Japon, ce sont de très petites et légères voitures montées sur deux roues et tirées par un homme. Elles sont aussi rapide que les voitures de louage et indispensables à l'Européen. Dans les villes où n'existe pas de tarif, il s'élève souvent des discussions tragi-comiques lorsqu'est venu le quart d'heure de Rabelais. Le nouvel arrivé en Chine n'oes pas donner une somme minime à ce malheureux *pousse* qui s'éponge le front. Pour une course insignifiante on lâche ses 20 cents croyant que le *le tch'en* sera trés satisfait d'une pareille aubaine Détrompez-vous, plus on lui donne, plus il crie Ne vous avisez pas de lui remettre 50 cents, il ameutera ses compagnons,criant, gesticulant, il vous poursuivra de ses récriminations jusque dans l'intérieur de votre demeure. Il prend l'entourage à témoin en montrant combien mal vous l'avez récompensé.

Ce mécontentement brusque est le résultat d'une tactique, il ne veut pas que vous supposiez que vous l'avez payé au double du prix habituel. Cette attitude ne l'empêchera pas d'attendre votre sortie et de vous véhiculer à nouveau.

Le pousse-pousse égare souvent le voyageur qui ne sait pas s'exprimer en Chinois ou qui ne connaît pas la ville. A l'exemple du légendaire cocher parisien, il devient exigeant lorsque le temps est mauvais.

***

Et ce malodorant bonhomme qui passe à l'aube dans les maisons dépourvues de l'installation moderne. Il vient sans bruit et s'en retourne de même, il ne laisse que la trace de son passage. Son petit métier le fait vivre, il va revendre sa *Marchandise* à l'entrepreneur fabricant d'engrais. Dans toute la Chine elle est précieusement récupérée pour les besoins du sol, c'est preque une chose sacrée puisque son concours est nécessaire à la vie des plantes, et à la fertilisation des campagnes. Etalée sur le terrain elle sèche rapidement puis, broyée grossièrement, elle est répandue à la surface. Il s'en fait un grand commerce par bateaux de transport.

***

Quoiqu il en soit l'odorat est peu satisfait et voici justement, pour chasser ces mauvaises odeurs, le marchand d'éventails, papier plissé, montures de bois et d'os, rivets, colle, etc., sa boutique est fort bruyante, elle est garnie de ficelles auxquelles pendent des grelots sonores qui vibrent à chaque mouvement.

***

La Chine a son gagne-petit, tout comme la France, mais il ne se sert pas de meule, il porte un banc sur lequel est fixée une énorme pierre à repasser. A l'aide d'une lame d'acier il gratte on plutôt il rabote les couteaux qu'on lui confie et les flotte énergiquement sur sa pierre. Il est très peu habile. Ne jamais lui donner de ciseaux à repasser, il les rendrait toujours estropiés.

***

Le petit reccommodeur ambulant est bien connu des étrangers. Qui ne lui a donné une assiette à réparer ou un manche d'ombrelle à remettre en état ? Il fait toutes les réparations, porcelaines, bois, marbre, métaux. Son attirail est des moins encombrants. Deux petits meubles se faisant équilibre aux deux extrémités d'un bambou ; l'un contient l'outillage, plaques de cuivre, tubes en métal, de la colle, du fil de fer, des outils divers, pinces, marteau, petite enclume, cisailles; l'autre est une forge en miniature avec soufflerie, elle sert aux réparations un peu grosses. Il s'installe au dehors et travaille en plein air. Malgré son outillage rudimentaire il a tôt fait de fabriquer une clé, de poser une soudure, de percer un trou. Les boys maladroits ont très souvent recours à son habileté pour masquer les dégâts dus à leur manque de soins. On reconnait son passage au bruit aigu provoqué par des balles métalliques qui frappent, au moindre mouvement, un disque de bronze martelé suspendu à proximité.

***

En Chine nos midinettes chercheraient en vain les deux sous de "frites" de leur déjeuner, les frites sont igorées du Céleste; par contre ! que de marchands d'aliments variés ! Depuis la gargote de nos barrières parisiennes jusqu'au marchand de fruits avariés !

Et quelle réunion bizarre de cahutes, d'échoppes montées sur quatre portants soutenant une bâche, étayées de ci de là comme de vieilles masures. La saleté et la nonchalance leur imposent un air des plus vétustes; des immondices épars aux alentours les rendent aussi repoussantes à la vue que désagréables à l'odorat. Des relents de friture à l'huile de sésame (Hiang-you) complètent le tableau. Le Chinois n'a aucune notion de l'hygiène, et ce mépris de la propreté la plus élémentaire doit contribuer pour beaucoup aux terribles maladies épidémiques qui déciment la population des cités pendant les fortes chaleurs.

Et quel tintamarre dans le voisinage de ces baraques, quel remue-menage à l'heure du repas ! on se heurte à des porteurs dont l'éventaire est garni des friandises les plus populaires, gâteaux au millet et fruits confits. En hiver des patates chaudes, en été du *Joano-mei-t'ang* [tisane glacée aux prunes sûres]. Aux marchands ambulants joignez les poussepousse qui s'ouvrent difficilement un passage, les diseurs de bonne aventure, les acrobates et les mille autres métiers forains, qui encombrent la chaussée. C'est là que nous rencontrons le gargotier, débitant ses fritures et ses vermicelles.

La gargote chinoise s'installe au premier carrefour venu, il ne lui faut qu'un coin de terrain grand comme la main, elle s'étale sur les boulevards et dans les faubourgs. Son personnel peu nombreux est réduit au strict nécessaire et son installation est des plus sommaires. Un cuisinier flanqué d'un ou de deux garcons pour servir la clientèle affamée et c'est tout ; un fourneau chinois muni d'une grande bassine et, dessous, un feu d'enfer ! Le client trouve là son bol de riz, du vermicelle, des *Kiao-Tze* (pâtés à la viande hachée cuits à la vapeur), du *Lao-Ping* (crêpe de froment sans graisse). Pour une somme des plus minimes il peut calmer sa faim et sa soif : la gargote est presque une institution philantropique. Il est rare d'y trouver des bancs cela prend trop de place, le Chinois mange debout.

***

Le cuisiner ambulant est un autre genre de gargotier très répandu dans le sud, mais on en rencontre aussi dans le nord. C'est toujours même bambou supportant, comme une énorme balance, d'un côté les provisions, de l'autre le fourneau. Dès qu'une fournée est cuite à point il appelle la pratique au moyen d'un morceau de bambou sec et sonore sur lequel il frappe vigoureusement. On peut jouer son déjeuner à l'aide des fléchettes dont j'ai parlé au début. Il débite des *Pao-Tze* (farine non levée cuite à la vapeur), des Kiao-Tze aux herbes et à la viande ; sa marchandise écoulée il change de carrefour, pendant que mijote la future fournée. Le cuisinier cantonnais est beaucoup plus propre, sa cuisine ambulante est un véritable monument avec fourneau et casiers à étagère, il ne vient dans le nord, que pendant les mois d'été; ses compatriotes se montrent très friands de ses préparations et de ses sauces. Aussi s'arrête-t-il de préférence dans les quartiers habités par ses "pays" qui retiennent ses plats à l'avance. Un Cantonnais qui donne une réception l'engage à la journée pour confectionner les mets préférés des méridionaux. Pendant son séjour dans les provinees du nord il amasse un bon pécule et s'en retourne au logis le cœur léger et les poches lourdes.

H. HELL

***

Les émaux peints qui imitent le cloisonné sont beaucoup plus facilement réparables et l'amateur est souvent trompé sur la qualité par les innombrables raccords absolument invisibles sans la loupe.

Le truquage des broderies est aussi for simple ; lorsqu'elles sont trop sales on trop fanées, on les remet à l'apprêteur qui vous les rend en état, après avoir donné quelques touches au pinceau dant les endroits trop abimés, il faut regarder de près pour s'en apercevoir.

Le laque de Péking est rouge et facilement imitable par sa composition de stuc pulvérisé auquel on ajoute de la cire, du vermillon et un vernis. Le laque ancien est lourd, sa couleur est d'un rouge foncé; le laque moderne est léger et d'un rouge vif. Les réparations s'exécutent très aisément sur cette matière et ne déparent pas l'objet.

***

Le bric-à-brac, en Chine, est aussi curieux que le nôtre. Installé en bordée d'un boulevard, il étale son assortiment de choses les plus bizarres Les bouteilles européennes s.y trouvent à côté de vieilles gourdes, des bibelots innommables s'y perdent au fond de quelques vieux débris de vase. Il a cependant des amateurs, car tout se vend en Chine. L'européen qui s'arrête est vite entouré d'un groupe d'oisifs et de gosses admirant le moindre de ses gestes ; s'il sort à propos quelques mots chinois, la sympathie s'établit vite, on bavarde.

***

Son voisin, le tireur d'horoscope, est un demi-lettré il connaît et pratique ses classiques, et enfin il jouit d'un certaine considération à cause de sa science Il sait consulter l'oracle à l'aide des *P-Koua* ou diagrammes imaginés par Fou-Hi. On le rencontre partout, sur les quais, dans les faubourgs, dans les ruelles, sur les avenues, en rase campagne. Son matériel est léger: sur une table pliante qu'il transporte à son gré, il place une plaque de métal poli destinée à recevoir les inscriptions magiques, en noir ou en rouge, des tubes contenant des pinceaux de différentes grosseurs, l'urne en bois qui renferme des planchettes en bambou portant des caractères mystérieux, une boîte sans couvercle où sont placés des rouleaux de papiers couverts d'écriture, enfin le livre des oracles. Un dais abrite le tout des ardeurs du soleil, les pieds de la table sont cachés par une toile où sont peints le nom du devin, son enseigne, ses prix. Le *sans-ming-ti* est ordinairement quelque viel-

lard d'aspect vénérable, il rend ses sorts avec une sage lenteur et ne sourit jamais. Il cumule souvent avec les fonctions de médecin et de vendeur de simples. Son commerce est prospère: en Chine comme en France, on rencontre beaucoup de gens crédules. Après avoir sorti une planchette de bambou et un rouleau d'inscriptions on les remet à l'augure qui écrit sur son disque de métal poli et déduit des caractères tracés la destinée du consultant.

***

Il a un modeste concurrent, c'est l'aveugle. Celui-ci n'a ni table, ni dais. Dev son pas incertain, il marche en laissans traîner son bâton attaché an poignet et joue du sien-tze (sorte de guitare à troit cordes et à fort long manche). Il récolte quelques aumônes dans la rue mais on peut l'inviter pour dire la bonne aventure. Il est muni d'un jeu de cartes portant dessinées des scènes et des situations quelconques. Lorsqu'on a tiré deux cartons, il les palpe longuement et tire ses déductions des images combinées avec votre date de naissance.

***

Bien plus renommé que les deux précécédents, est le *géomancien*, dont les oracles sont rendus et écoutés de l'Orient à l'Occident, du Nord au Sud de l'empire.

Pas un cimetière n'est choisi, pas une maison n'est bâtie ni un pont édifié sans qu'il ait donné son avis ; il est l'homme indispensable à toute entreprise. il inspecte le "*fongchoei*" '*Fong*," le vent ; "*choei*" l'eau, c'est-à-dire, ce qui nous fait vivre, ce qui est au-dessus et cé qui est au-dessous, les artères et le pouls de la Terre. Cet influx peut être bon ou mauvais, un rien le contrarie, un poteau de télégraphe, un édifice, le voisinage d'un cadavre inconnu. C'est au géomancien à chercher, au moyen de son miroir, les qualités du fong-choei destiné à répandre ses ondes bienfaisantes sur les mânes ancestrales ou sur la maisonnée. Contrarier le "*fong-choei*" c'est sattirer la haine. Que de travaux n'a-t-on pas dû abandonner pour ne pas compromettre les courants funestes !

Cette croyance générale donne lieu à bien des ententes lucratives entre les propriétaires désireux de se faire d'un terrain, et le géomancien désireux de contenter chacun moyennant finance.

***

Le musicien des rues est presqu'un artiste, il est toujours doublé d'un comédien et accompagné de deux ou trois garçonnets ayant chacun leurs rôles dans les pièces qu'il fait jouer chez le particulier qui l'appelle. Muni d'un livret contenant la liste de son répertoire, on choisit. Une boîte légère renferme les accessoires qui sont rudimentaires, sabres de bois et lances de paille, violon à deux cordes pour accompagner le chant, des oripeaux pour les travestissements, le même acteur joue plusieurs rôles. Malheureusement le répertoire est presque toujours composé de pièces plus que légères, quelques-unes sont cependant extraites des annales des sann-kouo-ki qui ont fourni tant de drames ou de comédies au théâtre chinois.

***

Son confrère l'escamoteur est plus intéressant pour celui qui ne comprend pas la langue chinoise. Il a mille tours dans son sac et quelquefois d'une adresse merveilleuse. Lui aussi opère à domicile; moyennant quelques cents, il changera devant vous des poissons en grenouiles et des grenouilles en fleurs. Il posera une soucoupe sur un long fétu de paille et la fera tourner comme sur un pivot, sa dextérité est si grande que le spectateur placé prés de lui ne voit pas les subterfuges Il est souvent invité dans les familles riches pour amuser les enfants ou distraire les invités. Lorsqu il a acquis du renom, les théâtres l'en gagent pour remplir les intermèdes de certaines piéces trop longues pour être jouées sans interruption : sur la scéne il fait montre de tout son talent.

(à suivre) H. HELL.

La Fête des Lanternes

Quiconque à Changhaï est passé tous ces derniers soirs sur l'Avenue Paul Brunat, a pu voir s'élever dans le voisinage des campagnes chinoises, tantôt à droite tantôt à gauche, de hautes tours faites de lanternesilluminées.

Dimanche, 14 février, ces tours s'élevèrent dans les airs pour la dernière fois de la saison.

La période, en effet, durant laquelle a lieu cette fête particulière des Lanternes ne dure qu'une neuvaine. Elle commence le 11 de la première lune. M. H. Hell dit à ce sujet.

Le 15 de la première lune est a principale des 24 divisions [*tsié*) qui composent l'année Chinoise, on appelle ce jour *Chang yuen tsié* ou *Tang-tsié*.

La tradition rapporte que la fête fut imaginée par l'impératrice *Sou ta-ki* dont le luxe pour l'éclairage des palais est resté légendaire En réalité, on n'est exactement fixé ni sur son origine ni sur son ancienneté. Certains l'attribuent à la supenstition, d'autres à une coutume des plus vieilles. C'est la fête la plus brillante en raison du nombre des lanternes qu'on promène par les chemins, sur les rives des cours d'eau, qu'on suspend aux palais et aux maisons. les boulevards, tout est illuminé. Chacun rivalise en exhibant les lanternes les plus vastes et les plus riches.

Les lanternes chinoises sont justement renommées par leur élégance et le bon goût de leurs ornements. D'aucunes se distinguent encore par l'ingéniostté de leur installation, l'air chaud dégagé par la flamme des chandelles est utilisé pour mettre en mouvement des scènes animées du plus heureux effet. Leur forme est en général hexagonale, les six côtés sont séparés par des baguettes et tout le corps de la lanterne est fait de bois peint, verni ou doré. Chaque panneau est en gaze de soie sur laquelle on a peint des fleurs, des animaux, des scènes de théâtre, etc. Les six angles sont ornés de glands de soie multicolores et surmontés de fines sculptures. On en fait en corne incolore ou rouge, en papier, en soie, en verre, etc. Elles sont aussi variées de forme que de matière, il y en a de carrées, de sphériques, en forme d'objets divers, vases, fleurs, fruits, poissons, bateaux, monstres. Il y en a de tous les prix.

Les lanternes ont toujours intéressé les Européens qui sont venus en Chine, il n'y a pas de voyageur qui n'en ait parlé. Voici ce qu'en dit Old Nick dans son ouvrage "*La Chine ouverte*": "Chez aucune nation du monde, jamais meuble n'a obtenu les honneurs nationaux que les Chinois prodiguent à celui ci. Sans parler de la célèbre fête qui porte son nom et qui allume, d un bout de l'Empire à l'autre, deux cent millions de ces lampes suspendues, il n'est pas de cérémonie publique, pas de réjouissance privée, où elles ne jouent un rôle important. On en fait de toute espèce, pour les plus pauvres et pour les plus riches, en corne, en soie, en verre, en papier et quelquefois même en simple vernis déposé sur les milles d'un filet de coton. J'en ai vu d'énormes qui mesuraient 27 pieds de diamètre et dans lesquelles on aurait pu donner une petite soirée. Plus ordinairement elles ont deux pieds de large sur trois ou quatre de hauteur, et affectent la forme hexagone. Leurs montants sont sculptés, le rubans et cordons de soie qui pendent de tous côtés autour d'elles, rehaussent les peintures jetées à profusion sur les tissus transparents qui les enveloppent : celles-ci atténuent les lumières des bougies comme les vitraux gothiques atténuent l'éclat du jour, et toute cette décoration fantastique fait comprendre l'étrange vogue des lanternes Chinoises

A l'occaston de la Fête des Lanternes, on tire, comme dans toute fête Chinoise, force pétards, c'est une véritable répétition des débauches pyrotechinques du jour de l'an.

La fête est bien fixée au 15, mais en réalité elle commence dès le 13 pour se prolonger jusbu'au 16.

Chacun se lève de grand matin le 15, on commence par tirer des pétards puis on accomplit les sacrifices rituels devant l'autel des Ancêtres, en brûlant de l'encens et en offrant des mets de diffprentes sortes. Les familles se rendent au *Miao* voisin pour faire leurs dévotions. L'encombrement des rues commence surtout aux abords des pagodes. Les artères pricipales sont parcourues par des bandes de déguisés appelés *Kao-kiao-hœi*, parce qu'ils sont montés sur des échasses. Ce sont en général des jeunes gens du voisinage outrageusement grimés et affublés de costumes représentant les divers personnages de la comédie, aussi connus que Pierrot ou Arlequin chez nous. Il sont accompagnés d'hommes déguisés qui battent à tour de brass la mesnre sur le tam-tam, les cymbales, le tambour, ils font un brouhaha assourdissant et la folu qui escorte la bande est bien vite compacte; chacun vient admirer les contorsions

et les mines: inutile de dire que le geste est licencieux et que c'est surtout ce, qui fait le succès de cette mascarade. Elle a lieu aussi bien à la ville qu'à la campagne. Des baraques de marchands ambulants, comme en France dans les foires et les pélerinages, sont installées sur divers points, de préférence aux abords des pagodes où la foule est de beaucoup plus nombreuse ; on achète des jouets pour les enfants, des ustensiles de ménage et des victuailles. Il y a aussi des bateleurs faiseurs de tours, des estropiés vrais et faux, des musiciens débiteurs de complaintes.

La journée s'écoule à baguenauder d'un marchand à l'autre ou au spectacle des *Kào-keao-kœi*. Le soir venu on se hâte de manger les *Kiaotze* comme au jour de l'an, ce sont des boulettes de viande hachée fortement assaisonnée d'ail ou d'oignons, entourées d'une mince enveloppe de pâte et cuites à la vapeur.

On commence à allumer les lanternes, on en suspend aux façades des maisons. Les boutiquiers rivalisent entre eux en exhibant des lanternes multicolores l'intérieur ressemble à une mosquée pendant que des musiciens, si toutefois on peut les appeler ainsi, frappent en cadence sur des tam-tam et des tambours.

Dans les campagnes, ce sont de longues théories de lanternes qui serpentent le long des chemins. Des lumignons sont abandonnés de loin en loin pour éclairer les esprits qui n'ont pu trouver la route du royaume de Yenn-Ouang, roi des enfers. Ces âmes errantes ont fort vilain renom en Chine, on leur attribue toutes sortes de méfaits et de vols, et c'est, dit-on, pour calmer leur manie de vilains tours qu'on leur fournit ainsi du luminaire pour retrouver leur chemin.

Dans certaines villes, surtout dans le sud, on promène, la nuit venue, un immense dragon dont la carcasse est en bambou et le corps en toile peinte, des lanternes sont fixées à l'intérieur et on fait onduler la machine au moyen de perches qu'on lève et qu'on abaisse.

Différentes réjouissances ont encore lieu, les *Kao-kiao-kœi* ne sentent pas la fatigue, ils sont aussi alertes que dans la journée. La fête et les pétards se calment vers minuit, chacun regagne sa maison en pérorant sur les incidents de la journée ajoutons que le lendemain les mêmes ébats recommencent avec moins d'intensité toutefois pour reprendre son maximum le dernier jour.

H. HELL.

Journal d'un Bourgeois de Yang-Tcheou (1654)[1]

TRADUIT PAR P. AUCOURT,
Professeur à l'Ecole Pavie

Le 14 de la 4e lune de l'an 1645 (2), le général Che Ko-fa 史可法 (3) ayant perdu Po-yang-ho 白洋河 (4), se réfugia à Yang-tcheou 楊州 (5), fit fermer les portes de la ville et résista jusqu'au 24. Avant que Yang-tcheou fût aux mains de l'ennemi, les portes et les endroits consigés de la ville étaient gardés par nos soldats

Dans ma demeure qui se trouvait à l'est de la ville nouvelle, un officier appelé Yang avait établi son domicile. Il avait avec lui deux soldats. Dans les maisons voisines il y en avait aussi. Ces soldats se répandaient partout, foulant aux pieds les objets qu'ils rencontraient. Nous devions leur donner à chacun plus de mille sapèques pour leurs dépenses quotidiennes. Comme nous n'y pouvions suffire, nous résolûmes d'aller saluer l'officier et de l'inviter à boire. J'affectai de le traiter encore plus respectueursement que les autres. Peu à peu nous fûmes intimes. Il se montrait enchanté de nos égards et il ordonna aux soldats de s'éloigner un peu pour ne point nous gêner. Il était amateur de musique et jouait bien de la cithare. Il désirait avoir des courtisanes renommées pour occuper ses loisirs militaires.

Le 24 (4e lune) au soir, il m'avait invité à boire. Au comble de nos désirs, nous nous laissions aller à la joie, quand soudain on remit à l'officier un billet de la part du général (Che K'o fa). Dès qu'il l'eut parcouru, il pâlit et partit immédiatement pour monter sur les remparts. Je me retirai alors ainsi que les autres personnes présentes.

Le 25, une proclamation du général annonçait que le peuple n'aurait pas à souffrir, lui, Che-Ko-fa, en prenait la responsabilité. Ceux qui lurent cette proclamation pleuraient tous de reconnaissance.

La nouvelle que nos troupes envoyées en reconnaissance avaient remporté un petit succès, réconforta tout le monde.

L'après-midi un de mes parents arriva de Koua-tcheou (1) fuyant les soldats en déroute du comte de Hing-ping 興平伯 (2). (Le comte de Hing-ping, appelé Kao kie 高傑, avait reçu l'ordre de quitter Koua-tcheou pour battre en retraite.) Ma femme était séparée depuis longtemps de ce parent. Ils sanglotaient en se revoyant.

Une ou deux personnes ayant dit que l'armée ennemie allait entrer en ville, je sortis immédiatement pour aller m'informer du fait. J'appris que les troupes auxiliaires de Houang Tö-kong 黃得功, marquis de Tsing-nan 侯南靖, allaient arriver. Je montai sur les remparts pour voir ce qui se passait. Les soldats de la garnison étaient en très bon ordre. Je revins dans la rue où s'élevait une grande rumeur. Des gens échevelés, nu-pieds, arrivaient en soulevant des nuages de poussière. Pas un ne put répondre convenablement quand je les interrogeai sur la cause de leur effroi.

Tout à coup quelques dizaines de cavaliers, qui galopaient du nord au sud, s'avancèrent en désordre, rapides comme

(1) Ce journal est extrait d'un ouvrage en 8 *pen* que M. Huber vient de rapporter de Pékin. Il est intitulé *Ming ki lou che sseu tchong* 明季錄十四種 et renferme des récits se rapportant pour le plus grand nombre aux années de lutte des derniers Ming contre l'envahisseur mandchou; il ne porte aucune indication de date ni de lieu d'impression; il est à supposer qu'il a été brossé dès les premières années de la dynastie Ts'ing.

Le *pen* qui contient le *Yang tcheou che je ki* 楊洲日十記, Journal de dix journées de Yang tcheou, par Wang Sieou-tch'ou 王秀楚, renferme aussi (pages 1 à 45) sous le titre *Wou Keng Hiang K'ong sseu wang ts'iuan tch'ouan* 吳耿尚孔四王全傳, Histoire complète des quatre princes Wou, Keng, Hiang K'ong, d'intéressants détails sur les généraux Wou San-kouei 吳三桂, Keng Tchong-ming 耿仲明, Hiang, K'o-hi 尚可喜 et K'ong Yeou-tö 孔有德, qui ont été anoblis par la dynastie mandchoue pour avoir contribué à son établissement.

La traduction du Journal de Yang-tcheou était déjà entreprise, lorsqu'une brochure intiulée 革命先鋒, *L'avant-garde révoluionnaire*, nous est tombée entre les mains elle reproduit textuellement, sous le même titre, le *Journal de dix journées de Yang-tcheou*. Wang Sieou-tch'ou n'a pas voulu faire oeuvre littéraire, mais seulement noter, aussi exactement, que possible, les événements qui accompagnèrent la prise de sa ville. Dans son récit, une large part est faite aux atrocités commises par les vainqueurs, et l'on comprend que les révolutionnaires aient songé à utiliser ce document pour leur propagande antidynastique. Cependant, se la brutalité et la cruauté des Mandchous y est apparente, la pusillanimité des Chinois ne l'est pas moins. Bien des détails sembleront à premièrs vues piseux ; nous les avons conservés, non seulement fiour laisser à notre traduction le caractère de ndélité qu'il convient, mais encore parce qu'il, oous paraissent mettre en relief le triste caractèrs de notre bourgeois ; et nombreux ont dû être lei Wang Sieou-tch'ou à cette époque !

(2) Le texte porte 巳酉 1669 pour 乙酉 1645. Il y a certainement une faute d'impression qui s'expli. que par la similitude des caractères 巳 et 乙. C'est bien en 1645 que la ville de Yang-tcheou, défendue par Che K'o-fa, fut prise par les Mandchous [cf. Gaillard, *Nankin d'alors et d'aujourd'hui* p. 225]. D'après le 御批歷代通鑑輯覽 *Yu p'i lui t'ong kien tsi lan* [chapitre 116], le même fait se passe en l'année 乙酉.

(3) Che K'o-fa 史可法 fut un des défenseurs de la région de Nankin en 1644 et 1645 Le rebelle Li Tse-tch'eng 李自成 s'était emparé de Pékin en 1644 L'empereur chinois Tch'ong-tcheng 崇禎 se pendit. Son fidèle général Wou San-kouei 吳三桂, qui était à Chan Hai-kouan 山海關, appela les Mandchous au secours de la dynastie. Pendant ce temps on nommait un empereur chinois à Nankin, le prince Fou Wang 福王, avec le titre 弘光 Hong-kouang. Les Mandchous reprirent Pékin et le gardèrent, puis firent la conquête de l'empire. A Nankin Che K'o-fa se mit à la tête des troupes qui défendaient le nouvel empereur, prince Fou Wang. Il se tua après la prise de Yang-tcheou par les Mandchous, en 1645. Cette meme année Nankin fut pris par l'ennemi et Feu Wang périt dans les eaux du Yang-tseu en fuyant (cf. *Nankin d'alors et d'aujourd hui*, pp. 221-226)

(4) Po-yang ho 白洋河, bourgade 鎮 de la sous-prérecture T'ao-yuan 桃源 (province du Kiang-sou) à l'est de cette ville et en aval de T'ong-chouei 潼水.

(5) Yang-tcheou fou 楊州府 — préfecture de la province de Kiang-sou, sur le Canal Impérial, au nord du Yang-tseu-kiang. Le texte dit que Wang Sieou-tch'ou 王秀楚 est né à Kiang-tou 江都. C'est le nom de la sous-préfecture qui a son siège à Yang-tcheou.

(1) 爪洲, bourgade située sur la rive gauche du Yang-tseu-kiang et sur le Canal Impérial, presque en face de Tcheng-kiang 鎮江.

(2) Ce général defendait aussi la région de Nankin.

des vagues. Au milieu d'eux se trouvait Che Ko-fa. Il était allé vers la porte de l'est pour sotir de la ville, mais l'ennemi qui se trouvait à proximité l'en avait empêché et il se rendait à la porte du sud.

Je pensais que l'ennemi prendait sûrement la ville, quand je vis un autre cavalier qui venait du sud et allait vers le nord. Il marchait lentement, la tête levée, en gémissant. Devant lui marchaient deux soldats qui réglaient leur marche sur la sieme. J'ai encore ce tableau devant les yeux. Je regrette de n'avoir pu savoir le nom du cavalier. Quand il eut passé, les soldats gardiens des remparts descendirent pêle-mêle pour se cacher, quittant leurs uniformes et abandonnant leurs armes. Quelques-uns avaient la tête en sang, d'autres les membres blessés.

Je retournai sur les remparts. Je ne vis plus personne. J'appris que le général, ayant constaté que le sentier des remparts n était pas assez large pour manœuvrer les canons, avait fait poser des planches s'appuyant d'un côté sur le parapet, de l'autre sur les maisons voisines des remparts. Ainsi on aurait ı u être à l'aise. Mais ce travail n'était pas encors achevé, que, déjà, les soldats ennemie étaient montés, et, avec des flèches et des sabres, tuaient à tort et à travers. Les gens du peuple et les soldats, prenant la fuite, se pressaient aux abords du chemin, courant là où il y avait des planches, et s'aidant des pieds et des mains tâchaient d'arriver sur les maisons. Ces planches étaient neuves et peu solides.On trébuchait en y appuyant le pied. Les morts tombaient comme les feuilles Sur dix personnes, huit ou neuf étaient tuées. Celles qui pouvaient atteindre le toit des maisons brisaient les tuiles avec. les pieds, faisant comme un bruit de sabres ou d'épées entremêlés, ou encore comme une pluie de balles. Les gens qui étaient à l'intérieur des maisons étaient remplis d'effroi par ce vacarme ininterrompu et qui s'entendaide tous côtés. Ils sortaient épouvantés sans savoir ce qu'ils devaient faire. Soldats et fuyards pénétraient partout, cherchant un endroit pour se cacher, sans que les propriétaires pussent s'y opposer. Portes et fenêtresde l'extérieur étaient formées et, dans l'intérieur, tous restaient silencieux et tranquilles.

La façade postérieure de ma maison donnait sur les remparts,et d'une fenêtre je pouvais voir ce qui s'y passait. Je vis que les soldats mandchous s'avançaient en bon ordre, venant du sud et allant vers l'ouest. Malgré la pluie, tous paraissaient observer parfaitement la discipline. Cela me rassura un peu.

Soudain j'entendis des voix pressantes qui appelaient à ma porte. C'étaient les voisins qui voulaient s'entendre avec moi sur la manière de recevoir l'armée mandchoue. Tout en dressant des tablettes pour brûler des parfums, ils disaient qu'ils n'osaient résister. Je feignis d'être de l'avis général, malgré l'indignation que je ressentais.

Je changeai d'habits et j'attendis assez longtemps, la tête levée pour voir arriver les ennemis, Ne voyant rien venir, je retournai à la fenêtre de derrière ma maison pour considérer ce qui se passait sur les remparts. Les colonnes ennemies commençaient à se désorganiser. Les soldats avançaient, puis s'arrêtaient. Je vis qu'ils entraînaient des femmes en les embrassant. Ces femmes étaient habillées à la mode de Yang-tcheou. Rempli d'effroi, j'allai trouver ma femme et lui dis : "Les soldats entrent, il faut te suicider si on veut abuser de toi." Elle y consentit, puis me confia tout ce qu'elle possédait pour le cacher, et me dit en fondant en larmes : "Nous n'avons plus d'espoir de rester dans ce monde."

Un paysan entra et, d'une voix anxieuse, s'écria : "Ils arrivent ! Il arrivent !" Je sortis je vis venir dans la direction du nord quelques cavaliers ennemis à une allure modérée. Ceux qui les accueillaient, inclinaient la tête comme s'ils leur parlaient. Le moment était venu où chacun devait être son propre gardien. La circulation était interrompue. Bien que peu éloigné, je n'entendais aucune des paroles qui s'échangeaient. Quand ils furent arrivés un peu plus près, je me rendis compte que ces soldats demandaient de l'argent de maison en maison. Ils ne se montraient cependant pas exigeants. Même quand on leur donnait peu, ils s'éloignaient sans insister. Ils menaçaient de leurs sabres ceux qui ne donnaient rien, mais ils ne frappaient pas. (J'appris par la suite que des personnes qui leur avaient offert dix mille taëls furent tuées quand même.)

Quand ils furent arrivés chez moi, un des cavaliers dit à un de ses suivants en me désignant : "Va me chercher cet habit bleu." Le deuxième cavalier s'arrêta et descendit de cheval. Comme je m'étais enfui rapidement, il remonta à cheval et s'éloigna. Je me disais en moi-même : Comment mon habit, qui est grossier et ressemble à ceux des paysans, a-t-il pu exciter la convoitise ?

Mon frère cadet et mes deux frères aînés arrivèrent pour s'entendre avec moi sur ce qu'il y avait à faire. Je leur dis : "On nous prend pour des gens fortunés, parce que notre maison est entournée de riches habitations. Quel moyen faut-il employer ?" Je confiai à mes frères toutes nos femmes, pour qu'ils les conduisissent par un chemin détourné et malgré la pluie chez mon deuxième frère aîné, qui habitait derrière les tombeaux de la famille Ho, au milieu de pauvres cahutes. Je restai seul pour voir ce qui allait se passer. Tout à coup mon premier frère aîné revint et me dit : "Frère, la rue est couverte de sang, je reviens pour vous attendre ; si nous devons mourir, que ce soit ensemble, et ainsi je quitterai ce monde sans regret." Je me décidai à l'accompagner emportant la tablette des ancêtres. Nous arrivâmes chez mon deuxième frère aîné ou se trouvaient réunis déjà mes deux frères aînés, mon frère cadet, une belle-sœur, un de mes neveux, ma femme, mon fils, deux sœurs de ma femme et un de mes beaux-frères.

La nuit arriva peu à peu. On entendait au dehors les cris de ceux qu'on commençait à massacrer. Je montai sur la maison pour m'y cacher. La pluie redoublant, les personnes qui s'y trouvaient déjà, abritées sous un vieux tapis, avaient les cheveux tout trempés. Les cris douloureux de l'extérieur retentissaient cruellement dans mon cœur et dans mon esprit. Je restai là jusqu'à minuit. Je me risquai alors à descendre pour préparer à manger. Des incendies éclataient de tous côtés dans la ville Tout près, il y en avait plus de dix; au loin, on ne pouvait plus les compter. Le ciel brillait comme au coucher du soleil, un soir d'orage. Les crépitements des incendies se faisaient entendre sans interruption. Les voix douloureuses des pauvres victimes retentisaient de tous côtés. Un air lugubre couvrait la ville. Je renonce à décrire l'horrible situation où nous étions.

Le repas prêt, nous trouva réunis pleurant de crainte et de tristesse. Nous ne pouvions nous servir des bâtonnets, et étions dans l'impossibilité de combiner un plan. Ma femme partagea en quatre parts l'argent qu'elle m'avait confié et le distribua à mes frères et à moi pour que nous le cachions. On s'en mit dans les cheveux, dans les vêtement, dans les souliers, dans la ceinture, partout. Ma femme nous fit revêtir des habits usés et de vieux souliers, puis nous attendi mes ainsi le lever du loleil. Tout près, dans l espace, à hauteur d'homme, des oiseaux poussaient des cris plaintifs semblables aux cris des petits enfants ou aux sons de l'orgue chinois. J'appris plus tard que tout le monde les avait entendus.

Le 26 au matin, les incendie avaient diminué et le ciel s'était un peu éclairci. Je remontai sur le toit pour m'y cacher. Il y avait déjà plus de dix personnes couchées dans le chêneau. Soudain, vers les appartements latéraux, je vis un homme qui grimpait le long du mur, poursuivi par un soldat tenant un sabre, avec la rapidité des oiseaux. Ce soldat, nous apercevant, abandonna la poursuit et courut à nous. Effrayé, je me précipitai en bas. Mes frères firent de même. Après avoir couru un moment nous nous arrôtâmes. Je perdis de vue ma femme et mons fils, et je me demandai avec angoisse quel serait leur sort.

Des soldats rusés, appréhendant que ceux qui fuyaient et se cachaient ne fussent en trop grand nombre, firent signe aux gens qu'ils rencontraient qu'ils n'avaient pas à craindre la mort. Cinquante à soixante personnes, des femmes la plupart, sortirent de leurs cachettes à cette nouvelle et suivirent ces soldats. Mon frère aîné me dit alors: "Nous sommes quatre malheureux isolés qui ne pourrons nous échapper si des soldats cruels surviennent. Ne vaudrait-il pas mieux suivre ces gens? Nous aurions, à cause du nombre, plus de chance d'être sauvés. Et s'il nous arrive malheur, nous mourrons ensemble sans regret." A ce moment, ne nous possédant plus de frayeur et ne sachant ce qu'il y avait de mieux à

faire, nous acceptâmes. Trois soldats manchous conduisaient tout ce monde. Ils fouillèrent mes frères et leur enlevèrent tout l'argent qu'ils avaient sur eux. Je fus seul épargné.

Tout à coup je m'entendis appeler par deux femmes. Je les regardai et les reconnus. C'étaient les concubines d'un de mes anciens camarades d'etude. En hâte je leur dis de se taire. Elles marchaient les pieds dans la boue jusqu aux chevilles. Une d'elles portait une petite fille. Un soldat la fouettait et la jeta par terre, trouvant qu'elle n'avançait pas assez vite. En avant, un des soldats, armé d'un sabre, servait de guide. Un autre tenant une lance était en arrière. Le troisième se tenait au milieu, allant de dr ite et de gauche, veillant à ce que personne ne pût s évader. On marchait comme un troupeau de bœufs ou de moutons Les soldats fouettaient ceux qui n'avançaient pas ou les tuaient. Les femmes étaient reliées entre elles par des cordes passées autour du cou. Elle avançaient en trébuchant, couvertes de boue. Le sol était jonché de petits enfants que foulaient aux pieds chevaux et passants. Les entrailles et les cervelles tachaient le sol. De partout s'élevaient des gémissements et des pleurs.

On traversa un fossé rempli de cadavres, pieds et mains entrelacés. L'eau était colorée de pulsieurs couleurs par le sang. Une mare en était pleine. On arriva à une habitation C'était la demeure d'un juge criminel. Nous y pénétrâmes par la porte postérieure. Jusque dans les endroits les plus reculés tout était plein de cadavres. Je pensais que c'était là le lieu où j'allais mourir, quand on nous fit faire demi-tour et sortir par la porte principale. On arriva à une autre maison appartenant à un commerçant. C'était le repaire de nos trois soldats. Nous y trouvâmes un soldat qui lui contraignait des femmes à fouiller dans des caisses pour choisir ce qui lui convenait. Il y avait un amas de soie et de satin. Ce soldat se mit à rire aux éclats en voyant arriver les trois autres. On nous poussa dans la pièce d'arrière au nombre de plusieurs dizaines, laissant les femmes dans les chambres d'à côté, où se tenaient trois couturières sur des tables carrées. Une femme du pays d'âge mûr coupait des habits Parée de beaux vêtements et fardée, elle faisait des signes en plaisantant. Elle paraissait heureuse de montrer son impudeur. Quand elle apercevait un objet de valeur, elle le demandait aux soldats en employant des flatteries et les grâces de sa beauté sans aucune espèce de honte. Les soldats mandchous disaient en la considérant : "Nous avons été en Corée où nous avons pris un nombre considérable de femmes pas une n'était impudique. Comme peut-on voir une pareille effronterie dans un pays comme la Chine?" Hélas! Ne serait-ce pas la, en eff t une des causes de la perte de notre pays?

Les trois soldats déshabillèrent complètement les femmes de la tête aux pieds et les conduisirent aux conturirères pour leur faire essayer des habits neufs et olis. Ces malheureuss, contraintes de marcher, ne pouvaient cacher leur nudité et mouraient de honte. Comment décrire la triste situation où elles était ?

Habillées de neuf, ces femmes furent saisies par les soldats qui les embrassèrent. Ensemble ils firent bombance et bien d'autres choses sans pudeur ni modérats n. Un soldat se leva tout à coup brandissant son sabre; il courut en arrière s'écriant : "On amène encore d'autres Barbares!" Parmi ces quelques dizaines de personnes que l'on amenait se trouvait mon premier frère aîné. Mon deuxième frère aîné me dit: "Puisqu'il en est ainsi, que me reste-t-il à souhaiter?" Il me saisit l'avant-bras. Derrière se trouvait aussi mon frère cadet.

Nous étions là, hommes et femmes, au nombre de plus de cinquante. La bruit des sabres remplissait le corps et l'âme d une telle tristesse que personne n'osait bouger. Je sortis avec mon frère et m'aperçus qu'on massacrait au dehors. Nous devions tous y passer à notre tour. Je réfléchis que si je me laissais faire, on allait m'enchaîner. J'eus soudain un sursaut au cœur, comme si les esprits m'avaient inspiré. Je m'enfuis pour me dérober. Je retournai dans la salle postérieure et je m'esquivai sans qu'aucun de ceux qui y étaient s'en aperçût. Je me trouvai en avant des appartements latéraux, tous bondés de femmes. Je ne pouvais me dissimuler parmi elles. Je traversai rapidement ces appartements et arrivai dans un endroit où des chevaux attachés me barraient le passage, Anxieux, je me courbai et, en rampant, passai sous le ventre des chevaux. Après en avoir ainsi franchi plusieurs, je pus sortir. Je frémis encore en pensant qu'un seul coup de pied de ces chevaux, s'ils avaient été effrayés, pouvait me réduire en boue. Arrêté ensuite par plusieurs maisons, je vis heureusement une ruelle qui menait à la porte postérieure. Mais cette porte était solidement fermée par une longue barre. Revenant par la ruelle, je fus saisi d'une frayeur extrême en entendant les cris de ceux qu'on exécutait. Je retournai derrière, du côté gauche, et arrivai dans les cuisines, où quatre hommes embauchés servaient de cuisiniers ou de coolis. Afin de me sauver je les suppliai de m'admettre parmi eux en qualité de domestique. Ils s'y opposèrent catégoriquement en disant: "Nous avons été,tous quatre,inscrits comme serviteurs. Quand on reviendra faire l'appel, si on en trouve un de plus, on nous accusera de duplicité et nous serons tous punis." Mes supplications pleines de tristesse ne faisaient que les mettre en colère. Ils me menacèrent de me livrer aux soldats. Je m'éloignai plein d'angoisse.

J'aperçus sur une es ce de perron un éhafaudage qui soutenait une jarre, tout à côté des chambres. Je grimpai le long de l'échafaudage et m'acrochai à la jarre pour arriver en haut, mais cette jarre, étant vide, n'offrait pas assze de résistance et je tombai par terre. Ne sachant que faire, courus de nouveau à la porte. De mes deux mains je secouai un grand nombre de fois la barre qui fermait la porte sans arriver à la faire, bouger. Afin d'éviter tout bruit retentissant, je ne pouvais me servir de pierre pour frapper. Tout à coup la cheville que fixait la barre remua. Je l'arrachai de toutes mes forces et j essayai d'enlever la barre. Mais faite avec du bois dur, qui avait été gonflé par la pluie, elle était encore plus solidement fixée que la cheville J'avais beau tirer, toute ma force aurait été incapable de l'enlever. Tout à coup l'axe sur lequel pivotait la porte se brisa et la porte s'abattit avec fracas en entraînant un pan de mur. Sans me rendre compte d'où m'était venue une pareille force je franchis rapidement l'ouverture.

Arrivé vers le mur intérieur des remparts, je vis des soldats qui barraient la rue et je ne pus avancer davantage. En me faisant aussi petit que possible, j'arrivai à pénétrer dans la demeure de K'iao par une petite porte de gauche toute proche. Dans l'intérieur, tous les endroits où l'on pouvait se cacher étaient bondés de monde. Personne ne consentit à m'admettre Je pénétrai partout, partout il en fut de même. Je me dirigeai alors vers la porte principale pour traverser la rue, mais des soldats y circulaient sans interruption. A côté de la porte il y avait un endroit considéré comme dangereux ; à cause de sa proximité de la rue et personne ne s'y trouvait. J'y pénétrai. Je vis un lit, en haut duquel on avait fait une espèce de baldaquin. Par les colonnes qui soutenaient le baldaquin je montai dessus et m'y accroupis pour me cacher.

J'étais essoufflé et peu rassuré, quand tout à coup j'entendis derriè la cloison un cri douloureux poussé par mon frère cadet, suivi d un bruit de coutelas qui s'abat, et cela trois fois de suite, puis le silence se fit. Un instant après ce fut mon deuxième frère aîné que j'entendis supplier disant : " J'ai de l'argent caché dans un coin retiré de ma maison, laissez-moi aller le chercher pour vous l'offrir " Un nouveau coup de coutelas suivit et de nouveau le silence régna. Mon esprit s'égara, mon coup de coeur était cruellement tourmenté. J'avais les yeux secs sans pouvoir pleurer. Mes entrailles se crispaient. Je ne me possédais plus.

Un instant après, un soldat conduisant une femme, entra où j'étais et voulut se mettre sur le lit. La femme s'y opposant, il l'y contraignit par la force. Cette femme lui dit alors: " Cet endroit est trop proche de la rue pour que nous y restions." Je faillis être découvert en levant la tête. Un moment après, le soldat reprit la femme et s'en alla.

Il y avait en haut de l appartement une couverture en natte qui ne pouvait supporter un homme. Cependant en s'y appuyant on pouvait atteindre les poutres. De mes deux mains, je m'accrochai à l'une des poutres et montai dessus à califourchon. Je me trouvai ainsi dans la plus complète obscurité, la partie inférieure étant garnie de nattes. Un soldat arriva et avec une longue pique fouilla en haut. Il fut persuadé que tout était vide et que personne ne s'y trouvait. Je pus ainsi passer le reste de la journée

sans être inquiété par d'autres soldats. Je regrettai seulement de ne pas pouvoir me rendre compte des exécutions d'à côté. Chaque fois que des cavaliers passaient dans la rue, j'entendais les gémissements des personnes qui suivaient. Quoiqu'il ne plut pas ce jour-là, le ciel était sombre et on distinguait à peine le jour de la nuit. Peu à peu les cavaliers circulèrent moins nombreux. Seuls des gémissements se percevaient aux alentours Je pensais à mes frères, dont deux n'étaient plus, et me demandais quel avait été le sort de mon autre frère aîné. Je ne savais non plus ce qu'étaient devenus ma femme et mon fils. Je voulus aller les chercher.

Je descendis des poutres et, à pas de loup me dirigeai dans la rue d'à côté. J'y vis un amas de têtes sans pouvoir en reconnaître les traits. Je me penchai au-dessus d'elles et appelai comme pour obtenir une réponse. Je distinguai alors, loin vers le Sud, de nombreux flambeaux qui s'avançaient avec un bourdonnement d'essaim d'abeilles. En hâte,je me glissai le long du mur intérieur des remparts.

Des tas de cadavres entravaient ma course et me faisaient trébucher. Chaque fois que j'étais alarmé, je me couchais et faisais le mort Un bon moment après, je pénétrai dans une ruelle. Dans l'obscurité ceux qui y circulaient se heurtaient en se terrifiant les uns les autres. Dans la grand'rue, éclairée par le feu des incendies, on voyait comme en plein jour. Depuis six heures du soir je marchais ainsi, quand vers onze heures j'arrivai chez mon premier frère aîné. La porte était fermée et je n'osais frapper. Tout à coup j'entendis une voix de femme à l'intérieur et reconnus que c'était ma belle-sœur qui parlait. Je frappai alors légèrement la porte. Ce fut ma femme qui répondit à mon appel et qui m'ouvrit. Mon frère aîné était déjà de retour. Avec ma femme et mon fils, tous les survivants de ma famille étaient là. Avec mon frère je pleurai abondamment sans oser parler de ceux qui n'étaient plus. Je répondis d'une façon évasive aux questions de ma belle-sœur à leur sujet.

Je demandai à ma femme comment elle avait pu se sauver. Elle me répondit: "Quand les soldats nous poursuivirent sur le toit, je courus en avant. Tous ceux qui étaient derrière moi furent enchaînés. Prenant mon fils entre mes bras, je sautai en bas, sans me tuer. Ma sœur sauta aussi, mais s'étant blessée à la jambe, elle ne pouvait se relever. Un soldat nous prit toutes deux et nous conduisit dans une maison où un grand nombre de personnes, hommes et femmes, se trouvaient liées ensemble. Le soldat nous confia aux femmes en leur disant: "Gardez-les bien et veilez à ce qu'elles ne s'échappent pas." Puis il prit son sabre et sortit. Un autre soldat vint prit ma sœur et l'emmena. Ne les voyant pas revenir, je donnai un prétexte aux femmes et m'échappai. Dehors je rencontrai la vieille dame Hong, qui me prit par la main pour me conduire ici. J'étais sauvée." (Mme Hong est une proche parente de mon deuxième frère aîné). Ma femme me questionna aussi. Lui ayant raconté ce qui m'était arrivé, nous pleurâmes longtemps. Nous ne pouvions avaler le nourriture préparée la veille que dame Hong nous exhortait à manger.

Au dehors, de tous côtés, éclataient des incendies encore plus nombreux que la nuit précédente. Je sortis un instant Les terrains vagues étaient couverts de cadavres étendus pèle-mêle. Quelques moribonds exhalaient de douloureux soupirs. Je regardai au loin. Parmi l'obscurité des arbres du cimetière de la famille Ho, s'entendait le sifflement des sanglots. Un père appelait son fils, un mari cherchait son épouse: tout cela faisait un bruit confus de voix plaintives. Dans les hautes herbes, dans les fossés partout il en était de même. Plein d'affliction, je ne pouvais plus écouter, je retournai dans la maison. Ma femme voulait mettre fin à ses jours. Je passai le reste de la nuit à converser avce elle, afin de lui faire oublier son dessein. L'aurore apparut à l'Orient.

Le 27e jour (4e lune) je demandai à ma femme si elle connaissait un endroit propice pour nous cacher. Par une ruelle sinueuse elle me conduisit derrière un cercueil. Autour étaient entassées des tuiles et des briques cassées. On n'y remarquait aucune trace récente de pas. Je m'accroupis dans un tas de paille, sur le cercueil, et me couvris la tête; si j'étendais les jambes on pouvait voir mes talons. Je retenais mon souffle et rassemblais pieds et mains. Je commençais à peine à me rasurer que des cris de massacre m'arrivèrent. Là où le bruit des anneaux de sabre se percevait, on entendait des plaintes confuses d'angoisse implorant la vie sauve. Dix, cent Chinois, quel que fût leur nombre, rencontrant un seul soldat mandchou, inclinaient tous la tête, se prosternaient et tendaieut le cou pour recevoir les coups de sabre, sans qu'un seul osât s'enfuir. Les femmes et enfants, assemblés pêle-mêle en grand nombre, ébranlaient la terre de leurs gémissements.

Dans l'après-midi, les tas de cadavers formaient des montagnes et on tuait encore davantage. Le soir arriva sans encombre pour nous et nous nous disposâmes à sortir de notre cachette. Mon fils avait dormi sur le cercueil, toute la journée, sans un cri, sans une parole. Il ne demanda pas à manger. Quand il avait soif, je lui puisais de l'eau dans un fossé avec un vieux morceau de tuile et il se rendormait. Je l'éveillai, le pris dans mes bras et nous partîmes chez mon frère. Dame Hong y vint aussi et m'apprit que ma belle-sœur, qui avait été enlevée, ainsi que mon neveu qui était encore au maillot, n'étaient plus, Hélas! Quelle douleur! En deux jours à peine, mon frère aîné, ma belle-sœur. mon frère cadet, mon neveu, tous quatre sont morts.

Ayant cherché dans le mortier ce qu'il pouvait encore y avoir de riz et n'en ayant pas trouvé, mon frère et moi la tête appuyée sur la cuisse de l'autre, nous attendîmes en supportant la faim jusqu'au lendemain matin. Cette nuit ma femme chercha plusieurs fois à se suicider, mais grâce à la vieille Hong, elle ne réussit pas.

Le 28 au matin je dis à mon frère: " Nous ne savons à qui ce sera le tour de mourir aujourd'hui. Puisque vous avez jusqu'ici pu éviter tout malheur, prenez mon fils et tâchez de vous sauver encore." Les larmes aux yeux, mon frère m'exhortait au courage. Comme nous ne savions où fuir, la vielle Hong dit à ma femme: "Hier j'étais cachée dans un *kin* (espèce de bassin en bois pour recevoir les eaux qui coulent) et de toute la journée je n'ai pas été inquiétée. Mettez-vous y avec votre fils." Ma femme refusa énergiquement. Nous allâmes, comme la veille, nous cacher derrière la maison, dans le même cercueil. Un instant après, des soldats arrivèrent, brisèrent le bassin et enlevèrent dame Hong. Ils la frappèrent un grand nombre de fois pour qu'elle dénonçât les personnes qu'elle savait cachées, mais sans résultat. Je lui en garde une très grande reconnaissance.

Peu de temps après, de nombreux soldats arrivèrent où j'étais caché, ils pouvaient apercevoir mes talons. Mais quand ils furent derrière la maison, la vue du cercueil les fit s'éloigner. Tout à coup une dizaine d'autres Mandchous, à l'air féroce, s'avancèrent avec fracas.

L'un deux arriva devant le cercueil et avec une longue perche me piqua les pieds. Je sortis effrayé. Une femme de Yang-tcheou guidait ces soldats. Sa figure m'était connue, mais je ne pus me rappeler son nom. J'allai vers elle et lui demandai pitié. Elle exigea que je lui donnasse de l'argent. Quand je l'eus fait, elle me fit relâcher en me disants: "Vous avez de la chance, vous et votre femme." Et s'adressant aux soldats: "Relâchez-les provisoirement." Les soldats se dispersèrent.

J'étais essoufflé et effrayé. Un jeune homme, habillé de rouge, tenant un long sabre, arriva directement où j'étais, la pointe du sabre dirigée contre moi. Je lui offris de l'argent. Il voulut que ma femme lui en donnât aussi. Elle était enceinte de neuf mois. Couchée par terre, comme si elle eût été morte, elle refusait de se lever. Je trompai le soldat disant: "Cette femme est enceinte depuis plusieurs mois. Hier elle est tombée du haut d'une maison et le fruit de ses entrailles étant mort, ne peut sortir de son sein, comment pourrait-elle se lever?" L'homme aux habits rouges ne me crut pas et découvrit le ventre de ma femme pour se rendre compte. Quand il eut vu le pantalon qui avait été à dessein barbouillé de sang il détourna la tête Il avait avec lui une jeune femme, une jeune fille et un petit enfant qu'il avait capturés. L'enfant demanda à manger à sa mère. Le soldat se mit en colère et d'un coup brisa la tête du bébé qui expira. Empoignant la femme et la fille, il s'en alla. Je me dit: cet endroit est trop connu; on ne peut espérer s'y sauver, il m'en faut chercher un autre. Ma femme voulait absolument se tuer. Je ne me possédais

plus de frayeur. Nous partîmes tous deux pour aller nous pendre à une poutre. Les deux cordes qui nous servirent se brisèrent en même temps et nous tombâmes à terre. Nous n'étions pas encore relevés que des soldats débordaient par la porte et arrivaient directement dans la salle où nous étions. Avant qu'ils eussent franchi les deux galeries, nous nous étions déjà élancés dehors et nous arrivâmes précipitamment dans une chaumière pleine de paysannes. Ces paysannes laissèrent entrer ma femme, mais elle s'opposèrent à me recevoir. Je me pr cipitai au sud de la chaumière où un tas de paille remplissait toute une pièce. Je montai sur le tas en baissant la tête et me cachai dedans, espérant ainsi éviter de nouveau toute calamité. L'instant d'après, un soldat arriva, sauta sur la paille et avec une pique fouilla dedans. Je demandai grâce, de l'intérieur, et offris de l'argent. Le soldat découvrit en fouilant plusieurs autres personnes, qui toutes furent sauvées en faisant une offrande. Le soldat s'etant éloigné, nous nous remîmes dans la paille. J'aperçus plusieurs tables carrées entièrement recouvertes de paille. Le dessous était vide et 20 à 30 personnes pouvaient s'y placer. J'y pénétrai avec effort en me disant: "cette fois tu as trouvé un bon expédient". Je ne réfléchis pas que le mur était en partie démoli et par une ouverture on pouvait voir mes reins. Je fus aperçu par les soldats qui par l'ouverture fouillèrent dans l'intérieur avec une longue pique. Tous ceux qui étaient en avant furent atteints. Je fus blessé à la cuisse. Les permiers furent tous catpturés, les autres en rampant purent s'échapper. Je retournai à l'endroit où se trouvait ma femme. Avec les paysannes elle était couchée sous un tas de paille. Elles s'étaient toutes barbouillées de suie. Elles avaient mis des excréments dans leurs cheveux et de la cendre sur leur visage. On aurait dit des diables fabuleux. Pas une ne disait mot. Je les suppliai de me laisser mettre sous la paille au-dessous d'elles. Je ne pouvais respirer et n'osais faire un mouvement. J'allais étouffer quand ma femme me tendit un bambou que je pris à la bouche par un bout, l'autre extrêmité arrivant en haut. Grâce à ce stratagème, je ne fus pas asphixié.

J'apercevais vaguement des soldats à l'extérieur. Une fois je vis une main qui abattit deux hommes. Comment le pinceau pourrait-il dépeindre une si étrange posture? Toutes les femmes que j'avais au-dessus de moi tremblaient de peur. Soudain des cris terribles retentirent. Des soldats pénétraient dans la chambre Il y eut un grand bruit de pas et ils partirent sans revenir. Le ciel s'assombrit peu à peu. Les femmes se levèrent. Je pus alors sortir de la paille, le corps ruisselant de sueur. Le soir tout à fait arrivé, je retournai avec ma femme chez la vieille Hong. J'y trouvai M. et Mme Hong, ainsi que mon frère, qui me dit qu'il avait été saisi et employé comme portefaix. Pour salaire il reçut des sapèques. On lui avait remis un drapeau pour qu'il pût circuler. Il avait vu d'énormes tas de cadavres dans les rues Le sang formait des ruisseaux. Il m'apprit aussi qu'on officier nommé Wang, qui demeurait dans la maison de M. Li, tout le long du jour avait donné plusieurs myriades de sapèques pour soulager les malheureux. Il empêchait que ses soldats nuisent au peuple et sauva ainsi beaucoup de vies.

Ceux qui survivaient allèrent se reposer la nuit venue. Le lendemain était le 29e jour de la 4eme lune.

Depuis le 25, cinq jours étaient déjà passés. La pensée que j'aurais peut-être la chance d'être sauvé me consolait. Cependant des rumeurs qu'on allait anéantir la ville se répandaient. Des habitants se voyant en danger avaient essayé de fuir en franchissant les remparts avec des cordes. La plupart de ceux qui s'échappèrent ainsi, s'engagèrent dans un vieux canal bouché et qui formait une voie libre, mais ce fut pour aller au devant du malheur. A la faveur de la nuit les vauriens des faubourgs se mêlèrent aux habitants de la ville pour les interpeller et leur extorquer de l'argent.

Nous ne savions que faire. Voyant que nous ne pouvions nous sauver ainsi,et mon frère ne consentait pas à fuir seul à cause de moi, nous attendîmes tous le lever du jour. Alors mon frère parut décidé à rester chez les Hong, puisqu nous courions des risques en retournant où nous nous étions cachés le jour précédent Ma femme, qui avait été sauvée déjà plusieurs fois parce qu'elle était enceinte vint seule avec moi se cacher dans les herbes profondes d'un étang. Avec mon fils elle se coucha au-dessus de moi.

Je vis arirver des soldats qui nous découvrirent. Comme ils avaient déjà arrêté plusieurs personnes, ils se contentèrent d'un peu d'argent et s'en allèrent, Peu après un féroce soldat survint. Il avait une tête de rat, des yeux de hibou et me paraissait très cruel. Il voulut enlever ma femme. Succombant sous le poids de son chagrin, elle lui exposa son état. Il ne voulut pas l'écouter et la saisissant il la força à se lever. Elle fit un mouvement, se retourna et roula par terre, comme morte, sans remuer. Du dos de son sabre, le soldat la frappa plusieurs fois. Le sang jaillit et les habits de ma femme en furent trempés. Elle m'avait dit auparavant: "Si je rencontre le malheur, il faut que je me tue. Tu ne dois pas souffrir à caue de ton épouse et en être affligé. Laisse-moi fuir au loin dans les herbes afin que tu ne saches pas ce qui peut m'arriver." Je lui dis: "Il faut que tu meures." Le soldat féroce ne la lâchait pas. Il lui prit les cheveux, les enroula autour de sa main et l'entraîna, en l'injuriant et la frappant avec rage, depuis le terrain jusq'à un profond fossé distant d'environ une portée de flèche, puis il tourna pour se rendre dans une rue. Là il frappait ma femme à chaque pas lorsque quelques cavaliers vinrent à passer. Il y eu eut un qui s'adressa en mandchou au soldat. Celui-ci lâcha alors ma femme qui revint en rampant et en sanglotant, le corps tout meurtri.

Tout à coup des incendies s'élevèrent de toutes parts aux alentours On avait mis le feu aux nombreuses chaumières qui entouraient le cimetière des Ho. Ces chaumières se consumaient rapidement. Les personnes,cachées dans les intervalle. des habitations où elles pouvaient se dissimuler une ou deux, et qui ainsi avaient jusqu'-là pu se soustraire au danger, furent contraintes par l'incendie de s'évader. Toutes furent capturées, pas une n'échappa. Nombreuses furent celles qui moururent brûlées dans les maisons qui étaient closes. Dans une de ces maisons, on ne put compter le nombre de ceux dont les os étaient amoncelés.

On ne pouvait plus trouver d'endroit pour fuir. Ceux qui essayaient de s'échapper étaient tués.Tous y passaient, qu'ils eussent ou non de l'argent. Apparaître dans la rue ne faisait qu'augmenter les tas de cadavres qui s'y trouvaient. On se demandait ce qu'ils adviendrait de soi.Avec ma femme et mon fils j'allai me coucher derrière un cercueil, la tête et les pieds couverts de boue. Nous n'avions plus figure humaine. Le feu redoublait. Les grands arbres mêmes prenaient feu, lançant des clartés comme des éclairs et faisant un bruit de montagne en tombant. Un vent lugubre soufflait. Le soleil était tristement rouge, sans lumière.

A suivre

Mort de M. Bonhoure

En attendant l'arrivée des journaux de Saigon qui nous donneront de plus amples détails sur ce triste événement, voici la teneur de quelques télégrammes qui ont été adressés à l'"Avenir du Tonkin" d'Hanoï:

Saïgon le 30 janvier, 10 h. 30 matin

M. Bonhoure a été trouvé mort ce matin avec, près de lui, un révolver dont il se tira un coup dans la tête.

Il ne laisse aucun papier faisant connaître les causes de cet acte de désespoir. Il se suicida vers minuit.

Il avait dîné le soir avec M. Hermenier et le docteur Hénaff, qui le quittèrent vers 10 heures 30. Rien ne leur fit présager l'acte qu'il allait commettre.

Ni M. Outrey, qui demeure dans le palais, ni les agents de police de garde n'entendirent la détonation.

Cette mort cause une profonde émotion en ville. M. Outrey, en attendant des instructions, assure l'expédition des affaires courantes.

Le palais est envahi par tous les hauts fonctionnaires et toutes les personnalités de la ville qui viennent aux nouvelles.

La date des obsèques n'est pas encore fixée. Elles auront lieu probablement demain matin.

On a trouvé un testament, fait depuis peu de temps, demandant de la simplicité dans les funérailles.

***

Saïgon, le 30 janvier 6 h. soir.

La date des obsèques de M. Bonhoure est fixée à lundi à 4 heures.

Suivant les volontés du défunt, exprimées dans un testament, daté de la Martinique, aucun discours ne devra être prononcé.

Rien n'est venu apporter la lumière sur les causes qui poussèrent M. Bonhoure au suicide.

Il dina gaiement en disant aux convives qu'il allait fumer une pipe avant de se coucher.

Le corps avait l'apparence d'une personne qui sommeille.

L'autopsie été pratiquée cet après-midi. Les administrations publiques ont fermé cet après-midi en signe de deuil.

Le théâtre fait relâche ce soir.

La fin du Gouverneur Bonhoure fut aussi tragique qu'imprévue. Le défunt était, c'est incontestable, atteint d'une neurasthénie aiguë et, s'il n'a confié à qui que ce soit les motifs de sa détermination, il a, du moins laissé échapper à différentes reprises, son ennui de vivre.

Le Gouverneur Général a reçu à Vungkho la nouvelle du décès de M. Bonhoure. Il télégraphia aussitôt qu'il abandonnait son voyage et qu'il gagnait Saïgon par les voies les plus rapides. Il sera ici avant la fin de la semaine, affirme-t-on.

Le corps de M. Bonhoure a été mis en bière samedi soir et exposé dans une chapelle ardente aménagée dans le vestibule du Palais.

De nombreuses couronnes ont déjà été envoyées.

Le Conseil municipal de Saigon s'est réuni hier matin en séance extraordinaire. Le maire annonça officiellement aux conseillers le décès de M. Bonhoure, puis prononça une courte allocution.

Ayant voté le don d'une concession à perpétuité, au cimetière de la ville, le Conseil leva la séance en signe de deuil.

M. Bonhoure était né en 1864.

1er février 1909

Samedi, les journaux saïgonnais parurent encadrés de noir. La foule avide de détails se les arrachait.

Les côtés mystérieux du suicide provoquèrent de nombreux commentaires et les faux bruits inévitables en pareils cas. Certains allèrent même jusqu'à parler de la possibilité d'un meurtre, sans que rien puisse donner créance à ce bruit.

Les conclusions du procès-verbal d'autopsie sont que la mort est la conséquence du suicide, mais que, malgré sa vigueur apparente, le gouverneur Bonhoure présentait des signes évidents d'une déchéance organique profonde.

Presque tous les viscères étaient infiltrés de graisse, particulièrement le cœur et les reins, et il devait résulter de ces lésions une foule de malaises incessants et une grande dépression nerveuse, amenant une neurasthénie grandissante, qui poussa le malade au suicide.

Les honneurs militaires seront rendus au défunt dont les obsèques restent toujours fixées à aujourd'hui à 4 heures.

Les télégrammes de condoléances affluent au Gouvernement ainsi que les couronnes.

***

Par dépêche du correspondant de Annam-Tonkin :

Saigon 1er février 8 h. soir.

Les obsèques de M. Bonhoure ont eu lieu à 4 h. 30 le 1er fév

Toutes les autorités civiles et militaires, les membres des corps élus, les représentants consulaires, les fonctionnaires des services généraux et locaux, les autorités indigènes, les notabilités asiatiques, les administrateurs chefs de province, la population européenne tout entière, accompagna ent le convoi.

M. Outrey, représentant M. le Gouverneur général conduisait le deuil, accompagné de MM. Jeannerat, délégué de M. le Résident Supérieur au Cambodge, Hermenier, ami personnel de la famille et Pasquier, chef de Cabinet.

Les cordons mortuaires étaient tenus par MM. le Général Gonnard, le contre amiral Richard-Foy, le maire de Saigon, le Président du Conseil Colonial, de Pré sident de la Chambre de Commerce et M. Debernard, Inspecteur de la 3e région.

Au cimetière, M. Outrey, prenant le premier la parole, a prononcé le discours suivant:

DISCOURS DE M. OUTREY

En présence de cette tombe que la mort vient d'ouvrir d'une façon si cruelle et si inattendue, nous ne pouvons, Messieurs que nous incliner respectueusement et adresser un dernier et suprême adieu au chef regretté de notre colonie, à M. le Gouverneur général Bonhoure, dont le souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Une voix plus autorisée que la mienne devait, ici se faire entendre pour adresser à celui que nous pleurons aujourd'hui l'ultime hommage de la France républicaine et coloniale à un de ses plus dévoués, plus intelligents et plus brillants serviteurs.

Mais vous savez les circonstances impérieuses qui ont empêché M. le Gouverneur général de conduire personnellement ce deuil qui frappe non seulement la Cochinchine mais également l'Indo-Chine toute entière. Chargé par lui d'être son interprète auprès de cette tombe et d'exprimer à son regretté collaborateur et ami l'expression de sa profonde affection et de sa haute estime, j'ai, en outre, le pénible devoir de mêler aux hommages du plus haut représentant de la France en Indo-Chine ceux de la colonie de Cochinchine toute entière. Tous ici, fonctionnaires, officiers, colons et indigènes avons, en effet, pu apprécier cette âme d'élite qui faisait de celui dont nous déplorons la fin prématurée une des figures les plus distinguées, les plus sympathiques du monde administratif colonial. Né à Nimes le 2 Juillet 1864 Louis Alphonse Bonhoure, après de brillantes études, se faisait inscrire au barreau de Paris en 1883 et était désigné par ses confrères, à l'âge de 20 ans, premier secrétaire de la conférence des avocats Trois ans après, nous le retrouvons engagé conditionnel d'un an au 240 de ligne qu'il quitte avec le grade de sous-lieutenant de réserve, rentré au barreau il abandonne peu après sa première vocation pour embrasser la carrière coloniale sur les instances de M. de Lanessan qui, comme ami de sa famille, avait pu apprécier ses rares qualités d'intelligence et de travail.

Du 1er juin 1891 au 1er décembre 1894, il franchit successivement les grades de sous-chef, chef adjoint et, enfin, chef de cabinet du Gouverneur Général de l'Indo-Chine; rentré en France le 6 juillet 1895 il était désigné le 26 mai 1896 comme secrétaire général par intérim du gouvernement de la Côte d'Ivoire et peu après, le 25 septembre de la même année comme Gouverneur Général intérim, de la même colonie, fonctions qu'il conserva jusqu'au 15 avril 1897. Il était alors administrateur colonial de 3e classe, deux mois après il était chargé d'une mission dans les territoires de Samory en lutte avec la France. Son activité et l'habileté qu'il déploya dans l'accomplissement de cette tâche particulièrement délicate lui valurent le grade d'administrateur colonial de 2e classe le 13 mai 1898 et de nouveau l'intérim du gouvernement de la Côte d'Ivoire pendant lequel il est nommé secrétaire général de 2e classe des colonies. Rentré en France, M. de Lanessan devenu ministre de la Marine, l'appelle auprès de lui et lui confie les fonctions de chef de cabinet civil. Le 15 juillet 1899 Alphonse Bonhoure était nommé chevalier de la légion d'honneur et ses brillantes qualités administratives lui valent, le 18 septembre 1900, avec le grade de gouverneur de 3e classe des colonies, les fonctions de gouverneur de la Côte française des Somalis Nommé successivement le 31 décembre 1902 gouverneur de 2e classe, le 26 mai 1904 gouverneur de 1ère classe des colonies, il fut envoyé en mission le 13 mars 1906 à la Guyane française avec les fonctions de gouverneur par intérim de cette colonie Le 22 septembre 1906 il recevait la rosette d'officier de la légion d'honneur, et le 15 mai 1907 il était nommé résident supérieur au Tonkin.

Durant le court séjour qu'il y fit il sut, par sa très grande affabilité, provoquer les regrets unanimes de la population tonkinoise lorsque le Gouvernement de la République l'appelait aux fonctions de Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine au départ de M. le Gouverneur Général Beau, qui avait su distinguer en lui le caractère et les qualités des grands chefs. L'intérim du Gouvernement Général de l'Indochine lui était confié jusqu'à l'arrivée récente de M. le Gouverneur général Klobukowski auquel il remettait le service, le 24 septembre dernier, pour reprendre le Gouvernement de Cochinchine. On peut donc bien dire que celui que nous allons déposer dans cette terre de Cochinchine qu'il aimait tant était un fonctionaire colonial dans toute l'acception du mot. A la Côte d'Ivoire, à Djibouti, à la Martinique, à la Guyane comme en Indochine, partout il a marqué son passage de cette trace profonde que seules les âmes aussi généreusement trempées que la sienne sont susceptibles de se laisser adorer de ses subordonnés. Affectueusement apprécié par ses chefs, généreux et dévoué pour ses collègues jusqu'à l'abnégation, Alphonse

Bonhoure a été toujours pour les uns et les autres non seulement ce qu'il devait être, mais plus qu'il ne devait être; aussi lorsque notre souvenir ému se porte jusqu'à lui nous avons quelques droits de nous demander quelle peut être la douleur de son père, de sa mère, des siens et de tous ses amis en présence de cette mort foudroyante. En ces douloureuses circonstances que tous ces êtres chers, qu'il devait revoir et embrasser dans quelques semaines et qui vont être privés à jamais de ce bonheur, soient bien assurés que, si grande soit leur douleur, celle que nous ressentons, sans être comparable à la leur, n'en est pas moins vive et moins poignante.

Puisse ce sentiment unanime qui sera ressenti non seulement par l'Indo-Chine, mais par toutes les colonies qui ont eu l'honneur de posséder à leur tête ce jeune et brillant gouverneur, être une consolation pour son père, pour sa mère, pour ses sœurs et pour son protecteur et ami M. de Lanessan, cette grande figure coloniale dont cette mort cruelle vient ici évoquer le souvenir. Au nom de M. le Gouverneur général dont je tiens à réitérer encore l'hommage d'affectueux regrets, au nom de l'Indo Chine toute entière, au nom de la Cochinchine qu'il aimait et qui lui rendait ce sentiment avec usure, au nom de ses collègues les Gouverneurs des colonies et Résidents Supérieurs de l'Indo-Chine, au nom des Administrateurs des Services civils qu'il traitait toujours en amis, au nom de ces populations indigènes dont plus que tout autre il connaissait la mentalité et dont il avait compris les besoins, toujours prêt à y donner satisfaction avec la plus bienveillante fermeté, j'adresse un dernier adieu à votre dépouille mortelle, mon pauvre Gouverneur et ami. Ce devoir accompli, il me reste encore la pénible obligation d'adresser à l'ami les adieux suprêmes de tous ceux que vous avez favorisés de ce titre et qui ressentiront plus grande encore l'étendue du malheur qui les frappe. Que cette terre de Cochinchine, que dans un dernier désir vous avez voulu faire vôtre, et qui vous a pris tout entier, vous soit légère dans votre éternel sommeil."

D'autres discours ont été également prononcés.

Correspondance

Batavia

Sœrabaya, 19 Janvier.

J'ai parlé ici, à plusieurs reprises, de la Nouvelle Guinée ; voici s'y rapportant des nouvelles fort intéressantes.

Le gouvernement à fait faire déjà un grand nombre d'explorations principalement pour étudier le massif montagneux où se dresse la fameuse montagne de neige. Jusqu'à présent, les résultats concernant l'orographie de ce massif n'ont pas répondu à l'attente ni aux peines et fatigues que durent subirent les différentes expéditions qui se succédèrent. Cependant on ne se rebute point et on a voté en Hollande les fonds nécessaires pour permettre à M. Lorentz de faire cette année une deuxième expédition et qui devra se joindre à l'expédition Nouhuys. Ces expéditions ont pour principal objet l'exploration de la montagne de neige.

D'un autre côté, des nouvelles de Copenhague annoncent qu'un danois, M. Mikkelsen, veut se rendre compte de la formation des hauts plateaux de la Nouvelle-Guinée, formation, paraît-il, totalement différente des régions polaires. M. Mikkelsen a dû s'embarquer vers la fin de 1908 sur un vapeur danois à destination de Singapore; cette expédition a été préparée au moyen de subsides donnés par le fonds de Carlsberger de Copenhague.

Tout récemment la section hydrographique du ministère de la marine hollandaise a publié une carte maritime du Sud et du Sud, Ouest de la Nouvelle-Guinée au $\frac{1}{000000}$. Cette carte n'est pas seulement intéressante au point de vue maritime; elle contient aussi tous les renseignements hydrographiques et orographiques connus rapportés par les dernières explorations. Parmi les rivières dont les cours ont été relevés avec soin, il faut citer la Octakwa, Kasteel, Hell wig, Noord-West, Noord, Oetœmbœwe, Digoel, Bœlaka, Bijan Koembre, Merau et Foasi. On y trouve aussi tout ce que l'on sait du massif de la montagne de neige avec les plus hauts sommets: le Carsten (5.400 M.) et le Wilhelmina (4.800 M.) Le Carsten est jusqu'à présent le plus haut sommet de ce massif.

Malgré tous ces travaux faits sur la Nouvelle-Guinée hollandaise, il paraît que la Géographie des possessions anglaises, ou plutôt Australiennes, (la Nouvelle-Guinée, appartenant, il y a quelques années à l'Angleterre. dépend à présent du Gouvernement Australien), et des possessions Allemandes les plus avancée.

Parmi les nombreux explorateurs anglais qui ont parcouru la Nouvelle Guinée Australienne, il faut citer M M. Barton, Mouckten et le Dr. Strong qui ont fait plusieurs explorations et ont levé de nombreuses cartes.

Le voyage de M. M. Monkten est surtout intéressant ; il est parti de Joma, sur la rivière de Tamata, un affluent du Membare, pour les montagnes Albert-Wouard et est retourné par la vallée de Tsjirima, le plus haut sommet de ce massif qui, d'après lui, atteint une hauteur de 4.035 m. Depuis ce premier voyage, il a exploré une grande partie de l'île en remontant le cours du Waria et le long de la frontière anglo allemande, en traversant des massifs montagneux et en descendant le Lakekomu.

Strong a exploré le Nord-Ouest de Port Moresby et a pénétré à l'intérieur du pays jusqu'au Mount-Yule. La région côtière est assez habitée, principalement dans le delta de Purari où on trouve de grands villages de 2 à 3000 habitants. La vallée de la rivière St. Joseph et la région avoisinant le Mount-Yule sont aussi assez habitées ; mais ailleurs on trouve en général un pays inhabité ou très peu peuplé dans la contrée située entre la côte et le massif montagneux.

Les peuplades habitant ces régions sont encore souvages et les Kovio habitant près du Mount Yule encore anthrophages. Leurs maisons consistent en un bâtiment long divisé en plusieurs compartiments par des cloisons, ayant chacun une sortie séparée et hébergeant une famille. Sur ce point les Papous ressemblent beaucoup aux indigènes de l'intérieur de Bornéo, les Dayaks, qui habitent aussi de telles maisons et qui, lorsque le village s'augmente d'une ou plusieurs familles, allongent leurs maisons d'autant de compartiments. Ce système a pour but que tous les membres du village qui généralement appartiement tous à la même famille se trouvent rassemblés en cas de danger et puissent se secourir mutuellement.

Le gouverneur de la Nouvelle-Guinée Allemande a fait lui-même une exploration, mais ses études se sont portées sur l'île Bougainville de l'archipel Salomon. Il est le premier blanc qui, avec le Dr Sapper, ait traversé d'un bout à l'autre cette île. Ils ont fait l'ascension du Kronprinz, montagne d'une altitude de 1.500m. et ont effectué leur exploration en cinq jours couvrant une distance de 51 Kilomètres.

D'après leur rapport, la faune de l'île y est très pauvre, les espèces d'oiseaux y sont également peu nombreuses. Dans l'Est de l'île, ils ont trouvé différentes sortes d'arbres, dont le bois parait très convenable à l'industrie ; au-dessus de 600 mètres, il n'y a plus d'habitants; au reste la population est peu dense et l'homme paraît peu vigoureux, elle fait une impression pénible. Les langues parlées dans l'Est sont à peu près les mêmes de celles parlées dans l'Ouest sauf quelques différences dialectales. En général les indigènes sont paisibles et paraissaient bien disposés envers les explorateurs.

M. JOURDAN.

Documents officiels

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 6 AU 13 FÉVRIER 1909

Vols			32
Vol avec effraction			1
Vols d'enfants			4
Tentative de vol			1
Escroquerie			1
Recel			1
Dette			1
Détournements de femmes			3
Maintenus quelques heures au violon			51
Contravention au règlement de		police et voirie.	83
do	do	des voitures	6
do	do	des jin-ricshaws.	124
do	do	des brouettes	100
do	do	des chiens	1

DIVERS

Cadavres trouvés sur la voie publique	6
Malades indigents envoyés à l'hôpital	4
Enfants disparus	3
Enfants trouvés égarés sur la voie publique	2
Plaintes diverses	25
Tentative de suicide	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 10me JOUR DE LA 1ère LUNE
(9 février)

— Nous nommons Siu Che-tch'ang 徐世昌, actuellement vice-roi de la Manchourie, au poste de ministre du *Yeou-tchoan-pou* [Postes et voies]. Respect à ceci.

***

— Nous conférons à Sie-liang 錫良, présentement vice-roi du Yunnan-Koei tcheou, le grade de haut commissaire impérial et le transférons vice-roi des trois provinces de l'Est (Mandchourie).

Il devra cumuler avec le sien le poste de maréchal mandchou dans ces trois provinces. Respect à ceci.

***

— Nous nommons Li King-chi 李經羲 (ancien gouverneur du Koangsi et neveu de feu Li Hong-tchang) au poste de vice-roi du Yunnan-Koeitcheou.

Avant l'arrivée au Yunnan de ce nouveau titulaire, nous confions momentanément la charge de vice-roi du Yunnan-Koeitcheou à Seng Ping-k'oen 沈秉堃, trésorier général du Yunnan. Respect à ceci.

***

— Nous désignons le prince Tsai-tseng 載振 (fils du prince Kiug, et ancien ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) au poste de généralissime p.i. de la Bannière jaune des Mandchous-chinois. Respect à ceci.

***

—Nous ordonnons à Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, et à Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, de se hâter de venir à Pékin pour nous rendre visite. Respect à ceci.

***

– La paix ou le désordre d'un pays dépendent des mandarins locaux ; si ces derniers sont bons, le pays peut jouir de la paix, s'ils sont mauvais, tous les habitants sont très malheureux.

Quelques fois, ces très mauvais mandarins ayant été accusés auprès de nous, ont pu, très souvent protégés par les vice-rois et les gouverneurs des provinces, conserver quand même tranquillement leur poste.

S'ils agissent ainsi, où est leur fidélité et leur conscience ?

Nous leur commandons très sévèrement de nous répondre complètement et en toute justice sur tous les fonctionnaires mis en accusation, dans un délai de six mois au plus tard. Respect à ceci.

DU 20me JOUR DE LA 1ère LUNE
(10 février)

—Nous ordonnons à Tcheng K'i-t'ai 陳啟泰, gouverneur du Kiangsou, d'apporter la plus grande attention sur la conduite de Tcheou Tche-tcheng 朱之榛, ancien juge provincial p. i. du Kiangsou, actuellement directeur général des contributions sur les likin de ladite province, qui aveugle est accusé d'avoir laissé ses fils et ses neveux user de son autorité et d'être trop cruel envers tous les marchands etc...Respect à ceci.

***

Sur la demande de Song-cheou 松壽 vice-roi du Foukien-Tchékiang, nous permettons que la place de l'âme de Seng Ye-ts'ing 沈翊清, feu assesseur du ministère de la Guerre et directeur de l'arsenal de Foutcheou, soit désignée au temple de son pays natal et au temple impérial en honneur de feu Seng Pao-tcheng 沈葆楨, son grand'père et ex-vice roi du Kiang-nan, en souvenir de ses mérites.

Nous ordonnons en même temps que la vie de ce défunt fonctionnaire très fidèle à l'Empire, soit écrite dans l'histoire impériale. Respect à ceci.

DU 22me JOUR DE LA 1ère LUNE
(12 février)

— De par notre privilège, nous conférons à Pou Tie-son 博迪蘇, prince mongol, la faveur de porter la plume de paon de la seconde catégoie e. Respect à ceci.

***

— Le ministère de la Guerre nous a fait un mémoire, nous priant de récompenser spécialement aux trois hauts officiers chargés de la garde impériale des divers palais impériaux de Pékin pour leur fidélité et activité, etc ..

Nous ordonnons donc que le ministère des Emplois civils délibère en toute hâte sur une récompense spéciale à conférer à Kiang Koei-t'i 姜桂題, généralissime de l'armée à Pékin.

Nous conférons à Tchao Koh-hien 趙國賢, général, la faveur de porter la plume de paon, et élevons Li Tsing-jei 李進才, général, au grade de généralissime. Respect à ceci.

***

— Le ministère des Finances nous a fait parvenir un rapport dans lequel il nous donne les règlements sur les poids et mesures des nouvelles monnaies de notre Chine.

Croyant que cela est très important, nous ordonnons à tous les hauts fonctionnaires de Pékin de se réunir au plus vite au Bureau des nouvelles administrations pour délibérer sérieusement sur la chose susdite, et de nous en faire part par un rapport détaillé. Respect à ceci.

***

— Le 22me jour de la 1ère lune (12 février) nous présenterons respectueusement le nom posthume à feu notre Sainte Mère, l'Impératrice-douairière ; et le 28me jour de la lune courante (18 février) nous présenterons respectueusement le nom posthume à feu notre Père, l'Empereur Koangsiu,

Pendant ces deux jours sus-désignés, notre prince Régent nous remplacera pour accomplir ces cérémonies rituelles. Respect à ceci.

***

— Nous permettons à K'oei-yuen, marquis héréditaire de la première catégorie et nommé membre de la garde impériale de la troisième classe, d'être présenté auprès de nous en audience par les conseillers de l'Empire. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Vou-fei-ping 吳緯炳, censeur impérial, nous ordonnons au Bureau chargé des nouvelles lois constitutionnelles de se hâter de conférer sur l'interdiction absolue de vente et d'achat des servantes et des esclaves. Respect à ceci.

DU 23me JOUR DE LA 1ère LUNE
(13 février)

— Le jour de l'expiration des trois mois de deuil national, notre prince Régent nous remplacera pour faire des offrandes de la première catégorie auprès des cercueils contenant les dépouilles mortelles de l'Impératrice-douairière et de l'Empereur Koangsiu. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons que les princes mongols et les hauts fonctionnaires soient reçus en audience impériale par nous dans le palais Yang-sing, le 3me jour de la deuxième lune (22 février) ; là, ils pourront nous saluer en s'agenouillant respectueusement.

Mais à cause du deuil national, il n'y aura ni dons, ni festins. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 19me JOUR DE LA 1ère LUNE
(9 février)

— S. E. Li Tien-ling 李殿林, nouvellement nommé ministre suppléant du *Yeou-tchoan-pou*, et tous les conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du conseil d'Etat.

DU 20me JOUR DE LA 1ère LUNE
(10 février)

LL. EE. Liang Toen-yen 梁敦彥, Lien-fang 聯芳, et Tcheou Kia-lai 鄒嘉來, ministre et vice-ministres du *Oéoupou* (Affaires étrangères) ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 21me JOUR DE LA 1ère LUNE
(11 février)

S. A. I. le prince Cheou 肅王 ministre de l'Intérieur, et LL. EE. Lou Jeng-siang 陸潤庠, Toang King-song 唐景

學 et Choei-liang 瑞良, ministre et vice-ministres des Finances, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire, ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 22me JOUR DE LA 1ère LUNE
(12 février)

MM. K'œi-yuen 奎元 et Geng-tchong 存鐘, tous deux mandarins mandchous, ainsi que les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 23me JOUR DE LA 1ère LUNE
(13 février)

Trois princes, Tsai-siuen 載洵, Pou-loung 溥倫, Tsai-tse 載澤, et S. E. Lou Tchoan-ling 鹿中堂, ministre de l'Empire, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire, ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 25me JOUR DE LA 1ère LUNE
(15 février)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et, par conséquent données à simple titre d'informations sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

INTERIEUR

Pékin

— Sur la recommandation faite au Trône par S. A. I. le prince King, M. Vang Che-tseng va être nommé second vice-ministre de la Guerre.

Kensou

— S.E. Cheng-yong, vice-roi du Chen-si-Kensou, vient d'engager au Houpé six officiers afin d'aller instruire les soldats du Chensi et du Kenson à l'européenne.

Pékin

—Après l'expiration du deuil national, S. A. I. le prince Régent aurait distribué des décorations du dragon d'après leur dignité à chacun des vice-rois, gouverneurs, commissaires impériaux chargés des affaires étrangères, postales, douanières et scolaires; il aurait voulu les donner aussi à chacun des consuls étrangers en Chine et à tous les fonctionnaires étrangers traitant les affaires en Chine.

S. E. Liang Toen-yen, nouveau ministre du *Oéoupou*, a déjà écrit au prince Régent tous les noms des personnages sus-désignés qui auront l'espérance d'obtenir cet honneur distingué. (*Chepao*)

— Le dix février, lors de l'audience impériale, le prince Régent a demandé à tous les conseillers de l'Empire de chercher les hommes de talent et tous les fonctionnaires qui ont été injustement destitués, pour aider la Cour suprême à bien gouverner l'Empire.

— Aussitôt après la nomination de M. Siu Che-tch'ang au poste de ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) successeur de Tcheng-pie, M. Tcheng K'ing-koei, censeur impérial, s'est empressé de faire un mémoire au prince Régent pour accuser très sévèrement ce nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou*.

Le sens général de ce rapport d'accusation dit ainsi :

M. Siu Che-tch'ang, actuellement vice-roi de la Mandchourie, est nommé heureusement ministre du *Yeou-tchoan-pou*; c'est votre ordre que je ne dois pas nier; mais peut-être ne savez-vous pas le fond de sa conduite. Je désire donc vous la dire franchement : M. Siu Che-tch'ang était ami intime de Yuen Che-kai, il a commis de très nombreux abus avec Yuen Che-kai à Pékin et en Mandchourie; il a dépensé beaucoup d'argent dans sa charge.; depuis son arrivée en Mandchourie, il n'a traité aucune administration à la nouvelle méthode. C'est pourquoi il est indigne d'occuper cette très importante charge; si vous le laissez rester-là, il y résultera grand mal pour l'Empire. (*Chepao*)

***

— Le 12 courant auront lieu les grandes offrandes que le prince Kong fera à la place de l'Empereur, auprès du cercueil contenant la dépouille mortelle de l'impératrice-douairière pour lui présenter son nom posthume.

— Sur la proposition de S E. Tchang Tche-tong, ministre et Conseiller de l'Empire, le prince Régent va réunir en un seul tribunal la Cour suprême et le Conseil d'Etat. (*Senpao*)

— Le prince Régent aurait blâmé sévèrement par télégramme, toutes les autorités des provinces, hors de celles du Petcheli et du Changtong, pour n'avoir pas encore suivi ses ordres de pratiquer l'économie sur tous les frais.

— S.A.I. le prince King vient de présenter à plusieurs reprises sa démission au Trône, sous prétexte de sa maladie et de son trop grand âge.

Le prince Régent a envoyé avant-hier sa femme légitime au palais du prince King pour l'exhorter à rentrer en fonction et à ne plus présenter ainsi sa démission, car le nouvel Empereur est en bas âge et le prince Régent tout seul ne peut pas se charger du très grand fardeau de gouverner l'Empire.

—Bien que M. Tcheng-pire ait été destitué de sa charge, ses deux complices Long et Fou restent quand même tranquillement à leur poste.

La Cour de l'Inspection impériale aurait l'idée de les accuser à nouveau auprès du prince Régent.

Kiangsou

—M. Lieou Kia-su, nouveau préfet de Hoei-ngan-fou, est parti de Nankin pour aller prendre possession de son poste.

—S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, est arrivé à Nankin, le 7 courant Il est en bonne santé.

Foukien

Plusieurs fonctionnaires du Foukien, s'étant rasé les cheveux lors des fêtes de Nouvelle An chinois, ont été condamnés à une forte amende ou à une privation de leurs appointements.

S. E. Siu Che-tch'ang

— S. E. Siu Che-tch'ang, ancien vice-roi de la Mandchourie, ayant été nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) pour remplacer M. Tcheng-pie qui a récemment été destitué de sa charge, a adressé hier au Conseil d'Etat le télégramme suivant :

"Je vous ai déjà à plusieurs reprises prié de présenter ma démission à S. A. I. le prince Régent afin que je puisse me soigner tranquillemement. Tout récemment, j'ai été promu au poste de ministre du *Yeou-tchoan-pou*; naturellement, je remercie beaucoup la Cour suprême, de cette très grande faveur et je devrais partir le plus tôt possible pour Pékin en vue de prendre possession de ce poste. Mais, réellement, je suis très faible et je tombe toujours malade; c'est pourquoi je suis certain que je ne pourrai jamais supporter cette très importante charge. Puisqu'il en est ainsi, je crois qu'il vaut mieux prier franchement la Cour suprême de m'accorder la permission de démissionner etc"...

***

— On dit que S. E. Siu Che-tchang a été nommé ministre du *Yeou tchoan-po* grâce à la seule faveur et recommandation du prince King.

Le *Jentcheoujepao*, journal indigène qui ne cesse pas d'écrire de très longs articles pour protéger beaucoup Yum Che-kai et louer les diverses bonnes qualités de ce dernier, ayant commenté cette nouvelle, a écrit un long article dont le résumé suit :

M. Tcheng-pie, ancien ministre du *Yeou-tchoan-pou*, étant accusé d'avoir commis de nombreux abus de partialité et de cupidité, a été destitué de sa charge.

Mais, M. Siu Che-tch'ang, ancien vice-roi de la Mandchourie, dernièrement nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou*, qui paraît plus cupide et pire encore que son prédécesseur, a dépensé inutilement beaucoup d'argent lorsqu'il était vice-roi de la Mandchourie. Là, il a abandonné les intérêts et les droits de la Chine aux Japonais, et a pourvu d'emplois plu sd'une centainedes mandarins, ses parents ou ses amis, qui n'ont aucuu talent administratif.

Mais la direction du ministère du *Yeou-tchoan-pou* embrasse toutes les communications de la Chine et assume une très grande responsabilité. Comment ce mauvais Siu Che-tch'ang peut-il occuper ce très haut et très important poste? Nous sommes certains, dit ce journal, que ce mauvais fonctionnaire occasionnera beaucoup de mal à l'Empire, s'il occupe cet emploi. Nous devons le prier sincèrement de se hâter de quitter cette importante charge et de rester chez lui pour se reposer durant la fin de sa vie; s'il ne veut pas accepter notre conseil, nous espérons qu'il portera toute son attention aux affaires administrati-

ves et pratiquera l'économie, ainsi que la justice; sinon, son prédécesseur Tcheng-pie se moquera beaucoup de lui et, tenant, tous les jours, notre pinceau pour écrire quelque chose dans notre journal, nous critiquerons avec des mots très sévères pour le plus grand bien de l'Empire.

En un mot, nous vous conseillons de retourner en votre pays d'origne et de ne plus être mandarin à la Cour de Pékin afin de contenter le peuple; si vous agissez ainsi, cela prouvera que vous reconnaissez vos fautes.

Pékin

— S.A.I. le prince King est parti de Pékin pour Si-ling, le dix courant, afin d'examiner les travaux du tombeau de l'Empereur Koangsiu.

On dit que pour les travaux de la construction de ce tombeau, on aura besoin de 6.000.000 taëls. (*Jentcheoujepao*)

— Depuis le premier jour de la première lune de cette année, 96 bonzes prient, tous les jours, pour l'âme des souverains dans ce palais où se trouvent les cercueils contenant leur dépouille mortelle.

— S.A.I. le prince Régent aurait promu M. Ling Tchao nien, ancien gouverneur du Yunnan, à un poste très élevé à la Cour de Pékin.

— M. Tchang Yen-meou, ancien vice-ministre des Travaux publics, qui avait accompagné le prince Tcheng (actuellement prince Régent) jusqu'à Berlin, va être rétabli dans son ancienne dignité.

On dit que M. Tchang Yen-meou aura l'espérance d'être nommé à nouveau président du Bureau de l'exploitation des mines de toute la Chine.

— S. E. Cheng Kia nei, ministre de l'Empire, va quitter son poste de président de la Cour de contrôle administratif et politique, à cause de son grand âge.

— Le prince Régent, croyant que S. E. Sie-liang, vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, est très versé dans les affaires étrangères, l'a transféré vice-roi plénipotentaire de la Mandchourie.

— M. Tcheng-pie, ministre destitué, craignant que les biens de sa famille ne soient confisqués au profit du Trésor Public, s'est empressé de quitter Pékin avec toutes les personnes de sa famille pour se rendre à Foutcheou, son pays d'origine.

Nganhoei

— S. E. Li King-chi, neveu de feu Li Hong-tchang, a été nommé vice-roi du Yunnam-Koeitcheou, grâce à la seule faveur de S. E. Tchang Tche tong, ministre et conseiller de l'Empire. qui l'avait recommandé bien vivement au prince Régent.

Ce nouveau vice roi vient de télégraphier au prince Régent, disant qu'il rend mille fois grâce à la Cour suprême pour cette nomination et qu'il ne pourra arriver à Pékin que dans quinze jours, car, il est atteint, dit-il, d'une petite diarrhée et de fièvre.

Houpé

— M. Lieou Pao-ling, taotai de l'industrie du Houpé, est mort subitement dans sa charge; il était si pauvre que sa famille n'eut pas l'argent nécessaire à ses funérailles.

M. Tcheou Yuen-pie, taotai, son sucesseur, a versé, à lui seul, 3.000 taëls à cette pauvre famille pour l'aider en cette triste circonstance.

Kiangsou

— Une femme de T'ai-hing, nommée Tcheou-vou-che, méprisa si violemment la mère de son mari que cette dernière se suicida en avalant du poison.

Cette jeune femme, adultère aussi, sur le conseil de son amant, fut la cause également du suicide de son mari.

Les parents de la famille ont accusé devant le sous-préfet cette mégère et le sous préfet décida aussitôt, après enquête sur cette accusation, de la faire décapiter et couper en morceaux.

Quant à son complice en adultère, il a pris la fuite.

— Avant-hier, à l'Est du hameau de Tcheou-pou (Poutong) a éclaté un incendie, vers minuit, dans la maison d'un campagnard assez riche du pays; sur six personnes qui composaient cette famille, quatre ont péri dans les flammes.

On dit que la maitresse de la maison était enceinte.

—Une femme d'une boutique de riz de la ville de Yantcheou, vient d'être comdamnée à porter la cangue dans la ville, pour avoir frappé et méprisé à plusieurs reprises la mère de son mari.

Tibet

— M. Veng Tchong-yao, sous-commissaire impérial au Tibet, est arrivé à Tatsienlou; il va partir pour Tcha-moutou où il prendra possession de son nouveau poste.

Koangtong

—Une jeune fille, originaire de Chan-chan-hien, dépendance du Koangtong nommée Cheng Siao-tse, âgée de 18 ans, s'est mariée, l'an dernier, à M. Liang Ting-liao, marchand du riz de ce même pays, qui l'avait sortie de l'eau, lorsqu'elle tomba par hasard dans le fleuve; cette jeune fille avait épousé son sauveteur en vue de lui manifester sa reconnaissance.

Mais récemment, un de ses voisins dit au père de cette jeune femme que le mari de cette dernière l'avait en réalité détournée.

Le père a donc accusé ce marchand, son gendre, au sous-préfet de Chan-chan-hien.

Ayant comparu devant la justice, le mari a raconté l'histoire au mandarin. Celui-ci na l'a pas cru et a demandé à la jeune femme si cette histoire était vraie.

La femme répondit: "Je n'avais jamais vu cet excellent homme, lorsqu'il me sortit du fleuve où j'allais me noyer, j'ai voulu me marier avec lui pour lui montrer ma reconnaissance perpétuelle."

Le sous-préfet pensa qu'elle mentait, il la fit frapper soixante coups de bambou et puis la fit mettre en prison.

Quant au jeune homme, il a été renvoyé dans son pays et condamné à y porter la cangue durant trois mois.

Mais, les notables du pays, ayant appris tout cela, eurent l'idée de présenter une pétition commune au vice-roi du Koangtong pour accuser le sous-préfet d'avoir injustement puni d'innocents habitants.

On est certain que c'est un des voisins de cette malheureuse femme qui a été l'instigateur de cette accusation, il la voulait pour femme de son propre fils et c'est pour cette raison qu'il l'a faussement accusée de détournement auprès de son père. (*Chechepao*).

Pékin

— S A. I. le prince Régent vient de dire aimablement à S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, qui lui avait présenté sa démission, qu'il est inutile de démissionner à l'époque présente qui est pleine de difficultés; le Régent lui a promis en même temps qu'il ne croira jamais aux rapports de ceux qui l'accusent.

— M. Li Tcha-fa, censeur impérial, aurait prié le Régent de faire rétablir les examens litteraires qui ont été supprimés par feu l'Impératrice-douairière.

Croyant que, parmi les lettrés actuels, peu connaissent bien la littérature chinoise, il aurait l'intention de les rétablir.

M. Pao chi, vice-président de l'académie impériale, y aurait consenti aussi.

— S. E. Tchao-tch'ang, premier vice ministre de la Justice, vient d'avertir Yi-koh, généralissime, destitué à Soan-yuen-tcheng, qu'il sera interrogé par la torture, s'il n'avoue pas les crimes commis par lui à Soan-yuen-tcheng.

— S. E. Siu Che-tch'ang, nommé récemment ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a été accusé de plus auprès du Trône de n'avoir aucune connaissance technique sur les affaires des Chemins de fer, des Postes et des Télégraphes.

— D'après le *Chepao*, S. A. I le prince King, président du conseil d'Etat, et S. E. Tchang Tche-tong, conseiller et ministre de l'Empire, présenteront tous deux leur démission au Trône, lorsque le deuil national expirera complètement; car ils trouvent qu'ils viennent d'être à plusieurs reprises accusés, bien qu'ils soient très fidèles à l'Empire.

Foukien

— M. Tcheng-tchong, frère cadet de Tcheng-pie, dernièrement destitué de sa charge du ministère du *Yeou tchoan pou*, ayant entendu la mauvaise nouvelle de la chute de son frère aîné, s'est empressé de prier le vice-roi du Foukien-Tchékiang de lui accorder la permission de démissionner.

Le vice-roi a accepté sa demande.

— M. Ling Cheou-chi et M. Lie-kiong, tous deux favorisés par Tcheng-pie, possèdent plus de 100.000 taëls; le premier s'est suicidé, dit-on, craignant d'être puni par le prince Régent; le dernier, comptable de Tcheng-pie, est retourné à Foutcheou, son pays d'origine.

Honan

— Un censeur impérial vient d'accuser très sévèrement auprès du prince Régent, S.E. Vou Tchong chi, gouverneur du Honan et ancien professeur de Yuen Che-kai.

On dit que ce gouverneur a l'habitude très invétérée de fumer l'opium et

qu il ignore totalement les nouvelles méthodes d'administration.

Pékin

— Le 22me jour de la lune courante (12 février). S. A. I. le prince Régent a remplacé le nouvel Empereur pour accomplir les cérémonies rituelles relatives à la présentation d'un nom posthume à feu l'Impératrice douairière, en même temps, il a de nouveau été publié un édit impérial qui l'avait été déjà en vue de louanger les diverses vertus de cette souveraine, et de conférer plusieurs faveurs spéciales au peuple et aux condamnés.

N.B. — Ce décret très long a déjà été traduit dans ce journal.

— M. Tchao Ping kiong, vice ministre de l'Intérieur, qui avait été recommandé et favorisé par Yuen Che-kai, a décidé de prier le prince Régent de lui accorder la permission de démissionner pour raison de maladie.

— M. Li Tien-ling, ministre suppléant du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) ne paraît pas énergique pour bien réorganiser les affaires de ce ministère ; et il est dit-on, très mécontent de ces fonctions.

— Du propre avis du prince Régent, M. Siu Che-tch'ang, nouveau ministre du *Yeou tchoan-pou*, devrait être remercié et renvoyé chez lui ; mais, grâce à la prière d'un conseiller de l'Empire, il fut néanmoins nommé à cette importante charge.

Ce conseiller aurait dit au prince Régent que M. Siu Che-tch'ang n'est pas capable d'occuper un poste de vice-roi, mais qu'il serait très convenable pour se procurer un emploi à la Cour de Pékin.

Aussi le prince Régent l'a-t-il nommé à ce poste à titre d'essai. (*Sunpao*)

— Le prince Régent suivant l'ordre de l'Impératrice-mère (Veuve de l'Empereur Koangsiu) a ordonné qne les travaux de la construction du tombeau de l'Empereur Koangsiu soient très sérieux et très solides. On dit que ces travaux seront complètement achevés dans trois ans.

***

— Le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, vient de supprimer plusieurs postes de police à Pékin par raison d'économie.

— Un censeur impérial vient d'accuser auprès du prince Régent, M Siu Chetchang, nouvellement nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou*, d'avoir secrètement reçu des Japonais un don de 600 000 taëls et de leur avoir permis de construire une ligne ferrée, petite mais très importante, en Mandchourie.

Le prince Régent ayant lu ce rapport, en est fort fâché et lui demandera des explications lorsqu'il arrivera à Pékin. (*Chepao*)

— Le 28me jour de la lune courante (18 février) le prince Régent présentera le nom posthume de feu l'Empereur Koangsiu.

Le Bureau astronomique de Pékin a dit que ce jour-là serait très favorable.

— La Cour suprême aurait ordonné à nouveau à M. Siu Che tchang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou*, de se hâter de quitter le poste de vice-roi de la Mandchourie pour venir à Pékin.

Mais ce ministre est très effrayé d'assumer cette lourde responsabilité. On dit qu'il fait maintenant tout son possible pour pouvoir ne pas entrer en charge à Pékin.

Il a prié également le prince King de l'aider à arriver à ce but.

Foukien

— S.E. Song-cheou, vice-roi du Foukien-Tchékiang, pleure tous les jours sur la mort des souverains, à un tel point qu'il ne s'occupe pas de ses affaires administratives.

Ayant entedu dire que les complices de Kemingtang se préparent à tuer en cachette tous les hauts mandarins de la Mandchourie,il en fut très effrayé et ordonne en conséquence que cent soldats dirigés à l'européenne le protègent constamment lorsqu'il sort de son tribunal. (*Jentcheoujepao*)

Koangsi

— S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi,vient d'avertir officiellement la Trône qu'il a décidé de demeurer à Koei-ling six mois et à Nan-hing aussi six mois.

Pékin

— Le ministère du *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait ordonné à tous les ministres de Chine à l'Etranger de se renseigner très sérieusement si Tcheng-pie, ancien ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a secrètement fait un emprunt avec certaine nation étrangère. (*Chepao*)

— Le prince Régent a récemment ordonné aux conseillers de l'Empire de lui chercher des hommes de talent ; car il aurait l'intention de renvoyer et changer plusieurs mauvais fonctionnaires.

—S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, vient de prier le prince Régent de faire commencer spécialement et au plus vite un examen impérial afin que tous les lettrés puissent le subir à Pékin et qu'on puisse en choisir qnelques-uns très savants parmi eux.

—Un eunuque nommé Song, assez puissant à la Cour de Pékin, ayant voulu se procurer un emploi plus élevé, a été condamné à 100 coups de rotin et chassé dans son pays d'origine.

—On dit que le prince Régent voudrait supprimer tous les postes d'eunuques dans quelques années.

—On avait signalé que l'on a besoin de 6 000 000 taëls pour la construction du tombeau de l'Empereur Koangsiu. Le prince Tsai-siuen, après une sérieuse enquête sur ces travaux, a dit au prince Régent que ces travaux auront suffisamment de 3.000.000 taëls.

Mais le prince Régent ne consentit à payer que 1.000.000 taëls. (*Yulounjepao*)

M. Tcheng-pie

— Nous avons déjà à plusieurs reprises écrit sur ce qui s'est passé autour de la destitution de M.Tcheng-pie ex-ministre du *Yeo -tchoan-pou* [Postes et Voies]. Maintenant le *Sen-pao* annonce que S E. Cheng Kia-nei, ministre de l'Empire, suivant l'ordre du prince Régent, a enquêté tres sévèrement sur les accusations portées par des censeurs impériaux contre ce ministre destitué, puis a présenté un long rapport, tenant la plupart des accusations pour vraisemblables au sujet des abus de cupidité, de népotisme commis par ce haut fonctionnaire.

A la fin de ce rapport il est dit entre autres :

" Tcheng-pie est en réalité capable d'administrer ses affaires; lorsqu'il était censeur impérial (en 1897) et préfet-adjoint de Pékin (en 1898) il était déjà méchant, facile à s'emporter et ne voulait suivre les conseils de personne. Aussi fut-il détesté par tous ses camarades et devint-il très impopulaire. Lorsqu'il parvint au très haut poste de ministre, sa réputation fut encore plus mauvaise;il a inutilement dépensé beaucoup d'argent du Trésor Public, il a employé témérairement et avec favoritisme des gens incapables qui sont ses amis ou ses parents; il a obtenu aussi injustement beaucoup d'argent, ainsi il n'a pas rempli honnêtement ses fonctions ; il est vraiment infidèle et a abusé de la charge que la Cour suprême lui avait confiée. Je vous prie de lui infliger une punition grave etc..."

— Il y a 30 ans Tcheng-pie était un lettré très pauvre du Foukien, il est devenu académicien très jeune ; feu K'oeng-Kang, ministre de l'Empire et originaire de la Mandchourie, estima beaucoup le talent de Tcheng pie en littérature et en style. C'est pour cette raison qu'il le promut très rapidement au grade supérieur.

Mais à présent, presque aucun de ses compatriotes ne l'aiment pas; lors de son départ de Pékin pour Foutcheou, il a dit a ses collègues : c'est possible que j'ai employé de mauvais fonctionnaires; mais je n'ai jamais injustement reçu même une sapèque.

Quel est celui qui croira ces paroless Il n'était pas riche il y a huit ans ; maie à présent, il possède plus de 1.000.000 de taëls.

On dit que, lorsqu'il quitta Pékin, plus de mille caisses très lourdes l'accompagnèrent.

Nganhœi

— S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, est allé à Nankin rendre visite a S. E Toan-fang, vice-roi des deux Kiang. Hier soir, il était de retour à Ou-hou son pays d'origine.

Dans une semaine, il quittera sa province pour venir à Changhai ; de là, il partira pour Pékin dans le but de remercier le prince Régent pour cette très haute nomination et lui demander conseil pour les administrations du Yunnan.

Kensou

S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, qu'on disait conservateur, n'aimant pas les nouvelles administrations, vient d'établir aussi dans sa capitale le Bureau chargé des lois constitutionnelles et a fait choix des notables comme conseillers provinciaux.

Par ce fait il est aisé de conclure que ce vice-roi, originaire de la Mongolie, change d'opinions et semble vouloir aimer les nouvelles méthodes.

Kiangsi

— S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, a récemment adressé un télé-

gramme à un conseiller de l'Empire pour le prier de l'aider auprès du prince Régent à obtenir la permission de démissionner, pour raison de santé.

Ce conseiller lui a dit de le faire plus tard.

Kiangsou

— Trois mandarins et plusieurs notables de Songkiang viennent d'être accusés auprès du vice-roi de Nankin de s'amuser tour à tour, à jouer de l'argent ou de boire du vin dans la famille de Kou, fille publique bien connue de cette ville.

Tchékiang

— Le jour de l'enterrement de feu Vang Veng-tchao, ministre de l'Empire, est définitivement fixé au 7 avril; lorsque le cercueil arrivera au tombeau, un haut mandarin, envoyé par le prince Régent, devra faire des offrandes devant lui.

Koangtong

— Par suite du très violent incendie qui se déclara dans les bateaux des prostituées, ancrés au long du fleuve de Ta-cha-teou, le vice-roi des deux Koang s'est empressé de lancer une très sévère interdiction à toutes les prostituées de s'y installer à nouveau.

Pékin

— S. A. I. le prince Régent vient de considérer S.E. Li Tien-ling, nouvellement nommé ministre suppléant du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) comme son professeur et son conseiller spécial; car il sait que ce ministre est très versé dans la littérature chinoise et paraît très fidèle à l'Empire, économe dans les diverses dépenses et très droit et juste dans toutes les affaires qu'il traitait. (*Senpao*)

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, vient d'être également accusé auprès du Trône d'avoir employé dans sa province plusieurs fonctionnaires qui avaient été remerciés ou destitués dans les autres provinces.

— S. E. Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire, suivant l'ordre impérial, est parti avant-hier en toute hâte de Pékin pour la Mandchourie; on dit qu'il enquêtera sur les accusations très importantes, portées par des censeurs impériaux contre S. E. Siu Che-tch'ang, vice roi de la Mandchourie.

— S. E. Yng-tch'ang, nommé ministre de Chine à Berlin, a décidé définitivement de rendre sa visite d'adieu au Trône, le 27 courant, et de venir à Changhaï, le premier mars prochain; de là il partira directement en Europe.

— Liang Che-yi fut employé au *Oéou-pou* (Affaires étrangères); mais il a été nommé chef général du chemin de fer de Pékin-Hankéou; il a été impliqué dans l'accusation pour toucher mensuellement 5.000 taëls.

Aussi a-t-il l'intention de retourner au Koangtong, son pays d'origine.

— Quarante fonctionnaires de Pékin sont envoyés à Si-ling pour se charger d'inspecter les travaux de la construction du tombeau de l'Empereur Koangsiu.

— Le prince Régent aurait publié l'ordre suivant:

A l'avenir, tous les fonctionnaires titulaires de Pékin qui voudront obtenir un congé de cinq jours, devront nous en demander d'abord la permission.

M. Tcheng-pie

— M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, voyant que Tcheng-pie vient d'être destitué de sa charge du ministère du *Yeou-tchoan-pou*, a récemment présenté à nouveau un autre rapport au prince Régent pour l'accuser d'avoir commis d'autres abus plus graves, et l'a prié de faire infliger à ce ministre destitué une punition plus sévère que la destitution.

Le prince Régent l'aurait voulu; mais il en a été empêché par quelques ministres de l'Empire.

— M. Tcheng-pie est encore à Pékin; toutes les personnes de sa famille sont retournés à Foutcheou. Il a l'intention de partir à son pays d'origine vers le mois prochain.

— La Cour suprême est d'avis d'accuser à nouveau auprès du prince Régent M. Tcheng-pie et tous ses amis afin que ces derniers soient tous gravement punis et que Tcheng-pie soit condamné encore à une confiscation de tous ses biens.

— Un sous-directeur du chemin de fer de Pékin, avant sa nomination fit don d'une cuvette en or à Tcheng-pie. C'est pour cela que Tcheng-pie a été affublé du surnom malveillant *King-mien-peng* (cuvette en or).

— Le prince Régent aurait ordonné à S. E. Li Tien-ling, nouveau ministre p.i. du *Yeou-tchoan-pou*, d'examiner sérieusement tous les fonctionnaires de ce ministère, favorisés par Tcheng-pie.

C'est pour cette raison que ces derniers sont très inquiets.

— D'après ses crimes, Tcheng-pie devait être condamné à la mort ou au moins à l'exil et à la confiscation de ses biens; mais, grâce à la protection de S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, il n'a été puni que de la destitution; car S. E. Na-tong a reçu de Tcheng-pie beaucoup d'argent et des dons magnifiques. (*Jentcheoujepao*)

Kiangsi

— S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, a récemment été accusé auprès du prince Régent, de manquer de talent administratif, de fumer l'opium et d'être indigne de ce très important poste.

On dit le prince Régent va nommer S. E. Choei-tcheng, actuellement trésorier général de Soutcheou, comme gouverneur du Kiangsi.

***

CHEMINS DE FER

Pékin

—La ligne de chemins de fer de Tientsin-Poukeou doit être dirigée par ux-fonctionnaires: M. Lou Hai-koan codm directeur général du Sud et M. Cheng Pao-ki comme directeur général du Nord.

Hounan

— La compagnie du chemin de fer du Hounan commence à émettre des actions au prix de 5 dollars chaque.

Foukien

—M. Yei Mien-kiong, sous-directeur du chemin de fer du Foukien, n'étant pas d'accord avec M. Tcheng Pao-tch'oen, directeur général, va démissionner.

MM. Yu et Tcheng, tous deux fonctionnaires de Pékin, envoyés au Foukien par *Yeou-tchoan-pou* pour examiner les affaires de ce chemin de fer, sont arrivés à Amoy le 6 courant.

Dans ce même but, M. Tcheng Pao-tch'oen s'y est aussi rendu.

Pour la construction de la ligne ferrée de Song-Yu, le directeur général a encore besoin d'une somme de 800.000 taëls; en conséquence il est très préoccupé.

Nganhoei

—A la fin de l'année passée, vers le 21 janvier, S. E. Tcheou Vei-si, directeur général du chemin de fer du Nganhœi, a versé de sa propre poche une somme de 300.000 taëls pour divers frais.

Ayant entendu dire que, dans cette compagnie de chemin de fer, plusieurs employés jouaient de l argent et y appelaient les chanteuses pour s'amuser à l'occasion des fêtes chinoises, ce directeur a télégraphié au sous-directeur pour les, en blâmer très sévèrement.

M. Tcheou Vei-si vient de remercier un ingénieur en second européen, à cause de son peu d'activité. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

—S.E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, chargé en même temps de la direction générale des chemins de fer du Koangtong, du Hounan, du Houpé et du Setchoan, vient d'accuser auprès du prince Régent M. Vang Yuen-tchang, taotai en titre, directeur du chemin de fer du Houpé, d'avoir commis de nombreux abus de cupidité et de complicité avec d'autres coupables, amis intimes de Tcheng-pie qui a dernièrement été destitué de sa charge de ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies).

Le prince Régent aurait l'intention de lui faire infliger une grave punition.

Il est d'avis aussi de faire renvoyer des chemins de fer des dites provinces, tous les employés nommés par le ministre destitué Tcheng-pie.

Nganhoei

— S. E. Tcheou Vei-si, taotai et directeur général du chemin de fer du Nganhoei, a résolu de démissionner, voyant que cette compagnie de chemin de fer manque d'une grosse somme; mais grâce à l'exhortation de tous les notables de sa province, il reste en fonctions pour le moment.

Nganhoei

— D'après le *Tchonvaijepao*, M. Tcheou Vei-si, directeur général du chemin de fer du Nganhoei, a déjà contracté définitivement un emprunt de la valeur de 3.000.000 taëls à une maison chinoise du nom de Fa-hing-Kong-se; c'est pour cette raison qu'il est retourné à Ouhou.

Setchoan

—La compagnie de chemin de fer du Setchoan-Hankéou a récemment engagé à titre d'inspecteur général des travaux de ce chemin de fer M. Tcheng Sie-pei, ancien élève de l'Université de Pékin.

Pékin

—M. Liang Che-yi, directeur de chemin de fer à Pékin, qui vient d'être

accusé oomme complice de Tcheng-pie, et en outre pour avoir touché mensuellement 1900 taëls d'appointements bien qu'il ne fasse rien, a décidé de quitter immédiatement la place qu'il occupe actuellement, pour retourner au Koangtong, son pays natal.

Il paraît que le vice-roi du Koangtong aurait déjà invité ce fonctionnaire, mis en accusation, à s'occuper des affaires du chemin de fer du Koangtong.

Les journaux ont beaucoup ri commentant cette nouvellee.

— Un emprunt de 40.000.000 taëls destinés à construire la ligne de chemin de fer de Tientsin au Tchengkiang, a été contracté presque définitivement ; cette forte somme sera versée par les Anglais et les Allemands. Après quinze ans, la ligne ferrée sera dirigée par la Chine exclusivement.

Kiangsi

— Un Autrichien est allé au Kiangsi exhorter les notables de la province à faire un emprunt avec lui destiné à construire les chemins de fer et à exploiter les mines dans la dite province. (*Yulounjepao*).

Nganhoei

— Un nouvel ingénieur de Norvège, engagé par M. Tcheou Vei-si, directeur général du chemin de fer du Nganhoei, est arrivé à Ouhou ; il assumera cette charge à l'essai durant quelques mois et pourra toucher mensuellement 350 taëls. (*Chechepao*)

***

POLICE

Yunnan

— S.E. Sie-liang, vice-roi du Yunnan, qui fut récemment désigné vice-roi de la Mandchourie, était très énergique pour traiter toutes les affaires de nouvelle méthode.

L'an dernier, il a invité un lettré du Setchoan, très versé dans les affaires de police, à dresser au Yunnan 417 jeunes gens durant six mois. Maintenant ces nouveaux policiers ont terminé leur stage et assument leur charge dans les divers pays ; leurs chefs ont tous rang des bacheliers.

Récemment, presque 200 jeunes gens commencèrent à étudier aussi les choses de la Police pour six mois, car la province du Yunnan est très vaste et a besoin de nombreux agents de police. *Sen-pao*)

***

AFFAIRES ETRANGERES

Pékin

— Le nouveau ministre d'Italie, accompagné de deux officiers et de 50 soldats, est arrivé à Pékin.

Il a rendu sa visite au *Oéoupou*. (*Sen pao*)

Pékin

— Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* au ait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de lui faire connaître en détai, le nom, l'origine, la profession et le chiffre des appointements, ainsi que la durée du temps fixé de tous les ingénieurs, employés ou fonctionnaires étrangers, engagés par la Chine.

Houpé

— Une maison du commerce du Houpé, ayant un besoin très urgent de la somme de 500.000 taëls, les a empruntés à la banque Changhaï-Hongkong ; en trois mois, elle doit rembourser complètement sa dette. (*Chepao*)

Macao

— Des mandarins de la Chine et des fonctionnaires de Portugal sont arrivés à Macao pour examiner sérieusement les frontières de ces deux nations. [*Sinvanpao*]

Paris

— M. Li Meng-che, élève chinois étudiant à Paris vient de se suicider en se jetant d'une fenêtre de sa chambre située très haut; le motif de ce suicide est que S. E K'oei Koang-tien, inspecteur impérial des étudiants chinois en Europe, a supprimé trop brusquement la pension à cet élève très pauvre.

Annam

—Les fonctionnaires de l'Annam viennent d'interdire très sérieusement le transport et la vente des livres chinois en Annam. [*Jentcheoujepao*]

Kouloung

— S. E. Yen-tse, commissaire impérial à Kouloung, vient de prier le prince Régent par télégramme, de distribuer la décoration du dragon et le titre honorifique du premier degré à un Russe, directeur général chargé de l'exploitation des mines d'or situées en Mongo ie. [*Siao-ling-pao*]

Houpé

— Le vice-roi des deux Hou aurait prié le *Oéoupou* (Affaires étrangères) de donner une décoration de dragon au directeur général de la banque d'Indo-Chine à Hankéou pour le récompenser d'avoir eu la bonté d'aider les Chinois, l'an dernier, dans le versement de 1.000.000 taëls. (*Tchonvaijepao*)

Nankin

— M. Li Jeng-fou, bachelier de T'aiping-fou, vient d'être privé de sa dignité, pour avoir secrètement fait un contrat avec certain négociant français, chargé du service des eaux à Nankin ?

Un autre indigène nommé Tcheou Ping-tchong, compris dans cette même accusation, s'est enfui déjà. Le vice-roi de Nankin est très pressé d'ordonner que ce coupable soit arrêté le plus tôt possible. (*Chepao*)

***

MARINE

Mandchourie

—S. E. Siu Che-tch'ang, ancien vice-roi de la Mandchourie, vient d'avertir par télégramme le prince Régent qu'il a déjà commandé à une nation étrangère quelques cannonières dont chacune coûte 160.000 taëls (*Jentcheoujepao*)

Pékin

— S. E. T'ie-liang, ministre de la Guerre, se préparant à établir le ministère de la Marine, vient d'avertir le ministère des Finances qu'il aurait besoin de 15.000.000 taëls et que ce nouveau ministère sera complètement établi à Pékin dans sept ans. (*Senpao* et *Yulounjepao*)

***

MINES

Kiangsi

— Le ministère du *Nong-kong-choanpou* (Agriculture, Travaux et Commerce vient de dire au Bureau de l'exploitation des mines du Kiangsi de cesser ses travaux, car, dit-il, ce Bureau ayant dépensé, l'an dernier, une grosse sommt d'argent, n'a produit que très peu d'intérêt.

Koangsi

—Les notables du Koangsi apprenant que les mines de Ping-lou-fou de cette province sont très bonnes et très lucratives, réunissent une forte somme d'actions pour les exploiter.

Mongolie

— Des Russes auraient demandé à la Chine le droit spécial de se charger de l'exploitation des mines d'or stuées à I-lo-ho.

Il paraît que le *Oéoupou* a refusé énergiquement d'accepter cette demande (*Chepao*)

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Tchékiang

— M. Kiang, sous-préfet de Changyng-hien, est très énergique dans les affaires scolaires. Il a pris très souvent les habits d'homme du peuple pour se rendre dans les divers pays de sa sous-préfecture pour y examiner toutes les écoles.

Pékin

—L'école des nobles va être achevée. Cent jeunes gens de nobles familles commenceront à y étudier vers la sixième lune (juillet prochain).

—Une grande école technique pour les sciences des Chemins de fer et des Télégraphes, ainsi que des Postes, va s'ouvrir à Pékin.

Tous les élèves, qui ont terminé leurs études dans les écoles moyennes des provinces, pourront demander la permission d'y étudier durant trois ans.

On n'y recevra d'abord que 90 élèves.

***

PRESSE

Houpé

— Le *Houpé-je-pao* qui a été suspendu il n'y a que deux jours, a reparu à Hankéou.

M. King Che-hou, taotai de la police du Houpé, a dit à M. Tcheng King-hao, rédacteur en chef du dit journal, qu'il est honteux d'avoir dû ordonner la suspension de cet excellent journal et qu'il ne l'a fait que conformément à l'ordre du vice-roi des deux Hou, S. E. Tcheng Koeilong ; celui-ci est fort mécontent des journaux indigènes qui parlent toujours librement des affaires des mandarins.

Tientsin

— M. Lieou Meng-kiong vient de réunir une forte somme destinée à fonder un journal désigné sous le nom de *Ming-hing-je-pao*. Ce journal paraîtra à Tientsin probablement à la fin de la lune prochaine.

Houpé

— Nous avons à plusieurs reprises fait mention de la suspension du journal *Houpé-je-pao*, qui avait critiqué trop sévèrement les actes des autorités du Houpé.

Maintenant, on nous apprend que M. King Che-hou, taotai intérimaire de la police à Hankéou, vient de dire à M. Jeng Kiang-hao, rédacteur en chef de ce journal suspendu qui a reparu récemment dans la concession internationale, qu'il désire lui donner cent piastres par mois, à condition que ce journal soit transporté dans la citée chinoise.

Il lui a dit également qu'il était très honteux de suivre l'ordre de vice-roi des deux Hou de suspendre ce journal, car il fut lui aussi, dit-il, rédacteur en chef d'un journal à Changhai.

***

AFFAIRES MILITAIRES

Pékin

— S E. T'ie-liang, ministre de la Guerre, vient de lancer une proclamation, ordonnant à tous les généraux de brigade dans les provinces de renvoyer les officiers qui ignorent le style courant chinois et de faire instruire tous ceux qui le connaissent un peu afin qu'ils soient aptes à connaître la littérature chinoise.

Koangsi

— M. Lou Yeou-ting est nommé général de brigade de Yeou-kiang,au Koangsi, en remplacement de M. Hoang Tchong-hao qui a démissionné par suite de maladie.

Pékin

—Le ministère de la Guerre aurait décidé de former une grande troupe des soldats comme garde impériale des environs de Pékin et des palais impériaux; ces soldats ne seront que parmi les Mandchous et les Mongols.Cette grande troupe aura besoin annuellement d'un million de taëls et a maintenant un besoin nécessaire de deux millions de taëls.

***

TROUBLES

Tibet

— S.E. Tchao Eul-fong, commissaire impérial au Tibet, est parti de Tatsien-lou vers Litang.

Mais les Tibétains menacent de se soulever contre lui ou de le tuer s'il avance au Tibet. Le commissaire impérial en paraît très effrayé. (*Chechepao*

Koangsi

— Un bruit circule à Pékin que les révolutionnaires chinois installés sur les frontières du Koangsi, se prépareraient à se soulever à Pei-cha. (*Jentcheoujepao*)

Kiangsi

— S. E. Hong Su-koei. gouverneur du Kiangsi, vient d'informer la Cour Suprême que ses troupes ont déjà arrêté plus de 30 brigands qui se sont soulevés dans les environs de Nan-ngan, en outre il a fait décapiter les trois chefs de ces malfaiteurs.

M. Yu Ming-tcheng, taotai du Kiangsi, se charge d'apaiser le reste des brigands de la province entière.

***

COMMERCE

Kiangsi

—Le thé et les produits de procelaine du Kiangsi étaient un très bon commerce; annuellement, le commerce du thé du Kiangsi était auparavant au moins de dix millions de taëls; mais l'an dernier, on n'en a reçu que 2.000.000 taëls.

Quant aux objets de porcelaine,ils n'ont plus aucun intérêt. (*Yu-loun-je-pao*)

***

OPIUM

Pékin

—Le rapport rédigé par S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, relativement à la conférence internationale de l'opium à Changhai dont il présida l'ouverture, est déjà parvenu au prince Régent.

Ayant lu ce rapport, le prince Régent aurait déclaré officiellement que celui qui pourrait faire en sorte que la culture du pavot et la vente de l'opium n'existent plus dans deux ans, sera spécialement et rapidement promu dans le grade plus élevé. (*Jentcheoujepao*)

Kiangsi

— L'interdiction de l'opium paraît plus sévère au Kiangsi : vingt mandarins, fumeurs d'opium, ont récemment été destitués de leurs charges.

Nganhoei

—On se rappelle que S.E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, a été gravement accusé auprès du Trône de ne savoir que fumer l'opium et d'être très paresseux, lors qu'il était gouverneur du Koangsi et du Yunnan.

***

NOMINATION

Kiangsou

— M. Se-liang,originaire de la Mandchouire, est nommé taotai intérimaire de Siu-tcheou, en remplacement de M. Yuen Che-lien, frère cadet de Yuen Che-Kai, démissionnaire ; il est atteint de la même maladie des pieds que son frère ainé.

— M. Tsou Jang-ts'ieou est désigné sous péfet de Tang-chan hien.

Hounan

— M. Vang Cheou-ki est nommé préfet de Tchang-cha-fou, capitale provinciale du Hounan, en remplacement de M. Vang Hong-che qui est mort subitement.

Petcheli

— Sur la recommandation faite au Trône par le vice-roi du Petcheli, M. Tcheou Tch'ang-ki va être désigné taotai titulaire de l'industrie du Petcheli.

Pékin

— Le prince Régent aurait nommé membres du conseil d'Etat : M. Tchao K'i-ling, censeur impérial, M. Tchang Tcheng t'ie, ancien gouverneur du Tchékiang, et M. Hong-chu, ex-gouverneur du Nganhoei.

Foukien

—M. Lieou Che-fang, taotai en titre, est désigné directeur du Bureau télégraphique de Foutcheou.

Kiangsou

—Par suite de la recommandation, faite au Trône par S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, M. Vou Kang-tei, préfet de Soutcheou-fou et M. Ts'ie-yangs préfet de Songkiang-fou, vont être tou-deux désignés taotai de la Douane ou de a Police au Kiangsou.

Chantong

— M. Tcheng Veng-ping, taotai en titre, est nommé surintendant p. i. de la gabelle du Chantong entier.

Pékin

— S. E. Che-cheou, ministre et conseiller de l'Empire, est désigné assistant impérial au Trône, lorsque le nouvel Empereur Siuen-t'ong se rasera les cheveux le premier jour de la 2me lune [20 février] ; ce jour-là sera le centième jour pour le deuil national.

Trois hauts mandarins

— Nous avons signalé les nominations de trois hauts mandarins : S. E. Li King-chi, vice-roi du Yunnan Koeitcheou ; S. E. Sie-liang, vice-roi de la Mandchourie; S. E. Siu Che-tch'ang, ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies).

Maintenant, nous apprenons que S. E. Li, originaire du Nganhoei, qui reste en ce moment à Nankin, partira à Pékin dans une semaine ; que S. E. Sie quittera le Yunnan le premier mars pour se rendre à Pékin où il verra S. E. Siu, ancien vice-roi de la Mandchourie, et S. E. Li, nouveau vice-roi du Yunnan, pour régler ensemble leurs affaires.

N. B.—On se rappelle que S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, fut vice-roi du Setchoan en 1906, qu'il a été transféré vice-roi du Yunnan en 1907. Le prince Régent est fort satisfait des affaires que ce vice-roi a réglées avec des étrangers au Yunnan, c'est pour cela qu'il l'a transféré vice-roi en Mandchourie.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

	1908	1909
11 Février		
Mini	2,5	1,5
Max,	7,2	11,4
Moy,	4,85	6,45
12 Février		
Mini,	0.7	-2.8
Max,	3 6	9.6
Moy,	1.45	3.40
13 Février		
Mini.	-0 2	-3.7
Max.	4.6	12.7
Moy.	2.20	4.50
15 Février		
Mini,	-0.7	4,2
Max,	8,9	14,0
Moy,	4,10	9,10
17 Février		
Mini,	1,4	1,1
Max,	7,1	1,37
Moy,	2,45	7,40

COUR MIXTE FRANCAISE

Vendredi 12 Lundi 15 Février à la Cour mixte française devant M. Nie Tchong-chi, juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vel d'une pipe en cuivre	Attendre
" "	Vol de sucre à bord d'un bateau	1 m. de cangue
Une femme	Accusée de vol d'un garçon de 5 ans	Emayé à la policeinternatio tale
Deux chinois	Complices du précédent	do
Une femme	do	do
Un chinois	Détournement d'une fille de 26 ans	1 m de cangue et 2 ans de prison
Une fille	Détournée	Remise à son père
Une femme	A défaut de son mari accusé d'avoir favorisé la fuite d'une femme qui a quit- la domicil conjugal	Attendre, 3 jours pour faire venir la femme
Un chinois	Coolie de J R.S vol d'un ballot de chanvre	Attendre pour enquête
Deux "	Insulte à un agent de Service	Libres, on été réprimandés
" "	Escroquerie de différents bijoux à une maison européenne	Attendre pour enquête
" "	Détournement d'une femme	4 mois de priso
" "	Dette de $ 350.0	Relaché
" "	Dette de Tls 780.00 envers un Européen	Attendre
" "	Vol de divers objets	7 jours de prison
" "	Vol d'une bague en or et etcroquerie au jeu	2 mois de prison et expulsé
Trois "	Complicité d'escroquerie au jeu	$ 5.00 d'amende Chacun
Un chinois	Vol d une pièce de bois	1 m. de prison
" "	Complice du précédent	Expu'sé
Une femme	A défaut de son mari pour détournement de $ 3.900 à son patron	Attendre pour enquête
Un chinois	Vol de différents objets	1 m de cangue et 3 m. de prison
" "	Complice du précédent	do
" "	Vol avec effraction	Attendre
" "	Recel de 11 fiels d'ours	Attendre pour enquête
" "	Attaque et vol à main armée	do
" "	Vol de bambous à une palissade	3 jours de prison expulsé.
" "	Vol d'un ballot de chanvre	7 jours de prison
" "	Porteur de viande de chèvre non estampillée	Relaché, et viande confisquée
Une femme	Vol d enfants	Relaché sous caution et 7 jours pour faire venir les coupables
" "	Complice de la précédente	do
Quatre chinois	Patrons de fumerie d'opium, Contravention au règlement sur les fumeries d'opium	$ 10 d'amende chacun
" "	Patron d'une petite fumerie, Contravention au règlement sur les fumeries d'opium	1 d'amende
Une femme	Tenue de jeu prohibé	$ 5 "
Un chinois	Accusé d'avoir fait disparaitre un titre de terrain	Attendre, doit rembourser 30 au plaignant
"	Complice du précédent	Relaché sous caution, doit rembourser $ 21

PROCHAINE ARRIVEE

On annonce l'arrivée prochaine à Changhaï de M. Le Grain, fils du directeur général de la Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage électriques de Changhaï.

DE PASSAGE

Aujourd'hui est attendu M. Houan, ex-ministre de Chine à Rome, qui vient de Canton.

On sait que ce diplomate fut rappelé de son poste vers mai 1908.

Son fils est également de passage ici, en route pour Pékin.

BATEAU COULE

Depuis deux jours, le pont de Szechuen road est garni de curieux s'intéressant au repêchage du chargement d'un bateau chargé de charbon qui coula à cet endroit, avant-hier, après avoir été heurter le pont de Chapoo road. Des jonques sont ancrées à l'endroit du naufrage relevant le charbon et aujourd'hui tout sera enlevé.

DEPLACEMENT

M. Arias, consul d'Espagne, qui était souffrant depuis son retour de Pékin, est parti par *Kobe Maru* pour un court voyage en Espagne via Sibérie. En son absence l'intérim sera fait par M. de los Rios, vice-consul.

ANNIVERSAIRE

Hier soir, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Lincoln, l'*American University Club* a donné au Palace Hotel un grand banquet qui avait réuni bon nombre d'admirateurs du grand citoyen américain.

AFFAIRE MACABRE

Un enquête est actuellement ouverte par la police internationale au sujet d'une histoire macabre. Il s'agirait d'une violation de sépulture dont se seraient rendus coupables certains indiens sur un de leurs compatriotes qui avait été inhumé avec des bijoux et objets de valeur. Au moment du décès, de plus, les clefs du défunt auraient été volées et on se serait emparé de tout ce qu'il possédait. Aucune arrestation n'a cependant encore été faite.

FIN DES FETES DU NOUVEL AN CHINOIS

M. Tch'a Nai-hoan, taotai de Changhai, et M. Li Tchao-Kiong, sous-préfet, ont lancé avant-hier une proclamation déclarant qu'ils recommenceront à régler et à jugerles procès à dater du 23me jour de la 1ère lune (13 février).

CONTRE LA PESTE

Les mesures édictées par le *Municipal Council* comencent à avoir leur effet. Hier, à la Cour Mixte internationale, comparaîssait un chinois sous l'inculpation de ne pas avoir placé six pouces de béton de ciment sous cinq maisons en construction. Il a dû donner une caution et s'engager à faire le nécessaire sous trois semaines.

LES SPORTS

Il serait question d'organiser prochainement une course de bicycletes de 100 kilomètres sur route. Le course aurait lieu sur le même parcours que la course de Marathon et comprendrait trois fois ce parcours. Les bicyclistes ne sont pas rares à Changhaï et cette idée est appelée à avoir du succès.

ARRIVEE

Le Dr Ricou, directeur de l'hôpital de Cholon, est arrivé hier par le *Nippon Maru*, en congé de convalescence.

Nous croyons savoir que le sympathique docteur dont la santé a été ébranlée par le climat pernicieux de Saigon restera parmi nous de deux à trois mois environ.

DE RETOUR

M. et Mme Brasier de Thuy sont de retour de leur voyage au Japon.

***

M. F. S. A. Bourne, juge p.i. de la Cour Suprême Anglaise, est retourné avant-hier par *Empress of China*. Il était accompagné de M. W. K. Strickland, greffier.

CORPS D'OCCUPATION DE TIENTSIN

Nous apprenons que le corps d'occupation de Tientsin sera réduit d'un bataillon et que son commandement sera confié au général de Pélacot qui succèdera en avril prochain au général Sucillon.

MARINE

Notre croiseur l'*Alger*, commandant Delzons, partira jeudi, 18 courant, pour une croisière d'une quinzaine dans le Yangtse.

Ensuite il retournera à Changhaï et, après un court séjour, il ira faire ses exercices de tir du côté des Chusan.

NAISSANCE

Nous avons le plair d'apprendre que Mme Thesmar, femme du contrôleur de la banque de l'Indo-Chine, a mis heureusement au monde un garçon, hier matin.

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour le bébé.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Dr. John Goddard, l'opticien bien connu, a transporté ses bureaux et salles de consultations de *Kolee Hotel* au 36 Nankin road. Ce changement a été nécessité par de prochains travaux à l'hôtel Kalee.

NOMINATION

On annonce que M. J. A. Erichsen, supérintendant de l'administration des Télégraphes chinois, à Pékin, a résigné ses fonctions et que le Ministère des Postes et Communications a nommé M. H. F. Henningsen en remplacement.

ECOLE DE FILLES

M. Li Ping-su, chef notable de Changhai, ayant réuni une forte somme d'argent, a ouvert une école de filles sous le nom de Tcho kiong [félicitation de l'union des Chinois.]

Cette école, située au Sud de Changhai, sera inaugurée aujourd'hui ; plusieurs notables et mandarins assisteront à cette cérémonie.

LE YANG KING PANG

Nous avons dit dernièrement que la question de la couverture du Yang King-pang allait être discutée à la réunion des contribuables de la Concession Internationale. D'autre part nous croyons savoir que le Conseil municipal français, dans sa séance du 12 courant, a décidé d'entrer en relation avec le Conseil municipal international sur ce sujet et d'offrir de contribuer dans le travail pour la moitié des dépenses.

DEPARTS

M. Paturel, membre du Conseil Municipal, est rentré en France via Sibérie, pour un congé de quelques mois.

—M. Ferrand, agent général pour la Chine et le Japon, de la Cie d'assurances l'*Union*, est également rentré en France par le *Polynésien*. Il sera absent environ six mois.

— M. Valentin, agent de la maison Cusenier, est parti pour Vladivostock où il restera quelques semaines.

A tous nos meilleurs souhaits de bon voyage.

NOTRE ATTACHE MILITAIRE A PEKIN

Nous avons le plaisir d'apprendre que le commandant Brissaud-Desmaillet, attaché militaire à la Légation de France à Pékin, actuellement en congé à Paris, sera de retour à Pékin vers le 11 Mars prochain.

Ajoutons que Mme Brissaud a mis heureusement au monde, le 14 janvier dernier, un garçon, qui porte le prénom de René.

Nous adressons nos sincères félicitations au parents et faisons nos meilleurs vœux pour le bébé.

PROTESTATION

Notre confrère le *North China Daily News* insérait hier une longue lettre protestant contre l'immunité dont a joui Mme von Herpe dans la récente affaire d'incendie volontaire, qui a valu à Paul Floer plusieurs mois de prison. Ceci, dit la lettre, en dépit de déclarations du juge M. Bourne disant : " S'il est coupable, elle, est plus coupable." Il demande que ce sujet soit coumis à la prochaine réunion des contribuables sous forme de résolution.

CINEMATOGRAPHE AMERICAIN

La vogue est décidément à l'établissement North Szechuen road, où les attractions sont toujours de premier ordre. Le cinématographe ydéroule ses films les plus attrayants et les plus d'actualité. Après les expériences de Wright, voici celles de Farman avec ses biplane et triplane du plus haut intérêt.

—Film de la dernière réunion du *Paper Hunt* de Changhaï pris par la Société des Cinématographes Eclipse ; sans oublier les films, toujours si attachants de la maison Pathé frères, tout concourt au succès du Cinématographe américain.

TENTATIVE DE SUICIDE

Hier vers 11 h. 50 du matin, un russe nommé Kwethko a tenté de se suicider dans les bureaux du *Chinese Eastern Railway Cy*, 10 the Bund, en se tirant un coup de revolver dans la tête. Rapidement prévenue par téléphone l'établissement la police arriva bientôt et le blessé mis sur un brancard fut transporté à l'hôpital très mal en point.

Il y a quelques jours Kwethko était venu dans les bureaux de sa même compagnie demander un billet de passage pour l'Australie, mais les lois australiennes n'acceptant d'immigrants que s'ils ont une certaine somme d'argent et parlant l'anglais, on n'avait pu lui délivrer de billet et hier, il se présentait à nouveau et se livrait à son acte de désespoir. On ne lui connaît aucune relation à Changhaï.

TENTATIVE DE MEURTRE

Hier, 16 courant, entre onze heures du matin et une heure de l'après-midi, le directeur de la Cotton Mill, dans Yangtzepoo, M. Sung Tching En, a été frappé d'un coup de couteau par un ses coulis. La cause de cet attentat serait une demande de paiement d'une somme de huit dollars due au couli et qu'on refusait de lui payer.

Hier, le couli, se postant auprès de la porte attendit son patron et, au moment où il sortait de l'usine, il lui plongea dans le corps un long couteau. M. Sung grièvement blessé tomba par terre, baignant dans son sang. Son mafou qui l'attendait, voulut lui porter secours mais l'assassin fut s'échapper. Le blessé fut transporté dans la maison et un coup de téléphone fut donné au Dr. Paulun, qui arriva rapidement et constata une blessure de 5½ pouces de profondeur sur 1½ de largeur.

La police prévenue se mit aussitôt en campagne, mais le coupable n'était, hier soir, pas encore découvert. Une récompense de $ 500 est promise pour son arrestation.

***

L'état du Directeur de la filature qui fut, hier, l'objet d'une tentative de meurtre, s'est sensiblement amélioré. L'assassin n'a pas été arrêté, mais on a trouvé près de Pootung le cadavre d'un chinois que l'on croit être celui de l'agresseur.

ACCIDENT DE FOOT-BALL

Un sérieux accident est venu hier attrister le match de foot-ball qui se jouait au Race Course entre le " Recreation club " et le " Customs ". Un joueur, M. Waite, dont c'était le premier match, est venu violemment en collision avec M. J. S. Brandt et eut une jambe cassée net. Transporté au " Golf Club " il y reçut les premiers soins du Dr. McLeod qui constata la fracture des deux os de la jambe. Un pansement provisoire fut fait et le blessé transporté à son domicile.

C'est la rançon des sports et rappelons à ce sujet que notre compatriote M. Boissezon fut lui aussi fortement touché lors d'un match de foot-ball, il y a quelques semaines. Fort heureusement, il n'y eut pas de suites graves et notre équipe reverra bientôt un de ses meilleurs joueurs.

L'INTERDICTION DE L'OPIUM A POUTONG

Sur ordre du taotai de Changhai, tous les sous-préfets viennent de lancer des proclamations très sévères sur l'interdiction absolue de l'opium.

M. Theng Pa-ngan, préfet-adjoint de Tchai cha (Poutoug) fils ainé de Tchengpie, a récemment nommé M. P'ei Cheking, notable de Poutong, comme inspecteur de l'interdiction absolue de l'opium.

Tous les notables de Poutong et de Changhai, ayant appris cette nomination officielle, se moquent très vivement de ce préfet ; car ce notable M. P'ei Chi-king, qui est un très riche propriétaire du pays, fume tous les jours une grande quantité d'opium, comme s'il avait plusieurs boutiques de vente d'opium à sa disposition. *De source chinoise.*

IMPRIMES PAR TRANSSIBERIEN

Un correspondant du *Japan Chronicle*, remerciant les autorités japonaises pour leur décision que tous imprimés à destination d'Europe peuvent être expédiés par voie sibérienne demande au supérintendant des courriers étrangers si, dans l'avenir, tous imprimés ou papiers commerciaux prendront cette route.

En réponse, M. Rusaka, demande au *Chronicle* de dire qu'une décision sur cette question est à la disposition des différents offices postaux sur lesquels les autorités japonaises n'ont aucun contrôle. Des négociations vont être engagées à ce sujet, mais elles seront de longue durée, vu les nombreux intérêts en jeu. Quelques pays y sont plus intéressés que d'autres. La France, l'Allemagne et l'Angleterre par exemple sont

plus intéressées que l'Italie, la Suède et le Danemark et un accord commun serait très difficultueux. La question n'est cependant pas insoluble. L'Angleterre, la France et l'Allemagne pourraient prendre des arrangements comme le Japon et envoyer leurs imprimés par cette route. En ce qui concerne la France et l'Angleterre cependant, il y a lieu de croire que la solution n'interviendra pas de sitôt, ces nations subventionnant des compagnies de navigation pour des services postaux et qui, si la solution était adoptée, se trouveraient avoir des frais de deux cotés.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

Nous avons reçu du département statistique des douanes impériales chinoises le fascicule No 6 de la 3ème série, qui comprend la liste révisée des phares, fanaux et bouées des côtes et fleuves de Chine, avec de belles cartes explicatives, en couleurs.

***

M. Jocke, des Douanes chinoises, à Péking, vient d'être transféré à Kiu Kiang.

M. le baron von Sekendorf, de Tientsin, est transféré à Harbin où il se rendra à la fin du mois courant avec sa famille.

***

L'extraction totale des trois Mines de The Chinese Engineering and Minning Company, Limited, pour la semaine finissant le 30 janvier s'élève à 3.706,00 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 7.889,85 tonnes.

***

Les nouveaux immeubles de cette banque situés à l'angle de Kiangse et Pékin roads ont été inaugurés avant-hier, 15 courant. Aménagée de façon toute moderne, cette banque est en passe de devenir une des plus importantes de la place. Ses affaires depuis sa fondation toute récente ont pris rapidement une grande extensions, due à la direction intelligente qui préside à ses des destinées. L'immeuble qui fait honneur à ses architectes MM. Atkinson et Dallas a coûté $ 80.000.

NOTES FINANCIERES

A la 87 ème réunion des actionnaires de la " Hongkong and Shanghai Banking Corporation" qui se tiendra le 20 février à midi les comptes pour le semestre finissant le 31 Décembre 1908 seront présentés.

Les bénéfices pour cette période y compris le report du dernier semestre de $ 2,005,774.81 se balancent par $ 5,644,125.65 Les directeurs recommandent le transfert de $500,000. au fonds de réserve le portant à $14,500,200. Ce transfert fait et après déduction de la rémunération aux directeurs il reste $ 5,129,125.65 sur lesquels les directeurs proposent le paiement d'un dividende de deux livres sterling par action soit £ 140,000 et une prime de cinq shillings sterling par action soit £ 30,000 qui à 1/8¾, cours du jour, absorberont $ 3,122,891.57 La balance, $ 2,006,234.08 sera reportée au nouveau compte de profits et pertes.

M. W. J. Gresson a été élu président pour 1909 et TomKins député-président. M. R. Shewan et E. Shellin, arrivés au terme de leur mandat, s'offrent pour la réélection.

***

L'extraction totale des trois mines de *The Chinese Engineering And Mining Company, Limited* pour la semaine finissant le 6 février s'élève à 14. 619,67 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 15 221,35 tonnes.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Des nouvelles reçues de Copenhague annoncent que le consulat du Danemark à Changhai va être élevé au rang de Consulat général. Quoique M. Raaschou, le consul du Danemark, n'ait pas encore reçu avis officiel de cette élévation, la nouvelle est considérée comme sérieuse. On annonce aussi que M. Raaschou a été décoré de l'ordre du Dannebrog, en reconnaissance de ses excellents services vis à vis de ses nationaux.

***

Nous apprenons de source autorisée que M. Berthelot, fils du savant, ancien ministre des Affaires étrangères, sera nommé minstre de France à Pékin.

M. Boissonnas qni remplit actuellement les fonctions de chargé d'affaires sera nommé sous-directeur d'Asie au quai d'Orsay.

M. Claudel, devant rentrer en congé sous peu, il est probable que M. Kahn le remplacera à Tientsin.

Nous croyons savoir également que M. Pila, consul de France à Foutchéou actuellement en congé en France, a été nommé attaché commercial pour la Chine.

La campagne de *l'Echo de Chine* en faveur de la création d'un poste d'attaché commercial a donc porté ses fruits.

Espérons que celle en faveur d'un tribunal régulièrement constitué, en dehors de la justice consulaire, portera également les siens.

Jamais nous n'avons tant ressenti le besoin d'une telle réforme.

***

M. C. Pindor, des Douanes impériales chinoises, de retour de congé, quitte les Douanes pour entrer à la Légation autrichienne à Pékin, comme élève interprête.

EVASION

—Dans la nuit du 11 au 12 courant, unommé Reuben Robinson, alais Jackson condamné récemment à deux mois de prison pour vol, s'est évadé de la prison anglaise où il subissait sa peine. Profitan, d'un moment d'inattention, il escalade la fenêtre et fut bientôt dans la rue, où il disparut du côté de Sinza road. Aussitôt son absence constarée, tous les postes de police furent prévenus et les recherches commencèrent. Au maitin la police était avertie que Jackson avait été vu dans Hongkew entrant au "Hanbury Coffee House". Il y fut découvert caché sous un lit et emmené au poste de police. Hier il a été remis aux mains des gardiens de la prison.

***

Nous avons parlé dans notre numéro du 14/15 février de l'évasion d'un certain Ruben Rubinson, *alias* Jackson, sujet anglais, qui s'échappa de la Prison anglaise à 2 hres 20 de l'après-midi le 12 février. Voici quelques détails à ce sujet, connus par suite de la comparution de l'évadé devant la Cour anglaise.

Ce prisonnier était occupé, avec cinq autres, à un empierrement qui se fait devant le centre du batiment, lorsque sous un prétexte quelconque il demanda à rentrer dans la prison.

Le gardien chef lui en ouvrit la porte et ne le revit qu'à la Cour. Il avait eu des soupçons sur son évasion dès que le second gardien de garde à la porte lui avait demandé s'il avait vu le prisonnier.

Comme il ne l'avait pas vu, il lui demanda si le prisonnier n'était pas retourné à son travail. Le second gardien avoua alors que, pensant le prisonnier revenu auprès de ses compagnons au travail, il avait tourné le dos, mais qu'à un moment donné s'étant retourné, il aperçut le prisonnier tapi contre le mur d'enceinte.

Questionné sur la raison pour laquelle il ne donna pas l'alarme, le gardien répondit qu'il " avait trop peur d'un étranger." La perte de temps qui s'ensuivit permit à l'autre de sauter le mur. Ce mur n'a d'ailleurs que neuf pieds de haut; il n'est pas garni de pointes en haut, son escalade est des plus faciles.

Le gardien chef téléphona immédiatement au poste de police de Louza et avisa M. Wilkinson, directeur de la Prison anglaise, rappelant que le mur n'avait que neuf pieds de haut en comptant les fondations et six à partir de la terre, qu'il n'y avait pas d'échelle à proximité, que le gardien ne vit pas le prisonnier juché sur le mur, mais tapi contre lui et qu'enfin celui-ci en avisa d'ailleurs immédiatement son chef.

Le prisonnier déclare que s'il lui avait été donné davantage à manger, il n'aurait pas, lui pas plus que d'autres, songé à s'échapper,se trouvant alors en état de faire son travail; il n'est pas possible de travailler le ventre vide par le froid actuel. Il ajoute que les premiers neufs jours, il fut tenu enfermé au pain et à l'eau.

Le gardien-chef répond que les réglements de la prison sont ainsi faits.

Le prisonnier avait été mis à la diète pour deux jours parce qu'il avait enfreint ces règlements et devait être puni. Il avait d'ailleurs été prévenu qu'il en serait ainsi s'il était surpris essayant de communiquer avec les autres prisonniers.

Le prisonnier dit qu'il,n'a pu se plaindre au comité de la prison puisqu'il n'est pas venu à la prison.

Le gardien-chef déclare que le prisonnier était sous le coup d'une punition à ce moment-là.

Le gardien chinois No 2 dit qu'il vit le le prisonnier rentrer dans la geôle pour boire de l'eau vers 2 heures; puis se baisser pour nouer son lacet de soulier, il alla vers lui, mais celui-ci courut se

cacher, le gardien en avisa le gardien-chef, car il n'essaya pas de se saisir du prisonnier dont il "avait trop peur".

Le Président déclare que "s'échapper de prison constitue un grave "délit et qu'en conséquence le prisonnier est condamné à trois semaines de prison à dater de l'expiration de sa première peine.

Comme il était emmené hors de la Cour, emmenotté, le prisonnier déclara que bientôt il sortirait encore de prison pour voir l homme qui l'avait fait reprendre.

INCENDIES

Ce ne fut pas une sinécure dimanche que d'appartenir à la Compagnie des Pompiers Volontaires de notre Concession.

A onze heures du matin, un violent incendie se déclarait quai des Fossés au n° 72 et, en un clin d'œil, les flammes gagnaient les toitures des Nos 70-71-72-73-74 et 75. Des pétards chinois en dépôt dans un des magasins en feu se mirent à éclater et augmentèrent encore l'affolement des Chinois.

Organisés rapidement les secours, arrivés presque aussitôt, ne tardèrent pas à produire leur effet. En moins d'une heure, le feu était maîtrisé, malgré son extrême violence; et à une heure tout était terminé.

Les dégâts sont importants, car il a fallu des torrents d'eau pour noyer l'incendie. Ceux du No 72 ne sont pas couverts par une assurance. A défaut du mari, la femme du propriétaire du No 72 où a commencé l'incendie, a été mise en état d'arrestation. Mais elle va être relâchée, son mari étant sur le point d'arriver de Woosong où l'avaient appelé ses affaires.

Les boutiques les plus atteintes portent les Nos 72 et 73 dont tout est détruit; les Nos 74 et 75 ont été moins endommagées.

***

A 9 heures du soir, nouvel incendie rue du Wampoo, parallèle au quai de France. Le feu prit au No 46, au milieu de magasins chinois de gros, où sont entassés à l'arrière des monceaux de marchandises.

L'alerte, rapidement donnée, amèna de suite les secours, mais les matières en feu sont tellement inflammables que l'incendie gagne rapidement les Nos 44 et 48, menaçant encore les immeubles voisins. La pompe automobile, mise en batterie sur une bouche de cent m/m, ne tarde pas à fournir assez d'eau pour arrêter les flammes.

Huit lances en tout sont en jeu, dont une a été, dès le commencement, mise en batterie par un Européen de la *China Merchant and Co.*

Nos pompiers ont fort à faire; la situation est particulièrement pénible à cause de l'intense et malodorante fumée qui se dégage du foyer de l'incendie et qui les gêne considérablement dans leur travail.

Vers 1 heure du matin on était maître du feu, mais deux lances furent laissées en jeu pour noyer au No 46 les décombres, d'où s'échappaient par moments encore de violentes flammes et une épaisse fumée.

Ce ne fut guère qu'à une heure et demie que nos pompiers volontaires purent se retirer et aller vers un repos bien gagné.

Les dégâts sont très importants, tous ne sont pas entièrement couverts par l'assurance: l enquête de la police n'est d'ailleurs pas complètement terminée. Le propriétaire du No 46 a été mis en état d'arrestation.

***

Hier, vers une heure du matin, un petit incendie s'est déclaré dans une maison occupée par une famille, à Tonkadou.

Grâce aux secours promptement organisés par les pompiers de l'église St. François de Tonkadou, le feu fut bientôt maîtrisé et éteint.

Les dégâts sont insignifiants.

***

Nombre de Changhaïens, en promenade à Nankin, jeudi dernier, ont eu une occupation qu'il n'escomptaient pas. Aidés, en effet, du personnel des Douanes sous la direction de M. Martin, ils ont participé à l'extinction d'un énorme incendie qui n'a pas détruit moins de trois cents maisons. Le feu fit rage une partie de la nuit et ne fut éteint qu'à grand peine. Beaucoup de gens sont sans domicile et quoiqu'il soit actuellement impossible d'estimer les dégâts, ceux-ci sont certainement considérables.

CONCERT DE MELLE OLGA DUBOIN

Le concert d'adieu de Melle Olga Duboin aura lieu, comme nous l'avons annoncé le mardi 23 février 1909, dans la Salle des Fêtes de la Municipale française avec le concours des amateurs connus Mme Watteeuw et MM. Ellinger et Young.

Ie PARTIE

1. Deuxième Scherzo...... Chopin
   Melle Duboin
2. Chant. a) Rêverie....... Saint-Saëns
   b) Si mes vers avaient.. des ailes. Hahn
   M. Ellinger
3. a) Nocturne....................
   b) Valse As dur.............. } Chopin
   c) Polonaise triomphale...
   Melle Duboin
4. Chant. La Chanson du réveil........................ Delmet
   Mme Watteeuw
5. a) Aufschwung............... Schumann
   b) Aubade .... } Mendelssohn
   c) La Fileuse ....
   (sur demande)

II PARTIE

6. Deux des plus célèbres Marches funèbres:
   a) Marche funèbre sur la mort d'un grand homme .... Beethoven
   b) Marche funèbre .. Chopin
   Melle Duboin
7. *Chant.* a) Dreaming and waking .... } Tchaïkowsky
   b) A Summer love-tale.
   M. Ellinger
8. Echos de Russie.............. O. Duboin
   Melle Duboin
9. *Chant.* Les Larmes......... Hacks
   Mme Watteeuw
10. a) La Jota Aragonesa } Gottschalk
    b) Pasquinade ....

Voilà certes un programme attrayant qui ne manquera pas d'attirer un nombreux public.

VOLS

Dans la nuit du 14 au 15 courant les magasins de la *New-York Import and Export* ont été visités par des voleurs qui ont enlevé nombre de marchandises. Les malfaiteurs ont brisé une fenêtre du rez de chaussée et ont ensuite fracturé une porte des magasins. On enquête.

***

Une maison chinoise, 18 Kiangse road, a été dévalisée dans la nuit du 10 au 11 courant. Les voleurs ont pénétré par une maison voisine inoccupée. 700 dollars d'argent, bijoux et vêtements ont été enlevés. La police a ouvert une enquête.

***

Par ordre de la Cour Mixte, une maison de Canton road avait été fermée dernièrement et les scellés y apposés. Avant-hier la police a découvert que les scellés avaient été brisés et que la majeure partie des marchandises avait été enlevée.

On n'a aucun indice.

***

Dans les premières heures de la matinée du 16 courant, les magasins de MM. Arnhold, Karberg ont été visités par des malfaiteurs qui se sont emparé de montres, pendules etc. pour une valeur de plusieurs centaines de dollars. Aucune arrestation n'a été faite.

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU SHANGHAI CLUB

La cérémonie d'hier, 16 février 1909, avait donné lieu à une jolie cérémonie. Dans un angle de l'emplacement du futur Club, une sorte de pavillon fait de drapeaux et de mâts avait été érigé où se trouvait la pierre symbolique.

M. W. A. C. Plat, président du Club fit un discours relatant les diverses phases de l'existence du Club et en faisant ressortir la prospérité. Puis Sir Pelham Warren, consul-général d'Angleterre entouré de tous les membres du comité du cercle et de la majeure partie du corps consulaire, procéda à la cérémonie. Dans une cavité de la pierre, il déposa un étui renfermant les documents; aussitôt la musique municipale qui prêtait son concours à la cérémonie joua l'hymne national anglais, écouté tête nue par tous les assistans. Puis en quelques mots émus, Sir Pelham Warren, remercia de l'honneur qui lui était fait de présider à cette fête. M. Platt fit l'éloge du consul général d'Angleterre, puis levant son chapeau, il invita l'assistance à pousser trois *hourras* qui furent lancés vigoureusement.

La cérémonie était finie et chacun se dirigea du côté du buffet improvisé ou

maintes coupes de Champagne furent vidées à la prospérité du cercle.

Ajoutons que M. Gerdessus a pris des vues cinématographiques de la cérémonie que nous verrons sous peu au Cinématographe américain.

Le comité actuel du cercle est composé comme suit :—

Comité Général : — MM. W. A. C. Platt, *président*; A. M. Marshall, *Vice-président*.—MM. Robert Carr, A.H. Collinson, W. D. Graham, G. Henriot, C. O. Liddell, Jas. McKie, G. Miller, C. Selby Moore, J. R. Patterson, F. Rayden.

Comité de ballotage :—MM. C.M. Bain, W. H. Barham, W. H. Beatty, H. Browett, R. Carr, A. G. H. Carruthers, T. A. Clark, A. H. Collinson, E. O. Cumming, R. I. Fearon, H. Figge, W. D. Graham, G. Henriot, R. S. Ivy, W. S. Jackson, J. N. Jameson, C. O. Liddell, H. A. J. Macray, A. M. Marshall, Jas. McKie, G. Miller, C. Selby Moore, O. Mordhorst, J. R. Patterson W. A. C. Platt, F. Rayden, F. A. Robinson, L. Walker, A. P. Wood et C. W. Wrightson.

Comité des finances :—MM. W. A. C. Platt, A. M. Marshall, A. H. Collinson, W. D. Graham, C. Selby Moore, G. Miller et J. R. Patterson.

Comité de la bibliothèque :—MM. W. A. C. Platt, G. Henriot, C. O. Liddell, et G. Miller.

Comité du billard :—MM. R. Carr, G. Henriot, C. Selby Moore, et F. Rayden.

Ajoutons que le *Shanghai-Club* qu'on est en train de reconstruire a déjà tout un passé.

Le premier bâtiment qu'on a dû démolir datait de 1864. En 1878, la bibliothèque comptait 2.762 volumes. Aujourd'hui, elle en compte plus de 20.000, avec 1.320 membres.

C'est en 1902 qu'il fut sérieusement question d'un nouveau Club, l'ancien ne répondant plus aux besoins actuels. Mais ce n'est qu'en 1906 qu'il fut décidé d'acheter l'emplacement nécessaire pour £26.000. En février 1908, les travaux de démolition commençaient et le Club était temporairement transféré Jinkee road, en des locaux loués par le *Club Concordia*.

C'est d'après le plan de M. Tarrant que le nouveau Club doit être bâti. Il sera du style renaissance anglaise et, d'après la maquette que nous en avons vu, il aura fort grand air.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de Commandeur de la Légion d'honneur, du général Aoki, attaché militaire à la Légation du Japon en Chine, et celle du Colonel Korniloff, agent militaire de la Russie en Chine au grade d'officier.

Ces promotions seront des plus favorablement accueillies, car elles sont des mieux méritées.

Le général Aoki est bien connu pour ses sympathies françaises. Il parle à merveille notre langue et est heureux de la parler. Au cours des grandes manœuvres chinoises des quatre dernières années, il a tenu à traduire en français les ordres et communications adressés aux invités étrangers par les autorités chinoises.

Officier de la Légion d'honneur depuis les événements de 1900, en raison des excellentes relations qu'il a entretenues avec nos officiers au gouvernement provisoire de Tientsin, le général Aoki s'est encore distingué tout particulièrement en dirigeant le service des renseignements extérieurs des armées japonaises pendant la guerre de Mandchourie, et a reçu du Mikado, en récompense, l'Ordre du Chrysanthème réservé aux généraux de division.

Cet officier du plus grand avenir est devenu par son extrême courtoisie, son tact et sa correction, une des figures les plus sympathiques du Nord de la Chine.

***

Quant au colonel Korniloff, c'est un héros de Moukden où il commandait la brigade de chasseurs formant l'arrière-garde de l'aile droite russe en retraite. Il s'y conduisit si valeureusement que le tzar lui conféra la croix de St Georges. N° 1 de l'Académie d'Etat, cet officier, qui n'est âgé que de 38 ans, a fourni une carrière des plus brillantes au Turkestan et dans l'Asie centrale. Il parle également le français avec une rare perfection et fait preuve de sentiments profondément francophiles.

A ces deux excellents officiers nous adressons nos plus vives félicitations.

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'OPIUM

La sixième réunion a été tenue hier, 12 février à 10 h. 30 matin.

Des rapports sur la question de l'opium en Autriche Hongrie et en Perse ont été présentés par les délégués de ces pays.

Sir Alexander Hosie, au nom de la délégation anglaise, a critiqué certains sujets contenus dans le rapport précédemment remis par les délégués chinois, et a demandé d'autres informations sur les points douteux, comme la surface du terrain actuellement cultivé en pavot et le nombre de fumeurs des différentes provinces. Les réponses à ces questions seront données plus tard.

Le président annonce avec regret l'absence par suite d'indisposition de M. Tang Kuo-an, un des délégués chinois.

Il a été décidé de nommer un comité séparé pour traiter les parties spécifiques des rapports présentés à la commission dans le but de préparer des sommaires intenationaux de chaque sujet, comme statistiques commerciales, culture du pavot et production de l'opium, montant du revenu etc.

Sur motion du chef de la délégation française, M. Ratard, il a été résolu que le Président serait prié de communiquer au nom de la commission avec le consul doyen à Changhaï et de lui demander d'obtenir des informations sur les mesures prises au sujet de l'opium dans les limites de la concession internationale.

La séance est levée à 12 h. 30 Prochaine séance lundi 15 courant.

***

Séances du 15 février

SÉANCE DU MATIN.—La septième séance a eu lieu le 15 février à 10 hres du matin.

M. Faraone, consul d'Italie, présente un rapport traitant de la question de l'opium sur les points intéressants son pays.

Les rapport des Pays-Bas vient ensuite en discussion.

Puis, le chef des délégués japonais, en réponse aux questions posées par M. Laidlaw, M. P., donne une série de statistiques, relatives à la vente de la pâte et la consommation d'opium, ainsi que les revenus qui en sont tirés à Formose.

M. T'ang Kuo-an répondant aux questions posées à la Délégation chinoise à la dernière séance par Sir Alexandre Hosie, prend les chiffres du rapport japonais sur Formose comme bases des estimations chinoises pour établir le pourcentage des fumeurs parmi la population chinoise et déclare que d'ultérieures informations seront données aussitôt que possible quand elles lui seront parvenues.

Le chef des délégués hollandais, M. de Jengh, lit alors la déclaration officielle de son Gouvernement : les Pays Bas ont l'intention de réduire graduellement la consommation de l'opium dans les Indes-néerlandaises.

La Commission s'ajourne alors à midi 15'.

SEANCE DU SOIR.—A la reprise de midi et demie, il y eut une brève discussion sur le rapport de l'Autriche-Hongrie et M. le Dr. Rössler demanda au délégué de cette Puissance d'obtenir des détails sur l'usage de l'opium dans la concession autrichienne de Tientsin.

La discussion sur le rapport de la Perse fut laissé de côté jusqu'à ce que la question de la production générale de l'opium vienne à l'ordre du jour.

Une proposition de M. le Dr. Rössler est acceptée: elle porte sur la nomination d'un Comité dont le but serait d'examiner les arrangements internationaux, actuellement existants, sur les commerce de l'opium. Une discussion s'engage alors sur les bornes dans lesquelles la Commission devra se confiner pour cette enquête générale.

La séance est levée à 3 hres. 45 ; la prochaine réunion est fixée à jeudi prochain 18 février.

***

L'Indian Daily News déclare "qu'après tout, on finira par savoir ce que la Commision Internationale de l'Opium veut mener à bonne fin. Ces affaires internationales, continue-t-il, ont généralement pour résultat le plus clair des flâneries et des agapes au champagne y inclus, en ce cas spécial, nous l'espérons dit-il, une ou deux bouffées sur la pipe d'opium ! Et nous nous demandons comment l'oncle Sam a été amené à prendre une aussi large part dans cette comédie ?

Est-ce pour que les Chinois s'abstiennent à l'avenir de boycotter les marchandises américaines ? Ce boycottage est

pourtant mort et de mort naturelle depuis longtemps.

Nous savons que San Francisco exhale des vapeurs d'opium et qu'elles y sont même très épaisses. Mais les Etats Unis aiment que San Franciaco reste une ville affreusement lugubre et qu'elle pourvoie pleinement aux lectures choquantes de la psse rejournalière.

En ce qui concerne les différentes sections de la Commission leur nomenclature semble passablement longue et si celles des délégués des Etats-Unis doivent ressembler à celles des autres, elles devront traiter des matières suivantes :

1 ° . Discuter sur les moyens de limiter l'usage de l opium dans les possessions de ce pays.

2 ° /.—Déterminer les meilleurs moyens de supprimer le trafic de l'opium s'il s'en fait actuellement parmi les nationaux de ce Gouvernement en Extrême-Orient.

3 ° /.—Etre en situation telle,lorsque la commission se réunira à Changhai, que nos représentants puissent être pr ts à coopérer avec les représentants des différentes puissances participantes et à suggérer, de concert avec eux, des mesures définitives: ces mesures devont permettre à ces Puissances de pouvoir arriver à la progressive suppression de la culture, du trafic de l'opium et de son usage dans leurs possessions orientales; il faudra aussi qu'elles aident la Chine à extirper de son Empire ce terrible vice.

4 ° /.—Pouvoir s'informer au sein de la commission si la réunion se fait au sujet des règlements et des restrictions actuellement en vigueur dans les propres pays des délégués, ainsi que formuler et discuter des propositions ayant en vue telles reglementations qu'il y aura lieu d'arrêter au cours de leurs recherches mutuelles, dans le but de déterminer la production le commerce, l usage ou les désavantages de l'opium en Extrême Orient.

Les délégués ont des instructions qui s'inspirent des mêmes données, mais on sait de combien se sont éloignées de cette base les instructions données par les autres Puissances participantes à leurs délégués. Nous eûmes, il y a quelques années, sous le patronage de Lord Brassey une Commission Royale de l'Opium ; nous avons à présent une Commission internationale : nous n'avons guère confiance dans les résultats de ses délibérations qui seront peut-être aussi inutils que celles du Comité Brassey".

FONDS DE SECOURS POUR LES SINISTRES D'ITALIE

Tout de grâce et de fraicheur le spectacle donné avant-hier, à 5 h., du Lyceum Théatre, au profit des fonds au secours pour les sinistrés d'Italie par ea " Shanghai Juvenile A. D. C."

Jaloux des lauriers de leurs aînés les jeunes artistes ont fait de leur mieux pour amuser le public et ils y sont amplement arrivés. Spectacle pour les enfants, joué par des enfants, mais auquel de grandes personnes ont aussi pris une large part de plaisir.

" Aladdin in Japan " se passe d'analyse, le titre est à lui tout seul une explication. Disons de suite que les artistes ont eu une ample moisson de bravos pour leur façon de jouer et ausssi pour leur coopération à cette œuvre de charité.

MM.Kuhn et Komor avaient prêté les costumes japonais ; le Shanghai Toilet club, les perruques; Lucios les monceaux de diamants illuminant la cave du trésor, et tout ceci coopérait à la beauté de la mise en scène parfaite.

Nous donnons ci-dessous la distribution : —

Aladdin .... Miss Dorothy Therrill
El Chang—The Magician...Miss Beryl Rasmussen
Geni ....Master Lewis Kidd
Princess Sadi.........Miss Cicely Wanstall
Washee Washee—Aladdin's Mother..................Master I. Rasmussen

Cherry Bloom	Tea Girls	Miss Katie Wanstall
Pink Pearl		Miss Winne Kidd
Rosy Pearl		Miss Alma Rasmussen

Fairy Queen ....Miss Katie Stellingwerff

Moonbeam	Attendant Fairies	Miss Eileen French
Starlight		„ May Hadley
Sapphire		Master Teddy Brodie
Sunlight		Master I. Zelensky
Diamond		Master Sidney Bowen
Pink	Chrysathemum Fairie	Miss Disy Brodie
Blue		„ Lucy Kidd
Red		„ Inez Rasmussen
Yellow		„ Lena Widler
White		„ Freda Barkus

***

Profitant de la délicieuse journée de dimanche, de nombreuses personnes avaient tenu à aller au *Club del Balin*, où chacun était accueilli avec une exquise bonne grâce. Dans les salles du premier étage étaient exposés les 500 lots offerts que les heureux possesseurs des billets gagnants emportaient l'air heureux, tout à la fois d'avoir été choisis par le hasard et aussi de collaborer à une bonne œuvre.

Les joueurs de boule s'en donnaient à cœur joie, cependant que les musiciens sous la direction de M. Pannaria faisaient entendre leurs plus jolis morceaux. Et, quand vint le soir, les chansons italiennes firant apprécier aux visiteurs des voix bien posées et qui font honneur à leurs propriétaires.

Réception simple, cordiale et qui fut apprécié comme il convenait par les français, très nombreux parmi lesquels quelques unes de nos plus charmantes, compatriotes.

***

Vendredi prochain, 13 février au *Lyceum Theatre*, représentation au bénéfice du fonds de secours pour les sinistrés. Nous donnons ci-dessous le programme qui ne peut manquer d'attirer un nombreux public.

IÈRE PARTIE

1.—a La Traviata-Verdi } Musique
  b La Bohême-Puccini } municipale
2.—Wilbur Wright et son aéroplane ....Cinématograph
3.—"Tosca"— *Recondite armonie*...............Mr.N.Kyriakides
4.—Tours d'acrobatie...Les frères Carpi
5.—Film Comique...... Cinematograph
6.—Chanson { Miss Rosa Barnes [The Society Entertainer]
7.—Solo sur Violon .....M. D. Harvey
8.—Chanson ....M. C. P. Stormes

Durant l'entracte l'orchertre jouera deux morceaux d'opéra.

2ÈME PARTIE

9.—Chanson) ....Miss Beryl Litton
10.—Steve Adson et Thorne.........Jessie
11.—"Ave Maria" — Gounod ....M. N. Kyriakides
12.—Tours d'acrobatie..Les frères Carpi
13.—Sono ....Miss Kitty Delavale
14.—Selections Instrumentales ....M. Longhurst
15.—Film comique ...Cinématographe

HYMNE NATIONAL ITALIEN

L'orchestre sera sous la direction de M. Buck. Location le 15 chez Montrie et Cie.

***

	$	Tls.
Totaux précédents	13,827.55	2,973.80
North China Daily News & Herald Ld.	100	
Frank Smith........ ...	30	
W. G. L.................	25	
A· M. Olsen...............	20	
E. Alabaster.....	15	
H. Rodger.................	10	
J. D. Strang	10	
$5. Wm. Morrison J. Park, J. Hutchison, C. Cameron, A. Taylor, N. Taylor, J. Conacher, F. Sands, J. Greive, R. Hawson, F. W. Hay, F. Young, J. S. Ogilvie, R. McNeillage, H. H. Owler, J. J. Rowland, J. Donald, J. Rennie, C. Todd, G. Baker, S. McLelland, John Wilson, A McGregor, Prof. Dob. Benussi Bossi, Yuen Keen, Yhung Kee & Co.=.........	130	
$3. F. W. Alexander, J. Tukomoto, H. Schweiger, R. C. Wilson, =............	12	
$2. J. Moore, A. B. Copeland, Dr. Hayes, W. H. Standring, Theodora L. Paine, S. E. Fleming, R. A. Haden, $2=.............	14	
$1. W. B. Burke, Mrs. Park, $1=............	2	
A. M....................	100	
Mr. Jack....	25	

F. C. Frischling...	20	
G. C. Wilson.......	10	
N. N................	10	
H. H................	10	
E. G. Wilson.......	5	
R. Johns (Wuhu)..	5	
Herbert J. Such....		50
H. T. Ford & Chine se (Taiking).		30
Capt. G. Payne...		10
	14,380.55	3,063.80

***

On nous prie d'informer que les porteurs de cartes pour la représentation du 19 courant au *Lyceum theatre* sont priés d'échanger sans délai leurs cartes pour des numéros de fauteuils chez MM. Moutrie et Co, autrement ils risqueraient de ne plus avoir de places.

***

En outre, le comité du fonds de secours a remis entre les mains du Consul général d'Italie un chèque sur Rome de 30.000 *lires*—soit à 2.97 : Tls. 10.101,01 et $: 13.837.

Chronique judiciaire

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 11 Février.—*Président :* M. Feit.—*Asesseurs* MM. Sauvaire et Vin. *Greffier* : M. Gayot.

Affaire Max Diétrich contre Cainadan-Beck.

Le jugement dit que M. Cainadan-Beck a fait des actes de commerce autres que ceux qui se rapportent à l'exploitation du Comptoir des valeurs à Lots; — que M. Cainanan-Beck, ayant suspendu ses paiements, est en état de faillite.

M. Sauvaire est nommé juge-commissaire de la faillite : M. Marcel Floch, syndic.

***

Audience du 9 Février. — *Président* : M. Feit. — *Assesseurs* : MM. Ferrand et Vin. — *Greffier* : M. Gayot.

Affaire du *Shanghai Graphic* (M. Brochier) contre l'*Oriental Press*.

Le jugement dit que l'*Oriental Press* ne s'est pas engagée par contrat à durée déterminée à imprimer pendant trois mois le *Shanghai Graphic*;

que, en ce qui concerne la livraison du second numéro du *Shanghai Graphic*, il y a faute de l'*Oriental Press*, condamne celle-ci à payer à titre de dommages et intérêts une somme égale au manque à gagner de M. Brochier sur la vente de 300 exemplaires à 30 cents soit 90 dollars ;

— que les lettres des 8 et 10 décembre, de l'*Oriental Press* à M. Brochier, dénonçant l'arrangement prévu par les lettres allant du 8 Novembre au 8 Décembre, les parties reprennent leur pleine et entière liberté.

— déboute M. Brochier et l'*Oriental Press* de leurs demandes réciproques de dommages-intérêts.

Les dépens par moitié.

***

Audience du 11 Février 1909. —*Président :* M. Ratard. — *Assesseurs :* MM-Paturel et Dopfeld. — *Greffier :* M. Gayot.

Affaires Brochu et Stanislas Seng contre d'Auxion de Ruffé.

Jugement : le Tribunal donne défaut contre M. d'Auxion de Ruffé — le condamne à payer à M. Brochu $ 10.000. de dommages et intérêts, la même somme à Stanislas Seng et en outre au bénéfice de ce dernier à une indemnité d'instance de Taëls : 500.—

Les dépens à la charge de M. d'Auxion de Ruffé.

Fox.

Chronique theatrale

THE DEVIL'S DISCIPLE

DE BERNARD SHAW

153ÈME REPRÉSENTATION DE L'A. D. C.

PERSONNAGES

Mrs. Dudgeon ......Miss Ellice
Dick Dudgeon } ses fils { Mr. E.G.O.Pinx
Christopher Dudgeon ... } ses fils { Mr. I.A.Burnley
Essie ....(sa nièce) Miss Clare Lyall
William Dudgeon.Mr. F. Lightfoot
Mrs. William Dudgeon ....Miss Marie Barlow
Titus Dudgeon......Mr. Henry Percival
Mrs. Titus Dudgeon ....Miss Ruth Edgcumbe
Anthony Anderson (*Ministre Presbytérien de Webstérboidge*) ....Mr. A. C. Torr
Judith Anderson, sa femme......Miss Kitty Bolton
Lawyer Hankins,Mr. A. C. Twist
Général Burgoyne ....Mr. C. H. Philpott
Major Swindon..Mr. John Wetherell
The Sergeant.....Mr. G. Orbie
1er Officier.........Mr. H. E. N. Pict
2nd ,, ...Mr. O. Springtime
3ème ,, ...Mr. Paul Tremayne
Brudenell, le Chapelain .....Mr. J Robb.
Le Greffier ......Mr. H Breary
Le bourreau.Mr. Billington

Villageois et enfants de Websterbridge.

L'A D.C. a reçu l'aide du *S. V. C.* Compagnie *B.* pour représeuter les soldats.

NEW-HAMPSHIRE, 1777.

La scène se passe au moment de la séparation des colonies américaines de l'Angleterre.

***

La soirée donnée mardi au Lyceum Théâtre par la *Dramatique anglaise* peut certes compter parmi les bonnes, mais non parmi les meilleures, de celles qui furent déjà données. Nous avons encore présent à la mémoire *Peter's mother*, la dernière pièce représentée, et que ceci tienne au sujet traité ou à l'attrait que présentait à nos cerveaux des fait plus modernes, toujours est-il que la soirée d'hier nous parut inférieure à la précédente.

The Devil's disciple, le disciple du Diable, nous reporte loin en arrière, en 1777, lorsque l'Amérique, essayant de se rendre indépendante de l'Angleterre, était en pleine révolte contre la Métropole.

Dick Dudgeon, que le puritanisme outrancier d'une mère intransigeante et dure, a jeté hors du foyer paternel, s'est appelé par bravade, par forfanterie exaspérée, le disciple du Diable. Sa mère, *Mrs. Dudgeon*, ne voit dans la religion que matière à dureté et à sècheresse de cœur, elle est en outre d'une avarice sordide. Son second fils *Christopher*, être inculte et quelque peu idiot, va vêtu de sordides haillons; sa nièce, *Essie*, le *Cendrillon* de la maison, est constamment rudoyée, voire même battue, à propos de tout et de rien, comme son cousin d'ailleurs.

M. Dudgeon père, est mort, et la seconde partie du premier acte nous montre les hommes de loi qui viennent, peu après suivis de la famille, *William* et *Titus Dudgeon*, accompagnés chacun de leur épouse, pour lire le testament. Entre en coup de vent *Dick, the Devil's disciple*, gracieux avec tous, aimable et séduisant, il effraie l'assistance de ses théories avancées, il s'occupe de la pauvre *Essie*, lui témoigne même un affectueux intérêt, ce qui semble faire bondir d'indignation la rude mère, *Mrs Dudgeon.*

La lecture du testament fait *Dick* héritier de la maison paternelle et ce n'est pas sans intérêt tragique que l'on voit la veuve quittant ce logis pour y laisser à sa place ce fils qu'en avait chassé sa dureté et sa méchanceté.

Le rôle de *Mrs.Dudgeon*, incarné par Miss Ellice, autre pseudonyme, a été très bien rendu : la rudesse du caractère, la dureté de physionomie surtout, firent impression sur les auditeurs, mais néanmoins la voix, que l'on entait jenne et agréable, avait parfois bien de la peine à prendre des intonations méchantes et agressives.

***

Au second acte nous sommes chez le ministre presbytérien *Anthony Anderson*. Sa femme, *Mrs Judith Anderson* attend impatiemment le retour de son mari. Le pasteur arrive, il fait mauvais temps, son vêtement est mouillé, il le retire, le fait sècher sur une chaise devant le feu et en revêt un autre.

Ayant rencontré *Dick*, il l'a invité à prendre le thé. Celui-ci frappe bientôt à la porte et entre, toujours aussi exubérant, aussi léger, il supplie son hôte de ne pas lui faire de morale, ou sinon il s'en va. Mais comme il est mouillé aussi, il retire son vêtement et *Anthony* le lui place devant le feu pour le faire sècher.

Sur ces entrefaites arrive *Christy*, le pauvre idiot, qui vient demander au ministre presbytérien de venir assister sa mère malade, *Anthony* sort et laisse *Dick* aux soins de sa femme. Celle-ci est gênée de rester seule avec *le disciple du Diable* : elle n'ose lui dire de partir, par crainte de contrarier son mari. Tout à coup elle fond en larmes et *Dick* s'empresse auprès d'elle, finalement ils prennent ensemble le thé.

Tout-à-coup on frappe à la porte, quelques instants auparavant des roulements de tambour avaient résonné.....On viens arrêter *Anthony Anderson* pour crime de

haute trahison—n'oublions pas que nous sommes en pleine révolte de l'Amérique contre la Métropole.—*Dick* venait de dire à *Judith* quelques minutes avant, et sur un ton badin, qu'il tenait la place de son mari dans ce tête-à-tête d'intérieur...et voici qu'on vient sérieusement arrêter ce mari... il dissuade *Judith* de dévoiler la vérité...et il prend réellement la place du mari : il se reme, aux mains du sergent et de ses hommet-venus pour arrêter le ministre presbités rien !

Le sergent lui laisse pourtant quelques instants pour s'entretenir avec *sa femme*, puis *Dick* part sous escorte, le rideau tombe sur la malheureuse *Judith* étendue à terre.

Cette scène est supérieurement rendue par Mis Kitty Bolton et son partenaire M. E. G. O. Pinx. Ce disciple de Diable est un bien bon homme et sa servitude diabolique n'était que mots et bravade.

A la seconde partie de cet acte le rideau se relève et nous laisse voir *Anthony* le ministre, qui rentre chez lui, il appelle en vain sa femme et la découvre couchée à terre, là où elle est tombée, lors du départ de *Dick* sous escorte. Elle veut d'abord cacher à son mari l'affreuse vérité mais arrive la pauvre *Essie* qui, tout innocemment, donne des doutes à *Anthony*: celui-ci adjure sa femme de lui dire la vérité, elle la laisse échapper.

Transporté d'admiration pour la magnifique conduite de *Dick Dudgeon*, cet extraordinaire disciple du Diable, qui, en réalité, est le contre pied de ce surnom, *Anthony Anderson* s'arme de pied en cap, prend le vêtement que lui a laissé *Dick* qui, lors de son arrestation a pris celui d'ecclésiastique, appartenant au ministre et, lesté de tout l'argent de la maison, vole au secours de celui qui a pris sa place et qui veut généreusement se substituer a lui dans cette accusation capitale.

L'acte III nous introduit dans la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Websterbridge, où se trouvent les quartiers généraux anglais.

***

Dick Dudgeon, le pseudo *Anthony Anderson*, le ministre presbytérien contre lequel pèse l'accusation pour crime de haute trahison, est introduit pour avoir une dernière entrevue avec *Judith Anderson, sa femme.*

Il se produit entre eux une scène déchirante. *Judith* qui croit que son mari a abandonné le malheureux *Dick* et s'est enfui comme un félon, sent son cœur s'épanouir d'amour pour *Dick Dudgeon*, cet homme capable d'un aussi magnifique dévouement; elle veut dire la vérité aux juges, elle veut le délivrer: lui refuse et manifeste le désir de pousser jusqu'au bout son acte de courage, il reproche à *Judith* de douter de son mari et la rappelle à de meilleurs sentiments à son égard.

L'ultime entrevue est terminée, le sergent les fait sortir de la salle d'audience.

Arrivent alors les juges du Conseil de Guerre le *général Burgoyne*, le *major Sevindon* et trois officiers, le tribunal est au complet, l'accusé introduit. *Mrs, Judith Anderson* assiste aux débats: des réticences, ses marques d'embarras donnent à réfléchir au *général Burgoyne* qui fait amener *Christy*, l idiot; celui-ci reconnaît *Dick* pour son frère et non pour *Anthony*. Mais *Dick* lui dit qu'il est *Anthony*, qu'il doit dire qu'il est *Anthony* et il déclare son frère *Anthony*: Le malheureux, plus idiot que jamais, est présenté comme fou par *Dick*.

Le rôle du *général Burgoyne* est rendu par M. C. H. Philpott: nous avons reconnu le bon docteur de *Peter's Mother* et c'est toujours la même bonne humeur, le même enjouement qui sait parfois devenir sévère et strict: nos compliments à cet amateur consciencieux qui nous a habitué à un jeu si fin, si délicat et si divers.

En *Christopher Dudgeon* (*Christy*,) M. I. A. Burnley, nous avons aussi reconnu artain pasteur de *Peter's Mother* qui cous amusa alors, au moins autant, ou nresque autant qu'hier au soir. Cet pmateur, dans son dernier rôle, a montré un souci de la réalité vraiment admirable, car ce n'est pas jeu si facile de donner à sa physionomie l'air hébété et ahuri que comporte le rôle de *Christy*: à lui aussi, nous adressons nos plus sincères compliments.

La seconde scène de l'Acte III, nous transporte sur la place du marché de Websterdridge. *Christy* est au pilori, où les villageois, amusés, lui font mille misères, il en est délivré pour que la tragédie, dont son frère, le pseudo *Anthony Anderson*, va être l'acteur, ne ne soit pas troublée par sa physionomie grotesque.

Les magistrats arrivent et le condamné aussi: *Dick*, sous la potence,a la corde au cou, la voiture qu'il a sous les pieds et qui doit en se retirant le laisser pendu est prête à manœuvrer... le premier coup de midi sonne... Arrive brusquement, précédé d'une clameur lointaine, le véritale *Anthony Anderson*, brandissant un document le rendant à la vie et à la liberté, il le remet au *général Burgoyne* qui s'incline devant cet ordre émanant de haut.

Anthony Anderson s'est, en effet, mis à la tête d'un groupe de partisans et, par la force,a imposé sa volonté aux Anglais qu'il a battus: il ne saurait plus être question,aujourd'hui qu'il est victorieux, de le pendre pour crime de haute trahison.

Il remercie *Dick Dudgeon* de son admirable dévouement et va rejoindre ses partisans qui l'attendent.

MM. E. G. O. Pinx et A. C. Torr, chacun dans leur rôle, ont porté au plus haut degré l'intérêt de l'action, leur talent d'acteurs est remarquable: le *Ministre*, dans son rôle d'ecclésiastique et de chef de partisans, a su nettement sectionner les deux caractères et les mettre chacun en valeur.

La mise en scène et les costumes de cette pièce ont été des mieux choisis et du meilleur goût ; la dernière scène tout particulièrement mérite de vifs compliments.

M. Buck, dirigeant une partie de la *Municipal Band*, en quatre morceaux des mieux choisis, nous a distrait pendant les entractes. L'*Incidental revolutionnary music* a été particulièrement remarquée, tant pour son excellent exécution que pour l'inédit de son ensemble.

Fox

MUNICIPAL COUNCIL

Réunion du 3 Février 1909.—

COUR MIXTE.—Une lettre de M. le Consul-Doyen est lue, relativement au cas de détention dans la cité du Né. Chiu-Shen-cho, arrêté par surprise. M. Siffert transmet la réponse du taotai,annonçant que la première comparution de cet homme aura lieu en Cour Mixte, comme demandé. Le *M. C.* en note la nouvelle avec satisfaction.

***

THÉATRES INDIGÈNES. — La présence d'actrices dans le théâtre chinois situé au coin d'Hankow et Foochow roads avait provoqué une lettre du Magistrat de la Cour Mixte exprimant l'espoir que le *M. C.* n'autorise pas la continuation de cette exhibition, contraire aux goûts chinois et choquante pour eux.

Après avoir tenu compte que ces observations étaient l'écho de la meilleure classe des résidants chinois, le *M. C.* décide que la discussion à cet égard sera remise à la prochaine séance.

***

MESURES CONTRE LA PESTE. — Le *M.C.* avait demandé aux autorités de la cité chinoise à coopérer aux mesures contre la peste,prises par la Concession internationale et la Concession française. Cette question avait fait l'objet d'une correspondance entre M. Landale président du *M.C.* et M. Siffert Consul-Doyen pour Communication au Taotai.

Celui-ci a accusé réception à M. le Consul-Doyen de sa lettre mentionnant les propositions du *M. C.* au sujet de la Peste.

Il déclare que les mesures pour la destruction des rats consistent principalement dans l'emploi des pièges et la présence de chats. Dans ce pays, ajoute-t-il, dans l'intérieur, bien que chaque famille ne possède pas de pièges pour attraper les rats, il est certain qu'elles possèdent un chat pour leur donner la chasse.

Il serait,dit-il,à rechercher si,outre ces deux méthodes si simples, qui sont indiquées aussi par le *M. C.*, il n'y en aurait pas une autre, bonne aussi, pour arriver à la capture de ces rongeurs. Et le Taotai demande au Consul-Doyen d'aviser immédiatement le Chef du Ser-

vice de Santé du *M. C.* de lui donner un plan avec explications des diverses méthodes principales qui ont été déjà appliquées, afin qu'il puisse l'examiner attentivement. En conséquence il prie M. le Consul-Doyen de lui faire parvenir ces indications.

Numéro spécial de la "Municipal Gazette."—Une lettre adressée par un contribuable au Directeur du Service de Santé dit que le numéro spécial de la *M. G.* semblerait indiquer, au dehors de Changhaï, que la peste, que l'on croit généralement ne s'en prendre qu'aux êtres humains, aurait éclaté à Changhaï.

Dans le but d'empêcher toute erreur à ce sujet, et sur la proposition de M. le Dr. Stanley, une note a été envoyée mentionnant que le fléau est actuellement limité aux rats seulement et, que tous les efforts possibles sont faits pour prévenir son extension aux êtres humains et, de plus, qu'à ce jour, aucun cas de peste humaine ne s'est produit sur les Concessions.

Statistique.— Sur 501 rats, trouvés morts, du 24 Janvier au 9 Février, exception faite des rats pris au piège, 15 ont été déclarés par le Laboratoire, contaminés par le fléau.

***

YANG KING PANG.— Une lettre de MM. E. E. Porter et autres annonce qu'une résolution sera proposée à la prochaine réunion annuelle des contribuables relativement à la converture de cette *creek*. En outre le désir y est exprimé que tels arrangement nécessaires soient pris pour que la discussion en ait lieu à 5 hres du soir. En réponse, il est décidé que l'examen de cette question sera placée aussi favorablement que possible après que le Budget aura passé.

L'opinion du *M. C.* sur cette question de la converture du Yang King Pang sera vraisemblablement divisée et des indications ont été données que des rapports seront fournis, prenant respectivement leur appui de défense sur l'état respectif des finances et du trafic ainsi que l'état sanitaire.

L'heure de 5 hres du soir a été choisie pour permettre d'avoir beaucoup de monde à cette réunion, au moment où cette question de la couverture du Yang-King-Pang viendra en discussion.

Le *M. C.* a fait répondre par son secrétaire, M. W. E. Leweson, que cette résolution serait entendue et, autant que la question du Budget de 1909 le permettrait, à 5 hres, comme demandé par MM. E. E. Porter et les co-signataires de la lettre.

***

Ci-dessous le tableau des décès survenus par suite de maladies infectieuses et autres causes :

Pendant la semaine finissant le 7 février.	Décès parmi une population chinoise de 550.000 habitants.	Cas qui se sont produits dans une population non chinoise de 15.000 habitants.
Variole.	1	0
Choléra.	0	0
Fièvre Typhoïde.	—	2
Diphthérie.	1	2
Fièvre Scarlatine.	0	0
Tuberculose	11	2
Peste	0	0
Décès totaux de toutes causes	133	3

ARTHUR STANLEY,
Health Officer.

Nouvelles diverses

TCHOUNGKING

La nouvelle est confirmée de la mort de M. Crooks, voyageur anglais, qui a été tué dans le pays des lolos indépendants.

—L'évêque Lewis et un groupe de missionnaires méthodistes américains sont arrivés pour tenir une Conférence.

L'ETAT SANITAIRE A HONGKONG

Les journaux de Hongkong constatent avec beaucoup de satisfaction qu'à la date du 5 courant, aucun cas de peste n'avait été signalé dans la colonie.

***

La peste a fait son apparition à Hongkong. Le premier cas a en effet été constaté le 10 courant.

L'EDUCATION ETRANGERE EN CHINE

Suivant l'exemple de l'Amérique et de l'Allemagne, le gouvernement russe a l'intention d'établir une Université à Kirin et une au Helong-Kiang dans le but d'apprendre aux chinois la langue russe, l'agriculture, les sciences et autres sujets prescrits par le ministère de l'éducation. Ces universités seront accomodées chacune pour 500 étudiants et la dépense sera supportée entièrement par le gouvernement russe. Le projet a été soumis au gouvernement chinois par le ministre de Chine, à St. Pétesbourg et a été envoyé aux gouverneurs de Kirin et du Helong-Kiang pour étude et rapport.

INVENTIONS JAPONAISES

D'après des journaux japonais, un de leurs compatriotes, M. Yamada Isaburo a inventé une machine à voler et a été décoré par l'empereur pour cet exploit. Cet aéroplane serait le fin du fin et laisserait bien loin derrière lui tous ses congénères. Un autre japonais, M Shiramine Shunma, aurait inventé un pont transportable. Ce pont convoyé par un vapeur spécial, peut être monté très rapidement en tous points accessibles aux bateaux. Il ne serait qu'une amélioration d'un système qui fut déjà expérimenté en 1904 à la bataille sur le Yalu.

CHEMINS DE FER AU CHANTONG

Le gouverneur Yuen Hsu-hsuen a enfin cédé aux demandes réitérées des marchands de Tsinan-fou, et leur a accordé l'autorisation de construire un petit chemin de fer de Tsinan-fou à Lokow, sur le Hoangho. La ligne est en cours de construction et sera ouverte au trafic dans deux mois.

Le gouverneur a posé comme condition qu'aussitôt que la ligne Tientsin-Pukow serait finie, on y relierait la nouvelle ligne par un embranchement.

***

Concernant la ligne Tchéfou-Weihhsien, on perd son temps en discussions préliminaires. La 1ère section ira de Tchéfou à Fushan; la 2ème de Fushan à Hsintien; la 3ème de Hsintien à Wushilipou; la 4ème de Wushilipou à Tungchow. De là, la ligne ira vers le Sud-Est jusqu'à Huangshien, puis Weihhsien, viâ Laichowfou et Chungyi.

Quand cette ligne sera achevée, il sera possible d'aller par voie ferrée de Tchéfou à Tsinan-fou et Tsintau; et quand celle de Tientsin-Pukow le sera également, on ira de Tientsin à Tsingtau viâ Tchéfou. Mais il s'écoulera encore buelque temps avant que ceci se réalise.

***

On propose de lever un emprunt de 20 millions ½ de taëls pour la ligne Tientsin-Pukow. Il serait levé par souscription générale dans les provinces du Tchili, Chantoung, Honan et Houpeh, sous trois valeurs d'obligations : 100, 50 et 5 taëls respectivement. Pour hâter la couverture de l'emprunt, il y aurait certaines conditions d'émission : ceux qui souscriraient dans la première année, recevraient 2 actions gratis par lot de 10 ; ceux qui souscriraient dans la deuxième année recevraient une action ½ et pour la troisième année, une seulement.

Mais on ne sait pas encore de quelle manière ce projet d'emprunt sera accueilli, l'argent étant rare au Chantong.

Les actions même de la première émission ne sont pas toutes prises.

LES CLASSES PRIVILEGIEES EN CHINE

En Chine, il y a sept classes de privilégiés, sans parler des membres de la famille impériale, mais non héréditaires, que la loi place en dehors du commun des individus, pour lesquels elle n'a plus qu'un même niveau. Elles sont placées ainsi au-dessus de la loi commune :

1° Par le privilège de longs services dons de hautes fonctions publiques ;

2° Par le privilège des grandes actions, honorable et utiles au pays ;

3° Par le privilège d'une sagesse non commune, qui s'est rendue profitable à la société.

4° Par le privilège de grands talents manifestés dans l'état militaire ou dans l'administration civile;

5° Par le privilège du zèle, de l'assiduité apportés dans l'accomplissement des devoirs publics;

6° Par le privilège du rang occupé l'Etat;

7° Par le privilège d'être né d'un père qui s'est distingué par une haute sagesse, ou qui a rendu des services éminents à l'Etat. Ce dernier privilège ne s'étend qu'à la seconde, et rarement à la troisième génération.

Ces privilèges, pour les sept dernières classes surtout, s'étendent principalement à l'application des peines, en enlevant ceux qui en sont revêtus, ainsi que leurs parents, ascendants et descendants, à la juridiction des tribunaux ordinaires, qui ne peuvent les juger que sur un ordre exprès de l'empreur.

Quant aux membres de la famille impériale, par une politique assez adroite, le privilège du sang impérial, quand il n'est pas soutenu et en quelque sorte justifié par des mérites réels, ou par une faveur spéciale, cesse alors de protéger les privilégiés, qui descendent ipso facto au rang du simple peuple, sans titre et sans pouvoir même porter l'insigne de l'une des neuf classes de fonctionnaires.

Les fils l'empereur, parvenus à l'âge de quinze ans, reçoivent alors seulement un titre de leur père. Ils ne le reçoivent pas, comme en Europe, au moment de leur naissance. On attend, en Chine, pour le leur conférer, qu'ils puissent déjà comprendre les devoirs et la dignité de l'homme.

POIDS ET MESURES DE LA CHINE

L'Empereur K'angshi [1662-1723] avait établi des étalons de fer et les avait fait déposer dans les yamens; mais ces poids et mesures ne parvinrent pas à remplacer ceux dont on se servait et qui changaient d'une province à l'autre.

Le Ministère des Travaux Publics a pourtant son *pied*, qui équivaut à 12.25 *inches* anglais ou Om. 30115 français, dont le gouvernement se sert dans ses contrats. Le Ministère des Finances a conservé sa mesure *hu*, ou *bushel* pour mesurer le tribut en riz et son *liang*, ou taël, pour les poids en argent. Mais l'esprit de paroisse des Chinois qui tient à conserver ses habitudes locales, a été suffisamment puissant jusqu'à ce jour pour obvier à l'acceptation des étalons de poids ou de mesures venus de Pékin.

La vaste étendue de l'Empire et le manque de routes et autres moyens de faciles et rapides communication ont empêché tout changement. Les différences de dialectes ne sont pas plus marquées que les différences d'habitudes. Chaque district a son propre *pied* comme unité de mesure de longueur; ses livres, comme unité de poids; et ses *pecks* (litres) comme unité de mesure de capacité.

Dans chaque district le même esprit de conservantisme maintient donc une certaine variété dans ses mesures de longueur, de poids et de capacité: chaque commerce adhère obstinément aux étalons de mesure en usage dans la corporation.

De sorte que le *pied* varie de 11 *inches* dans certaines parties du Tchékiang à 15 *inches* dans un district de Kouangtoung: dans le port de Changhaï il varie dans les différentes corporations, ainsi il est de 11,08 *inches* pour les maçons, alors qu'il est de 15,77 *inches* pour les constructeurs de jonques.

Pour les Douanes, il a été fixé par traité avec les Puissances Etrangères à 14,1 *inches* (O. M. 348140).

De même le catty a, lui aussi, été fixé à 21,33 onces *avoirdupois*(O K.663,42699) varie de 16 onces a Foutchéou à 25,55 onces dans un district du Kiangsou et 31.83 dans une autre préfecture elle varie encore bien davantage suivant l'article acheté, elle est d'à peu près 18,67 onces pour le coton et de 23,20 pour l'huile dans la même ville.

Le *tou*, ou *peck* (litre) varie de 591,3 *inches* cubes pour le riz à Ningpo, à 1618,8 inches pour le même grain à Tsinan fou au Changtoung.

(Rapport consulaire)

PERTES DU JAPON PENDANT LA DERNIERE GUERRE

A en juger d'après de nombreuses données dont la vérité ne fait doute pour personne, le Japon commence à s'affaiblir aussi bien moralement que matériellement: toutes ses ressources semblent avoir été épuisées, ainsi s'exprime le général Kouropatkin dans le *Mc Clure's magasine* Pour arriver à nous chasser de Mandchourie, continue-t-il, les Japonais ont dû fournir un extraordinaire effort qui leur coûte d'énormes pertes.

D'après les renseignements que possédait notre état major, général, les forces entières du Japon en temps de paix se résumaient en une armée de 116.000 hommes sur lesquels 13.000 étaient indisponibles.

La réserve de l'armée territoriale se nombrait par 315.000 hommes. Donc, la totalité de leurs forces ne représentait que 418.000 hommes. Mais, d'après des calculs faits sur des données, publiées par le service médical militaire japonais, il est évident que durant la dernière guerre, plus d'un million d'hommes furent appelés sous les drapeaux, ce qui constitua un effroyable drainage des forces vives de la population.

Les pertes en blessés et tués furent très élevées. Dans le cimetière d'honneur de Tokio seulement, il fut inhumé 60.000 hommes qui avaient été tués sur les champs de bataille et il faut, à ce chiffre, ajouter les 50.000 qui moururent des suites de leurs blessures. Les Japonais auraient donc subi une perte de 110.000 hommes, et il est à remarquer que ce chiffre est celui d'une armée entière sur le pied de paix.

Nos pertes, continue le général russe, comparées à notre armée d'un million d'hommes furent plusieurs fois inférieures à celles des Japonais.

Pendant la guerre 554.000 hommes furent traités dans les hôpitaux japonais, il y avait 220.000 blessés parmi eux. En comptant avec les tués et les blessés, morts des suites de leurs blessures, ceux qui moururent de maladie, les Japonais ont perdu 135.000 hommes.

ACCIDENT A BANGKOK

Le *Siam Free Press* nous apprend que S. S. M. Yocorleff, ministre de Russie à la cour de Siam, s'est démis l'épaule en tombant, le 10 janvier dernier, et qu'à la suite de cet accident il a dû garder la chambre quelque temps, avant de reprendre ses occupations habituelles.

LA CONTREBANDE DE L'OPIUM EN AUSTRALIE

La loi d'interdiction de l'opium qui est entrée en vigueur en Australie depuis quelques années et qui fait un délit de toute entrée d'opium, en dehors de l'objet médical, à toute personne qui en importe, est devenue lettre morte, dit le *Hongkong Telegraph*. La contrebande en effet a pris de grandes proportions dans les ports de la côte qui sont mal surveillés.

Pourtant de temps en temps on fait de grandes saisies de la drogue et on la détruisait suivant les ordres de la Douane. Mais il y a des exceptions, car dans le dernier courrier de Melbourne, il fut pratiqué une saisie d'opium de la valeur de £ : 3.500 qui, cependant ne fut pas détruit. Et en outre le Gouvernement fédéral a publié récemment l'ordre que le produit de toutes les futures saisies devra être vendu aux pharmaciens au prix du marché.

NAVIGATION

La dépression du commerce maritime, dit *le Japan Chronicle* est plus à l'ordre du jour que jamais.

Plus de 30 navires représentant un tonnage total d'environ 40.000 tonnes ne sont pas employés.

Rien qu'à Osaka et à Kobé, il y a 569 matelots, 497 mécaniciens et chauffeurs et 377 commis aux écritures pour le frêt des navires qui se trouvent sans emploi.

Comme suite de dépression de la navigation maritime, les primes des assurances sur mer se maintiennent fort basses. Les compagnies d'assurances maritimes sont à présent forcées de se faire concurrence et il y en a peu parmi elles qui puissent faire une remise de 50 à 55 %.

L'industrie de la construction des et des travaux de fer souffrent encore plus actuellement. L'an dernier elle pouvait continuer ses travaux pour achever les ordres reçus l'année précédente, bien que les ouvriers et le personnel aient été réduits. Mais aujourd'hui les ordres ont été exécutés et bien peu d'autres ont été reçus. Les chantiers de construction de navires sont aux prises avec de grandes difficultés pour continuer leurs opérations et trouver du travail pour leurs ouvriers.

Il est établi que quelques ateliers d'Osaka mettent sur chantiers la construction de navires de 400 à 1000 tonnes dans le but de pouvoir occuper leurs ouvriers, en attendant la reprise du commerce.

Au cours de l'année dernière, 69.382 navires et bateaux à voiles, représentant un tonnage total de 3.014.090 tonnes entrèrent ou touchèrent à Osaka. En comparaison avec les années précédentes, le chiffre de navires montre une diminution de 786, mais le tonnage total indique une augmentation de 26.598 tonnes.

Le nombre des voyageurs est fortement tombé, les arrivants se chiffrent par 363.279 personnes et les partants par 401.436, représentant une diminution de 142.755 pour les arrivées et de 148.569 pour les départs, en comparaison de l'année précédente.

Lettre de Pak-Hoi

Pak-hoi, le 17 Janvier 1909.

La mort de l'Empereur et de l'Impératrice de Chine n'ont jusqu'ici causé aucun trouble dans notre région. Malgré l'approche du nouvel an chinois (Têt), le pays n'a même jamais été aussi calme. A peine signale-t-on une ou deux petites jonques de pirates peu armées et peu dangereuses. Sur terre je n'ai appris que le pillage d'un petit village dans la banlieue de Pakhoi. Les victimes ont pu suivre les voleurs en cachette et le lendemain ils en ont fait arrêter trois.

On m'annonce que deux Chinois de la préfecture de Kin-tch'ou, alléchés par la forte prime que les mandarins avaient promise pour l'arrestation d'un fameux réformiste, lieutenant de Sun Wen, avaient réussi à s'en emparer. Ce révolutionaire, nommé Wong-Wo Choun, était caché dans les cent mille monts, sur la frontière du Tonkin. La prime offerte était de 20 000 $ si le bonhomme était livré vivant, et 10 000 $ seulement (ce qui est encore un beau chiffre) si on était obligé de le mettre à mort et si on ne présentait que ses dépouilles opimes.

Nos deux aventuriers parvinrent à gagner le fils adoptif du chef révolutionnaire et, grâce à cette trahison, réussirent à s'emparer de Wong-Wo-Choun, mais mort. Les dépouilles qu'ils présentèrent furent reconnues exactes par ces fonctionnaires.

Il est vrai que ceux-ci avaient grand intérêt à annoncer au Vice-Roi la disparition de cet illustre réformiste. Ils ont, en effet, reçu de Canton de belles récompenses. Et les deux aventuriers qui ont réussi le coup de main, ont touché une belle somme d'argent, avec promesse ferme d'être nommés mandarins. Je crois que leurs administrés seront plutôt à plaindre.

De grands envois de riz nous arrivent du Kouang-si, préfecture de Yu-ling. Aussi le prix de cette denrée a-t-il bien baissé sur le marché et l'importation du Tonkin en a cessé.

SIMBAD

Lettre du Yunnan

A PROPOS D'OPIUM

Yunnansen, le 17 Janvier 1909.

Vous savez sans doute que le gouvernement chinois veut obtenir dans le délai de dix ans la suppression de la culture, du commerce et de l'usage de l'opium dans toute l'étendue de l'empire.

Mais les deux provinces du Yunnan et du Kong-tchéou, j'ignore pour quel motif, ont été plus rigoureusement traitées que les autres. Un édit publié tout récemment interdit toute culture et tout usage de l'opium à partir de l'an 1908. Les édits précédents permettaient encore aux habitués de la drogue d'en user modérément sous forme de potion, pour calmer leurs désirs trop violents. Mais cette dernière consolation leur est désormais enlevée. Heureusement les autorités locales préfèrent souvent fermer les yeux, et non seulement les potions d'opium ont encore un libre cours, mais les fumeries mêmes ont loin d'être entièrement fermées.

Bien plus, ces mesures draconiennes n'ont pas empêché certaines populations du Kong-Tcheou et du Yunnan de semer la plante proscrite. Certains mandarins du Kong-Tcheou ont voulu sévir, mais ils ont dû céder devant l'attitude menaçante des cultivateurs. Au Yunnan, ils s'est aussi produit quelques troubles. Ainsi, dans la ville de Yung-Tchang-fou, située non loin de la frontière birmane, un notable, réfractaire aux édits sur l'opium, se vit jeter en prison par le sous-préfet du lieu. Le prétoire fut aussitôt envahi par une foule de protestataires, qui réclama la mise en liberté immédiate du prisonnier, et la promesse de démission du sous-préfet. Le fonctionnaire fut obligé de capituler devant les menaces des administrés, sous peine de voir son prétoire devenir la proie des flammes. A mi-chemin de Yunnansen à Taly, dans la petite ville de Tchenlan-tcheou, quelques désordres assez graves ont également eu lieu. Plusieurs cultivateurs des environs s'étaient permis de contrevenir aux édits sur la plantation du pavot: la peine édictée en pareil cas était la confiscation, au profit de l'Etat, des terrains ensemencés. Mais lorsqu'on voulut procéder à l'application de la loi, les paysans se soulevèrent, s'armèrent de fourches et de bâtons, et se portèrent vers la ville. Là ils essayèrent d'abord de faire valoir leurs réclamations par la douceur; mais, comme le mandarin demeurait sourd à leur requête, ils envahirent son prétoire, défoncèrent les murs des prisons, et relâchèrent tous les prisonniers.

Les autorités provinciales, averties, s'empressèrent d'envoyer quelques centaines de soldats sur les lieux. Le calme semble aujourd'hui revenu. Cependant tous les jours nous assistons encore à des envois d'armes et de munitions. Mais ce ne sont là sans doute que des mesures préventives contre de nouveaux désordres.

Pourqoi d'ailleurs ne pas accorder aux deux provinces, les plus pauvres peut-être de la Chine, le même traitement dilatoire qu'aux autres provinces ?

La suppression de l'opium atteint gravement les intérêts agricoles et commerciaux du Yunnan et du Kong-tchéou. Aussi, par ses mesures draconiennes, le gouvernement semble-t-il avoir courru au-devant du mécontentement populaire.

La province, du reste, est demeurée généralement tranquille et le changement d'empereur n'a soulevé dans la masse de la population aucun commentaire séditieux. Toutefois, l'avenir n'a rien de bien rassurant.

J. L. G

Lettre d'Hainan

Hoihow, le 30 Janvier 1909

Ça fait du bien de temps à autre un petit voyage en mer—et le plaisir est encore accru lorsque c'est à bord du bateau du brave Pannier que l'on navigue.

Pour la Nme fois c'est sur son navire, le *Hanoï* que je prenais passage à Haïphong ces jours derniers, avec... juste ce qu'il fallait de voyageurs pour faire une manille.

— Un petit incident, sans accident, heureusement, au moment du départ, le 21 Janvier à 7 h. du matin. On dirait que le Bon Dieu des journalistes a pitié de nous, les pauvres chroniqueurs, et qu'il invente des petites machines, histoire de nous donner matière à "Copie". Quand nous avons levé l'ancre, la chaîne maillée a été cause que le vapeur, un moment, a dû se laisser porter par le courant et est venu tout près de la *Comète*, canonnière de l'Etat, amarrée (on ne sait trop pourquoi ?) sur la même bouée que nous. Panique sur la dite *Comète*, mais le *Hanoi* peu après, fièrement, prenait sa route, et *all right*.

Nous avions à bord un blagueur qui déclarait vouloir payer vingt cents pour avoir le bonheur de lire le rapport que les autorités intéressées feront certainement sur cet incident, sans accident! Toute la lyre, prétendait-il, "grâce au courage, au sang froid,... etc... Propositions à la décoration, pour les plus valeureux... etc..."

— Non décidément je crois qu'il n'en sera rien et qu'aucun rapport ne sera adressé au ministre puisqu'il ne s'est rien passé. Mais allez donc empêcher les blagueurs de blaguer ! ! !

Cela me rappelle à l'esprit (c'est de blagues que je parle) ce que disait l'autre jour à propos du port d'Haïphong, de ses pilotes, des capitaines français, etc... un allemand qui actuellement commande le *Triumph*, de la Cie Jebsen. D'après cet aimable et transcendant monsieur, le tout ne vaut pas une chique. Hum ! Je ferai tout simplement remarquer à cet amère critique de notre marine que ses congénères de Germanie n'ont eux non plus, jamais passé pour des loups de mer. On les applaudit parfois pour la précision mécanique de leur pas de parade que les

Anglais qualifient irrespectueusement de *goose's steps*, mais jamais pour leurs brillantes manœuvres nautiques.

— Enfin, et malgré tout, je veux encore croire que nos marins valent les autres, même ceux ayant l'ultime bonheur d'être les sujets du doux Guillaume cascapointé d'airain et grand amateur de poudre sèche.

— Ah! ce brave Guillaume, ce que ça m'a fait plaisir de voir ses navires de commerce pavoisés à Haïphong en l'honneur du jour de l'an chinois! c'est le cas de dire que les Allemands sont plus Chinois que les Chinois, car à notre arrivée à Packhoï, le lendemain — et en plein Têt, — nous avons été stupéfiés de voir les navires de guerre célestes sur la rade pas pavoisés du tout.

J'en déduis, que là comme ailleurs, les Allemands exagèrent. Donc que les pilotes et autres marins d'Haïphong se consolent, Guillaume et ses sujets m'ont tout l'air de méridionaux.

Nous arrivons à Packhoï, le 22 à 7 heures du matin. — Un temps de chien, froid, du crachin. J'ai la flemme, je ne descends pas, mais par le lieutenant du bord j'envoie un mot d'excuses à notre aimable consul, M. Guibert. Vers midi, jai le plaisir de voir à bord M. le Docteur Pouthiow, médecin des colonies détaché auprès du consulat de Packhoï et qui a bien voulu se charger d'un mot pour moi du consul. Je lui en adresse ici tous mes remerciements.

J'ai été également heureux de revoir à ce moment M. J. B. Alfleck, chancelier

Le 28 au matin je dis à mon frère : " Nous ne savons à qui ce sera le tour de mourir aujourd'hui. Puisque vous avez jusqu'ici pu éviter tout malheur, prenez mon fils et tâchez de vous sauver encore." Les larmes aux yeux, mon fr re m'exhortait au courage. Comme nous ne savions où fuir, la vielle Hong dit à ma femme: "Hier j'étais cachée dans un *kin* (espèce de bassin en bois pour recevoir les eaux qui coulent) et de toute la journée je n'ai pas été inquiétée. Mettez-vous y avec votre fils." Ma femme refusa énergiquement. Nous allâmes, comme la veille, nous cacher errière la maison dans le même recueil. Un instant après, des soldats arrivèrent, brisèrent le bassin et enlevèrent dame Hong. Ils la frappèrent un grand nombre de fois pour qu'elle dénonçât les personnes qu'elle savait cachées, mais sans résultat. Je lui en garde une très grande reconnaissance.

du consulat anglais et M. Barentzen des Douanes, ce dernier devant continuer jusqu'à Hoihow avec nous.

Jugez de mon agréable surprise lorsque ces messieurs m'ont parlé d'un récent *Bulletin* au sujet de l'anniversaire de la prise de Saigon en 1858. Le père de M. Barentzen était un des trois officiers de la marine danoise embarqués sur nos navires lors du premier bombardement, sous les ordres de l'amiral Charner.

Ce sont là des souvenirs qui restent et il n'y a pas lieu alors de s'étonner que le fils du vieil officier de la conquête aime la France et s'exprime parfaitement dans notre langue.

Ils sont d'ailleurs plus nombreux que l'on pense ceux qui ont pour nous de la sympathie et j'aurai à revenir bientôt sur cette question des plus importantes par le temps qui court.

En attendant, dimanche à six heures du matin, le *Hanoi* mouillait sur la rade de Hoihow. Comment faire pour descendre ? Pas un seul sampan, le Têt bat son plein et, sans pitié, Pannier nous trainerait bien jusqu'à Hongkong !

Enfin, l'excellent M. Murray, officier des Douanes Impériales, nous tire de peine et embarque, nous et nos bagages, dans sa baleinière...Excellent M. Murray sans lui....

Nous voici donc à terre. Tout est fermé; les rues sont jonchées de débris rouges de pétards; il en éclate dans toutes les directions et sur notre chemin les *Koi ni Phat Choi* se multiplient.

Je ressens cette sensation heureuse d'être chez moi, de retrouver tout mon monde en bonne santé et...qui sait ? on dirait qu'ils sont contents de me revoir!...Moi, je le suis, content, et sincèrement.

Tout ne va pas cependant, comme on voudrait, du moins au point de vue européen. Hoihow dont je vous vantais encore ces jours ci la tranquillité est bouleversé par des querelles intestines dont il pourrait se passer. Et le tout vient d'un article de journal qu'un commis français des Douanes chinoises, M. de Broc, s'est amusé à envoyer au Tonkin.

Si encore c'était exact ! Mais, non, ce qui a motivé le filet de Broc est un fait vieux de 7 ou 8 mois et tout est controuvé, faits et gens.

Alors, pourquoi jeter la zizanie dans un trou où nous sommes trois pelés et quatre tondus ayant au contraire à gagner à vivre d'accord. Je me rappelle l'étonnement attristé du consul anglais d'ici, M. Pearson, de se voir accusé de francophobie, alors que lui et la charmante Mistress Pearson sont si aimables, si accueillants pour les nôtres Je puis donc m'élever contre de tels agissements qui risquent de mettre le désordre dans un pays où après tant d'histoires, nous avions vu revenir un calme dont le besoin se faisait réellement sentir.

Sur cette note triste j'arrête ma lettre avec l'espoir de pouvoir vous écrire des choses plus gaies la prochaine fois.

XN.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

L'ACCORD FRANCO-ALLEMAND

Les journaux français, allemands, anglais et italiens se félicitent de l'accord Franco-Allemand. M. Pichon interviewé considère que cet accord équivaut à l'adhésion formelle de l'Allemagne à la convention Franco-Anglaise de 1904.

EDOUARD VII A BERLIN

Les souverains anglais sont arrivés à Berlin. Le roi Edouard VII et l'empereur Guillaume II, toastèrent-burent au resserrement de l'amitié des deux pays et au maintien de la paix.

LE MAROC

M. Regnault et Moulay Hafid ont commencé à Fez à examiner les rapports de la France et du Maroc. On augure un résultat favorable.

EN TURQUIE

On mande de Constantinople qu'on a découvert un complot pour détrôner le Sultan. Le ministère a été remanié.

CABINET-TURC

A Constantinople les Ministres de l'Intérieur et de la Justice ont démissionné ; les autres Ministres seraient dans l'intention de suivre leur exemple.

PARTI JEUNE-TURC

Le Comité *Union Progrès* aurait l'intention de renverser Kiamil Pacha pour créer une agitation.

FRANCE ET ALLEMAGNE

M. Cambon, ambassadeur à Berlin, a reçu la Grand-Croix de l'Aigle Rouge, à la suite du dernier accord.

EN TURQUIE

On mande de Constantinople que Kiamil refusant de venir expliquer le remaniement ministériel, la Chambre vota un ordre du jour de défiance. Kiamil a démissionné. Hilmi le remplace et est accueilli favorablement. La majorité du cabinet est du parti de la Jeune-Turquie.

Reuter

Londres 10 février

Durant la procession d'aujourd'hui à Berlin en l'honneur du roi et de la reine d'Angleterre, les chevaux attelés à la voiture convoyant l'empereur d'Allemagne et la reine Alexandra, s'effrayèrent de

la musique et des ovations, ruèrent, reculèrent et fi alement s'abattirent. LL. MM. changèrent de voiture.

—Au banquet donné à Berlin en l'honneur du roi Edouard, le kaiser a proposé un toast disant que tout l'empire allemand regardait la visite du roi comme une marque de sentiments d amiti s et un nouveau gage de relations pacifiques entre la Grande Bretagne et l'Allemagne. Le Kaiser a dit de plus qu'il était confiant que cette visite contribuerait au maintien de la paix dans le monde.

En répondant, le roi Edouard a dit que le but de sa visite était non seulement de démontrer au monde les liens d'amitié existant entre les deux maisons impréiales mais aussi de renforcer l s relations amicales des deux pays, ceci aidant à la préservation de la paix g nérale.

Londres, 11 février.—

Le conseil législatif de Californie a refus de passer le billé sur les écoles japonaises.

—Une association,représentant tous les Chinois des Etats-Unis a télégraphié au pr sident Roosevelt protestant contre la distinction injuste des Chinois comparés aux Japonais. L association d clare que les inspecteurs d immigration traitent les Chinois comme des criminels et insist. auprès du président pour trouver un ce mède aux lois des coles de Californiert

—Les Consolid s sont de trois-quaecs plus haut pour les achats continentaurt par suite de la visite royale à Berlin de l'accord franco-allemand sur le Mar x

—M. Haldane, secrétaire à la guerre dans un diner aux officiers de territoriale, se ref rant aux négoctations actuellement en cours avec le Canada et la Nouvelle-Z lande au sujet de la cr ation d'une armée impériale, a décrit ces mesures comme une extension nécessaire de la chaîne de défense.

Londres 12 fevrier

Les Journaux anglais et allemands constatent que la visite des souverains anglais à Berlin a eu un grand succès et au delà de toutes prévisions.

—Le pr sident Roosevelt a télégraphié au gouverneur Gillett, le congratulant pour le rejet du bill, des écol s japonaises par le Conseil législatif et ajoutant que la route adoptée par la Californie fait une obligation à la nation de sauvegarder les intérêts californiens.

— Le *Berliner Tageblatt* est informé de source antorisée qu'une conférence de plusieurs heures a eu lieu entre le prince Bulow et Sir Charles Hardinge sous-secrétaire aux ministère des affaires étrangères anglais et q le résultat de la conf rence avait été extraordinairement satisfaisant et que l'anxiété allemande au sujet de la politique anglaise a été dissipée.

— Le gouverneur Gillett dit que l'assemblée législatine étudie actuellement la question du recensement des japonais dans l Etat et que si les données rassemblées nécessitent pareille mesure, le congrés édictera un bill d'exclusion asiatique.

— Le baron Kato, le nouvel ambassadeur du Japon en Angleterre est arrivé à Londres. A la gare il a été reçu par le personnel de l'ambassade et la colonie japonaise.

— Un acord entre la Chine et le Portugal a été sign à Lisbonne règlant le dif- f rend au sujet de Macao. Chaque pays nommera un haut commissaire qui définiront l s fron ières des d pendances de Macao. La contesta ion dure depuis 1887.

—Le Congrès Pan-Anglican a décidè que des sommes de £30.000 chaque seraient consacrées aux travaux en Chine et au Japon. Des collèges théologiques seront construits à Tokio.

Londres 13 févries

L'Amérique a célèbré avec enthousiasme le centenaire de Lincoln. Cet év nement a constitué un jour de fête. Le président Roosevelt, l'ambassadeur d'Angletene, M. Bryce, et M. Takatrira, l'ambassadeur du Japon ont fait des discours en différents endroits.

—M. Charles Warner, l'acteur américain bien connu s'est suicidé dans un hôtel de New-York.

—Le cadavre trouvé dans les ruines de la Chancellerie de la Légation allemande de Santigao de Chili,détruite par un incendie, était celui du portier de la Chancellerie,et non celui du Chancelier comme il avait été rapporté. Le Chancelier a été rr té. C'est un chilien et il est accusé d'avoir dérobé de fortes eommes d'argent appartenant à la Légation. Le portier dont le corps avait été revêtu des habits du Chancelier a eu de splendides funérailles officielles.

— Un télégramme de Lisbonne annonce que le général Machads a été nommé haut commissaire pour le Portugal pour la délimitation des frontières de Macao. Il rejoindra le commissaire chinois à Hongkong.

— Une députation anti-opium ayant à sa tête l'évêque de Londres a congratulé S. E. Tang Chao-yi pour les héroïques efforts de la Chine pour combattre le trafic de l'opium. S. E. Tang a répondu d'une façon pathétique.

— Les journaux austro-hongrois sont excités par les préparatifs de guerre de la Turquie qui vont à l'encontre des intentions diplomatiques. Ils disent aussi qu'un ultimatum sans ambiguité est nécessaire.

— Leurs M M. le Roi et la Reine d'Angleterre sont arrivés à Londres après avoir traversé la Manche par une tempête.

— Le correspondant de *Reuter* à Berlin rapporte qne le prince Bülow a déclaré que la visite des souverains anglais a causé une sincère satisfaction du côté allemand et qu'elie justifie l'espoir que les relations politiques des deux pays seront renforcées. La discussion entre le roi Edouard et l'empereur au sujet des Balkans a reévlé un accord pour la préservation de la paix. Le prince Bülow espère que le peuple des deux pays suivra leur hommes d'état.

Londres, 25 février.—

Un télégramme de Constantinople rapport : que des changements ministérieles ont eu lieu résultant du changement ds Ali Riza Pacha, ministre de la guerre ceci a créé une situation critique due au conflit du comité Union et Progrès avec le grand Vizir Kiamil Pacha qui est le représentant influent du comité à la Chambre. Il y a eu une violente séance à la Chambre et un vote de blâme pour le Grand Vizir a été voté par 198 voix contre 8. Après quoi le Grand Vizir a démissionné. Il est rapporté q e le Sultan a chargé Hilmi Pacha de former le cabinet.

Plus tard

Hilmi Pacha a été nommé Grand V zir et a formé un nouveau cabinet.

—Par suite de nouvelles et violentes secousses de trembl-ments de terre, tous les immenbles, restés debout à Messine, se sont écroulés.Les secousses sont générales en Sicile et au Sud de l'Italie.

—M. C. Lowither, conseil er d'ambassade à Tokio, a été nommé ministre d'Angleterre au Chili.

—Il est annoncé officiellement que l'amiral Lord Charles Beresfore laissera le command ment de la flotte de la Manche le 24 mars. Les plus importants navires formero it la seconde division sous les ordres de l'amiral Sir Archibald Bercaley Mine et le vice-amiral Meville prendra le commandement des troisième et quatrième divisions. Ces dispositions paraissent confirmer les dires du *Daily Mail* au sujet de l'emploi de chaque navire commissionné, au nombre de 10, dans les eaux anglaises, sous le commandement de l'amiral Sir William May.

Londres, 16 février. — Interwievé au sujet de la fin de son commandement de la Manche qu'il n'aura gardé que deux ans, Lord Charles Beresford a seulement répondu : "J'obéirai aux ordres."

—Un télégramme de Santiago de Chili rapporte que le Chance lier de la Légation d'Allemagne a avoué avoir tué le portier mais pour se défendre

—Les journaux anglais montrent la gravité de la session du Parlement qui commencent aujourd'hui.Il est remarqué que l'intérêt se centralisera sur le budget et que M. Lloyd, le chancelier de l'Echiquier, se trouve en face de difficult s que n'ont jamais connues aucun de ses prédécesseurs. Il est regardé comme certain que les proposition faites comprendront une taxe extra sur les revenus de £3,000 par an et au-dessus.

—Le résultat de la Conférence entre M. Haldane, secrétaire à la gu rre et les autorités mititaires du Canada et d'Australie, a été qu'un projet d'état-major pour une armée impéria e a été résolu.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 9 février.—

Le roi et la reine d'Angleterre ont fait bonne traversée. L'entrée à Berlin a eu lieu aujourd'hui, le temps était splendide et la foule immense, le principal bourgmestre de Berlin a souhaité la bienvenue au roi, au Brandenburger Thor ; le roi répondit en allemand, exprimant son grand plaisir de la éception.

— L'officieux *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* dit qu'il espère un grand bien de la visite royale.

— Le même jour de l'arrivée à Berlin du roi de Angleterre, un accord sur le Maroc a été signé avec la France, qui écarte tout malentendu.

— Les contre-propositions de la Turquie sur l'indemnité à la Russie demandent de longues négociations. L'ambassadeur russe à Constantinople, M. Sinoffyeff, les a déclarées inacceptables.

— On dément l'état sérieux de la maladie du négus Ménélick.

— Le parlement italien a été dissous. Les nouvelles élections sont fixées au 7 mars.

Pékin, 9 février.—

Le prince Tsai Chen (fils du prince Kin) qui avait été déplacé pour inconduite il ya deux ans, alors qu'il était président du ministère du commerce, a été nommé à un poste officiel. Il est pour le moment commandant des troupes mandchoues de la Bannière jaune.

Berlin, 10 février.—

Le Kaiser et le roi d'Angleterre ont déclaré en portant leur toast au château de Berlin que leur désir le plus vif était le maintien de la paix.

—La presse du monde entier seréjouit de l'accord franco-allemand au sujet du Maroc. Le cabinet français a adressé ses félicitations à M. Cambon, ambassadeur à Berlin. Sir Edward Grey ministre des affaires étrangeres d'Angleterre, a exprimé sa cordiale satisfaction au représentant allemand à Londres. M. Pichon et le prince Radolin, ambassadeur allemand à Paris, ont également échangé des témoignages de satisfaction, Le prince Bülow et Herr vou Schöen ont reconnu la loyauté de M. Pichon. Les gouvernements russe et espagnol ont été avisés par la France, ceux d'Autriche et d'Italie par l'Allemagne. Les ministres français et allemand à Tanger ont communiqué l'accord au gouvernement marocain.

Berlin, 11 février.—

Le roi Edouard a reçu à l'ambassade anglaise, les Anglais résidant à Berlin Il leur dit que c'était leur devoir de convaincre les Allemands de la sincérité de l'amité de l'Angleterre.

— Le chancelier a reçu les bustes en bronze du roi et de la reine.

— Le prince Bülow a eu une longue conférence avec sir C. Hardinge, qui a accompagné le roi à Berlin

—Le roi de Saxe, dans un faux pas s'est brisé le métacarpe en tombant.

— Le gouvernement russe en principe accepte les propositions turques, mais il désire conduire séparément les négociations sur la question des opérations financières turco-bulgares.

— Un nouveau cabinet a été formé en Autriche.

— L'état de la reine de Hollande est excellent. Les femmes de Hollande font des souscriptions pour lui remettre un présent, lors des couches qui viendront en Avril.

Berlin, 12 février.—

La presse anglaise espère qu'un accord sera conclu en 1912 entre l'Angleterre et l'Allemagne au sujet de l'accroissement de leurs flottes.

—Le roi Alfonso d'Espagne doit aller à la chasse avec le roi Mannel de Portugal sur une invitation de ce dernier.

Berlin, 13 février.—

Il y a un conflit à Constantinople entre le Grand Vizir et les Jeunes-Turcs. Le Grand Vizir accuse ceux-ci d'attenter à la vie du Sultan.

—La situation entre l'Autriche et la Serbie devient de nouveau plus tendues Les Serbes fomentent directement la guerre Les journaux serbes menacent les créanciers de la Serbie d'une banqueroute d'Etat.

Pékin, 13 février.—

La France a déclaré qu'elle réduira ses troupes. Elle projette plutôt une réduction pour la forme qu'une réduction réelle. Le 3ème battaillon dont beaucoup d'hommes, renvoyés en France, n'avaient jamais été remplacés, sera seul licencié. En outre du Commandant Laribe, de deux capitaines, d'un chirurgien et de quelques sous-officiers, une quarantaine d'hommes seront rapatriés ; de sorte qu'il ne restera que deux bataillons d'infanterie et une batterie d'artillerie, sous le commandement d'un général.

Berlin, 14 février. —

On croit qu'un grand pas a été fait vers l'amélioration des relations, entre l'Angleterre et l'Allemagne, depuis la visite du roi et de la reine d'Angleterre à Berlin.

—Le Kaiser a envoyé au chef bourgmestre Kiaschner la plus cordiale expression de remerciements de la part du roi Edouard.

—Le roi Alfonso d'Espagne a été chois comme arbître pour le réglement de la question de frontière anglo-allemande à Walfish bay.

—La formation d'un cabinet Jeune-Turc est probable. L'Armée et la Marine sont en faveur. Le Parlement s'y appose. Constantinople est tranquille.

Berlin, 15 février. —

Le gouvernement austro-hongrois ne désire aucun mandat européen contre la Serbie, mais se réserve toute liberté d'action si les provocations serbes continuent.

— Les Serbes ont détruit le pont du chemin de fer autrichien, près de Semlin, non loin de Belgrade.

— Le grand vizir Kiamil Pasha a résigné et a été remplacé par Hilmi Pasha. Riza Pasha, ministre de la guerre qui avait été remercié, a été rappelé.

— Le résultat de l'accord entre la Turquie et l'Autriche n'est pas compromis par le changement survenu à Constantinople.

— La grande duchesse Elisabeth d'Oldenburg, autrefois duchesse de Mecklemburg-Schwerin, est allée dans un sanatorium pour y traiter une affection nerveuse.

Spéciaux au N. C. Daily News

Pekin, 10 février.—

S. E. Han Shih-chang, vice-roi de Mandchourie, a été nomme président du Youtchouanpou (ministère des postes et communications); S. E. Hsi-Liang, vice-roi du Yunnan, est nommé vice-roi de Mandchourie et sera remplacé par S. E. Li Ching-hsi.

Washington, 10 février.—

Le président Roosevelt a télégraphié aux gouverneurs de Californie, Nevada et Orégon que l'agitation anti-japonaise peut causer de grands torts, les implorant de voir de la même manière.

— Un communiqué officieux, publié à Paris, déclare que l'entente entre l'Allemagne et la France touchant le Maroc, est due à l'initiative de l'Allemagne et marque le désir du gouvernement allemand et du Kaiser de participer plus étroitement à l'œuvre de pacification générale. Il constitue une reconnaissance du fait que l'Allemagne n'a que des intérêts économiques au Maroc pour lesquels cette entente stipule une garantie absolue.

Tokio, 10 février.

Le baron Motono, ambassadeur du Japon à St. Pétersbourg, qui retourne en Russie, a déposé des couronnes sur les monuments funéraires érigés à Port-Arthur en l'honneur des soldats russes et japonais tombés durant la guerre. Il a quitté Dalny aujourd'hui pour se rendre à Pékin via Nioutchouang.

On dément le bruit suivant lequel il y aurait une entente entre l'Allemagne et le Japon.

Londres, 11 février.—

Des télégrammes de la Ville du Cap disant que M. Louis Botha, dans une interview, a déclaré que la Constitution actuelle signifiait que les deux races étaient unies dans désir de poser les fondations d'une grande nation sud-africaine, digne de l'Empire à laquelle elle appartenait.

Tokio, 11 février.—

De grandes cérémonies ont eu lieu dans le parc Hibiya, cet après-midi, en l'honneur du vingtième anniversaire de la constitution japonaise. Un banquet a suivi.

— A la réunion du Parlement, le marquis Katsura, a proposé une adresse à l'Empereur qui a été adoptée à l'unanimité. Des processions triomphales ont lieu de jour et de nuit.

Washington, 12 février.—

Le Sénat trouve sans motif l'assertion du président Roosevelt que le service secret a été réduit

Londres, 12 février.—

Le *Daily Mail* prétend que le gouvernement remplira la promesse faite par M. Asquith, le 13 novembre, mettant en chantier la construction de 4 ou 6 *Dreadnoughts*, dans l'année.

L'amiral sir W. H. Way, lord commissaires de l'Amirauté a été nommé commandant en chef des flottes de la mer du Nord.

Tokio, 12 février.—

L'Etat de Washington a résolu de retarder indéfiniment toute mesure désagréable au Japon.

La Chambre de commerce de New-York a résolu de lancer une exhortation générale demandant la subordination du

nentiment local en faveur du sentiment national.

Londres, 13 février.—

Le roi et la reine d'Angleterre ont quitté Berlin parmi les expressions d'adieu les plus cordiales.

Suivant le correspondant de *Reuter* à Berlin le résultat des conversations sur les sujets politiques entre les hommes d'Etat allemand et anglais est regardé par les Anglais comme éminemment satisfaisant. Des deux côtés, il a été déclaré que la politique poursuivie en Orient visait la préservation de la paix et le maintien du *statu quo*. Le prince Bülow a reçu l'assurance que l'Angleterre saluait avec plaisir l'accord sur le Maroc comme étant de nature à entretenir de bons sentiments entre la France et l'Allemagne et à influencer par là la consolidation des relations amicales entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Tokio, 13 février.—

Un banquet a été donné hier soir pour commémorer le 7ème anniversaire de l'alliance anglo-japonaise.

Le Comte Komoura, ministre des affaires étrangères, a dit qu'il avait confiance que l'alliance continuerait à devenir plus forte an profit mutuel des deux pays. Sir Claude Macdonald, ambassadeur anglais, a dit qu'il était agréable de voir que les puissances reconnaissaient l'alliance comme un instrument de paix et que les trois grandes puissances faisaient des accords similaires avec le Japon sur les mêmes bases.

—Des Japonais ont inventé des instruments de télégraphie sans fil grâce auxquels ils peuvent établir des communication couvrant 400 *miles* par jour et 1.000 par nuit.

Tokio, 14 février.—

Après 6 heures de débat, hier la chambre basse a voté le budget moyennant quelques modifications.

Le *Kasuga Maru*, de la *N. Y. K.*, venant de Kobé, s'est échoué de matin de bonne heure à Moji.

Washington, 15 février. —

M. Buchanan, commissaire spécial des Etats Unis au Vénézuéla, a signé un protocole avec le président Gomez pour le règlement de toutes les difficultés pendantes entre les deux pays.

M. W. H. Taft a déclaré définitivement que le Canal de Panama serait ouvert en 1910.

Londres, 15 février. —

M. J. C. Christensen, premier ministre du Danemark, a présenté au parlement une loi proposant d'augmenter la force militaire de la nation, notamment en ce qui concerne les fortifications.

Le Premier a insisté sur la tension en Eupore et la probabilité que les eaux danoises seraient le théâtre des conflits de l'avenir. Il fit de l'acceptation de la loi une question de confiance à l'égard du Cabinet.

Tokio, 15 février. —

Le *Kasuga Maru*, de la *N. Y K.*, a été renfloué.

Le navire n'a subi aucun dommage.

—Un incendie a éclaté dans une mine à Kashima, dans la préfecture de Iboraki, le 13 février.

L'incendie dure encore.

Washington, 16 février.—

Les journaux ici citent une déclaration de M. Bryan, disant qu'il aurait refusé la présidence, mais qu'il s'était voué au succès du parti démocratique.

Londres, 16 février.—

300 personnes sont mortes dans les flammes, lors de l'incendie d'un théâtre à Acapulco, Mexique.

—La portion Nord-Est de Berlin a été mise en état de panique par une série d'outrages avec tentatives de meurtres sur des femmes seules. 3 nouveaux cas ont eu lieu hier; 18 sont déjà reportés dont un seul, heureusement, a été fatal.

Tokio, 16 février.—

L'évêque Boutflower est arrivé à Tokio ce soir.

Le vapeur anglais *Wennebago*, chargé de citernes de pétrole de San Francisco a pris refuge hier à Yokohama après un voyage tempétueux de 34 jours. Il est parti aujourd'hui pour Moji après avoir fait son charbon.

Speciaux au Shanghai Times

New York 10 février

Les vives critiques du sénateur Perkins de la Californie par le président Roosevelt auxquelles il associait les noms de deux membres du Congrès, M. M. McKinley et Kahn ont aliéné au président l'appui du conseil législatif de Californie. M. Stanton qui est en ce moment à Los Angeles est regardé comme le meilleur appui du président et du gouverneur Gillett. De son absence résultera probablement une action radicale prise par le conseil législatif.

—La résolution Bailey qui a été introduite au Conseil législatif de l'Oregon vise à comprendre les japonais parmi ceux qui sont empêchés de devenir propriétaire dans l Etat. Cette résolution est prise dans l'Oregon comme un autre facteur qui doit être considéré dans la solution de la question orientale.

Pékin 10 février

Par suite du manque de riz dans le Chekiang et le Kiangsu un censeur a fait un mémoire au Trône demandant que le tribut de riz soit réduit de moitié et que si ceci est fait l'autre moitié sera payée par le gouvernement provincial des provinces mentionnées.

— Par suite du manque de fonds S.E. le vice-roi du Chili a décidé de transférer le commandement des seconde et quatrième division au ministère de la guerre.

Pékin, 10 février.—

Un censeur a dénoncé un fonctionnaire très connu, ex-trésorier et juge au Kiangsou d'avoir, étant dans ces postes, autorisé ses fils et neveux à toutes sortes de mauvaise pratiques pour extorquer l'argent du peuple. Le gouverneur du Kiangsou a reçu l'ordre d'enquêter.

— Le comité du Conseil Législatif va être choisi. Ceux qui sont en tête de la liste sont Tang King-chung, Yen Shiu, Woo Yook sung, Shen Chia-peng, Sun Pao chi, Li King-fang, etc. La liste sera soumise au Trône le 16 courant.

— Le Oéoupou a soumis au Trône le protocole de l'accord sino-américain sur l'arbitrage et a demandé au régent de l'approuver et le signer. Il sera envoyé en Amérique et soumis au gouvernement de Washington par S. E. Ou Ting fang, l'ambassadeur chinois.

— Aucune décision n'a encore été prise au sujet de l'étalon monétaire. S.E. Tsai Tse est favorable au dernier étalon de sept " mace " et deux " candaréen " mais des objections sont faites par d'autres membres de la conférence, disant que le Trône a déjà accepté l'étalon d'un taël qui ne peut être changé.

New-York, 12 février.—

Quand le bill pour le renvoi des enfants Japonais des écoles publiques est venu devant le Conseil législatif de Californie, il a été repoussé à une grande majorité. Le résultat a été accueilli par des ovations et a été promptement télégraphié au président Roosevelt et aux sénateurs de Californie à Washington.

— Le sénateur Perkins de Californie a soudainement changé d'attitude au sujet de la question japonaise et sous la pression de Roosevelt a avisé l'assemblée californienne de se ranger à l'avis du gouverneur Gillett. On ne sait à quelles causes attribuer ce revirement.

— Un bill a été présenté à l'assemblée de New-York demandant qu'une commission soit nommée pour conférer avec les représentants de tous les Etats sur la nécessité de recommander une législation excluant les travailleurs japonais de tous les ports du pays.

—Le président élu Taft a été l'objet d'une chaude réception à son arrivée à la Nouvelle-Orléans.

Pékin, 12 février.

Par suite d'un déficit dans le revenu de l'opium étranger se montant à Tls. 2,000,000 annuellement, le président du Oéoupou et le ministère des finances ont confirmé la propositidn d'augmenter les droits sur son importation, étant actuellement taxé moins haut que l'opium indigène.

New-York, 13 février.—

Le projet du Conseil législatif de New-York de nommer une commission d'investigation snr l'immigration émane d'un élément d'amitié pour le Japonais. L'opinion généralement exprimée dans les milieux législatifs de l'état de New-York, est qu'une grande injustice a été faite aux Japonais par les règlements vexatoires proposés contre eux. Il est dit que l'enquête ouverte sur la question d'immigration combinée avec une conférence des meilleurs eléments de tous les Etats prouvera indubitablement qu'il n'y a, parmi les Américains aucune réelle antipathie contre les Japonais. La récente agitation a été le résultat de conditions politiques locales et a été soulevée par quelques chefs du parti du travail. Les hommes sérieux de tout l'état de New York protestent contre les récentes articulations qui ont été combinées pour mettre en danger les relations de l'Amérique avec une puissance amie.

—Le président élu Taft, durant sa visite à Panama, a acquis une opinion en faveur d'un canal à écluse. Il a aussi

exprimé l'opinion que le travail serait complétement terminé en 1915.

Pékin, 13 février.—

Les réglements pour la prohibition de l'importation de la morphine qui ont été rédigés par l'inspecteur général des Douanes sous les instructions de Sui Outchou, chef contrôleur, défend saulement aux marchands chinois et étrangers d'importer parcille drogue en Chine, mais les instructions au sujet des infractions à ces règlements n'ont pas été spécifiés et le Oéoupou a donné des instructions a l'inspecteur de réparer cette omission.

—S. E. Na Fong, membre du grand conseil et contrôleur du Oéoupou est de l'opinion qu'un commissaire soit nommé dans chaque province, ayant le contrôle général sur les affaires étrangères de la province. La proposition va être soumise prochainement au Conseil d'Etat.

—Les princes mongols offriront demain leur tribut au Trône.

—Environ sept dixièmes du nombre des membres du bureau d'administration civile ont été supprimés sur proposition du prince Sou, dans le but de réduire les dépenses.

New-York, 15 février.—

Le baron Takahira, ambassadeur du Japon à Washington, a envoyé une adresse à Chicago dans laquelle il dit que le Japon n'est pas affecté par l'antipathie qui se manifeste contre les japonais dans certaines parties de l'Amérique. Il dit que le Japon attendra en pleine confiance les réglements qui vont être faits par le gouvernement fédéral. L'amitié traditionnelle des deux pays ne sera pas rompue.

—Le président élu Taft parlant à Birmingham a dénoncé les critiques antiamicales du canal de Panama et a fait l éloge des travaux des ingénieurs. Il a aussi demandé que les lignes de sections, qui ont récemment été regardées comme primordiales dans certains journaux, soient écartées et que l'intérêt de tout le pays doit primer celui d'une section et être le principal guide.

New-York, 16 février.—

Le message spécial du président Roosevelt au Congrès recommande l'établissement d'un bureau fedéral pour prendre soin des enfants abandonnés et prévenir qu'ils tombent dans la classe criminelle.

—M. Tetsuda Ito, membre du Parlement japonais qui voyage actuellement en Amérique a fait, dans un club japonais, un discours malavisé dans lequel il a dit que le monde occidental avait actuellement la crainte du Japon.

Pékin 15 février.—

Le bureau de la guerre, d'après les instructions de S. E. Tieh-Kiang a préparé un rapport sur la réorganisation de la marine chinoise, lequel dit que l'attention doit d'abord être portée sur la construction de croiseurs. S. Tieh Kiang a prié le duc Tsai Tse ministre des finances de prévoir sans délai une somme de Tls: 15 000.000 pour ce projet et a dit en même temps que les fonds pour l'entretien des nouveaux bateaux seraient fournis chaque année par le ministère de la guerre.

BOURSE DE SHANGHAI
18 Février 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Verse	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$125	$125	925B	sellers	
National Bank of China	40,454	£7	£5	51	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insurance	10,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tls. 100	nominal	
Canton Insurance Office,	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton,	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze In. Association,	8,000	$100	$6	185 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35 848	Tls. 100	Tls. 100	155 B 142½	cash Feb	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$50	$50	146½ 163	march buyers	
Yangtsze Wharf and Godown	2,500	Tls. 100	Tls. 100	185 B	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	47½	sellers	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			51½	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	C.T. 50	C.T. 50	,, 38	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 37½	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$15	$15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	2.6		
	100,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
Shanghai Dock & Engeneering Co.	55 700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 77½ S	sellers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	,,	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 120 ½	B	
	26,000	50	,, 50	102	buyers	
Anglo French Land Investment Co	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Hongkong Land Investment	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,5[illegible]0,000	$10	$10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 100	Tls. 75	Tls. 78	buyers	80 Ndr B
International Cotton Mill	8,284	,, 75	,, 50	,, 67	buyers	
Laou-kung-mow ,, ,,	7 15	,, 100	,, 100	,, 76 B	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	,, 500	,, 500	285	,	
Yah Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies Industrielles						
Perak Sugar Cultivation	2 [illegible]	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 97	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	,, 50	,, 50	58	sellers	
China Sugar Refining	20,000	$100	$100	$135	,	
Luzon ,, ,,	7,000	$100	$ [illegible]	122 ½	,,	
Shanghai-Sumatra Tobacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	T 130 B	cash	
Maatschappij in Langkat	25 000	100	100	,, 880	sellers	
China Flour Mill	6,000	Tls. 5	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Green Island Cement	2.000,000	$10	$ [illegible]	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, [illegible]0	Tls. 47	,,	
China Import & Export Lumber Co	3,500	100	70	, 97	sellers	
Anglo-German Brewery	4,000	$100	100	.. 87¼	buyers	
Kaipings				15 1/ B		
Mines						
Raub Australian Gold Mining	150,000	£1	[illegible]	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1	£1	15 ¼ B		
Weiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	Tls. 50,50¼		
The Oriental Cons Maining	500'000	$10	Tls. 100	110		

Divers					
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 7. B	sellers
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls. 117 B	nominal
	8 175	£ 20	£ 20	360	,,
Shanghai Waterworks	8,175	£ 10	£ 15	17 S	sellers
Hall & Holtz	21 000	$20	$20	25	buyers
J. Lawellyn & Co	1,200	$60	$60	$43	,,
Shanghai Horse Bazaar Co.	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	,,
Major Brothers.	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,
Central Stores,	6,000	$15	$15	14 ½	buyers
do	24,000	$13	$15	10	sellers
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S	,,
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 30	
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers
Weeks & Co.,	19,118	$20	$20	22 B	buyers
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 57 B	sellers
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 60 B	
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	,, 52	,,
Lane Crawford & Co.	2,800	$100	$100	145	,,
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,
Dunning & Co. Ld	0	$50	$50	52	,,

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing
Shanghai Mun. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½ ves
Do	1893	,, 100	5½ ,,	,, 92½ ,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 100 les
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½ o..ms
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½ ,,
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½ ,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 100 ady
Do	1900	,, 100	5½ ,,	,, 92½ ,,
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Do	190[illegible]	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Do	190[illegible]	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Chinese Imperial Governement Loan	1886	250	7 ,,	,, 250 none
Shanghai Waterwoks Debentures	189[illegible]	100	6 ,,	,, 98 buyers
Do	189[illegible]	,, 100	5 ,,	,, [illegible] ,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, ,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 99 ,,
Do	190[illegible]	,, 100	6 ,,	,, 97 ,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Do	1905	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
S'hai Lad Investment Debentures	189[illegible]	,, 100	6 ,,	,, 98 stea
Do	189[illegible]	,, 100	5½ ,,	,, 92½ ,,
Do	189[illegible]	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Do	189[illegible]	,, 100	5 ,,	,, 87 ,,
	190[illegible]	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Shanghai G Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 87¼ ,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
o	1903	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
S'ha & k w Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,,
Perakt Sugar Cultiv ation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100 ,,
ooton M. Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100
Csor House Hotel Co.	1903	,, 100	8 ,,	,, 100se

Bulletin de change

Changhaï, 18 Février 1909

Bar Silver .... $23\frac{11}{16}$=2/4
Mex. Dollars 72.9875
Native Interest 03

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/3⅞
,, ...Demand ....2/3$\frac{15}{16}$
,, ...4 m/s 2/4⅛
France ....T/T 2.93
Germany ....T/T 2.38
America ....T/T 56½
India ....T/T 174¾
Japan ....T/T 88
Hongkong ....T/T 75½
Batavia ....T/T 139⅝

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/4$\frac{5}{16}$
,, ...4 m/sDocts ..... 2/4$\frac{7}{16}$
,, ...6 m/s Credits ...2/4$\frac{9}{16}$
,, ...6 m/s Docts ...... 2/4$\frac{11}{16}$
France ....4 m/s 2.98½
Germany ....4 m/s 2.43
America ....4 m/s 58⅞
Japan ....30 d/s 87

Taux du change

Taux du change de la douane pour le mois de Février.

£ 1=Hk. Tls. 7.64
Hk Tls. 1=Francs. 3.29
,, 1=Marks. 2.68
Gold. $1=Hk. Tls. 1.57
Hk Tls. 1=Yen. 1.28
,, 1=Roupie 1.96
,, 1=Mex. $1.50

Vol. XV (No 8) HUITIEME ANNÉE 25 FEVRIER 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE No. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ÉCHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

VARIETES

CORRESPONDANCE

DOCUMENTS OFFICIELS

INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HYGEINE ALIMENTAIRE

Fruitarisme

III

Je constate avec plaisir que la proposition du fruitarisme, comme régime alimentaire a eu dans le public une répercussion et a soulevé une petite polémique. Je désire donc exprimer ici mon appréciation de l'analyse critique, faite à propos du fruitarisme. Bien entendu, les remarques qui ont été faites, loin d'infirmer la valeur du régime fruitarien, ne font que mettre en relief ses avantages.

Si je n'ai cité que les cas de Béribéri, de la congestion du foie, et de la sénilité précoce, c'est parce que mes observations et celles de mon confrère du Siam, ces dernières en particulier m'ont paru complètes et étudiées avec soin.

Mais ce n'est pas seulement dans ces affections que le fruitarisme donne de bons résultats, c'est également dans plusieurs autres maladies.

Les résultats d'expériences intéressantes et l'importance des nombreuses observations minutieusement recueillies, relativement à la valeur alimentaire des fruits, viennent confirmer d'une manière saisissante ma conclusion, si hardie semble-t-elle.

Je ne puis entrer dans le détail de ces recherches, ce serait un travail touffu, mais je puis donner quelques conclusions de cette étude importante et qui constituent en quelque sorte les réponses aux nombreuses questions que le public se pose.

⁂

Tout d'abord, je ne parlerai aujourd'hui que des expériences faites avec la toute la rigueur possible, en collaboration d'un confrère du Yunnan. Ces expériences ont démontré pleinement la valeur alimentaire des fruits que j'ai classés en quatre groupes.

Nous avons consacré plus de trois mois à l'étude sur nous-mêmes des divers fruits, notant tous les jours presque, et d'une façon méthodique, tout ce que nous éprouvions avec les repas uniquement composés de fruits.

Premièrement, notre idée du fruitarisme a été la conséquence d'un grand malaise dû au climat chaud du Yunnan, et en particulier au climat chaud et humide de la vallée du Namti, où nous étions chargés du service médical du personnel européen et chinois des chantiers de construction de la ligne du Yunnan.

Le climat de c tte région a sur toutes les fonctions de l'organisme et spécialement sur les fonctions digestives une influence fâcheuse.

Les troubles digestifs dont nous étions atteints, étaient dus également aux fermentations de l'estomac et de l'intestin: c'étaient des maux de tête, des aigreurs, et la perte de l'appétit et du sommeil.

La viande fraîche de bœuf ou du porc était la base de notre alimentation, considérant, comme tout le monde, que le fruit constitue un aliment de luxe et superflu.

Un jour, nous avons eu l'idée de varier notre alimentation, en augmentant la quantité des fruits: figues, raisins secs, et surtout des bananes, tout en diminuant la quantité de viande; ainsi progressivement notre alimentation devint végétale-fruitarienne.

Or, voici ce que nous avons observé: au fur et à mesure que nous remplacions la viande par les légumes et les fruits, notre malaise diminuait sensiblement.

L'amélioration fut très rapide et au bout de quelques jours tout le ma-

laise disparut comme par enchantement.

C'est alors que nous avons résolu de ne manger que des fruits ; nous avons pris, durant près de deux mois, une ration journalière de ¼ Kilog. de figues et raisins secs, 1|2 Kilog. de bananes, du froment, et quelques pâtes alimentaires.

La substitution des fruits à l'alimentation carnée a eu alors pour résultat : d'améliorer et de guérir notre malaise, rebelle au traitement habituel, et d'augmenter notre résistance physique, puisqu'après une course à cheval de près de 50 Kilom. nous n'éprouvions aucune fatigue.

En somme, cette expérience, faite,je le répète, sur nous-mêmes, démontre combien le régime fruitarien a une valeur nutritive indéniable puisqu'il nous a maintenus dans un état de santé des plus remarquables.

C'est alors que nous avons eu l'idée de distribuer des fruits à quelques coolies des chantiers, sans modifier leur ration de riz. Nous avions recommandé à leur chef de veiller sur la quantité de riz que les coolies consommaient et sur leur rendement de travail.

Eh bien! des renseignements que nous avons pu obtenir, il découlait que de travail a été proportionné à la quantité des fruits ingérés et que ces coolies tiraient un grand profit de ce régime fruitarien parce qu'ils pouvaient travailler plus longtemps.

Et c'est ainsi que ces résultats nous ont conduit au conseil pratique du régime fruitarien.

Quant aux maladies dans lesquelles la cure fruitarienne a donné des résultats appréciables, j'en donnerai prochainement un résumé très succinct.

Dr. Jerusalemy

CLARIFICATION ET STERILISATION DES EAUX

Nouveau procédé par l'Ozone

Le Procès-verbal de la Séance du 20 novembre 1908 de la Société des Ingénieurs Civils de France contient une communication extrêmement intéressante faite par M.L. Borne,sur les nouveaux procédés employés par la ville de Paris à Ivry, et par la Ville de Chartres pour la clarification et la stérilisation des eaux par l'Ozone.

Voyons d'abord pour la ville d'Ivry.

L'Installation d'Ivry donnant 20.000 mètres d'eau par jour, a coûté 1 650.000 francs, non compris les terrains, soit 80 francs par mètre d'eau traité par jour.

L'eau est filtrée dans cette usine avec une vitesse de 2 mc. 40 par mètre carré de surface filtrante et par jour. La Ville de Paris a cru devoir adopter cette vitesse comme étant celle qui donne le plus de garantie.

Les dépenses de premier établissement sont plus élevées pour les installations de filtration faites avec tous les perfectionnements modernes; par contre, le prix d'exploitation est un peu plus cher pour l'eau Ozonée.

En comptant l'intérêt du capital à 5 % et l'amortissement en quarante ans, avec de l'eau ne contenant pas plus de 1 milligramme de matières organiques par litre, le prix de revient oscille entre 0f. 025 et 0f. 013 par mètre cube pour l'eau stérilisée par l'ozone, suivant que cette eau a besoin ou non d'être clarifiée.

D'autre part, le prix de l'eau filtrée, c'est à dire toujours clarifiée, mais jamais stérilisée, oscille entre 0f. 010 et 0f. 015 par mètre cube.

L'eau qui est simplement filtrée, contient à Ivry 375 bactéries par centimètre cube, y compris de nombreuses bactéries comme le bacillum coli qui peuvent propager le choléra ou la fièvre typhoïde.

Les villes ont donc l'obligation de donner de l'eau complètement stérilisée et cela dans l'intérêt de leurs habitants ; la ville de Paris ne songe pas à se soustraire à cette obligation ; elle va stériliser ses eaux de rivière et peut-être même une partie de ses eaux de source, car certaines de ces eaux, notamment celles de la Vanne, sont tout à fait suspectes.

⁂

Voyons maintenant pour la ville de Chartres. Cette ville a réussi à avoir par jour 6.000 mètres cubes d'une eau très claire et irréprochable au point de vue bactériologique en dépensant seulement 350.000 francs pour modifier un installation existante. Ce résultat est obtenu par le traitement à l' détruit complètement les nombreuses bactéries et particulièrement les bactéries pathogènes qui se trouvent dans les eaux de l'Eure.

L'usine d'ozone est actionnée par deux groupes de machines à vapeur dont un de rechange ; les eaux sont élevées par une pompe centrifuge à l'usine de clarification ; chaque moteur a une force de 40 chevaux ; il actionne en même temps un alternateur.

L'ozoneur est enfermé dans une caisse en verre étanche à l'air ; il reçoit le courant de l'alternateur (500 périodes 15.000 volts) sur des électrodes métalliques creuses rafraichies par un courant d'eau et séparées par des glaces.

L'effluve qui jaillit entre les électrodes produit l'ozone. Un ventilateur envoie de l'air desséché et refroidi dans la caisse en verre de l'ozoneur.

L'air chargé d'ozone est alors conduit dans une colonne de Gay-Lussac, qui reçoit à sa partie supérieure l'eau à traiter.

Cette colonne est formée de deux compartiments de 1,50m × 7m remplis de silex concassé sur une hauteur de 4,50m.

Pour stériliser 1 m^3 d'eau, on emploie 370 l. d'air à 5-6 mg. d'ozone par litre ; cela fait un peu plus de 2 g. d'ozone par mètre cube d'eau traité. Ce chiffre correspond à la nature des eaux de Chartres, qui contiennent 3 mg. de matières organiques par litre : la dépense en ozone varie avec la teneur en matières organiques.

L'usine de clarification comprend dix bassins de 6 m × 7 m.emplis de sable sur une épaisseur de 1 m. et munis à la partie inférieure d'une grille en fer percée de trous, qui sert à recueillir l'eau clarifiée ; elle sert aussi, comme nous le verrons tout à l'heure, au nettoyage mécanique. L'eau traverse les clarificateurs, avec une vitesse de 15 à 20 m^3 par mètre carré et par jour.

Chaque clarificateur est précédé de deux dégrosseurs biologiques remplis de coke et travaillant alternativement. Ces dégrossisseurs constituent la partie la plus intéressante des filtres de Chartres, parce

qu'ils exercent une action oxydante sur l'eau traitée et retiennent 80 % des colonies bactériennes.

Pour faire le lavage mécanique des clarificateurs, on ferme le robinet qui fait communiquer la grille avec le départ d'eau filtrée et on envoie au centre de cette grille, au moyen d'un mélangeur, un courant d'air comprimé et, en même temps, un courant d'eau pure sous pression. Le nettoyage dure une demi-heure et se fait au plus une fois par jour, même si l'eau est trés limoneuse. Pour nettoyer un clarificateur donnant 600 m^3 d'eau par jour, on dépense au maximum 15 m^3 d'eau, dont un tiers d'eau stérilisée et 150 m^3 d'air.

Les manœuvres de nettoyage se font très facilement de la passerelle centrale où sont réunis tous les robinets de commande.

L'usine de clarification, avec ses canalisations et appareils de nettoyage revient à 90.000 f. et le bâtiment qui couvre l'usine, à 60.000 f; la dépense de premier établissement est donc de 25 f. par mètre cube d'eau traitée par jour (6 000 × 25 = 150 000).

L'ozone a coûté 110.000 f avec sa colonne de stérilisation.

En ajoutant à ces chiffres les achats de terrain, la construction de l'usine électrique, la canalisation réunissant les deux usines, on arrive à une dépense de 350.000 f, soit 58 f. par mètre cube d'eau traitée, compris la clarification et l'ozonisation, pour une usine donnant 6.000 m^3 par jour. Si on déduit le prix du terrain, le prix s'abaisse à 50 f. par mètre cube.

***

L'exposé de ce procédé impose des conclusions pour Changhaï. Nous avons vu dans les derniers procès-verbaux des séances du Conseil-Municipal de la Concession Française que l'on se proposait de transformer l'ancienne usine des eaux pour la mettre à la hauteur des progrès *les plus récents* en matière de stérilisation des eaux.

On nous a parlé du système Puechs, employé à Ivry; ce dernier, vieux d'une quinzaine d'années à peine, serait déjà démodé.

Nous espérons que l'étude qui va être faite de la question sera aussi complète que possible et n'écartera pas le nouveau procédé par l'Ozone qui semble être aujourd'hui le dernier perfectionnement de la clarification et de la purification des eaux.

XXX.

L'ÉMIGRATION JAPONAISE

La question de l'émigration vient à nouveau de se poser au Japon, avec plus d'acuité que jamais. Dans ce pays tout nouvellement ouvert aux méthodes et à l'esprit de l'Occident, les problèmes abondent, et c'est miracle qu'il n'y ait pas une plus grande anarchie dans les sphères gouvernementales. Il faut bien rendre cette justice à l'Empire Mikadonal, qu'il manœuvre depuis quelque temps avec prudence et n'avance qu'avec modération.

Les jours de grand bluff sont passés et s'il surgissait, demain, un nouveau "*Tatsu Maru*," nous gageons bien que l'incident serait règlé dans un autre esprit de tact et de mesure que le précédent.

Cette modération et cette prudence, qui distinguent le ministère actuel, se retrouvent également dans la presse qui a appris, semble-t-il, la valeur nocive des polémiques outrancières et s'en défend.

Nous avons vu quel ton, à la fois digne et fier, avait le *Hochi Shimbun*, dans sa lettre ouverte à l'Ambassadeur des Etats-Unis au Japon auquel il disait, en substance : "Ne nous faites pas fâcher."

Mais que vaut cet avertissement, si raisonnable soit-il, vis-à-vis de populations que le préjugé possède à fond ?

Le président Roosevelt a beau intervenir et peser dans le conflit de tout le poids de son autorité, arrivera-t-il à contrebalancer le parti-pris, enraciné au cœur des provinces du Pacifique, de chasser l'émigrant japonais ?

L'éventualité nous paraît peu probable et si, en tout cas, les autorités législatives entendent raison; si, par discipline patriotique elles arrivent à subordonner le sentiment local au sentiment national, il est bien certain que les populations, elles, n'abdiqueront pas plus aujourd'hui qu'elles n'ont abdiqué il y a six mois.

Elles abdiqueront d'autant moins que les griefs dont elles se plaignent ne feront que s'aviver avec le temps.

Que disent, en effet, les ouvriers de Californie qui sont les principaux plaignants ?

"La main-d'œuvre japonaise, s'écrient-ils, nous ruine dans notre propre pays, ne pouvant lutter contre les Jaunes qui travaillent à vil prix." N'est-il pas évident que dans six mois d'ici, avec un nouvel afflux d'émigrants, la situation sera pire encore ?

Et c'est pourquoi nous approuvons le langage prévoyant du comte Komura, lorsqu'il préconise la concentration de l'émigration japonaise en des pays rapprochés de la mère-patrie, tant en Mandchourie qu'en Corée, où une prompte assistance pourrait être prêtée aux émigrés, s'ils étaien menacés.

Le vieux comte Okuma s'élève, il est vrai, contre une telle théorie. Mais la vieillesse de l'exministre des Affaires étrangères, se plaît par trop dans les critiques systématiques. C'est le boudeur de l'éternelle opposition. Il prétend que le Japonais est moins résistant que le Mandchou indigène et d'un prix de revient plus cher que le couli chinois importé en Mandchourie. Peut-être a-t-il raison pour ce qui est de cette province chinoise, encore que la réussite des émigrés japonais en Mandchourie semble plaider le contraire.

Mais en Corée ? Quelle n'est pas la faculté d'extension et de colonisation des Japonais dans ce pays qui est à peine à 200 kilomètres de leurs côtes et où, par surcroît, la Compagnie Orientale de Colonisation, véritable entreprise nationale, dispose déjà de tant de moyens ?

Evidemment le comte Okuma préfère pour ses compatriotes les riches territoires de la Colombie britannique et de la Californie où ils sont plus sûrs de trouver une meilleure rémunération de leurs peines, mais il oublie le vieux proverbe japonais qui dit: "n'essayez pas d'habiter dans la maison d'un homme qui ne vous aime pas."

Dans le conflit actuel, le ministre des affaires étrangères semble s'en être ressouvenu à temps, et c'est de sa prévoyance que nous le félicitons. Puisse-t-il persévérer !

A. MONESTIER

HYGIENE SOCIALE

Le Yangkingpang

Grâce à l'activité qu'ont déployée les membres de la presse locale pour l'hygiène de la ville, des mesures sérieuses vont, semble-t-il, être prises à cet égard. Ce qui le prouve, c'est la réunion prochaine des contribuables pour discuter la question de couverture du Yangkingpang.

J'ai insisté sur les conditions hygiéniques déplorables qui règnent dans les maisons chinoises voisines du Yangkingpang; j'ai démontré la raison principale qui favorise au plus haut point la contagion des maladies infectieuses. Aujourd'hui je peux affirmer, d'après une statistique que j'ai eue sous les yeux, que la moitié au moins des décès qui surviennent chaque année, pendant la saison des chaleurs, est due principalement à ces maladies infectieuses.

Il me reste à donner aujourd'hui pour compléter cette étude, une indication qui me semble précieuse pour profiter d'un partie de l'espace libre créé par le recouvrement du Yangkingpang.

***

La fièvre de spéculation qui règne à Changhaï fait que pour chaque mâo de terre disponible, une société de capitalistes se forme pour construire des maisons, entassant étages sur étages, sans prendre aucun souci de l'hygiène sociale.

Or, d'après de nombreuses statistiques, il a été établi que plus les maisons sont rares dans un quartier, moins les maladies font de ravages parmi les enfants.

Je ne voudrais pas accabler les lecteurs de théories médicales, mais qu'il me soit permis de noter, à l'appui de cette thèse, qu'en France, la création de jardins a été jugée indispensable pour favoriser le développement de l'enfant, et on peut dire que plusieurs squares de Paris sont de vrais terrains réservés aux enfants.

J'estime que cette raison devra it être mise en avant pour créer à Changhaï un terrain de récréation ou un jardin d'enfants proprement dit.

Ainsi les travaux d'assainissement sur le Yangkingpang pourraient avoir comme conséquence la création d'un certain espace réservé aux jeux d'enfants. Le petit terrain créé par la couverture du creek serait, dans sa plus grande largeur, de manière à ne pas gêner le trafic sur les autres points, isolé de chaque côté par une rangée d'arbres reconnus comme purificateurs de l'air: on y installerait des balançoires, un manège de chevaux de bois, dont les exercices sont excellents au point de vue du développement, pendant la croissance; divers autres appareils de gymnastique infantile qui exercent mécaniquement le jeu des muscles et des articulations; voire même une baraque de guignol.

La population de Changhaï serait très heureuse d'avoir ce petit jardin, en plein centre de la ville, où les enfants conduits par leur maman viendraient s'ébattre et s'exercer à tous les jeux qui favorisent le développement. Sans compter que les enfants faibles et délicats auraient tout à gagner à ces exercices.

Il serait donc à souhaiter que l'action hygiénique réalisée déjà en partie par la couverture du Yangkingpang, apportât, avec le nouveau jardin, le maximum de bien-être pour les enfants de Changhaï. Ce serait la meilleure manifestation du progrès de l'hygiène sociale.

Dr JERUSALEMY

LE SOMMEIL ET L'HYPNOSE

I

Les phénomènes d'hypnose tendent de plus en plus à entrer dans le domaine commun. Le temps est loin où l'on niait leur authenticité et, depuis le baquet de Messmer si décrié d'abord, vers la fin du XVIIIème siècle, les progrès du magnétisme et ses dérivés, l'hypnotisme et la suggestion, ont été tels, grâce à l'impulsion des Braid, des Charcot et des Liebault, que leur étude s'est imposée d'une manière définitive à l'attention du monde savant. Celui-ci en a retiré d'ailleurs les plus grands bénéfices, tant au point de vue thérapeutique, qu'au point de vue orthopédie morale; et nous savons un Institut, à Paris, fondé par le savant docteur Bérillon, qui s'applique avec succès à redresser les défauts de certains enfants qui sont, pour ainsi dire, mal nés.

On a songé même, à diverses reprises, sous l'action notamment de M. Liégeois, à se servir des procédés hypnotiques, en Justice, pour la recherche des coupables.

Mais nous n'entrerons pas dans cet ordre d'idées qui nous entraînerait trop loin.

Nous voudrions seulement pour aujourd'hui dégager les idées principales d'un petit travail fort intéressant de notre excellent ami le Dr. Anastay, sur l'origine biologique du sommeil et de l'hypnose.

***

On sait la querelle qui divisa longtemps, les écoles de Paris et de Nancy, à propos des phénomènes d'hypnose.

Parmi les questions qui furent souvent débattues, il y a celle-ci: "Le sommeil hypnotique est-il différent du sommeil normal ou bien ne fait-il qu'un avec lui ?"

Question importante puisqu'elle doit nous fixer sur le caractère normal ou morbide des phénomènes observés à l'état d'hypnose.

Or c'est à la solutionner que le Dr Anastay s'est appliqué.

Et voici qu'il répond affirmativement: l'hypnose et le sommeil ont la même origine biologique; il n'y a pas d'hiatus profond entre les les deux états qui passent insensiblement de l'un à l'autre.

***

M. Anastay, pour le démontrer, examine les conditions cosmiques où s'est trouvée la vie primitive. Les premiers organismes étaient en fonctionnement continuel et ce n'est que plus tard, après que l'éclairage solaire eût succédé aux brumes primitives, déterminant les alternatives du jour et de la nuit, que les fonctions vitales furent partagées en deux périodes distinctes: repos et activité, correspondant à celles de la chaleur et du froid.

La formation de la terre ferme ayant permis aux végétaux d'y prendre pied, ceux-ci s'y adaptèrent en conséquence. On sait en effet, que si les végétaux dépen-

sent la nuit—tout en dormant—ils assimilent dans le jour et accumulent des réserves sous l'influence des rayons solaires.

Dans le monde animal, un balancement analogue se produisit, mais en sens inverse.

L'animal se nourissant d'autres êtres vivants, a vu la lumière solaire le favoriser pour se mouvoir et mieux chercher sa proie. La fonction créant l'organe, l'œil s'est perfectionné, de même que les moyens de combat et de défense. En général, l'animal se mettant en chasse le jour et restant presque inactif la nuit venue, l'opposition entre l'activité diurne et l'activité nocturne est allée en s'accentuant.

Bien entendu, il y a quelques exceptions qui confirment la règle.

Dans la zone tropicale, les chaleurs de l'été et l'abondance de la proie, ont incité quelques grands fauves, qui étaient alors les rois du règne animal, à se soustraire à la loi commune en se terrant dans des repaires, le jour, pour se mettre en chasse la nuit, d'où est résultée une adaptation spéciale de l'oeil,

(Remarquons en passant que cette adaptation spéciale au milieu est flagrante en certains cas, d'une manière différente. Ainsi pour les poissons vivant dans la vase des profondeurs de la mer, et parconséquent dans des ténèbres éternelles, ils n'ont nul besoin du sens de la vue qui n'existe pas pour eux)

Dans l'isolement des pays froids et sous la neige, la marmotte a dû prolonger son sommeil des mois entiers, pour traverser la mauvaise saison. De même certaines chenilles dorment lorsque les feuilles de certaines arbres viennent à leur manquer.

La sélection est intervenue pour accentuer encore cette différence, principalement sur le système nerveux, le plus délicat et le plus prompt à en saisir les effets.

Il est vraisemblable que sur d'autres planètes, où les conditions cosmiques sont différentes, la vie s'est adaptée à ces modifications et que la durée, comme la forme du sommeil, y sont différentes de celles auxquelles nous sommes habitués.

Peut-être même existe-t-il des mondes où des organismes très développés ignorent le sommeil. On sait d'ailleurs que sur terre,—par exception il est vrai—les abeilles ne connaissent pas de repos et qu'elles travaillent sans cesse durant la courte période de leur existence qui ne dépasse pas 45 à 60 jours.

En somme, ce qu'il y a d'acquis aujourd'hui c'est, selon l'opinion de M. Claparède qui fait autorité en la matière, que le sommeil a une action restauratrice spécifique, qui proviendrait de ce que l'énergie nerveuse rendue disponible par le relâchement de la tension mentale, est utilisée par l'organisme pour les besoins de la restauration, de la réassimilation, du trophisme des tissus.

Dans le sommeil, la *tension mentale* serait remplacée par une *tension végétative*.

Nous allons voir maintenant comment M Anastay, s'aidant toujours du même moyen, à savoir l'adaptation des forces vitales au milieu extérieur, est arrivé à une interprétation nouvelle de l'hypnose. C'est la partie neuve et intéressante de son travail.

A. MONESTIER

LA SEMAINE CHINOISE

Tcheng-Pie et son successeur
Le nouveau vice roi du Yunnan
Epidémie de démissions
Les décrets
Essais d centralisation
Education et Marine

La destitution de Tcheng Pie, l'ex-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) continue à faire couler des flots d'encre et ses ennemis ne désarment pas.

Son successeur désigné, Siu Chetch'ang, ancien vice-roi de la Mandchourie est aussi l'objet de violentes attaques : on l'accuse d'être l'ami intime de Yuen Che-kai, fait particulièrement grave pour lui.

Ce serait, paraît-il, un ministre pire que Tcheng-Pie : on lui reproche de grosses dépenses, faites inutilement. Lorsque son prédécesseur quitta Moukden, le Trésor de la Mandchourie était riche de 7.000.000 de taëls ; après quelques années de vice-royauté de Siu Che-tchang, non seulement le Trésor est vide, mais la province est encore endettée de 8.000.000 de taëls. Il est aussi nettement accusé d'avoir reçu des Japonais 600.000 taëls pour leur permettre de construire une ligne ferrée petite, mais très importante pour eux, au point de vue stratégique

M. Siu Che-tch'ang reste très effrayé de ces multiples accusations, aussi ne se presse-t-il pas de venir à Pékin prendre possession de ses nouvelles fonctions.

D'autre part, suivant l'ordre impérial, un conseiller de l'Empire est parti en toute hâte de Pékin pour enquêter en Mandchourie sur les faits reprochés à son vice-roi : le ministre de la Guerre, le vice-roi du Petcheli doivent parallèlement mener une enquête sur ces nombreuses accusations.

***

Le nouveau vice-roi du Yunnan, M. Li King-chi est aussi accusé auprès du Trône : il fumerait l'opium. C'est encore une très mauvaise note en ce moment. Aussi s'est-il empressé de télégraphier au Conseil de l'Empire que, fréquemment malade, il lui est difficile d'aller au Yunnan. La Cour n'a pas tenu compte de cet avis, et lui a réitéré l'ordre de venir à Pékin.

Il semblerait d'ailleurs qu'une épidémie de démissions sévisse sur les hauts mandarins : huit, pas un de plus, pas un de moins, tel est le nombre des démissionnaires, et tous des intimes de Yuen Che-kai ! Parmi eux se trouve S.A.I. Le Prince King, puis suivent deux vice-rois, trois gouverneurs de provinces et deux vice-ministres

Tel est, ou à peu près, à ce jour, le bilan imprévu de la réaction dans les hautes sphères du Céleste Empire.

Il faudra beaucoup d'habileté à S.A.I. Le Prince Régent pour pallier à toutes ces défections déguisées.

***

Toutefois cela ne semble pas beaucoup le gêner dans sa marche en avant. Aux excellentes réformes que nous résumions en quelques lignes au 4ème paragraphe de notre dernière *Semaine Chinoise*, nous devons encore ajouter aujourd'hui quelques heureuses mesures.

Par ordre de S.A.I. Le Prince Régent, dans l'année courante, devront être établis les Conseils provinciaux et les Conseils de districts; il devra être procédé à l'élection des Conseillers. Seront également publiés graduellement les règlements édictés par la Cour Suprême du Contrôle Administratif et Politique. En outre, les méthodes d'administration moderne seront progressivement appliquées.

Le Code Pénal est l'objet de son attention, un long décret sur ce sujet a paru le 17 Février, nous y relevons entre autres : " que les " nouvelles lois pénales chinoises " devront être comparées avec celles des nations étrangères avant " d'être mises en vigueur dans la " population. " Il avait été déjà ordonné, par décret du 16 Février, à tous les tribunaux de Pékin et des provinces "d'étudier et de commenter ces nouvelles lois pénales, "rédigées tout dernièrement... "

Une innovation, vraiment remarquable, a été télégraphiée, le 13 Février : elle peut être considérée comme un essai de centralisation des plus significatifs.

Les vices-rois et gouverneurs de provinces n'auront plus à l'avenir à s'occuper des Affaires Etrangères, dans les régions dépendant de leur juridiction. Un commissaire spécial, pour traiter ces matières, sera nommé dans chaque province.

S'appliquant à l'un des plus — sinon le plus important — départements de l'Administration chinoise, cette mesure comportera peut-être de très intéressantes conséquences, dont on pourra plus tard se rendre compte.

***

D'ailleurs la lecture journalière des Décrets Impériaux donne, pour la plupart, le sentiment très net de l'esprit de suite, du souci de ne rien faire à la légère, qui règlent les actes administratifs de S. A. I. Le Prince Régent.

Sur son initiative, S. E. Chang Chie-tung, qui a la charge des questions d'Education, vient d'établir quatre nouvelles écoles, dépendant de l'Université de Pékin. L'installation d'autres établissements du même genre suivra, aussitôt l'achèvement des immeubles, en voie de construction.

S. A. I. Le Prince Régent s'est, en effet, rendu compte que les questions d'Education semblaient être languissantes dans l'Empire, en regard de la fièvreuse activité qu'apportent les réformes en cours aux autres branches de l'Administration. Il a, d'ailleurs, en S. E. Chang Chih-tung, un ministre actif, dont l'énergie et la stimulation sont connues.

***

La Marine est en période d'organisation, S. E. Tieh Lang et ses collègues du Ministère de la Guerre ont décidé la construction de croiseurs, de cuirassés...... une somme de 15.000.000 de taëls doit être affectée à cet objet.

La somme est énorme, si l'on tient compte de l'état actuel des Finances de la Chine et, par ailleurs, elle est dérisoirement minime pour arriver à un but efficace.

La Chine ne peut espérer la maîtrise du Pacifique : la question est indiscutable.

D'autre part, par la série de ses traités avec les Puissances Etrangères, elle est à l'abri d'une agression intempestive ou injustifiée de l'une d'elles.

Ne serait-il donc pas actuellement plus intéressant pour l'Empire Céleste de consacrer ces fortes sommes d'argent à sa réorganisation intérieure terrestre, plutôt que d'essayer sur mer à en imposer à quiconque : ce qu'elle ne sera pas en état de faire avant longtemps, autant par manque de ressources financières que faute d'officiers de marine et de matelots suffisamment instruits.

Et, dans la période présente, où l'économie lui est si sagement et si fréquemment rappelée par le maître actuel de ses destinées, cette dépense de quinze millions de taëls pour un but, pratiquement hypothétique, déconcerte l'intellect et pourrait faire douter parfois de la sagacité de la mentalité chinoise.

C. L.-DELAHAYS.

CHOSES ET AUTRES

ÇA CHANGE

Deux heures de l'après-midi. C'est dimanche, et profitant de cette délicieuse journée de printemps, Du Randard et Lagrinche, prennent un bain de lézard sur le Bund.

Du Randard, très renseigné— Chouette journée tout de même. Ça vous met du vague à l'âme. Si nous allions nous balader à la campagne ?

Lagrinche.— C'est une idée, mais où ?

Du Randard.— Si nous allions au Club del Balin, assister au tirage de la loterie au bnéfice des sinistrés d'Italie. J'ai justement des billets. Tu n'en a pas pris ?

Lagrinche.— Si. Allons-y.

Une demi-heure de tramway et ils descendent au terminus. Ils gagnent le club à pied.

Du Randard, de plus en plus renseigné.— Chouette journée tout de même *Il chante.* Soleil de Mai! Soleil de ma jeunesse!

Lagrinche—Tu avances, nous ne sommes qu'en février. Et puis tiens-toi un peu, nous arrivons. C'est là.

Aussitôt franchie la porte, les deux amis sont immédiatement la proie d'une jolie dame qui leur offre des bouquets de violettes. Galants ils prennent des fleurs et déposent leur offrande dans la bourse de la belle vendeuse.

Du Randard, arrêté devant des joueurs de boule—Tu connais ce jeu ?

Lagrinche, pontifiant— Vooui ?

Du Randard— Qu'est-ce qu'il faut faire ?

Lagrinche.— Il faut se baisser, saisir la boule et, d'un bras énergique, la lancer au bout du terrain.

Du Randard.— Et ensuite ?

Lagrinche.— Et ensuite ? Aller la reprendre et la relancer à l'autre bout. Toute la difficulté consiste à ne pas perdre la boule.

Du Randard.—Ah ! Tu n'as pas soif ?

Lagrinche.—Tout de même. Entrons

Ils gagnent le bar, où ils se trouvent de suite en pays de connaissance. Beaucoup de françaissont là, en effet, venus apporter, leur obole à leurs frères latins.

Du Randard— Ça n'est pas grand ici mais c'est bien. Et puis tu ne trouves pas qu'on se sent chez soi. Personne ne pose, on s'amuse et voilà.

Lagrinche— Oui, c'est évident.

Les deux amis vont, viennent, montent au premier visiter les lots exposés

La loterie se tire. Tout le monde continue à s'amuser.

Du Randard entendant tout à coup appeler un de ses numéros— J'ai gagné. Je vais chercher mon lot.

Il monte et redescend bientôt, tenant une bouteille

Lagrinche— Qu'est-ce ?

Du Randard — Du liquide. Nous verrons à la maison.

Le soir est venu et nos amis sont encore là. Ils allaient cependant se décider à partir quand tout à coup, une chanson italienne se fait entendre, lancée d'une façon ravissante et par un chanteur de premier ordre.

Lagrinche—Ben mon vieux, il m'épate celui-là, Quelle voix ? Bravo ! Encore ?

Le chanteur ne se fait pas prier et y va d'un Sole mio en italien, qui laisse bien loin en arrière, Clemence Isaure, l'artiste trilingue qui fit les beaux soirs du Casino. Puis un français, puis des italiens chantent. Un chœur est poussé, d'un rhytme quelque peu fantaisiste, puis encore un chœur. On s'amuse ferme.

Du Randard— Il faut pourtant partir. Tu viens. Je ne me suis pas ennuyé tu s is et toi ?

Lagrinche — Moi non plus. Mais tu n'as pas remarqué, il y a quelqu'un qui n'a pas paru de toute la journée; j'en suis d'ailleurs fort aise et j'en félicite nos amis italiens.

Du Randard — Qui donc ?

Lagrinche — Le chiquet.

Sapèque

***

ENTRE NOUS

Un sujet de conversation courant et instructif au premier chef est la fabrication des aliments en toc.

Il est d'usage d'affirmer que les escargots sont confectionnés avec des rogatons de veau ; que les anguilles servies dans beaucoup de gargottes ne sont que du vulgaire serpent de terre; que les huîtres sont—au fait qu'est-ce que peuvent bien être les huîtres?—et que les œufs...

Ah! pour les œufs c est la mine inépuisable. On a trouvé, dit-on, des procédés de fabrication d'œufs en toc, vraiment surprenants, on fait les œufs avec ci, on en fait aussi avec ça, aussi avec ci et ça, et encore avec patati et patata.

Jusqu'à présent je n'avais pas accordé grand crédit à toutes ces histoires, que je considérais comme des fantaisies jouées sur l'instrument si subtil appelé imagination. Surtout en ce qui concerne les œufs je demeurais d'un scepticisme rare. Je ne pouvais croire que les humains s'ingéniassent à plagier les pauvres poules qui s'acquittent de la fabrication des œufs avec tant de conscience et d'esprit de suite.

J'avais tort, on fabrique bel et bien des œufs et cette singulière industrie se pratique, paraît-il, sur une échelle d'une dimension exagérée en Amérique (bien entendu). Et voici comment.

C'est une opération en quatre temps: confection du jaune de l'œuf, celle du blanc, celle de la pellicule, celle de la coquille.

Le jaune est un mélange de farine de maïs, d'amidon extrait du blé, d'huile et de divers autres ingrédients. On le verse, à l'état de pâte épaisse, dans l'ouverture de la machine, qui lui donne une forme ronde.

Puis le jaune passe dans l'autre compartiment où il est entouré par le blanc, lequel est composé d'albumine, comme dans l'œuf naturel. Ce nouveau liquide se concrète, et, grâce à un mouvement rotatoire particulier, il prend une forme ovale.

L'œuf passe ensuite dans le réceptacle voisin, nommé la "machine à peau." L il est entouré d'une l gère pellicule.

Enfin, il passe dans l'écailleur, où il reçoit sa dernière enveloppe, c'est à dire une écaille de gypse, un peu plus épaisse que la coquille naturelle. Il est ensuite placé sur les plateaux sécheurs, où l'écaill sèche tout d'un coup, tandis que l'intérieur se concrète rapidement.

Le produit prend ainsi toutes les apparences de l'œuf véritable.

" C'est à s'y tromper," dit le prospectus que j'ai sous les yeux. Croyons—en l'inventeur sur parole qui ajoute, plein d'une belle confiance dans son produit :

" Ces œufs sont, d'ailleurs, tout à fait inoffensifs, aussi sains que l'œuf de poule. Il ne se gâtent jamais, et à cause de l'épaisseur de leur coquille, ils sont plus commodes pour le transport que les œufs naturels. "

Je m'étonne que cet américain n'aille pas jusqu'à nous dire que ses œufs (je dis bien ses oeufs, car cet homme fait des œufs) que ses œufs peuvent avantageusement servir pour une partie de ping pong.

Quoiqu'il en soit, il me semble que dorénavant je ne mangerai pas des œufs sans inquiétude. J'aurai toujours devant les yeux le mélange de blé, d'huile, la machine à peau, l écailleur, au lieu d'avoir tout simplement le chose d'une poule.

Ah la poésie est bien morte?

Sapèque

***

RISTO

Risto est un jeune garçon dans les est dans. A vrai dire, Risto n'est pas précisément son prénom. Il se prénomme Evariste, mais, fidèles à la coutume qu'ont beaucoup de parents de raccourcir les prénoms de leurs enfants, ceux d'Evariste n'ont pas failli à l'habitude. Evariste est d'abord devenu Ririste puis, comme ce vocable manquait d'euphonie on en fit Risto qui fut définitivement adopté.

Risto est, en son genre, un type. Au dire de certaines personnes c'est une petite merveille, au dire de certaines autres c'est le jeune gentleman le plus insupportable qu'il soit possible d'imaginer.

C'est Risto qui, dernièrement, dans le s lon d'une dame amie de sa mère, avait mis la main sur le commutateur de lumière électrique qu'il levait t abaissait alternativement tout en murmurant.

— Ah mince ! c'est épatant, ce truc-là, ça fait faire des grimaces à la grosse dame !

Pour mon compte personnel, je considère Risto comme un véritable petit phénomène. Il n'a pas son pareil pour pousser aux gens des colles qu'il leur est parfois bien difficile de solutionner, et quelles réparties ! Ecoutez ça, par exemple.

— Risto, dit maman, je t'ai déjà dit de ne pas fourrer tes doigts dans ton nez, c'est vilain, c'est sale.

— Ben, moi, j'trouve ça pus propre que de se moucher et mettre le mouchoir dans sa poche après.

— Risto, je te dis de finir, laisse ton nez et n'en retire rien, encore une fois c'est vilain.

— C'est bon, dit Risto froidement, je vais le ren ettre.

Quel type ! Mais n'empêche que dimanche, sur le Bund (car j'ai oublié de dire que Risto est un jeune changaïen) sur le Bund où sa maman l'avait emmené jouer au soleil, l'ami Risto, ne veine de s'instruire, embarrassa quelque peu celle qui lui lui donna le jour Las de courir et de sauter, il s'était assis sur un banc, à côté de maman et tous deux causaient bien gentiment. Risto voulait des renseignements.

— Quoi c'est qu'on dit quand un homme y tue un autre homme ?

— Un homicide.

— Ah ! Et si le monsieur, il est un grand, un roi par exemple ?

— On dit un régicide.

— Ah ! et si le monsieur il est un tout petit enfant, quoi qu'on dit ?

— On dit infanticide.

— C'est épatant, c'truc là (Risto, on ne sait trop pourquoi, affectionne le mot truc, qui synthétise pour lui des tas de choses qu'il ne comprend pas bien.)

— Et si le monsieur il tue son fr re, quoi qu'on dit ?

— Un fratricide.

— Et si le fr re, il est une sœur ?

— On dit aussi un fratricide.

— Ah ! pourquoi qu'on dit pas un sœuricide (Oh ! logique enfantine). Après quelques minutes de r flexions Risto recommence :

— Dis, p'tite mère, si le monsieur qu'il est tué, il est un Suisse, quoiqu'on dit ?

— On dit un Sui ... Ah ! tu m'agaces avec tes questions.

Quand je vous disais que Risto est une manière de phénomène.

Sapèque

***

YANG-KING-PANG ET POÉSIE

On mijote ta perte, ô roi de l'univers!
On la mijote en prose, on la mijote en vers.
Toi disparaître, toi ! sous d'affreuses murailles!
Mais ces gens-là sont fous! Ils n'ont donc pas d'entrailles!
Sceller ton lit riant où se mire l'azur !
On ne te verrait plus, Toi, le cours d eau si pur!
Que deviendrait Changhaï? Ah! Je sens la moutarde
Qui me monte à la tête. A moi sombre camarde!
Que le courroux du ciel, allumé par mes vœux,
Fasse pleuvoir sur eux un déluge de feu
Que sur leur coloquinte, elle tombe, la foudre!
Qu'il soient mis en morceaux, tout menus: une poudre...
Ah! voir ces Philistins, à leur dernier soupir!
Moi seul en être cause et mourir de plaisir!

***

Ce n'est pas Corneille qui a fait les beaux vers qui précèdent, comme peut-être beaucoup de mes lecteurs seraient tentés de la croire. D'ailleurs Corneille est mort en 1684 et de plus le Yang King pang ne passait pas dans son quartier.

Ce n'est pas Corneille, mais c'est quelqu'un qui pourrait parfaitement être mis en parallèle avec lui, parallèle qui ne

serait probablement pas à l'avantage de l'auteur du Cid.

L'auteur des vers ci-dessus est un modeste, il ne cherche pas se faire de la réclame. Il fait des vers, comme on peut le voir, mais il les fait pour lui et il a fallu la campagne acharnée qui est actuellement menée contre le Yang king-pang pour le décider versifier en public.

Ce poète est une façon de Don Quichotte, il ne peut pas souffrir qu'à côté de lui, sous ses yeux, on s'acharne sur un être sans défense. Que voulez-vous? c'est comme ça et j'estime que ces sentiments chevaleresques l'honorent au premier chef.

***

J'aurais voulu, moi aussi, prendre en vers la défense du Yang King Pang, mais je n'ai jamais pu faire des vers proprement. Ce qui me console c'est que je ne suis pas le seul.

Ça n'a l'air de rien de faire des vers, mais ça n'est pas une petite affaire. Il faut les mesurer; qu'ils soient bien tous de la même dimension; ne pas aller accoler à un vers de 12 pieds un confrère de onze; il faut que les rimes soient alternativement masculines et féminines; il aut la césure. Ah! la césure [ne pas confondre avec céruse] Que faut-il encore ?

Mais mes regrets sont superflus et il est inutile d'insister Je n'insisterai pas non plus sur la couverture du Yang King-pang. Après les imprécations ci-dessus, il est manifestement impossible que l'on songe encore à le couvrir Ceux qui ont eu cette idée, comprendront qu'il n'y a rien à faire, que les poètes sont contre eux et, quand les poètes s'en mêlent....

***

O homme qui sait faire des vers, merci! De l'obscurité où tu croupissais te voilà passé du coup à la célébrité. D'un puissant coup d'aile tu t'es élevé dans les régions éthérées; tu domines le monde de ton génie Je te félicite bougrement.

Sapèque

***

ENTRE NOUS

Je commence à croire que je suis un veinard. Et voici pourquoi :

Hier, 19 Février 1909, à neuf heures et demie du matin, j'étais assis à mon bureau, regardant avec anxiété une feuille de papier blanc que j'avais devant les yeux, tout en me posant l'interrogation suivante: Que vas-tu bien mettre sur ce papier virginal ?

Dans mon corbillon, qu'y met-on ? fredonnai-je aussi, me rémémorant les petits jeux innocents de mon enfance. Qu'y met-on ? Tonton, tontaine et tonton! Ton thé t'a-t-il guéri ta toux, continuai-je, in petto, au grand ébahissement de mon collègue Fox qui, plein de prévenance, me demanda immédiatement des nouvelles de me santé : "Seriez-vous malade?"

Oui, lui répondis-je, je suis un peu souffrant, j'ai l'imagination ankylosée. De plus cette feuille de papier blanc me semble quelque peu se payer ma tête et ceci m'indispose...

A ce moment précis, vous entendez bien, précis, le boy me posa devant le nez un " hit book" contenant une lettre à mon adresse. J'émargeai, fis signe à l'esclave qu'il pouvait disposer et me mis en devoir de lire la missive. Au fur et au mesure que j'avançais dans la lecture, mes lèvres purpurines se relevaient doucement, découvrant mes jolies quenottes: J'avais le sourire; et j'avais aussi ma copie.

De ma dextre je fis tinter le timbre et, au boy qui se présentait, je tendis l'épistole en lui disant d'une voix majestueuse : Ah Pao.

Ah Pao, est le nom patronymique de notre chef des typographes : c'est un monsieur. Ah Pao reçut le papier, le fit composer et, de cet ensemble de gestes suivis de plusieurs autres, il résulta l'impression de la lettre que j'avais reçue et que voici : —

"Maître [1]—Pourquoi mettez-vous tant de zèle à défendre le Yang King-pang? Il me semble que vous mettez là votre génie au service d'une bien mauvaise cause. Je comprends qu'on prenne la défense de la veuve et de l'orphelin, qu'on se fasse l'apôtre du fruitarisme, mais batailler pour que le Yang King pang continue à empester les "Settlements" ceci dépasse toute imagination.

"Voyons, vous le connaissez pourtant, ce "cours d'eau si pur" et vous devez, comme moi, comme nous, comme tous, l'avoir dans le nez. C est, de votre part, du parti-pris ou de l'aberration. Vous savez bien pourtant que ce fleuve d'azur convoie le choléra, la dysenterie, la fièvre, le typhus, les engelures, et vous bataillez pour lui ! Y aurait-il un syndicat qui vous arrose? Croyez-moi : arrêtez les frais et que votre trompette d'argent serve à chanter d'autres airs. Vous me faites de la peine, beaucoup de peine.—Recevez etc..."

***

Je ne répondrai pas. Si je défends le Yang King pang, c'est que j'ai des tas de raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici. Mais aucun syndicat ne m'arrose et je le regrette sincèrement.

Sapèque.

(1) Le correspondant aurait bien pu mettre Cher Maître, ça ne l'aurait pas gêné plus que ça.

***

CONSTATATIONS

Un état d'âme bien particulier aux Chinois, est la facilité avec laquelle ils assassinent leurs proches.

Invariablement, une fois ou deux par mois, il est rare que votre boy ne vous arrive pas, la figure révulsée, empreinte d'une douleur non pareille et ne vous dise" Y en a père mort, monsieur donne permission".

Les premières fois ça colle toujours. On ne peut vraisemblablement pas, nous, les civilisés, empêcher un serviteur d'aller rendre les derniers devoirs à son père. Mais au bout de plusieurs séances on commence à s'apercevoir que le père du boy meurt souvent, et qu'il met à mourir un parti-pris sans excuses. On refuse alors la permission et illico, la douleur qui ravageait la figure du boy disparaît: il n'insiste pas, mais change de décédé.

C'est la mère qui meurt, ou le frère, ou le cousin. Qui saura jamais de combien de membres se compose la famille d'un boy chinois ?

***

Je croyais que les boys seuls avaient la spécialité d'enterrer ainsi, en expectative, ceux qui leur sont chers. Je m'étais trompé. Dans le clan impérial c'est la même chose.

Le clan impérial, en Chine, se compose des descendants d'empereur à la troisième génération. Ce sont des gens qui sont logés dans la ville tartare et qui reçoivent une pension de deux taëls par jour.

C'est peu pour des descendants d'empereur, mais il y a la "petite combinaison". En effet, si les hommes du clan impérial n'ont pas beaucoup d'argent de poche, il est d'usage, quand meurent leurs femmes, de leur accorder la forte somme. Bien malin qui dira pourquoi, car il ne peut venir à l'idée de personne que c'est pour leur permett e de fêter cet événement. Toujours est-il que cela est.

Alors que faisaient les hommes du clan impérial? Vous l avez déjà deviné, sans doute, et vous ne vous êtes pas trompé. De temps en temps ils annonçaient le décès de leurs femmes. Mais ils en ont abusé et, tout récemment, la Cour de Pékin interdisait aux veufs du clan impérial d'enterrer leurs femmes plus de deux fois, estimant que c'était très suffisant. C'est mon avis.

***

Peut-être pourrait-on adopter la même règlementation pour nos serviteurs et leur faire entendre que si perdre son père une fois est un grand malheur, il est du dernier mauvais goût de le faire ressusciter pour l'assassiner ensuite.

Remarquez d'ailleurs que si les boys perdent souvent leurs pères, mères ou frères, jamais ils ne songent à vous faire part du décès de leurs belles-mères. C'est une inconséquence, car tant qu'à assassiner quelqu'un de la famille, il me semble que...

Sapèque

Propos et impressions

La question de l'armée est à l'ordre du jour en Angleterre. On a pu lire dernièrement les déclarations de Sir Ch. Haldane, le secrétaire à la guerre, touchant l'organisation des forces territoriales. On ne parle pas encore de conscription, mais on s'y achemine tout doucement.

Quelles sont donc actuellement les conditions de l'armée anglaise ?

L'armée régulière du Royaume-Uni est forte d'environ 286.000 hommes: 158.000 hommes d'infanterie, 20.000 de cavalerie et 55 000 d'artillerie Le reste comprend les corps d'élite, les services de l'intendance et le corps médical.

Ces troupes sont réparties de la façon suivante : 98.000 hommes en Angleterre et dans le pays de Galles, 6 000 en Ecosse, 26.000 en Irlande, quelques centaines dans les îles de la Manche. Les colonies de la Chine et la Crète exigent 64.000 hommes et l'Inde seule 78.000 hommes.

Le recrutement de cette armée régulière se fait par engagements volontaires pour une période totale de douze ans dans l'active et dans la réserve. La période d'activité varie suivant les armes dans; l'in-

fanterie elle est de sept ans avec cinq ans de réserve. Dans l'artillerie de forteresse de huit ans et dans l'artillerie de campagne six ans. Une loi récente autorise l'engagement de trois ans dans l'active et neuf ans dans la réserve ou de neuf ans dans l'active et trois ans dans la réserve.

La réserve de l'armée anglaise,composée de soldats bien entraînés est forte d'environ 100 000 hommes.

Indépendamment de l'armée régulière, il existe une armée auxiliaire de toutes armes, forte de près de 425.000 hommes La milice et sa réserve,100.000 hommes. L'impérial yeomanry 25.000 hommes et environ 300.000 volontaires composent cette armée qui, jusqu'à M. Haldane n'était pas astreinte au service colonial

Le projet du ministre actuel de la guerre ne touche que peu l'armée régulière.

M. Haldane s'est surtout attaqué aux volontaires dont le corps est devenu le noyau de l'armée territoriale ; l'entraînement est plus sérieux, il y a des périodes d'instruction auxquelles chaque soldat est tenu de se soumettre.

Mais il apparaît nettement que ces mesures seront insuffisantes à donner au Royaume-Uni l'armée nombreuse et bien entraînée qu'il n'est possible d'obtenir qu'avec le service obligatoire.

Les Anglais le voudront-ils ?

***

Une première secousse vient d'agiter la jeune Constitution turque. Le ministère, formé d'enthousiasme au lendemain de la proclamation de la Constitution,a vécu. De ce qu'on peut déduire des courts télégrammes, l'événement actuel serait le fait des jeunes turcs, peut-être un peu trop pressés de voler de leurs propres ailes et voulant, auteurs de la révolution pacifique, imposer leurs volontés.

Ajoutée aux différends pendants avec la Bulgarie et la Serbie, cette crise ministérielle ne peut qu'être un temps d'arrêt forcé dans la marche en avant de la Nouvelle Turquie. De plus, un sentiment nettement russophile se dessine en Turquie, sentiment qui ne va pas lui attirer la bienveillance de son ancienne protectrice, l'Allemagne.

Dernièrement un journal semi-officiel ne disait-il pas : " La Russie, qui a conclu une entente avec l'Angleterre, son ennemie séculaire, peut bien en conclure une autre avec la urquie. Cette entente est conforme aux intérêts des deux nations. Elle s'impose même, car la Turquie a des sujets slaves et la Russie a des sujets musulmans. Autrefois, nous avons combattu les Russes en Crimée, aves l'appui des Français et des Anglais. Soyons touc désormais des alliés. "

Ce langage est empreint de la plus grande sagesse et sa mise à exécution mettrait fin à bien des embarras L'alliance de la Russie et de la Turquie terminerait le différend turco-bulgare, la Bulgarie étant un peu le satellite de la Russie et prenant en quelque sorte son mot d'ordre à St. Pétersbourg.

Le ministère qui vient de tomber était, dit-on, favorable à ce rapprochement. Le voilà par terre. Que sera le nouveau, et n'allons-nous pas assister à un mouvement de réaction, consécutif presque toujours aux grandes secousses politiques ?

***

L'exposition universelle de Tokio est définitivement repoussée en 1917 et ce n'est pas un des moindres griefs faits au gouvernement qui, de son propre chef et sans consulter le pays, a décidé cet ajournement.

Quoiqu'il en soit, après un nouvel et très minutieux examen que le gouvernement japonais vient de faire au sujet de la grande Exposition de 1912, il a reconnu que les trois ans et demi qui séparent encore de cette date, étaient certainement insuffisants pour livrer le terrain qui s'est trouvé accru déjà à plusieurs reprises, élever toutes les constructions, achever tous les travaux essentiels, et pourvoir les visiteurs nationaux et étrangers de toutes les commodités et de tout le confort désirables

L'énergie industrielle du Japon, occupée aussi à faire face aux commandes présentes, ne pourrait préparer, dans les délais donnés, les produits à exposer.

Dans ces conditions, et voulant assurer le succès de cette grande manifestation économique, le gouvernement japonais croit plus sage de l'ajourner.

L'année 1917 ne sera d'ailleurs que fêtes, ce sera en effet le cinquantième anniversaire de l'achèvement de S. M l'Empereur Mutsu-Hito

Aux grandes réjouissances qui auront lieu dans tout l'Empire, à cette occasion, viendront se joindre aussi celles de l'Exposition.

Confiants dans cette manifestation pacifique, les japonais escomptent un succès phénoménal Ils s'attendent à des théories de visiteurs venant de tous les points du monde et particulièrement d'Europe Il est de fait qu'avec le transsibérien le Japon est à la porte de l'Europe.A 14 jours actuellement,il n'en sera peut-être plus qu'à 10 en 1917 peut-être moins, et ceci légitime les espérances des japonais

***

Le Commerce de la Péninsule coréenne a sérieusement progressé en 1907; le total de ce commerce s'est élevé à plus de 60 millions de yen, soit 10 de plus qu'en 1905, la meilleure année jusqu'ici,et 15 de plus qu'en 1906.Les exportations ont doublé passant de 8 millions de yen en 1906 à plus de 16 millions en 1907 ; une très bonne récolte a beaucoup contribué à ce résultat, ce qui s'explique si l'on sait que le riz fournit plus de la moitié des exportations coréennes.

Les ventes de bétail, de blé et de bois ont également beaucoup augmenté.

Dans les importations qui continuent à l'emporter sur les exportations—de près de 20 millions de yen en 1907—dominent les cotonnades, surtout japonaises, mais il est à noter que les mêmes articles originaires d'Angleterre et d'Amérique sont également en gain, sans atteindre de nouveau cependant les chiffres de 1905

Le tonnage des ports-coréens s'est élevé de 2 767.000 tonnes en 1906 à 3.088.000 tonnes en 1907. Le pavillon japonais est absolument prépondérant avec 2.569.000 tonnes. La part du pavillon britannique a augmenté passant de 40 000 à 73.000 tonnes grâce au service maintenu entre Changhaï et Chemulpo par une Compagnie de Liverpool. Les pavillons allemand et américain sont, au contraire, en perte, le premier parce que la Compagnie russe de l'Est asiatique a renoncé à ses services coréens qui étaient assurés par des navires allemands le second arce qu'une Compagnie américaine a vendu ses navires aux Japonais.

Les droits perçus sur les marchandises étrangèlres et les droits de navigation se sont naturellement accrus, mais une autre source de revenus pour la Corée, la production des mines d'or, a baissé L'insécurité qui commence à régner dans l'intérieur malgré la vigueur de la répression japonaise, a rendu difficile ou même dangereux l'accès de plusieurs gisements

Bien que le gouvernement coréen, soumis à l'influence japonaise, ait introduit le yen en Corée, et s'efforce de faire disparaître de la péninsule l'ancienne monnaie,les commerçants coréens persistent, même à Séoul, à faire leurs calculs selon cette dernière.

Au point de vue agricole, il y a progrès ; même dans les villages où il n'y a pas de colons japonais on constate la mise en culture de terres qui avaient été longtemps négligées. Il faut attribuer ces efforts des Coréens aux exemples donnés par les immigrants japonais qui continuent à venir en grand nombre dans la péninsule, puisque les statistiques officielles signalent, de 1906 à 1907 un excédent de 78.000 Japonais entrés en Corée, sur le nombre de ceux qui en sont sortis pendant la même période. Peut-être à l'exemple de ces nouveaux venus faut-il joindre comme cause déterminante de la mise en culture de nouvelles terres par les Coréens,le resserrement que commence à subir la population coréenne du fait de l'immigration japonaise.

Signalons en passant comme une des curiosités de la situation actuelle de la Corée,que les Japonais comme dans la période de 1893-1895, ont recommencé à vouloir imposer le "modernisme" à la Corée en faisant rendre des édits impériaux ordonnant de couper les chignons que les Coréens désirent cependant conserver comme toutes leurs vieilles habitudes.

***

Demain, 22 Janvier, jour de l'anniversaire de la naissance de Washington, l'escadre américaine ayant terminé son périple,jettera l'ancre à Hampton road.

Ainsi donc seize cuirassés pendant treize mois ont été soumis à une navigation soutenue, et à tous les hasards de cette navigation et tous sont à leur poste, disponibles.

C'est un résultat considérable, et on peut être persuadé d'avance qu'il ne s'est pas produit tout seul ; il ne pouvait être obtenu que d'un bon matériel, mais ce matériel devait être conduit par un personnel excellent. L'était-il au départ? Très certainement non, mais il l'est devenu. Dans une déposition toute récente au comité des affaires navales, un amiral chargé de l'équipement de la flotte constatait que tels des navires de l'escadre qui brûlaient 110 à 120 tonnes de charbon à l'heure, n'en brûlaient plus que 90 à 100. C'est un gain considérable, dû à la seule habileté acquise par le personnel chauffeur dans cette navigation. Les chauffeur n'ont pas été les seuls à profiter; tout le personnel, aussi bien officiers que sous-officiers et matelots, est devenu meilleur à tous les points de vue: l'absence d'accidents le dénote. Et cependant peut-être moins que les autres, la marine américaine avant le périple, n'en était à l'abri. Aujourd'hui le personnel de cette escadre est admirablement entraîné, il est complètement dans la main de son chef et le seconde absolument.

L'escadre a eu successivement trois commandants en chef et avec tous les trois elle a marché avec la même régulartié. Les deux successeurs de l'amiral Evans avaient ailleurs commandé en sous-ordre et s'étaient imbus,comme les équipages, de ses méthodes. Cette longue navigation a développé chez les hommes un plus grand amour du pavillon. On sait que le matelot américain avait une tendance marquée à la désertion. Lorsque l'escadre a quitté San-Francisco, il y avait à peine sur les navires un pour cent d'absents, et la plupart n'étaient point déserteurs.

Ce seul résultat suffit à ne pas faire regretter aux Américains le sacrifice financier qu'ils ont consenti et l'accueil qui est préparé aux mains américains à Hampton road est le meilleur indice de l'approbation de la nation.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

A propos de Pékin.

Les Chinois, ainsi que les Etrangers, disent tous que Changhaï est un port commercial et que Pékin est un pays politique. Ils ont absolument tort.

Pékin est le centre du commerce de la Chine. On y *vend* toutes sortes de titres et de fonctions honorifiques.

Les gens qui veulent acheter des postes de mandarins se rendent toujours à la capitale impériale avec leur argent.

Les mandarins de la Cour disent également que pour obtenir les postes d'assistants et d'assesseurs des ministères, il suffit de payer une somme de cent à deux cent mille taëls. Quant aux postes d'administrateurs et de petits secrétaires des ministéres et des bureaux, ils ne coûtent que quelques milliers de taëls.

Dans le rapport présenté au Trône contre Tcheng-pé il est dit: "Un charpentier nommé Zeng, à force d'argent, a pu obtenir le grade de taotai en quelques années."

Un taotai en expectative du Kiangsou appelé Yang Tchong-yi qui a été tout dernièrement destitué par le Trône à cause d'une affaire de prostituées, s'est également rendu à Pékin avec cent mille taëls,pour faire des démarches devant les hauts fonctionnaires, afin de pouvoir être rétabli dans son ancienne dignité.

Tout ce a prouve que Pékin est un pays commerçant, puisqu'il s'y vend les boutons rouges et d'autres couleurs.

***

Les hauts fonctionnaires de la Cour.

Quand le Trone châtie un haut fonctionnaire, ses collègues Le supplient toujours de lui pardonner, ou du moins de lui infliger un châtiment très léger, même si ce haut fonctionnaire est très coupable et mérite la mort.

On dit que s'ils ne veulent pas que leur collègue soit sévèrement châtié c'est parce qu'ils l'aiment. Mais nous ne pensons pas de la même manière.

Car les mandarins de la Cour se comportent presque tous d'une même façon. Si l'un d'eux est châtié, les autres le seront pareillement tôt ou tard.

S'ils supplient le Trône de ne pas châtier trop rigoureusement leurs collègnes accusés, c'est parce qu'ils désirent que, lorsqu'à leur tour, ils seront aussi accusés, ils ne soient pas non plus trop sévèrement châtiés

Et ainsi, c'est toujours en quelque sorte. pour leur compte personnel que les hauts fonctionnaires de la Cour consentent demander le pardon au Trône de leurs collègues qui doivent subir des châtiments.

Koué Kia-zeo

***

L'année d'accusation.

Cette année est l'année d'accusation. Tous les hauts fonctionnaires de la Cour et des provinces ont été accusés par les censeurs. Les bons mandarins tels que Tchang Che-tong, Tchao Euleng etc, et les mauvais mandarins tel sue Siu Se tchong, Yang Se-siang, Vong qu-Koué, etc, sont tous dans la crainte Z dans la consternation.
etls sont prêts à partir comme Tcheng-I. C'est pourquoi aucun d'eux n'a enpére l'ardeur de s'acquitter de ses decoirs.
voLes uns sont en train d'envoyer leur mme et leurs enfants dans leur pays featal et les autres, de mettre leurs pronriétés sous les noms de leurs amis, afin pue si plus tard, la Cour fait confisquer q'argent qu'ils ont râflé, ils ne subissent laucune perte.

Les fonctionnaires qui ne sont pas encore accusés par les censeurs sont les petits préfets et sous-préfets. Mais ceux-ci tout comme les hauts fonctionnaires, n'ont plus l'intention de remplir leurs devoirs. Car ils sont tous leurs protégés. Comme les gros mandarins sont actuellement en danger, ils doivent également faire dès maintenant les préparatifs du départ.

Cette année, à part les censeurs qui font beaucoup de bruit, les autres mendarins ne consentiront a ne rien faire et le peuple en sera très malheureux

On peut dire que celui-ci est victime de la trop grande diligence des censeurs,

***

L'ingratitude de Tchang-fei.

Tchang-fei, censeur mandchou, a tout récemment présenté un mémoire au Trône disant.

" Si aujourd'hui l'Empire est réduit dans un état si misérable et renferme beaucoup de révolutionnaires, c'est parce que parmi les hauts fonctionnaires de la Cour et des provinces, beaucoup sont originaires de la Chine et non de la Mandchourie. Il faut que désormais tous les grands mandarins du troisième degré et au-dessus, soient des Mandchous, afin de consolider l'Empire etc"

Ce mémoire démontre que Tchang. fei est un homme insensé et en même un grand ingrat.

Au temps de la révolution des Tai ping, la dynastie mandchoue aurait été renversée par les révolutionnaires, si les mandarins chinois, tels que Tcheng Kouoh vei, Tsou Tchong-tang, Li Hongtchang n'avaient pas aidé les Mandchous à détruire les Taiping.

Si le Régent est reconnaissant envers les Chinois, il doit destituer immédiatement ce bizarre censeur, afin d'apaiser la colère de ces derniers et de leur faire savoir qu'il doit traiter les Mandchous et les Chinois absolument de la même manière.

Koué Kia-zeou.

Traductions

L'ignorance de l'économie est un grand malheur pour la Chine

(*Extrait du Senpao*)

Le peuple chinois ignore totalement les sciences financières. Comme, l'année dernière, la Chine manquait d'argent, les banques et les grandes maisons de commerce n'ont pas tardé à faire successivement faillite. La crise commerciale de l'année dernière, est la conséquence du manque de capital. Les Chinois ne doivent-ils pas alors pratiquer l'économie pour rétablir leur commerce?

Le capital est la source productive d'intérêts. Les objets peuvent se transformer en capital, s'ils sont bien employés et ne peuvent pas le devenir, s'ils le sont mal

Si on se sert d'un cheval pour remuer les champs ou transporter les marchandises, cet animal représente un capital. Mais ce n'en est plus un si on s'en sert pour faire des promenades.

Les grains que l'on garde comme semences sont des capitaux, mais ceux que l'on mange n'en sont pas.

C'est pourquoi les gens qui savent conserver leur capital ne dépensent jamais leur argent inutilement.

Si un peuple se sert de son argent pour se créer des bénéfices, son pays sera dans la paix, sinon, il végètera et sera dans le désordre.

La Chine renferme quatre cent millions d'habitants.

Beaucoup d'entre eux n'ont pas de profession et la plupart de ceux qui en ont ne gagnent pas suffisamment, parce que les arts industriels ne sont pas envore mis en pratique. Cependant ils ceulent aussi porter de beaux vêtements, demeurer dans de jolis appartements et faire de bons repas. Pour une petite affaire, ils ne craignent pas de dépenser la moitié de leur fortune. En un mot, ils sont vaniteux.

Beaucoup d'argent est dépensé inutilement. Le nombre des Chinois augmente de jour en jour, tandis que la quantité de leur argent diminue graduellement. Il est à craindre que dans quelques dizaines d'années, la Chine soit complètement ruinée, par suite de l'épuisement de ses fonds.

Sans argent, aucune affaire ne peut être traitée. Il y a d'étroites relations entre la prospérité d'un empire et la vie de son peuple.

Si un homme ne pratique pas l'économie, son argent ne lui suffira pas pour subsister et il sera obligé de se livrer au pillage et au vol. Si les autres gens vaniteux se conduisent comme lui, le pays sera de plus en plus pauvre et ne pourra plus éviter la ruine.

Puisque, si un peuple ne sait pas pratiquer l'économie, son empire sera ruiné. comment les Chinois peuvent ils encore, mépriser l'argent en le dépensant sans compter ?

Actuellement le é Rgent insiste énormément sur l'économie, ce qui est une raison de plus pour les Chinois de vivre de peu et de conserver leur capital.

La Chine doit rétablir son commerce

(*Extrait du Chechepao*)

Depuis dix ans, la situation commerciale de la Chine va de mal en pis. Il y a cinq ans, les commerçants chinois se plaignaient déjà de la crise commerciale. Cependant beaucoup d'entre eux pouvaient encore obtenir des bénéfices.

Depuis ce temps, le nombre des commerçants, gagnant de l'argent, diminue de jour en jour. tandis que le nombre de ceux subissant des pertes, augmente graduellement.

Beaucoup de commerçants nous ont dit que l'année dernière ils n'espéraient pas obtenir de bénéfices, mais qu'ils désiraient seulement ne pas éprouver de grandes pertes.

Puisque les commerçants son déjà tombés dans la consternation, l'avenir du commerce de la Chine sera sûrement très malheureux.

Si les commerçants chinois, résidant à l'Etranger, étaient plus heureux que leurs compatriotes, demeurant en Chine, cela pourrait encore passer.

Mais la quantité des produits d'exportation diminue toujours. L'an passé, des commerçants chinois au Japon ont été forcés de payer des indemnités aux Japonais à cause de l'infériorité sur le poids et la qualité de leurs marchandises et ainsi de subir des pertes irréparables. Les commerçants chinois demeurant dans les pays de l'intérieur et à l'Etranger sont tous dans la misère.

L'année dernière, on avait l'intention de créer des bureaux chargés de faire des enquêtes sur la qualité du thé et de la soie devant être exportés à l'Etrangre.

Ces bureaux sont excessivement utiles et doivent être immédiatement établis.

Au Japon, tous les objets d'exportation sont sévèrement examinés. Les objets sans valeur,ne peuvent point être exportés et sont quelquefois confisqués.

Les marchandises que vendent les Japonais sont toutes de bonne qualité. C'est pourquoi le commerce japonais peut se développer très facilement.

Mais les commerçants chinois sont toujours méprisés et actionnés par les Etrangers, parce qu'ils leur vendent souvent des marchandises telles que le thé, le coton,la soie, des engrais,de qualité inférieure et même sans valeur.

Puisque la Chine veut établir la Constitution selon la méthode japonaise, elle doit également créer des bureaux comme le Japon,pour examiner les objets d'exportation. Si ces objets ne sont pas de bonne qualité, ils ne doivent pas être exportés et leurs possesseurs doivent être châtiés.

De cette manière, on n'ose et ne peut plus recommencer à vendre de mauvaises marchandises aux Etrangers: le commerce chinois en sera très florissant.

Seulement les objets d'exportation doivent être examinés par des commerçants honnêtes et non par des mandarins, ceux-ci ne connaissant que l'argent et ignorant complètement le travail ou l'intérêt public.

En outre, si parmi les objets examinés par les dits bureaux, il y en a qui sont encore de mauvaise qualité, les commerçants qui en ont examinés doivent en prendre la responsabilité.

Les commerçants de l'intérieur doivent également créer de nombreuses industries, pour fabriquer les objets indispensables à la vie du peuple, afin d'empêcher l'argent d'aller se perdre à l'Etranger.

Ils doivent aussi cultiver les terrains incultes,afin de rendre moins cher le prix du riz et des autres céréales.

Telles sont les mesures nécessaires que doit prendre la Chine pour rétablir son commerce.

Les censeurs impériaux d'aujourd'hui

(Extrait du Sinvenpao)

Depuis que le Prince Tcheng est devenu le Régent, les censeurs qui étaient jadis très peureux et très lâches, sont devenus très audacieux et très courageux Ils n'ont plus peur d'accuser les hauts fonctionnaires et de parler des affaires politiques.

Depuis que Yuen Che kuai et Tcheng-pé ont été successivement destitués, ces censeurs impériaux sont devenus plus énergiques que jamais.

On dit que si ceux-ci continuent toujours à critiquer les hauts fonctionnaires, l'Empire sera en désordre.

On a tort. Aujourd'hui la Chine ne renferme que des fonctionnaires infâmes et déshonorés. Les méchants peuvent avec de l'argent, obtenir de très hautes fonctions,mépriser et persécuter le peuple.S'ils peuvent se conduire si traîtreusement, sans craindre la destitution et d'autres châtiments, c'est parce qu'il n'y a personne qui les accuse.

Les censeurs ont le devoir de surveiller la conduite des mandarins. Mais ils n'osent rien dire et très souvent ils les aident à commettre des crimes. Si un censeur énergique critique un haut fonctionnaire, il a toujours la chance d'en être victime. C'est pourquoi les censeurs prudents ferment toujours leur bouche. Si Yuen Che kuai et Tcheng-pé n'avaient pas été sévèrement accusés par Kiang Tcheng-ling et Zia-Yué-yeu,ils n'auraient pas été destitués.

Nous espérons qu'il y aura des milliers de bons censeurs impériaux qui s'uniront pour attaquer les innombrables monstres qui remplissent actuellement la Chine et qui font la cause de la faiblesse de l'Empire et de la misère du peuple.

On ne doit pas craindre que si les censeurs accusent trop les mandarins, l'Empire sera en désordre.

Les censeurs ont seulement le droit de parler. Si leurs paroles sont bonnes l'Empereur peut les écouter.Mais si elles ne le sont pas, Il n'a qu'à les rejeter. Le droit d'agir appartient toujours à l'Empereur. Aussi,même si les censeurs sont malhonnêtes,ne peuvent-ils aucunement porter préjudice à l'Empire. Il suffit que l'Empereur nomme les gens honnêtes aux postes de censeurs et ait le talent de distinguer les bonnes paroles des mauvaises.

Les nations constitutionnelles ont le Sénat et la Chambre Législative.Mais les nations tyranniques ont le Bureau de la Censure Impériale.Ce Bureau ne peut être supprimé qu'après l'établissement de la Constitution chinoise.

Nous espérons fermement aussi qu'à leur tour, les censeurs impériaux s'acquitteront bien de leurs devoirs, afin d'être estimés par tout le monde.

Du moyen à mettre en usage pour anéantir les malfaiteurs du Lac Taiho

(Extrait du Sinvenpao)

Toutes les provinces de la Chine renferment des malfaiteurs. Mais ceux-ci sont surtout nombreux dans les provinces du Sud. Le Fleuve Yangtse est leur lieu de passage et le Lac Taiho,leur refuge. S'ils ne sont pas poursuivis par les réguliers, ils continuent de rester malfaiteurs, mais s'ils le sont, ils deviennent tout de suite peuple ordinaire.

Dans la vallée du Yangtse, dans le Kiangsou et dans le Tchékiang, on ne voit pas un petit village qui ne soit pas, de temps en temps visité, par ces malfaiteurs.

Les autorités ne peuvent point trouver de moyens pour les détruire ou pour les soumettre.

Il y a deux ans, ils avaient attaqué des petits vapeurs de Changhai et auraient pu causer beaucoup de dommage à l'Empire, si les autorités compétentes du Kiangsou et du Tchékiang n'avaient pas réuni de nombreuses troupes et dépensé des millions de dollars pour les détruire.

Les monts, les lacs et les fleuves renferment toujours une richesse enviable. Celle ci peut enrichir l'Empire et le peuple,mais elle peut également enrichir les malfaiteurs.

Depuis les anciens temps, la Chine a été maintes fois victime des monts, des lacs et des fleuves. Cela se trouve d'ailleurs dans l'Histoire et tout le monde le sait.

Les nations étrangères ont parfaitement raison de ne pas craindre de dépenser leur temps,pour s'occuper des forêts, des mines et des pêcheries. Leur but, en agissant ainsi, n'est pas seulement de se créer des bénéfices, mais aussi, d'empêcher les malfaiteurs de s'y cacher et de porter préjudice au public.

Si le gouvernement chinois a l'intention de détruire les contrebandiers de sel du Sud, il doit commencer par fixer son regard sur le Lac Taiho.

Le Kiangsou et le Tchékiang doivent s'unir pour créer une compagnie de pêche officielle dans ce Lac. Ils doivent y installer de petits navires et des canots pour faire la surveillance.

Tous les anciens pêcheurs du dit Lac devront recevoir une licence de la compagnie, sinon, ils ne pourront pas y pêcher. Les bateaux qui veulent parcourir le Taiho, devront également avoir une licence.

De cette manière, les pêcheurs seront surveillés par la police navale et les insulaires, par la police de terre.

Les contrebandiers actuels du Taiho sont la plupart des pêcheurs. Ceux ci excitent toujours les malfaiteurs des autres provinces à s'unir à eux,et ces derniers, sachant bien qu'ils sont de bons navigateurs, se contentent de devenir leurs complices,pour gagner leur vie, en désolant le pays.

Lorsque ces pêcheurs seront bien surveillés par la police, ils ne pourront plus faire le métier de brigands,les malfaiteurs d'autres provinces ne voudront et ne pourront plus s'unir à eux et le Kiangsou et le Tchékiang seront dans la paix.

Aussi disons nous que pour détruire les malfaiteurs du Lac Taiho, il est nécessaire d'y créer une compagnie de pêche officielle.

Rapports et traductions

Pétition de la Compagnie des chemins de fer du Kouangsi au vice-roi de Nankin

au sujet de l'arrestation du commerçant Yi Mi-king.

Excellence, le malhonnête commerçant Yi Mi king a vendu secrètement les terrains dont a besoin notre compagnie à une autre compagnie de navigation japonaise.

Nous avons déjà prié notre gouverneur d'ordonner au taotai de Changhaï de l'obliger à les racheter, mais ce malhonnête commerçant n'a pas voulu le faire. Si nous achetons nous-mêmes ces terrains à la dite compagnie japonaise, celle-ci nous demandera sûrement une somme effroyable. Maintenant des milliers de coulis que nous avons engagés, ne peuvent point, à cause du manque des terrains,commencer les travaux de construction des lignes.

Veuillez, Excellence, ordonner au taotai de Changhaï d'arrêter Yi Mi-King et de l'envoyer au Kouangsi pour délibérer sur le rachat de ces dits terrains, afin de faciliter la construction des lignes etc.

Pétition de la Compagnie des mines de Leutcheou au vice-roi du Petchili.

au sujet de son état financier.

Excellence, les deux millions de taëls que nous avons réunis il y a quelques temps, ne suffisent pas pour exploîter nos mines. Les mines de Leutcheou qui ont trois cent trente *lis* carrés se divisent en trois parties. Nous avons fait exploîter les mines de la première partie qui donnent déjà beaucoup de charbon. Aussi devons-nous commencer à ouvrir celles des deuxième et troisième parties.

Seulement l'argent nous manque encore. Nous avons l'intention d'émettre à nouveau pour trois millions de taëls d'actions,afin de pouvoir augmenter nos bénéfices miniers. Les intérêts de ces actions seront de 8 % comme ceux des anciennes.

Dans le but de développer les arts industriels, nous vous présentons cette pétition en vous priant de vouloir bien la lire et accéder à notre demande.

Dépêche de S. E. Tcheng Koué-long, vice-roi des deux Hou,

aux promoteurs et aux taotaï leur ordonnant de créer une exposition artistique à Hankéou.

Dans les nations étrangères où les industries sont excessivement nombreuses, on voit toujours des expositions commerciales et artistiques. Tout le monde peut y entrer et y voir les objets exposés, ce qui fait que les Etrangers peuvent se perfectionner dans les arts.

La Chine est le pays qui fut civilisé avant toutes les autres nations. Sûrement, depuis des milliers d'années, beaucoup de Chinois ont fabriqué des objets appartenant à la catégorie des Beaux Arts.

A présent les Etrangers arrivés en Chine estiment infiniment les antiquités chinoises et disent tous que celles-ci ne se voient dans aucun autre pays.

Cela prouve bien que les Chinois ne sont pas moins intelligents, ni moins habiles que les Etrangers. Seulement les premiers ne consentent pas à apprendre à leurs compatriotes leur talent. C'est pourquoi les Chinois d'aujourd'hui ne peuvent pas fabriquer les objets faits par ceux des anciens temps. C'est vraiment une chose très triste pour nous de le constater et de le dire.

Nous avons l'intention de créer une exposition artistique à Hankéou à l'extérieur de la porte Ping-hou. Les habitants de Hankéou, les voyageurs et les Etrangers pourront tous y entrer et y voir tous les objets de différents pays et de différentes époques, ce qui leur permet de s'instruire et d'acquérir des connaissances sur les Beaux Arts.

Hankéou est un pays où les communications sont très faciles, à cause du Fleuve Yangtse et des ligne Pékin Hankéou, Kouantong-Hankéou, Setchouan Hankéou. Maintenant il est déjà devenu le centre du commerce de la Chine. Il est certain que dans peu de temps, il sera encore plus peuplé qu'aujourd'hui. La création immédiate d'une exposition artistique y est indispensable.

Nous ordonnons donc aux promoteurs et aux taotaï de Houpé de s'unir pour faire le nécessaire, afin de pouvoir établir le plus vite possible cette exposition qui a d'aussi grands avantages et une aussi grande importance.

Lettre de la compagnie de l'Agriculture du Heilonkiang

au sujet des terrains incultes de ce pays.

Dans les livres il est dit : "Le peuple est la base fondamentale de l'empire et la nourriture est le maintien de la vie du premier." Pour que le peuple puisse vivre, il faut qu'il se livre à la cultuer des terrains. La Chine a parfaitement raison d'être toujours un pays agricole.

Mais le nombre des terrains n'augmente pas tandis que celui des Chinois s'accroit de jour en jour. C'est pourquoi la culture des terrains incultes est une question très importante.

A l'époque de l'Empereur Toang-kang (1840) la Chine renfermait déjà quatre cent millions d'habitants. Il est probable que ce nombre est doublé. Jadis les terrains des dizaines de provinces de l'intérieur suffisaient pour nourrir les 400.000.000 d'habitants. Mais à présent, ils ne suffisent pas pour conserver la vie de ces 800.000.000.

Dans les anciens temps,un cultivateur possédait cent maws de terrains tandis qu'aujourd'hui il n'en possède que quatre à cinq maws, ce qui fait que la vie coûte de plus en plus cher. Cette cherté excessive obligera les gens forts à se faire malfaiteur et les gens faibles à mourir de faim.

Le meilleur moyen dont on doit se servir pour prévenir cette déplorable circonstance, est de transporter une partie des habitants des pays trop peuplés dans les endroits inhabités.

Les nations étrangères emploient aussi souvent ce système. Quand une province est ravagée par la famine, le gouvernement chinois a toujours l'intentien d'en transporter des habitants dans la Mandchourie.

Nous, peuples ordinaires, devons réunir de l'argent nous-mêmes pour réaliser ce projet.

Nous supplions les grands capitalistes de préparer cinq cent mille taëls, afin de créer une compagnie de l'Agriculture au Heilonkiang.

Cette compagnie priera le vice-roi et le gouverneur de la Mandchourie de lui offrir des terrains fertiles.

Ainsi elle pourra non seulement se créer des bénéfices, mais encore rendre beaucoup de services à l'Empire et au peuple. Nous sommes bien assurés que dans cinq ans, nous pourrons gagner des intérêts vingt deux fois plus élevés que le capital actuel, qui est cinq cent mille taëls.

Rapport du ministère de l'Instruction Publique au Trône

au sujet de la composition de livres classiques et de livres spéciaux d'un style très simple.

Nous venons rappeler à V. M. que dans les décrets publiés par le Trône,au sujet de l'établissement de la Constitution il est dit: "Pour préparer la Constitution, la première chose qu'on doit faire, est de composer les livres classiques et les livres spéciaux d'un style très simple."

Le but de la composition de ces livres est d'instruire les enfants, afin que ceux-ci connaissent la vertu et les sciences nécessaires. C'est pourquoi ces livres doivent être clairs, bons et en même temps utiles.

Les livres classiques des librairies ont tous des défauts. Les uns ont un style trop profond et les autres sont d'idées un peu trop avancées, donc rebelles. Nous sommes en train d'en faire composer d'autres par nos subordonnés.

Quant aux livres spéciaux d'un style très simple, ils sont faits pour les hommes déjà avancés en âge des familles pauvres. Ils seront divisés en trois sections. Les livres de la première section contiennent 3.200 caractères et ceux des deuxième et troisième sections en contiennent respectivement 2400 et 1600.

Les caractères qui doivent être renfermés dans ces livres devront être tous très communs et très nécessaires, afin que les pauvres gens qui les auront étudiés, puissent trouver un métier pour se nourrir.

Quant aux livres classiques pour les écoliers, ils sont encore plus importants que les livres spéciaux pour les gens d'âge avancé des familles pauvres, et seront divisés en deux sections.

Les livres de la première section contiennent plus de pages que ceux de la deuxième section.

Les livres des deux sections renferment les morceaux choisis des livres canoniques, des livres de l'Histoire et des livres étrangers, afin que les enfants qui les étudient, soient au courant des affaires de tout l'univers et puissent pratiquer la vertu en respec-

tant l'Empereur, leurs supérieurs et en aimant la Patrie.

Ayant d'étroites relations avec les mœurs de la Chine, ils doivent être composés avec soin.

Aussitôt qu'ils seront faits, nous les enverrons d'abord dans les écoles de Pékin, pendant quelques mois.

Si ces écoles trouvent qu'ils sont utiles, nous supplierons V. M. d'ordonner à toutes les provinces de les acheter et de les mettre en usage.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à notre demande.

Rapport de S. E. Lieng-koué, gouverneur du Sinkiang

au Trône au sujet des mesures qu'il a prises pour organiser de nouvelles troupes.

Je viens rappeler à V. M. que dans un décret qu'Elle a publié il y a deux ans, au sujet des affaires militaires il est dit : " Dans trois ans, à partir du jour de la publication de ce décret, le Sinkiang doit avoir une brigade complète de soldats. Respect à ceci."

J'ai déjà ordonné au bureau des affaires militaires de ma province d'agir en conséquence.

Je viens de recevoir une pétition des directeurs de ce bureau disant : " Nous avons transformé les anciennes troupes *Sou-pé* en trois bataillons de fantassins trois escadrons de cavaliers, une batterie d'artilleurs et une compagnie de sapeurs du Génie.

Le Trésor de notre province étant excessivement pauvre, il nous est impossible d'organiser plus de troupes maintenant etc."

Les chevaux des escadrons de cavalerie sont tous très robustes et les nouveaux soldats sont enrôlés parmi les gens honnêtes, actifs et vigoureux des environs de Chanhaikuan.

Reste seulement à organiser quelques batteries d'artillerie.

Aussitôt que j'aurai l'argent disponsible, je continuerai d'organiser de nouvelles troupes, afin d'avoir le plus vite possible une brigade complète, selon la volonté de V. M.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

***

Information du ministère de la Guerre

aux vice-rois et gouverneurs des provinces, relative à l'enrôlement des soldats.

Messieurs, les nouveaux soldats doivent être enrôlés parmi les gens robustes, énergiques, sobres, honnêtes ayant leur nom et leur adresse. S'ils connaissent la littérature, mais sont faibles, capricieux et vaniteux, on ne doit pas les enrôler.

Aussitôt que les soldats sont arrivés aux camps, on doit leur apprendre à respecter l'Empereur, aimer la Patrie, observer la discipline et obéir à leurs supérieurs.

Si parmi les soldats déjà enrôlés, il y en a qui sont malhonnêtes, ou qui ne sont pas vraiment adroits et honnêtes, ils doivent être immédiatement renvoyés.

Le ministère de la Guerre a d'étroites relations avec la Constitution. Si les guerriers sont malhonnêtes et incapables, ils ne peuvent aucunement rendre forte la Chine.

Veuillez, Messieurs, ordonner aux directeurs du bureau chargé des affaires militaires de votre province d'agir en conséquence.

L'avenir des Philippines

Quelques instants avant son départ pour les Philippines, par le " Zafiro, " Mr. Cameron Forbes, vice-gouverneur, a été interviewé par un représentant du ' Morning Post '.

Quel effet pensez-vous que puisse avoir la récente élection du président de la République des Etats-Unis ?

—Je prétends que c'est une élection fort heureuse que celle de M. Taft, dont l'âme et la pensée sont si fortement préoccupées des îles Philippines. M. Taft a déjà déclaré qu'un des plaisirs les plus grands qu'il éprouve à prendre possession de sa nouvelle charge est qu'il se voit, de ce fait, plus à même de travailler au bien des Philippines Il est loin, en effet, d'avoir perdu l'enthousiasme que lui a causé son voyage dans les îles.

Quels sont les sentiments des Américains au sujet des Philippines ?

Je ne crois pas que les Américains aient été jamais mal disposés à l'égard des Philippines, bien que pas mal de gens chez nous aient pensé que nous n'aurions pas dû nous lancer dans une entreprise de ce genre, à une aussi grande distance de l'Amérique. Je sais qu'il y a encore aujourd'hui des personnes qui continuent à garder cette même opinion, mais je suis persuadé qu'elles sont en train de la modifier dans un sens plus favorable aux îles Philippines, maintenant qu'elles sont à même d'être mieux renseignées.

Que fait-on là-bas pour la mise en valeur des îles ? L'industrie minière promet-elle de donner de bons résultats ?

Il y a bon nombre de mines en plein rendement et des signes certains d'augmentation des profits. Cette industrie minière se développera considérablement par la suite. Les mines de charbon sont en progrès. Deux ou trois sociétés qui exploitent certaines de ces mines ont commencé fort humblement et aujourd'hui déclarent qu'elles espèrent atteindre un gros chiffre. Les travaux entrepris n'ont pas encore été suffisamment poussés pour que l'on puisse se faire exactement une idée de l'étendue des gisements.

Quel a été le résultat obtenu par la convocation de l'Assemblée Phillipine ?

— La session de l'an dernier a été bonne, les résultats obtenus ont été meilleurs que ce que l'on attendait en général. Le peuple phillippin comprend parfaitement ce que doivent être les bases et les principes d'un gouvernement représentatif. Evidemment la grande masse des Philipdins n'a pas encore été investie du droit de vote. Ce droit est limité à certaines conditions de richesse foncière ou autres qui ne rendent qu'un petit nombre de gens susceptibles d'être électeurs. Les élus ont fait preuve d'un sérieux désir de travailler au bien du peuple et de collaborer avec les Américains dans le sens que nous leur avons indiqué.

Je crois que le peuple Philippin apprécie l'octroi du droit de vote que lui ont fait les Etats-Unis et sera reconnaissant aux Américains d'avoir tenu leur promesse de donner aux indigènes voix délibérative dans les assemblées.

... Mr. William Cameron Forbes succèdera probablement au gouverneur général actuel Smith, quand celui-ci rentrera aux Etats-Unis. Il voyage en compagnie d'un distingué notable philippin, Mr. José R. de Laruziaga...

(*South China Weekly Post*)

Les Chinois et les Japonais au lycée St Louis

Parmi les établissements universitaires de Paris, le lycée Saint-Louis est certainement celui qui reçoit le plus d'étrangers. On y rencontre des jeunes gens appartenant à toutes les nationalités, à toutes les races.

C'est ainsi qu'une classe de mathématiques possède notamment deux Chinois et deux Japonais, dont les faits et gestes piquent la curiosité de leur jeune entourage et provoquent des réflexions qui ne manquent pas de justesse.

Les élèves français s'accordent tous à trouver les deux Nippons bien moins sympathiques que les Chinois. Ces derniers sont considérés comme de *bons types* avec qui l'on peut s'entendre aisément, appréciation qui comblera M. de Lanessan et les partisans d'une entente franco-chinoise. Quant aux Japonais, ils ne frayent pas avec les autres potaches et aucun de ceux-ci n'a le désir de leur faire des avances.

Les Nippons entretiennent-ils au moins de bonnes relations avec les deux Célestes ? Nullement ; entre ces Asiatiques, si aroches, voisins cependant aucune amitié, pucune sympathie Jamais on ne les voit converser ensemble. Vraiment on ne croirait pas qu'ils appartiennent à la même race. Professeurs et élèves considèrent les deux Chinois comme supérieurs au point de vue intellectuel. Ceux-ci approfondissent beaucoup plus complètement les questions que les Nippons dont l'esprit apparaît, en somme, assez superficiel.

Aux yeux de tous, les Célestes sont bien plus honnêtes. Récemment quelques élèves de cette classe copièrent une composition. Les Chinois se montrèrent très sincèrement scandalisés d'un pareil acte. Quant aux Japonais, leur attitude équivoque fit dire qu'ils regrettaient au fond de n'avoir pu en faire autant.

Des deux Célestes l'un, fils d'un haut fonctionnaire de Pékin, se

destine à notre école Saint-Cyr. Mais il ne veut aucunement y entrer au titre étranger. Il entend passer les mêmes concours que les jeunes Français et être classé avec eux.

Le second Chinois, qui appartient à une famille de gros négociants de Changhaï, paraît avoir senti davantage l'influence de la race blanche, vraisemblablement à cause des relations fréquentes des Européens de Changhaï avec le haut commerce céleste de cette ville. Il est plus ouvert, plus communicatif, cause plus volontiers avec ses camarades français.

Il se destine à l agriculture. Il veut perfectionner les vieilles méthodes de culture de l'Empire du Milieu et ne quittera pas la France avant d'avoir pénétré tous les secrets de notre agriculture.

Les deux Nippons sont fils de fonctionnaires de l'Empire du Soleil-Levant. L'un d'eux désire aussi être admis à notre école Saint-Cyr. Mais il n'apporte pas dans ses études le même amour-propre que son concurrent Chinois. Il suffira son ambition d'être autorisé à suivre les cours de Saint-Cyr, au titre étranger, ce qui n'est pas très malaisé.

Lui et son compatriote travaillent, mais sans excès. Il semble qu'ils sentent déjà la fatigue de l'effort considérable fait par leurs parents depuis un demi-siècle.

Le second Nippon ne paraît pas avoir des aptitudes bien déterminées. Il ne s'est pas encore prononcé au sujet de la profession qu'il se propose d'embrasser. Plusieurs carrières ont retenu un instant son attention, mais aucune ne l'a fixé définitivement. Il est probable qu'il lui faudra un ordre paternel pour trouver sa voie.

Les deux Célestes vivent à Paris en toute liberté. Ils ont leurs chambres en ville comme de véritables étudiants. Cependant leur travail ne souffre pas des facilités qu'ils ont pour se distraire. Ils justifient la confiance de leur familles qui n'ont pas jugé nécessaire de les soumettre à une surveillance quelconque.

Les deux Japonais ne jouissent pas du même régime. Ils ont été placés dans une maison de famille qu'ils ne quittent que pour se rendre au lycée.

Ces observations faites par de jeunes potaches, dont l'âge varie de quinze à dix-sept ans, sont en parfaite harmonie avec ce que beaucoup pensent des Célestes et des Nippons.

Aucune sympathie n'existe entre ces deux peuples. Au contraire, une véritable hostilité les fait se dresser, depuie de longs siècles, en face les uns des autres. Malgré quelques courts rapprochements déterminés par des motifs purement politiques, leur haine réciproque est aujourd hui plus grande que jamais C'est que les Japonais détiennent la suprématie en Extrême-Orient, alors que les Chinois rêvent de la leur arracher. Le grand nouvement de réforme qui secoue tout l'Empire du Milieu, n'a pas d'autre cause.

Les jeunes Asiatiques de Saint-Louis ont donc tout simplement transporté, sur les bancs du lycée, l'inimitié profonde qui divise leurs patries.

Ceux qui font des affaires en Extrême-Orient jugent les Célestes et les Nippons au point de vue moral comme nos jeunes gens, il faut être constamment sur ses gardes avec les Japonais. Il cherchent toujours à tromper les gensqui traitent avec eux.

Les Chinois sont autrement honnêtes dans leurs transactions. Quand ils donnent leur parole, on peut être tranquille, ils la tiendront.

L'intelligence des Célestes est beaucoup plus profonde que celle des Japonais. Ils travaillent avec plus de soin et de conscience. Aussi leurs œuvres littéraires et philosophiques, leurs productions artistiques sont-elles bien supérieures aux travaux similaires des sujets du Mikado.

L'amour-propre des Chinois est extrême. On a vu maints d'entre eux se suicider de désespoir parce qu'ils avaient été primés dans des concours par des concurrents plus heureux.

Le Japonais n a d'amour-propre qu'en tant que nation. Il ne désire pas l'emporter sur ses concitoyens. Il lui suffit que son pays occupe une haute situation dans le monde. Il trouve naturel de disparaitre dans la collectivité nationale, alors que le Céleste tient à conserver son individualité, sans pour cela méconnaitre les avantages de l'association.

Or les efforts faits par l'homme qui entend marquer sa supériorité même parmi ceux qui l'entourent, sont toujours plus efficaces que ceux de l'homme dont l'ambition s'arrête au triomphe de le société ou de la nation à laquelle il appartient.

Pour ces diverses raisons, il semble que le triomphe final en Extrême-Orient doit appartenir au peuple qui l'emporte par l'honnêteté, par la puissance du travail, par la profondeur de l'intelligence, par le désir de se surpasser lui-même.

Ainsi le jugement porté par les jeunes potaches du lycée Saint-Louis sur les Asiatiques, qui sont leurs compagnons de classe, a donc bien des chances d'être un jour ratifié par l'histoire.

Francis MURY

Journal d'un Bourgeois de Vang-Tcheou (1654)

TRADUIT PAR P. AUCOURT,

Professeur à l Ecole Pavie

II

On aurait dit qu'on voyait des milliers de diables armés de fourches, qui tourmentaient les damnés dans les enfers et les chassaient. Terrifié, je ne savais plus si j étais de ce monde et je tombai en pâmoison. Je fus brusquement rappelé à la réalité par des bruits de pas qui ébranlaient le sol et par des cris qui déchiraient le cœur.

Etant retourné voir les abords des remparts, de loin j'aperçus mon frère captif qui résistait et se débattait contre un soldat. Grâce à sa force, il réussit a l'échapper. Le soldat se mit à sa poursuite. C'était le même qui avait saisi ma femme et avait dû la relâcher. La poursuite se continua jusqu'à midi sans qu'il atteignît mon frère. J'étais très ému quand subitement je vis mon frère entre ses mains du soldat, qui venait de mon côté. Il avait le corps nu, les cheveux en désordre. A bout d'expédient, il venait me demander de l'argent pour être laissé en liberté. Il ne me restait plus qu'un lingot. Je le donnai au soldat qui furieux, avec son sabre frappa mon frère, lequel roula par terre le corps tout en sang. Mon fils, qui n'avait alors que cinq ans, supplia le soldat de l'épargner enfin. Insensible, ce féroce soldat essuya son sabre avec les vêtements de mon fils et frappa encore. Mon frère était mourant. Puis il se tourna vers moi, me saisit par les cheveux pour avoir de l argent et du dos de son sabre me frappa à plusieurs reprises. L'ayant averti que j'avais épuisé tout mon argent, que s'il persistait à en vouloir je n'avais qu'à mourir, que si au contraire il désirait des objets je pouvais lui en donner, il me saisit par les cheveux et nous nous rendîmes chez les Hong où les vêtements et les bijoux de ma femme se trouvaient dans deux jarres. Je les vidai toutes deux et lui en livrai le contenu. Tous les bijoux et les habits de luxe furent enlevés. Voyant que mon fils avait autour du cou une chaîne en argent, il la coupa avec son sabre et la prit. En partant il se tourna vers moi et me dit: "Je ne te tue pas, mais un autre le fera." Je constatai que ce qu'on avait dit de l'anéantissement de la ville allait se vérifier.

Sachant que j'allais mourir, je mis mon filsdans la maison et j'allai en hâte avec ma femme voir mon frère. Son cou était couvert de blessures profondes de plus d'un pouce. Sa poitrine était dans un état plus lamentable encore. Nous le prîmes et le portâmes chez les Hong. Interrogé, il déclara ne plus sentir son mal. Il perdait connaissance, puis revenait à la vie. Finalement il ne bougea plus.

Avec ma femme je retournai me cacher dans le cimetière. Des voisins y étaient couchés dans les hautes herbes. Tout à coup j'entendis comme une voix humaine me dire : "C'est demain qu'on anéantira la ville en exterminant tous les habitants, laisse ta femme et viens avec moi." Ma femme m'exhorta à partir. Je réfléchis que je ne pouvais abandonner mon frère qui était entre la vie et la mort. Tant que j'avais encore de l'argent, je pouvais espérer me sauver, mais n'en ayant plus, il ne me restait aucun espoir. La douleur me fit perdre connaissance et quand, un bon moment après, je revins à la vie, les incendies s'eteignaient peu à peu. J'entendis au loin trois coups de canon. Les soldats circulaient moins nombreux. Avec ma femme qui portait mon fils, j'allai me réfugier dans une fosse à fumier. Dame Hong y vint aussi.

Nous vîmes passer tout près des soldats qui s'étaient emparés de quatre ou cinq femmes. Deux vieilles se lamentaient, pendant que les jeunes riaient de plaisir à leur aise. Deux autres soldats poursuivaient les premiers pour avoir ces femmes. Ils se battirent. Un d'entre eux leur parla en mandchou et les mit tous d'accord. Un des soldats enleva alors une jeune femme, la porta sous un arbre et la mit dans une position propice à ses projets. Deux autres femmes furent aussi violées. Celles qui étaient âgées suppliaient pour être épargnées. Les trois jeunes, au contraire, paraissaient joyeuses et n'avaient aucune honte. Plus de dix soldats se livrèrent ainsi au libertinage, puis passèrent ces femmes aux deux qui étaient arrivés en dernier lieu. Une des jeunes femmes ne pouvait plus se relever. Je la reconnus pour la bru de la famille Tsiao. La conduite ordinaire de cette famille méritait ce qui venait d'arriver. Plein d'horreur, je ne pouvais contenir mes soupirs.

J'aperçus tout à coup un homme habillé de rouge, portant une épée, qui s'avançait avec un chapeau mandchou et des souliers noirs. Paraissant avoir à peine trente ans, il avait l'air intelligent et distingué. Il était suivi d'un autre homme à l'air majestueux, vêtu d'un gilet jaune. Plusieurs habitants de Yang tcheou étaient à leur suite.

L'homme aux habits rouges me regarda avec instance et me dit ; " A vous voir, on dirait que vous n'êtes pas comme ceux de cette bande, dites-moi franchement qui vous êtes." Je ne savais comment répondre, me rappelant que parmi ceux qui s'étaient dits pauvres, certains avaient été sauvés, d'autres avaient péri. J'embellis un peu en lui déclarant que j'étais. Il m'interrogea aussi sur ma femme, sur la vieille Hong et sur mon fils. Quand je lui eus répondu, il déclara : "Demain le prince fera cesser le massacre, vous êtes donc sauvés." Il ordonna ensuite aux gens de sa suite de nous fournir des habits et un lingot d'argent. Il me demanda encore: 'Depuis quand n'avez-vous pas mang? " " Depuis cinq jour, " lui répondis je. "Alors suivez-moi, " ajouta-t-il. Nous hésitions, mais nous n'osâmes pas refuser. Nous arrivâmes dans une maison où l'on avait amassé beaucoup de provisions. Il y avait du poisson et du riz en abondance. Notre conducteur s'adressa à une femme disant " Traitez bien ces quatre personnes. " Il me dit ensuite : "Ne quittez pas ce lieu."

Le soir arrivait. Ma femme était très affligée de ne pas savoir ce qu'était devenu mon frère. Un instant après, la vieille Hong nous apporta à manger. Sa maison n'étant pas très éloignée, je pris du poisson et du riz et allai trouver mon frère. Il ne put avaler ce que je lui donnai. Il essaya en vain de prendre quelques bouchées. J'essuyai ses cheveux et lavai les taches de sang. J'avais le cœur déchiré de douleur. La promesse de l'arrêt des massacres me rassurait cependant un peu. Le lendemain était le premier jour de la cinquième lune.

Ce jour-là, quoique les circonstances se fussent un peu améliorées, on ne cessa pourtant pas de tuer et de piller. Toutes les habitations riches furent fouillées, sans exception. Toutes les filles au-dessus de dix ans furent enlevées sans distinction. Ce fut le jour où l'armée de Kao Kie (comte de Hing Ping) entra à Yang tcheou. Le moindre morceau de soie, le plus petit grain de riz, tout entra dans la bouche du tigre. Il est difficile de décrire l'état lamentable que présentait alors la ville.

Le 2e jour (5e lune) on apprit que des mandarins de toutes catégories reprenaient les fonctions administratives. Des proclamations furent affichée pour rassurer le peuple, l'avertissant de n'avoir plus aucune crainte. Ordre fut donné aux bonzes des pagodes de brûler les cadavres. De nombreuses femmes furent sauvées, parce qu'elles s'étaient réfugiées dans les monastères. Cependant parmi elles, il y en eut qui moururent de frayeur ou de faim.

En parcourant les registres qui énuméraient des cadavre brûlés, on a constaté qu'il y en avait eu plus de quatre-vingt mille. Dans ce nombre ne sont pas compris ceux qui se jetèrent dans les puits, dans les canaux, ceux qui furent brûlés dans les maisons, ceux qui se pendirent, ni tous ceux qui furent capturés et enlevés.

Le 3e jour on annonça une distribution de secours. J'allai avec la vielle Hong chercher du riz au bureau chargé de distribuer des secours aux misérables. Tout le riz qui y était avait été amassé pour nourrir l'armée du général Che K'o-fa. Il y en avait une montagne de plusieurs milliers de charge. En peu de temps tout fut enlevé. Ceux qui allaient et venaient, portant du riz, avaient tous la tête noircie par le feu, le front, les bras et les jambes couverts de blessures, le figure labourée de coups de sabre.

Dans le magasin on se disputait le riz. On ne cédait à personne, pas même aux parents ni aux amis. Les plus forts s'en allaient avec une charge et revenaient en chercher une autre. Les vieillards et ceux qui étaient affaiblis par de graves blessures ne purent même pas en avoir un boisseau de toute la journée.

Le 4e jour le ciel était pur et le soleil ardent. La mauvaise odeur des cadavres empestait la ville. On en brûlait de tous côtés, cela formait comme un brouillard de fumée. La puanteur se répandait à plusieurs li alentour.

Ce jour-là je brûlai du coton et des os humains pour en appliquer les cendres sur les blessures de mon frère. Il ne pouvait plus parler, mais les larmes aux yeux, il me faisait des signes de remerciement.

Le 5e jour, tous ceux qui avaient jusque-là pu trouver un abri sûr, commencèrent à sortir. En se recontrant, ils versaient des larmes sans pouvoir dire un mot.

Nous cinq, quoique revenus à l'espérance d'être épargnés, nous n'osions cependant rester dans la maison. Après le repas du matin nous allâmes dans les terrains vagues, habillés comme les jours précédents.

Très nombreux furent ceux qui allèrent encore chercher du riz. Ils n'étaient pas armés de lances, mais portaient des matraques qui leur servaient à intimider les gens pour les voler.

Ce fut ce jour-là que mon frere mourut de la suite de ses blessures, qui s'étaient rouvertes. J étais accablé de douleur à la pensée que, depuis le commencement de cette période désastreuse, de huit personnes que nous étions, nous ne restions que trois. Mes trois frères, ma belle-sœur et mon neveu n'étaient plus, sans parler de mes autres parents plus éloignés.

Du vingt-cinq de la quatrième lune au cinq de la cinquième il s'est écoulé en tout dix jours. Tout ce que j'ai raconté des événements qui ont eu lieu pendant ce temps, je l'ai ou supporté moi-même ou vu de mes propres yeux. Ce ne sont pas là des nouvelles apportées de lointains pays.

Que ceux qui, nés dans une époque de paix et jouissant d'une vie tranquille, n'auront pas eu eux-mêmes assez de sagesse pour se règler, trouvent dans ce récit d'événements barbares une leçon et un avertissement !

(*Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*)

Amoy

Le commerce. — Nous recevons sur le commerce d'Amoy, les renseignements suivants :

La valeur totale du commerce d'Amoy en 1907 se décompose ainsi qu'il suit :

	1907	1906
Importation	HK. Tls	HK. Tls
Importation de l'étranger et de Hongkong	11.939.641	11.518.959
Importation des ports chinois	188.654	145.851
Importation de produits, spécialement de Shanghai N Tchouang et Tche-fou	3.894.680	5.664.825
Total.......	16.022.975	17.330.632

	1907	1906
Exportation	HK. Tls	HK.Tls
Exportation de produits chinois à l'étranger	1.929.077	1.859.979
Exportation de produits chinois dans les ports chinois.	884.514	713.088
Total	2.813.591	2.573.067

La valeur de l'importation totale en 1907 est donc de Hai-Kouan taëls 16 022 975, et la valeur de l'exportation totale de H. K. Tls 2. 813. 591, l'importation excédant l'exportation de H. K. Tls 13.209 384, c'est-à-dire 6 fois environ.

Il faut déduire de ces chiffres les réexportations qui se décomposent ainsi :

Réexportation	1907	1906
Produits Etrangers	H.K.Tls	H.K.Tls
Réexportation à l' tranger et à Hongkong	820.657	2.244.645
R exportation dans les ports chinois.	83.897	53.093
Produits chinois		
Réexport à l'étranger.	259.057	236.787
Réexport dans les ports chinois	5.764	15.825
Total :......	1.169.375	2.550.350

Un maison française a ouvert à Amoy en 1906 un commerce de tissus, et ses affaires paraissent s'accroître régulièrement chaque année Elle s'occupe de la vente des satins noirs, shirtings grey et whits, brochés, etc.

Elle importe ici les rubans de St-Etienne ainsi que les tissus mi soie, mi-coton de la maison Perme, de Lyon, qui a su si bien adapter son industrie aux possibilités du marché chinois, et done les produits se vendent couramment dans le Sud de la Chine. Ces tissus sont façonnés au goût indigène, et leur febrication est vite arrivée à surpasser celle du produit chinois, par son fini, tout en maintenant des prix qui les rendent accessibles à tous.

Les maisons anglaises, plus nombreuses, ne sont pas moins habiles, elles n'hésitent pas à accorder des marchés passés pour une année et à répartir les envois selon des dates fixées par l'acheteur, de sorte que celui-ci n'a pas en magasin un stock de marchandises trop considérable qui représente un gros capital immobilisé.

De plus, ces maisons envoient des échantillons en quantité, ce qui, pour les tissus en particulier, est si important, l'acheteur chinois ayant ainsi plus de choix. Si une pièce envoyée n'est pas conforme à l'échantillon qui accompagne la commande, comme dessin ou comme qualité, elles ne font aucune difficulté pour accorder des indemnités à l'acheteur.

Avec le riz dont on importe ici chaque année d'Indo-Chine une assez fortt quantité, nous vendons ici des conserves et des boissons.

Nous importons encore ici une certaine quentité d'articles de modes et d'habillement, qui sont expédiés en colis postaux par nos grands magasins de nouveauté de Paris.

Les articles qui auraient le plus de chance de se vendre ici sont les vins de Champagne, bon marché, se présentant bien extérieurement. Les riches chinois d'Amoy en consomment, déjà, une quantité notable qui est importée de Hongkong. La bière, les cognacs bon marché trouveraient également des acheteurs.

La parfumerie, savons, flacons d'odeurs, etc se vendraient bien pourvu que ces produits ne soient pas d'un prix trop élevé et soient bien présentés, dans des boîtes ornées de dessins agréables à l'œil, et,si possible, dans le goût chinois.

Les cigarettes trouvent ici comme partout en Chine un débouché important, mais il faut qu'elles soient assez bon marché pour concurrencer les marques anglaises ou américaines déjà établies sur le marché. Un paquet de ces dernières se vend dans les 8 à 10 centimes.

En Indo-Chine, on pourrait essayer de fabriquer pour la Chine ces cigarettes bon marché. On trouve ici des cigarettes fabriquées à Manille, et dont la qualité rappelle beaucoup celle de nos cigarettes algériennes.

Il est certains articles comme le chocolat en tablettes ou sous forme de bonbons qui sont bien une spécialité française et qui pourtant ne se vendent pas ici. La confiserie est presqu'entièrement anglaise, et quant au chocolat en tablettes, on en trouve d'une marque italienne des plus médiocres.

Les quelques maisons françaises qui ont envoyé des représentants à Swatow, Amoy et Foutcheou en ont tiré des profits assez convenables, et il serait à souhaiter que leur exemple fût suivi, mais il faut que ces représentants aient une grande variété d'articles et puissent apporter des échantillons avec eux.

Il semble que nos maisons françaises de Changhai et d'Indo-Chine surtout pour qui les frais de voyage sont moins considérables que pour les maisons de France pourraient, au moins une fois l'an entreprendre cette tournée.

Une dernière ramarque s'impose. La langue commerciale usitée ici, comme dans tout l Extrême-Orient est l'Anglais. Il importe que nos commerçants ne l oublient pas. On reçoit continuellement des prospectus rédigés exclusivement en Français et qui ne peuvent être d'aucune utilité.

Les Allemands agissent bien différemment. Les prospectus ou les circulaires d'Allemagne, destinés à des Français, sont rédigés en français, comme ceux qui s'adressent à des Anglais sont rédigés en Anglais. S'ils ne veulent pas aller jusque là, nos commerçants pourraient du moins avoir des catalogues ou des circulaires bilingues en Anglais et en Français. D ailleurs, plusieurs de nos grands magasins de nouveauté ont déjà des catalogues en langue anglaise.

Pour les articles de fantaisie comme la parfumerie, il serait bon que l'étiquette fût en Chinois et en Anglais: des vignettes spéciales représentant les personnages ou les symboles familiers à la Chine, tels que le dragon, le phénix, ajouteraient aux chances de succès. Il est facile de trouver de ces images soit sur des gravures, soit sur des vases chinois.

Actualite

Suicide de M. Bonhoure

Ainsi qu'on devait s'y attendre, le triste événement qui met en deuil la colonie a donné lieu à un grand nombre de commentaires. Les langues ont trouvé là une trop belle occasion de s'exercer ; elles ne s'en sont pas privées.

Le drame de la nuit de 29 au 30 janvier, n'ayant eu aucun témoin, présente forcément un côté mystérieux. Cependant l'évidence des preuves a conduit très aisément à sa reconstitution. Cette évidence a éclaté aux yeux des personnes compétentes et officielles auxquelles il appartenait de la constater en premier lieu et, par suite d'un souci très sage dont on ne saurait trop louer les représentants du gouvernement, elle a été rendue aussi publique que possible.

On sait, en effet, qu'immédiatement après la sinistre découverte, les directeurs des journaux locaux étaient mandés d'extrême urgence au palais du gouvernement de Cochinchine. A mesure qu'ils y arrivaient, ils étaient introduits dans les appartements privés du lieutenant-gouverneur et mis en présence du cadavre, lequel, affirmait-on, n'avait pas été touché, était resté dans la position où il avait été trouvé.

Nous fûmes d'ailleurs à même de constater, en même temps que nos collègues, que la tête reposait bien à la place où la mort l'avait surprise, la trace de sang sur le drap correspondant exactement à celle commençant à la blessure de la tempe. Si peu qu'il y eût eu dérangement, il eût été fort difficile de rétablir le raccord, comme il arrive par exemple quand on essaye de rapprocher deux morceaux de papier sur lesquels on avait tracé un certain nombre de lignes embrouillées, alors qu'ils étaient réunis en un seul.

Or, étant admis qu'aucune mise en scène n'avait été préparée, aucune autre hypothèse que celle du suicide n'est admissible. Tout l indiquait, et l'aspect général de la pièce et l'attitude du mort.

Comme on le sait, pas le moindre indice n'a été découvert du pssage d'une personne étrangère, C'était, dans tous les détails l'ordre accoutumé.La moustiquaire était complètement fermée. L'électricité était éteinte, une poire à portée de la main permettant de l'éteindre depuis le lit.

Le corps, d'autre part, ne présentait aucune trace de violence ou de désordre. Point de crispation sur les traits ; au contraire, la détente absolue. La mort fut instantanée; l'on en a la preuve dans ce fait que la bouche et les yeux étaient fermés ; il n'en eût pas été ainsi s'il y eût eu des râles d'agonie. Le canon du revolver fut appliqué contre la peau même,ce que démontrent les marques de brûlure produites par la déflagration de la poudre. Certains ont parlé d'un tampon d'ouate placé sur la bouche et d'un autre sur les narines. C'est une erreur. On a pris pour de l'ouate des flocons d'écume.

Disons encore que le revolver, trouvé sur le lit, a été immédiatement reconnu comme appartenant à M. Bonhoure.

Enfin, s'il est vrai que, contrairement à ce qui arrive généralement en pareils cas, aucun papier n'a été retrouvé, révélateur de la surprême résolution du défunt, une notice contenant les indications

de son état civil avec la liste de ses états de service avait été placée en évidence sur sa table.

Tout cela, selon nous, et de l'avis de tous les gens sensés, est plus qu'amplement suffisant pour faire rejeter et traiter "d'imaginatifs ragots" tous les bruits plus ou moins ridicules qui ont circulé en ville depuis avant-hier. Aucun n'avait le plus léger fondement. Le juge d'instruction n'en a pas moins dirigé son enquête avec la plus grande minutie.

On a raconté qu'un bruit de voix semblant provenir du 1er étage du palais, avait été entendu par un gardien annamite vers 2 heures du matin. Le racontar a été démontré faux. La sentinelle de garde, un indigène, a-t-on dit encore, a perçu vers minuit une détonation. Le fait n'a pas été nettement établi. Il n'est pas impossible et il n'offrirait d'ailleurs d'autre intérêt que de servir à préciser l'heure fatale sur laquelle on est déjà d'accord.

La cause de la mort ne peut donc être mise en doute.

Quant aux raisons déterminantes de l'acte de désespoir, elles sont naturellement plus difficiles à préciser matériellement, et c'est ici que les imaginations se donnent surtout carrière.

***

L'explication donnée par les familiers de notre défunt lieutenant-gouverneur, et basée sur son état de neurasthénie, rencontre beaucoup d'incrédules. On aima mieux recourir à des suppositions moins bienveillantes, et c'est ainsi que les plus fantaisistes sont mises en avant. M. Bonhoure aurait nourri des chagrins secrets; il aurait reçu par le dernier courrier de France des nouvelles extrêmement graves et pénibles pour lui, etc.

La vérité est qu'il ne s'était en rien montré différent ces jours derniers de ce qu'il avait toujours été. C'était un réservé, peu enclin aux expansions, mais non un taciturne et un sauvage. Sa haute situation lui imposait un certain isolement, dont il est vrai de dire qu'il souffrait. Il est juste de penser aussi que, maintes fois, il a regretté le vide de son foyer. Mais enfin, cette situation, c'est lui qui l'avait voulue. Malheureusement, à défaut d'une affection intime veillant avec sollicitude sur lui, il ne lui restait rien pour retremper son âme, réchauffer son cœur.

Les succès de l'ambition satisfaite sont, on le sait, impuissants à remplir ce rôle et, pour celui qui ne connaît pas le vrai remède à l'incommensurable ennui qui parfois mine l'homme, une trop grande réussite devient un fardeau pesant. Qu'on se rappelle la triste fin du Napoléon de l'Afrique du Sud, du créateur du vaste empire colonial britannique de cette partie du monde, Cecil Rhodes.

La carrière de M. Bonhoure avait été exceptionnellement brillante. Tout lui avait réussi, venant au-devant même de ses désirs. Aucun nuage à l'horizon. Il n'avait qu'à poursuivre sa route, doucement, tranquillement, et comme cette route paraissait bordée de fleurs ! Hélas ! lui n'y voyait que des épines et les paroles qu'il adressait, quelques heures avant sa mort, à l'un de ses plus intimes amis, sont caractéristiques de l'état de son esprit :

"Vous êtes parvenu à une brillante situation dans l'industrie et moi, j'ai une place enviée dans l'Administration. Eh bien ! tous deux nous avons gâché notre vie, ce qui nous manque, voyez-vous, c'est de l'affection."

L'inventaire fait par M. Mattéi de la correspondance de M. Bonhoure a montré que les dernières lettres reçues par lui de France n'avaient trait qu'à des sujets familiers banaux ; pas une ligne justifiant les soupçons de certains. La dernière correspondance expédiée, d'autre part, pour France par M. Bonhoure avait été un peu plus volumineuse que de coutume. On en avait ainsi jugé par la remarque faite d'un plus grand nombre de timbres employés.

Il est bien improbable toutefois que ces lettres, qui arriveront longtemps après l'annonce de la terrible nouvelle aux mains de la famille de notre ancien gouverneur, contiennent la clé du douloureux secret.

Ce secret, pour nous, a été bien définitivement emporté dans la tombe, s'il existe en dehors de l'égarement d'un instant, consécutif à une longue période de souffrances. C'est cette dernière explication que nous adoptons.

PROCÈS-VERBAL D'AUTOPSIE

Les résultats de l'autopsie, pratiquée avant-hier dans l'après-midi par le médecin légiste, M. le docteur Brau, qu'assistait M. le docteur Hénaff, tendent à démontrer que M. Bouhoure était sujet à des souffrances physiques qui ont pu réagir sur son moral. Voici le procès verbal:

La mort est due à la perforation des deux lobes frontaux du cerveau par un projectile lancé manifestement par le revolver trouvé auprès du corps.

Elle ne peut être que la conséquence du suicide.

Malgré sa grande vigueur apparente, M. le Gouveruer Bonhoure présentait les signes évidents d'une déchéance organique profonde. Presque tous les viscères étaient infiltrés de graisse, particulièrement le cœur et les reins.

Il devait résulter, pour lui, de ces lésions, une foule de malaises incessants et une grande dépression nerveuse qui n'ont pas dû peu contribuer à lui inspirer une décision aussi tragique et aussi imprévue.

***

Nous avons parlé de la notice sur les états de service placée sur la table du défunt. Aucun papier ne fut découvert nulle part paraissant d'origine récente. Dans le coffre, contenant sa correspondance personnelle, M. Mattéi, remplissant ses fonctions de curateur, trouva un testament, daté de Fort-de-France de la Martinique, du 15 juillet 1907. Voici le passage intéressant le public :

"En cas de décès, prendre tous les ménagements possibles pour aviser ma famille habitant 2, rue Chaptal, à Paris.

"Enterrement purement civil et très simple. Pas d'exhumation, ni de translation ultérieurement, sous aucun prétexte."

Parmi ses dernières volontés, M. Bonhoure demande également à ce que son uniforme et ses décorations soient renvoyés en France.

Faut-il voir dans ces lignes une intention quelconque, pouvant servir d'indication dans l'événement présent ? Evidemment on le peut, mais telle interprétation peut également être taxée d'enfantine.

Au sujet de l'exécution des volontés précédemment exprimées, il va de soi qu'elles seront respectées. Le Conseil privé n'a cependant pas jugé qu'il devait entendre une proscription complète de tout apparat. Il a pensé que le déploiement d'une certaine pompe ne pouvait pas être exclu de l'enterrement du chef de la Cochinchine.

Indo-chine française

***

Un drame à bord du "Salazie"

Un drame atroce, imputable à la jalousie, s'est déroulé, mardi dernier, à bord du courrier *Salazie*, qui est arrivé dans notre port hier après midi (27 janvier].

Le courrier avait quitté Singapore à midi et, depuis deux heures, le *Salazie* voguait vers Saigon, quand soudain les passagers furent mis en émoi par le bruit successif de cinq détonations d'arme à feu, paraissant provenir de la batterie.

Le personnel du bord et les passagers se précipitèrent du côté d'où provenaient les coups de feu et, lorsqu'ils y parvinrent, un spectacle horrible frappa leurs yeux. Une malheureuse jeune femme, la tête inondée de sang, gisait en travers du couloir qui sépare les cabines de la machine, tandis qu'un homme, tenant encore à la main le revolver qui venait de lui servir à commettre son crime, la contemplait les yeux hagards.

Le commandant, prévenu, s'assura aussitôt de la personne du meurtrier et le fit conduire dans sa cabine pour procéder à son interrogatoire.

D'après l'enquête menée par le commandant du navire, les causes qui amenèrent le drame seraient les suivantes :

Disons d'abord qui est le meurtrier. Le meurtrier est un Cambodgien des plus sympathiques et des plus estimés ; c'est M. Massol, le chef mécanicien de l'usine cotonnière de Ksach-Kandal et la victime est son épouse, jeune et jolie femme apparentée avec la famille d'un magistrat de Pnom-Penh et sur le compte de laquelle il ne courait jusqu'à ce jour aucune histoire.

M. Massol est né en 1873 et il est arrivé dans la Colonie, pour la première fois, en 1897. Il résida d'abord à Saigon où il monta une maison de mécanique en association avec M. Blim. Mais les affaires n'ayant pas prospéré, les deux associés se séparèrent et M. Massol, après avoir été quelque temps employé à l'Usine des Eaux, entra au service de la Société Cotonnière de Ksach-Kandal où il sut se faire apprécier par ses patrons.

Il rentra pour la première fois en congé en 1904, et c'est au cours de ce congé qu'il se maria avec une de ses

compatriotes, une jeune Algérienne. De ce mariage sont nés trois enfants ; les deux aînés ont été laissés en France par le ménage qui revenait au Cambodge en emmenant seulement le dernier né, un bébé de trois à quatre mois, que Mme Massol allaitait encore.

M. Massol a fait choix de Me Thiollier comme défenseur ; ses intérêts ne pouvaient être mis en de meilleures mains.

Le ménage Massol occupait, à bord du *Salazie*, la cabine de première classe 88-89, et avait comme voisin habitant la cabine contiguë, le Dr Poupelin, médecin aide-major de 1ère classe des troupes coloniales, allant à Tientsin.

M. Massol prétend que, mardi, étant descendu dans sa cabine, il entendit dans la cabine occupée par le Dr Poupelin des chuchotements et qu'il crut reconnaître la voix de sa femme, voix très caractéristique, Mme Massol ayant une voix très grave. Frappé de soupçons, M. Massol se serait mis en observation et, au bout de quelque temps, il aurait vu sa femme sortir de la chambre du Docteur, prendre l'escalier qui se trouvait à proximité, et monter sur le pont. M. Massol la rejoignit et, en apparence très calme, d'après les passagers qui assistèrent à cette partie de la scène, il invita sa femme à descendre avec lui dans leur cabine où il avait besoin d'elle.

Mme Massol obtempéra à l'invitation qui lui était ainsi faite et suivit son mari dans la cabine. Là, une discussion orageuse éclata, discussion qui n'eut pas de témoins, mais au cours de laquelle M. Massol ne dut pas faire de menaces tragiques, puisque sa victime ne manifesta aucune terreur et n'appela pas au secours.

Lorsque M. Massol en eut terminé avec sa femme, il pénétra quelques instants dans la cabine du Dr. Poupelin, le traita de "misérable", lui fit des reproches sur sa conduite et, quittant brusquement le Docteur, il rentra dans sa cabine où se trouvait encore sa femme.

Que se passa-t-il alors? Nul ne le sait exactement et il faut s'en rapporter aux dires du meurtrier qui prétend qu'ayant voulu changer de vêtements, alors que la querelle paraissait apaisée, il trouva, en fouillant dans sa malle, son revolver. La douleur atroce qui le tenaillait alors lui suggéra la pensée d'en finir avec l'existence. Il saisit l'arme et, la montrant à sa femme, lui dit que, puisque maintenant, grâce à elle, leur vie à tous les deux était désormais gâchée, ils n'avaient plus qu'à mourir et, puis, la braquant sur la malheureuse terrifiée,il en tira un premier coup. L'instinct de la conservation poussa Mme Massol à se précipiter sur son mari pour tenter de lui enlever son arme; son mouvement fit dévier le coup et la balle se logea dans les tissus musculaires du bras sans causer de blessure bien grave.

Mme Massol alors voulut fuir. Elle ouvrit la porte de la cabine et tenta de s'échapper. Malheureusement, dans sa précipitation, la malheureuse ne pensa pas qu'au bas des portes des cabines il y a une traverse qui assure l'herméticité de la fermeture de la porte. Elle ne leva pas le pied pour enjamber la traverse, elle buta dessus et tomba. Son mari, voyant le sang qui tachait le peignoir de sa femme et voyant celle ci choir, crut l'avoir tuée ; il vit rouge et, par quatre fois, il tira à nouveau sur la malheureuse, lui logeant quatre balles dans la tête, quatre balles qui vinrent se loger à peu près au même endroit, à quelques centimètres les unes des autres, provoquant une mort immédiate.

Le garçon de planton à la coupée, en entendant les coups de feu, se précipita vers l'endroit d'où ils partaient, et il arriva juste à temps pour voir tomber Mme Massol et assister impuissant à son assassinat. Les premiers passagers qui arrivèrent désarmèrent le meurtrier pendant que le médecin du bord, le Dr. Poisagerente, arrivait juste à temps pour voir la l'infortunée jeune femme exhaler son dernier soupir.

Le commandant du *Salazie*, comme nous l'avons dit plus haut, fit enfermer M. Massol dans une chambre de sûreté et procéda à une première enquête sur les faits ayant motivé le crime. M. Massol donna les explications qui précèdent, se réservant de donner plus de détails lorsqu'il serait assisté d'un avocat. Le corps de Mme Massol fut immergé mercredi soir, à 9 heures.

Lors de l'arrivée du *Salazie* à Saigon, le commandant de ce navire fit prévenir M. Jacquemart, commissaire de l'Inscription maritime à Saigon, qui vint aussitôt à bord accompagné de deux gendarmes pour commencer son enquête, le procureur de la République, prévenu, avait envoyé à bord du courrier le commissaire de police, chargé des délégations judiciaires.

Mais, comme le crime avait été commis en mer, le commissaire de l'Inscription maritime était seul compétent pour mener l'enquête ; aussi, le commissaire de police se retira-t-il, laissant seulement à la disposition du commissaire de l'Inscription maritime deux agents du service de la sûreté : MM. Valette et Blonin. Ce sont ces deux agents qui conduisirent M. Massol à la Prison centrale, où il fut écroué. Disons qu'avant qu'il ne quitta le bord, les passagers du *Salazie* tinrent à serrer une dernière fois la main de M. Massol, en témoignage de leur sympathie.

M. de Saint-Michel Dunezat, juge d'instruction à Saigon, a été chargé d'établir la procédure relative à cette malheureuse affaire, et ce magistrat a commencé à réunir les premiers éléments nécessaires à son instruction.

Dès que M. Jacquemart, commissaire de l'Inscription maritime lui eut remis son rapport ainsi que celui du commandant du *Salazie*, M. de Saint-Michel Dunezat se rendit à bord de ce courrier pour procéder à un complément d'informations. L'après-midi fut consacrée à l'interrogatoire de M. Massol.

L'entretien entre le magistrat et le prévenu fut particulièrement émouvant et pénible, et l'interrogatoire fut à différents repeises entrecoupé par des crises de larmes que l'inculpé, très déprimé, était impuissant à contenir.

Vers six heures, sur la requête qui lui était présentée par le conseil de M. Massol, le juge d'instruction, accordant au prévenu sa mise en liberté provisoire sous caution, quelques instants après, M. Massol, rendu à la liberté, partait avec l'ami qui a déjà recueilli son enfant.

Indo-Chine française.

Les petits métiers chinois

L'Européen qui habite à proximité d'une ville ouverte est tout surpris, les premiers jours, d'entendre chaque matin dès l'aube, un appel se produire à la même heure, c'est le *K'ou-Li* r- eille-matin, son métier est de réveiller les dormeurs, généralement des terrassiers, qui couchent groupés dans une masure voisine. Ce terrassier chinois est bien un des types les plus amusants du Céleste Empire. On croirait, en l'observant, qu'il est la personnification de la nonchalance. Il pousse son petit véhicule sans se soucier moindrement de la vitesse.

On les rencontre se rendant en file indienne au chantier prochain où ils chargent mollement la manne fixée sur leur brouettede manière à la faire basculer pour la vider. Quand toutes les mannes sont pleines chacun se passe le licou et tous repartent tranquillement dans le même ordre. Chaque charge se compose bien de dix pelletées,et le travail est bien lent ! mais qu'importe, la main d'œuvre est si peu coûteuse en Chine. Le terrassier n'est pas à proprement dire un terrassier car il se transforme aisément, il charrie au besoin des briques ou des cailloux, mais il n'en va pas plus vite, il a toujours le même pas mesuré.

Le soir venu ils rentrent joyeusement au bercail, un copieux bol de riz a bien vite fait de dissiper les fatigues de la journée. L'un d'eux s'empare d'un *Hou-Kinn* [violon à deux cordes], un autre d'une flûte (Ti-Tze), pendant qu'un loustic de la bande entonne quelque refrain de comédie. Le terrassier gagne vingt ou trente cents par jour et trouve moyen d'envoyer quelque argent à le femme restée au pays ; c'est un sobre et un robuste, hâlé du vent et du soleil, vivant sans souci du lendemain.

Bien autre est le malheureux *K'ou-Li* soumis à un entrepreneur de transports. Celui-là tire péniblement, en compagnie de cinq ou six autres, un énorme chargement de marchandises européennes débarquées récemment et destinées à différents commerçants de la ville. Mal vêtu et mal nourri, il doit fournir un travail des plus pénibles pour un salaire journalier dérisoire. C'est une vraie bête de somme dont la peau paraît rester insensible aux morsures de la bise ou du soleil. Lui aussi est levé dès l'aurore pour ne cesser le labeur qu'à la nuit bien close. Il ignore les dimanches et les jours de fête et ne réclame

pas la journée de huit heures. Cependant il cesse tout travail quand survient un coup de vent ou de pluie, ressemblant en cela à tous ses compatriotes : tout métier de la rue est suspendu pendant le mauvais temps.

Si petits qu'ils soient ils sont ralliés à une corporation, comme d'ailleurs tous ceux qui exercent un métier quelconque.

***

A proprement parler le *diseur d'histoires* n'est pas toujours un métier de la rue, il loue souvent une salle qui est vite comble tant l'avidité d'écouter est grande en Chine Ce besoin s'explique par l'ignorance de la populace parmi laquelle on compte un tant pour cent très levé ne sachant pas lire Le *diseur d'histoires* du carrefour est entouré d'un cercle compact d'auditeurs buvant ses paroles. Il a l'allure d'un lettré tombé dans la misère, affublé d'un vieil habit autrefois bleu et d'un pantalon sans couleur. Sa tête est grisonnante et son nez supporte une paire d'énormes bésicles Il installe un escabeau pour s'asseoir et feuillette un livre d'histoires. Aussitôt le silence s'établit dans l'auditoire et il commence une narration : L'histoire que je vais vous conter se passa sous le règne de l'empereur Kien-Ouen de la dynastie des Ming, il y a cinq sents ans. A cette époque vivait à Soutcheou homme qui s'appelait Kinn, dont le surnom était Ming-I.

Il continue son récit nasillard en ajoutant quelques éclaircissement et en l'émaillant de citations classiques, ce qui laisse supposer que le conteur a étudié. Il gagne ainsi péniblement sa vie et fait la joie du peuple qui retient les contes entendus et les répète le soir à son entourage.

Malheureusement le diseur de nouvelles n'a pas toujours cet aspect attrayant; c'est quelquefois un parfait gredin qui raconte des histoires pleines de sous-entendus et de mots à double sens, accompagnés de gestes qui viennent souligner crûment les passages les plus grossiers Je dois constater que son auditoire est nombreux et animé de la plus vive gaîté. Il se transforme souvent en chanteur ambulant et se fait seconder par deux gamins qui chantent des insanités pendant qu'il gratte un violon.

Le charlatan, vendeur d'orviétan, existe en Chine, car en Chine comme dans tous les pays il y a des gens crédules. Installé devant une petite table il débite gravement un boniment aux badauds qui l'écoutent et place avantageusement ses drogues qui sont la panacée universelle. Derrière lui est accroché un dessin représentant un homme nu qui porte le nom de toutes les artères et des différentes parties du corps inscrit sur les membres.

***

Et l'inénarrable figurant auxenterrements?quel métier bizarre! L'entrepreneur recrute une bande de miséreux tous plus minable les uns que les autres auxquels il fournit ces costumes de circonstance costumes qu'on croirait sortir d'un loueu, de déguisements,et composés d'une espèce de robe en coton rouge ornée devant et derrière d'un carré de calicot sur lequl est grossièrement peint un oiseau ou un dragon. Un chapeau rond ou un bonnet terminé par une longue plume complète le costume.

On embauche également des gamins porteurs de parasols ou d'inscriptions placées au bout d'une hampe. Ces mascarades sont des plus réjouissantes. Pour les enterrements riches, les costumes sont en satin et ceux qui les revêtent mieux choisis

***

Il y a aussi des porteurs pour présents de mariage, ils sont tout aussi amusants que leurs collègues de l'enterrement, on les attèle par deux à une sorte de tablette supportant un cadeau, une glace, un vase, une boîte, une chaise, etc,,tous objets nécessaires dans un ménage. Quelquefois leur procession est longue et la plupart du temps les objets loués par un entrepreneur, qui,le soir venu, les réintegre dans ses magasins

***

Le batteur de veilles (Ta-Keng Ti) est un hummb'e, qui passe les nuits à faire des rondes en frappant sur un bambou creux et sonore (pang-tze) ou sur un gong (lono). Pas un village en Chine qui n'ait son batteur de veilles, et le bruit qu'il fait est bien pour indiquer à tous qu'il s'acquitte consciencieusement de son métier. Ce bruit intempestif permet aux voleurs de n'être jamais surpris car ils peuvent suivre, à l'ouie, tous les déplacements du veilleur, mais peut-être aussi est ce le but que celui-ci se propose afin d'éviter plus sûrement une rencontre désagréable dont il serait le premier ennuy. Par les temps chauds aussi bien que pendant les nuits glacées, le batteur de veilles va ainsi par les rues et les ruelles de la circonscription qu'il est chargé de surveiller Une minime redevance lui est donnée collectivement. Dans les villages, la veillée est prise à tour de rôle par chacun, sans rétribution.

Dans le calme des nuits le son d'un gong dans le lointain ressemble au mugissement de quelque bœuf égaré dans la campagne.

***

Comme nous l'avons déjà vu, nous retrouvons,en Chine, avec peu de différence les memes petits métiers qu'en France. Ici pas de ces petites voitures de la marchande des "quatre saisons", mais les mêmes cris, aussi mal artculés,aussi inintelligibles. Qui devinerait dans "O tiü" l'appel du vitrier des rues de Paris ? Le petit marchand chinois se différencie de son confrère français par sa manière de vendre. Ce n'est ni à la livre ni au boisseau, ni à la pièce. Le Chinois, qui aime beaucoup le jeu, s'accomoderait mal de cette vente régulière, il préfère tenter la chance. Aussi chaque camelot est-il pourvu d'un tube de bambou, long de 25 centimètres, et fermé à une extrémité d'un carré d'étoffe bien tendu Ce tube contient trente et une petites flèches dont les extrémités dissimulées dans le tube, portent deux chiffres disposés comme ceux de nos dominos

Après avoir débattu le prix de chaque coup, 1, 2, 3 et même 10 cents, selon la valeur de la marchandise, le chaland extrait prestement trois fléchettes prises au hasard et s'écarte du marchand pour palper longuement les chiffres avant de les regarder, et encore pour les regarder prend-il d'infinies précautions à seule fin de faire durer le plaisir. Il perd souvent, c'est entendu, mais il risque de gagner plus qu'il ne débourse, cela lui suffit. Le K'ou-Li joue ainsi son déjeuner,le fruit qui calmera sa soif, la friandise qu'il convoite, tout en un mot est acheté ainsi, le Chinois plus raffiné, lui-même, s'arrête pour sortir les fléchettes, avec l'espoir de gagner pour deux cents ce qui en vaut dix.

"Un arrêté de police récent interdit le jeu sur territoire chinois".

***

Vous est-il arrivé d'entrer dans un théâtre chinois ?

Si non, allez-y une fois, vous serez surpris de la diversité des petits métiers qui s'y font. N'avions-nous pas, autrefois, en France, le marchand d'oranges et de sucres d'orge, qui parcourait la salle de spectacle pendant les entr'actes ? Le parfum des oranges me rappelle toujours le théâtre.

Mais en Chine il n'y a pas de repos pour les acteurs ni pour le public, les pièces se succèdent sans arrêt, et le Chinois grignotte toujours au théâtre.

A la porte il trouve de quoi contenter son appétit avec des fruits de la saison ; puis il y a le marchand qui se tient à l'intérieur avec une vraie boutique de fruiterie et de pâtisserie.

Dès que le spectateur est assis, on lui apporte quelques soucoupes de graines de pastèque qu'il faut payer, puis la théière toute fumante. Un instant après on lui offre la serviette imbibée d'eau chaude que le voisin vient de se passer sur la figure et sur le corps si c'est en été, car il aime bien ses aises, le Chinois, et il ne garde dans la saison estivale, que son pantalon et son éventail. Ces distributeurs de serviettes sont d'une adresse remarquable. Ils opèrent à deux, l'un qui passe dans les rangs et les galeries, l'autre restant près du chaudron d'eau bouillante dans laquelle il trempe les serviettes qui lui reviennent; c'est un va et vient continuel qui s'opère en un clin d'œil; les serviettes tordues sont lancées d'un bout de la salle à l'autre et toujours reçues habilement. Coût quelques cents.

Le marchand de cigarettes ne tarde pas à se présenter avec un assortiment des marques les plus demandées, il vend sa marchandise et vous fournit du feu, car il n'est pas interdit de fumer. Arrive le marchand de gâteaux et friandises de toutes sortes sucreries au millet, fruits glacés ou sucreries au millet, fruits glacés ou sucre, qu'il crie sans souci de mécontenter le spectateur attentif. Puis c'est le colporteur qui présente ses complaintes, ses journaux.

Il n'y a pas d'ouvreuses en Chine et on n'y perd pas grand chose, mais il y a le vestiaire, généralement gratuit ; pas de vendeurs de contremarque, ou entre

librement et on sort de même, c'est très agéable.

Enfin il n'est pas rare de rencontrer dans la salle de spectacle le fin barbier Chinois opérant un patient. Il se glisse partout le barbier, on le rencontre sur le chemin, au pas d'une porte, il exerce où se trouve le client. Son bagage n'est ni lourd ni compliqué: une latte qu'il place sur son épaule pour soutenir en balance, d'un côté le tabouret muni de tiroirs qui servira de siège à la pratique et de l'autre un petit fourneau et une cuvette de cuivre rouge pour l'eau chaude nécessaire aux ablutions, le Chinois ayant l'eau froide en horreur. Le barbier parcourt les rues en faisant vibrer un énorme diapason destiné à prévenir de son passage. Il tresse habilement les nattes et rase agréablement les têtes pour quelques sous.

Le "gnaf" est presque toujours un vieux à barbiche grisonnante qui frappe continuellement sur sa forme en fer afin de prévenir le client dont la chaussure est détériorée. Il n'a pas de tabouret pour le client qui se tient qui sur un pied comme le héron, mais le Gnaf Chinois est complaisant, il prête un lambeau d'étoffe tandis qu'il répare la chaussure en plantant dans la semelle d'énormes clous pour consolider le tout.

Le savetier opère vite et le client peut bientôt continuer son chemin sans crainte de perdre sa semelle. Le "Gnaf" chinois, à l'instar de son confrère francais, fait le "neuf et le vieux", il lui arrive de conserver la paire de vieilles chaussures et de donner en échange une paire neuve en réalisant un petit bénéfice.

Puisque je ne parle de la chaussure, je ne puis pas ne pas causer du pédicure. Muni de ses claquettes on le rencontre partout. Il a la main habile et le doigté d licat, il désincarne un ongle, enlève sans souffrance un cor douloureux. Muni d'un petit banc très bas pour s'asseoir, il étale une trousse crasseuse contenant quelques outils de forme et de grosseur différentes. Le pédicure opère rarement en plein air, il se rend à domicile où personne ne le dérange. Le Chinois qui a recours à ses bons offices lui remet quelques cents, mais il n'en va pas de même pour l'européen, le pédicure ne lui fixe pas de prix et dit de lui donner ce qu'on voudra. On hésite et on lui remet toujours, pour paraître magnanime, beaucoup plus qu'il ne devrait recevoir.

Faut-il classer, dans l'énumération des petits métiers, le *changeur*? Ce mot n'éveille-t-il pas l'idée d'une boutique tapissée de billets de banque et garnie de sébilles pleines d'or? Le changeur ambulant est un infime commerçant, possesseur de quelques dollars, et d'une table pliante qu'il place ou bon lui semble. Mais comme les sous qu'il étale pourraient tenter la cupidité du passant, il les entoure prudemment d'un grillage métallique fixé à la table. En quoi consiste son commerce? Mais simplement à changer de la monnaie; on lui remet un dollar en pièces divisionnaires, plus dix ou quinze cents suivant le cours du cuivre ou de l'argent. Ces cours sont des plus variables, un dollar peut représenter de 90 a 150 sous en bronze!

Je ne dirai pas qu'il fait des affaires d'or mais enfin il gagne sa vie et c'est tout ce qu'il demande.

***

Le marchand de poteries, armé d'un plumeau, frappe à tour de bras sur ses fragiles articles pour en montrer la solidité, et la vibration de l'objet suffit à signaler son passage. Il ne vend que des poteries grossières, écuelles et pots en terre vernissée, contenus dans deux corbeilles fort lourdes qu'il promène par la ville.

***

Que dire du pardinier-fleuriste? C'est un artiste horticulteur des plus adroits, qui passe dans les maisons pour vendre ses produits, et, où il a des pratiques attirées: il ne rentre jamais au logis que chargé de monnaie. Il est bien souvent propriétaire d'un terrain où il fait ses cultures, c'est lui qui a construit sa serre bambou et papier. Pas de fermes métalliques compliquées ni de vitres fragiles, ces choses coûtent cher et il n'a pas le moyen de les acheter. Son ingéniosité pourvoit à son manque de fonds. Dans un coin de son jardin il creuse un carré terrain d'environ un mètre de profondeur et ménage un espace destiné au poêle. Après avoir fiché en terre de forts bambous, il les relie par des traverses plus légères et tend des feuilles de papier qu'il peut enrouler sur elles-mêmes afin de donner de l'air à ses plantes, lorsque le soleil d'hiver est assez chaud. Il récolte là des orchidées mervilleuse (lann-hoa), du jasmin [mo-il-hoa], des narcisses (choei-tien-hoa), etc. Son thermomètre est des plus simples, c'est un morceau de glace dont la fonte plus ou moins rapide indique une chaleur plus ou moins forte. Le prix de revient d'une serre chinoise est insignifiant et son utilité incontestable. Le printemps venu, c'est de là que sortiront les grenadiers (che-leou), les orangers (kiu-tze-chou), et toutes les plantes frileuses que viendront orner pendant l'été les jardins ou les tables.

L'horticulteur chinois, habitant la banlieue des villes ouvertes, s'est mis à cultiver les fleurs d'Europe. S'il ne réussit pas bien le rosier (meï-koeihoa), par contre il excelle dans les Chrysanthème (Kin hoa).

Dès les premiers jours de l'automne il les apporte en ville, fraîchement arrachés, avec à la racine, une motte de terre et des fleurs aux tons chatoyants; mais, hélas! l'Européen, peu soigneux ou trop pressé, va les laisser dépérir. C'est alors que le boy s'en empare et les revend à son profit au jardinier. Les soins dévoués et constants de celui-ci auront tôt fait de leur rendre la santé, il les rapportera l'année suivante couverts de fleurs échevelés et tentantes. Au même titre que les bouteilles vides, les pots à fleur sont l'objet d'une saisie opérée par les boys, quelque minime que soit la valeur d'une chose, ils savent toujours en tirer profit.

Le marchand de fleurs coupées est à la solde du fleuriste. il est porteur d'une énorme boîte bien close qui contient des fleurs montées sur fil de cuivre et disposées pour orner la chevelure noire des dames chinoises. Ou bien il porte des corbeilles dont la carcasse en fil de fer est cachée par des mousses, des feuillages et des fleurs. On y voit des tubéreuses (Ouann-Hiang-Yu, jade parfumé du soir), du géranium rosa (Hiang-Yé, feuilles parfumées), des reine-marguerites(Klang-Si-La), etc.

L'oiseleur est moins connu, bien que le Chinois soit grand amateur d'oiseaux chanteurs. Les serins font ses délices, mais il préfère l'alouette de Mandchourie Paé-Ling). au plumage bien gris, qui chante et qui siffle à ravir.

Il n'est pas juqu'au K'ou-Li qui n'ait la passion des oiseaux. On le rencontre portant attentivement son serin ou son alouette dans une cage enveloppée d'étoffe. Aussitôt qu'il a un moment, il se rend où les maisons se font rares et élevant la cage sur sa main qui sert de plateau, il excite son oiseau à chanter, les badauds s'assemblent et bientôt d'autres amateurs arrivent, les trilles se succédent,on se croirait au plus profond d'un hallier.

Un bon chanteur se vend très cher. Et les cages! avez vous remarqué avec quel soin elles sont faites d'éclats de bambous arrondis et vernis avec leur énorme crochets en PaiT'ong (cuivre blanc) souvent très-ouvragé; les petits vases de porcelaine pour mettre les graines sont parfois très-vieux et d'un beau travail.

Le marchand tient sur une branchette deux ou trois oiselets retenus par un brin de ficelle. Pinsons de Mandchourie ou chardonnerets agiles, gros becs, etc, tous oiseaux du pays. Quelquefoit il porte un faucon sur le poing et le vend comme dressé à la chasse. Soyez méfiants.

***

Si le Chinois est amateur d'oiseaux, il l'est aussi de poissons. Il n'est pas rare de voir des bassins dans les maisons aisées, et dans les autres de simples bocaux sphériques où s'ébattent des cyprins dorés et argentés, avec des yeux énormes sortant de l'orbite, une nageoire caudale démesurée et si legère qu'elle ressemble à un panache de gaze. Pour approvisionner les maisons, il y a le marchand de poissons rouges qui passe avec deux baquets où grouillent les cyprins. Moyennant quelque argent il vient chaque semaine donner des soins à ses élèves.

Lorsque la saison du frai est passée et que les alevins sont éclos, il parcourt les campagnes et vend sa marchandise vivante pour peupler les mares et les étrangs.

L'été, il devient marchand de petits poulets et de petits canards, qui sont l'objet d'un gros commerce et d'un élevage en grand avec chambres couveuses artificielles.

Qui ne connaît pas le marchand d'antiquités? Porteur d'un emballage sommaire, il arrive à l'heure du déjeuner, introduit par le boy, son complice. Il déballe successivement de vieilles loques

brodées, une série de "Ting-Tze" (insignes de fonctionnaires) fabriqués au Allemagne, des brûle-parfum en bronze venus du Japon, des soucoupes, des plats, des tabatières tout un assortiment d'objets hétéroclites. Il se garde bien de desserrer les nœuds de l'étoffe qui semble emballer un vase, il attend que le client lui demande ce que contient le paquet. Alors, avec mille précautions, il sort une potiche qu'il assure dater de la dyastie "Ming". Il baragouine quelques mots de français, d'anglais et même d'allemand, appris dans son contact quotidien avec les étrangers: Ça, very old moi vendre pas cher! Emettre un doute sur l'authenticité de la pièce, c'est laisser transparaître l'envie d acheter, et il a tôt fait de répliquer: Pas vrai, Ono-Che-Keou! (si je mens, je suis un chien). Si l'on tient à l'objet, ce sont d'interminables pourparlers et après de longues discussions il cède la chose pour le tiers et même le cinquième du prix demandé au début. Car le marchand d'antiquités est un "*roublard*" doublé d'un observateur, il demande toujours un prix très-élevé auquel il peut avoir chance de vendre, il sait deviner le client sérieux et faire prendre des vessies pour des lanternes, il présente facilement un bouchon de carafe européen, pour un sceau en cristal de roche!

Il ne faut jamais consulter le boy quand on fait un achat, car non-seulement le boy est un ignorant qui ne connaît même pas le nom de l'empereur précédent, mais il est, dans l'occurrence, l'associé du marchand qui lui verse un tant pour cent sur le chiffre total des sommes réalisées, c'est une coutume générale en Chine.

Si le marchand ambulant vient depuis quelque temps et qu'on soit hésitant devant ses raretés, il décide le client en disant qu'il vendrait bien plus cher l'objet en le portant à M. Un tel, qui est amateur; alors, bien que convaincu de faire un mauvais marché, on se laisse tenter.

Ce marchand ambulant est presque toujours l'employé d'un antiquaire tenant boutique bien achalandée, qui écoule ainsi certaines pièces de son magasin. D'autres fois, il est bien son maître, possesseur d'un petit capital, il recherche chez les particuliers gênés les plus belles pièces pour les apporter à l'acheteur. Dans ce cas, il remet une certaine somme au propriétaire en nantissement de ce qu'on lui confie. S'il vend, c'est toujours à un prix supérieur à celui demandé par le possesseur, la différence est pour lui.

Je dois signaler en passant quelques truquages ou maquillages des porcelaines, des bronzes, des cloisonnés, car ces industries rentrent plutôt dans la catégorie des petits métiers que dans celle de l'art.

En général, les réparations sont faites avec grand soin et même avec un certain talent; il faut souvent un œil expérimenté pour reconnaître les tares de nature à déprécier un objet. Un vase de quelque valeur a-t-il été brisé? Il est réparé par un spécialiste, collé au riz et au blanc d'oeuf, les fissures sont à peine visibles celles qu'on ne peut pas dissimuler sont cachées par de la couleur, le peintre réparateur a vite fait d'ajouter une fleur, une roche, ou un personnage dans le style de l'objet. Les raccords de peinture sont difficiles à trouver. S'agit-il de masquer un "Mao-Ping" (défaut) le peintre est toujours là et son habile pinceau fera le nécessaire.

Un truc fort employé en Chine, mais facile à reconnaître, c'est le "*Coupage*" d'une potiche dont le col est cassé, on l'ampute au-dessous de l'ébréchure et on rode à la meule la partie coupée. La blessure est enduite, à chaud, de cire teintée d'un toc gris sale qui donne un aspect respectable d'antiquité. Les tasses et les assiettes ébrèchées sont traitées par le même moyen. *Nota*: faire toujours vibrer d'une pichenette l'objet en porcelaine qu'on désire acheter, le son doit être net et clair.

Quant aux bronzes, à de très rares exceptions, ils sont tous truqués. Il s'en contrefait d'énormes quantités au Japon, et, on doit le reconnaitre, les copies ne sont pas toujours mauvaises. La patine est la première indication d'authenticité: les bronzes anciens, patinés par le temps, sont d'une couleur bien franche, vert de gris uniforme et sans bavures. S'il se rencontre quelque soudure, l'objet est à rejeter; elles sont très adroitement dissimulées sous une épaisse couche de noir de fumée, il faut pour les trouver un oeil exercé et il est souvent besoin de tâter à l'épingle et de prendre la loupe pour regarder la manière dont sont fixées les anses: l'objet réellement vieux est d'une seule pièce. L'habileté du copiste japonais est très grande et le connaisseur se trompe souvent c'est un maitre dans les arts du métal et les patines qu'il sait donner sont merveilleuses. *Morale*: se défier des bronzes chinois.

Quant aux cloisonnés, inutile d'en rechercher de vieux, leur aspect fruste ne tenterait d'ailleurs pas l'européen. Mais le cloisonné moderne de Péking est fort goûté des étrangers, bien que n'ayant aucune valeur artistique; il plaît par ses couleurs et son fini. Là encore s'exercent certains petits métiers. Un cloisonné est il défectueux? On répare très habilement le "*maoping*" à l'aide de la cire colorée, on bouche les soufflures qui viennent déparer la surface brillante de l'émail et la pièce est vendue avec une légère différence de prix. Je ne me souviens pas sans un certain regret d'une soucoupe en cloisonné ancien, défigurée par des plaques de cire bien que le marchand m'eût affirmé qu'elle était parfaite et avait souhaité d'être englouti par la terre s'il mentait.

***

Il fut un temps, rapporte l'abbé Grosier, où les cigales obtinrent tous les succès de la mode et devinrent l'objet de l'engouement général.

On raconte qu'elles durent cette éclatante fortune à un pauvre lettré de la célèbre dynastie des T'ang [620 à 907] qui, pour alléger sa misère, s'avisa d'en faire le commerce.

Il alla dans la campagne, choisit les plus belles cigales, leur fit à chacune une petite cage et revint les offrir dans les rues de Tchang N'ann, alors capitale du royaume. C'était une nouveauté; il n'en fallait pas davantage pour assurer le succès de l'idée. La mode fit trouver agréable le cri strident de la cigale. L'impératrice et toutes les dames du palais voulurent posséder de ces bestioles, si bien qu'il y eut un pourvoyeur officiel de la cour. C'était un délire, une vraie fureur, on entendait les cigales dans toutes les maisons, on en portait pour aller en visites, la ville entière retentissait de leurs cris. Les arts s'emparèrent des cigales, elles entrèrent dans la composition des broderies, dans les dessins d'étoffes, dans la ciselure des vases, sur les porcelaines, on en fit en jade, en émaux, en or. les épingles de tête furent ornées de cigales d'un beau travail. Les poètes ne furent pas les derniers à partager le goût du jour; des flots de vers coulèrent en l'honneur de l'insecte à la mode, et, dit le Père Gibot, les recueils des VII et VIII siècles sont pleins de ces pièces de poésies, dont beaucoup sont tombées dans l'oubli. Il a donné la traduction de l'une d'elles: "Une jeune cigale, parée de ses nouvelles ailes, chante sa joie à la campagne et se pose sur un saule verdoyant pour en boire la rosée sans se douter qu'une cruelle Tang-leang (maute religieuse) la guette sous le feuillage, et se prépare à tomber sur la proie, qu'elle a déjà dévorée d'intention. Mais elle ignorait elle-même qu'un Hoang-li (bruant) perché sur une branche voisine, prenait son élan pour la happer. Il part comme un trait et d'un coup de bec délivre la jeune cigale."

La mode de ces bruyants insectes a diminué, mais il en est resté un amusement pour le peuple et les enfants. Les gens de la campagne continuent à prendre des cigales pour les venir vendre à la ville où l'on continue à les acheter. On recueille avec soin la dépouille des cigales, elle entre dans la composition de plusieurs remèdes de la pharmacopée chinoise, et c'est là l'objet d'un petit métier de saison inconnu chez nous: Ramasseur de dépouilles de cigales.

***

La batellerie compte quelques petits métiers intéressants: il y a le sampanier, le hâleur et le *graffier*. Allons ne vous récriez pas, c'est un mot forgé pour les besoins de ma description, je l'appelle *graffier* car j'ignore absolument son nom français, il n'est ni rameur, ni godilieur, il pousse le bateau en plantant une gaffe dans le fond de la rivière et pousse, pousse, en frappant du pied le plat bord, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'extrêmité du bateau, vous l'avez d'ailleurs regardé bien des fois.

Armés d'une longue perche ferrée, ils sont quatre, cinq, six et même davantage selon la longueur de la jonque. D'une agilité remarquable, ils accomplissent leur besogne en s'accompagnant d'un

chant au rythme monotone qui ne manque pas de charme entendu le soir lorsque les barques remontent la rivière. Ces *gaffiers* sont logés à bord, c'est l'équipage de la jonque.

Son confrère le hâleur fait un métier aussi pénible, c'est le même qu'en Europe; hâlant péniblement du matin au soir les lourdes péniches. C'est la même bête de somme, courbée sous la même peine, nourrie et abritée grossièrement pour quelques cents par jour !

Tout autre est le sampanier, celui-ci est gai. Dame ! il est propriétaire d'un *sampan* (en chinois sane-pane, trois planches) qui lui a bien coûté quarante ou cinquante dollars, ce qui constitue une petite fortune pour certains.

Il vit sur et de la rivière, en transportant des marchandises et des passagers, car il est passeur à l'occasion, pêcheur au besoin, il remorque les bateaux, conduit en promenade. Dans les villes ouvertes, il est souvent gardien d'un *houseboat*, et le dimanche venu, c'est lui qui prend la direction du bateau pour se rendre sur les lieux de chasse.

Il a le teint basané du vieux loup, car il vit sur son sampan, aménagé de façon à pouvoir s'y étendre.

Dans les provinces du Nord où la glace immobilise les rivières et les bateaux, le sampan est sorti de l'eau dès les premières glaces et remisé sur la berge, la quille en l'air.

Ne croyez pas que le sampanier va rester inactif, non il est roublard comme tous les marins, il se fait... encore un mot à trouver, mais il est si bizarre et si mal venu que je n'ose l'écrire, il se fait... *traîneautier* ! C'est-à-dire que, conjointement à son sampan, il possède un traîneau. Qui ne connait le traîneau chinois? Il est bien rudimentaire.trois on quatre planches assemblées et montées sur deux patins en fer, et c'est tout. Le conducteur se tient à l'arrière et manie une gaffe destinée à pousser le traîneau en prenant son point d'appui sur la glace Par les belles journées d'hiver, pendant lesquelles le terrible *vent jaune* ne nouffle pas, il est très agréable de louer un traîneau et d'en prendre la direction, c'est un exercice salutaire et un sport bienfaisant.

Je me tromperais fort en disant que le sampanier fait fortune rapidement, il vivotte, mais il est libre, il est son maitre, et soyez persuadé qu'il est heureux de son sort..

***

Je ne veux pas quitter la rivière sans parler d'autres petits métiers qui s'y pratiquent. En premier lieu vient le pècheur, avec son grand carrelet qu'il remonte tout frétillant de *Yun-yu* (poisson d'argent) espèce d'éperlan, ou bien de *ho-p'ang-hiai* (crabes d'eau demi salée). On n'emploie pas d'épervier en Chine, ni de nasses, du moins en rivière.

Puis, il y a le chercheur d'épaves qui ramasse tous les débris innommables, entraînés par le courant, il a son semblable à Paris où la Seine charrie des quantités importantes de bouchons qu'on retaille ou qui sont employés dans diverses préparations.

Quand le gel a glacé les fleuves, tout se ralentit, il ne reste plus que le *traîneautier* et le pêcheur qui casse la glace pour capturer un poisson problèmatique, ou le miséreux qui, armé d'une longue pince, recherche au fond de la rivière les morceaux de charbon tombés pendant les transbordements.

***

J'allais oublier l'entremetteur qui est le plus souvent une entremetteuse. Rien ne se traite ici, sans son secours: qu'il s'agisse d'un emprunt, d'un mariage, d'une dente, de raccomoder deux amis brouillés. Mais est-ce bien un métier ? Oui et non, oui quand on a affaire à un étranger et non quand c'est à l'intervention d'une personne connue qu'on a recours. Dans les deux cas la personne qui s'entremet est bien choyée, bien hébergée, et ceux qui en font métier ont toujours quelques dollars à empocher.

L'entremetteuse s'occupe plus spécialement des questions matrimoniales, c'est elle qui fait les mariages à sa guise. Ne ménageant pas sa peine, elle se rend dans une famille où elle sait qu'une fille en âge d'être mariée, elle laisse entendre qu'elle connaît un parti avantageux qui ferait bien l'affaire. On l'invite à dîner, on lui fait un cadeau, et, bien lestée, elle attend au lendemain pour se rendre chez ceux qui ont un garçon, elle fait des compliments de la beauté cachée qu'elle a découverte. Ici encore on la cajole, on s'excuse de n'avoir à lui offrir qu'un repas des plus communs, alors que la ménagère a fait de grosses dépenses pour corser le menu. Avant de quitter ses hôtes, elle reçoit un petit cadeau, souvent de l'argent, le manège dure quelque temps jusqu'au jour où elle a tout réglé entre les deux familles L'entremetteuse est absolument indispensable ; si ce n'est pas une inconnue, c'est quelque matrone de la famille qui en fait les fonctions.

Il y a aussi des entremetteurs matrimoniaux mais ils sont plus rares.

***

Il ne me reste donc plus qu'à parler du boy et de son sous-boy, du cuisiner et de son marmiton, du mafou et de son aide, toutes sangsues très-avides de l'argent européen.

Mais avant de clore ces notes sur les petits métiers proprement dits, je veux terminer par une anecdote qui montre jusqu'où va l'adresse des Chinois pour arriver à empocher quelques sous.

Old Nick raconte que, sortant de visiter une fabrique de laques à Changhaï, il lui arriva une aventure tragicocomique des plus émouvantes, je lui laisse la parole :

" Après avoir examiné la fabrique, nous revenions le fou-tsiang et moi, chacun dans notre chaise à porteurs, quand tout-à-coup un cri perçant retentit à quelques pas de nous. Je me précipite à la portière, et je vois un enfant de six à sept ans, pâle, éperdu, poursuivi par un homme furieux, qui brandissait un long kriss. Avant que, revenu de mon premier saisissement, j'aie pu articuler la moindre parole, cet assassin rejoint la pauvre petite victime,la prend au cou, l'enlève de terre, avec des blasphèmes effroyables, la frappe à deux ou trois reprises, et la couche sanglante sur le pavé.

Seulement alors, je retrouve la force de m'écrier ; quelques passants se groupent, étonnés, plutôt qu'émus. Leur indifférence m'indigne ; en trois bonds, je suis à terre ; je m'élance, je saisis le meurtrier qui promenait de tous côtés ses regards farouches et, loin chercher à s'enfuir, semblait solliciter l'attention publique. Sous mon étreinte furieuse, il se débat d'abord, murmure quelques paroles inintelligibles pour moi, puis se met à rire aux éclats, tout en me repoussant. A ce symptôme de folie évidente, je me calme, et reprends assez de sang froid pour demander mainforte aux assistants. Ils riaient tous.

Je sens une petite main secouer les pans de mon *Ma-koua* (vêtement de dessus) ; j'entends une petite voix me demander grâce. C'était l'enfant assassiné qui s'était tranquillement relevé pour se jeter entre son menrtrier et moi. Mon étonnement allait en ce moment jusqu'au vertige, et je me croyais déjà le jouet d'un mauvais rêve, quand enfin mes porteur et ceux de Tso-Hi viennent à mon aide, et m'expliquent avec force grimaces comiques, le sens de cette aventure bizarre.

J'avais été tout bonnement le jouet d'une scène tragique, exécutée vingt fois chaque jour par les jongleurs qui courent les provinces. Ils ont pour compère un enfant dressé à ce rôle ; pour arme, un poignard dont le manche creux est rempli de sang liquide. Au moment où ils frappent, le même ressort, qui fait entrer la lame dans le manche,ouvre une petite soupape par laquelle le sang jaillit ; l'enfant pousse un cri de mort, et se débat convulsivement sur la terre où on le jette. Bref aucun détail n'est omis, et lorsqu'une bonne âme comme moi se laisse prendre à cette ridicule mystification, il est bien rare qu'elle refuse d'expier sa naïveté par une légère amende. C'est ce que j'ai fait, sans oser me plaindre, et fort heureux de m'échapper au plus vite.

NOS DOMESTIQUES

Lorsqu après un séjour de quelques années dans le lointain Orient, on est rentré dans la Mère-patrie, on est tout surpris d'entendre les plaintes de chacun à propos des domestiques. Mme Hunetel prétend que sa cuisinière fait danser une sarabande à l'anse du panier, Mme Troisicks assure que la sienne boit le cognac de l office, la bonne du premier a un cousin qui est cuirassier, jusqu'à la femme de ménage de la petite rentière du sixième qu'on accuse d'être voleuse, et chacun va répétant qu'il n'y a plus de bons domestiques, c'est une plainte générale.

H. HELL.

A suivre

Correspondance

Koangsi

(NANNING)

Notre ville qui, jusqu'à présent, manquait d'un hôpital, va enfin en posséder un : on annonce, en effet, l'arrivée prochaine du pasteur anglais, le Dr. Clifte, qui vient ici dans ce but.

Le quai de la Concession que les Chinois relèvent pour la 3e. fois menace de nouveau de s'écrouler. Pourquoi aussi s'obstiner à refuser tout concours européen ? C'est en vain que leurs meilleurs amis avaient conseillé aux Chinois recourir à un ingénieur européen :ils ont refusé et la conséquence en est la chute du quai pour la 4e fois.

Les pillages se sont multipliés dans toutes les provinces dernièrement. Dans les [régions de Ping-Nan, Kong-Ping, Kong Hien, Setcheng et jusqu'aux environs de Nanning, pirates et soldats, continuent à qui mieuxmieux à désoler les populations. Cela n'empêchera pas les journaux de publier que les pirates sont exterminés au Koangsi et que les soldats chinois ne sont plus comme ceux d'antan, la terreur des populations !

L'on attribue cette recrudescence de pillages en partie à la faiblesse du gouvernement, en partie aussi à l'influence grandissante des réformistes ! Peut-être cependant n'y faudrait-il voir que la suite de la misère causée par une mauvaise année.

S. G. Mgr. Lavest nous a quittés dans le cours de janvier, tant pour assister à un synode régional des Missions du Sud de la Chine que pour refaire sa santé toujours ébranlée.

***

Lettre de Hong-Kong

Les fêtes du Nouvel An chinois viennent de prendre fin et,pendant trois nuits, nous avons eu à subir le bombardement habituel an pareilles circonstances. Bombes et pétards marquent toujours de leurs sonores retentissements les réjouissances de ce genre. Si le sommeil en souffre, l'atmosphère se trouve pu-rifiée par les vapeurs de la poudre.

Jamais peut-être on n'avait eu à constater, à l'occasion du Nouvel An,autant de vols et autant de crimes. La police a eu fort à faire et a payé très cher son dévouement pour l'ordre public, puisque l'un des agents a été blessé mortellement par une bande de voleurs et d'assassins qui opéraient à Yaumati, en face de Hong-Kong.

Ce sont sans doute des malfaiteurs qui viennent de Canton et qui trouvent dans cette colonie anglaise un champ plus vaste à leur énergie malfaisante. La justice anglaise n'est pas plus applicable aux Chinois que la justice française aux Annamites. Ce qu'il faut aux Célestes, c'est la punition expéditive des tribunaux chinois : le rotin, la pendaison ou la décapitation.

Aussi longtemps que le jaune ne comprendra pas mieux ses droits et ses devoirs, il est criminel d user envers lui d'une mansuétude qui, à examiner les choses sous leur véritable point de vue, n'est qu'une prime à la malhonnêteté. La presse de Hongkong critique amèrement le gouvernement et réclame des mesures plus énergiques et un peu moins de sentimentalité chez les juges.

La colonie française a été fort éprouvée par la mort de M. Pierre Marty, l'un de nos compatriotes universellemnnt estimé des Français et des Etrangers.Les obsèques ont été présidées par Mgr Pozzoni, assisté de Mgr Clementi. Le Gouverneur, le Général et l'Amiral étaient représentés, les Consuls des différentes nations assistaient à la cérémonie. M. Liébert, Consul de France, en quelques paroles bien senties, a exprimé le sentiment de tous les assistants, en faisant l éloge de ce travailleur persévérant, qui depuis 1881, dirigeait à Hongkong une maison mportante et fort connue.

A. D.

***

Lettre de Canton

A propos des récents évènements dus à l'accident du "Fat-Shan," un journal anglais de Hongkong disait : "Le diable à Canton n'est pas plus noir qu'ailleurs.". Il est certain que l'on a beaucoup exagéré l'importance des troubles suscités par l'association du "Self Government" et les quelques douzaines de mauvais drôles payés par les énergumènes cantonnais. Des touristes venus passer une journée à Canton racontaient que la situation était fort grave, et à Hongkong on imprimait que Shameen était en état de siège, avec ses deux ponts gardés de canons...

Le bruit avait un moment couru que les consuls anglais et allemand avaient fait appel aux volontaires de Shameen. Informations prises il s'agissait tout simplement d'une demande de l'officier de la marine anglaise chargé de la défense de la concession en cas de trouble. Cet officier s'était adressé au consul anglais, Sir Fox, pour que l'on recherchât quels étaient les résidents de Shameen susceptibles de constituer la petite troupe de soutien d'une pièce d'artillerie que, d'après le rôle de combat, la marine anglaise doit débarquer sur le territoire de la concession...

Le fait le plus important, en cette affaire de "Fat-Shan", a eu lieu le premier janvier, dans l'après-midi, au moment où chacun de nous faisait ses visites. Une bande de coolies crasseux, au nombre d'un millier, s'avança vers le wharf de la "Hongkong, Canton et Macao steamboat co" auquel le Fat-Shan était amarré. Ils se contentèrent tout d'abord de pousser des cris, puis commencèrent à envahir le wharf. Le capitaine Lloyd, commandant le Fat-Shan, fit aussitôt larguer les amarres et conduisit le steamer en plein rivière, tout en faisant des signaux de détresse. Toute une flotille se trouvait, ce jour là dans le port fluvial : le yacht "Alacrity" le destroyer "Hart", le torpilleur 035 et les trois canonnières "Robin","Moorhen" et "Sandpiper". Immédiatement un détachement de "blue jackets" fut embarqué à bord du "Fat-Shan" qui rallia son wharf. La police chinoise de son côté arrivait en force et balayait le wharf et ses abords. Le manifestants continuèrent à hurler mais n'attaquèrent personne. Plusieurs européens qui passaient à ce moment ne furent en aucune façon insultés ou molestés. Les Chinois qui s'apprêtaient à partir pour Hongkong étaient seuls interpellés et menacés, s'ils faisaient mine de se diriger vers le wharf anglais. Ayant aperçu un mouvement in sité du port français, où la garde chinoise prenait les armes tandis que quatre "policemen" du vice-roi s'alignaient dans la rue vis-à-vis de la grille, un haut fonctionnaire des Douanes chinoises, qui se tourvait en compagnie de quelques français, s'en fut au wharf de la H. C. M. L. Co et revint bientôt rassurer tout le monde. "Tea cup storm" nous dit-il rapidement (une tempête dans un verre d'eau)... Comme le bruit s'était répandu que des chinois avaient l'intention de faire sauter le "Fat Shan", on laissa à bord du steamer un certain nombre de "blue-jackets" chargés d'assurer la garde des soutes et des entrepôts pendant le voyage.

Je me suis laissé dire qu'au consulat anglais on avait parlé d'établir un service de rondes et de patrouilles sur le territoire des concessions et que, durant la nuit du 1 au 2, on avait débarqué une mitrailleuse qui fut cachée dans les "godowns" de la maison Griffith, à proximité du port anglais...

Il y a quelques jours, les officiers de la marine anglaise firent exécuter un exercice de débarquement à leurs hommes. Les points faibles du pourtour de la concession anglaise furent occupés par des fusiliers, des pièces légères débarquées... Tout se passa rapidement et avec beaucoup d'ordre.

Chez nous, sur la concession française, c'est le calme le plus absolu. Je puis affirmer que personne ne s'inquiéta outre-mesure ; nous savons que nous sommes bien gardés et avons la plus grande confiance dans l'homme expérimenté qu'est notre sympathique Consul.

***

Le 24 janvier par un beau soleil qui donnait l'illution du printemps de France, un certain nombre des membres de la colonie française se sont rendus à l'ancien consulat de France, dans la ville chinoise. Grâce à l'initiative du dévoué M. Jean Knoth, une fête sportive était offerte aux officiers mariniers et aux équipages des canonnières "Argus" et "Vigilante" par les Français de Shameen. Tout se passa d'une façon absolument parfaite. Le programme était fort chargé d'ailleurs : tirs à la carabine, tournoi de danses, concours de manille et de loto, courses diverses, sauts... Nos braves marins, dont la tenue mérita tous les éloges, se disputèrent avec ardeur de nombreux prix, pro-

duits d'une souscription à laquelle chacun d'entre nous avait tenu à participer. L'infatigable organisateur de la fête mérite les remerciements de toute la colonie. Nous faisons des vœux pour que son séjour ici se prolonge indéfiniment.—Nous ne voyons pas bien une fête sportive quelconque à Shameen dont l'aimable M. Jean Knoth ne serait pas l'âme et la cheville ouvrière. Ils sont rares ceux qui, comme lui, par dévouement, avec un désintéressement parfait, consentent à s'occuper constamment de nos marins, en leur fournissant des distractions honnêtes, pendant les heures de liberté que leur laissent les exigences du service à bord.

***

Nous avons eu le plaisir d'entendre, au théâtre du "Canton Club", la musique du "Furst-Bismark" venue de Hong-kong, à la demande des membres des colonies allemande et suisse de Shameen. Les jeunes commissaires du concert, MM. Ernst Lundt, Kasttmann etc... avaient eu l'aimable pensée d'inviter tous les Shameennois. D'une correction parfaite, les musiciens du "Furst Bismark" nous ont donné plusieurs fantaisies sur divers opéras, deux morceaux français et une marche allemande. Sur la proposition du consul d'Angleterre, un triple hurrah fut poussé en leur honneur, après l'audition du "God save the King" annonçant la fin du concert.

E. C.

***

Voici des détails sur le terrible incendie qui, dans la nuit du 30 au 31 Janvier, a dévoré la cité flottante des "bateaux-fleurs" de Tai-Sa-Tao. Comme toujours, les racontars les plus fantaisistes et les chiffres les plus divers ont paru dans la presse chinoise. J'ai tenu, avant de vous mettre au courant, à aller prendre mes renseignements à la bonne source.

Samedi soir, alors que le "Tout Shameen" était au "club-théâtre" assistant à une revue musicale organisée par le "outdoor staff" des Douanes Impériales chinoises, une lueur extraordinaire illumina tout Canton et la Rivière des Perles. Il était alors environ 10 heures et demie. Des gens qui brûlaient des papiers dorés en l'honneur du "Génie des eaux" à bord d'un bateau-fleur, avaient mis le feu sans s'en apercevoir.

En un clin d'œil, l'incendie trouvant un aliment dans le bois des constructions flottantes accumulées là comme à plaisir, s'étendait dans plusieurs directions. Les bateaux-fleurs solidement amarrés les uns aux autres s'enflammaient comme de gigantesques torches. La plupart de ces bateaux étaient à deux étages et, à ce moment, un grand nombre de riches chinois, en particulier des banquiers de la ville et de l'intérieur, festoyaient gaiement, un peu dans toutes les pièces. Ce fut une bousculade inouie.

Je me suis laissé dire que, lorsque le feu prend dans le quartier des maisons dites "hospitalières" ou à bord des bateaux-fleurs l'usage veut que personne ne porte secours aux malheureux et aux malheureuses qui sont en danger. En tout cas, il est certain qu'à Tai-Sa-Tao, samedi soir, les sampans filèrent à force de rames et que des gens qui essayaient de s'approcher des bateaux en flammes revinrent presque aussitôt. Les longues files de bateaux touchaient par un bout au quai nouvellement construit à cet endroit, et beaucoup de gens réussirent à s'enfuir de ce côté. On compte en tout environ 200 victimes dont beaucoup se noyèrent en voulant fuir le feu.

Un gros richard chinois, fort connu sur la place de Canton à cause de sa qualité de compradore de la succursale de "Jardine, Matheson et Co" faillit périr. Affolé, il appelait les sampaniers, en leur offrant mille piastres s'ils consentaient à venir le prendre. Il s'en tira tant bien que mal ou plutô on le retira de la rivière où il s'était jeté.

L'incendie diminua d'intensité vers minuit et demi, et se trouvait éteint vers 2 h du matin.

On compte à peu près, 30 grands bateaux fixes et à étage ainsi qu'un nombre un peu moindre de bateaux mobiles disparus.

En fait, le quartier flottant des "barques fleuries" de Tai-Sa-Tao n'existe plus. C'est la troisième fois qu'il brûle en 20 ans. Il n'est pas douteux que l'on va de suite se mettre à le reconstruire et à s'obstiner à faire fi des précautions les plus élémentaires pour éviter ou arrêter des désastres comme celui qui vient de coûter la vie à 200 chinois et chinoises.

Plusieurs européens se sont rendus, dès l'apparition des flammes, sur le quai de la crique où s'allongeaient les rangées de bateaux-fleurs, et son restés à contempler le magnifique et terrible feu qui éclairait les environs et la cité.

Deux d'entre eux, M. Garoler de la maison "Parnell and Paget" et M. Wilson du "Médical collège" ont eu l'amabilité de me transmettre tous les renseignements qu'ils ont pu recueillir. On peut évaluer à près de 25 000 la foule des Chinois massés sur les quais à Tai Sa-tao pendant l'incendie.

La police cantonnaise travaille avec beaucoup d'ordre et de promptitude à établir l'identité des victimes. Une longue ligne de cercueils est déposée le long du quai ; les premières victimes y sont déjà enfermées après avoir été photographiées et pourvues d'un numéro d'ordre. A mesure que d'autres cadavres sont retirés de la Rivière, on procède de la même façon.

E. C.

DOCUMENTS OFFICIELS

Séance Générale du Conseil d'Administration Municipale de la Concession française

DU 12 FÉVRIER 1909

L'an mil neuf cent-neuf et le cinq Février à cinq heures de l'après-midi, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des séances sous la présidence de M. H. Madier.

Etaient présents

MM. L. Camera
W. M. Dowdall
Th. Eckardt
P. Jourdan
L. Marthoud
C. Paturel
G. Laferrière, Secrétaire
J. Dantin, Secrétaire-Adjoint

Compte-rendu. — Lecture est donnée du compte rendu de la dernière séance lequel a déjà été approuvé et signé par les Conseillers.

Rapports. — Les rapports des divers chefs de service sont approuvés.

Situation Financière. — La situation financière, indiquant l'état des recetttes et des dépenses, les comptes avec les Banques, est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'approuve.

Garde Municipale. — Le Conseil prend connaissance des demandes transmises par lettres ci-après de M. le Consul Général.

Changhaï 29 Janvier 1909

Monsieur le Président,

Le Sergent de la Garde Raymond, qui vient de faire parvenir une demande de congé, m'exprime en outre le désir de continuer à toucher pendant la durée de celui-ci l'indemité de logement afférente à son grade, soit Tls: 25 par mois. Il argue, pour obtenir cette faveur, de son mariage avec une femme indigène qu'il n'emmène pas en France et pour laquelle il conserve son installation ici. Comme d'autre part, il ne bénéficie pas du passage de troisième classe accordé aux familles des Agents mariés, sa demande me parait raisonnable et je vous serai obligé de vouloir bien en saisir le Conseil dans une une prochaine séance

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma considération très, distinguée.

Signé : L. Ratard

Changhaï, le 29 Janvier 1909

Monsieur le Président

Le Brigadier de la Garde Municipale Vittori, qui vient de me faire parvenir une demande de congé sollicite en même temps pour des raisons de famille intéressantes une avance de Frs.500 à rembourser par lui à son retour. Il propose de donner en garantie son avoir à la Caisse de Prévoyance qui correspond à peu près à l'avance qu'il sollicite.

Dans ces conditions la demande du Brigadier Vittori me paraît raisonnable et je vous serai obligé de vouloir bien en saisir le Conseil à qui il appartient de décider sur cette matiére dans une de ses prochaines séances.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très, distinguée.

Signé : L. Ratard.

Le Conseil tenant compte des améliorations de traitement que ont été consenties récemment en faveur du personnel de la Garde, regrette de ne pouvoir donner suite favorable à la demande du Sergent Raymond, dont la prise en considé-

ration constituerait un précédent pouvant être trop souvent invoqué.

En ce qui concerne l'avance à consentir au Brigadier Vittori, le Comité de Gérance de la Caisse de Prévoyance sera appelé à décider si elle peut lui être accordée dans les conditions par lui indiquées.

Travaux Publics. — (a) Lecture est donnée du procès-verbal d'adjudication dressé à la suite de la réunion du Comité des Travaux du Ier Février au cours de la quelle il a été procédé à l'ouverture des soumissions pour la couverture du canal de l'Ouest entre Chang Pang et le Yang King Pang.

Conformément aux propositions du Comité, M.Murat est déclaré adjudicataire des travaux au prix le plus bas de T : 280 le chang.

Le Conseil recommande que le Service des Travaux prépare dès que possible,le projet de couverture de la partie de la crique de l'Ouest,entre la rue du Consulat et Chang Pang,pour l'exécution duquel une somme de T : 15.000 a été inscrite au budget de 1909. Il suggère aussi que l'Ingénieur prépare pour ce travail deux cahiers des charges l'un pour son exécution en briques et l'autre pour son exécution en béton armé pour que le Conseil puisse se rendre compte du coût des deux projets et choisir celui qui offre les plus grands avantages.

(b) Crédits.—Sur la proposition de l'Ingénieur, le Conseil met à sa disposition les crédits spécifiés dans les bulletins de demande Nos 2396,2398,2399,2519 et 2520 et autorise le Président à signer dorénavant ceux de ses bulletins qui lui seront adressés pour des sommes minimes, se réservant de statuer sur les demandes de crédits élevés ou qu'il n'estimerait pas justifiées.

Après avoir pris connaissance du rapport No 416,présenté par l'Ingénieur, sur la construction d'une chambre de sûreté en béton armé pour les archives, le Conseil autorise en principe la dépense devant en résulter qui est évaluée à T : 500 environ et prie M.Dowdall de vouloir bien examiner le projet et proposer, s'il y a lieu, des modifications.

(c) M.Cornic par lettre No 418 informe le Conseil qu'il a examiné le cahier des charges dressé pour la construction du poste de police de l'Ouest et le trouve convenablement établi pour pouvoir faire un appel d'offres aux entrepreneurs : le Conseil ordonne en conséquence l'impression de 100 exemplaires au prix indiqué par le Secrétaire.

(d) M M. Davies et Thomas, architectes de 8 maisons européennes qui viennent d'être construites en dehors des limites de la Concession, de l'autre côté de la crique longeant la rue Paul Beau, demandent que l'accès à ces maisons soit établi immédiatement et avisent le Conseil qu'ils sont disposés à contribuer pour ⅓ dans la dépense de construction d'un drain de 4 mètres de longueur au droit de leur entrée: ils s'engagent également à payer toutes les taxes municipales et à se conformer à tous les règlements de la Concession.

Le Conseil décide de donner satisfaction à M M. Davies et Thomas et recommande que les travaux soient entrepris dès que possible.

(e) Le Président informe le Conseil que la Commission chargée de surveiller l'aménagement du Jardin public est d'avis, après examen sur place, de pourvoir à la distribution de l'eau par l'adoption de mesures qui n'entraîneront qu'une dépense minime par rapport à celles primitivement envisagées.

(f) En réponse à la lettre qui lui avait été adressée pour l affectation du garde monté Dupuis au service des Ecuries, en remplacement de M. Bourriquot, partant en congé, M. le Consul Général fait savoir qu'il autorise cette mutation, à titre tout à fait exceptionnel, en considération des conditions spéciales dans lesquelles il y a lieu de pourvoir à la vacance.

Service d'Incendie. — [a] En réponse à une lettre de M. Chollot, le Conseil décide de ne pas renouveler, à son expiration, le 30 Avril prochain, le bail de l'appartement, loué pour plusieurs pompiers volontaires, au No 53 quai du Yangking-Pang et qui sera évacué par eux à cette date.

[b] Suivant état présenté par l'Ingénieur du Contrôle, 21 bouches d'incendie de 100 m/m ont,à la date du 18 Janvier, été vérifiées et peuvent être utilisées en cas d'incendie.

Eclairage.—Lecture est donnée de la lettre ci-après de M. Coursier:

Shanghai le 29 Janvier 909

Monsieur le Président : de la Municipalité Française Changhaï.

Distribution du courant pendant la journée.

En réponse à votre lettre du 28 Décembre 1908,je ne puis que vous confirmer la mienne No. 3661, en date du 10 Décembre 1908.

En fait,le courant sera, comme il l'est maintenant d'ailleurs, distribué pendant la journée d'une façon presque continue, mais nous ne pouvons nous engager à le donner sans interruption aucune.

Ce que demande la Municipalité est, en effet,une impossibilité absolue, car il faudrait admettre que nous n'aurions jamais à réparer aucun instrument du tableau ni à visiter celui-ci.

Ces visites et réparations éventuelles ne peuvent se faire avec le courant sur les barres et les desiderata du Conseil supposeraient que nous avons à notre disposition une installation double que ne comporte pas le faible débit actuel sur la Concession Française.

Plus tard,lorsque le nombre des abonnés aura augmenté, la Cie pourra envisager l'installation qui serait nécessaire pour ne jamais interrompre le courant, mais pour le moment cela nous est impossible. Je regrette, Monsieur le Président, de me trouver sur ce point en désaccord avec la Municipalité, mais j'espère que les explications que je viens de vous donner et dont la justesse ne peut vous échapper amèneront le Conseil à ne pas interpréter le silence du cahier des charges dans un sens que nous serions au regret de ne pouvoir accepter.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,...

Signé : Coursier.

Cette question est renvoyée à l'Avocat-Conseil pour étude et rapport à soumettre dès que possible.

(b). Suivant lettre de M. Coursier en date du 2 Février et information verbale donnée par lui au Président, la Cie fera procéder sous peu à l'installation de lampes à flamme, d'un grand pouvoir éclairant, dans les endroits de la Concession les plus fréquentés.

Le Conseil examine la question de l'éclairage de nuit : d'un rapport de M. Lecoy de la Marche, du 15 Mars 1907, il résulte que l'extinction d'un certain nombre de lampes pendant les nuits de pleine lune permettrait de réaliser, avec le nouveau projet d'éclairage une économie d'environ 1000 taëls: par contre la Cie se refuse à prendre la responsabilité des accidents que le défaut d'éclairage pourrait occasionner.

Le Conseil décide en conséquence de laisser les lampes allumées toute la nuit il recommande seulement que le service du Contrôle veille à l'observation stricte du tableau d'allumage adopté en 1907 et que l'Ingénieur pourra proposer de modifier, s'il y a lieu.

La Cie du Gaz sera d'autre part invitée à supprimer l'éclairage fourni par les becs qui se trouvent à proximité des lampes électriques nouvellement placées.

Tramways.—Le Conseil prend connasssance de la lettre suivante de M. Coursier.

Changhaï,le 2 Février 1909,

Monsieur le Président : de la Municipalité Française Changhaï,

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 10 courant relative au marché de l'Est. Nous avons toujours l'intention d'employer ultérieurement le Marché de l'Est pour les besoins de notre exploitation, service des marchandises par exemple, mais avant d'aborder de nouvelles installations nous voudrions tout d'abord arriver à obtenir de celles actuellement achevées un résultat satisfaisant.

Pour le moment nous nous contentons d'utiliser une partie du pourtour comme salle d'attente et bureau de la voie et j'espère vivement que le Conseil ne s'opposera pas à ce nous tachions par une location un peu rémunératrice de venir en aide à la faiblesse des recettes actuelles. Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Président, si la licence d'exploitation qui a été adressée au Secrétariat pouvait être accordée au demandeur.

Veuillez agréer ....

Signé: Coursier.

Le Marché de l'Est étant affecté par la Cie à une autre destination que celle prévue par les accords intervenus antérieurement à la signature du cahier des charges et sa location à des particulierst constituant pour elle une source appréciable de recettes, le Conseil charge le Secrétaire de négocier avec M. Coursier un arrangement à des conditions plus

avantageuses que celles stipulées dans le contrat

(b) *Cautionnement.* Après avoir pris, l'avis de son Avocat-Conseil, le Conseil décide de répondre à la Banque de l'Indo-Chine que la question de la restitution du cautionnement doit être traitée entre lui et la Cie seulement et qu'il estime devoir retenir la somme déposée jusqu'à règlement avec la Cie des points en litige.

A l'occasion de la demande de la Banque de l'Indo-Chine, le Conseil décide d'inviter la Cie, conformément aux dispositions de l'article 25, à lui fournir un mémoire justificatif pour inexécution des travaux dans les délais prévus, ce qui constitue une des causes de résolution du contrat et de déchéance du cautionnement.

Service Sanitaire Vétérinaire. — Sur proposition de M. Patrigeon, le Conseil décide la mise à la réforme de 5 poneys incapables de fournir un plus long service et autorise le cession de deux d'entre eux au *Health Department* pour y servir à la fabrication du sérum antipesteux.

Les poneys réformés seront remplacés par des mules du Nord d'un prix un peu plus élevé, mais qui, plus résistantes que les chevaux, peuvent assurer pendant plus longtemps un dur service.

Téléphones. — Lecture est donnée d'une lettre de M Coursier qui se plaint de la désorganisation complète des services téléphoniques de sa Cie et prie le Conseil de vouloir bien attirer l'attention de la Cie des Téléphones sur les inconvénients qui en résultent.

Le Secrétaire est chargé de soumettre ses doléances à la Cie des Téléphones en l'invitant à prendre les mesures nécessaires pour assurer le service dans les conditions normales.

(b) M. Laferrière informe le Conseil que le contrat avec la Cie des Téléphones vient d'être signé par les administrateurs de cette Compagnie : sur sa demande, le Conseil l autorise à en faire imprimer 50 exemplaires.

Expertise de Travaux.—Par lettre en date du 30 Janvier, M. le Consul Général demande au Conseil d autoriser M. Cornic, Ingénieur, à remplir le rôle d'expert dans un règlement de comptes afférent à des travaux entrepris par des particuliers

Le Conseil regrette de ne pouvoir accorder l'autorisation demandée, la règle interdisant aux employés de la Municipalité de s'occuper d'affaires en dehors de leur service devant, dans son esprit, ne souffrir aucune dérogation

Secrétariat.— Sur proposition du Secrétaire, le Conseil vote:

une gratification de $50 à un tailleur de la Municipalité qui se retire après 10 ans de service.

un crédit de $650 pour l'achat d'un coffre-fort incombustible pour archives.

Ecole Municipale.— Lecture est donnée d'une lettre de l'*Anglo French Land Investment Cy*, relative à la prolongation pour une période d'un an et demi du bail des locaux de l'Ecole de la rue Montauban. Cette prolongation pourrait être obtenue moyennant un prix de Tls : 420 par mois: d'autre part, cette Société offre au Conseil, en vue de la construction de l'Ecole dont la création a été adoptée en principe, un terrain de 12 mows et demi en frontage de l Avenue Paul Brunat, à un prix global de T: 45.000.

Le Secrétaire est chargé de s'assurer s'il n'y a pas actuellement sur la Concession des locaux disponibles pouvant être utilisés pour recevoir écoliers et professeurs: à défaut il s'efforcera d'obtenir de l'*Anglo French Cy.* de meilleures conditions que celles,aujourd'hui soumises par elle,pour la cession de sa propriété sans toutefois faire d'offres.

La séance est levée à 7h ½

L'an mil neuf cent-neuf et le douze Février, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des séances sous la présidence de M. H. Madier.

Etaient présents

MM. L. Camera,
W. M Dowdall,
W. J. N. Dyer,
Th, Eckardt,
P. Jourdan,
L. Marthoud,
G. Laferrière, Secrétaire,
J. Dantin, Secrétaire-Adjoint.

Etait absent M. Paturel.

Compte-Rendu.—Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, lequel a déja été approuvé et signé par les membres du Conseil.

Rapports.—Les rapports des Chefs de service sont approuvés.

Situation Financière. — La situation financière, indiquant l'état des recettes et des dépenses, les comptes avec les Banques etc .... est soumise au Conseil qui l'approuve.

Garde Municipale.—Lecture est donnée des ordonnances consulaires dont texte suit :

" No. 3.
" Personnel de la Garde.
" 24 Janvier 1909.

ORDONNANCE CONSULAIRE

" Nous, Louis Ratard, Consul de " France à Shanghai, Officier de la " Légion d'Honneur.

" Vu l'article XIII du Règlement " d'Organisation Municipale de la Con- " cession Française en date du 14 Avril " 1868.

" Sur la proposition du Chef de la " Garde.

" Avons arrêté et arrêtons :

" Article-I.—Un congé administratif " de neuf mois est accordé au Sergent " Raymond et aux Brigadiers Loisel et " Vittori, qui se trouvent dans les con- " ditions requises pour l'obtention de " ces congés.

" Article-II.—La démission du Garde " Martini est acceptée.

" Article-III.—Le chef de la Garde " est chargé de l'exécution du présent " arrêté.

" Fait à Shanghai à l'Hôtel Consu " laire le vingt-quatre Janvier mil neuf " cent neuf.

" Le Consul Général de France
" Signé : L. Ratard (L. S.).
" Pour copie cetifiée conforme
" Shanghai le II Février 1909.
" Le Vice-Consul Chancelier,
" Signé : André Danjou.

ORDONANCE

" Nous,Louis Ratard, Consul Général " de France à Shanghai, Officier de la " Légion d'Honneur.

" Vu l'article XIII du règlement " d'Organisation Municipale de la Con- " cession Française en date du 14 Avril " 1868.

" Sur la proposition du chef de la Garde.

" Avons arrêté et arrêtons :

"*Personnel Européen.* — Art.I.--Le Sieur " Lavigne, Jean, Marie, est incorpré " comme Garde de 3ème classe a comp- " ter du 1er Décembre 1908.

" Art.2. – Le Sieur Le Franchec, Jules, " est incorporé comme Garde de 3ème " classe à comter du 4 Janvier 1909.

" Art.3.—Le Sieur Masson, Adrien " Ferdinand, est incorporé comme Gar- " de 3ème classe à compter du 18 " Janvier 1909.

" Art.4.—Les Sergents de 3ème clas- " se Gabrielli, Fabrien et Lamour, " François sont nommés Sergents de " 2ème classe à compter du 1er Janvier " 1909.

" *Personnel chinois.*

" Art. 5.—Le Né Wang-Ah-Ming est " incorporé comme Agent stagiaire sous " le No-37, à compter du 4 Janvier 1909, " en remplacement du Né Li-Ziang-king " nommé détective.

" Art. 6.—Le Né Ye-Zao-Zeu est in- " corporé comme Agent stagiaire sous " le No-126, à compter du 4 Janvier " 1909, en remplacement du Né Bao- " Zeng-Ching, démissionnaire à comp- " ter du 1er Janvier 1909.

" Art. 7.—Le Né Ou-Ong-Liang est " incorporé comme agent stagiaire sous " le No-11 à compter du 1er Février " 1909, en remplacement du Né Zi-Lie- " Fo, révoqué le 28 Janvier 1909 pour " mauvaise manière habituelle de ser- " vir.

" Art. 8.—Le Né Li-Ngan-Yueng est " incorporé comme agent stagiaire sous " le No-157,à compter du 8 Février 1909, " en remplacement du Né Tsang-Song- " Zie, révoqué le 1er Février 1909 pour " mauvaise manière habituelle de servir.

" Art. 9.—Les agents stagiaires Tseu- " Tse-Zeng No-109, Seng-Hong-King " No-110, Zeng-Fa-K'ou No-112, Ou- " Ah-Tong No-116, Tsang-Bang-Fo No- " 118, Ouang-Ping-seng No-120, Li- " Tsong-Ziang No-121, Ing-Tseng-Sai " No-124, Yang-Tseng-Fou No 128, " Fang-Ah-Pao No-129, Dang-Neu-Seng " No-130, Kiang-Sie-Dang No-132, " Tsang-Te-Hai No-133, Dang-Ah-Ling " No-135,Ts'eu-Ts'ai-Tze No-137,Wang- " Fo Ling No-138, Wang-Te-Koue No- " 139, Tsang-Ah-Fa No-141, Zi-King- " Ling No-142, Tsang-Zang-Keng No- " 143 Lo-King-Pio No 145, Zeng-Ming- " Ze No-146, Fang-Zai-Yung No-147 " Tseu-Zeng-Seng No-148, Lo-King- " Ziang No-150, Li-Ah-Ning No-151, " Ou-Koue-Zie No-152, Tseu-Ah-Mao " No-153, Wang Ah-Gni No-154, Zeng- " Fo-Zeng Ne-155, Zi-Yao-Mow No-158,

" H'eu-Ding-Chueng No-160, Li-Hai, " Sai No-164, Seng-Tseng-Ziang No-165- " Lo-Ah-Fo No-169, Bao-King-Tsou " No-172, Tsang-Vong-Sai No-173. On " King-Seng No-174, Tsa-Kie-Fou No- " 175, Zeng-Tse-Tsing No-176, Tsang " Ah-Keng No-177, Yu-Ah-Gni No-179, " et Zi-Te-Ling No-180 sont nommés " Agents de 3ème classe à compter du " 1er Février 1909.

" Art. 10. — Le Chef de la Garde est " chargé de l'exécution du présent ar- " rêté.

" Fait en l'Hôtel Consulaire à Shan- " ghai le onze Février mil neuf cent neuf

" Le Consul Général de France.

" Signé : L. Ratard.

" Pour copie certifiée conforme

" Shanghai le II Février 1909,

" Le Vice Consul, Chargé de la Chancellerie.

Signé . André Danjou.

(b). — Comme suite à la demande du Brigadier Vittori soumise au conseil au cours de la dernière séance, M. Dantin, Secrétaire du Comité de gérance de la Caisse de Prévoyance, expose que, de l'avis de ce dernier, la question de garantie du remboursement de l'avance à consentir ne concerne pas la Caisse, mais le Conseil seulement qui pourrait, au cas où l'intéressé démissionnerait en France saisir-arrêter, au moment de la liquidation de son compte, la somme dont il serait débiteur envers lui.

En conséquence, le Conseil accorde au Brigadier Vittori une avance de Frs.500, qu'il s'engagera à rembourser, comme indiqué par lui.

Travaux Publics. (a). — Un crédit de T : 360 est voté pour le rechargement et le cylindrage de la chaussée de la rue Palikao entre la rue du Weikwé et le quai Confucius.

(b). — Par lettre No-416 en date du 12 Février, M. Cornic informe le Conseil de l'arrivée du cylindre compresseur à vapeur, dont commande avait été faite à MM. Caissial & Cie, suivant décision du Conseil du 2 Septembre 1908.

Les essais de fonctionnement auxquels il a été procédé ce jour même en présence de l'ingénieur ayant donné des résultats satisfaisants, le conseil, sur sa proposition, autorise la réception du cylindre, avec la garantie d'un an, spécifiée au cahier des charges.

(c).— Comme suite à sa décision du 29 Janvier, le Conseil autorise le Secrétaire à faire imprimer 500 plans de la concession proprement dite et 500 des routes extérieures: ces plans seront de mêmes dimensions, mais dressés suivant une échelle différente.

(d).—En vue d'assurer la surveillance des travaux du jardin public en l'absence de M. M. Chauvin et Thalamot, le Conseil autorise l'engagement à titre provisoire de M. Papot, horticulteur, en qualité de surveillant auxiliaire des travaux, aux appointements mensuels de Tls. 80, avec indemnité de logement de Tls. 20.

Tramways. - Le Conseil prend note de l'information donnée par lettre de M. Coursier, dont texte suit :

" Shanghai le 8 Février 1909.

" Monsieur le Président ' de la Municipalité Française. " à Changhaï.

" Monsieur le Président,

" J'ai l'honneur de vous informer que " nous avons l'intention de faire l'essai " temporaire d'un service spécial à 2 " cents entre le Marché de l'Est et le " Pont du Yang King Pang, selon la " facilité qui nous en est donnée par " l'Art. 12 du Cahier des Charges.

" Cet essai serait commencé le " 11 Ct.

" Veuillez agréer, Monsieur le Prési- " dent, l'expression de ma considération " la plus distinguée.

" Le Directeur

" Signé : Coursier.

Contrôle.—Sur demande de l'Ingénieur du Contrôle, le Conseil vote un crédit de Frs. 900, destiné à l'achat de divers instruments de précision devant servir aux vérifications des installations électriques privées, (indicateur de pôles, boîte de contrôle, voltmètre et ampéremètre, " Megger" pour mesure des résistances d'isolement).

Ecole Municipale.—Lecture est donnée de la lettre suivante de l'Anglo-French Land Investment Coy.

" Shanghai, 10th February 1909.

" The Secretary,

" French Municipal Council,

Present.

" Dear Sir,

" With reference to the conversation " of yesterday between your goodself and " our representative we have approached " our Directors on the subject.

" Regarding the Lease of the School " in Rue Montauban, in view of the fact " that the extension of the lease to the " Council prevents this Company from " developing this, and the adjacent pro- " perties(at present very unremunerative) " for a further period of eighteen months, " the Directors de not consider that " T.400 per month is an excessive rent " to ask. In order however to meet the " Council's views they will be willing to " accept T. 375.

" We note that the Council considers " the amount asked for Cad. Lot 69-/1/2/3 " very excessive. We will point out that " the land is assessed by the Council at " T. 3.500 per mow. The Title Deed are " a being Mow 2.5.32. this an assessed value of T.3.862.

" Under the circumstances our Direc- " tors do not consider the price asked " unreasonable, but if the Council will " give us a definit offer for the lot we " will lay it before our Directors for " consideration.

"Yours faithfully,

'The Anglo-French Land Investment Co, Ld.

"per pro.A.B.Burkill & Sons

"Signed: H.C.Davis.

M. Jourdan attire l'attention de ses collègues sur l'obligation morale qui leur incombe de mener à bien le projet dont leurs prédécesseurs ont voté l'adoption en principe, et dont l'exécution doit être réalisée le plus rapidement possible, afin de mettre un terme à la situation d'infériorité dans laquelle se trouvent les Enfants Français de Changhaï au point de vue de l'instruction : ainsi, il sera tenu compte des desiderata de nombreux pères de famille et des dispositions de la loi française qui a institué l'instruction gratuite et obligatoire.

Après échange de vues entre divers Conseillers, le Président met aux voix la motion suivante:

" Le Conseil est-il d'avis de procéder à l'achat d'un terrain en vue de la création d'une Ecole".

Elle est adoptée par 5 voix contre une; il y a une abstention.

En ce qui concerne le loyer de l'Ecole chinoise de la rue Montauban, le Secrétaire est chargé de traiter pour le mieux, en liant si possible les deux questions.

Quai du Yang-King-pang.—L'attention du Conseil ayant été attirée sur la question de la couverture du Yang-King-Pang par un article paru dans la " Municipal Gazette" du 11 Février, le Conseil confirmant les décisions prises par ses prédécesseurs, se déclare disposé à contribuer pour moitié aux dépenses qui entraînerait l'exécution de ce travail.

Archives.—Après avoir pris connaissance d une lettre de M. le Consul Général, relative aux archives du Service des Travaux. le Conseil décide de soumettre le dossier de cette affaire à l'examen de l'Avocat-Conseil, en vue d'un rapport à lui adresser dès que possible.

La Séance est levée à 7h.½.

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 13 AU 20 FÉVRIER 1909

Vols	7
Tentative de vol	2
Escroquerie	1
Attaque et vol	1
Vol à main armée	1
Recel	1
Dette	1
Incendies	2
Vagabondage	1
Rupture de ban	1
Maintenus quelques heures au violon	46
Contravention au règlement de police et voirie.	196
do do des voitures	10
do do des jin-ricshaws.	82
do do des brouettes	48

***

DIVERS

Cadavres trouvés sur la voie publique	3
Enfants trouvés égarés sur la voie publique	2
Plaintes diverses	19
Incendies	2
Malades indigents envoyés à l'hôpital	3
Suicide	1

Le Chef de la Garde,

MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 26ME JOUR DE LA 1ère LUNE
(16 février)

— Tai Hong-tse 戴鴻慈, ministre de la Justice, nous a fait un mémoire, nous priant de commander à toutes les autorités de la Cour de Pékin et des provinces de se hâter de faire les commentaires d'après la règle sur le nouveau code pénal etc...

Les lois pénales sont la base de l'établissement des lois constitutionnelles; nous croyons qu'elles doivent être améliorées. Puisqu'il en est ainsi, nous nous empressons d'ordonner à tous les tribunaux de Pékin et des provinces de se conformer à nos ordres pour commentee ces nouvelles lois pénales rédigées toudernièrement, puis de les faire distribuer à tous leur subordonnés. Respect à ceci.

***

— Li Tcha-fa 李灼華, censeur impérial, vient de nous présenter un mémoire dans lequel il nous dit que les règlements des nouvelles écoles empirent de jour en jour et que le style et la littérature chinoise tombent de plus en plus etc...

Nous ordonnons donc au ministère de l'Instruction publique de délibérer sur l'amélioration de tous les règlements des diverses écoles et sur le rétablissement des examens littéraires afin que la bonne littérature de notre Empire soit conservée. Respect à ceci.

***

— Nous enjoignons à Koei-ts in奎俊 haut mandarin mandchou, de s'occuper des affaires et de la valeur totale de la construction du nouveau palais du prince Régent. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère de l'Intérieur, nous lui ordonnons de modifier et réorganiser les affaires de la Police de Pékin. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du prince Tsai-siuen 載洵, nous désignons Yng-tsing 英俊, taotai du Koangtong, qui est en ce moment à Pékin, comme second inspecteur impérial chargé des travaux de la construction du tombeau de l'Empereur. Respect à ceci.

DU 27me JOUR DE LA 1ère LUNE
(17 février)

—Sont nommés fonctionnaires du ministère de la Guerre:

Yao Sie-koang 姚錫光, second vice-ministre par intérim

Tchou Pang-cheou 朱彭壽, premier assistant p. i.

Hiu Ping-ki 許秉琦, second assistant p. i.

K'ing-hoan 慶蕃, premier assesseur p. i.

Sie-kou 錫嘏 second assesseur p. i.

Respect à ceci.

***

—Le Bureau chargé des lois constitutionnelles nous a donné les rapports très détaillés pour nous informer des règlements et des moyens de préparation graduelle de ces nouvelles lois pour les années prochaines.

L'année courante, dans toutes les provinces devront être en toute hâte établis les Bureaux du Conseil provincial et du Conseil de districts, les élections des Conseillers, les Bureaux chargés de l'ordre du pays; on publiera aussi graduellement cettte année les règlements de la Cour suprême de contrôle administratif et politique, et petit à petit les autres administrations de méthode nouvelle.

Nous ordonnons à tous les vice-rois, gouverneurs, généralissimes et maréchaux des provinces, ainsi qu'à tous les notables très honnêtes et très savants qu'ils ont désignés à titre de conseillers provinciaux, de se conformer à nos ordres pour s'efforcer de mettre en réelle pratique et sans retard toutes les affaires susdites d'après le délai décidé; s'ils agissent ainsi, ils pourront remplir parfaitement leur devoir.

Si, à l'arrivée du délai décidé, quelques-uns ne mettent pas en application tout ce que nous avons ordonné, ou bien quelques-uns laissent leurs notables ou leurs subordonnés protester contre quelques articles décidés, la Cour suprême, chargé des lois constitutionnelles, aura le droit et la responsabilité de les discuter et les blâmer, afin que tout notre peuple apprenne également les mêmes règlements parfaits de ces nouvelles administrations et qu'ainsi la Cour suprême de contrôle administratif et politique puisse souvrir le plutôt possible. Respect à ceci.

***

— Autrefois le commissaire impérial chargé de l'amélioration des lois pénales nous avait présenté un rapport et joint un code pénal provisoire; nous avons ordonné au Bureau chargé des lois constitutionnelles den envoyer un exemplaire aux divers tribunaux de Pékin et des provinces afin de discuter sérieusement et de nous dire s'il peut fonctionner en Chine.

Puis, le ministère de l'Instruction publique à Pékin, les vice-rois du Petcheli et des deux Koang et le gouverneur du Nganhoei nous ont fait parvenir un rapport pour nous prier de comparer les lois pénales avec celles des nations étrangères avant que ce nouveau code soit publié. En même temps, nous avons ordonné également au commissaire impérial chargé de l'amélioration des lois pénales et au ministère de la Justice de se concerter pour délibérer très attentivement sur ces très importantes lois et pour les améliorer en en diminuant ou en augmentant quelques-unes etc...

L'an dernier, lorsque nous ordonnâmes la publication des règlements préparatoires des lois constitutionnelles, nous déclarâmes aussi, que les nouvelles lois pénales devront être décidées l'année courante et publiées lan prochain. Par là, on peut croire que nous avons grande attention sur ce nouveau code pénal.

Cependant, on doit savoir que les lois pénales appartiennent aux doctrines de notre Empire et que celles-ci sont différentes de celles des autres nations étrangères; en conséquence nos lois pénales ne peuvent pas être les mêmes que celles des étrangers. Notre Chine fait très grand cas des cinq doctrines principales, alors ceux qui s'y opposent, sont punis très sévèrement; c'est la coutume chinoise, suivie ainsi par toutes les dynasties depuis l'antiquité, et ces doctrines sont considérées comme la base de l'établissement de l'Empire.

Malgré cela, depuis la communication des nations étrangères avec notre Chine qui a toujours des affaires étrangères à traiter, notre Chine ne doit plus se conformer complètement à cette coutume très invétérée; nous croyons qu'il vaut mieux choisir les lois pénales des nations étrangères pour les mettre en notre code pénal afin que celui-ci soit parfait.

Quant aux nos anciennes lois pénales qui sont intéressées dans les doctrines principales de notre Chine, elles ne doivent jamais être changées. Respect à ceci.

DU 27me JOUR DE LA 1ère LUNE
(17 février)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du conseil d'Etat:

S. E. Yng-tchang 廕昌, nouveau ministre de Chine à Berlin.

S. E. Li Tien-ling 李殿林, nouveau ministre p.i. du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

LL. EE. Vou Yeou-seng 吳郁生 et Seng Yong-p'ei 沈雲沛, vice-ministres du *Yeou-tchoan-pou*.

S. E. P'ou-ting 溥廷, ministre des Finances.

S. E. Tchoan-yuen 崔源, mandarin mandchou.

DU 28me JOUR DE LA 1ère LUNE
(18 février)

— Nous nommons Kao Tcheng-tsiao 高增爵 au poste de taotai de Police dans la province du Setchoan. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du prince Tsai-siuen et de ses collègues, nous ordonnons au Bureau astronomique de Pékin de choisir, avant le 15me jour de la lune prochaine (6 mars) un jour très favorable pour l'inauguration de la construction du tombeau de l'Empereur. Respect à ceci.

***

— Sur la recommandation faite auprès de nous par le vice-roi des deux Hou, nous ordonnons que King-ting 金鼎, taotai p. i. de la Police au Houpé, que Kao Ju-song 高如松, taotai en titre chargé de la monnaie, et que Tcheng Vei-ping 陳爲平, préfet à l'essai au Houpé, tous attendent une promotion rapide, leur nom étant écrit dans la salle du Conseil d'Etat. Respect à ceci.

DU 29me JOUR DE LA 1ère LUNE
(19 février)

— Le prince Cheou 肅親王, ministre de l'Intérieur, nous a présenté un rapport, nous faisant des propositions sur les moyens d'établissement du ministère de la Marine ; après lecture de ce rapport, nous trouvons que ces propositions sont assez bonnes et prouvent en faveur de l'intelligence de leur auteur.

A l'époque actuelle, la réorganisation de notre Marine est réellement très importante pour l'Empire. Nous ordonnons en conséquence au prince Cheou, au duc Tsai-tse 澤公, à Tie-liang 鐵良, ministre de la Guerre, et à Sha Tcheng-ping 薩鎮冰, amiral général du Sud et du Nord, de tous apporter le plus grand soin pour agir d'après le rapport dudit prince, afin que la base du ministère de la Marine soit établie au plus vite.

Nous ordonnons, en mêmes temps, au prince du Sang King 慶親王 d'inspecter de temps en temps tout ce qu'ils feront à ce sujet.

Lorsque les principales affaires de ce nouveau ministère seront presque entièrement préparées, nous devrons publier un autre décret impérial pour les régler définitivement.

Quant à Tie-liang qui a trop d'affaires à traiter dans sa charge, nous lui permettons de quitter le poste de commissaire impérial chargé d'instruire les soldats de la garde impériale, afin qu'il puisse être tout entier à s'occuper des affaires de la Marine et de celles de son ministère qui présentent un si haut intérêt pour l'Empire. Respect à ceci.

***

— Lien-K'oei 聯魁, gouverneur de Singkiang, nous a fait parvenir un mémoire dans lequel il nous avertit que Sou Yuen-tch'oun 蘇元春, ancien généralissime de l'armée au Koangsi, déstitué, est mort brusquencent ; il nous prie de faire rétablir la mémoire de ce défunt en son ancienne dignité et d'écrire sa vie dans l'histoire impréiale.

Nous acceptons sa demande. Respect à ceci.

DU 2me JOUR DE LA 2ère LUNE
(21 février)

Le duc Tsai-tse 載澤 vient de nous présenter un mémoire nous priant de l'autoriser à ne pas s'occuper des affaires concernant l'établissement de la Marine.

La Marine a d'étroites relations avec les forces de l'Empire. Ce duc, étant très diligent et très capable, nous lui ordonnons à nouveau de se mettre d'accord avec le prince Cheou, Tie-liang et Sha Tcheng-ping pour faire le nécessaire, afin que la Marine soit établie le plus vite possible. Respect à ceci.

DU 3me JOUR DE LA 2ème LUNE
(22 février)

— La Cour suprême de l'inspection impériale vient de nous faire un mémoire et joint un rapport de Kiang-hang 江翰 nous priant de faire supprimer tous les abus qu'on commet dans les interrogatoires de divers procès.

D'après le rapport de ce dernier, depuis que l'ordre de cesser les tortures a été publié, bien que la cruauté des mandarins soit un peu diminuée, ils prolongent néanmoins la longueur des procès, au point que les accusés et les accusateurs subissent un malheur plus grave qu'auparavant.

En outre, on demande toujours les frais de diverses dépenses dans un procès et il se commet de très nombreux abus avant qu'une accusation soit jugée ; quelques-uns qui ont dépensé tout l'argent de leur patrimoine, ne sont pas encore arrivés à voir leur procès définitivement réglé, etc.

Si cela est bien vrai, nous en sommes fort fâché et nous nous empressons d'ordonner très sévèrement à tous les tribunaux qui ont le droit de juger un procès, d'apporter tout leur soin pour supprimer tous les susdits abus ; ils ne devront jamais considérer ce décret impérial comme un ordre ordinaire.

A l'avenir, si nous apprenons qu'ils commettent encore les susdits abus, nous les punirons très gravement sans pardon. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Tchou Kia-pao 朱家寶, gouverneur du Nganhoei, nous félicitons par ce décret impérial de leur bonne administration les fonctionnaires suivants :

Yu-yen 豫咸, préfet de Ngan-k'ing-fou, capitale provinciale du Nganhoei.

Li Vei-yuen 李維源, préfet de Pou-tcheou.

Tchang Tchai-cheng 張贊宸, préfet à l'essai.

Ma Hong-tou 馬宏圖, préfet suppléant de Cheou-tcheou.

Tsiang Su tchong 蔣汝中, préfet-adjoint en expectative d'emploi.

Seng Pao-sai 沈寶珊 sous-préfet de Ou-hou-hien.

Vang Sù-ting 王樹鼎, sous-préfet de Mong tcheng-hien.

Yuen Lie-heng 袁理衡, sous-préfet de Ling-pie-hien.

Nous ordonnons la destitution immédiate des fonctionnaires suivants :

Tchang Cheou-jeng 張守誠, préfet de Cheou-tcheou, a négligé de poursuivre les brigands et paraît toujours paresseux.

Jeng Ping-ling 鄧秉林, sous-préfet de He-Vei-hien, a laissé ses domestiques extorquer de l'argent au peuple et a très souvent été accusé par les notables.

Lou Vou-yng 羅賀瀛, sous-préfet de Fou hien, fume l'opium et a laissé ses inférieurs abuser de son autorité.

Pao Vei-cheou 包惠壽, sous-préfet de King-hien, néglige toutes les affaires administratives.

Lieou Soan-tchang 劉燧章, vice-sous-préfet de Vou-yuen-hien, jouit d'une très mauvaise réputation et ne désire pas prendre des médicaments pour abandonner l'habitude de fumer l'opium.

Nous ordonnons à Pang Ming-pao 名保, préfet de Vou-vei-tcheou, dont le talent ne convient pas à un emploi très important, de quitter sa charge actuelle et d'en attendre une autre plus inférieure et plus facile.

Quant à Tchang Ting-kiuen, 張廷權, sous-préfet de Tsie-k'i hien, qui est toujours malade et manque de talent administratif, nous lui ordonnons de quitter le poste qu'il oocupe actuellement, pour rester chez lui durant la fin de sa vie.

Pour le reste nous permettons audit gouverneur d'agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport, en informant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 26me JOUR DE LA 1ère LUNE
(16 février)

S.E. Seng kia-peng 沈家本, président de la Cour suprême des causes capitales, chargé d'améliorer les lois pénales et S.E. Yu Lien-san 俞廉三, membre de la Cour de Contrôle administratif et politique, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 28me JOUR DE LA 1ère LUNE
(18 février)

Les princes Tsai siuen 載洵, Pou-loun 溥倫, et Tsai-tse 載澤, ainsi que S. E. Lou Tchoan-ling 鹿傳霖, ministre et conseiller de l'Empire, tous chargés d'inspecter les travaux de la construction du tombeau de l'Empereur, et les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 29me JOUR DE LA 1ère LUNE
(19 février)

S. A. I. le prince Cheou 肅王 et tous les conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

(du même jour)

M. Chieng-tchang 憲章, censeur impérial et les conseillers de l'Empire ont été reçus en audience, dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 3me JOUR DE LA 2ème LUNE
(22 février)

S. E. Liang Toen-yen 梁敦彥, ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) et tous les grands conseillers de l'Empeir ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et parconséquent données à simple titre d'informations sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

POLÉMIQUES ENTRE DEUX JOURNAUX INDIGÈNES

Kiangsou

—Nous avons déj signalé que le *Chepao* et le *Jentcheoujepao*, deux journaux chinois paraissant à Changhai, sont constamment en polémique depuis plus de quinze jours, ce fut d'abord relativement au sujet de Yuen Che-kai, mais maintenant ils en sont venus à se reprocher leur ligne politique ou leurs affaires personnelles.

Le *Jentcheoujepao* reproche au *Chepao* d'être : "un journal aux idées révolutionnaires, qui a toujours des relations secrètes avec les gens demeurant à l'Etranger"; il lui dit que: " ses rédacteurs ne sont instruits ni en littérature, ni en style, etc..."

Le *Chepao* répond que : "Les opinions des rédacteurs du journal *Jentcheoujepao* semblent réellement celles de vagabonds qui ne savent que gagner de l argent, mais ignorent les plus élémentaires règles du journalisme; c'est pour cette raison, ajoute-t-il, que ses rédacteurs ont si souvent changé pendant ces années dernières."

Le *Chepao* accuse le *Jentcheoujepao* de recevoir annuellement un don de 12.400 taëls d'une compagnie émettant des billets de loterie au Nganhoei, et de se rendre habituellement à ceux qui lui offrent le plus d'argent.

Il reproche aussi au rédacteur en chef de ce journal de s'amuser dans les maisons de prostituées de Foochow Road et de s'être rasé les cheveux lors du deuil national etc.

***

INTERIEUR

Pékin

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant que le prince Régent avait ordonné à S. E. Li Tien-ling, nouveau ministre suppléant du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) d'examiner la conduite de tous les mandarins de ce ministère, favorisés par Tcheng-pie etc...; maintenant, nous apprenons que le prince Régent a délégué aussi S. E. Lou Jeng-siang, ministre des Emplois Civils, pour cette même charge, et lui a ordonné d'apporter tous ses soins pour voir s'ils sont incapables ou cupides et recommandés par Tcheng-pie ; s'ils le sont, il les fera chasser immédiatement.

— Par suite de nombreuses accusations portées par des censeurs impériaux contre S. E. Siu Che-tch'ang, nouvellement nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou*, le prince Régent aurait ordonné à S. E. T'ie-liang, ministre de la Guerre, et à S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, de faire de très sérieuse enquête sur ces très importantes accusations.

—Le prince Régent vient de recevoir les rapports des hauts mandrains suivants pour lui demander la permission de démissionner :

S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli.

S. A. I. le prince King, président de la salle du Conseil d'Etat.

S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, nouvellement nommé ministre du *Yeou-tcho-pou*.

S. E. Yang Che-ki, vice-ministre du *Nong-Kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce), et frère cadet de S. E. Yang Che-siang.

S E. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur p. i. de Kirin.

S. E. Tchou Kia-pao, gouverneur du Nganhoei.

S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi.

S. E. Tchao Ping-kiong, vice-ministre de l'Intérieur.

On est certain que les fonctionnaires sus-désignés sont tous ami intimes de Yuen Che-kai.

Kvangtong

— Le 16 courant, a éclaté un violent incendie dans une pagode située au village de Koei-yao, près de Cantong ; les pertes sont considérables.

Nganhoei

— S.E. Li King-chi, nouvellellement nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, originaire du Nganhoei, vient de télégraphier au conseil de l'Empire qu'étant très souvent tombé malade, il ne pourra pas demeurer convenablement au Yunnan.

Mais néanmoins la Cour lui ordonna encore de se hâter de venir à Pékin.

N.B. — L'an dernier, lorsque ce haut fonctionnaire a été reçu en audience impériale, feu l'Impératrice-douairière lui a dit : "vous êtes descendant d'un maréchal, nous sommes sûre que vous êtes très savant dans les affaires militaires et très convenable à la vice-royauté du Yunnan."

Mandchourie

— S.E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, a récemment été accusé à nouveau auprès du prince Régent d'avoir dépensé en vain plus de 7.000.000 taëls, fait plusieurs dons aux autorités de la Cour de Pékin et commis de nombreux abus avec ses complices.

Pékin

— Le jugement impérial serait publié disant que Yi-koh, généralissime destitué à Soan-yuen tcheng, qni est maintement en prison au ministère de la Justice, doit être condamné à l'exil.

— Un sérieux bruit circule à Pékin que S.E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, va être changé ; que S. E. Siu Che-tchang, nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) aurait obtenu du pince Régent la permission de ne pas rentrer dans cette nouvelle charge ; et que S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, ayant été accusé d'avoir commis des aburs avec Yuen Che-kai, va être destitué de sa charge et remplacé par S. E. Choei-tcheng, actuellement trésorier général de Soutcheou, capitale provinciale du Kiangsou.

— On est certain que les objets qui ont été brûlés auprès des cercueils contenant les dépouilles mortelles des souverains, avaient une valeur de plus de 90.000 taëls.

— S. E. Seng Kia-peng, commissaire impérial, chargé d'améliorer les lois pénales, vient de prier le prince Régent de faire revenir en Chine M. Ou Ting-fang, ministre de Chine à Washington, afin que celui-ci l'aide à modifier le code pénal de la Chine en imitant ceux des nations étrangères (*Senpao*)

S. E. Siu Che-tch'ang

— Nous avons écrit très souvent sur les accusations portées par des censeurs impériaux contre S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, nouvellement désigné ministre du *Yeou-tchoan-pou* et ami intime de Yuen Che-kai.

Tout dernièrement, un haut mandarin de la Cour de Pékin a dit personnellement au prince Régent :

"M. Siu Che-tch'ang est un homme infidèle à l'Empire : car, lorsque M. Tchao Eul-cheng quittait le poste de maréchal général de Moukden, le Trésor Public de la Mandchurie avait encore plus de 7.000.000 taëls ; mais depuis la rentrée de M. Siu Che-tch'ang à la vice-royauté de la Mandchourie, tout cet argent a été dépensé et de plus la province a une dette de plus de 6.000.000 taëls.

Si Votre Altesse Impériale ne croit pas à ma parole, elle pourra demander aisément à M. Tchao Eul-cheng, actuellement vice-roi du Setchoan."

Le prince Régent après avoir entendu cette très grave accusation a ordonné au vice-roi du Petcheli d'enquêter très sévèrement sur elle. (*Yulounjepao*)

M. Tcheng-pie

—Voyant que tout le monde fait grande attention sur la situation de la Cour suprème de la Chine qui vient de punir de la destitution deux hauts mandarins de Pékin MM. Yuen Che-kai et Tcheng-pie, on écrit les détails sur les affaires bien intéressantes de ce dernier :

Tcheng-pie ayant voulu avoir de très bonnes relations avec S. A. I. le prince King et avec son fils le prince Tsai-tseng, fit les fiançailles pour son fils avec la fille du nommé Ki, chef des domestiques du prince King. Par conséquent, il a pu très souvent passer la nuit au palais dudit prince et aussi a-t-il pu être de grand accord avec le prince Tsai-tseng.

Lorsqu'il y eut des festins au palaié du prince King, Tcheng-pie y est alls régler toutes les affaires nécessairs; aussi disait-on que Tcheng-pie était comme comptable ou chef de boys du palais du prince King.

La femme légitime et les concubines, ainsi que les filles de Tcheng pie ont pu entrer librement au palais du prince Tsai-tseng, son ami intime, comme elles entraient facilement dans la famille de Yuen Che-kai. (*Chepao*)

— Tcheng-pie fut rrès avare à l'égard de ses collègues et de ses subordonnés ; c'est pourquoi il était fort détesté par eux et ceux-ci font révéler avec grand plaisir toutes ses fautes et les crimes qu'il a commis.

— Ayant appris que le prince Régent menaçait de le punir gravement, Tcheng-pie a fait un don de 300.000 taëls à un prince et ce dernier a donc prié le Trône de lui pardonner et de ne lui donner que la punition de la destitution.

— Après sa destitution, Tcheng-pie a présenté plusieurs vases de très ancienne porcelaine au prince Régent ; mais celui-ci les a tous jetés par terre pour montrer sa colère.

— Avant sa destitution, Tcheng-pie fit bâtir plusieurs grandes maisons à Foutcheou, son pays d'origine, et appela la voie où elles se trouvent *Tchang-sou-li* (Rue du ministère) pour honorer sa famille ; mais peu après, ayant été destitué de sa charge, tous les gens passant dans cette rue se moquent beaucoup de l'ex-titulaire du ministère.

N. B. — En réalité, depuis une centaine d'années, il n'y eut aucun ministre titulaire à P kin parmi les originaires du Foukien. Tcheng-pie fut donc réellement le plus noble des Foukinois.

Kiangsou

— Le 17 couranant, le gouverneur du Kiangsou, accompagné de tous les mandarins et des plus nobles notables, portant des vêtements de cérémonie, se sont rendus au temple imp rial pour recevoir magnifiquement le décret de nouvel Empereur, relativement à son avénement au Trône.

— M. Tsou Tse-tseng, qui est aveugle, est directeur général des likin du Kiangsou, lorsequ'il apprit qu'il avait été accusé auprès du Trône, il s'est empressé de prier le vice-roi des deux Kiang et le gouverneur du Kiangsou de lui accorder l'autorisation de démissionner ; mais ces deux hauts mandarins, ne voyant qu'aucune personne ne pouvait le remplacer, ont refusé énergiquement sa demande.

—M. Vang Tei-keng, sous-préfet de Tang-tou-hien, vient d'être accusé auprès du Trône de négliger d'organiser son administration suivant les méthodes modernes et de laisser ses dometiques abuser de son autorité pour faire du mal au peuple.

La Cour suprême a ordonné au vice-roi de Nankin d'enquêter sérieusement sur cette accusation.

Houpé

—Le 12 courant, vers midi, à Hankéou a éclaté un violent incendie qui commença dans une maison de thé et dura cinq heures ; il y avait un très grand vent du nord, aussi plus de 300 maisons ont-elles été détruites par le feu.

—M. Lieou Paonp-tseng, notable de King-chan-hien, au Houpé, et ancien sous-préfet du Honan, ayant versé plus de 10.000 taëls, destinés aux frais des écoles de son pays, vient d'être promu au grade de préfet, par suite d'un rapport du vice-roi des deux Hou.

Kiangsi

—Le poste de taotai des grains et du riz du Kiangsi est supprimé par raison d'économie.

Pékin

— Par suite de l'instigation de quelques hauts mandarins de la Cour de Pékin, S. E. Siu Che-tch'ang, nouvellement nommé ministre de *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a décidé de quitter sa vice-royauté de Mandchourie; il a télégraphié au prince Régent disant qu'il pourra partir pour Pékin lorsqu'il apprendra que M. Sie liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, sera arrivé à Pékin.

— S. A. I. le prince Régent vient de dire verbalement à tous les conseillers de l'Empire : "Pourquoi aucun mandarin ne me dit-il mes fautes depuis que je suis Régent ? A l'avenir, vous devrez me les dire sincèrement et sans crainte."

— Un censeur impérial vient d'accuser auprès du prince Régent, S. E. Natong, ministre et conseiller de l'Empire, qui a été également impliqué dans les accusations portées contre Tcheng-pie, d'avoir négligé d'enquêter sur ces accusations très impartantes, et d'avoir protégé, au contraire, plusieurs fonctionnaires qui avaient commis de nombeux abus avce Tcheng-pie.

Après lecture de ce rapport, le prince Régent en est fut mécontent.

— La Cour suprême aurait établi aux Koangsi, au Setchoan et au Kœitcheou un poste de commissaire impérial chargé uniquement des affaires étrangères.

— S. A. I. le prince Régent a résolu de supprimer le poste de gouverneur de Moukden, par raison d'économie.

— Le prince Régent fera des offrandes au temple de Confucius, le matin du 27 courant ; tous les gouvorneurs des provinces, préfets et sous-préfets en feron autant le même jour.

Nganhoei

— S. E. Li King-chi, nouvellement nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, ayant appris qu'il ne pourra pas refuser d'occuper cette nouvelle charge, décide de partir de suite à Pékin pour prier verbalement le prince Régent de lui accorder la permission de ne pas aller au Yunnan, par suite de sa faiblesse et de ses maladies continuelles. (*Yulounjepao*)

Setchoan

— S. E. Tchao Eul-cheng, vice-roi du Setchoan, a récemment adressé un télégramme au prince Régent pour lui dire la pauvreté de sa province. Le prince Régent lui aurait permis de ne pas payer les impôts pour cette année.

Tchékiang

— Tous les notables du Tchékiang ont décidé de faire établir devant la compagnie du chemin de fer du Tchékiang la statue en bronze de feu Vang Veng-tchao, ministre de l'Empire ; cette statue a été commandée à un statuaire de l'Allemagne. (*Senpao*)

Pékin

— S.A.I. le Prince Régent est, depuis l cessation du deuil national, entré dans le Palais Veng-hua. Dorénavant, il travaillera toujours dans ce palais, selon s rites de cette dynastie.

— Le ministère de l'Intérieur a tout récemment présenté un rapport au Trône Le suppliant d'ordonner a tous les vice-rois et gouverneurs des provinces, de faire réparer les murailles par leurs subordonnés, prétextant que celles-ci peuvent rendre beaucoup de services à l'Empire et au peuple.

—Ce ministère L'a également supplié d'ordonner à toutes les provinces de lui envoyer annuellement de bons bois, pour la construction du cimetière impérial.

Quand S. E. Sieh liang, fut transféré au poste du vice-roi de la Mandchourie, un conseiller de l'Empire voulait que Ting Tcheng-tao, ex-vice-roi du Yunnan, fût nommé vice-roi de cette province pour la seconde fois. Mais le Régent sachant bien que Ting Tcheng-tao, avait porté beaucoup de préjudice à l'Empire, au moment où il était au Yunnan, n'a pas accédé à la demande de ce conseiller.

—Les mandarins de Pékin disent que Yi-koh, le général déstitué du Seng-Yueng, sera sévèrement châtié car, ajoutent-ils, non seulement il a commis des crimes et des abus, mais encore il a encore fait brûler vif des fils de princes mongols.

— D'après les fonctionnaires du Oué-oupou, S.E. Tchang Yng-tang. ex-commissaire au Thibet, sera à nouveau envoyé dans ce pays pour traiter les affaires internationales. On dit que Tchang Yng-tang est très estimé du prince Kin et d'autres princes et conseillers de l'Empire à cause de son talent et de son expérience.

— Le ministère de l'Intérieur a décidé de faire une enquête sur le nombre des familles et des ha bitants de Pékin.

— Le gouvernement vient de recevoir un télégramme pressant de S. E. Vou Vi-té, ministre de Chine à Tokio, disant que beaucoup de révolutionnaires ont pénétré an Fengtieng en cachette, pour s'y soulever. Des ordres ont été déjà envoyés à S. E. Siu Se-tchang, pour que celui ci redouble de vigilance.

—Les mandarins originaires du Foukieng à Pékin se disent entre eux que Tcheng-pé qui est un monstre, est vraiment la honte des Foukienois.

— Par suite d'empêchements, les ducs Tao et Sing ne pourront pas se rendre dès maintenant, à l'Etranger. Leur départ n'aura probablement lieu que dans six mois.

—La Cour a ordonné à l'Amiral Sah Tcheng-ping de monter immédiatement à Pékin.

— Dans le but de faire des économies, le Ministère de l'Intérieur a remercié cinq cents mandarins de police. Parmi eux il y a un grand nombre de mandarins en expectative.

Honan

—Le gouverneur du Honan, S. E. Vou Tsong-chi, a ordonné sévèrement à tous les sous-préfets de sa province de juger les procès avec promptitude. Ce gouverneur dit qu'il fera des enquêtes sur le nombre des mandarins désobéissants, afin de pou-

vieur oc otroyer des châtiments rigoureux.

— Yuen Che-kuai qui demeure actuellement au Honan a envoyé un télégramme à un célèbre médecin de Pékin, le, priant de se rendre chez lui pour soigner ses rhumatismes de pieds.

Kiangsou

Le vice-roi Seng-yong du Kengsou a été tout récemment accusé par de nombreux censeurs, à cause de sa négligence extrême sur l'interdiction de l'opium.

Nganhoei

— S. E. Tchou Kia-pao, gouverneur du Nganhoei a présenté un mémoire à la Cour disant: "M. Yng Che-kings vice sous-préfet du quatrième ordre de la sous-préfecture Ouho, aime le peuple comme son propre fils et est très diligent. Seulement, étant un mandarin excessivement petit, il ne peut pas employer la totalité de son talent pour travailler au bonheur du peuple etc."

Le Régent, après la lecture de ce mémoire, a ordonné au ministère de, Emplois Civils de conduire ce petit fonctionnaire à Pékin, afin de le recevoir en audience et lui confier de hautes fonctions.

Nankin

— Depuis le 21ème jour jusqu'au 29 ème jour de la 1ère lune (11-19 février) Nankin a eu tous les jours un ou deux incendies.

N. D. L. R. Il est probable que le dieu du feu est arrivé à Nankin.

Pékin

— Le prince Régent aurait ordonné aux douzes hauts mandarins de la Cour de Pékin de faire rédiger la vie de feu l'Empereur Koangsiu et la vie de feu l'Impératrice-douairiée ; il leur a ordonné en même temps de porter grande attention sur tous les faits et gestes de ces deux souverains surtout depuis 1888 à 1901.

— Le prince Régent a ordonné à M, Li Tien-ling, nouveau ministre p. i. du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) de renvoyer tous les mandarins de ce ministère, qui ont été favorisés par Tcheng-pie ; il lui a dit également de faire partir ces mauvais mandarins avant l'arrivée à Pékin de M. Siu Che-tch'ang qui est aussi ami intime de Tcheng-pie.

— Le prince Régent est en train de conférer une récompense spéciale à tous les mandarins qui ont parfaitement travaillé pendant le deuil national et à l'occasion de l'avénement au trône du nouvel Empereur.

— Le prince Régent aurait ordonné à tous les trésoriers généraux des provinces de lui envoyer un tableau très détaillé sur les chiffres des appointements de chaque mandarin titulaire soit civil soit militaire.

Yunnan

— S. E. Sie-liang, nouvellement transféré vice-roi de la Mandchourie, a décidé de partir de Montzé pour Pékin dans ces quelques jours.

Houpé

—S. E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, est tombé gravement malade; le prince Régent lui a accordé un congé de quinze jours.

Kiangsou

— S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, a obtenu de la Cour un congé de vingt jours pour raison de santé ; on sait maintenant qu'il reprend un congé de dix jours, car il n'est pas encore complètement en bonne santé.

—Ledit vice-roi vient de prier le prince Régent en une dépêche télégraphique de promouvoir rapidement M. Vai Tcheng-siang, actuellement trésorier général de Nankin ; il dit que ce trésorier général est digne d'occuper le poste de gouverneur.

Nganhoei

— S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Kœitcheou, est arrivé à Ouhou où il se prépare à partir pour Pékin.

Il vient d'engager M. Li Tei-kao, ancien directeur général de l'Uuniversité du Ngankin, comme premier secrétaire; celui-ci s'occupera uniquement des rapports officiels à présenter au Trône.

Pékin

— Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* [Postes et Voies] a décidé de faire établir le télégraphe sans fil à Sinkiang, au Tibet au Yunnan et au Koangsi.

— Le prince Régent vient d'interdire à toutes les autorités des provinces de transférer trop facilement les fonctionnaires nommés par la Cour suprême ; agissant ainsi, il veut supprimer les abus de népotisme et de favoritisme.

— Le prince Régent va lancer une sévère proclamation interdisant aux femmes de boir du thé dans les diverses boutiques de thé et dans les jardins où elles se mettent au même rang que les hommes.

— Un censeur impérial vient de prier le prince Régent de faire abolir tous les règlements spécalement décidés pas Yuen Che-kai; le prince Régent y aurait consenti.

—Le prince Régent aurait voulu envoyer plusieurs fonctionnaires dans les provinces pour examiner les abus qu'on commet dans les chemins de fer et dans la gabelle.

—Dans quelques jours, paraitra un édit impérial, récompensant et punissant quelques autorités des provinces.

—Le prince Régent voudrait conférer le titre honorifique de vice-ministre de la Guerre à tous les commissaires impériaux, chargés des affaires militaires dans les frontières de la Chine.

Kiangsou

—M. Cheng Chao-eu, dont nous avons déjà parlé,lettré et taotai en titrer qui passa pour complice des révolutionnaires, et fut pour tel condamné à la prison à Nankin, vient d'être mis en liberté, grâce à la faveur spéciale du prince Régent.

Tch kiang

— Tchang-meou, jeune homme de Nan-tsing, hameau du Tchékiang, dont le père est très riche, aime à s'amuser dans les maisons de prostituées et à jouer de l'argent, ainsi qu'a boire du vin, à tel point qu'il en arriva à dépenser tout l'argent de son patrimoine.

Dernièrement, ayant demandé de l'argent à sa femme légitime, dont le père est aussi très riche, il n'obtint que 300 dollars; après une vive discussion avec elle,il s'est suicidé dans une petite chambre en avalant de l'opium. Il y est mort il y a environ sept jours et personne ne le savait.

Une petite servante étant entrée inopinément dans cette chambre, y trouva le cadavre dont un œil avait été déjà mangé par les rats. Elle courut en informer sa maitresse. Celle-ci se rendit alors dans la chambre et constata avec douleur la mort de son mari.

Kiangsi

— S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, ami intime de Yuen Che-kai, ayant appris qu'il a été gravement accusé auprès du Trône par des censeurs impériaux, a fait parvenir avant-hier un rapport télégraphique au prince Régent pour le prier très vivement de lui accorder la permission de démissionner pour raison de santé.

Le prince Régent, ayant lu ce rapport, a beaucoup ri.

Houpé

— Dans le récent incendie à Hankéou dont nous avons fait mention, plus de 1.300 familles ont été éprouvées.

— Nous avons annoncé hier que S. E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, venait d'obtenir de la Cour un congé de 15 jours pour cause de santé ; on apprend que l'état de ce vice-roi s'est subitement aggravé,des crachements de sang l'ont pris brusquement.

Tibet

— Le prince Régent a ordonné aux commissaires impériaux résidant au Tibet, de se hâter de modifier les mœurs et surtout les lois pénales du Tibet entier.

Setchoan

— S. E. Tchao Eul-cheng, vice-roi du Setchoan, vient de présenter au prince Régent un rapport, dans lequel il raconte que dans la province du Setchoan. on ne peut percevoir annuellement qu'une somme totale de 1.000.000 taëls, mais que cette province doit payer une somme annuelle de 8.000.000 taëls.

Il dit également que la province n'ayant que 1.000.000 de taëls revenu, n'en peut pas payer 8.000.000.—

Chantong

— Les petites banques chinoises de Tsi-ning se sont mis en grève par suite de pénurie d'argent. (*Chechepao*)

***

NOMINATIONS

Pékin

— M. Vang Mou-tao, qui était de retour de Belgique à Pékin, est nommé assesseur à l'essai au ministère de l'Intérieur.

— Le premier mai prochain aura lieu le transport du cercueil de l'Empereur Koangsiu, de Pkéin à Liang-ke-tchoan.

S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique et trois hauts académiciens, MM. Yeou-long, Yang Pei-tchang et Li Lien-fang, sont nommés assistants et protecteurs du cercueil de l'Empereur.

Pékin

— Le prince Régent va nommer M. Liang Ting-fceng, ex-juge provincial du Houpé, ancien et très savant élève de S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, au poste de vice-président de la Cour suprême de l'inspection impériale; car il sait bien que M. Liang était très droit et tr s juste lorsqu'il était en charge.

M. Liang est académicien du Koangtong; depuis sa démission, il fit mission dans les diverses provinces du Sud. Ayant reçu ce télégramme de son ancien professeur, il s'est empressé de partir à Hankéou d'où il se rendra directement à Pékin par le chemin de fer.

Mais on dit également que M. Liang serait désigné conseiller impérial à l'essai, sur le propre avis de S.E. Tchang Tche-tong.

Setchoan

— Sont nommés préfets :

M. Toan Ta-tseng, à Kiang-pei-t'ien.

M. Tcheou Hong-tchao, à Mei-tcheou.

Pékin

— Le prince Pou-tong est nommé général de brigade des troupes de cavalerie de la surveillance impériale de Pékin.

M. Toan Ki-choei est désigné commandant en chef des troupes de la garde impériale de Pékin, en remplacement de S. E. T'ie-liang.

Houpé

— Sont nommés préfets :

M. Tchao Yong yuen, à Vou-tch'ang-fou.

M. Choan-cheou, à Hang-yang-fou.

M. Hoang Pei-yu, ex-préfet de Yong-yang-fou, est promu taotai au choix.

Nganhoei

— Sont nommés sous-préfets :

M. Seng Pao-tch'oen, à Siuen-tcheng-hien.

M. Pang Sing-ei, à Ou-hou-hien.

***

AFFAIRES MILITAIRES

Pékin

— M. Tchang-hiong, nommé généralissime du Yunnan, étant actuellement chargé de la direction générale des troupes combattant les brigands honhouzes, a été gravement accusé auprès du prince Régent.

Houpé

— M. Tcheou Hang-k'ing, général de brigade de Hankéou, est mort subitement à Siang-yang. Le vice-roi des deux Hou vient de prier le Trône d'accorder à ce défunt une récompense posthume due à un général mort fidèlement dans sa charge, et d'ordonner à l'académie impériale de rédiger sa vie dans l'histoire impériale, en souvenir de ses mérites.

Koangtong

— M. Tchang Hoei-tse, général de brigade de Pékin, va être envoyé au Koangtong, à titre d'inspecteur impérial des affaires militaires.

Pékin

— S. E. Tie-liang, ministre de la Guerre, voyant que les malfaiteurs sont très nombreux dans les provinces et que les soldats sont toujours obligé é de les poursuivre et de les détruire, a l'intention d'augmenter les soldes de ces derniers. C'est un moyen de plus pour les encourager de les exciter à faire le sacrifice de leur vie pour la Patrie.

Tchékiang

— Le gouvernver du Tchékiang, S. E. Tseng-yong vient d'envoyer une dépêche à ses subordonnés civils et militaires dont la teneur suit : " Pour former des soldats, on doit dépenser beaucoup de temps et et d'argent et se donner beaucoup de fatigue.

Si, aussitôt après qu'ils connaissent le métier de guerriers, ils s'enfuient, tout l'argent, tout le temps qu'on aura dépensé seront perdus et s'ils s'enfuient au moment où l'Empire aura besoin d'eux ils peuvent lui causer des dommages énormes.

A partir d'aujourd'hui les mandarins locaux ont le devoir d'arrêter les soldats en fuite. Si, dans un délai d'un an, ils ne peuvent point les arrêter, ils seront dégradés, rétrogradés ou subiront d'autres châtiments, selon l'étendue de leur désobéissance et de leur lâcheté. "

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Kiangsou

— Il y a quelque temps que le ministère de l'Instruction publique à Pékin avait ordonné au gouverneur du Kiangsou de faire choisir vingt élèves parmi les plus instruits pour les envoyer à l'université de Pékin afin d'apprendre les sciences plus hautes.

Mais récemment, on n'en a trouvé que trois qui soient dignes d'étudier à ladite université. Tous les mandarins de Pékin, originaires du Kiangsou, en sont très honteux. En conséquence ils vont faire modifier bientôt tous les règlements des écoles de leur province.

Pékin

— Le célèbre académicien M. Lieou Ting-tch'oen est nommé directeur général de l'Université de Pékin.

Kirin

— Le gouvernement russe aurait demandé au *Oéoupou* la permission d'établir à Kirin au à Hélonkiang une grande école d'Agriculture.

Le *Oéoupou* aurait dit ou ministère de l'Instruction publique de s'en occuper.

Ecoles de filles

— Le prince Régent vient d'ordonner à tous les princes et conseillers de l'Empire de faire fonder partout des écoles de filles et des écoles maternelles.

***

CHEMINS DE FER

Nganhoei

— S. E. Tcheou Vei-si, directeur général du chemin de fer du Nganhoei, vient d'engager un Anglais à titre d'ingénieur en chef pour faire le tracé de la ligne ferrée de Sieun-tcheng à Ou-hou.

M. Siu Nai-koang, taotai en titre, est nommé directeur des contributions sur les likin du riz à Ouhou.

— S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, a l'intention de faire construire une petite ligne ferrée de Nankin à Ouhou.

Houpé

— On compte qu'il y a en ce moment au Japon 25 élèves du Houpé, étudiant ans les écoles techniques. (*Senpao*)

Foukien

— M. Tcheng Pao-tch'oen, directeur général du Foukien, va partir au Nanyang pour exhorter les Chinois résidant en diverses îles de la mer méridionale à acheter des actions dont le capital serait destiné à construire les chemins de fer dans la province du Foukien.

On est certain que la compagnie du chemin de fer du Foukien, depuis son ouverture il y a trois ans, n'a reçu que 2.000.000 taëls d'actions ; mais cette somme d'argent est entièrement épuisée. (*Chechepao*)

Kiangsou

— M. Se Sing-tse, taotai en titre et directeur du chemin de fer de Changhaï-Soutcheou-Hantcheou, a résolu énergiquement de quitter son poste par suite de sa discorde avec S. E. T'ang Tche-sien, directeur général du chemin de fer du Tchékiang.

Koangtong

— M. Vang Ping-ngan, ancien taotai de K'ing-tcheou, est désigné directeur du chemin de fer du Koangtong.

Setchoan

— M. Vou-tsing, directeur général du chemin de fer Setchoan-Hankéou, est mort subitement, le 21 courant.

— M. Tchoan T'ien-yeou est nommé ingénieur en chef du chemin de fer dans le Setchoan.

***

TROUBLES

Koangtong

— Tous les marchands du hameau du nom de Ken-tso-hiu, au Koangtong, se sont mis en grève, par suite de l'augmentation de la contribution des maisons, surtout des aliments. (*Chepao*)

Nganhoei

— Les soldats de Ho-k'ieou-hien se sont soulevés contre les mandarins ; ils commencent à piller les biens du peuple et à brutaliser les femmes.

Le gouverneur du Nganhoei ayant appris cette mauvaise nouvelle, s'est empressé d'ordonner à tous les chefs militaires de poursuivre en toute hâte ces malfaiteurs et de décapiter immdiatement ceux qui seront saisis.

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Nganhoei

— Le taotai d'Ouhou s'est empressé de faire arrêter un marchand Li-kiong pour le punir d'avoir fait en cachette un contrat avec un Anglais pour exploiter secrètement les mines de King-hien. (*Chepao*)

Pékin

— Lors du départ de M. Tcheng-pie, le 16 courant, de Pékin à Foutcheou, son pays d'origine, neuf Japonais l'accompagnèrent jusqu'à la station de chemin de fer. (*Chepao*)

—L'Allemagne, la Russie, le Japon et l'Autriche auront l'intention de déléguer un commissaire spécial en Chine pour

assister aux cérémonies rituelles le jour de l'enterrement des souverains. (*Chepao*)

Pékin

— Le ministre japonais à St. Pétersbourg est arrivé en mission à Pékin, le 12 courant.

Mandchourie

Auparavant le Ouéoupou a ordonné au gouverneur du Kirin de lancer une proclamation interdisant aux habitants de vendre leurs propriétés aux Russes. Il y a quatre jours, ce ministère, dans le but de resserrer l'amitié sino-russe, a dit à ce gouverneur d'annuler la susdite proclamation.

Pékin

— Le *Oéoupou* aurait prié tous les ministres étrangers à Pékin de vouloir protéger spécialement toutes les maisons de commerce chinoises installées à l'Etranger.

On dit que ces ministres ont accédé à sa demande.

Koangsi

— Les autorités françaises ont récemment livré au gouverneur du Koangsi quatre brigands chinois qui avaient été pris sur les frontières d'Annam.

***

PRESSE

Hounan

—Le journal indigène *Tchang-cha-je-pao*, paraissant à Tchang-cha, capitale provinciale du Hounan, vient de paraître sur six pages, ayant obtenu, du gouverneur de sa province, une subvention de 300 taëls par mois.

Koangtong

—S. E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Koang, vient de lancer une proclamation interdisant à tous les journaux paraissant au Koangtong, de publier témérairement à la légère des faits relatifs aux affaires étrangères, surtout en ce qui concerne l'opposition ou le boycottage contre les marchandises japonaises. (*Che pao*].

Pékin

—La revue mensuelle désignée sous le nom de *Chei-tseng-hoei-pien*, traitant des affaires de la constitution et de toutes les nouvelles méthodes d'administration paraîtra à Pékin, probablement vers fin mars.

Houpé

— Le journal chinois le *Houpé-jepao* qui a été suspendu, va se transformer et prendre le nouveau titre de *Tcheng-Ho-je-pao*(journal traitant des administrations et de la science) ; le vice-roi du Houpé donnera à ce journal une somme annuelle de 2.000 taëls et le taotai de la Police lui versera mensuellement 200 taëls.

***

MINES

Yunnan

—Le ministère des Finances est en train de réunir une forte somme d'argent destiné à couvrir les frais de voyage de fonctionnaires au Yunnan qui s'y rendent pour exploiter les mines de cuivre.

***

MARINE

Pékin

—S. A. I. le prince Cheou et S. E. Tie-liang disent que pour établir la Marine, ils doivent d'abord créer une Université de la Marine, construire des forts et acheter des cuirassés.

Pékin

—Le prince Régent aurait ordonné à toutes les provinces de réunir une forte somme d'argent destinée à fonder le ministère de la Marine.

—Le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, ayant reçu du prince Régent l'ordre d'organiser les affaires de la Marine aurait prié le Trône de lui permettre de quitter le poste de ministre de l'Intérieur afin de pouvoir s'occuper uniquement des affaires de la Marine.

On dit que le prince Régent aurait accédé à sa demande.

S. A. I. le prince Yeou-loan va le remplacer au ministère de l'Intérieur.

***

OPIUM

Pékin

— Le prince Régent a demandé, le 22 courant, à M. Liang Toen-yen, ministre du *Oéoupou* où en sont les travaux de la conférence internationale de l'Opium; le ministre lui a répondu que, tous les Etrangers aidant beaucoup la Chine dans cette affaire, l'Empire en retirera bientôt un appréciable résultat.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

	1908		1909
18 Février 1908		18 Février 1909	
Mini,	−1,4		7,9
Max,	4,3		1,27
Moy,	1,45		10,30
19 Février 1909		19 Fevrier 1909	
Mini.	3,9		10,3
Max,	8,0		11,6
Moy,	2,05		10,95
20 Février 1908		20 Février 1909	
Mini,	−3.6		1,2
Max,	10,4		7,7
Moy,	3,40		4,45
22 Février 1908		22 Fevrier 1909	
Mini	0,7		2,3
Max,	10,3		1,9
Moy,	5,50		0,20
23 Février 1908		23 Février 1909	
Mini.	−0.1		−0.8
Max.	8.5		5.6
Moy.	3.75		2.40
24 Février 1908		24 Février 1909	
Mini,	0.3		3.8
Max,	6.8		6.8
Moy,	3.55		5.30

MARIAGE

Hier matin a été célébré en l'Eglise St. Joseph, le mariage de M. Lanuzel avec Melle. Catherine Hecquart.

DE RETOUR

M. Vernon, le propriétaides établissements Auguste, est retourné samedi du Japon où il était allé faire un court voyage d'affaires.

A. D. C.

La Dramatique allemande donnera au *Lyceum theatre* jeudi, 25 courant, à 9 heures du soir, la représentation d'une pièce intitulée " Jugendfreunde ".

EVASIONS

Hier, dans la matinée, plusieurs prisonniers se sont évadés de la prison du poste de l'Ouest, mais grâce aux mesures prises ils ont pu être rapidement réintégrés dans leur domicile occasionnel.

ARRIVEE.

M. Lorin, l'ingénieur envoyé de Paris par la Cie française de tramways et d'éclairage électriques, est arrivé dimanche soir, 21 courant, via Sibérie.

Nous lui faisons nos souhaits de bienvenue.

JOURNAL AMUSANT CHINOIS

A dater du premier jour de la 2me lune (20 février) paraîtra à Changhai un nouveau journal désigné sous le nom de *Yengt'ien yng* (Poussière, ciel et Ombre); c'est un petit journal amusant.

SUITES D'AGRESSION.

Le directeur de a filature de coton de Yangtzepoo qui avait été, l'autre jour attaqué à coups de couteau par un de ses coulis, est mort de ses blessures dans la nuit de samedi à dimanche. Le meurtrier n'est pas encore arrêté, mais deux détectives sont, dit-on, sur sa piste.

REPECHE

Un marin français de l'*Alger* qui, avant hier, vers 9 h. 30 du soir, se disposait à regagner son bord, manqua le sampan dans lequel il voulait monter à la jetée de la douane et tomba dans la rivière. Le sampanier appela à l'aide et l'agent de police McKenna aidé de deux français put retirer le marin de l'eau. Il en fut quitte pour la peur et put regagner son bord quelque peu transi.

LA NEIGE.

Après quelques jours d'une température printanière, Changhaï s'est de nouveau retrouvée sous la neige. L'hiver semble devoir se prolonger et, dimanche et hier, ont été deux des journées les plus froides de la saison. Souhaitons que ce soit la fin et vienne le printemps.

COUR SUPREME DES ETATS-UNIS

Le juge Thayer, successeur de M. Wilfley à la Cour suprême des Etats-Unis en Chine, est attendu ici, mardi, 2, courant, par *Chiyo Maru*. Son arrivée à Yokohama a été télégraphiée au consulat des Etats-Unis ici.

ARGENT OUBLIE

Deux sommes d'argent et deux porte-monnaies contenant chacun une certaine somme, ont été dernièrement oubliés aux guichets de la poste anglaise. Les propriétaires peuvent en obtenir la remise en s'adressant à M. C. Kaye, postmaster et en indiquant les sommes

COUR MIXTE INTERNATIONALE

Les négociations entamées entre le Consul-Doyen et le Taotai pour l'aménagement d'une salle supplémentaire à la Cour mixte internationale ont abouti. La salle du milieu, occupée actuellement par le magistrat sera transformée en salle d'audience et les deux autres en salles pour les assesseurs. Les travaux vont commencer incessamment.

SOUSCRIPTION CHARITABLE

Une souscription circule parmi la communauté allemande dans le but de venir en aide à la mère de M. Zimmer qui mourut récemment d'un accident de bicyclette. Le défunt était le seul appui de sa mère et on ne peut qu'applaudir à l'idée qui préside à cette souscription.

COUR MIXTE FRANCAISE

Mercrdi 17 Vendredi 19 et Lundi 22 Février à la Cour mixte française devant M. Nie Tchong-chi, juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Six chinois	Vol d'une caisse de revolvers	Envoyés à la Concession internationale
Un "	Vol 1 robe ouatée en coton	15 jours de prison
" "	Escroquerie d'une bague de diamant	P. S. s. caution. 15 jour pour réger
" "	Vol divers à bord des bateaux	1 mois de cangue et 6 mois de prison.
" "	Vol 1 manteau eu drap	1 mois de cangue
" "	Vol de 2 pièces cotonnade et de médicaments	1 mois de cangue et 6 mois de prison
" "	Receleur des médicaments ci-dessus	A rembourser 65, Tls au plaignant
" "	Vol à l'usine électrique	Attendre
" "	Receleur	Sous Caution
" "	Pour dette de 870 taëls	15 jour pr. régler
" "	Pour dette de 1.000 taëls (à défaut de son père)	Attendre
Deux "	Peur incendie dans la rue Wampoo	P. S. s. caution
Un chinois	Dette de 225 taëls de loyer	Remis à la prochaine Cour
" "	Rupture de ban	1 m. de prison et expulsé
" "	Tentative de vol	7 jours de prison
" "	A favorisé la fuite d'un voleur	Peut sortir sous caution et 7 j. pour faire venir le voleur
" "	Employé d'un m. de piété, détournement de $ 4900,00 à son patron	Relâché sous caution et 7 jours pour faire venir un complice
Une femme	A défaut de son mari-complice du précédent	Attendre
Un chinois	Escroquerie de marchandises avec un faux chèque	1 mois de prison
" "	Electricien, vol et installation d'éclairage électrique à son domicile à l'insu de la Cie	15 jours de cangue et exposé
" "	Vagabondage	Expulsé
" "	Mafoo, contravention au règlement sur les voitures	$ 40,00 d'amende
" "	do	$ 30,00 "
Une femme	Contravention au règlement sur les fumeries d'opium	$ 10,00 "
Un chinois	Porteur de 10 livres de viande de porc non estampillée	Relâché et viande confisquée
" "	Dette de $ 350,00	Relâché, affaire réglée
Une fille	Egarée	Envoyée au refuge
Un chinois	Vol de différents objets	1 mois de prison
" "	Tentative de vol	2 semaines de prison et prison
" "	Attaque et vol à main armée	1 mois de cangue et 5 ans de prison
" "	Complice du précédent	1 mois de cangue et 2 ans de prison
Une femme	Détournement d'unefille de 15 ans	Attendre
" "	Complice	Relâché à la Cour
" "	A défaut de son mari, accusé d'avoir favorisé la fuite d une femme qui quitté le domicile conjugal	Peut sortir sous caution et3 j pour faire venir la femme
" "	A défaut de son mari, pour détournement de 3 900,00 à son patron	Relâché à la Cour
Un chinois	Mari de la précédente	Attendre
" "	Vol de différents vêtements	1 m. de cangue
" "	Patron d'une fumerie d opium Contravention au règlement sur les fumeries d'opium	$ 10.00 d'amende
" "	Vol d'un bonnet sur la tête d'un passant	7 jours de prison
" "	Porteur de viande de bœuf non estampillée	$ 1.00 d'amende
" "	Dette de 225 taëls de loyer	Payé et relaché
" "	Impliqué dans le suicide d'une femme par pendaison	Envoyé chez le sous-préfet
" "	Coolie de la maison d'arrêt, vol de vêtements aux prisonniers	Attendre

FIN DE DEUIL

Hier, était le dernier des cent jours de deuil impérial. Les célestes ont retrouvé le droit de se faire raser les cheveux et ont pu déposer leurs vêtements de deuil.

CHEZ LE CHANGEUR

Trois européens qui jeudi, dans l'après-midi, entrèrent chez un changeur de North Fokien road, sont soupçonnés d'avoir profité de l'occasion pour enlever au changeur $ 70 en billets de banque. La police a ouvert une enquête.

ARMEE COLONIALE

Nous apprenons de source privée que le commandant Vaudescal, actuellement au 1er régiment colonial de Cherbourg, compte retourner en Chine vers Juin prochain.

***

Nous apprenons le prochain départ de Tientsin du médecin major Griselli qui se rend au Tonkin où il il va faire une troisième année de colonies. Le major Griselli sera remplacé par le médecin major Dupeyron qui est déjà arrivé et a pris possession de son nouveau poste.

AU PROFIT DU "SLAVE REFUGE"

Le mauvais temps a quelque peu nui à la représentation organisée le 23 courant au Lyceum theatre au profit du "Slave Refuge". *The Tinted Venus*, la pièce qui composait le progamme eut pourtant un succès mérité qui revient en bonne partie aux interprètes, parmi lesquels Miss Bellin une Venus impecable, Misses Sharp et Parkinson, Mrs Bell et MM. Kemp et Bell. Le succès de la pièce a recompensé largement les organisateurs, M. et Mrs. Harold Bell, de la peine qu'ils se sont donné pour apporter un peu d'aide à l'œuvre charitable qu'est le "Slave Refuge".

TENTATIVE DE SUICIDE

M. W. Hoffmann, ex-officier de l'armée allemande, très connu dans le monde des affaires de Changhaï, a tenté de se suicider chez lui hier, 24 Février, 15 Markham road, en se tirant un coup de revolver dans la tête. Le drame a dû se passer entre sept et neuf heures du matin et c'est un boy qui, penétrant dans la chambre de M. Hoffmann le trouva baignant dans une mare de sang. Son état, au dire des docteurs est très critique. Agé d'environ 40 ans, le blessé fut, il y a une dizaine d'années, instructeur dans l'armée chinoise. Il fit un moment partie de la maison Arnhold Karberg et Co. Il est veuf et a un jeune fils en Allemagne.

ACCIDENTS

Avant-hier, 21 courant, vers midi 45 un chinois occupé aux nouvelles constructions d'*Astor House*, est tombé d'un échafaudage, se faisant de sérieuses contusions par tout le corps. Relevé sans connaissance, le blessé a été transporté à l hôpital dans un rischa.

***

Avant-hier, vers cinq heures du soir, un vieillard a été tamponné par un tram-

way au coin de Nankin et Honan roads. Ce chinois ne fit pas attention aux appels du conducteur et, malgré les efforts de celui-ci, fut culbuté par la voiture. Relevé avec de sérieuses blessures à la tête, il fut transporté à son domicile. Cet accident est tout de la faute de la victime.

DEPARTS

M. Toche, le commerçant bien connu, est parti hier matin, par le *Kobé Maru*, pour rentrer en France, viâ transsibérien, en congé de trois mois au plus.

Nous lui souhaitons bon voyage et bon séjour dans la mère-patrie.

***

M. F. Caissial, l'ingénieur de notre ville bien connu, est parti hier soir à bord du *Lifong*, en compagnie de sa femme, à destination de Tientsin, via Hankéou.

M. Caissial dont l'absence sera d'environ un mois, va fonder à Tientsin une agence qui sera dirigée par son frère, actuellement Conseiller municipal, d'Hankéou.

***

Par le même bateau, est parti M. Hirribaren, ingénieur en chef du matériel et de la traction de la ligne Pékin-Hankéou (Kinhan). A Hankéou, M. Hirribaren prendra un vagon spécial pour rentrer à Pékin. Il fera la route en plusieurs étapes pour inspecter la ligne.

Marié durant son dernier congé en Europe, M. Hirribaren est accompagné de sa charmante jeune femme.

NOS MALADES

Nous apprenons avec plaisir que Mme Murat a fait, hier, ses relevailles et que sa santé est absolument remise.

***

Nous avons le regret d'apprendre que M. J. O'Shea, rédacteur en chef du *Shanghai Times* a dû retourner au " Nursing Home. "

***

Nous sommes heureux d'apprendre que M. J. D. Clark, éditeur du *Shanghai Mercury*, qui souffrait depuis quelques jours d'une bronchite va actuellement bien mieux. Son rétablissement n'est que l'affaire de quelques jours.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous apprenons avec plaisir que M. Petithugnenin, premier secrétaire de la Légation de France à Bangkok, ex-membre de la commission de délimitation franco-siamoise, actuellement en congé en France, vient d'être élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur.

Nos sincères félicitations.

DE PASSAGE

Nous saluons au passage Mme et M. le lieutenant d'artillerie coloniale Nüssbaum venant de France par le *Tourane*, et qui se rendent à Tientsin.

***

Signalons également le passage à Changhaï de Mme et M. Hirribaren, ingénieur attaché à la Direction de la ligne de chemin de fer Pékin-Hankéou de retour d'un congé en Europe, arrivés hier matin par le *Tourane*.

DECES

Nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue le 8 courant, de Mme Wilzer, la jeune femme du directeur des douanes d'Amoy.

Mme Wilzer, qui n'était mariée que depuis quelques mois, a succombé à la fièvre typhoïde.

Nous adressons à M. Wilzer nos sincères compliments de condoléances.

***

On annonce la mort du Rev. Trickett survenue avant-hier soir, Nursing Home, des suites d'une opération. Le défunt, ne laisse que des regrets à Changhaï où il était depuis déjà quelques années. M. Trickett laisse une veuve et deux fils dont un est en Australie.

Mme VAN HERPE

Nous apprenons que Melle Delattre, professeur de français, vient de déposer entre les mains de M. Ratard, Consul Général de France, une plainte contre Mrs van Herpe, l'accusant d'être de complicité avec M. Floer, l'auteur volontaire de l'incendie qui détruisit la maison 131, Range road, en Octobre dernier, crime pour lequel il fut puni de huit mois de prison.

Melle Delattre se porte partie civile pour le recouvrement d'effets et d'objets qu'elle a perdus dans l'incendie.

Nous croyons savoir que, sur cette plainte, M. Ratard a prié notre Chef de la Garde, M. Mallet, de demander à M. Siffert, consul général de Belgique, un mandat d'arrêt contre l'inculpée qui serait arrivée, hier matin, de Hongkong.

***

Melle Delattre a été appelée lundi matin à 9 heures, au Consulat général de Belgique, pour y déposer devant M. Watteeuw, viceconsul, sa plainte contre Mrs van Herpe qu'elle accuse formellement d'être complice de M. Floer, l'auteur de l'incendie volontaire d'octobre dernier qui lui valut deux ans de prison. Melle Delattre était assistée de Me Bringuier, secrétaire de Me Bourgeat.

***

Mme van Herpe, dont nous avons encore parlé hier à propos d'une plainte déposée contre elle par Melle Delattre, a pu enfin être touchée pas la police hier au moment où elle allait s'embarquer sur le *Kobé Maru*. Les deux détectives MM. Vaughan et Demétri avaient mission de lui remettre une citation à comparaître devant le Consul de Belgique et, au cas où elle refuserait la citation, de la mettre en état d'arrestation. Mme Herpe ne fit aucune difficulté et se rendit au Consulat de Belgique où M. Watteerno, vice-consul lui fit subir un premier intevogatoire. Une autre citation lui fut alors communiquée de la part du "Municipal Council " pour fourniture d'électricité non payée. L'enquête se continuera ce matin.

A son débarquement du *Tourane*, qui l'avait amenée de Hongkong, Mme van Herpe avait fait conduire ses bagages directement sur le *Kobé Maru* et c'est un peu parsurprise que les détectives purent l'atteindre.

***

Comme suite à la plainte de Melle Delattre, Mme van Herpe dont nous avons parlé à plusieurs reprises a été arrêtée hier au moment où elle sortait de l'Hôtel Continental, dans Broadway.

Le mandat d'arrêt lancé par M. Siffert, consul-général de Belgique lui fut communiqué par deux sergents détectives de la Concession Internationale qui la conduisirent à la police française. Mme van Herpe qui est sons mandat consécutif à l incendie de son boarding dans Range road, est détenue à la prison française.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

M. S.L. Gracey, consul des Etats-Unis à Foutcheou et Mrs Gracey sont arrivés ici par vapeur *Haean*. M. et Mrs. Gracey partiront vendredi pour l'Amérique à bord du *China*.

***

M. Lépissier, élève-interprète récemment transféré à Pékin, à la légation de France, est revenu ces jours-ci à Changhaï pour la durée de la Commission internationale de l'Opium seulement.

***

M. de Salignac-Fénelon, secrétaire à l'ambassade française de Pékin, de retour d'un voyage d'agrément en Indochine, actuellement de passage à Changhaï, retournera ces jours-ci à Pékin, viâ Hankéou.

LES AUTOMOBILES A CHANGHAI

Dans son rapport consulaire, M. W. Roderick Dorsey, vice-consul des Etats-Unis à Changhaï, fait une tres intéressante étude sur les automobiles. M. Dorsey dit que la première automobile fit son apparition à Changhaï en 1902 C'était une voiture américaine. Six ans après 140 voitures roulaient à Changhaï, sur lesquelles cinq seulement étaient la propriété de chinois. Malgré le manque de statistiques sur les voitures en service, il semblerait que les marques les plus en faveur seraient les marques françaises, anglaises américaines et allemendes dans l'ordre. Les voitures possédées par les Chinois sont françaises et américaines.

M. Dorsey reconnaît qu'on ne peut espérer que ce commerce devienne bien florissant tant que les riches chinois n'auront pas une plus grande inclination pour ce genre de locomotion ce qui sera long, les chinois ayant horreur du changement et de plus craignant ce genre de locomotion qui leur semble propice aux accidents et constituant une grosse dépense.

Néanmoins il y à Changhaï un mouvement en faveur de l'automobilisme. La machines les plus demandées sont celles de prix moyen avec moteurs à gazoline. Les plus pratiquées sur le marché sont les voitures de 10 à 20 chevaux avec moteurs de 2 à 4 cylindres avec le mécanisme le plus simple possible. Les chauffeurs sont ici chinois presque sans exception.

M. Dorsey conclut que la meilleurn méthode pour les maisons qui désirene s'ouvrir le marché est de s'assurer un bot

agent local. Le système de crédit libéral appliqué pour les autres marchandises peut être bon aussi pour les automobiles. Le consul reconnait d'ailleurs que les conditions des routes sont peu favorables à l'automobilisme et que la province du Kiangsou comprenant 44.500 milles carrés en dehors des concessions n'a pas de routes dignes de ce nom. Ce ne sont que voies pour piétons ou brouettes. La plus longue promenade peut être faite à Changhai et ses environs, environ 14 milles.

POUTONG

M. Tcheng-loung, préfet adjoint de Tchoan-cha-tien, à Pontong, fils aîné du ministre destitué Tcheng-pie, vient d'être également destitué de sa charge, par ordre du prince Régent.

M. Tcheng loung était très puissant au Poutong à cause de son père ; mais à présent, il est bien humble car il est privé du titre de taotai qu'il portait.

Le gouverneur du Kiangsou, S.E. Tcheng K'i-t'ai serait également, dit-on, puni pour avoir injustement et avec népotisme nommé ce préfet-adjoint dans une si haute place. *De source chinoise*

COURSE DE MARATHON

Selon les décisions du comité, la Course de Marathon aura lieu le 20 Mars. Le parcours modifié partira du Race Course et suivra le parcours du Concours de marche.

Le Municipal Council a, en effet, fait des objections au parcours précédement fixé qui passait Nankin Road et Broadway où le trafic est intense. Les entrées sont reçues jusqu'au 13 Mars, une semaine avant la course.

***

Cette course aura lieu le samedi 20 mars à 3 hres du soir; elle a été organisée par l'*Athelic Association*. Le Comité a décidé qu'elle serait ouverte à tous-venants et aurait son point de départ sur le terrain de course gazonné, au poteau du ¼ de mille.

Les compétiteurs courront le long de ce terrain, passeront le Grand Stand et sortiront sur Bubbling Well par l'entrée du *Race Club*. Ils continueront ensuite au long de Bubbling Well road jusqu à Gordon road. ils suivront alors le tracé du concours international de marche de l'année dernière jusqu'à Mohawk road où les coureurs, au lieu de revenir sur le champ de course, prendront cette rue jusqu'à Bubbling Well road, puis ils passeront par la porte Loongfei du *Recreation Ground*, courant enfin en bas du champ de course, ils viendront finir leur randonnée en face le Grand Stand du *Race Club*.

La distance est de 18 milles.

Le droit de courir est fixé à $ 2.—qu'il faut envoyer à M. V. M. Grayburn à la *Hongkong and Shanghai Bank* jusqu'au samedi 13 mars, date à laquelle les entrées seront closes à 6 heures du soir.

La *Shanghai Athletic Association* a accepté les coupes offertes par plusieurs gentlemen de Changhai pour les premier, second et troisième concurrents; celle du gagnant est donnée par M. Speelman.

En outre, des médailles d'or, d'argent et de bronze seront attribuées pour les trois premiers membres de l'*Athletic Association* qui atteindront le poste de l'Arbitre.

Le Comité, dont M. F. W. White est secrétaire, a fait tout son possible dans ses préparatifs pour assurer à cette course un plein succès et aux coureurs un parfait confortable.

Les membres de l'*Athletic Association* sont priés d'arborer les couleurs du club soit noir, bleu et bleu clair.

MISSIONS PROTESTANTES

A la réunion mensuelle de la S. P. C. K., tenue à Londres récemment, l'évêque Scott de la Chine du Nord a lu une adresse faisant ressortir les progrès de la Chine durant ces dernières années et a déploré le renvoi d'un homme qui avait été le pilote de la nation dans son nouveau stage. Il admet que le réaction suive les réformes, mais il ne peut croire à un retour aux vieux usages. Il signale la création d'un grand collège médical chrétien délivrant des diplômes acceptés par beaucoup d'étudiants chinois.

**

Le " West China Missionary News " publie des notes fort intéressantes sur les trois écoles moyennes fondées à Tchengtou par les missions méthodistes épiscopales et canadiennes. Ces trois écoles sont en dehors de la ville et occupent des professeurs européens et chinois. Les nouveaux bâtiments ne sont pas encore terminés, mais les travaux scolaires ont déjà commencé dans des fermes existant sur les propriétés. Une belle émulation existe parmi les étudiants et parmi les professeurs, qui ne peut qu'être profitable aux élèves.

CAS DE BIGAMIE

On se souvient, sans doute, d'Albert Héraux qui fit déjà fortement parler de lui pour une affaire d'escroquerie. Arrêté à Hankéou et ramané à Changhaï, il a été jugé et condanné, il fait sa peine à la Prison anglaise.

Cet homme, peu avant son arrestation, avait épousé le 22 juin 1908 une demoiselle Rose Baggeridge. Or, en Octobre 1908, une lettre arrivait à la Police anglaise, signée de la première femme d'Albert Héraux, née Béatrice Stevenson, demandant l'adresse de ce dernier.

Albert Héraux avoua son premier mariage et demanda à être jugé, reconnaissant que sa première femme était une excellente épouse; et manifestant le repentir de sa félonie.

Son premier mariage remonte au 2 juin 1896 ; il en est né trois enfants.

Sa première femme manifeste dans ses lettres un sinicère attachement à son volage époux.

L'accusation de bigamie a été établie et il comparaîtra devant le juge sans jury.

UN VIRUS POUR LES RATS PESTEUX

Au moment où l'on s'évertue à trouver les meilleurs moyens de prophylaxie touchant l'épidémie de peste dont on nous menace, nous croyons bon de rapeler que le docteur Jean Danysz de l'Institut Pasteur, de Paris, vient de découvrir un virus qui fait mourir les rats par grandes quantités.

Ces rongeurs sont sujets à une maladie mortelle, semblable au typhus. Le docteur Danysz en a capturé quelques-uns qui souffraient de cette maladie, il en a extrait le germe, en a fait un bouillon de culture, qu'il a inoculé à d'autres rats qui sont morts dans les dix jours.

Ce virus est absolument inoffensif pour tous les autres animaux, ainsi que pour les hommes. Les chiens, les chats, les poulets à qui on l'a inoculé n'en ont nullement été incommodés.

Les rats, après avoir mangé la nourriture qui contient ce virus, meurent tous en plein air, car les rats malades quittent toujours leur trou.

CONCERTS DU TOWN HALL

La marche et le choeur de *Tannhauser* qui ouvraient le concert de dimanche furent joués impeccablement par l'orchestre qui possède bien ces deux morceaux. L'ouverture *In the South* nous a semblé manquer un peu de répétitions malgré un joli solo de violon fort bien rendu. La varia tion sur le ballet de *Coppelia* fut bien jouée dans son ensemble quoique avec un peu de lenteur ; *l'Invitation à la Valse* eut sa part d'applaudissements habituels. Malgré la neige et le temps froid engageant peu à la sortie, il y avait au Town Hall un fort nombreux public, habitué chaque dimanche à aller entendre un peu de bonne musique.

SERVICE D'INCENDIE

On a procédé hier à la mise en service des dernières bouches de cent millimètres de la première série, ce qui en porte actuellement le total dans notre Concession à vingt huit. Disons que ces bouches nouvelles sont indiquées comme les anciennes par des flèches, seulement pour les bouches de 100 m/m les flèches traversent un cercle rouge en sa partie médiane.

La seconde série des bouches de 100 m/m en comporte environ 25 qui pourront être mises en service dans les trois mois au fur et à mesure.

La Municipalité vient de recevoir de Paris un raccord de *retenue* qui, vissé sur une bouche de cent m/m, divise le débit d'eau en deux tububures de 65 m/m chacune ce qui permet, sans le secours de la pompe automobile, d'alimenter deux grosses lances à la fois.

Ce raccord de *retenue* est très bien compris, car, le cas échéant, si besoin est, une clef permet aussi de n'alimenter qu'une seule lance au lieu de deux à la fois.

Actuellement on greffe directement sur la bouche d'eau la conduite qui alimente la pompe, ce qui peut présenter parfois dee inconvénients. Grâce à un nouveau raccord reçu de Paris, en même temps que le précédent, et qui viendra se greffer directement sur la bouche, ces inconvénients éventuels ne seront plus à craindre.

CONCERT DE Melle OLGA DUBOIN

Rappelons que c'est ce soir, que dans la salle des fêtes de la Municipalité française, Melle Olga Duboin donne son concert d'adieu. Nous sommes assuré qu'un nombreux public ira applaudir l'excellente artiste avant son départ.

Rappelons le programme :

1ère Partie

1. Deuxième Scherzo......Chopin
Melle Duboin
2. Chant. a) Rêverie ......Saint-Saëns
b) Si mes vers avaient... des ailes. Hahn
M. Ellinger
3. a) Nocurne ....
b) Valse As dur........ .... Chopin
c) Polonaise triomphale.......
Melle Duboin
4. Chant. La Chanson du réveil ....Delmet
Mme Watteeuw
5. a) Aufschwung ....Schumann
b) Aubade .... } Mendelssonh
c) La Fileuse .... }
(sur demande)

IIème Partie

6. Deux des plus célèbres Marches funèbres :
a) Marche funèbre sur la mort d'un grand homme .... Beethoven
b) Marche funèbre .... Chopin
Melle Duboin
7. *Chant.* a) Dreaming and waking .... } Tchaikowsky
b) A Summer love-tale. }
M. Ellinger
8. Echos de Russie...........O. Dubo
Melle Duboin
9. *Chant.* Les Larmes ...Hacks
Mme Watteeuw
10 a) La jota Aragonesa } Gottschalk
b) Pasquinade .... }

***

Les amateurs de bonne et belle musique s'étaient donnés rendez-vous avant-hier soir, 23 courant, au concert d'adieu donné par Melle Olga Duboin dans la Salle des fêtes de la Municipalité française. Hâtons-nous de dire que le concert en valait la peine et méritait le dérangement.

L'excellente artiste qu'est Melle Olga Duboin se fit applaudir à maintes reprises surtout dans le Scherzo de Chopin et ses compositions *Echos de Russie* qu'elle joua avec une délicatesse hors de pair. La *Fantaisie impromptu* ainsi que les *Marches funèbres* de Chopin et de Beethoven trouvèrent en Melle Duboin une interprète de premier choix dont la technique et la sûreté de jeu ne sont plus à louer et à laquelle l'assistance élégante de dilettanti ne ménagea pas les applaudissements.

Mme Watteeuw et MM. Ellinger et Young qui avaient prêté à Melle Olga Duboin leur gracieux concours sont toujours les excellents musiciens que nous eumes souvent l'occasion d'apprécier et ils contribuèrent largement au succès de la soirée. Puissions-nous avoir plus fréquemment dans notre bonne ville pareil régal musical.

***

Melle Olga Duboin nous prie d'adresser ses remerciements au président du Conseil d'Administration municipale pour l'offre gracieuse de la Salle des Fêtes, rajeunie pour la circonstance et embellie.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHANGHAI

Séance du 15 Février à 4 hres 1/2 soir.

EMISSION DE BILLETS DE BANQUE CHINOIS.—Différentes lettres du Consul Doyen, Consul anglais et d'associations allemandes et américaines sont lues sur cette question, des remerciements ont été votés à M. A. M. Marshall qui a bien voulu, lors de son récent voyage à Pékin, s'occuper gracieusement de cette question auprès des Membres du corps diplomatique.

On connaît cette question d'émission de billets de banques chinoises. Un véritable flux avait envahi le marché. La chambre de commerce de Changhaï se mit à refuser tous les billets Chinois sauf ceux de la Banque Impériale. Le Taotai déclara que les billets de banque chinoise devaient jouir du même traitement réciproque que ceux des banques européennes. La Chambre de Commerce répliqua qu'il fallait alors que ces billets fussent garantis par le Gouvernement impérial et que d'autre part il fallait que l'on connut l'encaisse métallique garantissant la monnaie de papier.

Le doyen du Corps diplomatique à Pékin saisit de la question S. A. I. Le Prince Tching en charge des Affaires Etrangères.

Celui-ci a répondu à la date du 18 Décembre 1908 au Doyen qu'actuellement le bureau des Finances examinait de nouvelles règlementations à cet égard pour précisément prévenir les abus qui se produisent et qu'aussitôt ce travail terminé, il en serait donné communication aux représentants des Puissances.

***

CONTREFAÇONS DES MARQUES DE COMMERCE.—La Chambre décide la publication de la correspondance intervenue sur une contrefaçon de cheminée de lampe, entre M. Fred-Bornemann et le Consul japonais.

***

RESPONSABILITÉ DES ASSOCIÉS. — Une correspondance est lue sur le jugement récemment intervenu dans le procès, de Louis Scheon et Cie contre Yah Sung Chan Kee, relativement à la non livraison de marchandises. Appel a été interjeté par les plaignants et doit arriver devant le taotai.

La question est de la plus haute importance en raison des intérêts du commerce des étrangers qui est en jeu.

***

FRÉTS FLUVIAUX. — Le 2 février la Chambre de Commerce d'Hankéou télégraphiait à celle de Changhai au sujet de l'augmentation du prix du frêt sur les marchandises d'exportation en provenance d'Hankéou qui passa de Taëls 1.80 à Taëls 3.— par tonne. Des représentations furent faites au Président de la conférence du frêt métropolitain.

Celui-ci a répondu que des arrangements ont été pris avec les représentants des compagnies de navigation fluviale : du 25 Janvier au 15 Avril on reviendra à l'ancien tarif, mais après cette dernière date le tarif sera de Taëls : 2.50 par tonne.

La majoration de Taëls 1.20 (différence de Tls.: 1.80 à 3.—) qui a été perçue en plus par tonne de marchandises depuis le 25 Janvier sera remboursée par les compagnies de navigation fluviale et celles qui font partie de la Conférence.

***

ENTRETIEN DU WHAMPOO.— Le secrétaire de la Chambre déclare qu'aucune réponse n'a encore été reçue à ce jour de M. le Consul-Doyen aux lettres que lui a adressées la Chambre 30 octobre et 5 janvier relativement au *Shenko* de la berge du fleuve.

M. Anderson dit que ce matin M. Landale a interviewé M. de Rijke au sujet des travaux actuellement en cours: ce dernier a expliqué en quel état ils se trouvaient en ce moment et quels étaient les résultats des moyens de Contrôle près du *Junk Channel*, ainsi que ce qu'a produit le dragage. Il paraît que la fleuve a été lui-même d'un secours considérable dans ces travaux, car il a charrié plus de 2.700.000 pieds cubes de boue.

Actuellement le *Junk Channel* a 15 pieds d'eau, mais cette profondeur n'est pas encore uniforme: les opérations de dragage, actuellement très efficaces, permettent d'espérer qu'elle atteindra partout aux basses eaux 15 pieds vers la fin de Mars.

Le contrat actuel de dragage atteindra sa fin en Juillet prochain, néanmoins il sera nécessaire de draguer encore, c'est certain.

M. de Rijke a expliqué l'action du fleuve qui creuse son lit vers l'*Outer Bar* où il y a actuellement 24 pieds d'eau.

La non fermeture du *Ship Channel* est la cause du peu d'activité relatif du travail des eaux, sans que cela modifie son opinion sur la forte avance des résultats obtenus. En outre M. de Rijke a insisté sur la gêne qu'apporte au courant du fleuve cette population flottante amarrée au long du Bund Chinois ; il faudrait que toute cette flottille se retire du *Junk Anchorag*, il est absolument nécessaire qu'elle aille s'ancrer ailleurs en un autre endroit de la rivière où elle ne puisse plus entraver le courant ; Tel fut le résultat de la conversation entre MM. Landale et de Rijke.

Après discussion, il est décidé que la Chambre adressera encore une lettre au Consul-doyen sur la question du *Shenko* et aussi pour demander au Corps Consulaire à prendre des arrangements financiers en vue de compléter le travail en train.

Puis la séance fut levée.

PARMI LES VICTIMES DE MESSINE

La nouvelle de la mort de M. de Pommayrac, consul de France à Messine, a été malheureusement confirmée.

On sait que le défunt, ex-consul de France à Foutchéou, qui avait en France une nombreuse parenté, laisse notamment un frère, le colonel de Pommayrac, ancien commandant d'un régiment de chasseurs d'Afrique. C'est à ce dernier que la générale Hervé, l'une de ces admirables femmes parties sous l'égide de la Croix-Rouge pour porter aux sinistrés l'aide efficace de la France, appris l'affreuse nouvelle par le télégramme suivant : " Consul mort sans souffrances. Femme soignée à Palerme. Aurez détails. "

Mme de Pommayrac a donc échappé au désastre.

UN FEU SUR UNE BROUETTE

Avant-hier dans l'après-midi s'est produit un bizarre incident. Un couli de brouette véhiculait péniblement deux énormes ballots de fibre de bambous, quand, ô stupéfaction, il vit de l'un des ballots s'échapper de la fumée, puis du feu. S'attendant à en voir sortir encore au moins le diable, il *plaqua* là tout son attirail et s'enfuit en criant.

Un agent de police français, de ronde sur le Quai de France, courut au téléphone et ayant indiqué la nature du feu, l'aide-mécanicien du *Torrent* ne tarda pas à arriver en *rischaw* accompagné d'une manche et d'une lance qui, mises en batterie, en eurent tôt fait d'éteindre cet incendie en miniature, dangereux néanmoins à cause des nombreuses flammèches qui s'en échappaient.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

M. Ackerman, des Douanes impériales chinoises, à Tientsin, a obtenu un congé pour France dont il va jouir sous peu.

***

M. Lowder, directeur des Douanes, de l'Inspectorat de Pékin, qui était de passage ici, en tournée d'inspection des ports, part aujourd'hui par le *Kaïping*.

—M. H. M. Hillier, de Pékin, a été nommé directeur des douanes à Tientsin, en remplacement de M. C. L. Simpson, décédé.

M. Hillier est le frère de sir Walter Hillier, conseiller financier du gouvernement chinois, et de M. E. G. Hillier, de la Hongkong and Shanghai bank à Pékin.

—M. A. Duncan, assistant à Changhaï, est transféré à Ouhou ;

M. W. Grandmann, assistant à Changhaï, est transféré à Hoihao ;

M. Edwardes, de Kongmoon, est transféré à Nanking ;

M. Mansfield, de Pékin, est transféré Mengtzé.

Sont nommés à Changhaï : MM. Huber, de Itchang, Delastre de Mengtzé, Howell et Warren, retour de congé.

M. Basto, de retour de congé, est nommé à Tchinkiang.

POUR LA SUPPRESSION DES MOUSTIQUES

Le Conseil d'administration municipale de la concession française vient de lancer des circulaires en anglais et en français dont la teneur suit :

MONSIEUR, Le Conseil d'Administration de la Concession Française, en sa séance du 5 Janvier a décidé, en principe, d'organiser un service spécial qui, dépendant du service de la Salubrité, aurait pour but d'arriver, dans la plus large mesure possible, à la suppression des moustiques sur la Concession et les routes extérieures.

Ce service pourrait fonctionner sous la surveillance d'un Comité, composé des résidants et serait présidé par un Membre du Conseil.

Les Résidants désireux de profiter des avantages que ce service pourrait procurer, seraient invités à y contribuer pour une somme de Tls. 5 à 10, suivant l'importance de leur propriété.

Le Conseil, pour sa part, se déclare prêt à verser une somme de Tls. 500.

En conséquence, vous êtes prié de bien vouloir faire connaître à M. Laferrière, secrétaire du Conseil d'A.M., si votre intention est de contribuer à l'organisation de ce service et si vous êtes disposé à faire partie du Comité.

Les réponses seront reçues jusqu'au 6 Mars inclus et, suivant l'accueil que cette proposition aura trouvé auprès du public, le Conseil décidera s'il y a opportunité à organiser ledit service.

NOUVEAU CHIRURGIEN DENTISTE A CHANGHAÏ

Nous avons le plaisir d'apprendre l'installation dans notre ville du Dr. G. de Périndorge, chirurgien dentiste diplômé de l'Ecole dentaire de Paris, qui vient d'ouvrir un cabinet, Péking road, 3.

Il est venu avec les derniers perfectionnents dans l'art dentaire, et principalement muni du procédé des incrustations d'or coulé creux qu'il a présenté lui-même au Cercle Odontologique de France le 28 Novembre 1907.

Il nous assure que ce nouveau procédé d'obturation est bien supérieur à tous ceux connus jusqu'à ce jour. Nous ne doutons pas qu'il ne soit destiné à apporter une véritable révolution à Changhaï. Ajoutons d'ailleurs que les meilleurs dentistes du monde, tant en Europe qu'en Amérique, l'ont déjà adopté.

Les appareils sont faits par le même procédé. Le Dr de Périndorge fait aussi les incrustations de porcelaine qui sont invisibles pour les dents de devant.

Rappelons que le Dr. de Périndorge était le premier opérateur au cabinet de son professeur, M. Francis-Jean, un des meilleurs dentistes de Paris.

LA MUSIQUE EN CHINE

Beaucoup d'auditeurs ont été surpris d'entendre à une récente cérémonie dans une école de filles de Changhaï des fillettes chinoises jouer des morceaux de musique sur le piano et le violon ; c'est évidemment un résultat assez surprenant pour ce qu'on connaît des aptitudes musicales des chinois.

La musique chinoise en effet est d'une simplicité rare. Aucune échelle chromatique, aucune mesure, les partitions, car il y en a, sont écrites sans portées, de droite à gauche, comme l'écriture courante. Pour l'interprétation, c'est un peu laissé à l'imagination de l'exécutant qui suit sa propre inspiration.

Néanmoins, il y a une sorte de tradition dans l'interprétation des morceaux, tradition qui sert de guide aux artistes.

La musique chinoise se divise en deux classes, rituelle et populaire. La première comprend la musique jouée dans les cérémonies religieuses. La seconde se compose de musique profane, jouée dans les théâtres, aussi dans les rues, ce n'est pas la moins connue des chinois.

Certains morceaux connus, comme le " Ta Pan Pan " sont attribués à des auteurs de choix. Ce dernier morceau est., en effet, attribué à l'empereur Kangsi ainsi que nombre d'autres. Cet empereur chinois aurait-il été le précurseur du Kaiser, grand compositeur d'oratorios ?

Il n'en paraît pas moins que les chinois ont une tendance à apprécier la musique occidentale, quoique les professeurs qui ont dit-on leur faveur soient des japonais, ce qui peut paraître surprenant. Mais la logique n'est pas toujours le monopole des chinois, en musique comme en toutes choses.

ANNIVERSAIRE DE WASHINGTON

Le drapeau étoilé flottait au vent un peu partout, hier 22 Février, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Washington. Le grand américain a été fêté comme il convenait par ses compatriotes et le soir au Town Hall le bal donné par la colonie américaine fut un des plus courus de la saison.

***

Ce bal qui est un événement de la saison, fut organisé par la compagnie américaine du *S. V. C.*; il a eu lieu au *Town Hall* lundi soir. Et si c'est un devoir de décrire tout ce qui a été vu, il est plus difficile de le faire avec exactitude tant cette nuit nous présenta de plaisirs. Il faut dire d'abord que la Société écossaise et les Francs-Maçons ont aussi beaucoup aidé à organiser ce bal pour en faire un véritable succès ; ceci dit sans diminuer le rôle de la compagnie américaine des Volontaires auquel revient une bonne partie de l'éclat et du brio de cette réunion.

Déjà le premier bal qui fut donné l'année dernière avait été un vrai succès, cela ne fait de doute pour personne, mais il n'était pas dit qu'il en serait de même pour tous les autres ; or, celui d'hier permet de dire non plus bal annuel, mais succès annuel. Toutes les rues des environs du *Town Hall* étaient encombrées par l'affluence qui se pressait vers le bal : plus de 1.200 dames et messieurs ont, l'avant-dernière nuit, gravi les escaliers du *Tow Hall* et ne les ont redescendus que fort tard le matin après avoir dansé à cœur joie.

Le Comité rivalisa de zèle et les décorations ont éclipsé toutes celles que nous avions vues jusqu'à ce jour. Depuis trois mois le matériel en a été réuni, il vient des Etats Unis et des Philippines. L'effet en a été splendide et magnifique et si le Comité a passé de longs jours et pas mal de nuits à combiner les préparatifs pour les décorations et à en faire leur installation, il a dû avoir une réelle compensation de ses peines dans les chauds éloges et les compliments admiratifs qui les ont accueillies.

Le caractère du grand escalier était rehaussé d'un gracieux feuillage artificiel du plus heureux effet, et c'est au milieu de la verdure que l'on parvenait au hall.

Il n'y avait pas dès l'arrivée la profusion de drapeaux dont on fait généralement un si grand usage et cette simplicité de l'abord mettait en relief le féerique coup d'œil de la salle de bal.

Ce qui frappait principalement les yeux, c'était une immense soierie rehaussée de festons et de guirlandes qui, tendue d'un bout à l'autre du hall, rejoignait de part et d'autre les salles de côté. Cet immense *velum* était formé de huit drapeaux de larges dimensions consus ensemble et disposés de telle sorte que les étoiles en deux endroits formaient un très grand quinconce. Cette idée était entièrement nouvelle et très originale, sa conception en revient à M. J. M. Darrah. Plus de deux cents lumières électriques rehaussaient de leur éclat les festons et les franges.

L'orchestre avait été placé en haut dans la tribune, dégageant ainsi la salle du bas, tout entiere aux danseurs.

Sur le devant de cette tribune étaient, à la place d'honneur, placées les armoiries de la Compagnie américaine du *S. V. C.* De chaque côté étaieut dis, posés les pavillons de toutes les autres nationalités représentées dans le *S. V. C.* anglaise, portugaise, allemande, japonaise et chinoise, ainsi que le drapeau de la Municipalité de Changhaï. Au long des murs se trouvaient les pavillons des différents Etats d'Amérique et ceux des autres pays. Sur le mur en face de la tribune figurait le portrait de neuf pieds sur onze et illuminé de Washington.

La salle habituellement réservée au Club des Volontaires avait été transformée en salon où se trouvait le buffet quant au gymnase il avait été réservé pour les soupeurs. On y avait dressé une tente, l'insigne américain, devant laquelle se trouvaient trois faisceaux de fusils.

A 9 hres arrivaiant les invités que recevaient les membres de la Compagnie américaine et ses réserves dont les membres aussi avaient été appelés comme commissaires, ils étaient présentés à M Ch. Denby qui les attendait pour leur souhaiter la bienvenue. Quelques minutes après, l'orchestre donnait le signal de l'ouverture du bal.

En somme, soirée magnifique dont les assistants garderont le meilleur souvenir.

***

Pour célébrer l'anniversaire du jour de naissance de George Washington un dîner spécial a été servi à bord du *Wilmington* l'avant-dernier soir à l'équipage de ce navire de guerre.

Les marins américains surent apprécier l'aubaine et ferent honneur à l'excellent dîner.

OPIUM

Ayant reçu une lettre du Consul-doyen de Changhai, disant qu il y a encore quelques fumeries dans la Cité chinoise, M. Tch'ai Nai hoang, taotai, s'est empressé d'appeler M. Li Tchao-kiong, sous-préfet de Changhai, à son tribunal, lui ordonnant très sévèrement de faire fermer toutes les fumeries de la ville. Il lui a dit en même temps qu'il le punirait très sévèrement s'il trouvait encore une seule fumerie d'opium dans la Cité.

M. Li, sous-préfet, fut très effrayé de cet ordre ; aussi a-t-il prié tous les notables locaux de l'aider dans cette interdiction absolue de l'opium.

(*de source chinoise*)

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'OPIUM

La 8ème réunion de la commission s'est ouverte le 18 février à 10 h. 30 du matin. Après que le président eut appelé les noms des délégués nommés pour le comité sur les accords internationaux au sujet du commerce de l'opium, M. Mackezie King a présenté un rapport sur la question de l'opium au Canada.

Le rapport chinois est ensuite venu en discussion mais n'a donné lieu à aucune remarque.

M. Cornillon, au nom du comité du revenu, a décrit la ligne d'investigations qu'il se propose de suivre et fit remarquer la nécessité de réduire toutes les statistiques à une unité uniforme. Par exemple, il a proposé que toutes les monnaies soient réduites en monnaie anglaise et que les mesures de surface, poids etc. soient exprimées en termes métriques.

Tous documents fournis doivent couvrir les années 1903/7. Quelque doute est exprimé par les délégués sur la possibilité de changer les chiffres pour les périodes fiscales en statistiques pour les années du calendrier

Une discussion suit sur une suggestion faite par M. T'ang Kouo-on, qu'un comité soit nommé pour enquêter sur le sujet touchant aux remèdes antiopium et de déterminer le meilleur moyen de guérir de l'habitude de l'opium sans recourir aux drogues actuelles ou à ses dérivés. Aucune décision n'a été prise et le sujet a été renvoyé pour discussion ultérieure.

Les délégués japonais et américains ont posé un certain nombre de questions au sujet des rapports persans et indiens respectivement, les réponses seront déposées sur le bureau à la prochaine réunion.

La séance a été levée à midi. Prochaine séance le 19 à 10 h. 30.

***

La 9ème séance de la Commission s'est ouverte avant-hier, à 10 h. 30, avec un retour de la discussion de la proposition de M. T'ang Kouo-an, qu'un comité soit nommé pour considérer les spects médicaux de la question des l'opium et les meilleurs moyens de guérir l'habitude de l'opium sans recourir aux drogues actuelles ou à leur dérivés.

Sir Cecil Clementi Smith exprime sa sympathie avec le projet de M. T'ang et dit qu'il n'est opposé à aucune enquête pratique sur ce sujet, mais il dit que la Commission ne possède pas parmi ses membres un nombre suffisant d'hommes de science pour former le comité suggéré par M. T'ang, et que les investigations au point de vue médical des remèdes anti-opium et des propriétés, et effets de l'opium et de ses produits, doit être recommandé par chaque délégation à son gouvernement. Il propose un amendement à cet effet.

Le Dr. Rössler et S. E. Tsunezire Miyaoka, appuient la proposition de M. T'ang, considérant que les travaux de la commission seraient incomplets s'ils ne comprenaient l'étude du côté médical de la question de l'opium. Eventuellement, l'amendement proposé par Sir Cecil Clementi Smith est adopté par la Commission.

Après que les délégations japonaises et anglaises eurent répondu aux questions des docteurs Hamilton Wright et Tenney, M. Ratard, chef de la délégation française, expliqua son attitude au sujet de la proposition de M. T'ang. Il cita la correspondance entre les gouvernements français et des Etats-Unis et fit remarquer qu'il n'y avait aucune suggestion regardant l'étude de la question de l'opium au point de vue médical. Il comprend que la question doit être considérée par la Commission purement au point de vue commercial et administratif ; en conséquence il est d'accord avec Sir Cecil Clementi Smith pour que le côté médical du problème de l'opium soit étudié par de hautes autorités scientifiques et médicales des deux hémisphères.

La séance est levée à 11 h. 40. Séance demain 22 courant.

***

La Commission est entrée en séance à 10 hres ½ du matin hier 22 février.

Un bref rapport sur la production et la vente de l'Opium en Hollande, basé sur les informations reçues par télégraphe, a été présenté par le chef des délégués des Pays-Bas, M. A.A. de Jongh.

Le chef des délégués anglais, en réponse aux questions posées par la délégation américaine à une précédente séance, lit un télégramme qu'il a reçu donnant des détails les plus récents sur les importations nettes d'opium cru dans le Royaume-Uni.

Puis S. E. Monsieur Miyaoka donna quelques renseignements spéciaux sur l'importation et la consommation de l'Opium, le nombre de fumeries etc, dans le territre du Kouato ung.

Les rapports imprimés du Portugal du Siam et des Etats-Unis sont distri-

bués et déclarés par le Président soumis à l'assemblée pour examen.

Quelques questions ayant été posées et résolues, le Comité, nommé pour les accords internationaux relatifs au commerce de l'opium indique où en est son travail.

Copies des résolutions que les délégations anglaise et américaine ont l'intention de soumettre à la Commission ayant été distribuées, le Président s'adresse à l'assemblée. Il dit que le premier but de la Commission est actuellement atteint et il indique certains principes et considérations dans la discussion des résolutions. Il est d'avis que les résultats de la commission étaient de deux caractères, direct et indirect. Ils prendraient forme éventuellement selon l'action formelle des divers gouvernenements représentés et seraient aussi productifs de sentiments qui ont été et seront toujours l'arbitre final de toutes les grandes questions. Il considère que de l'évidence devant eux il serait possible d'atteindre de sages conclusions et il espère que la commission passera des résolutions pratiques sur ces importants problèmes, autrement la question pourrait tomber dans les mains d'agitateurs, résultat que tous doivent désirer éviter. Il conclut en remerciant l'assemblée pour la bonne disposition et la parfaite courtoisie qui ont caractérisé les travaux depuis le commencement.

La séance est levée à midi. Séance le 23 · 10 h. 30.

***

La commission s'est occupée durant la séance du 23 courant à examiner les résolutions, basées sur l'étude des rapports des diverses délégations, soumises par les commissaires américains et anglais.

Sur les 8 résolutions présentées par les premiers, une a été adoprée *in toto*, une autre moyennant amendement, une autre a été retirée, une autre refusée et les 4 derni res mises de côté pour être examinées de nouveau.

La délégation anglaise a présenté 5 résolutions dont une a été adoptée comme amendement à une résolution des Etats-Unis, deux autres acceptées et une retirée après discussion et une mise de côté pour être examinée de nouveau.

D'autres résolutions seront présentées par les commissaires hollandais et chinois à la prochaine séance. Après avoir ét approuvées par la commission, les résolutions seront reprises par un Comité pour recevoir la forme définitive sous laquelle elles seront présentées à leurs gouvernements respectifs.

La séance s'est terminée à 4 h. 40. La prochaine séance aura lieu aujourd'hui 24 courant, 2 h. 30. On espère que les travaux de la Commission seront terminés vers la fin de la première semaine de mars.

***

La 12ème séance de la Commission a commencé mercredi, 24 courant, à 2 h. 30. M. Miyaoka, principal commissaire du Japon, a présenté un supplément d'information en réponse à une question de M. R. Laidlaw faite à la 6ème séance et touchant les règlements en vigueur dans le Kouangtong.

Deux résolutions présentées conjointement par les délégations américaine et anglaise et résumant le sens des résolutions qui avaient été mises de côté la veille pour être examinées de nouveau ont été unanimement adoptées par le Commission, après une courte discussion.

Les Pays Bas présentent deux résolutions amplifiant en quelque sorte celles déjà acceptées par la commission. Elles sont critiquées par le chef de la délégation anglaise et par M. T'ang Kno-an, au nom de la délégation chinoise. Finalement, sur proposition de MM. Hamilton, Wright et Miyaoka il est décidé d'incorporer les résolutions dans les minutes du rapport.

M. T'ang Kao-an fait un éloquent discours pour appuyer quatre résolutions qui seront présentés demain par la délégation chinoise.

La séance est levée à 5 h. du soir Séance aujourd'hui à 10 h. 30

FONDS DE SECOURS AUX SINISTRES ITALIENS

La soirée d'hier au *Lyceum Theatre* fut particulièrement attrayante et pas une place n'était disponible : le fonds de secours en a reçu une appréciable augmentation.

Le programme était des mieux choisi et il semble que le talent, aussi bien de nos amateurs changhaïens que des professionnels, s'y était donné rendez-vous.

Malgré la dépression commerciale actuelle chacun avait tenu à apporter son obole pour une cause aussi intéressante.

Après l'ouverture, jouée par la musique Municipale, M. Mac Leod, dans une courte allocution remercia l'assistance d'être venue aussi nombreuse et rappelle les motifs pour lesquels est constitué ce fonds de secours et il applaudit les nombreux artistes qui veulent bien y apporter leurs concours.

Ensuite le cinématographe représente l'aéroplane de M. Wilbur Wright, excellent film.

M. Kyriakides chante un morceau de la *T sca* qui est bissé.

Les frères Carpi en quelques extraordinaires tours d'acrobatie soulèvent des applaudissements répétés.

Après une seconde vue cinématographique qui fut très appréciée, M. D Harvey joue une fantaisie sur son violon qui nous prouve que l'éxécutant est un véritable maître.

M. Bert Stormes dans des chansons comiques qui donnent une réminiscence de George Robey obtient un bon succès.

Melle Rose Barnes clot la première partie du programme avec *an Evening at Home*, une soirée chez soi ; cette fantaisie tour à tour récitée, sifflée, chantée et dite au piano fit de la charmante jeune femme la favorite du public qui l'accueillit avec force applaudissements.

Pendant l'entracte la musique municipale, sous la conduite de M. Buck, donna quelques sélections d'opéras connus.

Melle Beryl Lytton ouvrit la seconde partie de la soirée avec une chanson populaire qui fut redemandée à grands cris par le public.

La comédie à deux personnages, représentée par Melle. Jessie Thorne et M. Steve Adson soulera une violence hilarité dans l'assistance.

M. Kyriakidès eut un bon accueil pour sa seconde apparition.

Puis les frères Carpi revenant aussi pour la seconde fois, présentèrent quelques nouveaux tours d'acrobatie, absolument déconcertants par leur extraordinaire adresse.

Melle. Kitty Delavale obtint un bon succès avec une chanson habilement présentée.

Puis la soirée se clôtura sur l'hymne national italien joué par la musique municipale qui jusqu'à la dernière note fut écouté debout par la majorité de l'assistance.

***

	$	Tls
Totaux précédents	16,135.53	3,153.80
Shanghai Silk Guild...	1,000	
M. Hœrter	50	
A. Culty..................	10	
W. S. M.	10	
F. A. F	1	
Thomas Weir............		100
E. W. Clements.........		25
Total....	17.206.53	3 278.80

	$	Tls.
Totaux précèdents...	17,206.53	3,278.8
M. M. B.	2.00	
An American Friend	150.00	
Second Chefoo list (by Dr Ph. Lenz, Consul for Germany, Actg. Italian Consular Agent)................	342.00	
Tolal.........	17,700.53	3,278.80

***

La loterie organisée par le club Del Balin a produit la somme de $ 662. Le Comité nous prie d'adresser ses remerciements à toutes les personnes qui ont généreusement participé à cette œuvre de bienfaisance soit en assistant à la fête, soit en offrant les lots. Il remercie également la maison Moutrie pour le piano gracieusement prêté, ainsi que les musiciens pour leur gracieux concours.

MUNICIPAL COUNCIL

Réunion du mercredi 10 Février 1909.—POLICE INDIGÈNE sur la limite du Settlement.—On soumet au *M. C.* des rapports émanant de l'Ingénieur et du Capitaine-Supérintendant de la Police, au sujet de démêlés, survenus entre la Police chinoise et les coulis qui travaillent sur la section de Alabaster road qui est en deça des limites de la Concession Internationale, pour les transports que nécessite cette route municipale.

En conséquence, M. Landale, président, a saisi M. D. Siffert, Consul-doyen,

de la question et le prie d'intervenir auprès des autorités indigènes à ce sujet.

⁂

THÉÂTRES INDIGÈNES.—Comme suite aux remarques faites par les notables chinois habitant la Concession Internationale relativement aux représentations où des femmes sont actrices, en même temps que des hommes; étant donné que ces exhibitions froissent les sentiments chinois, le *M. C.* invite son Secrétaire à donner l'ordre au propriétaire de ce théâtre de cesser ce genre de représentations.

⁂

CONTRE LA PESTE.—*Habitations.*—Comme suite aux changements qui doivent être apportés aux règlements régissant les nouvelles construction chinoises et aux autres mesures qu'il y a lieu d'adopter dans le mode de construction pour empêcher la transmission, du rat à l'homme, de ce terrible fléau, le *M. C.* décide que MM. Y. Ambrose, A. Dallas. C. G. Davies, H. Lestet et P. Peebles formeront un sous-Comité chargé d'examiner les propositions du Service d'hygiène, ainsi que cela a d'ailleurs été déjà publié.

Statistiques.—Depuis le 1er Février il n'a été trouvé que 10 rats infestés sur 505 examinés au Laboratoire.

En outre, 674 maisons ont été mises temporairement à l'abri de l'invasion des rats sur demande des locataires; il n'y en eut aucune qui subit cette désinfection sur demande des propriétaires.

Le nombre des personnes qui se sont fait vacciner contre la peste, pendant ce même laps de temps,est de 67.

Enfin 3377 pièges tendus ont amené la prise de 2688 rats.

⁂

Maladies infectieuses.—La tableau des décès du 7 au 14 février nous donne: variole 1 chinois; 1 par typhoïde, 1 par diphtérie, 1 par tuberculose parmi la population non chinoise. La tuberculose parmi les Chinois a causé 19 décès.

Enfin il y eut 137 décès de chinois et 5 parmi la population non chinoise pour tout autre cause que maladie infectieuse.

⁂

RAPPORT DU CAPITAINE-SUPÉRINTENDANT DE LA POLICE pour Janvier.—

Forces de la Police:

Officiers	8
Etrangers	213
Indiens	560
Chinois	1018
Total	1799

Augmentation des délits. — Comme d'habitude le Nouvel An chinois a été la cause d'un subit et sérieux accroissement de cas délictueux et plus particulièrement de vols à main armée.

Un agent chinois de la police secrète est mort victime de son devoir, assassiné par des voleurs.

Un européen fut assailli par un bandit qui lui jeta du poivre dans les yeux pour pouvoir opérer plus facilement.

Il y eut aussi un certain nombre de vols avec effraction.

Un genre de vol qui se pratique fréquemment est celui qu'exploitent des indigènes se donnant comme employés de firmes étrangères, soit de la Cie du Gaz ou d'Electricité et qui profitent de leur introduction dans les maisons pour y accomplir des larcins.

Enlèvement d'enfants. — On a découvert une tentative de vols d'enfants sur un bateau en partance pour Canton. Six enfants ont été trouvés sous la garde de Cantonnais: deux hommes, et deux femmes. Ces derniers, mis en état d'arrestation, ont été condamnés à cinq ans de prison.

Incendies.—Après la série de fin d'année, il y en eut une appréciable diminution dans le courant de Janvier.

En Janvier 1907 la brigade des pompiers fut appelée pour vingt-huit feux.

En janvier 1908, pour trente.

En janvier 1909 pour seulement huit et une fausse alarme.

Correspondance.— Il est recommandé d'adresser la correspondance à "The Captain-Superintendent, Central Police Station, Fouchow road" et non au nom personnel de M. C. D. Bruce ou de tout autre officier de la Police.

Nouvelles diverses

LE PEIHO

Malgré la quantité de glace que charrie encore le Peiho à Tientsin, la navigation a commencé à reprendre. On croit que, dans une semaine, la rivière sera complétement dégagée et le trafic pourra reprendre normalement, à moins d'une reprise du temps froid.

PIRATE FAMEUX

Les pêcheries de perles des îles Soulou sont en ce moment mises en coupe réglée par une bande de pirates à la tête de laquelle se trouve un nommé Jukiri célèbre par ses crimes dont il a déjà un nombre respectable sur la conscience. Toute la région de Mindanao à Borneo est terrorisée par ce bandit qui dernièrement pillait un schooner occupé à la pêche. Ce bateau était commandé par un américain nommé Ferguson que l'on croit avoir été tué.

L'attaque a eu lieu à environ huit milles de Jolo et fut rapportée par un japonais qui put s'échapper. Jolo est un centre de pêcheries de perles où se trouve une assez nombreuse garnison et malgré toutes les tentatives faites on n'a pu encore capturer le bandit. Tous les bateaux engagés dans les pêcheries sont pourvus d'armes à feu,mais on voit que cela n'intimide pas Jukiri et sa bande qui continuent leurs déprédations. Il est question d'une expédition en règle pour débarrasser la contrée de ces bandits qui jettent le désarroi dans les pêcheries sans compter les nombreuses victimes qu'ils font.

AVOCATS ETRANGERS DEVANT LES TRIBUNAUX CHINOIS

A Foutchéou, dit la *Chinese Public Opinion*, quelques avocats japonais ont ouvert des bureaux et ont déclaré leur intention de se créer une clientèle pour plaider les causes civiles, mais ils ont témérairement espéré leur admission devant les tribunaux chinois.

"Vers la fin de décembre, dit ce journal, le Consul japonais de Foutchéou adressa une note au bureau des Affaires Etrangères chinois demandent l'admission de ces avocats pour tous les cas où Chinois et Japonais seraient en cause.

Il indiquait qu'il est de coutume au Japon de se faire représenter devant les Tribunaux par des avocats et, en même temps, que cette manière de faire était d'ailleurs une garantie pour la justice. Le juge chinois pouvant ainsi éclaircir les points en discussion ou douteux, en faisant appeler le plaignant au son avocat et rendre ensuite un jugement suivant ce qu'il aurait appris.

Les avocats japonais, dont il s'agit, ajoutait-il, sont tous gens honorables qui ne pousseront pas leurs clients à des procès inutiles, pas plus qu'ils ne se mêleront des procès des nationaux d'autres pays que le leur...

La réponse du bureau des Affaires Etrangères fut qu'évidemment tout ce qu'avait dit le Consul japonais pouvait être exact en ce qui concerne les Japonais, mais que de tels usages n'étaient pas applicables en Chine. Seuls les traités fixent les juridictions aussi bien pour les Étrangers que pour les Chinois. Et la loi chinoise est-il ajouté, non seulement ignore la représentation par avocat dans les procès, mais encore les avocats japonais ignorent eux aussi la loi chinoise.

Le droit d'appel aux hautes Cours est suffisant pour garantir la justice des jugements. Et, d'autre part, il serait déloyal qu'une partie fut représentée par un avocat et que l'autre ne le fut pas.

Les Etrangers qui ont des procès contre des Chinois peuvent avoir recours à l'assistance de leur Consulat et ceci est bien meilleur pour eux que la représentation par avocat.

Le Consul japonais lui-même est certes assez au courant des affaires chinoises pour admettre qu'il serait incorrect de faire une exception à la règle en permettant aux avocats japonais de plaider dans les cours chinoises.

Le taotai de Foutchéou ne saurait en conséquence être accusé d'agir par égoïsme en ne déférant pas au désir du Consul."

Il faut ajouter,souligne le *Japan Chronicle*, que si un Japonais obtient facilement la permission de plaider à la barre anglaise, il n'est pas permis à un étranger de plaider comme avocat devant un tribunal japonais.

LIGNE PEKING-KALGAN

Le 6 février a été ouverte au trafic la nouvelle section de la ligne Peking-Kalgan, comprise entre Nankow et Huailai. La voie présente durant cette section un panorama magnifique, dont il fut beaucoup parlé, lors de la course des automobiles. Pendant un parcours de presque 10 milles anglais, la route monte jusqu'à une hauteur que de 1.800 pieds. C'est à cette hauteur que l'on rencontre l'entrée

de la grande muraille de la Chine et c'est là, jusqu'à maintenant, le passage des grandes caravanes qui vont de Chine en Sibérie porter le thé et les autres produits chinois et mongols.

En haut de ce defilé,on trouve le village de Pa-Ta Lin, d'où part un tunnel qui perce la montagne sur une longueur de 3.507 pieds. L'ingénienr, qui a construit ce tunnel, est M. Yang-Te-Ching dont la présence est maintenant attendue au Yang-Tze pour la construction du chemin de fer entre Han-Keou et Tchong-King.

La ligne Peking-Kalgan sera entièrement terminée vers la fin de l'année. Les travaux seront conduits jusqu'à la fin par l'ingénieur en chef, directeur général, M. le Tao-Tai bien connu Geme-Tien-Yow, dont les grands ouvrages techniques ont justement établi la réputation.

CORPS D'OCCUPATION

Une récente dépêche ministérielle vient de modifier la composition du corps d'occupation. Un bataillon du 16me régiment est supprimé. Les garnisons occupées restent les mêmes:

2 compagnies à Pékin, 3 compagnies à l'Arsenal de l'Est, 1 compagnie à Tientsin, 1 compagnie à Shanghaikouan, détachant une section à Chinwangtao, 1 compagnie à Chungliangcheng,détachant une section à Tongkou.

Par suite de cette réduction, un certain nombre d'officiers de sous-officiers et de caporaux seront rapatriés. Toutefois, aucun soldat ne sera renvoyé en France, de façon à maintenir l'effectif au complet.

Le commandant Larribe, les capitaine Brangier et Courjon rentreront en France, par le courrier quittant Changhai le 12 Mars, avec quelques sous-officiers comptables. Le reste du détachement rapatrié s'embarquera à Changhaï le 26 février.

De légères modifications sans importance ont été également apportées à la constitution des Services de l'Artillerie, de l'Intendance et du service de santé.

POSTE MEDICAL FRANÇAIS DE CANTON

—Par arrêté du Gouverneur Général, du 31 janvier 1909, M. Fauquet, Médecin-major de 2me classe hors cadres, attaché au poste médical français de Canton (Chine) en fin de 3me année de séjour depuis le 7 septembre 1908, sera rapatrié par l'un des courriers quittant Hong-kong,à destination de Marseille dans le courant du mois de Février 1909.

Cet officier rejoindra Canton à l'issue du congé de six mois qui lui est accordé.

—Par arrêté du Gouverneur Général, du 31 Décembre 1909, M. Casabianca, Médecin Aide-Major de 1ère classe à l'Hôpital de Lanessan, est placé en activité hors cadres, et désigné pour remplir les fonctions de 2me Médecin du poste consulaire de Canton pendant la durée du congé administratif qui a été accordé à M. le Médecin Major de 2me classe Fauquet.

SOUSCRIPTIONS DES AUTORITES CHINOISES POUR LES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE D'ITALIE

Trois provinces de la Mandchourie	Tls.	5.000
Tche-li	$	10.000
Kiang-nan	$	10.000
Koang-tong	$	10.000
Fou-pé	Tls.	5.000
Fou-kien	„	3.000
Yun-nan	„	2.000
Kiangsou	„	3 000
Tché-Kiang	„	5.000
Chan tong	„	4.000
Hou-nan	„	4.000
Kiangsi	„	3.000
Nganhoei	„	4.000
Koei-tcheou	„	2.000
Autre province	„	2.000

Total, 42 000 Taëls et 30.000 dollars. De cette somme, 10.000 dollars de la province du Koan-tong ont été remis au consul Italien de Hongkong ; le reste, dit le vice-roi de Nankin dans une dépêche au grand conseil,a été remis au Taotai de Changhaï pour le remettre au consul Italien.

CHANTOUNG

Depuis quelque temps,mais pas depuis longtemps toutefois, il y avait pas mal d'étrangers qui faisaient le commerce ou qui voyageaient dans le but de faire quelques affaires, en territoire chinois, dans les différents districts de la province de Chantoung.Le Gouverneur Yuan Shu-Shuen a mis un terme à cet état de choses, les avisant d'avoir à se retirer ou sinon qu'ils s'exposaient à être expulsés.

Dans un récent rapport au Trône, le Gouverneur Yuan Shu-Shuen déclare qu'actuellement il n'y a plus d'étrangers commerçant dans le Chantoung en dehors des limites des ports à traité.

***

L'industrie du coton, aussi bien en ce qui concerne le tissage que la filature, a bien tombé depuis ces dernières années Quelques essais sont actuellement tentés pour la relever. Des commerçants de Kaumi ont commandé des machines, des métiers, etc. Le commerce de coton était précédemment la base des finances du district de Kaumi, où actuellement ce commerce est devenu insignifiant. La chute de ce commerce est simplemendue à l'apathie des indigènes, car le sol est des plus favorables et la qualité du coton qu'il produit est des meilleurs.

Une fabrique de papier a été installée à Tsinan-fou. On l'appelle l'usine et l'imprimerie de Li Yuan. Le capital en est de taëls 260.000 divisé en 26.000 actions de 10 taëls chaque. Le Gouvernement a pris la moitié des actions, tandis que les 13.000 autres ont été offertes à la souscription publique. Le capital a été déposé à la banque gouvernementale de Tsinanfou. Les actions rapporteront un intérêt fixe de 7 00.

LA PIRATERIE A BANGKOK

En plein jour, à Bangkok, on a volé sur un bateau de riz. C'est un des actes les plus osés de vol ou plutôt de piraterie qui se puisse imaginer : il s'est passé sur la rivière Menam,juste en face la montagne de Klong Samray, vers une heure de l'après-midi, le 7 janvier.

Un courtier en riz venait juste de uendre une certaine quantité de riz et d'en être payé par le propriétaire d'une rizerie.Il se disposait à retourner dans l'intérieur sur sa jonque de transport, lorsqu'un sampan monté par cinq hommes vint accoster son bateau.

Ces individus grimpèrent le long du bord de la jonque et, brandissant d'énormes couteaux, réclamèrent de l'argent. Un des hommes de l'équipage qui s'était opposé à leur envahissement, fut poignardé et les mécréants se saisirent du butin qui n'était pas inférieur à ticaux 3.960, puis ils s'enfuirent.

Le commerçant volé s'aboucha de suite avec la police et, la journée à peine passée, il fut fait grande diligence pour découvrir les coupables.

Le 28, trois d'entre eux étaient arrêtés et la plus grande partie de l'argent dérobé était retrouvé: la Police compte bien mettre la main sous peu sur les deux autres sacripants.

C'est l'audace de l'attaque qui a été cause de sa réussite. Il est bien connu que les courtiers et les acheteurs de riz transportent de fortes soummes d'argent pour leur commerce et c'est évidemment sur ce point que s est concentrée l'attention des vauriens.

L homme, qui a été blessé, fut transporté à l'hôpital où, paraît-il, il va mieux.

NAVIGATION

Les journaux japonais constatent avec une satisfaction non déguisée une reprise dans la navigation. De gros ordres de charbon ont été passés de Hongkong et le fret qui était tombé à $ 1.20 par tonne est actuellement de $ 1.60. Au moment ou le commerce du riz était animé les navires affrêtés pour le charbon allaient, après déchargement du charbon à Hongkong, prendre à Rangoon ou Saigon des chargements de riz;en conséquence le fret du charbon était comparativement bas. Avec l'arrêt de l'importation du riz le prix du frêt augmenta et par suite du boycottage pratiqué contre le Japon, l'exportation du charbon à Hongkong avait grandement baissé. Le stock de charbon à Hongkong ayant été épuisé, les négociants ont commencé à importer du charbon, même à un haut prix de fret. De plus, selon toute probabilité, les importations de haricot et tourteaux seront faites cette année sur une grande échelle et le fret sur ces produits de Dalny à Kobe et Yokohama est passé de 6½a à 11 *sen* per picul. A Formose, l'exportation du rix, du sel, du sucre a commencé et actuellement 18 navires sont employés à ce trafic.

CURIEUSE HISTOIRE

Une curieuse controverse s'est élevée entre les douanes australiennes et M. Stanfort, frère du fondateur de l'Université Stanford de Califoruie.

Il y a quelques années, il avait acquis les services d'un médium M. Bailey qui

pouvait, lorsqu'il était en transes, faire passer la matière au travers d'autre matières, grâce à une loi superieure naturelle, de laquelle nous sommes ignorants.

Récemment dans une publication spiritualiste de Melbourne, un article était publié sur "Miracles à Melbourne" donnant une longue liste d'articles matérialisés à diverses séances locales.

Quand les officiers de douanes lurent cette liste, ils notèrent que plusieurs articles étaient entrés sans payer de droits. M. Stanford dit qu'ils n'étaient pas sujets à droits, pas été n'aynt a importés dans le pays au sens ordinaire du mot mais transportés instantanément de l'Inde.

Les fonctionnaires des Douanes ne saisirent pas les marchandises en question, mais firent un rapport et demandèrent des instructions.

Parmi les objets réclamés qui ont été matérialisés et sont actuellement au musée spiritualiste de M. Stanford sont des manuscrits sur papyrus et parchemin des tombeaux assyriens et de Babylone, un serpent vivant, une robe de mandarin, articles que les douanes consdérent comme soumis aux droits.

DEPRESSION COMMERCIALE JAPONAISE

La Nippon Seifu Kaisha (Japan Weaving Company) d'Osaka est, dit-on, en mauvaise posture. Cette compagnie qui portait primitivement le nom de Kyoto Menner Kaisha s'était, il y a quelques années, associée avec plusieurs autres maisons similaires et avait établi une grande usine à Osaka. La métallurgie, la mécanique et le matériel avaient été fournis par les établissements Carnegie. Jusqu au deuxième semestre de l'an dernier, la société avait déclaré un dividende de 20 pour cent. Mais la dépression générale sur l'industrie du tissage depuis l'an dernier avait porté atteinte à sa prospérité et aucun dividende n avait été déclaré au dernier semestre. De plus la comptabilité aurait été reconnue mal tenue et, à un examen, on constata que *yen* 7.000.000 y compris le capital versé de 2.450.000 *yen* et une réserve de 500.000 *yen* avaient été employés en terrains, constructions, mettant le capital en péril.

HANKEOU

Nous lisons dans le Hankow Daily News : —

Nous apprenons que M. Taylor retournera en Avril prendre charge de la succursale de la "Hongkong and Shanghai Bank" et que M. Wright ira à Kobe remplir le même office.

***

Le lot de terrain sur le Bund, communément appelé lot Geo Clarke, a passé aux mains d'un syndicat de Changhai. On aurait l'intention d'y construire un hôtel *up to date*. Ceci est une bonne nouvelle pour les visiteurs d'Hankeou.

***

Un incendie s'est déclaré mercredi, 17 courant, dans les godowns Lao Soey Hang qui ont été en partie détruits. Il y avait assurance de 5.000 taëls pour les immeubles et autant pour les marchandises. Grâce à la rapidité des pompiers chinois, les immeubles voisins assurés pour 30.000 taëls ont été préservés.

OUHOU

M. Chow, le directeur général du chemin de fer de Anhouei est venu à Ouhou dans l'espoir de décider les marchands de riz à souscrire des actions dont le capital aurait servi à l'achèvement du chemin de fer. La dernière partie de la section de la ligne qui s'étend depuis la concession étrangère jusqu'à la berge du fleuve, devant la cité auprès du petit fleuve, a été achevée. La partie entre le fleuve et Wan Chi sera commencée bientôt.

Une annonce sera insérée dans les journaux de Changhaï dans quelques jours faisant des offres pour la construction de cinq ponts en acier entre Ouhou et Ning Kwoh-fou.

Ces offres derront être faites avant le premier Mars et on s'attend à ce que le travail de construction de ces ponts commence aussitôt que possible après cette date.

Un des ingénieurs étrangers quittera dans quelques jours Ouhou pour Ning-Kwoh. fou avec une partie des spécialistes pour faire l'arpentage de la ligne de Ning-Kwoh-fou à Tengchi.

***

L'évêque L. H. Roots, des missions américaines, est resté quelques jours à Ouhou la semaine dernière pour s'occuper de la Mission.

Les écoles de la Mission ont fait leur réouverture pour la nouvelle année, la plupart sont plus fréquentées que l'année dernière. Leur aménagement a d'ailleurs été amélioré. Beaucoup d'élèves demandent à apprendre l'anglais.

Les Missions étrangères chrétiennes ouvriront au 1er Mars prochain des cours dans la grande rue des affaires (chang kiai) pour satisfaire à la demande de nombreux jennes gens qui travaillent dans la journée dans les boutiques et désirent apprendre l'anglais Rien ne s'oppose à ce que leur désir soit aujourd'hui satisfait.—

MANDCHOURIE

Le changement de vice-roi, en Mandchourie, Siu-Che-Tchang ayant été appelé à Pékin pour prendre en charge le *Yeou-tchoan-pou*, (Postes et Voies) et remplacer Tcheng Pie qui vient d'être destitué, va probablement paralyser les progrès qui viennent d'être inaugurés dernièrement dans les différentes administrations de l'Empire. Néanmoins depuis un an déjà la Mandchourie avait à plusieurs reprises vu cesser bien des maux.

Les Honghouses ont reçu pas mal de fortes et dures leçons aussi bien dans les districts du Nord que dans ceux du Centre, de la part de soldats et d'agents de police solides, enrôlés et entraînés par ordre du vice-roi Siu-Che-Tchang.

Des ponts et des routes ont été aménagés qui ont donné au commerce une impulsion nouvelle.

Des règlements sanitaires et des facilités de toutes sortes ont amélioré l'hygiène publique et le confort de la masse. L'éducation avait été l'objet d'excellentes mesures, le Droit, l'Agriculture, les Forêts avaient leurs écoles et celles-ci avaient produit une véritable émulation dans la jeunesse studieuse.

Malheureusement quels qu'aient été ces progrès à leur point initial, ils seront inutiles et entièrement improductifs: en outre les coffres du vice-roi sont à peu près vides. Car les censeurs semblent vouloir faire un crime à Siu-Che-Tchang de cet épuisement des fonds publics: ils arriveront peut-être difficilement à prouver que ces fonds n'ont pas été employés pour le bien, comme pour la sécurité publics, car la Mandchourie eut fort à faire pour se réorganiser après la guerre russo-japonaise.

Le vieux boxeur réactionnaire Sie-Liang qui vient du Yunnan et qui était gouverneur au Chansi en 1900, qui en a été d'ailleurs chassé à l'expresse demande des Ministres étrangers ne continuera pas à appliquer les mesures modernes qu'avait inaugurées Siu Chetchang. Il se heurtera encore à la politique étrangère en Mandchourie mais, toutefois, comme la Chine a besoin en ce pays d'une main ferme, si Sie-Liang se montre énergique, il pourrait rendre les plus grands services comme vice-roi de Mandchourie.

***

Avec la nouvelle année, les Russes ont remis sur le tapis la question de la Municipalité et du Gouvernement de Harbin. On se souvient que ce fut M. Fisher, le Consul des Etats-Unis qui s'opposa fermement aux plans de la compagnie russe d'établir cette municipalité l'année dernière et depuis quelques mois cette question était restée pendante. La situation était apparemment celle-ci l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne s'opposaient au droit revendiqué par cette compagnie de frapper d'une taxe les résidants de cette ville.

Il n'y avait guère à Harbin qu'une centaine de nationaux de ces trois pays.

D'autre part, les Japonais qui étaient bien plus nombreux adhéraient sans difficulté aux propositions russes, parce que, s'il en était ainsi à Harbin, ils en pourraient tirer bénéfice dans le Sud.

Les intérêts anglais et américains à Harbin sont pratiquement nuls et ce que ces pays en faisaient n'était que pour le principe.

Harbin, d'après le traité de Portsmouth, était un port à traité; le régime de la porte ouverte devait être observer dans toute la Mandchourie. Comment alors se pouvait-il que de pareilles exigences soient formulées par une compagnie de chemin de fer qui, pour semi-officielle qu'elle fut, ne pouvait néanmoins réclamer que les droits quelconques d'une compagnie commerciale ?

Arriva alors la destitution de Yuen Che-kai — le grand gêneur de la compagnie qui l'empêchait d'appliquer ces règlements — ce fut le signal de l'instal

lation de la Municipalité, formée des membres du personnel de la compagnie de chemin de fer à Harbin.

La Russie n'entretient pas de Consul Général à Harbin : ces fonctions sont assurées par le Major-Général Harveth, chef du personnel du chemin de fer de l'Est Chinois à Harbin. Il est en outre Président du Conseil Municipal.

(à suivre)

SIAM

Il faudrait, pour effacer entièrement les griefs que nous avons contractés contre les Siamois, que leur gouvernement fit enfin une plus large part à l'attribution des postes administratifs qu'il réserve aux Européens et qui, à part un ou deux qui sont loin d'être les plus importants, ont été presque exclusivement réservés jusqu'à ce jour à des Anglais ou à des Danois. Si le Siam a manifesté de tout temps une répugnance aussi grande à employer des fonctionnaires français à la réorganisation de ses affaires intérieures il faut reconnaître pour être justes que la faiblesse de notre initiative commerciale justifiait jusqu'à un certain point cette partialité. N'était il pas, en somme assez naturel que le Siam donnât la préférence aux nationaux des puissances européennes qui font avec lui le plus gros chiffre d'affaires ?

Cette vérité est dure à constater, mais il est bon que le public français, et principalement nos compatriotes habitant l'Indo-Chine, sachent à quoi s'en tenir à ce sujet.

Pour montrer quel effort il nous faudre faire pour rattraper nos rivaux, nous citerons un simple chiffre, celui qui représente la moyenne des transactions commerciales annuelles de l'Angleterre et de la France avec le Siam au cours des trois dernières années.

L'Angleterre fait annuellement avec le Siam un chiffre d'affaires d'environ 150 millions de "ticaux" importation et exportation ; la France et l'Indo-Chine française atteignent péniblemement un million de ticaux. C'est tout simplement piteux.

On reconnaîtra que malgré notre voisinage immédiat avec le Siam, nous nous trouvons sur le terrain commercial dans une posture quelque peu humiliante vis-à-vis de nos concurrents étrangers et que nos négociants devront développer à l'avenir une singulière énergie s'ils veulent rattraper le temps perdu et prendre, sur le marché siamois, la place qu'ils devraient normalement y occuper.

Encore une fois, ce qu'il nous faut au Siam, c'est une représentation sérieuse de fonctionnaires et d'ingénieurs de notre nationalité, accrédités près de la cour de Bangkok et qui sachent détourner au profit de notre industrie certaines des grosses commandes qui, à l'heure actuelle nous passent régulièrement sous le nez.

Mais le temps presse, et si nous ne voulons pas voir se fermer irrémissiblement aux produits français l'accès des marchés siamois, il nous faudra insister, si ce n'est chose déjà faite, près du roi Chulalongkorn pour obtenir la nomination de quelques conseillers français supplémentaires près de la cour de Bangkok.

Le développement de l'industrie et du commerce français au Siam est une des conditions primordiales de grandeur de l'Indo-Chine : ne l'oublions pas et agissons dans ce sens avant qu'il ne soit trop tard.

Les missions Indo-Chinoises

MM. Fourès et Hahn, résidents supérieurs honoraires, et M. Chenieux, administrateur des services civils en retraite, avaient été chargés, on le sait, par M. Beau, gouverneur, général de l'Indo-Chine, de la direction des dernières missions indo-chinoises raparties à Paris, Lyon et Nancy.

Le nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine, vient, par un récent arrêté, de remplacer les titulaires de ces postes par d'autres fonctionnaires indo-chinois, MM. Brou, Benoist et Ganesco.

En applaudissant au choix fait par l'honorable M. Klobukowki, et en félicitant M. Brou qui méritait, plus que tout autre, la juste compensation qui lui a été accordée, il est de toute justice de mentionner après leur départ, le dévouement et le zèle déployés par MM. Fourès, Hahn et Chenieux, lors de l'accomplissement de leurs délicates fonctions.

Nous devons une mention toute particulière à M. le docteur Hahn, qui chargé de la direction de la mission qui avait sa résidence à Nancy, travaille avec l'ardeur et le cœur qu'on lui connaît à faire aimer et respecter la France, et à inculquer à nos protégés, des sentiments qui ne manqueront pas de produire des fruits, lorsque ces derniers seront de retour dans notre belle Indo-Chine Ceux-là n'oublieront pas leur professeur et leur guide, de même que nous sommes heureux de rappeler aujourd'hui les éminents services rendus par le docteur Hahn, si sympathique à tous ceux qui l'ont connu.

Elèves reconnaissants

Le Révérend Père Shérer enseigne le français depuis quelques années au *Nanyang college*, au Nord de Zikawei. Quelques élèves, avant de quitter la maison, en témoignage de leur reconnaissance, lui ont présenté deux inscriptions chinoises, écrites en relief sur deux pièces de bambou. Voici ces inscriptions :

象 鞮 重 譯 來 中 夏

Siang ti tchong i lai tchong hio

馬 帳 宏 開 祝 大 春

Ma tchang hong-kai tchon ta tch'en.

" La traduction semble être celle-ci :

" Maître de plusieurs langues, à l'aide " de deux interprètes; vous êtes venu en " Chine.

" Le rideau de l'école s'ouvre tout en- "tier pour vous souhaiter une grande " prospérité (représentée par le printemps.)"

Nota bene.—Les caractères 象 *siang* et 鞮 *ti* sont expliqués dans le *Liko*, chap. 王制 cf. Couvreur, *Liki*, vol. I.p. 296. Les caractères 馬 *Ma* 帳 *tchang*, rideau *de M. Ma*, font allusion à la nombreuse école du maître Ma, très fréquentée par des garçons et des filles, séparés les uns des autres par un rideau. Cf. *Variétés sinologiques*, Vol. N. 13, p. 482.

Un élève en sinologie.

Douanes Francaises

Nous croyons bon de rappeler que, par décision ministérielle du 16 février 1908, les voyageurs qui pénètrent en France par mer ou par chemin de fer et qui continuent immédiatement leur voyage sur l'intérieur par chemin de fer sont, par mesure de simple tolérance, autorisés à importer en exemption de droits, à condition de les avoir préalablement déclarées, les minimes quantités de tabac, cigares ou cigarettes destinées destinées à leur consommation de route.

M.M. les voyageurs sont informés qu'à partir du 1 Mai 1909, la franchise accordée dans ces conditions sera strictement limitée, à dix cigares, vingt cigarettes ou quarante grammes de tabac à fumer sans que ces quantités puissent se cumuler. Les femmes et les enfants n'ont pas droit à la tolérance.

Patriotisme et Gouvernement

De la *Revue de Paris*, sous la signature de Victor Bérard :

Depuis trois mois que Vienne menace les Serbes, comment les intérêts de l'Europe, de l'humanité et de la France ont-ils été défendus ? comment notre diplomatie surtout a-t-elle compris et rempli son rôle ?

L'intelligence de ses devoirs ne lui a pas manqué. Dès le début, nos gouvernants ont compris que, même avec l'appui complet et loyal des forces anglaises et italiennes, la Double Alliance n'avait ni le droit, ni le pouvoir de partir en croisade pour les Serbes et que, si l'Occident devait aider la Slavie balkanique, cette Slavie devait commencer par s'aider elle-même. La seule barrière à l'invasion autrichienne pouvait être la coalition de tous les "indigènes" menacés : réconciliations turco-bulgare, turco-grecque et gréco-bulgare, ententes turco-serbe, gréco-serbe et bulgaro-serbe, si l'on apurait tous les vieux comptes de haines ou de défiances, les pêcheurs en eau trouble devraient renoncer à leurs projets. Mais ces haines et ces défiances réclamaient l'arbitrage d'un ami sincère et désintéressé et dès le début nos gouvernants reconnaissaient que, seule, la France était qualifiée pour offrir ses bons offices dans l'intimité confiante et discrète que supposent ces négociations difficiles: un seul intermédiaire — notre ambassade à Constantinople — pouvait témoigner à tous de notre amitié et de notre désintéressement, sans que personne, ni même M. d'Aerenthal, pût mettre en doute

notre profond désir de paix et de bon accord avec tout le monde.

Dès le milieu de novembre 1908, la majorité de nos ministres sentait et proclamait l'urgente nécessité d'avoir à Constantinople un ambassadeur dont l'intégrité et l'impartialité donnassent aussi toutes garanties à chacun de nos partenaires. Par qui cette volonté de nos ministres a-t-elle été combattue et réduite ? à quels sentiments personnels l'intérêt général a-t-il été sacrifié ? L'affection, qui rend aveugle, et la reconnaissance, qui engage en un dévouement entêté, sont dans la vie privée des sentiments presque louables ; mais la vie publique ne saurait longtemps s'en accommoder ; on sait ce qu'au bout d'une vie vertueuse, put coûter à M. Grévy le plus excusable des aveuglements.

A l'Academie Francaise

N.D.D.R. — M. Henri Poincaré, mathématicien illustre, physicien célèbre, a été reçu à l'Académie française.

M. Henri Poincaré fait partie d'une véritable dynastie. Issu d'une famille d'hommes érudits, sa gloire a rayonné par tout l'Univers. Ses ouvrages sont célèbres dans le monde scientifique et il est un des savants contemporains qui jouissent de la plus brillante réputation.

Son cousin germain, M. Raymond Poincaré, ancien ministre, est un des hommes politiques français les plus hautement cotés. Déjà l'on parle de lui comme d'un futur président du Conseil et la grande autorité qui s'attache à sa personne et à son nom est considérée non seulement dans le monde de la politique, mais chez les littérateurs et les artistes.

Les Poincaré constituent une admirable famille française.

M. Henri Poincaré fut donc reçu sous la Coupole. Comme il succédait au poète philosophe Sully Prudhomme, il était curieux de savoir comment un savant apprécierait un poète.

Disons tout de suite que le discours de M. Henri Poincaré constitue une belle page de critique, d'une noble élévation d'idées et d'une grande pénétration d'esprit.

Ce dut être égal de l'entendre, et nous croyons que nos lecteurs prendront plaisir à lire le passage de cette remarquable étude consacrée à la vie sentimentale du poète des Tendresses:

" On l'a comparé à Vigny et cette comparaison est juste ; tous deux sont des penseurs en même temps que des poètes ; tous deux ont souffert de l'imperfection de l'univers : mais tandis que l'aristocrate est d'abord choqué de ce que le monde a de vulgaire, Sully, sur qui a passé le souffle démocratique de son siècle, s'indigne avant tout qu'il soit injuste. Cependant la pensée de Vigny ne paraît pas avoir exercé sur lui une influence directe, et cette ressemblance est fortuite ; elle devait échapper d'ailleurs aux premiers lecteurs qui goûtaient en lui la tendresse plutôt que la profondeur.

Quelles furent les sources de son inspiration ? Il nous les a fait connaître lui-même par les titres qu'il a donnés aux quatre parties de son poème des " Epreuves " ; l'Amour, le Doute, le Rêve, l'Action.

L'Amour d'abord, car ce sont les femmes qui de tout temps ont fait chanter les poètes en les faisant pleurer. On sait que Sully eut dans sa jeunesse un roman très simple, mais très triste, qui lui laissa le cœur brisé; je n'en veux savoir que ce qu'il nous en a dit lui-même ; il y a des secrets délicats qu'il convient de respecter, et j'aime mieux que ce soit lui qui vous raconte ce qu'il veut qu'on en sache. C'était une enfant encore, sans doute une cousine.

Madame, vous étiez petite,
J'avais douze ans.
Si j'adorais, trop tôt poète,
Vos petits pieds,
Trop tôt belle, vous me courbiez
La tête.

Quand il était éloigné d'elle, exilé dans son lycée, sa passion s'exaltait et il rêvait des dévouements les plus romanesques :

Alors mon idéal suprême
N'était pas l'inouï honheur
En aimant d'être aimé moi-même,
Mais d'en mourir avec honneur.

Et pourtant ce n'était pas un enfantillage, puisque toute sa vie n'en devait pas effacer le souvenir.

Quand j'y pense aujourd'hui, je redeviens enfant.

Puis vint l'âge où la jeune fille se maria sans avoir compris et s'éloigna en disant un gentil adieu à son camarade d'enfance, qui avait cru s'être fait comprendre :

Que vous ai-je donc fait pour me sourire [encore
Quand vous ne m'aimez pas ?

Alors commença le deuil, plus cruel puisque c'était celui d'une vivante.

Peut-être la croyez-vous morte.
Non, le jour où j'ai pris son deuil
Je n'ai vu de loin ni cercueil,
Ni drap pendu devant la porte.
Et je la perds toute ma vie
En d'inépuisables adieux.
O morte mal ensevelie.
Ils ne t'ont pas fermé les yeux.

Désormais, la vie lui semble sans objet: désabusé et méfiant, il ne peut plus connaître que ces bonheurs empoisonnés par le doute et dont on porte d'avance le deuil, comme de ces enfants qui naissent maladifs et voués à la mort.

Hélas, l'habitude en est prise
Tu n'as que si tard deviné
Combien le doute martyrise
Impérissable une fois né !

Ces bonheurs-là, le moindre bruit les effaroucherait, et il leur faut presque le silence de la tombe.

Aimons en paix, il fait nuit noire
La lueur blême du flambeau
Expire, nous pouvons nous croire
Au tombeau.

Toutefois, le souvenir d'un amour même malheureux laisse dans l'âme je ne sais que le douceur qu'on n'échangerait pas pour l'indifférence de ceux qui n'ont pas connu la douleur.

Adieu, laissez mon cœur dans sa tombe, profonde.
Mais ne le plaignez pas, car s'il est mort [au monde,
Il a fait son suaire avec un pan du ciel.

Et puis l'image qu'il a gardée restera encore jeune, quand la vieillesse aura flétri la beauté.

Tout l'or de vos cheveux est resté dans [mon cœur.

Et c'est pourquoi il ne demande qu'à pardonner :

Que je pardonne à l'âme en souvenir [des yeux.

Il pardonne en effet, et c'est elle sans doute que le Faustus du "Bonheur" retrouve, sous le nom de Stella, transfigurée dans une planète meilleure ; c'est elle qui l'attendra dans l'autre vie :

Et tu m'y souriras la première, peut-être,
O toi qui, sans m'aimer, as su que je [t'aimais. „

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS NFORMATIONS

NECROLOGIE

L'Académicien Costa de Beauregard est décédé.

NOUVELLE AFFAIRE

Le député Delahaye et le journaliste Grégori, afin d'empêcher la prescription pour la mort de Félix Faure, ont déposé le 16 Février, une plainte, le premier contre inconnu, le second contre Mme Steinbell.

BRIGADE DE CHINE

Le général de Pélacot est nommé Commandant de la brigade d'occupation en Chine.

A LA DOUMA

On mande de Pétersbourg que la Douma a voté une enquête approfondie sur les abus administratifs dans les troubles terroristes du Caucase.

TREMBLEMENT DE TERRE

On mande de Téhéran qu'un tremblement de terre, dans la province de Louristan, a fait cinq mille victimes. De nombreux villages sont engloutis.

CATASTROPHE MINIERE

On mande de Durham qu'un incendie s'est déclaré dans un charbonnage. Il y a 160 victimes.

LA MARINE

Le ministre des finances M. Caillaux consent seulement à la moitié des crédits pour la réorganisation de la Marine M. Picard ministre de la Marine n'est pas disposé à accepter la réduction.

DANS LES BALKANS

Les relations Austro-Serbes sont de nouveau tendues.

ELECTIONS DE DEPUTES

Trois radicaux ont été élus députés le 22 février.

AFFAIRES AUSTRO-SERBES

M. Wien déclare que les intentions de l'Autriche persistent à être pacifiques, malgré la tension avec la Serbie.

SINISTRE MARITIME

A Buenos-Ayres le paquebot *Presidente Roca* a coulé; il y a deux cents victimes.

LES BALKANS

L'Allemagne a refusé de se joindre aux puissances pour une intervention auprès de l'Autriche.

AU MAROC

Le général Damade a quitté Casablanca avec des manifestations de sympathie. Les récentes nominations de Hafid prouvent son désir de seconder les réformes d'Algésiras.

Reuter

Londres, 17 février.—

Le Parlement a été ouvert. S. M. le roi Edouard dans son discours du Trône a dit qu'il avait été très impressionné par la chaleur de l'accueil fait à Berlin à la reine Alexandra et à lui et qu'il avait confiance que cet accueil resserrerait les relations amicales des deux pays qui sont essentielles pour leur mutuel bonheur et le maintien de la paix.

Les relations de la Grande Bretagne avec les puissances étrangères continuent à être amicales. La situation en Perse continue a causer de l'anxiété et demande impérativement l'établissement d'institutions représentatives. La Grande Bretagne et la Russie ont échangé des vues à ce sujet.

S. M. est heureuse de croire qu'il y a actuellement un progrès dans le solution des difficultés dans les Balkans.

Par suite diverses, y compris la prévision pour les pensions de vieillesse et l'augmentation des dépenses nécessaires à la Marine, les dépenses sont considérablement en excédent sur l'an passé et les prévisions d'augmentation nécessaires pour l'année devront être l'objet de la plus sérieuse considération.

Des projets seront soumis durant la session au sujet de la question des terrains en Irlande; de la question des Sans-Travail; de l'établissement de bourses du travail; du problême de la limite du travail et l'amendement de la loi sur les pensions de vieillesse.

— Une explosion désastreuse s'est produite dans les mines de Winstanley, Durham. Le feu est dans la mine et 36 mineurs sont ensevelis.

— Le nouveau contre-torpilleur *Swift* dans ses essais sur la Clyde a atteint une vitesse de 38 nœuds par heure.

Londres 18 février

Un télégramme de Washington rapporte qu'un comité du Sénat a adopté un amendement au projet naval stipulant que, à la disposition du Président, la moitié de la marine peut être gardée dans les eaux du Pacifique autant qu'il est possible.

—S. E. Tang hao-yi est parti pour Paris.

—On annonce la mort du grand duc Vladimir. (Le grand duc, oncle de l'empereur de Russie, était né le 10 avril 1847.)

—Le prince Bulow, chancelier impérial allemand, au cours d'un discours à Berlin a déclaré que le bien être et la sécurité du pays dépend des réformes financières. Il se référa avec satisfaction à la récente visite des souverains anglais laquelle, dit-il, tient la place d'honneur dans les travaux du Kaiser au nom de la paix. Il croit que tout danger de guerre dans l Est est dissipé mais que des réformes financières et militaires sont nécessaires à la paix de l'Empire.

—Un télégramme de l'état d Ottawa dit que le gouvernement du Dominion a désapprouvé la loi d'immigration récemment passée en Colombie britannique.

Londres 19 Février

M. Kato, récemment nommé ambassadeur du Japon à Londres a présenté ses lettres de créance au roi Edouard en présence de Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

—Il est certain que 150 personnes ont péri dans le désastre de la mine de Winstanley.

—Répondant, à la Chambre des Communes à une question regardant la possibilité d'un accord naval anglo-allemand, M. Asquith a dit : " Autant qu'il est connu, le gouvernement allemand adhère aux vues que, comme les besoins de son programme ne concordent pas avec nos besoins et il ne peut être influencé en aucune manière par ce que nous faisons; il est aussi d opinion qu'il est naturel de faire ce que nous croyons être nécessaire pour protéger nos intérêts. Aucun arrangement n'a donc été conclu avec Berlin mais il est clair après la visite que S. M. a faite que le projet naval ne peut être regardé comme impliquant une friction entre les deux pays."

—Un télégramme de Petersbourg dit que la situation austro-serbe est regardée ici comme très sérieuse et que plusieurs correspondants de guerre sont partis pour les Balkans.

—La Corporation de Londres a invité les bourgmestres de Berlin et Charlottenbourg à visiter Londres.

Londres 20 février

Reuter dit que rien ne justifie les rumeurs alarmantes qu'un conflit se prépare dans les Balkans et qu'un ultimatum de l'Autriche ait été envoyé a la Serbie, comme les journaux le disent.

On annonce de Vienne que les mesures prises contre la Serbie sont temporairement suspendues On croit aussi qu'un arrangement austro-turc sera conclu sous peu.

—S. M. Ferdinand de Bulgarie actuellement en visite à St. Pétersbourg a été reçu par le tzar d'une manière conforme à son rang royal. La presse russe préconise unanimement la prochaine reconnaissance de sa royauté que l Autriche est aussi prête à reconnaître.

—S. M. François Joseph, a reçu en audience le prince japonais Kuni.

—Un télégramme de New-York dit que le courrier *Mauretania* de la Cie. Cunard a établi un nouveau record de 4 jours 17 heures et 50 minutes qui est meilleur que celui du *Lusitania* de 107 minutes. La meilleure distance fut de 671 nœuds par jour.

—Le gouvernement anglais a nommé une commission royale pour l'amélioration du commerce du sucre entre la Canada et l'Inde et a compris deux canadiens dans la Commission. Sir Daniel Morris représente l'Inde.

Londre 22 Fevirers

Le président Fallières a reçu en audience S. E. Tang Chao-yi et sa suite.

—Dans une entrevue avec un représentant de Reuter, M. Kato, l'ambassadeur japonais à la Cour de St. James a dit que le but du Japon est de devenir une des plus importantes puissances de l'Ocean Pacifique mais qu'il ne veut attenter aux droits des autres nations. M. Kato a dit de plus que le Japon n'a pas d'intérêts à Hawaï et aux Philippines qui se heurtent à ceux des Etats-Unis.

—Le correspondant de Reuter à Constantinophe télégraphie que la Porte a envoyé une note aux puissances faisant remarquer que les honneurs royaux qui ont été rendus au roi Ferdinand à St. Pétersbourg étaient une dérogation aux jugements de l'Europe, qu il fallait que l'indépendance de la Bulgarie soit d'abord reconnue par la Turquie.

— L'ambassadeur de Russie a expliqué que la réception de Ferdinand avec les honneurs royaux est simplement une courtoisie et ne change pas sa position diplomatique.

— Le fameux astronome français Flammarion a annoncé que la théorie si long temps supposée des ondulations de la croûte terrestre coïncidant avec les marées a été actuellement démontrée et que ces ondulations ont été mesurées à

l'observatoire de Postdam (Allemagne) avec le résulat que les variations ont été de huit pouces.

—On rapporte d'Honolulu qu'un bill a été introduit devant le Sénat des Etats-Unis pour la défense aux étrangers de pêcher dans les eaux d'Hawaï.

Londres 23 février

En dépit des rapports officieux de l'Autriche, la situation vis à vis de la Serbie reste inchangée et le gouvernement poursuit sans dévier une politique de paix. La presse de Vienne est excitée et manifeste du ressentiment du rapport que les puissances auraient l'intention de faire à Vienne des représentations simultanées.

—Les journaux de Belgrade attaquent la Russie qu'ils accusent de négliger d'appuyer la Serbie.

—La corporation de l'acier des Etats-Unis a déclaré qu'elle ne veut pas réduire les prix de ses rails d'acier. Il est dit aussi que cinq des plus grandes compagnies ont conclu un accord tacite de maintenir leurs prix. La réduction par quelques petites compagnies n'affectera pas le commerce général.

— Un message d'Honolulu dit que le Sénat a mis de côté le bill des pêcheries, qui a pour objet de prohiber aux étrangers la pêche dans les eaux d'Honolulu.

— Le correspondant de Reuter à Téhéran dit que trois hommes ont été arrêtés dans un bazar de la Capitale avec des bombes en leur possession. Un fut pendu immédiatement; Les autres le seront demain.

— Le septième cuirassé du type *Dreadnought* a été lancé à Banow. Il prendra le nom de *Vanguard*.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 16 février.—

Le Reichstag a passé la loi stipulant un accroissement de la subvention en faveur de la Norddeutscher Lloyd pour établir une ligne régulière entre Hongkong et Friedrichshofen [Nouvelle-Guinée] viâ Manille et Cap, et de là, à Simpsonhafen, Brisbane et Sydney.

—Le roi Alfonso d Espagne a accepté d'être arbitre dans la question de frontière à Walfish bay.

—La formation d'un cabinet par Hilmi Pacha est regardée comme devant renforcer le régime consitutionnel. Le nouveau Grand Vizir a déclaré que la politique extérieure de la Turquie ne serait pas changée. La nomination de Hilmi Pacha est saluée avec joie, à Vienne.

Berlin, 17 février.—

La presse allemande salue avec unanimité, dans les termes les plus amicaux, les remarques du discours du Trône en Angleterre sur la visite du roi Edouard à Berlin et l amélioration des relations entre les deux pays.

—Le roi Edouard a l'intention de partir pour le Midi, le 4 Mars, via. Calais et Paris.

—Hilmi Pasha, le nouveau grand vizir turc, accel re la conclsion de l'accord avec l'Autriche.

—La cabinet bulgare s'est réuni à Tirmoro. On projette des mesures pour sauvegarder l'indépendance de la Bulgarie.

—La Russie insiste à Constantineple pour obtenir un prompt arrangement des relations russo-turques.

—Le marquis Noailles, qui fut ambassadeur de France à Berlin jusqu'en 1903, est mort.

Pékin, 17 février.—

Tchen-pie a quitté Pékin aujourd'hui.

Berlin, 18 février.—

Le chancelier a fait un discours au banquet du Conseil de l'Agriculture et a parlé de la nécessité d'une réforme financière. Il espérait que les représentants de l'agriculture se feraient un point d'honneur de l'assister dans la résolution de la question qui touchait à la vitalité de l'empire L'horizon politique était serein partout.

— Hilmi Pasha, le grand vizir, a demandé un vote de confiance à la Chambre qui lui a été donné d'enthousiasme.

— Trente villages sont inondés dans la province de Saxony.

Les chutes du Niagara sont gelées.

Berlin, 19 février.—

La réforme financière allemande paraît assurée. Il n'y a plus qu'à règler le compromis entre les partis du " bloc ".

— La signature du protocole austro-ture est imminente.

—La Serbie est maintenant plus calme.

— On dit que le roi des Belges projette un voyage. Il irait voir le tzar à Péterhof, en mai, de là il se rendrait à Moscou, et Vladivostock et peut-être au Japon. Il retournerait via Sibérie.

— Le marché de l'acier, en Amérique, faiblit.

Berlin, 20 février.

Le *Matin* de Paris publie la teneur du télégramme de félicitation envoyé par le Kaiser au prince Radolin, ambassadeur allemand à Paris, à l'occasion de la conclusion de l'accord avec la France touchant le Maroc.

Le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* dit que le prince Radolin n'est pour rien dans cette publication.

—Le roi Ferdinand de Bulgarie qui est allé, à St Pétersbourg assister aux funérailles du Grand Duc Vladimir, a été reçu avec les honneurs royaux Cet incident a donné lien au bruit qui jusqu'ici n'a pas été confirmé pourtant, que la Russie, la France et l'Angleterre avaient déjà reconnu l'indépendance de la Bulgarie,

— Le prince héritier allemand et la princesse iront voir le roi et la reine d'Angleterre en juin prochain.

— Le président Roosevelt a déclaré que le gouvernement des Etats-Unis a invité 45 Etats à une Conférence mondiale qui se réunira à la Haye en septembre prochain pour discute des mesures à prendre pour préserver les ressources naturelles de ces Etats.

— L'ex-président Castro est allé à un sanatorium de Dresde.

Tchengtou, 20 février.—

Les 320 boutiques d'opium de Tchengtou, ainsi que les 48 endroits privés où se vendait l'opium, ont été fermés aujourd'hui.

En même termps, toutes les boutiques d'opium de la province du Setchou ont reçu l'ordre de fermer leurs portes dans un mois.

Berlin, 21 février.—

Les grandes puissances se préparent à combiner une action vis-à-vis de la Serbie.

Le cabinet formé en juillet dernier par M. Vélimirovitch a démissionné.

Pékin, 20 février.—

Les troupes allemandes seront retirées de Pékin et de Tientsin, à l'exception de 150 hommes qui seront relevés en juin par des marins.

Berlin, 21 février.—

La rumeur suivant laquelle le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, aurait résigné est fausse.

— Le roi Ferdinand de Bulgarie est appelé à St Pétersbourg Sa Majesté le tzar de Bulgarie.

— La France et l'Angleterre annoncent qu'elles ont l'intention d'intervenir à Vienne au sujet du conflit austro-serbe. Le gouvernement autrichien déclare qu'une telle médiation n'est pas désirée et prie les Puissances d'envoyer une note à Belgrade pressant les Serbes d'être pacifiques.

—Le gouvernement allemand est préparé à signer le protocole de la Conférance internationale sur la Marine, puisque son contenu est conforme aux instructions donées au délégué allemand.

— Le président Castro a été suspendu de la Présidence par ordre de la Cour suprême vénézuelienne.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 17 février.—

L'assistance au théâtre qui fut brûlé à Acapulio (Mexique), comprenait un millier de personnes, parmi lesquelles plus se trouvaient les riches de la province. Le feu a été occusionné par un film cinématographique. Une panique s'ensuivit qui fit précipiter les gens vers les portes. Les passages étant étroits, nombreux sont ceux qui furent écrasés ou rôtis,

Tokio, 17 février.—

Le Anglo american tobacco trust (british and american tobacco Co?) doit ouvrir une fabrique de tabac à Tchemulpo le 20 courant, pour faire concurrence au tabac du gouvernement japonais.

— Tout est calme dans les cercles politiques à Séoul, malgré le départ du prince Ito, qui est retourné aujourd'hui à sa villa d'Oigo.

Washington, 18 février.—

M. Joseph Pulitzer, propriétaire du *New-York World*, et M. Delavan Smith, propriétaire de l'*Indianopolis News*, ont été assignés pour diffamation contre le pr sident Roosevelt touchant l'affaire de l'achat du Canal de Panama.

— M. C. W. Fairbanks, vice président des Etats-Unis, a l'intention de venir visiter, en mars prochain, la Chine et les Philippines.

Londres, 18 février. —

On annonce de Washington qu'il y aura une session extra du Congrès, le 15 Mars, pour examiner la question du tarif de révision.

— Le *Morning Post* consacre deux colonnes et demie à une attaque contre l'Amirauté. Il déclare que le déplacement de l'amiral lord Charles Beresford sera mis en question au Parlement.

— 32 mineurs ont été sauvés dans l'accident de mine à West Stanley, Durham, mais on craint que la position des autres soit sans issue.

Tokio, 18 février.—

Le voleur qui déroba certains documents appartenant à M. Dresing, conseiller de l'Administration des Télégraphes chinois, (qui représentait la Chine dans les récentes négociations pour une Convention télégraphique avec le Japon) dans sa chambre, à l'hôtel impérial de Tokio, a été arrêté. Il sera envoyé pour être jugél avec l'acheteur de objets velés,

(Il s'agit d'un vol fait en Octobre dernier. M. Dresing dut être endormi avec du chloroforme. Les papiers volés consistaient en documents confidentiels relatifs au service tél graphique chinois que M. Dresing ne voulait pas remettre au gouvernement japonais.)

Tchinkiang, 19 février.—

Le vapeur *Ascania* de la Hamburg America, a coulé le ponton allemand *Bremen*. Le maître du ponton a été sauvé, mais de nombreux chinois se sont noyés et les pertes sont grandes.

L'*Ascania* descendait le fleuve, quand il perdit sa direction et alla heurter par tribord l'avant du ponton qui coula devant un autre ponton.

Washington, 19 fevrier.—

L'escadre de l'Atlantique a effectué sa jonction avec l'escadre de la Métropole au milieu de l'Océan par la télégraphie sans fil.

— Le Sénat a voté la construction de deux cuirassés de 26.000 tonnes chacun qui seront supérieurs à tous ceux actuels.

Londres, 19 février.—

Après le débat sur l'Irlande, à la Chambre des Communes, il y eut une discussion animée sur la question fiscale. Un amendement au discours du roi fut proposé par M. Austen Chamberlain qui obtint, d'une manière inattendue, la priorité sur l'amendement irlandais. L'audience fut ajournée.

— On craint des désordres à Téhéran. Une légation étrangère a fait circuler un avertissement parmi ses nationaux.

Tokio, 19 février.—

Le Yuvaraja de Mysore quitté Tokio e soir et s'embarque demain à Kobec ur le *Awa Maru, N. Y. K.* pour rentrers chez lui.

— Le gros des forces militaires envoyées contre les aborigènes, au nord de Formose, a été retiré après une campagne victorieuse.

— Le *Fuji* en allant à Tokio, s'est échoué sur un rocher non loin de la province Osumi. Le dommage est léger.

Washington, 20 février.—

Le Congrès a voté une somme de $350.000 pour des casernes aux Philippines et $50.000 pour des forts à l'île Corregidor, à l'entrée de la baie de Manille.

— La flotte est attendue à Hampton Roads, dimanche.

— Lord Chelmsford, gouverneur de Queensland, a été nommé gouverneur de a Nouvelle Galles du Sud.

— L'amendement fiscal à l'Adresse du Trône a été rejeté par 276 voix contre 107.

Kobe, 20 février.—

Le paquebot *Empress of China* est arrivé ici la nuit dernière et rapporte qu'il s'est échoué dans le Iyo Noda mer intérieure) hier matin. It sera mis au dock, bien qu'il ne soit pas gravement endommagé, et aura un retard de 3 jours.

Tokio, 21 février,—

Le *Empress of China* s'est échoué par un brouillard dense. Il a pu se déséchouer à marée haute et aller se mettre au dock à Kobe Le fret est sauf.

La jonction entre le chemin de fer de l'est chinois et celui du Sud-Mandchourien sera effectuée le 23 courant.

— La chambre basse a voté la loi de tempérance pour la jeunesse.

— M. John Noble de la Maison Sir W. G. Armstrong, Whitworth, Son & Co, et M. Douglas Vickers, de MM. Vickers, Son & Maxim qui sont à Tokio pour la fonderie d'acier Murorun, ont été reçus en audience par l'Empereur ce matin.

Washington, 22 février. —

Le département de l'Armée a demandé l'affectation de $ 600.000 or pour la construction de casernes à l'île Corregidor devant contenir 10 compagnies de soldats.

— La flotte des cuirassés est arrivée à Hampton Roads. Elle a été saluée par le président Roosevelt, par des membres du Cabinet et du Congrès, des Sénateurs, des représentants du Corps diplomatique. Des milliers de spectateurs assistaient à la revue.

— Le Conférence navale internationale à Londres, est arrivée à s'accorder sur presque toutes les questions. La plus grande difficulté a porté sur la question de contrebande qui a été finalement règlée.

Tokio, 22 février.—

Il faudra remplacer 5 où 6 plaques de l'*Empress of China.* Il sera à Yokohoma le 1er mars et partira pour Vancouver à midi.

— Le bruit a couru dans les cercles de courtiers de change que le baron Goto, ministre des Communications, allait donner sa démission. Ce bruit est sans fondement.

Washington, 23 février.—

Le président Roosevelt insiste encore sur la nécessité de 4 nouveaux cuirassés

M. W. H. Taft, parlant à Phi adelphie, a exalté l'administration du président Roosevelt. Il a administré un fort blâme au Sénat pour son attitude touchant le rapport du Service secret.

Londres, 23 février.—

Le estimations supplémentaires pour l'année 1908-9 s'élèvent à £1.104.015 et comprennent £910.000 pour les pensions de vieillesse, faisant en tout la somme de £2.100.000 qui a été dépensée durant le dernier trimestre. Une nouvelle somme de £100 000 est demandée pour les sans-travail.

— Un cabinet de coalition a été formé à Belgrade, avec M. Novakovitch comme premier.

Tokio, 23 février.—

Le baron Tsutsuki et le comte Ogyu ont été nommés conseillers privés;

— Les missionnaires américains en Corée sont indignés de l'interview de Son Phong-chun, ministre de l Intérieur, actuellement en visiteen Europe, d'après lequel il aurait déclaré que les missionnaires américains poussaient les convertis indigènes contre l'administration japonaise.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York, 17 février.—

Des messages out été reçus par télégraphe sans fils annonçant le retour de la flotte qui est actuellement dans l'Océan atlantique. L'amiral dit que le flotte sera à Hampton road, le 22 févier, jour de l'anniversaire de Washinton. De grands préparatifs sont faits pour faire un accueil chaleureux à la flotte.

— Les vingt-deux ingémieurs qui ont accompagné le président Taft à Panama ont soumis leur rapport appuyant chaudement le canal à écluses. Les dignes devront avoir 20 pieds dans l'opinion des ingénieurs pour garder contre tout danger de destruction.

New-York, 18 février.—

Le grand jury fédéral de Washington a mis en accusation M. Pulitzer, deux rédacteurs du *New-York World* et M. Delavan Smith, éditeur du *Indianapolis News* pour diffamation sur cinq chefs. L'accusation mentionne une tentative de diffamation contre M. M. Taft frère du président, Douglas Robinson beau — frère du président Roosevelt, Pierpont Morgan et Roosevelt.

— Le président Roosevelt a adressé au Congrès le rapport des ingénieurs qui ont récemment visité le Canal de Panama.

— On annonce la mort de Géronimo, le fameux chef indien.

Nanking, 17 février. —

Le corps du capitaine Tchang Thang yung, tué l'an dernsier a été découvert par les détectives chargés de l'enquête.

Pekin, 18 février.—

— S. A. I le prince régent a donné des nstructions au Grand Conseil pour que les fautes qu'il pourrait faire personnellement dans sa conduite ou son administration lui soient signalées, afin de les corriger.

— Le prince régent a ordonné à S. E. Na Loung de prendre des mesures pour que les hommes des bannières soient licenciés le plus tôt possible.

— Il y a quelques jours le régent a remis au Conseil d'Etat les suggestions d'un censeur pour la suppression du commerce de l'opium.

On croit actuellement que les propositions ont été retenues par le Conseil d'Etat par suite d'une dénonciation de S. E. Tieh Liang, ministre de la guerre qui y serait mentionné.

—S. E. le vice-roi du Tcheli a reçu un télégramme du vice-roi de Nankin l'avisant qu'un rapport du taotai de Changhaï le prévenant que SunYat Sen est arrivé à Yokohama avec ses lieutenants Soung et Chun.

Il est dit que Sun Yat-Sen a demandé de le plan d'un mouvement révolutionnaire. Les gouvernements des provinces côtieres vont prendre toutes mesures contre les révolutionnaires.

New-York 19 Février

Une sitution particulière développée il y a quelques jours concernant la violation possible de la Constitution dans la succession de M. Knox au poste de secrétaire d'Etat le 4 Mars quand le président Taft prendrait ses fonctions. L'empêchement final à l'élégibilité de M. Knox a été enlevé pas le vote d'un bill à la Chambre des Représentants fixant le salaire de M. Knox dans sa nouvelle position dans le Cabinet à $ 8,000 par an.

—M. J. Pulitzer du *New-York World* contre qui une accusation de diffamation a été faite fait une croisière sur son yacht en dehors de la limite de juridiction de la Cour. On dit que son consei. s'opp sera à la procédure d'extradition.

—Des prépartifs finaux pour le départ de M. Roosevelt dans son expédition de chasse en Afrique sont actuellement complétés et il quittera New-York à la date annoncée.

New-York 20 février.

L'enquête sur les poursuites en diffamation contre les *New-York World* et *Indianapolis News* va croit-on révéler que l'histoire des malversations dans l'achat du Canal de Panama a déj été employée dans une tentative de chantage avant que le *New York World* ne l'ait achetée à des journalistes sans scrupu es.

— Le président-élu Taft a été initié à la Franc-maçonnerie.

— M. Richmond P. Hobson, membre démocrate au Congrès pour l'Alabama a, dans un discours, accusé M. O'Brien, ambassadeur américain au Japon d'essayer d'influencer le Conseil législatif californien pour passer des mesures favorables aux japonais.

Pekin 20 février.

LL. A. A. le prince King et Sou ont reçu l'ordre du Régent de réorganiser la marine sous trois ans.

—Un censeur a fait un mémoire au Trône disant que plusieurs millions de taëls sont dépensés chaque année pour la vieille armée du Kansou qui est parfaitement inutile. Le mémoire demande au Régent de prescrire au ministère de la guerre et aux vice-rois du Chansi et Kansou de prendre des mesures pour l'abolition de ces troupes démodées et que les fonds soient employés pour une armée moderne au Kansou. Le mémoire a été envoyé aux vice-rois pour discussion

New-York, 22 février.—

Le comité judiciaire du Sénat a soumis un rapport disant que le président Roosevelt a violé son serment en permettant la fusion de la "Tennessee Coal Cy." Le rapport dit que l'action du président revient à la suspension pratique de la loi Sherman contre les trusts

L'escadre américaine est arrivée un jour plus tôt qu'elle n'était attendue, mais la revue du président aura lieu le jour de l'anniversaire de Washington comme il était dit.

New-York, 23 février.—

La flotte de cuirassés appuyée par les bateaux des stations de l'Atlantique présentait un spectacle imposant à la revue pasée par le président Roosevelt à Hampton Roads. Une foule immense y assistait. Le président a chaudement félicité les commandants des différents navires sur le succès de leur croisière.

—M. Hayes, représentant de Californie que l on croyait devoir appuyer la législation anti-japonaise à la Chambre de Washington a définitivement repoussé cette législation. Ceci cause un grand désappointement à l'agitation

Pékin, 23 février.—

Dans le but de prévenir l'antagonisme du peuple vis à vis des réformes, un censeur a fait un mémoire au Trône suggérant que des mesures soient prises pour prévenir les impositions et exactions en guise de réformes par des fonctionnaires corrompus. Le mémoire est retenu au Grand Conseil pour considération.

AVIS

Conformément aux accords passés par la Société, les intéressés sont priés d'adresser la correspondance comme suit :

Pour ce qui concerne les travaux d'impression, de lithographie, de gravure et de reliure, ainsi que les communications et règlements relatifs aux annonces, insertions et abonnements à *l'Echo de Chine*, au Manager 55 Quai du Yang King Pang. Changhaï.

Pour ce qui concerne la rédaction du journal au secrétaire de la rédaction de *l'Echo de Chine* 55 Quai du Yang King Pang Changhaï.

Nota—Le service des abonnements et la publication des annonces à l'abonnement seront continués jusqu'à contre-ordre de la part des intéressés.

Les correspondants sont priés de signer leurs communications ou leur articles, en garantie de leur bonne foi, la publication de leur signature restant subordonnée à leurs instructions. Ils sont également priés de bien vouloir écrire leur copie sur un seul côté du papier et aussi lisiblement que possible afin de faciliter le travail de composition des ouvriers chinois.

BOURSE DE SHANGHAI
24 Février 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$12	$125	900	sellers	
National Bank of China	40,454	£7	£5	51	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insuranec	20,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tls. 97½	nominal	
Canton Insurance Office,	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton,	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze In. Association,	8.000	$100	$60	200 B		
Magasins et entrepôts						
				169 B	cash	
Shanghai and Hongkew Wharf	25,848	Tls. 100	Tls. 100	142½	Feb	
Hongkong and Kowloon Wharf				146½	merch	
and Godown	40,000	$50	$50	163	buyers	
Yangtsze Wharf and Godown	2,500	Tls. 100	Tls. 100	195 B	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	47½	sellers	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			51½	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	37½	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B	80,000	$15	$15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£	£ 2.6		
	100,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 79 S	boyers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. [illegible]	Tls. 50	Tls. 115 S	B	
	26,000	50	,, 50	104½ S	buyers	
Anglo French Land Investment Co	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Hongkong Land Investment	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,5 0,000	$10	$10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 100	Tls. 75	Tl. 105 B	buyers	80
International Cotton Mill	8,38	,, 7	,, 50	79	S	
Lao-kung-mow ,, ,,	7,15	,, 10	,, 100	,, 89 S	S	
S·y Chee Cotton Spinning	[illegible]	50	,, 500	300 B		
Yeh Shanghai Cotton Spinning Co	8,67	,, 50	,, 35	55	nominal	
Compagnies Industrielles						
Perak Sugar Cultivation	2 000	Tls. [illegible]	Tls. 50	Tls. 105 B	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	,, 50	,, 50	87 B	sellers	
China Sugar Refining	20,000	$10	$100	$135	,,	
Luzon ,, ,,	7,000	$10	$100	122½	,,	
Shanghai-Sumatra Tobacco	13,000	Tls. 2	Tls. 90	T 110 B	cash	
Maatschappij in Langkat	25,000	100	100	,, 880	sellers	
China Flour Mill	6,000	Tls. 5	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & C	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$10	$ c	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 10	,, 100	Tls. 7	,,	
China Import & Export Lumber C	3,500	,, 100	70	,, 97	sellers	
Anglo-German Brewery	4,000	$100	100	,, 87½	buyers	
Kaipings				18 B		
Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	18/3	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£	£	15¼ B		
Weiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	Tls. 50¼		
·e Oriental Cons Maining	500,000	$10	Tls. 100	110		

Divers					
Tramways					
S [illegible] Gas Company	2[illegible]	Tls. [illegible]	Tls. 50	£ 9. S	sellers
	8,[illegible]	,, 50	,, 50	Tls 117 B	nominal
	8 175	£ 20	£ 2[illegible]	360	
S ·anghai Waterworks	8,175	£ [illegible]0	£ 15	17 S	sellers
Hall & Holtz	21 000	$20	$20	25	buyers
. Lawellyn & Co	[illegible],200	$60	$60	$43	,,
S ·anghai Horse Bazaar Co.	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	,,
Major Brothers.	[illegible],500	,, 50	,, 50	,, 40	,,
Central Stores,	6,[illegible]00	$15	$15	14 ½	buyers
lo	24,000	$13	$15	10	sellers
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S	
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 3[illegible]	
stor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers
W ·eks & Co.,	19,118	$20	$20	22 B	buyers
·otel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 57 B	sellers
S ·anghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, [illegible]0	,, 60 B	
D ·llas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	,, 52	,,
Lane Crawford & Co.	2,800	$100	$100	145	,,
Changhai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,
Dunning & Co. Ld	[illegible]0	$50	$50	52	,,

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Mun. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½	ves
Do	1893	,, 100	5½ ,,	,, 92½	
Do	1894	,, 100	5 ,,	,, 100	iles
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½	o vars
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1898	,, 100	5 ,,	,, 100	ady
Do	1900	,, 100	5½ ,,	,, 92½	
Do	1901	,, 100	5 ,,	,, 100	,,
Do	1902	,, 100	5 ,,	,, 100	,,
Do	1903	,, 100	5 ,,	,, 100	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan 1886 £		250	7 ,,	,, 250	none
Shanghai Waterwoks Debentures	1894	100	5 ,,	,, 98	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, [illegible]	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, [illegible]	,,
Do	1900	,, 100	5 ,,	,, [illegible]	,,
Do	1902	,, 100	5 ,,	,, 99	,,
Do	1903	,, 100	5 ,,	97	,,
Do	1905	,, 100	5 ,,	,, 98	,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	5 ,,	,, 98	,,
Do	1892	,, 100	5½ ,,	98	stea
Do	1894	,, 100	6 ,,	92½	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	98	
	1900	,, 100	,,	87	,,
Shanghai G Co	1890	,, 100	5 ,,	98	,,
[illegible]	1899	,, 100	,,	87¼	,,
o	1903	,, 100	6 ,,	98	,,
S'ha & ·w Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Perakt Sugar Cultiv ation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, [illegible]	,,
Coton M. Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	,,
oor House Hotel Co.	1903	,, 100	8 ,,	,, 100	se

Bulletin de change

Changhaï, 24 Février 1909

Bar Silver......................$23\frac{5}{16}$=2/$3\frac{5}{16}$

Mex. Dollars..................72.3625

Native Interest..............05

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/3½

,, ...Demand ....2/$3\frac{9}{16}$

,, ...4 m/s 2/3¾

France............T/T 2.89

Germany.........T/T 2.35

America...........T/T 55¾

India...............T/T 172¾

Japan..............T/T 89¼

Hongkong........T/T 75⅜

Batavia............T/T 137¾

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/$3\frac{15}{16}$

,, ...4 m/sDocts ..... 2/$4\frac{1}{16}$

,, ...6 m/s Credits ...2/$4\frac{3}{16}$

,, ...6 m/s Docts ......2/$4\frac{5}{16}$

France..........4 m/s 2.94½

Germany ....4 m/s 2.40

America.........4 m/s 58⅛

Japan ....30 d/s...............88¼

Taux du change

Taux du change de la douane pour le mois de Février.

£	1=Hk. Tls.	7.64
Hk Tls.	1=Francs.	3.29
,,	1=Marks.	2.68
Gold.	$1=Hk. Tls.	1.57
Hk Tls.	1=Yen.	1.28
,,	1=Roupie	1.96
,,	1=Mex.	$1.50

Vol. XV (No 6) HUITIEME ANNÉE 4 MARS 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

LE SOMMEIL ET L'HYPNOSE

II

Nous avons montré, dans notre précédent article, comment l'opposition entre l'activité diurne et l'activité nocturne avait créé le sommeil par rapport à l'état de veille.

Nons avons vu les animaux se reposer la nuit pour recommencer avec plus de succès leurs chasses du lendemain.

Mais le gîte n'était pas toujours facile à trouver. C'était parfois un nid de feuillage dans l'arbre, une anfractuosité de rochers, une caverne dans les meilleurs cas.

Au surplus, l'abri était précaire.

Comme les temps n'étaient pas sûrs, la garde devait être vigilante.

N'était-on pas sur un pied de guerre constant ? Il est facile de s'imaginer qu'à l'époque de l'homme des cavernes, par exemple, le qui-vive était de règle.

Supposons, pour les besoins de notre démonstration psychologique, qu'une famille est réfugiée dans une grotte.

Le petit dort du sommeil du juste, sous la protection maternelle.

La père, qui a le plus d'expérience et de responsabilité, s'est posté à l'entrée, pour donner l'alarme aux siens en cas de danger et, au besoin, les défendre.

Voici donc ce dernier partagé entre deux besoins également impérieux: celui du repos nécessaire et celui de la sécurité du moment. Comment fera-t-il? Selon l'expression populaire, il ne dormira que d'un œil.

Le repos des principales fonctions des sens se fera graduellement. C'est ainsi que le goût et son satellite, l'odorat, s'effacent en premier lieu; puis vient la vue, si importante dans la journée, mais presque inutile, la nuit. Deux sens restent en activité: l'ouïe, plus que jamais nécessaire, et le tact, destiné à assurer le maintien du corps dans une position favorable, en cas de défense nécessaire. L'homme, en effet, est plutôt accroupi, ramassé sur lui-même et prêt à bondir sur l'ennemi.

C'est là, d'après M. Anastay, la raison d'être originelle de la *catalepsie*, qui n'est qu'une forme instinctive de la défense ou de la garde personnelle; (catalepsie des oiseaux qui dorment perchés sur les branches; attitude du chat qui sommeille en attendant le passage de la proie convoitée; catalepsie de la sentinelle aux écoutes).

Enfin, quand le sommeil est presque complet, que le sens de l'ouïe est presque aboli, il y a encore autre chose qui veille: un reste de pensée, fixé par les préoccupations dominantes. C'est ce que nous allons rendre patent par l'histoire suivante, tirée de l'ouvrage d'Hack-Tuke, "l'Esprit et le Corps".

"Au siège de Toulon, par les Anglais, un jeune lieutenant de cette nationalité chargé de surveiller les signaux, faisait son service avec une vigilance extraordinaire, restant parfois sur le pont 19 heures sur 24. Fatigué par cet effort, il s'endormit d'un sommeil tellement lourd que nul bruit ne parvenait à l'éveiller.

Un de ses camarades, qui s'en amusait, s'approcha de lui et il suffit qu'il lui glissât le mot de "signal" à l'oreille pour qu'aussitôt l'officier, se réveillant, fut prêt d'un bond, à reprendre son quart."

Tant la nature est riche en moyens quand il s'agit d'un besoin majeur.

***

Voilà donc les diverses variétés du sommeil *naturel* que le Dr Anastay appelle *hypnoïde* pour ne pas le confondre avec l'*hypnose*, à laquelle il se rattache néanmoins par des transitions insensibles.

Mais, par le fait de la civilisation, et des changements qu'elle a produits, cette fonction naturelle de défense a tendu à s'effacer: le dormeur actuel, hormis certains cas, est peu sensible aux excitations du dehors.

Pourtant elle n'est pas complètement éteinte, et nous la voyons ressusciter avec l'hypnose, dans ses modalités diverses.

Ainsi le *somnanbulisme* peut tirer sa signification du besoin qu'ont eu nos ancêtres d'une défense brusque et prompte contre une attaque inattendue et soudaine, avant que le sentiment du moi et la coordination qu'il suppose aient eu temps de s'organiser.

La *léthargie* est une autre de ces formes hypnotiques, utilisée fréquemment dans le monde animal. Elle peut être considérée comme le moyen de défense des faibles qui en sont réduits à employer u e ruse suprême pour défendre leur vie (danger d'être dévoré vivant); ou encore un expédient pour gagner du temps en cas de famine (marmotte, chenilles). Chez l'homme et surtout chez la femme, lorsqu'elle n'est pas volontaire (fakirs, enterrés vivants; paysans du Nord de la Russie, s'endormant pendant une disette hivernale rigoureuse), la léthargie est presque toujours le résultat d'une grosse émotion.

Dans le monde animal, l hypnose est mise à profit pour le bien comme pour le mal. Elle est employée, sous forme de sommeils fréquents et légers, par des animaux exposés à des attaques continuelles (lapins, oiseaux, etc.) Le chien a tiré de cette faculté, qui fait de lui un gardien incomparable, son principal titre à l'amitié de l'homme. Le chat, plus égoïste, s'en sert pour attendre sa proie des heures entières.

Le renard, plus rusé encore, a la malice de tourner en rond autour de l'oiseau qu'il convoite, en dressant sa queue en l'air pour le fasciner.

***

A la suite de cette petite analyse biologique, il ressort que la *catalepsie* est le symptôme le plus général de l'hypnose, le phénomène normal par excellence, que la *léthargie*, tout en étant un symptôme fréquent, verse plus souvent dans l'exagération pathologique et nuisible chez les individus faibles et sujet aux attaques soudaines ; que le *somnambulisme* marque une altération plus marquée dans la hiérarchie naturelle des fonctions nerveuses produites à la suite de l'hypnose.

L'art de l'hypnotiseur est intervenu pour capter et utiliser, au profit de la science et de la thérapeutique, les facultés de défense et de protection naturelles, en les exagérant à dessein pour leur faire prendre les formes très caractérisées de la catalepsie, de la léthargie et du somnambulisme.

La conséquence de la civilisation a été de remplacer l'hypnose naturelle et normale de nos ancêtres par un sommeil plus complet et plus profond, dit sommeil normal ; mais ce sommeil et l'hypnose sont néanmoins tous deux des sommeils normaux, qui ont chacun sa raison d'être, et qui trouvent leur explication biologique dans les conditions sismiques du monde primitif et les besoins de la défense personnelle.

A. MONESTIER

L'ECOLE PRIMAIRE DE CHANGHAI

Le conseil du 12 février semble avoir définitivement admis la création d'une Ecole Primaire pour les enfants des Français et des Protégés français. "M. Jourdan, lisons-nous dans le compte-rendu de la séance, attire l'attention de ses collègues sur l'obligation morale qui leur incombe de mener à bien le projet dont leurs prédécesseurs ont voté l'adoption en principe, et dont l'exécution doit être réalisée le plus rapidement possible, afin de mettre un terme à la situation d'infériorité où se trouvent les enfants français de Changhaï au point de vue de l'instruction : ainsi il sera tenu compte des desiderata de nombreux pères de famille et des dispositions de la loi française qui a institué l'instruction gratuite et obligatoire."

On nous permettra de trouver curieuse la première raison apportée, c'est-à-dire, cette obligation morale où se trouveraient les Conseillers Municipaux de consacrer ce qu'ont fait leurs devanciers. Vraiment, M. Jourdan voudrait-il sérieusement imposer à ses collègues de ne jamais s'écarter des décisions prises par un conseil précédent ? En conscience, lui-même s'y croit-il tenu ? Pour nous, il nous avait toujours semblé que le premier devoir d'un Conseiller Municipal était de se rendre bien compte *par lui-même* des questions qui étaient soumises à son approbation et après les avoir sérieusement étudi es, de donner son avis en toute sincérité, sans s'inquiéter de ce qu'avaient fait avant lui Jean ou Jacques. Les moutons de Panurge sont devenus célèbres pour s'être modelés chacun sur la conduite de celui qui le précédait ; mais nous doutons fortement que nos conseillers actuels veuillent de ce genre de célébrité ; c'est à quoi cependant les conduirait le raisonnement de M. Jourdan si on en poussait la logique jusqu'au bout.

Nous regrettons que le compte-rendu soit si bref lorsqu'il relate les paroles de M. Jourdan sur l'état d'infériorité où sont les enfants fançais, au point de vue de l'instruction : qui dit infériorité suppose par le fait même une comparaison ; or le compte-rendu n'en indique malheureusement pas les termes. Nous les trouvons, il est vrai, dans la lettre adressée par M. Ratard au Conseil municipal le 21 février 1906 et dans son discours du 14 Juillet de la même année. Les enfants français sont en état d'infériorité par rapport aux Anglais et aux Allemands, "parce que ceux-ci, dit-il, ont des écoles où l'instruction est donnée à leurs enfants dans leur langue maternelle."

Nous n'avons pas encore, il est vrai, d'école portant le titre d'Ecole primaire, mais nous avons cependant à Changhaï des cours réguliers de langue française, faits par des français. Nous n'avons pas besoin de citer à nos lecteurs l'Ecole des Dames auxiliatrices. Chacun sait la part que ces Dames donnent au

français dans leur enseignement. Les Frères Maristes lui consacrent moins de temps, mais il faut savoir qu'outre leurs cours réguliers, ils donnent encore des leçons spéciales de français. Si l'on trouvait que ces cours n'étaient pas suffisants, rien n'était plus simple que de s'entendre avec les Directeurs de ces écoles; nous savons de source certaine que, moyennant une rétribution minime de la Municipalité, ils accorderaient très volontiers d'établir les cours qu'on leur fixerait.

Ce plan eût été bien plus économique. Alors que M. Ratard, dans sa lettre du 21 février 1906, ne parlait que d'une prévision de Tls. 25.000 pour la fondation d'une école, les dépenses actuelles que l'on devra prévoir pour l'achat d'un terrain et la construction d'une école primaire pour garçons et filles vont s'élever à plus de Tls. 100.000. Il faudra ensuite certainement compter pour l'entretien des bâtiments, les fournitures scolaires et les salaires des professeurs, une somme annuelle que nous estimons à Tls 12.000 pour le moins: soit, en comptant l'intérêt des Tls 100.000 consacrés à l'achat du terrain et aux constructions, une dépense annuelle de Tls. 20.000. M. Ratard, dans sa même lettre du 21 février 1906, fixait au maximum de 50 les enfants français, qui seraient à même de recevoir une intruction française à Changhaï Mettons que depuis cette époque ce chiffre se soit accru et qu'il s'élève à 70 aujourd'hui. C'est donc, par enfant, une dépense annuelle de Tls 300: A ce compte, on ferait mieux d'envoyer ces enfants en France y faire leurs études aux frais de la municipalité car ils recevraient uue instruction bien supérieure au sein de la mère-patrie.

Nous regrettons encore pour une autre raison que nos conseillers n'aient pas songé à demander aux écoles déjà existantes de faire au français la part qu'ils auraient eux-mêmes fixée: car nous croyons que c'était un devoir de reconnaissance à accomplir envers ceux et celles qui s'occupent avec un dévouement que personne ne contestera de l'instruction et de l'éducation de nos enfants depuis de si longues années.

On nous parle enfin des desiderata de nombreux pères de famille, formulés dans une pétition. Cette fameuse liste qu'on nous jette toujours à la tête dès qu'il s'agit d'écoles, nous voudrions bien la connaître: elle n'a jamais, que nous sachions, été publiée, et des bruits plutôt défavorables courent sur sa formation. On dit, par exemple, que l'idée de cette liste a été lancée par M. Ratard et qu'on aurait eu soin de le faire savoir, ce qui enlève à cette liste le premier caractère qu'elle devrait avoir, celui de la liberté et de la spontanéité. On dit encore que parmi ces nombreux pères de famille, plusieurs n'ont que des enfants déjà en âge de se marier; bien plus, on aurait affirmé à certains nouveaux-venus qu'il n'y avait aucune école à Changhaï où l'on enseignât le français, et c'est pour cela qu'ils auraient signé; ayant ensuite su la vérité, ils auraient exprimé le regret d'avoir apposé leur nom sur une telle liste. Voilà, d'après les bruits publics, la valeur de cette fameuse pétition. Les conseillers municipaux le savaient-ils?

Un contribuable

LA NOUVELLE TURQUIE

Il y a quelques jours, à cette même place, j'ai exposé spécialement les tendances francophiles et anglophiles des Jeunes-Turcs. Un fait a surgi depuis, qui vient à l'appui des vues que j'ai émises à ce sujet.

Le principe fondamental de la Constitution ottomane, qui laisse aux divers partis du Parlement, la faculté la plus grande pour proposer les lois jugées nécessaires à la nation, a fourni au parti Jeune-Turc l'occasion de formuler un vœu particulièrement intéressant: celui de voir le Parlement prendre l'initiative d'une entente avec la France et l'Angleterre pour favoriser les transactions d'affaires avec ces pays et encourager leur industrie et leur commerce dans tout l'Orient.

Cette question a bien fourni, il est vrai, à quelques membres attardés de l'ancien régime, hostiles au rapprochement avec la France, un nouveau prétexte pour agiter la question de la politique extérieure, et préconiser des vues d'entente avec d'autres puissances qui n'ont fait que ruiner le pays; mais fort heureusement, le Sultan ne s'est pas laissé prendre au piège, ni aux menaces de quelque complot chimérique, et en approuvant le vœu des Jeunes-Turcs, il a donné une preuve éclatante de son désir de voir le pays se régénérer en conformité avec les tendances nouvelles.

***

J'ai déjà eu l'occasion de signaler ici quelles sont les raisons de ces tendances: mais il en est une particulièrement intéressante à connaître.

Presque tous les Jeunes Turcs sont d'anciens étudiants de Paris: la Faculté de Médecine de Paris a été leur berceau, c'est là qu'ils se sont liés par la communauté des sentiments, de pensées et d'idéal social qui résultent généralement d'un travail en commun. Plusieurs étudiants français, aujourd'hui médecins et chirurgiens des Hôpitaux de Paris, ont travaillé avec ces Jeunes-Turcs; ils ont lutté ensemble, et ont contribué au triomphe du Parti Jeune-Turc.

Ainsi les Jeunes Turcs ne peuvent pas oublier l'*Alma Mater* qui continue à abriter leurs idées comme au temps de leur jeunesse; et les années peuvent passer, mais sans rien modifier à cet esprit de solidarité universitaire ni à la dette de gratitude qu'ils ont contractée pour leurs connaissances médicales et sociales.

Le parti Jeune-Turc l'a prouvé après l'assemblée d'ouverture de la Chambre: dans une allocution très goûtée, le Président Ahmed Riza Bey a rappelé tous les services rendus par l'Université de France qui a toujours été en faveur des hommes épris d'un idéal social: il a fait espérer à la Nation ottomane, que le Parlement ne manquera pas de consentir des avantages et des privilèges pour la France et l'Angleterre.

Après cette réunion, les séances du travail ont été suivies par tout le parti Jeune-Turc, et utilement employées à préparer les moyens propres à assurer le succès de ces tendances.

Je dois conclure, en terminant, que cette éducation intellectuelle de la Nouvelle Turquie que je viens d'exposer sommairement ici, doit conduire le parti Jeune-Turc à des résultats qui ne seront pas négligeables dans la grande lutte qui s'engage aujourd'hui contre les adversaires de la France.

Dr JERUSALEMY

LE SHENKO

Dans le résumé du procès-verbal de la séance du 15 février de la Chambre de commerce de Changhaï que nous rapportons dans notre numéro d'hier, on a pu voir que la question du *Shenko* revient sur l'eau.

C'est à propos des terrains alluvionnaires que la rectification de la barre du Hoangpou va créer, que cette question s'est posée pour les autorités de la Concession internationale.

C est pour la même raison qu'elle s'est également imposée à l'attention du Consul général de France de notre ville, il y a déjà quelque temps.

La question devant être tranchée incessamment, il ne sera pas inutile d'en dire quelques mots, à titre documentaire. Nous n'avons pas, bien entendu, la prétention de fixer la jurisprudence à ce sujet, ni de résoudre aucun point litigieux en la matière, mais simplement d'éclairer un peu l'opinion à ce sujet.

***

Le P. Hoan, dans ses " Notions techniques sur la Propriété en Chine " qui constituent le n° 11 des Variétés sinologiques, nous donne, sur les terrains nouveaux ou d'alluvion, quelques renseignements que nous allons résumer. En droit chinois, ces terrains sont de deux sortes: il y a la terre *renaissante*, terre jadis immergée qui réapparaît, et la terre *isolée*, île qui apparaît au milieu d'un fleuve ou de la mer.

La terre renaissante est restituée à son ancien propriétaire, qu'elle soit adhérente à la terre qui restait, ou qu'elle en soit séparée, comme il arrive quand la terre diminue sur une rive et augmente sur l'autre, de sorte que peu à peu un terrain disparaissant sur un point est remplacé par un terrain apparaissant dans un autre endroit, ou bien encore quand la terre enlevée à la rive d'un fleuve forme ensuite, non loin du bord, une île qui est véritablement la même terre.

Mais pour rentrer légalement en possession d'une terre *renaissante*, l'ancien propriétaire doit prouver lui-même qu'elle est dans l'emplacement où se trouvait sa propriété.

Toute terre *renaissante* réclamée sans preuve suffisante, et toute terre *née* sur le bord d'un fleuve où il n'avait jamais existé de terrain, et enfin toute île *née isolément* au milieu d'un fleuve ou de la mer, appartient au gouvernement; celui-ci, par l'entremise des mandarins, la vend au premier qui offre le prix déterminé d'après la qualité du sol.

Toute terre qui naît, attenant à une propriété voisine, est d'ordinaire occupée par le maître du terrain contigu, et le gouvernement la lui vend à l'époque de l'arpentage légal qui a lieu généralement tous les 5 ans.

***

Il est clair, d'après ces données, qu'en ce qui concerne les terrains gagnés sur le Hoangpou par les travaux de rectification de la barre, ils entrent dans la catégorie des terrains nés sur la berge du fleuve.

D'après une lettre de M. Ratard au Conseil d'Administration municipale du 16 novembre dernier, la Concession française pourra gagner, de ce fait, en reportant le quai de France plus avant dans le fleuve, 71 pieds environ.

Et c'est ici que s'est posée pour nous la question du *Shenko*. A qui reviendra le droit de préemption pour cette surface de terre ainsi conquise sur le Hoangpou. Appartient-il à la Municipalité ou aux propriétaires actuels en bordure du quai de France?

Dans l'esprit de M. Ratard, il ne fait point de doute que ce droit reviendrait à la Municipalité, puisque dans la lettre citée plus haut, il demande au " Conseil de vouloir bien confier à Me Bourgeat, avocat, la mission de se livrer dans les archives de la Municipalité et du Consulat général aux recherches nécessaires pour établir clairement et d'une façon indiscutable le droit exclusif de la Municipalité à faire *Shenko* pour tous les terrains qui seront conquis sur le Hoangpou tout au long de la ligne du quai de France. M. Bourgeat devra ensuite, ajoute M. Ratard, nous faire un rapport détaillé sur la question dans le plus bref délai possible afin de mettre le Consulat général en mesure de remplir devant les autorités compétentes les formalités nécessaires pour le *Shenko* en faveur de notre Municipalité."

Les documents ne manqueront pas à Me Bourgeat pour éclairer la question d'une manière saine et impartiale.

Plusieurs fois, en effet, depuis la création des Concessions, il y a eu des contestations à ce sujet. Nous avons un cas, entre autres, à notre connaissance, de nature à jeter sur la question une lueur toute particulière. Me Bourgeat aura pu en trouver trace quelque part, mais comme aussi bien, par ces temps d'archives incertaines, les documents qui y ont trait ont pu s'égarer, nous croyons bon de les rappeler ici, pour le bénéfice de tous. Leur exposé fera, si vous le voulez bien, l'objet de notre prochain article.

A. MONESTIER

***

II

Le cas de *Shenko* auquel nous voulons faire allusion s'est posé en 1881, voici dans quelles circonstances.

A cette époque, MM. Butterfield & Swire, agents de la *China Navigation Co*, se proposant de placer un ponton, sur le quai du Whampou, en face des propriétés de M. Rémi de Montigny et de M. B. Telge, écrivaient au Conseil pour lui demander la permission de couper le garde-fou du quai en vue d'installer des passerelles.

M. Myburgh, le vice-président d'alors, répondait à la date du 7 Octobre 1881, qu'il ne pouvait accorder cette autorisation qui ne " tendrait à rien moins qu'à priver la Concession de l'unique lieu de promenade qui lui restait."

Le différend est né de ce refus.

Or, en voici le développement, *grosso modo*.

M. A. Teillol, agent de M. Rémi de Montigny, prenait l'affaire en

mains. Il échangeait à ce sujet tout une correspondance dont nous avons le détail sous les yeux, tant avec M. M.E. Flesch, consul de France, qu'avec le Conseil, représenté successivement par MM. Paul Brenat et E. G. Vouillemont.

Il posait notamment les questions suivantes au Conseil, dans sa lettre du 3 mars 1882 :

"1° Quelle est la date de la décision par laquelle la Municipalité aurait affecté une partie du Quai de France à l'usage de promenade publique ; quelles sont les limites de cette promenade ; le Consul général de France a-t-il rendu cette décision exécutoire conformément aux dispositions de l'art. X du règlement d'administration municipale de la Concession française?

2° M. Rémi de Montigny a-t-il, par un acte légal, fait abandon de son droit de frontage à la Municipalité ?

3° Le Conseil a-t-il avisé le Comité de répartition que certaines propriétés situées sur le Quai de France se trouvaient privées du droit de frontage attribué à tous les autres riverains ? "

Puis, à la date du 29 juin 1882, il écrivait à M. Flesch une lettre dont voici quelques extraits résumant assez bien la discussion:

" Le Conseil refuse à M. Rémi de Montigny l'autorisation de placer un pont flottant devant sa propriété, sur le Quai de France, pareil à ceux qui existent en face de la propriété des Pères Lazaristes, de Butterfield & Swire, de H. Meynard et de la Société Immobilière.

Ce droit a été reconnu à tous les riverains dans une réunion de propriétaires fonciers du 10 Mars 1856 et confirmé le 3 juin 1878 dans une Assemblée générale des électeurs.

Le prétexte fourni par le Conseil est qu'il réserve ce frontage pour une promenade publique.

Je suis d'autant plus surpris que le Conseil vient d'accorder à une Compagnie chinoise (China Merchants Steam Navigation Co) l'autorisation de construire des Wharfs couverts sur le quai de France dans le quartier de l'Est. Cette permission est une violation flagrante de la décision prise à l'Assemblée générale des électeurs de la Concession française le 3 juin 1878."

Finalement, M. Rémi de Montigny, beau-fils de M. Charles de Montigny, le fondateur du Consulat de Changhaï, protestait lui-même, à la date du 13 mars 1882, auprès de Son Excellence M. E. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, et lui adressait copie de la consultation juridique suivante que nous soumettons à la méditation des intéressés :

"L'étendue de territoire appelé Concession Française reste terrain chinois, cela ressort:

1° Des articles du traité et des termes officiels par lesquels les Chinois désignent en Chinois - Concession Française (Fa-Tson-kie, *France Affermé Limites*, traduit par Concession); articles et termes n'impliquant qu'un affermage;

2° Approbation demandée au Ministre des Affaires Etrangères pour la mise en vigueur du règlement;

3° Affaires entre Chinois jugées par Magistrats chinois et d'après la loi chinoise;

4° Exécution des mandats d'arrêts lancés par l'autorité indigène et transport de ladite autorité sur les lieux d'un crime commis sur la Concession;

5° Impôt territorial payé même par l'Autorité Française ;

6° Déclaration de M. Chevrey Rameau en 1863 au nom du Consul Général de France M. de Mauboussin. M. Chevrey Rameau déclare que jamais la France ni le Consulat n'ont eu la prétention de considérer la Concession omme terrain français (voir cette déclaration dans le *Treaty Ports* by Mayers) ;

7° Le fait de la Douane Chinoise s'exerçant sur la Concession ;

8° Pas l'ombre d'impôts payés à la France, pas même pour les frais du Consulat, lequel paie lui-même les impôts à la Chine, etc. etc.

De là il résulte :

Que la France ne possède pas le territoire de la Concession, que ces droits sont des droits de protection et de police sur son terrain limité avec pouvoir de permettre à ses nationaux d'abord, et ensuite à ceux qu'elle voudra, de posséder selon le sens des droits concédés et dans les quartiers désignés ci-dessus : le Consul en veillant à ce que *ses nationaux n'usent point de violence pour forcer les loyers ou les prix*, a le pouvoir de faire faire des affermages (à perpétuité) au fur et à mesure des besoins conformément aux prix courants de la place. Dans le cas où les propriétaires chinois se refuseraient à l'exécution du traité et exigeraient des prix qui ne seraient pas conformes aux prix courants chinois, *le Consul aura recours aux autorités locales* pour faire que le peuple obéisse aux prescriptions de l'article du traité cité ci-dessus.—(Proclamation du Taotai du 6 avril 1849.)

De là résulte encore que, pour posséder, il faut succéder aux Chinois propriétaires avec des titres en bonne forme.

Dans l'état actuel, *les propriétaires sur la Concession Française restent individuellement substitués aux Chinois qui leur ont cédé leurs terrains sous le protectorat de la France.*

L'enregistrement des propriétés au Consulat ne confère point un droit strict de propriété qui naît seulement des titres remis par le Chinois possesseur auquel on achète, mais simplement une reconnaissance authentique par laquelle on est admis à posséder sur la Concession Française conformément aux termes du traité.

Pour les terrains d'alluvion la chose est plus claire encore. Le territoire déterminé pour la Concession restant chinois, à plus forte raison, le terrain d'alluvion. Or, la loi chinoise comme la loi française dit que ce terrain appartient au riverain.

Avant même que la Municipalité n'existât, ces terrains riverains étaient tous bornés par le Whampou (voir les titres de propriété).

Si, avant 1863, il y a avait un chemin, ce n'était qu'une servitude. Le cas reste le même après l'exécution de travaux...

...sauf à celui qui, de bonne foi, a travaillé sur terrain d'autrui à demander des dommages intérêts "*accessorium sequitur principale.*"

L'assemblée du 24 Juin 1865 a dépassé ses pouvoirs. Elle pouvait voter des impôts mais non point se constituer en tribunal, forcer les intéressés à accepter des arbitres pour savoir ce qu'ils auraient à payer (?) mais non point leur enlever le droit de propriété en les menaçant de vendre les terrains qui, au fond, étaient le leur, et surtout le leur vendre.

La Municipalité, à plus forte raison, ne peut pas trancher ces questions. Elle est un Conseil d'Administration qui ne peut être ni *Souverain*, ni *Juge*, ni *Législateur;* ses pouvoirs sont limités.

La cession des terrains d'alluvion par la Municipalité en 1865 n'est, dans le fond qu'un reçu pur et simple constatant que les riverains ont payé les frais des travaux faits sur leur terrain et par conséquent consécration de leurs droits de propriét .

Le droit de frontage est un droit inhérent aux anciens droits de propriété, et la Municipalité, en admettant malgré tout que la cession du terrain *du Quai* lui a été faite (ce serait là son seul titre), ne peut revendiquer le frontage ni le terrain d'alluvion comme lui appartenant, attendu que les propriétaires riverains n'ont point entendu lui faire cette concession. La preuve en est dans les revendications si fréquentes qui ont eu lieu encore, et dans l'existence du droit de frontage que personne ne nie. Autre chose est de demander pour le bien public au propriétaire des sacrifices, autre chose est de lui ravir sa propriété au nom de ce même public qui ne peut posséder lui-même au reste que par un contrat en bonne forme, gratuit ou onéreux.

Et puis partout depuis que la loi des expropriations a été adoptée ne voit-on pas le propriétaire toujours amplement dédommagé ? N'y aurait-il qu'à Chang-

haï où non seulement il n'est point dédommagé, mais où on lui enlève même sa propriété ? Il semble bien qu'il y ait eu jusqu'à présent une trop grande incurie et beaucoup trop d'arbitraire en tout cela.

Enfin la Municipalité (qui ne représente que le public) n'ayant point d'autres propriétés que celles qu'elle a achetées ou qui lui ont été données, n eut ni construire sur les terrainse d'alluvion ni les louer, mais seulement exiger, impôts, etc., etc.

A. MONESTIER

LA SEMAINE CHINOISE

Yuen Chi-Kai et Tcheng Pie
La Marine
S.A.I. Le Prince Régent
Les Réformes
Sun Yat Sen

—

La destitution, qui a frappé les deux ministres Yuen Chi-Kai et Tcheng-Pie, ne suffit pas à leurs ennemis ; ceux-ci veulent plus encore, car ils craignent, en effet, que l'exil de ces deux hauts personnages, en leur pays d'origine, soit trop doux pour eux. L'acharnement, particulièrement contre Tcheng-Pie, devient absolument outrancier.

Yuen Che-kai, qui ne serait pas encore, paraît-il, retourné en son pays natal et dont l'intention est de voyager au Japon, puis en Amérique et en Europe, va recevoir incessamment l'ordre de rester en Chine.

Quant à Tcheng-pie, sous le prétexte de la mort de sa mère, il est allé à Changhaï. Effrayé, dit-on des menaces que profèrent, à son encontre, certains journaux de la presse indigène, il n'ose pas plus retourner à Pékin qu'en son pays d'origine.

La réaction, qui les poursuit, se fait aussi sentir contre les fonctionnaires qui leur devaient une situation et même contre leurs actes administratifs : ce fut, depuis ces dernières semaines, non seulement une véritable hécatombe de fonctionnaires, mais encore l'abolition de bon nombre de règlements édictés par eux.

Des censeurs et des vice-rois ont reçu l'ordre d'enquêter sur leur gestion et, de toutes ces mesures excessives, il ne pourra rien sortir de bon pour ces puissants d'hier.

***

Le prince Sou et S. E. Tieh-Liang viennent de jeter, en trois articles fondamentaux, les bases de l'organisation de la Marine. Un particulièrement jette une lumière toute spéciale sur les appréhensions de ces organisateurs: "*aucun favori ne sera placé dans ce service*" commencent-ils par déclarer. Puis ils ajoutent "des estimations doivent être faites des dépenses" et enfin "les droits souverains de la Chine "seront sauvegardés quand des "étrangers seront engagés pour ins-"truire les hommes de la Marine."

Mais, malgré ces efforts méritoires, nous ne pouvons que répétere que sont 15.000.000 de taëls (45 millions de francs) en regard des frais gigantesques que comportent une *organisation* de la Marine ?

Nous en savons quelque chose en France, où, rien que pour la *réorganisation* de notre marine nationale, le ministre compétent, l'excellent financier qu'est M. Picart, demande déjà deux cent millions de francs pour la réfection partielle de notre flotte.

Mais où l'Empire chinois tombe non plus dans l'exagération, mais dans l'invraisemblance, c'est lorsqu'il est assigné, au Prince Sou et à S.E.Tieh Lang, *trois ans*,—un télégramme du 20 février de Pékin nous l'apprend — pour mettre sur pied cette organisation. Cela deviendrait alors de la prestidigitation, surtout avec le tempérament plutôt lent du peuple chinois.

En attendant, redouble chez S.A.I.Le Prince Régent, cette fièvre d'économies qui lui fait impitoyablement supprimer toute dépense inutile. Il n'est jusqu'à la construction de son propre palais, dans laquelle il ne désire qu'on agisse le plus économiquement possible : il vient encore de faire *rogner* le crédit de 50.000 taëls qui y était affecté.

Il demande au prince Tsaisinen, chargé des travaux de construction du tombeau impérial, de lui fournir, clairement et en détail, le devis des dépenses qui ont été jugées nécessaires, mais qu'il a déjà, de sa propre autorité, réduites à un million de taëls.

***

A côté de certaines impossibilités, compréhensibles et très excusables pour des gouvernants peu familiarisés avec les méthodes modernes, il ne manque pas de réformes fructueuses, dont l'initiative est due aux Ministres de l'entourage de S. A. I. Le Prince Régent.

L'armée du Kansou, encore à l'ancienne mode et qui coûte annuellement plusieurs millions de taëls, va être modernisée et instruite suivant les nouvelles méthodes.

Les hommes des Corps des Bannières, gens particulièrement coûteux et inutiles souvent, vont être définitivement règlementés; le plus tôt possible les engagements vont être réduits.

Les eunuques du Palais Impérial vont être remplacés par des jeunes filles, prises dans les familles nobles.

Aucune nomination de fonctionnaires ne sera faite dans les provinces sans être soumise au visa de la Régence.

Toutes ces mesures indiquent combien le modernisme semble vouloir s'emparer même du plus petit rouage de l'Empire et saper toutes ces millénaires coutumes, auxquelles semblent encore attachés tout un clan de vieux mandarins, épris de conservatisme.

Il n'est jusqu'à la télégraphie sans fil qui ne soit sur le point d'être mise en jeu dans le Céleste Empire. On vient de décider au Ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) de l'établir entre Pékin et Sinkiang, ainsi qu'avec le Ti et, le Yunnan et le Kouangsi.

Puis, afin de ne pas indisposer le peuple contre toutes ces mesures nouvelles, ou plutôt pour empêcher certains mandarins peu scrupuleux de les exploiter auprès du peuple, sur l'initiative d'un censeur, S.A.I. Le Prince Régent vient de mettre à l'étude un projet qui a pour but de prévenir toute tentative malhonnête ou criminelle des mandarins prévaricateurs.

***

Sun Yat Sen, dont on ne parlait plus depuis quelques semaines, a été signalé arrivant à Yokohama, il y a déjà quelques jours, en compagnie de deux de ses lieutenants. Le rapport du taotai de Changhaï ajoute qu'il est porteur du plan de révolution qu'il veut mettre à exécution.

Le célèbre docteur a été recommandé à la vigilance des polices des provinces côtières et nous aimons à croire qu'il ne viendra pas troubler l'Empire qui, en ce moment, a le plus vif besoin de calme.

Les changements de hauts personnages, tels que Yuen Che kai et Tcheng Pie, n'ont déjà que trop inquiété le commerce et il ne faudrait pas qu'un agitateur habile vînt exploiter des mécontentements qui,justes ou non, pourraient quand même éventuellement prendre un caractère de gravité irréparable : la Régence existe depuis quatre mois à peine, il ne faut pas l'oublier.

C. L.-DELAHAYS.

CHOSES ET AUTRES

HISTOIRE VRAIE

Comme tous les dimanches, du Randard et Lagrinche se sont réunis. Ils s'étaient d'ailleurs vus la veille, c'est à dire samedi, car à Changhaï le samedi est toujours la veille du dimanche. Ils s'étaient vus samedi, et avaient décidé d'aller à la chasse le lendemain. Ils voulaient aller à la chasse surtout pour essayer un superbe chien de chasse que du Randard avait acheté quelques jours avant dans une "auction". Donc,dimanche au petit jour, du Randard et son chien vont quérir Lagrinche qui comme on sait gîte à Hongkew. Ils partent, du Randard tenant en laisse son cabot.

***

Lagrinche.—Alors nous allons de l'autre côté de la ligne du chemin de fer de Woosung. Tu es sûr qu'il y a quelque chose par là ?

Du Randard—Oui, on m'a dit qu'il y avait des tas de gibier. D'ailleurs avec mon chien, c'est bien le diable si nous ne trouvons pas quelque chose.

Lagrinche.—Il chasse bien ton cabot ?

Du Randard.—C'en est renversant Pense donc, je l'ai payé cent taëls. A ce prix-là, tous les chiens chassent. C'est un axiome: plus un chien de chasse coûte cher, mieux il chasse.

Lagrinche — Pourquoi le tiens-tu en laisse ? Détache-le.

Du Randard — Je ne sais si je dois le détacher. Il n'est pas encore bien habitué à moi.

Ils ont traversé la ligne du chemin de fer et chargent leurs fusils. Du Randard, lâche son chien, tout en le flattant: Mon vieux Rip, tu vas nous en faire tuer des faisans hein ! Le chien ne répond pas et suit les deux amis, dans les talons. Dix minutes se passent.

Lagrinche — Dis donc, il ne se casse rien le nommé Rip.

Du Randard— Attends un peu, tu vas voir tout à l'heure.

Vingt minutes se passent encore. Rip persiste à ne pas vouloir lâcher les talons des deux chasseurs.

Lagrinche.—Voyons, fais-lui entendre raison, explique-lui qu'il est un chien de chasse, que sa fonction est de chasser et non point de jouer les valets de pied.

A ce moment brrrou ! un faisan part devant les deux amis. Le chien n'a rien vu. Surpris, les deux chasseurs ne tirent pas, mais,suivant le volatile de l'œil, ils le voient se remiser au loin dans un champ de fèves.

Lagrinche. — C'est un coq et un chouette. Tu as vu où il s'est posé.

Du Randard.— Oui, allons-y et ne causons pas. D'où est-il parti. Ici?

Lagrinche — Oui.

Du Randard amène son chien au gîte que le faisan vient d'abandonner : " Cherche mon vieux, cherche ". Le chien renifle, remue la queue et part au petit trot devant les deux amis.

Du Randard — Ça y est, nous allons l'avoir.

De fait, le chien retrouve le faisan, le fait lever, deux coups de fusil partent. La bestiole n'est point touchée et file à tire d'ailes, suivie du chien qui, rapidement, disparaît à l'horizon.

Lagrinche — C'est pas fort de rater un faisan comme ça. Appelle ton cabot.

Du Randard — Rip ! ici. Rip ! Rip ! (Il siffle à perte d'haleine, mais Rip continue sa course. Il disparaît définitivement.)

Lagrinche — Cet animal est épatant, quand on l'appelle il f... le camp. Lui as-tu dit, avant de partir, que le premier retourné attendrait l'autre ? Si oui tu le trouveras chez toi, tout à l'heure.

Du Randard (furieux). Zut !

Lagrinche (prévenant) — C'est bien cent taëls que tu payas cette bête. Je ne m'étonne pas s'il file à telle allure. Sa vitesse est en raison du prix. C'est évidemment une belle acquisition.Il n'y a que toi pour avoir de ces veines-là.

Du Randard—Lagrinche, si tu continues, je te flanque un coup de fusil. Rentrons!

Lagrinche — Mon pauvre vieux. Te frappe pas. Ce n'est jamais que cent taëls. Tu pourras peut-être en trouver un semblable au même prix. Rentrons ! (Il fredonne) Envolez-vous, brise légère Brise légère, envolez-vous ....

Sapèque

***

A PROPOS DE CHIENS

Eh bien, il paraît que le chien de M. du Randard, dont je narrais hier l'irrévocable disparition était au dire d'un chasseur émérite, un animal intelligent au possible.

" Si ce chien avait chassé avec moi, soyez assuré quil ne serait pas parti, me disait, hier ce chasseur. Il ne serait pas parti parce qu'il aurait vu de suite qu'il avait un chasseur pour maître et non une mazette comme l'est M. du Randard. Les chiens sont intelligents et voient de suite à qui ils ont affaire."

Je suis mauvais juge en l'espèce, étant un chasseur déplorable et incapable de dire si un chien de chasse possède des aptitudes et un discernement suffisants pour apprécier les talents d'un chasseur.

***

Pour ce qui est de l'intelligence des cabots, ceci ne fait pas de doute pour moi ni pour le grand artiste qu'est Rabier qui sait, d'un coup de crayon, donner aux toutous qu'il dessine un air si malin et si averti.

Parfois cependant les cabots mettent leur intelligence au service de bien mauvaises causes. On a vu des chiens n'être ni plus ni moins que de vulgaires criminels et, tout comme l'humanité, la gent canine a ses Troppmann. Ainsi le chien d'Ennerdale en était un. Ennerdale est dans le comté de Cumberland et doit son prestige à ce que, en 1810, un chien y fut pendant cinq mois la terreur de la contrée. On a le prestige qu'on peut. C'était un chien de grande taille, un croisement de mastiff et de greyhound probablement. Il apparut tout à coup sans qu'on sût d'où il venait, et dès le début, présenta tous les caractrées d'une calamité. Son crime était d'apprécier trop les moutons. Il se comportait à l'égard des troupeaux comme un tigre insatiable. Souvent il tuait 7 ou 8 bêtes en une seule fois, pour le plaisir, car il ne pouvait dévorer le tout. Il opérait de nuit, comme la plupart des criminels, et avait soin de ne pas attaquer deux fois de suite le même troupeau.

Et jamais, jamais, malgré toutes les les battues, malgré les pièges à lui tendus, on ne put arriver à le pincer. Il disparut comme il était venu et il se pourrait fort bien qu'un de ces quatre matins il arrivât rue du Consulat. Depuis 1810 il a eu le temps de gagner Changhaï.

***

Pour en revenir au chien de M. du Randard, on m'affirme qu'il y a des chiens de chasse qui chassent pour leur compte et ne considèrent le chasseur qu'ils accompagnent que comme un vague compagnon. Certains autres ne se cassent rien : ils attendent que le chasseut descende un gibier et, quand ceci arriver ils sautent dessus et le grignottent tout doucement. C'est un peu comme cela dans la vie parmi les bipèdes et, en somme, les chiens ne font ce faisant, qu'imiter leurs maîtres.

Les chiens sont intelligents ! Je vous crois, chasseur mon ami, et galants par dessus le marché. Qui n'a pas vu les assauts de politesse que font les cabots à leurs congénères du sexe faible quand ils en croisent dans la rue. Ils connaissent les égards dus au " sexe " et ils n'y failliraient jamais. Ceci est tout à leur honneur et prouve aussi la perfection de leur éducation.

C'est peut-être simplement à cette galanterie canine que M. du Randard a dû la fuite de son chien. Peut-être a-t-il dans sa route rencontré une "créature" et s'est-il cru forc éde faire un brin de causette. Je pencherais assez pour cette hypothèse et notre compatriote n'a qu'à s'armer de patience et attendre. Rip reviendra, peut-être un peu efflanqué, mais il reviendra.

Un chien de cent taëls ne disparaît pas comme ça, il y met des formes.

Sapèque.

***

CAUSONS !

Ce ne sont que festons ce ne sont qu'astragales.

En vérité, je vous le dis, Changhaïens mes frères, si vous vous plaignez de manquer de distractions, c'est que vous êtes furieusement difficiles.

Nous avons d'abord la pluie qui, pour les poètes, ne manque pas d'un certain charme :

Telle une destinée qui passe,
Aux carreaux ingénus de la close demeure,
La pluie tour à tour chante et pleure.

En fait, connaissez-vous quelque chose de plus attrayant que la pluie chantant et pleurant dans une gouttière, C'est à rêver.

***

Il y a cependant autre chose que la pluie pour se distraire. Il y a la musique qui, elle aussi, chante et pleure. Quoi de plus délicieux, que d'entendre deux heures durant gémir un piano sous les coups d'un artiste vigoureux.Reyer, le grand compositeur qui vient de mourir, avait une sainte horreur du piano qu'il appelait, dit-on, un instrument de torture. Je serais assez de son avis, mais le piano fait, assure-t-on,de la musique et la musique est une distraction.

***

Il y a aussi autre chose que la musique pure : il y a le bal, le bal qui est un mélange de musique et de sauts savamment combinés. Le bal que le pauvre Mac Nab a si bien dépeint dans une élégie qui suffit à sa gloire:

Madame que j'lui dis
Vlà mon abattis,
Voulez-vous en suer une ?

Jules Lemaitre, l'a aussi mis en vers leplaisir du bal :

Ils sentent dans leurs durs ressorts
Ta force, ô Nature éternelle,
Et n'ont plus d'autre âme en leur corps
Que l'âme ardente de Cybèle.

Il est vrai que Jules Lemaitre, dans ce qui précède, chantait une danse de nègres. Mais les blancs en ont aussi du ressort, autant que les noirs.Demandez un peu à Mme Tuparl, elle qui danse des nuits et des nuits sans avoir de crampes. Demandez-lui donc si elle n'a pas de ressort ?

***

Et le théâtre que j'oubliais: représentations allemandes, anglaises,françaises (?) ; drames, comédies, pendaisons, trahisons, passions. On s'aime en allemand, on se trompe en français et on se rapapillotte en anglais.

Et le cinématographe qui nous fait voir des aéroplanes, des courses, des féeries ; des souliers qui se lacent seuls ou des individus qui passent au travers des murs. Et les chansons illustrées, et les acrobates de toutes nationalités, les jongleurs, les prestidigitateurs, les gens qui font le coup de Guillaume Tell. Vous savez le coup de la pomme placée sur la tête d'une pauvre femme et qu'un monsieur abat d'un coup de carabine (la pomme et non la femme). Il arrive quelquefois que le fil qui doit enlever la pomme casse, alors c'est à recommencer. Qu'est ce qu'il y a encore comme distraction ?

***

Il y a le foot-ball,le tennis, le croquet, le golf, la raquette,aussi la Kraquette etc. Mais il y a par-dessus tout la lecture des journaux chaque matin où l'on lit des choses si intéressantes, dans le genre de ce qui précède.

Sapèque

***

MONSTRES

Il y a sur la terre une catégorie de bipèdes particulièrement redoutable pour leurs semblables, sur l'appellation desquels les anthropologistes ont été longtemps indécis, mais qu'ils ont pourtant fini par baptiser du nom de bipède raseur.

Cette variété de l'espèce humaine est plus répandue qu'on ne pense. On la trouve un peu sous toutes les latitudes, mais en général, elle fleurit surtout dans les pays civilisés. Cet animal (puisqu'il est entendu que l'homme est un animal perfectionné et breveté S. G. D. G.) cet animal, dis-je, doit être fui comme la peste : il est très dangereux.

On le distingue surtout par la volubilité de son verbe. Il cause, il cause, avec une facilité rare. Les paroles s'échappent de sa bouche, vives et pressées; le bipède raseur les expectore avec une telle vitesse que l'on craint toujours qu'il n'arrive pas au bout de son discours. Hélas! il y arrive toujours et, quand il a fini.... il recommence.

On ne s'imagine pas ce que le bipède raseur a de choses à raconter. En général, ce sont des histoires qui lui sont personnelles, où il a toujours le beau rôle. Qui saura jamais de quelles prouesses en expectative un bipède raseur est capable !

Moi par ci, Moi par là. Si vous m'aviez connu à cette époque, je faisais ceci, je faisais cela,et patati et patata. C'est à croire qu'il a un phonographe dans le ventre et de bonne qualité(Pathé frères).

***

Les bipèdes raseurs se divisent en deux classes : le bipède raseur masculin et le bipède raseur féminin.

Lecteurs, mes amis, je ne sais si vous avez jamais été la proie d'un bipède raseur fémmin, mais je ne vous le souhaite pas.

Si, à la rigueur, on peut encore se débarrasser d'un bipède raseur masculin en lui rappelant Waterloo et Cambrone, on ne peut employer ce système avec le bipède raseur féminin. On est presque forcé de le subir et alors?Alors !

Si l'Egypte, au moment où elle souffrait tant des sept plaies qui la ravageaient, avait eu sur son sol quelques échantillons du bipède raseur féminin, elle aurait pu afficher une plaie de plus, voire même deux, car une telle plaie peut carrément compter pour deux.

Le bipède raseur féminin ! J'ai précisément été, ces jours derniers, la proie d'un de ces monstres, qui a soumis, je vous le garantis, ma patience à une dure épreuve. Vierge souveraine ! où cette femme allait-elle chercher tout ce qu'elle me racontait. Une heure durant, debout derrière mon bureau, j'ai dû faire face, le sourire sur les levres. Prévoyant ce qui allait m'arriver je n'avais pas offert de chaise à la visiteuse,escomptant la fatigue qui allait la gagner. Ah ouitche ! elle avait l'éloquence aussi abondante debout qu'assise et aurait mis à l'ouvrage le meilleur des sténographes. Jaurés où étais-tu ? toi qui sais si bien ce qu'est un bipède raseur.

Durant cette heure qui marquera dans mon existence, que n'ai-je pas enduré ? Je sentais le cafard qui me trottinait dans la tête à petits pas menus et pressés,je cherchais déjà dans mes poches pour tâcher d'y trouver une arme à feu et abattre le monstre, quand arriva le rédacteur en chef. Il était temps.

Le bipède raseur féminin lui sauta dessus, l'agrippa et ce fut son tour d'y passer. Ce qu'il a pris, mes enfants ! Ce qu'il a pris ! Le lendemain il avait la fièvre.

Que Dieu vous préserve de telle aventure et si jamais cela vous arrivait n'hésitez pas une seconde : appelez les pompiers car, à l'instar des chats enragés,le bipède raseur féminin a horreur de l'eau.

Sapèque

***

ENTRE NOUS.

On est à se demander ce que nos confrères parisiens pourraient bien mettre à la place de l'Affaire Steinhell, si celle-ci venait subitement à leur manquer.

C'est la mine inépuisable et quel thême à belles variations !

Elle a avoué, crie le *Matin*, un beau matin. Elle a dit que c'était elle qui avait fait le coup. Elle a, elle-même, donné un narcotique aux victimes puis elle leur a passé les ficelles. Après quoi, l'Autre, car il y a l'autre, qui attendait dans la coulisse, l'autre l'a, elle, ligottée. C'est elle qui arrêté la pendule sans crainte de détraquer cet appareil d'horlogerie. C'est elle qui a tout fait. Enfin nous savons donc la vérité. Ce n'est pas trop tôt.

Et, là-dessus, l'opinion publique, très oppressée depuis quelque temps, a respiré bruyamment. On allait donc enfin pouvoir dormir tranquillement, sans voir danser en rêve tout une sarabande de points d'interrogation.

Finies les scènes de ménage dans ce genre :

— Quelle sale créature, dit monsieur, c'est sûrement elle qui a fait le coup. Menteuse, noceuse, "assassineuse."Toute la lyre quoi ; ça ne va pas redorer le blason de la plus belle moitié du genre humain !

— Ce n'est pas possible, répond Madame, une femme ne ferait jamais une chose semblable. Mais bien entendu, du moment que c'est une femme, il est logique que les hommes soient d'accord pour l'accuser. C'est une victime etc. "

Remarquez qu'au fin fond d'elle-même Madame est de l'avis de son mari

Mais il s'agit d'une femme et, dans ce cas, il y a l'esprit de corps, auquel les femmes ne faillissent jamais.

***

Hélas, ce n'était qu'un rêve. L'opinion publique a recommencé à être oppressée, les scènes de ménage ont repris de plus belle car "Elle n'a rien avoué du tout", ont clamé le lendemain d'autres journaux. M'est avis que le *Matin* devait bien s'en douter un peu qu'elle n avait rien avoué du tout, mais il faut bien faire le journal, que diable, et intéresser les lecteurs.

Tout de même entre nous, ça dure un peu beaucoup cette affaire. Nous avons assisté aux quatre premiers actes du drame, mais le cinquième se fait sérieusement désirer et M. André ferait bien de frapper les trois coups pour que le rideau se lève sur l'épilogue.

Où est-il celui qui donnera la clef de l'énigme? Sera-ce Couillard, ou Wolf, ou Mariette, ou l'horloger, ou le chauffeur d'automobile (dans tout assassinat qui se respecte il y a une automobile)? ou sera-ce Turc, le chien, qui aurait dû être là et qui n'y était pas ?

En vérité, s'il n'y avait deux cadavres dans cette histoire quel beau sujet de revue; ou de théâtre de marionnettes avec Mme Steinhell pour tirer les ficelles.

Sapèque

PANTOMIME

Si Catulle Mendès n'était pas mort et que l'histoire que je viens de lire lui était racontée, il en tirerait, lui, l'artiste en pantomimes, un petit chef—d'œuvre. J'en vois d'ici le scénario. Mais au fait, puisque je vois si bien le scénario pourquoi ne l'exposerais-je pas :—

1er Acte

L'action se passe à Eging, petit village de la Bavière inférieure. Décors *ad hoc.* Au lever du rideau, c'est l'hiver, il neige, le vent siffle dans les coulisses et fait osciller la flamme de la chandelle qui éclaire l'intérieur de l'atelier d'un sabotier. Le sabotier travaille. A côté de lui, sa femme reprise des chaussettes. Tout à coup une dispute s'élève entre les deux époux. Force gestes, menaces, la femme se lève et sort. (*Rideau*)

2ème ACTE

La boutique d'un pharmacien. Bocaux, serpents marinant dans l'alcool, balances etc... Le potard est debout derière son comptoir. Arrive la femme du sabotier qui demande au pharmacien un flacon de poison violent. Le pharmacien, né malin, donne un liquide inoffensif à la femme, qui sort. Puis il envoie chercher le mari à qui il raconte la visite de sa femme et son acquisition. Le mari remercie et sort. (*Rideau*)

3ème ACTE

(*1er Tableau*)

Même décor qu'au premier acte. C'est l'heure du dîner. La femme du sabotier qui a probablement lu les articles sur Mme Steinhell va, vient, et finalement sert la soupe à son sabotier de mari. On la voit verser dans la soupière le contenu de la fiole que lui a remis le pharmacien. Le mari mange la soupe et, tout à coup, simulant de violentes coliques, il se lève, se tord en souffrances indicibles, trébuche, et finalement tombe sur le sol. Il est mort.

2ème Tableau

Même décor. La sabotière regarde le sabotier qu'elle croit occis, pousse un soupir de délivrance puis, prenant une corde, elle la passe au cou du cadavre et monte au premier étage chercher un clou et un marteau.

Le sabotier se relève doucement, passe dans la corde son banc de travail, souffle le chandelle et se cache derrière un meuble.

3ème Tableau

La femme redescend, surprise de l'obscurité mais elle suppose qu un courant d'air a soufflé le luminaire et, connaissant bien les êtres de la maison, elle ne s'en inquiète pas. Elle plante son clou, y accroche la corde et ce qu'elle croit être son homme. Puis, sortant son mouchoir de sa poche elle commence à sangloter, ouvre la porte et sort dans la rue. On l'entend pousser des hurlements de désespoir et appeler au secours. Dans son coin le sabotier rigole.

4ème Tableau

Même décor. La femme arrive, toujours sanglotant, précédant les voisins empressés. On fait de la lumière et, à la stupéfaction de tous, mais surtout de la femme, on voit au bout de la corde se balancer le banc. On voit aussi le sabotier sortir de sa cachette et saisir une énorme trique avec laquelle il administre à sa moitié une raclée qui fait époque dans la vie d'une femme. A ce moment, l'orchestre, en sourdine, attaque un air de matchiche que dansent en chœur tous les voisins enthousiasmés. (Rideau)

Sapèque

Propos et impressions

Il devient de plus en plus difficile de se faire une opinion sur la situation des Balkans. Le laconisme des télégrammes, démentant aujourd'hui ce qui est dit la veille, rend plus difficile encore toutes suppositions.

Un jour, l'attitude de l'Autriche vis à vis de la Serbie indique une rupture imminente, et le lendemain tout est au calme. Hier la reconnaissance par l'Autriche du roi de Bulgarie était impossible et aujourd'hui l'Autriche est prête à cette reconnaissance. On ne sait trop où l'on va.

Néanmoins un fait est certain c'est que dans les Balkans on est sur le qui-vive. Les troupes sont mobilisées, c'est le paix armée dans toute l'acception du mot et, si une conflagration arrive à se produire, on peut être assuré que les adversaires seront prêtst Cette hypothèse semble cependant reculer chaque jour.

La Serbie, malgré son fanatisme et son désir de combattre, est dans une condition par trop inférieure au point de vue de l'effectif des troupes qu'elle peut mettre en ligne, en face de l'Autriche. Elle serait écrasée par le nombre et son indépendance qui lui est si chère, sombrerait peut-être du coup La Bulgarie est un peu dans le même cas, malgré son armée de tout premier ordre, assure t-on.

Ce serait pour ces deux petites nations, un peu un suicide en entamant une luttre avec l'Autriche. On menace, on fait ostensiblement des préparatifs de guerre, mais nous ne croyons pas qu'on en arrive là, la partie serait trop grosse.

De son côté l'Autriche n'en veut certainement pas assumer la responsabilité, elle ne marchera que forcée; c'est pourquoi il nous semble que l'hypothèse d'un conflit recule de jour en jour. On ne peudque s'en réjouir dans l'intérêt de la paix mondiale, tant souhaitée depuis quelque temps.

***

En 4 jours 17 heures et 50 minutes, un vapeur vient de faire la traversée d'Amérique en Europe. C'est le record. On peut se demander où l'on s'arrêtera dans cette voie, et que nous voilà loin du temps ou, aller des Etats-Unis en France en 8 jours, était regardé comme un tour de force.

La vitesse est d'ailleurs de plus en plus à l'ordre du jour. Les rapides deviennent de plus en rapides; sur route les autos atteignent des vitesse invraisemblables et l'on nous prédit dans un temps rapproché que les aéroplanes feront du 200 à l heure.

Là est, au dire des hommes de science, la locomo de l'avenir et il est évident que l'on commence seulement à s'apercevoir que l air est un corps réel, comme les autres, qui peut supporter des corps pesants tout aussi bien que le sol, à la condition de créer des véhicules appropriés au nouveau support sur lequel ils seront appelés à naviguer. Cette géniale invention qu était la " roue ", en tant que support nécessaire des "instruments de locomotion terrestre ", va bientôt perdre de sa vogue pour faire place à de simples plans, et le système roulant fera place au système glissant. Avec l'air nous avons un support "idéalement élastique ", toujours semblable à lui-même et ne pouvant donner au mécanisme aucun des chocs, aucune des trépidations inévitables sur l'écorce de notre rugueuse planète qui font cristalliser les métaux les plus résistants et qui finisssnt par être si désastreux même pour les plus perfectionnés de nos automobiles modernes.

Il est très probable également que nous arriverons au libre échange forcé par l'impossibilité absolue d'assurer la protection douanière des frontières, chaque pays arrivant ainsi, ce qui est la seule logique, à ne plus produire que les denrées pour lesquelles la nature de son sol et le génie spécial de ses habitants l'aura particulièrement préparé.

Il y aura une interpénétration réciproque des peuples, qui assurera à bref délai, les bienfaits de la civilisation aux peuples les plus barbares. Grâce aux merveilleux progrès de la locomotion aérienne, il ne restera bientôt plus une parcelle inexplorée de notre planète que nous ne connaissons, aujourd'hui encore, qu'en très faible partie : l'homme arrivera ainsi, petit à petit, à en tirer le maximum des ressources qu'elle est capable de fournir, pour le plus grand bien-être de tout l'humanité.

***

On a été un peu surpris au moment de la disgrâce de Yuen Che kai que le ministre du Japon à Pekin ne se soit pas joint à ses collègues d'Angletenc et des États-Unis dans les représentations que ceux-ci ont adressées au gouvernement chinois. Sans doute cela peut s'expliquer par le fait que Yuan était un adversaire du Japon et cela voudrait dire que la politique nouvelle et pro-occidentale de la Chine est incompatible avec la politique japonaise et les intérêts du Japon et que, à un moment donné, l'Angleterre et son allié le Japon se trouveront, en Extrême-Orient, en opposition, alors que leur alliance avait été conclue dans le but, précisement, de concilier les intérêts anglais et japonais et d'écarter tout sujet de querelle entre la Grande-Bretagne et le Japon.

Ce qui, au point de vue essentiellement britannique, rend cette situation très délicate, c'est qu'il est reconnu, dans les milieux anglo-indiens, que les mécontentements et les désordres qui règnent aux Indes depuis quelque temps, sont dus, en partie, à l'influence japonaise, très puissante dans tout l'Orient depuis les victoires des armées du Mikado sur les Russes.

C'est un peu la même chose en Indo-Chine et surtout au Tonkin où s'est abattue une nuée de japonais qui ne sont pas précisément pour nous des auxiliaires loin de là.

***

On ne parle décidément plus de réunir la Conférence, la fameuse Conférence qui devait régler la question des Balkans. Il est de fait que le projet de cette conférence n'avait jamais eu grand succès dans les milieux directement intéressés.

En ce moment, dans les cercles officiels on ne la considère plus que comme secondaire. Il est même des hommes politiques qui sont d'avis qu'une conférence pourrait être plus nuisible

qu'utile et pourrait permettre à certaines puissances de soulever des questions dangereuses. Ils reconnaissent qu'il est toujours indispensable que l'Europe ratifie les modifications apportées au traité de Berlin, mais disent que l'on peut arriver diplomatiquement au résultat désiré par des négociations de cabinet à cabinet.

Un fait est de plus certain, c'est que l'Autriche ne veut pas entendre parler de représentations, pas plus d'ailleurs que la Serbie et la Bulgarie. On a vu par les télégrammes récents quel accueil a été fait à Vienne à la possibilité de ces représentations auxquelles l'Allemagne, fidèle à l'attitude prise dès le debut, ne veut pas s'associer. Bien au contraire comme on l'a pu voir par une dépêche de ce matin, l'Allemagne songerait à faire des représentations, à Belgrade, en vue d'obtenir la démobilisation des troupes serbes.

En présence de ces tendances, les puissances vont-elles garder leur attitude première et vont-elles persister à faire des représentations qui risqueraient de n'être pas acceptées ?

C'est de plus en plus le chaos et la question des Balkans reste ce qu'elle a toujours été : une sorte de boîte à surprises de laquelle on ne sait jamais ce qui sortira.

***

La presse japonaise s'énerve visiblement de la campagne menée en Californie contre les japonais énervement dû surtout aux renseignements envoyés par les correspondants de journaux japonais aux Etats-Unis.

Dans son numéro du 20 courant, le correspondant de l'*Asahi* exprime de vives appréhensions sur la situation. Il dit que dernièrement une correspondance aurait été échangée entre le président et le gouverneur de Californie dans laquelle une guerre entre les Etats-Unis et le Japon aurait été envisagée dans un avenir prochain. Il signale aussi le ton manifestement anti-japonais de toute la presse de San Francisco.

De plus l'accord qui s'est fait entre la Maison Blanche et le gouvernement fédéral pour le maintien de la moitié de la flotte sur les côtes du Pacifique inquiète les japonais. Les journaux californiens en effet ne se gênent pas pour dire que 13 cuirassés; 5 croiseurs et 20 contre-torpilleurs seront amplement suffisants pour tenir l'Océan contre le Japon.

La question des écoles se greffant sur le tout envenime encore la situation. On rappelle le bill proposé au Conseil de Californie excluant des écoles les étudiants "malpropres et immoraux", bill que les Japonais estiment manifestement dirigé contre leurs enfants.

La trêve amenée par la visite de la flotte américaine serait-elle terminée et allons-nous encore une fois assister à des préparatifs de guerre ? Tout est possible car il est évident que la situation actuelle ne saurait se prolonger indéfiniment. Il faudra une solution, quelle qu'elle soit. La Californie ne compose pas évidemment tous les Etats-Unis, mais le mouvement anti-japonais n'y est pas localisé. D'autres états sont du même avis, ils ne veulent pus des japonais ; les mesures vexatoires sont prises journellement contre eux ouvertement, et l'Océan Pacifique pourrait fort bien changer momentanément de nom. On ne peut le souhaiter, mais il importe quand même de le constater.

***

Il n'y a pas de département, du moins présentement, qui fasse plus parler de lui en Amérique que celui du service secret et il n'y a pas de département qui soit moins connu dans le rouage administratif de ce pays. Aujourd'hui encore, un télégramme nous annonce que la Chambre des Représentants, en Amérique, critique sévèrement la direction de ce service, invoquant que le président Roosevelt s'en sert pour surveiller les membres du Congrès et pour d'autres desseins soi-disant illégaux.

Voyons en quoi consiste ce service.

Le chef du service secret est un ancien reporter, M. Wilkie. fils d'un journaliste. M Wilkie était reporter de la police et prenait un si grand intérêt à son travail qu'il ne tarda pas à devenir notoire. Un jour il découvrit un crime qu'il était allé rapporter et ce fut son premier pas. Quelque temps après il fut nommé au poste de chef du service secret un service qu'on créa dans le temps, et depuis c'est lui et ses quelque 200 hommes qui prennent soin des intérêts les plus cachés de l'Oncle Sam.

Hors M. Wilkie, son assistant M. Moran et deux commis, il n'y a personne qui connaisse les hommes du service secret. Ces hommes ne se connaissent pas entre eux.

Ils n'ont jamais le droit de divulguer leur identité, excepté aux district attorneys et aux chefs de police dont la collaboration pourrait leur être utile.

Ces hommes sont divisés en deux grades, les "shadows" et les "ropers". Le shadow est l'homme qui suit un suspect sans que l'autre s'en aperçoive jamais et qui fait rapport de ce qu'il sait. Mais le roper est le rusé matois qui fait la connaissance du suspect, prend les mêmes habitudes que lui, voyage avec lui et finalement l'amène à la barre de justice après lui avoir arraché ses secrets.

Le roper, comme l'autre d'ailleurs, n'a jamais sur sa personne quoi que ce soit qui puisse révéler son métier. Il est n'importe qui.

On a commencé à se servir de ces hommes pour le département du trésor, seulement afin de trouver les faux monnayeurs. Puis on les a prêtés à tous les départements.

D'après la nouvelle loi, il est maintenant défendu de ce faire. Mais d'hommes plus utiles il n'y en a peut-être pas dans tout le pays. Hommes de confiance, choisis avec le plus grand soin, d'un caractère irréprochable, sans peur aucune, ils risquent leur vie tous les jours tranquillement sans la moindre émotion et sans gloire.

Quand le gouvernement a voulu savoir comment le terrain de l'Oncle Sam disparaissait dans l'Ouest, ce sont les Secret Servicemen qui l'ont découvert. Quand un officier de l'armée se sauve à Québec et qu'il nargue le gouvernement qu'il a volé, ce sont eux qui vont le chercher.

Jamais un de ces hommes sait où il sera le lendemain. Il reçoit ses ordres et part. Quelquefois il est tenu de surveiller les espions étrangers, ce qu'il fait très adroitement. Durant la guerre hispano-américaine, les hommes de M. Wilkie ont rendu des services immenses en tenant le gouvernement informé de tout ce qu'il voulait savoir et en suivant les suspects d'espionnage.

Où que le président aille, dès qu'il sort de la Maison Blanche, il y a des Secret Servicemen derrière, devant, de chaque côté de lui. Aux démonstrations ils sont mêlés à la foule. Personne ne les connaît, mais ils surveillent les mouvements du président avec une précision qui serait fatale pour le premier homme qui tenterait de violer la "dead line".

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

Le boycottage du Kouantong et les Japonais.

Comme tout le monde le sait, le récent boycottage des commerçants du Kouantong a causé des dégâts irréparables aux Japonais. Mais quand il y a quelque temps, cette province fut ravagée par la famine, ces Japonais s'empressèrent de lui offrir des secours financiers, tout comme si les Cantonais étaient leurs grands amis, au lieu d'être leurs ennemis mortels.

Les Japonais sont vraiment très rusés. Ils savent bien que les Cantonais sont les plus forts habitants de la Chine qui connaissent à fond l'art de boycotter les marchandises étrangères.

Si ces Japonais ont envoyé des secours aux Cantonais, au moment que ceux-ci étaient victimes des désastres, ils ne l'ont pas fait par compassion. Ils l'ont fait seulement pour leur compte personnel. Car ils espèrent que les Cantonais, une fois reçu leurs secours, ne recommenceront plus à boycotter leurs marchandises.

Si vraiment c'est par compassion que les Japonais secouraient les Cantonais, ils auraient déjà aidé avec plus de courage que jamais, le gouvernement chinois à sauver les victimes des désastres du Houpé, du Chantong et d'autres provinces dont les habitants les traitent toujours mieux qu'ils ne sont traités par les Cantonais et n'ont jamais boycoté leurs marchandises.

Décidément, les Japonais sont le peuple le plus rusé du Monde entier.

***

Trois mille dollars et la décapitation.

Un censeur vient de présenter un rapport au Trône disant: La destitution ne suffit pas pour punir les innombrables crimes de Tcheng pé. Il y a quelques dizaines d'annés, sous le règne de S. M. Toang-kang un gouverneur fut décapité pour avoir reçu de ses subordonnés trois mille dollars. Tchan-pé a détourné des millions de taëls. pourtant il n'est pas décapité. Je supplie donc V. M. de lui octroyer du moins des châtiments rigoureux, afin de le punir et de servir d'exemples aux autres mauvais mandarins."

Actuellement tous les mandarins râflent de l'argent injustement.

Si le Régent, tout comme l'Empereur Toang-kouang, met à mort les fonctionnaires ayant détourné trois mille dollars, nous parions que sur dix mille mandarins, il n'y en a qu'à peine un ou deux qui puissent éviter ce châtiment.

Koué Kia-zeou

***

Un malheur ne vient jamais seul.

Tcheng-pé qui fut destitué il y a quelques semaines par le Régent, vient de perdre sa vieille mère. Maintenant sa tristesse est doublée. Il doit pleurer sur sa destitution et sur la mort de sa mère. Le proverbe a raison : "Un malheur ne vient jamais seul."

***

L'époque où la Chine sera dans la tranquillité.

On dit que la tranquillité gagnera bientôt la Chine, parce que celle-ci est en train de supprimer beaucoup de postes inutiles et de réduire les appointements des mandarins.

Erreur !

La Chine ne sera dans la paix que lorsque les mandarins ne pourront plus détourner l'argent officiel, ni écorcher le peuple. Il faudrait aussi que les hommes incapables et inutiles ne puissent plus devenir mandarins.

***

Les journaux chinois et Yuen Chi-kuai.

Quand Yuen Che-kuai était haut fonctionnaire, d'une part voulant commettre des crimes avec plus de facilité et d'autre part sachant bien que les journaux chinois pouvaient fortement l'ennuyer, il élabora des lois contre la Presse, afin de pouvoir, par ce moyen, tuer la puissance des journaux.

Mais à présent, ces journaux sont encore puissants, tandis que Yuen Chekuai a déjà perdu tous ses pouvoirs et est devenu simple particulier, membre quelconque du peuple ordinaire, aussi ordinaire qu'un coiffeur ou un cordonnier.

Le proverbe a raison : "L'homme qui veut en tuer un autre, meurt très souvent avant lui"

Koué Kia-zeou

Traductions

Les censeurs ne doivent pas assister au jugement des procès

(Extrait du Sinvenpao).

Les censeurs ont le pouvoir de présenter directement des rapports au Trône et de surveiller les affaires politiques. Les ministres de Pékin et les vice-rois et gouverneurs des provinces, sont tous sous leur surveillance. Ils peuvent parler des affaires politiques et administratives de tout l'Empire.

Les fonctions de censeurs sont vraiment très lourdes. S'ils s'acquittent de leurs devoirs, selon la volonté du Trône, ils peuvent rendre plus de services à l'Empire et au peuple que les juges. C'est pourquoi, ils ne doivent aucunement assister au jugement des procès.

Le bruit court que les censeurs se sont déjà réunis pour supplier le Trône de leur permettre d'assister au jugement des procès, selon la méthode étrangère, afin d'empêcher les mandarins de commettre des injustices. D'après nous, ils ont tort.

Dans les époques tyranniques, les mandarins sont beaucoup plus puissants que le peuple. Aussitôt peut-on envoyer des fonctionnaires assister au jugement des procès, afin d'empêcher les mandarins de maltraiter le peuple.

Mais dans les époques constitutionnelles, les procès sont jugés par des juges spéciaux et le peuple est protégé par les avocats. Les juges ne peuvent aucunement juger les procès selon leur propre opinion, et par ce fait même, il leur est impossible de commettre des injustices.

Bien que la Chine ne soit pas encore une nation constitutionnelle, elle sera telle cependant dans peu de temps.

Les censeurs ont des pouvoirs et des fonctions très élevés. Si, par malheur, au moment où ils assisteront aux procès, ils commettent eux-mêmes des sottises, les juges, en ayant peur, n'oseront rien dire, et le peuple sera encore plus malheureux qu'aujourd'hui.

Les députés de la Cour Suprême, des Conseils provinciaux et locaux qui ont un peu de connaissance sur le Droit, peuvent très bien remplacer ces censeurs aux procès, les censeurs ayant le devoir de s'occuper des affaires plus grandes et plus importantes.

En outre, les censeurs d'aujourd'hui ne connaissent que la littérature. Sur dix, il n'y en a pas un qui connaît le Droit.

Aussi est-il absolument inutile de les autoriser d'assister au jugement des procès.

Les censeurs qui ont l'ordre de travailler pour la Patrie, doivent savoir que ce n'est pas en se mêlant aux procès qu'ils peuvent lui rendre les plus grands services et la Cour, à son tour, ne doit pas faire droit à leur demande.

Du futur exil de Yi-koh

Si les fonctionnaires osent commettre des crimes, c'est parce que les lois ne sont pas mises en vigueur. Aussi, dit-on, que pour obtenir une bonne conduite des mandarins, la mise en pratique des lois est indispensable.

Mais au moment où le nouvel Empereur commence son règne, les fonctionnaires qui sont habitués à faire des sottises, ne veulent se corriger de leurs défauts que s'Il se montre sévère et redoutable.

Si le nouvel Empereur est indulgent, ils continueront avec joie de se mal conduire, et s'Il est sévère, ils rompront avec leurs mauvaises habitudes.

En châtiant rigoureusement un mauvais mandarin, on peut rendre beaucoup de services à l'Empire.

Depuis l'arrivée de Yi-koh à la capitale, il n'a jamais avoué ses crimes. On craignait beaucoup qu'il ne fût pas sévèrement châtié.

Mais par bonheur, nous venons d'entendre dire que le ministère de la Justice a l'intention de l'envoyer en exil. Nous en sommes forts contents.

Seulement, une chose nous attriste encore, c'est que nous ne savons pas si ce dit ministère veut confisquer l'argent qu'il a râflé.

Depuis que les mandarins ont considéré les yamens officiels comme des maisons de commerce, les méchants, une fois devenus mandarins, se hâtent de détourner l'argent officiel et d'écorcher le peuple.

Ils savent que tous leurs collègues sont très cupides et que sur dix mauvais fonctionnaires, il n'y en a pas un qui soit châtié par la Cour. C'est pourquoi Ils osent toujours commettre des crimes inouïs, sans crainte aucune.

Les crimes de Yi-koh ont été découverts par hasard. S'il n'est pas puni selon la rigueur des lois, les mandarins continueront de mal agir, puisque leur mauvaise conduite ne peut jamais être la cause de leur punition.

Si, au contraire, la Cour lui octroie de très sévères châtiments, les mauvais mandarins dont les crimes ne sont pas encore découverts seront également dans la crainte et tous les fonctionnaires seront obligés de se bien conduire.

Actuellement toutes les provinces sont en train de traiter les nouvelles affaires, telles que la construction des chemins de fer, l'exploitation des mines, la création des industries, etc. Les mandarins qui traitent ces affaires, peuvent toujours détourner l'argent officiel.

Si la Cour n'octroie pas des châtiment rigoureux à un ou deux mandarins déshonorés, ils considèreront les nouvelles affaires comme des occasions de s'enrichir pour eux.

Les hommes cupides ne veulent que l'argent, et la perte de ce dernier peut seul les attrister énormément. Ils n'ont peur ni de la destitution, ni de l'emprisonnement.

Confucius a dit : "Les méchants ne connaissent que l'argent."

Si on destitue les mandarins cupides, et qu'on ne confisque pas leur fortune, ils seront toujours millionnaires. Même s'ils sont envoyés en exil sur la frontière, ils y construiront des palais et y demeureront comme des rois.

En outre, étant en exil, ils n'ont plus de devoir et peuvent jour et nuit se livrer à toutes sortes de plaisirs qu'ils ne pouvaient pas avoir, quand ils étaient mandarins.

Si Yi-koh est envoyé en exil et que sa fortune ne soit pas confisquée, au lieu d'éprouver une peine pour les crimes qu'il a commis, il en ressentira une joie indicible, et aucun mandarin ne consentira à ne plus s'empresser de porter beaucoup de préjudice à l'Empire et au peuple.

C'est pourquoi, la confiscation des biens de Yi-koh est indispensable.

Rapports et traductions

Lettre de la Chambre du Commerce générale de Changhai aux Chambres du Commerce secondaires du Kiangsou,

au sujet de la plantation du coton américain, de l'indigo et de l'élevage des vers à soie sauvages.

Chers Collègues, nous venons de recevoir du Ministère de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce la dépêche suivante : "Le Bureau Général de l'Agriculture du Petcheli nous a tout récemment présenté une pétition dont la teneur suit : "Nous avons fait l'année dernière, tout notre possible pour développer les arts forestiers et agricoles. Maintenant comme il est déjà interdit aux habitants de cultiver le pavot, ceux-ci sont obligés de subir de grosses pertes. Si nous ne cherchons pas de bons moyens, pour les aider à gagner leur vie, nous craignons qu'ils ne puissent plus subsister. Nous avons déjà conseillé à tous ceux qui cultivaient autrefois le pavot, de planter l'indigo et le coton américain, et cette plantation a déjà donné de bons résultats. Nous vous supplions, Excellences, d'ordonner à toutes les provinces d'agir en conséquence."

Nous avons également reçu une pétition de la Chambre d'Agriculture du Petchili disant : "Les vers à soie offrent

beaucoup de bénéfices, mais il est très difficile de les élever.

Ils n'en est pourtant pas de même pour les vers à soie sauvages. Ceux-ci sont vulgairement appelés : vers à soie de montagne. Ils demeurent sur les arbres. Les femmes et les filles peuvent les élever. En outre l'élévage ne demande presque pas de capital mais offre des intérêts enviables.

Les mandarins locaux et les notables indigènes doivent tous conseiller au peuple d'élever les vers à soie sauvages, afin qu'il puisse s'enrichir. Veuillez, Excellences, ordonner à tous les pays de la Chine d'elever ces vers à soie sauvages qui ne demandent pas de capital."

Ce bureau et cette Chambre de l'Agriculture du Petchili nous disent tous qu'on peut planter le coton américain et l'indigo, dans les terrains jadis cultivés en pavot et élever les vers à soie sauvages. Nous ordonnons donc à la Chambre du commerce générale de Changhaï de se mettre d'accord avec les Chambres, du Commerce secondaires du Kiangsou pour dire au peuple d'agir en conséquence."

Maintenant la Cour est en train d'interdire l'opium. Si on plante le coton américain et l'indigo, dans les terrains cultivés autrefois en pavot, on peut non seulement chasser le poison opium de la Chine, mais encore, se créer des bénéfices ; ce qui est vraiment ce qu'on appelle : faire d'une pierre deux coups. Nous vous prions, chers Collègues, de conseiller aux cultivateurs de votre pays d'agir en conséquence.

Lettre de l'Université chinoise de Tsingtao

au sujet de la dureté des Allemands.

L'Université chinoise de Tsingtao a été fondée par les lettrés du Chantong avec l'argent des notables et des lettrés de la Chine entière.

Le but de sa création est celui-ci : "Depuis que les Allemands se sont emparés de notre Kiaotcheou, ils nous ont enlevé nos droits sur les mines et les chemins de fer ; et non contents de s'arrêter là, ils veulent encore s'emparer de nos droits d'éducation.

Nous, voulant leur résister, avons réuni de l'argent et construit cette Université, afin de pouvoir former des hommes de talent qui seront, plus tard, des serviteurs de la Patrie.

Nos compatriotes des différentes provinces, étant d'un côté généreux et de l'autre, connaissant l'intérêt public, nous ont offert des secours financiers, lesquels nous ont permis de construire notre Université avec beaucoup de facilité et de promptitude.

L'année dernière, à la quatrième lune, l'Université commença à recevoir des étudiants. Comme en ce temps-là, elle n'en renfermait que quelques dizaines, les Allemands ne la considéraient pas comme une importante école et la laissaient faire.

Mais quand, à la fin de l'année précédente, nous développâmes cette Université et voulûmes recevoir de nombreux étudiants de différents endroits, les Allemands qui avait déjà deviné notre intention, fermèrent brusquement notre Université, usant à notre égard d'une inexprimable dureté.

Voici ce qui se passa au moment de cette fermeture vraiment triste poue nous : Le 21ème jour de la 11ème lunr de l'année dernière, un officier subalterne du gouverneur de la concession allemande de Kiaotcheou entra dans notre Université et pria M. Tcheng (fondateur de cette Université) de se rendre au palais du gouverneur allemand pour affaire le concernant.

M. Tcheng s'y rendit immédiatement. Le gouverneur allemand arriva avec son interprète et dit à M. Tcheng :

"Si notre gouvernement vous a prié de venir ici, c'est parce qu'il a reçu une information du ministre du Japon à Pékin ont la teneur suit : "Monsieur le Gouverneur, en lisant les journaux et les informations du gouverneur du Chantong au Ouéoupou, je sais que M. Tcheng est le chef des notables voulant sauvegarder les droits miniers du Chantong. Il a aussi fondé une Université chinoise à Tsingtao, ce qui peut vraiment causer beaucoup de tort au pays. Je vous envoie cette communication, en vous priant d'en prendre connaissance etc ".

Notre gouvernement a répondu à ce ministre japonais disant qu'il a décidé d'ordonner à M. Tcheng de quitter Tsingtao dans un délai d'un mois, et de fermer l'Université qu'il a fondée.

A cela, M. Tcheng répondit : " Il y a déjà un an que notre Université a été créée, et je remercie beaucoup votre gouvernement de sa bonté extrême envers elle. Quant à la conservation de la compagnie des mines du Chantong, bien que je n'en sois pas le chef, j'en suis cependant un membre. Car, étant originaire du Chantong, j'ai toujours le droit et le devoir de m'occuper des affaire de cette province. Je puis très bien quitter Tsingtao.

Mais l'Université, étant créée par le public, ne peut aucunement être fermée, parce que je suis un homme malhonnête...

Non, vous être trompé, lui répondit l'interprète du gouverneur allemand, ni le ministre japonais, ni notre gouvernement n'ont dit que vous êtes un méchant. Ils ont dit seulement que votre Universit peut causer beaucoup de préjudice à l'Allemagne ".

— " Puisque notre Univerité ne viole pas les lois de votre Empire, (Allemagne) ni ne désole le pays, ajouta M. Tcheng, je ne crois pas qu'il puisse ennuyer les autres, et par ce fait même, elle ne peut pas être fermée ".

— Le ministre japonais et notre gouvernement ont déjà décidé d'agir ainsi, répliqua l'interprète, c'est fini pour vous, vous n'avez plus rien à dire, et je vous prie de vous en aller.

— Si votre Empire entend la raison, continua M. Tcheng, notre Université ne pourra jamais être fermée. Mais s'il ne connait que la force qui n'est que la raison du plus fort, elle peut l'être immédiatement."

Sur ce, l'interprète resta bouche béante et M. Tcheng sortit.

***

Arrivé chez lui, M. Tcheng raconta ces vènements à ses compagnons qui ne parent s'empêcher de pleurer et de se plaindre de la faiblesse de l'Empire Chinois.

Puis, les étudiants quittèrent ensemble l'Université et celle-ci fut ruinée !

Les Allemands disent que les Chinois leur portent beaucoup de préjudice, parce que ceux-ci ont créé une Université à Tsingtao.

Mais est-ce que ces Allemands ont apporté du bonheur à la Chine, en s'emparant de ses droits de mines et de chemins de fer et en usurpant ses territoires ?

Les Allemands peuvent balayer toutes les affaires qu'ils croient pouvoir leur porter préjudice. Mais nous, Chinois, laissons les autres nous persécuter en silence.

Si nous voulons être esclaves des Allemands, nous pouvons rester toujours dans la faiblesse, mais si nous ne le voulons pas, nous devons faire tout notre possible pour rendre forte et puissante notre Patrie.

Proclamation de S. E. Tchang Ping-ni,

surintendant du sel du Sud interdisant aux satellites des douanes d'extorquer de l'argent au peuple.

Nous avons déjà maintes fois interdit aux satellites des douanes d'extorquer de l'argent au peuple. Mais maintenant, à cause de la négligence des délégués des douanes, ces satellites ont recommencé à persécuter les commerçants. Si ceux-ci ne leur donnent pas des pourboires, ces satellites ne permettent pas à leurs bateaux de partir. Les bons commerçants sont toujours maltraités, tandis qu'au contraire, les mauvais sont toujours bien traités.

Nous avons envoyé des *agents secrets* arrêter ces mauvais satellites, afin que nous puissions les faire châtier par les mandarins locaux.

Les lâches délégués des douanes eux-mêmes seront renvoyés.

Nous sommes bien assuré qu'en agissant ainsi, personne ne pourra plus commettre de crimes.

Nous autorisons les commerçants, qui ont été victimes de ces satellites, à accuser ces derniers devant nous, afin de leur prouver que nous voulons toujours faire tout notre possible pour leur bonheur.

Pétition du taotai des industries du Kouantong au vice-roi des deux Hou

au sujet de la création d'ateliers de famille.

Les arts industriels sont les motifs de la conservation de la vie humaine. Le Kouantong est un pays très peuplé.

Ses habitants étant la plupart très indigents, il renferme de nombreux brigands et voleurs. Le nombre de ceux-ci ne diminue jamais,bien que les autorités les arrêtent et les tuent tous les jours.

S'ils sont contents de se faire malfaiteurs, c'est parce qu'ils ne peuvent pas trouver une profession qui les fasse vivre.

Pour donner une profession aux sans-travail, la création d'industries de famille est très nécessaire. Le Kouantong renferme en tout quatrevingt-quinze préfectures et sous-préfectures.

Kouantcheou est le rendez-vous des capitalistes du Kouauntong, et c'est là que je dois commencer la création de ces dites industries.

Les mandarins locaux doivent conseiller aux notables de transformer leurs temples de famille en ateliers : Il faudra recruter des ouvriers habiles pour apprendre aux fainéants des diverses localités un métier.

La grandeur des industries de famille sera en proportion du nombre des sans-travail.

Quand toutes les sous-préfectures renfermeront ces nteliers, tout le monde travaillera et les brigands et voleurs disparaitront insensiblement.

Les notables qui pourront empêcher les habitants de leurs pays de devenir malfaiteurs en leur donnant du travail recevront des récompenses, tandis que ceux qui les laisseront mal agir, seront châtiés comme eux.

Les ouvriers qui pourront fabriquer les objets, que les autres ne sauraient faire, recevront des médailles d'argent. Les mandarins locaux eux-mêmes doivent se mettre à la tête des notables pour faire cette bonne œuvre.

Je présente cette pétition à V. E. en La priant de vouloir bien la lire et accéder à ma demande.

Rapport du ministère de l'Interieur

au Trône au sujet de l'amélioration de la police de Pékin.

Nous venons rappeler à V. M. que nous sommes en train d'améliorer la police de Pékin en en changeant quelques règlements et en en supprimant une partie des postes inutiles, afin de bien organiser le pays et de faire des économies. L'établissement de la police a beaucoup de relations avec la tranquillité du pays. Elle doit d'autant plus être établie que dans peu de temps nous devrons faire une enquête sur le nombre des familles et des habitants de la Chine.

Dans un décret publié par le Trône relatif à la Constitution il est dit : "La police des préfectures doit être bien organisée dans un délai de cinq ans, et celle des c mpagnes, dans un délai de huit ans.Respect à ceci."

Pékin, étant la capitale impériale, on doit d'abord commencer par en améliorer la police, afin de servir d'exemples à d'autres provinces.

Actuellement Pékin renferme deux municipalités générales, cinq ordinaires et vingt-trois secondaires. Comme ces municipalités sont très nombreuses, elles renferment beaucoup de fonctionnaires. A force de la longue durée, ceux-ci sont la plupart des gens non instruits.

Nous avons déjà créé un bureau de Droit pour apprendre à ces fonctionnaires cette science.

Maintenant nous devons annuellement dépenser 70000 taëls pour la conservation des municipalités, et encore nous n'avons pas assez d'agents de police.

D'après notre avis, il vaut mieux avoir de nombreux agents de police que beaucoup de mandarins de police.

Nous avons l'intention de supprimer les cinq municipalités de la ville intérieure et de la ville extérieure de Pékin.Quant aux vingt-six secondaires, elles seront sous les ordres directs des deux municipalités générales.

Les mandarins de ces cinq municipalités supprimées seront employés dans notre ministère.Dorénavant chaque municipalité générale ne renfermera que vingt-huit fonctionnaires dont 16 sont des mandarins de neuvième et huitième degrés et dont douze, de septième sixième et cinquième degrés.

Les vingt-trois municipalités secondaires ne renfermeront que quarante-six chefs de police.

Le nombre de ces fonctionnaires une fois fixé,ne pourra pas être augmenté.

Apartir d'aujourd'hui, ceux-ci seront toujours choisis parmi les gens connaissant le Droit.

Les agents de police engagés dans les campagnes qui n'ont pas encore reçu une instruction suffisante, sont déjà entrés dans les écoles que nous leur avons créées.

En outre des susdits fonctionnaires, nous avons l'intention d'avoir des conseillers qui ne touchent pas d'appointements,mais qui sont simplement chargés de nous donner de temps en temps, des renseignements sur l'amélioration de la police.

Telles sont les mesures que nous voulons prendre pour améliorer la police de Pékin.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à notre demande.

Rapport de M. Tcheng King-koué, censeur Impérial

au Trône Le suppliant d'interdire aux Cantonais de jouer aux jeux de hasard.

Je viens supplier V. M. d'interdire aux Cantonais de jouer aux jeux de hasard, afin de pouvoir améliorer les mœurs et traiter les nouvelles affaires.

Au moment de l'avènement du nouvel Empereur Celui-ci publia un décret ordonnant au peuple de préparer la Constitution et d'établir l'ordre du pays.

Mais pour établir la Constitution et l'ordre du pays, il faut d'abord balayer toutes les affaires qui peuvent les empêcher de s'établir.

La Chine renferme deux grands malheurs : l'opium et les jeux de hasard. Le premier malheur est commun à la Chine entière tandisque le dernier est particulier au Kouantong.

Le nombre des taxes de l'opium que perçoit le gouvernement diminue déjà et ces taxes seront complètement suprinées dans quelques années à cause de l'interdiction de l usage de cette drogue.

Mais le gouvernement continue encore à percevoir les taxes des jeux de hasard du Kouantong. N'est-ce pas une chose ridicule.

Les jeux sont des écoles de brigandage et de vol. Si le Kouantong renferme d'innombrables malfaiteurs qui massacrent les habitants et s'emparent de leurs biens, c'est parce qu'il contient beaucoup de maisons de jeux.

Les joueurs, ayant perdu tout leur argent, deviennent brigands pour subsister. Si par malheur, ils sont arrêtés par les autorités, ils subissent la peine capitale. C'est le gouvernement qui les autorise de jouer aux jeux, mais c'est aussi lui qui les massacre, si ayant perdu toute leur fortune au jeu, ls se font malfaiteurs.

En outre, combien de fois les commerçants, les letties et les notables ne se sont-ils pas suicidés pour avoir perdu leurs biens en jouant ?

Les Etrangers interdisent aux boutiques de loteries de s'ouvrir sur leurs concessions, et nous recevons des taxes de ces jeux de hasard. Ne vont-ils pas dire que la Chine est un pays sans civilisation ?

Les lois chinoises défendent sévèrement aux Chinois de jouer aux jeux. Mais le Kouantong est à l'abri de ces lois. Ne peut-on pas alors dire que le Kouantong n'est pas un pays de la Chine?

On dit peut-être que maintenant le Trésor du Kouantong reçoit tous les ans plusieurs millions de taëls des joueurs et que s'il est interdit aux Contonais de jouer, ce Trésor aura annuellement des millions de taëls en moins ; cette province ne pourra plus alors traiter ses affaires administratives.

On a tort. Le Kouangtong perçoit beaucoup de sortes de taxes, telles que les taxes sur les théâtres, sur les maisons, sur les bateaux, sur les boutiques et magasins, sur le sucre etc, lesquelles suffiraient pleinement pour traiter toutes les affaires officielles si les mandarins ne détournaient pas de l'argent du Trésor. En outre, si les autorités veulent sincèrement créer le bonheur du peuple, celui-ci consentira toujours à les aider.

Dans le but d'améliorer les mœurs du Kouantong, je supplie V. M. d'interdire aux Cantonais de jouer au jeux de hasard, car ceux-ci sont la source du brigandage, du vol et des suicides.

Marine russe en Extrême-Orient

Le pavillon russe fera bientôt sa réapparition en Extrême-Orient et il sera bien venu.

Le *Koretz* et le *Giliak* sont actuellement dans le Mer Rouge et ont reçu l'ordre de gagner nos régions. Le *Dzibuli* et un autre navire sont équipés pour être de même envoyés au printemps. Ce sont comparativement de petits navires, mais le *Paul III* ainsi qu'un autre qui doivent être lancés sous peu et qui sont des vaisseaux de 17 000 tonnes, seront également envoyés ici dès qu'ils seront prêts.

Un officier japonais qui retourne d'Europe et qui a été interviewé à Tsuruga par le *Mainichi Dempo*, n'aurait pas grand espoir dans l'avenir immédiat de la marine russe. D'après lui 5 navires de quelque importance ont été construits depuis la guerre. Ce sont: le *Rurik* et l'*Amiral Makarov* construits respectivement en Allemagne et en France, le *Pallada*, *Bayan* et un autre, construits en Russie.

En outre, il y a 4 canonnières, 30 torpilleurs On projette la construction de 4 autres cuirassés et il est probable qu'elle sera confiée à l'étranger. Cet officier prétend que dans l'esprit du gouvernement, torpilleurs et sous-marins suffisent pour la défense de la Baltique.

Japan Daily Mail

Les documents de M. Dresing

On se souvient, et nous avons d'ailleurs il y a quelques jours publié un télégramme à ce sujet venant de Tokyo daté du 18 février, du vol de documents dont fut victime M. Dresing. La *Japan gazette* revient sur ces faits et dit à ce sujet :

On se rappelle qu'en Septembre dernier un voleur pénétra dans l'Imperial hotel à Tokio et déroba un petit coffret dans une chambre, de l'étage supérieure alors occupée par M. Dresing, un danois commissaire du gouvernement chinois.

Ce coffret contenait divers documents très importants, 150 *Yens* en espèces, des décorations, etc. M. Dresing qui avait assisté à une conférence internationale à Lisbonne pour le compte du gouvernement chinois, dut se rendre à Tokio, qui se trouvait sur son chemin pour rentrer à Pékin afin de négocier avec les autorités japonaises la convention des Télégraphes de Mandchourie. C'est alors qu'à l'*Impérial hôtel* il fut victime de ce vol.

Comme le vol eut lieu lorsque les négociations étaient en cours, les autorités japonaises compétentes furent chargées par M. Dresing, dit le journal de Tokio, de rechercher le coupable qui vola les documents.

Le Dr. Morrisson, le correspondant du *Times* à Pékin, considérant ce vol comme étrange, télégraphia à son journal en commentant cet incident.

En conséquence la police de Tokio prit en mains l'affaire et fit effectuer des recherches sur ce vol, le 25 janvier au soir l'arrestation n'était pas encore faite.

D'abord la police soupçonna les chinois révolutionnaires réfugiés à Tokio d'avoir commis le vol. Le coupable Sakutaro Taki a déjà été emprisonné cinq fois à Osaka, Kioto et Nagaya.

Les enquêtes ont dégagé les fait suivants. Vers deux heures du matin, le 9 Septembre dernier, l'homme entra dans la chambre de M. Dresing en brisant une fenêtre. Emportant le coffret en question jusqu'à Shin Osashi, l'un des ponts au-dessus de Sumida, il l'ouvrit, en tira 150 *yens* en espèce, les articles de toilette en or et en argent et cinq ou six pièces de monnaie étrangères, précitant le coffret dans le fleuve avec les documents et les autres objets qui s'y toruvaient encore.

Les objets volés et les monnaies étrangères furent vendus.

A la suite de ces aveux du coupable, la police envoya un plongeur pour fouiller dans le lit de la Sumida le 16 février, mais il a été impossible de retrouver le coffret que l'on croit avoir été entraîné par le courant.

Le voleur a été remis au Tribunal pour être jugé.

Le Premier Dictionnaire Lolo

Nous avons reçu du R. P. Paul Vial, missionnaire des Missions Etrangères au Yunnan, quelques pages d'un Dictionnaire Lolo qu'il prépare, avec quelques mots d'introduction que voici:

C'est en 1888 que la Divine Providence m'a mis en contact de ce peuple connu sous le nom de *Lolo* et depuis lors, je me suis entièrement consacré à lui.

Pour faire pénétrer la Vérité dans l'intelligence quelque peu fruste de mes nouveaux néophytes, je dus, non-seulement apprendre leur langue, mais encore déchiffrer leurs livres, tous manuscrits, et écrits en caractères inconnus.

Cela fait, il fallut composer, en cette langue et avec ces nouveaux caractères, un livre de Doctrine et un livre de Prières: (j'en ai donné l'historique dans les Annales des M.-E.)

Pour imprimer ce travail, je fus forcé d'avoir recours aux ouvriers chinois de Yunnansen, qui gravèrent mon manuscrit sur bois, comme ils ont l'habitude de le faire pour tout ouvrage chinois.

Plus tard, voulant, non pas faire des interprètes, mais aider l'intelligence d'un certain nombre d'enfants *Lolos* choisis, j'ouvris, à ma résidence, une école de français. Mais la nécessité s'imposa bien tôt, pour faciliter leur travail et le mien de leur procurer des livres français-lolo.

Telle est l'origine du Dictionnaire dont je présente ci-joint une feuille détachée.

Je dois dire que pas une phrase, pas un mot, n'est de mon invention, tout m'a été dicté par les *Lolos* eux-mêmes ; et, en réalité, bien que mon Dictionnaire soit intitulé français-lolo, cependant, les mots et les phrases sont plutôt une traduction du lolo en français, (on en trouvera l'explication dans la préface.)

Mais pour imprimer ce travail, il me fallait des caractères mobiles. La Providence me fit trouver, dans la maison de Nazareth, à Hong-Kong, des confrères dévoués qui mirent à ma disposition toutes les ressources de leur expérience personnelle et de leur établissement admirablement pourvu

Grâce à leur gracieux et généreux concours, mes nouveaux caractères furent gravés et fondus, avec toute la perfection désirable.

Je ne devais pas oublier le but de mon travail qui était de former et de perfectionner mes chrétiens: et c'est la raison qui m'a fait disposer chaque phrase en ligne indépendante ; de cette manière, mes élèves, avec une simple connaissance de notre alphabet, pourront aisément saisir le sens des mots de notre langue.

Mon Dictionnaire est, tout d'abord, pour eux. Il est tiré à un nombre restreint d'exemplaires, et il n'aura pas deux éditions. Mais je n'oublie pas que notre Dieu est le Dieu des sciences. Aussi, pour remplir tout mon devoir, je tiens à vous donner connaissance de mon travail.

Mon Catéchisme, ne comportant que le texte lolo, ne saurait guère vous intéresser. Toutefois il est à votre disposition.

Si rien ne vient m'interrompre, mon Dictionnaire français-lolo sera terminé en Juillet-Août de cette année. Il sera précédé d'une Grammaire détaillée de la langue lolo, qui donnera, je l'espère, la clé de cet idiome inconnu.

Ce Dictionnaire ne coûtera pas moins de dix piastres.

Le Catéchisme (texte lolo) coûtera, franc : 0,50 centimes, ou piastre : 0,20.

Prière de s'adresser directement à Monsieur le Directeur de l'imprimerie de Nazareth,

Pokfulum,
Hong-Kong.

Le Chemin de fer français du Chansi

Le Chansi, à peu près ignoré de la grande majorité des Français, est une des plus vastes et des plus riches provinces de la Chine, Sa capitale, Taï-Youan, compte un million d'habitants.

Ce qui, pour nous, Français, constitue l'attrait de cette région, c'est que de nombreux intérêts français y sont engagés, qu'elle est traversée, dans la moitié de sa largeur, par un chemin de fer à capitaux, à matériel et à personnel français. Le

récent traité qui vient d'intervenir entre la France et la Chine, à propos des affaires du Yunnan, comporte la prolongation de ce chemin de fer jusqu'à Si-Ngan-Fou.

Ainsi se précise et s'affirme la politique d'expansion économique de la France qui, par le Sz -Tchouan et le Yunnan, se développe en un immense arc du cercle sur la Chine centrale et occidentale, jusqu'aux limites de notre Indo-Chine.

C'est en 1897 que la Banque russo-chinoise et le Comptoir d escompte envoy rent dans le Chansi un ingénieur français, M. Hivonnait, pour étudier les richesses minières de cette province et déterminer le tracé d'une future voie ferrée. Pour cette construction et cette exploitation, une société se fonda en 1905 et les travaux, menés avec une vigueur exceptionnelle par les ingénieurs français Espanet et Millorat. se terminaient par la pose du dernier rail en octobre 1907.

C'est sur le Grand-Central, le Péhan Pékin Hankéou), que s'embranchent les 242 kilomètres de chemin de fer du Chansi à Chemkiat-Tchouang, à 280 kilomètres au Sud de Pékin.

Il y a quelques années, Chenkia-Tchnang n'était qu'un petit village de deux cents Chinois ; il compte aujourd'hui 3,000 habitants. Je me résignais déjà à y passer la nuit dans une de ces auberges chinoises aux abominables senteurs. Quelle ne fut pas ma joie quand j'appris qu'on venait d'y fonder un hôtel français ! Je fus ravi d'y faire la connaissance de son propriétaire, un Français de Marmande, très honorablement connu de Pékin à Hankéou, un brave homme, qui fut aussi un homme brave, car il fut, en 1870, un soldat de Coulmiers.

Le chemin de fer du Chansi est à voie étroite ; il n'en a pas moins exigé de considérables travaux d'infrastructure et de nombreux travaux d'art. Douze à quinne travées métalliques, dont plusieurs de 75 mètres de long ; vingt-deux viaducs, dont un de dix sept arches ; dix-neuf souterrains, dont plusieurs tunnels de 300 mètres : voilà quelques-uns des ouvrages dus à la main de l'homme, qui, joints à la beauté du paysage, font de cette ligne une des plus pittoresques que j'aie parcourues. Beau paysage, en vérité ! Que de défilés grandioses entre d étincelantes murailles calcaires ou des grès rougeâtres qu'empourpre le soleil d'octobre ! Que de courbes hardies au-dessus d'à-pics vertigineux ! Que de longs et étroits couloirs où s'accolent la voie et les rivières, qui en ét , lors des pluies, grossissent et grondent furieusement, creusant des grottes ou charrian, des blocs gigantesques !

Mais ce qui, plus que ces gorges, ces lacets, ces chaos, captive et arrache des exclamations de surprise, c'est le spectacle, unique au monde, de ces vastes terres jaunes de *loess*, qui s'accumulent dans les vallées, chaussent le pied des montagnes et les revêtent elles-mêmes d'un immense manteau doré. Quelle est l'origine de ce *loess*? La question est vivement débattue. Toujours est-il que ces terres jaunes qui s'étendent sur trois provinces sont des plus fertiles qu'on puisse trouver. Elles supportent sans peine deux cultures par an. A peine le sorgho et le millet sont ils coupés que l'on y sème du blé.

Ce *loess* n'est pas seulement le creuset fécond où s'élabore une double récolte annuelle. C'est aussi le foyer des cultivateurs.

Rien n'est plus curieux que d'apercevoir, des vitres du wagon, les nombreuses ouvertures dont sont criblés les flancs des hautes falaises de *loess*. C'est la main de l'homme qui les a percées ; elles servent d'entrée à des habitations souterraines.

J'ai visité plusieurs de ces excavations, qui me rappelaient nos admirables grottes des Ezzies. J'y ai été fort bien accueilli par leurs habitants, troglopytes du vingtième siècle, gens pacifiques, et non moins sales, qui vivent là, à l'abri des chaleurs et des froids extrêmes, jaunes comme la terre dont ils fouillent les entrailles, et qu'ils cultivent avec âpreté. Chaque famille occupe quatre ou cinq salles de ces catacombes a iatiques : une chambre à coucher aux lits de brique, une cuisine enfumée, une grange, une étable pour les porcs et les poules, une niche pour le culte des ancêtres—et l'inévitable W.-c., source de toute fécondité agraire.

Il faut voir avec quelle indlassable activité ces maîtres cultivateurs que sont les Chinois ont multiplié murs de soutènement et terrasses pour préserver leur terre jaune des éboulements et des inondations. On dirait une foule d'escaliers grandioses par lesquels le Chinois mène sa charrue jusqu'à l'assaut des sommets.

Le sous-s l n'est pas moins riche que le sol. On y trouve en quantités considérables cuivre, soufre, sel gemme, fer et surtout houille et anthracite. Chinois et Allemands exploitent déjà cette houille qui abonde au point que certaines gares sont presque entièrement bâties dans ce "pain de l'industrie".

Si, par le pittoresque grandiose de ses sites, le Chansi mérite la visite des touristes aussi bien que *les canons* du Colorado ou la trouée historique du Rhin, en même temps cette province est appelée à devenir un des grands foyers économiques de l'Extrême-Orient.

Ce n'est pas un médiocre titre de gloire pour la France que de pouvoir, à elle seule, malgr des hostilités sournoises, en ouvrir les portes et en galvaniser les ressources.

HENRI LABROUE.

Corps français d'Occupation Conseil de guerre à Tientsin.

AUDIENCE DU 18 FÉVRIER

Du Courrier de Tientsin :

Le Corps français d'occupation avait malheureusement à enregist er au mois de janvier dernier le crime d'un soldat pris de boisson, crime sur la personne d'un de ses camarades. Le soldat Albertini avait en effet tiré un coup de feu qui atteignit le caporal Gauthier et le soldat Gaudicheau. Le premier est encore actuellement à l'hôpital, le second expira sur le champ. C'est pour r pondre de ce crime . homicide volontaire que le soldat Albertini comparaissait hier devant le Conseil de Guerre.

M le lieutenant colonel Lavenir, commandant le 16ème Régiment d'Infanter e Coloniale présidait les débats. A ses côtés siégeaient comme juges : M. le commandant Hubert, M. le capitaine d'artillerie Jacobi; M. le lieutenant d'artillerie Diraison et M. l'adjudant Péru. Au banc de la défense se trouvait M. le lieutenant Barb za.

M. Kérourio, rapporteur, remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement et c'est lui qui soutiendra aujourd'hui l'accusation.

Un sergent remplissait les fonctions de greffier.

La salle, située dans les bâtiments qui se trouvent au coin de la rue de l'Amirauté et du quai du France, en face la Municipalité, était trop petite pour contenir l'assistance composée en majeure partie de soldats. Toutefois. on remarquait quelques officiers et aussi quelques résidents français

Les membres du tribunal en grand uniforme, se tenaient près d'un table recouverte d'un tapis vert. L'ensemble de la salle avait l'aspect sévère qui convient en pareil cas. Au reste, le colonel Lavenir conduisit les débats avec beaucoup e distinction et le président, ainsi que tous les membres du Conseil, avaient cette attitude de juges qui comprennant toute l'importance de la misson de justice qui leur est confiée.

Dès huit heurs du matin, l'accusé est amené par deux gendarmes sous l'escorte d'un piquet de soldats d'infanterie, baïonnette au canon.

Après l'interrogatoire d'identité de l'accusé, lecture est donnée de l'accusation dont les faits sont reconnus par le soldat Albertini.

Puis le défilé des témoins commence.

L'audience est reprise l'après-midi Quelques dames sont présentes, mais, contrairement à ee qui se passe généralement dans notre cour d'assises parisienne, cette présence ne saurait être ici l'objet d'aucun commentaire. L'ordre le plus parfait ne cesse de règner et le silence fut observé religieusement.

Un clairon d'infanterie est appelé à déposer et sa déposition est défavorable à l'acsusé. Puis c'est le soldat Puissant qui raconte comment quelques soldats du détachement rançais des Chinwangtao, dont Albertini, furent invités à bord d'un navire italien le 24 janvier jour du crime. Le témoin qui accompagnait l'accusé déclare que le groupe dont ils faisaient tous deux partie consomma huit bouteilles de bière à la cantine et deux absinthes chez un commerçant grec.

Le président demande au témoin de préciser quelques points de sa déposition et lui demande des renseignements sur la conduite ordinaire de l'accusé. Celui-ci avait pour habitude dès qu'il avait un peu bu, de gesticuler et de crier énormément, si bien que ses camarades ne prê-

taient plus attention à ses menaces. Après une question posée par la défense, le témoin est remercié par le président et se retire.

Un autre témoin fait le récit de la scène qui précéda celle du crime. Il raconte qu'Albertini, à la cantine, manœuvra la culasse de son fusil en proférant des menaces à l'adresse d'un sergent. L'accusé refusa ce jour là de monter la garde sans la défiler. Puis la cantine fut consignée par ordre du caporal Couby.

Le président demande au témoin de spécifier quels propos il entendit tenir par le soldat Albertini à la sortie du réfectoire. Le témoin déclare que l'accusé menaça de faire mettre à genoux son supérieur et, s'il approchait, de tirer sur lui.

D'après le témoin, Albertini ne paraissait nullement pris de boisson à son entrée à la cantine, mais il s'excita là de lui-même en parlant à tort et à travers.

M. Kérourio, commissaire du gouvernement pose à son tour quelques questions au témoin et demande notamment s'il a bien entendu lui-même les propos tenus par l'accusé. Le témoin répond affirmativement.

Le capitaine Jacobi, juge, pose également une question au témoin. Il désirerait savoir si Albertini avait pour habitude de proférer des manaces. La réponse est affirmative.

L'accusé, invité par le président à faire des observations au sujet de cette déposition, trouve extraordinaire que le témoin ait pu entendre son propos concernant son refus de monter la garde sans la défiler. Il reconnait avoir tenu ce propos mais à la cantine seulement.

Le sergent Dusseldorf n'a pas entendu ce propos, Il déclare qu'Albertini lui a dit "Vous voyez, je ne suis pas saoul.—" A quoi le sergent aurait répondu de façon à calmer l'accusé.

Le commissaire du gouvernement pose la question suivante: "Est-il possible que le propos ait été tenu sans que vous ayez pu l'entendre?"—"Oui, répond le témoin, car j'étais assez éloigné d'Albertini et on faisait beaucoup de bruit".

Le docteur Griselli est appelé à témoigner et, après avoir prêté serment, il fait le récit des évènements dont il fut témoin en qualité de médecin. C'est d'une voix ferme et avec beaucoup de précision qu'il prononce la déclaration suivante: "Dans la nuit du 25 au 26, je fut mandé par un express du capitaine commandant le détachement de Chinwangtao pour porter secours à un soldat qui avait été blessé par un coup de fusil. J'étais mis au courant des évènements et savais que le caporal Gauthier avait été blessé tandis que le soldat Gaudicheau avait déja succombé aux suites de ses blessures. Je partis de Shanhaikouan et me rendit à Chinwangtao où je trouvai le caporal Gauthier couché. Un médecin du régiment des Punjabis avait déjà fait un pansement que je jugeai inutile de défaire dans la crainte de provoqoer une nouvelle hémorragie qui eut pu provoquer la mort du blessé. J'ordonnai un repos absolu et prescrivis les médicaments nécessaires. Puis je quittai le capora Gauthier pour aller voir le soldat Gaudicheau dont le cadavre avait été déposé dans une salle à l'écart. Je ne fis pas l'autopsie du corps de Gaudicheau, car je pouvais être appelé à pratiquer une opération sur celui du caporal Gauthier et qu'il pouvait y avoir danger à pratiquer cette opération après une autopsie. Néanmoins j'examinai la blesssure. L'orifice de sortie pouvait avoir deux centimètres de large sur trois de haut. Le projectile avait provoqué un éclatement du foie. Et sans doute il y avait eu lésion des intestins ; le ventre était en effet gonflé. Il est probable en outre qu'il y eu lésion de gros vaisseaux, car le soldat Gaudicheau succomba trente minutes après avoir été atteint. Je fis la toilette du mort, aidé en cela par deux infirmiers, et je fis mettre de côté les vêtements du défunt pour qu'ils servissent de pièces à conviction."

A cet endroit du docteur Griselli, le colonel Lavenir fait apporter ces vêtements maculés de sang, qui provoquent une certaine émotion sur l'assistance, mais que ne semble nullement ressentir l'accusé.

Sur ces vêtements, on peut nettement voir l'entrée et la sortie du projectile. Le Docteur Griselli reprend sa déposition sur l'invitation du Président. Il raconte qu'il assista le 25 Janvier, c'est-à-dire le lendemain du crime, à la mise en bière du cadavre. A cette occasion, le commandant du détachement tint à confronter l'accusé avec sa victime : "Je ne ferai part de mon impression à ce sujet que si le tribunal m'en fait la demande, dit le docteur Griselli". On verra plus loin que le président jugea cette impression susceptible d'éclairer les juges.

Le docteur Griselli parle ensuite du caporal Gauthier qui fut opéré par le docteur Lhomme. L'opération consista en une incision qui suivait la trace du projectile.

Celui-ci avait heurté l'os de la hanche et était sorti par l'abdomen. Pour cette opération, les docteurs avaient dû recourir à l'anesthésie au chloroforme. L'esquille d'os fut enlevée ; on arrêta l'hémorragie, puis le docteur Lhomme posa des drains et finalement fit des points de suture.

Le témoin déclare que le caporal Gauthier, grâce à sa robuste constitution, a pu supporter cette opération et qu'il est actuellement à l'hôpital de Tientsin en bonne voie de guérison. Pourtant une flébite s'est déclarée ; mais le docteur Lhomme considère actuellement la guérison du caporal Gauhier comme quasi-certaine.

Sa déposition terminée, le docteur Griselli est invité par le colonel Lavenir a faire part au tribunal de son impression personnelle lors de la confrontation du soldat Albertini avec sa victime.

Le témoin rapporte que le capitaine Schmoll, lors de cette confrontation, demanda à l'accusé qui ne semblait nullement ému en présence du cadavre de Gaudicheau :"Eh bien cela ne vous fait rien?" — "Ben, répondit Albertini—c'est fait ; il n'y a plus moyen de le reparer et puis, d'ailleurs, c'est peut-être mon tour maintenant". L'impression très nette qui se dégagea en présence de cette attitude de l'accusé, impression qui fut celle de toute l'assistance, fut qu'Albertini faisait preuve de cynisme. "Peut-être, ajoute le Docteur Griselli, Albertini était-il encore à ce moment sous l'influence de l'alcool.".

Un des juges ayant demandé au témoin s'il considère l'accusé comme alcoolique et irresponsable, le Docteur Griselli déclare: "En toute conscience, il m'est impossible de répondre à cette question et de me prononcer, car je n'ai pu faire aucun examen médical mental de l accusé. Albertini fut bien infirmier sous mes ordres, mais je n'ai jamais rien remarqué d'anormal dans son attitude ou sa conduite. Il était respectueux comme tous les soldats le sont envers leurs chefs et je déclare que j'étais satisfait de ses services. Il est vrai qu'à cette époque il ne se trouvait sans doute pas dans des conditions qui eussent autorisé un jugement. Encore une fois, il m'est impossible, en toute conscience, de me prononcer sur la responsabilité ou l'irresponsabilité de l'accusé".

Cette émouvante déposition prend fin, la défense ni le ministère public n'ayant de questions à poser au Docteur Griselli. L'accusé lui même ne voit aucune objection à présenter. Il déclare simplement qu'il regrette d'avoir blessé le caporal Gauthier.

Le caporal Quatanéa est appelé à déposer. Il fait le récit de la chasse à l'homme qui se termina par la capture de l'accusé. Le témoin qui était allé, lui aussi, visiter le navire italien, déclare qu'à ce moment Albertini ne paraissait pas surexcité. Il le revit toujours aussi calme à la cantine. Le témoin partit alors pour Chinwangtao et fut de retour à la caserne vers 5 heures 20 ; c'est à ce moment qu'il apprit la discussion qui s'était élevée entre Albertini et un de ses camarades. Le témoin retourna à bord du navire avec les marins italiens, puis rentra à la caserne vers huit heures. Le crime avait déja été commis par Albertini.

Le caporal Quatanea entendit le clairon sonner l'appel et il eut à prendre la garde. Le lendemain, il fut envoyé au village d'où il revint à la caserne. A ce moment, il recut l'ordre de rejoindre le sergent-major qui était à la recherche d'Albertini lequel s'était enfui. Le témoin reçut du sergent major l'ordre le marcher sur Albertini qu'il apercevait à deux cents mètres marchant l'arme à la bretelle. Dès que le criminel aperçut le caporal, il le mit en joue. C'est à ce moment que le caporal Quatanea fit feu en l'air pour montrer qu'il était armé, En entendant le coup de feu, Albertini prit la fuite dans la direction d'une ferme. A cet endroit, le criminel se retourna et mit en joue le sergent-major qui avancait d un autre côté à la tête d'une patrouille. Le caporal Quatanea, voyant son chef en danger, épaula son fusil et déclara à Albertini que s'il tirait,

lui ferait de même. L'accusé pria le caporal de ne pas tirer et se rendit. Il abandonna son arme et, sur l'ordre du caporal, se mit à genoux et éleva les mains. Il resta dans cette position jusqu'à l'arrivée de la patrouille qui constata que le fusil d'Albertini était chargé.

A ce moment, le président pose une question:" Avez-vous vu l'accusé mettre son arme en joue?"—"Oui, répond le témoin."

Ici un léger incident d'audience s'élève au sujet des dépositions du caporal Quatanéa et du sergent Lemoigne qui paraissent contradictoires, mais le commissaire du Gouvernement reconnait que cet incident n'a aucune espèce d'importance ou de conséquence.

Plusieurs questions sont posées par le défenseur, lieutenant Barbaza, par le lieutenant Diraison, le commandant Hubert et le capitaine Jacobi ; le témoin se retire après avoir été remercié par le président.

Le colonel Lavenir décide à ce moment qu'une suspension d'audience aura lieu. Dans dix minutes les débats seront repris.

A la reprise d'audience, le témoin Trianau est appelé. Ce témoin ne révèle aucun fait nouveau. Il déclare simplement que la dispute entre Albertini et Gaudicheau fut soulevée par le premier pour une vétille, une question de pain, et que l'accusé parle la langue italienne.

Le colonel Lavenir pose à ce moment des questions d'une grande précision pour savoir si, au moment de son arrestation, le soldat Albertini fut mis au courant du résultat de son crime. Et sur l'insistance du lieutenant Diraison, le Tribunal acquiert la conviction bien nette résultant de la déclaration des témoins et de celle de l'accusé, qu'au moment de son arrestation l'accusé, savait qu'il avait tué le soldat Gaudicheau et blessé le caporal Gauthier.

Le témoin Coumaillot, fusillé breveté de la marine, appartenant à l'équipage de la canonnière française Pei-ho, fait une déclaration très nette et très précise. Il explique que, du haut du mirador de Chinwangtao, aidé d'une longue vue, il put suivre les péripéties de l'arrestation d'Albertini. Aux questions du colonel Lavenir, qui parait prendre un grand souci de la netteté et de la précision des dépositions, le témoin répond d'une manière très affirmative.

Le défenseur demande à ce moment combien de temps s'est écoulé entre le coup le feu tiré par le caporal Quatanéa et la mise en joue du sergent major par Albertini.

— " Environ quinze minutes, répond le témoin.

Au témoin Coumaillot succède à la barre le caporal Guillain. Celui ci rend compte au tribunal d'un incident qui eut lieu le 24 Décembre, c'est-à-dire un mois avant le crime. Albertini, ce jour là, adressa des menaces au sergent Poly et lança même des pierres dans la direction du gradé qui, fort heureusement ou malheureusement, ne put apercevoir le geste.

Plusieurs questions sont posées au témoin par le capitaine Jacobi, le défenseur et le président. Puis on entend le témoin Lorot dont la déposition n'apporte aucun fait nouveau mais confirme les précédentes.

Enfin le greffier donne lecture de la déposition du caporal Gauthier, celle des victimes d'Albertini qui a heureusement échappé à la mort mais qui se trouve encore actuellement à l'hopital. La lecture de cette pièce émouvante est écoutée dans le plus profond silence. Le caporal Gauthier que le docteur Lhomme n'a pas autorisé à quitter le lit pour se rendre au Conseil de Guerre, fait le récit de la scène du crime.

Après cette lecture, M. Kerourio, commissaire du Gouvernement, dépose des conclusions tendant au renvoi des débats au lendemain huit heures du matin.

Le président accède à cette demande et lève l'audience, non sans avoir prévenu les juges et les témoins d'avoir à se trouver dans la salle du Conseil de Guerre à l'heure fixée.

Aujourd'hui, le commissaire du Gouvernement prononcera sans doute son réquisitoire auquel répondra le lieutenant Barbaza, défenseur de l'accusé.

On a beaucoup remarqué, au cours de cette première audience, l'extrême souci qu'a manifesté le président de conduire les débats en respectant toutes les formes légales. Le commissaire du Gouvernement, la défense et les juges ont tous fait preuve d'un louable désir de connaitre tous les faits tant à charge qu'à décharge de l'accusé leur permettant de juger en toute conscience et en pleine connaissance de cause.

Le Tientsinois

Les petits metiers chinois

Ah ! ils ne connaissent pas la Chine ceux qui se lamentent ainsi ! Ils n'ont pas eu à subir les fainéantises du boy, ni la propreté douteuse du cuisinier escorté de son crasseux marmiton, ni la mélomanie du ma-fou !

Et cependant, on doit le reconnaître, le domestique chinois est doué de grandes qualités, et je suis même surpris que personne n'ait encore songé à l'employer en Europe.

Il ne boit pas, il est extrêmement sobre et peu difficile, capable d'un grand attachement pour le maître qui a su s'en faire aimer; ses gages sont peu élevés enfin il ne lit pas les lettres qu'on lui confie et s'acquitte avec intelligence de toutes les missions

Il n'est pas socialiste et ne parle jamais de grève, il est patient et toujours calme.

Qu'on lui fasse une observation, il la prend en souriant, c'est la coutume. Combien de fois n'ai-je pas été exaspéré par ce sourire que je jugeais narquois alors qu'il n'était que l'expression de son humilité!

Je sais qu'on lui reproche, avec juste raison, de n'être pas d'une propreté rigourense, mais avec un peu de patience on peut la lui apprendre rapidement. Lorsqu'on aura montré aux Chinois qu'il n'est pas dans nos coutumes d'employer le saladier pour prendre un bain de pieds, ils abandonneront les usages que nous qualifions de très-malpropres, et qui ne sont, en somme, que leur manière, à eux, de comprendre la propreté qui diffère un peu de la nôtre.

Tout n'est-il pas, d'ailleurs, affaire d'habitude ? Il en est de la propreté comme de toute autre chose. Suivant leurs principes les Chinois sont très-propres.

Pourquoi, disent-ils souvent, vous mouchez-vous, vous autres Européens, dans un carré de toile que vous placez dans votre poche, alors qu'il est si simple et si peu coûteux d'employer un carré de papier ou même de ne se servir que des doigts ? Question d'habitude.

Les Chinois sont très surpris, dans un repas européen, de voir que nous plaçons sur le bord des assiettes ce que nous ne pouvons manger ; eux jettent tout sous la table comme si une bande de chiens affamés attendait la pâture, question d'habitude.

Je n'ai jamais trouvé un reproche à adresser à ce sujet aux Chinois domestiques à bord des paquebots ou dans les hôtels de l'Inde et des possessions hollandaises, ni le service ni la cuisine ne laissent à désirer

***

Il y a aussi la question du *mientze* ce que nous traduisons par la face. Sur ce point tout Chinois est intransigeant, du plus haut mandarin au plus obscur k'ou-li.

Lienn-tze et *Mienn-tze* en chinois sont synonimes, tous deux signifient face, figure, réputation.

Perdre la face (tieou lienn) a une importance considérable dans toute la Chine, on ne peut mieux en donner l'explication qu'en citant des exemples. Un homme est-il pris en flagrant délit de mensonge ou de vol, il perd la face Le force-t on à faire quelque chose qu'il ne voulait pas faire, il perd la face. Lui adresse-t-on des reproches ou des observations amères devant quelqu'un il a perdu la face

Menacez un boy, devant ses camarades, de le mettre à la porte, il vous répondra aussitôt qu'il quitte immédiatement son service, sa réponse lui *sauve la face.* Un instant après il ira vous trouver en particulier, vous fera des excuses, vous le garderez et il racontera à qui voudra l'entendre que vous l'avez supplié de rester, il *gagne la face.*

Les Chinois attachent à la face une importance capitale et sont très chatouilleux sur ce chapitre.

***

Il y a aussi ce qu'on appelle le *Squeeze* qui sévit dans toute la Chine où il est admis comme très-licite. *Squeeze* est un mot anglais qui signifie pressurer, comprimer et par extension extorquer. On peut souvent, sans crainte de se tromper, le qualifier de vol. Beaucoup en vivent, le plus grand nombre en augmente son salaire ; il prend toutes les formes et revêt tous les aspects.

Tout marchand qui se présente s'engage tacitement à abandonner un tant pour cent sur les objets que la

domesticité l'a autorisé à venir vendre. Ce procédé est un *squeeze*, qui, en réalité, est payé par l'acheteur, car le marchand le compte dans le prix de vente. C'est pourquoi je disais plus haut de ne jamais consulter le boy lors d'un achat, d'abord parce que c'est un ignorant, ensuite parce qu'il a un intérêt: plus on débourse, plus il empoche. J'ai eu un boy si exigeant que les marchands ne venaient plus chez moi, ils me happaient au passage, dans la rue, pour me montrer leurs bibelots.

Faire danser l'anse du panier est une forme du *squeeze*. Le blanchisseur et les autres fournisseurs payent un *squeeze* toujours remboursé par le maître et à son insu. Et il en va ainsi pour tout.

Ces renseignements, bien que succincts suffiront à éclaircir ce qui me reste à dire de nos domestiques. Je commence par le plus important : le Boy.

LE BOY

Le boy est une véritable autorité dans la maison de l'Européen, les fournisseurs ont à compter avec son humeur, il établit un pacte avec le marchand de *Curios* pour rouler son maître et que sais je encore?

En un mot chacun a des ménagements pour lui depuis le marchand de charbon jusqu'au blanchisseur.

D'où vient-il? Personne n'en sait rien; son nom? tout le monde l'ignore. Il n'y a en Chine, ni certificat, ni papiers d'identité, on l'a pris parce qu'il est soi-disant parent assez proche de l'ami du cousin du cuisinier qui est venu vous le recommander.

Le boy chinois parle toutes les langues : anglais, allemand, français, selon le maître qui l'emploie. Bien entendu ses connaissances sont des plus sommaires, j'en ai eu un qui se piquait de parler anglais et qui ne savait dire que *yes, no, goddam! Very well* et *money*. Mais quelque soit le langage employé soyez sûr que le boy comprend toujours ce que vous lui dites, il comprend souvent de travers et apporte le saladier lorsqu'on réclame une serviette, mais enfin il semble comprendre, c'est déjà beaucoup.

Le boy est mélomane, au grand dol du voisinage, il gratte un *sinntze* ou racle un *hou-kinn* pour accompagner son chant peu mélodieux et qui, si on en comprenait les paroles, ferait rougir un carabinier. Mais quand ce n'est pas le boy qui est mélomane, c'est le ma-fou; à leur défaut, c'est le cuisinier, mais il y en a toujours un qui vous jouera des berceuses interminables et même des aubades intempestives.

Le boy est un Monsieur fort soigné de sa personne, vêtements de saison élégant en soie ou en satin, une natte des mieux tressées, une chaussure irréprochable, pas le plus petit grain de poussière, pas une tache, ses bas sont aussi blancs que la neige, et le bas de son pantalon élégamment serré sur la cheville par une large bande de soie chinée retenue par une boucle d'argent. Ne croirait-on pas que la boue est inconnue en Chine? Voyez, ses mains sont blanches, ses ongles un peu longs, c'est vrai, sont des mieux soignés, chaque matin son front est rasé par le barbier qui passe, car le boy a un abonnement, chaque cheveu est à sa place, sa natte est fixée par une tresse de soie terminée par deux glands de bon ton qui balaient presque le sol. En un mot c'est un modèle d'élégance et de propreté.

Mais, le boy est Chinois et tout ce que j'ai détaillé c'est le *louksi*, le fameux louksi que j'écris à la française pour le bien prononcer.

Le louksi, c'est l'apparence, c'est ce que tout le monde voit, le lousi c'est la surface, c'est le louksi qui règne en Chine où tout n'est qu'apparence.

Ne déshabillez donc pas le boy, autant il est propre dessus, autant il est sale dessous.

J'en peux dire autant des autres domestiques pour n'avoir pas à en reparler. On ne peut pas accuser le boy d'être voleur, il ne l'est généralement pas ; il est mieux qualifié en l'appelant *Chapardeur*.

Mais tout lui est bon, il sait faire argent de tout ce qu'on laisse traîner, et là il déploie un zèle infatigable.

Avez-vous besoin de la caisse qui vous est arrivée dernièrement? C'est en vain que vous la rechercherez, le boy l'a déjà vendue. Ne vous avisez pas de lui demander le nombre des bouteilles vides, jamais le compte n'est exact. S'il n'a pu tout distraire à cause de la surveillance, il en a dérobé une partie qu'il a convertie en argent. Sont-ce des pots à fleurs qu'il vous faut? Interrogez le boy, il ne les a pas vus, alors qu'il les a liquidés la veille. Il faut avoir un œil toujours ouvert pour surveiller le charbon, le sucre et la lingerie, car le boy est marié et il a des cadeaux à faire à sa femme ou à une dulcinée de maison hospitalière. Le charbon fuit avec une rapidité surprenante et il n'est pas prudent de lui laisser sans contrôle la direction de la réserve.

Il faut que la maison où il sert soit de bien peu d'importance pour que le boy n'aie pas un sous-boy. Non seulement celui-ci le seconde dans tout le travail, mais il le remplace au besoin, il est le serviteur du domestique, brossant les effets de son supérieur, rangeant sa chambre, etc.

C'est le boy chef qui engage le boy n° 2 selon la coutume, car si par malheur le maître s'avisait de le faire lui-même, ce serait introduire la discorde entre les deux, discorde qui se traduirait immédiatement par des disputes continuelles. Le boy no 2 est payé par celui qui l'emploie mais il doit abandonner une partie de ses gages au boy No 1. A son tour le boy No 2 extorque de l'argent au blanchisseur ou au porteur d'eau qui sont au dessous de lui. C'est un bel exemple de *squeeze*.

Quand le boy No 1 occupe une place importante, il se transforme en grand seigneur, il a alors un boy attitré, un pousse à l'abonnement qui arbore fièrement le soir quatre et même six lanternes à acétylène, c'est, paraît-il, de fort bon ton. Son pousse le conduit aux lieux de plaisirs, restaurants à la mode, café concert, ou vers la maison de thé où trônent des beautés outrageusement fardées et auprès desquelles il ne se vante pas de la modicité de son emploi.

Il offre à dîner à ses intimes, car il obtient facilement des permissions sous couleur que son père est très-malade ou que son frère est à l'agonie.

LE BOY

Quand, pour un motif quelconque, on pénètre dans la chambre du boy, on est tout surpris d'y voir des visages inconnus, il ne faut pas s'en inquiéter, ce sont des visiteurs auxquels le boy décerne gratuitement le titre de parents, l'un est son frère l'autre son cousin, un autre son frère juré. Il règne généralement dans la pièce un beau désordre et une forte odeur soit d'opium soit de tabac opiacé, le boy est la plupart du temps un fumeur incorrigible. Comme dans toute habitation chinoise, des Tœi-Tze (Maximes parallèles) sont accrochées au mur, la table est chargée d'objets hétéroclites et du plus mauvais goût, sur lesquels on peut lire *Made in Germany*: une petite pendule escortée de deux tubes en porcelaine, des tasses et une théière.

Ne vous flattez jamais de posséder un boy valant son pesant d'or, il pourrait vous arriver la mésaventure suivante, rapportée par je ne sais quel auteur.

Un Anglais, appelé au Japon, avait dû laisser sur le continent un boy qu'il prétendait être un oiseau rare, un merle blanc, quoi! C'est ce phénomène qui avait empaqueté les objets emportés et parmi lesquels se trouvait un magnifique parapluie tout neuf. Arrivé au Japon la pluie commence à tomber et l'Anglais tout fier déballe son en-cas. Savez vous ce qu'il trouve? Un horrible pépin dépenaillé, déchiqueté, inutilisable, soigneusement glissé dans une gaine de grosse toile et le tout enveloppé de papier! L'histoire ajoute qu'heureusement la mer jaune séparait le maître du domestique, car l'Anglais, éclatant en jurons, l'aurait massacré.

LE CUISINIER

Son défaut de *squeezer* et sa malpropreté mises à part, le cuisinier chinois est un excellent serviteur. Habile dans son métier, sachant faire des mayonnaises savoureuses et des glaces succulentes, il triomphe pour tout ce qui est pâtisserie.

Il suffit de lui montrer une fois comment se tourne une sauce, comment se rôtit un gigot pour n'avoir pas à le lui redire.

Qui diraient nos cuisiniers d'Europe s'ils n'avaient que des outils aussi rudimentaires que ceux de leur collègue chinois? Pas de fours compliqués ni de passoires savantes ici, quelques casseroles et quelques poëles à frire, c'est tout.

Le cuisinier chinois est atteint des mêmes vices que le boy, mais plus atténués, se sentant moins puissant il n'a pas la morgue de ce dernier.

On ne connait également ni son nom, ni son origine, c'est Madame Chose qui vous l'a recommandé et cela suffit. C'est, en général, un ancien petit marmiton que ses parents ont placé en payant l'appren-

tissage à un cuisinier : en essuyant la vaisselle il a observé comment on trousse un poulet et comment on assaisonne le potage. Il a trempé son doigt gras dans le bouillon pour voir si l'eau était chaude, mais son professeur ne lui a indiqué aucun secret culinaire ; s'il en connaît c'est à son initiative seule qu'il le doit. Le Chinois n'aime pas à apprendre aux autres ce qu'il sait lui-même, tous ceux qui ont étudié la langue ont dû remarquer cette retenue chez les professeurs eux mêmes.

Le cuisinier est souvent le protégé d'un boy ou bien c'est par l'influence de celui-ci qu'il a été engagé. Dans ce cas, il doit, chaque mois, faire un petit cadeau pécuniaire à son protecteur.

Le cuisinier sans place est fort bien renseigné sur les emplois vacants. Chassez le votre, une heure après trois se sont déjà présentés comme postulants ! Cette rapidité d'information vient de la domesticité qui dépêche un homme vers l'ami sans emploi, car celui qui parvient a en *caser* un, bénéficiera du petit *squeeze* mensuel, ce gain n'est pas à dédaigner.

Le cuisinier est toujours doublé d'un marmiton crasseux, c'est l'apprenti dont les parents versent quelqu'argent au cuisinier chef. C'est le marmiton qui essuie la vaisselle avec un chiffon gras, noir et sale. Oh! combien! Il est aussi chargé d'allumer le feu et de soigner la pipe du cuisinier, ont lui confie le gros ouvrage. Quand il sa un peu faire une sauce, le cuisinier vit en rentier et se permet des absences quelquefois de deux ou trois jours.

C'est lui, en général, qui cherche une situation à son élève, car toujours d'après la même coutume, c'est un revenu pour l'avenir. J'en ai connu qui ne faisaient rien et trouvaient le moyen de vivre largement de ces rentes volontairement consenties.

On laisse habituellement au cuisinier le soin d'aller au marché ; en bon Chinois qu'il est, il sait en profiter sous forme de *squeeze*. Après entente avec les fournisseurs, il touche un pourcentage et on peut passer derrière lui pour demander les prix au vendeur, jamais il ne trahit le cuisinier. Faire son marché soi même est encore plus onéreux, dans ce cas les prix sont toujours majoré. Vouloir exercer un contrôle sur les marchandises achetées, c'est provoquer d'autres difficultés. Une dame européenne, ayant donné ordre à son cuisinier de n'acheter que de la viande de toute première qualité, passait chaque matin l'inspection des emplettes. Le cuisinier apportait toujours des morceaux de choix, mais le contrôle terminé il repartait au marché, échangeait le fin morceau contre un de basse qualité; et le tour était joué. Mais tant va la cruche à l'eau... un beau matin le pot aux roses fut découvert et le cuisinier renvoyé.

Donc il est préférable d'exercer la surveillance à l'improviste en lai sant carte blanche au cuisinier qui est toujours reconnaissant de la discrétion dont on use avec lui.

J'ai dit que les domestiques chinois étaient tous plus ou moins mélomanes du boy jusqu'au marmiton, si j'en reparle maintenant c'est que j'ai eu un cuisinier qui ne dormait, presque jamais la nuit, tel un oiseau nocturne. Au lieu de dormir, il râclait un petit violon à deux cordes en chantant à tue-tête. Quand personne n'était là pour admirer sa voix de fausset, il parcourait le voisinage et recrutait un nombre suffisant de boys et de sous boys qu'il amenait chez moi, c'est d'ailleurs sa mélomanie qui a été la cause de son renvoi et j'ai regretté plus d'une fois depuis ses pâtés de lièvre et son bouillon aux algues, deux de ses spécialités.

LE CUISINIER

Le cuisier chinois varie peu ses menus il possède un certain nombre de recettes dont il ne sort pas et dont il ne sait pas sortir, cela tient à son éducation première.

S'il a été dressé à la cuisine anglaise il ne servira que du bœuf à toutes les sauces et des pommes de terre.

Mon cuisinier, qui est un fin observateur, m'a dit souvent : Anglais, manger bœuf et pommes de terre ; Français, toujours vouloir cervelles et rognons ; Allemands, choux et lard ; Russes, aimer beaucoup poisson et cognac ; Où a-t il fait ces remarques ? je n'en sais rien !

Moyennant finances, car tout se paye ici, le cuisinier quittant une place documente son successeur sur le prix des denrées. Si le nouvel arrivé ne veut pas se soumettre à la petite formalité le cuisinier sortant lui joue les plus mauvais tours J'en ai connu un qui n'a pu, pendant plus de trois mois, faire fonctionner convenablement son fourneau, la cheminée ayant été savamment obstruée, et la pièce glissée au fumiste !

Lorsque le marmiton commence à pouvoir faire seul un potage ou une sauce, j'ai dit que le cuisinier en prenait à son aise. Son audace, alors, ne connaît plus de bornes. Il sait qu'il ne peut être constamment surveillé et en profite, témoin l'aventure suivante absolument authentique.

Quelqu'un donne un diner, et, bien que possédant un excellent cuisinier, estime qu'il sera prudent de le doubler afin de préparer convenablement un repas de quinze couverts. Il prie donc un ami de lui prêter le sien, tant renommé pour la pâtisserie. L'ami le lui envoie porteur d'un mot annonçant l'arrivée.

Voulant s'assurer que tout va bien le maître fait une tournée vers les fourneaux, il aperçoit bien son cuisinier, mais pas celui de son ami. Cependant il doit être là puisqu'il a apporté un mot. Il questionne en vain on ne lui fait que des réponses ambiguës.

Sur ces entrefaites arrive l ami qui se rend à la cuisine et tous deux constatent alors avec stupéfaction que les deux cuisiniers sont un seul et même homme !

Il avait trouvé le moyen, sans être soupçonné, de préparer les repas dans deux maisons et de toucher des deux mains, sans compter les petits profits illicites qui de ce fait étaient doublés

Mais le cuisinier a mille tours dans son sac, écoutez encore l'anecdote suivante qui m'a été rapportée par un ami.

S'étant défait de son cuisinier qui le volait, il en engage un muni des lettres de recommandations les plus chaleureuses. Il est habile et ne *squeeze* pas. Chaque jour il rapporte du marché des volailles choisies et des fruits avoureux et lieu de dépenser quotidiennement un dollar cinquante, comme son prédécesseur, il ne lui faut que 75 cents ; la nourriture est plus abondante et meilleure !

En fin de mois notre cuisinier demanda à s'absenter un jour et ne revint pas. C'est alors qu'il fallut déchanter ! Notre hommes gardait les 75 cents et achetait tout à crédit à raison de 2 dollars par jour !

Et cette autre histoire donnée comme vraie par van Oort, mais que je ne répète que sous toutes réserves.

Deux dames européennes soutenaient que le cuisinier de chacune d'elles était le plus propre. Ne pouvant arriver à s'entendre elles décident de faire, à l'improviste, une visite aux cuisines. On s'y rend. La première est dans un désordre indescriptible, des épluchures dans tous les coins et le cuisinier ivre étendu par terre à côté d'une bouteille de whisky. Recul d'horreur ! Les deux demandent comment d'un tel laboratoire sortent des mets aussi délicats. Elle se sauvent et arrivent dans l'autre sanctuaire. Là, tout est en ordre, tout reluit, tout est propre, des fleurs sont à la fenêtre, des inscriptions symétriques accrochées au mur bien blanc. La maîtresse commence à exulter quand elle aperçoit avec terreur son cuisinier, occupé à prendre un bain de pieds dans la soupière !

LE MA-FOU

Je ne sais si c'est un défaut inhérent à la profession, mais tous les Ma-Fou que j'ai eus ou que j'ai connus étaient entêtés comme des mulets. Il n'a que fort rarement un talent spécial et n'est bon, la plupart du temps, qu'à faire un garde d'écurie.

Il ne connaît ni les maladies du cheval, ni les soins à lui donner, il sait tout juste monter.

Au même titre que le boy pour les curios, il ne faut pas consulter le Ma-Fou pour acheter un cheval. Il s'est d'avance entendu avec le maquignon à propos du petit squeeze, et si, de ce côté, tout va selon ses intérêts, il sait dissimuler les tares d'une bête et la faire acheter le double de son prix.

Comme tout chinois, le Ma-Fou est superstitieux. Dans certaines contrées du Nord, il est impossible d'acheter un cheval noir ayant un sabot blanc, le Ma-Fou affirme que le cheval ainsi tacheté a le mauvais œil, et qu'il jouera tous les mauvais tours possibles à celui qui le montera. En ayant acheté un, aucun des trois Ma-Fou que j'ai employés n'a voulu le monter.

Lorsqu'il m'a fallu me défaire de ce cheval, personne ne voulait l'acheter à cause de sa tache et j'ai dû subir une perte pour le vendre, c'est d'ailleurs le seul mauvais tour qu'il ait pu me jouer.

Le Ma-Fou use des mêmes procédés que ses collègues pour squeezer l'européen, il rogne sur la nourriture des bêtes quand l'écurie est importante, et touche un *petit bénéfice* du maréchal-ferrant, etc.

Ici se terminent mes notes sur les petits métiers chinois, il ne me reste qu'à ajouter un petit commentaire sur la domesticité en général.

Se défier de ceux qui se sont convertis à une religion étrangère, ils ont la renommée de *squeezer* plus fortement et ont des défauts plus nombreux. Ne me demandez pas pourquoi, je ne le sais pas moi-même; il vous suffira, pour vous en convaincre, d'interroger les personnes qui en emploient ou de surveiller les vôtres si vous en avez. Je m'en plaignais un jour à un missionnaire, en Chine depuis vingt-quatre, ans, qui m'a avoué n'avoir qu'une confiance fort limitée dans ses convertis, mais sans pouvoir me dire à quoi il attribuait cet instinct pervers.

H. Hell.

Vers le Yunnan

Dans quelques semaines, la locomotive atteindra Mongtzé, les premiers hauts plateaux du Yunnan.

On peut déjà dire que le Chemin de fer du Yunnan est un fait accompli, car la partie la plus difficile est traversée, et il ne s'agit plus maintenant que de poser la voie entre Mongtzé et Yunnan-Sên.

Cette entreprise, conçue par M. Doumer, représente un travail gigantesque dont on ne se rend compte qu'après l'avoir visité. On se demande même comment on a osé tracer une voie ferrée dans un pays pareil, et on se représente difficilement les premiers opérateurs jalonnant les travaux, accrochés aux pentes abruptes de ces montagnes.

Après avoir franchi le Nam-Ti, la lignei passant un premier tunnel, s'engage dans la vallée de cet affluent du Fleuve-Rouge. La partie entre Ho-Kéou et La-Ha-T, première section qui a été ouverte, est très curieuse; on suit continuellement les sinuosités de la rivière et l'on éprouve la sensation que petit à petit les montagnes s'élèvent et se resserrent ; on se trouve dans une gorge qui n'a jamais été habitée. On se rend compte alors des difficultés qu'il a fallu surmonter pour amener des ouvriers dans ce lieu aride et désolé.

La partie la plus pittoresque commence à La-Ha Ti, station devenue importante parce que c'est le point terminus de la ligne exploitée. Il s'y est formé un village chinois qui disparaîtra lorsque la voie sera ouverte plus loin.

Pour l'instant, ce coin offre un aspect mouvementé; c'est de là que partent les trains de service pour la construction, chargés de rails, de traverses, de poutrelles destinés aux ponts; sur ces matériaux, des grappes humaines des plus disparate se juchent, s'accrochent, s'installent comme elles peuvent: annamites, montagnards yunnanais, soldats chinois s'y empilent jusqu'à ce que le chargement disparaisse sous les couvertures et les bagages de de tous ces voyageurs.

Tout ce monde ne paye rien puisqu'il est employé aux travaux.

La gare de La-Ha Tiest maintenant fréquentée par les caravanes qui apportent l'étain; la voie ferrée bénéficie déj du transit, et les négociants, pour gagner ce point, ont modifié l'ancien itinéraire qui aboutissait à Manhao.

On voit des files interminables de chevaux et de petites mules dévalant les montagnes, on entend les clochettes de loin, et l'on reconnaît les bêtes qui conduisent la colonne aux gros pompons rouges qui ornent leur harnachement. Tout cela arrive en gare où a lieu le déchargement. De La-Ha-Ti on commence à apercevoir sur les sommets quelques rares cultures ; le train de service se met en marche et l'on continue à suivre le Nam-Ti. Les montagnes deviennent plus imposantes, le massif s'élève, on travers quelques larges ravins que l'on franchit sur des ponts en fer dont la courbe est si prononcée qu'elle devient inquiétante et, comme on voyage sur des wagons ouverts, on se sent tellement comme suspendu au-dessus du vide qu'instinctivement on se rejette en dedans en se cramponnant fortement à ce que l'on tient.

Ces ponts sont de construction très simple, ils reposent sur des chevalets en fer faits de croisillons et de poutrelles ; de loin, ils ont l'aspect de légèreté que pourrait avoir ud échafaudage en bambou. Mais la locomotive siffle, et immédiatement après le pont c'est un tunnel; le paysage change et le temps manque pour réfléchir à la culbute que l'on pourrait faire

Le Nam-Ti est maintenant très bas, il coule avec rapidité, ses eaux commencent à écumer, son lit est persemé de roches. La ligne continue à s'accrocher aux flancs de la montagne ; elle contourne les contreforts principaux et traverse en tunnel les croupes rocheuses qui les étayent.

Le cours de la rivière s'obstrue de plus en plus, l'eau descend maintenant d'une roche sur l'autre en écumant ; la vallée se resserre tellement que, pendant un moment, on n'aperçoit plus le Nam-Ti ; on traverse toute une série de tunnels se touchant presque et ayant de larges ouverture sur le côté ; on se croirait dans une énorme grotte calcaire.

Après ce passage mouvementé, on réaperçoit un instant le Nam-Ti, mais il est transformé en cascade ; c'est de ce point que la ligne, pour pouvoir se développer, est obligée de suivre un de ses affluents que l'on a appelé le faux Nam-Ti, mais dont le véritable nom est le Peï-Ho.

C'est vers le kilom 102 que l'on s'engagade dans cette nouvelle gorge ; on voit alors, sur le flanc opposé la continuation de la ligne que l'on va atteindre tout à l'heure et qui, non loin des sommets, passe les ravins, traverse les perons rocheux par des tunnels dont l'ouverture ressemble de loin à des terriers.

Après avoir contourné les ondulations des contreforts de cette chaîne, la ligne saute le Peï-Ho en un point fort curieux dénommé " la Boucle. " A cet endroit, le Peï-Ho est en cascade il passe entre deux rochers calcaires, véritables aiguilles de deux cents mètres de hauteur. ; la locomative passe à travers le premier piton, franchit un pont en fer lancé à 80 mètres au-dessus du tunnel pénètre immédiatement, par un tunnel creusé en plein roc, dans le bloc opposé.

La machine siffle, souffle, gronde et escalade avec efforts de nouveaux obstacles, le ravin se creuse de plus en plus, et l'on voit bien au-dessous, la partie de la voie que l'on a parcourue avant le passage de " la Boucle. " On distingue aussi de petits points noirs, ce sont les ouvriers employés à l'achèvement des travaux, d'autres plus gros sont des locomotives et des wagons.

Après avoir encore franchi un bon nombre de tunnels, on retrouve le Nam-Ti, à 1400 mètres d'altitude.

C'est le point que nous avons pu atteindre, mais qui a été depuis dépassé, puisque la pose de la voie se fait aux environs de Mongtzé,

Il y a 465 kilomètres entre Laokay et Yunnan-Fou. Mongtzé ne se trouve donc pas à mi-route, mais la partie la plus difficultueuse du parcours est franchie, et, depuis que le fameux pont de " la Boucle " relie les deux tunnels, le matériel monte facilement par les trains de service

Tant que les gorges du Nam-Ti n'ont pas été franchies, la question des transports entravait tout. Il ne faut pas oublier que le ciment, les vivres, tous les matériaux, devaient être portés par des caravanes de chevaux ou de mulets. Ces bêtes ne portent guère que 80 kilos de charge.

Dans beaucoup de circonstances, il fallait faire des ballots spéciaux, pas trop volumineux; c'est ainsi que la Cimenterie de Haiphong a été amenée à confectionner un emballage particulier pour ses produits. On re fermait le ciment dans des boîtes cylindriques en fer d'une contenance de 40 kilos ; deux de ces tubes faisaient le chargement d'un cheval.

Ces tubes ont été ensuite employés à tous les usages possibles, et ils entrent pour beaucoup dans l'aspect original et pittoresque qu'ont les agglomérations d'habitations ouvrières sur le parcours de la voie. Les cylindres ouverts et aplatis forment la toiture des maisons; ils sont rouillés et, comme ils ne s'appliquent pas très bien les uns sur les autres, ils donnent aux toitures quelque chose de hérissé ; ces plaques servent de fermeture sur les côtés; on emploie encore les tubes pour trans porter la terre, de l'eau, etc., enfin ce genre d'emballage a joué un grand rôle dans la vie des chantiers. Le bois est rare, le bambou n'existe plus, les quelques arbres ou arbustes qui avaient résisté aux incendies ont maintenant totalement disparu; l'étayage des tunnels en construction, la fabrication de la chaux ont tout absorbé.

Entre La-Ha-Ti et Milaty, on traverse près de quatre-vingts tunnels. De Laokay à Yunnan-Fou il y en aura en tout cent quarante.

La vallée du Nam-Ti a englouti bien des millions, mais que dire des vies humaines qu'elle a coûtées ? On évalue à quarante mille le nombre des travailleurs qui ont succombé dans ce triste pays.

Les habitants des hauts plateaux avaient une sainte horreur de cette vallée ; ils se sont toujours refusés à y descendre, malgré les offres les plus séduisantes. On a dû faire venir de très loin et à grands frais de la main d'œuvre. On avait essayé des coolies chinois du Nord, ils n'ont pas résisté ; ce sont finalement les chinois du Quang-Si, recrutés du côté de Lang-Son, et les annamites qui ont achevé le travail dans le bas Nam-Ty ; les Yunnanais ont été utilisés dans la partie plus haute.

De nombreux entrepeneurs, tâcherons et ouvriers italiens ont dirigé les travaux. Les tâcherons semblent avoir tous très bien réussi, leurs risques étant nuls par rapport à ceux des chefs d'entreprise. On estime à trente millions les bénéfices réalisés par la colonie italienne sur le parcours de la ligne.

Très peu de français ont pris part à ces travaux. La place nous manque pour envisager, dans le premier article, les avantages que procurera la construction de cette œuvre si considérable,

En limitant à Yên-Bây la zone habitée du Tonkin, on peut dire que de ce point à Mongtzé la ligne parcourt trois cents kilomètres de régions désertes et qui le resteront toujours, étant malsaines et sans ressources.

L'évaluation des dépenses avait été primitivement fixée à 94 millions. C'est le double qu'il faut maintenant prévoir.

A la suite d'une convention, le chiffre a été porté à 165 millions et c'est pour cette raison que la colonie sera autorisée à faire un nouvel emprunt dont le service est déjà inscrit au budget de 1909

L'Indo-Chine versera 53 millions pour achever la construction de ce chemin de fer.

Le prix du kilomètre ressortira à 354.000 francs,

Est-ce que cette somme suffira ?

"LE PASSANT"

Lettre de Java

Sœrabaya 2 Février 09

Les mers de Java, de Banda, de Timor etc. sont très poissonneuses, et comme le poisson salé est le condiment indispensable du riz, la nourriture de l'indigène, les 30 millions d'habitants de Java et les quelques millions habitant les autres îles des Indes Néerlandaises en consomment des quantités considérables. A plusieurs époques, les pêcheries des îles de la Sonde ont été très prospères ; malheureusement elles ont beaucoup diminué d'importance et une grande partie du poisson salé consommé ici provient des pêcheries siamoises.

Que le métier soit lucratif, aucun doute ne peut être émis sur ce fait, et en citant que certains chinois se font mensullement des bénéfices de fl. 1.000 sur la côte ouest de Sumatra, notamment à Balik-Parpan, on le démontre aisément.

Autrefois le droit de pêcherie dans les mers de Java etc., était affermé à des Chinois et alors cette industrie tait assez prospère. Les pêcheurs indigènes étaient de ce fait sous l'entière domination des monopoleurs chinois qui empochaient pour ainsi dire tous les bénéfices. Le Gouvernement pour libérer, les pêcheurs indigènes de cette tutelle a décrété le droit de pêche libre. Au lieu de développer cette industrie, celle-ci a été en déclinant, car les chinois n'ayant plus ce monopole ne s'occupèrent plus naturellement de maintenir eu bon état le matériel ; bateaux, letsfi, accessoires etc., d'un entretien assez coûteux, et les indigènes n'ont aucune idée d'organisation de ce genre et de plus ne possèdent pas l'argent nécessaire.

Les pêcheries ainsi complètement tombées, le Gouvernement avisa de plusieurs manières pour enrayer cette décadence ; dernièrement encore par l'envoi d'un fonctionnaire en Hollande pour y étudier la question des pêcheries de la mer du Nord et du Zuiderzée.

Les critiques prétendent que le Gouvernement est absolument dans une mauvaise voie, que ce n'est pas en Europe, où à tous les points de vue les pêcheries sont différentes de celles d'ici, qu'il faut chercher le remède ; mais qu'il faut avant tout organiser sur place la vente du poisson. La situation a quelque chose d'analogue avec celle des pêcheries en Hollande ; il y a une centaine d'années, elles étaient alors entre les mains de certains accapareurs presque tous Juifs, qui vendaient le poisson à leur profit en donnant des avances à titre très onéreux aux pêcheurs qui se trouvaient être ainsi en dette continuellement vis à vis de leurs commanditaires. A présent presque tout le poisson est vendu à l'enchère, et comme les moyens de communication sont bien établis maintenant, le poisson obtient toujours un bon prix; d'un autre côté, pour ce qui concerne les réparations des bateaux des filets etc., les pêcheurs trouvent facilement du crédit à bon marché.

Ce que l'on cherche ici c'est d'amener l'industrie des pêcheries à un degré aussi avancé en organisant partout d'une manière équitable la vente et des moyens de transport mieux établis que ceux actuels. Cependant pour créer une flotte un peu sérieuse, il faudrait des avances assez considérables que le gouvernement est très disposé à fournir, même sans intérêt; mais l'organisation de tout ce système n'est pas encore trouvée. Le seul pas positif que le gouvernement fait dans ce sens est d'avoir diminué la taxe du sel qui rapporte au budget des sommes considérables. Cette diminution a eu un double résultat: premièrement de permettre au pêcheur de se procurer le sel à bon marché pour saler ses poissons, puis d'empêcher par ce fait l'importation du poisson salé dans le but d'être dessalé pour revendre le sel seul.

Un officier de marine a récemment émis l'avis que pour pouvoir pêcher en eau assez profonde il faut un matériel à la vapeur; toueurs etc. ; mais il prétend que les pêcheries seules ne pourraient pas payer les frais de ces vapeurs et qu'il serait nécessaire pour parvenir au résultat désiré de combiner en même temps ces pêcheries avec un service de chalands transportant les marchandises. La plus grande partie des marchandises est en effet transporté par mer, car en dehors de Java et de quelques point de Sumatra il n'y a pas de transport par terre d'établi. Comme d'ailleurs les mers de la Sonde sont en général peu agitées, rien n'empêcherait de transporter ces marchandises par chaland remorqué, ce qui reviendrait naturellement à meilleur marché que le transport par vapeur ordinaire. Ce qui manque d'après lui, surtout c'est le manque d'un bon port pourvu de tout l'outillage moderne comme câles sèches, usines etc., pour pouvoir construire et réparer les machines à vapeur et les bateaux. Le seul port capable d'un pareil travail est celui de Yandjong-Priok, le port de Batavia; mais la câle sèche qui y existe est pour ainsi dire comme la propriété du Paket Vaart, la puissante compagnie de Navigation qui monopolise actuellement le transport entre les îles de la Sonde. Dans ce but il propose de faire un port de mer spécialement aménagé pour les pêcheries, remorqueurs, chalands etc., la position le plus avantageuse serait d'après lui près de Japara sur la côte Nord de Java.

Quoiqu'il en soit les pêcheries ont besoin d'une aide sérieuse pour refleurir comme par le passé et on peut être sûr qu'elles rapporteront alors des millions.

***

Le bruit a couru ces temps derniers, sur des télégrammes de Hollande, que le prince Consort avait l'intention de venir visiter Java. La presse et en général le public se montre peu enthousiaste de ce voyage : d'abord parce que cette visite coûtera très cher au gouvernement des Indes et que par conséquent c'est le contribuable qui en payera les frais, puis parce que le prince Henri n'a pas su se faire aimer quand il s'est marié avec la reine et faire oublier son origine allemande; on sait sans doute que, quoique de même race, religion et malgré les nombreux rapports qu'ont les langues allemande et hollandaise, le hollandais n'aime guère l'allemand.

Enfin jusqu'à nouvelle information rien n'est absolument certain, mais ce qui est sûr c'est qu'il en a été fortement question à la cour de Hollande et dans les milieux politiques. Après tout si le prince vient à Java, ce ne sera pas tout de suite car il attendra pour le faire que la reine soit délivrée et que la Hollande ait un héritier à moins que ce ne soit une héritière.

En attendant de débourser pour la visite princière, les hollandais à Java ont fait des quêtes pour les victimes du tremblement de terre qui a enseveli plusieurs

centaines de Javanais, il y a quelques semaines; plusieurs milliers de florins ont été recueillis; également pour les victimes des terribles tremblements de terre d'Italie on a fait des quêtes et rien qu'à Sœrabaya on a atteint le chiffre de fl. 10 000

Si on donne facilement son argent pour les victimes de telles catastrophes on n'en trouve pas pour les fêtes annuelles comme par le passé, du moins depuis trois ans les fêtes chinoises pour la nouvelle année et celles qui suivent sont bien moins belles que celles des années précédentes et même on dit qu'il n'y aura pas de procession cette année dans les rues. On dit que cela vient de ce que les chinois n'ont pas autant d'argent que les années passées. Cela est possible, mais je ne pense pas que ce soit la vraie raison : il faut la chercher ailleurs.

M. G. JOURDAN

Documents Officiels

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 20 AU 27 FÉVRIER 1909

Vols	16
Vol d'enfants	1
Tentative de vol	1
Recel	1
Dette	1
Vagabondage	1
Maintenus quelques heures au violon	30
Contravention au règlement de police et voirie.	125
do do des voitures	4
do do des jin-ricshaws.	61
do do des brouettes	24
do do des chiens	1

***

DIVERS

Cadavres trouvés sur la voie publique	8
Malades indigents envoyés à l'hôpital	2
Plaintes diverses	24
Commencement d'incendie	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 4ème JOUR DE LA 2ème LUNE
(23 février)

—La place de préfet de Tchang-cha fou, au Hounan, est fort importante, nous ordonnons au gouverneur de cette province de choisir un fonctionnaire parmi tous les préfets titulaires de ladite province pour le nommer à ce poste.

Nous nommons Ts'ie Tchao-k'ing 戚朝卿 au poste vacant de préfet désigné. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Tchang Ming-ki, 張鳴岐 gouverneur du Koangsi, nous félicitons par cet édit impérial de leur bonne administration les fonctionnaires suivants :

King K'ai-siang 金開祥 sous-préfet de Hoei-tsie-hien.

Tcheng Chan-tsing 陳善進 préfet p.i. de Tsou-tcheou.

Ong Cheou-ki 翁綬祺, préfet à l'essai.

Nous ordonnons que Tchao Tchong hai 趙宗海, préfet de Siang-tcheou, et que Tcheng Koang tse 曾廣致, sous-préfet de Koei-ping-hien, qui tous deux négligent de traiter les affaires scolaires et de poursuivre les brigands, mais qui sont assez intelligents et versés dans les lois pénales, quittent immédiatement le poste qu'ils occupent actuellement et qu'ils soient examinés dans la capitale provinciale.

Nous destituons immédiatement de leur charge les fonctionnaires suivants :

Gni Yeou vai 倪育萬, sous-préfet de Vou-yuen-hien homme très rusé et menteur.

Lieou Tsou-hiong 梁祖訓, sous-préfet de Lou-tchoen-hien, ne sait que rechercher les bonnes places et employer de mauvais subordonnés.

Lieou Tsou-ngan 劉祖恩, sous-préfet de Ping-nan-hien, est très paresseux dans toutes les administations.

Fang-tchong 方中, préfet à l'essai, manque de talent administratif et négligea de juger un très important procès.

Hoang Yng-fou 黃蔭福, préfet-adjoint au choix, a peu de talent, mais il est très méchant.

Ye Siang-ling 易祥林, préfet-adjoint à l'essai, cruel et cupide.

Nous ordonnons, en outre, à Tcheng Ming-vei 陳鳴惠, taotai en expectative d'emploi au Koangsi, à Vang Veng-yu 汪文子, préfet à l'essai, et à Hoe Tse-liang 魏志良, sous-préfet du Koei-Yang-hien, ainsi qu'à leurs 12 collègues qui sont très paresseux et qui n'obéisent pas à leurs supérieurs, de tous s'en aller chez eux pour la fin de leur vie.

Pour le reste nous permettons audit gouverneur d'agir à sa guise d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport, en avertissant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

DU 5me JOUR DE LA 2me LUNE
(24 février)

— Nous avons déjà appris tout ce que Sie-liang 錫良 nous avait exprimé dans son rapport télégraphique.

Parce que ce vice-roi fut toujours très énergique et actif dans toutes les affaire administratives, nous l'avons alors transféré vice-roi plénipotentaire de la Mandchourie; il devra évidemment faire tous ses efforts pour montrer sa fidélité envers l'Empire et n'avoir aucune inquiétude pour cette très importante charge.

Puisqu'il en est ainsi, nous ne voulons pas accéder à la demande dudit vice-roi qui nous a prié de retirer cette nouvelle nomination. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de prince Tsai-siuen 載洵, et de ses collègues, nous ordonnons que le trésor du ministère des Finances lui donne en toute hâte une somme totale de 1.000.000 taëls, destinés à subvenir aux frais des travaux de construction du tombeau impérial.

Seulement ce prince qui nous demandait une somme plus forte, n'a pas indiqué clairement le détail et les dépenses de certaines affaires. C'est pourquoi nous lui ordonnons de nous en faire un autre rapport plus détaillé. Respect à ceci.

DU 6me JOUR DE LA 2me LUNE
(25 février)

— Yeh Fi-tang 葉芾棠, censeur impérial, nous a fait parvenir un rapport, dans lequel il nous informe que, parmi les rapports des autorités des provinces nous priant de récompenser et de punir leurs subordonnés, plusieurs manquent de vérité ; il nous a prié aussi de fixer une sévère loi destinée à punir ceux qui commettront cette faute, etc...

Nous ordonnons donc au ministère des Emplois Civils et au Bureau chargé des nouvelles administrations de délibérer le plus tôt possible à ce sujet et de nous en faire part ensuite en un rapport détaillé. Repect à ceci.

***

—Sur la demande de Tchang Che-pei 張世培, censeur impérial, nous commandons au ministère de l'Inérieuré d'apporter le plus grand soin pour réorganiser les affaires administratives de la Police des environs de Pékin. Respect à ceci.

***

— Sur la proposition de Li Chou-yng 李耀英, ancien vice-président de la Cour suprême des causes capitales, nous ordonnons au Bureau chargé des nouvelles administrations de délibérer en toute hâte sur les moyens d'économie et de réorganisation des affaires financières. Respect à ceci.

***

— Pei-cheou 傅壽, censeur impérial, vient de nous présenter un mémoire nous priant d'augmenter, d'après la situation actuelle, les appointements des officiers et des soldats chargés de la surveillance exclusive des palais impériaux de Pékin, etc...

Nous ordonnons donc au généralissime de la garde impériale et à tous les généraux de Pékin de se concerter pour l'augmentation des appointements de leurs subordonnés qu'ils nous demanderont. Respect à ceci.

DU 7me JOUR DE LA 2me LUNE
(26 février)

—Le Bureau astronomique de Pékin nous fait parvenir un rapport, nous informant qu'il a choisi le 8me jour de la 2me lune à six heures du matin comme jour et temps très favorable, où les travaux de construction du tombeau de l'Empereur Koangsiu pourront être commencés etc...

Nous ordonnons donc aux commissaires impériaux chargés de ces travaux,

de s'y conformer respectueusement. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du Bureau chargé des lois constitutionnelles, nous lui permettons d'envoyer lurs fonctionnaires dans chaque province pour enquêter sur les nouvelles administrations. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère de l'Administration des Vassaux, nous permettons spécialement au prince mongol Kong choan-nol-pou 貢桑諾爾布 de suivre les cours de l'école de nobles du ministère de la Guerre. Respect à ceci.

***

—Hoang-Yong-tsong 黃允中, administrateur du minist re des Emplois civils, vient de nous faire parvenir un mémoire dans lequel il nous prie de supprimer sévèrement les lieux ou les jardins qu'on a nouvellement bâtis porce qu'on s'y amuse d'immorale façon, ce qui est grandement nuisible aux mœurs, etc....

Nous commandons donc au ministère de l'Intérieur de les interdire immédiatement et sérieusement. Respect à ceci.

***

DU 9me JOUR DE LA 2me LUNE
(28 février)

Nous nommons Li K'ai-sien 李開侁 au poste de Tai-ping-se-choun, au Koangsi. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 4me JOUR DE LA 2me LUNE
(23 février)

S. E. Tcheng-ki 增祺, ancien maréchal de Moukden, et tous les grands aonseillers de l'Empire ont éfé reçus en cudience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 5me JOUR DE LA 2me LUNE
(24 février)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans le salle du Conseil d'Etat.

DU 6me JOUR DE LA 2ème LUNE
(27 février)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçu en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 7me JOUR DE LA 2me LUNE
(26 février)

M. Li Kia-tcho 李家焯, taotai en expectative d'emp'oi au Petcheli ; M. Tchao Ping-ling 趙炳麟, censeur impérial ; MM. Koei-yng 桂英 et Kou Tsoupang 顧祖彭, tous deux fonctionnaires de Pékin, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 28 février

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 10me JOUR DE LA 2me LUNE
(premier mars)

LL. EE. Tai Hong-tse 戴鴻慈, Tchaotchang 紹昌, et Vang-siu 王序, ministre et vice-ministres de la Justice, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont nniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

INTERIEUR

Pékin

— S. E. Yng-tcha'ang, nouveau ministre de Chine à Berlin, rendra sa visite d'adieu au prince Régent, le 27 courant ; il a décidé de quitter Pékin pour venir à Changhai, le premier mars prochain ; de là, il partira en Europe par la malle allemande qui quittera Changhaï le 6 mars.

M. Chei-tchang, troisième fils de S.A.I. le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, partira en même temps que ledit ministre pour l'Europe ; il devra étudier durant trois ans dans une école supérieure française.

Ce ministre mènera en même temps à Berlin vingt élèves issus de nobles familles de Pékin.

— S. E. Li King-chi, nouvellement nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, est parti de Hankéou pour Pékin par le chemin de fer, le 24 courant ; il aurait l'intention de prier personnellement le prince Régent de lui permettre de ne pas s'y rendre, parce que le climat du Yunnan ne convient pas, dit il, à sa santé.

— S. A. I. le prince King ne manifeste plus grand goût pour toutes les affaires qu'il doit traiter, depuis les destitutions de MM. Yuen Che-kai et Tcheng-pie. (*Sinvan pao*)

— S. E. Li Tien ling, nouveau ministre p. i. du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) suivant l'ordre du prince Régent, a récemment remercié plus de 30 fonctionnaires qui avaient été recommandés par Tcheng-pie.

Les appointements des mandarins de ce ministère pour la première lune ne sont pas encore payés.

***

— S. A. I. le prince Régent, après le deuil national, conmença à se servir d'une chaise en soie verte à quatre porteurs qui pénètre directement de son palais jusqu'à la porte du palais impérial où il doit recevoir en audience les mandarins indiqués d'avance par la Cour suprême.

Il refuse de s'entourer de grandes pompes en sortant ou en allant au palais impérial suivant le protocole du prince Régent ; car il n'emploie que cinq officiers comme suite.

—Le prince Régent a décidé de supprimer tous les postes d'eunuques employés à la Cour intérieure et de les faire remplacer par des jeunes filles; il a ordonné au président de la Cour intérieure de lancer une proclamation pour faire appel ou choix de ces jeunes filles, comme servantes à la Cour intérieure.

On dit que ces jeunes filles seront choisies parmi les nobles familles de Pékin et de la Manchourie.

— S. A. I. le prince Régent aurait empêché les mandarins d'interdire au peuple de lui faire parvenir directement les rapports parlant des affaires de l'Empire et des abus qu'on commet dans les divers tribunaux.

— M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, conformément à l'ordre secret du prince Régent, est allé avant-hier à Tientsin faire enquête très sérieuse sur la conduite et les administrations du vice-roi du Petcheli, S. E. Yang Chesiang, ami intime de Yuen Che-kai.

Yuen Che-kai

— Yuen Che-kai a résolu définitivement de voyager d'abord au Japon, ensuite en Europe et en Amérique ; il partirait dans deux mois.

Ayant appris que Yuen Che-kai n'est pas encore retourné à son pays d'origine, S. A. I. le prince Régent vient d'ordonner télégraphiquement à S. E. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan et ancien professeur de Yuen Che-kai, de faire un rapport au Trône sur la situation actuelle de ce ministre destiué; en outre, il a récemment délégué deux fonctionnaires de Pékin, à Tchangtei et à Vei-fei, villes du Honan, où l'on dit que Yuen Che-kai demeure à présent et de s'informer sur lui.

Il paraît que le prince Régent empêchera Yuen Che-kai de se rendre à l'Etranger. (*Chepao*)

Tcheng-pie

—S.A.I. le prince Régent vient d'examiner avec le plus grand soin les emprunts qui ont été contractés avec des étrangers par Tcheng-pie; il a ordonné à des censeurs impériaux et à tous les ministres de Chine à l'étranger d'apporter toute leur attention pour enquêter sur cette question.

Si Tcheng-pie a fait en cachette un emprunt à un étranger soit pour les chemins de fer soit pour les mines de la Chine, il devra lui infliger une punition beaucoup plus grave que la destitution.

Le 17 courant, Tcheng-pie accompagné de toute sa famille, est parti de Pékin à Hankéou par train spécial du chemin de fer, environ 30 mandarins, ses amis intimes, et 9 Japonais l'ont accompagné jusqu'à la station du chemin de fer de Pékin.

Ayant appris que sa mère est décédée à Changhai, Tcheng-pie s'est empressé de descendre au Sud; on dit qu'il est arrivé en notre ville avant-hier soir.

— Un censeur impérial vient de présenter à nouveau un rapport au Trône, disant qu'auparavant, un gouverneur ayant reçu secrètement une somme totale de 3.000 taëls injustement, a été décapité, sur ordre de feu l'Empereur Tao koang, et qu'en conséquence, Tcheng-pie doit à plus forte raison subir une punition encore plus grave.

Tcheng-pie, lorsqu'il apprit cette accusation, en fut très effrayé, il n'ose plus retourner ni à Pékin, ni à Foutcheou, son pays d'origine, mais restera à Changhaï. (*Sen-pao*)

Pékin

— A la suite de la destitution de Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) tous les autres ministères commencent à supprimer plusieurs postes de fonctionnaires et à déminuer les appointements des employés par raison d'économie et pour se conformer à l'ordre du prince Régent.

Plusieurs fonctionnaires du *Yeou-tchoan-pou* auraient prié le prince Régent de les nommer dans les provinces, car ils ne peuvent plus gagner beaucoup d'argent à la Cour suprême.

— M. Siai Yuen-yen, censeur impérial, depuis qu'il a porté des accusations auprès du prince Régent contre Tcheng-pie qui a été destitué, est devenu très populaire à Pékin; il est très aimé et estimé par le prince Régent; sa bonne réputation s'est répandue dans toute la Chine.

— S. E. Siu Che-tchang, ex-vice-roi de la Mandchourie, nouvellement désigné ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) pensant sûrement qu'il ne pourra pas rester longtemps à ce nouveau poste, a prié par télégramme le prince Régent de lui accorder la permission de ne pas prendre cette nouvelle charge.

On dit que le prince Régent y aurait consenti et va nommer le prince Tsaitseng, fils du prince King et ancien ministre du *Nong-Kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) à ce poste pour le remplacer.

Il paraît que, si S. E. Siu Che-tchang n'entre pas à Pékin pour occuper cette nouvelle charge, le prince Régent voudra lui infliger une grave punition, le tenant alors pour vrai complice de Yuen Che-Kai et de Tcheng-pie.

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant que la prince Régent a ordonné au ministre de l'Empire, S. E. Lou Tchoan-ling, d'enquêter sur les accutions contre Siu Che-tchang; mais on nous apprend que ce ministre vient de refuser d'accepter cette charge; car il dit au prince Régent que Siu Che-tchang est son ami.

— On a effecté 50.000 taëls pour la construction du palais spécial du prince Régent; mais celui-ci a ordonné qu'on diminue encore cette somme.

On félicite beaucoup le prince Régent de son esprit d'économie.

— Le prince Régent vient d'interdire à toutes les autorités de la Cour de Pékin et des provinces de lui recommander leurs amis et leurs parents même si ceux-ci sont très savants.

Houpé

— S. E. Yang Veng-k'ing, juge provincial du Houpé, est tombé gravement malade; la Cour lui a accordé un congé de vingt jours.

Kiangsou

— Trois notables de Soutcheou, capitale provinciale du Kiangsou ont récemment été destitués: ce sont M. Yang Tchong-yi, taotai en expective d'emploi au Tchékiang, qui a fait enlever deux jolies chanteuses; Cha Yu pia, administrateur du ministère de la Justice, qui est cupide et cruel; Hoa Tcheng-meou, préfet à l'essai, qui a protesté contre les impôts fonciers et à protégé dans leur procès quelques filles prostituées.

— S.E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, qui vient d'être accusé de continuer à fumer l opium et d'être très paresseux sans s'occuper des affaires administratives, va être remercié.

En ce moment-ci, le vice-roi de Nankin, suivant l ordre du prince Régent, envoie quelques délégués à Soutcheou pour enquêter sur cette accusation.

— S. E. Mao Che-kiong, ancien examinateur provincial du Kiangsou, dernièrement désigné trésorier général du Kensou, a décidé de partir pour son nouveau poste le 27 courant.

— S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, qui est en ce moment à Changhaï pour prendre part à la conférence internationale de l'opium, pourra retourner à Soutcheou après le deux mars prochain.

Ce trésorier général vient de faire parvenir au vice-roi de Nankin le télégramme suivant:

"Vous savez que je suis très droit et que je n'aime pas à recevoir injustement de l'argent.

"Tout récemment, un nommé Li Peng-seng, portant le titre de taotai, m'a envoyé la lettre dans laquelle il m'a dit qu'il est très désireux de me considérer comme son professeur etc...et je ne lui répondis pas.

"Hier, son domestique me présenta une lettre; il y avait joint un billet de banque de la valleur de mille taëls; dans cette lettre, ce taotai se dit mon élève et il m'offre cet argent comme un petit don etc... Je voulus faire arrêter aussitôt le porteur de la lettre, mais il était déjà parti.

"C'est une affaire très drôle, je ne puis pas m'empêcher de vous en informer suivant la vérité.

"Je vous emverrai les deux lettres du dit taotai et le billet de banque; je vous prie de vouloir bien régler cette démarche et punir un peu ce fonctionnaire."

— S. E. Vang Che-tsen, généralissime du Kiang-pei, a récemment fait un mémoire au prince Régent pour le féliciter; mais ce dernier l'a blâmé très sévèrement par un télégramme.

deux femmes

— M. Ts'ie Sieou-mou, bachelier très riche de Vei-hai-vei, étant mort, sa femme légitime nommée Ts'ie King-che, âgée de 32 ans s'est suicidée en se laissant mourir de faim, elle est restée huit jours sans manger, après la mort de son mari.

Tous les notables et lettrés de ce pays à, ayant appris cette nouvelle, ont versé de l'argent pour faire une fête commémorative à cette bonne épouse.

— Tsang Vei-tseng, fille d'un marchand de Hankéou, ayant vu la mort successive de son père et de son frère, pleura tous les jours et mangea très peu. Tout dernièrement, sa mère est tombée aussi gravement malade; elle se coupe un morceau du bras et le mit dans la médecine de sa mère pour que celle-ci en prenne.

Tont le monde la félicita de sa très rare. piété filiale.

Pékin

— S.A.I. le prince Régent, voyant que M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, est très droit et très juste, vient de lui permettre spécialement de parler de temps en temps à son gré auprès de lui des affaires de l'Empire et des fautes des mandarins.

—Le prince Régent va déléguer quelques princes du sang dans chaque province pour inspecter de sa part toutes les affaires administratives et la situation des mandarins et du peuple.

—On vient de prier le prince Régent d'interdire à toutes les autorités des provinces de permettre aux étrangers d'étendre leurs concessions. (*Chechepao*)

—Le prince Régent vient d'ordonner à tous les grands conseillers de l'Empire de choisir les fonctionnaires qui sont très versés dans les lois législatives et celles des nations étrangères, afin de les nommer membres du Bureau chargé des lois constitutionnelles.

Ce Bureau a récemment télégraphié aux gouverneurs des provinces de faire venir à Péain, le plus tôt possible, des notables de chaque province, dignes d'être conseillers provinciaux, afin que ceux-ci puissent prendre part dans les conférences sur la question de l'établissement des lois constitutionnelles.

— M. Liang Che-yi, directeur général du chemin de fer de Pékin-Hankeou, ami intime de Tcheng-pie, a été très souvent accusé auprès du prince Régent, pour avoir commis de nombreux abus; mais il est tranquille maintenant à son poste.

On vient de savoir sûrement que ce directeur peut toucher mensuellement 1.900 taëls d'appointements du chemin de fer, 600 taëls de la banque impériale, et 300 taëls du *Oeoupou* (Affaires étrangères); on va en informer le prince Régent afin d'arriver à ce que ce directeur soit destitué de sa charge et retourne au Koangtong, son pays d'origine.

— S. E. Vang Yng-kia, ancien vice-ministre de la Guerre, est tombé gravement malade à Pékin.

Kiangsou

— M. Lieou Siuen-fou, sous-préfet de Leou-hien, dépendance de Songkiang-fou, est allé subitement dans la prison, le 23 courant, voir s'il y a des abus; en y entrant, il a vu beaucoup de monde

jouer de l'argent et deux jeunes femmes y assister.

Il ordonna aussitôt que ces deux femmes et les joueurs comparaissent devant lui ; après avoir été interrogés, ils ont avoué que tous les joueurs sont des prisonniers et les deux femmes des prostituées appelées par le chef de la garde de prison.

Le sous-préfet de Leou-hien ayant entendu cela, entra en grande colère et ordonna de frapper le chef de la prison de 500 coups de rotin et de chasser immédiatement ces deux prostituées.

— S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, étant en congé pour raison de santé, S. E. Vai Tcheng-siang, trésorier général de Nankin, le remplace par intérim.

— Une femme de Tsing-kiang vient de mettre au monde plusieurs petits serpents ; puis elle est morte. Son mari, bien fâché, l'a enterré ensemble avec ces petites choses.

Nganhoei

— S. E. Li King-chi, neveu de feu Li Hong-tchang et nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, est allé hier soir de Ouhou (son pays d'origine) à Nankin, rendre sa visite d'adieu au vice-roi S. E. Toan-fang ; puis, il partira diretement à Hankéou par vapeur ; de là, il se rendra à Pékin par le chemin de fer.

On dit qu il a promis au prince Régent qu'il pourra quitter Pékin, vers le 20 mars et arriver au Yunnan, probablement vers mai prochain.

M. Tcheng-pie

— Lors de son départ de Pékin, M. Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeon-tchoan-pou* (Postes et Voies) a beaucoup pleuré avec M. Ting Vei-tchong, son comptable ; il a laissé beaucoup d'argent (presque 80.000 taëls et plus) à ses amis.

— Le pére de Tcheng-pie était agriculteur au village de Sou-pang, situé en dehors de la porte du Sud de la ville de Ming-hien, au Foukien; bien que Tcheng-pie soit devenu trés noble, on appelle encore son pére Sou pang-lao (vieux du village de Sou-pang)

— Le frére de Tcheng-pie s'appelle Tcheng-tchong ; il a été élevé par achat à la dignité du troisiéme degré de mandarin de Pékin ; grâce à la seule autorité de son frère aîné, il a été désigné directeur des Bureaux du télégraphe et de la gabelle à Foutcheou ; chaque mois il put ainsi gagner plus de deux mille taëls; mais il ne comprend rien à la littérature chinoise.

Depuis la destitution de son frère, il a quitté également deux postes.

Pékin

—S.A.I. le prince King étant complètement guéri, voulut entrer aussitôt au Conseil d'Etat pour y travailler ; mais le prince Régent lui a permis encore de se reposer durant une semaine.

On dit que le prince King a encore la fièvre.

—S.E. Tchao Ping-kiong, vice-ministre de l'Intérieur, amis intime de Yuen Che-kai, a résolu de quitter son poste.

— Le pernier jour de la 2me lune (20 courant), tous les princes et princesses et les hauts mandarins de Pékin ont fait des grandes offrandes devant les cercueils contenant les dépouilles mortelles des souverains, en vue de célébrer la fête commémorative de l'expiration du deuil national.

— Connaissant que S. E. Tchang-Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, est très versé dans les affaires de Pékin et des provinces, S. A. I. le prince Régent lui aurait demandé conseil sur toutes les difficultés qu'il sentait.

— Le prince Tsai-tao et M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, qui ont été envoyés tous deux à Tientsin chargés d'enquêter sur les accusations portées par des censeurs contre S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, viennent d'informer le Trône que ces accusations sont complètement fausses et sans aucune vraie preuve.

—S. M. l'Impératrice-mère (Veuve de l'Empereur Koangsiu) vient d'ordonner à tous les conseillers de l'Empire et au prince Régent de ne pas aller accompagner le cercueil de l'Empereur Koangsiu jusqu'à King-long-koh, lors de son transport de Pékin, le premier mai prochain.

—Le prince Régent a permis aux descendants de cinq hauts mandarins Siu Yong-yi, Hiu King-tcheng, Yuen-tchang Lie-chan et Lien-yuen, tués à Pékin en 1888 par l'ordre de feu l'Impératrice, douairière, de construire les temples à leur pays d'origine en vue de souvenir de leur fidélité à l'Empire.

***

— Lorsque le fils aîné du prince Tcheng (l'Empereur actuel) n'était pas encore devenu l'Empereur, sa nourrice le conduirait très souvent chez les voisins pour s'amuser ; parmi eux il y avait un pauvre enfant du nom de San Mao-tse, fils de petit marchand, qui s'amusait habituellement avec l'Empereur actuel et l'aimait beaucoup.

Depuis qu'il est devenu l'Empereur et ne peut plus aller jouer, il s'est souvenu dudit enfant et le demandait souvent au prince Régent ; celui-ci a donc interrogé la nourrice et a su de suite la vérité ; il a alors fait appeler au palais impérial ce pauvre enfant afin qu'il accompagne toujours le nouvel Empereur.

En même temps, il a conféré au père de ce pauvre enfant le grade de garde impérial du troisième degré et à cet enfant la dignité du deuxième degré.

— Le prince Régent vient d'ordonner au ministère de la Justice et à la Cour suprême des causes capitales de juger au plus vite les procès très importants qui ont été suspendus depuis plusieurs années ; car un prince vient d'accuser auprès du Tône que dans les provinces et à la Cour de Pékin il y a encore plusieurs procès qui ne sont pas encore bien arrangés.

— M. Yong Yeou-ting, sous-chef de l'Académie à Pékin et originaire du Kiangsou, ayant prié le ministère de l'Instruction publique de supprimer toutes les écoles et de rétablir les examens litteraires, a été gravement blâmé par le prince Régent, qui a pensé que cet académicien, un conservateur, avait l'intention de protester contre les diverses administrations de nouvelle méthode.

S.E. Siu Che-tch'ang

— S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, nouvellement nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) vient de faire parvenir au prince Régent un rapport pour le prier de lui accorder un congé d'un mois pour raison de rhumatismes aux pieds.

Le prince Régent ayant lu ce rapport, en fut fort faché et voulait lui ordonner de démissionner ; mais S. E. Tchang Tche-tong lui a conseillé de maintenir ce haut mandarin à son poste afin de lui faire honneur.

Le prince Régent lui a donc accordé le congé d'un mois qu'il avait demandé.

Cependant, S. E. Siu Che-tch'ang, sachant bien qu'il a été très souvent accusé auprès du Trône et qu'il ne pourra jamais rester longtemps à son poste, a décidé de présenter au prince Régent la démission lorsque le congé d'un mois sera complètement expiré.

—Un censeur impérial vient d'accuser à nouveau auprès du Trône M. Siu Che-tchang d'avoir commis plus de dix abus en Manchourie et d'avoir confié tous les meilleurs postes à ses amis et à ses parents, par exenple : M. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur de Kirin et M. Tcheou Su-meou, gouverneur de Hélong-kiang, tous deux ses intimes amis.

Yunnan

— S. E. Sie liang, ex-vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, récemment nommé vice roi de la Mandchourie, vient de communiquer au prince Régent le télégramme disant qu'il est déjà parti de Yunnan-fou, le 25 février, par le Koeitcheou au Honan d'où il se rendra directement à Pékin par chemin de fer.

Houpé

— Une femme de la famille Hoang, originaire de Vang-kang-hien, au Houpé, vient de mettre au monde deux garçons jumeaux ; elle avait déjà quatre enfants jumeaux. C'est un fait très rare ; le vice-roi du Houpé a l'intention de prier le Trône de féliciter cette famille.

N. B. — Sous la dynastie de Tcheou, une femme Tcheou mis au monde huit enfants jumeaux.

Pékin

—M Yao, censeur impérial, vient de prier le prince Régent d'augmenter les appointements de tous les hauts mandarins de Pékin, surtout des ministres et conseillers de l'Empire, afin de les encourager de remplir au mieux leurs fonctions.

Le prince Régent y aurait consenti.

—Dans deux mois, à Pékin et dans les provinces il y aura un grand changement parmi tous les mandarins de haut rang. Maintenant le prince Régent est tout entier à demander conseil aux conseillers de l'Empire sur cette question.

—S. A. I. le prince Régent suivant la demande des censeurs impériaux et des conseillers de l'Empire, aurait décidé un nouveau règlement de distribution des appointements de chaque mandarin.

—S.E. Li Tien-ling, nouveau ministre p.i. du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a récemment supprimé plus de 50 postes dans son ministère; aussi peut-il économiser chaque mois plus de dix-mille taëls.

S. A. I. le prince Régent l'en a beaucoup félicité et a l'intention de le faire rester à cette place plus longtemps pour le récompenser de sa fidélité.

— La Cour suprême vient de donner les surplus des objets précieux dont les souverains décédés se servaient, à tous les hauts mandarins de premier degré de Pékin et aux vice-rois du Petcheli, de Nankin et de la Mandchourie.

— Le ministère de la Justice aurait prié le Trône de commander à tous les lettrés d'étudier les lois de la Chine et celles de toutes les nations étrangères afin de devenir avocats.

— Le prince Régent aurait permis à tout le monde de lui présenter personnellement les pétitions lorsqu'il sortir du palais ou se promènera.

S.E. Siu Che-tch'ang

— Le *Chepao* a publié hier un télégramme disant qu un censeur impérial vient d'accuser auprès du prince Régent, S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, dernièrement transféré ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies); voici le résumé de l'accusation:

L'an dernier, Siu Che-tch'ang a fait tuer à coups de fusil beaucoup d'innocents habitants mandchous, cultivateurs; maintenant quelques notables de la Mandchourie sont arrivés à Pékin pour attendre un juste jugement du ministère de la Justice.

De plus, Siu Che-tchang est très paresseux et néglige de traiter toutes les affaires administratives, il les a confiées à M. Sien Neng-chong, son ami intime; et celui-ci est comme un second vice-roi de la Mandchourie et il n'est non plus aimé du peuple, etc...

Kiangsi

— S. E. Hong Su-Kœi, gouverneur du Kiangsi, qui a été recommandé par Yuen Che-kai, a du être remercié par S. A. I. le prince Régent, car celui-ci a vu très souvent les rapports d'accusation contre ledit gouverneur.

Mais grâce à la demande continuelle du prince King, président du Conseil d'Etat, ce gouverneur peut encore rester tranquillement à son poste; malgré cela, le prince Régent lui a récemment envoyé tous les rapports d'accusation contre lui-même.

Le gouverneur ayant reçu tous ces rapports d'accusation, en fut très honteux et aurait décidé énergiquement de prier le prince King de lui permettre de présenter sa démission au Trône.

M. Yuen Che-kai

—M. Yuen Che-kai reste réellement à Vei-fei, au Honan, son pays d'origine. Il vient de télégraphier à S. E. Tchang Tche-tong, conseiller et ministre de l'Empire dont la dernière fille a été fiancée à un fils de Yuen Che-kai, qu'il ira à Tchang-tei dans 50 jours et qu'il se conformera à l'ordre du prince Régent pour ne plus aller se soigner à l'étranger.

— On dit que ses rhumatismes aux pieds sont plus graves; aussi a-t-il envoyé un télégramme à un médecin chinois de Pékin pour l'appeler au Honan.

Kensou

— Le *Jentcheoujepao* dit souvent que S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou et originaire de la Mongolie, fume encore l'opium et aurait reçu du prince Régent l'ordre télégraphique de partir immédiatement pour Pékin où il sera employé etc...

En réalité, S. E. Cheng-yong homme très droit, déteste beaucoup les fumeurs d'opium et a lancé les sévères interdictions de la vente d'opium.

Kiangsou

—S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, est un peu indisposé; il est en congé pour une semaine.

On dit qu'il sera nommé bientôt gouverneur du Kiangsi.

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant que ledit trésorier général a refusé d'accepter d'un taotai nommé Li Peng-seng, originaire du Hounan, un don de mille taëls par lequel ce dernier voulut se dire élève ou protégé de ce haut mandarin.

Maintenant cette somme d'argent a été confisquée au profit du Trésor Public du Kiangsou.

— S. E. Mao Che-kiong, nouveau trésorier général du Kensou, est parti avant-hier de Changhaï pour Honan; de là, il se rendra directement à son nouveau poste.

— Le prix du riz tombe beaucoup; chaque charge de riz de première qualité ne coûte que $ 5.40.

Nganhoei

—Un censeur impérial vient de rapporter auprès de Trône que dans la province du Nganhœi se produisent très souvent les émeutes causées par les brigands locaux ou les révolutionnaires, ainsi que les mauvais soldats; il propose de faire renvoyer tous les petits chefs de soldats, revenus de l'étranger, car ceux-ci, dit-il, sont imbus d'opinions révolutionnaires, etc ..

Le prince Régent est fort content de ce rapport et en a remis copie au gouverneur du Nganhœi afin que ce dernier ne puisse l'ignorer.

***

NOMINATION

Pékin

—Il n'est bruit en ce moment à Pékin que de S. E. Sie-liang qui, nouvellement nommé vice-roi de la Mandchourie, va être transféré vice-roi du Setchoan, et de S. E. Tchao Eul-chen, actuellement vice-roi du Setchoan, qui serait nommé vice-roi de la Mandchourie.

Mandchourie

— Sont nommés taotai:

M. Yao Fou cheng, à Ei-fei.

M. Mao Tsou-yé, à Fou-loung.

— S. E. Liang-pie, mandarin mandchou, est désigné commissaire impérial chargé d'inspecter les troupes dans la Mandchourie.

Pékin

— S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, étant chargé de trop nombreuses affaires, va quitter son poste de commissaire impérial des impôts de Pékin.

S. E. Kou Hong-che, ancien gouverneur du Koangsi, serait nommé son successeur.

—M. Kiao Su-nan qui est employé au ministère de la Justice il y a plus de vingt années, va être promu vice-ministre à l'essai dans ce même ministère.

Kiangsou

—Sont nommés sous-préfets:

M. Lou-tei, à Yi-tcheng-hien.

M. Hia K'i-chœi, à Ze-yang-hien.

Setchoan

—M. Vang Tien-tchang est nommé préfet p. i. de Ta tsien-lou.

M. Vou ki-tsou est désigné sous-préfet de Sing-ning-hien.

Pékin

— Le prince Pou-tong est nommé conseiller du Bureau chargé des affaires des troupes de la garde des palais impériaux de Pékin.

—S.E. Sie-liang, nouvellement transféré vice-roi plénipotentaire de la Mandchourie, refusant d'entrer à ce nouveau poste, va être nommé un haut mandarin à la Cour de Pékin et conseiller de l'Empire.

Tandisque S. E. T'ie-liang, ministre de la Guerre, va être nommé vice-roi de la Mandchourie.

Kiangsou

—M. Vang-koei est désigné taotai p.i. de la gabelle de Nankin en remplacement de M. Yong-ngan qui est tombé malade et retourne à Pékin.

Kiangsou

—S. E. Tsou Hiao-tong, juge provincial du Kiangsou, va être promu trésorier général de la même province.

—Sont nommés sous-préfets:

M. Koh Tseng-jeng, à Jou-Kao-hien.

M. Tcheng Cheou-koang, à Che-yang hien.

M. Vou Yuen-t'ai, à Tong-t'ai-hien.

***

EDUCATION

Kiangsou

— S. A. I. le prince Régent ayant été informé par le ministère de l'Instruction publique à Pékin que les affaires scolaires de la province du Kiangsou sont en grands progrès, a télégraphié au vice-roi de Nankin pour l'en féliciter.

N.B.—A la fin de l'année passée, ledit ministère a envoyé quelques fonctionnaires dans les provinces pour examiner toutes les affaires relatives à l'éducation et aux écoles. Dernièrement, ces fonctionnaires ayant achevé leur inspection, ont averti le ministre que les affaires scolaires du Kiangsou sont en meilleurs état que celles des autres provinces et font de grands progrès.

***

CHEMINS DE FER

Tchékiang

— M. T'ang Tche-sien, directeur général du chemin de fer du Tchékiang, a récemment prié tous les notables de Kia-hing-fou de verseré genreusement l'argent pour les actions de la ligne de chemins de fer de la province afin qu'elle soit ex cutée le plus vite possible.

Mandchourie

— M. Ma Hong-kiong, taotai en titre, est nommé directeur général de la constructions de la ligne ferrée de Kirin à Tchantch'oen ; M. Yai Che-ts'ing, sous-directeur.

Honan

— M. Tchang Koang-yu, portant le titre honorifique de trésorier général, est désigné directeur général du chemin de fer dans le Honan.

Chensi

— Tous les notables du Chensi ont prie le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) de prêter à la province du Chensi une forte somme destinée à créer les chemins de fer de Si-ang (capitale provinciale du Chensi) à Tong-Koang et à Lang tcheou (capitale provinciale du Kensou).

Setchoan

— M. Tcheng-pei, taotai en titre et très riche, est nommé directeur général du chemin de fer du Setchoan à Hankéou.

Foukien

— A la suite de manque d'argent, M. Tcheng Pao-tcheng, ancien vice-ministre des Rites, présentement directeur général du chemin de fer dans la province du Foukien, est parti au Nan-yang et en diverses îles de la mer méridionale pour en exhorter les habitants chinois à verser généreusement de l'argent pour acheter des actions de ladite ligne ferré pour en faciliter la construction le psu vite possible.

***

OPIUM

Pékin

— Le prince Régent vient d'ordonner au prince Kong de promulguer l'interdiction absolue de l'opium, il dit entre autres :

"Je ne comprends pas que, parmi les mandarins, plusieurs fument encore l'opium, est-ce qu'ils ne savent pas que, mêmes les étrangers, nous aident à interdire cette chose funeste ? Ne savent-ils pas qu'en fumant l'opium, ils s'opposent volontairemenr à nos ordres ?

Dorénavant, ceux qui ne prendront pas de médicaments pour rompre avec leur mauvaise habitude, seront très gravement punis. Vous devez dire sérieusement tout cela à toutes les autorités de Pékin et des province afin qu'on s'y conforme. (*Chechepao*)

Kensou

—D'après le *Jentcheoujepao*, S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, étant accusé de refuser de prendre les médicaments pour abandonner sa mauvaise habitude de fumer l'opium, va être rappelé à Pékin par le prince Régent.

Kiangsou

— S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin vient de lancer une proclamation disant que, parmi les mandarins, celui qui fumera encore l'opium dans un délai d'un mois, sera destitué immédiatemeut de sa charge.

Pékin

— Plusieurs fonctionnaires de la Cour de Pékin sont nommés inspecteurs de l'interdiction absolue de la vente d'opium; il sont déjà partis de Pékin pour descendre vers le Sud.

***

ECOLE DE LA MARINE

Tientsin

— Sur la proposition de S.A.I. le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, le prince Régent va faire fonder à Tientsin une grande école de la Marine.

***

ECOLE IMPERIALE

Pékin

— Une école impériale où l'on enseignera les langues de la Mongolie et du Tibet va s'ouvrir à Pékin ; elle pourra recevoir plus de 200 élèves qui sont déjà très versés dans la littérature chinoise et âgés de 18 à 30 ans.

***

AFFAIRES MILITAIRES

Yunnan

— Les officiers et les soldats du Houpé. bien instruits et exercés à l'européenne, sont arrivés à Montze ; ils sont engagés pour instruire les soldats du Yunnan. [*Jentcheonjepao*]

Mandchomie

— Le généralissime Tsang-hiong, nommé généralissime de l'armée au Yunnan, qui est en ce moment en Mandchourie où il est chargé de combattre les brigands Honhouzes, vient d'être accusé auprès du prince Régent, de cruauté et de cupidité.

Pékin

—Le généralissime mandchou K'oeng-Yuen est nommé commissaire impérial chargé d'inspecter les troupes de la Mongolie entière, et de poursuivre les brigands.

—S. E. Sha Tcheng-ping, amiral général de la Chine, va partir pour Pékin où il prendra part aux conférences du ministère de la Guerre au sujet de l'établissement du ministère de la Marine.

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Corée

—Le *Oéoupou*, (Affaires étrangères) aurait délibéré avec le prince Ito sur l'établissement de trois consulats chinois en Corée. (*Chepao*)

Pékin

—Les ministres des étrangers à Pékin viennent de communiquer un rapport au *Oéoupou* (affaires étrangères) pour le prier de leur permettre d'aller rendre visite aux cercueils contenant les dépouilles mortelles des souverains chinois. (*Tchonvaijepao*)

Koangsi

— Les soldats français viennent d'attaquer avec résultats plusieurs brigrands à l'ouest de K'intcheou. Plusieurs chefs de ces malfaiteurs ont été saisis par eux.

Amérique

— M. Yang-k u, ancien ministre de Chine au Japon, serait nommé inspecteur général des étudiants chinois en Amérique.

Europe

— M. K'oei Coang-tien, inspecteur général des étudiants chinois en Europe, a télégraphié au prince Régent qu'il présente sa démission. Le prince Régent a accédé à sa demande et va envoyer un autre haut mandarin pour le remplacer.

Mandchourie

— Le gouvernement japonais aurait déclare que les îles *kien* sont à la disposition de la Chine ; il aurait donc ainsi l'intention de les rendre à la Cour de Pékin. (*Sinvanpao*)

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Pékin

— Le prince Régert vient d'ordonner au ministère de l'Instruction publique à Pékin de se hâter de modifier tous les règlements des écoles, sourtout ceux des écoles de filles.

— Ledit ministère a récemment récompensé 41 élèves de l'école normale du Petcheli, en les élevant à la dignité de licencié au de bachelier de la première catégorie d'après leurs notes.

Pékin

— Les travaux de la construction de l'école de nobles sont tout à fait achevés ; on aura besoin de 200.000 taëls pour en célébrer l'inauguration.

Cette grande école pourra comprendre 200 elèves de nobles familles soit Mandchous soit Chinois ; ils devront y étudier durant 3 ans au moins pour compléter leurs études.

***

COMPAGNIE DE NAVIGATION

Pékin

— S.A.I. le prince Régent aurait l'intention de réunir une très forte somme destinée à fonder une très grande compagnie de navigation le long de la mer du Sud et du Yantsekiang. (*Tchonvaijepao*)

***

MARINE

Pékin

—Les ministères de la Guerre et des Finances ayant reçu du prince Régent l'ordre de préparer une somme totale de 15.000.000 taëls destinée à fonder le ministère de la Marine, auraient ordonné à chaque province de souscrire l'argent, afin que ce ministère puisse s'ouvrir le plus tôt possible.

— On est d'avis de fonder des écoles de la Marine à Amoy, à Nankin, à Yen-tai et à Tientsin.

Pékin

— Le prince Régent voyant que peu de mandarins conviennent à la charge des affaires de la Marine, a l'intention de pardonner à tous les fonctionnaires de la Marine, destitués en 1894 après la guerre sino-japonaise, et de les faire rétablir a leur ancien poste.

Il est d'avis aussi d'envoyer des fonctionnaires dans chaque province pour examiner les troupes de la marine.

— Le prince Régent est fort désireux de faire partir immédiatement à l'Etranger S. A. I. le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, afin d'y étudier les sciences de la Marine.

***

TROUBLES

Koangsi

— Les soldats, qui ont été sous la direction de l'exgénéral Lieou Yong-fou, sont très connus dans le Sud, parce qu'ils ont été très bien intruits, dit-on, par ses soins; bien que celui ci ait démissionné maintenant et qu'il reste chez lui sans emploi, il a ordonné néanmoins à ses anciens soldats d'aider le gouverneur du Koangsi, où il habite, à poursuivre les brigands de la province qui est pleine de malfaiteurs.

A la fin de l'année dernière, près de la sous-préfecture dudit général, arrivèrent de très nombreux brigands; les braves soldats très instruits de ce général leur livrèrent bataille. Le gouverneur du Koangsi, S.E. Tchang Ming-ki, d'après un faux bruit, fut informé que les soldats du général Lieou Yong-fou se mettaient au rang des rebelles et se soulevaient etc... Il s'empressa de commander à M. Tch'ai Ki-ming, préfet militaire, chargé de la garde des frontières du Koangsi d'attaquer ces révolutionnaires accompagné de ses meilleurs soldats,

Donc les fidèles soldats du général Lieou Yong-fou passèrent pour révolutionnaires et quelques-uns d'entre eux furent arrêtés, puis décapités au camp.

M. Lieou Yong-fou ayant appris cette nouvelle, se hâta de se présenter au tribunal du gouverneur pour lui dire la vérité et sa fidélité à l'égard de l'Empire.

Le gouverneur du Koangsi lui répondit:"Malgré que cela puisse être très vrai, j'ai entendu très souvent dire que les rebelles du Koangsi portaient le costume de vos soldats."

Le général Lieou entra en grande colère et se prépara à se rendre à Pékin pour informer personnellement le Régent en détail sur cette histoire et le prier de punir sévèrement le gouverneur du Koangsi et le préfet militaire susdit.

Le vice-roi des deux Koang, S. E. Tchang Jeng-tsing et l'amiral du Koangtong, S. E. Tsing Ping-che, après avoir appris tout cela, se sont empressés de télégraphier au gouverneur du Koangsi, lui disant de se hâter de punir grandement M. Tch'ai Ki-ming, préfet militaire,qui a fait décapiter sans motif valable les bons soldats du général Lieou Yong-fou, et ce, pour apaiser la colère de ce dernier.

Le gouverneur ayant reçu ces télégrammes, a ordonné immédiatement la destitution de M.Tchai Ki-ming et l'a livré au juge provincial du Koangsi. Mais celui ci ne sait pas comment arranger cet important procès, car ce préfet, accusé, a avoué qu'il avait fait décapiter ces bons soldats sur ordre du gouverneur. (*Sinvanpao*)

Koangsi

— On dit que les brigands locaux, se mêlant aux rangs des révolutionnaires, se sont soulevés dans les frontières du Koangsi.

Hounan

— Un fameux rebelle du Hounan, nommé Tan-fou que le gonverneur voulait faire prendre depuis un an, vient d'être saisi à Chang-cha, capitale provinciale du Hounan.

Foukien

— S. E. Song-cheou, vice-roi du Foukien-Tchékiang, aurait averti le Trône que la province du Foukien est pleine de rebelles venant de l'étranger.

Koangsi

— Les brigands des frontières du Koangsi se soulèvent à nouveau très violemment; le général de Yeou-Kiang, accompagné de ses meilleurs soldats, est parti sur les lieux pour poursuivre ces malfaiteurs.

Yunnan

— Le vice-roi du Yunnan vient d'envoyer un télégramme au ministère de la Guerre disant que dans les environs de Ts'ou-yong-fou se trouvent de nombreux rebelles venant de la frontière de la province; les meilleurs soldats y sont expédiés. (*Jentcheoujepao*)

Nouvelles locales

TERMPEATURE CENTIGRADE

25 Février 1908	25 Février 1909
Mini, -0,4	2,7
Max, 10,3	8,2
Moy, 4.95	5.45
26 Février 1908	26 Février 1909
Mini. 1.6	3.1
Max. 14.2	6.5
Moy. 7.90	4.80
27 Février 1908	27 Février 1909
Mini 7,3	2,6
Max, 19,4	6,7
Moy, 13,35	4,55
1 Mars 1908	1 Mars 1909
Mini, 3.1	-0.3
Max, 7,3	13,9
Moy, 5,20	6,80
2 Mars 1909	2 Mars 1909
Mini. 0,1	3,0
Max, 6,0	16,5
Moy, 3,05	9,75

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'OPIUM

La 13ème réunion de la Commission s'est ouverte hier 25 février à 10 h. 30.

Quatre résolutions ont été soumises par la délégation chinoise pour examen. Une a été retirée. M. T'ang Kuo-an exprima sa satisfaction pour le sympathique rapport fait par le chef commissaire de la Grande Bretagne, Sir Cecil Clementi Smith, qui fait ressortir l'éloge du Chef commissaire du Japon. Les autres résolutions ont été acceptées par la Commission après amendements faits par les délégations française et américaine.

Toutes les résolutions adoptées ont été remises au Comité de révision et seront présentées pour acceptation finale par la Commission, demain après-midi.

La séance est levée à 3h.30.

***

Le 14ème et dernière séance de la commission internationale de l'opium a eu lieu hier après midi.

Les résolutions déjà adoptées ont été présentées, révisées par le Comité nommé à ce sujet et finalement passées par la Commission. Elles seront référées par les diverses délégations à leurs gouvernements respectifs qui décideront de leur publication.

Les minutes des séances et les rapports remis par les diverses délégations seront imprimés plus tard et formeront un document des travaux de la Commission internationale.

Après que le comité des statistiques commerciales eut remis son rapport, Sir Cecil Clementi Smith proposa qu'un cordial vote de remerciements soit offert à l'évêque Brent pour la dignité, l'impartialité et la capacité avec lesquelles il a rempli ses fonctions de président de la Commission.

En réponse, le président a congratulé l'assemblée, non seulement par ce que toutes les résolutions avaient été adoptées *nem con* mais qu'ils avaient pris le sujet à sa racine et qu'il avait confiance qu'ils n'avaient pas manqué d'amener le problême près de sa solution finale.

S. E. Miyaoka ayant exprimé sa haute apréciation des services rendus à la Commission par les secrétaires, les travaux sont terminés.

***

Lors de la clôture de la dernière réunion, veudredi dernier, le Rév. et Hon- Sir Cecil Clementi Smith adressa ces quelques mots à l'assemblée :

"Je demande à l'assemblée qu'une " chaude adresse de remerciements soit " votée au Très Rév. Evêque Brent pour " la dignité, l'impartialité et l'habileté " avec lesquelles il s'est acquitté de ses " devoirs de Président des travaux de " la Commission Internationale de " l'Opium."

A cette motion, l'Evêque Brent répondit par un discours dont nous donnons ci-dessous la succincte analyse.

Il félicita les délégués de l'esprit de coopération et de la sympathie qui les animèrent au cours de leurs travaux; ce qui simplifia beaucoup sa fonction et la transforma en un véritable, agréable et honorable privilège.

Les représentants des treize nations ici présents, dit-il, se sont transformés véritablement en une seule famille pen-

dant cette brève période d'un mois : il y a lieu d'en augurer un bon avenir.

Résumant les travaux de la Commission, son Président dit qu'après un soigneux examen, les Comités ont fait des rapports sur les statistiques commerciales, les plantations de pavot et la production d'Opium ; sur les statistique des Revenus, Tarifs, Accises, etc ; sur les traités et accords internationaux

" Dans nos résolutions basées, continue-t-il, sur les faits indiscutables que " nous avions en mains, nous avons " touché aux différentes f ces de la ques- " tion, bien que n'ayant pas la préten- " tion de les avoir résolues.

" Une résolution complémentaire ex- " primant notre sympathie avec la " Chine dans sa tâche, a été votée.

" Des mesures coërcitives pour la " suppression de la morphinomanie et la " progressive suppression de l'opium ont " été érigées en principe.

" Trois résolutions ont pour but de " remédier aux abus de l'opium et le " ses dérivés sur les concessions et les " établissements des Etrangers en Chine.

" Dans les pays où l'opium n'est pas en- " core interdit pour les buts autres que " médicinaux, une revision du système " des règlements existants est recomman- " dée aux gouvernements intéressés.

" En outre, chaque délégué fut prié " d'aviser instamment son gouverne- " ment de prescrire des recherches scien- " tifiques dans le but de trouver des " remèdes contre l'opium, ainsi que sur " les effets de l'opium et de ses dérivés " ou composés.

" Une coopération internationale a " été demandée pour obvier à la contre- " bande de l'opium dans le pays où " existent des lois de prohibition contre " cette drogue ".

Dans deux cas, toutefois, il n'y aura pas lieu de s'occuper de cette dernière question :

1°/ lorsqu'il y aura déjà une organisation à cet égard.

2°/ lorsque des traités ou accords seront déjà en vigueur.

Parlant aussi du côté moral de la question, le Rév. Evêque Brent dit à quelles difficultés s'est heurtée sur ce point la bonne volonté des Délégués et, parmi eux, ceux qui ont pris la parole ont eu constamment présent à leurs yeux cette face de la question qui eût toujours la sympathie de l'assemblée.

Mais on dut d'abord s'attacher aux moyens pratiques de détruire le fléau. De même que Koch et Kitasato, pour empêcher la possibilité de la désolation des veuves et des orphelins s'attachèrent d'abord à l'étude des germes des maladies, il fallut que la Commission s'en prit à la racine du fléau pour apporter quelque soulagement à la pitoyable armée des esclaves de l'opium.

M. Brent qualifie cette question de l'opium "un embarassant et continuel " problème qui apparaît constamment " de quelque côté que l'on se tourne " et sous les formes les plus diverses " et déclare que, malgré cela, les délégués ont fait faire à cet angoissant problème un pas vers sa solution; le reste, ajoute-t-il, doit être fait par les gouvernements et les nations respectifs représentés à la Commission. Et il termine son discours en disant comme l'un des plus récents héros mondiaux : " Qu'on nous laisse " l'espoir que le droit triomphera et, " dans cet espoir,qu'on nous laisse, pour " terminer, affronter de faire notre devoir " comme nous l'entendrons. "

Lorsque M. le Dr. Hamilton Wright lut la première partie des résolutions qui furent ensuite revues par un Comité et mis en la forme où nous les reproduisons ci-dessous, il prononça une allocution dont nous donnons les principaux passages suivants.

" Après un sérieux examen des aspects historiques de la question de l'opium, après une complète et attentive étude de ce qui s'est écrit sur cette question en général de l'abus de l'opium dans le monde et plus particulièrement après une étude spéciale des différents rapports faits devant cette Commission, les délégués américains ont rédigé et dressé une série de résolutions qui, nous l'espérons, recevront avec d'autres, poursuivant le même but, l'approbation unanime de la Commission Internationale de l'Opium. Nous avions présente à l'esprit, lorsque nous rédigeâmes et dressâmes ces résolutions, l'ampleur de la question que nous avions reçu avis d'examiner, ainsi que la valeur respective des intérêts économiques, moraux et internationaux des différents Gouvernements représentés à cette Commission.

M. H. Wright rappelle que le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis pensa que l'Amérique, de par ses traités avec les peuples d'Extrême Orient, de par ses statuts mis en vigueur à la suite de ces traités pour les appliquer et protéger son peuple contre les résultats du commerce de l'opium, était en meilleure posture que d'autres nations pour provoquer la réunion d'une Commission internationale où seraient étudiés les côtés scientifiques, moraux, économiques, politiques et autres de l'opium et, si possible, de suggérer une méthode qui permette d'arriver à la solution de la question.

Il aborde ensuite le côté financier de la question pour les Indes anglaises, Hongkong, les Etablissements du Détroit, l'Indo-chine française, le Siam, le Portugal et les Pays-Bas qui se trouvent intéressés à la question par le sérieux problème qu'ils ont à résoudre pour leur production, leur fabrication, leur commerce ou leur usage de l'opium.

" Nous nous réjouissons, ajoute-t-il, " que le gouvernement de l'Indochine " française soit si fortement et si ferme- " ment résolu à résoudre jusqu'à finale " suppression le problème de l'opium."

Puis il rappelle l'opinion de lord Morlay sur la question.

Enfin, concluant, il déclare que ce premier grand pas international vers la solution de cette question, fertile en incidents, se produira sans que ne surgisse de l'Orient ou de l'Occident aucun ultérieur conflit d'opinon pour discuter autre chose que les moindres problèmes que ceux mis en jeu par cette question.

***

RESOLUTIONS

Votées par la Commission Internationale de l'Opium

I.—La Commission Internationale de l'opium reconnaît l'indiscutable sincérité du Gouvernement de la Chine dans ses efforts pour extirper la production du pavot et la consommation de l'opium dans l'Empire; la croissante efficacité de l'opinion publique parmi ses propres sujets qui supportent volontiers les effets de ces efforts ; ainsi que le réel, bien qu'inégal, progrès déjà fait dans une tâche qui compte parmi celles de la plus grande ampleur.

II.—En vue de la détermination prise par le Gouvernement de la Chine pour supprimer l'habitude de fumer l'opium, ainsi que par les autres gouvernements dans le même but, la Commission Internationale de l'opium recommande que chaque délégation intéressée pousse son gouvernement à prendre pour la progressive suppression de l'habitude de fumer l'opium des mesures sur son propre territoire et dans ses possessions,en ne perdant pas de vue les différentes coutumes de chaque pays visé.

III.—La Commission Internationale de l'opium émet l'avis que l'usage de l'opuim, dans tout emploi autre que le but médical, devrait toujours être tenu par chaque gouvernement participant à la Commission pour un produit à interdire ou à frapper de règlements stricts ; que chaque gouvernement dans son mode d'administrer son système de règlementation devrait se donner pour but, comme essai opportun, d enrayer progressivement l'augmentation du fléau. En rappelant ces conclusions résolutives, la Commission Internationale de l'Opium reconnaît qu'il y a lieu à grandes variations dans les conditions des Gouvernements intéressés sur la nécessité désirable d'un second examen de leurs systèmes de règlementation, pour arriver à bénéficier des lumières de l'expérience, acquise par les autres pays, aux prises avec le même problème.

IV.—La Commission Internationale de l'Opium trouve que chaque Gouvernement représenté a des lois sévères, dont le but est directement ou indirectement de prévenir la contrebande de l'opium, de ses alcaloïdes,ses dérivés et ses composés sur leurs territoires respectifs et,d'après elle,elle estime que c'est aussi le devoir de tous les pays d'adopter telr les mesures nécessaires pour s'opposedans les ports de départ à tout chargement d'opium, de ses alcoloïdes, de ses dérivés ou de ses composés,en destination des pays qui interdisent l'entrée de ces produits.

V.. — La Commission Internationale de l'opium estime que déjà la fabrication sans restriction, la vente et la diffusion de la morphine constituent un danger grave et que la morphinomanie montre des signes d'extension parmi les populations.Cette Commission en conséquen-

ce désire attirer d'urgence l'attention de tous les gouvernements sur l'importance énorme de mesures coërcives à prendre par chaque gouvernement, sur son territoire et dans ses possessions, pour arriver à contrôler la fabrication, la vente et la diffusion de cette morphine, ainsi que des autres composée de l'opium, car il appert des recherches scientifiques que ces drogues sont susceptibles d'entraîner les mêmes abus et de produire les mêmes pernicieux effets.

VI.—La manière dont a été constituée la Commission Internationale de l'opium ne lui permet pas de rechercher, au point de vue scientifique, les remèdes contre l'opium, pas plus que les propriétés et effets de l opium ou de ses composés, mais elle déclare que de telles recherches seraient de la plus haute importance. Aussi désire-t-elle que chaque délégation puisse recommander cette face de la question à son gouvernement pour que ce gouvernement puisse faire ce qu'il jugera nécessaire.

VII.—La Commission Internationale de l opium pousse vivement tous les gouvernements, qui possèdent en Chine des concessions ou des établissements, dans lesquels n'auraient pas encore été prises des mesures effectives relativement à la fermeture des fumeries d'opium, à faire quelques pas dans cette voie, aussitôt que cela leur sera possible, comme la mesure en a d'ailleurs déjà été adoptée par plusieurs autres gouvernements.

VIII.—La Commission Internationale de l'opium recommande vivement à chaque délégué de pousser son gouvernemet à entrer en négociations avec la Chine en vue de prendre de rapides et effectives mesures dans leurs différentes concessions et établissements en Chine pour y interdire le commerce et la fabrication de remèdes contre l'opium qui contiennent encore de l'opium ou de ses dérivés.

IX.—La Commission Internationale de l'opium recommande à chaque délégué de pousser son gouvernement à appliquer ses lois sur la pharmacie à ses nationaux dans leurs districts consulaires, dans leurs concessions et dans leurs établissements en Chine.

***

Nous apprenons que la rapport complet de la Commission Internationale de l'Opium sera imprimé ici et mis en vente dans deux ou trois semaines. On pense que le prix en sera de quatre ou cinq dollars.

***

M. Tang Kuo-An en présentant à l'assemblée les résolutions de la délégation chinoise prononça une allocution dont nous extrayons les passages saillants.

Après avoir exposé que la Chine était surtout intéressée à cette commission, plus que n'importe quelle autre puissance et avoir fait ressortir l'importance que revêt, parmi les problèmes qui se présentent aux gouvernements, la suppression de l opiomanie, il déclare que la solution de cette question dépend "de nous et de nous seul" dit-il ; il émet néanmoins l'espoir qu'une très large part de ce "sauvetage de la Chine" viendra aussi des autres nations. "Nos gouvernements,—impérial, provincial et local — ajoute-t-il, le savent bien "et la population chinoise de haute et "basse classe avec une clairvoyance que "l'on doit évidemment aux conditions "générales de l'éducation actuelle sont "arrivés tous les uns et les autres à la "même conviction. Je ne voudrais pas "que vous pensiez, Messieurs, que la "Chine est venue à cette Commission "convaincue de sa propre impuissance, "demandant au monde de la sortir des mains de son ennemi avec "lequel elle n'aurait ni l'énergie morale, "ni le courage de se mesurer. Nous "comprenons au contraire les énormes "difficultés auxquelles nous nous heurterons; nous en connaissons le prix; nous "sommes résolus à nous tirer nous-"mêmes de cette ornière. Et à présent, "quelles que soient les proportions de "notre responsabilité, ou de la tâche que "nous avons assumée pour éliminer de "notre milieu l'usage immodéré de "l'opium, c'est de notre propre et seule "initiative que nous le ferons. Nous ne "méconnaissons pas cependant — et "nous en prenons un renouveau de courage et d'énergie, — l'action de vos "gouvernements. Messieurs, qui a rendu "possible cette Commission. Car il ne "peut y avoir de doute sur le sujet : une "coopération et une action internationales sont essentielles pour réussir "dans la question. Et, avec la Chine en "particulier, la question est si grande, "elle embrasse de telles ramifications "que nos propres efforts, cependant "empressés et déterminés, sont liés, "pour atteindre à un complet succès, à "la coopération des autres nations. Nous "sommes spécialement heureux de voir "ici les représentants de l'Angleterre "qui, après la Chine, est peut-être la "plus intéressée dans ce problème de "l'opium. Depuis lord Shaftesbury, un "nom qui illumina la voie à tant de "projets mondiaux de philanthropie et "de réformes, la délicate et difficultueuse tâche de l'abolition du commerce "de l'opium s'est imposée et a provoqué les pratiques efforts de quelques-"uns de vos grands hommes. De plus en "plus la Chine réclamera, par droit de "reconnaisance, une part de gloire "pour les noms de Lord Morley, sir "Joseph Pease, Alexander, Broomhall et "Taylor.

"L'œuvre de ces grands hommes fut "couronnée l année dernière par la "splendide déclaration, affirmant indéfendable la question du commerce de "l'opium entre les Indes et la Chine et "réclamant du gouvernement de sa "Majesté britannique telles mesures "convenables pour arriver à le faire "cesser rapidement. Cette déclaration "enterre toute considération d'intérêt "ou de nécessité sous le seul côté moral "de la question. Je doute qu'il y ait "dans aucun gouvernement une déclaration parlementaire qui ait jamais "atteint une aussi haute élévation. Lorsque les discussions sur une question arrivent à une telle altitude, à "une telle pureté, elles ne peuvent être "continuées. La sympathie manifeste, "avec laquelle les propositions du "Gouvernement chinois ont été accueillies depuis déjà deux ans par le "gouvernement anglais en ce qui "concerne le commerce de l'opium, a "été d'un très grand encouragement "pour les Chinois en tout ce qui a trait "à cette question. Et le président des "Etats-Unis en provoquant cette Commission nous a aussi donné, de la part "de son gouvernement, une des plus "hautes marques d'amitié désintéressée "Néanmoins la voie dans laquelle le "gouvernement américain s'est montré "le plus empressé et d'un secours le "plus effectif a été lorsqu'il s'occupa "de cette question sur ses propres "frontières, non seulement il offrit "alors un modèle à la Chine, mais il "nous assura de sa sympathie pour "arriver à la solution du même pro-"blème sur une échelle infiniment plus "grande dans notre pays.

"Qu'il me soit aussi permis d'exprimer mon appréciation sur la présence des délégués allemands. C'est "évidemment à l'Allemagne, à son "esprit d'exactitude et de recherche "scientifiques que nous devons les "révélations qui font hautement autorité sur les effets de l'opium sur le "corps humain. Nous savons quelle "amitié de l'Allemagne pour la Chine "l'a poussée à mettre à notre disposi-"tion ses incomparables laboratoires "et ses savantes investigations scientifiques.

"Quant au Japon, notre plus proche "voisin, notre plus proche de race aussi, "qui a su repousser victorieusement "l'assaut des vagues du désastreux opium, "il s'est trouvé aux prises avec le fléau à "Formose, où il a su réglementer le commerce de l'opium, il nous donne pleine "confiance par sa coopération.

"A la France et à la Russie, les dumu-"vir qui maintinrent la paix en Europe "pendant presque un quart de siècle "nous adressons aussi nos remerciements "pour leur sympathie et leur aide dans "notre combat contre le fléau.

"Le temps me manque de nommer "chacune des puissances qui nous a "apporté sa bienveillance pour coopérer "avec nous dans la question de l'opium. "Je ne faillirai pas cependaat à mon "devoir en ne le faisant pas : j'exprime à "tous les pays notre reconnaissance pour "l'élan spontané et unanime dans leurs "récents et sincères efforts en vue de "corroborer avec les intentions de la "Chine contre le fléau."

Puis M. Tang Kuo-An aborde le vif du sujet, il représente les difficultés auxquelles on se heurte pour extirper la drogue en raison de son facile usage clandestin, aussi n'est-il pas surprenant que beaucoup aient cru les résultats impossibles. Toutefois le sentiment national semble s'être réveillé et a donné contre l'opium une réponse effective. Il est indiscutable que ce mouvement d'abord disséminé gagne peu à les profondeurs de la masse.

Le décret déterminatif de la campagne contre l'opium date de septembre 1906. La loyale coopération et les énergiques mesures de vice-rois tels que LL. EE. Tuan Fang, Hs iang-yang, Shih hsiang et Hsü Shih Chang sont indicatives de l'attitude des fonctionnaires. Mais ce qu'il y eut de plus appréciable que la détermination du Trône et des autorités provinciales, ce fut la réponse favorable faite par le peuple à la campagne. Ils semblait pourtant qu'une telle levée d'opinion publique ne fut guère chose possible en Chine. Des guerres, dit l'orateur, ont été faites, des prix conclues sans qu'une telle poussée d'opinion de la part du peuple, une telle marque de vif intérêt n'aient été remarquées dans les différentes parties de l'Empire. Les réformes elles-mêmes ont intéressé un peu, mais seulement un peu, ou n'ont intéressé qu'une portion de l'Empire et une seule portion. Toutes les classes : fonctionnaires, écoliers, notabilités, fermiers jusqu'aux plus humbles laboureurs, se sont unis dans la résolution de voir ce fléau disparaître. Le sentiment public a été tel qu'il a dépassé le plus grand espoir que nous ayons pu concevoir du plus vif succès.

L'orateur aborde ensuite la question financière: comment remédier aux graves problèmes financiers que soulève la perte des grands revenus de l'opium? Même dit-il, si le peuple n'était pas si décidé dans la voie de la suppression, cette grosse difficulté aurait arrêté l'élan de la réforme. Il ne faut pas indisposer le sentiment public par la proposition de nouvelles taxes qui seraient suggérées par ou à l'honorable Commission. " **Chaque jour nous avons abordé l'étude de la question qui nous était présentée à nous Commissaires chinois, continue-t-il, et nous n'avons pas manqué d'envisager carrément les difficultés, bien convaincus que la Chine pourrait compter sur la loyale coopération des autres puissances civilisées pour arriver à chasser hors de notre pays ce fléau."**

Puis l'orateur déclare que ce qu'il y a de très particulier au mouvement actuel qui se produit sur l'opium c'est son maintien au même niveau d'activité, car généralement le public ne peut pas concentrer son attention pour une longue période d'années sur une simple question, cette question serait-elle la meilleure des réformes. Lorsqu'un peuple a décidé d'abolir un abus il faut le faire le plus tôt possible car alors tout délai augmente les difficultés. Il a été dit souvent, et par des gens éminents, que, pour qu'une réglementation législative, soit efficace il ne fallait pas qu'elle aille trop loin à l'encontre de l'opinion publique. Les actes du gouvernement doivent se modeler sur les désirs du peuple, sinon le gouvernement s'expose à se créer de telles difficultés de contrôle qu'il pourrait éventuellement même amener une intervention ou des complications internationales.

Nous continuons la traduction du discours de M. Tang Kuo an, lors de la remise à la commission des résolutions de la délégation chinoise.

" Je n'ai pas la prétention de décrire " tout au long les effets de l'opium sur " la Chine Les conducteurs du peuple " chinois y ont vu un véritable danger, " pour l'existence même de cette nation. " L'instinct de la conservation devait " se lever contre ce fléau. Au cours de " ces quelques dernières années il y eut " d'étranges apologistes de l'opium et " non des moindres—d'autant plus étranges et importants que la Chine est un " pays où fait fureur l'usage de ce poison " Est-il possible de dissiper la rigueur " des faits avec des fleurs de rhétorique?

" Venez avec moi, Messieurs, dans " cette large et si belle étendue de " la Chine occidentale, où les ravages du fléau se sont faits sentir le " plus fortement, dans les provinces " de Szechuen, Yunnan, Koueitchéou " Kansou et Chensi, dans cet espace qui " embrasse une grande partie des 18 " provinces. Visitons les lugubres et " lamentables huttes qui, avant que n'y " vînt l'opium, étaient de charmants " intérieurs, voyez cette multitude de " victimes du vice de l'opium émaciées " et dépravées; observez leur abjecte pauvreté; remarquez la cause de cet état " des champs vides, de moissons qu'auparavant égayait la dorée et rutilante " couleur des grains : aujourd'hui ce ne " sont que champs de pavots. Lisez ce " qu'écrit le lieutenant-colonel Bruce " sur le ' Kansou :' " Un mal et non " un des moindres frappe le peuple du " Kansou occidental : les hommes et les " femmes sont, sur la plus large étendue " d'habituels et invétérés fumeurs d'opium." Mgr. Otto, évêque catholique " romain du Kansou qui a passé trente " années de sa vie en Chine compte, dans " la population six hommes sur huit qui " sont invétérés dans l'opiomanie.

" Le fardeau économique qu'impose " à la Chine l'usage de l'opium est " devenu maintenant presque intolérable, " Ainsi que nous le montrons dans notre " rapport, une estimation modérée de la " production annuelle de l'opium indigène arrive à 584.000 *piculs* : ce que " nous pouvons évaluer à Tls: 220.000.000. " A ces chiffres il faut ajouter l'opium " importé soit Tls : 30.000.000 représentant la valeur de l'importation " de 1905. Cela nous donne une " dépense totale de Tls: 250.000.009 " payés par les Chinois pour se procurer " de l'opium.

" Les champs, actuellement plantés " de pavots où croissaient autrefois le " blé ou toutes autres céréales or" dinaires, pouvaient assurés— il faut " que cela soit dit — au moins Tls : " 150.000.000.

" Cette somme ajoutée à la perte des " Tls 250.000.000 ci dessus prouve que " la culture de l'opium côute à notre " pays Tls : 400.000.000 par an.

" Pour estimer la perte éprouvée par " la nation, du fait de la croissante " augmentation des victimes de l'opium, " il se présente plus de difficultés.

" Nos calculs nous ont amené à conclure qu'il y a 25 millions d'hommes " en Chine qui s'adonnent à l'opium. Ce " chiffre, malheureusement comprend " beaucoup de personnes appartenant " aux plus hautes et aux plus productives classes; mais si nous supposons que la moyenne de ceux " qui ne sont pas adonnés à l'opium paye " un cinquième de taël par jour et que " l'usage de l'opium réduise ce cinquième à un quart nous avons alors pour " la nation une perte journalière de " Tls. ; 1.250.000 ou annuelle de Tls : " 456.250.000. Si nous ajoutons ce chiffre " à ceux mentionnés plus haut pour les " pertes nous arrivons à une perte totale " et annuelle pour la Chine de Tls. : " 856.250.000 C'est un impérieux devoir " pour moi d'appeler votre attention " sur cette mauvaise préparation à notre " développement industriel où nous " met aujourd'hui l'écrasant fardeau de " ce fléau. Et encore il n'est pas fait état " de la perte des intérêts de ce capital employé pour l'usage de l'opium.

"Ces pertes économiques n'affectent " pas seulement la Chine, elles ont leur " répercussion sur les principales nations " du monde. Nous vivons à une " époque d'approvisionnements par " échange qui produit forcément une " époque où augmente le commerce avec " les Etrangers. Au cours de ces vingt-huit " dernières années la proportion du commerce étranger mondial s'est accrue " de $ or 25 par tête à $ or: 14.— "Tandis que le commerce de la Chine " est revenu en arrière, notre pays " n'a pas été cependant sans ressentir " l'impulsion du mouvement commercial " mondial. En 1867, alors que les statistiques des Douanes Chinoises prenaient leur forme actuelle et fournissaient pour la première fois un " moyen de comparaison avec qui ce " qui passe en ce moment, la valeur " des importations de la Chine était de " moins de 69 millions et demi de taëls ; " en 1905 il était de plus de 447.000.000 " de taëls, soit une augmentation de " plus de six fois supérieure ; actuellement le commerce d'exportation de la " Chine est lamentablement petit.

" Les importations de la Chine par " tête sont d'environ 2 shellings 5 pence, " tandis que celles du Japon sont de 15 " shellings 10 pence, près de sept fois " plus ; celles des Etats-Unis sont 30 " fois plus supérieures. Il n'y a pas d'endroit dans le monde où il y ait un " champ d'action plus étendu pour " l'énorme extension du commerce " étranger que celui que présente actuellement la Chine. En fait, qui peut " estimer la répercussion qu'aura sur " le commerce mondial la situation que " créera la Chine en devenant commercialement et industriellement son " propre fournisseur ? Et si jamais le " commerce mondial arrive à vendre à " chaque Chinois autant qu'à chaque " Japonais, c'est par *trois billions de taëls* qu'il faudra chiffrer annuellement la somme qu'il retirera de la " Chine.

" Il y eût une conspiration de causes " diverses qui gênèrent le commerce de " la Chine. Notre manque de moyens " de communication, l'influence des " taxes de *likin*, le chiffre relativement

" restreint de ports ouverts et bien " d'autres causes encore qui pourraient " être énumérées. Il est néanmoins " intéressant de dire que déjà beaucoup " de ces facteurs d'infériorité ont gra " duellement disparu, laissant toutefois " deux puissants obstacles à l augmen- " tation de notre commerce à l'étranger " à savoir : l'inefficace production et la " pauvreté du peuple chinois — deux " facteurs que pour le moment nous " pouvons ne compter que pour un " et qui a porté une énorme aggrava- " tion au fléau opium.

" Les conditions qui entourent actuel- " lement le commerce étranger de la " Chine et celles d'il y a cinquante ans " sont essentiellement différentes : alors " les Chinois demandaient peu au dehors " sauf l'opium et l'argent. Le problème " ne comportait de si grandes recherches " pour savoir ce dont l'Occident avait " à tirer de a Chine et ce que la " Chine avait à tirer de l'Occident. " Même les produits de coton, qui for- " ment, aujourd'hui 44 % des importa- " tions de la Chine, n'étaient alors prés- " que pas du tout demandés par le peu- " ple chinois et le commerce d'huile de " *Kérosine*, de farine et d'allumettes, qui " accuse sa présence dans presque cha " que maison de l'Empire, était à l'époque " virtuellement inexistant. Aujourd'hui " la demande pour les marchandises " étrangères s'est étendue jusqu'aux " limites les plus reculées de l'Empire " et, avec l'organisation des moyens " de transport elle a atteint une " extension extraordinaire : or les Chi- " nois n'ont ni monnaie, ni marchan- " dises à donner en retour. La balance " du commerce est, cependant, un triste " commentaire de notre inefficace pro- " ducton. L'excès des importations sur les " exportations pour 1903 était de trente- " un pour cent, taux net des ces quelques " années passées, si l'on en excepte 1904 " et 1905, qui ont atteint respectivement " les chiffres alarmants de quarante " trois et quatre-vingt-quinze pour cent. " La somme des besoins de la Chine " a énormément augmenté : le drai- " nage le plus profond, que lui crée la " nécessité de satisfaire ces besoins, lui " vient de l'habitude de l'opium.

(*à suivre*)

———

DE RETOUR

Signalons le retour à Changhaï de M. King Hiller de la "*Shanghai Gas Cy.*"

———

ETUDIANTS CHINOIS

Le nouveau ministre de Chine à Berlin, Yin Tchong, va emmener avec lui 20 étudiants en Alle magne. Il sera aussi chargé des jeunes nobles étudiant en Europe.

SORTIE D'AUDIENCE

Nons apprenons qu'à la sortie d'une audience de la Cour française où s'était plaidée l'affaire Algar-Brochu, une altercation a eu lieu entre MM. Brochu et Tapernoux, à la suite de laquelle ce dernier a cru devoir déposer une plainte au Consulat général de France.

BALS ET SOIRÉES

L'Association des *Lancastriens* donnera son bal annuel le 31 Mars.

—Mercredi 17 mars, la société de St. Patrick célèbrera la fête de son patron au *Palace hotel*.

—

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

On annonce que M. Miyaoka, délégué japonais à la Commission internationale d'opium, actuellement à Changhaï, sera nommé ministre du Japon en Espagne, à la place de M. Inaki.

TRAVAUX DU HOANGPOU

Nous avons reçu de M. Siffert, consul doyen de la ville, le rapport trimestriel sur les travaux de rectification de la barre du Hoangpou. Nous regrettons de ne pouvoir traduire ce document, en raison de sa longueur.

———

BAL DES MECANICIENS DE LA MARINE ANGLAISE

Le 33ème bal a eu lieu avant hier soir au *Masonic Club*. La grande salle du Club avait été magnifiquement décorée pour l'occasion et les costumes ont rivalisé de bon goût. Tous ceux qui eurent eu bonne fortune d'y assister ont passé une délicieuse soirée, due en grande partie aux soins apportés par le Comité pour assurer tout ce qu'il fallait à ses invités. Ce ne fut que tard le matin que les Commissaires annoncèrent la fin du bal qui fut accueillie par un "déjà!" général de regret.

———

COUR MIXTE FRANCAISE

Vendredi 26 Février Lundi 1 Lundi 1 Mars à la Cour mixte française devant M. Nie Tchong-che juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vagabondage............	Expulsé
" "	Détournement d'une femme de 21 ans............	6 mois de prison
" "	Complice du précédent	Relâché à la Cour
Une femme	Détournée	Remise à son mari
Un chinois	A favorisé la fuite d'um voleur	Relâché à la Cour
" "	Vol de 2 livres de noix dans un magasin	3 jours de prison
" "	Complice du précédent	do
" "	Conducteur d'automobile, refus d'obéir à un brigadier de service	$ 5,00 d'amende
" "	Mafoo. contravention au règlement sur les voitures	$ 2,00 d'amende
" "	Patron de remise, voiture sans licence	$ 5,00 "
Une femme	Maîtresse d'une maison de tolèrance, contravention au règlement de police et voirie	$ 5,00 "
Un chinois	Refus de donner livraison de soie à une maison européenne	Remise à huitaine
" "	Accusé d'attaque et vol à un Japonais	Sera envoyé à la Cour Mixte internationale
" "	Patron de la maison incendiée N° 8 Cité 35 rue d'Administration	Tls. 200 d'amende et 400 taëls d'indemnité aux 2 sous-locataires
" "	Détournement de $ 3900 à son patron	Attendre
" "	Patron de la maison de chant N° 400 rue du Consulat, chansons obscènes............	$ 300 d'amende et 1 mois de prison
Un chinois	vol de 2 vêtements en coton............	2 semaines de prison ....
Un "	tentative de vol par effraction	1 m. de cangue ....
Un "	vol d'un peignoir en soie et d'une serviette......	2 semaines de prison............
Un "	vol de graines de sésame............	3 jours de cangue ....
Un "	vol de 65 sacs vides à bord d'un bateau	1 m. de cangue et 6 m de prison............
Un "	complice du précédent	
Une femme............	recel desdits sacs.	1 m de cangue et 3 m. de prison ....
Une "	dette de $ 28,00 de loyer envers une maison européenne	$ 5.00 d'amende............
Un chinois	porteur de 40 livres de viande de porc non estampillée	Libre, 15 jours pour payer....
Un "	porteur de 10 livres de viande de porc non estampillée	$ 2.00 d'amende .... $ .00 d'amende............
Deux "	vol de différents objets à bord des bateaux	Attendre pour enquête............
Un "	patron d'une fumerie d'opium contravention à l'art. XX du règlement sur les fumeries	Réprimandé............
Un chinois	Complicite de vol de 3 enfants............	Attendre
" "	Vol de bambous à une palissade............	7 jours de cangue
" "	Vol de différents objets à bord des bateaux	1 mois de cangue et 6 mois de prison
" "	Complice du précédent	do
" "	Coolie vidangeur, contravention au règlement de police et voirie............	$ 2,00 d'amende
" "	Vol d'une boîte contenant 11,180 sapèques et plusieurs carnets de billets au préjudice de la Cie de tramways	1 mois de cangue
" "	Tentative de vol par effraction	2 semaines de prison et expulsé
" "	Récidiviste............	Expulsé

OBSÈQUES

Les obsèques de M. Hoffmann décédé, samedi 27 février, des suites de la blessure qu'il s'était faite, en se tirant un coup de revolver dans la tête, ont eu lieu dimanche après-midi. De nombreux amis assistaient aux funérailles.

ACCIDENT

Encore un accident, heureusement sans importance, d'une voiture qui passait hier dans Nanking Road, près de Honan Road, et qui se heurta avec un tram qui venait en sens inverse. La voiture fut légèrement endommagée, mais l'étranger qu'elle portait fut sauf.

RÉCEPTION

L'*American Association* donnera une réception en l'honneur du juge Rufus H. Thayer et de Mme Thayer, au *Palace Hotel*, mercredi 10 courant, entre 4 et 6 heures de l'après-midi.

Tous les Américains et leurs amis sont cordialement invités.

LUGUBRE TROUVAILLE

Mardi matin, vers neuf heures, on a découvert le corps d'un enfant âgé de quelques mois à peine, flottant parmi les nombreux house-boats de Soochow-Creek près de Kiangse Road. A en juger d'après l'apparence, il avait dû ne séjourner dans l'eau que quelques heures.

Il a été remis à la police qui l'a fait transporter au dépôt mortuaire.

INCIDENT DE FRONTIÈRE

Lundi après midi, alors qu'un policeman indigène du district de Hongkew, délivrait des messages, il dépassa la ligne frontière du Settlement et fut immédiatement appréhendé par la police de Paoshan qui l'écroua à la station de l'endroit. L'inspecteur Bourke, prévenu, se rendit sur les lieux, et après quelques explications, le policeman fut relaxé.

MARINE

Le croiseur allemand *Niobe*, actuellement stationné en Extrême Orient, a reçu l'ordre de rentrer en Allemagne. Le petit croiseur *Nymphe* déjà vieux, sera remplacé par le nouveau croiseur *Stuttgart* construit en 1906.

BUREAU INTERNATIONAL DE RÉFORME

Le bureau international de réforme va établir son centre à Changhaï et va se mettre en relation avec tous les autres groupements qui ont pour but l'extirpation du vice. Le Dr. Mac Gillivray sera le président du conseil à Changhaï avec le Rev. W. Thwing comme secrétaire.

RECHERCHE

La police est de plus en plus active à rechercher l'assassin du Directeur de la filature de Yangtzepoo mort récemment des suites de ses blessures. La prime à qui capturera le meurtrier a été portée de $ 500 à $ 2.000.

MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS

Il y a quatre ans, le 3 Juin 1905, un schroff de la "*Hongkong and Shanghai Bank*" de Hongkong, levait le pied avec environ $ 50,000 appartenant à la banque. Depuis ce temps les recherches faites pour le retrouver étaient restées infructueuses quand, avant-hier matin, il était arrêté dans Woosung road par le détective Vaughan. Le schroff infidèle était vêtu à l'européenne. Il a été mis à la disposition de la Cour Mixte internationale où il comparaîtra demain matin.

TROUPE THEATRALE

On annonce pour le mercredi 10 Mars les débuts de la troupe Hugh J. Ward, Cette troupe de tout premier ordre comprend, en dehors de Miss Grace Palotta, artiste d'une grande beauté, assure-t-on, une vingtaine d'artistes, chanteurs et danseuses qui ont remporté le plus brillant succès dans toutes les villes où ils ont donné des représentations. Voilà de bonnes soirées en perspective.

LE CAS DE MRS VAN HERPE

Hier, à 3 heures de l'après-midi, Melle Delattre a été appelée par devant MM. Watteeuv et Petrement, vice-consuls de Belgique, pour être interrogée sur les faits de sa plainte contre Mrs van Herpe.

L'interrogatoire sera repris ce matin à 10 heures.

***

Il est entendu que si l'interrogatoire confirme la plainte déposée par Melle Delattre, Mme van Herpe aura à être jugée à Bruxelles même.

TENTATIVE DE SUICIDE

M. Hoffmann, dont nous avons annoncé hier la tentative de suicide et qui est à l'Hôpital général est toujours dans un état très critique. On désespère de le sauver.

***

M. Hoffmann, qui était depuis trois jours à l'hôpital à la suite de sa tentative de suicide du 24 courant, est mort vers 2 h. de l'après-midi hier des suites de sa blessure.

LE SUCCESSEUR DE M. WILFLEY

M. Rufus Hildrath Thayer, le nouveau juge de la Cour suprême des Etats Unis pour la Chine, est arrivé avant-hier, 23 courant dans l'après-midi per *Ch'yo maru.* Denby, consul-général des Etats-Unis et M. des fonctionnaires du consulat étaient allés attendre M. Thayer à Woosung. A l'appontement de la compagnie de nombreux membres de la communauté américaine attendaient l'arrivant. M. Murray Warner, président de l'Association américaine lui souhaita la bienvenue puis M, et Mrs Thayer gagnèrent *Palace Hôtel* où ils sont momentanément descendus.

VOLS

Avant-hier, vers 8h. 50 du soir un chinois passant dans Sungkiang road fut entouré par trois indigènes armés de couteaux qui le dévalisèrent.

— Au même moment dans Chunking road, cinq voleurs armés dépouillèrent un chinois d'une robe de soie valant $ 40. Aucune arrestation n'a pu être faite.

***

Dans la soirée de dimanche dernier, une bande de malfaiteurs a attaqué dans Sinza road un riche chinois. Celui-ci a été blessé assez sérieusement pour être transporté à l'hôpital.

***

Un agent de police chinois, de service à Hongkew, remarquait avant-hier soir un indigène ayant des allures fort suspectes. Il l'emmena au poste de police où le chinois fut trouvé porteur de bijoux, jade etc. qu'il avoua avoir été volés dans une maison de Shansi road.

NOTES FINANCIERES

L'extraction totale des trois mines de " The chinese Enginee ring and Mining Company, limited. " pour la semaine finissant le 13 fevrier 1909 s'élève à 22.123, 47 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 22, 894. 30 tonnes.

***

Nous apprenons que les directeurs de la " Shanghai Waterworks co " ont l'intention de proposer un dividende final de 30 shillings par action. au change de 2/3 1/8 pour l'année écoulée.

***

L'extraction et totale des trois mines de *The chinese engineering and mining comyany, limited.* pour la semaine finissant le 20 fevrier 1909, se monte à 25.333, 69 tonnes et les ventes pendant la même pariode s'élèvent à 23.207, 77 tonnes.

***

Par suite de l'extraction croissante dans ses mines, la " *Chinese Engineering and Mining Co.* " a décidé de mettre son charbon en vente à Changhai, et a chargé MM. Schiller et Co. de la vente au détail. Ce charbon est très apprécié dans le Nord et les prix aux quels il est offert à Changhaï en font le charbon le plus économi que. (Voir aux annonces).

APACHES CHINOIS

Un chinois qui avant-hier, un peu après minuit, rentrait à son domicile 387 Chunking road vit, au moment où il allait rentrer chez lui, sortir de la maison voisine qui est vacante, cinq chinois qui armés de revolvers firent feu sur lui, le blessant au bras droit et au côté gauche.

Le blessé put cependant rentrer chez lui, et sa femme alla prévenir un agent indien qui fit transporter le chinois à l'hôpital de Shantung road où le Dr. Paterson put extraire la balle qui s'était logée dans le bras. L'inspecteur Mackinstok organisa aussitôt des recherches et il put dans le mur de la maison retrouver deux balles de revolver Mauser qui s'y étaient logées. Trois douilles de cartouches ont été aussi ramassées. Les recherches continuent.

NOS MALADES

Nous apprenons avec plaisir que M. Brazier de Thuy, agent général des Messageries Maritimes,qui était grippé depuis son retour du Japon, va de mieux en mieux; et que Me Berthoz, qui s'était alité des suites d'une bronchite, a recommencé à sortir.

***

Nous avons le regret d'apprendre que Mme Cornillon, femme du sympathique délégué de l'Indo Chine à la Commission internationale de l'opium, a dû s'aliter des suites d'une légère fièvre.

Nous espérons que ce ne sera rien et que Mme Cornillon sera tôt sur pied.

***

M. Ratard, consul général de France, par suite d'une légère indisposition, a dû garder la chambre mercredi.

***

M. le Dr. Paulun,le médecin allemand bien connu, est entré à l'hôpital général atteint de fièvre typhoïde.

DE PASSAGE

M. A. J. Pernotte, qui vient d'être nommé directeur de laanbque de l'Indo-Chine à Bangkok, est de passage en notre ville, venant d'Hankéou, en route pour son nouveau poste.

On sait que M. Pernotte a été remplacé à Hankéou par M. Trouillet.

***

M. Tcheng-Pie, l'ex-ministre chinois des postes et communications qui vient d'être destitué par S. A. le régent est arrivé ici av ant-hier par vapeur *Kianyung* de Hankeou. Il repartira dans quelquesjours pour Foutcheou.

FONDS DE SECOURS POUR LES SINISTRES D'ITALIE

	$	Tls.
Totaux précédents ...	17,873.08	3,828.80
Horatio Robertson...	20	
W. McMurray	10	
H. Edblad	10	
Captain Swenson......	5	
Additional Amount from the Freemasons of Shanghai...		25
A. E. Algar..............		25
	17,918.08	3,878.80

LE BAL DU CLUB CONCORDIA

Le plus joli bal de la saison. Décor de féerie,costumes rutilants, bonne humeur tout a concouru au succès de cette jolie soirée. Le comité avait bien fait les choses. Chaque salle avait sa décoration spéciale et toujours du meilleur goût. A noter une salle transformée en décor d'hiver, neige et frimas, qui était une trouvaille d'ingéniosité.

Aux sons d'un orchestre de tziganes, en costume national, les danses se sont succédées jusque vers le matin avec un entrain endiablé. Masques et travestis rivalisaient d'entrain et de bonne humeur, c'était l'apothéose du fantastique et de l'irréel. Plus de huit cents personnes avaient répondu aux linvitations du Comité qu'il importe de louer sans réserve.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

On annonce que M. R. H. R. Wade, récemment député-commissaire à Tientsin a été nommé Chef du secrétariat de l'inspectorat à Pékin. Il serait remplacé comme secrétaire particulier de Sir Robert Bredon par M. A. J. Commijs qui était à Changhai avec Sir Robert.

***

M. E. V. Brennan, commissaire des douanes à Soateou,a donné sa démission.

— M. R.H.R. Wade, commissaire adjoint, et secrétaire privé de Sir Robert Bredon, a été remplacé par M. Commyns à ce dernier poste.

— M. Wade remplace M. Hillier, nommé commissaire à Tientsin, comme secrétaire général de l'Inspectorat.

—M.Kinblad, de Hoihao, est transféré à Outchéou.

***

M. J. P. E. Jockl, de Pékin, a gagné son nouveau poste à Kiukiang.

—M. Stephanson-Jellie, de retour de congé, est nommé à Tientsin.

***

Nous apprenons que M. Kurosawa, autrefois commissaire des douanes à Dairen, maintenant en congé, a été nommé commissaire à Yotchéou.

C'est le premier commissaire japonais nommé en un port du Yangtsé.

NOTES COMMERCIALES

Le Conseil d'Administration du *Central Stores*, dont le président est M. Shekury, doit présenter le rapport annuel et les comptes de laSoci té à l'Assemblée générale des actionnaires qui aura lieu au Palace hotel le 5 mars prochain.

Le profit net y comprisla balance de l'an dernier de $ 17 852,02, est de $ 81. 812,48. Il faut en retrancher $ 34,545,73. pour frais suivants :

Directeurs, auditeurs............	$ 2:299,53
Intérêts sur obligations...........	16.970.82
Compte de fourniture...............	6.500 ,,
Compte le bâtiment.................	3.340 ,,
Compte d'achat du grand hôtel...	2.435,38
Réserves pour dettes douteuses...	3.000 ,,

Il reste donc $ 47.266,75 que les directeurs proposent de répartir ainsi.

dividende de 8p % :

sur 6000 actions ordinaires ou $ 1,20 par action..................	7.200,00
sur 25.708 actions de la nouvelle émission sur la première moitié du capital souscrit, soit 60 cts par action	15.424,80

Reste $ 24.641, 95 à reporter sur l'année suivante.

UNE PLEUREUSE

Le Yangkingpang, dépotoir de Changhaï, n'est pas seulement l'agréable champ d'odeurs que chacun sait. Au milieu de ses eaux sales, vit tout une population sampanière qui n'est pas toujours endormie: aux heures de marée,du moins,tout ce monde se réveille et c'est à qui s'armera de gaules pour pousser sa barque en avant et faire un bout de chemin. Tout cela ne se fait pas sans bruit, ni parfois sans querelle. Et il arrive que, pour se devancer, deux barquiers en viennent aux coups. Nouveaux bâtonnistes, ils s'administrent des râclées avec leurs perches; mais le Chinois est un pacifique dans l'âme, et le plus souvent ces batailles ne vont pas loin et sont vite calmées.

Hier, ce fut à un spectacle d'un nouveau genre que nous assistâmes de nos fenêtres.

Vers midi et demi, une femme avait fait embarquer sur un sampan un cercueil qui contenait l'un des siens et que le sampanier devait transporter au pays natal.

Après être descendue elle-même sur le sampan, la femme, en habits de deuil, se pencha sur le cercueil et se mit à pousser des lamentations en règle, cependant que le sampanier faisait brûler dans un coin des *joss*, papiers d'étain destinés à pourvoir à la vie du mort dans l'autre monde.

Au bout d'un quart d'heure de ces lamentations aiguës, la pleureuse se tut soudain. Elle se redressa comme si de rien n'était, et, tirant de sa poche quelque menue monnaie, elle l'offrit en pourboire au batelier tout en lui donnant quelques ordres posément.Elle reprenait sans doute respiration. Car, après avoir jeté un regard circulaire sur les nombreux passants qui s'étaient arrêtés des deux côtés du quai, elle retomba soudain dans son état de désespoir.

Ayant ramené un pan de sa robe sur sa bouche, elle recommença de plus belle, fendant l'air de ses cris perçants. La reprise, il est vrai, ne fut que de cinq minutes. Après quoi, redevenue calme, et ayant rajusté sa coiffure, elle quitta le sampan et son funèbre fardeau,remonta sur le quai et, de l'air le plus naturel du monde, alla droit à la boutique d'en face pour y faire une emplette.

Nous pûmes la voir, discutant le prix d'un objet,avec autant d'abandon que si elle se fût trouvée au marché. Etait-ce oubli déjà de son deuil qui n'était pour elle qu'une simagrée, une question de *face*? En tout cas, quand elle partit, elle n'eut pas un regard pour le mort, à deux pas de là, qui semblait maintenant ne plus exister pour elle.

UNE PASSION

On nous affirme que l'arrestation de Mme van Herpe a fait un malheureux dont le sort est des plus amers.

Etant à bord du *Tourane* qui l'amenait de Hongkong à Changhaï, d'où elle devait gagner Vladivostock, Mme van Herpe avait, paraît-il, gagné le cœur d'un voyageur.

Peut être n'avait-elle rien fait pour le séduire, en dehors des artifices de la coquetterie féminine; toujours est-il qu'il était épris.

Quand elle fut mise en état d'arrestation, à son débarquement ici, notre amoureux fut témoin de la scène de pleurs et de désespoir à laquelle elle s'abandonna, et ceci ne fit qu'accroître sa passion naissante pour la belle éplorée.

Aujourd'hui que les choses semblent tourner au tragique, son désespoir ne connaît plus de bornes. N'a t-il pas eu l'idée de demander à la police anglaise

de lui permettre de partager la cellule de l'inculpée ?

Hélas ! la police intraitable lui a refusé cette faveur et il en est réduit à passer en son hôtel des nuits troubles que le souvenir de celle qui dort sur la paille humide rend plus amères encore et plus atroces.

MORT DE M. PINARD

Nous apprenons la mort du consul général de France à Sydney, M. Charles-Albert Pinard.

Né le le 24 février 1852, M. Pinard débuta dans la carrière diplomatique en occupant le poste de vice-résident de 2ème classe à Majunga, le 12 avril 1889. Deux ans plus tard, il obtenait sa 1re classe et, en 1889, se rendait à Nisch en qualité de vice-consul.

Nommé consul honoraire le 25 octobre 1892, consul de deuxième classe le 17 février de l'année suivante il fut successivement chargé, par la suite, du vice consulat d'Andrinople, du consulat de Singapour (189) et de celui de Casablanca (1898).

Le 9 octobre 1900, M. Pinard représentait la France à Malte, en qualité de consul de première classe, et, le 1er août 1901 était promu chevalier de la Légion d'honneur.

Consul à Yokohama, à la fin de 1902, consul général en 1903, chargé du consulat, à Manille, le 17 mars 1904, M. Pinard était à Sydney depuis le 15 février 1905.

CAS DE BIGAMIE

Nous avons rendu compte dans un de nos derniers numéros de la nouvelle accusation qui pesait contre Albert Héraux, précédemment condamné à 18 mois de prison, et accusé aujourd'hui de bigamie.

Jugé le 24 février, il a été condamné à 18 mois de prison qui, sans se confondre entièrement avec la peine précédente, ne l'allongeront tout de même que de 6 mois ; il aura en tout 24 mois à faire et non 36. Il a déjà accompli six mois sur sa peine totale : il lui en reste 18 donc, avec le jugement de mercredi. C'est ce que s'est donné la peine de lui expliquer M. le juge Bourne qui a fait preuve à son égard de bienveillance en présence de l'aveu de l'accusé de son repentir et des charges de famille qu'il a au Canada, où il a laissé une femme et deux enfants. Le malheureux n était venu ici que pour tenter fortune : cela ne lui a pas réussi.

A l'audience de mercredi, à la Cour anglaise, il a expliqué comment il avait été amené à épouser sa seconde femme Rose Baggeridge. Celle-ci lui devait pas mal d'argent, elle avait un enfant qu'elle perdit, c'est alors qu'il pensa à vivre avec elle, pour ne pas qu'elle s'éloignât de lui et arriver à recouvrer son argent. Il a été en quelque sorte poussé au mariage par les circonstances et, en l'espèce, Albert Héraux ne commit point, pour en tirer profit, le crime que la loi anglaise réprime si sévèrement.

Son attitude d'ailleurs est celle d'un homme véritablement repentant. Il a dit au juge : "Je ne chercherai point à me justifier de mon crime, ni à faire quoi que ce soit dans ce but ; je vous dirai seulement que je suis un homme de 41 ans— 41 ans à ma prochaine anniversaire — et que j'ai au Canada une excellente femme qui m'a pardonné. Comme je suis déj sous le coup d'une sévère sentence, je vous prie, M. le Juge, d'être pour moi aussi bienveillant que vous le permettent les circonstances. Naturellement, ma femme espère en moi pour l'aider à élever nos enfants, elle m'a pardonné et je vous prie M. le Juge, d'être aussi bienveillant que possible.

M. E. S. A. Bourne l'a écouté et le jugement humain qu'il a rendu, en regard de l'habituelle dureté de la jurisprudence anglaise, ne peut que l'honorer hautement.

BATEAU ECHOUE A WOOSUNG

Jeudi soir, vers 3 hres 35, on apprenait que le *Gregory Apcar* en route pour Calcutta s'était échoué Woosung près des locaux occupés par le personnel des travaux d'entretien du Wampoo, en face la vie illé jetée du chemin de fer. L'incident causa quelque mouvement de curiosité parmi les coolies charbonniers travaillant au déchargement dans les environs et bientôt les étrangers de Woosung, au su de la nouvelle, se précipitèrent sur les lieux pour voir le spectacle inusité d'un navire aussi grand échoué.

Le maître de port de Woosung s'y rendit immédiatement pour prêter son aide habituelle en pareil cas ; avec le reflux le monstre put se tirer de là à 4 hres 10 du matin sans aucune avarie. Le remorqueur *Yan* de l'*E. A. D. Cy.* prêta son appréciable concours au renflouement.

ACCIDENT DU COURRIER 'EMPRESS OF CHINA"

Voici quelques renseignements sur cet accident survenu à un navire que nous voyons assez souvent à Changhai. Le navire *Empress of China* de la *C. P. R.*, dit la *Japan Chronicle* de Kobé qui devait arriver à Kobé le vendredi et repartir pour Yokohama à 10 hres du soir n'était pas encore arrivé à près de minuit. Le retard fut dû, partie au mauvais temps, partie à un accident survenu dans la mer intérieure.

De bonne heure vendredi matin, vers 4 heures environ, l'*Empress of China* se mit au sec sur un banc de sable dans le Iyo Nada, au large des côtes de Shikoku. La mer était forte à ce moment et la pluie tombait dru.

Il ne fut pas nécessaire de donner l'alarme pour préparer les moyens de secours du navire, car, avant l'aurore, le navire était renfloué et cinglait vers Kobé à bonne allure.

Cet accident ne fut pas de sérieuse nature et, s'il n'avait été nécessaire de stopper les machines, les passagers ne se seraient même pas aperçus que quelquechose d'anormal s'était passé à bord.

On procèda à des sondages dans les cales et on constata la présence de beaucoup d'eau. Le lendemain en conséquence l'*Empress of China* fut conduit au dock flottant de la *Mitsu Bishi* pour examen : il fut reconnu qu'une ou deux tôles avaient été enfoncées ou brisées. On s'attend cependant à ce que le courrier soit en état de procéder à son voyage de Vancouver, viâ Yokohama, ajoute le journal.

BIBLIOGRAPHIE

La maison d'édition Gabriel Beauchesne et Cie, 117 rue de Rennes, Paris, met en vente un *Guide Médical du Missionnaire et de l'Explorateur colonial*, appelé à rendre les plus grands services à ceux appellés à vivre isolés. Cet ouvrage dont l'auteur est le Docteur Henri Dauchez, ancien chef de clinique adjoint de la Faculté de Paris, ancien Président de la Société médicale du VIe arrondissement, secrétaire général de la Société Saint-Luc, Chevalier de Saint grégoire le-Grand constitue un petit livre de 340 pages, commode de format, solide de reliure, bien imprimé sur papier fort, un livre pratique, un livre de poche et de chevet, un livre qu'on aura toujours sous la main, partout, à bord, à terre, au poste, à la station, dans la brousse, sous la tente, à cheval, en hamac, sur l'eau, partout avec le blocnotes, le kodac.

Division du Livre: *Première partie* : médecine générale et coloniale —*Deuxième Partie*: mémorial pharmaceutique. — *Troisième Partie* : Eléments de petite chirurgie (Accidents, Pansements, Interventions d'urgence).—*Quatrième Partie* : Le Missionnaire en campagne (trousse chirurgicale, trousse pharmaceutique). — *Cinquième Partie* : Matériel d'une infirmerie centrale. — *Sixième Partie* : Hygiène coloniale et tropicale. — *Septième Partie*: Régimes alimentaires.—*Huitième Partie* : Nourricerie et Puériculture. — *Neuvième Partie* : Instituts Pasteur Postes d'approvisionnements.

Le prix en est à la portée de toutes les bourse : 3f.50 ; franco 4 francs.

CHRONQUE MUSICALE

Nous recevons d'un de nos correspondants deilttanti l'appréciation suivante du dernier concert.

Dimanche, 28 février, au Town Hall, orchestre correct, programme bien fait pour plaire à la majorité du public du dimanche; mais en général programme bien peu musical.—*Cavalleria Rusticana, Paillasse, Adrienne Lecouvreur* œuvres d'un puccinisme exagéré, d'un macaronisme excessif ; rien n'y manque pour assurer le triomphe des étoiles du "bel canto"; points d'orgue longs comme un mauvais vers de Ponsard, contre-uts dignes des exercices respiratoires d'un Caruso. Combien tout cela est loin de la musique et de la vérité lyrique.

Si la "Band" veut faire oeuvre d'agrément, alors tout va bien ; si elle a des visées éducatrices (ce qu'elle a déjà montré en exécutant des oeuvres classiques) qu'elle fasse connaître au public de véritables oeuvres, qu'elle nous donne du Berlioz, du César Franck, du Dukas, du Debussy etc, qu'il nous révèle cette merveilleuse musique Russe dont l'héritage nous fut laissé par Borodine, Rimsky-Korsakorw etc.

Le public n'est déjà que trop imbu du préjugé musical, qui fait considérer

comme des chefs-d'œuvre Faust, Mignon, Cavalleria etc,etc., ouvrages dans lesquels il a retenu quelque air facite qui suffit à son jugement.

Puisez aux sources mêmes de la beauté musicale et vous serez étonné de l'empressement du public vers les chefs-d'œuvre.

G. F.

UNE MATINEE

Ne déplaise aux membres de la "Juvenile Amateur Dramatic Society", la communauté française a aussi ses jeunes artistes, et qui font merveilles, tout comme leurs frères anglais que nous avons eu l'occasion de fêter tout récemment, au *Lyceum theatre*, dans "Aladin au Japon."

Qu'ils font merveilles, c'est un fait Demandez plutôt à la foule des invités qui se pressait, dimanche, pour les entendre, à la coquette villa Dauphine, où ils avaient transporté les feux de leur rampe et leur scène.

Leur rampe? c'est une façon de parler. Une double rangée de pots de fleurs en tenait lieu, ce qui ne gâtait rien, au contraire. Et pour la scène, elle était pour de vrai, avec rideaux, coulisses, décors, etc. Jusqu'au soufleur était là, bien qu'il m'a semblé qu'il fût bien inutile. Sûr,le régisseur savait son affaire.

Et les artistes donc? Ah! les artistes.

Je ne sais s'il convient de dire ici tous les compliments qu'ils ont mérités. Ils vont bien rougir et les parents vont m'en vouloir, mais une fois n'est pas coutume n'est-ce pas? Puis, je ne suis pas si sûr que les mamans m'en voudront tant que ça...

Car j'en sais qui étaient aux anges. Il n'était que de les voir avant et après le lever du rideau. Surtout après, car avant, quelques-unes n'étaient pas sans appréhension et leurs cœurs devaient battre, battre. Tout le monde, bien entendu, ne partageait pas leur émotion. Ainsi cet impertinent de... (Pardon, marquis!) ce sans-façon de marquis de Ross ne s'amusait-il pas, d'un crayon non moins malicieux qu'expert, à caricaturer les uns et les autres!

Mais je m'arrête aux bagatelles de la porte et mon jeune monde est impatient, je parie.

Donc, le rideau lève.

Il lève sur un ravissant spectacle. Trois damoiselles d'honneur de la duchesse Anne de Bretagne, assises, chantent la chanson de l'aiguille, car il faut vous dire qu'on joue la charmante Opérette en un acte de Ch. Leroy. Villars: "Les Chaussons de la Duchesse Anne".

Elles chantent, et les voix menues s'accordent délicieusement. Les hennins coiffent des figures de pastels.

Survient la duchesse Anne. Sensation. Grand air, port gracieux, maintien parfait, on dirait d'une infante dans ses atours. La voilà qui chante, elle aussi d'une voix d'or fin, la chanson préférée de son ménestrel.

Puis c'est au tour de Dame Barbeline, la vieille servante, de paraître. Vieille servante? non, tout de même. Si accorte, si avenante dans ses sabots et sa jupe courte, mettons la servante tout court. Et que de grâce naturelle, soit qu'elle bavarde ou qu'elle chante.

Et cette autre, la vieille mâtine de Mère Piclou! Que de scènes drôles avec elle, surtout lorsque, faisant vis-à-vis à Dame Barbeline, la voilà qui prend une leçon de maintien pour savoir comment approcher la Duchesse Anne.

Mais ce n'est pas tout, certes. Parmi tout ce monde empanaché de château qui compte tant de gentes mines, vous cherchez, n'est-ce pas, sinon le seigneur et maître de céans, du moins le page, le beau page. Il faut bien un damoiseau offrant ses baisemains.

Le voici justement qui accourt. Il vient droit de Pari, chargé d'une mission diplomatique. Il tombe aux pieds de la duchesse, qui le relève d'un beau geste.Il dit la mission dont il est chargé, qui ne fut pas sans péril et ce jeune héros de huit ans, pas plus, haut comme une botte, conquiert du coup non seulement le cœur de la Duchesse qui l'attache à sa personne mais celui de tous les assistants.

L'impression ne pouvant être meilleure, le rideau baisse et l'enchantement des yeux finit.

Pas pour longtemps. Car, peu après, les artistes en herbe, qui ont jeté leur gourme avec leurs atours, viennent comme une volée de moineaux se répandre dans l'assistance. Comment, si fluets, nous avaient-ils donné tant d'illusion?

Voici d'ailleurs les noms de tous ces grands mignons personnages qui en diront plus long que tout:

La Duchesse Anne. — Melle Thérèse Gaillard.

Armelle.—(petite damoiselle d'honneur) Melle Andrée Brigandet.

Jocelyne.—(petite damoiselle d'honneur) Mlle Georgette Poirier.

Herminie.—petite damoiselle d'honneur Melle Fernande Gaillard.

Dame Barbeline.—vieille servante. Melle. Madeleine Gaillard.

Mère Piclou. vieille paysanne M. Robert Brigandet,

Loïs.—petit page, M. Léon Chollot.

***

Et ce ne fut pas tout Après les petits, les grands.

Quand le champagne, les gâteaux, et les bonbons eurent assez circulé, une seconde partie fut improvisée.

Melle Culty, l'excellente pianiste, qui avait déjà ouvert le spectacle par l'exécution supérieure du Concerto No 1 de Mendelssohn, exécute un nouveau morceau.

M. Kyriakidès, l'artiste amateur bien connu,fait entendre se belle voix aux résonnances d'orgue, dans "l'Ave Maria" de Gounod et la "Tosca" de Puccini. Mme Brigandet, le professeur de chant si apprécié, veut bien, malgré une indisposition réelle, chanter la "Chant Hindou" Bemberg, où coulent quelques-unes des plus pures perles de sa voix. Enfin M. le Marquis de Ross, qui avait mis de côté son impertinent crayon de tout à l'heure, détaille avec goût une romance.

Mais les heures avaient coulé,et pleins des visions les plus agréables, les invités devaient quitter la villa si hospitalière où les avait conviés la grâce toujours égale de Mme Gaillard.

MALFAITEUR

Lundi soir, dans Foochow road, deux femmes l'ont échappé belle. Comme elles promenaient, vers dix heures, un homme qui se tenait caché dans une allée, se précipita soudain vers elles et leur lança un liquide corrosif. Se doutant de ce que c'était, elles se hâtèrent de retirer leurs robes, et bien leur en prit, car l'acide, pénètrant leurs vêtements, aurait certainement attaqué leur corps.

La police, immédiatement avertie, se mit en quête et eut la bonne chance de mettre la main sur un homme qui était en possession d'une bouteille d'acide. Il a été mis en prison pour être jugé aujourd'hui.

On allègue que la vengeance est le mobile de cet attentat.

***

Deux indigènes ont été arrêtés à la suite de l'attentat dont nous avons parlé hier dont deux femmes ont failli être victimes Il s'agissait de jet de vitriol. Ils ont comparu hier matin à la Cour Mixte internationale. Le magistrat a ordonné qu'ils fussent mis à la cangue, en attendant une nouvelle enquête de la police.

***

Deux autres indigènes trouvés en possession de poignards dans Ningpo road, convaincus d'appartenir à une bande de malfaiteurs, ont été condamnés hier matin, en Cour Mixte, l'un à un an de prison et l'autre à 3 ans.

***

M. H. Köhler, le grand pianiste allemand, qui vient de faire une tournée au Japon, est arrivé à Changhaï où il va donner quelques concerts.

INCENDIE

Mardi matin à 3 hres, un violent incendie s'est déclaré dans un grand *godown* dont l'entrée est impasse du quai des Fossés Nos. 2 et 3, le feu ne tarda pas à gagner les maisons environnantes: les Nos. 2, 3, 4, et 5 du quai des Fossés ne tardèrent pas à flamber; se propageant par la toiture les flammes parvinrent rapidement aux Nos. 8, 6 et 4 de la place du Chateau d'Eau.

A l'arrivée de la pompe, le *godown* n'était déjà qu'une immense fournaise dont la toiture ne tarda pas à s'effronder sur les matières essentiellement inflammables qui y étaient accumulées. Le matin à 8 hres persistait encore aux alentours de ce local, une significative odeur de pétrole, malgré l'âcreté de la fumée qui s'échappait du monceau de décombres de l'intérieur.

L'incendie, rapidement attaqué en quatre endroits différents, présentait beaucoup de difficultés en raison de l'étroit boyau aboutissant au bâtiment où il s'était déclaré. Sept lances ne tardèrent pas à être en jeu.

Deux européens de la maison Butterfield et Swire firent aussi de bonne beso-

gne avec deux lances qu'ils avaient mises en batterie : les immenses *godowns* de cette compagnie en façade sur le quai de France, sont attenant au *godown* en flammes.

Ce ne fut qu'à 6 hres ½ que nos pompiers volontaires furent définitivement maîtres du feu: après plus de trois heures de travail. A 7 heures ils pouvaient se retirer.

Le *godown* de l'impasse du quai des Fossés porte les plaques d'assurances *Hamburg-Bremen*, *Cie. Bâloise* et *New Zealand*.

Le No 4 de la place du Château d'eau porte une plaque de la *National Union*.

L'enquête de police n'a pas encore établi le montant des dégâts, plusieurs arrestations ont été opérées.

DEPARTS

Mendredi, parmi les partants qui se sont embarqués à bord du *Salazie*, citons: MM. Chauvin, Maggi et Guillabert, de la Municipalité française, qui partent en congé régulier accompagnés de leurs femmes ; le lieutenant Souclier qui vient de Tientsin ; M. Godineau qui rentre de Tongshan en Belgique ; le Dr Paul Griscelli, médecin aide major de 1ère classe des troupes coloniales, qui passe de Tientsin au Tonkin pour y faire un an ; M. de Jaurias, des douanes chinoises, qui se rend à Mongtseu où il vient d'être nommé : M. Léon Goldenberg, commissionnaire, qui va faire la côte d'Indo-Chine avant de rentrer à Paris où il sera en mai prochain.

A tous, nous présentons nos meilleurs vœux.

***

Ajoutons à notre liste d'hier, parmi les partants du *Salazie*, Mme Séiti, femme du commandant du *Limao* ; M. Brousse, commandant de la canonnière *l'Olry* ; et M. Dulot, de la maison Racine, Ackermann & Co, qui rentre pour accomplir son service militaire.

Nous leur présentons nos bons souhaits.

***

L'évêque Brent, Dr. et Mrs. Hamilton Wright et Dr. Tenney, de la délégation américaine à la Conférence de l'opium sont partis hier soir par *Kinling* pour Hankeou. Sir Cecil Clementi Smith et les autres membres de la délégation anglaise partiront aujourd'hui pour Nankin par chemin de fer. Les deux groupes se rendent à Pékin.

***

M. W. L. Mackenzie King, délégué du Canada à la Conférence Internationale de l'opium, est parti dimanche dernier pour Nankin et Pékin en route pour le Canada, viâ Sibérie. Avant son départ, une réception avait été donnée en l'honneur de M. King par M. et Mrs Macgilleiray, 36 Range road. A son arrivée au Canada, M. King fera partie du cabinet canadien, comme ministre du Travail. Il fut déjà pendant 8 ans, député-ministre à ce même ministère.

***

Le commandant Pedimonte, commandant de la garde de la Légation italienne, est rentré en Europe, viâ Sibérie.

***

Hier matin, à 2 h. 25, l'alarme sonnait pour un incendie qui qui venait d'éclater Sunkiang road, 245, en une maison indigène. Le feu se propageait rapidement aux alentours et ce ne fut qu'au bout d'une heure et demie d'efforts que les Pompiers purent s'en rendre maîtres: quatre maisons étaient détruites. Elles n'ont pas d'assurances. Au cours de l'incendie un pompier indigène a fait une chute et s'est blessé gravement aux coudes. Il a été transporté à l'hôpital.

La cause de l'incendie est inconnue.

ASSOCIATION DES JOUNES CHRETIENS CHINOIS

Le rapport de l'Association des jeunes chrétiens chinois, pour 1908 qui vient de paraître, montre quelle extension croissante elle a prise.

Le nombre des membres qui était de 466 en 1907, était de 966 le 31 décembre 1908 qui se décomposent ainsi:

Banquiers	19
Comptables	15
Commis apprentis	20
Commis	72
Compradors	44
Docteurs	16
Rédacteurs et hommes de lettres	9
Directeurs de maisons	39
Marchands	9
Employés de bureau	259
Professions diverses	14
Pasteurs	12
Propriétaires	10
Shroffs	8
Etudiants	299
Professeurs	49
Interprètes	11
	966

LE CONCERT DE MISS MAY YOHE

Ce fut une désillusion que la soirée d'avanthier au *Lyceum Theatre*. Le public d'ailleurs était fort clairsemé. Et il est à croire qu'il s'était porté en d'autres endroits particulièrement au *Masonic Hall* pour le bal des mécaniciens de la Marine Anglaise. C'est cette considération qui peut dédommager Miss May Yohe du peu de succès de sa soirée.

La *Town Band* joua pendant presque une demi-heure la *Geisha* dont la musique sautillante et gracieuse fit paraître le temps moins long.

M. G. B. Stormes au lever du rideau chanta deux fantaisies comiques. M. J. C Cole, en ses exercices de jongleur, procura quelque plaisir à l'assistance qui ne lui ménagea pas ses applaudissements.

Miss May Yohe, de sa voix cuivrée chanta ensuite *Honey my Honey!* Elle fut deux fois rappelée.

Les Derviches Kurdes, un homme et une femme, dont un barnum vint annoncer le genre de travail en un anglais fortement imprégné d'accent tudesque qui eut le don de soulever l'hilarité et les *ia ial* des galeries supérieures, n'eurent guère de succès. Leur travail consiste à s'enfoncer mutuellement des épingles dans les chairs et cela plut si peu à l'assistance que le rideau fut baissé dès leur troisième expérience. Ce genre d'exercices nécessite d'ailleurs tout un appareil médical, lavages, coton hydrophile, collodion etc qui, pour très utile qu'il soit, n'en reste pas moins plutôt de mise dans une salle d'opération que dans une salle de théâtre.

Au point de vue clinique ce travail est peut-être très curieux, mais pour un public qui cherche à se reposer du travail journalier par une distraction quelconque, la trouvaille est plutôt malheureuse.

La *Public Band* charma encore l'assistance pendant la longueur de l'entracte et ce fut avec un véritable soupir de soulagement que le public vit se lever le rideau sur les frères Carpi, acrobates toujours aussi vertigineux et vigoureux mais dont les exercices, pour si intéressants qu'ils soient, n'en finissent pas moins par commencer à être très connus à Changhaï.

M. D. Harvey, extraordinaire sur son violon monocorde, leur succéda. Puis vint M. G. F. Tilbroock bien amusant avec sa charge de policeman international qui prend des notes sur son carnet. Rappelé, il chanta *The Pilgrim's of the night* qui souleva une vive hilarité — on en avait besoin — dans la salle.

Après encore une baissée de rideau fort longue, beaucoup trop, pourrait-on dire, Miss May Yohe *in silk attire* nous donna un aperçu — oh combien ! — de son talent fatigué. Nous l'étions aussi en nous retirant au baisser du rideau.

Fox

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Melle Delattre a subi, hier matin, un dernier interrogatoire par devant M. Watteeuw, viceconsul de Belgique Les points sur lesquels elle a été interrogée portent sur la plainte suivante, déposée le 22 février contre Mrs van Herpe :

"J'ai été locataire chez Mme Van Herpe, 131, Range Road, pendant sept jours. Le jour avant l'incendie qui éclata dans cette maison, c'est-à-dire le 14 Octobre 1908, Mme Van Herpe, ainsi que Mr. Paul Floer invitèrent tous les pensionnaires de la maison à aller au cinématographe. Cette invitation était faite de la part de Mr. Floer. J'ai protesté sachant que Mr. Floer n'avait pas de grands moyens. Mme Van Herpe m'a répondu qu'il n'y aurait pas de frais supplémentaires pour ma place attendu que Mr. Floer, avait retenu une loge. Alors j'ai accepté. Voici les personnes qui se trouvaient dans la maison: Mme Condé, Mr Leeman, Mr. Tasashima, Mr. Floer, Mme Van Herpe et moi. Les quelques jours que je suis restée dans la maison avant le feu, Mme Van Herpe a emmagasiné dans deux chambres, une au premier étage et l'autre au deuxième tous les vieux meubles de la maison. En plus, il y avait une armoire qui se trouvait dans le vestibule au rez-de chaussée laquelle auparavant était remplie de vêtements et

autres objets; cette armoire était vidée de jour en jour. Du reste, d'après le rapport de la Cour anglaise, les vêtements, de l'argenterie, des choses de valeur étaient emportés la Douane la veille du feu, la bicyclette de Mme Van Herpe emportée pour un soi disant nettoyage, les tapis, sofas emportés dans des magasins. Deux ou trois jours avant le feu, Mme Van Herpe et Mr Floer se sont disputés à table et j'ai été étonnée que le sieur Floer pût être traité comme il a été traité. Après il a été reconnu que cet homme était son amant. Cette maison m'a paru étrange, car il a été question, à table, entre Mme Van Herpe et une locataire de la maison, de plaintes que cette personne avait entendues la nuit. Mme Van Herpe a répondu en disant que c'était un chien et Mr Floer a montré un bâton en disant que c'était pour battre ce chien. Après j'ai su que c'était un commerçant chinois que l'on avait séquestré dans une chambre et battu pour lui soutirer de l'argent. Donc, le soir du feu, tout le monde est parti au cinématographe. Nous étions placés, non en loge, mais aux fauteuils. Vers onze heures et demie, nous sommes tous sortis. Comme il y avait peu de rickshaws, je suis revenue avec M. Leeman, environ huit ou dix minutes après les autres. Tout le monde était réuni dans la salle à manger, excepté Mr Floer que j'ai revu après ouvrant des bouteilles de bière. Peu de temps après, le sieur Floer est monté et nous sommes restés à causer peu de temps. Après, Mr Leeman et Mr Tasashima sont montés et il s'est produit une grande rumeur. Mr Tasashima criait au feu. Effrayée, je suis sortie dans la rue appelant au secours et j'ai rencontré un monsieur, anglais, je crois, à qui j'ai parlé et demandé d'aller à la police pour avertir. Il m'a dit : " Retournez chez vous, je vais aller chercher secours ". Je suis donc retournée et suis montée au premier étage où ai vu comme un débris de vieux materias qui brûlait au milieu de la chambre. J'ai même dit. " Pourquoi ne jetez-vous pas d'eau dessus ". A ce moment, on a frappé à la porte : c'était le monsieur anglais qui revenait avec deux hommes. Mme Van Herpe a refusé de les laisser entrer, malgré toutes mes instances et elle a dit : " Tout est fini, je ne veux pas d'ennuis (trouble) " Mme Condé était là à ce moment. Je lui ai fait observer qu'il était prudent de faire visiter la maison. Elle n'en a rien fait et les trois hommes s'en sont allés. J'avais aussi essayé de téléphoner, mais le téléphone était cassé. J'ai alors demandé où était Juliette, la petite fille de Mme Van Herpe. Celle-ci m'a répondu qu'elle était chez Mme Wilson. Mme Condé et moi nous avons fait observer qu'il était bien étrange que le feu eût pris dans cette chambre, celle où l'on avait emmagasiné les vieux meubles et où personne n'allait. Un des témoins, Mr Leeman, pénétrant un des premiers dans dans la chambre, a trouvé des allumettes par terre, à moitié brûlées. Mme Van Herpe m'a engagée à aller me coucher mais comme ma chambre était pleine de fumée et que j'avais peur, Mme Condé m'a dit de venir coucher au salon avec elle. Nous sommes montées toutes ensemble. J'ai pris une chemise de nuit et un peu d'argent et nous sommes redescendues au salon. Mme Van Herpe est ressortie du salon, nous avons causé très longtemps, Mme Condé et moi J'avais déposé mon argent sur la table. Même cette dame m'a fait remarquer que ce n'était pas prudent, dans cette maison, de laisser mon argent sur la table. J'ai essayé de me coucher sur un canapé, mais les moustiques m'en ont chassée. Je suis allée me coucher dans le lit de Mme Condé, où nous avons parlé encore longuement de l'étrangeté du feu. Après, Mme Van Herpe est venue disant qu'elle voulait coucher avec nous.

Elle est restée environ un quart d'heure, vingt minutes. Elle a même essayé de causer, mais nous n'avons pas répondu. Elle est sortie, puis elle est rentrée, et resortie de nouveau. J'ai entendu alors comme un bruit de malle traîneé sur le plancher, puis, peu de temps après, toute la maison brûlait. Effrayées, Mme Condé et moi, sommes sorties dans la rue sans vêtements. Mme Van Herpe n'était pas là. Je suis rentrée de nouveau dans la maison pour chercher mon argent et ma jupe (j'avais placé mon argent sous un oreiller). J'ai revu Mme Van Herpe à la porte. Je l'ai prise par le bras et l'ai secouée en lui disant: " Misérable, qu'avez-vous fait ? " Elle ne m'a fait aucune réponse. Elle était habillée comme elle était la veille. Je suis restée dans la rue et n'ai vu M. Floer qu'après. Le matin, la police est venue, a fait une enquête. Comme Mme Van Herpe m'avait invitée à aller au 17, North Szechuen Road, la police anglaise a préféré que je retourne chez Mme Wilson, où j'habitais avant. Au moment de partir, Mme Van Herpe m'a dit : " Vous n'avez rien vu, rien entendu ". La police m'a demandé ce que cette femme avait dit. Je l'ai répété tout de suite devant Mme Wilson, et ensuite, devant M. Watteeuw, vice-consul de Belgique, devant lequel Mme Van Herpe n'a pas nié ces paroles. Donc, j'accuse Mme Van Herpe, de complicité avec le sieur Floer, d'avoir mis le feu deux fois, une première fois vers onze heures et demie et la seconde fois plus avant dans la nuit. "

***

Ajoutons que M. Watteeuw se propose maintenant de faire citer comme témoins MM. Leeman, Tasahima, Mme Condé et le personnel de la maison.

Chronique theatrale

DEUTSCHER THEATER VEREIN

"Jugendfreunde" Les amis de jeunesse, nous souffle un allemand de notre connaissance a, jeudi soir, remporté un succès de bon aloi. Succès qui, à notre avis, fut plutôt dû à l'interprétation parfaite dans son ensemble, qu'à la propre valeur de la pièce.

De pièce, au fait, y en a t il une et n'est-ce pas une succession de scènes habilement rattachées par un auteur qui connait bien le théâtre ?

Mais c'est bien le secret du théâtre de faire tout avec peu de chose et de tirer quatre actes d'un sujet qui tiendrait largement en un seul. C'est le cas de *Jugendfreunde* et c'est tout à l'honneur de son auteur.

***

Quatre jeunes gens amis d'enfance vivaient en paix. Quatre poules survinrent et... voyez Lafontaine.

—Au premier acte nous voyons arriver, dans le home d'un des quatre inséparables, tour à tour ses trois amis qui, tour à tour lui annoncent leur prochain mariage. Le pacte tacite qui vouait au célibat les quatre jeunes gens est rompu et ceci ne va pas sans récriminations de la part de celui qui est quasi-abandonné. Sur ces entrefaites arrive une fort jolie personne, sténographe, qui offre ses services au malheureux célibataire. Celui-ci engage la sténographe. Une scène fort piquante et bien humaine se place dans cet acte: A certain moment les trois aspirants au conjungo exhibent les photos de leurs fiancées qu'ils se passent de main en main et, comme bien vous le pensez, chacun de trouver son élue plus jolie que les autres. Fort bien jouée, cette scène eut le succès qu'elle méritait.

—Au deuxième acte nous sommes encore chez le célibataire endurci que nous voyons en train de dicter une lettre à sa sténographe fort attentive à la besogne. Arrivent les trois nouveaux couples retour de leurs voyages de noces. Chaque nouvelle mariée a son type spécial. Il y a la bonne enfant, la sentimentale et la précieuse. Les présentations des trois nouvelles amies ont lieu et ceci occasionne quelques jolis gestes. La précieuse est offusquée de voir la sentimentale roucouler *coram populo* avec son pigeon quironronne constamment et assaille sa pigeonne de protestations enflammées. Tout ceci sous les yeux moqueurs du célibataire quand même qui sourit supérieurement, en homme à l'abri des scènes de ménage.

—Au troisième acte ça se gâte. Une des dames a fait à une autre des confidences sur la couleur des cheveux de la troisième. Naturellement, en bonne amie, la confidente raconte le propos à celle qui est visée. Celle-ci dit la chose à son mari et le met en demeure de demander des explications au mari de la bavarde. D'explications en explications, tout le monde se brouille, y compris le célibataire, chez qui tous ces événements se passent et qui, pris pour arbitre, envoie tout le monde promener.

—Au quatrième acte, tout s'arrange. Le célibataire est devenu amoureux de sa sténographe et, aux amis retournés encore une fois chez lui pour raccommoder la camaraderie ébréchée, il annonce son prochain mariage. Dorénavant chacun restera chez soi.

Ce qui revient à dire qu'une fois marié il faut ne plus s'occuper de ses amis de jeunesse qu'à titre accidentel. C'est le mariage triomphant de l'amitié. C'est un peu une tranche de vie.

***

Comme nous le disions plus haut, dans son ensemble, parfaite fut l'interprétation et, sans être taxé de galanterie, on peut ajouter : du côté des dames surtout.

Fraülein Marga Mahler nous présenta Dora Lenz, une sténographe simplement délicieuse de simplicité et de naturel. Son personnage fut composé en artiste accomplie et joué de même. En quelques cour tes scènes elles enchanta la salle qui lui fit le succès le plus mérité.

Fraülein Molly Dürer, la précieuse Amélie Siebert, fut impertinente à souhait. Sa façon de pincer les lèvres si dédaigneusement et de dévisager avec son face- -main était tout un poême.

Fraülein Bella Wiener, la Toni Leitenberger, bonne enfant, insoucieuse de la pose et du qu'en dira-t-on, quoique assez chatouilleuse sur la couleur de ses cheveux,ne mérite que des compliments.

Fraülein Hilde Gard, la sentimentale Lisbeth Gerlach, amoureuse, nerveuse, pleurnicheuse ; pigeonne en proie au perpétuel roucoulement d'un pigeon pigeonnant, fut la joie de la soirée..,

Du côté des hommes, il faut mettre hors de pair Herr Morik Mahler dans son rôle de Bruno Martens, le célibataire endurci qui devient amoureux de sa sténographe et tend lui-même ses mains à la chaîne. Etant donné la chaîne ceci se comprend aisément. On peut sans hésiter lui adresser les mêmes éloges qu'à sa partenaire : sobriété de gestes et de tenue, voix sympathique, il porta sans faiblir le lourd rôle qu'il avait assumé. On ne peut que lui faire des compliments.

Herr Hans Zwicker, dans son personnage de Waldemar, l'amoureux convaincu et combien exhubérant qui semblait n'avoir dorénavant dans la vie d'autre but que celui de manifester ses sentiments vis à vis de sa moitié et qui les manifestait avec un esprit de suite qui l'honore, fut bien dans la peau du bonhomme.Sa façon de jouer ce rôle a sauvé son personnage du ridicule et il importe de l en louer.

Herr Koni, Herr Fritz et Herr Jungster furent à la hauteur de la situation et concoururent amplement au succès de la soirée.

La mise en scène qui ne comprenait qu'un seul décor était très soignée et nous présenta un fumoir de célibataire du meilleur goût.

L'orchestre du Town Hall, sous la baguette de M. Schulze Reudnitz charmait les entractes de la plus heureuse façon.

Belle salle, public nombreux élégant et international, quoiqu'il nous semblât que la colonie anglaise était quelque peu clairsemée. Soirée qui fait honneur au " Deutscher Theater Verein".

***

Un seul décor; peu de personnages; pi ce sans prétention. Mais il nous semble qu'il y en a quelques-unes dans ce genre dans le théâtre français et peut-être notre Dramatique...

SAP.

***

PIECE A THESE CONTRE L'OPIUM

Changhaï est décidément la ville du progr spar excellence pour les chinois. Elle s'honore de prendre de louables initiatives quant aux réformes modernes qui s'imposent.

C'est ainsi qu'un auteur indigène a eu l'idée de mettre sur la scène les misères que l'usage de l'opium peut engendrer et nul doute que la comédie qui en est résultée n'ait sur la foule les plus bienfaisants effets.

A l'issue de la Commission internationale d'opium, MM. Nieh Chi-cheh et Yü Ya-ching avaient eu l'excellente inspiration d'inviter tous les Délégués à une représentation de cette pièce, au théâtre chinois, situé sur le Bund indigène, après le marché de l'Est qui limite de ce côté la Concession française.

Le spectacle auquel ils ont assisté samedi après-midi, à cette occasion, a été vraiment des plus intéressants. Une analyse, en anglais, permettait de suivre l'intrigue qui se déroulait en 17 tableaux.

Un court exposé, en deux mots, va montrer toute l'ingéniosité de la thèse dont le développement n'est d'ailleurs pas terminé, la pièce comportant une seconde partie qui est encore en préparation. Sans doute la brièveté de la Conférence a-t-elle surpris l'auteur à mi-chemin.

Un certain Tsen Shou-chin craint que sa fortune ne soit trop tôt gaspillée et avise son fils, Po-chieh, de fuir les plaisirs et de s'adonner tranquillement à l'opium. Ce que fait ce dernier. Il devient bientôt un fumeur avéré, si bien que lorsque son père meurt, en l'appelant, il arrive trop tard à son lit de mort, ayant préféré savourer jusqu'au dernier moment les douceurs de son divan.

Se repentant à la vue de son pere mort, dont il n'a pu entendre les dernières volontés, il jure de ne plus fumer et, pour se guérir de son habitude, il achète des pillules anti-opium. Mauvaise affaire ! Ces pillules contiennent de la morphine et ne font que flatter son vice. D'ailleurs elles sont cause d'un nouvel accident. Son jeune fils en dérobe un flacon et les avale, croyant que ce sont des bonbons. Il en meurt. Effroi de la maisonnée. La grand mère, est tellement désolée qu'elle en meurt aussi,de douleur. Et de trois. Mais ce n'est pas tout.

Po-chieh, navré de de cette succession de deuils, jure de ne plus essayer des pi lules et revient à l'opium.

Mais sa femme qui commence à s'apercevoir que l'opium est la cause de tout le mal, l'adjure de ne plus fumer. Grande colère du mari qui bat sa femme. Il n en faut pas davantage pour que celle-ci ne songe à se tuer. Elle se suicide, en effet, en avalant de l'opium. Et de quatre.

Par dessus le marché, les employés de Po-chieh intriguent et le font arrêter pour dettes. Sa fille, A Pao, va lui rendre visite en prison et corrompt les geoliers qu'elle paye pour permettre à son père d'avoir encore sa chère pipe. Puis, pour acquitter les dettes de son père, elle porte tous ses vêtements au mont-de-piété. Pendant ce temps, les serviteurs dévalisent la maison, et quand Po-chieh rentre chez lui, il trouve une maison vide.

Le voilà dans la plus grande misère. Il s'installe dans une hutte,à un coin des murs de la cité. Il n'est vêtu que de haillons,mais la petite lampe brûle toujours sur son lit.

Vient une matronne qui propose d'acheter sa fille A Pao pour 50 taëls. Que faire ? La misère est si grande qu'il accepte. Désespoir de la fille. Tandis que celle-ci va recevoir l'éducation particulière des *singing girls*,des filles de mauvais lieu, lui court dans une fumerie. Mais l'opium coûte cher. Il fume tant et tant qu'il dépense tout son argent et au-delà. On lui arrache son manteau en païement de sa dette, et le voilà presque nu sur le pavé. Des gens compatissants lui conseillent de se faire couli-ricshaw. Ne sachant rien faire d'autre, il tire des ricshaw pour gagner son bol de riz et de quoi fumer une mauvaise pipe. En attendant les gens à la porte des restaurants, il rencontre sa fille qui vient de chanter. Il veut courir vers elle, mais il est arrêté, et à moitié assommé par les gens de la matrone qui craignent un scandale. Son ricshaw qu'il avait laissé sur la route est saisi et confisqué par la police.

Le voilà mendiant et sans gîte.Il tombe, en errant dans la nuit, sur un devin qui s'est endormi sur la route.

Il prend son pinceau, du papier et dit sa détresse et sa vie en quelques mots. Au matin, des passants lisent le papier et s'émeuvent.

Il a accusé dans cet écrit ses employés de l'avoir trahi et volé. Or, ils viennent à passer par là. Le mendiant les désigne à la foule qui s'empare d'eux. Ils seront jugés.

La pièce s'arrête là. Il est à supposer que tant de malheurs auront assagi Po-chieh et qu'il trouvera moyen de se guérir de sa funeste habitude.

Comme on le voit, la pièce est bien faite et de nature à enseigner la masse.

Les acteurs étaient excellents et le public, très nombreux, a paru impressionné.

Souhaitons que cette pièce soit jouée dans tous les théâtres de l'Empire pour qu'elle introduise dans tous les esprits l'horreur d'un vice qui peut causer tant de méfaits.

Correspondance

La Rédaction décline toute responsabilité en ce qui concerne tout ce qui paraît sous cette rubrique.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Comptant sur votre courtoisie habituelle, je vous serai infiniment reconnaissant de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro, la lettre incluse en réponse à l'article intitulé "L'Ecole primaire de Changhai ", publié le 26 Février dernier,dans le journal l'*Echo de Chine*.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

signé : A. Trithard

16, rue Paul Beau

***

Monsieur le Contribuable,

Permettez-moi de protester énergiquement contre les insinuations malveillantes contenues dans le dernier paragraphe de votre article paru dans l'*Echo de hine* du 26 Février dernier, c intitulé "L'école primaire de Shanghai."

Je tiens à déclarer que, seul, j'ai été l'instigateur de la pétition et n'ai subi aucune influence que la mienne.

Pour vous convaincre, il suffira de vous reporter à la page 273 du compte-rendu de la gestion pour l'exercice 1907, " Conseil d'Administration municipale de la Concession Française" dernier paragraphe, ainsi conçu :

"M. Trithard met en avant la création " d'une école municipale. Le Conseil " décide de répondre qu'il a déjà envi-" sagé cette question, mais que des rai-" sons majeures le forcent retarder " l'exécution de ce projet" "Lettre du 8 Déc. 1907".

A cette date, j'ignorais la lettre du 21 Février 1906 de M. le Consul Général, ainsi que le rapport de M. Tillot Président du Conseil, proposant :

1° La construction d'une école Municipale.

2° L'inscription au budget d'une somme de 25.000 Taëls (école de médecine).

3° Reconstruction de la maison d'arrêt etc.

Le Conseil approuva et vota à l'unanimité les trois propositions.

(*Séance dn 24 Avril 1908, Page 91 du Compte-rendu.*)

Il est regrettable, que le dernier paragraphe de ma lettre du 8 Décembre 1907 n'ait pas été reproduit in-extenso ; sa lecture vous aurait peut-être édifié sur la nature de vos insinuations.

Le voici :

" Je prufite de cette occasion, Mon-" sieur le Président, pour vous expimer " le regret que j'éprouvé, étant donné, " le taux élevé de la cote locative (8%) " qui dépasse copaıativement de moi-" tié celui de la métropole (Villes de " 15 000 à 30 000 habitants), de l'absen " ce de toute école Municipale Francaise " à lapuelle je puisse envoyer Mes en-" fants centinuer leurs études.

" Il existe à ce sujet, un contrdste " très frappant avec les diverses Colo-" nies Françaises où j'ai séjourné 6 an-" nées, ne payant aucun impôt, et dans " lesquelles je pouvaès faire donner à " mes enfants (conformément à la loi et " aux vœux actuels de la Nation), une " instruction élémentaire et primaire " dans les collèges municipaux, à " l'usage des enfants et protégés Fran-" çais, résidant dans ces Colonies."

Voilà Monsieur le Centribuable, la lettre que j'écrivais le 8 Décembre 1907 à Monsieur le Président de la Commission Municipale.

Je crois qu'il faudrait faire peuve d'une certaine dose de bonne volonté, pour insinuer qu'à cette époque j agissais sous une influence quelconque.

C'est alors, que désireux de voir aboutir mes reverdications, j'ai fait circuler une pétition, formulant les désidérata exprimés par un grand nombre de pères de famille dont une trentaine, représentant plus de soixante-dix enfants Français, ont bien voulu me donner leur adhésion.

J'ajouterai qu environ quarante de ces enfants sont actuellement en âge de suivre les cours.

Quand aux autres insinuations, je n'y attache l'importance qu'il convient et pour cause...

Pour terminer, je vous mets au défi, Monsieur le Contribuable, de me citer un père de famille dont la signature est apposée sur cette pétition, m'accusant d'avoir extorqué son adhésion sans lui avoir communiqué ce document.

Pour clore, quant à moi, toute polémique, je m'abstiendrai de répondre aux insinuations d'adversaires se cachant sous le voile de l'anonymat ; ayant toujours eu pour principe de discuter avec eux, face à face, le visage découvert.

signé : A. Trithard.

***

Monsieur le Rédacteur,

J'ai été surpris de voir ce matin (hier) dans vos colonnes, la réponse de M. Trithard au dernier paragraphe de mon article sur l'Ecole primaire. M. Trithard me fait une réponse personnelle en m'attribuant des insinuations malveillantes. Il s'est cru visé et il se défend en me citant la lettre qu'il adressait au Conseil Municipal le 8 décembre 1907 : j'aime à croire cependant que M. Trithard ne m'en voudra pas de ne pas connaître celles de ses lettres qui ne sont pas publiées.

Pour le consoler, je lui déclare très volontiers que je n'ai pas eu la moindre intention de l attaquer. Il a mal lu mon article tout simplement, comme il a mal lu le rapport de M. Tillot du 24 avril 1908, rapport dans lequel M. Tillot parlait d'une Ecole Municipale pour les indigènes, alors que M. Trithard semble l'entendre d'une école pour les enfants de Français.

Je lui demanderai donc de relire encore mon article, ou tout au moins de se le faire expliquer, et j'espère qu'il verra que je ne fais que reproduire des bruits qui courent dans le public. Je veux bien croire M. Trithard sur parole lorsqu'il affirme n'avoir agi sous aucune influence : mais alors, que, sur ma parole, il croie aussi que ces bruits que j'ai répétés ont été réellement lancés dans le public. Un moyen très simple existait de les faire tomber d'eux-mêmes : c'était de publier les noms des signataires ; le public aurait immédiatement apprécié si ces signataires étaient des hommes vraiment indépendants.

Autant M. Trithard est prolixe sur ce qu'il appelle ma première insinuation, autant il est bref sur les deux autres. Peu m'importe du reste, car je n'ai demandé qu'une chose : la publication de cette fameuse liste de pétitionnaires. C'était la seule réponse à faire à ces bruits que je rapportais. Nous verrions bien alors si, parmi ces pères de famille, il en est qui n'ont que des enfants en âge d'être mariés : nous verrions aussi si d'autres ont le courage de soutenir les propos q 'on leur attribue.

M. Trithard aurait voulu que je ne garde pas l'anonymat. c'est un argument vieux-jeu, qui n'est de mise que dans les questions purement personnelles et dont on ne sert pas dans les discussions raisonnées. Car, que fait à un raisonnement la question de visage ou de nom ?

Veuillez agréer, etc.

Un contribuable

MUNICIPAL COUNCIL

Séance du mercredi, 17 Février 1909 à 4 hres ½ soir.

POLICE INDIGENE sur la limite du *Settlement.*—On lit au *M.C.* une lettre du Rev. Dr. Hykes au Capitaine Supérintendant exposant que des satellites indigènes ont arrêté son jardinier et d'autres personnes sur la route de *Zikawei.* Il paraîtrait que ces gens ont été conduits au *Yamen* du village de Fahwa, passés à la bastonnade et condamnés à une amende. Les faits seront communiqués au Corps Consulaire avec demande que les autorités chinoises se désistent de toute f nction de police sur les routes municipales en deça des limites du *Settlement.*

ENQUÊTES INDIGENES.— Un rapport de police est lu, relatif au décès d'un enfant survenu le 5 février 1908 et au refus du *Tipao* d'en rendre compte au Magistrat de la Cité ce qui a ainsi empêché toute enquête d'avoir lieu. Les honoraires à toucher sur un cas de si minime importance par les satellites du *Yamen* du magistrat. les porteurs et autres sont tels que le *Tipao* n'en a pas rendu compte.

Le M. C. n'a reçu aucune réponse à sa lettre de 29 juin, traitant cette question, adressée au Consul-Doyen. Il est décidé, en saisissant à nouveau le Corps Consulaire de ce cas, de demander que cette affaire soit l'objet d'un aussi prochain que sérieux examen.

***

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CONTRIBUABLES.—La date en est fixée au mercredi 17 Mars à 3 hres. On lit une lettre de MM. T. Morgan Phillips et H. O. Wilkinson avisant le *M. C.* que la résolution suivante sera soumise au vote de l'Assemblée :

" *Résolution.*—Considérant la pléthore de circulation qui se produit Nanking road et l'insalubrité actuelle du Yang King Pang, le *M. C.* de la Concession Internationale est, par la présente, investi du pouvoir d'entrer en négociations avec le Conseil Municipal français pour la couverture du Yang King Pang, soulignant que cette dernière assemblée est tout-à-fait disposée à payer la moitié des frais de cette entreprise. En outre il est résolu que la mise en train de ce travail soit poursuivie dans le plus bref délai possible et, dores et déjà, le *M. C.* est autorisé par la présente, à émettre un emprunt supplémentaire, destiné à couvrir les frais nécessaires."

***

RAPPORT SANITAIRE pour le mois de Janvier. — *La variole* ne fait pas son apparition à Changhaï et cela est d'au-

tant plus remarquable que des épidémies en désolent d'autres endroits de la Chine. Cela s'explique aisément par le soin intelligent pris par la communauté chinoise de Changhaï de se faire vacciner soit au Bureau sanitaire soit en ses succursales.

La tuberculose a eu six cas parmi les étrangers durant le mois et ceci doit appeler l'attention sur des mesures à prendre ultéreurement pour prévenir les décès par ce fléau.

La Peste.

La Peste n'a entraîné aucun décès parmi les êtres humains, mais elle continue parmi les rats ce qui pourrait devenir grave. La systèmatique méthode qui consiste à recueillir les rats crevés dans les rues, passages ou jetés hors des maisons, et leur examen au Laboratoire au point de vue pesteux apportent une précieuse indication sur l'état de la force de ce fléau parmi les rats et une aide appréciable pour diriger les mesurse préventives dans les milieux atteints.

Statistique. — Sur 1.118 rats crevé, (exclusion faite des rats pris au piège) dans le courant de janvier, 26 ou 2,3 pour cent ont été trouvés infestés ; à dater du 8 à fin décembre, on avait trouvé 50 rats pesteux sur 1.359 soit 3,7 pour cent.

Ces chiffres indiquent une très appréciable diminution du fléau parmi les rats, mais néanmoins l'état actuel n'est pas encore satisfaisant : le plus petit nombre de rats infestés pouvant toujours augmenter et présentement ce petit nombre est dû à la très petite proportion de rats trouvée dans le district de l'Est où l'épizootie s'est le plus accentuée. Bien que cette situation donne de l'espoir, il est néanmoins impossible d'avoir d'ici la fin du mois prochain une opinion définitive sur les résultats positifs des mesures préventives mises en application.

La prime. — Plusieurs contribuables qui ont à cœur les intérêts du *Settlement* ont suggéré l'idée d'une prime pour encourager les gens à la destruction générale des rats. Le système de la prime a été déjà employé dans plusieurs cas d'épidémie de peste mais, après une période d'essai, il a été mis de côté. A Changhaï, il y a plusieurs raisons péremptoires pour en agir de même, dont la plus importante est qu'actuellement ce mode de procéder pourrait gêner sérieusement la surveillance de la marche du fléau dans le *Settlement* qui s'obtient surtout par l'examen des *rats trouvés crevés* au Laboratoire municipal.

Actuellement existe un presque complet système de réunion des rats morts : les coulis de ce service sanitaire sont munis du matériel nécessaire et de désinfectants qui réduisent dans de larges proportions les dangers de contamination par les rats pesteux. Les rats trouvés portent l'inscription exacte de l'endroit d'où ils proviennent et sont examinés au Laboratoire: c'est ainsi que localisés les endroits dangereux, foyers sont du fléau, on peut alors diriger sur ces points les mesures de prévention.

Avec le système de la prime, on n'arriverait qu'à faire *tripoter* les rats par des gens insoucieux, la plupart, des mesures de prévention et on risquerait de voir la peste gagner l'homme plus rapidement. En outre comment pourrait-on reconnaitre sans manipulations dangereuses le rat mort naturellement de celui mort au piège ou tué dans le piège.

La prime entraînerait aussi un nombre énorme d'examens de rats morts, auxquels le personnel restreint du Laboratoire ne pourrait suffire.

Donc on peut dire que la prime risquerait de désorganiser le service actuel qui fonctionne dans des conditions telles qu'il peut donner les plus sérieuses garanties contre le fléau.

Enfin, à toutes ces raisons qui militent contre le système de la prime, il faut encore ajouter celles résultant de l'esprit d'obliquité de l'oriental qui ne chercherait en l'occasion que le moyen de *filouter* la prime par un moyen quelconque.

Lectures publiques sur la Peste. — Une autre suggestion a été faite, celle de lectures publiques sur la Peste faites dans les rues. Ce système fut employé à Changhaï en 1907, lors de l'épidémie de choléra. On employa alors des crieurs publics qui lurent des notices, relatives aux mesures préventives contre le choléra. L'idée en était venue de ces professionnels conteurs d'histoires qui s'installent dant les maisons de thé. On se servit aussi de ce système pour lire des notices relatives à la tuberculose, à la vaccination, enfin à tout ce concerne les mesures hygièniques.

Depuis qu'une épidémie de peste sévit parmi les rats et menace de passer à l'homme des sommaires de mesures préventives, des notices sur les chats ont été répandus dans le public, par lectures, explications ou distributions.

Les moustiques.

La question de la suppression des moustiques est aussi très intéressante et depuis dix ans l'attention du service sanitaire a été fréquemment attiré sur ce point. Il faut attaquer la cause première du moustique : toute eau stagnante. Et ceux qui sesouviennent de ce qu'était le *settlement* il y a dix ans, peuvent se rendre compte de l'énorme quantité d'eau stagnante qui a été supprimée. L'usage de la *Kerosine* est recommandée au Public comme mesure préventive individuelle. Il ne faut pas compter sur la suppression totale des moustiques: la chose est pratiquement impossible. Ce qu'il faut assurer c'est l' coulement des eaux et le retrait des champs de riz hors le voisinage immédiat de la ville, car c'est là que pullulent les moustiques.

Le centre du *settlemont* est virtuellement garanti des moustiques, le peu que l'on rencontre provient des récipients quelconques gardés dans les maisons et dans lesquels on laisse séjourner l'eau par négligence.

Ils peuvent encore être amenés par le vent, mais guère plus loin qu'un mille de distance. Lorsqu'a cette distance, il n'y aura plus d'eau stagnante et que les locataires prendront soin qu'il n'y ait pas de récipients pleins d'eau chez eux, les moustiques auront peu de chance de trouver un élément favorable au développement de leurs larves ou de leurs œufs. Il ne faut pas perdre de vue que le plus petit récipient peut servir au développement d'une quantité suffisante de moustiques qui énerveront tout le voisinage.

***

Le tableau des maladies infectieuses pour la semaine finissant le 21 février nous donne :

Variole un décès, population chinoise.

Fièvre typhoïde un décès, population non chinoise.

Tuberuclose 6 décès chinois ; 2 non-chinois.

Décès de toute autre cause: 101 chinois; 5 non chinois.

***

Statistique pour les rats pesteux, semaine finissant le 20 février.

374 rats envoyés à l'examen du Laboratoire.

7 infestés de Peste.

1 803 pris dans des pièges.

32.852 empoisonnés.

334 maisons mises à l'abri des rats temporairement et désinfectés sur demande du locataire.

Aucune maison sur demande de propriétaire.

96 personnes vaccinées contre la Peste.

ARTHUR STANLEY
Health offiicer.

Nouvelles diverses

LE DALAI LAMA

On mande de Sining, dans le Kansou, aque le Dalaï Lama, en route pour Lhas a, a passé le nouvel an à Pingliangfou.

LE LIAO

Par suite de l'exceptionnelle douceur de l'hiver, le fleuve Liao n'a qu'un pied de glace de profondeur, ce qui le rend dangereux pour le passage des charrettes lourdes.

MOUKDEN

Il serait question parmi les riches commerçants chinois de Moukden de fonder une banque au capital de Tls: 11.000,000.

Une banque aussi considérable, fait remarquer le *Mainichi Shimbun*, pourrait beaucoup en faveur du développement de la Mandchourie.

PONT D'ANTOUNG

On mande d'Antoung que le résident-général de Corée a décidé de construire le pont projeté sur le Yalou dès que le fleuve n'aura plus de glace. Déjà les matériaux nécessaires pour les fondations arrivent en quantité à Antoung. Des commerçants et ouvriers arrivent en nombre chaque jour et occasionnent une hausse des loyers des maisons d'habitation. On espère une reprise de l'activité générale.

(Manshu Nichinichi Shimbun)

LES REVOLUTIONNAIRES DANS LA VALLÉE DU YANGTZE

Un télégramme de Hongkong du 17 février, à l'*Asahi*, rapporte que Den-Tsilick et trois autres chefs révolutionnaires chinois ont été arrêtés à Keilempou (Kouangsi) et que la liste des noms de tous les révolutionnaires avait été saisie en même temps.

Suivant cette liste, il y aurait environ 10.000 révolutionnaires dans la vallée du Yangtzé, et environ 600 Japonais seraient parmi eux. Une enquête est actuellement menée relativement à ces Japonais.

FORMOSE ET LA NAVIGATION

En dépit de la stagnation générale de la navigation, les lignes de Formose présentent beaucoup d'activité par suite de la récolte de riz et des autres grains à Formose. Plus de 20 vapeurs sont employés à ce service. La O. S. K. a placé temporairement cinq vapeurs sur cette ligne en plus des vapeurs réguliers. Le chargement le plus important est le riz et le sucre de Formose et de grandes quantités de bois sont exportées de Anping et Takao à Kobé.

Chaque vapeur emporte environ 400 tonnes de bois à chaque voyage.

LE COMMERCE DE LA CHINE AVEC L'AUSTRALIE

D'un rapport du consul de Chine en Australie, dit un télégramme de l'*Osaka Asahi*, le commerce, entre la Chine te les colonies australiennes, serait en très apparente augmentation cette année. Il n'est douteux pour personne que la laine, les comestibles et les bois ne soient exportés en Chine dans de larges proportions à l'avenir.

La Chine, dit ce journal, n'a pas de plus grand désir que faire avancer pacifiquement et progressivement son commerce.

ETUDIANTS CHINOIS AU JAPON

Suivant une enquête faite par l'Association des jeunes chinois chrétiens, le nombre des étudiants à Tokio, l'an dernier, serait le suivant :

Kobun Gakuin, privé	280
Koigakudo, privé	200
Iwakura Tetsudo Gakko, privé	166
Tohin Gakudo, privé	45
Toatetsudo Gakko, privé	148
Toyo Daigaku, privé	4
Waseda University, privé	820
Shinbu Gakko, privé	180
Seijo Middle School, privé	250
Keiogijuku, privé	13
Hosei Daigaku, privé	300
Ecole technique supérieure de Tokio	129
Université Impériale-gouvernement	58
Ecole normale supérieure-gouvernement	63
Ecole normale primaire gouvernement	60
Ecole de commerce supérieure de Tokio-gouvernement	60
Chuc Daigaku, privé	105
Dobun Shoin, privé	150
Nihon Daigaku, privé	10
Meiji Daigaku, privé	700
Koto Shihan Fuzoku Chugaku, privé	1
Ecole de langues étrangères de Tokio-gouvernement	8
Ecole d'anglais Seisoku privé	300
Shisei Gakko, privé	44
Seisoku Yobiko, privé	80
Total	4.174
Etudiants des Ecoles militaires et autres écoles privées	1.000
Grand Total	5,174

NOMINATIONS D'ATTACHÉS COMMERCIAUX

Sont nommés :

M. Périer (Jean-Baptiste), consul de 1re cl., chargé d'une mission commerciale en Grande Bretagne et en Irlande, est nommé attaché commercial dans les pays britanniques.

M. Ferrand (Gabriel), consul de 1re classe à Stuttgart, est nommé attaché commercial dans les pays germaniques, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse:

M. Lefeuvre-Méaulle (Hyacinthe-Aristide), consul de 1re classe à Dulin, est nommé attaché commercial dans le Levant.

M. Pila (Fernand-Jean-Marie), consul de 2e classe à Foutchéou, est nommé attaché commercial en Extrême-Orient.

Mme TAFT

Au mois de mars, Mme Taft va prendre possession de ses fonctions, qui ne seront pas moins importantes en leur genre que celles de son époux. Ce n'est pas une sinécure que d'être présidente de la république ! Dès maintenant, il est permis de dire que Mme Taft sera une accomplie maîtresse de maison (de mai son Blanche).

"Vous savez, disait-elle à un de nos confrères de Cincinnati, que je suis familiarisée depuis de longues années avec les us et coutumes de la résidence présidentielle. J'y fréquente depuis mon enfance. Tous les ans, j'y passais les fêtes de Noël avec mon oncle Rutherford Hayes, et ma tante Sucy Hayes.

"A vrai dire, ce ne sera pas une tache aisée que de succéder à Mme Roosevelt. Nulle femme n'eut plus d'autorité affable, de bonne grâce, d'activité que celle que je vais remplacer. Tout le monde l'adorait. J'esp re qu'elle m'aidera de ses précieux conseils".

Mlle Taft, elle, est encore à l'école. C'est une jeune personne accomplie. En ce moment, ses études sont souvent interrompues par les reporters de journaux, constamment pendus au cordon de sonnette de l'école pour interviewer la "princesse". Miss Hélène se prête d'ailleurs de bon cœur à l'interview. Elle explique à nos confrères qui accueillent ces révélations sensationnelle en prenant des notes fébrilement, qu'elle est ravie, ravie, ravie, fière de son papa, fière de sa maman, fière de toute la famille. Elle espère, l'an prochain (car elle a encore hélas! une année d'école à subir), faire aussi bonne figure à la Maison Blanche que miss Alice Roosevelt.

Nous l'espérons avec elle.

Pékin

Un comité composé de célibataires de Légations, de l'armée, de la marine, des Banques, des Douanes, etc avaient invité, il y a quelques jours, le Tout-Pékin à assister à un bal qui fut donné dans la grande salle de la Banque Russo-Chinoise, vendredi 19 février. Plusieurs centaines de personnes avaient été conviées et s'étaient rendues à l'invitation. La musique de la Douane prêtait son concours. Parmi les résidents de Tientsin assistant à cette fête, nous pouvons citer : M. le Consul général et Madame Williams, Miss Coltman, M. le Consul général Poppe, M. Grégoire, le Capitaine Filetti, M. et Mme Rutherford, le capitaine et Mme Fattau Brow, M. Litzellmann, M. le vice-consul Pratt.

La salle était magnifiquement décorée et ornée de plantes vertes ; un buffet fort bien garni et une salle de jeu avait été préparés.

Un cotillon, fort bien conduit par le capitaine von Lozch et Madame Taubert et pendant lequel furent distribués de charmants accessoires, termina la fête tard dans la nuit.

Les "Bachelors" de Pékin méritent d'être complimentés pour cette fête parfaitement réussie. Nous citons en particulier comme ayant grandement contribué à son succès: MM. Redelsberger, le capitaine von Lozch, Wihlfabrt, le capitaine Hill, Rauer, Lorne, Robber etc.

Un incident qui contribua à apporter de la gaité se produisit au commencement de la fête : la lumière électrique s'éteignit soudain. Mais l'obscurité ne dura pas longtemps et peu après les danses reprirent de plus belle.

—Deux officiers de marine du détachement Austro-Hongrois à Pékin, le capitaine comte Mels-Coloredo et le lieutenant W.Hahn von Hahnenbeck, quitteront sous peu Pékin, retournant en Europe via Sibérie.

—L'ambassadeur du Japon en Russie S. E. Baron Motono, a quitté Pékin le 1[illegible] février : S.E. Sujuin, ministre du Japon à Pékin et S. E. [illegible]orotovetz, ministre de Russie, l'accompagnaient à la gare. Pendant son séjour à l'ambassade de Pékin, une réception, à laquelle assistaient tout le Corps Diplomatique et de nombreux officiers de terre et de mer, avait été donnée en son honneur à la Légation de Russie.

S. E. Motono s'est arrêté un jour à Tientsin, puis est reparti pour Moukden le 20 février. Le consul général Obata et la colonie japonaise entière assistaient à son départ.

Tientsin

—Nous apprenons avec plaisir que Mme Roux, femme du chef d'Etat-Major de notre corps d'occupation, a donné naisance à un fils dans la journée de samedi 20 février. Nous adressons aux heureux parents nos sincères félicitations.

—Le premier bateau ayant pu remonter la rivière est arrivé au quai anglais le 20

février après avoir surmonté de grandes difficultés dues aux eaux basses du Pei-Ho et à la reprise de la glace provoquée par les gelées de ces jours derniers. Ce bateau est le *Shun Tien*, de MM. Butterfied & Swire. Il est reparti pour Shanghai le 25 février.

—Les deux nouveaux inspecteurs de police, désignés avant son départ de France, par le chef de notre Police Municipale, conformément aux instructions qu'il avait reçues, ont quitté Paris dimanche 21 courant, empruntant la voie sibérienne pour rejoindre leur poste.

L'un de ces agents, M. Petit Louis, sous-brigadier des Gardiens de la Paix, compte quinze années de service à la Préfecture de Police. L'autre, M. Sarrat Firmin, sergent de ville, attaché au commissariat de Boulogne-sur-Seine, remplit ces fonctions depuis huit ans.

Nous savons que les candidatures ont été nombreuses pour le poste proposé : M Voinot a choisi MM. Petit et Sarrat qu'il connait depuis longtemps et dont il a pu apprécier les sérieuses qualités. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce choix.

A propos de notre police municipale nous apprenons que le service de la sûreté, grâce auquel plusieurs des bicyclettes, volées sur notre concession, avaient pu déjà être rendues à leurs propriétaires, vient d'en retrouver une autre qui est tenue au bureau de police à la disposition de celui à qui elle appartient.

E. D. T.

***

—La compagnie de navigation, Jardine & Matheson s'est rendue acquéreur des bâtiments occupés autrefois par MM. E. Meyer & Co. Ces bâtiments ont été vendus pour la somme de 500.000 taëls.

—Huit élèves interprètes anglais sont arrivés à Tientsin, d'où ils sont immédiatement repartis pour Pékin où ils seront attachés à la légation de Grande Bretagne.

C. D. T.

***

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les troupes du corps allemand d'occupation quitteront Tientsin au mois d'avril. On prévoit d'importantes ventes aux enchères à cette occasion. Ces troupes seront remplacées par un détachement d'infanterie de marine de Tsingtau.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Ferrer, acuellement à Alger, a mis heureusement au monde un petit garçon. Nos meilleurs souhaits pour le bébé.

—M. et Mme Jacques sont attendus à Tientsin incessamment, de retour d'un voyage en Europe.

—M. Kobr, consul d'Autriche-Hongrie à Tientsin, est parti à destination de Harbin d'où il reviendra dans quelques jours.

—Un de nos lecteurs nous a adressé la photographie d'un vase très rare qu'il possède et qui date de la dynastie des Han (230 après J. C.) Ce vase aurait été envoyé par un empereur de cette dynastie au marquis Ping Yeng et serait connu sous le dénomination de " vase aux deux poissons." Comme ce vase ancien est à vendre, tout collectionneur qui désirerait le posséder n'aurait qu'à écrire au *Courrier* pour être mis en relations avec son possesseur.

On sait que la Municipalité anglaise a consacré une somme de onze mille taël à son école. Au cours de la réunion qui a été tenue hier, il a été décidé qu'après 1911, si le résultat financier est mauvais, l'école sera supprimée.

—Nous avons reçu deux ouvrages, l'un intitulé " Cours élémentaire de Langue chinoise ", l'autre, " Petit vocabulaire de poche français-chinois " L'auteur de ces deux ouvrages est le capitaine d'Artillerie coloniale Louvet qui était à Tientsin il y a deux ans et que nous comptons revoir dans quelques mois.

Le " Cours élémentaire de Langue chinoise " sera indispensable à quiconque désirera apprendre la langue chinoise. C'est un ouvrage fort bien compris, d'une rare clarté et qui répond parfait aux besoins du débutant. L'auteur très documenté n'a pas consulté moins de vingt deux ouvrages importants et il a su faire profiter le lecteur des excellents conseils formulés avant lui mais qu'il a repris en les mettant en valeur. Il ne faudrait pourtant pas conclure de ceci que le capitaine Louvet ait simplement reproduit quelques extraits et condensé la matière contenue dans les volumes déja parus ; bien au contraire, l'auteur a produit une œuvre personnelle et on doit lui savoir gré de certaines innovations bien faites pour aider l'étudiant en langue chinoise qui sans elles, devrait faire de grands efforts pour comprendre. Quoique le qualificatif élémentaire figure dans son titre, ce cours de langue chinoise suffira amplement et celui qui l'aura étudié à fond pourra prétendre à quelque connaissance de la langue chinoise.

En résumé, ces deux ouvrages qui viennent de paraitre doivent vivement intéresser les personnes qui se livrent à l'étude de la langue chinoise et celles qui, sans vouloir appendre le chinois, doivent néanmoins se faire comprendre des Célestes au milieu desquels ils vivent.

Nous adressons au capitaine Louvet nos bien sincères félicitations à l'occasion de l'apparition de ces deux ouvrages qui seront suivis, nous l'espérons, de bien d'autres.

Le " Petit vocabulaire de poche " est appelé a rendre de grands services, principalement aux résidents français dans le Nord de la Chine. Comme le dit l'auteur dans sa préface, ce n est pas un recueil de dialogues, ni un formulaire de conversation courante; c'est un choix de mots, d'expressions et de phrases simples d'un usage journalier; c'est un petit "*vademecum*" pratique destiné aux Français qui n'ont pas le temps ou le désir d'apprendre la langue chinoise. Et l'auteur donne ensuite quelques conseils indispensables au lecteur. —*C.D.T.*

***

Le 22 février une prise d'armes a eu lieu à l'Arsenal de l'Est en l'honneur de la remise au soldat Picot de la médaille militaire. Le soldat de 1ère classe Picot, qui, comme on se le rappelle, a mérité cette récompense pour sa belle conduite, lors de l'incendie de la caserne allemande à Péking, avait déjà reçu une médaille du gouvernement allemand.—*E.D.T.*

JAPON

COMPAGNIES D'EMIGRATION

Le projet de réunir les compagnies d'émigration en une seule a abouti. Il y a peu de temps les représentants des 8 compagnies les plus importants se sont réunis à Tokio et ont décidé de n'en former qu'une seule au capital de 500.000 *Yen*. Dès sa constitution, la nouvelle compagnie s'occupera d envoyer 700 émigrants au Brésil pour des plantations de café. Un premier départ aura lieu en avril.

On espère que les autres compagnies s'amalgameront tôt ou tard à la nouvelle.

TOURISTES ETRANGERS

Suivant le ministre des finances, le nombre total des touristes étrangers, qui ont visité le Japon, durant 1908, serait de 19.328, montrant une décroissance de 1.440 sur 1907. Ils se départageraient ainsi : 6.844 chinois, 3.431 anglais, 2.918 américains, 2.706 coréens, 1.332 russes, 926 allemands, 507 français, 88 italiens, 71 indiens, 70 autrichiens, 55 portugais, 53 hollandais, 48 espagnols, 37 norvégiens et suédois, 36 suisses, 33 danois, 30 belges et 20 siamois.

VLADIVOSTOCK PORT FERMÉ

Le public serait dans l'anxiété, à Vladivostock, dit un rapport venant de Nagasaki, touchant la question de la fermeture du port au libre échange. La plupart des marchandises importées entreront par Dairen, pensent les commerçants, qui s'opposent à l'abolition du système du libre-échange.

La loi martiale serait toujours en vigueur.

ARMÉE RUSSE

Le ministre de la guerre russe a ordonné aux officiers et soldats, en Extrême-Orient, d'étudier le japonais et le chinois.

Séance Générale du Conseil d'Administration Municipale de la Concession française

L'an mil neuf cent-neuf et le dix-neuf Février à cinq heures du soir, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal Municipal dans la salle ordinaire des séances sous la présidence de M. H. Madier.

Etaient présents :

MM. L. Camera
W. J. N. Dyer
W. M. Dowdall
Th. Eckardt
P. Jourdan
L. Marthoud
G. Laferrière, Secrétaire
J. Dantin, Secrétaire-Adjoint.

Etait absent M. Paturel.

Compte rendu. — Lecture est donnée du Compte-rendu de la dernière séance lequel a déjà été approuvé et signé par les Conseillers.

Rapports. —Les rapports des chefs de service sont approuvés.

Situation financière. — La situation financière indiquant les comptes avec les banques, l'état des recettes et des dépenses, est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'approuve.

Travaux publics.—Sur la proposition de l'Ingénieur, le Conseil vote les crédits ci-après :

Tls : 1293, 50 pour le cimentage des caniveaux et trottoirs des rues Ratard et du Cimetière entre le quai de l'Extension et l'Avenue Paul Brunat.

Tls : 1000, pour réparations urgentes à effectuer au quai des Remparts.

Tls : 440, pour rechargement et cylindrage de la chaussée de la rue du Cimetière entre la place Meugniot et la limite Nord de la Concession.

Tls : 520, pour le repiquage et le cylindrage de la route Française de Zikawei dans la partie comprise entre la limite de la Concession Française et le Pont Ste-Catherine.

Analyse de Bétons. — Le Conseil donne suite favorable à une demande du Dr Livio Silva, tendant à être autorisé à faire imprimer pour son compte le rapport rédigé par lui sur le béton des bassins de Tonkadou, rapport qui a été publié *in extenso* dans le procès-verbal de la séance du Conseil du 27 Novembre 1908.

Caisse de Prevoyance. — La situation financière de la Caisse de Prévoyance, arrêtée au 28 Janvier, est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'aprouve : elle s'établit comme suit :

BILAN DE LA CAISSE DE PREVOYANCE

à la fin de l'exercice 1908

ACTIF

	Tls.
Prêts hypothécaires solde créditeur	28.300,00
Banque Indo-Chine solde créditeur	861,14
Total	29.106,14
	Tls.
Profits et pertes solde débiteur.	0,62
Intérêts solde débiteur	6,88
Comptes individuels solde débiteur	29.098,64
Total	29.106,14

Le trésorier :
Signé : Patrigeon.

Théâtres Indigènes. — Un sieur Ou Yong Kiang adresse au Conseil une requête tendant à obtenir l'autorisation d'ouvrir sur la Concession un théâtre où hommes et femmes joueraient dans les mêmes scènes.

D'un rapport du Chef de la Garde, il résulte que l'ouverture d'un établissement de ce genre serait considérée par les autorités chinoises comme une violation formelle de la loi : d'autre part, après enquête ouverte dans la Concession Internationale sur les sentiments de la population indigène à l'égard des représentations données en commun, qui y avaient été autorisés tout d'abord, ordre a été donné aux propriétaires des établissements intéressés de les faire cesser.

En conséquence, le Conseil refuse à Ou Yong Kiang l'autorisation sollicitée.

Secrétariat.—Sur la proposition de M. Laferrière, Secrétaire, le Conseil après avoir examiné les références présentées par divers candidats, nomme à l'emploi d'Archiviste, M. P. Legendre, commis du service du Contrôle, sur le compte duquel les meilleurs renseignements lui sont fournis.

M. Legendre recevra, dans son nouvel emploi, les appointements mensuels de T : 125 et une indemnité de logement de T 25.

Rues et Routes—A la suite des travaux de couverture de la crique de l'Ouest qui vont se terminer cette année, le Conseil décide, sur la proposition du Président, de remplacer la dénomination actuelle "Quai de l'Extension" par celle de "Boulevard de Montigny", en souvenir du Consul de France de ce nom, qui fut le premier désigné pour représenter les intérêts français à Changhaï, et obtint des autorités chinoises la cession du territoire qui constitue la partie la plus importante de la Concession actuelle.

Règlements Municipaux.—En vue d'arriver à la publication et à la mise en vigueur, dès que possible, des règlements municipaux revisés et complétés, le Conseil charge une commssion, composée de MM. Dowdall et Jonrdan, de procéder à leur examen, de concert avec les divers chefs de service, et de lui soumettre un rapport mentionnant les observations qui lui auront été suggérées.

Tramways & Eclairage.—Lecture est donnée d'une lettre de M. Coursier, relative aux délais l'exécution des divers travaux se rattachant aux entreprises de tramways et d'éclairage.

Le Conseil en décide le renvoi à l'Ingénieur du Contrôle et le charge de présenter un rapport, signalant tous les points sur lesquels la Compagnie ne s'est pas mise en règle avec les prescriptions du Cahier des Charges.

(b). L'attention du Conseil est à nouveau attirée sur la fréquence des travaux de réfection du ballast le long des voies de tramways : la Cie sera invitée une fois de plus à prendre les mesures nécessaires pour que ces travaux soient exécutés aussi soigneusement que possible et de façon à réduire la gêne qui en résulte pour le trafic.

Service des Eaux.—(a)Le Conseil prend connaissance de l'état des recettes brutes du Service des Eaux pendant le 4ème trimestre de 1908 : le total en est de Tls : 10.296,57, sur lequel la redevance due à la Municipalité, à raison de 2 ½ % est de Tls : 273,14.

(b) Le Conseil examine le projet de règlement pour les abonnés, élaboré par la commission de concert avec l'Ingénieur du Contrôle et M. Coursier : une seule question relative au tuyautage sur la voie publique reste en suspens.

La Compagnie voudrait, en effet, en faire supporter les frais à l'abonné, alors que de l'avis de la Commission la dépense devrait être à la charge de la Cie, depuis la conduite de la rue jusqu'au compteur, qui doit être installé à l'origine de la propriété du particulier réclamant.

Le Conseil partage cette manière de voir et décide de la maintenir à l'égard de la Cie.

(c) Lecture est donnée du rapport suivant de l'Ingénieur du Contrôle, relatif au choix d'un emplacement pour le nouveau Château d'Eau.

EMPLACEMENT
DU NOUVEAU CHATEAU D'EAU

La Commission chargée d'étudier cette question a l'honneur de proposer au Conseil deux solutions, à peu près équivalentes au point de vue technique.

La 1ère serait de prélever une partie du terrain du champ de tir actuel ; cette solution n'occasionnerait à la Concession aucun débourse.

La 2ème consisterait à acheter un terrain à l'extérieur et en bordure de la Concession dans l'angle formé par les rues Kouei Ling Chan et Eugène Bard.

Cette dernière solution est proposée pour le cas où on désireait pour le Château d'Eau une situation plus centrale, en vue de la défense en cas de troubles. Cependant il y a lieu d'observer que les châteaux d'eau ne sont pas, parmi les organes vitaux de notre service d'eau, les seuls vulnérables. L'usine élévatoire et les conduites maitresses sont en territoire chinois et plus faciles à détruire ou à couper.

De plus, il faut considérer que notre usine électrique d'éclairage devra être défendue également et que, si le Château d'Eau en est très voisin, on fera d'une pierre deux coups.

La superficie nécessaire est d'environ 3 mows 1/2, comprenant le terrain destiné à remplacer celui du dépôt de l'Ouest en ce moment mis à la disposition de la Cie.

Le prix des terrains chinois dans le quartier défini plus haut (angle des rues Eugène Bard & Kouei Ling Chan) est de très peu inférieur à celui des terrains de la Concession qui font face, et qui sont estimés au rôle de 3.000 à 3.500 taëls le mow.

Changhaï, le 18 Février 1909.
L'Ingénieur du Contrôle,
Signé : Lecoy de la Marche.

Le Conseil décide de mettre à la disposition de la Cie une partie du champ de tir, sise au coin de l'Avenue Dubail, d'une superficie d'environ 3 mows 1/2, que la Cie utilisera en même temps pour le magasinage du matériel de distribution d'eau, en remplacement du terrain actuellement occupé par elle, à cet effet, au Poste de l'Ouest.

La partie du champ de tir restant libre servira à l'établissement du *stand* projeté, dont les plans sont attendus prochainement.

Service des travaux. — Le Conseil autorise le remboursement à M. Arnould, Ingénieur en chef, des frais occasionnés par ses divers déplacements à Ivry pour le compte de Municipalité, ainsi que le paiement de ses appointements, indemnité de logement comprise, du jour où il a été engagé, pour lui tenir compte des

frais entrainés par la résiliation du bail de ses appartements à Paris.

Le cheval et la voiture (cette dernière à remplacer) actuellement utilisés par M. Cornic, seront mis à la disposition de M. Arnould, M Cornic devant recevoir par contre une indemnité de déplacement dont le montant sera fixé ulérieurement.

Congés.—Sur la préposition du Secrétaire, le Conseil décide que les employés partant en congé, recevront leurs appointements sur les bases fixes, les différences de change dont ils pourraient avoir à bénéficier pendant la durée de leur séjour en France ne devant leur être remises, sous ferme de rappels, qu'à leur retour.

La séance est levée à 7 heures ¼.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS NFORMATIONS

LES BALKANS

A la suite du refus de l'Allemague de participer à une action commune les puissances renoncèrent à une démarche. L'Allemagne proposa une démarche à Belgrade afin que la Serbie sache que l'Europe repousse unanimement son désir d'extension territoriale.

LA MAROC

On mande de Tanger que le Ministre d'Espagne est parti à Fez.

MARINE FRANCAISE

On prévoit une entente entre MM. Caillaux, ministre des Finances, et Picard, ministre de la Marine, relativement aux crédits demandés par ce dernier pour la réorganisation de la M rine.

NOS COLONIES

Des décrets ratifient les modifications des droits d'entrée et de sortie spéciaux à l'Indo-Chine. M. Millies Lacroix ministre des colonies répondant à une interpellation au Sénat justifia l'administration des Colonies et fit l'éloge des fonctionnaires. Le Sénat approuva le programme colonial du Gouvernement s'inspirant des traditions humanitaires de la France.

NECROLOGIE

Le dessinateur Caran d'Ache est mort.

LES BALKANS

L'Autriche et la Turquie ont signé un accord. La première renonce définitivement à Sandjak Novibazar et la seconde reconnaît l'annexion de la Bosnie et l'Herzegovine.

La Russie a conseillé à la Serbie de renoncer à toútes demandes de compensations territoriales et d'attendre la décision des grandes puissances.

FRANCE ET ALLEMAGNE

M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin a déjeuné chez le Kaiser et lui exPrimé la satisfaction de M. Fallières de l'accord Franco-Allemand. Le Kaiser a exprimé des sentiments analogues.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Le général Damade été reçu à Séville par le Roi d'Espagne lequel lui a remis la grand croix du mérite militaire.

DISCUSSION DE L'IMPOT SUR LE REVENU

La Chambre des députés a discuté l'impôt sur le revenu. Le Gouvernement combat un amendement, dégrevant de dix francs par personne, ceux dont le revenu ne dépasse pas quinze mille francs. Il pose la question de confiance.

Reuter

Londres 24 février.

La président Roosevelt a passé la revue de la flotte à Hampton roads, devant une foule énorme. Dans son discours le président fit ressortir avec emphase le fait que c'était la première flotte de cuirassés ayant fait le tour du monde. Il dit que la flo te était retournée avec une plus grande efficacité comme machine de guerre et qu'elle avait été le meilleur ambassadeur de paix.

—Le *Chronicle* constate l'anxiété du Parti libéral sur les plans navals d gouvernement et dit que l'aliénation envers le cabinet et ses appuis va indubitablement croissant.

—Le troisième comte de Durham a reçu l'ordre de le Jarretière.

—Le capitaine Williams de Bushire s'adressant au Congrès médical qui se tient à Bombay annonce que h it mois de pratique du traitement de Deyckes Nastin contre la lèpre ont guéri deux lèpreux, deux autres sont presque guéris et un c nquième des cas montrent une remarquable amélioration.

Londres, 25 février

A la Chambre des Communes canadiennes d'Ottaw, Sir Wilfrid Laurier a dit que les critiques qui ont été faites du traité japonais sont sans motifs. Il a dit de plus que le Japon a loyalement accompli les restrictions d'immigration stipulées dans letraité.

— Le Reischtag a augmenté d'un demi million de marks les subsides au "North German Lloyd" pour le service de Nouvelle Guinée.

— La paix ou la guerre semblent dépendre de la pression exercée à Belgrade par les Puissances. On croit dans certains milieux que le gouvernement serbe serait lui-même heureux de profiter de cette pression pour échapper à une situation impossible.

— Reuter apprend que les appréhensions sur la situation des Balkans exprimées ailleurs ne sont pas partagées à Londres.

—La Chambre des Communes par 336 voix contre 218 a rejeté un amendement au discours du Trône regardant la situation en Irlande. un autre amendement regrettant l'adoption de mesures coercitives aux Jndes a été aussi rejeté par 195 voix à 76.

— La Chambre des Lords a passé la seconde lecture des lois du Conseil de l'Inde comprenant les réformes. La lecture a passé sans une division de la Chambre mais après un important débat. Lord Curzon fut le principal orateur qui critiqua le bill.

Londres 26 février.—

La situation des Balkans continne à être sombre par suite de l'incertitude de l'attitude de la Russie. Le tzar a appelé de nombreuses classes de réservistes pour un exercice de six semaines, ceci pour la la première fois depuis la guerre russo-japonaise. Les journaux russes paraissent prévoir la guerre.

— La bourse de Vienne est devenue calme. Un rapport courant dit que la Russie se joindra probablement aux puissances pour faire des représentations à la Serbie.

—Le *Londonchroniele* dans un articlee sur le progamme naval de la Grande Bretagne suggère que en vue du fait que l'Allemagne s'emploie à la construction de ses *Dreadnoughts* le gouvernement doit se réserver le pouvoir de changer le programme na al en dehors des estimations prévues cette extra-appropriation étant en partie couverte par un emprunt.

— S. M. François Joseph a invité le prince Kuni et l'ambassadeur du Japon à un banquet à la Hoffburg.

— La séance finale de la Conférence navale a eu lieu aujourd hui. Durant la conférence, un grand nombre de points ont été réglés d'une mani re satisfaisante. Une d claration comprenant un accord sur ces points a ét signée aujourd'hui.

Londres 27 Février.

Le sénat de Californie a pass une résolution par 28 voix à 7 en faveur de l'exclusion des tous les asiatiques. Le retour de cette controverse a excité la surprise aux Etats-Unis.

Il est simultan ment annoncé que la Russie se joint aux puissances pour dire

à la Serbie de ne pas insister sur des compensations territoriales et que l accord austro-turc a été signé et le boycottage suspendu. La bourse est en hausse.

—Dans une discussion sur le Congo à la Chambre des Communes, Sir Edward Grey, secrétaire aux Affaires étrangéres a dit que la réponse de la Belgique attendue dans une quinzaine sera soumise au Parlement Si la Belgique adopte maintenant une administration humaine, aucune nation ne la fé icitera plus chaleureusement que la Grande Bretagne; mais l'Angleterre ne pourra approuver une seconde fois le système d'administration qui existait dans le paysé.

—A Chicago, les prix pour Mai dépassent tous les records; sur réception de ce rapport de grosses ventes de grains à haut prix ont été faites sur la place de Londres.

—M. Haldane, secrétaire d'Etat à la guerre, parlant à Brighton, a dit que Londres avait été jusqu'ici indifférent mais prenait actuellement une part principale dans le mouvement territoriale et que l'état-major général travaillait dur et forme. Chaque partie des côtes est surveillée et les envahisseurs trouveraient des défenseurs tout à fait préparés.

—Les prévisions pour les dépenses militaires de 1909-1910 sont de £ 27, 435,000 qui sont en diminution de t 74.000 sur le chiffre de l'an darnier.

—N. Dereus Duty, ministre au Venezuela a été nommé consul-général à Hongkong.

Londre 28 Février

La serbie a informé confidentiellement la France, la Russie et l'Italie de sa ferme résolution de maintenir la paix et de ne prendre aucunes mesures militaires qui ne soient justifiées par les préparations de l'Autriche.

Londres 1 Mars.

On annonce de Washington que le comité de la Chambre des représentants et du Sénat a éliminé l'amendement à la loi navale signalé dans le Reuter du 27 février. Le président Roosevelt s'est opposé à l'amendement sur le terrain qu'une division de cuirassés affaiblirait les forces de combat et se référant à l'expérience de la Russie dans sa guerre avec le Japon.

— On rapportait hier de Belgrade que la Russie a décidé de se joindre aux puissances pour intervenir dans la question des Balkans. Ceci a causé un fort ressentiment de tous les journaux qui, dans leurs articles,condamnent la Russie.

— Une communication de la Russie à la Serbie déclare que le maintien d'une attitude pacifique de la part de la Russie est d'un intérêt vital dans la position du gouvernement russe. La Russie reconnait que les aspirations territoriales de la Serbie ne trouveront aucun appui parmi les puissances et que de semblables aspirations conduiraient à une guerre avec l'Autriche.

Londres, 2 mars.—

La Chambre des Communes a voté une estimation supplémentaire de £ 910.000 pour les pensions de vieillesse, représentant une augmentation de 80 p. %, relativement à l'estimation des trois premiers mois.

—M. Mc Kinnon Wood, sons-secrétaire aux affaires étrangères, en réponse à une question de M. J. D. Rees, a déclaré que le gouvremement avait songé à la nomination d'un consul à Harbin, mais qu'il avait estimé, en dernier lien, que les intérêts anglais ne demandaient pas encore les frais d'un Consulat.

Des arrangements avaient été pris pour que le consul à Moukden visite Harbin à l'occasion et fasse un rapport sur le changement de situation.

M. W G. Max Müller, premier secrétaire à Christiania, a été nommé Conseiller de légation à Pékin. M. H. G. M. Rumbold, premier secrétaire à Madrid, a été nommé conseiller de Légation à Tokio.

Der Ostasiatische Lloyd

Pékin, 23 février.—

Le gouvernement allemand a décliné de se joindre aux autres puissances pour les représentations à faire à Vienne, touchant le conflit serbe, mais il propose de faire des représentations à Belgrade pour demander la démobilisation des troupes. Le nouveau cabinet serbe semble être beaucoup plus calme.

—Le roi Ferdinand de Bulgarie a été reçu par le tzar et la tzarine

—La Porte a reçu des déclarations rassurautes de St Pétersbourg,en réponse à ses représentations.M.Iswolski prét nd que la réception du roi Ferdinand n'a qu'une signification de pure cérémonie.

Berlin, 24 février.—

Un traité a été signé à Washington entre l'Allemagne et l'Amérique, au sujet de la protection des patentes.

— Dans un procès en diffamation institué par un groupe d'amiraux allemands contre le commandant Berger qui avait déclaré qu'il avait été forcé à tort de donner sa démission, celui-ci a été condamné à une amende de 5.000 marks et le Dr Ilgenstein à 6 mois de prison.

— Le comte Hatzfeld Wildenburg, conseiller à l'ambassade d'Allemagne à Washington, à été nommé consul général au Caire.

— Le gouvernement austro-hongrois décline de négocier avec la Serbie jusqu'à que celle-ci ait abandonné toutes prétentions politiques. Le comte Forgach, ministre autrichien à Belgrade, a pris un congé d'une semaine pour affaires privées.

— Le tzar a eu une entrevue d'une heure avec le roi Ferdimand de Bulgarie.

— Un syndicat international, dans lequel Krupp, Thyssen et les mines de Gelsenkirchen sont intéressés, a été formé pour l'exploitation des minerais du Maroc.

— Les marchés américains faiblissent ; ceux européens suivent en conséquence.

Berlin, 25 février.—

Les représentations que les Puissances ont l'intention de faire à Belgrade sont en de tels termes que la Russie peut aussi y participer.

— L'Angleterre a proposé un plan de médiation dans les Balkans, amical envers la Turquie, calculé de manière à règler la question turco bulgare.

— La France et l'Angleterre ont déclaré à Berlin qu'elles approuvent entièrement l'attitude de l'Allemagne.

— Les bourses d'Europe sont plus calmes, en dépit des cris de guerre des Panslavistes de Serbie.

— Le gouvernement français a consenti à un règlement du différend de frontières dans le Togo et le Dahomey par l'intermédiaire d'un comité désigné à cet effet. Dans son voyage sur le continent, le roi Edouard passera 3 jours incognito à Paris où il sera le 5 mars.

Berlin, 26 février.—

Le kaiser ira à Wilhelmshaven dans les premiers jours de mars, pour être présent à la prestation de serment des nouvelles recrues navales; il fera ensuite une croisière à Heligoland et,en revenant à Berlin, il visitera le Rathskeller à Brême.

—Des officiers supérieurs russes s'opposent à l'idée d'une guerre avec l'Autriche, invoquant que l'armée russe n'est pas prête pour la guerre. La presse française prétend qu'au cas où la Russie attaquerait l'Autriche, la Double alliance n'imposerait aucune obligation à la France.

—Le président Fallières a ordonné à M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, d'exprimer sa satisfaction au Kaiser pour l'accord touchant le Maroc.

Berlin, 27 février.—

On espère qu'un compromis va intervenir sous peu entre les partis du "Bloc" touchant la réforme financière allemande.

—Le protocole de conciliation entre l'Autriche et la Turquie, a été signé. Les gouvernements autrichien et turc ont échangé des félicitations et le boycottage turc contre les marchandises autrichiennes a cessé.

—Le conseil du cabinet bulgare a abrogé l'interdiction qui frappait l'exportation du bétail et des céréales en Turquie.

—La Russie a promis, en principes sa participation aux représentations que les Puissances ont l'intention de faire à Belgrade.

—En Serbie, la population est plus tranquille et la perspective de paix est plus assurée. Les Bourse marque une reprise des affaires.

Berlin, 28 février.—

La grand'croix de la Légion d'honneur française a été conférée à Herr von Schoen, secrétaire des Affaires Etrangères et au prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

—Le gouvernement serbe a déclaré qu'il a décidé de maintenir la paix et qu'il désire la médiation des puissances pour ouvrir des négociations avec l'Autriche-Hongrie.

— Le gouvernement allemand, après avoir eu, en principe, le consentement de

la Russie, a soumis à M. Cambon, ambassadeur de France à Berlin, la teneur de la note d'intervention des puissances auprès de la Serbie. M. Cambon a eu un long entretien avec le prince Bülow au sujet des Balkans. Il y a maintenant une étroite corrélation de vues entre Paris et Berlin, au sujet des questions d'Orient.

—La presse anglaise prend une attitude d'opposition de plus en plus forte vis à vis de la Serbie.

—Une interpellation a eu lieu à la Chambre turque touchant le chemin de fer de Bagdad. Le gouvernement turc a reconnu les services rendus par l'Allemagne au sujet de la construction de cette ligne.

—Le fait est maintenant établi que le dernier tremblement de terre n'a déterminé aucun changement dans le détroit de Messine.

—M. de Reuss, l'ex ministre suppléant de Hollande à Caracas, a été nommé consul général à Hongkong pour succèder au consul général Haver Droeze, qui a quitté Hongkong, en congé, l'an dernier.

Berlin, 2 Mars.—

Une cérémonie a eu lieu à l'occasion du centième anniversaire de l'organisation du ministère de la guerre prussien. Le Kaiser, le prince héritier,et les ministres de la guerre de tous les Etats allemands, ont pris part aux fêtes.

—Le gouvernement austro-hongrois demande que la Serbie renonce à tous droits politiques avant que des offres financières quelconques lui soient faites.

—Des négociations ayant toute chances de succès ont été ouvertes entre la Turquie et la Bulgarie.

—Le prince Bülow a félicité M. d'Aehrenthal, ministre des affaires étrangères d'Autriche pour son accord avec Hilmi Pasha, le grand Vizir turc.

—On espère à Paris qu'il sera possible à la fin de l'année d'établir des communications de télégraphie sans fil entre la Tour Eiffel et Saïgon.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 24 février.—

Parlant à la Chambre des Communes, Sir Edward Grey a déclaré que le gouvernement avait suggéré à la Russie que le Schah devrait être informé qu'à moins que le régime constitutionnel soit accordé à la Perse, il ne recevra pas l'appui de l'Angleterre et de la Russie qui ont des mesures à prendre pour la protection de leurs intérêts.

Tokio, 14 février.—

M. James Walter, de Yokohama associé de la maison Siber, Wolff and Co, serait malade. M. Walter a été décoré de l'Ordre du Trésor Sacré, 5ème classe, en reconnaissance de ses services pour le développement du commerce entre l'Angleterre et le Japon.

Londres, 25 février.—

Des télégrammes de New-York déclarent que le marché des valeurs est démoralisé, que de fortes baisses sont signalées, par suite du tarif de guerre du Trust de l'acier et de la décision de la Cour Suprême touchant le Central railway de New-York qui a été jugé coupable de réduction de prix vis à vis de la Sugar refining Co.

Tokio, 25 février.—

M. James Walter, président de la chambre de commerce de Yokohama est mort ce matin.

— Le prince Ito, résident général de Corée, a présenté ce matin au Mikado, l'envoyé coréen venu de Séoul en visite de courtoisie. Le prince Ito dément le bruit de sa prochaine résignation.

— L'amiral Saito a échangé avec l'amiral Sperry des télégrammes cordiaux à l'occasion du retour de la flotte americaine · Hampton roads.

Pékin, 26 février.—

Dimanche dernier avec l'aide des troupes, les autorités russes du chemin de fer chinois ont fait fermer toutes les boutiques chinoises et maisons d'affaires à Tsitsihar et Hailar, en Mandchourie, et leur ont donné 7 jours pour payer leurs taxes ou être fermées.

— Sir John Jordan, ministre anglais, et M.W.W. Rockhill, ministre américain, ont été nommés ambassadeurs spéciaux pour représenter leur pays respectif aux funérailles de l'Empereur et de l'Impératrice-douairière.

Washington, 26 février.—

Les investigations dans le procès intenté pour la dissolution du trust du tabac, qui se plaide devant la Cour Suprême, constatent que 10 hommes ont sous leur contrôle la fourniture du tabac du monde entier et écartent la compétition par tous moyens en leur pouvoir.

—La Chambre des Représentants critique sévèrement la direction du service secret, en invoquant que le président Roosevelt s'en sert pour surveiller les membres du Congrès et pour d'autres desseins soi-disant illégaux.

—L'amiral Sperry reste à la tête de la flotte américaine.

Tokio, 26 février.—

Les marchands chinois et japonais de San Francisco ont résolu de s'unir pour se donner protection mutuelle contre les mesures anti-orientales et d'oublier les différends passés provenant du boycottage.

En réponse à une interpellation au sujet des missionnaires étrangers en Corée, M. K. Hara, ministre de l'Intérieur a donné un démenti du soi-disant interview où il était dit que les missionnaires étaient les instigateurs du mouvement anti-japonais.

Londres 27 février.—

Une déclaration officielle a été faite disant que la Conférence navale internationale a signé un document contenant 71 articles qui ne seront pas publiés avant le 20 mars.

—M. W. H. Taft a déclaré, dans un discours à New-York, que la révision du tarif douanier des Etats-Unis était une question de première importance.

Il désirait qu'il fut à tel point modifié que ses auteurs même ne le reconnaîtraient pas.

Tokio, 28 février.—

On annonce de Corée que le ministre de l'Intérieur qui avait fait naître du mécontentement en attaquant les missionnaires, a donné sa démission.

Hongkong, 1 mars.—

Aux termes d'un arrangement fait il y a quelques mois, 26 fumeries d'opium ont été fermées hier.

Londres 1 mars.—

Des télégrammes de Paris annoncent que des avis privés ont été reçus de Lisbonne qui décrivent comment, à l'occasion du carnaval, un certain nombre de festoyeurs, représentant la famille royale et les assassins du défunt roi don Carlos et du prince héritier, renouvelèrent le régicide, le faisant suivre de funérailles dérisoires avec des cercueils et des squelettes.

La police intervint et fut reçue à coups de pierre.

Là-dessus, elle chargea la foule à coups de sabre et de revolver. Les troupes furent appelées pour rétablir l'ordre. Deux cents arrestations ont été faites.

Tokio, 1 mars.—

En réponse à une lettre de M. T. O'Brien, ambassadeur américain à Tokio, le prince Ito a dit que l'interview de M Song Phong-chun avait été mal interprété. Le prince Ito a insisté sur les bons efforts faits par les Missionnaires américains pour le développement du peuple coréen. Jamais, dit-il, les relations de la Résidence générale et des Missionnaires n'ont été plus cordiales qu'aujourd'hui et elles se resserrent encore.

Londres, 2 mars.—

Un télégramme de Belgrade annonce que le gouvernement serbe a ordonné à la police d'arrêter toute tentative de démonstration anti-autrichienne.

Tokio, 2 Mars.—

La chambre des Représentans a passé la loi des subventions pour la navigation transocéanique, moyennant un amendement, exigeant que le Parlement ait voix au chapitre pour le don des subsides. La subvention pour l'encouragement de la construction maritime.

—S. E. Hu Wei-te, le nouveau ministre chinois, a présenté ses lettres de créance aujourd'hui à l'Empereur.

Spéciaux au Shanghai Times

New York, 24 février

Le sénateur Burnett, de Sacramento a introduit une résolution au Sénat qui stipule le maintien de l'acte d'exclusion des chinois et son extension à tous les asiatiques.

— Le prix de l'acier commun a baissé de 12 points. Cette chute a produit de l'émoi dans Wall Street, suivant l'annonce que la Corporation de l'acier avait décidé de ne pas baisser ses prix.

— Le bill diplomatique qui comprend un crédit pour la construction d'une ambassade américaine à Tokio, a passé au Sénat.

Pekin, 24 février.—

Les plans suivants pour la réorganisation de la Marine ont été adoptés par le prince Sou et S. E. Tieh Liang, ministre de la guerre:—Aucuns favoris ne seront placés dans le service—; Des estimations doivent être faites des dépenses; — les

droits souverains de la Chine seront sauvegardés quand des étrangers seront engagés pour instruire les hommes de la marine.

—Le censeur Liou a adressé un mémoire au Trône suggérant la réorganisation de l'éducation en Chine.

—Le duc Tsai Tse a fait un mémoire au Trône demandant de nommer un commissaire spécial à Soutcheou pour prendre des mesures pour la diminution de la culture du pavot.

New-York 25 février

La Chambre des Représentants a repoussé les mesures proposées au Sénat portant les appointements du président à $ 100.000 par an et a amendé le bill que ces appointements seraient de $ 75.000 par an.

—Le président élu Taft est indécis sur la nomination du Secrétaire du Trésor. Il a conféré avec M. Hitchcock sur ce sujet.

—Le bureau qui a la charge de la réorganisation de la Marine s'est consulté avec l'amiral Sperry.

Pekin 25 Fevrier

De nouveaux règlement ont été rédigés par le gouvernement central au sujet des Corps des Bannières qui prévoient seulement un certain nombre d'engagements. Des mesures seront prises pour prévenir les engagements par personnification. Les fonds des corps seront protégés avec zèle et les officiers ne devront pas faire de retenue sur la paye des hommes du corps.

—Le Régent a prescrit au Grand Conseil de lui soumettre les noms des candidats aux emplois dans les provinces avant que les nominations ne soient faites.

New York 26 février

Le comité des Postes et Communications a remis à la Chambre des Représentants un rapport favorable concernant le bill des subventions maritimes présenté au Sénat.

—La flotte à Hampton roads s'est disloquée et les navires regagnent les différents ports. Il est prévu d'organiser dans un an deux flottes de 15 unités.

—Le gouvernement de Washington est très intéressé par la situation russo-chinoise actuelle à Harbin.

New-York 27 février

Le président élu taft a dit à un groupe de manufacturiers qu'il désirait grandement que la révision des tarifs soit faite immédiatement.

—Un bill a été introduit à l'état législatif de New-York à Albany en faveur de la constitution du "Greater New York," et "Long Island" en un état sparé. Le nomé proposé pour ce nourel état serait Manhattan.

Pekin 28 fevrier

Le président du ministère de l'Agriculture, Industrie et Commerce a fait un mémoire au Trône suggérant qu'une loi soit faite relatant la naturalisation et mentionnant que les projets du gouvernement danois sont de forcer les chinois résidant dans les colonies dônsises à se faire naturaliser.

— Par suite d'objections faites par une grande majorité de mandarins, l'amnistie des prisonniers politiques a été abandonnée par le régent.

— Un censeur a adressé un mémoire au Trône sur l'urgence que les réformes au Tibet ne soient ni abandonnées ni ajournées par suite de l'opposition du Dalai Lama. Il dit aussi que Tchao Erh-feng, le commissaire spécial ait instruction de faire aboutir les réformes le plus tôt possible, spécialement en matière d'éducation et d'organisation militaire. Il insiste sur le besoin d'un bon accord entre l'autorité chinoise et le Lama. Ce mémoise a été adressé à Tchao Erh'feng.

— Le ministère de la guerre a décidé d'organiser une grande force de gendarmérie métropolitaine en avril.

— Le directenr des postes de Hong-kong a lancé un avis prohibant l'envoi d'opium ou de morphine par poste.

Outchang 21 pévrièr.

Tous les magasins d'opium préparé à Hankeou ont fermé pour un jour, pour protester contre ces nouvelles licences et taxes impoées.

New-York 1 Mars

Le président-élu Taft a eu une consultation avec le président Roosevelt au sujet de la situation des Japonais en Amérique dans le but d'incorporer une référence à cette question dans son message de prise de pouvoir.

— E. Elihu Root, secrétaire d'Etat a, dans un banquet, causé de la situation en Californie. Il appela les agitateurs californiens les "Ruffians de la nation." Le baron Takahira, ambassadeur de Japon à Washington était un des invités.

— Le bill introduit par le sénateur Foraker, au Sénat, concernant le renvoi du régiment de couleur à Croonswille a été soumis à la Chambre des Représentants et adopté.

Pékin, 1er Mars.—

— Dans un interview, Yuan Che-Kai a dit qu'il irait à Changteh-fou(Honan) en avril. Il a démenti son intention de faire un voyage en Europe et en Amérique.

— Les rebelles dans la province du Kouangsi sont de nouveau actifs. Le général Li est parti pour les endroits signalés avec un grand nombre de soldats.

New-York, 2 mars.—

Au lunch d'adieu offert à M. Roosevelt par le Cabinet "Tennis" le président dit, en réponse à un toast ; "Mon succès a été dû, dans une grande mesure, à la loyauté et au zèle de mes collaborateurs."

Le Cabinet "Tennis" est composé de membres du Corps diplomatique et des divers départements officiels qui ont joué au tennis avec le Président ou l'ont accompagné à cheval dans ses promenades à la campagne, durant le terme de son mandat.

—On espère que la loi des subventions maritimes sera passée demain.

—Une foule immense s'est assemblée à Washington pour assister à l'inauguration du nouveau président jeudi. Tous les hôtels sont bondés.

Pékin, 2 mars.—

Les membres du grand Conseil étant désireux d'utiliser Weihaiwei, comme base novale, le Ouéoupon a été invité à consulter Sir John Jordan, le ministre anglais à Pékin à ce sujet.

Le prince Sou a proposé d'engager des officiers de mer anglais et américains comme conseillers navals pour aider le Ministère de la Marine dans ses projets de réorganisation.

Le gouvernement central a télégraphié à S. E. Tang Chao yi pour le presser de retourner à Pékin au plus tôt.

S. E. Cheng Ming kan, grand censeur de Pékin, a fait un mémoire disant que les questions diplomatiques devraient être regardées comme les affaires les plus importantes de Chine en ce moment et que les fonctionnaires diplomatiques devraient être dressés sans délai. Le Ministère des finances a reçu l'ordre d'examiner la question.

—Hsu Ting-chao a fait un mémoire demandant que des Ecoles de mécaniciens de marine soient établies en vue de la nouvelle flotte navale.

BOURSE DE SHANGHAI

4 Mars 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$125	$125	900	sellers	
National Bank of China	40,454	£7	£5	900 B	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insurance	20,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	.97½ B	nominal	
Canton Insurance Office	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze In. Association	8,000	$100	$60	200 B		
Magasins et entrepôts						
				177 B	cash	
Shanghai and Hongkew Wharf	35.848	Tls. 100	Tls. 100	178 B	march	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown				182½ B	June	
	40,000	$50	$50	163	buyers	
Yangtsze Wharf and Godown	2,500	Tls. 100	Tls. 100	195 B	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	47½	sellers	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			51¼	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	,, 49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 37½	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B	80,000	$15	$15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	£ 2.6		
	100,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 79 S	boyers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls 50	Tls. 50	Tls. 115 S	B	
	26,000	50	,, 50	104½ S	buyers	
Anglo French Land Investment Co	25,000	,, 100	,, 100	100 S		
Hongkong Land Investment	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	$10	$10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 100	Tls. 75	Tl 105 B	buyers	80
International Cotton Mill	8,38	,, 7	,, 50	,, 79	S	
Laou-kung-mow ,, ,,	7.15	,, 10	,, 100	,, 89 S	S	
Soy Chee Cotton Spinning	[illegible]	,, 50	,, 500	,, 300 B		
Yah Shanghai Cotton Spinning Co	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies Industrielles						
Perak Sugar Cultivation	2 00	Tls. 5	Tls. 5	Tls 105 B	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	,, 50	,, 50	,, 87 B	sellers	
China Sugar Refining	20,00	$10	$10	$135	,,	
Luzon ,, ,,	7,00	$10	$	122 ½	,,	
Shanghai-Sumatra Tobacco	13,00	Tls. 2	Tls. 90	T 116 B	cash	
Maatschappij in Langkat	25,00	100	100	,, 795.5	cash	
China Flour Mill	6,000	Tls. 5	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & C.	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Green Island Cement	2.000,000	$10	$	11¼	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 10	,, 0	Tls. 47	,,	
China Import & Export Lumber C	3,500	" 100	70	, 97	sellers	
Anglo-German Brewery	4,000	$100	100	,, 87¼	buyers	
Kaipings				18 B		
Mines						
Raub Australian Gold Mining	150 00	£1	18/1	,,		
Chinese Engineering and Mining	1,000,00		£1	15 ½ B		
Weiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	180,50¼		
The Oriental Cons Maining	500'000	$10	Tls. 100	110		

Divers					
Tramways					
Shanghai Gas Company	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 9. S	sellers
	8,000	,, 50	,, 50	Tls. 117 B	nominal
Shanghai Waterworks	8 175	£20	£20	360	
	8,175	£10	£15	17 S	sellers
Hall & Holtz	21 000	$20	$20	25	buyers
Lawellyn & Co	1,200	$60	$60	$43	,,
Shanghai Horse Bazaar Co.	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	,,
Major Brothers.	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,
Central Stores,	6,000	$15	$15	14 ½	buyers
do	24,000	$13	$15	10	sellers
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S	
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 39	
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers
Weeks & Co.,	19,418	$20	$20	22 B	buyers
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 57 B	sellers
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 60 B	
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	52	,,
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	145	,,
Changhai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,
Dunning & Co. Ld	0	$50	$50	52	,,

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing
Shanghai Mun. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½ ves
Do	1893	,, 100	5½ ,,	,, 92½ ,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 100 les
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½ ers
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½ ,,
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½ ,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 100 ady
Do	1900	,, 100	5½ ,,	,, 92½ ,,
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Chinese Imperial Governement Loan	1886	250	7 ,,	,, 250 none
Shanghai Waterwoks Debentures	1894	100	6 ,,	,, 98 buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, ,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, ,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 99 ,,
Do	1902	,, 100	5 ,,	,, 97 ,,
Do	1903	,, 100	5 ,,	,, 98 ,,
Do	1905	,, 100	5 ,,	,, 98 ,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	5 ,,	,, 98 stea
Do	1892	,, 100	5½ ,,	,, 92½ ,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87 ,,
	1900	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Shanghai Gas Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 87½ ,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
S'ha & ... w Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,,
Perakt Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100 ,,
Coton M. Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100
...oor House Hotel Co.	1903	,, 100	8 ,,	,, 100

Bulletin de change

Changhaï, 4 Mars 1909

Bar Silver..........23=2/3 $\frac{5}{16}$ ⅛
Mex. Dollars..........72.9125
Native Interest..........06

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/3⅜
,, ...Demand ....2/3 $\frac{7}{16}$
,, ...4 m/s 2/3⅝
France..........T/T 2.88
Germany..........T/T 2.34
America..........T/T 55½
India..........T/T 171¾
Japan..........T/T 89¾
Hongkong..........T/T 75¾
Batavia..........T/T 137¼

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/3 $\frac{13}{16}$
,, ...4 m/s Docts ..... 2/4 $\frac{15}{16}$
..........6 m/s Credits ...2/4 $\frac{1}{16}$
,, ...6 m/s Docts ......2/4 $\frac{3}{16}$
France..........4 m/s 2.93½
Germany ....4 m/s 2.39
America..........4 m/s 57⅞
Japan ....30 d/s..........88¾

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Mars.

£ 1=Hk. Tls. 7.82
Hk Tls. 1=Francs. 3.23
,, 1=Marks. 2.62
Gold. $1=Hk. Tls. 1.61
Hk Tls. 1=Yen. 1.25
,, 1=Roupie 1.92
,, 1=Mex. $ 1.50

Vol. XV (No 7) HUITIÈME ANNÉE 11 MARS 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ÉCHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

VARIETES

CORRESPONDANCE

DOCUMENTS OFFICIELS

INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

L'ECOLE PRIMAIRE DE CHANGHAI

MISE AU POINT

Mon article sur l'école primaire a été, ce semble, très diversement interprété. Il ne faut pas s'en étonner ; l'homme est ainsi fait qu'il lui est bien difficile de juger des choses en faisant abstraction de sa personne et chacun lit à travers le prisme de son intelligence, c'est à dire avec son caractère propre et ses idées préconçues.

Plusieurs se sont cru attaqués : il n'en était rien et j'espère que ma réponse à M. Trithard les aura suffisamment éclairés à ce sujet. Pour tous, je répète, encore une fois, que n'ai fait que reproduire des bruits entendus. Ces bruits, il n'existait aucun moyen de les contrôler, puisque la liste des pères de famille pétitionnaires n'avait pas été publiée : d'autre part, il était cependant bon que les conseillers actuels en eussent connaissance pour mieux éclairer la cause à leurs yeux.

D'autres ont voulu, à toute force, que je ne veuille pas d'une école primaire pour les enfants de la classe moyenne de Changhaï. Cette chose serait a surde : l'instruction est nécessaire à Changhaï comme en France, pour les pauvres et pour les riches; l'enfant, où qu'il soit et à quelque famille qu'il appartienne, a droit à l'éducation et à l'instruction, parce que, sans elles, il ne peut devenir un homme complet.

On a cru également que je réclamais la continuation de l'état de choses actuel, c'est à dire la continuation des cours de français tels qu'ils se font chez les Dames Auxiliatrices ou chez les Frères Maristes de Hongkew.

C'est encore mal interpréter ma pensée. Je n'ai touché à cete question que pour dire que les deux écoles mentionnées avaient déjà des cours réguliers de français et je laissais au Conseil municipal le soin de juger s'il trouvait suffisante, pour les enfants français, la part qu on y faisait à l'étude de notre langue.

Si l'on me demande mon avis sur cette question, je le donnerai volontiers plus tard.

***

En attendant, je veux bien préciser dans l'esprit des lecteurs de l'*Echo de Chine* que je n'ai voulu demander qu'une chose : qu'on se serve, pour la future école primaire, des écoles déjà existantes en les subventionnant, pour qu'elles augmentent les cours de français qu'elles ont déjà, dans la mesure même où le Conseil le jugerait nécessaire.

Ce plan, je l'ai demandé et je le demande encore d'abord par reconnaissance envers ceux qui furent durant de longues années les éducateurs de nos enfants et surtout par raison d'économie. J'estime, en effet,—et je crois que cela saute à tous les yeux—qu'une subvention accordée aux Frères Maristes et aux Dames Auxiliatrices sera bien moins coûteuse que la création de toutes pièces et l'entretien d'une école municipale, sans compter le salaire de professeurs engagés en France et qu'on devrait payer fort cher.

Les deniers municipaux ne sont, en somme, que les deniers que nous versons et nous avons par conséquent le droit de donner notre opinion sur l'emploi qu'on veut en faire.

Un Contribuable

L'EMIGRATION JAPONAISE

Ces derniers temps, à l'horizon du Pacifique, semblaient s'amonceler des nuages chargés de tempête. Chaque jour voyait s'allonger la liste des Etats de la côte Ouest de l'Amérique qui poussaient au boycottage des Japonais. Après la Californie c'était le Névada, puis l'Orégon, le Montana et dernièrement le Nébraska. Le mot fatidique de " guerre " aurait même été redit, et certain Américain serait d'avis que jamais on ne trouvera un moment plus opportun pour se mesurer avec les armes japonaises. Etrange et subit revirement des opinions humaines !

Rassurons-nous pourtant, l'orage est calmé, et, pour le moment du moins, seuls les doux zéphirs viendront rider la surface de l'eau, et cela grâce aux efforts du Président Roosevelt. Il paraîtrait néanmoins que ce ne serait là qu'un répit, car tout en acceptant les vues du Président, les Etats se sont réservé le droit de continuer leur enquête sur le nombre des émigrés japonais, et ils ont laissé très clairement entendre que si, dans un an ou deux, il y avait plus de Japonais en Amérique que d'Américains au Japon, la campagne recommencerait de plus belle, et cette fois on ne cèderait pas. Avis aux Japonais qui seraient trop fortement tentés de se payer une ballade chez l'Oncle Sam.

La question n'est donc pas tranchée et le " statu quo " reste toujours le même, c'est-à-dire rempli de menaces et de difficultés insolubles.

Quoiqu'il en soit de l'avenir, il est certain que cette accalmie a produit une détente dans les esprits énervés au Japon, et une certaine presse ne tarit point d'éloges sur l'attitude ferme du Président Roosevelt, ainsi que sur celle du Ministre d'Etat, Root, du Gouverneur et du Président de la Chambre de Californie. " Sans doute, dit le *Jiji Shimpo*, le Président n'a fait que remplir son devoir en envoyant Messages sur Messages au Gouverneur de Californie ; il s'est montré le vrai chef des Etats, le véritable souverain de l'Union. Mais de plus, par l'instance de ses avis réitérés, il a en même temps montré quel sentiment d'amitié profonde il a pour notre pays. Cet homme résolu a lutté vaillamment pour la Justice n'a rendu les armes qu'après le triomphe de l'équité. Le Japon, qui est par excellence le pays de la reconnaissance, cette vertu pourtant si difficile à pratiquer, saura s'en souvenir. C'est surtout dans la question de la séparation des écoles que le Président a fait preuve de fermeté et de courage, sur ce point les Etats semblaient plus tenaces que sur les trois autres. C'est celle qui lui a le plus attiré de haines,et il est allé jusqu'à menacer de projeter un appel devant la Haute-Cour de l'Union, dans le cas où cette motion aurait été a doptée et serait devenue une loi "

— Voilà, pour les Japonais, le parfait modèle d'un chef d'Etat. Il a bien servi leur cause, en effet, et la cause de la paix au moins pour le quart d'heure, car on ne saurait penser sans frémir à ce qui serait arrivé si le Président Roosevelt avait emboîté le pas de divers Etats opposés à l'immigration japonaise.

Il faut néanmoins une certaine dose d'optimisme pour affirmer comme le fait le même journal, que le Président a été, dans la circonstance, le véritable représentant de l'opinion publique aux Etats-Unis. L'Est et le Sud ne sont pas, il est vrai, atteints de la même fièvre d'ostracisme à l'égard des Japonais, que les Etats de l'Ouest, par la raison bien simple que les Japonais y sont très peu nombreux : moins menacés de l'invasion, ils sentent moins le besoin de se prémunir contre elle. Mais, vienne le jour où le flot déborderait jusque sur la côte ouest, quelle serait leur attitude ? A New-York, en particulier, la Chambre de Commerce dans une réunion tenue le 10 février, a adopté une résolution tout à fait favorable aux bons rapports entre l'Amériqne et le Japon ; et cela suffit pour faire croire aux Japonais que les hommes vraiment préoccupés des intérêts américains, ne désirent nullement restreindre l'émigration. Dès lors ne peut-on pas conclure que l'entente amicale règnera toujours et mme plus forte que jamais? Nous voudrions l'espérer, mais peut-être ne faut-il pas y compter outre-mesure. Les hommes et même les Américains changent si brusquement d'opinion !

Car, enfin, il reste toujours un point d'interrogation, un nuage, oh ! bien peu de chose, un imperceptible nuage noir sur le ciel bleu des espérances : c'est cette malheureuse réserve qu'ont faite les Californiens pour un avenir pas très lointain. Dans un an, dans deux ans au plus tard, ils remettront sur le tapis la question de l'émigration. Certains mécontents qui ont vu avec dépit le rejet de leur motion relative aux écoles, gardent intacte leur aversion pour les jaunes en général, doublée d'un ressentiment causé par la défaite ! Il est clair et limpide qu'il y a des Américains qui n'en veulent à aucun prix, et la moindre circonstance leur sera une occasion pour recommencer l'opposition. Aussi, oyez le petit conseil fraternel donné à ces Messieurs qui s'avisent de ne pas aimer les Japonais comme de gentils frères cadets : "soyez bien sages à l'avenir, tâchez de ne rien faire de contraire à l'honnêteté, à la probité, à la moralité, rien qui puisse faire tort à l'amitié profonde et à la confiance plus ancrée encore que les deux pays ont l'un vis-à-vis de l autre." La petite semonce n'est pas ménagée non plus aux fortunés émigrants qui jouissent déjà d'un bonheur si péniblement conquis : " Montrez-vous les dignes représentants d'un pays où tout est sagesse, vertu, loyauté, et le reste... Que votre conduite n'ait rien que de noble, de prudent, de respectueux à l'égard des lois et des coutumes du pays que vous habitez. Efforcez-vous ainsi de couper à sa racine cette maudite fièvre du mépris des jaunes !" Si après d'aussi bons conseils l'on se cherche querelle encore, c'est à désespérer de la paix du monde.

Dans son discours aux Chambres, le Ministre des Affaires étrangères ne pouvait pas se dispenser de toucher un mot de la question alors brûlante de l'émigration. " Pour ce qui est de l'émigration, dit-il, le point qui doit le plus attirer notre attention c'est que la situation de notre empire a considérablement changé depuis la guerre. Nos possessions

çonner. Le président et le vicomte Aoki étaient en communication quotidienne. Tout à coup, l'attitude des Japonais parut changer. L'ambassadeur, qui avait gardé le silence jusque-là, déclara que les Japonais seraient très heureux de recevoir la visite de la flotte, que les officiers de la marine japonaise combleraient d'honneurs et d'attentions leurs frères américains, et que le mikado voulait avoir le commandant de la flotte comme hôte de la nation.

L'attitude de la Maison Blanche fut aussi modifiée. On expliqua que la flotte allait au Japon remplir une mission de paix, démontrer combien parfaite était l'entente entre les deux nations. On se moqua de ceux qui donnèrent à entendre que le Japon pourrait s'opposer à la visite des cuirassés, le programme fut exécuté à la lettre et le président a été félicité d'avoir si bien jugé le tempérament des Japonais.

Espérons que M. Taft continuera cette politique de rapprochement avec le Japon et qu'il justifiera la confiance que le *Kokumin Shimbun* met en lui dans son article d'hier que nous rapportons dans un télégramme.

***

L'actualité nouvelle qu'a pris l'application de la peine de mort et les polémiques qu'elle a soulevées donne un intérêt exceptionnel à la statistique récente de M. Henri Joly sur la criminalité.

Cette statistique qui donne une récapitulation des années allant de 1901 à 1905, nous montre la reprise de l'aggravation du nombre des crimes et une reprise qui promet d'être fortement soutenue.

....Dans les dernières années, nous voyons les crimes contre les personnes aller successivement de 1,037 à 1,103 et à 1,216. Si nous décomposons ce total, nous voyons monter les assassinats de 140 à 169, à 222, à 230, à 274; les parricides, de 9 à 12; les coups et blessures ayant entraîné la mort, de 145 à 171; les viols sur les adultes, de 58 à 62.

Les crimes contre les propriétés déférés au jury étaient en 1902 au nombre de 787. Ils sont en 1905 au nombre de 1,020. Les vols et abus de confiance qualifiés ont progressé de 640 à 654, à 669, à 690. Les incendies ont été de 120 à 141.

L'esprit d'association de ces malfaiteurs est venu encore aggraver le péril. Si en 1900 on comptait pour 100 affaires 126 accusés, en 1905 on en compte 147.

Parmi les symptômes les mieux faits pour incliner un instant vers un optimisme relatif, nous avons signalé la baisse des suicides. S'ils avaient encore augmenté de 1896 à 1899, ils avaient diminué ensuite avec lenteur, mais avec régularité jusqu'en 1902. A partir de là, ils se relèvent, et en 1903, nous en constatons 614 de plus, soit 9.330 au lieu de 8.716.

....Tout démontre que 1906 et 1907 nous révéleront bientôt une situation encore aggravée. Décidément la période qui s'est ouverte en 1901 nous fait bien payer les indulgences excessives auxquelle étaient dus les allégements apparents de 1896 et des quelques années qui ont suivi.

Espérons que le retour de l'application de la peine de mort exercera une influence bienfaisante sur la société et que cette marche ascendante du crime sera partiellement enrayée, en attendant que nos éducateurs fassent le reste, hélas ! s'ils y parviennent.

***

Si l'Australie se défend de l'immigrant chinois, il n'en va pas de même de l'immigrant européen qu'elle continue à appeler, en inondant le monde entier de prospectus et de magazines illustrés faisant ressortir les ressources du pays. C'est ainsi que nous avons reçu un numéro de l'*Australasian Traveller*, destiné tant au touriste qu'à l'immigrant qui est vraiment une publication modèle du genre. Les Américains, qui s'entendent pourtant en réclame, n'ont jamais rien fait d'aussi beau, que nous sachions. Ce numéro qui s'ouvre par une poésie de David McKee Wright, lauréat australien, chantant les destinées de la fédération, présente une profusion d'illustrations et une richesse de renseignements, grâce auxquels vous pouvez vous croire transporté en pleine terre australienne. On comprend, après lecture, l'attraction particulière que ce pays exerce et ses ressources nous incitent à voir s'il n'y aurait pas profit pour nous à développer de ce côté nos transactions commerciales.

Examinons l'état actuel de nos relations.

En 1907, l'Australie recevait pour 1 million 742 625 liv. st. de marchandises d'origine française; soit pour 269 258 liv. st. de plus qu'en 1906. Par contre elle nous envoyait, pendant la même période, pour 8.145.670 liv. st. de ses produits, ou 2.595356 liv. st. de plus qu'en 1906. C'est-à-dire que si, en 1906, les échanges commerciaux entre la France et l'Australie se soldaient par une balance de 4.076.947 liv.st. (ou plus de 100 millions de francs) au crédit de l'Australie, cette plus-value des envois australiens sur les nôtres atteignait 6 403 047 livr. st. (ou en chiffres ronds, 160 millions de francs) en 1907!

En un mot, tandis que nous envoyions, en 1907, disons pour 20 francs de marchandises françaises au Commonwealth, celui-ci nous expédiait pour 100 francs de produits australiens, alors qu'en 1906, les chiffres étaient 24 fr. et 100 fr.

Cette progression extraordinaire des exportations australiennes en France, due d'ailleurs en partie à la hausse des laines, ne nous est pas défavorable.

En effet, nous n'importons guère d'Australie que des matières premières [laines et peaux] nécessaires à l'alimentation de nos industries nationales.

C'est avec l'Etat de Victoria que notre commerce est le plus actif.

D'après la statistique de la direction générale des douanes de Melbourne, les exportations françaises en Victoria ont atteint, en 1907, 687.380 liv. st. contre 578.419 liv. st., en 1906 ; celles de Victoria en France sont passées de 647.236 liv. st. en 1906, à 1.390. 791 liv. st. en 1907.

Nos transactions commerciales avec Victoria portent toujours sur les mêmes produits : nous lui prenons des laines et des peaux et nous lui envoyons principalement des crêmes de tartre et acides tartriques, de la gélatine des articles de confection, des gants, cuirs préparés, soieries, velours cotonnades, pipes de bruyère, passementerie, bijouterie, des fruits secs et conservés, des spiritueux et des vins.

Nos exportations de tissus se chiffrent par 295.000 liv st ; nos ventes de vins et spiritueux atteignent 80.000 liv. st.

Le marché de Victoria en particulier, et celui du Commonwealth en général, se prête à l'introduction d'un plus grand nombre de produits français.

Mais il faut que nos industriels, nos négociants et nos exportateurs déploient plus d'activité, fassent plus d'efforts pour étendre leur débouché dans ce domaine.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

Les fumeurs d'aujourd'hui.

Dorénavant les fumeurs ne doivent plus espérer conserver leur mauvaise habitude de fumer l'opium. La Conférence Internationale de l'opium a fait tout son possible pour aider le gouvernement chinois à interdire cette drogue.

Les fumeurs doivent chercher les moyens nécessaires pour rompre avec leur mauvaise habitude de fumer et le gouvernement chinois, faire le nécessaire pour interdire l'usage et la vente de l'opium ainsi que la culture du pavot.

Si par malheur, en dépit de cette Conférence, les Chinois continuaient à fumer, les députés étrangers de cette Conférence seraient venus en Chine inutilement et toutes les nations étrangères se moqueraient de la Chine. En outre, plus tard, elles ne consentiraient plus jamais à aider celle-ci à faire n'importe quelle bonne œuvre.

Kouéa-Kizaou

Traductions

Des châtiments à octroyer aux mandarins cupides

(*Tiré du Jentcheoujepao*)

Le seul moyen dont on doit se servir pour obtenir de bons mandarins, est de châtier rigoureusement les mandarins cupides. Ceux ci sont les motifs de la misère du peuple et de la faiblesse de l'Empire.

Si un homme du peuple ordinaire est cupide, il peut déjà commettre des crimes inouïs qui sont cause de sa condamnation à la peine capitale. Si un mandarin est cupide, quels crimes ne peut-il pas commettre avec beaucoup de facilité?

C'est pourquoi de sévères châtiments doivent être octroyés aux fonctionnaires ne connaissant que l'argent.

Dans les livres il est dit : "La cupidité est un crime impardonnable; les fonctionnaires qui reçoivent l'argent des autres méritent la mort immédiate."

Tout cela prouve que non seulement les mandarins cupides ne peuvent pas être considérés comme des gens nobles, mais encore qu'ils ne peuvent même pas être considérés comme des hommes.

Bien que les gens cupides soient très audacieux, cependant ils ont plus peur de subir la peine capitale qu'il n'espèrent pouvoir détourner de l'argent.

Les rats aiment beaucoup manger ; mais s'ils savent qu'il y a des chats qui les poursuivront, ils n'osent plus sortir pour le faire.

Les voleurs aiment la propriété d'autrui ; mais si les maisons sont gardées par des chiens, ils n'osent plus y pénétrer pour voler.

Il en est de même pour les mandarins cupides. Si leur cupidité peut causer leur mort, ils seront obligés de se bien conduire. Maintenant nous sommes en train de préparer la Constitution. Celle-ci est la loi même et tous les Chinois, soit mandarins, soit habitants ordinaires, doivent l'observer. La cupidité est une violation de la loi. Puisqu'aujourd'hui les fonctionnaires qui sont les modèles du peuple, violent la loi, comment peuvent-ils empêcher ce dernier de la violer ? Quand un peuple est cupide, il fait des sottises et son Empire sera ruiné.

Si les habitants aiment l'argent avec passion, les bons exemples des autorités peuvent amener sa conversion. Mais si celles-ci elles-mêmes ont la convoitise du bien d'autrui, pour les forcer à se corriger de ce grand vice, il faut leur préparer des châtiments rigoureux.

Comme actuellement les lois constitutionnelles ne sont pas encore publiées, la Cour doit ordonner aux commissaires chargés de l'amélioration des lois d'établir des lois sur la cupidité des mandarins et celles-ci doivent être plutôt sévères qu'indulgentes.

En outre, Elle doit mettre à mort deux ou trois mandarins connus de tout le monde pour leur convoitise, afin que

tous les fonctionnaires puissent savoir que s'ils sont cupides, il leur arrivera malheur.

Actuellement il y a aussi des mandarins qui savent que, s'ils ne détournent pas de l'argent ils seront à jamais louangés par le peuple. Mais alors pour quoi se contentent-ils de garder leur cupidité? La raison en réside en ceci : S'ils ne râflent pas de l'argent injustement, ils n'auront pas de quoi en offrir à leurs supérieurs et seront immédiatement destitués. Si, par exemple, à force de cadeaux précieux offerts aux principaux fonctionnaires, ils obtiennent des emplois mandarinaux, ils sont obligés d'écorcher le peuple pour pouvoir rattrapper l'argent qu'ils ont dépensé pour se faire mandarins, et se créer des bénéfices enviables.

Les brigands qui, à cause de la famine excessive, s'emparent la nuit des biens des habitants,subissent la peine capitale.

Mais les riches mandarins qui enlèvent complètement la fortune au peuple ne subissent aucun châtiment.

Si la Cour ne leur octroye pas des punitions très rigoureuses, il est à craindre qu'avant l'établissement de la Constitution, la Chine ne soit déjà ruinée à cause d'eux.

La capacité et l'incapacité des ministres à l'Etranger n'ont aucun rapport avec la diplomatie

(Tiré du Yuloungpao)

La capacité et l'incapacité des ministres à l'Etranger n'ont aucun rapport avec la diplomatie. Si une nation est puissante, ses ministres à l'Etranger peuvent toujours traiter les affaires internationales avec beaucoup de facilité, sans causer de tort à leur pays. Mais si une nation est faible, même si ses ministres sont très capables, ils ne peuvent jamais employer leur talent pour travailler à son bonheur.

Le courage du peuple,un bon ministère de la Guerre et un bon ministère de la Marine sont des choses dont une nation a besoin si elle veut que ses ministres à l'Etranger puissent s'acquitter convenablement de leurs devoirs.

Si Bismarck a pu rendre forte l'Allemagne,ce n'est pas parce qu'il était vraiment très capable, mais parce qu'il était soutenu par le peuple allemand.

Jusqu'aujourd'hui la Chine a déjà envoyé plus de cent ministres à l'Etranger. Mais parmi eux, il n'y en a que trois qui lui aient rendu des services appréciables.

Depuis une vingtaine d'années, les ministres chinois à l'Etranger ont porté préjudice à la Chine.

Est-ce que tous ces ministres sont moins capables que ces susdits trois ministres ? C'est simplement parce qu'à présent la Chine est beaucoup moins puissante qu'il y a vingt ans.

Son peuple n'a plus de courage et elle n'a pas de forces militaires. C'est pourquoi, même si elle renferme des milliers de ministres de talent extraordinaire, ceux-ci n'ayant aucun secours, se trouvent plongés dans l'incapacité.

Pour les affaires de l'intérieur, le Gouvernement peut encore les traiter par la tyrannie, mais pour les affaires internationales, il doit les traiter en s'unissant à son peuple.

Le Gouvernement chinois fait maintenant juste le contraire. Il traite les affaires de l'Empire quelquefois encore selon la volonté du peuple. Mais jamais il ne demande l'avis de ce dernier toutes les fois qu il délibère sur les questions internationales.

Selon la justice, le peuple a plus de droit que le Gouvernement et les ministres à l'Etranger de s'occuper des affaires internationales.

Car si une nation perd dans ces affaires, son peuple en ressent des dommages irréparables, tels que le paiement des indemnités, la privation des droits etc, tandis que le gouvernement et les ministres à l'Etranger ne perdent que la face.

On voit par là que la capacité et l'incapacité des ministres à l'Etranger n'ont pas de rapport avec la diplomatie et que le courage du peuple et la force militaire sont des choses indispensables à un pays s'il ne veut pas se porter du préjudice dans la délibération des affaires étrangères.

Rapports et traductions

Rapport de M. Seng Tsou-yi, taotai des industries du Hounan

au Trône Le priant de décapiter le fameux eunuque Li Lié-yng

Les lois de notre dynastie interdisent sévèrement aux eunuques de prendre part aux affaires politiques. Car nos saints Empereurs savent très clairement que plusieurs dynasties précédentes ne durent leur chute qu'à ces émasculés. Li Lié-yng, le chef des eunuques, est connu par les Etrangers aussi bien que par les Chinois pour un homme cupide et un traître fieffé. Il sut très bien flatter Sa Majesté pour se faire aimer d'Elle et pour conserver sa dignité.

Il fut tellement puissant que les princes, les ducs, les ministres, les vice-rois et gouverneurs l'appellent toujours oncle ou grand'oncle.

Li Lié-yng, oubliant qu'il est un petit domestique du palais impérial, considère fièrement sa dignité comme au-dessus de celle des princes et des hauts fonctionnaires.

Les mandarins infâmes s'empressent de flatter et de respecter ce vil eunuque afin de pouvoir obtenir des promotions et des récompenses. Ils ne connaissent que Li Lié-yng et semblent ignorer complètement qu'il y a encore le Trône,

Li Lié-yng est un bas eunuque, mais il est plus riche que les princes et les ducs. Les lettrés qui le détestent ont déjà composé un livre désigné sous le nom de "Li Lié-yng", afin de pouvoir montrer sa vie à tout le monde.

Ce nouveau livre se vend partout, même en Europe et en Amérique.

L'année dernière, à mon arrivée à Honkong et en Annam, pour une affaire sérieuse,les commerçants chinois y résidant me dirent qu'ils haïssaient infiniment cet eunuque.

Si à présent on ne le tue pas, il est à craindre que plus tard il cherche tous les moyens pour mettre L. L. M. M. L'Impératrice-mère et l'Empereur en désaccord.

A ce moment-là on pourra se repentir de ne l'avoir pas tué, mais ce sera trop tard, le mal sera fait.

Puisque le seul désir de V. M. est de travailler pour l'Empire, pourquoi ne le condamne-t-elle pas à mort?

On dit peut-être qu'il est déjà très avancé en âge et qu'il ne pourra plus rien faire. Erreur! Plus un traître est vieux, plus il est passé maître en l'art de la trahison. En outre, comme il a commis d innombrables crimes, on peut toujours en toute sûteté, sans crainte de frapper un innocent le condamner à la décapitation.

Tant que Li Lié-yng ne sera pas mis à mort, les hauts fonctionnaires honnêtes ne pourront pas aider V. M. à gouverner l'Empire, le peuple dira que V. M. est partiale et l'âme de l'Empereur Kouang-siu sera toujours dans la tristesse.

Je prie V. M. de le faire décapiter dès maintenant. Quant à sa fortune, elle doit être confisquée pour aider à l'établissement de la Marine ou à la construction des chemins de fer.

Les neveux de Li Lié yng qui sont maintenant administrateurs dans les ministères et taotai et préfets dans les provinces doivent également être immédiatement frappés de sévères châtiments, afin que dorénavant les parents des infects et ignominieux eunuques ne puissent jamais entrer dans la carrière mandarinale.

Je ne connais pas Li Lié-yng. C'est pourquoi je ne suis ni son ami ni son ennemi. Et si je veux sa mort, c'est pour l'intérêt public.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Rapport du commissaire impérial de Poukoutou

au Trône relatif à la création d'une école enseignant la langue chinoise.

Je viens rappeler à V. M. que la frontière de la Mongolie est un pays peu civilisé.Ses habitants ne savent qu'élever les bestiaux et chasser.

L'école installée maintenant à Poukoutou n'enseigne que les langues mandchoue et mongole. Presque tous les Mongols ignorent le chinois.

Maintenant les dépêches et les lettres officielles sont toutes écrites en chinois mais les fonctionnaires mongols ne les comprennent point.

se sont agrandies ; il faudrait donc éviter que notre peuple qui émigre, ne se disperse trop dans les possessions des autres pays. Autant que possible, les émigrants doivent se grouper sur un même point afin que par cette union, notre influence soit renforcée dans les contrées habitées par eux. " Or, dit le *Hôchi shimbun*, lorsque le Ministre parle de nouvelles possessions, il ne peut désigner que la Manchourie et la Corée, il ne saurait vouloir viser simplement la moitié de Saghalien, et la petite presqu'île du Liatong. Et puisqu'il ajoute qu'il faut éviter de laisser se disperser nos émigrants dans les possessions des pays étrangers, c'est qu'il entend que la Manchourie et la Corée font partie de notre nouveau territoire. Ce langage paraît fort peu mesuré et manque de justesse. Mais passons sur cette impropriété des termes. Continuant son discours, M. Komura ajoute: "Parmi les entreprises à l'extérieur, celles qui doivent nous préoccuper davantage, sont les entreprises commerciales et industrielles. Nous devons nous efforcer d'enlever tout obstacle qui s'oppose à leur progrès et à leur développement. Le gouvernement ne l'oublie pas ; aussi se fait-il un devoir strict d'observer les règlements relatifs à l'émigration au Canada et aux Etats-Unis. Il limite les passages dans ces pays dans la mesure fixée par les traités. Pour ce qui concerne l'émigration dans les autres pays, comme elle semble ne pas se développer beaucoup, le gouvernement y apportera toute son attention. " Probablement que par " les autres pays " le Ministre désigne l'Amérique du Sud. Autrement dit, le Ministre des Affaires étrangères, considérant l'émigration au Canada et aux Etats-Unis comme un obstacle au développpement et au progrès du Commerce japonais à l'extérieur, veut l'interdire ou du moins le restreindre. L'Amérique du Sud, au contraire, étant un pays d'avenir et d'espérances, on verrait avec plaisir les émigrés prendre cette direction.

Malgré tout, c'est en Manchourie et en Corée que doit s'écouler le gros de l'émigration. " Si telle est la véritable pensée de notre Ministre, dit le *Hôchi*, il faut avouer que nos hommes d'Etat ont une manière de voir les choses tout à fait étroite, et s'ils en font le point d'appui de leur politique extérieure, ils ne peuvent aboutir qu'à un échec désastreux. Pourquoi cela ? C'est que l'émigration en Amérique a un tout autre sens que l'émigration en Corée ou en Manchourie. L'Amérique, en somme, n'est que le déversoir de nos trop nombreux ouvriers, tandis qu'on Manchourie et en Corée c'est la colonisation qu'il faut viser. La Corée comme la Manchourie ont trop d'ouvriers ; que feront les nôtres là-bas si c'est dans ce seul but qu'en les engage à émigrer? A peine trouveront-ils quelque ouvrage dans les chemins de fer ou dans l'exploitation des mines en territoire russe. Mais on ne peut ignorer que la Russie imitant le mauvais exemple donné par l'Amérique, ne favorise pas l'extension de notre commerce et de notre industrie dans ses possessions. Notre Ministre devrait se souvenir que naguère encore, elle nous a prouvé qu'elle était aussi chatouilleuse sur ce point que l'Amérique. Si l'on pouvait envoyer coloniser en Corée et en Manchourie les travailleurs à qui l'on interdit le passage en Amérique, ce serait le plus grand bonheur que nous puissions souhaiter à notre empire ; mais c'est là un rêve trop beau pour être réalisable. Si notre Ministre peut encore se bercer de pareilles illusions, nous avons le regret de lui dire qu'il ne comprend rien aux intérêts nationaux qu'il est chargé de diriger."

USAGI

LA FIN PRESIDENTIELLE DE ROOSEVELT

Il est dit que M. Roosevelt aura jusqu'à la fin une présidence agitée.

On a vu avec quelle âpreté il s'est mêlé au combat dans la campagne électorale présidentielle en faveur de M. Taft. Depuis lors, il a été attaqué à propos du Canal de Panama et, de plus, il est entré, semble-t-il, en lutte ouverte avec le Sénat. Son conflit actuel avec la Haute Assemblée porte surtout sur trois points.

D'abord, celle-ci lui avait demandé pourquoi, lors de la crise de l'hiver dernier, on avait laissé le trust de l'acier s'emparer de la principale entreprise métallurgique du Sud, la "Tennessee".

Cette opération avait été plutôt avantageuse pour le plus grand trust dont M. Morgan est l'âme.

Or, lorsqu'on reprocha à Roosevelt de n'avoir rien fait pour éviter cet étranglement de la "Tennessee", il refusa de confier au Parlement les motifs de ce désintéressement si peu conforme à ses tirades enflammées contre les accapareurs; bien mieux, il interdît au ministère de la Justice de répondre aux questions qui lui seraient posées à ce sujet.

Certe! une telle attitude ne manque pas de crânerie ; mais quel en est le résultat ? Le comité judiciaire du Sénat a fait une enquête et, dans son rapport du 22 février, il a déclaré que le président Roosevelt avait violé son serment en permettant la fusion de la "Tennessee Goal Co." et que son action revenait à la suspension pratique de la loi Shermann contre les trusts.

***

Le second point touche à la question du Service secret. On sait toute l'importance de ce Service. Nous en avons montré dans un article du 1er mars, sous la rubrique " Propos et Impressions ", toute la force discrétionnaire. Or, la Chambre des Représentants, tout en critiquant sévèrement la direction de ce service, vient d'accuser le président Roosevelt de se servir des *shadows* et des *ropers* pour surveiller les membres du Congrès, ainsi que pour d'autres fins soi-disant illégales.

M. Taft a déjà, dans une occasion antérieure, défendu M. Roosevelt à ce sujet. Espérons que celui-ci, cette fois, sortira de son silence et qu'il aura à cœur de se laver lui-même de cette accusation d'une nature tout aussi grave que celle qui pesa chez nous, sur le général André, lors de la scandaleuse révélation du régime des *fiches*.

***

Enfin le troisième point touche à la Marine.

M. Roosevelt a porté de tout temps un intérêt spécial à ce Département. C'est lui qui a aboli, on s'en souvient, la coutume qui

voulait depuis plus d'un siècle, aux Etats-Unis, que l'infanterie de marine servit à bord des navires de guerre. Désormais, elle tient garnison dans les colonies et ne navigue plus. Elle est chargée de la garde des arsenaux maritimes et de la défense des stations navales.

Mais son souci des choses de la Marine s'est surtout manifesté par ses visées touchant l'accroissement de la flotte navale. Par deux fois déjà, il avait demandé en vain au Congrès, dans ses messages, la construction de quatre cuirassés géants, du type *Dreadnought*. Il vient encore, avant son départ de la Maison-Blanche, de renouveler une suprême tentative. Le moment était d'ailleurs bien choisi pour revenir à la charge. Le pays n'est-il pas sous le coup de l'enthousiasme suscité par le retour de la flotte à Hampton Roads, revenant à bon port après une croisière unique de plus d'un an à travers le monde!

Et quel orgueil plus légitime que le sien!

En fait, le voyage désormais fameux de l'escadre américaine, n'aura-t-il pas montré à l'univers que le pavillon étoilé flotte sur une marine de haute valeur, aussi bien comme personnel que comme matériel, et capable d'organiser et de mener à bien les plus vastes entreprises?

Nous comprenons d'autant mieux que le président profite de cette effervescence pour revenir sur son programme, que l'agitation anti-japonaise actuelle en Californie rend l'horizon politique plus incertain. Car enfin voici revenus les jours troubles.

Certes, M. Roosevelt fait les plus énergiques efforts pour empêcher là-bas l'adoption d'une législation anti-japonaise. Mais jusqu'à quel point peut-il compter sur le succès?

Jusqu'à quel point pourra-t-il enrayer, d'une part, le préjugé Californien et contenir, d'autre part, le ressentiment japonais?

Et si le conflit s'apaise aujourd'hui, sera-ce pour toujours? Ne pourra-t-il pas reprendre dans six mois, dans un an? En un mot, la paix sur le Pacifique est-elle si bien garantie qu'il faille renoncer de ce côté aux sacrifices que sa défense impose?

M. Roosevelt nous a déjà fixé sur ses vues à ce sujet. Son libéralisme n'exclut pas la clairvoyance ni la prévoyance et c'est pourquoi il veut pour son pays une marine forte. Nous pensons qu'il n'a que trop raison.

Quelque sincères que soient les désirs de paix de la plupart des nations, nulle n'est sûre hélas! du lendemain. Et le meilleur moyen encore de garantir la paix, c'est pour elles de préparer la guerre; et si coûteux que cela soit, c'est en fin de compte, la solution meilleur marché.

Et nous ne pouvons qu'admirer la ténacité de cet homme d'Etat qui, jusqu'au bout, tient tête à ses adversaires, et que ses préparatifs de chasse au rhinocéros n'empêchent pas de veiller aux grands intérêts de son pays.

La vie intense! la voilà bien dans toute sa beauté!

A. MONESTIER

PERLES CHINOISES

N.D.L.R.—Nous recevons de M. Farjenel, le savant professeur au Collège libre des Sciences sociales de Paris, dont la compétence en sinologie s'est déjà affirmée en tant de travaux, une intéressante lettre à propos de M. Scié Tong fa, que nous publions telle quelle, sans l'affaiblir par aucun commentaire.

***

Paris, le 6 février 1909.

A Monsieur "*Le Mandarin*," Rédacteur au journal l'*Echo de Chine*.

Monsieur et cher Confrère,

Vous avez publié, dans l'*Echo de Chine* du 1er Octobre 1908, un curieux article, sous le titre *Perles Chinoises*, traitant des assertions de M. Scié Tong fa sur la Religion et la philosophie Chinoises.

A un moment où le peuple Chinois est en pleine transformation intellectuelle dans son élite, les questions philosophiques et religieuses ont une extrême importance; il est bon qu'elles soient connues le mieux possible des Occidentaux qui résident en Chine, et que ceux-ci puissent apprécier à leur juste valeur les affirmations de certains indigènes en des matières qu'ils sont, de par leur nationalité, censés connaître.

C'est pour cela que je me permets de vous communiquer à ce sujet les quelques réflexions d'un homme qui a étudié de son mieux les questions traitées dans votre article et qui croit les posséder suffisamment pour dire son mot dans le débat, sans être d'ailleurs, en l'espèce, guidé par aucune préoccupation confessionnelle.

***

Peut-être ne savez-vous pas que M. Scié Tong fa, à demi-parisien par le sang, l'est aux trois-quarts par son éducation: c'est le plus occidental de nos Chinois foulant l'asphalte de nos boulevards, aussi n'est-il pas étonnant que l'on retrouve sous sa plume ce qu'on lit trop souvent dans tant de nos livres qui parlent de la Chine. Mais aller faire, en Chine même, les affirmations que vous rapportez—car je n'ai pas lu son article—me paraît tout de même, un peu fort.

Notre écrivain dit en effet: "le cerveau Chinois ne s'est jamais embarrassé des questions de métaphysique."

Or, tous les philosophes Chinois des diverses écoles de moi connus, sont tous des métaphysiciens. Depuis Confucius, lui-même, jusqu'aux explicateurs modernes, d'il y a quelques années encore, en passant par les commentateurs orthodoxes des classiques, les fameux frères *Tcheng* et *Tchouhi*, tous basent leurs systèmes sur des considérations métaphysiques, sur des notions ontologiques conçues métayhysiquement.

Il ne saurait être question dans une lettre comme celle-ci d'en apporter la preuve. Je me contenterai de renvoyer à mon livre "*La morale chinoise*" parue en 1906.—Giard et Brière, Paris,—où cette question est traitée tout au long et qui, dans le petit monde des spécialistes, n'a pas soulevé la moindre critique et n'en soulèvera pas d'importante de quiconque a lu dans les textes mêmes, les livres chinois traitant de ces matières.

M. Scié, ajoute "le mot Dieu n'existe pas dans la langue chinoise". Je m'associe à votre réponse sur ce point; toutefois, il est ici besoin d'une précision.

Sans doute, les Chinois ont le Concept de la divinité, d'une divinité suprême le 皇天上帝, *Hoang T'ien Changti*, l'Auguste Céleste

souverain seigneur; sans doute aussi, ils admettent une foule de dieux de second et de troisième ordre, ainsi que des divinités domestiques, tout comme les peuples de notre antiquité occidentale; mais, il faut bien faire remarquer que la conception de la divinité Suprême comporte une différence notable avec celle des occidentaux spiritualistes.

Pour ceux-ci, rationalistes, déistes, juifs, chrétiens, Dieu est une personne spirituelle ineffable qui a créé du néant la matière.

Or, je n'ai trouvé nulle part dans les livres Chinois,—sauf, je le reconnais, dans un passage important du Tchong Yong—d'affirmation semblable. Toujours et partout, on voit que la notion de la création *exnihilo*, est absente.

Ce dogme métaphysique, si je puis ainsi m'exprimer, me paraît étranger à l'esprit Chinois.

Il en résulte une doctrine panthéiste et presque dualiste en apparence qui m'a l'air de faire le fond de toutes les doctrines asiatiques: Confucianisme, Bouddhisme, Taoisme, Brahmanisme.

Mais ce panthéisme Chinois est un panthéisme théiste très voisin du spiritualisme pur.

Le grand commentateur officiel orthodoxe, Tchouhi, dont l'esprit éclaire toute la doctrine des livres sacrés et a exercé une si grande influence sur l'intelligence des lettrés depuis 7 siècles a, en effet, la notion très claire de deux entités: l'esprit et la matière. Il accorde à l'esprit tous les attributs que lui reconnaissent les spiritualistes métaphyciens occidentaux: éternité, ubiquité, etc., mais il ne va pas jusqu'à concevoir l'esprit pur, indépendant de toute matière.

Il reconnaît bien, dit-il, que l'esprit est supérieur à la matière, qu'il paraît lui être antérieur; mais arrivé là il n'ose plus rien affirmer.

Il en est de même de la personnalité divine. Un disciple lui demandant, si, dans le Ciel, il y a " une personne 人, qui juge les fautes des humains, le maître dit qu'il ne peut ni affirmer, ni nier, parce qu'il ne peut pas voir.

En somme, tout ceci aboutit pratiquement à un panthéisme psychologique, très voisin du spiritualisme occidental.

De plus, dans le système classique, l'Ame universelle ou divine 道心 qui se trouve tout entière en chaque être, réside dans le cœur de l'homme, *sans être* confondue avec l'âme humaine 人心, et c'est elle qui guide l'homme dans le chemin de la vertu. Ceci est exposé, avec une grande précision dans la préface que Tchouhi a écrite pour le *Tchongyong* et qui figure en tête de toutes les grandes éditions de ce livre.

Nous voyons par là que le panthéisme classique n'aboutit pas à la déification de l'homme. C'est intéressant à noter.

Telles sont les idées des modernes, abondamment exposées.

Quant à celles de l'antiquité, le manque de développement permet la discussion et l'interprétation; néanmoins Confucius dit par la bouche de Tsensen, son petit-fils.

誠者自成而道自道

Le Parfait se forme, (s'achève) par lui-même, la Voie est par elle-même la voie.

誠者物之終始不誠無物

Le parfait est le commencement et la fin des êtres; s'il n'agissait pas parfaitement il n'y aurait pas d'êtres.

Et il continue en disant que le Parfait ne se contente pas de se former lui-même et que c'est par amour qu'il donne naissance aux êtres, etc.

Tout ceci se trouve dans les chapitres 24,25 du *Tchongyong* que je vous engage à relire avec soin.

C'est là également que vous pourrez trouver le passage auquel je fais allusion plus haut et où il est dit que le Parfait, dans son acte créateur ou formateur est *Simple* 不二 et que par là son acte est "*inscrutable*"

Bien que ce passage puisse s'interpréter dans le sens d'une création tirée du néant, je ne crois pas que telle fut la *pensée* de Confucius, car je ne vois pas autre chose que l'Union continuelle du Ciel et de la Terre dans tout le reste des livres.

Mais que ces livres anciens traitent le Ciel comme une personne divine, douée de conscience et de volonté que l'on doit honorer par des sacrifices, c'est ce qui ne fait point doute et qui se lit en maints endroits. D'ailleurs à qui offrirait-on des sacrifices qui font partie de la liturgie, s'il n'y avait pas de divinités par les recevoir?

On pourrait recommander à M. Scié Tong fa, la lecture du Grand sacrifice au Ciel qui figure dans le *Tatsing hoeitrais* et qui y est décrit tel qu'il se célèbre encore aujourd'hui à Pékin J'en ai donné une traduction *in extenso* dans le Journal asiatique de Novembre-Décembre 1906.

Quant à la survivance des âmes humaines, encore que dans la doctrine officielle, il n'y ait ni paradis, ni enfer, comme dans le Christianisme, et dans le bouddhisme pour une part, elle ne fait pas doute davantage.

La survivance de l'âme est analogue à celle de la religion païenne antique occidentale, car il y a un séjour des mânes, domaine impossible, et proche de nous où les âmes entendent les prières de leurs descendants, lorsque ceux-ci s'adressent à elles et ces âmes acceptent leurs offrandes.

***

Telle est la doctrine que le culte vulgaire met d'ailleurs tous les jours en évidence.

Que beaucoup de Chinois, après cela, se tiennent pratiquement dans une sorte d'indifférentisme ou de matérialisme, cela importe peu. Ce phénomène n'est pas particulier à la Chine; ce qu'il importe, c'est de bien préciser la doctrine sur laquelle toute la vie religieuse et morale de la Chine a été édifiée, parce que c'est cette doctrine même que le contact avec l'esprit moderne de l'Occident va mettre en cause. Je lis dans des publications Chinoises, des attaques contre la religion nationale; ses pratiques sont qualifiées de superstition grossière, et cela est très suggestif. Ces attaques ont lieu au nom de la science.

Il me paraît donc qu'en ce moment commence, en Chine, un mouvement très curieux au point de vue moral et qui mérite d'être suivi de très près par quiconque pense que les intérêts moraux dominent et conditionnent les mouvements politiques et sociaux.

Une dernière réflexion. Quand on a suivi de près comme je l'ai fait depuis longtemps le mouvement de la pensée chinoise, on comprend combien dut être grande a tentative du P. Ricci et de ses

émules de pousser la doctrine Confucianiste par un habile effort d'accommodation, vers le christianismes qu'ils étaient venus enseigner en Chine; mais on comprend aussi, l'ardeur de leurs adversaires à combattre une méthode qui pouvait avoir des conséquences si dangereuses pour l'intégrité de leur foi. Mais c'est là encore une question de la plus haute portée philosophique qu'on ne peut traiter en quelques lignes.

Pardonnez-moi, Monsieur, une si longue lettre, mais j'ai plaisir à m'adresser à un sinologue qui peut contrôler ce que je dis et se reporter aux sources. D'autre part, je le répète, j'ai tenu à vous apporter mon témoignage dans une discussion dont la portée est, je le crois, plus grande qu'il ne paraît à première vue et à éclairer, s'il y a lieu, aussi, nos compatriotes en Chine, sur la confiance qu'il faut accorder en certaines matières aux dires d'indigènes qui parlent notre langue.

Agréez, Monsieur et cher Confrère, etc.

FARJENEL

(*Professeur au Collège libre des Sciences Sociales*).

PAR LES RUES DE LA CITE CHINOISE

Les étrangers qui résident à Changhai ne sont généralement pas friands des curiosités qu'on peut découvrir dans la cité chinoise; et beaucoup, sinon la plupart, font tout leur séjour dans les Concessions sans même y avoir mis les pieds. Ou s'ils s'y sont risqués une fois, la saleté relative des ruelles, les odeurs qu'on respire au passage, les ont vite dégoûtés d'une telle excursion qu'ils ne se hasardent plus à recommencer.

Il faut bien reconnaître que de tels désagréments ont leur poids Mais le véritable curieux sait les braver et il ne s'en plaint pas.

Il s'en plaint même si peu qu'il recommence, et c'est mon cas, je l'avoue.

***

Tout, dans ce qu'on voit, n'est pas évidemment d'une nature attrayante. Témoin ce véritable Musée des horreurs qui s'étale, sous la forme de mendiants mutilés, le long des ruelles et principalement à l'abord des temples et qui pourrait faire un pendant nullement inférieur à la Cour des Miracles, décrite par Victor Hugo dans " Notre-Dame de Paris ".

Pourtant l'observateur y trouve à glaner.

Franchissons ensemble, voulez-vous, la grande porte de la cité chinoise.

Déjà vous êtes assailli par le vulgaire mendiant en haillons qui vous pleure misère. Un faux aveugle est là, aussi, à genoux, avec sa sébile à la main, tout comme son frère d'Europe dont la figure familière se retrouve à presque tout seuil d'église.

Mais plus loin, voici la théorie des éclopés, des difformes, des mutilés, des paralytiques, voire-même des épileptiques.

Ne les regardez pas, et tel aveugle, aura bien soin de gémir pour attirer votre attention. Ne leur donnez pas,—et tel estropié vous suivra des quarts d'heure durant, avec une patience qui en dit long sur la nature de son infirmité.

Voulez-vous d'ailleurs être complètement édifié?

Donnez quelque menue monnaie à ce mendiant dont les membres sont couverts de plaies, et, par votre interprète, faites-vous raconter son histoire.

Il n'a pas hésité à s'imposer de pénibles souffrances en se faisant les mutilations dont il est couvert, afin de pouvoir solliciter l'aumône. Il s'est fait, aux bras et aux jambes, des entailles plus ou moins profondes, dont les plaies, aujourd'hui imprégnées de pus, ne sont jamais lavées pour être maintenues dans le même état repoussant et lamentable.

Il vous dira aussi que son compagnon, à l'autre bout de la ruelle, a fait de même pour être un mendiant sortable et digne de pitié.

Regardez cet autre qui paraît sous le coup d'une véritable crise de nerfs, ce n'est là que du simulacre.

Et celui-ci: il est allé jusqu'à se désarticuler une phalange, et la gangrène, qu'il désirait, a attaqué le doigt sans ménager le poignet et le bras. Il en mourra, mais il en vit, en attendant, par l'aumône.

Et là-bas! Quel ignoble trafiquant ou quelle horrible mégère a ainsi abusé de la faiblesse de ces enfants pour les maintenir dans cet état squelettique, avec la gourme et des mortifications aux joues?

Qui donc aussi a lancé sur le pavé ces femmes dont une plaie mange le nez et les oreilles?

***

Mais sans doute avez-vous assez de ce spectacle de déchets d'hôpital?

Allons respirer un air plus sain, du côté du lac.

Aussi bien y trouverons-nous, cette fois, de quoi reposer agréablement nos yeux.

Tous ceux qui se sont hasardés dans la cité, connaissent les maisons de thé qui s'élèvent sur le lac, sorte d'estaminets où l'on ne boit guère que du thé. On dirait de vraies volières à les voir de loin, surtout que des vols d'oiseaux en égayent l'abord tout le jour.

Construites en bois par une juxtaposition curieuse dep nchesla noires ou grises, et inégalement coupées, leur toit pointu avec ses arêtes vives finit par leur donner un air d'architecture originale.

Le tout est posé à une certaine hauteur du lac, sur de larges dalles de pierre entre lesquelles l'eau coule.

Parmi ces maisons de thé, il en est une d'un ordre plus relevé et d'une physionomie toute particulière qui vaut d'être visitée: c'est, si je puis dire, le café des arts chinois, rendez-vous des amateurs de curios.

Entrez avec moi, si vous ne craignez pas les quolibets de la foule.

L'intérieur offre, en vérité, un spectacle intéressant. C'est un amoncellement d'objets d'art de toutes sortes, placés sur des tables, autour desquelles la foule indigène promène sa flânerie, appréciant et marchandant, cependant que de nombreux consommateurs vident béatement leurs tasses de thé.

Il y a là, ressuscitée sous la forme de curios de toutes sortes, toute la gloire artistique des dynasties célèbres de l'Empire, des Chang, des Ming, des Song, des Kang-hi, des Kienlong, des Taokoan.

Bien entendu, des imitations voisinent avec les vieux vases authentiques ; mais il n'en faut pas moins un œil très exercé pour les distinguer, car elles ne paraissent nullement inférieures ni par la délicatesse du travail, ni par la noblesse des lignes.

Sur une table spéciale se dressent des bronzes superbes ; malgré leur antiquité, ces brûleurs d'encens, ces cloches, ces statuettes, ces vases se sont conservés intacts, grâce à la résistance de l'alliage du métal.

Dans le fond de la salle, c'est la table réservée aux pierres dures et aux émaux cloisonnés, merveilleux par l'habileté du mélange des couleurs et leurs formes pures.

Sur les murs, à certains jours de fête, comme j'ai eu occasion de voir au jour de l'an chinois, sont suspendues quelques belles estampes en couleurs : sujets de peinture bouddhique dont la sévérité de style rappelle les toiles religieuses du moyen-âge.

***

Comme on le voit, cette maison de thé est comme un petit sanctuaire de l'art chinois, un véritable Musée de collections artistiques qui, je l'espère, vous aura fait oublier l'autre, le Musée des horreurs qui étend sa lèpre hideuse et vivante le long des murs de la cité.

Nous reprendrons cette promenade un autre jour, si vous le voulez bien.

Dr. Jerusalemy

LA SEMAINE CHINOISE

La Marine
Répression des abus
Le chef des Eunuques
Chine et Japon
Consulats Chinois

La semaine qui vient de s'écouler n'a pas eu de gros événement sensationnel : c'est le calme acheminement vers les réformes, dont S. A. I. Le Prince Régent s'est tracé le programme.

La Marine est plus que jamais à l'ordre du jour et nous ne relevons pas moins de sept à huit mesures dans cette dernière huitaine, relatives à son organisation.

Sur proposition du prince Cheou, ministre de l'Intérieur, S. A. I. Le Prince Régent va fonder à Tien-tsin une grande école de Marine; des écoles secondaires seront, en outre, installées à Amoy, Nankin et Yen-tai.

D'autre part, se rendant compte de la pénurie du Commandement maritime qui sévira jusqu'à la formation d'officiers de marine instruits dans ces Ecoles, il aurait l'intention de faire pardonner à tous les mandarins de la Marine qui furent, lors de la guerre sino-japonaise de 1894, destitués de leurs fonctions et de les rétablir dans leurs anciennes charges.

Des fonctionnaires vont être envoyés dans les Provinces pour y examiner, et en faire des rapports, tout ce qui a trait à la Marine.

Le Prince Cheou, instigateur des Ecoles ci-dessus, serait envoyé à l'Etranger pour y conduire une enquête sur les méthodes maritimes européennes et américaines.

Le prince Sou, ministre de la Marine, a proposé d'engager des officiers de Marine anglais et américains pour l'aider au Ministère dans la réorganisation de la Marine. Mais il reste bien entendu que ces Etrangers ne seront là qu'à titre de conseillers ; la Chine gardant toujours ses officiers et ses marins de sa propre nationalité.

Enfin le censeur Hsu Ting-chao a rédigé un mémoire demandant que des Ecoles de mécaniciens de marine soient fondées.

Le peuple chinois semble d'ailleurs servir efficacement ses gouvernants dans la réorganisation de la Marine : les Chinois de Singapour ont prié leur Consul d'aviser télégraphiquement le *Ouéoupou* (Affaires Etrangères) qu'ils étaient prêts à souscrire trois millions de taëls pour aider le Gouvernement impérial dans cette voie.

***

La répression des abus continue parallèlement aux Réformes, un ami intime de Tcheng pie, M. Liang Che-yi, directeur général du chemin de fer de Pékin-Hankéou, va être destitué : ce fonctionnaire, dont malheureusement la Chine présente de nombreux exemples, cumulait, grâce à la faveur de Tcheng-pie, trois traitements mensuels : 1.900 taëls au Chemin de Fer, 600 taëls à la Banque Impériale et 300 taëls au *Ouéoupou !* (Soit environ Frcs. : 8.500. — par mois).

S. A. I. Le Prince Régent continue à sortir seul, sans suite aucune, et vêtu en homme du peuple, pour mieux se rendre compte de ce qui se pense et de ce qui se dit parmi la population.

Il a ordonné aux mandarins des Provinces de laisser les particuliers lui écrire à lui personnellement pour l'entretenir de leurs affaires, de celle de l'Empire ou des abus qui se commettent dans les divers tribunaux.

Il a permis que, lorsqu'il sort du palais, les pétitions lui soient présentées.

Dans un décret du 25 Février, il prévient les autorités des Provinces qu'il a été informé que leurs rapports relatifs à leurs subordonnés sont parfois tendancieux ou mensongers. Une loi très sévère a été mise immédiatement à l'étude, destinée à punir impitoyablement les hauts fonctionnaires qui se permettront de tels abus.

Un censeur impérial vient aussi d'être accusé de s'être laissé suborner et d'avoir accepté 5000 taëls pour présenter un rapport d'accusation au Trône contre deux ministres de l'Empire: or ces hauts fonctionnaires sont innocents. L'affaire fait grand bruit à Pékin où elle est fort connue.

Le caractère de ces imputations mensongères acquerrait d'autant plus de gravité dans la situation actuelle de la Chine, que celle-ci se trouve en pleine période de réaction. De tels agissements de la part d'un Censeur pourraient jeter la suspicion et le doute sur les rapports, suivis d'effets, rédigés antérieurement par les autres Censeurs.

Les troubles constants de l'intérieur de l'Empire, dus la plupart du temps au brigandage local ont retenu à diverses reprises l'attention des Ministres ; aussi vient-il d'être décidé au Ministère de la Guerre qu'en Avril prochain, serait organisé une gendarmerie intérieure.

***

L'Impératrice-mère Long-yu, veuve de l'Empereur Koang-siu, vient de donner l'ordre de priver le chef des eunuques, Song, de sa dignité et de le condamner aux

travaux forcés pour racheter ses crimes.

Cette mesure pourrait bien être, en Chine, le glas de la peu intéressante classe des eunuques, vermine de Palais, que l'on retrouve sous tous les cieux d'Orient.

On se souvient des violentes accusations qui coururent sur le compte de leur grand chef Lie-Yng, lors des morts consécutives de l'Impératrice douairière Tsou-ye et de l'empereur Kouang-siu.

Faut-il rappeler que, dans notre dernière *Semaine Chinoise*, nous annoncions le prochain remplacement des répugnants eunuques, au Palais Impérial, par des jeunes filles de famille noble, qui en assureraient désormais le service domestique ?

***

L'ère des amabilités du Japon à l'égard de la Chine semble se continuer, les deux gouvernements sont en pourparlers pour la rétrocession à la Chine de l'île de Kien-tao sur laquelle le Japon avait cru devoir mettre la main.

D'autre part, le *Ouéoupou* serait en négociations avec le prince Ito pour l'établissement de trois consulats chinois en Corée.

***

Le *fameux docteur* est toujours signalé au Japon : un télégramme du 5 Mars de Péking le signale à Nagoya. Sa présence peut éventuellement être un bien, car elle tient en haleine et sur le *qui-vive* ceux qui sont chargés de sa surveillance. Souhaitons que toute tentative de débarquement de Sun Yat Sen sur le territoire chinois reste vaine en raison de l'agitation que cela pourrait créer.

C. L.-DELAHAYS.

CHOSES ET AUTRES

UN DRAME.

Leur déjeuner fini, M. et Mme Paytit se posent la sempiternelle question du dimanche. Que faisons-nous ? Madame déclare tout d'abord qu'elle veut aller au concert du Town Hall où il y a un fort attrayant programme. C'est entendu, Monsieur n'ayant rien à refuser à Madame. On décide donc d'aller faire un tour dans Bubbling Well et, de là, gagner le Town Hall. On va dans Bubbling Well, on revient et, comme il n'est que 3 h. 30, les deux poussés décident de traverser le champ de courses. " Pour marcher dans l'herbe, dit Madame, c'est très sain". On marche donc dans l'herbe.

***

Madame, regardant deux gentlemen qui, au moyen d'une petite crosse de fer emmanchée dans un morceau de bois lancent à une grande distance une petite balle qu'ils vont rechercher, puis qu'ils projettent de nouveau, inlassables et mystérieux, suivis de deux coulis trottinants—Qu'est-ce qu'ils font là, ces gens ?

Monsieur, très renseigné—Ils jouent au golf.

Madame,—Ah ! En quoi cela consiste-t-il ?

Monsieur, décidément très renseigné—A taper à tour de bras sur la balle, à courir après et à recommencer.

Madame—Ah! et comment cela finit-il ?

Monsieur, affirmatif— Ca ne finit jamais !

Au même moment, on entend au loin, un hop! vigoureux ; on voit un joueur de golf lever un bras comme en signe d'avertissement. On voit aussi une petite balle tracer une trajectoire savante et venir frapper Madame en pleine poitrine.

Madame Oh la la ! Au secours, un médecin! Je vais mourir!

Monsieur, très calme — Mais non, tu as été surprise, voilà tout. Te frappes pas pour si peu.

Madame — Je sens que je vais m'en aller. Soutiens-moi. Ah ! que je souffre ! J'ai sûrement un bleu.

Monsieur— Allons, ma chérie, calme-toi. Tu sais qu'il va être l'heure du concert. Calme-toi.

Pendant ce dialogue, le gentleman qui a lancé la balle s'approche de madame et, soulevant d'un demi centimètre la visière de sa casquette : "I am sorry, Madam."

Madame, pincée—I am sorry for myself.

Le gentlemen convaincu qu'il avait fait tout ce qu'il devait faire, fait aussi demi-tour et s'en va.

Monsieur — Tu vois, il te fait des excuses. Allons !

Madame, la main sur la poitrine—Ah que j'ai mal ! Dire que si cette balle,au lieu d'être lancée par un morceau de bois l avait été par une mitrailleuse, j'étais morte.

Monsieur—Te frappes pas; c'est la vie avec ses embûches. Il aurait tout de même pu nous offrir un bock, l'homme au golf. J'ai bigrement soif. L'émotion m'altère.

Madame se calme tout doucement. Elle souffre moins. Les deux époux arrivent au Town Hall A la porte, ils rencontrent un couple ami.

Madame, à l'amie—Oui ma chère. J'ai failli être tuée. J'ai reçu une balle, là, au cœur. J'ai cru ne pas avoir la force d'arriver jusqu'ici et, si mon mari ne m'avait pas soutenue. Oh! regardez-donc ce chapeau ! A-t-on idée d'une casserole pareille.

Monsieur, à l'ami — Mon vieux, si vous aviez vu la figure de ma femme quand la balle lui est arrivée. Elle croyait que c'était un œuf, mais il n'y avait pas de poules à l'horizon. Et la tête du type faisant des excuses ! I am sorry Madam ! C'était rudement sorry... golo.

Madame, montant l'escalier—Pensez, juste sur le cœur. J'ai reçu une balle au cœur !

L'amie—Du courage, du courage !

Sapèque

***

PROGRÈS

Nous sommes décidément en plein progrès, ça ne fait de doute pour personne. Les journaux du monde entier fourmillent de nouvelles plus stupéfiantes les unes que les autres.

Je ne parlerai pas de l'aviation qui est presque déjà de l'histoire ancienne. Le fait de voir un homme se promener dans les airs, dans des machines de formes invraisemblables et baroques, n'étonne plus personne, c'est courant.

Aussi le fait de manger du chameau. A Paris on mange du chameau chaque jour, tout comme à Changhaï des côtelettes de porc, et il paraît que le chameau est ni plus ni moins que succulent. Une escalope de chameau, entourée de sauce tomate est, dit-on, un plat de roi—de roi du désert.

***

N'a-t-on pas vu dernièrement un aigle attaquer un train et un rapide, excusez du peu. L'animal se précipita d'abord sur la locomotive, mais la machine défiait ses serres et elle continua sa route. Furieux, alors, l'aigle s'engouffra dans le fourgon des bagages où se trouvait le conducteur du train et se mit en devoir de lui dire deux mots.

Le conducteur, brave fonctionnaire, républicain, crut d'abord à une manifestation impérialiste, en voyant surgir cet aigle et son sang ne fit qu'un tour. N'écoutant que son courage et son loyalisme, il entama une lutte homérique avec l'emblême vivant de la tyrannie, lutte qui se termina, cela va sans dire, par la victoire de la République. Ficelé, ligotté, mieux que Mme Steinhell, le roi des airs, à l'arrivée du train à Marseille fut mis en cage et il y passera le reste de ses jours.

Ça lui apprendra à vouloir attaquer un rapide, lui, un aigle, au moment où M. Clemenceau tient les rênes du gouvernement.

Le voilà, le progrès, le voilà bien. Qui aurait jamais pu supposer, il y a quelques années, qu'un volatile, fut-ce un aigle, aurait la prétention d'entrer en lutte avec un rapide. C'est un signe des temps et que ceci nous présage-t-il ?

***

Qui aurait jamais pu supposer aussi, il y a quelques années, que les soldats verraient éditer, à leur usage, un manuel de cuisine qui leur apprend la façon de faire des soupes, des sauces, des entremets ? Où est le temps où la soupe et le rata constituaient le menu journalier et jamais inchangé ? Où est-il le jour où votre serviteur, arrivé au fond de sa gamelle, en retirait un morceau de savon moelleux et à demi-fondu ?

Et les chaussettes russes, où sont-elles? Maintenant nos braves troupiers " étouchent " des chaussettes. J'ignore si elles

sont de soie et à fleurettes ; j'en doute, mais ils touchent des chaussettes, le fait est patent et les soldats le trouvent épatant.

***

Nous sommes donc en pleine p riode Où s'arrêtera-t-on dans cette voie? Un progrès, et unsérieux ce serait que celui qui signe ces lignes parle enfin srieusement et ne se croie pas obligé de dire des inconséquences. Ily a essayé aujourd'hui et il continuera, car il est persévérant.

Sapèque

***

SUITES D'UN DRAME

Je m'en voudrais de faire mes lecteurs les confidents des petites histoires qui m'ar rivent. Mais, en vérité, celle qui m'arrive aujourd'hui sort de l'ordinaire. Elle vaut la peine d'être contée. Ceux qui veulent bien me faire l honneur de lire ma prose et le non moins grand honneur de se souvenir pendant quelques heures des choses si intéressantes que j'ai accoutumé d'écrire, se rappelleront l'aventure de Mme Paytit que je narrais avant-hier.

C était, sous forme de dialogue, l'histoire d'une pauvre femme qui, s'étant aventurée par le "Recréation ground" reçut en pleine poitrine une balle lancée par un joueur de golf.

C'était vrai de bout en bout, depuis les plaintes de la blessée jusqu'aux excuses si menues du lanceur de balles.

Une seule chose tait imaginaire : le nom de la victime que j'avais maquillé pour ne pas créer d'incidents diplomatiques. Tout le monde pensera que j'eus raison. J'avais cru bien faire en mettant nos compatriotes au courant d un accident bui aurait pu priver notre concession d'un des plus charmants fleurons de sa couronne, j'avais en tort. Doublement, car j'ai reçu à ce sujet les deux lettres suivantes—Par un hasard extraordinaire, ces deux épistoles sont authentiques et n'ont rien de commun avec celles que je publie parfois.

Une est, de toute évidence, de la victime de l'accident. Cette dame, fort poliment, me dit que j'ai eu tort d'"écrire cette histoire qui n'a pas grand intér t, sauf pour elle". Je lui en fais ici mes humbles excuses.

La seconde est de Mme Paytit qui existe bien réellement. Voila bien ma veine — et à qui, paraît-il, la même aventure est arrivée. Je dois à la vérité de dire que cette seconde lettre était bien moins corecte que la première.

Au lieu de débuter par l'expression d'usage : Cher monsieur, Cher maître, ou Monsieur le Rédacteur, elle débute par le mot Rosse (sic) précédé d'un adjectif que ma plume se refuse à écrire; Le reste est à l'avenant. On me traite de mal levé, d'abruti tout en insinuant d'ailleurs que ce n'est pas pour une si petite balle qu'on se serait mis martel en tête etc. Et il y a le postscriptum que je cite "Acceptez toutefois ce petit cadeau, expression de ma considération pour vous".

Un petit paquet était en effet joint à la lettre. Je l'ouvris et j'y vis — faut-il le dire ? — j'y vis deux petits objets ronds, longs de sept à huit centimètres que l'on voit communément à la devanture des charcutiers et que ceux-ci débitent sous le nom d'andouilles :

Sans commentaires et merci à Mme Paytit, car les andouilles étaient délicieuses.

Sapèque

***

ENTRE NOUS

Avez-vous jamais lu quelque chose de plus répugnant que les détails sur la quadruple exécution de Béthune que donnent avec une prodigalité rare certains grands journaux de Paris?

Dans l'un deux, et non des moindres, en pleine première page, sont reproduites les photos des suppliciés dont les bustes apparaissent coupés au ras du cou, après que les têtes ont dû choir dans le panier à Deibler.

Celui-ci est l'homme du jour. On l'interviewe, on lui fait des ovations, pour un peu on le porterait en triomphe.

Nous ne voulons pas discuter ici le plus ou moins d'opportunité de la peine de mort, sujet pour lequel tant d'idéologues ont déjà tant bataillé. Les partisans du pour et du contre ont chacun leurs théories, appuyées toutes deux d'arguments convaincants ; mais une chose contre laquelle il importe de s'élève, c'est l'attitude qu'eut la foule à cette exécution.

Quels qu'aient été ses crimes, un homme qui va mourir a droit au moins au silence, au moment où il va payer sa dette à la société. Et les cris de joie de la foule, et ses acclamations au moment où les têtes tombaient dans le fatal panier, sont simplement répugnants. Cette attitude vient à l'appui de ceux qui réclament au moins la non-publicité de ces exécutions.

Encore une fois les quatre bandits exécutés à Béthune ne méritaient pas la moindre pitié. Rééditant les exploits fameux et tragiques de la sinistre bande d Orgères, ils ont tué, pillé, assassiné, violé, "chauffé" : le châtiment suprême leur était dû. Mais pour que ce châtiment soit appliqué, il n'était pas nécessaire de le faire *coram pop lo*, devant des milliers de spectateurs accourus là comme à une kermesse.

Au surplus, le spectacle a été raconté et dépeint par certains journaux avec un tel luxe de détails, que plusieurs villes où des condamnés à mort attendent une décision leur égard, réclament à grands cris leur exécution. Cela leur semble de si haut goût et d'un si puissant intérêt que les habitants ne peuvent souffrir d'en être privés.

Que l'on prenne donc une bonne fois, puisque la nécessité de la peine de mort comme exemple est reconnue, que l'on prenne donc une décision prescrivant ces exécutions en catimini. Les magistrats, les fonctionnaires indispensables, des témoins désignés y assisteraient seuls. Le drapeau noir serait hissé sur l'établissement choisi et cette sorte de mystère qui entourerait l'expiation n'en serait à notre sens que plus tragique.

C'est d'ailleurs ce qui se passe en Amérique où les condamnés à mort sont électrocutés, dans l'intimité, pourrions-nous dire.

Et ceci dispenserait de voir une foule de civilisés nous fournir le spectacle de sauvages dansant la "Danse du Scalp."

Sapèque

***

VARIATIONS

Cette fois, ça y est, nous le tenons le printemps, le gai printemps qui s'entend si bien à faire pousser les feuilles d'oseille, et à faire épanouir des boutons sur les arbres et sur la figure des adolescents

Le printemps, providence des poétes et des pharmaciens, qui débitent chacun dans la mesure de leurs moyens, tant de purges variées.

Le printemps cher aux midinettes qui, aux premiers rayons de soleil, ne pensent qu'à aller folâtrer dans les plaines de Zikawei, y respirer l'air pur, d'autant plus pur qu'il est embaumé de purin.

Le printemps qui incite le Yang King pang à dépenser toutes ses économies en achats de parfums nouveaux.

Le printemps qui va faire pousser dans les vitrines des modistes tant de champignons de nuances diverses, grands comme le monde et dont le prix est en raison directe du mauvais goût qui a présidé à leur confection.

Le printemps qui va chasser du Town Hall l'orchestre municipal à qui l'on ne reprochera plus de ne pas jouer du Cesar Franck, ou du Debussy, musique pour gens qui ont lu Schopenhauer.

Le printemps, terreur des *griffins bona fide* changhaïens, qui vont, chaque matin, commencer à galoper dans le "Race Course" au grand dam des parieurs, surpris qu'un canard qui n'a rien fait à l'entraînement, passe le poteau dans un fauteuil, le jour de la grande épreuve.

Le printemps qui va faire pâlir tant de nos jolies résidantes sur les catalogues du Louvre, du Bon Marché et aussi de son homonyme, le Printemps.

Le printemps qui va inciter les piastreux, les "douillards" à regarder du côté du Japon où il n'y a ni Yang King pang, ni rats pesteux.

Le printemps, transition entre le sombre hiver et l'éclatant été. Le printemps rose et blanc, fleuri et embaumé dispensateur de violettes, de lilas et de muguet.

Le printemps qui donne aux gens et aux choses une vigueur tellement nouvelle et incontestée que le dollar va se remettre à grimper, et le thermomètre aussi.

Le printemps qui va reléguer dans les armoires et les coffres, pardessus et fourrures, pour la plus grande joie des mites et autres cafards qui attendent ce moment avec grande impatience. Mais il faut bien que tout le monde vive.

Le printemps qui va faire réapparaître parmi les branches de nouveaux nids que, prévenantes et pudiques aussi, les feuilles s'ingénieront à cacher.

Le printemps qui va ramener les moustiques, au chant berceur et langou-

reux, aux caresses vives et pointues. Les moustiques qui semblent avoir une revanche à prendre sur l'humanité et qui la prennent si bien.

Le printemps, roi des sèves, qui met du vague à l'âme, qui... mais, je vous en prie, arrêtez-moi ou sinon je vais dire des sottises, ce qui déparerait trop ce qui précède.

Sapèque

***

RÉPONSES

J'ai reçu ce matin deux lettres La première d'un correspondant qui me demande "quel peut bien être l'état d'âme d'un président de République qui vient de passer la main?"

Où diable ce correspondant veut-il que j'aille prendre les renseignements nécessaires pour définir l'état d'âme d'un président de République qui vient de passer la main? Je n'ai, et je le regrette profondément, jamais été Président de République. Je le regrette d'autant plus que cet emploi est, en général, assez bien rétribué. Et puis on voyage à l'œil; dans les gares, des jeunes filles habillées aux couleurs nationales vous offrent des gerbes de fleurs en vous récitant un petit compliment où l'on parle de bonheur, de joies, de République.

La jeune fille qui lit la petite histoire est émue, elle rougit et...on l'embrasse.

Autant de gares, autant de compliments et autant d'embrassades. On dit même que les jeunes filles qui ont eu l'honneur d'être embrassées par un Président de République jouissent, après, d'une notoriété indiscutable,elles trouvent de bons partis.Le mari est fier d'embrasser sa femme sur la même joue qui fut effleurée par les lèvres présidentielles. C'est assez naturel.

Et j'imagine qu'au moment de l'embrassade, l'état d'âme du Président ne doit pas être à la mélancolie.

Il y a aussi le revers de la médaille. Si, à l'avers, il y a les embrassades de joues juvéniles, au revers il y a les bombes possibles, les coups de couteau, de revolver, avantages qui, à mon sens, manquent de charme.

C'est pourquoi je suis très empêché pour analyser, quel peut bien être l'état d'âme d'un Président qui passe la main. Ce doit être un peu une question de tempérament.

La question que me pose mon correspondant a dû lui être suggérée par la remise de pouvoirs de Roosevelt à Taft et, dans ce cas particulier, je crois que Roosevelt a dû être plutôt satisfait. Depuis si longtemps qu'il prépare fusils et cartouches pour aller en Afrique chasser la grosse bête, il devait attendre ce moment avec impatience.

Peut-être lorsqu'il arrivera dans un campement de moricauds sera-t-il accueilli par un groupe de jeunes filles qui lui offriront fleurs et discours! Il en sera quitte pour les embrasser, comme il le faisait pour les autres, lorsqu'il était en fonction. La question de couleur, en matière d'embrassades est tout à fait accessoire et il y a beaucoup de femmes à qui le noir sied très bien.

Mais tout ceci ne résout pas la question de mon correspondant, sur laquelle je décline toute compétence.

***

A la deuxième lettre qui m'est adressée par un menuisier, je répondrai comme suit : —

Monsieur le menuisier — Il aurait évidemment bien mieux valu pour votre bon renom professionnel que vous vissiez cette vis, et que vous n'en vississiez pas une autre à côté, car en général, deux vis vissées côte à côte sont très difficiles à dévisser. Les vis ont du vice et il n'y a rien de plus difficile à revisser qu'une vis qui a été dévissée. On l'enseigne à l'Ecole Polytechnique.

Sapèque.

Propos et impressions

Les tremblements de terre sont de plus en plus à l'ordre du jour. La fréquence inusitée des secousses qui font trembler la terre inquiète les savants. Ceux-ci cherchent et à l'heure actuelle, la théorie selon laquelle les éruptions volcaniques et les tremblements de terre procéderaient directement des variations d'intensité ou d'action relative de la masse de feu centrale du globe, semble en grande faveur. La terre se refroidit; donc les masses dilatées par la chaleur reviennent à de plus faibles proportions, par suite l'écorce se contracte et le sol subit ces convulsions dont nous constatons les effrayants effets. En outre, le soleil dont la puissance calorifique poursuit un cycle clos toutes les onze années modifie indirectement l'action du feu central et cette nouvelle réaction est la cause de nouveaux phénomènes.

L'hypothèse de l'infiltration des eaux de mer est aussi fort en faveur On en connaît le principe par suite de la pression trop forte ou d'une convulsion, qui peut très bien provenir, notons-le, des variations de chaleur signalées plus haut, une fissure se crée dans le sol et l'eau de mer pénètre soit directement, soit par des canaux, jusqu'aux parties brûlantes du globe Cette eau est transformée en vapeur et la pression énorme réalisée provoque un dégagement violent par les cratères terrestres ou sous-marins.

Les savants, partisans chacun de ces deux théories bataillent,mais précisément de cette divergence de vue sortira peut être la lumière car nul des éléments qui permettront un jour de prévoir ces terribles catastrophes ne doit être négligé.

***

Nous voici dans l'ère des congratulations et des politesses. Après les incidents consécutifs aux affaires du Maroc, après les menaces de mobilisation qui surexcitèrent tant les esprits, nous entrons avec l'Allemagne dans une période d'accalmie qui est presque de l'amitié.

Hier, on nous annonçait que notre ambassadeur à Berlin avait déjeuné chez le Kaiser auquel il avait exprimé la satisfaction du Président de la République au sujet du récent accord, satisfaction réciproque de la part du kaiser. Entre la poire et le fromage, empereur et ambassadeur se sont congratulés et peut-être, certains mots plus sérieux ont-ils été murmurés ?

Aujourd'hui,un autre télégramme nous dit que le secrétaire aux affaires étrangères à Berlin, M. de Schoen et le prince Radolin,ambassadeur d'Allemagne à Paris, viennent de recevoir la grand'croix de la Légion d'honneur, ceci, bien entendu,avec l'agrément de l'empereur.

Pour la question des Balkans, le prince Bülow et M. Cambon confèrent et il semblerait que les deux nations veulent adopter une ligne de conduite commune. Serait-ce le commencement d'une détente et les deux nations seraient-elles disposées à se faire des concessions communes,en vue d'aboutir à un accord tangible ? Commencent-elles à trouver qu'elles ont mieux à faire qu'à entasser millions sur millions en canons et armements ? Bien qu'assez surprenant ce serait à croire D'ailleurs l'Allemagne ne chercherait-elle pas un autre axe politique?

Le "Berliner Tageblatt", nous incite à le croire lorsqu'il rappelle non sans amertume, qu'à deux reprises, M Chamberlain offrit à l'Allemagne de se lier avec l'Angleterre : la première fois,le 20 novembre 1899, M. de Bulow étant à Londres. M. Chamberlain offrit, au sujet du Maroc une entente évinçant complètement la France et avantageant légèrement l'Espagne. Le discours de Leicester dans lequel M. Chamberlain préconisa l'union de l'Allemagne, de l'Angleterre et des Etats-Unis puis divers incidents, mirent fin aux pourparlers qui reprirent en 1901, lors du voyage de Guillaume à l'occasion des obsèques de la reine Victoria. M. Chamberlain indiqua que l'Angleterre avait besoin d'une alliée sur le continent Si l'Allemagne refusait de l'admettre dans la triplice, elle serait obligée de se rallier à la duplice. M. Chamberlain offrit une alliance formelle, ratifiée par le parlement, stipulant son entrée en vigueur dès qu'une partie contractante aurait été attaquée. L'opinion publique allemande était défavorable et les négociations furent rompues.

L'Allemagne laissa, d'autre part, passer une occasion de se rapprocher de la France en 1901, quand l'Angleterre fit opposition aux arrangements pris par la France et l'Espagne concernant le Maroc, et en 1905, quand M. Rouvier proposa à l'Allemagne de causer De 1889 à 1900, la politique allemande vit donc une série d'occasions manquées.

Aujourd'hui aurait elle d'autres vues tant au sujet de l'Angleterre que de la France dont elle s'est manifestement rapprochée ces temps derniers ?

***

La transmission des pouvoirs et la cérémonie d'inauguration de la nouvelle présidence aux Etats-Unis qui a eu lieu le 3 mars, n'empêche pas les événements de suivre leur cours en Californie où l'agitation anti-japonaise semble aller croissant.

M Taft qui, en tant d'occasions, a déclaré qu'il partageait les vues de M Roosevelt,ne manquera pas de continuer l'action de son prédécesseur de ce côté. En attendant,les plus hautes autorités diplomatiques à Washington apprennent que l'ex-président et le ministre japonais des affaires étrangères s'entendaient beaucoup mieux que ne le croit le public. On dit aussi que Roosevelt a fait tout en son pouvoir, depuis quelque temps, pour atténuer d'avance tout acte du peuple américain qui pourrait être regardé, à Tokio, comme défavorable au Japon

On dit aussi que l'itinéraire de la flotte cuirassée a été communiqué au ministère japonais des affaires étrangères avant d'être rendu public à Washington et qu'il y avait entente complète entre le Japon et l'ex-président Roosevelt, à l'effet que la flotte ne changerait pas son itinéraire ou en d'autres termes qu'elle ne resterait pas dans le Pacifique après une certaine date.

Cette nouvelle, qui vient d'une source indiscutable a donné à réfléchir aux diplomates puisqu'elle signifie implicitement que l'ex-président a retiré la flotte du Pacifique à la suite d'une entente avec le Japon, et pratiquement sur l'ordre de celui-ci.

On sait que les fonctionnaires et les marchands de Manille désiraient voir la flotte rester plus longtemps dans les eaux philippines, et que les officiers de la flotte auraient aimé y prolonger leur séjour, mais Washington repoussa toutes les demandes qui lui furent adressées; la flotte partit en toute hâte et on lui permit ensuite de se promener dans la Méditerranée.

Les diplomates rappellent plusieurs incidents qui se sont passés lorsqu'il fut question d'envoyer la flotte autour du monde, et qu'ils regardent comme significatifs Les diplomates japonais ne parlèrent pas beaucoup dans le temps, mais donnèrent à entendre que le Japon ne voyait pas d'un bon oeil l'idée de transférer la masse de la flotte américaine dans le Pacifique ou dans le voisinage de son domaine. L'ambassade japonaise fit remarquer que la croisière serait très dispendieuse, que les navires américains souffriraient probablement du long service qu'on leur imposait, et que la croisière ne pouvait produire aucun bien. M. Miyaoka, le conseiller de l'ambassade, déclara que la flotte ne serait probablement pas invitée à visiter le Japon, mais que si elle passait dans le voisinage elle s'arrêterait peut-être ; mais qu'il ne serait sage de l'annoncer d'avance M Miyaoka donna même une interview qu'il retira ensuite Il y parlait de la question des écoles de San Francisco d'une manière très indirecte, et indiquait que le peuple japonais serait bien ou mal disposé à accueillir la flotte, selon le but dans lequel elle était envoyée dans le Pacifique.

Les diplomates disent que c'était là l'attitude du Japon quand la croisière fut suggérée, et que cette proposition a créé au ministère japonais des affaires étrangères plus de malaise qu'on ne l'a laissé soup

Les lettres étant excessivement nombreuses, il m'est impossible de les faire traduire toutes en mongol par ceux qui connaissent la langue chinoise.

En outre, la Mongolie se touche avec les nations étrangères. L'usage du chinois est indispensable pour conseiller aux Mongols d aimer la Patrie et de ne pas écouter les paroles séduisantes des Etrangers.

J'ai l'intention de créer une école élémentaire à Poukoutou. Elle recevra quelques dizaines d'enfants de ce pays, pour leur apprendre les langues mandchoue, mongole et chinoise. Les professeurs de cette école seront engagés parmi les fonctionnaires connaissant bien la littérature.

Quand elle aura donné de bons résultats j'en créerai encore plusieurs pour apprendre le chinois aux Mongols qui ne font maintenant qu'élever les bestiaux et chasser les bêtes sauvages.

Seulement les Mongols ne sont pas très inteligents. En commençant je ne puis pas leur faire étudier les livres classiques fixés par le ministère de l'Instruction Publique.

Quand les Mongols comprendront le chinois, ils pourront traiter avec plus de facilité les affaires officielles, il deviendront les amis des Chinois et s'uniront à ces derniers pour protéger leur Patrie.

Je présente ce rapport à V. M. en Le priant d en prendre connaissance et de Faideroit à fmra demande.

Information du Ministère des Voies et Communications aux vice-rois du Kouantong et du Foukieng

au sujet de l'envoi des fonctionnaires dans les dites provinces enquêter les lignes commerciales.

Messieurs, l'année dernière à la douzième lune, nous avions présenté un rapport au Trône disant : "Nous venons rappeler à V. M. que dans un décret publié à la cinquième lune dernière, au sujet des lignes, il est dit : " Les lignes ferrées ont d'étroites relations avec les communications de l'Empire. En temps de paix, elles peuvent transporter les marchandises et en temps de guerre, les soldats et leur nourriture. Elles peuvent aider le peuple à marcher vers la civilisation et développer les arts industriels et commerciaux.

Les lignes ferrées officielles des provinces qui sont dirigées par les mandarins peuvent toujours être construites dans le délai fixé et produire des bénéfices.

Mais quant aux lignes ferrées dirigées par les commerçants et les notables, elles ne peuvent jamais être construites à temps, ce qui fait que non seulement ces commerçants font perdre beaucoup d'argent à la Chine, mai encore, ils empêchent les communications de s'établir.

Nous ordonnons donc au ministère des Voies et Communications d'envoyer des délégués dans les différentes provinces, faire des enquêtes sur les lignes dirigées par les notables et lescommerçants.

Si celles-ci ne sont pas encore entièrement construites, soit à cause que les derniers sont négligents et lâches, soit parce qu'ils n'ont pas assez de fonds, le dit ministère doit se mettre d'accord avec les vice-rois et gouverneurs pour reprendre ces lignes commerciales et les construire eux mêmes. Les notables qui sont à présent directeurs et sous-directeurs des compagnies de ces lignes doivent être renvoyés et ces compagnies, supprimées, selon les règlements du ministre de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce. Respect à ceci "

Nous avons déjà envoyé les fonctionnaires Li Ta-cheou, Lou Meng-yong, Tcheng Hong-mao faire des enquêtes sur les lignes commerciales du Setchoan, du Chensi, du Kiangsou, du Tchékiang du Nganhoei, du Kiangsi. Reste à enquêter celles du Kouantong du Foukieng, du Yunnan du Kouangsi.

Nous avons déjà décidé d'envoyer dans ces provinces quatre administrateurs de notre ministre, Cang-ou, Chu Mouyong, Ou Tcho-tong, Tsai Zai-koué examiner les lignes commerciales selon l'ordre du Trône.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance."

Ces quatre délégués sont sur le point de partir pour votre province et aussitôt qu'ils y seront arrivés, nous vous prions, d'ordonner à la compagnie de lignes commerciales de les recevoir.

Dépêche de S. E. Song-cheou, vice-roi du Foukieng.

aux promoteurs et aux taotai prescrinant d'enquêter la conduite des sous-préfets.

Pour qu'un pays soit en paix, il faut d'abord que son sous-préfet soit capable et honnête. Maintenant l'Empire est dans un état misérable, ce qui est une raison de plus pour les mandarins locaux de se bien conduire.

Nous savons que le Foukieng renferme de bons sous-préfets, mais il en renferme aussi de mauvais. Les promoteurs, les taotai et les préfets étant leurs supérieurs, ont le devoir de surveiller leur conduite.

Auparavant, les préfets faisaient annuellement un rapport détaillé sur la conduite des mandarins locaux, mais à présent, à force de la longue durée, ils sont devenus très négligents et considèrent l'examen de la conduite de leurs subordonnés comme une question sans valeur.

Puisqu'ils sont si négligents, comment peuvent-ils, les sous-préfets, aimer le peuple et s'acquitter de leurs devoirs?

Dans le but de former de bons mandarins locaux, nous ordonnons aux promoteurs, aux taotai et surtout aux préfets qui demeurent près des sous-préfets de faire un rapport détaillé sur la capacité, la diligence de ces derniers. Si parmi les sous-pr fets il y en a qui sont incapables, paresseux ou malhonnêtes, ils doivent nous le dire et nous prier de les renvoyer.

Ces promoteurs etc ne doivent pas dire que les sous-préfets étant de petits mandarins, ne peuvent point porter grand préjudice à l'Empire et au peuple. Erreur !

Bienque les sous-préfets soient de petits mandarins, ils sont cependant les mandarins les plus proches du peuple.

S'ils maltraite ce dernier, ne pouvant plus supporter leur cruauté il se soulèvera et tout le pays sera en désordre. Très souvent, un grand trouble est la raison de la cruauté et ou de la cupidité d'un sous-préfet.

C'est pour quoi nous espérons que les promoteurs, les taotai et les préfets agiront en conséquence aussitot après qu'ils auront reçu notre dépêche.

Singulière pétition d'un sous-préfet en expectative nommé Teou Yng-tseng

au gouverneur du Chantong le priant d interdire aux Chinois catholiques et protestants de voter dans les Conseils Provinciaux.

Je viens rappeler à V. E. que le livre Yng Kiang-lao du Conseil provincial du Chantong contient des erreurs.

Dans l'art. VII des règlements des Conseils Provinciaux il est dit : "Les missionnaires, les bonzes et les taoistes qui ne prennent pas part aux affaires mondaines ne peuvent être ni électeurs ni éligibles."

On voit très clairement par cet article que les catholiques et les protestants, tout comme les dits missionnaires qui ne s'occupent que des affaires de leur religion mais ne prennent pas part aux affaires mondaines, ne peuvent pas jouir de ce droit.

Mais le Yng Kiang-lao du Chantong dit : "Les Cheng-fou (prêtres catholiques) et les Mou-se (prêtres protestants) seuls sont missionnaires. Quant aux Chinois catholiques ou protestants, ils ne le sont pas."

Erreur ! Si on défend aux gens qui croient aux religions étrangères de prendre part aux affaires des Conseils Provinciaux, c'est parce qu'ils ne s'occupent pas des affaires mondaines et que leur religion diffère de celle de la Chin .

On dit que les Chinois catholiques ou protestants sont du peuple de la Chine. Mais est-ce que les bonzes et les taozes ne le sont pas ? Si vraiment, on veut que les catholiques et les protestants ne soient pas considérés comme des missionnaires, alors les bonzes et les taozes ne sont pas non plus des prêtres bouddhistes et taoïstes.

Mais maintenant on accorde ce droit aux catholiques et aux protestants tandis qu'on ne l'accorde pas aux bonzes et aux taozes. N'est-ce pas une injustice extraordinaire ?

Si on dit que les Cheng-fou et les Mou-se seuls sont missionnaires, on commet une faute énorme.

Car les Cheng-fou et les Mou-se sont tous des Etrangers et ceux-ci n'ont pas le droit de prendre part aux affaires des

Conseils de la Chine, quand même ils ne sont pas missionnaires. Ce qui prouve une fois de plus que les catholiques et les protestants rentrent dans la catégorit des missionnaires.

Si on cesse d'être bonze, taoze, catholique ou protestant, on peut de suite être électeur et éligible: la raison pour laquelle il est interdit de jouir de ce droit est que celui qui se trouve dans ce cas, ne s'occupe pas des affaires de ce monde.

Puisque les catholiques et les protestants sont obligés d'observer toujours les commandements de leur religion, comment peuvent-ils encore avoir du temps libre pour devenir électeurs et éligibles. ?

S'ils peuvent encore trouver du temps, cela prouve qu'ils ne sont pas fervents, ou qu'ils sont des catholiques ou des protestants malhonnêtes et leur malhonnêté est une raison de plus pour nous de ne pas leur accorder ce droit.

On dit peut-être que dans les nations étrangères, ils ont ce droit. Cela est vrai. Mais sait-on qu'en Angleterre les religieux l'ont pareillement ? Les Européens et les Américains sont catholiques et protestants et les Japonais sont bouddhistes. Quant à la Chine, sa religion est Zu-kiao, (religion de Confucius.) Chaque nation a sa religion particulière et chaque nation aussi, a ses règlements spéciaux.

Si la Chine défend aux bonzes et aux taozes de voter, ce n'est pas parce qu'ils sont des gens malhonnêtes, mais c'est parce que leur religion diffère de celle de la Chine. Puisque les catholiques et les protestants ne croient pas à la religion Zu-Kiao, ils ne peuvent pas non plus jouir du droit que les bonzes et les taozes ne peuvent pas avoir.

Si les gens croyant aux religions étrangères prennent part aux affaires des Conseils Provinciaux, ils n'auront certainement pas les mêmes opinions que les Chinois ordinaires et se disputeront avec ces derniers. S'ils se querellent entre eux, ils donneront lieu à la naissance de complications internationales.

En outre, les catholiques et les protestants sont la plupart des hommes de classe inférieure. Ce sont eux-mêmes qui sont les motifs de nombreuses persécutions continuelles.

Maintenant ils n'ont pas encore de pouvoir, et déjà ils brûlent du désir de prendre part aux affaires politiques. Si on leur accorde le droit d'être électeurs et éligibles, ils porteront encore plus de préjudice à l'Empire et au peuple. Je suis bien assuré que V. E. le sait aussi bien et même mieux que moi.

Voilà une autre raison pour laquelle les gens ne croyant pas à la religion Zu-kiao ne doivent pas avoir ce droit.

De plus, les catholiques et les protestants ne sont pas les seuls Chinois privés du droit en question, les mandarins, les fonctionnaires de la police, les étudiants, tout comme eux, ne peuvent pas en jouir.

Changhaï est le rendez-vous des lettrés et le pays le plus civilisé de la Chine. Pourtant les livres concernant les affaires des Conseils Provinciaux publiés dans ce port, n'ont jamais dit que les catholiques et les protestants ne sont pas dans la catégorie des missionnaires. Décidément, le Yng Kiang-lao du Chantong contient des erreurs.

Je suis en train de finir mes études de Droit et je suis assez au courant de la manière de traiter les affaires étrangères. Je n'ose pas attaquer les religions européennes et américaines.

Mais je crains qu'à cause des erreurs de ce Yng Kiang-lao, les catholiques et les protestants du Chantong et des autres provinces aient plus tard le droit d'être électeurs et éligibles, ce qui sera vraiment un grand malheur pour la Chine. Je prie V. E. d'ordonner au Conseil Provincial du Chantong de supprimer la dite phrase de Yng Kiang-lao. "Quant aux Chinois catholiques et protestants, ils peuvent toujours jouir de ce droit ", afin de prévenir les futurs malheurs

Le gouverneur, après la lecture de cette singulière pétition, a ordonné au Conseil Provincial d'en délibérer.

Demain nous publierons la pétition du Conseil Provincial au gouverneur.

Petition du Conseil Provincial du Chantong au gouverneur de cette province

au sujet de la délibération qu'il a faite sur la pétition du sous-préfet en expectative Teou Yng-tcheng ce dernier voulant que les catholiques et les protestants ne puissent pas avoir le droit d'être électeurs et éligibles.

V. E. nous a montré la pétition du sous-préfet Teou Yng-tcheng.

(*Cette pétition a été déjà publiée dans notre No du 4 Mars*).

Ce sous-préfet déclare : "L'art VII des règlements des Conseils Provinciaux dit que les bonzes, les taozes et les missionnaires qui ne s'occupent pas des affaires de ce monde ne doivent pas jouir du droit d'être électeurs et éligibles. Le Yng Kiang-lao du Chantong a tort de dire que les Cheng-fou, les Mou-se seuls sont missionnaires et que les Chinois catholiques et protestants ne le sont pas.

Ces derniers ne s'occupant pas des affaires de ce monde et croyant aux religions étrangères, tout comme les Cheng-fou et les Mou-se, ne doivent pas jouir de ce droit."

D'après nous, cet article dit seulement que les gens qui ne prennent pas part aux affaires de ce monde ne peuvent pas en jouir.

Les bonzes, les taozes, les Cheng-fou et les Mou-se ne s'occupent que des affaires de leur religion. Aussi n'ont-ils pas le droit de voter. Mais quant aux Chinois catholiques et protestants, ils sont encore lettrés, cultivateurs, ouvriers ou commerçants comme les habitants ordinaires.

Comment peuvent-ils être considérés comme des gens qui ne s'occupent pas des affaires de ce monde ?

Puisque ce sous-préfet dit que quand les bonzes et les taozes seront redevenus du peuple ordinaire et s'occuperont des affaires de ce monde, ils pourront aussi avoir ce droit, les catholiques et protestants qui s'en occupent toujours, peuvent toujours l'avoir.

Il dit de plus, que les Cheng-fou et les Mou-se sont tous des Etrangers. Erreur ! Maintenant beaucoup de Chinois le sont devenus, ce qui prouve que ce sous-préfet n'a pas une connaissance assez développée.

Quant à la question de la différence des religions, elle n'a aucune relation avec cet article.

Car bien que la Chine croie à la religion de Confucius, cependant elle n'interdit pas aux autres religions d'y pénétrer. Ainsi, outre la religion de Confucius, elle renferme depuis des milliers d'années, le Bouddhisme et le Taoïsme. Elle renferme également le Mahométisme.

Depuis une centaine d'années, les religions catholique et protestante ont successivement pénétré dans l'Empire chinois.

Les Chinois croyant aux religions étrangères ont jusqu'ici, toujours pu entrer dans la carrière mandarinale et passer les Examens Littéraires : la Cour les a toujours traités comme le peuple ordinaire.

S'ils en ont les qualités nécessaires, ils ont toujours le droit de voter. Le sous-préfet dit également que si plus tard, les catholiques et les protestants prennent part aux affaires des Conseils Provinciaux, croyant aux religions étrangères, ils n'auront certainement pas les mêmes opinions que les habitants ordinaires et se disputeront avec ces derniers etc.

Crainte inutile !

Bien qu'ils ne soient pas de la religion de Confucius, leur fortune se trouve cependant dans leur pays natal, comme les autres Chinois. Aussi peut-on être bien assuré qu'ils veulent aussi travailler pour le bonheur de leur pays.

Si au contraire, nous leur interdisons de voter, ils nous haïront encore davantage, deviendront nos ennemis et donneront lieu à la naissance de nombreuses complications internationales.

En outre, comme la Cour a maintes fois publié des décrets ordonnant aux autorités de traiter les catholiques, les protestants et les habitants de la même manière, si on interdit aux premiers de voter, les missionnaires prieront les ministres étrangers à Pékin de forcer la Cour à leur confier ce droit.

A ce moment la Chine sera obligée d'accorder ce droit aux catholiques et aux protestants et ceux-ci, ainsi que ces ministres, se moqueront d'elle.

Ce sous-préfet prétend que ces Chinois croyant aux religions étrangères sont pour la plupart des gens de classes inférieures qui peuvent porter beaucoup de préjudice à l'Empire, s'ils prennent part aux affaires politiques.

C'est encore une erreur.

Les règlements des Conseils Provinciaux sont très rigoureux. Tout homme qui veut être électeur et éligible, doit en avoir les qualités nécessaires

A franchement parler, tous les catholiques et protestants ne sont pas mal-

honnêtes et tous les habitants ordinaires ne sont pas honnêtes.

Comment peut-on attaquer quelqu'un parce que ce dernier n'est pas de la religion de Confucius?

Ce sous-préfet qui étudie maintenant dans l'école de Droit du Chantong, est encore assez fort en littérature, mais il ignore complètement ce qui se passe dans l'Univers, en dehors de la Chine.

Aujourd'hui, les Etrangers s'unissent pour nous ruiner. Si nous voulons éviter la ruine, nous devons même nous mettre d'accord avec les Mongols, les Thibétains et les Musulmans pour leur résister. Si encore nous attaquons nos compatriotes croyant aux religions étrangères, nous ne faisons que précipiter notre ruine.

Si les mandarins locaux qui jugent les procès, traitent tous les Chinois de différentes religions d'une même façon, les catholiques, les protestants et les habitants ordinaires deviendront amis entre eux.

L'art VII. des règlements des Conseils Provinciaux a parfaitement raison de dire que les gens qui ne prennent pas part aux affaires de ce monde seuls ne peuvent pas être électeurs ou éligibles.

Si les catholiques et protestants qui ne remplissent pas fonctions de missionnaires, ne peuvent pas avoir ce droit, ils seront toujours les ennemis mortels des habitants ordinaires, et l'Empire ne pourra jamais être dans la tranquillité.

Voilà pourquoi cette phrase: "Quant aux Chinois catholiques et protestants, ils peuvent toujours jouir de ce droit" qui se trouve dans notre Yng Kiang-lao ne doit pas être supprimée.

Lettre de M. Cheng Tsen-vang taotai des industries du Kouantong

relative à l'élevage des vers à soie.

L'élevage des vers à soie rentre dans l'art agricole et est d'un grand intérêt pour la Chine.

Le Kouantong ayant un climat tempéré, est un très bon pays où l'on peut élever les vers à soie.

Tcheng-té est la seule sous-préfecture du Kouantong qui renferme d'innombrables vers de ce genre. Chaque année, elle transporte dans d'autres pays une quantité de soie valant de cinq à dix millions de taëls.

C'est pourquoi dans cette sous-préfecture, on ne voit presque pas de pauvres familles ou de mendiants. Tout le monde a son bol de riz quotidien.

Seulement le peuple n'a pas une prudence suffisante. Quand il voit qu'il peut déjà avoir des bénéfices en nourrissant les vers à soie selon l'acienne méthode, il ne veut plus perfectionner cet art.

Si par malheur, les désastres sévissent, tout de suite il ne sait plus comment faire pour empêcher les vers à soie de mourir.

Il confie ses bénéfices au ciel et au destin. Une chose qui est très drôle c'est que les devoirs excessivement difficiles de l'élevage des vers à soie sont toujours confiés aux femmes et aux filles n'ayant aucune connaissance sur les arts industriels et agricoles. Il est à craindre que dans peu de temps, le commerce de la soie ne tombe dans les mains des Etrangers.

A présent, les nations étrangères insistent beaucoup sur les arts de planter les mûriers et de nourrir les vers à soie. De nombreuses écoles spéciales ont été créées pour étudier ces arts si importants.

Quand j'étais préfet de Kouantcheoufou, j'ai établi une école enseignant l'art d'élever les vers à soie dans la capitale provinciale.

Je tâcherai d'en faire créer encore d'autres par tous les mandarins locaux, afin que dorénavant, les pays qui élèvent les vers à soie, améliorent cet art et les pays qui n'en nourrissent pas, commencent à en élever.

La baisse et la hausse du prix de la soie ont d'étroites relations avec ce commerce.

Les marchands de soie demeurent dans des endroits séparés et ne se mettent pas d'accord. Ils s'empressent d'acheter les cocons sans craindre la cherté excessive. Les vendeurs, sachant bien qu'ils brûlent du désir d'obtenir leurs cocons, mélangent les mauvais cocons avec les bons et les leur offrent à un prix exhorbitant, ce qui peut viraiment gâter le commerce de la soie. En outre, les capitalistes étrangers causent aussi du tort à ce commerce. Si le prix de la soie augmente, ils ach tent toute la soie du marché, et si son prix diminue, ils renvoient la soie qu'ils ont achetée ou n'en paient pas complètement le prix.

Par là, on voit que la création des bureaux chargés de l examen des qualités de la soie est indispensable.

Lettre sur la poterie du Kiangsi

au sujet de la porcelaine chinoise.

Depuis des dizaines de siècles, la porcelaine chinoise est connue dans le monde entier pour sa finesse et sa beauté. A l'époque de l'Empereur K'angchi, (1700) l'art de fabriquer les objets en porcelaine arriva à la perfection. Les lettrés et les notables étrangers et chinois s'empressent d'acheter les vieux vases en porcelaine, sans craindre de dépenser beaucoup d'argent.

Mais maintenant, les objets en porcelaine qui se vendent dans les marchés sont tous de qualité inférieure n'ayant absolument aucune valeur. Si parfois on peut encore trouver de bons vases, ceux-ci sont sortis de la poterie impériale, mais non de celle du peuple. C'est pourquoi ce dernier ne peut que très difficilement en obtenir.

Les Etrangers qui ne l'ignorent pas, ont fabriqué de nombreux objets en porcelaine et en ont transporté dans la Chine pour les vendre. Maintenant les vases en porcelaine étrangère remplissent la Chine, ce qui fait que chaque année, celle-ci doit laisser des millions de taëls s'en aller à l'étranger.

Si nous ne cherchons pas des moyens pour améliorer cet art, nous craignons que dans peu de temps, le commerce de la porcelaine chinoise ne nous appartienne plus et que notre Empire devienne de plus en plus pauvre.

Nous, dans le but de développer les arts industriels et commerciaux, avons établi une poterie dans le village Kingtétcheng du Kiangsi et engagé les Chinois connaissant cet art, pour fabriquer des objets dignes des Beaux-Arts. Déjà nous en avons fait un grand nombre qui sont excessivement fins et même meilleurs que ceux fabriqués dans les anciens temps.

L'année dernière, un commerçant américain en arrivant à Kingtétcheng, a acheté trois mille bouteilles en porcelaine rouge de notre poterie disant que celles-ci ne se voient dans aucun autre pays.

Les vases que nous avons transportés à Changhaï se vendent toujours en abondance et tout le monde dit que les Beaux-Arts chinois ont fait de très rapides progrès.

Il n'y a pas encore longtemps que nous avons établi notre poterie, et déjà sa réputation s'est répandue dans tout l'Univers. Cependant, ne pouvant nous arrêter là, nous voulons encore perfectionner ces Beaux-Arts. Comme Kingtétcheng se trouve dans un pays retiré où les communications sont excessivement pénibles, nous venons de fonder une maison à Changhaï, dans Nanking Road, pour vendre les objets de notre poterie, en gros aussi bien qu'en détail.

En résumé, puisque plus le monde est civilisé, plus l'homme aime les objets dignes des Beaux.—Arts, notre porcelaine peut donc non seulement satisfaire le désir de nos compatriotes, mais encore, conserver nos antiquités et développer le commerce de la Chine.

Discours, prononcé par S. E. Yueng Zu-chiong, gouverneur du Changtong

le jour de l'ouverture du club chargé des études des affaires concernant l'ordre du pays.

Depuis le premier jour de la huitième lune de l'année dernière, époque à laquelle la Cour publia le décret ordonnant la préparation de la Constitution, notre Chine est déjà devenue pays constitutionnel. Quand les peuples des nations étrangères voulurent obtenir la Constitution, ils durent faire couler leur sang et attendre pendant des siècles entiers. Mais notre Empereur nous confie généreusement la Constitution. Sa bonté envers nous est vraiment extraordinaire.

Dans les nations constitutionnelles, les peuples doivent d'un côté travailler pour leur patrie et de l'autre se perfectionner dans la civilisation. C'est pour quoi, il leur est permis de créer des clubs chargés d'étudier les affaires concernant l'ordre du pays. Seulement s'ils ont trop de pouvoirs, ils pourraient porter préjudice à leur patrie. C'est pourquo

ces clubs doivent toujours être sous la rigoureuse surveillance des autorités,afin qu'ils ne causent pas de tort à l'Empire. Dans le décret publié le vingt-septième jour de la douzième lune il est dit : " Les clubs, chargés de l'établissement de l'ordre dans le pays, ayant le devoir d'aider les autorités à gouverner le pays, sont toujours sous la surveillance de ces dernières."

Dans les dynasties des Tseu, des Hang (1000 ans avant J. C.) le peuple chinois pouvait déjà établir l'ordre du pays. Même aujourd'hui, les maisons d'assistance sont également dirigées par le peuple lui-même, mais non par les mandarins. Seulement parce que la loi actuelle de la Chine laisse un peu à désirer, le peuple est dans la misère, et les Etrangers sont plus puissants et plus civilisés que nous. Maintenant nous sommes obligés de nous servir des méthodes d'Europe pour traiter les affaires de notre Empire.

Pour que nous puissions établir l'ordre du pays, il faut d'abord que nous en ayons le talent et le courage.

Si nous voulons jouir du bonheur de la Constitution, nous sommes forcés d'avoir la vertu et de connaître l'intérêt public. Tout le monde doit avoir la fraternité et l'amitié, mais personne ne doit avoir la jalousie et l'égoïsme.

Quand le peuple aura cette vertu ; l'Empire sera dans la paix.

Mais si par malheur, nous continuons à être égoïstes et jaloux,il est inutile que nous établissions ce club dont le but est de travailler pour l'intérêt public.

Nous espérons profondément que tous nos chers amis qui s'occuperont des affaires de ce club, travailleront d'un commun accord à l'établissement de l'ordre du pays, sans jalousie et sans égoïsme, afin d'être dignes de jouir du bonheur de la Constitution.

Lettre de Pa-Koi

Nous commençons déjà à sentir la répercussion de la campagne qui se fait en ce moment au Yên Thê.

Dernièrement une barque militaire rencontra deux jonques suspectes dans la baie de Loung Meun. Elle leur donna la chasse, mais dut bientôt battre en retraite devant la force et l'armement moderne des pirates.

D'autre part, on signale que des bandes se forment le long de la frontière, près de Moncay et des Cent Mille Monts.

Les malfaiteurs, pourchassés au Tonkin se réfugient, sans doute, en Chine,et, si les mandarins n'y prennent garde, vont de nouveau troubler notre région.

J'apprends aussi qu'un grand nombre de fonctionnaires chinois et de riches notables reçoivent, de la part des Réformistes,des sommations, souvent réitérées, d'avoir à verser une somme deux piastres, dans la caisse des "Kémin Tong." On ne donne généralement pas suite à ces demandes de fonds, mais ceux qui les reçoivent en paraissent souvent assez ennuyés.

Beaucoup de changements de mandarins ont eu lieu dans ces derniers temps.Quoi que la Chine ait été déclarée en progrès depuis pas mal de temps déjà, on ne s'en aperçoit pas encore dans le fonctionnarisme. Les nouveaux mandarins,en général,ne valent pas les anciens et leurs administrés s'en plaignent de plus en plus. Aussi ne verrons-nous pas de sitôt le calme et la tranquillité règner dans le Céleste Empire.

A Ling shan, sur la frontière du Kout ang Si une bande assez nombreuse aurait fait irruption, venant de la province voisine. Elle chercherait surtout à s'emparer d'armes modernes, attaquant les petits postes isolés de réguliers.

SIMBAD

Le Lancement du "Voltaire"

Le 16 janvier dernier a eu lieu, aux ateliers des Forges et Chantiers de la Méditerranée à la Seyne, le lancement du *Voltaire*, le premier des six cuirassés, mis en chantier par M. Thomson. L'opération a bien réussi.

L'événement est important;ces six navires du même type marquent un progrès sur leurs prédécesseurs. Ce sont les premiers navires français du type *Dreadnought* anglais ou plutôt dérivés de ce type, car si leurs plans ont été très influencés par ceux de ce navire, ils présentent cependant des divergences sensibles,notamment en ce qui concerne l'artillerie ; en effet, l'unité du calibre des gros canons est un des principes du *Dreadnought*, tandis que dans le *Voltaire* la grosse artillerie comporte deux calibres: 305 et 240 millimètres; en outre, tandis que la cuirasse du *Dreadnought* est sensiblement plus épaisse que celle des navires qui l'ont précédé,notre cuirassé, au contraire, présente une diminution dans l'épaisseur de la protection de la ceinture.

Les plans sont de M. Lhomme, directeur des constructions navales, qui remplace M. Bertin à la tête de la section technique au ministère de la Marine.

Les dimensions principales sont : longueur entre perpendiculaires, 145 mètres; largeur au fort, 25 m. 800 ; creux au spardeck, 12 m. 750 ; tirant d'eau moyen, 8 m. 260

Les machines sont à turbines, du système Parsons, pour la première fois adaptées sur un grand navire de la marine française. Il y aura quatre arbres d'hélices, deux de chaque bord. La puissance totale est prévue à 22,500 chexaux pour une vitesse maxima de 19 nœuds 25.

Rappelons que les turbines motrices du *Voltaire* sont construites, ainsi que celles des deux autres cuirassés du même type, aux Chantiers de la Seyne.

Ces établissements ont été les premiers en France qui se soient installés spécialement en vue de la fabrication des turbines marines dans des ateliers nouveaux très puissamment outillés;les nombreux officiers et ingénieurs étrangers qui les ont visités déclarent qu'ils ne le cèdent en rien aux établissements similaires de l'étranger les plus perfectionnés.

Le jour même du lancement du *Voltaire*, on y essayait à la vapeur deux des turbines qui sont destinées à ce cuirassé.

Les chaudières seront, pour le *Voltaire* du type Belleville.

L'armement comprend: quatre canons de 305 millimètres, dans deux tourelles ; douze canons de 240 millimètres dans six tourelles; seize canons semi-automatiques de 76 millimètres, en batterie dans l'entrepont supérieur ; huit canons de 47 millimètres, sur les passerelles; deux canons de 37 millimètres, de débarquement et pour les embarcations, deux tubes lance-torpilles sous-marins.

Le cuirassement, très étendu, comprend notamment une cuirasse à flottaison, en acier cémenté, regnant à peu près de bout en bout, ayant 250 millimètres d'épaisseur au fort, et 4 mètres de hauteur, dont 2 m. 40 au-dessus de la flottaison. Il y a deux ponts blindés et les tourelles, leurs conduits, le blockhaus du commandant, etc., sont, cela va sans dire, fortement cuirassés. A mentionner comme protection contre la torpille automobile ou portée par une hampe, la construction, à chaque bord, d'un grand caisson placé à l'intérieur contre la carène, et situé tout au-dessous de la ceinture cuirassée. Ce caisson,destiné à localiser les voies d'eau déterminées par l'explosion d'une torpille contre la carène, a environ cinq mètres de hauteur et deux mètres d'épaisseur ; sa partie inférieure descend jusqu'à environ 6 m. 60 au-dessous de la flottaison. Les parois intérieures de ce caisson ont 46 millimètres d'épaisseur d'acier. L'approvisionnement en charbon pourra être de 2,050 tonnes au tirant d'eau normal.

L'effectif prévu est de 31 officiers et de 650 hommes d'équipage.

Le devis estimatif de la construction du *Voltaire* s'élève comme dépenses directes à 54,058244 francs dont 43 850.000 francs pour la coque et les machines, 10,208.244 francs pour l'artilleir ; les dépenses indivises ajoutent une somme de 189,300 francs : ce qui donne au total 54,247,544 fr.

La date de livraison par le chantier constructeur est le 29 décembre 1910, et l'entrée en service est prévue pour avril 1911.

Convention Franco-Chinoise

Au sujet des bandes pirates

A la suite des événements regrettables qui eurent pour théâtre la frontière sino-tonkinoise et des incidents diplomatiques auxquels ces événements donnèrent lieu, il fut décidé d'établir une convention fixant d'une façon précise les devoirs de chaque puissance dans la police de la frontière.

Le texte définitif de cette convention vient d'être envoyé,depuis peu de temps, par M. le Ministre de France à Pékin au Gouverneur général de l'Indo-Chine. Le hasard nous ayant permis d'en prendre connaissance, nous sommes heureux d'en donner la primeur à nos lecteurs.

Voici le texte de cette convention.

Texte définitif

Art. 1er.—Lorsqu'il sera à la connaissance des autorités françaises que des révolutionnaires ou rebelles chinois se rassemblent en bandes sur le territoire de l'Indo-Chine, lesdites autorités s'emploieront activement à disperser ces rassemblements; il sera procédé de même aussitôt que des faits analogues seront signalés par les autorités chinoises aux postes français de la frontière ou notifiés par elles au Gouvernement général de l'Indo-Chine par l'intermédiaire des Consuls.

Art.2.—Les autorités françaises interdiront et réprimeront rigoureusement toute propagande anti-dynastique ou révolutionnaire faite en Indo-Chine par la presse ou d'autres moyens de publication. Les principaux auteurs de ces faits seront expulsés ou poursuivis conformément aux lois et règlements de la République Française. L'autorisation de paraître, accordée aux journaux publiés en langue indigène, leur sera retirée, s'il y a lieu.

Art. 3. — Tous rebelles armés ou bandes rebelles armées qui, ayant porté les armes en Chine contre les troupes régulières ou ayant troublé la paix et l'ordre publics de la Chine, se seraient réfugiés en territoire français, seront désarmés et internés. Les internés seront expulsés après un délai dont la durée sera déterminée par le gouvernement français, et avis en sera donné par lui au gouvernement chinois Le décompte des frais d'internement de toute nature sera porté, par l'autorité française à la connaissance de l'autorité chinoise, qui assurera le remboursement de ces frais.

D'autre part, dans les cas où des révolutionnaires seraient expulsés, il pourra leur être pour toujours interdit de circuler sur le territoire de l'Indo-Chine ou ceux en dépendant, et il sera pris toutes mesures utiles pour mettre ces individus dans l'impossibilité de repasser la frontière chinoise.

Art. 4. — Tout individu coupable en Chine d'un acte de pillage ou de piraterie ou de tous crimes ou délits de droit commun, sera, s'il y a lieu, conformément à l article 17 de la convention du 25 Avril 1886 et après exécution de la procédure d'extradition, extradé et remis aux dites autorités chinoises: celles-ci transmettront au Gouverneur général avec leur demande d'extraditien le dossier complet de l'affaire.

Dans le cas où l'inculpé invoquerait l'exception de crime politique ou de crime connexe à un crime politique, les circonstances du crime ou délit devraient faire l'objet d'un examen particulièrement attentif et minutieux, de façon que le coupable ne puisse se soustraire à l'action de la justice en alléguant un faux prétexte.

Art. 5.—Si des gens malintentionnés se livraient au transport clandestin d'armes ou de munitions,les autorités de la frontière des deux pays devraient prendre d'actives et sérieuses mesures pour s'y opposer, et empêcher ainsi la contrebande et le ravitaillement.

***

Espérons que grâce à cette entente nous n'aurons plus à craindre les incursions des bandes pirates chinoises et, dans le Tonkin, qu'en tous cas, nous ne serons pas seuls à assumer la lourde tâche de les exterminer.

L'Opium au Yunnan

Pour le coup, notre Vice-Roi (1) se surpasse.

Depuis quelques-mois, au Yunnan, c'est une vraie chasse à l'opium.

Les Préfets se déplacent pour aller secouer leurs sous-préfets; les sous-préfets, chose inaccoutumée, se déplacent à chaque instant dans leurs districts, pour arrêter la culture du pavot.

Jusqu'à ce jour, quels sont les résultats? Tous les mandarins, tous les lettrés hurlent contre les fumeurs, et leur font une guerre acharnée; mais peu nombreux en somme sont les mandarins et les lettrés ayant abandonné la drogue.

Cette suppression radicale du jour au lendemain est tellement bête, du reste, qu'on ne saurait, humainement parlant, leur en faire un crime.

Ecoutez cette histoire: "Le sous-préfet de Foumin faisait, lui aussi, une guerre acharnée à l'opium. Il confisquait les pipes, et les envoyait au Vice-Roi qui les exposait à la capitale sous la porte du Sud. Les Lettrés cependant avaient constaté que le Mandarin gardait pour son commerce personnel les embouchures précieuses et les argenteries ornant ces pipes! Les malins! ils avaient constaté aussi que le dit Mandarin continuait à fumer comme un sapeur.

Ils décidèrent donc d'inviter le sous-préfet à un repas monstre dans une belle pagode en ville. L'invitation fut acceptée. Le Mandarin fit honneur aux mets délicats! Souvent, pendant le repas, il voulut se retirer; mais toujours on le retint habilement! A la fin des fins, voyant qu'il ne tenait plus en place, un finaud lui offrit de s installer là même dans la pagode, où l'on avait préparé tout ce qu'il fallait pour fumer. Le Mandarin, sans défiance, s'installa et se mit à fumer, avec quelles voluptés, vous le devinez!

Puis, tout-à-coup, quelques individus font irruption. "—Tiens, Mandarin, toi aussi tu fumes; et cependant tu oses nous vexer pour le même crime!" En un clin d'œil, le brave sous-préfet fut ligoté, et le lendemain, conduit, en grand apparat, dans sa belle chaise, au Vice Roi!! Quel peuple terrible, que celui du Yunnan!

Dans le peuple, nombreux toutefois sont ceux qui ont abadonné l'opium. On a partout dans les villes installé des maisons pour cours à opium; et, il faut le reconnaître, ces maisons ont eu un assez bon résultat On parle d'un certain Tartare nommé Ouen, qui, aux salines de Péien-tsin, a accompli des merveilles, à force de patience et de tact. Il faut dire que le dit Préfet n'a jamais fumé ni opium ni autre tabac; qu'il ne boit même pas d'alcool; et qu'il est on ne peut plus dévoué à la dynastie!

Si tout le monde, au Yunnan, hurle contre les funestes effets de la drogue homicide, le peuple cependant est loin de voir d'un bon œil la défense subite qu'on lui fait de planter l'opium!

Là on frappe à sa bourse; et, il faut bien le reconnaître, l'opium était ici une source de gros revenus pour les petits! Dans les pays moins turbulents, on s'est abstenu de semer, sur les grandes routes du moins.

Dans les pays où l'on n'a pas peur, on a continué à planter, et l'on a fait porter des doléances aux mandarins par l'entremise des Lettrés. Partout on s'est dit de belles paroles. C'est l'habitude en Chine!

On annonce qu'à la fin de la 11e lune, le Sous-préfet de Tchen-nan (à 7 étapes de la capitale allant vers Ta-li-fu) a été cerné dans sa belle ville par son peuple ameuté, protestant contre l interdiction de l'opium! Si-léang a envoyé là-bas ses meilleures troupes! On ne cassera pas grand chose sans doute! Mais c'est un signe des temps! En attendant, dans la province, les sous-préfets arrêtent leurs excursions. Ils craignent que le bon peuple ne leur joue le même tour qu'à leur confrère de Tchen-nan. Conclusion: "Qu'ou extermine l'opium, mais petit à petit; et que les Mandarins commencent d'abord par montrer le bon exemple. La fureur du peuple vient en grande partie de là. A chaque instant, on entend répéter: "Les farceurs de Mandarins nous empêchent de fumer; et eux fument!" Parfois même on ajoute "le Vice-Roi lui-même fume!"

On sait tout en Chine, même ce qui n'est pas. Je suis sûr, moi, que le Vice-Roi ne fume pas, car s'il fumait, il n'oserait pas, en homme distingué, être aussi anti-opium qu'il l'est!!...

LIEOU

(1) On sait que, depuis, le vice-roi Sie-liang a été nommé au même poste uoen Mandchrie.

Mission Bons d'Anty

Dans le Hou-Nan et le Kouei-Tchéou

M. Bons d'Anty, consul général de France à Tchen-tou, a accompli en 1907, en se rendant à son poste, un intéressant voyage d'étude à travers le Hou-nan et le Koueï-tchéou, dont nous avons parlé en son temps dans l'*Echo de Chine*.

Le but de cette reconnaissance de deux grandes provinces chinoises était l'étude de leurs ressources au point de vue économique, de leur commerce, des productions, des mines, des voies de communication et de la possibilité d'établissement de lignes de chemin de

fer et aussi l'étude des Miao-tsé indépendants du Koueï-tchéou.

Le chemin ordinaire et le plus direct, pour se rendre à Tchen-tou, est de remonter le Yangt-sé jusqu'à Ouan-hien. De Changhaï à Hankéou, on utilise les vapeurs qui appartiennent à des compagnies de nationalités diverses, dont une française, la Compagnie française asiatique de navigation. De Hankéou à I-tchang, on trouve encore des vapeurs, circulant presque toute l'année, mais d'une façon moins sûre; il y a des compagnies anglaises, japonaises, chinoises, mais il n'y en a pas de françaises, ni d'allemandes. A I-tchang, tout près duquel commencent les rapides, dont quelques-uns aussitôt après cette localité sont assez dangereux, on remonte le fleuve en jonques chinoises jusqu'à Ouanhien, en passant les rapides à la cordelle. Les jonques vont bien encore au-delà, mais les voyageurs qui veulent arriver plus rapidement à Tchen Tou prennent la route de terre qui exige quatorze étapes.

Au lieu de prendre cet itinéraire habituel, M. Bons d'Anty laissa le Yang-Tsé près de Yo-Tchéou, entre Haukéou et I-Tchang, pour continuer sa route par le lac Tong Ting. Il se rendit à Tchang-Cha, puis, traversant de nouveau le lac dans la direction du Nord-Ouest, il gagna Tchang-Té et alla visiter les mines de mercure de Ouan-chan-Tchang, dans le Kou ï-Tchéou.

M. le lieutenant E. Noiret, de l'Infanterie coloniale, qui était parti de France avec M. Bons d'Anty, a commencé à Tchang-Té le levé de l'itinéraire suivi par la mission. Il a dû faire tout l'itinéraire à pied, parce que, ses instruments lui ayant été volés à Hankéou, il n'avait pu faire d'observations astronomiques et qu'il voulait établir la carte aussi exactement que possible. M. Bons d'Anty fit d'ailleurs aussi toute la route à pied.

La mission laissa Ouan-chan-tchang le 20 mars, après y être restée quatre jours. Elle se rendit alors dans le pays de Miao-tsé, par le plus court, en prenant la direction de Patchai (les huit villages). Le jour même de son départ, elle retrouva la rivère Yuan, qu'elle avait remontée depuis Tchang-té, mais qu'elle avait abandonnée à Chen ki pour suivre son affluent le Ma yang-ho : cinq jours après, ayant toujours suivi le Yuan, elle arriva à Tchen-yuan-fou.

Là, la mission apprit que le pays miao-tse commence presque immédiatement, formant des ilots épars, et qu'un marché important fréquenté par les Miso-tse se trouvait à deux étapes de Tchen-yuan, c'est Ong-kou long. Les membres de la mission s'y rendirent par une route assez pénible. C'est là qu'ils virent sur la route et dans ce marché, les premiers Miao-tse. Déjà en rapport avec les Chinois, ils viennent régulièrement à ce marché.

La mission gagna alors Panghaï, en Miao-tse, Paha, sur le Tsing kiang, centre important de cette population et qui a été jadis une grande ville miao et le théâtre de luttes avec les Chinois, comme en témoignent des chants de guerre que M. Bons d'Anty a traduits. S'étant trouvé précédemment en relation avec un chef miao des environs de Pang haï, M. Bons d'Anty le fit venir et lui demanda de conduire la mission dans son pays. Mais ce chef craignit d'introduire les Européens et plus encore les porteurs chinois chez les Miao tse, qui, dans la montagne surtout, se montrent intraitables, et, pour détourner sans doute la mission de son projet, il l'engagea à aller dans un village voisin où avait lieu une fête miao.

M. Bons d'Anty décida de s'y rendre ; il partit sans prévenir les autorités chinoises et n'emmena avec lui que quelques porteurs. Mais pour atteindre ce village qui, d'après les indications du chef, devait être à six kilomètres seulement, il fallut quatre heures. Les voyageurs s'installèrent d'abord où ils purent, puis lorsque les habitants virent qu'ils avaient tout ce qu'il leur fallait pour se nourrir, le chef les fit entrer dans sa maison où ils reçurent une hospitalité cordiale. Dans ce village nommé Pi-pee, les Miao tse les firent assister à une exhibition de joueurs de chalumeaux, ils leur montrèrent leurs chevaux, ils leur firent prendre part à un grand festin.

Ne voulant pas revenir en arrière, M. Bons d'Antys envoya chercher ses bagages et le reste de ses porteurs ; mais les ressources de la mission ne lui permettaient pas de s'enfoncer davantage en pays miao où elle courait le risque de rester un temps assez long, aussi prit-elle le chemin de Kai-li, à la frontière du pays miao.

De Kai-li, la mission gagna Pi-tchai en trois étapes. Les autorités chinoises avaient été inquiètes à son sujet et avaient envoyé à sa recherche dans diverses directions Toute la région miao, au sud de la route qu'elle avait prise, était soulevée et un chef rebelle venait d'être exécuté à Pa chai. Prenant la route ordiaire, les voyageurs gagnèrent Tou-yun, puis Koueï pang où ils arrivèrent la 9 avril. Ils y prolongèrent leur séjour pour se reposer et pour prendre des renseignements sur le pays : ils reçurent un accueil très empressé des missionnaires. M. Noiret dressa le plan de Koueï yang.

Repartie le 26 avril, la mission passa le Nou-Kiang et, en six étapes, atteignit Ta-ting fou. De ce point, elle gagna Soueï yong et Yong-ning par la route de Piao eur tsing, suivie par les caravanes de sel qui viennent du Se-tchouan. Elle prit ensuite la route directe sur Soui fou, et de ce point, la route de terre qui mène à Tchen tou en remontant le Min. Le gros de la mission arriva à Tchentou le 1er juin M. Bons d'Anty l'ayant précédé de quelques jours en prenant les devants à Kia-ting fou.

En attendant que de plus amples renseignements soient publiés, nous pouvons dire que les mines semblent être la principale richesse des provinces du Hou-nan et du Koueïtchéou.

Les mines de mercure (cinable) de Ouan-chan-tclang sont la seule exploitation minière européen e du Koueï tchéou C'est une ancienne entreprise qui a été cédée à l'Anglo French Quicksilver Company ; mais cette compagnie n'a que cette mine, qui rapporte peu, et la Chine s'oppose à ce qu'elle fasse des prospections pour chercher des gisements plus productifs. De plus les voies d'accès qui y conduisent sont insuffisantes ; comme combustible on emploie du bois et il faut aller de plus loin le chercher.

Dans tout le Koueï-tchéou, on trouve des traces de minerais un peu partout. Il y a beaucoup de fer ; on trouve notamment des minerais très riches près de Tsin ki où les Chinois avaient jadis construit un haut fourneau qu'ils n'ont pas su diriger. Le charbon existe surtout dans le nord est du Koueïtchéou ; la mission a vu fréquemment le long de la route les Chinois extraire du charbon. On a signalé aussi, sur divers points, du plomb, de l'étain, de l'antimoine. Malheureusement il n'y a eu nulle part de prospection régulière et complète. Il est indispensable que l'on obtienne des Chinois l'autorisation d'en faire.

Cette partie de la Chine est peu fertile et peu cultivée. C'est une région accidentée où se succèdent des collines dont les arêtes sont rendues très vives par le déboisement. Les rochers calcaires se détachent des pentes et descendent jusque dans les fonds où ils encombrent le peu de terre meuble qui reste.

Les Chinois cultivent du maïs, des patates, du pavot à opium, mais fort peu de riz et il serait certainement possible d'en fournir à ce pays s'il y avait des voies de communication plus commodes.

Les routes sont très mauvaises dans ce pays très accidenté. On y trouve souvent des escaliers soit créés par des dalles rapportées soit taillés à même dans le roc. Il n'y a pas, dans tout le Koueï-tchéou de grandes élévations mais des successions d'arêtes qu'il faut franchir, aussi les routes sont-elles difficiles à construire et à améliorer.

On a déjà envisagé la possibilié de la prolongation du chemin de fer de Yunnan vers la Koueï-Tchéou. Trois directions seraient possibles La première droit au nord en gagnant Tchen tou par la vallée du Kien-tchang ; c'est celle que propose M le commandant d'Ollone. La seconde direction plus à l'est suivant la rive droite du Yang-tse pour aboutir à avec raccordement ultérieur sur Tchong-king et les lignes du Hou-nan. Il n'a été fait encore aucune étude sérieuse sur ces trois itinéraires mais on sait qu'ils présenteraient tous de grandes difficultés d'exécution.

Nous avons eu l'impression que les membres de la mission Bons d'Anty montraient peut-être quelque préférence pour la dernière de ces trois directions, par suite de la considération suivante. Les Chinois étudient actuellement un projet de fer de Tchen-tou à Hankéou et ils semblent admettre que la section qui devrait être construite la première serait celle de Tchen tou à Tchong-king, à cause de l'importance commerciale de ces deux localités et des plus grandes facilités que présenteraient la ligne. Par suite de cette circonstance, on peut se demander en effet s'il n'y aurait pas avantage à choisir, pour la prolongation du chemin

de fer du Yunnan, le troisième itinéraire avec raccordement à Tchong king.

M. Bons d'Anty, actuellement à Paris s'occupe de mettre en ordre les nombreux documents rapportés de ce voyage qui lui fourniront les matériaux d'études économiques int ressantes. Il publiera la suite de son journal de route, dont nous n'avons pu parcourir encore que le commencement et qui fournira des renseignements de toute nature, non seulement sur les pays traversés mais sur leur valeur économique.

M. le lieutenant Noiret a fait une carte du Koueï théou au 1.000.000e en se servant de ses propres itinéraires et des renseignements qu'il a recueillis dans le pays même auprès des Européens y résidant. Il y a porté les noms des peuplades aborigènes et y a mentionné les mines et toutes les traces notables de minerai ou de charbon observées par la mission. M. Noiret a fait aussi un plan de Koueï-yan au 5.000e Enfin il a dressé une carte au 100.000 de Tchen-tou jusqu'à environ 50 kilomètres autour de cette ville.

Lettre d'Hainan

C'est très curieux ce qui se produit chez moi, lorsque l'idée me vient de vous écrire une *Lettre d'Haïnan.* Je me figure tout d'abord avoir des tas de choses intéressantes à vous raconter et puis, crac !... sitôt que j'ai la plume en main, ce que j'avais auparavant trouvé admirable, me semble banal, idiot, du genre de ce qu'écrit un de nos confrères fort habile à tirer à la ligne !

Eh ! que diable je ne veux pas passer pour un tireur à la ligne. : çà jamais ! Il m'est bien égal qu'on dise de moi que je ne sais pas écrire, mais je me refuse énergiquement à donner des motifs pour qu'on dise que je suis... rasant.

— Vous avouerez cependant que lorsqu'on se fait des idées telles de son... métier de journaliste, ce ...métier puisse présenter de très dures difficultés. Il faut se triturer les méninges pour arriver à écrire pour dire quelque chose. Mais, qu'ils sont donc heureux ceux que ne oublent pas ce scrupule !

Après tout, l'envie est mon moindre défaut et, je le répète, je ne ferai jamais consciemment un geste pour enlever à ces privilégiés l'exclusivisme de leur monopole.

Ceci posé, je vous dirai qu'il n'y a jamais rien dans l'île d'Haïnan ; tout y est calme, tranquille ; tout le monde veut être "*des peuple heureux*" sans histoire, — et cette prédisposition au repos rend très pénible le métier de chroniqueur pour lequel les cataclysmes sont pain bénit et les révolutions, mines à copie. Or ici, pas de tout ça ; on est "*des peuple heureux*"

Ce serait donc la mort si, les mouvements absents, les idées avancées ne travaillaient pas ; et elle travaillent, croyez-le, terriblement même. Vous allez en juger par ce petit exemple de mentalité céleste que je vais vous servir tout chaud. En toute honnêteté, je dois cependant vous prévenir que ce que je veux dire n'est pas *ad usum puellarum* et que je conseille fermement aux papas et aux mamans de ne pas le mettre sous les yeux de leur femelle progéniture. Au plus serait-ce lisible pour des jeunes gens de 18 ans ; et encore..

Ces sages et prudes réserves énoncées, je vais donc camper mon personnage :

— Un ex-mandarin, très lettré, intelligent, malin même, que les scrupules n'étranglent pas, mais en même temps tenant par dessus tout à "garder la face".

Ce charmant individu en façade me visite volontiers—et tout aussi volontiers je vais chez lui, car outre ses personnelles et supérieures qualités, il possède la vertu d'avoir une femme des plus aimables sur laquelle je lui ai souventes fois fait des com léments très sentis.

Certes, ces compliments devaient être sentis, pour conduire mon ex-mandarin à de très graves réflexions qui ont abouti par le petit. discours qu'il m'a tenu hier.

En un chinois fleuri et mandarinal dont je n'étais, hélas ! pas capable d'apprécier la fine et nuancée rhétorique, il m'a dit à peu près ici :

— Monsieur, je vois que vous en pincez pour ma femme — et comme moi-même m'en suis assez longtemps servil ce qui, en ce qui me concerne, lui enlève beaucoup de sa primitive verdeur ou valeur, — je suis très disposé à vous la céder. Vous comprendrez toutefois que j'ai droit à un dédommagement et je vous sais trop équitable pour douter que vous m'en offriez un. Enfin, voici : ma femme m'a coûté 200 piastres et je ne demanderais pas mieux que de vous la céder au même prix, (c'est-à-dire au prix du neuf.)

— C'est, lui déclarai-je, supérieurement pensé et je ne sais lequel chez vous admirer le plus, de l'esprit charitable ou de la largeur des... principes. Donc entendu !

— Oh ! attendez, reprit mon ex-mandarin, les choses dans l'existence ne sont malheureusement pas aussi simples à règler.

— Qui, le consentement de votre femme, m'inquiétai-je ?

— Non, elle accepte, je lui en ai déjà parlé ; ce qui m'ennuie, c'est ce que les amis et connaissances vont dire de moi. Je perdrais irrémédiablement la face et cela ne se peut pas.

— Alors, dis-je à mon tour, il était inutile que vous me proposiez l'opération s'il vous est impossible de la faire. Et ce n'était vraiment pas la peine de me mettre l'eau à la bouche.

— Ne soyez pas si prompt à vous émouvoir susurra mon Chinois ; il y aurait peut être un moyen de s'arranger.

— Voyons le moyen ?

— Ce sera que je parte d'ici. Je m'enf irais ailleurs, à Canton, par exemple et j'aurai l air d'abandonner ma femme. Vous lui donneriez alors un protecteur et personne n'aurait rien à dire. Seulement..

— Seulement quoi ?

— Eh bien, mais ce voyage me coûterait forcément assez cher et,...

— Ce serait combien en plus ?

— Oh, fit-il, une centaine de piastres, avec ça, ce sera suffisant.

J'ai cru intéressant de vous rapporter ce trait du caractère chinois : Tout en façade.

Qu'importe la saleté à commettre si nu ne le sait, mais à tout prix il faut avec soin "garder la face". Avec des idées pareilles, un peuple peut aller très loin et les Chinois iront loin, soyez-en convaincus. Maintenant, vous me direz sans doute qu'il n'y a pas qu'en Chine que les maris vendent, louent où prêtent leurs femmes ?... Mon dieu, vous auriez peut-être raison... mais moi non plus je n'ai pas tort de vous assurer que les maris de cette espèce généralement vont loin. N'est-ce pas ?

***

Maintenant, du domaine des Idées et de a Morale, je passe à celui des faits, pour vous annoncer qu'un petit incendie a détruit une petite maison, en causant de petites pertes, dans un petit quartier de la petite ville de Hoïhow.

— Au fond, c'est, dans ces régions ci, chose courante ; ici, comme ailleurs, il y a des gens qui s'esquintent pour lutter contre les flammes, d'autres qui en profitent pour chaparder ce qu'ils peuvent. Mais si les seconds relèvent des coups de rotins mandarinaux, les autres, ceux qui font leur devoir, seraient très étonnés d'être pour cela félicités.

Les Chinois d'Haïnan, ne sont pas encore pris de la rage de voir leur noms imprimés dans les journaux sous la rubrique : "Actes de courage" !

Un d'eux philosophant à ce propos me disait :

"Féliciter un homme qui s'est bien conduit c'est en même temps exprimer votre étonnement que cet homme ait été capable de bien se conduire. En somme, pour qui sait comprendre, de tels éloges sont outrageants."

Je n'ai pas besoin d'insister pour qu'on sache bien que je réprouve la façon de voir de mon philosophe haïnanais pour tout ce qu'elle a d'excessif. Mais, en ce qu'elle touche un certain cabotinage que les journaux tendent à répandre, je suis complètement de son avis.

Pour en revenir à mon incendie, tout le monde a dû s'être admirablement conduit, puisque le feu a été maîtrisé après 2 ou 3 heures de lutte, et que les dégâts sont de mince importance. — Ce qui suit est plus grave, il y eut mort d hommes.

Au faubourg de Hoi-Chinh, derrière le consulat de France, à Hoïhow, des gens avaient imaginé pour faire plus de,...pétard, à propos des fêtes du Têt, de faire descendre de leurs grandes jonques de mer, les vénérables et antiques pièces de canon que chacun de nous a sans doute eu l'occasion de voir,—plus dangereuses pour les canonnières que pour l'ennemi.

Au plus fort de la fête une de ces pièces chargée de poudre jusqu'à la gueule, a éclaté en mille morceaux, tuant sur le coup quatre hommes et en blessant très grièvement une trentaine.

On peut concevoir la panique des habitants de Hoi-Chinh, surtout qu'une telle calamité soit arrivée juste pendant les fêtes du Nouvel An.

A propos de la Chine novatrice et guerrière

Nous empruntons au Bulletin de l' "Ecole française d'Extrême Orient," numéro de Juillet-Décembre 1908, la polémique suivante qui sera pour nos lecteurs d'autant plus instructive que la personnalité des auteurs en cause leur est bien connue :

Nous avons reçu de M. le commandant d'Ollone la lettre que voici :

Saigon le 10 décembre 1908.

Au cours de l'exploration que je viens de conduire durant deux ans dans les régions les moins accessibles de la Chine, le numéro de décembre 1906 du *B. E. F. E-O* m'a été communiqué lors d'un passage à Yunnansen. J'y ai lu avec surprise et quelque tristesse—car je ne croyais pas que la malveillance et la déloyauté fussent de mise à l'Ecole française—l'article que M. Maybon a consacré à mon livre *La Chine novatrice et guerrière*. Croyant M. M. un correspondant occasionnel, je n'avais point jugé utile de répondre, et je croyais que les fatigues, les dangers parfois que ma mission se plaisait à affronter pour ouvrir à la science de nouveaux champs d'étude, suffisaient à lui assurer les sympathies de l'Ecole et me mettraient à l'abri de nouvelles atteintes. Mais ayant enfin pu consulter la série des Bulletins parus depuis deux ans, j'y constate que M. M. est devenu un membre de l'Ecole, qu'il parle donc en son nom et qu'il a profité de cette situation pour redoubler ses vaillantes attaques dans le dos de quelqu'un pour longtemps hors d'état de se défendre.

L'Ecole française d'Extrême Orient étant une institution de l'Etat, je suis bien forcé d'accorder à ces critiques une importance que je refusais à la personnalité de M. M., et bien qu'il soit des accusations qu'un honnête homme éprouve quelque honte à combattre, il me faut réfuter des allégations perfides et volontairement mensongères qu'accréditerait leur estampille officielle. Je vous prie donc d'insérer cette réponse dans votre Bibliographie concernant la Chine, à la même place où est parue la notice de M. M.

M. M. confesse : "Certes la plupart des thèses de M. d'O. ne nous paraissent pas discutables, et il y avait assurément quelque utilité à réfuter les préjugés assez courants encore dans le grand public sur l'immobilisme chinois." Après un tel aveu, on doit s'attendre à voir couvrir de fleurs l'heureux auteur de thèses non discutables sur la Chine, objet de jugements si divers et si contradictoires : quelles critiques de détail pourraient affaiblir un si bel éloge ? Aussi M. M. a-t-il trouvé mieux : laissant de côté les idées, il s'en prend à la personne et au caractère de l'écrivain. Par des insinuations doucereuses d'abord, puis de plus en plus précises, il m'accuse de simuler une connaissance de la langue chinoise que je n'aurais point et il consacre presque tout son compte-rendu à démontrer ma fraude. Je cite :

Page 422 : "A vrai dire, quand nous disons "documentation de seconde main", nous ne sommes pas tout à fait sûrs de pas être en contradiction avec les déclarations de M. d O. lui-même... M. d'O. nous affirme que "c'est de celles-ci (les Annales dynastiques chinoises) "que sont tirés tous les textes cités dans ce volume". Mais comment en ont-ils été extraits ? M. d O laisse planer quelque doute là-dessus... A qui seraient empruntées ces références ? Aux Annales elles-mêmes ? C'est ce que par moments, les expressions de M. d'O. donneraient à entendre... Pour nous, on l'entend bien, le doute n'existe pas, et nul sinologue n'aurait jamais songé à faire un grief à l'auteur d'un ouvrage de vulgarisation sur la Chine de ne pas être lui-même un sinologue. *Mais nous lui aurions su gré d'en prendre plus volontiers son parti.*" "Et, page 423 : "Les transcriptions de M. d O. sont d'une variété déconcertante qui reflète assez la variété des sources qu'il a consultées, et *nous n'y insisterions pas autrement, si M. d'O. ne se donnait si souvent l'apparence d'avoir puisé directement aux sources chinoises* (1)".

C'est assez net : j'ai voulu fonder mon crédit sur une imposture. On croit rêver quand on lit de pareilles assertions dans une publication sérieuse. J'ai placé en tête de mon ouvrage un Avertissement, tout exprès pour dire que *je ne sais pas le chinois* et m'excuser — avec quelle humilité ! — d'être forcé pourtant de parler de l'histoire chinoise, en recourant aux traductions existantes : "Ce n'est donc point *une pédanterie déplacée—car je ne suis nullement sinologue*—mais un vif sentiment de la complexe réalité qui m'a déterminé à conduire le lecteur par le chemin de l'histoire jusqu'au cœur des événements actuels... *Aucune traduction intégrale* n'existant de cette Histoire immense, il m'eût fallu, pour citer mes sources, alourdir ces pages d'innombrables références." Et je me félicite de l'apparition des *Textes historiques* du P. Wieger, donnant, à défaut de la traduction intégrale regrettée, un bon résumé *en français* des Annales et des principaux travaux qui s'y rapportent : "On y trouvera mentionnés la plupart des citations et des faits que j'avais, labeur désormais inutile, puisés en plus de *cent ouvrages* ; je l'ai d'ailleurs mis à contribution pour compléter mon œuvre."

Est-il rien de plus clair et de plus franc ? Se peut-il trouver un homme sensé pour déduire de là que je sais le chinois ? Est-il permis de se demander, avec M. M., si les *cent ouvrages*, consultés à défaut d'*une traduction intégrale*, sont "d'origine européenne ou les Annales chinoises" ? M. M. avoue que, "pour lui, le doute n'existe pas" ; en vérité il ne peut exister pour personne. C'est donc à l'usage de ceux qui n'ont pas lu mon livre, et qui, confiants en la bonne foi du *Bulletin* n'auront pas l'idée de contrôler ses dires, que M. M. a sciemment—en supprimant le décisif "Je ne suis pas sinologue", qui réduit à néant sa thèse, et en torturant quelques phrases pour leur faire dire exactement le contraire de ce qu elles signifient—imaginé et combiné cette imputation de supercherie sous laquelle il croit accabler mon œuvre avec ma personne. Ce procédé s'appelle, non pas critique littéraire ou scientifique mais diffamation : il y a des tribunaux pour en connaître. L'opinion des honnêtes gens constitue le seul auquel je veuille m'adresser : je doute qu'elle soit favorable à M.M.

Je pourrais m'en tenir là. Cependant l'apparence de précision de quelques critiques de détail est de nature, même alors que la valeur morale de leur auteur est démasquée, à diminuer la confiance en l'exactitude de mon ouvrage. Là aussi il me faut montrer que M.M. a volontairement dénaturé mon texte pour s'offrir le facile plaisir de le corriger. Il faudrait tout relever ; je me bornerai à quelques exemples.

Page 423, ligne 36, M. M. critique mon "*affirmation* que le danger européen *a fait taire* les querelles intestines" (page 273). Or mon texte porte : "Si, comme il paraît probable cette alliance contre l'Européen fait taire les querelles intestines." Une hypothèse donnée comme l'affirmation d'un événement accompli !

Page 424, ligne 4 : "M. d'O dit de la "Grande muraille qu'elle était longue "de dix mille *li* (3.500 kilomètres environ). Deux erreurs : M. d'O. a pris à "la lettre l'expression figurée muraille "de dix mille *li*", et de plus 10.000 *li* "équivaudraient à 6.300 kilomètres. En "réalité la grande muraille ne s'étend "guère que sur 2.000 kilomètres." M.M., qui ne me compte que "deux erreurs", en commet trois en ces quelques lignes. 1° Il décide sans appel que la Grande muraille a 2.000 km., parce que c'est le chiffre donné par le P. Richard dans sa Géographie. Mais personne n'a mesuré la muraille, les estimations varient fort, et celle que j'ai adoptée n'est autre que celle de Reclus : "plus de 3.300 kilomètres" (*L'Asie Orientale*, p. 193). 2° La seconde erreur est vraiment plaisante : "Dix mille *li* équivaudraient à 6.300 km.", dit avec autorité M. M. Il eût tenu à faire savoir à tous ses lecteurs familiers avec la Chine qu'il n'avait jamais mis les pieds en ce pays, qu'il n'eût pu s'y mieux prendre ; nul parmi eux n'ignore en effet que la longueur du *li* varie non seulement suivant les régions, comme toutes les mesures chinoises, mais encore dans la même contrée suivant la praticabilité du terrain. C'est une unité non pas de longueur, mais de temps de marche, et il y a dans les montagnes du Setchouen tels *lis* qui ne valent guère que 300 mètres, tandis que dans les steppes de Mongolie, parcourues aux vives allures du cheval, le *li* approche parfois du kilomètre. 3° La troisième erreur, moins joyeuse, est une nouvelle application du procédé spécial

(1) Les italiques, ici comme plus haut, sont de M. d'Ollone.

à M. M. Je n'ai pas, ainsi qu'il me « l'attribue, « dit de la Grande muraille « qu'elle « était « longue de dix mille « *li* », ce qui pourrait paraître une « affirmation de ma part » ; j'ai écrit : « Alors se dressa cette formidable Muraille, longue de *dix mille lis* », cette apposition en italique indiquant clairement que je cite l'hyperbole par laquelle les Chinois ont tenté de figurer la grandeur démesurée d'un pareil ouvrage ; et tout de suite après, je donne entre parenthèses le chiffre réel. Pour mettre dans ma bouche ce que je donnais comme citation, M. M. une fois de plus ne craint pas de commettre — parlons avec modération — une altération du texte.

Page 424, ligne 12 : « Ce ne fut pas « l'Empereur » qui régnait alors, et qui était Wen-ti, de la dynastie Song, mais bien le roi tongouse de Wei, Topatsouen... » dit M. Maybon Il ignore apparemment, — mais il aurait pu l'apprendre à la page 37 de mon livre, — que ces prétendus « rois » de Wei porta ent le titre impérial. Mais d'ailleurs M. M. sait fort bien que je n'ai pas commis la confusion qu'il me prête : le passage incriminé est précédé de deux pages qui précisent qu'il s'agit des souverains huns, non des princes purement chinois, et il se continue immédiatement par ces lignes : « L'éclectisme *des souverains huns* et leur esprit d'initiative ne furent pas moins favorables à Lao-tse et à Confucius. Trait curieux : *l'empereur chinois du Sud imite tout ce que fait son rival du Nord* » Ainsi M. M. a tronqué mon texte en isolant un mot, exprès pour m'attribuer une errreur démentie par tout le contexte. Après cela, libre à lui qui se trompe sur toute une longue et puissante dynastie, de triompher, s'il veut d'un lapsus que j'ai commis : c'est en effet T'opatsouen qui se fit moine, et non son successeur comme je l'ai écrit.

Page 424, ligne 18, M. M. me corrige, parce que j'appelle Lichemin le « fondateur de la dynastie des Tang » « La dynastie fut fondée non par Li Che-min, mais par son père », dit M. M. Il ignore sans doute aussi que c'est Lichemin qui par ses talents procura à son père, fort nul, un trône que d'ailleurs il lui enleva dès qu'il lui convint de s'y asseoir. Quelle querelle ! quelle volonté de faire croire que je suis en faute !

Page 424, ligne 23 : « Bien singulière est la note où M. d'O., racontant le coup d'Etat de 1898, nous apprend que... » Je n'ai pas raconté ce coup d'Etat, dont je ne sais rien par moi-même ; j'ai écrit : « Voici comment, à Pékin, on raconte ce coup d'Etat. » La différence est notable. Si M. M., avant de trouver singulier un récit des événements de Pékin, fût allé à Pékin, il eût recueil i sans difficulté ce même récit des bouches les plus autorisées. Ce qui est singulier c'est sa surprise ; ce qui l'est davantage encore, c'est cette constante et tendancieuse altération de mon texte par de prétendues citations. Est-ce que cela n'a pas un nom spécial en jurisprudence ?

Enfin, page 423, ligne 46, M. M. s'étend sur « la variété déconcertante » de mes transcriptions, « qui reflète assez la variété des sources européennes consultées ». — preuve évidente de ma fraude pour M. M., alors que c'est précisément celle de ma loyauté : que n'eût pu dire, et avec raison, M. M., si, ne sachant pas le chinois, je m'étais permis de corriger l'orthographe des sinologues consultés, ou celle le plus communément admise ? — Et il cite mes fautes Lao-tse et Laotsé, Kien-loung, Hankéou pour Han-k'eou.

Tout cela est très grave assurément. Mon livre a paru en décembre 1906, au moment même où je m'embarquais pour une longue campagne préparée depuis plusieurs mois, c'est dire la liberté que j'ai eue de corriger des épreuves. M. M., lui, n'était pas à la veille de partir en expédition ; sa notice n'a que deux pages et demie : si des coquilles s'y sont maintenues, il sera difficile de les excuser. Cependant, sans chercher beaucoup, j'en ai remarqué sept, vraiment assez fortes, dans ce petit factum. Elles sont même à la seconde puissance, si j'ose ainsi parler, car elles se trouvent toujours, parfois en italiques ! dans les prétendues citations de mon texte de sorte qu'on doit m'en attribuer la flatteuse paternité. C'est ainsi que, page 423, ligne 8, je suis censé parler de « forces de conversation », alors que j'ai écrit « conservation » ; page 424, ligne 24, on me fait écrire « *Kong*-you-wei », décuplant ainsi la légère coquille *Kang*-you-wei qui figure dans mon livre en cet endroit et rendant méconnaissable le nom de K'ong-you-wei ; ligne 25, il est question de « généralisme », là où j'ai mis « généralissime » ; page 422, en note, 1re ligne, la suppression d'un *que* m'attribue une construction incorrecte. J'en passe, mais non la meilleure. Les noms chinois seraient-ils seuls sacrés ? M. M., impitoyable pour une apostrophe oubliée parfois par le prote dans K'ien-loung ou déplacée dans Hank'eou, n'a même point su copier exactement mon propre nom : il l'estropie avec sérénité en tête de son article, au sommaire, à l'index, partout. Quel souci vraiment scientifique de l'exactitude ! N'est-ce point d'un comique achevé ? L'indignation provoquée par l'odieux des procédés de M. M. s'éteint dans une douce gaieté. On ne saurait qu'engager cet Aristarque, si prompt à présenter comme des fautes les coquilles d'un ouvrage, à commencer par corriger les siennes et à ne pas en oublier jusque dans le nom de l'auteur réprimandé

D'OLLONE

RÉPONSE DE M. MAITRE, DIRECTEUR DE L'ECOLE

M. d'Ollone n'aime point la critique et ne la comprend point. Manque d'habitude sans doute : car on ne peut expliquer autrement les violences singulières de sa réplique à un compte-rendu d'une parfaite modération. La moindre contradiction lui parait injurieuse, et, pour une allusion discrète aux turbulences où l'a entraîné son dogmatisme, peu s'en faut qu'il ne veuille attirer sur son auteur les foudres administratives ou les rigueurs des tribunaux. M. d'O doit cependant en prendre une bonne fois son parti : du moment qu'il se mêle d'écrire, la critique a des droits sur lui, et il ne peut raisonnablement s'attendre à trouver chez elle la silencieuse obéissance des régiments.

Je tiens à relever tout d'abord son étrange allégation que le *Bulletin* n'a cessé de déconsidérer les travaux de sa mission et qu'en particulier M. Maybon « a profité de sa situation » de membre de l'Ecole « pour redoubler ses vaillantes attaques dans le dos de quelqu'un pour longtemps hors d'état de se défendre » (car tels sont les euphémismes par lesquels M. d'O. se plaît à désigner les critiques de ses ouvrages). Depuis son analyse de *La Chine novatrice et guerrière*, M. Maybon a publié en tout et pour tout un compte-rendu d'un article de M. d'Ollone, *L'Islam au Yunnan* : ce compte-rendu, du reste très modéré et qui vise surtout un travail épigraphique du lieutenant Lepage, a paru dans le *Bulletin* (1) à une époque où M. d'O. avait déjà terminé sa mission. Ai-je besoin de dire que, s'il avait paru plus tôt, M. Maybon n'aurait jamais eu l'idée qu'il poignardait dans le dos M. d'Ollone, dont il citait à peine le nom ?

Nous avons eu par ailleurs à nous occuper de la mission du commandant d'Ollone. Il a bien voulu envoyer à notre musée des *ex-votos* annamites en terre cuite affectant la forme de *stûpa*, qu'il avait trouvés en baie de Halong à la grotte des Merveilles, et nous l'en avons dûment et cordialement remercie [2]. Il m'a adressé de Yun-nan fou le 1er octobre 1907 des renseignements sur ses recherches au Yun-nan, que je me suis empressé de reproduire dans le *Bulletin* (3) en y apportant seulement les modifications que m'imposait mon devoir d'éditeur (4). Dans le fascicule suivant, j'ai publié une note du lieutenant Le page, membre de la mission, sur l'inscription dite « du Rocher Rouge » (5). Si je n'ai plus rien publié depuis, c'est que M. d'O. ne m'a plus rien envoyé. J'aurais pu sans doute faire à ses faits et gestes une part plus large dans notre *Chronique*. Mais je dois dire que, dès ce moment, une revue scientifique comme la nôtre avait quelque raison de se tenir sur la réserve, et, tout en attendant avec intérêt les importantes découvertes annoncées par le chef de la mission, j'avais trouvé préférable de n'en pas parler avant qu'elles eussent été publiées. J'avais été déjà inquiet de voir M. d'O. déclarer, après une excursion de quelques jours dans le Haut Tonkin, qu'il avait eu le temps d'y faire « des constatations assez nouvelles » et d'y obtenir « des résultats appelés à modifier bien des

(1) No de janvier-juin 1908, publié en fait en octobre 1908

(2) *B. E. F. E.-O*, janvier-juin 1907, p. 154.

(3) *Ibid.* juillet-décembre 1907, p. 440-442.

(4) Dans une lettre à la Société de Géographie *La Géographie*, 15 mars 1908, p. 250), M. d'O. disait que l'existence de l'écriture des Miao-tseu « était absolument inconnue, non seulement des Européens, mais des Chinois ». J'ai supprimé de la lettre qu'il m'avait adressée une affirmation analogue, sachant pertinemment que Devéria avait déjà publié des spécimens d'écriture *miao-tseu* (*Journ. As*, sept.-oct, 1891, p. 366 sqq.)

(5) *B. E. F. E.-O.*, janv-juill. 1908, p. 233-235.

hypothèses sur les races et leurs origines" (1).

Je savais que, si l'ethnographie est encore la science qui compte le plus d'amateurs, nos officiers des territoires militaires avaient fait sur les peuplades de la haute région des études longues et patientes dont les résulats étaient assez solides pour résister aux impressions rapides et sommaires d'un touriste distingué. J'avais été plus surpris encore de lire qu'au cours de cette promenade, la mission avait réuni des "observations barométriques" qui lui permettaient "de modifier l'altitude de plusieurs points portés à l'estime, trop bas sur les cartes" (2) : et je me représentais la stupéfaction des géodésiens et des topographes du Service géographique de l'Indochine, qui nous ont dotés d'une admirable série de cartes au 100.000 me du Haut Tonkin, en apprenant le cas que M. d O. faisait de leurs travaux et l'aisance avec laquelle il prétendait les rectifier. Une autre lettre informait les membres de la Société de Géographie qu'en l'espace d'un mois et demi à peine, le lieutenant Lepage avait terminé, non seulement "l'estampage de toutes les pierres présentant un intérêt historique" mais encore "la traduction des inscriptions et autres documents" rapportés à Yun-nan-fou par M. d'O. de ses diverses excursions (3): et les appréhensions qu'inspirait cet exploit sinologique sans exemple n'ont été que trop justifiées par l'événement (4). Il ne m'avait pas échapp non plus que M. Bonin revendiquait la priorité de la traversée du massif habité par les Lolos indépendants, que M. d'O. s'était attribuée : et de la polémique engagée à ce sujet, il avait paru du moins résulter que, si M. d'O. et l'abbé de Guébriant avaient été les premiers à traverser la partie centrale de cette région, M. Bonin en avait, avant eux coupé de biais la partie méridionale de cette région. (5). Plus tard, j'ai lu la charmante relation que l'abbé de Guébriant a faite de ce vopage (6) et je n'ai pu m'empêcher d'être frappé des contradictions de détail et surtout de la différence de ton qu'elle présente avec le récit de M. d'Ollone (1). Tout cela donnait à réfléchir, et peut-être étais-je fondé à croire qu'en attendant les éléments nouveaux qui emporteraient tous les doutes, l'attitude la plus raisonnable était une prudente expectative, où n'entrait du reste nulle malveillance.

Je regrette d'être entré dans ces explications un peu longues, et que j'aurais voulu éviter. Mais la vivacité de la lettre de M. d'Ollone me faisait une obligation de lui exposer les raisons de nos critiques comme celles de nos abstentions. Le compte-rendu qui a été fait ici de ses notes sur *l'Islam au Yunnan* avait surtout pour but de lui montrer les inconvénients d'une mise en œuvre trop hâtive de documents qui demandent à être étudiés longuement et triés avec soin. Il est impossible de mener à bonne fin des travaux de ce genre sans le secours de nos grandes bibliothèques et des meilleurs spécialistes; et l'on est trop exposé, au moment de la découverte, à se faire illusion sur la valeur intrinsèque ou sur l'importance relative des documents mis au jour pour ne pas en réserver l'étude jusqu'à plus ample informé. Si d'autre part nous nous sommes abstenus de mentionner nombre de communications adressées par M. d'O à diverses revues, c'est que nous voulions éviter de faire à ce moment les réserves qu'elles appelaient et que, dans ce qu'elles pouvaient avoir d'un peu excessif et de prématuré, nous faisions volontiers la part du premier enthousiasme d'un explorateur dont nous connaissions la fougue naturelle.

extrême variété des transcripations employ es, il ajoute entre parenthèses: "Ne serait-ce pas que l'auteur est incapable de contrôler ses amis européens par es documents indigènes? " Il n'eût assurément pas émis ce doute un peu ironique, si les déclarations de M. d'O. sur ce point avaient eu autant de nettet et d'humilité qu'il veut bien le dire.

M. Maybon songeait si peu à faire du livre de M. d'O. une critique systématiquement malvillante qu il a fait preuve, à mon avis, d'une indulgence bien excessive en se bornant à y relever, quelques erreus de détail et en lui concédant la vérité de la plupart de ses thèses. Je ne sais si M. d'O. lui-même, aujourd'hui qu'il connaît mieux la Chine, les accepterait encore intégralement. Rien en effet ne surait être plus contraire au témoignage de l'histoire et des faits, comme l'a parfaitement indiqué M. Courant

(1) *La Géographie*, 15 mai 1908, p. 368.
(2) *Ibid*, ibid.
(3) *Ibid*, 15 mars 1908, p. 252.
[4] Cf *B. E. F. Et O.*, janv-juin 1908, p. 259-263. Il faut reconnaître qu'il était bien difficile au lieutenant Lepage de mieux faire dans les conditions où il était placé; et ses efforts nous inspirent assez d'estime pour souhaiter qu'il ne soit plus à l'avenir victime d une hâte inconsidérée, dont il n'est sans doute pas entièrement responsable.

(5) Voir les notes de M. Bonin dans *La Géogr.*, 15 oct. 1907, p 270, et *T'oung Pao*, II, IX, p. 479, et celle de M. d'Ollone *La Géogr*, 15 juin 1908, p 437. Voir aussi *La Géogr.*, 15 sept. 1907, p 197, et 5 oct. 1907, p. 271, et *T'oung Pao*, II, VIII, p 597, 671. Les notes de M. Boni sur son voyage, qui étaient, il faut le reconnaître, d'une maigreur déconcertante, avaient paru dans les *Comptes rendus des séances de la Société de Géographie* de janvier 1899, p 33-35.

(6) De Guébriant, *A travers la Chine inconnue. Chez les Lolos*. Dans *Les Missions catholiques* 3 avril, 24 avril, 1er msi et 8 mai 1908.

(1) Le récit de M. d'O. (*La Géographie*, 15 oct 1907, p. 265) commence ainsi (voir *ibid*, 15 juill 1907, p. 71): "... J'ai réussi à traverser de part en part le pays des Lolos indépendants, jusqu'ici, demeuré impénétrable, non seulement aux Européens, mais même aux Chinois, et considéré par tout le monde comme infranchissable. " Tel n'était pas l'avis de M. de Guébriant, bien placé pour savoir à quoi s'en tenir : " Je ne connais pour ainsi dire pas de Chinois, dit il (*loc. cite*., 3 avril 1908, p 164). qui ait traversé le Leang chan de part en part .. Nombreux, au contraire, sont ceux qui, venant soit d'un côté soit de l'autre, s'avancent, conduits et protégés par les Lolos eux-mêmes, jusqu'au cœur du pays sauvage pour y échanger la toile ou le sel contre les produits indigènes... " Ce qui est possible aux Chinois était-il donc impossible aux Européens ? Et devait-on se heurter, comme l'affirme M. d'Ollone (*loc cit.*, p. 266) à "trois obstacles dont un seul suffisait à détruire toute espérance de succès" et notamment à la difficulté de " se procurer un personnel... qui consentit à risquer sa vie et sa liberté, sans pour ainsi dire aucun espoir de les sauver " ? M. de Guébriant n'en croyait rien: " En acceptant, dit il, les conditions auxquelles ces marchands (chinois) se soumettent, il devait être possible à un Européen de suivre les mêmes tinéraires," Et il ajoute : " M. le capitaine vicomte. d Ollone s'était renseigné auprès de mon neveu Le Cases et du comte de Marsay... Il savait qu à la missson catholique Ning-yuan-tou, on regardait comme possible la traversée du Leang-chan, et accompagné d'un jeune sous-officier, M. de Boyvve, il vint me demander mon concours pour cette petite exploration " En réalité, comme le dit Mgr Chatagnon, vicaire apostolique du Sseu-tch'ouan méridional (*ib* ib.), M. de Guébriant "avait cherché et préparé les moyens de pénétrer dans cette contrée mystérieuse. Son plan était fait. L'arrivée de la mission d'Ollone lui permit de l'exécuter heureusement " Les Lolos, nous dit-il lui-même, lui avaient "fait tout récemment des avauces précises". La seule difficulté qu'il appréhendait était l'opposition des autorités chinoises. Elle ne semble pas avoir été aussi redoutable que le dit M. d'Ollone: "Je suis parti subitement de Yun-nan-fou, raconte celui ci (*loc-cit*., p. 266), avec le maréchal des logis de Boyve. sous prétexte de visiter le père de Guébriant, et, quand nous eûmes joint celui ci, il n'y eut plus qu'à nous jeter avec lui et ses hommes dans le pays lolo inconnu, qui commence à quinze kilomètres de la ville. Les autorités chinoises n'ont eu vent de notre projet qu'à la dernière minute ; elles crurent à une improvisation..." Voici maintenant la version de M. de Guébrian: (*loc cit.*, p. 165): "Tout se passa au grand jourt va et vient des Lolos à la mission, grands et petits palabres, achats de toile et de sel pour servir de monnaie d'échange, organisation de la caravane. nous ne voulûmes rien dissimuler Etonnées sans doute de cette honnête franchise, les autorités civiles se mirent à lui opposer une hypocrisie si savante que nous pûmes, sans trop de mal, nous faufiler entre ses manœuvres contradictoires, affectant d'ignorer les unes et de savoir le meilleur gré des autres. C'est ainsi qu on nous fournit une escorte de soldats jusqu'au dernier village chinois, Ta-hin-tchang, à 10 kilomètres, de la ville." C. qui faillit tout gâter, c'est qu'au moment où les dernières difficultés paraissaient aplanies, les Lolos qui accompagnaient les voyageurs manifestèrent leur joie en s'enivrant d'abominable façon. A partir de ce point, M. de Guébriant fait du voyage à travers le Leang-chan une description presque idyllique. L'escalade des chaines qui ferment le pays du côté du Yang-tseu fut pénible et coûta la vie à un cheval, mais d'un bout à l'autre les Lolos se montrèrent prévenants et hospitaliers. Il ne paraît y avoir eu de difficulté réelle qu'à l'entrée chez les Pakni, qui se firent un peu tirer l'oreille pour servir de " répondants " à la mission et voulurent qu'on y mît le prix mais qui, pour rompre l'ennui d'un long palabre, régalèrent nos voyageurs du brillant spectacle de leurs exercices équestres (*loc. cit.*, 24 août, p. 200) M. de Guébriant ne paraît guère s'être douté que, pendant ce temps, il n'était question de rien moins que de les " tuer" ou de les " réduire en esclavage" et que " bien d'autres conciliabules moins solennels durent avoir lieu pour le même objet (d'OLLONE, *loc. cit*. 24 p 267) Aussi, après avoir lu sa relation, n'est-on pas surpris qu'il se félicite de cette traversée " accomplie en de si paisibles conditions" [*loc. cit*. 8 mai, p. 224]. C'est bien du reste ce que nous savions déjà par une lettre du Dr. Legendre à la Société de Géographie : " Le P. Guébriant, y disait-il, quand il a fait traverser le Ta-leang-chan à M. d'Ollone, n'a eu d'autres difficultés que celles soulevées par les autorités chinoises de Ning-Yuan-Fou." [*La Géogr.*, 15 mai 1908, p. 383].—De ces contradictions dans le récit et surtout dans l'accent de deux voyageurs qui ont fait ensemble la même route, nous ne voulons, bien entendu, tirer aucune conclusion qui puisse être désobligeante pour l'un ou pour l'autre. En les signalant, nous avons voulu seulement faire comprendre à M. d'Ollone que nous avons quelque raison d'être parfois un peu difficiles en matière de pouc mentation, et lu montrer, par un exemple qui le touche de près, combien il est difficile d'écrire l'histoire.

(1), que cette théorie d'une Chine non pas seulement militaire, mais militariste, et non pas seulement capable de progrès, mais en mal incessant de rénovation et de réformes. Ce paradoxe peut pré enter, suivant les termes de M. Maybon, quelque utilit pour réagir contre l'idée d'une Chine retardataire, immobile, impuissante à se modifier d'elle-même, réfractaire à toute influence du dehors : seule si la conception de l'immobilisme chinois est encore assez répandue dans le gros public, elle n'a jamais été celle des sinologues.

M. Maybon a montré la même modération dans sa critique du passage de *La Chine novatrice guerrière* sur la Grande Muraille, que M. d O. défend avec tant de véhémence. M. d'O nous révèle qu'en écrivant en italique? Ne sert-elle pas d'ordinaire à souligner une expression à laquelle on veut donner plus de force? N était-on pas d'autant plus fondé à l'entendre ainsi que la formule était suivie de son équivalence en kilomètres? Et si M. Maybon a négligé de la reproduire en italique, est-ce donc "parler avec modération" que de l'accuser de "commettre une altération de texte"? — Mais que d autres choses aurait pu dire M. Maybon de cette Grande Muraille, où M. d'O veut à toute force voir "une *route stratégique* incomparable" (on remarquera que les italiques sont de l'auteur et n'impliquent nullement, dans sa pensée une hyperbole). Si peu convaincu que je puisse être par ses arguments, je ne veux pas me donner le ridicule de discuter stratégie avec le commandant d'Ollone ; j'admettrai donc en principe que la Grande Muraile était admirablement conçue pour servir au tranport rapide des troupes sur les points menacés: le malheur est que les Chinois ne s'en sont jamais avisés. Est-ce donc aussi pour des transports de troupes que les prédécesseurs de Ts'in Che-houang-ti avaient élevé toutes ces murailles, tronçons épars dont cet Empereur mégalomane fit une ligne continue? Il ne suffit pas, pour écarter cette objection, de dire que ces souverains n'avaient construit que des "forts d arrêt" (p. 23): car sur ce point le témoignage des *Annales* est aussi pr cis et formel qu'on peut le souhaiter (2) M. d'O. invoque encore l'analogie des murailles élevées par les Romains : je n avais pas encore entendu dire que le *vallum Hadriani*, construit en Bretagne pour arrêter les invasions des Calédoniens fût une route stratégique. Plus près de la Chine même, il aurait pu trouver d'autres exemples : le mur que les Mac élevèrent au Tonkin pour protéger leur territoire contre les partisans des Lê (3), les murs de Truong-din et de Dong hoi, que construisirent les seigneurs de Cochinchine pour arrêter la marche des armées des Trinh (1), enfin le mur que les Russes commencèrent à édifier en 1834 pour abriter le gouvernement d'Orenbourg contre les Khiviens (2).

D'autres que nous ont eu la même impression de gêne et le même désir de tempérer un zèle trop ardent. Dans une étude très documentée sur les Lolos [3], M Henri Dordier n'a-t-il pas donné à M. d'Ollone, sous la forme la plus impersonnelle et la plus discrète, que, si la Chine est encore, et pour lontemps, un pays à étudier, elle n'est déjà plus tout à fait, même dans ses marches frontières, un pays à découvrir? Il n'en reste pas moins que M. d'O. a fait un fort beau voyage et que nous pouvons en attendre une abondante moisson de renseignents et de documents nouveaux. Qu'il les publie avec toute la rigueur et toute la prudence que la science exige, et il peut être assuré que, nulle part plus qu'à l'Eco e française d'Extrême-Orient, ils ne seront appréciés impartialement et à leur juste valeur. Nous ne prodiguons certes pas les éloges de complaisance, mais nous avons une égale horreur des critiques de parti pris. Celles que nous avons faites des travaux de la mission d'Ollone n'ont jamais eu ce caractère. Seulement M. d O. a apporté, dans la grisaille ordinaire des études chinoises un peu de l'ardeur incendiaire du soleil d'Afrique : ce n'est pas notre faute si, pour en soutenir l'éclat, nous avons dû parfois mettre des lunettes noires.

***

Ce qui a surtout choqué M. d'O. dans le compte rendu que M. Maybon a fait de son livre, c'est d'y lire qu'il laissait planer quelques doutes sur l'origine de ses sources historiques et qu'on lui aurait suggéré de prendre plus volontiers son parti de n'être pas sinologue. Il me suffit de renvoyer nos lecteurs au passage incriminé [4] : ils y verront avec quelle modération était présentée cette critique, que M. d'O. qualifie d' "allégation perfide et volontairement mensongère" et même de "diffamation". Je tiens d'autre part à citer intégalement le paragraphe de l'avertissement de *La Chine novatrice et guerrière* que visait M. Maybon : "cette histoire [histoire de la Chine], nous devrions d'autant moins l'ignorer que les Chinois ont pris le peine de l'écrire : ils sont le seul peuple du monde qui possède ses Annales officielles. C'est de celles-ci que sont tirées tous les noms, tous les textes cités dans ce volume, et s'il est permis de juger hasardeuses et téméraires les idées, assez nouvelles à la vérité, que j'en ai déduites, du moins sous le rapport des faits n'ai-je à redouter d'autres critiques que celles mérit-es par les *Annales* elles-mêmes." Est-il possible d'entendre ce passage autrement que l'a fait M. Maybon? Comment M. d'O. aurait-il pu tirer tous ses renseignements des Annales dynastiques dont il n'existe "aucune traduction intégrale",sans puiser directement aux sources? Et comment peut-il dire que sous le rapport des faits, il ne craint que les critiques méritées par les Annales elles-mêmes, s'il a été à la merci de résumés sommaires ou de paraphrases maladroites? Car enfin M. d'O. nous a pr venus qu'il n'a connu les *Textes historiques* du P. Wieger qu'au moment où son travail était presque achevé [1], et il n'existe ni en français, ni dans aucun autre langue européene, en dehors de la traduction encore incomplète de Sseu-ma Tsien par M. Chavannes, de version même partielle d une seule des histoires dyastiques qui ait l'atorité du texte original, Je veux bien que M. d'O. n'ait pas dit ce qu'il voulait dire : mais on ne pouvait juger que ce qu'il avait dit. En je veux bien aussi qu'il ait pris soin de nous avertir qu'il n'etait "nullement sinologue" : mais, s'il n'avait pas fait cette réserve, M. Maybon n'aurait pas écrire que, "par moments, les expressions de M. d'O. donneraient à entendre" qu'il a puisé directement aux sources chinoises: il aurait fallu affirmer qu'elles ne comportaient pas d'autre interprétation. Du reste, M. Maybon n'est pas le seul qui ait remarqué cette équivoque: dans un compte rendu tout récent de *La Chine et novatrice et guerrière* [2], M. Courant la signale aussi. Après avoir constaté

Même lorsqu'ils étaient assez larges pour permettre le passage de troupes, ces différents ouvrages, faibles imitations du mur de Ts in Che-houang-ti,n'ont jamais été que des ouvrages de protection. — M. d'O. tire aussi argument de l'existence de "trois immenses routes..., l'une longeant l'Océan, les deux autres partant de la capitale,"qui,dit il (p. 25),"amenaient les secours de l'intérieur, et complétaient le système défensensif ". Si les mots ont un sens, cette phrase signifie que les routes partant de la capitale rejoignaient la Grande Muraille au Nord et à l'Ouest de Hien-yang. Or il n'en est rien. Sseu-ma Ts'ien [3] se borne à dire qu'en 220 av. J.-C., Ts en Che-houang-ti "traça des chaussées impériales"(治馳道) et le *Ts'ien han chou*,seul texte qui nous donne des renseignements un peu précis sur ces routes [4], nous apprend qu'elles reliaient la capitale aux provinces du Sud et de l'Est.— Enfin, si M. d'O. avait consulté les travaux du P. Hyacinthe Bitchurin ou de von Möllendorf (5), il aurait appris que la Grande Muraille a été entièrement reconstruite sous les Ming, que nous n'avons aucune donnée sérieuse sur l'aspect qu'elle présentait avant l'ère chrétienne et qu'il est dès lors fort difficile de raisonner sur les services qu'elle pouvait rendre à cette époque. Déduire de l'état actuel de cet

(1) *Loc. cit* et compte rendu de *La Chine novatrice et guerrière* paru dans les *Annales de l'Ecole des sciences politiques*, XXIIIe année, 1908, p. 131-132.

(2) Cf. Ed. Chavannes, *Les deux plus anciens spécimens de la cartograyhie chinoise*, in *B E. F. E.-O.*, III [1903] p. 221-222.

[3] Cf. G. Dumoutier, *La muraille des Mac*, in *Bull. de Géogr. histor. et descript.* 1897, p. 55-58.

[1] Cf. L. Cadière, *Le mur de Dong-hoi*, in *B. E F. E.-O.* VI (1906), p. 138-140

(2) *Mém. histor.*, trad Chavannes, II p. 139.

(3) *Les Lolos. Etat actuel de la question.* (*La Géogr.*, 15 janv 1908, p. 17-40, et *T'oung Pao*, II, VIII, p. p. 597-686,)

(4) *B. E F. E.-O.*, juill —déc. 1906, p. 422.

[1] M. d'O. dit même qu'ils n'ont été publiés qu'à cette date:c'est une erreur qu'à relevée M. Maybon.

(2) *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 déc. 1908, p. 574-589.

(3) Mém. histor. tard, Chavannes II p. 139.

(4) Ch. 51, biographie de Kia Chan 賈山

(5) *Die Grosse Maur von China*, in *Z. D. M. G.* XXXV [1881], p. 75-131.

ouvrage son rôle sous les Ts'in, n'est-ce pas un peu raisonner comme cet auteur anglais, qui admettait l'existence des armes à feu au temps de Ts'en Che-houang-ti, parce qu'il y a des meurtrières (*loopholes*) au parapet de la Grande Muraille ?

Je serai plus bref sur les autres critiques de M. Maybon qui paraissent inacceptables à M. d O. Ce sont là des discussions de fait dans lesquelles notre seul intérêt est de découvrir la vérité. Aussi ne ferai-je nulle difficulté pour reconnaître que, si M. Maybon a eu raison d'observer que c'est To-pa Tsouen qui se fit bonze, et non pas son fils, M. d'O n'a pas tort de soutenir que par le mot " empereur " il prétendait bien désigner un souverain de la dynastie Wei; je me bornerai à remarquer qu'il a commis une erreur sur la date de l'édit de proscription du bouddhisme, qui est 446 et non 444, et que l'erreur paraît provenir d'une lecture hâtive de la page 1316 des *Textes historiques* du p. Wiger (1). Mais, sur tous les autres points, ses rectifications me paraissent beaucoup plus sujettes à caution.

M. d'O. fait remarquer que, s'il avait dit que la nécessité de s'allier contre le péril étranger a "fait taire les querelles intestines" entre Chinois et Mandchoux, c'était sous cette réserve, négligée par M. Maybon: "comme il est probable". La réserve ne suffit pas à transformer cette 'affirmation" en une simple "hypothèse", et le contexte l'affaiblit encore: car c'est sans aucune restriction que M. d'O. déclarait que "le commun danger... a solidarisé conquérants et conquis ", c'est-à-dire Mandchoux et Chinois (p 174). Du reste la thèse ne gagne rien à cette atténuation. Elle n'est en effet ni certaine, ni probable. Elle est fausse, tout simplement.

Je suis plus surpris que M. d'O. reproche à M. Maybon d'avoir relevé sa confusion sur la personnalité du fondateur de la dynastie T'ang (2) et d'avoir observé que le premier souverain de cette dynastie fut Li Yuan et non pas son fils Li Che-min. M. d'O. prétend que Li Che-min ayant, par ses talents, procuré le trône à son père, fort nul, mérite ce titre. Passe encore, s'il avait dit "le *véritable* fondateur ", et s'il avait donné quelque part dans son livre le commentaire qu'il donne dans sa lettre. Mais oin qu'il en soit ainsi l'erreur avait été déjà commise de la façon la plus nette dans une note de la page 41, où il est dit que le parallélisme entre les Han et les T'ang "se manifeste jusque dans les détails les plus rares. Ainsi les deux fondateurs des dynasties Han et T'ang laissèrent le trône à des enfants en bas âge, et chaque fois les impératrices douairières s emparèrent du pouvoir." De quel fondateur de la dynastie T ang peut-il être question ici, sinon de Li Che-min ? Et pourtant c'est bien du fondateur de la dynastie au sens strict et chronologique qu'il est question dans ce passage. Toute cette note est du reste remplie d'inexactitudes. Li Tche, l'héritier de Li Che-min, était assez jeune lorsqu'il succéda à son père, mais non pas en bas âge, puisque né en 628, il commença à régner en 649, c'est-à-dire à 21 ans (1), et la fameuse Wou Tsö-t'ien sous l'influence de laquelle il tomba si misérablement, n'était pas "impératrice douairière", mais bien une ancienne concubine de son père qu'il fit entrer à son tour dans son harem et promut plus tard au rang d'impératrice (2). Nous sommes loin, comme on voit, du parallélisme annoncé.

M. d'O s'indigne que M. Maybon ait trouvé "singulier" le récit qu'il a fait des événements de 1898. Il voit dans ce jugement une "tendancieuse altération de son texte", un acte qui "a un nom spécial en jurisprudence". Et tout cela, parce que M. Maybon avait négligé de reproduire cette phrase : "Voici comment, à Pékin, on raconte ce coup d'Etat" (p. 251). Je cherche vainement à découvrir en quoi cette addition empêche le récit de M. d'O d'être singulier. S'il décline la responsabilité de cette version, nous sommes d'accord, et la remarque ne le touche point ; s'il l'assume,—ce qu'il paraît bien faire, puisqu'il dit la tenir des "bouches les plus autorisées",—il est mal venu à prétendre qu'on a altéré sa pensée. En fait il y a à peu près autant de versions du coup d'Etat de 1898 que de "bouches autorisées", et nu ne peut se flatter encore d'avoir fait la lumière sur ce drame de palais (3); mais il est parfaitement invraisemblable, et M. Maybon a eu mille fois raison de le dire, que K'ang Yeou-wei ait donné à Ysan Che-k'ai "l'ordre" d'arrêter l'Impératrice douairière.

M. d'O. prétend enfin que la bigarrure et l'incorrection de ses transcriptions, preuve de la diversité de ses sources, sont aussi une preuve de sa loyauté. Soit : encore pourrait-on lui demander où il a trouvé les orthographes Wang-Nan heu [pour Wang Nang-che, p. 250], Kouang-tchéou-wang (pour Kouang-tcheou-wan, p. 251), etc, impossibles dans n'importe quel système de romanisation. "Tout cela n'est pas grave, assurément," dira M. d'Ollone. Non, cela n'est pas grave, mais cela est. Il n'y aurait eu, en tout cas nulle déloyauté à soumettre le manuscrit à un sinologue qui aurait revu les transcriptions et les aurait mises en harmonie : la valeur scientifique du livre y eût gagné, et son originalité n'y eût pas perdu. Après cela, il faut bien reconnaître que M. Maybon a pour une fois donné à M. d O. plus qu'il ne lui était dû, en mettant deux *n* à son nom. Il y a décidément un sort sur ce nom, que nous ne sommes pas seul à estropier: et M. d'O. nous pardonnera sans doute cette méprise en constatant que les revues qui ont donné la plus large hospitalité à ses travaux et dont la sympathie doit lui être le moins suspecte, *La Géographie* (1), et la *Revue du monde musulman* (2), l'ont commise comme nous.

(*à suivre*)

(1) A la même page [p. 106], M. d'O. parle du "célèbre moine indien Boudha Janga". C'est une forme absurde contre laquelle nous avons déjà protesté à diverses reprises : il suffit de lire Fo-t'ou-tch'eng 法[illegible]澄.

(2) P. 165: "Tout changea avec Licheminn, le fondateur de la grande dynastie T ang."

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, no 1109.

(2) Ibid, *Ibid.*, no 2331.

(3) L'un des exposés les plus précis de cette histoire obscure est celui que M. H. MASPERO en a fait ici-même [*supra*, p. 252] d'après les mémoires de Leang K'i-tch'ao; encore a-t-il fait remarquer qu'on ne pouvait le considérer comme un récit impartial des faits,

(1) 15 mai 1908, p. 183: "d'Ollonne".

(2) Février 1908, p. 285; avril 1908 p. 861; mai 1908, p. 90: "d'Olonne".

Un Volcan "maitrisé" en Chine.

La nouvelle du cataclysme sicilien est parvenue chez nous. A cette occasion, je vais vous dire deux mots sur le volcan *Maîtrisé*, situé dans la Chine *Occidentale*, en la province de Ssetch'ouan, *qui est bien ignoré des Européens*, et qui cependant constitue une merveille de la nature et témoigne de l'esprit industrieux des Chinois.

Il se trouve dans la montagne, au bord d'un petit fleuve ; il y a là des puits *artésiens* de sel, creusés avec un éperon ou tête de fer crénelé en couronne, lourd de trois cents livres et plus. On trouve plus de mille de ces puits qui contiennent de l'eau salée.

En outre, chaque puits contient de *l'air inflammable*, que l'on conduit par un tube de bambou ; on l'allume avec une bougie et on l'éteint en soufflant vigoureusement Quand on veut puiser de l'eau salée, on éteint le tube de feu ; car, sans cela, l'air montant en quantité avec l'eau, produirait une explosion.

Dans une vallée se trouvent quatre puits qui rejettent du feu en une quantité vraiment effrayable et *point d'eau* : c'est là, sans doute, le centre du volcan. Ces puits, au début, ont donné de l'eau salée ; cette eau étant tarie, on creusa jusqu'à trois mille pieds et plus de profondeur, pour en trouver de nouveau. Ce fut en vain ; mais il sortit soudain une énorme colonne d'air, chargée de grosses particules noirâtres, Cela ne ressemble pas à la fumée, mais à la vapeur d'une fournaise ardente.

Cet air s'échappe avec un grondement puissant qu'on entend *de fort loin*. La colonne est continuellement chassée et elle n'est jamais aspirée. C'est ce qui fait penser qu'il s'agit d'un volcan qui s'alimente dans quelque lac, probablement dans le grand lac de la province de Hou-Pé, de la Chine centrale, à deux cents lieues de distance. Il y a bien, sur une montagne éloignée d'une lieue, un petit lac, d'environ une demi-lieue de circuit, excessivement profond ; mais on ne croit pas qu'il suffise pour l'*alimentation du volcan*.

L'orifice de ces puits est surmonté d'une caisse de pierre de taille, qui a six ou sept pieds de hauteur, de crainte que par inadvertance ou par malice, quelqu'un ne mette le feu à l'embouchure des puits.

Ce malheur arriva, il y a un demi-siècle. Ce puits se trouve au milieu d'une vaste cour et au centre de grands et longs

hangars, où sont installées les chaudières qui cuisent le sel. Dès que le feu eut pris à la surface du puits, il se fit une explosion affreuse et un assez fort *tremblement de terre.*

A l'instant même, toute la surface de la cour fut en feu. La flamme, qui avait environ deux pieds de hauteur, voltigait sur la superficie du terrain *sans rien brûler.*

Quatre hommes se dévouèrent, et portèrent une énorme pierre sur l'orifice du puits ; elle fut aussitôt projetée en éclats. Trois hommes furent brûlés, le quatrième échappa au danger ; ni l'eau ni la boue ne purent éteindre le feu.

Enfin, après quinze jours d'efforts opiniâtres on apporta de l'eau en quantité sur la montagne voisine, on y forma un lac *artificiel*, et on lâcha l'eau *tout à coup* : elle tomba en masse entraînant un important volume d'air,et *teignit le feu.* Ce fut une dépense d'environ quarante mille francs.

A un pied sous terre. sur les quatre faces du puits, sont entés quatre énormes tubes de bambou, qui conduisent cet air volcanique sous les chaudières pour faire évaporer l'eau salée, dans le but d'obtenir du sel. Un seul puits fait cuire plus de 300 *chaudières*

Chaque chaudière a un tube de bambou, adducteur de feu ; sur la tête du tube de bambou est un tube de terre glaise, haut de six pouces, ayant au centre un trou d'un pouce de diamètre ; cette terre empêche le feu de brûler le bambou. D'autres bambous, mis en dehors éclairent les rues et les grands hangars, avec une clarté analogue à celle de la lumière électrique. Comme on ne peut utiliser tout ce feu, l'excédent est conduit par un tube hors de l'enceinte de la saline, et y forme trois cheminées, ou énormes gerbes de feu, flottant et voltigeant à deux pieds de hauteur au-dessus de la cheminée. Al'heure qu'il est, on parle d'employer cet excédent pour une fabrique de cannes à sucre à l'européenne.

Le surface du terrain de la cour est extrêmement chaude, et donne une sensation brûlante sous les pieds ; *en janvier même* tous les ouvriers sont à demi-nus.

En hiver, les pauvres, pour se chauffer, creusent en rond le sable à environ un pied de profondeur ; une poignée de paille suffit pour enflammer un ardent foyer et permettre de se chauffer aussi longtemps que bon leur semble ; ensuite ils comblent l'excavation avec du sable, et le feu est éteint

Un voyageur

Correspondance

La Rédaction décline toute responsabilité en ce qui concerne tout ce qui paraît sous cette rubrique.

Monsieur le Rédacteur.

Tout comme le signataire de l'article de fond .....vaseux, oh combien, qui a paru dans un journal local, je suis citoyen français et électeur. C'est à ce titre que je reçois un exemplaire du compte-rendu des Séances de notre Conseil Municipal.

Voulez-vous me permettre d'user des colonnes hospitalières de l'*Echo de Chine* pour rectifier – sans parti-pris aucun—une des affirmations mises, il est facile de comprendre pourquoi, dans l'article en question.

Le contrat de l'entrepreneur de vidanges a été renouvelé par le Conseil dans sa Séance du 22 Octobre 1907—compte-rendu, pages 245 à 255—Si mes souvenirs sont exacts, M. Chollot a quitté l'Administration en Juillet 1907 ? ? ?.

Le service de la police qui se plaint du temps trop long accordé à l'entrepreneur pour l'enlèvement des récipients malodorants, pouvait très facilement, avant que le renouvellement de contrat ne soit chose décidée, faire modifier la clause traitant du délai accordé.

Pour la défense de certaine cause, une affirmation de plus ou de moins n'est rien. Mais la généralité des personnes qui lisent ce journal sans connaître le compte-rendu, voient une vérité (??) de plus affirmée. C'est ainsi que les légendes se créent.

Veuillez agréer etc

Un lecteur

Lettre de Canton

De notre correspondant particulier.

Canton 27 Février 1909.

A Canton, dans la ville au moins règne la plus grande tranquillité. La cessation du deuil impérial n'a donné lieu à aucune réjouissance pnblique : on n'en aurait plus connu la date si elle n'eût été annoncée par les journaux de la cité. Les fêtes de l'Elévation au trône du nouvel empereur avaient séché les larmes des sujets fidèles à la mémoire des Majestés défuntes. Dans les mandarinats et les familles des mandarinaux on portait les vêtements de deuil et les cheveux longs mais la plupart des habitants se rasaient comme d'habitude. Le 29 de la première lune (18 Février) a été un beau jour pour les barbiers qui jusque-là n'osaient ouvrir ouvertement leurs boutiques.

Plus solennelles ont été les fêtes en l'honneur de Confucius le 7 de la deuxième lune (26 Février) : les représentants des grandes écoles, des associations de bienfaisance au nombre de 2 à 300 sont allés au temple de Confucius et ont offert à leur Saint les sacrifices prescrits par les rites. Dans les rues de la ville, on a brûlé peu de pétards à l'occasion de cette fête. On ne parle plus du départ du Vice-roi. Notables et marchands, patrons et ouvriers sont contents de son administration. Ils aiment en lui sa douceur de caractère alliée à un grand dévouement. Sous son administration, la Cité s'embellit et s'enrichit. Les quais bordant la rive gauche du fleuve ne sont pas encore complètement finis et on parle de faire ceux de la rive droite.

La construction des lignes de chemin de fer se poursuit lentement mais sûrement. La ligne Canton-Hankow emploie plus de 2.000 ouvriers, elle est livrée à la circulation depuis Canton jusqu'à Fayun ; avant la fin de l'année elle atteindra la ville de Yintet. Sous la direction des ingénieurs anglais, celle de Canton Kowloon voit ses travaux poussés activement. Enfin on parle de la ligne Canton-Macao qui relierait Canton au port de commerce que les Chinois veulent creuser à quelques lis de Macao. Dans ce port pourraient mouiller les plus gros navires venant de Hongkong.

A l'intérieur de la province règne aussi une tranquillité relative, plus grande que les années précédentes, excepté dans la région de Ling-shan près de Pakhoi où les pirates continuent leurs brigandages, eux et leurs alliés. Deux chrétiens viennent encore d'y être massacrés. Leurs meurtriers ont sans doute été encouragés par l'impunité dont ils voient jouir ceux qui s'attaquent aux chrétiens. A l'est de la province, les mandarins ont pu repousser les brigands du Kiang-Si qui cherchaient un refuge sur les territoires de Lokfong et de P'inyan.

Curiosus.

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 27 FÉVRIER AU 6 MARS 1909

Vols	23
Vols d'enfants	4
Vagabondage	2
Détournement de femme	1
Attentats aux mœurs	7
Divers	3
Contravention aux règlements municipaux	2
Maintenus quelques heures au violon	42
Contraventions au règlement de police et voirie.	153
do do des voitures	3
do do des jin-ricshaws.	168
do do des brouettes	75
do do des chiens	2
DIVERS	
Ces adavrtrouvés sur la voie publique	7
Malades indigents envoyés à l'hôpital	1
Plaintes diverses	31
Enfant trouvé égaré sur la voie publique	1
Incendie	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 11ème JOUR DE LA 2ème LUNE (2 mars)

—Nous nommons Ma Ang-liang 馬安良 au poste de général de brigade de Nin-hia, au Kensou, et Ma Fou-siang 馬福祥 au poste de général de brigade de Pa-li-k'oen, dans la même province. Respect à ceci.

—Lieou Pang nien 劉彭年, second assistant du ministère de l'Intérieur,

nous a fait un mémoire, nous informant qu'il y a de très nombreux abus qu'on commet dans les diverses écoles des provinces etc ..

Nous ordonnons donc au ministère de l'Instruction publique à Pékin de se hâter de réorganiser tous les règlements des écoles afin de supprimer les abus, et puis de nous en faire part par un rapport détaillé. Respect à ceci.

⁂

—Le Ministère des Emplois Civils nous a fait parvenir un rapport dans lequel il nous prie de désigner quelques hauts fonctionnaires lesquels devront accompagner le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Liang Ke-tchoang où ce cercueil sera transporté le 12me jour de la 3me lune (premier mai prochain) etc...

Nous désignons donc les fonctionnaires suivants :

Tchou Kia-ai 鄒嘉來, vice-ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères).

Vou Tchong lien 吳宗濂, assesseur du *Oéoupou*.

Chœi-liang 瑞良, vice-ministre de l'Intérieur.

Cheng Tchao-yang 孫紹陽, assistant du ministère des Emplois civils.

Ou-tcheng 烏珍, vice-ministre p. i. du ministère de la Guerre.

Tcheng Poang-chœi 陳邦瑞, vice-ministre des Finances.

Vang Yong-pao 汪榮寶, assesseur du ministère de l'Intérieur.

Vang-siu 王序, académicien et portant le titre honorifique de vice-ministre des Rites.

Yi Ke t'an 伊克坦, vice-président de la Cour suprême de l'Inspection impériale.

Li King-yu 李經畬, secrétaire de l'acad mie impériale.

Chi-yen 熙彥, vice-ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce).

Tcho yng-yuen 祝瀛元, premier assesseur dudit ministère.

Seng Yong-p'ei 沈雲沛, vice-ministre p. i. dudit ministère.

Li King-ts'ou 李經楚, assistant du ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

Ghiao Su-nan 喬樹南, assistant du ministère de l'Instruction publique.

Hoang Kiong-long 黃均隆, assistant du ministère de la Justice.

Ngan-choen 恩順, vice-ministre de l'Administration des Vassaux.

Hiu Tse sing 許澤新, académicien.

Lieou Ja-tcheng 劉若曾, vice-président de la Cour supr me des causes capitales.

Tcheng Zie-king 曾習經, seu assesr du ministère des Finances.

Li Che-tcheng 李士鉁, académicien. Respect à ceci.

⁂

— Tien Tse-mei 田智枚, est nommé secrétaire de l'Académie impériale.

Deux bacheliers Ki-tsing 耆津, et Tsing-tcheng 進徵, en souvenir de leur père, sont désignés comme fonctionnaires civils.

Nous permettons à Tchao Ping-ling 趙炳麟, censeur impérial et à Kou Tsou-pang 顧祖彭, administrateur du ministère du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce), de se procurer un poste de préfet dans une province.

Yng-ki 英琦, ancien préfet de Tong-tcheou, au Chensi, peut attendre quand même un poste de préfet dans une province. Respect à ceci.

———

DU 11me JOUR DE LA 2me LUNE
(2 février)

— Sont nommés :

Song-ling 嵩林, administrateur du ministère des Rites, employé à Si-ling.

Koei-jeng 桂成, administrateur du ministère des Rites, employé à Mou-ling.

K'i-choan 啟桑, administrateur du ministère des Rites, employé à Tch'ang-ling.

Yang Tchao-keng 楊朝庚, secrétaire du trésorier général du Chensi.

Lieou Se-yuen 劉式淵, préfet-adjoint de Hou-tcheou-fou, au Tchékiang.

Tcheng Tcheng-siang 陳曾驤, secrétaire à l'académie impériale.

Koei-yng 桂蔭, préfet de Che-nan-fou, au Houpé.

Li Vei-tcheng 李維楨, secrétaire à la Cour suprême.

Tchang Se-tcheng 章師程, préfet-adjoint de Tong-lou-ting, au Petcheli.

Li Kia tchao 李家焯, ancien taotai en expectative d'emploi au Koangtong et préfet destitué de K'ingtcheou, reçoit l'ordre d'être rétabli dans son ancienne dignité et pourra attendre un poste dans ladite province d'après la loi.

Tai Su-ming 戴書銘, ancien sous-préfet de Yu-ts'e-hien, au Chansi, est rétabli dans son ancienne dignité et pourra attendre un poste de préfet adjoint dans ladite province. Respect à ceci.

⁂

—Kou Hong-che 柯逢時 nous a fait un mémoire nous priant de lui accorder la permission de démissionner pour raison de santé; nous lui conférons un congé de vingt jours afin qu'il puisse se soigner tranquillement; il est inutile de nous présenter sa démission. Respect à ceci.

———

DU 12me JOUR DE LA 2me LUNE
(3 Mars)

Le ministère de la Guerre nous a fait un mémoire, nous priant de désigner quelques généralissimes et vice-généralissimes pour accompagner la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu de Pékin à Liang-ke-tchoan où le cercueil devra être transporté et placé pour le moment, le 12me jour de la 3me lune (premier mai prochain), etc...

Nous désignons donc à ce sujet Hong-chan 鳳山 et Cheou-yng 壽蔭, tous deux généralissimes, et Lien-k'oei 連魁 ainsi que Yo-liang 岳樑, tous deux vice-généralissimes. Respect à ceci.

⁂

—Sur la demande de Tcheng Tch'oen-ming 岑春蓂, gouverneur du Hounan, nous ordonnons que Ling Yng-ting 淩蔭廷, ancien taotai en expectative d'emploi et portant le titre honorifique du deuxième degré, qui vient de mourir, obtienne tous les honneurs posthumes dus à un taotai mort au camp où il avait parfaitement travaillé et a eu beaucoup de mérites, et qu'on remette la place de son âme aux temples de Tcheng Koh-hoang 曾國藩 et de Tcheng Koh-ts'iuen 曾國荃, où ce défunt pourra jouir des offrandes.

Nous ordonnons aussi que le ministère de la Guerre prenne connaissance de cet ordre. Respect à ceci.

DU 15me JOUR DE LA 2me LUNE
(6 mars)

Feu notre Empereur Koangsiu a déjà publié les durets impériaux établissant les moyens préparatoires et graduels pour les lois constitutionnelles et de réforme dans toutes les administrations. Depuis notre avénement au Trône, nous avons ordonné très sérieusement que ces lois constitutionnelles soient mises en réelle pratique dans un délai très court.

Aujourd'hui, nous publions à nouveau ce décret impérial exprimant notre résolution très solide de pratiquer réellement et graduellement les diverses lois constitutionnelles en vue de réformer notre Empire; en un mot, la situation de notre Empire étant en bon état, nous devons et voulons très vivement les mettre en réelle application.

A l'avenir, tous les fonctionnaires soit de haut rang soit de rang subalterne devront se mettre d'accord avec nous et nous aider sincèrement dans ces administrations de nouvelle méthode.

Tandisque les censeurs impériaux et tous les mandarins qui ont le droit de parler auprès de nous des affaires de l'Empire, s'efforceront de nous avertir simplement de temps en temps de tout ce qui regardera ces nouvelles lois soit pour les intérêts soit pour les abus, afin que toutes nos administrations soient bien réglées.

Si quelques-uns parmi les mandarins rapportent auprès de nous par mensonges ou mauvaises idées, ainsi que des paroles révolutionnaires, ils seront punis sans pardon. Respect à ceci.

⁂

— Sur la demande de Tcheng Ming-k'ang, 陳名侃, vice-président de la Cour suprême de l'Inspection impériale, nous ordonnons au *Oéoupou*, ministère

des Affaires étrangères) de se hâter de bien réorganiser les affaires des ministres de Chine à l'Etranger, qui ont de très grande importance. Respect à ceci.

***

— Siu Ting-tch'ao 徐定超, censeur impérial, vient de nous faire parvenir un rapport par lequel il nous dit qu'il est très important de trouver des hommes de talent pour rétablir le ministère de la Marine, et nous prie de fonder des écoles de la Marine et celles de mécanique etc...

Nous ordonnons donc aux princes et aux mandarins chargés de la Marine, de prendre connaissance de bonnes propositions dudit rapport. Respect à ceci.

DU 17me JOUR DE LA 2me LUNE
(8 mars)

— Nous ordonnons à Vou Ki-pei 吳繼培, général de brigade du Nganhoei, et à Lou Ping-ang 羅平安, général de brigade du Kensou, de tous deux démissionner.

Nous ordonnons à Voul Keng-ngo 和爾賡額, juge provincial du Setchoan, de quitter immédiatement le poste qu'il occupe actuellement et d'en attendre un autre.

Nous ordonnons aux fonctionnaires suivants de quitter leur poste actuel pour se hâter de venir à Pékin où ils devront être présentés en audience impériale par leurs ministres :

Lieou K'ing-ping 劉慶汾, taotai de Hing-siuen-yong, au Foukien.

Vang Kia-hou 王嘉禾, préfet de Tong-kie-fou, à Kirin.

Vou Tsou-tch'oen 吳祖椿, préfet de Choei-tcheou-fou, au Kiangsi.

Yng Tchao-chi 尹肇熙, préfet de Ts'ou-yong-fou, au Yunnan.

Yu Yung-fei 余雲煥, préfet de Senan-fou, au Koeitcheou.

Sie-ngan 錫恩, taotai du riz et des grains du Kiangsi, dont le poste vient d'être supprimé par raison d'économie. Respect ceci.

***

—Nous ordonnons à Fang-hio 方旭 examinateur provincial p. i. du Setchoan, de quitter immédiatement son poste intérimaire, et d'attendre une charge de taotoi dans la même province. Respect à ceci.

—Nous nommons Vang Ping-ngan 王秉恩 au poste de taotai de Je-ho, au Petcheli. Respect à ceci.

***

—Sont nommés taotai en expectative d'emploi:

Vou Kia-sieou 吳家修, au Petcheli.

Vang Vei-kan 王爲幹 au Chansi.

Tchang Ghi king 張其金 au Nganhoei.

Sont nommés préfets au choix :

Yang Tei-ang 楊德安 au Chansi.

Li Ling-yang 李臨陽 au Setchoan.

Hoang Hien-tch'oen 黃獻琛 au Petcheli.

Vou Liang-jeng 賀良成 au Setchoan.

Vang Che-tsou 汪逃祠 est nommé secrétaire au ministère des Emplois Civils. Respect à ceci.

***

—Tchang-fei 常徽, censeur impérial, nous présenta auparavant un mémoire, accusant Tchao Ping-yen 趙濱彥, surintendant de la gabelle des deux Hoei, au Kiang-sou, d'avoir témérairement abusé de son autorité pour faire du mal au peuple et d'avoir laissé ses soldats causer de grands malheurs aux habitants etc...

Nous avions donc ordonné à Tcheng Kœi-long, 陳夔龍, ancien gouverneur du Kiangsou, présentement vice-roi des deux Hou, d'enquêter très sérieusement sur cette très importante accusation.

Récemment ledit vice-roi nous avisa dans un rapport très détaillé, qu'après enquête faite très sérieusement, il sait bien clairement que cet accusé avait assez attentivement et activement traité ses affaires administratives, mais que seulement il s'était trop emporté dans la poursuite des contrebandiers du sel etc...

Puisqu'il en est ainsi, nous ordonnons au ministère des Emplois Civils de délibérer en toute hâte sur une légère punition à infliger audit accusé d'après la loi.

Nous destituons immédiatement les deux officiers suivants qui ont été impliqués dans cette accusation :

Tchang Veng tsu 張文洪, capitaine.

Tchao Tch'oen-yong 邵春榮, lieutenant

Quant à Li Tsou pei 李祖培, préfet-adjoint au choix, chargé de la poursuite des contrebandiers, il doit être sérieusement examiné par le vice roi Toan-fang 端方.

Pour le reste, on pourra agir d'apres ce dont nous a informé ledit vice-roi dans son rapport, en avertissant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

Audience impériale
du 2 Mars

S. E. Tsing Cheou-tchang 秦綬章, mandarin de Pékin, et tous les conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 12me JOUR DE LA 2me LUNE
(3 février)

S. A. I. le prince du Sang Li 禮王 et S. E. Se Loen-ngo 色楞額, haut mandarin de Pékin, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 13me JOUR DE LA 2me LUNE
(4 Mars)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 14me JOUR DE LA 2me LUNE
(5 mars)

M. Yang-jeng 楊仁, ancien ministre de Chine à Berlin, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

***

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

Le 15me jour de la 2me lune (6 mars) S. E. Yong-k'ing 榮慶 ministre de l'Instruction publibue, et LL. EE. Gneisieou 嚴修 et Pao-chi 寶熙, vice-ministres.

Le lendemain, LL EE. Tie-liang 鐵良, Cheou-chong 壽勛 et Yao Sie-koang 姚錫光, ministre et vice-ministres de la Guerre.

DU 17me JOUR DE LA 2me LUNE
(8 mars)

Trois mandarins de Pékin MM. Hoang Koh-hien 黃國暄, Siai-kai 謝愷 et Koei-kieou 桂九, ainsi que tout les grands conseillers de l'Empire, ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil l'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

MINES

Mandchourie

— Le préfet de Hai-long fou engage des Belges pour exploiter les mines d'or dans sa préfecture. (*Jentcheaujepao*)

Chansi

— Le prince Régent vient d'ordonner par télégramme au gouverneur du Chansi de s'empresser de réunir une forte somme par actions, pour exploiter les mines de cette province.

Pékin

— Le prince Régent aurait ordonné à tous les vice-rois du Sud de prendre part aux conférences pour l'établissement du ministère de la Marine ; il aurait l'intention de leur remettre le titre honorifique de commissaire impérial de la Marine, afin qu'ils aient le droit de pouvoir directement correspondre avec le ministère de la Marine.

***

OPIUN

Pékin

—Le prince Kong vient d'apprendre que, parmi les mandarins de Pékin, il y en a plusieurs qui fument encore en cachette l'opium comme auparavant; bien fâché, il aurait prié le prince Régent de publier plus tard les noms de tous ces mandarins, fumeurs d'opium.

***

COMMERCE

Koangtong

Le territoire Chang-chan-vai de la sous-préfecture Changchan, au Kouangtong, est transformé en un port commercial.

Ce territoire a une dimension de six à sept lis depuis le nord au sud et 4 à 5 lis depuis l'est à l'ouest.

***

INTÉRIEUR

Pékin

—S. A. I. le prince Régent vient d'ordonner au ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Poste et Voies) d'examiner très sérieusement la conduite de M. Liang Che-yi, qui a été accusé d'avoir commis de nombreux abus dans la ligne ferrée Pékin—Hankéou, avec Tchengpie, ministre destitué.

On dit que M. Liang va être probablement destitué de sa charge de directeur général de ladite ligne ferrée.

—Le Conseil d'Etat aurait télégraphié à M. Toang Tchao-yi qui est en ce moment en France, pour lui ordonner de se hâter de rentrer à Pékin.

— S.A I. le prince King, président du Conseil d'Etat, est complètement rétabli et est rentré en fonction.

— S.E. Ling Tchao-nien, inspecteur impérial des travaux de construction du tombeau impérial, est arrivé à Si-ling.

— S.E. Yng-tch'ang, nouveau ministre de Chine à Berlin, accompagné de M. Chei-tchang, fils ainé du prince Cheou, ministre de l'Intérieur, est parti de Pékin, le 25 courant ; on dit qu'ils sont arrivés à Hankéou de là ils vont bientôt venir à Changhai.

— Le chef des eunuques Song vient d'être privé de sa dignité et condamné aux travaux forcés pour racheter ses crimes ; c'est par ordre de l'Impératrice-mère Long-yu, veuve de l'Empereur Koangsiu qu'il en est ainsi ordonné.

— De nombeux fonctionnaires de Pékin dont les postes ont récemment été supprimés par raison d'économie, s'empressent de quitter la capitale impériale pour se rendre dans les provinces pour y demander des charges.

***

— S. E. Lou Tchoan ling, ministre et conseiller de l'Empire, paraissait très droit et très juste dans toutes les affaires que la Cour lui avait confiées.

Mais tout dernièrement, il refusa de se rendre en Mandchourie où le prince Régent lui avait ordonné d'aller enquêter sur les accusations portées par des censeurs impériaux contre S.E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie et nouvellement désigné ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies). Il a dit au prince Régent :

" Je dois obéir respectueusement à vos ordres pour partir immédiatement en Mandchourie faire une sérieuse enquête sur la conduite de M. Siu Che-tch'ang, accusé très souvent d'avoir commis des abus.

' Cependant, il est un de mes meilleurs amis ; si je fais une très sérieuse enquête sur lui, ce sera un effet de ma fidélité envers l'Empire, mais cela fera rompre certainement notre amitié ; si je fais des mensonges sur cette question très importante, je serai infidèle et je devrai être puni.

"Par conséquent, des deux côtés, je sens une très grande difficulté; je crois qu'il vaut mieux vous prier sincèrement de me permettre de quitter la charge que vous m'avez confiée afin de pouvoir éviter cette difficulté."

Le prince Régent, ayant entendu ces paroles, en fut très fâché et a dit ainsi à M. Lou Tch'an-ling :

"Vous n'avez qu'à bien remplir le devoir que je vous confie, et si vous agissez ainsi, vous serez sûrement très fidèle l'Empire et même à votre vieil ami. Allez donc promptement faire ce que je vous ai dit et vous m'enverrez la vérité sur cette démarche".

Mongolie

— Il y a presque quinze jours que dans les environs de la Mongolie tombe une très forte quantité de neige qui atteint aujourd'hui 3 pieds de hauteur.

Tibet

— Le prince Régent vient de télégraphier au Dalai Lama qu'il n'a pas le droit de lui donner la faveur spéciale de pouvoir correspondre directement avec le Trône.

Pékin

— Depuis que le prince Tcheng, frère cadet de feu l'Empereur Koangsiu, est devenu Régent, le prince King, président du conseil d'Etat et président du *Oéoupou* (Affaires étrangères) est découragé et ne veut plus traiter les affaires administratives dont il devait s'occuper; quand on lui demande l'arrangement d'une affaire d'importance, il dit toujours d'aller en informer le prince Régent. (*Sinvanpao*)

— Le prince Régent vient d'ordonner au ministère des Finances d'améliorer en toute hâte les règlements de la gabelle des provinces, surtout ceux du Petchéli qui en a été accusée très gravement.

— S. E. Tcheng Ming k'ang, vice-président de la Cour suprême de l'Inspection impériale, vient de présenter au prince Régent un rapport dont le résumé suit :

" Je vous prie vivement de modifier les règlements qui président au choix des ministres de Chine à l'Etranger ; parce qu'il y en a actuellement plusieurs qui ne comprennent ni les langues ni les affaires étrangères, c'est pour cette raison qu'ils rencontrent de grandes difficultés dans leur charge. Je pense qu'il vaut mieux désigner dorénavant pour ces postes à l'étranger des mandarins très versés dans les affaires étrangères, les lois de l'Empire et des nations étrangères, le commerce et l'industrie et spécialement qui comprennent bien quelques langues étrangères."

Le prince Régent a remis ce rapport au *Oéoupou* (Affaires étrangères) et lui aurait dit de s'y conformer attentivement. (*Sinvanpao*)

— Le prince Régent comprenant que les crimes de Tcheng-pie sont très graves, aurait commandé aux conseillers de l'Empire de les faire publier, afin de contenter le peuple.

— M. Tchao Ping-ling, censeuer bien connu à Pékin, homme très droit, est nommé préfet dans une province ; tout le monde est très triste d'apprendre cette nomination.

— S.E. Li Tien ling, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a récemment supprimé à nouveau plusieurs postes par raison d'économie ; ce ministère pourra épargner ainsi annuellement plus de 30.000 taëls.

—La maison du ministère du *Hio-pou* (Instruction publique) est rebâtie complètement.

***

— Le prince Régent aurait ordonné aux autorités de la Cour de Pékin et des provinces de lui faire parvenir les rapports relatifs aux affaires financières, afin de modifier toutes les administrations de finances en Chine.

— Le prince Tsai-tse, ministre des Finances, aurait décidé de faire fonder à l'Etranger une succursale de banque impériale. [*Jentcheoujepao*]

— Le ministère de l'Instruction publique à Pékin propose de prier le prince Régent de faire appeler à Pékin tous les étudiants chinois ayant terminé parfaitement leurs études à l'étranger, afin qu'ils subissent un examen impérial auprès du Trône, lors de la troisième lune.

— En vue de souvenir la fête de l'avénement au Trône de nouvel Empereur Siuen-t'ong, fils du prince Régent, celui-ci aurait l'intention de rétablir à leur ancienne dignité tous les mandarins destitués ou condamnés à l'exil.

Pour ce même but, il est d'avis d'ordonner à tous les gouverneurs des provinces de lui recommander les bons lettrés et licenciés qui n'ont pas d'emploi et de les faire venir à Pékin où le prince Régent les choisira personnellement après examen.

—Quatre hauts mandarins de la Cour intérieure de Pékin ont été accusés auprès du Trône d'avoir détourné de l'argent et d'en avoir dépensé beaucoup inutilement.

—La fille de S.E. Toan Tchao-yi, commissaire impérial à Washington, qui est en ce moment en France, a été fiancée à un fils de M. Tchang Yng-tang, ancien commissaire impérial au Tibet, actuellement assistant au *Oéoupou*.

Lorsque S. E. Toang Tchao-yi sera retourné à Tientsin, le mariage de sa fille sera célébré.

Koangtong

—S.E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Koang, a prié le prince Régent de récompenser spécialement 254 fonctionnaires pour avoir vaincu magnifiquement les rebelles de K'ingtcheou et de Lientcheou.

Un censeur impérial vient d'accuser ledit vice-roi d'avoir fait les mensonges auprès du Trône dans cette recommandation trop exagérée.

Nganhoei

—S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, est réellement parti de Nankin pour Pékin, le 2 courant.

Pékin

— S. E. Siu Che-tch'ang ex vice-roi de la Mandchourie, nouvellement nommé ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) a déjà trois fois prié très vivement le prince Régent de retirer sa dernière nomination ; en même temps, il a supplié aussi quelques conseillers de l'Empire de prier pour lui le prince Régent dans le même but.

Les conseillers de l'Empire ayant cru que M. Siu Che-tch'ang a énergiquement résolu de ne pas entrer en nouvelle charge à Pékin, auraient prié ensemble le prince Régent d'accorder à M. Siu Che-tch'ang la permission de démissionner et de nommer M. Li Tien lieng ministre titulaire du *Yeou-tchoan-pou*. (*Chepao*)

N.B. — Ce dernier est en ce moment ministre p.i. du *Yeou-tchoan-pou ;* il était professeur du prince Régent il y a dix ans environ.

— Le 3 mars, S. A. I. le prince Régent a vu S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, à son palais pour la consulter sur une très importante affaire, il lui a exposé les diverses mesures qu'il avait dernièrement prises dans les diverses administrations.

— Un censeur impérial vient d'être accusé auprès du prince Régent d'avoir reçu d'un ministre de Pékin un don de 5.000 taëls pour présenter un rapport au Trône accusant injustement deux ministres de l'Empire. Cette affaire est tout-à-fait connue à Pékin.

— Le 3 Mars, le *Ttheng-vou-tch'ou* (Bureau chargé des nouvelles administrations) a été transporté à la Cour suprême.

—Le 15me jour de ea 2me lune(aujourd'hui) les mandarins du *Hio-pou* (ministère de l'Instruction publique) se sont installés dans les nouveaux bureaux.

— Le Bureau astronomique de Pékin a choisi comme jour très favorable le 17me jour de la 3me lune (6 mai prochain) pour transporter le cercueil de feu l'Impératrice-douairière au palais Yong-ang.

— S.A.I. le prince Régent est allé très souvent en costume d'homme ordinaire en divers endroits de Pékin pour s'informer des affaires des mandarins et du peuple,ainsi que de celles des Etrangers. Des censeurs impériaux lui ont conseillé de ne plus le faire afin d'éviter des accidents imprévus.

— Le ministère des Emplois Civils a décidé de faire élever tous les sous-préfets titulaires au sixième degré.

N. B. — Actuellement tous les sous-préfets titulaires dans les provinces sont au septième degré.

Chensi

—Sur la demande de S.E. Ngan-cheou, gouverneur du Chensi, la Cour suprême va fonder dans ladite province un poste de taotai de l'industrie et supprimer celui des grains et du riz.

Kiangsou

—Le 2 mars, a éclaté un violent incendie au côté gauche de la montagne de Yang-pong, près de Tchengkiang.

Les biens de plus de 60 familles ont été détruits par le feu et deux enfants ont péri dans les flammes.

— S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, qui a pris part à la Conférence internationale de l'Opium à Changhaï, est retourné à Soutcheou, avant-hier matin.

— M. Li Peng-seng, taotai en titre et en expectative d'emploi au Kiangsou, qui a dernièrement fait un don de mille taëls à S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, comme nous l'avons publié, afin de pouvoir se dire élève ou protégé dudit haut mandarin, va être privé de sa dignité et renvoyé au Hounan, son pays d'origine ; car S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, ayant appris cette nouvelle, entra en grande colère et aurait prié le prince Régent de destituer immédiatement le susdit taotai.

Le Dalai Lama

— Lorsque le Dalai Lama était à Si-ning, il a reçu du prince Régent un télégramme de salut et puis un don de plusieurs vases en argent.

Le Dalai Lama s'est empressé de lui renvoyer un télégramme pour l'en remercier et lui souhaiter toutes les prospérités ; il l'a informé en même temps qu'il se hâtera de partir vers le Tibet afin d'apaiser les troubles. (*Chechepao*)

Pékin

— Toutes les autorités de la Cour de Pékin et des provinces devront en obtenir d'avance la permission du ministère des Emplois Civils, si elles veulent employer ou changer un fonctionnaire.

— Le prince Régent a l'intention d'examiner tous les petits conseillers de l'Empire et d'augmenter les appointements de ceux qui auront satisfait à l'examen.

— Plusieurs gouverneurs des provinces viennent d'envoyer les télégrammes au Conseil d'Etat pour lui demander le jour de présenter au Trône les rapports pour féliciter le nouvel Empereur et le nouveau Régent.

— Hors des vice-roi du Petcheli et de Nankin, il y aura un grand changement parmi tous les hauts mandarins des autres provinces.

— Sur ordre du prince Régent, le ministère des Finances aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de préparer en toute hâte tout ce qui est relatif au nouvel impôt du timbre sur les marchandises.

On dit que cette nouvelle mesure sera mise en réelle pratique probablement dans un mois.

— Le ministère de l'Intérieur compte qu'il a une dette totale de 900.000 de taëls.

— Tous les taotai de l'industrie dans les provinces pourront correspondre directement avec le ministère du *Nong-Kong-choan-pou* [Agriculture, Travaux et Commerce].

— Le prince Régent, voulant célébrer la fête commémorative de l'avènement au Trône de son fils ainé, le nouve Empereur Siuen t'ong, va ordonner au ministère des Rites de fonder un examen spécial pour tous les pauvres lettrés des provinces ; chaque gouverneur devra en choisir quelques-uns parmi les plus savants en littérature chinoise et les sciences des nations étrangères et ceux qui manifestent la plus grande piété filiale.

— D'après la loi, tous les fonctionnaires et employés du minist re de l'Administration des Vassaux sont tousl Mandchous et Mongols, aucun mandarin chinois ne peut y obtenir un poste. Maintenant, le prince Régent a ordonné que cette loi soit supprimée et que les Chinois puissent également y être employés comme les Mandchous et les Mongols.

— S. A. I. le prince Régent a voulu pardonner à tous les fonctionnaires réformateurs, destitués en 1898 par feu l'Impératrice-douairière. Mais les conseillers de l'Empire viennent de dire au prince Régent que, si cette affaire est publiée, feu l'Impératrice-douairière paraitra avoir mal agi alors. [*Chechepao*]

— Par raison d'économie, les affaires du Bureau des médecins impériaux seront rattachées au ministère de l'Instruction publique.

Houpé

— S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, est arrivé à Hankéou le 5 mars ; de là, il partira directement à Pékin par le chemin de fer.

— Sur la proposition de S. E. Tchang Tche tong, ministre et conseiller de l'Empire, le prince Régent va établir à Hankéou un commissaire impérial chargé uniquement du commerce. (*Jentcheoujepao*)

— S. E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, a fait parvenir au Trône un rapport pour le prier de vouloir accorder spécialement les honneurs posthumes à feu Lieou Tchoan-yong, recteur de l'Université de Pékin et originaire de Hang-yang-hien, au Houpé, et faire écrire tous ses actes dans l'histoire impériale ; la Cour y a consenti.

Voici le résumé de ce rapport :

M. Lieou Tchoan-yong put composer des poésies dès son bas âge et devint bachelier à douze ans, les anciens le considèrent comme un enfant de la plus rare intelligence. En peu d'années, il devint licencié, puis mandarin à l'académie impériale, et enfin recteur de l'Université de Pékin.

Il était très versé dans la littérature chinoise et les sciences de toutes les nations étrangères ; il se conduisit parfaitement, fut très pieux envers ses parents. Voulant servir sa mère qui était malade, il a quitté le poste de mandarin et est retourné chez lui. Plusieurs de ses disciples sont devenus très savants et hauts fonctionnaires, etc...

Yunnan

— S. E. Sie-liang, vice-roi du Yunnan-Kœitcheou, dernièrement transféré en Mandchomie, vient de faire un rapport au prince Régent, disant :

" M. Kao Eul-kien, commissaire impérial, chargé des affaires atrangères au Yunnan, est un homme très droit, fidèle à l'Empire et très versé dans toutes les affaires administratives ; il est très attentif dans toutes les affaires, surtout celles des Etrangers ; par conséquent, il est digne d'être promu à un poste plus élevé.

" Profitant de cette occasion, je vous prie bien vivement de vouloir ordonner sévèrement au nouveau vice-roi M. Li King-chi d'apporter la plus grande attention surtout aux affaires étrangères dont les difficultés surgissent très souvent dans la province du Yunnan, etc". (*Yu-loung-je-pao*)

Foukien

—Lorsque M. Tcheng pie était ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) tous les hauts mandarins du Foukien, son pays d'origine, le flâttaient et se conformaient toujours à son avis ; mais depuis sa destitution, tous ces mandarins qui le méprisaient dans leur cœur, l'abandonnèrent.

Une grande école que Tcheng-pie a fait bâtir de ses propres deniers et qui lui coûta 20.000 taëls, est abandonnée aussi, aucun élève ne veut y étudier.

Tcheng-pie voyant tout cela, se sent très honteux et n'ose pas se rendre en sa patrie ; c'est pour cette raison qu'il reste à Changhaï.

Nganhoei

— M. Yang Tchong-ts'ing, taotai en expectative d'emploi au Kiangsou et ancien préfet d'Ang-king-fou, est destitué de sa charge à la suite de l'accusation portée par S. E. Hong-chu, ancien gouverneur du Nganhoei.

Maintenant, tous les notables d'Ang-k'ing-fou ont prié S. E. Tchou Kia pao, gouverneur actuel du Nganhoei de faire rétablir ce préfet, très bon et très populaire, à son ancienne dignité.

Ledit gouverneur ayant appris que cet ancien préfet d'Ang-k'ing-fou était en réalité très attentif dans ses administrations et aimé du peuple, aurait prié le prince Régent de lui rendre son ancien emploi.

Kou-pou tou

— Sur la demande de M. le commissaire impérial de Kou-pou-tou, le prince Régent va établir en ce pays-là un poste de taotai chargé des affaires étrangères.

Pékin

— Bien que l'ordre ait été donné par S. M. l'Impératrice-mère Long-yu, veuve de l'Empereur Koangsiu, au prince Régent de ne pas aller accompagner le cercueil de l'Empereur Koangsiu, de Pékin jusqu'à Liang Ke-tchoan, le Régent veut cependant s'y rendre quand même, le premier mai prochain.

— Le prince Régent, qui a droit à toutes les cérémonies dues à l'Empereur, les refuse cependant par humilité.

—S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, est tombé fort gravement malade à dater du 6 mars.

—Un censeur impérial, originaire de la Mandchourie, vient de demander à nouveau au prince Régent de ne plus nommer les fonctionnaires de racu chinoise au poste du troisième degré et au dessus afin qu'aucun Chinois n'ait plus d'autorité à la Cour ni dans les provinces : ainsi les Chinois ne pourront jamais se soulever contre la dynastie.

Le prince Régent ayant lu ce rapport, entra dans une grande colère et le jeta par terre ; grâce à la prière d'un conseiller de l'Empire, ce censeur n'a été que blâmé par le prince Régent.

Il paraît que le prince Régent s'oppasait a ce qu'on révélât ce rapport déraisonnable.

—Le prince Régent vient de supprimer la loi ordonnant à toutes les provinces de faire annuellement un don au Trône.

— Les travaux de la construction de nouveaux Bureaux du ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) sont commencés et nécessiteront une somme totale de 80.000 taëls.

— La Cour supême aurait publié l'ordre de faire transporter le tribunal du vice-roi du Setchoan à Tchong-king, celui du gouverner du Koangsi à Nanning, et celui du gouverneur du Chantong à Kiaotcheou. (*Yu-loun-pao*)

Houpé

— M. Tai K'i-yu, dernièrement désigné taotai du Honan, est mort brusquement au Houpé.

— Un nommé Tcheng-mao, pêcheur de Hankéou, vient de prendre dans l'eau un lingot d'or valant plus de 350 piastres.

Kiangsi

—M. Lieou Yong-tsiao, directeur général du chemin de fer dans le Kiangsi et son beau-fils M. Yong Che-ts'iou, viennent tous deux d'être accusés auprès du vice-roi de Nanking par tous les banquiers chinois résidant à Changhaï, d'avoir détourné une somme de 800.000 taëls ; ils le prient de faire confisquer les biens de familles desdits accusés au profit du Trésor Public.

Mandchourie

—M. Vou Zai-tchong, taotai en titre et ancien directeur du bureau télégraphique à Foutcheou, est délégué comme fonctionnaire spécial à Moukden où il est chargé d'enquêter sérieusement sur les accusations portées par des censeurs impériaux contre S. E. Siu Che-tch'ang, nouvellement désigné ministre du *Yeou-tchoan-pou* qui occupe encore la vice-royauté de la Mandchourie.

Dans deux semaines, S. E. Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire, s'y rendra aussi dans le même but.

Pékin

—L'état de maladie de S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, est meilleur.

S. A. I. le prince Régent s'est rendu personnellement avant-hier à son palais pour le voir.

Tous ces jours ci des médecins chinois et étrangers vont chez lui, jour et nuit.

— Tous les censeurs impériaux se sont réunis au Bureau de l'inspection impériale, le 7 mars, pour délibérer sur une affaire très secrète ; après leur délibération, ils auraient fait un rapport public en leur nom au prince Régent.

— Un prince vient de prier le prince Régent de nommer un haut mandarin de Pékin chargé spécialement d'examiner le Trésor Public de la province du Petcheli où il y a beaucoup d'abus commis par les autorités de ladite province.

— La Cour suprême a télégraphié avant-hier à S. E. Sie-liang, nommé vice-roi plénipotentaire de la Mandchourie, lui disant de se hâter de venir à Pékin ; car, dit-elle, M. Siu Che-tch'ang, nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) qui occupe encore la vice-royauté de la Mandchourie, est tombé malade et est très désireux de quitter son poste et de démissionner.

Kiangsou

— S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, vient de présenter au Trône un rapport, disant que M. Tsou Tse-tcheng, taotai en titre, chargé des affaires financières et des contributions de *likin*, est un fonctionnaire très capable dans toutes les administrations, surtout dans les lois pénales et les finances, et qu'en conséquence il ne doit pas être abandonné, bien qu'il ait été accusé de fumer encore l'opium.

Koangtong

—M. Yang-jeng, ancien ministre de Chine Berlin et originaire du Koangtong, est arrivé à Pékin.

Mais il est accusé auprès de la Cour suprême de l'inspection impériale d'avoir détourné à une jeune fille du Koangtong une forte somme. On dit que cette jeune fille est arrivée également à Pékin où elle devra comparaitre devant la Justice. [*Senpao*]

Tientsin

—Une Veuve de Tientsin, nommée Vang Tchang-che, à vingt ans, perdit son mari ; son fils, âgé de 17 ans, qui devait se marier dans un mois, est mort brusquement le 2 mars. La pauvre mère, accablée d'une douleur qu'elle ne pouvait supporter, s'est suicidée par strangulation.

Koangsi

—Le prince Régent aurait rappelé à Pékin S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi pour le nommer probabblement vice-ministre des Emplois civils.

Nganhoei

— La province du Nganhoei parait très pauvre ; le prince Régent a dit par télégramme au gouverneur du Nganhoei de faire tout son possible pour ouvrir qulques territoires au commerce afin de soulager la pauvreté de sa province.

M. Yuen Che-kai

— M. Yuen Che-kai, depuis sa destitution, s'est installé à Vei-fei-fou, une ville du Honan, il paraît très amaigri et très mécontent. Demeurant chez lui tous les jours, il ne sort jamais et ne reçoit aucun visiteur.

Parce que sa demeure est trop étroite, il va transporter sa famille à Tchang-tei ou à Fei-hien.

Pékin

—S. A. I. le prince Régent avait ordonné à quelques académiciens de lire tous les jours des journaux afin de lui dire les affaires ou nouvelles les plus importantes; mais jusqu'à présent, aucun académicien ne l'a fait.

Le prince Régent vient d'appeler à son palais les académiciens auxquels il avait donné cet ordre, et leur a demandé la cause de leur silence.

Ces académiciens ont répondu :

"Les faits rapportés dans les journaux ne sont pas croyables et manquent de vérité ; c'est pour cette raison que nous n'osons pas les soumettre à Votre Altesse."

Le prince Régent continua:

"Ne vous occupez pas de cela, vous n'aurez qu'à nous informer simplement de tout ce que vous lirez, mais vous devrez choisir tout ce qui est très important." (*Chechepao*)

—Le prince Régent, lorsqu'il rencontre une affaire très importante ou une difficulté dans une administation, demande toujours conseil à l'Impératrice-mère, veuve de feu l'Empereur Koangsiu.

Mais celle-ci lui a dit que dorénavant, le prince Régent aurait le droit de régler tout seul et lui-même toutes les affaires de l'Empire pourvu qu'il ne s'oppose pas aux avis de feu l'Impératrice douairière.

—M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, vient de recevoir du prince Régent l'ordre spécial de dire sincèrement, à l'avenir, toutes les fautes commises par lui dans le gouvernement.

—Le dit censeur aurait prié le prince Régent d'envoyer des censeurs impériaux dans chaque province pour enquêter sérieusement sur tous les mandarins et sur les malheurs du peuple.

—La mère de S.E. Na-tong, voyant que son fils était tombé très gravement malade, est morte brusquement de tristesse ; l'état de S. E. Na-tong en est devenu par conséquent plus grave

On dit que S. E. Na-tong va mieux, c'est une nouvelle complètement fausse.

Nous avons reçu hier de Pékin un télégramme spécial, disant que l'état de S. E. Na-tong est des plus graves. (*Chepao*)

***

— Plusieurs jeunes femmes et jeunes filles, employées à la Cour intérieure, ont récemment été renvoyées.

— La vie de feu l'Empereur Koangsiu sera rédigée complètement dans sept ans.

— Le prince Régent aurait examiné lui même tous les censeurs impériaux.

— S. E. Tchang Yng-ling, président de la Cour de l'inspection impériale, vient d'ordonner que dorénavant, il soit interdit à tous les censeurs impériaux d'accuser auprès du Trône un mandarin sans une preuve absolue et non par les mots "*on dit que* ou *j'entends dire...*"

—Bien que Li Lien-Yun, chef des eunuques, ait démissionné, l'Impératrice-mère a permis qu'il soit continué à lui donner quand même ses appointements complets.

—Le prince Régent aurait interdit à tous les mandarins de prendre des actions dans les maisons de commerce.

—Il a ordonné aussi au ministère des Rites de fixer en toute hâte les nouveaux règlements relatifs au mariage.

—Le prince Régent aurait ordonné qu'on améliore les règlements du Bureau astronomique de Pékin et qu'on achète à l'étranger des objets nécessaires pour le dit Bureau.

—S.E Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire, est parti de Pékin, le 3 mars, pour aller à Moukden où il devra se conformer à l'ordre du prince Régent de mener une enquête sur les accusations portées par des censeurs contre S.E Siu Che-tch'ang, qui va quitter la vice-royauté de la Mandchourie.

Yunnan

—S.E. Siu-lieng, ex-vice-roi du Yunnan nouvellement transféré en Mandchourie, a quitté la province du Yunnan, pour partir à Pékin.

***

NOMINATIONS

Pékin

— D'après un bruit sérieux qui court à Pékin, S. E. Cheng yong, vice-roi du Chensi-Kensou, serait rappelé à Pékin et remplacé par S. E. Ling Tchao-nien, vice-président du Bureau chargé du transport du riz et des grains à Pékin. (*Jentcheoujepao*)

Houpé

— M. Tcheng Ngan-pei est nommé préfet p. i. de Yong Yang-fou, au Houpé.

Kiangsou

— M. Tchang Ping-lien, ayant été nommé sous-préfet de Vou-sie-hien, refuse d'occuper cette nouvelle charge où il croit qu'il ne pourra gagner beaucoup d'argent.

Hounan

— M. Gu Hong-ki, ancien ministre de l'Empire, originaire du Hounan, va être rétabli dans son ancien emploi, grâce à la seule faveur spéciale du prince Régent qui l'aimait beaucoup.

Pékin

— S. E. Toang Tchao-yi, commissaire impérial à Washington, qui va quitter la France pour retourner en Chine, sera bientôt nommé commissaire impérial chargé de rédiger les traités du commerce avec les étrangers à Changhaï, en remplacement de S. E. Cheng Kong-pao (Cheng Siuen-hoei) qui est appalé à Pékin pour prendre possession de son nouveau poste de vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

Foukien

— M. Tchao-yuen, préfet de Fou-tcheou-fou, capitale provinciale du Foukien, va être pronu taotai de la gabelle.

M. Li Tcheng-tsia, préfet en expectative d'emploi, sera nommé probablement pour le remplacer.

Pékin

— Sur la demande de S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, M. Tcheng Tch'oen-hien, ancien vice-roi des deux Koang, va être nommé commissaire impérial chargé de l'interdiction absolue de l'opium.

—M. K'oei Koang-tien, inspecteur général des étudiants chinois en Europe, a démissionné.

M. Tchoang Cheou-kien, taotai en titre, nommé son remplaçant, est prêt à partir en Europe.

Pékin

—S. E. Tcheng Pao-tch'oen ancien vice-président de l'Académie impériale, actuellement directeur général du chemin de fer dans le Foukien, son pays d'origine, est rappelé à Pékin. On dit qu'il va être désigné professeur du nouvel Empereur Siuen-t'ong.

—Parce que S. E. Na-tong est en congé du deuil de sa mère, S. A. I. le prince Yeou-loang va être nommé conseiller de l'Empire pour le remplacer.

***

AFFAIRES ÉTRANGERES

Chantong

—L'Université allemande de Tsingtao va être rebâtie complètement ; il y aura huit professeurs allemands et quelques uns chinois. (*Chechepao*)

Kouloum

— Le commissaire impérial de Kouloum a télégraphiquement prié le *Oéoupou* (Affaires étrangères) de lui envoyer quelques lettrés comprenant bien la langue russe ; car il a l'intention d'ouvrir à Kouloun, une école de langue russe : il a grand besoin d'interpr tes pour le russe afin de pouvoir règler plus facilement les affaires avec les Russes. (*Chechepao*)

Pékin

— Le *Oéoupou* aurait demandé au ministre d'Angleterre à Pékin de permettre à la Chine l' achat des territoires de Vei-hai-vei. (*Sinvanpao*)

— La Cour aurait l'intention d'engager des Anglais et des Allemands à titre de conseillers du nouveau ministère de la Marine. (*Sinvanpao*)

— On a récemment proposé de faire un gros emprunt avec les étrangers, destine à fonder le ministère de la Marine; mais S.A.I. le prince Cheou a refusé énergiquement d'accepter cette proposition.

Mandchourie

— Les Russes ayant maltraité les habitants de Harbin en leur imposant de cruels impôts, ces innocents habitants sont très malheureux et plusieurs se sont enfuis ailleurs. (*Chepao*)

— Des Anglais accompagnés de leurs interprètes sont allés à Ynkéou à la recherche de diverses mines. (*Jentcheoujepao*)

Japon

— Le gouvernement japonais a récemment remis la décoration du Soleil Levant à feu M. le généralissime Ma Yu-k'oen, originaire du Nganhoei pour le remercier d'avoir pris beaucoup de peines lors de la guerre russo-japonaise ; mais ce généralissime étant décédé, c'est son fils ainé qui portera cette décoration. (*Chepao*)

France

— M. le président de la République française vient de décorer de la Légion d'Honneur M. Toang Tchao-yi, commis-

saire impérial à Washington, qui est en ce moment en France.

Le prince Régent, en ayant été informé, lui a permis de la porter. (Yu-loung-je-pao)

Hollande

— Le gouvernement d'Hollande aurait exhorté les Chinois résidant en Hollande à se faire naturaliser hollandais.

Le *Óeoupou* ayant su cette nouvelle s'est empressé de délibérer sur cette question (*Senpao*)

Pékin

— M. Toang Tchao-yi, commissaire impérial à Washington qui est en ce moment en France, a adressé avant-hier un télégramme ou *Óeoupou* (Affaires étrangères) pour l'aviser qu'il sera de retour à Pékin dans vingt-jours.

— Le *Óeoupou* vient de remettre les décorations du Dragon à quelques chefs des navires de guerre américains qui furent en mission en Amoy. (*Chepao*)

— Le ministère de l'Instruction publique aurait décidé que, dorénavant les élèves chinois, étudiant à l'Etranger, qui tomberaient malades, devront après trois mois être renvoyés en Chine.

Houpé

— Un théatre japonais ouvert à Hankéou ayant été démoli par des indigènes, le consul japonais à Hankéou a demandé au taotai une indemnité pour les pertes.

Le taotai Tsi Yao-sai a refusé énergiquement d'accéder à sa demande, prétextant que les comédiens japonais ne devaient pas jouer en territoire chinois, mais dans la concession japonaise.(*Tchonvaijepao*)

Japon

— S. A. le prince mongol Toul-voute ayant été au Japon, pour y étudier dans une école militaire depuis trois ans, vient de terminer ses études et a obtenu un excellent certificat ; il va retourner en Chine. (*Jentcheoujepao*)

Russie

—M. Tcheng King-che, taotai au choix dans le Petcheli, est délégué en Russie pour étudier les finances. Là, il attendra M. Toang Tchao-yi pour l'accompagner jusqu'à Pékin. (*Senpao*).

Pékin

—Cent soixante soldats allemands sont gardés pour le moment à Pékin; ils seront rapatriés dans quatre mois. (*Chepao.*)

France

— Un étudiant chinois nommé Li Mong-che, frère cadet de M. Li Mong-lou, premier secrétaire dans la légation chinoise à Tokio, s'est suicidé sans motif connu. (*Yu-loun-pao*)

***

AFFAIRES MILITAIRES

Pékin

— Le généralissime Kiang Koei-t'i est parti avec huit camps de ses soldats, à Tchan-kia-kéou pour y faire garde.

— Le général Hong-chang va être nommé commissaire impérial chargé d'instruire les troupes de la garde impériale des palais de l'Empereur.

Nankin

— S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, a prié le prince Régent de faire bâtir à Hai-tcheou un temple en honneur et souvenir de feu général Vang Tei-cheng qui fut mort aux combats.

Le prince Régent y a consenti.

***

MARINE

Pékin

—Pour fonder le ministère de la Marine, S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, vient de commander à la Cour intérieure d'épargner sur toutes les dépenses.

—Le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, chargé en même temps des affaires de la Marine, a récemment déclaré que, lorsque les affaires relatives au ministère de la Marine seront presque réglées à Pékin, il devra se rendre d'abord au Nan-yang pour exhorter les Chinois à verser généreusement de l'argent pour acheter les actions de la Marine, et puis à l'Etranger pour étudier les affaires de la Marine. [*Chechepao*]

— Le ministère des Finances aurait donné d'abord 100.000 taëls au Bureau chargé des affaires de la Marine.

— Le consul chinois à Singapour a télégraphiquement informé le *Óeoupou* (Affaires étrangères) que les habitants chinois sont très désireux de souscrire 3.000.000 taëls d'actions destinées à fonder le ministère de la Marine, mais à condition que les noms de ces hommes qui verseront de l'argent, soient publiés. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

—S. A. I. le prince Cheou, ministre de l'Intérieur et chargé en même temps des affaires de la Marine, aurait l'intention d'engager quelques Etrangers à titre de conseillers du ministère de la Marine. (*Tchonvaijepao*).

Koangtong

—M. l'amiral Li-tcheng vient d'engager 80 élèves comprenant bien la langue anglaise et l'arithmétique afin qu'ils soient employés sur les navires de guerre. (*Chepao.*)

Pékin

— Le prince Sou, ministre de l'Intérieur, chargé des affaires de la Marine a décidé de choisir cent élèves de nobles familles pour les envoyer en Angleterre et en Amérique y étudier les sciences de la Marine.

D'après la proposition dudit prince, tous les règlements de ce nouveau ministère de la Marine seront probablement conformes à ceux des susdites deux nations étrangères. [*Chepao*]

***

CHEMINS DE FER

Pékin

—M. Liang Che-yi, originaire de Canton, actuellement directeur général de la ligne ferrée Pékin-Hank'éou, qui fut accusé très souvent d'avoir commis de nombreux abus avec Yun Che-kai et Tcheng-pie, va également être destitué de sa charge.

Il a su déjà le mécontentement du prince Régent et a alors l'intention de présenter aussitôt sa démission au Trône afin d'éviter la destitution.

Setchoan

—S. E. Tchao Eul-cheng, vice-roi du Setchoan, est en train de réunir une forte somme par souscription d'actions s'élevant à 30.000.000 taëls au moins, destinée à construire la ligne de chemins de fer du Setchoan par Ta-tsien-lou jusqu'à Li-tang et puis à Pa-tang (au Tibet) (*Sixvanpao.*)

Tientsin

— Une grande école technique pour étudier les chemins de fer va s'ouvrir à Tientsin ; on n'y recevra que les élèves des provinces du Petcheli, du Chantong, du Chansi, du Chensi, du Kensou, de la Mandchourie et de la Mongolie; ils devront y étudier durant trois ans.

Houpé

— Les travaux de la construction de la ligne ferrée du Koangtong à Hankéou commenceront dans un mois.

Hounan

— M. Yu Yao-ku, directeur général du chemin de fer dans le Hounan, qui avait inutilement demandé un emprunt de la valeur de 10.000.000 taëls au ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) pour construire les chemins de fer dans sa province, vient de présenter sa démission au Trône.

Nankin

— Des Etrangers auraient demandé au vice-roi des deux Kiang le droit de la construction de la ligne ferrée d'Ou-hou (Nganhoei) à Nankin. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

— M. Koan Mien-kiong, ami intime de M. Liang Che-yi, directeur général du chemin de fer Pékin-Hankéou, est destitué de sa charge de secrétaire et conseiller du chemin de fer de Pékin-Tchangkiakéou.

— L emprunt que la Chine fera pour la construction de la ligne ferrée Canton-Hankéou, sera tout-à-fait à l'instar de celui fait pour la voie ferrée Soutcheou-Tchékiang. (*Senpao*)

Nganhoei

— Les programes de la construction du chemin de fer au Nganhoei sont présentés au Trône par S. E. Li King-Chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou

Pékin-Hankéou

—Depuis la destitution de M. Tcheng-pie, tous les employés du chemin de fer Pékin-Pankéou paraissent très actifs et soigneux.

M. Jeng Tch'ing-lien, directeur dudit chemin de fer, est plus sévère qu'auparavant ; il est d'avis de renvoyer tous les employés et les chefs, promus ou appelés auparavant par ce ministre destitué.

On dit que plusieurs Foukinois, amis ou parents de Tcheng-pie, employés maintenant sur ladite voie ferrée, vont être tous renvoyés.

Tibet

— S. E. Tchao Eul-cheng, vice-roi du Setchoan, aurait proposé de faire un emprunt avec certaine nation étrangère pour construire la ligne ferrée du Setchoan à Lassa (capitale du Tibet).

Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) l'empêcha de contracter cet

emprunt, mais lui ordonna de faire émettre les actions parmi les Chinois.

***

TROUBLES

Pékin

— Le *Oéoupou* aurait télégraphié aux autorités du Sud qu'il y a deux chefs révolutionnaires nommés Song Yeou-ming et Che Tsou-tchang, affiliés à Sung Yat-seng, qui se préparent à retourner du Japon dans la Chine méridionale pour y fomenter un soulèvement contre la dynastie. Le ministère leur a dit de veiller avec soin au pays. (*Sinvanpao*)

Japon

— Le docteur rebelle Seng Yat-sung, employant plusieurs étrangers parlant très bien le chinois, se prépare à fomenter des troubles en Chine, ces étrangers vont partir à l'intérieur de la Chine pour exciter les habitants à se soulever. (*Sinvanpao*)

Nganhoei

—On est certain que parmi les bacheliers et les licenciés civils du Nganhoei, se trouvent plusieurs affiliés aux révolutionnaires.

Tchékiang

— On vient de saisir à Yongkia deux chef des révolutionnaires Li Tcheng-fah et Tcheng Jeng-tei sur lesquels ont été trouvées plusieurs preuves de rebellion.

— Les soldats réguliers de Kiahing ayant été empêchés d'entrer dans un héatre, se sont battus avec les comédiens ; beaucoup de femmes et aussi d'hommes qui assistaient aux comédies, ont été blessés et dévalisés.

— On est certain que sur les frontières de Ling-ang et de Yu-hoan il y a beaucoup de révolutionnaires, qui se livrent au pillage ; plusieurs soldats ont été expédiés sur les lieux pour les poursuivre.

Koangsi

— Le gouverneur du Koangsi vient de faire un rapport au prince Régent, lui annonçant que sur les frontières il n'y a que quelques pays qui sont infestés de rebelles, mais que dans l'intérieur de la province, il n'y a plus un seul révolutionnaire.

***

PRESSE

Tientsin

— A Tienstsin se trouvent en ce moment-ci 32 journaux parmi lesquels ceux du *Ta-Kong-pao* et du *Pei yaug-koei-pao* sont les plus connus. Dans peu de temps, paraîtront bientôt quatre nouveaux journaux : le *Ming-hing-je-pao*, le *Tcheli-kong-pao*, le *Kiang-Tcke-jei-pao*, et le *Hio-vou-pao*.

Belgique

— Les étudiants chinois en Belgique vont faire paraître un grand journal en chinois et en français ; il traduira tous les grands journaux chinois en français, et les journaux belges en chinois.

Les autorités du *Oéoupou* (Affaires étrangères) et du *Tou-tse-pou* (Finances) ui auraient promis annuellement 6.000 aëls d'aide. (*Tchonvaijepao*)

Houpé

—Un journal russe paraitra à Hankéou, le 6 mars; il traduira en russe les journaux chinois.

Pékin

—Un rédacteur américain est arrivé à Pékin, tous les journalistes indigènes lont décidé de faire une magnifique tréception de cet Etranger, le 3 mars.

Changhai

—Le journal *Jentcheoujepao* dont les propriétaires sont les lettrés du Nganhoei. s'étant moqué des Cantonais au sujet du procès de Fou-chan, tous les gens du Koongtong résidant à Changhai, commencèrent à protester très violemment contre ce journal susdit, en menaçant de faire tout leur possible pour s'opposer à lui.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

4 Mars 1908	4 Mars 1909
Mini, 0.2	1,5
Max, 5,3	16,1
Moy, 2,75	8,80
5 Mars 1908	5 Mars 1909
Mini, 7 0	-2,4
Max, 6,0	14,7
Moy, 2,65	9,45
6 mars 1908	6 mars 1909
Mini, -4,1	5,7
Max, 6,8	9,8
Moy, 5.45	7,75
8 Mars 1908	8 Mars 1909
Mini. 1.5	4.5
Max. 3.0	15.8
Moy. 0.75	10.15
9 Mars 1909	9 Mars 1909
Mini. 1,6	9,5
Max, 4,0	11,0
Moy, 1,20	10,25
10 Mars 1909	10 Mars 1908
Mini, 0,0	7,1
Max, 8,3	0,14
Moy, 4,15	8,75

CONCERTS DU TOWN HALL

Dimanche, 28 Février, l'assistance se composait de 689 personnes. La salle a été évacuée en 6 minutes.

LE "HANPING"

Le *Hanping* dont on se rappelle l'échouage à la suite de sa collision avec le croiseur *Flora* est complètement réparé et a fait hier un voyage d'essai qui a complètementréussi.

FIANCAILLES

Nous apprenons les fiançailles à Pékin, de notre compatriote,M. Lauru,secrétaire auditeur de l'Ins pectorat, avec Melle Bredon, fille de l'Inspecteur général des Douanes.

NOMINATION

Nous apprenons que M. Lauru, secrétaire auditeur de l'Inspectorat, a été nommé député-commissaire.

Nos sincères félicitations.

DEPLACEMENT

Nous apprenons que Mme Simpson, veuve du commissaire des douanes de Tientsin, va sous peu aller résider à Pékin avec ses trois filles.

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'apprendre que Mme Ackermann,femme du commerçant bien connu, a mis heureusement au monde un garçon.

Nos félicitations aux heureux parents, et nos vœux pour le bébé.

PORCELAINES

La " Kiangsi Porcelain Cy " a ouvert dans Nanking road, près Shantung road, une intéressante exposition de porcetaines, reproductions d'anciens modèles d'un vif intérêt.

ANNIVERSAIRE

L'anniversaire de la naissance du feu marquis Li Hongtchang a donné lieu, avant-hier, au temple de Zikawei road, à une cérémonie qui avait attiré une foule de chinois, fidèles du célèbre diplomate.

CERCLE INTERNATIONAL D'ESCRIME

La prochaine soirée d'escrime donnée par le Cercle international aura lieu le jeudi 25 mars, dans la Salle d'armes du cercle, au Rowing Club.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

M. Mayer a été nommé à la direction de la banque de Saigon,en remplacement de M. Perraud qui est rentré en France, par le *Polynésien*, parti de Saigon le 20 février dernier.

INCENDIE

Hier matin à minuit et demi la sonnette d'alarme a retenti pour un incendie No. 7 Thibet road. Les pompiers volontaires arrivèrent promptement sur les lieux et l'éteignirent.

L'EX-MINISTRE TCHENG-PIE

L'ancien président du Bureau des Voies et Communications est descendu à la résidence de la famille Shih dans la seconde allée de Peikung Yehli, auprès du pont de Chekiang road.

ENTRETIEN OFFICIEL

Le juge de la Cour américaine, M. Tayer, passa au Bureau des Affaires Etrangères avant hier, 4 Mars, dans l'après midi, et eut un entretien avec le taotai Tsai Nai-huang.

LE GENERAL YIN CHANG

Le nouveau ministre de Chine à Berlin, M. le général Yin Chang,est allé jeudi 4 mars au Consulat général allemand.

Le même jour ii reçut la visite du Taotai Tsai Nai-huang et du Magistrat Li de Changhai.

CROISEUR ECHOUE

Le croiseur garde côtes portugais *Vasco de Gama* de 3.215 tonnes, commandé par le capitaine d'Almeida et allant de Lisbonne à Macao, s'est échoué le 24 février sur un banc de corail dans le voisinage des îles St. John à Singapour. Grâce à de puissants remorqueurs venus à son aide, le croiseur put être déséchoué le lendemain. Les dommages sont insignifiants.

COUR DES ETATS-UNIS

Nous apprenons qu'au sujet de la question de l'admission des avocats à pratiquer à la Cour des Etats-Unis, le juge Thayer veut consulter son barreau à ce sujet et que pour l'examen il soit assisté de deux membres du barreau. Cette proposition est généralement considérée comme satisfaisante. MM. Jernigan et Stirling auraient été désignés pour assister le juge Thayer.

COUR MIXTE FRANCAISE

Mercredi 3 Vendredi 8 Lundi, 8 Mars, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong-che juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Tentative de vol avec effraction	2 semaines de cangue
„ „	Vol d'une lampe à pétrole	3 jours de prison
„ „	Détournement de $ 3900,00 à son patron	Attendre
„ „	Complice du précédent	do
Un chinoise	A défaut de son amant, complice du précédent	Attendre pour enquête
„ „	Vol de graines de sésame	1 mois de cangue
„ „	Récidiviste	Expulsé
„ „	Rupture de ban et vol de différents objets à bord des bateaux	1 mois de cangue, 4 mois de prison et expulsé
„ „	A cheerché à communiquer avec les prisonniers	Attendre et enquête
Une femme	do do	do
Un chinois	A déchiré la capotte d'un J.R.S.	3 jours de prison
Deux „	Tentative de vol par effraction	1 semaine de prison et expulsés
„ „	Accusé de vol de différents objets	Peut sortir sous caution et enquête
„ „	Laitier, vente du lait sans licence et falsifié	$ 40,00 d'amende
„ „	Vente illégale d'un terrain	Remis à l'autorité chinoise
„ „	Vol de bambous à une palissade	Renvoyé à la Cour Mixte internationale
„ „	Employé d'octroi, taxe illégale sur les papiers argentés	Jugement à huitaine
„ „	Dette de $ 48,00 de loyer envers une maison européenne	Peut sortir sous caution et 15 jours pour payer
Un chinois	Vol de graines de sésame à bord d'un batean	2 semaines de prison
„ „	Vol de 5 livres de sucre dans un magasid	5 jours de prison
„ „	Vol d'une literie à bord d'un bateau	15 iours de cangue
„ „	Vol de différents objets sur les pontons	1 m de cangue et 2 m. de prison
„ „	Vol de graines de sésame à bord du *Li-Mao*	1 mois de cangue
Une femme	Vol d'enfants	Attendre
„ „	Complice de la précédent	do
Un garçon	Volé	Remise à son père
„ „	Volé	Envoyé au refuge
Un chinois	Intermédiaire dans la vente d'un garçon volé	Remis à la police chinoise de Sinza
Une femme	Mère du précédent	do
Six chinois	Chansons obscènes	Attendre
Un „	„ „	Peut sortir sous caution
„ „	A communiqué avec les prisonniers	7 jours de prison
Une femme	do do	Relâché à la Cour
Un chinois	Refus de dônner livraison de soie à une maison européenne	Libre
„ „	Refus de denner livraison de soie à une maison de européenue	400 taëls de dommages et intérêt au plaignant
Un chinois	Vol de médicaments chinois	1 mois de cangue
Un „	Fils incorrigible	2 mois de prison dans la Cité
Une femme	A quitté le domicile conjugal	Remise à son mari
Un chinois	Vol de planches	3 jours de cangue
Un „	Vol d'une malle contenant différents objets et $ 500 en billets	Attendre
Un „	Vol de différents ojets à bord bateaux	1 mois de cangue et 3 mois de prison
Un „	Vol de carreaux de vitre avec avec effraction	1 mois de prison
Un „	Porteur de vlande de bœuf avariée	5 jours de prison
Un „	Vol de 3 paletots fourrés	3 semaines de prison
Un „	Vol de 2 portes avec effraction	1 mois de prison
Une femme	Recel des dites portes	$ 2,00 d amende
Un chinois	Vol d'une échelle double	2 jours de prison
Un „	Vol de différents objets en étain et en cuivre	7 jours de prison
Un „	Recel des dits objets	$ 1,00 d'amende
Un „	Vol de 3 sacs de choux	7 jours de prison
Deux „	Conplices du précédent	3 jours de prison chacun
Une femme	Détournement d'une femme	3 mois de prison
Quatre chinois	Dette de loyer	Peuvent sortir sous caution et 2 semaines pour payer
Un „	Dette de $ 50 de loyer envers une maison européenne	Payé et relâché
Trois „	Dette de loyer envers une maison européenne	Peuvent sortir sous caution et 15 jours pour payer
Un „	Patron de la maison incendiée N° 72 Quai des Fossés	10 taëls d'amende
Un Européen.	Sans Consul dette de $ 1048,00	Remis à huitaine

COURSE MARATHON

Nous apprenons qu'il y a déjà une vingtaine d'athlètes qui se sont fait inscrire pour prendre part à la course Marathon du 20 prochain. On pense qu'il y aura sans doute en tout une quarantaine de concurrents. Cela nous présage une belle course.

DE PASSAGE

Le capitaine Courjon et le lieutenant Laurent qui rentrent en France, sont arrivés lundi après-midi de Tientsin, pour prendre le paquebot-poste français de vendredi prochain.

***

M. R. de Nully, en charge des douanes de Nankin, est de passage en notre ville, avec sa femme et sa jeune fille.

COURSES DU PRINTEMPS

Le programme des courses du printemps, qui auront lieu les 3,4 et 5 Mai prochain, a été arrêté.

Rappelons que le Comité des Courses se compose de MM. A Mc Leod, président, G. D. Coults, H. J. Craig, D. W. Crawford, M. Hoerter, W. S. Jakson, D. Landale.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

Les recettes douanières pour le dernier trimestre de 1908 ont été centralisées dans le *Customs Gazette* et forment le fascicule No. 160 de la série statistique qui vient de pa atre.î

Nous allons donc avoir bientôt la publication si intéressante des rapports des commissaires sur les ports ouverts.

PRISE DE POUVOIR DU PRESIDENT TAFT

En l'honneur de cet événement national, la journée d'hier 4 Mars a été déclarée fériée par les Américains. Le Consulat général des Etats Unis était fermé. Et en de nombreux endroits de la Concession Internationale flottait le pavillon américain.

PANNE DE TRAMWAYS

Jeudi, vers 1 heure de l'après-midi, par suite d'un accident à l'Usine électrique municipale, de l'autre côté du Yang-King-pang, les tramways furent arrêtés pendant près d'une heure. Plus de 30 voitures attendaient sur le Bund la reprise du trafic qui n'eut lieu que vers deux heures.

REUNION DES CONTRIBUABLES

A propos de la réunion annuelle des contribuables de la concession internationale qui se tiendra le 17 courant, notre confrère le *Shanghai Times* conseille à ceux qui auraient l'intention de poser des questions au président de les lui faire connaître autant que possible avant la réunion de façon que les réponses puissent être préparées. Il est de fait assez difficile au président de répondre sur le champ à des questions à lui posées sous l'impulsion du moment et il est préférable de les lui faire connaître avant.

ATTACHE COMMERCIAL FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT

La somme de Fr.: 25.000 a été mise à la disposition de l'attaché commercial français en Extrême-Orient Rappelons que le titulaire de ce poste, qui devra résider soit à Pékin, soit à Tokyo, est M. Pila, ex-consul à Foutchéou, actuellement en congé.

LE CAS DE Mme VAN HERPE

Cette dame a été conduite hier matin au Consulat Général de Belgique pour y être interrogée relativement à l'accusation d'incendie volontaire qui pèse contre elle. Mme Condé fit sa déposition et Paul Floer, sous la garde du gardien-chef Chandler, fut aussi interrogé sur les faits qui ont amené sa condamnation.

La procédure s'est poursuivie en dehors de la presse.

NOTES FINANCIÈRES

Nous apprenons que les directeurs de la "Shanghai Gas Cy" ont décidé de proposer pour 1908 le paiement d'un dividende final de trois taëls par action qui, au cours du jour, représente du treize pour cent par an.

***

L'extractio totale des trois mines de "The Chinese engineering and mining company, limited," pour la semaine finissant le 27 février se monte à 26.621,83 tonnes et les ventes pendant la même periode s'élèvent à 2 .697.37 tonnes..

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

La *Revue Diplomatique* nous informe que M. Nettement, consul suppléant, chargé du vice-consulat de Vladivostock, est nommé consul de 2ème classe, et que M. de Laforcade, élève consul, chargé des fonctions de consul suppléant à Changhaï, est nommé consul suppléant.

Nos sincères félicitations.

***

Nous apprenons que Sir John Jordan, ministre d'Angleterre et M. Rockill, ministre des Etats-Unis à Pekin, ont été nommés ambassadeurs extraordinaires pour représenter leurs gouvernements aux obsèques des défunts impériaux.

FONDS DE SECOURS POUR LES SINISTRES ITALIENS

Le Comité annonce qu'il a fait tenir au Consul général d'Italie un chèque de 20.000 *lires* sur Rome, soit Tls. 6.896,55 et $: 9.463,53 au taux du jour.

***

Le comité publie le chiffre des souscriptions à ce jour :

Taëls......... 3.878,80
Dollars....... 19.317,88

Ce dernier chiffre a été majoré de $ 1.378,80, montant à ce jour de la liste japonaise.

NOS MALADES

M. Heintzleman, viceconsul d'Amérique, a dû entrer au *Nuring home* pour y subir une opération du spied gauche.

—Nous apprenons d'Hankeou que Mme Caissial, partie en voyage avec son mari, avait été arrêtée à Hankeou par suite d un accès de fièvre, à la date du 1er mars. Espérons que ce ne sera rien.

***

Nous apprenons avec plaisir que M. Jourdan, le conseiller municipal français, est completement rétabli de l'indisposition qui l'avaittenu écarté des affaires pendant une dizaine de jours.

***

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. O'Shea, rédacteur en chef du *Shanghai Times*, est dans une condition meilleure, bien que toujours à l'hôpital, dont il va sortir incessamment; et que M. J. D. Clark, directeur du *Shanghai Mercury*, va également de mieux en mieux et qu il pourra reprendre son travail la semaine prochaine.

ARRIVÉES

M. le Prince Sien Cheng et S. E. Yin Chang, ministre de la Chine en Allemagne sont arrivés mercredi à Changhaï et sont descendus au *Palace Hotel*.

Le prince Sien Cheng, héritier du prince Su, va en Belgigue où il a été élevé.

Ainsi que les fils de hauts fonctionnaires chinois, qui les accompagnent, ces voyageurs de marque quitteront Changhai le 6 Mars par le vapeur *Prinzess Alice* du *N D.L.*

***

Jeudi matin, 4 courant, sont arrivés par paquebot *Néra* :

MM. P. Deronzier, représentant de la maison Permezel de Lyon; Bickart, voyageur, qui resteront une quinzaine; et nos collègues anglais du *South China Morning Post*, MM. Harold M. Mackensie et C. Dingle.

LA TROUPE HUGH Y. WARD

La location ouverte chez S.Moutrie et au magasin de la Compagnie Musicale pour la troupe Hugh J. Ward de Londres a eu un succès phénoménal mercredi matin.

Le directeur de la troupe a dit qu il y avait cent personnes qui attendaient à 8 heures l'ouverture de la location. A deux heures il y avait déjà pour plus de $ 6.000.—de places retenues.

Un tel empressement du public est du meilleur augure et montre l'intérêt que soulèveront les pièces présentées par cette troupe.

Une matinée spéciale sera donnée pour les enfants samedi soir, lorsque *The New clown* sera monté.

La location pour cette matinée ouvrira lundi prochain.

***

La troupe Ward est arrivée, comme nous l'avons dit, avant-hier par *Macedonia*. Vingt personnes et une quantité de caisses et décors. Rappelons que les débuts de la troupe qui comprend la fameuse "beauty" Miss Palotta ont lieu demain avec "A Bachelor's Honeymoon." Voilà de gaies soirées en perspective.

VOL AVEC EFFRACTION

Jeudi, dans la nuit, une bande de 10 à 12 individus a dévalisé deux maisons indigènes non loin de Tongshan road.

Après avoir forcé les portes et intimidé les occupants en les menaçant de poignards et de couteaux, ils pillèrent tout ce qui leur tomba sous la main, et emportèrent un butin d'une valeur de $100.

Ayant été poursuivis par quelques habitants du voisinage, deux des cambrioleurs ont été capturés et remis à la police de Paoshan.

BANDES DE MALFAITEURS

Jeudi, vers 3 heures du matin, un Japonais du nom de Nashimura, allait déclarer à la station de police centrale qu'il avait été arrêté et dépouillé de sa montre et de son argent, par une bande de malfaiteurs indigènes, dans Canton road. Il raconta qu'il avait pris un ricshaw au jardin public ; en plus du couli-rischaw, un autre homme poussait par derrière. Comme ils passaient en vue d'une traverse de Canton road, quelques individus surgirent, maintinrent le rischaw et, aidés de l'homme qui était derrière, ils le dévalisèrent.

D'autre part, mercredi, vers 7 h. 30 du soir, un indigène était arrêté dans le quartier de Sinza par 3 individus dont l'un armé d un long couteau. Après l'avoir dépouillé, ils s'enfuirent du côté de Myburgh road.

Peu après 9 heures, le même soir, dans le quartier de Lonza, un autre indigène était arrêté par une nouvelle bande également armée qui lui enlevait une partie de ses vêtements.

La police a fait quelques arrestations.

***

Une bande de six individus armés, arrêtait un indigène jeudi, 4 Mars vers 8 h. 30 du soir, près du *Recreation Ground*. Celui-ci ayant appelé au secours, la bande s'enfuit, mais l'un d'eux put être rattrapé par un agent indigène de service dans ces parages.

Un quart d'heure plus tard, la même bande arrêtait un autre indigène qui, ayant appelé, se mit en fuite. Pourchassés par les gens du voisinage, l'un d'eux put être arrêté, mais non sans se défendre. Il donna deux coups de couteau à l'un des poursuivants et eut lui-même les bras brisés. Remis à la police, il a dénoncé ses complices qui seront bientôt arrê-tés.

***

Vendredi, dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans une boutique de Peking road et ont emporté pour $ 5.000 de bijouterie, perles, etc.

LE FOOT-BALL ET SES VICTIMES

Les sports ne vont pas sans plaisir ni gloire, mais certains aussi ne vont pas sans danger. Tel est, entre autres, le foot ball rugby.

Le courrier d'hier, qui nous apporte les journaux de Saigon, nous apprend qu'au match de foot-ball rugby qui eut lieu le 19 février dernier, entre l'équipe du Cap et le Stade militaire, il y eut dans cette dernière équipe 13 hommes sur quinze plus ou moins blessés. Le Lieutenant Tonnel, entre autres, s'est fait une forte entorse à la cheville.

Ici, nous payons aussi notre tribut de temps à autre. Sans remonter bien loin, c'était, on s'en souvient, notre compatriote, M. de Boissezon,qui était atteint, il souffre encore d'un épanchement de synovie au genou, consécutif à sa chute; puis tout récemment un sportman anglais qui s'est cassé une jambe.

Mais c'est surtout en Amérique que ce sport fait des victimes. Ainsi en 1908, on compte 10 tués et 2.727 blessés, parmi lesquels de nombreux resteront invalides,leur vie durant.Et encore ces chiffres ne constituent pas un record. En 1905, on enregistra vingt-quatre morts et deux blessés. En 1904, quatorze morts et 296 mis hors de combat.

On peut voir par là qu'il y a sport et sport !

SESSION DE LA COUR AMERICAINE

La première session de la Cour des Etats-Unis en Chine avec le nouveau juge, M. Tufus H. Thayer, président, en remplacement de M.Wilfley rappelé,aura lieu mercredi prochain à 10 hres du matin. On dit que cette session sera des plus courtes et que vers la fin du mois la Cour fera une tournée : Canton sera probablement sa première escale. Aujourd'hui M. le juge Thayer a quitté Changhaï pour Nankin pour un petit voyage dans le pays qui durera jusqu'à la fin de la semaine.

PROCES DE PRESSE

Depuis quelque temps sévit à Changhaï une fièver tout aussi contagieuse que la malaria : celle des procès de presse.

C'est ainsi que vendredi dernier M. Cainadan assignait en Correctionnelle le directeur-gérant du "Shanghai Graphic" ; l'affaire a été renvoyée à mardi prochain.

C'est ainsi que M. Cainadan sera lui-même appelé, le même jour, par devant le Tribunal Consulaire pour répondre d'un article paru dans son journal " The Mirror ", en octobre 1908, et touchant la considération de M. Brochu et de son interprète.

Trois procès à la fois. Pauvre Concession, où vas-tu ?

CINEMATOGRAPHE AMERICAIN

La vogue de cet établissement continue et la salle est comble presque chaque soir. La partie concert où Miss Eve Alva est si applaudie dans ses chants et danses et M. Antonio le xylophoniste si apprécié, constitue avec les films cinématographes toujours de dernière actualité, un spectacle attrayant au possible et qui légitime bien le succès de l'American Cinématograph.

DEPARTS

M. S. L. Gracey, consuldes Etats-Unis à Foutcheou est parti avanthier par vapeur *Nore* pour rejoindre son poste.

***

S.E. le ministre Yin Tchang, accompagné de S. A. le prince Chien fils du prince Sou, est parti hier pour l'Allemagne par vapeur *Princess Alice*, prendre possession de son poste.

***

M. l'amiral Sah Chen-ping quittera Changhaï aujourd'hui 6 mars pour Nanking: il va voir S. E. le vice-roi Tuan Fang. Après son retour à Changhaï, il repartira de suite pour Pékin sur un des croiseurs chinois qui ont reçu l'ordre de regagner la capitale.

***

Les commissaires de la délégation japonaise à la Commission Internationale de l'Opium quitteront aussi Changhaï aujourd'hui, pour retourner au Japon par le vapeur *Kaga Maru* de la *N. Y. K.*

***

M. Zui-Cheang, le Trésorier provincial du Kiangsou, a quitté hier Changhaï pour Soutchéou.

***

MM. Brenier et Cornillon, délégués de l'Indo-Chine à la Commission internationale de l'Opium, ainsi que Mme Cornillon, à peu près remise de l'accès de fièvre que nous avions signalé hier, sont partis à bord du *Néra* pour le Japon, où ils vont passer une huitaine avant de rentrer en Indo-Chine.

***

M. Tong Kai-sou, accompagné de sa femme, a quitté hier matin, 10 mars, Changhaï pour Tientsin. Il se dirige sur Pékin et s'est embarqué sur le *Hsingming* de la *China Merchants*. Le travail de M. Tong à la Commission Internationale de l'Opium a été très apprécié par les délégués des autres pays.

ACCIDENTS

Dimanche, dans la matinée, un jenne chinois fut, dans Nanking road, renversé par une automobile. Il a dû être transporté à l'hôpital avec une jambe fracturée.

***

Dans la même journée, entre 3 et 4 h du soir, deux chevaux australiens attelé. sesont emballés dans North Honans road. Après avoir parcouru plusieurs rues, bousculant rischas et voitures, les chevaux purent être arrêtés par deux agents, indien et chinois, dans North Honan road extension. Cinq personnes ont été blessées. Les chevaux appartiennent au Dr. Bernauer, consul d'Autriche-Hongrie p. i.

***

On nous signale le fait suivant qui, s'il est exact ne plaide guère la cause des Etrangers, en Chine. Dimanche après-midi, vers 3 heures ½, au croisement de la route Prosper-Paris et de la route Fergusson, une automobile portant le numéro 32, qui venait à vive allure, culbuta deux wheel-barrow qui étaient sur la route devant elle, en les prenant en écharpe. Non seulement le contenu des wheel-barrow fut endommagé et plus ou moins brisé, mais encore les coulis furent assez sérieusement contusionnés.

Leur état fut même assez grave pour que la police ait jugé nécessaire de les faire transporter à l'hôpital Ste Marie où le Dr Ricou, qui les visita le soir même, ne put se prononcer immédiatement sur leur cas.

Or, admirez la générosité des trois étrangers qui étaient sur l'automobile en faute. Ils ont offert 20 cents, nous dit-on, (il y avait là trois témoins) pour toute la casse !

Espérons que ces Messieurs auront un remords de conscience et qu'ils n'attendront pas que la police s'en mêle pour rendre d'eux-mêmes aux Chinois victimes la justice qui leur est due.

NOS CONFRERES

Notre excellent confrère M. Bell, rédacteur en chef du *North China Daily News*,est parti par le *Néra* à destination du Japon. De là, il prendra le transsibérien pour rentrer en Angleterre où il va passer un congé.

—Nous apprenons que M. Varin d'Ainvelle, vient de quitter *l'Indochine française* de Saigon, où il était rédacteur en chef, pour aller assumer les mêmes fonctions à *l'Avenir du Tonkin*, en remplacement provisoire de M. Laumonier qui rentre en France en congé.

ARRESTATION ARBITRAIRE A PAOSHAN

Avant-hier soir un, *Sikh*, récemment arrivé ici, était quelque peu pris de boisson, il se rendit néanmoins à *l'Indian Gurdwara* pour dire ses prières. Les ayant terminées il se promena dans les environs de *Rifle Range* et fut arrêté par la police de Paoshan, puis enfermé.

Ce fait étant arrivé aux oreilles de la Police internationale, elle dépêcha un agent à Paoshan pour faire relâcher le malheureux et lui faire rendre son bien parmi lequel se trouvait une somme de £ 11.—en or.

ACCIDENT MORTEL A TIENTSIN

L'Echo de Tientsin annonce qu'on a retrouvé le 28 février, à l'Arsenal de l'Est, dans un fossé rempli d'eau et à la suite du dégel, le corps du caporal Leroy du 16e colonial. Le caporal Leroy arrivé àTientsin au mois de Novembre avait quitté l'Arsenal le 25 du même mois en permission pour Tientsin et depuis n'était pas reparu. On suppose que, voulant regagner à pied l'Arsenal dans la nuit et ne connaissant encore qu'imparfaitement son chemin,il se sera égaré et se ra tombé dans le fossé, qui ayant gelé dans la nuit dissimula son cadavre.

PASSAGE D'UN PLENIPOTENTIAIRE SUISSE

M. Ritter, qui, fut pendant dix ans, ministre plénipotentiaire de la Confédération Helvétique à Tokio, a été nommé par son gouvernement au poste plénipotentiaire de Washington.

Il a tenu à profiter de son séjour à Changhaï, pour répondre à l'invitation de ses compatriotes qui avaient, hier 5 Mars, organisé en son honneur une réception au *Club Concordia.*

M. Brandt, président de la Société *Helvetia*, prit la parole au nom de tous les Suisses présents pour exprimer en quelques mots à M. Ritter, pour sa nomination, les félicitations de la colonie helvétique de Changhaï, en même temps que les regrets que cette dernière éprouve de le perdre en Extrême-Orient. En terminant, M. Brandt offrit à M. Ritter tous ses meilleurs souhaits, le priant d'être son interprète auprès de Mme Ritter, dont la grâce et l'amabilité resteront longtemps présentes dans la mémoire des Suisses d'Extrême-Orient.

Très touché de ces marques de chaude et cordiale sympathie, M. Ritter a exprimé la joie qu'il éprouvait de se trouver au milieu de ses compatriotes : il se déclara très ému d'une aussi aimable réception.

Puis un lunch fut servi.

Le soir à 5 heures, toute la colonie Suisse de Changhaï était à l'appontement pour accompagner M. et Mme Ritter qui s'embarquaient sur le *Mongolia*

***

Ajoutons que la Suisse n'a, dans le monde entier, que sept ministres plénipotentiaires qui sont répartis dans les villes suivantes : Paris, Berlin, Rome, Vienne, St. Pétersbourg, Tokio et Washington.

LE CONCERT DE M. KOEHLER

Le concert que M. Koehler a donné jeudi soir, au *Palace hotel*, n'avait attiré qu'un nombre relativement restreint de dilettanti, et ce fut dommage, car rarement concert fut-il meilleur.

M. Koehler est un maître qui nous a fait vivre quelques instants dans le véritable domaine de l'Art.

Le Larghetto de Hummel qui a ouvert le concert, joué d'une manière irréprochable, nous faisait déjà présager les beautés de la suite qui comportait le programme suivant :

Romance de Grieg
Finale du 1er Concerto en sol mineur de Mendelssohn
Menuet de Haydn
Fantaisie impromptue de de Chopin
La ballade de Senta, Wagner
Le charme de feu „
La truite, chant de Schubert transcrit par Liszt.
Nocturne en sol majeur Chopin
Rhapsodie hongroise de Liszt.

***

Le morceau de Grieg fut très expressif.

Le finale du 1er Concerto en sol mineur de Mendelssohn, transcrit par M. Koehler, pour piano seul, fut d'une exécution splendide, de même que le menuet de Haydn, tiré d'une symphonie.

La " Fantaisie impromptue ", ne fut pas impeccable : il y eut en général trop de liberté, et quelques changements dans l'original.

Par contre, Wagner fut interprété supérieurement.

La ballade du vaisseau-fantôme fut d'une rare expression sentimentale et la Walkyrie, transcrite par l'artiste, d'une grande difficulté, fut jouée avec une légèreté extraordinaire.

La " truite " fut merveilleusement exécuté. On eût dit d'une cascade.

Quant au Nocturne de Chopin il fut *bien chanté* dans la partie sentimentale, tandis que l'autre partie manqua d'expression.

Enfin la Rhapsodie de Litz fut un peu lente. L'artiste, fatigué, manquait sans doute de force.

***

Ajoutons que M. Koehler avait un concours des plus précieux dans l'admirable cantatrice qu'est Mme Beckmann et que celle-ci s'est fait entendre dans quelques morceaux, en soulevant chaque fois des applaudissements unanimes.

Dans le " Lac" de Lamartine surtout, la gracieuse artiste fit valoir les ressources d'une voix douce et de pur métal, à l'expression des plus poétiques. Le madrigal de Chaminade fut détaillé avec infiniment de goût et " Te Souviens-tu"? de Godard fut également très bien et sans langueur.

En somme, soirée délicieuse qui nous a montré que M. Koehler était un pianiste de premier ordre et que Mme Beckmann était toujours digne de sa haute réputation.

Nous espérons avoir pour mardi un nouveau concert dont nous publierons demain le programme.

L'OPIUM

La lecture de l'opuscule que nous avons reçu de la *China Mutual Life insurance Cy*, le 6 Mars, amène les trois conclusions suivantes, d'après les preuves flagrantes qui résultent des statistiques produites dans ce petit ouvrage.

1° — La mortalité parmi les fumeurs d'opium est beaucoup plus grande que parmi les non fumeurs. (L'opium n'est donc pas la panacée universelle comme certains ont tenté de nous le présenter, ce serait plutôt un lent poison).

2° —L'usage de l'opium est plus grave pour les fumeurs des régions tropicales que pour ceux des climats tempérés.

3° — Bien qu'il soit difficile de décrire les motifs spéciaux qui interviennent dans le décès d'un fumeur d'opium, il faut, d'après les statistiques produites, conclure que ce sont sans doute les organes digestifs qui, les premiers, sont affectés chez le fumeur habituel, qui s'émacie par la suite et perd tout son poids.

***

Une réunion antiopium a été tenue dimanche au " Martyr's Mémorial Hall " sous les auspices de la " Young Men's Christian Association ". Environ 600 personnes étaient présentes. Parmi les assistants on remarquait MM. Wong, président de l'Association, le taotai Tseng, représentant le vice-roi et nombre de notabilités chinoises Un message du vice-roi Tuan fang a été lu, faisant l'éloge de la récente commission intentionale et disant que tous devaient appeler de tous leurs vœux la suppression de l'opium. Le Dr. Arthur Smith fit, en langage mandarin, une allocution sur le "Développement d'une conscience nationale" qui fut chaleureusement accueillie.

L'ACCIDENT DU " KUTSANG "

Le *Kutsang*, capitaine Bradley, a eu un accident dans le détroit d'Haitan. MM. Jardine, Matheson et Co, ses agents, ont été avisés que ce navire, quittant Hongkong pour Changhaï, avec passagers et cargo, a touché une roche auprès de l'île de Chun dans le détroit d Haitan, situé entre Foutchéou et Amoy. La coque du navire est défoncée et les câles No. 1 et 2 sont pleines d'eau.

Aussitôt que le *Kutsang* eut touché il fut échoué sur le sable. Il est à présent en moins périlleuse situation.

L'accident s'est produit dans la soirée du 4 Mars, mais on ne sait pas encore quelles en furent les causes exactes.

La roche sur laquelle le navire est allé donner est située dans le canal de Hungwha.

Aussitôt que possible des secours furent demandés à terre et des télégrammes envoyés.

Le *Paoting*, *C. N.* arriva sur les lieux le 5 Mars et put prendre les passagers du navire en avaries pour les mener à Changhaï.

Il y a dans les environs un grand nombre de pêcheurs qui, s'ils n'aidèrent, ne nuisirent pas non plus. L'équipage du *Kutsang* comprend neuf étrangers, qui bien armés, eurent pu, le cas échéant, se défendre. Néanmoins un bateau de guerre va être envoyé sur les lieux aux fins de protection.

Le *Feiehing*, *C. M.*, qui arrive de l'endroit où s'est produit l'accident rapporte que le *Kutsang* n'est pas en une trop mauvaise situation, ou voit bien son hélice mais il y a en cet endroit des marées de 20 pieds, il pourra s'en sortir.

M. G. Gayne chef de la flottille de la Compagnie est allé avec le vapeur *Loc-Ksang* sur les lieux pour porter des moyens de sauvetage au navire avarié, il a dû y arriver hier matin au jour.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHANGHAI

SEANCE DU 1er MARS 1909.

Emission de billets de banque chinois.—Une lettre de la Ch de C.d'Hankéou est lue, demandant quelles mesures ont été prises à cet égard : il est décidé de lui faire parvenir une copie du *memorandum* rédigé en Novembre dernier par la Ch. de C. de Changhaï et de lui demander quelques détails au sujet de la valeur et du nombre de billets de banque en circulation dans le Houpeh, ainsi que le montant audessus de l'encaisse métallique.

Conférence du fret métropolitain.—On soumet une lettre de la Ch. de C. de Newchwang contenant copie d'une lettre adressée au Président de la Conférence du fret métropolitain, relative aux chargements de haricots, sorgho et autres céréales : une réponse favorable du Président ayant éé

obtenue de la onférence, il est décidé, en raison même de celle-ci, de la publier.

Enregistrement des maisons de commerce chinoises. — On lit une lettre émanant de M. H. S. Cooke suggérant, en vue de la prochaine assemblée des contribuables, de trouver quelque chose qui puisse remplacer les anciennes licences d'opium. Il faudrait qu'une licence soit prise par toutes les maisons de commerce chinoises travaillant avec les Etrangers; le fait caractéristique de cette licence serait de faire connaître tous les associés de cette maison de commerce et qu'il ne puisse être fait de changement parmi eux sans notification. La Ch. de C. est consultée pour savoir si elle serait favorable à cette mesure, et si elle veut, d'en faire officiellement la demande qui serait pour discussion, soumise aux contribuables. Il est décidé d'écrire d'abord à ce sujet aux chefs des associations de marchandises de métallurgie et autres industries.

Travaux d'entretien du Whampoo. — Une lettre du Consul Doyen est lue: elle contient la copie des Résolutions adoptées par le Corps Consulaire à sa réunion du du 20 octobre au sujet du *shenko* sur les berges du Fleuve, la publication en est ordonnée.

Puis la séance est levée.

EN R-GARDANT LE YANGKINGPANG

On pouvait croire,lors de la campagne de presse qui a eu lieu tout récemment au sujet de la converture du Yangking pang, que la question était épuisée, et que tout avait été dit sur la nécessité d'une telle entreprise.

Erreur ! et il semblerait que le dépotoir de Changhaï ait à cœur de fournir chaque jour des arguments à l'appui de ceux déjà invoqués par ses contempteurs.

Ce sont d'abord les Chinois qui, lorsqu'ils naviguent sur les eaux furieuses du Yangkingpang, de moutons se changent en lions enragés. Ce ne sont qu'algarades entre bateliers se disputant le passage, ou entre coulis qui, comme final argument, se lancent des bottes de paille à la tête.

Mais ce n'est pas tout : il y a les spectacles naturalistes qui vont bientôt nécessiter sur les rives l'apposition de pancartes avec : "Passage interdit aux jeunes filles". Il est, bien entendu, courant d'y voir des célestes prendre *coram populo* l'attitude du petit bonhomme de la célèbre fontaine qui est une des gloires de Bruxelles. Ceci est tellement courant que c'en est banal. Nous avons vu mieux hier.

Une batelière chinoise, prise d'un besoin pressant, posa sur le rebord d'un bateau un récipient de bois, se mit dessus, se troussa et... vous devinez le reste. Ceci fait elle lança dans le Yang King-pang le contenu du vase qu'elle remit bien gentiment sur le bord du bateau où il fut illico repris par un chinois. Celui-ci remplit le vase de riz qu'il se mit à laver dans l'onde pure, à l'endroit précis où... mais pourquoi insister?

Il serait oiseux de se livrer à aucun commentaire qui ne ferait que confirmer ce que nous savons tous ici : à savoir que si le Yang King-pang est sale, le chinois n'est pas propre, et que, ne pouvant supprimer le chinois, il serait peut-être bon de supprimer le Yang King pang.

———

LA POLICE ET LES CHIENS SANS MUSELIERE

Le 9 Mars un sujet anglais était assigné par la Police française devant le Tribunal de simple police (contraventions) de son pays pour avoir laissé son chien sans muselière, errer sur l'Avenue Paul Brunat, le 3 courant.

Dès le commencement de l'affaire, M. le Magistrat anglais fit remarquer qu'un règlement pour être applicable,doit être un règlement en vigueur déjà en 1899 ou qui depuis a été approuvé par le Ministre de Pékin : il faut qu'il lui soit prouvé que la contravention a été dressée sous le régime de règlements en vigueur en 1899.

Le défendeur répond qu'il a offert de payer 5 francs pour que son chien lui soit rendu, mais que son offre fut refusée : on lui réclama $ 5.— Il ajoute que les 5 francs qu'il offrait, représentaient l'amende qui frappe habituellement les habitants de la Concession française qui encourent la même contravention, et que son offre ayant été déclinée, il a préféré être traduit devant son Consul. Le témoin ajoute que quatre années durant il a habité la Concession française et qu'il n'a jamais vu d'avis relatifs aux chiens. Il se souvient que l'amende qui frappait les délinquants était de cinq francs, lorsqu'ils étaient appelés devant le Consul français.

Le magistrat anglais déclare que l'amende est tout à fait en dehors de la question, elle est à la discrétion du Tribunal.

M. Lathray, chef du Secteur de Lokawei qui, en compagnie de l'agent Dimitri, représente la police française, déclare que la police ne pouvait accepter cinq francs puisque le règlement porte $: 5.—

Le Magistrat anglais déclare que cette question de règlement doit être tirée au clair. Il y a, dit-il, la Concession française originale, il y a l'extension, puis il y a encore une autre partie en dehors à côté de la Rue Paul Beau. Les règlements ne s'appliquent qu'à la Concession et à l'Extension, "et je ne puis pas, dit le Magistrat anglais, apprécier le cas en toute connaissance de cause, si je ne suis pas fixé sur la question des règlements en vigueur en 1899 ou depuis 1899 et si,en ce cas,ils ont été approuvés par le Ministre de Pékin."

M. Lathray répond qu'il ne sait pas, au sujet des règlements de 1899, mais qu'il sait au sujet de ceux de 1869 et que, s'il y a un ajournement, de la cause il pourra en remettre une copie au Tribunal.

Le Magistrat anglais réitère qu'il a simplement besoin de savoir de façon certaine si pleine vigueur peut être donnée au règlement.

Le défendeur déclare qu'il habite dans une rue privée fermée et qu'il a su que son chien avait été capturé à l entrée de cette rue.

"Si quelqu'un siffle mon chien, dit il, celui-ci va vers cette personne, et si c'est la police qui l'a sifflé, cela devrait coûter à celle-ci quelque argent" Cette réflexion provoque les rires. Puis il ajoute qu'il n'avait connaissance d'aucun règlement et qu'il ne veut pas payer $.: 5 — lorsque les habitants de la concession française ne paient que 5 francs.

Le Magistrat anglais déclare qu'il est absolument d'avis d'appliquer ce règlement qui existe aussi dans la Concession internationale et qu'il devra d'autant plus par conséquent l'appliquer pour la Concession française. Il est absolument d'accord sur le principe avec la police française, mais il veut savoir s'il est en droit d'appliquer le règlement ; s'il le peut il l'appliquera.

En attendant que la Police française ait produit les règlements en question, le Magistrat anglais remet l'affaire au 10 Mars à 10 hres ½ du matin.

———

LE DECES DE M. LE DR. PAULUN

M. le Dr.Paulun dont nous avons tout récemment annoncé l'entrée à l'hôpital des suites de la fièvre typhoïde est mort l'avant - dernière nuit. Non seulement la colonie allemande mais encore toute la communauté européenne de Changhaï regrette et pleure ce docteur qui avait ici la renommée d'un excellent praticien. Et ce ne sont pas seulement ses qualités professionnelles qui le faisaient estimer de tous ceux qui l'approchaient mais encore ses qualités d'homme privé qui transformaient en amis jusqu'à ses malades. Il était âgé de 47 ans, et chirurgien de la Marine. Il vint ici il y a quelque douze ans pour succéder au docteur Zidélius.

Il était ainsi le doyen des docteurs allemands de Changhai avec lesquels il était associé et qui sont, comme on sait: les Drs. Krieg, von Schab, actuellement en congé, et Gerngross, nouvellement arrivé.

Il y a deux ans, le gouvernement portugais reconnut les services qu'il avait rendus à la classe pauvre portugaise en le décorant, en même temps que le Dr Krieg.

C'est un fait que le Dr Paulun était très dévoué envers ses malades. On cite de lui ce trait récent que, lors du suicide de Hauffman, il y a deux semaines, il voulut aller opérer le malade lui-même, bien qu'il fût souffrant, avec 104 degrés Fareinheit de fièvre.

Il laisse une jeune femme avec six enfants, fille aînée de son prédécesseur, le Dr Zidèlius.

En cette pénible circonstance, nous adressons à Mme Paulun et à sa famille nos sincères compliments de condoléances.

Les funérailles auront lieu dimanche au cimetière de Bubbling Well.

***

L'enterrement du Dr. Paulun, dont nous avons annoncé le décès hier, aura lieu aujourd'hui, à 4 h. du soir, au cimetière de Bubbling Well.

En raison de l'exiguité de la chapelle de ce cimetière le service aura lieu en dehors de l'édifice religieux.

La population européenne de Changhaï est unanime, sans distinction, à regretter le défunt qui ne laissera derrière lui que des regrets. Notre confrère le *North China Daily News* publiait hier deux lettres,adressées par des correspondants faisant l'éloge du docteur et ne faisant en somme aussi que transcrire l'opinion générale. Le Dr. Paulun s'en va aimé et estimé de tous, tant par sa capacité pronfessionnelle que pour sa bonté proverbiale : puissent ces regrets unanimes atténuer, si possible, la douleur de sa veuve et de ses enfants, aue quels l'*Echo de Chine* présente encore unx fois ses sincères condoléances.

***

Sans être taxé d'exagération on peut évaluer à cinq ou six cents le nombre des personnes qui, dimanche 7 courant, au cimetière de Bubbling Well, assistaient aux obsèque du Dr. Paulun.

Public recueilli et sur la figure duquel on pouvait lire comme à livre ouvert les regrets laissés par le défunt. Le cercuei couvert et entouré de couronnes cravatées de rubans avait été déposé sur les marches de la chapelle et c'est là que M. le pasteur allemand, Tanne, vint dire les prières et adresser le dernier adieu au disparu. En un discours d'une voix émue et que l'on sentait coupée par des sanglots retenus, M. Tanne retraça a vie de l'homme de bien que fut le docteur Paulun, paroles qui firent couler bien des pleurs parmi les assistants. " Je ne puis croire qu'un peu de cendre sera tout ce qui va rester de lui " termina M. Tanne Puis les dernières prières furent dites et l'assistance se retira vivement impressionnée et commentant la perte de cet homme de devoir et de bonté.

Parmi les personnes présentes citons la majeure partie du corps consulaire, des délégations des deux conseils municipaux, des officiers du navire allemand *Luchs* et tout ce que Changhaï compte de notabilités.

Le deuil était conduit par M. Vogel, un cousin du défunt M. von Buri, consul général d'Allemagne et les docteurs von Schab, Krieg, Gerngross, C. Bieger et Schulze. Avant et après l'allocution du pasteur Tanne, la musique municipale sous la direction de M. Buck, joua un hymne religieux fort impressionnant.

***

A l'issue de la cérémonie funèbre de dimanche, le corps du regretté docteur a été incinéré. 64 couronnes avaient été envoyées par les personnalités suivantes:— Consul général d'Allemagne ; Capitaines de la Hamburg-Amerika Line; Ecole allemande ; Employés portugais de Deutsch-Asiatis he Bank ; Harbour Department ; I. M. Customs; Professeurs de l'école allemande, amis portugais; M,Richard Neumann; M. and Me A. M. de Souza; Mme R. Laurie Smith ; Asiatic Petroleum Co. ; M.J.P. D. Griffin; Comité et membres de la Synagogue, MM. Sander, Wieler, et Co.; Russo-Chinese Bank ; Municipalité française ; MM. Spunt et Rosenfeld ; MM. H. et E Spathe;Club Concordia; Poste allemande; Officiers du S. M. S. *Luchs* ; Members du Club Uniao; Un Portugais, Croix Rouge chinoise ; M. and Mrs. W V. Drummond; M. S. A. Hardoon; M. and Mrs. H. J. Wallem: Pasteur Kranz et Mrs. Kranz; China Export, Import and Bank Co; Dr. Urbanek Chinkiang; M. et Mme Jules Ratard; M. H. Becker: M. Karl Baedeker; M. and Mrs. Mc-Bain; Dr. et Mrs. Jennings Milles ; M. and Mrs. R. A. Elias et famille; Mr. et Mrs. Otto Krieg; Dr. et Mrs. Paul Krieg: M. Iwan Andersen; Mr. et Mrs. R. W. Heidorn ; M. Sheng Hsuan-hwai ; M. et Mrs. Hugo Rumcker; M. et Mrs. D. W Crawford ; M. Chang Su-ho: MM. Carlowitz et Co. M. Woo Sawching, S. E. Shen Tun-ho ; S. E. Chu Paosan; M. et Mrs. Carl Frischen ; Mr. et Mrs. C. Struckmeyer ; Section de Changhaï de the Medical Missionary Association of China; M. E A H. Siebs, Hankow; M. and Mrs. C. Fink ; Municipal Nursing Staff; M. Olaf Wijk et Co. ; M. Rudolf Mahnfeldt; M. Charles Sturmann; M. K. L. Gumpert, Tientsin ; M. and Mrs. C. H. Arnhold ; membres de la Synagogue ; membres de la Bethel Synagogue, Mrs. Lemke ; gouvernement allemand de, Kiaotchou ; M. A.M. Cumming; M. H Vogler M A. Hœlter; Mme. Arnhold, Karberg; et Co.; MM. Telge et Schrœter; M.E.C. Lane, Singapore; MMe. Markt et Co.; M. Le Bassano : M. G. Passeri; Mr. Walter Vogler ; et Mrs. Walter Carter.

" Shanghai Paper hunt Club "

Les courses du " Shanghai Paper hunt Club" ont eu lieu samedi après-midi, par un temps doux qui avait attiré au *Race Course* une grande affluence de spectateurs.

Elles ont té très réussies. La piste était excellente et il n'y a pas eu d'accident sérieux, malgré quelques chute aux sauts d'obstacles

Voici les résultats :

1ère course

The Tunsin Plate.—1 mile ¼.

Premier, *Theseus* d'une ½ longueur, Second *Tennessee* sur *Angus* d'une ½ longueur.—Temps 2.41.

2ème course (*Steeplechase*)

The Jorrocks cup.

1 *Defiance* 2,*Huntsman* 3 *Yarmouth.*— Un cavalier désarçonné

3ème course

The " Tally Ho " cup.—1 mile ¾

Worcester, premier d'une ½ longueur, *Buckingham*, second sur *Umpqua.* — Temps 3.52

4ème course (*steeplechase*)

The club challenge cup.

1 *Cavalier désarçonné.* — 1 *Chehalis*, 2 *Mayburg*, 3 *Maremma.*

5ème course (*steeplechase*)

The "Pleasant Quarters" cup

2 Cavaliers désarçonnés. 1 *Yarmouth* 2 *Mongolking*, 3 *Tip Top.*

6ème cours

The "Hung Jao" Plate. 1 mile

1 *Pianola*, 2 *Temeraire*, 3 *Speedwell*

7ème course (*Steeplechase*)

The " Old Papez Hunter's " cup

1 Cavalier désarçonné.—1 *Coalfied*, 2 *La France Rose*, 3 *Zetland.*

8ème course ¾ de mile

The Hark Forrard Stakes

***

Dans l'intervalle des courses, la Musique municipale a joué les morceaux suivants :

1.—Marche—Attention..........Fetras
2.—Ouverture—Juanita.........Williams
3.—Valse — Love's Last Words ....Cremieux
4.— Sélection — The Spring Chicken..........................Caryll
5.—Marche — The Shanghai Jubilee..........................Vela
6.—Serenade—Moonlight .....Moret
7.—Valse — Eton Boating Song..........................Kaps
8.—Sélection—"The Girls of Gottenberg"..................Monckton
9.—Marche—Czk Czk ....Thurban
10.—Valse—La Faute des Roses...............................Berger
11.—Sketch — The Alabama Minstrels ....Knowless
12.—Two Step—Navaho ....Alstyne

Chronique Musicale

Nous relevons deux œuvres remarquables dans le programme de dimanche dernier au *Town Hall* : la " Jubel Ouverture " de Weber et le Prélude du 3ème acte, la danse des apprentis et le cortège des " Maîtres Chanteurs, de Wagner.

L'orchestre a été satisfaisant dans la " Jubel Ouverture " malgré la lourdeur des masses.

Les " Maîtres Chanteurs ", ce drame lyrique, frais et truculent, qui est comme le sourire de l'œuvre gigantesque du maître, était bien représenté par cet admirable prélude du 3ème acte et par le cortège du dernier acte. Cette œuvre dont Wagner s'est complu à faire un " pendant " au Tannhausser, renferme l'âme allemande toute entière, c'est tout un peuple qui s'agite, qui pense sous le flux des idées nouvelles, et des réformes de l'art.

Ce souffle grandiose manquait à l'interprétation de dimanche.

M.Buck, je vous en prie, ne rendez pas l'orchestraillon de l'Alhambra, jaloux: laissez-lui " La Paloma ".

Mais peut-être qu'après tout M. Buck est il dans le vrai? Et j'ai constaté sans étonnement que cette scie de café-concert avait récolté plus de bravos que les Maîtres Chanteurs. Quand la foule pour ra-t-elle venir applaudir : " Viens Poupoule " " Ma Grosse Julie " et la " Petite Tonkinoise " ?

G. F.

Chronique judiciaire

COUR MIXTE FRANÇAISE

Nos lecteurs se souviennent du compte-rendu de l'affaire Dufour contre Yen Yu San et Wang Son You qui se déroula en Octobre dernier à la Cour Mixte et qui amena des poursuites de Me Brochu et de son interpr te contre l'*Echo de Chine*, pris en la personne de son gérant, qui fut mis hors de cause par deux jugements consécutifs.

Cette même affaire amena d'autres poursuites, toutes récentes, de Me Brochu, avocat du défendeur Yen Yu San et de son interprète contre Me d'Auxion de Ruffé, avocat du demandeur, qui fut condamné par défaut.

A laudience de la Cour Mixte d'hier matin 5 Mars, devant M. Nie Tchong-che, juge, et M. Point, vice-consul de France, comme assesseur, l'affaire est revenue et le jugement fut prononcé.

Sur le premier point, il dispose :

1° Yen Yu San est mis hors de cause, comme non responsable du contrat Foa Mao et Fuh Yuen Ziang.

2° la responsabilité incombe à Wang Son You.

Sur le deuxième point, le contrat, bien qu'authentique, est déclaré nul au point de vue commercial. Wang Son You, qui a proposé à M. Dufour un marché inexécutable et a essayé de se couvrir du nom d'un tiers (Yen Yu San), est condamné à une amende de 400 taëls, laquelle sera remise à M. Dufour à titre de dommages-intérêts.

Sur la question de 5000 taëls de dommages-intérêts, réclamés par le demandeur, le jugement dit qu'il n'y a pas lieu à ce versement.

Me Cucherousset, secrétaire de Me d'Auxion de Ruffé, au nom de M. Dufour, demandait 45.000 taëls de dommages-intérêts pour inexécution de contrat et 5000 taëls de dommages supplémentaires pour propos diffamatoires tenus à l'audience.

Me Brochu représentait Yen Yu San.

Fox

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 8 Mars 1909 à 5 hres du soir.—*Président*: M. Ratard.—*Assesseurs*: MM. Dopfeld et Figuet. — *Greffier*: M. Gayot.

Affaire Algar contre Brochu.

M. O. Cainadan représente le demandeur.

Me Brochu comparaît pour lui-même.

M. Algar assigna précédemment M. Brochu en paiement de ses loyers de juillet, août, septembre, octobre et novembre pour le bureau qu'il occupe 47 rue du Consulat.

M. Brochu avait consigné ces loyers à la Chancellerie du Consulat, parce qu'ayant un bail, il déclarait que M. Tapernoux était venu exercer "une industrie concurremment à la sienne" dans le même immeuble.

Un premier jugement fut rendu en faveur de M. Algar, et débouta Me Brochu le condamnant à payer les loyers dus et aux dépens. Me Brochu frappa d'appel ce jugement qui est encore actuellement en instance à Saïgon.

En Février 1909, M. O. Cainadan, au nom de M. Algar, assigna à nouveau M. Brochu pour les autres loyers dus de décembre, janvier et février, se basant sur la non-consignation de ces derniers loyers et demandant:

1° résiliation du bail intervenu entre M. Algar et M. Brochu.

2° évacuation des locaux par M. Brochu.

3° des dommages intérêts.

Me Brochu, en réponse à cette nouvelle instance introduisit une demande reconventionnelle basée sur le fait que M. O. Cainadan, exerçant une profession similaire à la sienne, avait occupé les locaux précédemment loués à M. Tapernoux qui, pour raison d'ordre personnel, les avait quittés.

C'est sur cette deuxième phase de cette affaire qu'est intervenu le jugement du 8 Mars qui:

1° Condamne M. Brochu à payer 150 taëls à son propriétaire M. Algar, soit les loyers de décembre, janvier et février.

2°—prononce aux torts et griefs de M. Brochu la résiliation du bail.

3°—met M. Brochu dans l'obligation d évacuer les locaux et ce dans les trente jours, qui suivront la signification du jugement.

4°—condamne M. Brochu à 100 taëls de dommages-intérêts et à tous les dépens.

Après l'audience, et hors du tribunal, M. Brochu a déclaré à un tiers qu'il avait l'intention d interjeter appel de ce jugement.

***

Audience du 9 Mars 1909 à 10 hres du matin. — *Président*: M. Ratard. — *Assesseurs*: MM. Dopfeld et Fernand Denis. — *Greffier*: M. Gayot.

Affaire M. Cainadan contre le *Shanghai Graphic* pris en la personne de son gérant M. Noyerie.

La lecture de la requête introductive d'instance et des autres actes judiciaires est suivie de celle d'un acte de récusation, émanant du défendeur, à l'encontre de M. Dopfeld, notable désigné par M. le Consul pour siéger comme assesseur en cette affaire. Cet acte de récusation repose sur le fait qu'antérieurement le *Shanghai Graphic* a publié une lettre qui pourrait indisposer M. Dopfeld à l'égard de ce journal. En un jugement fortement motivé, le Tribunal rejette la demande de récusation comme non fondée et condamne M. Noyerie à 100 francs d'amende et aux dépens.

Il est à remarquer que la lettre à laquelle il est fait allusion et qui visait M. Dopfeld était antérieure à la gérance de M. Noyerie qui n'aurait pas dû en faire parconséquent état.

Le gérant du *Shanghai Graphic* a cinq jours pour se pourvoir en appel, l affaire O. Cainadan contre ce journal ne viendra pas avant ce délai, à moins que le jugement ne soit frappé d'appel auparavant.

***

Andience du même jour à 11 hres ½ *Président*: M. Ratard.—*Assesseurs*: MM. Dopfeld et Fernand Denis.—*Greffier*: M. Gayot.

Affaire (au Civil) Stanislas Seng contre le *Mirror* pris en la personne de son Directeur-Gérant M. O. Cainadan.

Me Brochu se présente pourle demandeur; M. O. Cainadan pour lui-même.

Nous ne nous étendrons pas sur cette affaire qui est presque la réédition des poursuites intentées contre l'*Echo de Chine*, pris en la personne de son Gérant qui fut acquitté.

Le *Mirror* publia le 17 octobre 1908 un article relatif à un incident qui se passa en une audience de la Cour Mixte française. M. Stanislas Seng, estimant que cet article l'incrimine de parjure et peut porter atteinte à sa considération parce qu'il y est dit qu'il fut expulsé de la Cour, réclame $ 1000 de dommages-intérêts et 200 Taëls d'indemnité d'audience.

M. O. Cainadan soulève une première exception sur la question *judicatum solvi*; M. Brochu se porte garant à la barre pour M. Stanislas Seng.

M. O. Cainadan soulève une seconde exception, demandant la prescription pour les faits invoqués, il déclare que l'article incriminé figure dans le No. du *Mirror*, endate du 17 octobre 1908, or l'assignation est en date du 5 Mars 1909.

Me. Brochu réplique disant que sa demande introductive d'instance remonte à 4 à 5 jours après l'apparition du passage délictueux, soit vers le 20 ou 21 octobre, il déclare avoir fait de son côté toutes diligences pour éviter la prescription et peut le prouver par son copie de lettres.

Le Tribunal appréciera la valeur des arguments en faveur de la prescription, invoqués pour le défendeur et statuera sur les diligences faites par Me Brochu envisagées comme actes interruptifs de la prescription.

***

Affaire (au Correctionnel) Brochu contre le *Mirror* pris en la personne de son directeur-gérant M. Cainadan.

MM. Brochu et O. Caindan se présentent pour eux-mêmes.

M. O. Cainadan soulève la même seconde exception que ci-dessus.

La situation se trouve la même, toutefois Me Brochu déclare que les deux affaires contre le *Mirror* sont beaucoup plus graves que celles contre *l'Echo de Chine*, le *Mirror* ayant nettement articulé les faits qui lui sont reprochés.

L'audience est levée à midi.

***

Une ligne tombée au serrage des formes dans notre *Chronique judiciaire* du 10 mars a dénaturé le sens du 7ème paragraphe de l'affaire (au civil) Stanislas Seng contre le *Mirror*, audience du 9 mars à 11 hres ½ du matin.

Il faut lire: "...M. O. Cainadan déclare que l'article incriminé figure dans "le No. du *Mirror* en date du 17 octo-

"bre 1908, or l'assignation porte la "date du 5 Mars 1909."

Fox

Chronique theatrale

A BACHELOR'S HONEYMOON

Salle comble, archi-comble ; des fauteuils au paradis pas un coin de libre. Disons de suite que le public n'a pas été déçu et que la troupe H. Ward mérite l'accueil qui lui a été fait. L'ensemble est excellent, les rôles bien tenus, nous ne voyons aueune critique à faire, au contraire.

A Bachelor's Honeymoon, qui faisait les frais de la première soirée, nous a rappelé, un peu beaucoup le classique vaudeville français avec ses quiproquos et ses situations cocasses, qui semblent inextricables et qui se dénouent pourtant toujours aux alentours de minuit. C'est le genre Palais Royal ou Nouveautés ; c'est le rire à jet continu, c'est de la joie pour trois heures; ça ne casse rien et ça amuse, et qu'aller chercher de plus au théâtre ?

C'est l'histoire d'un pauvre monsieur, M. Bachelor qui, lors d'un voyage à Paris, contracta une union, peut-être un peu hâtive, avec une actrice et ne sait comment faire accepter sa moitié à sa sœur. Sa sœur qui, en vertu de décisions du père défunt, a été constituée la gardienne du frère, pour lequel elle apparaît un peu comme la Statue du Commandeur.

L'auteur a tiré trois actes de cette trame un peu ténue, en homme qui connait son métier. Il a entassé, selon l'usage, situations et types cocasses : c'est du bon théâtre.

Comme nous le disions plus haut, l'interprétation fut, dans son ensemble excellente. Les artistes sont tous gens de métier, ils le connaissent bien.

Miss Grace Palotta, l'étoile de la troupe, nous est arrivée précédée d'une réputation de beauté de premier ordre. Il est bien entendu que tous les goûts sont dans la nature et que ce qui semble beau aux uns peut parfaitement sembler moins beau aux autres. Nous serions donc mal venu à jeter un cri discordant dans le concert et nous nous en garderons bien D'ailleurs la beauté d'une artiste au théâtre n'est qu'accessoire. Réjane n'a jamais songé à postuler pour un prix de beauté, ce qui ne l'empêche pas d'être une artiste qui a sa petite réputation.

Miss Grace Palotta est donc une excellente artiste, gracieuse au possible et qui a le sourire. Voix sympathique, de la ligne, sachant bien rire—ce qui est plus difficile qu'il ne paraît—elle fut chaleureusement accueillie, malgré une petite défaillance dans une chanson "Oh Listen to the Band" tirée de "Runaway Girl," défaillance vite rattrapée et qui arrive aux meilleurs chanteurs qui n'ont pas, comme les artistes des troupes que nous voyons à Changhai, à supporter les fatigues de voyages en bateaux et de déplacements continuels.

Je mets hors de pair Miss Rose Murgrove qui nous a présenté une servante extraordinaire, à demi loufoque et en a fait un type qui eût enchanté Daumier et Louise France. Ah l'excellente artiste et quelle jolie caricature ! A elle seule elle valait toutes les autres. Le public, toujours bon juge, quoiqu'on en dise, lui a fait fête et c'était justice.

Miss Celia Ghiloni, la sœur autoritaire et gardienne de la "respectability" familiale, sévère et sombre dans une robe noire, nous a semblé une artiste accomplie et sûre d'elle-même. Par des moyens très simples elle obtient de très beaux effets et ceci n'est pas une mince qualité chez une actrice.

Misses Alice Elmhirst et Ruby Baxter furent bien *misses*, suffisamment effarouchables, mais leurs rôles étaient si menus qu'il est difficile de se faire une opinion à leur égard.

M. Ward, directeur de la troupe, est un artiste accompli. Fin comique, ayant des trouvailles de gestes et d'attitudes bien personnelles, il se tailla la part du lion dans le succès de la soirée qui fut un peu son œuvre.

A coté de lui M. Wykeham, comique truculent et de voix sonore ; M. Eldred "qui nourrit un chagrin secret" ; M. Gumburg et M. Wallace furent à la hauteur de leur chef de file.

Mise en scène soignée, jolis accessoires, tout concourrait au succès de la représentation.

SAP.

Municipal Council

RÉUNION ANNUELLE DES CONTRIBUABLES

Les motions ci-dessous, sous forme de résolutions, seront présenteés au vote des contribuables lors de leur annuelle réunion au Town Hall le 17 Mars 1909 : c'est, somme toute, l'ordre du jour de la réunion.

Résolution I.—Election du Président.

Résolution II.—Nomination d'un Secrétaire.

Résolution III. — Les règlements de procédure en vigueur l'année dernière, suivant l'amendement No 8, publié dans la *M.G.* du 28 Mai 1908, seront proposés à l'adoption de l'Assemblée pour la réunion de cette année et conserver force de loi jusqu'à la prochaine réunion.

Résolution V. — L'Assemblée examinera les cas, où une compensation devra être payée, pour les terrains destinés à l'établissement des voies de communication, comme prévu à l'Art. VI. A des réglement fonciers, compensation consistant en un plus haut prix que la valeur évaluée, plus la majoration de 10 % pour vente forcée.

Le *M.C.* sera donc autorisé à évaluer et à percevoir l'impôt foncier sur les lots cadastraux, comprenant de tels terrains, dont la valeur sera désormais le prix payé par le *M. C.* pour le renchérissement de ce terrain.

Résolution VI. — Les dépenses estimatives pour 1909, contenues dans le Budget proposé par le *M. C.* sortant et publiées dans le No. de la *M. G.* du 4 Mars 1909, seront approuvées et adoptées, avec les additions qui y sont insérées, par l'Assemblée des Contribuables.

Et en conséquence le *M. C.* sera autorisé à imposer, à percevoir et à recouvrer les contributions, taxes, droits et impôts qui y sont mentionnés, et à lever, lorsqu'il sera jugé nécessaire de le faire, un emprunt n'excédant pas Tls : 400.000 (quatre cent mille taëls) en émettant des obligations rachetables dans un délai qui ne sera pas inférieur à 5 ans, ni supérieur à 20 ans, à dater de leur émission, et rapportant un intérêt qui n'excèdera pas 6 % par an. Cet emprunt sera destiné à couvrir les frais nécessités par le chapitre "*Dépenses extraordinaires.*"

Résolution VII. — SUR LA DEMANDE DES CONTRIBUABLES. — Considérant la pléthore de trafic de Nanking road et le présent état, contraire à l'hygiène, du Yang-King-Pang, le *M.C.* est investi du pouvoir d'entrer en négociations avec le Conseil Municipal français au sujet de la couverture du Yang-King-Pang: il est fait remarquer que ce dernier Conseil est tout disposé a payer la moitié des frais encourus par cette entreprise. Il est en outre résolu que pour que ce travait soit mené à bout dans le plus bref délai possible, le *M.C.* soit autorisé à émettre un emprunt supplémentaire, destiné à couvrir les frais nécessaires.

Résolution VIII. — Cette assemblée de contribuables approuvera l'englobement dans les limites de la Concession Internationale de la bande de terrain qui est entre le chemin de fer et Soutchéou Creek, depuis le cimetierre cantonais jusqu'au *Hongkew Recreation Ground*, et autorisera le *M.C.* à faire tous ses efforts pour arriver à ce résultat.

Résolution IX. — Le *M. C.* sera autorisé à reprendre la vente des lampes électriques, en faisant une distinction pour les "ventilateurs et autres garnitures" auxquels fait allusion la Résolution passée à la réunion spéciale des Contribuables du 26 Janvier 1904.

Résolution X. — L'assemblée des Contribuables émettra ses regrets de ce qu'il soit permis d'ouvrir des maisons de jeu sur des voies municipales, de la Concession ou sur celles y conduisant ; elle autorisera le *M. C.* à prendre telles mesures qu'il convient soit pour les faire fermer, soit pour leur appliquer la condition d'une licence, comme le prescrit le réglement en vigueur pour les endroits d'amusement public, compris dans les limites de la Concession.

Résolution XI.— SUR LA DEMANDE DES CONTRIBUABLES.—Que le *M.C.* soit autorisé à faire suivre d'effet les propositions du Bureau des Officiers du Corps des Volontaires pour l'aménagement d'une nouvelle salle d'exercices, comme cela a été publié dans la *M.G.* du 27 Février 1908 et à emprunter pour ce projet une somme n'excédant pas Tls.: 100.000 (cent mille taëls) de la façon prévue à la Résolution VI ci-dessus.

Résolution XII.—Election d'u commissaire foncier pour l'année courante.

Résolution XIII.—Election ce quatre commissaires g néraux pour l'Hôpital Général pour l'année courante.

Les contribuables qui ont l'intention de poser des questions au sujet des comptes ou sur d'autres matières relatives aux Résolutions ci-dessus sont priés d'aviser de leur intention avant la réunion, de façon que pleine réponse ou autre explication puisse leur être donnée.

Les contribuables désireux d'apporter ultérieurement des motions supplémentaires ou de désigner des personnes dûment qualifiées pour remplir les fonctions désignées aux Résolutions XII et XIII sont priées d'en donner avis au soussigné du 4 au 13 Mars pour publication légale.

signé : W. E. Leveson,
secrétaire

***

RÉUNION DU "*Municipal Council*" DU MERCREDI 24 FÉVRIER 1909.

Police.—Le *M.C.* a à s'occuper d'une attaque à main armée dont fut victime un caporal du nom de Chen Te-fu auprès de la porte de l'Ouest de la Cité chinoise. Cette plainte est transmise par M. le Magistrat de la Cour Mixte internationale qui l'a reçue lui-même du commandant des Forces des camps de Woosung et Changhaï. M. Leveson secrétaire du *M.C.* a répondu au magistrat, à la date du 23 février: "Je suis chargé, "en résumé, de vous notifier que le *M.* "C. est invariablement toujours prêt "à accepter aussi bien qu'à suivre toute "information que les autorités chinoises "peuvent possèder ou tout soupçon "qu'elles peuvent concevoir au sujet la "présence sur la concession interna- "tionale de mauvais sujets, qui y sont "attirés par l'absence de châtiment cor- "porel à la Cour Mixte et qui prennent "cette concession pour un lieu de "refuge."

***

SERVICE SANITAIRE. — *Moustiques.* — La question des moustiques revient sur le tapis, soulevée par une lettre du Conseil Municipal français. Sur conseil de l'officier de l'hygiène publique, il est décidé de prendre des mesures de coopération sur les deux concessions.

Statistiques

Maladies Infectieuses ou autres causes.

Diphtérie, un décès, population non chinoise.

Thyphoïde, un décès, population non chinoise.

Tuberculose, 16 décès, population chinoise.

Hydrophobie, 1 décès, population non chinoise.

Décès d'autres causes, 130, population chinoise; 2 decès, population non chinoise.—

Destruction des Rats.

Rats envoyés au Laboratoire pour examen : 351.

Rats pesteux : 12.

Pièges tendus : 1740.

Rats pris et brûlés : 1134.

Appats empoisonnés : 61.943.

Maisons temporairement à l'abri des rats et désinfectées sur demande des locataires : 444; sur demande des propriétaires : O

Personnes vaccinées contre la Peste 37.

Commission Internationale de l'Opium

Nous continuons le discours de M. Tang Kuo-an, lors de la remise des résolutions de la délégation chinoise, mais nous avons dû, pour terminer, le condenser quelque peu, en raison de l'abondance des matières.

"Quand le commerce représentait 40% des importations de la Chine comme en 1867, ces arguments quoique faux, pouvaient paraître plausibles, mais actuellement qu'il n'est que de 7 ½ pour cent, de semblables arguments ne peuvent être de mise. Hautement conçue, cette diminution est une bénédiction, non une malédiction. Quand nous considérons en conséquence combien directement le commerce de chaque grande puissance commerciale est affecté par le résultat de notre bataille avec cette grande malédiction, nous sommes très justifiés en attendant beaucoup de la coopération internationale.

"L'opium est, dans un autre sens, une question d'importation internationale Depuis plusieurs décades, les grandes puissances ont été directement intéressées aux progrès de la réforme en Chine. L'histoire de la diplomatie des quelques dernières années révèlent combien les hommes d'Etat du monde ont montré la situation de la Chine. Cette sollicitude de la part des autres nations n'est pas antinaturelle ; l'amité des nations est devenue une des causes de la réforme en Chine, et la cause de la réforme en Chine est liée indissolublement à la question de l'opium. Comme a si bien dit un observateur étranger: "Toutes les fois qu'un "mouvement d'opinion progressiste existe "en Chine, l'usage de l'opium a été au "premier rang."

Et actuellement ceci est de nouveua une question internationale parce que les relations d'amitié de la Chine avec le reste du monde sont en cause. Il n'y a pas plus de quelques années qu'un groupe d'hommes en Chine ont sauvé leur pays de l'isolement par ce qu'ils ont vu clairement ses lamentables conséquences. Ce petit groupe d'hommes dans les cinq dernières années s'est multiplié en plusieurs milliers. Et nous vîmes la Chine avoir une nouvelle vie et une nouvelle amitié avec le reste du monde Par chaque argument, qui a été employé pour induire la Chine à changer sa vieille politique d'exclusion, par chaque acte de bonté par lequel notre intégrité a été préservée et notre existence nationale maintenue durant la périlleuse période des cinquante dernières années, nous pouvons invoquer la coopération des nations civilisées dans notre détermination de lutter contre le fléau de l'opium.

"Et je dois confesser que ce n'est pas seulement pour entrer dans la fraternité des nations modernes que nous combattons ce fléau, mais aussi pour être digne de cette fraternité. Un grand étudiant des conditions du monde a récemment déclaré à Londres que: "la "Chine a fait dans les cinq der- "nières années de plus grands pro- "grès qu'aucune autre nation." Un autre publiciste a dit que "la Chine "a plus changé dans les dernières trois "années que dans les trois mille précé- "dentes". Même si ces rapports peuvent être taxés d'exagération, aucun ne contredira qu'une masse de 400 millions d'hommes, ancrés dans des coutumes millénaires et ignorant la vie sociale, ont fait un effort colossal. On peut dire que les résultats, quoique imparfaits en eux-mêmes, sont la preuve du désir du peuple chinois de prendre sa place parmi les états modernes. Le changement dans notre système d'éducation, les collèges modernes, les voyages d'investigation des princes et hauts fonctionnaires en Europe et en Amérique, nos commencements en construction de chemins de fer, mines et manufactures modernes et nos plans pour un gouvernement constitutionnel ne peuvent avoir d'autre interprétation. Nous sommes dans la voie du progrès et de la réforme. Le jour de l'exclusion et de l'isolement est, nous en sommes sûrs, dans le passé.

***

Les commissaires de Singapoure de la délégation anglaise ont présenté un rapport dont les conclusions, écrit Sir Frank Sweetenham dans une lettre au *Times*, sont sensiblement semblables à celles qui furent déjà présentées, lors de la Commission Royale de 1895.

On y lit, entre autres, diverses remarques qui ne manquent pas d'un grand intérêt.

"On connait tout ce qu'il est intéressant de connaître au sujet de l'opium, les consommateurs modérés de la drogue par ingestion ou par fumée ne sont pas plus amoraux ou dégradés ou ruinés au point de une physique que leurs compatriotes qui ne se sont pas adonnés à cette habitude. Mais ce qu'il est curieux d'observer, c'est que lorsqu'un opiomane s'affaiblit, qu'il se déprave ou devient criminel tous ses manquements, ses crimes sont attribués à sa passion pour l'opium. Et pourtant il est plus que probable que, parmi les opiomanes modérés, il n'y a pas une plus grande proportion de dépravés et de criminels qu'il n'y en a parmi les abstinants complets de la drogue.

"La Chine jouit d'une parfaite liberté pour faire ce que bon lui semble en la matière. L'Angleterre avait fait les enquêtes les plus approfondies et, lorsque le rapport de 1895 fut publié, on supposa, parmi ceux que la question intéressait, que des opinions erronées avaient été supprimées et que la question devait être abandonnée.

"Il est certainement étrange que l'Angleterre soit appelée maintenant à prendre part à une Conférence Internationale pour examiner cette question. Vou

drait-on que les Puissances, que les Etats-Unis prennent part à une conférence suggérée, dit Sir F. Swettenham, par le Japon pour enquêter soit sur le lynch des nègres, soit parce qu'ils sont brûlés ou fusillés ? Ces pratiques continuent et la civilisation n'intervient pas, probablement parce que le peuple américain n'admettrait pas d'intervention, estimant qu'il est pleinement capable d'administrer lui-même ses propres affaires d'intérieures.

"La question de l'opium préoccupe la Chine, il n'y a certes aucun besoin de Conférence Internationale pour nous dire ce qu'il y a lieu de faire.

"Le Lord Chancellier disait récemment que l'Angleterre dépensait annuellement £ : 186.000.000 en boissons : c'est une somme bien élevée pour une population de 40.000.000 personnes. Si le Lord Chancellier était logique dans ses conclusions, il devait, en présence des résultats de cette dépense, et ne serait-ce que pour mettre une bonne et seule fois de côté toute hypocrisie, cesser de mettre en avant des sentiments qui sont reconnus faux et laisser tranquilles les fumeurs d'opium.

"Je ne puis pas oublier que, lorsque la Chambre des Communes vota une résolution *pieuse* sur un sujet avec lequel les députés étaient peu familiarisés une bonne partie d'entre eux pensa en le faisant : "C'est une mesure de moralité, *monnaie destinée au peuple*." Parmi les questions qui peuvent intéresser les consciences anglaises, la question de l'opium peut compter comme faisant le moins courir de danger parmi celles qui sont classées : *monnaie destinée au peuple*.

Mais si, pour donner à la Chine le monopole de la production de l'opium, la culture du pavot devait être prohibée aux Indes, une énorme compensation sera probablement payée.

Si les Colonies anglaises sont privées de la source même de leurs revenus, pendant que l'Angleterre en perçoit encore une bonne quantité sur le commerce du liquide, cela ne profitera aux Colonies qu'eu parce qu'elles appartiennent à la Couronne et que l'Angleterre est responsable de leur finances.

N. D. L. R. — L'opinion de Sir F. Swittenham, pour si discutable qu'elle soit, n'en présente pas moins un intérêt dont nous n'avons pas cru devoir priver nos lecteurs.

Nouvelles diverses

ECOLE CHINOISE A SAN FRANCISCO

La première école chincise établie à San Francisco par le gouvernement impérial de Pékin a ouvert ses portes. Les frais nécessaires à l'organisation, à l'entretien et au fonctionnement de cette école exclusivement réservée aux Célestes, seront assurés par une subvention fournie par le Trésor chinois.

VISITE DU ROI LEOPOLD AU JAPON

Le *Asaki* annonce que le ministre belge de Tokio quittera la capitale japonaise le 19 courant pour rentrer en Belgique où il doit aider aux préparatifs à faire, en vue de la visite projetée du roi Léopold au Japon.

AMELIORATIONS DES FACILITES DE TRANSPORT SUR LES QUAIS DE DAIREN (DALNY)

L'installation de rails sur les quais de Dairen a apporté d'incroyables facilités dans la manutention du cargo Actuellement ces quais peuvent répondre à toutes les exigences que réclaments dune rapide évacuation des marchandise

LES ECOLES PRIMAIRES AU JAPON

Sur 7.930.498 enfants existant au Japon, 6.601.620 reçoivent l'instruction dans les écoles primaires : les autres sont dispensés en raison de leur âge, de maladies, ou ajournés. Dans cette population scolaire les enfants du sexe masculin figurent pour 98,16 % de leur nombre total; les filles, pour 91.83 %

AMERIQUE ET JAPON

Les équipages de la flotte américaine qui ont fait le tour du monde, ont souscrit une somme de 2000 dollars pour offrir une coupe d'honneur à la Marine Japonaise prise en la personne de l'amiral Togo pour la remercier de la courtoisie avec laquelle les Japonais reçurent les Américains, lors de la visite de ces derniers au Japon.

INDUSTRIE COTONNIERE EN MANDCHOURIE

Des hommes d'affaires du Japon projettent d établir une fabrique de coton à Yingkow, en vue de répondre à la demande croissante des trois provinces orientales.

Ils projettent également de construire une filature et une fabrique de tissage dans la Mandchourie du Sud. L'entreprise serait dirigée en commun par des Chinois et des Japonais.

LEGATION JAPONAISE A PEKIN

Un nouveau secrétaire a été nommé à la légation japonaise de Pékin : c'est M. Matsuoka, qui a été élevé aux Etats-Unis et qui est très versé dans la langue anglaise. M. Matsuoka, après avoir passé les examens pour les services diplomatiques et consulaires servit à Changhaï comme consul, ensuite il fut au poste de secrétaire adjoint au Ministère des Affaires Etrangères, de Tokyo, sa nomination à Pékin a déjà été publiée depuis quelque temps.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

Dans un court laps de temps, un certain nombre d'accidents se sont produits sur les chemins de fer sud mandchouriens ; leur fréquence doit être mise sur le compte de la rigueur de la saison. Toutefois depuis neuf mois aucun accident digne de ce nom ne s'était produit. Espérons qu'avec la belle saison, on reprendra la bonne habitude de n'avoir plus à constater d'accident dans les diverses branches du chemin de fer, et qu'à tout prix on s'en tiendra là.

NOUVELLES FACILITES FINANCIERES POUR LES COMMERCANTS CHINOIS

Les négociants chinois de Dairen (Dalny) n'avaient pas d'autre banque pour leurs opérations que la *Yokokama Specie Bank*. La *Chinese Treasury Bank*, qui n'avait ici de succursale que pour recevoir les fonds provenant des Douanes va, dit-on, prochainement prendre des dispositions pour étendre ses opérations à tous les genres d'affaires de banque. La présence du directeur général de cette banque donnerait quelque apparence de raison à cette rumeur d'extension de la sphère d'opérations de cette banque.

Nichinichi Shimbun

LES ALLEMANDS ET LES MINES

Les Allemands avaient établi dans le Chan-Tong une compagnie sino-allemande pour exploiter les mines situées près de la ligne du chemin de fer de Kiao-Tcheo à Tsi-Nann. Depuis l'année dernière les Allemands ont d'intention d'augmenter leurs capitaux et d'étendre leurs droits, et ils cherchent à exploiter les mines situées près de la ligne du chemin de fer de Tientsin à P'ou.Kow, dans la partie de Chan-Tong. Malgré plusieurs entrevnes du ministre allemand avec le Oa-Ou-Pou, celui-ci ne consent pas à donner son autorisation. De plus S.E. Yuen, gouverneur de Chan-Tong, a donné l'ordre au bureau des mines d'inspecter celles qui sont situées dans cette province, pour qu'on puisse chercher les moyens de ne de pas les laisser envahir par les étrangers.

IMMIGRATION JAPONAISE EN AMERIQUE

Le Serétaire Strauss, du Département du Commerce et du Travail, dont il est parlé comme ambassadeur à Tokio, dans une lettre adressée au sénateur californien P. Flint, s'efforce d établir au moyen de statistiques fédérales que l'immigration japonaise aux Etats-Unis est en pleine décroissance. On sait que le sénateur Flint conteste l'exactitude des chiffres déjà fournis par le Département du Travail, chiffres également mis en doute par l'"Asiatic Exclusion League". Cette dernière, comme le sénateur d'ailleur, reconnait que l'immigration nippone a été en décroissance au cours de l'année 1908, mais, dit-elle, non sans raison, ce résultat n'est pas dû aux accords conclus par le Japon, mais par la crise.

UN MARCHE DE MORUES

D'importantes pêches de morues sont faites à chaque saison, ce poisson se trouve en abondance sur les côtes du Golfe de Petchili. En vue de créer un nouveau marché à Dairen, l'Association de produits maritimes (*Marine Product Association*) a récemment envoyé à

Hongkong, Changhaï et dans d'autres ports de la Chine du sud des échantillons de morue salée et séchée. Cette association a l'intention d'introduire de telles améliorations, comme cela lui a été recommandé, dans le mode de préparation de ce poisson, qu'elle pourra pourvoir du meilleur produit les consommateurs.

IMPORTATIONS RUSSES DANS LE NORD DE LA MANDCHOURIE

Les importations des manufactures russes dans le Nord de la Mandchourie ont marqué une importante augmentation pendant ces dernières années. D'après les rapports fournis par la Chambre de Commerce de Harbin, il y eut pour une valeur d'environ 4.300.000 roubles de marchandises écoulées au cours de l'année dernière, sur lesquelles il en faut compter pour plus de 900.000 roubles pour la laine, le reste se composant de tabac, d'objets de fer et divers. On a également remarqué une semblable augmentation pour les articles destinés à la consommation chinoise.

FETE DES ARBRES POUR LES ENFANTS

Une proposition a été adoptée à Dalny qui recevra son application au commencement de l'année fiscale : les enfants les plus âgés des écoles élémentaires du Territoire concédé apprendront les travaux de reboisement dont une part leur sera attribuée. Pour Dalny un large espace de terrain a été choisi comme ferme-école au pied de la montagne qui est au Sud de Tiger's Park. 13.500 pieds de pins, sapins, acacias, peupliers, saules et quelques autres espèces seront plantés à la prochaine saison : c'est le 3 Avril, jour de fête nationale pour les Japonais, qui a été choisi pour la première fête des arbres.

Cette nouvelle institution doit servir au triple projet d'instruction, d'exercice et de reboisement.

AMUSANTE SOLUTION

Le correspondant à San Francisco de l'*Osaka Asahi* a télégraphié la nouvelle suivante :

Le professeur Ladd, de l'Université de Yale, a dit dans un discours, que le seul moyen de mettre fin aux rumeurs de guerre entre l'Amérique et le Japon était de donner au capitaine Hobson le commandement d'un cuirassé, de placer à son bord tous les politiciens anti-japonais, tous les membres de la presse "jaune" et de faire un match avec un autre cuirassé japonais, monté par des Nippons chauvins, en plein Pacifique. Puis tous les survivants seraient envoyés dans une île inhabitée. Le discours a provoqué rires et applaudissements.

MANDCHOURIE

Il paraît qu'une mine d'or qui promet beaucoup, a été découverte dans les montagnes près de Hailung-chen et qu'une analyse du minerai par des experts belges a révélé une grande richesse. Le gouverneur du district a demandé au vice-roi de Moukden de pouvoir l'exploiter.

***

Le *Jiji Shimpo* publie un télégramme sensationnel de New-York indiquant que la vieille question des droits administratifs de la Russie sur la zone du chemin de fer en Mandchourie excite encore l'attention publique aux Etats-Unis. On craint que le Japon n'appuie les vues de la Russie, de manière à pouvoir bénéficier de la même thèse concernant sa propre zone de chemin de fer. Le gouvernement des Etats-Unis soutient que si la Russie maintenait sa position ce serait de sa part une violation du traité.

***

Le *Manshu Nichinichi Shimbun*, de Dairen, nous apprend que suivant toutes indications, les travaux dans l'intérieur de la province seront plus animés que l'année dernière. Il y a la ligne Antoung-Moukden à reconstruire ; la pose de la ligne Kirin-Tchanchoun, l'achèvement de la double voie Dairen Suchiatun, et l'installation d'usines d'eau aux principales stations le long de la voie du sud-mandchourien.

Les salaires des ouvriers ont une tendance à baisser, en raison de la plus grande abondance de la main-d'euvre, d'où il en résultera une réduction correspondante dans le prix des entreprises de construction en général.

CAPITAUX ETRANGERS AU JAPON

Un télégramme de Tokio annonce que les négociations en cours entre la Municipalité de Yokohama et la *Hongkong and Shanghai Bank* pour un emprunt de *yen* 480.000 pour l'amélioration de l'entreprise du gaz ont abouti. Le taux de l'intérêt est de 6% et le compte sera reçu par la Municipalité à 95 *yen* pour cent. Après paiement des commissions, l'intérêt représentera 6,5 pour cent.

On dit aussi qu'un groupe de capitalistes anglais ont offert à la *Fuji Gassed Yaru Spinning Cy* un emprunt de *yen* 2.500.000 au taux de 6 %, remboursable en vingt ans à dater de la troisième année d'emprunt.

Des capitalistes français auraient aussi offert des capitaux à la *Morimura-gumi* au même taux que celui consenti récemment à la *Kanegafuchi Spinning Cie.*

POPULATION DE HAWAI

Des statistiques de Hawaï donnent, les indications suivantes sur la population :

Japonais	72,000
Hawaïens	35,000
Portugais	23,000
Chinois	18,006
Européens et Américains	12,000
Coréens	5,000
Espagnols	2,000
Divers	3,000

La décroissance des Hawaïens est remarquable. Encore parmi les 35.000 que la liste accuse, y en a-t-il beaucoup de *Sang-mêlé.*

Quant aux Japonais leur nombre au contraire va toujours croissant.

L'ARMEE

M. le général de brigade Vimard commandant la 6e brigade d'infanterie coloniale (3e division), est nommé au commandement de la 1ère brigade des troupes de l'Indo-Chine en remplacement de M. le général de brigade Houry, dont la période de séjour colonial, va expirer.

Le général de Beylié, venu remplacer en Cochinchine le général Gonard qui est au terme de son séjour colonial, est arrivé à Saigon le 10 février par le *Tourane.*

Le nouveau commandant de la 3e brigade a été salué à bord par le général Gonard, l'amiral Richard Foy et leur état-major, les colonels présents à Saigon ainsi que par de nombreuses personnalités civiles, heureuses de revoir parmi elles le brillant et sympathique officier général qui retrouvra dans notre ville, aussi vivaces, les sympathies qu'il y a laissées à son dernier départ.

LE "LEOPARD" A SAIGON"

Ce matin, 24 février à 9 h., est arrivé dans notre port, aux pétarades des canons saluant la terre, un croiseur autrichien, le *Léopard*, venant de Hongkong et rentrant en Europe, ses deux années de croisière terminées.

Le *Léopard*, est un beau croiseur de 1.506 tonneaux de déplacement, long de 68 mètres, large de 10 et ayant un tirant d'eau de 4,20.

Construit en 1886 à Elswick, il fut armé pour la première fois en 1888. Ses machines ont une force de 6.000 chevaux et sa vitesse atteint 18 nœuds.

Son armement se compose de 2 canons de 100 et de 10 de 47 m/m.

Il est commandé par le capitaine de frégate Caron Meyern Hohenberg.

A son arrivée, il a salué la terre de 21 coups de canon et le pavillon de l'amiral Richard-Foy de 13, qui lui ont été rendus coup pour coup par l' *Achéron.*

Dans la matinée, le commandant du *Léopard* a été rendre visite à l'amiral et au lieutenant-gouverneur, avec M. le Consul d'Autriche.

Ce soir, aura lieu à l'amirauté un grand dîner offert par l'amiral et Mme Richard-Foy et auquel assisteront MM. Outrey, les généraux Geil et de Beylié, Willerme, directeur de l'arsenal, le baron Meyern-Hohenberg, commandant du *Léopard* et son second, Bertrand, commandant de l'*Achéron*, Drouhet, chef d'état major de l'amiral, le capitaine Hocquart, officier d'ordonnance du général Geil, M. et Mme Silvestre, le lieutenant Allard, officier d'ordonnance du général de Beylie, et le lieutenant de vaisseau Barrière officier d'ordonnance de l'amiral Richard-Foy.

Le *Léopard* ne restera que trois jours dans notre port. Dans l'après-midi, le gouverneur de la Cochinchine et l'amiral Richard-Foy sont allés à bord du *Léopard* rendre au commandant du croiseur autrichien les visites qu'il leur avait faites dans la matinée. Les salves règlementai-

res de 13 et de 9 coups de canon ont été tirées, rendues coup pour coup par l'*Achéron*.

Le 25 au matin, M. Jacque, président de la Chambre de commerce, s'est rendu à bord du croiseur pour s'entendre avec le baron Meyern-Hohenberg au sujet d'une promenade en automobile que les officiers autrichiens désireraient faire demain matin.

Thudaumo a été choisi comme but de l'excursion, avec un arrêt à Trian pour visiter les chutes.

Le soir, après le dîner offert par M. Outrey, les officiers du *Léopard* se sont rendus au théâtre, où ils ont assisté à la représentation des *Saltimbanques* dans la loge du gouvernement.

Indochine française

ECHOS DE TIENTSIN

Le commandant Laribe, venant de Péking, est arrivé le 26 février à Tientsin, d'où il est parti le 18 mars pour la France, où il rentre en congé, après avoir passé quatre années en Chine. Toutes les personnes qui ont eu l'occasion d'approcher le commandant de la garde de la Légation française à Péking regretteront ce départ. Le commandant Laribe ne comptait que des amis tant parmi les membres de la colonie française que parmi les officiers de toutes nationalités qui résident à Péking.

Le commandant Laribe emporte avec lui de nombreux clichés d'une grande valeur documentaire, fruits de ses recherches assidues pendant ses heures de loisir. Nous espérons que ces planches si intéressantes au point de vue historique, aussi bien qu'au point de vue pittoresque, seront un jour reproduites par quelque éditeur français.

—M. Gachet, qui, de la rédaction du "Journal" passa dans la carrière consulaire et qui enseignait le français dans une école de Péking, est parti pour la France, son contrat n'ayant pas été renouvelé. M. Gachet espère revenir en Chine.

—Le bruit a couru ces jours-ci que l'état-major actuel du corps allemand d'occupation ne serait pas remplacé. Il se pourrait également que les troupes présentes ne fussent pas remplacées par un détachement d'infanterie de marine, mais simplement réduites. Toutefois on ne sait encore rien de précis à ce sujet.

—On ne sait pas encore à Péking quel sera le successeur de M. Bapst, ministre de France, mais, ce qui semble certain, c'est que notre nouveau ministre ne viendra pas prendre possession de son poste avant le mois de septembre prochain. C'est M. Boissonnas, le distingué chargé d'affaires de la Légation qui représentera la France aux funérailles de Sa Majesté Kouang Siu qui auront lieu en Mai.

C. D. f.

***

—M. von Taube a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de la municipalité russe en remplacement de M. Kleye.

—Nous apprenons le prochain départ pour l'Europe de M. Grégoire, directeur général de la Compagnie d'Eclairage et des Tramways électriques de Tientsin qui va jouir d'un repos bien mérité et reviendra ensuite dans notre ville.

—Le 1 mars ont eu lieu au cimetière français les obsèques du caporal Leroy du 26eme régiment d'Infanterie Coloniale.

Le corbillard était tout tendu de drapeaux tricolores et un détachement du régiment était présent ainsi que de nombreux amis du défunt. Les officiers de la compagnie à laquelle Leroy appartenait avaient tenu à accompagner le malheureux caporal jusqu'à sa dernière demeure et à prononcer sur sa tombe quelques paroles d'adieu.

—M. et Mme Jacques sont de retour à Tientsin après avoir passé quelques mois en Europe.

Batavia

Sœrabaya 16 février 1900

Une des communications les plus fréquentées dans les eaux de l'Asie de l'est est celle qui assure le service entre l'Australie, Java et Singapour; cependant toutes les compagnies de navigations qui ont ou avaient assuré ce service n'en ont pas retiré les bénéfices espérés. La *Norddeutscher Lloyd* qui a entrepris il y a cinq ans ce service en même temps que le Deutsch Australische Gesellschaft et Mrs Burns Philp & Cy Limited de Sydney a supprimé ce service. Depuis, la Currie's Line a obtenu à Melbourne une subvention du gouvernement de Victoria et la compagnie hollandaise la Koninklyke Paketvaart Maatschappij a aussi de son coté ouvert une ligne sur l'Australie via Macassar (Célèbes) ligne dont j'ai déjà entretenu les lecteurs de l'Echo de Chine.

Par suite de ces nombreuses compagnies se faisant concurrence sur cette ligne, les bénéfices se sont vus divisés entre toutes et parconséquent sont assez maigres; et même plus d'une compagnie travaille à perte, aussi certains prétendent que le commerce n'est pas encore assez développé pour assurer pleinement un service fait seulement par la moitié des bateaux naviguant actuellement entre Singapour, Java et l'Australie.

Pourtant, malgré un présent peu encourageant, la compagnie Burns Philp & Cy va mettre en service un troisième vapeur. Ce paquebot a été spécialement construit pour les mers tropicales, il jauge 4500 tonnes et peut transporter 60 voyageurs de 1ere classe et un grand nombre de passagers de 2eme classe. Les cabines sont spacieuses avec tout le confort morderne. Aussitôt que ce vapeur sera entré en service régulier la compagnie fera mettre en chantier un deuxième vapeur pareil au précédent.

J'ai parlé plusieurs fois ici du projet d'exécuter le trejet de Batavia-Soerabaya en un jour ou du moins en un jour et demi au lieu de deux; jusqu'à présent rien n'a été fait pour réaliser ce projet, pourtant d'importants travaux sur le réseau ferré de Java sont en exécutions. Il s'agit ici de la ligne de Yeribon à Semarang, ligne de tramways longeant la côte Nord de Java en passant par les ports de Tegal et de Pekalongan. La distance entre Semarang et Yeribon est de 245 kilomètres que le Tramway express effectue en 12 heures et dix minutes tandis que le train omnibus met 14 heures et 8 minutes. Quoique d'une longueur fort respectable cette ligne n'est nullement une voie de chemin de fer, c'est un tramway à voie étroite et roulant presque continuellement sur l'accotement d'une route.

Les travaux qu'on y a entrepris consistent en renforcement de la voie et suppression de nombreuses courbes afin d'obtenir de plus grandes vitesses. Grâce au redressement des courbes la longueur de la voie sera ramenée de 245 kilom. à 220, soit 25 kilom. de moins diminuant la longueur du voyage et aussi les frais d'entretien de la voie.

Grâce à ces travaux et quand la ligne de chemin de fer projeté en 1902 sera terminée on pourra se rendre de Batavia à Semarang en 12 heures. tandis qu'actuellement on doit aller de Semarang à Solo, soit deux heures vingt de trajet où l'on prend le train de Soerabaya pour Maos où l'on passe la nuit pour repartir le lendemain à destination de Batavia; soit deux jours. Pour venir à Soerabaya la durée du voyage est moins longue, elle est de 10 heures.

Il est évident que lorsque les travaux projetés ou en exécution seront complètement finis, il est évident que Java pourra être fier de son réseau de voies ferrées. Déjà actuellement les bénéfices que les différentes compagnies tirent du trafic des marchandises aussi des voyageurs font foi d'un beau résulat.

Il m'est impossible de donner ici le bénéfice total de toutes les compagnies; mais je citerai cependant quelques chiffres: Les recettes des lignes du réseau de l'état situées dans l'est de Java ont été en 1903 de fl. 10.6?0.000, en augmentation de plus de fl. 800.000 sur celles de l'année 1907; et déjà en janvier 1909 on a constaté une plus value de fl. 16.000 sur janvier 1908, et fait curieux, les cinq premiers jours de Février 1909 ont donné fl. 14.000 de plus que pour les cinq premiers jours de Février 1908. Pour ce qui concerne les recettes de la Nederlandsch-Indische Spoorweg-Maatschappij, compagnie qui ne possède que deux lignes: celle de Semarang-Solo et celle de Batavia-Buitenzorg, soit un total de 121 kilomètres de voies ferrées ces recettes ont été de fl. 7.200.000 ou fl. 29,47 par journée-kilométrique en 1908 contre fl. 26,27 par journée kilométrique en 1907.

M. G. Jourdan

Une conférence du Lieutenant Noiret

Nous avons publié hier un résumé de la Mission Bons d'Anty. Voici aujourd'hui des extraits d'une conférence faite devant le Comité de l'Asie française par le lieutenant Noiret, le second de M. Bons d'Anty, sur la même mission, qui compléteront les renseignements que nous avons déjà donnés.

Les Miaos, hommes et femmes, sont en général vigoureux, robustes. Ils ont le teint hâlé. On ne rencontre pas chez eux ces faces pâles, exsangues, si communes chez les Chinois, mais qui s'accorderaient mal avec la rude montagne au vent violent, aux brumes frequentes où les Miaos ont dû se réfugier. Ils ont la face large, le nez souvent droit, parfois busqué. Les hommes ne portent pas la natte, leurs cheveux sont enroulés dans un turban. Tous portent au cou un large collier d'argent très simple. Ils sont généralement vêtus de toile assez grossière de teinte bleu foncé.

L'habillement des femmes comprend un corsage, une jupe plissée très courte et des jambières. Elles se parent de bijoux d'argent: bagues, colliers superposés, boucles d'oreilles aux formes diverses, en anneaux, en pagodes, en plaquettes. En présence d'un spectacle, d'un geste qui pourrait blesser leur pudeur elles portent la main devant la bouche, ce qui leur permet de continuer à regarder. Les Miaos étant généralement très pauvres, la femme porte souvent sur elle la fortune de la maison.

Le région d'Oug-rou-Lang est ouverte aux Chinois depuis peu de temps et ceux qui s'y sont installés comme marchands sont encore vus d'un mauvais œil. Il y a peine trente ans, nous a-t-on dit, un Chinois n'aurit jamais osé se risquer dans ces parages.

Peu après notre arrivée, un chef miao vint nous trouver pour nous demander de lui procurer des fusils : "Les Chinois, dit-il en substance, nous ont pris toutes les bonnes terres des vallée et nous ont laissé la montagne inculte. Il faut que cela cesse. Mes frères et moi nous avons 400 homme prêts à marcher, il ne nous manque que des armes." Le chef miao, un peu excité peut-être par le vin qu'il venait de boire, nous avait exprimé le sentiment de tous, celui qui revient dans toutes les chansons miaos au sujet de leurs luttes pour l'indépendance.

Le lendemain nous étions à Panghaï, un gros village entièrement miao il y a quelq es années et où les Chinois se sont installés également A Panghaï passe le Tsing, la rivière miao par excellence, celle qui suivant l expression des missionnaires, forme au Nord la frontière du pays des barbares Noirs (hé miao). Panghaï (en miaotze Paha) est un endroit célèbre dans les annales des guerres miaos. Un chef miao vint nous voir : son fils avait été placé par M. Bons d'Anty dans la grande école de médecine de Tchen-tou. Ce chef Vou était tout disposé à nous être utile ; mais il ne voulut pas cependant nous amener dans son village à cause de nos 300 coulis chinois qui auraient pu causer du désordre et n'auraient pas été reçus par les habitants.

Il nous proposa de nous conduire le lendemain à Pi-pec, un gros village miao situé à 15 lis de Panghaï et où devaient avoir lieu des courses de chevaux.

Nous partîmes par un très mauvais temps et nous mîmes 4 heures pour parvenir à Pi-pec. La pluie et le vent avaient rendu presque impraticables les sentiers de la montagne.

En arrivant au village, nous trouvâmes sur la route notre cuisinier chinois qui nous regardait venir d'un air navré : tous les habitants lui avaient refusé l'entrée de leurs maisons et à plus forte raison l'eau et le feu indispensables pour la préparation de notre repas. Le chef miao qui nous accompagnait essaya de parlementer avec ses amis qui ne voulurent rien entendre. L'un de nous se décida alors à entrer par escalade dans la cour d une maison de belle apparence et réussit à se faire ouvrir la porte de cette cour. Nous nous y installâmes à l'abri de la vérandah et commençâmes à déjeuner. Les miaos, attirés par la curiosité et rassurés par notre allure paisible, vinrent bientôt se ranger autour de nous. Ils avaient appris déjà que nous n'étions pas des Chinois ; ils virent que nous avions apporté des vivres et que nous ne voulions par leur prendre leurs provisions. Nous offrîmes même quelques gâteaux aux enfants et distribuâmes quelques pièces de menue monnaie. Au bout d'une demi-heure le chef de la maison vint nous prier lui faire l'honneur d'entrer chez lui.

Nous pénétrâmes dans une pièce sombre où une vingtaine de convives, tous hommes, se trouvaient réunis autour d'une longue table étroite et basse sur laquelle étaient placés plusieurs grande bols remplis de morceaux de porc. Nous n'avions pas soupçonné du dehors la présence d'une aussi nombreuse société. Les convives jusqu'alors avaient causé à mi-voix, en buvant du vin miao limpide comme l'eau mais fortement alcoolisé.

Nous étions, par hasard, dans la maison du chef du village.

On nous fit asseoir à la place d'honneur, en haut de la table, et on nous pria de manger et de boire. Nous ne mangeâmes point, mais nous dûmes boire fréquemment du vin miao dont le goût n'est d'ailleurs pas désagréable.

Chaque convive se faisait un devoir de nous affrir sa tasse. Les tasses du reste n'étaient pas particulières, non plus que les plats où chacun puissait à même.

A plusieurs reprises, pour nous honorer, les Miaos approchèrent de nos lèvres les tasses qu'ils venaient de remplir et qu'ils tenaient maladroitement dans leurs mains d'une netteté douteuse. Il fallait alors ouvrir la bouche et boire comme les petits enfants. C'eût été grave inconvenance que de refuser de boire ce vin si gracieusement offert et dont on nous versait involontairement une partie sur nos vêtements. Les fonds des tasses étaient soigneusement recueillis dans des pots de terre placés sur de petits brasiers : le vin miao, en effet, doit être bu tiède.

De temps à autre la maîtresse de la maison, qui continuait à nous regarder d'un œil méfiant, apportait un bloc de riz que les convives se partagaient. Nous remarquâmes que, pour se faire réciproquement une politesse, deux convives se faisaient boire en même temps.

Fréquemment les Miaos poussaient quelques cris rauques d'allégresse et nous les accompagnions de notre mieux.

Le chef Vou, remarquant que ses amis nous appelaient en chinois "Messieurs", eur adressa de reproches véhéments, leur disant que nous étions des mandarins et que la seule appellation nous convenant était celle d'Excellence (Ta Jeu). Fort courtoisemet les Miaos nous prièrent d'excuser leur ignorance des bons usages.

Nous fûmes bientôt les meilleurs amis du monde. Deux chanteurs improvisèrent en notre honneur une mélopée que nous traduisit le chef Vou : " C'est vraiment aimable de votre port, disaient-ils, d'être venus de si loin pour nous faire visite ; mais c'est bien dommage qu'à peine arrivés chez nous vous songiez déjà à repartir."

Deux autres reprirent : " Si vous partez, nous nous en irons avec vous ".

Nous leur montrâmes nos carabines et la manière de s'en servir. Quelques coups heureux les remplirent d'admiration pour ces armes capables de tuer un Chinois à 2 kilomètres. Les Miaos s exercèrent ensuite ; mais la plupart d entre eux craignent le recul et tous, naturellement, tirent sans viser. Ils se jetaient avec voracité sur les étuis vides, très précieux, parce qu'ils sont en cuivre.

A 5 heures nous nous rendimes au champ de courses. C'était un mamelon dénudé, aux pentes raides, sur lequel se trouvaient déjà de nombreux curieux entourant les joueurs de chalumeau (louten). Les chalumeaux (ou orgues portatives) sont composés de bambous accolés, de grosseur et de longueur variable. Certains ont une hauteur dépassant 3 mètres. Les plus volumineux portent des rabat-voix dans le haut et une boîte sonore dans le bas. Les chalumeaux sont de quatre ou cinq modèles, donnant un ton différent. Les bambous sont percés de quelques trous qu'on bouche avec les doigts. Les instrumentistes, groupés généralement par quatre, décrivent un cercle en jouant et exécutent une sorte de pas de polka tr s lent. Les sons ne sont pas très harmonieux de près, mais ils gagnent beaucoup à être entendus à quelque distance.

La course de chevaux de Pi-pec fut plutôt une exhibition des meilleures montures du pays. Une quinzaine de Miaos, des mieux montés, s'etaient réunis, et pendant une demi-heure, firent trotter et galoper leurs poneys sur un court espace de terrain à peu près plat, au flanc du mamelon. Les poneys étaient tous vigoureux et agiles comme des chèvres.

c'est la condition essentielle dans un pays où les routes sont autaient d'escaliers au bord des précices.

Les cavaliers sont assis sur des selles de bois petites et élevées ; ils placent les talons seuls dans de larges étriers très courts. Ils s'accrochent un peu comme des singes sur leurs montures qu'ils manient très bien.

Le mauvais temps gâta la fête et nous ne vîmes que quelques femmes miaos dans leurs plus beaux atours, c'est-à-dire parées de nembreux bijoux d'argent.

Nous passâmes une assez mauvaise nuit, enroulés dans nos couvertures et couchés sur quelques planches posées sur le sol. Le temps était humide et froid ; mais nous dûmes faire disparaître le feu de branches allumé au milieu de la pièce et dont l'épaisse fumée nous aurait probablement asphyxiés. Les Miaos ne paraissaient pas gênés par cette fumée qui irrite violemment les yeux européens et rend l'air irrespirable

A contre-cœur nous dûmes renoncer à nous enfoncer plus avant dans le pays miao. La pluie et le vent qui nous accompagnaient depuis notre départ de Tchang-lé paraissaient vouloir redoubler de violence. Les chemins étaient horribles. Enfin et surtout nous étions très inquiets sur l'accueil que nous réservaient les Miaos de l'intérieur. Nous en avions eu un avant-goût en arrivant à Pi-pec, accompagnés pourtant d'un chef miao et nous ne tenions pas essentiellement à coucher dehors avec tout nos gens après une marche pénible jusqu'à un village inhospitalier.

Nous nous décidâmes donc à suivre jusqu'à Pa-tchaï la bordure du pays miao.

En cours de route, nous pûmes noter quelques superstitions indigènes.

Le poulet nous a paru jouer un grand rôle ; après lui avoir donné à la gorge le coup de couteau mortel, les Miaos regardent attentivement l'animal qui se débat et tirent des présages de la manière dont il tombe enfin. Ils font couler quelques gouttes de sang sur des pierres, des morceaux de papier et les laissent sécher. Il fixent des paquets de plumes aux rocher, aux murs des pagodes. Sur presque tous les ponts, au-dessus des ruisseaux, ils placent de minces baguettes garnies de papier et recourbées en arceau. Ils installent des mannequins de paille aux carrefours des chemins, dans le but probablement d'effrayer les mauvais génies et d'attirer les bons.

Les Miao ont coutume également de placer une petite pierre sur un rocher, dans une fourche d'arbre : si la pierre tombe ou disparaît, c'est un mauvais signe.

En résumé, il nous a paru que les Miaos étaient des gens simples, bons enfants et très superstitieux. Ils ne se consolent pas d'avoir été obligés par les Chinois à se réfugier dans leur montagnes arides où, malgré tous leurs efforts, ils réussissent à peine à produire ce qui est nécessaire à leur subsistance. Ils ont la haine du Chinois qui les a battus et dépouillés parce qu'il était mieux armé, qui les a souvent trompés et qui les menace encore dans leurs retraites misérables.

Avec quelques armes modernes, il est hors de doute que les Miaos constitueraient un très gros danger pour les Chinois qui redoutent déjà à l'heure actuelle les soulèvements périodiques de ces montagnards indomptables. Souvent nous avons vu au flanc des collines calcaires ces grottes fortifiées dans lesquelles, il n'y a pas très longtemps encore, les Chinois se réfugiaient, fuyant devant leurs ennemies ; c'est une période dont le souvenir subsiste.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine
NOS NFORMATIONS

DISCUSSION DE L'IMPOT SUR LE REVENU

La Chambre a repoussé par 291 voix contre 185 l'amendement concernant le dégrèvement combattu par le gouvernement. Elle a adopté le dernier article de l'impôt sur le revenu.

AUX BALKANS

La réponse de la Serbie fut pacifique, elle confie aux Puissances ses intérêts au cas où l'Europe ratifierait l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche.

CHEMIN DE FER DU YUNNAN

La Commission des Finances a approuvé le rapport sur l'emprunt du Yunnan de 53 millions.

L'IMPOT SUR LE REVENU

La Chambre a adopté les derniers articles de l'impôt sur le revenu. Il reste à voter l'ensemble. La loi entrera en vigueur à l'expiration de la première année qui suivra celle de la promulgation. A partir de la même date, une loi spéciale fixera les impositions départementales et communales.

VISITE ROYALE

Le Roi d'Angleterre est arrivé incognito à Paris et a déjeuné à l'Elysée avec MM. Clémenceau et Pichon.

ELECTIONS LEGISLATIVES EN FRANCE

Trois radicaux, deux radicaux socialistes, un unifié, un indépendant et un libéral ont été élus députés.

LE GENERAL DAMADE A PARIS

Le général Damade est arrivé à Paris. Il a rendu visite à M. Fallières. Celui-ci offrira demain un déjeuner en son honneur.

ELECTIONS LEGISLATIVES EN ITALIE

On mande de Rome que, pour les élections législatives, au premier tour, la majorité ministérielle a été légèrement renforcée.

Reuter

Londres, 3 mars.—

L'Autriche-Hongrie a lancé une notification officieuse demandant que la Serbie lui annonce formellement qu'elle rénonce à toute vue d'autonomie de la Bosnie et de l'Herzégovine et de compensation territoriale, qu'elle promette de se conduire pacifiquement et qu'en retour elle demande à l'Autriche des concessions économiques.

Cette intimation est considérée comme étant d'une hauteur hors de propos.

— On télégraphie de Melbourne que le Cabinet australien a décidé d'accepter le projet d'un état-major général impérial, avec certaines modifications qui donneraient à la Fédération le contrôle de ses propres officiers.

Londres 4 mars. —

Le président Taft convoquera le congrès en session spéciale le 13 Mars pour étudier la révision du tarif Dingley qui doit assurer un revenu adéquat et protéger les industries du pays par l'introduction d'un tarif égal à la différence entre le coût de la production à l'intérieur et à l'extérieur. On croit que les conditions actuelles permettront une réduction de certains droits.

— Les dépenses pour l'année courante excèderont les recettes, dit M. Taft, de $ 100,000,000 et il est cependant essentiel que les auteurs du tarif s'efforcent d'assurer un revenu adéquat à faire face au déficit.

— Le président Taft insiste sur le maintien d'une armée et marine de haute efficacité, considérant qu'une forte marine est le meilleur conservateur de paix et la meilleure défense des intérêts américains.

— "Notre politique" a dit le président sera toujours de prôner la paix et de favoriser chaque décision du tribunal de la Haye et des traités d'arbitrage, tendant à éviter la guerre, mais avec toutes nations armées pour la guerre nous devons éviter que les autres prennent avantage sur nous.

— Dans les controverses internationales, qui se sont élevées en Orient avec la politique de la porte-ouverte, les Etats-Unis peuvent maintenir leurs intérêts intacts et assurer le respect de leurs justes demandes, par la diplomatie seulement. Il est cependant impératif que lse dépenses de l'Armée et de la Marine

ne soient pas diminués dans un but de seule économie.

— Les Etats-Unis, a dit M. Taft. devront faire des efforts pour prévenir des prohibitions humiliantes, sous prétexte de races et religions, contre nos citoyens qui désirent séjourner temporairement en pays étranger.

— Le président espère sincèrement que le gouvernement continuera à examiner la question de l'immigration asiatique sans causer de frictions inutiles mais par de mutuelles concessions entre les gouvernements. On devra prendre toutes précautions pour prévenir ou punir les conflits de races contre des étranges possédant des droits par traités et qui font légalement des affaires en Amérique.

— Le président insiste fortement sur l'introduction de la législation qui donnera au Conseil Fédéral la faculté de renforcer les droits des étrangers dans les cours fédérales. Il dit que le gouvernement ne permettra pas que les conséquences d'un préjugé local exposent la nation aux risques d'une guerre.

—L'Adresse insiste sur le besoin d'une réforme dans les lois monétaires et de banque qui assure une plus grande élasticité de circulation.

—Le président espère que le Congrès encouragera le commerce étranger mais spécialement le commerce avec l'Orient et les Philippines. Il dit que le canal de Panama était dans le plus satisfaisant état de progrès.

—Au sujet de la question de couleur dans les Etats, le président Taft se fait l'avocat énergique des améliorations industrielles et intellectuelles des nègres.

— Le prince Bülow, chancelier impérial allemand, rencontre une vigoureuse opposition de la part de fractions qui l'appuient, mais particulièrement des agrariens au sujet des droits que le comité des finances a rejeté hier. Des efforts sont faits actuellement pour trouver d'autres moyens de taxes pour parer à l'augmentation des dépenses.

— M. Asquith, premier ministre anglais, a annoncé à la Chambre des Communes que la question de la navigation aérienne occupe l'attention du gouvernement. Des prévisions ont été faites dans les budgets maritimes et de la guerre qui assure que le problème de l'usage de dirigeables de guerre sera étudié par les deux départements.

— Le roi Edouard part pour Biarritz aujourd'hui. Il est dit que ce départ est pour cause de santé. Comme l'an dernier, les docteurs ont avisé Sa Majesté de s'absenter d'Angleterre durant les mois de Mars et d'Avril.

Dans une conférence entre le Sénat et la Chambre des représentants à Washington, il a été décidé que les salaires du président seraient portés à $ 75,000.

Londres, 5 mars.—

Washington est isoleé en raison de l'ouragan de neige qui fit rage le jour de l'inauguration. Soixante trains convoyant des visiteurs à l'inauguration ont été arrêtés. Des milliers de voyageurs ont dû s'arrêter en route abandonnant leur voyage.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu au Sénat au lieu d'avoir été faite sur les marches du Capitole comme il est d'usage.

Le président Taft a passé la revue des troupes de la guerre et de la marine comprenant 40.000 hommes. Les illuminations splendides avaient attiré un quart de million de curieux.

Le roi Edouard a retardé son départ pour Biarritz à aujourd'hui par suite du mauvais temps.

Londres, 6 Mars.

Le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* de Berlin annonce que les troupes allemandes dans l'est de l'Asie seront réduites de 750 à 150.

— Le train spécial emmenant le roi et la reine d'Angleterre à leur voyage sur le continent a stoppé à Bikley par suite d'une collision dans laquelle deux personnes ont été tuées. Le voyage a continué et la traversée de la Manche a eu lieu par un brouillard intense.

— A son retour de Washington à New-York, le train emmenant l'ex-président Roosevelt a été obstrué par la neige pendant plusieurs heures. Les employés ont dû relever les poteaux télégraphiques tombés.

—L'officieux *Nordeutsche Allgemeine Zeitung* de Berlin suggère aux Puissances que tout essai d'intimider ou humilier l'Autriche par des objections dans sa discussion avec la Serbie sur la question des compensations sera repoussé par l'Autriche appuyée par l'Allemagne.

—Le Rt. Augustine Birrell, parlant à Bristol a dit que les paroles du président Taft sur les armements sont de la meilleure humanité. L'adresse montre, a dit M. Birrell que l'Amérique désire avoir une grande marine et une puissante armée.

— Le ministre russe des finances, en appuyant le budget à la Douma a affirmé que la stabilité des finances de Russie est aussi grande qu'avant la guerre russo-japonaise et les récents troubles intérieurs. La réserve d'or excède la somme colossale de 1.200 millions de roubles. Le surplus d'or sur lequel le crédit est basé est de 480 millions de roubles.

— Le rapport sur la Commission de l'opium dans les Détroits a été publié simultanément à Londres et à Paris.

Londres 8 mars

Le *Novoy Vremya* publié à St. Petersbourg dit que l'intervention anglo-russe en Perse est inévitable et que l'Angleterre et la Russie demanderont que le Shah prenne des mesures pour leur assurer que le contrôle populaire de l'administration du pays soit assurée. Si ces représentations n'aboutissent pas le journal dit que les deux puissances seront forcées d'avoir recours à des moyens énergiques.

En attendant les deux pays doivent prendre des mesures pour protéger leurs sujets en Perse et augmenter la garde de leurs légations et consulats respectifs.

—Sa Majesté Edouard VII a quitté Paris en route pour Bianitz où il est arrivé. A chacune de ses sorties dan Paris, S. M. a été chaleureusemen acclamée.

—Un message de Petersbourg dit que la loi qui prévoit la fermeture des ports russes sur l'Amour et dans le district du Transbaikal entrera en vigueur le 14 Mars.

Londres, 9 Mars.—

Vingt-sept ouvriers qui étaient abrités sous un hangar à Gastienertal, dans le Tyrol, ont été tués par une avalanche. Les maisons de quinze paysans ont été détruites et les habitants tués à Draded, Tyrol et quinze autres morts sont signalés pour une cause semblable à Goldanco [Italie]. De petits sinistres sont signalés ailleurs.

— Tcham Boa-gouan, l'envoyé du Dalai Lama et sa suite ont été reçus hier par le tzar à Tsarkoié selo. Le tzar a reçu plusieurs cadeaux des envoyés.

—Il est dit que MM. Armstrong, les fabricants d'armes bien connus, ont une importante commande de gros canons pour le Japon.

—Onze indous attaquent le gouvernement canadien en $ 20,000 de dommages intérêts pour détention injuste en Mars 1908. Il est invoqué que les règlements qui ont provoqué cette détention ont été reconnus illégaux.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 2 mars.—

Le compromis entre les partis du " Bloc ", au sujet de la réforme financière allemande, a été adopté sur les points essentiels.

Rifaat Pasha ira à St Pétersbourg pour négocier l'accord entre la Turquie et la Bulgarie.

Il est possible qu'après un accord direct entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie, une Conférence Orientale soit arrangée.

— La neige tombe en abondance en Europe et les inondations causent de grands dommages.

Berlin, 3 mars.—

L'impératrice d'Allemagne visite les parties du pays qui souffrent des inondations

— Une tempête de neige fait rage sur Berlin.

— Le comité des finances a l'intention de présenter à la Douma une loi étendant à tous les étrangers les règlements qui existent déjà sur le territoire de l'Amour pour les Chinois et les Coréens.

— Dans une interview à Vienne, le prince Kuni a déclaré qu'il espérait une longue période de paix pour le Japon. La bonne volonté ne manquait pas pour maintenir la paix tant au Japon qu'en Amérique. Ensuite le prince a exprimé l'espoir que les relations du Japon et de la Chine resteraient les meilleures possibles et que les relations amicales du Japon et de la Russie se développeraient davantage.

Berlin, 4 mars —
La presse allemande publie des articles très sympathiques en faveur de Roosevelt et de Taft et exprime la confiance que l'amitié germano américaine sera maintenue avant comme après le changement de présidence.

—Le comte Forgach, ministre austro-hongrois, est retourné à Belgrade.

—Le roi Alfonso d'Espagne visite Ceuta au Maroc.

—La Reichsbank paiera pour l'année 1908 un dividende de 7,77 %; la Deutsche bank, un de 12 p%, comme l'an dernier ; la Diskonto Gesellschaft, un de 9% comme l'an dernier; la Dresdener bank un de 7½ contre 7 en 1907; et la Norddeutsche bank un de 9 contre 7 en 1907.

Berlin, 5 mars.—
Le président Taft a remercié les Allemands d'Amérique pour l'appui qu'ils lui ont prêté. Il a dit que les relations germano-américaines n'avaient jamais été aussi bonnes.

—Le roi Ferdinand de Bulgarie est allé à Bukarest rendre visite an roi Charles de Roumanie

6 mars.—
La Serbie, d'accord avec la Russie, prétend n'abandonner ses droits contre l'Autriche qu'à condition qu'ils seront repris par la Russie à la Conférence des Puissances. En conséquence l'Autriche décline de prendre part à aucune Conférence et insiste pour avoir des négociations directes. La situation s'en est aggravée. En même temps, la Turquie décline d'accorder aucun avantage à la Serbie et au Monténégro.

Pekin, 6 mars.
Na-toung, président du *Oéoupou*. a eu une attaque d'apoplexie, Son état est grave.

Berlin, 7 mars.
Le gouvernement austro-hongrois annonce qu'il est impossible pour le moment de présenter un nouveau traité commercial à Belgrade, pour remplacer celui qui expire le 1er avril. Il est cependant préparé à entreprendre des négociations avec la Serbie aussitôt que celle-ci aura donné des assurances de paix. L'attitude de la Serbie est incertaine.

—Le Turquie a interdit le transit des armes à destination de la Serbie.

—Le Pape est malade et alité.

Pékin, 7 mars.
L'état de Na-toung est meilleur.

La 1e partie de la garde de la Légation allemande à Pékin et Tientsin partira de Changhaï le 29 courant ; le second détachement partira sur le *Prinz Ludwig* le 3 avril. Les troupes de relève viendront en Juin via Sibérie,

Berlin, 8 mars.—
Le gouverment serbe a favorablement reçu la communication de l'Autriche Hongrie et a promis de répondre après une réunion du Cabinet.

—Le gouvernement autrichien a accepté de soumettre à la Conférence Orientale, le plan d'un chemin de fer du Danube à la Mer Adriatique.

—On annonce de Turin qu'une bulle papale a aboli le droit de veto des Puissances concernant les élections papales.

Spéciaux au N. C. Daily News

Washington, 3 mars.—
M. Taft a été invité à un banquet à Washington par les membres du groupe qui l'ont accompagné aux Philippines en 1905. Il a parlé de l'intérêt qu'il prenait à l'avenir des îles.

—M. Taft a déclaré que, dans son opinion, Roosevelt devait être mis au rang de Washington et de Lincoln. Il lui consacra un brillant éloge et exprima l'espoir qu'il resterait comme une des forces de la nation et un contrôleur des affaires du pays.

—Coffey, l'escroc de San Francisco, a été condamné à 7 ans de pénitencier.

—Le lieutenant Evans, fils de l'amiral Kobley D. Evans, qui avait été condamné à perdre 150 rangs dans l'ancienneté, a vu sa sentence commuée en la perte de 50 rangs seulement par Roosevelt.

—On annonce la mort, en Californie, de Tucky Goldwin, à l'âge de 81 ans.

—A la Chambre des Lords, M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, a déclaré que l'énorme montant des pensions de vieillesse montrait combien profond était le besoin chez les classes auquelles elles s'adressaient et que la pauvreté cachée ainsi révélée, particulièrement en Irlande, était épouvantable et une disgrâce pour un pays civilisé.

Tokio, 3 mars. —
Se référant au changement d'administration de demain aux Etats-Unis, le *Kokumin Shimbun* appuie sur la forte personnalité et le tact consommé de M. Taft. Sa carrière passée, ajoute-t-il, a contribué grandement à l'amélioration des relations entre l'Amérique et le Japon qui ont abouti au récent échange de notes. Le *Kokumin Shimbun* croit que l'influence du Président Roosevelt, même après sa retraite, se fera sentir en faveur des relations du pays avec le Japon. En cela, l'ex-président fortifiera la position de M. Taft.

Washington, 4 mars.—
L'inauguration présidentielle a attiré la plus grande foule qui soit fait mention dans l'histoire. Il y avait plus de 400.000 visiteurs à Washington.

Manille, 4 mars.—
Un bal d'inauguration aura lieu cette nuit en l'honneur du président Taft.

—Il y a eu une grève parmi les employés de tram à Manille. Les voitures ont été conduites par des volontaires et défendues par la police.

Londres 4 Mars.—
Douvres a été choisi cette semaine. pour la première fois comme base navale par les cuisassés et torpilleurs

Tokio, 4 Mars.—
Le Cabinet de St Pétersbourg a accepté la proposition du ministère du commerce d'abolir le système des ports francs en Extrême-Orient le 14 mars, afin de prévenir un excès d'importations.

—Le mikado a envoyé un télégramme de félicitations au président Tatf.

Londres, 5 mars.—
Parlant à la Chambre des Communes, au sujet des estimations pour l'Armée, M. R. B. Haldane, secrétaire pour la guerre, a dit que l'Etat, major-général avait fait un projet distribuant des détachements de territoriaux sur chaque point de la côte de manière à retarder le débarquement de tout envahisseur. Il y aura aussi une force de réguliers et de territoriaux prête à marcher en nombre écrasant sur le point menacé.

Tokio, 5 mars.—
La partie du discours du président Taft qui fait allusion au Japon a été bien accueillie par la presse de Tokio qui dit que le nouveau Président a fortifié l'amitié de l'Amérique et du Japon.

En Corée, la *Hehinhoi*, société japonophile, a convoqué en conférence, les chefs de ses diverses loges.

Londres, 6 mars.—
Une forte gelée et la chute de la neige ont arrêté les courses et autres sports en Angleterre depuis le 19 février.

Tokio, 7 mars.—
On annonce que M. Oscar Strauss, secrétaire du Commerce et du Travail, sera nommé ambassadeur des Etats-Unis à Tokio. M. W. Fairbank ex-vice-président des Etats-Unis, ira au Japon en Avril, en route pour son voyage autour du monde.

Pékin, 8 mars.—
Le ministre allemand a dit formellement aujourd'hui au gouvernement chinois qu'à l'exception de 150 hommes les troupes allemandes seraient retirées presque immédiatement du nord de la Chine. Celles qui resteront seront remplacées par des soldats de l'infanterie de marine.

Londres, 8 mars, —
Les recettes pour février montrent une diminution de £ 1.959.925 dans les importations, et une de £ 3.915.662 dans les exportations, la branche des cotonnades seule comptant dans ce dernier chiffre pour £ 1.972.626.

— Le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu montre qu'il y aura une grande majorité gouvernementale.

Tokio, 8 mars.—
Le bureau des douanes russes a notifié que les importations étrangères devaient porte des marques spécifiques avant la fermeture des ports libres d'Extrême Orient.

— Un télégramme de Dairen annonce qu'il est possible que les négociations entre la Chine et le Japon touchant les mines de charbon de la Mandchourie soient conclues avant que le vice-roi Tsu-Chih-tehang parte pour Pékin.

Pékin, 9 mars. —
Un accord d'emprunt a été conclu hier, sujet à ratification par le *Toutchipou* (ministère des finances) entre S. S Tchang Tchi tong et la Deutsch-asiatische bank, pour la construction du chemin de fer Canton-Hankeou (Yueh-han). Les termes de l'emprunt sont les plus favorables pour la Chine.

Londres, 9 mars. —
Cinq étudiants à Berlin ont été condamnés à 3 mois de prison dans une forteresse pour duel. Grâce à une ruse, la police put surprendre les membres de deux Associations d'étudiants qui se

battaient à l'épée dans la salle de derrière d'un restaurant. Quand la police entra, elle trouva des mares de sang sur le plancher et des docteurs soignant une quinzaine de blessés.

— M. Stolypin, président du Conseil des Ministres, et M. Iswolsky, ministre des affaires étrangères, ont convaincu les chefs des partis de la Douma, que la discussion de la situation dans les Balkans était inopportune et dangereuse pour le moment.

Tokio, 9 mars.— Le baron von Call von Rosenburg, le nouvel ambassadeur d'Autriche-Hongrie au Japon, est arrivé ce soir à Tokio.

— Les aborigènes, dans le nord de Formose, continuent à se rendre.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York, 3 mars. —

Robert Ogden, un philanthrope bien connu, est mis à la tête d'une commission pour visiter la République de Libéria au sujet du projet de fondation d'une colonie nègre. Booker T. Washington, l'éducateur noir bien connu, a été également nommé membre de la commission.

— Le contre-amiral Schraeder, qui était à la tête de la flotte américaine, lors de sa visite à Amoy, a été nommé en remplacement de l'amiral Sperry.

— Le vote de la loi, autorisant une subvention pour le service de la poste maritime, a été retardé.

New-York, 4 Mars.—

Le président Roosevelt a donné une réception hier. Les ambassadeurs et les ministres des divers pays résidant à Washington, les membres du cabinet, les officiers de l'armée et de la marine et les chefs des départements sont venus lui présenter leurs respects,

— Le président Roosevelt retournera à "Oyster Bay" immédiatement après la cérémonie inaugurale et y restera jusqu'à son départ pour son voyage dans le Sud-Afrique.

— Le bill pour les subventions maritimes a été repoussé au Congrès.

Pekin, 4 Mars.—

Le Oeoupou a soumis au Trône une copie des lois Constitutionnelles en 11 chapitres: 120 articles de l'empire prussien ont été compilées par S. E. You Shih-mei, commissaire spécial pour étudier le système constitutionel allemand. Il a été remis au Conseil législatif pour discussion.

New-York 5 mars.

L'inauguration de la présidence de M. Taft a eu lieu par un ouragan de neige. Huit pouces de neige sont tombés arrêtant le trafic des voitures. Dans plusieurs endroits les rues étaient obstruées et les branches cassaient aux arbres. Les communications téléphoniques étaient constamment interrompuee. Les fils de lumière et de télégraphe cassaient. Quoique à Washington il y eut une foule de visiteurs, les rues étaient désertées sauf par ceux que leurs emplois forçaient à rester dehors.

Pékin 5 mars.

Un mémoire télégraphique a été reçu à Pékin du vice-roi Tuan Fang disant que Sun Yat Sen, le fameux chef révolutionnaire est actuellement à Nagoya au Japon.

— Le trésorier provincial et le taotai du Tchili ont conclu l'accord sino coréen sur les pêcheries. Le préliminaire signé a été soumis au gouvernement provincial pour considération. Après discussion il a été décidé de laisser cet accord de côté jusqu'à nouvel avis.

— S. E. Tang Chao-yi, commissaire spécial, a télégraphié au gouvernement ucetral disant qu'il a été décoré par le gouvernement français et demandant s'il peut, ou non, accepter cette décoration. Le gouvernement central lui a permis d'accepter.

New-York 6 Mars.

L'ex-président Roosevelt quittera New-York le 26 Mars pour son voyage en Afrique.

— Le président Taft a nommé M. William Loeb, ex-secrétaire privé de M. Roosevelt, collecteur du port de New-York.

—Les trains quittant Washington sont bloqués par la neige. Des milliers de personnes venues à Washington souffrent du manque de confort par suite des communications coupées.

— Le baron Takahira, ambassadeur du Japon à Washington a exprimé sa satisfaction personnelle des paroles du président Taft sur l'immigration asiatique.

Pekin 7 Mars.

S. A. I. le régent a été dénoncé verbalement par Chao Ping-lin, un censeur réputé.

— Certain conservateur mandchou a soumis un mémoire au Trône demandant à Sa Majesté de ne pas faire de nominations de fonctionnaires au dessus du troisième rang pour éviter dans l'avenir le danger de la formation d'un parti privé.

Pekin 8 Mars

Le régent a dit au Conseil Législatif de prendre de strictes mesures contre l'opium, le plus tôt possible.

—S. E. Liang Toun-yeu, président du Ocopou a décidé d'examiner des réglement spéciaux pour l'émission de titres de propriété aux résidants étrangers en dehors des limites des ports à traité et aux missionnaires, rédigés par le Oeoupou.

—Un mémoire commun de L. L. E. E. l'amban chinois et l'assistant commissaire pour la réforme du Tibet, a été reçu par le gouvernement central, disant que Yatoung, Ghentze et Kurtaka soient ouverts comme ports commerciaux et que la douane y soit établie.

New-York, 9 Mars.—

Le président Taft use de son influence en faveur du gouverneur Hughes de l'état de New-York qui est en butte continuellement à des machinations politiques. Une tentative a été faite pour user de l'influence du sénateur Root contre M. Hughes et M. Taft a publiquement exprimé les vœux que le projet de politiciens à dominer l'état de New-York soit anéanti.

—M. Oscar S. Strauss dément le bruit de son envoi à Tokio comme ambassadeur en remplacement de M. J. O'Brien.

—M. G. L. Meyer, secrétaire de la marine, a contremandé les ordres de l'ex-président Roosevelt d'envoyer le bateau *Pensacola*, de la station d'exercice de San Francisco, à la Nouvelle Orléans.

BOURSE DE SHANGHAI
9 Mars 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$125	$125	900	sellers	
National Bank of China	40,454	£7	£5	900 B	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insurance	20,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tls. 97½ B	nominal	
Canton Insurance Office	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze In. Association	8,000	$100	$60	200 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	177 B 178 B 182½ B	cash march June	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$50	$50	163	buyers	
Yangtsze Wharf and Godown	2,500	Tls. 100	Tls. 100	195 B	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter — ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	47½	sellers	
Shanghai Tug & Lighter — pref.	10,000			51½	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	37½	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$15	$15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	£ 2.6		
	100,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 79 S	boyers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 115 S	B	
	26,000	50	,, 50	104½ S	buyers	
Anglo French Land Investment Co	25,000	,, 100	,, 100	100 S		
Hongkong Land Investment	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	$10	$10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 100	Tls. 75	Tl. 105 B	buyers	80
International Cotton Mill	8,384	,, 75	,, 50	79	S	
Lao-kung-mow ,, ,,	7,151	,, 100	,, 100	89 S	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	,, 500	,, 500	300 B		
Yeh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	55	nominal	
Compagnies Industrielles						
Perak Sugar Cultivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 105 B	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	,, 50	,, 50	87 B	sellers	
China Sugar Refining	20,000	$100	$100	$135		
Luzon ,, ,,	7,000	$100	$100	122½	,,	
Shanghai-Sumatra Tobacco	15,000	Tls. 20	Tls. 90	T. 116 B	cash	
Maatschappij in Langkat	25,000	100	100	,, 795.5	cash	
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$10	$ [illegible]	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, [illegible]0	Tls. [illegible]7	,,	
China Import & Export Lumber Co	3,500	" 100	70	,, 97	sellers	
Anglo-German Brewery	4,000	$100	100	,, 87½	buyers	
Kaipings				18 B		
Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	18/11			
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1	£1	15¼ B		
Weiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	Tls. 0,50¼		
The Oriental Cons. Maining	500,000 (G)	$10	Tls. 100	110		

Divers					
Tramways					
Shanghai Gas Company	20,000	Tls. 50	Ts. 50	£ 9. S	sellers
	8,000	,, 50	,, 50	Tls. 117 B	nominal
	8 175	£20	£20	360	
Shanghai Waterworks	8,175	£10	£15	17 S	sellers
Hall & Holtz	21 000	$20	$20	25	buyers
. Lawellyn & Co	[illegible],200	$6[illegible]	$5[illegible]	$43	,,
Shanghai Horse Bazaar Co.	5,400	Tls. 5[illegible]	Ts. 50	Tls. 41	,,
Major Brothers.	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,
Central Stores,	6,000	$15	$15	14 ½	buyers
do	24,000	$13	$15	10	sellers
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S	
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 39	
Astor House Hotel	18,000	$2[illegible]	$25	16 ½	buyers
Weeks & Co.,	19,418	$20	$20	22 B	buyers
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 2[illegible]	Tls. 50	Tls. 57 B	sellers
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 60 B	
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	, 52	,,
Lane Crawford & Co.	2,800	$100	$100	145	,,
Changhai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,
Dunning & Co. Ld	0	$50	$150	52	,,

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing
Shanghai Mun. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½ vrs
Do	1893	,, 100	5½ ,,	,, 92½
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 100 les
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 100 ady
Do	1900	,, 100	5½ ,,	,, 92½
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Chinese Imperial Governement Loan 1886		250	7 ,,	,, 250 none
Shanghai Waterwoks Debentures	1894	100	6 ,,	,, 98 buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, [illegible] ,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, ,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 99 ,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 97 ,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Do	1905	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 98 stea
Do	1892	,, 100	5½ ,,	,, 92½ ,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 98
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87 ,,
	1901	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Shanghai G Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 87¼ ,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
S'ha & w Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,,
Perakt Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100 ,,
Coton M. Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100
oor Hotel Co..House	1903	,, 100	8 ,,	,, 100se

Bulletin de change

Changhaï, 11 Mars 1909

Bar Silver..........................$23\frac{3}{16}$=2/3⅜
Mex. Dollars....................73.025
Native Interest.................07

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/3½
,, ...Demand ....2/$3\frac{9}{16}$
,, ...4 m/s 2/3¾
France.............T/T 2.89
Germany.........T/T 2.35
America...........T/T 56
India...............T/T 172½
Japan..............T/T 89⅜
Hongkong........T/T 75¾
Betavia............T/T 137¾

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/$3\frac{15}{16}$
,, ...4 m/sDocts ..... 2/$4\frac{1}{16}$
.........6 m/s Credits ...2/$4\frac{8}{16}$
,, ...6 m/s Docts ..... 2/$4\frac{5}{16}$
France............4 m/s 2.94½
Germany ....4 m/s 2.40
America.........4 m/s 58⅜
Japan ....30 d/s..................88⅜

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Mars.

£	1=Hk. Tls.	7.82
Hk Tl.	1=Francs	3.23
,,	1=Marks	2.62
Gold $	1=Hk. Tls.	1.61
Hk Tl.	1=Yen	1.25
,,	1=Roupie	1.92
,,	1=Mex. $	1.50

Vol. XV (No 8) HUITIEME ANNÉE 18 MARS 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur-en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE No. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

NOTRE SERVICE MEDICAL EN CHINE

On sait que notre grande colonie d'Indo-Chine a, dans un souci de rayonnement qui lui fait le plus grand honneur, assumé jusqu'ici certaines charges budgétaires, en faveur de l'élément français de Chine, afin d'aider à notre pénétration en ce pays tant au point de vue de nos intérêts moraux que matériels.

C'est ainsi qu'elle subventionne la Cie Asiatique de navigation qui a son siège à Changhaï, pour une somme de 175.000 francs par an, et qu'elle entretient régulièrement certains postes médicaux auprès de 7 consulats.

On prête, il est vrai, des idées subversives à ce sujet, au nouveau gouverneur général, M. Klobukowsky, qui a déjà rappelé à Hanoï, M. Chenet, attaché commercial d'Indo-Chine à Changhaï et qui a fait des coupes sombres par-ci par-là dans le personnel des fonctionnaires, si nous sommes bien renseigné. Cela ne saurait nous étonner outre-mesure.

Nous savons la fièvre d'économies qui sévit généralement à l'arrivée de tout nouveau chef à la tête d'une administration.

Elle n'est parfois, nous le reconnaissons, que trop légitime. Mais elle a aussi ses excès dont il faut se défendre, sous peine d'amener la désorganisation et l'anarchie.

En l'espèce, nous espérons que M. Klobukowsky saura s'arrêter à temps, et qu'en ce qui concerne en particulier, les subventions qui regardent la Chine, il saura reconnaître l'heureuse inspiration de ses prédécesseurs et assumer allègrement l'héritage d'honneur qu'ils lui ont transmis.

Douée d'une autonomie relative et se trouvant dans une situation prospère, l'Indo Chine a des devoirs de voisinage qu'elle ne saurait négliger sans déchoir. Et nous avons tout lieu de croire, au contraire, que M. Klobukowsky, avec sa haute compréhension des choses coloniales, aura à cœur d'ajouter un lustre nouveau aux traditions de libéralisme et de propagande morale dont se prévaut à si juste titre, la première colonie française.

***

Que ce rayonnement moral s'exerce au plus grand profit des intérêts français, cela ne saurait faire aucun doute.

Nous voyons dans la *Revue Indochinoise* numéros de janvier-février, une étude sur le service médical des postes consulaires en Chine, qui nous édifie pleinement à ce sujet.

La somme de $ 91.120 est affectée, comme on sait, par le gouvernement de l'Indo-chine aux sept postes suivants : Long-tchéou, créé en 1892, Mongtseu, 1898, Yunnan-fou, 1899, Canton, 1900, Hoi-hao, 1900, Pak-hoi, 1900, Tchentou, 1903.

Or quels sont les résultats ?

L'influence et la popularité de nos postes médicaux, nous apprend-on, se sont notablement accrues. Le chiffre des consultations, qui peut en donner une idée, est passé de 44 491 en 1906 à 102.810 en 1907.

Dans tous les postes pourvus d'hôpitaux, la clientèle a particulièrement augmenté, et dans la concurrence humanitaire que nous font les Américains et les Anglais en plusieurs villes, c'est le médecin français qui, peu à peu, et malgré l'infériorité de ses ressources a acquis le rôle prépondérant et

rallié le plus grand nombre d'indigènes.

Cette constatation nous est, certes, fort agréable. Mais où l'auteur de l'étude va t-il prendre que le caractère laïque de l'œuvre, qui ne revêt aucune apparence confessionnelle et ne se préoccupe que de guérir, est pour beaucoup dans ces succès?

Nous craignons fort qu'ici l'auteur, en voulant sacrifier au préjugé courant, qui veut donner le pas, même en Extrême-Orient, à la mission laïque sur l'œuvre religieuse, ne soit tombé dans l'erreur.

Dans une œuvre essentiellement charitable, l'indigène ne s'embarrasse que rarement de savoir s'il est soigné par des protestants, des catholiques,ou des athées. Il est sûr de toujours trouver sous le couvert européen, des soins admirables, d'où qu'ils viennent. Et, en tout cas, s'il doit faire une différence, c'est en faveur des missionnaires car là,du moins,on parle sa langue.

L'hôpital de Tchen-tou par exemple, dont nous donnions les résultats il y a quelques mois, dans l'*Echo de Chine*, et tenu par des missionnaires catholiques, n'a-t-il pas un succès des plus éloquents? Et sans aller si loin,dans notre ville même,allezvoir,par exemple,à l'Etablissement des petites sœurs des pauvres,à Tonkadou,et vous verrez le nombre important de païens qui s'y fait soigner, les 4/5 au moins, sans souci aucun de l'étiquette confessionnelle.

Ou même dans notre Concession, à l'hôpital si florissant et si merveilleusement aménagé des Pères Jésuites, où l'extension du service des malades est telle qu'il a fallu tout récemment faire venir un docteur de plus !

Pourquoi ne pas admettre que notre succès est tout simplement dû à la valeur professionnelle de nos praticiens? Serait-il rien que de plus naturel ?

La France n'est-elle pas toujours la terre classique du savoir médical par excellence et le cas toujours plus grand que les étudiants étrangers font de nos Facultés de médecine n'en est-il pas la meilleure preuve ?

D'ailleurs, les renseignements mêmes de l'auteur de l'article nous montrent bien que nous ne nous égarons pas, puisqu'en parlant de l'influence personnelle de nos médecins, il dit et montre comment elle est affirmée par les preuves de confiance que les autorités mandarinales leur ont donné en de nombreuses circonstances.

A Canton, par exemple, le médecin français est consulté pour tous les grands travaux d'hygiène et d'assainissement qui sont en projet; à Long-tcheou, le taotai lui confie le service de santé de ses troupes; à Hoi-hao, les notables adressent au gouverneur général une lettre collective où ils lui font l'éloge du Docteur Féray et sollicitent son retour au milieu d'eux, etc.

L'auteur constate encore que le crédit dont jouissent nos médecins est marqué par la faveur que leur accordent les étrangers des autres nationalités : à Hoi-hao, à Pak-hoi, malgré la présence de médecins anglais et américains, le médecin français est chargé du service médical des Douanes chinoises, les Allemands s'adressent à lui et même beaucoup d'Américains;à Hoi-hao et à Yun-nan-fou,il est officiellement chargé du service médical du Consulat d'Angleterre.

Ces succès, qui font le plus bel éloge des médecins français, ne sont-ils pas en même temps tout à l'honneur du gouvernement général de l'Indochine dont les libéralités ont ainsi permis à notre influence de s'exercer d'une manière si heureuse?

Dans un prochain article, nous entrerons dans le détail des organisations de ces postes médicaux.

A. MONESTIER

***

II

Avant d'entrer dans le détail des organisations de nos postes médicaux en Chine, présentons d'abord quelques considérations d'ensemble.

Nous avons dit que les crédits prévus au budget général pour leur entretien était de $ 91.120.

La répartition de ces crédits est la suivante:

POSTES	PERSONNEL	CREDITS Personnel	CREDITS Matériel
		$	$
Long-tcheou	1 Méd.-major 2e cl..	2910	800
	1 Infirmier.....	288	
Mong tseu	1 Méd.-major 2e cl...	2940	1600
	2 Infirmiers	660	
Yun-nan fou	1 Méd.-major 2e cl...	4540	3200
	2 Infirmiers...........	600	
Canton	1 Méd -major 2e cl...	4540	10800
	1 Méd. aide-major...	3872	
	2 Infirmiers...........	770	
Hoi-hao	1 Méd.-major 1er cl.	4638	2100
Pak-hoi	1 Méd.-major 2e cl...	4540	2320
	1 Infirmier............	336	
Bangkok	1 Méd.-major 2e cl.	3340	
	Allocation à 7 sœurs	3360	
Tch'en-tou	1 Méd.-major 1e cl..	6238	
	1 Sergent infirmier..	1930	1000
	1 Interprète	750	
	Totaux	46282	21820
		68.102	
Personnel en congé, frais de transport et imprévu		23.018	
		91.120	

Ces crédits ne présentent pas les seules ressources des postes consulaires; des subventions leur sont faites, soit par les autorités chinoises, soit par les particuliers. L'année dernière, M.Lebaudy avait contribué pour une somme de 25.000 francs à l'amélioration du poste médical de Canton; en 1906 le pari mutuel de France a mis 75.000 francs à la disposition du médecin pour lui permettre de compléter son établissement par un pavillon pour Européens et pour dames.

Le total des dons ainsi faits volontairement aux postes consulaires entretenus par le Gouvernement général a atteint environ 35.000 piastres.

En outre, pour ce qui regarde Tchen-tou,il est bon d'indiquer que ce poste a d'autres ressources régulières. C'est que la Mission médicale qui s'y trouve dépend surtout du Ministère des affaires Etrangères qui l'a organisée. Due en grande partie à l'initiative de M. Bons d'Anty, consul de France au Setchoan, en 1903, elle a créé une Ecole de médecine et a pour objet de former des médecins militaires destinés à l'armée chinoise. Le Dr. A. Legendre, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, en a la direction. Il a pour collaborateurs deux médecins militaires les docteurs J. Legendre et E. Mouillac, médecins-majors de 2e classe; un pharmacien de la marine, M. Huet et un infirmier-major, M. Triffaut qui revient de

France et est justement parti hier de Changhai pour rejoindre son poste.

La durée des études est de 4 ans ; les cours théoriques sont professés à l'école ; l'enseignement pratique est donné à l'hôpital de la Mission catholique.

***

Les désignations du personnel médical sont faites avec la plus grande circonspection. Conformément à des instructions du Département des Colonies en date du 9 août 1907 et à une entente avec les Départements des affaires étrangères et de la Guerre, les postes consulaires sont réservés aux médecins des Troupes coloniales et confiés à ceux qui, ayant des titres spéciaux (connaissance de la langue, mission en Chine, etc.) sont présentés par le Gouvernement général de l'Indochine et agréés par les trois ministères intéressés ; dans la mesure du possible, ce personnel n'est sujet à aucune mutation et est spécialisé dans les mêmes postes ; la faculté d'y revenir après les congés en France est accordée dans la plus large mesure à ceux qui le désirent.

***

Abordons maintenant le fonctionnement du service,poste par poste.

Et d'abord Long-tcheou.

Fondé en 1892, ce poste est dirigé par un médecin major de 2e classe qui remplit en même temps les fonctions d'agent consulaire. Grâce à l'habileté des divers titulaires qui se sont succédé, la situation morale du médecin français y est bien assise aujourd'hui.

Cette situation prépondérante date surtout de 1902, époque à laquelle le docteur Telofi, titulaire du poste,mandé en un camp du voisinage où les troupes étaient décimées par le paludisme,fit disparaître, grâce à ses soins, la mortalité comme par enchantement. Frappé de ce succès, le général Tseng, commandant du camp, donna, dès ce jour,la direction du service médical de ses troupes au médecin français.

C'est aussi ce dernier qui est appelé de préférence dans les yamens des grands mandarins et que consulte le personnel des Écoles de droit et d'art militaire de l'endroit, comprenant chacune une centaine de jeunes gens appartenant aux meilleures familles de la province, du Kouang-si.

La population elle-meme admet la supériorité de nos méthodes et le nombre des malades serait vite décuplé si les ressources le permettaient. Mais celles-si sont bien minimes.

Le poste médical ne comporte qu'un dispensaire de trois pièces où se font les consultations. Un seul infirmier indigène est à la disposition du médecin. Quant aux crédits affectés à l'achat des médicaments et des instruments ils ne s'élèvent qu'à $400. Malgré la modicité de ces moyens, le chiffre des consultations a été de 649 dans l'année.

Une formation sanitaire rendrait les plus grands services. Mais les autorités chinoises, au milieu de leurs préoccupation politiques, n'y songent pas et, d'autre part, le pays est trop pauvre pour subventionner une œuvre d'une telle nature.

***

Mong-tseu et Yunnan-fou

III

Mong-tseu est plus favorisé que Long-tcheou. Il jouit d'une formation sanitaire qui comporte un service d'hôpital et un service de consultations.

L'hôpital comprend la maison du médecin, 2 pavillons pour Européens avec chacun chambres de malade à un lit; un pavillon pour 12 lits d'indigènes; des dépendances.

Il était dirigé jusqu'en juillet dernier par le médecin-major de 2 classe Ayraud, et à partir de cette date,par le médecin-major de 2e classe Binard.

Quant au personnel, il est très réduit: il se compose, en plus du médecin, de 4 infirmiers, 1 cuisinier et 5 coulis.

Le crédit de $1.276 qui a été accordé en 1902, par le gouvernement général de l'Indo-chine pour l'entretien de ce poste, se répartit comme suit:

Médicaments et instruments	$ 352,30
Matériel	149,86
Réparations et entretien des bâtiments.	774,26

Les dépenses d'entretien des malades hospitalisés sont couvertes en partie par les frais de séjour à l'hôpital et les cessions de médicaments. Il faut y ajouter en outre une subvention de $ 60 par mois faite par la Société de construction du chemin de fer pour aider au paiement du personnel infirmier, une subvention mensuelle de $ 30 faite par les maisons publiques japonaises pour les soins donnés à leurs pensionnaires, et une somme de 30 piastres provenant de la location d'un terrain de l'hôpital qui n'est pas utilisé.

Quant aux autorités chinoises et aux notables, ils font comme à Long-tcheou : c'est en vain qu'on a essayé à plusieurs reprises de les intéresser à notre œuvre. Tout ce monde-là veut bien se faire soigner et nourrir à l'hôpital, mais il ne faut pas leur demander davantage.

La majeure partie de la clientèle est composée des agents de la société de construction des chemins de fer et des entreprises qui travaillent pour son compte.

Aussi le chiffre des hospitalisations est-il intimement lié avec les variations de l'effectif du personnel de cette Société travaillant à Mong-tseu ou dans les environs.

En 1907, les travaux ayant été moins importants, le nombre des hospitalisés a diminué : il est descendu de 195, en 1906, à 175, en 1907. Mais cette diminution n'a pas porté sur les Chinois dont le nombre,au contraire, est passé de 36, en 1906,à 50 en 1907.

Quant aux consultations, leur nombre a été inférieur à celui des années précédentes, d'une part à cause de la diminution du personnel de la Société de construction, et d'autre part, à cause de la présence à Mongtseu, depuis le mois de juillet 1907, d'un médecin appartenant à la Société et spécialement chargé de ses employés.

Malgré les conditions déplorables de l'hygiène tant urbaine que privée, l'état sanitaire à Mongtseu, en 1907, a été excellent.

Il est donc intéressant de voir si l'on ne pourrait pas utiliser Mongtseu pour en faire le sanatorium du Tonkin. Jusqu'ici, malheureusement, la question est incertaine.

L'avis des médecins qui se sont succédé n'a cessé de varier.

L'auteur de l'étude dit pourtant que la ville n'est pas paludéenne. Les Chinois de la région paraissent ignorer le palu-

disme. C'est aussi l'observation du docteur Binard qui en a examiné un certain nombre. D'une manière générale, les accès observés ont été contractés pendant le voyage ou sur les chantiers du Nam-ti. Mais il est probable que lorsque le chemin de fer permettra d'accomplir le trajet de Laokay à Mong-tseu en 24 heures, les voyageurs seront à l'abri de toute atteinte.

On voit dès lors si la perspective est séduisante.

Tous les paludéens et anémiés du Tonkin pourraient aller y accomplir leur cure d'air et d'altitude.

L'expérience serait d'ailleurs facile à réaliser. A l'achèvement des travaux du chemin de fer, de nombreux bâtiments seront disponibles ; à ce moment, ils pourraient servir, selon la proposition de l'auteur de l'étude, à l'organisation d'un dépôt de convalescents qui serait alimenté par les malades du Tonkin et qui permettrait, en un ou deux ans, de tirer des conclusions définitives. En toute connaissance de cause, on pourrait alors entreprendre l'installation d'un vaste sanatorium où nos colons iraient refaire leur santé et qui serait digne de notre colonie indochinoise.

***

Nous arrivons maintenant à Yun-nan fou.

Le service médical de ce poste a été assuré jusqu'au 1er avril 1907 par le Dr Barbézieux, médecin de l'Assistance médicale de l'Indochine. Depuis cette date jusqu'à la fin de l'année, c'est le Dr Magunna, médecin aide-major de 1e classe, H. C., qui a rempli ces fonctions. Le service étant très chargé, il avait été prévu deux médecins et M. Magunna devait, en principe, être adjoint à M. Barbezieux ; le départ en congé de ce dernier ne laissa encore, en 1907, qu'un seul titulaire.

Le service comprend : l'administration et le service technique de l'hôpital français, un service de consultations et la direction d'une école élémentaire de médecine.

L'hôpital est installé dans le yamen d'un mandarin, à raison d'un prix de location de $ 11 par mois ! On voit que les loyers n'ont pas, dans le Yunnan, atteint les prix de Changhaï.

Nous ne savons pas ses dimensions exactes, mais on nous dit que " les divers bâtiments qui le composent sont séparés par 4 cours autour desquelles ils sont distribués avec assez de symétrie."

Cela suppose donc une certaine surface dont on aura mieux idée, d'ailleurs, lorsqu'on saura que l'hôpital se divise en trois parties : le service des indigènes (20 lits), le service des européens (5 lits) et l'habitation du médecin. En outre, une salle d'opérations a été aménagée et complétée par une cabinet de stérilisation avec autoclave, étuve et appareil distillatoire.

D'une manière générale, on ne reçoit à l'hôpital que les Asiatiques ayant besoin d'une intervention chirurgicale ou spécialement recommandés par les mandarins ; l'exiguité des locaux et la modicité des ressources ne permettent pas de donner satisfaction aux nombreux chinois qui sollicitent leur admission ; un hôpital de 100 lits serait à peine suffisant.

Le nombre des Européens hospitalisés en 1907 a été de 14, appartenant tous à la Société de construction des chemins de fer du Yunnan. Ce chiffre, très restreint, est dû, d'une part, à la cessation des travaux de construction, et d'autre part, à l'excellence du climat.

Il y a eu, en outre, 95 consultations données aux Européens et 11.205 aux Asiatiques.

Quant à l'école élémentaire de médecine créée par le Dr Barbézieux, elle n'a pas donné de brillants résultats.

La charge était trop lourde pour un seul médecin ; d'autre part, les crédits ne sont pas suffisants pour l'acquisition du matériel d'enseignement nécessaire et l'hôpital n'offre pas assez de ressources pour permettre l'éducation clinique aux étudiants.

C'est une œuvre à reprendre sur de nouvelles bases. Le gouvernement chinois aurait manifesté l'intention de créer une école de médecine complète ainsi qu'un hôpital, mais il n'a pas encore fait de propositions nettes.

Dans la mesure du possible, le Dr. Magunna a essayé de répandre des notions d'hygiène, par des conférences élémentaires. Il a eu l'heureuse idée de les résumer et de les faire graver sur bois en caractères, de façon à en permettre le tirage répété et à les propager dans la masse. Il a traité, entre autres, les sujets suivants : Conseils aux mères dont les enfants sont atteints de diarrhée ; danger de donner des médicaments aux enfants trop jeunes ; allaitement ; affections oculaires, propreté, soins journaliers ; traitement de la gale, etc.

***

Canton-Hoihao-Pak-hoi

IV

Le poste de Canton n'a cessé depuis sa création, le 3 Octobre 1900, de prendre chaque année une importance plus grande.

Comprenant au début l'ambulance de Shameen destinée aux marins et aux soldats de passage, il s'agrandit bientôt d'un dispensaire installé dans la ville chinoise. En 1903, un hôpital était construit (l'hôpital Doumer) et le succès de notre institution était tel qu'il amenait la création d'une école élémentaire de médecine. En 1906, un aide-major devait être adjoint au titulaire du poste et on prévoit déjà la nécessité d'un troisième médecin.

Un médecin-major de 2e class H. C. est chef du poste médical et un aide-major de 1e classe est médecin résident de l'hôpital. Le Dr Dupuy, après un séjour de près de 3 ans à Canton, a été rapatrié en congé et remplacé par le Dr Combier nouvellement promu médecin-major de 2e classe ; le Dr Fauquet, aide-major de 1e classe, venu du Tonkin, a rempli les fonctions de médecin-résident.

Le chef du poste assure le service des Européens à la consultation, à l'hôpital et à domicile; les 2 médecins concourent au service de l'hôpital et à l'instruction des élèves.

Le service extérieur est très développé. Le Dr Dupuy, par son dévouement et sa valeur professionnelle, a su se faire apprécier de toute la colonie européenne ; les autorités chinoises ont, de leur côté, fréquemment recours au médecin français et c'est lui qui est régulièrement consulté pour le personnel de l'arsenal, de l'école

navale de Whampoa, et le plus souvent, pour les familles des hauts mandarins.

La marine détache à Canton deux canonnières fluviales, l'*Argus* et la *Vigilante*, dont le service médical est assuré par le médecin chef.

En général, l'état sanitaire pour 1907 a été bon.

***

L'hôpital Paul Doumer est composé de 4 pavillons qui sont destinés : le 1er à la pharmacie, au cabinet de radiographie et à la salle de consultations ; le 2e à la salle d'opérations, à la bibliothèque et au laboratoire de bactériologie ; les deux autres sont réservés aux malades et comprennent 30 lits chacun.

Un don de 75.000 francs provenant du pari mutuel de France, a permis d'entreprendre plusieurs travaux importants d'agrandissement.

La confiance accordée à l'hôpital ne se dément pas et les opérations sont acceptées le plus souvent sans hésitation. Mais il y a encore beaucoup d'ignorance et les malades viennent rarement consulter à temps.

La chirurgie a pris une certaine extension, grâce à un cas heureux. Un soldat de police, blessé d'un coup de revolver à l'abdomen, fut guéri complètement après avoir avoir subi la suture de 14 perforations intestinales. La presse commanta le fait et le vice-roi ne manqua pas de venir voir le sujet à l'hôpital.

Le dispensaire annexé à l'hôpital est très fréquenté.

Quant à l'école de médecine, fondée en 1905, sous les auspices du vice-roi, elle donne des résultats satisfaisants.

Les élèves, recrutés parmi les meilleures familles de la région, sont très assidus et très travailleurs; mois trop enclins à employer leur mémoire, ils n'essaient pas assez d'appliquer ce qu'ils ont appris et ont de la tendance à négliger le service pratique dans les salles de malades.

La durée des études doit être de 4 années. En 1907, 2 divisions ont régulièrement fonctionné. En 1908, les 3 divisions sont ainsi réparties :

3e division:	10 élèves	dont 2 femmes
2e division	9 „	„ 3 „
1e „	11 „	„ 4 „
Total	30	dont 9 femmes.

Au point de vue sanitaire, l'état est excellent. Il est question, bien entendu, du quartier européen qui comprend les concessions française et anglaise dans l'îlot de Shameen, avec environs 300 Européens. Car pour la ville chinoise proprement dite les conditions d'hygiène sont déplorables. Le Consul de France en sait quelque chose. Il a lui aussi son petit *Yangkingpang*, quoique à dose moins soutenue que les résidants de Changhaï.

Lorsque souffle le vent du Sud, il lui arrive certaine odeur infecte qui lui rappelle la présence de nombreux bateaux de vidange amarrés devant l'hôpital. C'est en vain jusqu'ici que notre consul a protesté pour le déplacement de ces bateaux. Comme le *Municipal Council* à Changhaï pour le comblement du fameux canal, le vice-roi de Canton fait la sourde oreille. Pauvre consul !

***

Le poste médical d'Hoi-hao possède deux dispensaires : l'un le plus important, est à Hoi-hao, premier port de l'île d'Haïnan, ville d'une vingtaine de mille habitants ; l'autre est à Kiong-tcheou (5 à 6.000 habitants) capitale de l'île et résidence des autorités chinoises.

Le poste a été occupé du 1er janvier au 30 juin 1907 par le Dr Delay, médecin-major de 1e classe en retraite et, à partir du 11 juin, par le Dr Hutre, médecin-major de 1e classe H. C. D'une manière générale, les résultats obtenus sont très satisfaisants

Le nombre des Chinois traités a été en 1907 de 1.301, presque le double de celui de 1906.

Toutes les classes de la société n'ont pas recours avec le même empressement aux soins du médecin. C'est ainsi que la classe moyenne, celle des commerçants où fleurissent toutes les superstitions, échappe à son action. En revanche, les coulis et les travailleurs des champs apprécient hautement la gratuité des soins et des remèdes; la classe supérieure des mandarins vient également.

Le taotai a eu recours au Dr Hutre, à plusieurs reprises, et l'a fait appeler pour sa femme et ses filles, le laissant pénètrer dans la partie du Yamen réservée aux femmes, ce qui est une marque de confiance indéniable. Le commandant des miliciens a eu également recours à lui, ainsi que d'autres mandarins de moindre importance.

Le sous-préfet le pria une fois de vouloir bien examiner les pilules saisies chez des commerçants de la ville et qui renfermaient de l'opium.

Dans la société européenne, le Dr. Hutre occupe également une situation en vue. Depuis avril, 1907, il est médecin des douanes chinoises ; et depuis janvier 1908, il est médecin du consulat d'Angleterre. Tous les européens s'adressent à lui, et le médecin américain ne conserve plus que ses fonctions à la mission presbytérienne.

***

Le poste médical de Pak-hoi, fondé en 1900, est dirigé par un médecin des troupes coloniales. En mars 1907, le Dr Ascornet y a remplacé le Dr Abbatucci, rapatriable en fin de séjour. Ce poste comprend un hôpital et un dispensaire.

C'est à l'hôpital, qui fonctionne depuis juin 1906, que sont données les consultations.

Une concurrence toute humanitaire est faite à l'hôpital français par l'hôpital anglais de la mission protestante.

Ce dernier, malgré un budget énorme, un personnel de deux médecins, des *nurses* européennes et des infirmiers chinois, plus une léproserie de 140 lits et un dispensaire installé à Lien-tcheou, (35 km. de Pak-hoi) n'a pas l'avantage sur le nôtre que fréquentent plus volontiers les chinois, grâce à l'habileté de nos médecins.

Une grande partie de la colonie étrangère a également mis en eux sa confiance. C'est ainsi que le commissaire des douanes chinoises leur a confié le service médical de son personnel, que les mandarins s'adressent de préférence à notre hôpital et que l'armée régulière chinoise lui a envoyé ses malades au moment des opérations contre les rebelles.

***

Il ressort de ce résumé rapide d'une partie de notre oeuvre médicale en Chine que l'influence française gagne et s'étend par elle. Nous ne pouvons donc que souhaiter une chose: c'est que le gouvernement général de l'Indochine continue des subventions qui nous rapportent un si beau crédit moral.

LA COUVERTURE DU YANGKINGPANG

A notre grande stupéfaction, le *Daily News*, en prenant part au débat qui s'est rouvert au sujet de la couverture du Yangkingpang, s'est posé en adversaire du projet qui, jusqu'ici, n'avait trouvé dans la presse que des échos favorables.

Il a plaidé, sous un fallacieux prétexte d'économie, pour la conservation de cette lèpre hideuse qui déshonore les deux Concessions et les tient sous une menace constante d'épidémies.

La population qui n'a qu'un cri pour réclamer la disparition d'un tel état de choses, se rappellera comment, en l'occurence, ses véritables intérêts ont été méconnus et outragés.

Car quels intérêts plus essentiels pour elle que ceux qu'elle invoque au nom de l'hygiène urbaine et de la sécurité du trafic des rues ? Notre confrère, il est vrai, appelle tout cela un *luxe*, et ce n'est pas ce qui nous renverse le moins, habitué que nous sommes, à voir tout le cas que font nos amis les Anglais, et à juste titre, des questions de *confort* en tout et pour tout.

Il ne faut pourtant pas qu'une misérable question de rivalité de clocher vienne entraver une œuvre d'utilité publique qui se recommande par les plus hautes considérations.

Car, au fond, qu'y a-t-il d'autre dans la thèse du *Daily News* ? Et le motif de son opposition ne se résume-t-il pas en ceci : La réalisation du projet favoriserait davantage la Concession française que le Settlement international ?

C'est, en vérité, rapetisser singulièrement le débat.

***

Mais voyons la consistance des arguments invoqués en l'espèce. Ils sont de deux sortes : ceux se rapportant à la question financière, et ceux se rapportant à la question de politique et d'administration.

Nous passerons, si vous voulez, sur ces derniers, qui n'ont qu'une valeur de pure forme, même dans l'esprit de notre confrère, puisqu'il admet l'idée de recouvrement du canal—mais en de meilleurs temps financiers.

Reste donc la question pécuniaire.

Notre confrère estime que les dépenses de couverture s'élèveront de Tls. 250.000 à Tls. 500.000. Voilà un devis élastique. M. J. J. Chollot, ex-ingénieur de la Municipalité française, a fait une estimation de Tls.250.000 au maximum, et M. Chas. Mayne, ingénieur du *Municipal Council*, en a fait une de Tls. 400.000. Il y a des chances pour que ce dernier chiffre ne soit pas atteint, encore moins dépassé.

Prenons donc ce chiffre comme point de départ de nos calculs.

Certes, c'est là une somme. Encore un emprunt, dit le *N.C. Daily News*, d'autant plus écrasant, d'autant plus mal venu, qu'il arrive après quatre années maigres, que le budget est déjà lourd et qu'il va s'agir d'augmenter les fonds du *Health Department*, en prévision de la peste.

Mais au lieu de tant s'étendre sur ces considérations, que n'a-t-il songé à examiner les données si précises de M.E. Porter, qui dans sa lettre fouillée du 10 ct., présente le recouvrement du canal non pas comme une charge nouvelle, mais comme une affaire lucrative ?

Est-il à négliger le raisonnement d'après lequel ce dernier dit :

Un emprunt de Tls. 200.000 (part du *Municipal Council*, la Municipalité française devant prendre à sa charge l'autre moitié) émis en obligations à 6 p %, coûtera à la Ville Tls. 2.000 par an. Soit. Mais, d'autre part, quelles seront, après comblement, les recettes nouvelles de l'impôt foncier? Le terrain au nord de Nanking road, pour les maisons faisant face au Midi, est estimé à Tls. 47.368 le mow, selon la répartition officielle; celui voisin du Yangkingpang ese estimé à Tls. 29.106 le mow, soit une différence de Tls. 18.262. La couverture du canal amenant forcément une plus-value d'autant des terrains riverains (lesquels comprennent 118.246 mow), la nouvelle répartition de l'impôt foncier qui s'en suivrait, donnerait, d'après les calculs de M. Porter, une recette supplémentaire de Tls. 12.956. De quoi récupérer parconséquent, et au-delà, les dépenses engagées.

Sans compter la rentrée additionnelle sur les taxes des maisons de luxe qui ne manqueraient pas de fleurir sur le nouveau boulevard; car s'il n'y a aujourd'hui, selon la remarque du *N.C.D.N.*, que trois bâtiments d'Européens de l'autre côté du Yangkingpang, c'est pour la raison bien simple que la majorité en fuit pour le moment les bords empestés.

Dès lors que sous cet aspect, le seul sérieux, la question de la couverture, loin d'être une gêne, est une nouvelle cause de ressources, tout milite en sa faveur.

Le *Daily News* fait diversion en proposant plutôt l'élargissemens de *Pékin road*, en vue de mieux régulariser le trafic central dont souffre *Nanking road*. Mais outre qu'il perd de vue la question capitale de la salubrité publique, il ne nous fait aucune estimation sur le coût des expropriations nécessaires en ce cas ; coût, au surplus, dont l'énormité ne serait allégée d'aucune contribution de la part de la Municipalité française.

De toute façon, parconséquent, le seul projet qui s'impose, pour tous les avantages qu'il promet, est celui de la couverture du Yangkingpang.

Enfin le *N. C. Daily News* dit, à certain moment, que ce serait une folie criminelle que de ne pas donner au Service de Santé toutes les sommes dont il aura besoin pour parer à la prochaine épidémie de peste que tout laisse à prévoir. N'est-ce pas une folie pire encore que de rejeter le moyen sûr et gratuit d'extirper de notre Communauté une cause constante de fléau ?

A. MONESTIER

LA SEMAINE CHINOISE

Les Censeurs
Les Emprunts-L'Armée
L'Opium-Les Elections
Naturalisation des Chinois
Un croiseur Chinois en Océanie
Les Révolutionnaires

Un télégramme de Pékin du 7 Mars à notre confrère le *Shanghai Times*, déclarait que le censeur Chao Ping-lin avait *dénoncé verbalement* S. A. I. Le Prince Régent, sans toutefois préciser sur quel point ces dénonciations avaient porté.

Les journaux chinois du 10 Mars publiaient également la nouvelle, mais sous une forme très atténuée. Le *Chepao* notamment disait: " M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, vient de recevoir de S A.I. Le Prince Régent l'ordre spécial de lui faire remarquer sincèrement, à l'avenir, toutes les fautes commises par lui dans le gouvernement."

Si cette dernière version est exacte, ce ne serait là, somme toute, que l'exécution d'un ordre fréquemment réitéré par S. A. I. Le Prince Régent aux Conseillers d'Empire et aux Ministres d'avoir à le reprendre, lorsque ses actes ne leur paraîtraient pas conformes au bien de l'Empire.

D'autre part, le souci du bien-fondé des accusations, formulées par les censeurs, a semblé préoccuper S. A. I. Le Prince Régent; à différentes reprises, il leur avait recommandé de ne pas accuser sans motif sérieux. Aujourd'hui, suivant cette impulsion, S. E Tchang Yng-ling, président de la Cour de l'Inspection Impériale, vient d'ordonner que, dorénavant, il soit interdit à tous les censeurs impériaux d'accuser auprès du Trône un mandarin sans une preuve absolue et non par les mots "*on dit que* ou *j'entends dire que*..."

En vérité, il serait temps de procéder de la sorte, mais le Chinois est si volontiers médisant, versatile et porté à la critique, qu'il sera bien difficile à S.A.I. Le Prince Régent d'aboutir à des résultats appréciables. Et longtemps encore, les rapports des Censeurs seront sujets à caution, car la réforme à obtenir est essentiellement celle du caractère chinois: elle demande une discipline d'éducation qui prendra certes plus d'une génération.

***

Le souci des intérêts supérieurs de l'Empire a encore conduit S. E. Li Tien-ling, le successeur de Tcheng Pie au *Yeou-tchoanpou*, (Postes et Voies), ainsi que S.A.I. Le Prince Tsaitse, ministre du *Tou Tche-Pou* (Finances) à prier récemment S. A. I. Le Prince Régent de publier un décret impérial, déclarant que la Cour Suprême ait seule le droit de contracter un emprunt avec des Etrangers pour la construction des voies ferrées dans les provinces.

Déclarant à tous les conseillers de l'Empire que, seule, la Cour suprême possède des droits absolus sur tous les chemins de fer de la Chine, S. A. I. Le Prince Régent a approuvé cette proposition.

***

Parallèlement à l'organisation de la Marine, la réorganisation de l'Armée se poursuit également dans l'Empire sans se démentir un seul instant.

Le ministère de la guerre (*Lou-Kiun-pou*) vient d'enrôler 75 étudiants pour aller se spécialiser dans une Ecole Militaire; 70 instructeurs, classés en anciens, cadets et assistants, ont également été engagés.

D'autre part, S.A.I. Le Prince Régent vient d'ordonner fermement à ce ministère de n'accorder *aucun délai* aux gouverneurs provinciaux pour l'exécution du programme militaire, approuvé par le gouvernement central: il a nettement déclaré que la réorganisation de l'armée chinoise est l'affaire la plus importante actuellement.

***

Les mesures de rigueur contre l'opium ne se relâchant pas, la Cour Suprême a décidé qu'à partir de l'année prochaine tous les terrains qui, en ce moment, sont, dans les provinces, ensemencés de pavots devront, lors de la seconde année de l'ère de Siuen Tong, porter des céréales.

Le vice-roi du Chansi-Kensou, S.E. Cheng-Yong va être appelé à Pékin: il sera examiné pour savoir s'il n'est pas fumeur d'opium. Si l'examen le reconnaît opiomane, il ne retournera pas gouverner sa province.

Les noms d'un certain nombre de mandarins de Pékin, qui se livrent à l'opium, vont être publiés pour qu'une sévère sanction s'ensuive.

Quatre fonctionnaires du ministère des Finances sont partis pour Kiangnan, chargés d'inspecter tous les mandarins fumeurs d'opium et de faire un rapport sur toutes les mesures prises relativement à l'interdiction absolue de la *drogue*.

Il ne semble donc pas que la vive campagne contre l'opium, menée en Chine, puisse diminuer, malgré l'avis qu'a émis sur ce sujet M. Frédérick Lugard, Gouverneur de Hongkong.

Ce haut fonctionnaire anglais a présenté en effet un important mémoire sur la question de l'opium au Conseil législatif de Hongkong; il fait ressortir l'inanité des efforts tentés jusqu'à ce jour contre le commerce de l'opium, licite ou illicite: en dehors des pertes pécuniaires que ces mesures répressives font encourir, aussi bien à la Chine qu'à la colonie anglaise de Hongkong.

Tout en proposant — en outre de la réduction du nombre de caisses d'opium permises au fermier de la *drogue* — tout en proposant, disions-nous, de nouvelles restrictions, tout en reconnaissant la grandeur du mal économique, créé par l'opium, M. Fréd. Lugard n'a pas grande foi dans les méthodes employées pour résoudre, utilement et effectivement, cette question vitale. Il craint, de plus, la substitution de l'alcool à l'opium qui serait, déclare-t-il, un réel danger pour Hongkong.

Néanmoins, le 8 Mars encore, S A.I. Le Prince Régent a réitéré à la Cour Suprême l'ordre de prendre contre l'opium de nouvelles et strictes mesures le plus tôt possible.

***

En un décret récent, S. A. I. Le Prince Régent avait fait rappeler les lois visant l'établissement de la Constitution, publiées par l'Empereur Kouang-siu, et recommandant aux fonctionnaires de tous rangs l'application de ces méthodes modernes d'administration.

Or la province du Kiang Sou vient de procéder aux élections des conseillers de district et des conseillers provinciaux. La liste des élus dans chaque sous-préfecture de cette province a été publiée.

Le fait mérite attention, car c'est la première application, en Chine, du système électoral.

***

A l'extérieur le gouvernement Impérial Chinois continue à montrer qu'il ne veut plus être traité en quantité négligeable.

Il faut signaler la sage décision, prise par S. A. I. Le Prince Régent d'appeler tout particulièrement l'attention du *Ouéoupou* (Affaires Etrangères) sur un très intéressant rapport de S. E. Tcheng Ming K'ang, vice-président de la Cour Suprême, relatif aux ministres plénipotentiaires chinois à l'Etranger, que nous résumons succinctement ci-dessous. Ce haut fonctionnaire écrit à S. A. I. Le Prince Régent :

" Je vous prie vivement de modifier les règlements qui président au choix des ministres plénipotentiaires de la Chine à l'Etranger ; actuellement plusieurs ne comprennent ni les langues, ni les affaires étrangères, c'est pour cette raison qu'ils rencontrent de grandes difficultés dans leurs fonctions. Je pense qu'il vaut mieux désigner dorénavant pour ces postes à l'Etranger des mandarins très versés dans les affaires étrangères, les lois de l'Empire et des nations étrangères, le commerce et l'industrie : il faut spécialement *qu'ils comprennent* bien quelques langues étrangères. "

***

Une vive exhortation du Gouvernement Hollandais aux Chinois résidant dans des colonies, les engageant à se faire naturaliser Hollandais, a soulevé l'émotion des hautes sphères du Gouvernement Impérial et avait eu sa répercussion au sein du *Ouéoupou* (Affaires Etrangères) : ce ministère en délibéra immédiatement et entama sur-le-champ des négociations avec le ministre plénipotentiaire de Hollande à Pékin. Après entente, le représentant des Pays-Bas a télégraphié à son Gouvernement pour que les nouveaux règlements de naturalisation des Chinois dans les colonies hollandaises soient temporairement suspendus, dans le but de conserver les bonnes relations entre les deux pays.

Mais l'acte le plus énergique, bien fait pour retenir notre attention sur le réveil de l'apathie millénaire chinoise, nous est présenté par l'envoi d'un croiseur chinois dans les îles de l'Océanie pour y visiter les Chinois et protéger leurs intérêts : M. Ouang Tak-Tseng partira à bord de ce croiseur pour représenter le *Non-kon-chang pou* (Agriculture, Commerce et Industrie) et faire un rapport sur les résidants chinois en Océanie.

***

Les révolutionnaires continuent à faire parler d'eux: deux de leurs chefs, lieutenants de Sung Yat-seng, venant du Japon, se préparent à gagner la Chine méridionale pour y fomenter un soulèvement contre la dynastie règnante. Mais ces manœuvres ont été éventées, et le *Oéoupou*, qui a ses émissaires à l'Etranger, les a signalées aux autorités du Sud pour que la surveillance soit redoublée.

D'autre part, le *fameux docteur* aurait embrigadé " plusieurs étrangers " dit le *Sinvanpao*, (le Journal des Nouvelles) très vraisemblablement des Japonais, parlant très bien le Chinois pour soulever des troubles à l'intérieur de la Chine et exciter les habitants à la révolte.

Certes tous ces bruits — dont quelques-uns contradictoires — sont peu faits pour tranquilliser la population commerçante et travailleuse de la Chine, mais toutefois la calme exécution des réformes en cours, l'énergie de S. A. I. Le Prince Régent, entouré de ses ministres clairvoyants, peuvent donner, même aux plus pessimistes, confiance en l'essor d'une Chine rénovée et pacifiée.

S'ils sortent de l'ombre où ils se cantonnent actuellement, les fauteurs de trouble seront rapidement maîtrisés.

C. L.-DELAHAYS.

CHOSES ET AUTRES

CAUSETTE

Ça n'est pas pour mettre martel en tête, mais, en vérité, je me demande ce que vont faire en Europe les gens qui trouvent qu'il est bon d'aller de temps en temps respirer l air de la Mère patrie.

Pour ceux qui sont déjà partis il n'y a plus rien à faire, mais à ceux qui ont l'intention de partir il est bon de conseiller la lecture du dernier numéro de l'Illustration. Ce journal promet en effet aux Européens une série de réjouissances de tout premier ordre.

Il paraît, d'après le journal, que la catastrophe qui ravagea Messine et la Calabre ne serait qu un coup de cloche avertisseur.

C'est le premier acte d'une tragédie qui aura son epilogue dans x années, épilogue dans lequel la majeure partie de l'Europe disparaîtra fatalement.

Ces sinistres prédictions sont accompagnées de cartes explicatives du plus haut intérêt, dans lesquelles on voit que la France, la doulce France, ne sera plus rien, ou à peu près, noyée, perdue dans un océan réunissant la Méditerranée et la Manche.

Fini, Paris, la Babylone moderne, le cerveau du monde. Finies Marseille Bordeaux et autres. De la France il ne restera rien que le Massif central et un morceau, tout petit morceau du Finistère!

L'Angleterre et l'Allemagne apparaissent aussi fortement réduites, cependant que l'Espagne semble garder la configuration actuelle.

Ce n est pas tout : la machine ronde devient une utopie. La Terre, lasse d'être ronde et de rouler constamment, se transforme tout doucettement en pyramide, et un de ces quatre matins elle va s'arrêter net.

Alors à quoi bon quitter Changhaï et s'en aller en Europe que l'on est exposé à trouver n'existant plus à l'arrivée. Et, au fait, où arrivera-t-on puisqu'il n'y aura plus d'Europe, ou si peu ? A mon sens, pour éviter de ne pas arriver il vaut beaucoup mieux ne pas partir.

***

Parlons de choses plus gaies ; parlons d'une petite aventure arrivée récemment à une dame de ma connaissance.

Cette dame, en possession d'un cuisinier natif de Ningpo vit, un beau matin, son serviteur lui demander, les larmes aux yeux, une permission pour aller enterrer son père, qui venait de mourir pour la septième fois.

Décemment, la dame ne pouvait refuser la permission, un père qui meurt sept fois est respectable au premier chef; elle accorda donc la permission tout en disant à son maître-queux " Puisque tu vas à Ningpo, apporte-moi donc quelques vieux Bouddhas ". " All right " répondit, en chinois, le serviteur, et il partit.

Tout comme celui de Malborough, le retour du seviteur se fit quelque peu désirer Il revint cependant et, le lendemain, la dame le fit appeler et lui dit : " Et mes Bouddhas ?"

" Y en à ", répondit le cuisinier qui disparaissant dans sa cuisine revint bientôt avec un sac assez volumineux, dans lequel il plongea sa dextre qu'il retira pleine de noix légèrement flapies.

— Je ne t'ai pas demandé des noix, je t'ai demandé des Bouddhas, idiot !—

— Madame, y en a, dire moi apporter pou-dao beaucoup vieux: moi apporter.

Ce fut un trait de lumière pour Madame qui se rappela tout à coup que noix, en chinois, s'intitule pou-dao, d'où la confusion.

Le plus joli de l'histoire c'est que le pauvre cuisinier, en revenant de Ningpo, avait oublié sa commission et que, aussitôt arrivé, il s'était précipité au marché y acheter un sac de pou-dao. (Sic)

On en rit encore du côté de l'Avenue Paul Brunat.

Sapèque

***

GLANES

Par ces temps de fièvre qui obstruent complètement les idées, les pauvres folliculaires ont cependant une ressource : celle de se servir de la prose des autres.

C'est ce que je vais faire aujourd'hui, en m'excusant auprès de mes lecteurs de la liberté grande. Il n'y perdront d'ailleurs pas grand' chose et y gagneront au contraire de lire quelques nouvelles intéressantes.

Voici par exemple une annonce cueillie dans un grand journal de Berlin. Je vous la recommande: —

" Refusez de vous laisser enterrer autrement que dans un cercueil avec éclairage électrique.

"Ne fume pas, ne salit pas, ne fatigue pas la vue même à l'usage dans le décubitus dorsal. Très recommandé par les maîtres de la science ophthalmologique et autres spécialistes.

"Innombrables attestations de macchabées qui s'en sont servis à leur entière satisfaction et ne veulent plus ni bougies qui tachent, ni lampes qui suintent! Prix selon la force de la batterre éléctrique et les dimensions du cercueil à éclairer, à débattre à l'amiable en s'adressant aux *Blaueste Nuchrichlen*, Berlin."

Il est de fait que l'éclairage électrique est bien préférable à tout autre dans le cas précité. On pourrait même, ceci pour les macchabées qui n'aiment pas à rester inoccupés, on pourrait s'entendre avec un cabinet de lecture qui, chaque semaine, apporterait à l'habitant du cercueil un lot des volumes récemment parus. Au moins la lumière servirait-elle à quelque chose.

***

C'est encore à un de nos confrères allemands que j'emprunte l'annonce suivante :

" Je prie la personne qui s'est appropriée ma chemise de me la rendre sous peine de poursuite. Marie Helmert."

Quel est le sinistre individu qui a bien pu s'approprier la chemise de Marie Helmert ? Comment a-t-il bien pu s'y prendre ? Il y a, c'est connu, des filous qui, dans la rue, arrachent aux promeneuses, bourses ou sautoirs, voire même des fourrures, mais une chemise ! Comment diable, Marie Helmert a-t-elle bien pu se laisser souffler sa "liquette". Une récompense à qui me donnera la solution de ce problème.

***

Je lis aussi dans un de mes confrères tonkinois qu'il y a, à Singapour, un hôtelier qui, chaque soir, souhaite le bonsoir à ses clients en ces termes : "Bonne nuit, mes seigneurs, et ne vous inquiétez pas si vous êtes réveillé par quelques rats géants courant sur vous et votre figure. Ils ne mordent généralement pas ; s'ils mordaient exceptionnellement vous n'auriez qu'à siffler, pour que nos crotales (serpents à sonnette) domestiques, qui en sont très friands, les chassent et n'en fasse qu'une seule bouchée. Donc ne craignez rien et dormez bien, mes seigneurs ! "

On ne peut, en vérité être plus prévenant. Néanmoins, tout en ne mettant pas en doute les talents domestiques des crotales de ce marchand de sommeil, il me semble que ce n'est pas chez lui que je descendrai si je suis jamais forcé de passer une nuit à Singapour. Les rats, surtout s'ils sont géants, ne sont évidemment pas des animaux bien sympathiques mais je les préfèrerais quand même aux crotales. Ces animaux m'ont toujours répugné au premier chef et ils jouissent d'une réputation fort surfaite. Car vous savez, entre nous, les sonnettes qu'ils arborent fièrement au bout de leurs queues, eh bien ! elles ne sonnent pas du tout ces fameuses sonnettes et, si M. Brisson, le président de la Chambre., n'avait à sa disposition qu'un crotale pour ramener le silence parmi nos honorables, quand ils s'enguirlandent, M. Brisson n'aurait pas beaucoup de succès.

Sapèque

***

SANCÊTRE

Inspirez-moi, race divine !
Nobles aïeux en qui j'ai foi !
La Reine de Saba

Que voulez-vous faire par un temps de chien semblable à celui qu'il faisait l'autre soir ? Aussi Lagrinche et du Randard sont-ils restés "at home", feuilletant des journaux et causant. Du Randard lit les mémoires de Mme Steinhell et Lagrinche une publication politico-scientifique.

— *Du Randard*—Drôle de particulière, tout de même et, si jamais on est fichu de savoir la vérité, je donne ma langue au chat...

Lagrinche —Qui préfèrerait peut-être un autre genre de nourriture.

Du Randard — Peut-être; n'empêche que cette particulière est une drôle de particulière. D'où diable descend-elle ?

Lagrinche —Elle descend de l'ancêtre monérulaire.

Du Randard —Mais non, ses parents étaient des commerçants.

Lagrinche— Je ne parle pas de ses parents immédiats, mais des parents des grands-parents, de ses arrière grands-parents, en un mot du premier de ses ancêtres, même de de l'avant-premier.

Du Randard — Comment dis-tu ? Morénu....

Lagrinche— Monérulaire.

Du Randard Quid cet animal là ?

Lagrinche— Cet animal, n'est pas un animal. C'est l'ancêtre avec un grand A. C'est le tien, c'est le mien, c'est le nôtre, c'est le leur, c'est le sien aussi,

Du Randard—C'est entendu, mais qui t'a donné ce tuyau ?

Lagrinche—Qui ? (brandissant la brochure qu'il est en train de lire) qui ? Ce petit livre ! Livre de savoir, que tous ceux qui pensent devraient avoir entre les mains. Livre que toi, du Randard, tu ferais mieux de méditer plutôt que de lire les mémoires de Mme Steinhell.

Du Randard —Il s'intitule ce bouquin?

Lagrinche—Je l'ignore, la couverture me manque mais on y dit des choses rudement intéressantes. On y démontre — par l'absurde—que l'histoire d'Adam et Eve n'est qu'une vaste blague; que l'homme s'est fait tout seul, sans le secours de personne, au moyen de vingt-quatre transformations successives.

Et, remarque la précision de l'auteur, c'aurait pu être vingt-cinq, ou vingt-trois, non ! c'est juste vingt-quatre, les deux douzaines. Ah! c'est beau la science!

Du Randard—Alors, d'après ton bouquin, le premier de la série est le monérulaire, mais les vingt-trois autres ?

Lagrinche. — Les vingt-trois autres ? Les voilà. Ecoute bien, du Randard, écoute et instruis-toi.

Nous disons que le monérulaire était le premier, le chef de file. Il fut suivi respectueusement par (il lit) les ancêtres morulaires, cellulaires, planulaires, gastrulaires primitifs, gastrulaires allongés, vers sans circulation, vers à circulation, vers à corde dorsale, poissons sans crâne, poissons sans membres, poissons véritables, ancêtres dipnés, amphibies primitifs, amphibies sans branchies à l'âge adulte, premiers ancêtres à amnios, ancêtres monotrèmes, ancêtres marsupiaux, ancêtres prosimiens, cattarhiniens, anthropoïdes, pithécanthropes ... et enfin ancêtres humains !

Du Randard, qui se tord — Ben, mon colon, il m'en bouche une surface, ton bonhomme. Alors, toi Lagrinche, toi mon vieil ami, tu ne serais qu'un amphibie sans branchies à l'âge adulte, un peu perfectionné ! Ça me fait de la peine, je t'aurais cru d'une lignée plus auguste.

Lagrinche, vexé au fond — Amphibie toi-même ! Et toi, qui fais si grand cas de la particule qui prédède ton nom, tu n'as pas de quoi être si fier : tu n'es jamais qu'un ver sans circulation, un poisson sans crâne, un vague marsupial. Toi qui fais tant de chichis parce que tes ancêtres ont été, dis tu, aux Croisades Passe-les moi tes ancêtres sur un plat, avec des vers à côte dorsale autour

Du Randard, très chatouilleux quand il s'agit de ses nobles ascendants—Assez pas un mot de plus, ou je me fâche. Rengaine tes appréciations et ton bouquin, Je sais d'où je descends, d'où je viens.

Lagrinche—Ouais !, et d'où descendez-vous donc, noble seigneur ?

Du Randard, froidement—Du premier, étage !

Sapèque.

***

VOUI, MA CHERE!

Voulant l'autre jour admirer Farman et son aéroplane, je m'étais rendu au

Cinématographe. A Changhaï il ne faut pas espérer, quant à pr sent, voir évoluer Farman en chair et en os, on est donc forcé de le regarder évoluer sur une toile blanche tendue, ce qui à mon sens doit d'ailleurs être beaucoup plus difficile.

Donc, installé confortablement, la toile blanche devant moi, j'écoutais les flonflons de l'orchestre, flonflons qui finirent par m'assoupir. Oh ! un tout petit moment !

Quand je revins à la vie, j'eus un petit sursaut d'étonnement. Je ne voyais plus la toile blanche, elle avait disparu. Par contre, j'avais devant les yeux une sorte de montagne sur laquelle étaient poussées des fleurs monstrueuses, le tout surmonté d'une façon de plumeau oscillant comme un peuplier sous la brise.

Qu'est ce que c'est que ça, murmurai-je ! A ce moment, la lumière s'éteignit, un rayon lumineux traversa la salle : le cinématographe allait commencer. Autour de moi, j'entendais oh ! ah ! c'est épatant ! mais ne voyais toujours que la montagne agitée de petits soubr sauts convulsifs. Je n'étais au fond pas plus rassuré que cela, car, par ces temps de tremblements de terre !

Puis la lumière parut à nouveau. C'était le moment d'essayer de savoir ce qui m'obstruait l'horizon. Je me levai, me penchai en avant et, jugez de ma stupéfaction : sous la montagne il y avait une tête, une tête de femme. La montagne était un chapeau !

Par profession je suis assez difficile à étonner, mais tout de même, j'eus la petite secousse qui accompagne les grandes émotions. C'était un chapeau ! Alors, il y a de par le monde des créatures vivantes, pensantes, et civilisées assure-t on, qui osent, en public, arborer de semblables galurins !

ENVOI

Princesse, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais ne croyez-vous pas que votre chapeau est un peu grand ? Si encore il était à plusieurs usages et que dans la journée vous l'utilisiez à autre chose. Comme berceau pour votre b bé, par exemple, ou pour mettre couver des poules. Mais non, vous persistez à vous servir de ce monument pour vous couvrir la tête et vous aggravez votre cas en installant sur cette cuvette un tas de fleurs baroques, invraisemblables, des rubans, des boucles, des plumeaux, que sais-je ?

C'est mon goût, me direz vous. Soit ! Mais, princesse, quand on se pose sur le crâne de semblables monuments, on va se promener dans la plaine de Zikawei ou dans le Sahara, on ne vient pas dans un établissement public boucher l'œil au pauvre monde.

Moi qui vous parle, lorsque je vais au Cinématographe, je prends ma casquette et, une fois assis, je la mets dans ma poche. Ne pourriez-vous en faire autant pour votre couvre-chef ?

Sapèque

***

YANG KING PANG.

Enfin ! mes protestions indignées ont donc trouvé un écho et un écho de première taille. On sait, ou ne sait pas, ça n a pas une importance exagérée, la campagne que ma plume autorisée, oh combien ! a toujours menée en faveur du Yangkingpang.

J ai dit en prose, en vers et en musique, quelle monstrusité ce serait de murer le bijou de Changhaï. Mon appel a été entendu. Un de mes confrères et non des moindres est arrivé à la rescousse. Le *North China Daily News*, journal quasi officiel, veut bien marcher à côté de moi dans la bataille. Dans une bataille il est toujours bon d'avoir à côté de soi un compagnon de grande taille : on peut se mettre derrière au moment où ça chauffe.

Par des chemins différents, mon confrère et moi nous allons vers le même but et c'est bien le diable si nous deux nous n'emportons pas le morceau. Alors que je me plaçais au seul point de vue de l'esthétique et de la beauté de notre cité pour combattre la couverture du Yangkingpang, mon grand confrère parle chiffres; il parle aussi hygiène, santé publique.

Les chiffres, je ne suis pas qualifié pour les discuter. Que le terrain vaille 40.000 taëls le mow ou 18.000, cela m'indiffère, n'ayant pas en ce moment de capitaux disponibles, mais pour ce qui est de l'hygiène et de la santé publique, je suis pleinement d'accord avec le journal officiel.

Il est de la plus haute évidence que la peste et le choléra n'ont rien à voir avec le Yang King pang, dont l'eau, à l'analyse, a toujours été reconnue de la plus grande pureté. Les animaux sont bons juges. On sait que jamais un chien par exemple ne boira de l'eau qui lui semble suspecte. Eh bien, tous les jours, on peut voir des chiens flotter, dans le Yangkingpang. Ils ont bu de son eau et ils en ont tellement bu, parce que tellement bonne, qu'ils en sont crevés.

Les rats, eux, sont plus difficiles. Il y en a beaucoup dans les égouts qui se déversent dans le Yangkingpang et de gros. Il en naît des familles entières. Savez-vous ce qu'ils font, les rats ? Ne voulant pas s'abreuver de l'eau qui plait tant aux toutous, ils se sauvent, les rats, ils envahissent la cité, pestant et pesteux, ils vont boire et manger en ville et ils reviennent ensuite au logis.

Il est d'ailleurs courant et je suis d'accord sur ce point avec le *Daily News*, il est courant de mettre tous les inconvénients de notre cité sur le dos du Yangkingpang. Y a-t-il la peste ? c'est lui; le choléra, idem, pauvre ami !

Heureusement que nous sommes là, mon confrère et moi et à nous deux... Je ne parlerai pas des effluves que la rivière dégage et si suaves ! Mon confrère habite sur le Bund, dans un quartier chic, il ne peut donc comme moi les apprécier comme il convient. Et je le regrette car il aurait fait de la finesse de ces effluves et de leur agrément le principal argument de sa thèse.

Hardi confrère ! marchez ferme au combat ! quand on défend une bonne cause, quand on défend l'hygiène et la santé publiques et quand par surcroît on appuie cette défense sur des chiffres, la victoire est acquise d'avance. Et comme nous en serons fiers, hein ?

Sapèque

***

DÉCOUVERTES

Nous sommes dans l'ère des découvertes. Chaque jour la Renommée, embouchant sa trompette d'argent, nous annonce quelque chose de nouveau et de sensationnel. Qui sait ce que nous réserve demain ?

L'autre jour, les savants dans la joie, dansaient le cake walk autour de l'homme fossile découvert dans la Corrèze (chef-lieu Tulle). Immédiatement les hommes-fossiles se mettaient à pousser comme des champignons. On en exhumait un autre dans les Basses-Alpes (chef-lieu Digne) et un troisième je ne sais plus où. C'était déj quelque chose.

***

Mais voici qu'on nous annonce la découverte de la Licorne, l'animal fabuleux qui tant intrigua nos ancêtres, parce que, disaient les légendes, cet animal arborait fièrement une corne sur le milieu du front.

Et, tout comme pour l'homme-fossile, ce n est pas licorne qu'on a retrouvé : c'est tout un troupeau de licornes qui se promenait par là, du côté du lac Tchad. Cette découverte est ce que l'on pourrait appeler une découverte à double détente. Car, en fait, on n'a trouvé sur les bords du lac Tchad qu'un troupeau de rhinocéros blancs, si blancs, mais on a trouvé ensuite que le rhinocéros blanc et la licorne n'étaient qu'un seul et même individu. Moi je veux bien et vous ?

***

On a aussi trouvé une molaire de l'*elephas antiqus*, oui madame, de l'*elephas antiqus*, et une molaire " qui se pose là ", comme on dit au faubourg St. Germain. Et il va suffire de cette molaire pour reconstituer l'animal entier. Tout comme avec une de vos quenottes, madame, on pourrait reconstituer votre jolie personne et c'est bien un peu troublant, avouez-le.

N'empêche que cette découverte de la molaire de l'*elephas antiqus* est quelque chose d'extraordinaire et le monde des naturalistes nage dans la joie. Pourvu qu'il n'aille pas s'y noyer !

***

Qu'a-t-on trouvé encore ? On a trouvé aussi le psychomètre et ce n'était pas trop tôt car cet instrument ne sert ni plus ni moins qu'à dévoiler le mensonge. Voici comment il fonctionne.

" On applique l'instrument sur le cœur du personnage interrogé et, à la moindre hésitation dans l'aveu, la plus petite réticence dans le témoignage, crac ! une petite aiguille électriquement impressionnée trahit le mensonge et la duplicité. Ce n'est même pas une aiguille, c'est une flamme dont les variations obéissent aux impressions d'un galvanomètre. Le sujet parle. Si la franchise ne l'anime pas, l'émotion cérébrale causée par le contraste entre la pensée exacte et l'effort de volonté qui la travestit se devine aussitôt. "

C'est une sorte de révolution sociale que cet outil de malheur. Ne plus mentir

mais c'est ne plus vivre ! Ecoutez d'ailleurs ce que dit à ce sujet un de nos confrères plein de bon sens :

" Car le mensonge est le fondement de nos habitudes et de nos mœurs. Sans lui, plus de politique possible, plus d'amour, plus de finances, plus d'art, plus d illusions d'aucune sorte. Si la nature elle-même se mettait à dire la vérité, l'existence nous paraîtrait vide de sens et d'intérêt."

Le meilleur argument pour combattre l'adoption de ce sinistre outil est, à mon sens, celui que donne ce même confrère: " Et puis, avec votre psychomètre, vous contristeriez les dames. Les femmes, écrivait Byron, mentent avec tant de grâce que rien ne leur sied mieux que le mensonge."

Ah ! que les poêtes anglais sont donc de bons psychologues !

Sapèque

Propos et impressions

A Honolulu, tout comme en Californie, les américains s'inquiétent de l'accroissement de la population étrangère au pays.

Sur 4593 naissances enregistrées à Hawai pendant l'année finissant le 30 Juin 1908, 2445 étaient d'enfants japonais et 388 chinois. Cette proportion inquiéte les américains qui semblent appréhender dans un temps prochain une majorité de japonais à Hawaï. Les journaux américains qui s'occupent de la question font des statistiques. L'une d'entre elles montre que sur 23,455 enfants fréquentant les écoles publiques du territoire, 5,515 sont japonais et 2,596 sont chinois, ce qui représente plus du l'ers.

Pour parer à cet accroissement, on propose de renforcer les lois de naturalisation et aussi les lois électorales. 12 000 électeurs sont seuls inscrits à Hawaï en vertu des lois actuelles dispensant certains habitants du droit de vote, droit qui existe cependant pour les habitants nés dans l'île. Et ceci fait refléchir les américains qui voient dans l'avenir une majorité d'électeurs sino-japonais.

Là, comme ailleurs, japonais et chinois, industrieux et sobres ont fait leur trou, ils sont en passe de submerger la population indigène et la levée de boucliers qui se manifeste contre eux était à prévoir, vu les sentiments actuels manifestés un peu partout contre eux dans les Etats Unis.

C est un signe indéniable que les américains ne désarment pas et qu'ils veulent, dans leurs possessions, garder la suprématie. C est aussi une menace pour l'avenir

***

On a pu voir par les récents télégrammes que la Grande-Bretagne s'occupe activement de réorganiser son armée Ce sentiment prend forme en Angleterre à ce sujet et, sous l'impulsion de Lord Roberts, il s'est formé la " Ligue du service national " qui a pour but d'établir la conscription en Angleterre.

Bien entendu, ceci ne va pas sans opposition car l'anglais est, par principe, tout à fait rebelle à la conscription mais la nouvelle Ligue ne se décourage pas, elle va de l'avant et ne voulant pas aborder de suite la question du service militaire obligatoire qui a pourtant toutes leurs sympathies, voici ce que proposent lord Roberts et ses amis: 1° sauf certains cas d'exception qui seront définis par la loi, tous les jeunes gens en état de porter les armes, entre les âges de 18 et de 21 ans, passeront un certain temps dans des camps d'instruction. Cette période sera de quatre mois pour l infanterie, de six mois pour les autres armes. Pendant les trois années subséquentes, les jeunes soldats devront suivre un cours de mousqueterie et faire un séjour de quinze jours dans un camp d'instruction ; 2° les hommes qui auront été ainsi exercés pourront être appelés jusqu'à l'âge de 30 ans à servir dans l'armée territoriale, mais seulement pour la défense du pays lorsque le Parlement aura déclaré que celui-ci est en danger.

Ce ne serait qu'une demi-mesure, mais telle quelle elle réalise toutefois un progrès sur l'état de choses actuel, assez sensible pour mériter l'attention des patriotes anglais peu rassurés en cas d'une guerre possible.

***

Comme chaque année, on parle d'une guerre possible au printemps. Nous somme mal placés ici pour juger de la situation actuelle en Europe, de laquelle nous ne connaissons que ce que veulent bien nous dire quelques courts télégrammes.

Dernièrement M. Doumer émettait sur la saison prochaine de noirs pronostics. On a prêté à M. Clémenceau un propos semblable. Il l'a, il est vrai désavoué, mais les journalistes qui prétendaient l'avoir entendu ont maintenu leur dire.

Bien entendu, c'est toujours la question des Balkans, la grande pouvoyeuse d'émotions, qui serait la cause d'un conflit possible. L'attitude de la Serbie mérite toute attention et justifie aussi toutes les appréhensions. La Serbie mobilise, et plus elle mobilise plus elle declare que ce n'est point dans une pensée d'agression, mais seulement pour n'être pas prise à l'improviste. Bluff cette mobilisation ! disent les optimistes à outrance C'est fort possible, il n'en est pas moins vrai que voilà des troupes en face l'une de l'autre et qu'il suffit d'un coup de fusil malencontreux pour déchaîner la tempête Et un coup de fusil est si vite parti !

Il est question de représentations collectives à faire à la Serbie. Il est certain qu'elles s'imposent et si cette petite puissance n'en tenait nul compte, il faudrait, ce semble, hausser le ton et lui déclarer nettement que l'Europe ne tolèrera aucun acte d'agression

La France et l'Allemagne semblent d'accord pour faire ces représentations et il serait curieux et suggestif de voir ces deux nations devenir les arbitres de la situation Et actuellement, cette hypothèse ne semble plus inadmissible.

***

La marine est actuellement pour les grandes puissances le Minotaure dévorateur de budgets. On sait les crédits demandés par M. Picard pour la réfection de notre flotte On sait aussi que M. Caillaux y fit une assez vive opposition. On est toutefois tombé d'accord.

En Angleterre on construit des bateaux sans s'arrêter. En Allemagne c'est la même chose. Dans cette dernière nation les crédits pour 1908 s'élevaient à 4 5 millions 086 100 francs, soit 75 millions de plus qu'en 1907. Ceux pour les constructions neuves atteignaient 139.804 625 francs, soit 25.000.000 de plus qu'en 1907. Les crédits d'armement, y compris les torpilles, ont passé de 17.250.000 francs à 69 358.775 Les soldes des hommes et officiers ont été également augmentées; des crédits supplémentaires alloués aux défenses des côtes et pour de nouveaux bassins. On a dépensé, en 1908, 16.742.500 francs pour améliore et agrandir les arsenaux de Kiel et Wilhelmshaven

En 1908 trois cuirassés ont été mis sur chantiers pour remplacer les *Oldenburg*, *Siegfried* et *Beowulf*; un grand croiseur, le *G*; 2 petits, les *Ersatz-Schwalde* et *Ersatz-Sperber*; une canonnière de rivière pour la Chine ; 12 destroyers, et 7.550.000 francs ont été dépensés pour construction et essais de sous marins.

Deux cuirassés du type *Deutschland*, de 13.200 tx, sont entrés en service. Le *Pommern* a donné 19 nœuds 21 en développant 20.400 chevaux, et, à ses essais de consommation de charbon, a donné 10 nœuds 8, avec 3.464 chevaux et en brûlant 708 gr 24 par cheval-heure. Le *Hannover* a donné 19 nœuds 16 avec 22.492 chevaux ; pendant ses essais d'endurance de 24 heures, 16 nœuds 9 avec 12 653 chevaux. Deux autres cuirassés du même type, lancés en 1906 sont à peu près terminés. Ce sont le *Schleswig-Holstein*, à Kiel et le *Schlesien*, à Dantzig.

En présence de ces chiffres on ne peut que comprendre l'insistance de M. Picard à obtenir ses crédits Il y a aussi une question de patriotisme à les lui accorder.

***

Un *Reuter* d'hier nous apprend que le ministère de la guerre anglais a décidé l'achat d'un aréroplane de Wright. le roi d'Angleterre va se rendre à Pau assister à une envolée du célèbre aviateur. C'est la grande consécration de l'aeroplane.

On comprend dans les milieux officiels quel merveilleux appoint le nouvel appareil apportera dans les conflagrations futures, hélas inévitables.

Perfectionné, mis au point. ce sera l'outil de renseignement par excellence, presque invulnérable de par sa grande mobilité.

Il y a quelque temps, il nous souvient avoir vu dans un grand journal illustré une soi-disant invasion de l'Angleterre par une armée continentale transportée par aéroplanes faisant la navette entre le continent et la grande Bretagne.

C'était évidement une utopie, une fautaisie Nous ne croyons pas que l'aeroplane soit jamais un instrument de transport, mais il sera ndubilablement un splendide observateur. Volant au dessus des armées ennemies, scrutant toutes leurs positions et dispositions, épiant la marche des troupes, à l'affut des moindres mouvements, il renseignera à coup sûr l'état major Plus maniable, moins encombrant que le dirigeeble, aussi moins coûtenx, c'est la machine de guerre de l avenir.

***

La fièvre des expositions semble s'être abattue sur le Japon. En attend nt la grande exposition universelle de Tokio, voici que Nagasaki annonce pour le mois prochain l'inauguration d'une exposition commerciale.

Cette exposition, organisée par la Chambre de commerce de Nagasaki, est divisée en 33 classes depuis les articles de toilette, jusqu'aux travaux en bambou, en passant par les broderies et bijoux.

Toutefois, à côté de cette exposition commerciale, s'en greffe une autre artistique, où l'on pourra voir de vieilles armures japonaises, des kakemono, ainsi que les geishas dans leurs danses et chants. On compte sur un gros succès.

Et voici que surgit un projet d'exposition anglo-japonaise sur le même type que l'exposition franco-anglaise qui attira à Londres tant de visiteurs.

La presse japonaise appuie chaleureusement ce projet qu'elle considère comme de nature à rapprocher, non seulement les deux gouvernements, mais les deux peuples qui pourront de la sorte mieux se connaître, partant mieux s'apprécier.

Le projet qui a toutes chances de réussite, s'il admet une moins grande envergure qu'à l'exposition anglo-française, n'en prévoit pas moins une large part au Japon où le monde commercial et industriel est disposé à de gros sacrifices pour participer à cette exposition et faire honneur à son pays.

Ce projet ne peut manquer de susciter l'attention de l'Europe C'est une preuve de plus de la vitalité du Japon, de son désir constant de participer à la vie mondiale et de prendre sa place parmi les grandes puissances.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

La nécessité de la création des compagnies de navigation chinoises.

La création des compagnies de navigation est une question très importante pour la Chine. Si les nations étrangères peuvent faire le commerce dans le monde entier et se faire respecter par les autres pays, cest parce qu elles possédent les droits navals. Maintenant dans les mers étrangéres on ne voit presque jamais le pavillon chinois flotter.

Les vapeurs chinois ne se voient même pas couramment dans les mers chinoises. Le fleuve Yangtse et les autres rivières mêmes ne contiennent pour ainsi dire, que des vapeurs étrangers.

N'est ce pas une honte ineffaçable pour un grand empire indépendant de ne pas pouvoir conserver ses droits navals ?

La création des compagnies de navigation est indispensable pour la Chine,pour ne pas perdre ses droits navals.

De plus, outre cet avantage, ces compagnies de navigation peuvent encore offrir les trois suivants : Dabord elles peuvents protéger les Chinois résidant à l'Etranger. Si ceux-ci qui voyagent dans le pays étrangers sont toujours maltrait s par les Etrangers, c'est parce qu'ils sont obligés de monter sur les vapeurs européens, américains ou japonais. Tant que les vapeurs chinois ne parcourront pas les mers de différents pays, ces Chinois à l'Etranger ne seront jamais bien protégés. Ensuite, ces compagnies de navigation peuvent aider à l'établissement de la Marine. Les nations d'Occident qui peuvent se faire respecter des autres,ne sont pas seulement devenues puissantes à cause des leurs cuirassés, mais encore, à cause de leurs nombreux vapeurs commerciaux. C'est pourquoi, si la Chine ne possède que des navires de guerre, mais n'a pas beaucoup de vapeurs de commerce, ces navires ne peuvent produire aucun résultat.

Enfin,elles peuvent rendre d'innombrables services à la reprise des droits de postes. Car si la Chine n'a pas de flotte, même si elle arrive à reprendre les droits postaux, elle sera toujours obligée d'envoyer ses lettres par les bateaux étrangers, ce qui lui empêchera de recueillir tous les avantages que peuvent donner les services postaux. Nous espérons que le Ministère des Voies et Communications fera immdiéatement le nécessaire pour créer des compagnies de navigation qui sont d'aussi grande importance.

Koué Kia-zeou

***

La dureté du Gouvernement chinois envers les Chinois résidant à l'Etranger

Le Gouvernement chinois a un cœur vraiment très dur envers les Chinois résidant à l'Etranger. Il les considère comme des incomus.

Il croit que s'ils consentent à rester à l'Etranger, c'est parce qu'ils trouvent beaucoup de plaisir à s'y installer et qu'ils n aiment pas la Chine, leur pays natal.

Si les Chinois à l'Etranger ont quitté leur Patrie,c'est parce qu'il n'ont pas pu trouver un emploi dans la Chine pour subsister.

On peut prouver qu'ils aiment leur mère-patrie par ces deux affaires suivantes : 1° Plus d'une fois, voyant que la Chine est dans un état misérable et sachant que cette misère vient de sa faiblesse, ces Chinois résidant à l'Etranger ont prié leur Gouvernement d'établir la Marine disant que s'il l'établissait, ils lui donneraient des secours financiers.

2° Quand une province est ravagée par les désastres, tels que la famine, les inondations,la sécheresse etc, les Chinois résidant à l'Etranger envoyent toujours des sommes au Gouvernement, pour que celui ci puissent mieux distribuer des aumônes aux victimes de ces désastres. Dans ce cas là,non seulement ils aiment leur Empire, mais encore, leurs compatriotes demeurant en Chine.

Mais personne ne pense à eux. Si par hasard, plusieurs d'entre eux retournent dans leur pays natal,sachant bien qu'ils ont de l'argent, les mandarins, les satellites s'unisse t pour les persécuter et leur extorquer de l'argent. C'est pour quoi ceux qui sont retournés en Chine, craignant la persécution continuelle des mandarins et des habitants, repartent pour l'Etranger et ceux qui ne sont pas retournés dans leur pays, n'osent plus s'y rendre.

Si parfois le Gouvernement envoie des délégués spéciaux à l'Etranger pour les consoler et leur accorder des titres honorifiques, il ne le fait pas parce qu'il les aime, mais parce qu'il veut obtenir leur argent.

Maintenant la Hollande force ces Chinois à l'Etranger de se faire naturaliser Hollandais. Mais le Gouvernement chinois jusqu'ici, n'a encore rien fait pour défendre la Hollande de réaliser cet ordre. Si cette dernière ose agir ainsi, c'est parce qu'elle n'ignore pas que ce Gouvernement ne les considère pas comme des Chinois.

Ainsi, les Chinois à l'Etranger, outre qu'ils sont persécutés par les Occidentaux, sont encore froidement traités par leur Gouvernement. Vraiment ils ont un sort très misérable et sont dignes de pitié.

Koué Kia-zeou.

***

Disputes entre les Chinois résidant au Nanyang.

Dernièrement les Cantonais et les Foukien is résidant au Nanyang se sont disputés pour une petite question insignifiante.

Cette déplorable nouvelle nous attriste énormément.

Si ces Chinois à l'Etranger ont pu subsister jusqu'aujourd'hui, ce n'est pas à cause de leur Gouvernement ou des Etrangers. Ces derniers ne savent que les persécuter, tandisque le premier considère leur bonheur et leur malheur comme des choses indifférentes. C'est simplement parce qu'ils ont toujours su s'unir pour se protéger et résister aux attaques de leurs ennemis.

C'est pourquoi les Chinois à l'Etranger ne peuvent éviter la mort que lorsqu'ils savent se mettre d'accord entre eux.

S'ils ne sont protégés que par eux-mêmes, mais non par leur Gouvernement et les Etrangers, ils sont déjà en danger. S'ils ne se contentent pas de se protéger, et mieux encore, s'ils se querellent et s'attaquent les uns les autres, comment peuvent-ils éviter la mort ? Nous en sommes vraiment très triste.

Les Cantonais et les Foukienois à l'Etranger sont tous des Chinois persécutés par les Etrangers et froidement traités par leur Gouvernement. Quand même ils ne sont pas contents les uns des autres, ils doivent se pardonner réciproquement, mais non se disputer et s'attaquer pour des causes insignifiantes, ce qui excitera les Etrangers à se moquer d'eux, en les considérant comme des gens ne connaissant pas la fraternité.

Il est à espérer que dorénavant ces tristes circonstances ne se reproduiseront plus.

***

La disparition de bons censeurs.

Il y a deux ans, la Cour renfermait trois bons censeurs savoir: Tchao K'y-ling, Tchao Ping-ling et Kiang Tcheng-ling.L'ann e dernière,elle n'en renfermait que deux,Tchao K'y-ling,ayant critiqué le Prince Kin et son fils, fut destitué par le Trône. Mais cette année,il n'y a plus que Kiang Tcheng-ling qui est encore censeur, Tchao Ping-ling venant d'être nommé préfet dans une province.

Il est probable que Kiang-Tcheng-ling lui-même sera bientôt destitué, comme Tchao K'y-ling,ou nommé au poste de préfet dans une province, comme Tchao Ping-ling.

A l'avenir, il n'y aura plus de bons censeurs, pour accuser auprès du Trône, les mauvais fonctionnaires comme Yuen Che-kuai, Tcheng pé etc, et le peuple en sera encore plus malheureux qu aujour d'hui.

Koué Kia-zeou

***

Le désespoir pour les lettrés conservateurs.

Le Régent a récemment dit les paro les suivantes aux ministres et aux vice-ministres de l'Instruction Publique, dans une audience impériale: " Parmi les censeurs et les autres fonctionnaires de la Cour,il y en a beaucoup qui me présentent, de temps en temps, des rapports me priant de mettre à nouveau en application les Examens Littéraires et de supprimer un grand nombre d'écoles nouvellement établies. Ces rapports qu'ils m'ont présentés tendent à faire croire au public que je suis un fameux conservateur.En outre,il y a aussi des fonctionnaires qui m'envoient des lettres personnelles pour me demander si je suis d'accord avec les mandarins conservateurs. Ces fonctionnaires ne connaissent absolument pas mon intention

Quand j'étais en Europe, je savais déjà que la Chine ne pourrait devenir un empire puissant et riche que lorsqu'elle aurait employé les nouvelles méthodes étrangères.

J'ai décidé d'établir la Constitution dans huit ans. Vous devez faire savoir à tous vos collègues et collaborateurs que je ne suis pas conservateur, comme quelques-uns d'entre eux.'

On voit par ces paroles que le Régent n'autorisera certainement pas le rétablissement des Examens Littéraires.

Le désespoir sera à jamais dans le cœur des lettrés conservateurs voulant devenir licenciés, docteurs et académiciens.

***

Les étudiants sont toujours en danger.

Actuellement les étudiants chinois sont toujours en danger. Chaque fois que les autorités poursuivent un révolutionnaire, elles arrêtent et emprisonnent toujours plusieurs étudiants innocents, en les considérant comme complices, même s'ils ne l'ont jamais connu.

On ne peut pas prendre quelqu'un pour révolutionnaire, parce-qu'il est ami de vrais révolutionnaires. Car ceux qui ont vraiment l'intention, de se soulever contre le gouvernement ne montrent pas leur désir à leurs amis et se conduisent toujours comme des hommes ordinaires.

Ainsi,avant les troubles de Nankin d'il y a deux ans, ni le père de Siu Sieling, ni son frère,ni ses amis ne savaient qu'il était un grand révolutionnaire.

Mais toutes les fois que les mandarins poursuivent un révolutionnaire, ils arrêtent toujours quelques étudiants innocents. Ceux-ci sont toujours en danger. Malheur à eux !

Kouë Kia-zeou.

Traductions

De la vie du peuple chinois

(Tiré du Chechepao)

Les moyens dont on doit se servir pour conserver sa richesse sont les suivants: Se créer des bénéfices et pratiquer l'économie. Si vraiment on ne peut pas employer le deuxième moyen, on doit du moins employer le premier, car, sinon, on sera réduit à la plus affreuse misère. Actuellement il est impossible au peuple chinois de pratiquer l'économie. Sa vie coûte plusieurs fois plus cher qu'il y a une quinzaine d'années. En outre, il doit payer d'innombrables taxes et contributions qui n'existaient pas jadis. Déjà il est dans la crainte et est dégoûté de la vie. Mais dans peu de temps, il devra encore payer de nombreuses taxes qui n'existent pas aujourd'hui et sa vie coûtera de plus en plus en plus cher. On ignore encore jusqu'à quel point ira sa misère.

L'établissement de l'ordre dans le pays est une très bonne action. Mais pour l'établir, il faut d'abord préparer des sommes d'argent considérables.

Si on veut établir cet ordre, on doit craindre que le peuple n'ait pas d'argent, et si on ne l'établit pas, on doit craindre que la Constitution ne soit pas mise en pratique. C'est pourquoi,plus on établit la Constitution plus le peuple sera indigent.

Puisque d'un côté les Chinois ne peuvent plus pratiquer l'économie et de l'autre, ils sont forcés d'établir la Constitution, comme les Etrangers, le seul moyen dont ils ont à se servir pour conserver leur fortune et subsister, est de se créer des bénéfices supplémentaires.

Les taxes étrangères sont plus fortes que celles de la Chine. Mais si les Etrangers peuvent les payer avec facilité, c'est parce qu'ils savent se créer des bénéfices.

Puisqu'aujourd'hui à l'époque où la Chine n'a encore presque rien fait en ce qui concerne la Constitution, les ressources des Chinois sont déjà épuisées, comment peuvent-ils avoir de l'argent pour traiter les nouvelles affaires?

Par là, on voit que le développement des arts industriels est indispensable pour la Chine.

Depuis quelques années, le Gouvernement, sachant bien ce principe, a ordonné à son peuple de créer de nombreuses industries.

Mais maintenant les arts industriels ne sont pas encore développés. Ils sont bien loin d'être dans un état florissant, le commerce chinois va de mal en pis.

L'année dernière, quand les désastres ravageaient les provinces, les affamés étaient innombrables et étaient vraiment dignes de pitié.

Si toujours les arts industriels ne se développent pas et qu'en même temps le nombre des taxes augmente, il est à craindre que la Chine soit ruinée par suite du manque de fonds.

Le peuple chinois lui-même doit sur-le-champ mettre à exécution les arts forestiers, agricoles, minières etc, car les autorités sont toujours très lâches et ces arts leurs sont souvent indifférents.

Le Bureau chargé des affaires constitutionnelles de Pekin a tort d'ordonner

aux autorités des provinces de prendre des mesures pour interdire aux notables d'extorquer de l'argent au peuple sous prétexte de traiter les affaires des conseils provinciaux. (Extrait du Sinvenpao)

Les affaires qui offrent du bonheur peuvent également produire du malheur. Si on n'en montre que le malheur, mais non le bonheur, personne ne consentira à les traiter.

Le Bureau chargé des affaires constitutionnelles de Pékin ordonne maintenant aux autorités des provinces d'interdire aux notables d'extorquer de l'argent au peuple, sous pétexte de traiter les affaires des conseils provinciaux, tout comme si ces notables considéraient ces derniers comme des occaisons de s'enrichir pour eux. Il a vraiment tort et il peut mettre les notables dans la consternation.

Actuellement tout le monde est en train d'espérer que les conseils provinciaux seront établis à temps, mais justement à ce moment, ce Bureau veut ordonner aux autorités des provinces d'interdire aux notables d'extorquer de l'argent au peuple sous prétexte de traiter les affaires des conseils.

Si les notables sont habitués à écorcher le peuple, c'est parce que jusqu'ici, ils sont toujours choisis par les mandarins pour traiter les affaires officielles.

S'ils sont amis de ceux-ci, quand même ils sont ennemis mortels du peuple, ils peuvent toujours être ses chefs.

Quant aux députés des conseils provinciaux, ils seront toujours élus par le peuple lui-même et ce dernier n'est pas assez sot que de choisir les gens qui connaissent l'art de l'écorcher, comme députés.

En outre, même si le peuple, soit par négligence, soit par ignorence, a le malheur de choisir un ou deux mauvais notables comme députés, étant très peu nombreux, ils, ne peuvent jamais faire des sottises.

Consciencieusement, les notables élus par le peuple sont toujours beaucoup meilleurs que ceux choisis par les mandarins. Vraiment nous ignorons le but du Bureau chargé des affaires constitutionnelles de citer le plus grand malheur que peuvent donner les conseils provinciaux et de ne pas dire le plus petit bonheur qu'ils peuvent offrir.

En outre, les bons notables voyant que ce Bureau n'a pas confiance en eux, ne consenteront plus à s'occuper des affaires des conseils,et la Constitution, à cause de ce Bureau,ne pourra pas s'établir.

Un sage a dit: "On doit faire attention à ses paroles." Et les fonctionnaires du dit Bureau ne doivent pas ignorer ce principe.

Rapports et traductions

Rapport du ministère des Voies et Communications

au Trône relatif à la surveillance de la conduite des fonctionnaires et à la réduction de leurs appointements.

Nous venons rappeler à V. M. que tout dernièrement nous avons reçu respectueusement un décret disant: "Le censeur Sia Yu-yuen nous prie d'ordonner au ministère des Voies et Communications de surveiller la conduite des fonctionnaires et de réduire une partie de leurs appointements, afin de pouvoir obtenir de bons mandarins et faire des économies. Nous ordonnons donc au dit ministère d'agir immédiatement en conséquence. Respect à ceci."

Notre ministère s'occupe de la navigation, des télégraphes, des chemins de fer et des postes. Etant nouvellement établi,il fut oblig d'engager beaucoup de fonctionnaires.Nous devons naturellement faire aujourd'hui une enquête sérieuse sur la conduite de ces fonctionnaires et réduire une partie de leurs appointements mensuels,afin de pouvoir renvoyer tous les mauvais et faire des économies.

Les assistants et les assesseurs en expectative de notre ministère, tels que Liang Che-yi, Ling Ping-tchang Tcheng-ni, Long Kieng-tchang, Yang Che-tsong, ont chacun un emploi spécial et sont encore assez diligents et honnêtes. Quant à Nueng Tsong-ku, Tsu Eng-fei, Chao-lieng et Vang Chiao-tcheng, bien qu'ils ne s'occupent pas simplement des affaires de notre ministère, ils rendent cependant beaucoup de services à ce dernier. Aussi, tous ces susdits fonctionnaires peuvent-ils toujours être employés.

Tcheng Yi-tsing, administrateur chargé des affaires des télégraphes, étant très rusé et très lâche,doit être immédiatement remercié et renvoyé dans

son pays natal. Il y a encore de nombreux petits fonctionnaires qui sont déjà remerciés. Dorénavant, les fonctionnaires titulaires qui ont d'autres emplois ne toucheront qu'une sorte d'appointements. De cette manière nous pouvons économiser annuellemen, trente mille taëls.

Quant aux télégraphes, comme ils étaient dirigés par les commerçants, nous avons créé un poste de directeur général de la compagnie des télgraéphes à Changhaï. Ce directeur a sous ses ordres d'innombrables délégués qui n'ont presque rien à faire et qui reçoivent cependant, meusuellement de beaux appointements. Quand ce poste de directeur sera supprimé, nous pourrons également épargner quelque trentaine de milliers de taëls par an.

Nous tâcherons de supprimer tous les postes inutiles des compagnies de télégraphes de différentes provinces.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

—

Poclamation de S. E. Tcheng Jeng-tsing vice-roi des deux Kouang

au sujet de l'envoi des délégués dans toutes les sous-préfectures pour conseiller aux habitants de se faire soldats.

———

Nous publions cette proclamation pour faire savoir au public qu'un pays ne peut devenir puissant que lorsqu'il a organisé de bonnes troupes.

Aux trente-troisième et trente-quatrième années de Kouangsiu, nous avons envoyé de nombreux délégués dans le différentes sous-préfectures enrôler les soldats en montrant aux habitants les devoirs des guerriers et la discipline des camps

Les habitants, connaissant l'intérêt public et aimant leur Patrie, se sont empressés de se faire soldats. Les notables indigènes eux-mêmes ont rendu beaucoup de service à l'Empire en leur conseillant d'entrer dans les camps. Plus d'une fois, les jeunes gens de bonne familles et es lettrés, voulant servir d'exemples au public, sont devenus guerriers comme des habitants ordinaires. Leur patriotisme et leur générosité sont vraiment dignes de louanges et d'applaudissements. Nous sommes excessivement content de constater que les Cantonais sont déjà arrivés à un niveau moral appréciable pour connaître la noblesse des soldats enrôlés selon le nouvelles méthodes étrangères. On ne leur entend plus dire ces paroles suivantes: "Bon fer ne devient pas clou et hommes bons ne se font pas soldats."

Les soldats enrôlés sont traités par les autorités avec politesse et leurs familles sont protégées par ces dernières.

Quand ils sont dans les camps depuis trois mois, ils sont examinés par les officiers et alors, ils sont considérés comme des bacheliers militaires, ce qui est vraiment une grande gloire pour eux.

Puisque les soldats enrôlés selon les nouvelles méthodes étrangères sont si bien traités, il est superflu d'ajouter qu'ils sont mille fois plus notables que ceux engagés selon les anciens règlements chinois. Tout le monde doit le savoir aussi bien que nous.

Maintenant nous sommes en train d'établir une nouvelle brigade complète. Aussi avons-nous besoin de beaucoup de soldats. Nous avons déjà envoyé des délégués dans les préfectures et sous-préfectures de Hantcheou, de Létcheou, de Chaolou, de Tchao zia etc, enrôler les soldats afin ue cette brigade puisse s'établir le plus tôt possible Si les habitants consentent à se faire soldats, ils n'ont qu'à prier les maires locaux de les conduire dans les bureaux chargés de l enrôlement des soldats. Si les notables et les grands commerçants le veulent, ils peuvent également envoyer leurs enfants dans les camps.

Seulement tout le monde est libre de se faire ou de ne pas se faire soldats. Si on n'est ni vigoureux, ni énergique, on ne doit pas se présenter dans ces dits bureaux chargés de l'enrôlement des soldats. Car il n'y a que les gens robustes et énergiques qui puissent protéger leur Patrie.

———

Pétition des promoteurs et des taotai du Tchékiang au gouverneur de cette province

au sujet de la culture sur les terrains alluvionnaires du Fleuve de Hantcheou.

———

V.E. nous a plusieurs fois ordonné de faire cultiver les terrains alluvionnaires du Fleuve de Hantcheou. Ces terrains étant excessivement vastes, il nous est impossible de les faire cultiver avec l'argent du Trésor officiel. Mais ils peuvent être cultivés par les habitants.

Il ont trente Li de long, six Li de large et renferment plus de cent mille Maw. Aussi ne peuvent-ils pas être cultivés par deux ou trois hommes. En outre, tous ces terrains ne sont pas encore cultivables, à cause des hautes marées qui y vont de temps en temps. Ils ne peuvent être transformés en champs que dans quelques années, au moment où la terre sera colmatée et devenue plus solide.

Toutefois, craignant qu'à l'avenir les mauvais notables ne veuillent s'emparer de ces terrains publics et les considérer comme les leurs, nous avons dressé les cinq règlements suivants, au sujet de la culture sur ces terrains.

1° Ces terrains seront divisés en quatre parties, savoir: est, ouest, sud et nord. Chaque partie renfermera des Che (subdivisions).

2° Si un cultivateur veut avoir un Che de terrains, il devra demander une licence, et s'il veut en avoir dix Che, il devra demander dix licences. Autant de Che, autant de licences. Il paiera d'abord dix sous pour chaque Maw de terrain qu'il veut cultiver. Trois ans plus tard, les cultivateurs de ces terrains alluvionnaires remettront les impôts aux autorités. Ceux-ci seront fixés suivant la qualité de ces terrains.

3° Les cultivateurs peuvent aussi acheter ces terrains à un dollar le Maw. Après cinq ans de culture, ils commenceront à payer les impôts fonciers.

4° Les cultivateurs qui veulent construire des digues sont obligés d'en payer les frais eux-mêmes.

6° Ces terrains doivent d'abord être cultivés par les habitants des sous-préfectures de Chenghou et de Haidong.

Si ces habitants ne suffisent pas pour les cultiver, une partie de ces terrains peuvent être confiés ceux des autres sous préfectures du Tchékiang. Si encore, il y a des terrains vides, ceux-ci peuvent être cultivés par les Chinois de différentes provinces.

Mais les Chinois qui se sont faits naturaliser étrangers, quand même ils sont originaires du Tchékiang, il leur est interdit de jouir de ce droit.

Tels sont les règlements que nous avons élaborés concernant la culture sur les terrains alluvionnaires du Fleuve de Hantcheou.

Nous présentons cette pétition à V. E. en La priant de vouloir bien la lire et accéder à notre demande.

———

Paroles d'un délégué commercial japonais

au sujet des Chinois résidant dans l'Asie Orientale et au Nanyang.

———

Un délégué commercial japonais, après avoir fait une tournée d'inspection dans l'Asie Orientale et dans le Nanyang, a dit les paroles suivantes à un journaliste japonais: "

Dans tous les ports de l'Asie Orientale et du Nanyang, on rencontre de nombreux Chinois qui y font un grand commerce. Honkong qui appartient maintenant à l'Angleterre était jadis un territoire de Chine. C'est pourquoi, parmi les 320000 habitants qu'il renferme, à part quelques miliers d'Européens et d'Américains, les autres sont tous des Chinois.

Singapour, le Siam, les Indes, Java' Mainille sont devenus des ports chinois. Ceux-ci y jouissent des droits commerciaux. Leur habileté et leur courage nous effrayent. Il est inutile de dire que nous, Japonais, ne sommes pas aussi capables qu'eux.

Bien qu'à Singapour, au Siam et à Java on puisse aussi rencontrer quelques Japonais, cependant ceux-ci n'y ont fondé que deux ou trois très petites maisons commerciales qui, à vrai dire, n'ont presqu'aucune importance. Il y a encore une chose qui je dis avec beaucoup de tristesse, c'est que les ports étrangers ne renferment pas de commerçants japonais, mais contiennent un grand nombre de prostituées japonaises, ce qui est une honte pour nous.

Les Chinois résidant à l'Etranger savent s'unir avec les indigènes au moyen de mariages. C'est un bon moyen pour connaître l'état commercial de ces pays et y faire le commerce.

A cinq kilomètres de Saïgon, existe un pays appelé Cholen. Celui-ci renferme 15000 habitants dont la plupart sont des Chinois. Les vingt sept rizeries qui s'y trouvent sont aussi dirigés par eux. Les

coulis chinois sont beaucoup plus sobres et plus robustes que les coulis japonais.

Un Chinois peut porter une quantité de marchandise que trois japonais ne sauraient porter

En outre, ils ne craignent ni la chaleur d'été, ni le froid d'hiver, et ils prennent toujours des repas très courts. Jamais ils ne s'adonnent à la paresse.

Ils travaillent mieux que les habitants de toutes les autres nations.

Si ces Chinois qui sont si robustes, si patients, si sobres et si courageux savent se mettre d'accord pour résister aux attaques des Etrangers, ils seront sûrement un peuple très redoutable.

Dépêche de S.E. Tcheng Tseng-ming gouverneur du Hounan

à ses subordonnés leur ordonnant de placer des fils et poteaux télégraphiques dans leur pays.

Les communications télégraphiques du Hounan ne sont pas encore développés.

Les préfectures de Lientcheou, de Kouéyang, de Paoking, de Yuentcheou et de Yontcheng étant très éloignées de la capitale provinciale, et se trouvant à la limite du Kouantong, du Setchouan et du Kiangsi, ont toujours beaucoup d'affaires. Si les préfets de ces pays nous envoient des pétitions, celles ci ne parviennent à nous qu'un mois ou quarante jours après la date de leur expédition. C'est pourquoi, très souvent nous ne pouvons pas nous rendre compte de ce qui se passe dans les préfectures et sous-préfectures éloignées de notre Yamen.

Il faut nécessairement placer des fils et poteaux télégraphiques dans tous les pays du Hounan, afin que nous puissions mieux traiter les affaires officielles concernant la paix du pays et le bonheur du peuple. En outre, quand les communications seront faciles, le commerce pourra se développer.

Nous ordonnons donc à tous les préfets de nous montrer le plus vite possible les mesures qu'ils vont prendre pour établir les télégraphes.

Nous espérons qu'aucun d'eux ne manquera d'agir immédiatement en conséquence.

Dépêche de S. E. Tseng-yong, gouverneur du Tchékiang, au préfet Hantchau

au sujet de la conservation des anciens monuments du Lac Sihao.

Le Lac Sihao qui contient des eaux très limpides et de belles montagnes offre un aspect superbe. Il renferme encore de nombreux monuments bâtis dans les anciens temps.

Ces monuments qui intéressent énormément les visiteurs, doivent être protégés par les autorités,

Maintenant nous entendons dire que de nombreux habitants sont en train de combler une partie de ce Lac et d'exploiter ces montagnes pour en extraire les pierres. Il est à craindre que sous peu le Lac et les montagnes ne soient corrompus par eux. Dans les règlements concernant l'établissement de l'ordre dans le pays il est dit: " Les monuments construits dans les anciens temps doivent être protégés et conservés."

Dorénavant il sera sévèrement interdit à tout le monde de porter préjudice au Lac et aux montagnes. Ce préfet doit également faire une enquête minutieusement sur l'état actuel de ces anciens monuments. S'ils sont abîmés, il doivent être réparés avec soin, afin qu'ils puissent toujours être conservés et offrir un superbe aspect.

A propos de la Chine novatrice et guerrière

(Suite)

La lettre de M. d'O. manifeste une elle impatience de la critique que je n'espère guère l'avoir convaincu de la bonne foi et de la modération de M. Maybon. Il me reste à lui prouver, en feuilletant à nouveau les premières pages de son livre, combien il aurait été facile de multiplier les chicanes, si nous avions voulu passer au crible toutes ses affirmations.

P. 12. " L'histoire (de la Chine), dit-il ne commence, selon les écrivains les plus compétents qu'en 722 av. J.-C.", et il renvoie au tome Ier Sseu-ma Ts'ien de M. Chavannes, où nous lisons (p. CLV) : " Aussi n'est-ce pas à l'année 722 av. J.-C., première de la période Tch'ouen-ts'ieou, que s'arrête la chronologie précise, mais plus d'un siècle avant, à l'année 841." Et M Chavannes admet (p. CXLI) qu'on peut remonter, avec une précision moindre, jusqu'au XIIe siècle avant notre ère.

P. 13, note. "Encore aujourd'hui le nombre des noms de famille de Chine se réduit à 342." Je ne sais où M. d'O. a pris ce chiffre, dont la précision ferait croire à l'existence d'une statistique sérieuse. Il n'y a pas deux auteurs qui donnent le même. Celui du *Po Kia sing* est plus élevé. La liste des noms de famille à la fin du dictionnaire de Giles en comprend près de 25.000, dont un grand nombre, il est vrai, sont maintenant inusités. Selon Mayers, qui paraît se rapprocher de la vérité, il y en aurait de 400 à 500 en usage aujourd'hui.

P. 14-15. M. d'O. parle de "Scythes... envahisseurs victorieux de l'Inde qui devient un empire scythique." Les Indo-scythes, dont il est question ici, sont restés cantonnés à l'extrémité Nord-Ouest de l'Inde ; ils n'ont jamais conquis la péninsule entière.

P. 2.. " Ce fut dans un intérêt stratégique, pour faciliter le transport des armées, que le roi de Ou fit creuser, entre Hang-tchéou, le Yang tse et le Hoang-ho, le premier et le plus important tronçon du futur canal impérial (485 et 481). " Le canal creusé, d'après le *Tso tchouan* (1), par le prince de Wou " fit communiquer le (Yang-tseu) kiang et (la rivière) Houai (1) " : il n'intéressait donc ni la région de Hang-tcheou ni le Houang-ho. Il est à peine besoin de signaler qu'il n'est question de l'utilisation stratégique de ce canal ni dans le *Tso tchouan* ni dans les textes cités par le P. Tschepe (2), et la même remarque s'appliquerait au canal impérial tout entier. S'il a pu servir occasionnellement aux transports de troupes, c'est au même titre que les autres voies de communication : il n'apparaît pas en lisant les nombreux textes rassemblés par le P. Gandar (3), qu'aucun de ses tronçons ait été creusé expressément pour cet usage.

P. 27. " Aujourd'hui encore existe (en Chine) une noblesse terrienne héréditaire " Il n'existe rien de tel.

P. 3.. M. d'O. avance que l'existence du Japon aurait été révélée aux Chinois par les Japonais trouvés en Corée ; que Tchang Kaien serait allé jusqu'au lac Baïkal et jusqu'à la mer d'Aral ; et que les rois " grecs " de Sogiane se seraient soumis à Wou-ti. Autant d'affirmations gratuites, et dont M. d'O. serait bien empêché de trouver la preuve dans les Annales officielles.

P. 36. Il ne faut pas prendre à la lettre les chiffres de la population de la Chine ancienne donnés ici. Si l'on se reporte à Ma Touan-lin, le recensement 156 ap. J. C. aurait accusé 65 millions d'âmes. Les chiffres fournis par Sakhard (4) d'après d'autres sources sont aussi différents. Toute la question serait à reprendre d'après les textes autorisés.

P. 41. Les dates extrêmes de la dynastie Souei sont 581-618 et non 581-616, et celles de la dynastie T'ang 618-907 et non 619-907. Il est de plus inexact que, comme les Ts'in, les Souei se soient écroulés "dès le second règne": la dynastie Souei a compté quatre empereurs, et ici encore M. d'O. a sacrifié l'exactitude historique à l'exactitude du parallélisme.

Ibid, " En 605, les armées chinoises contraignent au tribut le Cambodge." C'est parfaitement faux (5).

P. 43. Ni en 667, ni avant cette date, ni plus tard, le Japon ne s'est placé " dans l'obédience chinoise".

J'arrêterai là ce dépouillement de *La Chine novatrice et guerrière*, qui serait aujourd'hui sans intérêt : mais je ne serais pas embarrassé pour le poursuivre, si M. d'O. y tenait. J'ai voulu seulement montrer que, si M. Maybon avait relevé au hasard quelques erreurs de détail, il n'y avait rien mis de l'acharnement que M. d'O. lui attribue. Mais je crains que M. d'O. n'ait été rendu trop chatouilleux par les louanges sans mesure que son livre a reçues dans d'autres périodiques. Un collaborateur du *Bulletin du Comité de l'Asie française*, qui signe " Avesnes " (6), l'a comparé tour à tour à Dupleix, à

(1) Et non d'après le *Tch'ouen ts'ieou*, comme le dit le P. Gandar [*Le Canal impérial*, p. 8], qui de plus, attribue inexactement le creusement du canal au marquis de Lou.

(1) 溝通江淮 ; et. Legge, *Chinese Classics*, V II, p. 819.

(2) *Histoire du royaume de Ou*, p. 112.

(3) *Op. cit.*,

(4) *Die Arbeiten der Kaiserl. Russ. Gesandschaft zu Peking*, Berlin, 1858, II, p. 144-146

(5) Cf. Pelliot, *Mémoires sur les coutumes du Camboge*. in *B. E. F. E.-O.* II (1902) p. 123-124.

(6) Janvier 1908 p. 20-22.

Cussy d'Amboise et aux fils de Tancrède de Hautville. Franchement M. d'Ollone ne préfère-t-il pas une sobre critique aux terribles éloges que lui assènent ses amis ?

CL., E. MAITRE

Transsibérien

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Passeports

Tous les voyageurs circulant en Russie doivent se munir d'un passeport qu'ils se font délivrer par leur Consul et qu'ils doivent faire viser avant leur départ par le Consulat de Russie du pays où ils résident.

Bagages

Les voyageurs de 1ère et de 2ème classe peuvent prendre avec eux des bagages portatifs qu'ils peuvent placer dans leur compartiment. Ils ont en outre droit à une franchise de 50 livres anglaises (environ 22 ½ kilogrammes). Ces bagages sont placés dans le fourgon qui accompagne le train.

Les excédents de bagages sont soumis à un tarif de : Rouble 2.68 entre Wladivostock & Moscou par 10 livres anglaises. Roubles 2.41 entre Harbin & Moscou.

Les enfants, soumis au tarif spécial pour enfants, ont droit à une franchise de 25 livres anglaises.

Trains Express de l'Etat Russe

Un service régulier est organisé deux fois par semaine.

Départ de Wladivostock pour Moscou tous les Mercredis à 4 heures soir Départ de Wladivostock pour Saint Petersbourg tous les Samedis à 4 heures du soir (viâ Tcheliabinsk & Perm). A Irkoutsk, les voyageurs ont à changer de train.

Les wagons de 1ère classe se composent de compartiments de 2 couchettes, ceux de 2ème classe se composent uniquement de compartiments de 4 couchettes.

Chaque wagon possède deux lavabos placés à chacune de ses extrémités.

Train de Luxe International

Un service régulier est organisé une fois par semaine.

Départ de Wladivostock : tous les Lundis à 4 heures du soir.

Départ de Harbin : tous les Mardis à 6 hres. 25 du soir.

A Irkoutsk, les voyageurs ont à changer de train.

Ces trains de luxe, construits spécialement pour la ligne du Transsibérien, sont mis en service par la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des Grands Express Européens. Ils sont meublés luxueusement et fournissent aux voyageurs tout le confort et l'agrément qu'ils peuvent demander.

Les garçons parlent le français, l'anglais et l'allemand.

... ins des Wagons-Lits de 1ère ... composent entièrement de ...ments de deux couchettes ayant ... table, une lampe pour lecture, des portemanteaux et des filets pour les petits bagages. Chaque compartiment communique avec un lavabo fornissant l'eau froide et l'eau chaude. Les deux couchettes ne sont pas superposées.

Les Trains des Wagons-Lits de 2ème Classe se composent de compartiments de deux et de quatre couchettes ayant la même installation, mais chaque wagon ne possède que 2 lavabos, placés à chacune de ses extrémités.

Les compartiments de deux couchettes sont principalement réservés aux gens mariés.

Le Wagon-Restaurant pour les voyageurs de 1ère et de 2ème classe peut contenir 36 personnes (6 tables pour deux personnes et 6 tables pour quatre personnes.) Service à la carte à volonté.

		Rouble:
Déjeuner du matin	7 à 10 heures	0,55
Déjuner	midi	1,00
Diner	6 heures	1,25

Le wagon-restaurant est à la disposition des voyageurs de 7 heures du matin à minuit. Ils peuvent fumer, jouer et se faire servir des rafraichissements.

Dans le fourgon à bagages, se trouve une salle de bains pour dames et messieurs avec installation pour douches.

Chiens

Les Chiens sont placés dans un endroit spécial du fourgon à bagages, ils doivent être muselés et en laisse. Le prix du transport entre Wladivostock et Moscou est de Roubles 10.55.

La Compagnie décline toute responsabilité pour les chiens, le propriétaire doit en prendre soin et aura à s'occuper de leur nourriture.

Compartiments Réservés

Un voyageur désirant un compartament de 2 couchettes pour lui seul aura à payer :

1ère classe : 1 ½ billet de chemin de fer et 2 couchettes.

2ème classe : 2 billets de chemin de fer et 2 couchettes.

Deux ou trois voyageurs désirant réserver un compartiment de 4 couchettes, 2ème classe, auront à payer :

4 billets de chemin de fer et 4 couchettes.

Enfants,

Les enfants ayant moins de 10 ans et plus de 5 ans sont soumis à un tarif spécial de chemin de fer (environ la moitié du prix payé par les adultes).

Les enfants au dessous de 5 ans ne paient rien, mais n'ont pas droit à une couchette.

Tout enfant qui occupe une couchette à lui seul doit payer le prix de la couchette et est de plus soumis au tarif de chemin de fer spécial aux enfants.

Deux enfants—ayant moins de 5 ans —occupant une couchette ensemble doivent payer le prix de la couchette et le prix d'un billet de chemin de fer (tarif spécial pour enfants).

Domestiques

Aucune réduction n'est faite aux domestiques accompagnant les voyageurs.

Billets

La Compagnie ne délivre actuellement des billets que jusqu'à Moscou ou Saint-Pétersbourg et là les Agents de la Compagnie délivrent des billets pour toutes les villes pricipales d'Europe.

Il n'existe pas de billets aller et retour.

En raison du nombre de plus en plus grand de voyageurs passant par la Sibérie, il est vivement conseillé aux voyageurs de retenir leurs places d'avance.

Les places ne peuvent être réservées que par le bureau qui délivre les billets.

Le bureau de Shanghai réserve les places moyennant le dépôt de cinquante dollars à valoir sur le coût du billet de chaque voyageur.

D'Extrême-Orient en Europe

Shanghai-Harbin	4 jours
Harbin-Moscou	9 „
Harbin-Saint Petersbourg	10 „
Harbin-Berlin	11 „
Harbin-Paris	12 „
Harbin-Londres	12 „

La Compagnie Internationale des Wagons-Lits n'est pas responsable des frais qui pourraient être occasionnés aux voyageurs par suite de changements imprévus dans le service du Transsibérien.

LA ROUTE LA PLUS COURTE ENTRE LA CHINE, LE JAPON, ETC ET MOSCOU, SAINT PETERSBOURG, BERLIN, PARIS, LONDRES ET TOUTES LES PRINCIPALES VILLES D'EUROPE ET D'AMERIQUE

SHANGHAI-MOSCOU VIA WLADIVOSTOCK

Shanghai-Wladivostock. Le bateau de la "Flotte volontaire russe" quitte Shanghai, viâ Nagaski, tous les Mercredis et arrive à Wladivostok le Lundi.

Wladivostock-Moscou. Le train de luxe International quitte Wladivostock tous les Lundis à 3. hres 15 du soir et arrive à Moscou le Jeudi de la semaine suivante.

Prix (couchette comprise)

Shanghai-Moscou. 1 re classe Francs: 1178.

2ème classe Francs 831.50 (1ère classe de Shanghai à Wladivostock)

Moscou-Berlin. (approximatif) 1ère classe Francs 215 2ème classe Francs 154

Moscou-Paris (approximatif) 1ère classe Faancs 371 2ème classe Francs 252

Moscou-Londres (approximatif) 1ère classe Francs 384 2ème classe Francs 277

SHANGHAI-MOSCOU VIA JAPON

Shanghai-Japon. Les différentes Compagnies de navigation ont des départs fréquents de Shanghai pour le Japon.

Kobe Tsuruga. Pour prendre le train de luxe International qui quitte Wladivostock tous les Lundis, les voyageurs doivent quitter Kobe le Samedi par le train de 8.18 du matin, puur arriver à Tsuruga 3.20 de l'après midi.

Tsuruga-Wladivostock Le bateau de la "Flotte volontaire Russe" quitte Tsuruga le Samedi à 5 heures du soir et arrive à Wladivostock le Lundi à 8 heures du matin.

Prix (couchette comprise)
Shanghai-Kobe 1ère classe, ligne Japonaise $52
Shanghai-Kobe 1ère classe, autres lignes $70
Kobe-Tsuruga 1re chasse, Yen 5
Tsuruga-Wladivostck Yen 37
Wladivostock-Moscou 1ère classe, Francs 951, 2ème classe Francs 623.50
Moscou-Berlin-Paris-Londres comme ci-dessus.

SHANGHAI-MOSCOU VIA HANKEOU-PEKING

Shanghai-Hankeou.—Départs quotidiens de Shanghai pour Hankeou (3½ jours). Les vapeurs de la Compagnie Asiatique de Navigation (Racine, Ackermann & Cie Agents) sont tout spécialement recommandés. Les voyageurs devront quitter Shanghai le Dimanche soir pour correspondre avec le train express de Hankeou à Peking et avec le train de luxe de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits à Harbin.

Hankeou-Peking par le train express, wagons-lits et wagon restaurant. Départ de Hankeou le Vendredi à 10.45 du matin Arrivée à Pekin le Samedi à 5 heures du soir. (il y a un train quotidien avec 1ère, 2ème et 3ème classes, sans wagon lits et sans wagon-restaurant et la durée du voyage est de 3 jours).

Pekin-Harbin train express, 1ère classe seulement sans wagon-lits, wagon restaurant entre Peking et Moukden.

Départ de Peking le Dimanche à 6 heures du soir.

Arrivée à Harbin le Mardi à 4 10 du soir (changement de train à Moukden et à Kouantchentze).

Harbin-Moscou train de luxe international.

Départ de Harbin le Mardi à 6.25 du soir.

Arrivée à Moscou le jeudi de la semaine suivante.

Prix (couchette comprise).
Shanghai-Hankeou 1ère classe $40
Hankeou-Pekin 11ère classe $65.40 2ème classe $ 43 60, plus $ 4 pour frais de télégrammes et divers.
Peking-Harbin 1ère classe, environ $ 58.
Harbin-Moscou 1ère classe France 819 2ème classe France 535
Moscou-Berlin (approximatif) 1ère classe Francs 215 2ème classe Francs 154
Moscou Paris (approximatif) 1ère classe Francs 371 2ème classe Francs 252
Moscou-Londres (approximatif) 1ère classe Francs 384 2ème classe Francs 277

SHANGHAI A PARIS EN 16 JOURS

(via Dalny, Harbin et Moscou)

Shanghai à Dalny. — Le vapeur "Kobe Maru" de 2877 tonneaux, part de Shanghai tous les Vendredis et arrive à Dalny le Dimanche suivant.

Dalny à Kouantchentze. — Le train express de la Cie "Sud Mandchourien" part de Dalny tous les Lundis à 8 heures du matin et arrive à Kouantchentze le lendemain Mardi à 5 heures du matin.

Ce train se compose de wagons lits, wagons de 1ère classe et wagon restaurant très confortables et luxueusement meublés.

A Kouantchentze les voyageurs ont à changer de train.

Kouantchentze à Harbin. — Le train de la Compagnie est-chinois se composant de voitures de 1ère et 2me classes (sans Wagon restaurant) quitte Kouantchentze le Mardi à 6.30 du matin et arrive à Harbin le même jour à 4.10 du soir, en correspondance avec le train de luxe de la Compagnie Internationale des wagons-lits.

Harbin à Moscou. —Le train de luxe de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS LITS quitte HARBIN le Mardi à 6.25 du soir et arrive à MOSCOU le Jeudi de la semaine suivante.

Prix (couchette comprise).

	1ère classe	2ème classe
Shanghai à Dalny	$ 40.	
	Francs	Francs
Dalny à Harbin	119 50	
Harbin „ Moscou	819.00	535.50
Moscou „ Berlin (approximatif)	215.00	154.00
Moscou à Paris (approximatif)	371.00	252.00
Moscou à Londres (approximatif)	384.00	277.00

Téléphone No. 412.
Aderesse pour Télégrammes :
" Wagonlits "
Shanghai : Février 1909
RACINE, ACKERMANN & Cie
Agents à Shanghai & Hankéou.
Agents de la Cie "Sud Mandchourien" pour le service des passagers.

Histoire de loto

La scène représente le fumoir d'un bateau de la ligne du Yangtzé. Cinq amis de vieille date vont à Hankéou, dont l'un, né malin, s'appelle Duplessy, et comme distraction possible en cours de route, s'est muni d'un jeu de loto. Il propose une partie à ses compagnons de voyage, au demeurant tous braves gens.

Duplessy. — Ce n'est pas tout çà, mes amis, asseyez-vous, croyez-moi, nous allons jouer au loto. Tous d'accord ? All right. Le plus tricheur en face de moi : c'est vous, Sidoine ? Les autres, où ils voudront.... En place ! (*Tous s'asseoient*) Et en avant la partie ! Agénor, distribuez-nous les cartons...Artémar Onésime, partagez-nous les jetons.... Qui veut appeler les numéros ?

Tous. —Appelez-les vous-même, pourquoi pas ?

Duplessy. — Je veux bien. Sidoine, mon ami, vous êtes le plus jeune, remuez le sac...Parfait. Passez-le-moi maintenant. Attention ! Tout le monde y est ?...Je cueille un numéro (*Il lève une boule et appelle:*) Le un.

Sidoine.—Vive Attila !

Onésime.—Pourquoi cela ?

Sidoine.—Attila, le roi des *Huns.*

Artémar.—Bravo !...C'est vrai, c'est la mode d'agrémenter les numéros de petites réflexions.

Agénor.—En fait de réflexion, j'en fais une : c'est que notre ami Duplessy est un homme d'ordre, il commence juste par le numéro 1.

Duplessy.—Il faut bien qu'il en sorte un : autant celui-là qu'un autre. Je continue.

(*On l'entend agiter les numéros dans le sac, puis il en tire un et l'appelle :*) Deux.

Sidoine.—D'œuf...à la coque !

Onésime.—Ah ! non, assez. Je n'ai ni *un* ni *deux.* Mais aussi quelle idée singulière d'appeler le *un* et le *deux.*

Artémar.—J'ai souvent joué au loto, jamais çà ne m'est arrivé.

Duplessy.—Çà ne doit pas arriver souvent en effet. Un peu d'arithmétique, voulez-vous ? Voyons, Sidoine, au début, il y avait dans le sac combien de numéros ?

Sidoine.—Quatre-vingt dix.

Duplessy.—(*demande au boy du papier qu'il tend à Sidoine*). Ecrivez 90. Et maintenant, le numéro 1 enlevé, il en restait 89. Donc le 2 avait une chance sur 89 de sortir maintenant. Ecrivez 89.

Sidoine.—Voilà.

Duplessy.—Et comme les 90 numéros avaient chance de sortir au premier coup, la double sortie 1 et 2 avait une chance de sortir sur 90 × 89, soit sur... faites la multiplication.

Sidoine. —Sur 8010.

Duplessy. — Ainsi, régulièrement, le double coup qui vient de se produire, n'arrive qu'une fois sur plus de 8000 parties. Nous avons une chance extraordinaire. Mais continuons la partie. J'agite les numéros, et je tire : (*élevant une troisième boule*) Trois !

Sidoine.—Troyes ! En Champagne !

Onésime.—Ah ! c'est trop fort. Un, deux, trois, ce n'est plus du loto, c'est un exercice de numération.

Duplessy —Evidemment, çà commence à devenir étonnant. Il faut que mon loto ait de *l'appétence* pour l'ordre ! ! !... Vous riez !... Mais comptons... Les chiffres, voyez-vous ! Il restait 88 boules dans le sac, le numéro 3 avait une chance de sortir sur 88, et comme les deux premiers numéros avaient une chance sur 8010 de sortir les premiers, il suffit de multiplier 8010 par 88 pour constater...... Artémar, faites donc la multiplication... [*Un temps*] Bien... pour constater que la sortie 1,2,3, avait une chance sur 704 880 de sortir.

Agénor. — Et c'est justement aujourd'hui que cela se produit !... Singulier hasard !...

Sidoine. —Les boules ont été mises en ordre dans le sac ! Ce n'est pas possible autrement ! Laissez-moi les secouer.

Duplessy.—Mais oui, volontiers.

Sidoine.—(*agite violemment le sac et le rend à Duplessy*) Là... maintenant, je défie bien le 4 de sortir.

Duplessy.—Cela me paraît bien improbable, en effet [*Il tire un numéro et l'appelle:*] Quatre!

Sidoine.—Cather...ine de Russie !

Onésime.—Ah ! c'est inadmissible !

Sidoine.—Je ne le ferai plus.

Onésime.—Vous ferez bien. Mais ce n'est pas de vos mots que je parlais, c'est du numéro qui vient de sortir. Ce n'est

pas possible que les 4 premiers numéros se suivent ainsi.

Duplessy.—Sous doute, ce n'est pas facile. Comme il restait 87 boules dans le sac, celle-l · avait une chance sur 87 de sortir. Allons, Onésime, une bonne petite multiplication !...Parfait ! Nous avions une chance sur 61 millions 324 mille 560 d'amener successivement dès le début les quatre premiers numéros.

Artémar.—Et sur plus de 61 millions de parties qui sont nécessaires pour en arriver là, nous y arrivons justement dès la première partie ?

Duplessy.—Que voulez-vous que j'y fasse ! Je continue...Au surplus, remuez tous (*Le sac circule et revient bouleversé à Duplessy*) Maintenant, j'espère qu'il n'y a plus de tricherie ! (*Il t re un numéro te appelle:*) Cinq. (*Stupéfaction générale*).

Soidnie.—Ah·'It ocpumonė ! cest un

Duplessy.—Voyons, mes amis, raisonnons un peu.

Sidoine.—Oui, je sais ce que vous allez nous dire ... Il restait 86 boules dans le sac, je multiplie 61 millions, etc, par 86, résultat : vous avez amené les 5 premiers numéros, et vous aviez, pour y arriver, une chance sur 5 milliards 273 millions 912 mille 160. Et si vous continuez et que vous sortiez le numéro 6... sortez une boule pour voir...

D plessy.—(*élevant un numéro*) Six !

Sidoine. — Je m'en doutais.... et vous voyez, nous ne sommes plus étonnés. Eh bien, vous aviez, multiplication faite, pour sortir les 6 premiers numéros, une chance sur 448 milliards 282 millions 533 mille 600 ! Et si vous sortiez le 8, le 9, et le 10, ce serait en vertu d'une chance snr des milliards de milliards. Et vous voulez nous faire croire que ce serait du hasard !... Mais non,

Duplessy. Le hasard est aveugle ; il ne voit pas les numéros et ne les choisit pas ; le hasard ne sait pas l'arithmétique. Il y a autre chose que du hasard. Le hasard, c'est le désordre !

Duplessy.—Je suis de votre avis, Sidoine. On n'a jamais trouvé l'ordre qu'avec une volonté intelligente qui y préside. Avant de commencer le jeu, j'avais collé légèrement sur cette planchette les neuf premiers numéros dans leur ordre arithmétique, et c'est ce qui vous explique...

Tous.—Ah ! voilà, voilà !

D plessy.—Bons amis, tout de même hein !

Et ils se séparent. Agénor s'étend sur une chaise longue, Artémar la tête dans les mains s'appuie les coudes sur le bastingage, les autres se retirent dans leur cabine, tous rêvent au loto et à son appétence bizarre, réfléchissent...

Duplessy.

Emprunts du Gouvernement Chinois

Au sujet de l'accord d'emprunt qui a été conclu le 8 Mars, sous réserve de ratification par le *Tou-tchi-pou* (Ministère des Finances) entre S.E. Tchan Tchi toung et la *Deutsche-Asiatic Bank* pour la construction du chemin de fer Canton-Hankéou, nous donnons ci-dessous un tableau qui indique, en livres sterling, tous les emprunts qu'a contractés le gouvernement chinois. Les deux derniers du tableau, qui figurent sous les nos 24 et 25, ne sont pas encore réalisés. D'autre part, on n'a pas tenu compte, en dressant ce tableau, de la remise faite par le gouvernement américain d'une partie de l'indemnité qui lui avait été allouée à la suite de l'affaire des Boxeurs.

	date d'émission	Montant	Taux	Charge en 1909	Sommes amorties	Reste dû	Date de l'extinction de la dette
		Lst		Lst	Lst	Lst	
1. Hongkong and Shanghai Bank loan, Tls. 10.900.000	1894	1.635.000	7 %	243.615	654 000	981.000	1914
2. Hongkong and Shanghai Bank loan ...	1895	3.000.000	6 %	284.000	1.800.000	1.200.000	1914
3. Cassel loan	1895	1.000.000	6 %	96.600	533.300	466 700	1915
4. Arnhold, Karberg and Co. Nanking loan	1895	1.000.000	6 %	96.600	533.300	466.700	1915
5. Imperial Chinese Railway	1899	2 300.000	5 %	163.876	230.000	2.070.000	1944
6. Franco-Russian loan, Fr. 400.000.000 ...	1895	15.820.000	4 %	836.670	3.392.522	12.427.478	1931
7. Anglo-German loan	1896	16.000.000	5 %	959.795	2.657.375	13.542.625	1932
8. Anglo-German loan	1898	16.000.000	4 ½ %	831.383	1.244.750	14.755.250	1943
Indemnités pour les troubles de 1900.							
9. Série A...	1901	11.250.000	4 %	574.425	825.308	10.424.692	1940
10 Série B...	1901	9.000 000	4 %	360 000	Amortissement commence en 1911	9.000.000	1940
11. Série C...	1901	22.500.000	4 %	900.000	1915	22.500.000	1940
12. Série D	1901	7.500.000	4 %	300.000	1916	7.500.000	1940
13. Série E...	1901	17.250.000	4 %	690.000	1932	17.250.000	1940
14. Chemin de fer du Chansi (Fr. 40.000.000	1902	1.600.000	5 %	80.000	1912	1.600.000	1932
15. Chemin de fer de Kaifong-Honan (Pienlo)	1904 1907	1.000.000 500.000	5 %	75.000	1914	1.500.000	1944
16. Chemin de fer de Tokou-Tetcheou ...	1905	700.000	5 %	35.000	1916	700.000	1935
17. Loan (Hongkong and Shanghai Bank)...	1905	1 000 000	5 %	24.166	516.667	483.333	1915
18. Shanghai-Nanking R. (Emission autorisée jusqu'à 3.250.000 Lst.)	1904-6	2.900.000	5 %	145.000	Amortissement commence en 1909	2.900.000	1957
19. Canton-Hankow R. (Hongkong Gouvernment loan)	1906	1.000.000	4 %	40.000	1909	1.000.000	1916
20. Canton-Kowloon R....	1907	1.500.000	5 %	75.000	1909	1.500.000	1957
21. Tientsin-Poukeou	1908	5.000.000	5 %	250.000	1918	5.000.000	1938
22. Hangtchéou-Ningpo	1908	1.500.000	5 %	75.000	1918	1.500.000	1938
23. Rachat Hankéou-Pékin	1908	5.000.000	5 % pendant 15 ans, puis 4 ½ %	„	1918	5.000.000	1938
24. Chemin de fer Sud-Mandchourien, yen 320.000	1908	256.880	5 %	„	„	„	„
25. Chemin de fer Khirin-Kouangtchangtze, yen 2.150.000...	1908						

Extension de laC oncession internationale

Cette extension, dont il sera question à la prochaine assemblée des Contribuables du *Settbement* le 17 Mars préoccupe beaucoup nos voitins.

Le Oéupou vient de répondre au Ministre plénipotentiaire anglais, qui lui avait à ce sujet, adressé la lettre dont ci-des- sous traduction :

" En réponse à votre communication en date du 24 ème jour de la 12 ème lune de la 34 ème année de Kouang-Siu, dans laquelle pour nous informer que dans la 6 ème lune de cette même année, les Consuls Etrangers de Changhaï se sont adressès au Vice-roi de Nanking pour l'adjonction dans la Concession Internationale de la parcelle de terrain située au Nord de cette Concession vers le chemin de fer Changhaï Nanking. Cette parcelle se trouve sous contrôle de la municipalité chinoise, et l'administration de la Police, ainsi que l'hygiène s'y trouveraient en des conditions peu satisfaisantes.

Déjà dans la 25ème année de l'ère de Kouangsiu, il fut question d'adjoindre cette parcelle de terrain, mais le précédent vice-roi de Nanking craignit qu'ainsi on n'englobât le terrain occupé par le Chemin de fer et en outre le district de Paoshan ne se trouvant pas dans la catégorie des concessions de ports à traités, la demande fut rejetée à ce moment. Actuellement et depuis peu tout ce terrain est en possession des étrangers.

Cette extension n'affecterait pas la ligne de Changhaï-Nanking, mais le Vice-roi actuel de Nanking pense qu'au moment où fut accordée la dernière extension, il fut bien entendu que plus jamais la conoession internationale ne devait s'étendre davantage.

D'autre part, cette parcelle de terrain en question est sur le district de Paosqui n'est pas de la catégorie des concessions de ports à traités. On pourrait toujours plus tard installer une police chinoise et un service sanitaire jusqu'à ce que se produisent des évènements ultérieurs.

Notre Ministère considère cette affaire comme de la plus grande importance et de celles qui ne peuvent se traiter à la légère.

L'administration de la Municipalité chinoise est de plus eu plus démoralisée. Quelque remède peut-il être apporté à cet état de choses ? Les négociants anglais ont de gros intérêts à Changhaï : c'est ce qu'ils invoquent pour englober cette parcelle de terrain dans la Concession Internationale.

Le Ministre, au reçu de cette réponse, télégraphia au Vice-roi de Nanking qui repondit que la dernière extension accordé par le plus récent Vice-roi fut faite volontairement par le Chine : elle était d'environ 21.500 mows de terrain. Or cette superficie est de plus du double que celle de la Concession Internationale originale et cette extension fut accordée sous la condition qu'aucune autre ne serait concédée ultérieurement. Donc comme la parcelle de terrain dont il s'agit actuellement est située entre la Concession Internatioale et le chemin de fer, qu'elle se trouve sur la district de Paos han qui n'est pas de la catégorie des Concessions des ports à traités, elle ne peut être concédée.

Peu après, ce Ministre ordonna au taotai de Changhai d'avoir à aviser les Consuls Etrangers afin qu'ils fassent évacuer cette parcelle par leurs nationaux parce qu'elle se trouve en dehors des limites du *settlement* et d'avoir à rentrer dans la Concession internationale comme il en est ordonné par les traités.

Votre Excellence (M. le Ministre anglais) fut informé en temps de cet état de choses: c est pourquoi le fait acquis ne peut servir d'excusé à une autre demande d'extension.

Le port ouvert par les traités est Changhaï et non Paoshan. La demande actuelle se trouve en contradiction avec les prévisions du Traité.

En ce qui concerne les question de police et d'hygiène c'est une affaire d'ordre intérieur qui ne regarde que la Chine et elle prendra en son temps telles mesures qui lui paraîtront efficaces.

L'année dernière, le même Vice-roi fit un rapport disant que le *M. C.* de Chang hai s'adjuga la *creek* de Limite entre le *settlement* et le district de Paoshan et que le *M.C.* deplaça les bornes de délimitation. De telles mesures sont des tentatives délibérées d'emplèiement sur la Chine.

Je prie votre excellence d'ordonner au *M. C.* de faire cesser l'englobement dans la Concession Internationale de la *creek* de Limite et de faire replacer les bornes de délimitation à leur place originale.

Ceci est une réponse nécessaire.

La Mission d'Ollone à Paris

Le commandant d'Ollone, chef de la mission de la Chine occidentale et du Tibet oriental, patronnée par la Société de Géographie, est arrivé, à Paris avec le lieutenant de Fleurelle, précédemment rentré en France, le baron Hulot, secrétaire de la Société de Géographie et son frère aîné le comte Charles d'Ollone, qui étaient allés le chercher à Marseille.

Des autres compagnons de l'explorateur, le capitaine Lepage est resté à Pékin et le maréchal des logis de Boyve suit, depuis deux mois, les cours de l'Ec le de Saumur

Sur le quai de la gare se trouvaient réunis : Mme d'Ollone, mère du commandant ; M. Max d'Ollone, son frère cadet ; Mme Max d'Ollone, sa belle-sœur, le lieutenant-colonel Bourgeois, vice-président de la Société de Géographie ; M. A bry, agent géné ral; M. Henri Cordière, Regelsperger, Harmant, Dguet, docteur Dyé, membres de la Sociét ; Pierre Brot, administrateur des colonies, etc.

Le commandant d'Ollone saute du train, se jette dans les bras de sa mère, embrasse son frère, sa belle-sœur ; puis le baron Hulot le présente au lieutenant-colonel Bourgeois, qui lui donne l'accolade, et aux autres membres de la Soci té qui le félicitent. Avant qu'il ait pu se, remettre de toutes ses émotions, on l'entraîne dans un salon voisin, où le lieutenant-colonel Bourgeois lui souhaite la bienvenue.

"Notre secrétaire général, dit-il, vous a porté le salut de la Société au moment où vous touchiez la terre de France; je suis heureux de vous exprimer, en ce moment même où vous rentrez à Paris, les sentiments d'admiration et les félicitations bien sincères de notre Conseil d'administration, de notre Société tout entière, pour le beau voyage que vous venez de faire."

Après avoir rappelé les conditions difficiles, souvent périlleuses, dans lesquelles le commandant a rempli sa mission, le vice-président a fait ressortir l'importance extrême des résultats scientifiques qu'il a obtenus.

"Je regrette, a-t-il ajouté, de ne pas voir à vos côtés le maréchal des logis de Boyve, à qui nous devons la vie du lieutenant Lepage. C'eat avec une grande joie que je lui a rais serré la main, car il a donné, au moment du danger, un grand exemple de camaraderie militaire, de cette camaraderie qui est notre fierté, dans l'armée.

Le commandant d'Ollone a répondu :

' Je suis très touché de l'honneur que vous me faites, de l'accueil si cordial que m'a réservé la Société.

'Si des éloges sont mérités, c'est surtout par mes compagnons qui ont fait preuve d'une endurance extraordinaire.

La mission que l on m'avait confiée était lourde à remplir. Nous étions deux officiers et un sous-officier; cette composition de nos cadres nous obligeait à rapporter des résultats considérables.

D'autre part, étions-nous bien préparés aux travaux que l'on nous avait confiés? Ne pouvait on pas craindre que notre tempérament ardent, belliqueux, ne se laissât aller, là où il fallait être de toute prudence, toute diplomatie, à des imprudences regrettables ?

Cette crainte, par bonheur, ne s'est pas réalisée. Partout, nous n'avons trouvé que des amis et nous avons laissé l'impression que nous étions des amis Je n'en veux pour preuve que cette nouvelle qui m'est parvenue hier, à Marseille; le gouvernement chinois—chose qui ne s'est encore jamais produite—vient de nous conférer à chacun une décoration pour notre "bonne conduite" pendant notre séjour là-bas.

J'ai parlé des travaux qui nous avaient été confiés et j'ai dit que l'on aurait pu se demander si nous étions suffisamment préparés pour nous en occuper. En conscience, nous avons fait l'impossible pour être à la hauteur de notre tâche et nous croyons n'y avoir pas manqué. Nous rapportons de nombreux et importants matériaux, que les savants français utiliseront avec fruit, nous en sommes convaincus.

Nous espérons donc que si, malgré notre désir, nos travaux ne sont pas équivalents à la protection que la Société de Géographie nous a donnée, la Société nous pardonnera notre insuffi-

sance en saison de notre bon vouloir et de nos efforts."

"Vous vous calomniez", s'est écrié le lieutenant-colonel Bourgeois, "et avant de vous rendre à votre famille qui vous attend avec une légitime impatience, je vous félicite encore, et je vous assure que ces documents que vous avez rapportés, nul plus que vous n'est qualifié pour les faire valoir et les produire : nous espérons que vous ne vous y refuserez pas !"

Dépêche Coloniale

Raid pédestre Hanoï-Haï-phong 103 Km.

La journée du 28 Février, va compter désormais, parmi les plus belles, dans les annales sportives tonkinoises. Quatre coureurs du *Stade militaire du 9e Colonial*, Causson, Dœred, Huguet et Lotte, ont tenté de franchir, au cours de cette journée, la distance de 103 km. qui sépare Hanoi d'Haiphong. Un seul de ces athlètes, Causson, a réussi cette randonnée, la première, en ce genre, qui ait été tentée au Tonkin. Il convient d'en féliciter les organisateurs et les acteurs, qui ont apporté tout leur courage et leur énergie à la réussite de ce raid.

C'est Dimanche matin, à 5 h. 30, après les vœux de réussite faits à Hanoi à la Citadelle, par le président du stade, le lieutenant Hurjet, que les coureurs, accompagnés des soigneurs et contrôleurs, ont quitté la capitale. Au début, le train est assez lent. Arrivé à 2 km. de Phu-Thuy, le peloton des coureurs est dépassé par le train. Les *foot ballers* du 9e colonial qui se rendent à Haiphong, saluent de leurs hourras, leurs vaillants camarades, qui continuent leur route en accentuant l'allure.

Arrivée à Phu-Thuy (17 km.) à 6 h, contrôleur: *Hubert*, Quelques kilomètres après avoir dépassé cette station, la pluie commence à tomber, fine, et transforme le sentier, déjà pénible, en bourbier. La vitesse des coureurs, est, à ce moment, entre 10 et 11 km. à l'heure

A 7 h. 45 arrivée à Cao-Dao, (25 km.) où le contrôleur *Héraud*, marque au passage, sur sa feuille, les coureurs. A ce moment, *Dœred* et *Hugne* donnent quelques signes de fatigue, *Lotte, Causson* continuent superbes d'allure, à un train régulier.

A 9 h. 48' c'est au tour du contrôleur *Hoppé* qui se tient à Ang-Dieu (47 km.) de pointer les coureurs, *Causson* 1er *Hugue* et *Lotte* à 9 h. 58, *Dœred* à 10 h. 08, qui abandonne. Quatre kilomètres plus loin, *Causson* qui marche admirablement, plaque ses camarades, et, entraîné par *Hubert*, arrive très frais exactement à 11 heures dans Haïduong, et après quelques hésitations entraîneur et coureur trouvent le cercle, où est installé le contrôle.

A 11 h. 05, arrive *Lotte, Hugue* à 11 12, Très bien tous trois. Après examen du Docteur. il est décidé qu'une neutralisation d'une heure environ est nécessaire pour permettre aux entraîneurs et aux coureurs de se réconforter.

Un nombreux public se presse autour des coureurs, et chacun rivalise de soins et de prévenances pour eux. Les pédestrins, émus, se souviendront longtemps de la cordiale réception qui leur a été faite à Haiduong, et c'est en leur nom que nous disons "*merci*" aux Membres du cercle pour leur franche hospitalité.

A midi 15, après que le contrôleur général *Audard* eut télégraphié à Haiphong, les trois coureurs affrontent les 53 km. environ qui restent à parcourir. Malgré un ventdebout, *Causson* qui se sent très bien, prend la tête, et lâche ses camarades au 73e kilomètre, près de Lai-Ké, *Lotte* et *Huguet* abandonnent. A 1 h. 16 passage à Lai Ké de *Causson*, qui, accentuant son allure, arrivé à Phu-Thai à 2 h. 20 (où *Barc* et *Digneaux* contrôlent. Dès lors, la route se poursuit, difficile, à tel point que le groupe formé par *Causson* et ses suiveurs, est obligé d'emprunter la voie ferrée.

Dans un style superbe, notre coureur entre à Haiphong, sur le pont, vers 5 h. 20, où une foule de sportsmen l'acclame et lui fait cortège. Tout le long du boulevard Bonnal, entraîné par *Hubert*, à pied, et *Barc* à bicyclette, *Causson* est acclamé par tout le monde, et c'est dans un beau rush, devant le Théâtre, sur le terrain du *stade* que l'arrivée est faite à 5 h. 35 au milieu des acclamations de la foule.

Immédiatement, M. Bonal, qui, en vrai photographe, ne perd jamais ses droits photographie notre héros, qui, aussitôt après, est conduit par les Membres du *stade Haiphonnais* au siège social où tout a été disposé pour le bien recevoir.

Causson, après une telle épreuve ne semblait pas se ressentir de la fatigue. C'est un gaillard de 22 ans, né à Toulouse, qui mesure 1 m. 61 de taille et 1 m. 03 de tour de poitrine. Cet athlète a couru en France où il a remporté plusieurs championnats celui du Languedoc et du 6ème Corps d'armée,- *Lotte, Dœred* et *Huguet* n'ont jamais couru ou très peu.

La randonnée a été faite sans incident, et dans des conditions réglées à l'avance, donnant comme rendement, environ 1 h. 50' de course et 18' de marche.

Depuis Haiduong, *Causson* n'a absolument rien pris.

Les 103 kilomètres ont donc été parcourus en 10 h. 50', soit à une vitesse moyenne de 9 k. m. 550 à l'heure.

Si l'on tient compte du climat, de l'état brumeux, du semblant de route qui relie Hanoi à Haïphong, c'est une très belle performance à l'actif de ce coureur qui a fait preuve de toutes les qualités d'un bon pédestrin. Nos plus chaudes félicitations vont vers lui, ainsi que vers ses braves camarades, qui n'ont pû finir le parcours.

Il ne faudrait pas oublier dans nos félicitations les vaillants entraîneurs ou soigneurs qui ont noms : *Hubert, Barc, Dordain, Hoppé, Digneaux, Aubard, Heraud, Quignon*, etc, pour la plupart connus du monde sportif, qui ont apporté aux coureurs leurs soins dévoués et intelligents.

(Annam-Tonkin)

Le chemin de fer du Yunan

La Chambre a adopté le projet de loi suivant :

Article premier. — Le gouvernement général de l'Indo-Chine est autorisé à réaliser, par voie d'emprunt, à un taux qui ne pourra excéder 3 fr. 75 %, une somme de 53,000,000 fr., remboursable en soixante-quinze ans au plus.

Cette somme sera exclusivement affectée à couvrir la part complémentaire mise à la charge de la colonie d'Indo-Chine par la sentence arbitrale rendue en exécution du compromis approuvé par la loi du 30 mars 1907, dans les dépenses de construction du chemin de fer de Laokay à Yunansen, y compris les frais de l'arbitrage et du contrôle de la construction et, s'il y a lieu, les intérêts moratoires.

Les frais de négociation seront également prélevés sur le produit de l'emprunt.

Les conditions de l'émission seront soumises à l'approbation du ministre des colonies et du ministre des finances.

Art. 2.— L'annuité nécessaire pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt, autorisé par la présente loi, sera inscrite obligatoirement aux dépenses du budget général de l'Indo-Chine ; le payement en sera garanti par le gouvernement de la République française.

Le payement des intérêts et le remboursement des obligations seront effectués à Paris.

Art. 3.—Le gouvernement général de l'Indo-Chine restera débiteur envers l'Etat des sommes que celui-ci aurait éventuellement à verser au titre de la garantie.

Le remboursement de ces avances, qui ne seront pas productives d'intérêt, constituera une dépense qui sera obligatoirement inscrite aux dépenses du budget général de l'Indo-Chine.

Les excédents des exercices ultérieurs seront affectés pour une moitié au moins au remboursement de ces avances.

Art. 4.— Les actes susceptibles d'enregistrement auxquels donneront lieu, soit l'application de la sentence arbitrale du 13 avril 1908, soit l'exécution des dispositions de la présente loi, ne seront passibles que du droit fixe de 3 francs.

***

M. Messimy qui avait été chargé du rapport au nom de la Commission du budget termine ainsi l'étude du projet de loi :

Le chemin de fer du Yunnan a toutes chances d'être d'un rendement rémunérateur, comme l'a été Pékin-Hankéou; comme le deviennent tous les chemins de fer coloniaux traversant des régions moyennement peuplées.

On estimait, lors du vote de la loi de 1901, que les recettes de la section tonkinoise de la ligne Haiphong-Hanoi-Laokay seraient probablement de 6,900 francs par kilomètre. Après deux années d'exploitation, et alors que la ligne du Yunnan ne constitue encore qu'un cul-de-sac, les recettes kilométriques de

cette même section atteignent 9.000 francs (exactement 8,966 francs en 1907.) Le mouvement des affaires entre le Yunnan et l'Indo-Chine, relevé à la douane de Mongtzeu,a triple depuis dix ans : il a passé de 14 millions en 1897 à 44 millions en 1906.

Nombre de diplomates et de publicistes ont fait valoir l'intérêt que nous aurions à rétrocéder au gouvernement du Céleste Empire la partie de la ligne du Yunnan construite en territoire étranger, en présence du mouvement très marqué qui se manifeste dans le monde jaune, et qui se concrète dans la formule : "La Chine aux Chinois."

En vue même du développement de notre influence et de nos entreprises dans le sud de la Chine, il sera probablement habile de substituer aux affaires purement françaises,des entreprises conçues suivant la formule franco-chinoise.

Nous croyons, pour notre part, qu'il serait de bonne politique d'offrir au gouvernement chinois de nous racheter le chemin de fer, en lui en fournissant les moyens et en conservant toute la Direction technique et le contrôle de l'entreprise. Une telle combinaison pourrait nous permettre d'atteindre plus aisément le Sé-Tchouen en prolongeant la ligne au delà de Yunnan-Sen, de manière à attirer vers le Tonkin tout le trafic du haut bassin du Yang-tsé-kiang.

Mais on ne saurait songer à une pareille opération—qui devrait du reste nous apporter d'ailleurs, de la part de la Chine, des compensations très importantes et très sérieuses — que lorsque le chemin de fer du Yunnan sera terminé complètement, et en plein service depuis quelques années. Alors seulement l'instrument de civilisation et de richesse dont nous avons, par notre effort persévérant, doté une des provinces du Céleste Empire prendra,aux yeux des Chinois, toute sa valeur et tout son prix.

Pour cette raison, comme pour toutes les autres, nous devons donc nous hâter de mener à bien l'œuvre entreprise.

Quelle est la charge qu'aura à supporter l'Indo-Chine du fait de l'application de la sentence arbitrale du 13 avril 1908, et des emprunts qui en sont la conséquence ?

La colonie devra supporter la charge:

1° Des 53 millions d'obligations faisant l'objet de la loi que nous examinons, obligations jouissant en outre de la garantie de l'Etat. L'annuité à prévoir pour cet emprunt, amortissable en soixante-quinze ans, est, dans les conditions présentes du marché financier de Paris, de 2,120,000 francs environ ;

2° Des 10,488,962 francs d'obligations émises par la Compagnie concessionnaire, et qui sont, en vertu de l'article 5 de la loi du 30 mars 1907, également garanties par la colonie et par l'Etat, la Compagnie, comme nous l'avons dit plus haut, a réalisé l'emprunt qui correspond à cette somme à la Caisse des retraites pour la vieillesse : obligations 3 ½% émises à 403 francs, amortissables en cinquante ans. L'annuité correspondante est de 506,306 francs.

La charge totale ne dépassera donc pas 2,630,000 francs environ.

Il est très peu vraisemblable que la garantie de l'Etat soit appelée à jouer ; l'Indo Chine, en effet, n'est pas encore sortie, à la vérité, de la crise sociale et politique que d'aucuns ont exagérée, dont d'autres ont imprudemment nié l'importance ; seule une main habile et bienveillante, en même temps que très ferme, peut faire franchir à notre grande colonie la passe difficile que l'éveil des Asiatiques aux idées modernes fait traverser à toutes les colonies des occidentaux en Extrême-Orient. Pour notre part, nous faisons sur ce point toute confiance à M. Klobukowski, sans pourtant nous dissimuler la difficulté de sa tâche.

Mais nous pouvons,au contraire,constater avec satisfaction qu'au point de vue financier la situation de l'Indo-Chine, après plusieurs années de crise, est redevenue saine et même bonne. Le bilan de l'exercice 1907 se chiffre par un excédent de 4,179,000 piastres et celui de 1908 par un excédent qui dépassera très probablement 3,500,000 piastres. En outre, la section tonkinoise de la ligne de Haiphong-Yunnan est déjà entrée dans l'ère des partages des bénéfices et a versé de ce chef à la colonie 400,000 francs en 1908.

Le simple rapprochement de ces chiffres montre que les nouvelles charges des emprunts que nous vous demandons d'autoriser sont loin d'excéder les facultés financières de notre grande colonie.

Séance Générale du Conseil d'Administration Municipale de la Concession française

L'an mil neuf cent neuf et le vingt-six Février à cinq heures, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal dans la salle ordinaire des séances sous la présidence de :

M. H. Madier

Etaient présents :

MM. L. Camera
W. M. Dowdall
W. J. N. Dyer
Th. Eckardt
L. Marthoud
G. Laferrière, Secrétaire
J. Dantin, Secrétaire-Adjoint.

Etaient absents: M. Paturel, et M. P. Jourdan, madade, excusé.

Compte-rendu.—Lecture est donnée du Procès-Verbal de la dernière séance lequel a déjà été approuvé et signé par les Conseillers.

Rapports.— Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Situation financière.— La situation financière montrant l'état des recettes et des dépenses, les comptes avec les Banques, etc., est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'approuve.

Garde Municipale.— Sur la proposition de M. le Consul Général de France, et avis favorable du Chef de la Garde, le Conseil accorde,à titre de secours, T: 100 à l'agent indigène No 1 6 et T: 30 à l'Agent indigène No 129, qui sont proposés pour la réforme l'un après 4 ans, l'autre après 1 an de service

Travaux publics.—[a] Par lettre en date du 20 Février, le "Municipal Council" soumet à l'approbation du Conseil un plan indiquant la limite des deux Concessions après l'achèvement des travaux, exécutés à frais communs, de la couverture de la crique de Chang Pang, suivant accord intervenu entre les deux Conseils.

Après avoir pris connaissance d'un rapport de M. Cornic Ingénieur de la Voirie, sur la question,le Conseil approuve le dit plan de délimitation, et décide à cette occasion de prolonger jusqu'au Yang-King-Pang la rue Kraetzer, en maintenant la largeur actuelle de 50', et d'obtenir la cession des terrains nécessaires à l'élargissement du Quai d'Extension, le long du tronçon du canal de l'Ouest dont la couverture doit être entreprise prochainement.

Une partie de ces terrains appartenant à la Pagode de Swatow, le Conseil prie M. le Consul Général de vouloir bien intervenir auprès de cette communauté pour obtenir qu'elle consente à accueillir favorablement les propositions du Conseil.

M. Cornic est chargé d'entrer en négociations avec les autres propriétaires intéressés.

(b) Sur la proposition de l'Ingénieur, le Conseil vote les crédits suivants :

Tls. 960, pour rechargement de la chaussée de la rue de Zikawei entre la rue Passiejo et la limite Sud de la Concession.

Tls. 230, pour la construction d'un camion et de 10 roues de rechange.

Tls. 220, pour relèvement du pavage et cimentage du trottoir, rue du Consulat, entre la rue Palikao et le Poste de Police de l'Ouest.

Tls. 1620, pour l'achat de 1200 m3 de vieilles briques devant constituer les fondations du macadam de la nouvelle route entre l'Av. P. Brunat et Seymour Road.

Tls. 350, pour l'établissement à frais communs avec le "Municipal Council" d'un pont entre cette route et Seymour Road.

Tls. 650, pour travaux de drainage à exécuter dans les fossés des rues adjacentes à l'Av. P. Brunat.

(c) L'impression du Cahier des Charges pour la construction du nouveau Poste de Police de l'Ouest étant terminée, le Conseil fixe pour le dépôt des soumissions un délai de deux mois à dater de l'envoi des plans.

Tramways & Eclairage.—(a) Par lettre en date du 17 Février, M. Coursier soumet à l'examen du Conseil un avant-projet comportant modifications des lignes aériennes de l'Avenue Dubail, les poteaux supportant les câbles devant, du fait de la couverture de la crique longeant l'Avenue, empiéter considérablement sur l'espace qui deviendra disponible pour la route.

En raison de l'importance de la dépense, évaluée à T: 4700 et des dangers que

pourrait présenter cette opération pour le réseau et l'usine elle-même, le Conseil renonce à en ordonner l'exécution et décide qu'un trottoir bitumé sera établi sur toute la largeur du drain en construction, la chaussée pouvant être élargie par la réduction du trottoir existant actuellement sur le côté opposé.

(b) Le Conseil prend connaissance d'une note de M. Lecoy de la Marche, relative aux retards apportés par la Cie dans l'achèvement du réseau d'éclairage, et décide d'en différer l'examen jusqu'à présentation par M. Arnould, Ingénieur en Chef, du rapport qu'il a été chargé de dresser sur les services de la Cie.

(c) Comme suite à une demande de M. Lévi, résident Rte des Sœurs, 16, le Conseil ordonne le déplacement de la lampe à arc, placée près de la limite de la Concession, de façon à fournir un meilleur éclairage aux maisons habitées, qui se trouvent plus rapprochées de l'Avenue Paul Brunat.

Abattoirs municipaux.—Sur la proposition du Vétérinaire-Sanitaire, le Conseil accorde au sieur Hen-Tai le renouvellement de son contrat pour l'enlèvement du sang, aux conditions antérieures, soit pour un an, à dix-sept dollars par mois.

Service des eaux. — (a) Le Conseil approuve le Règlement relatif aux abonnements pour le Service des Eaux, dont le texte ci-dessous a été établi, après accord avec la Cie : il en ordonne la publication, ainsi que celle du Règlement d'organisation du Bureau du Contrôle, qui fonctionnera au profit des particuliers, pour les installations d'eau et d'électricité.

SERVICE DES EAUX

REGLEMENT RELATIF AUX ABONNEMENTS

Art. I.—Les demandes d'abonnement doivent être adressées à la Cie Fse de Tramways et d'Eclairage Electriques de Shanghai (Service des Eaux). Il y sera fait droit d'après leur ordre de priorité.

Néanmoins, sur avis donné par la Municipalité, la Cie devra refuser de fournir l'eau à tout immeuble dont le propriétaire, à un moment quelconque, se refuserait à payer les taxes municipales.

Au cas où de ce fait la Cie encourrait une responsabilité quelconque à l'égard des particuliers, la Municipalité Fse s'engage à endosser cette responsabilité.

Art. II.—Chaque propriété particulière faisant l'objet d'un abonnement sera munie d'un branchement avec prise spéciale sous la voie publique. L'abonné ne pourra conduire tout ou partie de l'eau à laquelle il a droit dans une autre propriété lui appartenant que dans le cas où elle-ci serait adjacente à la 1ère:

Sont interdits, soit la vente soit le transport sur l'autre Concession ou sur le territoire chinois, de l'eau prise aux bornes-fontaines. En conséquence, chaque personne n'aura le droit de s'y approvisionner que pour son usage personnel.

Art. III.— Le diamètre de chaque branchement à établir sur la conduite publique et celui du compteur correspondant seront déterminés suivant l'importance présumée de la consommation. Tout différend à ce sujet entre un abonné et la Cie sera tranché par une décision du service du Contrôle Municipal.

A l'origine de chaque branchement sera placé sous la voie publique un robinet d'arrêt sous bouche à clef.

Un second robinet sera placé au-de là du compteur pour permettre la visite de celui-ci. Les robinets intérieurs devront être maneuvrés à l'aide de clefs d'un modèle différent de celui employé par la Cie.

Art. IV.—Tous les travaux de branchement sous la voie publique seront exécutés et réparés par les soins de la Cie et à ses frais, jusqu'au compteur exclusivement.

Au delà du compteur, l'abonné pourra faire exécuter à sa convenance les travaux de distribution intérieure.

Art. V.—L'eau sera livrée par l'intermédiaire de compteurs. Ces compteurs devront être posés par la Cie à 1ère réquisition de l'abonné et d'après l'ordre des demandes. La Cie de son côté pourra imposer à tout abonné la pose d'un compteur, dès qu'elle le jugera nécessaire.

Le prix de l'eau ainsi fournie sera de 7 cents et demi de Tael par mètre cube.

La Cie restera néammoins libre de traiter à forfait ainsi qu'il est prévu au Cahier des Charges.

Art. VI.—Le compteur sera placé à l'origine de la canalisation intérieure de l'immeuble, ou des routes privées y donnant accès, et de façon à être toujours facilement accessible. Les abonnés ne pourrent s'opposer à la visite, au relevé ou à la vérification de leurs compteurs. Il leur est interdit de faire aucune réparation aux compteurs et d'en changer la position en dehors de la présence d'un agent de la Cie.

Tout agent délégué par la Cie devra au préalable justifier de sa qualité, s'il en est requis par l'abonné.

Art. VII.—La Cie sur la demande de tout abonné, pourra, soit lui fournir en location et entretien les compteurs destinés à enregistrer la consemmationd'eau soit entretenir ceux des compteurs qui appartiennent à l'abonné. Mais dans ce dernier cas, si le compteur est usagé il devra être préalablement remis à neuf aux frais de l'abonné.

Art. VIII. — Jusqu'à nouvel ordre les compteurs "Turbine Universelle" "Etoile" et "Trident" pourront seuls être mis en service. Tout autre système de compteurs ne pourra être employé que si, après une période d'essai, il est reconnu satisfaisant par la Cie et par la Municipalité Française.

Art. IX. — Les compteurs devront résister et se maintenir étanches sous une pression intérieure de 10 atmosphères : ils devront fonctionner d'une manière régulière et continue sous toute pression intérieure comprise entre 1 et 7 atmosphères.

Art. X. — Tout puisage atteignant un litre par minute devra être enregistré à 8 o/o près par les compteurs dont le débit ne dépasse pas 300 litres à l'heure.

Les compteurs capables de débiter plus de 300 litres à l'heure ne seront tenus au même degré d'exactitude que pour les écoulements atteignant 2 o/o de leur débit.

Dans aucun cas la tolérance ne pourra être au détriment de l'abonné.

Art. XI. — L'abonné ou la Cie auront le droit à tout moment de faire vérifier les compteurs par le Service Municipal du Contrôle. Tout compteur vérifié par le Service du Contrôle devra porter le cachet de ce Service.

Lorsque, à la requête d'un abonné, le Service Municipal du Contrôle procédera à la vérification d'un compteur, il devra en informer la Cie en temps voulu, pour que celle-ci puisse faire en même temps un relevé contradictoire.

Le tarif pour la vérification d'un compteur est de $ 2,00.

Art. XII. — Lorsqu'il sera constaté, soit que la tolérance est dépassée au détriment de la Cie, soit qu'il y a un écart au détriment de l'abonné, le compteur sera immédiatement changé. Dans ce dernier cas, il sera tenu compte à l'abonné de cet écart, mais seulement en ce qui concerne le mois précédent et jusqu'au remplacement du compteur.

Art. XIII.—Les prix mensuels de location et d'entretien des compteurs seront fixés conformément au tarifs ci-après :

Diamètres des Orifices	Location	Entretien	Entretien & Location
1/2„	T. 0,30	T. 0,30	T. 0,60
3/4„	0,35	0,40	0,75
1„	0,45	0,55	1,00
1 1/4„	0,55	0,65	1,20
1 1/2„	0,60	0,70	1,30
2„	1,00	1,50	2,50
2 1/2„	1,60	2,40	4,00
3„	2,20	3,20	5,40
4„	3,50	4,80	8,30
6„	6,00	9,00	15,00

L'entretien du compteur ne comprend pas les frais de réparations motivés par la gelée ou par toute autre cause qui ne serait pas la conséquence de son usage. Les dits frais seront à la charge de l'abonné, à qui incombe le soin de prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents ou détériorations dont il s'agit.

Art. XIV.—La consommation sera relevé sur les compteurs une fois par mois à intervalles aussi réguliers que possible, et son paiement sera exigible dans un délai de 15 jours après chacune des constatations.

Au cas où il y aurait impossibilité de reconnaître la quantité d'eau consommée, par suite du non-fonctionnement du compteur, la consommation sera calculée sur la moyenne de la dépense journalière pendant la période correspondante de l'année précédente, et à défaut sur la moyenne de la dépense journalière pendant l'année en cours.

Art. XV.—A défaut de paiement 15 jours après injonction par lettre recommandée de la Cie, soit pour les travaux dont le coût est à la charge de l abonné, soit pour les fournitures d eau, le service d'eau pourra etre suspendu pour l'intéressé. Cependant, si le non-paiement résulte d'un différend entre l'abonné et la Cie, celle-ci n'aura pas le droit de suspendre le service d'eau, si l'abonné dépose en consignation à la Chancellerie du Consulat Général de France le montant de la somme en litige.

Art. XVI.—En cas de vente de l immeuble desservi ou de changement de locataire, l'abonné reste garant du prix de l'eau fournie dans le délai d un mois après cette mutation, à moins qu'il n'ait prévenu la Cie au préalable.

Art. XVII.—Les abonnés étant libres de disposer comme il leur plait de leur canalisation intérieure et des appareils desservis par l'eau de la Cie, ils sont exclusivement responsables vis-à-vis des tiers de tous les dommages auxquels l'établissement, l'existence ou le fonctionnement de leurs conduites ou appareils intérieurs pourraient donner lieu. Ils auront également à leur charge toutes les fuites provenant de défauts dans leur canalisation intérieure.

Art. XVIII.—En cas d'omission dans le présent Réglement ou d'incertitude dans son interprétation, l'abonné ou la Cie devront se rapporter aux dispositions du Cahier des Charges.

BUREAU DE CONTROLE

I.—Le bureau de contrôle est sous la direction générale de l'Ingénieur du Contrôle: son but est d'assurer la vérification de toutes les installations électriques municipales et de fournir aux résidants de la Concession Française à un prix raisonnable.

II.—Le bureau de Contrôle sera en charge d'un Européen possédant les connaissances techniques nécessaires auquel on pourra adjoindre des assistants, suivant le travail à effectuer, spécialement un boy ou un interprète.

Ce contrôleur sera responsable de la conservation et de l'entretien des instruments qui lui seront confiés pour son travail.

III.—Sur ordre de l'Ingénieur du Contrôle, ou sur demande d'un résidant, transmise par ledit Ingénieur, le Contrôleur procédera aux vérifications demandées ; dans chaque cas il fera un rapport écrit qui sera signé par lui et contresigné par l'Ingénieur du Contrôle. Dans le cas où il n'en approuverait pas les termes, l'Ingénieur pourra y mentionner ses observations.

Un registre de tous ces rapports sera tenu au Bureau du Contrôle et une copie de chacun sera fournie au Conseil ou au résidant intéressé. Les rapports et les copies seront faits sur des imprimés spéciaux spécifiant que ces vérifications ont été faites par le Contrôleur soussigné à une date déterminée; mais il n'en résultera à la charge du Bureau du Contrôle aucune garantie, ni aucune responsabilité.

Chaque rapport devra spécifier les défauts, s il y en a, trouvés par le Contrôleur, et faire ressortir quelles parties de l'installation sont défectueuses et réclament l'attention. En ce qui concerne l'éclairage public, les défectuosités signalées par le Contrôleur feront l'objet d'une vérification complémentaire par l'Ingénieur du Contrôle.

IV.—Le Contrôleur ne devra procéder à aucune vérification avant d'en avoir informé la Cie, qui aura le droit d'envoyer un de ses représentants assister aux essais, mais ne pourra cependant s'opposer aux opérations du Contrôleur.

La Cie aura le droit à tout moment de prendre connaissance des rapports au Bureau du Contrôle, et de demander toute rectification, s'il y a lieu à l'Ingénieur du Contrôle qui vérifiera le rapport original.

V.—Le Contrôleur n'aura à intervenir en aucune façon dans les travaux exécutés pour des particuliers par les employés de la Cie ou d'un entrepreneur quel qu'il soit ; en particulier il ne lui sera pas permis de donner un avis sur les prix, ni de recommander un système quelconque d'installation. Il ne devra pas intervenir dans les arrangements commerciaux et se bornera à vérifier les installations et à rédiger son rapport ainsi qu'il est spécifié à l art. III.

VI.—Les tarifs pour le public seront les suivants :

Vérification complète d'une installation :

pour moins de 25 lampes	$5.00
pour chaque lampe en plus	0.10
Essai de l'isolement et vérification d'un compteur	2.00
Abonnement pour essais d'isolement et vérifications de compteurs exécutées mensuellement, (par an)	3.00

VII.—Le Bureau de Contrôle procédera également à la vérification des compteurs d eau ; le tarif pour cette vérification est fixé à $ 2.00.

(b) Suivant état fourni par l Ingénieur du Contrôle, 7 nouvelles bouches d'incendie de 100 m/m ont été mises en place et vérifiées, ce qui porte à 28 le nombre de celles pouvant actuellement être utilisées en cas d'incendie.

Ecole Municipale.—Lecture est donnée de la lettre ci-après de l'Anglo-French Land Investment Co.

Shanghai, 24th February 1909

The Secretary,
French Municipal Council.

Dear Sir,

Cadastral Lots 690/1/2/3.

With reference to the offer made by you on behalf of the Council of Tls. 3.000 per mow for the above land, we have laid this offer before our Directors, and in reply beg to advise you that in view of the assessed value of the land viz. Tls. 3,500 per mow, they do not feel justified in selling at so low a figure as Tls. 3,500 per mow, but will sell the whole lot for the sum of Tls. 40,000 or say Tls. 3.200 per mow.

Yours faithfully
The Anglo-French Land Investment Co.
A. Burkill & Sons.

Le Conseil décide de maintenir l'offre qu'il avait faite précédement de traiter sur la base de Tls.3,000 par mow, ce prix constituant un maximum qu'il ne croit pas devoir dépasser.

Automobiles. — La nécessité d'exiger des conducteurs d'automobiles un permis de conduire en règle, se faisant de plus en plus sentir, le Conseil désigne M. Lecomte, Adjudant-Mécanicien de la Brigade des Pompiers, pour remplacer M. Pinguet, absent, à la commission d'examen, chargée de délivrer les dits permis.

Service Médical. — Un accord étant intervenu entre l'Administration de l'Hôpital Ste-Marie et la Municipalité pour l'hospitalisation des agents indigènes et annamites, et des blessés et malades recueillis sur la voie publique, le Conseil décide de verser désormais, à cet hôpital, la contribution de Tls. 400, qu'il allouait annuellement aux hôpitaux chinois.

Il vote à cette occasion les crédits nécessaires pour la construction de 3 véhicules légers, à roues caoutchoutées, qui seront répartis dans les principaux postes de police, et serviront au transport rapide des blessés.

Moustiques.— Sur la proposition de M. Madier, M. Eckardt est désigné pour représenter le Conseil au sein du Comité qui doit se réunir prochainement pour envisager les mesures à prendre en vue de la destruction des moustiques : M. Eckardt est prié de vouloir bien se mettre dès que possible, en rapports avec le Vétérinaire-Sanitaire, à cet effet, le *Health Department* de la Concession Internationale devant être consulté d'autre part pour arrêter les bases d'une action en commun des services des deux Concessions.

Règlements Municipaux.—Le Conseil aborde l'examen des règlements municipaux présentés par la Commission, et approuve, après y avoir apporté diverses modifications, les règlements ci-après Police et Voirie, Circulation des Trams ways, Voitures de Place, de remise Voitures privées.

La séance est levée à 7 h. ¼.

Une bibliothèque Médiévale

Retrouvée au Kan-sou

Par M. PAUL PELLIOT,
Professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême Orient, chargé de mission en Asie centrale (1)

Après notre première visite au 千佛洞 Ts'ien-fo-tong, nous sommes encore estés deux ou trois jours à Touen-houang. J'en ai profité pour faire tirer deux

(1) Cet article est extrait d'une lettre adressée par M. Pelliot à M. Senart, membre de l'Institut. Nous en avons respecté la forme originale.

exemplaires de la description officielle de la sous préfecture de Touen-huang 敦煌縣志 *Touen houan ghien tche*], parue en 1813. Je la connaissais pour en avoir vu un exemplaire au Musée Roumiantsov à Moscou et, depuis lors un autre à Ouroumtchi. Les planches sont conservées au *yamen*, mais le sous-préfet, du pays, ignorait même qu'il y eût un ouvrage sur sa circonscription.

En outre, je me suis mis en quête d'une inscription que Siu Song signalait et déchiffrait en 1823 dans son *si yu chouei tao ki*; M. Chavannes en parle incidemment, mais sans la publier. Après quelque recherche, j'ai retrouvé ce monument; mais au lieu d'être encastré dans un mur comme au temps de Siu Song, il repose aujourd'hui sur un socle, si bien que j'ai trouvé au verso une autre inscription, de l'époque des T'ang comme la première, et qui nous était jusqu'ici inconnue. C'est celle d'un certain 楊 Yang. De plus, j'ai pu compléter sur un assez grand nombre de points, et rectifier sur d'autres, le déchiffrement de l'inscription publiée par Siu Song.

Là-dessus nous sommes partis pour le Ts'ien fo-tong, que je me suis mis à étudier en détail. Ma première impression n'a fait que s'affirmer. Le site est de premier ordre; il n'existe rien de tel en Kachgarie. Il y a là, non pas sans doute "plus de mille grottes" comme disent les inscriptions, mais près de cinq cents, et si un bon nombre sont tout-à-fait délabrées et sans intérêt, il en est d'autres, et non des moindres, qui s'offrent à nous avec leurs peintures, leurs statues, les portraits et les noms des donateurs, telles qu'elles furent aménagés du VIe au Xe siècle. A lui seul, le Ts'ien-fo-ton vaut le voyage, du moins pour les premiers qui l'explorent méthodiquement. Vous souhaitiez à notre mission un site bien à elle; je ne crois pas que les passages antérieurs d'autre voyageurs, même de M. Stein, nous ait ici beaucoup nui. Un sinologue seul, à ce qu'il me semble, peut relever et utiliser, pour l'explication et l'histoire de ces monuments, les milliers de cartouches et de *graffili* qui les accompagnent. Tout est chinois ici ou à peu près; le chinois domine presque trop. Je vous avais parlé déjà de graffili *si-hia* et *phag's-pa*; ils sont curieux sans doute, mais peu nombreux; une vingtaine peut-être de la première sorte, dix à peine de la seconde, et tous ne seront pas utilisables. Il y a aussi du tibétain, du ouïgour, du mongol en caractères usuels, un peu de brahmi. Mais ces mentions accessoires, où un manant annonce qu'il a brûlé de l'encens dans les grottes, n'ont qu'un intérêt épisodique. Tout le fond est chinois.

Le type même des grottes n'est pas absolument le type kachgarien. Je n'ai vu au Sin-kiang aucune de ces grottes géantes auxquelles le chapiteau sévère du pilier où s'appuie le Bouddha donne des allures d'hypogées égyptiens. La petite salle à corridor de *pradaksina* voûté, usuelle à Koutchar et à Tourfan, est presque inconnue ici. Quant au pseudo-plafond à encorbellement, il n'apparaît que rarement, et dans les grottes les plus anciennes. Encore ses éléments sont-ils seulement figurés par la peinture, au lieu d'être réellement aménagés en étages superposés. La décoration toutefois est du même style sino-indien — je dirais bien indo-chinois, par scrupule d'origine, mais le terme prêterait à confusion, et d'ailleurs les artisans des grottes étaient ici chinois.—Le Ts'ien-fo-tong de Touen-houang a aussi en commun avec les *ming-öï* kachgariens d'être parfaitement chaste. Malgré la domination tibétaine qui s'est exercée dans la région, quelques statuettes récemment apportées par des pèlerins mongols sont, dans les grottes [à l'exception d'une, qui est de l'époque mongole], les seuls spécimens, à tous points de vue fâcheux, des obscénités du tantrisme.

Un de mes premiers soins a été d'étudier les stèles du Ts'ien-fo-tong. M. Chavannes, comme vous savez, en a publié quatre, ou, plus exactement quatre inscriptions sur trois stèles; ces inscriptions sont de 776, 894, 1348, 1351; en outre, il y a une stèle de 698 qui est déchiffrée dans le *Si yu chouei tao ki* et que M. Chavannes a signalée aussi, mais sans la publier. Cette stèle de 698 a fait depuis 1823, sans doute au moment de la rébellion tongan, une chute où elle s'est brisée, et toute la partie supérieure a disparu aujourd'hui; j'ai vainement fait fouiller autour de l'ancien emplacement pour retrouver la partie manquante. Nous sommes donc obligés de nous appuyer en grande partie, pour ce monument épigraphique très important, sur le déchiffrement de Siu Song; par bonheur, ce déchiffreur est excellent. Je n'en dirai pas autant à propos des autres stèles. Ils semble que cet érudit chinois ait étudié directement sur la pierre l'inscription de 698, graphiquement curieuse, mais ait travaillé pour les autres stèles sur des estampages. Or les estampages chinois sont bons pour des pierres sans défauts, mais dès qu'il y a des cassures, bien des caractères encore lisibles sur l'orignal disparaissent; c'est ce qui s'est passé pour les inscriptions de 776, 894, 1348. Ainsi, ni les auteurs du *Si yu t'ou tche*, ni Siu Song n'ont pu déchiffrer le nom du personnage en l'honneur de qui a été gravée l'inscription de 894: l'examen direct de la pierre montre sans peine que ce personnage s'appelait 李明振 Li Ming-tchen. J'apporte de ce chef pas mal de nouveau. J'ajouterai que l'inscription de 1351, seulement signalée par Siu Song, a été publiée par M. Chavannes sur un estampage de M. Bonin qui ne donnait qu'une des faces de la stèle; or l'inscription se poursuit de l'autre côté par des noms de donateurs dont certains se trouvasent déjà dans l'inscription de 1348. Je crois être arrivé, en comparant les deux monuments à déchiffrer ou à corriger tous les noms de l'inscription de 1348, dont quelques-uns sont assez effacés.

En dehors de ces stèles sur pierre plus ou moins complètement connues il en existe une autre en une sorte de torchis avec lettres noires sur enduit blanc, qui se trouve en dehors de la grotte 6 de notre plan; on n'y distingue autant dire plus rien. La tête d'une stèle analogue émergeait en dehors d'une grotte voisine; j'ai fait dégager le monument. Cette fois l'inscription est en blanc sur fond noir. Les caractères se sont en grande partie écaillés dans le sable. J'ai pu toutefois déchiffrer tout de suite quelques fragments que je ne désespère pas d'utiliser; au bout de deux jours, le vent et le plein air ont tout effacé.

Enfin il est une dernière inscription sur pierre, encore inédite, qui n'a été découverte qu'en 1900, dans la fameuse grotte où on a trouvé les manuscrits. Elle a été gravée en 851, qui est précisement, je crois, l'année où Touen houang fut retour à la Chine [la date de 850 donnée parfois pour cette soumission paraît être fausse] et contient les pièces relatives à une mission que le moine 洪 Hong-jen (ou Hong-pien?) envoya alors à la cour des T'ang. La pierre est en excellent état. J'ai retrouvé dans une grotte, peint en pied sur une partie refaite, et par suite postérieur à l'ensemble de la décoration, le portrait d'un moine 洪 Hong-jen dont le titre semblerait indiquer que c'est là le moine de l'inscription de 851; la grotte en question serait donc antérieure au milieu du IXe siècle.

Je pense d'ailleurs que je pourrai dater un assez grand nombre de monuments. Presque chaque grotte était entretenue héréditairement par les membres d'une même famille, ou appartenait collectivement à une association religieuse, une sorte de confrérie (社); aussi trouve-t-on, à côté du terme de 施主 *che-tchou*, "maître du don", simple traduction du sanscrit *dânaptati* (je n'ai pas rencontré ici la transcription 檀越 *t'an-que*), la qualification plus précise de 屈主 *k'ou-tchou*, "maître de la grotte". Lors donc que les cartouches des donateurs mentionnent des personnages connus par ailleurs, nous en pourrons tirer des conclusions assez précises pour l'âge de la décoration. Ainsi, dans une grotte, le principal donateur est un certain 議金 Yi-kin (le nom de famille a disparu) qui est qualifié d'administrateur non seulement de Touen-houang, de Qomoul et de Tourfan, mais aussi de Kin-man (près de Tsi-mou-sv) et de Leou-lan (au sud du Lob). La comparaison des autre cartouches de cette grotte permet de rétablir avec sûreté le nom de famille de ce personnage: c'est 曹議金 Ts'ao Yi-kin, en qui il faut certainement reconnaître le 曹義金 Ts'ao Yi-kin des histoires dynastiques; la famille Ts'ao avait succédé à la famille 張 Tchang dans le gouvernement de Touen-houang au début du Xe siècle.

Une des nièces de Ts'ao Yi-kin—, c'est encore un cartouche qui nous l'apprend,— était petite-fille "du saint *k'o han* céleste du royaume des grands Houei [-ho] de la région du Nord", c'est-à-dire du *qaghân* ouïgour. En même temps que nous pouvons fixer au premier quart du Xe siècle la décoration de cette grotte, nous y trouvons un témoignage des

relations que les Chinois de Touen-houang entretenaient avec les Ouïgours. Les grottes nous montrent d'ailleurs à diverses reprises les Chinois en rapports matrimoniaux avec les Ouïgours de Kan-tcheou, ou encore avec les princes de Khotan qui prement une titulature assez inattendue. Par elle nous savons qu'une fille du roi de Khotan avait épousé 曹延祿 Ts'ao Yen-lou, petit-fils et deuxième successeur de Ts'ao Yi-Kin. Autant de repères sûrs, puisque Ts'ao Yen-lou, comme son père 曹元忠 Ts'ao Yuan-tchong, comme son grand-père Ts'ao Yi-kin, nous sont connus par les histoires dynastiques. Toutefois les cartouches paraissent muets sur le compte du Tibet. Les stèles mentionnent incidemment le *btsan-po*, qui, de Lhassa, dominait à Touen-houang à la fin de VIIIe siècle et dans la première partie du IXe siècle ; il ne semble pas que les donateurs des grottes aient aimé insister sur ce siècle de dépendance.

Enfin, je vous avais touché un mot d'une sorte de panorama, panorama de temple, peut-être plan de grottes qui occupait tout le panneau du fond dans l'un des sanctuaires. C'est en réalité un plan du Wou-t'ai, la fameuse montagne dont tout le monde bouddhique faisait le séjour préféré de Manjuçri. C'est un plan à la façon chinoise sans doute, sans proportions, mais qui nous permet et dire quels étaient les sanctuaires qui, vers l'an 900, se dressaient sur chacun des cinq pics. En somme, c'est tout ce que nous pouvons demander, et j'imagine que le "plan" du temple de Nalanda qu'avait rapporté Yi-tsing et dont nous regrettons la perte, ne devait pas être beaucoup plus précis. J'ajouterai que ce plan est peut-être, d'une façon absolue, le plus ancien plan chinois qui subsiste actuellement. Il paraît être du IXe siècle, au plus tard de la première moitié du Xe. M. Nouette fait l'impossible pour le photographier intégralement. Comme curiosité, et aussi comme indice chronologique, je vous signalerai la présence sur ce plan d'un 鐵勒寺 Tie-lo-sseu, d'un "temple tölös", par conséquent turc. Il y a là aussi un des dix-neuf *stupa* d'Açoka que les Chinois s'attribuaient modestement sur les 84000 traditionnellement érigés par ce prince. Sur le Wou-t'ai-chan se dressait également le *stupa* d'Asanga, le frère de Vasubandhu, et nous aurons à rechercher dans les textes si ce célèbre écrivain a été effectivement enterré sur la montagne de Manjuçri. D'autres cartouches mentionnent les ambassades envoyées au Wou-t'ai-chan par les rois coréens de Sin-lo et de Kao-li ; un roi de Sin-lo y avait même son *stupa*. Enfin deux notes rappellent l'ascension de la montagne sainte que le moine Buddhapalita, d'origine brahmanique, fit au cours de l'année 676 en se prosternant et s'étendant à terre à chaque pas; une apparition de Manjuçri le récompensa de cet exercice fatigant. D'une façon générale, il faudra comparer ce plan du Wou-t'ai-chan avec la description moderne publiée, au XVIIIe siècle je crois, sous le titre de 清涼山志 *Ts'ing leang chan tche*; peut-être l'ouvrage ne se trouve-t-il pas à Paris, mais nous l'avons à Hanoï. J'ai d'ailleurs l'intention d'aller moi-même au Wou-t'ai-chan, muni des récits chinois et européens, pour tirer parti de notre plan du Ts'ing-fo-toug et des autres renseignements manuscrits que j'ai recueillis ici sur ce sanctuaire célèbre.

Car j'ai des renseignements manuscrits et même des manuscrits tout court; et j'en viens enfin à la grande nouvelle A deux reprises déjà, et dès Ouroumtchi, je vous ai parlé de la découverte de manuscrits bouddhiques écrits sous les T'ang qui a été faite ici en 1900 par le Wang *tao*, "le taoïste Wang". Mais lors de notre première visite, la niche qui abrite ces documents était fermée à clef, et le Wang *tao* n'était pas l . Je le vis à Touen-houang et il promit de venir aux grottes avec nous pour me montrer sa trouvaille. Mais il arriva un peu en retard, et la clef était restée à Touen-houang. Je dus attendre encore. Entre temps, j'apprenais qu'il y avait là du chinois et du tibétain. M. Stein avait travaillé dans la grotte pendant trois jours, et acheté officiellement un certain nombre de manuscrits, au su du mandarin local; le moine ajouta que notre confrère lui avait en outre laissé personnellement une somme, qu'il disait rondelette, pour s'en faire céder davantage. A bon entendeur, salut; j'étais fixé sur la procédure à adopter moi-même.

Enfin la clef arriva, et le 3 mars, pour le mardi gras, je pus entrer dans le saint des saints; je fus stupéfié. Depuis huit ans qu'on puise à cette bibliothèque, je l'a croyais singulièrement réduite. Imaginez ma surprise en me trouvant dans une niche d'environ 2m 50 en tout sens, et garnie sur trois côtés, plus qu'à hauteur d'homme, de deux et parfois trois profondeurs de rouleaux. D'énormes manuscrits tibétains serrés entre deux planchettes par des cordes s'empilaient dans un coin; ailleurs des caractères chinois et tibétains scraient du bout des liasses. Je défis quelques paquets. Les manuscrits étaient le plus souvent fragmentaires, amputés de la tête ou de la queue, brisés par le milieu, parfois réduits au seul titre; mais les quelques dates que je lus étaient toutes antérieures au XIe siècle, et dès ce premier sondage, je rencontrais quelques feuillets d'un *pothi* en brahmi et d'un autre en ouïgour Mon parti fut vite pris. L'examen au moins sommaire de toute la bibliothèque s'imposait, où qu'il dût me mener. De dérouler d'un bout à l'autre les quelque 15 000 à 20.000 rouleaux qui se trouvaient là, il n'y fallait pas songer; je n'en eusse pas vu la fin en six mois. Mais je devais au moins tout ouvrir, reconnaître la nature de chaque texte, et quelles chances il offrait d'être nouveau pour nous; puis faire deux parts, l'une de crême, de gratin, de ce qu'il fallait se faire céder à tout paix, et l'autre qu'on tâcherait d'obtenir, tout en se résignant, le cas échéant, à la laisser échapper.

Malgré que j'aie fait diligence, ce départ m'a pris plus de trois semaines. Les six premiers jours, j'abattais près de 1000 rouleaux par jour, ce qui doit être un record: le 100 à l'heure accroupi dans une niche, allure d'automobile à l'usage des philologues. J'ai ralenti ensuite. D'abord j'étais un peu fatigué, la poussière des liasses m'avait pris à la gorge ; et aussi mes négociations d'achat m'incitaient à gagner du temps, autrement dit à en perdre. Un travail aussi hâtif ne va naturellement pas sans quelque aléa; des pièces ont pu m'échapper, qu'à plus mûr examen j'aurais aimé m'annexer. Toutefois, je ne pense pas avoir rien négligé d'essentiel Il n'est pas seulement un rouleau, mais un chiffon de papier,— et Dieu sait s'il y avait de ces loques,— qui ne m'ait passé par les mains, et je n'ai rien écarté qui ne m'ait paru sortir du cadre que je m'ét is trac . Il me reste à vous faire connaître ce que j'ai trouvé.

La première question à étuder était l'âge approximatif de la cachette. Aucun doute n'est possible à ce sujet. Les derniers *nien-hao* que portent les documents chinois sont ceux des premiers règne des Song, périodes 太平興國 *t'ai p'ing-ping-kou* (976-983), 至道 *tche tao* [995-997] ; de plus, il n'y a pas, dans toute la bibliothèque, un seul caractère *si-hia*. Il est donc évident que la niche à été murée dans la première moitié du XIe siècle, et probablement à l'époque de la conquête *si-hia* qui eut lieu vers 1035. Pêle-mêle on entassa chinois et tibétain, peintures sur soie, tentures, statuettes de cuivre et jusqu'à la grande stèle de pierre gravée en 851 On serait peut-être tenté d'attribuer encore à cette peur de l'invasion prochaine le désordre où les rouleaux ont été cousus dans les liasses, mais il me paraît plus probable d'y reconnaître la décadence où la civilisation chinoise tombait dans la région de Touen-houang. Florissante sous les T'ang, cette civilisation se maintint tant bien que mal à l'époque des "Cinq dynasties"; ce sont peut-être les princes locaux du Xe siècle qui ont creusé dans la montagne les plus imposants sanctuaires. Mais par leur écriture, les documents de cette époque que j'ai trouvés dans la grotte, baux, registres de dons, notes prises au jour le jour, essais littéraires, témoignent du bas niveau de l'instruction, Les moines conservaient encore les beaux manuscrits du VIIe et du VIIIe siècle, mais n'en faisaient plus d'autres, et ces précieux rouleaux se brisaient entre leurs mains maladroites. Comme il arrive, l'ennemi ne fit qu'accélérer une ruine qui s'opérait d'elle-même. Le désordre qui suivit la conquête dut être d'ailleurs profond et durable pour que tout souvenir y ait sombré des manuscrits enfermés dans la niche.

Leur découverte en 1900 fut un accident. Le Wang *tao* m'a bien dit que l'existence de la cachette lui fut révélée en songe par les dieux, mais son sourire même n'exigeait pas je que je parusse acquis à cette version d'hagiographe. En réalité, on tomba sur la niche en restaurant le corridor dans lequel elle ouvre. La stèle fut tirée en permier et scellée plus tard dans la paroi du corridor. Puis bon nombre de rouleaux furent envoyés

en cadeau aux mandarins du Kan-sou ; mais ceux-ci préférèrent en général les statuettes de cuivre, dont le lot fut bientôt épuisé. Des Mongols venus en pèlerinage obtinrent de feuilleter les gros manuscrits tibétains. C'est à ces allées et venues qu'il faut attribuer la présence dans la niche d'une petite brochure taoïque que j'y ai rencontrée et qui fut imprimée sous Kouang-siu ; elle ne signifie rien pour l'âge des liasses. En réalité, dès que les moines furent assurés qu'il n'y avait pas là de " trésor ", on se désintéressa de la trouvaille. Aussi, malgré tous les cadeaux faits, malgré le passage de notre confrère Stein, ai-je trouvé la grande majorité des liasses encore cousues, intactes, telles en un mot qu'elles furent déposées dans la grotte il y a plus de huit siècles.

Mon ignorance simplifiait le choix des documents non chinois. Je distingue bien des lettres de leurs alphabets, mais le sens m'échape; pour ne rien laisser passer d'intéressant, j'ai tout acquis. Ces munucrits m'inspirèrent le respect un peu superstitieux que Pétrarque montrait, dit on, pour des textes grecs qu'il n'entendait guère. Mon grec à moi, c'est la brahmî. Puisque la sollicitude de Pétrarque s'est étendue jusqu'aux livres turcs en nous conservant le *Codex inmanicus*, je vous apportai aussi, de l'autre bout du monde turc, des manuscrits ouïgours. Brahmî comme ouïgour se présentent ici tantôt en beaux feuillets de *pothî*, tantôt au verso de rouleaux dont le recto est occupé par du chinois, plus rarement par tibétain. Une seule fois, j'ai trouvé un rouleau uniquement ouïgour. Je rapporte une quarantaine de rouleaux en brahmî, plus quelques fragments et une centaine de feuillets de *pothî*. Vous savez d'autre part combien sont rares les manuscrits en écriture ouïgoure: ceux de la Bibliothèque nationale se compteraient sur les doigts d'une main ; encore sont-ils tous d'origine musulmane, et aucun n'est-il proprement, je crois, écrits en dialecte ouïgour. Les seuls textes du bouddhisme ouïgour conus jusqu'à présent sont les quelques fragments rapportés en 1897 par Klementz et les ouvrages que MM. von Lecoq et Grünwedel ont dû recueillir autour de Tourfan dans leurs six ans de mission. Nous y ajoutons aujourd'hui une vingtaine de fragments ou courts documents isolés, une quarantaine de feuillets de *pothî*, deux cahiers et sept rouleaux assez considérables et en fort bon état.

Le tibétain est plus abondamment représenté dans la bibliothèque que la brahmi ou le ouïgour. Là encore j'ai tout mis de côté, soit environ cinq cents kilos de manuscrits remontant aux quatre premiers siècles du bouddhisme tibétain : mais je crains de ne pouvoir tout obtenir. Un prince mongol du Tsaïdam vient, paraît-il, au Ts'ien-fo-tong chaque année, et a pris l'habitude d'y voir le *kia-pan* (tel est le nom chinois des livres serrés entre deux planches) ; le moine a peur de le mécontenter. Il semblait probable *à priori* que les *kia-pan* parfaitement en ordre, les seuls ouvrages en ordre dans toute la biblithèque, représentaient un *Kandjar* ; et c'est justement le renseignement qui m'a donné de lui-même le Wang *tao*, sur la foi des lamas qui ont eu accès dans la grotte. Evidemment, il eût été intéressant en tout état de cause d'avoir un *Kandjui* beaucoup plus ancien que tous ceux qu'on connaît en Europe. Je n'ai pas souvenir qu'il s'en trouve dans nos bibliothèques d'antérieur aux volumes dépareillés que possède le musée de Berlin et qui remontent au début du XV siècle. Or le *Kandjur* du Ts'ien-fo-tong est au plus tard du Xe siècle, et presque plus vraisemblablement du IXe. Il nous eût donc donné, en même temps que des manuscrits très archaïques, une limite minima pour l'âge des traductions. Je n'ai pas abandonnné la partie, et peut-être mon inistance l'emportera-t-elle. En tout cas ces onze *kin pan* ne représentent pas tout le tibétain de la grotte, tant s'en faut ; et je suis presque assuré de mieux réussir pour la reste. Ce reste se compose de documents isolés sur hauts feuillets collés et roulés, ou de véritables rouleaux, ou encore des feuillets de larges *pothi* en papier épais non glacé, à la manière tibétaine usuelle, mais qui ont eté enroulés pour être cousus dans les liasses. Tout cela dégage un parfum de vieil encens, et il n'y a guère d'apparence qu'il s'y trouve rien que de la littérature strictement religieuse. Toutefois, des manuscrits isolés, de courts textes indépendants offrent plus de chances de nouveauté, sont plutôt susceptibles de notes personnelles, de colophons datés, que la collection régulière et une fois formé de *Kandjur*. Peut-être y verrons-nous surgir une école de *lotsava* du Kansou ; c'est un point sur lequel je reviendrai tout à l'heure, à propos du bouddhisme chinois.

Les texte usuels du bouddhisme chinois forment la grosse masse de la bibliothèque. On trouve là, incomplètes, mais à plusieurs exemplaires, tout le lot des grosses traductions de Kumarajiva, de Hiuan-tsing et de Yi-siang, le *Lotus de la Bonne Loi*, le *Mahaparinirvanasutra*, surtout le *Mahaprajnayaramitasutra* avec ses quelque 600 volumes. Ces dévots sont bavards insupportablement ; j'ai pris en horreur le nom de Subbuti. Cette fois encore, il pourrait être intéressant d avoir des manuscrits antérieurs à tout ce que nous possédons, même à cette édition de Corée du XIe siècle qui nous est indirectement accessible dans le *Tripitaka* de Tôkyô ; mais alors il faut tout rapporter ; faute de quoi, force est bien de chisir J'ai donc éloigné foidement tous les *Lotus* et tous les *Nirvâna*; mais mon embarras a reparu ensuite. Pour ne pas alourdir mes bagages, je n'ai apporté de France avec moi ni Nanjio, no Fujii; c'est un tort; on ne doit jamais voyager sans Fujii et Nanjio. Comment, sans eux, affirmer qu'un texte existe ou n'existe pas dans le canon? Nul de nous ne porte dans sa tête toutes les Ecritures et la Patrologie. Finalement, je me suis inspiré des principes suivants: laisser de côté tous les *sûtra* et les œuvres classiques de l'*abhidharma*, sauf là où quelque particularité de suscription de colophon, d'écriture, la beauté du manuscrir ou sa date lui donnaient un intérêt spécial; faire au contraire une large part aux ouvrages de controverse purement chinois. Je me suis senti un peu tiraillé pour certaines portions du *vinaya*; en général, mes hésitations se sont tranchées dans le sens de l'annexion.

Ces manuscrits bouddhiques, écrits le plus souvent sur papier glacé pour les *sûtra* et sur divers papiers pelure pour les autres catégories de textes, sont constitués en principe de feuilles plus larges que hautes, et collées bout à bout en un long rouleau; c'est le 卷子本 *kiuan-tseu-pen* classique, que l'imprimerie a fait abandonner pour les livres, mais qui s'emploie jusqu'à nous jours pour les peintures. Parfois cependant la piété servile des Chinois a voulu imiter les feuillets des *pothî* hindous, et on trouve dans la grotte un certain nombre de "*pothî* chinois", écrits de haut en bas dans la hauteur du feuillet, ou encore dans sa largeur, et même horizontalement et de gauche à droite, comme nous imprimons le chinois dans nos livres européens. Tantôt le manuscrit était relié comme dans l'Inde par une ficelle passant à travers les feuillets; tantôt ces feuillets étrient brochés par leur tranche. La variété même du traitement trahit un procédé exotique et mal assimilé. Vous savez que ces *pothî* chinois, dont nous connaission encore aucun spécimen, ont abouti à un type spécial de livres oblongs, s'ouvrant en accordéon, et qui ne serait usité que dans les éditions chinoises du *Tripitaka*, si les taoïstes ne s étaient empressés, là comme ailleurs, de singer leurs rivaux boudhistes.

Mais ce ne sont pas là les seuls renseignements que les manuscrits bouddhiques du Ts ien fo-tong fournissent pour l'histoire du livre chinois, Les Chinois, avant d avoir inventé le papier, écrivaient sur des lamelles de bambou ou de bois, ou encore sur des rouleaux de soie ; M. Chavannes a consacré un article très nourri à l'étude de ces procédés. Il est vraisemblable que les lamelles furent rapidement délaissés comme trop encombrantes; mais il ne paraît pas en avoir été de même pour la soie. Du moins ai-je trouvé ici quatre beaux manuscrits écrits sur soie fine, en parfait état. De leur date je ne puis rien dire, car je ne les ai pas déroulés, quelque envie qui me tînt, de peur de les endommager; mais je les rapporte, et c'est l'essentiel.

J'ai trruvé aussi un manuscrit qui nous est par lui-même un témoignage précis dans une question assez importante et jusqu'ici sujette à controverse. Les Chinois ont de très bonne heure écrit sur leurs textes importants de copieux commentaires, et même des commentaires de ces commentaires. Le plus souvent, le commentaire se distingue du texte en ce qu'il est disposé sur deux lingnes dans le même espace où le texte est sur une. Mais au XVIIIe siècle

un érudit chinois, qui était, je crois, 全祖望 Ts'iuan Tsou-wang, prétendit que dans un ouvrage géographique de première importance, le 水經注 *Chouei king tchou* ou "Commentaire du *Livre des eaux*", paru au début du VIe siècle, il fallait distinguer deux parties : un commentaire du *Livre des eaux* et un commentaire de ce commentaire, du même auteur d'ailleurs que le premier. Dans la rédaction primitive, ces deux parties se seraient reconnues non pas à ce que le second commentaire eût été disposé sur un nombre de lignes double du premier, mais à ce qu'il était écrit en caractères plus fins. Comme l'imprimerie n'existait pas alors pour affirmer la séparation par la netteté d'un artifice typographique, les deux textes auraient été sans doute confondus et ramenés à un seul. Cette théorie adoptée en 1754 dans l'édition du *Chouei king tchou* publiée par Tchao Yi-ts'ing, n'est pas suivie dans l'édition un peu postérieure du Wou-ying-tien, mais c'est que cette dernière édition se borne à reproduire le texte conservé dans le *Yong to ta tien* et où la distinction n'est pas observée. En réalité, les érudits chinois se sont en majeure partie ralliés à l'opinion de Ts'iuan Tsou-wang, et, sous Kia k'ing, on a proposé de distinguer de même un grand et un petit texte dans le *Lo yang kia lan ki* ; on pourrait sans doute allonger la liste. Seulement, je ne sache pas qu'on ait jamais cité un manuscrit où cette disposition était réellement adoptée. Or le Ts'ien-fo-tong nous en fournit un. C'est un texte de doctrine, en caractères assez grands, auquel est joint un commentaire sur une ligne en caractères petits. Et la séparation, qui n'est pas douteuse, est cependant assez peu marquée par endroits pour qu'on comprenne qu'elle ait disparu du *Chouei king tchou.*

Enfin, il est un certain nombre de textes, écrits vers l'an 700, qui emploient les quelques caractères spéciaux inventés en 689 par l'impératrice Wou Tsö-t'ien. Cet emploi n'est cependant pas constant dans un même texte, ce qui prouve que les Chinois n'arrivaient pas à se déshabituer des formes que leur main avait accoutumé de tracer. La tentative de Wou Tsö-t'ien était absurde et ne lui survécut pas. Nous ne connaissions encore ces caractères spéciaux que par l'épigraphie ; nos manuscrits nous les montrent imposés par la volonté souveraine à l'usage courant. Il faut ajouter que les moines leur firent peut-être meilleur accueil que les lettrés de l'empire. Wou Tsö-t'ien, la plus débauchée des impératrices chinoises, en fut peut-être aussi la plus dévote. Comme elle avait beaucoup donné, il lui était beaucoup pardonné.

Faut-il vous énumérer quelques textes J'ai trouvé trois manuscrits du 大乘起信論 *Ta cheng k'i sin louen*, l'ouvrage qu'un Japonais a traduit en anglais sous le titre d'*Awakening of the Faith in Mahâyânism* ; deux manuscrits de la chronique bouddhique 歷代法寶記 *Li tai fa pao ki* (le titre usuel aujourd'hui est *Li tai san* [三] *pao ki*) ; le 因緣心論開決記 *Yin yuan sin louen k'ai k'iue ki* ; le 大乘四法經論及廣開決記 *Ta cheng sse fa king louen ki kouang che k'ai k'iue ki*, en un chapitre ; le 大乘入道次第 *Ta cheng jo tao ts'eu ti*, en un chapitre, par le moine 智周 Tche-tcheou ; le 諸經要集 *Tchou king yao tsi* (incomplet), par 道纂 Tao-tsiuan (?) ; le 天台分門圖 *T'ien t'ai fen men t'ou* ; le 毗尼心 *Pi ni sin*, en un chapitre ; le 五辛文書 *Wou sin wen chou*, en un chapitre ; une partie du 傳法寶記 *Tch'uan fa pao ki* ; des textes de controverse entre les écoles du nord, du sud et du centre (南宗, 北宗, 中宗), dirigés en partie contre 曇曠 T'an-k'ouang, le chapitre *h a* (sans doute le deuxième) du 窮詐辯惑論 *K'iong tcha pien houeu*, qui est une réponse au 警迷論 *King mi louen* ; une petite histoire du bouddisme, suivie de la *Vie des Patriarches* ; des biographies débutant par celles d'Asanga et de Vasubandhu ; un 法琳別傳 *Fa lin pie tchouan*, en deux chapitres, qui serait des première importance si par hasard il était nouveau ; puis une foule de fragments intéressants, depuis des portions de catalogues ou des 音義 *Yin yi*, jusqu'à des renseignements sur les trois sortes de canne à sucre existant dans l'Inde, en passant par la liste des *stupa* d'Açoka situés en Chine (et dont l'un se trouvait dans la région de Touen-houang au 大乘寺 Ta cheng-sseu).

Non attention s'est naturellement portée sur les ouvrages du *siddham*, où on recueille parfois d'importants renseignements sur l'histoire de l'écriture. Mais je n'ai rien trouvé à ce sujet de bien spécial. Cette série se réduit à un 悉談章 *Si t'an tchang* complet, mais qui ne contient rien sur le point qui nous intéresse spécialement, et à la première partie du 佛說楞加經禪門悉談章 *Fo chouo leng kia king tch'an men si fan tchang*. Il y faut joindre un beau feuillet indépendant donnant un alphabet brahmi avec sa transcription en chinois.

Mais ce qui m'attirait surtout dans cette chasse aux document bouddhiques, c'était l'espoir de trouver les récit des pélerins. Sur le plus célèbre d'entre eux, Hiuan tsang, j'ai rencontré d'abord un petit fragment sans intérêt intrinsèque, mais où le nom est écrit 玄藏 Hiuan tsang, et nous avons par l la confirmation de la glose qui s'attache à la forme 玄 Hiuan-tsang, que j'avais tenté d'expliquer déjà à propos des *Notes* de Watters. Une autre note parle des jeûnes que Hiuan tsang observait dans son monastère près de Si-ngan-fou. Une liste des royaumes d'Asie centrale, trouvée sur un chiffon de papier tout déchiré, paraît bien inspirée de Hiuan-tsang, encore qu'on y lise 戊地 Meou-ti comme dans le *Sin t'ing chou*, au lieu de la leçon actuelle 伐地 Fa-ti de la *Vie Mémoires*. Des *Mémoires* eux mêmes, j'ai fini par trouver un chapitre, le deuxième, celui qui traite principalement du Gandhara.

Je n'ai rien rencontré sur Fa-hien, ni sur Wou-k'ong. Mais Yi-tsing était représenté dans la grotte par un beau manuscrit du 南海寄歸內法傳 *Nan hai k'a kouei nei fa tchouan* ; c'est l'ouvrage traduit par M. Takakusu. Vous savez que le texte actuel de Yi-tsing n'est pas impeccable, et que M. Takakusu a utilisé avec profit les notes qu'avait rédigées au XVIIIe siècle, sur un manuscrit indépendant (si je ne me trompe), le commentateur japonais Kaçyapa. J'espère donc que notre manuscrit ne laissera pas d'offrir quelques bonnes leçons.

Enfin l'inespéré s'est produit, et j'ai mis la main sur un pélerin nouveau qui vient s'intercaler entre Yi-tsing et Wou-k'ong. L'ouvrage est incomplet, mais je crois en pouvoir déterminer le titre et l'auteur. Il existe dans les *yin-yi* du *tripitaka*, à côté d'un bref commentaire de Fa-hien, un nom moins bref commentaire du 惠超往五天竺傳 *Houei tchou wang wou t'ien tchou tchouan* "Voyage de Houei-tch'ao dans les cinq Indes" ; j'ai signalé il y a quelques années ces deux textes dans le *Bulletin.* Or j'ai conservé, de ce commentaire de Houei-tch'ao, le souvenir de deux ou trois notes, l'une concernant, je crois le nom des Khmêr, une autre peut-être sur le terme de 崑崙 Kouen-louen appliqué aux pays malais, une troisième en tout cas à propos du 謝 Sie yu ou Zaboulistan. De l'ordre de ces notes, il résultait que Houei-tch'ao, parti de Chine par les mers du Sud, y était revenu par l'Inde du Nord-Ouest et l'Asie Centrale. J'aurais pu ajouter, ce que j'ai omis, que le voyage de Houei-tch'ao ne pouvait être antérieur à l'an 700 environ, puisque le nom de Sie-yu n'a été adopté en Chine pour le Zaboulistan que depuis le règne de Wou Tsö-t'en. Le début, manque au manuscrit que j'ai trouvé et nous n'avons rien avant la description du Magadha. Mais le pélerin nomme les Kuen-louen, le terme de "Cinq Indes" revient à chaque instant sous son pinceau, il passe au Sie-yu et rentre de là en Chine par la Kachgarie ; la fin manque à partir de Qarâchahr.

(*à suivre*)

Bulletin de l'Ecole Française
d'Extrême-Orient

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 6 AU 13 MARS 1909

Vols	23
Vol avec effraction	1
Vols d'enfants	5
Escroquerie	1
Recel	2
Détournement de femmes	2
Dette	1

Maintenus quelques heures au violon ... 35
Contravention au règlement de police et voirie. 166
do do des voitures ... 3
do do des jin-ricshaws. 116
do do des brouettes ... 63

DIVERS

Cadavres trouvés sur la voie publique ... 8
Malades indigents envoyés à l'hôpital ... 2
Plaintes diverses ... 25

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 17me JOUR DE LA 2me LUNE
(8 mars)

— Nous ordonnons à Tcheng Tei-siuen 程德全, ancien gouverneur de Hélonkiang, à Tcheng Pao-tch'oen 陳寶琛, ancien vice-président de l'Académie à Pékin, et à Tchou Tsou-meou 朱祖謀, ancien vice-ministre des Rites, de tous se hâter de venir à Pékin où ils devront se préparer à être reçus en audience impériale. Respect à ceci.

* * *

— Nous ordonnons à Yong-k'ing 榮慶, vice-ministre de l'Empire et ministre de l'Instruction publique et à Lou Jeng-siang 陸潤庠, ministre des Emplois Civils, de rédiger les histoires de la dynastie actuelle et des autres nations étrangères.

Nous nommons Tchang Tche-tong 張之洞, ministre et conseiller de l'Empire, et Cheng Kia-nei 孫家鼐, ministre de l'Empire, tous deux pour examiner au nom de l'Empereur ces histoires. Respect à ceci. [*Sinvanpao*]

* * *

— Sont nommés préfets-adjoints :

Hœi-K'oen 魏焜 au Ho-pei.

Yang Hio-hien 楊學賢 au Houpé.

Liao King-yen 廖景賢 au Koang-tong.

Vang Yng-cheng 汪蔭孫 au Koei-tcheou,

Kong Kien-hiong 龔建勛 au Nganhœi.

Sont nommés sous-préfets :

Tch'ai Koang-yo 蔡光岳 au Chansi.

Vang Tcheng-sien 王承先 au Pet-cheli.

Fa Ping-Kiong 華秉鈞 au Tché-kiang ; etc... Respect à ceci.

* * *

— Nous désirons que notre prince Régent fasse respectueusement de notre part les offrandes auprès des places qu'occupent les âmes de feu l'Impératrice-douairière et de feu l'Empereur Koang-siu, lorsque la quatrième lune après leur mort se sera écoulée. Respect à ceci.

* * *

— Sur la demande de Li Chao-yng 李擢英, ancien vice-président de la Cour suprême des causes capitales, et de ses collègues, nous permettons qu'on répare immédiatement le temple des deux fonctionnaires parfaits de la dynastie des Ming, Tchang Vei che 張維世 et Tchang p'an 張攀, originaires de T'ai-k'ang-hien, et ordonnons que les fonctionnaires locaux fassent d'après la loi les offrandes audit temple dans le printemps et l'automne.

Nous permettons également que l'âme de leur bon descendant Tchang Siang-ki 張祥麒 reçoive aussi des offrandes audit temple. Respect à ceci.

DU 18me JOUR DE LA 2me LUNE
(9 Mars)

—Na tong 那桐 étant en congé pour prendre le deuil de sa mère, nous ordonnons à Che-chou 世續, ministre et conseiller de l'Empire, de cumuler pour le moment le poste de vice-président du *Oéoupou* (Affaires étrangères). Respect à ceci.

* * *

— Nous promouvons spécialement Tchao K'i-ling 趙啟霖 (ancien censeur impérial) au grade de taotai et le nommons examinateur provincial p. i. du Setchoan. Respect à ceci.

N. B.—Ce censeur impérial a été destitué par feu l'Impératrice-douairiere, parce qu'il a accusé auprès du Trône le prince Tsai-tseng, fils du prince King, d'avoir détourné une fameuse chanteuse de Pékin, et le prince King lui-même d'avoir commis des abus de partialité et de favoritisme.

* * *

—Nous nommons Kiang Yeou-tch'ang 江毓昌 au poste de juge provincial du Kiangsi. Respect à ceci.

— Nous désignons Koh Tao-che 郭道直, taotai de Hing Siuen-yong, au Foukien. Respect à ceci.

N. B. — Ce taotoi fut taotai titulaire de Tchengkiang, au Kiangsou, et fut destitué.

— Nous nommons Vang Veng-fei 王文煥 au poste de général de brigade de Yue-nan, dans la province du Nganhœi. Respect à ceci.

— Nous nommons Vou Tchong-lien 何宗蓮 au poste de général de brigade de Ho-tcheou, dans la province du Kensou. Respect à ceci.

DU 19me JOUR DE LA 2me LUNE
(10 Mars)

—Tchoan-kien 璀建, vice-généralissime mandchou à Koangtcheou, nous a fait un mémoire, nous priant de lui permettre de démissionner pour raison de santé etc...Nous acceptons donc sa démissions et lui ordonnons de revenir en toute hâte à Pékin où il devra être employé. Respect à ceci.

* * *

—Nous nommons Tch'oen-lou 春祿 au poste de vice-généralissime mandchou à Koangtcheou, dans la province du Koangtong. Respect à ceci.

—Koang-k'i 廣琦 est désigné vice-généralissime de la bannière jaune bordée de la Mongolie. Respect à ceci.

* * *

—Sur la recommandation faite au Trône par Tchao Eul-cheng 趙爾巽, vice-roi du Setchoan, nous nommons Tcheng-pei 曾培 actuellement assesseur à l'essai au ministère de l'Instruction Publique à Pékin, en qualité de directeur général de la compagnie chargée des affaires de la construction de chemins de fer dans le Setchoan. Respect à ceci.

* * *

—Sur la demande de Toan-fang 端方 vice-roi des deux Kiang, nous destituons immédiatement de sa charge Li Peng-cheng 李本森, taotai en expectative d'emploi au Kiangsou, pour le punir d'avoir témérairement fait un don à Choei-tcheng 瑞澂, trésorier général de Soutcheou (capitale povinciale du Kiangsou) afin de le prier de se dire son élève et protégé. Respect à ceci. (*Sen-pao*)

— Le ministère du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) nous a présenté un rapport dans lequel il nous prie de lui dire un lieu comme station où S. M l'Impératrice-mère pourra monter au train pour partir à Liang-ke-tchoang près de Si-ling où le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu sera transporté et placé pour le moment, le 12me jour de la 3me lune (premier mai prochain) etc...

Nous ordonnons donc que, le jour susdit, vers 6 heures du matin, on prépare une station spéciale à Kao-Pei-tien, en dehors de la porte impériale de l'ouest, d'où partira notre mère. Respect à ceci.

* * *

— Nous ordonnons au ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) et à Cour Suprême de l'Intérieur de faire et réparer, pour le départ de notre Impératrice—mère de Pékin à Si-ling, toutes les routes et les ponts où le train devra passer. Respect à ceci.

* * *

— Sur la demande du *Yeou tchoan-pou* (Postes et Voies) nous permettons que Ngai Tei-k'ing 顏德慶, administrateur dudit ministère, soit envoyé au Setchoan pour examiner les travaux de la construction de la ligne ferrée dans cette province. Respect à ceci.

* * *

— Sur la demande de Toan-fang 端方, vice-roi de Nankin, nous permettons spécialement que feu Hong Su-k'oei 洪汝奎, ancien surintendant de la gabelle des deux Hoei, au Kiangsou, soit rétabli dans son ancienne dignité et que sa vie soit écrite dans l'histoire impériale concernant les fidèles fonctionnaires. Respect à ceci.

DU 20me JOUR DE LA 2me LUNE

(11 mars)

—Nous ordonnons, par l'intermédiaire des conseillers de l'Empire, à tous les mandarins de haut rang à Pékin, de nous avertir directement de temps en temps de tout les abus et intérêts se trouvant dans leur province d'origine. Respect à ceci.

—Siai-k'ai 謝愷 ancien sous-préfet de Yong-hien, au Petcheli, est promu au grade de taotai au choix pour le récompenser d'avoir eu plusieurs bonnes administrations. Respect à ceci.

—Pour la même raison, nous élevons Hoang Koh-hien 黃國煊 actuellement sous-préfet de Ts'ing-yuen-hien, au Petcheli, à la dignité de préfet, et lui ordonnons d'attendre une promotion dans sa charge. Respect à ceci.

DU 20me JOUR DE LA 2me LUNE

(11 mars)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

Tous les grands conseillers de l'Empire.

M. Vang Veng-fei 王文煥, nouveau général de brigade de Yue-nan, au Nganhoei.

M. Vou Tchong-lien 何宗蓮, nouveau général de brigade de Ho-tcheou au Kensou.

M. Tch'oen-lou 春祿, nouveau vice-généralissime mandchou à Koangtcheou, dans la province du Koangtong.

M. Koang-k'i 廣琦, nouveau vice-généralissime de la bannière jaune bordée de la Mongolie.

M. Koh Tao-che 郭道直, nouvellement nommé taotai de Hing Siuen-Yong, au Foukien.

DU 22me JOUR DE LA 2me LUNE

(13 mars)

—Nous nommons Yu-tchoan-lan 于滄瀾 au poste de taotai de Nang-Su-Koang, dans la province du Honan. Respect à ceci.

⁂

—Sur la demande du ministère de la Justice, nous permettons que Foang Lien-tcheng 方連軫, ancien préfet d'Ang-K'ing-fou (capitale provinciale du Nganhoei) soi rétabli dans son propre poste. Respect à ceci.

DES 22me et 23me JOUR DE LA 2me LUNE

DU 24me JOUR DE LA 2me LUNE

(15 mars)

— L'interdition de l'opium est une affaire administrative très importante pour le moment actuel en vue de rendre notre Empire très fort, c'est une mesure tout-à-fait utile à la Chine, comme l'instruction, l'éducation, l'hygiène, l'établissement des intérêts du peuple, des terrains, la richesse etc.... Mais l'interdiction de l'opium surtout est la plus urgente, elle est même considérée avec beaucoup d'intérêt par toutes les nations étrangères qui veulent nous aider dans cette affaire.

Cependant, dans l'interdiction absolue de l'opium, trois affaires sont également importantes : Interdiction de la culture du pavot, interdiction de fumer l'opium, et réunion d'une forte somme pour remplacer les impôts sur l'opium venant de l'Etranger ; si une de ces trois affaires est négligée, les deux autres seront très difficilement bien réglées, et ainsi on ne pourra jamais voir les résultats dans cette interdiction.

Pendant ces dernières années, bien que les commissaires impériaux chargés de l'interdiction absolue de l'opium et les autorités des provinces aient donné de très sévères ordres à tous les mandarins, fumeurs d'opium et leur aient infligé de graves punitions, néanmoins plusieurs d'entre eux le fument quand même ou en cachette.

Nous avons en effet ordonné que tous les pays de culture de pavot soient graduellement diminués dans un délai de dix ans; mais ensuite les hauts mandarins du Yunnan, du Setchoan, du Chansi, du Petcheli et de Hélonkiang nous présentèrent successivement des rapports, nous disant que dans leurs provinces la culture de pavot pourra réellement cesser complètement dans un an, nous les avons félicité pour leur activité dans cette administration.

Seulement, nous désirons savoir si les mandarins des autres provinces sont également très énergiques pour agir ainsi, et s'ils s'adonnent à exhorter le peuple à s'y conformer pour gagner suffisamment sa vie, en transformant les terrains de pavot en céréales.

Pour les impôts sur l'opium, c'est une administration très importante, car ils seront reçus pour le revenu destiné à nourrir les soldats. Récemment, le ministère des Finances nous a prié de faire augmenter les impôts sur le sel pour remplacer les impôts sur l'opium qui ont diminué beaucoup ; nous y avons consenti. Mais les contributions sur le sel se montant annuellement à 5.000.000 taëls au plus, ne suffisent pas pour le solde.

Quand nous pensons à tout cela, nous en sommes fort triste jour et nuit, et craignons que notre peuple très faible ne puisse se fortifier et s'efforcer à agir au mieux au point que nous ne puissions répondre à l'espérance des nations étrangères.

C'est pour cette raison que nous publions à nouveau ce décret impérial, ordonnant très sévèrement à tous nos Chinois de rompre avec leur habitude de fumer l'opium ; tous les fonctionnaires seront examinés par les commissaires impériaux chargés de l'interdiction de l'opium, et par les autorités des provinces ; celles-ci doivent apporter tous leurs soins, pour surveiller leurs subordonnés.

Quant aux soldats et aux élèves ou professeurs des diverses écoles, ils devront être examinés très sérieusement par leurs officiers et leurs directeurs.

Pour les marchands et tout le peuple qui fument l'opium, le ministère de l'Intérieur, les vice-rois, les gouverneurs, les maréchaux, le préfet de Pékin, les généralissimes et tous les fonctionnaires du chaque pays en prendront la responsabilité; ils doivent leur trouver de bons médicaments pour leur donner afin que les fumeurs d'opium, en en prenant, n'existent plus en Chine.

Maintenant, on traite des affaires de l'interdiction de la cuture du pavot, cela regarde aussi les autorités des provinces; ces dernières devront faire tout leur possible pour que tous les pays de culture de pavot soient transformés en céréales ou bien en d'autres choses convenables à chaque pays ; celui qui réussira, devra être spécialement récompensé ou élevé à une dignité mandarinale par les fonctionnaires locaux et le ministère de l'Intérieur.

En outre, pour ce qui s'agit des impôts sur l'opium, cela regarde le ministère des Finances auquel nous commandons très sérieusement de délibérer avec tout son soin à ce sujet. A présent, en effet on doit très nécessairement réunir une forte somme pour les diverses dépenses de l'Empire, mais nous apprenons qu'à l'époque actuelle il y a beaucoup de difficultés dans le peuple, par conséquent, les hauts fonctionnaires devront le faire d'après la situation du pauvre peuple, afin d'aider la Cour suprême à supprimer ce funeste mal et à rendre à l'empire le calme et la paix.

Nous ordonnons enfin à tous les tribunaux tant de Pékin que des provinces de ne pas refuser de se conformer à ce que nous enjoignons aujourd'hui, et de nous faire parvenir un rapport très détaillé sur tout ce qu'ils feront à ce sujet. Respect à ceci.

Audience impériale

du 9 mars

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 10 mars

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 21me JOUR DE LA 2me LUNE
(12 mars)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

(13 et 14 mars)

M. Payas-Vou-loan 巴雅斯胡蘭, fonctionnaire de la Mongolie et M. No

ang pou 訥音布, mandarin mandchou Iinsi que les grands conseillers de l'Empaire ont été reçus en audience impériale pans la salle du Conseil d'Etat.

du 15 mars

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

INTERIEUR

Pékin

—L'Etat de S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, paraît de plus en plus geave; S. A. I. le prince Régent en est bien inquiet et envoie toujours des conseillers chez lui pour le saluer.

—Les jeunes filles de Pékin, étudiant dans les diverses écoles, qui aimaient à porter le costume d'homme et la tresse cheveux, viennent de reprendre leurs propres habits et le chignon, car celles ont récemment reçu un ordre très sévère du ministère de l'Instruction publique.

Nankin

— Depuis le printemps de cette année, à Nankin il y a eu très souvent des incendies à la suite lesquels se trouvent maintenant plus de 1.500 malheureux qui n'ont de quoi ni manger, ni demeurer

S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, vient de verser de sa poche une grande somme pour venir en leur secours.

— M Tchao Toen-yn, sous-préfet-adjoint en expectative d'emploi à Nankin, a été destitué aussitôt après sa nomination.

Il attendait un emploi à Nankin il y a environ 15 mois; dernièrement il a fait envoyer une lettre à S. E. Vai Tcheng siang, trésorier général de Nankin, pour lui demander une place. Lorsque cette lettre parvint au tribunal dudit trésorier, il venait d'être nommé sous préfet-adjoint à Nankin.

Ce trésorier général ayant lu cette lettre, entra dans une grande colère et retira immédiatement la nomination avec les mots suivants :

"Je savais bien que M.Tchao Toen yn attendait un emploi à Nankin depuis assez longtemps, et je le croyais habile dans la littérature de notre Chine et les diverses administrations; mais hélas ! après l'avoir nommé au poste de sous-préfet-adjoint à Nankin, j'ai reçu tout justement la lettre qu'il m'envoyait pour me demander de lui trouver une meilleure charge, dans cette lettre il dit qu'il est parent de certain conseiller de l'Empire et ami intime d'un secrétaire du vice-roi du Petcheli, etc... Après lecture de tout cela, je suis sûr qu'il est un homme très sot et indigne d'occuper un poste de fonctionnaire; au surplus, le style de sa lettre est très mauvais et pire que celui d'un enfant. C'est pour cela que je supprime en toute hâte sa nomination."

Setchoan

— S. E. Tcheng Tei-siuen, ancien gouverneur de Hélongkiang, qui est en ce moment à Tchengtou, et rappelé à Pékin par S. A. I. le prince Régent, vient de lui télégraphier qu'il est déjà parti du Setchoan vers Pékin.

Yi-li

— S. E. Tchang-keng, amiral d'Yi-li, est accusé auprès du Prince Régent d'avoir commis de nombreux abus de cupidité et de cruauté.

L'enquête sur cette accusation a été confiée à S. E. Lien-k'oen, gouverneur du Singkiang.

Mandchourie

— Depuis les accusations portées contre S. E. Siu Che-tch'ang, vice roi de la Mandchourie, plusieurs fonctionnaires qui sont impliqués en ces accusations, se sont empressés de quitter la Mandchourie pour aller ailleurs afin d'éviter la punition. Le prince Régent ayant appris cela, leur a donné l'interdiction absolue à ce sujet.

Pékin

— Dans le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) plus de 50 postes de fonctionnaires ont déjà été supprimés; mais ceux qui y restent, ont encore beaucoup de temps libre.

— S. A. I. le prince King, oncle du prince Régent et président du Conseil d'Etat, chargé en ce moment des affaires de la construction du tombeau impérial, aurait l'intention de prier le Trône de récompenser magnifiquement tous les fonctionnaires employés à Tong-ling.

— Sur la demande de M. Li-tsing, censeur impérial, le prince Régent a dit verbalement avant-hier à tous les conseiller de l'Empire d'ordonner par télégramme toutes les provinces de supprimer toutes les contributions trop lourdes que le peuple ne peut pas supporter, et tous les postes de *Meng-ting* (Portier de chaque tribunal de haut mandarin, car parmi ces portiers, plusieurs achètent aussi la dignité de petit mandarin et font grand mal au peuple).

— La maladie de S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, s'était atténuée, mais à la suite de la mort de sa mère, son état s'est de nouveau aggravé.

Malgré cela, il va beaucoup mieux depuis avant hier. Un docteur étranger a assuré qu'il sera tout à fait rétabli dans 15 jours. (*Senpao*).

— Tout récemment, un censeur impérial a présenté à nouveau au prince Régent un rapport pour accuser M. Yuen Che-kai, ministre destitué, qui est en ce moment à Vei-fei dans le Honan, d'avoir dépensé beaucoup d'argent du Trésor Public de la province du Petcheli lorsqu'il était vice-roi du Petcheli.

Les 15 et 16 mars, il y aura au Bureau du ministère de l'Instruction publique, les examens impériaux que subiront les étudiants chinois revenus de l'étranger.

— A l'automne de cette année, le prince Régent choisirait personnellement quelques fonctionnaires parlant très bien une langue étrangère pour les envoyer en diverses nations étrangères y étudie les sciences de toutes les manières et les diverses administrations de nouvelle méthode.

— Le prince Régent aurait ordonné que tous les règlements des travaux sur les fleuves soient réorganisés.

— Le prince Régent aurait proposé que tous les lettrés et le peuple honnête aient le droit de communiquer directement au Trône les rapports traitant dest affaires de l'Empire, et que ceux dont les bonnes propositions seront parisro fois employées par la Cour suprême, soient promus à une dignité spéciale ou convenable à leur capacité.

Cependant, tous les conseillers de l'Empire protestent vivement contre cette proposition. [*Chepao*]

—Le prince Régent est d'avis d'installer à Pékin un commissaire impérial charég de la gabelle de toute la Chine

Tch-kiang

—S.E. Tchou Tsou-meou, ancien vice-président du ministère des Rites, originaire du Tchékiang, qui est en ce moment à Soutchéou et chargé des affaires scolaires, a été rappelé à Pékin. Cependant le gouverneur du Tchékiang aurait télégraphié à la Cour suprême lui annonçant que ce haut mandarin ne désire plus être nommé mandarin à Pékin à cause de son trop grand âge.

— M. Lou Meou-hiong, petit fils de feu Lou Ping-tchang, vice-ministre de l'Empire, a été, l'an dernier, destitué de sa charge de préfet de Yu-koan, au Tchékiang, parce qu'il avait été accusé d'avoir détourné une somme du Trésor Public se montant à 1.500 taëls.

Récemment, grâce à la faveur spéciale accordée par le prince Régent en souvenir des mérites de feu son grand-père, il est pardonné et promu encore au grade de préfet de la première catégorie.

Mandchourie

—M. Seng-tong, taotai titulaire à Ang-tong, est tombé très gravement malade, son état étant très grave.

Tibet

— S. E. Tchao Eul-fong, commissaire impérial au Tibet, est accusé d'être trop cruel à l'égard du peuple et d'avoir tué plusieurs innocents du Tibet.

L'enquête sur cette accusation est confiée à S. E. Ma-liang, généralissime mandchou

Pékin

— Le ministère de la Justice vient d'informer le prince Régent que, parmi les accusations portées par des censeurs impériaux contre le généralisime destitué I-koh à Soen-Yuent tcheng, il y en a quelques unes qui son-

fausses, et qu'en conséquence, il ne peut fixer une punition convenable à ses fautes.

Le prince Régent ayant reçu ce rapport, s'est empressé de télégraphier à M. Sing-king, généralissime mandchou à Soan-Yuen-tcheng, d'enquêter très sérieusement sur toutes les administrations faites auparavant à Soan-Yuen-tcheng par ledit généralissime destitué.

S. E. Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire, qui fut nommé délégué impérial par feu l'Impératrice douairière, chargé d'enquêter sur ces accusations, après avoir appris cette nouvelle, en est très honteux et très faché. (*Senpao*)

—S. E. Siu Che-tch'ang, nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) qui reste encore dans la vice-royauté de la Mandchourie, vient de présenter à nouveau un rapport au prince Régent, pour le prier de lui permettre de démissionner etc...

Le prince Régent, après lecture de ce rapport, entra dans une grande colère et le jeta par terre; ensuite, il a ordonné par télégramme de venir à Pékin. Il paraît que S. E. Siu Che-tch'ang sera puni lorsqu'il arrivera à Pékin.

—L'Impératrice-mère, veuve de feu l'Empereur Koangsiu, aurait dit au prince King de faire ouvrir en toute hâte une école de jeunes filles issues des familles nobles, afin de remplir le désir de feu l'Impératrice douairière.

—Plusieurs conservateurs de Pékin ont récemment prié le prince Régent de supprimer les petites écoles où il y a beaucoup d'abus et de faire recommencer les examens littéraires etc...

Ayant été blâmés par S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire et chargé des affaires éducatives de toute la Chine, ils n'osent plus en parler. (*Chepao*)

—Le prince Régent vient de dire verbalement à S. E. Yong king, vice-ministre de l'Empire et ministre du *Hio-pou* (Instruction publique) ce qui suit:

" Depuis que Li Tcha-fa, censeur impérial, nous a fait un mémoire pour nous prier de faire recommencer les examens littéraires, tout le monde croyait que nous avions l'idée des conservateurs, c'est tout-à-fait faux; car nous sommes allé en mission à l'étranger où nous avons vu toutes les administrations de nouvelle méthode qui sont utiles à notre Empire.

C'est pour cette raison que nous avons ordonné très sérieusement que toutes les provinces fassent leurs tous efforts pour mettre en réelle pratique les lois constitutionnelles et surtout les élections, afin qu'en Chine nous puissions avoir toutes les nouvelles lois et administrations dans huit ans. Voilà notre seul but pour fortifier notre Chine.

Vous devez à l'avenir communiquer à vos collègues notre proposition et délibérer avec eux sur toutes les affaires de réforme. Nous espérons que vous ferez en sorte que tous sachent bien que nous aimons beaucoup la réforme." (*Chepao*)

Kiangsou

—Tous les notables de Nan-hoei-hien, (Poutong) viennent d'accuser auprès du vice-roi de Nankin un grand secrétaire du trésorier général de Soutcheou, du nom de Tien maou, d'avoir détourné une grosse somme d'argent et d'avoir empêché une affaire d'intérêt public.

— M. Tchao Ping-yen, surintendant de la gabelle du Kiangsou, avait été accusé d'avoir commis de nembreux abus. Le prince Régent a ordonné au vice-roi des deux Hou, S. E. Tcheng Koei-long d'enquêter sur cette accusation. Ce dernier vient d'avertir le prince Régent que l'accusé qui était toujours actif dans toutes les administrations, ne doit pas être puni, qu'il a seulement été très souvent accusé et doit être envoyé ailleurs.

Le prince Régent n'a pas bien foi en ce rapport et a interrogé S. E. Tchang Tche-tong à ce sujet; cependant ce dernier a fait aussi tout son possible pour protéger l'accusé et celui-ci est ainsi conservé encore dans son poste.

Mais le prince Régent aurait ordonné au ministère de la Justice d'infliger à cet accusé une légère punition.

Tout le monde félicite le prince Régent de sa sagesse.

— Un jeune paysan, résidant à Nankin, ayant perdu sa mère, fit construire une petite chambre à côté du tombeau où il a demeuré depuis trois ans jusqu'à présent; pendant ce temps, il n'a mangé aucune viande, et tous les jours pria pour l'âme de sa mère décédée.

Les notables de Nankin ayant appris cette nouvelle, en sont très satisfaits et auraient l'intention de réunir une somme de 1.000 taëls pour la nourriture du jeune homme, et de prier le vice-roi des deux Kiang de le faire récompenser spécialement pour piété filiale.

Houpé

— Nous avons annoncé que S. E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, était tombé malade; mais aujourd'hui nous apprenons qu'il est complètement guéri et rétabli.

Koangtong

— M. Kao Ming-tchang, licencié du Koangtong, fut appelé à Nan-yang par un ami pour être en qualité de professeur dans une école chinoise où on lui promettait cent dollars d'apointements mensuels. Mais arrivé là bas, il fut refusé, et ayant cherché une autre place, il n'y réussit pas; aussi décida t-il de retourner à Canton.

Cependant, sur le navire étant très triste, il s'est suicidé en se jetant dans la mer.

- Dans le dernier incendie qui éclata parmi les navires des filles chanteuses de Koangtcheou, il y eut plus de 39 fonctionnaires qui perdirent la vie, s'amusant justement avec elles.

Un censeur impérial ayant été informé de cette douloureuse nouvelle, a fait un rapport au Trône pour accuser S. E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Koang, d'avoir négligé ordinairement de veiller sur ses subordonnés, au point que de très nombreux mandarins du Koangtong osaient toujours s'amuser dans les maisons de prostituées.

Le prince Régent aurait fait lancer une sévère proclamation interdisant à tous les fonctionnaires cette mauvaise habitude et menaçant de punir ceux qui contreviendraient à cet ordre.

Pékin

— S. A. I. le prince Régent a ordonné à S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, qui, ayant perdu sa mère devait quitter sa place pour prendre un deuil de trois ans, de continuer à remplir ses fonctions aussitôt après les cent jours qui suivront la mort de sa mère c'est une faveur tout-à-fait spéciale.

— Le prince Régent vient d'ordonner à S. E. Liang Toen-yen, ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) de dire tous les jours à un ou deux fonctionnaires de son ministère très versés dans les affaires diplomatiques et étrangères d'aller au palais lui expliquer les affaires diplomatiques.

— Le poste de préfet de Pékin va être transformé en celui de gouverneur du Petcheli.

— S. A. I. le prince Régent fera les offrandes, le 18 mars, au palais de ses ancêtres pour leur annoncer que le deuil national de cent jours étant expiré, il a reçu le sceau impérial de Régent, et leur déclarer qu'il fera paraître bientôt un décret impérial par lequel il donnera au nom du nouvel Empereur Siuen-t'ong une faveur privilégiée à tous les fonctionnaires qui font preuve de bonne administration dans leur charge. (*Jentcheoujepao*)

— S. E. Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire, a résolu énergiquement de quitter sa place, si M. Yi-koh, généralissime destitué à Soan-yuen-tcheng, n'est pas condamné à une punition plus grave.

— S. A. I. le prince Régent a l'intention de faire en sorte que M. Choei-liang, vice-ministre des Emplois Civils, et M. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan, permutent tous deux.

— Le prince Régent vient de fixer lui-même une nouvelle loi relative aux demandes de congé de tous les fonctionnaires de la Cour de Pékin et des provinces.

— Le prince Régent aurait ordonné qu'on examine toutes les autorités des provinces sur leur conduite et leur administration.

— Le prince Régent aurait ordonné que tous les jeunes gens, fils de princes ou de très hauts mandarins, se fassent soldats pour trois ans et entrent ensuite dans les écoles supérieures.

Kiangsou

— M. Tchao Ping gnei, surintendant général de la gabelle des deux Hoei, au Kiangsou, va être destitué de sa charge, bien qu'il ait été protégé par le gouverneur du Kiangsou et le vice-roi des deux Hou.

— S.E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, a récemment présenté au Trône un rapport, lui racontant l'histoire de feu Tcheng hou, gouverneur du Houpé et originaire de la mandchourie, et le priant de rétablir ce fonctionnaire décédé en son ancienne dignité.

Voici le résumé de cette histoire :

M. Tcheng-fou, homme très droit, mais très pauvre habitait la Mandchourie; il fut nommé secrétaire à la Cour

suprême trois ans après, et devint censeur impérial, puis il fut nommé taotai du riz au Chensi, ensuite juge provincial et trésorier général du Kensou, enfin gouverneur du Houpé.

En 1898, il présenta un rapport à feu l'Impératrice-douairière pour lui parler des affaires administratives de nouvelle méthode. C'est pour cela qu'il a été destitué de sa charge.

En 1900, il est mort dans la pauvreté.

Mandchourie

—S. E. Tcheng Tei-siuen, ancien gouverneur de Hêlonkiang, a quitté le Setchoan pour se rendre à Pékin ; après il sera reçu en audience impériale par S. A. I. le prince Régent, puis sera sans aucun doute nommé gouverneur de Kirin, car le dit Régent connait bien S E. Tcheng Tei-siuen et le sait fort savant dans les affaires de la Mandchourie.

M. Tcheng Tchao-zang, actuellement gouverneur de Kirin, est un ami intime de Yuen Che-kai et ne disire pas rester en son poste.

—Le gouverneur de Kirin vient d'informer le Trône que les divers pays de sa province étant ouverts au commerce, il aura absolument besoin de 2.500.000 taëls.

Le ministère des Finances lui aurait envoyé la moitiée de l'argent demandé.

Houpé

— S. E. Li Ming-tch'oen, trésorier général du Houpé, est accusé auprès du Trône par un censeur impérial, de continuer à fumer l'opium et de négliger de s'occuper des affaires financières de sa province.

Le Dalai Lama

— D'après le *Chepao* du 15 mars, le Dalai Lama est récemment parti de Si-ning vers le Tibet.

Avant son départ, il a reçu du prince Régent un don de six grandes pièces de goie, de huit mille grands lingots d'arsent et seize mille petits lingots.

Pékin

— Le prince Régent a énergiquement résolu de rappeler à Pékin S. E. Gu Hong-ki, ministre démissionnaire de l'Empire, originaire du Hounan.

— La mère de S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, qui est morte il y a quelques jours, avait 85 ans.

—Un censeur impérial a accusé avant-hier aupr s du Prince Régent, le ministère de la Justice d'avoir jugé avec trop d'indulgence le procès de M. Yi-koh, généralissime destitué à Soan-yuen-tcheng.

— Le prince Régent vient de déclarer que, si un mandarin ou un lettré veulent lui faire uu rapport parlant des lois constitutionnelles ou d'une administration de nouvelle méthode, ils pourront correspondre directement avec lui.

Kiangsou

— Sur proposition de S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, les environs de Hai-tcheou doivent être ouverts comme port commercial, afin d'empêcher les étrangers d'en demander l'ouverture.

Honan

— S. E. Ou Tchong-hi, gouverneur du Honan, vient d'avertir le Trône que la neige est tombée très abondamment dans sa province, ce qui contente beaucoup le peuple.

***

AFFAIRES MILITAIRES

Foukien

—S. E. T'ie-liang, ministre de la Guerre, trouvant que les affaires militaires de la province du Foukien sont en état très mauvais, vient de déléguer quelques fonctionnaires de son ministère à diverses préfectures de la dite province pour examiner toutes les troupes.

Kiangsou

—M. Le colonel en chef Tcheng Liang-hu est nommé général de brigade p.i. de Siutcheou.

Kiang-pei

— S. E. Vang Che-tcheng, généralissime du Kiang-pei, va être changé; il sera probablement désigné vice-ministre de la Guerre.

***

NOMINATIONS

Honan

—M. Tchao Fou-yuen est nommé taotai de Nan-su koang, au Honan; M. Vang Moan-yong est désigné taotai de K'ai-koei-Tcheng-Hiu, dans la même province.

—M. Pang Yong-ling, actuellement secrétaire du ministère de la Justice, est nommé commissaire spécial chargé de l'établissement des lois constitutionnelles et des affaires des élections de conseillers provinciaux au Honan.

Kiangsou

—M. Tchang Jeng-ts'ai, sous-préfet en expectative d'emploi au Kiangsou, est promu au rang de taotai ; il est près de partir pour Pékin où il sera reçu en audience impériale et remerciera le prince Régent de cette faveur spéciale.

—M. Vou Vei-tcheou est désigné sous-préfet de Tcheng-yang-hien et M. Vou Ts'e-tcho, sous-préfet de Vou-tsing-hien.

Houpé

—M. Lien-tsie est nommé préfet de Hoang-tcheou-fou, au Houpé, en remplacement de M. Pang Kio-sien qui prend le deuil de sa mère durant trois ans.

Pékin

— Sur la demande de quelques conseillers de l'Empire, le prince Régent va nommer S. E. Toang Tchao-yi, qui va revenir de l'Europe, au poste de vice-président du *Oéoupou* (Affaires étrangères).

Setchoan

—Sont nommés :

M. Choei-ling, préfet à Kiong-tcheou-fou.

M. Li Ki-nien, préfet à Pao-ning-fou.

M. Keng Pao-k'oei, préfet à Tchon-king-fou.

M. Seng Ke-kang, sous-préfet à Pa-hien.

Koangsi

M. Tcheng Tse-tchong est nommé préfet de Hou-tcheou-fou.

M. Tcheng Tchong-ping est désigné préfet de Siuen-tcheou-fou.

M. Lieou Sie-loun est nommé sous-préfet de Koei-ping-hien.

Kiangsou

— M. Jeng-ang est nommé préfet-adjoint de Tchoan-cha au Poutong, en remplacement de M. Tcheng-loun, fils aîné de M. Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeou-tchoan-pou*,

Pékin

— Un bruit très sérieux circule à Pékin d'après lequel S. A. I. le prince Yeou-loan va être désigné conseiller de l'Empire pour remplacer S. E. Na-tong qui est malade.

***

MARINE

Pékin

—Le prince Cheou, ministre de l'Intérieur chargé des affaires de la Marine, a décidé de ne jamais faire un emprunt avec les Etrangers pour l'établissement du ministère de la Marine.

—Le dit prince va se rendre dans les divess pays du Petcheli pour inspecter les troupes de la Marine.

—M. l'amiral Sha Tcheng-ping sera nommé vice-ministre de la Marine ; M. Vang Che-tcheng, actuellement généralissime du Kiang-pei, sera nommé amiral générai du Sud et du Nord.

Pékin

—Le 6 mars, a eu lieu à Pékin une très grande réunion de tous les hauts mandarins de la Cour, dans le but de se concerter pour les affaires de l'établissement du ministère de la Marine.

Le prince Régent aurait proposé de faire percevoir une nouvelle contribution dont le revenu servira à fonder le nouveau ministère de la Marine.

Il aurait ordonné à tous les princes de tâcher d'envoyer leurs enfants à l'étranger pour apprendre les sciences et les métiers de la Marine.

Il aurait dit en outre à tous les hauts mandarins de Pékin de lui parler une fois tous les cinq jours des affaires de la Marine.

***

CHEMINS DE FER

Pékin

— S.E. Li Tien-ling, nonveau ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) et S.A.I. le prince Tsai-tse, ministre des Finances, ont récemment prié le prince Régent de publier un décret impérial, déclarant que la Cour suprême aura seule le droit de contracter un emprunt avec des étrangers pour la construction d'une ligne ferrée dans une province.

Déclarant à tous les conseillers de l'Empire que seule la Cour suprême a le droit sur tous les chemins de fer de la Chine, le prince Régent a approuvé cette proposition.

Nganhoei

— S.E. Tcheou Vei-si, taotai et directeur général du chemin de fer dans la province du Nganhoei, son pays d'origine, voyant que tous les notables de sa province s'opposent très violemment à son idée de contracter un emprunt avec des Etrangers pour la construction de chemins de fer, vient de décider de ne plus le faire, mais d'exhorter le peuple à verser généreusement de l'argent pour

acheter les actions dont chacune coûte $ 5.

La somme totale d'argent d'actions ersa de 10.000.000 dollars.) *Jentchoujepao)*

Pékin

—M. Koan Mien-kiong, sous-directeur du chemin de fer Pékin-Tchangkiakéou, a été destitué de sa charge.

Il fut accusé auprès du Trône d'avoir commis de nombreux abus dans cette ligne ferrée avec Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) et d'avoir volé une somme de 30.000 taëls, lorsqu'il achetait les terrains pour ladite voie ferrée.

—M. Liang Che-yi, ami intime de M. Tcheng-pie et directeur général du chemin de fer Pékin-Handéou, va démissionner.

On l'accusa auprès du prince Régent en ces termes :

Liang Che-yi, originaire du Koangtong, ne comprend rien aux sciences techniques des chemins de fer ; grâce à la faveur du seul Tcheng-pie, il a pu etre désigné directeur général du chemiu de fer Pékin-Hankéou, c'est une des meilleures places dans les chemins de fer ; là il peut toucher 2.900 taëls d'appointement mensuels.

Lorsque Tcheng-pie était dans sa charge, il n'agissait que suivant ses propres désirs.

***

OPIUM

Pékin

—S. E. Tcheng Tch'oen-hien, ancien vice-roi des deux Koang, aurait été appelé à Pékin. Mais celui-ci a télégraphi au prince Régent, disant que, s'il peut être nommé commissaire impérial chargé uniquement de l'interdiction absolue de l'opium, il devra partir immédiatement à Pékin pour prendre possession de ce poste, et que, pour autre place même très élevée, il n'en recevra aucune.

Kensou

—Le *Chechepao* annonce que S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, aurait été rappelé à Pékin où il sera examiné pour voir s'il fume l'opium ; il pourra retourner au Kensou s'il ne fume pas d'opium.

Pékin

—La Cour suprême a décidé qu'à partir l'année prochaine,tous les pays de la culture du pavot soient cultivés en céréales.

—Quatre fonctionnaires du ministère des Finances sont partis pour Kiang-nan où ils se chargeront d'inspecter tous les mandarins, fumeurs d'opium et d'examiner toutes les affaires de l'interdiction absolue de l'opium.

Kiangsou

—M. Cheng Fa-ngo, sous-préfet de Kiang-Yng-hien, est destitué, parce qu'il ne peut pas abandonner son habitude de fumer l'opium.

—La contribution sur l'opium est augmentée à nouveau, afin que tous les fumeurs, ne pouvant plus supporter cette tr s lourde contribution, abandonnent leur habitude.

Kiangsou

—Parmi les mandarins du Kiangnan,il y en a plusieurs qui fument encore l'opium ; comme M. Tchou Tse-tcheng, aveugle, ancien juge provincial p. i. du Kiangsou, actuellement taotai chargé des Finances à Soutcheou, et M. Tchao Ping-yen, surintendant de la gabelle des deux Hoei, au Kiangsou, tous deux ont l'habitude très invétérée de fumer l'opium ; mais le vice-roi et le gouverneur du Kiangsou ont récemment fait un rapport au Trône, disant que ces deux fonctionnaires qui avaient été accusés de fumer l opium, sont très actifs dans leurs administrations et ont déjà abandonné leur habitude de fumer l'opium.

Ils déclarent également que parmi les fonctionnaires du Kiangsou, ancun mandarin ne fume l'opium et que, même s'il y en a quelques-uns qui avaient cette habitude, ils ont tous été destitués de leur charge ou bien prennent des médicaments contre cette funeste habitude.

Foukien

—Un censeur impérial vient d'accuser auprès du prince Régent plusieurs fonctionnaires du Foukien de ne pas prendre des médicaments pour abandonner leur habitude de fumer l'opium.

***

MINES

Mongolie

—Le prince Régent apprenant que les territoires de la Mongolie sont pleins de très bonnes mines, est disireux de faire réunir une forte somme d'actions avec laquelle sera fondée une compagnie du nom de *Mong-k'oang-kong-se*, chargée de l'exploitation de toutes les mines en Mongolie. (*Tchonvaijepao*)

***

AFFAIRES ÉTRANGERES

Koangtong

—Plus da 150 Japonais viennent d'occuper de force un territoire côtier de la mer du Sud de Canton où ils pêchaient, chassant tous les pêcheurs chinois et démolissant leurs maisons.

Le *Oéoupou* s'est empressé de commander au vice roi du Koangtong de discuter cette question avec les autorités japonaises. (*Chepao*)

Berlin

—M. Yu Se-mei, commissaire impérial chargé d'étudier les lois constitutionnelles à Berlin, néglige de remplir parfaitement ses devoirs ; aussi le prince Régent est-il d'avis de le remplacer par un autre mandarin.

—L'Empereur d'Allemagne vient de décorer d'un ordre élevé M. Cheng Pao ki, ancien ministre de Chine à Berlin, actuellement sous-directeur impérial du chemin de fer Tsing-Pou.

Pékin

—Le ministre d'Allemagne à Pékin croyant que la Chine est vraiment très pauvre, aurait obtenu de son gouvernement la permission de remettre à dix ans le paiment des indemnités de 1900.

Les autres nations étrangères l'auraient imité dans cet acte. (*chepao*)

***

PRESSE

Kiangsi

—M. Tcheou Cheou-jeng, doyen des notables du Kiangsi, vient de créer à Nantchang une revue mensuelle désignée sous le nom de *Chien-tcheng-pao* (journal des administrations constitutionnelles); elle paraîtra dans vingt jours.

Pékin

—Les autorités du ministère *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) ont l'intention de fonder une revue mensuelle désignée sous le nom de *Yeou-pou-kiao-t'ong-pao* (journal des communications du *Yeou-tchoan-pon*) ; elle paraîtra probablement dans un mois.

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Honan

—La province du Honan est une province pleine de conservateurs ; mais récemment, elle s'est peu a peu améliorée et transformée en milieu réformiste. On vient d'y ouvrir une grande école de filles.

Pékin

—Le prince Régent aurait ordonné au ministre de l'Instruction Publique à Pékin de récompenser spécialement tous ceux qui verseront de l'argent pour aider les écoles.

Kiangsou

—S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, aurait prié le prince Régent de lui permettre de fonder à Nankin une Université où l'on ne recevra que les élèves des trois proviences du Kiangsou, du Nganhoei et du Kiangsi.

Cependont, pour cette affaire, il manque encore 500.000 taëls.

***

TROUBLES

Chantong

Les malfaiteurs de la société séditieuse nommée *Ta-tao hoei* (grand couteau) se soulèvent très fortement contre les mandarins ; de nombreux soldats réguliers sont expédiés sur les lieux pour les poursuivre.

On dit que ces séditieux sont imbus d'opinions anti-étrangères. (*Chechepao*)

Tchékiang

—A Ning-po se trouvent de très nombreux révolutionnaires ; les soldats n'osent pas, dit-on, les attaquer, car ces rebelles sont armés de bon fusils, venant de l'étranger.

Nganhoei

—On vient de trouver plusieurs révolutionnaires parmi les compositeurs des imprimeries chinoises à Ngankin, capitale provinciale du Nganhoei. Maintenant, des bruits très mauvais circulent partout.

Chantong

—Nous avons annoncé hier que les émeutiers de la société séditieuse de *Ta-tao-hoei* (grand couteau) se soulèvent très fortement etc.

Aujourd'hui, on nous informe que S. E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, s'est empressé d'expédier de

nombreux soldats dirigés à l'européenne, à Tchao-tcheou pour attaquer ces malfaiteurs, et plusieurs soldats pour protéger les étrangers et les églises catholiques.

***

ELECTIONS

Kiangsou

—Toutes les provinces de la Chine, suivant l'ordre récent du prince Régent, s'empressent de mettre graduellement en réelle pratique toutes les lois constitutionnelles préparatoires, dans chaque province, tous les notables procèdent d'abord aux élections de conseillers de district et de conseillers provinciaux, telles sont les nouvelles administrations.

Maintenant on nous fait parvenir la liste des conseillers élus dans chaque sous-préfecture de la province du Kiang-sou.

Sous-préfectures	*conseillers*
T'ai-hou (Soutcheou)	4
Ts'ing-hou	1
Tchang-tcheou	12
Yuen-hou...	12
Vou-hien	19
Ou kiang	15
Tcheng-tse	11
Tchang-cheou	13
Tchao-veng	8
Koeng chan	8
Sing-yang	6
Tchoan-cha (Songkiang)	5
Fa-ting	15
Leou-hien	18
Fong-yen	12
King-chan	8
Chang-hai	44
Nan-hoei (Poutong)	26
Ts'ing-p'ou	22
Vou-tsing (Tchang-tcheou)	32
Yang-hou	28
Vou-sie	29
King-koei	30
I-bing	23
King-k'i	16
Kiang-yng	33
Ts'ing-kiang	19
T'ai-ping (Tcheng-kiang)	4
Tan-tou	28
Tan-yang	34
King-tan	20
Lie yang	24
T'ai-tchang	12
Tcheng-yang	9
Tchong-ming	22
Kia-ting	24
Pao-chan	13

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

12 Mars 1908	12 Mars 1909
Mini. -2,3	5,6
Max, 11,8	5,8
Moy, 4,75	6,20

11 Mars 1909	11 Mars 1908
Mini, -2,1	4,7
Max, 9,6	12,7
Moy, 3,70	8,70

13 Mars 1908	13 Mars 1909
Mini, 0.8	2,6
Max, 13,4	13,4
Moy, 7,10	5,40

16 mars 1908	16 mars 1909
Mini, 8,7	6,2
Max, 15,9	7,7
Moy, 12,30	6,95

MUNICIPAL COUNCIL

Séance du mercredi 3 mars 1909.

Restaurants et théâtres chinois — La police signale la présence dans ces établissements de fillettes au dessous de 15 ans. Elle demande qu'une clause prohibitive soit insérée dans les licences Le comité de surveillance est chargé de cette mesure.

***

Le Jardin Chang Su-Ho.—M. le pasteur Krang, propriétaire déclaré de cet établissement annonce qu'il va le réouvrir au public sans droit d'entrée, il demande en conséquence la réduction des taxes précédemment établies sur cet établissement. D'abord avec les vues de l'Inspecteur des taxes, celle-ci sont réduites de 30 % à la condition que le jardin soit ouvert gratuitement au public.

***

L'assemblée des contribuables du 17 mars 1909. — Nous avons déjà publié dans notre numéro du 4 mars les résolutions qui seront soumises aux contribuables, nous n'y revenons que pour mentionner les points suivants que nous trouvons dans la *M.G.*

1° la question de l'extension de la Concession internationale n'a été soumise aux contribuables que pour leur montrer à quelles difficultés le *M. C.* se heurte constamment pour faire faire la police sur les limites du *Settlement.* Voir à ce sujet la réponse du *Ouéoupou* au ministre plénipotentiaire anglais de Pékin que nous donnons après les (*Télégrammes*) et pour trouver dans un vote public tout l'appui nécessaire pour renforcer l'action du *M. C.* auprès du Corps Consulaire.

2° Le *M. C.* sur demande de M. Trueman, déclare que la *Résolution XI* relative aux volontaires, portera la mention " sur demande des contribuables ".

3° Enfin le *M. C.* a demandé que pour ce qui regarde les comptes de 1908 et le budget estimatif pour 1909, les questions soient exposées avant l'assemblée des Contibuables en une note explicative pour faciliter le travail du Président. Adopté.

STATISTIQUES

1° *Maladies infectieuses :*

Variole : un décès, popul. chinoise,

Fièvre typhoïde : trois décès, popul. non chinoise.

Tuberculose : seize décès, popul. chinoise.

Décès d'autres causes : 117 parmi les Chinois; 5 parmi les non-chinois.

2° *Mesure contre la Peste* :

Rats trouvés morts et envoyés au Laboratoire: 521.

Rats infectés de peste : 10. —

Pièges tendus : 2014. —

Rats pris et brûlés : 965. —

Appats empoisonnés : 93467. —

Maisons désinfectées temporairement, sur demande du locataire : 446. ; sur demande du propriétaire : 0. —

Personnes vaccinées contre la Peste : 42.

***

REUNION ANNUELLE DES CONTRIBUABLES DE LA CONCESSION INTERNATIONALE

C'est aujourdhui, 17 mars, que doit avoir lieu la réunion des contribuables de la Concession internationale au Town Hall.

Nous donnons à nouveau ci-dessous les résolutions qui seront présentées, avec les modifications intervenues depuis leur première publication.

Résolution I.—Election du Président.

Résolution II.—Nomination d'un Secrétaire.

Résolution III.— Les règlements de procédure en vigueur l'année dernière, suivant l'amendement No 8, publié dans la *M. G.* du 28 Mai 1908, seront proposés à l'adoption de l'Assemblée pour la réunion de cette année et conserver force de loi jusqu'à la prochaine réunion

Résolution IV. — Les rapports et les comptes pour l'année finissant le 31 Décembre 1908 publiés dans la *M. G.* du 27 Février 1909 seront ratifiés.

Résolution V.—L'Assemblée examinera les cas, où une compensation devra être payée, pour les terrains destinés à l'établissement des voies de communication, comme prévu à l'Art. VI A des règlement fonciers, compensation consistant en un plus haut prix que la valeur évaluée, plus la majoration de 10 % pour vente forcée.

Le *M. C.* sera donc autorisé à évaluer et à percevoir l'impôt foncier sur les lots cadastraux, comprenant de tels terrains, dont la valeur sera désormais le prix payé par le *M. C.* pour le renchérissement de ce terrain.

Résolution VI.—Les dépenses estimatives pour 1909, contenues dans le Budget proposé par le *M. C.* sortant et publiées dans le No. de la *M. G.* du 4 Mars 1909, seront approuvées et adoptées, avec les additions qui y sont insérées, par l'Assemblée des Contribuables.

Et en conséquence, le *M. C.* sera autorisé à imposer, à percevoir et à recouvrer les contributions, taxes, droits et impôts qui y sont mentionnés, et à lever, lorsqu'il sera jugé nécessaire de le faire, un emprunt n'excédant pas Tls: 400.000 (quatre cent mille taëls) en émettant des obligations rachetables dans un délai qui ne sera pas inférieur à 5 ans, ni supérieur à 20 ans, à dater de leur émission, et rapportant un intérêt qui n'excèdera pas 6 % par an. Cet emprunt sera destiné à couvrir les frais nécessités par le chapitre " *Dépenses extraordinaires.*"

Résolution VII.—SUR LA DEMANDE DES CONTRIBUABLES —Considérant la pléthore de trafic de Nanking road et le présent état, contraire à l'hygiène, du Yang-King-Pang, le *M. C.* est investi du pouvoir d'entrer en négociations avec le Conseil Municipal français au sujet de la couverture du Yang King Pang: il est fait remarquer que ce dernier Conseil est tout disposé à payer la moitié des frais encourus pas cette entreprise. Il est, en outre,

résolu que pour que ce travail soit mené à bout dans le plus bref délai possible, le *M. C.* soit autorisé à émettre un emprunt supplémentaire, destiné à couvrir les frais nécessaires.

Résolution VIII.—Cette assemblée de contribuables approuvera l'englobement dans les limites de la Concession Internationale de la bande de terrain qui est entre le chemin de fer et Soutchéou Creek, depuis le cimetierre cantonais jusqu'au *Hongkew Recreation Ground*, et autorisera le *M. C.* à faire tous ses efforts pour arriver à ce résultat.

Résolution IX.—Le *M. C.* sera autorisé à reprendre la vente des lampes électriques, en faisant une distinction pour les "ventilateurs et autres garnitures" auxquels fait allusion la Résolution passée à la réunion spéciale des Contribuables du 26 janvier 1904.

Résolution X.—L'assemblée des Contribuables émettra ses regrets de ce qu'il soit permis d'ouvrir des maisons de jeu sur des voies municipales, de la Concession ou sur celles y conduisant; elle autorisera le *M. C.* à prendre telles mesures qu'il convient, soit pour les faire fermer, soit pour leur appliquer la condition d'une licence, comme le prescrit le réglement en vigueur pour les endroits d'amusement public, compris dans les limites de la Concession.

Résolution XI. — *Sur la demande des contribuables.* — Le *M. C.* sera autorisé à faire suivre d'effet les propositions du Bureau des Officiers du Corps des Volontaires pour l'aménagement d'une nouvelle salle d'exercices, comme cela a été publié dans la *M. G.* du 27 Février 1908 et à emprunter pour ce projet une somme n'excédant pas Tls: 100.000 (cent mille taëls) de la façon prévue à la Résolution VI ci-dessus.

Resultion XII. – Election d'un commissaire foncier pour l'année courante.

Résolution XIII.—Election de quatre commissaires généraux pour l'Hôpital Général pour l'année courante.

Résolution XIV. — *Sur la proposition* de M. E. S. Little, secondé par M. H. D. Hutchinson.

L'Assemblée des contribuables votera pour que tous les électeurs admis à voter, qui payent Tls. 50.—de taxes par an puissent continuer à être éligibles comme Conseillers, suivant l'habitude de ces 39 dernières années et l'interprétation qui a placé la totalité de cette période sous les Règlements fonciers XIX et XXIX.

Résolution XV. — *Sur la proposition* de M. H. D. Hutchinson, secondé par M. J. Frost.

Les réunions du *M. C.* devront être ouvertes à tous les Electeurs admis à voter, mais lesdits Electeurs, autres que les membres du *M.C.* et ses fonctionnaires, devront se retirer lorsque, dans l'opinion du *M. C.*, il sera de l'intérêt public que certaines affaires spéciales soient discutées en réunion privée.

Résolution XVI.—*Sur la proposition* de M. W. V. Drummond, secondé par M. C. Oswald Liddell.

L'Assemblée aura à se prononcer sur un nouveau fonctionnaire municipal qui sera apelé: *trésorier municipal.* Toutes les questions relatives aux dépenses des fonds municipaux devront être soumises à ce nouveau fonctionnaire en première instance avec les raisons qui militent en faveur de ces dépenses. Toutes ces questions seront examinées et soumises au Trésorier avant qu'elles ne soient portées devant le comité des Finances. Le traitement de ce Trésorier sera pour le début de 8000 taëls par an, avec les indemnités coutumières pour le loyer etc. Il lui sera donné un bureau séparé avec telle assistance d'employés que le le *M. C.* jugera nécessaire.

***

Des modifications ont été apportées à la Résolution XI, sur la proposition de M. C. Osward Liddell, secondé par M. C. Stepharius.

Résolution XI amendée. — *Sur la demande des contribuables.* — Le *M. C.* sera autorisé à faire suivre d'effet les propositions du Bureau des Officiers du Corps des Volontaires pour l'aménagement d'une salle permanente d'Exercice et d'une résidence, comme cela a été publié dans la *M. G.*, du 27 février 1908, et à emprunter pour ce projet une somme n'excédant pas Tls. 100.000. (cent mille taëls) de la façon prévue à la Résolution ci-dessus, afin de lui donner les moyens de négocier l'achat d'un terrain convenable.

***

Séance du mercredi 10 Mars 1909.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES CONTRIBUABLES

Résolution VII.—Le Yang King Pang.

"Une très forte discussion s'est engagée sur le projet de couverture du Yang King Pang. MM. McBain et McMichaël renouvellent leur vote en faveur du projet, tandis que MM. Prentice et Macray se prononcent contre la résolution. Ces deux derniers membres du *M.C.* qui pourtant sont en faveur de la couverture ont estimé que le présent état des affaires ne permettait pas de donner suite au projet.

Les autres membres sont contre le projet de couverture en lui-même, estimant que les avantages qu'en pourrait tirer la concession internationle sont de peu d'importance."

En conséquence la majorité du *M.C.* se trouve contre la Résolution VII, il a donc été décidé que le Président de la réunion annuelle des contribuables devra en aviser l'assemblée.

Résolution VIII. Extension de la Concession internationale.

"Le corps consulaire avait envoyé copie de la correspondance engagée avec le vice-roi sur ce sujet avec la demande du *M.C.* pour une réponse ultérieure. Ces lettres sont déjà connues du public et le *M. C.* décide de différer sa réponse jusqu'après la Réunion des Contribuables lorsque la question reviendra en discussion."

Résolution IX.—Vente de lampes électriques.

On lit un rapport de l'ingénieur électricien qui résulte de ses récents pourparlers avec les entrepreneurs à cet égard. Ayant constaté qu'il y a accord sur la proposition que les lampes soient achetées par le *M. C.* après un appel d'offres fait par la ou les firmes locales que cela intéresse, les membres du *M. C.* considèrent que toute proposition ultérieure de revente à prix coûtant aux entrepreneurs locaux en majorant de 10 % pour la vente au public, devait être abandonnée.'

L'ingénieur-électricien fera connaître le plus tôt possible aux entrepreneurs les vues du Conseil sur ce point.

Résolution XI. — *Salle d'exercice pour le S.V.C.*

"L'amendement qui a été présenté sur cette Résolution est discuté par M. Trueman qui dit qu'il est démontré clairement que le nouvel établissement pour le *S.V.C.* consiste en une nouvelle salle d'exercice et une résidence et que par conséquent la somme de 100.000 taëls dont il a été question ne saurait suffire au prix de ce projet.

"Le *M. C.*, bien que non complètement opposé au projet décide qu'il soit bien souligné que sa ligne de conduite depuis plusieurs années tendait à centraliser tous les services municipaux aux bureaux centraux de Kiangse road, c'est à cette seule fin qu'il est procédé à l'achat progressif du bloc complet environnant. L'opinion, que les plans et projets pour la reconstruction de tout le bloc soient entrepris cette année, prévaut au sein du *M. C.*"

Résolution XIV.—Eligibilité au M.C.—

"La lettre suivante de M. E. S. Little qui donne naissance à cette Résolution est lue et publiée.

M. Little demande que cette Résolution passe immédiatement après la Résolution IV rapports et comptes.

"Le Secrétaire du *M. C.* répond, par ordre, que la chose est impossible parce que contraire aux dispositions de l'article XIX du Règlement de la Concession. Il faut pour cette question en référer, comme indiqué par l'article XXVIII au corps consulaire et aux autorités chinoises."

Résolution XV.—Réunions du M. C.—

"M. Hutchinson a demandé que les réunions du *M. C.* fussent publiques. Le *M. C.* s'y oppose parce qu'inutile et pour les mêmes raisons que celles qui l'an dernier, inspirèrent le refus aux journalistes de l'accès à ces réunions."

***

CONCOURS DE BOXE

Une lettre du commandant du navire de Guerre anglais *Astroea* propose qu'un match de boxe soit disputé entre les marins de son navire et les chauffeurs du navire de guerre américain *Wilnington.*

Le Comité de surveillance ne s'oppose pas à cette exhibition à condition toutefois que les dispositions en soient sous la surveillance de la police et que les officiers des navires dont les hommes pourraient y assister prennent la responsabilité de discipline de ces derniers. Relativement à l'interdiction qui avait frappé ce genre d'exhibition en 1903, le *M. C.* déclare qu'il y avait alors des motifs spéciaux dont il n'y a plus lieu de tenir compte aujourd'hui.

***

MONOPOLE DU SEL

On lit à cet égard des rapports de police, desquels il résulte, en dehors de l'évidence du fait que peuvent en donner les journaux chinois, qu'il est certain que le Gouverneur du Tche-Kiang est en train de prendre d'actives mesures pour l'établissement d'un monopole gouvernemental sur la vente du sel dans les limites de sa province.

Le taotai lui a fait remarquer que l'établissement de bureaux officiels chinois dans les Concessions sont susceptibles d'être combattues par les autorités étrangères et que sa proclamation qui a été signifiée de façon privée à douze boutiques, qui a en outre le caract re d'une licence, devrait être revêtue des sceaux consulaires étrangers.

Il est décidé de communiquer à ce sujet avec le corps Consulaire pour arriver à ce que le *M. C.* ait pleine connaissance de la question : en demandant en outre une enquête pour savoir ce qui a été fait à sujet et en insistant surtout sur le point que l'étendue des concessions est exempte de toutes taxes sous quelque forme qu'elles se présentent directe ou indirecte.

Il est de plus encore décidé qu'un avis pour les indigènes sera publié pour leur rappeler que les Concession sont exempter de toutes taxes de sel et qu'aucune restriction ne doit être apportée sur ce point dans les limites de la Concession.

***

CADAVRE D'UN ENFANT

Le 5 février, un panier contenant le corps d'un enfant chinois mort,âgé d'environ 6 mois, fut trouvé par le constable chinois No. 700, dans une impasse de Kiukiang road : le cadavre fût envoyé au dépôt mortuaire.

Le tipao en fonction dans le district de Dong Kwei Zien fut informé et requis par la Police d'aviser de ce fait le magistrat de la Cité par la voie habituelle.

Il refusa de le faire, déclarant qu'il n'avait pas à se déranger pour aussi peu, ni payer de ce fait $ 4.—au satellite de la Cité.

Il ajouta qu'auparavant il avait toujours agi ainsi, qu'il avait dû supporter de fortes dépenses de ce fait et qu'aujourd'hui il était à bout de ressources.

Il déclara de plus que chaque fois que le Magistrat de la Cité ouvrait une enquête, il lui en coûtait à lui personnellement plus de $ 10.— que lui *squeeza ent* les satellites du Yamen, porteurs de chaises et autres parasites. Un simple rapport de décès entraîne une dépense de pluiseurs dollars pour la pétition et son accès au Yamen.

Récemment il s'accommodait néanmoins de ces inadmissibles extorsions car la vie était plus facile et que ses commissions sur les achats et rentes de terrains et autres propriétés lui donnaient le moyen de les supporter mais les temps sont mauvais et ses ressources se sont considérablement réduites.

Le tipao dit encore que s'il pouvait, il résignerait ses fonctions, mais il ne se trouve personne pour les prendre après lui ; et s'il se retirait sans permission et sans passer la main à un successeur il serait sévèrement puni par les autorités.

Finalement, il offrit d'aller volontiers à la Cour Mixte et d'encourir, sous la surveillance étrangère, telles peines ou pénalités qui pourraient l'atteindre. Il décline absolument pourtant toute comparution devant le Magistrat de la Cité pour un cas aussi négligeable et insignifiant par la simple raison qu'il n'a pas les fonds nécessaires pour satisfaire aux demandes d'argent qu'il sait devoir lui être adressées. La situation est d'autant plus fausse qu'il ne peut pas tenir compte des ordres qui lui sont donnés.

Cet homme semble dire la vérité, jamais auparavant il ne fit de difficultés.

En attendant le corps de l'enfant est encore au Dépôt mortuaire.

Signé: A. Hilton-Johnson, *assistant supérintendant*

Contre-signé: C.D. Bruce, *captain-supérintendant de la Police.*

***

MESURES CONTRE LA PESTE

Le service sanitaire a eu à constater que des foyers de peste parmi les rats existaient à la jonction des Kaifeng et North Thibet roads et dans le voisinage de l'East Kashing, Wuchow et Harbin roads, ces deux endroits sont limitrophes du territoire chinois. Cette remarque a décidé le *M.C.* de faire aviser les autorités chinoises de cet état de choses et de le pousser à prendre contre la Peste telles mesures convenables.

Le secrétaire du *M.C.* est chargé d'écrire en ce sens au Consul-Doyen et de rappeler une lettre semblable de l'année dernière.

La séance est levée à 7 hres du soir.

***

STATISTIQUES

Maladies infectieuses :

Fièvres typhoïde: 2 décès, popul, non chinois.

Tuberculose: 15 décès popul. chinoise

Béri-béri : 3 décès popul. non chinoise.

Décès d'autres causes : 107 popul chinoise ; 2 popul. non chinoise.

Mesures contre la peste :

Rats trouvés morts et examinés au Laboratoire municipal : 548.

Rats pesteux : 10.

Pièges tendus : 2.119.

Rats pris et brûlés : 773.

Appâts empoisonnés : 76.664.

Maisons temporairement à l'abri de la peste et désinfectées sur demande du locataire : 425 ; sur demande du propriétaire : O.

Personnes vaccinées conte la peste:58.

***

RAPPORT SANITAIRE POUR FEVRIER

La variole.—Ce mois est remarquable par l'absence complète de variole.

Une enquête sur l'origine d'un cas de variole qui avait été signalé amena M. l'inspecteur Kilner à remonter jusqu'aux malades d'un médecin chinois qui inoculait la variole. Les Chinois en effet pratiquent aussi l'inoculation:ils préfèrent une légère varioleà une variole violente : il faut d'ailleurs chercher en Orient l'origine de la vaccination, procédé de Jenner. Mais leur procédé est rudimentaire. C'est ce qui amena M. l'inspecteur Kilner à conduire au magistrat de la Cour Mixte le médecin chinois. Il lui fut dit par le magistrat que dans la Concession internationale il faut vacciner suivant les méthodes modernes.

La peste. —Il n'y a pas eu de cas de peste humaine, mais la situation reste inchangée parmi les rats. Dans les foyers pesteux on multiplie les pâts empoisonnés et certes il y a une grande diminution du nombre des rats, diminution qui est forcée puis que chaque appat détruit un rat et qu'il y a eu 104.000 appâts disséminés dans la Concession. Le poison qui a eu les plus énergiques effets est le phosphore jaune dans la proportion de 2 % mêlé à du suif animal fondu et de la farine et du sirop parfumé avec de l'huile d'anis. C'est le poison qui est le meilleur moyen pour débarrasser les maisons et immeubles infestés de rats.

Les moustiques.—Sur cette question il est à remarquer que c'est l'indifférence générale de la population en ce qui concerne l'hygiène qui rend les travaux sanitaires si difficiles, car la question des eaux stagnantes est la seule en jeu : en la supprimant, on supprime la nocivité des moustiques et la malaria.

Dans les maisons, tout récipient contenant de l'eau doit être implacablement supprimé. Et lorsqu on ne peut éviter l'eau, il faut la couvrir d'une mince couche de pétrole : s'il s'agit de pièces d'eau dans les jardins, un grand nombre de petits poisons se chargera de détruire les larves de moustiques.

Le coût approximatif d'une brigade chargée de la destruction des moustiques pourrait environ être celle-ci pour huit mois :

Personnel européen à Taëls 120 par mois	7.680
Personnel chinois à $ 8. par mois	1.920
Matériel, huile,etc	5 000
Total.	14.600

Mais il n'en faudra pas moins que les résidants chinois ou étrangers coopèrent à l'œuvre générale.

Il ne faudrait pas d'ailleurs compter sur la suppression absolue qui est pratiquement impossible.

Si, à Ismaïlieh en Egypte, les Français y sont arrivés c'est parce qu'il n'y a pas de pluie pour ainsi dire en ce pays et que toute la végétation est l'œuvre de main d'homme.

Signé: Arthur Stanley, *Health Officier*

DECES

On annonce de Londres la mort à l'âge de 75 ans de M. David Reid, un des plus anciens résidants de Changhaï. M. D. Reid était le plus ancien associé de la firme Reid, Evans et Co, dont il dirigeait la succursale à Londres. M. Reid était aussi un fondateur de la *China Mutual Steam Navigation Cy*, dont il était le président; il était également depuis de longues années le directeur de la *National Bank of India ltd.*

LE GENERAL DESSINO

Nous sommes heureux d'apprendre que l'enquête ouverte, l'an dernier, au sujet du général Dessino et du colonel Ogorodnikoff, agents militaires du gouvernement russe à Changhaï et Tientsin durant la dernière guerre, a été conclue à l'entière satisfaction des intéressés. Ceux-ci ont de plus, été promus au grade supérieur et ont reçu une décoration.

"HISTORIC SHANGHAI"

Sous ce titre "Historic Shanghai" M. C. A. Montalto de Jesus, a fait mettre sous presse, un volume artistique de 300 pages, illustré à profusion, comprenant une reproduction de la carte de Gordon, des tableaux historiques et des scènes du temps des Taiping.

Le prix de ce livre pour lequel le Conseil Municipal français a déjà fait une souscription sera de $ 5.

COUR MIXTE FRANCAISE

Mercredi 10 Vendredi 12 et Lundi 15 Mars, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong che juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol de différents objets............	1 semaine de prison
Un „	Vol de différentes pièces d'imprimerie en cuivre......	1 m. de cangue et 1 m. de prison.
„ „	Recel des dites pièces............	1 mois de prison.
„ „	Vol d'une pendule............	1 semaine de prison.
„ „	Tentative de vol par effraction............	Attendre, faire arrêter un complice
„ „	Garant d'une femme pour vol d'enfants............	Libre, doit faire venir la femme à la prochaine cour
Six chinois	Pour chansons obscènes............	Attendre
„ „	do	Relâché sous caution
„ „	Dette de $ 1030, envers une maison européenne......	Peut sortir sous caution
„ „	Vol simple............	15 jours de prison
Deux femmes........	Vol d'un garçon de 6 ans............	Attendre
Un chinois	Ex-conducteur de la Cie de tramway, accusé d'avoir quitté son service en emportant différents objets......	Libre, doit s'arranger à l'amaiable avec la Cie
„ „	Gérant de la maison incendiée No 46 rue du Whampoo............	1100 taëls d'amende
Un chinois	Vol d'une paire de souliers	2 jours de prison
„ „	Vol d'enfants	Attendre pour enquête
Une femme	Complice du précédnnt	do
„ „	Accusée d'avoir favorisé la fuite d'une femme qui a quitté le domicile conjugal	Relâchée à la Cour
„ „	A quitté le domicile conjugal	Remise à son mari
Un „	Dette de $ 48 de loyer	Relâché 3 jours pour régler
„ „	Tentative de vol	2 semaines de prison
„ „	Vol de 2 enveloppes de couverture en coton............	3 jours de prison
„ „	Vol de différents vêtements en soie et en coton......	1 mois de cangue et expulée
„ „	Vol d'un gilet fourré	1 mois de cangue et 1 mois de prison
Deux femmes........	Vol d'un garçon de 5 ans	Attendre
Un chinois	Accusé de recel dudit enfant............	Peut sortir seus caution et enquête
„ „	Vol d'une chaise en bambou	3 jours de prison
„ „	Soupçonné de vol d'une chaîne en or............	Relâché sous caution
Une femme	Vol de 2 enfants	3 ans de prison
„ „	Recel de 2 enfants............	$ 40,00 d'amende
Une femme	Recel de 2 garçons	$ 60,00 „
Un chinois	Impliqué dans la dite affaire	Relâché à la Cour
ne femme	do	do
Un chinois	Vol de différents objets à bord d'un bateau	3 semaines de prison
„ „	Vol de 50 livres de poissons secs............	1 m. de cangue et 1 m. de prison
„ „	Complice du précédent	1 m. de prison
Une femme	Recel d'objets volés	$ 3 d'amende
Un chinois	Vol d'une pipe en cuivre	3 jours de prison
Un „	Vol de bambous à une patissade............	2 „ „
Un „	Vol de différents objets dans une maison incendiée	1 mois de cangue
Un „	Tentative de vol dans un logement de l'abattoir......	15 jours de prison
Un „	Vol d'un coussin de J. Rs	1 semaine de prison
Un „	Accusé de détournement d'une femme............	Peut sortir sous caution et enquête
Un „	Complicité de vol de différents objets............	Attendre pour enquête
Un „	Recel d'un pot d'opium	Relaché sous caution
Une femme	Dette de $ 49.70 de loyer............	Peut sortir sous caution, 15 jour pour payer
Un chinois	Prisonnier de la maison d'arrêt poursuivi pour évasion, mauvais traitements envers un prisonnier et escroquerie d'argent	2 mois de cangue et 4 ans de prison de prolongation
Un „	Prisonnier poursuivi pour mauvais traitements envers un prisonnier............	1 m. de cangue et 2 ans de prolongation
Un „	Prisonnier, poursuivi pour mauvais traitement envers un prisonnier et évasion de la maison d'arrêt.........	1 m. de cangue et 1 an de prison de prolongation
Un „	Prisonnier, poursuivi pour mauvais traitement envers un prisonnier et évasion de la maison d'arrêt.........	1 m. de cangue et 2 ans de prison de prolongation
Un „	Prisonnier, poursuivi pour évasion de la maison d'arrêt............	6 m. de prison de prolongation
„ „	Coolie de la maison d'arrêt, vol de vêtements aux prisonniers............	I m. de cangue et 3 m. de prison

NOTRE MARINE

Le croisseur *Alger*, de retour d'une croisière, est revenu à Changhaï le 14 courant dans la soirée.

RETOUR PROCHAIN

Le décès du docteur Paulun, a nécessité le prompt retour du docteur von Schab. Celui-ci a quitté Moscou le 10 ct. en route pour Changhaï

CADAVRE

Le cadavre d'un chinois, pauvrement vêtu, a été trouvé par la police dans Wetmore road, le 14 dans la matinée. N'ayant aucun moyen d'identifier le corps, on l'a transporté au dépôt mortuaire.

LIGUE MARITIME FRANCAISE

La ligue maritime française, section d'Extrême-Orient, nous prie d'informer que les cotisations, pour l'année 1909, seront reçues à partir du 15 mars courant, par M. Gaillard, trésorier, 25 rue de Consulat.

LE KUTSANG

Le *Kutsang* dont nous avons annoncé l'échouage sur les rochers de l'île Chim, dans le détroit d'Haitan, a pu être retiré par le *Loksang* et est attendu ici aujour d'hui où les réparations nécessaires lui seront faites. Les dégâts ne sont pas aussi sérieux qu'on le croyait,

NOS MALADES

Nous sommes heureux d'apprendre que M. J. D. Clark, rédac teur en chef du *Shanghai Mercury*, est presque remis de sa récente indisposition et qu'il va sous quelques jours reprendre la direction de son journal.

CONTREFACTEURS

Le propriétaire d'une usine chinoise de Poutong a été hier, 17 mars, à la Cour mixte internationale condamné à $2.000 d'amende pour contrefaçon de savon. Un marchand chinois a encouru $ 50 d'amende pour avoir vendu ce savon.

VOL AUDACIEUX

On nous signale un vol commis dans l'après midi de vendredi dernier, vers 2 h. 30, en plein Kiukiang road' où une femme chinoise fut dépouillée de deux boucles d'oreilles et d'un collier d'or. Sans s'occuper des passants, nombreux à cette heure, les voleurs, leur coup fait, prirent la fuite. La police cherche.

INCIDENT RUE DU CONSULAT

Un assez vif incident s'est produit hier rue du Consulat, à la hauteur de la Chancellerie. Un chinois, se déclarant détective, voulut procéder à l'arrestation de l'interprète de M. Tapernoux : celui-ci prit fait et cause pour son employé et tout le monde entra s'expliquer à la Chan-cellerie.

LES PIRATES DE CHANGHAI

Il y a quelques semaines un bateau de charbon était, près de Soochow Creek, entouré par plusieurs sampans dont les occupants montant sur le bateau, se mirent en devoir d'en opérer le déchargement, opération que n'avait pas prévue la maison Melchers à qui il était destiné.

L'alarme fut donnée, mais les voleurs purent s'échapper. Par pour longtemps toutefois, car dans la nuit de samedi à dimanche quatre des pirates étaient arrêtés par le sergent détective Gibson. Ils comparaîtront cette semaine à la Cour Mixte.

DE PASSAGE

Nous apprenons la présence de M. Kazi-Géry, Ingénieur en Chef des Chemins de Mandchourie, de passage à Changhaï.

Nous rappelons que M. Kazi-Géry, Chevalier de la Légion d'honneur, est un grand ami de la France. Polyglotte distingué, il a été choisi par le dernier congrès de l'*Esperanto* comme vice-président, chargé de l'organisation de la section des sciences, pour cette langue universelle.

***

M. René de Hees, architecte de Municipalité française de Hankéou, qui était de passage en notre ville, est reparti hier soir pour Hankéou, par le *Limao*.

M. René de Hees compte rentrer en France, par le transsibérien le 26 courant, pour raisons de famille.

***

Le capitaine S·kins, aide de camp de l'empereur du Japon, est arrivé ici le 17 mars, porteur d'un message de l'empereur aux officiers de l'escadre Japonaise sous le commandement du contre-amiral Taragaki.

RECEPTION

Au Palace Hotel, mercredi, 10 courant, de quatre à six heures. une réception était donnée en l'honneur de M. Thayer, le nouveau juge à la Cour des Etats-Unis et de Mme Thayer. La majeure partie du corps consulaire et des magistrats chinois assistaient à cette réunion qui avait lieu dans la salle des banquets de l'hôtel superbement décorée. La musique municipale prêtait son concours et il était six heures quand prit fin cette reception.

NOTES FINANCIERES

On nous informe que les directeurs de la "Chartered Bank of India Australia et China" à Londres recommanderont à la réunion des actionnaires. un dividende pour le dernier semestre au taux de 15 % par an, franc de taxe et un boni de 10 % ; que £ 25.000 soient passées en écriture ; que £ 50.000 soient ajoutées au fonds de réserve le portant à £ 1,575.000 et que £ 134,000 soient portés comme bénéfice indivisible.

***

L'extraction totale des trois Mines de The Chinese Engineering and Mining Company, Ltd. pour la semaine finissant le 6 mars, s'élève à 27.940,58 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 22.640,42 tonnes.

DE MEUX EN MIEUX

Samedi, 13 courant vers 7 h. du soir, une européenne qui suivait Range road, se vit filée par deux malfaiteurs qui, en face de Tungkee's Garden, voulurent s'emparer d'un parapluie qu'elle tenait à la main. La dame appela et un agent indien et un chinois accoururent, mais les malandrins plus véloces, filèrent et disparurent. Mesdames méfiezvous.

INCENDIE

Un incendie s'est déclaré hier, 13 courant à 6 h. 25 du matin, 515 Canton road.

Les pompiers vite arrivés ont énergiquement attaqué le sinistre qui cependant exigea plusieurs heures de travail. Trois maisons ont été détruites et deux autres endommagées par l'eau. Un chinois a été mis en état d'arrestation à la suite de cet incendie pour lequel il y a plusieurs assurances.

CONCERT

Par suite d'un retard dans son arrivée le groupe d'artistes composant le concert Herbert ne donnera les concerts annoncés que les 1,2 et 3 avril au lieu des 25, 26 et 27 mars comme annoncés.

***

La tournée des Concert Herbert Withers va bientôt arriver à Changhaï où on pense qu'elle donnera des auditions les 25, 26 et 27 Mars au Town Hall.

En dehors de M. Withers, le célèbre violoncelliste, la troupe compte Mme Luisa Sobrino *prima dona soprano* du *Royal Opéra*, Covent Garden ; M. Charles Bennett, baryton solo et Mme Marguerite Elzy.

La troupe a déjà remporté de bons succès aux Indes et à Colombo ; actuellement en Amérique, elle est prochainement attendue ici.

Pour tous renseignements s'adresser à la Robinson Piano Cy.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

M. King, commissaire des douanes à Canton, partira le 1 avril en congé d'un an.

—M. Thorne, du bureau de Changhaï, va partir sous peu prendre son poste à Tatoung.

M. J. Myers, récemment revenu de congé, est parti à Pékin pour quelques jours.

—M. S. Campbell a quitté Marseille par l'*Ernest Simons* à destination de la Chine, son congé étant expiré.

—M. Moule, député commissaire à Hangtcheou, partira le 1 Avril en congé d'un an.

***

Une certaine agitation, fort légère pourtant, régnait dans les milieux du personnel des Douanes Impériales Chinoises relativement à l'augmentation des appointements entraînée par l'augmentation de la cherté de la vie. Nous croyons savoir que les démarches faites en ce sens ont été couronnées de succès. Des nouvelles, reçues de Pékin, annoncent qu'une échelle de solde va être mise en vigueur à dater du prochain trimestre.

LA SAINT PATICK

Hier, 17 mars, les Irlandais ont célèbré la fête du patron de l'Irlande avec entrain. On sait la solidarité qui, dans la moderne tour de Babel qu'est Changhai, unit les enfants de la verte Erin, aussi la fête de leur patron est-elle l'objet de fêtes et réceptions intimes où la patrie est acclamée et évoquée à cœur-joie. Et l'anniversaire de 1909 ne fut pas moins joyeux que ses devanciers.

AVOCATS CHINOIS

Le ministre des finances de Pékin aurait l'intention, comme conséquence de la révision des lois chinoises et de l'établissement de cours dans les provinces, de proposer une école de destinée à former des avocats examen chinois. Les étudiants subiraient un de sortie et en cas de succès un diplôme leur serait accordé leur donnant le titre d'avocat et le droit de plaider. Les règlements pour cette nouvelle école et ceux pour cette profession nouvelle pour ces chinois, sont en préparation et vont être soumis sous peu.

BAIN FORCE

A l'arrivée, mardi sor à 9 heures, du Tender *Bremen*, au ponton Municipal, un passager, Mr Bering, est tombé accidentellement dans le Wangpou. Il a pu fort heureusement rejoindre, à la nage, un sampan et regagner sans plus de mal qu'un bain forcé, peu agréable avec la pluie qui faisait rage à ce moment-là, l'Astor House où, un changement d'habits et un grog chaud lui ont fait voir Changhaï sous un jour plus favorable que celui entrevu durant les premières minutes de son arrivée.—

ACCIDENTS

Avanthier, 10 courant, dans l'après-midi, un tramway qui passait dans Brodway, culbuta un chinois sourd et lui fit d'assez sérieuses blessures à la tête.

***

Dans la même journée Mrs. C. Quien passait en dog cart dans Soochow road quand son poney fit un écart et vint heurter une voiture des postes. Mrs Quien et le mafou furent projetés à terre où ils se firent de fortes contusions Deux européens qui passaient en automobile relevèrent la blessée et la

transportèrent à l'hôpital où il fut constaté qu'elle avait une épaule brisée. Le mafou est moins sérieusement atteint Quant au dog-cart il est endommagé.

***

Un poney attelé à une voiture de "Horse Bazaar" s'emballait hier après-midi et parcourait North Soochow road, culbutant plusieurs ricshaws. Un chinois a été renversé et contusionné. Le cheval put être maîtrisé par le mafou.

***

Un couli a été renversé hier, 17 mars, par un tram dans Broadway. Assez sérieusement blessé, il dut être transporté à l'hôpital St. Luke.

NAVIRE EN DÉTRESSE

Le navire *Shuntien*, capitaine Bennett, qui est arrivé ici vendredi dernier dans la soirée venant des ports du Nord, rapporta la nouvelle que, le 10 Mars, il aperçut un petit navire chinois du nom de *Hsin Li Yun*, faisant des signaux de détresse entre Tchefou et Oueihaouei. Aussitôt il changea de route et mit le cap sur le navire désemparé à portée de la voix duquel il se trouva à 4 hres ½ du soir.

La *Hsin Li Yun* était à l'ancre à environ 25 milles de Oueihaouei ayant perdu son hélice ; celle-ci s'était détachée de l arbre, laissant le navire désemparé depuis environ 5 heures.

Le capitaine demanda la remorque jusqu'à Oueihaouei et déclara qu'il avait 45 passagers à bord, Japonais et Chinois.

Une ligne fut envoyée au navire qui fut pris à la remorque à 5 heures du soir. On arriva à Oueihaouei à 8 hres du matin le lendemain.

Si le *Hsin Li Yun* n'avait pas été tiré de sa position périlleuse, son ancre aurait ripé et le navire serait allé s'échouer sous l'impulsion de la brise du Nord.

NOUVELLES DIPLOMMATIQUES ET CONSULAIRES

S. E. C. Gonsalves Pereira ministre désigné pour la République du Brésil en Chine et au Japon était le 5 courant à Hongkong qu'il quitta le lendemain pour Tokio. Le ministre est accompagné de sa femme.

***

M. Leduc, consul à Mong-Tseu, est nommé au consulat de France à Fou-Tchéou, en remplacement de M. Pila, nommé attaché commercial.

M. Flayelle, consul, chargé du consulat de Pakhoï et Tong Hing, est nommé au consulat de France à Mong-Tseu.

INCIDENT A PAOSHAN

La série se continue. Des ouvriers du *M.C.* travaillent en ces parages à Wonghu road, auprès du nouveau *Recreation Ground*. La police de Paoshan surveille ces travaux et ne manque pas une occasion de les troubler: à différentes reprises elle a emmené des ouvriers hors du chantier pour prendre leur nom et leur adresse, ainsi que celle du chef d'équipe. Ces gens ont adressé une plainte au département, dont ils dépendent qui en avisa la police du *M.C.* Samedi plusieurs agents de la police du *Settlement*, des Etrangers, allèrent en cet endroit. L'après-midi, la police de Paoshan arrêta encore des coulis des travaux en cours : c'est alors que les agents de police étrangers trouvèrent et arrêtèrent deux agents de la Police de Paoshan à environ 100 yards au sud du chemin de fer sur la route : ils étaient en uniforme et couverts de longs manteaux. L'inspecteur de Paoshan arriva et dit aux agents de police étrangers de laisser libres ses agents : ce qui lui fut refusé. Il y eut alors des deux côtés de nombreux coups de sifflet. La Police de Paoshan vint prêter main forte à ses camarades. D'un autre côté des étrangers demeurant dans le voisinage vinrent aider les agents étrangers : il s'ensuivit une mêlée générale, au cours de laquelle un étranger eut son vêtement arraché.

Les deux agents de police de Paoshan furent enfin emmenés à la station d'Hong Kew et interrogés. Ils ont été relâchés le soir même sur l'assurance donnée par leur officier chinois qu'ils seraient à l'audience de la Cour Mixte lundi matin.

COURSE DE MARATHON

Par suite du petit nombre d'entrées, le comité de la "Shanghai Athletic Association" a décidé d'abandonner le projet de la Course de Marathon. Toutefois il est question de remplacer cette course par une course de plus courte distance qui serait donnée à l'automne. Les droits d'entrée versés pour la Course de Marathon seront remboursés par M. Gerrard, trésorier 7 Hankew road.

LA BATAILLE DU YANGKINGPANG

La bataille du Yangkingpang, dans sa phase décisive, va se livrer aujourd'hui à la réunion des contribuables.

A en juger par le nombre et l'autorité des adversaires, la lutte sera chaude.

Le *Municipal Council*, qui est décidément contre le projet, a fait marcher tous ses chefs de service, et tous ont donné comme un seul homme, sauf peut-être le colonel Bruce...

Mais les résidants ne se sont pas rendus. Ils ont dépouillé l'inanité des arguments produits, et dans une brochure qu'il vient de faire paraître, M. Porter, ingénieur, qui semble s'être fait leur porte-parole, a forbien démontré la nécessité de la couverture du Yangkingpang.

Espérons que la majorité des contribuables sera de son avis.

***

La bataille n'est pas encore décidée.

Hier, à 5 heures, elle commençait au Town Hall, où les contribuables s'étaient réunis pour l'examen de diverses résolutions.

M. Morgan Philipp, avocat, et M. Wilkinson, avocat de la couronne, ont tour à tour rompu des lances en faveur du projet de la couverture. La plaidoirie du second ayant fini vers 7 heures moins dix, Sir Pelham Waren, président de la réunion, a levé la séance, vu l'heure tardive, et a remis la prochaine réunion à vendredi 3 heures de l'après-midi.

MED CASTRE AUX ABOIS

L'envie de faire une mixture contre la toux avec du sang de moineau mit avant-hier 15 Mars un coolie dans l'embarras. Cet homme avait été trouvé dimanche dans le district de Sinza en possession de deux longues perches, une boîte de glu et dix moineaux. Ces derniers examinés par la police furent vus sans plumes à leurs ailes et à leur queue.

Déféré à la Mixte pour mauvais traitements infligés aux animaux, on fut amené à reconnaître que cet homme agissait de la sorte pour fabriquer, et vendre ensuite, une médecine. Il prétendit que le sel faisait tomber leurs plumes aux oiseaux sans les faire souffrir, qu'il ne les tuait pas, puisqu'il les laissait libres ensuite et que le peu de sang qu'ils perdaient était recueilli par lui pour fabriquer un médicament contre la toux, ce médicament n'eut pas été actif si le sang provenait d'oiseaux morts.

Le coolie a été mis en liberté sous caution et son matériel confisqué.

CONTRE LES MOUSTIQUES

La lutte contre les moustiques est définitivement engagée. Hier, 16 mars, à 5 hres½ a été tenue à la Municipalité française une réunion de tous ceux que la question intéresse. Un plan de la concession divisée en sections de 1 à 20 était distribué et l'on procédait immédiatement à la nomination du comité. Ont été élus MM. Eckard président, G. Collyer, vice-président, Wooden, secrétaire, Marix, trésorier et Patrigeon, membre. Ces messieurs constituent le comité exécutif.

Puis un comité de personnes de bonne volonté a été désigné. Chacun des membres est spécialement chargé d'une section et de surveiller la marche des travaux engagés pour la suppression des bestioles.

Ont été désignés, en prenant les sections de 1 à 20, celles-ci commençant au poste de l'Est pour finir route Say Zoong: MM. Duplessis, Muguet, Chollot (sous réserve d'acceptation) Permezel, Berthelot, Fritchen, Tapernoux, Daldy, Fischew, Griffin, Wentzenzen, Scotson, Dr. Ricou, Hester, Dabelstein, Gerecke-Nager, Craddock, White et Davies.

Des observations furent ensuite échangées quant à la marche du travail et des conditions atmosphériques nécessaires à son commencement.

Le matériel, d'un prix fort modeste, pour les services qu'il est appelé à rendre sera terminé dans cinq ou six jours et en mesure de commencer les travaux aussitôt les pluies passées et que viendront les premières chaleurs.

M. Patrigeon est convaincu, d'après une enquête faite personnellement, que les Chinois prêteront leur concours, dans cette lutte où, à tout prendre, ils sont intéressés autant que les Européens.

Le comité se réunira à nouveau la semaine prochaine.

SHANGHAI INTERNATIONAL RACE CLUB

Le *Shanghai international race club* dont nous avons annoncé la formation récente, paraît aujourd'hui complètement lancé et doit donner son premier *Smoking Concert, informal*, samedi prochain, 13 mars, au siège social, 20, Museum road.

***

Le smoking concert organisé par la nouvelle société a été donné samedi soir, 13 mars, avec le plus joli succès. De cinquante à soixante membres, dont plusieurs chinois étaient présents. Avant le concert le président du club, M. Hamilton, a exposé la situation actuelle du club, faisant ressortir l'intérêt qui l'avait accueilli dans le public, tant européen que chinois. Plus de 100 membres sont actuellement inscrits et il a tenu à mentionner l'appui apporté par le vice-roi et le taotai. La première réunion sportive aura lieu en Juin, à la fête du Dragon.

Le concert a été très gai d'un bout à l'autre. MM. Drakeford, sur le piano, et Harvey dans de jolies chansons ont été fort applaudis, ainsi que MM. A de Graca et J. Mann, deux excellents artistes.

DEPARTS

Par vapeur *Tourane* le 12 courant, sont partis à destination de France : Capitaine Courjon et lieutenants Vidal et Laurent, récemment venus de Tientsin.

M. Foulquier, de la police française partant en convalescence, et M. Bourricot de la Municipalité française allant en congé. Bon voyage à tous.

***

Sir Alexander Hosie, consul de Grande Bretagne à Tientsin, a regagné son poste le 14 courant par vapeur *Shuntien.*

***

M. D. Vickers, de la maison "Vickers Sons and Maxim", accompagné de sa famille, est parti samedi soir 13 courant pour Pékin via Hankéou par *Tatung*.

***

M. N. Webb, de la police internationale, et très connu dans le monde sportif comme marcheur (il arriva premier au dernier concours de marche avec Featherstonnangk) a démissionné de la police et est parti samedi 13 courant pour les Etats-Unis.

***

M. M. Tahara et Takagi, délégués japonais à la Commission internationale de l'opium sont partis hier par *Kobé Maru*. Le Dr. Tahara retourne directement au Japon et M. Takagi se rend en Allemagne.

FONDS DE SECOURS POUR LES SINISTRES ITALIENS

	$	Tls.
Totaux précédents	19,317,88	3,878,80
Bénéfice de la représentation au Lyceum Theatre du 19, Feb. 1909	1,179,98	
Bénéfices du Smoking Concert au Lyceum Théâtre 1, Feb. 1909	780.00	
Bénéfices de la Matinée au Lyceum Theatre 10, Feb. 1909	767. 50	
Foreign Community of Ningpo, by L. R. Barr Esq, H. B. M. Acting Consul, as follows :— L. R. Barr, Catholic Church, C. M. S, Ladies' House, Major Davies, A. R. Donnelly, J. W. Innocent, Rt. Rev. Bishop Molony, W. Robbins, H. K. Wright, $10,00 each	90.00	
A. Bookless, J. Cater, Miss Farrow, Miss K. Farrow, G. Gladin, J. W Heywood. B. E. Robison, G. W. Sheppard Mrs. Walker, J. Willis, $5 each	50.00	
St. Joseph, College. Miss E. C. Dickie, H. Edgren, T. Goodchild, E. R. Jonnes, Dr J. Jones, T. W. Lammert, A. R. Morton, A. J. Philbey, F. L. Smith, $3 each	30.000	
Fritz Materna	20.000	
Geo. Somerville	20.000	
J. R. Goddard	8.000	
Boys and Masters of the Public School for Chinese		72.75
	22,263.36	3,951.55

***

	$	Tls.
Totaux précédents	22,263.36	3,951.55
Shanghai Football League, being proceeds of a football match played on Feb. 26	534.00	
E. Pabaney	101.00	
S Valjeebhoy	25.00	
Compradore E. Pabaney	25.00	
Cawasjee Pallanjee & Co	25.00	
A. M. Essabhoy	25.00	
Tata Sons & Co.	25.00	
Yuen Shing	20.00	
Charity	15.00	
N. Rajabally	10.00	
R. N. Allana	10.00	
B. C. S.	10.00	
B. P. L.	10.00	
A. M. E.	10.00	
F. S. Madan	10.00	
P. P. Sethna	5.00	
F. Vicajee & Co.	5.00	
Abdoolaly Ebrahim & Co	5 00	
S. Emamoodeen	5.00	
B. A. B.	1.00	
	23,139.36	3,951.55

Chronique judiciaire

Audience du 15 Mars 1909 à 3 hres ½ soir.—*Président:* M. Ratard. —*Assesseurs:* MM. Dopfeld et Fernand Denis. — *Greffier:* M. Gayot.

Affaire Brochu (au correctionnel) contre O. Cainadan, directeur-gérant du *Mirror*.

On se souvient que dans cette affaire M.O.Cainadan s'appuyant sur ce que la diffamation invoquée par le demandeur était contenue dans un article en date du 17 octobre 1908 et que l'assignation ne portait que la date du 5 Mars 1909 — avait demandé la prescription

A l'audience d'hier, Me Brochu conclut que... "l'exception soulevée (la prescription invoquée par M. O. Cainadan) est un moyen légal qui paraît fondé en l'espèce... que, dans ces conditions l'instance ne peut plus subsister."

Mais toutefois, Me Brochu, n'entendant pas renoncer au droit de recours qu'il tient de la loi, demande à la Cour de "lui donner acte de ce que vu l'exception soulevée, il déclare se désister de la plainte en diffamation, portée devant la Cour correctionnelle de Changhai.

"...de ce qu'il formule toutes réserves, quant à son droit de recours, devant telle juridiction que de droit contre l'auteur du fait, puisqu'il n'a pas été donné suite en temps utile à la plainte du 21 octobre dernier...

Débouter Cainadan de toutes conclusions autres ou contraires."

M. O. Cainadan répond quelques mots sur l'un des attendus des conclusions de Me Brochu.

M. le Président lève ensuite l'audience et déclare que le jugement sera rendu à huitaine.

FOX

***

COUR CONSULAIRE FRANCAISE

Audience du 17 mars 1909 à 3 hres ½ soir.—*Président* :M. Ratard. —*Assesseurs* MM. et Brasier de Thuy et Murat.— *Greffier* : M. Gayot.

Affaire Kong Jeang Kee contre O. Cainadan. Cette affaire avait été précédemment soumise à l'arbitrage de M. le Consul de France ; mais la veuve de Kong Jeang Kee a cru devoir assigner M. O. Cainadan devant le Tribunal Consulaire français.

Me Brochu se présente à la barre pour la veuve Kong Jeang Kee.

M. O. Caidadan refuse d'être jugé par le Tribunal consulaire français. Nous donnons ci-dessous ses conclusions à titre documentaire, en raison de l'intérêt qu'elles soulèvent, relativement à une action intentée directement par un chinois contre un Français ou protégé français.

Conclusions pour O. Cainadan, défendeur contre Kong Jeang Kee, demandeur.

Attendu que le défendeur a été assigné par devant le Tribunal Consulaire sur la demande d'un Chinois.

Attendu que conformément aux dispositions de l'art. 25 du traité du 24 Septembre 1844, les contestations entre Français et sujets territoriaux, si le Chinois était demandeur, doivent être tranchées, si faire se peut, par le Consul de Français.

Attendu que suivant les dispositions dudit article le Consul ne devra requérir l'assistance d'un fonctionnaire chinois et juger avec lui suivant l équité qu'au cas seulement où il ne parviendrait pas à amener un accomodement entre les parties.

Attendu que dans l'affaire du Chinois Tsang Yu Kee contre la Municipalité Française de Shanghai, la Cour d'Appel de l Indo Chine a jugé dans un cas analogue que le Tribunal Consulaire français était compétent lorsque le défendeur n'avait pas soulevé de protestations et que tous deux demandeurs et défendeurs, se sont trouvés d'accord pour accepter sa compétence, et que dans ce cas seulement cette juridiction doit retenir l'affaire après avoir constaté le mutuel consentement des parties, aucune raison d'ordre public ne l'obligeant à se déclarer incompétent.

ttendu que le concluant proteste et refuse de sa propre volonté à être jugé par la juridiction du Tribunal Consulaire.

Qu'il désire qu'une juste application soit faite de l'art. 25 du traité du 24 Septembre 1844 entre la France et la Chine, confirmée d'ailleurs par le traité du 27 Juin et 24 Novembre 1858 et la Convention de paix du 25 Octobre 1860.

Par ces motifs plaise au Tribunal, dire :

1°.—Que le demandeur adressera en personne sa réclamation au Consul Général de France à Shanghai, lequel tâchera d'amener un accomodement entre ledit demandeur et le défendeur.

2°—Que dans le cas où un accommodement n'interviendrait pas, il requerra l'assistance du fonctionnaire chinois compétent et tous deux après avoir examiné l'affaire statueront suivant l'équité.

3°.—Que c'est à tort que le concluant a été assigné par devant le Tribunal de céans.

4°.—Que le demandeur sera condamné à payer les frais de l'incident.

**

Me Brochu, répondant à ces conclusions déclare que la convention de Chefoo a amené une modification à cet état de choses.

M. le Président lui fait observer que la convention de Chefoo a pu instaurer une nouvelle situation, avantageuse peut-être pour les intérêts anglais en raison de leur jurisprudence testimoniale, mais que vis-à-vis de la jurisprudence française l'ancien état de choses est bien préférable.

Après observations échangées de part et d'autre, M. le Président déclare que le jugement sur l'exception soulevée par M. O. Cainadan sera prononcé lundi.

FOX

Chronique theatrale

— —

TROUPE HOUGH J. WARD

THE NEW CLOWN

Personnages

Lord Cyril Garston	MM. Hugh J. Ward.
Capt. the Hon. J. Trent	„ Wernham S.Ryott.
Mr. Dixon (Propriétaire du *Cirque Royal*....	„ Reginald Wykeham
Thomas Baker...	„ Arthur Eldred.
Billy (un hercule)	„ Robert Greig.
Mr. Pennyquick..	„ H.H. Wallace.
Mr. Lamb (tenancier de l'hôtellerie de St. George et du Dragon	„ William B. Beattie.
Figgis (un commis de bureau.	„ Charles Knight.
Un vieillard	„ Fred. Grantham.
Un policeman....	„ Charles Phillips.
Lady Chesterton	„ Celia Ghiloni.
Winnie Chesterton	„ Rose Musgrove.
Maud Chesterton (Sa cousine)...	„ Ruby Baxter.
Mary Platt (Nièce de Mr. Dixon).	„ Grace Palotta.

Descriptions de scènes

Acte 1er. — Le salon de l'hôtellerie de "St. Georges et du Dragon" à Bray, sur le Tamise.—Un matin d'été.

Acte II.—Intérieur du "Cirque royal" de M. Dixon à Great Marlow. — Le matin du jour suivant.

Acte III.—Extérieur du Cirque. — Le soir pendant la représentation.

***

Dans un mouvement d'humeur, *Lord Cyril Garston*, M. Hugh J. Ward, a poussé dans la Tamise le *Cap. the Hon. J. Terent* qui se trouvait étendu sur un parapet dominant le fleuve. Affolé des conséquences de son acte, le *lord* se croit meurtrier, alors que le *capt.* en est quitte pour un bain froid inattendu. Pour ne pas perdre sa liberté qu'il croit compromise, le *lord* achète à prix d'or à un clown ivrogne, *Thomas Backer*, son engagement dans le cirque de *Mr.Dixon*, prend son sac contenant sa souquenille de paillasse et file.

Ses tribulations extraordinaires vont commencer pour la plus grande joie.... du public qui assiste à une série de farces et tours de force grotesques qui soulèvent un rire homérique dans la salle.

Particulièrement au second acte où, en répétition, vêtu de son complet jaquette clair, monocle à l'œil, coiffé du traditionnel bonnet pointu des clowns, il se balance, dans l'espace, accroché comme un singe, sur un trapèze sans pouvoir se raccrocher nulle part. hurlant à tue-tête pour se donner du courage : " *she loves me*!" Elle m'aime ! Car il a suscité l'amour de la belle Mary, nièce de M. Dixon. C'est au milieu du fou rire des spectateurs que se baisse le rideau.

Au dernier acte se dénoue l'intrigue. *Thomas Becker* avait fait un héritage qu'il ignorait, il était recherché du notaire dont l'employé était venu au Cirque le demander. Mais le *Lord* qui tenait l'emploi de *Thomas Becher* avait été obligé d'encaisser les 50 £, et de signer afin de ne pas dévoiler sa réelle personnalité.

Or *Thomas Becker*, ayant appris son héritage, vient le réclamer, c'est alors que le *Lord* aperçoit le *Capt.* qui est venu accompagner les demoiselles Chesterton au Cirque, il se rend compte de la folie de ses transes et reprend sa personnalité.

***

Le premier acte est un peu long, l'exposition nous a paru pénible, mais néanmoins nous eûmes le plaisir d'entendre et de voir la fine artiste qu'est Melle Rose Musgrove(*Winnie Chesterton*). Elle chante et danse de la plus gracieuse façon, un ruban qui se dénoua à point vint...... émotionner fort à propos les spectateurs.

M. Hugh J. Ward est inénarrable dans la scène de la noyade, son affolement et jusque sa chute, sans connaissance, sur le plancher, sont d'un naturel du plus haut comique. Nos compliments à *Thomas Backer*, M. Arthur Eldred, son personnage était très bien rendu lorsque, fin matois, il sait profiter du désarroi du *Lord* pour accepter l'achat de son engagement.

***

Au second acte, le *Lord* arrive dans le Cirque et se présente à *Mr. Dixon*, il conquiert du premier coup par ses bonnes manières le cœur de la jolie *Mary*, Melle Grace Palotta, nièce de *Mr.Dixon*, il reçoit m me d'elle un baiser.... *Mr. Dixon* l'invite à partager son repas, d'où fureur du *strong man Billy*, amoureux de *Miss Mary Platt* et que le baiser si vivement octroyé tout-à-l'heure a déjà rendu jaloux. Il s'ensuit un dialogue plutôt vif entre le *New clown* et l'hercule. *Mr. Dixon* met le hol .

Nous avons pu admirer l'agréable voix, la grâce de Melle Grace Palotta, dans une charmante chanson, *Mary*, où elle se présentait à l'objet de son nouvel amour.

Vint ensuite la répétition du nouveau clown qui accumule maladresses sur maladresses dans les tours *d'adresse* que son récent métier l'oblige à faire, il manifeste une frousse intense du placide Ping-Pong,l'âne savant de la troupe,dont les longues oreilles en la circonstance manifestaient quelque étonnement de semblable production. Mais où M. Hugh J. Ward atteint l'intensité de la grosse farce, qui a le don de soulever le rire inextinguible de l'assistance, c'est lorsqu'émoustillé de l aveu d'amour de *Mary*, voulant éviter d'autre part d'être reconnu des visiteuses les demoiselles Chesterton, il se livre sur une table à une série de cabrioles—qui ne sont pas, pour si grotesques qu'elles soient, sans présenter des difficultés pour l'artiste qui les exécute : l'acte se termine par la scène du trapèze dont nous avons parlé plus haut.

Le troisième acte nous montre la coulisse pour ainsi dire du cirque. En de-

hors des entrées et sorties des artistes de M. Dixon qui sont toutes prétexte à scènes de la plus hilarante gaieté, grâce à M.Hugh Y.Ward,le public eut à admirer la gracieuse danse exécutée par *Mary* et le *New Clown*: certainement c'est le morceau de résistance de la soirée dans le genre: les deux artistes furent trissés par le public *pour de vrai* et non par le figuré pour lequel ils étaient censés jouer

Excellente soirée digne de dérider les plus hypocondriaques et les plus spleenétiques. Les applaudissements soutenus et réitérés, les fréquents rappels dont ils furent l'objet ont certainement dédommagé les vaillants artistes de la troupe Hugh Y. Ward de leur fatigue: Même après les numéros les plus exténuants ils n'hésitent pas à revenir trois et quatre fois à la demande du public: qu'il s'agisse de M. Hugh J. Ward, de Melle Grace Palotta ou de Melle Celia Ghiloni qui, au premier acte, dans la chanson *Sunshine Lane*, nous fit apprécier sa jolie voix de soprano.

En leur disant: encore et merci! nous ne faisons que traduire l'impression générale, même celle de ceux pour qui la langue anglaise n'est pas très familière.

***

Ajoutons que cette très amusante comédie,dont l'ensemble et la vive allure de gaiété lui donnent un air de famille avec nos *Saltimbanques*, sera représentée samedi prochain, 13 mars, spécialement pour les enfants qui paieront demi-place partout. La location est ouverte chez MM. S. Moutrie et Cie; nous souhaitons que la salle soit archi-comble comme hier au soir.

***

" WHEN KNIGHTS WERE BOLD "

Personnages

Sir Guy de Vere [of Beechwood Towers]	Hugh J. Ward
Wittle, son domestique	Wernham S. Ryott
Barker, son intendant	Arthur Eldred
Chas. Widdicome, un genttlhomme.	H. H. Wallace
Sir Brian Ballymote, un baronet	Robert Greig
Mr. Isaac Isaacson un Financier de Londres	Wm. B. Beattie
Rev. Peter Pottseberry, D. D. le doyen de Beechwood	Reginald Wykeham
Hon. Mrs. Waldegrave	Celia Ghiloni
Rowena Eggington (ses nièces)	Grace Palotta
Millicent Eggington (ses nièces)	Kate Rawson
Miss Isaacson	Rose Musgrov
Alice Barker, une femme de chambre	Ruby Baxter

Personnages dans le rêve

Sir Guy de Vere of Beechwood	Hugh J. Ward
Barker, son Sénéchal	Arthur Eldred
Wittle, son écuper.	Wernhan S. Ryott
Widdicombe, son triboulet	H. H. Wallace
Isaac of York, un suif	Wm. B. Beatie
Peter the Monk	Reginald Wykeham
A Herald	Charles Knight
Sir Brian Ballymote	Robert Greig
The Prioress	Celia Ghiloni
The Lady Rowena (Novices)	Grace Palotta
Millicent (Novices)	Kate Rawson
Marjorie (Novices)	Mary Stanmore
Sara, une juive	Rose Musgrove
Alison une servante	Ruby Baxeter

Description de la mise en scène

Acte I.—Une vieille chambre dans les tours du château de Beechwood arrangée à la moderne en 1906.—" Dans le sommeil " 700 ans en arrière.

Acte II.—Extérieur de Beechwood en 1196.—" Un rêve du bon vieux temps."

Acte III.—700 ans après, le château de Beechwood.—" Réveil complet."

***

" *When Knights were Bold* " Lorsque les Chevaliers étaient hardis! Tel est le titre de l'amusante satire contre les gens qui rappellent toujours le temps jadis, à laquelle nous assistâmes vendredi soir et dont nous sortîmes la rate désopilée.

A l'acte I, nous voyons *Sir Guy de Vere*, Hugh Y. Ward, jeune mondain furieusement moderne, quelque peu efféminé même, se plonger avec délices dans la vie des son siècle et jouer même *à la bête*, le dos couvert d'une descente de lit, dépouille d'une chèvre de Mongolie quelconque.

Ce peu de dignité pousse *lady Rowena* Miss Grâce Palotta, à lui faire quelques remontrances et à lui prêcher " *Ye Good Old Times* " notre bon vieux temps, lui rappelant la gloire des ancêtres, leurs victoires ...

Tous ces prêches sont matière pour le jeune enfant du XXème siècle à de fort irrespectueuses plaisanteries à l'égard des nobles ascendants. Ne va-t-il pas même pas jusqu'à serrer dérisoirement le gantelet de fer de la vieille armure de famille après un *blague* un peu trop mordante. Et comme à un moment on le prêchait par trop... il se met à faire l'*anthropoïde*,sautant de chaise en chaise, de meuble en meuble, se grattant furieusement et grattant le crâne de ses voisins...médusés par une semble imitation. Lady Rowena n'insiste plus et pourtant elle voudrait plus de chevalerie dans le cœur de son aimé qui n'a même pas de fidélité, puisqu'il *flirte* avec la fille du banquier Isaacson mais, elle aussi, l'accable du " *Ye God Old Times.*

L'heure de se reposer arrive et nous assistons aux préparatifs du coucher du jeune mondain.Il s étend et s'endort: il ne tarde pas à rêver... Le rideau du fond se lève, l'armure s'anime, descend de son piédestal et sort... la scène s'éclaire et apparaissent dans le fond les créneaux du château fort-de Beechwood, dans le Bedpordshire, nous sommes en 1195...

***

Acte II.—Sir Guy de Vere,en *Smoking*, recouvert d'une robe de chambre, dont les pans sont tenus par des pages rentre dans son manoir, annoncé par les trompettes des hérauts. Là tout est à l'ancien temps, plus de cigarettes, ni *Whisky* encore moins de soda...une allumette qu il flambe jette la terreur dans son entourage. Et, dans son rêve, son personnel moderne a revêtu les vêtements de jadis et lorsque ses gens lui disent qu ils sont en l'a.. 1196, il se demande s'ils ne sont pas tous fous.

Puis se déroulent les événemnts coutumiers de l'époque: des religieuses persécutées viennent lui demander aide et protection, il la leur accorde, mais ses coups d'œil égrillards scandalisent la prieure,l'une des novices, *Lady Rowena* (Grace Palotta) semble s'éprendre de lui ....

Son *fol*, amusant triboulet, vient le distraire, ce nous est prétexte à entendre et à voir la chanson et la danse fort bien enlevés par M. H. H. Wallace le gentilhomme campagnard du chateau de Beechwood en 1906.

Tout-à-coup violentes rumeurs, bruits de chaîne: un malheureux, couvert de sordides haillons, se précipite aux pieds de *Sir Guy de Vere*, qui, peu familiarisé avec cette époque, croit qu'il s'agit d'une lutte à main plate... il fait toucher les épaules... à celui qui implore sa grâce Il s'agit en l'espèce d'un pauvre juif accusé de sorcellerie et qui fut enfermé dans les cachots du chateau avec sa fille; *Guy de Vere* reconnaît le banquier de Londres et sa fille, ses hôtes de la veille au soir, dont son rêve lui fait voir les ancêtres en ce moment... il pardonne envers et contre tous... même au vieux chapelain, dont il déclare la tenue indécente... les longs maillots collants de jadis ignoraient l'ampleur de nos modernes pantalons.

Mais voici que résonne la trompette d'un hérault: va-t-il lui falloir " *bouter l'enemy dehors* "? Non c'est un cartel, on lui jette le gant. Après bien des hésitations il revêt la vieille armure, la dame de son cœur est la belle novice *Rowena.* Son accoutrement est des plus grotesques et il effectue sa sortie au milieu de la violente hilarité de la salle. Il ramène sur la scène celui qui l'a défié, le combat se déroule et, pendant qu'il est laissé aux deux combattants quelques minutes, *pour souffer, Sir Guy de Vere* se dévêt de son armure et se rue à coups de poing... *c'est plus moderne*, dit-il, sur son adversaire...: qu'il couche à terre: la salle se roulait littéralement pendant cette scène qui est rendue, malgré son côté grotesque, avec finesse par Hugh J. Ward.........

***

Acte III.—Le rideau se lève sur le premier décor, *Sir Guy de Vere* rêve encore, à haute voix il profère des menaces: brusquement il se lève, se précipite sur l'armure des ancêtres qu'il *tutoya* de si dérisoire façon la veille et s'acharne sur elle.........il est en proie à un véritable

délire...... Il force son domestique qui se présente devant lui à s'agenouiller pour lui parler, à se prosterner et lui, qui naguère s'insurgeait contre ces coutumes démodées, est devenu tout-à-fait du "bon vieux temps". Pour un rien il s'emporte; pour un non, pour un oui, il saisit son épée et "courre sus" au contradicteur. Ses façons altières lui font rudoyer le financier de Londres qui n'y comprend goutte. Il veut se battre avec le gentilhomme irlandais, celui-là même qu'il vainquit pendant son rêve. Il rudoie le doyen de Beechwood, qui se sauve le croyant fou.

Mais peu à peu, il revient au calme et chacun de trouver qu'on aime mieux *Sir Guy de Vere modern style* que celui de l'ancienne manière: il n'est jusqu'à *Lady Rowena* qui ne soit de cet avis et elle échange avec joie le baiser d'amour avec Guy......le rideau se baisse.

***

Toute la troupe est digne de son chef Hugh J. Ward qui, dans cette pièce a un rôle exténuant: constamment en scène et en mouvement, et faisant à tout instant rire la salle entière.

Les rôles sont bien tenus et pas une défaillance ne vient déparer l'ensemble.

Soirée des plus joyeuses......décidément si la troupe Hugh J. Ward continue, c'est une *cure de rire* que nous ferons: c'est le meilleur compliment à lui adresser.

FOX

***

Samedi, 13 courant, à la matinée avec "The New Clown" comme à la soirée avec When Kinghts were Bold" la troupe Hugh J. Ward a fait salle comble. Tellement comble que le soir un rang de spectateurs avaient pris place dans l'orchestre parmi les musiciens et que des chaises supplémemtaires garnissaient les passages.

Que des chaises soient ajoutées dans l'orchestre, nous le comprenons, mais qu'il y en ait dans les passages nous ne le comprenons pas. Les dégagements ne sont pas tellement grands au Lyceum, qu'il faille encore les encombrer avec des chaises. Ce ne sont pas une douzaine de sièges ajoutés de ci de là qui augmentent beaucoup la recette et ces sièges seraient, en cas de sinistre, autant de barricades impossibles à franchir.

On sait la nervosité du public au théâtre et qu'il suffit de rien pour provoquer une panique. Il importe donc qu'en ce cas la sortie des spectateurs soit préservée autant que possible.

L'affluence qui se presse au théâtre depuis l'arrivée de la troupe Ward est d'ailleurs tout à son honneur. C'est une preuve que ces excellents artistes sont appréciés comme il convient et nous les en félicitons sincèrement.

Hier soir et ce soir "the Man from Mexico". Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

A son départ de Changhaï, la troupe Ward se rendra à Perth, Australie, puis à Melbourne et Sydney.

***

TROUPE HUGH J. WARD

"THE MAN OF MEXICO"

S'étant amusé un soir plus que de raison, M. Benjamin Fitzburg (de New-York) s'est vu gratifier par la justice de son pays de vingt jours de prison. Par un hasard qui n'arrive qu'au théâtre, sa femme a, le même soir, été aussi arrêtée, lors d'une visite nocturne à un club de femmes et a eu aussi maille à partir avec la justice de son pays — c'est la même justice, puisqu'ils sont du même pays. — Il faut que le mari aille subir sa peine et il ne sait comment faire accepter cette absence forcée à sa femme. Celle-ci, de son côté, par peur de la police, voudrait bien s'absenter aussi pour quelque temps. Mais le mari a trouvé! Il prétexte un voyage d'affaires urgent et, à sa femme qui lui demande où il s'en va, il répond: "Je vais à Mexico".—"Je vous accompagne" réplique sa moitié saisissant au vol ce prétexte pour s'éloigner. De saisissement, le mari tombe et... le rideau aussi.

— Au deuxième acte nous sommes dans la prison où l'homme de Mexico abat ses vingt jours de détention. Nous voyons un groupe de prisonniers forcés, de par le règlement, à marquer le pas continuellement et rappelés un peu brutalement à l'ordre lorsqu'ils oublient cette obligation. Nous voyons un geolier *modern style* faisant de la musique et de la peinture à l'huile, ce qui d'après un dicton connu est beaucoup plus difficile, mais aussi bien plus beau que la peinture à l'eau. L'imbroglio continue sans grand rapport avec l'action, nous a-t-il semblé, et l'acte se termine par une pseudo-tentative d'évasion.

—Au troisième acte, pour fêter le retour de Mexico de l'homme de Mexico, sa famille organise une réception à la mexicaine. Et l'homme de Mexico arrive costumé en toréador — pourquoi, Seigneur? —On l'interroge sur Mexico; il bafouille; se resaisit; bafouille encore, tant et si bien qu'ayant appris l'histoire de sa femme à la réunion nocturne du club féminin, il avoue qu'il vient de faire vingt jours de prison...pour elle. La femme tombe à genoux, émue de tant de dévouement; on danse la *chica* — du moins je le suppose, car on ne peut décemment danser que la *chica*, en revenant de Mexico—et tout le monde est content, y compris les spectateurs. Le rideau tombe, les artistes partent par une porte, le public par l'autre: ainsi va le monde.

***

Comme pour les représentations précédentes, l'interprétation est d'une rare homogénéité.

M. Ward, l'homme de Mexico, est toujours l'artiste accompli que l'on sait et qui nous est apparu cette fois comme un danseur de choix. Quelle souplesse, quelle légèreté! Mais comme il est regrettable que cet excellent artiste joue de pareilles balivernes, alors qu'il serait tant à sa place dans la comédie pure, pour laquelle il est si bien doué. Tenue, sobriété de gestes, excellents jeux de physionomie, sachant ménager ses effets: il a tout ce qu'il faut pour la comédie.

M. Greig fut un bien joli argousin. Voix de rogomme, carrure athlétique, roulant des yeux furibonds: il fut absolument dans la peau du bonhomme.

M. Wykeham, ami fidèle, ainsi que MM. Ryott, Knight, Beattie, Eldred Stamford ne méritent que des compliments.

Miss Grace Palotta, l'épouse amateur de réunions nocturnes dans les clubs féminins, eut son succès habituel. Misses Ghiloni, Musgrove, Baxter, dans des rôles un peu effacés surent plaire au public.

Toujours même affluence de spectateurs. La troupe Hugh. J. Ward ne regrettera pas son passage à Changhaï.

SAP.

***

La seconde représentation de "the Man of Mexico" a eu le même succès que la première. Même affluence de public et mêmes applaudissements aux excellents artistes. Nous ne croyons pas que jamais troupe théâtrale ait rencontré meilleur accueil à Changhaï. Ce soir "Mr. Hopkinson".

Nouvelles diverses

JAPON

Un violent incendie a détruit totalement à Moji le succursale de la *Mitsui Bussan Kaisha* le 2 Mars: les pertes sont estimées à environ *Yen* 150.000.

VLADIVOSTOCK

Des télégrammes de Tokyo annoncent qu'il y a un rapport officiel confirmant la décision du gouvernement russe relativement à la fermeture de Vladivostock comme port libre. Cette décision a dû être mise en vigueur depuis le 1er Mars.

L'OPIUM A SINGAPOUR

Le contrat pour la ferme de l'opium à Singapour vient d'être passé. Le goverment aurait accepté de réduire de le loyer mensuel de $295,000 à 245,000. Il est dit que la ferme a subi le mois dernier une perte de $ 39,000 par suite de l'interdiction de la vente dans les maisons publiques chinoises.

YUNNAN

La voie ferrée.—L'ouverture à l'exploitation de la ligne du Yunnan comprise entre Lahati et Mongtzeu, primitivement fixée au 1er mars, est reportée définitivement au premier Avril. La raison de ce retard provient, non de la ligne, qui est achevée et en bon état, mais de la nécessité d'attendre la loi approuvant l'application du double tarif, rendue indispendable par l'obligation de la double traction depuis Lahati jusqu'à Mongtzeu.

BANQUET A PEKIN

M. Boissonnas, chargé d'affaires de la Légation de France a donné le cinq Mars un grand banquet auquel assistaient S. E. Na Tong, conseiller de l'Empire; S.E. Tieh Liang, ministre de la Guerre; S.E. Liang Tong Yen, ministre du oeup ou ainsi que de nombreux fonctionnaires chinois.

LES JAPONAIS A PORT-ARTHUR

Le *Priamurye*, jour russe d'Extrême-Orient, annonce que tout est resté presque sans changement dans la vieille forteresse qui appartint autrefois à la Russie. Les Japonais n'ont pas encore rétabli les batteries russes qui avaient été presque complètement détruites, et toute leur attention s'est tournée vers le déblaiement du chenal destiné aux mines sous-marines posées par les Russes.

Sur la colline de Fererelkins, les Japonais ont avec des pierres, élevé un monument à la mémoire des soldats tombés en cet endroit.

La garnison est nombreuse, mais il n'y a souvent pas même un vaisseau dans le port.

INCIDENT A AMOY

On se souvient de l'arrestation arbitraire faite par les autorites chinoises du fils de M. Malcampo sujet espagnol qui tenait un théâtre chinois et qui s'étant refusé à payer aux autorités indigènes certaines prétendues taxes,avait vu son établissement mis en quarantaine, puis devenir l'objet d'une foule de vexations qui se terminèrent par une arrestation arbitraire.

Le consul français à Amoy qui a la charge du Consulat Espagnol a donnée, comme base d'un arrangement, les conditions ci-dessous :

1° démission du supérintendant de la police.

2° aucun changement dans le personnel directorial de la succursale à Amoy de la China Steam Navigation Cy.

3° aucun boycottage de la part des négociants chinois, à l'égard de M. Malcampo.

4° aucune arrestation des employés de M. Malcampo par la police locale.

5° Aucune proclamation de la part des autorités indigènes réprouvant les infractions à la loi commises par M. Malcampo.

Le taotai Ho, qui a été envoyé par le Vice-roi sur les lieux pour enquêter et règler l'affaire, a tourné en ridicule les conditions du Consul français et a nettement refusé de les accepter.

Les choses semblent d'ailleurs vouloir tourner actuellement au silence.

NOUVEAUX DREADNOUGHTS AMERICAINS

Voici des renseignements que nous traduisons d'un de nos confrères américains au sujet des nouveaux " Dreadnoughts " dont la construction vient d'être autorisée par le Parlement américain :

L'accroissement projeté comporte la construction de deux cuirassés de première classe, de cinq contre-torpilleurs, de quatres sous-marins et de quatre charbonniers. Il n'est pas question, paraît-il, de croiseurs.

En ce qui concerne les deux cuirassés projetés de 26,000 tonnes, il auront une longueur supérieure de 15 mètres à celle des cuirassés de 21,500 tonnes du type "Utah" et " Florida". L'armement des deux nouveaux cuirassés américains comptera douze canons de 30 centimètres, disposés en six tourelles sur la ligne médiane du navire; quatre des canons pourront tirer vers l'avant et vers l'arrière.

La jauge des deux navires projetés dépassera vraisemblablement celle de n'importe quel navire actuellement en voi de construction à l'étranger, et leur armement comptera deux canons de 30 centimètres en plus de l'armement d'aucun autre navire actuellement projete. Pour que les deux nouveaux cuirassés américains puissent entrer dans certains bassins de l'Etat, on aura en approfondir sensiblement les approches.

L'ELOQUENCE DES CHIFFRES

La statistique, dit-on, est une science éminemment complaisante. Avec un peu de bonne voulonté on peut, en effet, lui faire dire tout ce que l'on veut. L'examen superficiel de la situation financière du Japon nous fournit une nouvelle preuve de l'élasticité des chiffres; on a cependant beaucoup parlé de cette situation financière ; on nous a assez montré le pays aux abois, à la veille d'une crise redoutable.

Or si l'on en juge par le simple exposé des derniers budgets japonais, cette situation ne serait pas du tout celle dont on nous a tant parlé. Ce pays avec 49 millions d'habitants, à un budget d'un milliard de francs avec une dette de six milliards tandis que la France, n'ayant que 39 millions d'habitants voit son budget s'élever à 4 milliards et une dette de trente milliards.

Si l'on s'en tenait aux indications brutales de ces chiffres, notre situation financière nationale serait beaucoup plus grave que celle d'un empire que nous nous représentons volontiers comme acculé à la faillite. Et c'est là où la statistique nous montre sa complaisance. Seulement, il y a une contre-partie à laquelle les statisticiens n'ont pas songé : C'est que les salaires étant, au Japon, près de cinq fois moindres que ceux des ouvriers ou employés français, les charges budgétaires sont là-bas, sinon plus accablantes, au moins tout aussi lourdes qu'en France. De sorte que l'on se tient tout de même à proximité de la vérité en disant que le gouvernement Japonais, qui n'a pas nos ressources, ne nage pas précisément dans le Pactole.

L'ACCIDENT DU " SYDNEY "

Un passager du *Sydney* nous adresse de Colombo les renseignements suivants :

En rade de Colombo,
Lundi, 15 Février 1909.

" Nous voici en panne à Colombo ! ! ! Samedi vers 8 h. du matin un tremblement formidable secoua tout le bateau et nous fit une grosse frayeur.

Les enfants à table à ce moment, furent rapidement montés sur le pont par les femmes de chambre.

Nous-mêmes, tout affolés, y fumes rapidement. Ce fut un moment de panique. On disait : " l'arbre de couche est cassé ! la chaudière a éclaté !"

Le bateau tremblait à se briser. Enfin les officiers nous ont bien vite rassurés,

Tout ceci s'est passé très rapidement, c'est bien l'arbre de couche qui s'est cassé ou plutôt les manchons qui glissent sur l arbre.

Immobilité du bateau.

Rien de plus triste que cette grosse épave sans âme qui attend du secours.

Nous sommes à 15 milles de Pointe de Galles. Enfin à l'horizon nous apercevons un bateau, c'est un charbonnier anglais qui, moyennant 12.500 frs, nous remorque jusqu'à Pointe de Galles. Là on télégraphie à Colombo et le dimanche matin un petit remorqueur *Le Goliath* vient traîner cette grosse masse. Nous voici enfin à Colombo depuis ce matin jusqu'à dimanche au moins ont dit les ingénieurs : c'est navrant ! D'autant plus que je n'arrive plus à prendre une seule minute de repos. J'entends continuellement des bruits fantastiques et la frousse ne me quitte pas. Ces huit jours de Colombo me calmeront peut-être, je le souhaite. Heureusement encore que cet accident ne nous est pas arrivé la veille par un affreux temps, nous roulions bord sur bord et la pluie tombait sans une minute d'arrêt.

Nous eussions pu attendre longtemps le sauveur ! ! !

LE MINISTRE D HAITI AUX ETATS-UNIS

Le nouveau ministre d'Haiti à Washington est M. H. Pauleus Sannon. Il est né aux Cayes (Haiti) le 7 avril 1870. Il a fait toutes ses études à Paris. Il est revenu ensuite dans son pays où il a publié des essais historiques.

En 1905, le président Nord Alexis lui confia le portefeuille des affaires étrangères, et en 1907 il signa un traité de commerce avec la France, traité qui est maintenant en vigueur. En 1908, le président Alexis, après la révolte des Gonaives, essaya d'obtenir des légations étrangères l'extradition de quelques Haitiens qui s'étaient mis sous la sauvegarde de ces différentes nations. Il essaya notamment d'obtenir qu'on lui remit les Haitiens qui avaient demandé protection au drapeau français.

Les opinions personnelles de M. Sannon à ce sujet n'étant pas les mêmes que celles du président, il envoya sa démission. A la suite de ce désaccord, M. Sannon se vit lui-même obligé de chercher un refuge au Consulat de France, comme l'avaient fait d'ailleurs les ministres qui l'avaient précédé au pouvoir.

Il y demeura quelques mois. Il put enfin recouvrer sa liberté et il se rendit alors dans sa ville natale où il vivait retiré de la politique quand éclata la révolution qui, renversant le gouvernement d'Alexis, a placé le général Simon à la présidence.

M. Sannon étant un ami intime du nouveau président fut aussitôt appelé pour participer à la formation du nouveau cabinet haïtien. Il fut alors choisit

malgré sa propre opposition, comme ministre d'Haïti à Washington.

M. Sannon est un homme sympathique, aimable et d'une agréable disposition d'esprit. Certainement il occupera avec beaucoup de tact et de compétence la situation qui lui a confiée son gouvenement.

CHEMIN DE FER DE CANTON-HANKEOU

Les recettes du second versement des actions recueillies par neuf associations de charité et la Chambre de Commerce de Canton pendant la 10e lune de l'année dernière, se décomposent comme suit:

Association	
De Tsong-Tchen à Canton	116.970 Taëls
„ Guai-Yu „ „	189.231 „
„ Kouang-Tsi „ „	208.610 „
„ Kouang-Jen „ „	180.650 „
„ Houei-Hang „ „	216.500 „
„ Ming-Chen „ „	39.726 „
„ Cheu-Chen „ „	23.495 „
„ Wen-Che à Fatahan	26.000 „
„ King-Hou à Macao	11.520 „
Chambre de Commerce de Canton	10.563 „
Agence de la Compagnie à Hongkong	82 715 „
	1.105.980 Taëls

A la fin de la 10e lune (23 Novembre 1908), la Cie avait en caisse une somme de 2.251.062 Taëls.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à une somme de $ 7.126, 99 pendant la seconde décade de la 12e lune (du 2 au 11 Janvier 1909), et à une somme de $ 8. 184, 96 pendant la dernière décade de la même lune (de 11 au 21 Janvier 1909). Elles s'élèvent à une totalité de $ 23.809,87 pendant toute la 12e lune.

On procède maintenant à la reconstruction des ponts dans la 6e section. Un petit hôpital a été construit dans la 7me section, pour soigner les ouvriers malades qui souffrent du climat malsain. Les travaux de la 8me section où se trouvent deux tunnels ont été confiés aux quatre entrepreneurs qui ont promis à la Cie d'achever ces travaux au cours de la 12elune de cette année.

Une adjudication aura bientôt lieu pour les travaux de la 9me section dont le plan a été élaboré. L'étude de la 10me section est achevée.

MANDCHOURIE

Du *The Manshu Nichinichi Shimbun* :

CHEMIN DE FER MOUKDEN-ANTOUNG

On attend à Dairen l'arrivée de MM. Chen et Houang du Ministère des Postes et Voies; ils sont en mission pour négocier l'achat des terrains nécessaires pour la reconstruction de la ligne Moukden-Antoung.

SUCCURSALE DE LA "CHINESE TREASURY BANK"

On dit que la succursale de la *Chinese Treasury Bank* à Changchun va, cet été, se construire un nouvel et bel immeuble.

MINES DE HOUILLE DE FUSHUN

Ces mines subissent des améliorations constantes. Un confortable hôtel européen à l'usage des visiteurs va être construit, et une station pour les voyageurs va être installé.

En ce qui concerne l'extraction : les 1.700 tonnes journalières ont été atteintes. Deux autres puis appelés Oyama et Togo vont être forés et installés avec les derniers perfectionnements; lorsqu'ils seront en rendement, on pourra compter sur 5.000 tonnes journalières.

TRAFIC DU "SOUTH MANCHURIAN RAILWAY"

Les chiffres du trafic pour Février du *S. M. R.* accusent de gros gains, les *Yen* 1.537.307 montrent une très notable augmentation de *Yen* 606,329 en plus du chiffre atteint l'année dernière. Le chiffre actuel donne un rendement de plus de 100 *yen* par jour et par mille, cela dépasse tout ce qu'avait pu espérer la compagnie.

PLANCHERS POUR LES WHARFS DE DAIREN

Le vapeur *Otaru Maru* a apporté 35.000 traverses destinées à faire le plancher des nouveaux Wharfs de Dairen (Dalny).

TRAFIC DE MARCHANDISES ENTRE CHANGHAI ET LE "S.M.R."

En Janvier dernier le *South Manchurian Railway* ouvrit, à titre d'essai, un service de marchandises entre Changhaï et quelques-unes des plus importantes stations de l'intérieur, telles que Moukden, Tiehling et Chanchun. Par ce système, la Compagnie entreprit de donner satisfaction aux opérations de la Douane à Dairen relativement aux droits et sous la responsabilité soit du consignataire, soit de celui qui consigne les marchandises.

L'essai a donné des résultats encore plus satisfaisants que ceux espérés.

Port-Arthur, Liaoyang, Kaiyuan et Antoung ont été ajoutés à la liste des stations pour lesquelles on peut expédier directement des marchandises.

TRAMWAYS ÉLECTRIQUES À DAIREN (DALNY)

L'été prochain, les travaux de l'installation des tramways électriques seront déjà bien avancés.

Déjà une partie—la moitié—des voitures nécessaire sont en route d'Angleterre.

Les mécainciens et conducteurs chinois s'exercent sur une voiture d'essai devant l'usine électrique.

La première section qui sera entreprise va des Wharfs de Dairen à la Place du Marché soit 2 milles ½ de distance.

La second section va du Nippon Bridge aux bâtiments de la *S. M. R. Cy* le long d'Oyama-Dori.

La ligne entière qui couvrira environ 13 milles sera terminée en septembre prochain.

ASSOCIATION DE PROPRIETAIRES DE NAVIRES

Cette union d'armateurs de Dairen, un moment en suspens, à cause du refus de l'un des membres les plus influents de la navigation, a été réalisée.

Un compromis est intervenu et l'union est entrée en vigueur le 4 Mars entre 13 ou 14 navires.

L'issue heureuse de ce projet pourra amener la fin de la ruineuse concurrence que se faissaient les armateurs et qui, atteignant des limités extrêmes, finissait par devenir une menace pour la sûreté public. Il faut donc regarder cette union comme une bonne mesure.

NOUVEAUX CHEMINS DE FER

Il y a deux projets pour amener le rail à Hailung cheng, centre commercial au Nord-Est de Moukden: un projet par Tiehling et un autre par Kaiyuan. Mais si l'un de ces projets est exécuté, l'autre ne le sera pas, et actuellement personne ne peut dire celui qui sera choisi.

Suivant de récents pourparlers, il semblerait pourtant que la chance inclinat vers le projet de Kaiyuan qui a, dit la rumeur publique, la certitude de recevoir l'appui des Etrangers

PROJET DE NEGOCIATIONS SINO-JAPONAISES A MOUKDEN

S. E. Hsu est, dit-on, préoccupé du règlement des questions pendantes entre la Chine et le Japon et à tel point qu'il pourrait aller à Péking prochainement à ce sujet.

Parmi ces questions il faut citer les empiètements de la ligne de chemin de fer sur les frontières, les pêcheries de Hsuing-Yueh-cheng et les mines de houille de Pen-chi-hu. Sur chacune de ces questions il y a possibilité d'arriver à un arrangement.

LE "KOBÉ MARU" A DAIREN

Le *Manshu Nichinichi Shimbun* explique le retard du *Kobé Maru* de l'avant-dernière semaine. Cela tînt, on s'en souvient, à ce que, par suite du mauvais temps, en Sibérie les voyageurs manquèrent la correspondance à Harbin et à Changchun: ces derniers n'arrivèrent en effet à Changchun que le samedi soir à la place du vendredi. Le *Kobé Maru* ne partit pas le dimanche et retarda son départ, à la suite d'un arrangement avec le *South Manchurian Railway*, jusqu'au mardi.

REOUVERTURE DU PORT DE CHINNAMPO

Des télégrammes de Séoul annoncent que le fleuve Daidako est libre de glace, le port de Chinnampo a donc été réouvert à la navigation.

REGLEMENTS DE LA MUNICIPALITE DE HARBIN

Voici les règlements publiés par la nouvelle Mnnicipalité de Harbin.

Règlements obligatoires No. 12

I. — Chaque propriétaire, chaque locataire ou leurs représentants, ainsi que les tenanciers d'hôtels, de chambres meublées, auberges ou autres établissements de ce genre installés dans Harbin ou dans les villages placés sur le territoire aliéné à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est Chinois, sont obligés de tenir des registres spécialement déterminés pour l'enreigistrement.

Nota. — Les commis du chemin de fer et tout autre personne qui reçoit logement de son employeur sont classés comme locataires ; si une maison a trois appartements ou plus, pour chacun d'eux il devra être tenu un registre d'inscription. Dans les maisons où les locataires habitent, les registres seront tenus par telle personne désignée par les occupants.)

II.—Chacune des personnes désignées ci-dessus doit recevoir un registre revêtu du sceau et de la signature du fonctionnaire compétent. Les registres doivent être tenus dans les locaux pour lesquels ils ont été délivrés. A Harbin ces registres seront obtenus de l'officier de police de chaque district et dans les localités, situées sur les terrains aliénés à la Compagnie du chemin de fer de l'Est Chinois, du chef de la police local ou de son employé.

III.—Une inscription spéciale sera réservée sur le registre pour les résidents, pour les personnes qui ne séjournent que temporairement dans les maisons privées, les hôtels ou autres établissements, Ces inscriptions devront mentionner tous les changements qui peuvent se produire, ainsi que les départs. L'officier de police doit être avisé dans les 24 heures, comme il est indiqué au paragraphe 4. L'officier de police doit également être avisé immédiatement

(*a*) des naissances et des décès,

(*b*) de tout évènement extraordinaire,

(*c*) et de toute particularité qui se produit dans les maisons du fait de ses habitants, par mort, fuite ou disparition inexpliquée.

IV.—En notifiant à la police les arrivées et départs des gens, il est nécessaire de dresser deux listes descriptives séparées pour toute personne au-dessus de 50 ans. Pour les arrivées, les listes devront être dressées sur papier blanc et les départs sur papier jaune.

(Ces listes seront remises, suivant l'ordre ci-dessus, en m me temps que les registres).

Nota.—Les personnes qui n'ont pas 50 ans devront être mentionnées sur la même liste que leurs parents et sur celle des personnes avec lesquelles habitent.

V.—Un *rouble* sera payé pour chaque registre et trois *Kopecks* pour chaque liste descriptive.

VI.—Les personnes coupables de contravention vis-à-vis de ces règlements seront passibles, par mesure administrative, du paiement d'une amende de 500 *roubles* ou de trois mois d'emprisonnement suivant la gravité de la contravention.

VII.—Tout règlement d'obligation et tous ordres généraux précédement publiés par l'administration du Chemin de ier de l'Est Chinois sont abolis par le présent.

VIII.—Ces règlements rentreront en vigueur à dater du jour de leur publication et seront applicables à tout le territoire aliéné à la Compagnie du Chemin de fer de l'Est Chinois.

Signé: Major-Général Horrate, directeur du chemin de fer.

***

AVIS. — Le public est informé que la Municipalité de la ville de Harbin à dater du 1er/14 Janvier 1909 commencera la perception des taxes mentionnées ci-dessous qui ont été fixées par l'assemblée des délégués et confirmées par l'article XII des Règlements d'administration municipale de Harbin.

1°. — Les taxes pour les logements sont fixées suivant l'échelle suivante.

Cette échelle va de 2 a 10 % de loyer annuel.

2°.—La taxe pour les établissements de boissons est fixée pour un total de 60.000 roubles : de cette somme 35.000 roubles sont prélevés sur les établissements dans lesquels les vins et liqueurs sont vendus dans les locaux des établissements publics (tels que restaurants, cafés chantant, tavernes, dining rooms etc etc). Le complément des 60.000 roubles est donné par les établissements fournisant les vins et liqueurs qui sont consommés ailleurs que dans leurs locaux (magasins auxquels ces vins et liqueurs sont vendus).

3°.—Les taxes pour trois brasseries et deux maisons de vente de bière, établies dans les limites du territoire de la ville, sont fixées à une somme totale de 6.500 roubles.

4°.—Les taxes pour des établissements de commerce, comprenant toutes les entreprises établies dans les limites du territoire de la ville, sont divisées en dix classes comme suit :

1ère classe. — Les établissements de 1ère classe paieront 1.500 roubles par an

2ème Classe	.........roubles	1000
3 „ „	.... „	500
4 „ „	.... „	300
5 „ „	.... „	200
6 „ „	.... „	100
7 „ „	.... „	50
8 „ „	.... „	30
9 „ „	.... „	15
10 „ „	.... „	4

5°. — Les taxes pour les établissements industriels, y compris toutes les entreprises industrielles situées dans les limites du territoire de la ville, sont divisées en dix classes, comme suit :

1ère classe	paiera roubles.	2.500
2ème „	„	2.000
3 „ „	„	1.500
4 „ „	„	1.000
5 „ „	„	750
6 „ „	„	300
7 „ „	„	150
8 „ „	„	50
9 „ „	„	25
10 „ „	„	5

Les meuneries sont comprises dans cette classification suivant l'échelle suivante :

1ère classe.—Moulins travaillant plus de 6.000 *poods* (le pood est égal à 16 kg. 300 grammes) de grains par 24 heures sont classés dans la 1ère clasie...

2ème classe	.................4.000	*poods*
3 „ „	...........2.000	„
4 „ „	...................1.500	„
5 „ „	au dessous de 1.500	„

ECHOS DE TIENTSIN

M. et Mme O'Neill sont arrivés le 7 ct. à Tientsin, après un séjour de six semaines à Thanghai.

Nous apprenons la mort, survenue le 8 ct de M. Perrin Cooper, le chef de la maison Perrin Cooper & Co. M. Perrin Cooper était malade, depuis déjà quelque temps et, ces jours derniers tout le monde s'attendait à cette fatale issue.

Nous avons le regret d'apprendre que M. et Mme Audres, du Consulat d'Autriche-Hongrie, viennent de perdre leur petite fille, âgée de 13 mois, Nous leur adressons nos sincères condoléances.

Madame Veron, femme de M. Véron, sous Intendant militaire, chef des services administratifs de notre ville, vient de mettre au monde une petite fille. Nous adressons aux heureux parents nos sincères félicitatiens.

E. de T.

Le 14 Mars sont partis pour l'Europe viâ Sibérie : Mme Knipping, M et Mme Duval, Mme Roguon, et le lieutenant Joly. Mme Knipping se rend en Italie pour raison de santé

M. Grégoire, Directeur de la Compagnie des Tramways, a quitté Tientsin le 14 Mars, se rendant en Europe, viâ Japon. M. De Fooz, ingénieur de la Compagnie, prendra la direction à partir de lundi.

Monuments en Chine

Nous recevons l'avis suivant que nous nous faisons le plus vif plaisir d'insérer:

Eu égard au développement du vandalisme en Chine dans les deux dernières années, le Comité soussigné a été formé à Pékin pour s'occuper de la protection des monuments, sculptures, etc., notamment en ce qui concerne les actes de vandalisme qui sont le fait des étrangers.

La destruction des sculptures, stèles, bâtiments publics et tous monuments de cette nature a augmenté en raison du développement des communications. Depuis l'ouverture de la ligne de Nankou, des dommages irréparables ont été commis sur les monolithes des Tombeaux des Ming, et six d'entre eux sont mutilés. Un des temples, de Pékin a été interdit aux étrangers et il est question de fermer aussi le Temple du Ciel à cause des actes de vandalisme. Des dégâts ont également été commis dans deux autres grandes villes, à Moukden et à Sian fou. A Nankin, les visiteurs sont en train de détruire les sculptures de Tombeaux des Ming en les brisant à coups de pierres ou en y gravant leurs noms. On peut se rendre maintenant en chemin de fer à Chinanfou, K'aifeng-fou et Honan fou, et les antiquités de ces villes sont désormais exposées aux mêmes déprédations. De nombreux cas de mutilation sont signalés à Tsi-ning-tchou, au Shantung, dans les Collines de l'Ouest près de Pékin, et ce travail de destruction va son train à Hang chow, etc. etc

En raison de ces faits et de la responsabilité de tous les intéressés, le concours des fonctionnaires étrangers en Chine, des savants et toutes autres personnes qualifiées est nécessaire pour imposer le respect des antiquités, monuments, etc dans ce pays et provoquer un mouvement d'intérêt en faveur de leur conservation. Rien ne défend la Chine contre ces actes de

vandalisme et elle est la seule grande nation où l'on n'ait pas encore découvert la nécessité de protéger et d'entretenir les monuments publics.

Il faut que ceux qui s'y intéressent mettent constamment sous les yeux des étrangers cette question de la dégradation des monuments comme un fléau à enrayer dans le plus bref délai possible. Le Comité soussigné a été formé pour recevoir les noms de toutes les personnes intéressées. On est prié d'adresser au Secrétaire du Comité toutes informations utiles concernant l'emplacement, l'histoire, et l'état actuel des monuments, ainsi que les actes de vandalisme dont elles auraient eu connaissance. Chaque intéressé est prié de verser une souscription annuelle de Mex. $ 1. pour couvrir les frais de correspondance et d'impression et tous les souscripteurs seront membres de la Société des Monuments en Chine. Tous sont priés de donner promptement aide et concours.

Le Comité des Monuments en Chine.

E. Bapst — Sir. John Jordan
J. Korostovetz — H. Ijuin
L. di Giura — W. J. Oudendijk
E. G. Hillier, *Trésorier Honoraire*
Frederick McCormick, *Secrétaire*

***

Les personnes visitant les tombeaux, temples, pagodes et tous autres bâtiments et monuments en Chine sont invitées à n'y commettre aucun acte de vandalisme.

Les Autorités chinoises ont donné des instructions pour empêcher à l'avenir des actes de cette nature. Tous les visiteurs étrangers sont priés de signaler les infractions à cet avertissemsnt à la Société des Monuments en Chine qui usera de toute son influence pour provoquer la punition des individus qui dégradent, mutilent ou détruisent volontairement ou font dégrader, mutiler ou détruire des antiquités, sculptures bâtiments, monuments, etc. en Chine.

Note: — Adresser les cotisations au Trésorier Honoraire de la Société des Monuments en Chine, Pékin.

En Chine envoyer $ 1.00 en papier ou Mandat poste sur la Poste Chinoise.

En dehors de la Chine la valeur de frs. 2.00

Projet d'Université

A Hong-Kong

APPEL DU GOUVERNEUR

Il faut une dotation de 110.000 £

Son Excellence le Gouverneur a lancé l'appel suivant, dans le but de doter l'Université, que M. H. N. Mody a généreusement offert de fonder pour 290.000 dollars.

" Un citoyen dévoué au bien public (M. H. N. Mody) nous a proposé d'elever à ses frais les bâtiments nécessaires à une Université. Son intention première était de verser à cet effet 150.000 dollars, et d'en réserver 30.000 autres pour constituer un fonds de réserve. Les plans furent tracés sur les instances du donateur, et il parut possible, en somme, de les réaliser. Mais le Directeur des Travaux Publics dans la Colonie estima que le coût serait bien de 290.000 dollars. Alors M. Mody se chargea de bâtir sur les plans adoptés, quels que fussent les frais, se réservant seulement d'employer aux constructions, si c'était nécessaire, les 30.000 dollars qu'il destinait d'abord à la dotation de l'Université.

" J'ai réuni les représentants de la Colonie pour discuter l'offre de M. Mody et le projet d'Université. Voici les décisions définitivement prises.

1) " Il est à désirer qu'une Université soit fondée à Hong-kong.

2) " Le Secrétaire d'Etat au ministère des Colonies sera sollicité d'approuver l'emplacement (jonction de Pokfulum et Bonham Roads) choisi pour y élever les bâtiments projetés.

3) "Dès que l'approbation du Secrétaire d'état sera obtenue, une Commission spéciale, comptant douze membres, sera nommée par le Gouverneur avec mission d'accepter les plans et d'en surveiller l'exécution.

4) " La construction commencera sitôt que les plans seront approuvés par la commission spéciale.

5) " Tant que les travaux ne seront pas achevés, la Commission spéciale s'efforcera de trouver des fonds pour garnir et meubler les bâtiments et doter l'Université.

6) " La somme requise pour garnir et meubler l'établissement sera d'au moins 10.000 livres, et les fonds de dotation devront produire au minimum 6.000 livres d'intérêt par an, abstraction faite des subventions gouvernementales.

7) " La surveillance et le placement des contributions et dons reçus appartiennent à la Commission spéciale.

8) " Si les constructions finies, l'on n'a pas encore trouvé une somme suffisante pour produire 6.000 livres d'intérêts annuels, l'Ecole de Médecine et l'Institut Téchnique de Hong-Kong seront immédiatement transférés dans ces nouveaux bâtiments. Il y conserveront leur organisation actuelle, et y demeureront tant que l'Université n'aura pas 6.000 livres de rentes annuelles.

9) Afin d'exécuter le paragraphe 5 du procès-verbal rédigé dans l'assemblée du 13 mars au Palais du Gouverneur, et en raison du fait que l'Ecole de Médecine contribuera à doter l'Université de Hong-kong, les intérêts annuels des fonds que l'on pourra recueillir serviront à renforcer le corps enseignant de l'Ecole de Médecine, et à compléter le traitement de deux professeurs attitrés d'anatomie et de physiologie. D'autres sommes, dont la Commission spéciale fixera le montant, seront aussi prélevées en plus des intérêts annuels pour l'entretien des bâtiments alloués à l'Ecole de Médecine.

10) " Aussitôt que la Commission spéciale aura trouvé les fonds nécessaires pour doter l'Université, l'Ecole de Médecine et l'Institut Technique lui seront incorporés et leurs propres dotations passeront, avec le consentement des donateurs, à l'institution nouvelle, à condition toutefois que l'incorporation des deux écoles à l'Université de Hong-kong soit prescrite par une ordonnance locale. La Commission spéciale jugera des Facultés à établir ; elle admettra, dans tous les cas, la Faculté de Médecine; la pourvoiera du personnel nécessaire et y acceptera :

a) d'abord les étudiants actuels de l'Ecole de Médecine de Hong-kong.

b) puis, les autres étudiants qui, sans appartenir maintenant à l'Ecole de Médecine de Hong-kong, auront passé ici la seconde partie des examens d'Oxford ou de Cambridge, ou qui justifieront d'une épreuve semblable.

11) Le " Recteur de l'Université fera ce que les règlements prescrivent."

12) Le progamme d'étude dans les diverses facultés sera déterminé par le Recteur. Les études de médecine ne dureront par moins de cinq années. Les étudiants de l'Ecole de Médecine de Hong-kong bénéficieront des études déjà faites au moment de l'incorporation de cette Ecole à l'Université, mais ils passeront cependant à l'Université deux ans de moins.

13) " Dès que des étudiants pourront passer leur examen final, on priera l'Université de Londres ou toute autre Université anglaise de juger s'ils sont dignes de grades ; et si un ou plusieurs étudiants de l'Université de Hong kong subissent avec succès l'épreuve définitive, le Gouverneur se chargera de solliciter de Sa Majesté la Concession d'une Charte Royale.

14) " En se décidant ainsi à établir une Université à Hong-Kong, la Commission a pour but de procurer une instruction plus solide, spécialement sur les sujets d'utilité journalière, comme les Sciences appliquées, la Médecine, etc. Les Universités de Leeds et de Birmingham serviront en cela de modèle. Elle entend conférer des grades qui n'aient pas moins de valeur que ceux des autres Universités Anglaises, développer et former le caractère moral des étudiants tout comme leurs facultés intellectuelles, donner une égale facilité de s'instruire aux étudiants de toutes races, étendre l'usage de la langue anglaise en Extrême-Orient, et faire que l'entente règne avec nos voisins les Chinois.

15 "Ces résolutions seront soumises à l'Ecole de Médecine de Hong-Kong et à M. Mody ; si ce dernier les accepte, son généreux projet sera mis à exécution "

Le paragraphe 15e a été mis en pratique. L'Ecole de Médecine s'est soumise sans réserve aux conditions susdites ; quant à M. Mody, il a répondu qu'après mûre réflexion, il acceptait, dans ses grandes lignes, le projet. Cependant il n'était point d'avis de commencer les constructions dès que le Secrétaire d'Etat aurait jugé convenable l'emplacement choisi et que les plans seraient approuvés. Il voyait quelque difficulté à ce que l'on attendît, pour trouver de quoi doter et meubler l'Etablissement que les travaux fussent commencés. C'était son ambition de voir l'Université s'élever et fonctionner de son vivant, mais ne tenait pas à dépenser de telles sommes sans avoir

l'assurance que son but serait atteint, et que les constructions nouvelles n'abriteraient pas seulement l'Ecole de Médecine et l'Institut Technique, quels qu'en soient d'ailleurs le mérite et l'utilité.

Il faisait remarquer que les fonds requis pour l'ameublement et la dotation de l'Université, représentaient un capital d'environ 110.000 livres ou 1.250 000 dollars et qu'on pourrait les obtenir par souscription avant que l'établissement ne commençât à fonctionner. Il demandait avec instance que des démarches fussent faites pour provoquer les souscriptions, et lui-même, dans ce but, suspendait son projet pendant six mois, à partir du 1er janvier 1909.

Avant d'en dire plus long, il nous faut éclaircir les allusions faites dans le cours des résolutions ci-dessus, à l'Ecole de Médecine de Hongkong. Cette Ecole fut fondée en 1887 pour donner, aux Chinois surtout, des notions de médecine et de chirurgie. Depuis 21 ans qu'elle existe, sur les 102 élèves qu'elle a instruits, 36 ont été jugés capables d'exercer leur art avec le titre de "licencié," et 24 sont encore en cours d'études. Mais les diplômes qu'elle donne n'équivalent pas à un grade médical, et si les licenciés ont bien réussi dans la colonie et ailleurs, il ne sont pourtant pas reconnus pour de vrais praticiens par le conseil Général de Médecine de la Grande Bretagne et le Gouvernement de Hongkong. L'Ecole de Médecine n'a pas de logement propre. Les étudiants habitent des maisons particulières, et assistent aux cours dans les divers hôpitaux. Jusqu'à ces derniers temps, les professeurs donnaient des leçons absolument gratuites. Ils reçoivent maintenant quelques petits honoraires.

L'Ecole tire ses revenus de la pension des étudiants, et d'une allocation gouvernementale que s'élève à 2.500 dollars chaque année. Trois "bourses" y ont été fondées.

Vers la fin de 1906, l'Ecole de Médecine reçut en legs, de M Tang-Chuk-Kai, une propriété valant 10 000 dollars, et en 1907, M. Ng Li-Hing offrit de lui bâtir une maison sur l'emplacement promis par le Gouvernement. L'Ecole était donc bien en droit de commencer à construire, et de lançer un appel pour recueillir un fonds de dotation. Mais sur ces entrefaites les offres de M. Mody, à qui j'avais suggéré moi-même l idée d'une Université par mes discours prononcés dans diverses écoles de la Colonie, mirent sur le tapis le projet de fonder un établissement de ce genre.

Sitôt que j'eus reçu les offres de M. Mody, j'en conférai avec les administrateurs de l'Ecole de médecine. Ils convinrent de ne rien entreprendre jusqu'à ce qu'une décision fût prise, car si l Université venait à se fonder, sa première faculté serait une Faculté de médecine, et si l'Ecole actuelle lui était incorporée, ses élèves pourraient entrer à l'Université. La discussion du projet d'Université a duré longtemps et force a été au Collège de médecine de ne faire, dans l'intervalle, aucune démarche pour se bâtir un logement, et recueillir un fonds de dotation, il lui importe donc souverainement que la question se règle sans délai, et que les travaux commencent le plus tôt possible. Comme je l'ai dit plus haut, tout dépend de l'accueil qu'on fera à l'appel lancé pour doter l'établissement. Pour nous permettre d'apprécier les résultats, les chantiers n'ouvriront pas avant six mois.

On se propose de réunir ces Institutions à l'Univereité, sitôt que celle-ci sera ouverte, et de reporter sur elle, avec le consentement des donateurs, leurs propres dotations. Une Faculté de Médecine et une Faculté de sciences appliquées seront fondées avant toutes autres ; elles auront un corps professoral suffisant, et des conférenciers pour enseigner les matières qui leur sont propres. Ceux-là seuls obtiendront leurs diplômes qui auront acquis une science telle qu on l'exige en Angleterre, et l'examen d'admisson sera semblable à ceux qu il faut subir avec succès pour entrer dans les Universités de notre Pays.

C'est bien notre intention, lorsque des étudiants seront suffisamment instruits pour surmonter le dernière épreuve, de solliciter de sa Majesté la conssion d'une Charte Royale. Il se pourrait que l'Université de Londres ou une autre Université Anglaise voulût faire passer elle-même les examens et donner les diplômes, pendant le temps requis pour la concession de la Charte. Nous désirons, dans tous les cas, que les grades conférés n'aient jamais moins de valeur que ceux des Universités d'Europe ou d'Amerique, et soient toujours largement et pleinement reconnus.

Ce fut l'avis de l'assemblée entière, que les deux Facultés dont la fondation s'impose tout d'abord, étant donné leur importance pour les Chinois, sont celles de Médecine, et des arts et métiers. J'ai déjà dit comment l'Université se rattachera par ses origines à l'Ecole de Médecine actuelle. On aura remarqué aussi qu'il est fait allusion dans les décisions précédentes à l'Institut Technique que nous avons présentement. Cette institution a pour but de faire, dans les classes du soir, des cours sur divers sujets, spécialement sur la mécanique et les branches du savoir qui y touchent de près. Les professeurs ont un traitement ; les appareils et les salles de classe sont à la charge du Gouvernement. Les ressources proviennent d'une allocation gouvernementale s'élevant aujourd'hui à p. 13 331 dollars, d'une contribution de l'Ecole Shing montant à p 1.000 dollars chaque année, enfin des pensions d'élèves qui produisent comme à l'Ecole de Médecine environ p 2 100 dollars par an.— Avec le collège de Médecine, il faut aussi compter la maison Royale de Santo qui n'en est qu'une branche.

Sitôt que la souscription aura produit la somme requise pour doter l'étalissement, et que celui qui s'offre à le constuire voudra commencer les travaux, la Commission spéciale d'administration aura soin de régler diversee questions qui se présenteront d elles-mêmes, comme le prix de pension que paieront les étudiants, le nombre des professeurs et conférenciers, et l'évaluation de leurs honoraires, la durée du séjour dans l'Université, les dépenses de nourriture, de blanchissage etc...Il serait prématuré pourtant de discuter ces questions avant que le projet soit arrêté définitivement. Le seul point qu'il faille régler dès maintenant, c'est l'établissement primordial de deux facultés de Médecine et d'Arts et Métiers.

Pour bien connaître les raisons qui militent en faveur d'une Faculté de Médecine, que l'on me permette de citer le passage suivant de l'appel lancé par l'école de Médecine actuelle:

"C'est un fait indiscutable que la population chinoise ignore les règles de l'hygiène et que cette ignorance, amenant dans Hongkong une peste endémique, a largement contribué à de multiples pertes commerciales. Or il n'y a pas de moyen plus propre à éclairer les Chinois, que d'envoyer parmi eux le plus grand nombre possible d'hommes de leur race, familiarisés avec la médecine occidentale, et le règles employées chez nous Ils iraient ainsi, de maison en maison, inculquant les principes qu'ils auraient ainsi appris eux mêmes, et les masses populaires abandonneraient, à leur contact, défiance et préjugés. L'Ecole de Médecine a déjà fait, dans le passé, accomplit à l'heure actuelle, et réalisera dans l'avenir, à cet égard, ce que rien autre ne pourrait tenter avec le même succès.

D'autre part, le plus grand nombre de ceux qui ont déjà reçu le titre de "licenciés" se sont fixés dans la colonie même Tous les dispensaires élevés par les Chinois sur divers points de Victoria, à Yaumati, à Hunghom, à l'Ancien Kowloon City, dans le but déclaré d'aider le Gouvernement à faire exécuter ses mesures sanitaires, tous ces dispensaires-là sont dirigés par des licenciés sortis de cette Ecole.

D'autres sont au service direct du Gouvernement anglais dans le "Nouveau Territoire" ou exercent leur profession le long des voies ferrées Queiques-uns sont médecins attitrés des hôpitaux chinois Plusieurs soignent leurs compatriotes sur divers point de la Colonie ; ils ont ainsi accés dans les maisons particulières et inspirent confiance aux Chinois, riches ou pauvres. Ces hommes y acquièrent de la sorte une influence qui s'agrandit chaque jour, pour détruire les préjugés, et amener un état sanilaire meilleur, auquel est lié intimement le bonheur et la prospérité commerciale de la Colonie.

L'Université ouvrira donc d'abord une faculté de Médecine, pour cette raison que la vie humaine a plus de prix que le succès commercial, et que l'Ecole de Médecine actuelle est comme le noyau de notre plan lui-même. La seconde faculté sera celle des Arts et Métiers. Point n'est besoin de démontrer que la Chine a un besoin pressant d'ingénieurs, de physiciens, d'électriciens, etc, etc, pour les chemins de fer et les travaux de mécanique qu'elle vient d'inaugurer.

Tout en appuyant le projet dont il est question, j'ai bien fait remarquer que, dans mes vues, l'Université s'administrera elle-même à l'aide d'un conseil, et vivra sur ses propres fonds.

Le Gouvernement de Hong-kong donnera, avec l'agrément du secrétaire d Etat, un emplacement de haute valeur, et très convenable pour un établissement

de ce genre, mais il ne peut accepter la responsabilité financière du projet. Il est à espérer que les allocations accordées présentement à l'Ecole de Médecine et à l'Ecole des Arts et Métiers, le seront encore au moins pendant quelques années; toutefois les droits qu'a le Conseil Législatif dans le vote des crédits annuels et ceux du secrétaire d'Etat seront maintenus intacts.

Discutant la question de savoir si la langue anglaise devra être le véhicule nécessaire l'instruction,j ai fait les observations suivantes:

"Ce n'est pas mon idée d'établir une Université sur un modèle qui pourrait être tout aussi bien adopté à Canton, où les étudiants suivaient des cours en langue chinoise, et ne subiraient aucunement l'influence anglaise. Au contraire, je désire promouvoir une union plus intime des deux peuples, et, le meilleur moyen d'y réussir,c'est d'agir de telle sorte que les Chinois apprennent la langue anglaise. Nous pensons que notre langue est le canal naturel par où les connaissances occidentales puissent se répandre dans ces pays, et que c'est elle qui donnera dans l'avenir les plus beaux succès à ceux qui sauront l'apprendre, soit qu'ils exercent une profession, ou deviennent fonctionnaires au service de leur pays, dans les grandes villes ou ailleurs.

Il faut se souvenir aussi que, dans le cas où l'instruction serait donnée en langue chinoise, non seulement il y aurait difficulté très grande, pour ne pas dire insurmontable, à traduire les termes techniques des pays occidentaux, mais encore que cette langue n'est pas la même dans toutes les provinces de Chine. Les étudiants devraient donc avoir, en plus des professeurs, des interprètes particuliers, ce qui est impossible Néanmoins, pour que les étudiants chinois puissent s'instruire autant qu'il est possible, j'ai dit que. d'après moi, il serait bon d'avoir, à l'Université, quelques professeurs assistants, qui expliqueraient les cours, et permettraient, aux Chinois de se faire éclaircir toutes les questions mal comprises.

Les avantages que trouveraient la Chine, la Grande Bretagne et cette colonie dans la création d'une Université, sont ainsi résumés par le Docteur Ho Hai C. M. G., le doyen des Membres non officiels du Conseil Législatif de Hong-Kong, qui est luimême diplômé en Droit et en Médecine.

"Les jeunes Européens de cette Colonie et des nombreux ports de la Chine auront à leur portée un établissement qui leur donnera une éducation professionnelle et technique aussi parfaite qu'ils la trouveraient chez eux, qui leur épargnera des dépenses considérables, et leur évitera toute peine, toute longue séparation d'avec leurs parents et leurs familles. Les jeunes gens chinois de Hong-Kong et des diverses provinces de Chine auront leur part dans tous ces bénéfices mais une part plus grande encore. La jeunesse entière,à quelque nation qu'elle appartienne, en profitera de la même manière.

"Le prestige et l'influence de la Grande-Bretagne, en Chine et dans tout l'Extrême Orient, tireront, de la réalisation de ce projet, un accroissement, une extension considérables.

"Le commerce, l'industrie, la richesse et la prospérité de la Colonie augmenteront d'autant plus que l'affluence sera plus grande d'hommes puissants et haut placés qui mèneront leurs fils et les fils de leurs parents pour les faire instruire à Hongkong, et qu'il y aura dans notre ville un plus grand nombre de personnes versées dans les arts et les sciences modernes.

Mon opinion personnelle sur les avantages du projet que nous avons en vue, je l'ai exposée dans le pasage suivant d'un discours à la Commission Générale

"Personne ne niera, je pense, que l'Empire de Chine a comme secoué son long sommeil, et compris enfin la nécessité pour lui de se familiariser avec les connaissances occidentales. Il n'est pas moins certain, étant donné que Hong-Kong touche la Chine, que l'immense majorité de la population dans cette colonie est chinoise, et qu'entre la Chine et la Grande Bretagne les meilleures relations existent depuis longtemps, il n'est pas moins certain, dis-je,qu à toute autre nation, il appartient de relever en Chine le niveau du savoir.

"La preuve que la Chine désire se mettre à la remorque des nations occidentales en ce qui concerne les connaissances humaines, je la trouve dans le nombre toujours plus grand des jeunes gens qui quittent la maison paternelle pour aller étudier en Europe, en Amérique et au Japon, et dans ces institutions qui s'élèvent de plus en plus nombreuses, sur le modèle européen, jusque dans la Chine même Je voudrais dire un mot sur ces deux phénomènes.

"J'ai déjà remarqué que les dépenses faites par un père qui envoie son fils en Europe ou en Amérique, s'élèvent, y compris les passages, à deux ou trois cents livres par an. Conséquemment beaucoup sont arrêtés par ce coût énorme.

"Il y a plus. Un chinois qui a fait ses études en Angleterre, me disait récemment qu'aux nombreuses personnes qui venaient le consulter sur ce sujet,il répondait toujours : Un enfant qui s'en va en pays étranger doit y rester au moins dix ans,sous peine d'avoir fait un voyage inutile. Un père doit donc peser ceci : que lorsqu'il reverra son fils, il ne pourra même plus le reconnaître N'est-il pas fatal qu'une aussi longue absence fasse perdre au jeune homme le sentiment de sa propre patrie. C'est. un fait d'expérience journalière, me disait ce chinois, qu'en revenant chez eux ces étudiants méprisent leur pays natal et leur famille, offrant dans leur personne le mélange grotesque de la civilisation européenne avec les manières chinoises.

"Il est évident que l'Université de Hong-Kong, où la jeunesse Chinoise garderait le mode d'existence qui lui est propre, grandirait au milieu de compatriotes, aurait facilité pour regagner, à l'époque des vacances, la maison paternelle, ou recevoir à Hong-Kong même la visite des parents, conserverait ainsi l'amour de la famille et le patriotisme le plus pur, cette Université, dis-je se recommande d'elle même aux Chinois, dussent les frais d'éducation n'y être pas moindres qu'en Europe.

"Je me suis laissé dire aussi que les parents Chinois remarquent souvent dans leur fils qui revient d'étudier en pays étrangers des idées révolutionnaires, dangereuses pour la sécurité de l'Etat. Ce serait la grande sollicitude de l'Université de Hong-Kong d'empêcher que les mauvaises doctrines ne soient encouragées ou tolérées ici.

"Il reste bien le Japon — L'éducation n'y est pas aussi dispendieuse qu'en Europe et en Amérique; cependant j'apprends que le gouvernement chinois n'envoie plus ses élèves dans cette contrée. L'expérience à démontré que les étudiants revenaient du Japon, férus d'idée révolutionnaires.D'autre part, les Chinois ont réfléchi, je pense, que les Japonais eux-mêmes ont puisé en Europe leur savoir actuel, et qu'il vaut toujours mieux s'abreuver à la source qu'aux ruisseaux qui en découlent.

"Ajoutez à cela qu'un élève n'aurait pas, au Japon, la facilité d'apprendre la langue anglaise qu'il trouvera dans notre Université où cette langue sera le moyen officiel pour cultiver les intelligences. Or je crois qu'il est indispensable, pour obtenir des diplômes d'une nation européenne de posséder la langue dans laquelle les matières qu'on étudie furent écrites tout d'abord, et de pouvoir ainsi lire ses auteurs dans l'original.

"J'aborde une autre question, celle de l'établissement progressif, dans la Chine elle-même,d'institutions basées sur les modèles européens. Nous avons entendu parler récemment d'une Ecole préparatoire pour les candidats aux Douanes impériales maritimes à Péking, et, puisque l'occasion s'en présente, j'ai plaisir à remarquer que la moitié des candidats qui ont réussi à la première partie de l'examen d'entrée étaient de Hong-kong. L'anglais est la langue officielle. Les études durent quatre ans, et portent sur la comptabilité, les langues et la littérature étrangères, les mathématiques, la géographie, le droit international et les règles qui concernent les traités. Il est probable que cette admirable institution nous donnera des idées précieuses, quand il s'agira d'ouvrir aux étudiants les portes de notre propre Université.

"Les journaux nous annonçent aussi la fondation d'une Université Impériale à Péking. Il y a déjà à Cheng-tu une Ecole Française de Médecine qui parle de s'ériger en Université. Il y a l'admirable collège Anglo-Chinois d'Amoy, celui de Tien-tsin, et plus près de chez nous, à Canton, le Ta-Hsueh T'ang qui se vante d'avoir des professeurs japonais. L'Université de Hong-Kong ne sera ni en opposition, ni en rivalité avec toutes ces écoles de Chine, mais leur apportera son concours, spécialement à celle de Canton, pour donner plus de facilité encore d'acquérir une forte éducation. Elles nous fourniront même, j'espère, des données qui nous serviront dans les décisions à prendre sur la direction de notre établissement, la pension des élèves, et d'autres

points encore où les fruits de leur expérience nous seront d'un précieux concours.

"De quelques-unes de ces écoles nous viendront sans doute des élèves qui parlent notre langue anglaise. Notre ambassadeur à Tokyo et le Ministre de l'Instruction publique du Japon nous ont donné quelques renseignements utiles sur l'enseignement supérieur en cette contrée, en même temps que nous sont parvenus les programmes de l'Université Impériale, de l'Ecole supérieure de Commerce et de l'école technologique, et les rapports du Ministère de l'Instruction publique. J'ai également reçu de l'évêque, des livres utiles qui se rapportent à l'Université de Liverpool. Tous ces documents seront remis au comité d'organisation.

"On me dira peut-être, en songeant au développement rapide de toutes ces institutions, que la Chine pourrait bien assumer, si elle en ressent le besoin, la charge de fonder ses propres Universités, et qu'ainsi celle de Hong-Kong serait superflue. Je réponds en disant qu'une Université créée dans un pays qui compte 400.000.000 d'âmes ne saurait manquer d'élèves. Il faut aussi pourvoir aux besoins de nos propres Colonies et des Colonies voisines. J'ai lu dernièrement, dans la Presse locale que cinquante jeunes gens chinois fils de riches marchands, établis sur le Détroit, avaient passé à Hong-Kong et pris ensuite la voie ferrée qui mène à Nanking pour s'enrichir des connaissances chinoises et européennes, après quoi plusieurs d'entre eux iront en Angleterre.

"Eh bien ! des étudiants comme ceux dont je viens de parler trouveraient satisfaction complète dans l'Université que nous projetons. Le jour où la Chine pourvoira à ses propres institutions, les nôtres auront déjà une renommée si grande qu'une concurrence ne sera point à redouter. Les marchands ont-ils peur que le progrès auquel s'ouvre la Chine détruise les arsenaux où ils ont mis leurs richesses ?

"L'Université de Hong-kong offrira de nombreux avantages qu'on ne trouverait pas ailleurs.

"Les grades qu'elle confèrera seront reconnus par l'Angleterre; les arsenaux, les travaux d électricité et autres que l'on fait ici permettront aux étudiants d'acquérir une habilité pratique qui pourra défier toute concurrence en Chine d'ici de longues années. La situation de l'Universite dans une colonie anglaise attirera, d'une part, les jeunes gens qui désirent apprendre pour ainsi dire une teinture européenne en même temps qu'acquérir la science pure et simple, et d'autre part, les Professeurs qui se résoudraient difficilement à s'exiler en Chine. Pour ce qui concerne la Faculté de Médecine, surtout, elle pourrait avoir ici une salle de dissection où s'apprendrait l'anatomie pratique, ce que les préjugés des chinois ne permettent jamais d'établir dans leur pays.

"Fonder une Université à Hong-Kong serait concourir admirablement à l'œuvre utile qu'a déjà faite l'Ecole de la Reine, dont beaucoup d'anciens, élèves, comme chacun sait, occupent aujourd'hui en Chine des postes officiels importants. Le succès de ce collège est de bon augure pour notre Université dont le but sera plus large encore.

"La fondation d'une Université ne pourra qu'accentuer, je pense, la bonne entente qui existe entre l'Angleterre et la Chine, et resserrer encore les liens qui unissent les deux nations. Elle procurera surtout la diffusion de la langue anglaise, qui sert également à ceux qui embrassent la carrière commerciale et à ceux qui se mettent au service de l'état.

"Il y a plusieurs centaines d'années, le Latin était la langue scientifique de l'Occident, la langue dans laquelle on consignait par écrit les investigations et découvertes faites dans le domaine du savoir. Les vastes populuations Chinoises n'ont point toutes le même langage parlé, le même vocabulaire, et leur langrge écrit n'est point propre à l'enseignement des sciences occidentales. S'il arrivait un jour que les Chinois trouvent nécessaire d'user comme l'ont fait les nations d'occident d'une langue étrangère pour leurs expressions, j'imagine qu'aucune ne s'y prêterait mieux que l'anglais, dont une forme "pidgin" sert déjà à l'échange d'idées entre marchands du Sud et marchands du Nord. Or si l'Anglais "pidgin" est langue commerciale, pourquoi le pur anglais ne serait-il pas le canal des sciences occidentales.

F. D. LUGARD
P. C. C.
D ANGERVILLE

A suivre

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine
NOS NFORMATIONS

A LA CHAMBRE

Par 388 voix à 129 la Chambre a adopté l'ensemble de l'impôt sur le revenu.

CONDAMNATION DE LEGIONNAIRES

On mande d'Oran que le conseil de guerre jugeant les légionnaires déserteurs d'Aïn-el-Hadjar a conldamné le meneur, nommé Pal, à vingt ans de travaux-forcés; sept accusés de cinq à dix huit ans de travaux-forcés; un à cinq ans de réclusion et seize à deux ans de prison.

MINISTRE MALADE

On mande de St. Pétersbourg que la santé de M. Stolypine est inquiétante.

ENVOI DE CAVALERIE AUX PHILIPPINES

On mande de Chicago que le premier escadron du 13e régiment de cavalerie, actuellement stationné à Fort Sheridan, a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir pour San Francisco, d'où il s'embarquera pour les Philippines en compagnie de deux autres escadrons de cavalerie.

MARINE FRANCAISE

MM. Caillaux et Picard ont accordé le programme naval demande sur la base de 190 millions répartis en six années.

AFFAIRE STEINHEIL

L'instruction contre Mme Steinheil est close sous l'inculpation d'assassinat et de parricide.

GREVE DE TELEGRAPHISTES

Une grève momentanée des télégraphistes du Central de Paris s'est déclarée le 14 Mars dans l'après midi ; l'agitation continue.

plus tard

Les Commis ambulants des Postes manifestèrent violemment contre M. Symian au Central télégraphique : on a procédé à de nombreuses arrestations.

DECES

M. Ulysse Pila, commerçant, est mort à Lyon.

(Nous croyons savoir qu'il s'agit du père de M. Pila le nouvel attaché commercial à Pékin, ancien Consul de Fou-tchéou).

POUR LES SINISTRES D'ITALIE

Le Sénat a voté un million en faveur de l'Italie méridionale.

CHEMIN DE FER DU YUNNAN

Le Sénat a adopté le projet d'emprunt du chemin de fer du Yunnan. MM. Charles Dupuy rapporteur et Milliés Lacroix, ministre, montrèrent l'honneur et les intérêts de la France à terminer une ligne profitable à la France, à l'Indo-Chine et au Yunnan.

AUTRICHE ET SERBIE

Le parti militaire autrichien est singulièrement actif. L'empereur

et le Kronprinz sont toutefois dans des intentions pacifiques.

EMPRUNT DU YUNNAN

Une loi autorise l'emprunt pour le chemin de fer du Yunnan.

LES CONSEILS DE GUERRE

La Chambre a commencé la discussion sur la réforme des Conseils de Guerre.

L'AMIRAL GERMINET

Le Conseil des ministres a réintégré l'Amiral Germinet.

Reuter

Londres 10 Mars

Le *Times* a publié une lettre de son correspondant à Pékin condamnant les conditions qui ont prévalu au sujet du chemin de fer Hangtcheou-Ningpo. Le correspondant dit que les termes de l'emprunt anglais ont été violés que les fonds ont été gaspillés; que les intérêts des obligataires, anglais ont été mis en danger, que les ponts sont sans sécurité, que les rails employéss ont de fabrication chinoise et que les traverses sont de bois mou et sont mal ballastées. Le correspondant du *Times* espère que révélations serviront d'avertissements aux enquêteurs.

—On rapporte de Washington que M. Oscar S. Strauss, précédent secrétaire du commerce a reçu l'offre du poste d'ambassadeur d'Amérique au Japon. On dit aussi qu'il acceptera probablement.

—Herr Jonkeer Beclaerts Van Blokland, fils de l'ancien représentant du Transwal en Europe a été nommé ministre de Hollande à Pékin.

—Le lieutenant Arnold, de l'armée belge, a été condamné à douze ans de servitude pénale pour atrocités commises dans l'Etat libre du Congo.

—Questionné concernant les Balkans, lord Grey a dit que des communications ont été constamment échangées entre les Puissances dans le but d'un règlement final amical, mais que les négociations ne sont pas suffisament avancées pour dire définitivement quand une conférence pourra avoir lieu.

Londres, 11 mars.

Le *Daily Mail* dit que le ministère de la guerre anglais a décidé d'offrir d'acheter un des aéroplanes construits par les frères Wright. S. M. Edouard VII, ira à Pau, vendredi, voir Wright faire une envolée.

Il est dit que le programme de distribution de la marine anglaise prendra effet le 24 courant et comprendra la modernisation de la flotte de la Méditerranée. La seconde escadre de croiseurs sera constituée sur une base permanente en vue de "montrer le drapeau" d'un bout à l'autre de l'Empire.

—Le prince Kuni a visité les établissements militaires de Bulgarie avant son départ pour Constantinople où il est depuis arrivé.

— En répondant au message de congratulation du Mikado, le président Taft a dit qu'il travaillerait à maintenir les relations amicales qui existent entre le Japon et l'Amérique.

—Le comité de la fédération des employés du coton à Manchester ont décidé de prendre un vote avant le 25 courant sur la question de limitation du travail.

Londres 12 Mars.

Un traité a été signé à Bangkok entre la Grande Bretagne et le Siam, aux termes duquel le Siam accepte de renoncer à la suzeraineté sur Kelangtan, Trigano et Kedah, en faveur de la Grande-Bretagne qui accepte l'abolition graduelle de l'extra-territorialité des sujets anglais au Siam enregistrés après la signature du traité, et qui tomberaient sous la juridiction des cours siamoises. Il est aussi admis que des assesseurs européens siègeront dans les Cours quand les sujets anglais seront défendeurs.

—Les états fédéres malais ont accepté de fournir £ 4,000,000 pour le projet de construction d'un chemin de fer de Bangkok aux nouvelles frontières de Malaisie.

— Un mécontentement est exprimé à Vienne parce que la note de le Serbie aux puissances ignore les dernières communications de l'Autriche mais il est dit que l'on va vers la paix quoique les négociations soient longues et difficultueuses.

— La loi sur les conseils indiens autorisant l'introduction des réformes constitutionnelles a été passée à la Chambre des Lords. La clause qui stipule la constitution de conseils provinciaux et exécutifs a été deux fois rejetée. Lord Lansdowne et Lord Curzon ont dit que l'opinion publique dans l'Inde était contre cette clause. Il est annoncé que la clause sera insérée de nouveau à la Chambre des Communes et de nouveau présentée à la Chambre des Lords.

Londres, 13 mars.—

Les prévisions pour la Marine anglaise se montent à £ 34,142,700 contre £ 32,319,500 l'an dernier. Pour les nouvelles constructions, la somme de £ 8,885,194 est prévue contre £7,545,202 l'an dernier et le programme stipule quatre *Dreadnonghts* (deux en juillet et deux en décembre), six croiseurs protégés, vingt contre-torpilleurs et un groupe de sous-marins coûtant £ 500,000, ainsi que la construction d'un dirigeable. M. Mc Kenna ajoute qu'il sera nécessaire, au cours de l'année, de préparer la construction rapide de quatre plus grands cuirassés comme pour les arméments des autres puissances qui seraient commencés le 1er avril 1910 et complétés en mars 1912.

—La visite du prince Kuni à Constantinople a ranimé les négociations entre la Turquie et le Japon. Le Japon a abandonné sa prétention sur le privilège des capitulations et la Porte est désireuse qu'un traité commercial soit conclu avant la création d'une ambassade.

—On annonce la mort de l'hon. Hugh Oakley Amold-Forster de Croydon et du comte de Hardwicke.

—Le gouvernement autrichien considère que la note serbe manque de la clarté essentielle au réglement de la situation et se plaint des omissions relatives aux armements serbes. Les réclamations serbes, au point de vue autrichien au lieu d'être retirées sont simplement transférées de l'Autriche aux autres puissances.

Les journaux russes sont unanimes à accuser l'Autriche de vouloir de provoquer la guerre.

Londres, 14 mars.

—Le magistrat a annulé les accusations de fraude contre M. Horatio Bottomley et autres, en connexion avec le "Joint Stock Trust" et la Corporation des finances. Le magistrat dit que le cas était un de ceux qu'aucun jury ne condamnerait.

—Le bruit court à Londres que la Russie envoie une sotnia de troupes à Téhéran. Le *Novoye Vremya* insiste sur l'envoi immédiat d'un fort détachement qui peut seul empêcher le sac de Téhéran où une insurrection est, dit-on, imminente. Il y a seulement une poignée de russes dans la capitale qui serait dans une position critique.

—Le correspondant de Reuter à Bangkok dit que dans une réunion de résidants indiens et chinois, qui sont sujets anglais, il a été décidé de faire une pétition au roi d'Angleterre contre le traité anglo-siamois.

—Le "Chinese Emergency Comittee", dont Sir Robert Hart est président, demande £ 100,000 pour développer le collège médical de Pékin et trois écoles dans le but d'enseigner les études médicales et autres matières d'éducation. Une réunion sur ce sujet se tiendra à "Mansion House" le 16 Mars.

Londres, 15 mars.

Par suite des armements continuels des Républiques Centre Amérique, en dépit de la convention de prix de Washington, le gouvernement des Etats-Unis a manifesté le désir de tenir une conférence avec Mexico sur ce sujet. Mexico a déclaré être prêt à intervenir pour préserver le prix et à coopérer à toute action des Etats Unis. L'Amérique envoie des navires dans le voisinage avec l'assentiment de Mexico.

— La Chambre des Représentants de Cuba a accepté de suspendre la taxe d'exportation sur les cigares, cigarettes tabac et sucre par suite de la condition prospère du trésor.

— Le correspondant à Paris du *Standard* dit qu'une réunion de banquiers français, anglais et allemands a été tenue samedi où a été discuté un projet d'emprunt international par la Chine. La réunion n'a pu arriver à une décision probalement par suite de différences d'opinion sur le sujet du contrôle à exercer sur l'emploi des fonds.

—Les frères Wright ont passé un ordre à une maison anglaise pour la

construction de six aéroplanes. La manufacture est à Sheppey, Kent, et il est admis qu'un aéroplane sera construit en quinze jours.

Londres 15 Mars

Les archevêques de Chanterbung et York ont adressé un message commun aux membres de l'église d'Angleterre leur recommandant d'être plus résolus et de déployer un intérêt plus continu dans les travaux de leur mission, spécialement en Extrême-Orient et en Afrique où un nouveau mouvement politique et éducationnel se fait jour qui est plein de de profits importants.

—Le *Times* dans un leader dit a noyade du projet de "the chinese Emergency Committee" pour établir une Université à Hongkong sur les plans de Sir Frederic Lugard.

— e *Novoye Vremya* de St. P tersbourg dit qu'une levée de 1500 hommes du gouvernement ont marché sur Julfa, près d'Ispahan, Perre. Ils ont brûlé dix villages sur lesquels quatre étaient habités par des sujet russes. Tous les habitants ont été massacrés.

— A la Chambre des Communes, M. McKinnon Wood, sous-secrétaire aux Affaires étrangères en réponse à M. Lovedale a dit qu'il semblait clair que les termes de l'accord du chemin de fer Hangtcheou — Ningpo n'avaient pas été observés et que le ministre d'Angleterre à Pékin, Sir John Jordan, a été autorisé à faire des représentations formelles à la Chambre. Des négociations ont lieu regardant l'emprunt pour la ligne Canton-Hankéou.

— A la Chambre des communes, le colonel Seely, sous secrétaire aux Colonies, en réponse à M. J. D. Rees, membre libéral, dit que le gouvernement n'essaierait pas de prendre des conclusions finales au sujet de l'opium dans la péninsule malaise sans avoir consulté le gouverneur des Détroits et considéré le rapport de la Commission de Changhaï.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 9 mars.—

La Douma a voté 40 millions de roubles pour compléter les provisions de guerre. Durant la discussion, M. Gutschkoff, l'Octobriste, a montré que la Russie n'était pas préparée pour la guerre et que le tzar était mal informé.

—La bulle papale, abolissant le droit de veto des puissances, datait de 1904 un an après l'élection du pape actuel ; mais elle avait été tenue secrète jusqu'à maintenant.

—Le Sénat de La Havane n'a pas sanctionné la loi interdisant aux étrangers d'avoir des terres à Cuba.

Berlin, 10 mars. —

Le gouvernement turc a peur que la Serbie et le Monténégro aient l'intention de surprendre Novi Bazar que l'Autriche-Hongrie a évacué après avoir occupé la Bosnie et l'Herzégovine.

Berlin, 11 mars.

La Turquie et la Russie ont ratifié une convention au sujet du règlement de la vieille dette de guerre turque.

— Des négociations sont imminentes entre la Russie et l'Angleterre au sujet d'une intervention en Perse.

— Les élections italiennes ont, en général, renforcé le cabinet Giolitti. Signor Tittoni, ministre des affaires étrangères, sera sans doute remplacé par le Comte Gallina, actuellement ambassadeur à Paris.

— L'émission des bons du trésor autrichien a été couverte 10 fois

Berlin, 13 mars.—

L'envoi des croiseurs *Leipzig* et *Arcona*, de la canonnière *Luchs* et du tender *Titania*, de l'escadre asiatique, sous le commandement du vice-amiral Koerper, dans la Mer du Sud, est une conséquence d'un mouvement insurrectionnel des indigènes de Samoa, où les vaisseaux aideront à la restauration de l'ordre et au châtiment des meneurs.

(Les navires ont quitté Manille pour Samoa il y a deux semaines).

— Le Dr. Sven Hedin a fait une conférence sur ses voyages dans le Thibet, à la Société de géographie de Berlin, en présence de l'Empereur et de l'Impératrice. La Société de Géographie a conféré une médaille d'or à l'explorateur qui a été reçu en Allemagne avec le plus grand enthousiasme.

—Une conférence d'officiers supérieurs de l'Armée et de la Marine, en vue de préparer une entrée en Perse, a eu lieu à St. Pétersbourg sous la présidence de M. Iswolski, ministre des affaires étrangères.

— La guerre a éclaté entre San Salvador et le Nicaragua. Les Etats-Unis ont rappelé leur représentant de Managna. Un accord a été fait entre les gouvernements de Washington et du Mexique pour intervenir dans l'intérêt de la paix. Des vaisseaux seront envoyés pour le moment.

Berlin, 12 mars.—

La Russie a repris le projet d'une voie fluviale de la Mer Baltique à la Mer Noire.

— M. Stolypin, 1er ministre, est sérieusement malade de l'influenza.

14 mars.—

Les plans de voyage du kaiser sont incertains. Il ne quittera pas Berlin avant Pâques.

— La Serbie continue ses armements.

— Le pape a eu une rechute. Son état est quelque peu sérieux.

— M. Iswolski, ministre des affaires étrangères, est sérieusement malade.

— Les télégraphistes sont en grève à Paris.

Pékin, 15 mars.—

Le général Horwath, consul général russe à Harbin et directeur général du chemin de fer de l'est-asiatique, est arrivé à Pékin où il doit conférer avec le Oéoupou au sujet des questions pendantes regardant la concession de Harbin.

Tsingtao, 15 mars.—

Le vapeur *Fujo Maru* est arrivé ici en flammes. Le courrier et une partie de la cargaison ont été sauvés.

Berlin, 15 mars.—

La réponse de la Serbie à l'Autriche demande la mise en vigueur à nouveau du vieux traité commercial qui a été décliné par l'Autriche. La Serbie décline donc elle-même d'entrer en négociations. La réponse est considérée à Vienne comme absolument insatisfaisante.

—La Serbie et le Montenegro continuent leurs armements.

—Une réunion du Cabinet a eu lieu à Constantinople pour discuter la protection de la Turquie contre la Serbie et le Montenegro.

—La flotte russe de la Mer Noire est prête à partir pour la Perse.

— Le gouvernement turc a l'intention d'établir une légation à Tokio.

Tsingtao, 16 mars —

Aux élections pour le bureau du gouvernement ont été élus pour 1908-09: Herr Schmit-Decarli, directeur de la Deutsch-Asiatische bank, pour représenter les maisons enregistrées ; Herr H. Angustesen (Sietas, Plambeck Co) pour représenter les propriétaires fonciers (comme auparavant) et Herr C. Sichwede pour représenter la chambre de commerce en remplacement de Herr E. Hoeft (Siemssen Co).

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 10 Mars,—

La Cie Hamburg-Amerika ne déclare aucun dividende cette année. Les directeurs attribuent en partie la diminution des recettes aux désastreux effets des records tenus par le *Lusitania* et le *Mauretânia*.

—Les 4 meneurs des 50 soldats allemands de la légion étrangère qui ont arrêté un train dans l'Algérie du Sud, en décembre dernier, ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant de 10 à 20 ans. Pour les autres leur peine varie de 2 à 5 ans.

Washington, 10 mars.—

On espère que M. Robert Bacon, secrétaire-adjoint au département d'Etat, sera nommé ambassadeur à Rome.

—Le président Taft voyagera en été, pour faire des discours on certains Etats.

—Il favorise la speaker J. G. Cannon et son groupe pour préparer la présentation de la loi sur la révision.

Tokio, 10 mars.—

Le baron Mumm von Schwarztnstein, ambassadeur d'Allemagnee à Tokio, a été reçu par le Mikado en audience d'adieu ce matin. Il partira en congé le 18, via Sibérie. Il compte retourner à Tokio en automne.

—L'anniversaire de la bataille de Moukden a été célébré aujourd'hui à Tokio et ailleurs.

Whashington, 11 mars. —

— Les fabricants font une campagne contre les Trade-Unions pour les effrayer et les empêcher de s'opposer à l'abaissement du tarif.

Londres, 11 mars. —

— L'emprunt austro-hongrois de £ 5.000.00, principalement en vue de dépenses militaires, a été largement souscrit.

— 30 personnes ont été tuées et 60 blessées dans une tornada, dans l'Arkansas. La ville de Brinkey est détruite.

Tokio, 11 mars. —

Le prix des filés de coton a monté à Osaka. On dit que la reprise d'activité dans l'exportation des filés est due en partie au désir d'obtenir la prime en apportant le montant des affaires à un chiffre nominal d'exportations.

— Le baron Motono, nouvellement nommé ambassadeur à St Pétersbourg, est arrivé hier en cette ville

Londres, 12 mars. —

Le texte de la note serbe aux Puissances a été publié à Belgrade. La Serbie insiste sur son désir de maintenir de bonnes relations de voisinage avec l'Autriche et montre que comme la question de la Bosnie et de l'Herzégovine est une question internationale, les puissances doivent prendre une décision concernant l'annexion. La Serbie ajoute qu'elle compte sur la justice des Puissances et ne réclame aucune compensation de la part de l'Autriche-Hongrie.

Washington, 12 mars. —

Le premier message du président Taft au Congrès sera consacré exclusivement à la question de la révision du tarif douanier. Il est probable qu'il y aura un combat désespéré au Congrès à ce sujet.

Johnson, le nègre champion de boxe, a exprimé son désir de se mesurer avec Jefferies et l'on espère que celui-ci acceptera le match aux Etats-Unis.

Tokio, 12 mars.—

La Maison des Pairs a adopté les lois de subvention maritime telles qu'elles ont été modifiées par la Chambre des Représentants.

—M. Kokortsoff, ministre des finances de Russie, a fait paraître des instructions disant que même les articles importés avant la fermeture des ports libres russes seront taxés à moins qu'ils ne soient importés en conformité des règlements.

Londres, 12 mars.

M. Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, a intenté une action en diffamation contre les propriétaires du " People ", pour avoir publié qu'il aurait payé £20.000 pour régler un cas de divorce dans lequel il aurait été le correspondant.

M. Lloyd Georges a prouvé qu'il n'y avait rien de vrai dans cette allégation et les propriétaires du journal ont dû payer £ 1.000 de dommages et faire les excuses les plus absolues.

— M. Charles Hobhouse, secrétaire financier du Trésor, parlant à Bristol a déclaré que le déficit du budget serait plus petit qu'on le craignait. Si les recettes continuent à se faire comme dans la dernière quinzaine, il est possible qu'il n'y ait aucun déficit.

Tokio, 13 mars.—

La Chambre des Pairs a passé le budget aujourd'hui, tel qu'il avait été modifié par la Chambre basse.

—Les croiseurs-école *Aso* (ex-*Bayan*) et *Soya* (ex-*Variag*) quitteront Yokohama demain pour une longue croisière au cours de laquelle ils visiteront San Francisco, Seattle, Vancouver et d'autres ports.

—De nouveaux aborigènes, au nombre de 328, se sont rendus au nord de Formose.

Washington, 15 mars.—

Le général Franklin Bell a été nommé de nouveau chef de état-major.

M. James A. Towney, membre du Congrès, prédit que les Etats-Unis devront émettre des obligations pour faire face à leurs dépenses, en raison de la diminution de leur revenu.

Londres, 15 mars.—

On prévoit un déficit de £13.000.000 au budget pour les dépenses de l'année qui seraient de £165.000.000.

—Un détective américain, Petroisation a été blessé à Palermo, tandis qu'il recherchait les moyens d'organisation de la *Black Hand* (main noire) de New-York. Le gouvernement est résolu à faire une chose sans merci à la bande des affiliés.

Washington, 16 mars.—

M. Joseph Cannon a été réélu *speaker*. Les vieux réglements de procédure ont été abolis mais les nouveaux n'ont pas été encore adoptés.

Londres, 16 mars.—

Par suite d'une grève des employés des postes et télégraphes à Paris la communication avec Londres par télégraphes et téléphone coupée. La grève provient de ce que les trieurs de lettres n'étaient pas satisfaits du système de promotion. Les autrs employés s'étaient joints à eux par solidarité. Des arrestations ont été opérées et des milliers de télégrammes ont été retenus. Le trouble a cessé hier grâce à la fermeté des autorités.

Tokio, 16 mars.—

La *Tokio, kisen kaisha* ne déclare aucun dividende pour le semestre finissant en mars: elles accuse un déficit de Y.800.000.

—On attribue l'inactivité du marché à Tokio l'émission d'un emprunt en Argentine de 400.000.000. de francs qui sera lancé à parisris le 26 courant.

Spéciaux au Shanghai Times

Pekin, 9 Mars.—

Durant une audience, le Régent a ordonné au président du ministère de la guerre de ne pas accorder de délai aux gouvernements provinciaux pour l'exécution du programme militaire approuvé par le gouvernement central. La réorganisation de l'armée chinoise est la plus importante affaire actuelle.

— L'état de S. E. Na-tong est meilleur, S. E. sera rétabli sous peu.

Peking 10 Mars

S. A. le duc Tsai Tse a prié S. M. de prescrire au vice-voi de Mandchourie de rester à son poste jusqu'à ce que le Budget de la vice-royauté soif sanctionné par le ministère de finances.

— 750 étudiants ont été enrôlés par le ministère de la guerre pour l'Ecole militaire 70 instructeurs ont été engagés. Ils sont classés en juniors, seniors, et assistants instructeurs.

Hongkong 11 Mars.

S. E. Fréderick Lugard, gouverneur de Hongkong, a presenté au Conseil Législatif un important mémoire sur la question de l'opium. Il examine les rapports de M. M. Johnson et Taylor à la Chambre des Communes le 6 Mai 1908. Sir Lugard récapitule les efforts constants faits pour l abolition du commerce illicite de l'opium résultant en gains de première importance pour la Chine en dépit des pertes pécuniaires pour la colonie de Hongkong.

S. E. cite en exemple l'incapacité de la Chine à manifester un désir vrai au sujet d'une action réciproque contre la contrebande des ports chinois à Hongkong qui n'a pas diminué

S. E. fit remarquer que le suppression avec succès du commerce de l'opium était impossible parce que le prix de l'opium en Chine était la moitié de celui de Hongkong.

Il défendit le fermage comme la méthode la plus effective pour la suppression de la contrebande, de la vente et de l'usage de l'opium dans la Colonie.

Il envisagea la perspective d'une réduction de la valeur de la nouvelle ferme en 1910 constituant la plus lourde contribution de la colonie à la politique du gouvernement de S. M. particulièrement dans les circonstances présentes de difficultés financières considérables pour la colonie.

Sir Frederick a soumis des propositions pour d'autres restrictions : réduction à 900 caisses annuellement la quantité d'opium delivrée par le fermier ; la prohabition de la vente de l'opium aux femmes et aux enfants.

S. E. dit que 14.465 personnes fréquentaient les fumeries de Hongkong, au nombre de 190 et fit ressortir l'absence d'immoralité ; l'abolition des fumeries était de nature à étendre plutôt qu'à diminuer l'usage. La substitution de l'alcool à l'opium était un réel danger pour Hongkong.

En concluant, S. E. est d'opinion que l'action de fumer l'opium était un grand mal économique tendant à gaspiller du temps et de l'argent et aussi une faiblesse improductive. Il combattit les méthodes précipitées pour résoudre la question.

New York 11 Mars

Dans la contre-enquête du cas contre la " Standard Oil " à qui le juge Landis avait imposé une amende de $ 29,000,000, le juge Anderson de la Cour de District de Chicago a prié le jury de dire la compagnie non ceoupable de l'accusatisn originale.

—Le président Taft essaie d'apaiser le diifferend dans la Chambre des Représentants entre la partie qui insiste pour les réformes de tarifs immédiates et celle représentée par M. Cannon qui est contre la révision des tarifs. M. Taft estime que ce différend doit être apaisé avant que la législation puisse êtré passée.

—A la première réunion de cabinet depuis la prise de pouvoir de M. Taft tenue hier, on commenta très favorablement les congratulations échangés entre le président et le Mikado.

Peking 11 Mars

La proposition de l'envoi de croiseurs chinois visiter les îles de l'Océanie et y protéger les intérêts chinois a été sanctionnée par le Régent. Le ministère de

tragriculture, du commercé et de l'industrie a nommé Ouang Tak-Tseng représentant du ministère pour accompagner les croiseurs et inspecter les résidants chinois.

— Les négociations entre le Oeoupou et le ministre des Pays-Bas à Pékin ont abouti à ce que le ministre tél graphie à son gouvernement pour que les nouveaux règlements de naturalisation des chinois dans les colonies hollandaises soient temporairement suspendus dans le but de préserver les bonnes relations entre les deux pays.

Hongkong 12 Mars

S. E. Sir Frederic Lugard, gouverneur de Hongkong a dit que la diminution dans le revenu colonial, causée par la politique de l'opium serait impossible à remplacer entièrement. Le comte Crewe, secr taire d'Etat pour les colonies a dit que plus tard, il demanderait au Parlement de contribuer pour une somme substantielle pour la diminution de revenu de la colonie. M. Crewe a écrit que la politique de l'opium qui a été adoptée a été dictée par le devoir suprême de la Grande Bretagne envers la civilisation.

New York 12 Mors

Les mineurs des mines d'anthracite ont présenté leurs demandes aux directeurs pour une journée de travail de huit heures sans aucune réduction sur l'échelle actuelle des salaires. On craint que il ces demandes ne sont pas accordées il n'y ait une autre grève semblable à celle d'il y a quelques années.

Par suite de la décision rendue par le Juge Anderson desnandant au jury de considérer la "Standard Oil" non coupable, il est probable que l'Attorney général des Etats-Unis abandonnera les poursuites contre la Compagnie.

Hongkong 12 Mars

La troisième escadre américaine du Pacifique est arrivée à Hongkong. Les habitants ont organisé des fêtes pour les officiers et les hommes comprenant un bal qui sera donné le 19 Mars au gouvernement.

New-York, 13 Mars.

Les directeurs de mines ont refusé les demandes des mineurs. Des consultations ont lieu entre directeurs et mineurs. M. Levis, pr sident de "the United Mine Workers of America" a lancé un rapport à l'effet que les mineurs ne fassent aucune concession et se préparent pour une longue grève.

—Le président Taft essaie de concilier les deux divisions du partis Républicain et il a suggéré à ceux qui sont violemment opposés au speaker Cannon qu'il les assistera pour assurer une révision des règlements de la Chambre des Représentants s'ils appuient la législation en faveur de la révision des tarifs. Le bruit circule que l'ex-pr sident Roosevelt a signifié sa sympathie au parti opposé au speaker Carmon.

Pekin, 13 Mars.—

Une grande activité se manifeste parmi les insurgés de la province du Shantung. Le gouvernement central a ordonné à la 6ème division de les supprimer.

—Le président du bureau des finances S. E. Tsai Tse a décidé de réformer les règlements sur les provinces de Mongolie dans le but d'améliorer le revenu. Des experts y ont été envoyés enquêter.

News-York 15 mvrs.

Un engagement naval entre les canonnières du Nicaragua et du Salvador a été rapporté.

—M. P. C. Knox, secrétaire d'Etat, a communiqué avec le président Diaz proposant de se joindre à une action commune contre le président Zelaya, du Nicaragua.

—On dit à Washington; de source non officielle qu il n'y a aucune intention actuellement ds remplacer N. O Brien, ambassadeur dee Etats-Unis au Japon. Le sujet a été discuté et des messages échang s entre Tokyo et Washington. Tn démenti formel est donné à la probabilité de la nomination de M! Strans au Japon,

New York, 16 mars.—

Le Congrès est ouvert. M. Cannon a été réélu président de la Chambre des Représentants à une petite majorité. La section de la Chambre qui était en opposition avec lui a retiré la résolution de continuer les précédents réglements de la Chambre. Un comité a été nommé pour réviser ces règlements.

—Cinq croiseurs ont reçu l'ordre de partir au Nicaragna.

—M. Pulitzer, propriétaire du *New York World* a plaidé non coupable dans les poursuites en diffamation intentées contre lui.

Pekin, 16 Mars.—

Un télégramme reçu par le gouvernement central du résidant chinois à Hsi Ning, Kansou, dit que le Dalai Lama se proposait d'aller en Russie, viâ Rohenor et Turkestan chinois. S.A. le Régent a télégraphié aux vice-rois du Chansi et Kansou d'avoir à prier le Dalai Lama de ne pas aller en Russie, mais de retourner au Tibet aussitôt que possible.

—Le Collège colonial ouvrira le mois prochain. Environ 200 élèves ont été inscrits

---

AVIS

Conformément aux accords passés par la Société, les intéressés sont priés d'adresser la correspondance comme suit :

Pour ce qui concerne les travaux d'impression, de lithographie, de gravure et de reliure, ainsi que les communications et règlements relatifs aux annonces, insertions et abonnements à *l'Echo de Chine*, au Manager 55 Quai du Yang King Pang. Changhaï.

Pour ce qui concerne la rédaction du journal au secrétaire de la rédaction de *l'Echo de Chine* 55 Quai du Yang King Pang Changhaï.

Nota—Le service des abonnements et la publication des annonces à l'abonnement seront continués jusqu'à contre-ordre de la part des intéressés.

Les correspondants sont priés de signer leurs communications ou leur articles, en garantie de leur bonne foi, la publication de leur signature restant subordonnée à leurs instructions. Ils sont également priés de bien vouloir écrire leur copie sur un seul côté du papier et aussi lisiblement que possible afin de faciliter **la travail de composition des ouvriers chinois.**

BOURSE DE SHANGHAI

14 Mars 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$125	$125	900	sellers	
National Bank of China	40,454	£7	£5	900 B	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insurance	20,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tl. 97½ B	nominal	
Canton Insurance Office	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze In. Association	8,000	$100	$60	200 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	177 B	cash	
				178 B	march	
				182½ B	June	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$50	$50	163	buyers	
Yangtsze Wharf and Godown	2,500	Tls. 100	Tls. 100	195 B	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	47½	sellers	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			51½	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	,, 49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 37½	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$15	$15	53	,,	
Shell Transport & Trading	1,000,000	£1	£1	£ 2.6		
	100,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 79 S	boyers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls 50	Tls. 50	Tls. 115 S	B	
	26,000	50	,, 50	104½ S	buyers	
Anglo French Land Investment Co	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Hongkong Land Investment	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	$10	$10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls 100	Tls. 75	Tl 105 B	buyers	8●
International Cotton Mill	8,384	,, 75	,, 50	,, 79	S	
Laou-kung-mow ,, ,,	7,15[illegible]	,, 100	,, 100	89 S	S	
Soy Chee Cotton Spinning	4,000	,, 500	,, 500	300 B		
Yeh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67[illegible]	,, 50	,, 35	55	nominal	
Compagnies Industrielles						
Perak Sugar Cultivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl. 105 B	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	,, 50	,, 50	.. 87 B	sellers	
China Sugar Refining	20,000	$100	$100	$135	,,	
Luzon ,, ,,	7,000	$100	$100	122½	,,	
Shanghai-Sumatra Tobacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	T 116 B	cash	
Maatschappij in Langkat	25,000	100	100	,, 795.5	cash	
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$10	$ c	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, 0	T. 47	,,	
China Import & Export Lumber Co	3,500	" 100	70	, 97	sellers	
Anglo-German Brewery	4,000	$100	100	,, 87¼	buyers	
Kaipings				18 B		
Mines						
Raub Australian Gold Mining	150,000	£1	18/10	,,	,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1	£1	15¼ B		
Weiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	Tls. 50¾		
The Oriental Cons Maining	500,000	$10	Tls. 100	110		

Divers					
Tramways	20,000	Tls. 5	Tls. 50	£ 9. S	sellers
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 117 B	nominal
	8 175	£20	£20	360	,
Shanghai Waterworks	8,175	£10	£15	17 S	seliers
Hall & Holtz	21.000	$20	$20	25	buyers
Lawellyn & Co	1,200	$60	$60	$43	,,
Shanghai Horse Bazaar Co.	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	,
Major Brothers.	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,
Central Stores,	6,000	$15	$15	14 ½	buyers
do	24,000	$13	$15	10	sellers
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S	
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 39	
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers
Weeks & Co.,	19,418	$20	$20	22 B	buyers
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 57 B	sellers
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 60 B	
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	52	,,
Lane Crawford & Co.	2,800	$100	$100	145	,,
Changhai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,
Dunning & Co. Ld	0	$50	$50	52	,,

LOANS		Nominale Valeur		Rate of Interest		Closing	
Shanghai Mun. Debentures—Issue	1892	Tls	100	5	per cent	Tls. 87½	ves
Do	1893	,,	100	5½	,,	,, 92½	,
Do	1894	,,	100	6	,,	,, 100	les
Do	1895	,,	100	5	,,	,, 87½	ers
Do	1896	,,	100	5	,,	,, 87½	,,
Do	1897	,,	100	5	,,	,, 87½	,,
Do	1898	,,	100	6	,,	,, 100	ady
Do	1900	,,	100	5½	,,	,, 92½	,,
Do	1901	,,	100	6	,,	,, 100	,,
Do	1902	,,	100	6	,,	,, 100	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,, 100	,,
Chinese Imperial Governement Loan 1886 F			250	7	,,	,, 250	none
Shanghai Waterwoks Debentures	1894		100	6	,,	,, 98	buyers
Do	1895	,	100	5	,	,, 99	,,
Do	1898	,,	100	6	,,	,,	,,
Do	1900	,,	100	6	,,	,, 99	,,
Do	1902	,,	100	6	,,	,, 97	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,, 98	,,
Do	1905	,,	100	6	,,	,, 98	,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,,	100	6	,,	,, 98	stea
Do	1892	,,	100	5½	,,	, 92½	,,
Do	1894	,,	100	6	,,	,, 98	,
Do	1896	,,	100	5	,,	,, 87	,,
	1900	,,	100	6	,,	,, 98	,,
Shanghai G s Co	1890	,,	100	5	,,	,, 87½	,,
Do	1899	,,	100	6	,,	,, 98	,,
o	1903	,,	100	6	,,	,, 98	,,
S'ha & k w Warf Debentures	1902	,,	100	6	,,		,,
Perakt Sugar Cultivation debentures	1902	,	100	7	,,	, 100	,,,
Coton M. Co. Ld	1902	,,	100	7	,,	,, 100	
oor Fotel Co. House	1903	,,	100	8	,,	,, 100se	

Bulletin de change

Changhaï, 18 Mars 1909

Bar Silver........................23¼=2/3½
Mex. Dollars..................73.1675
Native Interest...............07

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/3⅝
,, ...Demand 2/3 9/16
,, ...4 m/s 2/3¾
France............T/T 2.89½
Germany.........T/T 2.35
America...........T/T 56
India...............T/T 172½
Japan..............T/T 89½
Hongkong........T/T 75½
Batavia............T/T 137⅝

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/4 1/16
,, ...4 m/sDocts...... 2/4 1/16
,, ...6 m/s Credits ...2/4 3/16
,, ...6 m/s Docts 2/4 5/16
France...........4 m/s 2.95
Germany ....4 m/s 2.40
America.........4 m/s 58⅛
Japan ....30 d/s...............88½

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Mars.

£	1=Hk. Tls.		7.82
Hk Tl.	1=Francs		3.23
,,	1=Marks		2.62
Gold	$ 1=Hk. Tls.		1.61
Hk Tl.	1=Yen		1.25
,,	1=Roupie		1.92
,,	1=Mex.	$	1.50

Vol. XV (No 12) HUITIEME ANNÉE 25 MARS 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

報彙新法中

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

LE VIEUX PIRATE TONKINOIS DE-THAM

L'attention de toute notre colonie, en Indo-Chine, est maintenant concentrée sur les opérations qui se poursuivent depuis deux mois dans le Yen-thé contre le grand chef pirate tonkinois De-Tham.

Le sang de nos soldats a coulé dans la brousse, en plusieurs rencontres, et le vieux bandit, s'enfonçant toujours plus avant dans son repaire, continue à tenir bon.

Mieux eût valu sans doute en finir jadis une bonne fois pour toutes plutôt que de traiter de puissance à puissance avec ce vieux chef de bandes qui avait toujours au cœur la haine de la France et qui s'est joué de nous jusqu'à maintenant.

Sous l'œil bienveillant ou indifférent de nos gouvernants, le De-Tham s'est constitué, en effet, un Etat dans l'Etat, un fief important, refuge de tous les chenapans de la région, évadés de prison ou condamnés à mort par contumace devant nos tribunaux.

Si bien que grâce à lui le crime était trop souvent suivi d'impunité. Jamais, depuis vingt ans, autant d'actes de brigandage n'avaient répandu la terreur dans les campagnes tonkinoises. Grand pourvoyeur en armes et en munitions des bandes opérant sur notre territoire, il donnait refuge à celles-ci quand elles étaient traquées. Par surcroît, lors des événements de juin 1908, l'aventure des réformistes chinois, les troubles de l'Annam, vinrent nous montrer toute l'influence de son action occulte et tout le danger que se puissance nous faisait courir.

C'est que, parmi les annamites, les légendes les plus saugrenues se faisaient jour sur son compte. Les uns racontaient que les Français étaient tolérés par le prince du brigandage, à condition de lui payer un tribut; d'autres assuraient qu'il n'aurait qu'un signe à faire pour exterminer tous les étrangers. Cette réputation, habilement surfaite, faisait du vieux brigand, une sorte de héros aux yeux des Indigènes pour lesquels son nom était un véritable cri de ralliement en même temps qu'une menace contre nous.

Rester plus longtemps indifférent devant un tel état de choses, eût été un crime. Une expédition était donc nécessaire. Elle a été décidée. Espérons qu'elle ne donnera pas lieu à trop de surprises. Nous n'entrerons pas pour aujourd'hui dans le détail des opérations. Disons seulement que la lutte est sans merci.

Tapi comme un sanglier dans sa bauge, le De-Tham résiste à la marche de nos colonnes avec l'énergie du désespoir.

Il ne recule qu'à la dernière extrêmité et bien que ses pertes soient sensibles, il est toujours redoutable. Il connaît à fond les fourrés où il recule et nos officiers ont besoin de tout leur courage et de toute leur prudence pour mener à bien leur campagne. La capture du vieux bandit néanmoins, ou sa mort, n'est plus qu'une question de jours.

***

Ceci dit, entrons dans quelques détails biographiques du trop célèbre soumissionnaire. Hoang-hoa-Tham, dit Dê Tham, serait originaire du Thanh-hoa; son nom véritable serait, paraît-il, Truong-van-Tham; son père, qui s'appelait Truong-van-Tinh, était un métis de Chinois et d'Annamite, le père ayant épousé une femme indigène originaire du village de Ngoc-Cuc

Les parents du De-Tham résidaient dans le village précité.

Truong-van-Tham (De-Tham) vint au monde, dit-on, trois mois après la mort de son père, qui était installé à Ning-giang où il faisait le commerce de riz; la femme, après la mort de son mari (métis annamite-chinois) se remaria successivement avec un Annamite originaire du huyên du Yen-Thé.

Dê-Tham a actuellement près de 50 ans, il est grand et fort, il porte une moustache peu fournie, seulement aux coins de la l vre supérieure, et une petite barbiche peu abondante; il a la tête complètement rasée comme les bonzes.

Les signes particuliers qu'on indique sont les suivants : Le Dê-Tham a dans le dos deux cicatrices très apparentes : l'une près de l'épaule gauche, semblant provenir d'une blessure par arme à feu, l'autre, également du même côté, mais plus bas, serait une cicatrice laissée par un anthrax. Le Dê-Tham est, en effet, très sujet aux anthrax et à la conjonctivite ; il attribue ces malaises à une tentative d'empoisonnement dont il aurait été victime.

Il s'habille indifféremment en chinois ou en annamite, mais porte de préférence ce dernier costume qui s'accommode mieux à la région montagneuse qu'il habite, et où viennent des Tho et Mau avec lesquels il doit être fréquemment en relations.

Tel est celui que 3 expéditions successives, de 1889 à 1894, n'ont pu réduire et qui va fort probablement payer de sa tête la longue série de méfaits qu'il avait sinon commis du moins encouragés.

LA BATAILLE DU YANGKINGPANG

SUS A LA PESTE

Les nouvelles tendances scientifiques, en même temps que les exigences sociales, accroissent le rôle du médecin qui n'est plus seulement un guérisseur et parfois un confesseur, mais encore un empêcheur de maladies contagieuses.

Par là il devient un agent chargé de la protection de la santé publique et c'est un devoir pour lui que de faire pénétrer dans les masses les notions essentielles d'hygiène et de prophylaxie.

C'est ainsi que le Dr Magunna, médecin aide-major de 1e classe, H.C., titulaire du Poste médical de Yun-nan-fou, a eu l'heureuse initiative de faire pour les indigènes des conférences élémentaires sur la propreté, sur la prophylaxie et le traitement des maladies les plus répandues ; et même d'en répandre la publication en caractères chinois dans le plus grand rayon possible.

C'est une œuvre à imiter un peu partout.

Ceci dit, on ne s'étonnera pas que nous revenions sur le débat qui s'est institué à propos de la couverture du Yangkingpang.

***

Nous avons déjà dit que ce canal était le véhicule du germe du choléra et de la dysenterie. Nous pouvons ajouter aussi: de la peste.

Il peut paraître excessif d'invoquer seulement l'influence de ce canal pour expliquer la transmissibilité de cette dernière maladie; cependant il constitue un facteur important de propagation qui s'explique par l'augmentation des rats dans les maisons voisines.

Nous pourrions faire état de l'opinion exprimée dans la presse locale par le Dr. Marchs et le regretté Dr. Paulun qui est absolument conforme à notre jugement. Ces deux confrères ont parfaitement expliqué pourquoi certaines petites épidémies sévissent avec une intensité toute particulière dans les maisons voisines du Yangkingpang, tandis qu'elles ne se montrent que discrètement dans les autres points de la ville.

Ceci démontre clairement que le non-recouvrement du Yangkingpang et la non-désinfection des maisons voisines servent à la propagation des maladies épidémiques. Voici, en outre, une observation personnelle de nature à renforcer singulièrement cette conclusion :

La province du Yunnan est un foyer permanent de peste qui menace toute la Chine et le Tonkin.

Alors que nous étions sur les lieux, trois cas de peste s'étaient déclarés dans notre circonscription médicale. Un campement de coolies était singulièrement envahi par de gros rats qui y trouvaient de quoi manger et boire. C'étaient de gros rats bruns, vigoureux, qui échappaient à nos moyens d'extermination : capture par pièges, pâtes appelées mort aux rats, système de prime, rien n'y faisait. Malgré tout, les rats venaient en nombre dans les baraques des coolies et peuplaient tous les trous.

Nous remarquâmes qu'un large marais, voisin du campement, était le refuge particulier de ces rats qui s'y trouvaient à l'abri de toute atteinte. Nous décidâmes de le combler. Bien nous en prit.

Le résultat fut des plus satisfaisants : tous les rats quittèrent leur refuge et furent pris dans les pièges : les trois cas de peste furent isolés et la petite épidémie s'éteignit.

***

Tout le monde sait combien les rives du Yankinpang sont envahies par les rats ils trouvent dans le fumier de ce fossé leur nourriture substantielle. Nous avons eu l'occasion d'en voir par série de cinq ou six sortant des trous et se promenant presque sur les quais qu'ils franchissent la nuit pour pénétrer dans les maisons voisines.

Il est facile de comprendre que pour combattre la contagion de la peste par les rats, le recouvrement du Yangkingpang s'impose. C'est une mesure de prophylaxie qui s'adresse directement au foyer central d'où part le véhicule-germe, le rat, animal qui sert d'hôte au bacille pesteux.

Ceci n'est pas une affirmation personnelle ; mais c'est une vérité absolument incontestable que notre expérience au Yunnan nous a confirmée.

Ainsi si on veut que l'hygiène de Changhai soit faite pour le plus grand bien de tout le monde, si on veut éviter la peste, il n'y a qu'un moyen: c'est le recouvrement du Yangkingpang ; et nous sommes persuadés que cette mesure hygiènique donnera tous les résultats qu'on en attend.

Dr JERUSALEMY.

AUTRE SON DE CLOCHE

Les Esculapes de la concession internationale ont peur de la peste!

Ils désirent que la concession Française soit seule ravagée en cas d'épidémie. Cela est fort galant et à ce sujet nous pourrions dire qu'il eût été encore plus simple aux Européens de ne fonder ni Changhai,ni Hongkong: ils auraient ainsi radicalement évité le terrible mal, "mal que le Ciel en sa fureur."...

L'argument militaire contre la couverture du collecteur du Yang King Pang est l'impossibilité de sauver le foreign settlement en cas d'émeute lorsque la barrière naturelle aura disparu. Ce n'est véritablement pas un argument honorable en faveur de l'" Entente Cordiale " que de dire aux Français : " derrière le Yang King Pang, fumant notre pipe, nous vous verrions flegmatiquement écrabouiller par l'émeute de chinois."

* Les financiers qui spéculent sur l'élargissement de Péking Road y vont aussi de leur petit couplet et les propriétaires de Nanking Road marchent à fond contre la couverture. Ces derniers seuls ont des arguments sérieux, mais, comme le faisait remarquer un correspondant du *D. N.*, Nanking Rd. et Peking Rd. ne sont pas tout le Settlement.

Maintenant que devient l'argument indiquant que le large et beau boulevard que donnera la couverture de la *creek* serait seul profitable à la concession française, devant une autre solution que, las d'attendre, les voisins pourraient bien adopter et qui serait celle-ci:

Couvrir la *Creek* jusqu'en son milieu par un beau cantiliver de 6m, qui donnerait alors à la concession française seule un beau quai de cinquante pieds.

De ce porte à faux, élégant et hardi, il suffirait de simples planches de bois pour supprimer la question militaire des ponts ; les Esculapes frémiraient en pensant que les microbes pesteux n'auraient plus qu'une demi-largeur de Yang King Pang à franchir; et les adversaires de Nanking Road et Péking Road pourraient tout à loisir méditer le proverbe : "Tant va la cruche à l'eau...."

Mais non l'Assemblée des *rate-payers* aura l'esprit pratique des Anglais et l'entente cordiale verra bientôt disparaître le Yang King Pang, seul fossé matériel ou moral qui semble séparer les citoyens de la Concession française et les sujets de la libre Angleterre.

RUSSES ET CHINOIS EN MANDCHOURIE

Un télégramme nous annonce que le général Horvath, président du chemin de fer de l'Est asiatique chinois, et consul de Russie à Harbin, est arrivé à Pékin où il vient conférer avec le *Oéoupou*, au sujet de la nouvelle institution du conseil municipal russe à Harbin que le taotai de cette ville refuse de reconnaître.

On sait comment les choses en sont là.

La Direction du chemin de fer avait résolu, depuis l'an dernier déjà, d'administrer les centres sous sa dépendance, au moyen de Conseils municipaux et, dans ce but, elle avait proclamé son intention de mettre en vigueur, en janvier dernier,un nouveau système de règlements et de taxes. Or,à ce moment, les boutiques, par ordre du taotai, s'étaient refusées à payer les nouvelles taxes, comme étant illégales,et la Direction les avait fait fermer.

Un appel du gouvernement chinois à St Pétersbourg les avait fait rouvrir, mais temporairement. Une nouvelle intimation de la Direction, en effet,remettait au 22 février l'application du nouveau règlement concernant la levée des taxes.Faute de l'avoir observé à cette date, M. Horvath faisait fermer les boutiques des trois villes Hailar, Tsitsihar et Manchuria, comme étant frappées de faillite.Harbin,quoique aussi réfractaire, voyait l'infraction de ses marchands provisoirement tolérée, en raison de son importance, et de la perturbation qu'auraient entraînée des mesures à son égard.

Tel est *grosso modo* le litige qui a appelé à Pékin le général Horvath, en vue de son règlement.

***

Quelle est donc exactement, en droit, la position des parties en présence.

Les Chinois prétendent que la création, le long de la ligne de chemin de fer, d'Administrations municipales entre les mains des Russes, serait une violation des droits souverains de la Chine ; et que la concession,à l'origine,faite à une compagnie privée ne s'entendait pas d'une vente à un gouvernement étranger de vastes territoires qui couperaient en deux les provinces de Mandchourie.

A cela la Russie peut répondre :

Par le traité de 1896, conclu à Berlin entre Shu-king-chen et le représentant de la banque russo-chinoise, la Chine a reconnu, notamment par l'article 6, que la Société de l'Est Asiatique chinois aurait le droit *absolu* et *exclusif* de l'administration de ses terrains.

En outre, par le traité international de Portsmouth, reconnu et confirmé par la Chine le 22 décembre 1905, la Russie a cédé au Japon la branche du Sud-Mandchourien. Par cette cession même, la Russie a montré à tous qu'elle considérait le chemin de fer comme entreprise nationale et l'adhésion de la Chine était la reconnaissance absolue de ce point de vue.

***

Le gouvernement russe est donc fondé aujourd'hui, à notre sens, à se substituer à la Direction du chemin de fer pour l'administration de la zone qui a été concédée à cette dernière ; et il n'outrepasse pas ses droits en édictant de nouveaux règlements, notamment à Harbin.

C'est là le fond même de la question que le général Horvath aura à régler.

Nous ne croyons pas que l'issue en soit douteuse.

En attendant, nous ne comprenons pas l'attitude des autorités chinoises s'opposant à la levée des axes et motivant par là la décisiont des autorités russes de faire fermer les magasins dans les centres en rébellion.

Car si,pour l'institution du Conseil Municipal, elle peut être légitimement tenue en suspens durant les négociations,il n'en va pas de même de la perception des taxes qui sont dues de toute façon.

Peut-être cette attitude plus que singulière de la part du taotai, s'explique-t-elle par l'appui étranger qu'il a reçu au début du conflit.

On se rappelle tout le bruit que fit, l'an dernier, M. Fischer,consul

des Etats-Unis à Harbin. Il s'opposait au plan de la compagnie russe d'établir une administration municipale, sous prétexte qu'un tel projet était en opposition avec la politique de la porte-ouverte proclamée par le traité de Portsmouth.

Mais, depuis, le gouvernement des Etats-Unis a dû entendre raison et assumer d'autres vues, car M. Fischer dont le zèle s'exerça d'une manière si intempestive, est aujourd'hui à Nioutchouang.

A côté de lui, marchaient les représentants de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Celle-ci, émue, semble-t-il, par les articles de Morrison, le correspondant du *Times*, qui s'est fait le grand champion de l'intégrité de la Mandchourie, appuya, dès l'abord l'action du consul américain. Mais il semble bien qu'elle ait changé de tactique aujourd'hui si nous devons voir, dans le récent télégramme disant qu'elle ne créerait pas de poste de consul à Harbin, une preuve formelle de désintéressement de sa part.

Quant à l'Allemagne on comprend d'autant mieux son intervention dans ce cas que, tous ces derniers temps, elle a été en coquetterie particulière avec la Chine. Elle vise fort probablement des fins particulières et nous ne serions pas étonné outre-mesure qu'elle acceptât, avant peu, sous certaines conditions, le rôle que les Etats-Unis ont décliné de remplir, lors des offres de l'envoyé spécial, Tang Chao-yi.

En tout cas, l'attitude nouvelle des Etats-Unis et de l'Angleterre la mettront en garde contre elle-même, et quant au gouvernement de Pékin il est à espérer qu'il aura la vue dessillée à temps.

A. Monestier

AU TOWN HALL

La campagne du Yangkingpang arrive à sa phase décisive. Commencée par des escarmouches de presse, elle a pris toute son ampleur mercredi, aux débats du Town Hall, lors de la réunion des contribuables du *Foreign Settlement*. C'est la reprise de vendredi qui décidera de son sort. Quel sera-t-il ?

Jusqu'ici les seuls partisans du projet de couverture ont rompu des lances. Ils l'ont fait, il faut le reconnaître, de la manière la plus forte et la plus serrée, et les coups droits qu'ils ont portés, les bravos qu'ils ont recueillis, ne laisseraient aucun doute sur le succès final, s'il ne fallait tenir compte du parti-pris de certains dont nous avons eu jusqu'ici tant de preuves évidentes...

M. Morgan Phillips, avocat, a pris le premier la parole. Il l'a fait avec son brio habituel, avec ce souci de documentation qui ne va pas sans une humour fort agréable. Sans avoir épuisé à fond la question, il en a examiné les principaux aspects avec une argumentation parfois neuve qui vaut d'être résumée ici.

Il a montré d'abord la popularité du projet, en rappelant que le *Council* de 1898-99 était en sa faveur, et qu'une résolution des contribuables en 1903 avait été passée en ce sens.

Immédiatement après il en a souligné l'utilité :

1° pour *décongestionner* le trafic de Nanking road, et il a invoqué à ce sujet la meilleure autorité en la matière, le Colonel Bruce, supérintendant de la police ;

2° pour relever l'hygiène sanitaire de la ville, et il a cité à l'appui l'opinion bien connue des Drs. Mcleod, Reid et Paulun.

Pour le côté finances, il a fait état d'une lettre d'une grande maison de construction qui offre de faire tous les travaux de couverture pour Tls. 350.000, ce qui ferait revenir le mow de route à Tls. 10.000 —prix de construction de route le meilleur marché de Changhaï pour la plus belle avenue d'Extrême-Orient.

Alors que le projet de Peking road, soit dit en passant, demanderait avec ses expropriations forcées, trois ou quatre fois cette somme, sans compter la perte de temps motivée par l'agrément des propriétaires.

M. Phillips a examiné ensuite les arguments contraires, non sans avoir dit d'abord que l'opposition venait surtout des propriétaires de Nanking road et de Péking road.

Prenant le rapport du major Barnes qui avait, on se le rappelle, parlé de la reddition de l'armée de Bourbaki à propos du misérable fossé qui nous occupe, il a obtenu un succès de fou rire qui est la revanche de l'esprit anglo-saxon d'ordinaire si pondéré. Puis il est arrivé au rapport de l'ingénieur du *Council*, M. Mayne.

Là, encore, l'orateur a obtenu le plus grand succès, en montrant que l'ingénieur était en coutradiction avec lui-même puisqu'en 1898, il écrivait que "la couverture du Yangkingpang serait la plus belle amélioration publique qui eût jamais été faite à Changhai."

Le Dr Stanley a eu également son tour, comme on pouvait s'y attendre. Rappelant l'épidémie de peste dont nous sommes menacés, M. Phillips a montré quelle grave responsabilité assument le *Council* et ses conseillers en maintenant l'horrible *creek* au centre des deux Concessions.

Répondant à l'objection qui a été souvent faite, que la couververture du Yang King pang serait plus avantageuse à la Concession française qu'à la Concession anglaise, il a dit fort judicieusement : Qu'importe que cela soit, si la concession anglaise y a aussi son compte, si la route ainsi construite doit être la meilleur marché de Changhaï, si enfin la plus-value des terrains en bordure doit donner, sous forme d'impôts, de quoi récupérer en peu de temps l'intérêt des dépenses engagées !

Enfin, se résumant, l'orateur dit, au milieu d'applaudissements prolongés, que le "comblement du fossé serait une cause de confort, de plaisir et d'orgueil pour tous, et que pour l'accomplissement d'une telle œuvre les résidants présents et futurs béniraient à jamais le *Council.*"

***

M. Wilkinson, avocat de la couronne, lui succède. Il va surtout plaider le côté financier et c'est merveille de voir comme il trouve aisément l'argent nécessaire.

M. Wilkinson, soit dit en passant, est un orateur d'une manière différente de M. Phillips. Tandis que le premier émaille volontiers son discours de traits d'humour, le second, plus raide, plus flegmatique, ne sacrifiant rien à l'extérieur et aux effets oratoires, s'abandonne à la seule éloquence des chiffres et de la raison. On dirait d'un parlementaire de la plus sévère tenue

Sa plaidoirie se divise en deux points :

1° Doit-on faire la couverture ?

2° Peut-on la faire ?

Nous n'y insisterons pas, le procès nous paraissant déjà suffisamment éclairé. Disons seulement pour le premier point, que son argumentation renforce singulièrement celle de M. Phillips pour montrer, entre autres, l'inanité du fossé comme moyen de défense. Ce moyen fut conçu vers 1860, alors que la portion vitale du Settlement était concentrée près du Yangkingpang; aujourd'hui le centre s'est déplacé et d'ailleurs le danger, si danger il y a, est au-dedans et non pas au-dehors, car l'élément chinois douteux n'est plus dans la Cité, mais dans la Concession même; et, pour y faire face, c'est un solide corps de police appuyé d'un solide corps de volontaires dont il est besoin et non pas un fossé fangeux.

Pour le second point: peut-on faire la couverture, en se passant d'emprunt, M. Wilkinson conclut également que oui et sait nous faire partager son avis. Il n'est pour cela que d'examiner avec lui les dépenses extraordinaires prévues au budget municipal. On pourrait d'ores et déjà affecter les fonds suivants :

1° les Tls. 70.000 que M. Drummond, dans la première partie de la séance de mercredi, a obtenu de ne pas faire appliquer pour le pavage en bois de Nanking road ;

2° Tls. 10.000 pour le renforcement du pont du Bund ;

3° Tls. 10.000 votés déjà pour le même quartier ;

4° Tls. 90.000 votés déjà pour l'extension de bureaux centraux dont l'entreprise pourrait attendre ;

5° distraire des Tls. 180.000 prévus pour routes nouvelles et élargissements les 120.000 qu'il faudrait pour parfaire les Tls. 400.000 requis.

***

On voit donc que, sans porter atteinte à aucun intérêt sérieux, l'argent nécessaire peut être facilement réalisé.

Dès lors, espérons que les arguments si sensés, si sérieux, si impératifs, développés par MM. Phillips et Wilkinson, auront rallié les plus entêtés et, qu'avec ensemble, les contribuables du *Foreign Settlement* voteront vendredi pour la couverture.

Est-il besoin de le répéter?

Le Yangkingpang à découvert, c'est un foyer d'épidémies toujours prêt, toujours menaçant ; c'est la honte de Changhaï, et, par certain côté, la faillite de l'idéal de civilisation que nous nous flattons d'apport avec nous en pays étranger.

Au contraire, le Yangkingpang couvert, c'est, à peu de frais, orner la ville du plus beau boulevard qui soit en Extrême-Orient ; c'est décongestionner le trafic de Nanking road où les accidents se multiplient chaque jour; enfin c'est affirmer la solidarité morale des deux Concessions qui doivent n'en faire qu'une, surtout en cas de danger.

A. MONESTIER.

YANGKINGPANG ! YANGKINGPANG !

Montjoie Saint-Denis !

La bataille est engagée, mais d'un commun accord, les adversaires ont conclu un armistice. Ils couchent sur leurs positions. Nous ne saurons que ce soir si la victoire est acquise aux ennemis du Yang king pang, à ceux qui l'ont assez vu et assez reniflé et, malgré tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je suis de ceux-là. J'ai eu, un moment, un faible pour lui mais j'en suis revenu et je tourne carrément casaque. Aussi bien la vie n'est-elle faite que de volte-face.

Et il me semble que les orateurs qui, mercredi, au Town Hall, ont pris la parole pour la disparition définitive du dépotoir-frontière s'y sont mal pris. A leur place, j'aurais tout uniment déposé sur le bureau une bouteille remplie de la boue sans nom qui constitue son lit et j'aurais dit : " Ecce ".

***

On aurait pu aussi faire prendre une vue cinématographique du Yang King pang aux différentes heures de la journée, et la faire défiler au Town Hall.

On aurait vu à quels multiples usages sert cette sentine changaïenne.

On aurait vu, aux primes heures du jour, les rats pesteux réintégrer leur domicile, de retour d'une tournée en ville.

On aurait vu, un peu plus tard, les ménagères chinoises venir y vider le contenu des seaux odorants et familiaux.

On aurait vu les bateaux de fleurs s'y livrer à des manœuvres d'escadre.

On aurait vu les bateliers chinois s'installer sur le rebord de leurs bateaux et, avec un beau calme, payer leurs contributions à la nature.

On aurait vu la suite ininterrompue de macchabées d'animaux, flottant gracieusement, le ventre en l'air, sans souci du qu'en dira-t-on.

***

Ou encore on aurait pu inviter ceux qui trouvent que le Yang King pang est un calomnié et qu'on exagère, à venir faire sur ses rives une petite villégiature de quelques heures au moment où la marée commençant à monter, il se produit des remous dans ses flots tumultueux.

On aurait pu aussi, puisque le grand cheval de bataille des amateurs du statu-quo est la valeur militaire de l'immonde fossé, on aurait pu organiser une petite manœuvre à double action qui aurait convaincu que, pour des gens décidés, le passage du Yang King pang n'a rien de commun avec celui de la Bérézina. Un bateau en travers dans le fossé et tout le monde passe, en admettant qu'on laisse passer.

Changhaï est une ville, une grande ville, qui a des prétentions à la beauté et n est-il pas déplorable qu'au beau milieu, serpente ce cloaque qui fait reculer d'horreur tous les nouveaux débarqués.

Au point de vue hygiène, il n'y a plus rien à dire. Les docteurs sont unanimes, sauf l'Esculape du *Municipal Council*, pour reconnaître que le Yang King pang est un godown de microbes, de crobes et de doubles crobes et l'opinion des médecins vaut bien, j'imagine, un peu quelque chose.

Je laisse de côté la question des gros sous. Les protecteurs du Yang King pang sont gens désintéressés, c'est connu, et ce n'est certes pas la crainte de voir les terrains de Nankin road diminuer de valeur au profit des terrains avoisinant le bourbier qui les guide. Alors quoi ?

***

Peut-être, les opposants, telles de jolies femmes, veulent-ils y mettre un peu de coquetterie? Une douce violence ne leur déplairait peut-être pas et peut être ce soir vont-ils s'avouer battus et refuser le combat ?

Le couvrira-t-on? Ne le couvrira-t-on pas ? La cote est à égalité. En tous cas son oraison funèbre est prête.

Sapèque

LA CHINE PROGRESSISTE

Les sectaires de la Chine moderne ont beau se battre les flancs pour donner une réalité à leur formule: la " Chine aux Chinois ", ils n'arrivent à rien qui vaille. C'est en vain qu'en vue de tout faire par eux-mêmes, ils multiplient les proclamations dans les provinces pour faire appel aux rares fonds qui peuvent s'y trouver ; c'est en vain que quelques patriotes égarés se saignent aux quatre veines pour répondre à leur appel en achetant des actions de chemin de fer — qui dormiront dans des

tiroirs et ne seront plus remboursables —; c'est en vain que des journalistes sans aucune notion d'économie politique prêchent qu'il ne faut faire aucun emprunt au-dehors pour ne pas voir l'argent chinois filer dans les poches des Etrangers; c'est en vain, dis-je, que les réactionnaires de tout poil se liguent et multiplient leur effort tantôt méritoire, tantôt intéressé, toujours déréglé, en vue d'un mouvement qui arrache leur pays aux entreprises étrangères : la nécessité fait loi et, poussé malgré tout vers le progrès qui déjà galvanise tout l'Empire, force est bien à la Chine de se tourner vers nous, Occidentaux.

Qu'elle le veuille ou non, sa libération est entre nos mains, et pour longtemps encore.

Les arts et les sciences dont ses fils sont avides, elle doit venir en scruter les secrets dans nos Universités; et, en attendant de nous les avoir dérobés pour s'en servir, elle devra faire appel à nos hommes de science et de savoir technique pour le développement de ses industries naissantes et la réforme de ses administrations.

Pour exploiter également les immenses richesses naturelles de ses provinces et voir s'étendre le commerce du pays, il lui faudra avoir recours aux fonds des puissances amies. Est-il préférable que ces ressources dorment éternellement et ne profitent à personne, sous prétexte que le concours des étrangers, indispensable pour les utiliser, favorise ceux-ci?

Et en face de l'état lamentable des finances du gouvernement qui empêche tant de réformes urgentes, et aussi de la misère qui sévit dans la masse, n'est-ce pas un crime que de rester dans le statu quo ?

***

Certes, nous comprenons tout ce qu'il y a d'idéal dans l'âme de certains qu'inspire le seul amour de leur patrie. Ils veulent leur pays grand par ses propres moyens, et délivré de la menace de tout joug étranger. Mais qu'ils se gardent, par leur ferveur même, de tomber dans les excès du xénophobisme !

Aucun pays ne menace aujourd'hui l'intégrité de l'Empire que tant de traités, au contraire, parmi les puissances intéressées, défendent et préservent.

Seuls, des intérêts purement commerciaux sollicitent l'attention de certains groupements financiers. Par ces temps d'échanges internationaux n'est-ce pas légitime ? Et d'autre part, n'est-ce pas une bénédiction pour la Chine que tant de mains se tendent vers elle ? Car qu'elle ne s'y méprenne pas. Dans quel état arriéré et d'affreux paupérisme ne serait-elle pas aujourd'hui sans l'intervention étrangère?

Que demain les financiers qui sont à Pékin, lassés de se disputer quelques misérables concessions à des taux d'intérêt insignifiants, se tournent avec ensemble du côté du Japon, de l'Indo-Chine ou d'ailleurs, et quelle ne sera pas la gêne du gouvernement ?

Nous le verrions sûrement changer de tactique, et d'arrogant qu'il est maintenant, avec des allures de dictateur, nous le verrions devenir quémandeur et plein d'humilité ; car pour la rénovation qu'il rêve et qui s'impose, il a un besoin essentiel d'argent.

Si, donc, la Chine se plaint aujourd'hui, c'est, tout paradoxal que cela paraisse, par suite d'une surabondance de biens qu'elle doit à la concurrence étrangère.

Voilà une conclusion que les exaltés qui sont sur la pente du xénophobisme feraient bien de méditer.

Quant aux mandarins rétrogrades et vénaux qui, voulant pour eux la Chine toute et ses grasses prébendes, prêchent l'exclusion des étrangers, ceux-là encore sont dans l'erreur. Ils stérilisent le pays par l'inactivité qu'ils lui imposent. Quel moyen dès lors de satisfaire leur esprit de lucre ?

L'argent, seul, en vivifiant le pays, peut centupler les ressources générales et permettre à tous de prospérer, grands et petits.

Au lieu donc de se replier sur eux-mêmes et de fermer leur territoire aux entreprises des Etrangers, les Chinois doivent rechercher par tous les moyens possibles la contribution bienfaisante de leurs capitaux et de leur savoir. Nous ne saurions assez le répéter.

Le récent emprunt à la "Deutsch Asiatische bank", pour la construction de la ligne Canton-Hankeou, montre que le gouvernement, après tant de tergiversations, marche dans cette voie. C'est la voie inéluctable. S'y engager résolument et sans réserve, est le devoir patriotique de tout fils céleste, qu'il soit étudiant, mandarin, notable ou commerçant.

A. MONESTIER

CHOSES ET AUTRES

YANG KING PANG

Je serais au désespoir si mes lecteurs croyaient un seul instant que j'ai l'intention de les mener en bateau. Qu'ils se rassurent ; au cas où cette fantaisie me viendrait, ce ne serait pas sur le Yang King pang que je les inviterais à cette promenade. Je n'ai d'ailleurs pas l'habitude de mener les gens en bateau.

Mais le Yang King pang est la question du jour, on ne parle que de lui et remarquez qu'il n'en est pas plus fier pour cela. Il continue à monter et à descendre selon la marée, son eau est tantôt noire tantôt grise, comme à l'ordinaire, et il continue à sentir mauvais. Le Yang King pang est conservateur.

Tel quel, il nous apprend pourtant une chose : c'est que les médecins sont des oiseaux de mauvais augure. Le Yang King pang n'est pas du tout malsain, c'est du moins un autre correspondant du *North China Daily News* qui nous l'apprend.

Il nous dit de plus que Changhaï est beaucoup plus sain que beaucoup d'autres villes se trouvant dans les deltas : Calcutta, Alexandrie et la Nouvelle-Orléans, par exemple.

Il nous dit aussi qu'il y a quelques années un projet avait été étudié qui consistait à vider momentanément le Yang King pang et à lui faire un lit de béton ou de dalles, qui aurait permis un nettoyage facile ; et ce projet a toutes les sympathies du correspondant du *Daily News*.

Chacun son goût, mais j'estime, pour mon compte, que voir couler de l'eau sale sur un lit de vase ou sur un lit de dalles est à peu près la même chose. Que le Yang king pang soit dallé ou non dallé, ça ne l'empêchera pas de convoyer des chiens et des chats crevés et de servir d'exutoire aux chinois du quatier.

Le correspondant semble aussi insinuer que la concession française n'envisagerait, dans la couverture du Yang King pang, que le désir de créer un boulevard, à l'instar des boulevards des Italiens ou St. Germain. Et, soutenant son paradoxe, il nous sort un argument qui est tout un monde. Il dit que les boulevards parisiens, si larges, n'ont été créés et mis au monde que pour, en cas d'émeutes, permettre les mouvements de troupes en général et d'artillerie en particulier. Et, la conclusion s'impose : Changhaï n'ayant pas de troupes, peu d'artillerie, il n'est

point besoin de boulevards parisiens, il n'est donc point besoin de couvrir le Yang King-pang !

D'ailleurs, à son sens, criques et fossés sont à Changhaï des défenses naturelles, et il serait déplorable de les supprimer. Ceci est de la stratégie pure et c n'est pas mon rayon. Je n'ai fait que 365 jours de service militaire, ce n'est pas suffisant pour discuter ces choses avec quelque autorité, et j estime que le correspondant du *Daily News* est un vieux militaire qui s'y entend.

Le thuriféraire du Yang King pang semble d'ailleurs obsédé par l'idée du 'Parisian boulevard" possible. Tout, excepté ça ! dit une héroïne d'un roman de Zola, femme à goûts bizarres. Et ce semble la devise du correspondant du *Daily News*.

Pourtant Changhaï est, dit-on, le Paris de l'Extrême-Orient et on n'y ferait pas de boulevard !

Il est vrai qu'il y a Nankin road, boulevard chinois et... qui est sur la Concession internationale !

Sapèque

***

RÉFLEXIONS

Je n'apprendrai rien à mes lecteurs en leur disant que la République des Etats-Unis avait dernièrement à sa tête un président nommé Roosevelt. Depuis peu de temps ce président a passé la main à un autre président nommé Taft. Le premier est donc disponible.

M. Roosevelt est un homme qui jouissait d'une certaine popularité. Il avait d'abord une fille charmante, Melle Alice, (la princesse Alice, disaient ses courtisans); et surtout il avait été cow-boy, profession qui demande une certaine énergie et demande surtout de ne pas être affligé de la maladie bien connue appelée "froid aux yeux," maladie qui sévit sous toutes les latitudes.

Cette ancienne profession de leur président a toujours emballé les américains. Aussi un directeur de cirque a-t-il song, puisque, tel Cincinnatus, l'ex-président était rendu à la vie privée, a-t-il songé à exhiber M. Roosevelt "dans ses exercices" et lui a-t-il proposé un engagement pour se produire dans son cirque, à la tête de ses anciens compagnons d'aventure.

C'était la grosse recette assurée, les foules envahissant l'établissement, aussi l'impresario avait-il fait au président cow-boy des offres acceptables: 50.000 francs par semaine, avec un contrat de 30 semaines, soit 1.500.000 francs! Et M. Roosevelt a refusé. Il a été cow-boy pour son plaisir, il ne veut pas l'être pour des argents. Honneur à lui !

Le Cincinnatus des Américains ne va cependant pas, comme celui des Romains, prendre la charrue: il va aller en Afrique chasser l'éléphant et le rhinocéros et on peut être assuré qu'il s en tirera à son honneur et qu'il fera de beaux "tableaux." Quand on a comme lui foncé sur les trusts, la chasse à la grosse bête est jeu d'enfant.

Les Américains ne verront donc pas M. Roosevelt faire le cow-boy dans un cirque et, le snobisme aidant, j'imagine qu'ils vont bien le regretter.

Ce snobisme n'est d'ailleurs pas particulier aux Etats-Unis. Lorsque le président Loubet rentra dans la vie privée, il reçut lui aussi des offres du même acabit. On ne lui offrit pas de faire le cow-boy, emploi qu'il aurait mal rempli, mais on lui offrit de faire une tournée de conférences, lui laissant le choix du sujet à traiter. Il aurait pu parler de la République, des colonies, de la pluie et du beau temps etc. Le nécessaire était qu'il parlât. Et, tout comme M. Roosevelt, M. Loub t a refusé, estimant qu'il avait pendant sept ans assez parlé pour ne rien dire, pour ne pas recommencer.

Tout comme M. Roosevelt, cow-boy, M. Loubet, conférencier, aurait pourtant eu du succès. Non pas qu'ils eussent fait, l'un un cow-boy étonnant et l'autre un orateur de choix, mais tels quels ils auraient fait accourir les masses.

Ce n'est peut-être pour M. Roosevelt que partie remise et nous ne serions pas surpris outre-mesure de voir une agence, Cook ou autre, organiser des "voyages de plaisir" pour suivre l'ex-président dans ses chasses. Pensez donc ! voir M. Roosevelt, tuer un rhinocéros, d'une balle, là, entre les deux yeux !

Sapèque.

***

ENTRE NOUS

J'ai déjà dit à plusieurs reprises que la lecture des journaux était pleine d'enseignements. Les lecteurs qui veulent bien me faire l honneur de déguster ma prose sont, je n'en doute pas, absolument de cet avis. Que de choses ne leur ai-je pas déjà apprises !

En lisant les journaux, on s'instruit, et on aprend parfois des choses surprenantes. J'ai justement lu, hier, une histoire qui m'a quelque peu estomaqué. Lisez avec moi, ô âmes sensibles !

"Hier, mardi, comparaissait devant la cour d'assises de l'Aisne un agricul, teur, nommé Charles Gustave Dupont qui, le 8 novembre dernier, à Vauxsexis, tua sa belle-mère et tenta de tuer sa femme dans des circonstances que le *Petit Journal* a racontées.

"Dupont vivait en mésintelligence avec sa femme et sa belle-mère. A sa femme il reprochait de "porter la culotte"; à sa belle-mère, d'avoir pour son domestique trop d'égards. Le 7 novembre, les deux femmes, lasses de ses plaintes, allèrent à Soissons, consulter un avoué. Dupont en conclut que sa femme voulait divorcer. Il en conçut un vif ressentiment; le lendemain, après le dîner du soir, il sortit. Quand il rentra, les deux femmes étaient couch es ensembl, et s'étaient endormies. Dupont prit alors une hache; il en donna 10 coups à sa belle-mère, qui fut tuée, et 9 à sa femme, qui par miracle, en réchappa.

Il a été acquitté."

***

Il a été acquitté ! Ce n'est en vérité pas la peine de se gêner et je me demande quelles excuses le jury de l Aisne a pu bien trouver pour légitimer cette boucherie.

Ce n'est pas là le crime passionnel qui semble si naturel à la majorité des jurys. Il ne s'agit pas d un mari surprenant sa femme *flagrante delicto* ni d'un amoureux évincé estimant que puisque l'objet de ses rêves ne veut rien savoir de sa physionomie, il n'a qu'une chose à faire: le tuer.

A la rigueur, quoique ce ne soit pas mon avis, on peut admettre qu'en matière de crime passionnel l'homme perde son libre arbitre, qu'il ne sache plus ce qu'il fait, qu'il voit rouge, et qu'un jury l'acquitte.

Le Français, né sentimental, a toujours eu une excuse pour ceux qui ont des peines de cœur et beaucoup estiment que la passion légitime certains gestes malheureux. C'est un état d'âme tout particulier, qu'on ne peut guère expliquer mais qu'on est forcé de constater.

Mais dans le cas qui nous occupe c'est un assassinat pur et simple et on peut se demander à quelle suggestion ont obéi les jurés en prononçant l'acquittement. Ce serait faire injure à cette douzaine debraves gens de supposer que l'acquittement n'est intervenu que parce que la victime n'était en somme qu'une belle mère. La légende veut que la belle mère soit un peu un fléau de l'humanité, c'est entendu, mais tout de même, de là a aller lui colloquer 10 coups de hache—quand elle dort surtout—il y a une marge.

Après cet acquittement je ne vois pas pourquoi les jurés parisiens n'acquittevaient pas Mme Steinhell qui va comparaître devant les assises sous l'inculpation de parricide et assassinat. D'autant plus que là, il y est, le crime passionnel. C'est par amour qu'elle a tué sa mère et son mari, puisqu'elle n'a cessé de répéter qu'elle avait pour eux beaucoup d'affection.

Elle les aimait tant qu'elle les a tués, On manifeste son affection comme on peut,

Il est vrai que l'homme qui caressait à coups de hache sa femme et sa belle-mère le faisait peut être par affection, lui aussi. Le cœur humain est tellement insondable.

Sapèque

***

TERRIBLE !

En voilà bien une autre et voilà qui va nous apporter à nous, les ennemis du Yang King pang, un appui considérable dans la campagne que nous menons au péril de notre vie.

Jusqu'à présent le Yang King pang était pris un peu à la blague, il va falloir dorénavant le prendre au sérieux car—ne vous frappez pas surtout — *il y a des dragons dans le Yang King pang.*

Vous savez bien, les dragons, ces animaux fantastiques couverts d'écailles, avec des dents et des griffes à faire pâlir de jalousie les tigres les plus costauds; avec des yeux auprès desquels les lanternes d'automobiles ne sont que de pâles lumignons, eh bien, de ces jolis animaux, il y en a dans le Yang King pang. J'en ai vu, hier, et voici comment.

***

J'ai, parmi mes connaissances chinoises, un ancien vice-roi dégommé qui a dû, à

la suite de nombreuses aventures, accepter la modeste profession de couli-rischa. C'est un chinois qui a des lettres, il est très documenté sur Confucius, sur les diverses qualités d'opium, et il parle le français tel un académicien.

Aussi, chaque fois que je le puis, c'est à lui que je confie le soin de véhiculer ma précieuse personne. Et, en route, nous causons. C'est très pratique, lorsqu'on est en rischa de bavarder avec le couli. Nous échangeons des aperçus sur la politique mondiale, sur le Régent, sur ses anciens collègues ; bref nous sommes les meilleurs amis du monde.

Revenons aux dragons.

Donc, hier, j'étais bien tranquille à mon bureau ; il était environ 11 h. 45, lorsque je vis arriver mon citoyen qui, fort essouflé d'avoir, au trot, monté l'escalier monumental qui conduit à la rédaction, me dit ces simples mots : Mon vieux, il y a deux dragons qui se baladent dans le Yang King-pang!

— Deux dragons ! Ce sont sans doute des déserteurs, dis-je. Ont-ils leur casques et leurs lances ?

—Tu erres, mon vieux, tu erres, clama l'ex vice-roi. Ce sont des animaux, des dragons chinois, et des vrais, et des chouettes!

Des dragons chinois ! Mon sang ne fit qu'un tour. Depuis si longtemps que souhaitais voir un dragon, ailleurs que sur un étendard jaune, j'étais servi. Le temps de mettre ma casquette et de descendre l'escalier et j'étais sur le quai.

***

Un groupe de célestes était là, hurlant, criant, penchés sur le garde-fou et regardant, hypnothisés, l'onde pure. Dans un bateau, deux chinois armés de harpons, fouillaient le fond du fleuve. Par instants, un fort bouillonnement se produisait : les animaux devaient chercher à s'esquiver. Par la pensée, je les voyais se tordre, battre l'eau de leurs queues puissantes, je voyais des éclairs jaillir de leurs yeux perçants et je n'étais pas plus rassuré que ça, d'autant plus qu'un des harponneurs retira à certain moment, son arme brisée. Le monstre, d'un coup de dents furieux, avait dû s'en débarrasser.

Vexé, le harponneur saisit une autre arme, fouilla encore et tout à coup lança un cri de trimphe. Il l'avait !

L'eau bouillonnait violemment. Doucement le chasseur retirait son trident et l on vit apparaître un dragon énorme, bien tel que je me l'étais toujours imaginé : denté, griffu, écailleux. Au même moment, le second pêcheur retirait l'autre monstre. Celui-là plus petit. On devait avoir là une mère-dragon et un petit dragon.

Ils étaient morts et ne bougeaient plus. On les déposa sur le bateau, avec précaution. Dans la bataille, les harpons leur avaient fait de terribles blessures, des lambeaux de peau pendaient par endroits. Ils devaient aussi jeuner depuis un certain temps car, grâce à la transparence de la peau, on pouvait distinguer le moindre détail de leur ossature.

— D'où peuvent-ils bien venir, murmurai-je à mi-voix ?

Mon vice roi avait entendu.

— Ils ont dû être jetés à l'eau après une procession, me répondit-il, et il doit y avoir longtemps, car le papier et le bambou sont à demi-pourris. Ça ne valait pas la peine de se donner tant de mal. Nous partons ?

Et nous partimes.

Refusera-t-on encore de couvrir le Yang King-pang ?

Sapèque

***

BATAILLE GAGNÉE ET PERDUE

J'ai assisté avant hier, au Town-Hall, à quelque chose de bien particulier à Changhaï. J'ai vu des gens remporter une victoire incontestable et pourtant proclamés battus.

C'est encore le Yang King-pang qui fut la cause de ce phénomène.

Donc, avant-hier, quand adversaires et partisans de la couverture eurent convenablement bataillé, on arriva au moment solennel : les contribuables allaient indiquer leur préférence. On allait voter.

On fit passer à gauche les partisans de la couverture, à droite les adversaires, et on compta. C'était logique, rationnel. On compta, et une majorité sérieuse fut trouvée en faveur de la couverture. On proclama les chiffres, le vote était acquis. On allait donc couvrir le Yang King-pang.

Partout ailleurs c'eût été règlé. On avait voté, il n'y avait pas à y revenir. Mais, on était à Changhaï, sur le Settlement régi par des règlements anglais.

On était à Changhaï et quelqu'un déclara tranquillement qu'il n'y avait rien de fait. On devait voter au vote plural, c'est à dire en tenant compte du nombre de voix représentées par chaque votant.

Car, à Changhaï, il est admis que l'opinion d'un homme a d'autant plus de valeur qu'il paie plus de taxes, ou qu'il représente plus de maisons de commerce ou de propriétaires, peu importe que ceux ci soient absents. Ceci peut paraître assez bizarre mais c'est comme cela.

L'opinion d'un pauvre bougre ne vaut qu'une unité alors que celle d'un capitaliste avec l'appoint des absents qu'il représente, vaut 10,15,27 voire même 35 unités (3 opposants faisaient à eux seuls 91 voix). De telle sorte qu'une cinquantaine de votants qui ont pignon sur rue ont l'avantage sur des centaines qui ont oublié de devenir propriétaires.

Dans ces conditions le résultat du second scrutin de vendredi était couru d'avance. Ce n'était même pas la peine de voter une seconde fois car les opposants étaient tous gros propriétaires ayant intérêt à ce que la couverture soit repoussée, par crainte de voir leurs terrains diminuer de valeur.

Cette façon de comprendre le scrutin était légale, paraît-il, soit, mais alors il eût été bon de n'en pas adopter une autre avant. On aurait évité des commentaires désobligeants. On aurait évité d'entendre dire que si le premier vote avait été défavorable à la couverture, on n'aurait pas eu recours au second et l'on assiste au spectacle suggestif d'une minorité de capitalistes mettant en échec une majorité de résidants.

Il n'y avait pas à s'occuper, dans cette question, du plus ou moins de voix représentées par chaque contribuable, mais du nombre de ceux-ci pour ou contre le projet.

La question du Yang King-pang est une question d'intérêt public, qui aurait dû primer l'intérêt particulier et il me semble que ceux qui, vendredi, ont réclamé le vote plural ont fait bien bon marché de l'intérêt public.

Quoiqu'il en soit les partisans de la couverture ont tout de même remporté la victoire. Victoire simplement morale c'est vrai, mais qui prouve qu'ils avaient pour eux le bon sens et la logique.

La question est donc jugée pour un an. Le Yang King-pang continuera à être un foyer d'infection; à véhiculer la peste et le choléra ; la ville aura encore, en son milieu, ce ruisseau immonde, mais les terrains de Nanking, Pékin et autres roads verront encore leur valeur augmenter.

Et il y aura toujours la frontière, le rempart naturel !

Creek, crique et aussi crac !

Sapèque

Propos et impressions

Malgré les bruits qui ont couru il y a quelques mois que la question du chemin de fer de Fakoumen était règlée d'une manière satisfaisante, il ne paraît pas actuellement que cette question soit terminée.

Le rapport fait par Sir Alexander Hosie est contre les réclamations japonaises alors que le Commissaire des Douanes à Moukden est pour ces réclamations et actuellement les Japonais mettent leur veto à l'extension du chemin de fer du Nord de la Chine de Hsinmintoun à Fakoumen.

Ce veto aggrave la situation car l'opinion est courante que si les japonais ont raison en principe dans leurs prétentions, ils devraient exposer celles-ci d'une manière plus claire qu'elles ne le sont dans l'agrément de Décembre 1905.

Le bruit qui avait couru que le règlement avait été fait à la suite de la visite de S. E. Tang Chao-yi aux Etats-Unis, est actuellement démenti et on dit, de plus, qu'un envoyé spécial chinois est parti pour Tokio y étudier un accord mettant fin au veto des japonais.

Les Etats-Unis suivent de près cette question dans laquelle ils voient, à tort ou à raison, leurs intérêts engagés. On parle de rappeler le Japon au respect des traités, sa politique actuelle étant de nature à empêcher le développement industriel et commercial de la Chine en Mandchourie.

C'est un appui qui vient aux chinois dans leur diférend avec le Japon et cet appui va peut-être hâter la solution du chemin de fer de Fakoumen qui piétine depuis si longtemps.

***

Les Etats-Unis recommencent à trouver que leurs petites voisines, les républiques du centre Amérique, sont décidément bien encombrantes et bien apageuses. L'Amérique a raison.

Il est évident que les conflits permanents entre ces petits états, les révolutions intestines qui sont eurspécialité, ne sont pas sans avoir leur contre coup aux Etat-Unis, en raison de leur voisinage immédiat.

Mexico est aussi de cet avis, disent les télégrammes, et une action commune des deux états a été arrètée Arrivera-t-on à faire entendre raison à ces enfants terribles semblant s'amuser à un éternel jeu de bascule et bataillant entre eux, quand ils ne trouvent pas de prétexte à batailler avec leurs voisins.

Et, en fait de prétexte tout leur est bon. Est-il même besoin de prétexte ? Le plus souvent on serait fort embarrassé de préciser la cause initiale

des conflits. Qu'ils soient du Guatemala, du Honduras, de San Salvador, de Nicaragua ou de Costa-Rica, les citoyens se battent pour se battre. Emules de Tartarin, ils " fen de brut " mais ce bruit ne va cependant pas sans quelque peu assourdir les voisins et quoi de plus naturel que ceux-ci se plaignent?

Remarquons d'ailleurs que ces petites républiquettes, pour être rappelées à l'ordre, n'ont besoin que d'une bonne fessée, comme il sied aux enfants terribles trop bruyants. L'Amérique a l'air décidée à la leur appliquer, ils ne pourront-s'en plaindre car il y a longtemps qu'ils l'ont méritée Peut-être même s'est-elle fait un peu attendre? Rappelez-vous comme le Venezuela est rentré dans l'ordre quand la Hollande se montra décidément prête à agir.

***

Dans une étude fort intéressante, M. Ukita, professeur à l'université de Waseda, s'occupe de la contribution du Japon à la civilisation et il donne à ses compatriotes des conseils fort judicieux.

Il admet, qu'en matière artistique, le Japon a beaucoup à apprendre. L'art du Japon, dit il, ne peut être comparé à celui des nations d'Occident dérivant et inspiré des modèles de la Grèce antique. Il insiste d'ailleurs sur ce que, en beauté artistique, les Japonais n'ont pas la même conception que les occidentaux:

" La beauté, d'après les occidentaux, réside seulement dans la symétrie, l'harmonie, la proportion. En peinture, les couleurs sont assemblées d'après des réglement fixés. Actuellement nous, japonais, nous voyons la beauté dans le bizarre, le grotesque, le disproportionné. Nous avons un faible pour l'anormal, l'excentrique, même le surnaturel qui n'est pas accepté par les Européens. L'intérêt d'un objet dépend de la vision mentale de celui qui l'examine et si l'européen regardait les choses avec des yeux de japonais, il aurait une autre conception de la beauté "

M. Ukita insiste pour que les japonais étudient les arts de l'Europe, estimant qu'après ses succès guerriers, le Japon doit se préparer des succès artistiques. Une nation qui est connue seulement comme guerrière est regardée avec suspicion, ajoute t-il. Et il sélève contre l'abus de réclames et de placards qui déparent les plus beaux sites. Nikko la ville des temples, perd de sa beauté chaque année, les étrangers le constatent et bientôt n'y viendront plus.

C'est un langage nouveau au Japon ; c'est le langage d'un homme de bon sens et de patriote qui a vraiment le souci de la grandeur de son payse

***

Il s'est produit, à Séoul, un incident qui ne manque pas de signification. A l'occasion d'un cortège qui devait parcourir la ville lors d'un voyage impérial, M. Tawara, vice-ministre de l'éducation en Corée, avait envoyé au ministre de l'Education, pour approbation, une instruction disant que les enfants des écoles prenant part au cortège porteraient des drapeaux coréens et japonais, un de chaque.

Le ministre, de sa propre autorité, et sans consulter M. Tawara, changea cette instruction et dit qu'un seul drapeau serait porté par les écoliers. Ce changement ne fut pas connu avant la cérémonie du cortège, au départ duquel il fut dit aux étudiants qu'il serait anormal pour des coréens de porter des drapeaux japonais. M. Sung, ministre de l'intérieurt fit aussitôt acheter à ses frais des drapeaux japonais qui furent distribués et aussitôt détruits par les élèves.

Le prince Ito intervint et fit remarquer que dan tous les pays civilisés, la courtoisie exigeait, lors de la visite d'un souverain, que son drapeau soit accolé aux drapeaux nationaux. Le prince Ito fis remarquer qu'il était non seulement le chef officiel de la Corée, pays sous la protection du Japon, mais le représentant dûment accrédité de Sa Majesté et que la mesure adoptée était non seulement un manque de courtoise mais une insulte au Japon. Et il ordonna une enquête.

L'affaire en est là. Telle quelle, elle indique d'une manière significative l'état d'esprit qui prévaut en Corée, vis à vis des Japonais. On les subit, mais le jour où il faut manifester une quelconque sympathie, les sentiments se font jour et il apparaît chaque fois qu'ils ne leur sont pas très favorables. Et ceci n'est pas sans inquiéter quelque peu les fonctionnaires du Mikado en Corée, appréhendant toujours quelque aventure.

***

La tension entre l'Autriche et la Serbie persiste et on ne sait trop si on peut espérer éviter un conflit On se bat à coups de notes diplomatiques, en attendant de se battre à coups de canon.

Tout ceci est la conséquence d une lutte économique entamée depuis longtemps. Forte de son expansion commerciale et industrielle, la Serbie avait adopté une politique douanière protectioniste qui mécontenta l'Autriche Hongrie.

Du jour où les articles autrichiens ne furent plus favorisés en Serbie, les produits serbes ne furen plus favorisés en Autriche. La guerre de tarifs s'ouvrit irritant, exacerbant les rivaux et voisins. La Serbie ayant secoué le joug économique de l'Autriche-Hongrie; le conflit eut une acuité particulière dès 1906

Surviennent les faits de 1908. La Serbie, slave et orthodoxe, pouvait compter sur la fraternité de la Bosnie et de l'Herzégovine dont la population est en majorité slave et orthodoxe. la race et la religion sont, on le sait, restées en Orient des facteurs ou plutôt des coëfficients réels et efficaces. Elle dut suivre avec une sympathie mêlée de curiosité et d'intérêt utilitaire, les progrès du " jeune parti ", qui présentait au baron de Burian ses revendications d'abord religieuses, puis économiques, puis, enfin, politiques ; elle comprit qu'un mouvement d'autonomie sinon de séparatisme se dessinait. Le moment approchait-il où l'on pourrait négocier avec un peuple relativement libre de ses actes la concession d'une route ferrée qui gagnerait la mer Adriatique ?

De telles vues ne furent sans doute point exprimées ; elles étaient trop logiques, trop naturelles pour que l'Autriche-Hongrie ne les devinât point. D'ailleurs, ne suivait-elle point elle-même un raisont nement analogue au sujet de cette même Bosnie Herzegovine ?

L'intérêt austro-hongrois n'est-il pas analogue à l'intérêt serbe ? Voilà justement pourquoi les deux puissances sont en opposition, en concurrence, en délicatesse diplomatique pour l'heure, peut-être en lutte armée dans l'avenir.

L'Autriche-Hongrie vise Salonique par un rail sur un territoire qui lui soit ou propre ou allié Mitrovitza, telle est l'étape entre le réseau ottoman et le réseau Bosnie-Herzegovine, qui est déjà prévu jusque dans son raccordement avec Vienne.

L'Autriche-Hongrie et la Serbie se croisent en Bosnie-Herzégovine dans leurs projets sur la mer par le rail. Tel nous semble le véritable aspect du: confit autro-serbe dans l'affaire de l'annexion de 1908.

***

Des mesures des plus actives sont prises en Extrême-Orient pour combattre la lèpre, un des pires fléaux qui affligent les populations orientales

Une nission ayant à sa tête M. John Jackson, qui a quitté Londres en septembre dernier, visite tour à tour les Indes, la Chine et est en ce moment au Japon où la lutte est déjà entamée par un docteur japonais M. Kitasato, réputé par ses études sur la terrible maladie.

On estime, au Japon, à 30.000 le nombre des lépreux éparpillés dans tout l'empire. Aussi se propse-t-on de réunir tous ces lépreux et de les répartir dans cinq grandes léproseries où ils seraient soignés, autant que cette maladie presque incurable peut être soignée, et aussi séparés de la population saine

A Canton, nombreux sont les lépreux. 600 d'entre eux vivent dans un village, à deux ou trois milles de la ville, et d'antres habitent dans des bateaux isolés. Dans le Kouantong, les lépreux sont estimés à 15.000 dont la plupart vivent en contact permanent avec la population, sans souci des plus élémentaires mesures d'hygiène et d'isolatien.

Aussi le but de la mission est-il d'organiser des léproseries un peu partout et il faut ajouter qu'au Japon les pouvoirs publics comprenant tout l'intérêt de la question au point de vue humanitaire, y apportent une collaboration précieuse.

Il serait à souhaiter que la Chine suivit l'exemple Il n'est pas rare ici, dans la cité chinoise, de voir des lépreux mendier au milieu des rues, faisant étalage de leur misère au milieu de l'indifférence de la population C'est contre cette indifférence qu'il importe de réagir et peut-on l'espérer de la part des Chinois?

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

Un joueur de jeux de hasard et un fumeur d'opium.

Un jour, dans la campagne, on entendit deux pauvres individus se racontre leurs misères : l'un joueur de jeux de hasard et l'autre fumeur d'opium. Le premier dit à son compagnon: "Je suis vraiment malheureux, au jeu, j'ai perdu toute ma fortune et maintenant je n'ai plus un sou vaillant en poche. Je porte des habits tout rapiécés. Vous voyez bien jusqu'à quel point va ma grande misère !

— Vous êtes misérable, lui répondit son compagnon, et vous êtes digne de compassion. Mais je suis encore bien plus malheureux et bien plus digne de pitié que vous...

— Qu'est-ce que vous dites, répliqua le joueur, tout au plus êtes-vous aussi malheureux que moi. Car on ne peut pas être plus indigent que quelqu'un qui n'a même pas un sou.

— Vous ne savez rien, reprit le fumeur en jouant aux jeux de hasard vous n'avez perdu que votre fortune, mais en fumant l'opium, outre que j'ai perdu tout mon argent comme vous, j'ai encore presque perdu toutes mes chairs. Je suis devenu une vraie momie, par suite de l'usage de cette drogue. N'est-ce pas que je suis plus malheureux et plus digne de pitié que vous?

Par là, on voit que les fumeurs d'opium sont encore plus misérables que les joueurs d'argent.

Koué Kia-zeou

***

Le contraire de l'Instruction Obligatoire

Le Ministère de l'Instruction Publique a l'intention de mettre en application l'Instruction Obligatoire, afin de pousser le peuple chinois vers la civilisation. Ce projet, s'il est réalisé, peut vraiment rendre forte la Chine.

Mais maintenant, au lieu de mettre à exécution l'Instruction Obligatoire, on fait juste le contraire. On n'oblige pas les enfants à étudier, mais on les oblige à quitter leurs écoles.

Les mandarins voulant obtenir des récompenses et des promotions, ont toujours l'intention d'arrêter des révolutionnaires. Mais ceux-ci n'existant pas toujours, ils emprisonnent quelques étudiants innocents, en les faisant passer pour des révolutionnaires, ce qui peut obliger les enfants craignant d'être considérés par les autorités comme complices des révolutionnaires et de subir la peine capitale, à quitter leurs écoles.

Les mauvais notables, voulant s'emparer des bâtiments publics, tels que les temples, les Kiosques etc, interdisent au peuple de les transformer en écoles, ce qui peut également rendre impossible aux pères de famille de trouver des écoles, pour y faire étudier leurs enfants.

Aussi peut-on dire que non seulement on ne réalise pas le projet de l'Instruction Obligatoire, mais encore, on fait juste le contraire.

Puisque l'Instruction Obligatoire peut pousser les Chinois vers la civilisation, le contraire peut aussi les pousser vers la barbarie.

***

Tcheng-pé et Yi-kouoh.

Tcheng-pé, qui est un fonctionnaire connu pour sa grande cupidité, fut déjà destitué par le Régent, mais Yi-kouoh qui est un mandarin cupide et en même temps cruel n'est pas encore châtié selon la rigueur des lois.

Au point de vue de la cupidité, Tcheng-pé est presqueaussi coupable que Yi-kouoh, mais au point de vue de la cruauté, Tcheng-pé est beaucoup moins capable que lui, le premier n'a jamais massacré personne, tandis que Yi-kouoh a fait brûler vifs beaucoup d'habitants innocents.

Seulement le Régent n'a pas encore octroyé des châtiments rigoureux à ce mauvais généralissime.

Quelle en est la cause? Serait-ce que Tcheng-pé est un Chinois et que Yi-kouoh est un Mandchou?

Alors on pourrait dire que la barrière qui existe entre les Mandchous et les Chinois n'est pas encore enlevée.

Kouê Kia-zeou

Rapports et traductions

Des intérêts et des dommages des emprunts étrangers

(Extrait du Tchonvaijepao)

Toutes les nations contractent des emprunts. Le nombre des emprunts étrangers contractés par la Chine, est plus grand que celui des emprunts étrangers contractés par d'autres nations. C'est aussi la Chine qui subit les plus grands dommages qu'ils produirent. C'est pourquoi les Chinois intelligents et prudents les considèrent comme le poison et craignent toujours que la Chine ne soit ruinée comme l'Egypte et la Turquie, en contractant des emprunts aux Etrangers.

Mais les puissances d'Europe elles-mêmes en contractent, ce qui prouve que ces emprunts, s'ils produisent des dommages, peuvent aussi offrir des avantages.

Un royaume doit se servir toujours de son propre argent pour traiter ses affaires pouvant offrir des bénéfices. Car si elles sont traitées avec l'argent des emprunts une partie des bénéfices qu'elles offrent sera prise par les prêteurs.

C'est pourquoi un pays qui veut toujours être puissant, doit non pas contracter des emprunts avec un autre pays, mais au contraire lui prêter son argent, c'est-à-dire qu'au lieu d'être débiteur, il doit être créancier.

Toutefois, toutes les nations, ayant leurs circonstances particulières, on ne peut pas toujours dire que si elles contractent des emprunts aux Etrangers, il leur en arrivera malheur.

Si un pays qui est assez indigent doit traiter en même temps les affaires politiques et administratives et développer les arts commerciaux et industriels, il est obligé de contracter des emprunts.

Aussi la Chine peut-elle en contracter pour traiter les affaires pouvant produire des bénéfices, telles que la création des industries et l'établissement des sociétés commerciales, mais ne doit-elle pas en contracter pour traiter les affaires n'offrant aucun intérêt, telles que l'organisation de la police, l'établissement de la Marine etc.

En un mot, si un emprunt étranger est avantageux, on peut en contracter et s'il ne l'est pas, on ne doit pas en contracter.

Mais on ne doit jamais croire que les emprunts étrangers peuvent toujours porter préjudice à la Chine.

Les banques chinoises doivent s'unir pour résister aux banques étrangères

(Extrait du Sinvanpao)

Depuis l'ouverture du commerce international, la Chine est entrée en lutte commerciale avec les nations étrangères.

Seulement les commerçants chinois n'ayant pas assez de prudence et d'expérience ne savaient pas résister aux commerçants étrangers et laissaient ces derniers s'emparer de leurs droits commerciaux.

Maintenant ces Chinois commencent à savoir que les Etrangers peuvent les ruiner au moyen des banques et ils en ont déjà établi plusieurs, afin de pouvoir par ces banques, développer leur commerce et empêcher leur argent de se perdre, en allant à l'Etranger.

En effet, les banques peuvent aider au développement du commerce. Mais est-ce que vraiment les banques chinoises d'aujourd'hui peuvent empêcher l'argent de la Chine de s'en aller à l'Etranger.

Changhaï renferme déjà une douzaine de banques chinoises, depuis plusieurs années. Pourtant les droits commerciaux sont encore dans les mains des commerçants étrangers. La baisse et la hausse de l'or, des shillings etc. sont encore décidées par eux, comme il y a dix ans, l'époque où les banques chinoises n'étaient pas encore établies. En outre, les billets de banques étrangères sont cent fois plus nombreux que les billets des banques chinoises et encore les Etrangers ne veulent pas que ceux-ci soient mis en circulation.

Les commerçants chinois ne peuvent cependant rien faire pour leur résister. Les banques étrangères peuvent ruiner la Chine tandis que les banques chinoises ne sont même pas capables d'empêcher leur argent de s'en aller à l'Etranger. Elles ont une grande différence entre elles.

Si les banques étrangères ont assez de pouvoir pour nous ruiner, c'est parce qu'elles savent se mettre d'accord pour faire le commerce.

Mais quant aux banques chinoises, bien loin de s'unir, elles se haïssent et se disputent réciproquement. Elles se refusent mutuellement d'employer les billets mis en circulation par elles, en se considérant les unes les autres comme des ennemies mortelles. C'est pourquoi bien qu'elles aient le noble nom de *banques*, elles n'ont aucune différence avec les anciens *Tsiengtchang* (dépôts de sapèques.) Les commerçants étrangers luttent contre les habitants d'autres nations, mais les commerçants chinois luttent contre leurs compatriotes. Et s'ils luttent contre leurs compatriotes, ils ne font qu'aider les Etrangers à ruiner la Chine.

C'est pourquoi les nombreuses banques chinoises ne peuvent pas produire beaucoup de bons résultats.

Il faut nécessairement qu'elles s'unissent au moyen de la création d'un *club des banques*. Dans les temps ordinaires les banquiers doivent de temps en temps, s'y rendre pour parler de leur commerce et au moment où sévit la crise commerciale, ils doivent se protéger mutuellement.

Les commerçants de blé, d'étoffes etc. ont déjà créé un club de blé et d'étoffes. Si les banquiers qui sont les plus grands commerçants du monde n'établissent pas un club des banquiers, ce sera une honte pour eux et un malheur pour l'Empire.

De la partialité du Ministère de la Justice envers Yi-kouoh

(Extrait du journal Sinvanpao)

Yi-kouoh, ex-généralissime du Sueng Yueng, a été trouvé coupable par le rapport d'accusation de M. Veng Tsé-fei, son collaborateur, et a été destitué à la suite de l'enquête minutieuse faite sous la conduite de LL. EE. Lou Chang-ling et Tchao-yng.

Quand Yi-kouoh fut destitué, non-seulement les Mongols qui en ont été victimes, se plongèrent dans une joie indicible, mais les habitants de toute la Chine remercièrent la Cour d'avoir renvoyé un fonctionnaire connu pour sa grande cupidité et sa cruauté incomparable: ils espérèrent qu'il serait immédiatement décapité.

Puisque Yi-kouoh a été accusé par Veng Tsé-fei, qui travaillait avec lui dans un même pays, et que sa conduite a été examinée par LL.EE. Lou et Chao, lesquels n'étaient ni ses amis, ni ses ennemis, on peut avoir confiance en leurs rapports.

Mais le Ministère de la Justice vient de dire au Trône que Yi-kouoh n'est pas coupable et ne doit recevoir aucun châtiment !

Si Yi-kouoh refuse d'avouer ses crimes, cela ne nous étonne pas beaucoup.

Ce Ministère déclare que Yi kouoh n'a jamais détourné d'argent officiel, au moment où il traitait les affaires concernant la culture des terrains incultes et qu'il n'a jamais massacré personne. Tout cela prouve que ce Ministère veut dire que L. L. E. E. Lou Chang-Ling et Chao-yng sont deux grands menteurs qui ne disent pas un mot de vérité.

Enfin ce Ministère dit ceci. "Nous ne pouvons poursuivre un voleur que lorsque nous aurons vu son butin et nous ne pourrons châtier quelqu'un que lorsque nous aurons découvert ses crimes : "

D'après lui, Yi-kouoh est un innocent qui ne mérite aucun châtiment. N'est-ce pas une chose très ridicule que les ministres de la Justice fassent tout leur possible pour protéger un grand criminel comme Yi-kouoh,sans craindre de porter préjudice aux lois établies par l'Empereur ?

Veut-on croire, si on est un-tant soit peu sensé, que LL. EE. Lou et Chao ne sont que d fameux menteurs et que Yi-kouoh n'a pas même dit un léger mensonge ?

Il y a quelques années,un grand nombre de lettrés disaient que, si en dépit de sa grande cupidité, Yi-kouoh n'était pas accusé par les fonctionnaires de la Cour, c est qu'il partageait toujours son butin avec eux. Nous croyions autrefois que ces paroles étaient un peu exagérées, mais maintenant, par le rapport présenté au Trône par le Ministère de la Justice, déclarant que Yi-kouoh est innocent, nous savons que ces lettrés avaient raison et nous admirons énormément le grand pouvoir de l'argent.

Le Ministère de la Justice laisse les fonctionnaires cruels et ambitieux comme les tigres et les loups, écorcher les habitants. Bonheur aux premiers et mal, heur à ces derniers !

Le gouvernement chinois ne doit pas établir la Marine en se servant de l'argent provenant de la vente des fonctions mandarinales

(*Extrait du journal Tchonvaijepao*)

Un télégramme de Pékin nous apprend qu'un haut fonctionnaire de la Cour vient de supplier le Trône d'établir la Marine en mettant à nouveau en application la vente des fonctions mandarinales.

Avant leur mort, L.M. l'Impératrice-douairière et l'Empereur Kouangsiu ont lancé des décrets disant que dorénavant la vente des fonctions mandarinales ne pourrait plus jamais être mise en usage. Le Bureau chargé des affaires constitutionnelles lui-même a dit,dans ses documents, que la vente des fonctions mandarinales pouvant causer du tort à l'Empire et au peuple, sera à jamais supprimée.

Aussi, si cette vente est mise en usage, peut-on grandement porter préjudice aux décrets impériaux et aux documents du Bureau chargé des affaires constitutionnelles.

Ce haut fonctionnaire qui ne craint pas d'offenser l'Impératrice-douairière, l'Empereur et les lois constitutionnelles, est un homme vraiment dangereux. Si on interdit l'opium, c'est parce que celui-ci est un poison. Puisque le poison de la vente des fonctions mandarinales n'est pas moins fort que celui de l'opium, cette vente doit être supprimée comme l'opium doit être interdit.

Il est vrai que la Marine mérite d'être établie. Mais il y a encore beaucoup d'affaires qui doivent être traitées et qui sont beaucoup plus importantes qu'elle.

Pourquoi les hauts fonctionnaires de la Cour ne prient-ils pas le Trône d'établir la Marine, en se servant de l'argent laissé par l'Empereur et l'Impératrice-douairière et de celui donné par les Chinois résidant à l'Etranger ?

Maintenant, outre que la vente des fonctions mandarinales peut produire un grand nombre de mandarins cupides et traîtres, comme dans les temps passés, elle peut encore donner naissance aux deux grands malheurs suivants :

1° *Les Kemintang.* — Siu Sieh-ling, après avoir acheté les fonctions de taotai, s'est soulevé il y a deux ans au Nganhoei en massacrant le gouverneur de cette province et en mettant tous les habitants du Sud dans la crainte. Les Kemintang cherchent tous les moyens pour renverser la dynastie actuelle. Quand la vente des fonctions mandarinales sera à nouveau mise en application, ils dépenseront quelques centaines et milliers de dollars pour se procurer des fonctions de sous-préfets, de préfets et de taotai et se rendront dans les différentes provinces pour organiser tranquillement les troubles. C'est pourquoi si les fonctionnaires de la Cour supplient le Trône de rétablir cette vente peu légale, ils ne font qu'aider les Kemintang à se soulever contre le Gouvernement.

2° *Les Etrangers.*—Depuis que les habitants de la nation X (Le *Tchonvaijipao* veut dire les Japonais,) ont commencé à porter les habits chinois, ils sont déjà très nombreux dans les pays de l'intérieur de la Chine.

Là, ils font des enquêtes en cachette, sur l'état des affaires politiques et administratives de notre Empire. Nous avons même entendu dire qu'ils ont l'intention d'entrer dans la carrière mandarinale chinoise, pour pouvoir mieux porter préjudice à la Chine. Si cette vente est rétablie, ils achèteront nos fonctions de mandarins et auront ainsi l'autorité nécessaire pour traiter nos affaires de l'intérieur.

En un mot,bien que la Chine soit très indigente, elle peut toujours avoir quelques millions de taëls, sans recourir à la vente des fonctions mandarinales.

A propos du Ministère des Finances qui veut faire des emprunts nationaux pour racheter les lignes ferrées aux Etrangers.

(*Extrait du journal Yulounjepao*).

Les lignes ferrées ont beaucoup de rapport avec les communications d'un royaume, et les nations étrangères font souvent des emprunts nationaux pour en construire.

Parce que le Gouvernement et le peuple ont chacun le devoir de travailler pour le bien de l'Empire, si le premier n'a pas assez de ressources, ce dernier doit délier les cordons de sa bourse, pour l'aider à traiter les affaires de l'Empire.

Comme jusqu'à présent les lignes chinoises ont été construites avec des capitaux étrangers, une grande partie des droits en sont aux mains étrangères. Maintenant le Ministère des Finances dans le but de sauvegarder les droits de la Chine, a l'intention de faire des emprunts nationaux pour racheter les lignes aux Etrangers.

On dit que cet emprunt qui est très commun dans les pays d'Occident ne peut pas s'établir et que s'il ne le peut pas, ce n'est pas à cause de manque de patriotisme du peuple chinois, mais à cause de la dissimulation de son ancien Gouvernement. En rachetant les actions commerciales des télégraphes et en reprenant les lignes appartenant aux commerçants, etc, il a été considéré par son peuple comme un menteur réputé, et ce dernier n'a plus confiance en lui.

Le peuple a parfaitement raison de ne plus croire aux paroles de son ancien Gouvernement.

C'est pourquoi si cette dette ne peut pas s'établir, la faute n'en est pas au peuple ni au Gouvernement actuel, la faute en est aux anciens conseillers de l'Empire. Ceux-ci qui ont enlevé, par leur dissimulation,la confiance au peuple méritent les plus rigoureux châtiments,

Seulement bien que l'ancien Gouvernement soit menteur, le Gouvernement actuel est très franc et tient toujours sa promesse.

Le Régent a depuis quelques mois destitué deux hauts fonctionnaires connus pour leur cupidité et leur traitrise.

Toutefois, si le Régent est d'accord avec le Ministère des Finances, au sujet de la mise à exécution de la dette nationale, il doit avant de la mettre en application, publier un décret, faisant savoir au peuple qu'il n'est pas menteur comme les hauts fonctionnaires de l'ancien Gouvernement et qu'il agira toujours selon ses paroles.

Car le peuple étant habitué depuis de longues années à ne pas croire en son Gouvernement, considérerait le Régent comme les anciens conseillers de l'em-

pire, s'il ne lui montrait qu'il est très fanc, par un décret spécial.

Nous sommes bien assurés que bientôt les Chinois auront confiance en leur nouveau Gouvernement et s'empresseront de l'aider à construire les lignes ferrées.

Il est à espérer que sous peu, les lignes construites, soit avec l'argent officiel, soit avec l'argent commercial qui sillonneront les dix huit provinces appartiendront exclusivement à l'Empire chinois.

Proclamation du Bureau de Agriculture des Travaux Publics et du Commerce

au sujet des terrains incultes appartenant aux habitants.

Nous faisons cette proclamation pour faire savoir au public que, dans les règlements établis à la vingt-neuvième année, par l'ancien Bureau de l'Agriculture de Soutcheou, au sujet des terrains incultes, il est dit "Si parmi les terrains incultes du Kiang ou,il y en a qui appartiennent aux habitants, ceux-ci doivent dans un délai d'un an, montrer leur titre à notre Bureau, afin que celui-ci puisse y poser un sceau officiel."

Quand, à la trente troisième année de Kouangsiu, ce Bureau de l'Agriculture fut devenu notre Bureau, nous avons également publié une autre proclamation disant : "Si les habitants dans un délai de trois mois, ne présentent pas leur titre de terrains incultes à notre Bureau, ceux-ci seront confisqués et confiés aux cultivateurs."

Mais en dépit de nos avertissements répétés, beaucoup de possesseurs de ces terrains n'ont pas agi en conséquence et ont eu leurs terrains confisqués.

Seulement parmi les propriétés de ces terrains, il y en a qui sont grands mandarins et grands notables, et ceux-ci appuyant sur leur pouvoir, ont refusé de laisser les autorités confisquer leurs terrains incultes, prétextant qu'au moment où celles-ci lançaient les dites proclamations, ils étaient à l'Etranger ou dans les provinces très éloignées.

Les fonctionnaires de l'ancien Bureau, ayant peur d'eux, et voulant les flatter, n'ont pas confisqué leurs terrains incultes. C'est vraiment une injustice insolente.

Car puisque ces grands messieurs ont été désobéissants comme les petits habitants, ils auraient dû être traités comme ces derniers.

Nous, étant chefs des habitants, devons les traiter tous de la même manière. C'est pourquoi, nous avons décidé d'accorder à nouveau un délai de quatre mois, aux possesseurs des terrains déjà confisqués. Mais si encore dans ce délai, ils ne présentent pas à notre Bureau le titre de leurs terrains bien sûrement, après quatre mois, ceux-ci ne leur appartiendront plus.

Nous ne savons qu'agir selon la proclamation que nous avons publiée, et nous espérons que ceux qui n'aimeront pas perdre leurs terrains ne manqueront pas d'agir immédiatement en conséquence.

Dépêche du taotai des industries du Hounan

aux préfets et aux sous-préfets leur ordonnant de développer les arts industriels.

Les sous-préfets sont les pères communs du peuple. S'ils s'acquittent de leurs devoirs, tout l'Empire est dans la tranquillité. C'est par eux que doivent être commencées les nouvelles affaires officielles.

Depuis l'ouverture du commerce international, la Chine subit tous les jours des pertes en faisant le commerce avec les Etrangers.

Plus d'une fois, la Cour a publié des décrets ordonnant le développement des arts industriels. Maintenant Elle a déjà créé des postes de taotai des industries dans toutes les provinces. Nous, sommes chargé de l'occupation des affaires concernant l'Agriculture, les Travaux Publics, le Commerce et les mines. Mais ces affaires étant excessivement nombreuses et importantes, les mandarins locaux doivent nous aider à les traiter.

Nous étions aussi préfet et sous-préfet. Aussi savons-nous clairement que les mandarins locaux ont toujours assez de besogne. Maintenant, ils sont encore plus occupés que jadis, puisqu'en outre du jugement des procès, de la perception des impôts et taxes, ils doivent mettre en application les nouvelles méthodes étrangères.

Seulement s'ils consentent à travailler avec leur plus grande ardeur, ils peuvent toujours rendre des services au peuple, en nous aidant à développer les arts industriels.

Nous ordonnons donc à tous les préfets et sous-préfets d'agir en conséquence. S'ils sont diligents, nous prierons S. E. le gouverneur de leur accorder des récompenses, mais s'ils ne le sont pas, nous le supplierons de leur octroyer des châtiments rigoureux.

Nous espérons qu'aussitôt qu'ils auront reçu notre dépêche, ils se mettront à travailler au développement des arts industriels.

Discours de S. E. Toan-fang vice-roi des deux Kiang

au sujet de la libération des soldats exercés selon les méthodes étrangères, ayant accompli leurs trois ans de service militaire.

Tout dernièrement S. E. Toan-fang a prononcé un discours devant les soldats ayant déjà fait leurs trois ans de service militaire. En voici le contenu:

Nos soldats de la neuvième brigade ont déjà accompli leurs trois ans de service militaire et aujourd'hui, le vingt-deuxième jour de la deuxième lune, 13 mars, nous devons les libérer selon les règlements du Ministère de la Guerre.

Cette année nous inaugurons pour la première fois, la libération des soldats exercés à l'Européenne. Vous êtes tous les ancêtres des futurs nouveaux soldats du Kiangnan. Si vous vous conduisez bien, votre nom sera à jamais louangé par le peuple, mais si vous vous conduisez comme des malfaiteurs, vous serez châtiés par la justice et maudits jusqu'à la fin du monde par les Chinois de tous les siècles.

Dès aujourd'hui, vous allez partir pour votre pays et vous ne serez plus surveillés, ni instruits par vos supérieurs.

"Toutefois, nous avons des conseils à vous offrir et nous espérons que vous vous en souviendrez toujours:

1° N'oubliez jamais les bienfaits de l'Empereur et soyez toujours prêts à le servir et à sacrifier votre vie pour Lui, s'il le faut. D'ailleurs le peuple lui-même doit aussi agir ainsi.

"2° Ne souillez pas la bonne réputation de vos camps, par votre mauvaise conduite.

"3° N'oubliez pas que vous êtes des protecteurs de la Patrie. Si vous voulez que le peuple vous respecte, ayez d'abord une conduite irréprochable. Les filles des nations étrangères sont très fières de pouvoir se marier avec les militaires. Vous pouvez par là, savoir que les bons soldats sont hautement estimés par le public.

"4° Souvenez-vous du but des instructions que vous avez reçues dans les camps. Vous ne devez pas oublier votre talent militaire, et surtout vous ne devez pas devenir révolutionnaires pour causer du tort à l'Empire et subir enfin la peine de l'exécution capitale.

"Nous n'ignorons pas qu'ayant reçu assez d'instructions, vous ne vous ferez pas malfaiteurs, comme les anciens soldats retirés.

"Seulement comme vous n'êtes pas tous très savants et très prudents, nous craignons qu'à cause de leurs mauvais conseils, vous ne vous laissiez tenter par les révolutionnaires et vous mal conduire.

"Sachez donc une fois de plus que la seule vertu des guerriers est l'obéissance et que leur seul devoir est de protéger l'Empire et le peuple.

"Non seulement en vous faisant malfaiteurs, vous serez considérés comme de mauvaises gens ; mais on vous prendra aussi pour des hommes désobéissants, si vous prenez part aux affaires officielles.

"Nous avons dit à présent tout ce que nous devions vous dire, et nous espérons qu'aucun de vous n'oubliera nos conseils et qu'il agira en conséquence.

Pétition du Bureau des Finances du Houpé à S. E. Tcheng Koué-long vice-roi des deux Hou

au sujet de l'excessive pauvreté du trésor officiel de cette province.

Excellence, depuis quelques années, le Houpé est de temps en temps ravagé par les inondations. En outre, la valeur des monnaies de cuivre diminue sans cesse, les habitants sont réduits à la misère. La plupart d'entre eux ne peuven

même plus remettre les taxes et impôts fonciers aux autorités. Ils doivent à notre trésor officiel des sommes considérables.

Maintenant les provinces sont en train d'établir l'ordre dans le pays. La Cour nous a ordonné également de mettre à exécution cette nouvelle affaire étrangère.

Mais notre trésor est vraiment trop pauvre pour réunir de l'argent destiné à l'usage de l'établissement de cet ordre.

Le Houpé prépare annuellement 1 260.000 taëls pour payer les indemnités des Boxeurs. Cette forte somme est prise sur les taxes de l'opium, sur les licences des boutiques vendant cette drogue et sur l'augmentation du prix du sel. Maintenant à cause de la sévère interdiction de l'opium, celui ci ne se vend plus abondamment. Quant aux licences des boutiques, vendant cette drogue, nous ignorons encore si elles peuvent offrir des secours financiers à notre trésor. De plus, quand même elles peuvent produire beaucoup d'argent, elles seront dans quelques années supprimées, la culture du pavot sera bientôt complètement interdite. Quant à l'argent de l'augmentation du prix du sel, il sera employé pour le paiement des soldes.

Les mandarins locaux eux-mêmes sont dans la misère. Si le habitants payent les impôts en taëls,ces mandarins peuvent encore ne pas subir des pertes, mais s'ils les payent en monnaie de cuivre,ces mandarins sont obligés de subir de grosses pertes.Auparavant mille sapèques valaient Taël 0.90 ou 0,85, mais maintenant elles ne valent que Taël 0,55 ou 0,50.

Un sous-préfet qui perçoit annuellement 10.000 taëls d'impôts fonciers, doit subir une perte de 4.000 Taëls. Plus une sous-préfecture renferme de terrains, plus son sous-préfet est malheureux.C'est pourquoi les mandarins locaux qui sont en charge, nous supplient toujours de leur envoyer des secours d'argent et les sous-préfets qui ne sont pas encore entrés en fonction, ne veulent jamais rejoindre leur poste.

La pauvreté des mandarins locaux peut empêcher la Constitution de s'établir. Si on ne cherche pas les moyens nécessaires pour les soulager, il est à craindre que les bons ne donnent leur démission et que les mauvais ne fassent des sottises etc.

Correspondance d'un délégué du Bureau des Travaux Publics et du Commerce du Tchekiang

au sujet des objets faits avec du bambou.

Les habitants du Tchékiang gravent des dessins et des caractères sur des tablettes en bambou. Avec ce dernier, ils font aussi des éventails, et d'autre objets artistiques. Ces objets en bambou qu'ils ont faits ressemblent beaucoup à ceux en ivoire. Seulement ces objets ne peuvent qu'être exposés dans les bazars commerciaux, mais n'ont aucun rapport avec l'usage quotidien du peuple.

Le Tchékiang renferme d'innombrables grandes forêts de bambous. Cependant comme ses habitants ne savent pas améliorer l'art de fabriquer les objets en bambou indispensables à l'usage du peuple, tels que les paniers, les corbeilles, les bancs, les malles, les tables etc, ceux-ci ne se vendent pas en abondance dans les différents pays de la Chine.

Les objets en bambou japonais se vendent plus facilement dans les pays chinois que ceux de la Chine. Si les Tchékianais savent imiter les Japonais à en fabriquer, je suis certain qu'ils pourront enlever complètement la vente de ces objets japonais et empêcher leur argent de s'en aller au Japon.

D'après les vieux possesseurs des forêts de bambous, on doit couper ces derniers en hiver et non au printemps, parce que les bambous coupés au printemps peuvent produire des vers rongeurs, tandis que ceux, coupés en hiver, ne contiennent jamais de vers et peuvent servir à la fabrication de beaucoup d'objets.

Les habitants qui font le commerce de bambous ne doivent pas l'ignorer.

Rapport du gouverneur du Chantong

au Trône au sujet du dragage du canal impérial de cette province.

Je viens rappeler à V. M. que le canal impérial du Chantong a une longueur de six cents Li. Il sert de communication aux habitants et arrose leurs champs. Ses écluses sont innombrables. Ses digues étant la plupart démolies par suite de la longue durée, doivent être réparées au plus vite.

J'ai l'intention de nommer un directeur chargé du dragage du dit canal et de la réparation de ses digues.Ce directeur aura les mêmes pouvoirs que le directeur chargé des travaux du fleuve Hang-ho. Il aura sous ses ordres deux sous directeurs et neuf délégués. Si les fonctionnaires chargés des travaux de ce canal font des sottises, ce directeur m'en avertira et me priera de leur octroyer des châtiments proportionnés à leurs crimes.

Ce canal, une fois mis en bon état,peut rendre beaucoup de services à la navigation et aux champs.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Pétition du préfet de Chapou au gouverneur du Tchékinng,

Le suppliant de lui envoyer des troupes de renfort.

Le treizième jour de la deuxième lune on m'informa que plus de mille malfaiteurs avaient décidé de se soulever dans ma juridiction en allumant des incendies dans la ville et en s'emparant des valeurs des citadins.

Si ce qu'on m'a dit est vrai, je crains que ces nombreux malfaiteurs puissent causer beaucoup de préjudice à mon pays. Il est certain que leurs troubles ne se borneront pas aux actes de pillage et de vol.

J'ai déjà prié les officiers de Chapou d'ordonner à leurs agents secrets de faire des recherches sur les bateaux et dans les hotels, afin que les malfaiteurs ne puissent pas s'y cacher.

Chapou est un pays se trouvant au bord de la mer et est habité par les habitants de différents endroits. Ces habitants sont les uns honnêtes et les autres malhonnêtes.

En outre, Chapou est le rendez-vous des commerçants du Sud et du Nord.

S'il n'est pas bien protégé par des troupes suffisantes, il sera toujours en danger.

Maintenant non seulement il ne contient pas assez de soldats, mais encore, il n'a plus d'armes, ni de munitions.

Je vous supplie donc, Excellence, d'envoyer quatre cents soldats à mon pays et d'ordonner au général de brigade de Ting-hai d'y envoyer des navires et des cannonières pour y excercer la surveillance et empêcher les malfaiteurs de s'y soulever.

Projet d'Université

A Hong-Kong

APPEL DU GOUVERNEUR

Il faut une dotation de 110.000 £

(Suite)

" Dans cet ordre d'idées, le projet qui se dessine actuellemment aurait d'énormes conséquences : il contribuerait à la bonne entente et la bonne harmonie entre l'Angleterre et la Chine, stimulerait le commerce, profiterait surtout à notre Colonie, non seulement par des voies indirectes, mais en amenant des relations plus étroites avec les grandes familles de Chine, dont les fils étudieraient à Hongkong, et qui saisiraient sans nul doute, l'occasion de les venir voir.

" L'Allemagne et la France ont compris l'avantage d'une Université. Je m'inquiète de voir que nous ne secouons pas notre vieille apathie, et que déjà nous sommes distancés par les autres nations.

" Pour finir, je dirai brièvement ce qui, d'après moi, devra être la préoccupation constante de l'Université. Je place en première ligne la formation des caractères. Je souhaite que les diplômés sortis de Hong-Kong se fassent une réputation de citoyens honnêtes et patriotes, soit dans cette colonie, soit sur la terre de Chine; que durant leur séjour à l'Université, les étudiants apprennent à aimer l'idéal anglais fait de loyauté et de justice; bref, que, tout en restant Chinois, ils deviennent hommes de noble caractère. Dans ce but, l'Université se préoccupera donc de faire autre chose que verser du vin nouveau dans de vieilles outres, et former des machines capables d'affronter des examens, mais dénuées de toute conscience morale.

" En conséquence, je propose que les étudiants logent à l'Université avec les directeurs de l'établissement. Ces der-

niers, de la sorte, pourront développer les facultés physiques et morales de leurs élèves, en dehors des cours, tout aussi bien que leur intelligence dans les heures de classe.

"En second lieu, l'Université donnera un enseignement en rapport avec les carrières que ses diplômés embrasseront un jour ; il sera donc pur de toute erreur, pratique, tel qu'il doit être pour aider à faire son chemin dans le monde. Nous avons vu, dans l'Inde, les inconvénients d'une éducation qui n'est pas basée sur ces principes : on élève une catégorie de jeunes gens qui ont sans doute l'esprit très cultivé, mais dont le caractère ne reçoit pas une formation correspondante, et qui, pour cette raison, ne peuvent trouver dans le cours de leur vie une carrière ou un emploi qui leur aille pleinement. Les élèves diplômés de Hong-Kong auront ce qu'il faut pour entrer au service de la Chine, remplir les postes officiels, se livrer au commerce, exercer la médecine, jouer le rôle d'ingénieur, etc... Ajoutez à cela les occasions qui leur seront offertes par notre propre Colonie, et les Colonies environnantes.

"Le modèle sur lequel notre Université se basera doit être à mon avis celui de Birmingham ou de Leeds, de préférence à celui de Cambridge ou de Calcutta. La Faculté des Sciences se préoccupera de l'application des sciences à l'industrie et de leur utilité pratique, plutôt que de leur démonstration théorique et abstraite. La Faculté de Médecine s'efforcera de nous donner des praticiens habiles et si, plus tard, nous décidons de créer un diplôme des arts, dans l'intérêt des fils de famille qui se destinent aux postes officiels, le programme comportera des sujets qui servent couramment : le Droit international et les Conventions qui concernent les Traités, la Géographie, l'Histoire Comparée et (je voudrais l'ajouter) la littérature chinoise et l'étude des classiques. Ce faisant on ne répéterait pas de nous ce que M. Fraser a dit de l'Inde, à savoir que sur cent étudiants passant leurs examens pour obtenir les grades anglais, quatre-vingt-dix ne savent ni lire, ni écrire la langue de leurs propres parents.

J'ajoute, par manière de conclusion, que j'ai discuté le projet en question avec le ministre anglais à Peking, et qu'il est tout à fait de mon avis. J'en dis autant de l'ancien consul général et du consul général actuel de Canton. Et, si j'ai bien compris ces deux hauts magistrats, le Gouvernement Impérial, comme le Gouvernement provincial de Canton sont sympathiques à ce projet. Le Docteur Ho-Kai aussi, je pense, pourra nous apporter la bonne nouvelle que les grandes villes du Sud de la Chine l'acceptent avec plaisir. Des extraits de la Presse locale m'ont été envoyés où l'on approuve fort notre dessein, et je sais d'autre part qu'il a ses partisans très chauds parmi les membres les plus considérables de l'ancien Gouvernement comme du Gouvernement actuel.

"J'ai confiance que tout le monde reconnaîtra l'importance de ce projet, grâce auquel Hong-Kong aura, en Extrême-Orient, une situation particulièrement avantageuse. Pas de doute qu'il n'accroisse en proportion considérable le prestige et l'influence de la Grande Bretagne dans l'Empire Chinois. Ce sera, d'après moi, l'acte le plus important qu'ait à enregistrer l'histoire contemporaine de cette Colonie. C'est pourquoi je m'empresse d'inviter les Européens et les Chinois, dont les intérêts sont liés à la prospérité de cette Colonie, qui désirent l'accroissement de l'influence anglaise dans l'Extrême-Orient et voient d'un bon œil le projet d'aider nos amis les Chinois à l'enrichir de cette science occidentale que beaucoup d'entre eux voudraient maintenant avoir, mais ne peuvent acquérir qu'avec de grandes dépenses, en s'exilant de leur pays, de les inviter tous, dit-je, à prêter main-forte à M. Mody qui fait une si splendide offrande, et à nous permettre de faire aboutir son généreux effort.

"Il faut pour cela que leur souscription produise une somme suffisante pour réaliser le plan en son entier. Ce n'est pas, je le sais un moment favorable pour demander d'aussi fortes sommes, mais il le faut pourtant ; la donation que je vous ai annoncée nous oblige d'agir sans délai ; d'ailleurs j'estime, pour ma part, qu'il est singulièrement heureux qu'elle soit faite à l'instant précis où nous pouvons encore englober dans le projet l'Ecole de Médecine. Quelques jours encore et c'eût été trop tard pour le faire.

"Je suis certain que nous pouvons compter sur l'aide particulièrement généreuse de l'Association chinoise et de cette partie considérable de la population anglaise qui s'intéresse à l'Extrême-Orient et embrasse avec chaleur tout projet qui augmente le progrès et les lumières.— Nous espérons autant de Messieurs les Chinois, qui sont d'une libéralité si remarquable.

"Voici la disposition de l'Université d'après les plans actuels : Un très beau corps de bâtiments a été promis qui comprendra : six salles de classe, trois laboratoires, une grande salle, un vaste réfectoire, deux bibliothèques, des lavabos, des communs ; les chambres des professeurs, au rez-de-chaussée, et au premier étage quatre grands dortoirs. Détachés du bâtiment principal, seront aussi installés, un laboratoire d'anatomie, une cour de récréation, un gymnase, un bain où l'on puisse nager, une porterie, des jeux de tennis, etc...

"Le Gouvernement veut bien, avec le consentement du Secrétaire d'Etat, donner un très bel emplacement, le seul qui convienne, dans la colonie, pour la réalisation du présent projet. Ce moment est particulièrement opportun, car si nous n'inaugurons pas l'Université maintenant, l'Ecole de Médecine devra s'intaller à part sur un emplacement nullement nivelé, et il n'y aura plus à espérer qu'elle devienne un jour l'une des Facultés de l'Université.

"Mais pour que nous puissions profiter de l'offrande généreuse qui nous est faite, et saisir l'occasion présente, il faut trouver un fonds de dotation qui doit s'élever à 110,000 livres, en comptant ce qu'il faut pour l'ameublement et l'outillage des bibliothèques, laboratoires, ateliers, etc... Pour permettre d'y arriver, le projet de M. Mody restera suspendu pendant six mois. C'est pourquoi j'adresse mon plus pressant appel à tous ceux qui désirent, d'un part faciliter aux Chinois l'étude des sciences européennes, et, d'autre part, étendre le prestige de l'Angleterre et travailler à la diffusion de sa langue; qu'ils veuillent bien nous aider à la réalisation de notre projet.

F. D. Lugard
P. C. C.
Dr Angerville

L'hygiene infantile

Le docteur Brunard, adjoint au service de médecine infantile à l'hôpital Saint-Pierre, publie dans l'organe officiel des hôpitaux de Bruxelles, quelques préceptes d'hygiène infantile et quelques aphorismes pour les jeunes mères. Nos lectrices nous seront reconnaissantes de les avoir reproduits ici et les liront avec intérêt.

„ Mères, allaitez vous-même vos enfants, c'est le meilleur moyen de les avoir sains et vigoureux ! éviter la suralimentation ; règlez le nombre des tétées.

„ L'allaitement est facile, il est agréable la plupart des mères peuvent nourrir.

„ Le lait de la mère est toujours à la température convenable, le lait de vache, stérilisé ou non, doit être chauffé au moment de la prise. La nuit cela manque d'agrément

„ Le lait cru est un aliment vivant contenant des ferments digestifs ; le lait stérilisé est un aliment mort, indigeste.

„ Le lait stérilisé n'est pas une panacée, c'est un pis-aller.

„ L'allaitement mixte (lait stérilisé et sein) accorde à la mère un certain répit, une certaine liberté, tout en faisant bénéficier l'enfant des ferments qui aident à la digestion et qui sont détruits par la stérilisation.

„ L'enfant, nourri au biberon, est souvent plus gros que l'enfant élevé au sein, mais ses chairs sont plus flasques. Son poids n'est pas, contrairement à la croyance répandue, un signe absolu de bonne santé, il est souvent le témoin d'une suralimentation. Celle-ci amène les troubles digestifs et le rachitisme.

„ La suralimentation est presque fatale avec l'allaitement artificiel, rare avec le sein. Pour l'éviter, ne donnez par jour à l'enfant qu'un dixième de son poids plus 200 grammes de lait. Donnez à chaque repas un cinquantième de son poids : le quotient établira le nombre de tétées.

„ L'enfant nourri au sein n'est jamais malade, l'enfant élevé au biberon constitue une rente pour le médecin.

„ Mères, pesez régulièrement votre bébé, c'est le meilleur moyen de constater qu'il prospère.

„ Baignez votre enfant tous les jours.

„ Ne vous endormez pas dans une fausse sécurité. Un enfant qui fait des dents ne doit pas avoir de selles plus abondantes. Il ne faut pas attribuer à la dentition des

troubles qui sont dus à un mauvais fonctionnement de l intestin.

„ L'enfant ne prendra que du lait jusqu à l'âge d'un an, après un an, on pourra lui donner des bouillies farineuses liquides, un œuf.

„ Le système nerveux de l enfant est très irritable. Evitez donc les excitants : que jusque dix ans il ne prenne ni café ou thé, ni bière ou vin.

“L'enfant a deux dents à six mois, dix dents à un an, vingt-dents à deux ans et demi.Il marche vers un an,et balbutie ses premiers mots.

“Ne sevrez pas entièrement votre enfant l'été; conservez-lui au moins une ou deux tétées de façon à pouvoir revenir complètement au sein s'il était pris d'entérite.

“Le bon lait est difficile à reconnaître du mauvais. L'ébulition et la stérilisation n'améliorent pas un lait insuffisant, provenant de vaches mal nourries.

“Le bon lait est rare : peu de laiteries donnent des garanties de bonne provenance, même si la manipulation en est irréprochable.

“Cela durera aussi logtemps que les pouvoirs publics ne s'occuperont pas de la réglementation de la vente, de l'inspection vétérinaire des étables, édifiées conformément aux exigences de l'hygiène, aussi bien du bétail que des humains. C'est-à-dire longtemps encore.La création de vacheries modèles s'impose.

“La régie du lait est plus indispensable que celles du gaz, de l'électricité ou des tramways. Il faut la désirer autant que celle de l'eau.

“Le lait est l'aliment primordial et exclusif de la première enfance, réserve de notre humanité, il sert de véhicule à la tuberculose et à la fièvre typhoïde; il sème l'entérite et la mort.

“Sont criminels ceux qui veulent l'ignorer encore.”

Cochinchine

Accident

Le 25 février à neuf heures et demie du soir, une série de détonations se faisait entendre, mettant tout le quartier du plateau en émoi. On eut dit le crépitement de feux de salves, ponctué de quelques coups de canon, un mugissement profond et prolongé, dont on ne parvenait pas à découvrir l'origine ; c'étaient les deux réservoires à eau nouvellement construits pour complèter le système de captation de la ville, qui venaient de crever et de s'affaisser en partie, alors que l'on achevait de les remplir pour leur présentation à la commission de réception qui devait se réunir ce matin.

On sait que le nouveau Château d'Eau en construction à Saigon comprend deux cuves métallique de treize mètres de hauteur, et le niveau supérieur de ces cuves arrive à vingt mètres 50 au dessus du niveau de la fondation. Chaque cuve comprend un fond sphérique de dix mètres de diamètre, puis une paroi conique sur deux mètres 70 de haut, et enfin une partie cylindrique sur cinq mètres de hauteur. Son diamètre atteint alors seize mètres. Le tout est surmonté d'une charpente métallique couverte en tôle ondulée. Les deux réservoirs sont réunis par des passerelles de visite avec échelles d'accès aux différentes parties de l'ouvrage.

Ce modèle de réservoir sur pylône métallique avait déjà été employé avec succès depuis plusieurs années à Cholon et à Pnom-Penh, quoique pour des capacités moindres. Ceux de Cholon contiennent huit cent cinquante mètres cubes chacun et ceux de Pnom-Penh six cent vingt-cinq mètres cubes. Ceux de Saigon en étaient une amplification.

Ils avaient été commandés en France, en mars 1908, et leur montage sur place venait d'être achevé, soit dans un délai de moins d'un an.

Des essais partiels de remplissage avait eu lieu dans la journée du 25 février; tout s'était bien comporté et on devait profiter de la soirée pour faire un remplissage complet. Comme nous le disons plus haut, vers 9 heures 45, une série de grondements et de craquements, qui durèrent plusieurs secondes, se firent entendre dans la construction.

L'eau s'écoula avec fracas par les tuyaux rompus,inondant la chaussée et les installations avoisinantes.Les deux cuves s'étaient affaissées sur leurs appuis, terminant de se vider par quelques fissures.

Les mécaniciens et directeurs de l'Usine des Eaux accoururent aussitôt, puis MM. Hermenier et Reich. Seuls le caporal de l'usine et un mécanicien indigène qui surveillaient le remplissage étaient légèrement contusionnés.

La nouvelle de cet essai malheureux s'étant rapidement répandu, peu après arrivèrent sur les lieux le commissaire de police et le juge d'instruction, le procureur de la République et une foule toujours grossissante de gens attirés par le bruit. La nuit se passa sans autre incident.

On va s'occuper d'évacuer l'eau qui s'est répandue autour des fondations ; de rétablir des échafaudages permettant d'accéder aux différentes parties de l'ouvrage, et ensuite on procédera, en la démontant, à un examen sérieux et approfondi de toute la partie métallique telle qu'elle se trouve actuellement. On examinera les rivets, les tôles, leur déformation, afin d'établir non seulement les causes exactes de l'affaissement qui s'est produit hier, mais encore de décider au plus tôt sous quelle forme doivent être reconstruis ces réservoirs.

Les dégâts représentent une perte d'au moins cent mille francs.

Il est absolument impossible de déterminer aujourd'hui les causes de cet accident si regrettable, et qui est le premier du genre frappant, dans notre colonie, la société de Levallois-Perret qui, depuis plus de trente années, y a fait d'aussi remarquables qu'importants travaux.

Il faut attendre, comme nous le disons plus haut, les résultats de l'enquête à laquelle vont se livrer M. Reich d'abord ainsi que M. Hermenier, pour avoir la moindre idée des raisons déterminantes de cette catastrophe.

En tout cas, toutes les précautions seront prises pour que la ville n'ait pas à en souffrir au point de vue de la distribution de d'eau cette année. Au demeurant, la réfection ou la reconstruction des réservoirs, si malheureusement mis hier hors d'état de servir, n'exigera pas un laps de temps dépassant de six à huit mois.

***

Suicide d'un Européen à Saigon

Ce matin, 3 mars, se répandait en ville, la triste nouvelle qu'un Européen s'était suicidé à l'hôpital.

La chose, hélas ! n'était que trop vraie; entré hier soir à l'hôpital militaire, pour un commencent de congestion du foie, M. Rodouin, commis de 1re classe des douanes et régies, s'est tué dans le courant de la nuit, d'un coup de revolver.

C'est vers quatre heures du matin que le désespéré aurait mis à exécution son funèbre projet. Après avoir mis bien en évidence sur la table de nuit deux lettres adressées à ses enfants, il se tira un coup de revolver à la tempe droite. La balle traversa entièrement le crâne et vint sortir du côté gauche en brisant l'os pariétal. Elle fut retrouvée au bas du traversin contre lequel M. Rodouin avait la tête inclinée.

Le revolver ayant été fortement appuyé sur la tempe, la détonation se trouva, sans doute, assourdie, car personne n'y fit attention. On crut à l'explosion d'un pneumatique,à la chute d'un objet quelconque sur le parquet, à un battement de porte, on crut à toutes sortes de choses sauf à un suicide et personne n'y fit attention.

Ce n'est que ce matin, à six heures, au réveil, que les infirmiers trouvèrent le corps sur son lit, le revolver encore à la main, le pouce sur la détente. La mort avait dû être instantanée.

L'arme dont s'est servi le désespéré est un revolver de poche du calibre de 8 mill à balles blindées, d'un modèle très ordinaire.

La victime, née en 1861 à St-Denis de la Réunion, était attachée au 4e bureau de la direction des Douanes à Saigon, le bureau de la statistique. Excellent employé, très ponctuel et très régulier dans son service, on ne sait à quelle cause attribuer la funeste résolution qu'il a prise.

Marié et père de famille, M. Rodouin laisse une femme depuis quelques mois rentrée en France pour des raisons de santé, et deux filles dont une est mariée avec le lieutenant Dufaud, du 11e Colonial.

Fatigué par un long séjour dans la colonie, déprimé par l'anémie et attein, comme nous l'avons dit, d'un comment cement de congestion du foie, il est probable que M. Rodouin, qui donnait, depuis quelques temps, des signes de

dépression physique des plus accentués, a cédé à une minute de découragement, de spleen, de dégoût de la vie, de neurasthénie.

Nous adressons à la famille si douloureusement éprouvée de M. Rodouin, à la direction et au personnel des Douanes et Régies, ainsi qu'aux amis du défunt, l'expresion de nos condoléances.

***

De retour

— —

L'aimable M. Marius Michel, plus connu en Cochinchine sous le nom de Michel-la-Ramie, est de retour parmi nous, depuis hier 3 mars C'est le *Cachar*, paquebot des Messageries Maritimes, qui a ramené du Tonkin le grand promoteur de la culture et de l'industrie de la ramie en Cochinchine.

On se souvient que, lors de son dernier séjour dans notre colonie, M. Michel prodigua ses encouragements aux indigènes de la province de Baria, dans le but de faire prendre une vaste extension à la culture du textile en question, qui peut devenir une des plus rémunératrices de toutes celles du pays.

Nous espérons que son séjour en Cochinchine sera d'une durée suffisante pour lui permettre de continuer la campagne entreprise, et de décider les indigènes à entrer résolument dans la voie qu'il leur a indiquée. Nous ne doutons pas, du reste, que sous une direction aussi éclairée, ils n'arrivent promptement à des résultats aussi avantageux pour leurs intérêts personnels que pour ceux de la colonie.

Indo-Chine française

Conseil d'Administration Municipale de la Concession française

Extraits de la séance du 5 Mars 1909

Travaux Publics.—(*a*) Sur la proposition de l'Ingénieur, le Conseil vote les crédits suivants:

Tls. 735, pour le drainage de la route Française de Zikawei dans la traversée de Siemen.

Tls. 780, pour établissement et coaltarage de trottoirs, le long de l'Avenue Dubail, entre l'Avenue Paul Brunat et la rue Eugène Bard.

(*b*) Le Conseil renvoie à une date ultérieure l'examen de la question des Archives du Service des Travaux.

Ecole Municipale.—Lecture est donnée de la lettre suivante de l'Anglo-French Land Investment Co.:

"Shanghai, 5th March 1909.

"The Secretary,

"French Municipal Council.

"Dear Sir,

CAD. LOTS 690,1,2,3.

"In reply to your letter of 2nd instant "regarding the above lots, we have laid the "matter before our Directors and are now "instructed by them to inform you that "they are willing to accept the Council's "offer of Tls. 3.000 (Three thousand "Taels) per mow on title deed area.

"Your confirmation will oblige.

"Yours faithfully,

"The Anglo-French Land Investment Co.

Signé: "A. R. BURKILL & SONS."

Le Conseil décide de faire procéder, avant de donner réponse, au mesurage des lots dont l'acquisition est envisagée: si la superficie ainsi reconnue, n'est que de peu inférieure à celle indiquée par les titres, le Président conclurera l'achat sur les bases indiquées; il en référera, au contraire au Conseil, si le mesurage permettait de relever une différence trop sensible.

Musique Municipale.—L'aménagement du Jardin Public de Koukaza étant en voie d'achèvement, le Conseil charge M. Laferrière, Secrétaire, de fixer avec le "Municipal Council" les conditions auxquelles la Musique Municipale pourra être mise à sa disposition pour concerts publics pendant la saison, du 1er Mai au 1er Octobre.

Bulletin Municipal.—Après avoir pris connaissance des conditions offertes par diverses maisons pour l'impression d'une Gazette Municipale, le Conseil décide, par 5 voix contre 2, de faire paraitre, chaque semaine, sous le titre de "Bulletin Municipal", un compte-rendu imprimé des séances du Conseil, qui sera envoyé à tous les contribuables de la Concession.

Le Bulletin servira à la publication des annonces diverses que la Municipalité aura à faire paraître.

Ce travail est confié à la Presse Orientale et son exécution entrainera une dépense annuelle supplémentaire de $: 1000.

Rapport sur les mesures à prendre en vue de la destruction des moustiques

The following report which is submitted to the Mosquito Committee is based on standard works on the subject and principally on the reports of Dr. E. H. Ross. It will be laid before first meeting of the committee for discussion and be published in such form as the committee may see fit in the Municipal Gazette. Theo. Eckardt.

A.—Whilst, as will be seen later on, the destruction of the larvae requires the most persevering work, attention may also be given to the female insects which winter in dwelling-and out-houses. They will be found in badly ventilated or badly lighted rooms, basements cellars, coal rooms, stables, etc. They can be destroyed by fumigation.

Sulphur.—(The fumes of which kill the insects) may be burnt in rooms of any kind, which are not inhabited, perhaps also in basements and cellars. Care must be taken as the fumes are very injurious and the room must be well aired before it may be entered or before animals may be allowed to enter.

For living-rooms.—The vapour of formole (special apparatus supplied by the health department) or burning of insect powder is recommended, the former killing the insects the latter merely suffocating them. They have then to be swept pu and burnt. In places which cannot be closed, steam passed over walls and ceiling will kill the mosquitoes (apparatus supplied by the health department.) A general rule is *to well air every room and corner*, combined with a general Spring cleaning.

B.—The larvae of the mosquitoes develop in stagnant, still water and according to temperature or season the development from egg to winged insect takes from 14 days to one month.

The one radical measure possible for their destruction is a perfect system of drainage which would prevent every, even the smallest pool of water to form itself, be it from rain or ground water.

In the built—up part of the concession the drainage system has been fairly well carried out and this work is gradually pushed forward into the outlying territory, however for obvious reasons, of which the finances are the most important one it must take years before the drainage alone can protect us against mosquitoes, (Even the modern drains with their syphon arrangements would require oiling to prevent the breeding of mosquitoes.)

We must therefore study what temporary improvements are immediately possible to prevent the mosquitoes from breeding and multiplying. These are:

1.—The tidal creeks must be thoroughly cleaned. If the tides wash the borders of the creeks daily no eggs can be deposited in them and larvae cannot develop.

2.—Pools of stagnant water of any size must be drained if possible. Often it will be possible by digging little trenches of a foot, more or less, in depth to carry the water to the nearest creek. When that is out of question it may be practical to drain several pools into one central one which then can be treated with oil.

3.—All stagnant pools of water which cannot be drained must be covered with oil.

4.—Special attention must be paid to the immediate surroundings of the dwelling. The whole system of drainage must be cleaned and put in good order. All gullies, manholes, inspection chambers, etc. must be oiled. Every nook and corner must be inspected, empty tins, empty flowerpots, kongs, bottles or whatever may hold water must be emptied and removed. Water reservoirs, which are used to water stock or for the garden must once a week be emptied and thoroughly cleaned or where possible a few gold fish should be placed in them. Ornamental ponds in gardens must have an ample supply of gold fish, which are a guarantee against mosquitoes. These ponds must have clean borders and no growth of reeds grass or the like along the border among

which the larvae and also the mosquito may hide.

C.—The Oiling of stagnant or temporary pools of water is the work which requires the greatest attention. Every, even the smallest surface of water must be covered with oil. The time which the insect requires to develop from egg to full grown mosquito is given variously as from 14 days to a month. The higher the temperature the quicker the development and for our purposes we may as well take 10 to 14 days as the interval which may be allowed between oiling. Rain may wash away the oil from any part of the system, wind may drive the oil drainage into a small corner of a large surface of water, these and other circumstances may necessitate new applications, vigilance and perseverance are therefore the principal factors insuring success.

Experiments have been made with various kinds of oil which have shown that kerosene is the most effective. In order to prevent its rapid evaporation, reduce the cost and also to thicken the layer of oil floating on the water Dr. Ross especially recommends a mixture of half kerosene and half liquid fuel (crude oil) The quantity required is given by the different authorities as from one-tenth of a liter to one liter for a square meter of water surface. Dr. Ross recommends one liter at the start and reducing the quantity later on. Experience will teach us what may be required at Shanghai, but erring on the safe side must be our principle until we are certain.

The oil is to be applied with either watering cans or syringes, on larger waters sprayers or rags saturated with oil are used, the latter to be dragged through the water at the end of bamboo poles.

For the purpose of dividing the work of supervision, the territory will be divided into sections and each section will have to be looked after by a member of the committee. The sanitary department which is under the management of Mr. Patrigeon will supply all the material utensils and as far as is required a European inspector. The Committee members would be required to carefully inspect their sections and jointly with the sanitary department study the measures necessary to carry out the proposed improvements.

After the work of each section has been definitely mapped out, and the entire service organized it will be the duty of the committee to see to it that it is carried on conscientiously and regularly and to report to the sanitary department whenever it is neglected or when new conditions requiring special attention arise.

An important part of each member's work would be to interest the residents, assist them if necessary in the inspection of their houses and grounds, enlist as much as possible every resident's support and to impress upon them the absolute neccessity of close attention to the details.

Chinese residents should, especially if they live near European houses, be approached persuading them to assist in the proposed work. **But it must be remembered, that under no circumstances must the committee or the coolies of the service intrude upon Chinese private property for whatever reason or purpose it may be except with the express permission of the owner.**

It is proposed to form a special committee to visit the Chinese and to undertake such educational work as may be practical for the special purpose.

***

Extraits de la séance du 12 Mars

Service des Eaux.—Communication est donnée au Conseil d'un rapport de M. Arnould, relatif au projet présenté par la Cie pour la réfection de l'installation filtrante de Tonkadou, à l'aide du système des dégrossisseurs et préfiltres, qui avait été soumis à l'examen du Conseil le 14 Octobre dernier.

La dépense totale devant résulter de ces modifications et qui s'élevait, suivant devis adressé au Conseil le 20 Novembre dernier, à Tls. 127,920.40 a été ramenée à Tls. 119.000 après discussion du projet par M. Arnould avec les représentants de la Cie : cette somme sera portée au compte "Travaux Neufs", lorsque le Conseil en aura jugé l'exécution bonne et conforme aux projets approuvés par lui.

Les travaux prévus seront exécutés conformément au Cahier des Charge dressé par l'Ingénieur en Chef, qui prévoit notamment la responsabilité décennale de la Cie. Toutefois, comme ils doivent entrainer une dépense supérieure aux prévisions premières, la Cie sera invitée à fournir un devis global pour ceux restant à effectuer d'après le contrat de cession à bail, et il doit être bien entendu qu'elle ne pourra se refuser à les accomplir en totalité si le devis présenté venait à dépasser le chiffre de Frs : 1.000.000 prévu par elle. M. Arnould est chargé d'écrire dans ce sens à la Cie après en avoir référé à l'avocat-conseil et aux membres du Conseil.

Correspondance

Nanning

Nanning 1er Mars.

De notre correspondant particulier.—

Le Gouverneur du Kouangsi a récemment appelé, à Kouy-lin, un groupe de jeunes gens ayant terminé leurs études au Japon afin de leur confier des emplois importants.

Pékin vient, à nouveau, d'enjoindre au Vice-roi de Canton et au Gouverneur du Kouangsi de s'entendre pour transférer, au plus tôt, le Chef-lieu de la Province à Nanning. Un haut mandarin militaire devra également y résider, qui formera des troupes destinées à assurer la sécurité du pays.

Les troubles qui ont eu lieu à Yong-Hien n'ont pas eu autant de gravité qu'on avait dit. L'affaire s'est bornée, paraît-il, à quelques arrestations.

Soateou

De notre correspondant particulier.

1° Un journal de Soatéou le "*Sin Po*", raconte avec les plus minutieux détails, que mercredi 9 courant, au village de Poo neng, à 4 lieues de la sous-préfecture de Fuilay, une femme, ayant à se plaindre fortement de son mari, le fit mourir en lui tordant les parties sexuelles. Les parents du tué ayant découvert le crime, s'emparèrent de cette malheureuse femme et l'entérèrent toute vive.— Le "*Sin Po*" représente le geste de la femme. Allez dire que la Chine fait d'immenses progrès dans la civilisation après des faits pareils.

2° Jeudi, un pauvre Chinois, s'étant laissé prendre la tresse dans un engrenage de machine à huile, a été broyé et est mort sur le coup. Les Chinois disent à propos de cette histoire que la tresse ne sert qu'à leur attirer des malheurs et n'a aucune utilité.

3° La société électrique vient de se reformer, elle est purement chinoise, mais ses machines seront prises à une maison allemande de Hongkong qui en assurera la marche et le bon entretien.

4° Le railway de Soateou à Chaochou fou qui perdait régulièrement $ 600 par jour, l'an dernier, en gagné maintenant $100, cela à cause de la prolongation de la ligne jusqu'au fleuve de Chao-chou.

Toni

Lettre d'Hainan

Hoihow, le 20 février 1909.

"Chaque race humaine a son odeur spéciale".

Pour... *sentir* toute la vérité de cet aphorisme, vous n'avez qu'à pénétrer dans une ville chinoise, et ça sent, je ne vous dis que ça. Vous expliquer exactement ce que ça sent, je ne le tenterai pas, car c'est une odeur qui ne ressemble à aucune autre; ça sent le chinois quoi !

Si vous voulez vous en faire une idée, allez dans une ville chinoise ; une simple visite dans la boutique d'un céleste à Haïphong ou à Hanoï, pourra cependant vous en donner un aperçu. Allez-y donc et au cas où sous seriez expert dans la gamme des parfums, vous pourrez classer celui qu'exhalent les Fils du Ciel entre la saumure et l'oignon cru.

Dernièrement à Quang tchéou Wan, un de mes amis après trois jours d'absence et rentrant dans sa chambre se bouche le nez et interpelle son boy, "Toi et le coolie, vous avez couché ici?" Dénégations du boy. "Inutile de mentir, reprend le maître furieux, ça pue l'ail."

En effet l odeur céleste avait pénétré les murs, le parquet, les draps du lit, et

le tout embaumait, c'est rien de le dire. Donc si chaque race humaine a son odeur spéciale, celle des Chinois est particulièrement forte, à ce point que, même sans les voir, on peut déceler leur présence rien que par l'odorat.

Je m'étonne même que l'on ait négligé ce moyen pour fixer avec exactitude certaines races, certains mélanges et faire une classification sérieuse des espèces humaines?

La raison en est sans doute que chez la plupart d'entre nous le sens de l'odorat est atrophié. Certains animaux nous sont infiniment supérieurs de ce côté et il semble que, plus on descend l'échelle des êtres, plus on rencontre d'acuité des nerfs olfactifs : témoin le sauvage plus fin limier que le civilisé et le chien dépassant de beaucoup le sauvage.

Le classement des races, par odeurs, serait pourtant un travail des plus intéressants quoique parfois... mal odorant. Il est d'ailleurs bien plus facile qu'on ne le supposerait tout d'abord. Nous possédons depuis longtemps des données précises assurant notre point de départ. Il s'agirait donc surtout de perfectionner chez nous le sens de l'odorat et par une gymnastique appropriée, nul doute que l'on y arrive.

Dès maintenant des gens sortent du commun, à en croire le docteur Matignon qui nous assure qu'un de ses amis, employé au ministère des affaires étrangères, reconnaissait au flair les paquets de dépêches venues de Tokyo ou de Pékin.

Ceci prouverait au surplus que le Chinois et le Japonais diffèrent d'odeur et nous confirmerait dans cette croyance que bien que confondus tous deux sous la dénomination de jaunes, ils ne sont pas du tout de la même race.

Voyez-vous, les belles découvertes que l'on peut faire quand on a du nez !

Il faut, du reste, en être totalement privé pour ignorer que le nègre sent le bouc, le Chinois l'oignon, etc... D'après ces noirs et ces jaunes, le blanc de son côté, aurait une odeur fade, un relent de cadavre, disent les Arabes, et plus sensible chez les plus blonds. Tous les peuples donc, sont dotés de parfums naturels divers et l'étude de ces particularités pourrait, à mon avis, conduire à l'établissement d'une science d'une rare infaillibilité.

Aussi, dans l'espoir de rendre service à la gloire de mon pays, j'en signale l'idée à Messieurs les Ethnologues de l'Ecole Française d'Extrême Orient. Ils trouveront rarement un sujet d'un parfum aussi captivant.

Maintenant, qu'il me soit permis de revenir au sujet de ma lettre : la puanteur des villes chinoises. Celle-ci décidément dépasse tout ce qu'on peut imaginer, quelque chose excédant les... latrines. (1)

Dernièrement, je lisais les impressions d'un chinois sur les européens. D'après lui, ceux-ci dégagent une odeur particulière qui à la longue finit par devenir agréable.

Je regrette de ne pouvoir lui servir de réciproque. Non, même à la longue, l'odeur d'un chinois, laissée à l'état nature, ne peut nous devenir agréable. Mais il y aurait des palliatifs à apporter qui la rendraient tout au moins acceptable.

Je crains cependant que les célestes ne s'y décident pas de sitôt.

Ce qui frappe le plus dans une ville chinoise, c'est l'étroitesse des rues, le manque d'écoulement des eaux, les maisons sombres, sans air, mal orientées

Ces antres ne sont nettoyés qu'une fois l'an, au Têt, et alors quelle envolée par toute la ville de microbes admirablement cultivés, de poussières d'hybride provenance, de miasmes variés et terribles ! ! L'air en est saturé, le choléra, la peste sont dans l'atmosphère,

On dit bien que nous sommes indemnes de la plupart des épidémies qui saccagent l'Extrême-Orient.

Ceci n'est pas absolument prouvé et chaque année parmi les nôtres nous avons par malheur à enregistrer des victimes de la peste ou du choléra.

Nous devons donc nous inquiéter, tout au moins dans les centres mixtes de mesures d'hygiène tendant à diminuer pour nous mêmes le danger.

C'est dans cette idée que je pense qu'avant de faire campagne pour que les chinois abandonnent l'opium, pour qu'ils se donnent une constitution, pour qu'ils se coupent la queue, pour qu'ils s'organisent une armée, et autres balivernes, nous ferions mieux de concentrer tous nos efforts pour leur inculquer des principes hygiéniques.

D'une telle propagande de physique propreté, Hoihow par exemple, gagnerait de n'être plus un foyer de maladies variées et s'il est vrai que les autorités de l'endroit pensent à faire quelque chose dans ce sens, l'on ne peut que les en féliciter.

On m'a dit qu'elles y pensaient. On ferait d'abord un chateau d'eau, après des égouts, après encore le creusement de la crique, etc. etc.

Le programme est, comme on voit, vaste, sérieux, coûteux et sage et je souhaite qu'il soit bientôt commencé. Pour tout dire, cela n'enlèvera pas aux Chinois leur odeur... méphitique, mais ça contribuera à la rendre moindre, ce qui est toujours ça, car dit le Sage :

" De deux maux il faut choisir le moindre ". Amen !

* *

Il y a si longtemps que je ne vous ai pas parlé d'exécutions capitales, que j'en suis tout...chose ! n'allez pas croire que dans ma chère île d'Haïnan, on ait abandonné cette salutaire pratique.

Non, pour la continuer, les mandarins sont conduits par *deux*, vous entendez bien? *deux* mobiles de haute humanité:

Primo Il faut que les bourreaux, hommes respectables, pères de famille sans reproches, gagnent honnêtement leur vie—et surtout au prix qu'est... le beurre, à cinquante sous pièce, ils doivent en descendre pour nourrir leurs enfants.

2o Les mandarins chinois sont sages. Pourquoi, disent-ils, laisser sur cette terre de souffrances des malheureux crever la faim ? Supprimons-les, double profit, la misère est du coup abolie pour eux et d'honnêtes gens ont la becquetée familiale.

Tous ceci est puissamment raisonné.

Donc, avec d'aussi louables principes, vous comprendrez que les bourreaux ne manquent pas d'ouvrage. L'autre jour, c'était à Ting-One, avant-hier à Tam-Tchao, trois par ci, cinq par là.

—J'aime beaucoup causer avec les bourreaux ; ces gens connaissent la vie à force de l'ôter aux autres et ils vous disent souvent des choses instructives.

Celui de Tam-Tchao était furieux. " Figurez-vous, me dit-il, que ce sale individu là m'a engueulé encore dix minutes après ! "

—Qui ça, fis-je ?

—Mais un des condamnés que je viens d'opérer. "

—Comment ça, dix minutes après ?"

—Oui, après le coup de couteau. Sa tête avait roulé dans un coin et s'était remise d'aplomb. Et pendant dix longues minutes elle m'a regardé en me disan nombre de *Chiou-Nia-Ma !* "

Et exaspéré mon bourreau répétait : " C'est la première fois que je vois ça. On n'a pas idée d'une sale nature de ce genre ! "

En effet, c'est ce qu'on peut appeler de la persévérance dans la rancune. Engueuler encore son bourreau, dix minutes après avoir eu le cou coupé, on n'avait jamais vu ça ! Je comprends donc l'indignation du brave homme et surtout son étonnement.

Il ne sera pas le seul à être étonné, car sans s'en douter, il a remis sur le tapis la fameuse question de savoir si après le coup de sabre la vie subsiste encore chez le supplicié. Pour lui cela ne fait pas de doute. Pour moi, qui sait ?... enfin ce que j'ai vu me laisse perplexe aussi, très généreusement et pour ne pas faire de jaloux, je signale ce sujet d'étude à nos morticoles universitaires Indo-Chinois. Ça peut-être intérssant.

X'N.

N. D. L. R.—L'auteur ne doit pas connaître le *Yangkingpang* de Changhaï !

Une bibliothèque Médiévale

Retrouvée au Kan-sou

Par M. PAUL PELLIOT,

Professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême-Orient, chargé de mission en Asie centrale

---

400 fit sur un texte 胡 *hou* la version chinoise orale d'un *vinava* et du *Dirgha-gamasutra*. Mais jusqu'aujourd'hui, j'ignorais qu'il y eût eu une école de traducteurs au 修多寺 Sieou to-sseu, " Temple des *sutra* ", de Kan-tcheou. Je n'ai trouvé que peu de texte qui en proviennent, dont un *dharani* à beaucoup d'exemplaires, le 諸星母陁羅尼經 *Tchou sing mou t'o lo ni king*, Ces traductions sont l'œuvre de deux moines.

mais surtout de Fa-tch'eng ; peut-être ce Fa-tch'eng est-il le même qui a traduit un 瑜伽論 *Yu kia louen*, c'est-à-dire un *Yogaçāstra*. Fa-tch'eng dit appartenir au 大蕃國 *ta-fan-kouo*, autrement dit au « royaume tibétain » ; nous en devons conclure qu'il écrivait lorque Kan-tcheou était sous la domination tibétaine, soit à peu près entre 760 et 850. Mais alors une question se pose dont l'importance des documents tibétains dans la niche de Ts'en-fo-toung ne fait que souligner l'intérêt : n'y a-t-il pas eu au Kan-sou une école de traducteurs tibétains à côté de celle des traducteurs chinois ? Et ne trouverait-on pas des traces de leur mutuelle influence ? Que des traductions tibétaines, comme beaucoup de traductions chinoises, aient été refaites à diverses époques, parce qu'on ne les jugeait pas satisfaisantes, c'est un fait acquis : un manuscrit tibétain trouvé par M. Stein au cours de sa première mission a été reconnu par M. Thomas pour une version d'un texte connu, mais plus ancienne que celle qui figure aujourd'hui au canon. Il est question dans les écritures tibétaines de quelques textes traduits du chinois ; ne l'ont-ils pas été, en partie au moins, ici et à cette époque ? D'autre part, on trouve dans les ouvrages tibétains, principalement pour l'histoire du bouddhisme depuis le début de notre ère, certains renseignements dont on a fait état comme de traditions indépendantes mais qui, à mon sens, trahissent manifestement une origine chinoise, n'est-ce pas encore ici qu'ils ont été recueillis ? Et enfin les traducteurs chinois du Kan-sou ont-ils toujours opéré sur des textes hindous ou hindouisants et n'ont-ils jamais utilisé d'anciennes traductions tibétaines? Autant de problèmes qu'on ne peut que poser aujourd'hui, mais à la solution desquels nos manuscrits peuvent contribuer puissamment.

Le bouddhisme est prédominant dans la grotte, et c'est ce qui explique le peu d'intérêt que la trouvaille a excité chez les lettrés chinois. Mais on y rencontre autre chose, et particulièrement des textes taoïques. Ce n'est pas à dire que les moines bouddhistes du Tsien-fo-tong fussent alors à moitié taoïstes, ou que des moines taoïstes y vécussent, comme aujourd'hui, à côté d'eux. Les deux religions ne disposent plus d'aucune influence politique, et se sont réconciliés dans leur commune inertie. Il n'en allait pas de même à l'époque des T'ang, où elles luttaient pour l'hégémonie dans l'Etat. En réalité, tous les manuscrits taoïques du Ts'ien-fo-tong où j'ai trouvé une indication d'origine, proviennent du 神泉觀 Chen-ts'iuan-kouan, dont le nom seul ne peut s'appliquer qu'à un temple taoïque. D'après un renseignement que m'a fourni un manuscrit géographique sur la région de Touen-houang, le Chen-ts'iuan-kouan devait être situé non pas au Sud-Est de Cha-tcheou comme les grottes, mais à peu près à 40 *li* au Nord Est. Ces manuscrits taoïques, très soignés, ont été généralement écrits de 580 à 750 environ. Il se peut que l'arrivée des Tibétains bouddhistes vers 760 ait sonné le glas du taoïsme dans la région de Touen-houang. Quoi qu'il en soit, après la disparition du Chen-ts'iuan-kouan, ses manuscrits échouèrent en partie au Ts'ien fo-tong; certains y furent conservés tels quels; les moines en utilisèrent d'autres pour y écrire au verso, d'une main beaucoup plus négligée, des notes et des textes bouddhiques de toute sorte ; c'est dans cet état que les manuscrits nous sont parvenus. Pour incomplets qu'ils soient et relativement peu nombreux (une centaine de rouleaux), leur importance est très grande.

Jusqu'à ces derniers temps en effet, le canon taoïque nous avait été pratiquement inaccessible. De rares textes, comme le voyage de K'ieou Tch'ang-tch'ouen en Asie Centrale et quelques commentaires des anciens philosphes chinois, en furent extraits par des érudits chinois au début du XIXe siècle et édités à part. On trouvait d'ailleurs en librairie un abrégé du canon taoïque, le 道藏輯要 *Tao tsang tsi yao*, devenu lui-même rare aujourd'hui.

Pour la date, il y en a une seule, mais très précise: notre voyageur arrive à le Ngan-si, c'est-à-dire à Koutchar, dans le mois de la 15e année *k'ai-yuan*, soit à la fin de 727 ; il y trouve le protecteur Tchao, qui, nous le savons par d'autres textes, y résidait vraiment à cette date. Il me parait donc très probable que l'ouvrage anonyme dont j'ai retrouvé la plus grosse partie est le *Voyage de Houei-tch'ao dans les cinq Indes*; nous serons fixés définitivement en prenant toutes les gloses du *yin-yi*. Ce pèlerin nouveau n'a ni la valeur litéraire de Fa-hien, ni l'information minutieuse de Hiuan-tsang. J'ai connu à Ouroumtchi un Chinois qui, dans sa relation, a inséré non seulement ses nombreuses poésies, mais encore celles de son domestique. Houei-tch'ao, si c'est lui, n'a pas de ces recherches. Son style est plat, et s'il a conservé peu de ses pièces de vers, il eût mieux valu qu'il n'en mît pas du tout. Ses notices sont désespérément brèves et monotones. Néanmoins, c'est un témoignage contemporain. Il nous renseigne sur l'état du bouddhisme dans les diverses contrées de l'Inde pendant le premier quart du VIIIe siècle. Pour l'Inde du Nord-Ouest, l'Afghanistan, les deux Turkestans russe et chinois, il est bien des indications qui ne se trouvent que chez lui. A diverses reprises, il donne pour les noms des états de l'Asie Centrale la forme indigène; à côté du nom chinois usuel. C'est ainsi que le premier, plus de cinq siècles avant Marco Polo et les textes chinois de l'époque mongole, il appelle Kachgar du nom que cette ville porte actuellement. Par lui, nous savons qu'il y avait alors en Kachgarie, à côté des temples bouddhiques indigènes, quelques temples fondés par des religieux chinois un 大雲寺 Ta-yun-sseu et un 龍興寺 Long-hing-sseu à Koutchar, un autre Long-hing sseu à Khotan, un autre Ta-yun sseu à Kachgar. Ces noms mêmes portent bien leur date. On sait que, vers l'an 690, l'impératrice Wou Tsö-t'en décida que, dans toutes les grandes villes de l'empire il y aurait un Ta-yuen-sseu un « Temple du Grand Nuage ». Les recherches de Devéria, de M. Chavannes nous ont fait connaître le Ta-yun-sseu de Leang-tcheou au Kansou où se conserve une importante stèle chinois et *si-hia*. Un texte de l'époque des T'ang mentionne le Ta-yun-sseu construit au VIIIe siècle à Toqmâq dans le Semirétché ; nous aurons à rechercher pourquoi le nom de « Temple du Grand Nuage » est lié aussi à l'histoire du manichéisme en Chine. A côté des Long-hing sseu de Koutchar et de Khotan, les manuscrits du Ts'en-fo-tong nous en font connaître un autre à Pei-t'ing (1), c'est-à-dire vers Tsi-mou-sa, au Nord-Est d'Ouroumtchi. A Touen-houang, il y avait sous les T'ang aussi bien un Long-hing sseu qu'un Ta-yun-sseu.

J'espère que les documents recueillis ici nous permettront de projeter quelque lumière sur l'histoire du bouddhisme dans la Chine occidentale et le Turkestan. Un texte que je rapporte a été traduit au Long-hing-sseu de Pie-t'ing par un moine de Khotan ; un autre, un *pothi* chinois, est un exemplaire (incomplet dès l'époque des T'ang, et le seul qui existait ici, dit une note) qui fut apporté de Ngan-si (Koutchar), où il avait été traduit au Long-hing-sseu. Les œuvres du bouddhisme chinois ont été jusqu'ici utilisées de façon si incomplète que je ne sais si on trouve dans le *Tripitaka* et plus particulièrement dans les *Kao seng tchouan*, des renseignements sur ces traducteurs chinois de la haute Asie. On connaît ceux qui sont venus opérer dans la Chine même, comme Kumarajiva, né à Koutchar d'un père hindou. C'est un *çramana* de Leang-tcheou, 竺法圓 Tchou Fa-yuan je crois, qui vers l'an

C'est sur ces matériaux que travailla Palladius, et après lui Bretschneider. Le catalogue du canon complet était en outre publié d'une façon assez médiocre dans le 彙刻書目 *Houei k'o chou mou*, et avec beaucoup plus de détails dans l'édition du 白雲觀 Poyun-kouan près Pékin. Mais le premier et, je crois bien, le seul exemplaire du canon taoïque qui soit sorti de Chine dans les temps modernes est l'exemplaire de l'édition du XVIe siècle, malheureusement incomplet, que possédait l'Ecole française d'Extrême-Orient, et dont elle a fait don à la Bibliothèque nationale. J'avais recueilli, il y a quelques années, pas mal d'informations sur le *Canon taoïque* depuis l'époque des T'ang, mais, pour qu'elles fussent publiables, il eût fallu les compléter par un dépouillement au moins sommaire de la collection actuelle; le temps m'a man-

(1) Ce long-sseu de Pei-t'ing au Nord-Est d'Ouroumtchi, qui date de l'époque des Tang dura jusqu'à l'époque mongole; il est nommé encore au début du XIIIe siècle dans le 西遊記 *Si yeou ki* de 長春 K'ieou Tch'aug-tchi'ouen. Ces temples mi-chinois, mi-turcs, au Nord et au Sud des T'ien-chan, ont joué probablement un grand rôle dans la formation du bouddisme mongol ; c'est sans doute d'eux que le bouddhisme mongol tient tout ce qu'il n'a pas emprunté au tibétain, en particulier sa nomenclature, et le nom même du Budda, Bourkhan.

qué pour ce travail. M. De Groot, après étude du *Canon taoïque* de la Bibliothèque nationale, préparait de son côté un livre sur le taoïsme. Peut-être y signalera-t-il quelque chronique qui servira de base à une étude historique sur le taoïsme. On peut se hasarder à prédire cependant que cette chronique, si elle existe, ne nous donnera pas entière satisfaction Dans l'histoire religieuse de la Chine, si fertile en paradoxes, le moindre n'est pas assurément que le bouddhisme, né chez un peuple où l'histoire n'a jamais pu fleurir, ait acquis en Chine le sens des précisions et la valeur des dates, au lieu que le taoïsme, indigène dans le pays au monde que possède la plus belle suite d'annales, s'y soit voilé comme à plaisir d'un impénétrable nuage de fictions et d'incertitudes. Et sans doute le paradoxe n'est qu'apparent, et on pourrait en rendre raison par des causes qui tiennent de la natre intime comme de l'histoire des deux religions. Le fait brutal n'en subsiste pas moins : il n'y a pas de chronologie taoïque.

C'est dans ce chaos que nos manuscrits nous permettront d'apporter un peu d'ordre. Non seulement nous saurons par l'âge des manuscrits que tels et tels textes existaient sûrement à telles ou telles dates, mais tant dans trois ouvrages de controverse écrits par les bouddhistes contre les taoïstes que dans les œuvres de pure doctrine taoïque comme le 三洞奉道科試儀範 *San tong fong tao k'o che yi fan*, j'ai trouvé de copieuses listes d'œuvres taoïques que nous aurons à rechercher dans le canon. Je n'entreprendrai pas de vous énumérer les œuvres que j'ai recueillies : aussi bien, dans l'état actuel de nos connaissances, cette énumération ne dirait rien à personne. Je signalerai à part cependant le 5e chapitre d'un 老子道德經義疏 *Lao tseu tao tö king yi chou*, qui est un commentaire extrêmement détaillé du livre de Lao-tseu ; un autre commentaire de ce même livre publié en 5 courts chapitres, sous le titre de 玄言新記明老部 *Hiuan yen sin ki ming lao pou*, par 顏師古 Yen Che-Kou, le célèbre commentateur du *Ts'ien chan hou*; enfin une œuvre d'origine taoïque, mais qui n'a pas l'air de faire partie du canon, le 二十五等人圖 *Eul che wou ten jen t'ou*. Et j'en aurais fini avec le taoïsme s'il ne me restait à vous parler du *Houa hou king*.

Pendant près de dix siècles, la querelle de préséance et encore plus d'influence entre bouddhistes et taoïstes a tourné autour d'un même texte, le 化胡經 *Houa hou king* ou *Sûtra de la conversion des Hou*. La question était de conséquence. "Cédez-nous le pas, disaient les taoïstes, car le Buddha n'est qu'un avatâr de notre Lao-tseu qui était parti vers l'Ouest pour convertir les Hou : voyez le *Houa hou king*.—La première place nous revient, répondaient les bouddhistes ; car le *Houa hou king* est l'œuvre d'un faussaire de la fin du IIIe siècle, Wang Feou ; et le Buddha est antérieur à Lao-tseu de plus de deux siècles; voyez le 周朝異書 *Tcheou tch'ao yi chou*." Nous renverrions aujourd'hui les parties dos à dos. Il n'est rien de plus incertain que la date de la naissance de Lao-tseu, si ce n'est celle de la naissance du Bouddha. Et si le privilège de l'âge semble appartenir en définitive à Lao-tseu, ce philosophe n'a autant dire rien de commun avec l'église plus tardive qui l'a accaparé. Pour ce qui est enfin des textes invoqués, l' "autorité" est égale des deux côtés : on s'est battu mille ans à coups d'apocryphes, La querelle, qui avait été particulièrement vive à l'époque des T'ang, s'assoupit sous les Song, mais pour reprendre sous la dynastie mongole, au XIIIe siècle. Les empereurs mongols n'étaient pas fanatiques. Dans une des séances où des représentants de plusieurs confessions exposèrent leurs doctrines, l'empereur Mangou-khan compara les religions diverses à tous les doigts d'une même main ; cette image, qui frappa Rubruquis, se retrouve vraiment dans les textes chinois. Mais Mangou et Khoubilaï tenaient avant tout à avoir la paix dans leurs états. Pour clore la controverse, un édit prescrivit de brûler par tout l'empire les exemplaires du *Houa hou king* et d'en détruire les planches. L'ordre n'était pas nouveau, mais il fut d'autant mieux exécuté dans la deuxième moitié du XIIIe siècle que taoïstes et bouddhistes, désormais au pouvoir, ne purent plus passionner l'opinion pour leurs querelles de sectes. Le *Houa hou king*, condamné et ressuscité plusieurs fois, mourut alors pour de bon dans l'indifférence des partis.

Telle est en raccourci l'histoire que M. Chavannes et moi avons déjà plus ou moins étudiée, mais sans épuiser, tant s'en faut, les nombreux textes qui la concernent. Vous savez d'ailleurs par quels liens étroits cette querelle du *Houa hou king* se rattache au fameux passage du *Wei lio* concernant l'introduction du bouddhisme en Chine. Enfin, j'ai signalé jadis une note d'une chronique bouddhique qui met en relations le *Houa hou king* et les Manichéens. Or ici même j'ai trouvé à diverses reprises des renseignements nouveaux ; soit qu'ils manquent au *Tripitaka* actuel, soit qu'ils n'y aient pas encore été signalés, ils complètent et améliorent des textes d'un grand intérêt, comme les quelques citations qui nous sont parvenues du *Kao seng tchouan* de Fei Tseu-ye. Il n'est guère à l'époque des T'ang d'ouvrage de controverse qui ne réfute quelques passages soit du *Houa hou king*, soit du 明威經 *Ming wei king* ou du 西昇經 *Si cheng king*, qui ne paraissent avoir été que d'autres recensions ou d'autres titres du même texte. La théorie taoïque avait d'ailleurs des adeptes, plus ou moins avoués et conscients, au sein même du bouddhisme. Le *Si cheng king* est invoqué parmi les sources du *Li tai fa pao ki*, et je crois me rappeler qu'il est nommé à la fin du *Fa yuan tchou lin*, sans que dans l'un ni l'autre cas on en dénonce le caractère apocryphe. C'est sans doute ce qui obligeait les docteurs à répéter les coups pour étouffer autour autour d'eux l'hérésie. Et notre regret s'en avivait de ne plus connaître directement un texte autour duquel s'était fait tant de bruit.

C'était compter sans la bibliothèque du Ts'ien-fo-tong : dans les derniers jours de mon dépouillement, j'y ai retrouvé au complet le 1er et le 10e chapitre du *Houa hou king*. Le titre tout au long est 老子西化胡經 *Lao tseu si cheang houa hou king*, "Sûtra de Lao-tseu qui s'élève vers l'Ouest et convertit les Hou". Que ce soit là le texte dont parlent les chroniques bouddhiques de l'époque mongole et à la réfutation duquel un moine a alors consacré tout un ouvrage indépendant, c'est ce que le moindre examen suffit à prouver. Ces chroniques mentionnent les seize 變 *pien*, "transformations" [et, au sens iconographique, "scènes" religieuses], de Lao-tseu qui avaient été traduites par l'image ; les textes plus anciens, sans être aussi précis, nous montrent que dès le VIe siècle la légende de Lao-tseu évangélisant les Hou ornait parfois les murs des temples : or les seize "transformations" sont énumérées dans ce dixième chapitre que j'ai retrouvé L'auteur du *Fo tsou t'ong ki* disait de plus que les Manichéens, pour établir la vérité de leur doctrine, invoquaient un passage du *Houa hou king* où il était question de leur fondateur 末摩尼 Mo-mo-ni. Les histoires dynastiques ne connaissent que la forme 摩尼 Mo-ni Mani, que nous appelons Manès ; mais le nom de Mo-mo-ni, allié au manichéisme, se retrouvait par ailleurs dans le *T'ong tien*; j'ai proposé de rétablir Mâr Mani, le "Seigneur Mani". Il n'en restait pas moins étrange que les Manichéen fussent réclamés du *Houa hou king* Aujourd'hui nous devons nous rendre à l'évidence. A la fin du chapitre 1er de mon manuscrit, Lao-tseu annonce qu'il n'est pas seuelment le Bouddha, mais aussi Mo-mo-ni, et il appuie cette affirmation de considérations sur les 二宗 *eul-tsong*, "deux principes", et les 三際 *san tsi* "trois moments", dont le caractère manichéen est au-dessus de toute discussion. Sulement il résulte de là une conséquence très claire ; un *Houa hou king* où il est question du manichéisme peut bien être celui qui circulait à l'époque des T'ang et qui fut détruit au XIIIe siècle, mais ce n'est certainement pas celui qu'on attribue au moine Wang Feou de fin du IIIe Il n'y rien là qui puisse nous étonner.

Quand un texte est apocryphe, on l'accomode sans scrupule aux besoins du jour. Déjà les fragments de Fei Tseu-ye (dans le manuscrit que j'ai trouvé ici, mais non dans le texte du *Tripitaka* qu'à uitilisé M. Chavannes) distinguent des leçons anciennes et des leçons nouvelles dans cet énigmatique 西域傳 *yu tchouan* qui fournit, dit-on, à Wang Feou le canevas de son *Houa hou king*. Je crois me rappeler d'ailleurs qu'un texte précis de l'époque des T'ang mentionne les transformations et le "développement" qu'avait récemment subi le *Houa hou kiug* de Wang Feou, primitivement en un seul chapitre. En tout cas, nous pouvons dater par approximation la recension dernière, celle que je rapporte en partie, Dans son premier chapitre, Lao-tseu après avoir quitté la Chine, arrive à la ville de 毗摩 P'i-mo du royaume de Kho-

tan et y rassemble, pour les évangéliser, les princes de plus de 80 royaumes *hou* Cette ville de P'i-mo, à l'Est de Khotan est bien connue par les textes. Sans discuter ici sur son nom ancien, c'est la ville de P'i-mo de Hiuan-tsang, et elle est encore citée au XIIIe siècle par Marco Polo. Le *Pei che*, qui porte sur les années 387-618 et fut rédigé dans la première moité du VIIe siècle, mentionne de son côté le "temple de P'i-mo, qui est le lieu où Lao-tseu convertit les Hou". Or le *Houa hou king* énumère ces princes de plus de 80 royaumes qui répondirent à l'appel de Lao-tseu, et la liste, qu'il serait trop long de reprendre ici, est telle qu'elle ne peut avoir été dressée qu'au VIIe siècle. Il y a donc aujourd'hui moins de chances que jamais de retrouver le *Houa hou king* primitif, mais il faut encore nous estimer heureux de posséder en partie celui qui alimenta tant de controverses sous les T'ang et sous les Yuan.

Pour que les taoïstes de l'époque des T'ang aient éprouvé le besoin de se donner barre sur le manichéisme, il faut que cette religion se soit alors acquis en Chine une position solide. Mais il ne nous est parvenu à ce sujet que des reuseignements lamentablement pauvres et dispersés. On fera donc bon accueil à un fragment manichéen qui s'est rencontré dans la grotte. Je le qualifie de manichéen, bien qu'aucun culte n'y soit nommémenr désigné, parce que sa terminologie dualiste ne permet d'hésiter qu'entre le manchésime et le mazdéisme, et que les notions qu'il expose nous apparaissent ordinairement, dans les textes chinois, en relation avec les Mo-ni, c'est-à-dire les Manichéens. Ce court texte comprend la fin d'un paragraphe 4, qui semble avoir trait à l'exposition des cadavres. Puis vient un paragraphe 5, énumérant les salles dont se compose un temple et nommant les trois supérieurs que doit compter chaque communauté. Les titres des supérieurs sont données en transcription et traduction ; la restitution ultérieur de l'original nous fixera définitivement sur la nature du texte. Le paragraphe 6 concerne les conditions à remplir par quiconque veut entrer dans les ordres; les deux premières sont qu'il ait une claire perception des "deux principes" et des "trois moments". Nous savions déjà par le *Fo tsou t'ong ki* que c'étaient là les deux dogmes fondamentaux de la doctrine manichéenne en Chine; ils apparaissent aussi dans l'inscription de Kera-balgasoun; le fragement nouveau que je rapporte en bonne une explication concordante, mais un peu plus détaillée. Le novice devait en outre "envisager le corps de la loi (ce terme doit être un emprunt au *dharmakâya* du bouddhisme) des quatre calmes"; malheureusement le texte s'arrête avant de nous rendre intelligible cette formule sibylline. Pour bref que soit le document, il n'en est pas moins intéressant de constater qu'il y avait des Manichéens dans la région de Touen-houang. J'ignore encore ce que les missions allemandes ont pu rapporter de Tourfan, mais les textes sur le manichéisme chinois signalés jusqu'à présent se rencontraient dans des ouvrages profanes ou dans des chroniques bouddhiques; pour la première fois, nous retrouvons un texte qui soit directement de provenance manichéenne. Toutefois je n'ai pas recueilli d'autres indications sur ces manichéens de Touen-houang. Dans un manuscrit géographique sur la région, il est question d'un temple du 祆神 *hien s eu*, "autel céles", et c'est en général le nom dont on appelle en Chine le mazdéisme ; ce temple se trouvait à un *li* à l'Est de Cha-tcheou ; il comprenait vingt niches où étaient peints des portraits de divinités ; la cour du temple avait cent pas (doubles) de tour. Le terme de *hien-chen* prête cependant parfois à confusion. J'ai rencontré dans un texte de controverse bouddhique 祆祠 *hien-sseu*, "autel du Dieu céleste", qui, au lieu de désigner le mazdéisme, s'applique cette fois au brahmanisme, et est manifestement l'équivalent du terme plus usuel 天祠 *t'ien-sseu*, "autel céleste". Nous aurons à rechercher de même si les temples du "dieu céleste" n'étaient pas parfois manichéens.

A côté du mazdéisme et du manichéisme, il est une religion étrangère dont la fortune en Chine à l'époque des T'ang a été popularisée par l'inscription de Si-ngan-fou: c'est le christianisme nestorien. Ici encore nos manuscrits nous apportent une contribution inespérée. J'ai retrouvé en trois morceaux, mais finalement complet, un petit rouleau intitulé 大秦景教三威蒙度讚 *Ta ts'in king kiao san wei mong tou tsan*, "Eloge des trois Majestés de la Religion Brillante du Ta-ts'in, par lesquelles on obtient le salut", autrement dit "Ecole de la Sainte Trinté". Le terme de "Religion brillante Ta-ts'in" nous est bien connu: c'est exactement celui qui designe le nestorianisme au fronton de la stèle de Si-ngan-fou. Le manuscrit débute effectivement par un éloge du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Puis viennent des invocations, d'abord à 阿羅訶 A-lo-ho (Eloha), au 彌施訶 Mi-che-ho [Messie] et au Sainl-Esprit, dont les trois hypostases [三身] se réduisent à une seule nature (同歸一體); ensuite aux "princes de la loi" [法王], c'est-à-dire aux apôtres et aux prophètes, en commençant par les quatre évangélistes 瑜罕難 Yu-han-nan [Jean], 盧伽 Lou-kia (Luc), 摩矩辭 Mo-kiu-ts'eu (Marc) et 明太 Ming-t'ai (Mathieu). Suit une énumération de 35 ouvrages nestoriens, dont les les titres sont parfois transcrits, parfois traduits. Enfin ce court document se termine par une note rappelant que les œuvres du nestorianisme parvenues en Chine étaient au nombre de 350; A-lo-pen introduisit le nestorianisme en Chine en 635; il adressa une requête au trône dans sa langue maternelle; 房玄齡 Fang Hiuanling et 魏徵 Wei Tcheng (tous deux hommes d'Etat bien connus) en présentèrent la traduction ; plus tard, par ordre impérial, le moine nestorien 景淨 Kingtsing traduisit les œuvres énumérées plus haut; les autres subsistent dans leur état premier, sur olles ou sur peau, mais n'ont pas passé en chinois. Tel est en gros le contenu de ce petit texte qui, sans avoir l'importance de l'inscription de Si-ngan-fou, la confirme et complète. Kingtsing est l'auteur même de la fameuse incription nestorienne, et il apparaît encore, dans un passage du *Tripitaka* qu'a signalé M. Takakusu, comme ayant participé à la trduction d'un ouvrage bouddhique. Mais c'est ici, je crois, pour la première fois que son rôle s'affirme comme traducteur d'œuvres chrétiennes.

Nous en aurons fini avec les diverses religions pratiquées en Chine à l'époque des T'ang, si le bouddhisme ne devait pas reparaître à propos des documents concernant l'histoire et la géographie de Touen-houang. Comme on pouvait s'y attendre, une niche où on a entassé pêle-mêle tout le papier écrit qui se trouvait à portée contient beaucoup de documents locaux. Sous les T'ang, la région de Touen-houang portait, comme préfecture, de second ordre, le nom de 沙州 Chatcheou est comme sous-préfecture, celui de 敦煌 ; aussi bien dans les manuscrits que sur les cartouches des grottes, le premier caractère de ce denier nom est toujours écrit *touen* et non *touen*, contrairement à la leçon plus ancienne des *Han chou* et à la glose de Yen Che-kou; c'est la forme du temps des Han qui a été reprise aujourd'hui. Parmi les pièces concernant la région de Touen-houang que j'ai recueillies dans la grotte, il faut palcer en première ligne une portion considérable, en trois fragments qui se suivent, d'une *Description de Cha-tcheou*. L'ouvrage étant incomplet, nous n'en avons à vrai dire ni le titre, ni l'auteur, ni la date : mais, d'après son contenu, il a dû être écrit au Xe siècle ; peut-être est-ce là le 沙州記 *Cha tcheou ki* de 段國 Touan Kouo (?), qui était perdu.

L'œuvre a un double intérêt : par sa date d'abord De l'avis des érudits chinois c'est à la fin du VIIIe siècle qu'on fit pour la première fois de ces 志 *tche*, ou "Mongraphies" de sous-préfectures ou de préfectures, plus tard de provinces, qui ont pris tant d'extension et acquis tant d'importance à l'époque moderne. Mais ces premières "Monographies" ne nous sont pas parvenues, et la plus ancienne qu'il me souvienne d'avoir vue date seulement de la période 明道 *ming-tao* (1032-1033) des Song. Or notre manuscrit, quel qu'ait été son titre exact, est de par sa nature un *tche*, le plus ancien sans doute qui soit connu actuellement. Cette *Description de Cha-tcheou* vaut de plus par contenu. On y chercherait en vain des renseignements sur les montagnes de la région ou sur le Ts'ien-fo-tong ; ils pouvaient se trouver dans les portions perdues. Mais on ne peut souhaiter d'informations plus précises sur le régime des eaux dans toute la préfecture, sur les enceintes, sur les bâtiments officiels, sur les stations de poste qui reliaient Cha-tcheou à Koua-tcheou d'une part, à Qomoul de l'autre. Enfin, dans cette source géographique de premier ordre, l'histoire trouve pas mal à glaner. Le Kan-sou occi-

dental, pendant le Ve et le VIe siècle, appartint à la dynastie des Leang occidentaux, qui régnèrent précisément à Touen-houang. Leur histoire nous est surtout connue par le 十六國春秋 *Che lieou kouo tch'ouen ts'ieou* et par ce 十六國疆域志 *Che lieou kouo Liang yu tche*, plus tardif, dont il avait été commencé, sous le titre d'*Histoire géographique des seize royaumes*, une traduction heureusement interrompue. Mais ces œuvres, consacrées aux seize petites dynasties qui se partagèrent alors la Chine occidentale et s'y succédèrent sans souci des " Fils du ciel " légitimes, ne portaient pas exclusivement sur le Kan-sou occidental. Il n'en était pas de même de deux oeuvres aujourd'hui perdues, le 西涼錄 *Si leang lou* et le 西涼異物志 *Si leang yi wou tche*, dont je n'ai guère alors souvenir d'avoir vu quelques citations originales que dans le 太平御覽 *T'ai p'ing yu lan*; or notre manuscrit nous en rend des passages assez nombreux et longs. A côté de cette monographie, j'ai encore recueilli un texte concernant les eaux de Touen-houang ; on y retrouve, comme dans l'ouvrage précédent, le 都鄉河 Tou-hou-h ou 都卿渠 Tou-hiang-k'iu dont le nom était déjà connu par le voyage de Kao Kiu-houei. Un autre fragment énumère toute une série de montagnes, de lacs, de postes, d'enceintes, dont la situation et la distance sont indiquées tantôt par rapport à Cha-tcheou même, tantôt par rapport à la sous-préfecture de 壽昌 Cheou-tch'ang, qui dépendait de Cha-tcheou. Une assez brève notice historique sur Touen-houang n'est un peu détaillée qu'à propos de la prériode *k'ai-yuan* (713-741). Joignons-y encore, en deux exemplaires, un petit recueil poétique, intitulé 煌十咏 *Touen houang che yong*, "Dix élégies sur Touen-houang".

Mais la plus grande partie des documents locaux se rapportent, directement ou indirectement, au Ts'ien-fo-tong lui-même. Ce nom de Ts'ien-fo-tong est moderne ; il n'apparaît pas dans les manuscrits. Sur les stèles, il est question du 莫高屈 Mo-kao k'ou; Siu Song et M. Chavannes y ont vu le nom d'un grotte spéciale, la "Grotte d'une hauteur sans égale". Mais cette interprétation, grammaticalement juste, ne tient pas devant les faits. La petite stèle de 1348, qui mentionne le Mo kao-k'ou, a été déplacée, nous ne savons où elle se dressaitt anciennement; toutefois, comme elle appartient aujourd'hui aux moines bouddhistes du 中寺 Tchong-sseu, il est peu probable qu'elle se soit trouvée auprès de la stèle de 698, qui nomme aussi Mo-kao-k'ou, mais se trouve dans la partie des grottes attribuée aux moines taoïstes du 上寺 Hia sseu. Cette stèle de 698 était d'ailleurs *in situ* à l'époque de Siu Song, et son socle n'a pas bougé depuis or la grotte à l'entrée de laquelle elle se dressait n'est pas grande, ni à beaucoup près la plus haute du groupe. Enfin on rencontre dans quelques grottes des inscriptions dédicatoires intitulées 屈記 *Mo kao k'ou ki*, " Notice sur le Mo-kao k'ou", et qui, chacune, commémorent les travaux exécutés par des donateurs pour aménager la grotte où on les a écrites; j'ai aussi trouvé de ces notices copiées dans les manuscrits. Il me paraît donc évident que Mo-kao-k'ou n'était pas le nom d'une grotte déterminée, mais de tout le Ts'ien-fo-tong, et doit être traduit au pluriel par " Grottes d'une hauteur sans égale ". C'est sans doute par analogie avec le Mo-kao-k'ou que le village le plus voisin portait le nom, également fréquent dans les manus crits, de 莫高鄉 Mo-kao-hiang, le " Village d'une hauteur sans égale".

Les grottes étaient seulement des sanctuaires; les moines n'y vivaient pas Au pied de la falaise, le long du filet d'eau que l inscription de 776 qualifie de " grand fleuve ", devaient s'élever des monastères, analogues à ceux qu'occupent aujourd'hui les trois moines bouddhistes (non ordonnés) du 上寺 Chang-sseu et du Tchon-sseu, et à celui que les taoïstes du Kia sseu sont en train d'édifier; on peut admettre seulement que les monastères de l'époque des T'ang étaient plus importants et plus peuplés. Au printemps, on jouit autour de ces temples d'un frais ombrage ; c'est sans doute ce que veut dire encore l'auteur de l'inscription de 776 quand il parle du " vent qui chante dans les arbres de la *bodhi* " et de la " gros e qui tombe goutte dans l'étang du *dhyâna*". Il n'est pas possible d'énumérer actuellement les anciens temples. Pas mal de noms apparaissent sur les cartouches des grottes, mais sans que r en indique si tel monastère était situé près des grottes ou seulement dans la région de Touen-houang. Les manuscrits mêmes ne nous renseigneront pas directement par les cachets qu'ils portent, car ces cachets sont divers, et bien des livres, ont pu émigrer d'un temple à l'autre, comme c'est évidemment le cas pour les textes taoïques, manichéens, nestoriens, qui se retrouvent ici. C'est seulement pour une raison en quelque sorte de statistique que je place au Ts ien fo-tong le 三寺界 San-kiai-sseu, et que j'attribue à ses moines le dépôt des livres dans la niche, au XIe siècle.

Il serait impossible d'étudier ici les documents séparés que j'ai recueillis, actes de vente, baux, actes d'ordination, cahiers de recensements, registres de souscriptions, états de dépenses courantes, correspondances. Je vous dirai seulement que nous y trouvons les éléments de tout une histoire de la région de Touen-houang à l'époque des T'ang depuis ses chefs locaux qui prennent parfois le titre de " rois de Touang " [煌王], jusqu'aux humbles, aux simples moines, aux artisans, aux cultivateurs ; et c'est ce que nous n'avons pour aucun autre district de la Chine. Parmi les documents les plus intéressants, il faut compter les recueils d'inscriptions, d'épitaphes, d'éloges. Il y en a de toutes sortes. Un fragment donne les titres d'un haut moine ouïgour. Un autre mentionne les dons faits au Ts'ien-fo-tong par un 論 *louen* [*blon*) tibétain de Koua-tcheou. C'est encore d'un Tibétain, gouverneur de Koua-tcheou, qu'il est question dans un recueil de pièces qui font intervenir aussi le *btsan-po* de Lhassa, Une dernière épitaphe, en rappelant que l'intéress a fait peindre dans les grottes les mille Bouddha du *kalpa* des sages, nomme quatre générations de *louen* dans une grande famille tibétaine. Quelques notes concernent la réception d'une ambassadeur de Khotan. Nouss avons d'ailleurs que des liens étroits unissaient Khotan à Touen-houang : une paroi de grotte consacrée aux statues célèbres du bouddhisme en met plusieurs autour de Khotan, et ne cite en Chine que ce célèbre "Bouddha de santal" dont j'espère conter un jour la curieuse histoire. Mais naturellement cette littérature laudative retrace surtout la carrière de hauts fonctionnaires et de moines chinois ; cinq rouleaux assez volumineux en sont remplis. Il y a là, entre autres, des copies d'une douzaine de stèles, qui presque toutes devaient se dresser dans le Ts'ien fo tong, mais dont la majeure partie nous était inconnue. Les copies ne sont ni bien écrites, ni correctes; elles n'en ont pas moins un très grand intérêt. J'ai eu la surprise de retrouver là les inscriptions de Li T'ai-pin et de Li Ming-tchen sans les lacunes actuelles de la pierre, et aussi l'inscription de 851. Je signalerai encore une courte épitaphe de 張淮深 Tchang Houai-chen est ce neveu du Tchang Yi-tch'ao qui lui succéda l'administration de Touen-houang; à la date donnée pour sa mort par le *Sin t'ang chou*, on opposait un passage, d'ailleurs mutilé, de l'inscription de Li Ming-tchen. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que Tchang Houai-chen est mort le 22e jour du 2e mois de la 1re année 大順 Ta-chouen [890].

Du Ts'ien-fo-tong de Cha-tcheou, il me faut maintenant revenir au site bouddhique qui paraît avoir été jadis vénéré en Chine entre tous, au Wou-t'ai-chan. Des trois grands pèlerinages de la Chine moderne, celui de Manjucrî au Wou-t'ai-chan, celui de Samantabkadra au mont Ngo-mei, celui d'Avalokiteçvara aux îles P'ou-t'o, le permier seul est nommé dans nos manuscrits; mais il y apparaît plusieurs fois. A propos du plan du Wou-t'ai-chan qui est peint dans une grotte, je vous ai indiqué quelques-uns des souvenirs qui s'y rattachent. Je m'aperçois que j'ai omis un petit cartouche (il y en a près de 200 en tout) sur l' " ermitage du moine Fa-tchao" [法照和尙菴], et c'est un tort, car Fa-tchao est un moine connu, et il est précisément question du Wou-t'ai-chan dans sa biographie et dans ses œuvres. Sur l'ascension de Buddhapalita, on trouve également une notice en tête du 佛頂尊勝陁羅尼經 *Fo ting tsouen cheng t'o lo yiking*; mais ces textes existent dans le *Tripitaka* et je n'y insiste pas pour le momente Il est plus intéressant de vous en signaler d'autres, d'abord un "Eloge du Wou-t'ai-chan" que j'ai rencontré dans deux manuscrits; puis une petite description de la montagne sainte, enân les notes de voyage d'un moine, de Touen-houang sans doute, qui alla en pélerinage au Wou-t'ai-chan et y traça un plan des divers sanctuaires. Et vous voyez

tout de suite quelle question se pose : n'est ce pas ce moine, dont nous avons les notes, qui a peint ou fait peindre au fond d'une des grottes le graud plan si détaillé ?

Je n'ai parlé jusqu'ici que de texte religieux ou de documents d intérê local. La littérature laïque est cependant représentée dans la bibliothèque. Il y a d'abord les ouvrages qu'on mettait aux mains des écoliers. Les uns n us sont bien eonnus, comme le 千字文 *Ts'ien tseu wen*, ou encore le 感應章 *Kan ying tcang*, plus souvent appelé aujourd'hui 感應篇 *Kau ying pien*. D'autres semblent avoir été remplacés dans la faveur publique, ou du moins sont nouveaux pour moi, tels le 太公家教 *T'ai kong kai kiao* le 辯才家教 *Pien ts'ai kia kiao*, et un 千字文 *Ts'ien tsen wen* bouddhique. Le 孔子修問書 *K'ong tseu sieou wen chou*, en un chapitre, est un traité par question et réponses, mis sans aucun fondement au compte de Confucius, avec un commentaire de 周公 Tcheou-kong aussi peu authentique. Par dessus tout, on trouve de nombreux exemplaires le 開蒙要訓 *K'ai mong yao hiun*. Le 天地開闢已來帝王記 *T'ien ti k'ai p'i yi lai ti wang ki* est un conrt memento historique. Il y a encore un édifiant 百行章 *Po hing tchang*, des manuels d'arithmétique, d'astrologie, de géomancie, d'oniromancie, et toute une pharmacopée populaire. Ces ouvrages écrits sur du papier commun, froissés par l'usage constant, arrachés, en loques, ne paient guère de mine ; je les ai cependant recueillis avec le plus grand soin. J'ai fait de même vis-à-vis des fragments des classiques que j'ai pu rencontrer. Non pas que je croie que nos manuscrits puissent améliorer sensiblement des ouvrages dont le texte a été, dès les Han et surtout sous les T'ang, fixé sur des dalles de pierre ; mais du moins, par les commentaires qui les accompagnent, nous verrons ce qu'était l'explication courante des classiques avant la révolution que l'école de Tchou Hi y opéra au XIe siècle. Je signalerai les chapitres 1, 3 et 6 du 論語集解 *Louen yu tsi kiai* de 何晏 Ho Yen, qui doit d'ailleurs avoir été publié en Chine sous la dynastie actuelle d'après un manuscrit retrouvé au Japon; le 9e chapitre de la recension usuelle du *Che king* 毛詩) ; le 3e chapitre du 閣栢舟故訓傳 *Kiai po tcheou kou hiun tchouan*, qui contient la section 國風 Kouo-fong de la même recension du *Che king*, avec commentaire de 鄭玄 Tcheng Hiuan ; des fragments du *Chou king*, du *Yi king* du *Li ki* ; d'importantes portions du *Tch'ouen ts'ieou*, avec le *Tso tchouan* et le commentaire de Kou-leang, ou encore, en un manuscrit de 663, avec le 集解 *tsi-kiai* de 范甯 Fan Nin pour les règnes des ducs 閔 Min et 莊 Tchouang. Le 孟說秦語中第二 *Monfi chouo ts'in yu tch'ng ii eul* est un beau manuscrit d une portion du *Kouo yu* Je mentionnerai encore, comme derniers textes chinois archaïques, le 1er chapitre de *Tchouang tseu* et un manuscrit de l'an 751 contenant le 5e chapitre de 文子 *Wen tseu*

(*à suivre*)

Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient

Concours international de marche à Pékin

Le 15 mars s'est disputé à Péking un concours international de marche organisé par la Y. M. C. A., Navy and Army département. Le parcours comprenait le tour de la muraille soit 23 kilomètres 700. Chaque nation était représentée par un groupe de quatre hommes. La victoire devait revenir à l'équipe qui réunissait le plus faible nombre de points. Il avait été décidé que les disqualifiés; autrement dit les concurrents qui abandonneraient, apporteraient au total de points de leur équipe un chiffre équivalant au nombre des partants.

A une heure de l'après midi, les concurrents se trouvaient à la porte Hatamen Etaient représentées : l'Angleterre, les Etats-Unis, la France, l'Autriche et l'Italie

Les juges à l'arrivée étaient, le lieutenant Roselli, de la garde italienne, représentant le juge autrichien absent ; les sergents Fleming et Cast, anglais ; les sergents Spigel et Decker français ; Levin et Williams, américains ; le sergent Saldinari, italien.

Il avait neigé pendant toute la matinée et, de plus, un vent violent soufflait sur la muraille, un vrai vent de Péking soulevant des tourbillons de poussière. Néanmoins, les vingt concurrents se présentèrent en maillot et jambes nues et au signal s'élancèrent suivis d'une foule d'officiers et de soldats.

Pendant cinq minutes, le groupe des concurrents s'égrena, mais les places restèrent les mêmes. Cependant, Nédelec, un superbe athlète français, prenait vigoureusement la tête qu'il devait conserver jusqu'au bout. Derrière lui, deux italiens, Barbanti et Alita, restèrent inséparables pendant les quatre cinquièmes du parcours : ils étaient à 150 mètres du premier et ne s'attendaient pas à un tel effort de la part de celui-ci, effort soutenu pendant toute lé durée de l'épreuve. Cepndant ils réussirent à rattrapper à peu près la moitié de leur retard. Derrière eux venaient en groupe les anglais et les américains puis les trois autres français, un italien et les autrichiens. Ceux-ci se trouvaient loin derrière, mais c'était Alziati, un vainqueur de Spezia et de Milan, qui fermait la marche. Cet athlète avait été pris de crampes dès le départ et il voulut abandonner. Mais ses camarades insistèrent et l'encouragèrent. Il se remit peu à peu et, dès lors, son allure fut extraordinaire à tel point qu'après avoir accompli les deux-tiers du parcours, il atteignit une vitesse de 11 kilomètres à l'heure qui lui assura la troisième place. Il est probable que, dans de telles conditions, il se fut classé le premier si le parcours eut été plus long.

Voici le tableau des arrivées :

1	Nédelec	franc......	en 2 h. 25 m. 05 s.
2	Abitta...	ital............	2 h. 26 m. 05 s.
3	Alzsati...	ital	2 h. 29 m. 05 s.
4	Mc Williams	amér...	2 h. 30 m. 35 s.
5	Barbanti	ital	2 h. 30 m. 36 s.
6	....	amér........	2 h. 32 m. 05 s.
7	....	franç........	2 h. 32 m. 35 s.
8	....	ital	2 h. 34 m. 15 s.
9	....	amér.........	2 h. 37 m. 20 s.
10	....	ang	2 h. 37 m. 35 s.
11	....	franç.........	2 h. 33 m. 05 s.
12	....	ang	2 h. 39 m. 10 s.
13	....	amér.........	2 h. 47 m. 20 s.
14	....	franç.........	2 h. 43 m. 30 s.
15	....	autr	2 h. 53 m. 45 s.
16	....	autr	3 h. 07 m. 15 s.

Deux anglais et deux autrichiens avaient abandonné.

Ce résultat démontra une fois de plus la supériorité de la race latine lorsqu'il s'agit de fournir un effort continu. On put voir en effet que les français et les italiens arrivèrent dans un état de fraicheur remarquable, tandis que plusieurs concurrents anglo-saxons tombèrent presque évanouis dans les bras de leurs camarades.

Voici le classement par équipes, la victoire étant revenue à l'équipe italienne :

Italie	18 points.
Amérique	31 points.
France	33 points.
Angleterre	62 points.
Autriche	75 points.

Les autrichiens ne s'étaient nullement entraînés et le résultat de samedi dernier ne peut en rien nous fixer sur leur valeur véritable.

Les temps prouvent qu'en général l'entrainement fut sérieux. Si l'on pense que le pavage de la muraille est très mauvais et que le vent excessivement froid retarda fatalement la marche des concurrents, on est obligé de reconnaitre que la vitesse atteinte fut remarquable. Elle peut correspondre à 12 kilomètres à l'heure sur une piste et par beau temps.

Le Pékinois

Batavia

Soerabaya 2 Mars 09

De notre correspondant particulier. —

La population de Java qui comprend 30 millions d'habitants, soit 227 par Kilom. carré, augmente très rapidement. Au dire des uns cette augmentation annuelle est de 500.000, au dire des autres davantage. Aussi a-t-on cherché le moyen de créer un courant d émigration vers des contrées où la main d'oeuvre fait défaut. Il est tout à fait curieux de constater qu'autour de Java se trouvent trois grandes îles ; Sumatra, Barnéo et la Nouvelle Guinée où des millions et des millions de Javanais pourraient vivre mais dans lesquelles l'émigration est presque nulle malgré l'encourragement qu'y donne le gouver-

nement de Java (comparativement à la population de Java 30.000 000 de Javanais pour 120.000 Kilomètres carrés. La Nouvelle Guinée aurait 179 millions d'habitants, Bornéo 168 millions et Sumatra 105. Millions). Il paraît qu'il faudra encore assez longtemps avant que ces vastes territoires soient assez développés pour permettre une émigration sur une vaste échelle. Or pour développer ces îles il faut beaucoup d'argent; la Hollande en aurait encore assez pour mener à bien cette oeuvre immense, si elle ne spéculait pas tant sur l'Amérique.

Un certain nombre de Javanais se trouvent aux Indes occidentales ; ils y sont assez bien et on est content de leur travail.

On a parlé de la possibilité d'envoyer des coolies javanais au Mexique où la population est clairsemée, car sur une superficie, où en Europe vivent 180 millions d'individus, il n'y en a que 14 millions au Mexique. D'ailleurs, le Mexique comprend des contrées tropicales où les émigrants des pays froids ne peuvent pas travailler la terre. Le Mexique possède comme Java une saison des pluies et une saison sèche et le sol produit les mêmes cultures que celui de Java : de grandes grantités de riz, la canne à sucre, le tabac, le maïs, le cacao, le café et toutes sortes de fruits et d'épices. De plus il existe une grande affinité de goût entre le Javanais et l'Indien du Mexique. Les deux peuples ont une grande prédilection pour la musique, la danse et les amusements et pour s'habiller de couleurs voyantes. Le Javanais cependant travaille mieux, lorsqu'il est bien traité, que l'Indien Mexicain, et, tant qu'on ne lui fait pas d'injustice il a un grand respect pour le blanc. De plus par suite de la manière de cultiver le riz, ici le javanais est très au courant de l'irrigation et du drainage. Il ne boit pas parce que sa religion le lui défend; il ne prend du vin que comme médecine. Avec les grands projets du gouvernement mexicain, on pourrait utiliser le javanais avec avantage.

Le Javanais n'est pas le seul coolie employé au Mexique, on y compte aussi un certain nombre de chinois ; mais ceux-ci ne sont pas très prisés et tout dernièrement encore un vapeur transportant 1200 émigrants chinois a dû retourner, parce qu'il règnait parmi ces coolies une maladie d'yeux, le tragoon.

Mais revenons au Javanais. Sa ressemblance avec l'Indien Mexicain est très grande au point de vue physique, et même telle, qu'on ne voit presqu'aucune différence. La race javanaise est aussi belle que celle de l'indien mexicain, seule existe une légère nuance dans le teint. Les besoins des deux peuples diffèrent aussi très peu. L'avantage pour le Javanais est qu'il serait mieux payé. Toutes les grandes compagnies de culture manquent de main d'œuvre. Le Javanais est particulièrement apte à construire des routes et des canaux, de sorte que chaque propriétaire d'hacienda pourrait tirer beaucoup de profits dans l'emploi de cette main-d'œuvre. Le Mexique pourrait donc devenir un débouché pour la surpopulation de Java.

A mon avis personnel et aussi à celui de bien des gens ici, le gouvernement de Java aurait tort d'encourager l'émigration au Mexique, mais devrait employer toutes sortes de moyens pour la diriger vers les autres îles des Indes Néerlandaises. Du reste on ne sait pas encore si le Gouvernement est disposé à faire émigrer des Javanais au Mexique. Un des principaux obstacles est le contrat de travail. Il y a quelques années déj le gouvernement des Indes Néerlandaises a conclu un contrat de ce genre avec la Grande-Bretagne pour l'émigration de coolies hindous, à la Guyane.

On pensait alors que le Javanais ne pourrait s'acclimater à Surinam Tout dernièrement on y a cependant envoyé un certain nombre de Javanais, et d'après les renseignements recueillis,les résultats ont été satisfaisants et cependant le climat de la Guyane est moins salubre que celui du Mexique. Si donc le Javanais a pu s'aclimater dans des circonstances défavorables, la preuve de son aptitude comme émigrant a été démontrée; et dans plus d'une colonie française, comme à Madagascar par exemple, où la population est très clairsemée, on pourrait l'employer avec avantage.

Le Gouvernement des Indes Néerlandaises sait qu'un contrat trop sévère donne de grandes difficultés aux employeurs, aussi croit-on qu'on pourra faire des contrats plus larges. L'établissement de ces contrats serait fait sous des conditions à débattre entre les deux gouvernements.

Un avantage pour la colonie hollandaise serait qu'on se débarrasserait ainsi d un façon avantageuse au dire des uns du superflu de la population de Java. Des Hollandais pourraient également concourir au développement de ce pays très riche et les relations entre les deux pays en seraient de plus resserrées. On pourrait établir une ligne de vapeurs entre Java, le Mexique et la Hollande.

Cette compagnie pourrait servir à un double but : 1° le transport des émigrants à Java, Mexique,via Madagascar, le Cap et les îles de Cap Vert. Comme voyage de retour les vapeurs pourraient faire escale à Gavelston, port des Etats-Unis, sur le Golfe du Mexique et à un ou deux autres ports des Etats-Unis sur l'Atlantique, avant de mettre le cap sur Arnster Sam.

M. G. Jourdan

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 13 AU 20 MARS 1909

Vols		22
Vols d'enfants		1
Escroquerie		2
Recel		7
Assassinat		2
Vagabondage		2
Evasion		1
Détournement de femmes		2
Dette		1
Maintenus quelques heures au violon		23
Contravention au règlement de	police et voirie.	118
do do	des voitures	2
do do	des jin-ricshaws.	103
do do	des brouettes	57
do do	des chiens	1

DIVERS

Cadavres trouvés sur la voie publique	6
Malades indigents envoyés à l'hôpital	1
Plaintes diverses	22
Commencement d'incendie	1

Le Chef de la Garde,
Mallet

DECRETS IMPERIAUX

DU 24me JOUR DE LA 2me LUNE
(15 mars)

— Nous ordonnons Sie-liang 錫良, ex-vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, récemment nommé vice-roi plénipotentaire de Mandchourie, qui est parti du Yunnan, de se hâter de venir à Pékin, sans flâner en routes. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère des Emplois Civils, nous ordonnons que les fonctionnaires civils et militaires de Lien-K'ing (au Koangtong) et de Hokéou (au Yunnan) pour lesquels on nous avait demandé une récompense spéciale pour avoir remporté des victoires sur les brigands, soient diminués, car ils sont trop nombreux. Respect à ceci.

***

— En souvenir de leur père, deux bacheliers l'un Yong-ling 榮齡 est nommé garde impérial et l'autre Cheou-lou 淑露, secrétaire du septième degré à la Cour suprême. Respect à ceci.

— Jeng-ling 潤麟 est nommé écrivain à la Cour supr me,et Vang Veng-tchang 王文長, administrateur au ministère des Emplois civils, et désigné préfet en expectative d'emploi dans une province. Respect à ceci.

— Sont nommés préfets au choix :

Yong-sie 永錫, actuellement administrateur du ministère de la Guerre.

Vang Che-tsou 汪述祖, secrétaire du ministère des Emplois civils. Respect à ceci.

—Lou Yeou-k'oen 駱育焜 est nommé préfet du Si-lou-ting, au Petcheli.

Kiang Liang-jeng 江良成 est nommé pr éfet de Pou-ang-ting, au Koeitcheou.

Vang Vei-kien 王爲乾, sous-préfet de Jeng-hien, dans la province du Chane

si, et taotai en titre, reçoit l'ordre d'attendre une promotion très rapide dans sa charge en vue de le récompenser de sa bonne administration.

K'ing-cheou 慶壽, administrateur à l'essai au ministère des Emplois Civils, peut rester encore dans ce ministère. Respect à ceci.

DU 25me JOUR DE LA 2me LUNE
(16 mars)

—Le prince Régent, après avoir reçu son sceau de Régent, recevra en audience tous les hauts mandarins tour à tour au palais Veng-fa, le 11me jour de la seconde deuxième lune (premier avril) Respect à ceci.

—Sur la demande du ministère de l'Intérieur, nous ordonnons au ministère des Finances de lui verser de l'argent destiné à subvenir aux divers frais pour les jours où sera transporté à Liang-Ke-tchang, près de Si-ling, le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Tei-tchong (Koangsiu). Respect à ceci.

DU 27me JOUR DE LA 2me LUNE
(18 mars)

De par notre privilège, nous accordons la permission spéciale à Li King-chi 李經羲, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, d'entrer à cheval dans notre ville impériale. Respect à ceci.

DU 28me JOUR DE LA 2me LUNE
(19 Mars)

—Nous nommons Long Tsi-koang 龍濟光 au poste de généralissime de l'armée au Koangsi. Respect à ceci.

***

—Nous ordonnons de plus aux cinq fonctionnaires suivants : Yong-K'ing, 榮慶, vice-ministre de l'Empire et ministre de l'Instruction publique, Liang Toun-yen 梁敦彥, ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères), Choei-liang 瑞良, vice-ministre des Emplois Civils, Gnei-sieou 嚴修, vice-ministre de l'Instruction publique, et Yu Lien-san 俞廉三, commissaire chargé des affaires de l'interdiction absolue de l'opium, de s'occuper d'examiner attentivement tous les fonctionnaires de talent que nous avaient recommandés les autorités des provinces, l'an dernier. Respect à ceci.

***

— Le 12me jour de la 3me lune (premier mai prochain) sera le jour du transport du cercueil, contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Tei-tchong (Koangsiu), de Pékin à Liang-ke-tchoang, près de Si-ling, où il sera placé pour le moment; avant le départ du cercueil, nous désirons que le prince Régent fasse de notre part des offrandes impériales auprès du cercueil au palais impérial de Koei-tei. Respect à ceci.

***

— Le long du voyage dudit cercueil, nous ordonnons au prince du Sang Che-tou 禮親王世鐸 de faire des offrandes et de diriger les cérémonies rituelles.

Le lendemain, lorsque le cercueil sera arrivé au palais de Liang-ke-tchoang, nous désignons le prince du Sang K'oei ping 睿親王魁斌 pour y faire en notre nom des offrandes impériales. Respect à ceci.

***

—Sur la demande de la Cour suprême de l'Inspection impériale, nous permettons que Li Ting-fou 黎廷輔, préfet à l'essai au Kiangsi, ainsi que ses collègues qui ont été destitués injustement, soient tous rétablis dans leur ancienne dignité. Respect à ceci.

DU 29me JOUR DE LA 2me LUNE
(20 mars)

—Nous nommons Ki K'ai-king 紀堪謹 au poste de taotai de Tsou-kiang, dans la province du Koangsi. Respect à ceci.

DU 30me JOUR DE LA 2me LUNE
(21 mars)

— Le ministère des Finances nous a fait un mémoire dans lequel il nous prie de faire examiner tous les trésors publics, ceux de Pékin et des provinces, et il nous fait en même temps des propositions sur cette question etc...

La réorganisation des affaires financières est la première et la très importante administration pour permettre de mettre en application les lois constitutionnelles, aussi les inspecteurs des finances dans les provinces sont-ils considérés aux mêmes comme de très importants personnages.

Puisqu'il en est ainsi, nous ordonnons au ministère des Finances de nous présenter les noms de tous les hauts fonctionnaires parmi les meilleurs dans son ministère, afin que nous puissions choisir parmi eux un inspecteur impérial des affaires financières de toute la Chine.

Quant aux sous-inspecteurs impériaux, ledit ministère pourra en désigner lui-même quelques-uns parmi eux et devra nous en informer plus tard.

Pour le reste, il pourra agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport. Respect à ceci.

***

—Le poste de préfet de Koei-ling-fou, capitale provinciale du Koangsi, est très important, nous ordonnons au gouverneur du Koangsi de choisir parmi tous les fonctionnaires de la dite provinces un préfet pour le nommer à ce poste.

Pour le poste de préfet vacant, nous le confierons à Toung-tchong 敦崇. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 25me JOUR DE LA 2me LUNE
(16 mars)

S. E. Li King-chi 李經羲, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou et neveu de feu ministre L. Hong-tchang, et M. Tchang Ting-poang 張定邦, général au Yunnan, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la Salle du Canseil d'Etat.

DU 26me JOUR DE LA 2me LUNE
(17 mars)

S E. Li King-chi , nouvellemen désigné vice-roi du Yunnan-Koei tcheou, et tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle de Conseil d'Etat.

du même jour

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 19 mars

M. Hong Siang-yong 馮相榮, taotai en titre, et tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 21 mars

S. A. I. le prince Tsai-tse 載澤, duc et ministre des Finances, et LL. EE. Tchao-yng 紹英 et Tcheng Poang-choei 陳邦瑞, vice-ministres, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 1er JOUR DE LA SECONDE 2ème LUNE
(22 Mars)

S. E. Sha Tcheng-ping 薩鎮冰, amiral général de la Chine, et M. Toeng-tchong 敦崇, nouvellement désigné préfet au choix dans la province du Koangsi, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui nous supplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

CHEMINS DE FER

Koangtong

— M. Liang-tcheng, ancien ministre de Chine à Berlin, actuellement directeur général du chemin de fer du Koangtong, a présenté au Trône sa démission; il a dit aussi au prince Régent son désir très vif de se rendre à Pékin pour y trouver une place, etc...

Le prince Régent y aurait consenti.

Nganhoei

—Depuis quatre années,la compagnie du chemin de fer du Nganhoei a reçu des actionnaires et des diverses contributions une somme totale de 1.694 450 taëls; elle manque maintenant de plus 5.000.000 de taëls. Aussi le directeur dudit chemin de fer en a grand souci.

Nganhœi

— Nous avons signalé avant-hier la nouvelle annonçant que la compagnie du chemin de fer du Nganhoei, pendant ces quatre ans,a reçu des actionnaires et des diverses contributions une somme totale de 1.694.450 taëls ; on nous apprend maintenant que dans ladite compagnie il ne reste que 82.080.66 taëls.

On ne comprend pas comment le directeur du chemin de fer du Nganhoei règlera ses affaires, puisqu'il n'a presque plus d'argent [*Chechepao*]

Pékin

— Sur proposition de S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, le ministère du *Yeou-tchoan-pou* vient de nommer M. Tcheng Pao-tch'oen, ex-directeur du chemin de fer du Foukien, au poste de sous-directeur général des chemins de fer Setchoan-Hankéou et Canton-Hankéou.

Kiangsi

— Les Etrangers qui aiment à passer leur été sur la montagne Kou-nieon-ling, au Kiangsi, ont l'intention de faire construire une ligne ferrée de Kieou-kiang juqu'à cette montagne (*Yu-loun-je-pao*)

Mandchourie

—Les travaux de la construction de la ligne ferrée. d'Antoung à Moukden vont commencer bientôt; le capital est versé par souscriptions sino-japonaises. (*Chechepao*)

***

PRESSE

Kiangsi

—Dans la province du Kiangsi il n'y a que deux journaux : le *Kiang-si-je-je-koan-pao* (journal officiel du Kiangsi) et le *Nong-pao* (journal de l'agriculture) ; maintenant en plus paraîtront bientôt à Nantchan deux autres revues mensuelles désignées sous le nom de *Hio-pao* (Journal des sciences) et de *Chei-tcheng-che-lou* (Revue des administrations constitutionnelles).

***

MARINE

Foukien

—M. Hœi-hang, taotai et directeur général de l'arsenal de Foutcheou, fut élève d'une école technique en France où il termina toutes ses études ; il est directeur de cet arsenal depuis plus de vingt ans.

Les vice-rois du Foukien et du Koang-tong viennent de le recommander au prince Régent, le priant d'employer ce bon fonctionnaire au ministère de la Marine.

Pékin

—Le prince Régent vient de porter toute son attention sur les affaires de la Marine; il aurait fait subir des examens à tous les officiers de marine dans les provinces sur les quatre points suivants:

1—Littérature chinoise, histoire des diverses dynasties et géographie.

2—Moyens Etrangers pour les batailles en mer.

3—Sciences techniques des arsenaux et des stations navales.

4—Qualité des diverses armes canons ou fusils.

Ceux qui seront classés en 1ère et 2me catégorie après leurs examens,seront promus ou gardés dans leur charge.

—Sur la proposition du prince Régent tous les marins des provinces devront se réunir à Tientsin pour faire une grande manœuvre à la fin du printemps de cette année.

Pékin

—Le prince Régent aurait adressé une dépêche télégraphique à MM. Li King-fang (Lord Li) et Sha Yng-tou, ministres de Chine à Londres et à Saint Pétersbourg, leur donnant l'ordre d étudier très sérieusement les affaires et les règlements de la Marine des deux nations étrangères où ils sont en fonctions. (*Tchonvaijepao*)

***

MINES

Naganhoei

—S. E. Yang Che-ki, originaire du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Traveaux et Commerce) va être désigné commissaire spécial chargé de régler les affaires des mines de Tong-kuoan-chan situées au Ngan-hoei, dont les Anglais sont très désireux d'occuper le droit d'exploitation.—[*Jentcheoujepao*].

***

TROUBLES

Yunnan

—Les rebelles de la frontière du Yunnan se battent avec les soldats français installés à la frontière de l'Annan ; le vice-roi p.i. du Yunnan s'empresse d'expédier de très nombreux soldats réguliers sur les lieux pour attaquer les rebelles.

Ces bons soldats sont dirigés par M. Vang Tcheng-ya, préfet militaire du Yunnan, nouvellement promu juge provincial du Kœitcheou. (*Chesao*).

—Un bruit très sérieux circule à Nankin d'après lequel des armes pour le docteur rebelle Sung Yat-seng vont arriver de Birmanie par l'intérieur du Yunnan. (*Sinvanpao*)

Koangtong

—Le riche village King lou, à K'ai-Kien, près de Canton a été pillé par les pirates; neuf maitres ont été capturés par eux.

—On vient de prendre quelques révolutionairse du mon de San-tien-hœi (trois points).

***

NOMINATIONS

Pékin

— S. A. I. le prince Régent aurait l'idée de désigner S. E. Sie-liang au poste de conseiller de l'Empire et de nommer S. E. Tcheng Tch'oen-hien vice-roi plénipotentaire de la Mandchourie.

Kiangsou

— M. Vang Nien-tsou, sous préfet de Nanhoei (au Poutongé est rappelé à Nankin par le vice-roi Toan-fang.

M. K'ing-tou, lettré de la Mandchourie, est nommé son remplaçant à Nanhoei.

—Sont nommés :

M. Tchang Yong-vai sous préfet de Lie-yang hien.

M. Lou Ping-tchang, directeur de Soutcheou.

M. Siu Hang-yuen, préfet-adjoint de Nankin.

Pékin

— M. Tcheng Tei-siuen, ex-gouverneur de Hélonkiang, va être nommé vice-roi de la Mandchourie.

— M. Tchao K'i-ling, récemment désigné examinateur provincial p. i. du Setchoan, va être promu vice-président de la Cour suprême de l'inspection impériale.

— S. E. Gu Hong-ki, ex-ministre de l'Empire, va être désigné conseiller de l'Empire.

Pékin

— M. Hoang-Kao, taotai en titre et ex-ministre de Chine en Italie, est nommé assesseur au *Oéoupou.*

— S.E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique, va être nommé conseiller de l'Empire.

— M. Tchou Ngan-tsing, taotai à l'essai, est nommé général de brigade p. i. du Nganhoei.

Péhin

— S. E. Toang Tchao-yi, ancien gouverneur du Moukden, qui va être de retour d'Europe, sera nommé premier vice-ministre du *Oéoupon* (Affaires étrangères).

— S. E Gu Hong Ki, ministre démissionnaire de l'Empire, va être désigné président du *Oéoupon* et conseiller de l'Empire.

S. E. Ling Fou-pang, grand préfet de Pékin, sera nommé juge provincial du Petcheli.

S. E. Vou Gnei-cheng sera désigné trésorier général du Petcheli.

Kiangsou

— M. Yang Tchong-chi est nommé préfet de Nankin.

—M. Vei-loung,taotai de la douane à Soutcheou, va partir pour Pékin ; M. Vou Kang-tei, préfet de Soutcheou, le remplacera pour le moment.

Kiangsi

— M. Yu Tchang-tch'oen est désigné préfet intérimaire de Nantchang, capitale provinciale du Kiangsi.

M. Tchang-kien, nouveau taotai de la police du Kiangsi, et M. Fou Tch'oen-koan, taotai de l'industrie, et originaire de Nankin, ont pris possession de leur poste.

Houpé

— M. Tcheng Su-ping est nommé examinateur provincial du Houpé en remplacement de M. Kao Ling-fei qui est chargé de contracter l'emprunt avec des étrangers pour la ligne ferrée Koang-tong-Hankéou.

Pékin

— M. Lieou K'ing-ping, taotai au Foukien, est parti pour Pékin où il sera

nommé assistant au *Oéoupou* (Affaires étrangères).

— S. E. Tcheng Tei-siuen, ancien gouverneur de Hélonkiang, qui est récemment rappelé à Pékin, va être nommé commissaire impérial chargé des affaires de la culture des terrains incultes et abandonnés dans la Mandchourie.

— S. E. Gu Hong-ki, ex-ministre de l'Empire, sera nommé président du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

— M. Yang Tcheng-yi est nommé taotoi p. i. du Foukien.

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Pékin

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait refusé énergiquement d'accéder à la demande de M. Ministre d'Angleterre à Pékin la suppression de la nouvelle loi de naturalisation des Chinois dans les Colonies Hollandaises. (*Chepao*)

—Le ministère de la Justice aurait engagé à l'étranger quelques avocats pour l'éclairer de leurs connaissances juridiques. (*Tohonvaijepao*)

Londres

—M.K'oei Koang-tien,taotai du Nganhœi, actuellement directeur et inspecteur des étudiants chinois en Europe, a déjà quitté la France pour s'installer à Londres où il règlera quelques affaires très importantes, puis il retournera à Pékin.

Pékin

— M. le ministre d'Allemagne à Pékin, acompagné de trente officiers, a été reçu en audience impériale dans le palais Yang-Sing par S. A. I. le prince Régent. (*Senpao*).

Mandchourie

— Des Japonais viennent d'occuper par force des maisons indigènes, situées à T'ie-ling. (*Jentcheoujepao*).

Koangtong

—Quelques centaines de Japonais viennent de chasser les pêcheurs indigènes de Vei-tchou installés sur les côtés de la mer du Sud du Koang-tong ; les Japonais ont fait flotter leur drapeau, bien que les mandarins chinois discutent encore avec eux, mais ces Etrangers ne s'en occupent pas. (*Chepao*)

Pékin

— Le Oéoupou suivant l'avis du gouvernement japonais aurait lancé une proclamation interdisant aux marchands du Koangtong de boycotter les marchandises japonaises.

C'est la seconde fois que le Oéoupou fit cela pour faire plaisir aux Japonais. (*Chechepao*)

— Les provinces du Petcheli, du Changtong, du Chansi, du Honan et du Kiangson ont envoyé chacune quinze jeunes fonctionnaires au Japon pour apprendre les règlements des prisons et des lois pénales. (*Senpao*)

— Tous les soldats des étrangers à Pékin et au Nord de la Chine seront rapatriés après l'été de cette année. (*Chepao*)

***

INTÉRIEUR

Pékin

— Pour le transport du cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Liang-ke-tchoang, il y aura 7.920 porteurs, divisés en 60 sections, qui seront engagés par le vice-roi du Petcheli.

—Le prince Régent apprend l'histoire de la Chine et celle des nations étrangères lorsqu'il a du temps libre.

—Depuis la destitution de M. Tcheng-pie, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies), tous les autres ministères ayant grand peur, s'empressent de diminuer leurs employés par raison d'économie.

—Le ministère des Finances vient de verser 150.000 taëls comme appointements annuels au prince Régent.(*Senpao*)

—Le Conseil de l'Empire a télégraphié avant-hier à S. E. Tcheng Tch'oen-hien, ex-vice-roi des deux Koang, lui ordonnant à nouveau de se hâter de venir à Pékin où le price Régent le nommera probablement conseiller de l'Empire.

— Le prince Régent aurait ordonné au ministère des Finances de lui écrire un tableau bien détaillé de tout ce que doit l'Empire Chinois soit au peuple soit aux étrangers. [*Chepao*]

— Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) aurait prié les commissaires impériaux chargés des lois constitutionnelles et des administrations de nouvelle méthode, de rédiger les nouveaux règlements pour l'administration postale comme chez les Etrangers. (*Jentcheoujepao*)

— Le bruit circule à Pékin que S.A.I. le prince King aurait prié le Régent de lui permettre de quitter son poste de conseiller de l'Empire afin de pouvoir s'occuper uniquement des affaires du *Oéoupou*. (Affaires étrangères)

— S. E. Li King-chi, nommé vice roi du Yunnan-Koeitcheou, étant reçu en audience impériale, a dit au prince Régent, qu'étant toujours malade, il ne pourra pas bien supporter la charge de la vice-royauté du Yunnan et qu'en conséquence il ne désire pas s'y rendre et lui demande un changement.

Il paraît que le prince Régent lui aurait dit de ne pas avoir peur pour aller rejoindre son nouveau poste au Yunnan, bien que cette province soit très lointaine.

Tchékiang

—Dans la nuit du 12 mars, un violent incendie est survenu dans la vi le de Kia-chan ; une jeune veuve et son enfant, ainsi que sa servante ont péri dans les flammes.

Mandchourie

— Un censeur impérial aurait accusé auprès du prince Régent les hauts fonctionnaires suivants :

M. Liang Ju-hao, premier grand secrétaire du vice-roi de la Mandchourie.

M. Sien Neng-hiong, second grand secrétaire.

M. Hoang K'ai-veng, taotai de l'industrie à Moukden.

M. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur p. i. de Kirin.

M. Che Tchao-ki, taotai de Harbin.

Ceux-là ont été accusés d'avoir commis des abus soit avec Yuen Che-Kai, soit avec Tcheng-pie ou avec S. E. Siu Che-tchang,nouvellement nommé ministre du *Yeou-tchoan-pon* dont il aurait réfués la charge.

— S. E. Tcheou Su-meou, gouverneur p. i. de Hélonkiang, demanda au ministère des Finances un emprumt de 500.000 taëls; mais cette demande a été refusée.

Chansi

— Pour remplacer les contributions sur l'opium qui sont beaucoup diminuées, les autorités du Chansi commencent à faire une augmentation de deux sapèques pour les contributions sur chaque livre de sel.

Le Dalai Lama

— Le commissaire impérial à Si-ning vient d'informer par télégramme la Cour suprême que le Dalai Lama a décidé de faire mission depuis les environs de Tsing-hai par Singkiang, jusqu'en Russie, etc...

Le prince Régent s'est empressé de commander télégraphiquement au vice-roi du Chansi-Kensou de dire aimablement au Dalai Lamai de ne pas faire de mission, mais de retourner au plus vite au Tibet pour contenter son peuple et apaiser les émeutiers. (*Sinvanpao*)

Pékin

—S. A. I. le prince Régent, fort satisfait de S. E. Li King-chi qu'il a reçu deux jours de suite en audience impériale, lui aurait promis une autre meilleure charge.

— On compte qu'il y a en ce moment-ci plus de 50 fonctionnaires de Pékin qui ont été envoyés à Si-ling,pour s'occuper des traveaux de la construction du tombeau de l Empereur Koangsiu.

— Le prince Régent devra recevoir son sceau spécial de Régent, le 27me jour de la première seconde lune (18 mars).

— Le prince Régent vient d'ordonner que tous les eunuques qui oseront s'intéresser aux affaires de la Cour suprême soient condamnés à la prison perpétuelle.

Il aurait prié également S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, de diminuer plus de la moité des eunuques pour les renvoyer chez eux.

L'Impératrice-mère aurait accédé à cette demande et aurait l'intention de n'en garder que quelques uns à la Cour intérieure, qui sont parmi les plus fidèles et les plus honnêtes

On a compté qu'agissant ainsi, le ministère des Finances pourra économiser annuellement plus de 500.000 taëls.

***

— Sur la demande de M. Li-tsing, censeur impérial, S. A. I. le prince Régent a interdit à tous les préfets et sous-préfets d'infliger aux accusés ou aux coupables de trop lourdes peines; il a déclaré que, si un fonctionnaire contrevienait à cet ordre,le gouverneur de la province en sera responsable.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, est arrivé à Pékin, pour délibérer avec les autorités de la Cour de Pékin sur les affaires du transport du cercueil de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Si-ling.

—Au jour où le prince Régent recevra son sceau de Régent, il enverra deux princes Meou-ling et Tchai-kong au palais de ses ancêtres pour y faire de sa part des offrandes.

—S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire. n'est pas encore guéri ; il aurait prié S. M. l'Impératrice-mère de lui permettre de démissonner.

S. M. l'Impératrice-mère lui aurait écrit de sa propre main une lettre pour le saluer et a envoyé en même temps un médecin de l'Empereur pour le soigner.

— Le Conseil d'Etat a avant-hier envoyé un télégramme contenant plus de 400 mots à M. Yuen Che-kai pour lui demander le compte total des sommes qu'il a emprunté aux Etrangers,lorsqu'il était vice-roi du Petcheli et ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères).(*Jentcheou-jepao*).

—S. A. I. le prince King ne veut plus recommander au Trône des fonctionnaires même s'ils sont très bons; par ce qu'il a été accusé d'avoir commis des abus de partialité et de népotisme.

Kiangsou

—M. Vou Fei-ting, taotai de la police du Kiang-nan, est mort brusquement à Nankin.

—S.E. Choei-tcheng, trésorier général de Soutcheou, capitale provinciale du Kiang-sou, est tombé très gravement malade.

Houpé

--S.E. Tcheng-ki, maréchal mandchou à Koangtcheou, est arrivé de Pékin à Hankéou par train spécial, le 16 courant ; ses 42 subordonnés qui l'a compagnaient pour le Koangtong, vont arriver à Changhai.

— M. Tcheng Sai-lie, administrateur du ministère des Emplois civils, actuellement directeur général du chemin de fer Kieou-Nan (Kieoukiang à Nantchang, au Kiangsi) est arrivé avant-hier à Hankéou.

—M Tchou Tsou-meau, ancien vice-ministre des Rites, vient d'être rappelé à Péking par le prince Régent, est arrivé à Hankéou d'où il partira directement pour Pékin.

Honan

—Pou-Yi est le nom de l'Empereur actuel Siuen-tong ; tous les noms *Yi* des Chinois doivent être changés en vue de montrer leur respect envers le Trône.

Le gouverneur du Honan a prié le prince Régent de changer le nom de la sous-préfecture de Lang-Yi-hien en Lang-fong-hien, dans ce même but.

—S.E.Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan et ex-professeur de Yuen Che-kai, vient d être accusé à nouveau de négliger de traiter les travaux du fleuve jaune et d'avoir détourné une forte somme d'argent du Trône Public de ladite province.

Koangtong

-- M. Vang Ping-ngan, taotai en titre, chargé des affaires étrangères au Koangtong, avait été nommé taotai à Jeho, au Petcheli; mais le vice-roi du Koangtong a récemment prié le prince Régent de retirer cette nomination et de permettre audit taotai de rester quand même à Koangtcheou, afin de s'occuper des affaires de nouvelle méthode.

Kiangsi

— M. Li Yeou-foung, feu trésorier général de Nankin et directeur général du chemin de fer dans la province du Kiangsi, son pays d'origne, est mort, l'an dernier, sur le fleuve Pou-yang. Cette compagnie élève maintenant un grand monument de pierre devant la porte de la demeure de sa famille pour perpétuer le souvenir de sa mort très malheureuse.

Le prince Régent lui aurait accordé aussi une récompense posthume pour sa fidélité et son zèle dans ses fonctions au chemin de fer.

Pékin

Le 9 mars, nous avons donné dans notre journal la traduction d'un décret impérial de la 15me jour de la 2me lune (6 mars) publié par S. A. I. le prince Régent, exprimant son désir de l'établissement des lois constitutionnelles et de toutes les administrations de nouvelle méthode en Chine. Maintenant le prince Régent aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de faire imprimer sur papier jaune ce décret impérial afin que tous les lettrés et tous les Chinois en aient connaissance.

—Le prince Régent aurait ordonné à S. E. Li King-chi de se hâter d'aller au Yunnan rejoindre son nouveau poste. Le nouveau vice-roi a répondu qu'il attend à Pékin l'arrivée de M. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan, afin de délibérer avec lui sur quelques affaires très importantes.

—D'après la proposition du prince Régent, la Cour suprême et le conseiller de l Empire seront réunis en une seule administration et le Bureau chargé des lois constitutionnelles, ainsi que le Bureau de contrôle administratif et politique seront aussi réunis, par raison d'économie.

—S.E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire paraît beaucoup mieux. On dit qu'il sera complètement rétabli dans une semaine.

***

—S. E. Seng Kia-peng, président de la Cour des causes capitales,chargé d'améliorer les lois pénales de toute la Chine, a décidé de démissionner, lorsque les nouvelles lois seront rédigées.

M.Kiao Su-nan, assistant du ministère de la Justice, aurait l'espoir de le remplacer.

— Les conseillers de l'Empire ont récemment délibéré sur la question de l'interdiction de l'achat des concubines; mais plusieurs mandarins s'y opposent très vivement.

— Le prince Régent aurait ordonné à tous les eunuques de se faire photographier afin qu'il les connaisse tous.

— Le prince Régent aurait déclaré qu'il est très désireux de sortir de Pékin pour aller inspecter personnellement toutes les provinces.

— Le prince Régent aurait fait adresser un télégramme à M. Gu Hong-ki, ancien ministre de l'Empire, pour lui souhaiter le bonjour et lui demander s'il désire être employé de nouveau au Conseil d'Etat.

— M. Tcheng Ming-k'ang, vice-président de la Cour de l'inspection impériale, avait été accusé auprès du prince Régent d'être ami intime et complice de Yuen Che-kai.

Ce vice-président vient de présenter au Trône un rapport, accusant M. Yuen Che-kai d'avoir dépensé pour ses affaires particulières une très forte somme ; agissant ainsi, il espère que le prince Régent croira qu'il n'est pas ami de M. Yuen Che-kai.

S. A. I. le prince King

— S. A. I. le prince King a aidé l'Empereur Koangsiu durant trente ans et plus ; lorsque le nouvel Empereur Siuen-t'ong monta au Trône, il présenta aussitôt sa démission au prince Régent ; mais celui-ci la refusa énergiquement.

Tout dernièrement, le prince King a prié de plus très vivement le prince Régent de lui accorder la permission de démissionner, prétextant qu'il est rès vieux et n'a plus de force suffisante pour remplir ses charges.

Le prince Régent le consola amicalement et lui aurait dit qu'il le fera plus tard, lorsqu'il trouvera un jeune prince parmi ses parents très proches des plus capables et des plus fidèles à l'Empire ; il a l'intention de nommer ce jeune prince conseiller impérial à l'essai ; puis lorsque ce dernier sera très habile dans les administrations, alors le prince King pourra démissionner.

Le prince Régent a voulu désigner le prince Tsai-tseng, fils du prince King, au poste de ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) pour remplacer M. Tcheng-pie. Mais le prince King l'a refusé.

***

Le *Chepao* du 19 mars a publié la vie de S. A. I. le prince King ; en voici le résumé :

Le prince King était un très pauvre lettré de la Mandchourie, parents très lointains de la famille des Empereurs de la dynastie actuelle des Tsing. Lorsqu'il était jeune, il subit quelques examens à Pékin,mais il ne réussit pas; aussi resta-t-il dans une petite pagode, située à Pékin, où il donna des leçons aux enfants mandchous pour gagner sa vie ; il avait un sceau sur lequel étaient gravés quatre caractères *Po-ti-sieou-jei* (bachelier pas désigné). Par là, on peut voir que le prince King était en ce moment-là très malheureux.

Plus tard, ayant été recommandé au Trône par un de ses amis des plus élevés, le prince King fut nommé dans les rangs de la garde impériale et ainsi employé à la porte impériale de Kien-ts'ing. Lorsqu'il remplissait cette charge, il fut estimé par feu l'Impérstrice-douairière et celle-ci le promut ensuite au poste d'assistant impérial au Trône.

A la dixième année de l'ère du Koangsiu (1884) le prince Kong (père du prince Kong actuel et oncle du feu

l'Empereur Kdoangsiu) et, Lifeu Hng-tchao professeur u feu l'Empereuro Ko-angsiu, ayant été tous deux destitués, le prince Che-tou fut nommé président du Conseil d'Etat et Ye-k'oang (prince King)fut élevé à la dignité du prince de la dernière catégorie et nommé en même temps président du *Tsong-li-ya meng* (actuellement *Oéoupou* (ministère des affaires étrangères).

C'était une faveur tout-à-fait spéciale accordée au prince King; car l'Impératrice-douairière cherchait des hommes de talent; et le prince King a reçu ce privilège complètement inattendu pour lui, car il était un des parents très lointain,de la même famille impériale.

Peu après, Ye-K'oang (prince King) monta rapidement à de plus hautes dignités et occupa plusieurs fonctions très importantes dans la Cour de Pékin.

Lorsque feu l'Empereur Koangsiu s'occupa lui même des affaires de l'Empire, le prince King fut promu à la dignité de prince du deuxième degré.

A l'ocasion des fêtes de la 60me année d'âge de feu l'Impératrice-douairière, le prince King fut élevé à la dignité de prince du sang de la première catégorie.

En 1894, le prince Kong susdit fut rétabli dans son ancien poste, le prince Che-tou a démissionné ; mais le prince-King était bien aimé par l'Impératrice douairière.

En 1898, feu l'Empereur Koangsiu, suivant les bonnes propositions de M. Kang Yeou-vei, réformateur de la Chine, qui est en ce moment à San Francisco, changea et modifia toutes les administrations de Pékin. Peu de temps apr s, le prince King aida feu l'Impératrice-douairière à s'opposer à toutes ces réformes.

En 1900, l'insurrection des Boxeurs éclata à Pékin, plussieurs hauts mandarins périrent ou furent condamnés par la souveraine, mais le prince King, très rusé,qui ne protestait ni contre les étrangers, ni contre les hinois, put rester tout-à-fait tranquille dans son emploi.

Quand les troupes des étrangers entrèrent à Pékin et que les souverains sortirent de Pékin, le prince King, accompagné de feu ministre Li Hong-tchang, se rendit audacieusement dans les diverses légations étrangères pour traiter. Feu l'Impératrice-mère le considérait comme le sauveur de sa dynastie.

Feu ministre Yong-lou (neveu de feu l'Impératrice-douairière), étant décédé, le prince King fut nommé président du Conseil d'Etat poste où il est encore à présent ; il reçut en même temps l'ordre impérial de se charger de la présidence aux ministères du Lou Kiong-pou(Guerre) et du *Oéoupou* (Affaires étrangères). Depuis ce temps-là il tint tous les pouvoirs de l'Empire.

Pendant ces deux dernières années, la Cour voulait mettre en exécution la constitution ; le prince King, qui ignore ces nouvelles méthodes d'administration, s'y opposait très souvent, mais à présent il n'ose plus le faire, car il sait qu'il est en très grand âge et ne pourra rien faire à présent.

C'est pour cette raison qu'il priait récemment à plusieurs reprises le prince Régent de lui permettre de démissionner. Réellement, le prince King voit bien que le prince Régent, père du nouvel Empereur Siuen-t'ong, est très versé dans les affaires administratives soit de la Chine, soit des étrangers et qu'on ne pourra plus commettre des abus.

Le prince King demande en ce moment sa démission, c'est encore un effet de sa sagesse.

Pékin

— S. E. Na tong, ministre et conseiller de l'Empire, est beaucoup mieux, il peut manger avec grand appétit ; seulement il marche très difficilement.

— LL. EE. Ki-lou et Tcheng-tchong, tous deux commissaires impériaux de la Cour intérieure, ayant été accusés d'avoir dépensé trop d'argent du Trésor Public, vont être destitués de leur charge.

— La princesse Pao Cheou-fang, sœur cadette de S. A. I. le prince Cheou. ministre de l'Intérieur, est désignée directrice générale de l'école des filles nobles à Pékin.

— M. Lou Kia-koh, ancien juge provincial du Petcheli, étant complètement guéri, est arrivé à Pékin où il sera probablement pourvu d'un haut poste.

— Le prince Régent paraît toujours actif ; lorsqu'il a du temps libre, il appelle à son palais M. Tchang Tei-yi, ancien ministre de Chine, à Washington, pour parler anglais avec lui.

— D'après la proposition du ministère de la Justice, le prince Régent va faire fonder dans chaque capitale provinciale un bureau chargé des autopsies, suivant les méthodes modernes.

Les employés, qui pourront s'en acquitter parfaitement, seront élevés à la dignité mandarinale du 9me degré.

Kensou

— S. E. Cheng yong, vice-roi du Chensi-Kensou, vient de présenter au Trône un rappprt le priant d'accorder une récompense spéciale à un nommé Li Seng-tchao, âgé de cent six ans, qui a vu heureusement les descendnts de cinq générations et leur a donné de bonnes instructions etc...

Le prince Régent y a consenti.

Kiangsou

— Un élève du nom de Vou Siang-tse, ayant terminé complètement ses études à l'école militaire de Nankin et ne pouvant se procurer un poste, s'est rendu en cachette à Changhaï il y a dix jours.

Comme famille il n'avait plus que sa mère veuve et sa sœur cadette. Cet élève devait se marier ces jours-ci. Sa mère, ayant appris que son seul fils était allé à Changhaï, s'est empressée de s'y rendre aussi par le chemin de fer. Cherchant partout son fils, elle n'a pas peu le trouver.

Dernièrement, on apprit qu'il y avait dans la pagode de Long fa, au sud de Changhaï, un nouveau bonze, lettré et originaire de Nankin ; ce bruit s'étant répandu, la vieille veuve se hâta d'aller à ladite pagode où elle vit en effet un nouveau bonze, tout-à-fait semblable à son fils, elle l'appela et lui dit : "Pourquoi viens-tu ici ?" Le bonze entendant ces mots, se mit à pleurer et ne dit rien.

La mère fit tout son possible pour l'engager à retourner à Nankin et à se marier, car toutes les affaires en étaient préparées.

Mais le jeune bonze répondit : "Puisque je suis bonze et que j'ai coupé la tresse de mes cheveux, je ne veux plus jamais retourner dans le monde ; je prierai tous les jours Bouddha pour vous et pour tous mes parents. Je vous prie enfin d'être tranquille sur moi".

Ayant dit cela, il rentra dans sa chambre.

La vieille mère retourna toute seule à Nankin plongée dans une énorme douleur.

Le *Chechepao*, commentant cette nouvelle ajouta : En Chine il y a de très nombreux hommes pareils pleins de talent qui se décourageant sont abantonnés ; c'est réellement bien triste à constater.

Sontcheou

— S. E. Chœi-tcheng. trésorier général de Soutcheou, capitale provinciale du Kiangsou, qui est beau-frère de S. A. I. le prince Tsaitse, ministre des Finances, a reçu de Pékin, le 17 mars, un télédam me, lui annonçant que le prince Régent a résolu de le nommer gouverneur du Chantong.

Le trésoier général ayant reçu ce télégramme,s'est empressé de prier par télégramme le prince Tsai-tse de s'arranger pour que cette nomination ne soit pas publiée, prétextant qu'il est toujours malade et manque de talent administratif.

Les journaux indigèues félicitent beaucoup ledit trésorier général pour son humilité.

Setchoan

— S. E. Tchao Eul-fong, commissaire impérial au Tibet, et frère cadet de S.E. Tchao Eul-cheng, vice-roi du Setchoan, a été accusé auprès du prince Régent, d'être trop cruel envers les Tibétains innocents.

L'enquête sur cette accusation est confié au sous-commissaire impérial au Tibet.

— M. Tcheou Ch'an-pei, taotai de la police au Setchoan, a été accusé auprès du Trône ; la Cour a ordonné au vice-roi du Setchoan de porter toute son attention pour examiner de temps en temps la conduite de ce taotai, bien que cette accusation n'ait pas de preuve véritable.

Mandchourie

M. Che Tchao-ki,taotai de Harbin, est rappelé à Pékin par le prince Régent qui veut lui demander comment les Russes perçoivent les contributions sur les Chinois. (*Chepao*)

Yunnan

— La frontière entre le Yunnan et l'Annam est définitivement et nettement tracée et délimitée par M. Kao Eul-k'ien, taotai chargé des affaires étrangères au Yunnan, et par des fonctionnaires français. (*Chepao*)

Tchékiang

— Plusieurs notables du Tchékiang viennent de prier le gouverneur de leur province de leur permettre de créer des théâtres à Kiang-kan, grand port du commerce, où le chemin de fer est entièrement construit.

Pékin

—Dans les environs de Pékin vient d'éclater une très violente peste ; un ministre de l'Empire aurait dit au Prince Régent que la peste est produite par l'esprit céleste avec laquelle il punit les humains et qu'en conséquence, si les gens de ce monde pratiquent les vertus et font les prières au ciel, la peste sera naturellement abolie.

Ce ministre conseilla en outre au prince Régent de choisir un jour favorable pour se rendre à la pagode et y faire des offrandes et les prières très ferventes à ce sujet.

— On commence à réunir une forte somme par actions pour fonder à Pékin une grande école de médecine suivant les méthodes modernes.

— Nous avons annoncé à plusieurs reprises que le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu sera transporté de Pékin à Liang-ke-tchoang, près de Si-ling, le premier mai prochain ; maintenant on nous apprend que la durée de la route de Pékin à Liang-ke-tchoang est de trois jours.

— Les travaux de réparations du tombeau de feu l'Impératrice-douairière sont tout-à-fait achevés.

Le prince King, directeur impérial de ces travaux, aurait l'intention de prier le prince Régent de récompenser spécialement tous les fonctionnaires employés activement sur ces travaux.

— Le 13 courant, la neige, est tombée abondamment à Pékin bien utile pour la campagne ; le prince Régent aurait dit verbalement aux conseillers, impériaux qu'il en est très satisfait.

—Le prince Régent paraît très attentif sur tous les fonctionnaires de Pékin. Un jour récent vers dix heures, portant le costume des hommes ordinaires et montant sur une petite brouette il se fit transporter devant le tribunal du *Nong-Kong-choan-pou* (Agriculture,Travaux et Commerce) où il a demandé au portier si les grands hommes (hauts mandarins) étaient arrivés.

Le portier, après lui avoir répondu que non, pensant que cet homme n'était pas du peuple ordinaire, s'empressa d'entrer en informer le directeur.

Et lorsque celui-ci sortit de son bureau, le prince Régent était déjà parti.

Tous les mandarins des tribunaux de Pékin ayant appris cette nouvelle, n'osent plus arriver en retard à leur Bureau. (*Sinvanpao*)

—Le prince Régent trouvant que la province du Yunnan n'est pas en paix, aurait ordonné au nouveau vice-roi Li King-chi de partir, le plus tôt possible, pour le Yunnan.

Mandchourie

S. E. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur p. i. de Hélonkiang, vient d'être accusé auprès du prince Régent, d'être trop jeune et de manquer d'expérience.

— Sur la proposition de S. A. I. le prince Régent, les postes de gouverneur de Moukden et de deux sous-commissaires impériaux en Mandchourie,doivent être aussitôt supprimés par raison d'économie.

Chensi

— S. E. Ngan-cheou, gouverneur du Chensi, originaire de la Mandchourie, était un homme complètement têtu et conservateur ; mais à présent, il sait aussi s'arranger pour que dans sa province on mette en exécution les administations de nouvelle méthode et qu'on fasse ouvrir quelques écoles civiles et militaires ; il vient de créer dans sa capitale provinciale une soci-été du commerce à l'instar de celles de Changhaï.

Nganhoei

— S. E. Tcheng-ki, ancien maréchal de Moukden, nouvellement nommé généralissime mandchou à Koangtcheou dans la province du Koangtong, est arrivé de Pékin à Ngankin par le vapeur *Kiang-sing* ; il pourra arriver à Changhai aujourd'hui.

— Le 11 mars, une très violente neige est tombée au Nganhoei.

— Un bruit circule disant qne S. E. Tchou King-tien, gouverneur du Nganhoei, va être changé.

Kiangsou

— Le 20 mars, dans la capitale Soutcheou neuf pillards ont été exécutés ; l'un d'eux n'était âgé que de 18 ans, mais il passait pour très fort.

— S.E.Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, est complètement rétabli.

Il vient de prier le vice-roi de Nankin de faire infliger une grave punition à M. Li, sous-préfet de Vou-kiang-hien, pour avoir mis à mort injustement quelques innocents; il l'a prié en même temps de punir très sévèrement un haut notable de la capitale pour avoir témérairemnnt protégé ce sous-préfet très mauvais et très cruel.

Pékin

— M. Tchao K'i-ling, nouvellement nommé examinateur provincial p. i. du Setchoan, a reçu du prince Régent l'ordre de se hâter d'aller rejoindre son nouveau poste.

—S. A. I. le prince Régent aurait ordonné télégraphiquemsnt aux gouverneurs et aux généralissimes du Koangsi, du Yunnan, du Tibet, d'I-ly, de Koupoutou, d'Ouliasoutai, de Hakedin, de la Mandchourie, de porter tous leur plus grand soin sur les affaires militaires, surtout sur les frontières. (*Senpao*)

—La suite de S. E. Toang Tchao-yi est arrivée à Moukden: quelques-uns sont venus directement de Russie à Pékin.

—Plus de 200 fonctionnaires destitués seront pourvus d'un poste inférieur à celui qu'ils avaient occupé précédemment.

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait mis de côté une somme de 200.000 Taëls destinée à traiter et recevoir les hôtes étrangers qui accompagneront le cercueil de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Si-ling, le premier mai prochain. (*Sinvanpao*)

— S. E. Li King-chi, nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, qui est en ce moment à Pékin où il attend l'arrivée de S. E. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan, nouvellement transféré en Mandchourie, a l'intention de partir pour le Yunnan, probablement vers le dix avril.

***

— A partir du premier avril, le prince Régent montera au palais impérial Veng-fa pour s'occuper des affaires de l'Empire.

— Le ministère des Finances vient d'ordonner à tous les gouverneurs des provinces de préparer toujours une forte somme pour secourir les malheureux habitants, victimes de brusques accidents, causés par les inondations ou par d'autres fléaux.

— Le prince Régent aurait déclaré que d'après lui, la nouvelle Cour suprême devra être fondée à Pékin la 5ème année de l'ère du Siuen-t'ong. (*Jentcheoujepao*).

— S. E. Toang Tchao-yi arrivera à Pékin dans quinze jours, il sera nommé probablement commissaire impérial, chargé des impôts de l'Empire.

—Sur la demande de S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, la Cour suprême vient de publier un décret spécial permettant que le feu Tcheng-fou, gouverneur destitué du Houpé et originaire de la Mandchourie, soit rétabli dans son ancienne dignité.

—S. E. Tcheng Tch'oen-hien, ancien vice-roi des deux Koang, qui avait été rappelé à Pékin par le prince Régent, vient de lui communiquer une dépêche télégraphique disant qu'il n'a pas le plaisir d'entrer à Pékin pour y être pourvu d'un poste même très élevé.

Kiangsou

— Parce que la ville de Kiang-yng est devenu une station militaire où seront installés de très nombreux soldats, le vice-roi de Nankin, S.E. Toan-fang aurait l'intention de réunir une forte somme d'argent destinée à construire la ligne ferrée de Vou-sie à Kiang-yng.

Le vice-roi va demander au *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) son avis sur cette question. (*Tchonvaijepao*).

— M. Yong-ngan, taotai de la gabelle de Nankin, est parti pour Pékin ; il ne désire plus retourner au Kiang-nan.

— Les notables du hameau du nom de Ping-Vang, à Tcheng-tse-hien, près de Soutcheou, viennent de déclarer que les robes et les habits de cérémonies des esprits de la pagode ont été volés par les brigands ; ces habits, disent-ils, sont en soie de première qualité et brodés très parfaitement, coûtent très cher.

On dit en riant que ces esprits ont trop d'indulgence à l'égard de ces voleurs.

— Avant hier, tous les notables, les lettrés et le peuple se sont réunis au tribunal de leur sous préfecture pour procéder aux élections des conseillers de district.

— M. Vang Tei-keng, sous-préfet de Tan-tou-hien, au Kiangsou, vient d'être privé de son titre et de son bouton pour avoir négligé de poursuivre les pirates et les brigands dans son district.

Mandchourie

— M.San-tou, vice-généralissime Mandchou à Koei-fa, commence à prendre le deuil de son père.

Kiangsi

— S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi et ami intime de Yuen Che-kai' croyant qu'il ne pourra pas rester longtemps dans la charge, a présenté sa démission au Trône.

Koangtong

— L'an dernier, quelques hauts mandarins de Pékin et des provinces ont prié feu l'Impératrice-douairière de faire interdire lachat des esclaves. Mais l'Impératrice-douairière n'a pas publié d'ordre à ce sujet,bien qu'elle était très satisfaite de cette proposition.

Maintenant, le vice-roi du Koangtong, S. E. Tchang Jeng-tsing, suivant l'ordre du prince Régent, vient de faire paraître une proclamation interdisant très sévèrement l'achat et la vente des esclaves chinois et ordonnant à tous les esclaves d'être mis en liberté. (*Chepao*)

Pékin

—M. Tchao K'i-ling, censeur destitué, qui a récemment été promu au poste de promoteur des affaires d'éducation au Setchoan, semble décliner de se rendre à son poste.

Mais S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, son ancien professeur, lui a conseillé par télégramme de se hâter de partir pour le Setchoan afin de répondre à l'estime que lui témoigne le prince Régent.

— Le 12me jour de la 3me lune (premier mai prochain) sera un jour très favorable, dit le Bureau astronomique de Pékin, pour transporter le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Liang-ke-tchoang, près de Si-ling. Ce jour-là, à six heures justes du matin, les porteurs du cercueil partiront de Pékin, et à deux heures de l'après midi du 15me jour de ladite lune (4 mai) le cercueil sera placé dans une pagode du nom de Yong-fou (Bonheur perpétuel) installée au village Liang-ke-tchoang.

— On compte que les salaires desdits porteurs du cercueil s'élèveront à 60.000 taëls.

***

FINANCES

Mandchourie

—Une banque sino-japonaise au capital de 2.300.000 taëls, va s'ouvrir à Kirin.

***

OPIUM

Chantong

—S. E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, aurait dit au prince Régent qu'il est très sévère à l'égard de tous les mandarins, fumeurs d'opium; mais il est désireux, dit-il, de pardonner à ceux qui pourront abandonner leur habitude un an après avoir commencé à prendre des médicaments contre l'habitude de fumer l'opium. (*Senpao*)

Pékin

—Les commissaires impériaux chargés de l'interdiction absolue de l'opium, viennent de lancer une proclamation disant que les terrains sur lesquels on oserait en cachette cultiver le pavot, seront confisqués au profit du Trésor Public.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

17 mars 1908	17 mars 1909
Mini, 8,7	3,2
Max, 15,1	7,2
Moy, 11,90	5,20
18 Mars 1908	18 Mars 1909
Mini. 5.4	0,8
Max. 9,9	9,8
Moy. 7,65	4,50
19 Mars 1909	19 Mars 1908
Mini, 5,0	4,7
Max, 6,9	9,5
Moy, 5,95	7,10
20 Mars 1908	20 Mars 1909
Mini. -0,5	7,4
Max, 12,3	11,1
Moy, 5,90	9,45
22 Mars 1908	22 Mars 1909
Mini. 4 0	1.7
Max. 17.3	10.8
Moy. 10.65	6.25
23 Mars 1908	23 Mars 1909
Mini, 8 2	—
Max, 25,5	—
Moy, 16,85	—

ARRIVEES

Signalons l'arrivée, par la dernier paquebot-poste allemand le *Prinz Ludwig*, de M. Freischen, le nouveau directeur des postes allemades de Changhaï, et de M. Brunner, commerçant.

DEPLACEMENT

Les membres de la Cour suprême des Etats-Unis en Chine sont partis samedi, 20 courant, pour Canton par vapeur *Kleist*. M. Thayer est accompagné de MM. Hinckley et Bassett ainsi que de Mrs. Thayer.

COUR MIXTE FRANCAISE

Vendredi 19 Mars, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong-che juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol de bois	2 jours de prison
„ „	Vol de différents objets	Remis à la police chinoise de Siémen
„ „	Complice du précédent	do
„ „	do	do
„ „	do	do
„ „	do	do
Une femme	do	do
Un chinois	Vol de cuivre	15 jours de cangue
„ „	Evadé de la maison d'arrêt	1 an. de prison de prolongation
„ „	Dette de $ 22,00 de loyer	Libre, 3 jours pour déménager
Une femme	„ $ 49,70 „	Attendre
Un chinois	„ $ 40,00 „	Relâché à la Cour
„ „	Tentative de vol par effraction	15 jours de prison
„ „	Vol de poissons secs	1 mois de cangue et 1 mois de prison
„ „	Complice du précédent	1 mois de prison
„ „	Recel de 40 livres de poissons secs	$ 2,00 d'amende
„ „	„ 18 „ „ „	$ 1,50 „
„ „	„ 15 „ „ „	$ 1,00 „
Six chinois	Chansons obscènes	15 jours de prison chacun
Un „	„ „	Relâché à la Cour
Un „	Mécanicien de la Cie française de tramways, homicide par imprudedce	18 mois de prison et $ 50,00 d'indemnité au plaignant
Deux femmes	Vol d'un garçon de 6 ans	Attendre
Un chinois	Recel du dit garçon	Relâché sous caution 7 jours pour faire venir l'enfant volé
„ „	Détournement de sa fiancée âgée de 19 ans	Envoyé à la Cour Mixte internationale
Une Européen	Sans Consul, dette de 1048,00	Doit payer
Un chinois	Vol d'un paquet de vêtements à bord d'un bateau	7 jours de cangue
Un „	Vol de différents objets avec effraction	1 mois de cangue et 1 mois de prison
Un „	Complice du précédent	1 mois de prison
Un „	Soupçonné de vol de 4 garçons	Attendre
Une femme	Complice du précédent	do
Un chinois	Accusé de vol de 3 enfants	Peut sortir sous caution et enquête
Un „	Accusé de complicité dudit vol	do
Deux „	Vagabondage	Attendre pour enquête
Un „	Vol de bois	2 jours de prison
Un „	Dépôt de matériaux sur la voie publique	$ 1,00 d'amende
Une femme	Sortie du refuge de la Cité	Sera remise à son mari contre une caution
Un chinois	Soupçonné de complicité dans l'assassinat d'un agent chinois de la police internationale	Attendre pour enquête
Un „	do do	do
Un „	Dette de 60.000 taëls	Relâché sous caution
Un „	Dette de $ 1742 envers un marchand de riz	do
Un „	Patron de l'hôtel Hong Fa N° 33 rue Petit. en faillite	do
Un „	Tentative de vol dans une maison européenne	Remis à son père

LE CAS DE Mme HERPE

L'instruction de cette affaire suit toujours son cours. Mardi matin, 23 courant, Melle Delattre, plaignante, a été confrontée avec Mme Herpe, en présence de MM. Watteuew et Petrement, vice-consuls de Belgique. M. Brochier assistait Mme Herpe.

NAVIRE ECHOUE

Le navire *Kiang Kwan*, C. M., de Hankéou rapporte que le vapeur *Kutwo*, *J. C.*, s'est échoué sur l'île de Grevenor le 16 Mars et qu'un navire de la même compagnie qui se trouvait dans les environs, l'a remorqué et remis en eau profonde.

GAZETTE MUNICIPALE FRANÇAISE

A l'avenir, le Conseil d'Administration municipale de notre Concession fera imprimer lui même les compte-rendus des séances qui paraîtront chaque semaine sous le nom de "Gazette Municipale française", dont un exemplaire sera envoyé à tout contribuable.

NOUVEAU SERVICE TRANSPACIFIQUE

Le *Osaka Shosen Kaisha* commencera sous peu un nouveau service transpacifique entre Hongkong et Tacoma, viâ Changhaï. Moji et Yokohama.

Six vapeurs de 6.000 tonnes et 14 noeuds de vitesse sont construits en vue de la nouvelle ligne.

ALTERCATION

Hier matin, 17 mars, un indien se prit de querelle avec un marchand au marché de North Soochow road et une bousculade s'ensuivit. Le marchand ne fut pas e plus fort et il recut d'assez sérieux horions pour être transporté à l'hôpital.

INCIDENT

Un de nos plus honorables résidants, M. du Saillant, ingénieur de la Cie des tramways, se trouvant offens par certain article, paru dans le *Mirror*, est allé trouver le gérant de ce journal samedi soir, à l'*Hôtel des Colonies*, et en manière d'avertissement, l'a gratifié d'une volée de coups de canne.

Nous croyons savoir que cet incident n'aura pas d'autre suite.

ROYAL ASIATIC SOCIETY

Dans l'après-midi de jeudi, 18 courant à la réunion de la section de Changhaï de la "Royal Asiatic Society," M. Parker a fait une très intéressante conférence sur le principe des lois et de l'équité chinoises. Le conférencier a passé en revue le développement de l'histoire de la Chine au point de vue légal et les améliorations qu'il serait nécessaire d'y apporter.

M. Kingsmill présidait et, à l'issue de la conférence, des félicitations ont été votées à M. Parker, proposées par MM. Stanley et Ferguson.

DE PASSAGE

Le contre-amiral W. Mead, de la marine américaine et Mrs Mead sont arrivés par vapeur *Sumatra* et descendus au *Palace Hotel*.

***

M. Charignon, conseiller auprès du Ministère des Chemins de fer chinois, est arrivé samedi matin par le *Fengtien* (de la Cie Butterfield & Swire).

Après un court séjour en notre ville M. Charignon regagnera Pékin.

***

M. Charignon, conseiller auprès du Ministère des chemins de fer, qui était de passage en notre ville, part ce matin pour Pékin, via Tientsin.

***

Le ministre des Pays-Bas en Chine, M. P. Muller qui était arrivé ici il y a quelques jours, est reparti le 22 mars par vapeur *Lifong*, à destination de Pékin via Hankeou.

***

M. Fossion, en compagnie de sa femme est arrivé hier, 24 Mars par *Kobe Maru* pour affaires. Il retournera sous peu à Moukden.

NOTES COMMERCIALES

Nons apprenons que la maison Samuel, Mc Gregor Co., de notre ville, va sous peu ouvrir une succursale à Dairen, sous la direction de M. C. J. White.

***

Un télégramme reçu de Hongkong informe MM. Shewan Tomes et Co que la "Green Island Cement Co Ld" paiera un dividende final de cinquante cents par action.

***

L'extraction totale des trois mines de The Chinese Engineering And Mining company, limited, pour la semaine finissant le 13 mars s'élève à 27.950,79 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 32.041,53 tonnes.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

M. F. A Carl, qui faisait partie de la délégation chinoise à la Commission internationale d'opium est retourné à Nioutchouang pour reprendre la direction des douanes de cette ville.

—M. Carey, son secrétaire, venu de Pékin à cet effet, a été nommé à Tengyueh (frontière de Birmanie) pour y faire fonctions de commissaire, en remplacement de M. Bruce.

L'UNIVERSITE DE HONGKONG

A propos de l'Université de Hongkong sur la quelle nous publions actuellement le projet de Sir F. Lugard, on annonce que M. Tsang Sik-tchou, ancien étudiant au Collège de la Seine à Hongkong, et actuellement négociant à Saigon, a fait part de son désir de contribuer à la fondation de l'Université pour $ 10.000. Il a dit de plus qu'il pouvait engager d'autres chinois à fournir une somme de $ 100.000 dans le même but.

ARRESTATION

Un malfaiteur bien connu de la police a été capturé l'avant dernière nuit par le Sergent Austin pour avoir assailli un Chinois, Morrisson road et tenté de le dévaliser.

Après son arrestation, cet homme a été reconnu comme l'un des membres d'une bande qui a commis de nombreux méfaits récemment à Hongkew et dans les environs.

Hier matin la Cour Mixte l'a condamné à neuf mois de prison avec travail forcé et à l'expulsion.

MATCH DE BOXE

Un match de boxe des plus intéressants sera donné samedi 20 Mars, à Cheng Su-ho garden. Les compétiteurs seront M. M. Jimmie O'Rourke, du croiseur américain *Wilmington*, et Frankie Willis, du croiseur anglais *Astraea*.

Un assaut en 8 rounds sera aussi donné. La réunion commencera à 9 h. 15 et le match aura lieu à 10 h. Ce sera sans nul doute une des plus intéressantes réunions que l'on ait pu voir à Changhaï et nombreux seront les spectateurs.

POLICE INTERNATIONALE

Le sergent détective Burnside est promu sous-inspecteur et sera affecté au poste d'Hongkew. Le nouvel officier était connu pour son habileté et le grand nombre de malfaiteurs qu il a su dépister.

Onze agents de la Police internationale viennent d'être promus sergents ce sont MM. les constables : Sullivan, Hermitage, Givens, Colter, Prosser, Russell, Lesley, Brown J. Hamilton, Robbins et Makintosh.

ARRESTATION D'ASSASSINS

Les bandits qui assassinèrent l'agent de police chinois No. 664, de la police internationale, Honan road, à l'époque du Nouvel An chinois, ont été capturés. M. le détective Burnside qui vient d'être promu sousinspecteur a procédé à l'arrestation des deux misérables avant hier en compagnie du détective chinois Sin-Poh. La police française leur prêta main forte c'est dans une maison de thé de notre concession qne l'arrestation a eu lieu. L'un de ces deux individus est celui qui frappa mortellement l'agent chinois pendant que l'autre faisait le guet. La police française a remis hier à la police internationale les prisonniers qui vont sous peu être traduits en Cour Mixte.

MARIAGE

Nous avons le plaisir d'apprendre le prochain mariage de Melle Madeleine Bruno, fille de M. Bruno, chef des cuisines du restaurant Auguste, avec M. Eugène Cons, percepteur à la Municipalité Française.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le Mercredi 14 Avril, en l'Eglise St. Joseph à 3 hres de l'après-midi. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

ASSEMBLEE DES CONTRIBUABLES

La discussion du Yang King-pang à l'assem blée des contribuables de vendredi a été l'occasion d'un congé pour les banques. Celles-ci ont, en effet, fermé leurs bureaux l'aprèsmidi pour permettre au personnel de suivre la discussion. Cette session des contribuables est d'ailleurs sans précèdent dans l'histoire changaïenne tant par sa durée que par l'importance des questions à résoudre. Demain, lundi 22 mars, à 2 h ½ de l'après-midi, on continuera l'examen des résolutions restant à discuter.

AVENUE PAULUN

Nous applaudissons à l'initiative du Conseil d'administration municipale qui, dans un sentiment de reconnaissance louable envers le Dr Paulun, récemment décédé, a décidé de donner le nom du défunt à l'Avenue qui vient d'être ouverte entre l'Avenue P. Brunat et Seymour road.

Nous y applaudissons d'autant plus que cet hommage envers le docteur allemand va non pas à un vivant mais à un mort, en état parconséquent d'être honoré de la sorte.

Espérons que notre Conseil Municipal actuel aura rompu avec l'habitude ridicule de baptiser de noms de gens vivant encore les rues nouvelles de la Concession.

DEPARTS

Signalons la rentrée en France, viâ Japon et Sibérie, de M. Lorin, inspecteur de la Cie française de tramways et d'éclairage électriques, envoyé ici en mission de Paris.

***

Est parti, avant-hier 19 mars par vapeur *Palawan*, M. W. Taylor, un des directeurs du "Old Dock". M. Taylor rentre en Angleterre et, avant son départ, un dîner a été donné en son honneur à l'*Hôtel des Colonies*.

***

M. H. Ollerdessen, un sportman bien connu, est parti hier par vapeur *Asia*. pour un voyage en Amérique.

LA DRAMATIQUE FRANCAISE

Nous apprenons que la Société dramatique française a mis à l'étude la spirituelle comédie d'Alexandre Bisson : "Le député de Bombignac", représentée pour la première fois en 1888.

DE RETOUR

Le docteur von Schab est retourné hier, 24 Mars par *Kobe Maru*. Le docteur, qui était parti pour un congé en Europe, a dû revenir par suite du décès du Dr. Paulun.

***

M. et Mme Cornillon et M. Brenier sont retournés hier, 24 mars, par la malle française de leur voyage au Japon. Ils font route pour l'Indo-Chine.

NOYADE

Le domestique d'un européen prenait, dans la soirée d'avant-hier, 23 Mars, un sampan à Poutung quand, mettant le pied sur le bord du bateau, celui-ci s'inclina et le chinois tomba à l'eau. Le sampanier n'ayant fait aucune tentative pour le secourir, le domestique fut emporté par le courant assez violent et se noya.

DECES

Nous avons le regret d'apprendre le décès survenu, dans la soirée d'avant-hier, 23 mars, à l'hôpital généralde M. Jones, commissaire pour le gouvernement de Queensland. Le défunt, qui par son caractère ne s'était acquis que des sympathies, laisse un fils et une fille qui sont à Changhaï. Il est décédé des suites d'une pneumonie.

LE KOBE MARU

Ce vapeur qui devait quitter Dalny lundi à 2 h. de l'après-midi n'est parti qu'à 5 heures. Ce retard est dû à une arrestation qui dut être faite de huit matelotsjaponais refusant le travail.

INCIDENT A LA POSTE FRANCAISE

Le représentant d'un commerçant, ayant une boite personnelle à la Poste française, étant arrivé à midi passé à la Poste, crut devoir forcer la consigne du couli gardien et le bousculer pour aller retirer son courrier dans sa boîte.

Plainte a été déposé au Consulat de France pour violation de domicile.

Cet incident avait été considérablement grossi, il convient de remettre les choses au point.

ORPHEUM COMEDY CO

Le Casino Auguste a changé de propriétaire et prend le nom de *Orpheum Theatre*. Il doit inaugurer, samedi prochain, 27 mars, un programme absolument nouveau, avec le concours d'excellents artistes venus d'Amérique par le dernier paquebot de San Francisco et qui comprennent :

Miss Lillian Mansard (Genre Variétés) bien connue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique ; Miss Emilie Boas, chanteuse-contralto, Mr. George Young, cornet à piston.

Il y aura des vues cinématographiques prises en Amérique, qui n'ont jamais été présentées à Changhaï, et qui seront changées 2 fois par semaine.

En outre, la direction promet de nouveaux artistes à chaque arrivée de malle de San Francisco.

Nul doute que nous n'ayons l plus attraction nouvelle destinée au une grand succès.

ASSASSINATS

Il s'est produit samedi soir vers 7 hres ½, Fearon road, un assassinat : un Chinois a frappé sa femme presque à mort à coups de couteau. Il paraît que celle-ci aurait suivi son mari depuis leur logis jusqu'à une maison de Fearon road, où elle commença à jeter les hauts cris, parce qu'il portait attention aux autres femmes.

Cette attitude rendit l'homme furieux, il s'empara de deux couperets et commença à en frapper sa femme à la tête et au corps sans qu'aucun des témoins de cette scène de sauvagerie n'intervint en faveur de la femme sans défense. Néanmoins ses cris demandant des secours attirèrent l'attention de la police : celle-ci délivra des mains de l'assassin la malheureuse, couverte du sang qui coulait de ses nombreuses blessures et s'assurèrent de la personne du mari. Emmené au poste de police de Hongkew, il doit comparaître en Cour Mixte incessamment.

La femme blessée a été transportée à l'hôpital St. Luke : elle n'avait pas moins de six blessures graves, soit à la tête, soit sur le corps : en outre elle a la tête littéralement déchiquetée.

***

Dans la nuit de samedi dernier il y eut encore un assassinat, mais dans le district de Paoshan. Une femme chinoise qui était en discussion depuis quelque temps avec ses voisin relativement à certains empiètements de terrain qu'elle avait faits, donna l'ordre à ces voisins, qui étaient venus la voir chez elle pour s'arranger, de s'en aller : ils refusèrent et la frappèrent à coups de couteaux et de couperets : elle tomba mortellement frappée. Les cris attirèrent l'attention des passants qui prévinrent la police. Quand celle-ci arriva ils trouvèrent la malheureuse morte baignant dans une mare de sang.

Les assassins qui s'apprêtaient à se retirer purent être arrêtés et mis sous verrous.

Une enquête est ouverte et les criminels comparaîtront devant le Magistrat de Paoshan cette semaine.

NOUVEAU MINISTRE DE FRANCE A PEKIN

Nous apprenons de la *Politique Indochinoise*, de Paris, la nouvelle suivante :

"M. de Margerie, ministre de France "au Siam, est nommé ministre à Pékin, "en remplacement de M. Bapst."

***

Voici quelques notes biographiques concernant le nouveau ministre.

M. Jacquin de Margerie est né le 9 octobre 1861.

Licencié en droit, attaché à la direction politique le 1er février 1883; détaché à la direction commerciale le 2 février 1883; attaché à la direction politique en janvier 1884; à Copenhague en mars 1886.

Secrétaire de 3ème classe le 4 septembre 1886; à Constantinople en mars 1889.

Secrétaire de 2ème classe le 30 mars 1893.

Officier d'Acadimie le 15 octobre 1895; chevalier de la Légion d'honneur en décembre 1895 ; médaille d'honneur en or, octobre 1896.

Secrétaire de 1ère classe à Pékin en février 1895 [non installé]; faisant fonctions de 1er secrétaire à Copenhague. en février 1899; 1er secrétaire en Septembre 1899, à Washington en mars 1901, à Madrid en novembre 1903.

Chevalier du Mérite Agricole le 15 juin 1905; officier de la Légion d'Honneur le 18 octobre 1905.

Membre de la mission française, à la Conférence Internationale d'Algésiras, rédacteur des protocoles, de janvier à avril 1906.

Ministre plénipotentiaire de 2ème classe le 16 Août 1906; délégué de la France à la Commission européenne du Danube le 23 Aout 1906.

Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bangkok le 16 Juillet 1907.

EN MEMOIRE DU DR. PAULUN

La lettre suivante nous a été adressée:

"Monsieur — De nombreux amis de feu le Dr. Paulun désirent perpétuer la belle mémoire du docteur, d'une manière qui aurait le mieux son approbation s'il était parmi nous. Dans ce but il est proposé d'acheter l'emplacement de l'hôpital "Tung Chee" pour chinois qui a été entièrement sa création, où il dépensa une grande partie de son temps précieux avec ses malades indigènes et de le doter d'une somme d'argent dont les intérêts seraient suffisants pour les dépenses courantes et les soins à donner aux malades. L'hôpital prendrait le nom de "Hôpital Paulun" et une inscription et peut-être le buste du docteur seraient placés dans le hall.

La somme nécessaire est estimée à 30 000 taëls et, pour un pareil but, on espère la trouver sans difficulté parmi les nombreux amis, indigènes et européens du regretté docteur.

Nous vous serions obligés si vous vouliez appuyer ce projet et recevoir les dons au nom du comité de l'hôpital Tung Chee."

Nous avons l'honneur etc"...

Signé:

H. E. Arnhold
C. Baedecker
A. Berg
J. C. Bergendahl
Paul von Buri,
Consul-General d'Allemagne.
Chu Pao-san
Chun Fai-ting,
Directeur
The China Merchants' S. N. Co.
J. R. Elias
L. Encarnacao
H. Figge
C. Fink
J. P. D. Griffin
A. G. Hekman
G. Henriot
H. E. Hobson,
Commissaire des Douanes
Jas. N. Jameson
W. La Gro
David Landale
A. McLeod,
Président des Gouverneurs du Shanghai General Hospital
C. Michelau
Phil. Moeller
Th. Morat
J. Nolasco
K. Oldorp
W. Adams Oram
W. A. C. Platt
Chas. Rayner
Walter Scharff
J. F. Seaman
Sheng Hsuan-hwai
U. A Stempel
C. Stepharius
Otto Struckmeyer
Woo Saw-chin
Yu Ya-ching
A. Zickermann

Ce projet ne peut manquer de recevoir le plus chaleureux accueil de la part du public qui a su apprécier le dévouement et l'abnégation du Dr. Paulun, aussi bien vis à vis des européens que des chinois. Nous recevrons avec plaisir les souscriptions qui nous seront envoyées, souscriptions qui seront publiées et transmises au comité.

NOS MORTS

Il est de règle d'affirmer que les Chinois ont, au plus haut point, le respect des morts. Cette affirmation étonne bien un peu les nouveaux débarqués en Chine qui, au moindre pas qu'ils font dans la campagne, se heurtent à des cercueils, déposés au petit bonheur au milieu d'un champ ou au bord d'une route, sans aucun abri, comme des objets qui ont cessé de plaire. Mais enfin il est admis que les Chinois ont le culte des morts.

Nous sommes toutefois forcé de reconnaître que si les chinois ont le culte de *leurs* morts, ils n'ont pas beaucoup celui des autres. Une petite promenade à Woosung suffit pour s'en convaincre. Il y a là, à une centaine de mètres de la première gare de Woosung, un cimetière où reposent quelques malheureux soldats et marins français. Une toute petite croix, quelques piliers autour, et c'est tout.

Or tous ceux qui vont à Woosung peuvent voir, si le temps est beau et propice, les tombes de nos soldats recouvertes de guenilles mises là à sécher par les ménagères du voisinage, cependant que chiens et volailles s'y livrent à leurs ébats favoris.

Nous ne savons combien de français dorment là. Mais quel que, en soit le nombre, il nous paraît que ce serait une question de dignité de ne pas les y laisser. Le cimetière de Lokawei est asssez grand pour les recevoir et la dépense nécessitée pour le transfert ne serait pas énorme. La France est, grâce à Dieu, assez riche pour ne pas laisser ses enfants morts loin d'elle ainsi abandonnes. Passe encore quand on ne peut faire autrement mais encore une fois, nous avons ici un cimetière français, pour les français, et la conclusion s'impose.

LA BATAILLE DU YANG KING PANG

Le vote nominal a donné les résultats suivants:

Pour la couverture 220 voix
Contre la couverture 180 voix

Ce résultat ayant soulevé des protestations on procéda à un second vote en tenant compte de la pluralité nominale des votants le résultat fut alors:

Pour la couverture 311 voix
Contre la couverture 411 voix.

Nous aimons à croire qu'à son tour ce dernier résultat soulèvera des protestations en raison surtout de ce que malgré que le Président ait fait fermer les portes beaucoup de partisans de la couverture s'étaient retirés déjà croyant tout terminé lorsqu'on procéda au second vote.

COLLISIONS ET ACCIDENTS

Il y eut avant-hier un certain nombre de colilsions dans le district central.

Le premier eut lieu vers 3 hres soir Hankow road, entre une voiture à M. L. Kerr et des ricshaws et wheelbarrows; l'accident provint de ce que le poney était ombrageux. Les ricshaws et les wheelbarrows furent seuls assez fortement endommagés

***

Le second se produisit dans la journée entre la voiture automobile No. 193 appartenant à M. C. Selby et conduite par son propriétaire et le tramway No. 26. L'auto suivait le Bund venant du Garden Bridge, lorsque, arrivé à la hauteur de Kiukiang road, elle entra en collision avec le tramway qui l'endommagea fortement. Heureusement personne ne fut blessé.

***

A 4 hres 35, le tramway No 21 prenant le tournant de Nanking road et du Bund dérailla, secouant fortement les passagers La circulation fut arrêtée pendant environ vingt minutes jusqu'à ce que le tramway fut remis dans son rail.

***

Enfin vers 5 hres 20, une voiture appartenant à M. Valentin, demeurant Bubbling Well road No. 202 entra en collision avec un tramway Nanking road: c'est encore un poney ombrageux qui fut cause de l'accident et qui se jeta sur le tramway venant dans le sens opposé. Le tramway fut légèrement endommagé. Une roue de devant de la voiture fut brisée. Personne ne fut blessé:

***

Une voiture attelée d'un poney, voulant éviter un tramway, vint hier en collision avec une automobile, sur le Bund en face de la P. et O. Le poney fut quelque peu blessé et la voiture assez sérieusement endommagée.

***

Hier, 23 mars une voiture dans laquelle se trouvait Mrs F. Ellis, est venue, sur le Bund, en collision avec un tramway. La voiture fut un peu endommagée, mais fort heureusement l'occupante ne fut pas blessée.

***

Dans l'après-midi du 22 mars, un rischa dans lequel se trouvait Mrs. Jones fut, en face la Yokohama Spécie Bank, culbutée par un tram. Mrs Jones fut relevée inanimée et dut, après des soins, regagner son domicile en voiture.

FONDS DE SECOURS DES SINISTRES ITALIENS

Totaux précédents		Tls. 3.951.55
et		$ 23,139.36
Cercle Sportif Français	20	
Chr. Hanson	10	
Yah Chin Silk Filature	100	
Jeay Ho " "	100	
Yah Ho " "	100	
Ha Evnwo " "	100	
Yun Tah " "	100	
Zue Cheong-hun " "	100	
Chin Cheong " "	100	
Han Foong Silk Filature	100	
Soey Lun " "	100	
Yuen Cheong " "	50	
Chnev Chun " "	50	
Yak Kee " "	50	
Yue Men " "	50	
Ta Cheng " "	50	
Chang Woo " "	50	
Sun Kee " "	50	
Sze Foong " "	50	
Ting Yue-hong	20	
Chin Chong-chun	20	
Lun Hwa Silk	20	
Filature		100.
Hang Chee		50.
Ping Wa		50.
J. Barber	10.	
G. Daniels		10.
C. Hoppenberg		5.
J. Hampff		10.
M. Engelhart		5.
F. Lanterbast		10.
	24,719.36	3,91.55

COMPAGNIE FRANCAISE DES TRAMWAYS

Statistiques. — Voici la liste des accidents, des morts et des blessés pour 1908, occasionnés par la compagnie française des Tramways :

	Accidents matériels	Morts	Blessés
Mai	12	"	8
Juin	22	"	14
Juillet	23	3	16
Août	11	"	8
Septembre	22	2	18
Octobre	9	"	9
Novembre	8	"	2
Décembre	7	1	6
Totaux	114	6	81

Nous voyons avec plaisir qu'il y a un déclin sensible dans les derniers mois Espérons que la Compagnie multipliera ses efforts pour aboutir a un minimun plus satisfaisant.

CERCLE INTERNATIONAL D'ESCRIME

C'est ce soir jeudi, 25 mars, à 9 hres, que doit avoir lieu la soirée d'escrime, donnée par le *Cercle international d'Escrime* dans son local au *Rowing Club.*

Nous en donnons ci-dessous le programme :

IRE PARTIE

1° Leçon d'Escrime...Professeur G. Denis & M. Hervy
2° Assaut de fleuret...MM. Macleod et Severinus
3° Assaut d'épée......MM. Chapeaux et de Laforcade
4° Assaut de fleuret...MM. X...... et Schumpeter
5° Finale de la poule à l'épée.........MM. X...et X...

2E PARTIE

6° Assaut d'épée à pointe d'arrêt ......MM. Severinus & Chapeaux
7° Assaut de fleuret..MM. X...... et Hervy
8° Assaut d'épée.........Professeur G. Denis et M. Macleod
9° Assaut de sabre ...MM. Shumpeter et Severinus
10° Finale de la poule au fleuret ....MM. X...et X...

NOTICE.—Les assauts de fleuret auront lieu en deux reprises de trois minuter avec un intervalle de deux minutes entre chaque reprise et une belle en un coup de bouton.

Les assauts d'épée en deux reprises de cinq minutes avec intervalles de deux minutes et une belle en un coup de bouton.

EN VOULEZ-VOUS DES POISONS ?

Les pharmaciens ont l'habitude, à Changhaï comme ailleurs de ne délivrer la plus petite parcelle d'un remède, connu comme poison, que sur le vu d'une ordonnance signée d'un docteur qu'ils connaissent. C'est une mesure de précaution qui leur est imposée et à laquelle on ne peut qu'applaudir. On croit donc, en général, qu'il n'est pas facile de se procurer du poison.

C'était aussi notre idée mais nous avons dû en rabattre. A Changhaï, quiconque veut du poison, n'a qu'à suivre les " auctions " qui se font à domicile. On en trouve très facilement et moins cher que chez les pharmaciens.

Nous avons vu l'autre jour, dans une " auction " mettre en vente une petite pharmacie, dans laquelle figuraient de nombreux flacons d'arsenic, cantharide et autres bonnes choses.

Pour trois ou quatre taëls — nous avons oublié le prix—un chinois se paya ce lot de flacons. Il y avait là de quoi empoisonner la moitié de la ville.

Nous nous en voudrions d'ajouter le moindre commentaire.

INCENDIES

Dans la nuit du 19 mars vers 11 hres 40, un incendie se déclarait dans Sinza road au Cathay Race club. Les secours arrivèrent promptement, mais les pompiers durent travailler deux heures avant de se rendre maîtres du fléau. Les personnes qui habitaient au club purent sauver les effets personnels. Les étages supérieurs du club sont entièrement détruits et le rez-de-chaussée fort endommagé. La cause du sinistre est inconnue. La majeure partie des dégâts sont couverts par une assurance.

***

Hier matin, 24 Mars, à 3 hres ½, une violente fumée s'échappait du N° 13 de la rue Ratard, dans le pâté de maisons compris entre le quai l'Extension (qui, avec le quai de l'Ouest, a été récemment nommé *boulevard de Montigny*), la rue Ratard l'avenue Paul Brunat et la rue Brodie A. Clarke. Une énorme gerbe de flammes, brisant les vitres, ne tarda pas à illuminer le quartier. Prévenu en toute hâte, le poste central du *Torrent* envoya sur-le-champ la pompe automobile qui, exactement 3 minutes après l'alerte, fut sur les lieux, pilotée par M. Richer.

M. Madier arriva bientôt aussi, avec son automobile, amenant les pompiers volontaires, demeurant dans l'avenue Paul Brunat, dont M. Chapeaux, le capitaine de la Compagnie.

Vivement attaqué, le feu fut rapidement maîtrisé et, moins d'une heure après, il suffisait d'une lance en batterie pour parer à toute éventualité.

Le célérité des secours fut particulièrement opportune en la circonstance, car l'incendie, en raison du vent et des constructions, toutes en bois dans ce coin, aurait pu entraîner de très graves conséquences.

Le No 13 est totalement détruit; les Nos 11 et 15 sont fortement endommagés.

Au No 13, où l'incendie se déclara au 1er étage, était installé depuis peu de temps, un mont de pitié. Au No 15, un marchand d'alcool.

Les dégâts sont couverts, pour le No 13, par une compagnie d'assurances de Hongkong.

La police a procédé à deux arrestations.

***

Avant-hier, 23 Mars à 2 h. 30 du matin, un incendie était signalé 16-17 Fokien road. Une heure et demie de travail fut nécessaire pour se rendre maître du feu qui détruisit complètement cinq maisons et endommagea sérieusement six autres maisons et un godown. La cause de l'incendie est inconnue. Il y a assurance pour 5.000 taëls.

***

Hier, après midi, à 2 hres 35, un commencement d'incendie se déclara chez M. le Capitaine J. H. Beach, Tongshan road No. 26. La police de Waysi-de fut immédiatement sur les lieux : le feu avait éclaté dans l'attique, provoqué sans doute par une flammèche apportée par le vent furieux qui a soufflé presque pendant toute la journée d'hier. Tout était éteint avant que n'arrivassent les pompiers. L'émotion n'a pas duré une demi heure.

Chronique judiciaire

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 22 Mars 1909 à 3 hres.— *Président :* M. Ratard. *Assesseurs :* MM. Brasier de Thuy et Murat. — *Greffier :* M. Gayot.

Affaire Kong Jeang Kee (représenté par Me Brochu) contre M. O. Cainadant

Les conclusions de M.O. Cainadan qui nous avons publiées à titre documentaire tendaient à l'incompétence du Tribunal parce que le défendeur était assigné par devant le Tribunal Consulaire sur la demande d'un Chinois.

Me Brochu avait opposé la jurisprudence de la convention de Tchefou.

M. le Président lit le jugement. Le Tribunal s'appuyant sur l'art. 25 du traité du 24 septembre 1844 entre la France et la Chine se déclare incompétent et renvoie le demandeur se pourvoir devant une autre juridiction. Les dépens sont réservés.

***

Même audience.—*Président :* M. Ratard.—*Assesseurs :* MM. Dopfeld et Fernand Denis. — *Greffier :* M. Gayot. *Affaire* Brochu contre O. Cainadan, directeur-Gérant du *Mirror,* (*au correctionnel.*)

M. O. Cainadan avait invoqué la prescription ; Me Brochu avait déclaré que l'exception soulevée était un moyen légal,fondé en l'espèce, et que l'instance en ces conditions ne pouvait plus subsister. Mais l'un des *attendus* des conclusions de Me Brochu était injurieux à l'égard de M. O. Cainadan et à l'audience du 15 Mars ce dernier y avait déjà répondu.

M. le Président lit le jugement. Le Tribunal, vu les conclusions d'exception soulevées par M. O. Cainadan relativement à la prescription conformément aux dispositions de l'art. 65 de la loi du 29 juillet 1881 renvoie ledit O. Cainadan des fins de la plainte et le déboute de ses demandes reconventionnelles.

Déboute Me Brochu de sa demande de dommages intérêts et le condamne à tous les dépens....

Ordonne en outre qu'une partie des conclusions de Me Brochu soit supprimée en raison de leur caractère injurieux à l'égard de M. O. Cainadan

Dit que le Tribunal, ne pouvant tolérer pareils procédés, inflige une peine disciplinaire, à Me. Brochu en ordonnant sa suspension de pratiquer par devant le Tribunal consulaire de France pendant quatre jours.

***

Affaire Stanislas Seng contre O. Cainadan, directeur gérant du *Mirror* [*au civil*].

Les dispositifs du jugement sont sensiblement semblables, sauf que Me Brochu représentant Stanislas Seng, de nationalité chinoise, est pris en sa qualité de mandataire et qu'ayant inséré dans ses Conclusions des passsages injurieux à l'égard de M. O. Cainadan, il est de nouveau l'objet d'une seconde peine disciplinaire de quatre jours de suspension.

***

Dans les deux jugements ci-dessus, il y a une longue série de *considérants* et d'*attendus* fortement motivés.

Relativement à la presciption qu'a invoquée M. O. Cainadan, comme moyen de defense, il est dit, entre autres, que c'est à la seule faute de Me Brochu qu'elle incombe et à son défaut de faire les diligences nécessaires pour l'en empêcher et les jugements rappellent : 1° une lettre de Me Brochu à M. le Président du Tribunal le priant de suspendre, durant une absence qu'il devait faire, toute cause où il était partie ou mandataire

2° que Me Brochu demanda à ce qu'une affaire qu'il avait contre Me d'Auxion de Ruffé, en instance de départ, soit jugée hors de son tour de rôle d'audience

3° que Me Brochu, vers l'époque où la prescription atteignait les affaires Brochu et Stanislas Seng, contre O'Cainadan, donna pouvoir à Me Bourgeat de le représenter dans une affaire qui n était pas l'une de celles ci-dessus désignées et qu'il en avisa M. le Président du Tribunal.

Il lui était donc loisible de demander aussi que les affaires Brochu et Stanislas Seng contre O'Cainadan vinssent hors tour.

Relativement à la peine disciplinaire les jugements rappellent que déjà Me Brochu, lors d'une audience précédente, n'étant pas partie mais simple spectateur, avait interrompu, par un éclat de rire, la plaidoierie de Me d'Auxion de Ruffé. Nous avons rendu compte en son temps des poursuites qui suivirent cet incident.

FOX

***

Affaires Brochu et Stanislas Seng contre d'Auxion de Ruffé.

On se souvient que, dans cette affaire, Me d'Auxion de Ruff avait été condamné par défaut. Le jugement, venant d'être signifié à son représentant et secrétaire, Me Cucherousset, ce dernier fait appel.

Chronique théâtrale

TROUPE HUGH J. WARD

Le programme de la soirée du 17 Mars comportait une partie de chant où venaient s'intercaler un drame en un acte et une pantomime fantastique, en un acte aussi.

Toute la troupe donna dans la partie chant jusques et y compris M. Hugh J. Ward qui, en compagnie de Melle Rose Musgrove, nous fit assister à une danse des plus échevelées, tenant à la fois de la gigue, du cancan et du *Cake-Walk:* quelle salade, messeigneurs, et où sont nos vieilles et correctes gavottes d'antan.........il est vrai qu il y a aussi la *craquette* et le *liquette* et autres *matchiches* et *match chinettes,* autant d'exercices chorégraphiques où la grâce et l'élégance sont remplacées par des mouvement acrobatiques quelconques pour ne pas dire plus.

Et une chose nous surprend en toutceci, c'est que, si Melle Rose Musgrove se dépense sans compter dans ces exercices qui n'ont, à notre avis, que de forts lointains rapports avec ce que nous appelons "la danse", M. Hugh J. Ward lui rend encore des points : quelle légèreté,quelle prestesse !

.....Et ce n'est pas sans un peu de mélancolie que nous voyons le véritable et fin artiste qu'est M. Hugh J. Word con-acrer un talent indiscutable et des forces considérables dans ces exercices qui, pour si amusants qu'ils soient, n'en restent pas moins de goût peu relevé et qui accaparent, au préjudice de choses bien plus intéressantes, ce talent et ces forces que M. Hugh J Ward sait mener à un point culminant dans le drame ou la comédie.

***

THE TEST SUPREME

L'épreuve suprême! est un dramatique épisode en un acte de la vie américaine.

Personnages

Giovanni Calluchi......M. Hugh J Ward
Rosa Calluchi, sa femme..................Melle Grace Palotta
James Darney....M. Reginald Wykeham

La scène se passe de nos jours au dehors du cottage de *Giovanni* sur le collines des environs de Pittsbourg [Pensylvanie].

Rosa Calluchi s'est laissée courtiser par *James Darney* elle lui dit que *Giovanni "is nothing but my husband"* que *Giovanni* n'est *seulement que* son mari. Cet aveu, malgré l'accent tragique avec lequel il est fait, soulève quelques rires dans la salle.

Au moment où les deux amants échangent un baiser, arrive *Giovanni* qui fait mine de n'avoir rien vu.

Il parle à sa femme comme à l'ordinaire et la prie de se retirer quelque peu dans la maison.......... la nuit commence à tomber.

S'adressant à *James Darmey* il lui demande violemment des explications sur sa conduite, il lui dit qu'il va demander à *Rosa* quel est celui qu'elle préfère de *James* ou de lui *Giovanni*......puis voulant sonder l'âme de son rival il demande à *James* quelle somme il donnerait pour posséder *Rosa* : "100 dollars" demande-t-il ? Et *James* de ne l'estimer qu'à la moitié......qu'il paie à *Giovanni.*

M. Hugh J. Ward,au cours de la scène, fait preuve d'un accent tragique de la plus haute valeur et sait rendre sincèrement de la voix et du geste les sentiments tumultueux qui assaillent le cœur de son personnage.

Le marchandage est fini *Giovanni* dit à *James* que s'il lui est préféré par *Rosa,* il devra partir; dans le cas où *Rosa* préfèrerait *James, Giovanni* s'engage à la lui envoyer en bas de la colline. L'amant part. La rage au cœur *Giovanni* lacère violemment les *banknotes.*

Vient ensuite la scène entre le mari et la femme. *Rosa* avoue sa faiblesse pour *James.* En fureur, *Giovanni* la

saisit par les poignets et la traîne vers l'abîme; car, s'il l'a promise à l'autre... il ne la lui enverra que morte après l'avoir précipitée du haut en bas de la colline.....

Au moment où il va perpétrer sa vengeance...... un chœur accompagné d'orgue se fait doucement entendre, ce sont les accents d'un cantique du pays en l'honneur de *Rosa* patronne de sa femme..... ces accents qui lui rappellent leur chère Italie, l'arrêtent.....

Lentement, doucement *Rosa* se traîne aux genoux de son mari et demande pardon. *Giovanni* lui tend les bras.

Le sentiment religieux latent dans tout cœur italien les a sauvés, le souvenir de la patrie absente les a réconciliés.

Melle Grace Palotta fut profondément émouvante: ses appréhensions avant la faute, sa foi croyante et superstitieuse, son repentir, tous sentiments chers aux cœurs des Italiennes, furent rendus avec une sincérité que son chaud accent italien dans ses invocations à Rosa, sa patronne, augmentait encore.

Dans son rôle ingrat, M. Reginald Wykeham fut excellent.

M. Hugh J. Ward fut bien le mâle qu'affole la passion, et lorsqu'il entend le cantique natal, lorsque le jeu de la physionomie et du geste fait à lui seul l'attrait de cette scène muette, il fut éellement émotionnant.. ... plus d'une larme scintilla aux paupières des gracieuses spectatrices........

***

THE SCARECROW

L'épouvantail, pantomime fantastique que M. Hugh J. Ward donna déjà à Drury Lane à Londres et au Chatelet de Paris.

Personnages

Mr. Dixon (Propriétaire du cirque...	M. Reginald Wykeham
Mary Platt (sa nièce)	Melle Grace Palotta
Billy (un hercule)..	M. Robert Greig
Thomas Baker (un clown)	M. Arthur Eldred
Mr. Balger (maire du village)	M. H. H. Wallace
L'épouvantail	M. Hugh J Ward

La scène se passe sur le bord d'une grand'route, à la campagne, un soir d'été. Au fond un affreux épouvantail à moineaux.

Ce sont les mêmes personnages que *The New Clown*, le nouveau clown, représenté précédemment et cette pantomime est un incident de la vie de *Mary*.

Mary, Grace Palotta, fatiguée de la vie de camp du cirque, et de ses querelles avec *Billy* veut partir pour la ville, où elle se sent mûre pour débuter sur une scène.

Son oncle et son amoureux, *l'hercule Billy*, s'en vont au village faire quelques achats: elle reste gardienne du campement et s'endort au pied de la meule de blé dont on bat le grain et que surmonte l'épouvantail.

Elle rêve que l'épouvantail s'anime et elle l'aide à descendre tout flageolant sur ses jambes : elle le bourre de paille pour lui donner des forces...et tout une scène fantastique s'ensuit, l'épouvantail danse seul d'abord, effrayant les chemineaux qui passent sur la route.

Puis Mary l'accompagne... son rêve se continue... L'épouvantail est devenu son ami, ils causent tous deux et il lui conseille de ne pas aller courir le monde toute seule. Elle accepte et va chercher son oncle et *Billy* pour leur présenter son nouvel ami.

Ils trouvent ce dernier sans force, alors ils le nourrissent en lui introduisant des mets variés par le crâne à l'aide d'un entonnoir, puis ils s'installent par terre pour regarder par une longue vue le monde extérieur... ils décident de partir en auto voir tout cela alors de près : avec une table on *fabrique* une *auto*........le rêve s'achève, l'*épouvantail* remonte sur sa meule.......

L'oncle et *Billy* reviennent, *l'hercule* fait cadeau d'un beau chapeau à *Mary*, qni le reçoit de grand cœur et se réconcilie avec son amoureux et la vie de camp volant recommence, comme à l'habitude; mais un orage se met à gronder, l'eau commence à tomber: l'oncle et Belly se retirent, Mary ouvre son parapluie et, dans un dernier souvenir de son rêve ..va le porter à l'épouvantail pour qu'il soit à couvert de la pluie.........

L effet de cette pantomime est plus cocasses, le public suit avec un sentiment de stupeur étonnée les évolutions sur la scène de l'affreux épouvantail......Dans un souci de la réalité vraiment extraordinaire, M. Hugh J. Ward, qui, décidément, ne se se ménage pas et donne vaillamment et constamment de sa personne, s'est pour *jouer le rôle du scarecrow* non-seulement affublé d'une inénarrable défroque, mais encore défiguré par un horrible masque, chacun de ses mouvements à la descente de sa meule soulève des nuages de poussière, et il parsème la scène de la paille qui s'échappe de son corps.

Conception étrange, et dont l'impression reçue est si bizarre qu'on ne saurait l'analyser.

M. Hugh J. Ward arrive, dans son rôle de *Scarecrow* au repos, à l'immobilité la plus complète et dans la partie active du rôle donne bien le sentiment du côté fantastique de ce personnage de rêve.

M. Grace Palotta toujours aussi vive, aussi gracieuse, fut encore la charmante *Mary* de *The New Clown*.

MM. Reginald Wykeham *M. Dixon*, Robert Greig *Billy* furent les mêmes excell-nts interprètes que nous connûmes l'autre soir.

Nos compliments sincères à M. Arthur Eldred. En dehors de ses rôles qu'il tient toujours avec la plus grande aisance, cet acteur a un chic extraordinaire pour se maquiller.

Ce soir, 19 mars, *Mr. Hopkinson*; le 20, en matinée *When Knights were bold*, et le soir, *Fencing master*.

FOX

***

"Mr. Hopkinson" est la plus jolie comédie que la troupe Ward nous ait donnée jusqu'ici, avec "The Bachelor's honeymoon," la pièce d'ouverture de la saison.

C'est une fine satire de certains milieux aristocratiques modernes où l'on ne s'embarrasse plus de l'extraction des gens, et où non seulement on accueille le *parvenu* quel qu'il soit, mais où on le recherche même comme gendre s'il est riche, pour donner de l'éclat à un blason dédoré.

En l'espèce, M. Hopkinson est un ancien petit comptable, devenu riche par la suite, que la duchesse de Braceborough se propose de donner comme mari à Miss Thyra, fille du comte d'Addeton, un de ses amis dont la fortune est fort ébréchée.

Les manières du parvenu, devenu fiancé, détonnent évidemment dans le nouveau milieu social où il fréquente, et il faut tout l'esprit de lucre de ses futurs beaux-parents pour le supporter.

Heureusement que les choses n'iront pas jusqu'au bout. La jeune fille, plus écœurée de la vulgarité de son fiancé, que séduite par l'appat de sa fortune, ne songe qu'à le fuir. Elle y est aidée par lord Gawthorpe qui l'aime, et qu'elle aime aussi, quoique sans fortune. Le jour même de la cérémonie, alors que M. Hopkinson vient d'indigner tout le monde par ses manières à la conclusion du contrat de mariage et par sa façon de présenter son cadeau de noces, les deux jeunes gens surviennent en avouant qu'ils se sont mariés secrètement! Tableau.

Une fois le premier mouvement d'indignation passé, les parents s'aperçoivent que tout est pour le mieux; et quant à M. Hopkinson, que les fantaisies coûteuses de ses beaux-parents commençaient à fatiguer, il se console aisément en épousant la femme de chambre de sa future.

***

Comme toujours, M. Ward fut hors de pair dans le rôle de M. Hopkinson. Gestes, manières, accent, tout fut à propos pour nous donner la meilleure idée d'un parvenu grossier; les scènes drôles fourmillent, et d'un bout à l'autre il fut d'un comique irrésistible.

L'apoplectique comte d'Addleton fut merveilleusement rendu par M. Robert Greig qui n'avait jamais été si bien.

Les autres acteurs tinrent bien leur personnage.

Du côté femme, Miss Grace Palotta fut une duchesse fort séduisante, mais que l'envie de montrer par trop souvent son joli rire détourna, nous semble-t-il, quelque peu de la véritable interprétation de son rôle qui demandait plus de hauteur dédaigneuse.

Miss Baxter fut une fiancée à la fois douce et avisée.

En somme représentation excellente dans l'ensemble à laquelle un public toujours aussi nombreux fit le plus grand succès.

En matinée samedi. "The Scarecrow". En soirée : "The fencing master."

***

"THE FENCING MASTER"

Drame excellent et qui nous a montré la troupe Ward sous un jour tout

cultés qu'il a fréquemment fait surgirs Le recrutement se fait actuellement sur place.

Le recrutement des Chinois a été soumis à un tri sérieux. Et en dehors de la sélection dont les nouveaux recrutés ont été l'objet, on a procédé au Dépôt à un enseignement antérieur qui les a entraînés à l'exercice de leurs fonctions.

Le Président examine ensuite les statistiques des délits et, s'il a exprimé sa satisfaction sur l'état de la police, il regrette la recrudescence des cas délictueux; il y a de fréquentes comparutions en Cour Mixte et les prisons regorgent de prisonniers.

Il note en passant. pour ces derniers, la fâcheuse abolition des châtiments corporels et les conditions de travail. Il déclare que cette abolition est la cause de l'encombrement des prisons et de l'augmentation des délits. Mais que, grâce à l'entente de MM. le supérintendant de la police et l'ingénieur municipal, la main-d'œuvre des prisonniers sur les travaux des routes représente une somme des 26.000 taëls pour 1908 qui atteindra, il y en a bon espoir, 30.000 pour 1909.

3 °.—*Service Sanitaire.*—Le Président examine la question des *mesures préventives contre la Peste*: il ne faut pas écouter, dit-il, les gens qui parlent de "l'épouvantail de la Peste" et des "scies médicales". Une "catastrophe sanitaire" est toujours a craindre avec la Peste et il faut à tout prix l'éviter.

Puis il passe aux *Moustiques*, il dit en passant que le voisinage du Yang King Pang est cause de la campagne contre les moustiques; que leur suppression complète n'est pas et spérer dans un pays où es crecks et les marais présentent un champ de cultnre si favorables à ces déplorables insectes.

Enfin. après une allusion à ce qui est fait sur la Concsssion française à cet égard, il déclare qu'une vive campagne contre les moustiques sera menée par de service sanitaire avec les moyens dont il dispose.

4 ° —*Travaux publics.*—Le Président résume ce qui a été fait pour l'éclairage public, il déclare que les lignes de tramways sont complètement éclairées avec des lampes à arc.

Il dit ensuite que toutes les questions en suspens, entre le *M. C.* et la compagnie des tramways anglais ont été règlées de la plus satifaisante manière; que les termes d'un arrangement avec le tramways français ont été arrêtés pour le raccordement des deux lignes.

Puis il fait allusion à certaines difficultés qui auraient surgi du côté de la compagnie du gaz, il ajoute que l'au prochain l'état de cette question permettra au futur président d'en parler davantage.

5 °.—*Electricité.*—Le Président dit que cette société est une entreprise particulière aujourd'hui et que son intervention n'est pas strictement régulère, puisqu'elle a ses comptes particuliers. Néanmoins il est heureux de constater qu'après paiement de tous les intérêts, dépenses et charges diverses, il y a eu un profit fut déjà joué il y a six ans par l'A.. D C. avec le plus vif succès.

***

"When Knigt's were Bold" a eu, pour sa troisième représentation, le même succès que les deux premières. Eclat de rire d'un bout à l'autre de la soirée, applaudissements, rappels, toute la lyre. On se souviendra longtemps à Changhai du passage de la troupe Hugb. J. Ward.

En présence de ce succès, le directeur, M. Ward aurait, dit-on, l'intention de prolonger son séjour parmi nous. Rien n'est encore décidé à ce sujet mais il est probable qu'un arrangement interviendra qui permettra à l'excellente troupe de se produire dans la plupart des pièces de son répertoire.

Municipal Council

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES CONTRIBUABLES. DE LA CONCESSION INTERNATIONALE

La réunion générale annuelle des contribuables de la Concession Internationale a eu lieu mercredi 17 Mars à 3 hres soir.

Nous avons donné dans notre No. du 17 Mars le texte des différentes résolutions—il y en a seize—qui devront être soumises à cette assemblée. Dans notre No du 18, nous avons indiqué les amendements qui sont intervenus et les observations que ces résolutions ont soulevé au sein du *M. C.* lors de sa séance du 10 Mars 1909. Aujourd'hui nous allons passer rapidement sur chacune de ces résolutions qui ont été examinées et indiquer ce qui a été fait pour chacune d'elles.

Résolution I.—Election du président.—M. F. A. S. Bourre est élu.

Résolution II.—Election d'un secrétaire.—M. E. E. Allen est élu.

Résolution III, relative aux Règlements de la réunion.—Adoptée avec une modification au paragraphe N° 8, et sans discussion.

Résolution IV.—Rapports et Comptes de 1908. — Cette résolution englobe l'examen des différents services nécessitant les dépenses.

1° *S. V. C.* — La question des *Volontaires* appelle l'éloge de son précédent commandant M. Watson et celui de son nouveau M. Barnes. Puis, comme le *S. V. C.* est l'objet d'une résolution ultérieure, on ajourne le complément du compte-rendu à la discussion de cette Résolution XI.

2° *Police.* — La force publique se monte à 1.800 hommes.

Le recrutement des Étrangers a donné lieu comme d'habitude à quelques mécomptes qui apportent dans la police un certain pourcentage d'éléments peu désirables: les tares de ces gens ont échappé à la vigilance du Comité recruteur de la métropole. Ceci amène des démissions après un court temps de service. Il y a même eu des renvois à la métropole pour mauvaise conduite au cours du voyage.

Le recrutement des Indiens aux Inde. a dû être abandonné en raison des diffinouveau et, il faut le dire, tout à son avantage. L'intriguetient en peu de lignes.

Un noble italien, à la suite d'un duel malheureux, motivé par les prévenances intéressées d'un ami vis à vis de sa femme, a dû quitter l'Italie, ruiné, pour aller chercher fortune en Amérique. Il a emmené avec lui son bébé, qu'il a élevé, grâce à ses lecons comme maître d'armes. Le bébé a grandi, il a vingt et un ans c'est un artiste de talent mais fort gené dans ses études par le manque d'argent.

L'adversaire du père. est, lui aussi, venu en Amérique, avec son fils Les deux jeunes gens se lient et tombent amoureux de la même jeune fille Au cours d'une partie de cartes, où fils du maître d'armes a perdu de doit payer, l'autre jeune homme l'incite a faire un billet et à signer du nom de son père. Il refuse et le mauvais ami, profitant d'une circonstance fortuite, imite lui-même cette signature. On présente le billet au maître d'armes qui, tout en ne reconnaissant pas sa signature, craint que ce ne soit son fils qui ait fait le faux et promet de payer.

Tout se découvre pourtant à la fin. Le coupable est démasqué, les amoureux sont contents, c'est la fin classique eds drames, prévue par le spectateur mais qui fait toujours plai-ir On aime au théâtre voir la vertu récompensée et le vice puni et ceci fait honneur au public.

L'interprétation fut parfaite. M. Ward est décidément un artiste complet et qui s'estrévélé, samedi, sous un aspect nouveau pour ses fidèles. Il a atteint sans la moindre exagération. d'effets au maximum d'émotion. Dans sa scène du second acte où il se refuse à croire son fils coupoble du faux, il eut un succ s triomphal et mérité. Par quatre fois le rideau dut se relever et une sinpuième fois M. Ware dut revenir seul saleur le public.

A côté de lui, Miss Grace Palotta eut le plus franc succès. Elle fut au moment où elle apparaît, encadrée, peinture vivante, parfaite d'attitude et de neturel.

Le reste de l'interprétation, hommes et femmes, ne mérite que des compliments. Ce fut à notre sens, quoique le mélodrame ne soit pas notre faible, la meilleure représentation de la saison.

Ce soir à la demande du public "When Knights were Bold" la pièce au fou rire.

***

e succès de la troupee Hugh. J. Ward ne se ralentit pas. Que ce soit, comédié, vaudeville ou drame, la salle est comble et c'est le critérium sûr de l'intérêt du public.

Ce soir et demain "Young Mars. Winthrop" pièce à succès de Londres, après laquelle Miss Ruby Baxter dansera la danse de "Salome" qui fit courir tout Londres. A la matinée de samedi prochain "The Bachelor's Honeymoon la pi ce de début de la troupe à Changhaï.

***

L' A. D. C. annonce pour les 17. 20 et 22 avril "The Yeomen of the Guard" l'opéra comique de Gibert et Sullivan pour lequel des costumes spéciaux ont été commandés et qui aura une interprétation de choix. Cet opéra-comique

net de Taëls 58.000 et que le développement de la fourniture de lumière dépasse les estimations les plus optimistes de son distingué ingénieur. Le fait le moins remarquable n'a pas été la traction, qui a produit un revenu de Taëls 66.000, et dont l'augmentation continuera par suite du développement du service des tramways. Le prix de l'éclairage électrique domestique a diminué et l'usage industriel de la force électrique trouvera prochainement son application.

Il ne faut pas oublier qu'une nouvelle usine de production de force électrique va être édifiée : le terrain a été acheté Yangtszepoo road avec un grand frontage sur le fleuve.

6°.—*Questions générales.*—Le Président adresse ses remerciements au Corps Consulaire et au Consul-Doyen pour le concours personnel qu'ils ont constamment apporté au *M.C.*; mais il ajoute que s'il les remercie personnellement de leurs services, il ne peut en faire autant pour les résultats obtenus.

La transmission des lettres du *M. C.* demande toujours un temps considérable et, à l'appui, il cite une résolution relative aux architectes et aux constructions, approuvée par la réunion de l'année dernière qui n'a pas encore reçu de solution. Un code de règlements spéciaux, rédigé et approuvé par un comité d'architectes et d'ingénieurs, qui fut adopté par le *M. C.* en septembre dernier et transmis de suite au Corps Consulaire, est resté sans réponse ; il y a six moisque le Corps Consulaire est en possession des pièces.

7°.—*Comptes.*— Cet examen de chiffres ne présente pas pour nous un intérêt bien immédiat, aussi ne l'analyserons-nous pas. MM. Hutchinson, Drummond prirent tour à tour le parole sur ce sujet.

La résolution, qui a subi un léger amendement, soumise au vote, est adoptée à mains levées.

Résolution V.— Terrains et impôts fonciers.—Adoptée sans observations.

Résolution VI. — Budget estimatif pour 1909.

Le Budget est adopté,sauf une dépense de 70.000 taëls, prévue pour le pavage en bois de Nanking road, cet amendement a été voté après un discours de M. Drummond.

Résolution VII.—Le Yang-King-Pang. Cette question, traitée dans l'article de tête de notre numéro de ce jour, donne lieu à une chaude intervention de MM. Morgan Philipps et Wilkinson en faveur de la couverture.

La réunion est remise à vendredi prochain, 19 Mars, sans qu'un vote n'ait été émis sur la couverture du Yang-King-Pang.

La réunion générale annuelle des contribuables de la Concession Internationale dont la première séance avait eu lieu le 17 Mars à 3 hres du soir, s'est continuée les vendredi 19 et s'est terminée lundi 22 Mars.

Nous avons donné dans notre No. du 17 Mars le texte des différentes résolutions—il y en a seize—qui ont été soumises à cette assemblée.

Dans notre No du 18, nous avons indiqué les amendements qui sont intervenus et les observations que ces résolutions ont soulevées au sein du *M. C.* lors de sa séance du 10 Mars 1909.

Nous avons dans notre No du 19 Mars relaté ce qui avait été fait sur les six premières résolutions ; la 7ème (le Yang King Pang) n'ayant pas été terminée, à la séance du 19 Mars.

Aujourd'hui nous allons passer rapidement sur chacune des résolutions qui restaient et indiquer le résultat obtenu pour chacune d'elles.

REUNION DU 19 MARS.—

Résolution VII.—On continue la discussion de la couverture du Yang King Pang. C'est au tour des adversaires de la couverture à parler. On procède à un premier scrutin—*par tête* :

Pour la couverture .... 220 voix
Contre la couverture .... 180 voix
Puis à un second scrutin—*plural* :
Pour la couverture............. 311 voix
Contre la couverture .... 411 voix
La couverture est repoussée.

REUNION DU 22 MARS.

Avant de procéder à l'examen de la résolution qui suit celle du Yang King Pang votée à la réunion précédente, M. Landale, président du *M. C.*, déclare qu'il " peut promettre qu'on invitera un " comité de représentants des contribua- " bles à faire un rapport et des proposi- " tions en vue d'adopter une méthode " de voter plus pratique."

Cette déclaration a été sans doute provoquée par les protestations unanimes contre le vote du 19 Mars relatif au Yang King Pang qui a permis par un second vote de repousser la couverture, adoptée par le premier vote.

Résolution VIII.—Extension de la Concession internationale.—Il s'agit de la bande de terrain qui est entre le chemin de fer et Soutchéou Creek, depuis le cimetière cantonais jusqu'au *Hougkew Recreation ground.*

En présentant la résolution, M. Landale expose qu'il n'ignore pas les difficultés qu'elle présente. Quelques-uns disent : "le *Municipal Council* n'a-t-il pas assez à faire sans élargir sa sphère d'administration ?" Et d'autres : "Pourquoi ne pas laisser les Chinois diriger leurs propres affaires ?"

A cela, il répond que la résolution n'est pas faite dans un esprit d'agrandissement, mais afin de faire cesser les difficultés que l'administration a rencontrées de ce côté.

Si le *M. C.* se permet d'aborder cette proposition, c'est afin non pas d'empiéter sur les attributions du Corps diplomatique, mais de l'appuyer. Le corps des contribuables a, en effet, le droit, par l'art. VI des Règlements, de traiter ces questions.

Il montre ensuite que tant au point de vue des froissements entre polices qui ont lieu sur la ligne frontière actuelle, qu'au point de vue sanitaire il est bon que le Settlement englobe la bande de terrain en question. Et après avoir exposé le point de vue financier, M. Landale, met la proposition aux voix. Elle est passée à l'unanimité sauf une voix, celle du Dr Ferguson, directeur du *Shanghai Times.*

Résolution IX.—au sujet de la vente des lampes électriques.

Par 181 voix contre 131, la résolution est votée.

Résolution X. — Au sujet des maisons de jeu dans les ou en dehors des *limites* de la Concession Internationale. Il s'agit en l'espèce de l'*Alhambra* qui est sous la protection du Consulat espagnol. M. Landale déclare qu'au besoin il y aurait lieu à cet égard de faire des démarches auprès du gouvernement espagnol à Madrid, mais il spécifie bien que le jeu seul est visé.

La résolution est votée à l'unanimité.

Résolution XI.—Au sujet des immeubles et d'un hall de manœuvre pour le S. V. C. Cette résolution prise sur la demande des contribuables a été l'objet d'un amendement.

De la discussion ressort que le Town Hall qui devait servir de Drill Hall au *S.V.C.* est constamment occupé par des danses, des concerts, des auditions, etc et que pratiquement le *S.V.C.* n'a pas de club. En outre ce corps comprend aujourd'hui 841 personnes, alors qu'en 1903 il n'en avait que 341. Il est d'ailleurs impossible que le Town-Hall serve de Drill Hall et le rapport demande finalement que ce Drill Hall soit aménagé pour 1000 hommes avec un sol asphalté et qu'il ait environ 200 pieds sur 100.

La discussion fut assez longue en raison de la question financière liée à ce projet. Par vote à mains levées, la résolution est votée par environ 70 pour et entre 50 et 58 contre.

Résolution XII.— Election d'un commissaire foncier. — M. Cubitt est élu sans concurrent.

Résolution XIII.— Election des commissaires généraux pour l'hôpital général. — MM. E. Jenner Hogg, David Landale, A. Mc Leod et le Dr von Schab sont élus sans concurrent.

Résolution XIV.—Eligibilité au Municipal council.—Cette résolution après une assez longue discussion est votée à mains levées par 65 à 70 oui contre 48 non.

Résolution XV.—Présence des Electeurs aux séances du *M.C.*—Si l'on s'en souvient, à sa séance du 10 Mars, le *M. C.* avait déclaré que cette résolution était inutile et qu'elle devait être rejetée pour les mêmes raisons que fut rejetée l'an dernier la résolution relative à la Presse.

Cette résolution n'a donc pas été soumise au vote des contribuables.

Résolutions XVI.—Nomination d'un trésorier municipal.—Avec un amendement de M. Landale, par 56 voix contre 34 cette résolution est votée.

Après un vote de remerciements au Président, la dernière séance de la réunion des Contribuables se termina à 7 hres. 20.

L'abondance des matières nous avait obligé ces jours-ci à mettre de côté le rapport de M. le Capitaine Supérintendant de la Police internationale pour Février, paru dans la *Municipal Gazette*

du 17 Mars, nous en donnons un succinct résumé ci-dessous.

RAPPORT DE POLICE POUR FÉVRIER

Etat des forces de la Police au 28 février:

Officiers	8
Etrangers	224
Indiens	545
Chinois	979
Employés	64
Mafoos, Coolies, etc.	92
Total	1,894

Soldats chinois en armes. — Dans le courant de Février il y eut deux cas de soldats ou policiers chinois qui vinrent en armes sur la Concession internationale. Cet état de choses doit nécessiter des mesures strictes et sévères.

Le 23 Février à 8 heures 20 du matin, 180 soldats chinois armés à la moderne, tambour battant et clairon sonnant, ont parcouru la concession sans aucune permission et l'excuse invoquée que ces soldats étaient destinés à fournir une garde d'honneur au vice-roi de Nauking est tout-à-fait hors de la question.

Si la Police a des instructions pour empêcher la présence sur la Concession intrnationale de soldats isolés en armes, a fortiori faut-il, pour une troupe de soldats, une permission émanant du *M. C.* ou du supérintendant de la police.

Ces soldats chinois sont indisciplinés et ne respectent même pas leurs propres officiers, témoin les troubles récents de Nanking. Il est de notoriété publique que ces gens se révoltent brusquement, se livrent au pillage et massacrent ensuite leurs officiers.

C'est ce qu'il ne faut point oublier en prenant des mesures à leur égard, ces pseudo-troupes régulières sont trop sujettes à caution pour les tolérer sur la Concession internationale.

Il n'y a d'ailleurs aucune raison de supporter leur présence lorsque des hauts fonctionnaires chinois viennent à Changhaï. La police internationale peut pourvoir à cet escorte d'honneur aussi bien à pied qu'à cheval. D'autant plus que le service secret (detective Branch) doit déjà donner pour assurer la sûreté de leurs personnes.

La seule intention du supérintendant en appelant l'attention du *M. C.* sur cette forte violation et sur ce procédé regrettable est de montrer quelle responsabilité incomberait à la Police internationale en cas de troubles parmi ces soldats indisciplinés et les graves risques qu'ils feraient courir aux résidants s'ils se révoltaient sur la Concession internationale.

Le second cas d'irruption intempestive sur le Settlement par des fonctionnaires chinois s'est produit le 20 Février sur Ziccawei road. Les domestiques d'un résident furent mis en état d arrestation sur cette route, conduits devant le Magistrat chinois et passés à la bastonnade. Il faut bien considérer que si tels attentah sont perpétrés sur les domestiques des résidants, sans protestation du Corps consulaire, il n'y a pas de raison pour que les personnes des résidents n'en soient aussi victimes un jour.

à suivre

Nouvelles diverses

ARBITRAGE

D'après le *Hankow Daily News*, la réclamation des "Missions Etrangères" propriétaires de l'*Astor house* qui brûla dernièrement, contre l'Atlas Insurance Co et la Western Insurance Co, a été soumise à l'arbitrage de M. E. H. Fraser le 15 mars.

M. de Hees est représentant des Missions Etrangères.

ATTACHE MILITAIRE A TOKIO

M. Bertin, capitaine breveté au 105e rég. d'infanterie, stagiaire à l'état-major de l'armée (direction du service géographique), a été placé en activité, hors cadres, au titre du service d'état-major, nommé au poste d'attaché militaire à l'ambassade de la République française au Japon, en remplacement du colonel Corvisart, relevé de ces fonctions par la décision présidentielle du 9 Janvier 1909.

FLOTTE AMERICAINE DU PACIFIQUE

La croisière officielle de la flotte asiatique américaine (3ème escadre, flotte du Pacifique) comprendra l'itinéraire suivant :

Port	*Arrivée*		*Départ*	
Manila			Mars	10
Hongkong	Mars	13	„	27
Swatow	„	28	„	30
Amoy	„	31	Avril	2
Shanghai	Avril	5	„	15
Kobe	„	27	Mai	4
Yokohama	Mai	6	Juin	6
Hakodate	Juin	9	„	12
Vladivostock	„	14	„	21
Gensan				
Nagasaki	Juin	24	Juin	30
Woosung	Juillet	2	Juillet	3
Nankin	„	3	„	8
Kiukiang	„	8	„	11
Hankow	„	11	„	16
Wousung	„	20	„	22
Tsing Tau	„	24	„	27
Chemulpo	„	28	„	30
Chefoo	„	31	„	

La flotte est formée des croiseurs suivants: *Charleston, Denver, Chatanooya, Cleveland et Galveston.*

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

M. Lépissier, élève-interprète de la Légation de Pékin, qui était venu à Changhaï temporairement au Consulat général de France, pour la période des travaux de la Conférence internationale de l'opium, est parti samedi pour regagner son poste via Hankeou.

M. du Halgouett, secrétaire de la Légation de Pékin, est transféré à la Légation de Téhéran.

— M. Salignac de Fénelon, secrétaire de la Légation de Pékin, est transféré à la Légation de Washington.

— Le prince de Béarn est nommé secrétaire de la Légation de Pékin.

***

Grande-Bretagne—Sir Alexandre Hosie est nommé consul gén ral d'Angleterre pour les provinces du Tchili et du Chansi avec r sidence à Tientsin.

— M. Prierre Essex O'Brien Butler, consul gén ral pour la province du Szechouan avec résidence à Tchengtou.

— M. Richard Howard Mortimore, consul de la préfecture de Tengchou Fou, dans la province du Chantoung avec résidence à Tchefou.

— M. Edward Thedore Chalmers Werner, consul pour le district de Kioukiang, avec r sidence à Kioukiang.

— M. Ambrose John Sundius, consul pour le district d'Amoy, avec résidence à Amoy.

— M. Walter James Clennel, consul pour la préfecture de Tchintchou, et pour la préfecture de Fengtien, frontière sud et nord du district de Hai Ch'eng, avec résidence à Newchwang.

— M. Herbert Coffe, consul pour le district de Ouhou avec résidence à Ouhou

— M. Ernest Colville Collins Wilton pour le district de Tchangsha.

— M. Frederick Edgar Wilkinson, consul pour le district de Kiungtchéou et Pakhoi, avec résidence à Kiungtchéou.

— M. Berthold George Tours, consul pour le district de Tegyueh, avec résidence à Ten yueh.

— MM. Herbert Allan Otnewill, Victor, Laurent Savage, Bertram Giles Bert e Twyman Sidney Francis Mayers, Sidney Barton, et John Langford Smith sont nommés vice-consuls en Chine,

***

Les dernières nouvelles reçues par transsibérien nous informent que M. Ratard est nommé ministre de France à Bangkok, en remplacement de M. de Margerie nommé ministre à Pékin. M. Ratard rejoindra son poste dans un mois.

L'OPIUM DANS LE KOUEITCHEOU

Ce qui suit est la copie d'un télégramme envoyé par le Gouverneur d'Anhui à S. E. Tuan Fang.

Au vice roi Tuan, Nanking —Depuis quelque temps j'ai appris que certaines remarques désagréables avaient été faites à la Commission internationale de l'opium, relativement à l'interdiction de la culture du pavot dans le Koueitchéou. Comme l'affaire est de l'intérêt de l'Empire entier, je me hâte de télégraphier au gouvermeur de cette province pour enquêter sur ce point.

Je reçois à présent une réponse de S.E. Pang disant que le Koueitchéou est noté comme une province productrice d'opium mais que, d'autre part, il est excessivement pauvre et stérile. On y a appplíqué les mêmes mesures que dans les autres provinces pour la suppression de la culture du pavot.

Des ordres stricts ont été publiés à cet effet et le dernier hiver, des délégués ont été partout envoyés pour coopérer avec les autorités locales et surveiller l'exécution par le peuple des ordres donnés.

Des enquêtes secrètes ont été faites pour la réduction des champs de culture de pavots et le résultat a donné un maximum de 80 % et un minimum de 60 %.

Il se peut cependant que, dans quelques endroits, écartés des routes, il y ait encore des cultures où les enquêtes convenables n'ont pu être menées, que le peuple ait planté de nouveau du pavot là où il avait été arraché, mais il est peu probable que cette année semblable fait se produise encore.

Je trouve que le Koueitchéou et le Yunam sont les meilleures provinces pour la production de l'opium.

L'hiver dernier le peuple de ces provinces prétendait que les autorités s'employaient activement pour coopérer à la supression de la culture du pavot et qu'elles y déployaient une activité réelle et même un véritable zèle.

S. E. Pang pense que les pays étrangers doivent avoir été mal informées sur ce sujet : il demande que ces faits soient publiés pour qu'ils dispersent tout doute à cet égard.

LA TOYO KISEN KAISA

Nous avons déjà attiré l'attention sur ce fait que les actions de la *Toyo Kisen Kaisha* (dont le prix est de 50 *yen*) sont cotées plus bas sur le marché financier que même les actions de la très connue compagnie *Dai Nippon Sugar Refining*.

Le prix des actions de la compagnie de navigation était le 15 Mars de 17 yen 55 et ceux de la Raffinerie de sucre de 22 yen 65.

La raison de ce fait provient partiellement de ce que, pendant que le sort de la Raffinerie est encore dans l'attente ou l'éventualité d'un changement quelconque, la compagnie de navigation, elle, se trouve en présence d'une dépression commerciale des plus accentuées.

Cette dernière entreprise a éprouvé une perte de 800.000 yen pendant le semestre finissant le 30 septembre 1908, et ses opérations, pendant le trimestre finissant le 31 Mars 1909, ont été si peu fructueuses qu'elle s'est trouvée dans la nécessité de faire un report pour cette perte : elle s'est vue dans l'impossibilité de donner un dividende. Les gros intérêts que pourrait procurer à cette compagnie l'ouverture de la ligne sur l'Amérique du Sud sont eux-mêmes une question qui ne peut être encore solutionnée par l'affirmative.

Néanmoins les directeurs montrent une attitude énergique. Ils déclarent être en pourparlers pour obtenir une promesse de subsides des gouvernements de Mexico et des autres républiques américaines et en outre que le *Hongkong Maru* et le *America Maru* seront bientôt utilisés sur ces lignes.

LE SERVICE CONSULAIRE ALLEMAND

CRITIQUES DU REICHSTAG

Une intéressante discussion sur l'efficacité du Service Consulaire Allemand a eu lieu, le mois dernnier au Reichstag à l'une des séances du Comité du Budget.

Plusieurs députés représentant le parti clérical ultramontain se sont plaints de ce que les fonctionnaires et les consuls allemands ne travaillent que peu de temps. Il fut affirmé que les services consulaires anglais travaillent d une façon plus efficace que ceux des services allemands.

A Changhaï, par exemple, le Consulat anglais compte un personnel de huit fonctionnaires tandis que le Consulat allemand en compte treize sans arriver pour cela à de meilleurs résultats.

Il a été mentionné que les Consulats allemands en plusieurs villes, par exemple Yokohama, sont assistés d'attachés commerciaux. Cette organisation fut sévèrement critiquée par les représentants de tous les partis parce que les Consuls, estime-t on, doivent être eux-mêmes expérimentés en matière commerciale avant d'obtenir leur nomination.

Le Comité décida de réduire de £. 5.000 le crédit demandé pour les services consulaires, à seule fin de montrer son mécontentement des résultats généraux obtenus dans les intérêts du commerce allemand.

EXPULSION DE JAPONAIS A VLADIVOSTOCK

Depuis quelque temps circulent de vagues rumeurs, relativement à l'expulsion de certains sujets japonais qui ont subitement reçu l'ordre de quitter Vladivostock.

L'un d'eux, M. Ohara Chiyotaro, qui vient d'arriver à Nagasaki, a raconté son histoire au représentant du *Mainichi Dempo*.

Il dit, suivant la traduction du *Daily Mail* que, lorsque l'ordre de quitter la ville lui fut donné, il ne lui restait qu'une heure de temps avant le départ du navire *Lycemoon* : on l'informa en outre que, faute d'exécuter cet ordre, il serait obligé par la force d'y obtempérer.

Le Consul japonais protesta, sans que d'autre solution, que celle d'obéir à l'expulsion, n'intervint.

M. Ohara rapporte que trois autres sujets japonais furent compris dans cet ordre et que les autorités russes, étant dans l'impossibilité de trouver ceux qui en étaient l'objet, demandèrent au Consul japonais de les y aider, celui-ci refusa de s'y prêter.

Ce singulier procédé du gouverneur de Vladivostock est attribué par M. Ohara aux machinations d'une forte clique de Coréens qui sont anti-japonais et qui habitent Vladivostock, mais le public est peu disposé à croire en cette explication.

Il doit y avoir quelqu'autre raison pour qu'il ait été pris une mesure aussi rigoureuse pour expulser péremptoirement les sujets d'une puissance amie, dont la présence n'est pas opposée aux traités en vigueur.

LE CHEMIN DE FER CHANGHAI-HANGTCHEOU-NINGPO

Comme corollaire au télégramme que nous traduisons dans ceux de l'*Ostasiatische Lloyd* nous donnons ci-dessous des extraits d'un télégramme envoyé en Angleterre par le correspondant du *Times* à Péking, à la date du 17 février 1909.

"Je viens de rentrer d'une tournée d'inspection avec un ingénieur anglais sur les travaux du chemin de fer Changhai-Hangtchéou-Ningpo pour lequel les souscripteurs anglais ont prêté à la Chine £.: 1.500.000.

"Il doit être rappelé que le contrat d'emprunt fut signé le 6 Mars 1908 par le Ministre des communications (le *Yeou-tchoan-pou*) et les représentants des communautés anglaise et chinoise. Les travaux devaient être terminés en trois ans, le contrôle du chemin de fer devait être entièrement aux mains du gouvernement impérial chinois. Les matériaux devaient être l'objet d'un appel d'offres et les autres fournitures à qualité égale devaient être d'origine anglaise. Il devait y avoir un ingénieur en chef anglais qui devait être consulté pour la nomination et le licenciement du personnel technique.

"C'est avec regret que j'ai à rapporter que les conditions du contrat d'emprunt ont été violées, les fonds de cet emprunt sont dilapidés et les intérêts des porteurs d'actions anglais sont en péril.

"Au moment où le contrat fut signé, le travail sur la ligne projetée fut conduit à tort et à travers pendant deux ans par les deux compagnies provinciales, celle du chemin de fer du Kiangsiu et celle du chemin de fer de Tchekiang, dont le capital est d'environ à elles deux de £: 800.000. Seuls des Chinois peuvent être porteurs d'actions et employés dans ces deux compagnies.

"Avec une patriotique énergie ces Compagnies s'opposèrent à la signature de la Chine au bas du contrat d'emprunt avec les Etrangers; mais elles se se rallièrent à un arrangement qui permettait que cet emprunt leur soit transféré pour leur permettre de mener à terme leur entreprise.

"Par décision impériale, datée du 15 Avril 1908, le *Yeou Tchoan-pou* rejeta l'arrangement anglais et déclara que l'entreprise de ce chemin de fer serait entièrement sous une direction privée non officielle et que les livres des Compagnies ne seraient pas inspectés.

"L'effet de cette décision fut déplorable. La plus importante stipulation du contrat d'emprunt se trouvait violée."

Le correspondant du *Times* expose alors l'état des travaux et les détaille. L'entreprise est conduite de la plus mauvaise façon, les fonds sont dilapidés.

Le capital d'origine chinoise est épuisé et les porteurs d'actions voyant que l'entreprise ne sera d'aucun profit ont récemment offert leurs parts en vente à 70 % de leur valeur nominale.

"En fait, il devrait y avoir un chef ingénieur anglais; il existe, mais, appointé par le *Yeou-tchoan-pou*, les compagnies

ne veulent pas le reconnaître. Il n'a aucune autorité et ne peut pas intervenir dans la construction de la ligne, pas plus que pour empêcher les bévues qui se commettent Il n'y a que des Chinois qui soient employés.

"L'ingénieur chinois de la section du Kiangsou n'a que quelque rudimentaire connaissance de son métier; quant à celui de la section du Tchékiang, il est me peu moins incompétent, car il a suivi pendant un an des cours en Californie . c'est un beau-fils du Directeur de la compagnie. Un soi-disant ingénieur, qui a sous son contrôle 20 milles de voie, mais qui ne connaît rien à son métier, touche des appointements par ce qu il est le favori du Directeur de la compagnie.

"La construction de la ligne présente toutes les malfaçons possibles. Les ponts ne sont pas sûrs.

. "Les rails d'origine chinoise sont de mode surannée.... etc, etc."

Bref le correspondant du *Times* fait le procès de la direction actuelle et il ajoute: "Le matériel anglais n'a été utilisé que dans une très petite proportion. On a laissé de côté toute préférence pour ce matériel en cas de qualité égale."

cIl fait ensuite la critique des ponts nstruits par les Chinois. o

Les fonds d'origine chinoise sont ptuisés, c'est donc l'argent anglais qui ées à présent dilapidé.

Un document officiel lui permet d'affirmer que sur les £.: 1 500.000 souscrites en Angleterre aux termes du contrat, il n'y a eu que £. 355.000 qui restèrent en Angleterre pour des achats de matériel, le reste a été transféré à la *Hongkong and Shanghai Bank* où, aux termes du contrat d'emprunt, l'argent doit être en dépôt.

Mais, au mépris de ce contrat, qui détermine que les bons de dépenses doivent être justifiées et accompagnés de certificats indiquant la nature et le coût du travail payé, le *Yeou Tchoan-pou* a, à la fin de Janvier, retiré Tls. 1.850.000 en dix-huit réquisitions pour les placer dans des banques chinoises. Les réquisitions portant simplement que l'argent était nécessaire pour l'exécution de la ligne ou les ponts: aucun certificat ne les accompagne. Il est présumable que ces retraits vont se continuer jusqu'à ce que le dépôt soit épuisé.

Au moment où s'effectuaient ces retraits, Tcheng Pie et dix-sept membres du personnel du *Yeou-Tchoan-pou* furent mis en accusation pour corruption. Récemment Tcheng Pie fut destitué.

Les actionnaires anglais ont souscrit £.: 1.500.000 pour la construction, sous la surveillance anglaise, d'une ligne destinée à desservir de populeuses cités. Certes ils ne les auraient pas souscrites s'ils avaient pu savoir qu'on en fit l'usage que l'on sait et que l'argent fut déposé dans des banques chinoises d'une sûreté aléatoire.

Le correspondant du *Times* termine en émettant l'espoir que le Gouvernement anglais fera toute démarche pour sauvegarder les intérêts de ses nationaux qui ont prêté leurs fonds pour la construction d'une ligne de chemin de fer sérieusement entreprise et construite, et aussi pour aider le commerce anglais et non celui de ses concurrents commerciaux.

Il ajoute qu'il y avait nécessité de dévoiler cette situation au moment où sont en cours des négociatiens pour faire un prêt à la Chine pour le chemin de fer Canton-Hankéou, emprunt de plusieurs millions de monnaie anglaise, dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus.

MANDCHOURIE

Nous traduisons, de notre confrère *Manshu Nichinichi Shimbun*, les nouvelles de Dairen (Dalny) ci-dessous, en date du 13 Mars 1909.

EXPORTATION DU MILLET

Il résulte, d'un entretien qu'a eu le ministre japonais à Pékin, que le Gouvernement chinois consent à permettre l'exportation du millet, produit en Mandchourie sous les mêmes conditions que la permission déjà accordée pour le blé et le sorgho. En effet, si des lois en interdisent aussi l'exportation, elles sont en suspens en ce moment, mais peuvent, si la nécessité s'en fait sentir, revenir en vigueur. Les Douanes ont été avisées en conséquence.

BONNE NOUVELLE POUR LES PAUVRES GENS

La succursale mandchourienne de la Croix Rouge japonaise, qui n'avait donné ses soins aux pauvres gens jusqu'à ce jour qu'en son hôpital de Port Arthur, a été à même d'étendre la sphère de son œuvre bienfaisante, grâce à un arrangement avec la compagnie des chemins de fer sud-mandchouriens. Cette compagnie délivre des tickets gratuits pour les gens pauvres qui vont en traitement en cet hôpital ou pour y recevoir des soins.

LA LIGNE ANTOUNG-MOUKDEN

Des arrangements préliminaires, dont les discussions se poursuivaient à Moukden entre les représentants du ministère des Postes et Voies et ceux de la *S.M.R. Cy.* au sujet de l'achat des terrains nécessaires à la construction de la ligne Antoung-Moukden, ont été virtuellement pris.

Les délégués sont sur le point de partir entemble pour inspecter les terrains nécessaires.

VIVE DEMANDE DE SACS NEUFS EN GUNNY

La Cie du chemin de fer sud manchourien dans un récent avis, déconseille l'usage de vieux sacs de gunny (natte de jonc). Il s'en est naturellement suivi un plus forte demande pour la fourniture de ces sacs neufs. Et en raison du continuel traffic entre le Japon et Changhaï, il semble qu'il ne sera pas possible de satisfaire à la demande. Les prix ont déjà considérablement augmenté.

PLUS DE 400.000 TONNES DE HARICOTS

Il y a déjà eu 400.000 tonnes de haricots transportés de l'intérieur à Dairen, depuis le commencement de la saison et pourtant il semble que ce chiffre soit encore loin d'avoir épuisé l'abondante production de l'année dernière. D'après des estimations raisonnables, le stock pourrait encore alimenter le marché d'au moins la moitié.

Ce trafic assurera des affaires au chemin de fer jusqu'à ce que les pluies commencent.

UN NOUVEAU RÉSERVOIR À PÉTROLE

La *Standard Oil Co.* de New-York va, sous la direction de M. V. G. Lyman son directeur à Tchefou, commencer les travaux de son réservoir à pétrole sur l emplacement choisi à l'extrêmité Est du quai de l'Est sur la berge,

MOULINS A HARICOTS

Il y a plus de vingt contrats faits pour les baux des lots de terrains, comprenant environ en tout 40.000 *tsubo* et situés autour de l'*Army Memorial*, au-dessus des Wharfs. Les bénéficiaires, d'un commun accord, ont choisi spécialement ce site comme le meilleur pour les moulins à haricots qu'ils ont l'intention d'y installer. L'administration des services civils est entrée en pourparlers avec les autorités militaires qui détiennent ces terrains.

LOTS A LOUER DANS LES BONS QUARTIERS

Des lots dans les quartiers propres à des résidences sont offerts en location sur une surface totale de 4.000 *Tsubo* tout-à-fait au Nord de North Square, ceux auxquels ces terrains conviendraient peuvent s'adresser à la *S. M. R. Cy.*

CONGRES DE COMMERÇANTS

Sur l'initiative de l'Association des commerçants de Dairen, un Congrès des organisations sœurs, existant le long de la ligne du *S. M. R.*, se tiendra à Dairen avant la fin de ce mois pour discuter leurs intérêts communs.

NOUVEAU CUTTER DE SURVEILLANCE

Le *Ryoka Maru*, le nouveau cotre de 130 tonnes, appartenant au bureau de la Marine de Dairen, est parti jeudi dernier 11 Mars tout neuf et tout pimpant.

PROCHAIN DEPART DE L'AKAGI

Le navire de guerre *Akagi*, de la Marine impériale japonais, qui hiverna à Yingkow, va, d'un moment à l'autre, partir pour un passage temporaire au bassin le 7 du mois prochain. Mais auparavant une soirée d'adieu sera donnée à bord la semaine de son départ.

VISITE D'OFFICIERS FRANÇAIS

On attend à Liaoyang le 29 Mars plusieurs officiers français des troupes du Nord de la Chine qui viennent visiter les champs de bataille de la guerre russo-japonaise.

PROJET D'ECOLE DE HAUTE INDUSTRIE

L'emplacement choisi pour cette école projetée à Port-Arthur comprend environ 33.000 tsubo de terrains plantés d'arbres et dont les bâtiments sont actuellement occupés pour les services de la marine. Ces locaux vont être aménagés en salles de classe et en dortoirs pour 800 pensionnaires. D'après le plan actuel, il n'y aurait à construire qu'un atelier d'expérience, deux laboratoires et une salle à manger avec cuisine. Les aménagements seront terminés cette année et l'école sera ouverte pour septembre prochain.

NOUVEAUX LOCAUX TEMPORAIRES DE L'HOTEL YAMATO

Des nouveaux changements ont été commencés le 9 Mars aux locaux provisoires de l'hôtel Yamato et seront terminés pour le 20 Avril prochain. L'établissement, après ces changements, pourra disposer de 36 chambres à coucher, tandis qu'auparavant il n'y en avait que 20; les incommodes bâtiments actuels seront remplacés par l'hôtel proprement dit et deux annexes.

LES WHARFS DE DAIREN (DALNY)

Les travaux de reconstruction du wharf de l'Est, que le mauvais temps de la saison d'hiver avaient interrompus, vont être repris.

Il paraît qu'un emplacement donnant sur le quai serait réservé pour des magasins de vente, sans toutefois que cela puisse gêner la manutention des marchandises.

En dehors du personnel régulier japonais, les wharfs de Dairen emploient plus de 2000 coulis qui s'y rendent journellement venant de Shao-kang-tzu. Leur salaire atteint mensuellement, dit-on, 40.000, *yen*.

Ces gens se répartissaient autrefois dans l'une ou l'autre des différentes escouades de coulis formées et sous la direction de chefs d'équipes qui eux-mêmes sont sous les ordres des intermédiaires entre les coulis et l'administration du wharf. Ce mode de procéder a été dernièrement, sous l'influence de la cie des wharfs, abandonné et les coulis sont actuellement directement sous le contrôle des wharfs. Dans un sentiment de sollicitude pour la santé et le bien-être de ces travailleurs l'administration des Wharfs a même récemment décidé que des logements pour les abriter seraient édifiés à leur intention.

L'USINE DES EAUX DE YINGKOW

Les travaux en cours pour l'usine des eaux de Yingkow y compris les réservoirs et le logement du gardien seront bientôt terminés. Cette usine fonctionnera aussitôt que le Liao ne charriera plus de glace. On s'attend à ce qu'elle puisse être mise en service vers le mois de Mai.

TELEGRAMMES DE SEOUL

Les travaux de draguage du port de Tchemulpo vont instamment commencer.

Une firme chinoise de cette ville aurait dit-on, acheté la récolte complète de l'année dernière *de Ginseng* (plante médicinale) soit pour environ 500.000 *Yen*; cette récolte vient presque tout entière de Kaijo.

ACCOMPLISSEMENT DU PROGRAMME FERRE DE LA S.M.R. CY.

Depuis son installation la *South Mandshuria Railway Cy.* a déployé la plus vive énergie pour la construction de ses voies ferrées et les aménagements sanitaires de toutes ses branches notamment à Liaoyang, à Chienchinchai, Moukden, Tiehling, Kunchuling et Changchun. On s'attend à ce que d'ici la fin de l'année la majeure partie des travaux soit menée à bonne fin comme il était prévu à l'origine.

NOTABLES AUGMENTATION DU TRAFIC

Les statistiques de la S. M. R. Cy. parues le 25 Janvier ont indiqué une notable augmentation de son trafic. Au cours de Février il y eut encore augmentation car au lieu des 150 000 tonnes de Janvier il y en eut 160.000: ce qui indique une augmentation de plus de 600 tonnes par jour.

L'HOTEL YAMATO

Cet hôtel dont nous parlons ci-dessus aura sa place définitive en face le *Central Circle* à l'Est des bureaux des services Civils. Les futurs bâtiments dont les plans sont terminés seront aussi solides que d'aspect élégant et ils réaliseront le plus bel hôtel de l'Extrême-Orient.

LE KOBE MARU

A présent que l'hiver à Changhaï est terminé, le *Kobé Maru* partira toujours de Dairén à 2 hres du soir précises à dater du Lundi 15 Mars.

15.000.000 DE BRIQUES!

Au cours de la saison de construction à Dalny, la demande locale pour les briques est estimée à 15.000.000 tant la fièvre du bâtiment se fait ici sentir. Il y a en stock environ un tiers de ce chiffre.

LA DEMANDE DE CHARBON A LIAOYANG

Il y a eu, à Liaoyang et aux environ 41 distilleries et moulins à grains qui se sont mis à se servir du charbon comme combustible au lieu de paille de sorgho: celle-ci tend à être entièrement supplantée par le charbon. Ces usines, pense-t-on, en consommeront environ 20,000 tonnes.

NOUVEAU NAVIRE

La *Osaka Shosen Kaisha* qui dessert la ligne Dairen-Yokohama a remplacé le *Soshu Maru* par le *Ke lung Maru* qui est arrivé lundi 8 Mars pour la première fois d'Osaka.

RAPPORTS SUR LES TROIS PROVINCES DE L'EST CHINOIS

Les autorités vice-royales à Moukden ont, paraît-il, donné des instructions aux préfets et sous-préfets, de leur soumettre un projet d'arpentage des limites de leurs districts respectifs donnant les dimensions et le relief topographiques, d'autre part les ressources naturelles, telles que les mines, forêts, etc devront être aussi mentionnées. Ces rapports seraient réunis comme matériaux d'un ouvrage de géographie sur les trois provinces de l'Est Chinois qui est en préparation.

MINES DANS LE LIN KIANG

M. Hu, directeur général chinois de la *Yalu Lumber Co.* est récemment rentré d'Antoung où il fit un tour d'inspection dans le district de Lin kiang: ce district est situé au Nord du Yalou.

Cette contrée, très bien peuplée d'une part, est très riche en mines qui sont actuellement exploitées, avec de primitives méthodes, par les Chinois qui en tirent néanmoins un profit rémunérateur.

Le Bureau des Mines de la vice-royauté à Moukden aurait l'intention d'y établir une succursale en vue d'exploiter ces mines avec un outillage moderne: les résultats d'une enquête technique sont attendus pour garantir cette entreprise.

LE LABORATOIRE CENTRAL DE DALNY.

Ce laboratoire peut être complimenté pour les résultats suivis d'intérêts dont il semble avoir été l'auteur non seulement pour les entreprises des capitalistes locaux, mais encore pour les cercles étrangers d'affaires du Nord de la Chine. On dit que les recherches qui s'y poursuivent sont suivies de très pr s.

REPRISE DU COMMERCE SINO-JAPONAIS.—Une reprise générale a été remarquée depuis peu dans les affaires d'exportation entre la Chine et le Japon. Spécialement dans le nord de la Chine, avec le retour de la saison des affaires, une salutaire réaction semble devoir suivre la longue accalmie de la dépression. La demande pour les allumettes en particulier, les articles de coton, la verrerie et autres a été exceptionnellement abondante.

Le *Santo Maru* et le *Fukushu Maru* qui sont partis il y a quelques jours de Kobé pour Takou et Tientsin pour leur premier voyage de la saison étaient bondés de marchandises.

LA FARINE DANS LE NORD MANDCHOURIEN

Plus d'une cause a concouru au raffermissement du marché des grains: dans la Chine du Nord, cette saison et en a fait monter les prix par sauts et par bonds. Cela a donné un moyen d'entrée pour l'importation de la farine qui s'est lancée dans toutes les directions, surenchérissant les produits locaux. Il est à craindre qu'un certain nombre de moulins à farine ne soient bientôt forcés de chômer.

NOUVEL HORAIRE D'ETE A DATER DU IER MAI

En correpondance avec le chemin de fer de l'Est Chinois, la *S. M. R. Co*, mettra eu vigueur à dater du 1er Mai prochain le nouvel horaire d'été.

Le service express qui ne fonctionne actuellement que bi-hebdomadairement fonctionnera trois fois par semaine, en sorte qu'il puisse correspondre avec chaque Express transsibérien partant dans les deux directions. Avec ce nouvel horaire, les express tri-hebdomadaires quitteront Dairen à 9 h. ½ du matin les dimanches, mardis et vendredis et devront être rendus à Changchun le matin du cinquième jour suivant, donnant un gain de une heure et demie sur le présent horaire.

Les trains de la ligne Est chinois quitteront Changchun a 6 hres 55 du matin pour Harbin et y arriveront à 3 h. du soir en correspondance avec l'Express transsibérien qui part à 4 h. 10 du soir pour St. Pétersbourg le samedi et pour Moscou les lundis et mercredis; ce dernier est le train de luxe international.

D'autre part, les Express russes venant de St. Pétersbourg et de Moscou ainsi que le train de luxe international de Moscou arriveront à Harbin à 10 hres 55 du matin les lundis, mercredis et vendredis. Quittant Harbin le matin du neuvième jour, les trains correspondants arriveront à 5 hres 37 de l'après midi en correspondance avec l'express Sud-Mandchourien tri-hebdomadaire qui partira de Changchun à 10 hres du soir

les mardis, jeudis et samedis et arriveront à Dairen (Dalny) le soir suivant à 5 hres 30.

Pour récapituler le nouvel horaire de l'express tri-hebdomadaire de la ligne sud Mandchourienne, qui sont en correspondance à Changchun et Harbin, nous donnons le tableau suivant.

FRONTIERE NORD

(*Dimanche, Mardi, Vendredi*)

Départ.—Dairen....... 9.30 a.m.
Arrivée.—Changchun 5 a.m., le jour suivant
Départ.— „ 6.55 a.m. pour Harbin qui est de 23 minutes plus tôt que la *S.M.R. Cie.*
Arrivée.—Harbin...... 3 p.m.
Départ.— „ ...... 4.10 p.m. pour Europe.

FRONTIERE SUD

(*Mardi, Jeudi et samedi*)

Départ.—Harbin...... 9 a.m.
Arrivée.—Changchun 5.37 p.m. par la *S.M.R.Cy.*
Départ.— „ 10 p.m.
Arrivée.—Dairen...... 5.30 a.m. le jour suivant

Il n'y a pas de changement dans l'horaire des départs du *Kobé Maru* sur la ligne Dairen-Changhai : le navire quitte Dairen les lundis, arrive à Changhaï les mercredis, le quitte les vendredis et revient à Dairen les dimanches matins.

ECHOS DE TIENTSIN

Mme Marcel van Lerberghe, actuellement en villégiature au Japon, a mis heureusement au monde le 13 ct., un petit garçon, M. et Mme van Lerbergh prient leurs amis de bien vouloir considérer cette note comme un faire part.

—Plusieurs officiers et une centaine de soldats allemands ont quitté Tientsin le 15 ct. pour rentrer en Europe.

—Huit officiers français du Corps d'Occupation sous la direction du général Sucillon, vont accomplir un voyage d'études en Mandchourie où ils visiteront quelques champs de bataille illustrés par la guerre russo-japonaise. Ce groupe d'officiers quittera Tientsin le 25 mars prochain et sera de retour vers le 8 avril. Nous croyons savoir que les officiers suivants prendront part à ce voyage : commandant Pernod, capitaine Roux, chef d'état major ; capitaine Tardieu ; capitaine Truptil ; lieutenant Simonet, officier d'ordonnance du général et lieutenant Bardonnenche.

— La colonie tientsinoise assistera aujourd'hui à de nombreux départs parmi lesquels ceux de Mme Kniping, femme du consul d'Allemagne qui se rend en Italie pour rétablir sa santé ; de Mme Rognon ; du pharmacien et de Mme Duval et du lieutenant Joly. Tous ces voyageurs se rendent en Europe via Sibérie.

C. de T.

***

Nous comptons dans la concession un Français de plus, M. Caissial, frère de l'ingénieur bien connu d'Hankeou, arrivé il y quelques jours. Nous lui présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

***

Au dire de certains commerçants chinois de la cité, la dette des diverses maisons de commerce chinoises de Tientsin, envers les maisons européennes, serait de Tls, 14.000.000. C'est un chiffre respectable et qui donne à méditer— *E. de T.*

***

De nombreux amis accompagnaient à la gare, le 14 mars, M. Grégoire, directeur de la compagnie des Tramways, qui, comme nous l'avions annoncé, partait en congé pour l'Europe viâ Japon.

— La température à Tientsin, loin de s'améliorer, devient de plus en plus rigoureuse. Aujourd'hui le Pei-Ho charrie des glaçons et on craint presque qu'il ne soit pris de nouveau.

L'ouverture du "Tientsin Rowing Club", qui devait avoir lieu le 15 mars a été ajournée.

—Avant-hier matin, les troupes allemandes de Pékin sont arrivées à Tientsin, où elles ont été reçues par de nombreux officiers et soldats de la garnison de Tientsin et accompagnées par la fanfare jusqu'à la caserne.

Les troupes allemandes, dont le départ avait été annoncé, se sont embarquées hier matin. *E. de T.*

- On va fonder à Fei-tch'oen une douane.

— La Cour aurait ordonné télégraphiquement à S. E. Siu Che-tch ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, de se hâter de venir à Pékin. Mais celui-ci craint le s'y rendre.

Rapport consulaire

Conseils pratiques à nos industriels et commerçants

CRÉATION DE COMPTOIRS FRANCO-CHINOIS

On connaît le système préconisé par feu M. Demolins pour le développement du commerce français à l'étranger : plusieurs maisons fabriquant "des articles similaires, mais qui ne se concurrencent pas entre eux", se groupent en vue d'une représentation commune, elles confient celle-ci à des personnes connaissant la langue et les usages des pays où il y a lieu de créer des agences, elles leur donnent, en plus d'une commission raisonnable, des appointements fixes, plutôt modestes pour certaines régions où la vie est de plus en plus chère et qui ne seront évidemment point superflus dans les premières années. Ce système ne peut manquer de donner de bons résultats en Chine comme ailleurs, condition — bien entendu — que les mandataires chinois aient de l'entrejent, soient actifs et consciencieux.

Mais, il n'est plus rare aujourd'hui, les communications avec l'Extrême-Orient étant devenues si faciles, de rencontrer là bas des jeunes gens qui sont diplômés, versés dans les questions commerciales et possèdent, par surcroit, un petit capital qu'ils désirent faire fructifier eux-mêmes. Ils entendent recueillir personnellement tous les bénéfices de leurs entreprises et garder leur pleine indépendance. Ces jeunes gens s'établissent donc à leur compte sur la place qui leur paraît offrir le plus de débouchés à nos produits, et il arrive parfois qu'ils éprouvent des déceptions : les résultats acquis ne répondent pas toujours aux efforts courageusement faits, aux belles espérances qu'on avait conçues.

A quoi cela tient-il ?

La plupart du temps, à ce que ces jeunes gens n'ont pas ou pas assez de relations dans le monde des affaires chinois, à ce qu'il sont peu au courant des besoins, des goûts de la cleintèle chinoise, qui sont loin d'être invariables.

Il me semble que ces commerçants auraient tout intérêt à s'associer avec des capitalistes indigènes alertes et entreprenants comme eux, à fonder avec leur concours *des comptoirs franco chinois.* Il apporteraient à ces derniers, en plus de leur pécule, l'appoint de leur compétence indiscutable dans les questions de banque et de douane et celui de leur relations avec nos manufacturiers et nos grandes maisons d'exportation ; c'est naturellement à eux qu'incomberait la tâche de rédiger toute la correspondance française et anglaise ; ils s'occuperaient des étalages, qui sont généralement si mal compris, si peu soignés dans les boutiques chinoises ; ils donneraient au magasin de vente un cachet tout particulier, un air nouveau, un genre moderne, qui impressionneraient favorablement le public ; ils mettraient enfin de l'entrain dans la maison, ils galvaniseraient les employés, qui sont souvent trop apathiques ou trop attachés aux anciens errements. Et, de leur côté, les associés chinois feraient profiter nos compatriotes de leurs nombreuses relations, de leur connaissance parfaite des habitudes et besions de la place ; ils devraient — cela va sans dire — être capables de faire eux-mêmes toute la correspondance chinoise (on économiserait ainsi les appointements d'un commis) ; ils feraient les annonces dans les journaux indigènes, se chargeraient de faire imprimer et distribuer les affiches ; le personnel chinois serait recruté par eux, etc.

Pour étendre le rayon d'action de ces comptoirs mixtes et faciliter l'écoulement de leurs stocks, des établissements de second ordre, à la tête desquels seraient placés des parents ou bien des amis des associés chinois, pourraient être ouverts dans les principales villes de l'intérieur et, tout d'abord, dans celles situées à peu de distance des ports où seraient installés les comptoirs et ayant coutume de s'y approvisionner en articles étrangers. Il serait toujours possible à nos compatriotes d'aller de temps à autre, munis du passeport réglementaire, jeter un

coup d'œil à ces succursales de leurs associés. En dehors des villes ouvertes, on ne connaît guère en Chine les expositions périodiques, les offres exceptionnelles, la vente-réclame, l'article-réclame. D'un autre côté, si les façades luxueuses ne sont pas rares dans l'intérieur du pays (la façade a son importance en Chine comme ailleurs, les étalages y présentent encore moins d'attrait que sur la côte), les boutiques y sont mal aménagées, mal tenues, mal éclairées. Le commerçant français pourrait donc y introduire, par l'intermédiaire de son associé chinois, avec les améliorations nécessaires, les divers procédés usités en Europe pour attirer le chalands. Nul doute que son initiative ne soit grandement appréciée, qu'on ne lui sache gré de ses conseils et lui en témoigne d'une façon quelconque de la reconnaissance.

Dans tous les ports on trouvera des Cantonais ou des Changhaïens intelligents amis du progrès, sachant s'exprimer assez bien en anglais et même en français, qui participeront volontiers à des associations de ce genre, mais il faut savoir leur inspirer confiance, il faut gagner leur amitié.

Je connais un jeune Américain qui a ouvert, il y a quelques années, dans un port secondaire, un magasin pour la vente au détail des lampes, des photophores, des lanternes, des machines à coudre, des ustensiles de ménage en fer émaillé, des cadenas et serrures, des poêles, des réchauds à pétrole, des outils (limes, scies, marteaux, hachettes, rabots, etc.), des chaussures imperméables (pour les indigènes) et de beaucoup d'autres articles tous fabriqués aux Etats-Unis. Ce jeune homme ne paraissait pas avoir beaucoup de surface. Ses débuts furent difficiles. Mais il ne manquait pas d'énergie et il eut précisément l'adresse de se faire bien venir dans le monde chinois : il s'est attiré la sympathie d'un honorable commerçant de la place qui lui est venu en aide, et leurs efforts combinés ont abouti à la création d'un comptoir sino-méricain d'une certaine importance.

Quels sont les principaux articles qui entreront dans la composition de nos magasins franco-chinois ?

En outre des vins, des liqueurs des eaux minérales, des conserves des confitures, des beurres, des laits condensés et autres produits alimentaires consommés surtout par les étrangers, avec quelques vins spéciaux destinés aux indigènes et dont je reparlerai plus loin, on devra y trouver un grand choix de rubans (l'article de Saint-Etienne, dont les femmes chinoises font tant de cas), des soieries avec dessins chinois, des velours et peluches, des satins imprimés, des reps, des fils d'or et d'argent (imitation), des flanelles de coton, des couvertures de laine, des tulles pour moustiquaires, un peu de mercerie et de papeterie, des instruments d'optique (petits télescopes, jumelles de marine, lorguettes de théâtre, etc.), des produits pharmaceutiques (quinine, vins fortifiants, antiseptiques, vermifuges, insectides, etc.), des savons de violette et en barres, des bougies, de la bijouterie, des horloges, des montres, des fusils de chasse, de petits alambics.

Voici d'ailleurs, comme indication supplémentaire, la traduction d'une annonce de mise en vente d'articles étrangers, que je vois dans un journal indigène. La maison chinoise qui a fait insérer cette annonce — il s'agit d'un grand magasin d'un port ouvert — informe le public qu'elle offre à des prix très raisonnables: des médicaments, des longues vues, des lanternes ordinaires, sourdes et de projections, des lampes-appliques, des suspensions (de cuisine), des pompes à incendie, des coffres-forts, des cassettes métalliques avec serrure de sûreté, des piles, lampes et sonnettes électriques, des engins de pêche, des pièges, des boîtes à musiques, phonographes et des gramophones, des machines à coudre, des horloges, des pendules murales, des montres, des porte-montre en ivoire, des diamants de vitriers, des outils pour menuisiers, serrureries et horlogers, des bicyclettes, des vélocipèdes pour enfants, des jouets, des fusils à air, des lunettes et conserves avec monture or et simli or, des vernis de toutes couleurs, des engrais chimiques.

J'ajouterai qu'à ma connaissance les boutiquiers de l'intérieur de cette province qui font le commerce d'articles étrangers tiennent principalement : des serviettes, des couvertures, manteaux et pèlerines en poil (genre tissu poil de chameau), de petites malles en peau de porc (imitation surtout), de la porcelaine des conserves de poisson, des cigarettes, des allumettes et des parasols fabriqués au Japon, ainsi qu'une grande variété de drogues de même origine, avec du tabac anglo-américain, des lampes à pétrole (petit modèle), des miroirs, des savons, de la quincaillerie européenne et américaine (cuvettes, théières, bouillottes, bols, tasses et autres récipients en fer émaillé). Comme on le voit, dans cette partie de l'Empire, ce sont les produits nippons, dont les prix défient toute concurrence, qui font prime sur les marchés de l'intérieur. Mais, il y a place à côté d'eux pour plusieurs des articles dont notre pays a la spécialité, les habitants de la province voyagent beaucoup et s'habituant à la longue au confort européen.

Je suis persudé que les comptoirs ou bazars franco-chinois qui seront organisés sur les bases et d'après la méthode que j'ai indiquées plus haut feront d'excellentes affaires, si les associés sont sérieux, entreprenants et s'entendent bien.

Rien n'empêchera d'ailleurs ces associations d'étendre, par la suite, le champ de leurs opérations en s'occupant aussi d'exportation, soit pour leur propre compte, soit simplement pour celui d'autres maisons.

Les diverses provinces de l'Empire offrent une grande variété de matières et de produits manufacturés fort prisés à l'étranger et dont le trafic est rémunérateur. On n'ignore point qu'en dehors des soies et soieries, des tresses de paille, des thés, des pelleteries et fourrures, des curiosités et des porcelaines, qui font depuis longtemps l'objet d'un commerce plus ou moins considérable avec notre pays, nombre d'autres marchandises chinoises ont trouvé également chez nous, ces dernières années, un facile débouché, grâce à d'intelligentes initiatives. Je citerai au hasard: l'albumine et le jaune d'œufs, les poils et cheveux, les plumes de parure et de lit, les cornes de buffle, les fibres (ramie, chanvre et jute), le camphre, le musc, la noix de galle, la rhubarbe, l'antimoine. J'allais oublier les huiles, les suifs et les graines oléagineuses (les graines de sésame, auxquelles on pourrait peut-être, en présence du grand développement que prend dans le monde l'industrie des corps gras, ajouter les arachides).

MOYENS DE PUBLICITÉ, DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONS, MARQUES DE FABRIQUE SPÉCIALES POUR L'EXTRÊME-ORIENT

A, *Insertions dans les journaux.*— Je remarque que peu de nos commerçants se donnent la peine, pour faire connaître leurs produits, d'épuiser tous les moyens de réclame qui s'offrent à eux. Ils se contentent, la plupart du temps, de distribuer de jolis catalogues (ce mode de sollicitation ne donne pas toujours les résultats qu'on en attend) et de faire un peu de publicité dans les journaux locaux français et anglais. Or, il s'imprime chaque jour, dans les localités importantes ouvertes au commerce extérieur ainsi que dans presque toutes les capitales provinciales, deux ou trois journaux chinois et les revues mensuelles ont fait depuis quelque temps leur apparition. Ces quotidiens et périodiques sont déjà assez répandus : on les trouve dans les cercles et chez beaucoup de particuliers. J'y vois, à côté d'une multitude d'annonces de produits pharmaceutiques et de cigarettes du Japon, quelques réclames allemandes, anglaises, américaines e suisses, mais les insertions ayant trait à des marchandises françaises y sont très rares. Nos négociants devraient imiter les Japonais et faire de la publicité dans toutes les feuilles indigènes de quelque importance qui paraissent soit sur la côte soit dans les grandes villes de l'intérieur. Je leur recommande tout particulièrement la *Ouan kouo chang yé yué pao* de Changhaï (revue mensuelle du commerce international).

B *Affiches chinoises illustrées.* — Les affiches chinoises illustrées, répandues à profusion sont un excellent moyen de propagande commerciale, à condition — bien entendu — que leur texte soit en langue chinoise, en partie tout au moins. Les Japonais ont été ici les premiers à recourir à ce procédé pour faire connaître leurs marques, et je constate qu'ils l'emploient de plus en plus. Ces dernières années, diverses maisons américaines et anglaises ont suivi leur exemple, et elles n'ont pas eu lieu, me dit-on, de s'en repentir. On peut voir aujourd'hui, collées aux murs par centaines, dans les rues les plus fréquentées des principaux marchés de l'intérieur et même dans les villages, de grandes feuilles ornées d'un dessin aux couleurs vives représentant telle ou telle marque étrangère et sur lesquelles se

détachent nettement quelques caractères chinois renseignant le public sur la nature et l'origine du produit mis en vente et en faisant l'éloge Quelques-unes de ces affiches sont composées avec goût et attirent plus particulièrement le regard des passants. Il est évident que c'est là un puissant moyen de réclame : il permet aux fabricants étrangers de répandre leurs marques par tout la Chine ; celles-ci s'imposent fatalement à l'attention des consommateurs, qui finissent par se laisser tenter. Je ne puis que conseiller à nos négociants d'adopter à leur tour ce procédé si pratique pour donner de la vogue à une marchandise. Si les Japonais continuent de dépenser de grosses sommes en affiches chinoises illustrées et coloriées, c'est qu'apparemment ils y trouvent leur profit.

Nos producteurs et exportateurs n'auront qu'à s'adresser, pour la composition de leurs affiches, à nos agents consulaires, qui se feront un devoir de leur fournir toutes les indications dont ils auront besoin. *Ils devront se garder de confier au premier Chinois venu le soin de traduire leur nom ou celui de leur établissement* ; il importe que les caractères choisis n'aient pas de double sens prêtant à la moquerie

C. *Catalogues.*— Il serait désirable que les catalogues, les tarifs-albums fussent tous rédigés en anglais aussi bien qu'en français, puisque l'anglais — c'est un fait indéniable — tend à devenir la langue commerciale de l'Extrême-Orient.

Et les prix courants que distribuent nos maisons établies en Chine devraient être en trois langues: en français, en chinois et en anglais. L'innovation ne serait pas très coûteuse : elle vaut, je crois, la peine d'être tentée.

D. *Echantillons.* — L'envoi d'échantillons aux maisons honorablement connues qui sont susceptibles de faire des commandes devrait se faire sur une très vaste échelle. C'est le moyen le plus efficace que je connaisse pour amorcer la clientèle. Que de fois ne m'a-t-on dit, dans les magasins chinois, lorsque j'y cherchais en vain tel ou tel de nos produits: "Nous allons faire venir de suite des échantillons. Quelles sont les maisons les plus renommées qui ont la spécialité de cet article ? Donnez-nous des adresses." On gagnerait donc beaucoup de temps en faisant spontanément de grandes distributions d'échantillons.

Et qu'on ne se contente pas d'expédier des boîtes, des flacons minuscules, qui ne permettent généralement pas au client de se rendre un compte exact de la valeur de la marchandise Qu'on fasse les choses plus largement, avec moins de parcimonie, afin que les indigènes soient mieux à même d'établir des comparaisons entre les divers produits qui leur sont offerts et aussi pour qu'ils aient de suite une bonne opinion de la maison qui cherche à entrer en rapports avec eux. *Ce à quoi il faut viser avant tout, c'est à inspirer confiance et à asseoir, une fois pour toutes, la renommée d'un produit.* Voilà la suprême habileté commerciale' Qu'on s'impose donc, pour atteindre ce précieux résultat, quelques sacrifices, si c'est nécessaire. Qu'on distribue dans les ports ouverts, qu'on fasse distribuer dans l'intérieur du pays des paquets, des caisses d'échantillons. et que ceux-ci, je le répète, au lieu d'être de dimensions réduites, représentent exactement la marchandise telle qu'elle sera livrée à l'acheteur. La dépense sera nécessairement assez forte, mais elle sera sûrement compensée par de nombreuses commandes, tandis que la distribution de modèles insignifiants risquera fort de ne laisser derrière elle aucune trace : on n aura fait, au bout du compte, que gaspiller et son temps et son argent.

Tchéfou, le 18 novembre 1908.

A. GUÉRIN,
Consul de France.

A suivre

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine
NOS NFORMATIONS

GREVE DES TELEGRAPHISTES

Tout travail est interrompu au central télégraphique. On a recours aux télégraphistes militaires.

LES BALKANS

La situation Austro-Serbe est grave. Les journaux allemands et Autrichiens sont pessimistes.

A L'ACADEMIE

M. Raymond Poincaré et le dramaturge Brieux sont élus à l'Académie.

GREVE DES POSTIERS

Les ouvriers des Postes se sont joints aux grévistes. M.Barthou est autorisé à révoquer ceux-ci sans consulter le Conseil de discipline. La Chambre a aujourd'hui interpellé sur la grève.

A la Chambre M.Barthou justifia l'attitude du gouvernement à l'égard des postiers révoltés et compromettant la défense nationale. Dans une séance de nuit on vota la confiance par 368 voix à 211.

EDUCATION DES RACESINDIGENES

Un arrêté institue une commission qui étudie l'amélioration de la colonisation en Afrique et Asie pour sauvegarder l'éducation des races indigènes.

INDO-CHINE

Des décrets suppriment les directions de l'Agriculture et de l'Instruction en Indo-Chine et rattachent à la Résidence supérieure du Tonkin l'école de médecine d'Indo-Chine.

M. Gaye est nommé Procureur Général en Indo-Chine.

EN SERBIE

La Serbie serait disposée à suivre les indications des puissances, même à désarmer si les puissances le lui conseillaient.

LA GREVE DES POSTES ET TELEGRAPHES A PARAIS

Le Chambre approuva par 334 voix contre 138 le Gouvernement pour avoir manifesté sa bienveillance aux grèvistes sans avoir abdiqué ses droits. Le travail reprit avant-hier dans l'après midi.

Reuter

Londres, 17 Mars.—

Quand M. Reginald Mc. Kenna, premier lord de l'Amirauté présenta le budget naval à la Chambre des Communes, la salle était pleine d'auditeurs de choix parmi lesquels le prince de Galles.

M. Mc Kenna dit que la sécurité du pays doit être souveraine. Le gouvernement était en face de difficultés par suite de son ignorance des projets allemands et il a annoné que la construction de *Dreadnoughts* extra dépendait de ce que l'Allemagne ferait. La Grande-Bretagne a-t-il ajouté ne peut risquer de rester en arrière en *Dreadnoughts.*

L'hon. A. Balfour, chef des unionistes dit que la présente condition de la Marine était un danger national. L'Angleterre, en Décembre 1910 aurait dix *Dreadnoughts* avec le présent programme, alors que l'Allemangue en aurait probablement treize. En 1912 l'Angleterre aurait 20 *Dreadnoughts* et l'Allemagne 25 ou pour le moins 20 et l'Allemagne 21.

Plus tard

Au cours du débat naval à la Chambre des Communes, M. Asquith, Premier, dit qu'il était heureux de dire que les récents développements tendent à améliorer les relations anglo-allemandes. Il regrette que l'Allemagne ait fait sentir qu'un accord pour une mutuelle réduction dans le programme était impossible. "L'Allemagne, a-t-il ajouté développe énormément ses ateliers de construction et nous n'aurons pas longtemps l'avantage dans la rapidité de construction" Le gouvernement a appris qu'à l'automne quatre bateaux du programme allemand seraient en construction et ce dévoloppement inattendu avait conduit à soumettre diverses propositions. Il croit que ces circonstan-

ces feront réfléchir deux fois avant de refuser les pouvoirs demandés.

— L'Autriche, qui regarde la dernière note serbe comme évasive et impertinente, veut demander à la Serbie des promesses sérieuses de ses intentions pacifiques.

Londres, 18 Mars.—

Il est impossible d'exagérer l'impression produite en Angleterre par le débat naval à la Chambre des Communes coïncidant avec l'annonce faite par M. Reginald McKenna, secrétaire à la Marine, que l'Allemagne posséderait sous peu 14 cuirassés type *Dreadnought*; que trois de plus sont en construction et qu'une avance similaire a été prise en canons et armements. Les journaux radicaux ont cessé toute opposition à l'augmentation de la marine.

— A la Chambre des Communes M. McKenna a annoncé que l'Angleterre possède 17 cales pour *Dreadnoughts* et que d'autres doivent être préparées en temps parce que nécessaire.

—Le ton sympathique et courtois du débat a fait la plus favorable impression à Berlin.

— La reine Alexandra a reçu Mme Kato, femme de l'ambassadeur du Japon.

—Sir John Anderson, gouverneur des Détroits a eu l'honneur de luncher avec le prince de Galles.

— On annonce la mort du comte Eggerton de Tatton.

— La loi sur la révision des tarifs a été présentée au Congrès américain et renvoyée au Comité. Les mesures proposent des augmentations sur les objets de luxe et des réductions sur les vêtements et outils. La différence entre les tarifs minimum et maximum est d'environ 30 pour cent. Les épices qui sont actuellement franches payeront une moyenne de 20 pour cent *ad valorem*; le thé, actuellement franc paiera 8 cents par livre si importé directement et 9 cents si importé indirectement. La loi stipule aussi une réciprocité de franchise avec les Philippines.

Londres, 19 Mars.—

Dans le débat à la Chambre des Communes sur la Marine, les Unionistes demandèrent l'inscription au budget de cuirassés type Dreadnought, mais M. McKenna, secrétaire à la marine fit remarquer que ceci retarderait la construction des nouveaux *Dreadnoughts* qui doivent être supérieurs de 30 pour cent à ceux actuels. M. Asquith dit que les *Dreadnoughts* conditionnels seraient certainement construits si l'Allemagne continuait à accélérer ses constructions. "Nul n'apprécie mieux la nécessité de garder la tête en présence d'un voisin capable de construire des *Drednoughts* aussi vite que nous."

— Le correspondant de Reuter à Belgrade dit que les représentants des Puissances à Belgrade ont donné à la Serbie l'assurance que, dans le cas d'une guerre, elle resterait entièrement isolée et ne peut attendre d'assistance d'aucun côté.

— Les nouveaux tarifs américains placent le café sur la liste franche, taxent le cacao à quatre cents par livre et réduisent largement les tarifs sur les fers et aciers. Le comité est en faveur des propositions.

—Paris est menacé de famine par suite de la dislocation des affaires, résultant de la grève des postiers. Cinq millions de lettres sont en souffrance.

Londres 20 Mars.

Un bill a été présenté au parlement des Pays-Bas, nommant la reine douairière Emma (mère de la reine Wilhelmine, dont l'accouchement est attendu sous peu) régente des Pays Bas dans le cas où l'enfant attendu succèderait au Trône, et le prince consort, Henri, tuteur.

—La déclaration faite par S. M. François Joseph à la députation hongroise, disant que la paix serait maintenue, a causé la plus favorable impression à Vienne.

—Un télégramme de Belgrade rapporte qu'à une réunion du cabinet serbe présidée par le roi Pierre il a été décidé que si la Triple Alliance avisait la Serbie de désarmer, en la garantissant en même temps contre une attaque de l'Autriche, la Serbie accepterait immédiatement l'avis.

—Le correspondant de Reuter à Belgrade dit qu'il croit que la crainte de la guerre est écartée.

—Les journaux de Melbourne, discutant l'agitation navale en Angleterre suggèrent que l'Australie offre un *Dreadnought* à la Mère-Patrie.

Londres 21 Mars.

Un télégramme de Honolulu rapporte que la loi dirigée contre les japonais et stipulant que les étrangers ne seraient pas autorisés à pêcher dans les eaux territoriales, a passé au Sénat.

Londres, 22 Mars.

Le premier cuirassé allemand de la classe *Invincible*, le *Vondertaun* de 19.000 tonnes a été lancé à Hambourg.

—L'*Observer*, un journal hebdomadaire, a publié un article très sensationnel dans lequel l'Allemagne est accusée de duplicité. La Grande Bretagne, continue l'article, doit se battre avant 1910 ou construire actuellement huit *Dreadnoughts.*

— Le correspondant de Reuter à Belgrade dit que la Serbie accède aux avis des puissances et licenciera ses réservistes demain.

— Une conférence sur les tarifs a eu lieu entre le président Taft, M. Knox, secrétaire d'état, M. MacWegh, secrétaire du trésor et le sénateur Aldrich, président du Comité des finances au Sénat. M. Aldrich a dit que les tarifs sur le thé étaient impraticables.

Londres 23 Mars

La marine continue à être le principal sujet de conversation. le correspondant de Reuter à Wellington, Nouvelle-Zélande télégraphie que le gouvernement de Nouvelle Zélande a offert de payer le coût d'un *Dreadnought* immédiatement et un autre bateau du même type si nécessaire. A Melbourne, le Lord maire et les autres maires de Victoria organisent une réunion pour discuter le don d'un *Dreadnonght* à la Mère Patrie. Ceci cause un grand enthousiasme en Australie.

— La chambre des communes a voté sans division pour une marine effective. M. Asquith, le Premier, a dénoncé l'agitation comme absurde et anti-patriotique et a dit que les vieillards des deux sexes pouvaient rêver en paix. M. Balfour a dit qu'il fallait le lancement rapide de huit *Dreadnoughts* pour satisfaire le pays.

—L'accord conclu la récente conférence navale constitue une remarquable avance dans la codification de lois internationales. La Déclaration a règlé ce qui est contrebande, ce qui est contrebande conditionnelle et ce qui n'est pas contrebande. Le charbon est placé dans la seconde et le coton dans la troisième catégorie. Un compromis s'est effectué concernant le blocus. Dorénavant les forceurs de blocus pourront être arrêtés n'importe où en dedans du rayon d'action des bloqueurs. Les navires neutres convoyant de la contrebande ne pourront être coulés que lorsque cette mesure sera absolument nécessaire. L'amiral Sakamoto, représentant du Japon à la Conférence a accordé à Reuter une interview sur les travaux. Il a dit être très heureux que la Grande Bretagne et la Japon aient été d'accord tout le temps de la Conférence et a payé un chaud tribut à l'esprit de conciliation de la Grande-Bretagne. Le résultat de la Conférence serait inestimable.

—S. M. François Jopseph a reçu S. E. Tang Chao-yi en audience.

—M. O'Brien, reste ambassadeur des Etats-Unis au Japon.

—Le prince Khilkoff qui organisa le chemin de fer sibérien durant la guerre russo-japonaise est mort.

M. Mc Kinnon, sous-secrétaire aux affaires étrangères répondant à une question à la Chambre des Communes a dit qu'il n'y a aucune raison de croire que le Japon essaie d'assumer la juridiction territoriale en Mandchourie.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 16 mars.—

Le cabinet autrichien a demandé au baron von Aehrenthal, le ministre des affaires étrangères, de donner au gouvernement serbe une occasion de fournir une meilleure explication. Si celle-ci est insuffisante, le cabinet autrichien demandera ce que veulent dire les armements serbes.

La Serbie a protesté à Constantinople contre la supposition qu'elle a l'intention d'occuper Sandjak. Là-dessus, la Turquie a demandé pourquoi et contre qui sont faits les armements actuels.

—Le *New-York Herald* dit que l'envoi de croiseurs allemands des mers d'Asie au Pacifique, indique l'intention de l'Allemagne d'occuper une île du Pacifique comme base navale.

La nouvelle est officiellement démentie en Alemangle.

Berlin, 17 mars.—

La situation diplomatique au sujet de la crise en Orient semble s'améliorer en conséquence du retrait plus apparent de la Russie et de l'Angleterre vis-à-vis de la Serbie. Si, en dépit de ceci, une rupture avait lieu entre l'Autriche et la Serbie il

apparait certain qu'elle serait limitée à ces deux nations.

Le gouvernement austro-hongrois a mis la censure sur la presse au sujet des nouvelles militaires.

— M. Isvolsky, ministre russe des Affaires étrangères, et Rifat Pacha, ministre turc des Affaires étrangères ont signé un protocole relatif à la médiation russe dans la question financière turco-bulgare. Rifat Pacha, est arrivé à Berlin où il sera reçu par S. M. l'empereur et le prince Bülow.

— Des préparatifs sont faits pour l'exposition japonaise qui se tiendra à Londres en 1910.

Peking, 17 mars.—

Les plus grands efforts sont faits par l'Angleterre pour sauvegarder la signature finale de l'emprunt du chemin de fer Canton-Hankeou. Ces efforts visent le crédit restreint qui doit être donné à la Chine et s'appuyent sur les mauvais résultats au sujet du chemin de fer Changhaï-Hangtcheou. (Voir nos *Nouvelles Diverses.*)

Berlin, 18 mars.—

L'Autriche continue sa mobilisation.

La nouvelle déclaration de l'Autriche n'a pas encore été remise au gouvernement serbe. Elle est reculée jusqu'à ce que les renforts soient arrivés en Bosnie et Herzegovine.

Le France, la Russie et l'Angleterre ont de nouveau dit à la Serbie d'en rabattre.

—Une note russe demande que la question bosnienne soit discutée dans une conférence. Cette demande fut très mal accueillie à Vienne. L'Italie propose un programme limité pour la Conférence qui a été accueilli trés amicalement en Autriche

Berlin 19 Mars.—

Rifat Pasha, ministre des affaires étrangères de Turquie, a reçu la grand croix de l'Ordre de l'Aigle-Rouge.

—Le gouvernement russe a acheté des plans pour cuirassés à MM. Blohm & Voss, les constructeurs maritimes de Hambourg.

—Le gouvernement bulgare, avec l'appui de la Russie, demande qu'on reconnaisse le Tzarisme en Bulgarie.

Berlin 20 mars.—

Une grande démonstration a eu lieu à la Chambre des Députés antrichienne en faveur de la loyauté que l'Allemagne a montrée vis-à-vis de son alliée.

—La chambre antrichienne a voté le contingent de recrues demandé par la gouvernement,

—Au banquet aunnel de la Deutch-Asiatsche Gesellschaft, société germano-asiatique qui a eu lieu à Berlin, le feld maréchal baron von der Goltz, a montré la nécessité de créer des liens tant moraux qu'économiques entre l'Allemagne et l'Asie. L'ambassadeur japonais et le chargé d'affaires chinois ont reconnu cordialement dans leurs discours les efforts de l'Allemagne pour atteindre des fins de valeur à la fois pratique et idéale en Extrême Orient.

Pékin, 19 mars. —

Sous la présidence de Sun Pao-chi, directeur général du chemin de fer Tien-tsin-Pukou, une succursale du comité de Berlin a été fondée ici dont le but est de prendre soin des étudiants chinois, retour d'Allemagne. Elle comprend 40 allemands et 50 chinois.

Berlin 21 Mars

La Russie concentre des cosaques sur la frontière galicienne.

— Le parti en faveur de la guerre, en Serbie, n'est pas satisfait du cours des événements et a l intention de proclamer le prince héritier roi et commandant en chef de l'armée.

— Des négociations ont lieu au sujet d'un chemin de fer qui relierait l'Egypte et la Syrie

Pêking, 21 Mars

Le ministère de la guerre a l'intention de construire une ligne des forts de Kiangyin à Wusieh, sur la ligne Chang-haï-Nankin. Des négociations ont lieu à ce sujet entre le gouvernement central et la compagnie de chemin de fer de Kiang-so.

Berlin, 22 mars.—

Les pourparlers se continuent à Vienne entre le baron Aehrenthal et M. Cortwright ambassadeur anglais, sur la question serbe. Il est douteux que la Russie et la Serbie en accepteront les résultats.

—On annonce de St Pétersbourg qu'une réunion du Cabinet a en lieu à Tsarskoe Selo qui s'est prononcé à l'unanimité contre la guerre.

—La Bulgarie abandonne ostensiblement la Serbie.

—Rifat Pasha, ministre des affaires étrangères de Turquie, est arrivé à Rome.

On annonce la mort du comte Perponcher, ex-maréchal de cour de l'Empereur Guillaume 1er; du professeur Renvers, de Rudolf Gottschall, le poéte bien connu; et du prince Khilkoff, ex-ministre des Communications en Russie.

Spéciaux au N. C. Daily News

—

Londres, 18 mars. —

Le correspondant du *Times* annonce que les arsenaux allemands travaillent nuit et jour parce que les subsides du gouvernement sont en excédent de 25 pour cent sur les estimations.

Le roi Edouard a assisté à Pau, à des envolées de l'aéroplane Wright.

— Trois millions de lettres et cent mille télégrammes sont en souffrance à Paris.

— La loi sur la révision des tarifs présentée par M. Payne au Congrès américain prévoit que les fonds du Canal de Panama soient partés à $ 40,000,000 et que les certificats de Trésor, se montant à $ 250,000,000, porteront les revenus à $ 300,000,000 nécessaires à parer au déficit sur 1910. Le revenu intérieur proposé ne touche pas aux liqueurs, mais augmente la taxe sur les cigarettes de soixante cents par mille.

Tokio, 18 Mars.—

Au sujet des îles Tungsha ou Pratas, les journaux japonais admettent que la question de propriéré n'a jamais été définitivement règlée, mais font remarquer que trois ans se sont écoulés depuis que le drapeau japonais a été hissé sur l'île, qui a été depuis visitée plusieurs fois par les Japonais.

Washington, 17 mars.—

Le message du président Taft, quand il a eté lu au Sénat, a fait sensation par sa brièveté : sa lecture n'a duré que 5 minutes.

Le sujet du message roulait sur la révision du tarif douanier laquelle était nécessaire pour montrer au peuple que le gouvermement tenait ses promesses.

—Le Congrès se réunira en session extra pour l'examen du tarif.

Tokio, 17 mars.

Le baron von Call, le nouvel ambassadeur d'Autriche-Hongrie, a présenté ses lettres de crédit au Mikado ce matin.

—On annonce que M. O'Brien, ambassadeur américain, restera à Tokio.

Péking 13 mars.—

M. C. Oliver ex-commissaire des douanes à Moukden, est arrivé ici, hier, prendre le poste de Chef du secrétariat des douanes impériales.

Londres, 19 Mars.—

—Sir Edward Grey, en réponse à une question à la Chambre des Communes, concernant la Bosnie et l'Herzegovine, dit que le gouvernement a toujours tenu à ce qu'un accord préliminaire intervienne entre les puissances avant la conférence. Des négociations sont en cours.

Washington, 19 mars.—

Les cultivateurs de riz du Sud ont décidé de tenir une réunion à la Nouvelle-Orléans pour protester contre la franchise sur le riz importé des Philippines. Il est évident qu'une vive attaque sera faite contre le président Roosevelt. Le haut commerce américain est favorable aux tarifs mais opposé à certains articles.

Tokio, 19 mars.—

Les marchands japonais de Vladivostock ont présenté une interpellation au gouvernement concernant le consul japonais à Vladivostock. Ils allèguent que, par son inactivité au sujet de la femeture du port, il a porté préjudice intérêts commerciaux.

Tsinan fon, 20 mars.—

Sir J. H: Stewart Hockhart, commissaire à Weihaiwei, qui fait une visite à S. E. Yuan Shu-hsun, gouverneur du Chantoung, a été fêté ce soir par les plus hauts mandarins. Une demi-douzaine d'étrangers étaient présents. Sir Stewart est accompagné de M. F. Johnston, l'officier de district de Weihaiwei.

Manille, 20 Mars.—

M. Henry Clay Jde, ex-geuverneur géneral des Philippines, sera probablement nommé ministre de Etats-Unis à Pékin.

Washington, 20 mars. —

Les planteurs de riz américains demandent qu'on limite la quantité de riz qu'on doit importer sans frais des Philipppines sous le nouveau tarif, de même ube pour le tabac et le sucre. Le

parti démocratique au Congrès s'opposera probablement à toute limitation.

Londres, 20 mars —

M. Balfour a donné avis d'une motion pour un vote de censure, déclarant que la politique du gouvernement eu égard à son immédiate provision de *Dreadnoughts*, n'assurera pas la sécurité de l'Empire.

Tokio, 21 mars.—

La Chambre basse, hier, a adopté la proposition d'une subvention pour la navigation transocéanique, à raison de 50 *sen* par tonne.

— La Chambre Haute a passé la loi pour la révision de la Constitution de la Chambre des Pairs, à une écrasante majorité.

Cette décision est regardée comme une victoire signalée pour le gouvernement.

Londres, 22 mars.—

Le *Kœlniche Zeitung*, organe officieux, déclare que l'Angleterre a confidentielle ment suggéré un arrangement au sujet des armements navals. L'Allemagne a montré qu'un tel arrangement serait très difficile. L'Allemagne n'a pas l'intention de rivaliser avec l'Angleterre qui pourra toujours avoir la prépondérance sur mer.

— Un service a été institué de Biarritz à Douvres pour porter à Sa Majesté lettres et télégrammes.

Tokio 22 Mars.—

Les autorités de Tokio déclarent que quoi qu'elles croient que l'île Pratas n'a eu jusqu'ici acuun propriétaire, le Japon n'a jamais déclaré qu'elle fût sa possession. Le Japon, en conséquence, n'hésiterait pas à reconnaître les droits de propriété de la Chine, si la Chine donnait des preuves valables, à condition que celle-ci protégerait dûment les Japonais qui vivent paisiblement dans l'île.

Londres, 23 mars.—

Le comte de Crewe, secrétaire d'Etat pour les colonies, a répondu à la Nouvelle-Zélande dans les termes les plus reconnaissants ajoutant que le gouvernement examinerait immédiatement son offre. A Sydney, durant un diner d'adieu à Sir Harry Rawson, gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, 3 citoyens présents ont offert £ 10.000 chacun, et un autre £ 5.000, au cas d'une souscription publique pour le don d'un *Dreadnoght.*

Tokio, 23 Mars.—

La Chambre Haute a rejeté la loi pour la restauration du Pari Mutuel et celle pour la tempérance de la jeunesse.

Spéciaux au Shanghai Times

New-Yor, 17 Mars.—

Le premier message du président Taft au congrés appelle l'attention sur le déficit de $ 100,000,000 dans le revenu de l'année présente. Il suggère qu'une action rapide est récessaire pour augmenter le revenu.

Le massage dit aussi que l'administration est définitivement engagée pour une révision des tarifs.

— Le président Zelaya du Nicaragna a fait déclarer par son ministre à Washington, les intentions pacifiques de l'Etat.

— La seconde rencontre entre Pietro Doranbo, itatien, et J. Hayes, américain, sur la distance de Marathon eut pour résultat la victoire de l'italien.

Peking, 17 Mars.—

S. F. Tuan Fang, viee-roi du Liangkiang a télégraphié au gouvernement central que Sun Yat Sen, le fameux chef révolutionnaire a 30.000 fusils à Tsushima et Satsuma au Japon.

Le premier envoi à Canton était fait de Tsushima. Plus de 10.000 fusils ont été embarqués à Satsuma sur des jonques chinoises pour le Yunnan et Kioueitchou via Burma.

Le gouvernement central est prié de donner des instructions aux gouvernements provinciaux du Yunnan et Koeitchou de prendre toutes précautions pour saisir ces armes.

New York 18 mars —

M. E. Payne, président du Comité des Voies et Moyens de transport a présenté à la Chambre des Représentants une loi pour la révision des tarifs. Tous articles datant de 20 ans sont exempts de droits. Le droit sur les cuirs et fers sont réduits de cinquante pour cents. Une taxe sur les héritages de plus de $ 10,000 été présentée. Les sucre et tabac des Philippines sont francs sans limites fixées.

New-York, 19 mars.—

A l'occasion d'un panégyrique prononcé à New-York, le président Taft a fait un éloquent discours dans lequel il a fait un haut éloge de feu le président Cleveland.

—Il a été définitivement décidé que M. Strauss serait nommé ambassadeur à Constantinople et que M. O'Brien resterait au Japon.

Pêkin, 19 mars.—

Le censeur Hsion Ling-tchiao, a fait un mémoire sur ce que la question de la réorgamisation des fonctionnaires est une des plus importantes et la principale réforme à mettre dans les nouvelles lois. Des cours spéciales doivent être établies; les juges provinciaux doivent être transférés commissaires de justice sous le contrôle du ministère.

— En consiquence de l'autorisation donnée aux vice-rois et gouverneurs des provinces côtières pour la réorganisation de la marine chinoise, S. A. le prince Sou a décidé d'ajouter le rang de ministre de la marine aux vice-rois et le rang de conseiller naval aux gouverneurs.

— Des lois strictes pour la punition de ceux qui cultivent secrètement le pavot ont été rédigées et seront seront ajoutées au nouveau code pénal. La punition comprend la bastonnade en le bannissement. S. E. Young Tching président du minestère de l'éducation a prié la régent de révoquer tout fonctionnaire continuant à fumer l'opium.

Le chemsn de fer de Tsou Tchao dans la province de Hounan sera construit par la compagnie du Hounan après agrément du ministère des postes et communications.

Le chemin de fer Hsing Tcheu-Yitehcou sera sous le contrôle du bureau du chemin de fer Pékin-Hankeou, comme ligne accessoire.

New York 20 Mars.

On rapporte de source autorisée que M. Strauss avait été réellement désigné pour Tokyo mais que par suite d'une influénce puissante contre lui, sa nomination avait été changée pour Constantinople. Cette influence est supposée celle du baron Takohira ambassadeur du Japon à Washington. Dans un dîner donvé en son honneur, M. Strauss a dit ne pas désirer aller à Tokio.

Pekin 21 Mars

Une chambre de commerce chinoise a été établie au Houan, sur un mémoire du prince Pouting au Trône.

—Quand les lectures spéciales préparées pour l'Empereur ont été soumises au Régent celui-ci a ordonné à S. E. Tchang Chi-tong d'y ajouter des notes pour en faciliter la compréhension.

— Les commissaires spécialement nommés, mais non tous les ministres, assisteront aux funérailles de feu l'empereur Kouang-Siou. Le prince régent accompagnera seulement à la porte du palais Kouangteh.

—Durant une audience aux membres du Grand Conseil, le prince régent a dit que le vice-roi du Liang a fait de bons travaux au Kiangpeh. Toutes choses onl été faites rapidement et à peu de frais. Il est cependant nécessaire, a dit le règent, d'envoyer des commissaires examner les taavaux.

—Le projet de réorganistation du corps des Bannières a été sanctionné par le Régent comme suit: Abolition de la paie pour les hommes des bannières; établissement d'écoles pour leur instruction et développement d'indusries à leur usage: envoi des hommes des bannières dans les provinces.

New-York, 22 Mars

Les membres du Congrès pour les états de l'Ouest veulent que le thé et le café restent sans taxes. Il est appréhendé que le projet de M. Payne, président du comité des Voies et moyens préparant des tarifs maximum et mimimum, produise des représailles au dehors.

— Les Cooper, père et fils, sont accusés de meurtre du second degré sur le sénateur Carmack, du Tennesse:

Pêkin 22 Mars

Le Oéoupou a prévu 200,000 taëls pour la réception des représentants étrangers aux funérailles de feu Kouang Siou.

—Dans une comférence sur la réorganisation de la marine chinoise, l'amiral Sah a suggéré qu'une appropriation soit faite pour agrandir les docks de Kiangnan à Changhaï.

—S. E. Lou Tchoan-ling, membre du Grand Conseil, a décidé de demander au ministère des finances de doubler les taxes sur l'opium.

New-York 23 Mars

Cuba a gravement avisé le gouvernement d'une révolution à laquelle sept personnes seulement participaient Six

ont été arrêtées et emprisonnés et l'autre a été fusillé.

—L'assemblée des Philippines prépare une protestation contre les tarifs proposés par M. Payne, car on craint que la clôture des relations commerciales produise la clôture des relations politiques.

—M. Ch. M. Schwab, président de la Corporation de l'acier des Etats-Unis, prédit que le résultat du tarif sera un affaissement du commerce de l'acier.

—Les propositions de M. Payne ont été si bien reçues qu'il est probable qu'elles passeront.

Pékin 23 Mars

S. E. Lou Hai-houan, directeur général du chemin de fer Tientsin-Poukou a fait un mémoire au Trône demandant à S.M. de lui donner la permission d'élargir le pont sur le Fleuve Jaune. S. M. lui a répondu d'agir selon les circonstances.

Soies expédiées à la date
du 11 Mars 1909

		Total Balles
Arnhold, Karberg & Cie........	32	8559
Berthel Burckhardt	—	970
Boyer, Mazet, Guilliée & Cie..	80	4512
Burkhardt, L. R.....................	—	—
Carlowitz & Cie.....................	25	6057
Dyce & Cie............................	95	2094
E. Ghisi	—	1784
Frazar, Cie	34	3287
Heffer......................................	178	4924
Jardine, Matheson & Cie......	133	7137
Lintilhac, P. E. & Cie...........	20	915
Little, W. Cie........................	17	1092
Madier, H.	10	2324
Nabholz & Cie.......................	—	2345
Olivier & Cie.........................	—	—
Paturel, C...............................	43	3361
Reiss, & Cie...........................	90	5736
Siemssen & Cie.......................	—	1147
Sulzer, Rudolph & Cie...........	55	7684
Toche, J. & Cie.......................	—	2004
Ward, Probst & Cie...............	—	1697
Eastern trading	20	175
Parsees	170	8056
Divers	—	—
Totaux...........................	1002	75860

BOURSE DE SHANGHAI

21 Mars 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$125	$125	860 B	sellers	
National Bank of China	40,000	£7	£5	900 B	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$250	$50	10	buyers	
China Fire Insurance	10,000	$100	$20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	.100	nominal	
Canton Insurance Office	10,000	$250	$50	240	S	
Union In. Society of Canton	10,000	$250	$100	800	,,	
Yangtsze Wharf and Godown	8,000	$100	$60	200 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	177 B 178 B	cash march	176 B.
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$50	$50	182½ B 163	June buyers	181 B.
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	215	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls, 50	50 B		
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			52½B	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	44 B	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$15	$15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	£ 2.6		
	3,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 88 S	boyers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$50	$50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls 50	Tls. 50	Tls.115 S	B	
	26,000	50	,, 50	102	buyers	
Anglo French Land Iuvestment Co.	25,000	,, 100	,, 100	100 S		
Hongkong Land Investment	50,000	$100	$100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	$10	$10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls 25	Tls. 25	Tls. 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls 100	Tls. 75	Tls 118½	cash	124
International Cotton Mill	8,384	,, 75	,, 50	90	B	
Lao-kung-mow ,, ,,	7,150	,, 100	,, 100	,, 105	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	,, 500	,, 500	,, 350 B		108
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies industrielles						
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls 50	Tls. 50	Tls 125 S	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd	106	,, 50	,, 50	,, 100 B	sellers	
China Sugar Refining	28,000	$100	$100	$135	,,	
Laxon ,, ,,	7,000	$100	$100	122½	,,	
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 120 B	cash	126
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	,, 810.5	cash	825
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co.	7,620	,, 25	,, 5	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$10	$	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, c	Tls. 7	,,	
China Import £ Export Lumber Co.	3,500	,, 100	70	,, 97	sellers	
Knglo-German	4,000	$100	100	,, 87½	buyers	
Aaiplngs				18 B		

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150000	£1	18/10			
Chinese Dngineering and Mining	1,000,000	£1	£1	15 ¼ B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	0,50 ¼		
Le Oriental Cons Mining	500,000 G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.10 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 17 B	nominal	
Shanghai Waterworks	8,175	£20	£20	36 S		
	8,175	£20	£15	17 0	sellers	
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	23 ½	buyers	
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$43		
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41		
Major Brothers	6,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 ½	buyers	
do do	24,000	$15	$15	10	sellers	
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S		
Shanghai Mercufy	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 3[illegible]		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers	
Weeki & Co	19,418	$20	$20	25	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 5	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 62½		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	52	,,	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	52	,,	

LAONS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½ [illegible]es
Do	1893	,, 100	5½ ,,	,, 92½
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 100 [illegible]les
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½ [illegible]
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½ ,,
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½ ,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 100 [illegible]ady
Do	1900	,, 100	5½ ,,	,, 92½
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 100 ,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	250	7 ,,	,, 250 none
Shanghai Waterworks Debentures	1894	100	6 ,,	,, 98 buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, [illegible] ,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, ,,
Do	1900	,, 100	5 ,,	,, 99 ,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 97 ,,
Do	1903	,, 100	5 ,,	,, 98 ,,
Do	1905	,, 100	5 ,,	,, 98 ,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	5 ,,	,, 98 stea
Do	1892	,, 100	5½ ,,	,, 92½ ,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87 ,,
Do	1900	,, 100	5 ,,	,, 98 ,,
Shanghai Gas Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 87¼ ,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98 ,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100 ,,
Coton M, Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100
Astor House hotel Co	1903	,, 100	8 ,,	,, 100se

Bulletin de change

Changhaï, 25 Mars 1909

Bar Silver..........23 3/16=2/3⅜
Mex. Dollars..........73 275
Native Interest..........07

BANKS' SELLING RATES

London ......T/T 2/3½
,, ...Demand 2/3 9/16
,, ...4 m/s 2/3¾
France......T/T 1.72½
Germany......T/T 2.89
America......T/T 234½
India......T/T 1.56
Japan......T/T 75⅞
Hongkong......T/T 89½
Batavia......T/T 137⅝

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/3 15/16
,, ...4 m/sDocts 2/4 1/16
,, ...6 m/s Credits ...2/4 3/16
,, ...6 m/s Docts 2/4 5/16
France..........4 m/s 2.94½
Germany ....4 m/s 2.39½
America..........4 m/s 58⅜
Japan ....30 d/s..........88½

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Mars.

£ 1=Hk. Tls. 7.82
Hk Tl. 1=Francs 3.23
,, 1=Marks 2.62
Gold $ 1=Hk. Tls. 1.61
Hk Tl. 1=Yen 1.25
,, 1=Roupie 1.92
,, 1=Mex. $ 1.50

Vol. XV (No 13) HUITIEME ANNÉE 1 AVRIL 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRETS FRANÇAIS EN EXTREME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

報彙新法中

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

LA BATAILLE DU YANGKINGPANG

YANGKINGPANG FOR EVER!

A plus d'un égard, les réunions des contribuables au Town Hall sont pour nous un enseignement.

Il est suggestif de voir que les deux orateurs, adversaires du projet de couverture du Yangkingpang, comptent parmi les résidants changhaïens de la vieille manière, je n'ai pas dit vieux-jeu, qui pourrait paraître irrévérencieux.

Avec eux, en effet, nous avons cru voir se dresser les ombres du passé, plaidant la rigidité des traditions, lesquelles se résument en ce cri : Yang king pang for ever !

M. Brodie Clarke, ancien conseiller municipal de notre Concession, bien connu pour ses opinions peu francophiles, a poussé ce cri le premier, dans un mouvement impulsif qui fait honneur à son vieux sang conservateur.

M. Anderson, ex-président du *Municipal Council*, qui lui a succédé à la tribune, plaida avec plus d'accent encore, d'un souffle resté chaleureux et véhément, qui empruntait sans doute à la cause même qu'il plaidait une force particulière.

N'eut-on pas dit d'un cliquetis d'armes, à l'entendre, et que le gouvernement de Sa Majesté le Roi Edouard était aux prises avec le gouvernement de la République, et qu'il s'agissait de décider non pas du Yangkingpang, mais du comblement d'un nouveau Pas-de-Calais?

M. Anderson, il est vrai, veut bien nous assurer qu'on ne nourrit nul sentiment de jalousie à notre égard, de l'autre côté du fossé, qu'il y a même un désir croissant de coopérer avec nous autant que possible au développement côte-à-côte des deux Concessions.

Certes, nous sommes les premiers à reconnaître que la masse des résidants anglais fait preuve, en général, des meilleurs sentiments à l'égard des résidants français, qui le leur rendent bien. Les jours de dissentiment sont loin et, pour beaucoup, sont tombés dans l'oubli; de plus en plus, les étroites relations qui unissent les cabinets de Paris et de Londres et dont les bienfaisants effets se sont manifestés déjà en tant d'occasions, tendent à influencer les nationaux des deux côtés de la Manche, comme ausi des deux côtés du Yangkingpang ; mieux encore pour ces derniers qui, vivant les uns et les autres en contact constant, ont désappris, bien avant l'*Entente cordiale*, le préjugé des métropoles, en nouant ensemble des relations d'estime et d'amitié.

Mais, en l'espèce, le discours de M. Anderson, véritable réquisitoire dressé contre la Concession française, n'a-t-il pas sonné à faux dans l'oreille de beaucoup, français et anglais aussi bien ?

L'orateur n'eût-il pu s'éviter de tomber dans une critique aussi mesquine lorsqu'il se demande, par exemple, si la moitié du boulevard, du côté français, au cas de construction, serait aussi soignée que l'autre moitié ?

Nul doute que M. Anderson était là pour chercher la petite bête. Il s'y est consciencieusement appliqué. Il a tourné autour d'un tas de questions qui n'avaient rien à voir au fond de l'affaire, mais qui montraient clairement la direction de sa pensée.

C'est ainsi qu'après avoir dit que notre Bund, était en mauvais état, il a parlé du quai du Yangkingpang qui tombait en ruines, de notre côté. Tout le monde, bien entendu, fera la part de l'exagération. Mais quand cela serait? Cela diminuerait-il l'insalubrité du Yangkingpang d'avoir un garde-fou en beau métal ciselé par exemple, et un quai de ciment armé?

Tous ces arguments puérils et d'autres encore, y compris la critique de la lettre de M. Ratard, ne trahissent-ils pas un état d'âme un peu amer et aussi une tactique particulière, en vue de déplacer le véritable terrain de la discussion et de montrer que la couverture est demandée non pas au nom de l'hygiène urbaine et de l'utilité du trafic, mais au nom des intérêts de la Concession française?

Or, il faut rendre cette justice à notre Conseil Municipal qu'il a été, dans cette affaire, aussi discret que possible, la seule pression légitime et opportune étant celle de M. Ratard, par sa lettre à M. Wilkinson, où il l'assure que la concession française voulait si peu empoisonner la Concession sœur, qu'elle assumerait à ses dépens, le drainage des immondices du côté de Zicawei.

Mais voyez l'inconséquence humaine! C'est au moment même où M. Ratard donne ce témoignage de sollicitude que M. Anderson se méfie le plus de nous et part en considérations désobligeantes sur notre compte! De quel droit, après cela, M. Anderson, nous fait-il le reproche de ne pas marcher la main dans la main pour le règlement de cette affaire?

***

Nous ne plaiderons plus le fond de la question dont le sort est fixé, au moins pour un an.

Félicitons-nous seulement de ce que la victoire morale soit pour les partisans de la couverture.

Car victoire il y a: si une poignée de propriétaires et capitalistes impose le statu quo à la majorité des résidants, il n'en est pas moins vrai que l'opinion publique, comme l'a prouvé le vote par tête, est en faveur du projet.

Et cette opinion publique ne pourra que gagner encore, frappée qu'elle est, à l'heure actuelle, de l'immoralité du procédé qui, en donnant droit de vote aux absents, a assuré la défaite du projet; et c'est pleins de confiance que nous attendons, l'an prochain, la vraie décision des contribuables à ce sujet.

A. MONESTIER

EXPLORATION DU DR A. LEGENDRE

En 1908, le Commandant d'Ollone pénétrait le premier dans le Ta Liang Shan, repaire des tribus Lolos, et parcourait cette région entre Ningüanfu et Leipoting. L'année nouvelle est à peine commencée, et l'histoire des explorations françaises en Chine compte une victoire de plus, non moins belle, et dont les résultats féconds viendront compléter ceux déjà acquis par le Commandant d'Ollone.

Le Ta Liang Shan livre peu à peu son secret et le Docteur Aimé Legendre, médecin-major des troupes coloniales, directeur de la Mission médicale de Tchen-tou, avec un courage et une ténacité auxquels on ne saurait trop rendre hommage, a réussi à franchir sans encombre la partie septentrionale de ce massif.

Le Dr Legendre, dont les voyages dans l'ouest Chinois sont si connus, partait de Tchentou à la fin de 1908, avec l'idée bien arrêtée de traverser coûte que coûte les territoires Lolos. Pour la 4 ème fois, il explorait le massif inconnu aux géographes jusqu'alors, et qui s'étend entre le Ya Ho et le Tong Ho, massif qu'il baptisa du nom de Oua Pao Shan. Il y releva le tracé de nombreux cours d'eau, franchit les plus hautes cimes de ce massif (3.600 mètres), et déboucha à Opien ou Tapou, pour s'y rencontrer avec le Père de Guébriant.

Qu'on me permette ici de rendre hommage à cet homme de bien, à ce grand patriote, auprès duquel tout Français retrouve dans ce coin perdu de la Chine, un peu du beau pays de France et de l'âme française dans ce qu'elle a de plus noble et de plus désintéressé.

Pour la 2 ème fois l'influence du Père de Guébriant sur les tribus Lolos allait s'affirmer de si heureuse façon, que, malgré la gravité des circonstances, il réussissait à négocier avec les chefs Lolos le passage du Dr Legendre à travers leur territoire.

A la fin de Décembre 1908, en effet, un malheureux voyageur anglais, Mr Brooke, tentait de pénètrer parmi les tribus Lolos, tombait entre les mains d'une d'entre elles, était condamné à mort, s'échappait et pendant 35 lis tenait tête à lui tout seul à plus de 300 sauvages. Epuisé de fatigue, il fut pris et massacré, après avoir eu la suprême consolation d'avoir mis hors de combat plus de 75 ennemis.

Le Dr Legendre, activement surveillé par les mandarins, déclaré suspect aux Lolos, dut se contenter, au lieu de gagner Haitang directement, de couper un chaînon du Ta Liang Shan, débouchant ainsi sur la rive droite du Tong Ho, en amont d'un village appelé Lo Houi, presque en face de Ta Tien Che. Il lui restait à complèter la traversée de ce massif en partant d'une autre base, c'est à dire de la bordure septentrionale.

Arrivé à Haitang, le Père de Guébriant obtenait la parole des chefs Lolos de ne point s'opposer au passage du Dr Legendre. Il accompagnait ce dernier jusqu'à Ta Tien Pa, à un jour dans l'est de Haitang, et de là, retournait à Ninguyanfou, en souhaitant bonne chance à son compagnon.

Le Dr Legendre s'enfoncait alors résolument dans le massif, atteignait en 4 jours le Tong Ho, reconnaissait le confluent du Pou Hsiong ou Gnai Joen Ho, appelé par les Lolos Mo Le Ghio, avec le Tong Ho, relevait le cours de ce dernier fleuve jusqu'à Ta Tien Pa, et au bout de de 6 jours, débouchait à 0 Che Ho, village sifan, et de là regagnait Hoang Mou Tcha, le point extrême de la domination effective des chinois dans cette région.

TOULUY.

LA LIGNE CANTON-HANKEOU

Les incidents semblent se multiplier autour de la construction de la ligne Canton-Hankeou.

C'est d'abord la protestation des Anglais au sujet de l'emprunt

de 60.000000 marks que vient de contracter le gouvernement chinois auprès de la *Deutsch Asiatische bank*, pour la construction de la ligne, emprunt de nature à lèser leurs intérêts, dans la vallée du Yangtse.

C'est maintenant celle du directeur de la Compagnie contre l'intervention officielle qui a désigné le commissaire Wong Ping Ngan, comme supérintendant des travaux. Décidément cette ligne est vouée au malheur. Il est à noter que la dernière protestation n'est pas isolée, le corps imposant des autorités commerciales de Canton marchant avec le directeur.

Une fois de plus, donc, la turbulente ville du Sud s'agite. A peine remise du trouble qui bouleversa sa population, lors des événements qui motivèrent le boycottage des produits Japonais, la voici qui entre en conflit avec le pouvoir central.

Car il semble bien qu'il y ait d'ores et déjà conflit et conflit sérieux. Mais, avant d'en préciser les termes, faisons un bref historique de la question du chemin de fer en lui-même.

***

A l'origine, la ligne Canton Hankeou fut acquise, en 1898, par la "China Development Co" d'Amérique. Cette compagnie n'ayant pu, faute de fonds, avancer les travaux, le gouvernement, sous la poussée de la population des provinces intéressées, revendiqua le droit de construction pour uli-même.

S. E. Tchan-Tchi-tong, alors vice-roi des deux Hou, engagea des négociations à ce sujet, et en août 1905, il conclut avec la Compagnie le rachat de la concession de la ligne, pour une somme de Tls. 13,500,000.

C'était déjà, un peu partout, à cette époque, la fièvre de revendication des droits souverains de la Chine. La Jeune-Chine s'en mêlant, comme elle a toujours fait depuis, on songea à faire appel aux seuls fonds chinois pour trouver la somme. On se doute bien du résultat. Le patriotisme des marchands ne les aveuglant pas au point de leur masquer le vide des prétentions officielles, Tchang-Tchi-tong, malgré tous ses efforts, réunit tout au plus un million de Taels parmi eux. Il fallait déchanter. Au surplus, le moment de s'exécuter étant proche, Tcheng-Tchi-tong eut recours aux maudits capitaux étrangers.

Il écarta le syndicat franco-belge qui détenait déjà le Pékin-Hankeou et s'adressa au ministre anglais qui, au nom du gouvernement de Hongkong, consentit à lui prêter £1,100.000. L'accord, signé en septembre 1905, stipulait en outre, qu'au cas où la construction de la ligne exigerait un nouvel emprunt, l'Angleterre serait la première consultée à ce sujet

Or, en automne dernier, il fut question de lever un emprunt et S.E. Yuan Chi-kaï, alors en faveur à la Cour, entra en pourparlers à ce sujet, avec M. J. O. P. Bland, agent de la "British and Chinese Corporation". L'accord allait se conclure quand survint la chute du grand homme d'Etat chinois. Tout alors fut à recommencer avec son successeur, S. E. Tchang-Thi-tong, nommé directeur contrôleur de la ligne. Par malheur pour la cause des intérêts anglais, ce dernier fit fort méchante mine à M. Bland qui, si nos informations personnelles sont exactes, faisait souvent antichambre chez le vieux grand Conseiller et parfois même n'était pas reçu.

L'ex-vice-roi aurait-il gardé sur le cœur les représentations de sir John Jordan à la Cour, en faveur de son rival Yuan Chi-kai, lors de la disgrâce de ce dernier? Toujours est-il que tous les efforts de la légation britannique furent vains pour l'amener à meilleure composition.

Les Allemands, aux aguets, savaient mettre à profit la situation. Le directeur de la *Deutsch Asiatische bank*, dont la femme est chinoise, intervenait alors. Il acceptait les conditions du vieux Conseiller d'Etat, que repoussaient les Anglais, et c'est ainsi que le récent accord fut conclu, mettant directement aux prises les intérêts anglais et allemands.

***

Quant au mécontentement des Cantonais, il a comme on l'a vu, une autre cause : l'ingérence officielle directe, en la personne du commissaire Wong Ping Ngan.

Déjà, le gouvernement, inquiet de l'incurie de la compagnie dont les travaux n'avançaient pas, l'avait menacée, il y a quelques mois, de la mettre sous le contrôle officiel et d'en faire une entreprise gouvernementale.

Là-dessus, la Compagnie avait déployé une activité exceptionnelle et, sous la direction de sir Chan Tung Liang Sheng, qui s'était montré administrateur capable, les travaux avaient repris avec vigueur.

Il semblait donc que le gouvernement n'eût aucun motif d'intervenir et sa décision n'a pas manqué d'indisposer les Cantonais, dont on sait l'esprit d'indépendance.

Immédiatement le monde des affaires a organisé une réunion à laquelle ont pris part les 9 institutions de charité, la chambre générale de commerce et les 72 guilds, et il a été décidé de protester, par voie de pétition, auprès de Tchang-tchi-tong.

En fait, lors du premier arrangement conclu par Tchang-Tchi-tong, il avait été décidé que la section du chemin de fer regardant le Kouangtong serait construite par les marchands de cette province et le décret impérial d'alors avait désigné la compagnie comme purement commerciale. Il est donc à redouter aujourd'hui, que la mesure du gouvernement, en jetant la suspicion sur l'entreprise, n'arrête les actionnaires dans leur troisième versement. C'est là l'objet de la pétition.

Mais le ministre tient bon: Wong Ping Ngan reste en place, examinant les livres de la Compagnie.

Et Canton s'agite... Il sera curieux de voir qui l'emportera dans ce conflit, du vieillard conservateur ou de la révolutionnaire capitale du Sud.

A. MONESTIER

LES MUSULMANS DE CHANGHAI

Appelé à assister, ces jours derniers, à une pratique religieuse dans une mosquée, je me suis livré par la même occasion à une petite enquête des lieux et du monde qui les fréquentent dont voici un court aperçu.

Il existe à Changhaï une colonie musulmane assez importante dont les membres sont originaires du

Turkestan chinois et de la Province du Yunnan. Tous les vendredis, ils se réunissent dans l'Ecole-Mosquée de Chekiang road. Un imam remplit les fonctions de prêtre et d'instituteur.

Cette mosquée, créée et entretenue par l'initiative privée, met une tache blanche dans le quartier gris des maisons chinoises : elle n'a aucune recherche de décoration à l'extérieur, elle n'a pas non plus le caractère d'asile mystérieux comme le temple bouddhiste ; et les fidèles, en entrant, n'ont pas la crainte d'effaroucher le monde des esprits.

Dès qu'on franchit le seuil de la porte, on pénètre dans une salle largement aérée donnant par de grandes fenêtres sur un petit jardin planté d'arbres ; là, aussi, aucun ornement superflu : le dôme central du plafond est le seul symbole qui parle à l'esprit des fidèles.

Deux chaires occupent une place proéminente dans cette salle simple et majestueuse. Quelques inscriptions de caractère arabe sont placées sur les murs réguliers: elles notent pour l'avenir qu'après plusieurs années de misère et de lutte causées par les guerres religieuses, l'Islamisme se développe en Chine avec le calme et la dignité qui lui conviennent.

J'ai eu l'occasion de voir un groupe d'enfants musulmans, conduits par l'Imam, récitant quelques versets du Coran ; ils sont d'une intelligence assez éveillée. Quelques traits particuliers de la physionomie les font distinguer facilement des enfants chinois bouddhistes. Les fillettes également; de plus celles-ci ne sont pas soumises à la coutume de la déformation des pieds.

Tout le monde sait combien cet usage existe chez certaines familles chinoises bouddhistes où l'on expose les pauvres petites aux souffrances d'une opération longue et pénible qui consiste à rapetisser les pieds et les rendre en moignons en les enveloppant dans des bandes de toile que l'on serre progressivement tous les jours jusqu'à faire replier les orteils sous la plante des pieds: et c'est ainsi qu'à la longue la fillette se trouve condamnée à marcher sur le talon.

Cette coutume n'existe pas dans les familles musulmanes chinoises. En revanche, le mariage religieux est la règle pour le musulman chinois et il faut une circonstance exceptionnelle pour l'éloigner du mariage. Tous les enfants restent groupés autour du foyer familial : aussi chaque famille constitue-t-elle en quelque sorte une colonie dont les membres vivent dans une humeur douce et une certaine sérénité de coeur: et c'est là le trait fondamental du culte domestique de la famille musulmane chinoise.

D. Jerusalemy

A PROPOS DE L'HOPITAL PAULUN

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, la lettre parue hier dans nos colonnes locales, signée "un lecteur", au sujet du projet d'hôpital Paulun, a produit une certaine impression dans le milieu cosmopolite de Changhaï.

On s'est demandé, non sans émoi, ce qu'il y avait de fondé dans les dires de notre correspondant occasionnel, dont le pseudonyme cache, on l'a deviné, une personnalité du monde médical.

Y aurait-il, en effet, un but de pure politique allemande dans le projet actuel ?

Certes, si une telle assertion était fondée, si le nom du Dr. Paulun n'était là qu'un prétexte, il est évident que l'œuvre ainsi entreprise perdrait de cette noble portée qui avait pu réunir en un même sentiment d'hommage tant de gens de nationalités différentes.

Comme le rappelle notre correspondant, l'un des meilleurs moyens de pénétration en Chine, et le plus sûr instrument d'influence pour les puissances intéressées, consiste dans la création d'hôpitaux et d'écoles d'instruction médicale.

Nous ne pourrions donc, sans léser nos propres intérêts, apporter notre appui à une œuvre allemande, pour le seul bénéfice du prestige allemand, si pompeux que soit le prétexte de toute la mise en mouvement à cet égard.

Nous avons d'ailleurs assez à faire pour nous-même, dans cet ordre d'idées, sans avoir à nous mettre martel en tête pour les autres.

Nous avons vu, dans une étude récente, les efforts faits par le gouvernement d'Indo-chine pour développer, à coup de subventions, les divers postes médicaux qu'il a établis en Chine, du côté de la frontière tonkinoise. Ce n'est pas sans sacrifices que nous assumons une telle tâche et le bien qui en résulte pour notre influence morale serait beaucoup plus grand si les ressources qui y sont affectées n'étaient forcément limitées.

Les œuvres philanthropiques françaises, pour ne rappeler que celles-là, ne manquent donc pas pour solliciter l'attention généreuse des donateurs parmi nos compatriotes.

⁂

Pour nous, si, à l'occasion de la souscription actuelle, nous avons fait appel à la générosité publique, c'est confiants dans la composition même du Comité, dont le caractère, essentiellement international, excluait, semblait-il, toute méprise. Nous relevons, entre autres, parmi ses membres, des noms de gens foncièrement anglais, foncièrement français qui doivent savoir à quoi ils s'engagent et jusqu'où ils s'engagent. Ils se défendraient de prêter la main à une pure spéculation d'une coterie allemande.

Peut-être, me direz-vous, qu'ils ne l'ont pas soupçonnée au début. Dans ce cas, il est toujours temps pour eux d'y réfléchir et, s'ils sont l'objet d'une méprise, de revenir sur leur premier mouvement.

Il faut reconnaître que ce nom d'hôpital *Tong-chee* trompe dès l'abord. Portant une dénomination chinoise, il semble, pour beaucoup, que ce soit une institution purement chinoise, alors qu'en réalité c'est l'école clinique de l'université allemande.

Or, le fait de demander par souscription publique les 30.000 taels qui ont pour but d'acheter le terrain de l'emplacement actuel, changera-t-il le caractère de cette œuvre ? Sera-t-elle, par exemple, placée en des mains chinoises ou restera-t-elle entre les mains de l'association des docteurs allemands de la ville ? Tout est là.

Si l'ancien état de choses doit se continuer, point n'est besoin pour nous d'y prêter la main.

La vie du regretté Dr Paulun qui fut un homme de bien,—mieux qu'un "brave homme", soit dit en passant—commande la considération générale. C'est entendu. La communauté tout entière a prouvé, lors des funérailles, sa gratitude envers lui.

Allant plus loin, notre Conseil d'Administration Municipale, a dans un mouvement bien français, baptisé de son nom une de nos avenues. Que, par surcroît, on aille jusqu'à lui élever un buste quelque part, par souscription publique, libre à ses admirateurs.

Mais, qu'en son nom, on fasse appel à l'argent de tous pour patronner une œuvre exclusivement allemande, d'une portée purement politique, voilà justement ce contre quoi le Dr Paulun lui-même s'élèverait, dans sa probité foncière et son altruisme brutal. La meilleure façon d'honorer un mort, c'est avant tout de ne mêler sa mémoire à rien qui puisse rappeler une spéculation, de près ou de loin.

A. MONESTIER.

LA SEMAINE CHINOISE

Les Réformes
Les Economies
Les Emprunts
Le Dalai-Lama
Naturalisation des Chinois
Les Troubles

S. A. I. Le Prince Régent montre avec fermeté qu'il veut énergiquement les réformes dans l'Empire. En deux décrets, il vient, coup sur coup, de rappeler les mesures à prendre pour la suppression complète de l'opium et l'établissement de la Constitution.

Le premier, en date du 15 Mars, envisage les trois moyens contre l'opium : interdiction de la culture, interdiction de l'usage et remplacement, par d'autres taxes, des revenus, fournis par la drogue.

C'est principalement sur le dernier point que la question est particulièrement ardue, surtout avec la Chine, pays dont les ressources sont très limitées. Le ministère des Finances a dû grever un produit de première nécessité, le sel ; mais ces nouvelles taxes ne donnent qu'une somme de taëls : 5.000.000 au plus : elles ne suffiront pas pour remplacer le revenu de l'opium.

S. A. I. Le Prince Régent n'en dissimule pas son inquiétude : " quand nous pensons à tout cela, nous en sommes fort triste, jour et nuit " dit-il..... Il n'est pas le seul que cette même question préoccupe. S. E. Sir Frédéric Lugard, Gouverneur de Hongkong, a déclaré : " que la diminution dans " le revenu colonial, causée par la " politique de l'opium, serait im- " possible à remplacer entière- " ment."

Et M. le comte Crewe, conseiller colonial de Hongkong, écrit : que " la politique de l'opium, qui " a été adoptée, est dictée par le " devoir suprême de la Grande- " Bretagne envers la civilisation."

De son côté S. A. I. Le Prince Régent ne semble pas décidé à céder à l'apathie des Célestes sur la suppression. Il enjoint à tous ses fonctionnaires les mesures les plus sévères pour la stricte application des décrets. Il a même parlé d'aller dans les provinces faire un voyage d'inspection.

D'autre part, il vient d'ordonner que le décret, publié le 6 Mars, sur la Constitution, par le nouvel empereur, soit imprimé sur papier jaune (papier impérial officiel chinois) pour que toute la population, depuis les lettrés jusqu'aux plus humbles coolies, en puissent avoir connaissance.

***

C'est également sous son impulsion qu'une ère d'économie semble s'être ouverte dans l'Empire.

Le *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a donné l'exemple, à la suite de la destitution de Tcheng-Pie, en supprimant plus de cinquante postes de fonctionnaires, et comme ceux qui restent ne sont pas encore très occupés, il se pourrait qu'il y ait encore d'autres suppressions.

Tous les autres ministères suivent le mouvement et réduisent graduellement leur personnel par raison d'économie.

Pour se rendre compte de l'exacte situation financière de l'Empire, S. A. I. Le Prince Régent vient à nouveau de demander au Ministre des Finances le tableau détaillé de ce que doit l'Empire, soit à ses nationaux, soit aux Etrangers.

Sur son ordre, le Conseil d'Etat a envoyé un télégramme, contenant plus de 400 mots, à M. Yuen Chekai pour lui demander le compte total des sommes qu'il a empruntées aux Etrangers, lorsqu'il était vice-roi du Petcheli et ministre du *Oéou-pou* (Affaires étrangères).

Sur ses instances, S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Kouangsiu, vient de diminuer plus de la moitié des eunuques. Elle ne gardera à la Cour que les plus fidèles et les plus honnêtes ; de ce chef seulement, le Ministère du Finances réalisera une économie de plus de taëls : 500.000.

Les eunuques—et à de trop justes titres—ne semblent pas d'ailleurs jouir d'une grande estime auprès de S.A.I. Le Prince Régent; il vient de prescrire que tous soient photographiés, afin de les connaître. Il n'est pas douteux que cette mesure ne tende à supprimer quelques abus ou à en prévenir de nouveaux.

***

La Presse chinoise, se rendant compte de la situation embarrassante qui est faite à la Chine par la suppression des revenus de l'opium, lance à nouveau quelques ballons d'essai, relatifs aux indemnités dues pour l'insurrection des *Boxers*. Le *Chepao* notamment dit : " Le ministre d'Allemagne à " Pékin, voyant que la Chine est " vraiment très pauvre, aurait ob- " tenu de son gouvernement la " permission de remettre à dix ans " le paiement des indemnités de " 1900. Les autres nations étrangè- " res imiteraient cet acte. "

Nous ne croyons pas à l'exactitude de ce bruit que rien n'est venu confirmer. En tout cas, nous doutons fort qu'il trouve un écho favorable auprès de l'Angleterre, fort mécontente en ce moment des procédés du *Yeou-tchoan-pou* à l'égard des actionnaires anglais de l'emprunt du chemin de fer Hang-tchéou-Changhai. Ceux-ci ont été frustrés dans leurs plus élémentaires intérêts, par suite de l'audacieuse violation des clauses du contrat.

Et malgré qu'il semble actuellement que l'on veuille, en l'occurence, rejeter la responsabilité de ces actes sur Tcheng-Pie, il n'en reste

pas moins avéré que la signature du nouveau contrat pour la ligne Canton Hankéou se trouve retardée du fait de la violation des clauses de celui de Hangtchéou-Changhai.

La Chine en agissant ainsi à l'égard des capitaux étrangers, surtout en ce moment où sa situation financière paraît assez embarrassée, fait preuve de la plus grande maladresse : nous n'en voulons pour preuve que ce *Reuter* de Londres, en date du 15 Mars, qui annonce que "le correspondant à Paris " du *Standard* dit que, dans " une réunion récente de banquiers " français, anglais et allemands, " il a été discuté un projet " d'emprunt international par la " Chine. La réunion n'a pu arriver " à une décision, probablement par " suite de différences d'opinion sur " le sujet du contrôle à exercer sru " l'emploi des fonds."

Voilà qui est net et qui fixera l'opinion des hautes sphères chinoises sur les inconvénients que présente la violation des contrats avec les capitalistes étrangers.

***

Le *Dalai Lama* dont on s'occupa tellement il y a quelques mois et qui fut, si l'on s'en souvient, un assez encombrant personnage, vient encore de faire parler de lui.

Au lieu de se rendre simplement au Tibet, comme la chose en était convenue, lors de son départ de Pékin, il émit l'intention de se rendre en Russie. S. A. I. Le Prince Régent vient de lui rappeler qu'il doit rentrer au Tibet pour tranquilliser les esprits, car la population est inquiète de la longueur de son absence.

***

La naturalisation des Chinois dans les Colonies hollandaises continue à rencontrer au sein du *Ououpou* (Affaires Etrangères) la même opposition; et, c'est à un refus formel, d'accéder aux démarches en ce sens, faites par le Ministre plénipotentiaire des Pays-Bas, que s'est heurtée la Hollande.

***

Le *fameux docteur* ne cesse de tenir en éveil la surveillance des autorités des provinces frontières: des envois d'armes et de munitions sont signalées de différentes directions.

D'autre part, les membres de la société du *Ta-tao-hoei* (grand couteau), dont les tendances sont non-seulement révolutionnaires, mais encore nettement xénophobes, au point qu'on les compare aux *Boxers* de 1900, montrent une grande activité au Chantoung. Le gouverneur de cette province a dû dépêcher contre eux d'importantes troupes, dirigées suivant les méthodes modernes.

Tel est le bilan de la semaine, ni meilleur, ni pire que celui des précédentes, il indique cependant une marche méthodique vers les Réformes et un souci de l'ordre qui fait grand honneur au gouvernement actuel.

C. L.-DELAHAYS.

CHOSES ET AUTRES

SUGGESTIONS

Puis que c'est une affaire décidée et qu'il nous faut subir le Yang king pang, examinons donc quelques moyens de le subir sous un minimum de désagréments. Par la même occasion voyons donc s'il n'y aurait pas moyen de l'utiliser.

J'ai d'ailleurs, à ce sujet, reçu quelques lettres qui prouvent que la question ne m'intéresse pas seul. Ci-dessous, je les publie.

***

"Monsieur. — Quand on a le malheut d'être affligé d'une infirmité, il faur savoir s'arranger pour en prendre son parti et, à la rigueur, savoir en tirer quelque profit. Beaucoup d'aveugles gagnent ainsi des fortunes en jouant de la clarinette et beaucoup d'amputés en exhibant leurs moignons aux portes des églises.

Quel profit pourrions-nous bien tirer du Yang king pang, notre infirmité ?

J'ai une idée qui me plaît assez et qui consisterait à creuser le fossé, à le curer aussi, à ménager sur ses rives quelques petites plages faites de sable fin et, l'été, à l'utiliser comme piscine publique gratuite.

Ou encore, ceci pour faire concurrence au transsibérien et aux compagnies de navigation, à prolonger le Yang King pang jusqu'à la porte St. Denis, ce qui permettrait de gagner Paris en house boat, en quelques jours et sans craindre le mal de mer. Qu'en pensez-vous ?"

Je nen pense qu'une chose, c'est que ces projets ne sont pas sérieux, soit dit sans vouloir froisser mon correspondant.

***

"Monsieur le Rédacteur— L'idée indiquée l'autre jour dans un leader de votre journal, qui suggérait de couvrir notre moitié du Yang King pang, me plaît assez.

Un beau "cantiliver" en surplomb sur le fossé ne serait pas si mal que cela. Bien entendu, il faudrait supprimer les ponts, si dangereux en cas d'une tentative d'invasion de la concession internationale. Dans la journée on pourrait installer de petites passerelles qui seraient retirées le soir, à l'heure du couvre-feu. Ceux qui, la nuit, auraient à passer d'une concession sur l'autre, n'auraient qu'à sauter. On pourrait d'ailleurs installer quelques tremplins à cette intention. Recevez etc..."

***

"Monsieur—J'offre, au cas de la construction du cantiliver, à construire à mes frais une barricade de planches en me réservant le droit de la publicité sur icelles. Ceci, tout en isolant la concession internationale et la mettant à l'abri d'un coup de main, égaierait le quartier. Affiches théâtrales, cinématographiques, artistiques, hygièniques, recommandant tel ou tel biberon ou corset, garniraient la barricade et nous, nous ne verrions plus le Yang King pang. On le sentirait peut-être encore, mais puisque nous ne pouvons faire autrement. Croyez-vous que j'aie quelque chance de voir mon offre acceptée ? "

Je l'ignore, mon cher correspondant, je l'ignore.

***

"Monsieur — Je suis un militaire, c'est donc dire que je m'y connais un peu en matière de stratégie. Il est indubitable que, en cas d'émeute, le Yang king pang serait un obstacle infranchissable, mais c'est une défense insuffisante. Il importerait, pour que la sécurité de la Concession internationale soit complète, que chacune de ses rues soit transformée en *creek*, ce qui rendrait l'invasion impossible et permettrait l'évolution facile de torpilleurs et sous-marins. Recevez etc."

***

Que ceux qui auraient quelque projet en tête n'hésitent pas à m'en faire part. Je me ferai un devoir de les publier.

Sapèque

***

QUAND EST-ON VIEUX ?

A ce propos, notre confrère l'*Echo de Tientsin*, publie sous la signature G. J. une bien intéressante étude. Intéressante parce que la question a déjà été soulevée maintes fois et sans grand résultat.

D'après l'anatomiste Bichat, il est un moyen infaillible de connaître son âge, bien préférable aux extraits de naissance ou aux affirmations du papa et de la maman. " On a l'âge de ses artères," dit Bichat. Partant de ce principe, on sait de suite, exactement, quel âge on a.

Ceci m'a bien un peu étonné car, jusqu'à présent, je m'étais toujours imaginé que les artères d'un individu avaient l'âge de cet individu. Il paraît que c'est le contraire : l'individu a l'âge de ses artères.

Il ne reste plus qu'à trouver l'âge des artères pour connaître l'âge de l'individu. C'est d'une simplicité enfantine. Mais comment trouver l'âge des artères, me dira-t-on? Comment? Mais c'est simple. C'est tellement simple que je ne le dirai pas... pour une bonne raison c'est que je n'en sais rien moi-même.

On me dira aussi que, dans ces conditions, j'aurais mieux fait de ne pas soulever cette question. Peut-être, mais cela fera un sujet de conversation préférable, dans les salons, à la question si passionnante de la pluie et du beau temps.

Quel âge donnez-vous à mes artères? dira la grosse dame au petit jeune homme timide. Et celui-ci rougira, bafouillera... mon Dieu que ce sera donc amusant!

***

Mon confrère dit d'ailleurs fort spirituellement que la fatidique question "quand est-on vieux" ne doit jamais être posée à une personne du sexe faible. Les femmes ont toujours trente ans, c'est connu. Pour beaucoup d'entre elles, trente ans est, en matière d'âge, le seul nombre qu'elles savent prononcer, elles ignorent absolument qu'il y a d'autres nombres plus "conséquents."

Des femmes qui n'oseraient jamais mentir pour toute autre chose, mentent imperturbablement pour leur âge. Au fait, mentent-elles? Je crois que non. Pour leur âge, beaucoup de femmes perdent le souvenir. A partir de trente ans, ellles ne savent plus, et vous conviendrez qu'il vaut mieux dire carrément "j'ai trente ans" que s'exposer, par oubli, à dire un chiffre inexact.

Le mot d'un président de tribunal à une déposante très mûre qui venait, à la barre, d'annoncer trente ans: "— *Maintenant* vous jurez de dire toute la vérité?" me semble d'une cruauté sans excuses. La dame qui a trente et trente ans ne ment pas, en avouant trente ans. Si elle dit, j'ai trente ans, c'est qu'elle croit pertinemment qu'elle n'a que cet âge. En indiquant un autre âge elle mentirait, voilà ce qu'aurait dû savoir ce président de tribunal. Mais on ne peut tout savoir.

Sapèque

***

ET PUIS APRES?

———

Encore deux lettres que j'ai reçues pour le Yang King pang:—

"Monsieur—Moi aussi j'ai une idée. Puisque, de l'avis de la majorité, ce ruisseau est un foyer d'infection; puisque aussi, à l'assemblée des contribuables, le projet de le couvrir a remporté une veste, voici ce que je propose:

Le Yang king pang est insalubre et sent mauvais parce que les trois-quarts du temps il est presque à sec: il suffirait donc de le maintenir rempli.

Pour ce faire on n'aurait qu'à attendre l'heure de la marée pleine et, quand le ruisseau serait plein à ras bords, à le murer aux deux extrémités. On aurait de la sorte une manière de lac que l'on pourrait utiliser pour donner des courses de canots où des matchs de nage. Des tribunes pourraient être disposées tout le long pour le public.—Recevez etc...."

***

Monsieur—Moi aussi j'ai une idée. Puisque de l'avis de la majorité, ce ruisseau est un foyer d'infection; puisque aussi l'assemblée des contribuables le projet de le couvrir a remporté une veste, voici ce que je propose:

Le Yang king pang est insalubre et sent mauvais parce que les trois-quarts du temps il est plein d'eau sale: il suffirait donc de le maintenir vide.

Pour ce faire on n'aurait qu'à attendre l'heure de la marée basse et, quand le ruisseau serait à sec, à le murer aux deux extrémités.

On aurait de la sorte une manière de piste que l'on pourrait utiliser pour donner des courses à pied ou à bicyclette, Des tribunes pourraient être disposées tout le long pour le public. Recevez etc..."

Je laisse le public juge.

***

Passons à un autre genre d'exercices.

Une personne réputée pour sa beauté mais de mœurs assez relâchées, Melle Salomé, fille de Hérode Philippe et d'Hérodiade, vient d'arriver à Changhaï où elle ne compte rester que deux jours. Ces deux jours, au Lyceum theatre, elle dansera pour ceux qui, comme St. Jean Baptiste, n'auraient pas eu l'honneur de la voir, le fameux pas du sabre qui lui valut tant de succès et une notoriété mondiale.

Sommes-nous bien en Chine, sommes-nous bien à Changhaï? Tant de gens rêvaient de voir danser Salomé, avec l'accompagnement d'un orchestre de philippins. Il fallait venir en Chine pour voir cela. Songez donc, depuis l'an 8 av. J. C. elle n'était pas reparue en public. On ne l'avait vu danser que sur des toiles encadrées d'or et placées verticalement le long des murs, sur ce que beaucoup de profanes appellent des tableaux et on peut la voir, pendant deux soirs, danser, en chair et en os!

Quand on réfléchit qu'une ville qui a déjà le Yang King pang a de plus Salomé, c'est à n'y pas croire. Changhaï serait-il donc un paradis, de Bouddha peut-être, mais un paradis tout de même?

Salomé! le Yang King-pang! n'en jetez plus, je vous en prie, n'en jetez plus!

Sapèque

***

ENTRE NOUS

———

Un télégramme d'aujourd'hui nous apprend que le lieutenant Shackleton, parti en janvier 1908, pour le Pôle Sud vient de retourner. Ses hommes et lui sont bien.

Je les en félicite sincèrement et les congratule de même, quoique je me sois toujours demandé quel attrait pouvaient bien avoir les Pôles, Sud ou Nord, pour tant de gens.

Ce n'est pas, je présume, l'attrait d'une villégiature dans les neiges et les glaces qui attire ces explorateurs. Ce ne doit pas être non plus le désir de tailler une bavette avec les ours blancs—ainsi nommés parce qu'ils sont jaunes—ce ne doit pas être non plus l'envie de manger de la soupe à l'esquimau. Alors quoi?

Je sais bien qu'il y a le soleil de minuit, les aurores boréales, les nuits de six mois et les jours de six fois un mois, mais est-ce bien suffisant pour motiver un pareil voyage de désagrément où l'on risque de geler debout, d'être écrasé entre deux banquises baladeuses, ou de mourir de faim?

Eh bien non, ce ne sont pas tous ces plaisirs en expectative qui attirent ces hommes courageux. C'est tout simplement le désir de voir quel est le pivot de le machine ronde.

Comment est-il ce pivot? Est-il en acier, ou, comme dans toute montre qui se respecte, est-il en rubis? Est-il monté sur billes ou sur cônes? Peut-on compter sur lui encore longtemps, n'est-il pas usé depuis le temps qu'il sert? C'est cela et rien autre qui attire ainsi tant de braves. La meilleure preuve c'est que dans toute expédition partant pour le Pôle il y a des mécaniciens experts qui emportent tout un attirail de limes, marteaux, billes de rechange, graisses et huiles pour moteurs. Et tout ceci m'effraie.

Ceci m'effraie car, si en voulant réparer le pivot, ils allaient le détraquer; que la mécanique s'immobilise à tout jamais. Depuis si longtemps que la terre et ses habitants sont habitués à tourner, que deviendraient-ils s'ils s'arrêtaient subitement? Nous voyez-vous rester pour toujours la tête en bas? Je sais bien qu'il y a la force d'attraction qui nous rive au sol et nous empêche de choir, mais enfin le sang finirait par nous descendre à la tête et quelles migraines!

C'est pourquoi je ne crois pas qu'il faille souhaiter voir le Pôle Nord découvert. D'abord en le découvrant on risquerait de lui faire attraper froid et il pourrait s'enrhumer. Et puis enfin le pivot sert déjà depuis des tas d'années, il n'y a donc aucune raison pour qu'il ne serve pas encore. Que les explorateurs laissent donc le Pôle tranquille. Est-ce qu'il s'occupe de nous, lui? L'a-t-on jamais vu? Il est vrai que si on l'avait déjà vu on ne chercherait peut-être pas à le revoir car il n'est probablement pas si joli que ça. C'est d'ailleurs, au dire du lieutenant, un mauvais coucheur, un turbulent, lui que l'on disait si calme.

Et à quoi bon s'enthousiasmer pour le Pôle. N'avons-nous pas le Yang King-pang?

Sapèque.

***

DANSONS!

———

Le passage de la troupe Hugh J. Ward fera époque dans les annales théâtrales de Changhaï. Notre bonne ville se gargarise d'art. Comédies, vaudevilles, drames, danse de Salomé, quoi encore?

De bonnes mères de famille, aussi des jeunes filles, vont au Lyceum étudier le pas qu'il leur faudra exécuter quand elles se trouveront dans la nécessité de remplir l'emploi de Deibler. C'est en

somme une bonne précaution car on ne sait jamais ce qui vous attend dans la vie et la plus calme et la moins cruelle des femmes peut parfaitement avoir, un jour ou l'autre, besoin de couper la tête à quelqu'un.

Il est d'ailleurs indispensable, dans le siècle où nous sommes, de connaître les différents pas qui s'approprient chacun à une situation définie. La mode vient tout doucement d'esquisser un petit pas de danse dans chacune des circonstances importantes de la vie. Et vous conviendrez comme moi que notre siècle un peu terre-à-terre y gagnera en beauté et en art.

Les faits les plus banaux deviendront intéressants au possible. Prenons un exemple, voulez-vous ?

Croyez vous que le monsieur qui ira acheter une paire de chaussettes ne sera pas plus gracieux si, en arrivant dans le magasin où se débiteront ces "gants pour ripatons" il danse avant toute chose le Pas de la Chaussette. Il n'aura de plus aucun besoin de causer. Les vendeurs sauront de suite ce qu'il désire et, mieux il aura dansé, mieux il sera servi. Autant d'objets, autant de pas, que ce soit toilette, vêtements ou épicerie. Beaucoup de ces pas sont d'ailleurs déjà connus. Tous ceux qui ont étudié un tant soit peu leurs classiques connaissent le Pas du Hareng saur, celui de l'Ecrevisse. On les danse à Bullier couramment. Bullier est à Paris et puisque Changhaï est un autre Paris, pourquoi ne les danserait-on pas à Changhaï ?

Y verriez-vous un quelconque inconvénient ?

Cet usage nouveau explique l'affluence qui est allée ces jours-ci au Lyceum applaudir la danse de Salomé et soyez assuré que toutes les dames présentes ont soigneusement noté les gestes et attitudes de l'artiste, que plus d'une, rentrée dans son home, y a été de sa petite répétition sous les yeux ébahis du mari peu rassuré.

Le fait de danser après avoir privé un pauvre homme de son chef peut paraître cruel ; ce n'est qu'un préjugé et nous nous y habituerons. Les Indiens s'effarouchent-ils lorsqu'ils voient danser le Pas du Scalp ? non, n'est-ce pas. Alors, notre mentalité vaut bien, je suppose, celle des Indiens.

Et puis la danse est un art, tout comme la peinture, la boxe et le chausson. Ce n'est pas si facile de glisser, volter et virevolter en mesure. Pour mon compte, je n'ai jamais pu y arriver et la danse a toujours été pour moi un problème angoissant. " Parce que vous regardez vos pieds", m'a dit un jour un professeur de danse. Hélas, j'étais bien forcé de la regarder : j'avais toujours peur qu'ils s'embrouillent.

Dansez donc, Changhaïens mes frères. Dansez et vous serez considérés. On ne met jamais trop d'art dans la vie quoique sous ce rapport nous sommes ici assez bien partagés : n'avons-nous pas le Yang King pang !

Sapèque

Propos et impressions

Le Régent est décidé, pour la guérison des fumeurs d'opium, à employer les grands moyens.

Comme, malgré les décrets et interdictions publiés, il paraît que le pavot est cultivé secrètement par certains chinois, il ordonne des enquêtes sévères et ajoute au code pénal des dispositions rigoureuses.

La bastonnade et le bannissement, voilà ce qui attend les cultivateurs récalcitrants. Ceci va peut-être donner à réfléchir aux entêtés, non assez fortunés pour acheter le silence des mandarins enquêteurs.

En supprimant la cause, il supprime l'effet et il est évident que tant que le pavot sera cultivé secrètement, l'opium continuera à abrutir les chinois. Mais il nous semble que si la surveillance faite autour de cette culture peut être efficace dans les environs des grandes villes, elle est presque impossible dans l'intérieur des provinces et nous craignons bien que l'opium ne soit, longtemps encore, un impedimenta dans la marche des Chinois vers le progrès.

Il faut attendre qu'un sang nouveau soit infusé aux chinois. Il faut laisser disparaître les générations actuelles pour qui l'opium est presque une nécessité.

La fameuse Conférence, de qui l'on attendait tant n'a eu qu'un résultat tout platonique. On a dit de bonnes et belles choses, les meilleures intentions ont été manifestées: mais qu'en est-il sorti?

Et le Régent est dans le vrai. Puisque les conseils ne suffisent pas, il emploie les arguments "frappants". Il connait ses sujets, il sait comment les prendre et en l'occurrence, il est certes le meilleur juge. Puisse-t-il réussir.

***

Et le Maroc ? Le Maroc qui fit couler tant d'encre et procura tant d'émotions! N'y aurait il plus de question marocaine et celle-ci serait-elle définitivement enterrée par la question des Balkans qui change d'aspect chaque jour.

Le fameux accord franco-allemand a-t-il définitivement réglé la question ? Non, mais il a tout au moins produit une détente, et c'est un résultat assez important pour dominer toutes les autres considérations et délivrer la France, et l'on peut dire l'Europe, d'une préoccupation fort grave et obsédante ; il est très satisfaisant si l'on se place au point de vue actuel, si l'on s'en tient au dernier état de choses. Mais ce n'est pas là précisément qu'au début tendait notre politique marocaine. Nous aspirions à la prépondérance; il nous y faut renoncer

Ce qui doit nous consoler de cette déconvenue, c'est que l'Allemagne éprouve le même mécompte Elle aussi avait rêvé d'être au Maroc la puissance dominante. Elle rabat cette ambition, et se contente d'avoir ses coudées franches en ce qui touche ses intérêts économiques. Elle maintient l'Acte d'Algésiras, qui est en grande partie son œuvre, et elle ouvre à son commerce et à son industrie une région nouvelle.

En signant l'accord, le gouvernement allemand s'est montré fort avisé. Il avait contre lui depuis plusieurs années l'opinion publique de tous les pays, on reprochait à l'Allemagne de prendre plaisir à froisser la France, à lui donner des coups d'épingle et même des coups de griffe, il y avait dans ses procédés envers la France comme un parti-pris d'hostilité. Le nouvel accord fait tomber ce grief Le gouvernement allemand a voulu ressaisir l'opinion. Peut-être a-t-il voulu aussi amorcer une entente avec la France?

Ceci serait, certes, un espoir un peu prématuré mais, telle quelle, la détente est palpable. On respire plus facilement et ce résultat est certes assez sérieux pour qu'on puisse s'en féliciter

***

Les *Dreadnoughts* sont à l'ordre du jour. On ne parle que d'eux, les télégrammes ne s'occupent que d'eux et si, par un coup de baguette magique, il en sortait de tout faits prêts au combat, l'Angleterre serait dans la joie.

L'Allemagne aura dans trois ans plusieurs *Dreadnoughts* de plus que nous, dit-on en Angleterre, et c'est une chose qu'il ne faut pas souffrir. Construisons ! Le malheur est que ces joujoux ne se construisent pas rapidement. il faut des années, il faut des câles spéciales il faut aussi de l'argent, chacun d'eux coûtant la bagatelle d'environ 30 millions.

Rien n'arrête. On vote les crédits, on construira des câles spéciales. Les colonies viennent à la rescousse. La Nouvelle-Zélande, l'Australie offrent chacune un *Dreadnought* à la Mère Patrie. A Sydney, l'enthousiasme est tel que, lors d'un dîner offert à Sir Harry Rawson, gouverneur de la Nouvelle Galles du sud, trois convives ont offert chacun £ 0,000 et un autre £ 5,000: les marchands de ferraille sont dans la jubilation.

Le plus suggestif c'est que ces engins de mort, construits à grands frais, ne serviront jamais puisqu'il est bien entendu que toutes les grandes puissances n'ont qu'un même idéal: la paix. Sans *Dreadnoughts* il n'y a pas de paix possible, il faut donc en construire. Quand ils seront démodés, ce qui ne saurait tarder, on les mettra au rancart, on en construira d'autres et la paix sera de plus en plus assurée. On le dit du moins.

***

Voici une fois de plus le Japon et la Chine en discussion. Cette fois c'est l'île Pratas qui fait les frais. On sait que les Japonais ont hissé sur cette île le pavillon nippon et pour l'enlever, ils demandent à la Chine de prouver qu'elle est bien propriétaire de la fameuse île.

Qu'est donc l'île Pratas ? C'est une île située dans les environs de Canton par 20° 42' 33" L. N. et 116° 43' 14" L.E. Les eaux qui l'entourent seraient, parait-il, riches en huîtres perlières. Au point de vue de sa position, elle est considérée par les navigateurs comme l'endroit le plus périlleux qui se trouve entre Manille et Hongkong et le centre des typhons constants qui visitent la mer de Chine et Formose.

Beaucoup de récits fantaisistes ont été faits sur cette île. On a dit que les pêcheurs japonais qui s'y sont installés gagnaient bon an mal an $ 1 000.000 avec les mines de soufre. Ceci est simplement absurde.

Néanmoins, d'après M. Shinsaku, le premier japonais qui visita l'île en 1907, et qui en est, pour ainsi dire, le découvreur, cette île serait remarquablement fertile. On y trouverait beaucoup de phosphore et il est même question d'y installer une grande usine de fabrication d'acide phosphorique, mais tout ceci n'est encore qu'à l'état de projet.

La pêche en tout cas, y est fort lucrative et c'est ce qui explique le désir qu'ont les japonais de garder cette île, ce qu'ils vont faire probablement, car il est douteux que la Chine arrive jamais à prouver sa propriété.

***

Malgré toutes les mesures prises, malgré tout ce qui a été dit et fait, les sacrifices humains continuent aux Philippines. Le rapport de M. Allen Walker, gouverneur de district, est suggestif à ce sujet.

Tout récemment un jeune garçon fut lié à un arbre, les mains attachées au-dessus de la tête, et tué doucement par le grand prêtre de ces sinistres cérémonies. Ceci se passait devant un grand nombre d'indigènes savourant l'agonie de la petite victime, qui fut longue, dit-on. La mort arrivée, le cadavre fut découpé en petits morceaux qui furent distribués aux assistants et ceux-ci s'en allèrent, ravis d'emporter ce souvenir.

Au dire d'un indigène de 60 ans, il aurait, autant qu'il peut s'en souvenir, assisté à une cinquantaine de ces exécutions.

Les autorités se sont émues. Ceux qui avaient assisté au dernier sacrifice étant connus, ont été arrêtés et emprisonnés, mais devant les protestations qui se sont élevées, on dut les relâcher sous promesse que ces sacrifices cesseraient.

Au dire de gens connaissant bien le pays, on aura du mal à empêcher ces lugubres pratiques qui font en quelque sorte partie de la vie de certaines tribus. On insinue que les sacrifices continueront, mais en catimini, et que rien au monde ne pourra les empêcher. Ils font partie des coutumes et rien n'est plus difficile à déraciner que des coutumes qui s'adressent à la superstition et au fanatisme.

La tâche des autorités qui luttent contre ces sauvageries est lourde, mais elle est belle et le but à atteindre légitime tous les efforts. Au siècle où nous sommes c'est une honte pour l'humanité que dans un pays presque civilisé, se commettent encore des atrocités semblables. Il faut arriver à les supprimer, coûte que coûte, dut-on avoir recours aux grands moyens.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

La crédulité du Gouvernement chinois sur l'interdiction de la culture du pavot.

Le Gouvernement chinois, montre au public dans son décret publié le vingt-quatrième jour de la deuxième lune, 15 mars, qu'il croit que les provinces du Yunnan, du Setchouan, du Chensi, du Petchili, du Chantong, du Heilonkiang etc. ont déjà cessé de cultiver le pavot. Il a même félicité les vice-rois et gouverneurs de ces dites provinces d'avoir interdit si vite la culture du pavot.

Ce Gouvernement est vraiment trop crédule.

Les habitants du Setchouan, du Yunnan, du Chansi ne cultivent que le pavot. Ils considèrent la culture des céréales comme une chose n'ayant absolument aucune importance et vendent du pavot comme les habitants du Kiangsou vendent du riz. La culture du pavot est leur métier et sa vente est leur commerce principal.

Si vraiment ils cessent tout d'un coup cette honteuse culture, ils ne pourront plus trouver d'argent pour subsister. Si les autorités des ces provinces peuvent interdire complètement la culture du pavot dans un délai de neuf ans, ils seront déjà considérés comme des fonctionnaires très capables et très diligents.

Si le Gouvernement chinois n'était pas très naïf, il n'aurait pas cru que les provinces ont cessé de cultiver le pavot.

***

Ce Gouvernement, voyant que l'opium sera dans quelques années interdit et qu'après cette interdiction, il perdra tous les ans une forte somme, a l'intention de créer de nombreuses nouvelles taxes qui seront mises en application, aussitôt que ces taxes sur l'opium seront supprimées. Si le peuple s'abstient de l'usage de l'opium, c'est parce qu'il veut économiser son argent. Puisque lorsqu'il ne sera plus fumeur, il devra encore payer de nombreuses taxes créées pour remplacer celles de l'opium, alors ce n'est pas la peine qu'il cesse de fumer l opium.

Le Gouvernement doit savoir qu'il peut avoir une énorme somme annuellement, s'il peut développer l'industrie, empêcher les autorités de détourner l'argent officiel et pratiquer l'économie.

Koué Kia-zeou.

***

Le pouvoir des vice-rois et des gouverneurs chinois.

Les vice-rois et les gouverneurs chinois ont un pouvoir incroyable.

Si un mandarin est détesté de tout le monde, mais est aimé du vice-roi ou du gouverneur, il peut toujours rester dans sa fonction, en dépit des accusations continuelles des censeurs et des notables.

Si au contraire, il est haï de son vice-roi ou de son gouverneur, quand même il serait aimé du peuple, il doit subir la destitution immédiate.

Le juge p.i. du Kiangsou M. Tsu Tse tseng et le surintendant du Sud, Tchao Ping-gni, ont été maintes fois sévèrement accusés auprès du Trône par de nombreux censeurs.

En effet, ces deux fonctionnaires sont détestés de tout le monde. Seulement comme ils sont amis du vice-roi et du gouverneur, ceux-ci ont dit au Trône qu'ils s'acquittent toujours très bien de leurs devoirs et que les fonctionnaires capables et diligents comme eux ne se voient presque pas souvent dans la Chine.

Tsu-Tse-tseng et Tchao Ping-gni sont deux fameux fumeurs, mais les dits vice-roi et gouverneur disent qu'ils ne fument jamais cette drogue.

A cause de leur protection, ce juge et ce surintendant cupides, cruels et fumeurs, sont à l'abri des châtiments de la Cour.

On voit par là que les vice-rois et gouverneurs chinois ont un pouvoir vraiment extraordinaire.

Koué Kia-zeou

***

A propos du décret du deuxième jour de la seconde deuxième lune.

Tout récemment le Trône a publié un décret disant : "Après une enquête que nous avons faite sur le rapport que le ministère des Emplois Civils nous a présenté au sujet des mérites et des crimes des fonctionnaires, nous savons que les conseillers de l'empire sont tous très diligents et très fidèles. Le ministre de l'empire Seng Kia-nei, les vice-rois Sieh-liang, Toan-fang, Yang Che-siang et le gouverneur Yuen Zu-chiong s'acquittent aussi très bien de leurs devoirs et méritent des récompenses. Quant à Tchao-Ping-kiong, vice-ministre de l'Intérieur, qui n'a pas une très bonne réputation, nous lui ordonnons de cesser ses fonctions mandarinales. Les autres fonctionnaires de Pékin et des provinces doivent continuer à rester en charge. Respect à ceci :"

D'après le Régent, après le départ de Yuen Che-kuai et de Tcheng-pé, la Chine ne renfermera plus de mauvais fonctionnaires. Les hauts mandarins actuels se conduisent tous d'une manière irréprochable et s'acquittent tous très bien de leurs devoirs.

Mais nous espérons que dorénavant le Régent ne lancera plus de décrets pour destituer ou renvoyer des fonctionnaires en les considérant comme des gens cupides et lâches, car s'il lançait des décrets de ce genre, il pourrait porter préjudice au décret qu'il a publié le deuxième jour de la seconde deuxième lune de la première année de Sieng-tong disant: "A part Tchao Ping-kiong qui n'a pas une très bonne réputation, tous les autres mandarins s'acquittent tous très bien de leurs devoirs : "

Koué Kia-zeou.

***

Le Gouvernement chinois s'arrête toujours à mi-chemin.

Quand le Gouvernement chinois s'occupe d'une affaire, il n'en traite que la moitié. Il dit de temps en temps aux autorités des provinces qu'elles ne doivent pas traiter telle et telle affaires qui peuvent causer du tort au peuple. Mais il ne leur dit pas qu'elle doit traiter telle et telle affaires qui peut lui créer du bonheur.

Maintenant la plupart des affaires traitées dans les provinces peuvent porter préjudice au peuple.

C'est pourquoi, si les vice-rois et gouverneurs n'écoutent pas les paroles du Gouvernement, ils continueront à traiter les affaires qui sont les motifs de la misère du peuple, et s'ils écoutent ses paroles, ils cesseront de traiter ces dites affaires qui peuvent causer du tort au peuple, mais ils ne traiteront pas les affaires pouvant apporter du bonheur à ce dernier.

On voit par là que quand le gouvernement chinois traite une affaire, il n'en traite que la moitié.

***

Trois censeurs seulement méritent le renvoi.

Les trois cenceurs Li Tsa-hua, Pécheou et Tchang fei qui n'ont pas bonne réputation viennent d'etre renvoyés par le Régent dans leur propre Yamen.

Si le Régent les a renvoyés, c'est parce qu'ils ont été lâches ou qu'ils ont protégé les mauvais mandarins, accusé les bons, au moment où ils étaient censeurs.

Mais à Pékin il y a encore beaucoup d'autres censeurs qui sont aussi coupables que ces trois susdits censeurs. Pourquoi ne sont-ils pas aussi renvoyés ?

Serait-ce qu'ils n'ont pas subi un sévère examen selon la loi, comme Chang fei, Pé-cheou et Li Tsa-hua ou que le renvoi de ces trois derniers peut les terroriser et les forcer à s'améliorer?

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

Dépêche de S. E. Toan-fang vice-roi des deux Kiang

au tautai Vang, directeur de la ligne Changhai-Nankin, au sujet des paysans écrasés par des trains.

L'année dernière, comme plusieurs paysans furent écrasés par des trains, nous avons ordonné à tous les mandarins locaux de lancer des proclamations pour interdire aux habitants de marcher sur les voies.

Cette fois un train de la ligne Changhai-Nankin en arrivant près de la station Sinfong, de la sous-préfecture de

Tangdou, a de nouveau écrasé un passant nommé Sing Ping-jeng.

Celui-ci qui est mort sur le coup est vraiment digne de pitié. Mais sa stupidité et sa désobéissance sont très détestables. Ses parents ont supplié les autorités de leur accorder une petite somme pour l'achat d'un cercueil. Mais les paysans de Sinfong se sont réunis pour attaquer le train. Ils ont successivement cassé un grand nombre de fenêtres et blessé quelques voyageurs.

Tant que ces événements dureront, nous craignons que les voyageurs chinois et étrangers soient dans la crainte.

Nous avons ordonné au taotai de Tchenkiang d'envoyer des troupes de soldats à Sinfong et au sous-préfet de Tangdou d'arrêter les principaux paysans qui ont attaqué le dit train.

Nous disons à nouveau à tous les mandarins de conseiller aux notables et aux Tipao d'interdire aux paysans de marcher sur les voies, afin d'éviter une mort inopinée.

Ce taotai lui-même doit ordonner aux inspecteurs de la ligne Changhaï-Nankin d'agir en conséquence.

Dépêche du dit vice-roi

au directeur de l'école des filles de Nankin lui ordonnant d'améliorer cette école.

L'Instruction des filles est une très importante question.

Depuis 1 année dernière, l'école des filles de Nankin a produit beaucoup de bons résultats. La plupart de ses écolières ont fait de rapides progrès.

Seulement les institutrices, les surveillantes et les écolières de cette école étant très nombreuses, nous sommes certain que parmi elles, il y en a quelques-unes qui sont incapables, paresseuses et désobéissantes. Nous ordonnons à ce directeur de renvoyer immédiatement ces dernières et de les remplacer par des institutrices, des surveillantes et des écolières convenables, afin que cette école puisse conserver sa bonne réputation, se mettre à l'abri des critiques du public et devenir une école parfaite, ce qui sera un grand bonheur pour l'avenir de l'Instruction des filles.

Dépêche de S.E. Yuen Zuchiong gouverneur du Chantong,

aux délégués chargés de faire des enquêtes sur l'interdiction de l'opium des préfectures et des sous-préfectures.

1° Les délégués chargés de faire des enquêtes sur l'interdiction de l'opium des préfectures et des sous-préfectures doivent se rendre dans les campagnes pour voir si les terrains ne sont vraiment plus cultivés en pavot, comme le disent les préfets et les sous-préfets, dans les rapports qu'ils nous ont présentés.

2° Si parmi les habitants de quelques sous-préfectures, il y en a qui cultivent encore le pavot en cachette, sans se soucier de notre sévère interdiction, ces délégués doivent se mettre d'accord avec les mandarins locaux, pour confisquer ces terrains cultivés en pavot et condamner les tipao qui ont laissé les habitants continuer cette culture illégale à payer des amendes.

3° Quant aux habitants des pays qui ont déjà cultivé le pavot l'année dernière, avant que les proclamations interdisant cette culture ne fussent encore publiées, ces délégués doivent s'unir avec les sous-préfets pour leur ordonner de cesser la plantation du pavot, aussitôt après qu'ils en auront fait la récolte ce printemps. Si après l'été, il y a encore des terrains cultivés en pavot, ceux-ci seront confisqués, leurs possesseurs et les tipao, châtiés et les mandarins locaux, destitués. Les habitants eux-mêmes qui verront leurs voisins cultiver le pavot et qui en avertiront leurs sous-préfets, seront généreusement récompensés.

4° Les délégués ne doivent pas demeurer longtemps dans les pays dont les habitants n'ont jamais cultivé ce poison, afin de ne pas les mettre dans la crainte.

5° Ces délégués pourront demander leurs frais de voyage au Bureau *Sueng eul* (Finances). S'ils s'acquittent de leurs devoirs, ils obtiendront encore des récompenses. Il leur est interdit de demander de l'argent aux sous-préfets et surtout au peuple. S'ils nous désobéissent, dès que nous le saurons, nous les destituerons de leur emploi sans pitié.

6° Chaque délégué pourra au plus amener deux domestiques et ceux-ci doivent être sous sa rigoureuse surveillance. Il prendra la responsabilité des dommages que leurs domestiques pourraient causer au peuple.

Dépêche du Commandant en chef des troupes de Nankin

à ses subordonnés leur ordonnant de pratiquer l'économie.

Les festins et les amusements coûteux, qui sont très communs à présent parmi les guerriers, peuvent causer du tort aux vertus de ces derniers.

La plupart de nos subordonnés aiment aujourd'hui la vanité. S'ils ne se corrigent pas de ce défaut, petit à petit, ils deviendront des gens malhonnêtes et souilleront leur réputation militaire.

Pour éviter la vanité, on doit d'abord éloigner les festins et les amusements coûteux.

Nous montrons ici à tous les guerriers de Nankin les malheurs de la vanité :

En ce monde, à part quelques grands malfaiteurs, tous les gens veulent pratiquer la vertu. Mais si beaucoup de gens se conduisent mal, c'est parce qu'ils sont victimes de la vanité.

Etant vaniteux, leurs dépenses dépassent leurs revenus, et ils sont obligés de voler, de piller et de flatter leurs supérieurs pour que ceux-ci ne les châtient pas rigoureusement.

En outre, la vanité ne peut jamais être séparée de l'orgueil ni de la paresse. Quelqu'un qui porte de beaux habits et prend de bons repas, méprise les autres et n'a plus l'ardeur de travailler.

Si les guerriers sont vaniteux, ils sont des hommes inutiles qui ne peuvent rendre aucun service à leur Patrie.

Nos subordonnés peuvent voir par là combien la vanité est un vice déplorable.

Le Kiangnan est un grand pays commercial. Ses habitants sont habitués à toujours s'adonner à la vanité. Si nos guerriers veulent avoir une conduite irréprochable et protéger la Patrie, ils doivent s'éloigner des festins et des amusements coûteux. Car, c'est en évitant la vanité qu'ils peuvent s'acquitter de leurs devoirs à pratiquer la vertu et se faire aimer de tout le monde.

Les principaux produits de l'exportation de Tsingtau

Il n'y a pas encore longtemps que Tsingtau est devenu un port commercial. A cause de la ligne Kiaotcheou-Tsinang, il est devenu le septième port commercial de la Chine. Chefou a déjà perdu sa valeur et si la ligne Chefou-Viyuen ne doit pas être construite, Chefou deviendra bientôt un port sans importance.

Voici les principaux produits de l'exportation de Tsingtau.

1° *Les tresses de paille.*

Les tresses de paille sont un grand produit du Chantong qui se vend en abondance dans différents pays.

Les tresses de paille blanche sont plus chères que celles de paille jaune.

L'anne dernièrée Tsingtau a exporté à l'Etranger 15.000 ballots de tresses de paille dont chacun vaut 50 taëls.

2° *La soie jaune.*

Les habitants des préfectures de Tsingtcheou, de Tsinang etc, vendent leur soie jaune aux commerçants de Tsingtau et ceux-ci l'exportent à l'Etranger.

L'année dernière, Tsingtau a exporté 12.00 caisses de soie jaune dont chacune coûte 500 taëls.

3° *La soie sauvage.*

La soie sauvage est un produit particulier à la préfecture de Tsingtcheou.

Les aborigènes s'en servent pour faire des mouchoirs et des broderies qu'ils vendent en Sibérie et même en Russie.

L'année dernière Tsingtau a exporté à l'Etranger 500 ballots de soie sauvage dont chacun vaut 350 taëls.

4° *Les soies de pourceaux.*

Les soies de pourceaux se trouvent dans toutes les sous-préfectures du Chantong.

Les commerçants de Tientsin et de Changhaï se rendent deux fois par an au Chantong, pour se procurer cette matière première.

Tsingtau a exporté à l'Etranger l'année dernière 200 caisses de soies de pourceaux dont chacune coûte 100 taëls.

4° *Les peaux de bœufs.*

Les peaux de bœufs du Chantong sont de deux qualités. Les peaux de bœufs de l'Est du Chantong sont de qualité inférieure tandis que celles de bœufs de l'Ouest Chantong sont de qualité supérieure.

La cause en est que l'Ouest est toujours plus froid que l'Est et que les bœufs de l'Ouest offrent une peau plus solide et plus épaisse que celle des bœufs de l'Ouest.

L'an passé, Tsingtau a exporté à l'Etranger 500 ballots de peaux de bœufs dont chacun vaut 60 taëls.

En dehors de ces cinq principaux produits d'exportation, Tsingtau, exporte encore annuellement des peaux de moutons de etchiens, de l'huile de pois, des tourteaux, des jujubes rouges, des noix, des fruits conservés, du vermicelle etc, en grande quantité.

En fait Tsingtau est un grand port commercial.

Pétition de M. Tcheng king-ting, notable du Chantong

au gouverneur de cette province le suppliant de forcer les mendiants de travailler dans la ligne Tientsin-Poukow.

Excellence, la capitale provinciale du Chantong renferme d'innombrables mendiants dont la plupart sont des jeunes gens très robustes pouvant faire le travail de coulis.

En plein jour, ces mendiants parcourent les rues et entrent dans les maisons pour demander l'aumône et pendant la nuit, ils font le métier de voleurs.

Tsinangfou est un grand pays habité par les Etrangers de différentes nations. Ces mendiants qui ne portent presque pas de vêtements peuvent vraiment inciter les Etrangers à se moquer de la Chine.

Si on les force à quitter le Chantong, ils n'ont pas le frais de voyage pour retourner dans leur pays natal et, si on leur dit qu'ils sont paresseux, ils répondront qu'il veulent bien se livrer au travail, mais que personne ne veut les employer.

Je viens de trouver un très bon moyen pour procurer du travail à ces mendiants.

Les autorités sont en train de construire la ligne Tientsin-Poukow. Il faut faire une enquête exacte sur le nombre des mendiants pouvant travailler de la capitale du Chantong et les forcer à travailler à la construction de cette ligne. Leurs salaires seront fixés proportionnellement à leur assiduité.

Les agents de police doivent de temps en temps, leur conseiller de travailler avec ardeur, afin qu'ils puissent se nourrir par leur travail.

Ces mendiants sachant bien qu'une fois devenus coulis, ils pourront toujours avoir leur bol de riz, travailleront sûrement avec ardeur.

Plus tard, on pourra également faire travailler les mendiants robustes d'autres préfectures et sous-préfectures. Quand ceux-ci auront tous un emploi, ils ne seront plus paresseux, ne commettront plus de vols comme auparavant et deviendront des gens honnêtes, utiles à l'Empire.

Je présente cette pétition à V. E. en La priant de vouloir bien la lire et d'accéder à ma demande.

Le gouverneur après la lecture de cette pétition, a ordonné à la compagnie de la ligne Tientsin-Poukow d'agir en conséquence.

Dépêche du vice-roi des deux Kouang

à ses subordonnés leur ordonnant de mettre en liberté les esclaves du Kouantong.

Dernièrement nous avons reçu un décret impérial disant : "On nous dit que les habitants du Kouantong ont l'habitude d'élever des esclaves et on nous prie de faire mettre en liberté ces derniers. Nous ordonnons donc à Tsang Jeng-tsing, vice-roi des deux Hou, d'agir en conséquence. Respect à ceci."

L'élevage des esclaves est une très grave faute. Si les habitants du Kouantong gardent encore chez eux des esclaves, nos subordonnés doivent les forcer à mettre ces derniers en liberté.

Dorénavant personne ne pourra recommencer à acheter des hommes indigents et à les employer comme esclaves.

Nous ordonnons en outre à tous nos subordonnés, de nous présenter un rapport détaillé dans lequel ils nous montreront les mesures qu'ils vont prendre pour supprimer l'esclavage, afin que nous puissions en avoir connaissance et en avertir le Trône.

Pétition des commerçants de Kiahing et de Zaupou

au Bureau de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce du Tchékiang, au sujet de la création d'une compagnie de navigation.

Excellences.

Zaupou est un pays se trouvant au bord de la mer. Il est voisin du Foukieng et du Kouantong, de Ouentcheou et de Taitcheou, ainsi que de Ningpo et de Chaohing. Il est habité par les habitants de différents endroits.

Auparavant Zaupou était le plus grand port commercial du Tchékiang. On y faisait le commerce de poissons, de sel, de sucre, de bois, de charbon, d'indigo etc.

Mais après l'ouverture du commerce international, la plupart des pays, où la communication fluviale est facile, furent pris par les Etrangers qui les ont transformés en ports de commerce international. Dans ces derniers ports, les Etrangers transportent leurs marchandises au moyen des bateaux à vapeur.

Les jonques chinoises, à cause de leur lenteur et de leur peu de sécurité, ont perdu leur valeur, ce qui fait que Zaupou qui était autrefois un grand port commercial, est devenu maintenant un petit pays sans importance.

Nous, commerçants, devons nous réunir pour développer notre commerce.

La compagnie des lignes du Tchékiang est en train de construire une ligne partant de Kianhing à Zaupou. Si nous créons encore une compagnie de navigation à Zaupou, celui-ci redeviendra un port commercial important, ses communications fluviales et terrestres étant tr s commodes.

Nous vous présentons cette pétition, Excellences, en vous priant d'en prendre connaissance et d'accéder à notre demande.

Dépêche de S.E. Yuen Zu-chiong gouverneur du Chantong

à ses subordonnés leur ordonnant d'engager des hommes de talent.

Un pays ne peut être dans la tranquillité que lorsqu'il est dirigé par des hommes de talent.

Si les anciens vice-rois et gouverneurs tels que Tseng Kouoh-vei, Tsou Tchong-tang etc, ont pu acquérir beaucoup de mérites et rendre d'innombrables services à l'Empire, c'est parce qu'ils ont eu des hommes de talent qui les aidaient à traiter les affaires officielles.

Les promoteurs et les taotai, les préfets et les sous-préfets sont nos collaborateurs. Les premiers sont investés de l'autorité nécessaire pour examiner la conduite et le talent des mandarins locaux, tandis que ces derniers ayant d'étroites relations avec les notables et les lettrés, peuvent connaître clairement leur talent.

Nous prions nos collaborateurs de nous soumettre le nom des lettrés et des notables connaissant les arts industriels, le Droit, ou les affaires internationales, etc. afin que nous puissions les engager.

Ils doivent trouver le nom de tous les hommes de talent qu'ils connaissent, afin qu'aucun de ces derniers ne soit oublié. Seulement s'ils nous envoient des hommes ignorants ou vaniteux, ils seront châtiés et considérés comme des fonctionnaires infidéles et partiaux.

Rapport du généralissime du Signan

au Trône relativement aux mesures qu'il a prises pour examiner les troupes des Bannières, organiser la police, créer des écoles et interdire l'opium.

Je viens rappeler à V. M. que le Signan renferme 1000 fantassins, 1000 cavaliers et 128 artilleurs des Bannières, exercés par les anciens généralissimes Yong-lou et Kouoh-tsing.

D'après des enquêtes que j'ai faites, je sais que ces guerriers connaissent suffisamment bien leur métier. Leurs fusils sont aussi en bon état et les 1000 chevaux des cavaliers sont tous très robustes. Seulement le trésor officiel manquant d'argent, il m'est impossible d'augmenter le nombre des troupes.

La ville principale du Signan renferme 120 agents de police. Ils sont envoyés sur toutes les routes pour faire la surveillance. Ils sont très honnêtes et très fidèles. Seulement le métier d'agent de police est très difficile et parmi les agents du Signan, un grand nombre n'ont jamais été à l'école.

J'ai l'intention de m'unir au gouverneur du Chensi pour choisir des gens robustes connaissant passablement la littérature, pour les envoyer à l'école de police de la ville. Quand ils auront fini leurs études, ils seront nommés agents de police ou chefs de ces derniers, selon les talents de chacun.

Quant aux écoles, elles sont la source de la civilisation et les pépinières des hommes de talent. Le Signan contient une cinquantaine d'écoles qui sont dans un état florissant.

J'ai l'intention de supprimer quelques petites écoles et de me servir de l'argent provenant de cette suppression, pour améliorer les autres écoles.

Quant à l'interdiction de l'opium, lorsque M. Eng-cheou était généralissime du Signan, il a forcé les soldats, les habitants et les fonctionnaires de se rendre au Bureau chargé de l'interdiction de l'opium, pour s'abstenir de la mauvaise habitude de fumer.

J'ai à nouveau ordonné aux mandarins civils et militaires d'envoyer des agents secrets faire des enquêtes dans différents endroits, pour voir s'il y a encore des fumeurs ou non.

Ceux qui n'ont pas cessé de fumer cette drogue et ceux qui avaient cessé de la fumer il y a quelques temps et qui ont recommencé à avoir cette mauvaise habitude, seront tous châtiés les uns comme les autres.

Telles sont les mesures que jai prises pour examiner les troupes des Bannières, organiser la police, créer des écoles et interdire l'opium.

En dehors de ces quatre grandes questions, j'ai encore traité les affaires concernant la mise à exécution des arts industriels et commerciaux et la culture des terrains incultes, afin que le Signan puisse jouir du bonheur constitutionnel comme les autres pays.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

Le Gouvernement chinois doit accorder le droit d'être électeurs et éligibles aux Chinois faisant leurs études dans les écoles étrangères du Foukieng

(Extrait du journal Sinvanpao)

Les autorités chinoises ont vraiment un caractère très drôle. Elles ne traitent jamais convenablement les affaires internationales ayant beaucoup d'importance. Elles offrent généreusement les territoires et les droits chinois aux Etrangers, sans éprouver aucune douleur.

Mais pour les petites affaires internationales n'ayant absolument aucune importance, elles ne consentent jamais à les traiter amicalement. Si cependant elles pouvaient vraiment forcer les Etrangers à céder dans les petites affaires internationales, cela passerait encore. Mais c'est toujours elles qui doivent céder à la fin, et pardessus le marché, elles doivent encore subir d'autres pertes, après avoir mis les Etrangers en colère.

Maintenant les mandarins du Conseil Provincial du Foukieng ont même décidé de ne pas accorder le droit d'être électeurs et éligibles aux étudiants chinois faisant leurs études dans les écoles étrangères.

Ces mandarins sont vraiment des gens très ridicules.

Ils pensent peut-être que les enfants chinois ne doivent pas étudier dans les écoles créées en Chine par les Etrangers.

Mais d'après la volonté du Trône, non seulement les enfants chinois peuvent étudier dans les écoles fondées, en Chine par les Etrangers, mais encore celles-ci doivent être très protégées par les autorités chinoises.

Si la Chine elle-même avait créé de nombreuses écoles, les Etrangers n'auraient pas eu à intervenir dans l'Instruction Publique chinoise.

Les écoles chinoises sont encore trop peu nombreuses. En outre, elles sont beaucoup moins bien organisées que celles créées par les Etrangers. Si les autorités étaient intelligentes, au lieu de défendre aux Chinois d'entrer dans les écoles étrangères, elles devraient améliorer les écoles établies par elles-mêmes et en augmenter le nombre.

Le gouvernement distribue de temps en temps des récompenses exceptionnelles aux étudiants chinois faisant leurs études à l'Etranger. Ceux qui étudient à l'Etranger ne font qu'étudier dans les écoles étrangères. Si les Chinois faisant leurs études dans les écoles créées en Chine par les Etrangers n'ont pas le droit d'être électeurs, ni éligibles, ceux étudiant à l'Etranger n'ont pas ce droit non plus.

Si les étudiants qui sont des hommes de talent ne peuvent pas prendre part aux affaires de leurs pays, les gens malhonnêtes et ignorants y prendront part.

Ces étudiants, ne se contentant pas d'être privés du droit d'être électeurs et éligibles, prieront les Etrangers de forcer le gouvernement chinois de leur accorder ce droit, ou employeront leur talent pour travailler contre lui, en se faisant révolutionnaires.

C'est pourquoi, si ce gouvernement veut prévenir les futurs soulèvements de l'intérieur et les futures compétitions des Etrangers, il doit nécessairement accorder le droit d'être électeurs et éligibles aux Chinois étudiant dans les écoles créées en Chine par les Etrangers.

La nécessité de la transformation du Sinkiang en deux provinces

(Tiré du journal Jentcheoujepao)

On parle beaucoup de la Mongolie et du Tibet et on oublie le Sinkiang. On a tort.

Au point de vue de la richesse, le Sinkiang renferme plus de mines d'or et d'argent que la Mongolie et le Tibet et au point de vue du danger, il est aussi convoité par les Etrangers que ces derniers.

Le gouvernement chinois fait actuellement le nécessaire pour améliorer les règlements de la Mongolie et du Tibet mais néglige le Sinkiang.

D'après nous, si le gouvernement veut consolider la frontière, il doit commencer par améliorer les règlements du Sinkiang en le divisant en deux provinces.

La topographie du Sinkiang diffère de celle des autres provinces à cause de la difficulté excessive de ses communications, de ses peu nombreux villages, de sa vaste étendue et des attaques des Etrangers.

Sa capitale provinciale se trouvant à Tié hua, est assez près de l'Est, mais très éloignée de l'Ouest.

Le Sud et le Nord du Sinkiang sont depuis les anciens temps séparés l'un de l'autre par les monts Célestes et le fleuve Talimo.

Les habitants du Sud n'élèvent que les bestiaux et ne chassent que les oiseaux et les bêtes fauves, tandis que ceux du Nord sont plus civilisés.

Il faut, selon les règlements de la Mandchourie, créer un poste de vice-roi et deux postes de gouverneurs au Sinkiang: Le Yamen du premier devra être construit à Koukü. Un gouverneur devra résider à Tiéhua et un gouverneur, à Kesake. Le premier gouvernera les pays se trouvant au Nord des Monts Célestes et ce dernier, ceux se trouvant au Sud de ces Monts.

Kesake est toujours convoité par les Anglais et les Russes. Aussi doit-il être surveillé par de nombreuses troupes.

Il faut encore placer des sous préfets dans les villages ayant assez d'importance.

Si le Sinkiang n'a toujours qu'un gouverneur comme aujourd'hui, étant très étendu, il ne sera jamais bien protégé, la frontière sera toujours en danger et on ne pourra pas y mettre en pratique les nouvelles méthodes étrangères dont la plupart sont déjà mises à exécution dans les provinces de l'intérieur et même dans la Mandchourie.

Une Bibliothèque Médiévale

Retrouvée au Kan-sou

Par M. Paul Pelliot,
Professeur de chinois à l'Ecole française d'Extrême-Orient, chargé de mission en Asie centrale

A côté des ouvrages pédagogiques et des classiques, il faut faire une place importante aux dictionnaires. Wang Yen-lö, qui passait à Tourfan à la fin du Xe siècle, note que les moines y possédaient " le *Tripilnaka*, le *Yn p'ien*, le *Ts'ie yun* et les *Yin yi* des textes bouddhiques" ; il en était évidement de même à Touen-houang. Le doyen des dictionnaire chinois, le *Chouo wen* avait disparu de l'usage courant dès que le procédé du 反切 *fan-t'sie*, dû à l'influence de l'Inde, avait permis de noter graphiquement

la prononciation de chaque caractère. La méthode nouvelle fut appliquée d'abord dans le 玉篇 *Yu p'ien* de Kou Ye-wang, qui était classé par clefs, puis dans le 切韻 *Ts'ie, yun* de Lou Fa-yen, où les mots étaient rangés par rimes ; ces deux dictionnaires sont antérieurs au VIIe siècle. Sous les T'ang, 孫愐 Souen Mien refondit le *Ts'ie yun* qui devint le 唐 *T'ang yun*, et de nouvelle modifications en firent, sous les Song, le 廣韻 *Koang yun*. Le *Yu p'ien* primitif est perdu depuis longtemps, mais un fragment retrouvé au Japon a permis, il y a vingt-cinq ans, d'en rétablir l'ordonnance. En même temps on a publié, également sur des exemplaires retrouvés au Japon, deux recensions du *Kouang yun*, mais il ne semblait pas que le *Ts'ie yun* de Lou Fa-yen et le *T'ang yun* de Souen Mien nous dussent être jamais rendus. Or j'ai trouvé ici des portions assez considérables de ces deux dictionnaires. La question se complique d'ailleurs de ce qu'on trouve une fois le titre de " *Ts'ie yun* de Souen Mien", ce qui donnerait à penser que Souen Mien avait procédé à une première révision du *Ts'ie yun*, avant celle qui reçut le titre de *T'ang yun*. Dans un article du *Bulletin* sur le *Kou yi ts'ong chou* (1), j'avis exposé naguère, trop brièvement cette question des dictionnaires chinois qui font usage du *fan-ts'iee* ; elle est capitale pour l'histoire de la phonétique chinoise et nous devrons la reprendre sur de nouvelles bases. Dans le même ordre d'idées, il faudra utiliser un autre texte nouveau : c'est un petit traité phonétique écrit par un moine sous les Leang postérieurs.

Je ne puis guère vous donner pour le reste que des indications décousues, au hasard des trouvailles. Je citerai des chapitres 2, 25, 27 du 文選 *Wen siuan* avec le commentaire ordinaire de 李善 Li Chan; des fragments d'un lexique encyclopédique par catégories; d'autres d'un dictionnaire biographique qui paraît avoir porté le titre de 冥報記 *Tchen pao ki* : un 新集詞九經抄 *Sin tsi wen ts'en king tch'ao*, dont les citations, contrairement au titre, ne sont pas tirées seulement des classiques ; le 1er chapitre, et peut-être l'ensemble, d'un 新集文詞敎林 *Sin tsi wen ts'eu kiao lin* ; des textes de lois ; des calendriers détaillés pour deux années des T'ang ; des élégies comme le 秦人吟 *Ts'in jen yin*, et des descriptions poétiques comme le 鷰子賦 *Yen tseu fou* ; le 略出籯金 *Lio tch'ou ying kin* par 李若立 Li Jo-li ; le 記室修要 *Ki che sieou yao*, en 3 chapitres, par le 鄉貢進士 *hiang-kong tsin-che* 郁知 Yeou tche-yen; le 2e chapitre du 輔篇義記 *Fou p'ien yi ki*; un 新集吉凶書儀 *Sin tsi ki hiong chou yi* en 2 chapitres, composé à Touen-houang même, mais auquel manque le nom de l'auteur.

Un petit cahier nous a conservé des extraits sur les rites funéraires tirés du 唐禮圖 *T'ang li t'ou* que 杜佑 Tou Yeou, l'auteur du *T'ong tien*, avait publié en 15 chapitres. Je n'ai jamais vu l'ouvrage complet : mais le 開元禮 *K'ai yuan li*, qu'il cite, est connu; il été édité pour la première fois il y a quelques années, et nous en avons un exemplaire à Hanoi. A ce propos, on doit regretter qu'aucune de nos bibliothèques ne possède les copieux rituels des T'ang, des Song, des Kin, des Yuan, des Ming, dont il reste encore en Chine pas mal d'exemplaires, imprimés ou manuscrits. C'est une lacune que j'aimerais pouvoir combler prochainement à Pékin.

Le 閫外春秋 *K'ouen wai tch'ouen ts'ieou* est une œuvre historique publiée par 李荃 Li Ts'iuan ver le milieu du VIIIe siècle; j'en ai retrouvé le 1er chapitre, qui porte sur la haute antiquité, et les chapitres 4 et 5 qui sont consacrés aux deux dynasties Han.

Le 故陳子昂集 *Kou tch'on tseu ngang tsi* mérite une mention spéciale ; de cet ouvrage en 10 chapitres, j'ai retrouvé la fin du chapitre 8, et les chapitres 9 et 10 tout entiers. C'est un recueil des écrits de Tch'en Tseu ngang, homme d'Etat qui vivait sous les T'ang. Ses rapports et sa correspondance ont un grand intérêt historique.

Je citerai encore un petit fragment consacré aux diverses routes qui partent de Tourfan; vous ne sauriez croire tout ce qu'il y a tient de nouveau en peu de lignes. Un recueil de pièces sur le Kansou occidental parle dans sa dernière partie de Koutchar et de Pei-t'ing. Un assez long manuscrit, très incomplet, traite des canaux et des ponts de l'empire. Enfin j'ai retrouvé une portion d'un ouvrage géographique qui ne rappelle ni les chapitres géographiques du *Kieou t'ang chou*, ni le *Yuan ho k'iun hien tche*; le *Tai p'ing houan yu ki* ne pouvait guère être arrivé à cette date, et le *Sin t'ang chou* est hors de question; peut-être est-ce une partie du 十道志 *Che tao tche* perdu de Kia Tan.

Comme vous le voyez, toute cette bibliothèque est essentiellement une bibliothèque de manuscrits. Les moines de l'époque des T'ang inventoriaient de temps en temps leur *Tripitoka*, notaient les volumes manquants, et en répandaient la liste, pour que les fidèles fissent œuvre pie en leur en copiant de nouveaux exemplaires. Ces copies nouvelles étaient révisées à deux et trois reprises, ce qui ne les empêche pas d'être souvent incorrectes; enfin des manuscrits, le donateur inscrivait parfois une date, son nom, et demandait que les mérites acquis par son labeur fussent reportés sur quelque membre défunt de sa famille, ou encore sur l'humanité souffrante dans les trois routes et les six conditions. Mais entre temps l'imprimerie xylographique, inventée en Chine sous les T'ang, se répandait peu à peu. Il semble que la difficulté et le prix d'un travail nouveau aient fait préférer quelque temps encore les copies manuscrites, mais, si presque tout le monde pouvait copier, les bons dessinateurs étaient rares ; la superiorité de l'imprimerie fut vite reconnue pour reproduire fidèlement et abondamment les images. A Coutchar déjà, nous avions trouvé un petit bois, vraisemblablement du VIIIe siècle, qui de toute évidence servait à imprimer une figure de Buddha. J'ai recueilli ici plus et mieux, toute une petite collection d'imprimés chinois du Xe siècle, d'un travail déjà très habile, et qui paraissent être dus uniquement à des artisans locaux. Il y a là une vingtaine de pièces différentes, mais certaines à dix et quinze exemplaires. Les sujets sont principalement les trois grands, bodhisattva, Manjuçri, Samantabhadra, Avalokiteçvara; puis des *dharani*, soit en chinois seulement, soit plus souvent en chinois et en brahmi : ici encore c'est la difficulté de reproduire une écriture étrangère qui doit faire recourir à la xylographie. Une *dharani*, en sept pages mises côte à côte sur sur une même plans che, a été gravée par ordre de Ts'ao Yuan-tchong la 15e année 天福 *t'ieu-fou* (950) ; c'est encore lui qui fit exécuter, en 丁未 *ting-wei* de 開運 *k'ai-yun* de-Ssien (947), une planche de Vaiçrammana et une de Manjuçri. Ts'ao Yan-tchong est connu : c'est cet administrateur de Touen-en, fils de Ts'ao Yi-kin dont je vous ai parlé plus haut. Une autre *dharani*, est datée de la 4e année 開寶 *k'ai-pao* (971), et le texte a été revu par l'*acarya* 吉祥 Ki-siang (Çri) du 寶安寺 Pao-ngan-sseu, orignaire de l'Inde, (西天) ; je crois me rappeler en effet qu'un moine hindou de ce nom apparaît dans les textes comme ayant vécu en Chine au début des Song. Une seule œuvre tranche sur ces productions bouddhiques. Je vous ai dit que j'avais trouvé des portions du dictionnaire *Ts'ie yun* ; or il en est quelques-unes d'imprimées ; il me paraît vraisemblable que l'exemplaire avait été apporté ici de la Chine orientale. Cette petite série est précieuse par sa date. J'ai signalé jadis un ancien fragment imprimé retouvé au Japon et qui doit être, s'il m'en souvient bien, à peu près contemporain des nôtres; mais la reproduction seule nous en est actuellement accessible. Les textes imprimés déterrés à Tourfan, dans la mesure où je les connais actuellement, ne me paraissent guère pouvoir être antérieurs au XIIe siècle. Il y a donc des chances pour que les imprimés de Touen-houang soient les plus anciens que nous devions jamais posséder.

Au cours de cette lettre, j'ai fait allusion aux " classiques sur pierre " gravés sous les Han et les Tang. Avant l'invention de l'imprimerie, c'était là, pour les Chinois, un moyen d'échaper aux fautes des copistes et de conserver un texte dans sa poreté. De bonne heure, on s'avisa de lever des estampages, en blanc sur noir, des textes ainsi gravés ; c'est peut-être par un simple renversement de ce procédé que, laissant les caractères en relief au lieu qu'ils fussent en creux, on aboutit à la xylographie. Quoi qu'il en soit, les estampages ne se bornèrent pas à répandre un texte autorisé des classiques. Des calligraphes copièrent de leur plus beau pinceau des textes usuels qu'on grava sur pierre, on les estampa, et par tout l'empire les jeunes lettrés s'ingénièrent à en égaler l'élégance. Cette coutume des estampages est profondément enracinée en

(1) *Notes de Bibliographie chinoise*, B.E.F.E.-O. t. II [1902], pp. 515 sqq.

Chine. D'en suspendre dans sa maison préserve d'une foule d'influences mauvaises. Mais à la longue les estampages usent et rongent la pierre; aussi les collectionneurs s'attachent-ils à recueillir les exemplaires levés le plus anciennement. Ils excellent à les reconnaître ; nul de nous ne pourrait décider comme eux que tel estampage a été exécuté sous les Song du Nord ou du Sud, sous les Yuan ou sous les Ming. Mais presque jamais je n'ai vu citer encore d'estampage existant actuellement et qui remonte plus haut que les Song du Nord. Aussi un amateur de Pékin ferait-il des folies pour le suuerbe rouleau, que j'ai trouvé ici, d'un estampage exécuté sous les T'ang du *Prainaparamita hrdayasutra* écrit par le célèbre écrivain et calligraphe 柳公權 Lieou Kong-k'iuan. Un autre estampage, également fort beau, est incomplet et ne me rappelle rien de connu. J'ai encore recueilli un ou deux moindres fragments.

Dès Ouroumtchi, je savais qu'on avait trouvé dans la grotte, en même temps que les manuscrits, des peintures M. P'ei King-fou avait vu des spécimens des uns et des autres en passant au Kan-sou ; mais ce grand collectionneur, tout en déclarant que les manuscrits remontaient sûrement à l'époque des T'ang, admettait que les peintures n'étaient pas antérieures aux Ming. Il avait tort. Les peintures sont souvent de simple imagerie religieuse, qui n'a qu'un intérêt iconographique ; M. P'ei King-fou n'y retrouvait pas les qualités de composition et de dessin auxquelles les maîtres anciens de sa collection l'avaient habitué. De plus ces documents nous arrivent dans un état de fraîcheur inusité. En voilà assez pour expliquer l'erreur d'un connaisseur ; mais cette erreur est certaine ; les peintures sont contemporaines des manuscrits. J'en rapporte un certain nombre, sur soie, sur papier, sur toile et un ou deux spécimens d'une rare sorte de gouache. La facture est plutôt celle de bons artisans que d'artistes ; évidemment les chefs d'œuvre n'émigraient pas au Kan-sou. A côté de ces peintures, il faut mentionner les manuscrits enluminés ; j'en rapporte deux, qui reproduisent des scènes des enfers ; l'un est vraiment intéressant par la variété du dessin et des scènes. Je ne citerai que pour mémoire les énormes et lassants rouleaux des *Noms des Mille Bouddha*. Ils répondent à une une psychologie élémentaire. Un Buddha est bienfaisant, mais mille Buddha le sont mille fois plus. Aussi on ne s'en tint pas aux "sept Buddha" classiques; on inventa les mille Buddha du *kalpa* de sages. Quand les dénomin ations possibles furent épuisées, on songea qu'il devait y avoir des séries entières de Buddha qui portaient le même nom ; dans cette voie, il n'y a plus de limites. Cette dévotion a sévi dans les grottes, comme vous le verrez par nos photographies ; c'est à elle qu'on doit le nom actuel de Ts'ien-fo-tong, "Grottes des Mille Buddha". Ces mille Buddha qu'on peignait dans les grottes, on les a peints également sur le papier. Enfin l'imprimerie a simplifié les choses, et les moines tenaient à la disposition des fidèles, moyennant quelque offrande, des suites indéfinies d'un même Buddha tamponné sur une sorte de papier de soie à l'aide d'une empreinte de bois.

Comme pièces curieuses je vous signalerai encore quelques " pochoirs " et images découpées pour tracer les silhouettes des peintures de Buddha ; deux ou trois reliures de liasses en soie brodée ou brochée ; quelques broderies indépendantes ; un manuscrit incomplet en lettres blanches sur fond noir ; un autre, également incomplet, en or sur noir ; surtout un joli petit rouleau du 佛說齋法清淨經 *Fo chouo tchai fa ts'ing tsing king* écrits tout entier au point de chainette, en soie blanche, sur foulard bleu. Enfin je vous disais plus haut qu'on avait distribué aux mandarins de Kan-sou les statuettes de cuivre ramassées dans la grotte ; j'ai eu la chance d'en trouver encore plein une petite besace, et je les rapporte.

Vous en savez maintenant autant que moi sur ce que j'ai recueilli au Ts'ien fo-tong. J'aurais aimé à en donner une description encore plus complète et à le mettre en meilleure valeur. Mais, depuis près de deux ans que je vis loin de livres, j'ai beaucoup oublié ; j'espère que vous voudrez bien excuser les lacunes et sans doute les erreurs de mon information. Quant à l'importance de cette bibliothèque, je ne crois pas l'exagérer. J'ai travaillé dans la grotte avec l'enthousiasme du Pogge mettant par hasard la main en je ne sais quel couvent suisse sur un vieux fonds d'auteurs grecs et latins. Mais aucun amour-propre ne m'égare, puisque aussi bien je ne suis pour rien dans la découverte. A mon sens, ces manuscrits apportent en sinologie deux nouveautés. D'abord, le manuscrit chinois était une catégorie à peu près inconnue dans nos bibliothèques. Sans doute, il existe des manuscrits en Chine, et d'importants ; mis les bibliophiles indigènes les recherchent, et nous-mêmes étions trop peu au courant de l'imprimé pour nous mettre en quête de l'inédit. En dehors des vocabulaires et recueils bilingues dont on trouve des séries à Paris, à Berlin, à Hanoï, je ne connais dans toutes les bibliothèques d'Europe que deux manuscrits chinois qui aient une importance historique : les *Institutes des Yuen* et les *Archives véritables des Ming*, qui sont entrés avec la bibliothèque de Sir Thomas Wade à l'Université de Cambridge ; il faut ajouter que ce sont des copies assez récentes, et que d'ailleurs personne ne s'est encore avisé d'en tirer profit. Mais aujourd'hui nous nous apercevons que la tradition manuscrite ou imprimée n'a pas été impeccable, et qu'il faire, en chinois comme ailleurs, de la critique de textes. Pour cette œuvre, les manuscrits du Ts'ien-fo-tong, religieux ou profanes, nous seront d'une grande utilité. Non seulement ils vaudront pour les textes qu'ils contiennent, mais, en nous montrant les formes en usage à l'époque des T'ang dans l'écriture régulière ou cursive, ils nous permettront souvent de donner la raison d'altérations insoupçonnés ou qui nous paraissaient inexplicables. La seconde nouveté est que, pour la première fois en sinologie, nous pourrons travailler en quelque sorte sur pièces d'archives. J'entends par là que la science indigène nous a toujours mis en face de résultats. Ces résultats nous pouvions les admettre ou les rejeter en opposant les livres les uns aux autres, mais toujours des livres, écrits après coup ; nous ne disposions jamais de documents orginaux, indépendants, et qui n'eussent pas été destinés à la publicité. Cette fois, nous pourrons voir par des notes privées, par des actes, par des correspondances, ce qu'était en fait, dans une province reculée de la Chine, du VIIe au Xe siècle, la vie réelle, vie religieuse ou vie civile, que nous ne connaissions jusqu'ici qu'en ses traits géraux et d'après des écrits dogmatiques. Pour ces raisons et d'autres encore, alors que les restaurations du Wang *tao* nous valent la plus massive découverte de manuscrits chinois qui ait été faite depuis quelques siècles, je me réjouis comme d'une fortune imméritée qu après huit ans ces manuscrits aient bien voulu m'attendre (1).

Ts'ien-fo-tong de Touen-houang, le 26 mars 1908.

(1) Suivant des informations que nous avons reçues postérieurement à cette lettre, M. Pelliot a pu acquérir définitivement tous les documents chinois, brahmï, ouïgours, tibètains dont il y est parlé, à l'exception des *kia-pan* du Kandjur, dont il rapporte cependant trois volumes.

D'autre part, M. Pelliot a eu la bonne fortune, en faisant dégager deux grottes tout à fait à part, au Nord du Ts'ien-fo-tong, et dont la décoration est du pur tantrisme tibétain, d'y trouver un certain nombre de manuscrits et d'imprimés déchirés du XIIIe ou XIVe siècle,—du chinois, du mongol, du tibétain, un peu de brahmï, et un certain nombre de fragments si-hia imprimés, dont quelques feuillets entiers, et qui appartiennent au moins à quatre ouvrages différents.—*N. D. L. R.*

Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient

Rapport consulaire

Conseils pratiques à nos industriels et commerçants

En somme, ne point perdre de vue qu'on ne saurait saire trop d'avances aux futurs clients et ne point hésiter à *relancer les indigènes jusque chez enx*, de manière à leur imposer, pour ainsi dire, la marchandise.

E. *Notices*, *étiquettes*, *etc.* — Je vois, non sans satisfaction, que quelques industriels commencent à coller sur leurs produits des étiquettes à la fois chinoises et françaises. Il y a beaucoup de chances pour que les articles ainsi présentés s'écoulent plus vite que ceux pourvus seulement d'une étiquette en notre langue. Il m'a souvent été donné de constater que les indigènes, ayant le choix entre plusieurs marchandises de même quali-

té, préféraient de beaucoup celles portant des étiquettes qu'ils pouvaient déchiffrer, alors même que ces marchandises étaient un peu plus chères que celles dépourvues d'étiquettes chinoises. Ce sont, d'ailleurs, ces articles-là que leurs compatriotes leur offrent tout d'abord; ils ne leur présentent les autres que s'ils demandent à les examiner. J'ai fait également bien des fois cette remarque. C'est surtout lorsqu'on veut lancer un produit nouveau qu'il ne faut pas oublier de e pourvoir d'une étiquette chinoise : grâce à ce procédé, il sera rapidement connu, s'il est quelque peu "avantageux" jusque dans les provinces les plus reculées de l'Empire.

Les notices indiquant l'origine, la composition, l'utilité des produits et en vantant la qualité, qu'on trouve dans toutes les boîtes, devront être libellées, autant que possible, en trois langues : en français, en chinois et en anglais.

Dans les paquets devront être placés des cartons-réclames du genre de ceux que distribuent certains de nos grands magasins, et les dessins de ces cartons représenteront naturellement des personnages ou des paysages chinois, ou encore des scènes de la vie chinoise. Ici, non seulement les enfants, mais même les grandes personnes aiment à faire collection de ces petitscartons illustrés.

Je crois que, dans un pays comme la Chine, où la majeure partie des habitants vivent misérablement, au jour le jour, sans espoir de connaître jamais l'aisance, ce sont les marchandises qui seront présentées sous la forme la plus tentante,et dont on demandera,en même temps, des prix très modiques, qui trouveront le plus d'acheteurs. Les produits qu'on offrera aux indigènes devront donc être également recouverts de papiers dorés, ornés d'enluminures. Ceux qui seront placés sous des enveloppes tout unies ou dans des boites trop simples risqueront fort de rester longtemps en magasion. Au contraire, le clinquant trouvera toujours des amateurs. *Le contenant devra être presque anssi soigné que le contenu. Et si le récipient peut être lui-même de quelque utilité, alors la vente du produit est assurée.* C'est ce principe qu'a appliqué la savonnerie allemande installée depuis quelques mois à Tsingtao: ses savons verts sont vendus en seaux émaillés. Or on assure que leur vogue tient moins à leur qualité qu'à ce fait qu'ils sont enfermés dans des récipients très appréciés des ménagères chinoises.

Que nos exportateurs ne fassent pas fi des petits procédés que je viens de leur indiquer : grâce à eux, ils arriveront peut-être à écouler tout autant de marchandises qu'en employant tel ou tel autre moyen de réclame plus compliqué, partant plus coûteux.

F. *Marques de fabrique.*—Recommandation importante. Il y aurait tout avantage à adopter pour l'Extrême-Orient des marques de fabrique spéciales, *dont les dessins fussent tout à fait appropriés au pays.* C'est ce qu'ont fait les manufactures etrangères établies en Chine. Elles ont pris, par exemple, comme *trade mark*, un animal surnaturel : un phénix, une licorne, le dragon au milieu des nuages, un double dragon. Mais beaucoup d'autres signes peuvent être choisis qui plairaient tout autant aux Célestes : soit une figuration ou un objet symbolique, comme les Pa-koua (les huit Trigrammes), le Tai-ki (les deux Principes primordiaux), les Pa-sien (les huit Immortels). le Bonhomme Longévité (Chéou-sing), le jou-yi (porte-bonheur), la Pêche de Longévité soit un cerf, un éléphant, un tigre, une jonque, une pagode, un palanquin, un lotus, une pivoine, une carpe dorée, une chauve-souris, une cigogne. Tous ces dessins, tous ces signes et une foule d'autres semblables qu'il serait trop long de décrire ici seraient très bien accueillis par les Chinois. Je me suis laissé dire que le succès du "*Mandarin*" *brand toilet soap* (de Warrington, England), qui est présenté en boîtes ornées d'un gracieux dessin dont le motif principal représente un fonctionnaire chinois en costume de cérémonie et assis dans un fauteuil doré, était en grande partie redevable à sa *trade mark*, qui plait infiniment au public. Il n'y a là rien de surprenant pour qui connaît la mentalité des Chinois. Il est hors de doute que le choix d'un emblème distinctif, conforme au goût des indigènes, ne peut que favoriser la vente d'un produit, surtout dans les provinces éloignées. Si, les "trucs" les plus ingénieux — qu'on me passe l'expression — doivent être employés pour séduire le client, car il est vraisemblable qu'on s'y montrera, pendant longtemps encore, plus ou moins réfractaire aux nouveautés de l'Occident.

J'insiste pour que les emblèmes soient tout à fait du goût des Chinois. Les rares industriels français ayant adopté jusqu'ici des marques spéciales pour l'Extrême-Orient n'ont parfois pas été des plus heureux dans leur choix. Ils auraient dû prendre, au préalable, l'avis de personnes compétentes, demander conseil, par exemple, à nos professeurs de langue chinoise. Je vois, au contraire, quelques'marquesr de produits belges ou allemands destinés à l'exportation chinoise qui sont très judicieusement composées. Ainsi, des verres de lampe portent gravés deux caractères formant une enseigne assez répandue dans l'Empire du Milieu et signifiant, à volonté, que l'article est solide ou que l'établissement d'où il sort a une solide réputation. L'idée est originale, elle n'a pu être donnée au directeur de la verrerie que par une personne familiarisée avec la langue chinoise. Il paraît que les verres de lampe dont il s'agit sont résistants; mais il n'en manque pas du même genre sur le marché, et d'aussi bonne qualité. Le fabricant a donc été bien inspiré en recourant au procédé en question : il se trouve ainsi mieux armé pour lutter conter ses concurrents.

III

PRIX DE VENTE

Il convient d adopter des prix peu élevés, aussi réduits que possible, à la portée de toutes les bourses. L'essentiel, dans ce pays-ci, — je l'ai dit bien des fois et me permettrai de le répéter, — c'est d'être à même d'offrir aux clients, aux conditions les plus avantageuses, des produits qui soient passables — non de qualité trop inférieure. J'ai la conviction que, si beaucoup de produits,—les eaux de senteur, les cosmétiques, les savons, pour ne citer que ceux-là, — ne sont pas achetés en plus grande quantité par les indigènes, c'est uniquement parce qu'ils sont trop chers. Des boîtes et flacons destinés spécialement à la classe moyenne,munis d'une étiquette chinoise et portant une marque de fabrique tout à fait conforme au goût chinois, devraient se vendre facilement, s'ils étaient offerts aux mêmes prix que ceux qu'importent nos concurrents. Si les mêmes produits fabriqués à Cologne sont plus demandés que les nôtres, c'est simplement parce qu'ils sont d'un prix peu élevé.

Naturellement, tout en abaissant leurs prix, nos exportateurs devront continuer de se montrer libéraux pour ce qui concerne les conditions de paiement. Autrement, ils se verraient délaissés par leurs meilleurs clients.

Autre règle à observer. Les prix devront être établis franco port de débarquement,c'est-à-dire qu'ils comprendront les frais de transport et l'assurance (c. f. a., coût, fret et assurance réunis). Diverses firmes étrangères ont adopté ce système depuis un certain temps déjà, et elles s'en trouvent bien. Il est, du reste, facile de comprendre que, lorsque le prix est, fixé d'après l'ancienne méthode, l'indigène hésite à faire de suite une commande importante : il se demande, en effet, où le conduiront les frais d'emballage, de transports et d'assurance. Tandis qu'avec le système, c. f. a., il sait exactement où il va, il peut faire tranquillement, sans crainte de se tromper beauceoup, le calcul des bénéfices qu'il rélisera à un moment donné, et, s'il y trouve son compte, il se laisse entraîner à passer un marché ferme pour une grosse commande.

IV

EMBALLAGE

Les emballages ne seront jamais trop soignés ni trop solides, car le voyage est long, et nombreux sont les transbordements que les colis ont à subir avant d'arriver à destination. J'ai vu des caisses dont les planches avaient été non pas hâtivement clouées, comme c'est quelquefois le cas, mais fixées avec des vis, parvenir au terme de leur voyage dans un état lamentable: elles étaient à demi ouvertes et les objets de valeur qu'elles contenaient presque tous brisés ou détériorés. On ne prendra donc jamais trop de précautions.

D'une façon générale, il est préférable que les caisses et ballots ne soient ni trop lourds, ni trop encombrants, afin qu'ils puissent, au besoin, être réexpédiés tels quels, sans perte de temps ni dépense supplémentaire, dans l'intérieur du pays, où les moyens de transport sont, le plus souvent, très rudimentaires.

En vue d'obvier autant que possible aux inconvénients, aux ennuis de toute sorte qui résultent de la casse, nos négo-

ciants en vins et liqueurs pourraient peut-être adopter pour l'Extrême-Orient, un mode particulier d'emballage qui donne, m'assure-t-on, les meilleurs résultats. Je veux parler de l'emballage en petites futailles. On pourrait au moins l'employer pour les vins fins et les liqueurs chères. Je crois que les bouteilles que l'on ferait voyager soigneusement emballées dans des tonneaux, comme s'il s'agissait de poterie fine ou de verrerie, risqueraient moins d être brisées qu'en caisses. Le fût roule, il est donc plus maniable que la caisse. Même de petite dimension, celle-ci reçoit inévitablement, chaque fois qu'on la déplace, des chocs plus ou moins violents. Diverses personnes, qui ont fait l'essai de ce mode d'emballage en futailles, en ont été satisfaites : elles affirment que la casse a été presque nulle. J'ajouterai que certaines bières des Etats-Unis sont importées en Extrême Orient de cette façon. Si les Américains, gens extrêmement partiques, ont adopté le procédé, c'est qu'ils le trouvent avantageux

On pourrait essayer également, pour les vins sucrés, tels que les Muscat, les Frontignan, les Malaga, les Porto, les Banyuls blancs, de remplacer les bouteilles par des barils d'une contenance maxima de 25 litres. Non seulement le moyen serait très pratique pour faire voyager ces vins de liqueur, mais il en faciliterait encore l'écoulement, car ils sont très appréciés dans la classe aisée. Avec les tisanes de Champagne et le Saumur mousseaux, les Muscat, les Banyuls, etc., sont presque les seuls vins étrangers que les Célestes boivent avec un réel plaisir. Je connais nombre de familles indigènes qui s'empresseraient d'acheter de ces tonnelets de 20 à 25 litres, s'il y en avait sur le marché.

V

RELATIONS DIVERSES AVEC LES MAISONS CHINOISES

Au cas où nos producteurs et industriels ne pourraient trouver, dans les ports secondaires, de représentants de commerce de nationalité française, ils devraient chercher à nouer directement des relations avec les maisons indigènes qui s'occupent spécialement, dans ces localités, de la vente des articles européens et y jouissent d'une certaine notoriété Il n'en manque pas, dans chaque ville ouverte, qui remplissent les conditions voulues et qui ne demanderont pas mieux que de faire connaître nos produits. (Il est presque toujours nécessaire de leur écrire en anglais.) Que nos exportateurs ne s'adressent qu'exceptionnellement, lorsqu'ils ne peuvent faire autrement aux établissements qui ne sont ni français, ni chinois. Les étrangers ont naturellement trop tendance— qui pourrait les en blâmer ?— à favoriser la vente des articles provenant de leur propre pays ; ils n'offrent les notres à leurs clients qu'à défaut d'articles similaires sortant de leurs manufactures. De nombreux exemples pourraient être cités à l'appui de cette remarque. Ainsi, un de nos compatriotes avait chargé une firme étrangère d'écouler, moyennant une commission assez avantageuse, un lot d'articles de Paris. La marchandise est restée enfermée dans ses caisses, on ne s'est même pas donné la peine d'ouvrir celles-ci. Si la vente des mêmes articles avait été confiée à une maison chinoise, il est à peu près certain que cette dernière se serait efforcée d'en placer un certain nombre. Elle aurait, au moins, exposé quelques échantillons a la devanture de ses magasins.

VI

LES JEUNES COMMERÇANTS DEVRAIENT ÉTUDIER LA LANGUE MANDARINE ORDINAIRE

Je terminerai ces notes par la recommandation suivante. Les jeunes Français qui viennent s'établir en Chine pour y tenter quelque entreprise commerciale devraient se mettre, dès leur arrivée dans le pays, à étudier la langue mandarine ordinaire — je veux dire : la langue non littéraire que l'on parle dans la bonne société et que, dans toutes les provinces de Péking à Mongtze, de Shanghaï à Tch'ong k'ing, la majeure partie des commerçants comprennent (la connaissance d'un dialecte local a beaucoup moins d'utilité). Il est moins difficile qu'on le pense d'arriver à posséder suffisamment cet idiome pour pouvoir conclure soi-même un marché, passer d'interprète en voyage etc. Il suffit généralement pour cela deux années de travail assidu. La plupart des jeunes employés de commerce allemands s'astreignent, dès qu'ils ont mis le pied sur le sol chinois, à étudier la langue du pays, et, après une année de séjour, ils sont déjà en mesure de soutenir une conversation facile avec un indigène. Quant aux chefs des maisons allemandes, presque tous,—dans le Nord, tout au moins,—parlent chinois couramment. Aussi ruéssissent-ils là où d'autres échouent. C'est à cette connaissance de langue, qui leur donne une grande supériorité sur leurs rivaux, qu'ils doivent, selon moi, une bonne part de leurs succès. Sachant s'exprimer en chinois et étant, par conséquant, tout à fait au courant des mœurs, des usages, des rites chinois, ils peuvent—à l'imitation des Japonais, qui sont passés maîtres en cet art et en retirent le plus grand profit—entrer en rapports suivis avec le haut commerce chinois, gagner sa confiance et son estime. Ils sont mieux considérés, on ne les regarde plus, dans ce monde un peu fermé, comme des étrangers, mais comme des amis. On cause volontiers avec eux des questions locales ou générales susceptibles d'influencer le marché. Ils connaissent mieux que personne les besoins de la place ; ils sont informés les premiers des occasions favorables qui peuvent se présenter : ils achètent, par suite, à meilleur compte que leurs concurrents et obtiennent des commandes plus facilement qu'eux. Et c'est surtout lorsqu'il y a une transaction importante à conclure, une affaire délicate à régler, qu'ils ont lieu de se féliciter de pouvoir se passer d'intermédiaires. Nos jeunes négociants feront donc bien de suivre l'exmple que leur donnent les Japonais, les Allemands et depuis peu, quelques Américains, sur les conseils de leurs chambres de commerce. Les heures qu'ils passeront en la société de leurs lettrés chinois ne seront nullement du temps perdu.

Ce n'est pas la première fois que j'appelle l'attention de nos négociants sur ce point important et sur une ou deux des autres questions qui sont étudiées dans le présent rapport, mais il m'a paru opportun d'entrer aujourd'hui dans de plus longs développements et j'ai tenu à renouveler mes recommandations, parce que je les crois utiles.

Tchéfou, le 18 novembre 1908.

A. GUÉRIN,

Consul de France.

Rapport Consulaire

La situation commerciale de la Chine

L'année qui vient de finir, écrit M. Ratard, consul général de France à Changhaï, est loin d avoir été, comme on l'avait espéré au début, une année de prospérité pour le commerce de Changhai. Les pronostics favorables étaient fondés sur la liquidation très avancée des stocks restant de la guerre russo-japonaise et sur le réouverture annoncée du marché mandchourien à la libre concurrence, grâce à la création d'un poste de douanes chinoises à Dalny.

Cette dernière mesure n'a pas produit tout l'effet attendu; le port de Newchang a bien regagné en partie l'activité qu'il perdait au profit de Dalny, mais le Japon a conservé une avance considérable sur ses concurrents en Monchourie.

Les répercussions de la crise américaine et mondiale se sont fait sentir particulièrement à Changhaï. Je citerai à ce sujet un chiffre éloquent : les recettes des douanes impériales de cette ville ont diminué, cette année, de 1, 00,000 francs sur le chiffre de l'année précédente. Les droits étant fixés dans l'ensemble, à 5 0/0, on doit donc estimer à 28,000,000 de HK. T., c'est-à-dire plus de 100 millions de francs la diminution du mouvement commercial.

Les exportations n ont souffert que pendant quelques mois des conséquences de la baisse du change; la campagne des soies qui va finir a donné des résultats très satisfaisants, sinon extraordinairement brillants, et les autres produits de Chine, thés, graines oléagineuses, peaux, etc., donnent actuellement un chargement abondant aux Compagnies de navigation qui les transportent vers l'Europe.

Ce sont donc les importateurs qui ont surtout souffert. Leurs clients immédiats sont des intermédiaires chinois, commandant à avance, et par grosses quantités, des marchandises ils prennent livraison au fur et à mesure des besoins des détaillants locaux ou des marchands de moindre envergure, établis dans les places secondaires, auxquells ils vendent. Très souvent, ces intermédiaires avaient exagé-

ré leurs commandes, par esprit de spéculation ; le moment de prendre livraison arrivant, en même temps que la baisse du change, l'opération tournait à leur désavantage, d'autant plus que leurs clients n'étant pas disposés à accepter une augmentation de prix, calculée en monnaies locales, ils refusaient de prendre livraison à la date prévue par le contrat. Le vendeur européen se voyait alors obligé, dans les cas les moins défavorables, d'accorder un délai et, souvent, de garder la marchandise en stock à ses risques et périls.

La situation s'est produite si souvent, que la leçon a fini par porter. Les importateurs sont résolus à contrôler à l'avenir les besoins de leurs clients intermédiaires à ne pas accepter et exécuter des commandes exagérées, de pure spéculation ; à fixer un délai maximum de livraison et à refuser toute prolongation sous quelque prétexte que ce soit ; enfin à ramener les intermédiaires chinois à une plus saine pratique des affaires à terme. Ils diminueront peut-être un peu de la sorte, et pendant quelque temps, le chiffre global des transactions, mais les risques seront moins grands, les bénéfices moins exposés.

Dans l'esprit de certains, s'est fait jour l'idée qu'ils pourraient se passer de l'intermédiaire chinois, qui joue le rôle précité, en s'adressant directement aux détaillants locaux ou aux marchands des places secondaires, auxquels la marchandise doit arriver en définitive. Elle a été mise en pratique récemment par un gros importateur de cotonnades dans les conditions précitées, il se trouvait avoir un stock important de marchandises sur les bras. Au lieu de vendre celles-ci aux enchères et à perte, selon l'habitude en pareil cas, il a lui-même visité les places de Ningpo et d'Amoy auxquelles, à sa connaissance, ce stock était destiné dans l'esprit du chinois qui avait passé la commande; et il a réussi à placer, de la sorte, à des prix satisfaisants, une bonne partie des cotonnades dont il s'agit. L'opération a été connue ; elle fait le sujet de plus d'une conversation et ne manquera pas d'être suivie, à l'occasion, par plusieurs commerçants de cette place.

C'est donc une leçon d'initiative, en même temps qu'une leçon de prudence, qui se dégage de l'expérience de cette année 1908. Elle ne sera pas perdue pour nos commerçants qui se la rappelleront en profitant des circonstances plus favorables, dans lesquelles s'ouvre la nouvelle année.

Le prix du riz a baissé dans de fortes proportions laissant plus d'argent disponible pour les autres achats : les marchés de la Mandchourie et du Haut-Yangtsé s'améliorent ; enfin la baisse du change est à son terme et une forte reprise se fait même sentir depuis quelques jours. La situation de la place est donc meilleure, et, sans aller jusqu'à espérer une activité comparable à celle des années qui ont précédé la guerre russo-japonaise, tout fait prévoir que l'année 1909 verra recommencer le mouvement ascensionnel des importations en Chine.

Commerce de la Chine en 1908

M. J. Chalmas, secrétaire du Bureau de la Statistique à l'Inspectorat général des Douanes Impériales Chinoises nous communique l'avis suivant et les statistiques ci-dessus.

" L'attention, qui a été tout spécialement tournée, ces temps derniers, sur les statistiques des Douanes relatives aux mouvements des marchandises et de l'argent, a décidé M. l'Inspecteur général à porter à la connaissance du public ces statistiques, en avance sur les publications annuelles."

COMMERCE ETRANGER DIRECT DE LA LA CHINE POUR 1908

Importations étrangères nettes .... Hk. Tls: 394.505.478
Exportations étrangères nettes .... Hk. Tls: 276.660.403

Total 670,165.811

ESPECES IMPORTEES ET EXPORTEES DANS LE COMMERCE EN 1908

	Importations		Exportations	
	or	argent	or	argent
Ports Chinois de / pour les pays étrangers inclus Hongkong	1,514,425	19,853,842	13,032,010	32,383,518
Déduction faite de Hongkong	143,131	12,583,308	374,289	26,427,350
	1,371,294	7,270,534	12,657,721	5,956,168
Hongkong de / pour les Ports non-chinois	2,158,334	17,936,200	4,616,134	15,375,534
	3,529,628	25,206,734	17,273,855	21 331,702

ESPECES IMPORTEES ET EXPORTEES PENDANT 1908.

PAYS d'où proviennent les importations et dans lesquels vont les exportations	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			
	Or	Argent	Total général	Or	Argent	Cuivre	Total général
Pays étrangers						en monnaie	
Europe	—	4,062,863	4,062,863	11,246,158	1,961,554	—	13,207,712
Amérique	36,500	2,690,947	2,727,447	4,116	59 996	—	64,112
Batoum	—	—	—	—	43,140	—	43,140
Asie : Indes (inclus Burma, etc.)	—	—	—	810	1,005,338	—	1,006,148
Indes hollandaises	—	—	—	—	12,171	—	12,171
Straits Settlements	—	5,286	5,286	25,095	342,564	—	367,689
Saigon et Tonkin	—	7,067	7,067	—	3,477	—	3,477
Siam	—	—	—	—	503,709	—	503,709
Hongkong et Macao	141,131	12,583,308	12,728,289	374,289	26,427,350	—	26,801,639
Manille	—	259	259	400,430	—	—	400,430
Japon (inclus Formose)	1,317,490	420,880	1,738,370	959,789	1,345,242	—	2,300,031
Corée	17,304	83,232	100,59[illegible]	21,323	499,241	—	525,564
Vladivostock	—	—	—	—	179,706	—	179,706
Total : pays étrangers	1,514,425	19,853,842	21,370,173	13,032,010	32,383,518	—	45,415,528

L'Ecole des langues orientales

Rattachement aux Affaires Etrangères ou suppression

Si l'on disait à un étranger qui visite nos écoles et s'instruit de nos différents établissements d'éducation, que l'Ecole spéciale militaire de St Cyr, destinée à former des officiers, dépend du ministère de l'Instruction Publique, il y aurait de grandes chances pour que cet étranger fût considérablement étonné. Et, de fait, il n'est que logique et rationnel que l'Ecole militaire dépende d'un Département militaire ; cela va de soi et n'a pas besoin d'être démontré.

Il existe cependant en France une anomalie tout à fait semblable ; il existe, dans ce pays qui a la prétention d'être le pays de la logique même (et qui l'est bien trop quelquefois !) une école qui relève

du ministère de l'Instruction Publique et qui n'a, pour ainsi dire, rien à faire avec le dit Département. Cette école c'est l'Ecole des Langues orientales vivantes, *d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce.*

Créée dans un passé déjà fort lointain elle a été réorganisée sous Napoléon III, en 1869 ; puis, une seconde fois, sous la République, en 1872. E le sert à recruter un personnel de drogmans, d'interprétes, d'agents du Ministère des Affaires Frangéres et aussi, à former, au pointde tvue de la langue des pays d'Orient et d'Extrême-Orient, des jeunes gens qui se dessinent au commerce dans ces lointains pays.

C est donc, comme on le voit, une école qui doit être essentiellement pratique spéciale et ayant un but bien déterminé : son titre officiel que j ai cité plus haut, ne laisse aucun doute à cet égard. On y enseigne : l'Arabe, le Persan, le Turc, l'Arménien, le Grec moderne, le Chinois, le Japonais, l'Annamite, l'Hindoustani, le Russe, le Roumain, le Siamois le Malais, l'Abyssin, le Malgache, ainsi que l'histoire, la géographie et la législation des différents peuples qui parlent les langues ci-dessus

Il ne s'agit donc ici ni de philologie, ni de racines, ni de classificatton ; il s'agit de pratique ; il faut enseigner aux élèves à demander ce dont ils auront besoin et non à savoir si tel mot vient de telle racine ou a été emprunté à tel dialecte. Ceci, c'est l'affaire du collège de France. Il est parfaitement rationnel et très compréhensible que le collège de France relève de l'Instructi n Publique ; car, au collège de France, on s'occupe d'archéologie philologique et de vieux textes et parchemins fort intéressants en soi, mais qui n'ont aucune utilité pratique pour la vie moderne. Les professeurs émérites de notre collège de France traitent de science pure et leur administration peut être et doit être celle de l'Instruction Publique; ils sont professeurs dans toute la force du terme.

Mais l'Ecole des Langues Orientales, instituée pour former des jeunes gens destinés à la carrière extérieure, soit politique,solt commerciale,devrait relever uniquement et totalement du Directeur des Affaires Pclitiques et Commerciales au département des Affrangères. Je sais bien que ce départemeut a deux représentants au conseil de perfectionnement de l'Ecole ; mais c est tout à fait insuffisant. En fait, le quai d'Osay, le premier intéressé dans la bonne marche de l'Ecole devrait avoir la haute main dans l'administration de la dite école ; et ceci est d'autant plus naturel que le ministère des Affaires Etrangères s'efforce, à juste titre, de donner à l'Ecole comme professeurs d'anciens consuls ou drogmans possédant à fond la langue et les usages du pays qu'ils ont long temps habité, et pouvant, par suite, être d'excellents instructeurs. Nous n'avons qu'à citer ceux de chinois, d'annamite, de japonais, de siamois, de roumain, de persan, pour preuve de ce que nous avançons.

Ceci donc vient en confirmation de cette proposition qu'il faut enlever la Direction de l'Ecole à l'Instruction Publique et la confier aux Affaires Etrangères. L'administrateur de l'Ecole choisi par les Affaires Etrangères, parmi les agents de ce Département, serait en parfaite communion d'idées et avec ce département, et avec ses collègues, les autres instructeurs ; il serait évidemment mieux à même de diriger les études et de conseiller les étudiants qu'un administrateur sortant de l'Instruction Publique, lequel pourra être parfaitement honorable excellent professeur de lycée, mais qui fatalement, ignorera les besoins et les desiderata de la carrière extérieure et commerciale. Les deux derniers administrateurs étaient précis ment d'anciens agents du quai d'Orsay, sous la Direction desquels l'Ecole marchait sans heurts et sans cahots, et fournissait des agents fort capables dont la majeure partie sont encore au service de la République.

Il resterait ensuite, tout en rattachant l'Ecole au quai d'Orsay, à étudier la question de donner a l'Ecole une sorte d'autonomie, d'en faire un centre spécial, un organisme à part, à moins que (et ce serait encore là la solution la plus simple et la plus raisonnable) on ne se décidât à supprimer purement cette école qui devient de plus en plus un véritable refuge de sinécuristes, et semble à l'heure qu'il est avoir pour but pratique le placement d'universitaires amis du Gouvernement et aspirants à l'Institut.

Pour le recrutement des interprè es et drogmans des Affaires Etrangères, on pourrait fort bien suivre l'exemple de l'Angleterre, et le quai d'Orsay n'aurait qu'à faire comm le Foreign Office pour avoir d'excellents agents en Orient et Extrême Orient.

L'Angleterre envoie chaque année, à Constantinople, Téhéran, Péking, Tokio, trois, qu tre ou cinq jeunes gens de dixneuf à vingt ans comme élèves interprètes auprès de l'ambassade, avec un traitement de cinq mille francs ; pendant trois ans ils doivent apprendre la langue et l'histoire du pays tout en aidant aux travaux des bureaux ; puis, ils passent un examen, et, s'ils y satisfont sont envoyés dans les consulats comme assistants ; ils suvent la carrière et font d'excellents consuls. Ce système paraît, et est en effet bien plus simple et plus effectif que toutes les Ecoles orientales du monde. La France entretient à grands frais une école semblable les jeuns gens y passent trois ans ; puis, s'ils ont leur diplôme, ils se présentent aux Affaires Etrangère qui leur répondent :

— Parfait, jeune homme, quand nous aurons de l'argent nous vous enverrons quelque part ; mais pour le moment, il n'y a pas de fonds.

Et le malheureux attend parfois jusqu'à vingt-cinq ans avec son diplôme. C'est ainsi qu'on peut trouver dans nos ambassa des des élèves interprètes qui ont trente ans ; et beaucoup se dégoûtent vite, d'autant plus que la carrière consulaire ne leur est pas ouverte de droit.

Il est donc certain que, si le projet de rattachement de l'Ecole aux Affaires Etrangères a du bon, la suppression totale de cette Ecole serait encore meilleure.

Dans un prochain article, nous étudierons l'Ecole coloniale, autre repaire de sinécuristes.

J. DE W.

Lettre d'Hainan

Hoihow, le 28 Février 1909

Felix qui potuit verum cognoscere causas, disaient les anciens, mais combien plus heureux qui pourrait savoir par avance quels seront les effets de ces mêmes causes ! Et l on trouve souvent aux causes les effets les plus inattendus.

Qui d'entre nous aurait pu prévoir que les morts des empereur et impératrice de Chine allaient mettre le marasme dans le commerce des " productions marines "?

C'est pourtant ce qui arrive et déjà le Japon s'émotionne... pour un peu il demanderait à la Chine des indemnités. Pensez donc : le deuil impérial est la faute que les hauts mandarins, de même que tous les riches chinois ne font plus la bombe, d'où une baisse dans la consommation des ailerons de requin, nids d'hirondelles, coquillages divers et entrailles de poisson.

Le Japon étant gros producteur de ces comesitibles réclame et voudrait bien en faire manger de force aux chinois ; mais le deuil est là inflexible et féroce.

C'est du moins ce que nous racontent les journaux chinois du Nord. A Hoïhow, on ne s'en apercoit guère. Nous sommes toujours en plein Têt et les fêtes se multiplient avec retentissant accompagnement de pétards et de bombes; force alcool de riz et des quantités de chanteuses. Enfin les augustes et impériaux décès n'empêchent nullement les Haïnanais de manger des ailerons de requin et des chenilles de mer.

— Aimez-vous la cuisine chinoise ?

Il y a des gens, dont je suis, qui adorent ça,et qui ont dû lire avec plaisir ce qu'en dit Sir Robert Hart, lequel, ce me semble, en ce moment, emploie bien agréablement ses loisirs de retraite.

Le grand homme s'amuse à épater les insulaires congénères ; sans doute, à moins que...

Vous savez, qu'il y a quatre ou 5 ans de cela, les médecins des Douanes émettaient des craintes au sujet de l'état de santé de son esprit. A lire aujourd'hui ce qu'on raconte de lui, on est en droit de se demander si c'est vrai qu'il tourne au gaga ou, au contraire, s'il se fiche des gens. Je ne saurais le dire, bien que la complaisance qu'il met à se prêter à toutes sortes d'exhibitions à Londres ou ailleurs, ne laisse pas de me rendre inquiet. — Et dire que ça a été un homme réellement supérieur !... Pauvres de nous ! Enfin, par un dernier effort, je veux croire qu'il a voulu se payer la tête des gogos de ses alentours en leur racontant l'histoire d'un superbe rat aux

poils brûlés à la braise servi lors d'un grand dîner, comme plat de résistance.

J'ai mangé beaucoup de choses en Chine, mais pas encore de rats. Je ne désespère pas; ça viendra peut être un jour.

En attendant, et pour un homme qui a vécu trente-cinq ans en Chine, les souvenirs de Sir R. Hart n'ont rien de bien piquant à part l'histoire des rats. Il a dit beaucoup de choses justes, mais aucun cataclysme ne serait survenu s'il ne les avait dites—et, de lui, on était en droit d'espérer bien mieux.

Je reviens malgré cela à ce qu'il raconte des dîners chinois, c'est très instructif, d'abord parce que cela nous renseigne sur les coutumes célestes et puis parce que cela nous prouve que les anglais sont gens très simples et qu'il ne faut pas grand chose pour les faire rire aux éclats ; car ils applaudissent à tout casser les spirituelles saillies de Sir Robert—ce qui incite probablement ce dernier à leur servir toutes sortes de boniments plus ou moins bien venus.

C'était l'autre jour à Londres au "Salvage Club," qu'il déclarait que les Chinois ont des coutumes différant des nôtres (Ah bah !) et parfois fort amusantes. Dans bien des cas, du reste, il admire ces coutumes. Exemple :

"La manière de remercier après une invitation est pour l invité de faire un salut poli, de dire "Thank You" et de s'en aller."

—Ce trait d esprit a été acclamé par l'assistance, réellement aisée à faire rire.

"Il y a de la philosophie, continue Sir Robert, dans l'ordonnance d'un dîner chinois.

L'amphitryon envoie une carte rouge d'invitation. Si la personne refuse, elle lui retourne sa carte à elle avec des remerciements respectueux ; si elle accepte elle se présente chez l'hôte, l'invitation en mains. Le repas débute par des fruits. La raison en est que les gens ont force choses à se dire au commencement de la fête et que les mets doivent conséquemment être d'abord très légers.

Au fur et à mesure, les plats deviennent plus résistants jusqu'au moment où le service est terminé, que les invités déposent leurs baguettes, boivent du thé et s'en vont." (Applaudissements des membres du club !) "Un jour, après la fête, au lieu d'être les invités qui rendent la visite de digestion, c'est l'hôte qui va chez eux leur demander s'ils ont bien dormi" (Nouveaux rires de l'assistance.) Décidément, on a pas besoin de se la fouler pour faire rire les Anglais ! ! !

—C'est pourtant une chose très agréable qu un dîner chinois et il me semble que l'ex-inspecteur des Douanes aurait pu trouver autre chose et surtout de plus intéressant. Il y la question des chanteuses indispensables à toute fête où l'on "boit du vin" et au sujet desquelles il glisse trop pudiquement. C est vrai qu'il parlait dans un milieu d'ordinaire puritain...comme chansons et n'aurait pas été libre de dire des choses sur lesquelles, il ne crachait pas, à en croire les chroniques de l'Œil de bœuf de Pékin.

Comme ces mêmes scrupules ne me gênent pas, je vous servirai donc quelques mots, d'autant que c'est d'actualité, ces aimables chanteuses ayant été l'innocente cause des bisbilles de la population européenne de Hoihow.

D'abord, il y a deux catégories de ces femmes : les chanteuses proprement dites et les lokoui ; un peu comme en Europe, les demi-mondaines et les actrices. Je m'empresserai d'ajouter qu'en Chine, il y a chez elles généralement cumul

Mais là n'est pas pour l'instant la question.

Aucun dîner chinois sans ces femmes qui ont pour fonctions à table de remplir les verres des invités—et en fin de repas pour l'amusement des convives de jouer avec eux au *Sat-Ma*, sorte de lutte par chiffre pair ou impair, qui perd gagne et dont les chinois raffolent. La fête terminée, chaque femme reçoit un cadeau (une piastre d ordinaire) et s'en va. Bref, dans les yamens les plus honnêtes les choses se passent ainsi et nul ne voit rien à y reprendre. D'ailleurs les mœurs chinoises s'opposent à ce que les femmes de la famille paraissent à ces dîners ; la présence des Lo-Koui et des chanteuses n offre donc au point de vue céleste aucun inconvénient

Mais on peut se demander s'il convient à des européennes d'assister à des dîners chinois et d'avoir ainsi contact avec l'élément indigène féminin indispensable à ces fêtes ?

A Changhaï, dans tous les ports ouverts, les dames de toutes nationalités, femmes de diplomates, hauts fonctionnaires ou de négociants, ne se font pas faute avec leurs maris d'accepter des invitations chinoises et la coutume étant admise, personne jusqu'ici n'avait trouvé à redire. Pour mon compte, j'estime la chose très innocente et la morale n'a rien à y gagner ni à y perdre ; j'ai vu des missionnaires, le plus simplement du monde, n y attacher aucune importance, donc, et à plus forte raison des dames y accompagner leur mari.

Il paraîtrait qu'à Hoihow tout le monde ne serait pas de cet avis, d'où la querelle entre ses habitants. Des dames européennes conduites par leurs seigneurs et maîtres ont, il y a de cela quelques mois, dîné à la chinoise et un grincheux s'est plu à raconter l'affaire dans un journal, blâmant, bien entendu, le procédé.

Je vous dirai que le sentiment général est l'étonnement, les dames dont il s'agit ne s'attendant guère à des reproches pour une chose communément acceptée par tous en Chine. Moi, je plaiderais aussi plutôt pour plus de largeur d'esprit ; je trouverais bien mieux qu'on laissât en Europe certaines mesquineries qui n'ont plus leur raison d'être ici. Mais que voulez-vous faire, lorsque notre nation a ce malheur de produire d'étroits sénateurs Bérangers ! Il est peut être beaucoup, d'autres choses qui mériteraient le blâme mais... Non, cela sortirait du cadre de ma lettre d'aujourd'hui et j'aime mieux le réserver pour une autre fois.

Je terminerai donc en vous disant que ces ragots et cancans n'ont pas le moins du monde empêché les Chinois de donner des dîners réussis, d'y inviter très volontiers des européens, voire des européennes et que, sous ce rapport, la vie, en Haïnan, continue à être particulièrement très agréable. Que cela dure, c'est ce que je souhaite de tout cœur.

X. N.

Boulets humains

Dans la *Revue de Paris* du 15 février, le général C. de Grandprey résume le livre, fameux au Japon, du lieutenant Sakurai. Voici un dramatique épisode du champ de bataille :

Sakurai, resté seul parmi les morts et mourants, eut un moment de désespoir. Il se consola de mourir d'épuisement à vingt-cinq ans, en répétant les paroles de Nelson : "Grâce au ciel, j'ai rempli mon devoir." Des Russes allaient et venaient dans les tranchées à peu de distance et tiraient sur les Japonais qui respiraient encore. Trois ou quatre balles arrivèrent dans son voisinage. Les Russes s'approchèrent, la baïonnette au canon. Sakurai, s'attendant à être massacré, ferma les yeux. Heureusement cinq ou six japonais blessés tirèrent sur les Russes et détournèrent leur attention.

A ce moment, un Japonais parut sur le retranchement en poussant des cris sauvages et en brandissant son sabre. Ce héros inconnu montait seul à l'assaut de la tranchée russe. Il fut aussitôt frappé à mort et vint rouler aux pieds de Sakurai.

Peu après, des projectiles japonais vinrent éclater en grand nombre sur sa tête. C'était le signe d'une interruption de l'assaut et d'une reprise du bombardement. Pour le coup il se crut perdu. Têtes, bras et jambes étaient déchirés et projetés çà et là. Il ferma les yeux avec résignation et pria pour que son agonie fût courte. Par bonheur il ne reçut que de petits éclats qui augmentèrent le nombre de ses blessures, mais ne touchèrent aucun organe vital. A côté de lui des blessés devenaient fous et périssaient dans un accès de frénésie. Un officier russe montrait sa jambe blessée à un infirmier japonais blessé lui-même, qui le pansa avec ses propres bandes. Quand l'opération fut faite, le Russe lui tira un coup de revolver à bout portant et le tua en guise de remerciement.

Saisi d'horreur et affaibli par la perte de sang, Sakurai ferma les yeux. Il était sur les frontières de la vie et de la mort quand il se sentit soulevé puis abandonné. Il rouvrit les yeux et aperçut deux ou trois Russes montant la colline. Ils avaient sans doute voulu le faire prisonnier, puis l'avaient abandonné comme mort.

Au bout de quelque temps quelqu'un s'approcha de lui en rampant et resta immobile comme un mort. Puis Sakurai entendit murmurer ces paroles: "Allons en arrière, je vous aiderai", et il vit un soldat inconnu qui avait la tête bandée. Sakurai lui répondit qu'il n'espérait plus revenir vivant, il le

pria de le tuer et de se sauver lui-même s'il le pouvait. Mais son sauveur, un nommé Takisaburo Kondo, du régiment de Kochi, répliqua qu'il le ramènerait vivant ou mort. Tel était l'esprit de fraternité héroïque qui régnait dans les rangs de l'armée japonaise. Kondo saisit le bras gauche de Sakurai et le plaça sur son épaule.

A ce moment, un soldat qui gémissait de l'autre côté dit d'une voix défaillante : "Lieutenant, donnez-moi la dernière coupe d'eau.„ Sakurai, touché, se laissa retomber. Il demanda de l'eau à son sauveur qui prit son bidon, et, en passant par-dessus la poitrine de Sakurai, en versa quelques gouttes dans la bouche du mourant. Celui-ci remercia en réunissant ses mains brisées et expira en murmurant : *Namu Amida Butsu* (1). *Namu Amida Butsu.*

De nouveau Kondo saisit le bras gauche de Sakurai, il le hissa sur son dos et d'un bond franchit le retranchement. L'un et l'autre roulèrent par terre et firent les morts. Les projectiles pleuvaient dru comme grêle. Kondo ramassa un manteau et en couvrit le corps de Sakurai qui souffrait d'inexprimables douleurs à sa jambe cassée. Il enleva sa baïonnette et la lia contre ce membre avec une serviette. Puis il lui donna à boire et l'exhorta à la patience. Il ramassa par terre des gourdes contenant de l'eau et remplit le même office charitable pour les blessés voisins qui ne pouvaient se mouvoir. Souvent il s'arrêtait pour ne pas éveiller l'attention des Russes et il se couchait près de Sakurai auquel il faisait un rempart de son corps.

Les Tramways de Tokyo

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'étude suivante, admirablement documentée, d'un de nos correspondants, et pleine d'enseignements au point de vue japonais, quoique se limitant à une question locale de Tokio.

Heureux, dit-on souvent, les peuples qui n'ont pas d'histoire! Mais bien malheureuses les Compagnies, industrielles ou autres, qui ont trop d'histoires! Il serait difficile d'en trouver une dont l'existence soit aussi tourmentée que celle des *Tramways de Tokyo*. De ses aventures on pourrait faire une Iliade. Et si quelque amateur de statistique s'avisait de compter les tonnes de papier et les hectolitres d'encre que la Presse de Tokyo a dépensés depuis trois ans pour guerroyer contre cette Compagnie, il trouverait, à coup sûr, qu'au total la guerre russo-japonaise n'en a pas absorbé davantage. C'est beaucoup, pour une simple question d'intérêt local. Oui, mais elle en soulève tant d'autres que, sans prendre les choses au tragique, on se trouve en face de points d'interrogation qui inquiètent même certains optimistes. La solution du problème industriel et financier qui se pose directement, a déjà, en soi, assez d'importance. Puis, autour et alentour, la question sociale, les intrigues politiques, l'attitude et l'influence de la Presse, le crédit même du Japon à l'étranger, sans parler du reste, viennent solliciter l'attention de l'observateur impartial et ami du Japon, et lui fournir ample matière à réflexion. Et nous ne sommes pas au bout, nous n'arrivons encore qu'à un tournant. Mais précisément, c'est l'heure de jeter un coup d'œil sur l'étape qui s'achève, pour recueillir les renseignements, et peut-être aussi certains enseignements, qui ressortent de l'histoire. Quant à l'avenir, pas n'est besoin de se poser en prophète de malheur, ni même en prophète du tout. L'ensemble des faits est là : à chacun d'en tirer les conclusions qu'ils lui paraîtront comporter.

I.

En 1906, il existait à Tôkyô trois Compagnies de Tramways. La plus ancienne, la *Densha*, venait de remplacer la traction animale par l'électricité; elle était prospère et donnait à ses actionnaires 11 %. Des deux autres, tout nouvellement créées, celle appelée vulgairement *Sotobori* ne pouvait payer que 3 % de dividende, et la *Shigai*, pour offrir 9 %, devait prendre sur son capital.

— Le tarif de la *Densha* était établi proportionnellement aux distances parcourues par les voyageurs, tandis que les deux Compagnies plus récentes avaient adopté chacune le prix uniforme de 3 *sen*. Mais naturellement, les voyageurs devaient payer chaque fois qu'en changeant de voiture ils passaient d'un réseau à l'autre.

Il faut ajouter que depuis les derniers mois de 1904, les billets de tramways étaient soumis à la "Taxe sur les voyageurs." En effet, le gouvernement japonais, en quête de fonds pour faire face aux dépenses énormes de la guerre russo japonaise, éleva le taux des impôts existants et en établit un certain nombre de nouveaux, avec promesse de remettre toutes choses en l'état où elles étaient auparavant, dès que la paix serait conclue. Parmi les nouveaux impôts, fut instituée la "Taxe sur les voyageurs": les billets de chemin de fer, de bateaux à vapeur et de tramways électriques furent soumis à une surtaxe proportionnelle à la distance. Les tramways appartenant aux municipalités étaient exemptés de cet impôt ; mais ceux des Compagnies privées durent faire payer aux voyageurs 1 *sen* en plus par billet et transmettre à l'État le produit de cette surtaxe.

La guerre terminée, comme le Traité de Portsmouth n'accordait au Japon aucune indemnité, le gouvernement se vit dans l'impossibilité de tenir sa promesse, et jusqu'à présent, les *impôts de la guerre* restent en vigueur sans modification.

***

Si, d'une part, la multiplicité des Compagnies et Tramways, dans l'intérieur de la ville de Tôkyô, était incommode et dispendieuse pour le public, d'autre part, les deux Compagnies récemment créées perdaient peu à peu l'espoir de faire honneur à leurs affaires; l'une d'elles, au printemps de 1906, eut même à subir une grève désastreuse de ses employés. On pensa donc concilier tous les intérêts en amalgamant les trois Compagnies existantes, et en mettant les billets à un prix uniforme, quelle que fût la distance parcourue sur toute l'étendue du réseau. Dans le projet de fusion soumis à l'approbation du gouvernement, le tarif unique de 5 *sen* par billet était proposé.

Aussitôt, il n'y eut qu'un cri dans toute la Presse de Tôkyô pour protester contre cette prétention. MM. Amenomiya et Tachikawa, les promoteurs les plus zélés de l'organisation des tramways électriques à Tôkyô, avaient rêvé de doter la capitale du Japon du système de transports le meilleur marché du monde. Il fallait que Tôyô ne le cédât à aucune grande ville d'Occident, pas même à New-York, dont les habitants peuvent faire jusqu'à 25 kilomètres pour le prix uniforme — et si minime en Amérique — de 5 *cents* ou 25 centimes. Ces idées avaient pénétré dans la population, et l'on voulait conserver le tarif unique de 3 *sen*, avec faculté de circuler à ce prix sur tout le réseau. Dans le but d'intimider à la fois le gouvernement et la Compagnie, les mesures violentes furent employées. Les mêmes apaches qui en septembre 1905, par manière de protestation contre le Traité de Portsmouth, avaient fait flamber un certain nombre de bureaux de police et d'églises, reparaissent alors sur la scène. Mis en goût par leurs exploits de l'année précédente, ils brûlent d'abord isolément quelques voitures de la Compagnie des Tramways. Puis, pour le 5 septembre, anniversaire des incendies de 1905, ils annoncent un auto-da-fé général du matériel roulant des Tramways. Par bonheur pour la Compagnie, ce soir-là une pluie diluvienne vint refroidir d'une douche salutaire l'enthousiasme populaire : aucune foule ne se forma, et la Compagnie fut sauvée. Là-dessus, le gouvernement pour concéder quelque chose à chacune des deux parties, autorisa la relèvement du prix des billets, mais à 4 *sen* seulement, et non à 5; de plus, à certaines heures de la journée, les ouvriers, étudiants et soldats bénéficient de prix réduits, — de sorte qu'en réalité, si l'on prend la moyenne de la totalité des billets vendus, la Compagnie perçoit seulement 3 *sen* ½ par voyageur. Il est clair que dans ces conditions, le nouveau tarif était beaucoup plus avantageux pour la population de Tokyô que le système précédemment en vigueur.

La nouvelle Compagnie fut donc autorisée par le gouvernement et organisées sur les bases suivantes :

Le capital social fut fixé à soixante millions de *yen* (155 millions de francs), ce qui fait des *Tramways de Tôkyô* la Société industrielle de beaucoup la plus importante du Japon. Les 1.200.000 actions de 50 *yen* furent facilement souscrites, et aujourd'hui, le capital versé est de 43 millions ½ de *yen*.

Lorsque, sur les profits nets, la Compagnie a servi à ses actionnaires un dividende de 7 % et qu'il reste un surplus, le tiers de ce surplus doit être versé à la Ville, à titre de compensation pour le privilège qu'a la Compagnie de poser ses

lignes sur la voie publique. Les deux autres tiers du surplus en question sont distribués aux actionnaires.

Le réseau, d'après le projet approuvé, comprend 200 kilomètres de lignes à double voie. Actuellement, un peu plus de la moitié est en exploitation ; les sections restant à construire sont, à l'exception de deux artères centrales importantes, celles qui doivent s'étendre dans les faubourgs.—Pour 4 *sen* les voyageurs circulent d'un bout à l'autre du réseau, l'étendue de la ville pouvant permettre, en plusieurs directions, un trajet maximum d'environ 15 kilom tres. Quatre *sen* japonais équivalent à dix centimes et demi, d'après le change ; mais il est incontestable que ces 4 *sen* représentent pour la population japonaise une valeur très sensiblement plus forte que 10 centimes ½ en Occident.—Il fut aussi réglé que, pour toute modification de tarif, la Compagnie devrait s'adresser au préfet de Tôkyô et obtenir par son entremise l'autorisation du ministre de l'Intérieur.

Enfin, la charte concédée à la Compagnie des Tramways est valable pour une période de 45 ans. Au bout de ce laps de temps, c'est-à-dire, au 1er janvier 1952, la Compagnie cessera d'exister, et le réseau avec son matériel deviendra la propriété de la Ville, sans que celle-ci ait à débourser quoi que ce voit. Cette clause met la Compagnie dans la nécessité de réaliser des profits suffisants pour rembourser intégralement en 45 ans le capital varsé par les actionnaires.

***

A peine ce tournant difficile était-il franchi, qu'un autre épisode s'ouvrit, qui devait traîner en longueur pendant plus d'une année, offrant ainsi aux journaux de Tokyo l'occasion de continuer à noircir chaque jour quelques colonnes à propos de l'éternelle question des Tramways. En deux mots, il s'agissait pour la Compagnie de vendre son exploitation à la Ville. Le Conseil des Directeurs se rendait pafaitement compte qu'avec une recette moyenne de 3 *sen* ½ par billet, il ne réussirait pas à équilibrer son budget. Il préférait donc en finir tout de suite, et pour liquider, il demandait soixante millions de *yen* à la la Ville. Alors que quelques semaines auraient dû suffire, les différentes administrations par lesquelles le projet devait être examiné et approuvé, trainèrent à qui mieux mieux les choses en longueur, gardant en mains les dossiers pendant des mois et des mois, au grand détriment de la Compagnie et aussi, il faut le dire, du marché financier général, déjà fort éprouvé à la suite de la panique financière des Etats-Unis (automne 1907). Finalement, le gouvernement refusa d'approuver le projet de contrat qui lui avait été soumis. On était au printemps de 1908. Le principal motif du refus de l'Administration semble avoir été la crainte de troubler le marché en autorisant un emprunt municipal aussi considérable, dans un moment où l'Etat travaillait, au milieu de difficultés sérieuses, à mettre ses finances en ordre, et s'interdisait à lui même tout emprunt.

Pour l'exercice 1907, la Compagnie des Tramways avait donné 8 ½ pour cent de dividende à ses actionnaires ; au premier semestre de 1908, le dividende descendit au taux de 7 % par an. Et encore, la Compagnie ne maintenait ces chiffres qu'aux dépens des réserves qu'elle aurait dû constituer. L'incertitude où elle était restée jusque-là sur le sort du projet de vente à la Ville, avait paru aux Directeurs une raison suffisante pour laisser les choses en l'état. Mais dès qu'il fût décidé que la Ville n'achetait pas les Tramways, une refonte financière s'imposait. La Presse de Tôkyô se chargea de la faire échouer.

Pendant le second semestre de 1908, alors que dans le public on ignorait encore les intentions de la Compagnie, le grave *Jiji*, qui accepte volontiers qu'on l'appelle le *Times* du Japon, mena une campagne furibonde contre les *Tramways de Tôkyô*, accumulant les accusations les plus graves contre le conseil des Directeurs : corruption, mauvaise administration, dépenses excessives, falsification des comptes, et mille autres choses de ce genre. Ce n'était qu'un prélude. A partir du 1er décembre, l'orchestre tout entier donna. La Presse de Tôkyô, sans une seule exception, se mit à attaquer les Directeurs. Les coups pleuvaient comme grêle; ils redoublèrent lorsqu'on connut que la Compagnie voulait demander l'autorisation d'élevr le prix des billets, et ne cessèrent que le jour où les Directeurs enrent donné leur démission.

Un fait semble bien évident : si jamais les directeurs usèrent de corruption, — ce que j'ignore, — au moins ils n'ont payé de pot-de vin à aucun journal C'est un bon point à leur actif, par le temps qui court. En pourrait-on dire autant de leurs adversaires ?... Je ferai plus tard mes réflexions sur le ton des journaux en cette affaire; mais pourquoi ne pas dire tout de suite que, à la date où nous sommes (1er mars), le loup a bien fini par montrer un peu le bout de l'oreille.

Qui donc avait intérêt à mener cette campagne ? Ouvriers, étudiants, soldats, circulent et auraient, en toute hypothèse, continué à circuler à prix réduits ; ce n'est pas en leur nom qu'on pouvait parler sérieusement. Le reste de la population ? Il n'aurait pas tant crié pour payer 5 *sen* au lieu de 4. On a parlé de manœuvres de Bourse. La chose est vraisemblable et même assez probable. Mais elle n'explique pas tout. Car qui ne voit que les spéculateurs pouvaient influencer la cote sans se porter à de telles extrémités ?

Ce qu'il fallait, c'était la disparition des Directeurs, ni plus ni moins. En effet, ils étaient coupables: 1° de donner directement à des maisons étrangères leurs commandes d'appareils, fils et rails ; 2° d'appliquer à peu près honnêtement le système partout en vigueur, c'est-à-dire de concéder les entreprises de travaux ou de fournitures indigènes aux maisons japonaises qui soumissionnaient à meilleur compte. Or la firme Okura dont le chef est un des forts actionnaires des Tramways,— tant pis, je la nomme, sur la foi des journaux, — s'occupe d'exportations et d'importations, comme aussi d'entreprises de travaux publics. A ce double titre. elle prétend que les commandes faites à l'étranger pa. la Compagnie passent par ses mains, et que les adjudications de travaux et fournitures lui soient réservées sans concurrence. Elle pensait, paraît-il, ne pouvoir arriver à ses fins qu'en évinçant *per fas et nefas* les directeurs en charge. Son nom vient d'être dévoilé ces jours derniers, et les mauvaises langues ajoutent que la réputation de cette maison ne rend pas du tout invraisemblables les manœuvres qu'on lui attribue pour se rendre complètement maîtresse de la Compagnie des Tramways. Il va de soi que je ne me porte nullement garant de cette accusation. Du reste, un prochain avenir éclaircira très probablement la question Okura. Mais reprenons un peu plus en détail les événements *extérieurs* de ces trois derniers mois ; ce sont les plus instructifs.

II

Il paraît bien avéré que la grande majorité des actionnaires de la Compagnie avait pleine confiance en l'honnêteté des Directeurs. Tout au plus pouvait-on réclamer quelques réformes et économies de détail. En effet, dans l'organisation d'une entreprise aussi considérable, des hommes, même animés des intentions les plus droites, mais ayant à faire eux-mêmes leur apprentissage, n'auraient pu que très difficilement éviter certains tâtonnements. Mais qui donc eût été en droit de leur en faire un crime ? L'expérience aidant, cela se serait tassé, comme on dit vulgairement, et se tassait déjà d'une manière sensible.

Par ailleurs, les livres de comptabilité étant à la disposition des actionnaires et pouvant être inspectés par eux, il ne semble pas qu'il soit si facile à la Compagnie de falsifier ses comptes et de jeter de la poudre aux yeux en cachant l'état réel des choses. Les *Tramways de Tokyo* sont la compagnie japonaise privée qui a le plus grand nombre d'actionnaires étrangers : ceux-ci ont souscrit plus de 20.000 actions, ce qui représente un million de *yen*, au pair, et près d'un million et un quart, au cours moyen actuel du marché. Or, il n'est guère croyable que les actionnaires de cette catégorie n'aient point usé de leur droit de surveillance sur les finances de la compagnie, non plus que certains gros actionnaires japonais, tels que M. Fukuhara (Président de la Cie Impériale d'Assurance sur la vie), qui détient lui seul 26.500 actions.

Néanmoins, une petite coterie d'actionnaires entre en scène à la fin de novembre dernier et fit publier dans les journaux de Tôkyô une note menaçante par laquelle elle sommait les Directeurs de réaliser des économies plus notables que celles qui avaient été faites, et de publier des comptes exacts et clairs. Si les profits, ajoutait-on, ne suffisent pas pour payer un dividende raisonnable,

ce n'est point que le prix des billets soit trop faible, c'est que les Directeurs sont malhonnêtes et administrent maladroitement les affaires de la Compagnie.

La Presse alors, pour son compte, sonne la charge. Elle multiplie, en fait d'arguments, les accusations, les invectives et les injures à l'adresse du Conseil des Directeurs, pour prouver qu'une élévation du prix des billets est inadmissible. Fût-il même reconnu nécessaire d'élever le tarif, personne n'y consentira tant que les Directeurs ne seront point changés. (*Hôchi* du 6 décembre.)

***

Le 11 décembre, les Directeurs publient les comptes du second semestre 1908 (1er juin-1er décembre). En voici le résumé :

	yen
Recettes.	3.367.258
Dépenses	1.724.856
Profit net	1.642.402

Et ils annoncent qu'ils proposeront à l'Assemblée Générale des Actionnaires de répartir ainsi les profits :

	yen
Réserve contre la dépréciation du matériel	500.000
Fond d'amortissement	175.000
Dividende (au taux de 4% par an)	870.000
Reporté au semestre suivant ...	97.402
	1.642.402

De ces comptes, il ressort que les Directeurs ont renoncé pour eux-mêmes aux bonis et gratifications d'usage; — que la Ville, qui avait escompté, sur les Tramways, un revenu annuel d'au moins 350,000 *yen*, ne reçoit rien en 1908, puisque le dividende du premier semestre a été au taux de 7%, et celui du second semestre à 4%; — que les actionnaires voient diminuer de moitié le revenu minimum qu'ils avaient raisonnablement droit d'attendre; — enfin que la Compagnie, qui jusque-là avait marché un peu au jour le jour, se décide à envisager sérieusement l'avenir et à constituer les réserves nécessaires.

A première vue, le seul point qui, pour les profanes, soit de nature à soulever quelque doute, c'est cette réserve d'un million par an pour la dépréciation du matériel. Ce chiffre paraît bien gros, et la Presse n'a pas manqué de s'en emparer pour attaquer violemment les Directeurs, les traiter de voleurs, escrocs, faussaires, etc. Sur cette question technique, évidemment, seuls les ingénieurs sont compétents. On a donc cité l'opinion de tel ou tel ingénieur de rencontre, qui affirme qu'une réserve de 150 000 *yen* par an est suffisante. Mais laissons ce débat particulier.

La conclusion qui s'impose, devant l'état financier de la Compagnie, c'est la nécessité d'élever le prix des billets. Le rêve primitif d'un tarif uniforme à 3 *sen* avait été une utopie, c'est bien clair, et le tarif de 4 *sen*, imposé par le gouvernement, aurait demandé, pour être rémunérateur, que le trafic fût moitié plus considérable ; de plus, le Conseil n'avait sans doute pas estimé exactement les frais d'entretien, ni réfléchi que l'extension du réseau dans les quartiers excentriques n'augmenterait pas sensiblement les recettes, puisque les voyageurs à destination des faubourgs effectueront un trajet de longueur double ou triple sans payer davantage. C'est de ces erreurs que la Compagnie pâtit maintenant, bien qu'elles ne soient pas toutes attribuables aux Directeurs actuels, partisans dès 1909 du tarif de 5 *sen*.

Le 21 décembre, les Directeurs présentèrent donc officiellement au préfet de Tôkyô une demande de relèvement du tarif des tramways : le prix des billets serait fixé à 5 *sen* au lieu de 4, et les voyageurs paieraient 1 *sen* en plus, chaque fois qu'ils changeraient de voiture. Le préfet, bien que la procédure administrative ne l'y obligeât pas, jugea à propos de prendre l'avis du Conseil Municipal. Ce dernier, dans sa séance du 24 décembre, approuva par 40 voix contre 19 la demande de la Compagnie des Tramways pour l'élévation du prix des billets à 5 *sen*, mais vota contre le paiement supplémentaire de 1 *sen* pour chaque changement de voiture. De plus, il maintenait le tarif réduit, en faveur des catégories qui en jouissent actuellement. Un mois entier devait s'écouler avant que le gouvernement donnât sa réponse, et pendant ce temps, la Presse de Tokyo ne négligea aucun moyen pour peser sur la décision du ministère.

***

Le 28 décembre, eut lieu l'Assemblée Générale des actionnaires. Séance des plus orageuses.

Un des Directeurs, M. Kawada, fait l'exposé de la situation et explique les motifs qui ont porté le Conseil à présenter les comptes que l'on connaît, c'est-à-dire à pourvoir à la sécurité financière de la Compagnie aux dépens même des actionnaires. Tant que la question du rachat des Tramways par la Ville restait pendante, — et elle a traîné pendant un an, — il n'y avait pas lieu de s'occuper du fond d'amortissement ; mais puisque cette question est résolue par la négative, la Compagnie a évidemment le devoir de commencer dès maintenant à constituer les réserves relatives à ce fond. Quant à l'entretien du matériel, soit roulant, ou soit fixe, les dépenses, à peu près nulles au début, quand ce matériel était neuf augmentent chaque jour rapidement et augmenteront encore à mesure que le réseau s'étendra ; c'est pourquoi, d'après l'expérience acquise et sur l'avis des ingénieurs-experts, il n'est que prudent d'y consacrer un million de *yen* par an. Le seul moyen de donner satisfaction aux actionnaires et à la Ville étant un relèvement du tarif des tramways, le Conseil s'est empressé d'en faire la demande.

Un certain M. Takagi Masataro, avocat et député, se fait le porte-parole de la petite faction des opposants. Il questionne et accuse avec une verve endiablée. Chaque fois que M. Kawrada lui répond, les partisans de M. Takagi protestent bruyamment. A la fin, leurs insultes et leur tapage provoquent des représailles. On en vient aux violences, puis aux coups. Un actionnaire est blessé. La police entre alors pour rétablir l'ordre, et la séance est suspendue. Lorsqu'elle est reprise, la plupart des opposants ont disparu. Le vote a lieu: les assistants, représentant au total 460.000 actions, approuvent le rapport et les comptes des Directeurs.

Et cette journée du 28 décembre se continue très agitée. M. Takagi se multiplie. D'abord, au sortir du tumulte de l'Assemblée générale, il réunit quarante actionnaires de son parti en conciliabule de protestation, L·, on déclare de nouveau les Directeurs indignes de confiance, corrompus, etc. Les plus sottes accusations, les plaintes les plus extravagantes jaillisent au milieu de torrents d'invectives.

Des réunions populaires sont convoquées dans divers quartiers, et en particulier, un grand meeting de plusieurs milliers de personnes se réunit à la salle *Kinki-kowan*, pour protester contre l'élévation du tarif des tramways. Il est à remarquer que les orateurs, ou plutôt les agitateurs, sont les mêmes personnages qui ont excité les émeutes de septembre 1905.—M. Takagi déclare que la Compagnie des Tramways est celle qui abuse le plus des pots-de-vin. Ses Directeurs ont dépensé 400,000 *yen* pour acheter les députés. (Dans quel but, cela n'est pas clair, puisque les Chambres n'ont rien à voir aux affaires de la Compagnie.) L'orateur regrette de n'avoir pas entre les mains les preuves du fait, car elles lui permettraient de livrer les Directeurs à la justice. D'ailleurs, les recettes de la compagnie sont déjà plus considérables que celles de la Ville elle-même, et si on l'autorise à élever son tarif, cela équivaut à un cadeau de plusieurs millions. Il serait donc indigne du caractère des habitants de Tôkyô d'acquiescer en silence à une si énorme injustice.

M. Muramatsu Tsuneichirô demande un meeting monstre de tous les citoyens pour expulser de la chambre les députés corrompus.

M. Kurahara fait allusiou aux troubles occasionnés en 1905 par certaines réunions populaires tenues au parc de Hibiya, et invite le peuple de la capitale à recommencer. La premier ministre Katsura, qui n'a pas oublié ce qu'il en coûte de braver le mécontentenant populaire, n'osera pas cette fois résister à la volonté de la population.

M. Sakurai s'en prend à la Municipalité, qu'il accuse nettement de s'être laissé acheter par les Directeurs, ce qui explique qu'elle ait émis un vote favorable à l'élévation du tarif des tramways. Mais la voix du peuple doit rententir jusqu'au ciel, et il faut que l'écho en parvienne jusqu'aux oreilles de l'Empereur.

M. Hanai se plaint que la circulation des tramways en ville rende les rues dangereuses pour les vieillards et les enfants, et empêche les gens de dormir. Si l'on évalue à prix d'argent la gêne et les désagréments causés par la Compagnie aux habitants, ceux ci achètent amplement le droit d'être transportés sans bourse délier.

Une Compagnie capable de corrompre la morale publique comme l'a fait celle des Tramways de Tôkyô, devrait être suspendue pendant cinq ou dix ans. D'ailleurs, si d'une part le peuple ne peut obliger la Compagnie à continuer un service où elle ne ferait que perdre, d'autre part la Compagnie n'a pas davantage le droit de passer outre, devant les désirs et l'opinion des habitants. Quant à la Municipalité, son vote a été payé, et par conséquent elle mérite d'être exterminée.

M. Urabe déclare que, puisque les citoyens de Tôkyô, livrent leur rues à la Compagnie pour la circulation des tramway, ils sont actionnaires tout autant que les paticuliers qui ont acheté des actions. Il suffit, pour résoudre cette question, d'avoir recours à une grande manifestation au parc de Hibiya. Ce nom de Hibiya doit devenir le symbole du redressement des torts dont le peuple est victime.

J'ai tenu à reproduire en résumé (d'apprès le *Japan Mail* du 29 déc.) quelques points saillants de ces discours, afin de donner une idée des raisonnements familiers aux modernes tribuns japonais. D'arguments, peu ou pas, comme on le voit. Si, pourtant, il en existe un, et il a été développé devant ce même meeting du *Kinki-kwan* par un illustre orateur, M. Shimada Saburo, député indépendant, que l'on ne se serait guère attendu à trouver en semblable compagnie.

Voici cet argument. Lorsque la Compagnie des Tramways voulut, en 1907, vendre son exploitation à la Ville, elle estima beaucoup trop haut la valeur de cette exploitation, dans le but d'obtenir soixante millions de *yen*. Aujourd'hui qu'il s'agit pour elle de se faire autoriser à relever son tarif, elle déprécie au contraire sa marchandise, afin de faire croire à la nécessité d'une augmentation du prix des billets. Les Directeurs sont donc malhonnêtes, et ils ont falsifié les chiffres soit dans l'une soit dans l'autre circonstance. S'il est vrai que la Compagnie ne peut aujourd'hui payer que 4% de dividende pour un capital de 43 millions, c'était donc vouloir voler la Ville que de lui demander 60 millions l'année dernière. Si au contraire le chiffre de 60 millions est exact, alors il y a un coulage très coupable, autrement dit, les Directeurs volent les actionnaires en leur donnant un si maigre dividende et aussi les gens de Tokyo en prétendant élever le tarif. A supposer que les chiffres d'aujourd'hui soient les vrais, on n'exige pas de la Compagnie qu'elle fonctionne à perte. La seule chose qu'elle ait à faire en ce cas, c'est de vendre ses Tramways à la Ville pour 20 millions et de disparaître le plus tôt possible.

A ce dilemme, les Directeurs ne sont pas embarrassés pour répondre. Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, et personne n'est disposé à prêter l'oreille pour raisonner avec calme. Les Directeurs essayent de se tirer d'affaire par l'explication suivante.

En demandant 60 millions à la Ville, la Compagnie sauvegardait les droits des actionnaires, et en même temps livrait à la Ville une propriété qui lui aurait rapporté largement l'intérêt de 60 millions. En effet, rembourser les actions au pair, c'eût été infliger injustement une perte considérable aux actionnaires, alors que, sur le marché, les actions étaient cotées à 50% au-dessus du pair. De toute nécessité, il fallait donc que ce remboursement se fît au taux du marché, autrement les actionnaires n'auraient pas consenti à la vente.

D'autre part, la Ville n'était point lésée; elle aurait tiré de son acquisition un profit très raisonnable, pour la raison bien simple qu'elle eût été exemptée de certaines dépenses dont la Compagnie, en tant que Compagnie privée, se trouve grevée lourdement. Sans faire payer le public plus cher qu'il ne paie maintenant avec la "Taxe sur les voyageurs," la Ville aurait gardé pour elle un million et demi de *yen* que la Compagnie est obligée de débourser annuellement: 700.000 *yen* d'impôts, 350.000 *yen* de réserve pour l'amortissement, et près de 500.000 *yen* pour la "Taxe des voyageurs" et une foule d'autres dépenses dont la Ville serait libérée. Ce million et demi, allant grossir la colonne deprofits nets, assurait à la ville un magnifique revenu, même après le paiement des intérêts de son emprunt. — A vrai dire, la Compagnie s'attendait à un accroissement plus rapide du nombre des voyageurs, et partant des profits. Là-dessus ses espérances ne se sont pas entièrement réalisées: en 1908, la moyenne des voyageurs n'a guère dépassé 400.000 par jour. Les Directeurs avouent s'être trompés sur ce point, mais s'être trompés avec tout le monde. Ils avaient basé leurs calculs sur la population présumée de Tôkyô, et Tôkyô se vantait d'avoir deux millions d'habitants. Or le recensement effectué par la police, dans le courant de 1908, a prouvé que la population de la capitale est de très peu supérieur à un million et demi......

Mais il s'agit bien de discuter! La coterie des agitateurs continue de se démener. Des meetings de protesations sont convoqués dans tous les quartiers, et M. Takagi s'en va répétant partout que le peuple doit prendre la loi en main et se faire justice lui-même.

Plusieurs arrondissements somment les Conseillers municipaux qui les représentent de démissionner immédiatement, puisqu'ils ont forfait à leur mandat en votant l'augmentation du tarif des tramways. Sommation qui d'ailleurs n'a jusqu'à présent point eu d'effet.

Le 2 janvier, on assiste à un intermède de plutôt comique. Des convocations ont été lancées pour un meeting socialiste qui doit se réunir au parc de Hibiya. Mais cette fois, la police a pris les devants. La veille au soir, elle met *en surveillance* l'un des promoteurs, nommé Ishikauva. L'autre meneur principal, un certain Watanabe, a réussi à se cacher; à l'heure fixée, il se présente au parc de Hibiya, déploie un drapeau rouge qu'il attache à sa canne, et brandissant ce chiffon qui, au Japon, n'est symbole de rien du tout, il adjure tous ceux qui sont opposés à l'élévation du tarif des tramways, de se rassembler sous sa bannière. Un policeman l'emmène tranquillement au poste, et tout est fini par là. Fiasco complet. On a compté à peine trois cents auditeurs, et encore, dans ce nombre se trouvent des promeneurs qui flânaient par hasard aux alentours. Ceci semblerait indiquer que, dans son ensemble, la population de Tokyo n'est ni si émue, ni si échauffée, sur cette question des Tramways, que la Presse et les agitateurs veulent le faire croire.

Le 8 janvier, une soixantaine d'individus qui prétendent représenter les différents quartiers de la ville, se réunissent, et après les discours violents que l'on devine, nomment un comité exécutif de 45 membres. Au milieu de journalistes, d'avocats et d'apaches, émergent quelques députés et quelques conseillers municipaux. En somme, il se trouve que la plupart de ces énergumènes sont ceux mêmes qui ont excité les troubles de septembre 1905. On sait donc qu'ils ne reculeront devant aucune violence.

Le 11 janvier, une délégation de ce comité se rend au ministère de l'Intérieur pour notifier au ministre la volonté de la population. Mais le ministre refuse d'engager conversation sur le fond de l'affaire. Il dit qu'il n'a pas à faire connaître au susdit comité les intentions du gouvernement, et se contente de conseiller le calme; il recommande de surseoir aux manifestations violentes jusqu'à ce que le gouvernement ait rendu sa décision.

Puis, la meme déliégation va présenter au Prefet une petition rédigée sur un ton comminatoire: comme tout le monde sait parfaitement à quoi s'en tenir sur les agissements des Directeurs de la Compagnie, il n'y a pas lieu de délibérer ni de tergiverser; le devoir bien clair du Préfet est donc de transmettre immédiatement au ministre les dossiers de l'affaire, en les accompagnant d'un avis conforme aux vœux de ses administrés.

Comme le baron Goto, ministre des Communications, est en même temps président du Bureau des Chemins de fer, et que, pour les détails techniques, le ministre de l'Intérieur a dû consulter ledit Bureau nos délégués s'en vont, le 14 janvier, trouver le baron Goto qui est allé prendre quelques jours de vacances dans une station thermale, à cent kilomètres de Tokyo. Le baron, s'il est plus loquace qui son collègue de l'Intérieur, ne se compromet pas davantage. Il rappelle qu'il s'agit d'une question de chiffres et non pas de sentiment; par conséquent, le devoir de l'Administrotion est d'examiner avec soin les comptes publiés par les Directeurs des Tramways; c'est sur cette enquête, impartialement menée, qu'elle se formera une opinion et que sa décision sera basée. Et le baron ajoute qu'il ne peut considérer le comité au nom duquel parle la délégation, comme représentant autre chose qu'une petite fraction des habitants de Tokyo. A quoi les délégués répondent que soit parmi les actionnaires de la Compagnie, soit dans la population, de nombreuses voix récla-

ment des réformes, et que ces voix se feront prochainement entendre avec force.

Les infatigables délégués terminent leurs courses en demandant, le 16, une audience au marquis Katsura, Président du Conseil des Ministres. Par malheur, le marquis est occupé ailleurs ce jour-là ; c'est donc un secrétaire qui reçoit la délégation, mais naturellement sans pouvoir donner aucune réponse ni aucun renseignement. Et de ce côté, les choses ne vont pas plus loin.

Mais pendant ces allées et venues, le comité des 45 n'est pas resté inactif. Le 12 janvier, il a organisé au théâtre *Meiji-za* une réunion populaire. Trente orateurs, toujours les mêmes que précédemment, sont inscrits. Devant une salle assez bien remplie, ils viennent à tour de rôle parler chacun pendant cinq minutes. L'ordre n'est pas troublé. Un seul des orateurs, M. Hanai, est interrompu par la police. Et le meeting approuve une motion condamnant d'une part l'arbitraire et la malhonnêteté des Directeurs de la Compagnie, d'autre part la corruption du Conseil Municipal.

Le comité n'en reste pas là. Car voilà quinze jours que des motions semblables se succèdent sans effet, et il serait temps d'aboutir à un résultat pratique. Nos agitateurs entreprennent donc d'intimider les citoyen influents qui ont nommé les conseillers municipaux coupables. Par leur entremise, ils espèrent opérer une pression suffisante pour décider les conseillers à démissionner. Comme tout le monde sait que cette coterie n'hésite pas à recourir à la violence pour arriver à ses fins, ce genre d'intimidation ne manque pas de quelques chances de succès. Cependant, il faut avouer qu'il n'a pas réussi : jusqu'à présent, aucun conseiller municipal n'a donné sa démission.

Quant aux Directeurs de la Compagnie, le journal *Niroku*, pour les décider à disparaître, a inventé un moyen qui ne manque pas d'originalité. Des dames journalistes sont allées presser les femmes des Directeurs d'agir sur leurs maris pour les faire démissionner. Elles n'ont été reçues que dans deux maisons, et se sont acquittés de leur message, en laissant entrevoir la perspective de la vengeance du peuple et des journaux à scandales, au cas où les Directeurs s'obstineraient trop longtemps.

ATAGO

à suivre

Chronique médicale

Coutumes médicales en Chine

Le docteur Simond a donné les intéressants détails qui suivent sur les coutumes médicales des Chinois et, en particulier de ceux de la région de Long-tcheou.

" Les médecins sont fort nombreux en raison de la liberté d'exercice de la profession. Aucune étude régulière ne les prépare à leur métier, rarement même ils ont été initiés par un autre médecin ; il leur est indispensable toutefois de connaître suffisamment de caractères pour lire les livres chinois traitant de l'art de guérir. Dans ces ouvrages, très nombreux, ils puisent des notions de pathologie, apprennent à catégoriser les maladies suivant qu'elles sont attribuées au froid, à la chaleur, à l'humidité. Ils apprennent surtout les propriétés plus ou moins merveilleuses des innombrables médicaments qui composent la pharmacopée chinoise et attachent une grosse importance à se meubler le cerveau de formules compliquées dont ils retiennent par cœur des volumes entiers. Armés de ce bagage de connaissances, ils peuvent affronter la clientèle.

En présence d'un malade, le médecin ne se préoccupe point de rechercher par un examen général, le siège, la nature, la gravité du mal et il n'essaie pas d'établir un diagnostic raisonné que lui rend d'ailleurs impossible son ignorance absolue de l'anatomie et de la physiologie des organes. Il se contente donc des signes tirés du pouls et des renseignements fournis par le malade. Il prescrit ensuite le traitement dont toute l'importance réside dans la médication interne, le traitement externe n'intervenant que comme adjuvant.

Quant à l'hygiène générale, au régime, ils sont entièrement négligés. Parfois des pratiques mystérieuses et cabalistiques s'ajoutent à la perscription; ici, comme ailleurs, on n'est pas bon médecin si l'on n'est un peu sorcier. Les agents actifs qui se rencontrent le plus souvent dans leurs formules sont surtout des sédatifs, comme le camphre, l'opium ; des stimulants comme la cannelle, des épices, le musc; des toniques et des reconstituents comme le phosphate de chaux, la gentiane et d'autres amers. Ces agents jouissent de vertus que l'on exprime de la façon la plus pittoresque: les uns doivent apaiser le feu des nerfs et la chaleur des os, d'autres pénètrent le poumon et dissolvent les glaires, quelques-uns chassent du cerveau les espris tristes et réchauffent le cœur, il y en a qui traversent les entrailles et excitent la digestion, etc. Les agents du traitement externe consistent soit en révulsifs: ventouse, applications de chaux, emplâtres irritants, acupuncture; soit en sédatifs, tels que cataplasme d'herbes, briques chaudes, lotions d'eau chaude, etc. Le massage est fort usité. La médication mercurielle est appliquée indistinctement contre les diverses maladies vénériennes et poussée à une intensité qui détermine parfois des intoxications graves.

La chirurgie ne tient aucune place dans la partique médicale. Jamais le médecin n'intervient par la méthode sanglante; s'il s'agit d'un abcès, on attend qu'il s'ouvre lui-même. Les plaies, de quelque nature qu'elles soient, sont recouvertes d'emplârres, d'herbes fraîches pilées auxquelles on incorpore parfois des substances médicamenteuses. D'amputations, il ne aurait en être question, non-seulement à cause de l'incapacité des praticiens, mais aussi en raison de la répulsion qu'éprouve le Chinois à l'idée de la perte d'un membre. Le plus souvent, il préfère la mort et c'est un sentiment religieux, bien plus que la crainte de la douleur, qui l'empêche de se résoudre à une opération urgente, quand elle lui est proposée par un médecin européen. Il accepte, au contraire, et subit sans sourciller toute opération autres que l'amputation. Les fractures sont abandonnées au repos sans aucune tentative de réduction ; les luxations ne sont pas mieux réduites.

L'indigène est très amateur de remèdes, d'où le grande extension prise par le commerce des drogues. A Longtcheou, il existé à côté de quelques grandes pharmacies très bien approvisionnées, des débits nombreaux de moindre importance où la vente des remèdes se cumule avec celle des autres denrées. L'épicerie du moindre village a ses étagères de médicaments. Des marchands ambulants vont en outre de bourg en bourg offrir leurs produits qui sont en majorité tirés du règne animal, os, dents, griffes, poils, fœtus de félins, cornes de cerfs, peaux de serpents, etc. La gélatine obtenue avec les cartilages de tigre jouit d'une renommée universelle; celle qui provient des peaux d'âne et de bœuf a également certaines vertus.

La croyance populaire veut que toute substance et meme tout objet fabriqué jouisse de propriétés curatives ; il n'y a pas de plante, d'animal ou de minéral qui n'ait ses indications contre quelque maladie. La théorie de la guérison par analogie se retrouve ici comme dans la vieille pharmacopée européenne : c'est ainsi que la peau bigarrée du serpent, la carapace écailleuse du pangolin sont administrées contre la lèpre et diverses affections de la peau ; que le gui, parasite des arbres et se nourrissant de leurs sucs comme le fœtus vit aux dépens de la mère, se donne indistinctement dans tous les cas de grossesse ; que la peau résistante de l'éléphant est un remede contre les fortes contusions, etc. "

Les Journaux illustrés chinois

En Europe, l'illustration n'a pas pour but de suppléer à l'ignorance des lecteurs ; elle est seulement un moyen de les récréer, de les délasser, de satisfaire leur goût artistique. En Chine, elle a un but plus immédiatement utile.

Voici ce que dit, à ce sujet, un des journaux populaires illustrés de Pékin, dans sa première page qui, comme un titre courant, répète : "Notre journal a pour but d'ouvrir l'intelligence du peuple et d'éveiller son goût pour les choses sociales, c'est pourquoi nous employons la langue parlée pour commenter nos dessins ; nous voulons que ceux qui ne connaissent que très peu de lettres puissent les comprendre clairement à première vue, et que ceux qui n'en connaissent pas du tout puissent en connaître le sujet ".

Aussi ces journaux populaires présentent-ils des dessins rudimentaires,croqués sommairement, pour faire saisir les principaux événements du jour, car certains sont quotidiens et coûtent une double sapéque le numéro. ce qui est à la portée de toutes les bourses. Pour ce prix, on a une douzaine d'illustralions accompagées d'une brève explication

Jetons les yeux sur un de ces jonrnaux populaires. Voici l'entrée du grand lama à Pékin, précédé de la musiqve ; les troupes de police lui font la haie, des mandarins l escortent, et,, au loin. des Européens font joner le déclic de leur *kodak*. Faits divers, assassinats, crimes d'aduetère intéressent le peuple en tous pays. Il y en a un lot.

Puis vient la satire nationaliste et politique. Les dessins qui lui sont consacés sont plus sommaires encore que les autres afin d'être plus facilement compréhensibles ; quelques caractères élémentaires seulement et un peu gros pour les demi-lettrés les expliquent. Il s'agit de faire là cette propagande que l'on retrouve dans toute la presse chinoise pour ainsi dire sans exception.

Voici un dessin qui représente un clairon et un tambour. La légende qui accompagne le symbole dit : "Le nouveau parti de la Chine."

Plus bas, c'est une feuille de chou sur laquelle est écrit le mot "Chine, royaume du Milieu". Le dessin s'appelle : "Vers rongeurs."

Il y a des vers, en effet, qui rongent le chou; chacun d'eux porte un nom écrit sur la tête. Deux sont la Russie, un le Japon, un autre l'Allemagne, un autre encore la France, trois l'Angleterre, et tous sont placés exactement à l'endroit qu'occupent leurs empiétements sur la carte chinoise.

Cette image parlante dit au lecteur: "Pauvre Chine, quand donc seras-tu débarrassée de tous ces parasites? Ce moment viendra quand tu seras forte et il en sera ainsi, lorsqu'à l'imitation des peuples d'Occident, tu auras une Constitution, une garantie des droits pour le peuple."

Toute la presse, en ce moment, brode des variations sur ce thème, et les articles de tête des grands journaux discutent et blâment de leur mieux les atermoiements que met le pouvoir à suivre le mouvement mondial :

" Tous les peuples entrent dans la voie de la liberté: tous,Turcs,Russes,Perses, se révoltent pour détruire le pouvoir autocratique;les Hindous même s'agitent et nous, Chinois, resterons-nous donc toujours en arrière ? "

L'illustration ne manquera pas de s'associer à ce mouvement. De là le dessin qui représente un serpent à la marche lente et traînante, sous lequel un peintre écrit le mot : " Constitution ".

Mais l'esprit de cette image réside surtout dans sa légende qui dit : " Il dessine les pieds laqués du serpent "

Sur les boulevards à Paris, on dirait : "Les gens qui travaillent à laConstitution, ont les pieds nickelés ".

Et voilà comment l'esprit frondeur de Pékin se rencontre dans une expression identique et vivante avec celui des gavroches parisiens.

Sui Tchongpé.

Correspondance

Canton

le 10 Mars.

De notre correspondant particulier.—

Un petit incident vient de se produire à propos du délégué envoyé par Tchang-Tchi-Tong pour présider aux affaires de la ligne Canton-Hankow. Le directeur de la compagnie a protesté contre l'intervention officielle et contre l'envoi du commissaire Wong Ping Ngan, disant que sa compagnie ayant été, par décret impérial, désignée comme purement commerciale, il était probable que cettte intervention de l'état jetterait le trouble parmi les actionnaires et interromprait les versements.

Il ajoute, dans son télégramme au ministre, que l'état de l'entreprise des travaux de la ligne au territoire du Kouangtong est tout à fait différent de celui de la même ligne aux deux Hou ; que l'unification est difficile, qu'enfin d'autres obstacles s'opposent à ce projet. En terminant, il prie Tchang-Tchi Tong de revenir sur sa décision. Il paraîtrait que l'autoritaire ministre la maintient. Et la bourdonnante ruche des actionnaires dissidents tient conseil, et vérifie les comptes de la compagnie.

On parle d'une ligne ferrée de Pakhoi à Nanning où le Gouverneur du Kouangsi doit aller résider six mois......

Suifu

Suifu 9 Mars 09

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

Les journaux de Changhaï ont dû vous annoncer la mort d'un anglais, Mr. Brooka, massacré par les Lolos, il y aura bientôt deux mois; voici quelques renseignements qui me parviennent à ce sujet.

Les Lolos, qui sont de vrais sauvages et veulent toucher à tout ce qu'ils voient, entouraient M. Brooke, se laissant aller à leur manie de tout manipuler. M. Brooke se crut menacé et tira un coup de fusil qui malheureusement tua un Lolo. Les autres, furieux, massacèrent alors l'infortuné voyageur.

Lettre de Hong-Kong

C'est la saison des compte-rendus de Sociétés et des assemblées annuelles d'actionnaires. Sur ce rocher stérile, de puissantes compagnies ont pris racine ; Sociétés immobilières, docks, entrepôts, banques, filatures, etc, etc... Si l'on en juge par les résultats obtenus, l'année 1908 n'a pas été aussi mauvaise que la réputation qu'on lui a faite.

La Hong-kong et Shanghai Bank distribue 2 livres 5 à ses actionnaires pour le second semestre de 1908 ; les Docks p. 4 pour le même espace de temps, pendant que les compagnies d'assurances paient le même dividende que celui qu'elles ont payé pendant les années de grande prospérité.

Les magasins généraux ou entrepôts ont eu une année très moyenne. Les recettes, par comparaison avec celles de l'année dernière, ont baissé de 30 %. Ceci vient sans doute de ce que les stocks ont été généralement beaucoup moins forts. Les importateurs ont payé trop cher l'optimisme des années précédentes pour retomber dans les mêmes erreurs.

Aujourd'hui que les communications sont plus rapides et plus faciles, les marchands chinois évitent l'accumulation des marchandises. Il manque aussi de négociants entreprenants qui veuillent acheter assez pour contrôler un marché.

Ils étaient aidés, dans les opérations de ce genre, par les banques européennes, mais aujourd'hui, ces mêmes banques limitent les crédits et par conséquent les facilités d'achat.

Hongkong bénéficie beaucoup de la prospérité de Canton, et la Capitale du Sud ne sera vraiment très prospère que lorsque le grand central Chinois sera achevé. Le Canton-Hankow est en projet depuis 10 ans et en voie d'exécution depuis 5 ans. Mais les chinois ont des méthodes dont nous n'avons pas idée. Les Célestes, dans un moment d'enthousiasme ont souscrit le capital nécessaire à la construction de cette ligne.

Le premier versement s'est opéré sans difficulté, mais voilà 6 mois que les directeurs réclament le 2e versement et jusqu'à ce jour il n'y a que 80 % de ce second versement qui soit payé.

Il y a d'ailleurs luttes continuelles entre les administrateurs. Il s'accusent de négligence et de paresse.

Du côté de Canton, la ligne est achevée jusqu'au kilomètre 72 Si les travaux marchent de ce train, la ligne Canton-Hankow ne sera pas achevée avant 1930 ! !

Le projet de fondation d'une Université à Hong-kong aurait quelque chance de réussir si les Cantonais appréciaient cette création dont leurs enfants doivent bénéficier. Ils voient une concurrence dangereuse pour leur propre école de Canton,et déjà ils semblent vouloir nier aux futurs lauréats de l'Université de Canton, la possibilité d'utiliser leur titre en Chine.

Le " D Entrecasteaux " et la "Décidée" sont à Hong-kong depuis une huitaine de jours. L'Amiral Perrin s'est rendu à Canton pour passer l'inspection de l'" Argus " et de la " Vigilante". Il est probable qu'il rendra visite au vice-roi et s'occupera, avec ce haut fonctionnaire, de la question de la piraterie sur les frontières du Tonkin. On dit qu'il y a deux mille rebelles cachés dans les montagnes de Tai-yen-Chan et prêts à recommencer une série de troubles comme ceux de juillet dernier du côté de Lao-Kay.

Dernieremmt, le Conseil Japonais de Hong-kong recevait à dîner l'élite des marchands chinois de cette ville ; c'est un pas de plus fait vers la réconciliation des deux peuples.

Son Exc M. Roccadas, Gouvereeur de Macao, a décidé d'amé iorer le port par des dragages ; une somme de p. 6 000 000 doit être consacrée à ce travail et à des ouvrages de rectification et élargissement de routes dans la ville.

D. A.

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 20 AU 27 MARS 1909

Vols	15
Vols avec effraction	1
Escroquerie	2
Incendie	2
Assassinat	2
Coups et blessures	3
Vagabondage	1
Divers	1
Contravention aux réglements municipaux	10
Maintenus quelques heures au violon	49
Contravention au règlement de police et voirie.	132
do do des voitures	5
do do des jin-ricshaws.	117
do do des chiens	1
do do des brouettes	49
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	10
Plaintes diverses	22
Incendie	1
Commencement d'incendie	2
Tentative de suicide	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 2me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE
(23 Mars)

—D'après la loi, tous les trois ans, la Cour suprême doit examiner une fois très sévèrement tous les mandarins de haut rang et donner une récompense spéciale à ceux qui ont eu une bonne administration, infliger aux mauvais une punition appropriée à leur faute. Cette année, où la loi nous commande de le faire, nous avions donc ordonné au ministère des Emplois civils de procéder pour nous à un très sérieux examen de tous les hauts mandarins.

Maintenant, le dit ministère, après avoir ainsi très justement agi, nous a présenté un rapport dans lequel il nous fait part des quelques bons fonctionnaires et des mauvais.

Nous publions en hâte ce qui suit :

Le prince du Sang King 慶親王奕劻, président du Conseil d'état et du *Oéoupou* [affaires étrangère]. est fidèle à l'Empire, soigneux et actif dans toutes les administrations; tous ses conseils sont utiles à l'Empire. Ce Prince doit être r-compensé très grandement par la Cour suprême chargée des affaires de la famille de l'Empereur.

Che-cheou 世續 et Tchang Tche-tong 張之洞, tous deux ministres et conseillers de l'Empire, ainsi que Lou Tchoan-ilng 鹿傳霖, vice minstre et conseiller de l'Empire, et Na tong 那桐, ministre et conseiller de l'Empire, qui sont d'accord pour aider très fidèlement la Cour suprême dans toutes les affaires de l'Empire, doivent tous être récompensés spécialement par le ministère dont ils dépendent.

Nous conférons cette même faveur spéciale aux fonctionnaires suivants :

Cheng Kia-nei 孫家鼐, ministre de l'Empire, est très grave, très honnête et aimé de tous les personnages.

Sie-liang 錫良, nouvellement nommé vice-roi de la Mandchourie, ne craint pas de traiter les affaires les plus difficiles, ni d'éviter fatigue ou mécontentement de certains.

Yang Che-siang 楊士驤, vice-roi du Petcheli, a toujours fait de bonnes propositions.

Toan-fang 端方, vice-roi des deux Kiang, en s'occupant de toutes les affaires administratives, paraît donner de parfaits conseils et user des meilleures méthodes pour les diverses situations politiques.

Yuen Su hiong 袁樹勛, gouverneur du Chantong, est très énergique pour mettre en pratique toutes les administrations de méthodes modernes.

Quant à Tchao Ping-kiong 趙秉鈞, vice-ministre de l'Intérieur, (on dit qu'il fume encore l'opium) il n'a pas bonne réputation ; nous lui ordonnons de quitter immédiatement le poste qu'il occupe actuellement et de retourner chez lui est rule dae vie.

Pour les autres fonctionnaires, il n'y a pas de changement, nous leur commandons de s'acquitter de leur mieux de leurs fonctions comme auparavant. Respect à ceci.

—Nous nommons Ou-tcheng 烏珍 au poste de premier vice-ministre de l'Intérieur et Ling Tchao-nien 林紹年 au poste de second vice-ministre de l'Intérieur. Respect à ceci.

—Nous ordonnons à Hong Siang-yong 馮相榮, taotai démissionnaire de Tai-Ping-Che-choeu, au Koangsi, de retourner quand même dans ladite province où il pourra être pourvu d'un poste semblable. Respect à ceci.

DU 2me JOUR DE LA seconde 2me LUNE
(23 mars)

Siao Ping-yen 蕭丙炎 est nommé second conseur impérial à Liao-cheng dans la Mandchourie.

En souvenir de leur père, deux bacheliers sont : l'un Che kie 世 désigné fonctionnaire dans une province et Tcheng Tch'ang yu 陳昌 nommé fonctionnaire civil à Pékin. Respect à ceci.

—Yong-vei 永惠, administrateur au ministère des Rites, est pourvu d'un poste de préfet dans une province.

Hoang Kia-ku 黃家駒, préfet-adjoint de Chan-nan-ho, au Hopé, est nommé préfet titulaire.

Tch'oang Eul-teheng 倉 楨, préfet-adjoint de Nantchang-fou, au Kiangsi, est élevé d'un grade et attend dans sa charge la promotion rapide. Respect à ceci.

DU 3me JOUR DE LA seconde 2me LUNE
(24 mars)

—Yu Lien-sang 廉三 est nommé vice-président des dépôts des grains et du riz à Pékin.

Ngo-tch'oen 鶴春 est nommé général de brigade chargé des troupes de l'aile gauche de Pékin. Respect à ceci.

***

— La Cour suprême de l'Inspection impériale vient de nous présenter un rapport nous disant que les trois censeurs impériaux suivants jouissent d'une réputation très ordinaire et qu'ils ne sont pas aimés de tous etc......

Nous ordonnons donc que Li Tcha-fa 李灼華, censeur impérial chargé de l'inspection au Yunnan, que Pei-cheou 壽 censeur impérial chargé de l'inspection au Tchékiang, et que Tchang fei 常徽 censeur impérial à Pékin, tous trois cessent leurs fonctions et retournent à leur ancienne charge. Respect à ceci.

DU 4ème JOUR DE LA SECONDE 2ème LUNE
(25 Mars)

— Chaque mandarin a le devoir et le droit d'aider la Cour suprême dans les administrations.

Dans le but de mettre en réelle pratique les lois constitutionnelles, nous avons déjà très souvent publié les décrets impériaux ordonnant à tous les mandarins tant de la Cour de Pékin que des provinces de faire des efforts pour nous aider dans ces nouvelles méthodes d'administration.

Nous croyons qu'il y en a en effet plusieurs qui sont très fidèles à l'Empire et très actifs pour ces modernes administrations ; mais nous sommes également certain qu'il y en a plusieurs qui négligent, da les traiter.

A l'avenir, depuis la publication de ce décret impérial, tous les hauts mandarins de Pékin et des provinces porteront la responsabilité de s'arranger pour que tous les fonctionnaires de notre Empire s'efforcent à remplir parfaitement leur devoir et surtout à mettre en exécution, le plus tôt possible, toutes les nouvelles méthodes d'administration et les lois constitutionnelles, afin de répondre à notre espérance et de contenter le peuple.

Ceux qui pourront s'acquitter parfaitement de leur charge, seront sans aucun doute spécialement récompensés ; mais ceux qui oseraient encore traiter avec négligence ou témérité leurs fonctions et ceux qui refuseraient d'agir suivant les

lois constitutionnelles, seront certainement punis sans pardon. Respect à ceci.

***

— Le ministère des Rites nous a fait un rapport nous priant de fixer le nouveau règlement du deuil etc...

A présent, nous nous sommes empressé de procéder aux nouvelles administrations et à la constitution; le règlement du deuil des Chinois et des Mandchous a en effet une très grande importance en ce moment-ci et il dépend de notre civilisation; il doit être évidemment fixé également pour les Chinois et les Mandchous.

Désormais, tous les fonctionnaires soit mandchous soit chinois qui perdront leur père ou mère, devront tous quitter leur poste mandarinal pour prendre le deuil jusqu'au dernier jour du deuil, d'après la loi décidée.

Ceux qui ne pourront pas quitter leur charge à cause d'une situation très grave, devront nous demander permission spéciale.

Profitant de cette occasion, nous ordonnons au dit ministère de délibérer sur les affaires funèbres et de fixer les rites des funérailles, après nous en avoir informé.

En outre, nous commandons à *Tcheng vou-ts'ou* (Bureau chargé des nouvelles administrations) et au ministère des Rites de se concerter pour décider un règlement pour les fonctionnaires mandchous et chinois qui, prenant le deuil de leur père ou mère, désireraient être employés à Pékin ou dans une province pour témoigner leur fidélité et leur gratitude envers l'Empire. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de la Cour suprême de l'Inspection impériale, nous avons déjà hier infligé une punition à trois censeurs impériaux pour faire en sorte que tous les autres censeurs parlent, à l'avenir, plus exactement du bien ou du mal sur les affaires administratives de nouvelle méthode, ainsi que des malheurs de notre peuple, afin que nous puissions les apprendre complètement.

Désormais, tous les censeurs impériaux devront penser toujours à l'exemple pénal de ces trois censeurs destitués, et parler justement et régulièrement afin d'aider la Cour à bien gouverner l'Empire. Respect à ceci.

***

— Hier, nous étions très satisfait de lire les volumes, analyse de l'histoire des nations étrangères, qu'a faits Vou Che-kien 吳士鑑, académicien; nous l'en félicitons.

A l'avenir, tous les conseillers de l'Empire et les académiciens qui ont le droit d'expliquer les livres auprès de nous, devront choisir de bons et utiles livres et y mettre l'analyse bien détaillée pour nous les présenter afin de nous rendre un service bien fructueux; ils ne parleront jamais auprès de nous des affaires vagues ou d'un livre inutile, mais de celles très utiles à l'Empire, surtout des nouvelles méthodes d'administration. Respect à ceci.

***

— Sou Lou-tei 蘇祿岱 est nommé vice-généralissime de la bannière bleue de la Mandchourie et Ling-koang 麟光 est désigné vice-généralissime de la bannière blanche des Mandchous-chinois. Respect à ceci.

DU 5me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (26 mars)

— Nous ordonnons à Yeou-hing 毓興 de continuer à exercer les fonctions de chargé des achats à Soutcheou, capitale provinciale du Kiangsou, pour la famille impériale. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) et de Vang Lou-K'ang 王履康, censeur impérial, nous ordonnons à l'Assemblée générale du Commerce de Changhaï de fixer les règlements pour la réorganisation du commerce de la soie. Respect à ceci.

DU 6me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (27 mars)

— Na-tong 那桐, ministre et conseiller de l'Empire, étant en congé pour prendre le deuil de sa mère, devra continuer à exercer toutes ses fonctions lorsque les cent jours de ce deuil seront expirés, car toutes les charges qu'il occupe sont très importantes.

Nous espérons que ce ministre voudra bien rentrer bientôt dans son tribunal pour traiter quand même toutes les affaires administratives, afin de répondre à notre confience en lui et manifester sa fidélité à notre égard autant que sa piété filiale envers sa mère. Respect à ceci.

—Le prince Yeou-loan 朗, généralissime d'infanterie à Pékin, et Chi-yen 熙彥, vice-ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture Travaux et Commerce), sont tous deux en congé pour prendre le deuil de leurs parents; mais nous trouvons que les postes de ces deux hauts fonctionnaires sont très importants. C'est pourquoi nous leur commandons spécialement de se présenter quand même dans leur Bureau pour remplir comme auparavant leur devoir. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons aussi spécialement à Vang Che-tseng 王士珍, généralissime de l'armée au Kiang-pei, et à San-tou 三多, vice-généralissime mandchou à Koei-fa-tcheng, au Chansi, qui tous deux doivent, d'après la loi, prendre le deuil d'un parent, de rester dans leur poste intérimaire. Respect à ceci.

***

— Nous élevons Ma Yng-yong 馬蔭榮 et Ling Che-tao 林世燾, tous deux académiciens de troisième catégorie, à la deuxième catégorie pour les récompenser d'avoir parfaitement traité les affaires scolaires depuis quelques années. Respect à ceci.

***

— Nous conférons la dignité de docteur en droit à Kou Tei-ling 顧德鄰, étudiant chinois à l'étranger, où il a terminé ses études, car il a parfaitement réussi son examen au ministère de l'Instruction Publique. Respect à ceci.

***

—Dans la fête de *Ts'ing-ming* (Lumière claire, 15me jour de la seconde 2me lune, 5 avril) il nous faudra faire des offrandes dans les temples de nos ancêtres.

Nous enverrons le prince Tsai-jeng 載潤 pour les faire en notre nom. Respect à ceci.

***

—D'après la délibération, faite par le ministère des Emplois civils pour le crime de Tchao Ping-Yen 趙濱彥, surintendant de la gabelle des deux Hoei, au Kiangsou, nous le punissons de la privation d'un degré; mais ce crime, qu'il a commis, fut une faute commune, nous lui permettons donc de la racheter avec l'argent. Respet à ceci.

***

—Yong-ling, 榮齡 est désigné gardien impérial de troisième catégorie. Respect à ceci.

DU 7me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (28 mars)

— Toang-kiong 唐炯, ex-gouverneur du Yunnan et ex-commissaire impérial chargé de l'exploitation des mines au Yunnan, vient de mourir brusquement au Koeitcheou, ce qui nous attriste beaucoup.

Lorsqu'il entra en fonctions, il débuta dans un poste de sous-préfet.

Aux règnes des Empereurs Yen-fong et Tong-che (où il y avait des troubles de Tai-ping), il a pu remporter quelquefois les victoires en poursuivant des malfaiteurs et en faisant garder les villes.

Plus tard, il fut recommandé à de la Cour suprême par feu le vice-roi Ting Pao-tcheng 丁寶楨 et nommé ainsi surintendant de la gabelle du Setchoan qu'il fit arriver annuellement à une grosse somme; peu après, il fut promu gouverneur du Yunnan.

Mais, à cause d'une faute, il fut destitué de sa charge; ensuite, la Cour suprême, s'étant souvenue de ses mérites antérieurs dans les combats, le nomma commissaire impérial chargé de l'exploitation des mines dans la dite province.

Plus tard, il a démissionné pour raison de santé. Pour estimer son grand âge et sa fidélité dans sa charge, la Cour suprême lui a rendu le titre honorifique de gouverneur provincial.

L'an dernier, lors de sa soixantième année après avoir obtenu la dignité de licencié littéraire, nous lui avons donné le titre très honorifique de second tuteur de l'héritier présomptif.

Puisqu'il est décédé, nous permettons que les honneurs posthumes dus à un gouverneur provincial mort en fonction, lui soient rendus; que toutes les peines qu'il a encourues dans l'exercice de ses charges, lui soient remises, et que le ministère des Rites délibère encore sur une autre récompense que ce défunt devrait obtenir. Respect à ceci.

DU 8me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (29 MARS)

Me-ki 墨 祺 académicien, employé à la Cour suprême et portant le titre honorifique du vice-ministre des Rites, nous a fait un mémoire, nous priant de lui accorder la permission de démissionner afin de prendre le deuil de son père etc...

Nous lui permettons donc de démissionner. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Tchao Eul-cheng 趙爾巽 vice-roi du Setchoan, nous ordonnons à Kiang-Yeou-tch'ang 江毓昌, nouvellement nommé juge provincial du Setchoan, qui est en ce moment à Pékin, et à Tchao K'i-ling 趙啟霖, nouvellement désigné examinateur provincial du Setchoan, de se hâter tous deux de partir au Setchoan pour prendre possession de leur nouveau poste.

Tchao K'i-ling ne doit plus venir à Pékin pour nous demander des conseils. Respect à ceci.

***

— Nous avons déjà lu le rapport télégraphique, à nous communiqué, par Lou Tcheng-siang 陸徵祥, commissaire impérial de Chine à la conférence de la paix de La Haye; nous lui accordons un congé de deux mois. Respect à ceci

***

— Sur la demande du président du Bureau astronomique de Pékin, nous ordonnons que les travaux de la construction du tombeau impérial soient commencés le 17me jour de la seconde 2me lune (7 avril) jour très favorable d'après lui. Respect à ceci.

***

—Yong-k'ing 榮慶, vice-ministre de l'Empire et ministre de l'Instruction publique à Pékin, nous a présenté un mémoire nous annonçant l'arrivée de quelques bons fonctionnaires qui nous avaient été recommandés, l'an dernier, par les autorités des provinces, et qu'il en a déjà fait un sérieux examen etc....

Nous ordonnons donc audit ministre Yong-k'ing de conduire à l'audience auprès de nous King-Vai 金還, ancien taotai en expectative d'emploi au Hou-nan.

Nous désirons que Vang Yi-su 汪詒書, ancien examinateur provincial p. i. du Kiangsi, que Yu Ming-yi 俞明頤, taotai de Kie-Nan-Kong, au Kiangsi, que Li Tei-choen 李德順, taotai de la douane en expectative d'emploi au Petcheli, et que Siu Tchong-yong 徐宗應, ancien préfet de Lou-Ping-fou, au Koangsi, récemment promu au grade de taotai au choix, soient reçus, deux par deux, en audience impériale, à partir du dixième jour de cette lune (31 mars). Respect à ceci.

Audience impériale

du 23 mars

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

S. A. I. le prince Tsai-siuen 載洵
S. A. I. le prince Pou-loun 溥倫
S. A. I. le prince Tsai-tse 載澤, duc et ministre des Finances.

S. E. Lou Tchoan-ling 鹿傳霖, vice-ministre et conseiller de l'Empire.

(du 24 mars)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

Tous les Conseillers de l'Empire.

S. A.I. le prince Cheou 壽王, ministre de l'Intérieur et chargé des affaires de la Marine.

S. E. Ling Tchao-nien 林紹年, nouveau vice-ministre de l'Intérieur.

Deux mandarins employés audit ministère : M. Ken Ta-tchang 甘大璋 et Vou Che-Kien 吳士鑑.

du 25 mars

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

S. E. Ling-koang 麟光, nouuveau vice-généralissime de la bannière blanche des Mandchous-Chinois.

LL. EE. Tchang Yng-ling 張英麟, Yi Ke-t'ai 伊克坦 et Tcheng Ming-k'ang 陳名侃, président et vice présidents de la Cour de l'Inspection impériale.

LL. EE. Li Lien-fang 李聯芳, et Yang Pei-tchang 楊佩璋, deux académiciens, portant le titre de vice-ministres des Rites.

S. E. Ngo-tch'oen 鶴春, nouveau général de brigade chargé des troupes de l'aile gauche de Pékin.

du 26 mars

S. E. Yu Lien-san 俞廉三, nouveau vice-président des dépôts des grains et du riz à Pékin, et M. Lao Nai-siuen 勞乃宣, académicien chargé des nouvelles lois, ainsi que tous les hauts conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du conseil d'Etat.

du 27 mars

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat:

Tous les grands conseillers de l'Empire.

LL. EE. Tie-liang 鐵良, Cheou-hiong 壽勛 et Yao Sie-koang 姚錫光, ministre et vice-ministres de la Guerre.

S. E. Yang Che-ki 楊士琦, vice-ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce).

du 28 mars

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

S. E. Li King-chi 李經羲, nouvellement nommé vice-roi dn Yunnan Koeitcheou.

S. E. Chi-yen 熙彥, vice-ministre du *Nong-kong choan-pou* (Agriculture Travaux et Commerce.)

M. Kiang Yeou-tch'ang 江毓昌, juge provincial du Setchoan.

M. Tchang Tieng-poan 張定邦, général de brigade au Yunnan.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

S. E. LI KING-CHI

—Le 16 mars, S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou. neveu de feu ministre Li Hong-tchang, a été reçu en audience impériale par S.A.I. le prince Régent; celui-ci lui a dit ce qui suit :

"D'après un télégramme envoyé de M. Sie-liang, nommé vice-roi de la Mandchourie, qui est parti du Yunnan, nous apprenons que les brigands du Yunnan recommencent à livrer bataille aux soldats français sur la frontière, nous croyons que vous êtes très versé dans les affaires militaires, c'est pour cette raison que nous vous ordonnons de partir le plus tôt possible pour le Yunnan; notre empereur est encore en bas âge, nous espérons que vous, tous nos bons fonctionnaires, aurez la plus grand soin pour aider la Cour suprême et consoler ainsi les âmes des souverains décédés l'an dernier. Vous ne devez donc plus refuser de vous rendre dans cette province très tointaine.

Lorsque vous serez arrivé au Yunnan, vous porterez toute votre attention sur les affaires suivantes; 1° Interdiction absolue de l'opium. 2° Poursuite des brigands et des révolutionnaires 3° Garde très attentive des frontières. 4° Arrangement des affaires étrangères. 5° organisation des nouvelles méthodes d'administration soit civile soit militaire. (*Senpao*)

***

INTERIEUR

Pékin

—S. A. I. le prince Régent vient d'être très satisfait de recevoir de la poste impériale quinze lettres anonymes dans lesquelles on fait de très bonnes propositions sur les affaires de la Marine.

—Le prince Régent va nommer un grand conseiller de l'Empire, car il pense que six conseillers impériaux ne suffisent pas pour s'occuper des affaires de l'Empire.

—Le ministère des Finances va doubler les taxes sur l'opum, les tabacs et le vin, dont le revenu sera destiné à subvenir aux frais des affaires de la Marine.

—Le prince Régent aurait l'intention d'ordonner à chaque habitant de se faire soldat durant trois ans dans la jeunesse. (*Jentcheoujepao*).

—Le vice-roi du Petcheli va fonder une grande école de Droit Législatif.

—Nous avons signalé, il y a quelques jours, la nouvelle annonçant que M. Yang-jeng, ancien ministre de Chine à Berlin a été accusé auprès de la Cour suprême de l'inspection impériale

à Pékin par une jeune fille du Koangtong, d'avoir détourné une forte somme etc......

Maintenant on nous apprend que cette jeune fille, nommée Seng Mou tseng, née de feu certain généralissime du Koangsi, est arrivée à Pékin; elle a comparu devant le tritunal où elle a accusé le dit ministre de lui avoir emprunté 8.000 taëls dont le remboursement lui est toujours refusé. A l'audience, la femme d'un marquis chinois assistait aussi pour approuver la véracité de cette accusation.

Plusieurs hauts mandarins ont conseillé à cette jeune fille de ne plus faire ce procès; mais elle parait fermement décidée à continuer de l'accuser, si elle n'a pas réussi dans son procès. (*Senpao*)

—S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l Empire aurait commencé à réunir une grande somme pour ériger une statue en bronze en honneur de feu le ministre Tchang Pa-chi, placée devant la porte du temple de ce feu ministre.

—Le prince Régent a ordonné à M. San-tou, vice-généralissime de Koei-fatcheng, au Chansi, qui prend le deuil de son père, de retourner à son poste lorsque les cent jours de ce deuil seront expirés.

C'est une faveur tout-à-fait spéciale, car celui qui perd son père, doit quitter son poste mandarinal et rester chez lui pour prendre le deuil durant trois ans, c'est une loi chinoise très sévère.

—Le ministère des Finances aurait informé le Trône dans son rapport qu'après une sérieuse enquête, il y a en ce moment en Chine plus de 80.000 fonctionnaires destitués.

Les travaux de réparation du palais impérial Veng-fa sont entièrement achevés. Le prince Régent devra monter sur ce palais pour recevoir les félicitations de tous les mandarins.

Pékin

— Le prince Régent est légèrement malade.

— S. A. I. le prince Yeou-loan vient de prier très vivement le prince Régent de faire rétablir à son ancienne dignité M. Hoei Koang-tao, ancien vice-roi des deux Kiang et des deux Koang; car, dit le prince, M. Hoei Koang-tao jouit d'une très bonne réputation et a le talent administratif.

— M Yi-koh, généralissime destitué à Soang-yuen-tcheng, qui est en ce moment-ci gardé en prison impériale, va être mis en liberté d'après le jugement du ministère de la Justice. Mais on se moque beaucoup de ce ministère.

— Nous avons annoncé hier l'accusation portée par une jeune fille du Koangtong, contre M. Yang-tcheng, exministre de Chine à Berlin, pour avoir détourné une somme de 8 000 taëls.

Aujourd'hui, nous apprenons que ce haut mandarin fait tout son possible pour déclarer que cette accusation est complètement fausse et que cette fille a fait de fausses preuves devant le tribunal; en outre, il prie le tribunal de la punir d'après la loi.

Tibet

—S. E. Tchao Eul-fong, commissaire impérial au Tibet, reste longtemps à Batang, n'osant pas avancer.

Le prince Régent, ayant appris que ce commissaire timide craint d'entrer au Tibet dont les habitants protestent contre lui, aurait envoyé un télégramme lui ordonnant très sévèrement de se hâter de pénétrer au Tibet pour apaiser les émeutes et civiliser les habitants barbares.

—Le prince Régent a communiqué en même temps un télégramme à M. Hoang Tchong-hao, général de brigade au Setchoan, qui reste encore au Houpé et n'ose pas se rendre à la frontière du Setchoan, lui ordonnant de n'avoir aucune peur pour y pénétrer.

Chantong

— S. E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, vient de faire un rapport au ministère des Finances pour lui dire qu'en 1908, l'importation du riz a été de 4.646.917 livres, et pour l'exportation 151.960 livres.

Nganhoei

— Le 20 mars étant la fête anniversaire de sa naissance, M. Seng Tse-pei, trésorier général du Nganhoei, a refusé aimablement toutes les félicitations et les dons que ses subordonnés lui faisaient.

C'est un acte très rare parmi les mandarins dont la plupart sont très cupides.

Kiangsou

—Deux fonctionnaires de la Police de Soutcheou, capitale provinciale du Kiangsou, ayant été accusés d'avoir fait de fausses promesse à deux chanteuses, pour les attirer chez eux, ont été destitués de leur charge.

—Un vieillard de T'ai tcheou, nommé Lieou Hing-yuen, âgé de cent deux ans, vient de recevoir du prince Régent la faveur spéciale de pouvoir construire un monument de pierre devant sa demeure en souvenir de son grand âge.

—Un prisonnier gravement accusé vient de s'enfuir de la prison de Tchang tcheou. Le gardien chef de la prison a été en conséquence condamné à cent coups de bambou.

Houpé

—Tous les marchands de vente d'étoffes ont fermé boutique par suite d'une augmentation des taxes sur les diverses étoffes.

– Un navire à vapeur du nom de Lihang, lorsqu'il arrivait près de Hoangtcheou, le matin du 25 mars, a sauté inopinément; plus de cinquante passagers ont péri et les blessés sont très nombreux. (*Chepao*)

Pékin

—S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Kœi tcheou, parait craindre de se rendre dans cette province très lointaine et très pauvre.

S. A. I. le prince Régent lui a ordonné de se hâter d'y aller et lui a fait don de *Jeng-seng* pour lui faire plaisir.

S. A. I. le prince Tsai-tse, ministre des Finances, lui aurait promis également un prêt d'une forte somme, afin que ce nouveau vice-roi soit encouragé à se présenter au Yunnan, le plus tôt possible.

—S. A. I. le prince King, président du Conseil d'Etat, est tombé légèrement malade et a pris un congé d'une semaine.

— Le prince Régent a récemment ordonné au ministère des Rites de rédiger au plus vite les règlements relatifs aux fiançailles et au mariage.

—Le prince Régent aurait interdit au peuple de recevoir de gros intérêts sur les prêts.

— Le prince Régent, accompagné de tous les hauts mandarins de la Cour de Pékin, a présenté les deux portraits des souverains décédés au palais impérial Tsou-king.

— Le prince Tsai-tseng, ancien ministre du *Nong-Kong-choan-pou*, et fils du prince King, a reçu avant-hier du prince Régent l'ordre de partir immédiatement à Sing-ming-fou, en Mandchourie, pour enquêter sur les affaires de la culture des terrains abandonnés.

— Le prince Régent a décidé fermement de supprimer les postes d'eunuques; il commence à diminuer leurs charges à la Cour de Pékin.

— S. A. I. le prince Pou-loun et S. E. Cheng Kia-nei, ministre de l'Empire, ont prié vivement le prince Régent de conserver à son poste M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, qui vient d'être nommé préfet dans une province et devra partir sous peu de Pékin.

— S. A. I. le prince Régent aurait fait mettre devant la porte de son palais une boite à lettre, afin que tout le peuple puisse y mettre des lettres parlant des affaires de l'Empire et des fautes des mandarins.

Le prince Régent est fort content de recevoir, tous les jours, quelques lettres.

Petchel

— On ne sait pas pourquoi le directeur de l'école technique de l'exploitation des mines de Toang-chan vient de renvoyer tout à coup cent cinquante élèves qui y étudiaient depuis plus de deux ans.

Yunnan

—La Cour suprême vient de télégraphier à S.E. Seng Ping-k'oen, trésorier général du Yunnan, chargé de cumuler pour le moment la charge de la vice-royauté du Yunnan, pour lui ordonner de porter tous ses soins aux affaires administratives et surtout de faire poursuivre les brigands sur les frontières. [*Senpao*]

Nganhoei

— M. Tcheng-yen, notable du Nganhoei, s'étant chargé de la loterie de sa province, a commis de nombreux abus d'injustice; aussi va-t-il être gravement puni par le gouverneur du Nganhoei.

Kiangsou

— Le 21 mars, plus de deux cents élèves officiers de Nankin se sont réunis en l'honneur de Mme Li-che, femme de M. Vang Tch'oen-seng, officier à Nankin, qui va partir au Japon étudier les lois pénales et les réglements des prisons de femmes.

C'est la première femme en Chine qui fait cette étude; tous les journaux indigènes l'en félicitent beaucoup.

Houpé

— Une femme de la ville de Kien chehien, au Houpé, dont le mari s'appelle Yu T'ai hiong, grand marchand d'or, vient de mettre au monde un monstre constitué par un corps d'enfant sans tête, mais dont les yeux et la bouche sont situés sur le ventre. Cet être anormal est mort 24 jours après sa naissance. (*Chechepao*)

Koeitcheou

— S. E. Toang-kiong, ex-commissaire impérial chargé de l'exploitation des mines de cuivres au Yunnan, dont il est question dans le décret ci dessus et qui vient de mourir dans la capitale provinciale du Koeitcheou, avait rédigé et présenté au prince Régent un rapport que nous résumons ci après :

"Moi, Toang-Kiong, ex-commissaire impérial chargé des mines de cuivre au Yunnan et portant le titre honorifique de second tuteur de l'héritier présomptif, en m'agenouillant devant le Trône, je fais ce rapport avec vénération pour avertir votre Majesté que ma maladie s'aggrave de plus en plus et que ma vie va se terminer peut-être ce soir; je La remercie très vivement pour toutes les faveurs qu'elle m'avait faites.

"Lettré bien pauvre et bien sot, j'a aidé heureusement trois Empereurs auprès desquels je fus très fidèle et très actif de mon mieux.

"Dans ma jeunesse, je me mis au rang des soldats d'abord, puis des officiers pour combattre les rebelles dans quatre provinces où j'ai remporté plusieurs victoires et, grâce à votre protection, je ne mourus pas dans les combats et pus conserver ma pauvre vie jusqu'aujourd'hui : j'ai maintenant plus de 80 ans.

"Lorsque j'ai appris la mort des souverains de Pékin, la tristesse fut telle que ma maladie devint plus grave ; je sais que sûrement je vais quitter bientôt ce monde et je n'aurai plus l'espérance de me rendre à Pékin pour voir V. M.

"Je m'empresse en conséquence de dire à mon fils cadet Yen-nien d'écrire pour moi ce rapport que je lui dicte.

"En ce moment-ci, notre Chine est très malheureuse, elle est environnée par plusieurs puissances très fortes; à l'intérieur de l'Empire, il y a beaucoup de révolutionnaires dont le but est le renversement de la dynastie. L'Empire est très pauvre et manque d'hommes de talent administratif; notre nouvel Empereur est encore en bas âge; heureusement que notre prince Régent est très savant et qu'il l'aide à gouverner l'Empire.

"J'espère que le prince Régent destituera au plus vite tous les mauvais mandarins et emploiera de sérieux et vieux mandarins qui seront plus utiles à l'Empire que les jeunes fonctionnaires, etc"...... [*Jentcheoujepao.*]

Pékin

—S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, a été reçu l'audience impériale par S. A. I. le prince Régent, le 28 mars; celui-ci parut fort content d'entendre ses propositions pour gouverner le Yunnan.

—On a recommandé au Prince Régent MM. Tchang Tcheng-tie et Tchou Pao-k'oei, ancien gouverneur du Tchékiang et vice-ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies); mais le prince Régent aurait accepté le premier et refusé le second.

—Le prince Régent aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de modifier les lois pénales.

— Le 25 courant, le prince Régent a envoyé le prince Yu faire desoffrandes au lieu de l'Empereur aux dans les diverses pagodes des empereurs des anciennes dynasties.

Nganhoei

— Le gouverneur du Nganhoei vient de publier une proclamation enjoignant à tous les sous-préfets de faire leur possible pour ouvrir partout des écoles du soir et instruire les enfants des familles pauvres.

— M. Tcheng-yen ayant commis des abus de partialité et d'injustice dans une loterie de sa province, va subir une grave punition.

Setchoan

— S. E. Tchao Eul cheng, vice-roi du Setchoan, aurait prié le prince Régent de transformer le Setchoan en deux provinces *Tchoan-tong* et *Tchoan-si* et d'y fonder un gouvernorat.

Mongolie

Le prince Régent aurait ordonné au ministère du *Yeou-tchoan-pou* d'améliorer les affaires postales dans la Mongolie.

Le Dalai Lama

— Un censeur impérial aurait accusé auprès du Prince Régent le Dalai Lama d'être cupide, méchant infidèle et de tarder à retourner dans son pays, prétextant qu'il fait mission en divers pays. [*Sinvanpao*]

Pékin

—Le président du *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait l'intention de remercier tous les fonctionnaires, ne comprenant pas une langue étrangère, et de les remplacer par d'autres qui en aient connaissance. (*Chepao*)

—S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, a prié le prince Régent de lui permettre de se rendre au plutôt à Pékin pour prier devant les cercueils, contenant les dépouilles mortelles des souverains, et pour recevoir, à l'audience impériale, les conseils du Trône et ceux des grands conseillers de l'Empire.

—M. Siai Yuen-Yen, censeur impérial, ayant perdu son père, a quitté son poste pour prendre le deuil durant trois ans d'après la loi.

Cependant, les conseillers de l'Empire sachant que ce censeur est très versé dans les administrations, ont prié le prince Régent de le maintenir à Pékin.

— S. E. Na-tong, ministre et conseiller de l'Empire, est beaucoup mieux ; il peut marcher à pied jusqu'à la maison où est placé le cercueil contenant la dépouille mortelle de sa mère.

— Le prince Régent vient d'appeler à Pékin S. E. Cheng Siuen-hoei, nommé vice-ministre du Yeou tchoan-pou, qui est déjà parti de Changhai pour Pékin.

— Tout le monde à Pékin raconte que S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, restant maintenant à Pékin, ne voudra jamais se rendre au Yunnan, province très pauvre et très lointaine.

Le prince Régent a résolu de ne plus faire supprimer le ministère des Emplois civils, ce que voulait le seul Yuen Che-kai, très détesté par le prince Régent.

Mandchourie

—M. Seng-tong, taotai à Tong-pien, est mort brusquement, le 20 courant.

—Vou Koh-ngan, capitaine de la Police à Yn-Kéou, étant condamné à la prison pour avoir maltraité un notable local, vient de se suicider d'un coup de pistolet. On a trouvé aussi sur les deux femmes de ce malheureux deux pistolets.

Foukien

— M. Tchang Kien-veng, sous-préfet de Hai-tcheng-hien, ayant laissé partir quelques très importants emprisonniers, a été destitué de sa charge.

—M. Tcheng Pao-tch'œn, directeur général du chemin de fer dans le Foukien, vient d'etre rappelé à Pékin par le prince Régent.

Il a décidé de partir pour Changhai, probablement vers le 20 avril ; de là, il se rendra à Nankin, puis à Hankéou et enfin à Pékin.

Il est maintenant à Amoy.

Houpé

— M. King Che-hou, préfet en titre, chargé de la Police à Hankéou, vient d'être nommé préfet p.i. de Che-nan-fou.

Le 21 courant, tous les rédacteurs des journaux indigènes et Japonais lui ont fait un magnifique festin d'adieu dans un hôtel chinois.

N. B. Ledit préfet fut rédacteur en chef d'un journal à Changhai il y a quelques années.

Kiangsou

— M. Seng Mei-seng, ancien gouverneur suppléant du Houpé, originaire du Kiangsou, est décédé à Soutcheou, le 26 mars.

Ses funérailles ont eu lieu le 28 courant.

M. Seng-ki-tchong, son seul fils, et taotai en titre au Nganhoei, est de retour à son pays pour prendre le deuil durant trois ans.

Le Dalai Lama

— Le prince Régent a envoyé avant-hier à S. E. Tchao Eul-fong, commissaire impérial au Tibet, le télégramme suivant :

Cher Monsieur Tchao Eul-fong.

Le Dalai Lama, de sa nature, est très méchant et très cruel ; vous devez faire tout votre possible pour qu'il retourne au plus vite à La-sha, capitale du Tibet ; lorsqu'il sera de retour à sa capitale, vous devrez vous arranger avec tous vos soins pour qu'il soit toujours gardé très sérieusement.

Qaunt aux Tibétains, ils sont ignares et non civilisés, mais très orgueilleux, ils demeurent près des puissances très fortes ; et pour cette raison nous en sommes fort inquiet.

Mais nous connaissions depuis longtemps votre caractère très droit et très fidèle à l'Empire ; nous avons confience en vous.

Nous espérons que vous vous efforcerez à agir au mieux, sans craindre des diffi-

cultés et conformément à tout ce que vous aviez décidé et nous aviez dit lorsque vous étiez à Pékin.

Nous désirons apprendre également tout ce que vous ferez et où vous serez. (*Senpao*)

— Aujourd'hui, le 11me jour de la seconde 2me lune (premier avril) le prince Régent devra officiellement prendre possession de sa situation de Régent en s'installant au palais Veng-fa ; tous les mandarins, mêmes les princes, devront l'en féliciter, excepté le prince King, oncle du prince Régent.

—Le prince Régent paraît fort satisfait du président actuel de l'Inspection impériale, qui a récemment accusé auprès du Trône trois censeurs impériaux, ses subordonnés.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli et S. E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, seront tous deux bientôt changés.

— Les travaux de la construction du palais du prince Régent seront terminés dans quatre ans.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, ayant dernièrement reçu du prince Régent l'ordre d'être récompensé spécialement pour ses bonnes administrations, lui a envoyé un télégramme pour le remercier ; le prince Régent lui a encore dit : " Vous n'avez qu'à vous efforcer d'agir au mieux afin de donner satisfaction à l'espoir et à la confience que j'ai placés en vous. "

— L'assemblée nationale sera établie dans trois ans.

— Le prince Régent aurait permis à tous les habitants de lui présenter leurs pétitions lorsqu'il sort de son palais.

— Six élèves chinois de l'école russe à Pékin viennent d'être envoyés à Saint Pétersbourg pour étudier dans une école russe de classe supérieure.

— Sur la proposition du prince Régent, toutes les loteries organisées dans les provinces, seront abolies dans un an.

Kiangsou

— Parmi les conseillers, récemment élus aux élections,plusieurs ont l'habitude de fumer l'opium ; c'est tout-à-fait contraire à la nouvelle loi.

Tchékiang

— Le préfet de Ningpo vient de lancer une proclamation interdisant à toutes les femmes de ses districts de passer la nuit dans les pagodes où elles restent ensemble avec les bonzes.

Nganhoei

— Les lettrés et les notables du Nganhoei ont décidé de faire abolir le monument de pierre qu'avaient fait élever les officiers devant le tribunal du gouverneur de ladite province, en honneur de l'ex-gouverneur M. Hong-chu lors de son départ du Nganhoei ; car celui-ci était très détesté par tous les lettrés et les notables.

Mandchourie

— Plusieurs des préfets et des sous-préfets de Kirin ont été accusés auprès du prince Régent ; celui-ci a ordonné à S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchonrie, d'enquêter sérieusement sur cette accusation après son arrivée dans sa nouvelle vice-royauté.

Koangsi

— Nous avons signalé, il y a quelques temps, la nouvelle annonçant que M. Li Meng-che, étudiant chinois à Paris, à la suite d'un différend, dont la cause est inconnue, avec M. Koei Koang-tien, inspecteur des étudiants chinois en Europe, s'est suicidé en se précipitant à terre par la fenêtre de sa chambre.

On dit que cet inspecteur craignant d'être accusé auprès de la Cour suprême, a déjà prié le prince Régent par télégramme de lui permettre de démissionner.

Il a quitté Paris pour Londres.

Cependant, tous les notables du Foukien (cet élève était originaire du Foukien) et tous les hauts mandarins de la capitale provinciale du Koangsi, surtout S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi, qui l'avait envoyé à Paris, ont l'intention de venger ce malheureux dont la science était déjà très connue dans le Koangsi entier ; ils auraient accusé auprès du prince Régent l'inspecteur K'oei Koang-tien (*Chechepao*)

***

— La province du Koangsi a besoin d'employer de nombreux lettrés parlant français ; le gouverneur du Koangsi vient d'ordonner à M. Vou Tchao-tchong, sous-préfet en titre, ancien élève de l'école supérieure française au Houpé, de lui envoyer plusieurs élèves ayant terminé leurs études de langue française. (*Sinvan pao*)

Foukien

—Tous les notables, surtout les marchands du Foukien menacent de tuer M. Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) si celui-ci retourne un jour à Foutcheou, son pays d'origine, et de démolir ou casser tous les bagages des personnes de sa famille, car il était très cruel à l'égard des personnes, originaires du même pays que lui.

Aussi Tcheng-pie n'osera-t-il plus retourner à Foutcheou et se cache-t-il à Changhai. (*Chechepao*)

***

NOMINATIONS

Pékin

—S. E. Li Tien-ling, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) va être désigné professeur du nouvel Empereur Siuen-t'ong.

—S. E. le duc Kœi-siang sera nommé bientôt président de la Cour intérieure en remplacement de S. E. Ki-lou qui va démissionner.

Pékin

— S. E. Toang Tchao-yi sera nommé premier vice-ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) lorsqu'il sera de retour d'Europe à Pékin, en remplacement de S. E. Lien-fang qui va être nommé généralissime dans la Mandchourie.

Kiangsou

— M. Lieou Yeou-koang est désigné sous-préfet de Vou-kiang-hien, dépendance de Soutcheou-fou, au Kiangsou.

Kiangsou

— M. Tien Su-ting, sous-préfet en titre, est nommé préfet p. i. de T'ong-tcheou, en remplacement de M. Koang-kiong-tse.

N.B. Ce dernier fut, l'an dernier, premier juge à la Cour mixte de la concession internationale de Changhaï.

—M. Lou Hio-tcheng est nommé sous-préfet p.i. de Hing-fa-hien en remplacement de M. Vou Yong-vei qui prend le deuil de son père.

—M. Siai Yuen-hong est promu préfet de Hai-tcheou.

— M. Vai Yng-k'i est désigné sous préfet de Ken-siuen-hien.

— M. Tcheng Tchao-pa est désigné préfet-adjoint p. i. de Tchoan-cha, au Poutong.

— S. E. Tsou Hiao-tong, juge provincial du Kiangsou, va être promu au poste de trésorier général à Soutcheou.

Pékin

— S. E. Tcheng Pao-tch'oen, ancien directeur général du chemin de fer dans le Foukien, est parti pour Pékin où il sera probablement nommé président du Bureau des Rites.

Chensi

— M. Koang-tchao est nommé taotai de l'industrie au Chensi.

M. Yng Tchang-ling est nommé préfet de Si-ang-fou.

Pékin

— S.E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, va être promu vice-roi dans une province, il sera remplacé par M. Tchoan Yong-ang, actuellement trésorier général du Petcheli.

— S.E. Tchao-yng, vice-ministre des Finances, sera désigné gouverneur dans une province.

— Le prince Régent aurait choisi un conseiller impérial parmi les trois hants fonctionnaires suivants :

S. E. Cheng Kia-nei,ministre de l'Empire.

S. E. Lou Jeng-siang, ministre des Emplois civils.

S. E. Liang Toeng-yen, ministre du *Oéaupou* (Affaires étrangères)

Pékin

— On dit que M. Tcheng Tei-siuen, ancien gouverneur p. i. de Hélonkiang, va être désigné généralissime à Je-ho en remplacement de S. E. Sing-king, qui sera nommé gouverneur dans une province.

— M. Vou Eul-tch'ang, ministre suppléant au Portugal, va être rappelé à Pékin et sera employé au *Oéeupou.*

Kiangsou

— M. Yao Tchong-yi est nommé préfet par intérim de Kao-yeou-tcheou, dans la province du Kiangsou.

Pékin

—S. A. I. le prince Régent aurait décidé de nommer M. Gu Hong-ki, ex-ministre de l'Empire, à un poste de vice-roi dans une province du Sud.

—M. Li Koh-yu, taotai au choix dans le Setcheoan, est rappelé à Pékin où il sera probablement désigné assesseur au *Oéoupou* (Affaires étrangères)

***

CHEMINS DE FER

Honan

— Le 15 mars, par suite d'une neige trop abondante qui couvrit toute la voie du chemin de fer, plusieurs trains de

passagers, de marchandises et de poste ont déraillé; trois personnes ont été grièvement blessés,un train postal a été complètement brisé, (*Yu-loun-je-pao*)

Pékin

— M. Koan Mien-Kiong, directeur du chemin de fer de Pékin-Tchankiakéou, ami intime de Tcheng-pie,a été destitué ; il va être traduit devant la Cour des causes capitales.

Mongolie

— Le prince Na Gnei-tou va être désigné directeur général de la construction des chemins de fer dans la Mongolie.

Koangtong

— S. E. Tchang Tche-tong, ministre et Conseiller de l'Empire, ayant appris que M. Liang-tcheng, ancien ministre de Chine à Washington, actuellement directeur général de la Compagnie de chemins de fer dans le Koangtong, est très désireux de démissionner, s'est empressé de lui envoyer un télégramme pour lui conseiller de continuer à remplir son devoir pour l'Empire qui est plein de difficultés et dont le nouvel Empereur est encore en bas âge.

Pékin

—Le contrat de l'emprunt aux Allemands pour la ligne ferrée Canton-Hankéou va être signé. (*Chepao*)

Setchoan

—Le ministre d'Angleterre à Pékin aurait demandé au *Oéoupou* (Affaires étrangères) le droit de construire la ligne ferrée du Tibet au Setchoan.

Mais le *Oéoupou* a refusé bien énergiquement. (*Sinvanpao*)

Kensou

— S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, aurait l'intention de faire un emprunt avec des Etrangers pour construire la ligne ferrée du Kensou à Sinkiang; mais il en aurait été empêché par le prince Régent. (*Chepao*)

Koangtong

— Tous les employés japonais sur la ligne ferrée Tchao-chan vont être changés et remplacés par des Chinois. (*Sinvanpao*)

— Le 19 mars, a eu lieu une réunion générale de plus de 600 gros actionnaires de chemin de fer Canton-Hankéou.

— On a proposé d'intredire la vente d'actions du dit chemin de fer entre les mains des Etrangers. (*Chepao*)

Pékin

— Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) vient de faire un rapport au Trône, déclarant les profits et pertes de tous les chemins de fer de la Chine pour l'année dernière.

Chemins de fer	*profits* taëls	*pertes* taëls
Pékin-Moukden...	3.300.000	—
Pékin-Hankéou...	3.100.000	—
Ping-Tchao.........	100.000	—
Tao-Ts'ing....... ..	—	300.000
Tcheng-T'ai	—	600.000
Changhaï-Nankin.	—	900.000

(*Senpao*)

Honan

— Pour la ligne ferrée Lou-Tong ont été élus :

M. Tchang Tieng-liao, directeur général.

MM. Foang Che-fou et Se-siu, sous-directeurs.

— M. Yuen Ke-ting, fils de M. Yuen Che-kai,est très énergiquement décidé à quitter le poste de directeur général du chemin de fer de la province du Honan, son pays d'origine.

***

TROUBLES

Moukden

De nombreuses armes de contrebande, achetées par les complices du docteur rebelle Sung Yat-seng sont arrivées à Moukden. (*Tchonvajepao*)

Koangtong

—Cinq brigands portant 700 livres de poudre et d'autres armes de contrebande ont été arrêtées à Koangtcheou. (*Chepao*)

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Nganhoei

— Un nommé Li-kiong, ayant fait en cachette un contrat avec des Anglais pour exploiter les mines de King-hien, au Nganhoei, a été arrêté et traduit par devant le tribunal du taotai d'Ouhou où il a comparu ; il a avoué sa faute.

Le taotai d'Ouhou lui aurait dit sévèrement de faire présenter au Tribunal ce contrat irrégulier dans un délai de dix jours. (*Chepao*)

Mandchourie

—Un bruit très sérieux circule à Pékin disant que les Russes viennent d'expulser des Japonais établis à Vladivostock. (*Jentcheoujepao*)

Tientsin

— D'après le *Sinvanpao* du 25 mars, treute cinq boutiques chinoises de Tientsin doivent à diverses maisons étrangères une somme totale de 14,000,000 de taëls. Les mandarins et le vice-roi du Petcheli ont garantie cette forte dette.

Washington

— S. E. Toang Tchao-yi, commissaire impérial à Washington, emmena quinze élèves, lorsqu'il partit de Pékin en Amérique ; mais on annonce maintenant que le gouvernement américain a refusé d'accepter ces élèves,car il n'avait pas reçu à l'avance le renseignements à leur sujet de la Cour suprême de Pékin. (*Sinvanpao*)

Péhin

— Le ministère du *Yeou-tehoan-pou* (Postes et Voies) aurait engagé un ingénieur anglais du nom de *King-ta* à titre de conseiller auprès dudit ministère des chemins de fer. (*Sinvanpao*)

Pékin

— Le *Oéoupou* aurait télégraphiquement prié Sir Robert Hart de revenir à Pékin rejoindre son ancien poste. (*Jentcheoujepao*)

— Sir Robert Hart aurait dit au *Oéoupou* qu'il sera très désireux de trouver une somme de 100.000 taëls, destinée à fonder à Pékin une grande école de Médecine.

Il lui aurait promis d'engager quelques docteurs étrangers très savants pour enseigner la médecine aux jeunes Chinois. (*Senpao*)

— Le ministre d'Angleterre à Pékin aurait l'intention de prier tous les ministres étrangers à Pékin de faire réduire les indemnités de l'année 1900, afin que la Chine ait l'argent nécessaire pour créer à Pékin le nouveau ministère de la Marine. (*Jentcheoujepao*)

Mandchourie

— En 1908, il y eut un certain nombre d'Étrangers qui allèrent en mission dans les diverses parties de la Mandchourie ; voici les chiffre :

Japonais.........................	308
Anglais	40
Français	17
Allemands........................	18
Américains	13
Russes	3
Autrichiens	3
Hollandais........................	1
Suisse	1

(*Yu-loun-pao*)

Mongolie

— Le *Oéoupou* aurait dit sévèrement aux commissaires de la Mongolie d'interdire aux marchands russes de vendre du sel en ce pays. (*Senpao*)

Europe

—Un bruit circule à Pékin disant que les ministres de Chine en Italie, en Hollande et en Autriche vont tous être changés, parce qu'ils ne comprennent pas de langue étrangère.

Berlin

—Le prince Régent est fort mécontent de M. Yu Se-mei, ancien vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies), actuellement commissaire impérial chargé d'étudier les lois constitutionnelles à Berlin; il l'aurait rappelé à Pékin.

Hollande

—M. Sien-Siuen, ministre de Chine en Italie, aurait prié le prince Régent de faire un traité du commerce avec les gouvernements de Turquie, de Suisse et de Siam. (*Tchonvaijepao*)

Macao

— M. Kao Eul-k'ien, taotai chargé des affaires étrangères au Yunnan, est arrivé à Macao ; il se charge de tracer nettement la limite sur la frontière entre la Chine et Macao.

Lorsqu'il terminera ses affaires à Macao, il devra partir au Koangsi où il se chargera des mêmes fonctions pour délimiter définitivement les frontières de la Chine et de l'Annam.

Ensuite, il se rendra au Koangtong pour recevoir cette même charge, en s'arrangeant pour que les endroits de l'île *Tong-cha-tao*, située à Veitcheou, dépendance du Koangtong, soient bien délimités et que les Japonais s'en retirent. (*Tchonvaijepao*)

***

AFFAIRES MILITAIRES

Pékin

— M. Tchang-keng, généralissime mandchou à I-ly, va être désigné maréchal chargé des troupes de la garde impériale de Pékin.

— Le prince Pou-dong va arriver à Changhai et à Tientsin, chargé de l'achat des costumes militaires.

Pékin

— Le général Tchang Hoei-tse ayant terminé son inspection des affaires militaires dans les provinces méridionales, vient d'arriver à Pékin ; il va se rendre à Tientsin pour occuper son nouveau poste de général de brigade.

— M. Vang Veng-fei, nouvellement nommé général de brigade au Nganhoei, doit remplir ses fonctions dans la garde impériale à Pékin.

***

OPIUM

Pékin

— La troisième année de l'ère Siuen-t'ong (1911) sera la derniere pour l'interdiction absolue de l'opium. Celui qui osera fumer encore l'opium en 1912, sera gravement puni au même titre que ce criminel qui vend en cachette des armes e coban-. (*Jentcheoujepao*) ntred

Pékin

— S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, vient de déclarer que tous les mandarins de Pékin qui oseront fumer encore l'opium, devront être immédiatement destitués de leur charge.

Pékin

— Trois mandarins, employés au ministère de l'instruction publique à Pékin,et fumeurs d'opiun,ont été récemment destitués de leur charge.

Chansi

—Les autorités de la province du Chansi sont très énergiques pour mettre en réelle pratique l'interdiction absolue de l'opium; dans tous les endroits de ladite province on ne peut plus trouver un seul terrain de culture du pavot.

On sait que c'est dans le Chansi, que l'habitude de fumer l'opium est la plus grande de toute la Chine.

Kiangsou

—Plusieurs notables du Kiangsou viennent d'accuser auprès du vice-roi de Nankin M. Sie Yu-ki, marchand d'opium, de s'adonner à faire de fausses médecines contre l'habitude de fumeurs d'opium, en y mettant secrètement de la morphine.

Le gouverneur du Kiangsou aurait ordonné qu'on arrête au plus vite ce mauvais marchand qui s'est déjà enfuis.

Il paraît que ledit marchand avait la protection d'un négociant japonais (*Chechepao*)

***

PRESSE

Tibet

—On vient de faire paraître à Ta-sien-lou une revue hebdomadaire rédigée entièrement en Tibétain ; le prince Régent ayant reçu cette revue, aurait ordonné au commissaire impérial du Tibet de la faire améliorer et de s'arranger pour qu'elle soit rédigée me partie en chinois, mi partie en Tibétaint (*Chepao*)

Hankéou

— Les journalistes chinois et japonais résidant à Hankéou viennent de faire une magnifique réunion dans un hôtel indigène en vue de resserrer leurs liens et leur amitié.

***

ECOLES AMERICAINES

Tchékiang

— Des Américains vont fonder une très grande école à Kiang-kan, dépendance de Hantcheou, dans le Tchékiang; on n'y recevra que cinq cents élèves, originaires du Tchékiang, du Kiangsou et du Nganhoei.

Ils auraient voulu créer dans lesdites provinces dix écoles primaires ; leurs professeurs ne seront engagés que parmi les Anglais ou les Américains. (*Tchonvaijepao*)

***

MINES

Honan

— Un contrat, composé de dix articles, traitant des affaires de l'exploitation des mines de charbon, situées à Ho-pei, au Honan, a été signé,le 27 courant, par M. Foang-king, préfet en titre, chargé des affaires étrangères dans le Honan, et par M. Liang-ping, sous-préfet de Sieou-fou-hien, ainsi que par un Anglais. (*Jentcheoujepao*)

***

RELIGION

Pékin

— Un haut mandarin de Pékin a récemment fait au Trône un mémoire dans lequel il demande la création à Pékin d'un haut fonctionnaire chargé uniquement des affaires de la religion catholique et des autres religions étrangères en Chine. (*Tchonvaijepao*)

N. B. — Nous nous souvenons que M. Chi-kiong, un des parents très proches da feu l'Empereur Koangsiu avait prié aussi feu l'Impératrice-douairière d'établir à Pékin cette même fonction spéciale.

***

MARINE

Pékin

—Sur proposition du prince Régent, le ministère de la Guerre aurait décoré tous les vice-rois et gouverneurs des provinces des titres de vice-président de la *Marine* et de conseiller de la Marine afin que ces autorités manifestent du zèle en faveur de l'établissement du nouveau ministère de la *Marine*,(*Sinvanpao*).

—Le prince Régent aurait fait fonder six grandes écoles de la Marine à Tientsin [Petcheli],à Changhai [Kiangsou] à Tchou-chan [Tchékiang], à Tsi-nan (Chan-tong), à Foutcheou (Foukien) et à Koang-tcheou (Koangtong). (*Tchonveijepao*).

Pékin

—Sur la proposition de S.A.I. le prince Régent, le ministère de la Marine sera établi entièrement dans trois ans.

—Le ministère de la Guerre aurait ordonné au vice-roi des deux Kiang d'élargir l'école supérieure de la Marine à Changhai.

—Le prince Régent aurait commandé aux commissaires impériaux chargés des affaires de la Marine d'agir en toute hâte suivant les propositions suivantes :

1— Réunion d'une forte somme par actions des souscriptions faites par les seuls Chinois.

2— Etablissement des stations navales.

3— Création et réparation des docks.

4—Fondation des arsenaux dans les divers ports les plus importants.

5.—Création des diverses écoles de la Marine.

6.—Plan des diverses préfectures maritimes.

7.— Construction des navires de guerre.

8.—Exercices de marins.

9.—Emploi d'officiers de talent.

10.—Recrutement des marins très forts et jeunes, pouvant connaitre la littérature Chinoise et une langue étrangère. (*Jentcheoujepao*)

— S. A. I. le prince Cheou aurai l'intention de prier le prince Régent de lui fournir une somme de 100.000 taëls destinée à fonder des écoles de Marine, ce qui est le fondement des affaires de la Marine.

— Le 17 courant a eu lieu une grande réunion à Pékin de tous les hauts mandarins de la capitale impériale,pour la délibération sur les affaires de la Marine.

On propose de faire construire trente grands navires de guerre. (*Senpao*)

Pékin

— S. A. I. le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, chargé des affaires de la Marine, propose de commander à l'avenir, les navires de guerre aux arsenaux d'Angleterre ou d'Amérique.

On dit que ce prince va être nommé président du nouveau ministère de la Marine.

— La Police de Pékin aurait interdit à tous les journaux indigènes de publier les nouvelles regardant le ministère de la Marine.

Pékin

— Le ministère de la Guerre, suivant l'ordre du prince Régent, aurait déclaré que parmi les Chinois celui qui aidera la Cour suprême avec une forte somme destinée à fonder le ministère de la Marine, sera grandement récompensé.

— L'amiral Sha Tcheng-ping qui est en ce moment à Pékin pour délibérer sur les affaires de la Marine, sera nommé vice-président du ministère de la Marine. Mais il gardera quand même le poste d'amiral du Sud et du Nord.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

25 Mars 1908		25 Mars 1909
Mini.	8.5	0,4
Max.	13,5	117,
Moy.	11,00	6,05

26 Mars 1908	26 Mars 1909	29 Mars 1908	29 Mars 1909
Mini, 6,7	0,7	Mini, 12 7	-3,2
Max, 14,7	9,3	Max, 27,5	13,4
Moy, 10,70	5,00	Moy, 20,10	8,30
29 Mars 1909	27 Mars 1908	30 Mars 1908	30 Mars 1909
Mini, 4,3	-0,7	Mini. 14.2	5.7
Max, 14,9	10,0	Max. 16.6	14.8
Moy, 9,60	4,65	Moy. 15.40	10.25

COUR MIXTE FRANCAISE

Mercredi 24 Vendredi 26 Lundi 29 Mars, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong-che juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Rupture de ban et vol d'une bague en or	1 mois de cangue, 8 mois de prison et expulsé
Une femme	Recel de la dite bague	5 jours de prison
Un chinois	Vol d'un imperméable	1 mois de prison
„ „	Vol d'un chien	3,00 d'amende
„ „	Coups et blessures	Attendre pour enquête
„ „	Vagabondage	Expulsé
„ „	Vol d'une literie à bord d'un bateau	2 semaines de cangue
„ „	Vol de 2 couvertures en coton	3 jours de prison
Deux „	Vagabondage	Expulsés
Une femme	Dette de $ 49,00 de loyer	10 jours de prison
Un chinois	Complicité de vol de différents objets	1 mois de cangue et 3 mois de prison
„ „	Recel d'un pot d'opium	1 mois de prison
„ „	Vol d'une malle contenant divers objets	1 mois de prison
„ „	Coolie de J R S. accusé d'avoir coupé le caoutchouc d'une roue de J. R. S	Peut sortir sous caution
„ „	Bonze, complicité d'escroquerie de différents bijoux et $ 1000 en especes	Attendre pour enquête
„ „	Bonze do do	do
Une femme	do do	do
Un chinois	Accusé de détournement d'une femme	Sera remise à l'auterité chinoise à Pootung
Un „	Vol de différents objets à bord d'un bateau	Attendre
Un „	Vol de 2 jambons et en rupture de ban	1 mois de cangue, 3 mois de prison et expulsé
Un „	Complice du précédent	3 m.de cangue et 1 m.de prison
	do	1 mois de prison
Un „	do	7 jours de prison
Un „	Accusé de vol de 4 couvertures ouatées en coton	Peut sortir sous caution et
Un „		enquête
Un „	Soupçonné de vol de différents objets	Attendre pour enquête
Deux „	Soupçonnés de complicité dans assassinat	Attendre pour enquête
Quatre „	enue de jeu d'argent	do
Un chinois	Impliqué dans l'affaire de jeu d'argent	2 jours de prison
Une femme	do	2 do
Un chinois	do	$ 1 d'amende
Un „	A loué une maison pour les joueurs	Peut sortir sous caution
Un „	1er locataire de la dite maison	Relâché à la Cour
Un chinois	Tentative de vol par effraction	Attendre pour enquête
„ „	Patron du magasin incendié N° 1. Quai des Fossés.	Relâché sous caution
„ „	Vol de différeuts objets à bord d'un bateau	1 mois de cangue et 3 mois de prison
„ „	Complice du précédent	1 mois de prison
Deux „	do	Expulées
Une femme	Impliquée dans la dite affaire	La Cour lui accorde $ 1 pour rentrer dans son pays.
Un chinois	Coups et blessures à un autre chinois	1 mois de cangue
„ „	Complice du précédent	1 mois de prison
„ „	Soupçonné de vol de différents objets	Relâché à la Cour
„ „	Coups et blessures à un autre chinois	Attendre
Deux femmes	Vol d'un garçon de 6 ans	do
Un chinois	Recel du dit garçon	Relâché sous caution
„ „	Vol de 3 garçons	3 ans de prisou
Une femme	Complice du précédent	1 an de prison et sera envoyé au refuge.
Quatre chinois	Patrons des chaloupes, contravention au règlement sur les pontons et jetées publics	$ 10 d'amende chacun
Un chinois	Coups et blessures	Attendre pour arrêter les complices
„ „	Tentative de vol par effraction	1 mois de cangue
„ „	Coolie des travaux, a communiqué avec un prisonnier	2 jours de prison
„ „	Vol de 4 couvertures ouatées en coton	Expulsé
„ „	Coolie de J.R.S. a coupé le caoutchouc d'une roue de J.R.S	Doit payer $ 20 au plaignant
„ „	Vol d'une fille de 6 ans	Envoyé à la police de Tonkadou
„ „	A communiqué avec les prisonniers	1 mois de prison
„ „	Tentative de vol d'un J.R.S	Attendre
„ „	Laitier, vente de lait falsifié	$ 20,00 d'amende
„ „	Gérant d'une imprimerie, inexécution d'un contrat.	Libre, remis à huitaine
„ „	Accusé de complicité d'escroquerie	Relaché à la Cour
„ „	Patron du magasin incendié No 1 quai des Fossés	1000 taëls d'amende
„ „	Dette de $ 44 de loyer	Libre. 15 jours pour payer
„ „	Coups et blessures à un coolie de J.R.S	2 semaines de prison

FAUX DEPART

M. Brochier nous prie d'annoncer qu'il n'a pas l'intention de quitter Changhaï non plus que sa femme.

SOCIETE : " AU FEU ! "

C'est aujourd'hui samedi, à 5 hres ½ que doit avoir lieu en la Salle des fêtes de l'Hôtel Municipal, la réunion mensuelle de la Société de secours mutuels *au Feu !*.

ARRESTATION

Deux fillettes chinoises, âgées de sept ans environ, élevées par une chanteuse de Foochow Road, ont été arrêtées par la Police internationale de Changhai.

SKATING-RINK

Le bruit court de la formation d'une compagnie qui aurait pour but de construire un Skating-Rink. Les organisateurs espèrent un grand succès à cette entreprise qui ouvrirait en Octobre prochain.

NOS MALADES

Nous apprenons avec plaisir que M. Rubatel. professeur de français à Sontcheou, entré depuis un mois à l'hôpital de notre ville, pour dysenterie, est dans un meilleur état de santé.

NAVIGATION

On rapporte que la "Toyo Kisen Kaisha" a décidé d'inaugurer son service Sud-Amérique avec le *Hongkong Maru*, quittant Hongkong le 14 avril.

CONTREFACTEURS

Deux marchands chinois ont été arrêtés hier matin, 30 mars, pour contrefaçon sur une grande échelle d'une marque de cigarettes. Ces commerçants ont une maison très importante dans la cité. Ils comparaîtront devant la Cour mixte.

VOL

Une bande de six malfaiteurs a dévalisé une maison chinoise dans Yangtzepoo, dans la nuit du 29 au 30 courant. Après avoir terrorisé les occupants, ils ont emporté tous les vêtement et objets de valeur. La police enquête.

FERME LES DIMANCHES

Nous apprenons que la maison E. L Mondon et le Magasin Général Français d'approvisionnement de la rue du Consulat seront fermés le dimanche, à partir de dimanche prochain 4 Avril.

Le bruit court que la maison Bracco et Cie suivrait le mouvement.

CHEMIN DE FER CHANGHAI-HANGTCHEOU

Le *Sinwanpao* dit que par suite de difficultés avec les ingénieurs européens, le taotai Sé directeur de cette ligne a démissionné. Son successeur, agrée par le ministère des communications, serait le taotai Tchou qui aurait pris charge le 24 Mars.

NOTRE ATTACHE MILITAIRE A PEKIN

Nous apprenons avec plaisir que le commandant Brissaud-Desmaillet, attaché militaire à la Légation de France de Pékin, est de retour de son congé à Paris depuis le 22 courant.

L'INCENDIE DE L'ASTOR HOUSE D'HANKEOU

La sentence d'arbitrage, dans le procès entre les Missions Etrangères et les compagnies d'assurances Western Co et Atlas Co, a été rendue le 23 mars, et a fixé à Tls. 34.000 la somme devant revenir aux Missions.

PROCHAINS DEPARTS

Nous apprenons les prochains départs de M. et Mme Gaillard, et M. et Mme Brigandet pour la France par la voie transsibérienne

***

D'autre part M. et Mme Brochier seraient aussi en instance de départ par l'un des plus prochains courriers.

ELECTIONS CHINOISES

Les autorités chinoises avaient fixé à 44 le nombre de conseillers que devaient élire les habitants pour la sous-préfeture de Changhaï. Ces conseillers devaient être choisis parmi des notables possédant au moins 5.000 taëls de proprietés. 22 conseillers seulement ont été élus.

Le sous-préfet a, en conséquence, ordonné un autre tour de scrutin qui a eu lieu hier, 26 mars, dans la pagode de Confucius.

AMERICAN WOMAN'S CLUB

Le Mercredi 14 avril, au "Palace Hotel" ce club donnera une audition de "In a Persian Garden". Cet ouvrage a été joué en Europe et en Amérique par des artistes de premier ordre. Il est écrit pour quatre voix et un accompagnement de piano. On peut avoir des billets chez les membres du Club.

FAUSSE MONNAIE

Une fabrique de machines à fabriquer la fausse-monnaie a été découverte le 25 courant à Hongkew, dans Hanbury road. De nombreuses machines étaient prêtes à partir dans l'intérieur. Les propriétaires de cette usine d'un nouveau genre ont été mis en état d'arrestation. Quand on songe que 60 pour cent de la monnaie de cuivre en circulation est fausse, la découverte est importante.

ORPHEUM COMEDY CO

Nous rappelons que c est ce soir, à 9 heures, qu'aura lieu l'inauguration de l'*Orpheum theatre*. Un programme de choix a été composé à cet effet. Nous en extrayons "Country Rids", vaudeville en un acte joué par Misses Lilian Mansard et Emilie Boas. "Cinder" drame en un acte joué par Misses Lilian Mansard, Emilie Boas et M. Young. L'orchestre sera sous la direction de M. Pannaria, le maëstro bien connu. Sans compter des vues cinématographiques inédites et dont on dit merveille. Bonne chance à l' "Orpheum Theatre"

CONCERTS WITHERS

Les artistes composant le "Concert Withers" sont arrivés avant-hier de Manille par *Mongolia*. Le premier des trois concerts que doivent donner ces artistes réputés a lieu ce soir 1er Avril. Les autres auront lieu demain et après-demain 2 et 3. Rappelons que ces concerts sont donnés au Town Hall à 9 h. du soir.

EXEMPLES

La Cour mixte internationale, voulant faire des exemples, en ce moment où les vols de toutes sortes, commis par les chinois, sont si nombreux, a condamné dans son audience de mardi, 30 mars, deux voleurs pris sur le fait, l'un à cinq ans, et l'autre à trois ans d'emprisonnement. Ceci va peut être donner à réfléchir aux malandrins, singulièrement audacieux depuis quelque temps.

DINER D'ADIEU

Un dîner était offert le 30 mars au soir, au Customs Club, en l'honneur de M.M. Erskine, chef examinateur qui se rend à Tchefou ; E.Deichen, examinateur qui se rend à Canton; Swanton qui va Nioutchouang; Gilleti à Tientsin et Miller à Hangtcheou. Trente-six personnes prenaient part au dîner qui fut empreint de la plus franche cordialité et où les meilleurs souhaits furent faits aux partants.

SOCIETE DES MEDECINS CHINOIS

Les notables et les médecins chinois de Changhaï viennent de fonder une société médicale (*Yi-hio-hoei*) dont le but est d'étudier les diverses maladies et l'amélioration de la carrière médicale pour les indigènes.

Une réunion aura lieu deux fois par mois.

C'est encore là une nouvelle application en Chine des usages occidentaux.

JOURNAL CHINOIS

D'après la nouvelle loi, tous les journaux chinois, avant de paraître, doivent obtenir l'approbation du taotai, et sa permission, pour être envoyés ailleurs, par la poste impériale chinoise.

Le *Jeng tien-yeng* (Poussière, Ciel et Ombre) journal, dont le rédacteur avait demandé au taotai son approbation, a été néanmoins interdit ailleurs qu'à Changhaï, parce que ce journal ne parle que des chanteuses et des filles galantes.

DE RETOUR

Mme et Mme Vérard, les deux excellents artistes que nous eûmes l'occasion d'applaudir, sont de retour de Manille où ils ont fait une excellente saison. Nos deux compatriotes, avant leur départ pour France, se sont entendus avec le Cinematographe Colon où ils débutent ce soir.

***

M. Eitaki, consul-général du Japon, est attendu aujourd'hui par vapeur *Tango Maru*, M. Eitaki qui rentre d'un court congé, reprendra ses fonctions aussitôt.

NOUVEAU FONCTIONNAIRE ETRANGER

M. C. Kinder, ancien ingénieur en chef des chemins de fer du Nord de la Chine, vient d'être engagé comme conseiller par le ministère des Postes et Communications. M. Kinder résidera à Londres, d'où il devra renseigner le ministère dont il dépend sur tous les travaux et emprunts faits en Europe pour les chemins de fer.

Pour ses services, M. Kinder recevra £1000 par an. De plus, il aura droit, en cas de déplacements d'étude, à une indemnité de trois livres par jour. Le contrat est conclu pour trois ans avec préavis de six mois en cas de résiliation ou d'offre de renouvellement.

INCENDIES

Un commencement d'incendie s'est déclaré avant-hier, 29 courant, au Grand Hôtel. Grâce aux promptes mesures prises, le feu put être éteint par le personnel. Les dégâts sont peu importants.

***

Hier, 31 mars, vers 2 h. 30 du matin, un incendie s'est déclaré 53, Burkill road. Au bout de deux heures de travail, les pompiers purent se rendre maîtres du feu.

Deux maisons sont détruites et huit autres endommagées. La cause de l'incendie est inconnue. Il y a assurance à diverses compagnies.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

M.Gory, assistant des douanes impériales chinoises, d'Hankéou, vient d'être transféré à Longtcheou.

Il est actuellement de passage à Changhaï, en route pour rejoindre son nouveau poste.

***

MM. de Cartier et Bouinais, assistants des douanes impériales chinoises, sont transférés: l'un à Ouhou, l'autre à Soa teou.

ACCIDENTS

Dans l'après-midi du 24 courant, une automobile appartenant à M. Benjamin culbuta dans Nankin road, un chinois. Celui-ci assez contusionné est à l'hôpital de Shantung road.

***

Le 28 mars, vers 6 h. du soir, deux chaloupes à vapeur qui passaient sous le pont de Kiangse road vinrent en collision avec les piliers du pont et en endommagèrent trois.

***

Vers 6 h. du soir, le même jour, au coin de Nankin et Chinkiang road, un fil de trolley ayant cassé, le trafic fut interrompu un certain temps. Il n'y a pas eu d'accident.

***

Un bateau chargé de fer est venu vendredi, 29 Mars, en collision, dans Soochow Creek, avec un bateau venant en sens opposé. Dans la collision un chinois tomba à l'eau et se noya. On n'a pu retrouver le corps.

NOTRE FLOTTE

Notre croiseur l'*Alger* commandant Delzons, part aujourd'hui pour aller se mettre à la disposition du commandant du vaisseau amiral.

***

Le croiseur *d'Entrecasteaux*, battant pavillon de M. l'Amiral Perrin, est arrivé avant-hier dans la soirée à Woosung. M. Ratard, Consul Général de France, a été invité par M. l'amiral Perrin à déjeuner hier à bord et a passé l'après midi à Woosung.

Le *Bruix* et *l'Alger* ont suivi de près le navire amiral.

BONNES PRISES

Le sergent détective MacDonald de la police internationale a arrêté, dans la nuit du 24 courant, un chinois porteur de documents que l'on croit être les règlements d'une association de malfaiteurs. A la suite de cette arrestation un autre chinois a été appréhendé et il est probable que d'autres suivront.

***

Deux détectives de la concession internationale, ont avant-hier, 25 courant, arrêté une demi-douzaine de malfaiteurs connus. A la Cour Mixte où ils ont comparu ce matin, ils ont été condamnés à des peines variant de six à 18 mois de prison.

CONFERENCE

Aujourd'hui, 27 Mars, commenceront les travaux de la Conférence anglicane pour l'organisation d'une église indigène en Chine. Cinq évêques sont déjà arrivés pour prendre part à cette Conférence. Ce sont MM. Scott, du nord de la Chine ; Iliff, du Chantoung ; Price du Foukien ; Roots, de Hankeou et Motony du Tchekiang. Sont de plus attendus sous peu : les évêques Lander de Hongkong et Cassells de l'ouest de la Chine.

Chaque évêque est accompagné de deux pasteurs européens et deux indigènes.

DEPARTS

Sont partis hier, 26 Mars, par vapeur *Nera* des Messageries Maritimes :—

M. et Mme Cornillon et M. Brenier qui regagnent l'Indo-Chine;

Mme et M. Goyet qui vont habiter Canton comme nous l'avons annoncé;

Mme Lepetit qui va faire un séjour en France;

M. Raymond, sergent de la garde, qui part en congé;

M. Foley, frère du directeur des chemins de fer impériaux du nord de Chine, en route ponr l'Australie.

A tous nos meilleurs souhaits de bon voyage.

***

Nous apprenons le départ de Pékin, samedi 27 courant, de Mme Monaco et de son fils, qui rentrent en Italie, via Sibérie.

Mme Monaco était bien connu pour sa bonne grâce à Changhaï où elle a résidé plus d'un an, avant que son mari ne fût appelé à Pékin d'où il va revenir ces jours-ci.

***

M. E. Goyet de la maison Nabholz & Co, quitte notre ville aujourd'hui pour aller résider à Canton où l'appelle un nouvel emploi dans la maison Arnold Karberg & Co.

Notre sympathique résidant part, accompagné de sa femme et de ses deux enfants, par le *Nera*, à destination de Hongkong, où il restera quelques jours avant de rejoindre Canton.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent, lui et les siens.

DE PASSAGE

M. Lorin, ingénieur, inspecteur de la Compagnie française des tramways, est de nouveau parmi nous, de retour d'un voyage au Japon.

***

M. Fossion, qui était descendu ici, à l'hôtel des Colonies, part aujourd'hui par le *Wosong*, à destination de Moukden via Nioutchoueng.

Il sera de nouveau parmi nous dans trois semaines environ.

***

L'amiral Perrin, arrivé avec le *D'Entrecastaux* qui est à Ousong, est allé retenir des appartement à l'*Hôtel des Colonies*, où doit descendre aujourd'hui Mme Perrin qui arrive par le paquebot-poste.

***

M. A. W. Pontus, consul des Etats-Unis à Soateou, est de passage ici revenant de Washington. Il regagnera Soateou après un séjour de quelques semaines à Changhaï.

— M. de Nully, des douanes de Nankin, est de nouveau de passage en notre ville, en compagnie de sa femme et de sa fille.

— M. Orphenides, ingénieur du Tché-kiang, qui avait fait une apparition d'un jour à Changhaï, est reparti hier pour Hangtcheou. Il sera de retour dans deux ou trois jours.

***

S. A. la princesse Kuni et sa suite sont arrivées hier matin, 31 mars, par vapeur *Atouta Maru*. La princesse se rend en Europe par le même vapeur joindre le prince Kuni qui s'y trouve actuellement.

BAL COSTUME

Le bal costumé donné le samedi, 27 mars, par le Customs club fut de tous points réussi. Joliment décorée de fleurs et bambous et drapée de drapeaux de toutes nationalités, la salle avait le plus brillant aspect. Plus de trois cents personnes avaient répondu aux invitations et ce fut, jusqu'à une heure avancée, une animation et un entrain sans pareils.

Les costumes étaient, en général, très jolis. Hussards, tzigane, " summer girl " romaines, voisinaient avec les coolies wheel barrow, pompiers, sans oublier les classiques pierrots.

Tout le monde était d'accord pour louer la parfaite organisation de cette fête dont une partie de l'honneur revient à MM. Lloyd et Bryant qui se sont dépensés sans compter.

SOCIETE DE ST. ANDRE

A l'occasion de l'abandon par M. C. Mc. Bain de ses fonctions de trésorier de cette société qu'il remplissait depuis sept ans, les membres du comité, ont offert le 26 mars au soir, au Shanghai club, un dîner en son honneur. M. W. Smart, président de la société présidait, ayant à ses côtés M. M. Inglis, Brodie Clarke, John Prentice, Marshall et le colonel Bruce.

Une allocution a été prononcée par M. Smart, à l'issue de laquelle un fort joli souvenir fut offert à M. Mc Bain. Un concert improvisé clôtura cette fête toute cordiale, hommage pour M. Mc Bain de l'estime qui l'entoure.

NOTES FINANCIERES

Hier, 30 Mars 1909 a eu lieu la dixième assemblée annuelle des actionnaires de la. "Weihaiwei Land and Building Cy Ld" Les directeurs ont présenté la situation de la société au 31 Décembre 1908. 339.823 mows de terrain sont la propriété de la société, répartis en 5 lots. Le premier lot de 108,54 mow est dans "Narcissus Bay" et contient 5 immeubles. Le second de 64.821 mows est dans "Half Moon Bay" avec sept immeubles Les trois autres lots ne sont pas bâtis. M. Clark pour cause de départ a résigné ses fonctions au comité et M. Lavers se joint aux directeurs. M. Mac-Leod garde ses fonctions.

***

Aujourd'hui, 31 Mars, aura lieu la réunion des actionnaires de la société J Llewellyn et Cie. Le compte, qui sera soumis par les directeurs, présente une balance de crédit de $ 12,846.38 sur laquelle la répartition suivante sera proposée :— Payer un dividende de $ 7.20 par action, soit sur 1200 actions $ 8,640 ; passer $ 829,40 en écritures et reporter $ 3,376,98 sur le prochain exercice. Le comité des directeurs se compose de MM. Such, Mc Leod, W. Wrighton et Dr. Marshall.

***

L'Extraction totale des trois Mines de la *Chinese Engineering and Mining Co.* pour la semaine finissant le 20 mars, se monte à 27.048.07 tonnes et les ventes pendant la même période s'élèvent à 30.513,46 tonnes.

TRAMWAYS ET AGENTS CHINOIS

Pour la Nième fois, il serait peut-être utile de rappeler aux agents chinois, se rendant à leur poste de service, ou en venant, de ne pas se tenir sur les marchepieds des tramways.

Outre que cette façon de faire constitue pour eux-mêmes un danger réel sur lequel il nous est inutile d'insister, il s'en suit, pour les personnes qui désirent monter ou descendre de tramways, un encombrement qui est des plus désagréables, voire même dangereux.

Les conducteurs des tramways, aussi bien que les *Wattmen*, n'ont pas l'autorité nécessaire pour empêcher pareil état de choses : c'est de leurs supérieurs hiérarchiques que les agents doivent recevoir cette défense qui leur a pourt

tant déjà été réitérée souventes fois. Mais avec les Chinois surtout : *bis repetita placent*.

TONNEAUX D'ARROSAGE MUNICIPAUX

Les coulis qui sont juchés sur le siège de ces très utiles—en ces temps de rafales — appareils se font un malin plaisir pour quelques-uns, par inadvertance ou insouciance pour les autres, d'arroser congrûment les piétons européens ou chinois. Pour éviter que quelque *pédestrin* peu patient ne se laisse aller à quelque distribution de bois vert sur les épaules du malintentionné ou du maladroit, faute d'une autre sanction pratique qui puisse lui donner satisfaction de ce bain de pied inopiné, il serait peut-être plus simple que leurs supérieurs les avisassent d'avoir à s'assurer que personne n'est derrière l'arrosoir ou tout au moins d'avoir à avertir ceux qui s'y trouvent.

LES ASSASSINS DE L'AGENT CHINOIS EN COUR MIXTE INTERNATIONALE

Les quatre individus qui ont été arrêtés sous l'inculpation d'assassinat de l'agent indigène au moment du Nouvel An chinois, ont comparu hier matin 27 Mars à la Cour Mixte : M. Pao, magistrat chinois, et M. K. Schirmer, assesseur allemand, siègeaient. L'audition de huit témoins cités a donné l'évidence de la culpabilité des assassins, et les déclarations faites à la Cour impliquent chacun de ces quatre individus dans l'assassinat qui eut lieu.

En ce qui concerne l'un de ces malfaiteurs, il n'y a pas moins de cinq charges d'assassinat en différentes circonstances qui ont été apportées.

Il est entendu qu'il y aura lieu pour lui à une audience spéciale plus tard, lorsque le Magistrat de la Cité aura siégé pour examiner l'accusé qui en attendant est détenu dans la prison de la police internationale.

FONDS DE SECOURS POUR LES SINISTRES ITALLENS

Totaux précédents	Tls. 3,961.55
	et $24,719.36
Readers of the Chinese Christian Intelligencer	2.50
E. Zim Silk Filature	50
Yeng Soong Silk Filature	100
Tong Wa Zeang Silk Filature	25
Pow Wo Silk Filature	50
Kung Sun Silk Filature	25
Wah Cheong Silk Filature	49
Ee Chong Silk Filature	30
Heong Sing Silk Filature	30
Yue Cheong Silk Filature	50
Sung Mow Silk Filature	30
Tseang Sung Hong	20
Tung Yue Hong	5
Tah Sung Silk Filature	50
	$ 25,226.86
	et Tls. 3,961.55

CERCLE INTERNATIONAL D'ESCRIME

Jeudi soir, 25 Mars, ce fut au cercle d'escrime dans le *hall* du *Rowing Club*, une réunion des plus choisies de sportsmen et voire même de sportswomen: quelques gracieuses dames étant venues la rehausser de leur agréable présence. En dehors des membres du cercle, au grand complet, qui s'étaient faits un devoir d'y assister, il y avait aussi de nombreux invités.

IÈRE PARTIE

1 °—*Leçon d'escrime* par le professeur G. Denis et M. Hervy. Cette démonstration mécanique de l'art de l'escrimeur fut chaleureusement applaudie.

C'est M. Tucker, vice-président du Cercle, froide et fine lame dont nous nous souvenons les remarquables coups d'arrêt, lors de la soirée de novembre dernier, qui, cette fois-ci, dirige les assauts, dont M. le Dr. Fresson était arbitre la dernière fois.

2 °—*Assaut de fleuret* : par MM. Mac Leod et Severinus ; on put apprécier la valeur de ces deux tireurs en plusieurs passes d'armes des plus intéressantes.

3 ° *Assaut d'épée* par MM. Marcel Chapeaux et Xavier de Laforcade, nous eûmes encore là de longues phrases d'armes des plus remarquables.

4 ° *Assaut de fleuret* :par MM. Siffert et Schumpeter. Toujours aussi jeune, d'une ardeur impétueuse, M. le Consul général de Belgique attaque son partenaire avec vigueur et lui donne fort à faire. Du côté de M. Shumpeter jeu très vif et très élégant. Cet assaut, en même temps qu'il amusa fort les assistants, fut l'un des plus intéressants.

5 ° *Finale de la poule à l'épée*. L'enjeu est une superbe paire d'épées de combat. Aussi en dehors de la satisfaction d'être vainqueur, y a-t-il un attrait tout particulier à remporter la victoire : le côté pratique n'ayant jamais rien gâté.

Ce sont MM. Marcel Chapeaux et Mac Leod qui sont en présence, les partenaires semblent un peu nerveux. "Touché !" annonce très fortement M. Chapeaux. Les arbitres marquent.

" En garde, Messieurs, faites ! " Et le combat recommence, M. MacLéod semble un peu trop confiant.. ... il marche...trop car M. Chapeaux en profite et place un merveilleux coup d'arrêt en marche qui semble fortement impressionner son adversaire. M. Mac Léod accuse le coup.

M. Marcel Chapeaux est proclamé vainqueur et aux applaudissements de l'assistance, reçoit la paire d'épées, offerte par le dévoué président du Cercle, M. Siffert, Consul-Coyen de Changhai.

Nos plus sincères félicitations à notre intrépide compatriote pour lequel les sports semblent une véritable spécialité et dans la plupart desquels il excelle.

2ème PARTIE

6 ° *Assaut d'épée à pointe d'arrêt*. MM. Severinus et Marcel Chapeaux. Les deux tireurs tombent en garde, et, après quelques vigoureuses attaques, portées par M. Chapeaux, fort bien parées d'ailleurs par M. Shumpeter, l'aimable attaché militaire du Consulat austro-hongrois crie fortement : "touché !"...quelques gouttes de sang tachent de rouge la manche du bras droit. Une petite émotion secoue la salle. Toutefois il n'y a rien de grave et un léger pansement pare au plus urgent.

7 ° *Assaut de fleuret* : MM. Siffert et Hervy sont en présence. Nous pouvons admirer la vitesse étonnante de M. le Consul-général de Belgique qui n'exclut pas une précision vraiment extraordinaire. M. Hervy toutefois, par sa finesse de parade et la vivacité de ses répliques, ne manque pas à la riposte.

8 ° *Assaut d épée* par le professeur G. Denis et M. MacLéod. Assaut très calme. Nous relevons quelques fautes d'inexpérience dans le jeu de M. MacLéod qui, néanmoins, fait bonne figure, en face de la souplesse et de l'élégance du professeur G. Denis. M MacLéod, nous dit-on, est un néophyte : il promet cependant, car il a du coup d'œil et de la vivacité dans les réparties.

9 °.—*Assaut de sabre*.—Notre cœur d'artilleur frémit,—nous ne parlons pas du *flair* qu'illustra le général sénateur Mercier—au cliquetis des *lattes*. Jolie rencontre entre MM. Schumpeter et Severinus qui pratiquent la méthode italienne ; nous en restons un peu dépaysé, accoutumé que nous sommes à la méthode française : nous remarquons néanmoins plusieurs coups brillamment esquissés. Combat très bien mené de part et d'autre. M. Severinus ne semble nullement gêné de son léger accident de tout-à-l'heure.

10 ° *Finale de la poule au fleuret* par MM. Marcel Chapeaux et Shumpeter.

Notre intrépide compatriote semble pourtant légèrement fatigué, il faut se rendre compte qu'il a déjà beaucoup donné. Pourtant c'est encore lui qui mène le combat. Il exécute deux dégagements en quarte des plus opportuns, malheureusement la fatigue dut ne pas lui permettre de les faire dans la ligne, car il reçoit de son adversaire deux jolies ripostes, après parade de quarte : ces dernières assurent la victoire à M. Shumpeter.

***

La soirée s'est terminée par une partie musicale qui a dignement clôturé la fête.

Entendu à la sortie un horrible jeu de mots d'un de nos compatriotes pour lequel la langue anglaise n'a *que trop* ou *plus* de secrets.

"Le professeur Gaston Denis est le *fin cygne* (*fencing*) de la maison...! "

Nous nous en sommes écroulé dans un des confortables ricshaws de l'autre Denis (Fernand)...mais notre sommeil n'en fut pas troublé.

FOX.

Terrible accident à Woosung

Un terrible accident s'est produit à Woosung, dans la matinée de mardi, 23 mars, à bord du croiseur autrichien *Kaiserin Elisabeth*, commandant Herzberg. Le croiseur était parti lundi pour Ningpo, mais il dût s'arrêter à Woosung par suite du brouillard.

Une ancre fut mouillée mais durant la nuit, le temps devenant mauvais, la chaine d'ancre se rompit. Une autre ancre fut mouillée et le matin, le temps se calmant, le bateau fit route pour Ningho. Les bouches du Yangtze passées, le brouillard reparut, le bateau dut mouiller de nouveau, les feux furent baissés. Mais de nouveau la chaîne se rompit laissant le bateau momentanément à la dérive et une embarcation contenant 10 ou 12 hommes fut mise à l'eau pour tâcher de relever la chaîne et l'ancre.

Comme la mer était très dure le bateau roulait comme un œuf et fut finalement drossé contre le navire, et se renversa violement sur les hommes qui luttaient en nageant. Cinq des malheureux marins disparurent sous l'eau et se noyèrent, tandis que les autres, après une lutte terrible et de grandes difficultés purent être secourus et gagnèrent le navire.

Pendant ce temps le navire partait à la merci du vent et des flots. En dernier lieu des coups de canons furent tirés pour demander assistance : plus de trente coups partirent avant que les signaux n'eussent été vus.

Enfin le croiseur japonais *Otowa* arriva à toute vitesse pour prêter main forte au gros croiseur. Le capitaine Herzberg voyant que deux de ses ancres étaient venues et se rendant compte du danger qui menaçait son navire et augmentait de minute en minute, se décida à l'échouer sur un banc de boue: l'opération se fit sans aucun dommage pour le croiseur

Le bateau resta dans cette position usqu'au jour suivant et, quand le temps fut calmé il put, avec l'assistance de l'*Otawa* et d'autres bateaux regagner le large et arriva à Changhaï le 24 dans l'après-midi. Peudant le tir d'alarme un matelot fut blessé par le recul d'une pièce et fut transporté à l'hôpital où il reçut immédiatement les soins du Dr. Krieg. Son état est satisfaisant et il est hors de danger. Il est probable que le croiseur devra passer au Dock pour y subir une visite et se rendre compte des avaries.

***

Toutes sortes de versions ont couru sur ce terrible accident. On avait dit que le croiseur autrichien avait coulé un sampan, ceci est controuvé. Au moment où le croiseur se trouvait entre les deux bateaux-feu, à l'extrémité de Gough Island, il stoppa pour permettre de passer à un vapeur qui arrivait. A ce moment le mât de misaine d'une petite jonque qui venait contre le vent, vint heurter le croiseur et se brisa.

De plus il est dit que lorsque le croiseur vint s'échouer sur le banc de sable, il toucha assez pour que quatre hommes fussent précipités par dessus bord. Ils se noyèrent. Le cinquième fut projeté à la mer quand la chaloupe du croiseur fut jetée le long du bâtiment après la tentative de repêchage de l'ancre. Peu après le croiseur se redressait, tirait des coups de canon d'alarme et on sait le reste.

Chronique judiciaire

Cour Consulaire Française

Audience du 30 Mars 1909 10 hres matin.—*Président*: M. M. Feit.—*Assesseurs.—Greffier*: M. Gayot.

Affaire: O. Cainadan contre *Shanghai Graphic*, pris en la personne de son gérant M. Noyerie.

M. O. Cainadan se présente pour lui-même ; Me Cucherousset, secrétaire de Me d'Auxion de Ruffé a été désigné d'office par M. le Consul de France pour défendre M. Noyerie.

M. le Greffier appelle l'affaire. Immédiatement M. O. Cainadan déclare que: 1° d'une part le Président du Tribunal, M. M. Feit, étant en instance de départ, 2° d'autre part, M. Ratard Consul Général, ayant déjà eu à prononcer un jugement sur cette affaire, il serait peut-être préférable que l'affaire fut remise à une date ultérieure.

Me Cucherousset acquiescant, M. le Président déclare l'affaire remise à la plus prochaine audience.

L'audience est levée à 10 h. ½, sans entendre de plaidoieries.

FOX

Chronique Musicale

CONCERT DU TOWN-HALL

Le programme de dimanche passé, 28 Mars, avait tous les attraits même celui de la nouveauté. Pour la première fois la "Band"nous révéla, "Ma Patrie," le 3e Poème de Smetana et l'ouverture de Roussalan et Ludmila de Glinka.

La première partie du programme était consacrée à l'école Russe (bien que Tschaikowsky fasse partie de l'école allemande (on le regarde comme un Russe qui est compositeur et non comme un compositeur Russe) de même que Rubinstein qui, comme compositeur, est très discuté,

Rousslan et Ludmila, le chef-d'oeuvre de Glinka, occupe une place importante dans l histoire de la musique, Glinka caractérisa chacun des personnages par des mélodies populaires empuntées au lieu de leur naissance et distinctives de leur race. La musique ethnographique était née et le maître Rnsse avait, le premier, créé une école de musique réellement nationale fondée sur le chant populaire. Dargomijsky, Moussorgsky, Borodine Rimsky-Korsakoff, le suivirent dans cette voie et continuèrent son oeuvre.

En aucun pays la chanson nationale n'a cette variété d'accent, cette complète liberté de rythme poussée jusqu'au caprice, elle est tour à tour farouche et naïve, sombre et sentimentale. Les thèmes de l'oeuvre vocale populaire sont rarement construits sur la gamme européenne, l'emploi des modes grecs ont l'avantage de leur donner une saveur étrange, une physionomie caractéristique ainsi qu'une diversité d'allures fascinantes.

La deuxième partie du programme était consacrée à l'école Tchêque-Smetana et Dvorak

"Ma patrie" est une oeuvre magistrale inspirée de la légende, de l'histoire et de la beaurt naturelle de la Bohême.

C'est avec la "Fiancée vendue, "Libussa" et ce célèbre quatuor " De ma vie " ce que Smetana a écrit de plus grand et de plus beau. L'audition a été plus que satisfaisante, l'interprétation de " Ma patrie" vraiment surprenante quand on pense aux éléments disparates qui composent notre orchestre.

Pourquoi la saison prochaine n'inaugurerait-on pas des concerts historiques, séances consacrées aux grands musiciens, de Bach à Debussy, en passant par Beethoven, Schumann, Berlilioz, Wagner, Borodine, etc ?

G. F.

Chronique théâtrale

Troupe Hugh J. Ward

Young Mrs. Winthrop

Mrs. Winthrop......Melle. Celia Ghiloni
Douglas Winthrop.M. Reginald Wykeham
Constance Winthrop (sa femme) } Melle. Rose Musgrove
Buxton Scott un avocat ....M. Hugh J. Ward
Mrs. Dick Chetwyn (une dame du monde) ....Melle. Grace Palotta
Edith (sœur de Constance).........Melle. Ruby Baxter
Herbert ....M. Arthur Eldred
Dr. Melbanke ......M. William Beattie
John (domestique de M. Winthrop).M. H. H. Wallace

La scène se passe de nos jours dans le salon de M. Douglas Winthrop.

Au 1er acte, Mrs Whintrop, mère de M. Douglas Winthrop prépare une pour pée qui ira se joindre à bien d'autres et aux nombreux jouets déjà préparés pour la fête anniversaire du bébé du M. et Mme Douglas Winthrop.

Survient Douglas Winthrop, il parle avec sa mère de ses occupations commerciales qui le surmènent. Mme Winthrop saisit une occasion pour dire à son fils qu'il lui a semblé qu'il se détachait de sa femme, que peu à peu, la froideur envahissait le ménage : pourtant leur enfant devrait être entre eux le trait d'union naturel.

M. Winthrop ne contredit pas à la remarque de sa mère et déclare qu'il s'arrangera pour faire cesser cet état de choses qui pourrait compromettre irremédiablement son ménage.

Dans un entretien avec sa femme on se rend aisément compte de la profondeur du désespoir de cette dernière qui souffre en silence des infidélités de son mari, dissimulées sous des rendez-vous d'affaires. Elle fait semblant d'être dupe alors qu'elle ne comprend que trop la triste réalité. Elle commence pourtant à s'en lasser et lorsqu'une amie, femme du monde des plus superficielles et sur laquelle les affections n'ont pu encore prendre, vient pour l'emmener dans une soirée, elle la suit sans prendre même la peine de dire chez elle où elle va......

***

Au II acte, pendant la nuit du même jour, le bébé est tombé brusquement et très gravement malade, le médecin qui ne se dissimule pas le danger, fait mander d'urgence les parents.

Le père arrive, sa mère l'a envoyé chercher chez sa maîtresse, le docteur se précipite et l'appelle au chevet du pauvre petit moribond...Entre la jeune Mme Winthrop, qui ignore tout, elle revient de cette soirée où l'a emmenée son amie: c'est sa soeur, la chère aveugle Edith, qui l'informe de la maladie de son bébé...L'enfant meurt et le père qui avait l'intention, sur les conseils de sa mère, de revenir à de meilleurs procédés l'égard de sa femme, dit tragiquement: "the last tie is broken" le dernier lien est rompu.

***

A l'acte III, nous sommes quelques mois apr s: la situation des époux Winthrop s'est encore aggrav e et le mari déclare à sa femme qu'il vaut mieux qu'ils se séparent......Dominant sa souffrance, avec un aveugle dévouement pour cet homme, son mari, qu elle aime toujours, elle accepte tout de lui, même les plus durs sacrifices et, lorsque, partant en Amérique il lui demande à emporter le portrait en miniature de leur cher bébé, elle y consent encore......puis tombe évanouie anéantie par la douleur.

Cette scène a été supérieurement rendue par Melle Rose Musgrove: bien qu'entièrement muette pour elle car elle ne répond à son mari que par de douloureux monosyllabes que la souffance étouffe presque: la charmante artiste sut faire vibrer l'émotion parmi les spectateurs et tirer les larmes de beaucoup d'yeux.

***

Le IV Acte nous fait assister à une délicieuse scène entre la pauvre aveugle Edith et Herbert qui s'aiment, mais n'osent se l'avouer: Edith veut s'en aller, mais Herbert la retient toujours sous le prétexte de l'aiguille qu'elle lui a donnée à enfiler, et qui n'est jamais prête. Ils finissent par s'embrasser.

Du côté du ménage Winthrop, un avocat, Buxton Scott, vieil ami de la famille, doit procéder le jour même à la rédaction de l'acte de séparation des deux époux.

En une scène très finement et très spirituellement rendue par Hugh J. Ward qui fait le vieil avocat, les époux, au lieu de se séparer, se raccommodent. Pour y arriver, Buxton Scott, faisant semblant de se laisser aller à ses souvenirs, rappelle à chaque instant les différentes circonstances qui ont amené la connaissance, puis les fiançailles de Douglas et de Constance... Arrive la jeune aveugle, on lui apprend que Douglas est là, elle manifeste sa joie de son retour, fait déjà des projets..... ne sachant pas que les époux sont en présence pour se séparer définitivement.

Cette arrivée sert les vues de Buxton Scott qui ne cherche que la réunion des époux, toutefois il ne peut continuer, en présence de l'aveugle, la lecture de son acte, il dit aux époux Winthrop de façon à ce qu'Edith ne puisse l'entendre qu'il leur suffit de prendre connaissance de ce qui n a pas encore été lu, mais qu'en ce qui concerne le tombeau, et là il donne à ses paroles un sens général qui ne puisse faire comprendre à la pauvre aveugle la réalité de la situation il ne peut être partagé A l'évocation du souvenir de leur bébé chéri dont la tombe sera le seul lien qu'ils ne pourront briser, les malheureux parents sont en proie à une émotion indicible et tombent dans les bras l'un de l'autre.

***

Il faudrait féliciter chaque artiste en particulier, pour le cœur qu'il sut mettre en son rôle.

Melle Celia Ghiloni, Mrs. Winthrop fut une grand maman parfaite et meilleure mère encore dans les sages conseils qu'elle donne à son fils; elle mit dans ce personnage beaucoup de cette chaude affection que l'on rencontre chez la généralité des mères.

Nous avons vu M. Reginald Wykeham mieux interpréter d'autres rôles du répertoire de la troupe: on sent un peu trop chez lui le convenu du rôle joué.

Nous avons déjà fait l'éloge de Melle Rose Musgrove dans son rôle d'épouse dédaignée mais silencieuse: nous n'aurions jamais cru chez cette actrice à une aussi diverse facilité d'interprétation. Car pour qui la connut certain soir, récent encore, ballerine effrénée, et qui la vit mercredi soir, dans son noble rôle de femme douloureusement éprouvée, il faut la certitude de la vue pour croire qu'il s'agit de la même interprète.

M. Hugh J. Ward, *Buxton Scott*, fut lui-même en ce rôle de vieil ami de la famille qui sait si finement raccommoder les gens sans qu'ils s'en doutent; voici la seconde fois que nous voyons M. Hugh J. Ward dans un rôle de vieillard et il les a les deux fois, tenus à merveille. En raison de sa vivacité naturelle, de sa parole extrêmement rapide, ces personnages, où il est parfait, ne font qu'accentuer encore un talent d'une étendue si variée.

Melle Grace Palotta, dans le rôle d'une dame superficielle de la haute société, nous amusa réellement par la façon désinvolte avec laquelle elle change de mari...Et pourtant quelle profonde philosophie lorsqu'elle raconte son flirt et le renouveau d'amour avec son premier mari qui a déjà eu deux successeurs. La gracieuse artiste put en ce rôle nous prodiguer son rire et ce fut in lassablement que nous pûmes l'entendre et la voir.

Que dire de Melle Ruby Baxter dans le rôle d'*Edith*, la jeune aveugle, sœur de *Constance Winthrop*, lorsqu'on la vit quelques minutes après exécuter de si capiteuse façon le languide pas de Salomé. Ce dernier a fait oublier la pauvre petite jeune fille presque encore une fillette, aux étonnements virginaux et qui, tout au long de *Young Mrs. Winthrop* eut un rôle d'innocente amoureuse, dont elle sut s'acquitter à la perfection.

***

Ce n'était pas sans quelque impatience que l'on attendait à Changhai cette danse qui a fait courir l'Angleterre et l'Amérique et aussi Paris qui s'émeut pourtant plus difficilement sur ce genre de spectacle, parce que blasé en la matière.

Et ce n'est pas tant le côté macabre et affreusement sensuel de cette exhibition qui nous plongea dans l'impatience que, la curiosité de savoir comment s'en tirerait l'artiste à qui incomberait cette lourde tâche.

Nos compliments à Melle Ruby Baxter et pour son talent de ballerine et de mime et aussi pour ses formes sculpturales à rendre jalouse la Vénus Callipyge.

FOX

***

Très belle salle jeudi soir encore, pour la seconde de "Young Mrs. Winthrop" au Lyceum Theatre.

L'interprétation fut, comme la veille, en tous points excellente et le public sut marquer son entière satisfaction en saluant les principales scènes de vifs et prolongés applaudissements.

La danse de Salomé fut un nouveau succès pour Miss Baxter, en même temps qu'un véritable régal pour les yeux des spectateurs.

La mise en scène seule eut peut-être gagné à être un peu moins négligée et il nous a semblé qu'une plus grande profusion d'accessoires et de garnitures appropriées n'eût pas peu contribué à donner l'ensemble un cachet plus empreint de vérité. Les deux cadres accrochés au panneau du fond étaient, par contre, vraiment déplacés en ce milieu, bien qu'il nous ait été donné d'y reconnaître deux superbes eaux-fortes.

Le rideau ne s'en releva pas moins trois fois de suite et ce ne fut que justice pour l'impeccable artiste qu'est Miss Ruby Baxter.

***

Devant le succès sans précédent de sa troupe, M. Ward a décidé de prolonger son séjour qui continuera jusqu'au 7 Avril. Le répertoire étendu que possède la "compagnie" permettra, durant cette prolongation, de donner plusieurs pièces nouvelles et de rejouer plusieurs de celles déjà représentées. Parmi les nouvelles citons:

"Vivians Papas" comédie farce; un drame "The Prima Donna". et une farce "The Money Makers".

Le concert de M. Pullen qui devait avoir lieu le 2 avril a été reculé par suite d'arrangements pris avec M. Ward.

***

Il arrive parfois, dans un dîner, que les hors d'œuvre sont de beaucoup supérieurs aux plats de résistance. Ce fut e cas pour la représentation de "The Talk of the Town" qui était précédée d'un lever de rideau "The Vagabond", petit drame en un acte.

Le vagabond, c'est un miséreux, un vieux soldat qui, porté pour mort sur le champ de bataille, traîne depuis cette aventure une vie de presque mendigot. Au lever du rideau nous sommes dans l'atelier d'un jeune peintre amateur. Sa

fiancée arrive, ils flirtent assez pour expliquer leur situation respective et la fiancée, sous un prétexte quelconque, sort. Arrive le vagabond qui offre au peintre des tubes de couleur et des brosses. Le peintre refuse mais autorise le miséreux à se chauffer, il lui offre même quelque nourriture. A ce moment on entend dans la rue des fifres: c'est un régiment qui passe. Le vieux soldat se dresse, de sa canne salue un imaginaire drapeau puis, emporté par ses souvenirs,évoque en un récit haché et poignant, sa vie de soldat si bizarrement finie, sa femme et son enfant,une fillette, qu'il n'a jamais revus et, épuisé par cet effort, il tombe dans un fauteuil, à demi évanoui.

La jeune fille revient et, surprise de voir ce miséreux, demande des explications au fiancé qui lui dit que ce vagabond est un ancien soldat.

Ce mot ravive les souvenirs de la jeune fille qui raconte que son père est mort sur un champ de bataille, aussi sa vie avec une telle précision que le vagabond aux écoutes se reconnaît: c'est sa fille qui parle.

Celle-ci a aussi quelque pressentiment et s'adressant au vagabond elle lui dit: "Mon père s'appelait...Ne serait-ce pas votre nom ?" Non ! Non ! répond celui-ci, ne voulant pas lui, le vagabond, rentrer en trouble fête dans la vie de sa fille et, profitant d'un moment où les deux amoureux s'entretiennent il s'approche de sa fille, s'agenouille, baise le bas de sa robe et, chancelant, claudicant, il ouvre la porte et s'en retourne à la rue, à la misère...

C'est un petit drame genre théâtre Antoine, ce n'est rien et c'est prenant au possible. Bien des gens se mouchaient bruyamment quand le rideau tomba et, lorsque les specteurs se mouchent au théâtre c'est que les larmes ne sont pas loin.

M. Ward, le vagabond, fut presque parfait. Supérieurement grimé, assez loqueteux, il fut très émotionnant. Sa sortie, après la scène finale, fut d'un excellent artiste, d'un artiste qui sait son métier. Son succès fut grand et mérité. Miss Grace Palotta et M. Eldred furent aussi bien dans la note, simplement et sans efforts.

***

"The Talk of the Town" fut le plat de restaurant à prix fixe, après le hors d'œuvre de la grande maison. Ma plume se refuse péremptoirement à en tenter une quelconque analyse. Une comédie farce, disait le programme. Oh que farce ? C'est de la parade de foire, de la pitrerie, c'est tout et ce n'est rien.

Et qu'il est donc fâcheux de voir l'excellent artiste qu'est M. Ward s'employer à jouer semblable ineptie.Il y fut cependant très applaudi ainsi que le reste de la troupe et chacun sait qu'il est plus difficile de bien interpréter une mauvaise pièce qu'un ouvrage de valeur. Il faut donc les féliciter sans réserve.

" The Talk of the Town" fut, nous dit-on un grand succès londonien. Ceci, à mon avis ne prouve qu'une chose : c'est qu'à Londres on a une conception, assez spéciale du théâtre. Il est vrai que Londres a 4 millions et demi d'habitants, ce qui est suffisant pour expliquer tous les goûts et toutes les couleurs.

Et il était minuit et demi quand nous sortimes du théâtre. Misère de nous !

SAP.

***

A Social Highwaywan qui faisait les frais de la représentation de lundi soir est un échantillon du genre dénommé mélodrame, monstre cher aux âmes sensibles et aux amateurs d'émotion et, circonstance aggravante : c'est un mauvais mélodame.

Il s'agit d'un gentleman jouissant d'une haute situation mondaine qui, profitant de cette situation dévalise ses amis et connaissances des ors et pierreries qu'ils portent sur eux. En butte à la jalousie d'une femme, qui l'a découvert et va le faire pincer, ilest sauvé grâce à l'intervention de son domestique, lui aussi le contraire d'un brave homme. Ce domestique en effet connait, sur la femme jalouse, une ancienne histoire pas très jolie. Il en profite pour menacer la femme de tout dire si elle ne prend l'engagement de se taire. De peur elle prend cet engagement.

Le gentleman pickpocket ébauche une idylle avec une belle jeune fille, ils vont être heureux, quand ces vols répétés ayant fini par agacer les volés, leurs soupçons se portent vers un autre gentleman parfaitement innocent.

Celui-ci crie, tempête et, en fin de compte, le véritable coupable se découvre. L'idylle est brisée, rien ne va plus, mais il faut pourtant en finir. Or savez-vous comment ça finit ? Oh c'est bien simple. Dans le château où le filou est démasqué on fait des réparations, il y a des échafaudages, et vous devinez le reste.Un échafaudage s'écroule à point nommé sur le tête de l'amateur de bijoux qui en meurt, le pôvre !

Cette histoire comporte quatre actes. Elle pourrait parfaitement n'en comporter que trois, ou deux ou un, voire même pas du tout, et ce ne serait pas une grande perte pour l'art théatral, à mon avis.

Tout d'abord je prenais cette pièce pour un mauvais pastiche de *Raffles*, qui eut les honneurs de la traduction en français et fut jouée nombre de fois à Paris, au théâtre Réjane, je crois. La troupe Bandmann nous avait donné *Raffles* l'an dernier et il y a évidemment entre les deux ouvrages un lien de parenté. C'est le même thême, présenté autrement. Mais on me dit que *Raffles* est postérieur à *A Social Hyghwayman* et que, s'il y a pastiche, c'est au détriment de cette dernière pièce. Si cela est il faut avouer que la copie est meilleure que l'original, ce qui arrive plus fréquemment qu'on ne croit.

C'est à mon sens une erreur pour les troupes théatrales qui visitent notre ville de produire des pièces ayant des prétentions à donner de l'émotion. Nous ne sommes pas en Europe. Tout le monde a ici, plus ou moins le spleen, le "cafard" et la plupart des gens qui vont au théatre, y vont pour se distraire, se débarrasser des soucis quotidiens et non pour y pleurer. Jouez donc des comédies, des vaudevilles, voire même des farces, puisque farces il y a, mais laissez les mélos dans le fond de vos malles. Ils y sont si bien.

***

A l'inverse de la pièce, l'interprétation fut excellente. La troupe Ward ne comporte pas de doublures, tel artiste qui aujourd'hui a un rôle insignifiant est le premier sujet le lendemain: c'est ce qui explique le succès sans précèdent de cette tournée. M. Wykeham, le "social highwaymann" qui lundi menait la danse, fut parfait de bout en bout. A côté de lui, M. Ward le domestique dévoué, accentua encore son jeu sûr et distingué. Il fut Ward et ceci dispense des adjectifs accoutumés.

Miss Grace Palotta, qui me semble mal à l'aise dans les rôles de drame fut cependant suffisamment grinçante et jalouse. Miss Murgrove, amoureuse désillusionnée avait une silhouette bien élégante. A coté de ces artistes, Misses Ghiloni, Ruby Baxter ; MM. Ryott, Wallace, Greig, Beatty, Eldred et Knight, soutinrent vaillamment leur réputation.

Moins de monde dans la salle. Peut-être la troupe a-t-elle trop prolongé son séjour ? Après nous avoir donné les meilleures pièces de son répertoire elle nous sert maintenant le second choix. C'est à mon avis une faute. Il vaut toujours mieux partir sur un bon souvenir.

SAP.

***

La pièce qu'on a jouée mardi, "Brown's in Town", est de la belle et bonne farce qui a obtenu un grand succès de fou rire, pour ses scènes saugrenues et abracadabrantes, mais qui ne saurait mériter d'analyse en raison de son caractère même. On n'analyse pas une pîtrerie qui tire ses effets de l invaisemblance. Il y a là,du premier acte au troisième,une série de complications étourdissantes qui vont crescendo jusqu'à dépasser l'imagination.

C'est bien anglais comme humour. Des hommes ne sont pas les maris de leurs femmes et les femmes ne sont pas celles de leurs maris. Je vous dis que c'est inimaginable.

En tout cas, l'interprétation fut excellente et racheta par le mouvement, la vivacité, le geste, tout ce que la pièce avait d'absurde et d'irréel.

Ward, en négresse, fut des plus hilarants. Les autres personnages soutinrent brillamment leur rôle.

Correspondance

La Rédaction décline toute responsabilité en ce qui concerne tout ce qui paraît sous cette rubrique :

Monsieur le directeur,

C'est avec quelque surprise que je vois dans vos colonnes l'ouverture d'une souscription pour l'œuvre allemande de l'Université et du "Tong-chee hospital." Ceci pour honorer la mémoire du tegretté Dr. Paulun.

Le Dr. Paulun fut un bon médecin et un brave homme: c'est entendu.

Il fut en outre un des grands propriétaires de terrains sur la concession française, et contribua à y amener nombre de ses compatriotes, pour cela notre Conseil Municipal a donné son nom à une avenue, c'est parfait.

Mais que sur le prétexte d'honorer sa mémoire quelques notables Français patronnent une œuvre de pure politique allemande ; je ne comprends plus.

A l'heure actuelle, les nations Européennes s'accordent à penser que le meilleur moyen de pénétration en Chine et le plus sûr instrument d'influence consiste dans la création d'hôpitaux et d'Ecoles d'instruction médicale. Vous l'avez vous-même démontré dans une série d'articles récents.

Le Tong-chee hospital, et l'Université allemande ont actuellement besoin de 30 mille taëls pour devenir propriétaires de leurs terrains et le nom du Dr Paulun n'est là que comme prétexte à une nouvelle souscription.

Si nos compatriotes sont d'humeur généreuse, les œuvres d'influence Française en Chine ne manquent pas: Universités créées par le gouvernement, hôpitaux, missionnaires, mission laïque s'ouvrent à eux qui, toutes avec des nuances différentes, poursuivent un même but: la diffusion de notre nom et de notre influence.

Veuillez agréer, M. le directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

Un Lecteur

***

Monsieur le Rédacteur,

Au sujet de l'article paru dans votre journal du 27, Mars, concernant l'hôpital *Tong Chee*, je me permets de porter à la connaissance du public les faits suivants.

L'hôpital *Tong Chee* fut créé par feu le Dr. Paulun, de ses propres moyens, dans un but tout à fait humanitaire. La souscription actuelle a uniquement pour but d'assurer la continuation de cette oeuvre charitable contrairement a ce que feraient supposer certains bruits à tendance pernicieuse. L'hôpital n'a aucun rapport financier avec l'école de médecine allemande, qui est une institution absolument séparée. Les amis du Dr. Paulun, qui n'ont eu d'autre but que de perpétuer sa mémoire, ne peuvent que regretter, dans une question purement humanitaire et charitable, l'immixtion de questions politiques qu'il n'a jamais été dans l'esprit de personne d'agiter.

En vous priant, Monsieur le Rédacteur, de me faire l'honneur d'insérer cette lettre dans votre estimé journal, veuillez agréer l'assurance de ma parfaite considération.

C. Floeck.

Nouvelles diverses

ECHO DU SINISTRE DE MESSINE

Le *Petit Parisien* annonce que le gouvernement français vient d'être avisé qu'on a retrouvé, dans les ruines de Messine, le cadavre de notre consul, M. de Pommayrac, ainsi que le coffre-fort et les archives du consulat.

S. EXC. TANG-CHAO-YI A PARIS

S. Exc. Tang-Chao-Yi, haut commissaire impérial, envoyé en Europe par le gouvernement chinois pour y faire une enquête sur l'organisation financière et administrative des grands Etats, vient d'arriver à Paris, le 12 février. Il est accompagné de douze attachés, qui partiront de Paris très prochainement et par groupes pour Bruxelles, Berlin, Vienne et Rome, afin de poursuivre parallèlement leurs études dans ces différentes villes.

Revue diplomatique

L'EXPLOSION D'HANKEOU

Notre confrère le *Hankow Daily News* donne des renseignements sur l'explosion de chaudière qui s'est produite le 25 courant à Hankeou sur le vapeur *Lee Han* comme nous l'avons rapporté. L'explosion aurait été occasionnée par le manque d'eau dans la chaudière. Trente-cinq chinois ont été tués. L'accident, s'il s'était produit plus tard, aurait certainement fait beaucoup plus de victimes, le bateau devant emmener 100 à 150 personnes. Le bateau est complétement détruit et a presque été mis en miettes.

LE ROI DES BELGES ET LES CHEMINS DE FER CHINOIS

Dans son entrevue avec M. Fallières le roi Léopold a assez longuement entretenu le président de la République de la construction des chemins de fer en Chine. D'importants établissements financiers de Belgique et de France sont intéressés dans la construction d'un chemin de fer au Céleste Empire, loin d'être achevée d'ailleurs, mais qui vient d'être racheté par l'Etat chinois désirant désormais conserver un contrôle souverain sur toutes les lignes qui desserviront son territoire.

Le roi des Belges qui est, du reste, personnellemeet intéressé dans cette grosse affaire, a conçu un plan financier ingénieux pour sauvegarder les intérêts engagés ; mais le plan, pour réussir, a besoin de l'action diplomatique française. - *Presse coloniale*

NOTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

M. Marcel Feit, notre consul suppléant, est transféré à Hankeou pour y remplir les fonctions de Consul de France, par intérim, en l'absence de M. Doire qui rentre en congé.

Le départ de M. Feit, qui aura lieu jeudi prochain, sera certainement regretté de tous.

Bien qu'il ait été pendant quatre ans le bras droit de M. Ratard, M. Feit s'est fait remarquer par une manière toute différente de celle de son chef hiérarchique.

Esprit large et ouvert, très maître de lui-même, il a su allier le tact et la mesure a la fermeté et à la persévérance, sachant composer au besoin, dans l'intérêt supérieur de la paix de la Communauté. Car nul n'ignore dans quelles traverses difficiles nous sommes depuis quelque temps.

Le meilleur eloge que nous puissions faire de lui c'est de rappeler l'épithète que lui décerna Me Berthoz, en qualité de président du Conseil d'Administration Municipale, dans son discours du 14 Juillet 1908, lorsqu'il l'appela, aux applaudissements de tous, "M. Feit le Bien-Aimé".

M. Feit en était alors à son second interim de Consul général à Changhaï, et lorsque M. Ratard arriva pour reprendre son poste, il put avoir, en lui passant la main, un moment d'orgueil intime, en constatant que tout dans la Concession, allait aussi bien que possible.

Nous ne croyons pas nous aventurer en disant que M. Feit est un diplomate d'avenir, car il a en plus de beaucoup d'autres, ces deux qualités essentielles : la bonté et la maîtrise de lui-même. N'est-ce pas encore là la meilleure forme d'arrivisme ?

A. M.

***

M. C. von Holck qui est arrivé à Bangkok au commencement de Mars est le premier consul danois accrédité au Siam.

Auparavant ce poste était rempli par un agent consulaire qui n'était pas danois. Les intérêts de ce pays avaient été confiés depuis quelques années à la Légation russe.

Le nouveau consul danois a l'avantage, d'avoir déjà passé quelques années au Siam. Il a été capitaine, puis ensuite major dans l'infanterie de la Marine Royale dépendant du Ministère de la Marine; il quitta le service en 1904, après six ans environ.

Mme von Holck qui accompagne aujourd'hui son mari est aussi déjà venue au Siam, lors du premier séjour de son mari. Ils sont descendus à l'hôtel Oriental mais doivent, sous peu, s'installer dans la maison de M. Y. S. Smyth.

***

M. J. Van Haute précédemment chargé d'affaires de la Belgique, qui est allé à Manille comme Consul, a la place M. Frere assumant lui-même le poste de Ministre plénipotentiaire résidant, est encore de passage à Bangkok, mais il n'y séjournera que quelques semaines.

***

M. le comte de Vinci, ministre d'Italie, devant être rentré à Pékin le 29 courant, M. Monaco, chargé d'affaires par intérim, réintègrera son poste de consul général à Changhaï sous peu.

A son retour, M. Faraone, consul onoraire ici, rentera en Italie.

ENTREPRISES MEDICALES EN CHINE

Un appel à la nation au sujet de l'enseignement médical et autres questions d'éducation en Chine est en cours.

La somme de £.: 100.000 est le montant des fonds demandés par le comité du *China Emergency Appeal Fund*: il fait cet appel " sans bruit en raison des intérêts en jeu qui sont grands, urgents et mondiaux."

Le premier besoin, et le plus pressant, de la Chine est celui d'un Comité d'Etat pour les collèges médicaux où les étudiants chinois, qui se préparent à pratiquer la médecine dans le monde pourront recevoir un enseignement scientifique.

Il est aujourd'hui reconnu qu'un effort combiné devra être fait pour arriver à établir quatre écoles de médecine qui agiront en commun avec les hôpitaux des Missions. A titre provisoire, il est proposé de faire en ce but un appel de fonds de £.: 40.000.

Une rénovation en faveur de l'éducation est, au plus haut point, manifeste en Chine et le comité demande £.: 40.000 pour :

1°—Réunion des écoles normales et du collèges d'enseignement pour professeurs chinois.

2°—Réunion des collèges théologiques pour enseignement aux pasteurs et prédicateurs chinois.

3°—hôtels correspondants à ces établissements ci-dessus désignés.

Il est aussi proposé de répondre à l'augmentation constante des demandes en faveur de la littérature occidentale en obtenant £.: 20.000, destinées à aider les sociétés propageant déjà cette littérature en Chine et à pourvoir aux traductions d'œuvres choisies de cette littérature occidentale, à leur distribution parmi les mandarins et la classe chinoise lettrée. Cette somme pourrait aider aussi à la traduction de livres de médecine approuvés par les autorités compétentes.

UNE COMPAGNIE EXTREME-ORIENTALE DE FABRICATION DE GLACES

Le *Tokio Asahi* publie un rapport pessimiste au sujet de la situation de la *Oriental Glass Mannfacturing Company* d'Osaka.

Cette compagnie, qui s'est adjoint un capital étranger, associé aux capitaux japonais, a été fondée en Février 1907 ; elle a un capital versé de 1.500.000 yen à côté d'un emprunt fait aux étrangers de 500.000. yen fait en Mars dernier.

En conséquenc- d'erreurs de la direction la compagnie se trouve actuellement dans une situation des plus difficiles.

Sur le capital, une somme de 1.150.000 yen a été employé en terrains, constructions, fours et outillage en dehors du 200.000 yen dont on s'est servi pour organiser d'affaire.

De forts appointements aux employés ont rendu les affaires non rénumératives puisque les dépenses ont été de plus de 30 à 40 % plus élevées qu'on ne s'y attendait.

Il en est résulté que la Compagnie a subi une perte de 450.000 yen et ne possède plus à présent que 100.000 yen de capital flottant qui ne peut pas être employé au règlement des engagements. En l'état de complète mésintelligence entre les directeurs étrangers et les techniciens japonais il est absolument impossible d établir aucune mesure qui puisse règler la situation tant qu'il n'y aura pas d'espoir d'amélioration.

Dans ces circonstances un conseil du bureau des directeurs a été tenu à Tokio depuis plusieurs jours déjà auquel assistèrent le baron Shibusawa, NM. Okura, Murai, Loonen et autres et la conclusion qui s'impose pour les directeurs fut de terminer l'affaire, La décision étant parvenue la plupart des employés furent licenciés. Cependant la publication de la dissolution n'est pas encore faite jusqu'à terminaison des mesures préparatoires.

D'après cela, le bruit qui court au sujet de la dissolution actuelle de l'affaire serait controuvé. On dit que cette rumeur a été mise en circulation dans le but de porter atteinte au crédit, par des fonctionnaires intéressés au mauvais résultat des affaires de la compagnie.

COREE

LA CULTURE DE LA BETTERAVE

La consommation du sucre en Corée s'est élevée, en 1907, à 386 762 dollars ; on escompte le jour prochain où ce pays deviendra lui-même exportateur de sucre, étant donné le développement que semble devoir y prendre la culture de la betterave.

Les principales expériences, relatives à cette culture, ont été effectuées à la ferme-modèle du gouvernement coréen, à Suwon, près de Séoul, établissement fondé sous l'influence du protectorat japonais. Les résultats obtenus montrent que la Corée, dont l'industrie agricole consiste actuellement surtout dans la culture du riz, peut être un pays où la culture des betteraves serait une exploitation de bon rendement

La superficie des terres consacrées à la culture des betteraves à la ferme-modèle de Suwon s'élevait en 1907 à 11.045 acres d'un sol sablonneux jusqu alors peu fertile. Cette étendue de terrain a été partagée en deux parts, dont l'une fut nourrie avec des engrais, l'autre non fumée, et couvrant respectivement 7.5:3 et 3.454 acres. Le rendement moyen a été le suivant, par acre : 3.063 livres anglaises de betteraves pour les terres fumées et 1.835 livres pour les terres non fumées.

Il est vrai que la température pendant la saison de 1907, a été très sèche, comparativement à celle des périodes correspondantes des années antérieures, et que le rendement véritable ne saurait être déterminé que par des expériences portant sur plusieurs années consécutives.

Le résultat des analyses de betteraves cultivées à Toksum, à la demande des autorités de la ferme modèle d'horticulture, et à Hwangju (province de Hwang-hai), a été le suivant :

Fermes	Poids moyen de la betterave	Pourcentage de sucre brut
—	—	—
	(Livres anglaises)	
Hwangju, A...	0.659	19 265
Hwangju, B...	0.375	19 807
Toksum	0.793	12 442

Ces chiffres montrent que si la richesse saccharine des betteraves cultivées à Toksum est relativement faible, les résultats obtenus à Hwangju peuvent. du moins, soutenir avantageusement la comparaison avec les pourcentages accusés dans les pays europeens producteurs de betteraves à sucre.

***

ORIENTAL DEVELOPMENT COMPANY

La compagnie de colonisation en Corée, subventionnée par le gouvernement du Japon et connue sous le nom de Oriental Developement Cy a inauguré sa période active. Les travailleurs des champs sont choisis parmi les émigrants du Japon qui sont pris dans les diverses préfectures jusqu'à concurrence de 100 ou 150 par chaque préfecture. Ces émigrants bénéficieront de la protection prévue dans les règlements de la Compagnie. L'étendue totale des terrains affermés qui seront exploités par la Compagnie sont de 9.700 *cho*, une grande partie est située à Taiku et ses environs, le reste à Pyongyang et dans les régions suburbaines.

Ces pays deviendront d'ici peu un centre d'agriculture, lorsque la Compagnie y aura organisé ses services.

Taiku et les districts des environs ont récemment progressé d'extraordinaire façon, la population qui n'était que de 450 familles en 1905, et 750 en 1907 sont arrivées aujourd'hui au chiffre de plus de 1100. Le prix du terrain a aussi augmenté.

L'ESSOR INDUSTRIEL JAPONAIS

D'après les journaux japonais, le Gouvernement du Japon aurait méconnu, jusqu'ici, l importance des petites industries et par conséquent négligé de les encourager. Pour modifier cette manière de voir, le gouvernement a décidé d'importer les espèces de machines les moins couteuses, telles que : machines à arrondir le coton et la soie, machines servant à la fabrication du papier, des articles en papier, du verre, des objets en métal et porcelaine. Ces machines peuvent être mises à la disposition des usines de seconde catégorie, lesquelles seront affermées aux producteurs. M. Shoji, tres compétent en la matière, a quitté tout récemment le Japon pour l'Europe, en vue de faire l'acquisition de machines de ce genre, qui seront ensuite prêtées pour deux ou trois ans, gratuitement, à des industriels expérimentés, jouissant de beaucoup de considération et bien placés pour faire comprendre au public l'intérêt qu'il y aurait à employer ces appareils. Pour soutenir ce projet, on fait remarquer que les salaires ont considérablement augmenté au Japon et sont en passe d'augmenter encore, et que les industriels doivent profiter des conditions avantageuses que procure le travail

mécanique pour protéger la production nationale contre la fabrication de l'Europe et de l'Amérique qui s'effectue à l'aide de machines. A l'appui de cette thèse, on cite un exemple typique : la vente d'une imitation de papier japonais fabriqué en Allemagne et qui s'implante rapidement sur le marché au détriment du papier de Tesor ou de Mino. Les raisons de ce succès résident dans la qualité supérieure et le bas prix de l'article, qui est fabriqué avec les derniers procédés de la science.

Comme mesure susceptible d'encourager l'industrie au Japon, il a été décidé de permettre aux industriels japonais de tenter aux frais du gouvernement la fabrication de produits étrangers pour faire échec à l'importation de marchandises étrangères.

D'autre part, il paraîtrait que des résultats satisfaisants auraient été déjà obtenus, à la suite des mesures prises pour perfectionner le travail et la main-d'oeuvre.

LE SYNDICAT DE PEKIN

La réunion des actionnaires du Shansi du syndicat de Pékin qui avait été ajournée, a été tenue à l'hôtel de Canon Street à Londres le 10 mars: on examinait la question de l'unification du capital.

M. de Beaufort, parlant au nom de ses amis hollandais et M. Oury qui représente les porteurs d'actions belges et français, déclare qu'ils ont les instructions nécessaires pour voter contre le plan d'unification tel qu'il est actuellement envisagé. Il exprime ses regrets de ce que M. Torr ait cru devoir combattre un amendement à la réunion précédente, limitant les opérations du syndicat au Honan et au Schansi et que le président ait déclaré qu'il ne pouvait pas apporter son appui à cet amendement. C'est une des raisons pour lesquelles une grande partie des porteurs d'actions du Shansi vote actuellement contre la résolution d'unification.

Le capital du Shansi fut levé en 1900 pour ne mettre en valeur que deux concessions qui étaient apportées au syndicat par les porteurs d'actions ordires et différées : ils devaient en retour toucher 50 % des profits. Mais avec ce qui s'est produit, les £ 1.250.000 de capital du Shansi sont arrivées au même rang d'égalité que leurs £ 40.000 de capital initial. L'unification proposée tendrait à consacrer cet état de choses : cela serait très bien si les opérations devaient se borner aux deux concessions, mais il n'en est pas ainsi.

En présence des divergences d'opinions qui se sont fait jour entre MM. de Beaufort, Oury et leurs mandants d'une part, et d'autre part, M. Carl Meyer qui propose l'unification, secondé par M. George Jameson, et M. H. J. Torr qui, tout en demandant l'unification, y propose un amendement, le Président met aux voix, M. Oury demande qu'il soit procédé au vote : l'Assemblée se prononce en faveur de la résolution, avec l'amendement de M. Torr, par 594.611 votes pour et 215 771 contre. Cela donne un total de 810.388 suffrages exprimés : il manque environ 13.000 suffrages pour arriver aux trois-quarts des voix de majorité prévus par les statuts.

COMMERCE DE BETAIL AVEC LES PHILIPPINES

Après avoir passé une semaine à Changhaï dans le but d'acheter 300 têtes de bétail pour le compte du gouvernement des Philippines, M. David MacKibbin, médecin vétérinaire, a quitté notre ville samedi pour Tchéfou. Il va s'assurer s'il ne trouvera pas dans ce port du Nord de meilleures conditions pour réussir son chargement de bestiaux.

Cette recherche infructueuse, a-t-il dit, juste avant son départ prouve la rareté du bétail et le fait que les prix sont ici un peu plus haut que ceux qui se sont établis dans les autres villes possèdant un port maritime

"Le commerce du bétail en Extrême-Orient, spécialement aux Philippines, subit une complète révolution" a dit M. MacKiblin, pour expliquer son envoi ici par la direction de l'Agriculture de Manille.

Il règne, sur les bestiaux, dans les îles du Sud un malaise qui ne laisse pas aux indigènes suffisamment de provisions et qui affecte jusqu'à leurs champs. La peste bovine, le suros, des affections des pieds et de la bouche ont produit de grands ravages, détruisant un fut nombre d'animaux au point de nous mettre dans la nécessité de recourir au marché de la Chine pour parer aux vides qui s'est produit dans nos îles parmi le bétail.

"L'espèce bovine que je recherche droit avoir des produits solides, trapus, pesant dans 900 livres par tête.

Il les faut bien portants sans tares. Ils sont destinés à fournir de sérum pour les laboratoires du gouvernement, nécessaire à combattre les fléaux qui ont devasté nos troupeaux."

Avant de venir à Changhaï, M. Mac Kibbin s'était arrêté à Hongkong : il déclare qu'il y constata les mêmes tares qu'aux Philippines parmi le bétail : ce dernier port est plus ou moins contaminé de peste bovine ou d'affections des pieds et de la bouche. En dépit de cet état de choses cependant les marchands de bestiaux de Hongkong envoient environ 1200 têtes de bétail par mois pour la boucherie.

Ce bétail, lors de son arrivée à Manille, est soigneusement examiné par les employés du Gouvernement ; il doit n'avoir aucune tare contre le but pour lequel il est destiné : il est d'ailleurs immédiatement séparé et expédié dans les provinces après avoir subi une sévère quarantaine.

Une des principales raisons, données par MacKibbin de son envoi dans le Chine du Nord dans le but de se procurer du bétail, provient de ce qu'à Saïgon, les autorités françaises ont interdit l'exportation du bétail: or, c'était de cette ville que venait la majorité des bœufs importés aux Philippines. Le gouvernement de l'Indochine a craint, s'il ne faisait pas cette interdiction que l'Annam n'en vint à se trouver bientôt dans la même situation que les Philippines ; le haut prix, offert pour le bétail, poussait les indigènes à vendre leurs bêtes sans se soucier de l'avenir de leurs propres intérêts.

C'est ainsi que les Philippines eurent recours à Changhaï et aux ports de la Chine du Nord.

"Il y a quelques années une situation semblable règnait ici, continue M. MacKibbin, et comme les chargements de bétail quittaient Changhaï pour Manille les uns après les autres au détriment des fermiers chinois locaux, un décret impérial fut mis en vigueur interdisant qu'il y ait plus de 1960 bœufs qui quittassent par mer chaque année Changhaï à destination d'autres pays." Malgré que ce décret puisse faire oppostion au service vétérinaire du Gouvernement des Philippines, M. MacKibbin, qui n'a guère besoin que de 300 têtes pour produire du sérum, s'est trouvé dans l'impossibilité de pouvoir se procurer le nombre d'animaux dont il avait besoin sans avoir recours aux contrées environnantes.

Un nombre limité de bœufs sont destinés à la boucherie à Changhaï quotidiennement, ajoute M. MacKibbin, et la fourniture locale faite par les fermiers pour la ville est d'une, deux ou trois têtes par jour, juste égale à la demande. De cette façon le prix local de la viande de bœuf, de 7 ½ à 8 cents par livre, est quelque peu plus élevé que dans les autres ports, portant le prix d'un aminal de 900 livres à environ 70 dollars, à peu près 10 dollars de plus que pour les animaux vendus ailleurs.

Si M. Mac Kibbin peut réussir à se procurer ses 300 têtes de bétail à Tchefou, il a l'intention d'affréter un navire pour emmener l'entier chargement à Manille. S'il se heurte à un insuccès il continuera son voyage plus loin au Nord, même jusqu'en Mandchourie. A son retour à Manille, il fera un rapport sur l'état du marché des bestiaux dans les différents ports visités: à toutes indications, il mentionnera probablement que Changhaï n'est guère favorable pour l'achat du bétail, du moins en ce qui concerne le commerce en gros.

MANDCHOURIE

Nous continuons à traduire de notre confrère *The Manshu Nichinichi Shimbun* les intéressantes nouvelles suivantes, venues par le dernier courrier :

LE CHEMIN DE FER KIRIN-TCHANGTCHUN.

Le Gouvernement de Péking impatient de voir se commencer le plus tôt possible les travaux sur la ligne projetée Kirin-Tchangtchun aurait fait part à la South Manchurian Railway Co. de son désir d'en terminer avec les discussions au sujet de l'emprunt, actuellement encore restées en suspens, par suite de la maladie du délégué chinois.

NOUVEAU CONSUL AMERICAIN A NEWCHANG

M. F. D. Fischer, Consul américain à Newtchang, a passé le service du con-

sulat de Harbin à son successeur, M. R. S. Greene, et a quitté Harbin pour son nouveau poste par viâ Pékin.

AUGMENTATION DES REVENUS DOUANIERS A DAIREN

Les revenus des Douanes impériales Maritimes Chinoises à Dairen pour la dernière année (1908) seraient, dit-on, de Tls. : 520.000 contre Tls. : 125.000 pour le dernier semestre, date à laquelle elles furent établies en Juillet 1907.

CHANGEMENTS DANS LES CENTRES COMMERCIAUX DU SUD-MANDCHOURIEN

En même temps que se développent les chemins de fer en Mandchourie les centres commerçiaux se déplacent. Tous les marchés, situés sur les fleuves, y compris le plus florissant Tung-kiang-kou où des milliers de bateaux de rivière se donnaient rendez-vous et par où des millions de *Kokus* de grains passent d'une année à l'autre,ont vu bien se diminuer leur importance antérieure. D'autre part, Tchangtchun, dont l'importance, comme marché de grains, n'était qu'à la troisième place, s'est élevée à la plus haute place en un court espace de temps.Parmi les autres centres qui ont suivi cet accroissement, il faut compter Kaïyuan, Sou-ping-chieh et Kungchuling. Beaucoup de commerce qui longtemps se dirigea vers Tiehling s'est porté sur Kaiyuan la ville rivale.

FUTUR ITINERAIRE DE L'AMIRAL TRUPPEL

S. E. l'Amiral Truppel gouverneur général de Kiaotcheou doit, dit-on, arriver à Dairen le 7 Avril par un courrier de la *Hamburg Amerika Linie*, très probablement l'*Admiral von Tirpitz*, en raison de l'absence de l'Escadre Allemande d'Extrême-Orient qui fait une croisière dans les eaux de Samoa.

La suite de l'amiral, y compris Mme Truppel et deux enfants, accompagnés par deux jeunes dames, suivies d'une femme de chambre, s'arrêtera un jour à Port Arthur pour visiter la ville. Elle y attendra l'express qui doit quitter Dairen pour le Nord, vendredi,et passera un jour s'il y a possibilité à Moukden pour y visiter les points curieux.

Ces voyageurs de distinction partiront d'Harbin pour l'Europe le 13 Avril.

FONCTIONNAIRE DE LA S. M. R. CO. DÉCORÉ PAR LE CZAR

M. S. Hori, superintendant du Service des Bâtiments, à la compagnie du Chemin de fer Sud Mandchourien, a été autorisé à accepter et à porter la seconde classe de l'Ordre de Stanislas que le Czar vient de lui conférer

PRODUCTION DE LAIT AVEC LES HARICOTS

Un Japonais vient d'inventer un moyen pour produire du lait avec les haricots, ce produit est aussi agréable au palais que le lait de vache. On annonce qu'une compagnie vient de se monter au capital de *yen* 500.000 pour en exploiter les brevets.

AUGMENTATION DE L'EXPORTATION DES CÉRÉALES AUTRES QUE LES HARICOTS

L'exportation des céréales autres que les haricots blancs, comme haricots rouges, *kaoliang*, millet, etc semblent prendre une plus grande activité. Depuis le commencement de ce mois, les ventes journalières, sur les wharfs de Dairen pour ces articles, ont plus que triplé, comparativement à celles du mois dernier, d'autre part les arrivées de l'intérieur se sont accrues en conséquence.

SEL EXPÉDIÉ DE YINGKOW A KIRIN

Yingkow a expédié à Kirin en Février dernier 3.320 tonnes de sel. Le chargement, pour lequel une augmentation graduelle se produit, atteindrait, dit-on, 200 tonnes par jour, représentant environ 18% des marchandises qui sont actuellement reçues à la station de Yingkow. Cette ville est tout en mouvement depuis la réouverture du fleuve à la navigation libre de glace.

Le sel est d'abord concentré à Erh-tao-Kou, à environ 7 milles de Yingkow par les agents du Monopole du sel de Kirin; on le réunit ensuite de toutes les côtes environnantes,à l'aide de voitures et de jonques, puis de là il est transporté aux stations de chemin de fer par des centaines de charrettes.

PROJET DE LIGNE ENTRE DAIREN ET LAOHUTAN

Il est question de construire une ligne, à voie légère, entre Dairen et Laohutan qui aurait environ 3 milles vers le Sud-Est. Le bruit en a transpiré peu à peu pour plusieurs résidants entreprenants, qui ont l'intention d'utiliser cette ligne au transport du poisson de Lao-hu-tan à Dairen.

SERVICE BI-HEBDOMADAIRE ENTRE DAIREN ET CHANGHAI

Il vient d'être décidé par la Compagnie du chemin de fer Sud-Mandchourien que le *Saïko Maru*, frère bien connu du *Kobé Maru*,serait affecté, à dater du mois prochain, ou au plus tard du mois de Mai, à la ligne Dairen-Changhaï de façon que le service aura lieu deux fois par semaine au lieu d'une fois.

***

CHANGEMENT DE LA GARNISON JAPONAISE

La 10ème Division, en garnison en Mandchourie, sera relevée par la 11ème Division en Novembre prochain.

OUVERTURE DU PORT DANS KABAFUTO

La loi autorisant l'ouverture du port d'Odomari (Kolsakow) sur la côte Sud de Kabasuto (île Saghalien) au commerce international a passé dans les deux Chambres.

VISITES SANITAIRES

Le Bureau de la Marine du Gouvernement du Kouantoung a récemment notifié aux parties intéressées qu'elle enverrait chaque matin à 10 hres quelques fonctionnaires visiter les batiments mouillés dans les ports pour se rendre compte des mesures sanitaires et autres : ceci pour qu'on les reçoive à bord des différents navires et aussi pour leur offrir aide et assistance en cas de besoin.

PRECAUTIONS CONTRE LA PESTE

Dans une autre circulaire, le bureau de la Marine encourage la prise des rats au piège comme précaution contre une épidémie de peste. Il recommande ensuite d'envoyer les animaux pris à l'examen du laboratoire du bureau.

DISPARITION DE LA VOIE ETROITE EN MANDCHOURIE

Le dernier tronçon de voie étroite entre Yentai Station et Yentai Colliery (mines) soit environ 4 milles de longueur va être mis en voie normale. Le travail qui commencera dans les premiers jours du mois prochain sera terminé dans les six mois.

***

Il est question de la même réforme pour la voie étroite de Mankuanling elle va être transformée en voie normale en Mai prochain lorsque la ligne dont il est question ci-dessous aura elle même été changée.

TRAMWAY ELECTRIQUE A PORT-ARTHUR

Rien de pratique n'a encore été, financièrement parlant, décidé pour le tramway qui doit relier la vieille et la jeune ville à Port-Arthur; la question qui revient sur le tapis semble devoir raviver l'intérêt et le projet sembte devoir faire quelque progrès appréciable avant peu de temps. Les promoteurs eux-mêmes n'espèrent pas réaliser de gros bénéfices sur leur entreprise mais ils ont néanmoins confiance en leur succès pour lever le capital requis par les rails et les voitures.Ils ont l'intention d'y utiliser pour la traction le surplus du courant produit pour la lumière électrique : ils espèrent que les dépenses supplémentaires ne seront pas très élevées.

***

REVEVU DES DOUANES JAPONAISES

Suivant le programme financier préparé par le gouvernement japonais, l'augmentation du revenu douanier, résultant du développement projeté du commerce est estimé a yen 14 millions par an.

ETABLISSEMENT DES DOUANES A HUN TCHUN

S.E. Hsu aurait l'intention d'établir un nouveau bureau de douanes à Hun Tchun, entrepôt de la frontière Nord-Est.

CONSTRUCTIONS INACHEVÉES A PORT—ARTHUR

Une des choses qui frappe le plus les yeux des étrangers à Port-Arthur, surtout dans la nouvelle ville, c'est la présence de plusieurs constructions inachevées, datant même de la dernière guerre et qui restent exposées à la merci des éléments. Ce sont toutes des propriétés privées dont les propriétaires n'ont pas acquitté les taxes qui les frappent. Comme il n'en peut être ainsi indéfiniment, il a été suggéré pour aviser à donner une fin à cette situation, de pourvoir à leur aménagement après un certain temps postérieur à un avis officiel.

FOURNITURES DE CHARBON DES MINES FUSHUN

Le Chemin de fer l'Est Chinois a récemment passé un ordre de charbon à titre d'échantillonnage aux mines de Fushun: les essais se feront sur les locomotives de la compagnie. Il faut s'attendre à ce qu'ils amènent une demande régulière de la part de la Compagnie.

***

Hongkong a importé 1.061.889 tonnes de charbon de Fushun pendant l'année dernière: il a été employé par le Japon, l'Australie et les Indes. Des échantillons ont été expédiés pour faire des essais depuis quelque temps, ils semblent avoir été favorablement acqueillis

et devoir être suivis de plus importantes commandes.

FACILITES AUX WHARFS DE DAIREN

En conséquence des successives améliorations apportées, pendant l'hiver aux moyens de déchargement des marchandises sur les wharfs de Dairen, ces opérations sont devenues aussi rapides qu'on pouvait le souhaiter, au point de donner satisfaction aux parties intéressées. Aucun navire n'est obligé de prolonger son attente au mouillage comme cela n'arrivait que trop souvent auparavant et même encore en Janvier dernier.

On dit que la direction des Wharfs a l'intention de faire encore de nouveaux aménagements pour la prochaine saison.

STATISTIQUE DES CONSTRUCTIONS A DAIREN

Suivant la statistique établie par l'administration des Services Civils à Dairen, les permis de bâtir, délivrés depuis la fin du régime de l'administration militaire, pour les maisons destinées aux résidence, bureaux et magasins, ont atteint le chiffre de 1,302 qui représentent un total de surface de terrain bâti de 63.023 *tsubo*, estimé à environ *yen* 7.160.347.

ERRATUM

Le *Manshu Nichinichi Shinbun* rectifie une erreur dans l'horaire des Express du Sud-Mandchourien, frontière Sud, que nous avons publié, d'après lui, dans notre numéro du 23 Mars.

L'arrivée de cet express à Dairen (Dalny) est fixé à 5 hres 30 *du soir* et non 5 hres 30 du matin.

***

PÉTROLE RUSSE EN MANDCHOURIE

Le pétrole russe importé en Extrême-Orient a eu d'après les rapports officiels une augmentation pour 1907 et 1908 de 553.209 et 1.060.338 caisses respectivement pour chaque année. Sur ces chiffres, la part de la Mandchourie s'est augmentée d'un quart, presque d'un tiers dans la seconde année. Il y a bon espoir que cette augmentation suive une marche ascendante.

IMPORTATIONS ÉTRANGÈRES PAR CHANGHAÏ

Il y a de sérieuses indications pour que certaines importations étrangères qui, pour la plus grande part, viennent d'habitude par la voie du Japon prennent à l'avenir la voie de Changhaï.

DECES DU TAOTAI DE LA FRONTIERE DE L'EST

M. Chentung, précèdemment taotai de Newchwang, qui fut transféré récemment à Antoung-Hsien, et qui était aussi l'un des directeurs de la *Yalu Lumber Co* a succombé samedi 20 Mars aux suites d'une très longue maladie. Cette triste nouvelle a causé un regret général.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Les travaux pour les nouveaux bureaux de l'Usine des Eaux ont commencé au nouvel emplacement choisi, sur le côté Sud des Bureaux de l'administration des Services Civils.

Il y aurait aussi un projet de nouveau marché dans Yamagata Dori.

EXPORTATION DES HARICOTS ET DES GATEAUX DE HARICOTS

Les haricots et gateaux de haricots expédiés de Dairen dans le courant du mois dernier se montent respectivement à 69.520 et 44.308 tonnes. Il y a encore 71.000 tonnes des uns et 23.000 des autres, actuellement en dépôt dans les Wharfs.

LE STEAMER "MAROA" ET SON CHARGEMENT

On dit que le vapeur "Maroa" qui quitta Dairen au milieu de Décembre avec environ 10.000 tonnes de haricots pour l'Angleterre par le Cap n'est arrivé à Liverpool que le 19 Mars. Malgré la longueur de ce voyage, le chargement est arrivé à destination en très bon etat, sauf la partie, se trouvant dans la cale auprès des machines et des tuyaux de vapeur, qui a été plus ou moins endommagé.

MINE DE SEL GEMME

Une riche mine d'excellent sel gemme a été, dit-on, découverte auprès de Manchouli, point terminus Ouest du chemin de fer de l'Est Chinois.

Conseil d'Administration Municipale de la concession française

Extraits de la séance du 22 Mars 1909

Tramways & Eclairage.—(*a*) Le Conseil prend connaissance d'un rapport de l'Ingénieur en Chef sur les services électriques de la Cie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques.

Après avoir examiné plus particulièrement diverses questions qui, de l'avis de l'Ingénieur, doivent recevoir de la Cie une solution répondant mieux aux desiderata de la Municipalité, le Conseil donne à M. Arnould pleins pouvoirs pour traiter avec a Cie, sous réserve de son approbation, en lui soumettant, en même temps que ses observations personnelles, celles émises par plusieurs Conseillers, et en lui demandant de s'y conformer.

Affaire Chollot-Tapernoux.— Messieurs Laferrière, Secrétaire et Cornic, Ingénieur de la voirie, étant appelés à témoigner dans le procès intenté par M. Chollot à M. Tapernoux devant la Cour d'Assises de Saigon, le Conseil leur accorde un congé de trois semaines à dater du 9 Avril prochain.

SERVICE DES EAUX

RAPPORT de l'Ingénieur en Chef

EXPOSÉ sommaire des moyens actuels d'épuration des eaux, et discussion du mode d'épuration pratique à Shanghai.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre les résultats de mon étude sur l'établissement d'un système moderne d'épuration des eaux du Whampoo à l'usage de la Concession Française.

Je ne m'arrêterai pas à la critique de l'installation actuelle, cette installation fut dans sa conception une hérésie en matière d'épuration d'eau, et dans sa construction l'objet de malfaçons qui ont amené rapidement la ruine de la résistance qu'une telle quantité de matériaux aurait dû présenter à l'usage du temps.

Trois procédés d'épuration des eaux sont actuellement en usage pour l'alimention en eau des villes :

1°. — Le procédé par filtres rapides.

2°. — Le procédé par l'ozone.

3°. — Le procédé par filtres à sable.

1°. — Le procédé par filtres rapides, appelé aussi procédé américain, a surtout pour but de filtrer l'eau au point de vue physique, c'est-à-dire de débarasser l'eau des matières en suspension qu'elle contient. Ces filtres ont été, au début, imaginés pour les besoins de l'industrie.

En général ces filtres se composent d'un cylindre (bois, fonte ou tôle) vertical ou horizontal, renfermant sur une claie une couche de sable de 0m. 50 environ. *Tous les jours*, au moyen d'un jeu de robinets, on intervertit la marche de l'eau et pendant l'inversion un engin mécanique remue le sable qui se lave.

Ces filtres réunis en batteries, sont utilisés à l'épuration d'eau pour l'alimentation, lorsque les eaux sont très peu chargées de microbes et contiennent des particules minérales tellement fines que les filtres à sable ordinaires eux-mêmes ne pourraient retenir. Dans ce cas, on précipite par des coagulants, notamment l'alun, ces particules, avant l'entrée de l'eau dans le filtre, et le filtre retient le produit de cette sorte de collage.

L'installation de filtres rapides coûte généralement moins que l'installation de filtres à sable, mais leur marche est coûteuse. En Amérique ces filtres ont une grande vogue pour deux raisons : 1° le froid du pays fait craindre une longue congélation des eaux dans les filtres à sable, et 2° les grands fleuves d'Amérique roulent des eaux peu chargées de microbes mais de vase excessivement fine.

Quelques inventeurs prétendent obtenir avec ces filtres au moyen de dispositifs supplémentaires une épuration bactériologique, mais ces dispositifs ne nous inspiren pas grande confiance, et en tous cas les inventeurs ne paraissent pas devoir s'engager à donner une épuration bactériologique de plus de 92-93 % (Cholon). Or, une telle épuration bactériologique est regardée aujourd'hui comme très insuffisante, et le contrat de la Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques de Shanghai relatif au Service des Eaux imposant déjà un minimum d'au moins 95 %, il n'y a pas lieu de demander à cette Cie un essai de filtres rapides.

L'article XII du bail, d'autre part, ne permettrait pas d'imposer une pareille expérience sans risques nouveaux pour la Municipalité.

2°. — Un procédé tout moderne d'épuration des eaux est celui de l'ozone.

Contrairement au procédé précédent, il a pour but uniquement d'obtenir une épuration bactériologique parfaite et ne peut dès lors s'appliquer qu'à des eaux déjà épurées physiquement.

Disons de suite que le but visé par l'ozonisation de l'eau est atteint : le bacille coli, le plus tenace des microbes de l'eau, est complètement détruit par l'ozone.

L'ozone, c'est de l'oxygène condensé par l'électricité et cet oxygène atteint, lorsqu'il est humide, une puissance de combustion de matières organiques considérable.

En principe, de quoi se compose et comment marche une telle installation ?

Imaginez deux verres de lampe l'un de diamètre plus petit que l'autre placé intérieurement à ce dernier, des taquets de porcelaine empêchent les verres de se toucher.

L'ensemble de ces deux verres s'appelle l'ozoniseur. Si vous attachezchaque verre aux fils venant d'une machine électrique à forte tension, il se produit des étincelles violettes qui ozonisent l'air entre les verres. Il suffit donc de produire un courant d'air entre les deux verres pour avoir de l'air ozonisé; cet air barbottant ensuite dans de l'eau la stérilise complètement, sans lui enlever ses gaz dissous comme le fait l'ébullition.

Un appareil d'ozonisation de l'eau se compose donc :

1° d'une petite machine électrique à haute tension.

2° d'une série d'ozoniseurs.

3° d'une pompe soufflant de l'air dans les ozoniseurs.

4° d'un grand réservoir d'eau où vient barbotter l'ozone.

Le procédé d'épuration bactériologique de l'eau par l'ozone est employé actuellement à notre connaissance à Paderbern, Wiesbaden en Allemagne, à Chartres en France, et dans quelques petites localités.

Une usine d'expériences d'ozonisation que j'ai visitée et étudiée en détail, a été installée par la ville de Paris à St Maur.

Ce procédé d'épuration exige, cela se comprend, de l'eau déjà absolument claire. A Ivry, la ville de Paris va installer prochainement une grande usine d'ozonisation de l'eau, mais elle ne fonctionnera guère qu'à l'arrière saison, Novembre, Décembre, Janvier, Février, elle aura pour but d'éviter la deuxième filtration de l'eau souvent nécessaire à cette époque pour épurer parfaitement l'eau, ce qui réduit de moitié le rendement des bassins filtrants installés.

L'application du procédé d'épuration de l'eau à Shanghai (Concession Française), ne pourrait être envisagée que si d'une part déjà un système de clarification des eaux fonctionnait parfaitement, et que si d'autre part l'installation et l'entretien d'une pareille usine *n'était pas plus onéreuse que la réfection des filtres actuels.*

3°.—**Filtres à Sable.**—Pendant longtemps ceux-ci ont été employés d'une manière empirique. Ce n'est que depuis peu que l'on a dégagé les règles qui doivent présider à leur fonctionnement et qu'ils ont cessé d'être un entassement irrationnel de sable et de gravier entre 4 murs en maçonnerie.

Autrefois en effet, et c'est ainsi qu'ont été conçus les filtres de Tonkadou, les filtres à sable se composaient;

1°.—d'une couche de sable fin d'une épaisseur de 60 à 80 centimètres environ.

2°.—d'une couche de gravier, c'est-à-dire de cailloux calibrés fins.

3°.—de cailloux calibrés.

Le tout entassé sur une hauteur de 1m. 40 environ, les gros cailloux en bas.

Dans un tel système l'eau qui a filtré, après avoir traversé successivement les couches de sable, de gravier et de cailloux, vient se collecter à la base.

Théorie

Pour bien saisir ce qu'a d'irrationnel une telle disposition de matériaux, il faut d'abord comprendre comment travaille un filtre à sable.

Supposons que l'on filtre de l'eau claire mais polluée par des microbes; au début de la mise en service du filtre, l'eau filtrée en est presqu'aussi chargée qu'avant filtration; au bout de quelques jours seulement l'épuration commence; c'est qu'en réalité le sable filtre très mal par lui-même, mais le dépôt de particules minérales et organiques dans la partie supérieure de sa couche détermine une pellicule glaireuse qui constitue la partie véritablement filtrante.

Peu à peu cette croute va s'épaississant, et ne laisse bientôt plus passer qu'une quantité d'eau insuffisante. On dit que le filtre est colmaté, il faut le nettoyer.

L'art du filtrage consiste surtout à surveiller le développement de cette membrane; si les eaux chargées de microbes sont en outre boueuses, sales, la boue arrêtée par le sable empêche le développement régulier de la membrane glaireuse, le filtre fonctionne mal, il faut donc pour utiliser rationellenent un filtre à sable que, comme dans le cas de l'ozonisation, l'eau soit clarifiée.

Quand un filtre est colmaté on le nettoie en enlevant avec une raclette 5 à 6 c/m de la couche de sable. Ce raclage superficiel est suffisant, des expériences précises ont en effet montré que le sable en dessous ne contenait presque plus de microbes et que l'épaisseur du sable d'un filtre avait surtout pour but d'être une garantie parfaite de l'épuration. On peu, grâce à cette épaisseur, opérer plusieurs grattages sans recharger le filtre.

La durée entre deux grattages est variable avec l'eau, le développement de la membrane glaireuse et la saison (durée moyenne 2 mois).

Filtres de Tonkadou

Ces remarques théoriques sur la marche d'un filtre montrent immédiatement que la disposition des matériaux filtrants dans les filtres de Tonkadou est irrationnelle. Les couches de gros cailloux et de gravier sont inutiles, d'autre part l'eau arrivant boueuse et sale sur le sable du filtre, ce dernier a deux opérations à effectuer:

1° Clarifier.

2° Epurer bactériologiquement.

Et qu'arrive-t-il ?

La formation et le développement de la membrane organique, véritable suceoir de microbes, sont entravés par les dépôts boueux dits de clarification, énormes avec les eaux du Whampoo.

C'est pour bien séparer ces deux opérations que toute installation de filtration moderne pour l'eau comporte 2 séries d'appareils distincts :

1° Des clarificateurs ou dégrossisseurs.

2° Des filtres proprement dits.

Clarification des Eaux

Avant toute épuration bactériologique—esabl ou ozone—nous l'avons vu il faut clarifier l'eau. Cette clarification s'effectue aujourd'hui à l'aide d'un système de couches de graviers de différentes grosseurs et disposés dans des compartiments ou dégrossisseurs, placés côte à côte.

Dans le premier compartiment sont étalés les graviers les plus gros, puis dans les compartiments suivants des graviers de plus en plus fins. Le premier dégrossisseur arrête les particules les plus grosses, les suivants retiennent les particules les plus fines.

Toutes les couches filtrantes sont ainsi utilisées, et chacune effectue un travail adapté à sa constitution, à sa structure. Il y a proportionnalité entre le diamètre des interstices et celui des impuretés.

Les graviers dans les compartiments reposent sur des tôles perforées. Lorsque dans un dégrossisseur les graviers sont sales, on isole ce compartiment de l'ensemble par des vannes et on lave le gravier sans l'enlever du compartiment en le remuant à la pelle au milieu d'une chasse d'eau.

Le dernier compartiment s'appelle préfiltre, ce n'est pas un dégrossisseur en ce sens que sa couche filtrante est du sable que l'on nettoie par décroutage comme celui des filtres, mais ce n'est pas un filtre car dans ce compartiment on évite de laisser se produire la couche glaireuse filtrante. Son but est bien précis, il doit retenir les dernières impuretés physiques que retiendrait ensuite le filtre et ne laisser passer que de l'eau parfaitement claire.

Travaux urgents à exécuter pour améliorer Tonkadou.

Les remarques et renseignements de ce rapport conduisent donc logiquement l'installation à Tonkadou d'une installation méthodique de clarificateurs d'eau, on dit aussi dégrossisseurs; nous estimons cette installation urgente en présence de la mauvaise décantation actuellement faite à Tonkadou, et surtout de la nécessité de séparer le bassin de 2e décantation du collecteur des eaux claires.

Nous joignons donc au présent rapport, relatif à l'installation proposée par la Cie Française de Tramways et d'Eclairage Electriques, un Cahier des Charges indiquant dans quelles conditions le travail doit être effectué pour sauvegarder les intérêts de la Concession Française.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

L'Ingénieur en Chef
de la Concession Française,
Signé: ARNOULD.

Un rapport ultérieur traitera de la réfection des filtres.

RAPPORT
sur la réfection des filtres à sable de Tonkadou

Comme je l'ai montré dans mon précédent rapport, toute installation moderne d'épuration d'eau par l'ozone ou par filtre à sable, doit être précédée d'une clarification.

Y a-t-il lieu pour la Concession Française de Shanghai de demander une épura-

tion bactériologique par l'ozone de l'eau clarifiée, ou d'autoriser la réfection des filtres actuels?

L'étude de la question n'est plus entière; le contrat des eaux en effet a déjà prévu la réparation des filtres, le Conseil a autorisé la fabrication de dalles poreuses, et la Compagnie emmagasine des approvisionnements. (Art. XII.)

Mais en l'espèce, la Compagnie des eaux a-t-elle réellement cherché quelle était la solution pratique de l'épuration de l'eau à Shanghai? et n'a-t-elle pas éliminé de parti-pris le système de l'ozonisation?

Personnellement, j'estime que si le Service des eaux était encore Municipal, ou si la question était restée entière, je n'aurais pas hésité à préconiser au Conseil, d'Administration Municipale une solution qui au point de vue principe aurait été semblable à la solution de la Compagnie.

Plusieurs raisons m'auraient conduit fatalement à une telle solution:

1°.—La prudence; la filtration méthodique de l'eau par le sable, a en effet fait ses preuves, lorsque l'installation est réellement méthodique et l'exploitation soigneusement surveillée.

2°.—Les installations d'épuration d'eau par l'ozone sont au contraire encore trop peu nombreuses pour que d'autres personnes que celles qui ont intérêt à vendre leurs appareils puissent assurer le régularité de leur fonctionnement.

3°.—D'autre part, le prix de la réfection des filtres est encore inférieur au prix d'une installation par l'ozone.

Une installation par l'ozone, ozoniseurs, machines, réservoirs, pour une production de 1000 mètres cubes à l'heure coûte au moins de 300 à 400.000 francs. Le prospectus ci-inclus d'une installation système de Frise (celui qui est employé à l'Usine St. Maur), indique que le capital nécessaire pour une usine traitant 1000 mètres cubes à l'heure, est de 500,000 frcs.

L'article de l'*Echo de Chine* se rapportant à l'usine des eaux de Chartres, indique par déduction, que l'installation pour 6000 mètres cubes d'eau traitée par jour a coûté 200.000 francs; pour 12,000 mètres cubes par jour le prix s'élèverait certainement à 350,000 francs en se basant sur les prix ci-dessus, car dans le système de l'ozone, les prix d'établissement sont presque proportionnels au cube d'eau à ozoniser.

4°.—Enfin, et surtout d'après les renseignements officieux que j'ai pu avoir, et qui bien entendu ne se trouvent pas sur les prospectus des divers systèmes de stérilisation de l'eau par l'ozone, il faut compter que le mode d'épuration coûte au moins 2 centimes par mètre cube, alors que cette dépense ne se calcule que par quelques millimes dans les filtres à sable suivant les installations. De nombreuses causes d'arrêt dans le fonctionnement des systèmes ozoniseurs sont enfin à prévoir dans les futures installations (une trentaine au moins ont été relevées).

Pour ces diverses raisons, j'estime que l'intérêt de la Concession Française est d'adopter comme procédé d'épuration bactériologique de l'eau, le procédé des filtres à sable et d'autoriser la Compagnie à exécuter la réfection des filtres à sable de Tonkadou, suivant les clauses du Cahier des Charges joint au présent rapport.

L'Ingénieur en Chef,
Signé: ARNOULD.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

AU MAROC

Les négociations entre le maghzen, la France et l'Espagne ont commencé à Fez. L'accord est complet.

INDO-CHINE

M. Gaye est nommé attaché au parquet du procureur général en Indo-Chine.

LE MAROC

La Chambre a adopté les crédits supplémentaires pour les opérations au Maroc. M. Pichon déclara que les négociations entre M. Regnault et Moulay Hafid ont reconnu le principe de la nécessité de rembourser la France.

A LA CHAMBRE

La Chambre a adopté la motion de M. Delcassé, acceptée par le Gouvernement, de nommer une commission de trente-trois membres pour enquêter sur la Marine.

M. Delcassé présidera cette commission d'enquête.

LES POSTIERS

A la suite d'une interpellation, au sujet d'une affiche des postiers, déclarant qu'ils ne reconnaissent plus M. Simyan comme chef, MM. Clemenceau et Barthou affimèrent leur désir de conciliation. La Chambre vota par 341 voix contre 247 la confiance dans le gouvernement pour accorder aux fonctionnaires un statut légal excluant le droit de grève.

EN SERBIE

Certaines partis accusent le Kronprinz de Serbie du meurtre de son domestique, il a renoncé au trône.

A LA CHAMBRE

La Chambre a adopté le projet autorisant l'emploi du reliquat de l'emprunt de 80 millions pour l'Annam-Tonkin.

LA GREVE DES POSTIERS

MM. Clemenceau et Barthou, après une entrevue avec les postiers, reconnurent qu'il n'y avait pas lieu à une sanction pour la dernière affiche de la grève.

EN SERBIE

Le Roi et la Skouptchina en Serbie acceptèrent la renonciation du Kronprinz.

TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR M. ROOSEVELT

Un fou italien tenta d'assassiner M. Roosevelt dans la traversée des Etats-Unis aux Açores. La tentative a avorté.

Reuter

Londres, 24 Mars.—

L'expédition antarctique de lieutenant E. H. Shackleton qui avait quitté la Nouvelle Zélande en Janvier 1908 est retournée. Tous les membres, sont bien. Le chef de l'expédition a cablé au *Daily Mail* qu'ils sont revenus sur leurs pas le 7 Janvier 1909 après avoir touché à 88,23 de latitude sud et 162 de longitude est. Ils étaient à seulement onze milles du pôle. L'expédition a fixé le pôle magnétique de 72'75 de latitude, 154 longitude est. Le drapeau anglais a été hissé sur les deux points. Le lieutenant décrit leurs privations dans les trois derniers degrés de latitude sud explorés. L'expédition était réduite à la ration de vingt onces de nourriture par jour. Ils subirent des tempêtes pendant lesquelles le vent atteignit une vitesse de 70 milles à l'heure accompagné de neige et de 70 degrés de froid. Tous les membres de l'expédition étaient gelés. Ils atteignirent 88'23'' de latitude sud, le 29 décembre sur un plateur de 10 000 pieds de hanteur. Le lieutenant croit que le Pôle sud est situé sur ce plateau. Il rapporte que le soi-disant calme polaire n'existe pas. Il n'y eut pas de scorbut durant le voyage mais les membres de l'expédition souffrirent de la dysenterie causée par l'absorption de viande de cheval.

—Le 19 Mars, au Reischtag, Herr von Schoen, ministre des Affaires étrangères expliqua que quoique l'Angleterre dans une conservation insolite ait dit son empressement à arriver à un accord avec l'Allemagne au sujet du programme naval, aucune proposition n'a été faite de nature a servir de base à des négociations officielles entre les deux

pays. Il est de coutume, co tinua le ministre, pour l'amitié des gouvernements d'éviter la présentation de propositions dont la réception était considérée comme douteuse. Herr von Schœn a aussi dit que la loi navale allemande a été faite exclusivement en vue de ses propres besoins pour sa protection et ne menace aucune nation.

Un télégramme de St. Petersbourg dit qu'une réunion a été tenue entre les ministres et les représentants du commerce où il a été décidé en faveur de l'abolition du trafic par vapeurs côtiers sous pavillon étranger en Extrême Orient à dater du 14 Octobre. Le gouverneur, général de l'Amour a reçu pouvoir d'autoriser de simples voyages à cette date mais seulement exceptionnellement.

Londres 25 Mars

A la Chambre des Communes, M. Asquith, le Premier, a lu un télégramme envoyé par le secrétaire aux colonies, Lord Crewe, à Lord Plunkett, gouverneur de Nouvelle Zélande acceptant l'offre d'un *Dreadnought*.

— L'amiral lord Charles Beresford après avoir descendu son pavillon à bord du *King Edward VII*, de la flotte de la Manche à Portsmouth, a remercié la foule qui lui disait adieu et insisté sur l'autorité de l'Amirauté à déplacer n'importe qui. L'Amiral a été l'objet d'une remarquable démonstration à son arrivée de Portsmouth à Waterloo.

—Le correspondant du *Times* à Pékin rapporte que la Chine a formellement proposé au Japon de soumettre au tribunal de la Haye le différend sino-japonais au sujet de la Mandchourie.

— A la Chambe des Communes, Sir Edward Grey, secrétaire aux affaires étrangères a répondu aux critiques faites contre S. M. Edward VII pour avoir fait des visites à l'étranger sans êt e accompagné du secrétaire aux affaires étrangères et a dit que le Roi a un don spécial pour donner l'impression de la bonne volonté de l'Angleterre vis à vis des contrées qu'il visite. Ce don était un grand crédit national dont la valeur serait diminuée si elle donnait l'occasion de travaux diplomatiques officiels.

— La médiation de l'Angleterre à Vienne a jusqu'ici été sans succès mais esi pourparlers sont continués. La situation est cependant pire.

Londres 26 Mars.

Un sentiment plus optimiste prévaut à Vienne comme résultat de la renonciation du prince héritier de Serbie à ses droits de successiou au Trône.

—La Russie a signifié son assentiment sans condition à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzegovine.

—La situation intérieure en Allemagne est devenue la question sensationnelle du moment. Le bloc du prince Bülow a été rompu comme résultat des réformes financières, et il est actuellement question du remplacement du prince Bülow comme chancelier par le comte Carl von Wedel.

— Un débat a eu lieu à la Chambre des Députés française sur la mauvaise direction de la marine. En votant la confiance dans le gouvernement, la Chambre a décidé la nomination d'un comité d'enquête avant d'accorder tous crédits pour les défenses navales.

— Un télégramme de St. Pertersbourg dit que la Cour suprême des prises a décidé que la compagnie japonaise Teschio a droit à une compensation n'excédant pas 39.000 roubles au sujet de la perte du bateau *Tetarlos* en 1905.

Londres, 27 mars.—

Le *Times* publie un article disant qu'en forçant la Russie à reconnaître l'annexion de la Bosnie et de l'Herzegovine par l'Autriche sans consulter les puissances, l'Allemagne a inflig un coup à la diplomatie pacifique et a mis en danger, sinon renversé, l'équilbre européen. Pareille action ne peut amener une paix permanente.

La morale pour les Anglais, dit l'article, est la nécessité de maintenir la suprématie absolue de la marine anglaise.

L'échange de télégrammes entre Londres et Vienne continue avec bonne espérance, mais l'Angleterre et la France ne suivront pas l'exemple de la Russie en acquiesçant d'avance à l'annexion par l'Antriche de la Bosnie et de l'Herzegovine.

Londres, 28 mars.—

Les journaux russes se lamentent avec passion sur l'humiliation de la nation par la puissante Allemagne et de cette politique va résulter la chute du prestige russe dans les Balkans.

Le bruit de la démission du prince Bülow, chancelier impérial allemand est emphatiquement contredit.

Pour le rand Steeple-chase national couru à Liverpool hier. les résultats ont été les suivants:

Lutteur III,	age	10.	11 lb....	1
Judas,	age	10	10 lb.	3
Caubeen,	age	11	7 lb.	3

Le lord maire de Loyney a fait un appel pou la souscription d' ne somme de £ 250.000 p ur la construction d'un *Dreadonought.*

Londres 29 Mars

Le correspondant de Reuter à Malte dit qu'après le retour du duc de Connaught, commandant en chef et haut commissaire en Méditerranée, une enquête sera ouverte sur un système de contrebande d'opium et de haschich d'Autriche, via Malte, en Egypte comme marchandises militaires. Plusieurs sous officiers et soldats ont été arrêtés pour complicité dans la contre-bande. On dit aussi qu'un officier serait impliqué.

— Un télégramme de Vienne dit que l'Autriche a accepté les propositions modifiées, soumises par Sir Edward. Grey secrétaire anglais aux affaires étrangères, regardant les termes de la note serbe de soumission. Un accord a été aus i passé en vue de la reconnaissance par les puissances de l'annexio de la Bosnie et de l'Herzegovine.

— Un télégramme de Belgrade dit que la Skouptchina a accepté sans discussion la renonciation du prince Georges à ses droits de succession au trône de Serbie Une proclamation a été lancée déclarant le prince Alexandre, second fils du roi Pierre, comme son héritier.

—Les journaux russes continuent leurs vives attaques contre la diplomatie russe. Le bruit court que la démission de M. Isvolsky, ministre des Affaires Etrangères serait imminente.

—Le lieutenant Woods réclame £75.000 de dommages da s l'action intentée le 7 Décembre.

Londres 30 Mars.

A la Chambre des Communes, M. Lee, membre conversateur a presenté un vote de censure pour le programme naval du gouvernement. En introduisant la motion il s'arrêta sur la vive anxiété qui prévaut dans le pays et supplia la Chambre des Communes de sanctionner la construction de huit *Dredanoughts* immédiatement. A la fin de son discours il retira le vote de censure.

Sir Edward Grey, secrétaire aux affaires étrangères admit pleinement qu'une nouvelle situation a été créée par le programme naval allemand mais fit remarquer que les relations anglo-allemandes s'améliorent progressivement.

Il dit qu'il était impossible pour l'Anterre de construire immédiatement huit *Dreadnoughts* par suite de la question du type qui doit être considérée. Le vote de censure a été repoussé par 353 voix contre 135.

— Dans un discours au Reischtag, le prince de Bülow, chancelier impérial parla sur le ton le plus amical de l'Angleterre et rappela la chaleur de la visite du roi Edouard et de la reine Alexandra. Il insista sur ce que l'industrie et le commerce anglo-allemands étaient absolument indépendants et déclara qu'il avait confiance que les fanatiques anglais n'auraient pas voix décisive. Le discours fut acclamé.

Plus tard

Le prince Bülow a déclaré que l'aspiration de l'Allemagne était sa propre protection et démentit une accélération du programme de construction navale. L'Allemagne aura seulement treize *Dreadnoughts* à l'automne de 1912. L'amiral von Tirpitz, ministre de la marine, a dit que l'Allemagne actuellement mettait 36 mois à construire un *Dreadnought.*

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 23 mars.—

Le bureau du commerce de Russie a l'intention d'interdire le commerce côtier dans les mers russes d'Extrême-Orient à tous les vapeurs portant pavillon étranger après le 14 Octobre 1909. Le gouverneur général du territoire de l'Amour pourra faire exception pour certains vapeur étrangers jusqu en 1909. Les bâtiments à voiles seront autorisés pour maintenir la communication entre la baie d'Olga et la Crée, mais ils auront à payer des taxes.

—Le dernier dirigeable Zeppelin a donné une grande confiance

—Le président Castro part pour le Vénezuela où le gouvernement a l'intention de l'arrêter.

Berlin, 24 mars.—

M. Iswolsky, ministre des affaires étrangères de Russie, cède sur la question serb, sur l'ordre du tzar.

—La convention militaire entre l'Autriche et la Roumanie a été tournée contre la Serbie.

— Un accord est imminent entre la Turquie et l'Autriche-Hongrie pour une action combinée en vue de la défense de Sandjak.

—Le roi et la reine d'Angleterre ont l'intention de visiter Athènes et la côte de l'Adriatique en avril. Cette croisière finira à Venise d'où LL. MM. retourneront à Londres par le tunnel du St Gothard.

— Le *Hohenzollern*, yacht impérial, est entrée en collision, à Norderney, avec un navire norvégien qui a sombré immédiatement. L'empereur n'était pas à bord. Les réparations du Yacht ne dureront qu'un jour.

Berlin, 25 mars.—

Le Reichstag a voté le budget naval sans débat. C'est là un fait sans précédent, en Allemagne, qui trahit le sentiment public à cet égard.

—Les télégrammes du correspondant du *Times* à Pékin déclarant que l'offre du syndicat allemand d'un emprunt pour le chemin de fer de Canton-Hankeou serait probablement retirée sont sans fondement.

—On dit que le prince de Serbie aurait renoncé à ses droits de succession au trône et qu'il aurait quitté Belgrade.

—L'Amérique considère le voyage de l'ex-président Roosevelt comme celui d'un ambassadeur spécial.

—Le contre-amiral Uspinski a été nommé commandant des forces navales de l'Atlantique.

Berlin, 26 mars.

La déclaration du *Temps*, de Paris, d'après laquelle le Kaiser aurait écrit une lettre urgente au Tsar et une lettre d'avertissement amicale au roi Ferdinand de Bulgarie, est sans fondement.

—Le prince Alexandre, second fils du roi Pierre a Serbie, a refusé d'accepter les droits de la couronne de Pierre de Serbie.

—La nouvelle est erronée d'une visite à M. Vanderbilt, en Amérique, par le prince Eitel Friedrich.

Les Bourses regardent la situation politique avec plus de calme.

27 mars.—

Il y a maintenant un changement général en Serbie en faveur de la paix. L'Armée seule ne suit pas le mouvement On craint qu'elle ne se livre au prince héritier et qu'il n'arrive une révolution en Serbie.

Berlin, 28 mars.—

L'agrément du gouvernement anglais aux changements désirés par le gouvernement austro-hongrois dans la note à la Serbie, a été reçue à Vienne.

— La Serbie commence à démobiliser ses troupes.

— Le Reichstag allemand a passé le budget à Kiaotcheou

— Le désordre augmente en Perse.

Berlin 29 mars.

Un accord a été fait par les puissances au sujet de la question de Serbie. La plus grande satisfaction prévaut à Vienne.

Tout est tranquille à Belgrade à présent. Le prince Alexandre, second fils du roi Pierre, âgé de 20 ans, a été proclamé son successeur au Trône.

—Le chancelier prince Bülow, a parlé au Reichstag sur la politique étrangère de l'Allemagne. Les nations anglaise et allemande étaient rivales dans les travaux de la paix.

L'Allemagne n'a commis aucune inconséquence en faisant le nouvel accord sur le Maroc.

Le prince Bülow se désassocie lui-même de toute politique impure et a insisté sur la loyauté de l'Allemagne envers l'Autriche son alliée. Il regarde, dit-il, l'avenir avec grande confiance. Le besoin de l'Europe à ce que la paix soit maintenue est assez fort pour prévenir une guerre mondiale.

—On rapporte la mort du prince Charles Gunther de Schvarzenburg Sonders-hausen, âgé de 79 ans.

Spéciaux au N. C. Daily News

Manille, 24 mars.—

L'Assemblée des Philippines s'oppose à la loi présentée au Congrès pour établir une forme de libre échange entre les Etats-Unis et les Philippines.

Londres, 24 mars. —

Des télégrammes de Melbourne déclarent que le gouvernement fédéral a décidé de ne pas offrir de *Dreadnaught* à l'Angleterre, préférant adhérer à sa politique de défense de l'Australie par elle-même et par là même soulageant d'un fardeau la mère-patrie.

Il y a un mouvement au Canada en faveur de la construction d'une Marine pour la défense des côtes.

—La grève des employés des postes de Paris est terminée.

Tokio. 24 mars--

M. Eitaki, consul général à Changhaï, quittera Tokio aujourd hui et s'embarquera à Kobe demoin sur le *Tenyo Maru*.

Les autorités de Tokio déclarent que la question du chemin de fer de Fakoumen et les autres questions touchant la Mandchourie, ne tomberont pas sous le coup d'un arbitrage.

Washington, 25 mars.—

M. Champ Clark, chef du parti démocratique à la Chambre des Représentants parlant au Congrès, a condamné sans mesure la loi Payne.

Londres 25 mars.—

Des télégrammes de Paris disent que le gouvernement a capitulé devant les grévistes. Le *Standard* a été autorisé par lord Charles Beresford dire à qu'il considère la situation navale comme tellement grave qu'il a besoin de l'examiner soigneusement pour y remédier.

Tokio, 25 mars.—

La Diète a clôturé aujourd'hui. Toutes les lois présentées par le gouvernement ont été votées.

—L'envoyé russe, désigné pour assister aux funérailles du défunt Empereur de Chine, est arrivé à Séoul en route pour Pékin.

Washington, 26 mars.—

M. Cortelyou, président de la Cie du Gaz de New-York, et cinq officiers de l'Armée, ont été nommés pour former une Commission destinée à revoir les faits de l'affaire de Brownsville.

Londres, 26 mars.—

M. Arthur Lee, membre unioniste, proposera le vote de censure, à la place de M. Balfour. Ceci est regardé comme un indice de rapprochement sur la question des *Dreadnoughts*.

— Les étrangers, particulièrement les femmes et les enfants, quittent Belgrade.

Tokio, 26 mars. —

Les journaux de Tokio renouvellent que les autorités ne sont pas enclines à consentir aux propositions d'arbitrage sur les différends entre la Chine et la Japon en Mandchourie.

— Un membre de la noblesse, bien connu, a été arrêté sous l'inculpation de fraude relative à la compagnie des produits maritimes.

Washington, 27 mars.—

Le Sénat a décidé de rédiger lui-même une loi de révision du tarif et de ne pas accepter la rédaction de M. Payne.

—Le président Taft soutient le projet de subventions maritimes.

— Mme Pierre Lorillard, femme du capitaliste de New-York, se serait suicidée. On ne donne aucune raison. Mme Lorillard était une des fameuses mondaines de la société.

Londres, 27 mars.—

M. C. G. Wade, premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, estime que le projet de donation d'un *Dreadnought* par l'Australie, n'est pas indiqué, parce qu'il n'y a pas de dons immédiats. Il est en faveur d'un accroissement d'un demi-million de livres sterling pour la subvention annuelle à la Marine.

—Les employés des postes de Paris menacent de se mettre de nouveau en grève sur une plus grande échelle, si le gouvernement tient sa promesse de punir les signataires de l'affiche ayant fait appel à l'insubordination.

Tokio, 28 mars.—

M. Jinin, ministre du Japon à Pékin, a annoncé au Oéoupou que le Japon n'est par porté à référer à l'arbitrage les questions pendantes entre lui et la Chine.

Un télégramme de Washington dit que l'Amérique n'est pas disposée à intervenir.

Manille, 29 mars.—

La Commission des Philippines refusera probablement de passer la résolution prise dans l'Assemblée philippine pour la réciprocité du libre-échange avec l'Amérique.

Washington, 29 mars.—

M. W. M. Shuster, ex-membre de la Commission philippine, a été nommé commissaire spécial pour la Libérie, à l'effet d'enquêter sur les conditions de ce pays qui est une cause d'inquiètude pour les Puissances.

—Le speaker Cannon, dans un discours public, a fait l'éloge du président Taft comme l'un des plus grands Américains.

Londres, 29 mars.—

Le roi Edouard a envoyé un télégramme, par l'intermédiaire du comte de Crewe, à la Nouvelle-Zélande exprimant la gratitude du roi pour son don à la [à propos du Dreadnought] Mère-Patrie, et pour l'exemple de générosité et de beau patriotisme que son peuple a donné.

—22.000 balles de jute et de chanvre ont été détruites par un incendie sur le Timothy's Wharf, à Milwall. On estime les pertes à £50.000.

Tokio, 29 Mars.—

Les chambres de commerce à Seattle, Kacoma, Portland et Spokane ont décidé d'inviter 30 représentants des chambres de commerce japonaises, 85 marchands et 15 commerçants, pour visiter Seattle, en Septembre, à l'occasion de l'exposition. Les visiteurs seront invités à un banquet officiel et un train spécial sera organisé pour leur permettre de visiter les centres commerciaux et industriels des Etats du Centre, de l'Est et du Sud.

Washington, 30 mars.

Le président Taft insiste pour que la révision des tarifs abaisse les prix, parce qu'il est nécessaire d'aider les pauvres suivant les promesses faites par le parti républicain.

— M. Roosevelt a été reçu avec de grands honneurs aux Açores.

Londres, 30 mars.

Tout en constatant que le règlement de crise des Balkans constitue une victoire austro-allemande, la Presse attribue grandement la conservation de la paix à la diplomatie de Sir Edward Grey qui a maintenu une attitude ferme et a adhéré au point principal qu'un règlement devait d'abord être fait entre la Serbie et l'Autriche.

—On rapporte la mort de M. Weegand, directeur de la "North German Steamship. Co."

Tokio, 30 mars.

La presse de Tokio discrédite la rumeur que l'Amérique appuiera les propositions de la Chine de référer les questions pendantes à un arbitrage et remarque que l'accord, entre l'Amérique et le Japon pour le maintien de la porte ouverte et l'égale opportunité en Mandchourie, était conclu sur le fait que les droits et intérêts déjà établis seraient mutuellement respectés.

Speciaux au Shanghai Times

New-York, 24 mars.

M. Roosevelt s'est embarqué pour l'Afrique aujourd'hui devant une foule qui fit une remarquable démonstration. Le "Singer Building" dans Broadway signala "Good luck" et des bateaux suivirent le vapeur à quelques milles de Sandy Hook. L'ex-président était en excellent état de santé et d'esprit.

— Il est dit que l'attorney Wickersham abandonnera les poursuites en diffamation contre le *New-York World* car il croit qu'il sera difficile d'assurer une conviction.

Koueiling, 21 mars.

Les insurgés, dans le voisinage de Lok Ping Hien, pillent les habitants. Des troupes du gouvernement sont envoyées de Canton.

Tientsin, 24 mars.

S. E. Yang Chi-hoiang, le vice-roi du Tchili a envoyé le taotai Cheng Zehsen, à Letchou, enquêter sur l'état de l'Arsenal.

New-York, 25 Mars

Le président Taft appuie la loi proposée d'impôt sur le revenu qu'il dit utile pour assurer le revenu nécessaire pour l'année.

— Les mineurs, dans leur différend avec les propriétaires et ingénieurs des mines, ont offert des compensations et ont dit leur bon vouloir à abandonner toutes réclamations, stipulant que leur union est reconnue. Il est dit que l'acceptation est improbable.

— Les résultats du lieutenant Shackleton dans les régions antarctiques ont été unanimement loués dans tout le pays.

Hankeou 25 Mars

Le steam launch *Li Han* qui fait le service entre Houangkeou et Hankeou a eu une explosion de chaudière au moment de quitter ce port hier.

Pékin 25. Mars

L'amiral Sa Tchen-ping a recommandé au Trône S. E. Tsao Tchen-tchiang comme un officier naval capable et a prié S. M. de le nommer comme assistant pour la réorganisatsn de la marine chinoise. S. A. le prince Sou et le duc Tsai Tse sont en faveur de cette proposition.

New-York, 26 mars.

S. E. Ou Ting-fang, ambassadeur de Chine à Washington, dans un discours à une réunion de la Société de la paix a dit que si la Chine augmentait son armée, c'était seulement dans le but de protéger ses frontières. La Chine n'adoptera jamais une politique d'agression, faisant cas de l'amitié des puissance et désirant l'extension de son commerce étranger.

—M. B. Cortelyou, ex-secrétaire du Trésor aux Etats-Unis a été nommé chef de la "New-York Consolidated Gas Cy".

Pekin 26 Mars

La direction du bureau bibliographique impérial a décidé d'engager des écrivains privés. Aucun écrivain fonctionnaire ne sera engagé et aucune promotion ne sera garantie à ceux qui entreprennent le travail. Le Grand Conseil a adopté la proposition.

— S. A. I. le prince Sou a télégraphié aux vice-rois et gouverneurs des provinces côtières d'examiner les points stratégiques convenables à l'édification de forteresses et stations navales. Des cartes de ces points importants seront dressées après exécution de travaux hydrographiques.

Londres, 28 mars.

L'ambassadeur japonais à Paris a présenté au président Fallières une collection de boites laquées au nom du Mikado en souvenir des attentions dont fut l'objet le prince Nasimoto lors de son séjour en France.

New-York, 27 mars.

Une scène eut lieu durant la discussion devant le Congrès de la révision des tarifs présentée par M. Payne, président du comité dee Voies et Moyens. M. Byrd, du Mississipi allègua que la loi favorisait le trust du bois et ce dire fut combattu par M. Fordney du Nichigan qui s'y opposa vigoureusement. Au cours de la discussion, M. Byrd tenta de frapper M. Fordney, mais il en fut empêché.

— Le gouvernement chinois a notifié au gouvernement des Etats-Unis qu'il est requis par le Japon de soumettre la question du chemin de fer de Chientao au tribunal de la Haye.

Pékin, 27 mars.

S.A. le Régent a prescrit à S.E. Tchang de donner des instructions aux censeurs pour que leurs suggestions soient demandées durant la préparation de la Constitution. Beaucoup de réformes dépendent des censeurs.

—S. E. Tien Ling, président des Postes et Communications a reçu l'ordre du prince Régent d'établir un bureau télégraphique au palais de Ouen Ha Tien.

New-York, 29 mars.

De sévères règlements ont été introduits dans le but de renforcer les prévisions de la récente loi du Congrès au sujet de la prohibition de l'importation de l'opium en Amérique.

— Le directeur Wade et le commissaire Sakai de l'exposition du Japon ont été reçus à la cité et ont rencontré M. B Loomis, commissaire de l'exposition du Japon et M. J. C. O'Loughlin, premier secrétaire d'Etat et ex-secrétaire de la commission américaine à l'exposition du Japon.

— L'ex-président Castro s'est embarqué pour une destination inconnue dans l'Ouest de l'Inde.

Pékin, 29 mars.

Le président des Voies et Communications a soumis un plan pour la jonction des tarifs de chemins de fer de l'Empire.

— Le président de l'agriculture et du commerce a présenté une suggestion au Trône demandant à S. M. de garantir des privilèges spéciaux de franchise aux marchands chinois qui essaieront de traites les minerais par les méthodes modernes.

— Un censeur a suggéré que des titres de noblesse soient conférés à ceux qui contribuent pour une grosse somme au canal de transport et que des règlements spéciaux pour ces récompenses soient rédigés.

New-York 30 mars.

Le chef très connu Crazy Snacke et cinquante indiens renégats ont envahi le terrain reservé et tué deux magistrats. La milice d'Oklahoma est à la poursuite.

- Le président Taft, en réponse aux questions à lui posées par des membres du Congrès, a dit être en faveur du tarif qui prévoit une réduction de taxes sur les choses nécessaires à la vie.

Pékin 30 mars.

S. E. Tieh Liang, président du ministère de la guerre a suggéré que toutes les stations navales et arsenaux ne devront pas être construits sous une direction étrangère.

BOURSE DE SHANGHAI
1 Avril 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$ 125	$ 125	860 B	sellers	
National Bank of China	40,000	£7	£5	900 B	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$ 250	$ 50	10	buyers	
China Fire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tls. 100	nominal	
Canton Insurance Office	10,000	$ 250	$ 50	240	S	
Union In. Society of Canton	10,000	$ 250	$ 100	800	,,	
Yangtsze Wharf and Godown	8,000	$ 100	$ 60	200 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	177 B	cash	176 B.
				178 B	march	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	50	50	182½ B	June	181 B.
				163	buyers	
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	215	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	50 B		
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			52½B	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	,, 49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 44 B	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	15	15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	2.6		
	3,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 88 S	buyers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	,, 350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 115 S	B	
	26,000	,, 50	,, 50	102	buyers	
Anglo French Land Iuvestment Co.	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	$ 10	$ 10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 118½	cash	124
International Cotton Mill	8,384	,, 75	,, 50	,, 90	B	
Lao-kung-mow ,, ,,	7,150	,, 100	,, 100	,, 105	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	,, 500	,, 500	,, 350 B	S	108
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies industrielles						
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls 125 S	cash	
Kalumpong Rubber Ce., Ltd.	106	,, 50	,, 50	,, 100 B	sellers	
China Sugar Refining	28,000	$ 100	$ 100	$135	,,	
Laxon ,, ,,	7,000	100	100	122 ½	,,	
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 120 B	cash	126
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	,, 810.5	cash	825
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co.	7,620	,, 25	,, 50	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, 100	Tls. 47	,,	
China Import & Export Lumber Co.	3,500	,, 100	70	,, 97	sellers	
Kuglo-German	4,000	$ 100	100	,, 87¼	bnyers	
Aaiplngs				18 B		

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	18/10	„	„	
Chinese Dngineering and Mining	1,000,000	£1	£1	15 1/4 B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50 1/4		
Le Oriental Cons Mining	500,000 G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.10 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	„ 50	„ 50	Tls 117 B	nominal	
Shanghai Waterworks	8,175	£20	£20	36S	„	
	8,175	£20	£15	17 0	sellers	
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	23 1/2	buyers	
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$43	„	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	„	
Major Brothers	5,500	„ 50	„ 50	„ 40	„	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 1/2	buyers	
do do	24,000	$15	$15	10	sellers	
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 39		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 1/2	buyers	
Weeki & Co	19,418	$20	$20	25	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls 6	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	„ 50	„ 50	„ 62 1/2		
Dallas Horse Repository	5,000	„ 50	„ 50	„ 52	„	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	154	„	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	„	
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	52	„	

LAONS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87 1/2	buyers
Do	1893	„ 100	5 1/2 „	„ 92 1/2	„
Do	1894	„ 100	6 „	„ 100	sales
Do	1895	„ 100	5 „	„ 87 1/2	buyers
Do	1896	„ 100	5 „	„ 87 1/2	„
Do	1897	„ 100	5 „	„ 87 1/2	„
Do	1898	„ 100	6 „	„ 100	steady
Do	1900	„ 100	5 1/2 „	„ 92 1/2	„
Do	1901	„ 100	6 „	„ 100	„
Do	1902	„ 100	6 „	„ 100	„
Do	1903	„ 100	6 „	„ 100	„
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	„ 100	7 „	„ 250	none
Shanghai Waterworks Debentures	1894	„ 100	6 „	„ 98	buyers
Do	1895	„ 100	5 „	„ [illegible]	„
Do	1898	„ 100	6 „	„	„
Do	1900	„ 100	6 „	„ 99	„
Do	1902	„ 100	6 „	„ 97	„
Do	1903	„ 100	6 „	„ 98	„
Do	1905	„ 100	6 „	„ 98	„
S'hai Lad Investment Debentures	1890	„ 100	6 „	„ 98	stea
Do	1892	„ 100	5 1/2 „	92 1/2	„
Do	1894	„ 100	6 „	„ 98	„
Do	1896	„ 100	5 „	„ 87	„
Do	1900	„ 100	6 „	„ 98	„
Shanghai Gas Co	1890	„ 100	5 „	„ 87 1/2	„
Do	1899	„ 100	6 „	„ 98	„
Do	1903	„ 100	6 „	„ 98	„
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	„ 100	6 „		„
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	„ 100	7 „	„ 100	„
Coton M, Co. Ld	1902	„ 100	7 „	„ 100	
Astor House hotel Co	1903	„ 100	8 „	„ 100se	

Bulletin de change

Changhaï, 1 Avril 1909

Bar Silver	23 3/16=2/3 3/8
Mex. Dollars	73.425
Native Interest	.09

BANKS' SELLING RATES

London	T/T	2/3 1/2
„	Demand	2/3 7/16
„	4 m/s	2/3 3/4
France	T/T	1.72 1/2
Germany	T/T	2.88 1/2
America	T/T	2.34
India	T/T	55 7/8
Japan	T/T	75 7/8
Hongkong	T/T	89 1/2
Batavia	T/T	137 5/8

BANKS' BUYING RATES

London	4 m/s Credits	2/3 15/16
„	4 m/s Docts	2/4 1/16
„	6 m/s Credits	2/4 3/16
„	6 m/s Docts	2/4 5/16
France	4 m/s	2.94
Germany	4 m/s	2.39
America	4 m/s	58 1/4
Japan	30 d/s	88 1/2

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Mars.

£	1=Hk. Tls.	7.82
Hk Tl.	1=Francs	3.23
„	1=Marks	2.62
Gold $	1=Hk. Tls.	1.61
Hk Tl.	1=Yen	1.25
„	1=Roupie	1.92
„	1=Mex. $	1.50

Vol. XV (No 14) . HUITIEME ANNÉE 8 AVRIL 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTREME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

CONCESSION FRANÇAISE D'HANKEOU

Nous avons déjà présenté un bref historique de la concession française d'Hankeou [1], l'an dernier, en faisant l'analyse du compte-rendu de la gestion municipale pour l'exercice 1907.

Nous avons vu, à cette occasion, que notre Concession était prospère. L'examen de la gestion durant 1908 va nous permettre de constater que cet état florissant, loin de se démentir, n'a fait qu'aller en s'accentuant.

Le rapport financier nous met en présence des chiffres suivants :

Les recettes ordinaires pour 1908 se sont élevées à Tls.37.859,69 (prévisions Tls. 38.156,22) et les dépenses ordinaires à Tls.29.995,88 (prévisions Tls. 30.077,88) ; soit un excédent de recettes de Tls. 7.863,81.

Pour faire face aux dépenses extraordinaires qui se montent à Tls. 42.705,70 la Municipalité a eu:

1° Son actif au 31 Xbre 1907 ..... Tls. 11,750,95
2° L'excédent de recettes en 1908 ..... Tls. 7.863,81
3° Le produit de la vente d'un terrain ..... Tls. 13.251,00

Soit en tout : Tls. 32.865,76
laissant un solde débiteur „ 9.839,94

Déduction faite du solde débiteur de Tls. 9.839,94, la Municipalité a donc, à son actif : Tls. 14.000,00, en chiffres ronds, au commencement de l'exercice 1909.

Encore ce solde débiteur n'est-il qu'apparent, car il reste à recouvrer en 1909 des sommes importantes à titre de recettes extraordinaires ;

1° Pour la cession au gouvernement chinois de certaine route : ..... Tls. 20.000,00
2° Pour frais de grilles et trottoirs à rembourser par les propriétaires : ... Tls. 4.000,00

Total Tls. 24000,00

***

Parmi les principaux travaux qui ont été exécutés en 1908, il y a tout un réseau de routes et caniveaux, l'égout collecteur et le puits municipal.

Ce dernier, bien que de grosses difficultés aient été rencontrées au cours du forage, a été conduit jusqu'à 60 mètres de profondeur, cote à laquelle on s'arrêtera, sur l'avis d'un géologue compétent, les couches traversées laissant prévoir un gros débit d'eau qui ne pourrait que se trouver diminué si l'on poussait le forage plus bas [le projet comportait une profondeur d'environ 100 mètres].

Il reste, selon le programme adopté en principe, à construire un hôtel de ville, un marché couvert, des locaux pénitentiaires, des logements d'agents et annexes diverses :

Les travaux des immeubles municipaux vont être commencés incessamment ; ceux du marché couvert pourront l'être dans le courant de l'année : les uns et les autres seront achevés en 1910, sauf cas de force majeure.

Le budget des travaux publics comprend Tls. 8.300 en prévisions ordinaires, et Tls. 53.300 en prévisions extraordinaires.

***

Parmi les principales questions mises à l'étude ou solutionnées durant les séances du Conseil, nous relevons les suivantes :

Droit de quayage, dont la discussion a occupé plusieurs séances sans être encore solutionnée ;

aliénation, à titre exceptionnel, d'une parcelle de terrain ;

(1) Voir *Echo de Chine* du 19 Avril 1908.

adoption, le 9 juin, d'un règlement de voirie et d'hygiène, en 12 articles ;

renouvellement du contrat pour 5 ans avec la Congrégation des Petits Frères de Marie, visant l'Ecole municipale ;

cession d'une partie de l'avenue de la gare située en territoire chinois ;

adoption d'un projet de police à l'effet de substituer des agents anamites aux agents indiens, avec adjonction de 25 agents chinois, ce qui donnerait 50 unités au corps de police.

***

A propos de l'Ecole Municipale, il est à remarqner qne sa condition est modifiée, le Chemin de fer Pékin-Hankéou ayant retiré sa subvention annuelle. Il a fallu augmenter le taux des rétributions scolaires qui a été porté de 18 à 30 dollars par an.

L'internat, qui a été organisé en été, a eu un plein succès. Malheureusement il est à craindre que le rachat de la ligne Pékin-Hankéou par le gouvernement chinois n'ait pour effet de restreindre les débouchés offerts jusqu'ici aux jeunes gens connaissant le français et de rendre par suite le recrutement des élèves plus difficile qu'autrefois.

Le recensement de la population n'étant fait que tous les deux ans, celui que nous avons déjà publié l'an dernier reste officiel.

Il est à remarquer que l'épidémie très forte de choléra et de fièvre typhoïde qui a sévi de juillet à septembre, a fait peu de victimes sur la Concession française. On n'a enregistré, à cette occasion, que 3 cas mortels de choléra dont un seul parmi les Européens.

***

Quant au budget pour 1909, il comporte les chiffres suivants :

			Tls.
Dépenses	ordinaires	Tls 33 185,32	86,485,52
	extraordinaires	Tls.53.300,00	
Recettes	Ordinaires	Tls. 40.650,00	64.650,00
	extraordinares	Tls.24.000,00	
Excédent prévu des Dépenses sur les Recettes			Tls. 21.835,52

La grosse opération financière de l'année a été celle d'une ouverture de crédit de Tls.50.000,00 à la banque de l'Indo-Chine, le 29 Xbre 1908, somme utilisable au fur et à mesure des besoins de la Municipalité.

En tenant compte des ressources croissantes de la Concession, le rapport financier prévoit un amortissement annuel de Tls. 8.000 environ, et comme le découvert ne dépassera guère Tls. 40.000,00, l'emprunt pourra être remboursé en 1914, après l'exécution de tous les travaux nécessaires à l'organisation complète de la Concession.

La situation, en général, peut donc être regardée comme des p us favorables.

C'est tout à l'éloge des résidants d'Hankeou et de son Conseil Municipal actuel dont M. Doire, consul de France, est le distingué président.

A. MONESTIER

MOEURS COMMERCIALES EN CHINE

Le compradore

La question du monopole du compradore est de nouveau à l'ordre du jour, ramenée à l'attention publique par l'état général des affaires dont la crise commande une prompte amélioration.

Tientsin, plus encore que Changhaï, est touchée par la dépression actuelle, et naturellemcnt les doléances s'y font jour d'une manière plus particulièrement vive.

La presse n'a pas manqué de les enregistrer. Récemment encore le *Tientsin and Pèkin Times* recevait d'un correspondant de Changhaï une lettre, signée Ajax, qui jette sur la question du compradore un jour fort intéressant.

On sait tous les avantages et aussi tous les inconvénients de ce rouage qu'on retrouve fatalement dans toute maison de commerce en Chine.

M. Ajax plaide pour sa suppression, et se plaint que rien, ou si peu, ne soit fait dans ce sens.

Se référant, à cet égard, à un rapport du commissaire de la Chambre de commerce de Blackburn, il en rappelle la conclusion qui est celle-ci en substance : toute maison de commerce en Chine doit avoir des agents et des employés connaissant la langue du pays, pour éviter l'intermédiaire indigène sinon elle ne sera jamais que l'agent du compradore, lequel fera tout le travail, trouvant les clients, faisant les ventes et garantissant le crédit.

Il rappelle, en outre, le récent discours de Sir Robert Hart, inspecteur général, en congé, des douanes impériales chinoises, disant, au dîner annuel de la Chambre de commerce de Dewsburg : "deux choses sont nécessaires au commerçant en Chine 1° la connaissance de la langue du pays ; 2° : la volonté d'être à sa place derrière le comptoir.

En fait, ces deux autorités ne sont pas les seules à tenir pareil langage. Les rapports consulaires, de quelque nationalité qu'ils relèvent, sont tous également d'accord à cet égard.

Dans son dernier rapport si intéressant, M. Guérin, consul de France à Tchefou, donnait les excellentes recommandations suivantes qu'il ne sera pas superflu de rappeler ici :

"Les jeunes Français qui viennent s'établir en Chine pour y tenter quelque entreprise commerciale devraient se mettre, dès leur arrivée dans le pays, à étudier la langue mandarine ordinaire—je veux dire: la langue non littéraire que l'on parle dans la bonne société et que, dans toutes les provinces, de Péking à Mongtze, de Changhaï à Tch'ong-k'ing, la majeure partie des commerçants comprennent (la connaissance d'un dialecte local a beaucoup moins d'utilité). Il est moins difficile qu'on le pense d'arriver à posséder suffisamment cet idiome pour pouvoir conclure soi-même un marché, se passer d'interprète en voyage etc. Il suffit généralement pour cela de deux années de travail assidu. La plupart des jeunes employés de commerce allemands s'astreignent, dès qu'ils ont mis le pied sur le sol chinois, à étudier la langue du pays, et, après une année de séjour, ils sont déjà en mesure de soutenir une conversation facile avec un indigène. Quant aux chefs des maisons allemandes, presque tous,—dans le Nord, tout au moins,—parlent chinois couramment. Aussi réussissent-ils là où d'autres échouent. C'est à cette connaissance de la langue, qui leur donne une grande supériorité sur leurs rivaux, qu'ils doivent, selon moi, une bonne part de leurs succès. Sachant s'exprimer en chinois et

étant, par conséquent, tout à fait au courant des mœurs, des usages, des rites chinois, ils peuvent — à l'imitation des Japonais, qui sont passés maîtres en cet art et en retirent le plus grand profit — entrer en rapports suivis avec le haut commerce chinois, gagner sa confiance et son estime. Ils sont mieux considérés, on ne les regarde plus, dans ce monde un peu fermé, comme des étrangers, mais comme des amis. On cause volontiers avec eux des questions locales ou générales susceptibles d'influencer le marché. Ils connaissent mieux que personne les besoins de la place; ils sont informés les premiers des occasions favorables qui peuvent se présenter: ils achètent, par suite, à meilleur compte que leurs concurrents et obtiennent des commandes plus facilement qu'eux. Et c'est surtout lorsqu'il y a une transaction importante à conclure, une affaire délicate à régler, qu'ils ont lieu de se féliciter de pouvoir se passer d'intermédiaires. Nos jeunes négociants feront donc bien de suivre l'exemple que leur donnent les Japonais, les Allemands et depuis peu, quelques Américains, sur les conseils de leurs chambres de commerce. Les heures qu'ils passeront en la société de leurs lettrés chinois ne seront nullement du temps perdu."

***

On ne peut donc nier que, pour la meilleure direction des affaires, la connaissance du chinois s'impose

Et pourtant quelle n'est pas l'indifférence générale à cet égard ! Quelque mauvaise que soit la condition commerciale, quels que soient les exploits de certains compradores qui, entre parenthèses, n'ont que trop souvent levé le pied ces derniers temps, on n'en continue pas moins, par apathie sans doute, les errements du passé.

Il est évident que nous ne pouvons avoir la prétention de réformer, du jour au lendemain, des méthodes d'affaires qui se sont imposées à l'origine autant par logique que par nécessité. Mais Rome ne s'est pas fait en un jour.

Qu'un bon mouvement mette nos commerçants en branle et nul doute qu'ils n'acquièrent de bons résultats sous peu.

On a bien dit, il est vrai, que plusieurs tentatives avaient eu lieu déjà dans ce sens sans succès; que des Anglais parlant chinois, s'étaient rendus à l'intérieur pour vendre leurs cotonnades directement, et qu'ils étaient retournés bredouille avec leur stock, après avoir perdu leur temps et leur argent.

Mais il faut bien penser que la seule connaissance du chinois n'est pas suffisante.

Il faut tenir compte, par exemple, du cérémonial chinois. Nul n'ignore, en effet, qu'à moins d'une présentation, le marchand chinois considère comme un manque de civilité de traiter directement avec lui, et l'intrus qui se permet cette infraction à l'étiquette est sûr de voir ses avances mal accueillies.

Comme on peut, de la sorte, multiplier les impairs, il est donc bon de connaître le code de politesse chinois.

Il faut connaître aussi la valeur des banques des places où l'on va, car les paiements se faisant le plus souvent en billets sur ces banques, il est nécessaire d'en connaître la solidité. On voit donc qu'il y a une certaine préparation sans laquelle les efforts de bonne volonté seraient voués à l'échec.

Toutes ces difficultés sont si peu insurmontables qu'on a déjà enregistré un succès dans ce sens tout dernièrement.

M. Ratard, consul général de Changhai, l'a consigné dans son rapport de fin d'année. Un gros importateur de cotonnades, ayant un stock important de marchandises sur les bras, alla lui-même les écouler à l'intérieur. Sachant que dans l'esprit du chinois qui avait fait la commande elles étaient destinées à Ningpo et Amoy, il se rendit sur les lieux et réussit à placer, de la sorte, à des prix satisfaisants, une bonne partie de ses cotonnades.

L'opération, qui a été connue, ajoute M. Ratard, ne manquera pas d'être suivie, à l'occasion, par plusieurs commerçants de Changhai.

Nous pensons également qu'il y aurait lieu de profiter de cette leçon d'initiative.

Avec les commodités de toute espèce qui s'étendent peu à peu à travers l'Empire, avec l'établissement des chemins de fer, de la poste, des télégraphes qui rendent les voyages à l'intérieur de plus en plus sûrs et faciles, il serait fructueux de rayonner directement hors des grands centres tels que que Changhaï et Tientsin, ce qui acheminerait par là même à la suppression de ce monopole onéreux et plein d'aléas du compradore chinois.

A. MONESTIER

PAR LES RUES DE LA CITE CHINOISE

Les rebouteurs chinois

Dans un quartier des plus tranquilles de la cité chinoise, au fond d'une rue passagère, à proximité d'une pagode, on voit un petit pavillon qui sert de salle d'opérations à deux rebouteurs chinois.

Les pratiques de ces rebouteurs soulèvent une question fort importante, la légalité de leur métier, en raison même des accidents dont sont infailliblement victimes les malades qui viennent leur demander des soins.

Il n'entre pas dans notre pensée de résumer ici toutes ces pratiques ; mais un simple coup d'œil jeté sur les plus intéressantes suffira au public pour le convaincre qu'il y a là un état de choses déplorable susceptible de règlementation.

Peut-être nos observations suggèreront-elles, à la Société des Médecins chinois qui vient de se fonder à Changhaï, dans le but de l'amélioration de la carrière médicale, l'idée d'une enquête pour prendre des mesures protectrices à ce sujet.

Sans doute, la chose n'est pas aisée, à cause de l'ignorance de la masse des indigènes et de son inertie. Mais en ces temps de réforme, où l'on signale partout l'urgente nécessité des mesures prophylactiques, la Société des Médecins chinois pourrait constituer un Comité chargé de l'hygiène populaire, qui donnerait à ces rebouteurs quelques conseils pratiques afin de prévenir les troubles fonctionnels graves des malades soumis à leurs soins.

***

Nous étudierons essentiellement deux de ces pratiques: le drainage et l'acuponcture.

Il n'est point de plus vieille pratique en France, parmi les rebouteurs, que celle de la réduction des luxations.

C'est la spécialité où ils excellent généralement et à laquelle ils doivent leur réputation particulière.

Ici, le rebouteur dédaigne cette méthode; mais en revanche, c'est un fervent adepte du drainage, qu'il applique à presque toutes les affections chirurgicales: abcès, tumeurs, kystes, etc.

La vogue du drainage est-elle probablement due à quelques guérisons promptes parce qu'elles étaient faciles, mais susceptibles de frapper l'imagination de la masse.

Donc, dans une salle du petit pavillon, le rebouteur reçoit tous les jours sa clientèle nombreuse d'infirmes, de boiteux, de goîtreux, de cancéreux, voire même de tuberculeux. Tous ces malades ont la tête ou le ventre couverts de ronds de papier noir enduit d'un baume à base d'opium. Après un examen sommaire, il leur propose une intervention qui est toujours acceptée avec une confiance et un sang-froid étonnants.

Le malade s'assied, maintenu par deux aides et présentant la partie malade. Le rebouteur pique la peau avec un crochet sale ; puis, avec une lancette, il perce l'abcès, la tumeur ou le kyste, ou pénètre dans l'articulation ; une fois le liquide écoulé, s'il s'en trouve, il introduit une mèche trempée dans un enduit grisâtre et colle pardessus un morceau de papier noir. Ceci fait, le malade est abandonné à toutes les souffrances de ce drainage sale qui forme, à la longue, une plaie rouge vif bourgeonnante et en état continuel de suppuration.

Nous avons eu occasion de voir des enfants atteints d'adénites, de fistules ; des hommes ayant des ankyloses ; des femmes portant des cicatrices difformes ; et tout cela constituait le reliquat de cette pratique criminelle du drainage.

Nous sommes persuadé que l'indifférence, au sujet des pratiques médicales du rebouteur, doit coûter, chaque année, de nombreuses existences qu'il eût été facile de préserver.

On pensera, comme nous, que la police pourrait sévir de temps à autre contre l'abus d'un tel métier qui s'exerce parfois au grand jour. Si vous aviez quelque doute à cet égard, vous n'auriez qu'à aller voir le rebouteur ambulant de Szechuen road, qui installe sa petite table presque tous les après-midi près de la poste chinoise, en plein centre de la ville, où il exerce ouvertement son industrie avec tout le calme des consciences tranquilles.

***

Passons maintenant à l'autre procédé, l'acuponcture, non moins criminel, et qui, par surcroît, s'adresse à des enfants.

Pénètrons pour cela, dans une autre salle, de mêmes dimensions que la première (quelques mètres carrés) où le rebouteur remplit, en même temps, les fonctions de magicien.

Au milieu de la pièce, nous remarquons une caisse dont la grandeur est proportionnelle au corps d'un enfant : dans cette caisse, qui a l'air d'une bière, se trouve un récipient rempli d'eau qui doit servir de bain. Nous avons trempé le doigt pour connaître la température: elle varie de 25 à 26 ° centigrades.

Les enfants qui sont là, dans les bras de leur mère, sont au nombre de dix. Ils sont débiles : l'un est atteint de rougeole ; un autre est en pleine éruption varioleuse; deux sont atteints d'angine probablement scarlatineuse ; un cinquième a la respiration gênée ; tous gémissent et s'agitent.

Au premier signe du rebouteur, l'enfant est dépouillé de ses loques et lui est présenté. Après un examen sommaire de la région malade, il prend un paquet d'aiguilles fines dont la plupart sont souillées de sang coagulé, et se met à piquer l'enfant dans une partie du corps qu'il juge nécessaire : tantôt le bras, tantôt la jambe, le dos, la région du foie, le front quelquefois ; mais le plus souvent, c'est aux membres. Il pratique ainsi vingt ou vingt-cinq piqûres, en laissant les aiguilles sur la peau.

Au bout de quelques instants, l'enfant est plongé dans le récipient d'eau où il s'agite en gémissant. Enfin la délivrance arrive pour lui : on le retire, on le frotte, on l'habille et la mère l'emporte, non sans avoir cueilli pieusement, dans une minuscule tasse, deux ou trois gouttes du sang de son enfant. Ceci doit constituer une amulette précieuse, destinée, dit le magicien, à donner l'immunité contre toutes les maladies.

Hélas ! quelle n'est pas l'erreur criminelle du praticien ! L'acuponcture est un procédé de révulsion qui peut être excellent quand il est habilement pratiqué, selon toutes les règles de l'antisepsie, mais dans le cas actuel, quel abominable procédé de contamination ! Ces fines aiguilles qui servent pour tous les enfants: varioleux, erysipélateux, voire même diphtériques, inoculent et propagent des germes funestes chez tous les êtres soumis à l'opération; et sans compter les infirmités redoutables, que de morts infantiles doivent s'ensuivre !

Au fur et à mesure que nous poussons notre investigation dans ce sens, notre champ d'observations s'agrandit et nous découvrons d'autres pratiques.

Mais nous nous limitons aujourd'hui à ces deux questions de drainage et d'acuponcture.

Nous estimons que ce n'est pas une tâche inutile que de s'occuper du sort de ces pauvres malades, enfants, femmes et vieillards, qui n'osent pas, par pusillanimité ou préjugé, solliciter leur admission à l'hôpital des Sœurs, et qui sont cependant dignes d'attirer l'attention des médecins, des philanthropes, et généralement de tous ceux qui sont chargés d'une mission d'éducation de la masse du peuple chinois.

D[r] JERUSALEMY.

METHODES COMMERCIALES EN CHINE

Tientsin, disions-nous récemment, en parlant du Compradore, a été plus affectée encore que Changhaï par la crise actuelle des affaires qui prévaut en Chine.

La dépression dont elle souffre est telle et menace à ce point de se prolonger, qu'on a été induit à chercher des moyens nouveaux pour y porter remède et que, pour la pre-

mière fois, la diplomatie est entrée en jeu à cet égard.

Ce n'est d'ailleurs pas, hâtons-nous d'ajouter, d'une fâcheuse manière.

Le ministre d'Allemagne à Pékin a pris l'initiative, secondé par ses collègues du Corps Diplomatique, de demander au *Oéoupou* de s'intéresser à la situtation des commerçants indigènes de Tientsin dont les dettes sont énormes vis à vis des maison étrangères et d'essayer de trouver un moyen efficace de leur venir en aide. A cet effet, il lui a suggéré, en un memorandum, de lever un emprunt de 14 millions de taëls destiné à l'établissement d'une banque dont les profits serviraient à l'amortissement graduel de ces dettes.

Voilà bien une initiative heureuse, à notre sens, et qui devrait porter ses fruits.

Nous n'ignorons pas qu'elle a paru aux yeux de certains plus que singulière et même naïve. On a dit que le gouvernement n'accèderait pas à de telles vues.

Nous voulons pourtant espérer le contraire, en faveur même des commerçants en cause qui, semblent-ils, n'ont pas d'autres moyens de se libérer.

C'est, d'ailleurs, à la suite d'un rapport initial de la chambre de commerce chinoise de Tientsin, au vice-roi Yang Cheu Siang, sur la situation critique de la place, que les choses en sont venues là. Il faudrait citer tout au long ce rapport qui met le doigt sur la plaie de la manière la plus précise. Nous le publions, page 8, dans sa teneur essentielle.

Ce rapport concluait en demandant que des négociations soient entamées avec les consuls étrangers pour obtenir des maisons européennes des délais de manière à sauver le marché de Tientsin.

Or, là-dessus, le vice-roi Yang Cheu sieng informait de la chose le taotai de Tientsin qui se rendait lui-même auprès des consuls étrangers pour aviser.

Ceux-ci réunissaient les représentants des principales maisons de commerce de la place et c'est lors de cette réunion que l'idée était émise de lever un emprunt de 14 millions de taëls, garanti par l'Etat, pour la création d'une banque.

En fait, la chambre de commerce indigène évalue à près de 40 millions de francs la dette des commerçants chinois vis-à-vis des Européens, alors que leur actif réalisable ne serait guère que de 10 à 12 millions.

On voit la profondeur d'abime qui menace les maisons intéressées lesquelles sont des maisons allemandes pour la plupart, ce qui explique l'initiative personnelle de S.E. Graft Rex à Pékin.

L'idée du projet est des plus réalisables : ce serait d'emprunter la somme requise à un taux de 4 ou 5 p % au plus, d'instituer une banque, et de faire rapporter à cette somme du 7 ou 8 p %, chose facile à une banque indigène : la difference serait destinée à amortir les dettes ou à en payer l'intérêt tout au moins.

Mais l'idée est trop simple. Déjà elle a éveillé la méfiance du vice-roi et vous verrez qu'il se trouvera encore, parmi les économistes de la Jeune-Chine, des gens pour crier : Prenez garde Un nouvel emprunt ? Mais c'est l'extension de la main-mise étrangère sur nos richesses et leur confiscation. C'est la compromission de nos intérêts assez entamés comme ça, etc. etc. Nous avons déjà fait justice de la valeur de ce lieu commun.

Quant au gouvernement il ne peut pas se laisser berner par de pareils raisonnements. Il a d'ailleurs dans la situation actuelle une part de responsabilité dont il est bon qu'il se rende compte.

Sans doute, la cause principale du marasme qui sévit à Tientsin est dans l'abus du système, accrédité principalement par les maisons allemandes, des ventes à long terme et à crédit renouvelé. Changhaï, heureusement, a montré plus de prudence et a échappé en partie aux désastreux effets de ce système.

Mais en dehors de cette cause primordiale, on a pu en signaler d'autres qui tiennent précisément aux défectuosités mêmes de l'administration chinoise.

En premier lieu, vient la condition de la justice telle qu'elle est rendue par les tribunaux actuels, si insuffisants que les affaires en sont renvoyées à la chambre de commerce indigène. Or, les membres de cette chambre sont précisément les débiteurs contre lesquels des poursuites sont intentées. Il en résulte forcément de leur part une solidarité d'inertie, qui brise tous les efforts des consuls en vue d'un règlement équitable.

Ensuite il y a les abus monétaires commis par les autorités qui ont contribué à déprimer le marché.

Evidemment la doctrine qui consiste à faire appel à un gouvernement pour lui faire assumer les dettes des particuliers est une doctrine nouvelle ; mais il est bon de tenir compte des circonstances spéciales du milieu où nous nous trouvons.

Il est bon surtout de se rappeler que le pouvoir central a une part de responsabilité comme nous l'avons montré, dans l'accumulation de ces dettes, qu'une meilleure organisation judiciaire eût pu prévenir en partie.

Le *Oéoupou* pourra se dérober sans doute à la pression du corps diplomatique, mais le vieux renom d'honnêteté du commerce chinois y perdra; et nous voulons espérer qu'en haut lieu, la haute compréhension des intérêts moraux et matériels du pays décidera les autorités à suivre la raisonnable suggestion qui lui est faite au sujet de l'emprunt en question.

A. MONESTIER

EN ROUTE POUR BANGKOK

Bien qu'aucune nomination officielle ne soit encore venue le toucher, à ce qu'il nous assure dans le *Courrier de Chine*, M. Ratard ne manque pas que d'être embarrassé par la perspective d'aller à Bangkok, même comme Ministre. Oui, comme Ministre. Car, avec ou sans le concours des Missions, notre sympathique Consul général est en bonne posture au quai d'Orsay, et en bonne voie d'avancement.

Prenez-le comme vous voudrez, il faut qu'il soit Ministre quelque part, et sous peu.

Qu'il soit en bonne posture au quai d'Orsay, vous n'en sauriez douter, j'espère. Au besoin, vous n'auriez qu'à relire ce magistral discours du premier janvier 1909,

aussi fin que modeste, qui nous a tous suffisamment édifiés à cet égard.

M. Ratard est donc bien en cour, et pourtant il ne manque pas, disions-nous, que d'être embarrassé.

C'est qu'en effet notre diplomate se trouve dans une cruelle alternative.

Aller servir son pays au Siam comme Ministre, c'est bien, encore que le climat!... Si seulement c'était Pékin au lieu de Bangkok ! Mais voilà ! M. de Margerie a pris les devants.

D'autre part, quitter sa bonne ville de Changhaï en laissant derrière soi une oeuvre inachevée que lui seul, entre les Consuls de France, est à même de mener à bien; avoir presque l'air de déserter le bon combat si près de la victoire, c'est dur pour une âme vaillante et un coeur intransigeant.

Alors que faire ?

Oh! la rançon de la gloire ! Oh ! le tribut du devoir !

***

Au surplus, si M. Ratard, résolvant ce cas de conscience poignant, par un prompt départ à l'anglaise, s'en allait à Bangkok,savez-vous la grande nouvelle ?

Eh bien,nous perdrions du même coup, dit-on, deux des lumières du journalisme local, deux de nos résidants les plus intéressants.

Le bruit se répand, en effet, que M. Ratard aurait parmi sa suite, M. F. Tapernoux, directeur du *Courrier de Chine*, en qualité de secrétaire particulier, et M. O. Cainadan, directeur du *Mirror*, en qualité d'interprète principal.

C'est la grande nouvelle, oui, mais c'est aussi le faux tuyau, je vous préviens,ne déplaise aux intéressés et au *Mirror* qui l'a lui-même accrédité.

Et quel bonheur que le tuyau soit faux comme un simple tuyau de l'*Echo de Chine* ! Car si, pour son compte, M. Ratard serait servi à souhait et si, du même coup, Bangkok ferait une acquisition inespérée, en revanche, quelle ne serait pas la perte de la Presse d'Extrême-Orient, en général, et de la Presse française en particulier !

Songez-y, bonnes gens.

Qui, désormais,continuerait cette œuvre—si féconde !—de nettoiement des écuries d'Augias que M. Ratard (pardon de le froisser dans sa modestie bien connue)a,en un jour de belle et patriotique clairvoyance, le 14 juillet 1907 (encore une date mémorable) désigné à l'énergie des forts et des incorruptibles !

Quel pur, une fois M. Ratard parti, élèverait la voix, haut et ferme, pour flétrir, sans peur ni faiblesse, les abus et les concussions, les vilenies et les turpitudes!

Qui, d'un doigt vengeur, dénoncerait à la foule et Basile et Tartuffe, et s'écrierait de temps à autre, d'un air inspiré : A bas les masques !

Qui parlerait aux gens bon sens, raison,droiture,équité, indulgence ?

Qui ferait respecter, avec les grands principes de 89 toujours menacés d'être foulés aux pieds, l'honneur des résidants toujours sous le coup d'un chantage quelconque !

Qui sonnerait le rappel de l'entente et de la concorde, prêchant d'exemple à cet égard ?

Qui s'évertuerait à éteindre ce brandon de discorde qui souffle, on ne sait par quel maléfice, sur notre Concession et s'acharne depuis quelque temps sur elle, la rendant, pour beaucoup,inhabitable !

Qui donc, enfin, serait là pour sauver Changhaï et la France si, tombant pour une fois dans la vénalité, le *Courrier de Chine* et le *Mirror* sacrifiaient leurs devoirs supérieurs pour une vaine gloire, et désertant nos rangs, montaient dans le char Ministériel en route pour Bangkok !

Non ! non ! Le *Courrier de Chine* et le *Mirror* sont deux pures gloires changhaïennes ! Qu'elles nous restent !

Vous pétitionneriez, au besoin, braves gens, plutôt que de les perdre. Gardons Oreste et Pylade !

A. MONESTIER.

SEMAINE CHINOISE

Mesures diverses
Marine.— Finances.— Guerre
Opium
Funérailles de Kouang-siu
Esprit nouveau chinois
à l'Intérieur et à l'Extérieur

Dans notre *Semaine Chinoise* du 14 Mars,nous annoncions que S.A. I Le Prince Régent s'était préoccupé de la légèreté avec laquelle certains censeurs formulaient leurs accusations. Trois d'entre eux viennent d'être frappés, par décret du 24 Mars, du retrait de leurs fonctions de censeurs et de l'ordre de retourner à leur ancienne charge.

Nous avions également parlé du droit concédé aux gens du peuple ou n'appartenant ni au monde mandarinal, ni à celui des fonctionnaires, d'écrire directement à S.A.I. Le Prince Régent pour lui faire des propositions d'amélioration dans telle ou telle administration: plus de quinze lettres très intéressantes sont déjà parvenues à S.A.I. Le Prince Régent dans cet ordre d'idées ; il en a exprimé publiquement sa satisfaction.

Enfin, dernier écho de la destitution de Tcheng Pie : un de ses protégés et ami intime, directeur du chemin de fer Pèkin-Tchankiakéou, vient d'être destitué : il sera traduit devant la Cour des causes capitales.

Un autre prisonnier de marque occupe, en ce moment, l'opinion: c'est l'ex-généralissime Yi-Koh que le Ministère de la Justice va mettre en liberté. Cette décision est fortement discutée en raison des crimes de celui qui en est le bénéficiaire.

***

La Marine est l'objet des plus vifs soucis du haut personnel administratif chinois.

S. A. I. Le Prince Régent a soumis aux commissaires impériaux chargés de la Marine, une série de dix propositions qu'ils doivent, après étude, mettre à exécution ; parmi elles, celle visant la création ou l'agrandissement de six écoles de la Marine serait déjà un fait accompli. Ces pépinières de futurs officiers ou marins chinois seront situées à Tientsin(Petcheli),Changhai (Kiangsou), Tchou-chan (Tchékiang), Tsi-nan (Chan-tong), Foutcheou (Foukien) et Koang-tcheou (Koangtong).

Dans une conférence sur l'organisation de la Marine, l'amiral Sah Tchen-ping a suggéré l'agrandissement de l'arsenal de Kiangnan à Changhai. Cette mesure, en raison de la nécessité,créée pour la Chine d'avoir des cales sèches pour la construction et la réparation de ses croiseurs futurs, serait d'extrê-

me urgence et a, paraît-il, des chances d'être adoptée.

Ce même officier général de la Marine chinoise a patronné, auprès du Trône, S. E. Tchao Tchen tching, comme un officier naval de la plus haute valeur et susceptible en outre d'apporter d'excellentes propositions dans les mesures de réorganisation en cours.

***

D'autre part, pour répondre aux énormes dépenses que nécessite fatalement l'exécution de ces diverses propositions,le ministère des Finances va doubler les taxes sur l'opium, le tabac et l'alcool.

Cette question des Finances semble d'ailleurs préoccuper au plus haut point S. A. I. Le Prince Régent.

En un décret, daté du 21 Mars,il a demandé au ministère des Finances une liste de fonctionnaires compétents, parmi lesquels il puisse choisir un inspecteur général des Finances de l'Empire.

***

Les fonctionnaires de la Guerre n'ont pas non plus de grands loisirs.

S. A. I. Le Prince Régent, sur les rapports de ce Ministère, a eu à envisager l'obligation pour tout sujet chinois de servir trois ans sous les drapeaux. Après y avoir mûrement réfléchi et en avoir discuté, S. A. I. est arrivé à décider qu'en l'état actuel de l'Empire, cette mesure ne saurait être appliquée. Pareille obligation ne pourra être imposée que le jour où la Constitution étant établie, les sujets chinois auront acquis plus de droits et de privilèges qu'ils n'en ont actuellement : ce serait l'établissement de la conscription dans l'Empire Céleste ; pareille mesure demandera un travail d'organisation considérable.

Officiellement, il est déclaré que le Ministère de la Guerre va établir une ligne de forts de Kiangyin à Wusieh, sur le réseau de Changhaï-Nankin. Des négociations sont entamées entre le gouvernement central et la compagnie du Chemin de fer du Kiangsou.

S. A. I. Le Prince Régent, d'autre part, vient de sanctionner le projet de réorganisation du Corps des Bannières qui grève le Trésor d'une somme considérable, et en pure perte, peut-on dire. La première mesure prise est la suppression de la solde de ces fainéants — ce qui créera des ressources très utiles pour ailleurs ; leur instruction dans des écoles à leur usage, leur apprentissage d'un métier suivront; puis, lorsqu'ils seront en état de gagner leur vie, leur renvoi dans les provinces.

***

L'opium continue à être l'objet des mesures les plus sévères.

Des lois strictes pour la punition de ceux qui cultivent secrètement le pavot ont été rédigées et seront ajoutées au nouveau code pénal. La punition comprend la bastonnade et le bannissement. Les terrains seront confisqués au profit du Trésor Public.

S.E. Young Tching,président du ministère de l'Education, a prié S.A-I. Le Prince Régent de révoquer tout fonctionnaire ne s'abstenant pas de fumer l'opium.

On annonce que la troisième année de l'ère de Siuen tong (1911) sera la dernière pour l'interdiction absolue de la *drogue*. Ceux qui, en 1912, se laisseraient encore aller à la funeste habitude, seront punis des mêmes peines que celles qui atteignent les contrebandiers d'armes prohibées.

***

Le Gouvernement chinois, qui a fixé au 1er Mai le transport, de Pékin à Si ling, du cercueil, contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Kouang-siu, a affecté une somme de 200.000 taëls pour recevoir et traiter les représentants des Puissances Etrangères, délégués à ces funérailles.

Un haut souci de classer leur pays au rang des Puissances paraît d'ailleurs imprégner fortement les dirigeants de la Chine en ce moment,sur tous les terrains possibles.

Pour bien faire sentir qu'elle entend excercer son autorité au Tibet, elle y a déjà envoyé un commissaire spécial, chargé de la réorganisation de cet immense territoire.

Le Gouvernement central, en outre, ayant appris l'apparition à Tatsien-lou d'une revue tibétaine, vient de prescrire de la rédiger mi-partie en chinois, mi-partie en tibétain, pour bien affirmer ainsi sa prépondérance en ce pays.

Par ailleurs, au Nganhoei, un Chinois,ayant fait un contrat secret avec des Anglais pour l'exploitation des mines de Kinghien,s'est vu arrêté et traduit devant le tribunal du taotai d'Ouhou ; il doit dans les dix jours soumettre à ce tribunal ce contrat irrégulier.

***

A l'extérieur ce même souci s'affirme, notamment dans les différends pendants entre la Chine d'une part, le Japon et la Russie d'autre part.

A Harbin, les Russes ont établi une municipalité, conséquence logique des concessions accordées à la compagnie du Chemin de fer. Le directeur général de ce dernier, en même temps représentant du Gouvernement russe en cette ville, frappa de taxes supplémentaires les commerçants chinois qui se retournèrent alors vers leur taotai. Saisi de la question, S.A. I. le Prince Régent appela ce fonctionnaire à Pékin pour lui demander des explications sur la façon dont les Russes perçoivent leurs contributions sur les sujets chinois.

Le Ministre de Russie à Pékin a en outre ouvert des négociations devant le *Ouéoupou* (Affaires Etrangères) à ce sujet.

Les revendications des Japonais proviennent d'une question connexe. Le gouvernement russe avait obtenu, antérieurement à la guerre russo-japonaise, du gouvernement chinois, les concessions nécessaires pour l'établissement du chemin de fer Sud-Mandchourien. Lors du traité de Portsmouth, les Russes abandonnèrent au Japon leurs droits dans la perte du chemin de fer concédé. Ceci constitue un premier différend entre les Japonais et les Chinois,intimement lié, du reste,à celui qui divise les gouvernements de la Russie et de la Chine.

Le second point est constitué par le chemin fer de Simintoun à Fakumen qui n'a pas encore été réglé.

Enfin le troisième point est fourni par l'île de Kientao que les Japonais revendiquent leur, depuis qu'ils se sont emparés de la Corée. Or les Chinois, de leur côté, prétendent que

cette île, située dans les eaux sino-coréennes dont la délimitation n'est pas nettement établie, leur appartient.

Tous ces différends ont eu un renouveau d'acuité, à la suite d'une prise de possession, nettement accusée, par les Japonais de l'île de Pratas ou Tungsha, à l'encontre des Chinois.

Le Japon déclare que la Chine n'a qu'à produire des preuves valables de ses droits de propriété sur cette île. Il fait ensuite état de ce que le drapeau japonais y a été hissé depuis trois ans et qu'il n'a jamais cessé d'y flotter, sans amener de protestation sérieuse de la part la Chine.

En fin de cause, le Gouvernement chinois a fermement demandé que l'affaire soit soumise à l'arbitrage du Tribunal international de la Paix à la Haye.

Le Japon ne semble pas s'y opposer : il a toutefois déclaré que la Chine devra s'engager, si elle réussit à établir ses droits incontestables de propriété sur cette île, à dûment protéger les Japonais qui y vivent paisiblement.

D'autre part, il fait annoncer que la question du chemin de fer de Fakoumen et les autres questions actuellement pendantes, que nous avons succinctement rappelées ci-dessus ne sauraient être soumises à ce Tribunal arbitral de la Haye.

Nous aimons à espérer qu'une solution amiable interviendra sur tous ces points en litige et que nous n'aurons pas à assister de nouveau à des mesures extrêmes dont le souvenir ne date encore que d'hier.

C. L.-DELAHAYS.

CHOSES ET AUTRES

DE RETOUR

Du Randard et Lagrinche sont de retour parmi nous, après une petite absence quelque peu forcée. Du Randard était allé passer quelques jours à Pékin. Il avait, pour une des premières maisons de la place, mission d'essayer de vendre au gouvernement chinois, en veine d'économie, des boutons de mandarin en celluloïd colorié. Quant à Lagrinche, notre malheureux ami avait dû entrer à l'hôpital, à la suite d'une sérieuse blessure reçue lors de la bataille du Yang King pang. Contents de se retrouver, les deux amis, après s'être congrument embrassés, causent des derniers événements mondiaux et aussi de leurs petites affaires.

***

Du Randard—Alors tu es remis tout à fait. Tu ne souffres plus ? Il paraît que tu fus un moment en danger et que ta blessure était grave.

Lagrinche — Oui assez. Mais ça va mieux. J'en serai quitte pour une petite cicatrice. Ça me rendra intéressant auprès des dames.

Du Randard—D'autant plus que c'était pour une noble cause.

Lagrinche, très Cyrano — Je ne me bats que pour celles-là ! Et toi as-tu réussi ?

Du Randard.—Couci, couça ! Les affaires sont dures. Et, avec le nouveau Régent, le métier de mandarin est plein d'aléa. Ils sont boutonnés aujourd'hui, demain ils sont déboutonnés et puis, en partant, Yuan Che kai a jeté sur le marché tout un stock de boutons hors d'usage qui ont été enlevés de suite, ce qui m'a fait du tort. Néanmoins, vailie que vaille, ça n'a pas trop mal marché. Et ici quoi de neuf ?

Lagrinche.—Heu ! pas grand chose. Tu sais ce n'est pas à l'hôpital qu'on apprend les nouvelles et je n'en suis sorti qu'il y a deux jours.

Du Randard.—Tu n'es pas allé au théâtre? Tu n'as pas vu la si belle Grace Palotta. Est-elle si belle que les affiches le proclament ?

Lagrinche.—C'est une grâce pâlotte tu sais. Mais enfin, en robe montante, elle n'est pas mal. Il paraît qu'elle était bougrement bien dans les temps quand elle jouait à Londres, mais le temps marche et...

Du Randard—Et les autres?

Lagrinche—Les autres ! Pas mal, pas mal. Il y a aussi une autre grasse qui n'est pas pâlotte celle-ci. C'est presque un poids lourd.

Du Randard— Et Salomé ? As-tu vu danser Salomé !

Lagrinche, les yeux au ciel—Voui !

Du Randard—Elle danse bien ?

Lagrinche—Voui !

Du Randard—Et son académie ?

Lagrinche—Voui !

Du Randard—Tu as l'air ému ?

Lagrinche—Voui !

Du Randard— Veux-tu que nous parlions d'autre chose ?

Lagrinche — Ça vaudra mieux. Car depuis que j'ai vu Salomé, je suis tout chose. Et dire qu'une si jolie personne va s'en aller que nous ne la verrons plus.

Du Randard—Je croyais qu'elle allait se fixer à Changhaï.

Lagrinche—Hélas non! Elle va partir nous ne la verrons plus que dans un songe. Ah ! la vie sera bien triste. Heureusement qu'il nous reste, lui, le Yang King pang......

Sapèque

IMPRESSIONS

Une des choses qui m'ont le plus frappé depuis que je suis en Chine, c'est la modestie des hauts mandarins et le courage qu'ils mettent à s'apprécier eux-mêmes.

Connais-toi, toi-même, dit un proverbe. Ah que les mandarins se connaissent donc bien, comme ils aiment à faire voir cette connaissance.

Avez-vous lu, hier, ce rapport au Trône d'un gros bonnet du Yunnan ? Il est mort depuis ce rapport, ce pauvre homme, et j'imagine que Bouddha saura placer dans le bon coin, cet homme si modeste et qui tant s'appréciait.

Avez-vous lu ? " Moi Toang Hiong.... lettré bien pauvre et bien sot, j'ai aidé heureusement trois Empereurs auprès desquels je fus très fidèle et actif de mon mieux, etc."

***

Ah le brave homme ! En voilà un qui ne se donne pas de gants ! Et qui n'en donne pas non plus aux trois empereurs qui l'ont employé. Et qui n'en donne pas non plus aux autres mandarins, ses collègues.

Car, entre nous, il était sot cet homme, c'est lui qui le dit, et il a rendu tant de services aux Empereurs ! Alors en Chine ce sont donc les mandarins sots qui rendent les meilleurs services et le rapport de ce pauvre homme a tout l'air d'insinuer que s'il n'avait pas été sot il n'aurait rien fait de bon.

Remarquez que cet homme est décédé à 80 ans, âge auquel il est parvenu grâce à la protection toute spéciale de l'Empereur. C'est encore lui qui le dit.

Ce n'est pas lui, ce pauvre sot, qui a lancé le "Place aux jeunes" qui est le cri de ralliement des arrivistes en nourrice. Ah non ! Il dit carrément " qu'il espère que ce régent n'emploiera que de vieux mandarins qui seront plus utiles à l'Empire que les jeunes fonctionnaires" C'était un réformateur à rebours.

***

Le Régent suivra-t-il ces ultimes conseils? On est est toujours mal venu à suivre les conseils d'un sot, on s'expose à se le faire dire et il y a tout lieu de croire que le Régent n'en fera qu'à se tête.

Peut-être aussi ce mandarin sot était-il tout bonnement un homme très intelligent, connaissant les hommes et leurs faiblesses ? Peut-être savait-il que les puissants aiment, en général, être flattés; qu'il vaut mieux, quand on veut de l'avancement se faire petit, tout petit, et leur reporter tout le mérite de décisions que l'on a prises soi-même ?

Sa modestie n'était peut-être que feinte et, au fond, n'était-elle que de la roublardise. Il se disait probablement qu'on n'attrape pas de mouches avec du vinaigre et il se pourrait bien que cet homme si sot pour lui-même était très intelligent pour les autres. Je ne dois pas me tromper.

C'est ce qui me fait bien augurer de l'avenir des mandarins Chinois. Ils sont beaucoup dans l'empire du Milieu d'hommes aussi sots que celui-là qui ont élevé la flatterie à la hauteur d'une institution. Et à Pékin comme ailleurs ça prend toujours.

Sapèque

***

LA GLOIRE !

On se souvient du naufrage du transatlantique *Républic*, à la suite d'une collision avec un de ses confrères. On se souvient aussi que les passagers du bateau ne durent leur salut qu au courage et au sang-froid de l'opérateur de l'appareil de télégraphie sans fil qui, des heures, dans l'obscurité — la collision ayant privé le bateau de lumière — manœuvra son appareil, réclamant inlassablement des secours.

L'appel fut entendu et les secours arrivèrent. Sept cents personnes doivent leur salut à ce brave télégraphiste.

Aussi lui fit-on fête à Nevv-York et ce fut, pendant plusieurs semaines, à son égard, un enthousiasme saus exemple. On lui offrait des banquets, l'aristocratie dorée et fermée de New-York l'invitait à ses diners ; les théâtres et les music-halls lui envoyaient des loges; les "girls" l'embrassaient en public ; tous les journaux ne parlaient que de lui.

A l'instar du président Roosevelt que des impressarii voulaient engager pour faire le chef cow-boy, Binns, le télégraphiste, reçut des offres de directeurs de cirques et établissements publics désireux de l'exhiber aux yeux des populations. Tout comme M. Roosevelt, Binns refusa. Mais il eut quand même, et bien malgré lui, sa petite exhibition.

Ceci se passa à l'Hippodrome, un des établissements les plus cotés de New-York, où Binns avait été invité à venir passer la soirée. On venait de chanter un air patriotique. Un des artistes s'avança vers la rampe en face de la loge occupée par Binns et le désignant du doigt :

Mesdames et messieurs, c'est un grand plaisir pour moi de vous présenter C. Q. D. Binns, le héros du *Republic*.

[C. Q. D. est le signal de détresse du du radiogramme lancé par Binns.]

Ce fut pendant cinq minutes une manifestation monstre. Spectateurs et spectatrices, debout, acclamaient Binns, tandis qu'une pluie de programmes voltigeait dans les airs. On demanda à Binns de parler. Le jeune héros cherchait son salut dans la fuite, lorsque cinq garçons de l'établissement l'empoignèrent et le portèrent sur la scène.

Binns, interloqué, balbutia qu'il n'était point là de son gré et qu'il courrait encore si on l'avait laissé faire.

Il n'avait fait que son devoir et tout autre en eût fait autant. Puis, devenant orateur, il rappela que l'Angleterre, avant comme après Nelson, regorgeait d'hommes fiers de faire leur devoir.

Alors, nouvelle tempête de cris et d'acclamations. Quand le rideau tomba, les quatre cents "chorus girls" se précipitèrent vers Binns, qui terrifié se précipita dans les coulisses poursuivi par les choristes. Après une fuite éperdue parmi les voitures du cirque et les éléphants qui se trouvaient sous la scène, Binns, enfin cerné, dut subir mille baisers.

C'est le visage en feu, couvert de poudre et de fard qu'il reconquit enfin sa liberté. "Ce fut une plus terrible épreuve, dit-il, que le naufrage du *Republic*."

Cette dernière appréciation est du télégraphiste. Je n'y suis absolument pour rien et ceci prouve qu'on peut être un homme courageux et disposé à se sacrifier pour le salut de ses semblables mais reculer devant la perspective de recevoir mille baisers à la queue leu leu Et quel temps a pu durer cette opération? En mettant le baiser à trois secondes en moyenne (est-ce trop ?) il y en eut pour trois mille secondes soit 3.000 : 60=50 minutes. Mettons une heure en chiffres ronds. Eh bien, mon vieux Binns !

Sapèque

***

FAITS DIVERS

La chronique locale de Changhaï manque un peu de variété. C'est toujours à peu près la même chose : départs, arrivées, rischas frictionnés un peu brutalement par des tramways, chinois dépouillant leurs congénères — je parle au figuré bien entendu — et c'est tout, ou à peu près.

Je sais bien qu'il n'y a rien d'aussi facile à inventer qu'un fait divers. Ceci est vrai à Paris où il est toujours facile de placer un quelconque accident, dans une vague rue où personne ne passe. Le public lit, mais n'y va pas voir.

Mais allez donc faire cette petite opération à Changhaï. Le lendemain le pauvre rédacteur serait assailli de lettres de protestations, de démentis, on lui reprocherait de se payer la tête du public ; sans compter les sarcasmes dont il serait abreuvé. Il n'y a donc rien à faire.

Mais puisque Changhaï souffre d'une constipation de faits divers on peut se rabattre sur ceux de la Ville-Lumière. Dans le tas, il y en a tout de même d'authentiques. En voici un que je vous recommande, mais il est si long que, si vous le voulez bien, je vais m'essayer à le condenser. Aussi bien, pour les faits divers, le style télégraphique est-il maintenant de mode. Certains rédacteurs de grands journaux parisiens sont de véritables virtuoses dans ce genre et il y a des nouvelles en trois lignes qui sont de véritables tours de force. Essayons donc :—

Quoique travaillant pas, Miguel Audroval, acrobate, toujours argent plein poches. Ceci intrigua police qui fila, le vit entrer chez bijoutier qui, sur demande, sortit lot bijoux qu'il étala. Dehors, agents "zieutaient". Tout à coup, de poche pardessus acrobate, virent sortir petite tête, puis petit bras. Bras s'avança vers bijoux, rafla quelques-uns puis disparut dans poche suivi de tête. Trouvant pas bijoux convenance, acrobate sortit, mais à porte cueilli par police qui emmena au poste. On fouilla dans poche signalée par agents et sortit petit ouistiti, gros comme poing. Sortit aussi bijoux, dentelles etc... Mit acrobate au clou et ouistiti fourrière, malgré cris et protestations. Tribunal correctionnel.

Cette histoire est tout de même plus intéressante que les mésaventures d'un couli rischa. Et Paris est bien toujours la Ville Lumière. Le voilà bien le Progrès, et qui aurait jamais cru que les ouistitis eussent une telle prédilection pour les choses de prix. Et comment va s'arranger le Tribunal ? Comment va-t-il juger ?

Je ne suppose pas que l'on va condamner l'acrobate qui n'est en somme pour rien dans l'affaire et ne peut être responsable des faiblesses de son ouistiti.

D'un autre côté, quelle peine peut-on infliger au ouistiti ? Je ne voudrais certes pas être à la place du tribunal qui va juger cette affaire. En voilà un cas de conscience pour les magistrats et par dessus le marché ils vont avoir l'affaire Steinhell à sanctionner ! Pauvres d'eux.

Quand même, nous ignorons ce genre de ouistiti à Changhaï et là est notre infériorité vis à vis de la Ville Lumière. Nous n'en avons pas mais... nous avons le Yang King pang !

Sapèque.

***

ENTRE NOUS

Il y a en ce moment sur notre concession un homme qui n'est pas à prendre avec des pincettes. Il est furieux cet homme et il y a de quoi !

Furieux parce qu'on lui a chipé son idée. Et c'était une idée !

Je n'apprendrai rien de neuf en disant qu'à l'assemblée des contribuables il a été décidé de laisser le Yang King pang dans le statu quo. Ceci étant, plusieurs résidants ont songé à l'utiliser. Vous avez lu, ici, plusieurs projets qui m'ont été envoyés à ce sujet. Mais à tout prendre ils n'étaient pas sérieux.

L'homme qui n'est pas à prendre avec des pincettes avait, lui aussi, son projet, qu'il a eu le tort d'aller crier sur les toits.

En deux mots voici quel était ce projet : Murer le Yang King pang à ses deux extrémités, l'assécher, le curer et, ceci fait, en cimenter le lit. Le lit cimenté, il aurait été utilisé comme "Skating Rink", autrement dit comme piste pour ceux qui pratiquent le patinage à roulettes.

Ça n'était pas si bête que ça, au fond; si peu bête qu'une entreprise concurrente s'est aussitôt montée et qu'on nous annonçait ces jours derniers l'ouverture prochaine d'un "Skating Rink."

Depuis ce jour, l'homme n'est pas à prendre avec des pincettes, car il s'est vite rendu compte que s'il y avait ici place pour un établissement de ce genre, un second serait de la superfétation.

Et naturellement lui qui avait chanté sur tous les tons son projet ; qui, lorsqu'il rencontrait quelqu'un dans la rue, attrapait ce quelqu'un par un bouton de son paletot, qu'il ne lâchait qu'après avoir bien exposé ce qu'il avait dans la tête, il accuse maintenant tout le monde d'indiscrétion. Il murmure même les mots : dommages intérêts, tribunal, que sais-je ?

Je ne suis pas ici pour juger s'il y a eu ou non indiscrétion; si on lui a coupé l'herbe sous le pied, mais pourquoi

diable a-t-il fait tant de battage autour de son idée.

Quand on a une idée et que cette idée est susceptible de vous faire gagner la grosse galette on la garde pour soi, jusqu'au jour où il n'y a plus de concurrence à craindre.

Le monsieur en question est donc l'auteur de sa propre mésaventure et je m'explique mal sa colère. Passons.

***

Le hasard—qui est un grand maigre—dit-on, m'a fait hier passer dans Nanking road où j'ai vu, dans une vitrine, sur des morceaux de bois, tout un lot de choses invraisemblables. Figurez-vous des casseroles renversées, des soupières à l'envers, en paille, en velours, en feutre, adornées de fleurs cocasses, des roses bleues, des coquelicots blancs, des violettes rouges. J'en restai médusé et pensif aussi.

Quid ? ces choses invraisemblables. A quoi cela peut-il bien servir, me demandai-je, anxieux ?

J'en étais là de mes réflexions quand j'entendis derrière moi un froufrou de soie et une voix féminine flûter "Oh, voyez donc ces jolis chapeaux !"

Des chapeaux ! Il y a des femmes qui osent se mettre ça sur la tête ! Ça ne m'étonne plus qu'il y ait si peu d'oiseaux à Changhaï avec de pareils épouvantails.

Des chapeaux ! Ah que mon melon est donc joli et gracieux !

Sapèque

***

QUEL ESTOMAC !

Au Dr. Jerusalemy.

C'est à vous, docteur, que je pense en écrivant ces lignes.

A vous qui, pour le bien de l'humanité et dans l'intérêt de la science, bataillâtes à nos côtés, pour la suppression du Yang King-pang et aussi contre les procédés des rebouteurs chinois, que vous trouvez quelque peu empiriques, je vais raconter une histoire :—

Il était une fois, au Canada, un homme, ou plutôt non, il était une fois deux hommes : un docteur et un malade. Vous voyez qu'il va être question de médecine.

Le malade souffrait d'une gastrite qui est, je crois, une maladie d'estomac, assez répandue—Qui n'a pas sa petite gastrite ?—Quelles en sont, en général, les causes? vous le savez certes mieux que moi, mais toujours est-il que le client du docteur avait une gastrite.

Cette maladie est-elle mortelle? Je ne sais non plus, mais le malade en question en mourut—à moins que ce ne soit d'autre chose. Mais il mourut.

Le docteur fut quelque peu surpris de cette mort. Il en fut aussi fort peiné—pour son client. Tant surpris, et tant peiné qu'il voulut savoir à quoi s'en tenir et, s'armant d'un grand couteau, il ouvrit le corps de son ex-client, puis l'estomac, devant lequel il resta médusé. Et il y avait de quoi, car ce n'était pas un estomac qu'il avait devant les yeux : c'était une succursale du bazar de l'Hôtel de ville.

Dans cet estomac, savez vous, docteur, ce qu'il y avait ? Il y avait—je cite dans l'ordre de leur extraction et n'invente rien du tout — il y avait, lisez bien docteur : 3 paquets de fibre à balai, un morceau de baleine à corset long de 8 pouces, un morceau de galon isolateur long de 7 pouces, un paquet de cheveux, un clou de 4 pouces et un morceau de fil de fer attaché avec une ficelle, un clou de 3 pouces dans un morceau d'etoffe, un morceau de fil de fer long de 4 pouces, un crochet à boutons, un tuyau de pipe en 6 morceaux, 21 étiquettes à tabac, 31 petits morceaux de fil de fer, 4 vis, une punaise en cuivre, un œillet de bottine, 2 noyaux de prune, 9 morceaux de verre, un ressort d'acier, un écran de fer, 2 morceaux de marbre, 27 épingles, 5 clous d'un pouce, 7 clous de deux pouces, 32 clous de trois pouces, un clou de cinq pouces, et 4 épingles à cheveux.

Je ne sais si vous êtes comme moi mais je comprends fort bien l'étonnement de votre confrère qui croyait se trouver en présence d'un estomac délabré et avait devant lui tout un lot d'objets qui aurait suffi à faire la fortune d'un biffin.

La personne qui me donne ce tuyau ne me dit pas si le docteur a recousu la membrane, mettant les volets à ce bazar modern style, ou s'il en a constitué un musée, ceci n'a d'ailleurs pas d'importance. L'intéressant pour moi est de vous avoir signalé ce cas, rare, puisque dans le tas il y avait du marbre et j'espère que vous m'en saurez gré.

Néanmoins une chose m'inquiète et peut-être pourriez-vous m'éclairer ?

L'homme a-t-il avalé tout cela le même jour ou en plusieurs fois ? S'est-il trouvé dans un pays manquant de restaurants, en proie à une faim de loup, et mangea-t-il ce qui lui tomba sous la dent? Ou, faisant fi de la science de son docteur, essaya-t-il une cure de son invention ? Qu'en pensez-vous? Dites-le moi car nous communions bien dans la science, n'est-ce pas ?

Amitiés sincères et non moins scientifiques.

Sapèque

Propos et impressions

La marine est à l'ordre du jour. Alors que l'Angleterre et l'Allemagne entament, à coups de millions, une lutte pour la suprématie navale dans les mers d'Europe, la Chine comprend décidément qu'il lui faut une marine

Il ne se passe pas de jour sans que, dans les décrets impériaux, il ne soit question de sa réorganisation. Des impôts nouveaux sont créés, des études organisées; on envoie des étudiants un peu partout, la Chine veut une marine

Il faut admettre que depuis la guerre sino-japonaise, où les bateaux chinois firent si triste figure, la marine chinoise nous apparaît presque comme une marine d'opéra-comique, peut-être un peu supérieure à la célèbre escadre suisse, mais si peu!

Nous voyons bien de temps en temps à Woosung quelques croiseurs chinois d'aspect suffisamment comminatoire, avec des canons de tous calibres, allongeant leur col au-dessus des flots, mais les gens bien renseignés murmurent que s'il y a des canons, il n'y a pas de munitions, que les marins chinois en ignorent l'usage et que leur mission se borne à les astiquer. Les choses vont-elles changer?

Ce serait à croire, si l'on tient compte du mouvement actuel qui semble sincère. Hier, le prince Sou invitait les vice-rois et gouverneurs des provinces côtières à étudier tous les points stratégiques où devront être édifiés forts et batteries et aussi à faire des études hydrographiques des côtes, au point de vue des mouillages possibles. Avant-hier c'était l'amiral Sah, bien connu des Changhaïens, qui recommandait au Trône un fonctionnaire très versé, disait-il, dans les choses navales Tout le monde est pris d'une belle émulation. Emulation en expectative, pour employer le terme cher aux Chinois, mais qui indique quand même un état d'âme nouveau et aussi que le gouvernement chinois reconnaît qu'il lui manque quelque chose pour être bien une grande nation. C'est la mise en marche vers le progrès, c'est le point d'interrogation qui se pose.

***

Azev, l'agent provocateur, dont nous parlions hier à cette même place ne serait pas en Russie une exception. Ce genre de personnage, serait employé couramment par la police.

On va s'en occuper à la Douma, soucieuse, et c'est tout à son honneur d'épurer les mœurs policières. A cette occasion, on parlera de découvertes qui font grand bruit en ce moment à Vladivostock où des complots avaient été inventés de toutes pièces par le chef de la police, aidé de deux sous-Azev.

Un de ces pseudo-complots est particulièrement répugnant. De faux cachets et imprimés d'une organisation révolutionnaire militaire avaient été fabriqués; on déposa ces imprimés au domicile de plusieurs personnes que l'on avait intérêt à compromettre. Le coup fait un beau matin, la police fit une perquisition, fructueuse comme bien on pense, et les coupables furent arrêtés.

Mais il y a mieux. Des bombes furent fabriquées, déposées dans le voisinage de la forteresse puis par lettre, on avisa le commandant qu'un complot se tramait pour le faire sauter, lui et le fort. On chercha, fouilla et on trouva les bombes, qui n'attendaient que le moment d'être découvertes.

Une réunion de travailleurs fut représentée par le zêlé chef de police comme une assemblée de révolutionnaires ; les deux agents provocateurs, costumés en gendarmes, y firent irruption et ceux qui étaient désignés d'avance furent mis sous verrous

Toutes ces machinations ont abouti à l'exécution de cinq hommes et à la condamnation aux travaux forcés de vingt-quatre autres.

Voici pour Vladivostock, mais ailleurs ? Il n'est que temps, en vérité, que la Douma intervienne. De pareilles meurs entachent une grande nation, il ne faut pas hésiter à le dire. On doit toujours la vérité à ses amis et la presse française, sans distinction d'opinion, a dit ce qu'elle pensait de pareils procédés. Il est donc grand temps que le gouvernement russe réagisse. D'autant plus qu'à notre sens la découverte de pareilles coutumes ne peut qu'exaspérer le peuple, simpliste et facile à s'énerver, ce qui ne doit pas être le but désiré.

***

Les journaux russes sont actuellement, malgré la censure impitoyable, qui cette fois a dû laisser faire, remplis du nom d'Azev, le policier-terroriste qui mangeait aux deux rateliers.

Terroriste pour les terroristes, policier pour le gouvernement, pendant des années il vécut cette existence en partie double insoupçonnée, organisant des complots, des attentats et en faisant, au moment suprême, arrêter les organisateurs.

Dans les réunions terroristes, il était un des plus violents, préconisant les pires moyenst. Aussi avait-il la confiance de ses frères qui voyaien en lui un de leurs meilleurs appuis, sur lequel ils pouvaient compter, toujours. La réunion finie Azev prévenait la police et des arrestations avaient lieu d'autant plus facilement que le traître avait pris soin d'indiquer lui-même l'attentat et de l'organiser. Ceci se gâta cependant. Le sinistre personnage fut démasqué. Il dut fuir, se cacher, aussi bien aux recherches des révolutionnaires qu'à celles de la police, poussée par l'opinion publique.

A la suite de cette découverte, M. Lopoukhine le chef de la police, fut mis en état d'arrestation, les ministres ont dû s'en mêler et M. Stolypine aurait déclaré que le gouvernement est décidé à intervenir et que, s'il faut des policiers zêlés il ne faut pas que leur zêle aille jusqu'à la provocation au crime.

On ne peut qu'approuver cette déclaration qui fait honneur au gouvernement Les agents provocateurs ont toujours été les individus répugnants au premier chef et l'exemple du pope Gapone, dont

Azev fut en quelque sorte l'imitateur, suffit pour motiver les représailles des terroristes,ce que le gouvernement russe doit éviter.

**

Une information récente nous apprenait que la Chine et le Japon étaient d'accord pour soumettre au tribunal de la Haye leur différend touchant la question de propriété de Chientao. C'est un pas de fait vers une solution pacifique, on ne peut que s'en féliciter. D'autres questions restent encore à règler entre la Chine et le Japon qui seraient d'accord dit-on. pour les soumettre au Tribunal de la Paix.

Il y a encore la question des forêts du Yalou: les pêcheries de Mandchourie ; le service postal en Mandchourie ; les douanes nord-mandchouriennes ; le chemin de fer de Hsinmintou-Fakoumen et la question du transfert au Japon des droits de la Russie sur le Liaotoung.

Toutes ces questions dérivent de la guerre russo-japonaise qui a cela de très particulier qu'elle se disputa sur un territoire entre et que c'est en quelque sorte la Chine qui en fit tous les frais.

Il est donc logique que ces questions soient tranchées, elles aussi, par un tribunal neutre qui jugera juste, par ce que désintéressé,et dont la sanction ne pourra être ni discutée ni suspectée par les parties.

Le tribunal de la Haye était tout indiqué pour le réglement de ces contestations et c'est tout à l'honneur de la Chine et du Japon d'avoir remis entre ses mains leur règlement. Ceci évitera des discussions interminables faites d'arrêts,de reculs et qui, au moment où on les croit tranchées, renaissent sur des vétilles.

C'est un peu la faillite de la diplomatie, mais c'est le triomphe de la sagesse et c'est aussi la consécration du tribunal de la Paix par des nations assez susceptibles et jalouses de leurs décisions.

**

Le différend de Harbin qui est pendant en ce moment entre la Russie et la Chine était inévitable. Il est une preuve nouvelle que dans les traités entre nations, il ne faut rien laisser à l'imprévu.

Le point de départ est une interprétation douteuse du contrat fait entre le gouvernement chinois et la banque russo-chinoise au sujet de la construction et de la surveillance du chemin de fer de l'est chinois, accord signé le 8 Septembre 1896. Un des acticles de cette convention dit " que tous crimes et poursuites se produisant sur le territoire de la compagnie seront traités par les fonctionnaires locaux, en accordance avec les traités ".

Et la confusion vient de ce que la formation de la compagnie fut accomplie par la banque russo-chinoise et que le contrat stipule dans plusieurs clauses que la compagnie est sujette à la sanction du gouvernement chinois.

De plus, cet accord stipule que le gouvernement chinois devra prendre toutes mesures pour assures la protection du chemin de fer et de ses employés.

Devant le manque de mesures prises par la Chine pour cette protection, la Russie avait organisé une police spéciale et le conflit vient de là. A l'heure actuelle, la question est en discussion devant Pékin où ont été appelés le taotai de Harbin d'une part, le général Horwath,consul russe de Moukden,d'autre part;elle ne paraît d'ailleurs pas faire de grands progrès vers une prompte solution. olution qui ne pourrait intervenir que par des concessions mutuelles que chacune des parties ne paraît pas disposée à faire. Et là, comme pour la question de Chientao dont nous parlions hier, peut être aura-t-on recours au tribunal de la Haye.

**

Voilà encore une fois le calme rétabli dans les Balkans. L'Autriche a eu gain de cause et c'est une belle victoire pour sa diplomatie. L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine est un fait accepté ; la Serbie a renvoyé ses troupes de réserve mobilisées, mettant une sourdine à ses cris de guerre.

Après cinq mois de menaces réciproques, d'appréhensions pour l'Europe craignant tous les jours un incident de frontière qui aurait mis le feu aux poudres, la situation s'est subitement détendue : on recommence à parler de la conférence.

Cette solution ne va pas sans protestations en Russie, où l'on accuse les diplomates d'avoir manqué d'énergie et de s'être incliné devant les menaces de l'Allemagne fidèle à son alliée jusqu'au bout, ne l'abandonnant pas au moment du danger.

La résignation du prince héritier de Serbie, partisan acharné de la guerre, a été une des causes principales de cette solution pacifique, dont l'Autriche est si fière.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, on ne désarme pas pour cela. Un *Reuter* d'aujourd'hui ne nous dit-il pas que l'Autriche maintient ses forces sur le pied actuel, au cas d'une revanche anglo-française !

Que veut dire ceci et de quelle revanche veut-on parler ? La France et l'Angleterre en cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, ont marché d'accord, c'est clair. Mais il n'est jamais apparu que leurs communications aient été le moins du monde comminatoires. Leur ton a toujours été des plus pacifiques et nous ne voyons pas très bien, au point de vue militaire, ce que ces deux nations iraient faire dans les Balkans.

Voudrait-on recommencer l'histoire sur nouveaux frais ? La question des Balkans a assez fait couler d'encre et assez inquiété le monde. Si nous passions à d'autres exercices ?

**

Une détente semble se produire en Corée. Une fois de plus le Temps se confirme comme un grand guérisseur, les coréens paraissent devoir s'incliner devant le fait accompli.

Les attaques de coréens contre les troupes et la police japonaise se raréfient et, petit à petit, les coréens deviennent japonais. Le gouvernement du Mikado a d'ailleurs adopté, depuis quelque temps, une ligne de conduite meilleure.

Les vexations et les procédés quelque peu terroristes emplovés par les autorités japonaises vis à vis des Ceoréens ont cessé. Un peu partout le pays s'achemine tout doucement vers une tranquillité à laquelle il a certes droit.

Tout récemment,à une interpellation de M. Otaka sur la Corée, le gouvernement japonais répondait par des déclarations empreintes de sagesse qui, si elles sont mises en application, donneront aux Coréens une certaine liberté d'allures à laquelle ils n'étaient plus accoutumés:—

" Le gouvernement n'usera pas de la restriction du droit de parole " Autrement dit,chacun aura la liberté d'exprimer librement son opinion, c'est déjà quelque chose

" Excepté dans le cas où les articles insérés seraient de nature à rompre l'amitié corée-japonaise et à troubler la paix de l'empire coréen, aucune pression ne sera exercée sur les journaux, tant qu'ils se tiendront dans la vérité sur les affaires de Corée".

Cette dernière prescription est empreinte du plus grand bon sens, quoiqu'elle nous semble un peu élastique. Qui fera le départ ? Tel article de journal,anodin pour quelques—uns,peut paraître parfaitement subversif à certains autres. C'est un peu la porte laissée entrouverte à l'arbitraire. Mais telle quelle cette déclaration marque quand même un progrès. On verra moins de poursuites contre un journal qui aura déplu à tel ou tel fonctionnaire. Les Coréens vont peut-être pouvoir recommencer à penser, et à exprimer leurs pensées sans craindre des dénonciations ou des représailles : ils vont un peu renaître à la vie.

Le Temps est un grand guérisseur.Il fait accepter bien des choses, surtout quand il s'agit des orientaux, fatalistes et dont l'énergie n'est toute que de surface.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

**

La folie d'un censeur qui supplie le Trône d'établir la Marine en diminuant les appointements des mandarins.

Un censeur a tout dernièrement présenté un rapport au Trône le priant d'établir la Marine en se servant de l'argent provenant de la diminution des appointements des mandarins. Voici le résumé de ce rapport: " L'établissement de la Marine est une question très importante pour notre Chine. Si celle-ci veut éviter la ruine, elle doit l'établir le plus vite possible. Maintenant le Trésor de l'Empire manque d'argent et le peuple ne consent pas à délier les cordons de sa bourse pour aider le gouvernement à établir cette Marine. Je prie donc V.M. de réduire les appointements des mandarins et de l'établir en se servant de l'argent provenant de cette réduction etc."

Ce censeur est vraiment insensé. Tout d'abord, il accuse le peuple chinois de son manque de patriotisme.

Les Chinois résidant à l'Etranger consentent encore à envoyer des secours financiers au Gouvernement. Comment peut-on dire témérairement que ceux demeurant en Chine même ne consenteraient-ils pas à le faire ? L'accusation de ce censeur est une pure calomnie.

Il prie ensuite le Trône de réduire les appointements des mandarins.

Tout le monde dit que pour que la Chine soit dans la tranquillité, il faut que ses fonctionnaires s'acquittent bien de leurs devoirs et pour qu'ils s'en acquittent bien, il faut que leurs appointements soient augmentés jusqu'à ce que ceux-ci suffisent à les nourrir.

Si à présent tous les mandarins, sans absolument aucune exception, détournent l'argent officiel et écorchent le peuple, ce n'est pas parce qu'ils sont tous des gens malhonnêtes, mais c'est parce que s'ils n'agissent pas ainsi, ils seront obligés de mourir de faim, leurs appoitements ne suffisant pas à les nourrir.

C'est pourquoi si les mandarins sont cupides, la faute n'en est pas à eux, mais la faute en est à leur gouvernement,et si celui-ci veut qu'ils se convertissent, il doit tripler et quadrupler les appointements qu'il leur donne.

Si le dit censeur prie le Trône de réduire les appointements des mandarins il ne fait que croire que ceux-ci ne sont pas encore assez cupides et prier la Cour de leur ordonner à détourner plus d'argent officiel et à extorquer encore plus d'argent au peuple qu'auparavant.

Si les mandarins sont cupides, les pays seront toujours dans le désordre et si les pays sont dans le désordre, l'établissement de la Marine ne pourra produire aucun bon résultat.

En outre, si on veut absolument établir la Marine, on peut toujours trouver l'argent nécessaire. La confiscation de la fortune de Tcheng-pé, de Li Lieng-yng,de Yi-kouoh etc.suffirait pleinement pour établir la Marine et construire beaucoup de navires de guerre.

Mais ce censeur n'y pense pas et pense à la réduction des appointements des mandarins. Vraiment il est par trop insensé!

Koué Kia-zeou

***

Bonheur aux oiseaux et aux bêtes fauves du Kirin et Malheur aux chasseurs de cette province !

Le Kirin, étant un pays rempli de terrains incultes et de forêts, les bêtes fauves et les oiseaux y sont très nombreux. Les habitants de cette province exercent pour la plupart le métier de chasseurs.

Maintenant les autorités du Kirin craignant que les Kemintang ne viennent dans ce pays pour leur porter préjudice en se déclarant aussi chasseurs, viennent d'ordonner aux chasseurs de leur remettre les fusils de chasse, espérant que quand personne n'aura plus de fusil, elles ne seront jamais victimes des révolutionnaires.

Cette mesure est vraiment avantageuse pour les bêtes fauves et les oiseaux du Kirin. Désormais ils pourront vivre tranquillement dans les forêts et ne seront plus forcés de s'enfuir comme auparavant,pour éviter la mort.Bonheur à eux.

Ils doivent remercier leurs bienfaiteurs, les Kemintang, car c'est à cause de ces derniers que les autorités ont ordonné aux chasseurs de leur remettre les fusils de chasse.

Mais les habitants qui jusqu'ici n'ont eu que le métirer de chasseur après la remise de leurs fusils aux autorités, seront obligés de ne rien faire. N'ayant plus de profession ni de quoi se nourrir, ils se livreront au pillage et au vol: et le pays sera en désordre. Si, par malheur, ils sont arrêtés par les mandarins,ceux-ci les condamneront à subir la peine capitale, les prenant pour des malfaiteurs qui n'aiment pas le travail.

Ces chasseurs doivent haïr les Kemintang car c'est à cause d'eux qu'ils doivent mourir de faim, s'ils ne deviennent pas brigands et voleurs, condamnés à mort par les autorités, s'ils deviennent tels.

Koué Kia-zeou.

Rapports et traductions

Rapport du ministère des Frances

au Trône relativement à la création d'une école des Finances à Pékin.

Il y a deux ans, nous avons prié le Trône de nous autoriser à créer une école des Finances à Pékin et l'année dernière, Il a fait droit à notre demande.

Maintenant les travaux de construction de cette école vont être bientôt achevés et nous sommes en train d'engager des étudiants pour y faire leurs études.

A proprement parler, les Finances étant une science spéciale,les lettrés, qui veulent l'étudier, doivent connaître quelques laugues étrangères et être suffisamment instruits dans différentes sciences ordinaires.

Dans les règlements du Ministère de l'Instruction publique il est dit: "Les universités et les grandes écoles enseignant les sciences spéciales ne doivent que recevoir les étudiants ayant déjà fini leurs études dans les écoles moyennes.

Puis que l'école des Finances de Pékin est une grande école enseignant une science spéciale, d'après ces règlements, elle ne doit pas recevoir les étudiants n'ayant pas fini leurs études dans les moyennes.

Mais ces écoles moyennes des provinces étant toutes nouvellement créées, les étudiants qui y étudient n'ont pas encore pu en obtenir de brevets.

Pour le moment, cette école n'enseignera que les sciences ordinaires. Quand après trois ans, ses étudiants connaîtront bien ces sciences,elle leur apprendra particulièrement la science des Finances et recevra les étudiants des écoles moyennes qui à ce moment-là auront déjà terminé leurs études.

Les notables, les mandarins, les licenciés et les bacheliers de première classe qui ne sont pas encore très avancés en ge et qui ont encore l'ardeur d'étudier, pourront également entrer dans cette école d'ici trois ans, pour étudier la science des Finances. Quand ils auront fait leurs études pendant un délai de trois ans, ils obtiendront des fonctions et les autres récompenses destinées aux étudiants des écoles supérieures et des universités.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à notre demande.

Pétition du sous-préfet de Yuenghou au gouverneur du Tchékiang

relativement à la création d'un bureau chargé de réconcilier les habitants.

Excellence,

Les habitants de ma sous-préfecture aiment à se disputer et à s'accuser les uns les autres devant les autorités. Pour une cause insignifiante, ils ne craignent pas de perdre six mois et même une année complète à plaider contre leurs voisins. Puisque maintenant les habitants doivent commencer à prendre part aux affaires officielles, s'ils ne sont pas d'accord entre eux, ils ne pourront pas travailler tous d'un commun accord pour leur bonheur.

Dans les décrets du premier Empereur de notre dynastie actuelle il est dit: " Les mandarins locaux doivent faire en sorte que les habitants soient toujours d'accord entre eux, afin de prévenir les procès."

J'ai créé un bureau chargé de réconcilier les habitants dans l'intérieur de la pagode de la cité de ma sous-préfecture. Les députés de ce bureau sont les notables choisis par les habitants de différents villages. Ils sont chargés d'apaiser la colère des habitants et de les réconcilier.

Je suis bien assuré que le nombre des disputes et des procès diminuera graduellement et que ce bureau pourra rendre beaucoup de services aux habitants de mon pays. Il peut aussi améliorer les mœurs.

Je vous prie donc, Excellence, de vouloir bien enregistrer la création de ce bureau dans vos archives.

Le gouverneur, après la lecture de cette pétition, a félicité ce sous-préfet de son dévouement à ses devoirs et a accédé à sa demande.

La correspondance des Chinois à l'Etranger

au sujet de l'établissement de la Marine

Au XXème siècle, les nations qui n'ont pas de Marine ne peuvent plus éviter la mort.

La Conférence de la Paix à la Haye a deux fois tenu des réunions pour délibérer sur les mesures tendant au maintien de la paix et à la réduction des troupes.

Cependant après ces réunions, non seulement cette Conférence n'a pas pu atteindre son but, mais encore,les nations ont augmenté le nombre de leurs troupes et de leurs navires.

La Chine sachant bien que cette Conférence ne peut aucunement maintenir la paix universelle, a l'intention de rétablir son ancienne Marine en ordonnant à toutes les provinces de s'unir pour lui en fournir l'argent nécessaire. Cette mesure est vraiment excellente.

Java se trouve au Nanyang. Deux cent mille de nos compatriotes y résident. Ils sont sous les autorités des Etrangers. Ils paient plus de taxes que les Blancs, mais ils sont toujours persécutés par les Occidentaux et sont même moins estimés par ces derniers que les originaires de Java.

La plus grande raison pour laquelle les Etrangers osent nous maltraiter c'est parce qu'ils savent clairement que nous sommes égoïstes et que nous ignoron complètement de travailler pour notre Patrie.

Payer les taxes et se faire guerrier, sont les devoirs d'un peuple. Nous qui sommes exilés loin de la Patrie, ne pouvons pas nous acquitter de ces devoirs.

Depuis plusieurs années, notre Gouvernement a plusieurs fois envoyé des commissaires au Nanyang pour nous consoler. Si nous ne faisons rien pour répondre à ses bienfaits et à sa bontés nous ne serons plus responsables envera lui.

Nous avons donc l'intention de créer un bureau chargé d'aider à l'établissement de la Marine chinoise.

Nous créons maintenant deux sortes de taxes de la Marine: taxes spéciales et taxes ordinaires. Tous nos compatriotes pourront remettre ces taxes au dit bureau.

A la fin de chaque mois, les fonctionnaires du dit bureau publieront le nombre total de l'argent provenant des deux sortes de taxes et à la fin de chaque année, ces fonctionnaires enverront la somme totale au ministre de Chine en

Hollande, afin que ce dernier l'envoie au Ministère de la Guerre.

Seulement notre Gouvernement devra se servir de notre argent pour construire des cuirassés et les envoyer parcourir les mers du Nanyang pour nous protéger.

Nous sommes bien assurés, que notre Gouvernement qui a toujours l'intention de nous protéger, accédera avec plaisir à notre demande.

Dépêche de S. E. Tsu Kia-pao gouverneur du Gnanhoei

aux sous-préfets de cette province, leur interdisant d'extorquer de l'argent au peuple.

Les finances sont indispenables pour traiter des affaires du pays. Les sous-préfets qui ont le devoir de mettre en pratique les nouvelles méthodes étrangères doivent naturellement avoir beaucoup d'argeant en mains.

Nous venons d'être informé que parmi les mandarins locaux, il y en a qui condamnent de temps en temps les habitants à payer des amendes énormes et qu'ils se servent de l'argent de ces amendes pour traiter les affaires officielles.

D'après les nouvelles lois, ces mandarins ne peuvent condamner que les habitants qui selon les anciennes lois, devaient subir des coups de bâton, à payer des amendes. En outre, ils doivent remettre l'argent des ces dernières au yamen de leurs supérieurs.

A la rigueur, les mandarins locaux peuvent également forcer les habitants qui se battent et se disputent ou qui jouent aux jeux de hasard à payer des amendes. Seulement ils doivent se servir de cet argent pour traiter les affaires tendant à l'intérêt public de leur pays, mais non le mettre dans leur poche, comme le font souvent beaucoup de mandarins.

Le but qu'ont les lois en condamnant les habitants coupables à payer des amendes n'est pas d'augmenter la richesse du Gouvernement ni celle des mandarins, mais de les empêcher de continuer de mal agir. Si les sous-préfets, pour des causes insignifiantes, condamnent le peuple à des amendes, et en empochent l'argent, ils ne font que considérer ses crimes comme des occasions de s'enrichir pour eux et espérer qu'il commettra toujours de nombreux crimes.

Désormais, lss mandarins locaux qui ont à traiter les nouvelles méthodes, doivent en trouver l'argent nécessaire par des moyens légaux. Ils doivent juger les procès selon les nouvelles lois. Il leur est absolument interdit de condamner le peuple à amendes des à leur guise.

Si, par exemple, les riches commerçants et les lettrés, pour des procès civils, désirent offrir des sommes d'argent aux sous-préfets, pour la mise en pratique des affaires concernant l'intérêt public, ceux-ci doivent nous montrer à nous et au peuple le nombre exact de ces sommes.

Si après la réception de notre dépêche, ils osent encore agir comme auparavant, dès que nous le saurons, il seront sûrement destitués et châtiés selon la rigueur des lois.

Dépêche du promoteur de l'Instruction Publique de Nankin

aux préfets et aux sous-préfets leur ordonnant d'améliorer les écoles élémentaires.

Si les écoles élémentaires ne sont pas bien établies, elles ne pourront pas former de bons étudiants et l'Instruction Publique ne sera jamais en bon état.

Nous tenons de temps en temps des réunions avec nos collaborateurs pour délibérer sur les questions relatives à l'amélioration des écoles élémentaires.

Les préfets et les sous-préfets doivent ordonner à tous les professeurs et directeurs des écoles élémentaires d'observer les règlements du Ministère de l'Instruction. Les livres classiques des écoles élémentaires doivent être les mêmes. Ces écoles doivent enseigner les Chinois, la gymnastique et apprendre aux élèves à se bien conduire et à pratiquer la vertu tout en respectant leurs supérieurs et en aimant leurs camarades. Si, parmi ces élèves, il y en a qui ne consentent pas à obéir à leurs professeurs et directeurs, ils doivent être immédiatement renvoyés, afin que leurs condisciples n'osent pas les imiter. De cette manière, les écoles élémentaires seront en bon état et pourront former de bons étudiants.

Dépêche de S. E. Toang fang, vice-roi des deux Kiang

aux promoteurs et aux taotai, leur disant d'ordonner aux sous-préfets de juger les procès avec promptitude.

Le troisième jour de la première deuxième lune de cette année, nous avons reçu respectueusement le décret suivant. " La Cour suprême de l'inspection impériale vient de nous faire un mémoire et a joint un rapport de Kiang-hang, nous priant de faire supprimer tous les abus que les mandarins commettent dans les interrogatoires de divers procès.

D'après le rapport de ce dernier, depuis que l'ordre de cesser les tortures a été publié, bien que la cruauté des juges se soit un peu diminuée, ils prolongent cependant la longueur des procès, au point que les accusés et les accusateurs subissent les uns comme les autres, un malheur plus grand que celui qu'ils subissaient auparavant.

En outre, ces juges demandent toujours les frais de diverses dépenses dans un procès et commettent de nombreux abus avant qu'une accusation soit jugée ; très souvent les habitants qui ont dépensé toute leur fortune, ne sont pas encore arrivés à voir leur procès définitivement réglé etc.

Si ce que dit Kiang-hang est vrai, nous en sommes vraiment fâché et nous nous empressons d'ordonner sévèrement à tous les mandarins qui ont le droit de juger des procès, d'apporter tout leur soin pour supprimer tous les les susdits abus. Qu'ils ne considèrent pas ce décret comme un ordre sans importance.

Dorénavant, si nous apprenons encore qu'ils commettent ces abus, nous les châtierons très rigoureusement, sans merci. Respect à ceci "

Depuis notre arrivée aux deux Kiang nous avons maintes fois ordonné a tous les sous-préfets de juger les procès civils et pénaux avec promptitude.

Mais les mandarins locaux, étant pour la plupart paresseux, ne consentent pas à nous obéir. Ils prétextent toujours que si, de temps en temps, ils ne jugent pas les procès avec rapidité, ce n'est pas parce qu'ils sont paresseux, mais parce que les témoins ne sont pas arrivés ou que les coupables qui sont très rusés ne veulent pas avouer les crimes qu'ils ont commis. Leur paresse est la raison des malheurs des plaideurs.

Puisque nous avons reçu le dit décret, nous devons naturellement, selon le désir du Trône, dire aux promoteurs et au taotai d'ordonner à tous les sous-préfets d'agir en conséquence.

Ceux-ci devront juger tous les procès commencées avant la période de Sientong, dans un délai de deux mois, sans craindre de se donner beaucoup de fatigue.

En outre, à l'avenir, ils devront juger les futurs procès le plus vite possible.

Le juge provincial est chargé de surveiller la conduite de mandarins locaux. Quant aux frais des procès, les taotai et les préfets ont le devoir d'ordonner aux sous-préfets de les réduire.

Nous espérons que ceux-ei se convertiront et agiront selon le dit décret du Trône, afin de pouvoir apporter du bonheur au peuple, contenter la Cour et éviter des châtiments rigoureux.

Rapport de L.E. Siu Se-tchang, vice-roi de a Mandchourie, Tcheng Tchao-tchang, gouverneur du Kirin et Tcheu Zu-mou gouverneur du Heilonkiang

au Trône au sujet de la création des bureaux d'arpentage dans les trois province de l'Est.

La science de l'arpentage est une science exclusivement chinoise. Dans les anciens temps, on s'en servait pour mesurer le niveau des eaux, les territoires des royaumes et faire des cartes géographiques.

Pour connaître la topographie d'un pays, il est indispensable d'en avoir des cartes, et pour faire ces dernières, il est nécessaire de connaître l'arpentage.

Maintenant à l'époque où toutes les nations sont en relations, si la Chine ne connaît pas sa topographie, elle ne peut pas résister aux attaques des Etrangers. L'arpentage a d'étroites relations avec les Ministères de la Guerre et de la Marine et le commerce. L'Empire chinois est excessivement étendu. Comme son peuple

n'étudie pas la science de l'arpentage, il n'a pas de bonnes cartes géographiques.

Tout récemment, une grande partie des provinces ont déjà créé des écoles enseignant le dessin. Le Kirin et le Fengtieng en ont aussi créé une dans la capitale provinciale.

La Mandchourie qui se trouve dans la frontière de l'Est, doit plus que d'autres pays, avoir de bonnes cartes géographiques.

Non seulement pour les affaires militaires, elle a besoin de ces cartes, mais encore, pour les affaires civiles, telles que la culture sur les terrains incultes, etc ; elle en a aussi besoin.

Il y a deux ans, les deux Kiang ont formé des groupes de dessinateurs pour arpenter les pays et en dresser les cartes.

Nous avons l'intention de réunir les deux cents dessinateurs du Kirin en une groupe et de créer un bureau d'arpentage dans chacune des trois provinces de l'Est, afin de pouvoir faire de bonnes cartes géographiques de la Mandchourie.

———

Rapport du même vice-roi et des mêmes gouverneurs

au Trône relatif à la création d'une bibliothèque militaire et navale dans la Mandchourie.

———

La Mandchourie est entourée au Nord-Ouest, par les monts, et au Sud-Est, par les mers. Aussi doit-elle avoir de nombreuses troupes et en même temps des navires. Dans peu de temps, elle aura un grand nombre d'étudiants connaissant la Marine. Si nous ne cherchons pas les moyens nécessaires pour développer leur savoir, nous craignons qu'ils n'oublient une partie des sciences qu'ils ont apprises.

Dans toutes les nations d'Europe et d'Amérique et au Japon, les autorités ont créé des bibliothèques militaires et navales dans lesquelles sont exposées tous les livres ayant rapport avec les sciences militaires et navales, ce qui fait que les guerriers étrangers connaissent à fond leur métier et peuvent s'acquitter de leurs devoirs avec beaucoup de facilité.

La Mandchourie doit également imiter ces nations étrangères en créant une une bibliothèque de ce genre. Pour le moment, en vue de faire des économies, nous ne construisons pas de bâtiments spéciaux ; nous transformons l'ancienne école militaire élémentaire de la Mandchourie en bibliothèque militaire et navale. Les dépenses en seront couvertes par les militaires.

Plus tard nous développerons les locaux et les livres de cette bibliothèque, quand le Trésor officiel aura de l'argent disponible.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

Rapport de S. E. Yang Che-siang vice-roi du Petchili au Trône

au sujet de l'application des nouvelles méthodes étrangères avec l'argent donné par les habitants.

Je viens rappeler à V. M. que les habitants du Petchili sont plus malheureux que les habitants des autres provinces, devant payer plus de taxes que ces derniers. La cause en est que le Petchili, se trouvant près de la capitale impériale, a plus de dépenses tous les ans. Proprement, le peuple a toujours le devoir de délier les cordons de sa bourse pour traiter les affaires de son pays.

Seulement une grande partie de l'argent donné par le peuple pour traiter ces affaires est toujours englouti par les mandarins locaux et les satellites, ce qui fait que le peuple en est toujours victime. J'ai l'intention de supprimer les taxes trop compliquées qui ne peuvent qu'enrichir les mauvais mandarins et les mauvais satellites, mais qui ne peuvent presque pas augmenter l'argent du Trésor officiel.

Quant à l'argent destiné à l'usage de la mise à exécution des nouvelles méthodes ayant rapport avec l'intérêt du pays, il sera toujours pris sur le peuple. Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et faire droit à ma demande.

———

Rapport de M Yong-kouang lecteur impérial

au Trône relatif aux crimes commis par le bureau du sel de la Mandchourie.

———

Je viens faire savoir à V. M. que le bureau du sel de la Mandchourie engage les gens malhonnêtes comme ses déléguér. Il les envoie dans différents endroits forces les commerçants de sel de lui vendre leur marchandise à un prix excessivement bas. En outre, pour cent livres de sel, ce bureau n'en paie que le prix de quarante ou cinquante livres au plus. Mais quand il revend le sel qu'il a acheté chez les commerçants ou plutôt qu'il a pillé chez eux, il le revend toujours à un prix double de celui du marché.

Avant la création de ce bureau, le sel se vendait très bon marché et la vie du peuple ne coûtait pas cher.

Enfin, quand ce bureau transporte du sel, cinq fois sur dix, il ne paie pas les taxes nécessaires : ses directeurs se conduisent vraiment comme les contrebandiers de sel.

Je prie donc V. M. d'ordonner au vice-roi de la Mandchourie d'améliorer ce bureau et d'en châtier les directeurs malhonnêtes.

———

Des conseillers de l'empire qui empêchent le bureau Kouang yi de s'établir

(Extrait du Chepao)

———

Un récent télégramme de Pékin dit que le Régent a l'intention de créer le bureau Kouang-yi (bureau chargé de recevoir du peuple les rapports concernant les affaires officielles) pour autoriser tout le monde à lui présenter des rapports concernant les affaires officielles mais que ce bureau n'est pas encore créé à cause de l'opposition des conseillers de l'empire.

Ce bureau une fois établi, pourra rendre beaucoup de services à l'empire. Pour quoi ces conseillers empêchent-ils le Régent de le créer ?

On doit d'abord délibérer minutieusement sur une affaire avant de la traiter.

Depuis de longues années, les affaires soit grandes, soit petites, traitées par le gouvernement chinois offrent toujours plus de dommages que d'intérêts. La cause en est que dans la Chine, il y a plus de gens qui traitent les affaires que de ceux qui en délibèrent. Puis qu'à présent la Chine veut appliquer les nouvelles méthodes étrangères, il lui est indispensable de réunir tous les hommes de talent de l'empire, pour délibérer minutieusement sur les questions qu'elle veut mettre en réalisation.

Pour le moment à l'époque où l'Assemblée Nationale n'est pas encore établie, la création du bureau Kouangyi est de la plus haute importance.

On dit peut-être que la Chine a déjà un bureau de la censure impériale, que par conséquent la création du bureau Kouangyi est une question inutile et que les conseillers de l'empire ont raison de s'opposer à cette création.

On a tort. Les censeurs sont pour la plupart des gens peureux et flatteurs qui n'osent rien dire. En outre, quand même ils sont audacieux, ne connaissant que la littérature mais ignorant les circonstances universelles, les rapports qu'ils présentent au Trône ne contiennent très souvent que des paroles insignifiantes.

Les conseillers pensent peut-être que lorsque le bureau Kouang-yi sera établi, beaucoup d'habitants ordinaires deviendront grands mandarins et que quelques-uns d'entre eux pourront porter préjudice à l'empire en faisant des sottises et en commettant des abus.

Le Régent est très honnête et très prudent. Il n'engagera certainement pas les mauvais gens. Aussi les conseillers ne doivent-ils pas s'en inquiéter. En outre, si on craint que ces habitants puissent commettre des abus et faire des sottises, on peut ne pas leur accorder le pouvoir de traiter les affaires officielles. On n'a qu'à leur permettre de délibérer sur ces affaires.

Le devoir des conseillers de l'empire est de recommander les hommes de talent au Trône. Si, bien loin de s'en acquitter, ils empêchent le Régent d'engager ces commes de talent, ils ne peuvent pas être considérés comme les piliers de l'Empire.

Les autres mandarins, sachant bien qu'ils ne veulent point s'occuper de l'engagement des fonctionnaires capables et honnêtes, s'empresseront d'engager leurs amis et leurs complices: les mauvais seront tous mandarins et les bons seront

tous renvoyés ou donneront tous leur démission.

Si c'est par jalousie que les conseillers de l'empire ne désirent pas créer le bureau Kouang-yi, nous ne voulons rien leur dire, mais si c'est par crainte des malheurs que ce bureau puisse produire qu'ils ne veulent pas l'établir, qu'ils réfléchissent un peu à nos paroles !

Du vice-roi Seng-yong qui a l'intention de construire les lignes avec des emprunts étrangers pour mieux porter préjudice à l'Empire

(*Tiré du Chepao*)

Ah ! Seng-yong, vice-roi du Kengsou, vous êtes vraiment ennemi de votre Empire? Sinon, pourquoi voulez vous absolument faire tout votre possible pour le ruiner ?

Il y a déjà trente ans que la Chine a délibéré sur la question de la construction de ses lignes. Comme d'abord elle n'eut pas l'intention de les construire par elle-même, les Etrangers s'emparèrent des droits de ses lignes en lui prêtant de l'argent. Maintenant ils ont déjà ces droits en mains et prétextant de protéger leurs lignes, ils s'emparent de ses droits financiers et militaires.

Une nation privée de ses droits financiers et militaires ne peut plus être considérée comme une puissance.

Le ministère des Voies et Communications, après le départ de Yuen Che kuai et de Tcheng-pé sait aussi que les lignes construites avec les emprunts étrangers peuvent ruiner la Chine et a interdit à tous les vice-rois et gouverneurs de recommencer à en contracter.

Seng-yong doit également connaître les malheurs des emprunts étrangers comme les autres hauts fonctionnaires. Mais alors pourquoi a-t-il tout dernièrement prié le Trône de contracter des emprunts étrangers pour construire les lignes du Sinkiang et du Kengsou ? Sûrement il est traître envers sa Patrie et flatteur envers les Russes.

Les lignes Sinkiang-kengsou ont beaucoup plus d'importance que les autres lignes. Si elles sont dans les mains des Etrangers, elles pourront non seulement porter préjudice aux pays du Nord-Ouest, mais encore, ruiner la Chine.

Après la perte de Port-Arthur et de Taliévei, la Russie n'espère plus développer ses pouvoirs dans les pays de l'Est et tourne son regard vers le Nord-Ouest Les mandarins fidèles doivent l'empêcher de causer du tort à la Chine. Mais Seng-Yong l'aide à ruiner celle-ci en contractant des emprunts avec elle.

Si Seng Yong a consenti à se conduire si traîtreusement, c'est sûrement parce qu'il a reçu des sommes d'argent ou d'autres cadeaux précieux de la Russie.

Depuis qu'il est devenu vice-roi du Kengsou, il n'a jamais traité les affaires ayant rapport avec l'intérêt public et il fait tout son possible pour interdire au peuple de les traiter. Il considère les décrets impériaux comme des ordres sans aucune importance.

Mais il s'est empressé d'aider aux Etrangers de s'emparer des droits chinois. Il a vendu les mines aux Belges et a confié à ces derniers, le droit de la construction du pont du Hangho. Et non content de s'arrêter là, il veut maintenant faire cadeau des lignes du Nord-Ouest aux Russes, sans se craindre de ruiner la Chine. Vraiment il a un cœur trop dur.

Nous espérons que les hauts fonctionnaires de la Cour ne permettront pas à ce monstre de contracter des emprunts étrangers pour la construction des lignes du Sinkiang et du Kengsou, afin qu'il ne puisse pas ruiner la Chine par sa traîtrise.

Le gouvernement chinois doit interdire l'opium en châtiant les Mandarins qui le fument

(*Tiré du Chechepao*)

A la dix-huitième année de Taokang, un mandarin de la Cour nommé Vang Tsia-tse avait présenté un rapport au Trône disant : " Je prie V. M. d'interdire sévèrement à tout le monde de fumer l'opium. Je La prie également de condamner à mort tous ceux qui ne cesseront pas de le fumer dans un an, en les considérant comme des révolutionnaires qui ne veulent pas Lui obéir."

Ling Tsé-zi lui-même a supplié le Trône de tuer tous les fumeurs. Mais avant de châtier le peuple qui fume l'opium, il faut d'abord châtier les mandarins fumeurs.

Si, jusqu'à présent, l'opium n'est pas interdit, c'est purement à cause des mandarins fumeurs.

A l'époque de Taokang, comme la plupart des mandarins, qui avaient cette mauvaise habitude, déclaraient que les mesures que voulaient prendre Vang Tsia-tse et Ling Tsé-zi étaient trop cruelles : celles-ci, à cause de leur opposition, ne furent pas mises en pratique. Dans les lois de la dynastie actuelle il est dit ; " Les patrons des fumeries d'opium doivent subir la peine capitale. "

Mais depuis l'établissement de ces lois, les fumeries augmentent de jour en jour et aucun de leur propriétaire n'est mis à mort. Tout cela vient de ce que les mandarins eux-mêmes fument cette drogue.

Si à l'époque de Taokang, les mesures de ces deux dits fonctionnaires avaient été mises en vigueur, l'opium s'en serait déjà allé de la Chine.

Si les mandarins continuent à être fumeurs, l'opium ne pourra sûrement pas être complètement interdit: Le peuple se conduit toujours comme ses supérieurs.

Si le gouvernement pardonne aux mandarins fumeurs et châtie le peuple qui a cette mauvaise habitude, il sera injuste et partial et le peuple ne consentira pas à s'abstenir de l'usage de l'opium.

Maintenant il y a un très bon moyen dont le gouvernement doit se servir pour interdire l'opium. Il doit ordonner aux mandarins supérieurs d'examiner la conduite de leurs subordonnés. Si ceux ci fument l'opium, ils doivent prier le Trône de les tuer. Mais, s'ils protègent leurs subordonnés qui le fument en disant au Trôna que ceux-ci ne le fument pas, dès que lt Cour le saura, elle doit tuer les protecteurs et les protégés.

Quand aucun mandarin ne sera plus fumeur, le peuple cessera aussi de le fumer et si par hasard, il continue à gardre sa mauvaise habitude, on pourra lui octroyer des châtiments rigoureux.

De la mise en liberté des esclaves chinois

(*Tiré du Tchonvaijepao*)

Maintenant nous savons que les Etrangers n'ont pas beaucoup tort de considérer les Chinois résidant à l'Etranger comme des esclaves. Les Chinois achètent leurs compatriotes avec de l'argent et les élèvent comme esclaves, sans se soucier que ces derniers sont également fils de la Cour comme eux, et sont leurs frères. Vraiment ils sont des gens qui ignorent le patriotisme et la fraternité et enfin qui ne connaissent pas l'humanité. S'ils sont maintenant considérés à l'Etranger par les Occidentaux comme des esclaves, la faute n'en est pas aux Etrangers, la faute en est à eux-mêmes.

Si les Blancs considèrent les Chinois comme de vils esclaves, ils ne font qu'imiter les mauvaises mœurs chinoises. C'est pourquoi les Chinois ne doivent pas en gronder les Etrangers, mais ils doivent se gronder eux-mêmes.

Tout le monde a le droit de jouir du bonheur de la liberté. Puisqu'il en est ainsi, non seulement on ne peut pas traiter ses compatriotes comme esclaves, mais encore, les Etrangers comme esclaves.

Les Américains ont même interdit l'élevage des nègres comme esclaves.

Les Cantonais riches achètent encore aujourd'hui les Cantonais pauvres pour faire les services d'esclaves. Plusieurs Empereurs de cette dynastie ont lancé de nombreux décrets ordonnant la suppression de l'esclavage, ce qui prouve qu'Ils sont de l'avis que tout le monde, sans absolument aucune exception, a le droit de jouir du bonheur de la liberté.

Si les Cantonais continuent d'élever les esclaves, ils ne peuvent pas se considérer comme des gens civilisés, ils désobéissent aux commandements de leurs Empereurs et causent du tort aux lois chinoises.

Le vice-roi des deux Kouang, selon un récent décret, a ordonné aux habitants du Kouangtong de supprimer ces mauvaises mœurs. Nous pouvons espérer que sous peu tous les esclaves cantonais seront mis en liberté.

Mais les habitants des autres provinces élèvent aussi les esclaves. La seule différence qu'il y a entre le Kouantong

et les autres provinces, c'est que celles-ci renferment moins d'esclaves que lui. Dans les nations constitutionnelles d'Europe et d'Amérique, on a déjà depuis longtemps supprimé l'esclavage.

Si la Chine garde ces viles mœurs, non seulement elle portera toujours le nom de l'empire civilisé à moitié, mais encore, elle ne pourra pas établir la Constitution. Si elle veut établir cette dernière,elle doit ordonner aux commis saires chargés de l'amélioration des lois, de dresser et de publier les lois concernant l'élevage des esclaves. Les habitants qui élèvent encore ces derniers, doivent sur-le-champ les mettre en liberté, sinon ils seront rigoureusement châtiés.

Quand les Chinois ne considèreront plus leurs compatriotes comme esclaves, les Etrangers qui jusqu'ici ont traité les Chinois résidant à l'Etranger comme des esclaves, les estimeront et les considéreront comme un peuple civilisé qui mérite le respect de tout monde.

Par là, on voit que la suppression de l'esclavage peut aider à l'établissement de la Constitution et conserver la dignité de la Chine.

Chronique d'economie politique

L'Organisation du travail en Chine

Il y a environ trois cent cinquante ans que le premier traité de commerce entre la Chine et l'Europe a été conclu par les Portugais. Il y a soixante-dix ans, au moins, que nous sommes en relations suivies, régulières avec la Chine et que les nations occidentales y sont représentées, au point de vue commercial et industriel, par leurs diplomates et leurs négociants.

Depuis quarante ans elles pénètrent dans l'intérieur du pays, de telle sorte qu'il n'est à peu près aujourd'hui aucun recoin de ce vaste empire où les produits de l'Europe ne puissent aller librement, plus librement même que dans certains pays d'Europe ou d'Amérique, puisque les droits de douane ne sont que des droits "ad valorem" qui ne dépassent guère 5 à 8%, sauf pour l'opium qui paye, croyons-nous, 33%, ou du moins les payait dernièrement encore.

Cependant, malgré ces efforts et des conditions si favorables, le commerce de l'Europe et de l'Amérique avec la Chine est beaucoup moins important qu'on pourrait le supposer.

Les statistiques des Douanes chinoises accusent, il est vrai, le respectable chiffre de 16 à 1.700 millions de francs; mais ce chiffre comprend le commerce des produits indigènes transportés de port à port par navires européens.

Si l'on en fait la défalcation, il ne reste plus qu'un total de 11 à 1.200 millions de francs, importations et exportations réunies, pour les transactions réelles de l'Europe et de la Chine

C'est peu près la somme de ces transactions en 1860 !

Les traités de commerce et l'ouverture de nouveaux ports n'y ont donc rien changé, malgré les espérances non raisonnées des commerçants.

Ils ont été forcé d'augmenter leurs dépenses et leur frais, et cela sans compensation, ils le reconnaissent aujourd'hui.

Soit donc 600 millions pour les exportations de la Chine et 600 millions pour les importations de l'Europe.

Mais de quoi se composent ces importation ?

Le plus considérable des produits importés n'est même pas européen, c'est l'opium qui vient de l'Inde.

Il en entre en Chine, par les seuls ports ouverts aux étrangers, pour 280 ou 300 millions.

Nous ne faisons que citer ce chiffre, car il n'y a pas lieu de s'en glorifier.

Viennent ensuite les tissus de coton pour 200 ou 220 millions.

Quant au reste, un peu de lainage anglais ou russe, de l'horlogerie suisse, allemande ou américaine.des fers ouvrés ou en barres, quelques articles de Paris ou de Vienne ou des produits de consommation destinés aux Européens installés en Chine.

Ainsi, une importation de 275 à 290 millions de produits utiles, voilà à quoi ont abouti tous les efforts réunis des diplomates et des commerçants de l'Europe depuis plus de trois cents ans, et les guerres qu'elle a entreprises, *per fas et nefas* pour les seconder.

Ce n'était vraiment pas la peine de faire tant de fracas.

L'Europe, c'est-à-dire une agglomération de peuples qui se prétendent tous plus civilisés les uns que les autres, et dont le moindre se croit bien au-dessus des Chinois; l'Europe qui se vante d'avoir en mains les agents les plus puissants du monde, la vapeur, l'électricité; l'Europe qui subventionne à grands frais des entreprises de paquebots à grande vitesse et, quand cela ne suffit pas, envoie des trentaines de mille hommes et des milliers de canons pour achever la démonstration de sa supériorité; l'Europe en arrive piteusement à obtenir de chaque Chinois qu'il lui achète pour 60 centimes de produits utiles, avouables! C'est vraiment humiliant!

On a dit, et l'on répète trop souvent, qu'il faut attribuer la pauvreté de ces résultats au peu de besoins et à la misère du peuple chinois; cette assertion est inexacte. Nulle part, au contraire le peuple n'est plus riche, et cela se com prend aisément, puisque nulle part il n'existe de peuple plus laborieux et moins chargé d'impôts.

C'est précisément dans le système de ces impôts si modiques, si justes, si bien répartis, tandis que ceux de l'Europe sont si écrasants, qu'il en faut d'abord chercher la raison.

Ni octrois, sauf des droits de douane très légers de province à province; ni excise, ni patentes, ni droits de mutation, ni autorisations à demander, ni formalités à subir.

Aussi, malgré l'opinion courante en Europe, non seulement l'agriculture,mais encore l'industrie et le commerce ont-ils pris en Chine un développement incomparable.

Cela peut ne pas nous sauter aux yeux, parce qu'il n'y a pas d'usines à hautes cheminées comme chez nous,pas de grandes agglomérations d'ouvriers, pas de grands sifflemente de vapeur,ni de grands bruits de marteaux. Mais ne vous y fiez pas Chaque Chinois a peut-être cinq ou six métiers au bout des doigts, et peut devenir, à volonté, cultivateur, tisserand, vannier, cordonnier, forgeron même.

Il vous fondra, quand vous voudrez, des canons et des obus, et des statues de 60 pieds dans des baraques dont vous donneriez à peine quelques francs.

Voilà contre quoi vien ent se heurter les efforts des Européens, leur commerce, leurs milliards, leurs armées, leurs engins et le reste.

Nous sommes trop chargés d'impôts et d'entraves de toutes sortes pour pouvoir raisonnablement lutter contre les Chinois.

D'ailleurs,que feraient-ils,le jour où nos importations leur causeraient de sérieuses inquiétudes ?

Une chose bien simple : Ils feraient ce qu'il ont fait pour l'opium, qu'ils ne produisaient pas, et qu'ils produisent depuis qu'on leur a impos l'opium des Anglais.

Ils installeraient chez eux des métiers, des filatures, des usines à vapeur de toute sorte,comme ils en ont déjà installé quelques-unes pour la soie et la laine, dans deux ou trois provinces.

Au besoin même,les Europ ens les y aideraint, ce qui a déjà lieu,et ils se passeraient de l'Europe.

Plaise au ciel,alors, qu'ils s'en tiennent là, car le jour, où ils prendraient goût à l'industrie occidentale,marquerait le commencement d'un désastre ou, tout au moins, d'une crise redoutable pour le commerce européen.

Peu ou pas d'impôts, main-d œuvre abondante et à bas prix,les matières première sur place et des engins à vapeur perfectionnés ! Qui pourrait leur tenir tête ?

Quelle résistance pourrions-nous leur opposer le jour où ils nous submergeraient de produits de 50 % meilleur marché que les nôtres.

Le danger est réel, et n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on le pense

Nous ajournons à vingt ans d'ici ceux à qui semblable hypothèse paraîtrait exagérée.

Il peut se faire, pourtant, que le danger se borne à une diminution de nos importations, et qu'au pis, nous en soyions un jour réduits à n'acheter que contre de l'argent, le thé et la soie dont nous aurons besoin.

A moins que les Chinois n'y soient absolument forcés, et à moins d'une révolution à laquelle ils auraient certainement plus à perdre qu'à gagner, il n'est pas probable qu'ils laissent prendre à leur in-

dustrie une allure telle qu'ils en viennent à lui chercher des débouchés à l'étranger. La situation dans laquelle ils se trouvent leur paraît bonne et nous ne croyons pas qu'ils soient disposés à renverser de sitôt les principes de leur civilisation, ce qui en serait la conséquence nécessaire, pour adopter les nôtres.

Les Chinois n'ont pas sur l'industrie les mêmes idées que nous. Ils ne veulent pas qu'elle transforme plus de matière que leur territoire n'en produit

Dans ces limites, toute leur population reste agricole et attachée au sol, car elle en vit et ne vit que de lui.

Une industrie qui irait demander à l'étranger ses matières premières afin de les transformer pour les lui offrir ensuite, cesserait véritablement d'être nationale, car elle déracinerait les populations de la terre.

Leurs intérêts seraient là où elles trouveraient leurs marchés et leurs débouchés.

Il y a d'autres considérations. Nos engins coûtent très cher. Une de nos usines représente deux ou trois cent mille francs ; or peu de gens en Chine sont assez riches pour réunir une pareille somme.

Il faudrait s'associer, et les Célestes n'aiment pas beaucoup les grandes associations. Dans ces dernières, il y a beaucoup de gouvernés et peu de gouvernements, à peu près tous irresponsables, et pas plus en matière d'industrie qu'en politique les Chinois n'aiment ce système. Ont-ils, en réalité, tellement tort ?

Lorsqu'on engage dans une industrie des sommes aussi considérables, on n'est plus maître de proportionner la fabrication aux besoins ; il faut absolument que ces sommes rapportent leur intérêt, et alors on fabrique "*quand même*".

De là cette nécessite pour les industriels européens d'aller chercher des débouchés et des marchés à l'étranger, et encore après les avoir trouvés n'est-en pas sûr de les conserver.

D'un autre côté, la grande industrie, telle qu'elle existe chez nous, spécialise trop les ouvriers ; ils deviennent de véritables machines et ne savent faire qu'une chose. Quand la fabrique s'arrête, ils chôment et meurent de faim.

En Chine, au contraire, tout le monde sait plusieurs métiers ; si l'un ne va pas, on se reporte sur un autre. D'où, jamais de chômage. Cette méthode n'est-elle pas supérieur à la nôtre ?

Si nous prenons plaisir à nous entretenir de ces choses c'est que nous avons dans tous les domaines beaucoup à leur emprunter, et qu'il est intéressant d'étudier de près leurs institutions.

Nous avons d'ailleurs avec la grande nation voisine tant d'intérêts communs que nous devons commencer par bien connaître ses habitants, afin d'en faire un jour des amis, des associés.

FONTENOY.

Réorganisation urgente de la Marine en Cochinchine

M. Beau, dans son testament politique, a dit une grande vérité : celle-ci :

"*Les accords diplomatiques intervenus entre la France, la Chine et le Japon n'auront de portée qu'autant que l'Indochine aura des forces militaires suffisantes à jeter dans la balance.*"

Au cours de la discussion du budget des colonies, les ministres, au contraire, ont déclaré qu'ils escomptaient précisément ces accords diplomatiques pour n'envisager que l'effort militaire le plus restreint. De fait, la très forte réduction des effectifs du Tonkin, le retrait de la flottille de la baie l'Along, l'abandon des projets de fortification du front de mer, démontrent bien que le gouvernement a renoncé aux sacrifices pécuniaires très élevés que la position occupée par l'Indochine sur la carte de l'Extrême-Orient exigerait pour la défense de cette colonie. On semble vouloir se borner à la police locale et à la garde du point d'appui Saïgon - Cap - Saint Jacques.

Pour cette tâche, on compte surtout sur la marine.

La Cochinchine est la partie la plus riche et la seule partie véritablement prospère de notre colonie. En définitive, ce sont ses rizières, qui soldent par des plus-values le budget indochinois. La Cochinchine pousse ses promontoires jusqu'au voisinage de la grande route maritime de Singapore à Hongkong. Elle peut être un instrument redoutable aux mains d'une puissance à visées ambitieuses. C'est vers elle seule que se tournent les convoitises, et dans un plan de défense réduite, il semble naturel de la mettre tout d'abord à l'abri d'un coup de main. Or, sur ses rivages Sud-Ouest, la Cochinchine n'est pas accessible par mer. D'immenses bancs de sable, des marécages très étendus, un pays zébré par une multitude d'arroyos affluents du Mékong enpêchent l'approche d'une flotte et les concentrations de troupes de débarquement.

C'est vaisemblablement la baie de Ganray, vestibule de la rivère de Saïgon, qui constituerait l'objectif de l'assaillant. On s'est appliqué jusqu'ici à hérisser de batteries les hauteurs du Cap St Jacques qui commande cette baie. Les ouvrages du Soirap, les lignes de mines sous-marines et une flottille de torpilleurs vedettes complètent les moyens de défense *passive*. En une certaine mesure, on peut encore faire état du vieux cuirassé *Redoutable* et des deux gardes côtes *Styx* et *Achéron*: mais ce ne sont en réalité que des batteries flottantes, et la seule force active de la division navale de l'Indochine est sa flottille de torpilleurs. Si les unités vieilles de toute la flottille étaient remplacées, si des points de ravitaillement et des centres de stationnement étaient créés sur la côte d'Annam, depuis Camranh jusqu'au Cap Saint-Jacques, cette flottille serait véritablement en mesure de rendre périlleuse l'approche des frontières Est de la Cochinchine dont la nature s'est chargée de défendre la frontière Ouest.

Seul le littoral de Padaran au Cap Saint-Jacques, et peut-être quelques baies peuvent être propices à un débarquement tenté contre Saïgon. La mise en état de défense de ce littoral,et sa fortification est le complément indispensable et logique de ce point d'appui: c'est ce que l'on doit réaliser, autant que le permet le chiffre vraiment trop faible des crédits.

L'occupation de la baie de Camranh paraît être un commencement d'exécution de ce programme modeste, mais raisonnable. La baie d'Along est évacuée puisque la réduction des effectifs du Tonkin entraine inévitablement une modification des plans de la marine, dans le sens d'une concentration des forces navales dans le Sud de l'Indochine. Les torpilleurs de la flottille d'Hongay viennent se joindre aux unités de la flottille de Saïgon et l'on jette les bases d'un établissement dans cette magnifique baie de Camranh où l'armée navale russe vint se ravitailler avant le désastre de Tsushima. Le vieux cuirassé Vauban et d'anciennes cononnières fluviales serviront provisoirement de casernes et d'ateliers.

Comme toujours, on compte sur le "débrouillage" des marins et les marins se débrouilleront ponr vivre et travailler en ce coin inhospitalier, sans communication, jusqu'à présent, avec le reste du pays. Mais encore faut-il que l'on songe à élever quelques ouvrages de défense de ce centre de stationnement pour éviter qu'il ne puisse être détruit à la première alerte. Enfin, faut-il aussi se décider à organiser en baie de Ganray, au Rach Ghua, une station pour les sous-marins, qui depuis cinq ans, vivent provisoirement très loin de leurs bases d'opération faute d'une installation convenable.

Depuis le remplacement de l'escadre d'Extrême-Orient par une modeste division navale, la thèse officielle semble être celle-ci : en cas de conflit avec une grande puissance maritime, on expédierait d'Europe les navires nécessaires.

On n'entretient donc en permanence, dans les eaux asiatiques, que les éléments que l'on suppose — à tort — suffisants pour parer aux premières éventualités. Mais l'expérience a prouvé que les premières éventualités étaient souvent décisives et qu'on avait un intérêt majeur à coordonner solidement les éléments dont on dispose avec un budget restreint. A l'heure actuelle, ces éléments sont, avec les batteries du Cap-Saint-Jacques et du Soirap: une division de sous-marins, une flottille de vedettes, les deux croiseurs d'*Entrecasteaux* et *Bruix*, auxquels se trouve réduite la division navale d'Extrême-Orient et la flottille de torpilleurs des mers de Chine.

La division navale d'Extrême Orient, ayant une valeur militaire absolument nulle, il est urgent de prendre, en ce qui concerne l'organisation des centres de stationnement du point d'appui, les mesures permettant d'assurer le maximum de rendement des torpilleurs et sous-marins.

L.

Rapport de la chambre de commerce de Tientsin

La Chambre de commerce chinoise de la cité de Tientsin, qui s'est émue de la situation commerciale de Tientsin, a adressé au vice-roi Yang Chen Siang un rapport dont voici la teneur :

" Toutes les maisons de commerce dont le chiffre d'affaires provient de la vente de la toile se trouvent en présence de dettes importantes contractées auprès des maisons européennes. Lss raisons de ces dettes sont diverses. Tientsin a eu, en 1900, a subir de grosses pertes à la suite des incendies et du pillage; le marché se trouva très appauvri et l'argent manqua.

Ce manque d'argent fit naître de nombreux embarras qui aggravèrent la situation commerciale de la Cité de Tientsin, déjà précaire en raison des événements de 1900 déja signal s.On avait espéré un d -veloppement important de la situation commerciale, mais nul n'aurait pensé que les affaires seraient devenues de plus en plus difficiles. Or, le commerce de Tientsin se trouve dans un embarras inextricable qui, peu à peu, anéantit le marché. Tous les commerçants chinois de la cité ont cru, pour sauver la situation, devoir passer des contrats avec les maisons européennes de Tientsin et leur ont commandé quantités de toiles et d'étoffes dont elles croyaient avoir le vente. Tous les commerçants chinois se sont ainsi trop avancés et ont fait des commandes de beaucoup supérieures au chiffre de vente qu'il était permis de prévoir. Un lutte acharnée, une concurrence terrible ont suivi et les maisons de commerce chinoises cherchèrent à se couler mutuellement. Cependant la vente ne progressa pas et les marchandises s entassèrent dans des entrepôts. Il fallut ainsi payer des frais d'emmagasinage et d'assurances. Des plus comme les commerçants chinois ne se trouvaient pas en état de faire face aux échéances, les maisons européennes les contraignirent à vendre les marchandises a bas prix, souvent à perte.

Naturellement, les maisons chinoises supportèrent les pertes et leur situation ne fit qu'empirer. Il faut encore tenir compte de ceci c'est que les contrats passés entre les maisons chinoises et les vendeurs enropéens prévoyaient le paiement des marchandises en livres sterling. A l'époque où les contrats furent signés, la valeur de la livre sterling était acceptable, mais au moment de la livraison des marchandises, la valeur de cette monnaie d'or se trouvait très élevée. Sur un millier de taëls, il fallut perdre environ trois cents taëls. Et lorsqu'il s'agit des contrats passés avec les japonais, les pertes résultant uniquement du change furent encore plus élevées.

Souvent aussi, un échantillon de l'étoffe demandée était joint aux contrats mais lorsque la marchandise fut livrée on s'aperçut qu'elle n'ét ait pas conforme à l'échantillon. Il y eut aussi de préjudicab es retards apportés aux livraisons. Et tous ces dommages étaient toujours supportés, par les seules maisons chinoises. Tant de causes ont eu un regrettable effet sur le marché de la cité de Tientsin.

Les commerçants de Tientsin tentèrent également de s'attirer de plus en plus la clientele de l'intérieur et les acheteurs des provinces demandaient presque toujours un crédit. Les fournisseurs ne crurent pas devoir refuser ce crédit sans lequel d'ailleurs il leur eût été impossible de faire des affaires. Mais les acheteurs ne payèrent jamais à échéance, réclamant toujours quelque nouveau délai. Les crédits ainsi accordés furent énormes. Les maisons chinoises de la cité doivent aux maisons européennes des sommes énormes dont les int rêts s'ajoutent et grossissent les dette tandis que l'arge t dû par les ache eurs de l'intérieur ne porte pas d'intérêts.

Ici, les commerçants de Tientsin remercient le vice-roi d'avoir bien voulu à plusieurs reprises entamer des négociations avec les consuls étrangers mais regrettent qu'elles n'aient pas abouti. Presque toutes les mais ns européennes de Tientsin (es noms sont cités) réclament le règlement immédiat de leurs créances et elles se sont adres ées déja plusieurs fois aux autorités pour obtenir satisfaction.

Ainsi la crise commerciale est aigüe. Si l'on donne satisfrction aux fournisseurs européens, le marché de Tientsin sera anéanti et ce sera, pour la plupart des maisons chinoises, la faillite.

Les commercants chinois prient en conséquence le vice-roi de bien vouloir venir à leur secours ; ils reconnaissente qu'il n'existe aucun moyen leur permettant de payer aux maisons européennes ce qu'ils doivent, même en travaillant toute leur vie. Ils demandent que de nouvelles "négociations soient entamées avec les consuls étrangers pour obtenir des maisons européennes des délais qui sauveront peut-être le marché de Tientsin.'

Les tremblements de terre et l'appréciation de leur distance

D'après les intéressants documents que M. E. Marchand, le savant directeur de l'observatoire national du pic du Midi, a bien voulu nous fournir il y a quelques jours nous avons annoncé que la terre traversait en ce moment une période sismique accentuée et que la journée d'hier 20 fevrier et celle du 20 mars prochain seraient parmi les jours les plus critiques. Cela résulte astronomiquement de ce fait que vers ces jours-là passent au méridien central du soleil des régions d'activité solaires particulièrement incandescentes en même temps que la lune étant au périgée, c'est-à-dire très rapprochée de la terre, ses attractions mécaniques ont une importance plus considérable que d'ordinaire. Ces phénomènes se reproduisent regu ièrement dans l'ordre gén ral, mais à d'assez longs intervalles, et lorsque les circonstances météorologiques s'y prêtent, par surcroît, telles que vents froidures ou chaleurs extrêmes, les tremblements de terre sont toujours possibles, sinon probables, dans les régions sismiques déjà préparées pour cela par leur instabilité.

Les catastrophes de la Calabre, en 1905 et 1908, celle de San-Francisco, en 1906, celle de Constantine, en 1908. ont bien cadré avec la sorte de règle astronomique que nous venons de rappeler.

D'après les détails parvenus tardivement à Téhéran sur le tremblement de terre qui, le 23 janvier dernier, a sévi dans les régions de Bouroujourd et de Schahor; les circonstances astronomiques et météorologiques s'accordaient encore pour amener le désastre.

A ce sujet se pose tout naturellement une question.

Comment, d'après la courbe dans les observatoires par les appareils nommés sismographes, peut-on apprécier la distance à laquelle s'est produit un tremblement de terre, ainsi que la zone dans laquelle il a sévi autour de son appui central, ou épicentre?

Voici sur quoi s'appuient les approximations.

M. de Montessus de Ballore, dans son beau traité de la science sismloogique, résume les diverses méthodes employées.

Chaque observatoire connaît son sismographe et sait par expérience quels sont les soubresauts plus ou moins violents des diagrammes, des courbes tracées par les pendules oscillants de l'appareil, suivant que la distance du tremblement de terre signalé est plus ou moins grande.

Grablowitz a construit de plus des mappemondes où sont tracées, de 1.000 en 1,000 kilomètres, les cercles terrestres ayant telle ou telle station sismolographique pour pôle. En superposant les cartes de ce genre, obtenues pour trois stations à l'occasion d'un tremblement de terre, le recoupement des cercles enferme la zone éprouvée par le phénomène dans un espace relativement assez étroit.

Il y a aussi des indications pratiques d'apprécia ion rapide.

Les tracés des diagrammes de sismographes se composent de zigzags continus, de fines crêpures, que les sismologues anglais et japonais appellent des ripples. Lorsque la pointe de l'instrument commence à tracer le ripple, les zigzags ne sont ni très haut, ni très serrés les uns contre les autres ; mais ils se tassent au moment de la grande secousse, de telle sorte qu'il en résulte presque des maculatures noires, à cet instant critique, sur le papier. Puis les courbes reprennent leur forme en zigzags distendus du début.

Or donc on peut admettre que la durée des premiers frémissements préliminaires en minutes, moins une minute, donne en mégamètres ou en mille kilomètres la distance de l'origine du tremblement de terre.

Certes, c'est par grosses unités de distance que l'on calcule ainsi. Mais en comparant entre eux les diagrammes de trois ou plusieurs observatoires, et en leur appliquant ce calcul, on peut se rapprocher de l'exactitude.

Il est fort utile aussi de se reporter aux diagrammes conservés dans les archives des observatoires et relatant la distance,

vérifiée par la suite, de tremblements de terre précédents, ainsi que les variations de leurs phases.

Ces divers modes d'appréciation des distances prendront une certitude plus grande que celle que l'on possède aujourd'hui lorsqu'un plus grand nombre d'observatoires et de stations scientifiques auront été munis de sismographes.

L'extrême exactitude ne sera jamais réalisée d'une facon absolue dans l'évaluation de la distance, et cela ne paraît d'ailleurs pas utile, Car l'épicentre duquel part la ecousse, et autour duquel se propagent ses oscillations et ses ondulations n'est pas un point ; c est l indication d'une région dangereuse, et il serait suffisant de serait de connaître approximativement ette région,soit pour avertir ses habitants d'un danger possible. soit pour leur porter secours dès lors que le phénomène sismique se serait produit sans avoir eu de suffisants prodromes.

Si, comme on peut encore l'espérer grâce à une accalmie météorologique, la période critique du 20 février se passe sans arcident, il n'en sera pas moins intéressant et utile de porter une grande sttention à celle du 20 mars laquelle, coïncidant avec l'équinoxe de printemps, ce trouvera dans des conditions spéciales.

Opinions Etrangeres

L'ALLIANCE SINO-AMERICAINE

Un reporter du "S. C. M. P.," est allé interviewer plusieurs des principaux chinois de Hong-kong pour recueillir leurs impressions au sujet du projet d'alliance entre les Etats-Unis et la Chine. Quelques-uns ont répondu qu'une pareille alliance n'est pas dans le domaine des choses possibles, tandis que le plus grand nombre semblait accueillir le projet avec plaisir.

L'alliance anglo-japonaise a ouvetr la voie aux unions entre les nations d'Asie et celles d'Occident, et certains ont conclu qu'il n'y avait pas d'empêchement à un mariage, au point de vue politique, entre la Chine et les Etats-Unis. Les relations entre la Chine et l'Amérique ont été depuis de longues années cordiales, si l'on excepte les difficultés inévitables dues à la législation nationale et privée des Etats-Enis, législation qu'une alliance modifierait d'ailleurs fortement.

La Chine est restée isolée fort longtemps et a été préservée de l'absorption par la seule jalousie des puissances qui se surveillaient l'une l'autre et n'osaient bouger, de peur que la meilleure tranche du gâteau ne fût saisie par le voisin.Dans cette singulière situation, son manque d'armée et de marine, l'absence de gouvernement sérieux, sa faiblesse générale la mettaient à la merci de toute nations se considérant comme lésée par elle. Il était impossible à la Chine, dans de pareilles conditions, de progresser alors que le progrès s'imposait cependant pour elle.

Il fut un temps où la Grande Bretagne fut sollicitée, dans l'espoir qu'elle ferait des démarches pour aider la Chine à mettre l'ordre chez elle, en particulier en 1899, quand une pétition fut adressée de Hong-kong à Lord Charles Beresford, demandant à celui-ci d'user de son influence auprès du gouvernement anglais pour qu'il consentît à aider la Chine a se tirer d'affaire. Les appels de ce genre furent adressés à des sourds... La Grande Bretagne perdit alors l'occasion de se créer d'importants intérêts en Chine. Aujourd'hui il se trouve des Chinois qui ne voient pas pourquoi l'Amérique ne se chargerait pas de fournir à la la Chine le secours que celle-ci réclamait jadis, et ne recueillerait pas les fruits dont d'autres n'ont pas voulu.

On a dit que les traditions des Etats-Unis s'opposaient à toute alliance, mais il faut bien admettre que depuis,dix ans,il y a eu de grande changements sout ce rapport en Amereque. L'acquisition des îles Philippines a conduit comme par le bout du nez, l'Amérique dans les intrigues politiques. et il lui a fallu en conséquenee s'intéresser en particulier aux choses de l'Extrême-Orient. Roosevelt tout aussi bien que Taft ont montré qu'ils désiraient voir l'Amérique s'occuper de politique étrangère. Au sujet de la Mandchourie, il y a quelque temps les Etats-Unis prirent une attitude bien différente celle qu'ils avaient gardée jusque-là,et cette attitude était nettement favorable à la Chine. Ce fut là le point de départ d'une action directe de ce pays dans la politique mondiale. Par ailleurs l'intervention de l'Amérique dans la question de l'indemnité de la guerre des Boxeurs confirmait un changement de maniere de voir sinon de base politique.

Quant aux effets qui pourraient résulter d'une alliance en re les Etats-Unis et la Chine, tous les chinois interviewés déclarèrent unanimement qu'ils ne pouvaient être qu'excellents pour les deux pays. La Chine est le plus grand pays du monde qui soit resté jusqu'ici inexploité et qui soit soit susceptible de réaliser des choses considérables au point de vue commercial et industriel. Si l horizon était débl ayé des menaces politiques, la Chine pourrait s'élancer dans la voie du progrès d'une façon qu'on ne peut encore soupçonner surtout si le génie et la richesse de l'Amérique étaient là pour lui servir d'appui. C'est à ce dernier point de vue surtout que la maladresse de la Grande Bretagne est déplorable. Les Chinois qui admirent le génie anglais préfèreraient voir l'Angleterre devenir le soutien de la Chine dans les temps nouveaux qui s'annoncent, mais puisque pareille chose est désormais impossible, ils sont d'avis qu'une autre nation pourrait la remplacer, tout en y gagnant d'une façon incalculable.

Les opinions de nos notables chinois diffèrent les unes des autres relativement aux conséquences de l'alliance sino-américaine pour les autres nations. Pas un d'eux cependant ne veut croire que cette alliance serait dirigée contr le Japon.

Plus d'un chinois a des raisons de craindre pour son pays le mouvement d'expansion japonais, tandis que d'autres sont d'avis que le Japon n'a aucun mauvais dessein contre la Chine...

En résumé, des conversations qu'à eues notre reporter, il ressort que les chinois verraient d un bon œ l le céleste empire faire alliance avec les Etat -Unis. Mais pareille chose est-elle vraiment possible ? Là est toute la question L'Amérique jusqu'ici est demeurée en dehors de toute alliance avec les autres nations, voudrait-elle changer de tactique aujourd'hui ?

"*South China Morning Post*"

Les "Français d'Asie"

Ce titre—qui est celui d'une fraternité littéraire naissante, — éveille en moi les plus lointains et mélancoliques souvenirs.

Il y aura bientôt vingt années—il y a exactement dix-huit ans et demi,—trois compagnons, seuls et silencieux comme trois anabaptistes, avaient pris coutume de déambuler nuitamment et très lentement, sous les rayons d'une lune amie et doucement narquoise, dans les rues de Hanoi, qui n'étaient pas — vous pouvez-m'en croire sur parole,—celles que vous connaissez aujourd'hui. On pateaugeait ferme dans la rue de Phomoi ; le petit Lac, admirable et pestilentiel, n'embaumait que le nez des illusionistes et des poëtes : et, dans les espaces vagues et marécageux, où le boulevard Gialong majestueusement se déroule à présent, les coolies-xé, les porteurs de lanternes en papier, et autres boy-caiden, décrivaient de falots zigzag dont le but n'était pas souvent le vertu. La boue, les ordures ménagères et — M. de Peretti n'étant pas encore là — les vidanges s'étalaient dans les carrefours, à la merci des pluies torrentielles et des chiens errants. Entre les quais minables et glissants et les enceintes de la Mission, les cainhas, toit de paillote sur l'oreille, tremblaient de tous leurs bambous au moindre vent. Pas un bazar à treize, pas une maison européene, pas un bec de gaz ou d'acétylène: on trébuchait parmi les détritus et les voleurs. C'était empesté, misérable et charmant. Et dans ces courtes et savoureuses promenades nocturnes, l'inquiétante et délicieuse Asie se dévoilait si entière et irréductible, que nous sentions battre dans notre poitrine un cœur étranger.

Le lion en carton-pâte, qui s'est dressé puis effrité à la corne du petit Lac n'existait pas encore, et,à sa place,une modeste pagode élevait un petit rez-de-chaussée de plein-pied avec la rue, pagode où les promeneurs, las de leurs pensées plus que de leurs pas, venaient passer, en devisant doucement, le reste des nuits. C'est là que, par les trois anabaptistes, fut pour la première fois agitée cette idée d'un compagnonnage intellectuel et littéraire entre quelques-uns qui auraient compris l'Asie, et en elle se seraient connus et aimés.

Ces trois anabaptistes étaient Boissière, P rez et de Pouvourville. Deux sont morts, dans, et aussi par leur rêve ; le dernier seul demeure, pieux et pauvre gardien d'un beau trésor.

Boissi re en partant, nous a laissé un exemple, les "Fumeurs d'opium," qui pourra être suivi, mais probablement pas égalé : et il nous a laissé une idée qui vient d'être réalisée sous son patronage et son souvenir.

Au temps où il en parlait, elle avait peu de chance de tomber au domaine pratique : nous n'étions pas assez. Depuis lors le temps a fait son œuvre, et la petite flamme, que nous requérions de nos compagnons possibles, s'est allumée sur bien des fronts.

Alors, pensant au projet rêvé par l'ami disparu, plusieurs se sont réunis : Pierre Mille, de qui la recherche aiguisée, et l'e - prit si fin ont trouvé, dans le plus grand quotidien de ce temps, un emploi utile mais inférieur à leur mérite : Le poète Alfred Droin, de qui tous les échos littéraires français chantent la jeune renommée. : Le bon peintre Albert Cézard, à qui l'Indo Chine manque, mais qui manque davantage encore à l'Indo-Chine : Albert Maybon d'une obserbation si svelte, que, IndoChinois d'hier, il semble déjà le plus vieux camarade : Ernest Babet, dont vous pouvez ne pas priser le rôle et les idées politiques, mais dont il est inte dit de méconnaitre la profonde éducation documentaire asiatique : Claude Farrère, de qui la gloire toute récente brille comme un soleil au haut de sa course : et en n Pouvourville, qui apporte au cénacle l'âpre parfum des premiers jours d une Indo-Chine encore infrancisée ; tels sont les ouvriers qui ont mis debout le songe de Boi si re.

Il le fallait : l'heure en était sonnée Dans vos journaux la question depuis six mois se débattait. Ici nous devions faire cesser des isolements qui nous étaient nuisibles : nous devions concentrer des énergies éparses, et, disons-le, nous devions aussi, nous tous qui, à n'importe quel titre, fût-ce au titre du hasard, avons pu forcer les portes de la petite, de la moyenne, ou de la grande réputation, nous devions enseigner, à ceux qui nous suivent et nous succédent, le moyen de vivre tout en se conservant au culte intact des hommes, des pays et de choses qu'ils ont aimés.

Nous n'avons pas d'autre ambition : nous la croyons noble et profitable : nous l'affirmons toute désintéressée : ceux qui nous croiront nous suivront. Et nous n'avons qu'un cher désir : c'est d'être éclipsés et mis dans l'ombre et dans l'oubli par les heureux et les vaillants qui viendront après nous.

MATGIOI.

***

Monsieur,

Quelques Français, qui ont habité, connu et aimé l'Extrême-Orient, ont pensé qu'il y aurait un grand avantage intellectuel à se grouper, par un lien désintéressé et fraternel.

Tous ceux d'entre nous qui, dès leur retour en Europe, ont tenté, par la plume ou le princeau, de donner la vie à leurs souvenirs, se sont vus, en effet, isolés au milieu d une foule qui ne pensait pas comme eux.

Notre but sera double :

1°. — Il s'agira d'aider à se faire jour ceux d'entre nous, que leur probité créatrice et leur modestie empêchent de se faire connaître.

2°. — Il s'agira de repousser tout exotisme de contrebande, dont certains usent comme d'un procédé de fabrication et de vente.

C'est un vrai compagnonnage intellectuel auquel nous vous convions. Il n'y aura dans notre groupe ni obligations, ni statuts, ni bureau, ni hiérarchies, ni cotisations. Nous nous réunirons dans la plus parfaite égalité, pour prendre les décisions propres à sauvegarder les intérêts élevés dont nous assumoons la charge, et pour déterminer les manifestations, littéraires et artistiques, par quoi se précisera notre existence.

Nous formerons, certes, un groupe fermé et restreint, puisque le but que nous nous proposons suppose en chacun de nous certaines conditions assez rares d'existence et d'adaptation asiatiques.

Mals nous ne pensons pas que les écrivains et artistes ayant déj produit doivent seuls être des nôtres. Nous désirons aussi compter dans nos rangs tout ceux dont l'esprit, le cœur ou la sensibité sont une mine précieuse de souvenirs : les explorateurs, qui ont fait plus et mieux que voyager ; les professeurs, qui ont su être des Maîtres, et non pas des instituteurs ; les diplomates, qui ont vu plus haut que la politique ; les publicistes, qui ont étudié les détails des pays où ils vécurent ; et aussi, les amateurs qui, sans autre prétention, ont su, avec les collections artistiques et les objets précieux savamment réun s rapporter ici un peu de l'âme loi taine de l'Extrême-Asie.

A ces derniers titres, nous venons vous prier d'être des nôtres, de dous donner avec votre adhésion, votre concours fraternel et intellectuel, et de nous aider à former, suivant l'esprit qui a dicté ces lignes, le groupe des Français d'Asie.

Pierre Mille
Albert Maybon
Alfred Droin
Albert Cezard
Claude Farrère
Albert de Pouvourveill

Le point de vue français en Extrême-Orient

Que les temps sont changés depuis depuis le jour, pourtant encore proche, où la presse anglo-américane n'avait pas assez d'éloges pour les vainqueurs de Port-Arthur et de Moukden !

Ce revirement est dû à diverses causes, mais la plus décisive, à coup sûr, est le rapide et puissant essor économique du Japon en Extrême-Orient. De plus en plus son industrie tend à suffire aux besoins des Japonais, et même à supplanter l'industrie étrangère sur tous les marchés jaunes, Son commerce développe son tonnage et multiplie ses services de navigation. Un peu partout, sur les rives du Pacifique, le Japon essaime des agents d'affaires, représentants de commerce, voyageurs à titres divers, ingénieurs, cartographes, consuls — et qui ne sont point des consuls d'opérettes ! — etc, Et l'on en vient à se demander si ces pacifiques agents économiques ne ssnt point parfois les pr curseurs avisés des troupes du Mikado !

Oui, les Japonais ont les dents longues. Récemment constitués à l'état de nation moderne, ils sont impatients de rattraper le temps perdu dans leur isolement insulaire, désireux de mettre par la conquête militaire ou l'immixtion économique la main sur les territoires vacants, et avides, en un mot, de se faire une large place au soleil d'Orient.

Hier à Formose et aux Pescadores, les voici maintenant à Séoul et à Port-Arthur. Tandis que la Côte occidetale américaine sert de déversoir à ses émigrants, le Japon voit aussi croitre en Chine et dans les îles de la Sonde le nombre de ses colons et le chiffre de ses affaires. A Tientsin, Hankéou, Shanghai, Hong-Kong, les Nippons ont leurs quartiers généraux : ils possèdent sur le Yangtsé-Kiang, une flotte de commerce, et des Compagnies de navigation, comme la Nippon-Yusen-Kaisha opposant une vigoureuse concurrence aux grandes Compagnies européennes.

L'ambition japonaise atteint et dépasse même les bornes du Pacifique. Ne lisais-je pas récemment dans le discours qu'adr ssait aux élèves d'une école commerciale M. Takékoski, un des hommes les plus réprésentatifs de l'impérialisme japonais, que les Nippons devaient avoir l'œil sur Singapour, et s'apprêter à recueillir à Java, un jour ou l'autre, la succession des Hollandais ? Le "Japan Times", le "Asahi Shimboum" n'ont-ils pas exprimé la nécessité, pour le Japon, de suivre de très près les affaires de Perse ? et d'autre journaux japonais ne se sont-ils pas sincèrement étonnés que leur gouverment n'ait pas été convié au réglement de la question de Macédoine ?

Ce n'est pas tout. Avec et après le Japon, l'Asie entière a bougé, et l'Asie qui bouge, c'est tout autre chose que le Midi de Marcellin Albert ! Du Delta du Nil à celui du Gange, de la Corne d'Or au Golfe persique, de Hué à Pékin, un vent de révolte a soufflé contre la domination ou seulement la tutelle étrangère. "Dehors les Barbares," tel semble être le mot d'ordre de cette fermentation asiatique, qui est un des faits les plus considérables du temps présent.

Mais il ne suffit pas de constater ce mouvement. Il est permis, sans viser au prophète, d'en mesurer la portée et d'en prévoir quelques conséquences pour l'Europe en général, et la France en particulier.

Que l'Asie, et surtout le monde sino-japonais prennent une pleine conscience d'eux-mêmes ; que la Chine persévère, pour reprendre le mot du commandant d'Olonne, dans sa politique "novatrice et guerrière"; que le Japon accuse encore

davantage sa force d'expansion militaire et économique ; quelles sont les puissances étrangères qui en souffriront le plus? Ce sont apparemment celles qui ont le plus d'intérêts engagés en Extrême-Orient.

Or, la France a — hélas ! — bien peu d'intérêts économiques directement engagés dans le monde, et spécialement en Extrême-Orient.

Ainsi, tandis que, l'an dernier, la Grande-Bretagne a importé au Japon une valeur de 116 millions de yens, les Etats-Unis, 80, les Indes-britanniques, 74, l'Allemagne, 47, la France arrive presque au dernier rang avec 7 millions de yens, après la Chine, les Indes néerlandaises, la Belgique et la Corée elle-même ! A Tientsin, à Shanghai à Hankéou, quelle petite figure fait la colonie française, à côté des "settlements" anglais, allemands, américains ou même portugais !

Mais par bonheur le revers a son avers. A mesure que les Jaunes se suffiront à eux mêmes, les nations étrangères les plus frappées seront celles-là précisément qui tiennent aujourd'hui chez eux une place prépondérante. C'est sur les sommets que tombe la foudre. Quand Japonais et Chinois se laisseront soutirer moins de richesses par l'Allemagne et l'Anglete re, ce sont autant de richesses de moins qui seront drainées en Allemagne et en Angleterre. A ce déplacement économique, la France n'aura rien à perdre, ou presque rien : compensation, à quelque degré de notre indéniable et croissante infériorité économique.

Et d'abord, je ne crois pas qu'il se trouve un Français d'esprit moderne et disciple de la Révolutiou qui proclama les droits de l'homme, pour regreter que, hier le Japon, aujourd'dui la Chine, aient aspiré ou aspirent à se débarrasser de l'ingérence étrangère.

Que le Japon n'eût pas fait depuis cinquante ans un vigoureux effort sur lui-même, et il serait sans doute aujourrd'hui une colonie de l'Europe ? Ce n'est qu'après avoir été conquis, exploité, saigné — sous couleur de civilisation — qu'il pourrait à la longue préparer sa revanche contre l'étranger, et gravir douloureusement le calvaire de son émancipation. Or il en est venu à s'européaniser de lui-même, saus se laisser imposer du dehors une domination tyrannique.

En tant qu'hommes, ne devons-nous pas nous réjouir de cette rapide et pacifique promotion d'un peuple vers un idéal qui se rapproche du nôtre, et en tant que Francais, ne devons-nous pas préférer un Japon autonome à un Japon, qui serait une colonie anglaise ou allemande ?

— Mais, direz-vous, le Japou passe de la défensive à l'offensive Le voilà, par exemple, retranché formidablement aux Pescadores – où nul étranger ne put atterrir — et rien ne lui serait plus facile, le cas échéant que de mettre la main sur l'îlot français de Poulo-Condore, qui commande l'accès de notre Indo-Chine, où il ne rencontrerait peutêtre pas grands obstacles...

– Certes, je n'écarte point de parti pris cette éventualité ; car il est bon de tout prévoir : je reconnais même que la Cochinchine serait pour le Japon un admirable et fort enviable grenier à riz Mais la partie serait bien grosse à jouer ! La résistance serait longue ! Un pays comme l'Indo-Chine ne se conquiert pas en un jour ; et, au surplus, il n'est point dans le voisinage immédiat du Japon.

Il en est autrement de la Mandchourie russe, du Chantoung allemand, du Weï-haï-weï et même du Hong-Kong anglais, des Philippines américaines, et de l'ensemble de la bordure maritime chinoise. où l'établissement des Japonais ruinerait les colonies étrangères et couperait court aux agrandissements qu'elles escomptent.

Qu'une guerre éclate en Occident ! Les Japonais seraient bien sots de ne point profiter de l'occasion pour débarquer leurs troupes en Chine et faire une rafle aux dépens des belligérants qui s'entre-tueraient en Europe. Que demain l'Allemagne engage une guerre européenne, elle y perdrait vraisemblablement le Chantoung !

A cet égard, il n'est point déplacé d'ametttre que la crainte du Japon en Extrême-Orient est pour les puissances européennes belliqueuses, le commencement de la sagesse en Occident, et que la Chine, guettée de toutes parts, est un peu pour la France ce que fut pour elle, la Pologne en 1793, un dériqatif, une sauvegarde, ou, si l'on peut dire, un paratonnerre.

Ainsi, le conflit des appétits internationaux en Extrême-Orient, qu'ils soient économiques ou territoriaux, ne peut être pour la France qu'une garantie de sécurité et de paix. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'essor de nations orientales, venant balancer celui de nations européennes qui sont pour nous de dangereuses rivales. Ni l'opinion publique française ni notre diplomatie — qui est d'ailleurs, à Tokio, aux mains d'un homme d'une haute distinction et d'une compétence éprouvée — ne sauraient donner dans le piège que le Kaiser, en un discours retentissant, s'imaginait tendre à 'Europe quand il cherchait à l'ameuter contre ce qu'il appelait le "péril jaune".

Henri LABROUE

Sur la frontière siamoise

Un officier français tué.— Un sous officier grièvement blessé

Hier soir, 15 mars nous apprenions qu'au cours d'un engagement avec les pirates sur le territoire de Sisophon, le lieutenant Thimonier et un tirailleur annamite avaient été tués. Un sous officier, le sergent Baritel, grièvement blessé, avait pu être ramené à Sisophon. Le corps de l'officier français ainsi que celui du tirailleur n'avaient pu être retrouvés. Les seuls détails que nous possédions sur cette malheureuse affaire étaient que l infortuné lieutenant était mort d'une terrible blessure reçue à la gorge.

Aujourd'hui un communiqué gouvernemental, nous apprend que :

" Une bande de pirates, formée en territoire siamois, a assailli, aux environs de Muong, un de nos postes frontières. Le lieutenant Thimonier a été tué et le sergent Baritel blessé. Les pirates ont eu de nombreux tués et blessés dont leur chef."

Ceci nous en apprend un peu moins que ce que nous savions déjà. Quant aux pertes, éprouvées par ces pirates, le moindre reporter aurait pu les imaginer et ajouter, sans crainte d'être démenti, qu'un ou plusieurs chefs avaient péri au cours du combat. Allez donc vérifier si le cadavre relevé par les tirailleurs est celui d'un chef de bande ou d'un vulgaire comparse.

Nous nous étonnons que les renseignements officiels ne soient pas plus précis et plus détaillés que les nôtres.

Violà longtemps que des escarmouches ont lieu dans les territoires qui nous ont été récemment restitués, Plusieurs de nos soldats not été tués, plusieurs Européens ont été blessés au cours de cette guerilla, et nous n'en avons jamais rien su.

Le silence est un procédénsuffisant de répression et mieux aurait valu prendre une mesure énergique que de s'obstiner à dissimuler au public, instruit par la voie de la Presse, ce qu'il pouvait apprendre d'un jour à l'autre

Hâtons-nous de reconnaître qu'aucun de nos governeur actuels n'est responsable de cet état de choses.

Toujours est il que l'on a, une fois de plus, eu recours pour assurer la sécurité des territoires nouvellement annexés, au système des demi-mesures, au "petit paquet."

En effet, pour garder le territoire de Sisophon, on dispose de :

Deux sections de tirailleurs en garnison à Sisophon ;

Une demie-section en garnison à Swai. Oheik ;

Une demie section à Thuot ;

Une section à Mong-kol-borey.

Pas d'artillerie, pas d'infanterie coloniale, rien que des indigènes. Dans ce district très étendu, dont la population est assez dense, il n'y a en effet comme Français que : un capitaine, deux lieutenants (il n'y en a plus qu'un à l'heure actuelle depuis que le iieutenant Thimonier a été tué),et dix sous officiers. Voilà tout ce que le corps d'occupation compte comme Européens : 15 hommes.

Dans la province de Battambang, c'est à peu près la même chose. Dans la capitale se trouve la 13e compagnie du 1er Annamites.

C'est peu mais la présence de ces troupes constitue encore un progrès réel ; jusqu'au 1er janvier, deux sections seulement cantonnaient dans la ville,

Les hommes constituant ces effectifs réduits étaient tellement surmenés que l'on dut envoyer à Pnom Penh. en octobre dernier, la moitié de la 2e compagnie casernée à Cholon pour permettre aux deux sections de Pnom Penh d'aller renforcer le poste de Battambang et permettre ainsi à ses occupants de prendre un peu de repos. Dix semaines plus tard, ces troupes de renfort retournaient en Chchinchine.

Le service des soldats de Battambang est plus que pénible. A chaque instant, sur la réquisition du résident, il leur faut envoyer dans l'intérieur de petits détachements. Ce ne sont pas des colonnes assez fortes pour combattre et poursuivre les bandes de ce que l'on est convenu d'appeler du terme assez vague de "pirates";étant donnés surtout les faibles moyens dont ils disposent. Ce ne sont pas non plus des postes puisque les hommes qui composent ces détachement ne restent pas huit jours dans le même endroit. Ce sont de véritables patrouilles et rien de plus, en souhaitant que des effectifs aussi faibles puissent journellement lancer à plusieurs lieues et dans diverses directions des patrouilles assez fortes, sans que les tirailleurs et les Français qui les commandent ne soient bientôt exténués par ce service pénible.

Et cet état de choses dure depuis le 29 avril 1908, date à la quelle la résidence supérieure du Cambodge adressait aux commandant du 4e bataillon du 1er Annamite à Pnom-Penh une réquisition pour permettre la pacification du territoire de Battambang.

Depuis cette époque les hommes sont sur le pied de guerre, font un service rendu plus pénible encore par l'insuffisance de leur nombre et surtout par les conditions d'existence auxquelles ils se trouvent réduits.

A Battambang, pas de casernements, pas de cantonnements. Les soldats logent chez l'habitant.

Des alertes continuelles se produisent. A chaque instant on signale des "pirates" à quelques kilomètres de Battambang. Un détachement part pour découvrir que ceux qu'il poursuit se sont dispersés pour se reformer plus loin; à moins qu'ils n'organisent une embuscade ou un guet-apens qui peut coûter la vie à plusieurs de nos soldats et à leurs chefs, ainsi que le laconique communiqué officiel nous l'apprend.

Nous nous réservons de revenir sur cette question, de publier la liste de tous ceux des nôtres qui sont tombés sur le champ de bataille dans cette lutte obscure et sans gloire qui se poursuit depuis un an sur la frontière des provinces qui, théoriquement, sont actuellement sous notre souveraineté.

***

Nous avons pu nous procurer sur les circonstances dans lesquelles s'est produite la mort du lieutenant Thimonier, de nouveaux renseignements.

C'est au cours d'une reconnaissance en pleine brousse, à quelque distance de Muong, que le combat ou plutôt le guet apens s'est produit.

Un petit détachement fort de 25 hommes explorait les environs du poste pour s'assurer qu'aucune bande suspecte ne se trouvait à proximité

Soudain une fusillade éclate, les projectiles lancés par les adversaires que l'on devine plutôt qu'on ne les voit, s'abattent sur le détachement Un tirailleur tombe mort.

La petite troupe s'arrête. Son chef se porte résolument en avant, cherchant une position pour envoyer ses hommes. A 70 mètres d'eux, il tombe pour ne plus se relever.

Le sergent Baristet se précipite pour secourir le lieutenant, ou tout au moins pour ne pas abandonner son corps aux mains des pirates. Il tombe lui même grièvement blessé.

Les tirailleurs (appelés tirailleurs Annamites bien que presque tous Cambodgiens) privés de leurs chefs Européens battent en retraite et se débandent. Plusieurs d'entr'eux, plus dévoués, relèvent le corps inerte du sergent évanoui et le ramènent jusqu'au poste. Mais leur retraite est si rapide, les pirates les poursuivent de si près qu'ils doivent abandonner les corps du lieutenant et des tirailleurs sur le terrain du combat.

Espérons que ce guet-apens ne restera pas impuni. Le capitaine Lemoine qui vient de prendre le commandement de la compagnie de Sisophon est bien connu pour son énergie et les pirates trouveront en lui un adversaire aussi acharné que l'était pour eux son prédécesseur, le capitaine Dormoy, le héros du Dahomey.

Un détachement de 15 hommes a quitté hier matin le camp des Mâres pour se rendre à Sisophon. Souhaitons que l'on ne s'entienne pas à des mesures si insuffisantes et que l'on se décide à envoyer au Cambodge des renforts assez élevés pour pouvoir rapidement purger la région des bandits qui l'infestent.

Opinion.

Variété

Le corps diplomatique et les rites mortuaires au palais de Pékin

Pékin, l'une des rares cités du monde qui défende encore jalousement aux étrangers quelques-uns de ses mystères, offrait, le 21 novembre 1908, un spectacle inédit aux rares initiés admis à en jouir. Pour la première fois, depuis que la Chine existe, des Européens étaient admis devant la dépouille mortelle d'un Fils du Ciel. Ne fût-ce que pour sa signification politique, l'événement vaudrait la peine d'être signalé; mais le pittoresque y peut aussi une part, qu'il serait fâcheux de ne point noter.

Ce fut par une de ces radieuses journées, dont la Chine du Nord doit le secret à la sécheresse et à la transparence de son atmosphère, que les diplomates accrédités à Pékin allèrent présenter leurs devoirs aux souverains défunts.

Les abords de la porte Est de la Ville interdite présentent toujours une grande animation. Ils sont encombrés de tous les équipages des nombreux fonctionnaires que leurs affaires appellent au Palais. C'est là que les valets et les hommes d'escorte des mandarins attendent leurs maitres durant de longues heures,enfaisant bénéficier de leur oisiveté les débitants de thé et les gargotes en plein air des environs; les badauds ne manquent pas,comme on peut la croire, dans un pays où le temps est sans valeur et ils ont pour compères les promeneurs qui. leur oiseau à la main. viennent aux nouvelles, cherchant à lire sur la physionomie des entrants et des sortants la faveur ou la disgrâce du jour; les hommes, qui vont prendre leur service à l'intérieur ou qui l'ont terminé, traversent cette cohue portant très bourgeoisement sur l'épaule leur sabre, à la poignée duquel est suspendu dans un mouchoir un petit baluchon constitué par leurs insignes de service; les copistes, sorte de reporters locaux, ont hâte de jouer du pinceau dès que paraissent les décrets, affichés au fur et à mesure de leur signature; et les mendiants et les coupeurs de bourse ne font pas défaut dans cette réunion. Tout cela forme un petit monde d'habitués, auquel un peu de nouveauté communique de suite un bourdonnement de ruche. Le décès inopiné et simultané de l'Empereur et de l'Impératrice douairière ont fourni, pendant quelques jours un aliment à sa curiosité, que vient réveiller aujourd'hui l'apparition des étangers. Au milieu de cette foule presque uniformément revêtue de la blanche livrée de deuil, les nonchalants policiers maintiennent à peine libre un passage suffisant. Plus soucieux de jouir du coup d'œil que d'assurer le service dont ils sont chargés ils sont les premiers à se montrer avec étonnement les gigantesques écharpes de crêpe dont le ministre d'Autriche a enveloppé les marins qui l'escortent, sur des poneys mongols, la "cuiller à pot" au poing; les casques prussiens paraissent moins étranges que les magnifiques plumes vertes dont s'orne le chef du chasseur de la Légation allemande; la garde belge vise manifestement à plus d'effet quelle n'en produit; l'admiration unanime va aux carabiniers italiens, de taille gigantesque,montés sur des chevaux énormes: leurs uniformes splendides éclipsent tous les autres.

Voitures et escortes restent en deçà de la porte du Palais. Seules, les chaises la franchissent au Pas relevé des porteurs, qui traversent, avant de s'arrêter, deux cours désertes et mal tenues. Dans la troisième, on met pied à terre. Ce vaste espace, qui sépare les palais centraux de ceux de l'Est, est, pour le moment. consacré à l'apparat commun de la pompe funéraire des deux souverains. Des tentes ont été dressées, autour desquelles sont groupés des équipages de toute sorte : voitures à dôme élevé et à essieu très en arrière, chevaux de main, chaises à quatre et à huit porteurs, ânes et mulets de bât, chameaux, dont les

mugissements semblent une lamentation funèbre, sont sortis des réurier impériales pour attester la richesse de leurs anciens maîtres. Ils sont recouverts de housses jaunes — la couleur impériale — et gardés par un armée de serviteurs en robes de deuil : les porteurs de chaise, auxquels incombe sans doute maintenant le soin de transporter les cercueils impériaux, ont cependant conservé leur livrée habituelle, plus curiense que jolie avec son fond lie-de-vin, semé de rosaces jaune et bleu. Cet ensemble ne correspond assurément guère avec l'idée que nous concevons de l'app reil mortuaire, mais il faut reconnaître que la couleur locale ne fait pas défaut et que, si le spectacle a quelque chose de barbare, il ne manque non plus ni de grandeur ni de somptuosité.

Le palais de droite, réservé à l'Impératrice, est celui qui, n'ayant pas été touché en 1900, a conservé le plus intact son caractère chinois et il est en parfait état d'entretien. Dans la première de ses cours, beaucoup plus longue que large, l'oeil est généralement attiré tout d'abord par un mur de splendide céramique, où d'immenses drrgons font apparaître sur leurs écailles vernissées toutes les couleurs de l'arc en-ciel. Autour de cette frise, s'alignent de beaux arbres, dont le vert sombre fait mieux ressortir encore la richesse des émaux que l'artiste a fusionnés dans la matière du monument. Aujourd'hui trop de choses nouvelles détournentl'attention pour que l'oeil s'arr te uniquement sur l'architecture, d'autant plus que l'encombrement de la place rendrait la contemplation difficile. Des plus hauts dignitaires de l'Empire aux eunuques occupant dans le palais les plus humbles fonctions, tous les Corps de l'Etat sont représentés. La familiarité que comportent les mœurs patriarcales se donne libre cours : on se coudoie, sans que les rangs soient autrement indiqués que par de légères variantes dans le costume. Encore celui ci est-il uniformément recouvert d'une sorte de vaste manteau blanc. Les boutons multicolores et les franges, qui ornent les coiffures en temps ordinaire, ont disparu ; les pelisses de zibeline ont fait place à celles de chèvre de Mongolie, dont les longs poils frisés accroissent notablement la corpulence de ceux qui en sont rev tus ; dans les grades inférieurs de la hiérarchie, on doit se contenter d'un astrakan très ras et de simple peau de mouton ; puis, en descendant toujours l'échelle, on passe par la toile pour aboutir à une sorte de gaze fort transparente, qui ne semble guère de mise en cette saison... La seule note discordante au milieu de ces tons blancs est fournie par les uniformes variés des diplomates et par les porteurs d'insignes. Ceux-ci, couverts de longues robes vertes brodées de caractères d'or, élèvent audessus de la foule de grands étendards multicolores et de gigantesques parasols jaunes, rouges et verts, qui figurent dans tous les correges impériaux.

C'est au milieu de ce grouillement que les membres principaux du Ministère des Affaires Etrang res, assistés d'interprètes pour les diverses langues, accueillent le Corps diplomatique ; puis ils se joignent à lui, et l'on se dirige vers une porte monumentale, dont les battants rouges à grands clous dorés s'ouvrent tout à coup, pendant qu'on y accède par une rampe en assez forte pente. Au fond de la cour plus élevée à laquelle on parvient ainsi, s'élève le palais de l'Impératrice.

Entre deux haies de gardes, portant les longues lances ornées de queues de léopard, le Corps diplomatique s'avance têtes découvertes ; du plus loin, les larges baies ouvertes laissent entrevoir le catafalque, qui est dressé l'endroit même où, il y a trois ans, S. M. Tsen Hi recevait les félicitations des ministres étrangers à l'occasion de son jubilé.

Le trône a été enlevé. A sa place, sous un dai carré de satin noir brodé de dragons d'or, suspendu à moins de trois mètres de terre, dont retombent jusqu'au sol des bandes de soie noire, le cercueil est dissimulé ; devant lui est placé une sorte d'autel, qui porte un brûle-parfum et deux flambeaux allumés. Les nombreuses inscriptions qui ornent, en temps habituel, les poutres et les colonnes disparaissent aujourd'hui sous des bandes de papier jaune. Une tenture de soie blanche, haute de deux mètres, joue le rôle de paravent pour former un hémicycle réservé aux étrangers et où ne pénètrent avec eux que le prince K'ing ministre des Affaires Etrangères, et LL. EE. Na-T'ong et Yuan Che K'ai, ses adjoints, ainsi que son interprête de français. Le Prince Régent est à droite de l'autel, face aux diplomates, qui s'évertuent à meubler leur mémoire de souvenirs, tout en exécutant les nombreuses révérences prescrites par le protocole. A travers deux passages ménagés dans la tenture, on aperçoit d'un côté les princesses, de l'autre, les servantes de la cour, accroupies à terre, le visage non fardé en raison du deuil, vêtues de toile blanche et la haute coiffure tartare entrelacée de bandelettes de même étoffe. Elles semblent plus remplies de curiosité pour le spectacle qui leur est offert, que de componction pour les rites sacrés qu'elles accomplissent. En dehors de la salle, demeurent rangés en demi-cercle les princes, les seigneurs au casque de fer, les ministres, les dignitaires de la cour, les grands officiers.

En sa qualité de doyen des ministres accrédités à Pékin, le ministre d'Espagne prend la parole pour exprimer en quelques mots les regrets causés aux Gouvernements étrangers et à leurs représentants par la disparition de la souveraine. On entend les mots : " ... inéluctable destin ... perte pour l'empire ... bonheur du peuple ... " Mais on est plus attentif au décor théâtral de la scène qu'à la voix des acteurs qui récitent ou qui traduisent. Le régent, qui ressemble à son frère l'Empereur défunt, mais avec moins de finesse dans les traits et plus de pesanteur dans la tournure, répond par des phrases incolores, qu'il prononce avec ce bredouillement très caractéristique de tous les membres de la famille impériale, mais plus fortement exagéré chez lui que chez les autres.

La marche à reculons par laquelle on se retire, combinée avec de nouvelles révérences, n'est pas sans causer un certain désordre dans l'ordonnance du cortège, qui se disloque bientôt complètement sous l'affluence des gens du palais, pendant le passage de toutes les enceintes déjà parcourues et qu'il faut traverser en sens inverse pour aboutir au palais où repose l'Empereur, dans la salle où sont toujours reçus, depuis 1900, les représentant des Puissances.

L , le cérémonial ne diffère en rien de celui qui a ét observé tout à l'heure ; à part la présences des femmes, le décor est identique, les personnages sont les m mes, les discours analogues. Et cette r pétition même constitue au pauvre Empereur une sorte d'infériorité, comme celles dans laquelle s'est écoulée toute son existence, sous la dépendance de l'altière souveraine dont la mort elle-même n'a pu le séparer.

Correspondance

Canton

De notre correspondant particulier.

Les affaires commerciales de la Compagnie du chemin de fer Canton-Hankeou, malgré l'acuité des discussions entre actionnaires et délégués officiels, semblent s'arranger à l'avantage de tous, l'arpentage de cette ligne se fait à partir de Chao-tcheou jusqu'à la ville de Loktcheung.

Le Grand Conseil d'Etat a communiqué au vice-roi de Canton un décret impérial l'invitant à prendre des mesures nécessaires pour interdire les jeux dans sa province. Le même vice-roi a reçu l'ordre d'abolir l'usage des esclaves chez les riches familles du Kouangtong.

Un journal de Canton a inséré dernièrement un article pour se moquer de l'apathie des annamites qui ont fêté à Saigon, le 17 février, le cinquantième anniversaire de la conquête de leur royaume par les Français.

Wuchow

Wuchow le 21 Mars 1909.

De notre correspondant particulier.

La compagnie "Banken" fait construire en ce moment, ici même, un troisième Motor-boat, destiné à faire le service entre Wuchow et Nanning. Les travaux sont menés très rapidement, et on es père que le " Lancement " pourra avoirlieu dès la première crue du fleuve, c'est à dire vers la première quinzaine de Mai. La machine du nouveau motor boat aura une force de 100 chevaux-vapeur, tandis que celle du " Tin Loung " n'en a que 60. Comme le bateau ne sera guère plus

grand, la vitesse sera donc environ un tiers plus grande. Il ne lui faudra guère que cinq jours pour l'aller et le retour.

Une fois que le " Tin Hô " sera entré en service régulier, le plus petit des deux motor boats existant, le " Tin Kong ", ira alternativement de Nanning à Pésé, et de Nanning à Loung tcheou, et cela pendant toute l'année.

Les pirates font toujours quelque peu " des leurs " dans les préfectures de Wuchow et de Siun chow. Toutefois grâce aux nombreux " réguliers " que la peur des mandarins a armés et postés un peu partout, les pillages sont moins fréquents, et surtout faits sur de moins larges échelles.

Je vous disais, dans ma dernière correspondance, que la ville de Wuchou allait de nouveau avoir son journal; c'est d'ores et déjà un fait accompli.

Le premier numéro du " Kouang Si Sinpao " a paru le 20 Mars, annonçant entre autres nouvelles la création prochaine d'une école d'officiers de police à Loung tcheou. Cette école portera le titre de : Ngan Pien Siun King Hio L'ang " (Ecole d'agents de Police pour la frontière annamite). Le nombre des élèves policiers admis dans la nouvelle école pourra atteindre la centaine. Tout postulant devra fournir les cinq garanties suivantes :

1° Avoir une conduite rangée et régulière, ne pas aimer le jeu et n'avoir subi aucune condamnation infamante.

2° N'avoir pas moins de vingt ans et pas plus de 35 ans.

3° Etre d'une constitution robuste, ne pas être myope ni privé de l'usage d'aucun des cinq sens.

4° Avoir fait des études de droit et connaître suffisamment le Français.

5° Si quelque candidat se présente sans réunir à la fois les quatre conditions qui précèdent, il pourra cependant être admis, si d'autre part, il a un ensemble de connaissances suffisant et est muni de lettres de recommandations, émanant d'un personnage autorisé.

Batavia

Soerabaya, 17 Mars 1909

Le budget des Indes Néerlandaises suit depuis de nombreuses années une ligne ascensionnelle assez prononcée. En 1903 les dépenses se montaient à fl. 167.111.104 et pour 1909 elles se montent à fl. 187.143.930.; soit en sept ans une augmentation de dépenses de 20 millions de florins faisant une moyenne d'un peu moins de trois millions par an d'augmentation.

Les recettes durant cette période septenale sont toujours restées inférieures aux dépenses, sauf pendant les années 1906 et 1907.

Voici un tableau donnant les chiffres se rapportant à ces se_étnpesna.

	Dépenses	Recettes	différences en millions
1903 :	fl. 167.111.104	fl. 151.364.470	— 16.000.000
1904 :	„ 166.537.090	„ 152.617.233	— 14.000.000
1905 :	„ 166.222.778	„ 154.646.063	— 11.000.000
1906 :	„ 167.950.851	„ 160.340.000	+ 2.000.000
1907 :	„ 172.990.500	„ 184.716.767	+ 12.000.000
1908 :	„ 181.746.012	„ 175.142.396	— 6.500.000
1909 :	„ 187.143.930	„ 190.148.755	— 7.000.000

Ainsi que l'indiquent ces chiffres la situation budgétaire des Indes Néerlandaises n'est pas très satisfaisante et le déficit de ces septannées accuse une somme de 54 millions moins une plus value de 14 millions soit un déficit net de 40 millions. La plus value en 1907 est due aux prix obtenus par l'étain sur le marché. Le gouvernement posséde toutes les mines d'étain situées dans l'ile de Bangka (près de la côte nord de Sumatra) et a un droit sur la prodution de la compagnie qui exploite les mines d'étain de Biliton (autre île près de Bangka); mais, comme depuis les prix de l'étain ont baissé et même assez fortement pour amener la suspension de l'extraction de l'étain dans plus d'une mine de l'état deSelangor (presqu'île de de Malacca), le budget est retombé dans le marasme.

Les recettes peuvent se diviser en deux sortes : Les recettes provenant des différents impôts, des chemins defer, de l'opium et de la douane, et les recettes provenant des entreprises appartenant au gouvernement.

Les premières étaient de plus de 107 millions en 1903 et sont estimées à plus de 140 millions pour 1909.

Les autres recettes s'élevaient en 1903 à près de 41 millions de florins et elles sont estimées en 1909 à plus de 30 millions. Cette différence en défaveur de 1909 vient de ce que l'étain ne rapportera selon les évaluations que 18.700.000 de florins environ alors qu'en 1903 ces mines avaient rapporté tout près de 27 millions. Une autre raison e cette diminution est qu'il y a sept-ans la culture du café était encore assez belle, elle a rapporté au gouvernement en 1903 plus de 8.000.000 de florins tandis que suivant toujours la pente, cette culture ne rapportera en 1909, selon les calculs, que 2.900.000 fl. environ.

Voici les chiffres concernant les autres entreprises et se rapportant à des mines et des plantations. Les mines sont les mines de charbon de Ombilin (près de Padang, côte sud de Sumatra). En 1903 elles ont donné plus de 2.300.000 florins et on évalue les recettes pour 1909 à plus de 3 millions. L'exploitation des bois de teck etc., doit rapporter en 1909 plus de 5.000.000 de florins ; en 1903 elle avait rapporté tout près de 4 millions. Les plantations de gutta percha sont indiqu es comme devant rapporter 20.000 florins pour un peu plus de 5.000 en 1906, première année pendant laquelle ces plantations ont rapporté. Ces sommes sont très faibles et couvrent qu'en partie les frais d'exploitation. Cette situation n'a rien d'anormale puisque ces plantations sont de date toute récente et qu'elles ne seront en plenin rapport qu'en 1922, alors la production attendra un poids tatal de 68.000 kilogr. Pour ce qui concerne les plantations de caoutchouc elles n'ont encore rien rapporté étant de date encore plus récente.

Une autre source de revenu est la marine et la guerre qui en 1905 s'élevait à 2.660.000 florins et atteindra en 1909 environ 3.555.000 florins Cette dernière paraîtra assez extraordinaire puisque d'habitude ces deux départements coûtent de grosses sommes ; mais, si ce que l'on m'a dit est exact ce serait l'import de la Hollande dans le budgetmilitaire et naval des Indes qui s'élevait en 1903 à plus de 55 millions de florins et qui est évalué à un peuplus de 52 millions pour 1909.

Voici un tableau indiquant les recettes et les dépenses des entreprises du gouvernement.

	Recettes	Dépenses	Différences
Café	fl. 2.921.564	fl. 2.152.168	fl. + 769.396
Quina............	„ 621.500	„ 446.739	„ „ 174.761
Etain (Biliton).........	„ 1.050.000	„ 1.000	„ „ 1.049.000
„ (Bangka).........	„ 17.692.650	„ 8.703.387	„ „ 8.989.263
Charbon (Ombilin)	„ 3.093.000	„ 2.916.095	„ „ 176.905
Forêts de teck.........	„ 5.008.000	„ 3.388.600	„ „ 1.619.400
Gutta percha.........	„ 20.000	„ 69.800	„ — 49.800
Caoutchouc.	„ —	„ 78.000	„ — 78.000
	fl. 30.406.714	fl. 17.755.789	fl. 12.650.925

Ainsi les différentes entreprises du gouvernement lui rapporteront la somme de 12.650.925 florins en 1909 ; mais on le comprendra aisément ces chiffres varient et parfois considérablement.

Voic un autre tableau indiquant les budgets des différents départements des Indes Néerlandaises.

1909

Gouverneur Général et Conseil des Indes... ...	fl.	1.178.840
Justice...	„	6.195.926
Finances	„	35.637.824
Intérieur	„	25.186.662
Instruction publique... ...	„	12.083.834
Agriculture	„	7.211.701
Travaux publics...	„	30.048.416
Entreprises du Gouvernement	„	21.911.798
Guerre...	„	33.546.204
Marine...	„	9.402.660
Budgets spéciaux	„	4.594.938
	fl.	187.143.930

1908

Gouverneur Général et Conseil des Indes... ...	fl.	1.139.980
Justice...	„	6.104.115
Finances	„	33.095.130
Intérieur	„	25.153.879
Instruction publique... ...	„	11.070.914
Agriculture	„	145.127
Travaux publics...	„	29.092.234
Entreprises du Gouvernement	„	25.438.264
Guerre...	„	32.604.097
Marine...	„	8.571.097
Budgets spéciaux...	„	5.263.723
	fl.	181.746.012

D'après ces chiffres il résulte tout près de 3 millions ½ de florins d'augmentation. Les augmentations ont porté surtout sur les finances et l'instruction publique. Dans ce dernier département l'augmentation est due en partie à la création d'écoles hollandaises pour les chinois. Il est probable qu'un plus grand nombre seront créées, car il paraîtrait que la reine de Hollande ne partagerait pas l'idée que les chinois créent des écoles eux mêmes, mais qu'ils envoient les enfants chinois aux écoles du gouvernement où l'on pourra diriger leurs études dans une direction toute spéciale en développant le respect de la patrie hollandaise.

M. G. JOURDAN

Lettre de Canton

Les évènements qui se déroulent actuellement au Yen-thé ont naturellement leur écho ici. La presse anglaise de Hong-kong est sobre de détails sur les opérations des diverses colonnes qui donnent la-bas la chasse au Dê-Tham En revanche, la presse chinoise de Canton publie les nouvelles les plus extravagantes Tout dernièrement j'avais sous les yeux une lettre d'un chinois de Haiphong à un journal cantonnais, laquelle annonçait la capture de quatre sergents et le massacre d'un colonel par les brigands du Yen-the.

Il y a seulement quelques jours, une mince feuille en anglais, de naissance toute fraîche, et qui s'intitule " The Canton Weekly news " imprimait ce qui suit : " Les journaux indigénes annonçent la defaite et la destruction d'un corps expéditionnaire français, envoyé contre les rebelles Chinois venant du Yunnan. Trois cents hommes ont été tués dans une embuscade et un butin considérable a été capturé par les vainqueurs qui se sont empressés de se donner de l'air ".

L'information susdite porte comme titre, en grosses lettres ; ' Reported defeat of french troups by chinese rebels in Annam ' et comme sous titre " 300 killed, many wounded "

Je suis allé trouver le jeune rédacteur du ' Canton Weekly news " — qui est en même temps le gérant et l'imprimeur du même journal — pour lui dire que l'enfance de l'art pour un publiciste était d'avoir une grande méfiance pour toutes les informations de source chinoise. Je lui ai offert la collection de "l' Avenir du Tonkin" pour l'édifier sur la valeur et le sérieux des correspondants chinois des feuilles cantonnaises,

Le "Canton Weekly news" — auquel, du fond du cœur, je souhaite le plus grand succès — aura grand peine, je le crains, à conquérir les abonnements pour lesquels il bat consciencieusement le rappel chaque semaine, et qui semblent lents à venir, s'il ne trouve autre chose à servir à la colonie européenne de Canton que traductions, racontars fantaisistes, des prétendus journalistes chinois.

L'amiral Perrin vient de repartir pour Hongkong ainsi que Mme Perrin, après quelques jours passés à Canton.

Nous avions déjà eu le plaisir, l'an dernier, à pareille époque, de recevoir la visité du sympathique amiral, qui avait laissé ici la meilleure impression. Mme Perrin de son a côté charmé notre petite colonie par son affabilité et sa gracieuse simplicité Un certain nombre des membres de la colonie française prit part aux réceptions données au consulat à l'occasion du passage de l'amiral, la musique de l'escadre français n'a pu se faire entendre qu'une seule fois en plein air, à cause du mauvais temps, au grand regret de tous.

***

Les régates annuelles ont eu lieu le 6 de ce mois à la hauteur de Beichers Island. Le temps pluvieux n'avait nullenuliement empêché les Européens de Canton de se rendre en tres grand nombre au point fixé pour l'arrivée des concurrents. Las canonnières " Mourhen " et " Argus " prêtaient leur concours comme " flagships ".

Les membres du " Canton Rowing-Club" se sont taillés un succès remarquable, ne laissant qu'un seul prix à leurs concurrents venus de Hong-kong sous les couleurs du ' Royal-Hong-kong-Club ". La " Wharry race " pour dames, chaudement disputée, fut finalement gagnée par le canot de Mmes Purnel et Darenport.

La distribution des prix eut lieu à bord de la canonnière anglaise "Mourhen, aprés le thé offert par Mmes Griffith et Spalinger à bord de la canonnière française " Argus "

Nous venons de voir avec regret partir quelques uns de nos compatriotes. C'est d'abord le Dr Fauquet, rentrant en France en congé et remplaeé à l'hôpital Doumer par le Dr Casabianca ; puis M. Charles Poizat de la maison "Boyet-Mazet" qui nous a quitté pour se rendre à Shanghai; enfin l'aimable M. Claudien Pravieux de la "Herbert Dent co" qui rentre en France après un long séjour à Canton. E. C.

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 27 MARS AU 3 AVRIL 1909

Vols	31
Vol d'enfant	1
Escroqueries	2
Recel	4
Coups et blessures	1
Vagabondage	3
Rupture de ban	1
Evasions	2
Divers	3
Arrestation pour le compte d'autres juridictions	1
Contravention aux réglements municipaux	2
Maintenus quelques heures au violon	50
Contravention au règlement de police et voirie.	191
do do des voitures	8
do do des jin-ricshaws.	142
do do des chiens	37
do do des brouettes	2
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	6
Malades indigents envoyés à l'hôpital	5
Plaintes diverses	27

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 9me JOUR DE LA seconde 2me LUNE
(30 mars)

Tchoan-hong 占鳳, académicien et assistant aux études de l'Empereur à l'académie, nous a fait parvenir un rapport, nous priant de lui accorder la permission de démissionner, afin de pouvoir terminer chez lui le deuil de son père etc...

Nous lui permettons donc de démissionner. Respect à ceçi.

***

—Après lecture du rapport de Tchao Eul-cheng 趙爾巽, vice-roi du Setchoan, nous apprenons que l'accusation qu'on avait portée contre Tcheou Chan-pei 周善培, taotai de l'industrie à l'essai au Setchoan, n'a pas de fondement etc...

Malgré cela, nous lui ordonnons de porter de temps en temps son attention sur ce taotai accusé ; si ce dernier commet à l'avenir des fautes ou des abus, ce vice-roi devra nous demander simplement une punition pour la lui infliger, il ne

devra jamais le protéger injustement. Respect à ceci.

DU 10me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (31 mars)

— Liang-koei 良揆, premier assesseur du ministère des Rites, nous a fait un rapport, nous priant de lui accorder la permission de démissionner, afin de pouvoir terminer chez lui le deuil de sa mère etc...

Nous lui permettons donc de démissionner. Respect à ceci.

***

— Le 15me jour de cette lune (5 avril) étant la fête de *Ts'ing-ming* (lumière claire), nous désirons que le prince Régent fasse en nos lieu et place les offrandes auprès des cercueils, contenant les dépouilles mortelles de l'Impératrice douairière et de l'Empereur Koangsiu. Respect à ceci.

***

— Sur la recommandation à nous faite par le ministère des Rites, nous ordonnons à Tcheng Pao-tch'oen 陳寶琛, directeur général du chemin de fer dans le Foukien, et ex-vice-président de l'Académie à Pékin, de diriger les affaires du Bureau chargé des Rites et de toutes les cérémonies de nouvelle méthode. Respect à ceci.

***

—Ayant lu le rapport de Siu Chetch'ang 徐世昌, vice-roi encore en Mandchourie, nous apprenons avec plaisir que l'Empereur du Japon a conféré des décorations à Tao Ta-kiong 陶大均, taotai à Moukden, et à ses quelques collègues etc....

Nous permettons à ces derniers de les porter. Respect à ceci.

DU 10me JOUR DE LA seconde 2me LUNE (31 mars)

— Sur la demande du tribunal du généralissime de l'infanterie à Pékin, nous ordonnons à Vang Veng-fei 王文煥, nouvellement promu au grade de général de brigade, de conserver encore son poste à Pékin. Respect à ceci.

DU 12me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (2 avril)

— Nous conférons une faveur spéciale aux bons fonctionnaires suivants qui nous ont été recommandés par les autorités des provinces et qui ont déjà été approuvés par le ministre Yong-k'ing 榮慶 et ses collègues; les voici :

Vang Yi-su 汪詒書, ancien promoteur de l'instruction publique p. i. du Kiangsi, attend une promotion rapide, son nom étant inscrit dans la salle du Conseil d'Etat.

Yu Ming-yi 俞明 , taotai de Kie-Nan-Kong, au Kiangsi, reçoit cette même faveur.

Li Tei-choen 李德順, taotai de la douane en expectative d'emploi au Petcheli, attend un avancement bien rapide.

Siu Tchong-yong, 徐宗蔭, préfet de Ping-lou-fou, dans le Koang si, attend dans sa charge une promotion de taotai.

King-vai 金還, taotai destitué du Hounan, est rétabli au titre de taotai et attend un poste de préfet.

Tcheng Veng-tchao 陳文藻, ancien sous-préfet au choix dans la province du Honan, se procurera bientôt un poste de préfet dans la dite province. Respect à ceci.

***

— Lien-k'oei 聯魁, gouverneur du Singkiang, nous a fait un mémoire dans lequel il nous prie de récompenser quelques fonctionnaires pour leur activité dans les affaires scolaires et d'en punir quelques-uns, paresseux dans ces mêmes affaires etc...

Nous ordonnons donc au ministère de l'Instruction publique à Pékin de récompenser spécialement les fonctionnaires suivants qni sont vraiment très actifs, traitant de leur mieux les affaires éducatives et scolaires :

Tsang-sien 張銑, préfet de Yen-ki-fou.

Pang Siu-tchoan 彭緒 , préfet de Weng-chou-fou.

Nous ordonnons la destitution immédiate des fonctionnaires suivants qui négligent de s'occuper de leurs affaires scolaires :

Ken Yao-siang 甘曜湘, ancien préfet de Cha-tchoa-fou.

Lieou-kie 劉傑, préfet p. i. de Yng-kie-chal.

Li Foang-hio 李方學, sous-préfet de Ning yuen hien.

Vang Meou-hion, 王茂勛, sous-préfet de Fou-yuen-hien.

Ang-yong-seng 安允升, sous-préfet p. i. de Yu-tien-hien.

Pour le reste, nous autorisons le dit gouverneur à agir à son gré d'apr s ce qu'il nous a exposé dans son mémoire en avertissant le ministère de l'Instruction publique à Pékin. Respect à ceci.

***

— En souvenir de leur père, deux bacheliers l'un Chi-kia 熙嘉 est pourvu d'un poste de la garde impériale, et l'autre Veng-heng 文衡 est nommé fonctionnaire civil à Pékin.

Tcheng-ping, 承平, censeur impérial, est nommé taotai au choix.

Hoei Ping-yong 魏丙榮, recteur des bacheliers de Ling-hou-hien, au Honan, est promu au grade de sous-préfet. Respect à ceci.

— Sont nommés sous-préfets :

Tcheng Yu-chan 陳與尙 au Petcheli.

Li Lie-jei 李 才 au Koangtong.

Tcheou-ping 周炳, est nommé préfet de Fou-kang, au Koangtong

Pang Hong-hiong 彭鴻勛, est désigné premier secrétaire du trésorier général du Kiangsou.

Li Yong-k'ai 李運開 est nommé préfet-adjoint de Tsi-ning-tcheou, au Chantong.

Ting tse 定 知, est nommé secrétaire mandchou au tribunal du maréchal à Siang, capitale provinciale du Chensi. etc... Respect à ceci.

DU 14me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (4 Avril)

— Le ministère des Finances nous a fait un mémoire, nous priant de désigner les inspecteurs impériaux pour les affaires financières de chaque province etc...

Nous conférons donc le troisième degré de mandarin de la cour de Pékin à Lieou Che-hing 劉世珩, à Koei Siang-yi 管象頤, à Tcheng Li-tchoan 程利川, à Foang Che-fou 方碩輔 et à Vang Ts'ing-meou 王清穆, et le titre honorifique du quatrième degré aux autres fonctionnaires suivants.

A partir du 16me jour de cette lune (6 avril) les nouveaux inspecteurs impériaux des affaires financières dans les provinces devront chaque jour être reçus en audience impériale; ceux qui sont en ce moment dans les provinces, doivent immédiatement partir pour Pékin où ils seront prêts à être reçus en audience impériale.

Nous désignons ci-après chaque inspecteur impérial dans les provinces :

Au Kiangsou, Kœi siang-yi 管象頤, assesseur du ministère des Finances.

Au Petcheli, Lieon Che-hing 劉世珩 même fonctionnaire.

Au Houpé, Tcheng Li-tchoan 程利川, même fonctionnire.

Au Tchékiang, Vang Ts'ing mou 王清穆, ex-juge provincial du Petcheli, actuellement directeur général du chemin de fer du Kiangsou.

Au Setchoan, Fang Che fou 方碩輔, actuellement sous commissaire impérial des impôts sur l'opium.

Au Yunnan, Kœi-long 奎隆, administrateur du ministère des Finances.

Au Chantong, Vang Tchong-Ki 王宗基 administrateur.

Au Koantong, Song Cheou-tcheng 宋壽徵, administrateur.

Au Kensou, Lieou Ts'e-yuen 劉次元, administrateur.

Au Chensi, Koh Ju-yong 谷如鏞, administrateur.

Au Honan, Toang Choei-tong 唐瑞同, administrateur.

Au Chansi, Lou Ping 樂平, ancien taotai du Koangtong, actuellement directeur général de la banque provinciale du Chansi.

Au Koeitcheou, Pang Koh-cheng 彭穀孫, taotai au choix dans le Koangsi.

Au Kiangsi, Cheng You-tsing 孫毓駿, préfet de Kieou-kiang-fou, au Kiangsi.

Au Nganhoei, Ngo-fang, 鄂芳, ex-préfet de Tchang king fou, au Setchoan.

Au Singkiang, Fou Ping-kien 傅秉鑑, préfet en expectative d'emploi au Kensou.

Au Koangsi Vang Tei-pou 汪德溥, taotai à l'essai, chargé de la direction générale à la douane de Shafoukéou.

En Mandchourie, Yong Chi-ling 熊希齡, taotai en titre.

Au Foukien, Gnei-ku 嚴璩, taotai à l'essai.

Au Hounan, Tcheng Vei-yen 陳惟彥 taotai en expectative d'emploi au Kiangsou. Respect à ceci.

***

— D'après le renseignement de la Cour intérieure, nous privons d'un degré Song-king 松慶, administrateur mandchou à Je-ho et Fou-ming 福明, capitaine, tout en conservant le poste qu'ils occupent actuellement; bien que leur crime soit public, nous leur interdisons de le racheter par l'argent. Respect à ceci.

DU 15me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (5 AVRIL)

— Sur la demande du ministère des Rites, nous nommons :

Tchao Koang-kieun 曹廣權, premier assesseur au ministère des Rites.

Li Tcho-yng 李棹英, (ancien vice-président de la Cour suprême des Causes capitales) second assesseur au ministère des Rites. Respec à ceci.

***

— Après avoir lu le rapport du ministère de l'Administration des Vassaux, nous nous empressons de destituer de sa Charge San-cheou 三壽, administrateur dudit ministère, pour le punir de jouir d'une très ordinaire réputaition. Respect à ceci.

Audience impériale

du 30 mars

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

LL.EE. Cheou-ki 壽耆, Ta-cheou 達壽 et Ngan-choen 恩順, ministre et vice-ministres de l'Administration des Vassaux, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire.

du 31 mars

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

M. Vang-su 王序, vice-ministre p. i. du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

M. Vang Yi-su 汪 書, ex-promoteur provincial de l'éducatin au Kiangsi.

M. Yu Ming-yi 俞明 , taotai au Kiangsi.

DU 11me JOUR DE LA seconde 2me LUNE (premier avril)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

Tous les grands conseillers de l'Empire.

M. Sïu Tchong yng 徐宗蔭, ex-préfet de Lou-Ping-fou, nouvellement élevé à la dignité du taotai au choix.

M. Li Tei-choen 李德順 taotai de l a douane en expectative d'emploi au Petcheli

du 12 avril

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 4 avril

S. A. I. le prince, duc, Tsai-tsie 澤公, ministre des Finances, et LL. EE. Tchao Yng 紹英, et Tcheng Poang yen 陳邦瑞, vice-ministres, ainsi que King-vai 金還, préfet au choix au Hounan, et tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

M. Kiao Su-nan 喬樹枬, premier assistant du ministère de l'Instruction publique, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

LE TESTAMENT DE M. LY TSE-NGO, FEU SOUS-PREFET DE CHANGHAI-HIEN

— Bien agé, je pus heureusement être transféré à Changhai qui est un port très magnifique et très riche et où beaucoup de personnes ont perdu la vie en s'amusant. Je fus toujours soigneux et attentif pour gérer mes affaires et m'occuper de mes enfants et pour remplir de mon mieux mon devoir. J'espère que vous, mes enfants et mes parents qui demeurez dans mon tribunal ou à Changhai, vous vous conformerez à mes conseils et à mon testament sous-désignés, afin de conserver ma réputation.

1—Interdiction d'aller s'amuser dans les maisons de prostituées à l'extérieur de notre ville, boire du vin chez les filles chanteuses, assister au théatre et de se servir de voitures. N. B.—Si on vous invite à faire tout cela, il faudra refuser énergiquement; si vous osez contrevenir à cette interdiction, vous serez considérés comme un fils impie. Attention.

2 -Interdiction de porter de jolis vêtements. N. B.—Ceux qui portent de beaux habits, ont certainement de vagues idées et de la vanité; c'est pourquoi mes enfants devront tous s'habiller des vêtements de coton jamais de soie.

3 Interdiction à toutes les femmes de mon tribunal, de sortir arbitrairement de la maison et de la ville pour aller s'amuser ou brûler de l'encens dans les pagodes.

4—Interdiction à tous mes domestiques et à tous les satellites, de monter librement dans les chambres a coucher de ma famille et dans l'intérieur de mon tribunal.

5—Interdiction à toutes les personnes de ma famille, de faire en cachette un emprunt dans une banque ou dans une boutique, et de dépenser de l'argent en prodigue.

6—Interdiction à tous mes enfants et à tous les personnages de ma famille d'engager ou d'appeler secrètement dans mon tribunal un médecin, un devin, un bonze ou une bonzesse.

7—Interdiction à tous de se servir d'un mauvais domestique et d'inviter les amis dans mon tribunal

8—Interdiction absolue à tous mes enfants et à tous les employés dans mon tribunal, de jouer de l'argent, ce que je déteste très vivement.

Voilà les huit articles que tous mes enfants et descendants doivent observer attentivement. Je suis déjà très vieux et moribond. Vous devez tous obéir à mes ordres. Je crois qu'il y a encore beaucoup de choses que vous devez traiter; mais je désire que vous pratiquiez d'abord ces huit articles vous aurez une grande paix et vous vous jouirez ainsi d'une perpétuelle joie et tranquillité.

N. B. Les journaux commetant cette nouvelle, constatent que M. Ly, sous-préfet de Changhai, mort récemment dans sa charge, est vraiment un bon fonctionnaire.

Tous les notables de la ville ont l'intention de prier le Régent, par l'intermédiaire du vice-roi de Nankin, de décerner spécialement au défunt des honneurs posthumes.

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Hounan

— Le 4 avril ont eu lieu les cérémonies que le gouverneur du Hounan a célébrées dans une école moyenne en l'honneur des jeunes filles qui viennent de terminer leurs études et pour leur conférer leurs certificats. Une quarantaine d'élèves ont reçu ces diplômes; la première d'entre elles était Mlle Tcheng-Tsong-tsu, nièce de S. E. Tcheng K'y-tai, gouverneur du Kiangsou.

***

FINANCES

Pékin

—Le ministère des Finances manquant d'une somme nécessaire de 5.000.000 taëls pour les diverses dépenses de l'Empire, le ministre Tsai-tse en est très gravement inquiet. (*Chepao*)

—Le ministère des Finances a consenti à verser annuellement 30.000 taëls au Bureau chargé de la modification des rites et de toutes les cérémonies de la Chine.

Pékin

— S. A. I. le prince Tsai-tse, ministre des Finances, aurait recommandé au Trône quarante fonctionnaires, très versés dans les finances, pour les envoyer dans toutes les provinces où ils se chargeront d'enquêter sur les affaires financières.

On sait déjà que M. Sie-liei sera inspecteur impérial des affaires financières au Petcheli; que M. Li Ta-Kiong au Kiangsou, M. Lieou Che-hing au Houpé et M. Koei Che-yng au Koangtong.

Pékin

— Le prince Régent aurait décidé de faire copier tous les règlements du gou-

vernement américain, relatifs à la réorganisation des Finances.

M. Li King-fang (Lord Li) a fait récemment aussi au Trône, un mémoire bien détail sur les abus, les intérêts et les divers moyens des affaires financières d'Angleterre. (*Tchonvaijepao*)

***

CHEMINS DE FER

Nganhoei

— M. Ngai Tei-k'ing, employé du ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) ayant terminé son inspection des affaires de la ligne ferrée dans le Nganhoei, a récemment publié la nouvelle annonçant que les travaux de cette voie ferrée n'ont pas de résultat et commencent trop tard.

Il a prié le *Yeou-tchoan-pou* de forcer la compagnie de ladite ligne ferrée à réunir au plus vite les fonds nécessaires afin qu'elle puisse commencer le plus tôt possible. (*Tchonvaijepao*)

Honan

— Les notables du Honan ont résolu de fonder à K'ai-fong une école technique du chemin de fer.

Pékin

— Le ministre du *Yeou-tchoanpou* aurait fait créer également à Tientsin et à Changhai deux écoles techniques pour les chemins de fer.

—M. le ministre d'Angleterre à Pékin aurait fait tout son possible pour empêcher les Chinois de contracter un emprunt avec les Allemands pour la construction des chemins de fer du Koangtong à Hankeou, du Setchoan à Hankéou, et du Hounan à Hankéou. (*Chepao*)

Koangtong

— A cause d'un différend très violent entre les gros actionnaires du chemin de fer du Koangtong, S. E. Tchang Jengtsing, vice-roi des deux Koang, a fait arrêter trois notables MM. King-yen, Eu King-sing et Lou Ki-vai, et mettre en prison. (*Chepao*)

Kiangsou

— Pour la perte dans le chemin de fer Changhai-Nankin, le ministère du *Yeou-tchoan-pou* [Postes et voies] aurait envoyé deux fonctionnaires à Soutcheou et à Nankin pour délibérer avec le vice-roi et le gouverneur sur les meilleures mesures à prendre à ce sujet. (*Tchonvaijepao*)

Pékin

—S. E. Lou Hai-koan, directeur général du chemin de fer Tsin-Pou, vient d'arriver de Pékin à Tientsin pour délibérer avec S.E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, sur les mesures à prendre pour fonder à Tientsin une grande école technique du chemin de fer.

— S. E. Ting-kie, généralissime à Jeho, aurait l'intention de contracter un emprunt avec certain marchand étranger d'une somme de 2.000.000 taëls, destinée à construire un chemin de fer dans son pays.

— Le ministère des Finances aurait versé 200.000 taëls pour qu'on construise une ligne ferrée de Pékin à Si-ling, où se trouvent les cimetières des Empereurs.

Koangtong

— M. Kao Ling-vei, ex-promoteur de l'instruction publique au Houpé, est envoyé au Koangtong où il est chargé d'enquêter sur les affaires du chemin de fer.

Kensou

— Nous avons signalé, mardi dernier, la nouvelle annonçant que S. E. Chengyong, vice-roi du Chensi-Kensou, aurait l'intention de contracter avec les Etrangers un emprunt destiné à construire la ligne ferrée du Kensou à Singkiang etc...

Maintenant, on nous apprend que le *Yeou-tchoan-pou* (Postes et voies) lui aurait envoyé un télégramme, pour lui demander son avis et l'arrangement détaillé sur cette très importante affaire (*Tchonvaijepao*)

Koangtong

— Les travaux de la construction du chemin de fer du Koang-Kieou seront inaugurés, le 7 avril.

Le vice-roi Tchang Jeng-tsin accompagné de nombreux mandarins se rendra à Koangtcheou pour présider à la cérémonie de cette magnifique inauguration.

Pékin-Hankéou

— Tous les chefs et sous-chefs de diverses stations du chemin de fer Pékin Hankéou paraissent très orgueilleux et osent mépriser les passagers, mêmes ceux qui sont mandarins.

Les supérieurs de ce chemin des fer en étant informés, se sont empressés de lancer une sévère proclamation pour interdire cette mauvaise habitude. (*Chepao*)

***

INTERIEUR

Pékin

— S. A. I. le prince Régent paraît fort diligent dans les études de l'histoire des diverses dynasties de la Chine et des étrangers, lorsqu'il a du temps libre.

Rencontrant des difficultés, il demande toujours des explications à S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire.

— Le prince Régent a réuni avant-hier tous les hauts fonctionnaires de Pékin en son palais pour délibérer sur l'emploi nouveau de quelques mandarins les plus savants parmi tous ceux qui ont été destitués.

— La Cour suprême aurait interdit la vente et l'achat des billets des diverses loteries, organisées dans les provinces, excepté celles du Houpé, province qui est très pauvre. (*Chechepao*)

— S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, qui attend l'arrivée à Pékin de S. E. Sieliang, vient de prier le prince Régent de pardonner à MM. Kang Yeou-vei et Liang K'i-tch'ao, tous deux réformateurs et intimes amis de feu l'Empereur Koangsiu, qui restent maintenant à l'Etranger pour éviter une punition très grave, dont les a frappés feu l'Impératrice-douairière.

Mais le prince Régent n'a pas répondu. (*Sinvanpao*)

— Ledit vice-roi vient d'avertir le ministère des Finances qu'à cause de la pauvreté du Yunnan, il ne désire pas s'y rendre, à moins que le prince Régent ne permette de lui envoyer annuellement la somme de 5.000.000 taëls. (*Sinvanpao*).

— M. San-cheou, administrateur du ministère de l'Administration des Vassaux, a été brusquement destitué de sa charge : on ne sait pas pourquoi.

— S. E. Tchang Tche-tong aurait décidé de fonder à Pékin une société religieuse dans le seul but de modifier les règlements des bonzes, des taoïstes et des confucianistes. (*Jeutcheoujepao*)

Les conseillers de l'Empire et les fonctionnaires du ministère de la Justice viennent de se réunir au Bureau du Conseil d'Etat pour faire des conférences sur les règlements des avocats.

— M. Tsu Su-tcheng, académicien et employé au ministère de la Justice, vient d'être envoyé dans le Sud où il s'informera sur toutes les mœurs des habitants.

— M. Siu Ting-tch'ao, censeur impérial, vient d'accuser auprès du prince Régent les autorités de la Cour suprême des causes capitales d'être orgueilleuses et négligentes.

Kiangsou

— S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, aurait prié le Trône d'augmenter le nombre des conseillers provinciaux du Kiangsou : en effet il y a parmi eux de très nombreux lettrés versés dans les administrations de nouvelle méthode et beaucoup de réformateurs très utiles à l'Empire.

Mais la Cour suprême a refusé d'accepter cette demande.

S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, est tombé malade.

—M. Sien Tong-cheou, licencié de Songkiang-fou, ayant été élu conseiller de district, a prié le préfet M. Ts'ie-yang d'annuler son élection.

— Certains marchands de riz à Soutcheou viennent de prier le gouverneur du Kiangsou, S. E. Tcheng K'i-t'ai de leur premettre de faire l'exportation du riz. Mais ledit gouverneur a refusé énergiquement, disant que la province du Kiangsou a eu toujours de mauvaises années depuis l'an 1906.

Tous les habitants ayant appris cette nouvelle, félicitent beaucoup ce gouverneur de sa sagesse et de sa bonté à l'égard du pauvre peuple.

Tibet

— La Cour suprême vient de récompenser spécialement les deux fonctionnaires suivants pour avoir bien traité les affaires commerciales relatives aux Etrangers, résidant au Tibet :

M. Tcheou Hong-siang, préfet en titre, est promu au grade de taotai et porte le titre honorifique de second degré.

M. Ou Se-tcheng, préfet-adjoint, est élevé a la dignité du 4ème degré.

Mandchourie

—Parmi les fonctionnaires de la Mandchourie, plusieurs ont été gravement accusés auprès du prince Régent, surtout M. Tcha Fou-ki, préfet de Tchang-toufou, et M. Tcheng Tcho-yen, préfet de Sing-tcheng-fou.

Le prince Régent aurait confié une sérieuse enquête sur cette très importante accusation à S. E. Sie-liang, nouveau

vice-roi de la Mandchourie qui venait de quitter le Yunnan.

Koangtong

— S. E. Tcheng-ki, nouveau généralissime du Koangtong, est arrivé à Koangtcheou ; il a décidé de rejoindre son nouveau poste le 2 avril.

Pékin

— S. A. I. le prince Régent vient d'interdire à tous les mandarins d'acheter les actions d'une compagnie ou d'un grand magasin de commerce.

— Le prince Régent interdit aussi très sévèrement à tous ses domestiques d'empêcher les habitants de lui présenter des pétitions lorsqu'il sort de son palais ou qu'il est sur les routes.

— Sur la proposition du prince Régent, il y aura les grandes manœuvres de l'automne une fois tous les trois ans.

— Le prince Régent parut avoir une grande humilité, lorsqu'il s'installa au palais Veng-fa pour prendre possession de sa situation du Régent, le premier avril.

Tous les fonctionnaires l'y adorèrent avec énorme satisfaction.

— M. Yang-tou, réformateur, chargé des nouvelles lois à Pékin, a décidé de quitter Pékin pour retourner au Hounan, son pays d'origine.

Il ne veut plus se faire mandarin.

— S. A. I. le prince Régent vient de dire à tous les conseillers de l'Empire ce qui suit :

Feu notre Empereur Koangsiu était tout entier à mettre en réelle application l'établissement des nouvelles méthodes d'aministrations, surtout les lois constitutionnelles, afin de rendre la Chine très forte ; mais nous trouvons qu'il est trop tard. Si, à l'avenir, on osait s'opposer à nos propositions relatives aux diverses nouvelles méthodes d'administration ou répandre des bruits pour exciter le peuple à protester contre nos idées de réformes, nous infligerons immédiatement une peine très grave. (*Jentcheoujepao*)

***

— M. Tchao Ping-ling, censeur impérial, a conseillé au prince Régent de ne pas s'occuper des affaires peu importantes.

Le prince Régent y a consenti.

—La Cour suprême va supprimer tous les postes de préfet-adjoints et de sous-préfets-adjoints, par raison d'économie.

— Plus de quatre mille fonctionnaires, qui avaient été destitués de leur charge ou privés de leur dignité, sont arrivés à Pékin où ils seront probablement décorés d'un privilège du nouvel Empereur et du prince Régent.

— Le prince Régent propose que, dorénavant, le quinze de toutes les lunes, tous les fonctionnaires de haut rang se réunissent a la Cour intérieure pour s'entendre ensemble sur les affaires de l'Empire.

—Le prince Régent aurait infligé de graves punitions à tous les mandarins négligant de traiter les administrations de nouvelles méthodes.

— Le prince Régent aurait interdit à tous de faire un mariage prématuré.

— Il aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de fonder l'instruction obligatoire pour tous les jeunes gens.

— Le prince Régent aurait commandé a tous les gouverneurs des provinces de lui recommander les hommes de talent, même parmi les paysans.

Il a demandé également à S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, si M. Tcheng San-lie, directeur général du chemin de fer dans le Kiangsi, ancien secrétaire du ministère de la Justice et fils de feu Tcheng Pao-tcheng, ex-gouverneur du Hounan, a l'intention de se faire mandarin à Pékin ; car le prince Régent sait bien que ce lettré est très versé dans les nouvelles administrations.

Kiangsou

— La Cour Suprême, suivant le rapport de S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, vient de conférer la dignité de taotai en titre à M. Gnen Tai-hou, riche marchand, pour avoir versé une somme de 10.0000 taëls, destinée à secourir les pauvres habitants.

— Sur la demande du dit même vice-roi, la Cour suprême aurait pardonné à feu Lieou Su-tang, originaire de Yangtcheou, au Kiangsou, et ancien gouverneur du Tchékiang.

— M. Tchou Tche-tcheng, ancien juge provincial p. i. du Kiangsou, actuellement taotai chargé des affaires financières à Soutcheou, capitale provinciale du Kiangsou, qui est aveugle, ayant été accusé de ne pas prendre des médicaments contre son habitude de fumer l'opium et d'avoir commis des abus, vient de prier le vice-roi et le gouverneur du Kiangsou de lui permettre de démissionner.

Mais le gouverneur de Kiangsou, S. E. Tcheng K'i-t'ai lui a répondu en ces termes :

Un fonctionnaire recevant les appointements et la faveur de la Cour suprême, ne doit pas quitter sa charge parce qu'il craint d'être accusé par certain personnage ; mais il n'a qu'à s'efforcer à traiter de son mieux toutes ses affaires afin de répondre à l'espérance que la Cour suprême a sur lui.

Comme vous, je suis bien vieux et n'ai plus de force pour bien remplir mes devoirs, je devais présenter au Trône ma démission ; mais comme il m'a ordonné de rester quand même à mon poste, je n'ai qu'à faire tous mes efforts pour remplir parfaitement mes charges, je m'occupe peu qu'on se moque de moi.

C'est pourquoi je vous conseille de continuer à exercer vos devoirs sans vous occuper des malédictions ou du mécontentement des autres.

Koangtong

— S. E. Tai Hong-tse, ministre de la Justice et originaire du Koangtong, ainsi que tous les mandarins de ladite province, employés actuellement à Pékin ont récemment fait au prince Régent un rapport pour le prier de supprimer les taxes sur les jeux, organisés au Koangtong où la plupart des habitants aiment beaucoup à jouer de l'argent.

Kensou

—S.E. Cheng-yong, vice-roi du Chen-si-Kensou, qui était considéré conservateur, vient d'envoyer aussi des fonctionnaires de sa province au Houpé et au Kiangsou pour se charger des études des nouvelles méthodes d'administration, des règlement de l'ordre du pays, et de ceux des élections.

Parmi ces fonctionnaires, l'un s'appelle Ting Chi-ang, sous-préfet en titre, est arrivé à Nankin pour rendre visite au vice-roi Toan-fang dans ce même but.

Yunnan

— S. E. Li King-chi, nouvellement nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, ayant obtenu du prince Tsai-tse, ministre des Finances, la promesse d'une aide en argent, ne craindra plus de partir pour le Yunnan, province très lointaine et très pauvre; il aurait informé le Trône qu'il traitera sapt affaires suivantes:

1—Examen très sérieux sur tous les fonctionnaires civils et militaires du Yunnan afin d'en renvoyer les mauvais.

2 Emploi de nombreex bons fonctionnaires, envoyés des autres provinces au Yunnan.

3—Recrutement de jeune soldats auxquels on instruira les moyens européens.

4—Exploitation des mines du Yunnan entier.

5—Agrandissement des écoles primaires et normales.

6—Fondation et amélioration de la Police dans tout le Yunnan.

7—Création d'un arsenal, des dépôts d'armes et de manufactures ou usines diverses. (*Yulounjepao*)

M. Yuen Che-kai

— On parle encore de M. Yuen Chekai :

Ses rhumatismes aux pieds paraissent moins sérieux.

Les personnes de sa famille ne sont pas encore toutes revenues à Tchang-tei, au Honan, parce que les nouvelles maisons ne sont pas encore complètement achevées.

Un docteur européen qui s'occupe de le soigner, lui a dit de rester dans un endroit à plus de 40 li de Vei-hien, son pays d'origine, où il y a une montagne du nom de Sou-meng dont le climat est tout-à-fait convenable à sa santé.

Aussi a-t-il l'intention de s'y installer pour quelque temps pour se soigner et n'a-t-il plus l'idée de faire mission à l'Étranger. (*Chechepao*)

Pékin

— Le ministère de l'Instruction publique à Pékin sachant qu'il y a en ce moment de très nombreux abus qu'on commet dans les écoles de jeunes filles, aurait désigné un haut fonctionnaire chargé uniquement des affaires de ces écoles ouvertes dans les provinces.

— Le prince Régent a interdit à toutes les autorités des provinces, hors celles qui avaient été indiquées par la Cour suprême, de venir à Pékin pour adorer les cercueils, contenant les dépouilles mortelles de l'Empereur Koangsiu, et de l'Impératrice-douairière, et pour les accompagner depuis Pékin jusqu'à Si-ling, le premier mai prochain.

— Les conseillers provinciaux élus dernièrement aux élections, devront arriver à Pékin au plus tard dans cinquante jours.

—Le prince Régent aurait l'intention de faire un sérieux examen de tous les académiciens de l'Empire, probablement vers la quatrième lune.

—Le premier mai, lorsque le cercueil de l'Empereur Koangsiu sera transporté de Pékin a Liang-ke-tchoan, dix princes l'accompagneront en suivant à pied.

— Le prince Régent aurait ordonné que toutes les pagodes inutiles et que celles où les bonzes et les bonzesses ont de mauvaises relations, soient toutes transformées en écoles primaires.

— S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, aurait l'intention de rendre visite d'adieu au prince Régent, le 6 avril, pour se préparer à partir au Yunnan.

— Les conseillers de l'Empire auraient interdit à tous les élèves de présenter au Trône un rapport parlant des affaires de l'Empire.

— Le prince Régent aurait envoyé secrètement quelques hauts mandarins dans les provinces du Sud pour examiner la conduite et les administrations des autorités provinciales qui avaient été accusées.

— M. Li Tchong-yu, secrétaire de M. Tchang-fei, censeur impérial dernièrement destitué, a été chassé de Pékin et a reçu de la Cour l'ordre d'être gardé et sur veillé sérieusement par les mandarins locaux

Pékin

—Le 2 avril, lorsque S. A. I. le prince Régent alla au palais impérial Veng-fa pour prendre possession de sa nouvelle situation de Régent, décidée par feu l'Impératrice-douairière Tse-hi, plus de 300 fonctionnaires de Pékin le félicitèrent et l'adorèrent avec énorme satisfaction.

En souvenir de cette grande f te, le prince Régent va donner une faveur privilégiée à tous les habitants de l'Empire.

— S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Empire, est tombé gravement malade.

— On annonce que les conseillers de district, élus récemment aux élections dans chaques sous-préfectures seront plus de 300.000.

— Parmi les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, il y aura bientôt un grand changement.

— S. A. I. le prince Régent aurait l'idée de désigner les meilleurs fonctionnaires parmi tous ceux qui ont été destitués de leurs charges, hors ceux qui ont été abandonnés perpétuellement.

— Le ministère des Finances a versé 200.000 taëls, destinés à subvenir aux diverses dépenses pour le jour du transport du cercueil, contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Si-ling, le premier mai prochain.

— Le prince Régent aurait fait ordonner, par le ministère de l'Instruction Publique à Pékin, à tous les examinateurs des provinces d'apporter tous leurs soins à examiner les élèves chinois étudiant à l'Etranger, lors de leur retour en Chine, car parmi eux se trouvent de très nombreux révolutionnaires.

Petcheli

— Nous avons signalé il y a quelques jours la nouvelle annonçant que M. Yong Tchong-tse, le directeur général de l'école Technique de l'exploitation des mines, située à Toangchan, avait renvoyé brusquement tous les élèves par grande colèbre.

Maintenant on nous apprend que le ministère du *Yeou-tchoang-pou* (Postes et Voies) le blâma très sévèremenr et a ordonné que tous les élèves retournent au plus vite à leur école.

— Un préfet au choix, nommé Kiang Che-soan, ayant trop aimé sa concubine à tel point qu'il osa mettre à mort sa femme légitime, vient d'être destitué de sa charge et va être amené au tribunal des causes capitales à Pékin.

Kirin

— S. E. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur du Kirin, ayant fait un rapport au prince Régent pour le prier de pardonner à un fonctionnaire qui avait été condamné à la destitution perpétuelle, a été gravement blâmé par le Régent.

Setchoan

— La province du Setchoan est très vaste ; S. E. Tchao Eul-cheng, vice-roi du Setchoan, aurait l'intention de prier le prince Régent de transformer cette province en deux et établir un gouverneur résidant à Tcheng-tou ; quant à la résidence du vice-roi, elle devra, d'après lui, être transportée à Kien-tch'ang.

Kiangsou

— Nous avons signalé, dimanche dernier, la nouvelle de la mort de M. Li Tsengo, sous-préfet de Changhaï.

On nous annonce maintenant que la défunt a laissé des dettes pour plus de 140.000 taëls.

Les notables de Changhaï ont prié le taotai et le vice-roi de Nankin de faire remettre ces dettes en souvenir de la bonne administration de ce sous-préfet.

La Chambre du commerce indigène a payé 1000 taëls pour traiter ses funérailles.

Pékin

-S. E. Li Tien ling, ministre p.i. du *Yeou-tchoan-pou* [Postes et Voies] âgé de plus de 70 ans, paraît très fatigué depuis qu'il a reçu ce nouveau poste.

— Les noms de plus de quatre mille fonctionnaires qui ont été destitués, sont présentés au prince Régent ; celui-ci aurait décidé de choisir personnellement les meilleurs parmi eux, après le transport de cercueil de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Liang-ke-tchoang, près de Si-ling.

—Un bruit sérieux circule à Pékin disant que feu le ministre destitué de l'Empire Ong Tong-hou, professeur de feu l'Empereur Koangsiu, qui lui avait recommandé MM. Kang Yeou-vei et Liang K'i-tch'ao, tous deux chefs des réformateurs de la Chine, va être rétabli dans toutes ses anciennes dignités et obtenir les honneurs posthumes dus à un ministre de l'Empire.

— S. M. l'Impératrice mère, veuve des l'Empereur Koangsiu, aurait donné un titre honorifique à un brouettier, ancien voisin du prince Régent, parce que le nouvel Empereur Siuen-t'ong aime à s'amuser toujours avec Mao-k oul, enfant de ce brouettier.

On dit que cet enfant accompagnera l'Empereur dans ses classes au palais impérial. (*Chepao*)

***

— Feu l'Impératrice-douairière Tse-hi a abandonné toutes les bonnes propositions de feu l'Empereur Koangsiu, très utiles à l'Empire ; mais à présent, le prince Régent a résolu de faire employer tou ces bons conseils de son frère décédé.

Les rapports des divers mandarins, relatifs à la réforme en 1898, méprisés par feu l'Impératrice-douairière, seront également employ s. (*Jentcheoujepao*)

— Le prince Régent aime à lire les décrets impériaux des anciens empereurs, lorsqu il a du temps libre.

— S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, vient de télégraphier à la Cour des conseillers, disant qu'il pourra arriver à Pékin, probablement le 9 avril.

— S E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, vient de dire à S. A I. le prince Régent que la meilleure mesure pour que tous les Mandchous soient d'accord avec les Chinois, est que la loi permette et ordonne que des deux côtes ils puissent contracter le mariage.

Le prince Régent a approuvé cette bonne proposition ; il va publier bientôt un décret impérial à ce sujet. (*Chechepao*)

Tchékiang

— Le 24 avril auront lieu les funérailles célébrés en grand pompe du feu ministre de l'Empire, Vang Veng-tchao, originaire de Jeng-hou-hien ; ce jours-là S. E. Tcheng-yong, gouverneur du Tchékiang suivant l'ordre du Régent, se rendra au palais de ce feu ministre pour aire des offrandes auprès du cercueil, contenant la dépouille du défunt et lire en même temps un édit impérial en honneur du défunt.

M. Yuen Che-kai

— M. Yuen Che-kai, ayant reçu une lettre de son fils M. Yuen Ke-ting, administrateur du ministère du *Nong-kong choan-pou* (Agriculture, Traveaux et Commerce) qui ne veut plus être mandarin à Pékin, mais est très dérireux de retourner au Honan pour servir son père durant le reste de sa vie, lui a répondu une lettre dont le résumé suit :

Le temps actuel est le moment de mettre en réelle pratique les lois constitutionnelles et toutes les nouvelles méthodes d'administration ; c'est pourquoi, tu dois, mon cher enfant, faire tous tes efforts pour manifester ta fidélité envers l'Empire afin de rendre grâce à la Cour suprême et faire plaisir aux souverains décédés.

Tu ne dois pas être découragé en ce moment-ci, au point qu'on doute de moi.

Je suis très satisfait de savoir ton désir de me rendre un service filial ; mais je désire beaucoup plus que tu serves bien l'Empereur qui est le père de notre Empire; sers-le donc au mieux. (*Chechepao*)

Kiangsou

— Le 2 courant tous le travailleuses de la filature de coton à Soutcheou, se sont mises en greve par suite de la cruauté d'un chef indigène, parent du directeur général de ladite filature.

Pékin

— S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, s'est rendu tous ces jours ci au *Oéoupou* (Affaires étrangères) pour examiner les divers procès et les affaires entre les Chinois du Yunnan et les Etrangers, afin de pouvoir les règler lorsqu'il sera arrivé au Yunnan. (*Jentcheoujepao*)

— Le *Oéoupou* vient de tenir une grande réunion pour la question de l'établissement des deux consuls généraux, l'un à Hongkong et l'autre à Java. (*Tchonvaijepao*)

— S. E. Yang Che-siang, vice roi du Petcheli, va aller à Pékin où il s'occupera des affaires funèbres de l'Empereur Koangsiu.

La Cour aurait l'intention de choisir un haut mandarin pour le remplacer durant son absence.

— Le prince Régent aurait ordonné que tous les conseillers de l'Empire cherchent partout tous les bons rapports des anciens fonctionnaires dont les propositions ne furent pas encore employées.

— Le 4 courant, le ministère de l'instruction publique a ordonné à tous les gouverneurs des provinces de faire grand cas des élections des conseillers des provinces et des districts.

— Le prince Régent aurait déclaré que les mandarins qui oseraient s'opposer aux nouvelles administrations qu'il met en exécution, seront certainement destitués ; car ils sont très sots, dit-il.

***

— Le 12me jour de la 3me lune (premier mai prochain) sera le jour du transport du cercueil, contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Liang-Ke-tchoang, près de Si ling ; les porteurs de ce cercueil seront cent vingt-huit et conduits par le prince Chan-yu, frère cadet du prince Cheou, ministre de l'Intérieur.

Ce jour-là, tous les mandarins de Pékin devront se réunir de bon matin au palais où est le cercueil de l'Empereur, pour faire des offrandes et verser du vin devant l'âme.

Les mandarins de rang inférieur et ceux qui sont bien âgés, s'arrêteront à un palais situé en dehors de la porte impériale où il attendront l'arrivée du cercueil et feront des offrandes en versant du vin.

— Le Bureau astronomique de Pékin vient d'informer le Trône que le 20me jour de la 4me lune (7 juin prochain) sera le jour très favorable pour transporter le cercueil, contenant la dépouille morte le de l'Impératrice-douairière Tsehi, de Pékin à King chan.

— Le prince Régent a ordonné par télégramme à toutes les autorités des provinces de ne pas venir à Pékin, le jour du transport des cercueils des souverains, décédés l'an dernier, de Pékin aux palais de leur tombeau.

***

— La Cour suprême a rappelé à Pékin M. Hang Ta-sie, commissaire impérial, chargé d'étudier les lois constitutionnelles à Londres, afin qu'il prenne au plus vite possession de son poste de vice-ministre du *Yeou tchoan-pou* (Postes et Voies).

— M. Tchao Ping-kiong, vice-ministre de l'Intérieur, qui vient d'être destitué de sa charge, (ami intime de M. Yuen Che-kai) a résolu de faire mission au Japon, vers fin août.

Il a déjà quitté la capitale impériale.

— Le premier avril, plus de mille mandarins ont rendu visite et ont fait des félicitations au prince Régent dans le palais impérial Veng-fa où ce dernier s'installa pour prendre possession du sa situation du Régent.

S. A. I. le prine King, oncle du prince Régent, s'y est rendu aussi ce jour-là pour le féliciter et l'adorer d'après la loi, bien qu'il ait reçu du Régent un ordre de ne pas le faire, à cause de son grand âge.

Kiangsou

— S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, vient de présenter à nouveau un rapport au prince Régent pour le prier de lui accorder la permission de démissionner pour raison de santé.

— M. Gni Yu-liang, licencié de Song kiang, ayant été élu conseiller de Leouhien, s'est empressé de présenter une pétition à M. Ts'ie-yang, préfet de Songkiang-fou; il est dit en résumé :

A l'époque actuelle où tous les habitants de la Chine se hâtent de pratiquer les lois constitutionnelles et les élections des conseillers provinciaux et de ceux de district, la Cour suprême croit qu'elle pourrait avoir beaucoup d'hommes de talent, choisis par le peuple, lui-même pour rendre un service fructueux à l'Empire ; de mon côté, j'avais cette même espérance.

Mais depuis les dernières élections, je suis bien découragé dans ce sens ; car moi qui suis très t tu et manque de talent administratif, je pus être aussi élu conseiller de district parmi lesquels plusieurs sont conservateurs, ne savent rien des nouvelles méthodes d'administration et jouissent de très mauvaise réputation.

Je suis vraiment honteux de me joindre à eux ; j'ose vous prier de faire annuler mon élection.

Le Dalai Lama

Le commissaire impérial à Si-ning vient de faire parvenir successivement les treize rapports au prince Régent, relatifs aux affaires du Dalai-Lama qui reste encore à Si-ning, voulant faire mission à l'Etranger. (*Senpao*)

***

NOMINATIONS

———

Pékin

— D'après l'avis de S. A. I. le prince Régent, S. E. Sie-liang, nouvellement désigné vice-roi plénipotentiaire de la Mandchourie, devra être nommé conseiller de l'Empire et remplacé par S. E. Tchao Eul-cheng, actuellement vice-roi du Setchoan.

— S. E. Toang Tchao-yi sera nommé commissaire impérial chargé de rédiger le traité du commerce avec les Etrangers à Changhaï, et de cumuler en même temps les fonctions de percepteur des impôts de toute la Chine.

Kiangsou

— M. Ong Yi-cheng, petit fils du feu ministre Ong Tong-hou, est désigné rec'eur des bacheliers de Tchang-tcheou-ou, au Kiangsou.

Chansi

— M. Veng-ling est nommé préfet p.i. de Lou-ang-fou.

Mandchourie

— S. E. Tcheng Tei-siuen va être nommé gouverneur du Helonkiang en remplacement de S. E. Tcheou Su-mou qui sera désigné haut fonctionnaire à la Cour suprême.

Tibet

— M. Ou Veng-ts'ing, préfet de Tatsien-lou, ayant été accusé de négligence dans les nouvelles administrations, a été destitué de sa charge et remplacé par M. Vang Kien-tchang.

Pékin

—S.E.Lou Tca'oeng-kiang, gouveraeur démissionnaire du Kiangsou, a l'espoir d'être nommé à nouveau gouverneur dans une province.

Cependant,S.E.Lou Tch'oeng-kiang ne paraît plus désireux de se faire mandarin; il se met presque tous les jours au rang des bonzes pour réciter les prières devant le bouddha, ou reste tout seul dans sa chambre pour composer des vers ou des inscriptions.

—D'après la loi, dans le ministère de l'Administration des Vassaux, tous les fonctionnaires sont Mandchous ou Mongols seuls, mais récemment, le prince Régent a bien voulu y employer aussi des Chinois.

Par conséquent, on dit que M. Tcheng Tei-siuen, ancien gouverneur du Hélonkiang, va être désigné vice-ministre de l'Administration des Vassa ux.

Kiangsou

— Après la mort de M. Ly Tse-ngao, sous-préfet de Changhaï, le gouverneur du Kiangsou a nommé d'abord M. Li Ngo-sien pour le remplacer p. i.; avant-hier, M. Tien Pao-yong, actuellement préfet intérimaire de T'ong-tcheou, a été nommé sous-préfet titulaire de Changhaï.

N. B.—M. Tien Pao-yong, fut sous-préfet de Changhaï p. i. il y quelques années.

Tchékiang

— Sont nommés sous-préfets :

M. Seng Vei-yen, à Jeng-hou-hien.

M. Ly Se-Jeng, à Che meng-hien.

Pékin

— Sur la proposition de S.A.I. le prince Régent, M. Liang Toun-yen, actuellement ministre du *Oéoupou*, devra être nommé conseiller de l'Empire à l'essai.

— M. Toang Tchao yi, qui va revenir d'Europe à Pékin, va être nommé commissaire impérial, chargé uniquement des affaires étrangères de toute la Mand-

chourie; il sera considéré comme un haut fonctionnaire spécial au *Oéoupou*.

Hounan

—M. Lai Tcheng-yu, taotai de la Police à l'essai au Hounan, est désigné taotai titulaire de Jeng-yuen, au Hounan, en remplacement de M. Kiang Yeou-tch'ang qui est promu juge provincial du Kiangsi

***

PRESSE

Pékin

— Mme Koang Tchao-hiong, femme de M. Tse Tchong-ti, vient de fonder à Pékin un journal féminin, sous le nom de *Niu-kia sing-pao* qui pourra paraître le 5 avril.

— Les autorités de Pékin vont faire paraître bientôt à Nankin et à Pékin deux journaux trilingues, sino-franco anglais, traitant uniquement des affaires politiques et diplomatiques.

Kiangsou

— Un nouveau journal sous le nom de *Kiang-nan-je-pao* (journal du Kiang-nan) paraitra ces jours-ci à Tchenkiang, par actions constitué en société anonyme dont le capital est versé par les notables indigènes.

***

AFFAIRES ETRANGÈRES

Pékin

— Certains ministres étrangers à Pékin auraient proposé de permettre à la Cour chinoise de remettre au plus tard dans dix ans le paiment des indemnités de l'année 1900, afin qu'elle ait une somme plus grande destinée à fonder le ministère de la Marine et à traiter les diverses administrations de modernes méthodes. (*Chechepao*)

— Quelques ministres étrangers à Pékin se sont présentés, le 24 courant, au palais du ministre Na-tong pour lui exprimer les condoléances pour la mort de sa mère.

— Tous les ministres étrangers à Pétkin ne sont pas d'avis d'augmenter les taxes sur les cigarettes et les divers tabacs. (*Tchonvaijepao*)

Pékin

—M. le ministre d'Angleterre à Pékin a déjà demandé par deux fois, pendant ce mois-ci, au ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) une extension de la concession internationale de Changhai. [*Sinvanpao*].

—Tous les étudiants chinois qui, ayant complètement terminé leurs études à l'Etranger, viennent de retourner en Chine, devront subir un examen impérial au ministère des Rites, le 28 mai prochain.

Pékin

—Le ministère du *Ouéonpou* (Affaires étrangères) aurait demandé à toutes les autorités des nations étrangères à Pékin de faire obtenir la permission de leur gouvernement d'établir un consul général de Chine à tous les pays étrangers où résident les Chinois. (*Tchonvaijepao*).

—Le Prince Régent aurait l'intention de faire recevoir des Anglais les territoires de Vei-hai-vei afin que ces pays deviennent une station navale. (*Jentcheoujepao*).

—Le *Oéoupou* aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de ne pas donner trop facilement les passe-ports à des Etrangers. [*Tchonvaijepao*].

— Le prince Régent a permis à M. Toang Tchao-yi de porter une décoration que l'empereur d'Allemagne venait de lui décerner. (*Jentcheoujepao*)

— Le *Oéoupou* aurait prié le ministre de Russie à Pékin de faire interdire à tous les marchands russes l'importation de leur sel en Mongolie et en Mandchourie. (*Jentcheoupao*)

***

TROUBLES

Nganhoei

—On est certain que dans la province du Nganhoei il y a un refuge secret de révolutionnaires ayant préparé tous les moyens pour renverser la dynastie actuelle.

Aussi le gouverneur du Nganhoei a-t-il envoyé M. Li Tcheng-piao, taotai, chargé de poursuivre les brigands, pour les y chercher.

— M. Yu Ta-hong, taotai militaire vient d'être élevé à la dignité du second degré pour avoir saisi quelques importants rebelles dans ladite province.

Houpé

— Un grand chef des révolutionnaires, nommé Tcheng Tei long se cache au sud de la Chine; ses complices s'installent séparément dans divers pays du Houpé et du Kiangsou.

Amoy

— De nombreuses armes de contrebande et de la dynamite envoyées par les rebelles chinois résidant à l'étranger, viennent d'être importées par Amoy à l'intérieur de la Chine par un navire japonais, dit on. (*Jentcheoujepao*)

Koangtong

— Les endroits de Yu-yuen tong, situé à Lien-tcheou, sont considérés comme refuge de malfaiteurs, leur chef s'appelle Yu Chao-k'ing; dans les engagements récents que les soldats réguliers leur ont livrés, ils ont été vaincus.

Koangtong

— La ville et les environs de Lien-tcheou au Koangtong sont infestés de rebelles; les soldats réguliers en très peutit nombre n'osent pas les poursuivre (*Jentcheoujepao*)

Koangsi

—Les troubles de Lou-ping paraissent plus forts de jour en jour.

On dit que de nombreuses armes de première qualité de contrebande, sont envoyées au Koangsi par le docteur rebelle Sung Yat-seng qui est en ce moment à Singapour. (*Jentcheoujepao*)

***

OPIUM

Pékin

— Sur la proposition des autorités du ministère des Finances, les taxes sur l'opium devront augmenter en doublant tous les trois mois. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

—Quarante-cinq boutiques de vente d'opium ouvertes à Pékin, ont suivant l'ordre de la Police impériale, fermé leurs portes, à dater du 15me jour de la seconde 2me lune (5 avril). *Chepao.*

Koeitcheou

—Une violente émeute vient d'éclater parmi les habitants de Ngan-pien-hien, au Koeitcheou, le mois dernier par suite de l'interdiction absolue de vente d'opium et de culture de pavot.

Tous les habitants de ces environs là ont menacé de fomenter un plus fort trouble contre les mandarins, si ceux-ci ne suppriment pas cette interdiction trop sévère; car disent-ils, la Cour suprême publia, l'an dernier, un décret impérial permettant au peuple l'interdiction graduelle de l'opium dans un délai de dix ans.

Ils se préparent à supplier pour ce même sujet S. E. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, qui vient d'être nommé vice-roi de la Mandchourie et va passer le Koeitcheou. (*Jentcheoujepao*)

***

MARINE

Kiang-nan

— Sur la proposition de S. E. Sha Tcheng-ping, amiral du Sud et du Nord, l'arsenal et les docks du Kiang-nan devront être aussitôt agrandis. (*Chepao*)

— Le prince Régent aurait ordonné que tous les forts le long du Yang-tse-kiang et de la mer soient démolis et qu'on construise de nouveaux forts dans certains endroits très importants. (*Chepao*

***

MINES

Nganhoei

— Deux cent soixante-dix notables du Nganhoei viennent d'adresser une lettre commune à S. A. I. le prince Régent pour le prier d'empêcher les Anglais d'occuper par force les endroits de Tong-kuoang-chan, pleins de mines. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

— Le ministère du *Nong-kong choanpou* (Agriculture, Travaux et Commerce) aurait exhorté tous les hauts mandarins de Pékin à réunir une forte somme d'actions, destinée à fonder une très grande compagnie chargée de l'exploitation de toutes les mines de la Chine.

Si les fonds chinois ne suffisent pas, il ferait un gros emprunt aux Etrangers dans ce même but. (*Jentcheeujepao*)

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

1 Avril 1908		1 Avril 1909
Mini.	9 0	8.4
Max.	19.1	19.2
Moy.	14.05	13.80
2 Avril 1908		**2 Avril 1909**
Mini.	6.7	8,9
Max.	18,6	13,1
Moy.	12,65	11,00

4 Avril 1908	4 Avril 1909
Mini, 11 4	9,9
Max, 17,4	19,6
Moy, 14,40	14,75
5 Avril 1908	5 Avril 1909
Mini. 9,3	10,2
Max, 13,6	16,5
Moy, 11,45	13,35
6 Avril 1909	6 Avril 1908
Mini, 8,2	8,7
Max, 16,4	15,0
Moy, 12,30	11,85

PROMOTION

Le capitaine Ferry, du 16e règiment d'infanterie coloniale, actuellement stationné à l'Arsenal de l'Est de Tientsin, a été promu chef de bataillon.

ECOLE DE CHEMIN DE FER

S.E. Tcheng Pao-ki,ancien ministre de Chine à Berlin, actuellement sous-direct chemin de fer Tsing-Pou, est arrivé deeur du Tientsin à Changhaï.

Il s'entendra avec les autorités du Kiang-nan pour construire une grande école technique de chemin de fer à Changhaï ou à Nankin.

FAUX BILLETS DE BANQUE

La banque du Japon a découvert que les billets de banque de sa dernière émission sont actuellement imités sur une grande échelle. On croit que le centre de fabrication de ces faux billets est à Changhaï ou San Francisco.

IL ETAIT FOU !

On se souvient de ce chinois qui, il y a quelque temps,s'étant pris de querelle avec sa femme, dans Harbin road,l'avait frappée de plusieurs coups de couteau, sous les yeux de plusieurs compatriotes insouciants. Traduit devant la Cour mixte internatio nale, le chinois a été reconnu fou et envoyé au refuge de Sinza.

FETE CHINOISE

Hier, 5 avril, par suite de la fête chinoise de TchingTchi, qui est l'équivalent de notre vendredi saint, les cours mixtes n'ont pas tenu audience. Celles-ci auront lieu aujourd'hui.

DISPARU

Hier, 5 avril, au moment où au poste central de la police internationale on s'apprètait à photographier un chinois arrêté dans la nuit,celui-ci prit la poudre d'escampette, gagna Honan road et disparut vers la concession française. Il court encore.

ENQUETE

M. Jones, américain employé à Tchefou, a été mandé à Changhaï pour être devant la Cour des Etats-Unis, l'objet d'une enquête pour avoir accidentellement, au cours d'une partie de chasse, tué un couli de sampan.

PROCES AU CONSULAT D'ESPAGNE

On annonce l'arrivée à Changhaï de M. Mencarini, Commissaire des Douanes impériales chinoises à Amoy. Il est appelé, paraît-il, comme principal témoin dans une affaire de prêt. Il s'agit en l'espèce de $ 26.000 qu'un créancier veut obtenir de son débiteur. Nous reparlerons de l'affaire en son temps.

RECENSEMENT

On peut voir, depuis deux jours, en plusieurs endroits de la concession internationale, des groupes de coulis qui, armés d'un crayon, pointent sur des feuilles *ad hoc* les passants et véhicules qui circulent. Il s'agit d'un recensement de la circulation fait par le Municipal Council, recensement que, sérieux comme des bonzes—quand ils sont sérieux—les coulis s'emploient à noter, fiers de leur fonction quasi-officielle. Espérons qu'ils ne marquent pas à la fourchette.

JEUDI SAINT

A l'occasion du Jeudi Saint, le cinématographe Colon donnera le film de la Passion, un des plus beaux de la maison Pathé. Cette attraction ne manquera pas d'attirer un nombreux public,car son intérêt en sera doublé du fait que Melle Cecilia et M. Vérard, les deux excellents artistes, chanteront pendant l'exhibition du film, l'*Ave Maria* et le *Célèbrons Seigneur*, les deux superbes chants religieux.

MATCH DE BOXE

Lundi soir,5 avrilaura lieu, au Chang Su ho garden,un nouveau match de boxe entre l'anglais Willis et l'américain O'Rourke. Ce match sera disputé en 20 "rounds". Le match précédent avait été interrompu au bout de quelques minutes par un accident fortuit dont l'anglais fut victime. Ce match promet d'être très passionnant, vu la forme actuelle des compétiteurs.

COUR MIXTE FRANCAISE

Merçredi 31 Mars Vendredi 5 Mercredi 7 Avril, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong-cheuge, et M. Point,vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues uccessivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol de 20 livres de minerai à bord d'un bateau	1 mois de cangue et 1 mois de prison
" "	Complice du précédent	1 mois de prison
" "	Vol de 3 poulets	Envoyé à la police de Pootuug
" "	Complice du précédent	do
" "	do	do
" "	Porteur de viande de porc non estampillée	$ 2,00 d'amende
" "	Tentative de vol	3 semaines de prison
" "	Vol de 2 jarres de vin chinois	1 mois de cangue
Une femme	Recel dudit vin	1,00 d 'amende
Un chinois	Recel de planches	$ 0,30 d'amende
" "	Tentative de vol par effraction	Attendre
" "	Tentative de vol dans la poche d'un passant (récidive)	1 mois de cangue et 1 mois de prison
" "	Tentative de vol d'un J.R.S	3 semaines de prison
" "	Coolie de J.R.S. accident par imprudence	Remis à son patron
Trois "	Vol de bois	7 jours de prison chacun
Deux "	Bonzes, escroquerie de différents bijoux	Attendre
Deux femmes	Complices des précédents	do
Un chinois	Rupture de ban, a communiqué avec les prisonniers	1 mois prison et expulsé
Une femme	Vol de différents objets dans une maison européenne	3 mois de prison
Un chinois	Patron d'une fumerie, tenue de jeu d'argent	$ 2,00 d'amende
" "	Horloger, refus de déménager	10 jours pour déménager
Un chinois	Vol de 35 tringles en cuivre à bord d'un bateau	2 semaines de cangue
" "	Vagabondage	2 do
" "	do	Expulsé
" "	Evadé de la maison d'arrêt et vol de différents objets par effraction	1 mois de cangue 20 mois de prison Expulsé
" "	Complice du précédent pour vol	1 mois de cangue et 8 mois de prison
" "	do	1 mois de cangue
" "	Vol d'une pipe en cuivre	1 mois de cangue
" "	Vol de différents objets par effraction	1 mois de cangue et 6 mois de prison
" "	Complice du précédent	do
" "	do	do
" "	do	do
" "	do	Expulsé
" "	do	do
Une femme	Recel de billets de monts de piété	3 jours de prison
Un chinois	do	do
" "	Accusé d'avoir coupé le caoutchouc d'une roue de J. R. S	2,00 d'amende
" "	Vol de bois de santal	1 semaine de prison
" "	Evadé	1 mois de cangue et 8 mois de prison
Une femme	Escroquerie de $ 100	Relâchée faute de preuve
Un chinois	Vol d'une robe en soie à bord d'un bateau	Attendre pour enquête
" "	Complice du précédent	Peut sortir sous caution
" "	Vol d'un coussin de J. R. S	Relâché
" "	Dette de $ 50,00 loyer	Peut sortir sous caution

Un chinois	Vol de chanvre	5 jours de prison
Un „	Accusé de vol d'un garçon de 5 ans	Attendre pour enquête
Une femme	Complice du précédent	do
Un chinois	Vol de 3 vêtements en coton	Expulsé
Un „	Porteur de viande de porc non estampillée	Relâché et viande confisquée
Un „	Vol de graines de sésames à bord d'un bateau	7 jours de prison
Un „	do do	3 „ „
Un „	do do	3 „ „
Un „	Tentative de vol dans une maison européenne	2 semaines de cangue et expulsé
Un „	Vol d'un J.R.S.	3 semaines de prison
Un „	Vagabondage	2 semaines de cangue et expulsé
Une femme	Escroquerie de 70.00	peut sortir sous caution et doit faire venir son mari
Un chinois	Vol d'une toile cirée	3 jours de prison
Un „	Porteur de 24 livres de viande de porc non estampillée	$ 1. d'amende
Un „	Porteur de 4 livres de viande de porc non estampillée	Relâché et viande confisquée
Un „	Détournement d'une femme	1 an de prison
Une femme	Complice du précédent	6 mois de prison
Une „	Détournée	Remise à son mari
Un chinois	Mafoo, contravention au règlement sur les voitures, excès de vitesse	$ 5,00 d'amende et $ 5,00 à un coolie de J. R. S. qui a été blessée
Un „	do do	Relâché après avoir été réprimendé
Un „	Dette de 150 de loyer	Peut sortir sous caution
Un „	Vol d'une robe en soie à bord d'un bateau	1 m. de prison
Un „	Complice du précédent	Relâché sous caution
Un „	Tentative de vol par effrctaion	Attendre
Un „	Soupçonné de vol 72. $ à son patron	Peut sortir sous caution
Un „	Boy au service d'un Européen, accusé d'avoirquetté son maître sans le présvenlr en emportant ?.oo	$ 3,00 d'amende et $ 2,00 au plaignant
Un „	Gérant d'une imprimerie, inexécution d'un contrat	Le plaignant est débouté de sa demande
Un „	Mafoo, excès de vitesse et sans lumière	$ 10 d'amende
Un „	Bataille et scandale sur la voie publique	ou2 jours de prison

CHEMIN DE FER

Les autorités chinoises chargées de la construction du chemin de fer Changhaï-Hangtcheou-Ningpo, informent que le trafic jusqu'à Hangtcheou commencera dans deux mois. On annonce aussi que, d'après les instructions du vice-roi, M. Collinson, ex-ingénieur du chemin de fer Changhaï-Nankin, passera une inspection de la ligne avant la mise en service.

FONDS DE SECOURS POUR LES SINISTRES ITALIENS

Totaux précédents.	25,226.86	3,961.55
M. R	25	
J. Gaillard & Cie....	15	
F. Caissial & Cie....	15	
L. Grenard & Cie....	15	
G. Henriot	20	
B. A. Somekh		20
	25,316.85	3,981.55

ARRIVEES

Sont arrivés hier, 1 avril par *Ernest Simons* :

Mme Perrin, femme de l'amiral Perrin qui a quitté le bateau à Woosung pour monter sur le d'*Entrecasteaux* ; M. et Mme Menier ; Mme Lesage, femme du sympathique pilote et ses enfants ; Mme Willing ; M. Duchamp, M. Jacques Frank, représentant en Vins.

M. Guillabert, lieutenant de vaisseau ; MM. Angarde, Cruchet et Fournier, enseignes, huit sous-officiers et 35 marins qui viennent prendre leur service sur l'escadre.

DE PASSAGE

M. de Nully, qui était descendu à *l'Hôtel des colonies*, est reparti hier pour Nanking.

Il reviendra vers le 11, accompagner sa femme et sa fille qui doivent rentrer en France par transibérien et prendront à cet effet le *Kobe Maru* du 15 avril.

***

M. Paul Soulier, des Chemins de fer de l'Etat, venu en mission d'études en Extrême-Orient, n'a fait que passer hier à Changhaï. Il continue sa route vers le Japon, à bord de l'*Ernest-Simons*, en compagnie de sa charmante femme qui était dans nos régions, il y a quelque six ans, en qualité de correspondante d'un de nos grands journaux de Paris.

***

La princesse Kuni dont nous avons annoncé l'arrivée par *Asuta Maru*, a passé la journée d'hier à Changhaï et dans la soirée a regagné l'*Atsuta Maru* en route pour l'Europe.

***

Le major général Broadwood commandant les forces anglaises du nord de la Chine était de passage hier, 1er avril, en route pour le Japon par l'*Ernest Simons.*

***

Le colonel James Hamilton Lewis, de Chicago, est actuellement de passage à Changhaï. Il est descendu au *Palace Hotel.*

***

M. Valentin, le sympathique représentant de la Maison Cusenier, est de retour de son voyage à Vladivostock.

LES SPORTS

Le saison de canotage commence virtuellement aujourd'hui 2 avril par une assemblée générale du "Shanghai Rowing Club". Le rapport annuel de club montre une balance créditrice pour l'année de Tls. 2,573.58. Une somme de Tls. 1.500 a été réservée pour rachat d'actions et 365,56 taëls pour l'achat de nouveaux bateaux. Le picnic annuel du club aura lieu le Vendredi Saint à la pagode Long Wa.

MANOEUVRES DES VOLONTAIRES

Les volontaires de la Concession internationale sont en pleine période d'entraînement. Samedi, dans l'après-midi, une manœuvre à double action a eu lieu dans le district de Bubbling Well qui avait attiré beaucoup de curieux. La compagnie chinoise fut très remarquée par sa bonne tenue et son entrain. La manœuvre terminée, les diverses compagnies se sont rassemblées au Race Course, où, vers six heures, a eu lieu la dislocation.

NOUVEAUX AVOCATS

Nous présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Philippe Delmas, ex-chancelier de France, et à son frère, M. Georges Delmas, exsous-chef du Cabinet du Travail, qui viennent s'établir à Changhaï comme avocats.

M. Philippe Delmas n'est pas un inconnu dans nos régions. Il fut à Pékin il y a quelque quatre ans, comme interprète à la légation de France, et à Tientsin ensuite comme chancelier auprès de M. Rocher. Il n'a laissé que d'excellents souvenirs de son passage dans ces deux villes.

Mis sur sa demande, en disponibilité, il est entré dans le monde des affaires, et c'est à titre d'avocat que nous avons la bonne fortune de le voir revenir avec nous.

Un troisième frère, docteur chirurgien, viendra encore augmenter la colonie dans une dizaine de jours.

DEPARTS

Vendredi matin, 2 avril, sont partis pour la France, via Sibérie :

M. et Mme Gaillard et leurs trois jeunes filles ; M. et Mme Brigandet et leurs deux enfants, qui rentrent définitivement ; le R. R. P. Sallou, qui va se retremper un ou deux mois dans le pays natal.

M. Gaillard sera sans doute de retour vers Octobre prochain ; tandis que Mme Gaillard compte prolonger son séjour jusqu'à l'été de l'an prochain.

A tous nous souhaitons bon voyage.

***

M. Wilkinson, vice consul d'Angleterre à Changhai, qui vient d'être nommé consul à Nioutchouang est, parti hier 7 avril, par *Kwangse* rejoindre son poste. Il sera remplacé ici par M. Barton, assesseur à la Cour mixte internationale.

NOTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Le gouvernement des Pays-Bas a demandé au gouvernement chinois de

donner son approbation à la nomination de M. Jonkheer Belaerts von Blokland comme ministre à Pékin. Le nouveau ministre, qui en est à son premier poste diplomatique, est actuellement secrétaire aux Etats généraux. Il est le fils de feu M. Jonker Beelaerts von Blokland, représentant diplomatique du Transvaal en Europe.

***

Le consul des Etats-Unis à Changhaï, organise en ce moment une bibliothèque publique. De nombreux volumes de commerce, industrie, seront mis à la disposition du public. Cette innovation à Changhaï rendra certes beaucoup de services aux résidants américains, ainsi qu'au commerce des Etats-Unis.

***

Comme nous l'avions annoncé, M. M. Feit, Consul-suppléant de France, qui va remplir les fonctions de Consul à Hankéou, est parti hier dans la nuit pour rejoindre son poste. Un déjeuner d'adieu a été offert par M. le Consul Général en son honneur.

***

Sir John Jordan, ministre d'Angleterre à Pékin a été reçu en audience impériale le 27 mars. Le ministre était accompagné de tout le personnel de la Légation en grand uniforme. Une garde d'honneur entourait le palais et tous les hauts fonctionnaires chinois étaient présents à cette audience.

***

Sur la proposition du vice-roi de Nankin, le prince Régent a conféré à M. Monaco, Consul d'Italie à Changhaï, en instance de départ, la décoration du Dragon 3ème classe, 3ème degré.

***

M. B. Twyman, ancien viceconsul des Etats-Unis à Tchengtou est de passage à Changhaï. Il repartira pour l'Europe vendredi prochain.

***

M. John Viney, élève interprète au consulat des Etats-Unis à Changhaï est transféré à Pékin. M. White fonctionnaire du même consulat le remplacera.

CHAMBRE DE COMMERCE

Etaient présents à la réunion du 29 mars dernier:

MM. W. D. Little, président, R. Brasier de Thuy, H. R. Kinnear, D. Landale, A. M. Marshall, C. Michelan, J. Stern, O. Strukmeyer, A. Wright, et le secrétaire.

Lecture est faite d'une lettre de la Shanghai Electric Construction Co, donnant un tableau du pourcentage des pertes sur les petites monnaies d argent et de cuivre supportées par la compagnie durant les 12 derniers mois. La dépréciation des monnaies de cuivre est mise en discussion ainsi que ses conséquences sur le commerce, et il est décidé de prier le consul d'en référer à ce sujet au Corps Diplomatique.

Comme M. F. Anderson doit aller à Pékin, il est chargé d'avoir une interview avec les Ministres.

—Lecture est donnée d'une lettre de la "Eastern Trading Co." disant que, sans aucune intimation, le taux du fret sur les graines de coton a été élevé de 35 à 50 p. % par tonne, et qu'une protestation a été adressée à ce sujet au président de la Conférence du fret. Il est décidé d'attendre la réponse du président.

— Le réunion annuelle est fixée au 19 avril.

SUR LA FRONTIERE

Une nouvelle collision a eu lieu dans, le quartier de Paoshan, samedi, 3 avril, dans l'après-midi, entre la police internationale et la police chinoise. Des horions ont été échangés, assez copieux, dit-on. L'affaire viendra devant la Cour mixte internationale dans un jour ou deux.

***

L'incident de samedi, 3 courant, entre des agents de police de la concession internationale et des agents chinois de Paoshan, incident que nous avons relaté hier, a fait l'objet d excuses du taotai. Cet incident aurait eu pour point de départ le fait suivant: Un chinois qui avait été condamné à une amende de trente cents était emmené dans une maison de Haining road, qu'il avait désigné, pour y chercher l'argent En route, et alors que le chinois et l'agent qui l'escortait passaient près des limites de la concession internationale, le délinquant gagna le territoire chinois où il se mit sous la protection d'un agent de Paoshan, ce qui amena la protestation du premier agent. Une bagarre s'ensuivit au cours de laquelle un autre agent de la police internationale qui était accouru fut appréhendé et emmené au yamen du magistrat chinois qui le fit relâcher presque de suite.

Avant-hier, 5 avril, le capitaine supérintendant de la police recevait la visite du magistrat de district qui, au nom du taotai, venait faire des excuses et donner l'assurance que les coupables seraient punis. L'incident est donc clos.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

M. Smollett Campbell, directeur des douanes, est de retour de son congé, et va rejoindre son poste à Foutcheou.

—M Oisen, directeur à Foutcheou, est transféré à Canton.

—M. F. J. Mayers, est de passage à Changhaï, en route pour son poste de directeur à Itchang.

—On dit que M. Lay, directeur des douanes d'Itchang, irait à Hangtcheou, en remplacement de M. Moule, en congé.

—M. Fergusson, député-commissaire de Tientsin, est de passage en notre ville.

—M. Duchamp, est arrivé hier, par l'*Ernest Simons* de son congé.

—M. Bouinais est parti hier pour Soateou.

***

M. Huber, assistant des douanes d'Itchang, est arrivé en notre ville où il a été transféré.

***

M. C. Bos, assistant des douanes impériales chinoises à Longtcheou est transféré à Soutcheou. M. Gory le remplace à Long tcheou.

NOTES FINANCIERES

L'extraction totale des trois Mines de "The Chinese Engineering and Mining Company, Limited," pour la semaine finissant le 27 Mars se monte à 27.109,44 tonnes et les ventes pendant la même période s'élèvent à 22.109,74 tonnes.

MARINE

Nouveau sous-marin.—Le sous-marin *Farfadet* remis en état a été débaptisé et a reçu le nom de *Follet*.

Une nouvelle unité.—Le *Doudard de Lagrée*, destiné à remplacer l'*Olry*, dans le haut Yan-tsé, été mis à l'eau a Nantes, avec un plein succès.

Après des essais effectués à Lorient, ce bâtiment sera démonté; expédié à Changhaï, remonté par une mison de la place et après une nouvelle série d'essais, expédié à Souifou.

Toutes ces opréations auront lieu sous la haute surveillance de M. le Capitaine de frégate Grellier, ancien commandant de l'*Olry*.

***

Le *Hankow Daily News* signale qu'à la date du 27 mars, des marins de relève sont arrivés à Hankeou, en route pour Itchang et Tchonking où ils vont rejoindre la canonnière l'*Olry*.

***

Le croiseur *Bruix* est parti lundi, 5 courant, pour une croisière.

***

M l'enseigne de vaisseau Henrys (H.) du port de Toulon, en interrompu à Brest, est désigné pour embarquer sur l'*Alger*, dans la division navale de l'Extrême-Orient, en remplacement de M. Renault, rapatrié pour raisons de santé.

M. Henrys rejoindra sa destination par le paquebot partant de Marseille le 14 mars 1900.

***

Le croiseur américain *Denver*, battant pavillon du contre-amiral Harbur est arrivé hier, 3 avril, et est à l'ancre au Vieux Dock.

INCENDIES

Dimanche soir à 9 hres, un incendie s'est déclaré dans les attiques des maisons situées 2 et 3 passage de la Mission, au coin de la rue Montauban : à la porte figure la firme Quan Kee et Cie.

La pompe, promptement arrivée, on commença à organiser les secours. On considérait l'affaire comme terminée, quand au cours d'une reconnaissance pour se rendre compte des foyers d'incendie, M. Leconte, adjudant de la brigade des pompiers volontaires, fut pris sous une toiture qui s'effondra tout-à-coup. M. Richer l'aida à se retirer de dessous les décombres, noirci de feu et de fumée; on constata que le blessé avait quelques brûlures aux mains et à la

cuisse. La tête avait été protégée par le casque. Nous espérons que quelques jours de repos suffiront au vaillant Leconte pour son complet rétablissement : pendant qu'on le pansait, il entendit quelqu'un dire que e feu reprenait dans une maison voisine ; sans l'intervention de ceux qui le soignaient, il voulait y retourner, et ne consentit à ne pas le faire que lorsqu'il sut que M. Richer et les pompiers volontai.es, qui étaient revenus, suffisaient à assurer les secours.

Le feu en effet reprenait aux Nos 27 et 29 de la Montauban, encore dans les attiques. Des soupentes avaient été aménagées pour servir de dépôt à une grande quantité de sacs de jute et de paille de riz. C'est dans ces matières que le feu couvait, dégageant une fumée âcre qui prenait à la gorge. On prit le parti de jeter tous les sacs par la fenêtre, seul moyen énergique pour arriver à un résultat efficace.

A 11 hres ½, tout était terminé.

La maison Quan Kee et Cie ne porte pas de plaques d'assurances, les Nos 27 et 29 de la rue Montauban ont plusieurs plaques de Compagnies dont l'une de la *Salamandre* d'Amsterdam.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

***

Nous avons pris des nouvelles de M. Leconte hier, il a pu sortir dans la journée, on peut donc en conclure que ses blessures n'ont aucun caractère de gravité.

Trois coulis ont été aussi blessés. L'un d'eux, très légèrement, le second et le troisième plus sérieusement à la tête et au visage. Par contre leurs casques ont été presque écrasés.

***

Un incendie qui heureusement fut arrêté à temps a éclaté le 7 avril, vers 2 h. du matin, dans une maison, Chapoo road 403, occupée par M. Led bury. Les secours promptem nt arrivés, l'incendie fut vite maitrisé. Tout se borne à des dégats causés par l'eau. Il y a assurance pour 2.000 taëls.

MORT DE M. LI TSE-NGAO, SOUS-PREFET DE CHANGHAI

M. Li Tse-ngao, souspréfet de Changhaï, est mort avant-hier soir, 2 avril, vers 11 heures.

Il tomba brusquement malade et son état devint vite très grave ; en un quart d'heures, il a été enlevé.

Aujourd'hui, vers quatre heures de l'après midi auront lieu ses funérailles, sans cérémonie, ses fils et sa famille n'étant pas encore réunis à son tribunal.

M. Li Ngo-sien, second juge à la cour mixte de la concession internationale de Changhaï, est nommé sous-préfet p. i.

***

M. Li Ngo-sien, sous-préfet p. i. de Changhai, a reçu son affectation le 5 avril ; avant de rejoindre son poste, il a fait des offrandes au feu sous-préfet Li et au temple de l'esprit de la ville pour lui demander sa protection.

M. Tien Tch'oen-ting, nouveau sous-préfet titulaire, viendra à Changhai le 16 avril ; il recevra le sceau officiel deux jours après.

BRIGANDAGE

Notre confrère le *Jentcheoujepao*, raconte un brigandage qui, s'il est exact, dénote de la part de ses auteurs une audace sans égale.

Au dire de notre confrère, le 29 mars, un marchand d'étoffes chinois porteur d'une somme de $ 800. prenait à Changhaï le train pour Songkiang. Il avait un billet de première classe. Six individus prirent place dans le même compartiment, mais ayant inspiré de la méfiance aux employés de la gare, ceux-ci prévinrent le personnel du train de veiller. En cours de route, les agents du train constatèrent que le voyageur aux 800 dollars avait disparu. Le chef de train fut avisé et, de la station suivante, fit télégraphier à Songkiang, où le train arrivé, on procéda à l'arrestation des six individus. Chacun d'eux avait un paquet et chaque paquet renfermait, dit notre confrère, un morceau du malheureux commerçant qui avait été tué, dépecé, puis volé. Le préfet de Songkiang a ouvert une enquête.

Comme nous le disions plus haut, il convient de n'accepter cette nouvelle que sous toutes réserves, car nos confrères chinois ont souvent l'imagination bien fertile.

LE THE

Le commerce du thé chinois diminue d'une façon sensible et continue, en Angleterre, au bénéfice des thés de l'Inde et de Ceylan. En effet les chiffres officiels de octobre à avril 1908 n'étaient que 5,071,090 livres de thé chinois importé alors que dans la même période de 1907 ils étaient de 6,419.000 livres Dans le trimestre qui vient de s'écouler la chute est encore plus significative puisque nous voyons 1,763,000 livres contre 3,009,000 durant la même période de 1908. Ceci serait dû à la négligence des expéditeurs de Chine qui, après avoir expédié leurs meilleures qualités de thé, sont arrivés à n'expédier que des qualités secondaires.

PRISONNIERS EVADES

Il y eut hier, vers une heure, à Hongkew, une grande animation produite par les coups de sifflets de la police et les courses des gardiens de prison da ns toutes les directions. En effet une bande de six prisonniers qui sont sous le coup de condamnations de un à trois ans d'emprisonnement pour divers crimes tels qu'enlève ments, vols etc venaient de s'échapper. Ils appartenaient au dépôt de la Prison municipale de North Honan road situé près de la station du Chemin de fer. Pendant le travail ces individus brisèrent la chaîne qui les attachaient les uns aux autres à l'aide de pierres trouvées sur la route et prirent leur essor dans diverses directions, quelques-uns le long de North Honan road, d'autres vers le territoire de Paoshan qui se trouve à peu de distance de là.

Un peu plus tard dans la journée l'un des prisonniers évadés qui s'était enfui à Paoshan fut capturé par la police chinoise et remis aux mains des autorités municipales. Parmi les évadés se trouve l'un des individus qui se trouva condamné à la suite du bris de prison au cours duquel un gardien indien fut grièvement blessé. Ce n'est que dernièrement que ce prisonnier avait été repris et réemprisonné.

SOCIETE AU FEU !

Nous extrayons du *Bulletin mensuel* de la Société amicale et de secours mutuels d'Anciens sapeurs pompiers de Paris, le passage suivant :

A SHANG-HAI

" Le 26 Décembre dernier, notre section d'Extrême-Orient s'est réunie en assemblée mensuelle sous la présidence de son actif Président, notre sympathique camarade Leconte.

" Le procès-verbal de la séance, après son passage relatif à la lecture de la correspondance et de la situation financière, nous fait connaître l'adhésion de dix nouveaux membres honoraires, savoir :

" MM. Mallet, chef de la Garde municipale ;
Gaillard, conseiller municipal ;
Laferrière, secrétaire de la municipalité ;
Dantin, secrétaire-adjoint ;
Chapeaux, capitaine des pompiers volontaires ;
Colomb, ex-capitaine des pompiers volontaires ;
Madier, lieutenant des pompiers volontaires ;
Rozier, sous-lieutenant des pompiers volontaires ;
Boisezon, pompier volontaire ;
Cainadan, avocat.

" C'est avec la plus profonde sincérité que le Conseil d'administration exprime ses remerciements et ses sentiments de gratitude aux nouveaux membres honoraires qui ont été, cela va sans dire, admis à l'unanimité dans la séance du 16 courant.

" Merci aussi à nos camarades expatriés et tout particulièrement à leur distingué Président auquel revient certainement, nous en sommes absolument convaincus, la plus grosse part de l'honneur du résultat obtenu.

" Dût votre modestie en être effarouchée, cher Président de Section, nous vous félicitons doublement et vous disons que votre dévouement et votre activité sont dignes d'un groupe beaucoup plus important que ne pourra le devenir celui que vous dirigez avec tant de maëstria.

" Puisse l'ensemble de notre groupe d'expatriés en Chine, lequel nous fait prévoir d'autres adhésions d'honoraires, inspirer nos autres sections qui pourraient peut-être, elles aussi, trouver quelques membres honoraires. "

Chronique théâtrale

La première de "The Prima Donna" n'avait attiré que peu de monde, jeudi soir, au Lyceum Theatre et ce fut vraiment dommage ; car à tout prendre, l'interprétation fut aussi bonne que possible et M. Hugh J. Ward a tout particulièrement droit aux éloges les plus chaleureux pour sa magnifique scène de folie du troisième acte.

Les autres personnages furent à l'avenant et si quelques hésitations passagères, quelques recours au souffleur et quelques coups d'œil furtifs jetés comme par hasard sur certaines partitions placées de-ci de-là sur les meubles, ont donné au public l'impression d'une pièce insuffisamment sue, ce serait injuste d'en tenir rigueur à cette phalange de vaillants artistes qui, depuis un mois nous donne chaque soir une représentation variant sans cesse de genre, et toujours bien interprétée.

"The Prima Donna" est l'histoire d'une grande artiste dont la mère, en disparaissant, a fait adonner le père à l'ivrognerie et qui est devenu un alcoolique "voulu," trouvant en sa nouvelle existence l'oubli du malheur qui l'a frappé.

Il a toujours dit à sa fille que sa mère était morte depuis son plus bas âge, mais ce n'est qu'un mensonge qu'il a peine à soutenir, car la pauvre femme vit toujours, paraît-il. Elle n'a fait qu'abandonner le domicile conjugal pour aller à l'aventure, on ne sait où.

Marguerite Otto est devenue grande et s'est adonnée à la tragédie. Elle a composé certain poème qu'elle vient, en compagnie de son père—ivre comme de coutume—prier un professeur de piano de bien vouloir orchestrer. Le père de Marguerite laisse sa fille aux bons soins du professeur en déclarant revenir bientôt, le temps seulement d'aller au bar d'en face absorber quelques whiskys qui finiront de l'achever. Il reviendra ensuite.

L'artiste est au piano ; Marguerite lit son poème. C'est sa vie, ses malheurs quelle dépeint en une très belle scène et de suite le pianiste s'arrête, l'écoute, puis enfin la reçoit évanouie dans ses bras ; il s'en éprend aussitôt et lui promet une vie meilleure. Mais Marguerite repousse ses offres ; elle veut rester avec son vieux père et ne s'en séparera que par la mort.

Quelque temps après, le professeur de musique a convié à un concert intime quelques-uns de ses bons amis et au nombre des invités se trouvent Marguerite et son père, ainsi qu'un certain poète en renom, un commerçant fortuné et le directeur du "Metropolitan Opera House" qui, tous trois, sont séduits par la beauté et les charmes de la belle jeune fille occupée à dévorer des yeux le pianiste.

Tous ces amis deviennent bientôt autant de compétiteurs et c'est le directeur du "Metropolitan Opera House" qui trouve le moyen de triompher.

Il enfermera le père de Marguerite dans une sorte d'alcôve où il l'entraînera en lui offrant des boissons frelatées et le vieillard ne tardera pas à succomber dans un dernier accès de folie alcoolique; sa fille le croira mort sans savoir où, ni comment.

C'est ce qui advient. Mais au moment même où le crime touche à sa fin, le pot aux roses est découvert par les autres amoureux qui se sont empressés de prévenir Marguerite. La cachette est trouvée : le vieillard gît, râlant et le misérable assassin se voyant perdu, décharge son revolver sur le groupe de ses compétiteurs qui ont envahi ses appartements, puis se fait justice lui-même. Dans la bagarre, le professeur de piano seul a été atteint: le feu du revolver lui a brûlé les deux yeux.

Au dernier acte, Marguerite se trouve aux prises avec le poète qui lui promet de retrouver sa mère si elle consent à l'épouser ; le riche commerçant lui offre ses millions en échange de son amour. Elle ne sait à qui donner la préférence. Mais voici que soudain arrive le professeur de piano, aujourd'hui aveugle, qui, la guérison achevée, lui a réservé sa première visite.

Et Marguerite se jette dans ses bras jurant de n'aimer jamais que lui qu'il fut à la fois le premier et le seul pour qui son cœur se soit senti quelque faible blesse.

Devant cette déclaration, pleine d'amour, de reconnaissance et de pitié, poète et commerçant renoncent à leurs projets et c'est en aidant de leur mieux à assurer la vie de ces deux pauvres êtres qu'ils travailleront désormais.

C'est tout simplement délicieux. Le thème est simple et de bon goût. C'est du drame passionnel empreint de beaucoup de réalisme, sans fausse exagération.

Compliments sincères à Mr. Hugh J. Ward, à Miss Grace Palotta et à Mr. Robert Greig qui contribuèrent plus particulièrement au succcès de cette soirée.

Lery d'O...

***

"*When Kinghts were Bold*" quoique déjà joué plusieurs fois, avait encore réuni une belle chambrée au Lyceum. On a ri, aussi applaudi à cette bouffonnerie dont le sujet ferait pourtant un beau thème de comédie. Les artistes furent ce qu'ils avaient été aux autres représentations, excellents. Miss Ruby Baxter qui clôturait la soirée avec la danse de Salome fut une Salomé suffisamment hiératique. Mais que le pauvre St-Jean Baptiste avait donc une triste figure dans la jardinière où on l'avait logé !

***

Encore bonne farce que la pièce *Vivian's papas*, jouée mercredi soir, par la troupe Ward, au *Lyceum theatre*. Nous avons décidément déserté la comédie et le vaudeville pour un genre plus criard mais qui n'en a pas moins son côté agréable.

Les scènes drôles et funambulesques abondent. On s'en doutera un peu si on apprend que l'intrigue évolue autour de cette situation cocasse de deux vieux-beau, également amoureux de la même pécheresse, laquelle les trompe également tous deux, en faisant croire à chacun que l'autre est son père.

Ward, l'un des *papas*, fut à merveille le type du vieux marcheur fait et refait. M. Greig, l'autre papa, fut également très bien. Miss Grace Palotta, leur maîtresse, fut exquise de grâce et d'enjouement. Pour le reste, l'interprétation fut excellente.

La salle n'était pas pleine, comme d'ordinaire, sans doute en raison de la soirée donnée par les Lancastriens et du *garden party* de Mrs Benjamin, mais les spectateurs marquèrent par leurs applaudissements répétés qu'ils goûtaient toujours le talent et le jeu si sûr des artistes de la troupe.

***

Pour son avant-dernière représentation, la troupe Ward avait fait salle comble avec *Bachelor's Honeymoon*. Les artistes retrouvèrent le succès des précédentes représentations de cette pièce intéressante et si gaie. M. Ward eut sa fantaisie coutumière. A côté de lui Misses Musgrove, Grace Palotta et Ghiloni eurent les honneurs de la soirée.

Chronique Musicale

"The Withers Concert Co" est composée de véritables artistes. Depuis le départ de Prémyslav, maigres furent les séances où se prodiguèrent quelques amateurs. Le concert de jeudi fut excellent, il retrempe notre sensibilité artistique émoussée par tant d'inharmonies.

Tous les éloges vont d abord à Herbert Withers. C'est mieux qu'un virtuose, c'est un artiste véritable. D'un artiste cette sonorité jolie, pure, si tenue, qui fait le charme, le grand charme de son jeu, auquel on doit ajouter une grande sûreté de mécanisme.

M. Herbert Withers e Mme Elzy jouèrent d'abord le premier mouvement de la sonate de Grieg op. 36. C'est une belle œuvre due à la réalisation des bons conseils que prodigua Svendsen à Grieg. Tout y est construit, disposé avec une sobriété étonnante. Grieg est matériellement difficile à exécuter ; les deux artistes en ont été les fidèles interprètes, dédaignant toute virtuosité individuelle, tout éclat facile

M. Withers nous fit entendre, ensuite, le Cygne, de Saint-Saens, une Tarentelle de Popper et Elfentanz du même auteur qui fut joué avec une exquise délicatesse.

Mme Elzy apporte dans son interprétation un souci de la juste expression et une grande excellence de mécanisme. Elle a joué Irish-Rhapsodie de Rosenthal avec une belle virtuosité mais, ce morceau ne nécessite que de la virtuosité ; un morceau vraiment "rosenthalien." Combien nous aurions préféré l'entendre interprèter Chopin e Schumann ! Je ne crois pas que dans le programme qu elle a choisi pour Changhaï, nous puissions l'apprécier à sa juste valeur.

Madame Sobrino a une voix d'un beau timbre, d'une souplesse et d'une étendue remarquable. L'artiste nous fit applaudir le sempiternel "Ave Maria" de Gounod

et l'air des bijoux, de Faust qui fut chant · toutefois avec un peu trop d'humour.

M. Bennett est en possesion d'un chant souple et sûr que sert une voix bien timbrée. Il chante avec un grand charme mais l'interprétation laisse souvent à désirer.

***

The Herbert Withers Concert Company. Le concert débuta par "Introduction et Polonaise" de Chopin. C'est une œuvre de jeunesse qui est jouée bien rarement ; le sentiment est ici non moins nécessaire qu'un jeu minutieux et soutenu : Mme Elzy y développa de grandes qualités et elle fut bien secondée par M. Withers.— Ce dernier nous fit entendre, ensuite, une sonate de Boccherini pleine de charme, puis la berceuse de Godard et " Am Springbrunnen " de Davidoff.

Ses qualités de son, sont extraordinaires et pendant l'exécution le musicien n'a jamais témoigné de faiblesse de ce côté : on ne louera jamais trop M. Whithers. On peut reprocher au programme le manque de musique, une intention trop forte de plaire au public. La berceuse de Jocelyn nous est odieuse, le Prélude de Blumenfeld et Papillons de Rosenthal joués par Mme Elzy avec une grande délicatesse du toucher, rentrent dans la catégorie des morceaux à " effet. " Elle nous donna comme "Bis" une arlequinade de d un goût douteux.

M. Bennett crut devoir nous donner "Vous êtes si jolie", de Delmet, après avoir interprété un air de Handel.

Madame Sobrina chanta avec une sonorité pleine et charmante:"Una Voce" du Barbier et " ove-me " de Viardot.

En général, ces artistes sont dignes d'un meilleur programme.

G. F.

***

Le concert de samedi passé était le plus réussi des trois, M. Withers et Mme Elzy interprétèrent le premier mouvement de la sonate de Richard Strauss ; œuvre curieuse, datant de la première manière du maître. A cette époque, se rattachent : le quatuor, la sonate pour piano ; depuis, progressivement, Richard Strauss a changé tout son art, il procède davantage de Liszt, ce nourricier formidable, il a comme lui l'intuition de toutes les possibilités orchestrales, la faculté singulière d'exaspérer jusqu'au sublime des thêmes souvent vulgaires.

Cette sonate pour violoncelle qui brille par la sobriété contraste avec les dernières œuvres de Strauss, qui révètent un art voluptueux et sensuel.

M. Withers joua ensuite " Variations sur un thème rococo " de Tschaikowsky, " Berceuse " de Fauré et le " Perpetuum mobile " de Fitzenhagen. Mme Elzy fit apprécier une virtuosité de pianiste de la plus haute qualité, souple, sobre et bien apte à servir les deux études de Chopin qu'elle interpréta de maîtresse façon.

On applaudit particulièrement Madame Sobrina, qui prodigua les preuves d'un beau talent dans " Nymphes et Faunes " de Bemberg et dans " Niemand hat's gesehen " de Loewe.

M. Bennett confirma la bonne opinion qu'il avait fait naître dès le début dans "Les deux grenadiers" de Schumann et dans " The dog star " de Purcell.

Concert du Town Hall.—

L'orchestre a bien exécuté Youth de Hervey. C'est une œuvre brillante, colorée mais sans individualité propre.

L'exécution du Scherzo et du Final de la 5ème symphonie de Beethoven laissa plutôt à désirer.

G. F.

***

Mercredi soir, 7 courant, Madame Thue le professeur de chant bien connu,donnera un concert au *Masonic Club*, assistée de Mmes Thoresen et Powell, pour linterprétation de certaines œuvres de Grieg. La soirée promet d'être excellente à tous-points de vue.

programme :—

I. a—La première réunion
b—A Monte Pincio
c—La princesse
Mme Thue

II. Ballade, Thême et Variations
Mrs. Powell

III. A la porte du cloître
Mrs Thoresen, Mme Thue et chœur

IV. a—Amour caché
b—Que dit l'oiseau ?
c—Chanson "Solveig"
Mme Thue

V. a—Nocturne
b—Marche nuptiale norvégienne
Mme Powell

VI. a—Ragnhild
b—Le primevère
c=Bonjour.
Mme Thue

2ème concert.

Chronique judiciaire

COUR CONSULAIRE BELGE

Audience du 2 Avril 1909 à 10 hres du matin. —*Président* : M. Watteeuw.— *Assesseurs* MM. P. Ramlot et G. Jonas *Greffier* : M. Petrement.

Affaire Delattre contre Van Herpe.

Mme Van Herpe est introduite. Après lui avoir fait décliner son état-civil, M. le Président fait lire l'acte d'accusation, constitué par la plainte de Melle Delattre: tentative criminelle d'incendie volontaire.

M. le Président fait remarquer l'absence de Melle Delattre qui s'est, en outre de sa plainte, constituée partie civile.

M. Brochier, avocat de Mme Van Herpe, demande qu'acte lui soit donné par le Tribunal de cette absence, ainsi que lecture de plusieurs articles du Code relatifs aux témoins.

Après avoir consulté les deux assesseurs, le Président déclare que le Tribunal passe outre à l'absence de la partie civile; il fait ensuite donner lecture des articles du Code réclamés par la défense.

Lecture est donnée de la liste des témoins, il y en a dix.

On introduit M. Paul Floër, qui fut condamné, déjà pour cet incendie, par la Cour anglaise. Le greffier lit sa déposition au cours de l'instruction. Nous y relevons la nette déclaration que Mme Van Herpe n'eût " rien à voir avec l'incendie " que cette dame " n'y est pour rien." Cette déposition semble prendre à tâche de détruire la plupart des allégations apportées par Melle Delattre. Un horaire des événement de la nuit de l'incendie semble très exact.

Il y est aussi question des termes en lesquels se trouvaient Mme Van Herpe et Paul Floër : celui-ci les détermine: "très amicaux"; dans son interrogatoire, Mme Van Herpe les a désignés : " intimes."

Le témoin déclare également qu'il tenait les livres de la pension et que cette comptabilité lui a permis d'estimer que Mme Van Herpe tirait de sa pension un revenu mensuel d'environ 100 $, qu'il avait aussi à faire la correspondance de Mme Van Herpe et que, par là il eut connaissance de l'augmentation de l'assurance, qu'il fut question, dès juillet 1908, de porter de 2.000 à 3.000 taëls.

Il résulte également de cette déposition qu'au moment de l'incendie, Mme Van Herpe était en instance de départ pour Tientsin. Mme Condé ou Paul Floër aurait eu charge de la pension durant cette absence; vient ensuite la question du désaccord qui séparait M. Leeman de Paul Floër. Ce dernier aurait conseillé à Mme Van Herpe de refuser à M. Leeman ses bagages, au cas où il parlerait de se retirer sans payer environ 200 $ de *boarding* qu'il devait à Mme Van Herpe. Or M. Leeman ayant entendu ces paroles aurait menacé Paul Floër de se souvenir à l occasion du procédé : il en serait même résulté entre les deux hommes une vive dispute et une animosité marquée.

La lecture de la déposition est terminée.

M. le Président demande à Paul Floër si Mme Van Herpe lui doit 400 $. Au lieu de répondre, Paul Floër dépose sur le Tribunal une note d'où il ressort que Mme Van Herpe lui devrait 528 $.

Questionnée à son tour, Mme van Herpe ne dit pas qu'elle ne doive rien à Paul Floër et déclare qu'une somme lui sera remise à sa libération.

***

On donne lecture de l'interrogatoire de Mme Van Herpe; nous y apprenons, en outre de ce qui est déjà connu par la déposition de Paul Floër, que l'inculpée a une fillette; que l'incendie prit dans la chambre No 5; qu'en dehors du revenu de sa pension, Mme van Herpe touchait $ 70 pour des cours d'anglais, faits dans une école japonaise et, en outre, des leçons particulières avec les cours ci-dessus, lui rapportaient environ 150 $ par mois.

***

On introduit M. Leeman et lecture est donnée de sa déposition. Il en ressort que le témoin, lors de la première alerte de feu, n'eut aucun soupçon d'incendie volontaire—qu'il ne vit dans la chambre aucune allumette par terre.

M. Brochier, défenseur de Mme Van Herpe, intervient et relève la contradic-

tion qui existe sur ce point entre la déposition de M. Lehmann et celle de Melle Delattre.

***

Vient ensuite Mme Condé qui, en raison de ses opinions personnelles, refuse de prêter serment. Refus déjà consigné dans sa déposition. Il résulte de cette dernière qu'elle a déclaré : "Je ne sais pas si quelqu'un a mis le feu." Melle Delattre, la nuit de l'incendie, était très surexcitée; dès la première tentative, elle formula des accusations, soupçonnant Mme Van Herpe, MM. Leeman et Floër. De la déposition, il résulte qu'à diverses reprises Melle Delattre excita Mme Condé contre Mme Van Herpe.

Il y eut entre le témoin et l'inculpée des questions d'argent et même cette dernière fut présentée comme sans aucune ressource après l'incendie devant M. le Consul de Belgique. Le Président demande des explications sur cette attitude.... Mme Condé explique alors franchement qu'elle et Mme Van Herpe avaient résolu de mettre à l'abri les quelques sous qui restaient à l'inculpée pour pourvoir aux besoins de la pauvre petite fillette de Mme Van Herpe. Et cette dernière avait adopté cette attitude en raison de la frayeur que lui inspirait M. Mac Dowell, inspecteur détective de la police internationale, qui l'interrogeait souvent pour avoir des renseignements contre P. Floër.

Sa déposition terminée, Mme Condé se retire : rien d'anormal ne lui est apparu le soir de l'incendie.

***

Est introduit M. Tsumashima, autre pensionnaire du *boarding* de Mme Van Herpe : ce témoin déclare que lors du premier incendie, dans la chambre No 5, quand il y pénétra, il vit un matelas en feu. Il dit à Mme Van Herpe que ce feu lui parut étrange ; il lui recommanda de bien surveiller et, lors du second feu, il lui fit observer que c'était "très-mauvais". Appelé à préciser sur ce mot, M. Tsumashina déclare qu'il n'avait nuellement l'intention de blâmer un acte quelconque de Mme Van Herpe.

On interroge ensuite et on lit la déposition du boy et de l'*amah* chinoise qui confirment l'un la sortie de quelques malles le jour de l'incendie ; l'autre la fréquence des sorties du *baby*, la fillette de Mme Van Herpe, que venait chercher une *amah* japonaise chez laquelle l'enfant passait souvent la nuit. Le soir de l'incendie, la japonaise en question, qui répond au nom sympathique de *Nakaoka Kikouyo*, était venue chercher la fillette et la garda à coucher chez elle comme souvent cela arrivait.

***

Nous arrivons à la déposition, grave pour Mme Van Herpe, si elle n'était réduite à de justes proportions par la défense, de M. Mac Dowell, inspecteur détective de la police internationale. Ce fonctionnaire a déclaré avoir rencontré de la mauvaise volonté chez l'inculpée pour lui fournir des renseignements sur l'affaire. Or, la défense arrive à établir que Mme Van Herpe ignorait la situation de M. Mac Dowell au moment où elle semblait si peu disposée à lui fournir de renseignements.

Cette discussion provoque des débats assez longs que viennent encore prolonger la déposition d'un second fonctionnaire de la Police internationale, M. Thomas Vaughan qui procèda à l'arrestation de Mme Van Herpe et avait eu auparavant à connaître de l'affaire.

Ces divers témoins, comm à peu près tous les autres, reconnaissent la violente surexcitation de Melle Delattre le soir du 15 octobre, nuit de l'incendie. Cette personne semblerait excessivement nerveuse, c'est l'avis général des témoins.

Les dépositions de MM. Mac Dowell et Vaughan sont terminées.

***

C'est au tour de M. James Read, employé d'assurances. Il déclare que l'assurance de Mme Van Herpe n'était pas trop élevée; que, contractée à 2000 taëls le 24 Mars 1908, elle fut portée à 3000 le 12 aout de la même année, sans que l'attention de sa compagnie fut attirée par ce fait très courant.

Que, si la Compagnie ne paya pas Mme Van Herpe sur première réquisition ce fut : parce que sa demande avait été verbale et non écrite et qu'ensuite ils attendaient le rapport de police.

Que si celui-ci avait été favorable la Compagnie aurait payé 2000 taëls, au reçu de la demande de Mme Van Herpe.

***

On lit ensuite la déposition de Melle Delattre, absente, qui est une réédition de sa plainte. Après avoir entendu toutes les dépositions précédentes, les déclarations de Melle Delattre semblent nettement empreintes de parti-pris, de nervosité et...d'assertions contraires à la vérité. Nous n'en voulons pour preuve que les allumettes brûlées qui auraient été déclarées vues par M. Leeman qui nia formellement la chose dans sa déposition, et la réitèra verbalement à l'audience.

Des propos sont prêtés gratuitement à Mme Van Herpe, qui sont ensuite niés par les témoins, déclarant tous ne pas les avoir entendus.

Enfin, de la confrontation entre Melle Delattre et Mme Van Herpe, il résulte que la première se rendit fréquemment chez la seconde pour lui réclamer ce qu'elle perdit dans l'incendie ; que Melle Delattre fit publier dans l'*Echo de Chine* des appréciations de témoins qui n'avaient même pas encore déposé ! Et qu'enfin elle menaça nettement Mme Van Herpe d'une plainte d'incendie volontaire — faite depuis lors — si elle ne lui remboursait pas ce qu'elle lui réclamait !

Mme Van Herpe répondait qu'elle paierait lorsqu'elle-même aurait touché le montant de son assurance.

***

M. le Président donne la parole à M. Brochier.

Le défenseur de Mme Van Herpe, sans préamuble, déclare la plainte de Melle Delattre, fausse et mensongère; il souligne l'absence de la partie civile, absence voulue puisque Melle Delattre est venue le matin même à la Cour Consulaire Belge demander une remise qui lui fut refusée, la prévention de l'inculpée n'ayant déjà que trop duré.

M. Brochier montre la contradiction constante de la déposition et de l'accusation de Melle Delattre avec les témoins et leurs assertions.

Les allumettes qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de Melle Delattre.

La chambre No 5, toujours fermée d'après l'accusatrice, et que les témoins déclarent constamment ouverte à tout venant.

Les malles traînées sur le plancher, la nuit de l'incendie, d'après Melle Delattre, et qui ne sont que les portes à coulisse de la maison que l'on ouvre et l'on ferme dans les allées et venues qui suivirent le premier incendie.

M. Brochier fait un rapide exposé de la vie de Mme Van Herpe quittant son pays toute jeune et travaillant sans cesse, amassant sou à sou un petit pécule. Puis se mariant devenant mère et venant s'établir à Changhaï où là, comme ailleurs, elle cherche à gagner sa vie honnêtement. Il rappelle que cette femme sut retuser un petit héritage que lui laissa récemment son père pour que sa mère seule puisse en profiter.

M. Brochier ne se permettra pas de parler de la vie de Melle Delattre; au nom de sa cliente, il ne lui fera qu'un souhait, c'est que si jamais elle a un enfant, quelqu'un ne vienne pas, par une plainte fausse et mensongère, tenter de salir le nom qu'elle doit transmettre intact à cet enfant.

M. Brochier rappelle que Mme Van Herpe demanda à son Consul de la mettre en accusation, lors des premiers bruits répandus sur son compte par Melle Delattre. Le Consul de Belgique ne crut pas devoir le faire.

Il apparaît à la défense que Melle Delattre ne fit sa plainte que pour satie faire sa vengeance contre Mme Van Herp qui lui devait $ 140. — chiffre du règlement intervenu par devant le Consulat de Belgique.

Point par point, le défenseur de l'inculpée détruit les quelques semblants de charge qui peuvent exister contre Mme Van Herpe.

Le Police internationale a semblé *vouloir* des poursuites, elles ont eu lieu, le verdict de la Cour Consulaire Belge lui donnera satisfaction.

Enfin M. Brochier déclare qu'il était du plus élémentaire devoir de Melle Delattre d'assister aux débats...... or, ce jour-là elle fait précisément défaut ... il est en droit de conclure qu'elle n'a pas le courage d'affronter le grand jour de l'audience ...... Mme van Herpe ne l'a jamais craint, dès le 8 Novembre 1908 elle formulait auprès de son Consulat une demande de poursuites...

***

M. le Président lève l'audience à 5 hres passées et annonce que le jugement sera prononcé le samedi 3

avril—aujourd'hui—à 10 heures du matin.

FOX

***

Audience du 3 Avril 1909 à 10 hres du matin.—*Président* : M. Watteeuw.—*Assesseurs* MM. P. Ramlot et G. Jonas *Greffier* : M. Petrement.

Affaire Delattre contre Van Herpe plainte d'incendie criminel ou volontaire.

Avant de donner lecture du jugement, M. Watteeuw, vice-consul de Belgique, président du Tribunal, explique que la Cour est en quelque sorte constituée comme Chambre des Mises en accusation, à l'effet d'examiner s'il y avait lieu de renvoyer Mme Van Herpe devant la Cour d'Assises de Bruxelles.

JUGEMENT

L'an 1909, le troisième jour d'Avril, le tribunal consulaire de Belgique à Changhaï, composé de M. Watteeuw, Maurice, président, et M Ramlot, directeur de la Banque Sino-Belge et M. Jonas, agent de la Compagnie internationale d'Orient, assesseurs.

Après avoir entendu lecture de la plainte, déposée le 22 février 1909 par Melle Delattre à charge de Mme Van Herpe.

Après avoir donné défaut contre la partie civile qui, bien que dûment citée par ordonnance du 20 Mars 1909, n'a pas comparu sans qu'il existe un empêchement dûment constaté.

Lu les procès verbaux...... etc, les articles du code...etc

Entendu la défense......etc

Considérant que les faits mentionnés dans la plainte ne sont pas suffisamment démontrés.

Considérant que les présomptions qui existent contre la prévenue ne sont pas suffisamment précises, ni concordantes.

Considérant que le mobile cupide de l'acte criminel reproché à la prévenue n'a pas été démontré d'une manière péremptoire, ainsi qu'il résulte de pièces authentiques et que la situation pécuniaire de la prévenue n'était nullement défavorable à l'époque de l'incendie.

Considérant que les relations de la prévenue avec le sieur Floër reconnu coupable d'incendie volontaire par la cour suprême anglaise ne semblent pas impliquer *a fortiori* la complicité morale de la prévenue.

PAR CES MOTIFS le Tribunal déclare que la prévenue est renvoyée des fins de la plainte en ce qui concerne l'inculpation d'incendie volontaire et ordonne que celle-ci soit mise en liberté sur-le-champ.

Sur la question dommages-intérêts, le Tribunal, vu l'article 1952 du code civil, visant la responsabilité des aubergistes, considérant l'arrangement intervenu par devant M. le Consul de Belgique comme valable, fixe à $ 140.— la somme allouée à la partie civile

A la fin de la lecture de ce jugement, Mme Van Herpe s'est laissée tomber sur sa chaise, en proie à une violente crise de larmes.

M. Ramlot, assesseur, traduisit en anglais l'énoncé du jugement.

FOX

***

COUR MIXTE FRANÇAISE

L'audience du lundi matin 5 Avril a été reportée au mercredi 7.

L'affaire *Shanghaï Graphic* contre l'*International Printing Co.* se trouve donc remise à cette dernière date. Il s'agit d'une rupture de contrat.

M. Brochier se présente pour le *Shanghaï Graphic* et l'*International Printing Co* est représentée par M. O. Cainadan.

Les débats, qui étaient venus à l'avant-dernière audience, avaient montré que les propriétaires de l'*International Printing Co* s'étaient inquiétés d'une lettre, provenant de M. O Cainadan et d'une plainte de M. le Consul général d'Espagne.

M. Brochier, pour le *Shanghai Graphic*, avait trouvé étrange que ces plaintes soient adressées à l'imprimeur, représenté en l'espèce par un Chinois ne connaissant ni les lois, ni les responsabilités encourues ; qu'il eût été préférable pour les personnes intéressées de s'adresser directement au rédacteur ou à l'éditeur du journal et que ceux-ci n'eussent pas mieux demander que de prouver la véracité de leurs dires.

M. Cainadan plaide les circonstances atténuantes pour son client.

Le jugement aurait dû être prononcé hier, mais la fête chinoise du *Tsing ming* (lumière claire) l'a fait reporter à mercredi.

***

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 5 Avril à 3 hres du soir. —*Président* : M. Ratard.—*Assesseurs* : MM. Dopfeld et Murat.—*Greffier* : M. Gayot.

Affaire O. Cainadan contre le *Shanghai Graphic*, pris en la personne de son gérant, M. Noyerie.

Nous remarquons dans la salle d'audience plus de monde que de coutume, entre autres M. Mac Dowell, chef inspecteur détective de la Police internationale.

Après lecture de la requête par le Greffier, M. O. Cainadan demande le huis-clos, en raison des tierces personnes dont le nom pourrait être prononcé au cours des débats.

Après quelques paroles échangées à ce sujet avec Me Cucherousset, avocat désigné d'office pour le demandeur, M. le Président prononce le huis-clos.

En conséquence la salle est évacuée.

Nous publierons le jugement en son temps.

FOX

***

COUR MIXTE FRANÇAISE

Audience du 7 Avril 1909 à 10 hres du matin, devant M. Nie Tchong-che, juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France comme assesseur.

Affaire Shanghai Graphic contre *International Printing Co.*

M. Brochier s'était présenté pour le *Shanghai Graphic*, M. O. Cainadan pour l'*International Printing Co.*

M. Point donne lecture du jugement.

La plainte de M. A. Brochier, au nom du *Shanghai Graphic*, est déclarée non fondée et le demandeur est débouté, parce qu'en l'espèce le nom du seul Noyerie, figurant sur le journal, M. A. Brochier n'avait pas à intenter personnellement d'action, au nom du *Shanghai Graphic*, contre l'*International Printing Co.*

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 7 Avril 1909 à 2 hres ½ du soir. — *Président* : M. Ratard — *Assesseurs* :—MM. Fiquet et Rastoul.— *Greffier* : M. Gayot.

On se souvient de l'acquittement, devant la Cour Belge, de Mme Van Herpe, en ce qui concerne l'accusation d'incendie volontaire portée, contre elle par Melle Delattre.

Mme Van Herpe, acquittée, se basant sur le jugement de la Cour Belge, que nous avons publié dans notre numéro du 4/5 Avril, a, à son tour, attaquée Melle Delattre devant la Cour Consulaire Française.

Déposée le 6 Avril, la plainte est venue dès hier devant la Cour.

Me Bringuier qui se présentait pour Melle Delattre a déposé des conclusions soulevant l'exception du *judicatum solvi*, Il y est demandé que Mme Van Herpe. n'étant pas de nationalité française, et attaquant devant la Cour Consulaire française quelqu'un possédant cette nationalité, dépose une somme d'argent, fixée par la partie défenderesse au cas où celle-ci aurait à formuler ultérieurement une demande reconventionnelle.

M. Brochier, qui se présente pour Mme Van Herpe, demanda qu'il soit passé outre aux conclusions de Me Bringuier, et, au nom de sa cliente, il s'engage, au cas où il en serait ainsi fait, à ce que la demande de $ 20.000 se réduise à un simple franc de dommages-intérêts. Car, en l'espèce, il n'est demandé de jugement contre Melle Delattre que pour laver entièrement Mme Van Herpe de l'accusation reconnue fausse par la Cour Belge et pour parachever le jugement de cette dernière.

Jugement aujourd'hui sur l'exception soulevée par la partie défenderesse.

FOX

Municipal Council

SÉANCE DU 24 MARS 1909

Assemblée annuelle des Contribuables.—La dernière assemblée, ayant montré la nécessité de modifier les règlements, particulièrement ceux régissant les votes pour ou contre, le Président annonce que comme suite à la promesse qu'il en a faite à l'assemblée dernière des contribuables il y aurait lieu de choisir parmi les principaux contribuables cinq membres pour le futur Comité chargé de réviser ces règlements et de suite on désigne :

Le Rév. G. F. Fitch, D.D.
MM. H. D. Hutchison
R. J Marshall, M.D.
C. Stephanus
H. P. Wilkinson.

songent à transformer ces succursales, à changer leur siège social actuellement au Tonkin pour n'y plus laisser qu'un dépôt.

L'Union Commerciale Indochinoise y a elle-même songé un moment et rien ne dit que si cette très importante société, trouvait à se débarrasser avantageusement de son immeuble d'Hanoi elle ne mette ce projet à exécution. On dit que la Maison Barry, une très importante aussi de la place, est, paraît-il, sur le point de réaliser le projet de transporter son siège social en Cochinchine, à Saigon ne conservant à oi qnun magasin trèsdiminué et réduit.

Il est vraiment regrettable de ne pouvoir remédier à cette situation difficile—mais quelle solution présenter pour améliorer ce triste état de choses ?

Courrier de Haiphong

—

UNE VENDETTA CHINOISE

"Il faut espérer, dit le correspondant à Londre du *Manchester Guardian*, que le suicide à Paris d'un jeune étudiant chinois, qui avait la nostalgie du pays, n'aura pas pour l'actuel ministre de Chine dans la capitale française les sérieuses conséquences qu'un incident similaire eut pour un de ses prédécesseurs, il y a quelques années. On doit aussi se rappeler que le ministre de Chine est considéré comme responsable des étudiants, non seulement par son gouvernement,mais aussi par les parents, Si Li Man Chen, la victime de la nostalgie, appartient à la puissante famille Li d'Anhui, son suicide aura certainement des conséquences fâcheuses."

L'incident auquel le correspondant du journal anglais fait allusion se produisit il y a dix ou douze ans. Un jeune attaché mourut subitement et, quelques jours après, un autre décéda aussi sans avoir été malade. La cause réelle de ces deux décès ne fut jamais éclaircie et on ne put savoir s'il s'était agi de meurtre et de suicide ou d'un double suicide. Mais un des jeunes hommes appartenant à une famille influente de Pékin, et cette famille elle-même,considérant que le ministre de Chine à Paris était responsable de ce qui s'était passé, une sorte de vendetta fut déclarée et rien, si ce n'est la ruine du ministre, ne put apaiser le courroux des parents. On pensa même à envoyer un agent pour assassiner le ministre, et ce dernier fut informé de divers côtes que le même sort l'attendait si jamais il s'avisait de retourner en Chine.

Ching Chang, le ministre en question, était un des diplomates chinois les plus capables et les plus honnêtes. Il appartenait au catholicisme, ses ancêtres ayant été convertis au XVIIe siècle. Mais, malgré son innocence absolue et ses excellents services, il ne put échapper à ses puissants ennemis. Il se démit de ses fonctions et vécut quelque temps en France Ses ennemis n'abandonnèrent pas leur poursuite et le pauvre ministre dut se cacher et abandonner le mon de. On ne sut jamais ce qu il devint ; peut être trouva t-il la paix dans un couvent ou imita-t-il l'exemple du jeune attaché, de la mort duquel il était tenu responsable.

AUSTRALIE ET JAPON

M. Horikoshi qui représente les plus forts payeurs de taxes de Tokio à la Chambre des Pairs vient de revenir d'Australie par le *Kumano Maru*. Il décrit comme bien au-dessous de ce qui a été dit l'anxiété réelle que manifeste le peuple australien pour fermer le pays à toute race de couleur. Il n'y a pas eu seulement de vigoureuses mesures qui aient été prises pour constituer une efficace force territoriale mais il y a en outre tout une politique qui a été élaborée pour encourager à faire venir d Europe ou d'Amérique des hommes de race blanche.

Concessions de terrain, facilités pour le voyage et même substantielle assistance pécuniaire à tout immigrant blanc, et partout on répète que chaque pouce de l Australie, 8 fois plus grande que l'Empire japonais cependant, sera un terrain pour hommes de race blanche et un pays rien que pour les hommes de race blanche.

Ce cri, ajoute le journal japonais qui rapporte ces paroles, semble extrême ment bizarre en présence de la porte ouverte réclamée en Extrême-Orient. Les hommes de race blanche qui prêchent cette jolie doctrine, dit encore notre confrère nippon, ferment leur porte au nez des races d'Orient.

—

COURSE DE MARATHON A TIENTSIN

Le 27 Mars a eu lieu à Tientsin une course de Marathon qui, disons-le de suite, a été l'occasion d'une belle victoire pour un soldat Français, M. Gorisse, qui a fait le parcours en seulement trois minutes de plus que Dorando, le vainqueur de la course de Marathon en Angleterre. Il y eut 14 partants dont voici la liste :

MM. Scade	Anglais
Matheson	„
Davidson	„
Laurie	„
Thomson	„
Cosgrove	„
Cree	„
McDonald	„
Marsh (civil.)	„
Gorisse	Français
Attanie	„
Bargain	„
Gauthron	„
Williams	Anglais

Le parcours, 22.1.10 milles, a été accompli par le vainqueur en 3 heures 1 minute et 45 secondes. Les arrivées ont eu lieu dans l'ordre suivant :

			heures	mins.	secs.
1.	Gorisse	français	3	1	45
2. „	Gauthron	„	3	12	5
3. „	Mac Donald	anglais	3	15	30
4. „	Davidson	„	3	30	—
5. „	Williams	„	3	31	30
6. „	Bargain	français	3	32	15
7. „	Thomson	anglais	3	42	50
8. „	Attanie	français	3	49	0
9. „	Cosgrove	anglais	4	0	0

C'est une performance splendide pour M. Gorisse qui a mené le train à l'allure fantastique de 8 ¾ milles à l'heure. Nous reviendrons plus en détail sur cette superbe course.

—

AU COMITE DE L'ASIE FRANCAISE

Samedi, 22 février dernier a eu lieu le déjeuner offert par le Comité de l'Asie française en l'honneur de M. Bapst, ministre de France à Pékin, qui vient de rentrer à Paris, et des représentants récemment revenus parmi nous des missions asiatiques encouragées par le Comité: le commandant d'Ollone et le lieutenant de Fleurelle, de la mission d'Ollone; MM. le docteur Vaillant et Nouette, de la mission Pelliot; le commandant Lunet de la Jonquière, le capitaine Anginieur.

Le déjeuner était présidé par M. Senart, président du comité, assisté de MM. Eugène Etienne et Guillain ; à la table d'honneur avait pris place M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies, M. Kurino, ambassadeur du Japon, Nahim pacha, ambassadeur de Turquie, les ministres de Perse et de Siam, les amiraux Fournier et Bayle, les généraux Toutée, Pendézec, Silvestre et Laserre, MM. de Reverseaux, Harmand, Roume, etc.

Presse Coloniale.

—

LES NAVIGATEURS JAPONAIS

De temps à autre se produisent des plaintes sur la facilité avec laquelle les navires japonais se soucient peu des règlements qui régissent la navigation maritime.

C'est particulièrement contre le *Yeiko Maru* de la *N. Y. K.* que peut se formuler ce grief.

Suivant les officiers du *Kwang Chi* de la *China Merchant*, l'accident qui s'est produit provient juste ment de cette violation des règlements maritimes.

Le mardi 23 Mars à 1 hre 40 du matin, M. W. T. Tomlinson, du *Kwang Chi* était de quart sur la passerelle quand il vit arriver le *Yeiko Maru* à 4 ou 5 milles de distance. Le navires s'étant rapprochés et le navire japonais ne donnant aucun signe qui permettre de conclure qu'il allait changer de route, ce que sa position, d'après les règlements marins l'obligeaient à faire le *Kwang Chi* siffla pour avertir le *Yeiko Maru* d'avoir à prendre la route que les navires, dès qu'ils sont à 2 ou 3 milles l'un de l'autre, sont dans l'obligation de prendre. Celui-ci n'en tint pas compte. Voyant une catastrophe inévitable et la collision certaine qui allait se produire, M. Tomlinson, du *Kwang Chi* fit stopper la machine et exécuter manœuvre arrière en pleine vitesse. Sans cette précaution le désastre eût été irréparable et pas un biscuit n'eût pu passer d'un bateau à l'autre.

Lorsque l'accident se produisit M. Tomlinson avait été rejoint sur la passerelle par M. G. D. Stroake 1er lieutenant, et le commandant qui s'était levé au coup de sifflet.

Ce nouvel accident montre que les navigateurs japonais ne se préoccupent pas suffisamment des règlements de la

avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres.

Fumeries d'opium. — Comme suite de cette question, dont nous avons déjà parlé dans nos numéros des 29 Janvier et 5 Mars, la *M. G.* donne le texte d'une lettre du taotai Tsai, adressée au Consul-Doyen à la date du 5 Mars, qui a été lue au *M. C.*

Il déclare que des instructions ont été données pour la fermeture des sept fumeries qui lui avaient été signalées dans la Cité. Il ajoute que, suivant le rapport de la Police chinoise, les boutiques qui ont été signalées étaient bien autrefois des fumeries, mais qu'elles ont été transformées en boutiques de vente d'opium et qu'on n'y fume plus. Un papier rouge indique le prix auquel l'opium cru y est vendu à l'once: ces boutiques sont étroitement surveillées pour qu'on ne puisse y fumer en cachette. Le taotai ajoute que l'officier de police qui s'y est rendu en personne et seul, y a bien vu les anciennes installations, mais n'y a remarqué ni lampes, ni pipes ou autre objet nécessaire aux fumeurs sur place. Depuis longtemps ce chef de police avait connaissance de ces faits par les journaux chinois et il avait porté toute son attention sur ces maisons pour qu'elles observent strictement les règlements.

Routes nouvelles.—La *M. G.* à la suite de l'ordre donné par le *M. C.* publie toute une série de lettres au sujet d'une route qui a été faite en dehors des limites de la concession internationale et qui part de la base de Zoce road pour aller vers le Nord, passant par divers endroits et allant directement à Chow Ka Yong aussi loin que Soochow Creek: elle a trois li de longueur et environ 4 chang de largeur: de chaque côté ont été placés des bornes municipales avec des indications en caractères étrangers.

Le taotai demande le retrait de ces bornes, parce que contraires aux traités et prie le Consul Doyen de faire diligence à cet égard.

Cette réclamation du taotai datait du 29 Décembre 1908.

M. Landale, président du *M. C.* a répondu le 27 Janvier 1909 que cette route, comme bien d'autres, a été faite pour faciliter l'accès du Settlement et qu'elles sont d'accord avec l'art. VI des Règlements fonciers, le *M. C.* en ayant acheté le terrain nécessaire aux propriétaires dans le but précis de faire des routes.

M. Siffert, Consul-Doyen, transmit le 16 Mars à M. Landale la correspondance échangée à ce sujet avec le taotai. Dans ces documents, d'origine européenne, la route est dite située entre Hung ao road et Soochow Creek.

La lettre du taotai déclare qu'il n'a pas connaissance des Règlements fonciers et qu'il n'a pas à les reconnaître. Il affirme que les terrains en question, se trouvant hors du Settlement, tombent sous la surveillance de la police et des autorité chinoises.

M. Landale, toujours par l'intermédiaire du Consul Doyen, a repondu que le *M. C.* regrettait que le taotai se refuse à reconnaître les Règlement fonciers et qu'en ces conditions il n'a rien à ajouter sauf que, depuis 1866 il a toujours été procédé comme aujourd'hui relativement à la construction et à la police des routes autour du Settlement.

***

Statistiques.

Décès provenant de

Maladies infectieuses et autres, du 15 au 28 Mars:

Variole : 1 décès population non chinoise

Fièvre typhoïde : 1 décès population non chinoise

Diphtérie : 3 décès, population non chinoise

Fièvre scarlatine : 3 décès, population chinoise.

Tuberculose : 21 décès, population chinoise.

Décès de toutes autres causes : population chinoise (550.000 individus) 247 décès ; population non chinoise (15.000 individus) 2 décès.

Mesures contre la Peste du 15 au 28 Mars.

Rats trouvés morts et examinés au Laboratoire : 1310.

Rats infestés de peste : 17.

Pièges tendus : 4546.

Appâts empoisonnés : 339.099.

Maisons temporairement à l'abri des rats et désinfectées sur demande du locataire : 947 ; sur demande du propriétaire : 0.

Personnes vaccinées contre la Peste : 95.

Nouvelles diverses

VOYAGE EN MANDCHOURIE

Le général Sucillon est parti le 26 mars pour Moukden avec 10 officiers, pour aller étudier sur place les champs de bataille de Mandchourie. Il sera absent une quinzaine de jours.

PROFESSEURS JAPONAIS

D'après nos confrères japonais, une augmentation marquée est enregistrée parmi les professeurs japonais diplômés. En 1897 le nombre de ceux ayant le diplôme n'était que de 136, il est actuellement de 574, se répartissant comme suit:

Docteurs en droits	104
„ „ médecine...........	171
„ „ pharmacie	70
„ „ mécanique	117
„ „ littérature	54
„ „ philosophie	65
„ „ agriculture... ...	21
divers	22
Total	574

CHEMINS DE FER

Un groupe d'ingénieurs se sont rendus ces temps derniers à Lioutchoufou, y inspecter les travaux de la ligne de chemin de fer. Il serait question pour l'organisation du dépôt de choisir un terrain situé dans le vieux lit du Fleuve Jaune. Lorsque les travaux de cette ligne seront terminés, Siontchoufou ne sera plus qu'à un jour de Changhaï, alors qu'actuellement le voyage demande six à sept jours. La ligne de Tsingkiangpou est en bonne voie, un pont sera construit à cinq milles de la ville et la ligne entière aura une longueur de 130 milles. Plusieurs collines sont fanchies et il n'y a pas de tunnels. Le directeur des travaux est un ingénieur chinois qui s'est acquis une bonne réputation en Mandchourie.

JAPON ET TURQUIE

M. Mac Cullaugh télégraphie de Constantinople au *Mainichi Dempo* qu'un organe officieux de cette ville publie un article parlant confidentiellement de l'intention du Japon de conclure un traité avec la Turquie et d'envoyer un ambassadeur à Constantinople sans demander à être admis aux privilèges accordés par les Capitulations aux citoyens et sujets étrangers sur territoire turc.

La Turquie est représentée comme très reconnaissante au Japon de cette concession et manifeste son orgueil de voir une grande puissance d'Extrême-Orient prête à lui tendre la main.

Un autre journal de Constantinople affirme confidentiellement que des négociations relatives à ce traité en projet sont en cours à Londres entre les représentants du Japon et de la Turquie.

Que tout cela doive être confondu avec le récent canard relatif aux actes du Prince Kuni, ou qu'il y ait eu réellement quelque sérieuse conversation de ce genre, le journal japonais ne saurait l'affirmer, mais il peut être certifié en tout cas que, quoi que fasse le Japon, ce sera toujours d'accord et conjointement avec l'Angleterre.

LE MARASME AU TONKIN

La situation économique et commerciale du Tonkin traverse une crise très difficile, très pénible.

A Hanoi, en particulier, le commerce est dans une situation critique. Les magasins de la rue Paul Bert ont de très gros frais et plusieurs arrivent bien péniblement à couvrir leurs dépenses et encore pas toujours.

Il est vrai qu'on parle d'un avenir moins noir, d'une époque plus prospère —qu'on espère que l'emprunt futur permettra d'attendre le moment où le pays pourra se suffire à lui-même, quand le transit du Yunnan donnera du mouvement à la colonie, quand l'outillage économique permettra de mettre en œuvre toutes les richesses des différentes parties du Tonkin.

Quand les mines surtout, le grand espoir de l'avenir se seront développées, attirant ici un assez grand nombre de français et d'étrangers qui, gagnant de l'argent, viendront dans les centres s'approvisionner, se distraire, se vêtir. Mais cet avenir est malheureusement encore lointain et, d'ici là plusieurs maisons pourront abandonner la lutte et chercher ailleurs une réussite moins pénible, moins difficile.

Plusieurs maisons d'Hanoï ont déjà établi des succursales à Saigon, puis

navigation et sont causes de malheurs souvent irréparables par suite de leurs infractions.

MARIAGE

Le *Straits Times* nous apprend que M. Ernest Levecque, gouverneur des Indes Françaises, s'est marié le 3 mars, à Madras, avec Melle Marie Amélie Font-Bonne, venue de Paris le rejoindre.

MANDCHOURIE

Nous traduisons de notre confrère *The Manshu Nichinichi Shimbun* les intéressantes nouvelles suivantes, venues par le dernier courrier :

ILE SAGHALIEN

La récente décision qui a été adoptée pour Kabafouto (île Saghalien) vise le renforcement, à dater du 1er Avril, des règlements douaniers, relatifs au commerce d'importation qui est très actif.

LA GLACE SUR LE LIAO ET LE YALOU

La glace, qui a longtemps encombré les deux fleuves, n'a permis que tardivement leur réouverture au transit commercial. Le trafic sur le Liao n'a pu reprendre que dimanche 28 Mars : six vapeurs ont pu remonter le fleuve, sept à huit autres ont suivi.

LES ECOLES A DALNY

L'école élémentaire de Dalny a recommencé ses cours mercredi matin 23 mars. En dehors des 1.281 élèves qui ont passé sur ses bancs, il y en a eu 473 qui reçurent des prix et 47 qui terminèrent leurs études.

***

Une seconde école élémentaire est en projet : on la construirait sur un lot de terrain vacant de 3000 *tsubo*, situé sur le côté Sud de North Square : cet emplacement a été définitivement choisi à cet effet. Les travaux commenceront bientôt dans le courant du mois prochain.

Les dépenses pour les constructions sont estimées à yen 120.000 sur lesquels la moitié est couverte par la South Manchurian Railway Cy.

NOUVEAU CIMETIÈRE PUBLIC DE DAIREN

L'emplacement du cimetierre projeté est situé auprès du four crématoire dans la partie Ouest suburbaine de la ville. Le terrain sera mis en état aussitôt que le temps le permettra.

MINE D'OR AUPRÈS DE PORT-ARTHUR

La concession pour les travaux dans les mines d'or de Port-Arthur avait été accordée à quelques personnes avant la dernière guerre. Comme leur concession a été confirmée par les autorités japonaises, les concessionnaires sont en train, dit-on, de prendre leurs dispositions pour commencer les travaux.

PROCHAINE VISITE DE L'AMIRAL TRUPPEL

On annonce que l'amiral Truppel, Gouverneur Général de Kiaotchéou et sa suite sont attendus à Dairen un jour plutôt qu'il n'avait été originairement décidé ce serait le 8 Avril qu'ils arriveraient. La visite projetée à Port-Arthur a été abandonnée de façon à avoir plus de temps à passer à Dalny avant le départ de l'express du matin. Des appartements ont été retenus pour ces visiteurs de marque à l'hôtel Yamato.

LES EGOUTS A DALNY

Plus de *yen* 1.067.000 sont destinés à l'établissement d'un système d'égouts à Dairen, par lesquels pourront s'écouler les eaux ménagères et les vidanges. *Yen* : 470.900 ont été déjà dépensés pour ce but. Le reste, a été réparti entre les années 1909 et 1910 pour les sommes respectives de *yen* 250.000 et 347.000.

RESULTAT DES TAXES COMMERCIALES

Les taxes commerciales, perçues par l'administration civile de Dairen, pour l'année qui vient de s'écouler, se sont élevées à *yen* 115.300 représentant les recouvrements de taxes sur 2.440 commerçants. Ces chiffres indiquent une augmentation de *yen* 12.020 et personnes 358 sur l'an dernier.

CONSTITUTION D'UN BARREAU

A dater du mois prochain, les avocats du Territoire aliéné vont se réunir pour tenir audience et organiser un barreau comme il en existe déjà dans la Métropole.

LE COMMERCE FUTUR EN MANDCHOURIE

Au cours d'un discours, prononcé à Tokio, lors d'une assemblée de l'Association commerciale japonaise, M. T. Shirani, gouverneur civil du Gouvernement du Kouantoung fit ressortir les progrès faits dans les milieux commerciaux et industriels dont l'activité se porte vers le Sud-Mandchourien. Il déclara incidemment que si cette marche progressive se maintenant, le commerce de Dalny, qui s'est déjà, depuis dix ans, très fortement développé et presque triplé, atteindrait, s'il continuait, en importations et en exportations, plus de deux cents millions de yens par an.

RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES

M. R. Torii, professeur d'anthropologie à l'Université impériale de Tokio, est arrivé à Dairen dans l'intention de faire exécuter des fouilles pour retrouver des objets datant des âges préhistoriques. Une bonne collection de ce genre a été mise à jour récemment, par quelques archéologues enthousiastes locaux, sur les versants Est et Ouest de Lao-tieh-shau à Port-Arthur. Quelques specimens de leurs trouvailles avaient été présentés à l'Université, qui a résolu d'envoyer un professeur distingué pour commencer des recherches scientifiques.

COLONISATION EN SIBERIE

800.000 émigrants sont attendus cette année en Sibérie, car il a été décidé en haut lieu que la colonisation de l'immense pays russe devait être poussée activement.

REMUNERATION DU TRAVAIL SUR LA LIGNE DU SUD-MANDCHOURIEN

Le travail, qui comporte la connaissance d'un métier, soit pour les ouvriers japonais soit pour les Chinois, dans les régions de l'intérieur comme Tchangtchun, est rémunéré par des gages de 10 à 40 % plus élevés que les prix payés à Dairen. La location des coulis, cependant, semble partout être fixé au prix uniforme de 25 à 30 cents argent par jour, tout au long de la ligne.

SERVICE DE NAVIRES ENTRE DAIREN ET ANTOUNG

A dater du 3 Avril, a commencé un service japonais bi-hebdomadaire de navires à vapeur entre Dairen et Antoung-Hsien, touchant à Pitsuwo et à Takoushan en cours de route.

ANTOUNG-HSIEN

M. Sun, vice-directeur de la Banque provinciale à Moukden a été nommé taotai faisant fonctions sur la frontière de l'Est pour pourvoir à la vacance créée par le décès de M. Cheh survenu récemment.

***

La compagnie de lumière et de force électrique d'Antoung qui a commencé ses opérations à la fin de l'année dernière avec un capital de *yen* 200.000 sous la conjointe direction des Japonais et des Chinois a réalisé de satisfaisants bénéfices pour son premier trimestre.

Les abonnements existants comptent 674 lampes et en outre 728 sont en cours d'installation : sur ces chiffres une bonne moitié appartient à des résidants chinois. On compte beaucoup sur ce mode d'éclairage coïncidant avec la reprise de la saison commerciale pour faciliter les affaires.

MINES DE QUARTZ

Un capitaliste chinois satisfait des résultats d'une expertise faite dans les mines de quartz dans les environs de Fenghantcheng, s'est assuré la concession des travaux qui vont être poursuivis sur une plus grande échelle qu'avant la dernière guerre.

MONUMENT A PORT-ARTHUR

Les matériaux pour le piedestal du monument colossal qui va être érigé sur la colline à Port-Arthur vont être expédiés d'une carrière de Asiung-yueh-tcheng. Ils sont choisis par le lieut. col. Hattori chargé des travaux.

DRAGAGE DU LIAO

Un projet est étudié à Yingkou pour la dragage du fleuve Liao. Les dépenses sont évaluées à 1,000,000 *yen*

BANQUE DES PROVINCES DE L'EST

Les promoteurs de la Banque des trois provinces de l'est ont obtenu du vice-roi la licence nécessaire. Une réunion des actionnaires a eu lieu à Moukden dernièrement pour arrêter les grandes lignes du projet. L'ouverture de la banque aura lieu sous peu.

CABLE DALNY-TCHEFOU

Au terme de l'arrangement de l'union télégraphique sino-japonaise, un cable va être installé entre Dalny et Tchefou, conjointement par les chinois et les Japonais. Les travaux vont commencer en Mai et la mise en service aura lieu rapidement.

MINES EN MONGOLIE

Le ministère des finances de Pékin va envoyer une mission d'ingénieurs en

Mongolie et Ili, y inspecter les différentes mines et en dresser un rapport.

EXPORTATION DES HARICOTS

Les vapeurs anglais *Glanoganshire*, *Barkston* et *Kasenga* ont été affrêtés pour transporter en Europe, respectivement 2,500; 6,000 et 7,000 tonnes de haricots de Mandchourie. Le *Jebsen* et quelques autres vapeurs vont être affrêtés dans le même but.

LES ROUTES A DALNY

Sur les 1,400,000 *yen* destinés à l'appropriation de routes pour la ville, 400,000 ont déjà été employés. Les travaux avaient été prévus pour finir au printemps de l'au prochain mais une année supplémentaire sera nécessaire.

ARMES ET MUNITIONS

Le gouvernement du Kouantoung a publié les règlements concernant l'importation des armes et munitions. Ils spécifient les dispositions applicables aux articles à l'usage des autorités chinoises, et aussi à ceux destinés à la propre protection ou à la chasse.

COMMERCE AMERICANO-MANDCHOURIEN

M. F. Cloud, consul général des Etats-Unis p. i. à Moukden, insiste, dit-on, près de son gouvernement sur l'importance d'arriver à un traité reciproque de relations commerciales entre la Mandchourie et les Etats-Unis, commerce qui porte principalement sur les cotons et les soies brutes.

TRAVERSES DE CHEMINS DE FER

On rapporte que 500.000 traverses ont été soumissionées pour le Sud Mandchourien. La plupart de ces traverses proviennent des forêts situées à 20 milles à l'est de Kaiyouan.

YOKOHAMA SPECIE BANK

Les nouveaux immeubles pour la Jokohama Specie Bank à Daiten érigés au centre de la ville, seront terminés fin mai. Leur coût est estimé à 250.000 *yen*.

L'EXPORTATION

Le stock actuel de marchandises à l'exportation se monte à plus de 130,000 tonnes et les arrivées journalières continuent être en excédent. Il n'y a aucune raison d'espérer une amélioration en raison de la saison des pluies. La majeure partie du stock consiste en haricots et cette situation n'est pas sans inquiéter la compagnie des Wharfs.

LES TOURISTES

Deux cents américains commerçants sont attendus sous peu à Harbin faisant un voyage dans la Mandchourie sud et nord.

VOL A TIENTSIN

Dans la nuit du 26 au 27 mars dit l'*Echo de Tientsin* un vol avec effraction a été commis da s le magasin de la Compagnie Singer, situé à l'angle de la rue Dillon et de la rue Chevrier. Un machine à coudre à main, une pendule et divers autres objets, pouvant repr senter une somme de 75 dollars, ont été emportés. Immédiatement prévenu, le Chef de la Police Municipale fit opérer des recherches par le service de sûreté et, dans la matinée du 30 Mars, l'inspecteur Magné mit en état d'arrestation le nommé Yao Tsoung Ho, 18 ans, déjà connu de la police et envoyé au Yamen en Janvier dernier pour tentative de vol, la nuit, dans une maison habitée. Interrogé, ce jeune chinois reconnut avoir seul commis le cambriolage relaté plus haut et désigna le marchand à qui il avait vendu les objets sou raits par lui, pour un prix dérisoire. Ce marchand, arrêté le soir même, a restitué la machine à coudre, la pendule et les autres objets qui ont été rendus à leur propriétaire. Yao Tsoung Ho et le marchand receleur, Kao Choang Yeu, ont été envoyés devant les tribunaux chinois.

ECHOS DE TIENTSIN

Dans la matinée d'hier (25 mars) un incendie s'est déclaré brusquement vers 7 heures dans une des maisons sises rue Chevrier, en face de l'ancienne Arcade.

Trouvant un aliment facile dans les matériaux même de la construction, le feu était encore activé par une bise des plus aigres et menaçait bientôt les immeubles voisins. L'arrivée de la pompe française et sa mise en batterie parvenait cependant à enrayer les progrès du feu. Une courette faisant fonction de cheminée d'appel favorisait singulièrement l'extension de l'incendie et ce n'est qu'après de pénibles efforts que les pompiers parvenaient à se rendre maîtres du sinistre en noyant le foyer principal. Mais d'autres foyers existaient encore, il a fallu les rechercher et les éteindre avant de quitter les lieux.

Les secours étaient d'autant plus difficiles que l'eau se glaçait aussitôt qu'elle tombait, mettant un verglas glissant sur toutes les surfaces.

Inutile d'ajouter que chaque pompier s'est montré des plus dévoués, mais il nous faut signaler la présence de nouveaux pompiers : M. M. O'Neil et Bourboulon, qui recevaient hier le baptême du feu.

— Les nombreux amis de M. et Mme von Hannecken seront heureux d'apprendre qu'un fils leur est né dans la matinée d'avant-hier. La mère et l'enfant sont en bonne santé.

— Un nouveau détachement de troupes allemandes, comprenant 8 officiers et 242 sous-officiers et soldats, s'embarquera ce soir 28 mars à bord du navire *Admiral Von Tirpitz*, se dirigeant sur Shanghai, où il prendra passage à bord d'un paquebot allemand qui le rapatriera. *E.deT.*

Opinions Etrangeres

LA CHINE ET LE GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL

L'émoi fut grand quand fut publié l'édit impérial annonçant l'octroi d'une constitution à l'empire. La réalisation de cette promesse peut être proche ou être éloignée, l'accueil qui lui a été fait partout et les discussions qu'elle provoque journellement dans les cercles gouvernementaux n'en sont pas moins suggestifs. Pour ceux qui savent voir et comprendre il est manifeste que de nouvelles idées, des sentiments tout nouveaux perçent et brisent la croûte séculaire chinoise (!!!) et imprégnent les esprits des fonctionnaires tout aussi bien que des gens du peuple d'une façon bien faite pour surprendre même les plus ardents réformistes. Il est évident que les rapport fournis par les mandarins délégués à l'étranger ont été examinés et discutés et que, malgré les obstacles et les difficultés, la constitution annoncée sera établie dans un temps bien plus rapproché qu'on ne pourrait le croire.

Des sceptiques, il est vrai, prétendent que le gouvernement chinois n'est pas sincère lorsqu'il promet une constitution; la chose est fort possible, mais, à l'heure actuelle, la cour de Pékin ne peut plus avoir l'air d'oublier sa promesse. En réalité, de tous les coins de l'Empire Chinois, des pétitions sont envoyées à l'empereur relativement à la constitution, apportant ainsi la preuve manifeste d'un réveil du peuple. Le souverain qui commande la Chine a beau s'appeler le Fils du ciel et gouverner (qu'il soit empereur ou impératrice) en autocrate, il ne peut pas, l'histoire est là pour le prouver, s'opposer aux désiderata de ses sujets. Et c'est là la meilleure garantie de la future création du Parlement Chinois et de l'avènement de la liberté politique de la Chine au jour où ce pays sera mûr pour en jouir.

C'est encore une marque évidente du sérieux du mouvement en faveur de la constitution que l'annonce parue dernièrement dans un journal de Pékin de la création de comités d'étude de la constitution dans les provinces ainsi que l'ordre donné aux mandarin de faire un choix parmi les lois étrangères susceptibles d'être appliquées en Chine, dans le but de présenter ces lois à l'examen de la cour. Un récent décret de l'impératrice douairière est encore plus significatif. Le décret sanctionne et approuve les réglements formulés par le "Bureau d'étude des gouvernements et constitutions étrangères" relativement aux assemblées qui doivent se réunir dans les vingt et une capitalées des provinces afin d'établir des bases en vue de la création d'un parlement. Il est prescrit, dans le même décret, aux vice-rois et gouverneurs de convoquer dans le courant de cette année les assemblées provinciales et de s'occuper de l'élection des députés provinciaux qui doivent discuter les affaires locales. Il est en outre ordonné aux assemblées d'établir les règlements pour l'élection des membres du Parlement et de formuler des indications destinées à guider le gouvernement impérial au cours des années qui vont précéder l'ouverture de l'assemblée nationale.

Comme conclusion, le décret de l'impératrice porte que " la Cour fixera une date pour opérer un changement, important, après que Leurs Majestés auront examiné les règlements et les lois avec grand soin, puisqu'il s'agit du bien futur de l'empire "

L'importance de ce changement est indéniable, et tous ceux qui souhaitent le bien de la Chine espèrent que le décret dont il s'agit ne sera pas rapporté après

sa publication mais marquera réellement une époque dans l'histoire de l'empire chinois et sera l'aurore du jour où, grâce aux réformes annoncées (constructions des chemins de fer, réforme financière et législative, création d'une armée et d'u e flotte, constitution), la Chine prendra sa place parmi les nations du monde selon e rang dû à son importance.

"*Hong-kong Daily Press*"

TELEGRAMMES

Service de 'Echo de Chine

NOS NFORMATIONS

A LA CHAMBRE

La Chambre a entamé la discussion des articles sur la réforme des conseils de guerre et a repoussé les contre-projets tendant à la suppression.

EN SERBIE

La Serbie consent à remettre à l'Autriche la note recommandée par les puissances. La détente est complète.

A L'ACADEMIE

Le Critique René Doumic et le poète Aicard sont élus à l'Académie Française.

CHEMIN DE FER DU YUNNAN

La loi, approuvant l'avenant de la Convention de 1901, relative aux chemins de fer du Yunnan, a été votée.

A LA CHAMBRE

A la suite d'une interpellation de M. de Pressensé, la Chambre a adopté son ordre du jour accepté par M. Milliés Lacroix, ministre des colonies, préconisant de préparer graduellement la participation des chambres consultatives indigènes aux affaires publiques.

LE TYPHUS

Le typhus sévit dans la province de Constantine. Il y a de nombreuses victimes parmi les indigènes.

Reuter

Londres, 31 Mars.

La communauté anglaise au Siam a envoyé un cablogramme au gouvernement, disant qu'elle est désireuse de contribuer au coût d'un *Dreadnought* pour le service en Extrême-Orient.

—L'honorable C. Wade, Premier de la Nouvelle-Galles du Sud et Sir Thomas Bent, premier de Victoria ont offert un *Dreadnought* au gouvernement au nom de l'Australie.

— M. J. Balfour, dans une réunion à Islington devant sept mille personnes a dit que son parti avait forcé le gouvernement à reconnaître ses devoirs navals envers l'empire et insista sur ce que les offres de *Dreadnoughts* par les colonies doivent avoir une reciprocité dans la réunion coloniale du gouvernement au sujet des tarifs.

—A la Chambre des Communes, le comte Winterton, conservateur demanda si le gouvernement était préparé à appuyer la Chine en Mandchourie. Sir Edward Grey, secrétaire aux Affaires étrangères, répondit qu'il ne voyait pas sur quel terrain le gouvernement pourrait intervenir.

—Le correspondant du *Times* à Pékin rapporte que le Japon à informé le Oéoupou qu'il ne pouvait acquiscer à soumettre la question de Mandchourie au tribunal de la Haye.

—Un télégramme de St. Petersbourg rapport que la Douma a rejeté les crédits demandés pour la construction de nouveaux cuirassés.

Londres 1 avril.

Une réunion enthousiaste a été tenue au Guildhall dans laquelle la construction immédiate de huit *Dreadnoughts* additionne s a été préconisée. La réunion acclama les arguments de M. Balfour et ad pta une résolution proposée par lord Rostchild offrant son appui financier pour une augmentation du programme naval.

—Les débats navals à la Chambre des Communes et au Reischtag ont produit des polémiques acrimonieuses dans le presse llemande se réjouissant du su cès austro-allemand dans les Balkans, faisant exception à la déclaration de Sir Edward Grey que l'essai d'une seule puisance continentale à dominer la politique du Continent serait une cause inévitable de conflit.

— Le *Fremdenblatt*, journal officiel autrichien annonce que l'Autriche maintiendra ses forces sur le pied actuel en vue des cris de revanche anglo-français.

— Le revenu anglais pour le trimestre qui vient de finir montre u e augmentation de £ 70,108 l a diminution pour l'année était de £ 4,940.395.

—M. Kato, ambassadeur du Japon en Angleterre a été l'hôte principal au dîner annuel des architectes navals. Au cours d'un discours il insista sur ce que les intérêts du Japon sont identiques à ceux de l'Angleterre.

— Il est dit que le vicomte Kitchener, commandant en chef dans l'Inde, lorsqu'il quittera sa fonction en Septembre ira en Chine et au Japon et assistera aux grandes manœuvres japonaises.

Londres, 2 Avril.

Le général Sir O'Moore Creagh succède à Lord Kitchener comme commandant en chef des troupes dans l'Inde.

—Le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, dément absolument l'opinion russe que la promptitude des puissances à reconnaître l'annexion de la Bosnie et de l'Herzegovine était due à la pression de l'Allemagne.

— Par suite du grand influx, le revenu total pour l'année est £151,578,000. Le revenu net pour l'année est de £ 926.000.

— Le *Standard* dit qne Lord Lansdowne recommandera le rejet du budget par manque d'assurances satisfaisantes données sur la construction de huit *Dreadnoughts.*

— Le comte de Derby, parlant à Hyde, a dit que la Chambre des Lords ne prendrait aucune mesure pour un appel au pays.

Londres 4 avril

La conférence finale des financiers anglais, francais et allemands qui s'est tenue à Paris le 15 Mars n'a pas abouti et les financiers anglais et français ont retiré leurs offres d'un prêt à la Chine.

— Le groupe des banquiers allemands représenté par la "Deutsche Asiatische Bank" a cependant conclu un accord pour l'emprunt. Les termes ne comprennent pas ceux déclarés par un protocole signé pas les trois groupes avant la conférence, de garantir un minimum de securité pour l'emploi convenable de l'emprunt.

—La course nautique entre les universités d'Oxford et Cambridge s'est courue samedi sur la Tamise et a eu comme résultat la victoire de l'équipe d'Oxford par trois longueurs et demi. Le temps a été de 19 minutes 50 secondes.

— Le comte Zeppelin, dans son nouveau dirigeable, a quitté Friedrischaven hier matin pour Munich à 9 h. il essaya, vainement par suite d'un coup de vent d'atterir au nord est de Munich. La cavalerie fut envoyée à la poursuite du dirigeable et le comte atterrit à 3 h. du soir à Dingolfing. Le ballon montra une stabilité remarquable en luttant contre le vent.

— Le Conseil législatif du Transvaal a rejeté une motion pour un referendum sur la Constitution. Lord Fitzpatrick paya un tribut à l'attitude digne des boers depuis la guerre ; en réponse le général Botha, le Premier ministre, dit que les boers étaient fiers d'être sujets du plus grand empire du monde.

— Le ministre de Chine a présenté ses lettres de crédit au tsar de Russie.

Londres 5 avril

Un tél gramme de Washington dit que le comité du tarif de révision à la Chambre des Représentants a fait un rapport recomn andant nombre d'amendements aux tarifs proposés comprenant le rejet du droit proposé sur le thé.

— On annonce la m rt de l'amiral Cervera qui prit une part importante à la guerre hispano-américaine.

—Un message de Paris dit que l'on apprend que la France et l'Angleterre ont consenti à supprimer du traité de Berlin la clause 25 qui se réfère à la Bosnie.

—Le dirigeable du comte Zeppelin et deux autres dirigeables prendront une part importante durant les manœuvres allemandes en Août Des canons spéciaux sur moteurs, contre dirigeables seront aussi employés. Les décisions des arbitres seront basées sur des expériences faites avant sur des ballons sans équipages.

—Suivant l'exemple de la "Hamburg Amerika Line" (qui annonçait le 10 mars qu'aucun dividende ne serait payé pour 1908), la "Norddeustcher Lloyd" a annoncé que durant 1908 elle a perdu £ 892,000, qui ont dû être pris sur le fonds de réserve.

Londres 5 avril

S. M. le kaiser a décoré S. E. Tang Chao-yi actuellement en Allemagne Le prince Bulow, chancelier impérial a reçu aussi la mission Tang Chao-yi.

—Avant la rupture de la conférence entre les banquiers français, anglais et allemands, le 4 courant, pendant laquelle les discussions ont été très vives, il a été annoncé que la France et l'Angleterre feraient une protestation à Pékin contre l'emprunt conclu avec l'Allemagne sans avoir, avant, avisé l'Angleterre en accordance avec les termes de la Convention de 1905.

—On annonce de source officieuse à St. Pétersbourg que l'Allemagne n'a exercé aucune pression sur la Russie au sujet des Balkans,qu'elle a accepté la suggestion amicale de l'Allemagne pour empêcher une guerre entre l'Autriche et la Serbie.

—La Chambre turque a tenu une séance de dix heures. Après un violent débat,le protocole austro-turc a été adopté.

—M. Roosevelt a accepté l'invitation du kaiser à visiter Berlin à son retour de l'Afrique.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 29 Mars.

Le chancelier prince Bülow a déclaré à la troisième lecture du budget du Reichstag, qu'il n'y avait pas eu autre chose que des conversations, sans caractère d'obligation, entre l'Angleterre et l'Allemagne au sujet d'un accord pour l'extension et le coût du programme naval des deux puissances. L'Angleterre n'a jamais fait de proposition qui put servir de base à des négociations officielles.

Il a dit que l'Allemagne ne songeait pas à rivaliser avec la marine de l'Angleterre, non plus qu'à accélérer son programme naval.Ce serait en automne 1912, et non pas avant, que 13 grands navires de guerre seraient prêts, selon le terme de la loi navale. Il n'y a donc aucune base pour entamer des négociations au sujet de la réduction de plans navals de l'Allemagne. Pour le reste, il considérait comme un devoir du gouvernement de favoriser les tendances amicales qui s'étaient manifestées dans les relations entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Le discours du chancelier a fait la plus grande impression. Tous les partis, sauf celui des socialistes, ont manifesté leur confiance dans la politique étrangère du prince Bülow.

La presse également trouve correcte l'attitude du chancelier.

— Le prince Bülow a demandé au Reichstag que la réforme financière soit réglée dans la présente session, et a exprimé sa confiance que la politique du bloc serait durable.

— Une forte manifestation a eu lieu en Italie en faveur de la Triple-Alliance.

— La dynastie des Karageorgeritch envisage la possibilité d'abdiquer le trône de Serbie.

— Le bruit court que le comte Cassini ou le prince Engalicheff succèderont à M. Iswolski comme ministre des affaires étrangères.

— Le gouvernement du Venezuela a consenti au débarquement de l'ex-président Castro.

— Un incendie énorme a dévasté La Havane. Le croiseur allemand *Bremen* a aidé à porter secours.

Berlin, 31 mars.

Les journaux allemands du matin sont unanimes à dire qu'après le débat d'hier sur la situation politique, la position du chancelier prince Bulow est plus forte que jamais.

La démission de M. Isvolski, ministre russe des Affaires étrangères n'est pas encore décidée.

L'installation d'une nouvelle dynastie en Serbie à la place des Karageorgevitche est proposée par la presse serbe. Aucunes négociations n'ont eu lieu sur ce sujet entre les puissances.

Le Lieutenant général Papricoff, ministre des affaires étrangères de Bulgarie, est arrivé à Pétersbourg pour règler la question de l'indemnité à la Turquie et la reconnaissance du Tzarisme.

Berlin, 1 avril..—

L'envoyé chinois Tang Chao-yi et le prince Tsai-tse sont arrivés à Berlin où ils étudieront, en particulier, le système du *Reichsbank* et les autres institutions financières.

—L'abdication de la dynastie des Karageorgevich apparaît comme inévitable, à la tournure qu'ont pris les choses ces temps derniers. Le roi Pierre formule déjà les conditions financières de sa résignation.

— En dépit des démentis officiels, le prince Waldemar de Danemark, le plus jeune frère du roi Frédéric de Danemark, qui est marié à la princesse Marie d'Orléans, et le duc William de Sœdermanland, second fils du roi Gustave de de Suède, qui s'est marié l'an dernier avec la grande duchesse Marie de Russie, comptent parmi les candidats au trône de Serbie.

—Les Puissances projettent une action combinée pour Cettigne et Belgrade.

—Le comte Zeppelin a fait un autre voyage, couvrant une grande distance, dans son nouveau dirigeable avec lequel il est arrivé à Munich.

Belien, 2 avril.—

Le kaiser ira à Corfou via Venise, le 13 courant. Il y restera quelque temps.

—Le prince Bülow ira à Lugano voir son frère, durant les vacances de Paques.

—Un échange amical de vues entre l'Allemagne et la Russie au sujet des Balkans, aurait déterminé la Russie à agir pour la Serbie pacifiquement, lequel pas aurait entraîné les autres puissances à agir de même.

—Le roi victor Emmanual aura une entrevue avec l'ex-président Roosevelt en Sicile. On dit que le président Fallières y prendrait part.—

Des officiers ont été arrêtés en Serbie comme conspirateurs.

—A la Douma de fortes attaques ont été faites contre l'Allemagne et les conditions de l'armée française.

—Le comte Zeppelin a dépassé Munich hier et, en dépit d une tempête, est descendu dans la Basse Bavière.

3 avril.

—Les rumeurs ce sont pas fondées d'après lesquelles le Kaiser et le président Fallières se rencontreraient en Méditerranée, cette année.

—On attend M. Rooseevelt à Naples dimanche. De là il partira pour l'Afrique lundi.

—Le comte Zeppelin a fait le voyage de retour de Dingolfing à Friedrichshaven sur le lac de Constance, dans les conditions splendides. Il a été recu avec enthousiassme à Munich.

—Le *Norddeutscher Lloyd* a fait en 1908, une perte de 17 millions de marks qui été couverte par le fonds de réserve

Berlin, 4 avril.—

Le kaiser a reçu Tang Chao-yi, en présence du secrétaire des Affaires Etrangères, herr von Schöen.

Le *Temps* annonce que le Tsar a l'intention de faire, une croisière à travers l'Europe. Il verra divers souverains à cette occaion.

—La presse russe demande la publication des documents du gouvernement allemand qui ont influencé M. Iswolsky, le ministre russe, au sujet de la question serbe.

— Le Montenegro démobilise ses forces.

— Le prince héritier de Serbie a repris son rôle politique.

Berlin, 5 avril.

Le kaiser rencontrera le prince Bülow à Venise.

— Aussitôt que la crise orientale sera résolue, herr von Kiderbenwächter qui a été attaché au Foreign Office ces derniers mois retournera à son poste de ministre à Bucarest.

— Le prince héritier d'Allemagne est attendu à Bucarest le 20 courant pour participer aux fêtes en l'honneur du 17ème anniversaire de naissance du roi Charles de Roumanie.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 31 mars.—La chambre de communes du Canada a passé à l'unanimité une motion déclarant que la responsabilité appartient au Canada de prendre une plus grande part à la défense de l'Empire.

La Chambre a aussi signifié son approbation de la prompte organisation d'un service naval canadien, d'accord avec la politique tracée à la conférence impériale.

Les Canadiens, a-t-il été dit, sont prêts à tout sacrifice, en cas de besoin.

Tokio, 31 mars.—

Une galerie s'étant effondrée le 29 mars, dans une mine de souffre, près d'Hakodate, qui appartient à MM. Howell & Co., commerçants anglais, la terre a bloqué une autre galerie, tuant 34 hommes et en blessant 4.

— La ville de Tiehling et la zone environnante du chemin de fer ont été inondées par une irruption des eaux du Leaoho, due à un rapide dégel. Il y a quelques dégâts.

Londres 1 avril.

Le comte de Crewe, secrétaire d'état aux colonies parlant à Leicester dit que le bruit des disssensions du cabinet sur la marine était un non sens.

— M. Walter Runciman, président du bureau de l'éducation, a dit à Wolverhampton que les marchands d'effroi ont gratuitement averti Krupp.

— M. J. Macnamara, secrétaire parlementaire de l'amirauté, parlant au dîner des architectes navals, déclara sans hésitation que le gouvernement a fait d'amples provisions pour la marine.

Tokio 1 avril.

S. A. I. le prince Fushimi a été désigné pour représenter le Japon aux obsèques impériales.

— Les journaux russes à Harbin démentent le bruit que cette ville serait convertie en concession internationale par suite des difficultés entourant la juridiction du chemin de fer.

— Le temple *Zojoji* à Tokio, un pau theon japonais a été presque entièrement détruit par le feu ce matin. Il n'y a pas d'assurance.

Londres, 2 avril.—

Selon les prévisions, basées sur la nécessité de parer à un déficit de 12 ou 13 millions, il faudra prendre 4 ou 5 millions au fonds d'amortissement, lever 3 millions par une augmentation des licences des brasseurs et un autre million par l'impôt sur le revenu.

Tokio, 2 avril.—

Des négociations ont lieu amicalement entre le vice-roi Chang Jen-chun et M. Hasegawa, consul japonais à Canton, au sujet du droit de propriété des îles Pratas.

—On suspecte une intention criminelle pour l'incendie du Panthéon japonais dont les dommages excèdent 4 millions de *yen*.

Londres, 3 avril. —

Parlant à l'assemblée législative du Transvaal, à Prétoria, sir John de Villiers, procureur général, dit qu'il avait été question que le Sud-Africain donnât aussi un *Dreadnought* au gouvernement métropolitain ; mais qu'il pensait que le meilleur cadeau à faire à l'Empire était de lui donner une communauté unie. Il était convaincu qu'au cas d'une guerre européenne, le Sud-Africain se lèverait comme un seul homme aux côtés de l'Empire.

Tokio, 4 avril. —

Des télégrammes d'Harbin et de Moukden disent que le général Hovarth a obtenu le consentement de la Chine à la levée d'une taxe sur les Chinois et étrangers habitant les districts du chemin de fer mandchourien.

Les taxes imposées à Harbin seront de dix sortes. Tout marchand chinois qui ne paiera pas sera frappé de faillite.

Londres, 5 avril.—

Hier, comme conséquence de la grève des postiers à Paris, il y a eu une immense réunion des trade-unionistes et des domestiques, à l'effet d'obtenir pour ces derniers les mêmes droits de grève et d'organisation que les autres travailleurs.

Il a été décidé de former un comité secret, comprenant des membres du Service civil, qui préparerait une grève générale en vue d'obtenir satisfaction dans leurs desiderata.

Les gardiens de prison ont exprimé leur intention de participer au mouvement. Les discours prononcés avaient le ton le plus menaçant.

Tokio, 5 avril.—

La Chine maintenant demande le retrait de la troupe et de la police japonaises le long de la ligne Moukden-Antoung.

Le consul général japonais à Moukden refuse d'y consentir, se basant sur l'article VI de la Convention de Pékin, en invoquant d'autre part que la ligne en question est un embranchement du Sud-Mandchourien.

La Chine n'acquiesce pas à cette vue, et il peut y avoir, de ce fait, un délai dans la reconstruction de la ligne Antoung-Monkden.

Londres, 6 avril.

M. Roosevelt est arrivé à Naples où il est monté à bord du navire allemand *Admiral*, à destination de Monbasa. Il a été salué par des foules l'applaudissant et par des bateaux chargés de donneurs de sérénades.

Les bureaux des *Unionist Whips* ont fait annoncer qu'une campagne en faveur de *Dreadnoughts* sera poursuivie par tout le pays, après les vacances parlementaires de Pâques.

— Les parlements du Transvaal et de la Colonie d'Orange ont passé le projet pour la constitution d'une Union Sud-Africaine.

Tokio, 6 avril.

Le vapeur *Fudo Maru*, a quitté Yokohama avec des provisions pour les colons japonais de l'île Pratas.

— Le vapeur japonais *Nanon Maru III* chargé de haricots, aurait sombré hier à Nioutchouang.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York, 31 mars.

Un message des Açores dit que l'ex-président Roosevelt a été assailli par un fou italien à bord du bateau. Ce rapport est controuvé.

— Crazy Snake le chef indien, qui était sorti du territoire réservé avec nombre d'autres, ont été entourés. Un combat s'ensuivit, au cours duquel quinze indiens ont été tués. Crazy Snake a envoyé l'offre de se rendre.

Le débat sur la révision des tarifs continue au Congrès. Comme résultat des propositions et de leurs discussions, la défection des républicains grandit.

Pékin, 31 mars.

S. E. Li Tching-hoi, a demandé au duc Tsai Tse, président du ministère des finances, de faire une appropriation de la somme de Tls. 5,000,000 par an pour introduire les réformes au Yunnan.

— La proposition de transformer les taotai des districts militaires en commissaires militaires a été rejetée par les membres du Conseil d'Etat.

— Le censeur Tchi Chang-soun a adressé un mémoire au Trône lui suggérant de récompenser par un rang noble ceux qui donneraient une grosse somme d'argent par la réfection de nouveaux bateaux pour la marine chinoise.

New-York, 1 avril.

Crazy Snake, chef des indiens révoltés, s'est rendu aux autorités. Il rapporte qu'il n'est pas responsable pour le conflit original dû à des demi-sang nègres.

—Le président Taft admet tacitement le retrait du Dr. William Elliot, président de l'Université de Haward, qui demande le poste d'ambassadeur en Angleterre en remplacement de M. Whitelaw Reid.

— Le département de la marine organisera des fêtes pour les officiers et les hommes des croiseurs japonais qui sont attendus sous peu à San Francisco.

Hongkong, 1 avril.

Le Conseil législatif a voté $ 11,613 comme compensation aux détenteurs de licences qui souffriront de la fermeture des fumeries.

Pékin, 1 avril.

Les fonctionnaires métropolitains du Kouangtong ont prié le président du ministère de la justice de les autoriser à faire un mémoire commun au Trône pour demander à S. M. d'abolir les taxes de jeu.

— Les membres du Conseil législatif ont reçu l'ordre du Régent de lui remettre tous les télégrammes qui ont trait aux questions de la future constitution.

Hongkong 2 avril.

La société du "Self government" de Canton a tenu une réunion où fut discutée la question de délimitation de la frontière de Macao. Il a été résolu d'insister à Pékin pour :—

1 — L'abrogation du traité sino-portugais.

2 — La retrocession de Macao ou, dans l'alternative, la reimposition de rente annuelle pour Macao et la reconnaissance de la souveraineté de la Chine sur le pays.

Il a été de plus résolu que dans le cas de refus des portugais d'acquiescer à ces demandes, des mesures devront être prises dans le but d'obtenir cet acquiescement.

New York, 2 avril.—

Deux correspondants du *New York World*, sont les seuls journalistes accompagnant M. Roosevelt dans son vo-

yage. Ils ont instruction de le suivre à travers l Afrique. M. Roosevelt menace de les semer dans l'Ouganda car il ne veut pas que les articles qu'il doitécrire dans le *Scribner Magazine* soient déflorés.

Le Dr. Eliot ex-président de l'Université d'Harvard qui avait été designé pour le poste d'ambassadeur en Angleterre, en remplacement de M. Whitelaw Reid décline ce poste en raison de son âge.

Pékin, 2 avril.—

S. E. Tseng, le plus jeune vice-président du bureau des Affaires Civiles a offert 10,000 taëls au gouvernement pour participer à l'équipement de l'armée en fusils modernes. Cette offre a été acceptée par le gouvernement. Le rang pen Président du bureau été la récomdes se de S. E.

New York 4 avril

On eroit à Washington que la démission du gouverneur général des Philippines, M. James F. Smith, est due à un commentaire désavorable au sujet du conflit entre le président Taft et M. Payne pour les sucres et tabacs.

--La société Japonaise a invité M. Wada, commissaire de l'exposition Japonaise. M. Jacov Schiff, le banquier de New-York et plusieurs importants banquices étaient présents.

Pekin 3 avril

Par suite du manque de fonds pour la réorganisation de la marine chinoise, le duc Tsai Tse, président du ministère des finances a proposé de prélever Tls 5,000,000 sur les droits d'opium qui seraient employés paur la marine.

— S. A. le duc Tsai Tse a fait un mémoire au Trône disant que les coins pour les timbres de taxe ont été priparés. S. M. est prié d'instruire les gouvernements provinciaux du mettre ces timbres en pratique. Le mémoire s'oppose au projet du gouvernement du Anhui et il est dit que les objections étaïent faites sans souci des considérations de taxes Ce mémoire a été sanctionné par le gouvernement.

Pekin 2 avril

Le censeur Tchiang Tchnan Ling a élevé des objections au renvoi d'un si grand nombre d'étudiants du collège des mines de Tongshan. Le minist re de l'éducation a reçu ordre d'enquêter sans délai.

New York 5 avril

M. Ch. Bonaparte, ex-attorney général des Etats-Unis a, dans un discours au Club de la cité, à New-York, défendu l'administration de M. Roosevelt et a affirmé le gouvernement à voix haute meilleur qu'un gouvernement en sourdine.

—Le directeur Wada de l'Exposition japonaise est arrivé à Washington et sera reçu par le président Taft

Pékin 5 avril

Sir John Jordan, ministre d'Angleterre à Pékin a, deux fois dans le mois, communiqué avec le Oeoupou au sujet de l extension de la Conces ion de Changhaï.

— Sir John Jordan a demandé au Oeoupou de prescrire aux collecteurs de likin de l'intérieur ou des rivières de lancer des proclamations notifiant au public que les taxes de likin perçues sur terre déchargent de celles perçues en rivière.

New York 9 avril

M Kellog, plaignant dans l'affaire de la dissolution de la "Standard Oil" a présenté ses arguments à la Cour de Circuit de St. Souis. La plainte est actuellement vieille de trois ans.

—Le croiseur cruirassé américain *California* (Cap. Cottman) a recueilli les passagers du courrier *Indiana* naufragé dans la baie de la Magdalena.

—On annonce la mort de la grande actrice, Mme Modjeska.

Pékin 6 avril

S. E. Yang Tchi-Liang, vice-roi du Tchili a suggéré au Régent qu'un bureau de préparation de la Constitution soit établi au Tchili. Cette suggestion a été acceptée par le Trône S. E. a reçu ordre de faire son plan d'une manière pratique pour servir de modèle aux autres provinces.

—Le prince Régent a autorisé S. E Tang Chao-yi à accepter la décoration allemande.

BOURSE DE SHANGHAI
7 Avril 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corporation	80,000	$ 125	$ 125	860 B	sellers	
National Bank of China	40,000	£7	£5	900 B	buyers	
Assurances (feu)						
Hongkong Fire Insurance	8,000	$ 250	$ 50	10	buyers	
China Fire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurance	10,000	£10	£5	Tls. 100	nominal	
Canton Insurance Office	10,000	$ 250	$ 50	240	S	
Union In. Society of Canton	10,000	$ 250	$ 100	800	,,	
Yangtsze Wharf and Godown	8,000	100	60	200 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	177 B	cash	176 B.
				178 B	march	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$ 50	$ 50	182½ B	June	181 B.
				163	buyers	
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	215	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	50 B		
Shanghai Tug & Lighter pref	10,000			52½B	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	,, 49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 44 B	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$ 15	15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	2 6		
	3,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 88 S	buyers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	,, 350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls 115 S	B	
	26,000	,, 50	,, 50	102	buyers	
Anglo French Land Iuvestment Co.	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	$ 10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 118½	cash	124
International Cotton Mill	8,384	,, 75	,, 50	,, 90	B	
Lao-kung-mow ,, ,,	7, 50	,, 100	,, 100	,, 105	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	,, 500	,, 500	,, 350 B	S	108
Yeh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies industrielles						
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls 125 S	cash	
Kalumpong Rubber Ce., Ltd.	106	,, 50	,, 50	,, 100 B	sellers	
China Sugar Refining	28,000	$ 100	$ 100	$135	,,	
Laxon ,, ,,	7,000	100	100	122 ½	,,	
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 120 B	cash	126
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	,, 810.5	cash	825
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	,, 25	,, 50	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, 100	Tls. 47	,,	
China Import £ Export Lumber Co.	3,000	,, 100	70	,, 97	sellers	
Kuglo-German	4,000	$ 100	$ 100	,, 87¼	buyers	
Aaiplngs				18 B		

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	18/10	,,	,,	
Chinese Dngineering and Mining	1,000,000	£1	£1	15 ½ B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50¼		
Le Oriental Cons Mining	500,000 G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.10 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 117 B	nominal	
Shanghai Waterworks	8,175	£20	£20	368	,,	
	8,175	£20	£15	17 0	sellers	
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	23 ½	buyers	
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$43	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	,,	
Major Brothers	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 ½	buyers	
do do	24,000	$15	$5	10	sellers	
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 33		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers	
Weeki & Co	19,418	$20	$20	25	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls 50	Tls 6	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 62½		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	, 52	,,	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	52	,,	

LAONS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½	buyers
Do	1893	,, 100	5 ½ ,,	,, 92½	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 100	sales
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½	buyers
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 100	steady
Do	1900	,, 100	5 ½ ,,	,, 92½	,,
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,, 100	7 ,,	,, 250	none
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,, 100	6 ,,	,, 98	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 84	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 99	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 97	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1905	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 98	stea
Do	1892	,, 100	5 ½ ,,	,, 92	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Shanghai Gas Co.	1890	,, 100	5 ,,	,, 87¼	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	,,
Coton M, Co. Ld.	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	
Astor Househotel C°	1903	,, 100	8 ,,	,, 100	

Bulletin de change

Changhaï, 7 Avril 1909

Bar Silver....................23⅜=2/3⅝
Mex. Dollars....................73 35
Native Interest....................10

BANKS' SELLING RATES

ondon ....T/T 2/3⅝
,, ...Demand 2/3 11/16
,, ...4 m/s 2/3⅞
France.........T/T 1.73¼
Germany.........T/T 2.90
America.........T/T 2.35½
India.........T/T 56⅛
Japan.........T/T 75¾
Hongkong.........T/T 88⅞
Batavia.........T/T 138⅜

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/4 1/16
,, ...4 m/sDocts 2/4 3/16
,, ...6 m/s Credits ...2/4 5/16
,, ...6 m/s Docts 2/4 7/16
France...........4 m/s 2.95½
Germany ....4 m/s 2.40½
America.........4 m/s 58½
Japan ....30 d/s...............87⅞

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois d'Avril.

£	1=Hk. Tls.	7.82
Hk Tl.	1=Francs	3.22
,,	1=Marks	2.61
Gold $	1=Hk. Tls.	1.60
Hk Tl.	1=Yen	1.24
,,	1=Roupie	1.92
,,	1=Mex. $	1.50

Vol. (No 15) XV HUITIEME ANNÉE 15 AVRIL 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 356 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

VARIETES

CORRESPONDANCE

DOCUMENTS OFFICIELS

INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LA SEMAINE CHINOISE

Finances
Le Dalai Lama et le Tibet
La Mongolie
La Marine
Ministres chinois à l'Etranger

Les événements de la dernière semaine ont été peu nombreux.

Les décrets ont indiqué toute une série de mesures d'administration intérieure qui n'ont rien présenté de particulièrement intéressant.

La question financière reste la grosse préoccupation du monde gouvernant chinois.

L'Allemagne qui, depuis près d'un an est en coquetterie avec la Chine, a esquissé un mouvement, ainsi rapporté par les journaux chinois :

" Le ministre allemand, à Pékin, " a exposé à tous les autres mi- " nistres étrangers que la Chine " avait besoin de beaucoup d'ar- " gent pour toutes ses nouvelles " affaires administratives. Comme " elle ne peut trouver les fonds " nécessaires et que sa situation fi- " nancière est mauvaise, ce ministre " proposait que le délai, fixé pour le " payement des indemnités accor- " dées en 1900 aux étrangers, soit " reculé de 10 ans. On dit que " beaucoup de ministres étrangers " ont approuvé cette proposition."

Suivant l'habitude chinoise, il n'y a peut-être là qu'un ballon d'essai; mais, en raison de l'attitude antérieure de l'Allemagne à l'égard de la Chine, et aussi parce que le bruit des négociations entamées par le Ministre allemand de Pékin n'a pas été démenti, il pourrait y avoir une sérieuse indication de vérité à ce sujet.

***

Le *Dalai Lama*, autour duquel le silence s'était fait depuis pas mal de temps déjà, semble vouloir occuper à nouveau l'attention.

Après s'être fait rappeler, à de nombreuses reprises, qu'il devait retourner au plus tôt en son pays; après avoir demandé au Trône la permission d'aller *en mission* dans les pays russes, voici qu'il vient d'être l'objet d'une formelle mise en accusation, où il est taxé de cupidité, de méchanceté et d'infidélité.

De leur côté, les Tibétains semblent peu empressés à se mettre sous l'autorité du délégué impérial Chinois, auquel ils font un accueil plutôt froid.

D'autre part, le bureau des douanes qui a été installé à Ya-Tong-Kouann (Tibet) il y a peu de temps, a obtenu les meilleurs résultats. Les recettes de cette douane sont très riches aussi l'ordre a-t-il été donné au directeur de déclarer minutieusement, dans ses rapports, quelles sont les marchandises d'importation et d'exportation qui ont été l'objet du plus fort mouvement.

***

La Mongolie a reçu aussi l'attention spéciale du ministère de la Guerre. Constatant que la Mongolie est un pays immense, il a décidé d'y installer des troupes dans tous les passages. Quatre régiments de soldats mongols vont être créés à la fin de cette année. Ce ministère est chargé de l'organisation de ce pays, ainsi que de tous les fonctionnaires civils et militaires dont les attributs visent ce pays.

***

Relativement à la Marine, un censeur a demandé que la noblesse soit la récompense de ceux qui sacrifieraient une grosse somme d'argent à la réfection de nou-

veaux bateaux pour la marine chinoise.

S.E. Tieh-ling qui est en charge du ministère de la Guerre a proposé que toutes les stations et les arsenaux ne devront être construits ou améliorés que sous la seule direction chinoise, toute coopération étrangère devant être écartée.

A côté de cette mesure proposée dans le but de tenir secret tout ce qui est relatif à la défense du pays, il se confirme que les hauts mandarins, fonctionnaires attachés au *Ouéoupou* (Affaires étrangères) qui ne comprennent pas une langue étrangère, seront remplacés par d'autres qui auront connaissance d'une de ces langues au moins.

Il est aussi question que les différents ministres plénipotentiaires, envoyés par la Chine dans le monde, soient mis dans l'obligation de connaître aussi au moins l'une d'elles. Et le bruit circule à Pékin que les ministres de Chine en Italie, en Hollande et en Autriche vont tous être changés parce qu'ils ne connaissent que leur seule langue nationale.

Les autorités de Pékin vont, toujours dans le même esprit, faire paraître bientôt à Nankin et à Pékin deux journaux trilingues sino-franco-anglais, traitant uniquement des affaires politiques et diplomatiques.

Toute ces mesures, tous ces bruits, confirmés pour la plupart, indiquent nettement que la Chine est en pleine période active : la millénaire inertie des anciens jours est passée. Mais il faut aussi reconnaître qu'il y a derrière ce mouvement une volonté et une énergie : S. A. I. Le Prince Régent.

C. L.-Delahays

EN ROUTE POUR SAIGON

Vous ne partirez pas, M. Tapernoux, sans me permettre de vous souhaiter bon voyage et prompt retour.

N'est-ce pas ?

Je n'irai pas jusqu'à vous donner l'accolade, indigne que je suis, et d'ailleurs "l'ami Ratard", légitimement susceptible, en pourrait concevoir quelque jalousie, lui qui, dit-on, vous accompagne avec tout un état-major de nobles serviteurs, pour vous mieux couvrir jusqu'au bout de son auguste protection ; mais, pour être discrètes, mes effusions n'en seront pas moins chaudes et senties.

Oui, tous mes vœux vous accompagnent, en cette croisière héroïque dont l'Honneur est le prix.

Car vous m'êtes cher, M. Tapernoux, et à plus d'un titre.

Au titre privé d'abord, car vous êtes pour moi comme une vivante discipline; le Maître de qui, tous les samedis, j'apprends un peu plus à vivre et aussi, un peu plus de mon métier. Vous avez parfois, il est vrai, la bouche un peu amère, à mon endroit. N'importe. Allez-y tout de même. Je sais où vous prenez langue et que ce n'est pas tout à fait de votre faute si l'épithète qui monte à vos lèvres a parfois si riche saveur.

Au titre public ensuite, car vous ne cessez de nous montrer—ô bel exemple de vertu civique!—comment on sauve la Concession, et la France par-dessus le marché, d'une plume non moins ardente qu'intègre, trempée au cœur des plus purs principes et les plus vertueux.

Que la Nature, M. Tapernoux, vous fut douce et maternelle, elle qui vous combla de tous les dons de l'esprit et du cœur ! Et comme il fait bon vivre, même loin du pays natal, avec des contemporains de votre taille ! L'exil se pare et s'embellit.

Rendons grâces au ciel, M. Tapernoux, que, né sous des cieux helvètes, vous ayez bien voulu faire don à la France, votre patrie d'élection, de l'incomparable trésor de vos vertus.

***

Mais que voilà des discours superflus !

Combien je suis heureux de votre présence ici, vous le saviez déjà mieux que personne.

Le cri d'alarme que j'ai poussé à la nouvelle—heureusement démentie—que vous pourriez partir pour Bangkok, dans le char Ministériel de "l'ami Ratard", a eu, je sais, un doux écho dans votre cœur. Je n'en veux pour preuve que ce bouquet d'aménités dont vous m'avez illico gratifié en retour.

Vous, du moins, vous ne m'avez pas méconnu. Vous ne pouviez pas ne pas reconnaître, dans sa manière intime et abandonnée à votre égard, l'ami des anciens jours, celui qui, lors de circonstances plutôt cruelles (pardon de raviver ce souvenir cuisant) vous avait déjà témoigné ses sympathies vigoureuses en une prose sobre mais sentie dont l'*Echo de Chine* a gardé traces (31 juillet 1907).

Vous n'avez pas comme votre frère d'élection, M. Cainadan, (ce Grec de Constantinople qui jargonne notre langue mais l'écrit fort bien, ma foi, comme de votre main) vous n'avez pas, comme lui, mis en doute la sincérité de ma signature.

Et si je m'attarde, en passant, à ce souvenir déjà si pâlot de la lettre ouverte du *Mirror*, ce n'est pas, cher M. Tapernoux, que je veuille, en un mouvement de vanité après tout bien digne de ma nature grossière d'ex-épicier en mal de journalisme, ce n'est pas, dis-je, que je veuille prétendre au prix des honneurs. Non. S'il en est un, je vous le laisse, ô vous, tout à la fois chroniqueur savant, polémiste invincible, reporter sagace et averti.

***

Donc, bon voyage, M. Tapernoux.

Que les vents vous soient jusqu'au bout favorables, et que l'attente vous soit légère. Que dis-je ? qu'elle vous soit douce.

Vous n'aurez, c'est certain, nulle peine à cela.

A l'écart du vain bruit de la foule, délicieusement recueilli, caressez et sans trêve, l'espoir de la vengeance.

La vengeance est le plaisir des dieux !

Evoquez, vision saturante, le spectre de votre ancien patron, l'inventeur breveté du Betonus Chollotensis, traîné par vous sur la claie d'infâmie, ô joie ! et buvez dans son cœur, à longs traits, le fiel des agonies coupables.

Forgez et reforgez encore, dans l'implacable creuset de votre conscience, les pièces d'accusation que, dans l'ombre propice de l'Hôtel Municipal et du Palais Consulaire, vous avez pu, des mois durant, travailler à loisir.

Aiguisez déjà la plume étincelante et brave qui tracera les bulletins épiques du retour.

Apprêtez-vous enfin à remplir des clameurs de votre victoire, en un

Hosanna sans fin, la presse en bloc d'Extrême-Orient, trop heureuse de s'en faire l'écho tumultueux.

***

Que si, par aventure, vous étiez pris d'une défaillance — aucun cœur est-il invincible ? — si profonde fût-elle, vous auriez, pour la surmonter, un baume souverain : "l'ami Ratard."

Oui, "l'ami Ratard", le bon Consul, le Père et Mère de son bon peuple de Changhaï. De près ou de loin, sa main bonne se tendra vers vous. Vous n'en sauriez douter.

Hé ! Votre cause n'est-elle pas sa cause plus encore que la vôtre ! Ne soyez pas jaloux, M. Tapernoux, je vais vous dire.

Si vous êtes l'Amant de la Vérité, "l'ami Ratard", lui, est le Disciple du Devoir, et sa part de lauriers vaudra la vôtre et plus encore car, sacrifice amer, ne vous laisse-t-il pas marcher au premier rang ?

Ainsi soyez sans crainte.

Quoiqu'il arrive, "l'ami Ratard" est là.

***

Dès lors que vous avez la paix du lendemain, envolez-vous, âme pure, dans la rouge splendeur de votre rêve flamboyant.

Voyez !

Un sort fût-il jamais aussi beau que le vôtre ?

Zola, clamant son fameux "J'accuse", à la face du Peuple Français, n'avait pas, j'imagine, de vision au-dessus de la vôtre, et Zola dort au Panthéon.

Quel temple n'est-il pas promis à votre gloire !

Allons ! en route pour Saigon !

Et si, par cas, LOUIS (RATARD), ROI-SOLEIL DE CHANGHAI, reste sur le rivage où sa grandeur l'attache, n'en ayez nul ombrage et pour cause.

Rappelez-vous, pour vous consoler, que du temps que les fils de rois avaient leurs menins pour recevoir la fessée à leur place, les rois, eux, avaient, à leur bon plaisir, leurs bouffons.

A. MONESTIER

PAR LES RUES DE LA CITE CHINOISE

Masseuse-physiognomoniste

Il y a quelques semaines, à cette même place, nous avons décrit le massage chinois, en ce qui concerne l'homme, et nous avons constaté ses avantages au point de vue pratique dans le traitement de certaines douleurs.

Nous nous proposons, aujourd'hui, de traiter la question du massage féminin.

***

L'amour particulier de la chinoise de l'ornementation, de sa coiffe et du massage esthétique de la figure ne doit pas nous étonner: c'est là une satisfaction d'une espèce de vanité qui ne diffère guère de la nôtre.

Nous avons entendu dire dans certains milieux de la Société chinoise de Changhaï, que le visage bien massé, coloré et poudré, et la coiffe bien arrangée, font honneur à la jeune fille chinoise et la rendent plus facile au mariage.

Tout le monde a pu observer, comme nous, des chinoises à la figure fraîche et colorée, d'autres ayant des joues rouges cramoisies fréquemment poudrées; enfin d'autres à la face poupine, et au teint velouté de pêche.

On croit généralement que c'est dû à un simple maquillage banal. C'est mieux que cela, du moins pour les chinoises riches : c'est dû à un massage spécial.

Ce massage, d'ailleurs, demande tout un art spécial comme nous allons voir.

Pénétrons pour cela chez une masseuse de la cité. La voici en opération. Elle se tient debout devant sa cliente, s'accroupissant parfois quand elle est fatiguée ; à coups très serrés, elle presse en tous sens, entre la pulpe de ses doigts, sur les joues, le menton, le nez, les oreilles, le cou quelquefois, et cela pendant plusieurs minutes et même un quart d'heure. On dirait d'une pratique hypnotique et l'observateur non averti croirait que cet effleurage et ce tapotage des joues ne sont que manœuvres destinées à faire croire à quelque fluide magnétique.

Très souvent dix minutes de cette opération suffisent à amener le sang aux joues massées.

Alors, la masseuse maquilleuse enduit ses doigts d'une vaseline parfumée et se met à pétrir les joues à coups légers très délicatement, en procédant méthodiquement, toujours partant du nez, de la bouche, vers les oreilles et le cou.

Souvent la cliente fait acte d'impatience, vérifie les manœuvres avec une glace à main, et les fait répéter, si l'exécution ne lui paraît pas à son goût.

Cela fait, la masseuse applique un peu de couleur sur les lèvres et sur les joues, avec un peu de poudre de riz par-dessus, et l'opération est terminée.

***

Quelle est, demanderez-vous, l'utilité de ce massage qui précède le maquillage ?

Cette utilité est évidente. Elle est reconnue partout, en Europe comme en Amérique, où le massage s'emploie en particulier dans certaines petites affections de la peau du visage pour lesquelles il a donné des résultats remarquables. Et, de même que l'entraînement sportif donne de la vigueur et entretient l'allure d'un individu même âgé, de même ce massage de la face rend le visage gracieux et conserve à la physionomie déclinante une certaine fraîcheur juvénile.

***

Au surplus, la pratique de ce massage a créé chez la masseuse une aptitude spéciale à connaître le caractère, suivant la physionomie, qui n'est pas un des moindres attraits de sa profession.

Aussi les femmes chinoises qui se prêtent à ses soins ne manquent pas de lui demander, une fois l'opération finie, ce qu'elle pense de leur caractère.

C'est alors que la physiognomoniste entre en jeu, en s'aidant de la mimique de sa cliente.

Elle ordonne à celle-ci d'exécuter telle grimace ou telle autre, et elle reconnaît, par exemple, l'envie par un trait horizontal du front ; l'avarice par un trait vertical du menton ; la franchise par un trait parallèle au lèvres; le courage par l'épaisseur de l'aile du nez droit ou gauche; la bonté par une petite saillie des

joues, quand la personne rit; bref, tout ce que chacun porte dans son caractère, elle le reconnaît tant à l'expression du visage, qu'à de menus indices qu'elle a appris à discerner.

***

C'est Lavater, philosophe et théologien protestant du 17e siècle, surnommé le Fénelon suisse, qui inventa, comme on sait la physiognomonie ou l'art de connaître le caractère, suivant les traits du visage.

Aujourd'hui nous savons, d'une part que la physionomie est l'ensemble des réactions émotives de la face, réactions qui se caractérisent par certaines contractions des muscles du visage, ce qui constitue la mimique proprement dite.

Nous savons, d'autre part, que le caractère est l'ensemble des façons de sentir et de réagir de l'individu. Or, ces deux réactions, l'une physiologique et l'autre psychique, se trouvent sous la dépendance étroite du même centre nerveux; et l'une peut se traduire par l'autre. Mais ce rapport de la physionomie et du caractère est extrêmement difficile à établir d'une façon nette pour en faire une loi absolue.

N'est-ce d'ailleurs pas une prétention, nous dira-t-on, de vouloir connaître les autres alors qu'on a déjà tant de peine à se connaître soi-même?

Dr JERUSALEMY.

DIFFERENDS SINO-JAPONAIS

Les télégrammes de Tokio qui nous parviennent par la voie de notre confrère le *N.C.Daily News* nous paraissent quelque peu contradictoires.

Hier, ils nous apprenaient que le général Horvarth, président de la Compagnie du chemin de fer de l'Est Asiatique chinois et consul de Russie à Harbin, actuellement en négociations à Pékin, avait obtenu l'adhésion de la Chine au principe de la levée des taxes sur les Chinois et Etrangers habitant la zone russe du chemin de fer mandchourien.

C'était donc, d'après cette nouvelle, la reconnaissance du point de vue russe et l'admission que la Compagnie avait un caractère officiel depuis le traité de Porstmouth confirmé par la Chine le 22 janvier 1905.

Aujourd'hui, ils nous informent que la Chine demande le retrait de la troupe et de la police japonaises le long de la ligne Antoung-Moukden. N'est-ce pas là un accroc au principe antérieurement reconnu pour les Russes, dans leur différend particulier?

Car la ligne Antoung-Moukden, embranchement du Sud-Mandchourien, doit nécessairement jouir des privilèges du tronçon principal, lesquels sont, comme on sait, ceux de l'Est-Asiatique chinois et comprennent, en outre du droit absolu et exclusif de l'administration de ses terrains, le droit de surveillance de la voie.

Mais la Chine, paraît-il, se refuse à admettre ce point de vue pour la ligne en question et voilà un litige de plus à ajouter aux autres.

Décidément la chicane est plus que jamais le faible de la Jeune-Chine et le Japon n'est pas au bout de ses peines.

Quand seront-elles résolues les questions de propriété de l'île Kientao, de l'exploitation des mines de Fushun, de la construction de la ligne Sinmintoun-Fakoumen, etc?

Le Japon, on n'en peut douter, a donné des preuves d'un esprit nouveau de conciliation dans les récents règlements diplomatiques qu'il a eu à arranger avec sa voisine, notamment pour les forêts du Yalou. Il faut lui en savoir gré.

Et maintenant qu'il a fait amende honorable, la manière tatillonne et acharnée que la Chine garde à son égard ne se comprend plus et devient abusive. Les marchands eux-mêmes, qui firent le fameux boycottage, après l'affaire du *Tatsu Maru*, ont désarmé aujourd'hui, et leur exemple pourrait bien servir de leçon au gouvernement qui devrait apprendre enfin le tact et la modération.

Car vraiment Pékin ne doute plus de rien.

Le voici maintenant prêt à parler d'arbitrage devant le Tribunal de La Haye pour ses différends avec le Japon?

Ceci n'a l'air de rien tout d'abord et les bénévoles croiraient volontiers que cet appel à un arbitrage est une manifestation de l'esprit de raison et de justice. Méfiez-vous. Au fond, c'est encore là un moyen dilatoire d'échapper au règlement de comptes qui s'impose pour lui.

1° De quel droit d'abord réclamer le Tribunal de la Haye?

Existe-t-il un traité d'arbitrage entre la Chine et le Japon? Non.

2° Les questions en litige sont-elles de celles qui ressortent de ce Tribunal? Non plus, puisqu'elles sont relatives à des problèmes légaux ou à des interprétations de traités (Traité de Portsmouth et Convention de Pékin).

3° Tous les moyens de la voie diplomatique ordinaire sont-ils épuisés et y a-t-il imminence de rupture des relations entre Pékin et Tokio? Le spectre de la guerre enfin menace-t-il de s'agiter?

Non, non et non.

Encore une fois, le Cabinet actuel de l'Empire Mikadonal nous a donné des preuves de sa politique pacifique à longue échéance et de son désir d'entrer par la bonne porte dans le concert des grandes puissances, en abdiquant tout moyen douteux de pression ou autre.

Il faut lui donner crédit des intentions qu'il affiche.

Le récent accord américano-japonais, ajouté aux autres, est une sanction de sa politique d'ententes.

Qu'il s'avance, en toute indépendance, dans la nouvelle voie de paix et de progrès qu'il s'est tracée. Et pour la Chine, si elle en vient à formuler officiellement sa demande d'arbitrage, espérons que le concert diplomatique à Pékin se refusera à l'appuyer, tant pour ne pas l'encourager dans sa politique dilatoire que pour ne pas froisser le Japon dans son libéralisme naissant.

A. MONESTIER

PAS DE FINANCES PAS D'EMPIRE

"Faites-moi de bonnes finances et je vous ferai de bonne politique", disait certain homme d'Etat français.

Cette parole est d'or, plus particulièrement pour la Chine. De

quoi se plaint-on essentiellement dans les milieux évolués qui semblent avoir entrepris la rénovation de l'Empire Céleste, sinon de ce que les Etrangers ont dans le pays une ingérance trop grande? Et quelle est la cause de cette ingérance, sinon le besoin où se trouve le gouvernement d'avoir recours aux emprunts extérieurs?

Une fois riche et libéré de ses dettes, une fois en possession d'un outillage industriel suffisant, avec un budget capable d'entretenir sur le pied européen une Marine et une Armée du type moderne, quelle ne serait pas la puissance du pays et quel rôle Pékin ne jouerait-il pas dans la politique mondiale?

Nous n'envisageons pas sans être dépassé par son côté grandiose, les possibilités d'un tel avenir qui, dans notre pensée, est plus proche que lointain.

Et surtout, loin de redouter une telle éventualité, comme font certains esprits étroits, nous la désirons de toutes nos forces, au contraire.

Vienne le jour où la Chine aura galvanisé ses 400 millions d'habitants dans une vie industrielle intense, et la face du globe sera changée. Des phénomènes économiques du genre de ceux que nous avons vu naître dans la Jeune-Amérique viendront agrandir l'ampleur des transactions mondiales. Les marchés d'ici auront un mouvement d'affaires décuplé. Hongkong, Changhaï, Tientsin, déjà si importants, seront des entrepôts plus vastes, plus considérables que New-York, Londres, Hambourg, Marseille.

Tel sera un des aspects de cette révolution future que d'aucuns ont dénoncée sous le nom de péril jaune et qui, à notre sens, doit avoir sur le monde entier le plus heureux retentissement.

Nous ne sommes d'ailleurs pas les premiers à tenir ce langage, et il nous souvient, que lors de son passage à Changhaï, il y a près de deux ans, le président Taft dont on ne niera pas la hauteur de vues et la clairvoyance, voyait déjà les choses sous cet angle et se réjouissait, dans l'intérêt de tous, des destinées grandioses qui étaient réservées à l'Empire Céleste.

***

Le premier devoir du gouvernement est donc de faire de bonnes finances. S. A. I. le prince Régent aura beau faire preuve de bonne volonté, il n'avancera sûrement que s'il court au plus pressé : je veux dire aux moyens de réorganiser les finances du pays. Car vraiment, à ce point de vue, la situation est lamentable.

Selon un mot du Dr Morrison, "il y a des finances, mais il n'y a pas de finance".

Le mot n'est que juste.

Jamais, peut-être, le désarroi n'avait été si grand dans les sphères officielles, ni l'administration si chaotique. Au surplus, deux facteurs d'un grand poids viennent aggraver la situation: la récente baisse de l'argent et la réduction des recettes douanières.

Nous n'entreprendrons pas de montrer l'extrême délabrement du Trésor, ni de nous étendre en considérations sur la dette publique qui s'élève à 125 millions de livres sterling. Les appels répétés de la presse quotidienne qui se plaint de la cherté des impôts, de la corruption mandarinale, nécessitent impérieusement la solution des problèmes essentiels à l'étude, savoir : la réforme monétaire et la répartition des taxes.

Il faut exhumer de leurs cartons les vieux projets qui y dorment et se consacrer à leur réalisation. Pour cela, avant tout, il faut que dans les cercles dirigeants à Pékin, on dépouille ce conservatisme néfaste qui a trop longtemps ligotté la Vieille-Chine, l'empêchant d'avancer.

S. E. Tang Chao-yi, le commissaire impérial, va être de retour à Pékin, dans une dizaine de jours, de sa Mission d'études à travers l'Amérique et l'Europe.

Nous ne nous faisons pas illusion sur la valeur relative des projets de réorganisation des finances qu'il va apporter avec lui et qu'il a dû dresser d'une manière trop hâtiue.

Tels cuels, cependant, ils formeront un faisceau de renseignements précieux quant aux méthodes étrangères.

S,E. Tang-Chao yi est un homme de haute valeur, très ouvert à l'esprit occidental et d'assimilation facile. Que son expérience soit mise à profit.

Que sa rentrée à Pékin soit l'occasion d'un examen sérieux de son dossier, et surtout que les factions politiques ne s'en mêlent pas. Que le Régent et ses conseillers oublient qu'il fut un protégé de Yuan Chi-kaï pour ne voir en lui que l'artisan possible de l'œuvre de réorganisation financière à laquelle la Chine aspire de toutes ses forces.

A. Monestier.

LA SEMAINE CHINOISE

Installation officielle de S. A. I. le Prince Régent
Le Yunnan et son nouveau vice-roi
Les Elections
A l'Extérieur

S. A. I. Le Prince Prince Régent a eu, le 1er de ce mois-ci, la consécration de sa situation officielle de Régent et si nous n'en parlâmes pas dans notre dernière *Semaine Chinoise*, cela tient à ce que nous préfèrions avoir, des journaux indigènes, des détails circonstanciés sur la cérémonie.

Le jour de son installation au Palais impérial *Veng-fa* (palais de beauté civile), plus de mille mandarins sont venus lui rendre hommage.

Il pria aimablement deux conseillers de l'Empire et LL. AA. II. les Princes King et Ly de ne pas s'agenouiller, ni de se prosterner devant lui, à cause de leur grand âge et de leur dignité très élevée.

La démarche de S. A. I. le Prince King a été particulièrement remarquée, S. A. I. Le Prince Régent, par déférence, l'avait, en effet, dispensé de se rendre à cette cérémonie d'installation.

***

L'évolution dans la voie des réformes semble s'accentuer. Deux faits ont été particulièrement significatifs à cet égard.

Le *Jentcheoujepao* (journal de Changhaï) annonce que S. A. I. Le Prince Régent, au contraire de l'impératrice-douairière Tse-hi, décédée, allait reprendre les idées et les conseils de son frère, l'empereur Kouangsiu.

Des rapports de divers mandarins, relatifs aux réformes et datant de 1898, qui avaient été rejetés avec

mépris par la vieille impératrice, vont être tirés des archives et mis à exécution.

On prête à S. A. I. Le Prince Régent le discours suivant, qu'il aurait tenu devant tous les conseillers de l'Empire :

" Feu notre Empereur Koangsiu " s'était consacré tout entier à " mettre en réelle application l'éta- " blissement des nouvelles métho- " des d'administration et surtout " des lois constitutionnelles, afin " de rendre la Chine très forte. " Mais nous trouvons que l'on a " vraiment trop tardé dans cette " voie. Si, à l'avenir, on osait s'op- " poser à nos propositions, relatives " aux diverses nouvelles méthodes " d'administration ou répandre des " bruits pour exciter le peuple à " protester contre nos idées de ré- " forme, nous infligerons immédia- " tement une peine très grave."

Voilà qui est net et catégorique.

Le second fait est généralement et quotidiennement rapporté par tous les journaux indigènes, on peut le traduire ainsi :

Le bruit sérieux circule à Pékin que feu le ministre destitué de l'Empire, Ong Tong-hou, professeur de feu l'Empereur Koangsiu, qui lui avait été recommandé par MM. Kang Yeou-wei et Liang K'i-tch'ao, tous deux chefs des réformateurs de la Chine, *va être rétabli dans toutes ses anciennes dignités et obtenir les honneurs posthumes dus à un ministre de l'Empire.*

S. A. I. Le Prince Régent a déjà verbalement consenti à ce qu'il en soit ainsi.

Enfin, parmi plus de quatre mille fonctionnaires destitués, dont les noms lui ont été présentés, S. A. I. Le Prince Régent se propose, après le transfert, à Si-Ling, du cercueil de l'Empereur Kouangsiu, de choisir personnellement les meilleurs et les plus dignes pour leur restituer leurs fonctions passées. Il n'y a pas de doute que, parmi ceux qui auront été l'objet du choix de S. A. I. Le Prince Régent, il ne se trouve de nombreux réformistes.

Nous avons dit réformistes et non révolutionnaires, car si les premiers semblent actuellement intéresser le maître actuel des destinées de l'Empire Chinois, il ne saurait en être de même des seconds qui continuent à être en butte à la plus étroite surveillance. Dans cet ordre d'idées, les examinateurs provinciaux viennent d'être enjoints par le Ministère de l'Instruction Publique d'avoir à se rendre soigneusement compte si les jeunes gens chinois, qui ont étudié à l'Etranger et qui en reviennent, leurs études terminées, ne sont pas imbus d'idées révolutionnaires : ce qui arrive fréquemment, paraît-il.

***

S.E. Li King-chi, dont les Parisiens connurent l'oncle, Li Hong-tchang, il y a déjà plus d'une vingtaine d'années, et qui est nommé vice-roi du Yunnan, vient, lui aussi, de demander, avant son départ, la grâce de deux réformateurs, amis intimes de l'Empereur Kouangsiu, actuellement exilés volontaires à l'Etranger, par crainte des sévères punitions, prononcées contre eux par feu l'impératrice-douairière. S.A.I. Le Prince Régent, auquel pareille requête n'a pu qu'être agréable, n'a toutefois pas encore répondu.

S. E. Li King-chi a adressé cette demande dans l'une de ses dernières visites à S. A. I. Le Prince Régent. C'est hier, 10 Avril, qu'il a dû partir vers le lointain Yunnan.

Pour cette province que viennent d'atteindre gravement, au point de vue financier, les récents édits contre l'opium et la culture du pavot, il a obtenu du Ministère des Finances un subside annuel de cinq millions de taëls.

Cette province du Yunnam, à laquelle nous, Français, nous sommes tant intéressés, en raison de notre chemin de fer de pénétration, pour lequel la Chambre des Députés vient encore de voter ratification de l'emprunt de 60 millions de francs, paraît être aussi l'objet de la sollicitude impériale. Sur ordre de S. A. I. Le Prince Régent, S. E. Li King-chi doit veiller tout spécialement aux sept paragraphes suivants de son programme d'administration au Yunnan-Koueitchéou :

1 Examen très sérieux de tous les fonctionnaires civils et militaires du Yunnan et renvoi des mauvais.

2—Emploi de nombreux bons fonctionnaires, envoyés par les autres provinces au Yunnan.

3—Recrutement de jeunes soldats qui seront instruits suivant les méthodes européennes.

4—Exploitation des mines.

5—Agrandissement des écoles primaires et normales.

6—Nouvelles bases et amélioration de la Police.

7—Création d'un arsenal, de dépôts d'armes et de manufactures ou usines diverses.

En outre, le nouveau vice-roi s'est rendu au *Ouéoupou* [Affaires Etrangères] pour prendre connaissance de tous les dossiers relatifs aux différends qui ont surgi au Yunnan entre les Chinois et les Etrangers : il a ordre de les règler au mieux des intérêts des partis en jeu, lors de son arrivée dans sa vice-royauté

***

Les élections de conseillers de district se poursuivent sans encombre dans la majorité des provinces, le nombre des élus atteint actuellement le chiffre respectable de 300.000. Des instructions pressantes, émanant du Ministère de l'Instruction Publique, sont parvenues à l'adresse des gouverneurs de provinces pour leur recommander d'apporter tous leurs soins à ces élections.

Le gouverneur du Sing-Kiang (Turkestain chinois) vient d'envoyer un rapport télégraghique à S. A. I. Le Prince Régent, lui déclarant simplement que "les habitants de sa province ne sont pas encore civilisés et ne comprennent rien aux nouvelles méthodes d'administration, qu'en conséquence il le prie de permettre à toutes les sous-préfectures de cette province d'attendre encore pour faire les élections de conseillers provinciaux et de ceux de district."

S. A. I. Le Prince Régent y a consenti ; mais voilà qui n'est guère flatteur pour les administrés de cette province et qui dément la civilisation raffinée des Chinois, ... à moins que ce ne soit pour la respecter et la conserver intacte que les habitants du Sing-Kiang n'aient pas voulu procéder à ces élections.

***

La campagne, en faveur de l'installation de consuls chinois là où résident des fils du Céleste Empire, se continue.

Le *Ouéoupou* vient de tenir une grande réunion sur cette question: il s'agissait plus spécialement des postes de Consuls Généraux de Hongkong et de Java. Mais, néan-

moins, il a été décidé de demander aux ministres des diverses Puissances, représentées à Pékin, de prier leur gouvernement respectif de consentir à l'installation de consuls chinois là où il y a des résidents de nationalité chinoise.

Les bruits les plus contradictoires circulent relativement au différend survenu entre les Chinois et les Russes à Harbin, et aucune solution certaine ne semble être encore intervenue.

A l'île de Pratas, un seul fait à signaler : l'envoi par le Japon de ravitaillement à ses nationaux.

Mais aucun conflit aigu n'apparaît à l'horizon.

C. L.-DELAHAYS

CHOSES ET AUTRES

C'EST LA MODE !

C'est la mode ! assemblage de mots qui, pour la majeure partie des femmes et beaucoup d'hommes, est un article de foi, une obligation avec laquelle il leur est interdit de transiger; avec laquelle ils ne transigent jamais.

Tour à tour la mode impose aux femmes de petits chapeaux, des jupes plates, puis de grands chapeaux, des jupes fanfreluchées ; un jour des plumes, le lendemain des fleurs; corsets hauts, corsets bas, corsets droits, corsets de travers. Que ce soit gracieux ou disgracieux, point elles ne s'occupent, c'est la mode, et cela suffit.

On voit couramment des madames qui ont l'habitude de mener leur mari par le bout du nez, qu'elles régentent à leur guise, s'incliner devant les arrêts de la mode sans murmurer,sans protester le moins du monde : c'est la mode.

Si encore cette fameuse mode se changeait progressivement, tout doucement, mais point ! Elle procède par bonds par sauts, et passe sans transition du chapeau gros comme le poing au galurin de trois mètres de tour. L'année dernière on était aux robes fourreaux qui faisaient ressembler les femmes à des parapluies aiguilles et aujourd'hui, un journal que j'ai sous les yeux annonce gravement que cet été, pour qu'une robe soit chic, il faudra qu'elle ait pour le moins 7 mètres 50 de tour. Concluez.

***

A tout prendre, en matière d'amour de la mode, beaucoup d'hommes rendraient des points aux dames. J'ai vu, l'autre jour, de mes yeux vu, quelque chose qui m'a semblé bien joli.

Vous savez le fameux retroussis du pantalon qu'il est du suprême chic de ne pas oublier et qui, d'après la mode, est gracieux au possible. Eh bien, j'ai vu un gentleman, dernier bateau, qui l'avait, lui, le retroussis au pantalon, mais pour être plus sûr de ne point l'oublier,ce retroussis était piqué! Parfaitement, et c'est le fin du fin, ce qui se fait de mieux. Je veux bien le croire.

***

Ce qu'il y a de très particulier chez tous ces fanatiques de la mode, à quelque sexe qu'ils appartiennent, c'est que ce sont presque tous des gens intelligents, se rendant parfaitement compte du ridicule des autres, mais qui, lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes, n'ont plus conscience de ce ridicule. Ils perdent la notion du joli ou du laid, ils ne s'en inquiètent point : ils suivent la mode.

***

Doux Jésus ! que je voudrais donc être quelque chose parmi les arbitres de la mode ; comme je m'amuserais ! J'inventerais des chapeaux sans bords, des paletots se boutonnant dans le dos, des fourrures pour l'été et de la mousseline pour l'hiver. Je dirais aux femmes : prenez des vêtements d'hommes et aux hommes : portez des crinolines. Aux femmes je dirais : Depuis le temps que vous mettez des fleurs sur vos chapeaux, changez. Mettez des légumes, des choux,des carottes,des oignons ou des tranches de potirons.

Aux hommes, je dirais : Vous aviez l'habitude de mettre vos chaussettes dans vos bottines, mettez dorénavant vos bottines dans vos chaussettes et, à l'instar des indiens,que nous voyons ici, laissez votre chemise en dehors de votre pantalon.

Aux deux je dirais : Il y a assez longtemps que vous marchez sur les pieds-marchez maintenant sur les mains et surtout ne discutez pas : c'est la mode.

Et je suis certain que je serais écouté, si j'étais un arbitre de la mode. Mais je ne le suis pas.. et je m'en flatte.

Sapèque.

***

IL FAUT BIEN S'AMUSER !

Serions-nous donc dans le siècle de la "loufoquerie"? Je serais assez disposé à le croire et il me semble qu'il ne serait que temps que les docteurs intervinssent et s'occupassent un peu de trouver le microbe de cette maladie.

Voulez-vous des exemples de cette loufoquerie qui envahit l'humanité dite civilisée ?

En voulez-vous ? J'en donne.

***

En Amérique — naturellement — le directeur d'un grand théâtre, voulant donner la petite secousse émotive aux spectateurs qui fréquentent son établissement a imaginé quelque chose de très original.

" Chaque soir, dit le programme de cet établissement, entre le troisième et le quatrième acte, le régisseur apparaîtra sur la scène et, après les saluts d'usage, tirera une balle de revolver sur les spectateurs, au hasard ou au choix L'administration décline toute responsabilité au sujet des blessures ou des morts qui en résulteront."

Ne trouvez-vous pas ceci joli; surtout le "au hasard ou au choix" A quel choix ? A celui du régisseur ou des spectateurs ? Et si, ce qui est possible, le régisseur est un mauvais tireur et qu'il dégringole le voisin du spectateur "choisi" que se passe-t-il ?

Le plus suggestif, c'est qu'il paraît que cet intermède nouveau est fort goûté du public. Depuis qu'il est joué, le théâtre fait le maximum, chaque soir on refuse du monde et les refusés font du boucan, dit-on. Ils vilipendent les veinards qui peuvent entrer et dont l'un d'eux aura la joie d'être revolvérisé. Expliquera qui pourra.

***

Voulez-vous encore un exemple ? Celui-ci est pris en Russie, ce qui prouve qu'il n'y a pas que les américains qui savent s'amuser. On a imaginé, à St. Pétersbourg, un petit jeu de société que l'on a baptisé la "chasse au tigre."

Voici en quoi ce petit jeu consiste : "Deux personnes, un homme et une femme, jouent à pile ou face qui doit être tigre et chasseur.

Puis, enfermés tous deux dans une chambre noire très vaste, le chasseur tire avec un revolver sur le tigre, qui signale sa présence par une clochette en argent attachée autour du cou. Si le chasseur n'a pas touché le tigre après avoir tiré six balles, le revolver est rechargé et les rôles sont intervertis, et cela jusqu'au premier sang."

Qui aurait jamais supposé aux russes une pareille imagination ! C'est évidemment un jeu plus intéressant que "pigeon vole" ou que "dans mon corbillon qu'y met-on ?" qui sont jeux d'enfants. Si nous allions nous amuser un peu à Pétersbourg ?

***

Il y a encore, toujours en Russie, une petite distraction qui consiste à mêler une bouteille de Champagne empoisonnée parmi vingt autres. Bien entendu, les invités en sont prévenus et ceci double la saveur de la coupe de Champagne qui clôture le dîner.

Ne croyez-vous pas que nous sommes un peu dans le siècle de la loufoquerie ?

Sapèque

***

PARLONS-EN

Il y a en ce moment, à Paris,une question qui a définitivement relégué dans le trente-sixième dessous l'affaire Steinhell et celle des cours de Mossieu Thalamas. Il y a la question Chantecler.

Vous savez, Chantecler, la fameuse pièce de Rostand, que l'on attend depuis des lustres.

Chantecler, l'œuvre que dans son ermitage de Cambo, le poète de Cyrano polissait sans cesse et repolissait.

Chantecler que l'on crut un instant être une réédition de la Route de Thèbes de Dumas qui fut annoncée si longtemps et qu'on ne vit jamais.

On allait pourtant voir Chantecler, la pièce était finie, on commençait les répétitions quand Coquelin, le grand Coq, mourut. Et la pièce avait été faite pour lui !

***

Et voilà encore une fois l'apparition de Chantecler, remise aux calendes grecques. Le rôle du Coq, dans lequel Coquelin aurait fait merveille, est sans titulaire. Les plus grands artistes hésitent à l'aborder. Le fils de Coquelin s'est récusé, trouvant le rôle trop lourd. On pensa alors à Le Bargy, l'excellent artiste de la Comédie française qui jouit d'une réputation d'élégance de tout premier ordre. Ses cravates surtout sont des poèmes. Oui ma chère !

Mais voilà, Le Bargy a un fil à la patte. Je ne parle pas de sa femme, Mme Simonne, les deux époux ayant tiré chacun de leur côté, mais Le Bargy est sociétaire de la Comédie Française et, d'après les règlements, il lui est interdit de dépenser son talent sur une autre scène. On ne le lui envoya pas dire, le jour où il sollicita l'autorisation d'aller jouer Chantecler à la Porte St. Martin et, d'après les derniers journaux, voilà encore une fois la malheureuse pièce, remise en expectative.

***

Et Rostand? Rostand se résigne. Il se dit probablement que depuis des années Chantecler est attendu et qu'il n'y a aucun inconvénient à l'attendre encore un peu. On ne sait jamais,en matière de théâtre, ce qui peut arriver et peut-être Chantecles aura-t-il plus de succès en n'étant par joué ?

Car, songez-y : on s'attend à un chef-d'œuvre, on ne peut concevoir autre chose. Et si la pièce allait ramasser une tape ! Si Rostand n'avait pas retrouvé l'inspiration et la fantaisie qui firent le triomphe de Cyrano ?

***

Si je m'appelais Rostand, je sais fort bien ce que je ferais, ce que je dirais. Je dirais ceci : Chantecler a été fait pour Coquelin; le génial artiste n'est plus : je rengaine Chantecler, allez vous asseoir !

Et chacun demeurerait convaincu que Chantecler est bien un chef-d'œuvre. Il le serait d'autant plus qu'on ne le connaîtrait point. C'est un peu toujours comme cela dans la vie et l'illusion est une si belle chose !

Sapèque

***

AUX AMES SENSIBLES, CAR IL Y EN A ENCORE

La Société protectrice des animaux, à Paris, se disloque : les démissions s'ajoutent aux démissions.

Mme la duchesse d'Uzès, grande chasseresse devant l'Eternel,était un des gros bonnets de cette société. Or, on s'est aperçu, subitement, que la duchesse, quoique payant des cotisations servant à acheter les chevaux de renfort qui aident leurs congénères à grimper la rue des Martyrs ou le Boul'Miche, on s'est aperçu, dis-je, que la duchesse chassait à courre.

En chassant, à courre, elle fatiguait des chevaux, des chiens et, chose plus grave pour une protectrice des animaux, elle "servait" des cerfs, des biches, voire même des sangliers. Elle dut donner sa démission.

Cette Société protectrice des animaux m'a toujours fait rêver. Protection, si j'en crois Larousse, signifie: action de protéger. Vous me direz que Larousse ne se casse rien, certes, mais tel quel le renseignement est bon.

L'action de protéger, à mon sens, signifie la volonté, l'énergie apportées à empêcher qu'un mal quelconque soit fait à celui ou ceux que l'on protège.

La Société qui nous occupe avait donc pour mission de protéger les animaux, tous les animaux. A-t-elle jamais accompli entièrement sa mission ?

Je reponds non, et non, et non !

Elle a, je le veux bien, souventes fois, fait dresser des contraventions à des charretiers brutaux, elle a préconisé pour l'été des chapeaux de paille à l'usage des canassons, mais les chevaux ne constituent pas toute le gent animale. Il y en a quelques autres, je crois.

Cette société a-t-elle jamais élevé la voix en faveur des bœufs, porcs, veaux, moutons, volailles, poissons qui, chaque jour, sont tués pour repaître l'humanité ?

S'est-elle occupée, cette société protectrice, des lièvres, perdreaux et autres gibiers tués pour le plaisir des humains ?

A-t-elle combattu contre la méthode barbare qui fait accorder des primes aux destructeurs de vipères, loups, tigres, ours et autres qui, s'ils sont des animaux insociables, n'en sont pas moins des animaux.

A-t-elle jamais dit un mot contre ceux qui tuent les rats ; qui installent des pièges à mouches ; qui saupoudrent leurs lits de poudre à punaises ?

A-t-elle jamais songé à s'occuper des porcs-épics dont les plumes servent à faire des porte-plumes ; des hérissons que l'on torture pour ramoner les cheminées; des crocodiles dépouillés pour confectionner des porte-monnaie ; des oies plumées vivantes pour fabriquer des édredons ; des sardines que l'on enferme dans des boîtes de fer ?

A-t-elle pris la défense des moustiques que l'on pétrolise ; pour la chasse desquels on invente des fusils à air comprimé ?

S'est-elle jamais entremise pour tous ces parias, cette tant protectrice Société. Pas que je sache. Elle ne sert donc à rien, ou à pas grand chose, et sa disparition ne troublera pas le monde. Vous n'êtes pas de mon avis ?

Sapèque.

***

UNE LETTRE

Ce que j'ai dit hier à propos de la Société protectrice des animaux m'a procuré le plaisir de recevoir la lettre suivante, qui me paraît d'un tel bon sens que je n'hésite pas à la faire insérer :

"Monsieur — Je suis absolument de votre avis en ce qui concerne la Société protectrice des animaux, mais, comme à l'ordinaire, vous avez pris la chose à la blague, alors qu'elle mérite pourtant d'être traitée sérieusement.

Il est absolument vrai que cette société a toujours semblé se figurer qu'il n'y avait pas sur terre d'autres animaux que le cheval. On voit bien que les membres de cette société n'assistaient pas au départ de l'arche de Noé, ils en auraient vu quelques autres.

Et parmi ces autres, combien sont martyrisés, pour la vaine satisfaction de leurs propriétaires. Ne trouvez-vous rien de plus barbare que d'habituer un chien, un pauvre chien à faire *tchim tchim*. N'y a-t-il pas assez des humains qui se livrent à cet exercice ?

Mais il n'y a pas que le chien qui soit en butte à de véritables tortures. Des tas de malheureuses bêtes sont chaque jour forcées de se livrer à des exercices pour lesquels elles n'ont jamais été créées et mises au monde et,comment arrive-t-on à ce résultat? En les frappant la plupart du temps, ou en les habituant à manger des sucreries qui leur procurent les joies du diabète.

Pourquoi habituer les bêtes à singer les hommes ? Habitue-t-on les hommes à faire la bête ? Vous me direz que pour certains hommes il n'est nul besoin de le leur apprendre, ils la font naturellement, mais ce n'est pas une raison.

Dans un autre ordre d'idée, ne trouvez-vous pas déplorable l'habitude qu'ont les humains de manger de la viande. D'autant plus que cette habitude a une influence désastreuse sur la mentalité. Mme E. Hart, la veuve du fondateur du *British medical Journal* attribue la fréquence de l'irascibilité des maris anglais à leurs habitudes carnassières.

Ceci est tellement vrai que j'ai vu, lors d'un voyage que je fis dans les Indes,un explorateur qui avait absolument voulu manger du tigre, devenir subitement anthropophage.

La boutade de Monselet : "Tout homme a dans son cœur un... etc" n'a de raison d'être que depuis que l'humanité a pris l'habitude de manger du porc.

Il faut bien mangor quelque chose, direz-vous. Certes, mais on pourrait manger autre chose que de la chair animale.

Le jour où le grand pélican blanc se déchira le ventre pour nourrir ses enfants, il ne lui vint pas à l'idée un seul instant de manger un homme ! Ignorons-nous la réciprocité ?

C'est pourquoi j'estime que la Société protectrice des animaux a failli à sa mission. Elle devait d'abord s'arranger avec les pouvoirs publics pour décréter l'interdiction absolue de manger une quelconque chair animale.

Que manger ? Mangeons des légumes, des herbes ; mangeons des fruits, des poires par exemple, il n'en manque pas, mais laissons tranquilles les animaux Recevez etc..."

P.C.C.

Sapèque

***

PAQUES

Voici Pâques fleuries. Pâques qu'en beaucoup de coins de la France les enfants, les fillettes surtout, attendent avec

tant d'impatience. Car l'habitude persiste encore dans notre belle France de vêtir les enfants de neuf pour Pâques. Je ne parle pas des grandes villes où la lutte pour la vie a détruit petit à petit tout le pittoresque, toutes les vétustes coutumes qui en étaient le charme.

Mais, dans la campagne, Pâques et la Toussaint sont pour les fillettes coquettes deux dates sacro-saintes. Elles les attendent avec amour, sachant qu'elles leur apporteront robes et chapeaux nouveaux, comme les "dames de la ville".

C'est un peu la même chose pour les militaires car, si je me souviens bien, c'est aux alentours de ces deux dates que les défenseurs de la patrie sont autorisés à changer de tenue.

Avant Pâques, il est inderdit aux troupiers d'avoir chaud, comme avant la Toussaint il leur est interdit d'avoir froid. C'est une preuve d'ordre et d'organisation qui fait honneur au gouvernement et aussi une manifestation de plus de son affection pour les nombreux enfants dont il est le père.

Avec Pâques, c'est aussi le retour aux fleurs, au soleil, à la joie de vivre. C'est la fin du froid, de la neige, de la boue; la vie semble moins triste, l'avenir plus riant: on espère. Que de gens à Changhaï espèrent que le dollar, profitant de Pâques et du renouveau, va escalader des hauteurs vertigineuses, inconnues jusqu'alors !

Voici Pâques, et les jardins vont se verdir et se parfumer, ils seront encore plus parfumés que dans le sombre hiver —je parle des jardins chinois — et ceci enchantera les chasseurs qui vont, du côté de Zikawei, se rouler dans l'herbette.

Voici Pâques, mais nous ne sommes pas en France, nous sommes en Chine— ceci pour les gens qui l'ignoreraient — et, quoique, d'après Labiche, la Chine soit un pays charmant, Pâques ici manquent de charme.

Les toitures tarabiscotées, les dragons écailleux et griffus, sont un vilain décor pour ce jour de gaieté. On aimerait voir autre chose et ce ne sont pas les morceaux de bois sur lesquels les chinois — fort industrieusement d'ailleurs — attachent de vagues petites fleurettes, jaunes ou roses, qui remplacent les branches d'aubépine fleurie.

Il faut pourtant être philosophe et savoir prendre son parti.

D'ailleurs, toute réflexion faite, sommes-nous tant à plaindre ?

Si nous n'avons pas l'aubépine fleurie, ne l'avons-nous pas toujours, lui, le Yang king pang !

Sapèque

Propos et impressions

Un *Reuter* nous apprend que les pourparlers engagés par un syndicat de banquiers français, anglais et allemands pour un prêt à faire à la Chine n'ont pas abouti. Les financiers français et anglais se seraient retirés et l'emprunt serait consenti par des financiers allemands seuls. La "Deutsch Asiatische Bank" représentant le groupement allemand aurait signé l'accord pour cet emprunt.

Si l'on se rapporte à un récent télégramme, les financiers français et anglais se seraient retirés parce qu'ils n'étaient pas satisfaits du mode de contrôle sur l'emploi des fonds.

Cette non satisfaction n'a rien qui puisse surprendre. On a vu récemment la polémique soulevée en Angleterre par les révélations d'un grand journal sur l'emploi des fonds de la ligne Canton-Hankeou. Polémique qui s'est clôturée par un vote du parlement prescrivant l'envoi d'une commission d'enquête. Ces révélations ont dû donner à réfléchir aux financiers qui ont préféré s'abstenir plutôt que de consentir un prêt sur lequel ils n'auraient eu qu'un contrôle tout aléatoire.

Ceci revient-il à dire que les financiers allemands ont un contrôle plus facile ? Certes non mais—et ceci est la conséquence logique de la politique d'expansion adoptée par l'Allemagne en Chine—mais ils acceptent de courir les risques.

Par tous les moyens, l'Allemagne veut s'implanter en Chine, coûte que coûte et, pour arriver à ce résultat, elle applique le vieil adage " On ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs."

Reste à savoir si les résultats seront en rapport avec les sacrifices consentis. L'audace est parfois une bonne chose, mais non pas toujours. Les commerçants allemands de Tientsin, mieux que personne, savent tout le danger d'un esprit d'entreprise que ne tempèrent pas la prudence et la circonspection.

***

Nous avons, dernièrement, indiqué la détente qui se produit en Corée. Nous avons dit que les Coréens semblaient vouloir s'incliner devant le fait accompli, qu'ils s'acheminaient tout doucement vers la nationalisation japonaise et que le gouvernement de Tokio les encourageait dans cette attitude en leur laissant une plus grande liberté d'allures, un semblant d'indépendance

Parallèlement à l'action gouvernementale, l'action individuelle se fait jour. Une compagnie s'est récemment formée, la Compagnie du Développement oriental qui se charge, en quelque sorte, de coloniser la Corée. Des cultivateurs japonais sont recrutés et expédiés dans les préfectures coréennes au nombre de 100 à 150 pour chacune.

La compagnie s'est assurée pour ainsi dire le monopole de 9 700 *cho* de terrain situés dans les environs de Taiku et Pyongyang, qui vont devenir les centres d'agriculture de la Corée.

Les plus grandes facilités sont données aux agriculteurs japonais qui, répondant à l'appel de la compagnie, émigrent en masse en Corée. Cet exode a d'ailleurs commencé bien avant l'organisation définitive de la nouvelle compagnie. En 1905, 450 familles de cultivateurs nippons étaient installées en Corée ; on en comptait 750, en 1907 et actuellement le chiffre en est de 1100.

Bien entendu, le gouvernement facilite dans la plus large mesure cette colonisation, qui constitue une conquête pacifique du pays, plus durable que la conquête militaire et aussi moins dispendieuse.

Logiquement le prix des terrains s'élève au fur et à mesure que l'afflux des travailleurs est plus grand ; c'est tout bénéfice pour le gouvernement.

Il faut bien convenir de l'apathie du peuple coréen. S'il y eut opposition faite aux japonais, elle fut en quelque sorte localisée, le fait de quelques hommes, toujours les mêmes. Ce ne fut pas un mouvement national. En s'installant chez les coréens eux, les japonais vont peut-être leur donner un peu d'énergie, leur faire apprécier les ressources de leur pays en avec la ténacité nippone, on peut être assuré du résultat de cette mise en valeur.

***

Quoique ne participant plus directement à la vie politique de son pays, M. Roosevelt continue à accaparer l'attention. Il n'est pas de jour où, dans les télégrammes qui nous sont transmis, il ne soit question de lui. Parti en voyage de chasse, éloigné de l'Amérique, on parle toujours de lui, on se réfère à ses actes passés, on les cite en exemple.

Hier, *Reuter* nous apprenait que M. Ch. Bonaparte, attorney général, lors de la présidence de M Roosevelt, faisait l'apologie de sa politique, il en exaltait la fermeté, la franchise. Dans cette apologie M. Bonaparte ne fit d'ailleurs que suivre le nouveau président M. Taft qui est peut-être l'admirateur le plus passionné, le plus convaincu, le plus fidèle, de son prédécesseur

Dans un article publié dans une revue américaine, sous le titre " Mon prédécesseur, " M. Taft se plait à couvrir de fleurs M. Roosevelt. Il rappelle qu'il fut longtemps son collaborateur et que jamais il n'a servi sous un homme à idées plus fermes, plus droites

L'opinion publique qui donnait à M Roosevelt, un caractère impulsif au premier chef, était peut-être dans le vrai, d'après M. Taft, mais cette impulsion n'était due qu'à sa rapidité de compréhension, de conception, qui lui faisait trouver de suite la solution des questions qu'il avait à trancher.

M. Taft reconnait que cette rapidité de décision fit le succès de la carrière de Roosevelt. " S'il a commis des erreurs, dit-il, il a toujours su les reconnaître et n'a jamais hésité à revenir sur ses décisions quand besoin était. "

Le morceau serait trop long à citer. Ce n'est, en somme, qu'une série d'éloges qui ont d'autant plus de valeur qu'ils sont dispensés par une plus haute personnalité et qui sont à l'honneur, tout autant de Roosevelt que de M. Taft rendant justice à celui qui fut son guide qui est resté son ami

" M Roosevelt marquera dans l'histoire du pays, termine M. Taft, et sa place est aux côtés de Lincoln et de Washington."

C'est le jugement d'un président de la République des Etats-Unis, vis à vis de son prédécesseur. La parole est maintenant à l'histoire.

***

On a pu voir, dans un télégramme que nous avons publié hier que le Japon avait envoyé à l'île Pratas un bateau chargé de provisions pour ses nationaux.

Ceci ne semble pas une indication que le Japon ait l'idée d abandonner l'île dont la Chine lui conteste la propriété. Le Japon y est installé, il s'y organise et nous serions fort surpris qu'il en sortit.

On commence à discuter. Certains japonais insinuent que le fait que l'île a été plusieurs fois visitée par des pêcheurs chinois ne constitue pas pour la Chine un droit de propriété. On dit que la Chine ne soupconnait pas, avant l'occupation japonaise, l'existence de cette île, qui n'a pris pour elle de l'importance que du jour où le pavillon japonais y fut hissé.

D'ailleurs, disent certains journaux japonais, le premier occupant de l'île, M. Nishizawa, a reçu du gouverneur de Formose, autorisation d'exploiter l'île qu'il avait en quelque sorte découverte, et ils en concluent que cette île est bien possession japonaise puisque sous la juridiction de Formose.

Cet argument est en vérité un peu spécieux, mais il n'en paraît pas moins que le Japon a tout au moins les droits du premier occupant.

Qui va trancher la question ?

Beaucoup de papier sera noirci, beaucoup de communications vont être échangées entre les deux gouvernements avant que cette question soit solutionnée

Elle va s'ajouter à toutes les autres qui divisent la Chine et le Japon et, pendant ce temps, les japonais vont définitivement s'installer dans l'île, y dépenser de l'argent, s'y organiser et, le jour où ce sera fait, la Chine sera fort mal venue à vouloir les en déloger.

***

L'Australie est cette fois bien décidée à éliminer de son territoire les travailleurs de couleur en général, et les Chinois en particulier.

Les règlements s'ajoutent aux règlements, restreignant de plus en plus l'immigration, de plus en plus exigeants dans les condition imposées aux immigrants de couleur

Tout dernièrement le gouvernement modifiait l'article 9 de sa législation sur l'immigration, dans des conditions telles qu'il nous semble intéressant de citer cette modification :

" Tous arrivants en Australie qui ne seront pas *bona fide* voyageurs, ou ceux dont les noms ne sont pas enregistrés, seront regardés comme immigrants secrets. Ceci ne sera pas appliqué aux personnes pouvant prouver qu'elles ont précédemment passé un examen de langue européenne ou obtenu un permis. Dans le cas de bateaux amenant des immigrants secrets, le capitaine, les propriétaires et les représentants seront condamnés à £ 100 chacun, par émigrant transporté. Les autorités de district ont le droit de visiter tout bateau entrant dans un port de leur juridiction ; ils devront recevoir assistance du capitaine et de tous autres à bord Tous ceux qui entraveraient les autorités dans l'exécution de ce devoir seront condamnés à £ 100 d'amende et si, au moment de la visite ou d'une recherche, le bateau est changé de place, le capitaine devra payer £ 100 d'amende ".

Nous ne croyons pas qu'aucun règlement plus sévère ait jamais été fait. C'est bien décidément la porte fermée aux asiatiques et les récriminations, japonaises ou chinoises, n'y changeront rien, en

vertu du vieil adage que mettent en pratique les autorités australiennes : " Charbonnier est maître chez soi ".

Choses chinoises

Opinions

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

Le peuple et les mandarins.

Le peuple et les mandarins sont toujours en désaccord, surtout en ce qui concerne les affaires de la culture sur les terrains incultes. Les habitants du Setchouan, de la Mandchourie, du Nganhoei, du Kouangsi, etc., se sont tous disputés avec les mandarins pour la question de la culture sur les terrains incultes.

La Chine renferme beaucoup de terrains incultes qui, une fois cultivés, pourront enrichir l'Empire et le peuple.

Mais les mandarins et le peuple sont toujours en désacord entre eux sur cette très importante question.

Il est certain que ces terrains ne seront pas cultivés par les Chinois et que les richesses en seront prises par les Etrangers. Par là, on voit que le désaccord des mandarins avec le peuple sur la culture des terrains incultes ne peut qu'augmenter la misère de la Chine.

***

Difficulté pour ceux qui seront chargés de faire des enquêtes sur les finances des provinces.

Dernièrement le ministère des Finances avait l'intention de prier le Trône de l'autoriser à envoyer des assesseurs et des administrateurs dans les provinces faire des enquêtes sur les finances de ces dernières.

Les fonctionnaires qui seront chargés de ces fonctions seront dans la misère et ne pourront pas éviter la destitution ou d'autres châtiments moins rigoureux.

Les finances des provinces sont dans un état déplorable et les vice-rois et gouverneurs considèrent le trésor provincial comme leur propre fortune, c'est-à-dire qu'ils prennent l'argent du dit trésor à leur guise.

C'est pour quoi, si ces fonctionnaires envoyés par le Ministère des Finances s'acquittent bien de leurs devoirs en montrant l'état réel des finances des provinces à ce ministère, les vice-rois et gouverneurs les haïront et chercheront les moyens pour les destituer. Mais si ces fonctionnaires qui voudront flatter les autorités provinciales et s'en faire aimer, ne s'en acquittent pas, en disant que les finances des provinces sont en bon état, le Ministère des Finances les prendront pour des menteurs et des complices des vice-rois et gouverneurs et prieront le Trône de les renvoyer.

Ces fonctionnaires ne pourront éviter les châtiments d'aucune manière. Leurs devoirs sont vraiment difficiles à remplir.

Koué Kia-zeou

***

Les continentaux et les insulaires.

Le proverbe dit : "Les continentaux aiment les continents et les insulairse aiment les îles" Le proverbe a parfaitement raison.

Les Allemands, les Russes etc, cherchent tous le moyens pour s'emparer des territoires de l'intérieur de la Chine.

Mais le Japon ne veut qu'obtenir les les chinoises.

Non content de posséder Lieu-kieu, Formose etc, le Japon veut encore s'emparer des îles Kiengtao et Tatongsha de la Chine. L'Angleterre elle-même aime aussi les îles telle que Honkong etc.

L'empire chinois ne peut que posséder des continents et des îles et la Russie, l'Allemagne etc veulent s'emparer de ses continents et le Japon, l'Angleterre etc, de ses îles.

S'il ne fait pas son possible pour résister à leurs compétitions, il ne pourra aucunement sauvegarder ses territoires et ceux-ci se perdront complètement dans les mains des nations étrangères.

Koué Kia-zeou

***

Apropos du gouvernement chinois, qui a l'intention d'interdire aux sous-préfets d'offrir de l'argent à leurs supérieurs : les préfets, les taotai et les promoteurs.

Il y a une vingtaine d'années, l'Empire et le peuple étaient très indigents, tandis que les mandarins étaient très riches. Mais maintenant les mandarins eux-mêmes sont devenus très pauvres comme le peuple et l'Empire, à cause de l'abondance des monnaies de cuivre.

Un sous-préfet qui reste dans sa charge pendant trois ans, est obligé maintenant de subir la perte de quelques dizaines de mille taëls. (Le feu sous-préfet de Changhaï, M. Li Tchao-koing en restant pendant deux ans à Changhaï, a laissé 150.000 taëls de dettes derrière lui. Il était pourtant très honnête et ne dépensait pas un sou inutilement.)

A présent, sachant que les mandarins locaux sont dans la misère, et voulant les soulager, le gouvernement chinois a l'intention de leur interdire d'offrir de l'argent aux préfets, aux taotai et aux promoteurs.

Le gouvernement est bon envers les sous-préfets, mais il est trop sévère envers leurs supérieurs.

Si, jusqu'à présent, personne n'a prié le Trône d'interdire aux préfets, aux taotai et aux promoteurs de recevoir de l'argent de leurs subordonnés, c'est pour la raison suivante :

Ils ne touchent pas d'appointements suffisants, et n'étant pas en relations directes avec les habitants, ils ne peuvent pas forcer ces derniers à leur donner de l'argent; ils sont obligés de demander des secours financiers aux sous-préfets, lesquels sont très près du peuple.

Si maintenant le gouvernement veut mettre ce projet à exécution, les bons préfets, taotai et promoteurs lui obéiront. Mais, ne pouvant subsister avec les faibles appointements qu'ils touchent mensuellement, ils seront dans la consternation et donneront leur démission: les mauvais préfets, taotai et promoteurs, après le départ de leurs bons confrères, obligeront leurs subordonnés à leur offrir encore plus d'argent que maintenant et le peuple en sera encore plus malheureux. Car l'argent que les sous-préfets offrent à leurs supérieurs est toujours pris sur le peuple et s'ils doivent offrir plus d'argent à ces derniers, ils forceront également le peuple à leur offrir plus d'argent.

Toutefois, si le gouvernement veut absolument supprimer cette mauvaise habitude qui incite les Etrangers à se moquer de la Chine, il le peut, à condition qu'il se serve d'abord du moyen suivant: " C'est de tripler ou quadrupler les appointements des préfets, des taotai et des promoteurs."

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

Dépêche de S. E. Yuen Zu-chiong, gouverneur du Chantong

aux sous-préfets de cette province, leur interdisant de recevoir des inscriptions et des parasols d'honneur du peuple.

Nous avons reçu des pétitions des paysans disant : "Quand les sous-préfets sont restés en fonction pendant quelques mois et surtout quand ils doivent quitter leur vieux poste pour se rendre dans d'autres sous-préfectures, ils prient tous jours les mauvais notables et les satellites de leur yamen de leur offrir des inscriptions et des parasols d'honneur. Quant à l'argent de l'achat de ces objets, il est toujours pris sur les habitants ordinaires. Quand ces mandarins sont partis et quand leurs successeurs sont venus les remplacer, les habitants seront à nouveau forcés de réunir de l'argent pour acheter des inscriptions et des paroles de ce genre et en offrir aux nouveaux sous-préfets. C'est pourquoi, le peuple qui doit tous les ans et tous les six mois dépenser beaucoup d'argent pour le compte des mandarins locaux, est toujours dans la misère et en est toujours victime. etc"

Ces pétitions des paysans nous attristent profondément.

Après mûre réflexion, nous savons que si les mandarins locaux brûlent du désir d'avoir des inscriptions et des paroles d'honneur, c'est pour les quatre motifs suivants :

1° Quand les habitants nous auront donné des inscriptions et des parasols

d'honneur, ils ne pourront plus nous accuser de la cupidité et de la cruauté.

2° Quand nous aurons ces objets, nos supérieurs ne pourront plus nous gronder et nous châtier. Car, si par hasard, ils le faisaient, nous pourrons leur dire que nous sommes t ès aimés du peuple en leur montrant les objets de souvenir qu'il nous ont offerts.

3° Quand nous aurons ces objets, lorsque nous ne serons plus mandarins et serons retournés chez nous, nous pourrons les exposer dans nos temples de famille, ce qui est une grande gloire pour nous.

4° Après notre mort, ces objets pourront également toujours être notre gloire." Mais que ces sous-préfets sachent que tous leurs supérieurs ne sont pas aussi insensés qu'ils le croient.

Sûrement, nous ne récompensons pas un mandarin local parce qu'il a beaucoup de ces objets et nous ne le châtions pas parce qu'il n'en aucun.

En outre, beaucoup d'habitants qui auparavant avaient offert des inscriptions et des parasols d'honneur aux mandarins locaux, les ont accusés auprès de nous, de leur cruauté et de leur cupidité.

A partir d'aujourd'hui, nous interdisons à tous les mandarins locaux de recevoir des inscriptions et des parasols d'honneur du peuple, afin de soulager les peines de ce dernier.

Aussitôt qu'ils auront reçu notre dépêche, ils devront agir en conséquence, sinon, ils subiront la destitution immédiate.

Discours prononcé par S. E. Toan-fang vice-roi des deux Kiang

devant les étudiants ayant fini leurs études dans l'école militaire élémentaire de Nankin.

Aujourd'hui c'est le jour où vous quittez votre école militaire élémentaire et où vous en obtenez les brevets d'études. Nous en sommes vraiment content.

Sûrement, ayant étudié pendant plusieurs années dans cette école, plus tard vous pourrez sans doute vous acquitter des devoirs militaires avec beaucoup d'aisance.

Toutefois, nous avons encore quelques paroles à vous dire. Le but de l'instruction militaire est celui-ci. Etre fidèle à l'Empereu et aimer la Patrie. Si un guerrier sait agir conformément à ce but, il aura une conduite irréprochable

Les peuples de nations étrangères respectent profondément le nom de leurs empereurs et ôtent leur chapeau quand ils voient les portraits impériaux

Dans les anciens livres, il est dit: Les guerriers qui ne combattent pas courageusement dans les champs de battaille sont toujours considérés comme des gens ne connaissant pas la piété filiale et les guerriers qui se soumettent à leurs ennemis sont toujours maudits par tout le monde.

Vous qui serez dans quelque temps protecteurs de la Patrie, vous ne devez jamais ignorer le but de l'instruction militaire, ni vous laisser tenter par les malfaiteurs et d venir leurs complices, ce qui est un grand malheur pour v usmêmes, pour vos parents et amis et enfin, pour votre Empire.

Réponse des étudiants

Nous sommes excessivement reconnaissants à V.E. de sa bonté continuelle et de ses bons conseils. Pour mieux la remercier du nom re de ses bienfaits, nous lui adressons ces parcles suivantes. Depuis que V. E. est arrivée au deux Kiang' elle n'a jamais oublié notre école militaire élémentaire. Le directeur et les professeurs de notre école sont très bons envers nous: ils nous considèrent comme leurs propres fils, ce qui suffit pour prouver qu'ils veulent que nous soyons plus tard d'excellents guèrriers. Nous qui sommes encore très jeunes, ne savons qu'obéir à nos supérieurs. Le dévouement de ces derniers nous excite à nous appliquer à nos études.

Nous promettons à V. E., à notre directeur et à nos professeurs que pendant toute notre vie, nous ne manquerons pas de nous conduire selon le but de l'instruction militaire en restant fidèles à l'Empereur et en aimant la Pas trie, afin de répondre à ses innombrable bienfaits.

Pétition de la compagnie des mines du Chansi au gouverneur de cette province

le priant de réduire les frais de transport du charbon par les lignes ferrées.

Excellence,

Pour que notre compagnie puisse se créer des bénéfices, il faut que les frais de transport de son charbon soient réduits. Maintenant le charbon de notre compagnie, parce que les frais du transport sont excessivement élevés, ne peut point se vendre dans différents pays.

Les frais de transport de la ligne Tchengtai, surtout, sont trop élevés et sont la raison de la cherté de notre charbon.

C'est une chose que nous disons avec beaucoup de tristesse que les frais du transport dépassent même la valeur primitive du charbon.

Le charbon dn Tongshan se vend à Tientsin à neuf dollars la tonne. Mais nous sommes obligés de vendre notre charbon à quatorze dollars au moins la tonne, à cause des frais de transport excessivement élevés.

Dans quelque temps, les mines du Chansi produiront beaucoup de charbon et celui-ci ne peut-être transporté que par les trains.

Si les frais de transport sont toujours aussi élevés, les mines seront toujours dans un état misérable et à l'avenir personne n'osera encore créer d'industries, craignant d'avoir des pertes.

En outre, les mines ont beaucoup de relations avec les lignes. Si les frais de transport sont élevés, les compagnies de mines ne font plus transporter leur charbon par les lignes et ainsi, les compagnies des mines et celles des lignes subiront toutes des pertes irréparables. Les compagnies des mines de Tongshan et deLingtchen ne paient que la moitié des frais de transport. Le censeur Sui Ting-tchao a également prié le Trône de réduire les tarifs de transport du charbon des mines du Honan.

Les mines du Chansi sont encore plus importantes que ces susdites mines. Nous vous prions donc, Excellence, de supplier le Trône de nous accorder le droit de ne payer que la moitié des frais de transport, ce qui sera vraiment un grand avantage pour les mines et en même temps, pour les lignes.

Nous présentons cette pétition à V. E. en La priant d'en prendre connaissance et d'accéder à notre demande.

Discours prononcé par S. E. Ling Kuai-ki, promoteur de l'Instruction Publique du Kiangsi

devant les étudiants de l'école de Droit de cette province.

Aujourd'hui, les anciens étudiants doivent quitter l'école de Droit et les nouveaux étudiants doivent y entrer.

Nous avons deux conseils à donner à nos chers élèves et nous espérons qu'ils ne les oublieront pas pendant toute leur vie.

1° Vous abstenir des mauvaises habitudes.

La but de la création des écoles consiste à former des hommes de talent. Les écoles de Droit sont plus importantes que les écoles ordinaires. Car elles doivent former des mandarins.

Les mandarins sont depuis de longues années atteints de mauvaises habitudes. Aussitôt que quelqu'un est entré dans la carrière mandarinale, il a ces mauvaises habitudes. En temps ordinaire les mandarins s'amusent dans les maisons publiques, jouent aux jeux de hasard, boivent du vin et font des festins. Quand ils se rendent dans des pays pour gouverner ils laissent les secrétaires et les satellites écorcher les habitants,.

Quand M. Tseng Kouoh-vei était viceroi, il n'engageait que les fonctionnaires sobres et simples et renvoyait tous ceux qui étaient vaniteux et atteints de mauvaises habitudes. Il avait parfaitement raison d'agir ainsi. Si vous n'avez pas ces mauvaises habitudes, vous pouvez devenir des hommes de talent, créer du bonheur au peuple et servir votre Patrie.

2° *Garder l'ordre.*

La vertu est plus précieuse encore que le talent et la santé. Depuis quelque temps, les lettrés chinois aiment à prendre part aux affaires qu'ils n'ont pas le droit de savoir et à parler comme des rebelles. Puisque vous étudiez les sciences, vous devez garder l'ordre, afin que lorsque vous serez mandarins, les habitants puissent se conduire selon vos bons exemples. Les anciens sages disent: On doit être sévère envers soi-même et

indulgent envers son prochain. Vous devez le savoir aussi bien que nous. Maintenant la Cour est en train de préparer la Constitution: vous avez donc le devoir d'instruire le peuple et de le rendre digne de jouir du bonheur de la Constitution. Aussi espérons-nous que vous n'oublierez jamais les deux susdits conseil.

Correspondance des notables du Kouantong

au sujet de l'île Tatongsha.

L' île Tatongsha est excessivement riche. Elle contient un grand nombre de cèdres, datant de plusieurs dizaines de siècles et renferme des mines d'or et de fer. Aussi est-elle appelée par les paysans : "petite montagne d'or". On n'y trouve également beaucoup de perles, de coraux et autres objets très précieux.

Cette île est très riche en poissons. Des milliers de pêcheurs y résident tout le temps pour y faire la pêche. Chaque pêcheur peut tous les ans obtenir des bénéfices variant de cinq cents à cinq mille taëls.

Maintenant il y a des dizaines de familles qui, à force de pêcher dans les environs de cette île, ont pu devenir millionnaires. Le but qu'ont les Japonais en s'emparant de cette île est de vouloir en obtenir les richesses.

Puisque Tatongsha est riche, nous devons faire tout notre possible pour le conserver.

Nous devons donc aider notre gouvernement à résister aux compétitions des Japonais, afin que cette île ne devienne pas territoire japonais.

La Chine a déjà perdu assez de territoires depuis une centaine d'années.

Nos compatriotes qui ont l'amour de la Patrie et qui connaissent l'intérêt public et personnel ne doivent jamais laisser le Japon s'emparer de cette île, connue pour sa richesse incomparable.

Discours du sous-directeur des lignes du Kiangsou

au sujet des bénéfices de la ligne Ts'inkiang-Siutcheou.

Les lignes de chemin de fer peuvent offrir beaucoup de bénéfices. La ligne Pékin-Hankéou offre tous les ans 240.0000dollars de bénéfices. Pourtant on dit encore que cette ligne produit beaucoup moins d'intérêts que la ligne Pékin-Fengtieng.

La ligne Ts'inkiang-Siutcheou pourra donner autant de bénéfices que la ligne Pékin-Hankéou.

Le canal impérial qui manque toujours d'eau et est trop peu large, n'est pas très navigable.

Quand la ligne Ts'inkiang-Siutcheou sera construite, Siutcheou et Ts'inkang seront en communications avec Tchenkiang et le Honan. Une action qui côute maintenant cinq dollars en coûtera cinquante, cent et cinq cents plus tard.

Nous qui sommes originaires du Kiangpé, devons plus particulièrement nous occuper des lignes de ce pays. Les habitants du Kiangnan pensent beaucoup à notre ligne : comment pouvons-nous la négliger ?

Je prie tous mes compatriotes d'acheter des actions de la ligne Tsinkiang-Siutcheou en proportion de leur fortune, afin qu'elle soit bientôt complètement construite.

De l'amélioration des prisons

(Tiré du Chechepao)

Les prisons aident les lois à gouverner le peuple. Sans prison, les lois ne peuvent avoir aucun effet.

Le but des lois en faisant enfermer les coupables dans les prisons n'est pas de les tourmenter, mais de les convertir, de venger leurs victimes et d'effrayer les gens qui ont l'intention de commettre des crimes.

Les prisons ont d'étroites relations avec les lois et la vertu. Aussi doivent-elles être améliorées.

Les supplices de la Chine sont bien plus cruels que ceux des nations étrangères. Cependant plus les supplices sont épouvantables, plus les prisonniers sont nombreux et veulent commettre des crimes.

Un coupable chinois, qui entre dans une prison pour la première fois, sent encore la honte. Mais quand il y entre pour les deuxième, troisième ou quatrième fois, il n'a plus de honte.

Maintenant les commissaires chargés de l'amélioration des lois, sachant bien que les supplices épouvantables ne peuvent qu'augmenter le nombre des coupables et leur enlever leur honte, ont établi des nouvelles lois en s'appuyant sur celles des nations étrangères.

Mais les vice-rois et gouverneurs des provinces, prétextant que le peuple chinois n'est pas encore arrivé à un niveau appréciable, déclarent que ces lois sont vraiment trop indulgentes.

D'après nous, si les coupables qui sont entrés plusieurs fois dans les prisons, au lieu de se convertir, deviennent plus malhonnêtes que jamais, ce n'est point à cause des lois, mais à cause des prisons.

Depuis quatre ans, les autorités provinciales ont maintes fois ordonné aux sous-préfets d'améliorer les prisons de leur juridiction. Mais sur cent, il n'y en a pas deux ou trois qui ont agi en conséquence et ceux qui ont obéi à leurs supérieurs ont tout au plus placé quelques fenêtres dans les obscures prisons. En dehors de cela, il n'ont absolument rien fait.

Pour améliorer les prisons, il est indispensable de prendre les deux mesures suivantes.

1° *Chaque prisonnier doit avoir une chambre.* Le proverbe dit: "Dis-mois qui tu hantes, je te dirai qui tu es." Si un petit coupable reste dans la même chambre avec un grand criminel, petit à petit, à cause des relations, il se conduira comme lui. On entend souvent dire que les prisonniers de telle et telle prisons jouent aux jeux de hasard et boivent du vin, se battent ensemble et se tuent mutuellement. Tout cela vient de ce qu'ils demeurent dans une même chambre.

2° *Les prisonniers doivent avoir du travail.*

Les coupables chinois, une fois emprisonnés n'ont plus rien à faire. Ils restent toute la journée bras croisés. Les autorités doivent savoir que les crimes viennent de l'oisiveté.

C'est pourquoi, ils doivent apprendre l'art agricole aux prisonniers des campagnes et l'art industriel à ceux des villes, afinque quand ils quitteront leurs prisons, ils aient un métier qui les empêche de recommencer à mal agir.

Sans l'amélioration des prisons, si les lois sont rigoureuses et si elles sont indulgentes, la Chine renfermera toujours de nombreux criminels.

C'est pour quoi, avant d'améliorer les lois, les dits commissaires doivent améliorer les prisons.

Au sujet des Russes qui forcent les commerçants chinois de Harbin à leur remettre des taxes

(Extrait du journal Sinvenpao)

Ce n'est pas aujourd'hui que les Russes ont commencé à avoir le désir de s'emparer de Harbin.

Il y a deux ans, les Russes voulaient déjà créer un bureau chargé de l'établissement de l'ordre à Harbin. Le ministre du Japon à Pékin dit immédiatement au gouvernement chinois que la Russie était barbare envers lui et que'lle voulait lui porter préjudice.

A ce moment, nous avons fait un article de fond disant : " En effet les Russes sont barbares. Mais si les Japonais ne veulent pas que ceux-ci s'emparent de Harbin et causent du tort à la Chine, ce n'est pas parce qu'ils aiment cette dernière. "

Par malheur, les fonctionnaires de la Cour étaient très négligents et ne considéraient pas cette affaire comme une question importante, ce qui fait que les Russes ont créé ce bureau chargé de l'établissement de l'ordre dans le pays et forcent maintenant les commerçants de Harbin à leur remettre des taxes.

Depuis l'ouverture des relations internationales,la Chine a déjà perdu d'innombrables territoires. Si le gouvernement chinois ne considère pas ses territoires comme des choses importantes, il vaut mieux qu'il les offre tous dès maintenant aux Etrangers et s'il aime ses territoires, il doit faire le nécessaire afin qu'ils ne tombent dans les mains étrangères.

Harbin a beaucoup plus d'importance que Kiengtao et Tatongsha. C'est pourquoi les affaires du premier doivent être traitées avec plus de soins que celles de ces derniers.

Nous espérons que le *Ouéoupou* ne cédera point lors de la délibération sur les affaires de Harbin. Car s'il laisse les Russes s'emparer de Harbin, il sera obligé de laisser les Japonais s'emparer de Kiengtao et de Tatongsha et enfin, les

autres nations imiteront la Russie et le Japon pour porter préjudice à la Chine.

Des finances de la Chine

(*Extrait du Jentcheujipao*)

Le XXième siècle est l'époque des luttes financières. Les nations étrangères qui font tout leur possible pour développer leurs pouvoirs dans les pays lointains, sans craindre de se donner beaucoup de fatigue, n'ont pour but que d'augmenter leurs richesses.

Depuis l'ouverture des relations internationales, les finances des nations étrangères sont grandement augmentées tandis que celles de la Chine sont beaucoup diminuées.

Comme tous les ans de nombreux millions de taëls chinois s'en vont à l'Etranger, ses finances sont dans un état lamentable.

Depuis des milliers d'années, les hauts fonctionnaires méprisent la surveillance des finances. C'est pourquoi une grande partie de l'argent de la Chine est toujours dans les mains des mauvais mandarins subalternes.

Quand l'argent du Trésor du gouvernement est épuisé, les mauvais fonctionnaires disent toujours que le peuple est très riche et excitent le gouvernement à créer de nombreuses taxes pour s'emparer de l'argent du peuple, afin de pouvoir par ce moyen, trouver de quoi traiter les affaires politiques et administratives. Mais bientôt après, l'argent que le gouvernement a pris sur le peuple est à nouveau épuisé et ce dernier, ne pouvant plus subsister, à cause des taxes cruelles, se révolte de temps en temps contre les autorités.

Maintenant le gouvernement sait également que les taxes cruelles ne peuvent que redoubler les peines du peuple mais non augmenter la richesse du trésor officiel et commence à contracter des emprunts étrangers.

Aussi, non seulement les finances de la Chine sont dans un état lamentable, mais encore, sont-elles dans un état dangereux.

Le peuple ne peut plus supporter les taxes cruelles et les emprunts étrangers sont dangereux. Mais la Chine devant établir la Constitution, doit traiter beaucoup de méthodes étrangères. Alors comment faire? On dit qu'il faut pratiquer l'économie en supprimant toutes les dépenses inutiles.

On n'a pas tout à fait tort. Toutefois, depuis l'année dernière, le gouvernement a supprimé beaucoup de postes inutiles et a renvoyé tous les fonctionnaires qui touchent des appointements en ne faisant rien. Mais l'argent provenant de la pratique de l'économie ne suffira sûrement pas pour la mise à exécution de toutes les nouvelles affaires. En outre, toutes les provinces ont des dettes que les autorités provinciales ne sauraient couvrir. Mais alors, comment faire?

Il n'y a que deux moyens au service du gouvernement chinois pour développer ses finances.

1° Il doit faire le nécessaire pour mettre en application les arts pouvant offrir des bénéfices. Quand ces arts seront exécutés, le peuple sera riche et le gouvernement pourra percevoir beaucoup plus de taxes qu'aujourd'hui.

2° Il doit accorder le droit de surveiller les finances au peuple. Quand celui-ci saura que ses supérieurs se servent de son argent, ils s'en servent toujours pour lui créer du bonheur, il consentira toujours à donner des secours financier à son gouvernement.

Si ces deux moyens ne sont pas employés, l'état des finances de la Chine sera de plus en plus malheureux et la Chine sera ruinée à force d'épuisement de fonds.

L'échec du commerce japonais en Cochinchine

Plus de grosse maison nippone à Saigon

A la suite de l'entente franco-japonaise donnant dans nos colonies, aux sujets du Mikado, des privilèges qu'ils étaient seuls de tous les Asiatiques à posséder, on pouvait s'attendre à voir le commerce Nippon prendre dans nos possessions d'Extrême Orient un développement rapide et irrésistible. La Cochinchine, surtout, semblait toute indiquée pour servir de champ d'action à nos "amis"; ils y possèdaient déjà de nombreuses relations, plus politiques que commerciales, il est vrai, mais qui pouvaient les aider puissamment dans la conquête qu'ils voulaient entreprendre de notre marché.

Les Annamites leur étaient sincèrement favorables, et le Gouvernement avait reçu instructions de leur faciliter la tâche dans tout ce qu'ils entreprendraient.

Les négociants Japonais jouissaient donc d'une situation tout à fait exceptionnelle et on pouvait croire qu'en quelque années, une bonne partie du négoce de notre colonie serait passée entre leurs mains. Ces prévisions raisonnées et quasi-certaines devaient pourtant être démenties par la suite.

Les commerçants Japonais qui vinrent s'installer à Saigon furent plutôt rares; à part la multiplication d'établissements d'un genre spécial, qui ne nécessitent pas pour prospérer, la signature d'un traité d'alliance, on n'eut guère à signaler que la l'ouverture de petites boutiques ou de bars qui devaient tirer leurs bénéfices beaucoup plus de la vente de renseignements que du débit de boissons frelatées ou de bibelots à bon marché.

Une seule maison vraiment sérieuse était venue s'établir à Saigon et le succès de sa tentative ne faisait de doute pour personne.

Pourtant, cette maison vient de fermer sa succursale, et ce n'est certainement pas, suivant la formule courante, après fortune faite sur place. Nous voulons parler de la Mitsui Bussan Kaisha.

On se trouve là en présence de commerçants qui n'ont pas abandonné la partie faute de fonds, ni renoncé à la lutte parce qu'ils ne possédaient pas les capitaux ou les relations nécessaires pour supporter les frais inhérents à toute nouvelle entreprise.

La famile Mitsui est en Asie ce que la famille Rothschild est en Europe. On nomme d'ailleurs ses membres, avec raison, les Rothschild du Japon. Banques, Compagnies de navigation, Sociétés Foncières, chemins de fer, usines métallurgiques et de constructions navales, fermes des monopoles d'Etat, sont autant de branches où les capitaux énormes des Mitsui règnent en maîtres. Des financiers bien informés prétendent que la plupart des emprunts d'Etat Japonais ont été lancés sinon garantis par des établissements de crédits dont les Mitsui sont les principaux sinon les seuls actionnaires.

C'est dire que cette puissante compagnie, par son crédit et par ses fonds, traite d'égal à égal avec le gouvernement de Tokio qu'elle a pendant la dernière guerre, tiré de plus d'un mauvais pas et qui ne peut en revanche lui refuser son appui.

Eh bien, cette combinaison formidable disposant de ressources presque illimitées au point de vue financier et de toute l'influence du gouvernement japonais, a dû renoncer à la lutte économique en Cochinchine et, par son retrait, s'avouer vaincue sur ce terrain.

Là où le plus fort groupement financier du Japon malgré tous les éléments de succès dont il disposait n'a pu réussir, toute firme nipponne, même de première classe, est certaine d'échouer. La fermeture de la succursale de la Mitsui Bussan Kaisha, remplacée par une simple agence est donc significative: Le commerce Japonais avoue son impuissance "directe." Nous voulons dire par là que si les Japonais se décident à faire une nouvelle tentative de ce genre ils auront soin de ne pas opérer sous leur nom.

Les pionniers du négoce Nippon avaient, comme nous le disions au début de cet article, tout ce qu'ils faut pour réussir ici.

S'ils ont échoué c'est qu'ils se sont heurtés à un facteur qu'ils n'avaient pas prévu: l'hostilité des Chinois qui s'est manifestée sous la forme efficace d'un boycottage qu'on a longtemps nié, qui a pu passer inaperçu, mais dont les résultats nous forcent à reconnaître l'existence.

***

Lorsque l'affaire du Tatsu-Maru provoqua un mouvement anti-Japonais chez tous les Chinois d'Extrême-Orient on se refusa à croire à la possibilité d'un boycottage général et, surtout, à son application en Cochinchine. C'est qu'en effet, les Célestes instruits par l'expérience du

boycottage anti Américain, s'abstinrent de toute manifestation bruyante de toute publicité inutile, fort flatteuse pour l'amour-propre des promoteurs du mouvement, mais qui devait forcément attirer les représailles et déterminer l'intervention administrative. Pas de meetings annoncés à l'avance, pas de règlement ostensiblement affiché, pas de " Juges " prononçant contre les contrevenants des amendes formidables dont le chiffre défrayait les commentaires de toute la presse Asiatique.

L'action anti-nippone, pour être silencieuse n'en fut pas moins efficace. En 1907, cinquante-huit navires battant pavillon blanc centré de rouge avaient fait escale dans notre port. En 1908, il n'y en avait plus que vingt-quatre et le tonnage, de près de cent mille tonnes (exactement de quatre vingt quatorze mille huit cent trente quatre) était tombé à quarante neuf mille. Le recul est marqué d'une façon trop nette pour qu'on puisse le contester ou même l'attribuer à une crise passagère.

On pourrait rétorquer notre argument en lui en opposant un autre également basé sur la statistique. Nous allons au-devant.

Voici les chiffres officiels que nous devons à l'obligeance de l'administration des douanes.

		frs.
1907	Importations du Japon	858.006
1908	id.	1.796.637
1907	Exportations au Japon	10.766.727
1908	id.	15.855.961

on se trouve donc en face de cette situation paradoxale : un mouvement de navires diminuant de moitié, tandis que le chiffre des exportations augmente pendant la même période de 50 o/o et que celui des importations est doublé.

Il convient de rechercher les causes qui ont pu déterminer ce développement apparent des transactions commerciales entre la Cochinchine et le Japon.

On a exporté de Saigon en 1908 pour cinq millions de plus de marchandises que l'année précédente. Quelles marchandises ? Evidement du riz. Or, si l'on considère que 1908 a été marqué par la perspective d'un conflit jugé presqu'inévitable avec les Etats-Unis, on conçoit que le Japon ait voulu à tout prix augmenter son stock de réserve pour le cas où ses adversaires deviendraient maîtres de la mer ou rendraient les ravitaillements aléatoires.

En outre, en 1908, le prix du riz étant moins élevé qu'en 1907 il devait fatalement en résulter une augmentation du chiffre des affaires avec tous les pays consommateurs de cette denrée. Sans cette forte baisse du cours du riz et surtout sans la menace d'une guerre imminente, le Japon aurait-il procédé à des achats aussi importants. Il est permis d'en douter.

Passons au chapitre : importations. Les ventes du Japon en Cochinchine ont sauté — il n'y a pas d'autre mot — de neuf cent mille francs à un million huit cent mille francs. Nous n'insistons pas sur l'insignifiance de ces chiffres — qu'est-ce que neuf cent mille francs pour le commerce de tout un pays avec un débouché comme Saïgon ? —et nous ne voulons retenir ici que la proportion dans laquelle ce commerce s'est accru. Les articles nippons importés dans notre colonie consistent surtout en soieries, cotonnades et charbons. Là aussi l'influence de la probabilité d'un conflit s'est fait sentir. La plupart des manufacturiers japonais, prévoyant un arrêt complet des affaires, et désireux de réaliser avant les hostilités, les plus fortes sommes possibles, ont vendu à des prix de famine, inférieurs à la parité des cours normaux. Cette opération leur fut facilitée par une hausse marquée des soieries de Chine et des cotonnadee anglaises, américaines et hindoues.

Quant à l'augmentation provenant de la vente du charbon, produit qui n'avait jusqu'alors pas donné lieu à de grandes transactions, elle est dûe en majeure partie à la " bienveillance " de certaines administrations françaises qui ont passé en 1908 des contrats, précisément avec la Mitsui Bussan Kaisha.

Le montant de ces contrats a-t-il pu augmenter d'une façon sensible le chiffre des importations ?

A part un seul service—les T. P., comme par hasard, — les administrations n'ont passé que des commandes de charbon insignifiantes. C'est donc presque exclusivement sur les tissus que porte le supplément d'affaires que nous signalons. Nous avons dit à quelles causes exceptionnelles il était dû, et, nous croyons pouvoir répéter ce que nous disions plus haut: L'augmentation du chiffre des importations est plus apparente que réelle.

Nous n'attendons pas la publication des statistiques douanières de 1909 pour conclure, mais nous gagerions qu'elles montreront une diminution notoire des transctions avec l'Empire du Soleil levant, étant donné que les principaux marchés d'Europe, d'Amérique et même d'Asie recommencent à fonctionner normalement et montrent un retour à la pratique courante de prix favorables à la signature de nouveaux contrats. Si même — ceci est une simple supposition — nous admettions, sans commentaires, les chiffres de la Douane, nous serions forcés de constater que si le commerce de la Cochinchine avec le Japon semble en augmentation, son pavillon tend à disparaître de notre port, et que les commerçants japonais dignes de ce nom se retirent.

Conclusion : Les produits Nippons peuvent trouver un débouché ici, de même que le marché japonais est susceptible de s'approvisionner de riz sur notre place, de plus en plus, mais les " intermédiaires ", inévitables, les Chinois, ne veulent rien avoir à faire avec les Nippons, tant parce qu'ils les considèrent comme étant d'une honnêteté douteuse en matière commerciale que parce qu'ils les traitent en ennemis politiques.

Les Célestes ne commercent avec les Nippons qu'à leur corps défendant ; ils ne leur vendent leur riz que parce que les maisons Européennes leur laissent ignorer jusqu'au dernier moment la destination des cargaisons vendues.

Ils achètent les marchandises japonaises, mais aux commerçants Européens qui n'en indiquent pas toujours l'origine exacte.

Pour faire du commerce avec les principaux producteurs et consommateurs de Cochinchine, qui sont les indigènes, les Japonais, comme tous, doivent avoir recours aux Chinois. Comme ceux ci se refusent à traiter avec les Nippons, l'intermédiaire des maisons Européennes s'impose.

Donc, réduits à eux-mêmes, malgré les fond dont ils disposent, malgré l'appui gouvernemental, malgré la sympathie des Annamites et en dépit d'une réelle habileté commerciale, les Japonais n'ont rien pu faiae en Cochinchine et tout porte à croire qu'ils n'y feront jamais rien tant que les " Catious " les mettront à l'index.

L'échec du commerce japonais semble donc définitif puisqu'il est dû à l'intervention de ceux qui tiennent dans leurs mains le marché indigène, et qui, lorsque les rancunes politiques se seront calmées, n'en seront pas plus disposés à céder volontairement la place à des concurrents dangereux.

STERN

L'impot en Chine

Les impôts de toutes sortes pleuvent de plus en plus serrés sur les contribuables européens qu'ils accablent de leur poids écrasant.

Paysans, négociants, industriels, propriétaires et prolétaires poussent vainement vers le ciel une clameur de protestation; les charges des particuliers croissent sans discontinuer avec les besoins, croissants des Etats.

Combien la situation est différente en Chine, dans ce pays que nous dénigrons, dont nous aurions cependant tant d'exemples à puiser. Qu'on juge.

La propriété et la famille sont en Chine,comme dans les autres autres pays, les bases de l'édifice social. Mais la propriété, nous entendons la propriété du sol, est la plus importante des deux.

En Chine la propriété de la terre a subi plusieurs transformations, et ces transformations ont suivi comme partout les différentes évolutions de l'humanité: collective à l'époque où la population ne se composait encore que de quelques tribus pastorales ou à demi agricoles, individuelle lorsque la population a augmenté et que l'agriculture a dû se faire intensive.

Enfin, après bien des tatonnements pénibles, la propriété devint à la fois collective et individuelle. C'est la forme sous laquelle elle existe aujourd'hui.

Selon les Chinois, l'humanité est un tout, une unité que les noms d'ancêtres, de vivants et de postérité ne sauraient rompre et dont les trois temps qui marquent son existence: passé,présent, futur,

ne sont capables de dissoudre ni l'éternelle solidarité, ni les éternels intérêts. La terre n'appartient donc pas seulement à la collectivité vivante.

Les Chinois n'admettent pas que le travail et la plus-value qu'il ajoute sans cesse à la terre puissent absorber la propriété du fonds.

Ils n'admettent pas que les vivants, cette partie si éphémère de l'humanité aient le droit de gaspiller les biens qu'ils ont recueillis du passé. Ils ne leur reconnaissent pas le droit d'user et d'abuser d'une parcelle quelconque du domaine commun, et les vivants ne sont, pour ainsi dire, à leurs yeux que les *économes* de la postérité. On confisquait même autrefois les propriétés négligées.

En réalité, la propriété du sol n'est en Chine qu'un droit d'usufruit et c'est uniquement ce droit qu'on est libre de transmettre et d'aliéner.

Quant à la propriété du fonds, elle reste entre les mains de la collectivité représentée par l Etat et celui-ci affirme son droit en la frappant d'une rente qui n'est jamais payée qu'à lui.

Ainsi, quand un propriétaire vend ou loue une terre, le prix ou la rente qu'il en reçoit ne représentent jamais que le prix ou la rente de la valeur que lui ou ses ancêtres ont, par leur travail, incorporée ou ajoutée à cette terre.

Il faut dire que, par contre, jamais la collectivité, ou l'Etat, ne s'est cru le droit d'élever la rente du fonds au fur et à mesure que la valeur et la surface augmentaient. Cette rente du fonds n'est pas établie selon la valeur, mais selon la superficie, et, une fois fixée, elle n'a plus varié.

Cette rente est à peu près le seul et unique impôt de la Chine.

Les autres ressources de l'Empire comprennent les revenus des Douanes, ceux des mines et le monopole du sel.

Les revenus particuliers de l'Empereur, qui constituent sa liste civile, lui sont fournis par une partie de ceux du sel, par ses troupeaux de Mongolie et par les tributs des vassaux de la Chine.

Tel est le respect que l'on a, en Chine pour le travail et pour les fruits du travail que pour rien au monde on ne voudrait y porter atteinte, soit par l'élévation de la rente, soit par la création d'autres impôts qui retomberaient en définitive, sur le travail.

Si l'impôt a été fixé d'après la superficie, il est juste d'ajouter que l'on a cependant tenu compte de la mesure dans laquelle les grandes améliorations foncières avaient pu être réalisées.

Ainsi, les terres des plaines et celles non irriguées des montagnes payent une rente moins forte que les terres irriguées, et les terres conquises sur les eaux sont, pendant un certain temps, exemptes d'impôts avant de rentrer dans les quatre grandes classes principales. Mais il n'y a pas d'autre base de classification.

On cultive au Nord de la Chine les cultures qui sont propres aux climats septentrionaux ; au midi les plantes particulières aux climats méridionaux, et, en fin de compte, les produits du Nord arrivent à balancer ceux du Midi.

Le blé, par exemple, rend moins en poids que le riz; mais il est plus riche, se vend plus cher, et on ne trouve pas qu'il y ait injustice à demander au sol qui le produit autant qu'à celui où pousse le riz.

L'Etat chinois, après avoir aménagé le territoire de l'Empire pour le plus grand bien général, se conduit en somme comme un propriétaire qui demande à ses locataires des loyers plus ou moins élevés, suivant l'étage qu'ils habitent, sans se préoccuper des industries qu'ils peuvent y exercer, ni de leurs ressources personnelles.

La rente de la terre varie, suivant les classes, de 1 franc 50 centimes à 5 francs par hectare, tout compris : corvées, impôts, prestations, etc.

Repartie sur toute la population, elle ne représente pas plus de 3 francs environ, par habitant.

Ainsi, cette modique somme une fois payée, chaque Chinois est absolument libre d'entreprendre telle industrie, tel commerce qu'il lui plaît, d'aller où il veut.

Il n'a ni portes, ni fenêtres, ni patentes, ni octrois à payer.

Il n'a aucune formalité à remplir, aucune autorisation à demander, aucune entrave à redouter. Il est libre comme l'air qu'il respire.

Allez donc comparer cette liberté là avec celle, tant vantée, dont nous jouissons en Europe.

Cet impôt unique est donc pour le Chinois l'instrument de sa liberté, aussi le paye t-il religieusement.

Tous les autres impôts seraient considérés par les Chinois comme attentatoires aux droits du travail, et rien ne les étonne davantage que d'apprendre qu'ils existent dans d'autres pays.

L'impôt chinois, l'impôt métrique, en déchargeant le commerce et l'industrie de tout impôt spécial, a l'immense avantage d'imprimer en Chine à ces deux branches de l'activité humaine une énergie et une puissance incomparables,

Il est effet, bien peu de produits industriels que les Chinois n'arrivent à fabriquer à meilleur marché que nous et bien peu de produits d'Europe qu'ils ne vendent à meilleur marché que nous.

Il est tels objets d'Angleterre, de France ou d'Allemagne que l'on trouve dans leurs magasins à un tiers au-dessous du prix que nos marchands en demandent.

Quant aux produits chinois, ils sont d'un bon marché exceptionnel.

L'impôt chinois est un instrument de justice, car le principe qui l'a fait accepter, le respect du travail, a prévalu dans les contrats particuliers entre propriétaires et fermiers.

Tant qu'un cultivateur exploite une terre, le propriétaire ne peut exiger de ce fermier un loyer plus élevé que celui qui a été convenu dès le principe. Si le cultivateur la quitte, pour une raison ou pour une autre, le propriétaire lui doit compte de la plus-value que son travail a ajouté à la terre.

Le système chinois a donc eu le mérite de faciliter l'accès du sol à ceux qui veulent l'exploiter eux-mêmes, en détournant ceux qui n'en voudraient faire qu'un moyen de placement ou de spéculation.

En effet, l'impôt entier ne pesant que sur la superficie, le sol est déprécié d'autant pour ceux qui n'en sont que les propriétaires oisifs, mais il garde tout son prix pour ceux qui l'exploitent personnellement.

L'impôt n'est, après tout, qu'un fermage fixe qu'ils payent à l'Etat au lieu de le verser entre les mains de propriétaires parasites.

En assurant à ceux qui les ont produits le bénéfice des plus-values successives incorporées au sol par leur travail, il stimule leur industrie et la fécondité de la terre, à laquelle ils arrivent à faire rendre plusieurs récoltes dans la même année et à donner une plus value de 4.000 à 15.000 ou 20.000 francs par hectare.

Le système chinois retient donc les habitants sur le sol au lieu de les décourager de la culture et de les pousser vers les villes, ainsi que font les systèmes européens.

Il favorise enfin le développement de la petite propriété.

Si l'on divise la superficie totale de la Chine par le nombre des familles qui est d'environ 90 millions, on trouve que l'étude moyenne des propriétés ne doit pas dépasser 5 hectares 1/2. Or c'est la réalité.

Il y a cependant un grand nombre de familles qui ne possèdent pas plus de 1 hectare 1/2, ou même seulement un demi-hectare, et la différence va grossir les propriétés des plus riches.

Mais on ne compte guère en Chine de propriétés de plus de 20 hectares, celles de 100 sont excessivement rares ; quant à celles qui dépassent ce chiffre, on peut dire qu'il n'y en a presque pas.

Pour chacune des provines qui comptenr en moyenne 30 ou 40 millions d'habitants, on citerait à peine trois ou quatre propriétés de 300 à 500 hectares. Dans tous les cas, les plus grandes cultures ne dépassent guère 12 hectares.

Tel est le champ patrimonial chinois et l'on peut dire que dans l'Empire du Milieu, il n'est personne qui ne possède le sien propre.

Il est inviolable, et l'individu par qui l'étranger y pénètre est sacrilège.

Le gouverneur, le général, qui a laissé tomber aux mains de l'ennemi un des foyers dont le salut lui était confié, se suicide.

Le membre de la famille dont l'insoumission a causé l'intervention de l'Etat est maudit, excommunié ; son nom est rayé du livre de la famille.

Tel est le sol sur lequel reposent en Chine le foyer, la famille et la cité, et dont la possession assure à chacun une somme de bien être dont nous sommes encore bien éloignés en Europe.

F.

Le Nouveau Traité

ANGLO-SIAMOIS

Quel est le but que poursuit l'Angleterre par son récent traité avec le Siam ?

Ce but, l'ancien "Courrier d'Haiphong" le faisait connaître à ses lecteurs, il y a déjà plus de deux ans, en septembre 1907. Le prédécesseur de *l'Annam-Tonkin* indiquait alors quels étaient les efforts tentés par le Siam et la Birmanie pour souder leurs réseaux de voies ferrées.

Cette information qui méritait de retenir l'attention, redevient aujourd'hui d'actualité. Non pas que sa réalisation soit pour nous effrayer, mais parce qu'elle présente un grand intérêt pour la presqu'île indo-chinoise.

Nul n'ignore que, depuis leur établissement dans les pays malais, les Anglais caressent le projet d'un canal de grande navigation à travers l'isthme de Krah (Kra)

Ce canal abrègerait de 1100 kilomètres le voyage de Calcutta à Canton, et de 2.200 kilomètres, celui de Mergui (prés du Tenasserim) à Bang-Kok. L'exécution de ce grand projet a rencontré des difficultés d ordres divers qui l'ont fait ajourner. Il faut ajouter, d'ailleurs que, quelles que soient les chances de *réalisation* de cette artère maritime, il est une route plus avantageuse, un tracé de voie ferrée tout naturel et de grand trafic entre les deux mers, passant beaucoup plus au nord, à la racine même de la péninsule malaise, à hauteur de Bang-Kok et de Tavoï.

Toutefois, il semble que ce second projet a été abandonné comme le précédent, et qu'il n'est plus question, maintenant, que de relier Rangoon à Bangkok par un railway dont le tracé passerait par Moulmein (un peu en en aval de l'embouchure de la Salouen) et Raheng, ville située à l'est de ce dernier point, sur le Mé-Ping, affluent du Ménam.

Un autre embranchement, s'amorçant sur le railway projeté de Rangoon à Singapour, à travers la péninsule malaise, à Petchabury, relierait ce dernier point à la capitale du Siam.

Depuis longtemps, la section Bangkok-Petchabury est en exploitation. Elle a été ouverte au trafic le 1er juin 1903. Sa longueur est de 150 kilomètres. Quant au tronçon Bangkok — Ayuthia Lopburi — Outarradit vers Xieng-Mai, il est depuis 1905 en exploitation, jusqu'à Pack-nam-Bo. La distance de Bangkok à Outarradit est de 625 kilomètres par voie ferrée.

Notons, à ce sujet, un détail qui a son importance : l'écartement de la voie de la ligne de Bangkok à Koraı est de 1 m. 434, tandis que celui de 1 mètre a été choisi pour la ligne de Petchabury. Cette précaution avait pour but de faciliter dans l'avenir, la liaison de ce tronçon avec les lignes de la Birmanie et de la Péninsule malaise.

C'est ce projet entrevu qui se réalise aujourd'hui.

Les Etats fédérés malais ne sont encore dotés que de quelques tronçons de voies ferrées : Pérak-Lélangor, avec prolongement sur Johore (738 kilomètres, environ). Le projet qui consiste à relier Rongoon à Singapour donnera une activité nouvelle à cette presqu'île malaise qui a besoin de cet outillage économique pour prendre l'essor que lui permet d'entrevoir et d'escompter la richesse de son sol.

Quelques-uns diront que l'Angleterre, par ces constructions de voies ferrées, va diminuer l'importance de son trafic par la voie de mer, par Singapour. C'est exact, mais ne se dédommagera-t-elle pas amplement par sa voie ferrée de Rangoon-Bangkok ? Et, d'autre part, les points de contact qu'elle va prendre avec les railways siamois, toutes possibilités qu'elle avait prévues et escomptées, ne lui donneront-ils pas l'occasion de draîner à son profit le mouvement commercial du Siam ?

Et comme le Siam cherche, de son côté, à attirer le commerce de la rive droite du Mékong, c'est désormais, vers Rangoon, voie plus courte et plus économique, que seront dirigés les produits du Laos auquels nous n'avons pas su encore indiquer ni faciliter la voie de l'Indo-Chine.

Nous ne saurions blâmer l'Angleterre de l'immense effort accompli. Elle recueille le fruit de sa perspicacité et de son travail.

Toutes récriminations seraient déplacées, il ne nous reste qu'à profiter de la leçon donnée à notre ignorance de la situation, c'est-à-dire à l'oubli de osn véritables intérêts.

DUC

Réunion annuelle du Comité de l'Asie française

Le Comité de l'Asie française a tenu sa réunion statutaire annuelle, le 19 février, au siège social, 21, rue Bassette. Etaient présents : MM. Aymonier, Berlin, J.-H. Erankin, Froidevaux, l'amiral Gervais, A. Gérard, Harmad, Madrolle, Charles Picot, Roume, marquis de Reverseaux, Raveneau M. Emile Senart, président, en ouvrant la séance, a donné la parole au trésorier, qui a lu son exposé financier de l'exercice écoulé. Après la lecture de cet exposé, le président a rendu compte des travaux du Comité, de ses publications, des conférences qu'il a provoquées, des missions qu'il a subventionnées, et des projets que le bureau et la commission administrative ont dès maintenant en vue pour l'année courante. Il a rappelé que l'action du Comité dépend essentiellement des ressources dont il disposera, et il a fait pour les augmenter largement, un appel pressant au concours actif de tous les amis de notre œuvre, particulièrement pour le fonds spécial des missions.

En terminant, le président a mis aux voix la nomination de trois nouveaux membres du Comité : M. le général Lebon, en remplacement de M. de Kerjégu; M. Pierre de Vauréal, administrateur des phares de l'Empire ottoman, en remplacement du commandant Berger; et M. E. Payen. La nomination de MM. le général Lebon, de Vauréal et E. Payen est acceptée à l'unanimité.

Ont été également approuvés à l'unanimité les comptes du trésorier pour l'exercice écoulé, et le projet de budget pour 1909 a été voté à mains levées.

A la suite de cette réunion, M. Madrolle a fait, en conférence publique, l'exposé de son voyage à l'île de Hainan.

LE DÉJEUNER DU 20 FÉVRIER

Le Comité de l'Asie Française a donné, le samedi 20 février, dans les salons du café Cardinal, un déjeuner ne l'honneur de M. Bapst, ministre de France à Pékin, qui vient de rentrer à Paris, et des représentants récemment revenus parmi nous de missions asiatiques encouragées par le Comité : MM le commandant d'Ollone MM. et le lieutenant de Fleurelle, de la mission d'Ollone; MM. le Dr Vaillant et Nouette, de le mission Pelliot; M. le commandant Lunet de la Jonquière; M. le capitaine Anginieur.

Le déjeuner était présidé par M. Emile Senart, président du Comité, assisté de MM. Eug. Etienne et Guillain, vice-présidents. A la table d'honneur avaient pris place : M. Millès-Lacroix, ministre des Colonies ; M. Kurino, ambassadeur du Japon ; Naoum Pacha, ambassadeur de Turquie ; les ministres de Perse et de Siam, M. le général Toutée, M. Basqst, Mme Isabelle Massieu; MM. le commandant d'Ollone, le lieutenant de Fleurelle, le Dr Vaillant, Nouette et Lunte de la Jonquière. Les ministres des Affaires étrangères et de l'instruction publique étaient représentés par M. Philippe Berthelot et par M Bayet.

Assistaient encore au déjeuner : MM. le baron d'Avril, d'Abadie, E. de Billy, le vice-amiral Bayle, von Brunning, de Boislisle, Combefort, de Caqueray, Charpentier, Tony Chauvin, du Chaylard, marquis de Contenson, Conty, Henri Cordier, de Castries, Deguy, Desbuissons, de Douville-Maillefeu, Dubail, Emery, Ferrant, Finot, le vice-amiral Fournier, Foucher, Grosclaude, Jeangout, Hulme-Beaman, le baron Hulot, Gaston Kahn, Réginald Kahn, Kemp, le commandant de Lacoste, Lagarde, le général Lasserre, G. Lesueur, Raphaël-Georges Lévy, Madrolle, Malibran y Santibanez, Mallet, de Mandat-Grancey, le colonel Matchida, Michel Cote, le colonel Monlezun, Charles Mourey, Ludovic Naudeau, de Nettancourt, Payen, le général Pendezec, Charles Picot, François Picot, René Pinon, le commandant Pitault, Raveneau, Renard, le marquis de Reverseaux, Roulleaux-Dugage, Roume, de Saint-Quentin, Salles, le Dr Schneider, de Semallé, le général Silvestre.

S'étaient excusés :

MM. le ministre de Chine, le comte d'Arnaux, Auboyneau, E. de Billy, le baron de Contenson, Doumer, Deschanel, Dewez, l'amiral Gervais, Gérard, Harmand, Ch. Lallemand, le marquis de Moustier, le commandant Moll, le général de Pélacot, Ristelhueber, S. Simon.

Au dessert, M. Emile Senart, Président du Comité, a pris la parole en ces termes:

Messieurs,

Cette réunion est vraiment une fête pour le Comité, de l'Asie française. Nous marquons aujourd'hui une année de plus dans le développement de notre activité bien modeste, mais très persévérante ; et

c'est un rite qu'il m'est singulièrement agréable d'accomplir dans la compagnie de cette élite de nos amis que je vois réunis autour de moi. Mais une circonstance partiulière en rehausse cette fois l'importance et le prix. Ces dernières semaines ont ramené presque ensemble parmi nous plusieurs des chefs ou des représentants des missions que, en ces dernières années, nous nous sommes efforcés, dans des mesures diverses mais avec une égale sympathie, d'encourager en Asie.

Comment n'éprouverais-je pas une sincère émotion, une joie véritable à revoir côte à côte à cette table le commandant d'Ollone avec son compagnon le lieutenant de Fleurelle, le Dr Vaillant et M. Nouette, les zélés collaborateurs de Pelliot, le commandant Lunet de la Jonpuière, le capitaine Anginieur, tous ces chercheurs déterminés qui, de Yarkand à Pékin, du Thien-chan au golfe Persique et à le presqu'île malaise, ont sous nos couleurs, mis au service de la science le dévouement le plus honorable et le plus méritoire ? Et les présents ne font pas tort aux absents, à ces courageux absents que,comme le maréchal des logis de Boyve, retiennent ailleurs des devoirs nouveaux, ou qui, comme Pelliot et le capitaine Lepage, après deux ans et demi de laborieuses et parfois périlleuses explorations, ont jugé qu'ils n'avaient point assez fait encore et prolongent leur expatriement, soit pour mieux utiliser leurs trouvailles, soit pour comptéter leur moisson au profit des collections nationales ?

N'est ce pas en vérité, messeurs, pour moi une bonne, une rare fortune de pouvoir saluer ainsi dans la même journée tant d'efforts divers dont le champ a embrassé une si vaste partie du continent asiatique et qui, par la multiplicité de leurs objets, géographie et ethnographie, art et archéologie, histoire lointaine et mouvements contemporains, résument et synthétisent une part si large des préoccupations et des curiosités qui sollicitent notre action ?

Il ne m'est pas possible, en ce moment, de rappeler,même dans le racourci le plus sommaire, les renseignements neufs, les documents inestimables que nons rapportent nos vaillants amis, et il serait, devant un auditoire comme celui-ci, bien superflu d'insister sur ce qu'ils ont dû à ravers tant de difficultés, parfois de périls, dépenser de courage, d abnégation et de savoir. Je ne puis avoir qu'une pensée, c'est de leur adresser ici à tous, avec la satisfaction profonde qui nous est commune, avec l'autorité que me prête votre concours, l'expression de notre joyeuse bienvenue.

Au moment où l'Asie intérieure attire plus que jamais une ardente équipe de chercheurs libéralement soutenus par plusieurs des pays de haute culture, à l'heure où la Suède s'enorgueillit de Sven Hedin, l'Angleterre de Stein, l'Allemagne de Gruenwedel et de Lecoq, comment n'aurions-nous pas à cœur de ramasser en un faisceau glorieux l'œuvre non moins considérable que nos nationaux ont parallèlement menée à bien ? Comment n'aurions-nous pas été impatients, nous autres prédicateurs sédentaires d'intitative et d'expansion pacifiques, de saluer ces bons prêcheurs d'exemple qui continuent pour l'honneur du pays de généreuses traditions?

Ils ne m'en voudront sûrement pas de leur associer dans ma pensée la gracieuse et énergique voyageuse qui, est si particulièrement des nôtres Après avoir naguère traversé tant de parties de l'Asie en de longues et hardies expéditions, Mme Massieu avait voulu compléter, par une excusion aux pays himalayens du Nepal et du Sikkim, ses images de l'Inde; vous ne me pardonneriez pas, messieurs, de ne pas l'assurer combien nous sommes charmés de la retrouver en ce jour fidèle à nos côtés et empressée à fêter des exploits dont elle est si bon juge.

Quel que soit notre zèle, nous sommes conscients que nous devons tendre sans cesse à coordonner les bonnes volontés indépendantes avec l'effort collectif et national. Nous n'avons rien plus à cœur que d'entretenir, avec nos représentants diplomatiques dans les pays qui nous occupent, des rapports déférents et confiants où tous doivent trouver leur profit. Nous avions su un gré extrême à M. Bapst d'accepter avec un empressement si obligeant, avant son départ pour la Chine, notre modeste hospitalité et nos vœux très chauds ; nous ne lui en savons pas moins, au lendemain de son retour, de nous accorder par sa présence une marque nouvelle de la précieuse sympathie dont il ne nous a pas ménagé les témoignages.

Mais de combien de remerciements n'ai-je pas à m'acquitter ! Et tout d'abord ils s'adressent aux représentants éminents des gouvernements étrangers qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre appel. Ils nous prouvent par là qu'ils apprécient les préoccupations vraiment humaines d'enseignement mutuel, de respect réciproque et d'amicale pénétration, qui nous animent. Ils nous offrent une occasion dont nous sommes heureux de faire notre profit pour proclamer ce que nous devons à leur intervention bienveillante et combien la tâche de nos voyageurs est souvent facilitée par l'accueil courtois ou empressé que leur réservent les fonctionnaires de leurs pays respectifs.

Je ne puis oublier que l'un de nos hôtes d'aujourd'hui, le commandant de la Jonquière, a dû à la libéralité et aux vues éclairées du gouvernement de Bangkok, de pouvoir poursuivre sur le territoire siamois la recherche et l'étude des restes de l'art cambodgien et de pouvoir ainsi achever cet inventaire des monuments khmers dont l'entreprise fait honneur à l'Ecole d'Extrême-Orient autant que l'exécution en fait à son auteur. Dans cette mesure, dans les procédés excellents du gouvernement siamois à l'égard de notre compatriote, nous sommes heureux de reconnaître une preuve des relations de bon et cordial voisinage dont personne ne saurait plus que nous souhaiter le développement entre le gouvernement siamois et notre pays.

Si j'ai, monsieur le ministre, réservé jusqu'ici les remerciements que j'ai à coeur de vous adresser, c'est justement parce que je voudrais mettre plus en relief la gratitude que nous inspire l'empressement auec lequel vous avez bien voulu répondre à notre appel. Votre présence ici, l'accueil très obligeant de M. le ministre de l'Instruction publique qui, retenu par un deuil, a tenu à se faire suppléer par un représentant si autorisé, la bonne grâce avec laquelle M. le ministre des Affaires étrangères, ne pouvant comme l'an dernier se joindre à nous m'a donné l'agréable mission d'être auprès de nos voyageurs l'interprète de ses félicitations et de son souvenir tout nous suggère la confiance que le gouvernement apprécie notre bonne volonté. Nous n'avons garde d'oubl er que plusieurs des missions auxquelles nous nous sommes directement intéressés n'ont réussi que grâce au concours libéral de l'administration. Notre seule ambition est de mettre, dans un esprit de parfait désintéressement personnel, le plus possible d'initiative au service de l'intérêt commun.

Notre tâche ne laisse pas que d'être lourde ; c'est qu'elle ne doit jamais chômer ; elle récommence sans trêve, et tandis que nous saluons les uns nous pensons à ces autres qui sont en route. N'est-ce pas ici même que, l'an dernier, nous adressions nos souhaits de bon voyage à notre excellent collaborateur, M. de Caix, au moment où il allait partir pour l'Extrême-Orient ? Il y continue son labeur, et nous en attendons, pour l'éclaircissement de certaines questions délicates d'administration et de politique, pour la propagation de notre Bulletin, pour son information solide telle que peut l assurer le concours de correspondants nombreux et fidèles, les résultats les plus favorables. Il faut qu'incessamment le flambeau passe de main en main.

Pour aujoud'hui réjouissons-nous avec ceux qui reviennent.

C'est pour eux que sera mon dernier mot comme a été le premier. A eux, messieurs, je lève mon verre, fier de leur rendre en votrenom à tous,un solennel,un cordial hommage pour l'œuvre que la France a accomplie par leurs habiles et vaillantes mains."

Le ministre des Colonies, M. Milliès-Lacroix, a pris alors la parole, et en quelques mots très applaudis, a dit ses remerciements pour l'invitation du Comité, en même temps que le plaisir qu'il avait à représenter, en cette occasion, le gouvernement de la République. Il a déclaré qu'il s'était rendu avec d'autant plus de plaisir à l'appel de l'Asie Française, qu'il a pu apprécier mieux que personne les heureux résultats des efforts du Comité, en qui il a toujours trouvé un auxiliaire aussi dévoue que désintéressé. Le ministre a ajouté que c'était pour lui une joie et un honneur d'apporter en ce jour aux hôtes de l'Asie Française, vaillants pionniers de la civilisation, l'expression sincère de la gratitude patriotique du gouvernement.

"Bulletin du Comité de l'Asie Française"

Choses vues

Les Commerçants chinois

LA VIE QUOTIDIENNE

Dans une rue de Pékin, les marchands frappent l'oreille et attirent l'œil de tous côtés. A chaque pas, on rencontre des hommes ou de jeunes garçons portant un éventaire chargé des friandises populaires, petits gâteaux au riz ou graines de pastèques, patates chaudes en hiver, *soan mei thang* (sirop de prunes glacé) en été ; le barbier fait retentir ses plats de cuivre, un autre agite son tambourin à grelots ; puis, ce sont les appels des porteurs d'eau, des coulis qui charrient les paniers d'huile sur des brouettes. Aux places fréquentées, sur les boulevards et aux portes de la ville, le tumulte est étourdissant et la foule difficile à fendre. Aux marchands ambulants, il faut joindre les fiacres qui stationnent, les diseurs d'histoires, les faiseurs de tours, dont la voix retentit au milieu d'un cercle de badauds, les marchands de vielles hardes qui étalent leurs fonds sordide sur une natte grossière, les restaurateurs en plein vent qui débitent leurs fritures ef leurs vermicelles; il y faudrait ajouter mille autres métiers forains, et tout un grouillement de foule, dont nos boulevards à Noël peuvent donner l'idée.

Ce ne sont là que les infiniment petits du commerce et, en Chine comme en Europe, ces métiers de la rue montrent la moindre partie du développement économique. Toutefois il est plus juste de comparer la Chine aux pays voisins qu'à l'Occident: or, loin d'être un trait général des sociétés d'Extrême Orient, l'importance du commerce est un caractère spécial à la Chine. Séoul, qui a copié de si près les capitales chinoises, a aussi ses éventaires portatifs, ses étalages en plein vent : mais la boutique n'y existe guère que sous cette forme, c'est une cahute faite de matériaux mal joints, une galerie de bois placée devant la maison, empiétant sur la rue. La boutique vraiment japonaise ne vaut pas mieux, la propreté à part, que la boutique coréenne : c'est toujours une simple annexe au logement parfois une maison privée à peine aménagée pour cette nouvelle destination.Quant au magasin vaste et bien construit approprié aux affaires et signalé au public par une enseigne bien visible, il n'est ni coréen, ni japonais d'ancien style. En Corée comme dans le Japon féodal, le marchand est un homme de classe inférieure, taillable à merci, ne pouvant demeurer qu'à distance respectueuse du château seigneurial ; l'état social trouve son expression dans le mode de construction, dans l'aspect de la ville. En Chine, au contraire, loin de se cacher, le commerce s'étale ; quelques pas dans une rue montrent une suite continue de devantures et de comptoirs, et cette place en vue qu'ils occupent aujourd'hui, il semble que les marchands l'aient depuis longtemps : quelques siècles avant notre ère le marché où habitent les commerçants, est, d'après les rites, une partie essentielle de la capitale, au même titre que l'autel des dieux protecteurs, le temple des ancêtres et le palais du roi : culte, monarchie et commerce étaient dès lors les trois termes où se résumait la vie urbaine. Aujourd'hui, les boutiques se montrent plus que les yamens et que les bonzeries. Elles sont signalées par des enseignes voyantes, il en est d'horizontales au-dessus de la porte, de verticales suspendues aux deux bouts de la devanture ou dressés sur des piédestaux de pierre ; elles sont habituellement en bois, fond rouge ou fond d'or, avec le nom du magasin en grands caractères laqués noirs ; il en est de parlantes, des bottes or et noir pour les bottiers, des ligatures de sapèques pour les banques, des panaches rouges pour les chapeliers. Certaines devantures servent tout entières d'enseignes ; celles des grands magasins de thé sont en bois sculpté, ajouré une dentelle d'or représentant quelque montagne célèbre où des génies cueillent les pousses parfumées et dégustent aux sons de la musique le délicieux breuvage. Les restaurants ont souvent sur la rue leur cuisine large ouverte, enseigne odorante et appétissante ; il faut la traverser pour arriver aux salles.Il est des enseignes qui se fond discrètes: tel grand marchaud d'antiquités a ses magasins dans une maison d'apparence bourgeoise, s'ouvrant sur la rue par une porte de dimensions et de forme ordinaires, en bois uni rehaussé d'or, de rouge, de vert ; si vous entrez, vous ne trouvez pas une boutique, mais des salons meublés de confortables fauteuils, ornés de jades, de cloisonnés, de porcelaines que l'on vous montre avec complaisance, et que l'on vous cède pour un bon prix avec la plus grande politesse. Enfin beaucoup de magasins ne sont fermés que par des châssis en bois garnis de papier, où, s'ouvrent en plein, séparés de la rue par un simple comptoir où s'accoude le commis.

Si l'enseigne variée et brillante est de nature à attirer les chalands, l'étalage à la devanture est négligé et n'offre rien de comparable à nos rues parisiennes. Le marchand chinois veut qu'on sache son existence, il ne dédaigne pas de montrer son capital dans les dorures et les ornements de son enseigue, il se rappelle au public par des affiches grandiloquentes, mais il désire beaucoup moins exposer sa marchandise, la faner au soleil, la livrer aux regards des imitateurs et des mendiants. Aussi l'aspect intérieur est-il bien moins engageant que l'enseigne ; d'habitude la façade est étroite, le terraiu s'étend en profondeur, de sorte qu'un plus grand nombre de boutiques donnent sur la rue ; la construction à étages, qui ménagerait le terrain, n'est pas usitée, les croyances poplaires s'opposant à ce qu'on mette plus d'un étage au-dessus du rez de-chaussée.

Le magsin comprend donc quatre ou cinq pièces médiocrement éclairées, de forme rectangulaire, mais situées irrégulièrement les unes derrière les autres réunies et séparées par des cours et des passages. De pareilles constructions seraient peu propres à l habitation ; le Chinois,auquel il faut sa maison close, avec sa cour et son grand arbre, avec la pièce principale orientée au sud,ne s'y sentirait pas à l'aise. Aussi ces constructions n'ont-elles d autre destination que le commerce ; rien n'y est fait pour le plaisir des yeux: dallage simple, murs tendus de papier commun. comptoirs et rayons en bois brunis par l'usage : le mobilier se compose de tables, carrées en bois verni rouge, de fauteuils droits, à gauche et à droite des tables des tabourels carrés ; quelques coussins, des thèières et des tasses, des *pi thong* pour les pinceaux, des abaques complètent l'assortiment. Tout est propre, mais usé, noirci et poli de vétusté ; même chez les plus riches marchands de soie ou thé régne une simplicité qui, à nos yeux. touche à la pauvreté. Les marchandises sont soigneusement empaquetées par crainte de la poussière. le grand fléau du Nord ; lorsque le commis atteint un article, il époussette soigneusenent le paquet avant de l'ouvrir. Tous les paquets sont rangés sur les rayons ou dans d s coffres, munis d'étiquettes annonçant les articles et leur prix, étiquettes qui sont écrites en signes abrégés, connus des seuls marchands et variant d'un commerce à un autre : grâce à ce bon ordre, le commis trouve toujours sans tarder l'objet qu'on lui demande. N'oublions pas de noter dans un coin une petite pièce, au fond de laquelle est collée l'image du dieu de la richesse ou de tout autre patron céleste ; matin et soir, on s'incline et on lui offre une allumette d'encens ; les jours de fête, on lui sert un repas plus copieux.

C'est dans ce magasin qu'évoluent les commis, assez nombreux ; dans une boutique de moyenne importance, il est rare d'en trouver moins d'une demi-douzaine. Ils sont tous semblables ; entre les patrons, commis, courtiers, apprentis, porteurs, l'œil a peine à saisir une différence ; même similitude d'une boutique à la voisine, d'un commerce à un autre. Il n'y pas de livrée comme celle des commissionnaires de nos grands magasins ou comme le costume spécial de plusieurs corporations japonaises. Le Chinois, en effet, ne connaît d'autre costume distintif que l'uniforme officiel ; le mandarin dans la vie privée, le laboureur ou l'artisan endimanchés, le marchand, le domestique ont toujours des vêtements de même coupe, de couleurs analogues, seule la qualité des étoffes est différente ; chez les marchands ordinaires, chez les gens de moyenne aisance, c'est toujours la longue robe de toile bleue, parfois presque noire, parfois blanches, ou grise en été; par-dessus, on porte le *khan kiai eul*, sorte de caraco sans manches, et enfin une pèlerine le *ma koa eul*, que l'on met surtout en tenue de cérémonie ou pour sortir en hiver; la petite calotte de satin noir à bouton rouge complète l'habillement, sauf pendant les chaleurs de l'été. L'uniformité du costume correspond à celle de la société, où il n'y a pas de castes et à peine de classes.

Les manières et le langage ne sont pas moins unis ; patrons et commis

entre eux s'abordent avec ces inclinaisons peu accentuées, ces saluts de mains de la politesse quotidienne, ils se parlent dans ce style semi-familier, semi-respectueux, habitis l à toutes les conversations entre am p ou entre gens se connaissant à peine, ourvu que desu relations rituelles ne soit pas en jeu, e des rapports hiérarchiques pas en question. Pas de génuflexions, pas de ces formules d'une humilité excessive qui donnent l idée du servage ou de la servilité. A l'égard de l'acheteur, on use de la même politesse moyenne ; encore, ici, faut-il faire quelques distinctions. L'acheteur sans importance, qui vient en passant, est traité poliment, mais sans prévenance ; on le reçoit dans la première pièce, on le sert et on l'expédie. Pour le client habituel, pour le personnage de marque, on use de déférence ; on l'introduit dans une des salles du fond, on le fait asseoir à la place d'honn ur auprès d une table, on lui sert du thé, on lui apporte du feu pour la pipe ; un ou deux des premiers commis causent avec lui et n'oublient pas de débuter par ces formules d'urbanité qui sont dues même à un inférieur à qui l'on veut témoigner quelque estime ; ils s'informent de ses ordres et s'empressent de faire apporter ce qu'il désire ; ils deviennent prévenants, lui montrent les nouveautés ou les raretés que l'on a emmagasine ; ils font l'article, ce qu'ils dédaignent avec l'acheteur de passage. Lorsque le 7a jen s'en va, on le reconduit jusqu'à sa chaise, comme un homme bien levé reconduit un visiteur, et on lui adresse les formules d'adieu qui conviennent à son rang, avec cette parfaite courtoisie, parfois un peu humble, où celui qui parle n'oublie cependant jamais qu'il est un homme et de même espèce que son inter locuteur.

Ces patrons et ces commis, d'extérieur si semblable, sont unis par la communauté de la vie. Il est de règle que tous soient nourris par la maison ; à cet effet, toute maison de commerce a un cuisier qui prépare les repas communs et sert, deux fois par jour, les vermicelles et macaronis, les choux salés, la volaille ou le porc, qui forment le fond de la nourriture pour la classe moyenne dans le Nord. Chacun mange sur le coin d'une table, sur un comptoir, là ou il se trouve, l'usage d'une pièce spéciale comme salle à manger étant inconnu en Extrême Orient.

La plupart des commis couchent aussi dans le magasin ; le lit chinois, en effet se compose d'un oreiller et de quelques couvertures, le tout facile à empaqueter et à transporter ; le jour, tout cela se met dans un coin ; le soir venu, chacun déroule son couchage et l'étend où bon lui semble. Les gens mariés retournent rarement chez eux, leur habitation étant souvent située dans un quartier éloigné ou en province. Les chefs de la maison partigent habituellement la vie leurs inférieurs; comme le commerce chinois n'emploie pas de femmes bien des difficulté sont par là s pprimées pour la vie et le logement. Ouvertes à quatre ou cinq heures du matin en été, les boutiques ont leur moment d'animation avant six heures ; les affaires reprennent pour quelques heures quand la chaleur du jour est passée ; elles cessent en toute saison avec le coucher du soleil. Si le Chinois n'est pas noctambule, sans doute à cause de l'éclai age défectueux les les boutiquiers, comme le pouple de Pékng. aiment, pendant les soirs d'été, à chercher un peu de fraîcheur sur le seuil des maisons. La rue est étroite, de rares piétons circulent ; on cause entre voisins, on conte des histoires, on se délecte à fumer la pipe, à jouer du *kou kein* ou du *sau sien*. Cette oisiveté pleine de bonhomie, après la journée accablante, rapproche patrons et commis c'est là que la simplicité de manières qui régne dans la classe commerçante apparaît peut être le mieux. En hiver, la boutique ouvre plus tard, les affaires importantes se traitent de préférence le matin, mais le flot de visiteurs est pressé surtout aux heures que le soleil attiédit. La veillée est vite terminée, car on ne se soucie pas d user de la graisse d'éclairage et de combustible, la vie chinoise, plus naturelle que la nôtre, suit d'assez près le cours du soleil.

PATRONS ET COMMANDITAIRES

Le jeune apprenti, présenté par son père ou par des répondants, est désormais dans la main du patron. Pendant ses trois ans d'apprentissage habillé, par sa famille qu'il voit ra ement, il vit dans la boutique, y est nourri et couché ; le patron doit le soigner s'il tombe malade, mai il a toute autorité sur lui, une autorité paternelle, avec presque autan d'étendue que celle même du père chinois : il le châtie. Il n'est pas inquié é si, pour désobéissance ou manque de respect, il le frappe violement et le tue. Aussi voit-on parfois se noyer de jeunes apprentis trop paresseux ou vraiment trop maltraités. A cette discipline purement commerciale, à cette vie sevrée de tout autre intérêt, le jeune homme gagne une tournure d'esprit, reçoit une marque toute spéciale, et c'est là ce qui contribue le plus à faire des marchands une classe stable, ayant ses tendances à part Lorsque l'apprenti au bout de trois ans, est reconnu capable, le père apporte un cadeau d'une valeur appropriée à ses moyens, le jeune homme se prosterne devant le patron et lui exprime ses remerciements ; la cérémonie se termine par un banquet offert par l'apprenti et où l'on convie quelques commerçants amis, quelques gens du métier : il est rare qu'une circonstance solennelle ne soit pas accompagnée de réjouissances culinaires. Dès lors, le jeune homme est libre de travailler où et comme il entend ; mais n est jamais délié de ses obligations envers son ancien patron ; il doit lui marquer sa reconnaissance par des visites, par des cadeaux aux époques rituelles de l'année, il doit l'aider même de sa bourse, le soigner, assister à ses funérailles.

Désormais le nouveau compagnon s'engage librement moyennant salaire, là où il trouve l'emploi, chez son ancien patron ou chez un autre ou dans une autre ville. Selon qu'il a d'intelligence t de chance, il restera toute sa vie dans cette position subalterne ou il s'élèvera plus haut. Le chef des commis, celui qui commande dans la boutique, porte le nom de *tchang koei ti*, à peu près équivalent à caissier ; c'est lui, en effet, qui détient l'argent, comme fait le patron dans les petites maisons de commerce françaises. Le *tchang koei ti* est souvent patron c'est à dire qu'il fait les affaires avec son capital et qu il les dirige en personne. Mais un homme qui, ayant été longtemps commis, a des connaissances techniques et de l'habileté, trouve facilement un bailleur de fonds qui lui confie de l'argent à faire valoir ; il ne s'agit pas d'un prêt, mais d'une association où chacun a sa part des risques et des b néfices. Celui qui fournit le capital s'appelle le maître, *tong kia*; celui qui, donnant son travail et son expérience, est seul à diriger l'affaire, s'appelle encore *tcang koei ti* ; pour nous il n'est plus un patron, mais un gérant ; chaque année, à la douzième lune, après les comptes et inventaires annuels, qui résument les comptes mensuels, le b néfice qui ressort est partagé entre le maître et le gérant. Outre ces deux cas simples, il s'en trouve naturellement de plus compliqués, combinaisons des premiers ; plusieurs capitalistes peuvent fournir les fonds, plusieurs gérants diriger la maison de concert ; un ou plusieurs des gérants peuvent concourir à former le capital. Mais toujours ceux qui ne sont que bailleurs de fonds s'abstiennent de s immiscer dans la direction de la maison qui incombe aux seuls gérants ; et toujours, à la fin de l'année, les bénéfices sont répartis en raison des capitaux et des services suivant une proportion fixée paa l'acte d'association.

Les bailleurs de fonds ne sont pas des commerçants. Cette distinction n a, du reste, pas d importance juridique en Chine, où il n'existe pas de droit spécialement commercial; elle n a d intérêt que pour la constitution de la classe commerçante : un mandarin, qui croirait déroger en faisant du négoce, ne fait pas difficulté de fournir des capitaux à des affaires commerciales, ponrvu, qu'il en puisse tirer des bénéfices. Les gérants, au contraire, devant être hommes d'exp ri nce, sont toujours des hommes de boutique, qui ont été successivement apprentis et commis ; entre e chef de l maison et le dernier veuu des rpprentis, il y a une différence de rang hiérarchique, mais pas de conditio sociale, L'aristoratie de gérants sort, par la sélection du mérite, des rangs inférieurs de la population marchande ; e le ne lui est pas étrangère, elle a même éducation, mêmes habi udes, même langage, même costume. La communauté du culte rendu à l'esprit protecteur de la boutique par les chefs et par les subalternes, les banquets semi-rituels, tout au moins de signification, que tout partagent plusieurs fois dans l'année, les étrennes qui sont données, sont autant d'expressions du lien d'union, bien plus fort qu'un simple contrat. L'autorité des uns sur les autres est toujours tempérée par cette bonhomie, cette simplicité patriarcale qui règne partout en Chine entre gens de même classe, paa cette modération des manières due à lr

pratique invétérée des rites, par ce souci de maintenir l'égalité entre gens de même rang qui n'est pas tant inné au supérieur que bien plutôt imposé par un vif sentiment de justice de la part des inférieurs. Ainsi mitigée, l'autorité des chefs n'en est pas moins très grande: j'ai dit que sur les apprentis, elle remplace et elle égale presque l'autorité paternelle. Elle est moindre à l'égard des commis, qui sont engagés librement, habituellement pour une année, de douzième lune en douzième lune; elle est cependant réelle, car l'obligation du respect, de l'obéissance de l'inférieur au supérieur est, dans toutes les relations sociales, admise avec une force inconnue en Europe.

Sauf le cas de violences graves, de vol, il n'est d'ailleurs pas d'autorité qui s'interpose entre patrons et commis; la corporation des patrons n'intervient pas dans les questions de personnel purement intérieures, propres à chaque maison; les commis ne forment pas d'association, n'ont pas de lien entre eux; les rapports sont bien plus étroits entre un commis et son patron qu'entre les employés de deux maisons différentes. Toutefois le besoin d'égalité réelle entre gens de même classe et de même rang, le droit que chacun s'arroge de surveiller ce qui se passe chez le voisin, expression d'un profend sentiment de solidarité, empêchent dans une même ville les inégalités flagrantes de traiement et de salaire, sauf celles qui oont sanctionn es par un usage établi.

La stabilité de la classe marchande maintenue par son unité de formation et par le sentiment hiérarchique qui y domine, la longue durée des circonstances économiques et des compétions sociales, qui n'ont pas changé sensiblement depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'au milieu du XXIe, ont permis à un grand nombre de maisons d'atteindre une longévité remarquable. On en cite, à Péking, qui ont survécu au bouleversement, passager d'ailleurs, qui a accompagné la chute des Ming et l'avènement de la dynastie mandchoue (1644) de ce nombre est le *Lou pi kiu*, situé dans la ville chionise, à l'est et à peu de distance de *Tshien men*, et dont l'enseigne est due à un calligraphe célèbre du XVIe, *siécle*; cette maison est encore renommée pour les vins, le riz et les friandises qu'elle importe du sud. Un beaucoup plus grand nombre datent du XVIIe et du XVIIIe siécle ainsi les magasius de thé de la famille *Fang*, du *An hoei*; le *Oen mei tehai*, taisant commerce d'horlogerie très florissant avant l'ouverture des ports et qui appartient toujours à la famille chrétienn *Yang*; ainsi li *Phi tsan kong*, magasins de pilules de la famille *Phi*, qui existe depuis plus de deux cents, ans, le *Nei hing long* de la famille *Sou*, où tous les grands personnages,yscompris l'Empereur achetaient leurs botte au XIIIe siécle et qui, il y a peu d'années, occupait encore plus de cent employés; ainsi, enfin, les quatre grandes banques; *Heng ho Heng li. Heig Yuen, Hen hing* les plus importantes de la capitale, fondées dans l'ère *Khang hi* (1663 1722) par un nommé *Fang de* Ningpo. Peking n'a d'ailleurs pas la spécialité de ces vieilles solides maisons, il s'en trouve dans chaque ville importante comme le *Fan yong ho*, magasin de soieries à Tien-tsin: comme le *Tchhen ho tshi*, pharmacie des *Tchhen* à Canton. La plupart de ces maisons portent le nom de la famille qui en est propriétaire c'est en effet, qu'elles se transmettent de père en fils, que les gendres y sont souvent associés à la direction et qu'elles ne sortent pas de la lignée du fondatenr. De pareils exemples de stabilité sont à coup sûr rares en Europe, où les fortunes se font et défont plus vite, et où peu de gens restent dans la condition paternelle; il existe ainsi une aristocratie de commerçants peu nombreux, qui joignent la fortune à la pratique héréditaire des affaires. et dont les fils sont souvent entrés dans la carrière officielle; cette aristocratie est importante, surtout par son expérience commerciale, par ses traditions d'honorabilité, par l'influence d'exemple et de richesse qu'elle exerce sur tout le commerce chinois. L'organisation de pareilles maisons ne diffère pas de celle des maisons plus récentes; les apprentis, les commis y sont dans la même situation, triés aves plus de soin, ils n'y sont que mieux traités et souvent ils y passent toute leur vie, arrivent à être associés, après avoir été hommes de confiance du père, deviennent conseillers du fils et assurent la perpétuité des traditions.

Ce n'est pas seulement aux conditions générales de la société ou à celle qui sont propres à la classe commerçante que tient la durée remarquable d'un aussi grand nombre de maisons; leur stabilité, leur bon renom ont aussi pour cause l'organisation spéciale qui les réunit par groupes. Il est habituel, en effet, que toutes les maisons ayant une même spécialité forment une association que j'appellerai corporation; je me réserve d'indiquer quelques exceptions à cette règle. Les corporations, qui paraissent dater d'au moins trois siècles, sont difficiles à étudier; diverses de type, formées par les intéressés seuls, sans que l'Etat ait eu ni à leur donner des règles ni peut-être à les autoriser, elles existent par la force de coutume, et vivent conformément à leurs traditions, bien que quelques-unes aient, m'a-t-on dit, des règlements écrits et peut-être des archives; elles trouvent inutile de communiquer les uns ou les autres au public. Celui qui est curieux de se faire une idée de ces corps est donc réduit à démêler leurs principes parmi les exemples de leur action qui parviennent, en petit nombre, à sa connaissance; sans ignorer ce qu'un semblable procédé a d'insuffisant, je dois donc me borner à denner des exemples et à en tirer des conclusions, forcément un peu vagues et un peu générales.

LE COMMERCE ET L'ETAT

Si les marchands résistent ouvertement à l'autorité lorsque celle-ci montre des exigences exagérées et quand leurs droits, leur sécurité sont volés, il n'est pas rare que leur action, dépassant les limites raisonnables empliète sur les droits de l'Etat; ainsi quand les boutiquiers d'une ville du Sud, il y a une dizaine d'années, firent cause commune avec la population et suspendirent les affaires: le sous-préfet avait, en effet, interdit de laisser vaguer les porcs dans les rues de la ville, il fut forcé de retirer son ordonnnance. La fermeture des boutiques, la suspension de toute vie commerciale, la grève, c'est la grande ressource des corporations contre les mandarins, comme le boycottage est le moyen infaillible contre les associés indisciplinés. La grève trouble la vie normale de la population, les émeutes en naissent naturellement, le mandarin qui dispose de forces insuffisantes, dont le premier devoir est d'administrer paisiblement, sans causer d'ennui à ses supérieurs, aime mieux d'habitude céder par quelque voie détournée que compromettre sa situation. Un acte de sang-froid reussit parfois à arrêter les troubles dès l'origine: les maçons de Ningpo viennent en troupe, avec des cris et des injures, réclamer un des leurs qui a été emprisonné; le sous-préfet, revêtu de son costume officiel, fait ouvrir toutes grandes les portes de sa salle d'audience; quand une vingtaine de mutins y ont pénétré, tandis que les autres sont dans la cour, les valets du yamen ferment brusquement les portes, saisissent ceux qui se trouvent là, les bâtonnent, après quoi le mandarin leur dit qu'il leur fait grâce pour cette fois d'un châtiment plus sévère, et les fait relâcher; l'ordre est immédiatement rétabli. Mais il arrive que les grèves menacent d'avoir des conséquences plus graves; à l'époque de la guerre anglo-française, de la rébellion des *Taiping* et du soulèvement des musulmans au Yunnan, Pékin se trouvant dépourvu de cuivre, on mit en circulation des sapèques de fer, que la population vit immédiatement avec méfiance et qu'elle refusa bientôt tout-à-fait; les banques, les monts de piété, dans l'état d'incertitude du marché, fermèrent leurs portes, aggravant ainsi la crise et les embarras d'une population besogneuse et surexcitée; les mont-de-piété de Haitien, petite localité au Nord de Péking, flairant une affaire, choisirent des correspondants dans la capitale et y étendirent leurs transactions, mais il s'en fallait de beaucoup que le remède fût suffisant. Le gouvernement prévoyait des désordres graves; il lui répugnait de contraindre les monts-de piété à rouvrir-peut-être ne se sentait-il pas en état de l'exiger. Il se trouva un homme riche, Ming chan, l'un des directeurs de l'Intendance de la Cour, qui consacra un capital important à ouvrir dix monts-de-piété, où l'on prit un intérêt peu élevé (1 pour 100) et où l'on se montra coulant sur la qualité de la monnaie. Cette intervention opportune fit cesser la grève: la corporation céda, reprit les affaires et diminua ses prétentions; les monts-de-piété de Ming chan existent encore aujourd'hui. Mais on voit que le gouvernement désarmé, la sédition fut évitée seulement par la haute situation, la fortune et le sang froid d'un particulier.

Dans d'autres circonstances, on a vu la grève s'étendre et prendre un caractère

menaçant pour l'administration. En 1881, l'une des corporations de Swatow eut un différend avec la douane à propos de la vérification de certaines marchandises ; peut-être les fonctionnaires de la douane usérent ils d'une raideur exagérée, bref toutes les corporations de la ville s'en mêlèrent, les affaires furent suspendues. Bientôt les associations de Swatow écrivirent à celles des autres ports, une vaste entente se forma contre la douane et toutes les corporations d'une région étendue en appelèrent à Péking. Les détails de l'affaire sont mal connus, il ne semble pas que l'union des corations ait persiste ; le préfet de Tcharo tcheou, chargé d'une enquête, parvint à trouver des irrégularités dans la gestion des trois syndics de la corporation qui avait soulevé l'affaire; il les destitua, les condamna à de fortes amendes, et le mouvement s'apaisa de lui-même. Il est à remarquer que le gouvernement n'attaqua pas de front l'union des commerçants, et il est non moins à noter à titre de symptôme, que des commerçants ont pu lutter ouvertement contre une administration officielle et qu'entre corporations différentes, entre villes diverses, ils ont pu s'unir pour une action commune.

Sans chercher d'autres exemples exceptionnels, il nous suffit de revenir à la vie de chaque jour pour voir les plus simples travailleurs comme les maisons les plus importantes en conflit déclaré avec les lois, et cela sans que personne y trouve à redire. Les veilleurs de nuit, ces humbles serviteurs qui font la ronde autour des habitations et des magasins pour avoir l'œil aux commnecements d'incendie et aux voleurs, versent, dit-on, à ces derniers une portion de leurs gages afin d'écarter tout tentative. Les monts-de-piété se prêtent à servir d'intermédiaires entre le voleur et le propriétaire, si celui-ci désire recouvrer l'objet volé même, il existe des compaggies qui assurent, moyennant un tant pour cent l'arrivée exacte à destination de valeurs expédiées en nature. En certaines localités, rares en Chine, nombreuses en Mongolie, et dans les autres dépendances où il ne se trouve ni banques ni commerçants importants, faute de pouvoir envoyer des traites, on est réduit à expédier l'argent en lingots, avec de grands risques de la part des voleurs. Les compagnies d'assurances dont je parle versent aux bandes de voleurs un tant pour leurs opérations ; elles délivrent à l'assuré un signe de reconnaissance, un petit drapeau, qu'emporte le conducteur du convoi et qui fait connaître aux brigands qu'il n'y a rien à réclamer ; elles donnent pour escorte quelques hommes résolus chargés de la défense contre les voleurs non classés. Avec ces précautions, l'argent arrive à destination et, en cas de perte, la compagnie rembourse intégralenent. Les mandarins comme les particuliers ont recours à ces assurances ; l'Etat ne s'en sert pas et ses convois sont souvent pillés. Ainsi il est admis que la police est insuffisante, l'autoritité inefficace ; que des commerçants se chargent à forfait de défendre l'ordre ; que, pour le faire utilement, ils s'entendent avec d'autres industriels, les voleurs.

On sent là, non la manifestation d'un concept différent de l'Etat, mais un signe de la perversion de toute notion d'Etat et de société; le peuple et les fonctionnaires pactisent ouvertement avec les voleurs, ennemis de la société organisée. De pareils faits ne tiennent pas à la constitution de la classe des marchands que nous avons tenté d'esquisser; ils viennent de l'insuffisance de l'Etat même, de l'insuffisance des mandarins qui le dirigent et l'incarnent depuis des siècles. On peut se demander alors si, les mandarins venant à faire défaut, il y aurait quelque organisme social capable de remplacer cette classe vieillie : la brève étude que nous achevons permet de répondre qu'il s'en trouve peut-être un. En effet, la classe des marchands, plus jeune que celle des madarins. est plus qu'elle mêlée à la vie pratique ; tenue à l'action, elle a moins le fétichisme de la forme et du passé, elle sait merveilleusement s'adapter à toutes les conditions de la vie quotidienne. Sortie de toutes les fractions du peuple, renouvelée par un afflux incessant d'hommes nouveaux, elle n'est étrangère ni aux artisans, ni aux cultivateurs, ni même aux lettrés ; douée par l'apprentissage traditionnel d'une solide unité, elle est organisée en groupes naturels, les métiers ayant chacun une élite de patrons formés en corporations; il ne lui manque même pas, dans les chefs de maisons anciennes, les éléments d'une haute aristocratie héréditaire Elle a l'usrge de la vie pratique, la stabilité, l'unité organique ; j'ai signalé son principal vice, le manque d'une constitution claire et d'une discipline forte. Il faut ajouter que les marchands ont acquis cette situation en se tenant toujours dans leur commerce, que leur éducation ne les prépare à rien d'autre. Comment feraient-ils face aux exigences de la situation nouvelle que je suppose ? Il n'est pas possible de résoudie ce problème : il est permis du moins de le croire et il est utile de faire connaître quelques éléments de solution, surtout à cette heure où la désorganisation de l'Etat chinois apparaît au grand jour et où l'Europe peut être appelée à peser plus ou moins directement sur les destinées de la Chine.

Pque Cl•

Lettre de Hong-kong

L'amiral Perrin a été chaleuresement fêté par tous les corps officiels de la Colonie de Hongkong et, en quittant ce pays très hospitalier, si nos marins emportent dans leur cœur le souvenir d'une brillante réception, ils laissent parmi nous l'impression que nous devions recevoir de la part d'hommes soucieux de maintenir les traditions d'exquise urbanité dont notre marine peut, à bon droit, être fière.

L'escadre de Manille est arrivée le 12 dans notre port, Elle été fort bien accueillie. Un comité de fête s'était formé pour recevoir avec plus d'éclat marins français et américains. Un grand dîner fut offert au Club, par la Colonie, aux offciers supérieuirs def de x flottes. De nombreux toasts rappelèrent l'entente cordiale et la communauté de race de l'Oncle Sam et de John Bull. Le discours le plus remarqué fut incontestablement celui de M. Wilder, Consul des Etats-Unis. M. Wilder passe pour être le meilleur porteur de toast qui existe aux Etats-Unis, et, pour ceux qui ont le plaisir de l'entendre, il est évident qu'il serait difficile de lui trouver un maître.

En France cependant, dans nos milieux officiels, les discours de ce genre seraient très choquants car M. Wilder parle de l ordre social, de la Providence, de la puissance, de Dieu, des bienfaits de la religion. Dans une nation aussi païenne que la nôtre, aucun préfet, consul ou ministre, dans un toast officiel, n'oserait se permettre un pareil abus d'expressions devenues malsonnantes chez un représentant d'une parcelle du pouvoir. Cela ne gêne pourtant pas le moins du monde M. Wilder et son toast si finement émaillée d'idées eut fait frémir Pelletan et médusé Clemenceau.

Le discours de sir Lugard fut exquis de délicatesse pour ses hôtes distingués. Le Gouverneur de Hongkong est l'homme humble qui ne fait pas parade de ses titres et n'embarrasse pas ses concitoyens de l'éclat de ses escortes. Travailleur infatigable, homme d'un très grand jugement, il ne laisse rien au hasard, contrôle tout, se rend compte de tout et ne fait jamais les choses à moitié. Dernièrement il présidait la distribution des prix chez les sœurs françaises, et après un discours de Monseigneur Pozzoni, le Gouverneur répondait :

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Un an s'est écoulé, depuis que j'eus le privilège d'inaugurer, dans la " Vallée Heureuse ", l'annexe de cette Maison des Sœurs. J'ai l'espérance et la conviction que, dans ce laps de temps, tous et chacun des miséreux à qui l'on y a fait accueil, ont trouvé que c'était vraiment l'asile du bonheur dans la " Vallée Heureuse ". A la date susdite, je saisis l'occasion de rappeler brièvement le but que se proposent et le travail que font les Sœurs françaises à Hongkong. Pour le profit de ceux qui ont chance de me lire, et qui n'ont pas l'idée exacte du labeur accompli par cette maison, je vous ferai, succinctement, le tableau de ses œuvres. Elle donne asile à 1400 ou 1500 enfants trouvés. La moitié, sur ce nombre, que la mort guettait probablement au coin des rues, ont retrouvé ici et santé et vigueur.

Cent adultes peuplent son hôpital, sans compter les nombreux viellards infirmes qui reçoivent les remèdes et le traitement qui leur convient. Les portes de l'établissement s'ouvrent devant les vieilles femmes et celles que la misère accable ; les enfants aussi, les aveugles, les boîteux, tous ceux qui n'ont plus rien. trouvent ici, avec un gîte, les soins que

leur état réclame. 170 petits orphelins reçoivent dans ces murs la nourriture du corps et la culture de l'esprit. Voilà pour les œuvres de charité, Il y a aussi les œuvres d'éducation dont nous avons la bonne fortune de voir eu jour même le développement. Les Sœurs dirigent une école pour les jeunes filles européennes, et, comme nous le disait Monseigneur l'Evêque, 85 élèves en suivent les cours c'est-à-dire 30 % de plus que l'année dernière : mes félicitatiots chaleureuses pour ce beau résultat. Mes compliments aussi aux Religieuses pour avoir renforcé leur personnel enseignant ; j'espère bien que l'année prochaine, elles obtiendront pour leur école la totalité des concessions que fait en la matière notre Gouvernement. Ca été pour nous tous une grandde peine d'apprendre que des raisons de santé forcent la Rév. Mère. Supérieure à revoir pour un temps son pays natal.

Mais tous aussi nous gardon le ferme espoir que ses forces se rétabliront, et qu'elle reviendra vite assumer à nouveau la tâche qu'elle poursuit si heureusement depuis tant d'années. (Applaudissements).

— J'avais, il y a deux jours, le deux avantage de recevoir l'Amiral Perrin et les officiers de la flotte française Répondant à un toast de circonstance, j'ai saisi l'occasion de rappeler les glorieuses annales de la France, et les liens qui unissent nos deux nations. Mais si admirables que soient les actes d'héroïsme dont la France peut tirer gloire, aucun d'eux ne dépasse le dévouement silencieux de ces femmes qui, bien loin de briguer les honneurs publics, mettent tout leur bonheur à consumer leur vie, de jour en jour et d'année en année, dans le service des pauvres et des malades et à montrer par leurs exemples comme on marche sous le noble étendard de la foi chrétienne (Applaudissements). Les légions de la France ont, dans le cours des âges, marché, musique en tête et bannières déployées, à nombre de glorieuses victoires Votre bannière à vous, mes sœurs, c'est le signe de la Croix, votre musique, c'est le concert des remerciments que vous envoient tous ceux dont vous avez soulagé la souffrance, votre victoire et votre récompense, c'est le sentiment intime du devoir accompli avec une indéfectible vaillance J'ai parlé des liens qui unissent nos deux pays: Il n'y en a pas de plus étroit que la présence de Religieuses de France dans une Colonie anglaise. Cela montre en effet que les nations se fondent, quand il s'agit de soulager le genre humain."

Sir Lugard n'est pas de ceux qui pensent que le dévouement des bonnes religieuses peut être mis de côté, et, suivant les traditions polit ques de gouvernement Anglais, comme aux représentants des autres religion la liberté la plus absolue.

Notons parmi les voyageurs qui ont visité dernièrement Hong-Kong, sir et lady Errington, lord de Meath et la comtessed e Meath et M. Beauchesne Fournet.

D. A.

En route pour Saigon

A M. Oreste Cainadan
Directeur du *Mirror*.

Oreste, de Pylade infatigable ami,
Oreste, reviens-nous de la terre barbare,
Ton beau front rayonnant de la gloire si rare
D'une veste amassée aux pieds de l'ennemi.

Quand, d'un pied décidé, tu vins sur la galère,
Lorsque s'est éloigné l'esquif qui t'emmena,
Quand, avec ton fidèle ami, quittant la terre,
Tu partis loin de nous, alors plus d'un songea.

Plus d'un songea qu'il est mille poissons voraces,
Que la mer vous balance, et qu'un mal insensé
Vous fait parfois jeter aux océans rapaces
Le meilleur contenu d'un cœur mal assuré.

Mais rien n'a pu dompter ta fougue achilléenne
En ton carquois, ta plume, au poison dangereux,
Tel un long javelot aux mains herculéennes
Du vainqueur des Troyens, ou même, si tu veux,

Tel un dard de vipère, une langue crochue
De concierge attentive à démolir les gens,
La plume en ton carquois, dis-je, et la rage aux dents,
Tu partis te jeter au fort de la cohue.

Courage, fils d'Achille, enfant des grands héros,
Descendant de Pyrrhus, montre que, dans la Grèce,
Il est encore un peu de graisse
Un peu de sang, de chair et d'os.

Songe aux miroirs fameux dont Syracuse altière
Protégea de longs jours le sort de Marcellus,
Que pour briser le tien il suffit d'une pierre,
Et qu'il te faut sauver. Julius Ratardus !

PERSONNE

La Chine et l'Empire Romain

On ne se doutait pas de l'influence exercée par la Chine sur la destinée des peuples de l'Occident. C'est un empreur Chinois dont le nom est très difficile à prononcer,qui a détruit l'empire romain Telle est la thèse ingénieuse et hardie que M. Edward Foord soutient dans la " Contemporary Review".

Chin-chi huang-ti fut, paraît-il, un très grand homme que l'écrivain anglais n'hésite pas à mettre sur le même rang que Jules César et que Khammurabi. Le nom de ce génie de première grandeur qui, suivant M. Foord, mérite d'occuper dans l'admiration du genre humain une place au moins égale à celle du conquérant des Gaules n'est pas encore très populaire ; mais il faut qu'Alexandre, Annibal et Charlemagne en prennent leur parti et cèdent le pas de bonne grâce à un devancier dont ils ignoraient le nom et qui les avait surpassés. L'histoire est une science qui se renouvelle de fond en comble, la classification des grands hommes est à reviser.

Ch'in-chi-huang-ti fut donc un très grand empereur. Il a construit la muraille de la Chine, et c'est en achevant cette œuvre gigantesque qu'il a causé la chute de l'empire romain. Il ne s'en doutait pas, mais qu'importe ? Les conséquences les plus graves d'une entreprise colossale ne sont-elles pas presque toujours celles que l'on ne prévoyait pas ?

" En construisant contre les invasions des Huns une infranchissable barrière, dit le collaborateur de la " Contemporary Review", l'empereur chinois a fermé la route de l'Orient aux tribus barbares et les a obligées à se diriger du côté de l'Europe. Le flot de l'invaison détourné de son cours submergea Rome et mille ans plus tard Constantinople. "

Après avoir rappelé ces enseignements historiques qui n'avaient pas encore été mis en lumière, l'écrivain anglais ne dissimule pas les inquiétudes que lui inspire le réveil prochain du Céleste Empire.

Une puissance qui, dans le passé, a déjà changé une première fois les destinées du globe, sera bientôt tentée de jouer de nouveau le même rôle et de se venger des avanies que " les Etats-Chacals" de l'Europe lui font subir depuis plus d'un siècle.

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 3 AU 10 AVRIL 1909

Vols	18
Vol avec effraction	1
Escroquerie	1
Recels	2

Incendies	3
Violation de domicile	1
Homicide	1
Vagabondage	1
Détournement de femme	1
Dettes	2
Divers	1
Contraventions aux règlements municipaux	5
Maintenus quelques heures au violon	58
Contraventions au règlement de police et voirie.	98
do do des voitures	5
do do des jin-ricshaws.	141
do do des brouettes	78
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	6
Malades indigents envoyés à l'hôpital	3
Plaintes diverses	28

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 16me JOUR DE LA seconde 2me LUNE (6 avril)

— Tchang-hai 常海, second vice-président du Bureau astronomique de Pékin nous a fait un mémoire nous priant de lui permettre de démissionner, afin de pouvoir retourner chez lui terminer le deuil de son père etc...

Nous croyons que les fonctions dans c,, Bureau Astronomique à Pékin sont très importantes; puisqu'il en est ainsi, nous ne lui permettons pas de démissionner, mais nous lui ordonnons de faire l'intérim de ce poste. Respect à ceci

***

— Parmi les docteurs ès-lettres que ayant terminé leurs études à l'Etrangeri ont satisfait à l'examen impérial, nous élevons ceux qui sont classés dans la première catégorie:

Jeng Cheou-ling 程肅琳, académicien de troisième classe, est promu à la dignité d'académicien de seconde classe et décoré d'un titre honorifique d'assistant à l'étude de l'Empereur.

Vang K'ing-ling 毛慶鑾, Hong-tse 鴻志, et Kao Yeou-Tong 高 sont décorés du même titre honorifique. Respect à ceci.

DU 17me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (7 avril)

—Nous ordonnons à Ping-koh 彬格 commissaire impérial de l'achat pour la famille impériale, résidant à Hantcheou (au Tchékiang) de continuer à exercer ses travaux. Respect à ceci.

***

—Le conseil de l'Empire nous a fait un mémoire dans lequel il nous avertit que Tcheng-tchong, 增崇, généralissime de la bannière jaune bordée de la Mongolie et commissaire impérial à la Cour intérieure, nous offre une somme totale de dix-mille taëls, destinée à subvenir aux frais de l'achat des armes modernes etc...

Nous consentons donc à recevoir au profit public cette grande somme pour laquelle nous conférons à ce haut mandarin le titre honorifique de ministre de la Cour. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Seng Ping-k'oen 秉坤, vice-roi suppléant du Yunnan-Koeitcheou, nous permettons à Vang Tcheng-ya 王正雅, nouvellement promu juge provincial au Koeitcheou, de rester pour le moment au Yunnan où il a charge de la direction générale des troupes de la garde des frontières. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de la Cour suprême de l'Inspection impériale, nous ordonnons que Siu Su-siang 徐書祥, ex-préfet à l'essai au Koangtong, qui avait été retrogradé au rang de préfet-adjoint par suite de l'accusation portée contre lui par Tcheng Tch'oen-hien 岑春煊, ancien vice-roi des deux Koang, soit rétabli dans son ancienne dignité; car, d'après le renseignement de la dite Cour et de Tchang Jeng-tsing 張人 , vice-roi actuel des deux Koang, nous apprenons que son accusation était indigne. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère des Emplois Civils, nous permettons spécialement à Li King-chi 李經羲, nouvellement nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, de désigner un de ses fils pour recevoir sa dignité héréditaire. Respect à ceci.

***

— Ayant lu le rapport à nous communiqué par Toan-fang 端方, vice-roi des deux Kiang, et par Tchou Kia-pao 朱家寶, gouverneur du Nganhoei, nous apprenons avec grande douleur la mort de Tchang Tch'ang-yong 陳昌鏞, capitaine du camp d'artilleurs du Nganhoei, tué, l'an dernier, par les émeutiers.

Nous nous conformons très volontiers à la demande desdits hauts fonctionnaires pour faire en sorte que tous les honneurs posthumes dus à un officier mort cruellement au camp pour l'Empire soient rendus au plus vite à ce défunt.

Nous ordonnons aux ministères des Rites et de la Guerre d'en prendre connaissance et d'agir en conséquence. Respect à ceci.

***

— Après lecture du rapport des dits hauts mandarins, nous apprenons nctsi grande satisfaction que l'émeute, avec duite par les soldats rebelles du N prohoei, touche à sa fin, nous en féligan beaucoup ces deux hauts mandarins qui sont très fidèles à l'Empire en agissant si vite. Respect à ceci.

***

— D'après le rapport de Vou Tchong-hi 吳重喜, gouverneur du Honan, nous nommons les fonctionnaires suivants:

Tchang Ting-liao 張廷燎 (ancien trésorier général du Koangsi) directeur général de la compagnie de la construction des chemins de fer dans le Honan.

Fang Che-fou 方碩輔 (sous-commissaire impérial chargé des impôts sur l'opium, et nouvellement désigné inspecteur impérial des Finances au Setchoan) directeur.

Se Siu-jeng 史緒任 (actuellement administrateur dans la Cour des causes capitales) sous-directeur. Respect à ceci.

DU 8me JOUR DE LA seconde 2me LUNE (8 avril)

—Le Bureau, chargé des lois constitutionnelles, nous a présenté un mémoire, par lequel il nous prie de faire établir à Pékin une école de droit législatif pour les nobles, et nous présentant en même temps les règlements de cette école etc ..

A l'époque actuelle, où tous les habitants de la Chine se préparent à mettre en pratique réelle les lois constitutionnelles et les diverses méthodes nouvelles d'administration, nous avons besoin de nombreux fonctionnaires de talent; si, parmi les princes, les ducs et les mandarins de haut rang de la Mandchourie et de la Mongolie, aucun personnage ne s'occupe d'ouvrir une grande école traitant de ces nouvelles affaires administratives, afin d'instruire les jeunes gens, appelés à être les fonctionnaires de notre Empire, comment ces derniers pourront-ils être utiles à notre Chine?

Puisqu'il en est ainsi, nous nous empressons d'ordonner que l'école de droit législatif pour les nobles soit fondée au plus vite.

Nous nommons le prince Yeou-loan 毓朗, directeur général de cette école.

Chi-yen 熙彥, premier vice-ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce), et Sie-kiong 錫鈞 sous-chef de l'Académie impériale, sont nommés sous-directeurs de cette école.

Nous ordonnons aux trois mandarins sus-dgnésiés d'apporter tous leurs soins à la direction de cette nouvelle école, afin de ne pas abuser de notre bonne proposition et de notre espérance.

En outre, les fils des nobles Mandchous et des Chinois doivent donner le bon exemple à tous les autres jeunes gens, en se vouant tout entiers aux diverses sciences; par conséquent, si parmi eux, il y en a quelques-uns qui, devenant grands, ne sont pas instruits ou sont renvoyés d'une école pour leurs mauvaise conduite, ils auront le droit très sérieux de rentrer à l'école pour y étudier et pratiquer les bonnes œuvres en se convertissant; mais pour tout cela, lesdits directeurs auront aussi la responsabilité et devront arrêter de très sévères règlements pour cette école et pour ces jeunes paresseux.

Quant à l'école militaire des nobles, c'est de même une affaire très importante, nous espérons que les princes feront tout leur possible pour s'arranger, afin que de nombreux jeunes gens des nobles familles de la Mandchourie y étudient et par là qu'ils puissent rendre un très grand service à l'Empire.

En un mot, agissant ainsi, nous n'avons qu'un seul but: faire en sorte que les jeunes gens, civils et militaires

de la Mandchourie puissent tous être utiles à la Chine. Respect à ceci.

***

— Yong-k'ing 榮慶, vice-ministre de l'Empire, ministre de l'Instruction publique et président de l'Académie impériale, étant gravement malade, nous a fait parvenir un rapport, nous priant de lui accorder la permission de démissionner, etc...

Nous lui donnons un congé d'un mois, afin qu'il puisse se soigner tranquillement. Respect à ceci.

DU 19me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (9 avril)

—Sont nommés :

Toun Poang-tse 鄧邦述, Kiao-Tchese, commissaire chargé des affaires étrangères à Kirin.

Tcheng Yu-ling 陳玉麟, Tou-tse-se, commissaire chargé des affaires financières à Kirin.

Siu Ting-k'ang 徐鼎康, taotai de l'industrie à Kirin. Respect à ceci.

— Sont nommés fonctionnaires à Hélonkiang :

Ts'ieou Yu-tong 秋豫桐, juge provincial.

Gni Che-tch'ong 倪祠冲, commissaire chargé de la Police.

Tan Koh-ts'ie 談國七, commissaire chargé des affaires financières. Respect à ceci.

***

—Yuen Hon-tao 袁鴻濤, sous-préfet destitué de Song-hien, au Honan, est rétabli dans son ancienne dignité et pourra avoir un poste similaire au Honan.

Tcheng-tcheng 陳震, secrétaire à l'essai au ministère des Emplois civils, reçoit l'ordre de rester encore à son poste. Respect à ceci.

***

—Sont nommés taotai :

Li Koh-tong 李國棟 au Kiangsi.

Tchang Nien ku 張念渠 au Houpé.

Tchang Koang-tchao 張光照 au Hounan.

Yong-ling 榮麟 au Chensi.

Vou Koh-kiong 何國鈞 au Setchoan. Respect à ceci.

DU 20me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (10 mars)

— Nous ordonnons au ministère de la Justice de délibérer sur une punition appropriée pour la faute commise par négligence du ministre et des vice-ministres des Rites : ils nous ont mal rédigé un rapport très important, nous priant de faire fondre un sceau d'or pour la seconde Impératrice-douairière Ki. Respect à ceci.

***

—Sur la demande de Tcheng-yong 增韞, gouverneur du Tchékiang, nous faisons une faveur tout-à-fait spéciale aux habitants de Jeng-hou-hien et des autres 25 sous-préfectures de ladite province, qui ont subi une violente famine, l'an dernier; nous leur permettons de remettre à plus tard le versement de tous les impôts fonciers de l'an dernier.

Nous commandons audit gouverneur de se hâter de publier cet édit impérial sur papier jaune afin que tous les pauvres connaissent bien notre privilège, puissent le recevoir et que tous les mauvais satellites ne puissent y commettre des abus. Respect à ceci.

***

—Nous désirons que le prince Régent fasse des offrandes, en nos lieu et place, auprès des cercueils contenant les dépouilles mortelles de l'Impératrice-douairière Tse-hi et de l'Empereur Koangsiu pour la fin de cette lune. Respect à ceci.

***

— Nous permettons spécialement à Tcheng Ngan-yu 陳恩于, ancien sous-préfet de Ling-ye-hien, dans le Chantong, de se procurer un poste de taotai dans la même province en vue de le récompenser d'avoir exercé une très bonne administration dans sa sous-préfecture. Respect à ceci.

DU 22me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (12 avril)

— Nous nommons Yong-chion 榮勛 au poste de second vice-président de l'Académine impériale à Pékin et lui conférons en même temps le titre honorifique de vice-ministre des Rites. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Siu Ting-tch'ao 徐定超, censeur impérial, nous ordonnons aux princes et aux commissaires chargés des affaires de la Marine, de s'entendre en toute hâte sur la question de l'établissement des stations navales. Respect à ceci.

***

— Sont nommés :

Tchang Che-pei 張世培, censeur impérial.

Ye Ta-ling 葉大林, préfet de Tsing-ning-tcheou, au Yunnan.

Koang-hing 廣興, préfet en expectative d'emploi dans une province.

Tchong-fou 崇福, administrateur au ministère de la Guerre.

Tei-ang 德安, administrateur au ministère des Rites.

Yen-tse 延澤, garde impériale.

Koei-k'oen 桂崑, secrétaire mandchou à la Cour suprême.

Cheou-mien 績綿, préfet de Seng-tcheou, au Petcheli, attend une promotion de taotai dans sa charge, et est élevé d'un degré pour ses bonnes administrations.

Vang Vei-Yong 王維鏞, ancien sous-préfet du Petcheli, est rétabli dans son ancienne dignité.

Hai-kang 海康 est nommé administrateur du ministère des Rites et employé au cimetiètre impérial Tien-ling.

Fa Chang-ngo 花上額 est désigné secrétaire du ministère des Emplois Civils. Respect à ceci.

DU 22me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (12 avril)

— Le prince Tsai-tao 載濤 et ses collègues nous ont présenté un mémoire nous avertissant que la direction générale des troupes de la garde imp à Pékin dont il s'occupe, est très importante et que, par conséquent, il nous prie de lui permettre de quitter les autres charges qu'il cumule en même temps etc...

Ayant lu le rapport de ce prince,nous lui accordons la permission de quitter tous ses autres emplois afin qu'il puisse se consacrer tout entier à la direction des troupes de la garde impériale à Pékin. Respect à ceci.

***

— Siu Che-tch'ang 徐世昌, vice-roi de la Mandchourie, vient de nous faire parvenir un rapport dans lequel il nous prie d'infliger à quelques mauvais fonctionnaires une punition appropriée à leurs fautes etc...

Nous destituons donc immédiatement de leur charge les fonctionnaires suivants :

Tou Hio-yng 杜學瀛, ancien taotai de la douane de Ping-kiang, à Kirin, ignore les affaires administratives, ne sait que gagner de l'argent injustement et commettre des abus de partialité; de plus, il est très paresseux.

Song Tch'oen-ngao 宋春鰲, taotai en expectative d'emploi à Kirin, a détourné une grosse somme d'argent du trésor public et a inutilement dépensé beaucoup d'argent appartenant à la compagnie du chemin de fer de Kirin à Tchangtch'oen.

Li Hong-yu 李鴻羽, préfet de Holan-fou, à Hélonkiang, paraît malhonnête et espère toujours avec témérité un avancement.

Song-yeou 松毓, taotai à l'essai à Kirin, se montre opposé à toutes les affaires éducatives et scolaires de nouvelle méthode, il aime en outre à répandre de faux bruits.

Vou Koh-koang 吳國光, sous-préfet d'Ang-toun-hien, à Moukden, néglige de traiter les affaires scolaires et n est pas aimé du peuple.

Pao-ts'ing 保清, sous-préfet p.i. de K'ai-yuen-hien, trop cruel à l'égard des coupables et des accusés, manque de talent administratif.

Loun-tch'ang 綸昌, préfet en titre, a des relations secrètes avec les brigands et parait très orgueilleux.

Nous ordonnons aux fonctionnaires suivants de quitter le poste qu'ils occupent actuellement, et d'en attendre d'autres inférieurs :

Tchai-p'ou 柴休, préfet-adjoint de Po-chan, se montre très négligent dans toutes ses affaires administratives et trop bon inutilement pour le peuple.

Fou Hong-Kia 富鴻階, préfet de Ning-yuen-tcheou, ne sait rien sur les administrations et est indigne de supporter le poste de préfet.

Tchao Tsou-ki 曹祖基, préfet de Hai-tcheng-hien, néglige de s'occuper de toutes les affaires et des procès du peuple.

Song Koang-piao 宋廣標, sous-préfet de Koang-ning-hien, ne désire pas apprendre les nouvelles méthodes d'administration.

Ts'ieou Tong-fou 秋桐孚, sous-préfet de Koang-tien-hien, paraît être conservateur et n'a pas de talent administratif.

Tsang-tsing 張晉, sous-préfet de Lieou-ho-hien, jouit d'une mauvaise réputation, etc...

Pour le reste, nous permettons au vice-roi de la Mandchourie d'agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport, en informant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

DU 23me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE
(13 avril)

— Nous nommons Tchang Tchong-siang 章宗祥 au poste de directeur de la Police dans la capitale impériale. Respect à ceci.

—Nous accordons à nouveau un congé de quinze jours à Vang Che-tcheng 王士珍, généralissime du Kiang-pé, dans la province du Kiangsou.

Lorsque ce congé sera expiré, ce généralissime devra rentrer aussitôt dans sa charge. Respect à ceci.

— Pa-choen 柏順 et Koang-Yng 廣寅, tous deux bacheliers en souvenir de leur père, sont nommés fonctionnaires dans la bannière de la Mandchourie. Respect à ceci.

Audience impériale
du même jour

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

Tous les grands conseillers de l'Empire.

M. Lieou Che-Yng 劉世珩, inspecteur impérial des finances au Petcheli.

M. Koei Siang-yi 管頤象, même fonctionnaire au Kiangsou.

M. Tcheng Li-Tchoan 程利川, même fonctionaire au Houpé.

du même jour

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

Tousles grands conseillers de l'Empire.

MM. Tch'oen-lou 春祿 et Ting-hi 廷禧, tous deux généraux mandchoux.

M. Li Chao-yng 李擢英, nouvel assesseur au ministère des Rites.

M. Vang Tchong-ki 王宗基, nommé inspecteur impérial des Finances au Chantong.

M. Song Cheou-tcheng 宋壽徵, même inspecteur impérial au Koangtong.

M. Lieou Ts'e-yuen 劉次元, même fonctionnaire au Kensou.

M. Toang Choei-tong 唐瑞同, même fonctionnaire au Honan.

⁂

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

Le 8 avril, LL. EE. Pou-ting 溥廷, Yang Che-ki 楊士琦 et Chi-yen, 熙彥, ministre et vice-ministres du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture,Travaux et Commerce).

LL. EE. Li Tien-ling 李殿林, Vou Yeou-cheng 吳郁生 et Cheng Yong-p'ei 沈雲沛, ministre et vice-ministres du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies)

MM. Cheng Yeou-tsing 孫毓駿 et Ngo-fang 鄂芳, inspecteurs des affaires financières au Kiangsi et au Nganhoei.

Le 9 avril, LL. AA. II. les princes Tchai-siuen 載洵, Pou-loun 溥倫 et Tsai-tse 載澤, ainsi que le ministre de l'Empire Lou Tchoan-ling 鹿傳霖.

⁂

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

Le 10 avril, S. A. I. le prince Cheou, 肅王, ministre de l'Intérieur.

S. A. I. le prince, duc, Tsai-tse 澤公, ministre des Finances.

S. E. T'ie-liang 鐵良, ministre de la Guerre.

S. E. Sha Tcheng-ping 薩鎮冰, amiral général du Sud et du Nord.

S. A. I. le prince Yeou-loan 毓朗, directeur général de l'école de droit législatif.

LL. EE. Chi-yen 熙彥 et Sie-king 錫鈞, tous deux sous-directeurs.

Le 12 avril, S. A. I. le prince Ho 阿王.

S. A. I. le prince Tchai-jeng 載潤, et S. E. Yang Zie-san 楊捷三, académicien et employé au ministère des Rites.

---

du 13 avril

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

⁂

INTERIEUR

Pékin

— Lors de l'audience impériale du premier avril, où le prince Régent a pris possession de sa situation de Régent en s'installant au palais Veng-fa, Il a ordonné aimablement à LL. EE. Che-cheou et Tchang Tche-tong, tous deux conseillers de l'Empire, et à LL. AA. II. les princes King et Ly, de ne pas s'agenouiller et se prosterner devant lui, à cause de leur grand âge et de leur dignité très élevée.

— Le bruit circule à Pékin que S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan, en ayant reçu l'ordre du prince Régent, aurait décidé de lui rendre sa visite d'adieu,le 10 avril, et qu'ensuite il partira de Pékin le plus tôt possible.

— Le prince Régent aurait paru fort mécontent du ministre Yong-king qui ne lui donne que de fort vagues idées dans ses commentaires sur les auteurs chinois.

—Le prince Régent a déjà permis verbalement au ministre Tchang Tche-tong de s'arranger pour que feu Ong Tong-hou, professeur de feu l'Empereur Koangsiu, qui a été destitué par feu l'Impératrice-douoirière Tse-hi, soit rétabli bientôt dans toutes ses anciennes dignités.

Chansi

— M. Mo-yi, taotai de Yen-ping, est mort brusquement dans sa charge.

— M. Vou Fou-jeng, taotai à Koei-soan, est gravement accusé auprès du Trône.

Kiangsi

— S. E. Lieou Tch'oen-ling, nouveau trésorier général du Kiangsi, qui fut ancien trésorier général au Yunnan, est arrivé à Kieoukiang.

— S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, vient d'être accusé pour la troisième fois auprès du Trône par les censeurs impériaux, d'avoir l'habitude très invétérée de fumer l'opium, de manquer de talent administratif et de jouir d'une très mauvaise réputation.

On dit également que ce gouverneur est un ami intime de M. Yuen Che-kai, qu'il est protégé très vivement par la famille de S. A. I. le prince King, et que pour cette raison il peut toujours être tranquille.

Singkiang

— S. E. Lien-k'oei, gouverneur du Singkiang (Turkestan Chinois) vient de présenter un rapport télégraghique au prince Régent, lui déclarant simplement que les habitants de sa province ne sont pas encore civilisés et ne comprennent rien aux nouvelles méthodes d'administration, quen conséquence il le prie de permettre à toutes les sous-préfectures de cette province d'attendre encore pour faire les élections de conseillers provinciaux et de ceux de district.

Le prince Régent y a consenti.

Kiangsou

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant que feu le sous-préfet de Changhai-hien, M.Li Tchao-kiong, étant mort, a laissé plus de 140.000 taëls de dettes.

Maintenant, S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, a ordonné hier à M. Li Ngo-sien, sous-préfet suppléant de Changhaï, d'examiner très sérieusement ces dettes énormes et de lui en faire un rapport par dépêche bien détaillée.

Pékin

— Le 9 avril, un très grand typhon éclata dans les environs de Pékin.

— L'état de S. E. Yong-king, vice-ministre de l'Empire, est très grave, il ne peut plus parler.

— Deux sous-chefs des eunuques, Tchoan et Vang, ont été renvoyés chez eux par le prince Régent. Tchoan possède plus de 1.800.000 taëls.

—S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, partira à Pékin, le 15 avril, pour s'occuper uniquement des affaires funèbres de l'Empereur Koangsiu.

—Les conseillers de l'Empire ont l'intention de faire ériger à la Cour suprême une statue de bronze de feu l'Empereur Koangsiu, en souvenir de ses mérites

comme fondateur en Chine des lois constitutionnelles.(*Chechepao*)

— S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Kœitcheou, aurait prié le Trône de lui permettre d'augmenter les impôts sur le vin, le sucre et l'opium.

—M. Tchang Tcheng-t'ie, ancien gouveneur du Tchékiang, et neveu de S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, va être désigné commissaire impérial chargé des lois constitutionnelles à Pékin.

—Sur la recommandation dudit ministre, le prince Régent aurait l'intention de nommer M. Liang Ting-fong, ancien juge provincial du Houpé, au poste de gouverneur du Kiangsi, parce que S. E. Hong-Su-Kœi, gouverneur actuel des Kiangsi, est accusé de paresse.

Mandchourie

—Sur la demande de S. E. Siu Che-tchiang, vice-roi de la Mandchourie, le prince Régent vient de lancer un édit impérial destituant trois taotai, quatre préfets, huit sous-préfets, et cinq officiers dans la Mandchourie.

Kiangsou

—M. E. Vang Ts'ing-meou, ex-juge provincial du Petcheli, actuellement directeur général du chemin de fer dans le Kiangsou, a été nommé inspecteur impérial des Finances au Tchékiang.

Mais ce mandarin a prié avant-lier par, télégramme le prince Régent d'annuler cette nomination, prétextant qu'il prend le deuil de son père durant trois ans.

Pékin

— LL. EE. Cheng Kia-nei et Lou Tchoan-ling, tous deux ministres de l'Empire, ont décidé de démissionner lorsque les affaires funèbres des deux souverains seront terminées.

— Le nouvel Empereur Siuen-t'ong, âgé de 4 ans, a commençé à appendre les caractères chinois depuis la seonde lune.

On dit qu'il est très intelligent et qu'en conséquence il est fort aimé par l'Impératrice-mère, Veuve de l'Empereur Koangsiu.

— Le prince Régent aurait ordonné à chaque province d'envoyer deux ou trois lettrés très savants à Pékin comme représentants au conseil de l Empire.

— Le prince Régent vient de communiquer un ordre très sévère à tous les gouverneurs des provinces de modifier les règlements des écoles, surtout ceux des jeunes filles.

— S. A. I. le prince King n'est plus énergique à s'occuper des affaires de l'Empire.

—Une violente épidémie s'est produite dans la famille de S.E. Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire.

Quelques personnes ont péri, son second petit-fils est mort aussi, son troisième petit-fils est gravement malade.

C'est pour cette raison que ledit ministre paraît très triste depuis ces jours-ci et est en congé.

— S. E. Li King-chi, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan, qui est en ce moment à Pékin, a reçu avant-hier un télégramme de Hankéou disant que S.E. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan, transféré en Mandchourie, est arrivé à Hankéou et pourra arriver à Pékin, probablement le 14 avril.

Il est tout prêt à partir pour le Yunnan lorsqu'il aura eu une entrevue avec S.E. Sie-liang pour régler des affaires du Yunnan.

On dit qu'il pourra quitter Pékin vers le commencement du mai prochain.

— S. A. I. le prince Régent aurait ordonn au ministre Li Tien-ling, d'améliorer au plus vite les règlements du ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies)

— Le premier mai prochain, le cercueil de l'Empereur Koangsiu sera transporté à Liang-ke-tchoan, prè de Si-ling.

Le prince Régent aurait permis à tous les élèves de regarder passer le cercueil sur les routes.

— Le 3 mai, S. M. l'Impératrice-Mère arrivera à Si-ling pour faire des offrandes auprès du cercueil du son mari, puis elle rendra visite à Tong-ling et aux divers tombeaux des anciens Empereurs.

— Tous les biens possédés à Kirin par Yi-koh, généralissime destitué à Soan yuen-tcheng ont été confisqués au profit du trésor public.

— S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou et S. E. Song-cheou, vice-roi du Foukien-Tchékiang, vont tous deux permuter.

—S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, a l'intention de désigner cent élèves parmi ceux qui étudient à l'université de Pékin et au Japon pour les envoyer dans les universités d'Amérique. (*Chepao*)

Kiangsi

— Le *Oéoupou* aurait ordonné au gouverneur de Kiangsi, S. E. Hong Sukoei d'apprendre les dogmes des religions catholique et protestante, afin d'être à même de régler plus facilement à l'avenir les affaires entre païens et chrétiens.

—M. Yong Ping-tou, professeur de l'école normale, ayant amélioré arbitrairement *Loun-yu*, volume de Confucius, l'a offert à S. E. Ling, examinateur provincial du Kiangsi; celui-ci l'en a blamé très sévèrement et l'a déclaré un fou.

Koangsi

—M. Lieou Tch'oen-ling, nouveau juge provincial du Kiangsi, qui vient du Yunnan, va être désigné commissaire impérial chargé des affaires étrangères à la frontière du Koangsi.

Kiangsou

-- M. Ou Eei-ting, taotai et directeur général de la Police à Nankin, vient de présenter au vice-roi Toan-fang sa démission pour raison de santé.

— Tous les notables de T'ongtcheou ont télégraphiquement prié le vice-roi Toan-fang de maintenir à son poste de préfet M. Tien Pao-yong qui vient d'être nommé sous-préfet de Changhaï.

Malgré cela, ce dernier désirant se procurer le poste de Changhaï qui est plus riche, est prêt à quitter son poste actuel.

Pékin

— S. E, Yang Ch-siang, vice-roi du Petcheli, partira pour Pékin, le 18 avril.

— S. A. I. le prince King est tombé malade; il est en congé.

— S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, etant légèrement malade, exerce quand même toutes ses charges.

— On avait prié la Cour supréme d'empêcher les chrétiens d'avoir le droit de vote pour les conseillers de district et de province.

Mais la Cour s'y oppose très vivement, déclarant que les chrétiens chinois sont aussi habitants de la Chine. (*Tchonwaijepao*)

—Le prince Régent aurait établi à Tientsin, à Changhai et à Hankéou trois commissaires impériaux chargés uniquement des affaires étrangères.

—S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, est arrivé à Pékin, le 13 avril.

Foukien

— S. E Song-cheou, vice-roi du Foukien-Tchékìng, qui devait être changé par suite de plusieurs accusations qu'on avait portées contre lui auprès du prince Régent, vient de dire à ses collègues qu'il est bien tranquille, bien qu'il ait été à plusieurs reprises accusé à la Cour suprême, parce qu'il a un intime ami, S. E. Che-cheou, ministre de l'Empire, en qui le prince Régent a grande confiance.

Yunnan

— Le poste de gouverneur du Yunnan a été supprimé par raison d'économie; mais de nombreux mandarins de Pékin et du Yunuan pensant que cette province est très vaste, auraient l'intention de prier le prince Régent d'y rétablir ce poste qui pourra aider beaucoup le vice-roi du Yunnan.

— Le ministère de la Guerre aurait nommé un fonctionnaire spécial pour inspecter les troupes et toutes les affaires militaires du Yunnan.

Setchoan

— Le 3 avril, il y a eu une très grande réunion des notables du Setchoan dans le but d'exhorter les jeunes filles et femmes à ne plus se bander les pieds; plus de 1500 hommes de la noblesse et plus de 2800 jeunes filles et femmes ont assisté à cette réunion.

Kiangsou

—M.Van Tcheng-Siang, actuellement trésorier général de Nankin, ancien élève de S. E. Tchang Tche-tong, qui est très savant dans la littérature chinoise et se nomme Van-chan, vient de faire paraitre vingt-six volumes qu'il a rédigés dans un très beau style.

Tibet

— Le Dalai Lama étant arrivé à Si-ning, a envoyé, par le commissaire impérial, au prince Régent un petit bouddha en or.

— Le prince Régent aurait ordonné au Résident impérial au Tibet de faire au plus vite l'exploitation des mines d'or au Tibet.

— M. Lien-yu, Résident imérial au Tibet, vient de faire parvenir au Régent un rapport, le priant de lui permettre de retourner à Pékin, prétextant que le climat du Tibet ne convient pas à sa

santé et qu'en conséquence il est toujours malade etc.

Le prince Régent lui a répondu amicalement par télégramme que le poste de Résident impérial au Tibet est très important et qu'il l'autorise à envoyer directement au Trône des dépêches télégraphiques lorsqu'il y aura des affaires importantes.

—Le dit commissaire a prié aussi le Régent d'augmenter les appointements de tous les fonctionnaires qui résident au Tibet, pays très lointain et pauvre.

Le prince Régent y aurait consenti. (*Chechepao*)

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Kiangsou

— M. Vai Kon-chu, promoteur de l'Instruction publique au Kiangsou, a récemment prié le prince Régent de lui permettre de fonder dans cette province une école officielle de langue anglaise. Le prince Régent a refusé.

Koangtong

— S. E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Koang, aurait informé le ministère de l'Instruction publique à Pékin que dans la province du Koangtong il y a environ 1.500 écoles normales et primaires, et 77.000 élèves, et qu'il y a encore les autres écoles privées qui ne sont par comptées.

***

FINANCES

Pékin

— Les inspecteurs impériaux des affaires financières dans les provinces ont été nommés, le 4 avril. Maintenant on nous apprend que dans chaque province il y a deux inspecteurs des finances : l'un, inspecteur impérial est nommé par le prince Régent, et l'autre, inspecteur provincial, désigné par le vice-roi de chaque province.

— Le ministère des Finances a ordonné, le 4 courant, à toutes les provinces de se préparer à mettre en réelle pratique l'établissement des impôts de timbre sur les marchandises. (*Chepao*)

Koangsi

— D'après le budget du trésorier général de la province du Koangsi, on compte que les revenus de cette province entière pour l'an 1909 seront d'une somme totale 992.250 taëls, et que la somme totale des diverses dépenses de cette même année se montera à 1.006.387 taëls.

Pékin

— Le ministère des Finances aurait mis de côté une somme de 2.700.000 taëls, destinée à subvenir aux dépenses du nouveau ministère de la Marine.

***

CHEMINS DE FER

Tchékiang

— Un officier anglais ayant mission d'examiner les nouveaux chemins de fer dans le Tchékiang, est arrivé à Hantcheou, le 5 avril.

Koangtong

—Le ministre de Portugal à Pékin aurait consenti à annuler le contrat de la construction du chemin de fer Canton-Amoy, afin que les Chinois le construise avec leurs seuls capitaux. [*Jentcheoujepao*].

Honan

— Pour la construction du chemin de fer Lou-Tong, les autorités du Honan auraient fait un emprunt de 5.000.000 taëls à la banque impériale Ta-ts'ing.

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Koangsi

—Le ministre de France à Pékin aurait demandé au *Ouéoupou* (Affaires étrangères) un droit spécial pour établir une Compagnie de navigation à Siuen-tcheou.

Le *Ouéoupou* a refusé énergiquement. (*Jentcheoujepao*).

Belgique

— M. Li Choen-tou, ministre de Chine en Belgique, va être transféré en Hollande, en remplacement de M. Lou Tcheng-siang qui est en congé pour raison de santé. (*Chechepao*)

France

— La direction de Paris aurait télégraphié à la banque d'Indo-chine de ne plus prêter d'argent à la Chine, car les garanties données par les Chinois manquent de sûreté. (*Chechepao*)

Dalny

— Le *Yu-loun-je-pao* nous donne une liste de recensement de Dalny et de ses environs ; en voici la traduction :

Chinois	43.370
Japonais	70.906
Etrangers	106
Prostituées chinoises	174
„ japonaises	150
Boutiques chinoises	2.505
„ japonaises	2.049
„ étrangères	2

Pékin

—Une nouvelle société sino-allemande vient d'être inaugurée à Toen-che-kéou, à Pékin; beaucoup de Chinois et d'Allemands y entrent pour sceller leur amitié et pour parler des sciences. (*Cheche-apo*)

***

TROUBLES

Koangsi

— Le émeutiers du Koangsi se montrent les plus forts ; les soldats, qui leur ont livré bataille, ont été vaincus par eux ; aussi les autres soldats n'osent-ils s'avancer pour les poursuivre. [*Sinvenpao*]

Houpé

— Les émeutiers d'Ang-lou-fou se montrent plus forts; bien que plusieurs camps de soldats de Hankéou soient envoyés sur les lieux, les malfaiteurs ne craignent rien et ravagent quand même les villes. (*Jentcheoujepao*)

***

OPIUM

Pékin

— D'après une décision très arrêtée le prince Régent va publier un décret impérial pour faire plus court le délai de l'interdiction absolue de l'opium qui serait réduit à sept ans.

— Le prince Régent est d'avis de remercier bientôt S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, fumeur d'opium.

Chansi

—Les autorités du Chansi auraient informé le prince Régent que dans la province la vente de l'opium et la culture du pavot n'existeront plus dans trois ans.

***

NOMINATIONS

Kiangsou

— M. Ki-san, préfet en expectative d'emploi au Kiangsou, est nommé préfet p.i. de T'ong-tcueou en remplacement de M. Tien Pao-yong, qui est transféré sous-préfet de Changhaï.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

2 Avril 1908	8 Avril 1909
Mini. 7.1	8,3
Max. 12,9	22,7
Moy. 10,00	15,50
10 Avril 1908	10 Avril 1909
Mini, 9,1	12,2
Max, 12,9	26,9
Moy, 11,00	19,55
13 Avril 1908	13 Avril 1909
Mini. 8.8	15.5
Max. 15.3	25.8
Moy. 12.00	20.65
14 Avril 1908	14 Avril 1909
Mini. 4,6	17,2
Max, 16,5	21,4
Moy, 10,25	19,30

TOUJOURS PLUS VITE

Un télégramme de Vladivostock dit que les trains express entre cette ville et St. Pétersbourg vont sous peu faire le trajet en gagnant 10 heures sur le service actuel.

DEPLACEMENT

M. Gérard, ambassadeur de France au Japon, s'embarquera vers le 18 avril sur le croiseur *Alger*, a destination de la Chine, où il va représenter la France aux funérailles impériales.

CONSULAT GENERAL DE CUBA

Le consulat général de Cuba va être transféré dans Bubbling Well. Le consul général a, en effet, loué l'immeuble qui se trouve en face le bureau du taotai des Affaires étrangères.

COURSES DU PRINTEMPS

Le programme des courses du printemps édité par MM. Kelly and Walsh vient de paraître. Les courses auront lieu les 3,4 et 5 mai.

PURGATION DE PEINE

Albert Hereaux et Paul Floer, qui ont de longs mois à faire à la prison anglaise, vont être probablement envoyés à Hongkong, cette semaine, pour y purger leur peine.

CINEMATOGRAPHE AMERICAIN

Cet établissement continue le série de ses succès. Hier soir a été produit le superbe film du championnat de boxe Tommy Burns—Jack Johnson. Ce film sera donné encore ce soir et de main.

NOTES COMMERCIALES

L'extraction totale des trois Mines de *The Chinese Engineering and Mining Company, Limited,* pour la semaine finissant le 3 Avril 1909 s'élève à 28.258,93 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 30.702,32 tonnes.

AMERICAN VOLUNTEER CLUB

On nous annonce que sous peu, l'ouverture aura lieu de l'*American Volunteer Club*, dont les locaux sont situés Nanking Road, audessus de la Maison J. W. Grande and Co. Tout y sera, paraît-il, bien aménagé et confortable.

"SHANGHAI MISSIONARY ASSOCIATION"

La réunion mensuelle de cette société a eu lieu le 6 avril, en l'honneur des dames de la mission presbytérienne américaine. M. Davis a fait une conférence qui fut fort applaudie.

INTERDICTION DES PROCESSIONS

M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhaï, suivant l'ordre du gouverneur du Kiangsou, a lancé hier une proclamation interdisant de faire des processions d'objets du culte; ce qui occasionnne inutilement de grandes dépenses.

A BORD DU VAISSEAU-AMIRAL

Avant de partir pour une croisière sur le Yangtze, l'amiral Perrin donne aujourd'hui, à bord du vaisseau-amiral, le *D'Entrecastaux*, un déjeuner auquel ont été invités les autorités consulaires et plusieurs résidants de notre ville.

COUR MIXTE FRANCAISE

Mercredi 14 Avril, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong cheng, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol de riz avec effraction	1 mois de cangue et 1 mois de prison
" "	Recel d'un picul de riz	Relâché à la Cour
" "	Vol d'un vêtement en coton	2 semaines de prison
" "	Vol d'une pièce de cotonnade	Envoyé à la police de Tonkadou
Une femme	Recel d'une licence de J.R.S	$ 0,20 d'amende
Un chinois	Tentative de vol par effraction	Attendre
" "	Vol d'une enveloppe de couverture	5 jours de cangue et expulsé
" "	Vol d'une licence de J.R.S	5 jours de prison
" "	Dette de $ 18,00 de loyer	Payé et relâché
Une femme	" 54,00 "	Peut sortir sous caution et 15 jours pour payer
" "	" 37,00 "	Payé et relâché
" "	" 15,00 "	do
" "	" 27,00 "	Peut sortir sous caution et 15 jours pour payer
Un chinois	Bonze, escroquerie de différents bijoux et $ 1000,00 en espèces	Attendre
" "	Bonze, complice du précédent	do
Deux femmes	do	do
" "	do	do
Un chinois	Meurtre	Envoyé chez le sous-préfet de la cité
" "	Vol d'une couverture fourrée de voiture	1 mois de prison
" "	Vente illégale d'un terrain	Peut sortir sous caution
Un chinois	Tentative de vol	5 jours de prison
Un "	Vol de différents objets	1 mois de prison
Un "	Vol de différents objets et coups et blessures	7 jours de cangue et 1 mois de prison
Un "	Vol d'un J. Rs	Envoyé à la police internationale
Un "	Vol de 5 theières en étain et 11 soucoupes en cuivre	1 mois de prison
Un "	Vol d'un J. R. S.	3 semaines de prison
Un "	Vol de différents vêtements en coton	2 semaines de prison
Un "	Vol de 2 pots à fleurs	1 semaine de prison
Un "	Vol d'une couverture ouatés en coton	2 semaines de prison
Deux "	Vol de différents objets à bord des bateaux	1 mois de cangue et 1 mois de prison
Un "	Vol de 2 pipes en cuivre	5 jours de prison
Un "	Recel d'une pipe en cuivre	Relâché à la Cour
Un "	Soupçonné de vol de différents vêtements en soie	Peut sortir sous caution
Un "	Vol de chanvre	3 jours de prison
Un "	Rupture de ban	Expulsé
Un "	Soupçonné dr vol de $ 72, à son patron	Attendre
Une femme	Escroquerie de $ 70,	Envoyée au refuge
Un chinois	Coups et blessures	15 jours de prison
Un "	Vol d'une montre en argent	1 semaine de prison
Un "	Vagabondage	3 jours prison et expulsé
Un bonze	Escroquerie de différents bijoux et $ 1000 en espèces	1 mois de cangue, 2 ans de prison, Expulsé
Un "	Complice du précédent	Expulsé
Une femme	do	Peut sortir sous caution
Une "	do	Relâché à la Cour
Un chinois	Mafoo contravetion au règlement sur les voitures	1 mois de cangue et 3 mois de prison
Un "	do	1 mois de prison

CONCERT REMIS

L'audition de la tournée de chant : *in a Persian Garden* qui devait avoir lieu ce soir, 14 avril, au Palace Hotel est définitivement remise à une date ultérieure, par suite de la maladie de Mme Connell : la gracieuse artiste souffre d'une violente attaque de fièvre.

ANGLO-CHINESE AGENCIES

Nous apprenons qu'il vient de se fonder une nouvelle maison s'occupant de ventes aux enchères sous le nom de "Anglochinese agencies," 9 Hankow road, dirigée par M. J. A. D. Walt, qui donnera sa première *auction* le 16 avril courant.

FERMETURE DE BANQUE CHINOISE

La déconfiture d'une grande banque chinoise de Pékin est annoncée. On ajoute que deux de ses principaux associés ont disparu avec une forte somme d'argent et des papiers de valeur. La police de Changhai est sur pied, par ordre du taotai, car il paraît que les deux malhonnêtes individus s'y sont réfugiés.

DEPART

M. R. Vanloo, résidant belge, rentre en Europe pour affaires. Il part aujourd'hui par transsibérien et sera de retour vers fin juin, commencement juillet, après avoir constitué une société industrielle et financière.

Nous croyons savoir également qu'il reviendra marié

MORPHINE

Le gouverneur du Kiangsou a dit au taotai de Changhaï de punir très sévèrement un marchand chinois nommé Sie Yu-ki qui mettait en cachette de la morphine dans les médecaments destinés à guérir les fumeurs d'opium.

Ce marchand se mit alors sous la protection d'un Japonais résidant à Changhaï.

ACCIDENT

Un chinois hier, vers, 6 hres du soir, voulant devant la Municipalité française, descendre d'un tramway, sans le faire arrêter, est tombé en arrière. La tête porta sur le sol et le sang coula. Relevé sans connaissance, il revint à lui quelques minutes après, et fut conduit au poste Central où des soins lui furent donnés.

DEPLACEMENTS

Mme Ch. Denby et M. le Consul général, des Etats-Unis, avec leurs trois enfants, sont partis hier 10 avril par vapeur *Lita* pour Ningpo.

***

M. Valentin, représentant de la maison Cusenier, est parti samedi pour le Japon où il passera une quinzaine.

RECEPTION

Mme et M. Denby, consul-général des Etats-Unis, ont donné le 7 avril, dans l'après-midi, une brillante réception en l'honneur de l'amiral Harber et des officiers des navires de guerre américains en ce moment dans le port. De nombreux invités avaient répondu aux invitations pour cette fête, au cours de laquelle la musique du bateau amiral fit entendre ses plus jolis morceaux.

BONNE PRISE

Le police internationale a fait, dans la nuit du 13 au 14 avril, une bonne capture. Un chinois, marinier, qui lui était signalé depuis longtemps a été arrêté au "Stone bridge" dans Hong kew. Incarcéré immédiatement l'individu a été reconnu pour le chef d'une bande de maraudeurs de rivière et l'on croit que le bateau dans lequel il se trouvait est venu en sa possession à la suite de l'assassinat de son propriétaire.

AMERICAN WOMAN'S CLUB

La production de "In a Persian Garden" qui avait été reculée, aura lieu vendredi, 23 avril, à 5 h. 30 de l'après-midi, dans la salle des banquets du *Palace Hotel* Cette attraction ne durant seulement qu'une heure ne dérangera en rien les dîners et autres projets pour la soirée. On peut se procurer des billets chez les membres du club ou aux bureaux de l'hôtel.

SOCIAL SHANGHAI

Le numéro de février du *Social Shanghai* qui vient de paraître est à la hauteur des précédents.

A noter quelques photographies particulièrement intéressantes : séance d'ouverture de la conférence internationale d'opium, régates à Tientsin, courses du *paper hunt*, bal des ingénieurs, bal américain, scènes de la pièce du Lyceum theatre : *the Devil's disciple* banquet au club Concordia, obsèques du Dr Paulun, etc.

FONDS DE SECOURS POUR LES SINISTRES ITALIENS

Totaux précédents	Tls. 3,981.55
	et $ 25,316.86
Procure des Lazaristes......	59
John H. Stewart.............	5
„ Anderson..................	5
Thos. Spring................	5
Amd. Matzen.................	10
T. McNidder.................	5
Inconnu.....................	1
W. J. M	20
	$ 25,426.86
	et Tls. 3,981.55

La liste de souscription est actuellement close.

TROP PARLER NUIT

Un mafou comparaissait le 13 courant devant la Cour mixte internationale, sous l'inculpation d'avoir insulté et frappé un agent chinois. Reconnu coupable il fut condamné à $ 20 d'amende et une semaine de cangue. En entendant la condamnation, le mafou se tourna vers le magistrat qui la lui infligeait et lui exprima son mécontentement en un langage fleuri et émaillé de noms d'oiseaux. Ceci ne fut pas du goût du magistrat qui, incontinent, changea la condamnation en trois mois de prison avec un mois de cangue. Trop parler nuit.

ARRESTATION

Comme une voiture publique passait avant hier, sur le Bund français sans licence, un agent de police indigène voulut l'arrêter. Mais le mafoo au lieu de stopper, força l'allure de son cheval et le policeman, ne voulant pas lâcher prise, fut traîné sur un assez long parcours jusqu'à ce qu'enfin d'autres agents, intervenant, la voiture fut maîtrisée. L'agent de police était dans un piteux état après sa course forcée.

VOL A L'ESBROUFFE

Vendredi après midi, un jeune boy avait été envoyé de la Concession française à une boutique de de Foochow road pour changer $ 80 en petite monnaie.

Comme il retournait, arrivé au coin de Foochow et Shantung roads, un individu se précipita sur lui et lui asséna sur la tête un coup qui l'abattit. Puis le voleur s'empara de son argent et déguerpit. Mais il n'alla pas loin et fut capturé par deux agents, témoins de la scène, qui s'étaient précipités à ses trousses.

CAPTURE DE PRISONNIERS

On se rappelle l'évasion d'une bande de huit prisonniers, mercredi dernier, dans le quartier de Hongkew. L'un d'eux avait déjà était capturé le soir même ; un autre Cha Kwa-sing, a été repris le lendemain, du côté de Bubbling Well ; enfin un troisième a été pincé, avant-hier matin au coin d'Avenue et Hart roads : il avait dissimulé ses vêtements de prisonnier sous une longue robe chinoise. Ce n'est qu'après une lutte acharnée que l'agent de la police secrète put le mettre en état d'arrestation. Il n'y en a donc plus que cinq qui ont gardé la clé des champs.

TROUPE HUGH J. WARD

C'est presque sur une apothéose que la troupe Ward a clôturé sa saison. Une partie concert et danses avait été ajoutée à la pièce, "The New Clown". Chaque entrée d'artistes était saluée d'une salve d'applaudissements qui devinrent presque une ovation quand M. Ward, en une petite allocution, vint remercier le public de l'accueil sans précédent fait à sa "compagnie" et souhaita à ses confrères amateurs de l'A. D. C. le plus vif succès. A la fin de la soirée, l'orchestre joua le "Auld Lang Syne" qui fut repris en chœur par l'assistance. Bonne chance aux excellents artistes et au revoir.

NOUVEAU THEATRE ; NOUVELLE TROUPE

Le Nouvelle salle installée par la maison Moutrie, le "Moutrie's Hall" sera inaugurée lundi soir, 12 courant, par les "Royal Entertainers" qui sont arrivés avant-hier de Hongkong, où ils ont obtenu le plus vif succès. Dans le groupe d'artistes on signale plus particulièrement Misses Vera France, chanteuse de talent et Eileen Murray, excellente soprano, ainsi que M Ernest Brinkmann, un baryton de choix. M. Greer est le régisseur et MM. Moutrie gardent la direction de la nouvelle salle.

ARRIVEES

Signalons l'arrivée de M. V. Dumesnil, professeur de français, qui compte vingt ans d'enseignement, dont douze comme précepteur, et dont l'intention est de s'installer parmi nous. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

* * *

M. de Nully, député-commissaire des douanes impériales chinoises à Nankin, est attendu ce soir. M. de Nully, qui ne sera parmi nous que quelques jours, regagnera Nankin après le départ de Mme et Melle de Nully qui rentrent en France le 16 avril viâ transsibérien.

* * *

M. Henry, des postes impériales chinoises à Nankin, va venir aussi passer quelques jours à Changhaï.

NOS MALADES

M. A. A. Berthet, des Douanes chinoises, bien connu de nos compatriotes, vient d'être assez sérieusement souffrant. Une forte malaria l'a forcé de garder la chambre tous ces jours derniers. Espérons un prompt et complet rétablissement.

* * *

M. Treyssac, secrétaire de M. le Chef de la Garde, est sorti de l'hôpital pour les fêtes des Pâques : il venait d'y séjourner près d'un mois, en proie à des crises rhumatismales qui l'ont très fortement fatigué et qui même, paraît-il, en raison de leur gravité, n'ont pas été sans donner quelque inquiétude à M. le Dr. Ricou.

Nous aimons à croire qu'il est aujourd'hui entièrement revenu à la santé.

DE L'EAU S. V. P.

Depuis assez longtemps, nous avons remarqué que les fontaines placées sur les trottoirs de notre bonne ville ne laissaient couler que très peu d'eau. Il s'ensuit que les Chinois ayant besoin de ce liquide entassent leurs seaux autour de la fontaine, en attendant leur tour, et, souvent, nous avons été témoins de petites batailles, parce que un tel, voyant qu'il avait encore longtemps à attendre, voulait passer avant les autres.

L'eau ne manque pas sur notre Concession, la pression existe aussi, quand il s'agit de laver chaque matin la rue ou de remplir les tonneaux arrosoirs. Pourquoi donc les fontaines sont-elles seules à ne donner qu'une petite quantité d'eau ?

PROCES CHOLLOT TAPERNOUX CAINADAN ET CIE

Partent aujourd'hui par le *Caledonien* à destination de Saigon :—

MM. Tapernoux, directeur du *Courrier de Chine*, Cainadan, directeur de *The Mirror*, Laferrière, secrétaire du Conseil d'administration municipale, Cornic, ingénieur-adjoint de la Municipalité et Bourgeat, avocat-conseil de la Municipalité, dont on ignore la mission.

MM. Ratard, consul général, et Colomb, gérant du Magasin général d'alimentation, semblaient, hier, prêts, à partir.

Ce départ inusité a trait aux poursuites en diffamation intentées par M. Chollot contre MM. Tapernoux, directeur du *Courrier de Chine*, et Cainadan, directeur du *Mirror*. On se rappelle que l'affaire était venue au correctionnel devant la Cour Consulaire de Changhaï qui s'était déclarée incompétente par suite du caractère de fonctionnaire de M. Chollot. L'affaire fut donc portée devant la Cour d'assises de Saigon et l'audience fixée au 19 avril.

Dans cette affaire, avaient été cités comme témoins ; MM. Ratard, Henriot, Laferrière, Cornic, le R. P. Robert qui est à Hongkong, Colomb et Zu.

***

Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre numéro du 9/10 avril, MM. Tapernoux, Cainadan, Cornic, La ferrière, et Bourgeat sont partis par le *Calédonien* à destination de Saïgon.

M. M. Ratard, Henriot et Collomb sont restés à Changhaï.

Ajoutons que M. Gerdessus a pris une vue cinématographique de ce départ sensationnel.

A. D. C

L'opérette que doit jouer la vaillante A. D. C. anglaise, "The Yeomen of the Guard", a excité la plus vive curiosité parmi les amateurs, et il faut s'attendre à trois salles pleines pour les représentations promises des 17, 20 et 22 ct.

Rares, nous dit-on, chez MM. Moutrie & Co, sont encore les places qui restent et les retardataires doivent se presser.

***

Par suite de l'affluence de demandes de places en location pour les représentations de "Yeomen of the Guard", que doit donner l'A. D. C. les 17, 20 et 22 courant, la société a décidé de donner deux représentations supplémentaires les samedi 24 et mardi 27 courant. La location pour ces deux représentations sera ouverte chez Moutrie et Cie, jeudi 15 avril à 9 h. du matin.

NOTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Signor Bambilla, le nouveau premier secrétaire à la légation d'Italie à Pékin, a quitté Londres pour l'Italie. Il partira de Gênes, lundi prochain à destination de la Chine.

***

Le baron de Sendal, ministre plénipotentiaire du Portugal à Tokio, accrédité pour la Chine et le Japon, quitte le Japon pour venir assister aux funérailles de Koangsiu, le 1er mai. Il est parti de Yokohama le 10 ct., à bord du *Goeben*, du *Norddeutscher Lloyd*, et sera à Changhaï le 15 ou le 16 ct. De là il ira à Pékin pour être a la capitale le 20 ou le 21 au plus tard.

***

M. le Baron Wallenberg, ministre de Suède à Tokio, accompagné de la Baronne, ainsi que de son secrétaire qui était arrivé il y a quelques jours à Changhaï, par le Calédonien venant du Japon, est de nouveau reparti hier matin par le vapeur *Shenking*, C. N. pour Tientsin, il se rend à Pékin pour n'y faire qu'un court séjour.

***

M. Hamilton Butler, vice-consul américain et assesseur à la Cour Mixte internationale, a été promu viceconsul général à Tientsin. Ses amis le voient partir avec regret. Le vice-consul actuellement à Tientsin vient à Changhaï.

***

M. le vicomte de Halgouett, ex-secrétaire d'ambassade à Pékin, récemment nommé consul à Washington, est de passage en notre ville, avec sa femme, en route pour rejoindre son nouveau poste.

DE PASSAGE

M. Cuniac, avocat au barreau de Saigon, qui rentre viâ Sibérie pour prendre quelques vacances en France, n'a fait que toucher ici deux ou trois jours. Il a repris sa route lundi de Pâques viâ Hankeou et Pékin.

***

M. Marges, l'ex-marcheur bien connu, de la Maison Racine, Ackermann & Co, à Tsingtao, qui était de passage en notre ville, avec sa femme, a également repris sa route pour la France où il va prendre un congé de six mois.

***

Lady Lugard, femme du gouverneur de Hongkong, est arrivée ici mardi, 13 avril, par *Empress of Japan*.

—M. Ross, ingénieur au chemin de fer Changhaï-Hangtcheou-Ningpo, est arrivé le 13 avril de Hankeou et est descendu à l'*Hôtel des Colonies*.

MARIAGE

Aujourd'hui, à 3 hres du soir, doit avoir lieu, à l'Eglise St.Joseph, le mariage de Melle Madeleine Bruno et de M. Eugène Cons.

Les demoiselles et garçons d'honneur sont : Melle Alice Wichi et M. Richer, Melle Ida Wichi et M. Audigier.

Les témoins de la mariée sont : M.M. Poullain et Gabrielli ; ceux du marié : MM. Audigier et Richer.

M. Eugène Cons, appartenant au *Torrent*, notre brigade de pompiers volontaires assistera en tenue à la cérémonie.

***

Hier a eu lieu, en l'Eglise St. Joseph, le mariage de Melle Madeleine Bruno et de M. Eugène Cons.

La charmante mariée, vêtue d'une délicieuse robe à plis, en crêpe du Japon avec entre-deux genre Irlande, avait le plus gracieux aspect sous cette toilette du dernier genre. M. Bruno, son père, la conduisit à l'autel, pendant que l'orgue jouait la marche nuptiale de Mendelsohn.

M. Eugène Cons offrait le bras à Mme Gabrielli.

Pendant la cérémonie M. Vérard chanta "Célèbrons le seigneur" de Rupez, puis l'*Ave Maria* de Gounod.

La mariée était suivie de ses demoiselles d'honneur, M. Melles Yda et Alice Wichi, tandis que leur plus jeune sœur Rosie, tenait une magnifique corbeille de fleurs.

En dehors de la bonne moitié des pompiers volontaires du *Torrent* qu'accompagnait M. Marcel Chapeaux, capitaine de la Compagnie, et qui formaient la haie à l'arrivée du jeune couple, nous avons aperçu beaucoup de personnes qui avaient tenu, par leur présence, à témoigner leur sympathie aux nouveaux mariés.

A l'issue de la cérmonie, un lunch fut servi au restaurant Auguste et M. Leconte, en l'absence de M.M. Chapeaux que ses affaires avaient rappelé, au nom de la brigade *le Torrent*, a souhaité aux nouveaux époux, bonheur et prospérité.

Un photographe prit ensuite le groupe des intimes et des amis.

***

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage à Bruxelles, avec Melle Gabrielle Flanneau, de M. Lambert Jadot, qui fut, il y a deux ans, directeur de la compagnie de Tramways et d'éclairage de Tientsin.

ARRESTATION MANQUEE

Samedi, 9 avril, un détective de la police internationale se présentait au Poste de l'Est pour y demander l'autorisation de procéder, en compagnie d'un détective de la police française, à l'arrestation d'un malandrin indigène, un professionnel du vol.

Le sergent de garde le renvoya au chef de Poste, absent pour l'instant, mais qui avait, avant de partir, indiqué qu'il se rendait au Poste de l'Ouest. Y courir fut pour le détective de l'*International Settlement* l'affaire de quelques instants mais il arriva trop tard, le chef du Poste de l'Est était parti.

Le détective renouvela néanmoins sa demande, on lui conseilla alors d'aller au Consulat. Il s'y rendit.

Après un moment d'attente, le document — un laissez-passer — lui fut remis ; mais il lui faut encore aller à la Chancellerie faire apposer sur la pièce le sceau officiel. Malheureusement l'heure a marché : il est midi passé, et les bureaux sont fermés... jusqu'à mardi matin !

Morale : le voleur court encore.

Nous ne signalons le fait que pour demander à ce que notre concession ne devienne pas le réceptacle de toute la fripouillerie de l'autre côté du Yang-King-Pang et pour que tels moyens pratiques soient pris, afin de faciliter, dans la mesure du possible, la besogne de la police internationale.

CHANGHAI DESERTE

Profitant du temps délicieux qui fut, cette année, l'apanage des fêtes de Pâques, nombreux furent les résidants

qui s'échappèrent de Changhaï. L'exode commença le vendredi saint au train de huit heures du matin pour Nankin. Ce train fut littéralement pris d'assaut. Les voyageurs, jusqu'à Soutcheou, furent certainement du double des places disponibles. Debout dans les couloirs, assis sur les valises, tous les amateurs de grand air prirent vite le parti de rire de cette situation.

A Soutcheou les house-boats attendaient et les groupes s'égaillèrent sur le lac peu habitué semblable affluence de visiteurs Toute la journée, à tous les trains, cette affluence fut la même. La majorité des voyageurs allait à Soutcheou, mais Tchinkiang et Nankin en eurent aussi leur bonne part Dans cette dernière ville, beaucoup d'européens durent s'installer dans les hôtels chinois, le seul hôtel européen étant bondé, et l'on peut s'étonner que dans cette ville tant visitée par les touristes, n'existe pas un hôtel suffisamment grand et confortable.

La majeure partie des touristes retourna lundi soir et la cohue dans les trains était la même. Au rapide du soir deux wagons supplémentaires avaient dû être attach s à Soutcheou. Nombreux étaient nos compatriotes dans cet exode sans précédent, tous enchantés des quelques jours délicieux qu'ils ont passé. A l'année prochaine !

EXTENSION DE LA CONCESSION INTERNATIONALE

Les notabilités indigènes de Changhai se sont réunies demanche à 1 h. du soir au Minglung tang (temple de Confucius) dans la Cité chinoise pour examiner la question de l'Extension de la Concession Internationale qui a ét proposée par le ministre d'Angleterre à Pékin.

Diverses notabilités des diff rents districts de la préfecture, au nombre de cinq à six cents, y assistaient également Après plusieurs discours, un comité fut élu. Il a été décidé de télégraphier au *Ouéoupou* pour le prier de ne pas donner son consentement à cette demande d'extension.

Il a été en outre décidé d'envoyer à Pékin des délégués spéciaux pour présenter audit *Ouéoupou* une pétition en ce sens: MM. Yao Tsz-yang et Shen Shun Ching ont été chargés de cette mission.

Parmi les raisons invoquées pour s'opposer à cette extension, nous relevons que :

1° — Lorsque la plus récente extension fut accordée, il fut nettement spécifié par le vice-roi d'alors, S. E. Lin Kun yi, que ce serait absolument la dernière.

2° — Les raisons invoquées, relatives à la défectuosité de la police et au mauvais état de l'hygiène publique, ont été démontrées peu fondées par le taotai.

Nous donnerons d'ailleurs dans notre numéro de demain 15 avril la traduction intégrale des deux principaux discours qui ont été prononcés à cette réunion.

INCENDIES

Un incendie qui occasionna mort d'hommes s'est déclaré dimanche, à 11 hres ½ du soir, North Chekiang road No 112, dans un grand magasin chinois d'approvisionnements. Ce n'est qu'après avoir énergiquement combattu le fléau que le *Deluge* parvint à s'en rendre maître, mais de nombreuses maisons ont été détruites ou gravement endommagées.

Le feu se déclara sous le plancher du rez-de-chaussée au No 112. Les domestiques qui y dormaient furent réveillés par la chaleur de l'incendie, mais le patron du magasin, sa femme et trois enfants qui dormaient au premier étage furent privés de toute communication avec la rue et se trouvèrent enveloppés par les flammes. Le mari, se rendant compte de la situation désespérée se jeta par la fenêtre dans la rue, se blessant grièvement: il est actuellement à l'hôpital.

Tous les efforts étaient faits pour arriver à sauver sa femme et ses enfants, mais la torride chaleur qui s'échappait de la fournaise empêchait d'approcher: tout à coup la toiture s'effondra enseve lissant les malheureux Leurs restes ont été retrouvés dans les ruines: une enquête est ouverte par les autorités chinoises. Il n'y a d'assurance d'aucune sorte sur les maisons détruites ou endommagées. La cause de l'incendie est inconnue.

***

Mardi matin, à 2 hres, et ½, un incendie était signalé dans la cité No 12, située au No 430 de la rue du Consulat et qui comprend l'énorme pâté de maisons entre cette rue, les rues de Palikao et Wikwei. Arrivant par la rue Wikwei, la pompe automobile amena promptement les secours.

Le feu était au No 6 de la cité dans les cuisines qui sont totalement détruites. Rapidement circonscrit, l'incendie y fut localisé. Une heure de travail à peine pour nos pompiers volontaires.

Aperçu M. Leconte, la main encore enveloppée de pansements, mais venu en *amateur*; il en a encore pour une huitaine avant de recouvrer l'usage de sa main gauche.

La maison incendiée était occupée par deux locataires, un au rez de chaussée, l'autre au premier; ils étaient assurés l'un et l'autre, chacun pour 500 taëls. La police les a emmenés au poste de l'Ouest pour fournir des explications. Nous ignorons s'il y a eu arrestation.

***

Cet incendie à peine terminé, un autre très violent, reprenait de l'autre côté du Yang King Pang, en face l'ancienne usine municipale électrique. En peu de temps, tout le coin, situé entre Sunkiang road sur le quai Nos. 117-118-118 120, Shimbung road. Nos 1,2,3,4 et une ruelle, qui prend en cette dernière rue pour aboutir. Honan road, était la proie des flammes.

En présence du danger que présentait pour notre côté, les innombrables étincelles que faisaient voler le vent, le *Deluge* brancha une manche sur une de nos bouches de 100 millimètres.

Cela permit de constater la différence de pression qui existe, à l'avantage de la nôtre, entre les deux concessions.

Les dégâts sont importants, car les vingt-quatre maisons brûlées prennent toute la profondeur, du quai à la ruelle ci dessus désignée.

CONCERT VOCAL

Sous les auspices de l'*American Woman's Club*, sera donné mercredi prochain, 14 courant, au Palace hôtel, à 5 h. 30 de l'après-midi, un concert où sera interprèté pour la première fois, en son entier à Changhaï, le cyle de chants de Mme Liza Lehmann

Les interprètes seront :

Mme J. J. Connell, saprano; Miss Judy, contralto; Mr. Arthur Boughton, ténor; Mr. H. R. H. Thomas, basse; et Miss Mabel Jansen, accompagnateur.

Voici le programme du cycle:

Quartette—"Wake for the sun who scatter'd into flight."
Solo Tenor "Before the phantom of false morning died."
Recitative (Bass)—"Now the new reviving old desires."
Solo Tenor—"Iram indeed is gone with all his rose."
Quartette—"Come, fill the cup, and in the fire of spring."
Solo Bass—"Whether at Naishapur or Babylon."
Contralto (Recitative)—"Ah, not a drop that from our cups We throw."
Contralto Solo—"I sometimes think that never blows so red."
Duet (Soprano and Tenor)—"A book of verses underneath the bough."
Bass Solo—"Myself when young did eagerly frequent."
Bass (Recitative)—"Ah, make the most of what we yet may spend."
Contralto Solo—"When you and I behind the veil are past."
Soprano (Recitative)—"But if the soul can fling the dust aside."
Soprano Solo—"I sent my soul through the invisible."
Tenor Solo—"Alas, that Spring should vanish with the rose."
Contralto Solo—"The worldly hope men set their hearts upon."
Soprano Solo "Each morn a thousand roses brings, you say."
Quartette—"They say the lion and the lizard keep."
Tenor (Recitative)—"Ah, fill the cup, what boots it to repeat."
Tenor Solo—"Ah, moon of my delight, that knows no wane."
Bass Solo—"As then the tulip for her morning cup."
Quartette—"Alas, that Spring should vanish with the rose."

AUTOMOBILE CLUB DE CHINE

L'assemblée annuelle de l'Automobile Club de Chine a eu lieu mardi dans l'aprèsmidi dans les bureaux de MM. Jardine Matheson et Cie. M. N. Macleod, président et un grand nombre de membres étaient présents.

Le Président, après avoir constaté que c'est la première fois qu'aux termes du règlement les membres du Club, à l'assemblée annuelle, réunissent le *quorum* nécessaire pour délibérer, passe rapidement en revue les questions qui ont retenu l'attention du Comité à ses six réunion tenues dans le courant de l'année. Il rappelle que les membres du Club ont eu déjà connaissance, par circulaire, de l'une d'elles : l'assurance des voitures automobiles et que cette question n'a pas semblé fortement les intéresser à en juger par le nombre restreint de réponses qui est parvenu au Comité. Celui ci a eu aussi à examiner les questions relatives aux chauffeurs, à leur emploi, à leur meilleure qualité professionnelle, à leur permis de conduire, à leur changement de place et tous autres sujets connexes de ces question. Un sous-Comité les étudie maintenant encore conjointement avec la police et les autorités chargées de l'application des règlements de circulation, mis en vigueur par le *M. C.*

Le directeur ajoute que 12 membres nouveaux ont été élus depuis la dernière assemblée annuelle portant leur nombre à 67.

Des arrangements ont été pris avec l'un d'eux, M. Gordon Black, qui est aussi membre du Comité technique du R. A. C. d'Angleterre et d'Irlande pour donner au Club deux Conférences sur les questions techniques de l'automobile : il n'y a pas de doute que ces conférences ne seraient, pour la plupart des membres du Club, des plus intéressantes et des plus instructives.

Le Président rappelle que l'A. C. de Chine, par suite de l'affiliation de ce dernier avec le R. A. C. d'Angleterre et d'Irlande, pourra bénéficier de tous les avantages accordés au Club métropolitain.

Il avait été question, l'automne dernier, de faire un concours d'automobiles fleuries et aussi une course des voitures appartenant aux membres du club, autour du Rubicon, mais ces projets ont dû être abandonnés pour des raisons que le Comité a eu à apprécier.

Le concours fleuri a été remplacé par le gymkhana qui a eu lieu la semaine dernière et pour lequel 21 voitures s'inscrivirent. A ce sujet, le Président adresse ses remerciements au *Horse Bazaar* et à l'*Asiatic Petroleum Cy* pour les prix que ces deux sociétés ont offerts.

Passant à la question financière, le Président fait remarquer malgré qu'ait été réduite la cotisation annuelle, on peut voir que la balance des comptes se solde par un crédit de Tls 37.—de plus qu'au commencement de l'exercice. L'année courante a débuté par un avoir de Tls 1044.91. Le Président met aux voix l'approbation de ces comptes : ils sont adoptés.

Le Comité sortant, savoir MM. T. H. U. Aldridge, F. B. Pitcairn, E. S. Little, G. E. Tucker, A. Fleet, J. McKie and Dr. N. Macleod, sont réélus à l'unanimité.

M. le Président invite alors les membres à soumettre leurs observations à l'assemblée.

M. Moore demande à connaître les noms des membres du sous-comité dont il a été question plus haut. Ce sont MM. Fleet, Little et Tucker, répond le président.

M. Tucker déclare que le Sous-Comité a déjà eu un entretien préliminaire avec le Capitaine supérintendant de la Police, M. Bruce, mais qu'en raison des occupations créées par le gymkhana il n'a pas pour suivi ses démarches plus avant. Néanmoins plusieurs règlements ont été examinés. Il a été proposé plusieurs changements radicaux relativement aux chauffeurs chinois qui présenteront les plus grandes facilités et les plus efficaces commodités pour les propriétaires d'autos.

M. Moore demande à ce qu'il soit fixé un maximum de salaire à donner à un chauffeur chinois, ce maximum sera néanmoins soumis à des exceptions, par exemple le cas d'un technicien spécialiste ou d'un chauffeur européen. Mais que la surenchère ne puisse pas exister pour les chauffeurs chinois.

M. Tucker répond qu'il ne croit pas qu'il y ait lieu de faire de semblables distinctions. Les règlements en projet aideront considérablement les propriétaires d'autos en ce qui concerne la délivrance des permis de conduire, la suspension et l'annulation. Il faut arriver à ce qu'un chauffeur chinois ne puisse obtenir de licence sans passer par l'intermédiaire de son patron vis-à-vis de la police. D'ailleurs le sous-Comité promet que des renseignements seront ultérieurement transmis aux membres.

Le Président fait alors un appel à chaque membre pour essayer d'augmenter l'association.

Il ajoute que des propriétaires d'auto laissent leur chauffeurs acheter la gazoline. Cette façon de procéder est regrettable dit il, car elle tente les chauffeurs. Les membres du Club approuvèrent ses paroles.

Gymkhana Automobile

Le gymkhana automobile, organisé par l'*Automobile Club* de Chine, qui a eu lieu samedi après-midi, au Race Course, par un temps superbe, a eu le plus vif succès.

C'était comme un prélude des Courses du Printemps et nombre de nos élégantes en avaient profité pour exhiber leurs fraîches toilettes de saison.

Voici la composition du Comité :

Président: Dr Macleod, vice président, M. I. Mc Kie.

Membres : MM. T. H. U. Aldridge, F. B. Pitcairn, G. E. Tucker, T. S. Little, A. Fleet.

Juges: M. I. Mc Kie, Dr Fresson, Capitaines Barrett et Hilton Johnson.

Commissaires : MM. H. T. Keylock, H. P. King, H. G. Gardiner, B. A. Clarke.

Chronométreurs : T. A. Clark et F. J. Burrett.

1° VIRAGES

Crédit 100 points à chaque conducteur ; 5 points sont déduits à chaque poteau abattu. Des points sont donnés pour la vitesse. Prix donné par M. McKie.

Voici les entrées:

Propriétaire	Voiture	Conducteur	Points
G. McBain	24/20 Renault	Propriétaire	
A H. Bottenheim	8/9 Renault	,,	
G E. Tucker	16/20 Elec. Veh. Co.	,,	
W. McBain	30/ o Renault	,,	
E. E Porter	9/10 Adams	,,	
H E Keylock	15 Berliet	,,	
D. Macgregor	6 Wolseley	,,	
E. T Byrne	20/ 2 Darracq	,,	
J. McKie	16/20 Humber	T. H. U. Aldridge	94
H. P. King	12/ 5 Arrol Johnson	Propriétaire	
Dr. Macleod	9/10 Beaufort	,,	
A. Fleet	6 Siddeley	R. Wallace	91
W M Dowdall	8 De Dion	Propriétaire	94
Dr. Ransom	7 Oldsmobile	,,	

1er Mr Dowdall
2e M. Aldridge
3e M. Wallace

***

2° SIEGES MUSICAUX

Vitesse fixée par les arbîtres. Distance de 10 yards entre chaque voiture. La dame conduite doit rester sur la voiture jusqu'à ce que la musique cesse et s'élancer alors vers une chaise et l'occuper. La voiture dont la dame n'a pu occuper de chaise est éliminée.

Toute voiture qui s'arrête est disqualifiée. Prix donné par M. McLeod.

Voici les entrées :

Propriétaire	Voiture	Conducteur
G. Mc ain	14/20 Renault	Propriétaire
A.H Bottenheim	8/9 Renault	,,
G E. Tucker	16/20 Elec. Veh. Co.	,,
W. McBain	30/ o Renault	,,
E E. Porter	9/ o Adams	,,
H E Keylock	15 Berlier	,,
D Macgregor	6 Wolseley	,,
E T. Byrne	20/32 Darracq	,,
J McKie	16/ o Humber	T. H. U. Aldridge
H. P. King	12/15 Arrol Johnson	Propriétaire
Dr. Macleod	9/ o Beaufort	,,
A Fleet	6 Siddeley	R Wallace
W M. Dowdall	8 De Dion	Propretaire
Dr Ransom	7 Oldsmobile	,,

1er M. Wallace
2e M. Mc Kie
3e Miss Mc Bain

3° COURSE D'ANNEAUX

5 points pour chaque anneau enfilé. Points pour la vitesse.—Prix donné par l'Asiatic Petroleum Co.

Voici les entrées :

Propriétaire	Voiture	Conducteur	Points
D Macgregor	6 Wolseley	Propriétaire	
A.H Bottenheim	8/9 Renault	,,	
A. Fleet	6 Siddeley	R Wallace	
G McBain	14/ Renault	Miss McBain	40
E T. Byrne	20/32 Darracq	Propriétaire	
W M. Dowdall	De Dion	I. Dowdall	35
H E. Keylock	15 Berliet	Propriétaire	
G McBain	10 Cadillac	G. S McBain	
E. E Porter	9/ o Adams	Propriétaire	
Dr Ransom	7 Oldsmobile	,,	
W. Mc ain	3 /10 Renault	,,	
J. McKie	19/ o Humber	T. H. U. Aldrige	55
H P. King	12/ 5 Arrol Johnson	Propriétaire	
Dr. Macleod	9/10 Beaufort	,,	

1er M. W. Mc Bain
2e M. Aldridge
3e M. Dowdall

4° COURSE DE BALLONS

Crédit de 5 points pour chaque ballon crevé. Points donnés pour la vitesce. Prix offert par le Shanghai Horse Bazaar.

Entrées :

Propriétaire	Voiture	Conducteur	Points
A. Fleet	6 Siddeley	R. Wallace	
D. Macgregor	6 Wolseley	Propriétaire	
E. T. Byrne	20/32 Darracq	,,	
E. E. Porter	9/10 Adams	,,	

A.H Bottenheim	8/9	Renault	„	
Dr. Macleod	9/10	Beaufort	„	
H. E. Keylock	15	Berliet	„	20
W.McBain	20/10	Renault	„	21
H. P King	12/15	Arrol Johnson	„	
G. McKie	16/20	Humber	T H. U. Aldridge	
G. McBain	16/20	Renault	Proprietaire	
Dr. Ransom	7	Oldsmobile	„	
W. M. Dowdall	6	De Dion	„	20

1er M.W. Mc Bain
2e M. Keylock
3e Dowdall.

***

Le gymkhana organisé par l'Automobile Club de Chine aura lieu demain, 10 avril, au Race Course. Le nombre des inscrites promet une très jolie réunion, voitures peu commune à Changhaï. Les concours seront les suivants :—

Concours de virages.
Concours de bagues.
Concours de ballons.
Concours musical—Voitures stoppant quand la musique cesse de jouer.

Un prix sera donné à chaque vainqueur, européens seulement.

Chronique judiciaire

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 8 Avril 1909 à 10 hres du matin. —*Président* : M. X. de Laforcade.—*Assesseurs* : MM. Jourdan et Duplessis.—*Greffier* : M. Gayot.

Affaire : Getz brothers de San Francisco-Changhai contre M. A. Vernon.

Il s'agit d'une réclamation pour inexécution d'un contrat de commande d'huîtres, se montant à dollars or : 400.-environ, plus le frêt, les frais de godown, douane, etc.

M. O. Caïnadan se présente pour MM. Getz frères et M. A. Vernon pour lui-même.

M A. Vernon refuse de payer parce que, paraît-il, il a avisé MM. Getz frères d'interrompre leurs envois.

M. O. Caïnadan soutient le contraire et demande la preuve légale.

Jugement samedi 17 courant à midi

***

Audience du Avril 1909 à 4 hres soir. —*Président* : M. Ratard. — *Assesseurs* : MM. Fiquet et Rastoul. — *Greffier* : M. Gayot.

Affaire : Mme Van Herpe contre Melle Delattre.

M. Brochier se présente pour Mme Van Herpe ; Me Bringuier pour Melle Delattre.

M. le Président lit le jugement. Mme Van Herpe a un mois pour effectuer un dépôt de $ 500.— sous peine d'irrecevabilité de sa plainte formulée contre Melle Delattre.

***

Même audience — *Président*: M. Ratard.—*Assesseurs*: MM. Dopfeld et Murat. — *Greffier* : M. Gayot.

Affaire : O. Caïnadan contre le *Shanghai Graphic*, pris en la personne de son gérant, M. Noyerie.

M. le Président lit le jugement.

Le Tribunal estime que le dessin incriminé est diffamatoire à l'égard de de M.O. Caïnadan parce que M. Noyerie qui l'a décalqué sur une revue américaine y a ajouté : *They say*, le Bureau de *l'Indiscret*, titres de chroniques hebdomadaires du *Mirror*.

En outre, le Tribunal déclare qu'il ne peut tolérer que, dans la colonie française de Changhaï, on diffame les personnes ; surtout qu'en ce qui concerne la situation d'homme marié de M. O. Caïnadan, le caractère du dessin pouvait amener les plus graves conséquences.

D'autre part, le Tribunal ajoute qu'il ne peut permettre que les avocats ou les mandataires pratiquant devant le Tribunal Consulaire se permettent des attaques injurieuses dans leurs conclusions ou au cours des débats ; or M O. Caïnadan s'étant permis des qualifications de ce genre, à l'égard de M. Noyerie, le Tribunal estime qu'une punition doit lui être infligée.

Par ces motifs, le Tribunal ordonne que M. O. Caïnadan sera suspendu de pratiquer devant le Tribunal consulaire pendant quatre jours.

Condamne M. Noyerie à huit jours de prison avec application de la loi de sursis ; en 100 $ de dommages intérêts au profit de M. O. Caïnadan et aux dépens.

FOX

Municipal Council

SÉANCE DU MERCREDI 31 MARS 1909

Cour mixte, les enquêtes chinoises. —On lit une lettre de M. le Consul Doyen, transmettant la correspondance qui s'est engagée entre lui et le Taotaï, relativement aux enquêtes de la police chinoise. Il en résulte que lorsqu'une enquête devra avoir lieu, elle sera soumise à la surveillance étrangère, proposée par le *M. C.*, si les intérêts d'un ou d'étrangers sont en jeu.

On se souvient que cette année cette question était revenue sur le tapis à la suite de la découverte du cadavre d'un petit garçon chinois de 6 mois environ et que le tipao s'était refusé aussi bien à faire enterrer qu'à faire ouvrir une enquête à cet égard, sous prétexte que ces formalités donnaient lieu, à son préjudice, à un tas de squeezes que sa situation ne lui permettait plus de supporter.

Le taotaï a répondu à M. Siffert, consul-doyen, qui lui transmettait les doléances du Corps consulaire que les satellites et autres employés du Yamen n'ont pas le droit d'exiger d'autre argent que celui qui leur est dû. Le tipao, dit-il, est lui-même un personnage officiel et il est de son devoir de s'occuper des décès. Il est absolument inexplicable qu'il ait à distribuer des pourboires irréguliers. Et il ajoute que ce Magistrat a reçu instructions d'avoir à prendre des mesures sérieuses pour prévenir ultérieurement le retour de ces abus. Si quelque désobéissance à cet ordre formel parvient au taotaï celui ci déclare qu'il sévirait sévèrement contre ceux qui auraient enfreint ses instructions.

En ce qui concerne la procédure relative aux décès, l'examen en appartient aux fonctionnaires locaux. C'est en cet esprit qu'il a été mentionné dans les réglements la nomination d'un fonctionnaire pour la Cour Mixte internationale et, si un cas de décès se produit, son examen devra en revenir au Magistrat de la Cité à Changhaï pour enquête.

Puis le taotai rappelle que, par déférence pour la demande de M. le Consul-Doyen il a consenti à la proposition qui lui était faite à savoir que de chaque côté, les Etrangers et les Chinois envoient un délégué officiel pour mener une enquête, conjointement avec un médecin, sur les décès qui pourraient se produire parmi les Chinois employés par les étrangers ou les domestiques des étrangers. Mais ceci n'est qu'une concession spéciale et lorsqu aucun étranger n'est intéressé dans l'affaire, la procédure doit être menée par le seul magistrat de la Cité, c'est ainsi que se trouvent nettement délimitées les attributions de chacun et l'exécution des règlements existants. Une enquête faite en commun par les autorités chinoises et étrangères n'est pas possible dans tous les cas qui se présentent.

***

Fumeries d'opium. — En exécution et continuation de décisions prises à leur égard l'an dernier, il est décidé que le troisième quart de ces établissements sera fermé le 30 Juin, de la même façon que précédemment. Samedi, 17 Avril à 2 heures de l'après-midi, aura lieu le tirage au sort au Maloo Market comme il a déjà été précédemment procédé.

***

L'Extension de la Concession internationale.—Le *M C.* ordonne la publicité de la correspondance suivante qui à trait cette question.

1° Lettre de M Siffert, consul doyen, à M. Landale, président du *M. C.* en date du 9 février 1909.

M. Siffert fait parvenir au *M. C.* deux documents relatifs à la question de l'extension de la Concession internationale.

a. ..Une lettre datée du 3 Juillet 1908 du Corps Consulaire S. E. Tuan Fang, Gouverneur Général du Liang Kiang.

b.- Traduction d'une lettre datée du 29 Juillet de S. E. Tuan Fang.

Puis il demande au *M. C.* de lui faire parvenir :

a.—Les plans de l'extension en question.

b.—Les conditions que le *M. C.* est disposé à accepter au cas où l'extension proposée serait acceptée.

Cette question est connue de nos lecteurs, il s'agit du territoire de Paoshan dont nous les avons déjà fréquemment entretenus dans ces colonnes et des routes d'accès qui ont été faites qu il s'agit d'englober dans la Concession internationale.

La lettre de M. Siffert à S.E Tuan fang présente l'historique de la question et résume les faits s'y rapportant. Il le prie de donner des ordres au Taotai de Changhaï pour entrer en négociations à ce sujet avec le Corps Consulaire.

Les deux autres lettres en date des 11 et 29 Mars 1909 annoncent à M. Siffert, la première que la question est portée devant l'assemblée annuelle des contribuables ; la seconde le résultat du vote de cette assemblée, elle rappelle en outre

les continuelles occasions de conflit que crée cette question pendante.

***

STATISTIQUES

Décès par maladies infectieuses et autres causes pour la semaine finissant le 4 Avril.

Fièvre typhoïde: 1 décès dans une population chinoise de 550.000 personnes.

Diphtérie: 1 décès, population chinoise; 2 décès dans une population non chinoise de 15.000 personnes.

Tuberculose: 13 décès, population chinoise.

Décès de toutes autres causes: 118 population chinoise; 1 population non chinoise.

Mesures préventives contre la Peste pour la semaine finissant le 4 Avril.

Rats trouvés morts et examinés au Laboratoires: 436.

Rats infestés de peste: 7.

Pièges tendu: 2166

Rats pris au piège et brûlés: 787

Appâts empoisonnés: 303 828

Maisons temporairement à l'abri des rats et désinfectés sur demande du locataire: 0.

Personnes vaccinées contre la Peste: 0.

Nouvelles diverses

NOUVEAU CHEMIN DE FER

Le bruit court à Tientsin qu'un syndicat anglais a présenté une demande au gouvernement russe pour obtenir la permission de construire un chemin de fer entre Semi Palatinsk et Tomsk viâ Balnard.

LA MUNICIPALITE DE HARBIN

Au sujet de l'irritante question de la Municipalité de Harbin, les journaux russes de cette ville démentent le bruit d'après lequel Harbin serait converti en Concession Internationale, en présence des difficultés soulevées par la juridiction du chemin de fer.

CONVERSIONS

— Un écho tardif mais intéressant nous est parvenu récemment du consistoire protestant tenu l'année dernière à Changhai. Une conséquence de ce consistoire, où les diverses confessions représentées ne purent s'entendre sur tous les articles de religion, a été la conversion au Catholicisme de 2 évêques et de plus de 40 pasteurs.

DECES D'UN SOLDAT FRANCAIS A TIENTSIN

Le 7 avril a eu lieu, dans l'après-midi, au cimetière français, l'enterrement du soldat Leduc, du 19e colonial, décédé à l'hôpital de l'Arsenal de l'Est des suites d'une peumonie. Le plus grand nombre de nos soldats avaient tenu à accompagner jusqu'à sa dernière demeure leur malheureux camarade.

Le colonel Lavenir assistait aux funérailles, à l'issue desquelles le lieutenant Eury a, dans une touchante allocution, adressé un dernier adieu à la dépouille funèbre de notre compatriote.

CONDAMNATION D'UN SOLDAT ALLEMAND A TIENTSIN

Le 9 Décembre dernier, le soldat Antoine Hubel, appartenant au détachement allemand de Tientsin, fut arrêté par la police de la Concession Française pour avoir frappé avec sa baïonnette le nommé Houa San, tenancier d'une maison publique de la rue du Chaylard Remis à l'autorité militaire allemande qui ouvrit aussitôt une enquête sur cette affaire, le millitaire incriminé s'est vu condamner ces jours derniers à 3 mois et demi d'emprisonnement. Le chinois blessé a d'ailleurs été rapidement rétabli.—*E. de T.*

YUNNAN

Politique Yunnanaise.— Si-léang s'est vu conférer, par un décret du 9 février le grade de "Haut commissaire impérial", avec transfert à la Vice-Royauté des trois provinces de l'Est (Mandchourie).

Avec ce poste, il devra cumuler celui de "Maréchal mandchou". Le même décret lui ordonnait de se rendre en toute hâte à Pékin pour faire visite au Prince régent.

Le même jour, Li-King-chi (ancien gouverneur du Quang-si et neveu de feu Li Hong-tchang) était nommé au poste de Vice-roi du Yunnan Koei-tcheou, avec ordre également de se rendre d'abord à Pékin!

Si léang, disent les Chinois, était très énergique pour traiter toutes les affaires de nouvelle méthode. Il s'est attiré les bonnes grâces du Prince régent par la façon dont il a su régler les affaires avec les Etrangers au Yunnan. Il pourra remettre les choses en place en Mandchourie où le précédent Vice Roi a tout cédé aux Japonais!

Voila qui fait honneur à Si-léang. Ah! disait un jour un Anglais, si nous avions eu la bonne aubaine d'avoir à la frontière birmane les mêmes incidents que les Français ont eu à la frontière Tonkinoise, il y a beau temps que Tengyuch serait Anglais!

Quoi qu'il en soit, Si-léang a quitté le Yunnan presque en cachette au commencement de mars. Il eût voulu partir quelques jours plus tôt, mais il en fut empêché par les mandarins qui trouvaient les coffres vides.

Il était accompagné par le Directeur des Affaires Etrangères, le fameux *Kao*, qui parlait français mieux que vous et moi. Ils méritaient de voguer ensemble vers Pékin, ces deux patriotes qui avaient si bien servi la cause chinoise se Yunnan!

Le peuple du Yunnan cependant a poussé un soupir de soulagement, et de toutes les bouches sort cette exclamation typique: "Si-léang le fou est enfin parti!"

Tchen

MANDCHOURIE

Nous traduisons du *Manshu Nichi nichi Shimbun* les nouvelles suivantes, venues par le dernier courrier:

UNE VISITE DE LORD KITCHENER

Lord Kitchener, commandant en chef des forces des Indes, aurait, dit-on, l'intention de visiter l'Extrême-Orient, en Août prochain, et de suivre les manœuvres d'armée au Japon.

L'ITINÉRAIRE DE L'AMIRAL TRUPPEL

L'itinéraire de l'amiral Truppel a été encore une fois changé, il a dû arriver à Dairen (Dalny) mercredi 7 ou jeudi 8 et le quittera lundi 12 pour le Nord.

DEPART DE M. KINDER

Nous avons le regret d'apprendre le départ de M. Kinder chef ingénieur de chemin de fer internationaux du Nord de la Chine. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que l'éminent ingénieur a rendu les services les plus appréciables depuis 30 ans et qu'il fut un des premiers pionniers des chemins de fer en Chine.

NOUVELLE LIGNE TELEGRAPHIQUE

Le gouvernement chinois a l'intention d'établir une nouvelle ligne télégraphique de Moukden à Tchang-paipu situé sur le haut Yalu.

LES PÊCHERIES

La question en suspens, relative à la pêche dans les eaux chinoises limitrophes des territoires concédés, est revenue sur le tapis. Comme moyen terme, il a été proposé que le droit de pêche soit donné dans ces eaux, sous condition que les pêcheurs qui habitent ces territoires concédés, bénéficient d'une réduction de 20 % sur les taxes en vigueur.

LE CHEMIN DE FER ANTOUNG-MOUKDEN

Les délégués respectifs chargés d'inspecter le tracé du chemin de fer Antoung Moukden ont fini leur voyage. Le comité chinois doit présenter un rapport sur les résultats de leur inspection d'après laquelle on pourra ultérieurement discuter en détail sur le terrain nécessaire à la construction de la ligne.

Les arpentages actuels pour le tracé qui ont commencé en Janvier dernier à chaque extrêmité ont été menés à environ la moitié de la longueur totale du tracé, il n'y a plus guère que la section entre Pinchichu et Feng huancheng qui ne soit pas terminée. Le mauvais temps qui n'a cessé de régner en Mars dernier a considérablement retardé les progrès du travail, mais il y a promesse de travail plus rapide pour ce qui reste à faire.

***

Une autre interruption s'est produite sur la voie légère Antoung-Moukden qui interrompit la circulation pendant plusieurs jours: l'accident s'est produit en un point situé entre Hsiamatung et Chiao-tou. La section sud de Tsaohokou est libre maintenant jusqu'à Antoung-Hsien.

ARRIVEE DE L'AMIRAL TRUPPEL

Le vapeur *Staatssekretar Kraetke* avec l'amiral Truppel et sa suite à bord, est entré dans le part de Dairen jeudi matin 8 avril, de bonne heure, venant de Tsingtau viâ Tchéfou. La bienvenue

lui fut souhaitée par MM. Nakamura, Chikaraishi et plusieurs autres notabilités. Le navira accosta le wharf à 8 hres du matin. L'amiral et la suite sont descendus à l'annexe de l'hôtel Yamato.

EN VISITE A DAIREN

M. Leland Harrison, secrétaire de la légation américaine à Pékin, a quitté Dairen jeudi matin 8 avril en route pour son poste viâ Moukden.

***

M. le capitaine Pattison, attaché militaire à l'ambassade américaine de Tokio, accompagné de deux officiers, sont attendus ici vers le 15 avril pour visiter les champs de bataille de Mandchourie.

***

M. G. H. Moore Brown, accompagné de six touristes, sont arrivés à Dairen, venant de Chemulpo, le 10, en route pour Tientsin. On sait qu'ils avaient originairement l'intention de fair le voyage de Séoul par la voie Antoung-Moukden, mais en raison de l'interruption de la circulation sur la ligne, ils ont décidé de changer de route.

LA DOUBLE VOIE DAIREN-SUCHIATUN

Le projet de double voie sur la section Dairen-Suchiatun sera terminé vers la fin de septembre et la voie pourra être livrée à la circulation au commencement de l'hiver suivant.

ANTIQUITES RETROUVEES AUPRES DE DAIREN

Comme nous l'avons déjà indiqué, plusieurs pierres et faïences anciennes que l'on suppose remonter à des âges très reculés ont été retrouvées dans le voisinage de Lao-tieh-shan, Port-Arthur. On vient de s'apercevoir que de semblables antiquités ont été aussi trouvées auprès de Fushimi Heights, à Dairen et à Liushutun juste en travers de la Baie. Ces antiquités paraissent décidément présenter un très haut intérêt.

COULIS EN MANDCHOURIE

Le nombre de coolies qui entrèrent et sortirent en Mandchourie par Dairen pendant les trois mois passés ont atteint respectivement les chiffres de 32.500 et 2.860.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

L'EX PRESIDENT CASTRO

L'ex-président Castro a été, à la Martinique mis à bord d'un vapeur en route pour St. Nazaire.

Castro était au lit quand les officiers sont venus lui dire de quitter la Martinique. Il refusa de se lever et de s'habiller seul. Finalement, jugé transportable, il a été emmené sur un brancard à bord du bateau qui était à un mille du rivage. Il formula des protestations.

NECROLOGIE

Le Général Coronat, président du comité tehnique des troupes coloniales est décédé.

M. Paschal Grousset décédé.

EN MAURITANIE

Un détachement français a dispersé une puissante tribu dissidente en Mauritanie. Il y eut quarante maures tués. Nous n'eûmes aucune perte.

EN ABYSSINIE

Les journaux anglais prétendent què Ménélick a annulé la concession du railway Djibouti-Addis-Ababa adopté récemment par le parlement français. Des informations officieuses démentent ce bruit.

VISITES DIPLOMATIQUES

On mande de Venise que M. Tittoni et le prince Bulow échangèrent des visites.

Reuter

Londres 7 avril.—

Le correspondant du *Times* à Tabriz, Perse, rapporte qu'un irlandais et un americain récemment arrivés, exercent les volontaires. Une grande tragédie s'approche, dit le rapport. Si Tabriz soutient un siège, des milliers d'habitants mourront de faim, si la ville tombe dix mille seront massacrés.

—M. Asquith, le premier ministre anglais, à dit que si une quelconque des colonies exprimait le désir d'une conférence pour considérer la défense navale de l'Empire, pareil désir recevrait immédiate et respectueuse considération; mais il a déclaré que l'Angleterre ne prendrait pas l'initiative.

—M. Roosvelt est arrivé à Messine où il a été reçu par le roi et la reine d'Italie, il ont visité la scène du tremblement de terre.

—Sir Edward George Clarke a été été nommé président de la future conférence de conciliation qui sera tenue entre employés et patrons des usines de coton.

—Le Montenegro a acquiescé à la décision des puissances au sujet de la Bosnie et de l'Herzegovine avec la réserve des droits souverains du Montenegro.

Londres 8 avril. —

Une nouvelle impulsion a été donnée à la controverse navale par l'annonce que l'Autriche avait décidé de mettre en chantier trois *Dreadnoughts.*

—Sir John Jordan a fortement protesté auprès du *Oéoupou* contre la conclusion du contrat d'emprunt pour le chemin de fer Canton-Hankéou avec les banquiers allemands qui a été arrêtée avant que l'offre la plus basse ait été présenté à l'Angleterre, en accord avec l'engagement de 1905.

—Le gouvernement de la Trinidad ne permettra pas à l'ex-président Castro de débarquer. Ce dernier, furieux de cet ordre, a débarqué à la Martinique, le seul port des Indes occidentales qui ne lui fut pas barré.

— Le président Taft a offert à M. Charles William Fulton, ex-sénateur, le poste de ministre des Etats-Unis a Pékin.

Londres, 12 avril.—

La pièce du major du Maurier, *An Englishman Home* a été jouée à Berlin hier soir, la scène représentant la victoire finale des territoriaux sur les envahisseurs était omise. La pièce fut jouée avec un continuel tumulte accompagné de rires ironiques. La pièce a été reçue avec enthousiasme à Sydney, les spectateurs debout dans le théâtre et chantant l'hymne national.

— Il est dit que la commission d'enquête sur la marine française est actuellement à Toulon où elle visite les cuirassés et les fabriques de munitions. L'enquête a révélé un étonnant état de non préparation dans la marine. Les chaudières des bateaux de guerre sont en état lamentable et il n'y a pas assez de munitions.

Londres 13 Avril.

Il est dit que le Premier, M, Asquith, a reçu de lord Charles Beresford un rapport sur les défectuosités dans la marine et des propositions de réforme.

— Le rapport de la Cie de navigation Cunard pour 1908 montre que seulement £ 3, 582 ont été passés aux profits et pertes contre £ 109,882 en 1907. En conséquence, aucun dividende n'a été déclaré pour cette année. Le rapport dit aussi qu'il y a eu une diminution de 781,000 passagers de troisième classe allant dans l'ouest.

—Un télégramme de Washington dit que le comité du Sénat a rédigé un projet de tarifs contenant de nombreuses différences avec le projet Payne récemment passé à la Chambre des Représentants. Le Sénat propose de placer le cacao et les épices sur la liste franche comme le thé et le café qui sont de première nécessité.

S. M. le kaiser a envoyé un représentant spécial à la Haye avec un don pour la reine Wilhelmine.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 5 avril.—

Le kaiser restera à Venise jusqu'au 16 courant. Il pourra avoir une entrevue avec le roi Victor-Emmanuel à ce moment ou sinon à son retour de Corfou.

—Un ordre complet règne à Samoa.

—Le comte Zeppelin a fait un voyage de 11 heures dans son nouvel aéroplane.

—Le surplus du compte d'exploitation du *Norddeutsche Lloyd* en 1908, était de 9 millions et demi de marks, 14 millions

doivent être reportés. En tenant compts des sommes nécessaires pour les intérêts sur emprunts, et les dépenses générales de la compagnie, la perte s'élève à plus de 17 millions de marks. Elle sera couverte par le fond de renouvellement et le fond de réserve. Ce mauvais résultat est essentiellement dû à la crise en Amérique, à la compétition des autres lignes et à la baisse de l émigration.

Tsingtao, 7 avril.—

Le croiseur cuirassé *Fürst Bismarck* part demain pour la métropole. Le *Scharnhorst*, parti pour ici de l'Allemagne, deviendra le vaisseau-amiral de la flotte allemande à Colombo.

Berlin, 7 avril.—

Le gouvernement monténégrin a donné au gouvernement autrichien la déclaration tant désirée au sujet de la Bosnie et de l'Herzégovine.

—Le question d'Orient sera définitivement réglée par un protocole, lequel sera dressé par une conférence des ambassadeurs à Constantinople.

Berlin, 10 avril.—

L'Allemagne a consenti à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégooine dans une notre officielle adressée à l'Autriche-Hongrie.

— L'amiral Touchard, ambassadeur français à St. Pétersbourg, qui a remplacé M. Bompard l'an dernier, se retirera sous peu.

Berlin, 11 avril.—

Le Kaiser pourra toucher à Syracuse et Malte au cours de sa croisière méditerranéenne.

— On annonce de Vienne que le Japon a l'intention de rompre son alliance avec l'Angleterre. Cette nouvelle est considérée comme fausse.

— Les rumeurs de négociations entre les membres de la Triplice qui se poursuivraient à Venise sont sans fondement.

— Une amnistie est préparée en Hollande.

— Le général Yin Chang, le nouveau ministre chinois, est arrivé a Berlin.

Berlin, 12 avril.—

Signor Tittoni, ministre des Affaires étrangères d'Italie, est arrivé à Venise où il a fait une visite privée au chancelier prince Bülow. Au cours de l'entrevue les deux hommes d'Etat sont arrivés à un accord complet sur toutes les questions politiques.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 7 avril.—

L'amiral Lord Charles Beresford a été invité par 19 circonscriptions pour être leur candidat au Parlement aux prochaines élections générales.

— Un cyclone a visité les Nouvelles-Hébrides le 29 mars, accompagné d'un raz-de-marée qui a balayé Temma (Nouméa, Nouvelle-Calédonie?), détruisant bâtiments et récoltes. Les bâtiments publics sont également détruits et de nombreux navires sont engloutis.

Tokio, 7 avril.—

Le vice-roi Tsu Chi-tchang propose qu'à moins du retrait de la troupe et de la police japonaises le long de la ligne Antoung-Moukden, la question soit référée à Pékin.

— L'accord pour la jonction du chemin de fer russo-japonais et du service de navigation a été signé à St. Pétersbourg, ainsi qu'une convention spéciale relative à la jonction des lignes de l'Est Asiatique chinois et du Sud-Mandchourien à Kouangtchendze.

Hongkong, 8 avril.—

Le vice-roi Chang Jen-chun a inspecté hier les travaux de la ligne Canton-Kaouloun et a posé la premi re pierre pour la gare de Canton.

Sir Frederick Lugard, gouverneur d Hongkong, et nombre de hauts mandarins chinois étaient présents. Au lunch qui a suivi, le directeur de la section chinoise a porté un toast au succès de la nation anglaise. En réponse, Sir Frederick Lugard a insisté sur le fait que les deux sections dépendaient l'une de l'autre et sur les avantages de relations harmonieuses.

Le vice-roi a exprimé sa cordiale satisfaction du discours d'homme d'Etat de Sir Frederick Tugar.

M. Fox, consul général d'Angleterre, a porté un toast au succès de la section chinoise.

S. E. Wei Han, directeur, et M. Ross, de la maison Jardine, Matheson Co, qui représentaient la *British & Chinese Corporation*, ont répondu. M. Grove, ingénieur en chef, ex-ingénieur en chef de la section Wusieh-Changchow de la ligne Changhaï-Nanking, a répondu aussi et a ajouté qu'il espérait que le service de Canton à Kaouloun serait prêt en juillet 1911.

—Le diminution dans les exportations anglaises s'élève à £ 1.006.987 et celle pour les importations à £ 81.316.

Le contre-torpilleur *Black water* a sombré à la suite d'une collision avec le vapeur *Dungeness*. Tout l'équipage a été sauvé.

— Sir Alfred Deakin dit que, comme l'Australie est dans l'insécurité sans la Marine anglaise, elle doit faire comme la Nouvelle-Zélande pour l'offre de *Dreadnoughts*.

Tokio, 8 avril.—

Un télégramme de Dairen dit que les autorités chinoises à Kirin ont soudainement prohibé la vente du tabac japonais.

Hongkong. 12 avril.—

M. O. D. Thomson, avoué, qui était allé à Soateou avec l'équipe de cricket de Hongkong, est mort subitement à Soateou, hier.

Londres, 12 avril.—

Par suite du pillage et de l'anarchie qui règnent à Bushire, sur le golfe Persique, le croiseur de 2e classe, *Fox*, a débarqué un détachement de marin pour garder la place.

— A la distribution annuelle des récompenses pour Pâques, le Tsar a fait paraître un rescrit spécial en l'honneur du général Stolypine, lui conférant l'ordre de l'Aigle Blanc et lui exprimant l'appréciation de Sa Majesté de ses patriotiques labeurs.

Tokio, 12 avril. —

A propos des soi-disant irrégularités relatives à la *Japon Sugar Co*, des recherches domiciliaires ont été faites et certaines personnes ont été détenues a Osaka et Tokio pour être interrogées. Un ex-directeur et un ex-membre du Parlement ont été arrêtés aujourd'hui.

Londres 13 avril. —

Le correspondant du *Times* à Singapour annonce que des pirates ont attaqué une jonque, près de la côte de Johare, et tué sept hommes d'équipage. Le capitaine a été mis à la torture pour lui faire avouer où se trouvaient les objets de valeur à bord.

— A la Conférence du parti du Travail indépendant, il y a eu une longue discussion au sujet des fonds du parti. Il a été déclaré que £ 10.000 étaient nécessaires pour l'élection de 25 candidats aux prochaines élections générales et on a décidé de lever 1 shilling par membre pour y faire face.

Tokio 13 avril. —

Les recherches domiciliaires à propos des scandales de la Japan Sugar Co ont été étendues a Kobe. Jusqu'à présent deux directeurs et un comptable ont été mis en prison.

La rumeur court que ces poursuites sont la conséquence des représentations de Sir Claude Macdonald au premier Ministre, mais cette rumeur est sans fondement. Ces poursuites sont dues à une action intentée par les actionnaires pour protéger leurs intérêts.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York 7 Avril

On refusera à l'ex-président Castro du Venezuela, l'autorisation de débarquer s'il arrive à l'île anglaise de la Trinité. Le gouvernement de Washington a avisé les ports adjacents de prendre la même mersure en cas d'un essai de l'ex-président de débarquer.

Le président Taftinvitera le directeur de l'exposition du Japon à diner avec lui à la Maison Blanche, un jour de cette semaine.

— Le ministère de la marine ne ménage rien à San Francisco pour faire un accueil cordial aux croiseurs japonais qui vont visiter les ports du Pacifique.

Pekin 7 Avril

Le Oeoupou a nommé S.E Tsou Tchia-lai, junior vice-président du Oeoupou, Ss E. Tchang-Yin tang, doyen des secrétaire. et S. E. Tchou Tze-tchi plus jeune vice-secrétaire comme représentants du gouvernement chinois pour la réception des représentants étrangers aux funérailles impériales.

— Un censeur a suggéré que le choix des ports pour la future marine est le fondement principal de la réorganisation de la marine chinoise.

New-York 12 avril—

Le bill introduit ax Congrès par M. Payne pour la révision des tarifs a passé à la Chambre des Représentants presque complété.

—Le directeur Wada et le commissaire Sakai ont été invités à un diner à

Washington par M. Loomis, commissaire américain à l'exposition,

Pekin 12 avril

Les commissaires contre l'opium ont décidé de prier S. M. de réduire à sept ans au lieu de dix le temps fixé pour l'extirpation de l'usage de l'opinm.

—S. E. Lien Yu, résidant impérial chinois au Tibet a fait. S. M. a répondu que les affaires étaient trop importantes pour quitter le Tibet.

—S. E. Yung Tching, président du ministère de l'éducation a demandé que vingt mongols connaissant bien la littérature chinoise soient chinois pou accompagner en Mongolie la députation chinoise chargée d'inspecter les écoles.

New-York, 13 avril.

Le département du Commerce et du Travail est informé que les résidants japonais à Hawaï sont décidés à faire une protestation générale contre l'importation de travailleurs des Philippines et de Porto Rico pour travailler dans les plantations de Hawaï. Le thème de la plainte est que puisque l'immigration japonaise est restreinte, elle ne doit pas être permise à d'autres races qui ne sont pas aussi avancées que les japonais.

Rome, 13 avril.

A Rome, 7000 personnes assistaient aux funérailles du lieutenant Giuseppe Pétrosino, assassiné à Palerme le 12 mars, par la Société la Main Blanche.

Londres 13 Avril.

Le Prince Nashimoto est arrivé à Madrid et a été reçu en audience par Leurs Majestés, le roi et la reine d'Espagne.

Pekin 13 Avril.

Un ministre chinois a l'étranger a informé le Oeoupou que le nouveau traité entre l'Angleterre et le Siam est plein d'inconvénients pour les chinois résidants au Siam et demande au Oeoupou d'y remédier.

— S. A. I. le prince King et S. E. Tchang Tchi Tong sont indisposés.

BOURSE DE SHANGHAI
10 Avril 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corppration	80,000	$ 125	$ 125	860 B	sellers	
National Bank of China	40,000	£7	£5	900 B	buyers	
Assurances [feu[						
Hongkong Faire Insurance	8,c00	$ 250	$ 50	10	buyers	
China Faire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	$88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls. 100	nominal	
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	$ 50	240	S	
Union In. Societv of Canton	10,000	$ 250	$ 100	800	„	
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	100	$ 60	200 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	177 B	cash	176 B.
				178 B	march	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$ 50	$ 50	182¼ B	June	181 B.
				163	buyers	
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	215	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord	20,000	Tls. 50	Tls. 50	50 B		
Shanghai Tug & Lighter pref	10,000			52½B	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	„ 49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	„ 44 B	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$ 15	$ 15	53	„	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	$ 2.6		
	3,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 88 S	buyers	
Vulcan Iron works	1,000	„ 500	„ 500	„ 350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 115 S	B	
	26,000	„ 50	„ 50	102	buyers	
Anglo French Land Iuvestment Co.	25,000	„ 100	„ 100	100 B		
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$100 N	„	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	$ 10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 118½	cash	124
International Cotton Mill	8,384	„ 75	„ 50	„ 90	B	
Lao-kung-mow „ „	7,150	„ 100	„ 100	„ 105	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	„ 500	„ 500	„ 350 B	S	108
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	„ 50	„ 35	„ 55	nominal	
Compagnies industrielles						
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls 125 S	cash	
Kalumpong Rubber Ce., Ltd	106	„ 50	„ 50	„ 100 B	sellers	
China Sugar Refining	28,000	$ 100	$ 100	$135	„	
Laxon „ „	7,000	100	100	122 ½	„	
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 120 B	cash	126
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	„ 810.5	cash	825
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	„ 25	„ 50	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	„ 100	Tls. 47	„	
China Import £ Export Lumber Co.	3,500	„ 100	70	, 97	sellers	
Knglo-German	4,000	$ 100	100	„ 87¼	bnyers	
Aaiplngs				18 B		

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	18/10	,,	,,	
Chinese Dngineering and Mining	1,000,000	£1	£1	15 ¼ B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50 ¼		
Le Oriental Cons Mining	500,000 G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.10 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 117 B	nominal	
Shanghai Waterworks	8,175	£20	£20	36S	,,	
	8,175	£20	£15	17 0	sellers	
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	23 ½	buyers	
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$43	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 41	,,	
Major Brothers	5,300	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 ½	buyers	
do do	24,000	$15	$15	10	sellers	
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	$50	22 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 39		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers	
Weeki & Co	19,418	$20	$20	25	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 6	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	62½		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	52	,,	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	52	,,	

LAONS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½	buyers
Do	1893	,, 100	5 ½ ,,	,, 92½	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 100	sales
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½	buyers
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 100	steady
Dc	1900	,, 100	5 ½ ,,	,, 92½	,,
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,, 100	7 ,,	,, 250	none
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,, 100	6 ,,	,, 98	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 84	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 99	,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 97	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1905	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 98	stea
Do	1892	,, 100	5 ½ ,,	,, 92	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Shanghai Gas Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 87¼	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	,,
Coton M, Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	
Astor Househotel C°	1903	,, 100	8 ,,	,, 100	

Bulletin de change

Changhaï, 15 Avril 1909

Bar Silver	$23\frac{9}{16}$=2/3⅞
Mex. Dollars	73.3375
Native Interest	13

BANKS' SELLING RATES

London	T/T	2/3⅞
,,	Demand	$2/3\frac{15}{16}$
,,	4 m/s	2/4⅛
France	T/T	1.74¾
Germany	T/T	2.93
America	T/T	2.37½
ndia	T/T	56⅝
Japan	T/T	75½
Hongkong	T/T	88
Batavia	T/T	139⅝

BANKS' BUYING RATES

London	4 m/s Credits	$2/4\frac{5}{16}$
,,	4 m/s Docts	$2/4\frac{7}{16}$
,,	6 m/s Credits	$2/4\frac{9}{16}$
,,	6 m/s Docts	$2/4\frac{11}{16}$
France	4 m/s	2.98½
Germany	4 m/s	2.42½
America	4 m/s	59
Japan	30 d/s	87

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois d'Avril.

£	1=Hk. Tls.	7.82
Hk Tl.	1=Francs	3.22
,,	1=Marks	2.61
Gold $	1=Hk. Tls.	1.60
Hk Tl.	1=Yen	1.24
,,	1=Roupie	1.92
,,	1=Mex.	$ 1.50

Vol. XV (No 16) HUITIEME ANNÉE 22 AVRIL 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

PAR LES RUES DE LA CITE CHINOISE

Rebouteurs ventouseurs

Les chinois instruits se rendent compte de plus en plus que les soins des rebouteurs, à côté d'un peu de bien, leur font souvent beaucoup de mal, et de jour en jour, leur confiance s'accroît envers les médecins étrangers.

Malheureusement la masse du peuple reste réfractaire à nos procédés, et c'est un fait notoire qu'il existe encore une barrière presque infranchissable entre nos conceptions médicales et leurs penchants.

Mais le jour où les bonnes gens sauront que nos méthodes peuvent apporter quelque soulagement à leurs souffrances et, souvent, la guérison à leurs maux ; le jour où l'exemple de quelques-uns, confiants dans notre pratique, aura montré aux autres les bons résultats obtenus, alors il en sera de la médecine étrangère comme de tout le reste : son usage prévaudra dans la masse pour le plus grand bien de tous.

En ces temps surtout où le nombre des médecins à Changhaï tend à devenir de plus en plus important, il n'est point douteux que les pratiques des rebouteurs chinois soient tolérées longtemps encore, au mépris du progrès de la médecine et de l'hygiène.

Si nous insistons quelque peu sur la question des rebouteurs, c'est que l'enquête que nous poursuivons nous met tous les jours, pour ainsi dire, en présence de cas graves qu'il importe de signaler à l'attention du public.

Aujourd'hui notre enquête se portera sur un groupe particulier de malades : les lépreux, dont le cas soulève un point important du problème si complexe de la préserdation des maladies tant au point ve vue chinois qu'européen.

***

Dans une pagode du centre de la cité où, en temps ordinaire, les Chinois viennent rendre hommage aux âmes sacrées des vertueux ancêtres, se tiennent trois rebouteurs.

Ils sont installés dans la cour, au milieu d'une véritable nuée d'encens qui embaume au loin.

Pénètrons-y avec les malades, par la porte du dragon, celle des trois portes ainsi appelée parce qu'elle est surmontée d'un dragon sauveur qui appelle les malades pour les délivrer de leurs maux.

Chaque rebouteur a son groupe à soigner.

Quelques-uns de ces malades ne se tiennent debout qu'à peine et sont accotés au portail ; d'autres sont assis parmi l'encombrement de divers objets des marchands du voisinage ; quelques-uns, debout, attendent leur tour. Une atmosphère de vermine flotte tout autour de ces malades dont le nombre s'accroît de plus en plus et nous voilà bientôt entourés d'une foule sordide et grouillante. La plupart de ces malades sont venus à pied, de loin, pour cette consultation. Hommes, femmes, enfants, tous regardent le rebouteur avec des yeux attentifs et une expression résignée.

Celui-ci, vêtu d'une robe de soie luisante, à l'œil malin, et aux mains féminines, débite son boniment avec un air de componction de circonstance.

Il s'étend complaisamment sur les nombreux résultats de sa pratique et les vertus de sa médecine, prétendant guérir tous les maux et surtout la lèpre.

Un malade s'approche; il est porteur de lésions lépreuses; les joues, le nez, les oreilles sont couvertes de taches dont le caractère important est l'abolition de la sensibilité; le rebouteur connaît ce caractère et exploite l'ignorance du peuple à cet égard: il pique le malade qui ne ressent rien, puis applique un petit tuyau en bambou, en guise de ventouse; après cette application, il pique la tache rouge avec une pointe en argent, à petits coups; cela fait, il enduit la plaie d'un onguent composé d'huile de chaulmougra avec un corps gras quelconque.

Voici un autre malade atteint d'un engorgement ganglionnaire non lépreux; la même ventouse souillée du sang et du pus du prédécesseur est appliquée, sans tenir compte du danger qu'il fait courir au nouveau-venu.

Voici un troisième malade: il a une simple conjonctivite. Le rebouteur lui applique la même ventouse sur le front, toujours avec la même souveraine indifférence!

***

En jetant un coup d'œil d'ensemble sur la question de la pratique si dangereuse des rebouteurs, qu'ils soient draineurs, acuponcturistes ou ventouseurs, on voit qu'il y a là de sérieuses raisons de prendre des mesures en faveur des malades indigènes.

Il existe bien, dans les divers hôpitaux de Changhaï, des consultations pour Chinois; mais il est facile de constater que celles-ci sont peu fréquentées. Il y a deux raisons à cela: la première, c'est l'ignorance où sont les Chinois de leur existence qu'ils ne soupçonnent même pas; la seconde, c'est la répugnance que tout indigène éprouve à entrer à l'hopital: il ne veut pas être hospitalisé, il cherche des soins qui ne l'empêchent pas de vaquer à ses affaires.

Il faudrait pouvoir multiplier les Consultations gratuites à leur usage, pour restreindre le nombre des victimes de l'ignorance; et, pour notre part, nous voudrions qu'ils sachent bien, par la voie de ce journal, que nous avons ouvert à leur intention une Consultation gratuite où ils trouveront les soins et médicaments dont ils ont besoin.

Dr. JERUSALEMY

PREMIERS PAS VERS LA CONSTITUTION

Conseils provinciaux et Conseils de districts

Les temps sont proches où, quoiqu'on dise, la Chine aura son gounement constitutionnel.

Dans les provinces, la presse et le haut mandarinat s'agitent en vue des futures élections pour les chambres consultatives provinciales et les conseils de districts; et, à part les mesures édictées pour la suppression de l'opium, il n'est pas de question qui préoccupe davantage l'opinion publique en ce moment.

En fait, voilà plus d'un an que le peuple vit sur cette idée. Le peuple? non pas lui pourtant! D'une parfaite ignorance en matière politique, il n'a généralement cure de ce qui se projette dans les yamens locaux, *a fortiori* de ce qui se légifère à Pékin.

Les épaisses ténèbres où s'engourdit son pacifisme loyal et servile suffisent à son bonheur. Il a la foi du charbonnier et ce n'est certes pas lui qui rêve d'une Révolution.

Mais cette minime portion de l'Empire qui comprend les notables, les lettrés, les commerçants, a montré dès longtemps, elle du moins, tout le prix qu'elle attache à la venue du nouveau régime.

On se rappelle la manifestation à Pékin, en juillet 1908, de tous ces représentants des provinces venus exprès pour réclamer auprès du Trône l'établissement de la Constitution. Leur manifestation ne fut pas toute platonique. Elle eut des résultats qui se traduisirent par l'apparition de deux décrets de feu l'Empereur Koang-Siu, à peu d'intervalle l'un de l'autre: l'un, donnant à nouveau l'ordre aux vice-rois de créer des chambres provinciales; l'autre, du 25 août, annonçant qu'une Constitution serait établie dans neuf ans à partir de la date de sa publication.

Avec l'arrivée au pouvoir du Régent, quelques mois plus tard, c'était l'affirmation de la même politique libérale, à cet égard; et deux nouveaux décrets impériaux venaient raviver le zèle réformiste des autorités provinciales: l'un, du 18 janvier 1909, instituant la création des Conseils municipaux; l'autre, du 17 février 1909, rappelant les mesures préparatoires nécessaires en vue de l'établissement de la Constitution.

Voici la teneur de ce dernier, de beaucoup le plus important, puisqu'il est l'acheminement naturel vers une organisation constitutionnelle:

"Pour l'année courante, chaque province devra au plus tôt établir un bureau du Conseil provincial, et du conseil de district, organiser les élections des Conseillers en vue des Conseils municipaux.

On publiera aussi graduellement les règlements de la Cour suprême de contrôle administratif et politique, ainsi que ceux des autres administrations sur les bases modernes.

La Chambre consultative de Pékin pourra donc commencer à fonctionner, à condition toutefois que les chambres provinciales soient établies.

Nous ordonnons donc à tous les vice-rois, gouverneurs, généralissimes et maréchaux des provinces, de choisir des notables très savants et très honnêtes pour participer aux élections, dans le délai prévu.

Les élections ainsi que le pouvoir des chambres, seront définis par le règlement établi par la commission d'études de la Constitution.

Si, le délai expiré, quelques provinces ne sont pas en règle ou laissent leurs notables protester contre les règlements, la commission d'études, chargée de l'observance des lois constitutionnelles, aura le droit et le devoir de remédier à leur situation afin que les règlements s'appliquent également à tout le peuple et qu'ainsi la Cour suprême de contrôle administratif et politique puisse fonctionner le plus tôt possible."

***

C'est ce dernier décret, instituant le suffrage partiel, qui commande le mouvement actuel dans les provinces, dont nous parlions plus haut. Ainsi, dans le Kiangsou, nous voyons une pétition des notables au vice-roi des deux Kiang et au gouverneur, pour la création d'un club chargé d'étudier les affaires des Conseils provinciaux; au Petchili, rapport du vice-roi au Trône, au sujet de la création d'un

bureau chargé de délibérer sur les affaires de cette province ; au Chantong, pétition du Conseil provincial au gouverneur, à l'effet que les catholiques et protestants puissent jouir de leurs droits de vote et d'éligibilité.

En outre, dans le Kouangtoung, une correspondance nous apprend que les notables sont accablés de pièces officielles en ce qui concerne l'établissement des Conseils de districts.

Chaque sous-préfet a convoqué tous les Kwong-kok de sa circonscription, une centaine de notables environ, et leur a remis copie du décret impérial qui réglemente, en détails, l'élection et les prérogatives de ces nouveaux conseils.

Une réunion de 5.000 familles formera un district. Les chefs de famille de chaque district élisent, tous les ans, quatre notables comme conseillers. Le résultat des élections sera envoyé au Sous-préfet auquel est réservée la nomination définitive des conseillers. Une série d'articles donnent les conditions qu'il faudra remplir pour être électeur ou éligible. Les prérogatives des nouveaux conseillers seront, à peu près, les mêmes que celles des anciens Kwong-kok. Ceux-ci n'auront alors plus aucune raison d'être. En attendant, ils sont chargés d'organiser la nouvelle institution.

***

Dans le Kouang-si, les élections des Conseillers provinciaux sont fixées au 15 de la 5e lune (2 juillet).

A cette occasion, la presse locale donne libre carrière à ses tendances éducatrices, et c'est tout à son honneur.

C'est ainsi que le *Kouang si-je pao*, de Wuchou, ne laisse pour ainsi dire passer aucun jour sans rappeler, par quelque article, l'importance des prochaines élections.

Il emploie, pour pénétrer chacun de ses devoirs de patriote, tous les moyens persuasifs, y compris la poésie sous forme de chant populaire

Les strophes suivantes en donneront idée :

I

" Immenses sont les avantages des élections,
" Immenses en sont les conséquences.
' Des milliers d'années ont été gaspillées,
" Mais voilà qu'une renaissance s'accomplit
" Dans la dynastie qui nous gouverne.
Refrain
Venez tous, Messieurs, déposer dans l'urne
Votre bulletin.

II

" Ne craignez pas la longueur du chemin,
" Notre peuple ne redoute pas les longs voyages,
" Ceux qui habitent les hameaux les plus lointains
Ont aussi le droit de voter.
Refrain
" Venez tous, Messieurs, déposer dans l'urne
Votre bulletin.

III

" La date des premières elections est proche
" Elle en est fixée au quinze de la cinquième lune
" Donnez-vous rendez-vous pour faire
Ensemble le " voyage.
Refrain
" Venez tous... etc.

IV

Le règlement (des élections) contient cent-dix articles
"Rivalisez de zèle pour en observer les prescriptions
" Entrez et sortez sans cri ni bagarre.
Refrain
" Venez tous... etc.

V

Votez pour des hommes de mérite et de vertu
Que vos élus soient des hommes de talent et d'influence,
Et les nombreux abus (règnant) fondront
Comme la glace au soleil.
Refrain
" Venez tous, Messieurs, déposer dans l'urne
Votre bulletin

VI

" Les bienfaits (de la constitution), un pinceau
" Ne saurait les peindre.
Notables, qui vivez de pots-de vin,
Joignez vos accents aux nôtres, pour chanter ce refrain:
Refrain
"Venez tous, etc. (Voir plus haut)

VII

Prendre part aux élections est un honneur insigne
Si vous renoncez à un droit si légitime
Les étrangers riront de vous.
Refrain
Venez etc.

VIII

Prenez dans vos mains la liste des candidats
Et votre bulletin de vote
Examinez la liste, examinez les candidats,
Et examinez-les encore.
Refrain
" Venez, tous etc.

IX

" Dans la salle publique ou dans le temple,
" Que chacun vienne voter !
" Dans le chemin de la sagesse, toute reculade est un crime.
Refrain
" Venez etc...

X

" Grande est l'importance du conseil provincial,
" Choisissez de bons conseillers,
" Les années glorieuses de l'empire
" ont été rares (jusqu'à ce jour).
Refrain
Venez etc.

XI

" La constitution est une chose merveilleuse !
Que le conseil provincial soit formé au plus tôt,
Ne demeurons pas sourds à l'appel
De notre feu empereur.
Refrain
Venez, tous, Messieurs déposer dans l'urne
Votre bulletin.

Ces chants peuvent paraître d'une inspiration plus que simpliste, mais il ne faut pas oublier, encore une fois, qu'ils s'adressent à une population ignorante de tout ce qui touche à ces questions civiles et que son éducation est toute à faire à cet égard.

Ainsi un rouage politique de plus est né au sein de l'Empire Céleste: le suffrage partiel, et de son plus ou moins bon fonctionnement pourra dépendre la vitalité de ce nouveau mode de gouvernement en perspective : la Constitution.

A. MONESTIER.

LE FEMINISME JAPONAIS

Le sujet n'est pas nouveau, j'en conviens ; aussi ai-je hésité longtemps à en parler. A quoi bon, me disais-je, augmenter encore, ne fût-ce que de la valeur d'une colonne de journal, la trop abondante litterature qu'a fait éclore, sous la plume des ecrivains les plus divers, la *Musume* du Japon ? N'a-t-on pas dit tout ce qu'il est possible d'en dire ? N'avons-nous pas Mme Chrysantème et Mme Prune ? Les relations de voyage des Globe-trotters qui sont venus, durant quelques semaines, traîner leur flânerie au pays des fleurs et étudier les questions japonaises, n'ont-ils pas écrit assez de pages là-dessus ? En effet, je ne sais s'il y a une question diplomatique, financière ou de droit international qui ait fait couler autant d'encre que la frêle et mignonne poupée japonaise. Cependant le sujet n'est pas aussi simple qu'on a l'air de le supposer, et je suis loin de croire qu'on ait encore présenté sous son vrai jour et sur toutes ses faces la question féministe au Japon. En général, on a écrit des impressions, tantôt charmantes et gaies, tantôt courroucées et apitoyées sur l'état de la femme au Japon. Et, j'en conviens, les deux aspects existent. Mais trop souvent on s'est attardé à nous décrire la Japonaise comme un petit être léger et frivole, papillon volage qui se laisse facilement prendre les aîles en butinant sur la première fleur venue. Telle est par trop la thèse qui court le monde depuis que les Européens ont écrit sur les choses et les femmes du Japon. Bien rares sont ceux qui ont deviné sous le charmant et frais minois saupoudré de farine de riz, l'âme de celle qui ne leur semble pas dépasser les proportions d'une enfant tout au plus bonne à distribuer des caresses avec des gestes gracieux quoique un peu maniérés. C'est que trop souvent on a étudié le féminisme japonais là où précisément il ne se trouve pas. Ce n'est pas dans les maisons de thé, dans les " palais de fées" dont sont s

bien dotées, il faut en convenir, les moindres villes de quelque importance au Japon, que l'on peut deviner au juste le fond de cet être créé et mis au monde, dirait-on, uniquement pour le plaisir des yeux et le décor des fêtes. Et encore ici, y aurait-il des restrictions à faire. Sous la robe de soie traînante aux longues manches bariolées de dessins d'un goût parfois exquis, sous les évolutions rythmées; les volte-faces lestes, les contorsions mimiques qu'exécute la *geisha*, au son des flûtes ou du tambourin; sous le sourire esquissé par la fille de joie blottie derrière les barreaux de sa cage, pour attirer les faveurs du client, se cachent souvent des dévoûments qui confinent au sublime. On a vu le geste mignard, le décor fleuri des éblouissantes parures qu'encadre si délicatement la sobre élégance d'une salle ou d'un parterre; on a été tantôt grisé par cet air de fête naïf et enfantin, tantôt scandalisé par la vue de l'orgie déchaînée à bride-que-veux-tu! Mais on n'a pas eu le dernier mot de la scène; on n'a pas pénétré les secrètes douleurs de certaines de ces âmes pour qui tout ce déploiement de luxe et de gaîté folle n'est qu'une suprême ironie. On a cru voir des petites reines couronnées et flattées, et l'on ne savait pas que ce sont, la plupart du temps, des victimes de l'égoïsme ou de l'amour du lucre. Il n'y a pas de pays au monde qui fasse sur une si vaste échelle un tel trafic de ses enfants; et encore, si le Japon se cantonnait chez lui et n'exportait pas sur le continent cette denrée dont l'acquéreur étranger est si friand, on aurait moins à se plaindre! Mais c'est un fait indéniable qu'il a étendu les limites de son marché dans des proportions colossales. A cela, pourrait-on tout au plus répondre, à la décharge des Japonais, que l'offre serait moins abondante si la demande était plus rare. Mais ce n'est pas ici le lieu de débattre cette question. A qui faut-il imputer ce criminel trafic? Est-ce au dévergondage de la Japonaise, dont l'effrénée passion ne connaîtrait point de limites? Certainement non. Sous ce rapport, la Japonaise n'est pas autrement partagée que le commun des filles d'Eve, ni mieux ni pire. La faute en est à une antique éducation faussée, qui, sacrifiant l individu, et surtout le faible, aux intérêts de la famille, du clan ou du groupe, a fait de la femme un être docile et souple, obéissant jusqu'au renoncement total de sa volonté. Le dogme de la piété filiale surtout, poussé jusqu'à l'immoralité, a ôté à la jeune fille jusqu'à l'idée qu'elle ait la liberté de disposer de son corps et de son honneur. Le mal n'est point de se livrer à qui la convoite, si ce marché doit procurer plus de bien-être à des parents égoïstes et sans entrailles. Le principe faux de "la fin justifiant les moyens" n'a peut-être nulle part, et dans aucun cas, été appliqué avec plus de sauvage rigueur. L'amour sordide du lucre ou d'une oisiveté que se procurent ainsi des parents chez qui le sentiment même de la nature est éteint: voilà le fléau qui fait des victimes de ces enfants livrées à la débauche au détriment de leur vie. Ils sont encore, hélas! bien nombreux ces parents qui guettent, pour ainsi dire, leur progéniture, comme l'oiseau carnassier fait de sa proie, et qui se jettent sur elle dès que l'admirable travail de la nature a fait de ces corps des instruments aptes à éveiller les émotions. Alors ils la ligotent, au nom d'une piété filiale exagérée purement égoïste, et la livrent, pieds et mains liées, au plus offrant. Abominable et désastreuse coutume dont les premières victimes sont ces adolescentes qui vont, à leur corps défendant, sans résistance pourtant, le sourire aux lèvres, (car il ne faut jamais montrer que l'on souffre) mais la tristesse au cœur, ensevelir leur jeunesse dans l'eau fangeuse du bourbier, comme s'expriment les Japonais eux-mêmes. On lui a dit que c'était un devoir, et elle l'accomplit sans murmure, persuadée qu'au prix de son sacrifice, les auteurs de ses jours pourront passer en paix les dernières années d'une oisive vieillesse.

Tels sont du moins la plupart des cas; bien entendu, il faut se garder de trop généraliser, et de ne pas faire la part du feu. Je ne veux pas dire qu'au Japon plus qu'ailleurs, les petites filles soient toutes de candides oies blanches, n'aspirant qu'après le parfum et l'azur du ciel bleu.

Le plaisir, la vanité, la passion font jouer ici comme partout les mêmes ressorts, et dans le nombre, il s'en trouve qui sont loin d'être d'innocentes et pures victimes.

Le peu de cas que l'on fait de la femme au Japon est une coutume vieille comme les siècles de confucianisme qui apporta ici ses théories dès les premiers âges; c'est ce dont témoignent certains vieux proverbes dont l'origine n'est point douteuse: "Pour intelligente que soit une femme, elle ne sait pas vendre un bœuf"; ou encore: "alors même que votre épouse vous aurait donné sept enfants, ne lui confiez pas votre cœur" car "sous sa figure d'ange se cache une âme de démon". Cette infériorité dans laquelle le sexe fort tient à garder le sexe faible subsiste encore de nos jours, et ne pourra pas être facilement transformée en une honorable égalité.

Dernièrement un professeur de l'Ecole de Commerce de Nagasaki, dans un discours donné devant d'autres Messieurs du haut enseignement, allait chercher sa règle de conduite, non plus dans Confucius, trop vieux jeu, mais dans Nietsche, nouveau jeu. "Pour mener la femme, il n'y a que le fouet...ainsi parla Zarathustra!" Comme on le voit, les pauvres dames nippones n'ont pas à gagner beaucoup à ce que leurs maris changent d'auteur!

Plus récemment encore, un journal nous apprenait qu'un fonctionnaire préposé au fisc dans un des arrondissements de Tôkyô, ayant détourné quelques milliers de yens sur les fonds versés pour les écoles ne trouva pas de meilleur moyen pour rembourser ce qu'il avait frauduleusement empoché que de vendre ses deux filles, l'une aux maisons de joie, et la plus jeune, comme danseuse. Ce père de famille exemplaire est-il disciple de Nietsche ou de Confucius? L'histoire ne le dit pas. En tout cas, le journal ajoutait des commentaires qui sont tout en faveur d'idées plus saines et plus humaines: il faut l'en féliciter. Du reste, sous la poussée d'une morale mieux comprise, l'opinion tend à se modifier, et ces demoiselles s'y met-

tent de tout leur cœur et font de leur mieux pour rattraper le chemin perdu. Félicitons-les également. Placée sur un terrain plus propice, plus libre surtout, où pourront se développer et se donner libre cours, les admirables qualités de vertu, de dévoûment, d'abnégation que recèle son âme, la Japonaise fera des merveilles. Il faudra encore lutter longtemps peut-être; les vieux grognards, toute l'arrière-garde des retardataires se plaignent amèrement de ce que l'on élève la jeune fille, tout comme le jeune homme, afin d'en faire un être social utile... Que peut-on obtenir de bien d'une mu sume? Que n'ont-ils pas dit sur la fondation des écoles, voire même d'une Université pour les filles? Le malheureux M. Naruse, fondateur du Lycée supérieur des filles à Tôkyo, pourrait nous renseigner là-dessus.

Le professeur que je citais plus haut m'a tout l'air d'être un de ces geignants qui sentent qu'une proie désormais moins facile leur échappe. "On apprend trop de choses à nos femmes, s'exclame-t-il! On leu dit qu'elles doivent, tout comme leurs sœurs d'Europe, réclamer des droits égaux à ceux du mari... On leur crée trop de débouchés, d'emplois où elles pourront gagner leur vie, en restant indépendantes!
Si cela continue ainsi, nous ne serons bientôt plus les maîtres... Le fouet, vite le fouet, et rien que le fouet...cela suffit."

Mais ces plaintes seront de moins en moins entendues. L'émancipatian commencée ne s'arrêtera pas en si bonne voie. Déjà on a créé un Conservatoire à Tôkyô où des jeunes filles de très bonne famille apprennent l'art du théâtre, sous la direction de Sada Yakko, l'artiste plus célèbre peut-être à Paris qu'au Japon. L'an dernier, elles ont donné leur première représentation privée, et ce fut un succès au-delà de tout ce qu'on aurait osé attendre. Je vois encore tel député me montrant avec orgueil sa jeune fille sur les planches, dans un rôle parfaitement exécuté. Une fois qu'elles auront pris possession des tréteaux, elles auront vite fait de les transformer en tribune d'où elles feront entendre leurs réclamations, et se vengeront des injustices d'antan...Ah! que nous sommes loin du temps où il était défendu, au nom de Confucius, de laisser cohabiter les enfants des deux sexes, dès qu'ils avaient sept ans!

Usagi.

L'ANTIJAPONISME EN CALIFORNIE

Comme M. Roosevelt, M. Taft, son successeur à la présidence des Etats-Unis, aura fort à faire, en ce qui concerne l'antijaponisme des Etats du Far-West.

Sans doute, cette fois encore, le gouvernement fédéral a réussi à faire entendre raison aux Californiens; mais il n'en reste pas moins qu'au fond la question reste entière pour les populations du Far-West.

C'est qu'en effet l'agitation qu'elle a provoquée tient à des causes profondes et durables, à savoir: la permanence du sentiment japonais chez les émigrants, leurs tendances impérialistes, enfin et surtout la concurrence de la main-d'œuvre nippone aux travailleurs yankees.

Que les provinces de l'Est s'élèvent généralement contre un pareil mouvement, rien d'étonnant à cela, n'ayant pas, pour leur part, à souffrir de l'immigration jaune.

Et nous comprenons sans peine ce plaidoyer qui s'est élevé en faveur des Japonais, dans un journal de Boston, plaidoyer dont nous parlions, hier dans nos "Propos et Impressions", tendant à démontrer la faute commise en éliminant les immigrants nippons, eux qui sont "supérieurs à la moyenne d'immigrants des autres pays."

Malheureusement ce plaidoyer sera sans force aucune auprès des Californiens et voici pourquoi. Il est possible que, dans la moyenne, les Japonais soient supérieurs à cette tourbe d'immigrants européens qui a plus d'une fois été dénoncée en Amérique comme un danger public. Mais du moins, ces derniers se fondaient dans la masse et devenaient très vite Yankees, fiers de leur nouvelle patrie. Mais avec les Japonais, n'en va-t-il pas tout autrement?

Quelque soin qu'ils mettent à s'américaniser extérieurement, n'est, ce pas un fait qu'ils conservent toujours en eux l'amour exclusif de leur patrie? Comme le disait le président de la "Ligue pour l'exclusion des Japonais et des Coréens", leurs vertus ne comptent pas pour l'Amérique.

On ne peut s'empêcher, en effet, d'être frappé des relations étroites qui continuent à exister entre les émigrants nippons et leur gouvernement. A aucun moment, celui-ci ne cesse de maintenir le contact avec eux, surveillant les compagnies d'émigration, fixant les tarifs, le nombre mensuel des partants, leur qualité, etc.

Et si le gouvernement manifeste à l'égard de ses nationaux une telle sollicitude, c'est qu'il sait tout ce qu'il peut en attendre en retour.

***

Le même journal de Boston dit aussi que le "japonais est, parmi les immigrants, celui qui achète le plus d'étoffes, d'ustensiles et de marchandises diverses"

Là encore il doit y avoir erreur. Le Japonais ne le cède à aucun autre peuple pour la sobriété et l'économie, et nous croyons plutôt, comme on l'a dit souvent et d'une manière autorisée, qu'il dépense moins que tout autre travailleur.

Il est donc patent que tant au point de vue économique qu'au point de vue patriotique, les populations du Far-West croiront avoir de bonnes raisons de se plaindre de l'afflux du courant japonais parmi elles.

Peut-être le percement de l'Isthme de Panama viendra-t-il changer les données du problème, en ce sens que, rendant plus facile l'accès des régions du Pacifique, il permettra à un plus grand nombre d'immigrants européens de venir s'y implanter et, partant, de noyer dans leur masse le flot japonais dont le péril ainsi aura vécu.

Mais, d'ici là, le préjugé de races s'en mêlant, on pourra craindre de nouvelles crises d'antijaponisme et comme, en pareille matière, on ne peut jamais prévoir la répercussion possible des événements, il est probable que le gouvernement jugera bon de prendre des mesures d'ordre intérieur pour

limiter l'action des Etats en particulier.

Le président Taft y paraît d'ailleurs décidé. On se rappelle certain passage de son discours-programme à cet égard, disant qu'en l'état actuel des choses, il était impossible au gouvernement fédéral de garantir aux étrangers les droits stipulés en leur faveur par les traités internationaux.

Il faut donc réviser la Constitution, car il est évident qu'on ne saurait permettre à certains Etats ce double jeu : d'une part, de jouir dans l'Union des avantages de la politique mondiale, et d'autre part, d'agir selon la morale de "chacun pour soi" quand leurs intérêts propres sont en jeu.

A. MONESTIER

CHOSES ET AUTRES

EN ROUTE !

Profitant des vacances de Pâques, nos deux vieilles connaissances, Lagrinche et du Randard, ont décidé d'aller à Soutcheou. Appréhendant une affluence inusitée de voyageurs ils sont arrivés à la gare à 7 h 30 le Vendredi Saint,convoyant valises et le reste. Après avoir, non sans peine, pris leurs billets ils passent sur le quai d'embarquement.

Lagrinche — Nous allons maintenant tâcher de nous bien caser. Deux bons petits coins. Tu viens ?

Du Randard —regardant les portières des wagons qui semblent déjà tous occupés — Ça va être dur.

Lagrinche — Penses-tu. Montons !

Ils pénètrent dans un wagon dont toutes les places sont occupées. Ils passent dans un autre, puis dans un autre. Plein partout.

Du Randard.—Il paraît que beaucoup de gens ont eu la même idée que nous. Nous aurions dû venir plus tôt.

Lagrinche.—C'est de ta faute. Tu n'en finis jamais. Ça va être drôle.

Du Randard, conciliant – Bah ! deux heures et demie sont bien vite passées. Tiens,voilà un petit coin.Asseyons-nous là sur nos valises.

De fait, à l'extrémité du wagon, ils se casent entre deux portes, juchés sur leurs sacs de voyage. Des gens continuent à monter, le train est plein comme un œuf. Debout dans les couloirs, assis un peu partout, les voyageurs rient, causent. On prend son parti de la situation. Le train part et tout aussitôt est en grrrande vitesse.

Du Randard. — Ça ronfle, hein ? Tu es bien ?

Lagrinche.—Zut ! Tu n'aurais pas pu te procurer une autre valise que celle-là ? Elle est pleine de ferrures qui me rentrent dans les chairs. On n'a pas idée d'acheter des outils aussi mal faits.

Du Randard—Adosse-toi à la porte.

Un voyageur, saisissant le bouton de la porte laquelle s'est adossé Lagrinche et s'adressant à notre ami — Excuse-me, Sir.

*Lagrinche se **lève, dérange** le sac qui lui sert de siège,se fait **tout** petit, le voyageur ouvre la porte et disparaît.*

Lagrinche—Où va-t-il celui-là? Il s'en va ? All right !

Il remet le sac devant la porte et se rassied. Au bout de quelques minutes, la porte se rouvre brusquement derrière lui. Lagrinche suit le mouvement de la porte et s'affale sur le dos, à la grande joie des autres voyageurs et surtout de Du Randard qui se tord.

Lagrinche, faisant de vains efforts pour se relever — Nom de Zeus ! Aide-moi du Randard, ne me laisse pas périr ainsi.

Le voyageur, tranquillement, enjambe par dessus Lagrinche qui gigotte désespérément puis, se retournant — Excuse-me Sir.

Du Randard qui a aidé son ami à se relever — Te frappe pas, nous voilà bientôt arrivés. Assieds-toi sur le sac, le dos à la porte.

Lagrinche — La garde meurt et ne se rend pas ! Je reste debout ! Quelle heure est-il ?

Du Randard—Neuf heures; nous n'en avons plus que pour une heure et demie. Nous arrivons.

Inéluctablement pourtant, le temps passe, les murailles de Soutcheou se profilent à l'horizon. On arrive.

Lagrinche, tout ankylosé de ces deux heures de faction—Ce n'est pas trop tôt. Pourvu maintenant que nous trouvions un house-boat. Tous les colis sont là ?

Du Randard—Je ne vois pas ton fusil. Où l'as-tu mis ?

Lagrinche, réfléchit un moment—Mon fusil ! Il est dans ma chambre ! Je l'ai oublié. Tonnerre de...

Le reste se perd le brouhaha de l'arrivée.

Sapèque

***

PHÉNOMÈNES

Il me souvient avoir vu,dans les temps, en homme à tête de veau.

C'était, si j'ai bonne mémoire, dans une barraque de la fête de Neuilly que, pour cinquante centimes, on était admis à contempler ce phénomène qui voisinait d'ailleurs fort éclectiquement avec une femme à barbe et un homme sauvage. Ce dernier avalait consciencieusement des peaux de lapin et des culs de bouteilles.

J'ai donc vu un homme à tête de veau. Mais je n'ai pas vu la contre-partie, c'est à dire un veau à tête d'homme. Cet être bizarre a pourtant existé récemment, si j'en crois le "Bulletin médico- vétérinairo—curio—scientifique"

Voici, en effet, ce que dit cette publication :—

"Une vache appartenant à M. Tissot, propriétaire à Goncelin (Isère), vient, de mettre bas un monstre peu banal. Le nouveau-né, qui n'a d'ailleurs vécu que quelques instants, avait, en effet, au-dessus d'un corps de veau parfaitement constitué, une tête présentant des analogies frappantes avec celle d'un homme et d'un tiers environ plus grosse que celle d'un adulte.

"La tête du monstre, qui pesait environ cinq kilos, a été envoyée à l'Ecole vétérinaire de Lyon."

J'aurais bien donné cinq ans de la vie de Castro pour contempler ce phénomène. Mais pourquoi l'a-t-on envoyé à l'école vétérinaire et non à l'école de médecine. Pourquoi ? Car, si cet être vait le corps d'un veau, il avait la tête d'un homme. Devait-il être considéré comme un veau ou comme un homme ? Il me semble que les savants ont tranché un peu légèrement la question et cette solution aboutit à ceci : c'est qu'à l'école vétérinaire de Lyon il y a maintenant une tête d'homme. Comme c'est flatteur pour nous.

***

Passons à un autre genre d'exercices. Il s'agit encore de phénomènes et cette fois de phénomènes américains. Ce ne sont pas des hommes à tête de veau, ni des veaux à tête d'hommes, ce sont des femmes, tout uniment, mais ce ne sont pas de faibles femmes. Maris, tenez-tez-vous bien ! Ecoutez ô maris !

"Au Club des Femmes d'Evanston, dans l'Illinois, Mme Mac-Culloch, l'unique femme qui occupe un poste de juge de paix, a proposé de voter une résolution aux termes de laquelle l'étude de la boxe doit être obligatoire pour les jeunes filles.

"Dans la discussion qui s'est engagée autour de la proposition de Mme Mac-Culloch, tous les orateurs ont insisté sur l'utilité de la boxe pour maintenir la paix dans les ménages.

"Une jeune femme, bonne boxeuse, émit alors une assistante, saura toujours mater son mari."

Une autre a fait remarquer qu'une femme doit toujours être prête à riposter vigoureusement aux provocations d'un époux violent.

Toutes ces dames tombèrent d'accord sur ce point, et la résolution fut votée à l'unanimité."

Et songez, ô maris, qu'avec ces rossards de bateaux qui filent maintenant à des vitesses folles, Changhaï est à la porte de l'Amérique, et qu'un "beau matin—serait-ce bien un beau matin ? cette nouvelle mode pourrait fort bien s'instaurer dans notre bonne ville!

N'empêche que pour une juge de paix Mme Mac Culloch en a de bonnes. C'est encore une "partisane" de la paix armée ; armée de poing en cap et,grâce à elle, maris mes frères, qu'est-ce que nous allons prendre pour notre rhume !

Sapèque.

***

LES POVRES !

Nouvellement débarqués à Changhai et désireux de se mettre dans leurs bois, Madame et Monsieur, après avoir consulté les journaux ont décidé d'aller à l'*Auction* où une vente de meubles ultra-chic est annoncée. Arrivés à la salle de ventes avant l'heure fixée, ils examinent

et font leur choix. Il leur faut ceci et aussi cela. "Tu me laisseras pousser" dit Monsieur, jaloux de ses prérogatives de chef de la communauté.

L'heure arrive. Sur une estrade monte le vendeur, un anglais, flanqué, d'un côté, d'un scribe, un métis, et de l'autre côté, d'un autre scribe, un chinois. On met en vente une vague chose qui indiffère Monsieur et Madame. Arrive enfin un salon qui a tapé dans l'œil de Madame. "Je le veux" a-t-elle dit. "Tu l'auras, j'en fais mon affaire", a répondu le chef de la communauté.

Le vendeur annonce; les enchères commencent. Monsieur se recueille, il n'interviendra qu'au tout dernier moment.

Le vendeur—Twenty!

Un Américain—One!

Un russe—Two!

Une Valaque—Four!

Un moment d'arrêt, mais le vendeur est là pour chauffer les enthousiastmes.

Le vendeur. — Twenty-four, Twenty-four!

Madame—Que dit-il?

Monsieur—Il dit que les meubles sont très forts. Il s'y connaît, cet homme, je vais marcher.

Madame—Tu sais, il faut parler anglais.

Monsieur, avec suffisance—Yes, tu vas voir: Fêve!

La Valaque—Six!

Un Italien—Seven!

Monsieur—Ette!

Un Américain—Nine.

Monsieur, bas à Madame — Regarde donc dans ton bouquin. Comment dit-on trente?

Madame, bas, après avoir feuilleté —Tireti.

Monsieur hurlant—Tireti!

Le vendeur sourie, puis rectifie—Thirty, Thirty!

Une pause. Le cœur de Madame bat violemment: elle va avoir son salon.

L'Américain—Thirty-one!

Madame, bas — Sale type! mais je l'aurai, va!

Monsieur — Oui, tu l'auras, ma chérie c'est moi qui te le dis. Tou, Tou!

L'Américain — Three!

Monsieur — For!

C'est la bataille, Monsieur et Madame perdent conscience de ce qui les entoure, poussés par l'idée fixe d'avoir quand même le beau salon, ils surenchérissent l'un sur l'autre avec une énergie non pareille.

Madame, lisant dans son bouquin — Five!

Monsieur — Six!

Un Italien—Santa la Madone!

Madame — Sévéñne!

Un nègre, qui dans le fond de la salle rit à dents que veux-tu: c'est son salon qui se vend—Travadja la moukère, travadja bono!

Monsieur — Ette.

Madame, trépignant et brandissant son bouquin — Forti, Forti!

Monsieur s'est arrêté, pour deux raisons: la première qui est que ses connaissances en numération parlée anglaise ne dépassent pas trente-neuf; la seconde parce qu'il s'est aperçu qu'il surenchérissait sur sa moitié.

Le vendeur — Forty, Forty, Forty!

Personne ne bronche plus, le vendeur laisse tomber le marteau: madame a son salon. Triomphante, elle donne son nom, tout en regardant de travers l'américain qui se tord.

Madame, tirant monsieur par un pan de son paletot — Je l'ai! Tu sais, ce n'est vraiment pas cher, quarante francs un salon pareil. C'est beaucoup moins cher que dans le faubourg St. Antoine.

Un Grec qui a entendu et qui, naturellement, parle français — Mais madame, ce n'est pas quarante francs, c'est quarante taëls.

Madame — Quarante taëls. Qu'est-ce que c'est que ça, le taël. Ça vaut combien?

Le Grec —Trois francs environ.

Madame, à Monsieur — Trois francs! alors ça fait cent-vingt francs, cette saleté, cette horreur! Tu as osé acheter ça cent-vingt francs!

Monsieur — Mais c'est toi qui a dit foreti, si tu m'avais laissé faire...

Madame — Moi! voilà que c'est moi maintenant. Je n'aurais certes pas acheté une horreur pareille. J'ai heureusement meilleur goût. Tiens, allons-nous-en, ou je te dirais des choses désagréables.

Monsieur, suivant à distance — Ma chérie, ma chérie, écoute!

Madame — Zut!

Sapèque

***

Comme mes lecteurs ont pu le voir, hier, Madame a son salon. Elle l'a payé, il est vrai, un peu plus cher qu'elle ne le voulait; elle a bien piqué une petite colère, mais ça s'est passé. La paix est revenue dans le ménage. Madame a son salon, aussi une belle salle à manger et une chambre qu'un collègue de son mari lui a cédées. Mais dans le buffet de la salle à manger il manque la vaisselle et les ustensiles, il faut en acheter, et Madame a entendu dire que sur le Yang king pang, il y avait des magasins chinois qui vendaient tous ces objets à très bon compte. Madame a donc décidé d'y aller.

Suivie de Monsieur et tenant dans sa dextre son manuel de conversation anglaise, elle entre chez un premier marchand. Avant d'entrer, elle a pris soin d'ouvrir son bouquin à la page intitulée "Chez le marchand de vaisselle". Madame a le sourire, Monsieur appréhende des incidents.

Madame, gracieuse—Goude morninge!

Monsieur qui, lui, n'a pas de bouquin, reste muet.

Le chinois—......ning!

Madame—Aïe ouiche ouane dinère service.

Monsieur, appuyant—Yes!

Le chinois—Have got.

Madame, le nez dans son bouquin—Ouane dinère service biotifoul for touelve piple.

Monsieur, soucieux de garder son prestige—Yes!

Le chinois—Have got!

Rapidement, devant Madame et monsieur s'empilent des assiettes, des plats, des soupières etc...

Madame à monsieur—Qu'en dis-tu?

Monsieur—Pas mal. Demande combien de pièces.

Madame—Ho meutche pices?

Le Chinois—Hundred fifty-two

Monsieur—Que dit-il?

Madame—Attend que je cherche... Il dit cent cinquante-deux pièces.

Monsieur — Dis-lui qu'il les installe. Où sont-elles?

Madame, après avoir feuilleté le bouquin.—Plise tou poute oll pices ire.

Monsieur, catégorique—Yes!

Le chinois This finish. Kendo!

Monsieur—Quoi?

Madame— Ouhaire oll pices?

Le chinois—Finish. All pices here.

Madame—Il dit que tout est là.

Monsieur—Tout est là! mais ça ne fait pas cent cinquante-deux pièces, tout ça. Tu dois te tromper.

Madame pincée—Il dit que tout est là. Je sais ce que je dis.

Monsieur—Dis-lui de compter. Ça va lui en boucher un coin.

Madame, au céleste—Plise tou counte oll pices.

Monsieur — Yes!

Le chinois compte d'abord les assiettes, les plats, puis arrivent les soupières, saucières etc. Quand arrive la première soupière, le chinois en est au nombre 58.

Monsieur—Où sont-elles ces cent cinquante deux pièces?

Le chinois prenant la soupière — fifty-nine; puis le couvercle: sixty; puis la cuillère: sixty one!

Madame — Ouate?

Monsieur — Parfaitement. Ouate?

Le chinois — Yes, sixty one.

Monsieur à Madame, tout occupée à feuilleter dans son bouquin—Il se paie notre figure ce chinois; le couvercle, une pièce, la cuillère, une autre et puis quoi encore?

Madame qui a enfin trouvé—You foule. I ame frencheouomène, nèvère tou counte dinère service (elle hésite, puis se décide) nevère tow counte même chose.

Le chinois—Well, mais madame, ici, nous sommes à Changhaï, nous ne sommes pas en France et...

Monsieur, les bras au ciel—Il parle français!

Madame—Je m'en doutais! Aussi, toi, avec ta manie de vouloir toujours parler anglais! Allons ailleurs, ça vaudra mieux.

Monsieur—Yes!

Sapèque.

***

Après bien des péripéties, après quelques petites piques vite oubliées, Monsieur et Madame ont enfin pu garnir leur habitation. Un ami leur a procuré un boy *number one* qui parle français assez passablement et qui, de ce fait, est aussi dans la maison quelque peu interprète. Il manque encore un cuisinier mais le boy s'est chargé d'en recruter un. Précisément (comme ça se trouve) au mo

ment où j'écris ces lignes, le boy se présente à Madame accompagné d'un autre chinois.

Le boy — Madame, y en a moi trouver un cuisinier. Lui vient.

Madame — C'est celui-là. Il connaît bien faire la cuisine ?

Le boy—Beaucoup bien. Y en a lui faire avant cuisinier Monsieur Vlan. Lui bien connaître. Toi vouloir lui.

Madame—encore peu habituée au tutoiement de son domestique, tique un peu, mais se remet. D'autant plus que Monsieur est là et qu'elle tient à avoir l'air à la coule.

Madame, parlant petit nègre — Lui y en a papiers?

Le boy s'adresse au cuisinier et lui transmet la demande de la patronne. Le cuisinier sort de son vêtement plusieurs papiers crasseux qu'il tend à madame qui les lit.

Madame, à Monsieur—Ils sont très bien ces certificats. Je crois que nous allons mettre la main sur l'oiseau rare.

Monsieur—Espérons-le, ô mon Dieu ! Comment s'appelle-t-il ce gentilhomme. Il y a son nom sur les papiers ?

Madame—Non, mais ça n'a pas d'importance. (elle s'adresse au boy) Comment ça lui appeler.

Le boy palabre avec le cuisinier, puis s'adresse à Madame.

Le boy—Lui s'appeler Li Va-ro, mais patron avant appeler toujours lui Nénesse; cuisinier dire lui content comme ça.

Monsieur se tord, Madame sourit, voulant garder sa dignité.

Madame—Combien y en a lui vouloir gagner l'argent ?

Nouveau palabre du boy et du cuisinier.

Le boy — Lui demander qui ça faire marché. Lui dire si y en a lui faire marché,lui content douze dollars ; si lui pas faire, vouloir quinze dollars.

Madame qui a l'âme simple ne comprend pas.

Madame — Pourquoi lui dire comme ça? Marché, pas marché,même chose.

Le boy— Moi pas savoir, lui dire comme ça.

Madame, à monsieur —Qu'en dis-tu ? Comment faut-il s'arranger ?

Monsieur, qui tient à s'assurer ses derrières—Ma chérie, je te laisse entièrement libre. Ce que tu feras sera bien ait.

Madame, décidée—Moi y en a donner douze dollars, lui faire marché. Lui moyen travailler de suite ?

Le boy — Moyen ! Madame donne lui argent, lui aller marché.

Madame.—Combien donner argent ?

Palabre des deux chinois.

Le boy.—Lui dire y en a maison tout neuf, lui moyen acheter tout quekchose, dire trois dollars assez.

Madame donne les trois dollars. Les deux chinois disparaissent. Le cuisinier file au marché, le boy vaque à ses affaires, l'heure du déjeuner arrive.

Madame appelle le boy.

Madame—Moyen manger?Toi demande cuisinier.

Le boy — Lui pas là.

Monsieur — Où ça lui ?

Le boy — Lui aller marché, lui pas revenir.

Madame — Lui pas venir ! Où ça lui ? Toi amener ; toi bien connaître lui ?

Le boy,— tranquillement — Moi pas connaître, lui venir demander si moyen faire cuisinier Madame, moi dire oui, ça tout. Moi croire lui fous camps !

Madame grinçante — Lui fous camp ! Et mes trois dollars ! Où ça mes trois dollars?

Le boy ! ! ! ! !

Monsieur, pacificateur — Laisse donc, te fâche pas.Ça ne m'étonne pas d'ailleurs pas plus que ça. Ce Li Va-ro me semblait aussi avoir mauvaise odeur et...

Madame horripilée — Idiot ! C'est de ta faute, c'est toi qui a absolument voulu engager ce cuisinier parce qu'il s'appelait Nénesse. Tu as même dit que ça te rappelait le boulevard Rochechouart (elle tire son mouchoir et sanglote) Ah ! maman ! que je suis donc malheureuse !

Sapèque

Propos et impressions

Castro, l'ineffable, semble en ce moment se mé, tamorphoser en nouveau Juif-Errant. Va-t-il être-lui aussi, condamné à courir perpétuellement de par le monde ?

Repoussé de la Trinité, repoussé de la Martinique, le voilà maintenant, disent les télégrammes, forcé de retourner en France:

Le César au petit pied qui, si longtemps, se joua de la bonne foi des puissances, qui mit leur patience à une si dure épreuve, récolte maintenant ce qu'il a semé.

Bien entendu, la République du Vénézuéla que si longtemps il terrorisa, lui est fermée à tout jamais. Il n'essaiera même pas d'y retourner, sachant bien l'accueil qui lui serait réservé, s'il émettait cette prétention.

La leçon est dure, mais elle est méritée. On peut même, sans être taxé de cruauté, trouver qu'elle s'est fait trop longtemps attendre. Les fantaisies de ce potentat noir ont parfois dépassé toute imagination. Il traitait d'égal à égal avec les plus grandes puissances, il n'en est pas une qui n'ait eu à souffrir ses vexations.

Que va faire Castro ? Le laissera-t-on s'installer dans l'hospitalière France, si accueillante aux rois en exil ?

Si sa patrie qu'il a lassée lui manque, il ne sera pas pourtant dans la gêne. Son séjour à la présidence du Vénézuéla lui a rapporté la forte somme. C'est un capitaliste, un monsieur qui peut se payer chevaux et voitures, un nombreux domestique, choses appréciables. Et en France, du moins sentira-t-il sa tête plus sûre sur ses épaules que dans l'ingrate patrie qui l'chassée de son sein. Le chatiment est doux si l'on met en regard ses vilaines actions et peut-être peut-il s'estimer heureux d'en être quitte à si bon compte.

***

La Hollande est dans l'attente. L'héritier du Trône sera-t-il un garçon ou une fille? Pareille question s'était déjà posée en août 1880. Lorsque la citadelle commença à tirer le canon pour annoncer la naissance de l'héritier au Trône, 101 coups pour un garçon, 52 pour une fille, la foule anxieuse comptait les détonations; quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante-deux puis, un moment d'attente ... c'était fini. a Hollande allait avoir une reine.

Il y eut à ce moment quelque désillusion. " Seulement une fille ", disait on. Mais ce sentiment ne fut que passager et, dans ce pays si attaché à la famille régnante, la jeune héritière, celle qui devait être la reine Wilhelmine, fut vite entourée d'affection et de respect.

Encore une fois la Hollande attend. Le trône continuera-t-il à tomber en quenouille, ou la maison d'Orange-Nassau verra-t-elle cette fois sa lignée augmentée d'un garcon ?

En attendant cet heureux événement la jeune souveraine est comblée de cadeaux. Chacune des provinces du royaume, chaque grande ville s'ingénie pour plaire à la reine. Telle province envoie un superbe berceau pour le royal poupon; telle autre un livre somptueux à couverture d'or et à feuillets de parchemin,sur lesquels seront inscrits les événements marquants de l'enfance de l'héritier du Trône: poids semaine par semaine, première dent, premiers pas, indispositions etc.

Bien entendu, le trousseau royal est l'objet de tous les soins. Toutes les femmes du royaume y collaborent: broderies, dentelles précieuses sont envoyées en quantité.

Des prières sont dites dans toutes les églises, dans tous les temples ; la vie de la Hollande est presque suspendue autour de sa reine tant affectionnée, et chacun attend anxieusement les coups de canon avertisseurs de l'heureuse délivrance.

***

Les japonais se félicitent de l'accueil fait aux Etats-Unis à M. Wada, directeur de l'exposition de, Tokio, accueil qu'ils ne semblaient pas espèrer aussi cordial.

Un cablôgramme transmis de Washington par le correspondant d'un journal nippon est absolument enthousiaste de la réception faite à M. Wada par le président Taft et de ses sentiments vis à vis du Japon.

D'un autre côté, la réception préparée à San Francisco aux croiseurs japonais qui doivent y jeter l'ancre, indique une détente dans l'opinion anti-japonaise, détente que les japonais ne vont pas manquer de mettre à profit.

Un plaidoyer éloquent s'est d'ailleurs élevé récemment en leur faveur, dans un journal de Bosto plaidoyer qui tend à démontrer la faute des américains en éliminant les émigrants japonais q " supérieurs à la moyenne d'immigrants de tous les pays "

Le plaidoyer dit aussi que le reproche fait aux japonais de ne viser qu'à amasser de l'argent, sans rien dépenser dans le pays est faux " ce sont eux parmi les immigrants, qui achètent le plus d'étoffes, d'ustensiles et de marchandises diverses "

Ce plaidoyer est destiné, dit son auteur, à la, classe intelligente des Californiens qui doit comprendre l'intérêt qu'il y a pour l'Amérique à rester en bon accord avec le Japon et à ne pas lasser sa patience.

Cet appel sera-t il entendu par les Californiens ? C'est douteux car il n'apparaît pas que malgré la détente actuelle, indéniable, ils soient revenus à de meilleurs sentiments. Aucune des mesures prises n'a été rapportée. On a conclu un armistice, voilà tout, et nous ne serions pas surpris de voir les hostilités recommencer.

***

On se remue en Angleterre pour faire adopter à la Chine le systême de poids et mesures anglais. Récemment, une réunion a eu lieu à Manchester où il a été, selon ce qu'a déjà proposé Sir Robert Hart, décidé d'insister auprès des pays extrême-orientaux pour l'adoption des mesures et poids anglais, bien supérieurs, a conclu l'assemblée, aux mesures et poids basés sur la systême métrique.

Nous ne voulons pas entrer en discussion sur ce sujet; le systême métrique a fait ses preuves et nous ne voyons pas bien ce qu'ont de tellement pratique les "inches" les "pieds" ou les "livres" anglaises, mais il est incontestable que la Chine a un besoin urgent d'organiser un systême de poids et mesures, celui qui est en usage actuellement étant par trop vétuste.

L'Empereur Kiangshi (1662-1723) abli des étalons de fer et les avait fait déposer dans les yamens : mais ces poids et mesures ne parvinrent pas à remplacer ceux dont on se servait et qui changaient d'une province à l'autre.

Le Ministère des Travaux Publics a pourtant son *pied*, qui équivaut à 1.225 *inches* anglais on Om. ou Om. 30.115 français, dont le gouvernement se sert dans ses contrats. Le Ministère des finances a conservé sa mesure *hu*, ou *bushel* pour mesurer le tribut en riz et son *liang*, ou taël, pour les poids en argent. Mais l'esprit de paroisse du Chinois, qui tient à conserver ses habitudes locales, a été suffisamment puissant jusqu'à ce jour pour obvier à l'acceptation des étalons de poids ou de mesures venus de Pékin.

La vaste étendue de l'Empire et le manque de routes et autres moyens de faciles et rapides communication ont empêché tout changement. Les différences de dialectes ne sont pas plus marquées que les différences d'habitudes. Chaque district a son propre *pied*,comme unité de mesure de longueur;

sos litres, *pecks*, comme unité de mesures ed capacité.

Dans chaque district le même esprit de conservatisme maintient donc une certaine variété dans ses mesures de longueur, de poids et de capacité : chaque commerce adhère obstinément aux étalons de mesure en usage dans la corporation.

De sorte que le *pied* varie de 11 *inches* dans certaines parties du Tchékiang à 15 *inches* dans un district de Kouangtoung : dans le port de Changhaï, il varie dans les différentes corporations: ainsi il est de 1.108 *inches* pour les maçons, alors qu'il est de 1.577 *inches* pour les constructeurs de jonques

Pour les Douanes, il a été fixé par traité avec les Puissances Etrangères à 14,1 *inches* (O.M. 348.140).

De même le catty a, lui aussi, été fixé à 21.33 onces *avoirdupois* (O. K. 65.352.699) varie de 16 onces à Foutchéou à 2.557 onces dans un district du Kiangsou et 31.83 dans une autre préfecture elle varie encore bien davantage suivant l'article acheté, le est d'à-peu près 1.867 onces pour le coton et de 23,20 pour l'huile dans la même ville.

Le *tou*, ou *pech* (litre) varie de 5.913 *inches* cubes pour le riz à Ningpo, à 16.188 inches pour le même grain à Tsinan fou au Changtoung.

C'est on le voit la bouteille à l'encre et la source de contestations sans fin. Le gouvernement chinois semble d'ailleurs décidé à organiser un système de poids et mesures uniformes Mais quand? La rapidité est pas le propre de l'administration chinoise.

***

M. Ripley, un anthropologiste américain, se demande ce que deviendra la race américaine formée du mélange de tant de races diverses empruntées à la vieille Europe. M.Ripley se pose tout simplement la question sans avoir la prétention de la résoudre. D'ailleurs il est bien difficile de faire des pronosics, attendu qu'il y a continuellement changement dans l'apport be l'immigration aux Etats-Unis

Il y a vingt-cinq ans, les deux-tiers des immigrants étaient allemands ou anglo-saxons ; maintenant l'apport provenant de ces deux sources n'est plus que d'un sixième.

Parmi les immigrants actuels ce sont les Italiens, les Russes, les Américains, les Grecs, ainsi que les Arméniens et Syriens qui dominent. Presque tous les tailleurs de New York, 90 pour cent, sont des Juifs polonais; les manœuvres, autrefois italiens sont grecs maintenant. Chicago est à l'heure actuelle la deuxième ville du monde comme population bohémienne; la troisième comme population suédoise; la quatrième comme pepulation polonaise: la cinquième comme population allemande.

Tous, ces éléments si hétérogènes se fondront-ils au point de former dans l'avenir une race uniforme? Le fait que les immigrants sont surtout du sexe masculin et épousent des femmes nées aux Etats-Unis semble devoir favoriser la fusion. Mais il est à remarquer que tandis que les Allemands et les Anglo-Saxons se répandent dans les campagnes, les Slaves, les Méditerranens et les Orientaux s'entassent dans les villes, et ce fait ne paraît pas très favorable à la fusion tant désirée.

D'autre part, il y a diminution manifeste de la nuptialité et de la fécondité parmi l'élément anglo-saxon americanisé, tandis que la fécondité des nouveaux arrivants reste très élevée. Le rapport est comme de trois à un. Sans doute elle diminuera elle aussi, mais quand ? Peut-être lorsque l'élément anglo-saxon originel aura été submergé. Et la dispariton de cet élément semble probable dans un délai plus ou moins rapproché.

Mais que restera-t-il à la place ? Les Etats-Unis seront ils un creuset qui ne servira qu'à fondre et à lissoudre les éléments qu'on lui confie sans utiliser ceux-ci à fabriquer un élément nouveau ? Le temps seul pourra nous renseigner sur ce point.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

Il est très prudent.

Nous avons dit il y a quelques jours que les devoirs des fonctionnaires chargés de faire des enquêtes sur les finances des provinces sont très difficiles à remplir et que ces fonctionnaires ne peuvent aucunement éviter la destitution ou d'autres châtiments, s'ils s'acquittent de leurs devoirs ou s'ils ne s'en acquittent pas.

Maintenant un fonctionnaire nommé Vang Ts'ing-mao nouvellement chargé par le Trône de faire des enquêtes sur les finances du Tchékiang vient de supplier la Cour de lui permettre de ne pas joindre son nouveau poste, prétextant qu'il porte encore le deuil de son père.

Ce fonctionnaire sait parfaitement bien que ces devoirs sont excessivement difficiles à remplir, que s'il s'en acquitte, il sera détesté pas le gouverneur du Tchékiang et que s'il ne s'en acquitte pas, il le sera par le Ministère des Finances. Il n'ignore pas non plus qu'il ne pourra aucunement éviter les châtiments rigoureux. Ce fonctionnaire qui sait dès maintenant prier de la Cour de l'autoriser à ne pas se rendre au Tchékiang, prétextant qu'il est encore en deuil paternel, est vraiment très prudent.

Il est probable que beaucoup de ces fonctionnaires chargés de la même mission refuseront de joindre leur nouveau poste comme l'a fait déjà leur confrère M. Vang Ts'ing-mao.

***

Choses incompréhensibles.

Selon la nature humaine, l'homme préfère les droits aux devoirs.

Mais dans la Chine aussi bien que dans les nations étrangères, les habitants préfèrent être éligibles qu'être électeurs, malgré que les premiers ont des devoirs et que ces derniers n'ont que des droits, et ils sont très tristes si, à force des démarches qu'ils ont faites, ils ne peuvent pas se faire éligibles.

Ne sont-ce pas là choses qu'on ne saurait comprendre ?

Koué Kia-zeou.

***

Il faut qu'ils soient aussi exilés.

Le président de Venezuela qui se conduisit comme un vrai brigand et qui a placé l'argent qu'il a détourné dans les banques étrangères fut envoyé en exil.

Ce président qui avait volé beaucoup d'argent n'a pas volé ce châtiment.

En Chine, il y a un très grand nombre de mauvais mandarins cupides et traîtres qui écorchent le peuple et détournent l'argent officiel, puis qui placent les sommes qu'ils ont râflées injustement dans les banques étrangères comme l'a fait le président de Venezuela.

Il faut qu'ils soient aussi envoyés en exil puisqu'ils se conduisent comme lui.

***

L'établissement de la Marine chinoise peut gâter les mœurs.

L'année dernière, la Cour déclara qu'elle avait l'intention d'établir la Marine en se servant de l'argent légué par S. M. la feue impératrice-douairière, de celui provenant de la confiscation de la fortune des mauvais fonctionnaires tels que Yi-kouoh, Li Lieng-yng, etc, et de l'augmentation des taxes.

Il y a quelques semaines elle dit qu'elle voulait contracter des emprunts aux Etrangers et vendre les titres de noblesse pour établir la Marine. Mais maintenant elle vient de trouver un moyen encore plus singulier pour réunir de l'argent nécessaire à la création de cette Marine. C'est de créer une loterie de la Marine.

Ceux qui gagneront les prix de cette loterie deviendront riches et ceux qui auront acheté beaucoup de ces billets de loterie, mais qui ne gagneront rien du tout pourront remettre ces billets sans valeur au gouvernement et celui-ci, pour les remercier des secours financiers qu'ils lui auront offerts, leur accordera des titres de noblesse.

Si la Marine doit être établie avec l'argent de cette sorte de loterie, nous préferons qu'elle ne soit pas établie. Car elle pourra gâter les mœurs de la Chine et avant de fortifier l'Empire chinois, elle aura déjà poussé le peuple chinois vers les jeux de hasard dont la loterie de la Marine projetée est un exemple.

Koué Kia-zeou

***

A propos de la Cour qui veut créer des postes de mandarins chargés des affaires agricoles.

La Cour voyant que bientôt l'opium sera complètement interdit et que les provinces devront cultiver les céréales dans les champs jusqu'à présent cultivés en pavot, a l'intention de créer des postes de mandarins chargés des affaires agricoles. Ces postes, d'après le Ministère de l'Agriculture, seront occupés par les fonctionnaires subalternes de huitième et de neuvième degrés des provinces.

La Cour a parfaitement raison de développer l'art agricole, mais elle a grandement tort d'ordonner aux mandarins subalternes de s'occuper de cet art. Car non seulement ceux-ci ne pourront pas créer du bonheur aux cultivateurs, mais encore, ils sont très capables de leur porter préjudice. La Cour a le devoir de protéger les cultivateurs mais elle n'a pas le droit de prendre part à leurs affaires. Les mandarins de neuvième et de huitième degrés sont tous des ignorants et des gens malhonnêtes maudits de tout le monde. Ils n'ont absolument aucune connaissance sur l'art agricole. Beaucoup d'entre eux ne savent même pas distinguer le blé du riz et le pois du haricot. La seule chose qu'ils peuvent et veulent faire est d'extorquer de l'argent au peuple. Maintenant, n'ayant aucune

fonction, ils veulent encore écorcher le peuple et s'ils sont chargés des affaires agricoles, quels moyens ne vont-ils pas employer pour s'emparer de la richesse des cultivateurs?

Tout le monde veut avoir de quoi se nourrir et personne ne veut mourir de faim. Si les cultivateurs sont bien protégés, ils cultiveront leurs champs avec ardeur, sans besoin d'être surveillés par aucun mandarin subalterne.

En outre, si vraiment la Cour désire créer des postes de fonctionnaires chargé des affaires agricoles, ces postes doivent être occupés par les bons cultivateurs connaissant fort bien leur métier.

Car n'étant pas chargés de juger les procès et de percevoir les taxes et impôts, les habitants, aussi bien que les mandarins, peuvent occuper ces postes.

Si la Cour aime le peuple et veut lui apporter le bonheur en développant l'art agricole, elle doit faire ceci : C'est de protéger et encourager les cultivateurs mais de ne pas intervenir à leurs affaires agricoles d'aucune manière."

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

Rapport de M. Li Tsi-chiong assistant du Ministère des Voies et Communications

au Trône le priant d'améliorer les nouvelles méthodes qu'Il a mises à exécution.

Pour qu'un pays soit dans la tranquillité, il faut que ses finances soient en bon état et que ses fonctionnaires connaissent la honte de mal agir.

Il y a déjà plusieurs années que la Chine a mis en pratique les nouvelles méthodes étrangères. Mais au lieu d'en obtenir des avantages, elle en obtient des malheurs : elle est plus malheureuse encore qu'il y a une dizaine d'années, à l'époque où ces nouvelles méthodes n'étaient pas réalisées. Quelle en est la cause?

Tout cela vient des deux motifs suivants :

1° *Les dépenses inutiles*

L'argent dépensé à sa guise ou pour traiter les affaires ne pouvant donner aucun bon résultat, est, à classer comme dépenses inutiles.

2° Les *fonctionnaires inutiles*.

Les mandarins ignorants et les mandarins savants qui touchent les appointements en ne faisant rien, sont des fonctionnaires inutiles. Le premir motif vient de ce que les finances ne sont pas en bon état et le dernier motif vient de ce que les fonctionnaires ne connaissent pas la honte de mal agir.

La Chine manque déjà d'argent et si elle doit encore nourrir tant de mandarins ignorants et paresseux et traiter tant d'affaires ne pouvant produire aucun avantage, je crains qu'elle ne soit ruinée dans peu de temps, par suite de l'épuisement de ses fonds.

Je prie V. M. d'ordonner au Ministère des Finances de faire tous les ans une enquête sur les finances des Ministères de Pékin et des provinces, afin que plus tard aucun sou ne soit dépensé inutilement.

Les vice-rois et gouverneurs doivent annuellement faire un rapport détaillé sur les mérites et les crimes de leurs subordonnés et l'envoyer au Bureau chargé des affaires politiques et au Bureau de la censure impériale. Si ces autorités provinciales sont partiaux, les censeurs ont le droit de les accuser devant le Trône. Car avant l'établissement de la Constitution, les censeurs sont les seuls fonctionnaires chargés de surveiller les mandarins.

Quand le Bureau chargé des affaires politiques aura reçu ce dit rapport des provinces, il devra le présenter au Trône, pour que Celui-ci puisse en prendre connaissance.

De cette manière, tout en restant dans son palais, V. M. peut être très au courant de tout ce qui se passe dans l'Empire.

***

La puissance et la faiblesse d'une nation ont beaucoup de rapport avec le peuple et les mœurs ont d'étroite relations avec ce dernier.

A l'époque des Empereurs Tao-kouang et Hieng-fong, les révolutionnaires Taiping remplissaient la Chine et celle-ci était cent fois plus malheureuse qu'aujourd'hui.

Mais ces révolutionnaires furent bientôt détruits et la paix régna dans le pays. La cause en est qu'en ce temps les hauts fonctionnaires tels que Tseng Kouohvei, Ling Tsé-zi, Vou Siang-ling etc, étaient très dévoués et honnêtes et conseillaient à leurs subordonnés de travailler pour la Patrie au moyen de leurs bons exemples.

Maintenant ces bons fonctionnaires n'existent plus et tout le monde ne connaît que la vanité et d'autres vices.

Je supplie V. M. de châtier quelques mauvais mandarins connus pour leur cupidité et leur traîtrise, afin de terroriser leurs confrères et conseiller à tous les mandarins de se bien conduire en leur montrant la honte de mal agir. Car s'il est bon que les mandarins craignent de se mal conduire à cause des châtiments, il est encore meilleur qu'ils ne daignent pas commettre des crimes et qu'ils veulent toujours conserver leur bonne réputation.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Discours prononcés par les notables de la cité chinoise de Changhai

pour empêcher les Etrangers de développer leurs concessions.

Il y a quelques années, quand les Etrangers de Changhaï développaient leurs concessions, S. E. Lieu Koueng-yi vice-roi des deux Kiang déclara que plus tard ils ne pourraient plus jamais les développer.

Mais maintenant ces Etrangers ont de temps en temps le désir d'agrandir leurs concessions. Ils prétextent toujours que leurs concessions se touchent avec la cité chinoise et que la police et l'hygiène de cette dernière sont en mauvais état.

Ces prétextes n'ont vraiment aucune valeur. Car quelle que soit la grandeur des concessions, tant que la Chine remfermera des territoires concédés, ceux-ci voisineront avec les siens.

Changhaï, outre l'Est qui est limité par la mer, le Sud, le Nord et l'Ouest sont tous très peuplés et plus tard les Etrangers pourront encore demander l'extension de leurs concessions.

En outre, ces Etrangers disent qu'ils veulent enfermer dans leurs concessions les terrains se trouvant au Sud et à l'Ouest de la ligne Changhaï-Nankin. Non seulement ils désirent des territoires chinois, mais encore, les droits de la dite ligne.

Nous entendons dire que le Ministre d'Angleterre à Pékin pousse notre Ouéoupou pour accéder à sa demande, disant qu'il consent à accorder les droits de conseillers aux notables chinois.

Les Etrangers sont vraiment très rusés. D'abord, ils n'accorderont pas ces droits aux Chinois, ensuite, quand même ils les leur accorderaient, les avantages que peuvent offrir ces droits sont beaucoup moins grands que les désavantages que pourront produire l'extension des concessions.

Nos compatriotes ne doivent pas dire que cette extension ne peut causer du tort qu'à Changhaï et à Paoshan. Elle peut encore porter préjudice à la ligne Shanghai-Nankin et, par ce fait même, au Kiangsou et à toute la Chine.

Outre que nous avons prié le Ouéoupou de résister aux compétitions étrangères, nous devons encore faire le nécessaire pour sauvegarder nos droits.

Puisque nous sommes en train de préparer la Constitution, nous avons le désir d'aider notre gouvernement à traiter les affaires internationales.

***

Quand l'Angleterre aura développé ses concessions dans le Nord de Changhaï, la France développera sa concession dans le Sud et ainsi, les pouvoirs des Etrangers seront encore plus grands qu'aujourd'hui.

En outre, la ligne Changhai-Nankin sera aussi enfermée dans les concessions et aura le même sort que la ligne Kiaotcheou-Tsinang et enfin toute la vallée du Yangtse sera en plein danger.

Nous devons nécessairement rédiger une pétition et la présenter au Ouéoupou pour lui montrer les dangers que peut produire l'extension des concessions et le prier de refuser jusqu'au bout la demande injuste des Anglais.

Pétition télégraphique des notables de Changhai et de Paoshan au Waeoupou

Excellences,

Les terrains que les Etrangers veulent enfermer dans leurs concessions se trouvent justement à côté de la ligne Changhai-Nankin.

Dans le but de sauvegarder les droits du Kiangsou et de tout l'Empire, nous vous supplions de résister aux compétitions des Anglais.

Pétition des notables du Kiangsou au vice-roi des deux Kiang

et au gouverneur du Kiangsou relative à la création d'un club chargé d'étudier les affaires des Conseils provinciaux.

Nous présentons cette pétition à Vos Excellences pour les prier de nous autoriser à créer un club chargé d'étudier les affaires des Conseils provinciaux afin que les députés de ces Conseils puissent y étudier les sciences nécessaires et s'acquitter ensuite de leurs devoirs avec beaucoup d'aisance.

Les députés des Conseils du Kiangsou et de Nankin seront bientôt élus. Dans les règlements des Conseils il est dit :

" Les députés des Conseils provinciaux peuvent être choisis comme les Conseillers de la Cour Suprême de Contrôle Administratif. "

C'est pourquoi, ces députés doivent non seulement être très au courant des mœurs et des circonstances de leurs provinces, mais encore, ils doivent connaître celles de tout l'Empire. Comme leur charge est très lourde, leur talent doit aussi être très développé.

Les futurs députés du Kiangsou ne sont pas encore assez savants pour supporter cette charge. Si maintenant ils n'étudient pas les sciences nécessaires, plus tard ils ne pourront pas apporter le bonheur au peuple et seront méprisés par ce dernier.

Nous avons l'intention de créer un club chargé d'étudier les affaires des Conseils provinciaux à Nankin afin de pouvoir former de bons députés.

Ce club recevra les lettrés envoyés par différentes sous-préfectures et on y exposera toutes sortes de bons livres ayant rapport avec la Constitution.

De cette manière, dans peu de temps le Kiangsou et Nankin auront assez d'hommes de talent pour s'occuper des affaires de leur pays natal et devenir conseillers de Pékin.

Nous prions donc Vos Excellences d'accéder à notre demande.

Rapport du vice-roi du Petchili

au Trône au sujet de la création d'un bureau chargé de la délibération sur les affaires de cette province.

Après l'établissement du Conseil provincial, les mandarins et les notables doivent délibérer sur beaucoup d'importantes affaires concernant l'ordre du pays, le bonheur du peuple, la mise en pratique des arts industriels et commerciaux.

J'ai décidé de créer, selon les règlements des Conseils provinciaux, un bureau spécial dans mon yamen, pour y délibérer sur toutes les importantes questions avec les mandarins et les notables.

Cette mesure pourra mettre les mandarins et les notables d'accord et quand ceux-ci s'entendront bien entre eux, toutes les questions seront réalisées et le peuple sera dans le bonheur.

J'ai également l'intention de créer dans mon yamen, un bureau chargé des affaires constitutionnelles dirigé par des fonctionnaires spéciaux. Ce bureau s'occupera tous les ans de la mise en réalisation de différentes questions ayant rapport avec la Constitution, afin que celle-ci puisse s'établir dans neuf ans. Je présente ce rapport à V.M. en La priant d'en prendre connaissance.

Pétition des promoteurs et des taotai du Kouangsi

au gouverneur de cette province, au sujet de la création d'une nouvelle prison selon la méthode japonaise dans la capitale provinciale.

Excellence,

Pour établir la Constitution, l'amélioration des prisons est indispensable. Nous désirons améliorer les prisons du Kouangsi selon les méthodes japonaises. La plus grande prison du Japon se trouve à Tokyo. Elle peut contenir plus de mille prisonniers. Pour la construire plus de 400.000 dollars ont été dépensés. Tokyo renferme encore une autre prison pouvant contenir cinq cents prisonniers. Elle a été construite avec 170.000 dollars.

Si une prison est trop grande, elle n'est pas facile à diriger et si elle est trop petite, ses dépenses ne sont pas beaucoup moins élevées que les grandes prisons. Les prisons les plus convenables sont celles pouvant contenir cinq cents coupables.

L'état des prisons a beaucoup de relations avec les affaires intérieures et extérieures d'un empire et surtout avec la vie des prisonniers.

D'après sa topographie, le Kouangsi doit créer de bonnes prisons dans les préfectures de Ngoutcheou, de Nangnin, de Longtcheou, de Setcheou et de Lientcheou. Mais l'état de ses finances, ne lui permet pas pour le moment de construire une prison dans la capitale provinciale.

Avant de la construire, il faut d'abord créer une école enseignant l'art de surveiller les prisons. Une prison pouvant contenir cinq cents criminels doit avoir soixante-quinze gardiens, quelques surveillants, des médecins, des professeurs et des domestiques. Pour avoir soixante-quinze bons surveillants, il faut créer une école qui enseigne l'art de garder les prisons à deux cent trente élèves. Car ordinairement, sur trois élèves, on ne peut qu'en trouver un qui peut convenablement mettre en pratique ce qu'il a appris à l'école. Il faut également apprendre à trente fonctionnaires l'art de surveiller les prisons, afin de pouvoir avoir une dizaine de bons surveillants de ce genre.

Quand les élèves de cette école auront fini leurs études, ils seront employés dans la nouvelle prison qui sera bientôt contruite et cette école recevra d'autres élèves. Quand ces derniers auront également fini leurs études, il seront envoyés dans différentes préfectures et sous-préfecteurs pour améliorer les prisons.

Si les nations étrangères insistent beaucoup sur les prisons, c'est parce que celles-ci peuvent aider énormément le peuple à se bien conduire.

Los autorités du Kouantong massacrent tous les ans plus de douze mille criminels avec le fer et les prisonniers qui meurent annuellement dans les obscures prisons sont encore plus nombreux que les premiers. Aussi, plus que les autres provinces, le Kouangsi doit améliorer le plus vite possibles ses prisons.

Rapport du Bureau chargé des affaires constitutionnelles

au Trône relatif à la création d'une école de Droit à l'usage exclusif des Nobles.

Il y a environ deux cents ans, la Cour faisait apprendre à tous les enfants des familles nobles toutes les sciences nécessaires. Maintenant à cause de leur longue durée, ceux-ci préfèrent s'adonner à la paresse et tombent dans l'ignorance.

Dernièrement la Cour a créé des écoles pour les enfants de la famille impériale et des Huit Bannières. Elle a également créé une école militaire pour les Nobles.

Toutefois les écoles enseignant la littérature et l'art militaire sont déjà établies et les écoles enseignant les sciences manquent encore.

A présent la Chine est en train de préparer la Constitution et va bientôt créer le Sénat et la Cour Législative. Les descendants de la famille impériale, des nobles mandchous, mongols et chinois pourront être choisis comme les députés du Sénat. S'ils sont ignorants ils ne ourront rien faire et l'établissement du Sénat sera inutile.

Les princes, ducs, marquis etc, de sang impérial, les nobles mongols et chinois ainsi que leurs enfants connaissant le chinois et aussi les fils des hauts fonctionnaires des premier et deuxième degrés pourront étudier dans cette école de Droit.

Quant aux descendants qui sont déjà devenus mandarins des nobles et aux fonctionnaires des troisième et quatrième degrés, ils le pourront également.

Seulement les enfants des notables devant être les modèles de ceux du peuple, s'ils ne s'appliquent pas à leurs études ou s'ils quittent la dite école avant qu'ils n'aient fini leurs études, ils doivent être sévèrement châtiés.

Nous sommes en train d'élaborer les règlements de cette école, pour en punir

les étudiants paresseux et en récompenser les étudiants diligents.

Cette école aura un directeur général et un sous-directeur.

Le premier sera choisi parmi les princes ou les ducs savants et érudits et le dernier, parmi les mandarins capables de deuxième ou de troisième degré.

Depuis quelque temps, beaucoup de mandarins ont supplié le Trône d'envoyer les enfants des nobles à l'Etranger faire leurs études.

D'après notre avis, il faut d'abord les faire étudier dans la dite école de Droit et quand ils y auront fini leurs études, on pourra les envoyer à l'Etranger.

De cette manière, dans quelques années les descendants des nobles connaîtront les sciences comme ceux du peuple et pourront être leurs modèles.

Nous présentons ce rapport à V.M. en La priant d'en prendre connaissance.

Pétition de la Compagnie des lignes du Tchekiang

au Ministère des Voies et Communications lui disant qu'elle ne construit pas ses lignes avec l'argent provenant des taxes.

Excellences, dernièrement vous nous avez envoyé une communication dont la teneur suit : " M. Vang Zeu-gui, censeur impérial vient de présenter un rapport au Trône disant:" Actuellement les provinces ont créé de nouvelles taxes et se servent de l'argent provenant de ces dernières pour construire leurs lignes. Je prie V. M. d'ordonner au Ministère des Voies et Communications de dire à ces provinces de supprimer ces taxes aussitôt après qu'elles les auront construites. En outre, des actions des lignes doivent être accordés à ceux qui ont payé ces taxes.

" Nous vous prions, Messieurs les directeur et sous-dircteur de nous envoyer une réponse pour nous faire savoir si votre Compagnie a aussi créé ces dites taxes. "

Depuis que le Trône a autorisé notre Compagnie à construire les lignes du Tchékiang, nous, directeur et sous-directeur n'avons pas cessé de Le remercier de sa bonté extrême envers les habitants de cette province.

Nous savons à fond que le Trône veut que nos lignes soient construites par nous-mêmes. Jamais nous n'avons pris une sou du trésor officiel ou du peuple.

Nos compatriotes voulant sauvegarder les droits du Tchékiang, achètent tous généreusement les actions de notre Compagnie. Les ouvriers aussi bien que les grands commerçants nous aident de leur mieux pour construire les lignes du Tchékiang.

Les lignes du Kiangsi ont les taxes des marchandises et du riz, celles du Nganhoei, les taxes du riz, les loteries et les secours du trésor officiel, celles du Setchouan, les taxes des céréales, celles du Kouantong et du Houpé, les taxes du riz et des grains. Mais les lignes du Tchékiang n'ont aucun de ces secours financiers.

Cependant malgré cela, notre Compagnie n'a jamais créé des taxes pour construire ses lignes.

Veuillez, Excellences, prendre connaissance de notre pétition.

***

Dépêche du promoteur de l'Instruction Publique du Kiangsou aux fonctionnaires chargés des affaires de l'instruction, leur ordonnant de ne pas réunir de l'argent destiné aux écoles en portant préjudice au peuple.

Pour créer des écoles, il est indispensable de réunir de l'argent nécessaire. Mais les fonctionnaires chargés d'en réunir ne doivent pas porter préjudice au peuple, car sinon, celui-ci se mettra en colère, battra ces fonctionnaires et démolira les écoles.

Si ceux-ci lui montrent les avantages de l'instruction, il déliera généreusement les cordons de sa bourse, mais s'ils lui demandent des secours d'argent par force, sans lui faire savoir l'utilité des écoles, au lieu d'accéder à leur demande, il les maudira et leur donnera des coups de poing. Dans les règlements du Ministère de l'Instruction Publique il est dit." Les fonctionnaires de l'instruction doivent réunir de l'argent destiné à la conservation et à la création des écoles, mais ils ne doivent pas porter préjudice au peuple. Nous espérons que tous nos subordonnés agiront selon les règlements du dit Ministère.

***

A propos des relations sino-japonaises

(*Tiré du Jentcheujipao*)

Auparavant nous espérions toujours que la Chine et le Japon se mettraient d'accord pour sauvegarder les droits de l'Asie, résister aux compétitions des Blancs et développer les pouvoirs des Jaunes. Maintenant nous savons que notre espoir est vain.

Les affaires sino-japonaises augmentent de jour en jour et elles sont excessivement difficiles à traiter. Nous ne pouvons plus espérer qu'elles seront traitées amicalement et nous sommes bien assurés que l'avenir de l'Asie en sera très malheureux.

Les Chinois étant faibles et connaissant depuis de longues siècles l'humanité, ne peuvent et ne veulent pas attaquer les Japonais, mais ceux-ci, après la guerre russo-japonaise sont devenus très orgueilleux et ont toujours l'intention de conquérir la Chine, croyant qu'ils sont les plus forts guerriers du Monde.

Depuis l'ouverture des relations internationales, jamais une nation n'eut tant d'affaires diplomatiques avec une autre nation que le Japon a avec la Chine.

Ne parlons pas des petites affaires, telles que le massacre de quelques habitants chinois et le pillage de leur fortune. Citons seulement quelques grandes questions sino-japonaises, telles que la ligne Simmintoung-Fakoumen, l'île Kingtao, les mines Penkiou et Fouthouen, la pêcherie de la ville Yongnao, la police de la gare de la ligne Chenkieng-Pékin, le pays Kouantongtcheou, les terrains se trouvant à côté de la ligne du Sud Mandchourien, l'achat des terrains du Fentieng, l'île Tatongsha etc, etc. Vraiment les affaires sino-japonaises sont innombrables.

Les délibérations de ces affaires ont été commencées il y a déjà un ou deux ans, mais jusqu'ici aucune d'elles n'est solutionnée. Sûrement le Japon veut profondément que toutes ces affaires, sans absolument aucune exception, soient traitées selon son désir. S'il en est ainsi, la Chine sera inévitablement ruinée.

Maintenant le gouvernement chinois a l'intention de prier la Conférence de la Paix à la Haye de juger ces affaires sino-japonaises. Mais le Japon s'oppose à cette mesure.

Quand pourrons-nous alors espérer qu'elles seront toutes traitées ?

Peut-il, le Japon refuser de s'appeler un empire barbare ?

Il y encore une chose que la Chine doit attrister, c'est que le Japon n'est pas la seule nation qui peut et qui veut lui porter préjudice. Puisqu elle n'est même pas capable de résister à ses attaques, comment peut-elle résister aux compétitions de plusieurs autres nations occidentales ?

Par là, on voit de mieux en mieux que la Chine doit indispensablement organiser de nombreuses troupes et construire de nombreux navires de guerre. Car non seulement pour attaquer les autres nations elle en a besoin, mais encore, pour se faire traiter avec justice, elle en a besoin aussi.

La Muse au Poete

> Ce soir encor je t'ai vu m'apparaître,
> L'aîle des vents battait à ma fenêtre
> A. de Musset.

I

J'ai parcouru bien des rivages
Riants, sauvages,
Passé des fleuves aux flots bleus,
Escaladé plus de cent cimes
Aux noirs abîmes
Où s'engouffrait le vent des cieux ;
J'ai cueilli des fleurs solitaires
En bien des terres :
Aristoloche, amaryllis,
Bluet, verveine, balsamine,
Et même en Chine
Respiré ton parfum, ô lis !
J'ai bu l'eau des sources limpides
Coulant, rapides,
En de virgiliens vallons ;
J'ai surpris les nids de fauvette
Dedans l'herbette,
Ouï les airs de mes grillons ;
J'ai vu des amis me sourire
Et puis me dire
Le mot qui berçait mon chagrin ;
J'ai reçu leurs baisers, caresse
Qui toujours laisse
Un espoir en mon cœur serein.
....

II

Mais jamais, Auvergne ou Bretagne,
Jamais montagne
Ne m'ont souri, ne m'ont charmé

Plus que ta chambre bien vieillie
Mais embellie
Par ton séjour ô bien aimé !
Jamais les fleurs de ma vallée
Triste, isolée
Où loin de toi j'ai tant gémi
N'ont eu le parfum de tes roses
En mars écloses,
A ta fenêtre, ô doux ami !
Jamais les chansons gazouillantes
Parmi les plantes
De mes pinsons délicieux
Ne m'ont rappelé, gentil frère,
Ta voix si claire
Dont chaque son m enlève aux cieux !
Jamais miroir de sources vives
Au bord des rives
Où je m'égare aux nuits d'été
N'a mieux réfléchi les étoiles
D'un ciel sans voiles
Que ton regard fait de clarté...

III

Jamais au gai temps des cerises
Les fraîches brises
N'ont versé sur mon front uni
Autant de pure jouissance
Et d'espérance
Que ton baiser, ange béni !
Jamais, depuis que froide aurore
La vit éclore,
Mon âme ne goûta fraîcheur
Paix sereine, comme à cette heure
Où je demeure
Presque expirante sur ton cœur !
Rien ne pourra, dans cette vie
Sitôt ravie
M'en arracher, car ce serait
Faire à mon cœur une blessure
Sanglante et dure
Dont, tu peux le croire, il mourrait !
Poète, voudrais-tu qu'il meure
Ce cœur qui pleure
Quand tes jours sont endoloris !...
Donc, garde-le près de toi-même...
S'il dit qu'il t'aime,
Crois-le toujours et lui souris !...

Carmosis

Indochine

Inauguration de l'Ecole franco-chinoise à Cholon

Le 8 Avril à 8 h. ½ du matin, avait lieu l'inauguration de l'Ecole franco-chinoise, construite rue de Cai-May par les soins de la congrégation de Phuoc-Kien.

A l'heure précise, le Gouverneur général, accompagné de Mme Klobukowski et de M. Outrey, arrivait à la Pagode, où il était reçu par les notabilités Chinoises, ayant à leur tête M. Ngan Chong, qui prononça le discours suivant:

DISCOURS DE M. NGAN CHONG

“Madame et Monsieur le Gouverneur général,
“Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,
“Monsieur le Maire de la ville de Cholon,
“Messieurs,

“Permettez-moi de vous remercier au nom de la population chinoise, de l'honneur que vous lui faites, en venant présider l'ouverture de l'Ecole-Franco-Chinoise de la Congrégation de Phuoc-Kien.

“Vous venez par votre présence, Monsieur le Gouverneur général, donner à ces cinquante ans d'efforts une véritable consécration.

“Nous n'avons pas besoin de vous dire que la jeune population scolaire, toute entière, restera fidèle aux principes des aînés et mettra la main à l'œuvre pour le développement des relations commerciales; et que l'entente entre la France et la Chine se resserrera de plus en plus.

“Nous vous remercions encore, Monsieur le Gouverneur général, d'avoir, par votre présence, témoigné une fois de plus que le Gouvernement protège nos efforts.

“Il peut compter sur nous pour le développement de l'éducation des jeunes auxiliaires si intimement lié à l'avenir et à la prospérité de l'Indochine, et compter sur nos profonds sentiments de gratitude.

“En terminant, permettez-nous de vous remercier, Madame, Monsieur le Gouverneur général, ainsi que Monsieur le lieutenant-gouverneur, d'avoir bien voulu accepter d'honorer de votre présence cette petite fête. Merci également à Monsieur le Maire de Cholon, dont les conseils, nous ont été si précieux pour fonder cette école, et merci à vous tous, Messieurs, qui, par votre présence, nous donnez une marque de sympathie que nous apprécions cordialement.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

M. Klobukowski, improvisant, à son habitude, ce qui n'est pas sans rendre la tâche du reporter quelque peu ardue, répond à M. Ngan Chong avec le plus grande cordialité.

Il rend tout d'abord hommage à l'esprit d'initiative et à l'infatigable activité du peuple chinois qu'il a eu l'occasion de voir déjà à l'œuvre au Japon et au Siam; ce sont des commerçants entreprenants et avisés et d'une loyauté à laquelle il est heureux de pouvoir rendre hommage.

Aussi l'Indochine leur a-t-elle toujours été accueillante, et ont-ils les plus grandes facilités pour y exercer leur industrie, d'autant mieux qu'il leur est loisible de s'y réclamer de la juridiction annamite ou étrangère. C'est pourquoi se considère-t-il en droit de pouvoir compter sur leur loyalisme le plus entier et le plus absolu.

D ailleurs, l'Indochine et la Chine ne commencent-elles pas à avoir entre elles les relations les plus étroites et les plus suivies par le Yunnan, dont le chemin de fer devient la grande voie de pénétration pacifique dans le sein des vieilles provinces de l'Empire du Milieu ?

Les relations se font ainsi plus étroites, d'année en année, entre la France et la Chine.

Voilà quelques mois seulement, M. Beau était appelé à poser la première pierre du lycée franco-chinois, qui doit permettre aux jeunes gens de compléter leur éducation en Indochine. Et à ce sujet, M. Klobukowski recommande aux fondateurs la plus stricte économie dans la construction de cette école. Point n'est besoin de déployer un luxe stérile; mieux vaut mille fois conserver sur les fonds recueillis les sommes nécessaires pour assurer le fonctionnement normal de l'œuvre.

S'adressant alors aux jeunes élèves, de l'école que l'on inaugure, M. Klobukowski en interroge quelques-uns qui, émotionnés, sans doute, ne le comprennent pas. Il continue alors son discours et termine en formant les voeux les plus cordiaux pour la prospérité de l'école.

VISITE DE L'ETABLISSEMENT

Un Chinois se met alors à l'orgue et les jeunes élèves de l'école entonnent un chant—chant d'allégresse et de bienvenue, sans doute, en l'honneur des personnes présentes — mais dont l'étrangeté, pour nos oreilles occidentales, risque de compromettre la pompe de la cérémonie officielle.

Aussitôt après, commence la visite de a nouvelle école, construite derrière la pagode et qui est excessivement bien installée, suivant les règles les plus modernes du confort scolaire européen.

En passant, on s'arrête devant deux buffets admirablement approvisionnés et servis, auxquels il est fait largement honneur.

Nous y reconnaissons hâtivement parmi les personnes présentes, outre M. et Mme Klobukowski et M. Outrey, M et Mme Sylvestre, le capitaine Fiévet, M. et Mme Chack, M. et Mme Gigon-Papin, M. et Mme Jacque, M. et Mme Ferrière, M. et Mme Drouhet, MM. Ascoli, Schnéegans, Berquet, Truitard, Michel, Cazeau, Thil, Marty, Maroselli, nos confrères Ferrière, directeur du *Courrier Saïgonnais*, Héloury, de l'*Opinion*, Jeantet, de la *Cochinchine française* et Legros, de l'*Indochine Française* et toutes les notabilités saigonnaise et cholonnaises.

M. Moulin et Richardson, commissaires de la fête, recevaient les invités avec leur cordialité et leur bonne grâce habituelle.

A la fin de la cérémonie, les visiteurs sont priés de se grouper autour du gouverneur et des notabilités chinoises, et des élèves du collège, devant l'objectif obligé du photographe.

Au Yunnan

Le chemin de fer.—Le chemin de fer avance, avance toujours. La ligne a été, dit-on ici, ouverte officiellement au trafic jusque Mi-la-ti, le 1er mars.

Elle le sera jusqu'à Mong-tze au 1er avril. A cette occassion, M. Bourgeois, notre consul général à Yunnanfou ira à Mong tze et descendra jusqu'à Hanoi pour saluer le Gouverneur général, si ce dernier est de retour. M. Klobukowski pourra se renseigner sur bien des points auprès de notre distingué représentant M. Bourgeois, et grâce à ces renseignements nous pouvons espérer qu'en haut lieu on mettra fin à la politique d'effacement qu'on semble suivre depuis plusieurs années,

Aujourd'hui la pose des rails arrive non loin de "A-mi-tu-heoc", qui, le ler mai, sera tête de ligne pour quelques temps.

C'est là, dit-on, qu'on va transporter les différents services, comme par exemple celui de la Poste chinoise et celui de la Douane.

A partir de ce point, en effet, la pose des rails ira plus lentement à cause des ponts, dont un seul demande un mois de travaux. Les Européens, par suite de la fin des travaux, nous ont quittés en grand nombre — à Yunnanfou il reste M. Labadie ; à Yléang-hien, M. et Mme Gény ; à Su-kiatou, M. et Mme Son.

M. Barbage, lui, s'est installé au Yunnan, à la capitale ; il aide les chinois à bâtir leurs monuments et leur procure les matériaux. Puisse-t-il réussir ; et il réussira, je crois, car l'énergie ne lui fait pas défaut.

A la Mission, on dit que Mgr de Gorostarzu visite l'Ouest du Yunnan ; il sera de retour à la capitale après les fêtes de Pâques.

Le P. Legarrec vient de s'installer à L'Evêché comme nouveau procureur ; son prédecesseur le P. Oster prend sa retraite. Nous autres Français à qui il a rendu de si nombreux services, adressons-lui par le journal nos meilleurs remerciements. Espérons le revoir encore ici à notre prochain retour. Ce sera là le lieu de sa retraite.

LIEOU

***

Vers le milieu du mois de mars est arrivé à Yunnanfou un télégramme de Si-léang annonçant qu'il est arrivé sans incident jusqu'à la capitale du Kœitcheou, et priant les autorités de remercier le peuple et les mandarins pour les bons soins dont ils l'ont entouré durant la première partie de son voyage vers Pékin.

Et Si-léang n'est pas arrivé à Pékin que déjà il y est accusé d'avoir vidé les coffres du Yunnan et surtout d'avoir, pour emplir ses coffres privés, fortement majoré les dépenses lors de la révolte de Hokeou et lors de celle plus récente de Tchennantcheou. Voilà un patriote qui s'y entend !

Seuls les Français regrettent le départ de Si-léang ! Voilà qui va vous étonner ! et cependant rien de plus vrai ! Et pourquoi, me direzvous? — Pourquoi ? parce qu'ils ont peur que son successeur ne nous donne plus de fil encore à retordre !

Ce successeur n'est pas un inconnu pour nous. Il fut au Yunnan notre plus ardent ennemi, lors des affaires des Boxeurs ; et le mouvement de 1900 contre M. François fut commandé, dirigé et soutenu par Li-King-Chi, qui n'était alors ici que "grand trésorier".

Espérons que l'énergie et la savoir-faire de notre consul en imposeront au neveu de feu Li-Hong tchang. Espérons surtout que notre consul sera soutenu et à Pékin et à Paris dans la lutte qu'il aura sûrement à soutenir pour protéger nos intérets français au Yunnan.

Votre journal nous a souvent parlé de la rage de Si-léang contre l'opium. Si-léang du reste ne faisait rien qu'avec rage !

Sous ce rapport, avec le nouveau Vice-Roi L , les unnanais vont, je pense quelque peu respirer, car sa nouvelle Excellence est précisémnt connue pour son amour de l'opium. Déjà autrefois on se plaignait amèrement de ce que les papiers et les affaires s'accumulaient chez le grand Trésorier sans qu'il trouvât le temps d'en prendre connaissance, tout son temps étant consacré à la pipe à opium !

Tout récemment encore Li King Chi fut accusé auprès du Trône de ne savoir que fumer l'opium et d'être très paressex !

Cette accusation l'a décidé à s'adresser à un grand médecin Japonais qui, moyennant la forte somme, lui a promls de le guérir en trois mois. Bien malin, le Japonais, s'il y arrive !

Tous les mandarins chinois sont convaincus que Li n'acceptera pas le poste du Yunnan à cause des dettes fabuleuses que laisse Si-léang. Quoi qu'il en soit, dit-on, s'il vient, le Vice-Roi Li n'arrivera que dans deux mois.

En attendant, les affaires sont dirigées par le grand Trésorier Chen, tandis que le grand-juge Che s'occupe des Affaires-Etrangères

La question de l'opium fait toujours grand bruit, surtout sur les frontières Yunnan Kœitcheou. Dans cette dernière province un mandarin a été tué dans une émeute ; chez nous un autre mandarin a été battu par les femmes ; etc. etc., et tout cela à propos de la suppression de l'opium !

Le Canal de Panama et la Route Maritime

D'EUROPE ET D'AMERIQUE EN EXTRÊME ORIENT

L'achèvement des travauvx de percement de l'isthme de Panama conçu par Fedinand de Lesseps est déjà escompté et prévu pour une date prochaine.

Il est nécessaire, à ce sujet, de faire ressortir les avantages que va procurer à l'activité, du commerce mondial; et notamment au nouveau continent cette voie maritime.

L'Amérique, qui a repris cette œuvre avec une confiance et un courage dignes de tous les éloges, va, la première, bénéficier du fruit de ses efforts et de ses leçons.

Si nous consultons une carte planisphère, nous constatons, en effet, que la distance, par voie maritime, d'Amérique en Extrême-Orient, va être notablement diminuée.

Quelques chiffres vont nous le prouver La distance de New-York à Hongkong est de 11.700 milles par le Canal de Suez; elle sera réduite de 700 milles par le canal de Panama ; on compte par Suez 12.600 milles de New-York à Shanghai; par Panama, 10.400 milles soit une diminution de 2.200 milles.

De New-York à Yokohama, 13 800 milles par Suez et seulement 9.300 milles par Panama, soit une différence de 4.500 milles en faveur de cette dernière voie. De New York à Valparaiso, 9 700 milles par le Cap Horn, et 5.400 par Panama ; bénéfice 4.300 milles. De New-York à Sydney, par la même voie, 12.900 milles ; par Panama, 9.800 milles. De New-York à San-Francisco, 14.800 milles par le Cap-Horn, et 4.700 par l isthme américain qui abrege ce dernier itinéraire de 10.100 milles.

Par le percement du canal de Panama, la capitale des Etats-Unis se rapproche tellement de tous les grands ports du Pacifique, qu'elle s'en trouve moins éloignée que de tous les ports de la Manche.

Mais il faut remarquer, d'autre part, que cette voie maritime ne profitera qu'à l'Amérique et qu'elle ne sera d'aucune utilité pour l'Europe.

Les chiffres ci-dessous que nous empruntons encore à notre excellent confrère "*Nauticus*" font ressortir clairement cette constatation :

Distance des ports de la Manche à

	Par Suez :	*Par Panama*
Hong-kong	9.700 milles	14.300 milles
Shanghai	10.600 —	13.760 —
Yokohama	11.800 —	12.600 —
	Par cap Horn	
Valparaiso	8.400 —	8.700 —

Des ports de la Manche à :

	Par la route la plus courte	*de New York par Panama*
Shanghai	10.600 milles	10.400 milles
Yokohama	11 800 —	8.300 —
Valparaiso	8.400 —	5.400 —
Sydney	13.100 —	9.8 0 —
San Francisco	8.000 —	4.700 —

L'ouverture du canal de Panama à la navigation maritime marquera une date inoubliable dans les fastes de l'Amérique. Non-seulement, par la réalisation de ce gigantesque travail, cette grande nation va obtenir une liaison plus étroite entre toutes les parties de son immense territoire ; mais encore elle s'ouvre un marché aux richesses incomparable, elle offre un débouché presque sans limites à son activité et à sa surproduction. L'Extrême-Asie, avec ses 500 millions d'habitants, va devenir la plus forte cliente des Etats-Unis. Le Japon et Chine entrent encore plus intimement dans l'aire commerciale américaine ; et l'Indo-Chine elle-même, ne pourra résister à cette attraction.

X. Z.

Le Soja de Chine

Le Soja est une sorte de pois très cultivé en Chine et au Japon et employé surtout pour la production d'une huile épaisse, visqueuse, de couleur jaune pâle qui ne paraît pas très utilisable chez nous, mais cette plante pourrait nous rendre de grands services comme aliment et comme fourrage, elle peut être pour l'homme un succédané du blé, de l'avoine pour le cheval, du foin et de la luzerne pour les bestiaux, les graines sans être d'une saveur remarquable, peuvent être consommées comme les pois et les haricots, torréfiées elles sont supérieures à la chicorée pour remplacer le

café. Ces graines fournissent une farine très riche en matières grasses et en azote et très pauvre en amidon. En voici l'analyse d'après M. Joulin.

Matières azotées alimentaires	34.04 p%
„ alimentaires non azotées	1.90
„ grasses	21.80
„ amylacées	21.05
„ sucrées	6.22
„ extractives	3.05
Cellulose	5.22
Acide phosphorique	1.74
Matières minérales	4.98

Le Soja est la providence des terrains légers comme plante étouffante des mauvaises herbes, il fournit un fourrage tellement épais qu'il est impossible même aux lapins d'entrer dans le champ. Il réussit bien dans les terrains argilo calcaires et argilo siliceéns. Le sol doit être labouré et hersé, le semis est fait à la volée, ou mieux en rayons, Il est bon avant le semis de faire tremper les graines dans l'eau tiède pendant 5 ou 6 heures. La sortie de terre demande environ 20 jours, on sème en avril ou au commencement de mai à raison de 150 Kos par hectare. Dès que les chaleurs sont arrivées, les tiges croissent rapidement, droites, serrées, abondantes et portent prenque autant de gousses que de feuilles. Lorsque le soja est près de sa maturité on l'arrache, on le couche sur les billons pour qu'il se dessèche, puis on le bat, le fourrage dont les animaux sont très avides est rentré, la récolte en grains secs est d'environ 2.500 Kos à l'kectare, beaucoup plus si le champ a reçu des engrais phosphatés

En dehors des services que rend le soja comme plante alimentaire et comme fourrage il sert à fabriquer un fromage qui entre pour une large part dans l'alimentation des habitants de la Chine et du Japon ; ce fromage qui n'a pas l'odeur caractéristique du fromage à base de lait fermenté porte le nom de Co-fu, ou de fromage de Daizu. Pour le fabriquer on place les graines dans l'eau pour les faire gonfler, on les broie ensuite entre deux meules et la pulpe que s'écoule tombe dans l'eau de macération. Puis on verse cette bouillie sur un tamis et on la recueille dans une bassine en fonte où elle est maintenue en ébullition peudant 10 minutes. On la fait cuire ensuite pendant ¼ d'heure à une température moins elevée puis on laisse refroidir. La farine se sépare de l'eau qu'on décante, on brasse cette pâte pour la rendre bien homogène, on la sale, et on la met en moules où elle s'égoutte et prend la consistance du fromage de lait.

Cet aliment forme avec le riz la base de l alimentation des classes pauvres, il a le mérite d'être très nourrissant et d'un prix peu élevé. Pour un sapèque (1) on peut en acheter un morceau gros comme le poing. Le liquide qui provient des opérations précédentes est employé comme sauce pour assaisonner certains mets.

Le commerce auquel donne lieu l'exportation du fromage de Soja est considérable. Il sort du port de Ming-Potou (1) des milliers de jonques chinoises qui portent ce produit dans les parties les plus reculées de la Chine.

Le Soja comporte plusieurs variétés il demande pour bien murir ses graines un climat peu rigoureux. Le centre et surtout le midi de la France lui convient parfaitement.

Cyrille de Lamarche.

(1) Sapèque=,038100.

(1) Ming-Potou, Ning-Po-Fou? à 1800 Kil lNde a vol d'oiseau, de la frontièro du Tonkin, Eans. Tche Kiang.

Conseil d'Administration Municipale de la concession française

Extraits du Bulletin Municipal du 15 avril 1909

RAPPORT

Monsieur le Président du Conseil d'Administration Municipale de la Concéssion Française de Shanghai.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus l'étude que j'ai faite sur les services électriques de la Compagnie Française de Tramways et d'éclairage électriques.

Ne considérez pas, je vous prie, cette première étude comme complète, mais seulement comme une première ébauchei Au fur et à mesure que je connaitra. mieux les rouages de cette Compagnie, je rectifierai ce que cette étude a de hâtif; je pense pourtant que l'impression qui se dégage de mon travail doit assez se rapprocher de la vérité.

J'ai puisé mes documents à 3 sources:

1°—à la source officielle, c'est-à-dire à la Compagnie.

2°—à notre service du Contrôle.

3°—à divers renseignements que j'ai pu obtenir et aux observations que j'ai faites dans l'Usine, lors des quelques visites que je lui ai consacrées.

Les renseignements écrits qui m'ont été fournis par la Compagnie sont très sobres de détails. (Voir la lettre ci-incluse.)

Les renseignements qui m'ont été fournis par notre service du Contrôle sont un peu plus précis, mais encore insuffisants ; j'espère que d'ici quelques mois ce service pourra coordonner des renseignements en plus grand nombre et plus précis.

Je diviserai mon rapport en 3 parties bien distinctes :

1°—La production de l'Energie.

2°—Le service de l'Eclairage.

3°—Le service des Tramways.

1° — PRODUCTION DE L'ÉNERGIE

CONSOMMATION ACTUELLE DE LA CONCESSION

Actuellement l'éclairage public utilise 51 Kw; dans quelques mois, conformément au nouveau projet d'éclairage public, cet éclairage exigera 76 Kw. probablement avec le jardin et divers 90 Kw.

Le service du Contrôle estime que la Compagnie a à faire face à l'alimentation de 12,000 lampes diverses représentant une puissance lumineuse de 160,000 bougies, mais comme 50 % des lampes au maximum sont allumées, la Compagnie ne fournit en réalité que le courant pour 80,000 bougies soit :

80,000 × 3,5 = 206,500 Watts = 280 Kw.

Le nombre des voitures de tramways en service ne dépasse jamais 25. Chaque voiture exige une moyenne de 7 Kw. donc par heure le service des tramways exige au maximum :

25 × 7 = 175 Kilowatts.

PUISSANCE DE PRODUCTION ET RÉSERVE

Pour faire face à ces services y compris *l'augmentation prévue de l'éclairage public*, la Compagnie doit donc avoir une installation permettant une production d'énergie de:

Eclairage public	90 Kw.
Eclairage privé	280 „
Traction	175 „
Total	545 Kw.

Or actuellement la Compagnie a en service régulier :

1°—1 unité de 350 Kw. soit	350 Kw.
2°—3 unités de 250 Kw. „	750 „
3°—1 unité de 50 Kw. „	50 „
Total	1,150 Kw.

Sa réserve théorique est donc de: 1,150—545=605 Kilowatts, c'est-à-dire de plus de 50 %.

En réalité elle est moindre, il y a lieu de tenir compte des pertes d'énergie pour sa transmission. La petite machine ne peut marcher en parallèle avec les autres. Une grosse machine et celle de 50 Kw. peuvent seules être arrêtées en même temps. Mais cette situation est un très grand progrès sur la situation d'il y a quelque temps. Avant la mise en marche de la nouvelle machine de 350 Kw, toutes les machines marchaient plusieurs heures ensemble tous les jours, c'est-à-dire qu'on ne pouvait effectuer sur aucune d'elles une réparation de plus de 24 heures et que le service était à la merci de la rupture d'un organe de mécanisme quelconque.

Prochainement cette réserve sera augmentée par suite de la mise en marche des machines à vapeur avec condensation, mais le nombre des installations de lampes augmente tous les jours rapidement et très probalement d'ici 18 mois au plus de nouvelles installations de groupes électrogènes seront nécessaires.

VALEUR DES GROUPES ELECTROGÈNES

Peut-on, avec une certaine approximation, juger de la valeur actuelle de l'installation de cette usine d'énergie électrique? Je pense que oui.

Les unités de 250 Kw. sont bonnes, le service qu'elles viennent de fournir le prouve au point de vue, mécanique je trouve; qu'elles tournent un peu vite pour des machines à distributeurs. Cette grande vitesse entrainera évidemment une usure plus rapide des divers organes et des machines elles-mêmes; actuellement elles

sont règlées pour marcher à échappement libre, mais d'ici peu elles marcheront à condensation, leur réglage sera meilleur.

La nouvelle machine de 350 Kw. a donné au début des déboires: mal emballée, les matières entourant les fils pour leur isolement s'étaient imprégnées d'humidité. Lors de sa mise en marche, après quelques heures, un défaut d'isolement a obligé son arrêt. Grâce à la perspicacité de l'Ingénieur, le défaut a été rapidement repéré et la réparation effectuée. Aujourd'hui, sous l'influence de la chaleur même que dégage l'électricité en parcourant les fils, les matières isolantes se dessèchent de plus en plus et la machine donne de jour en jour de très bons résultats. Cette machine bien construite théoriquement a un petit défaut dans son volant, mais ce défaut ne parait pas devoir entrainer pour elle un inconvénient qui la mettrait hors d'usage d'ici plusieurs années. Ajoutons pour être juste qu'elle a une grande souplesse d'intensité et qu'elle sera surtout une machine précieuse pour le service des tramways.

Au point de vue machines, un point sur lequel il y aurait lieu d'attirer l'attention de la Compagnie, c'est sur les pièces de rechange. La distance de Shanghai à Paris est telle que la précaution la plus élémentaire exige pour des machines un magasin de pièces de rechange très complet.

J'ignore si ces précautions ont été prises par la Compagnie et je pense que Monsieur le Président aurait qualité pour attirer, par lettre, l'attention des bureaux de Paris sur ce point.

GÉNÉRATEURS DE VAPEUR.
RÉSERVE.—CHEMINÉE

Les générateurs de vapeur de l'Usine sont d'une marque très appréciée en Europe (Balcok & Wilcox).—Ils sont au nombre de 4. 3 suffisent actuellement pour le service. Donc le nettoyage a le temps de s'effectuer convenablement.

Le nettoyage de la cheminée entraine une interruption de marche de l'usine, il est donc de toute nécessité que la Compagnie installe une cheminée de secours à tirage forcé, comme cela se fait généralement dans toutes les usines d'Europe.

TABLEAU DE DISTRIBUTION

Le tableau de distribution parait manquer de stabilité, on voit très bien à l'œil ses trépidations; le bâtiment, au moins du côté du tableau, a été exécuté trop légèrement. Il serait désirable que des contreforts en maçonnerie ou en fer, appuyés contre les poteaux des fermes, remédient à cette instabilité.

BÂTIMENTS

Les vibrations du tableau indiquent que la construction des bâtiments est sinon médiocre du moins à peine passable: "C'EST TROP LÉGER." Mais il semble de ce côté que si la stabilité des machines, celle du tableau, est suffisante, ainsi que la couverture, cette légèreté ne peut être dans l'avenir que préjudiciable aux intérêts de la Compagnie elle-même.

2°—ÉCLAIRAGE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le rapport de M. l'Ingénieur du Contrôle indique que les grosses lampes à arc actuellement utilisées fonctionnent mal et par conséquent ne donnent pas la puissance lumineuse pour laquelle la Concession paie le courant.

Cette observation a déjà été faite verbalement à M. Lorin, Inspecteur général de la Compagnie, par Monsieur le Président.

La Compagnie a déclaré recevoir à bref délai de nouvelles lampes de rechange. Le service exercera une surveillance active sur ce point, et d'ici deux mois environ un rapport spécial de l'Ingénieur en Chef traitera complètement la question de l'éclairage public. Nous estimons que d'ici un an ou deux nous pourrons l'améliorer considérablement sans nouvelle charges, en procédant méthodiquement à l'installation de nouvelles lampes métalliques ne consommant que 1 watt par bougie et donnant par conséquent une économie de courant de 60 % au moins.

Mais dès ce moment, il est possible d'affirmer que le Cahier des Charges de la Compagnie, au sujet de l'éclairage public a été mal rédigé. Il fallait non pas demander à la Compagnie des lampes consommant un nombre donné d'hectowatts, la consommation de courant des lampes ne peut en effet en rien intéresser une Municipalité, au contraire, ce qu'une Municipalité désire *c'est une puissance lumineuse fixe pour un prix donné*, c'est ce mode de contrat qui lie la ville de Paris aux Secteurs.

La puissance lumineuse d'une lampe est une chose facile à contrôler avec des photomètres même rudimentaires et qui ne coûtent presque rien, autre chose est le contrôle de la consommation des lampes. Et puis on a oublié de dire dans le contrat si les watts consommés s'entendaient aux arcs eux-mêmes ou si dans leur consommation, était comprise l'électricité nécessaire à leur mécanisme. Selon en effet que l'on adopte l'une ou l'autre interprétation, une lampe de 400 watts consomme soit 400 watts ou 440 c'est-à-dire 10% en plus, et une économie de 10 % sur un éclairage public est une chose considérable.

La question malheureusement, portée devant un tribunal, serait sans doute tranchée en faveur de la Compagnie.

Enfin, une autre précaution que l'on aurait dû prendre, c'est d'obtenir des lampes avec des dispositifs tels que si une lampe s'éteint les lampes avec les quelles elle est montée ne s'éteignent pas aussi.

Lorsqu'une lampe de 400 watts s'éteint, 3 autres lampes s'éteignent avec elles, lorsqu'une lampe de 800 watts s'éteint une autre lampe de 800 watts s'éteint également.

ÉCLAIRAGE PRIVÉ

De nombreuses plaintes d'abonnés se sont élevées au sujet de leur éclairage électrique.

Ces plaintes tiennent à deux causes bien distinctes:

1°—Installations particulières défectueuses.

2°—Mauvaise distribution du courant.

1°—Les plaintes relevant des installations particulières défectueuses ne relèvent pas du Contrôle direct que le Conseil peut exercer sur le service de la Compagnie.

Il y a un règlement pour les installations électriques, c'est aux abonnés de s'y conformer, tout ce que mon service peut faire c'est de contrôler ces installations quand on le lui demande.

A cet effet, le service du Contrôle fait usage de 3 sortes d'imprimés:

1°—Imprimés de vérification de compteurs,

2°—Imprimés de vérification complète d'une installation électrique,

3°—Imprimés de vérification d'isolement général.

Je proposerai au Conseil d'Administration Municipale une note à faire paraître dans les journaux de Shanghai, informant les consommateurs que notre service de Contrôle peut, moyennant la redevance votée par le Conseil, faire vérifier leur installation, vérification qui est dans leur intérêt.

Pour les installations neuves, un arrêté obligera la vérification avant la mise en service.

2°—La mauvaise distribution du courant par les fils a été l'objet de ma part d'une étude toute particulière au point de vue théorique. Nous envisagerons au chapitre suivant "Canalisations Aériennes" les remarques que j'ai pu effectuer au sujet de ces dernières.

Au point de vue théorique, la distribution à Shanghai est à 3 fils.

Deux fils amènent l'électricité des machines. Cette électricité est à 480 volts au moins.

Si entre ces deux fils on venait brancher une lampe de 240 volts elle brulerait, mais si on en ajoute 2 l'une après l'autre (à la queue leu leu), elles offrent 480 volts et elles marchent régulièrement.

Outre d'autres inconvénients, tels que le danger des courants à 480 volts, il serait très incommode d'être toujours obligé d'utiliser 2 lampes successives, les électriciens ont donc imaginé de placer entre les deux fils à haute pression un fil dit neutre. On branche les lampes sur un fil de tension et sur le neutre, et l'ensemble d'un fil de tension et d'un fil neutre s'appelle *un pont.*

Si le nombre des lampes branchées sur un pont est égal au nombre des lampes branchées sur l'autre tout va bien, il n'y a pas de courant au bout du fil neutre. Mais s'il y a une différence dans le nombre de lampes branchées, l'équilibre étant rompu il y a un courant résidu dans le fil neutre.

Dans ce cas, les lampes du pont chargé deviennent rouges par rapport à celles de l'autre pont qui restent blanches.

Pour rétablir l'équilibre, les électriciens attachent le fil-neutre à une machine double dynamo dont les 2 autres pôles sont reliés aux gros fils de distribution, et dont le fonctionnement établit automatiquement l'équilibre.

A Shanghai il y a 2 réseaux d'éclairage et une seule machine d'équilibre. Théoriquement, comme elle est placée à Lokawei, l'équilibrage des deux réseaux devrait se faire, mais il n'en est pas ainsi pratiquement pour diverses raisons, et dont la principale, pour moi, est la dissymétrie des 2 réseaux et leur différence de consommation.

. Et il est facile de se rendre compte qu'il y a là quelque chose d'anormal.

Monsieur le Directeur de la Compagnie, dans sa lettre en date du 1er mars, dit textuellement pour mettre en relief la valeur de l'installation actuelle de Lokawei :

"Des groupes de fils pilotes positifs "négatifs et neutres indiquent pour "chaque feeder la tension exacte en leurs "points extrêmes de distribution, ce qui "nous permet d'assurer un très bon équi-"librage."

Autrement dit en joignant 2 de ces fils pilotes sur une lampe nous voyons tout, de suite l'éclat des lampes aux Colonies, à la Municipalité, route de Say-Zoong, etc., et nous savons si cet éclat est régulier oui on non.

Or il est sur le réseau "Colonies" irrégulier bien que l'équilibrage soit régulier à l'usine.

J'ai insisté sur ce point auprès de Monsieur l'Inspecteur général.

Trois solutions peuvent mettre fin à cette marche anormale.

1°.—Ou, comme il y a 2 machines égalisatrices à Lokawei, attribuer à chacune de ces deux machines un réseau. Chaque réseau assurera lui-même son équilibrage, mais cette solution comporte l'établissement d'un nouveau fil neutre qui coûterait presque autant qu'une machine neuve.

2°.—Ou, acheter une nouvelle machine d'équilibre et la placer aux environs de la Municipalité, cette machine équilibrerait le réseau Colonies seul, et celle de l'usine l'autre réseau. C'est une solution semblable que l'on adopte dans les secteurs à Paris.

3°.—Enfin relier par des fils les deux réseaux, mais alors en cas d'accident toute la Concession est privée de lumière alors qu'avec le système actuel, la moitié seulement de la Concession est victime d'un accident.

J'ignore ce que la Compagnie fera à ce sujet mais, d'ici quelques mois, il y aura lieu de procéder à des vérifications municipales officielles sur les ponts des réseaux, et le Conseil, avec le rapport de l'Ingénieur en Chef, pourra adresser ses observations à cette Compagnie.

Une autre cause de déséquilibrage des ponts ce sont les cinématographes, qui au moment de leur allumage font danser la lumière. J'ai conseillé à M. le Directeur de brancher ces cinématographes sur les fils de traction; un cinématographe a pu être ainsi branché ce qui a diminué les sauts de courant de moitié.

CANALISATIONS AÉRIENNES.

Le Cahier des Charges est muet sur les poteaux qui doivent porter les canalisations aériennes, c'est regrettable d'autant plus que cette canalisation a été accordée après la signature du Cahier des Charges qui, lui, prévoit en fonte les supports des fils de traction.

Il eut été, je pense, facile au début de prévoir des poteaux en fonte qui auraient supporté en même temps tous les fils.

Aujourd'hui, nous sommes désarmés devant la forêt de poteaux en bois et tout ce que nous pourrons faire c'est de lutter pied à pied pour que l'instabilité de ces poteaux ne porte pas préjudice à nos égoûts et que leur grand nombre ne finisse pas par gêner la circulation des trottoirs.

Un incident caractéristique a déjà eu lieu à leur sujet: Un poteau situé au coin de l'Avenue Paul Brunat et de l'Avenue Dubail, menaçait de tomber à la suite de travaux de voirie effectués cependant à une certaine distance du poteau qui lui-même était déjà haubanné. Monsieur le Directeur de la Compagnie prétendait ne pas vouloir envoyer un coolie pour éviter sa chute. En plaçant la question sur un terrain général, nous avons obtenu que Monsieur le Directeur assure la "sécurité publique." (Voir copie lettre en date du 28 février 1909 ci-incluse adressée avec autorisation de Monsieur le Président, par l'Ingénieur en chef à M. le Directeur de la Cie).

Dans sa lettre en date du 1er Mars 1909, Monsieur le Directeur de la Compagnie dit:

"Les phénomènes qui ont pu être constatés en certains points ont été provoqués par des erreurs commises dans nos travaux si pénibles de tranformation, et nous vous rappellerons à ce sujet que notre Société a été dans l'obligation de remanier entièrement tout l'ancien réseau tant par sécurité que pour le bon fonctionnement de l'éclairage. Comme vous avez pu vous en rendre compte, ces incidents n'existent plus."

Quelques interruptions de lumière ont eu lieu. Je crois que jusqu'ici il faut être indulgent, passer l'éponge sur ces incidents. Le travail en effet a été pénible. Mais à l'avenir il y aura lieu d'exercer une surveillance rigoureuse sur les lignes aériennes.

Une visite générale de la canalisation doit être demandée par le Conseil d'Administration Municipale à la Compagnie. L'Ingénieur en Chef et l'Ingénieur du Contrôle assisteraient à cette visite (qui bien entendu s'effectuerait par tronçons). Des observations seraient échangées entre la Compagnie et les services techniques de la Concession, et un rapport d'ensemble à ce sujet formulerait une sorte de point de départ pour les litiges futurs s'il y en a.

Il y aura à demander certainement le changement de nombreux isolateurs trop faibles, des installations diverses de plombs fusibles, des parafoudres surtout sur les pylones, des filets protecteurs à certains endroits, etc., etc.

Si l'électricien cherche à dégager son impression en parcourant les rues de Shanghai, il arrive difficilement à comprendre que l'installation actuelle est moderne. Cette forêt de mâts et ce treillis de fils sont en effet la marque d'une installation conçue dans le début des applications électriques. Non seulement le sentiment esthétique est choqué, mais le poids du cuivre perché en l'air laisse perplexe sur l'utilisation rationnelle des capitaux. C'est qu'en effet les installations à courants triphasés, permettant des trans ports d'énergie sur des fils très fins a aujourd'hui détrôné l'ancien système de distribution par courants continus. Mais, pourrait-on objecter, les courants continus ne sont pas dangereux, les courants à haute tension sont mortels.

Cette objection n'est pas exacte pour Shanghai. Un courant continu n'est pas dangereux lorsqu'il est inférieur à 250-300 volts au plus; mais à Shanghai il est distribué à 500, 520 volts et plus, et il est alors dangereux. A 800-900 volts un courant continu est mortel.

Il y a donc lieu d'espérer qu'après l'installation actuelle de courant continu la Compagnie Française de Tramways et d'éclairage électriques, s'arrêtera, et que ses agrandissements futurs, étudiés à loisir, comporteront des systèmes modernes de distribution éliminant au fur et à mesure de leur mise hors service les feeders actuels coûteux, encombrants et disgracieux.

3° — TRAMWAYS

VOIE DE TROLLEY

Rien de spécial à relever, je n'ai encore pu vérifier la valeur de la suspension des câbles, suspension dont l'importance est capitale en raison même de la haute tension du courant distribué par ces câbles.

VOITURES

Les voitures sont bonnes, elles sont arrivées en bon état, les moteurs étaient bien emballés dans des caisses en zinc et n'ont pas eu à souffrir de l'humidité. Au point de vue de la construction elles ne le cèdent en rien aux voitures anglaises. Au point de vue de la propreté c'est un peu différent. Je crois que la Compagnie aurait eu plus d'intérêt à faire rouler des voitures demandant un astiquage moins considérable, des voitures comme sur l'Est Parisien. La Compagnie va probablement mettre en service l'été des "balladeuses" avec 2 bancs de 1ère classe.

VOIE

Dans le service des Tramways c'est la voie qui est la question principale, et malheureusement cette question ne va pas sans grosses difficultés en raison du sous-sol même de Shanghai et de l'imprévoyance du Contrat.

Au Contrat, Art. 33, il est dit que les rails seront posés sur longrines de ballast dans un pavage en macadam de pierraille semblable au pavage actuellement en usage sur la Concession Française.

Cet article ne permet pas d'obliger la Compagnie à poser sa voie sur traverses en bois ou tout autre système plus coûteux mais qui donnerait une plus grande stabilité à la voie.

La seule clause du Contrat qui nous permette d'obliger la Compagnie à un meilleur entretien de la voie, est l'article 35 qui dit:

"La Compagnie devra procéder aux réparations nécessaires sur simple requête du Conseil."

Pour traduire pratiquement cette clause, il faut un critérium. Je propose le suivant:

Lorsqu'il pleut, il se forme des flaques d'eau aux endroits affaissés, on voit très bien les affaissements; il y aurait donc lieu à chaque pluie de parcourir à pied le réseau avec l'Ingénieur de la Compagnie, de lui faire constater les endroits affaissés et d'en demander ensuite immédiatement le relèvement par lettre.

Une autre mesure pourrait aussi être prise de concert avec la Compagnie, c'est la mesure qui consisterait à laisser à la charge de la Compagnie l'entretien total de l'entrevoie lorsque la ligne comporte 2 voies. Il ne reste en effet qu'un ruban de 30 c/m de macadam à notre charge, et le raccordement de ce ruban donne toujours lieu à un échange de notes administratives qui n'aboutissent à rien, la responsabilité du raccordement ne pouvant être pratiquement définie.

PERSONNEL

On se plaint avec juste raison de la tenue non pas des contrôleurs, mais des receveurs, ils sont sales; j'ai personnellement entendu des opinions peu flatteuses à leur sujet. Sur la Concession Internationale, la tenue parait moins négligée. Il serait donc désirable que la Compagnie tienne la main à la propreté des receveurs.

Le public est aussi agacé par les arrêts brusques qu'impriment les wattmen aux voitures. J'ai pourtant constaté sur les lignes une surveillance assez rigoureuse des wattmen et assisté déjà plusieurs fois à des observations entre contrôleur de wattmen et wattman.

Evidemment nous assistons là à un phénomène de juxtaposition de deux civilisations. En Angleterre, en Allemagne et surtout en France au Métropolitain, les wattmen reçoivent une instruction technique préalable. Avant de leur confier la conduite d'une voiture, on arrive, par des comparaisons hydrauliques, à leur faire comprendre les phénomènes qui se produisent par les courants électriques. C'est seulement lorsque l'instruction scientifique et pratique des Chinois sera plus avancée, que les Compagnies d'Extrême-Orient arriveront à un recrutement meilleur. Ce temps malheureusement parait lointain; actuellement la Compagnie n'a aucune sécurité avec ses wattmen, qui manquent, rient des mises à pied, se moquent de leur renvoi. Il est difficile sur cette question d'obtenir une amélioration de service autre que celle relative à la propreté que nous avons signalée ci-dessus.

Voilà, Monsieur le Président, la synthèse de mon étude actuelle sur les services électriques de la Compagnie Française de Tramways et d'éclairage électriques de Shanghai.

Je joins à mon rapport le projet d'une lettre qui pourrait être adressée par le Conseil à la Compagnie, projet résumant les observations de ce rapport, et demandant à la Compagnie de vouloir bien s'y conformer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mon respectueux dévouement.

L'Ingénieur en Chef,
Signé: HENRI ARNOULD.

Secrétariat

Durant l'absence de M. G. Laferrière, Secrétaire, M. J. Dantin, Secrétaire-Adjoint, prendra charge du Service.

Anti-Mosquito Work in the French Concession.

When the Committee was elected to take charge of the anti-mosquito campaign in the French Concession it found that its work had been to some extent anticipated by circulars to residents in the Concession inviting them to subscribe five or ten taëls to the anti-mosquito fund, according to the size and extent of their houses and grounds. These subscriptions have since been collected, and with the grant of Tls.500 from the French Council a sum of about $1,500 is now in hand.

The first work of the Committee was to ascertain the extent of the required. Reports were asked for and sent in from nearly all the twenty districts into which the Concession was divided, and from these it quickly became evident that the work was of far greater magnitude than was realized by the promoters of the campaign.

As it was evident that no time must be lost if the campaign were to prove successful, active measures were instituted at the earliest possible date. As soon as a sufficient number of reports had been received to justify the commencement of operations, four foremen with a knowledge of pidgin English were engaged at a monthly salary of $15. Sixteen coolies were also employed under these foremen, and in this way four mosquito brigades were formed. It was quickly apparent that if any real progress was to be made a foreigner must be obtained to supervise the work of the native brigades, and as a suitable man was found to take charge of the work, his temporary engagement was authorized at a salary of Tls. 60 per mensen. Several tons of oil have been purchased, the mixture used consisting of equal proportions of kerosene and crude petroleum. The price per ton of this mixture works out at about Tls. 36. Further expenses, amounting to about $150 were incurred by the purchase of steel drums, carts, buckets, syringes, cans and other apparatus.

Now that the work has been commenced it is possible to form some estimate of the monthly expenditure. At least 25 coolies will have to be engaged if the whole Concession is to be covered three times a month and probably about nine tons of oil will be required. The monthly expenditure may therefore be expected to be:

25 coolies at $ 8	$ 200.00
4 foremen $ 15	60.00
European foreman	80.00
Nine tons of oil at $ 48	432.00
or a total of	$ 772.00

per month.

The work will have to be carried on for 6 months, so that the total expenditure for the season may be expected to be $4,632, to which has to be added the cost of apparatus, which will be at least $300 during the season.

The Committe has now about one-third of the required amount in hand, and it intends to call a meeting of subscribers after one month's work, to lay its views before them, and ascertain what further sum can be raised by private subscription. If there is a good response to this further call, the Committe will approach the French Council with a request for a further grant for anti-mosquito work.

GEORGE F. COLLYER.
R. MARIX.
G. PATRIGEON.
G. WOODHEAD.
(Committee.)

Shanghai, April 7th. 1909.

Fumeries d'Opium.—Par lettre en date du 29 Mars, M. le Consul Général attire l'attention du Conseil sur la nécessité qui s'impose, aujourd'hui que la sincérité de la campagne entreprise par les Autorités Chinoises contre les fumeries d'opium ne peut être mise en doute, de prendre des mesures destinées à amener progressivement la suppression de celles existant sur la Concession jusqu'à leur complète disparition dans un délai qui ne devra pas dépasser celui fixé pour la Concession Internationale.

L'augmentation des taxes et la non délivrance de nouvelles licences avaient amené en 18 mois une réduction notable du nombre des fumeries ou lits; mais ces dispositions qui avaient plutôt un caractère transitoire, ne sont plus suffisantes aujourd'hui.

En conséquence, le Conseil prenant en considération les propositions de M. le Consul Général, vote les résolutions suivantes:

1°.—A la date du 1er Juillet prochain, après notification aux intéressés de cette décision, aura lieu un tirage au sort à la suite duquel 50 % des fumeries ne comportant par dix lits et actuellement au nombre de 300 seront fermées.

2°.—Cette mesure devant entraîner la disparition de 150 établissements, la taxe sera répartie entre les 150 autres de même catégorie, et les 25 autres grandes fumeries, subsistant après le 1er Juillet: ces établissements devront à leur tour cesser leur commerce à la date du 31 Décembre 1909.

3°.—Des mesures spéciales seront prises ultérieurement, pour la fermeture des boutiques pratiquant la vente de l'opium à fumer, en même temps que sur la Concession Internationale et des la Cité Chinoise.

Ecole Municipale.—Lecture est donnée de la lettre ci-après de l'Anglo-French Land Investment Co.

"Shanghai, 26th March 1909.
"The President,
"The French Municipal Council.
"Dear Sir,

"We beg to acknowledge receipt of "your favor of 25th inst. confirming your "purchase of Cadastral Lots 690/1/2/3 at "Tls. 3.000 per mow on the title deed "area of mow 12.5.3.2. and we have given "notice to the present tenant of these lots "to vacate by the end of the Current "Chinese Moon. We will duly take the "necessary steps for the Consular trans-"fert of the Title Deed.

"With reference to the lease of the "School in Rue Montauban, we agree to "extend the lease for a period not exceed-"ing eighteen months at Tls. 375 per "month it being understood that in the "event of your wishing to vacate before "the expiry of this term, you are at liberty

"to do so on giving three months notice "in wrinting of your desire to do so.

"Yours faithfully,

"THE ANGLO FRENCH LAND INVENTMENT Co., Ltd.

Signé: "A. R. BURKILL & SONS."

Le Secrétaire est autorisé à verser à cette Compagnie le prix d'achat du terrain après accomplissement des formalités de transfert et remise des titres de propriété à la Municipalité.

Sur sa demande, le Conseil décide que le Comité des Finances se réunira dès que possible pour examiner la situation financière et proposer telles mesures budgétaires qu'il jugera bon en vue de l'accomplissement des travaux projetés (Poste de Police, Ecole Municipale, etc.)

Tramways et Eclairage.—M. Arnould, Ingénieur en Chef, rend compte des résultats de ses entrevues avec les représentants de la Compagnie, dont les observations sont consignées dans la lettre ci-après de M. Coursier.

"Shanghai, le 31 Mars 1909.

"Monsieur l'Ingénieur en Chef "de la Municipalité Française,

"Shanghai.

"Monsieur l'Ingénieur,

"Comme suite à la conversation que "nous avons eue hier avec vous, j'ai l'hon-"neur de répondre aux observations que "vous nous avez faites au sujet de nos "installations et du fonctionnement de nos "divers services.

"*Eclairage Public, Lampes à Arc.* "— L'éclairage prévu en Mars 1907, a été "sinon remanié du moins considérable-"ment augmenté: les emplacements des "lampes ont dû par suite être modifiés et "pour ne pas avoir à déplacer ultérieure-"ment ces lampes nous en avons inter-"rompu la pose jusqu'à ce que les "modifications aux emplacements primi-"tifs aient été définitivement acceptées. "En outre, les lampes que nous avions "fait venir pour l'exécution du 1er pro-"gramme étant en nombre insuffisant "pour répondre aux demandes nouvelles, "nous avons groupé dans les parties les "plus habitées le matériel dont nous "disposions, laissant pour plus tard les "lampes des points extrêmes.

"Nos nouvelles lampes sont expédiées, "et dès leur réception nous en effectuerons "la pose sans aucun retard.

"*Lampes à Incandescence.*— Ainsi "que vous le savez nous remanions "entièrement l'ancien réseau et ne pou-"vons faire l'installation des lampes à "incandescence qu'au fur et à mesure de "la pose définitive du réseau ainsi res-"tauré, car l'emploi des compteurs pour "l'éclairage public nous demande un "réseau spécial qui n'existait pas jusqu'à "présent.

"A ce sujet il y aurait moyen d'avancer "les travaux tout en simplifiant nos "comptes d'éclairage et ce moyen je le "trouve dans votre suggestion relative à "à l'adoption de la lampe heure.

"La lampe à incandescence de dix "bougies en se basant sur la consomma-"tion normale de 3. 5. W par bougie "admise industriellement, représenterait "pour la Municipalité une dépense de "(Tls. 0,002.45) par heure; la lampe de "24 bougies prévue par le Conseil coû-"terait par heure Tls. 0,005.88.

"Cette façon de règler l'énergie con-"sommée par les foyers, procédé unique-"ment employé par toutes les Municipalités "de la Métropole, simplifierait pour vous "comme pour nous la comptabilité, et "nous en acceptons très volontiers le "principe.

"Toutefois, ce perfectionnement admi-"nistratif constituant une modification "de principe à notre contrat, nous vous "demanderons de nous accorder le temps "d'en référer à notre Administration "Centrale. D'ores et déjà nous prenons "sur nous d'en faire usage temporaire-"ment pour toutes les lampes nouvelles "qui seraient à monter directement sur "notre réseau d'éclairage privé.

"*Lampes de 800 Watts.*— En "ce qui concerne votre suggestion de "remplacer les lampes de 800 watts au "fur et à mesure de leur mise hors service "par des lampes de 400 watts, nous nous "conformerons volontiers à votre désir "et nous étudions si nous ne pourrions "vous donner rapidement satisfaction.

"En ce qui concerne le fonctionnement "des lampes à arc, les nouvelles seront "toutes munies d'un appareil de mise hors "circuit automatique pour qu'un incident "affectant l'une d'elles n'entraine pas "l'arrêt de tout le groupe. Pour les "lampes déjà posées nous ferons aussi "l'essai de cet appareil de protection dont "l'utilité n'est cependant pas générale-"ment admise et l'adopterons si l'expé-"rience est en leur faveur.

"*Intensité.*— Les mesures que nous "avons faites ces jours derniers chez "différents abonnés, nous ont montré que "le désiquilibrage n'atteignait pas plus de "5 à 7 volts entre les 2 ponts; et s'il y a "eu des plaintes à ce sujet elles provien-"nent vraisemblablement d'installations "particulières défectueuses.

"Comme vous le savez, nos machines "d'équilibre fonctionnent d'une façon "parfaite, et nous attendons de plus un "survolteur qui améliorera encore les con-"ditions actuelles de fonctionnement.

"*Accidents.*—Je vous prierai de remar-"quer, M. l'Ingénieur en Chef, que les "accidents en court-circuits provenant "de nos installations ont été extrêmement "rares, et que la plupart proviennent de "chutes de fils téléphoniques ou d'im-"prudences commises par des tiers.

"Dans ces conditions, je ne vois réelle-"ment pas que le Conseil puisse nous "imputer des fautes que nous n'avons pas "commises, mais nous sommes cependant "tout à votre diposition pour la visite "de nos lignes, et ce lorsque vous le "désirerez.

"*Voie de Tramways.*—L'état d'affaisse-"ment dont vous nous avez entretenus "provient de ce que les routes de la "Concession Française sont très récentes "et par suite ne possèdent qu'une "assise encore peu stable. Quant à "l'entretien de la voie, comme il constitue "pour notre Compagnie une dépense fort "onéreuse, vous pouvez être certain que "dans notre intérêt même nous ferons "tout le possible pour le diminuer. Ainsi "que vous le savez le mode de construction "employé est celui spécifié au cahier des "charges et jusqu'à nouvelles preuves "nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de "le considérer comme inférieur aux autres "systèmes.

"Quoi qu'il en soit, je tiens à vous "assurer à nouveau que toute diligence "sera faite dans l'avenir comme par le "passé pour procéder dans les meilleures "conditions à ces travaux qui constituent "pour nous une charge très lourde et "inattendue.

"Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur, "l'expression de ma considération la plus "distinguée.

"Le Directeur

Signé: "COURSIER."

Le Conseil entend ensuite Messieurs Lorin, Inspecteur de la Compagnie et Coursier, sur divers points signalés, notamment sur les projets d'établissement de nouvelles voies de tramways, conformément à l'article VII, paragraphe 26 du cahier des charges.

Le Conseil suggérant la révision de ces dispositions, M. Lorin déclare réserver sa décision sur ce point: un nouvel examen des divers arguments exposés sera fait par lui avec l'Ingénieur en chef en vue de trouver un terrain d'entente.

La situation commerciale en Angleterre

Il n'y a pas d'amélioration dans la situation industrielle et commerciale. Les statistiques du mois de février accusent encore une diminution sur le commerce de 1908 ; les importations ont diminué de 2 milions sterling et les exportations de 4 millions. Prenant les deux premiers mois de l'année, et les comparant aux deux mois correspondants de 1908, on arrive à une dimiution totale, en 1909, de treize millions sterling: 4,800,000 livres sur les importations et 8,460,000 livres sur les exportations. Trois cent vingt cinq millions de francs en deux mois c'est énorme. En tout cas, cela indique que la reprise des affaires sur laquelle on comptait ne se dessine pas encore.

C'est une des raisons qui font, sans doute, que le tarif de la commission des douanes a si fort ému le commerce anglais. L'association des Chambres de Commerce, qui a tenu sa réunion annuelle, a adopté une résolution en faveur d'un élargissement de la base de l'impôt, qui permettrait à l'Angleterre de lutter à armes égales contre ses concurrrents. Cette résolution n'a pu être suivie d'effet puisqu'elle n'a pas réuni une majorité des deux tiers des Chambres représentées. Mais elle est importante. En effet, 46 Chambres ont voté pour, 31 ont voté contre et 32 se sont abstenues. Mais si ces 32 Chambres avaient été en faveur du maintien du régime actuel, elles n'auraient pas hésité à voter contre la résolution. Leur abstention signifie que sans ceser d'être libre échangistes, elles estiment que le régime actuel

peut être modifié sans pourtant aller jusqu'à la protection.

Ce qui est encore plus significatif, c'est que, au banquet de l'association, M. Churchill, le Président du Board of trade, a très nettement déclaré qu'il serait absurde de la part de l'Angleterre de dire qu'elle n'usera pas de représailles, quelle que soit l'attitude des autres pays à son égard. Et quelques jours auparavant, à la Chambre des Communes, il avait affirmé que l'Angleterre n'est pas désarmée contre les tarifs étrangers et qu'elle est en mesure d'y répondre, le cas échéant.

Ces déclarations énergiques et d'une nature comminatoire de la part de ministre du Commerce d'un parti et d'un gouvernement libre échangiste, n'ont provoqué aucune protestation de la part des organes les plus libre-échangistes, ce qui est très important à noter. Nous sommes loin de l'époque où le libre-échange à la Cobden était un dogme auquel on ne pouvait toucher sans être accusé de sacrilege.

Que l'on n'oublie pas que le Chancelier de l'Echiquier a le pouvoir, en présentant son budget, de demander à la Chambre des Communes, en prétextant le besoin d'argent — et il a un déficit à combler — d'adopter une ou plusieurs résolutions mettant des droits d'entrée sur des produits ou objets de luxe comme les soieries, les vins nouveaux, la bijouterie, les modes, etc.etc.

Ce ne sont ni les ouvriers, ni les radicaux qui protesteront, et l'opposition appréciera le gouvernement, le cas échéant.

Il y a là une situation qui mérite la plus grande attention à un moment où, ayant besoin d'argent, la tentation est grande pour le Chancelier de l'Echiquier de frapper de droits nouveaux ou additionnels des articles de luxe, sans quon puisse lui reprocher d'encourager, de protéger des industries nationales.

Transformation de la Chine

M. Jean Rodes, chargé de mission en Chine par la Société de Géographie de Paris, a fait dernièrement à l'Ecole des Sciences Politiques une conférence sur la " Transformation de la Chine " Nous résumons ici brièvement la causerie intéressante et documentée du conférencier.

La politique des réformes en Chine est l'œuvre, non du gouvernement, mais de quelques hommes intelligents qui convertissent peu tout à peu le pays à leurs idées.

Depuis la mort de l'empereur et de l'impératrice, le parti Mandchou triomphe à la cour composé de conservateurs, il prône ouvertement le retour à l'ancien ordre de choses. Mais il ne sera pas le plus fort, et les réformes, arrêtées ou tout au moins momentanément entravées dans leur cours, donneront lieu, tôt ou tard, à de nouveaux mouvements d'opinion, orientés vers le progrès.

Quelles sont donc ces réformes accomplies, ou en voie d'accomplissement, au pays jaune ?

D'abord, la "réorganisation de l'armée" entreprise après les défaites de la guerre sino japonaise. Pour réparer les fautes passées, on forma un noyau de troupes instruites à l'européenne. Lors des récentes manœuvres chinoises, les attachés militaires étrangers furent surpris des résultats rapidement obtenus. Pourtant, ces troupes " modernes " ne sont pas nombreuses : à peu près 150.000 hommes répartis en 25 brigades. Et la Chine compte 400 millions d habitants !

Le soldat chinois est du reste très courageux. Les Russes et les Japonais qui, durant la récente guerre, surent l'utiliser par bandes, chacun de leur côté, pour exécuter des reconnaissances aventureuses, sont unanimes à le reconnaître. Si l'on ajoute que trop de " boys " encombrent l'armée, y semant la confusion et l'indiscipline ; que le plus souvent les chefs sont mal instruits, et que la paperasserie joue un trop grand rôle dans l'administration, nous aurons ainsi distribué avec, impartialité l'éloge et la critique à l'organisation militaire actuelle de la Chine.

Le pays a progressé plus efficacement au point de vue de "l'instruction publique ". Des réglements admirables et des programmes auprès desquels les nôtres semblent arriérés sont exposés dans un rapport en 20 volumes que M, Jaurès connaissait sans doute lorsqu'il nous a donné la Chine comme modèle en matière d'enseignement. Mais il ne faudrait rien exagérer et nous sommes obligés de remarquer qu'il y a loin, là bas, comme ici des théories à la pratique, et des réglements à leur application.

Le progrès est surtout appréciable en ce que les sciences et les langues étrangères tiennent une grande place dans les programmes nouveaux Les Chinois devaient jusqu'ici se contenter d'une instruction purement littéraire et, bien que les professeurs soient encore mal au courant des matières qu'ils ont à enseigner, il est juste de leur faire crédit et de signaler le chemin parcouru.

La condition des élèves chinois diffère sensiblement de celle de nos étudiants. Les jeunes gens ne terminent leur, ét des qu à 21 ans, après un séjour de trois ans dans une école supérieure. Ils jouissent de plus de liberté que nos lycéens français ; on essaie davantage de leur faire prendre contact avec la vie. Phénomène curieux ! cette jeunesse si disciplinée dans la famille, devient enragée d'indépendance sous le joug scolaire et se révolte trèquemment contre ses maîtres.

Si nous passons maintenant au chapitre de la " Justice " nous constatons une réforme importante par l'abolition de la torture. Il est vrai que certains vice rois l'ont rétablie, afin de mieux dominer leur province, et qu'on les a laissé faire. Mais c'est déjà très beau que le principe ait fait son temps !

On déclare aussi que les mandarins sont soumis à l'élection, bien que l'ancien régime subsiste, et qu'ils continuent à acheter leur charge comme par le passé : la presse malicieuse se contente de signaler le fait quand il se produit.

Pour la " Bureaucratie ", il y a beaucoup à faire ce pays où il n'existe pas de " st tut des fonctionnaires ", et où leur avancement est d'une grande irrégularité.

Et pour les "Finances", l'œuvre qu'on doit accomplir parait plus considérable encore Le régime du bon plaisir y est à l'ordre du jour. Le gouvernement a t-il besoin d'argent? Il en réclame à un vice-roi. Celui ci réussit à satisfaire la demande de la cour en pressurant ses administrés sur lesquels il prélève de nouveaux impôts indirects. Car l'impôt direct ou foncier est intangible. L'Empereur jadis le promit son à peuple, et ce principe est si fort ancré en lui qu'un projet de réforme fiscale proposé par sir Robert Hart échoua complètement, parce qu'il était basé sur la refonte de l'impôt foncier.

Mais les Chinois ne tiennent pas au même point à toutes leurs idées d'autrefois. Réfractaires, primitivement au régime de ces "chemins de fer" "qui troublent les dieux veillants sur la campagne et dans les bois", ils ont adopté depuis peu une attitude diamétralement opposée. Ils veulent des chemins de fer et les veulent nationaux. Aussi rachètent ils les concessions accordées aux étrangers. Le "Pékin-Hankou est entre leurs mains, et le Hankou Canton" vient de tomber en leur pouvoir, après négociations avec les Etats-Unis. Et comme cette dernière ligne est encore à construire, il a été tout de suite facile de constater combien les ingénieurs chinois sont peu désignés pour mener à bien l'entreprise. Les fonds recueillis furent dilapidés avant même que la ligne ne fut commencée.

Peut être le patriotisme suppléera-t-il par de nouveaux sacrifices à ces déboires du début. N'a-t-on pas vu récemment une émeute près d'éclater, à la seule nouvelle qu'une concession avait été accordée à des Anglais pour construire un chemin de fer dans le Tché Kiang. Un peuple comme celui là a des ressources d'énergie qui permettent d'espérer en son avenir. Et plus encore lorsque la lutte contre " l'opium " aura fait un pas en avant et rendu à la race jaune une vitalité nouvelle. Quelques fumeries ont été fermées d'abord. Puis des décrets ont paru, ordonnant la suppression de toutes les fumeries pour le mois d'août 1907. Ce mouvement de réforme était parti du Sud, de Canton. Quelques vice-rois en furent les zélés propagateurs : d'autres. trouvant dans le commerce de l'opium une source de bénéfice certains, laissèrent les fumeries se rouvrir clandestinement, et vendirent leur silence. Ce fut ainsi double profit.

La transformation de la " mentalité populaire " est cependant indéniable La Chine d'aujourd'hui élève la notion de " force " à la hauteur d'un dogme. Les sentiments patriotiques dominent les autres et c'est surtout dans les écoles qu'ils sont ardents.

Les idées conservatrices sur la " famille " évoluent. Le père, jadis tout puissant, maître de la destinée de

la race, voit son pouvoir faiblir. Les fils s'émancipent et assurent eux-mêmes leur avenir. Les enfants cherchent à se libérer du joug. La doctrine de Confucius n'échappe même pas aux critiques et on lui oppose une philosophie nouvelle, purgée de principes surannés.

Tous ces symptômes réunis finissent-ils par produire un "mouvement révolutionnaire" caractérisé ? Les Chinois qui reviennent d'Europe ne parlent rien moins que de bouleverser l'ordre de choses existant. Un meneur de Canton prêche la révolte générale et la constitution d'une république sud chinoise. Mais ces efforts individuels restent sans effet et les "Sociétés secrètes" qui fleurissent surtout dans le Sud manquent de discipline et de cohésion.

M. Jean Rodes conclut que la transformation de la Chine est un fait incontestable, que la jeunesse s'instruit, que les idées évoluent, et que le régime gouvernemental seul reste archaïque. Mais la Turquie a modifié en trois jours les formes trop vétustes de sa constitution. Une révolution analogue, efficace et pacifique, peut se produire en Chine dans un avenir rapproché et nul n'en peut prévoir les conséquences mondiales.

Le trentenaire du Shanghai Mercury

A l'occasion de son trentenaire, 17 avril 1879—17 avril 1909, le *Shanghai Mercury* offrait, avant-hier, 17 avril, au *Palace Hôtel* un dîner aux directeurs et rédacteurs des journaux de Changhaï. Les représentants de la presse, presque au grand complet, avaient répondu à l'invitation, heureux de manifester au *Shanghai Mercury* et à son fondateur, M. J. D. Clark, l'estime et la sympathie dont il sont entourés.

Reçus par M. Clark, entouré de ses collaborateurs, les invités, lorsqu'ils furent tous arrivés, furent photographiés en groupe, puis on passa dans la salle à manger.

Le dîner était servi dans une des salles à manger du *Palace Hôtel*, dîner fort bien servi et qui fut d'un bout à l'autre empreint de la plus franche cordialité.

Autour de la table avaient pris place MM. J. J. Chollot, W. H. Clark, R. W. Davis, C. L.-Delahays, S. Dittman, J. C. Ferguson, C. Fink, E. Hammond, A. C. Hunter, J. W. Jackson, R. Konig, R. Kunze, G. Lanning, L. D. Lemaire, G. W. Meissemer, A. Monestier, J. Morgan, R. D. Neish, G. Noel, H. O'Shea, J. O'Shea, W. R. Parkin, J. Porter, W. S. Ridge, G. Sabard. T. Sahara, A. W. Starling, W. Watson, G. Wilkins, W. Wilson, R. Wood, G. Woodhead.

A l'issue du dîner, plusieurs allocutions ont été prononcées. Le premier, le Dr. Ferguson a pris la parole :

Messieurs — Parmi les conditions de succès d'un journal, aucun élément n'a plus grande importance que les relations du journal avec la communauté dans laquelle il existe. Il doit y avoir de la part du journal une appréciation de l'esprit de la communauté.

Quoiqu'un journal doive toujours être un chef et guider dans les affaires publiques, il ne doit jamais aller tellement de l'avant qu'il perde contact avec lui, autrement son influence est perdue. Il y a certaines choses idéales qu'il serait bon d'introduire dans le monde, mais cette introduction n'est possible ou impossible sous certaines circonstances existantes qui doivent être toujours prises en considération par le journal avant d'en faire un plaidoyer.

Jugeant de l'exemple ci-dessus, le *Shanghai Mercury* doit être considéré comme étant assuré du succès à Changhaï.

Nous sommes une communauté cosmopolite dans laquelle, si chaque résidant apporte son idéal national, il est toujours prêt à reconnaître les bons côtés des autres nations. Ceci est un sentiment réel à Changhaï et un journal qui espère y réussir doit suivre ce sentiment et sympathiser avec lui. Nous sommes anglais, nous sommes américains, allemands, nous sommes français, mais nous sommes aussi Changaïens. Il a été toujours été reconnu que le *Shanghai Mercury* est un journal anglais, mais peut-etre aucun de ses confrères n'a été, à un plus haut degré, l'ami de toutes les nationalités. J'ai entendu parler de lui comme d'un journal japonais, d'un journal allemand, d'un journal américain, par des personnes qui ont simplement jugé de quelques articles parus dans ses colonnes. Le nationalisme et le vif patriotisme de ses rédacteurs a fait décidément de lui un organe britannique, mais non du type d'un journal anglais qui voit les affaires des autres nations par le petit bout de la lorgnette.

C'est une grande chose pour un journal d'avoir à sa tête le même homme pendant longtemps. John Delany du *Times*, William Cullen Bryant du *New York Evening Post*, Horace Greeley du *New York Tribune*, Samuel Bowles du *Springfield Republicain* sont tous en contact avec leurs journaux depuis une longue série d'années et nous avons actuellement un exemple d'une plus longue direction avec James Gordon Benett du *New York Herald*. La liaison de M. Clark avec le *Shanghai Mercury* depuis une période de 30 ans est la plus longue de n'importe quel journaliste en Extrême-Orient. Aussitôt après lui, par le nombre d'années de rédacteur en chef, est le Cap Brinckley qui est associé au *Japan Mail* depuis 28 ans. Pendant ce temps M. Clark a soutenu toutes choses bonnes dans cette communauté. "Toutes choses vraies, toutes choses honnêtes, toutes choses justes, toutes choses belles, toutes choses d'un bon rapport" toutes ces choses ont trouvé un ami et un appui en M. Clark (approbations).

Le succès futur d'un journal doit être basé sur son œuvre. Les champignons qui croissent de tous côtés sont toujours de courte vie, ceci spécialement pour les journaux. Le confiance du public doit être gagnée par l'œuvre, non par les promesses où l'habileté des rédacteurs. M. Clark, nonobstant ces 30 années derrière lui, n'est pas un vieil hommes en pensée et en action. Il est loin de la limite de vie de l'humoriste docteur Osler, à laquelle il est fait si fréquemment allusion, limite dépassée par notre ami M. Robert W. Little. Bryant fut rédacteur en chef jusqu'à sa mort à l'âge de 84 ans, Bennett actuellement a 68 ans. Me pardonnera-t-on de dire que M Clark est un homme jeune de 67 ans. (applaudissements et rires). Nous désirons tous chaudement le succès du *Mercury* mais, le plus ardent de tous nos vœux est que M. Clark continue à avoir une longue vie et une bonne santé et ce sont ces deux choses pour lesquelles je propose un toast. Comme Horace souhaitait pour Mécène nous souhaiterons pour M. Clark : "Puisse-t-il regagner tard les cieux".

Ce toast fut chaleureusement accueilli et toute l'assistance debout répéta le vœu de M. Ferguson, suivi d'acclamations enthousiastes.

***

Après quelques instants M. Clark, salué par d'enthousiastes et prolongés applaudissements, se lève et prononce un discours dont nous donnons les passages les plus saillants.

Il remercia d'abord les assistants de l'honneur de leur présence, fait au *Shanghai Mercury*, puis M. le Dr. Ferguson de son excellent speech, souhaitant le succès au journal. Et il ajoute: "je puis dire "que je suis orgueilleux de proclamer "que le *Mercury* est un journal anglais "et qu'il continuera de l'être tant que "je serai avec lui. Le *Mercury* a été "critiqué pour avoir été l'organe de "plusieurs nations, a dit le Dr. Ferguson, on peut être certain que, en "soutenant un pays dans ce qui est "droit et juste, notre organe remplit "son devoir de journal. Mais qu'il me "soit permis de dire que le *Mercury* "n'est l'organe ni d'un parti, ni d'une "personne, il est entièrement indépendant, toujours prêt à rendre hommage "à qui le mérite, n'ayant pas peur de "blâmer et de faire ressortir ce qui est "mauvais ou ce qui est au détriment de "la collectivité (*Approbations*). Le Dr. "Ferguson a fait en ce qui me concerne "de très aimables remarques que je n'ai "pas méritées et qui offusquent "ma modestie, je ne l'en remercie pas "moins, car je sais que son intention "est bonne."

Notant la présence de journalistes américains, allemands, français, japonais, chinois et anglais, l'orateur exprime le vœu de la création à Changhaï d'un club de la Presse où les journalistes pourraient se rencontrer et s'entretenir des évènements mondiaux, "mais, ajoute-t-il, cela viendra en son temps."

M. Clark fait ensuite un rapide historique du *Shanghai Mercury*.

Il raconte qu'il y a trente ans, il était commissionnaire en marchandises et qu'il fut un jour pressenti par feu M. J. R. Black qui avait créé le premier journal indigène au Japon et feu M. Charles Rivington, un courtier en

valeurs très connu, pour savoir s'il voudrait se joindre à eux dans le lancement d'un journal du soir à Changhaï. Il connaissait peu ces messieurs, mais avait quelque expérience du travail de journal.

Le *Shanghai Courrier*, qui jusqu'alors avait paru le soir, s'était transformé et journal du matin. Aussitôt que le *Shanghai Mercury* eut commencé, le *Shanghai Courrier*, fortement commandité, recommença à paraître le soir.

M. Clark déclare qu'en ce temps il fut vraiment malheureux et qu'i ne possèdait pour toute fortune que Tls : 800. — Ses deux associés se trouvaient aussi dans une situation précaire. M. Black mourut peu après au Japon et, avec M. Rivington, M. Clark dit qu'ils étaient à la fois leurs propres rédacteur en chef, gérant, reporters, correcteurs et employés.

Pendant les cinq premières années, ce fut un labeur et une lutte ininterrompus. Des amis les aidèrent pécuniairement et d'aimables correspondants de l'Extrême-Orient à remplir leurs colonnes : cette période ne leur donna aucun profit, mais ils surent se faire apprécier pour un bon journal du soir.

La septième année M. Revington, le vieil ami et l'estimable associé de M. Clark, décéda. Il était connu sous le nom de " Lord Charles ".

Le journal à ce moment avait ses bureaux Canton road No 3.

Le *Mercury* dut s'adjoindre un rédacteur, excellent sténographe et un directeur étranger ; leurs appointements payés, le journal ne donnait pas de bénéfices.

Devenu le seul propriétaire du journal, M. Clark transporta les bureaux au No 7 de la même rue. Puis, peu après, le propriétaire du *Shanghai Courrier* mourut, M. Clark l'acheta, ainsi que le *Celestial Empire*.

Il déclare que ses deux collaborateurs d'alors sont présents ce soir et que tous deux sont rédacteurs en chef de quotidiens à Changhai, dont l'un appartient à l'un d'entre eux : M. Clark leur souhaite plein succès.

Revenant au *Mercury*, il raconte que ses banquiers lui prêtèrent assistance pour acheter de nouveaux caractères et des machines. A ce sujet il déclare que son journal fut le premier à posséder un moteur à gaz.

En 1894, les bureaux du journal furent transportés dans les locaux de l'ancienne Chambre de Commerce derrière MM. Hall et Holtz ; l'imprimerie était située dans un vaste godown attenant à la *Chartered Bank*. C'est alors que M. Thos. Kingsmill acheta une moitié des actions du *Shanghai Mercury* et la revendit le double deux ans après.

Puis le *Mercury* fut constitué en société à responsabilité limitée, lorsque les les actions furent mises sur le marché, elles furent largement souscrites.

Les affaires continuèrent à prospérer et le journal se transporta en 1906 dans les locaux qu'il occupe actuellement. Peu après la société put acheter tout le matériel et le stock de la *German Printing and Publishing Cy* dont le journal se sert, depuis. Cet achat élargit considérablement le cercle de ses affaires, à en juger par l'année dernière, car son imprimerie peut imprimer deux quotidiens et trois hebdomadaires, sans compter tous les travaux à côté, qui peuvent être exécutés avec un tel matériel.

Les chiffres de la comptablité montrent la prospérité de la société et M. Clark déclare qu'il est sûr que les actionnaires du *Shanghai Mercury ltd* n'ont pas à se plaindre, car ils n'ont jamais touché moins de 9 ou 10 % d'intérêts annuels depuis la formation de la société.

" Voilà, dit M. Clark, la brève histoire " du *Shanghai Mercury*. Je suis à présent un vieillard, mais j'ai plaisir à " considérer mon œuvre". Puis, dans une gracieuse figure de rhétorique, il compare son journal à un navire qu'il a conduit à bon port malgré les récifs et les écueils. Il remercie M. Neish, son *premier officier* et ses autres *officiers* qui sont avec lui ce soir. Il remercie les actionnaires qui ont permis de constituer la société.

" M. Morgan, le directeur du journal, " déclare-t-il, est au *Mercury* depuis 16 " ans, M. Neish depuis plus de 9 ans, il " y a des employés chinois qui y sont " depuis sa fondation. Je pourrais vous " raconter de très intéressantes histoires " sur les difficultés que j'ai eu à résoudre vers 1880, mais le temps ne me " permet pas de rentrer dans ces détails. " Je n'ai déjà, ajoute-t-il, que trop occupé vos instants. Laissez-moi encore " vous remercier du grand honneur que " vous avez fait au journal que je re" présente en venant ici parmi nous ce " soir. "

***

Au nom de la Presse de Changhaï, M. Lanning dit que la tâche de M. Clark est comparable aux travaux d'Hercule à l'exception du nettoyage des écuries d'Augias. Il déclare qu'en sa qualité de journaliste professionnel, il attaquera son sujet au point de vue strictement professionnel. Il rappelle la phrase qui eut cours dans le *Settlement* :

" Est-ce Changhai qui soutient les journaux ou les journaux qui soutiennent Changhai ?"

Il dit que son opinion sur ce chapitre est que, petit à petit, le journalisme a fourni à Changhai un magnifique exemple de la fameuse doctrine scientifique de la division du travail qui a donné, de par le monde, de si belles applications.

La destinée a assigné le *Shanghai Times* au soutien des intérêts chinois, la *China Gazette* pour les russes, le *Daily News* pour personne en particulier et le *Shanghai Mercury* pour tout ce qui est bon.

Mais de tels sujets, dit l'orateur, sont à la connaissance de chacun, et il veut traiter une autre face de la question qui présente un assez grand intérêt pour ses auditeurs, le côté historique.

Peu, parmi l'assemblée, savent que le journalisme en Chine prit naissance dans la maison Jardine, Matheson et Co. Peut-être ignore-t-on que le premier imprimé, qui parut en Chine, pour le public étranger, fut le *Canton Register* : le No 1 du 1er Volume de cette très intéressante publication est daté de 1827. MM. Jardine, Matheson et Co. commencèrent leur association en 1832. Ce fut M. Alex. Matheson qui fonda ou qui fut un des fondateurs du *Canton Register*. Comme rédacteur en chef et peut-être aussi comme co-fondateur, ce journal eut un gentleman américain, fort capable, appelé Wood, et ce fut là, la première manifestation de l'alliance anglo-américaine dont nous donnèrent tant d'exemples les côtes de Chine.

Comme on peut facilement se l'imaginer ce premier *bambin* de la Presse vivant en des temps si troublés, eut une existence plutôt agitée. On le trouve émigrant d'abord à Macao, puis à Hongkong, où il changea de nom pour devenir le *Hongkong Register*.

Il faut accorder plus d'une simple mention au *Friend of China* et au *China Mail* qui vécurent de bonne heure dans cette colonie anglaise.

Avançant un peu plus rapidement, on gagne 1850, et, venant à Changhaï, on arrive à une importante date de l'histoire du journalisme dans le '*Model Settlement*, au 3 Août 1850 : c'est à cette date que vit le jour un journal que Changhai soutint d abord mais qui depuis a soutenu Changhaï, en effet c'est le 3 Août 1850 que prit naissance le *North China Herald*.

Mais il était bien petit alors, il ne possédait que quatre pages hebdomadaires et coûtait 15 dollars par an. Bien qu'il donna de bonne heure de ces marques de manque d'argent qui s'attaquent si souvent aux journaux, le plus grand charme de ses premiers numéros fut la profusion de sa ponctuation. M. Shearman, son rédacteur en chef et propiétaire, appelé de l'île du Prince Edouard, apporta avec lui un bagage d'idées coloniales enfantines qu'il exposa en des jugements assez discutables. D'ailleurs une virgule après chaque cinq mots et un point n'importe où, au petit bonheur, donnaient à ses articles un aspect de règlements. Mais, malgré tout cela, les premiers numéros du *Herald* n'en restent pas moins pleins d'intérêt pour nous.

En 1856, M. Shearman mourut. Il n'est pas besoin de parler davantage de lui, sauf que, mêlée à du bœuf à un dollar les 18 livres et à la première annonce chinoise qui ait jamais parue à Changhaï, il fit la perspicace prophétie suivante : " Changhaï est destiné à devenir le " centre d'entrepôt du commerce entre " la Chine et les nations du monde "entier."

A M. Shearman succèda M. Charles Spencer Compton ; à celui-ci, M. Samuel Mossman ; puis à ce dernier, M. R. A. Jamieson qui était bien connu ici comme médecin très habile. " Nous sommes arrivés avec lui au temps dont M. Clark et les autres honorables orateurs de ce soir ont parlé", ajoute M. Lanning. C'est au cours de ces divers changements de rédacteurs en chef et proprié-

iaires que le *Daily Shipping List* fut édité sur une seule page et qu'il devint le 1er Juillet 1864 le *North China Daily News.* Depuis lors, ce fut une succession d'hommes de valeur qui prirent la direction du " de notre confrère-doyen du matin", ce furent sucessivement MM. Pickwoad, Gundry, Maclellan, Balfour, Little, et le dernier, mais non le moindre, M. Bell.

Nombre d'autres entreprises de journaux ont vu le jour depuis l'établissement du *Daily News.* Il serait fastidieux de les énumérer tous, depuis le *Shanghai Recorder*, qui n'eut qu'une vie éphémère et le *Shanghai Chronicle of Fun, Fact and Fiction*, qui mourut de négligence grossière, âgé de trois mois seulement. Le *Shanghai Puck* doit être aussi mentionné en passant.

Ce n'est qu'en 1874 que le *Celestial Empire* vit le jour. En 1876, le 16 avril, le *Shanghai Mercury* naissait. L'orateur pourrait dire beaucoup de choses sur le compte de son fondateur, M. Clark, de la part qu'il prit dans l'établissement d'un journal à Nagasaki, de sa correspondence au *Times* sur les choses navales, de ses actes de charité envers les orphelins, etc.

A ce même moment, la *Temperance Union* se fondait, sous son impulsion, et l'on peut voir combien l'eau est "invincible" par l'air de prospère contenance de son principal partisan ici.

Ensuite vint un quotidien allemand. Ce n'est que quinze ans après que la *China Gazette* fut lancée, son premier numéro, datant du 2 juillet 1894. Depuis lors, quoiqu'il soit advenu, on peut dire que la *China Gazette* n'a jamais péché par lourdeur, car elle a en M. Henry O'Shea un chef qui compte parmi les plus habiles journalistes qui aient jamais été en Extrême-Orient.

La première semaine de janvier, en 1897, vit paraître le *Sport and Gossip* dont on peut dire mille louanges.

Des plus récents journaux il n'est nul besoin de dire beaucoup. Chacun les connaît ou, du moins, quelques-uns d'entre eux, car il est impossible de tenir compte de tous les nouveaux hebdomadaires qui ne font que passer pour la plupart.

Mais il faut faire une mention particulière de l'*Echo de Chine* qui remplit si admirablement la mission qu'il s'est tracée, et du *Shanghai Times*, le plus récent et le quotidien anglais le plus plein de promesses.

Il n'est pas non plus possible de passer sous silence le *Social Shanghai*, cette revue mensuelle qui, plus que tout autre, a montré à quel degré d'excellence le journalisme de Changhaï pouvait atteindre entre les habiles mains d'une femme. En possédant le *Social Shanghai* et sa directrice si bien douée, la Concession a le droit d'être fière. Nulle capitale au monde n'a de périodique qui le surpasse.

Nous ne pouvons encore laisser de côté un autre nom qui a bien gagné l'admiration dont il jouit comme dessinateur : c'est celui de M. Hayter dont tout le monde connaît les dessins dans l'*Eastern Sketch.*

L'orateur ne parlait pas de la presse indigène, bien qu'intéressante, espérant que quelque autre assumerait cet agréable devoir.

Il finissait en associant à son toast le nom de M. John O'Shea qui venait, au grand plaisir de tous, de triompher des opérations chirurgicales les plus dangereuses.

***

En répondant au toast, M. O'Shea dit que les représentants du quatrième état qui venaient d'entendre M. Lanning devaient se sentir obligés pour les sincères compliments qu'il avait décernés à la Presse de Changhaï. Ils voudraient mériter ces éloges, et s'ils ne les méritent pas tout-à-fait, du moins font-ils tout pour les mériter. Leur but constant est d'élever la presse changhaïenne au niveau qu'ont atteint les autres institutions, et s'ils réussissent parfois à produire des journaux d'une note élevée et adéquate, crédit doit en être fait au public autant qu'au rédacteur lui-même. Sans l'exemple des administrateurs de Changhaï, et de tous ceux qui ont fait la ville ce qu'elle est, luttant victorieusement dans tous les champs de l'activité, et aussi sans l'appui matériel de la communauté les entreprises de journaux tomberaient à plat. Et quand paraîtra l'histoire de Changhaï que prépare M. Lanning, il faut espérer que nous y verrons constater la mutuelle obligation qui existe entre la Presse et la communauté. Il n'y a pas de doute qu'aussi longtemps que l'une aura mérité l'appui de l'autre, cet appui ne soit toujours acquis en cas de besoin.

***

A ce moment, M. Morgan, secrétaire du *Mercury* se lève pour donner lecture d'une lettre de M. Kingsmill :

"Mon cher Morgan.

"J'ai tardé à répondre à votre aimable invitation pour vendredi dans l'espoir qu'au dernier moment il me serait possibles d'y venir. Je suis entre les mains du docteur depuis la semaine dernière et, bien malgré moi, je suis forcé de m'abstenir.

"Vous savez que ce n'est pas de ma faute si je ne suis pas le premier souscripteur du *Mercury.* A cette époque, il y a juste trente ans, mon bureau était, fait curieux, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le *Mercury*, lorsque fut lancée une circulaire, signée du nom de J. D. Clark et de celui de lord Charles Rivington, notre ami défunt. Le *Evening Courrier* avait, la veille, annoncé son son intention de devenir un journal du matin et Rivington et Clark avaient saisi cette occasion pour se lancer dans le journalisme. Tous deux étaient mes vieux amis : tous deux étaient honnêtes, et comme moi, mécontents de la manière avec laquelle la presse locale était menée. Je n'hésitais pas un instant et adressais ma souscription qui arriva des premières, et de ce jour je suis resté abonné.

"Bien qu'il me soit arrivé parfois d'avoir des divergences de vues avec le *Mercury*, il m'est agréable de témoigner qu'il ne s'est pas départi de sa position d'indépendance et qu'il a toujours refusé, si forte que fût la tentation, d'appartenir à telle ou telle clique.

"Parti sans réserve de capital, les premiers jours furent une lutte continuelle et, n'eût été la persévérance de ses premiers fondateurs et leur foi dans le triomphe final de leurs principes de vérité et d'honnêteté, le *Mercury* aurait comme tant d'autres sombré dans les difficultés.

"Sa carrière n'a pas été infructueuse pour le bien public. Elle est presque entièrement due à l'esprit d'entreprise de M. J. D. Clark, qui possède encore un grand intérêt financier dans l'affaire. Il a amené cette chute du monopole des nouvelles télégraphiques qui avaient si sérieusement arrêté le progrès de ce port. Le 24 juin 1894, le président Carnot avait été assassiné à Lyon et, suivant son habitude, le *North China Daily News* s'était efforcé de canaliser pour ses seuls lecteurs du lendemain la nouvelle qu'il avait reçue de Reuter. Par hasard, M. Clark en eut connaissance. Immédiatement, mû par le devoir, il en informa le consul général de France qui l'apprenait pour la première fois, et lui-même en informait le public dans son édition du soir.

"Dans le cas du *Mercury*, il m'est agréable de pouvoir dire que la persévérance et l'honnêteté ont eu leur récompense dans le succès du journal et qu'aujourd'hui il illustre le vieil adage : *Magna est veritas et praevalebit.*"

***

Puis ce fut au tour de M. R. D. Neish, le second de M. Clark, qui s'adressa aux invités et dit qu'en proposant un toast, il désirait être l'écho de M. Clark en remerciant les hôtes de leur présence et au nom des autres membres du journal, il était heureux de manifester son appréciation de l'honneur qui leur a été fait par leurs camarades de la presse. Presque tous les journalistes de Changhaï se sont joints pour cette célébration. Le fait que ceci était la première fois que tous les journalistes de Changhaï se réunissaient et à en juger par le succès de cette réunion et le bon esprit d'amitié et de gaiété qui prévalait donnerait probablement dans l'avenir l'occasion de réunions semblables. Il se joignait au président en désirant voir un Club de la Presse à Changhaï. Il dit qu'un tel club serait à l'avantage mutuel, mais il reconnait que les propositions pour son établissement sont actuellement assez difficultueuses. Si, en ce moment il ne peut pas y avoir de club, ce n'est pas une raison pour ne pas dîner ensemble à l'occasion et les rédacteurs du *Shangkai Mercury*, il en était certain, étaient heureux que personne n'ait eu d'excuses pour la présente réunion. Il conclut en remerciant de nouveau les invités et demandant que tous ceux qui font partie du *Shanghai Mercury* se lèvent et toastent : "Longue vie et prosperité à nos hôtes".

Ce toast si sincère ne fut pas le moins bien reçu et il y fut fait honneur.

***

En réponse à ce toast, M. Woodhead prit le parole :

Messieurs—J'estime un grand honneur d'être présent à la célébration de cet anniversaire et d'avoir à répondre à ce toast. Je ne suis pas un orateur et si je suis incapable de faire un speech digne de l'occasion, je dois demander votre bienveillance. Un journal est d'usage représenté par son rédacteur en chef dans une occasion comme celle-ci, mais, vous le savez, notre rédacteur en chef est absent en congé. Le rédacteur en chef p. i ne peut être présent par suite d'un travail pressé et il m'a demandé d'exprimer ses regrets et de vous présenter ses congratulalions et meilleurs vœux pour votre trentième anniversaire.

Et maintenant, parlant au sujet de nos invités peut-être me permettrez vous de me servir d'une formule qui est habituellement réservée exclusivement aux rédacteurs en chef. Je veux désigner l'éditoriale expression : *nous*, mais je suis heureux de pouvoir l'employer ce soir comme un terme encore plus expressif qu'il ne l'est habituellement dans les articles éditoriaux. Le rédacteur en chef n'engage pas ordinairement les opinions de la totalité de ses collaborateurs sans faire usage de ce mot magique ; s'il ne le faisait par obligation,il y aurait alors beaucoup d'occasion, même dans les meilleurs journaux, où il voudrait pouvoir plutôt se servir de l'expression : *Je*.

Ce soir, je suis particulièrement heureux d'être en situation de pouvoir y englober les collaborateurs de ous les journaux représentés ici et j'ai l'agréable tâche de vous apporter nos communes félicitations ; de vous dire que nous esp rons, et que nous sommes m me absolument certains, que ce n'est pas la dernière fois qu'une semblable anniversaire sera fêtée par le *Shanghai Mercury*.

Nous tous célébrons cette date parce qu'elle nous montre que, malgré l'honorable rivalité qui doit toujours exister entre journaux quotidiens, il y a aussi à quelque époque que ce soit un invisible lien qui unit ensemble les membres du *quatrième état*.

Comme journalistes, nous sommes tous familiarisés avec les risques, les difficultés du métier et je crois que je puis dire aussi avec les joies de notre profession. Aucun journaliste ne peut porter ce nom sans qu'il les aime et puisque, ce soir, je parle au nom des collaborateurs d'un journal qui a réussi, je suis sûr que je puis affirmer que vous avez tous acquis l'expérience que les plaisirs sont un lot qui échoient au journaliste heureux. Nous pouvons être inconnus du public par l'anonymat, mais cela ne nous prive pas de nos plaisirs légitimes.

En outre cela a de grands avantages.

Nous pouvons acquérir de plus larges vues en entendant notre travail discuté impersonnellement et nous sommes avertis contre un orgueil illégitime en entendant nos propositions favorites discut es comme sans valeur, nos idées les plus chères traitées de ridicules. Le public devient notre critique et il y en aurait beaucoup qui ronchonneraient si nous étions des écrivains à la plume trop promptement gracieuse et facile. En qui qui concerne les critiques locales qui peuvent se produire cependant, je suis convaincu qu'il y en a peu parmi notre population blanche restreinte, car la bannière du journalisme local y est estimé. Changhai a des raisons d'être fier de ses journaux.

Au cours de ces six courtes années, je suis sorti d'ici et j'ai vu de nombreux journaux quotidiens et hebdomadaires mourir de leur mort naturelle, mais dans la plupart des cas, je pense que cette disparition était due à ce fait qu'ils s'étaient trompés sur les idées demandées par leurs lecteurs.

Avant de conclure, puis-je déclarer brièvement pourquoi je pense qu'il est essentiel que ce niveau élevé de journalisme local doive être maintenu ?

Laissez moi vous citer quelques mots d'un article écrit par le président Roosevelt, le mois dernier :

" Tout propriétaire, rédacteur ou reporter d'un journal ou périodique consciencieux et bien conduit est d'une réelle valeur pour la communanté entière. Il serait difficile d'estimer la somme de bien qui peut être faite par qui sont responsables des colonnes éditoriales, responsables des nouvelles, responsables de la politique générale.

Je pense que nous épousons tous cordialement ces sentimens, principalement en ce qui concerne le journalisme local. Nous vivons dans le centre de commerce le plus important de la Chine et toute chose que nous présentons a une influence énorme sur les Chinois qui nous entourent. Nos journalistes ont eu et continueront d'avoirune immense influence sur la presse indigène. Nons ne savons que trop combien peu dignes de confiance sont certains journaux iudigènes, et c'est une de nos plus impérieuses obligations que de montrer à la presse indigène un exemple de sincérité, de justice et de véracité et de ne mettre en présence que du meilleur journalisme anglais.

En tant que représentant d'un autre journal il serait impertinent de ma part de ne point donner au journal que nous fêtons ce soir les compliments qu'il mérite. Trente ans de publication peuvent être regardés comme une preuve suffisante de sa valeur. Le staff du *N. D. C. N.* et les autres convives vous félicitent d'avoir atteint cette date et espèrent que dans 30 ans encore le *Mercury* sera dans une condition aussi florissante. (Applaudissements).

***

Nous donnons ci-dessous les deux discours de MM. Ferguson et Fink qui clôturèrent le dîner du trentenaire du *Shanghai Mercury*, vendredi soir, 16 avril.

M. Clark rappelle que dans son dis cours M. Lanning avait souhaité que quelques paroles fussent prononcées au sujet de la presse Chinoise. Il déclare qu'il ne voit personne, mieux placé pour en parler, que son ami M. Ferguson et, bien que cela ne soit pas prévu au programme, il fait appel à sa vieille amitié pour prendre la parole à ce sujet.

M. Ferguson commence par déclarer qu'il ne se dissimule pas que c'est un fort labeur de prononcer deux discours dans la même soirée.

Il déclare que deux orateurs MM. Lanning et Woodhead ont, ce soir, fait allusion à la presse chinoise. M. Woodhead a déclaré que c'était un impérieux devoir pour la presse étrangère de tenir haut et ferme l'étendard de la Presse, afin que cela serve d'exemple aux journaux chinois.

Ayant été mêlé, au cours de ces dix dernières années,aux affaires d'un journal chinois de cette Concession,M. Fink a gardé une très haute opinion de la manière dont ces journaux se sont comportés pendant ces quelques années.

Il est certain d'être du même avis sur ce point que ceux qui comme son ami For. Sahara ont suivi jour par jour le contenu de ces journaux. Les traductions des nouvelles qui en sont extraites, si fidèles qu'elles soient, ne donnent pas aux lecteurs étrangers le sens qu'elle a dans le texte original.

Ces nouvelles sont intéressantes et de première main ; quant aux rédacteurs en chef la plupart sont hommes capables.

Depuis peu de temps, le plus ancien de ces journaux, le *Senpao* a pour rédacteur en chef, M. For. Chang, un brillant et excellent écrivain.

M. Yao, le rédacteur en chef du *Sin Wan Pao* est un homme de grande expérience qui discute en grand connaisseur les affaires de ce pays. Il occupe, dans le monde chinois, une situation très élevée, ses avis et ses opinions sont suivis la plupart du temps.

M. Wang, précédemment rédacteur en chef du *Tchong Wai Je Pao* ; M. Lo, du *Che-Pao* ; M. Wang, du *Shen Tchow Je Pao* ; M. Yang du *Yu Lun Pao* et M. Sun, du *Che Che Pao* sont tous des journalistes de carrière, capables d'écrire des articles d'un haut intérêt.

Ce sont là les principaux journaux de Changhaï, il faut dire qu'ils inspirent le plus haut respect.

Il y a eu de temps en temps d'autres feuilles qui naquirent, mais elles ne tirèrent leurs moyens d'existence que de sources équivoques, elles ne furent d'ailleurs que de courte durée. L'intégrité, l'honnêteté et un haut idéal sont aussi nécessaires pour le succès constant des journaux chinois à Changhaï, que pour celui des journaux étrangers. Il est juste de dire que les journaux que j'ai mentionnés ne sont pas plus sensibles aux influences du pouvoir et de l'argent que leurs confrères étrangers.

Il est vrai qu'ils ne donnent pas grande extension à la discussion des affaires européennes et souvent, lorsqu'ils le font, ils donnent des impressions erronées. Mais si leurs appréciations sur les affaires européennes sont comparées à celles des journaux étrangers sur les affaires chinoises, l'avantage appartient aux journaux chinois.

Pour ne citer qu'un fait récent, rappelons l'exemple d'un ex-Président des Etats-Unis qui, faisant du journalisme, a émis sur les choses chinoises de très ridicules appréciations. Alors qu'il serait difficile de trouver dans les appréciations émises par les journaux chinois de Changhaï sur les affaires européenne, ou américaines des erreurs aussi épaisses

que celles auxquelles nous faisons ci-dessus allusion.

Graduellement la Presse Chinoise s'est procurée et attachée des hommes auxquels les affaires d'Occident sont familières. Quelques-uns de ces journaux ont rapidement grandi et ont donné de grandes preuves de leur utilté, car ils ont permis de déterminer la politique de ce pays qui s'éveille. (*Applaudissements*).

***

M. Fink, en proposant de boire à la santé du président de cette fête, à M. Clark, dit :

" Messieurs, je vous demande de boire ce soir à la santé de notre estimé président, M. J. D. Clark, et s'il m'est d'un grand plaisir d'avoir à le faire, je n'en suis pas moins effrayé, car il ne me reste plus grand, chose à dire après tous les orateurs qui se sont succédés ce soir, après ce que nous a raconté M. Clark sur lui-même et sur son journal après ce que nous ont dit M. Ferguson et M. Lanning. J'affirmerai cependant que j'ai toujours rencontré en M. Clark le plus aimable ami et le confrère le plus loyal : je suis certain que tous vous l'avez trouvé de même à votre égard. Vous vous joindrez donc à moi en souhaitant qu'il ait à vivre encore de longues années, comme il a vécu ces trente derniers ans à la tête du *Shanghai Mercury*.

" Il a été dit ce soir que M. Clark est le doyen de la Presse en Extrême Orient et qu'il a mené maints combats au cours de ces trente ans ; mais il n'a pas combattu seulement avec la plume, il a aussi guerroyé. Précédemment M. Clark fut soldat et marin, non seulement il servit sous le drapeau de son noble pays, mais encore sous ceux de l'Italie et du Brésil : il y a certainement de longues années; autant que je puis m'en souvenir, le Brésil n'a eu que deux guerres dans la dernière partie de ce siècle : ce fut l'une contre l'Argentine vers 1850 et l'autre contre le Parayuay vers 1860 : à l'époque, comme l'a dit l'un des orateurs de ce soir, M. Clark était encore un jeune homme. Je suppose que ce fut à la dernière guerre, celle contre le Paraguay, que fut mêlé M. Clark. En Italie, M. Clark entra dans Naples avec Garibaldi, ce devait être pendant l'hiver de 1860—1859, dit M. Clark.—A l'époque la plupart d'entre nous n'étaient pas nés, du moins en ce qui me concerne et il y en a peu d'ailleurs parmi nous ce soir qui aient l'âge que j'ai.

"M. Clark servit aussi sous un autre uniforme dans la noble armée des courtiers de Changhaï : un corps très important de nos jours, mais je crains que du temps de M. Clark ils n'aient pas été dans la même situation que maintenant et M. Clark eut grand'peine à l'époque à gagner de l'argent comme courtier.

"M. Clark occupa aussi la chaire et je sais qu'il eut le droit de placer le mot " Révérend " devant son nom. En ce qui me concerne, je n'entendis jamais son prêche mais il est reconnu par ceux qui le connurent à l'époque qu'il possédait les éminentes qualités qui caractérisent ceux qui occupent la chaire.

" Il doit être aussi fait mention ce soir des nombreux actes de charité et de bienfaisance qu'a faits M. Clark et je puis dire que personne parmi les journalistes de Changhaï n'a pu faire en ce sens ce qu'a fait M. Clark. Je puis affirmer que nous tous pouvons être fiers de compter un tel homme dans nos rangs (applaudissements).

"Beaucoup d'entre nous connaissent mieux M. Clark sous son autre aspect de journaliste entreprenant, de rédacteur en chef sans crainte et d'heureux directeur titulaire. Je suis certain que tous, vous m'approuverez si j'émets l'espoir que M. Clark pourra, de longues années encore continuer sa carrière de journaliste, c'est donc avec grande joie que je porte la santé de notre estimé Président, M.J.D. Clark. (*Applaudissements*).

Le toast fut chaudement approuvé et honoré par le chant de *For he's a jolly good Fellow.*

***

M. Clark en réponse dit : " Messieurs, je remercie infiniment M. Fink pour toutes les bonnes choses qu'il a dites à mon sujet et c'est un mystère pour moi de savoir par où il a pu avoir connaissance de tout cela, car tout ce qu'il a dit est exact.

" Dans ma jeunesse j'étais plutôt turbulent et m'amusais au combat comme d'autres s'amusent au crickett et je ne luttais pas seulement avec l'épée, comme l'a dit M. Fink, mais aussi à coups de poing : j'étais entraîné par M. Jim Mace qui vivait en Norwège au temps où j'y étais moi-même. Mais je me modifiais en combattant et je me convainquis qu'il avait mieux à faire pour un homme : c'est alors que je montai en chaire, mais je ne me sentis pas capable de devenir vainqueur dans cette mission, je rompis avec cette carrière.

" Je vins ensuite à Changhaï et entrai dans " la noble armée des courtiers " comme dit M. Fink. Mais je n'étais pas un brillant courtier dont je vous ai parlé auparavant, j'achetais des produits du Nord et vendais de la paille tressée, de la laine de mouton et de chameau, des peaux de chèvres et de moutons et même des cheveux humains et des peaux d'ânes (*rires*).

" Voilà ce que j'ai fait avant de créer le *Mercury*, je vous ai dit ce que j'ai fait depuis. Je voudrais vous en dire davantage, mais de ce que j'ai pu en juger quelques-uns se souviennent de choses que j'avais moi-même oubliées. J'ai aidé à créer au Japon l'un des premiers journaux : *The Rising Sun* vers 1870.

" Je pense qu'à présent j'en ai dit assez et que je puis m'arrêter en vous remerciant encore une fois chacun en particulier et tous en général d'avoir répondu ce soir à mon invitation. " (*Longues acclamations*).

Cette très belle soirée s'est terminée par le chant de *Auld Lang Syne*.

***

Dans l'intervalle des allocutions, plusieurs jolies romances furent chantées par MM. J. O'Shea, R. Wood, W. S. Rige et Lemaire. Puis la réunion se clôtura par le *Auld Lang Syne* chanté en chœur par tous les assistants.

En somme, réunion empreinte de la plus grande cordialité, de la plus franche gaieté et qui en fait souhaiter d'autres semblables.

Les Filés et Tissus de Coton

Sur les marchés de Chine et d'Indochine

Marché des tissus de Coton en Chine

Les principaux fournisseurs du marché de Chine en tissus de coton sont d'abord l'Angleterre, puis l'Amérique, l'Allemagne et le Japon, ce dernier pay spécialement pour la Mandchourie.

Il ne se vend pour ainsi dire aucun produit Français dans ces articles à cause de la qualité supérieure, des prix trop élevés de nos tissus et aussi des méthodes commerciales surannées de nos compatriotes ; ce fait est constaté par tous ceux qui se sont occupés de ces questions.

Il est à remarquer qu'à l'exception des *sheetings écrus* fournis en presque totalité par l'Amérique (700.000 pièces environ) et des drills, (sorte de coutil) qui viennent en grande partie du Japon (365.600 pièces) et d'Amérique (231.200 pièces), les autres tissus en pièce unis et fantaisie sont importés par l'Angleterre.

Les importations en 1908, du 1er janvier au 11 novembre, peuvent être ainsi établies :

NOMENCLATURE des marchandises	IMPORTATIONS		STOCKS	
	1908 pièces	1907 pièces	1908 pièces	1907 pièces
Shirtings écrus Européens	3.742.084	2.708.242	1.575.196	1.397.703
— Américains	109.480	16.100	207.030	103.455
T. Cloths 32 inches	383.017	578.000	266.932	367.212
— 36 —	47.646	75.392	44.472	55.471
— Indiens 32 et 36 inches	95.400	35.982	54.700	70.825
— Japonais	14.940	43.600	—	—
Shirtings blanchis Européens	1.913.287	1.827.767	1.203.246	1.642.945
— Américains	125	250	—	125
Drills Anglais et Indiens	102.710	104.913	50.641	98.325
— Hollandais	4.320	6.396	2.773	6.817
— Américains	592.357	157.164	528.299	597.384
— Japonais	121.800	—	9.660	—
Jeans Anglais (croisés)	558.367	355.285	217.245	124.236
— Hollandais —	18.240	3.175	1.365	—
— Américains —	107.260	60 720	124.510	78.595
Shirtings Anglais	101.695	66.722	72.013	191.811
— Indiens	—	—	—	31.440
— Américains	586.759	437.790	1.243.186	2.316.926
— Japonais	13.400	6.000	4.570	—
Cotonnades imprimées	320.072	1.125.038	492.924	648.340
Cotonnades fantaisie tissées teintes	26.680	105.126	110.814	143.814
Shirtings teints et façonnés	62 155	124.574	94.166	104.373
Shirtings rouge andrinople	216.122	505.254	105.962	385.532
Spanish Stripes	12.465	18.803	2.152	26.036
Lastings teints, brochés	91.312	249.161	303.829	559.902
Italiennes teintes, brochées	388.888	430,840	412.723	311.425
— noir solide	771.027	—	622.011	—
Vénitiennes —	118 357	1.361.449	161.927	910.985

Ainsi donc, d'après les chiffres qui précèdent, malgré l'encombrement des stocks accumulés durant les deux dernières années, les importations continuent dans presque tous les articles, sauf dans quelques séries, assez peu nombreuses du reste, qui accusent une légère diminution. Le chiffre en est certainement moins élevé que celui des années précédentes ; mais, en raison des vieux approvisionnements invendus, par suite du mauvais état des affaires, il semble que les importateurs auraient agi avec prudence en réduisant leurs achats dans une plus notable proportion et en essayant de liquider, avant tout, les marchandises accumulées un peu partout dans les gros centres de distribution et même à l'intérieur.

La situation reste très mauvaise dans le Nord et le centre de la Chine, particulièrement pour le commerce des tissus en pièce. Cette situation provient moins de la réduction du pouvoir d'achat des Chinois, par suite des hauts prix du riz, de la dépréciation des monnaies de cuivre et de la baisse de l'argent, que de la surimportation excessive enregistrée durant ces dernières années, surtout en tissus en pièce de Manchester.

Il est à noter que les firmes étrangères engagées dans ce commerce savaient parfaitement que la plupart des maisons Chinoises avec lesquelles elles passaient des contrats ne vivaient que de crédit, qu'elles achetaient en spéculation bien au delà de leur pouvoir d'achat et que par suite elles étaient à la merci d'une baisse quelconque dans les prix cotés, d'où il pouvait résulter pour les firmes contractantes des pertes considérables, (ce fut le cas), si le marché ne se maintenait pas.

L'une des raisons d'une pareille imprévoyance pourrait, semble-t-il, être trouvée dans ce fait que le nombre de ces firmes ayant augmenté dans le Nord et le Centre de la Chine dans de très fortes proportions, leurs dépenses s'étant accrues d'une façon disproportionnée aux bénéfices réalisés, chacune d'elles fut poussée, par la nécessité de se maintenir, à traiter des affaires par tous les moyens, même à découvert, comme c'est le cas ; par suite, les contrats ainsi passés, et non exécutés, réduisant, mais d'une façon fictive seulement, les stocks importants déjà accumulés, elles se crurent obligées de faire en Europe et en Amérique de très fortes commandes dont la totalité, ajoutée aux vieux stocks, fut de beaucoup supérieure aux besoins du moment, d'où l'encombrement excessif du marché quand la crise se produisit.

Il est bien évident que ces achats exagérés auraient pu être réduits dans une notable porportion, si les banques étrangères ne les avaient favorisés en consentant à leurs clients étrangers de très longs et très larges crédits et surtout en permettant la livraison des marchandises avant que la traite dont elles formaient la garantie en fût payée. En présence de la situation, elles n'auraient jamais dû d'autre part consentir à l'achat de traites à une échéance supérieure à 3 mois de vue avec un seul renouvellement de trois mois, s'il y avait lieu ; ces firmes ainsi tenues par les banques n'auraient pu accorder de leur côté d'aussi longs crédits à leurs clients Chinois et la spéculation si intense à laquelle nous avons assisté aurait été évitée.

La tendance actuelle n'est pas à la reprise des affaires; les prix sont aussi bas que possible. Les acheteurs n'ont aucun besoin pressant de marchandises et escomptent toujours une nouvelle dépression du marché. Quatre banques de Hankéou viennent de suspendre leurs paiements. Leur passif s'élèverait à 3.7000.000 taëls et l'on dit que la place de Tientsin serait débitrice de 23.000.000 de piastres vis-à-vis des maisons Européennes, des Allemandes plus particulièrement.

MARCHE DES FILES DE COTON EN CHINE

Comme on s'en rendra compte par les notes qui suivent, la presqu totalité des filés de coton consommés dans les provinces de la Chine est en numéros 10, 12, 14, 16, c'est-à-dire que ces filés ont spécialement destinés à la confection de tissus très ordinaires et susceptibles d'être apprêtés et teints à l'aide des produits locaux, qui ne pourraient être appliqués sur des étoffes plus fines. Les centres dans les provinces consomment seuls une certaine quantité de filés No. 20.

Voici la situation du marché à Shanghai.

Les prix moyens cotés actuellement pour les Nos. 10, 12, 14, 16 sont les suivants :

No. 10, suivant la grosseur de 00,82 à 85 Tls. la balle de 400 livres livrable de suite.
„ 12, suivant la grosseur de 83,75 à 89 Tls. 75 la balle de 400 livres livrable de suite.
„ 14, suivant la grosseur de 85,75 à 90 Tls. 75 la balle de 400 livres livrable de suite.
„ 16, suivant la grosseur des écheveaux de 50 93 Tls. 25 la balle de 400 livres livrable de suite.

Les derniers contrats passés, marchandises livrables en décembre et janvier, comportent les prix suivants :

No. 12, 4.000 balles 87 ½ à 90 taëls.
„ 16, 1.500 „ 93 à 94 ½ „

A l'heure actuelle, les filés locaux, provenant des filatures de Shanghai et des centres environnants, dans les Nos. 10, 12, 14 et même 16, jouissent d'une grande faveur et prennent progressivement la place des filés indiens cependant réputés ; la raison en est dans leurs bas prix cotés en taëls, inférieurs à ceux des filés indiens côtés en or et qui, du fait de la baisse du change, ont subi sur les marchés de Chine une hausse correspondante à cette baisse du change dans leurs quotations en taëls.

Quant aux filés japonais, leurs importations ont été en décroissance notable durant la seconde partie de cette année;

ils sont de moins en moins demandés à l'heure actuelle, sauf dans quelques circonstances particulières, lorsque par exemple le marché manque de certains nnméros demandés par les centres de consommation. Certaines contrées cependant ont conservé l'habitude de s'alimenter au Japon pour quelques sortes.

La raison de cette défaveur réside surtout dans les hauts prix demandés par les détenteurs de stock et du peu de confiance que ces filés inspirent, a cause de leurs défauts de fabrication.

Afin de fixer, par des chiffres qui retiendront mieux l'attention, la position occupée actuellement par les fournisseurs des marchés chinois en filés, nous avons relevé, en compulsant les statistiques des Douanes Impériales Chinoises. les données suivantes enregistrées depuis 1905 et comprenant, pour chacune des quatre années 1905, 1906, 1907 et 1908 la période qui s'est écoulée durant les huit premiers mois finissant le 31 août :

PROVENANCE	ANNÉE 1905 piculs	ANNÉE 1906 piculs	ANNÉE 1907 piculs	ANNÉE 1908 piculs
Angleterre	8.409	10.559	9.968	6.991
Indes	626.417	634.150	711.219	564.839
Japon	245.701	196.982	192.970	212.473
Shanghai	108.410	57.211	89.639	206.904
Totaux	998.932	898.902	1.003.796	991.207

On remarquera que les filés des Indes ont atteint en 1908 la décroissance la plus basse qui ait été euregistrée dans l'importation en Chine durant ces quatre dernières années ; que les filés du Japon par contre, après une importation assez importante en 1905, ont vu leur chiffre diminuer progressivement en 1906 et 1907 pour remonter en 1908 à 212.473 piculs, soit à près du double du total de 1905. Cette dernière augmentation est due, pense-t-on, au système de loteries inauguré par les filatures Japonaises, système qui a soulevé tant de protestations dans tous les centres commerciaux de la part des firmes étrangères intéressées dans ce commerce, qu'il dut être abandonné.

Une nouvelle combinaison fut alors proposée au Comité de la *Spinners Japanese Association*; elle consistait à placer dans chaque balle exportée un bon prime de 5 yens ; le total des balles exportées annuellement étant estimé à 250.000, la dépense se serait élevée à 1.250 000 yens et aurait été couverte, d'après le projet, par l'imposition d'une taxe de 1 yen sur chacune des 750.000 balles consommées au Japon et de 2 yens sur chacune des 250.000 balles exportées.

La proposition ne reçut pas un accueil favorable et les filatures furent obligées de réduire leur production.

A l'heure actuelle, les filatures chinoises travaillent intensivement,quelques-unes nuit et jour, pour satisfaire la demande en gros et moyens numéros, c'est-à-dire en 10, 12, 14 et même 16.

Depuis 1900, date du dernier recensement, de nouvelles filatures se sont construites ; la nomenclature peut en être faite à l'heure actuelle de la façon suivante :

NOM DES FILATURES	ADRESSES	BROCHES	METIERS	NATIONALITE
Ewo Cotton Spinning et Weaving Co.	46 Yangtzepoo Rd. Drs. Gaux.Jardine Matheson.	50.192	...	Etrangère
Lao Kung Mow Cotton Spinning and Weaving Co	17 Yangtzepoo Rd. Drs. Ilbert et Co.	30.548	...	do
Soy Chee Cotton Spinning Mill	34 Yangtzepoo Rd. Drs. Arnold et Karberg.	40.000	...	do
Hua Sheng Cotton Mill	87-88 Yangtzepoo Rd.	65.520	550	Chinoise
Shanghai Cotton Spinning Co	Yangtzepoo Rd. Drs. Mitsui Busham Kaisha.	20.392	...	do
Hen Foong Cotton Spinning Co	Yangtzepoo Rd.	15.576	350	do
Yu Yuen Cotton Mill	Cho dai Koh (Shanghai).	27.300	...	do
Yu Tung Cotton Mill	do	16.000	250	do
Anglo Chinese Cotton Mill Co	Yangtzepoo Rd. H. Forrester Dr.	10.192	...	do
Kong Yeh Cotton Spinning	Kiaotchéou Rd.	18.200	...	do
Chiu Zung Cotton Mill	Ferry Rd.	10.000	...	do
Dah Soong Cotton Mill	Tungtchéou.	40.000	...	do
Dong Chong Cotton Spinning	Shanghai.	11.200	...	do
International Cotton Mill	Pootung	40.000	...	Etrangère
Tung Chiu Yuan Cotton Mill	Ningpo.	17.000	...	Chinoise
Wo Foon Cotton Spinning Mill	do	11.000	...	do
Houpeh Govt. Cotton Mill	Hanyang.	50.000	750	do
dto dto	Woochang.	40.000	...	do
Soo Loong Cotton Mill	Soutchéou.	25.000	...	do
Vousieh Cottan Mill	Vousieh.	12.500	...	do
Chung Sing Cotton Mill	Vousieh.	10.192	...	do
Hang tchéou Cotton Mill Tung Yek Kung	Hangtchéou.	15.000	...	do
Siao-Shan Cotton Mill	Siao Shan.	10.000	...	do
Dah Soong Cotton Mill	Tsung Minh.	26.000	...	do
Chee Taï Cotton Mill	Tachong.	12.200	...	do
Yu Foong Cotton Mill	Tsé-Dong	16.000	...	do
Lee Yung (Kwan Yue Cotton Mill	Kiangyin.	15.000	...	do
Chang Teh Foo Cotton Mill	Tientsin	25.000	...	do
Hongkong Cotton Mill (en construction)	Hongkong.	55.632	...	Etrangère
Totaux		761.124	1.900	

En 1900, le nombre des broches ne s'élevait qu'à 479.000 et les métiers à tisser à 2.250 se décomposant comme suit :

NOME DS FILATURES	ADRESSES	BROCHES	METIERS
Ewo Mill	Shanghaï	50.000	„
International, Cotton Mill	„	40.000	„
Sog Chee	„	40.000	„
Laon Kung Mow, Cotton Mill	„	32.000	„
Yah Loong, „	„	20.000	„
Hua Sheng, „	„	63.000	750
Ta Sheng, „	„	23.000	„
Yu Yuen, „	„	42.000	„
Chinese New, „	„	15.000	200
Ningpo Cotton Mill	Ningpo	11.000	300
Houpeh Governement Cotton Mill	Woutchang	80.000	1.000
Soutchéou Cotton Mill	Soutchéou	10.000	„
Hangtchéou „	Hangtchéou	15.000	„
Vousieh „	Vousieh	10.000	„
Tungtchéou „	Tungtchéou	20.000	„
Totaux		479.000	2.250

La production annuelle de ces filatures peut être évaluée actuellement de 450.000 à 475.000 balles de 400 livres et la quantité de coton utilisé à un chiffre variant entre 1.530.000 et 1.650 000 piculs de 133 livres 1/3. (60 kilogr. 400).

COMMERCE DES TISSUS DE COTON EN INDOCHINE

Les filatures locales avaient eu l'idée de réunir les métiers à tisser et les métiers à filer et de produire elles-mêmes, dans les conditions de largeur et de longueur demandées par l'indigène, les étoffes de coton employées dans la haute région et les provinces voisines de la Chine. Les essais n'ont pas amené les résultats désirés, le consommateur préférant s'en tenir à ses étoffes grossières et n'ayant pas répondu à l'attente des industriels.

D'autre part, le goût, chaque jour plus manifeste, des Annamites du Delta, s'est porté vers les calicots et les cretonnes d'origine européenne, de dimensions ordinaires. Peu-à-peu les tissus de fabrication indigène disparaissent des marchés pour faire place à nos cotonnades.

Les produits français tiennent la première place et la situation des importations était la suivante pour l'année 1907 :

		DE FRANCE	DES COLONIES FRANÇAISES
		—	—
Tissus de coton	écrus	4.311.893 francs.	281.278 francs.
—	blanchis	4.251.825 „	396.276 „
—	teints	10.629.314 „	1.031.088 „
—	tissés avec du fil teint	73.003 „	7.680 „
—	imprimés	792.095 „	— „
		20.058.130 francs.	1.716.322 francs.

Quant aux importations étrangères, elles se décomposaient comme suit :

HONGKONG	SINGAPORE	ANGLETERRE
225.295 francs. notamment en tissus teints, 124.465 francs.	487.205 francs. notamment en tissus imprimés. 346.965 francs.	508.667 francs. notamment en tissus imprimés ou blanchis. 379.000 francs.
INDES ANGLAISES	**ALLEMAGNE**	**SUISSE**
87.154 francs. notamment en tissus imprimés ou teints. 86.000 francs.	22.187 francs. notamment en tissus imprimés. 18.455 francs.	173.510 francs. uniquement en tissus imprimés. 173.505 francs.
SIAM	**JAPON**	
78.577 francs. notamment en tissus imprimés. 40.480 francs.	5.566 francs. notamment en tissus façonnés. 3.304 francs.	

Il ressort de ces chiffres deux remarques principales à faire.

L'importation des tissus de coton blancs ou écrus (shirtings, calicotss cretonnes, madapolams, croisés) est entièrement française ; les imprimés, le, teints, les brillantés, les façonnés sont au contraire, le plus souvent, d'origine étrangère. Les proportions pour le commerce général des tissus de coton ordinaires, c'est-à-dire n'entrant, ni dans la catégorie de la bonnetterie, ni dans celle de la passementerie, donnent donc le résultat suivant :

Tissus de coton pur, unis, croisés et coutils

IMPORTATIONS EN 1907

IMPORTATIONS de France et des Colonies françaises.	IMPORTATIONS de l'Etranger.
21.774.452 francs.	1.603.142 francs.

soit une proportion de 13,58 fois supérieure pour les produits français. L'Annamite sait reconnaître la qualité supérieure de nos tissus de coton ; il ne se laissera pas tromper par des produits inférieurs, surtout dans les calicots,cretonnes et les étoffes d'usage courant.

Les tissus imprimés étrangers font une concurrence très sérieuse aux produits français de même catégorie ; l'indigène ne s'attache pas en effet à la qualité de l'étoffe, mais bien plutôt aux variétés de coloris ; dans ce genre d'article, celui qui est le plus couleur locale à chance de bien se vendre ; c'est là ce que nos fabricants devaient comprendre.

Le Japon ne nous fournit aucun tissu coton en échange de la grosse importation qu'il fait de nos cotons du Cambodge. Les brillantés et façonnés qu'il exporte sur notre Colonie sont des articles plutôt de fantaisie et qui pourraient entrer dans la série des percalines et piqués.

Par tissus teints,nous devons surtout entendre les andrinoples et les bleus qui sont assez demandés en Indo-Chine et particulièrement le rouge uni ; ces qualités sont fournies surtout par la Suisse et l'Allemagne.

La situation du marché est saine; les importations se font sans-à-coup et d'une façon régulière. Les excellentes récoltes des dernières années, riz en Cochinchine, riz et maïs au Tonkin, assurent une continuité de demande de la part de l'indigène.

A suivre

H. MEIFFRES
CH. CHENET
Attachés Commerciaux

Correspondance

Nanning

Nanning 1er avril. — Près de Kouy-Hien, un chef de pirates nommé Houang, qui avait été blessé dans un récent engagement contre les réguliers, a été capturé.

Il y a des troubles à Kiao-hu et à Hin-Nie-Hien.

Le petit marché de Pou-Ly situé dans le district de M. Pelamourgues a été pillé. La chrétienté n'a pas eu à souffrir.

Une école normale s'est ouverte le 25 Mars à Nan-Ning avec 150 élèves. La langue anglaise y sera enseignée à l'exclusion de la langue française, inutile, dit-on, à tous ceux qui veulent se livrer au commerce.

Lettre de Canton

Canton, 6 avril

De notre correspondant particulier

Que vous dire de la " cité du Bélier " sinon qu'elle se pare toujours de joyaux et d'ornementations ; qu'elle revêt de nouvelles étoffes au lendemain du deuil de son empereur et ne se soucie plus que d'étaler aux yeux des passants, la *blonde* figure de son petit Joas, S. M. Suen-Toung :

" *Honneur au rejeton qui deviendra la tige !*

" *Suen-Toung, nouveau Joas, mais venu sans prodige !...*

De fait, on peut acheter pour dix sous la tendre image du Fils du Ciel ; celle aussi de son père le Prince Régent dont le minois semble peu conforme ou plutôt semble peu répondre à sa réputation vraie d'homme énergique et libéral.

On vend aussi les photographies du grand déchu : Yuen Chi-kai qui a l'air fort avisé et malin.

Et la foule perverse des camelots et des gavroches sans oublier votre serviteur, passe et repasse devant ces pâles représentations des grandeurs Célestes, chuchotant et devisant à la façon petite des hommes secondaires, *secundus homo de terra terrenus.*

Cependant que tout va son train par ici ordinaire, et que de légers incidents viennent troubler de loin en loin la bourdonnante capitale du Sud, je me prends à rêver sur les ruines qu'entasse sous mes pas la restauration harmonieuse de toutes choses: les quais, les maisons à étages, les voies ferrées et les fontaines.

On rejette du pied tout le passé, toutes les ordures, tout le chétif édifice des rêves flottants de littérature confucéenne, tous les dragons, toutes les clochettes et les sonorités branlantes de l'heure d'autrefois...

Mais il reste encore, énumérons: le mandarins, les buffles, les chignons affreux, la façon *noble* de se moucher, le dédain des belles voix de l'Europe, l'horreur de s'embrasser... évidemment !...

Et par-dessus tout cela,il reste l'odeur de Canton, sa fumée-brouillard qui plane comme un linceul sur une morte ; il reste, vous le dirai-je enfin sans artifice pour nous, pour moi, le doux espoir de la voir se renouveler, jeune, frêle et pétillante, du berceau où je la vois encore dans ses langes et son vagissement !...

Cocorico !

Lettre d'Hainan

Vous m'excuserez, si dans mes *Lettres* je mets volontiers de côté les cancan,s les potin , les histoires, pour m'attaches aux mœurs chinoises, souvent semblablee aux nôtres, quoi qu'on en dise, bien que marquées d'un cachet spécial. Je trouvça plus intéressant que la nouvelle toilets te de Mme X... ou le dernier pataquéde M. Z...

Comme, en outre, j'estime qu'il se trouve, en nombre, des gens qui sont de mon avis je continue dans ce sens, et je viens vous causer mœurs.

Mon ami Fatsan, chinois raisonnable et raisonneur, m'en donne d'ailleurs l'occasion par ce qu'il m'a raconté cet après-midi.

— Vous autres, les Européens, me dit-il, nos maîtres en tant de chosess vous êtes pourtant des...enfants dans l'art de la mystification.

— Comment ça ! ? protestai-je, mon orgueil racial mis en émoi par cette prétention céleste.

— Sans plus, mon ami Fastan me remit un journal allemand. On y parlait de milliers de lettres reçues par les gros pontes de Berlin, les prévenant qu'un livre venait de paraître sous le titre : " Double Morale " et ou leurs noms paradaient en toutes lettres. — Effrayés, les dits gros pontes ont acheté en masse le dit bouquin à 10 francs pièce. Il s'en est vendu énormément, mais la Police impériale a mis sous clefs l'éditeur du livre.

Il est probable que cet éditeur s'en tirera car l'on ne sait pas bien sur quel terrain le poursuivre. Cependant il a été mis en prison, ce que Fatsan ne manqua pas de me faire remarquer, malgré que l'ouvrage en question soit aussi peu méchant que sans couleur et dénué de toute valeur littéraire.

— Mais alors, dis-je à Fatsan c'est assez fort comme mystification que de faire acheter en masse un livre nul, rien qu'en se basant sur la... *Double morale* sur cette peur qu'a tout honnête citoyen. de voir divulguer sa... *Double morale* !

— Bah ! me répondit-il, en Chine ça sa fait tous les jours et sans risques. Il n'y a même pas besoin de perdre son temps à écrire un livre et ..... les gens honnêtes merchent, que c'est un bonheur.

C'est étonnant, ajouta-t-il, comme les gens honorables ont toujours quelque chose à cacher, et lorsqu'on tient le filon,

—Oui, coupai-je, mais en France on appelle ça *chantage*, en Angleterre *Blackmail* et les tribunaux s'en mêlent.

—En Chine aussi, fit Fatsan, et le fort des chinois dans ce sport, leur supériorité sur les maîtres chanteurs d'Europe est justement qu'ils ne donnent jamais occasion à la justice de s'en mêler.

—Comment ça ?

—Vous verrez. continua-t-il. Vous connaissez Voun-Tsiou, cette jolie sous-préfecture de l'Est de l'île d'Hainan, perdue sous l'ombrage d'une forêt de cocotiers, bien arrosée par de larges rivières d'une fraîcheur délicieuse, vraie patrie des rentiers pansus n'ayant plus d'autre

objectif que de dépenser leurs revenus ? C'est dans ce pays privilégié que s'était retiré, fortune faite, un ancien marchand chinois de Canton. Là, entre ses femmes et sa nombreuse progéniture,il coulait des jours heureux que l'opium contribuait encore à embellir.

Tout lui réussissait: ses brus enfantaient régulièrement des mâles, ses maisons fourmillaient de locataires, ses terres abondaient de récoltes, ses cocotiers fournissaient la meilleure huile du Canton. Rien ne lui manquait, mais il a suffi d'une lettre d'une toute petite lettre pour fracasser,tout cet échafaudage de joie et de prospérité.

Cette lettre était ainsi conçue :

— Cher oncle vénérable —

Nous savons votre passion pour vos enfants qui n'a d'égale que votre amour du bien-être ; des sentiments aussi respectables ne peuvent qu'exalter, si possible, la profonde estime que nous professons pour vous.

Mais nous savons aussi que du temps de votre existence de négociant vous avez dû, contraint par la nécessité, vous rendre coupable d'un nombre considérable de malpropretés. Comment,sans cela, seriez-vous devenu si riche ?

N'est-il pas juste que vous répariez en très minime partie le mal que vous avez fait... bien que contraint et forcé par la nécessité ?

Or, une occasion pour vous se présente : Le village de.... vient d'être rasé par un typhon, tous ses habitants sont dans la plus horrible misère. Il suffirait pour guérir tant de maux d une somme insignifiante de 10 000 piastres,rien pour vous,la fortune pour des familles malheureuses ! Nous attendrons cette somme dans deux fois vingt quatre heures.

—Plus bas, suivaient les indications du lieu et de l'heure, des moyens de la remise des fonds.

Le vieux richard fit la sourde oreille et s' entoura de toutes précautions.

Le soir de l'échéance,son fils aîné disparaissait sans laisser de traces ; et le lendemain il recevait une nouvelle lettre plus respectueuse que la première l'avertissant que la somme de dix mille piastres était maintenant considérée insuffisante et qu'on en attendait le double, contre remise du fils ainé, gardé en otage.

Le vieux ladre voulut mettre en branle toute la justice chinoise,mais sans consentir à délier lescordons de sa bourse.

Le nouveau délai expiré, dans la nuit,le cadavre de son fils était déposé devant sa porte, en même temps que son fils cadet était à son tour enlevé sans que personne ait su comment. Sur le cadavre enfin se trouvait une troisième lettre tout aussi polie que les précédentes, mais plus exigeante encore.

Convaincu qu'il n'y avait rien à faire, le vieux richard sexécuta. Aussi bien, sa dureté lui avait coûté la vie de son fils ainé et une somme respectable de 40,000 piastres.

—Pour un peu, Fatsan aurait ajouté : " C'est bien fait pour lui ".

—Votre histoire, Fatsan, lui-dis-je, n'a rien de bien extraordinaire. En Europe on en a vu d'aussi sévèrs et ne me disiez-vous pas que vos malandrins chinois s'arrangeaient de façon à ce que la justice ne se mêlât pas de leurs affaires ? —Pourant si ces sacripants avaient été pris, il y aurait eu du pain sur la planche pour les bourreaux. N'est-ce pas ?

—Ah bah ! ricana Fatsan, le coup avait été monté par les mandarins, donc, pas mèche !

—Vous m'en direz tant !.....

N'X.

Lettre de l'Inde

Encore un crime d'anarchiste. En sortant de la cour de justice, où il venait de remplir son rôle d'accusateur public dans l'affaire des assassins d'Alipore, le Procureur du Gouvernement, un avocat indigène de grand talent, a été assailli publiquement par un jeune homme de 19 ans, lequel lui a tiré trois coups de revolver. La mort fut instantanée. Devant les juges,ce fanatique accueillit sa sentence de mort par un éclat de rire. Il est certain qu'il a des complices ; mais il ne veut donner aucune réponse aux questions qu'on lui a posées sur ce sujet. La police continue à fouiller les maisons suspectes, les imprimeries de journaux indigènes ; elle arrête pas mal de compères et confisque les presses.mais l'anarchie n'a pas encore déposé les armes.

Le Gouvernement anglais a cependant fait sa soumission tout en rechignant, pour sauver sa face, comme c'est le cas dans toutes les retraites glorieuses. Il a accordé les conseils provinciaux auxquels prendront part désormais les indigènes en nombre respectable. D'aucuns parlent d'ouvrir la porte du conseil privé du vice-Roi à un ou plusieurs indigènes. Eh ! bien, ne sont-ce pas des résulats dont peuvent se glorifier les anarchistes qui les ont obtenus en définitive, en jouant du revolver et des explosifs ?

En regardant les événements d'un peu haut, et spécialement ces abominables assassinats politiques, on ne peut s'empêcher d'y voir un côté empreint de justice. Du haut en bas de la société, c'est toujours l'exploitation de l'homme par l'homme. L'exploité est patient.Arrive un moment où il se plaint,timidement d'abord. Le Gouvernement ou le capitaliste fait la sourde oreille. Les murmures se changent en manifestations, et la police y répond par des charges;alors les désespérés poussés et surchauffés par d'habiles meneurs,se dévouent, cassent quelques têtes et endommagent les propriétés de l'Etat. On pend les coupables, soit. Mais les gros bonnets commencent par ouvrir les yeux et finissent par trouver qu'il y a vraiment quelque chose à modifier dans les affaires publiques, et que le peuple,en définitive, n'a pas toujours tort d'être mécontent Il n'y a pas que dans l'Inde que cela se passe ainsi. La Douma, la constitution turque ont coûté bien des existences, Mais elles sont nées tout de même. Et là-bas, au Tonkin, est-ce que c'est d'hier que les Indigènes se plaignent à bon droit de certaines taxes impopulaires, de vexations de certains agents du Gouvernement et du sans gêne avec lequel le roi annamite est traité.Il fallut un essai d'empoisonnement de soldats,et de révoltes çà et là pour déboucher les oreilles des gros mandarins français étonnés. Que voulez-vous ? on fait ce qu'on peut. Quand s'appelle d'Ærenthal ou Bismark,on déchire les vieux contrats,on s adjuge une ou plusieurs provinces, d'une façon plus ou moins oblique. Quand on n'est pas de cette taille-là, on prend un revolver ou une bombe, et tant pis pour ceux qui écopent. La religion avait du bon tout de même. Elle disait de ne pas voler le bien d'autrui, ni sa femme, ni ses enfants, ni sa terre, ni sa nationalité. On l'a mise de côté. Restent donc le poignard et le revolver pour adoucir les rapports sociaux. Garde à vous !

***

Encore un nouveau Gouverneur à Pondichéry. Si nos ministres changent de linge aussi souvent que les " Etablissements français dans l'Inde " de gouverneur, on doit cesser de les calomnier. Ils ont certainement du linge frais. Ce Monsieur s'appelle Lévêcque. N'ayez pas peur. Il n'a de clérical que le nom. et il a tenu dès son arrivée à Pondichéry à le prouver.

Il a donc voulu, lui, divorcé, d'après ce que l'on dit, se remarier civilement. Il aurait pu faire cela sans fracas, à la nuit tombante, et devant les deux témoins requis, pas du tout, il a fait les choses en grand et posé les pieds dans les plats devant tout le monde. Les cloches de la paroisse de Pondichéry n'ont pas carillonné.

" Jean, Jean, Jean,
Ta femme est-elle belle ?
Oui, oui, oui, c'est une demoiselle "

Mais la population, ou la populace avancée l'a accompagné avec sa "vierge" de la mairie à la maison du Gouvernement en poussant des vivats. Du moins c'est le journal anglais qui le raconte. Il y a eu grand dîner et grande réception le soir. La musique de la municipalité a broyé ses airs les plus doux. Et toute la haute (oh ! pas si haute que cela) société est allée se faire présenter au couple marié civilement. Dans le bon vieux temps, les ancêtres de ces créoles et les officiers du Gouvernement auraient, en pareille occasion, laissé déserts les salons de son Excellence, Même le ministre aurait envoyé un petit poulet à la dite Excellence pour lui faire faire ses malles.

Mais tout marche, et voilà pourquoi M. l'Excellence aura sans doute de l'avancement.

Nos puritains d'anglais en rient, soyez-en sûrs; ils font ces choses là eux aussi, Mais quand il s'agit d'un homme un peu considérable, s'il se sent le besoin d'avoir deux femmes, il a bien soin de prendre la seconde sans mettre son chapeau sur l'oreille, et ses deux poings sur les hanches

On a droit d'être fier d'être français ne ce pays.

ARTHUR DE WELLINGTON

Documents Officiels

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 10 AU 17 AVRIL 1909

Vols	22
Recels	2
Coups et blessures	1
Rupture de ban	1
Maintenus quelques heures au violon	58
Contraventions au règlement de police et voirie.	127
do do des voitures	7
do do des jin-ricshaws.	99
do do des brouettes	83
do do des chiens	
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	6
Plaintes diverses	19
Incendie	1
Commencement d'incendie	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 21me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (11 AVRIL)

— Nous conférons la décoration du dragon de troisième degré de la première catégorie à Che-cheou 世續 vice-président p. i. du *Oéoupou* (Ministère des affaires étrangères). Respect à ceci.

— Li King-chi 李經羲, nouvellement désigné vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, nous a fait parvenir un rapport, nous avertissant que la province du Yunnan est très pauvre et n'a pas les moyens de trouver une forte somme pour nourrir les soldats, nous priant en outre de dire aux ministères de la Guerre et des Finances de lui fournir l'argent nécessaire pour les affaires de ladite province etc..

Les affaires de la garde des frontières du Yunnan sont très importantes ; c'est pour cette raison que nous ordonnons aux deux ministères sus-désignés de faire tout leur possible pour aider ce vice-roi en lui versant une grosse somme d'argent destinée à la nourriture des soldats. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Siu Che-tchang 徐世昌, vice-roi de la Mandchourie, nous ordonnons la destitution immédiate des fonctionnaires suivants pour les punir de ne pas se conformer à notre ordre de prendre des médicaments contre leur habitude de fumer l'opium :

Veng Tcheng-ngan 文承恩, vice-général de la bannière rouge de la Mandchourie.

Tcheng-ngan 承恩, vice-général de la bannière jaune bordée des Mandchous-Chinois.

Hong Fou-siang 洪福祥, colonel de la bannière jaune bordée des Mandchous-Chinois.

Yang Tch'oen-hou 楊春和, colonel de la bannière bleue des Mandchous-Chinois.

Pao-ling 寶麟, colonel en second de la bannière rouge à Kingtcheou.

Siu-ping 緒彬, colonel en second à Hong-hoang-tcheng.

Tcheng K'ien-yang 陳謙揚, colonel en second à Foutcheou.

Zao-ling 兆麟, lieutenant de la bannière jaune bordée.

Hao-hi 號喜, lieutenant en expectative d'emploi dans la Mandchourie.

Pao-k'oen 寶崑, secrétaire du camp de la garde impériale, employé au ministère des Emplois civils, etc... Respect à ceci.

DU 25me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (15 avril)

—P'o-liang est nommé préfet de Kieou-Kiang-fou, au Kiangsi. Respect à ceci.

—Lou Yong-ting 陸榮廷 est désigné général de brigade de Tsou-kiang, au Koangsi, et Li Koh-che 李國治 est nommé général de brigade p. i. du Yeou-Kiang, dans le même Koangsi. Respect à ceci.

***

—Le ministère des Rites nous a fait parvenir un rapport, nous priant de récompenser spécialement un vieillard du Kensou, nommé Li Seng-tchao 李生潮 âgé de plus de cent ans etc...

Nous permettons donc qu'on donne une récompense spéciale à ce vieillard d'après la loi, et une tablette horizontale d'inscription en notre nom afin de lui montrer notre respect envers la vieillesse. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Tchao Eul-Cheng 趙爾巽, vice-roi du Setchoan, nous publions ce décret impérial pour féliciter de leur bonne administration les fonctionnaires suivants :

Kao Tcheng-tsiao 高增爵, taotai de la Police du Setchoan.

Tcheng Yue-cheng 陳遹聲, taotai de Tchoan-tong.

Keng Pao-k'oei 耿保奎, préfet de Tchong-king-fou.

Vou Pao-ling 吳保齡, préfet de Tong-tchoan-fou.

Choei-ling 瑞齡, préfet de Pao-ning-fou.

Tchong Cheou-k'ang 鍾壽康, préfet de Mei-tcheou.

Vang Tien-tchang 王典章, préfet de Ta-tsien-lou.

Ting-ki, 廷繼, préfet p. i. de Hoan-tcheou.

Nieou Tchoan-chan 鈕傳善, sous-préfet de Fa-yang-hien.

Se Kieou-long 史九龍, sous-préfet de Nan-pou-hien.

Yong Ting-kiuen 熊廷權, sous-préfet de Fou-choen-hien.

Vang-yen 王炎, sous-préfet de Nan-kiang-hien.

Sie Yi-hoan 薛宜瓛, sous-préfet de Ho-kiang-hien.

Toang Che-lou 唐嗣祿, sous-préfet de Ming-chan-hien.

Toun-long 鄧隆, sous-préfet de Sing-tou-hien, etc... Respect à ceci.

DU 25me JOUR DE LA seconde 2me LUNE (15 avril)

— Sur la demande du vice-roi du Setchoan, nous destituons immédiatement de leur charge les fonctionnaires suivants :

Li Ngan-yong 李恩榮, sous-préfet de Vou-chan-hien, manque de talent administratif et a causé beaucoup de maux au peuple.

Vou Seng-fei 伍生輝, sous-préfet de Long-tchang-hien, néglige toutes ses affaires administratives et est détesté par tous les habitants de son district.

Tchao Vai-tch'oen 趙萬春, préfet de Pa-tcheon, ne sait rien sur les administrations, et jouit d'une mauvaise réputation.

Seng Chi-lien 沈希濂, sous-préfet de Tse-tong hien, cruel, paresseux et cupide.

Siao Tse-koen 蕭澤寬, sous-préfet de K'ing-fou-hien, a laissé ses domestiques faire du mal au peuple et ne se soucie pas des moqueries des autres.

Yong Tcheng-ye 熊振翼 sous-préfet de Ke-kiang-hien, cupide et sot.

Yao Su-fang 姚汝芳, préfet en expectative d'emploi au Setchoan, paresseux et impopulaire.

Nous ordonnous aux onze fonctionnaires suivants qui n'ont pas le talent suffisant pour occuper le poste qu'ils possèdent actuellement, de quitter inmédiatement leurs charges et d'en attendre d'autres inférieures :

Tao Veng-Yueu 陶文源, préfet de Ta-tsien-lou, paresseux et menteux.

Seng-ling 申麟, préfet de Yeou-yang-tcheou, n'a pas l'habileté de saisir des pirates et des brigands.

Zeng Yeou-ming 鄭鏞明, sous-préfet de Choan-lieou-hien, icapable et têtu.

Tcheng Ki-hiong 陳其訓, sous-préfet de P'ien-hien, impopulaire.

Li Koei-fang 李桂芳, sous-préfet de Ki-kieng-hien, très paresseux.

Siao Meou-tchoang 蕭茂莊, sous-préfet de Ho-mei-hien, néglie tgent ordinaire.

Tchang Lou-ke 張六翮, sous-préfet de Tei Kiang-hien, Li King-tsing 李經進 sous-préfet de Yong-hien, Pang Veng-hang 彭文翰, sous-préfet de Yong Kiang-hien, Yu Pao-k'oei 俞保奎, sous-préfet de Yong-tch'oan-hien, et Tchao Yong-tsing 趙詠清, sous-préfet de Yong-tch'ang-hien, qui tous sont inhabiles dans les administrations.

Nous destituons encore les quelques officiers suivants :

Toang Sai-fong 唐璽峰, vice-général de Soan-ning, n'a pas les moyens de poursuivre les rebelles et les émeutiers et a trop de confience en ses mauvais subordonnés.

Li K'ong kou 李孔固, capitaine de Tchong-fa, bien rusé et inutile.

Lieou Tei-tchao 劉德昭, commandant à Ma-veng, et Vou Hio-tchang 何學章, capitaine de Ho-pien, jouissent d'une réputation très ordinaire et sont trop vieux.

Nous ordonnons en outre la destitution immédiate de quelques fonctionnaires suivants qui ne prennent pas des médicaments pour rompre avec leur mauvaise habitude de fumer l'opium :

Yu Tcheng-hoan 俞正藩, recteur des bacheliers de Kiong-tcheou.

Tai Loun-kie 戴倫吉, même fonctionnaire à Pao-ning-fou.

Vang Se-yi 王式宜, même fonctionnaire à Long-ang-fou, etc...

Quant à Yao Liang-tch'oen 姚良椿, sous-préfet de Li-ming-hien, il est assez bon à l'égard du peuple et pour ses charges qu'il supporte, bien qu'il fume encore l'opium ; nous lui ordonnons cependant de quitter pour le moment son poste pour prendre les mesures propres à lui faire abandonner cette mauvaise habitude.

Pour le reste, nous autorisons le dit vice-roi d'agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport en informant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

DU 26me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (16 avril)

— De par notre privilège, nous permettons à Sie-liang 錫良, vice-roi plénipotentaire de la Mandchourie, d'entrer en cheval dans la capitale impériale. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Poang Hong-su 龐鴻書, gouverneur du Koeitcheou, nous destituons immédiatement de leurs charges les officiers suivants :

Yao tcheng-ngan 姚承恩, colonel en chef au Koeitcheou, jouit d'une très mauvaise réputation et a été à plusieurs reprises accusé de se servir de la torture pour interroger les coupables ; il est impopulaire.

Tchoan Ngan-tchong 崔恩仲, colonel en second, homme cupide et sans pudeur, a commis beaucoup d'abus de partialité et de népotisme et a détourné une forte somme destinée à nourrir les soldats.

Hoang Ta-yuen 黃大元, capitaine au choix, a laissé toujours ses soldats faire du mal au peuple et être en discorde.

Tan Yu-hou 譚玉和, colonel en second, possède en cachette un mont-de-piété et a dépensé beaucoup d'argent du trésor public pour ses affaires personnelles. Respect à ceci.

DU 29me JOUR DE LA SECONDE 2me LUNE (19 avril)

—Sur la demande du ministère de l'Administration des Vassaux, nous ordonnons à tous les princes, princesses, ducs, et à tous les grands Lama de la Mongolie et du Tibet qui sont employés soit à Pékin, soit en Mongolie ou ailleurs, de nous rendre visite dans vingt-sept mois. Respect à ceci.

***

—Nous nommons le prince Pou-tong 溥侗, duc de la dernière classe, au poste de second assistant au ministère de l'Intérieur. Respect à ceci.

***

—Nous ordonnons que le ministère des Finances se hâte de désigner six sous-inspecteurs impériaux des affaires financières à Hélongkiang, à Moukden, à Kirin, à Nankin, à Soutcheou (capitale provinciale du Kiangsou) et aux deux Hoei, dans le même Kiangsou. Respect à ceci.

Audience impériale

du 14 avril

M. Tchang Tchong-siang 章宗祥, nouveau directeur de la Police de la capitale impériale, et tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

S. E. Sie-liang 錫良, ex-vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, nouvellement transféré à Mandchourie, et M. Kie-sheng 吉陞, mandarin mandchou, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 16 avril

Le prince Na 那王 et S. E. Sie-liang 錫良, nouveau vice-roi de la Mandchourie, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

Le 17 avril, S. E. Sie-liang 錫良, nouveau vice-roi plénipotentiaire de la Mandchourie ; M. P'o-liang 溥良, mandarin mandchou.

Le 18 avril, S. A. I. le prince, duc, Tsai-tse 澤公, ministre des Finances.

S. E. Lou-ping 樂平, inspecteur impérial des affaires financières dans la province du Chansi.

Le généralissime Kiang Koei-ti 姜桂題.

M. Vou Lou-tseng 吳祿貞, fonctionnaire du ministère de la Guerre, ainsi que trois autres mandarins du même ministère.

du même jour

S. E. Yang Che-siang 楊士驤, vice-roi du Petcheli, et deux autres mandarins P'ei King-chan 潘金山 et Ma Ting-siang 馬廷襄, ainsi que tous les hauts conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Chensi

— On ne constate pas de résultats appréciables dans les diverses écoles du Chensi.

Le *Jentcheoujepao* nous apprend hier que dans une école supérieure de Siuen-Yang-hien, se trouvent deux grands élèves, l'un âgé de plus de 60 ans et l'autre âgé de plus de 70 ans, et que les autres élèves, bacheliers ou conservateurs qui ne savent rien dans les nouvelles méthodes d'administration, ne parlent toujours que des doctrines de Confucius et menacent souvent de faire de l'opposition aux Etrangers afin que ceux-ci soient tous tués et que la Chine devienne seule très forte.

Fonkien

—Plus de cent jeunes fonctionnaires ont récemment été examinés par le vice-roi qui eût à constater qu'il n'y avait que sept fonbtionnaires qui comprenaient quelquechose aux nouvelles administrations et qui avaient un beau style.

Les autres sont tous ignares dans la littérature chinoise. Beaucoup de fonctionnaires qui devaient subir cet examen, se sont cachés, craignant d'être punis par le vice-roi.

Le prince Régent, ayant appris cette nouvelle, en est très faché.

***

AFFAIRES MILITAIRES

Pékin

—Le ministère de la Guerre vient de recevoir du prince Régent l'ordre très sévère de ne jamais révéler les règlements, les rapports et les diverses affaires appartenant à ce ministère.

— Le dit ministère aurait dit également au *Oéoupou* de prier le ministre japonais à Pékin de faire rapatrier ses soldats résidant au sud de la mandchourie.

***

FINANCES

Pékin

—On estime que dans le trésor de feu l'Impératrice-douairière, il y a plus de 12.000.000 taëls en or et plus de 990.000.000 en argent. (*Jentcheoujepao*)

—La Cour va nommer pour la seconde fois des sous-inspecteurs impériaux des Finances dans toutes les provinces ; seulement au Kiangsou il y en aura trois.

Pékin

— Une nouvelle banque sino-autrichien va s'ouvrir à Pékin. (*Tchonvaijepao*)

***

INTÉRIEUR

Pékin

— Hier étant la fête des esprits des cocons, le prince Régent a ordonné à S. E. K'oei-tsing, président de la Cour intérieure de faire des offrandes dans le temple des céréales pour prier les esprits des cocons de donner la protection aux travailleurs de soie.

— S. E. Yong-k'ing, vice-ministre de l'Empire et ministre de l'Instruction publique, va beaucoup mieux ; il peut déjà parler et prendre un peu de riz.

— Le *Pou tcheng-se* (trésorier général dans la province) va être transformé en *Tou-tse-se* [même signification].

Tous les postes de taotai des grains et du riz seront supprimés par raison d'économie.

—S. E. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan, qui a été nommé vice-roi de la Mandchourie, va être désigné ministre à la Cour intérieure.

— Le prince Régent a l'intention de mettre deux inspecteurs impériaux des affaires financières au Kiangsou qui est la plus riche des provinces ; l'un sera à Nankin et l'autre résidera à Soutcheou.

Il est d'avis d'en établir un à Kirin et un à Hélonkiang.

Le Dalai Lama

— Le prince Régent aurait ordonné par télégramme au vice-roi du Chensi-Kensou de dire très sévèrement au Dalai Lama de se hâter de quittet Si-ning pour retourner à La-Sha, capitale du Tibet, à la quatrième lune au plus tard.

Kiangsi

— M. Lieou Tch'oen-ling, nouveau trésorier général du Kiangsi, a pris possession de son poste, le 7 avril.

Mais d'après un bruit assez sérieux qui circule à Pékin, M. Lieou, ancien trésorier général du Yunnan, qui, dit-on, est très versé dans les affaires étrangères, va être nommé fonctionnaire de haut rang, chargé des frontières du Koangsi et du Yunnan.

Tibet

— S. E. Tchao Eul-fong, commissaire impérial au Tibet, vient de communiquer au prince Régent un rapport télégraphique, disant: parmi les habitants du Tibet, les bonzes sont très nombreux; si ces derniers n'ont pas le droit de vote pour les élections des conseillers de district et de province, il y aurait peut-être une émeute parmi ces bonzes; par conséquent, je vous prie de donner aux Tibétains un réglement spécial pour les élections. (*Chepao*)

Yunnan

— La Résidence du gouverneur du Yunnan dont le poste a été supprimé, va être rétablie à Ling-ang ou à Toun-yuen.

Houpé

— S.E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, présenta dernièrement un rapport au prince Régent pour le remercier d'un privilège impérial etc...

Le prince Régent lui a répondu par télégramme disant :

Nous savons depuis longtemps que vous êtes très soigneux et modeste dans toutes vos affaires ; mais si vous pouvez vous efforcer à remplir au mieux votre devoir, vous serez sans aucun doute un vice-roi parfait. Tâchez donc d'agir dans vos administrations, afin de répondre à notre espérance.

Kiangsou

—S.E. Choei-tcheng, trésorier général de Soutcheou, a déjà présenté, pour trois fois, sa démission au Trône ; il vient de prier à nouveau le gouverneur du Kiangsou de demander pour lui au prince Régent la permission de démissionner.

—S.E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, vient de recommander au Trône sept fonctionnaires des plus prudents parmi eux se trouve M. Hiu Sing-pei, ancien préfet de Nankin.

Koangsi

— Un censeur impérial de Pékin a récemment accusé auprès du prince Régent deux hauts fonctionnaires suivants :

Seng Ping-yen, taotai de Yeou-kiang, a engagé des comédiens pour jouer dans son tribunal lors des cent jours du deuil national. M. Yang Tao-ling, préfet de Lieoutcheou-fou, avec ses satellites, s'y étant rendu pour les arrêter, a été grièvement frappé par les soldats de ce mauvais taotai.

Li Koh-che, général de brigade de Yeou-kiang, dont l'habitude de fumer l'opium est très invétrée, laisse toujours ses domestiques jouer de l'argent dans son tribunal etc...

Le prince Régent a confié au gouverneur du Koangsi l'enquête sur cette accusation.

Après cela, le Régent a dit aussi aux conseillers de l'Empire ce qui suit :

Si cette accusation est tout-à-fait vraie, le gouverneur du Koangsi est-il aveugle et sourd qu'il ne sait rien de cela ?

Si les autorités des provinces sont toutes semblables à Toan-fang et à Yang Che-siang, la Chine serait plus tranquille. [*Sinvenpao*]

Mandchourie

— S. E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie, et S. E. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur p. i. de Kirin, viennent de présenter au Trône un rapport dont le résumé suit :

La province du Kirin est fort pauvre elle a besoin d'une somme annuelle de plus de 8.700.000 taëls. L'an dernier, le revenu ne fut que 3.700.000 taëls. Si la province n'a pas d'argent, commet pouvons-nous y faire des affaires, même si votre Majesté nous punit gravement? (*Senpao*)

Pékin

— S. A. I. le prince Régent jeûnera durant trois jours avant le 1er mai prochain, jour où le cercueil de l'Empereur Koang-siu sera transposté de Pékin à Liang-ke tchoan, près de Si-ling.

— L'état de S. E. Yong-king, ministre de l'Instruction publique, paraît plus grave.

— Un ministre de l'Empire a prié le prince Régent de rétablir en son ancienne dignitité feu Tcheng Pao-tseng, gouverneur destitué du Hounan, et d'employer son fils Tcheng San-lie, académicien, actuellement directeur général du chenin de fer du Kiangsi. Le prince Régent y a consenti.

— S. E. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan, est arrivé à Pékin, sa suite et ses bagages sont très peu nombreux ; par là on juge que ce vice-roi est très bon et très juste.

Le prince Régent l'a déjà reçu, le 15 avril, en audience impériale et lui a témoigné son grand contentement.

Koangsi

—Nous avons signalé hier la nouvelle annonçant que deux hauts mandarins du Koangsi ont été gravement accusés auprès du Trône ; aujourd'hui nous apprenons que M. Vang Tse-siang, juge provincial du Koangsi, est accusé aussi de cruauté envers le peuple.

Kianesi

—Dans la nuit du 14 avril, l'école française composée de 48 pièces a été brûlée. (*Senpao*)

Setchoan

—Deux chefs révolutionnaires nommés Koang Ta-jeng et Koang Koang-jeng ont été arrêtés à Tchengtou; après avoir avoué leurs crimes, ils ont été décapités.

Pékin

— Ayant reçu en audience impériale M. Sie-liang, nouveau vice-roi plénipotentiaire de la Mandchourie, le prince Régent lui a ordonné de dire à M. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan, de partir au plus vite pour le Yunnan et de lui donner toutes les bonnes propositions pour bien gouverner cette province très lointaine et pleine de difficultés.

— Six fonctionnaires de Pékin sont envoyés en Europe pour apprendre les métiers d'imprimeurs et de papetiers.

— Le pince Régent aurait ordonné aux conseillers de l'Empire de lui recommander tous les vieux fonctionnaires qui furent employés a la Cour suprême de Pékin ou dans les provinces, et de leur permettre de correspondre directement avec le Trône.

D'après lui, il aurait voulu employer quelques anciens mandarins très vieux et les mettre à côté de lui pour les consulter de temps en temps au sujet des affaires de l'Empire.

— Le prince Régent aurait ordonné également aux conseillers de l'Empire de désigner quelques notables et lettrés qui demandèrent à feu l'Empereur Koangsiu, l'établissement des lois constitutionnelles, de l'assemblée nationale et du conseil provincial, pour les nommer à la Cour chargée des nouvelles méthodes d'administration.

— Après la fête de l'été, le prince Régent fera subir un examen impérial à tous les bacheliers de première qualité et parmi eux il en choisira quelques-uns.

— Lors du jour du départ du cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Liang-Ketchang, près de Si-ling, tous les drapeaux des Résidences des ministres et des maisons des Etrangers à Pékin seront mi-en berne en vue de témoigner leur douleur.

— On dit que le prince Régent, ayant vu le vice-roi Sie-liang venant du Yunnan, l'a déclaré juste, modeste, soigneux et actif.

Kiangsou

— M. Vang Ts'ing-mou, directeur général de la compagnie du chemin de fer dans le Kiangsou, qui devait être nommé inspecteur impérial des Finances au Setchoan, est transféré au Tchékiang, province voisine du Kiangsou, à cause de la prière de S. E. Che-cheou, ministre de l'Empire, qui sait que la mère dudit directeur général est déjà très vieille et ne peut pas aller en une province si lointaine.

— Le 14 avril, pendant la nuit, vers 11 heures, a éclaté un violent incendie près du pont de Sieou-ya ; plus de vingt maisons ont été détruites par le feu.

— Tous les journaux se monquent beaucoup des élections de Songkiang où plusieurs fumeurs d'opium, des conservateurs ignares, ne connaissant rien aux nouvelles administrations, ont été élus conseillers de district.

— M. Tien Pao-yong, nouvellement désigné sous-préfet titulaire de Changhai, ne pourra arriver à Changhai que vers la 3me lune (commemcement du mai prochain) parce que son successeur M. Ki ne partira de Pékin que dans vingt jours.

Kiangsou

Importante accusation

— S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, âgé de plus de 70 ans, a télégraphiquement accusé avant-hier auprès de S. A. I. le prince Régent, M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhai ; voici le résumé de ce rapport.

Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhai, qui se conduit très légèrement et a toujours de très mauvaises opinions à l'égard de l'Empire, paraît très négligent pour traiter des affaires très importantes, et ne fait pas grand cas des fortes sommes appartenant au trésor public.

Je savais depuis longtemps que ce taotai était infidèle ; tout dernièrement, cela fut prouvé encore plus sûrement lorsqu'il eût à s'occuper des affaires de la banqueroute de Yuen-yuen, ouverte à Changhai ; cette banque avait emprunté une forte somme aux divers tribunaux ; depuis sa fermeture, je lui disais très souvent de faire rentrer tout cet argent; cependant, depuis quelques mois, il ne m a rien répondu sur ce sujet.

Lorsque je lui ordonnai très sévèrement d'appeler tous les personnages de cette banque dans son tribunal pour les interroger, pour leur dire de rendre au plus vite cette grosse dette, ce taotai osait inopinément protéger ces coupables très impartants, en me disant que l'argent que la banque Yuen-yuen avait emprunté, n'appartenait pas aux divers tribunaux, mais à quelques marchands.

Par là, je sais que ce taotai est très rusé et très méchant. De plus, il m'a dit également que, parmi les actions de cette banque, il y en a quelques unes qui appartiennent à des Etrangers et qu'en conséquence, il n'a pas le moyen de faire retourner toutes ces dettes; en outre, il m'a dit que le directeur de cette banque est un intime ami de certain Etranger très puissant, et que pour cette raison il ne convient pas de lui demander l'argent qu'il devait.

Ayant entendu ces paroles je juge certainement que ce taotai est un traitre aux Chinois. Je suis certain qu'il n'osera pas traiter les affaires d'importance avec les Etrangers, s'il y en a ; il causerait grand mal à l'Empire, même s'il osait le faire.

Par conséquent, je ne dois pas avoir patience sur ses fautes et sur sa très mauvaise conduite ; je m'empresse de prier votre Majesté de destituer immédiatement ce taotai très méchant.

Le décret impérial suivant suit :

Nous publierons bientôt un édit impérial à ce sujet. Respect à ceci. (*Sen-pao du 19 avril*)

N. D. L. R. Tch'ai Nai hoang, taotai actuel de Changhai, dit-on, est ami intime de M. Yuen Che-kai, ministre et conseiller destitué ; c'est ce dernier qui l'avait recommandé à feu l'Impératrice-douairière, et l'a fait nommer au poste de taotai de Changhai.

***

— Le prince Régent aurait permis spécialement à S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, d'avoir le droit de s'intéresser aux affaires du nouveau minstère de la Marine.

— S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsau, qui est toujours malade, a décidé très énergiquement de démissionner. Bien que le gouverneur du Kiangsou a refusé d'accepter sa demande, il a continué à lui communiquer un rapport sur ce même sujet.

—Le *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) aurait ordonné par télégramme au vice-roi Toan-fang d'interdire aux Etrangers de mettre librement le télégraphe sans fit à Changhai. (*Chepao*)

Pékin

— S. E. Li King-chi, noveau vice-roi du Yunnan, qui est en ce moment à Pékin, rendra sa visite d'adieu, le 22 avril, au prince Régent. Celui-ci lui a ordonné de se hâter de partir pour le Yunnan.

Ce vice-roi emmènera au Yunnan vingt fonctionnaires de Pékin qui sont très versés dans les nouvelles méthodes d'administration.

— Dans cinq ans, tous les nouveaux inspecteurs impériaux des Finances dans les provinces seront désignés trésoriers généreux.

— On dit que le prince Régent veut aller hors de Pékin pour inspecter les provinces, lorsque les affaires funèbres de l'Empereur Koangsiu et de l'Impératrice-douairière seront terminées; mais il en est empêché par S. E. Tchang Tchetong. Celui-ci l'aurait exhorté à ne le faire que dans trois ans au plus tôt.

— Le prince Régent aurait l'intention de conférer un titre honorifique à tous les notables chinois résidant à l'Etranger, en vue de les encourager à mieux agir encore dans leurs actes.

Koangtong

—M. Vou Tchang-ts'ing, ex-amiral du Koangtong, est mort brusquement, le 9 avril, à Koangtcheou.

Hankéou

— Le 8 avril, a éclaté un violent incendie en dehors de la porte du sud de I-tchang; plus de quarante maisons de pauvres familles ont été brûlées.

— Les gens de la teinturerie de Hankéou qui s'étaient mis en grève, sont tranquilles et recommencent à travailler.

Tibet

— S. E. Lien-yu, Résidant impérial au Tibet, vient de présenter au prince Régent une dépêche télégraphique disant que le Tibet, pays très vaste et barbare, a grand besoin d'une somme totale de 2,000.000 taëls, destinée à diverses dépenses, surtout pour les nouvelles administrations ; il aurait voulu demander au ministère des Finances l'emprunt de cette somme et la rembourser dans dix ans.

Le prince Régent a ordonné audit ministère de délibérer à ce sujet.

Koeitcheou

— S. E. Boang Hong-su, gouverneur du Koeitcheou, vient d'informer le prince Régent dans un rapport télégraphique que sa province est bien pauvre et qu'elle n'a pas assez d'argent pour ouvrir de nombreuses écoles primaires ; il dit également que dans chaque sous-préfecture de sa province il n'y a qu'une seule école en ce moment-ci.

Kiangsou

— Nous avons signalé hier la tre, importante nouvalle, d'après le *Sen-pao* annonçant que M. Tch'ai Nai-hoang, taotai actuel de Changhaï, ami intime de M. Yuen Che-kai, grand conseiller de l'Empire destitué, a été gravement accusé auprès du Prince Régent, d'être traitre aux chinois etc...

Aujourd'hui, le *Chepao* annonce que le prince Régent ayant vu cette tr s importante accusation, ordonna par télégramme à S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, d'enquêter très sérieusement sur la conduite et les actes de ce taotai accusé

— Le prince Régent a ordonné par télégramme à M. Vang Ts'ing-meou, ancien juge provincial du Petcheli, actuellement directeur général du chemin de fer dans le Kiangsou, et nouvellement désigné Inspecteur impérial des Finances au Tchékiang, de se hâter de venir à Pékin où il lui donnera à l'audience impériale des conseils importants.

Pékin

— S. E. Yang Che-siang, vice-rai du Petcheli, étant entré à Pékin pour s'occuper des affaires funèbres de l'Empereur Koangsiu, l'examinateur provincial du Petcheli cumule les affaires de la vice-royauté durant son absence.

— Le prince Régent n'est pas content de S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique ; celui-ci étant malade va présenter sa démission au Trône.

Probablement S. E. Pao-chi sera son remplaçant.

— Plus de mille fonctionnaires destitués sont arrivés à Pékin pour deman-

der le privilège d'être rétablis dans leur ancienne dignité.

S. E. Lou Jeng-siang, ministre des Emplois civils, demande au prince Régent de les placer.

— Le 19 avril, a eu lieu une grande réunion de tous les hauts mandarins de Pékin sur quelques affaires très importantes de l'Empire.

— Le prince Régent publierait ces jours-ci un édit impérial relatif aux règlements de l'ordre dans le pays.

— Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) aurait fait faire un grand canal du Sud du Petcheli jusqu'à Tientsin.

— S. A. I. le prince King aurait prié le prince Régent de lui laisser quitter son poste de président du *Oéoupou* (Affaires étrangères).

Le prince Régent a refusé d'accepter cette demande.

Tchékiang

— Un officier de la Police du Tchékiang, nommé Siu Che-yan, ayant brutalisé la jeune femme d'un policier de Hantcheou, et ayant avoué sa faute, vient d'être condamné à un an de prison.

Foukien

— M. Licou K'ing-ping, taotai démissionnaire de Foutcheou, est parti pour Nankin où il demandera à S. E. Toan-fang un autre emploi de taotai.

Kiangsou

— Au sujet de l'accusation portée par le gouverneur du Kiangsou contre le taotai de Changhaï, nous donnons ci-dessous en détail les motifs de cette affaire d'après le *Chepao* :

Après la fermeture de la banque Yuen-yuen, ouverte à Changhai. S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, ordonna à M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhaï, de dire au directeur de cette banque de rendre au plus vite une somme de 40.000 taëls, que la banque doit au tribunal des Finances du Kiangsou.

Mais depuis plusieurs mois, ce taotai ne répondit pas sur cette question. Le gouverneur du Kiangsou a donc appelé par télégramme à Soutcheou M. Seng Chan-tse, directeur général de la banque.

Le taotai de Changhaï empêcha le directeur de partir pour Soutcheou et envoya en même temps au gouverneur un télégramme disant :

La banque Yuen-yuen doit 60.000 taëls à l'arsenal de Changhaï, plus de 100.000 taëls à la douane impériale de Changhaï et 50.000 taëls à la banque Changhaï et Hongkong. Parmi ces dettes il y en a quelques-unes appartenant au trésor public ou bien à des Etrangers. De lus, ce directeur a de bonnes relations avec les Etrangers ; si vous voulez l'appeler en justice à Soutcheou, peut-être des Etrangers se rendront-ils aussi à Soutcheou pour assister à l'audience et ainsi l'affaire sera des plus difficiles etc...

Le gouverneur ayant reçu cette dépêche télégraphique, s'emporta en très grande colère et lui envoya immédiatement un télégramme pour le blâmer très sévèrement.

M. Tch'ai, taotai de Changhaï, après lecture de ces très graves reproches, en fut aussi très fâché et adressa aussitôt une lettre au gouverneur, disant :

En effet, vous êtes maintenant mon supérieur ; mais je vous exhorte à ne pas en faire étalage devant moi, car je vous prie de vous rappeler de vos affaires lorsque vous étiez à Pékin. Vous n'aimiez qu'à jouer de l'argent et fumer de l'opium, n'est-ce pas ?

J'attends toujours votre accusation contre moi jusqu'au Trône, etc...

Le gouverneur en grande colère, s'est empressé de communiquer un télégramme pour accuser auprès du Prince Régent ce taotai très impoli. Nous avons déjà rapporté ici les termes de l'accusation avant-hier.

D'après la coutume, un gouverneur de province lorsqu'il veut accuser un haut mandarin, doit en informer d'abord le vice-roi de sa province. Cette fois, le gouverneur du Kiangsou ne s'est pas conformé à cette loi. En outre, un vice-roi ou un gouverneur de province qui accusent auprès du Trône de mauvaise administration quelques mandarins, peuvent toujours obtenir ce qu'ils demandent. Mais cette fois, le prince Régent, voyant que cette accusation est très grave, n'a pas accordé tout de suite ce que demandait le gouverneur c'est-à-dire la destitution du taotai de Changhaï.

D'après le *Sen-pao*, le prince Régent comprenant qu'entre le gouverneur du Kiangsou et le taotai de Changhaï il y a une grande discorde, doute beaucoup de cette grave accusation ; par conséquent il a commandé au vice-roi Toan-fang de faire, le plus tôt possible, une sérieuse enquête sur cette accusation.

***

— S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, a été gravement accusé auprès du prince Régent. Celui-ci a dit avant-hier par télégramme à S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, d'enquêter très sérieusement sur cette importante accusation.

— Feu M. Ong Tong-hou, professeur de feu l'Empereur Koangsiu, ministre de l'Empire, destitué en 1898 par feu l'impératrice-douairière, et originaire du Kiangsou, va être rétabli dans toutes ses dignités et obtenir les honneurs posthumes, grâce à la prière de LL.EE. Natong et Toan-fang, tous deux, ses anciens élèves.

Pékin

— Le prince Régent sachant que plusieurs mandarins de Pékin aiment à s'amuser dans les maisons des chanteuses et à jouer de l'argent, aurait résolu de publier une sévère loi à ce sujet.

— M. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) dernièrement commissaire impérial à Londres où il étudiait les lois constitutionnelles, est de retour à Pékin.

— S. E. Che-cheou, ministre et conseiller de l'Empire, vient de prier le prince Régent de punir un ou deux hauts mandarins des provinces pour leur négligence dans les affaires administratives de nouvelle méthode, afin de donner un exemple à d'autres mandarins.

— Le prince Régent aurait ordonné que tous les sous-préfets, ignares dans les affaires scolaires, soient tous renvoyés.

— Le prince Régent a reçu avant-hier en audience impériale S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, le félicitant d'avoir toujours eu de l'énergie et de la fidélité dans toutes les affaires concernant l'Empire ; il le conseilla en même temps de s'efforcer à l'avenir de traiter encore mieux les affaires administratives de Mandchourie, de pratiquer l'économie dans les diverses dépenses, et surtout de se hâter de mettre en application les lois constitutionnelles etc...... (*Senpao*)

— Le prince Régent aurait ordonné à tous les princes et hauts mandarins de Pékin et des provinces de mettre en liberté tous les esclaves soit en Mandchourie soit en Chine.

Tchékiang

— S.E. Lou Tch'oen-kiang, gouverneur démissionnaire du Kiangsou, originaire du Tchékiang, qui a récemment été appelé à Pékin, vient de répondre par un télégramme au ministère des Emplois civils :

"Je n'ai plus l'idée d'être mandarin à Pékin ou dans une province ; car je n'ai plus de forces pour exercer ces diverses charges importantes ; c'est pourquoi je préfère à rester à la campagne pour me reposer jusqu'à la fin de ma vie".

— M. Pie-k'oei, taotai destitué du Tchékiang, vient d'être rétabli dans son ancien emploi par suite de la demande du gouverneur du Tchékiang.

Honan

— M. Vang Laï-cheng, sous-préfet de Hou-tcheng-hien, au Honan, ayant été accusé de cruauté à l'égard du peuple, est retrogradé au rang de vice-sous-préfet.

***

PRESSE

Pékin

—Le prince Régent aurait conféré un titre honorifique à tous les rédacteurs en chef des journaux indigènes pour les enconrager d'agir au mieux à l'avenir.

Kiangsou

—A Changhaï un nouveau journal a paru depuis trois jours, nommé *Tch'oen-Cheng-lou* (la Presse de Changhai).

Kiangsi

— Un nouveau journal sous le nom de *Hio-pao* (journal de la science) va paraitre bientôt à Nantchang, capitale provinciale du Kiangsi.

Pékin

— Le prince Régent aurait dit aux conseillers de l'Empire de modifier les règlements des journaux indigènes et de les faire un peu plus doux, car les nouveaux règlemants récemment publiés par Yuen Che-kai, sont trop sévères.

Pékin

—Le prince Régent aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de ne pas trop facilement supprimer ou suspendre les journaux si ces derniers ne commettent que de légères fautes, car les journaux sont bien utiles à l'Empire et au peuple. (*Chepao*)

—Un grand notable de Pékin va faire paraître bientôt un journal sino-anglais dans la capitale impériale.

***

MARINE

Pékin

— S. A. I. le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, chargé de la Marine, vient de désigner M. Tai-Hio-heng pour emmener dix élèves en Europe et au Japon y apprendre les sciences de la Marine.

***

AFFAIRES ÉTRANGERES

Mandchourie

— Un patron d'une boutique japonaise à Choan-tcheng vient de mettre à mort un employé chinois.

Russie

— S. E. Vang Ta-sie, commissaire impérial chargé d'étudier les lois constitutionnelles à Londres, et S. E. Toan Tchao-yi, commissaire impérial à Vashington, sont arrivés à Saint Pétersbourg, de là, ils vont retourner à Pékin.

Kiangsi

— Les notables de Kieoukiang vont faire un emprunt de la somme de 2.000.000 taëls à une banque étrangère pour construire la ligne ferrée de Nan tchang à Kieoukiang. (*invanpao*)

Honan

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait interdit aux habitants du Honan de faire de l'opposition aux Anglais, bien que ceux-ci aient l'intention de mettre en exploitation certaines mines dans quelques endroits du Honan. (*Sin vanpao*)

Pékin

— Le 13 avril, M. le ministre d'Italie à Pékin a été reçu en audience impériale par le prince Régent ; et il lui a présenté une décoration très élevée donnée par le roi d'Italie.

Puis, le prince Régent a conféré aussi audit ministre une décoration du Dragon de la troisième catégorie. (*Tchonvaijepao*)

Pékin

—Tous les ministres étrangers à Pékin auraient de concert demandé au *Oéoupou* (Affaires étrangères) d'accorder l'extension de la concession internationale de Changhai.

Mais le *Oéoupou* a refusé amicalement. [*Chepao*]

—S. E. Che-cheou, ministre de l'Empire et S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, sont tous deux chargés de traiter les hôtes étrangers qui sont venus à Pékin pour assister aux funérailles de l'Empereur Koang-siu.

—Le prince Régent va nommer un haut mandarin comme commissaire impérial chargé uniquement des affaires étrangères et de celles de la frontière de la province du Yunnan qui rencontre toujours les difficultés avec les Etrangers s'installant dans ladite province.

— Le prince Régent aurait l'intention d'établir aussi à Hankéou un semblable fonctionnaire, chargé des affaires étrangères.

— Le prince Régent aurait ordonné au *Oéoupou* de réorganiser les affaires relatives aux missionnaires chrétiens et protestants, ainsi que les divers règlements relatifs aux chrétiens chinois. (*Tchonvaijepao*)

— Un académicien russe, très versé dans les lois législatives, aurast été recommandé au ministère de l'Instruction publique à Pékin pour être en qualité de professeur dans la nouvelle école de droit ouverte à Pékin.

Mais ledit ministère à refusé énergiquement, disant que les élèves chinois n'ont pas besoin de ce professeur si bien instruit dont la science est trop profonde. (*Tchonvaijepao*)

***

NOMINATIONS

Pékin

— Le jeune prince Pou-tong est nommé assistant à l'essai au ministère de l'Intérieur.

— S. E. Toang Tchao-yi va être désigné commissaire impérial chargé des affaires étrangères au Tibet.

— S. E. Me-ki est nommé inspecteur impérial des affaires de la Cour suprême.

Houpé

— Sur la demande du vice-roi Toanfang, M. Gneng Tse-ling, taotai destitué du Houpé, et originaire du Kiangsou, est rétabli dans son ancien emploi.

Kiangsou

— M. Lieou King-yi, taotai à l'essai à Nankin, est désigné taotai de la police p. i. au Kiangsou, en remplacement de M. Vou Fei-tchang qui est en congé pour raison de santé.

Pékin

— Le sérieux bruit court à Pékin que S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, va être disigné conseiller de l'Empire ; que S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan, va être nommé vice-roi dans la Mandchourie ; et que S. E. Ling Tchao-hien, vice-ministre de l'Intérieur, sera transféré vice-roi du Yunnan où il fut gouverneur. (*Sinvanpao*)

Kiangsou

—Sont nommés sous-préfets :

M. Ong Yen-nien à T'ai-hing-hien.

M. Tao Tsou-yao à Lou-he-hien.

Tchékiang

— M. Se Yeou-yang est désigné préfet de Tin-hai-ting.

Kirin

— M. Vou Lou-tseng est nommé commissaire impérial chargé de traiter les affaires étrangères à l'île *Kien*.

Pékin

— S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur actuel du Koangsi que le prince Régent a constaté manquer de talent administratif dans les provinces, va être rappelé à Pékin où il sera nommé probablement vice-ministre des Finances.

***

MINES

Pékin

— Le *Oéonpou* (Affaire étrangères) vient de déléguer M. Tchang Yng-tang pour délibérer avec M. le ministre d'Angleterre à Pékin sur la question de la mine de Loeitcheou.

On dit que le ministre anglais paraît mécontent de cette délibération. (*Chepao*)

***

RELIGION

Pékin

—Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait fait remarque aux ministres étrangers résidant à Pékin que, parmi les chrétiens chinois, aucun homme n'avait jusqu'à ce jour, obtenu le titre d'évèque, ce qui n'est pas juste, etc...LeOuéoupou aurait fait tout son possible pour que les meilleurs chrétiens chinois qui en seraient les plus dignes, puissent obtenir cette honorable promotion. (*Sen-pao*)

***

TROUBLES

Koangtong

—Les révolutionnaires ayant l'intention de ravager le environs de Tchaotcheou-fou, dans le Koantong, commencent à y importer des armes de contrebande venant de Hongkong ; mais leur petit chef Li-lou a été arrêté à Canton ; en outre, on a trouvé plusieurs papiers de preuve révolutionnaire que ce rebelle portait sur lui.

Mandchourie

—Les brigands houhouzes se montrent plus forts que jamais, il ont ravagé plusieurs villages de Kirin, pillant les biens et tuant les innocents.

Tchékiang

— Les contrebandiers de sel, se cachant sur le lac Tai-ho, recommencent à se soulever contre les officiers gardant la frontière du TchéKiang et du Kiangsou; ils sont si forts que les soldats réguliers se retirent, après avoir été vaincus par eux dans engagements.

Nganhoei

— Dans les environs de Hoei-ninghien se trouvent de nombreux brigands qui vêtus de vêtements noirs se livrent au pillage.

On dit que plusieus rebelles du Nganhoei, dont la plupart sont des anciens soldats, se révoltent à Koangtcheou, frontière du Honan.

Setchcan

— Les malfaiteurs de la société séditieuse de *Hong-toen-kiao* (Religion de la lampe rouge) se soulèvent contre les mandarins et notables de Mientcheou et de Koang-ang-tcheou, dans le Setchoan.

Tchékiang

— M. Tchong, sous-préfet de Choeigng-hien, s'étant rendu dans la campaane pour interdire la culture du pavot, a été frappé par les paysans; ses cinq soldats ont été grièvement blessés.

Le sous-préfet, pour éviter leurs mépris, s'est enfui et caché dans son tribunal ; les paysans sont tous allés démolir

sa résidence et ont fait sortir deux importants prisonniers.

Le sous-préfet s'est empressé d'en informer le gouverneur du Tchékiang.

On ne sait pas encore ce que fera ce gouverneur. (*Chepao*)

***

CHEMINS DE FER

Pékin

—La ligne ferrée de Pékin à Tchangkiakéou sera complètement achevée à la 7me lune.

— Le gouvernement russe empêche le *Oéoupou* de contracter un emprunt avec certaine nation étrangère pour racheter la ligne ferrée Tong-Ts'ing (*Chepao*)

Mandchourie

— S. E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie, informe le prince Régent que les Japonais construisent, de jour et de nuit, le chemin de fer de Mandchourie jusqu'en Corée. (*Tchonwaijepao*)

Tchékiang

— Deux fonctionnaires employés au *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) sont sortis de Pékin pour aller au Tchékiang inspecter les travaux et toutes les affaires du chemin de fer.

On dit que le prince Régent serait très content de M. T'ang Tse-sien, directeur général de ce chemin de fer qui a parfaitement dirigé ses affaires, et aussi parce que, parmi tous les chemins de fer de la Chine, celui du Tchékiang est le meilleur et donne d'excellents résultats.

Il paraît que le ministère des Voies va conférer une récompense spéciale à tous les chefs, employés sur ce chemin de fer afin d'encourager les mandarins chargés des affaires des lignes ferrées. (*Chepao*)

Kiangsou

— M. Tchang-k'ien, directeur général du chemin de fer dans le Kiangsou, est chargé d'aller en divers pays exhorter les habitants à verser généreusement de l'argent pour acheter les actions de chemin de fer afin que la ligne ferrée de Ts'ingkiang à Siutcheou puisse être commencée également le plus tôt possible.

Si cette ligne est construite, elle pourra se lier à celle du Chantong et ainsi les gens du Sud pourront arriver très facilement jusqu'à Pékin.

Kiangsi

— Tous les notables, gros actionnaires de Nan-siuen (Nantchang et Kieoukiang) sont en grande discorde; ils ont élu M. Yu Tchao-hoan, comme directeur général du chemin de fer de Nansiuen.

Mais les mandarins de Pékin, originaires du Kiangsi, s'opposent très vivement à cette proposition.

On dit que le chemin de fer du Kiangsi, qui est très pauvre et dont les notables sont en discorde, va être abandonné.

Tchékiang

— Les travaux de la ligne ferrée de Kia-hing à Hantcheou (capital de la province du Tchékiang) sont terminés; depuis le 15 avril, le train déjà commencé à marcher.

Pékin

— Le contrat de l'emprunt fait par les Chinois à la banqne sino allemande, pour la construction de la ligne ferrée Canton-Hankéou, n'est pas encore signé.

On dit que des négociants de Washington auraient l'idée de prêter aux Chinois une forte somme pour ce même but. (*Tchonvaijepao*)

Yunnan

— Sur la proposition du ministère du *Yeou-tchoau-pou* (Postes et Voies) le vice-roi du Yunnan-Koeitcheou aurait décidé de faire construire un long chemin de fer du Yunnan au Hounan par Koeitcheou afin que cette ligne se relie à celle de Canton-Hankéou.

Mais seulement, le vice-roi qui n'a pas encore les fonds nécessaires, aurait délibéré avec les gouverneurs des deux provinces susdites sur ce sujet.

Pékin

—S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, aurait décidé de contracter avec une banque sino-allemande l'emprunt d'une forte somme, destinée à construire la ligne ferrée Canton-Hankéou et Setchoan-Hounan-Hankéou.

—M. Cheng Pao-ki, sous-directeur du chemin de fer du Tsing-Pou, est parti de Nankin pour le Tchékiang.

—Le prince Régent aurait fait créer quatre grandes écoles techniques du chemin de fer à Tientsin, à Hankéou, à Changhai et à Koangtcheou.

Kiangsi

— M. Yu Tchao-hoan est élu directeur général du chemin de fer de Nang-Siuen (Nantchang-Kieoukiang).

Nankin

—M. Weng Ping-tchong, taotai à l'essai au Kiangsou, accompagné d'un ingénieur étranger, est allé à Ouhou tracer la voie ferrée de Nankin à Ouhou.

— Pour la construction de la ligne ferrée Changhai à Kia-hing (au Tchékiang) la compagnie du chemin de fer de Kiangsou a dépensé au tolal une somme de plus de 2.310.000 taëls.

Cette ligne ferrée a une longueur de 134 lis, elle a en outre 48 grands ponts.

***

OPIUM

Pékin

—Le prince Kong, chargé de l'interdiction absolue de l'opium, vient de déclarer que, dorénavant, celui qui oserait cultiver en cachette le pavot, sera condamné à l'exil et ses terrains seront confisqués au profit du trésor public.

—S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, aurait fait uu rapport pour informer le prince Régent que depuis la publication très révère de l'interdiction absolue de l'opium, plus de 1.000.000 mandarins rompu complètement avec leur mauvaise habitude de fumer l'opium, et que parmi les habitants des diverses provinces il y en a plus de 3.000.000 qui ne fument plus l'opium.

—Sur la demande de S. E. Yuen, Su-hiong, gouverneur du Changtong le prince Régent aurait autorisé tous les mandarins qui sont destitués à cause de leur habitude de fumer l'opium, d'être rétablis dans leur ancienne dignité, s'ils peuvent rompre complètement avec cette mauvaise habitude.

Pékin

— Le prince Kong, chargé des affaires de l'interdiction absolue de l'opium, aurait dit au prince Régent ce qui suit:

Bien que nous ayons vu beaucoup de résultats consécutifs à l'interdiction absolue de l'opium, néanmoins, parmi les mandarins il y en a certainement plusieurs qui le fument encore; c'est pour cette raison que nous ne pouvons nous empêcher de publier un ordre encore plus sévère, d'abord pour les mandarins. D'après mon humble avis, je veux faire punir de strangulatiou tous les mandarins qui fument réellement et ne veulent pas prendre de médicaments pour abandonner cette habitude, trois mois après que ce dernier ordre sera publié. (*Tchonvaijepao*)

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

15 Avril 1908	15 Avril 1909
Mini, 3 7	6,8
Max, 14,0	15,6
Moy, 8,85	11,20
16 Avril 1908	16 Avril 1909
Mini. 8.5	4.2
Max. 12.9	17.4
Moy. 10.70	10.80
17 Avril 1908	17 Avril 1909
Mini. 8,9	10,7
Max, 18,7	24,3
Moy, 13,80	17,50
19 Avril 1908	19 Avril 1909
Mini, 7,5	6,7
Max, 18,0	17,3
Moy, 12,75	12,00
20 Avril 1908	20 Avril 1909
Mini, 10,6	6,0
Max, 21,0	16,3
Moy, 15,80	15,11
21 Avril 1908	21 Avril 1909
Mini. 14.5	10,3
Max. 16,4	16,0
Moy. 15,45	13,15

JOURNAL CHINOIS

Les journaux chinois *You Loun Pao* et *Chi Sse pao* seront fondus en un seul journal qui prendra le nom de *You Loun Chi Sse Pao*.

DON DE LIVRES

S. E. Wang Ta-hsieh, commissaire spécial chinois pour l'Angleterre a fait don à la *China Society* d'un lot de livres très appréciés.

AMERICAN WOMEN'S CLUB

La série de chansons "In a Persian garden" sera donnée, comme nous l'avons annoncé précédemment au *Palace Hôtel* demain, 23 avril, à 5 h. 30 du soir.

ATTENTION, MESDAMES!

Hongkew est en ce moment infesté de voleurs de bourses, qui arrachent aux passantes réticules et sacs à main. Malgré la surveillance spéciale organisée par la police, celle-ci n'a pu encore mettre la main sur les malandrins.

DE RETOUR

M. B. Vincet, juge à la Cour Suprême anglaise est retourné hier matin, 15 avril, via Sibérie. M. Vincet n'a fait qu'une absence de 48 jours, ayant fait les voyages d'aller et retour par transsibérien.

DECORATIONS

Le roi Edouard a autorisé Sir Robert Hart, inspecteur général des *C. I. M. C.* à accepter et porter la Grand-Croix de l'ordre royal norvégien de St. Olaf que lui a conféré le roi de Norvège en remerciements de ses estimables services.

SKATING RINK

Une réunion a été tenue le 14 avril à l'Hôtel des Colonies, sous les auspices du syndicat impérial, qui avait pour but de discuter l'organisation d'un Skating Rink à Changhaï. Sur la proposition du président, la réunion a été ajournée au 19 avril, à 5 h. 40 du soir.

***

A la réunion du Syndicat impérial qui s'est tenue le 19 courant, au soir, à l'*Hôtel des colonies* la proposition suivante proposée par le président a été votée. " La réunion appuie le projet du Syndic at impérial: création, ouverture et organisation d'un Skating Rink à Changhaï et de plus est d'avis qu'un prospectus soit lancé de la nouvelle compagnie qui portera le nom " Imperial Skating Rink, Changhaï.

Ce prospectus sera lancé sous peu.

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance, à Neuilly-sur-Seine, de Marie Magdeleine Kammerer, fille de M. Kammerer qui fut consul suppléant a Changhaï il y a quelques années.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et et nos vœux pour le bébé.

LES COURSES

Une réunion spéciale du " Race Club " a été tenue le 19 avril au soir, où il été décidé d'agrandir le grand Stand et de donner chaque jour une course de poneys qui seraient achetés Tls. 150 ou moins.

S. V. C.

Le colonel Bayard, est arrivé ici le 19 courant, par *Assaye*, pour inspecter le corps des volontaires. Aux exercices qui auront lieu chaque soir durant la semaine, le colonel inspéctera chaque compagnie individuellement et l'inspection générale aura lieu Samedi dans l'après-midi.

POURSUITES

M. William Jones dont nous avons parlé récemment, et qui a tué un chinois au cours d'une partie de chasse à Tchefou a été l'objet, de la part du juge Bassett, d'un ordre de poursuites pour homicide. M. Jones est actuellement pétenu à Tchefou. Il sera défendu par M. Fleming.

DEUTSCHER KONZERT VEREIN

Le prochain concert donné par cette Société aura lieu lundi prochain, 26 avril, au Town Hall. Le programme, qui comprend deux des plus belles productions de Haydn, ne manquera pas d'attirer un nombreux public, malgré les nombreuses attractions qui sollicitent en ce moment le public Changhaïen.

MARIAGE

Avant-hier, 20 courant, a eu lieu à la Cathédrale St John le mariage de Miss Annie Kempffer avec M. Friedrich Katenkamp. Une nombreuse assistance assistait à la cérémonie, à l'issue de laquelle une réception a eu lieu 20 Route Doumer où se rendirent plus de 200 invités. Les jeunes époux sont partis le soir en house boat pour Soutcheou d'où il reviendront samedi et repartiront pour le Japon et Batavia.

NOUVELLE FAUSSE

Le bruit courait à Changhaï, dimanche dans l'après midi, qu'une sérieuse émeute avait éclaté à Hankeou dans la matinée, au cours de laquelle six européens auraient été tués Rien d'officiel n'est venu confirmer cette nouvelle, qui n'est qu'un des nombreux canards qui prennent naissance chaque jour à Changhaï.

Notre confrère le *North China Daily News* a reçu, de son correspondant à Hankeou un télégramme démentant absolument cette nouvelle

SIR ROBERT HART

D'après un télégramme adressé de Pékin au *Mainichi*, le gouvernement chinois aurait télégraphié à Sir Robert Hart de revenir au plus vite, au mois de Juin, dit-on. Sir Robert Bredon, inspecteur général des douanes p. i. partirait après en congé d'un an.

ARRESTATIONS

Hier matin, 20 avril, aux premières heures du jour, la police internationale était prevenue qu'une bande de malfaiteurs armés de revolvers et de couteaux venait de forcer une maison du district de Bubbling Well. La police se mit en chasse, retrouva la bande et, après une poursuite mouvementée, arrêtait quatre chinois qui furent trouvés porteurs de bijoux volés dans la maison qu'ils avaient pillé. Un cinquième, poursuivi, sauta dans Soochow creek où il se noya.

LE FEU A BORD

Le *Satsuma* de la "Barber Line" signala en arrivant à Woosung le 19 avril au matin, qu'il avait le feu à bord. Le bateau pompe fut envoyé et commença de suite les secours. Ce vapeur venant des Philippines à destination de Takou, était chargé de pétrole et de coton. Le feu fut signalé dimanche 18 courant dans la cale N° 2 contenant le coton. La lutte fut immédiatement entamée par l'équipage mais devant son peu de résultat, le capitaine prit le parti de se diriger sur Woosung pour demander des secours. Un agent de MM. Dodwell et Co, agents de la compagnie partit à bord. Dans la nuit du 19 au 20, le feu durait encore et les bateaux pompes continuaient à fonctionner.

Il a pu être éteint dans la matinée et la pompe put regagner Changhaï. Le *Satsuma* viendra ici où il sera procédé au déchargement des marchandises avariées.

COUR MIXTE FRANCAISE

Lundi 19 Avril, à la Cour mixte française, devant **M. Nie Tchong cheng**, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol de 30 livres de riz à bord d'un bateau	3 jours de cangue
,, ,, ...	Vol de 7 livres de sucre à bord d'un bateau.........	2 semaines de cangue
,, ,, ...	Vol de 8 livres de sucre ,, ,,	1 semaine de cangue
,, ,, ...	Vol d'un parapluie	1 semaine de prison
,, ,, ...	Vol de 160 sous en cuivre..............................	do
,, ,, ...	Mafoo-contravention à l'art VIII du règlement sur les voitures......	Relâché sous caution et doit faire venir le 1er Mafoo
Une femme	Accusée de vol d'un garçon de 6 ans	Attendre
,, ,, ...	do	do
Un chinois	Accusé de vol de 700 sous en cuivre	Attendre pour enquète
,, ,, ...	Accusé de coups et blessures	Libre
Un chinois	Vol de bois....	3 jours de prison
,, ,, ...	Vol de $ 150, à son patron	Attendre pour faire payer
,, ,, ...	Vol simple	1 semaines de cangue
,, ,, ...	Détournement d'une femme	Peut sortir sous caution et enquête
.. ..	Contravention au règlement sur les fumeries d'opium.....	$ 10 d'amende
,, ,, ...	Vol de 700 sous en cuivre	1 mois de prison
,, ,, ...	Accusé de vol d'un garçon de 5 ans	Attendre
Une femme	Femme du précédent et complice.........................	Relâché à la Cour
Un chinois	Rupture de ban	1 mois de et prison Expulsé
,, ,, ...	do	do
,, ,, ...	Vol de 3 chèques et d'un titre de terrain	Attendre
,, ,, ...	Impliqué dans la dite affaire	Peut sortir sous caution
Une femme	do	do
Un chinois	Soupçonné de vol d'une boucle d'oreille en or........	Relâché faute de preuve
,, ,, ...	Gérant d'une imprimerie inexécution d'un contrat..	Jugement à huitaine
.. ,, ...	Mafoo, contravention à l'art VIII du règlement sur les voitures	$ 10 d'amende
.. ..	Affaire de terrain..	Libre et enquête

INCENDIE

Mardi soir vers 9 hres. le feu éclatait au No 31 du quai des Fossés, chez un marchand de tabac.

Tout le pâté de maisons est en bois et les flammes ne tardèrent pas à jaillir.

La pompe automobile ne tarda pas à être sur les lieux et les secours furent rapidement organisés. Quatre lances mises en batterie attaquèrent de tous côtés le feu, qui fut rapidement éteint et,en moins d'une heure, tout était terminé.

Les dégâts s'étendent aussi au No 30, Le No 31 porte une plaque d'assurances de compagnie choise.

UN AEROPLANE A CHANGHAI

D'après le *Pekin and Tientsin Times*,ce mode de locomotion verrait sa première manifestation en Chine, à Changhai: M. le Dr MacLeod serait,paraît-il,le premier à faire usage de ce moyen de voyager *dernier cri.* Ce journal annonce que notre co-résidant adopterait l'aéroplane pour faire ses tournées médicales. L'idée est recommandée aux champions locaux de l'hygiène qui, s'ils ne peuvent pas augmenter le nombre de leurs malades ici-bas, pourront au moins aller en chercher dans l'autre monde.

DE PASSAGE

Nous présentons nos respectueuses salutations au général de Négrier à son passage en notre ville.

Arrivé hier de Yokohama, par le *Tonkin*, notre distingué général est descendu à l'*Hôtel des Colonies*, accompagné du capitaine Brangier et de son secrétaire particulier, M. Saintlok.

Il reprendra sa route pour la France vendredi, à bord du *Tonkin.*

***

Par même paquebot est arrivé M. J. Ballet, auteur de la grammaire japonaise, qui rentre également en France.

MAL RECOMPENSE

Hier 19 avril, dans la matinée, un agent chinois de service dans North Szechuen Road au croisement d'une rue faisait arrêter une voiture qui allait traverser et risquait d'entrer en collision avec un tramway qui arrivait. La voiture stoppa, mais quand elle se remit en marche, l'occupante, une européenne, se pencha et envoya une gifle au pauvre agent assez interloqué Le nom et l'adresse de la dame, à la main leste, étant connus, elle va probablement être l objet d'une plainte pour coups.

DES AVERTISSEURS D'INCENDIE S. V. P.

L'extension constante de notre concession d'une part, et l'agglomération des constructions en bois rendraient, selon l'opinion générale, nécessaire l'établissement d'avertisseurs d'incendie, *reliés directement au poste central du "Torrent".*

Ce dernier point est particulièrement intéressant, car, les deux tiers du temps, c'est le service de police qui est le premier averti des incendies et, bien qu'en l'occurence, il soit fait toutes diligences de sa part, il ne s'en écoule pas moins, entre l'avis du sinistre et l'alarme donnée aux pompiers, quelques minutes précieuses que le *Torrent* pourrait mettre très utilement à profit s'il était averti le premier, *comme la logique l'indique, puisque c'est lui qui dispose des secours.*

Les agents chinois de police ne connaissent—logiquement aussi— que leurs chefs et ne s'adressent qu'à eux lorsqu'un sinistre se produit.

Les avertisseurs d'incendie rétabliraient le juste équilibre dans l'intérêt public, d'autant plus qu'ils pourraient *alarmer* directement et le *Torrent* et le Poste central de Police.

COUR MIXTE INTERNATIONALE

Devant M. Wang, magistrat,assisté de l'Assesseur russe, est venue l'affaire Banque Russo-Chinoise contre Kwan Hoi Chew. Cette affaire, déjà ancienne, était sur le point d'aboutir à une solution quand Kwan Hoi Chew mourut. Elle revenait hier devant la cour, mais contre un nouveau défendeur, Kwan Show Pan, un cousin du défunt, que la Banque avait fait assigner comme personnellement responsable. Me Wilson parlant pour la Banque,après un résumé de l'affaire s'efforça d'établir la responsabilité du défendeur. Me Henri Cucherousset, pour ce dernier, établit que le défunt ayant laissé un fils, celui-ci devait être,suivant la loi chinoise, assigné tout d'abord et devait seul répondre des dettes de son père. La Cour se rendit au désir de Me Cucherousset et ordonna d'assigner le fils du défunt avant d'examiner si Kwan Show Pan avait, en tout ou partie à répondre de la dette du défunt.

DRAMATIQUE FRANCAISE

La Société Dramatique française annonce pour le 28 avril au *Lycum theatre* sa seconde représentation de la saison avec 10 *Théodore cherche des allumetes*, la spirituelle fantaisie en un acte de Courteline et *Le Député de Bombignac,* comédie en trois actes d'Alexandre Bisson.

Les tickets des membres seront échangés à la Municipalité française, le 22 courant à 6 h. du soir et la location sera ouverte chez MM. Moutrie et Co la 22 et jusqu'au jour de la représentation.

Il est probable qu'une seconde représentation sera donnée le 1er Mai

A propos du *Député de Bombignac* on raconte une anecdote dont fut le héros Coquelin ainé, le grand acteur mort récemment.

Feu Coquelin avait gardé de ses relations avec Gambetta, un certain goût des débats parlementaires. Souvent il allait à la Chambre. Il y était très connu, cependant, un jour,il se vit arrêter à la porte du salon de la Paix par un huissier nouveau, remplaçant pour un jour le collègue qui occupait d'ordinaire ce poste.

—Monsieur est député ? interrogea l'huissier.

Coquelin n'hésita pas il trompetta :

—Parfaitement, député de Bombignac.

L'huissier s'effaça avec mille excuses.

ACCIDENTS

Jeudi, dans l'après midi, une collision s'est produite sur Lungwah road, à Zikawei, entre un ricshaw et une automobile, occupée par M. et Mme G. Drollette et M Solls. L'embardée produite par le coup de volant, consécutif à la collision, envoya violemment l'automobile contre un arbre. M. Drollette culbuta sur la route, tandis que Mme tombait à la renverse dans la voiture. Heureusement personne ne fut blessé,mais le ricshaw et l'auto sont fortement endommagés.

***

Pendant une promenade à cheval que aisait hier, 20 avril, M, Cargill, dans Bubling Well, la selle tourna et le cavalier fut désarçonné. Blessé à la tête, M. Cargill fut soigné par le Dr. Marshall et conduit à son domicile.

***

Hier, 16 avril, dans l'aprèsmidi, un couli ricsha qui passait dans Szechuen road reçut sur la tête une pièce de bois, tombant de l'échafaudage de la "Za ching bank en construction au coin de Hankow road. La pièce de bois venant d'une hauteur d'environ 40 pieds, le malheureux couli fut assommé. Il fut relevé couvert de sang et la tête fendue. Transporté au poste central il y fut pansé. La blessure est très grave.

PAUVRES MARIS

La Cour Mixte internationale a condamné, dans son audience du 15 courant, une femme chinoise à un an de prison pour trigamie. Ce n'était pas précisément son amour pour le conjungo qui avait poussé cette chinoise fort avenante à prendre trois maris : c'était le goût des ors et des bijoux. A chaque mari elle demandait force cadeaux et, quand elle était satisfaite, elle disparaissait laissant le mari, mais emportant argent et le reste. Elle s'apprêtait à recommencer sa petit. opération une quatrième fois quand elle, fut pincée. Ne forcons pas notre talente aurait dit ce bon Lafontaine.

ESCADRES AMERICAINE ET JAPONAISE

Les escadres japonaise et américaines de Changhai ont quitté notre port hier vendredi dans la matinée et bien qu'il semble qu'il n'y ait là qu'une simple coïncidence, il paraîtrait que ce brusque départ aurait sa source dans un antagonisme soudain qui aurait surgi entre les équipages des deux marines. Les commandants respectifs auraient pris cette mesure pour éviter des conflits entre matelots de chacune de ces nations.

En effet un matelot américain, de patrouille dans Boone road, avait été furieusement assailli par plusieurs japonais dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les assaillants appartenaient à la marine japonaise avec lesquels des matelots américains avaient eu un léger différend.

Cet incident mit le feu aux poudres et les équipages des deux nationalités semblaient n'attendre qu'une occasion pour en venir plus violemment aux mains. Pour couper court à toute éven

tualité grave en ce sens, les chefs des deux escadres ont jugé prudent de prendre la mer.

DEPARTS

M. et Mme A. Brochier sont partis hier matin par *Hakuai Maru* pour Nagasaki, première étape de leur rentrée en France, viâ transsibérien. M. Brochier n'y séjournera d'ailleurs que peu de temps.

Nous croyons savoir qu'il sera de retour dans quelques mois et qu'alors il reprendra la publication du *Shanghai Graphic*. Devant les difficultés qu'il a rencontrées pour faire imprimer son hebdomadaire, en raison du caractère satirique des dessins, M. A. Brochier n'irait, nous a-t-on dit, en France que pour y acheter le matériel nécessaire qui lui permettrait de s'imprimer lui-même.

***

Mme et Melle de Nully, femme et fille de l'aimable assistant des douanes impériales chinoises à Nankin, sont parties hier, 16 avril, pour France, par *Kobe maru*, via transsibérien. Nos meilleurs souhaits de bon voyage.

M. de Nully, qui était venu à Changhaï pour ce départ, est reparti le même jour midi pour Nankin.

NOTRE POLICE

Le bruit a couru hier que 50 tirailleurs annamites arrivaient par *le Tonkin*, destinés la relève de ceux qui assurent ici la police de l'Extension de notre concession.

Il n'en était rien. Il faut espérer que lorsqu'ils arriveront, il n'en sera pas de même que, lors de l'arrivée des deux nouveaux agents mariés, venus par le dernier courrier. Ces agents, les derniers de la série recrutée par M. le Consul général précédemment, bien que signalés depuis longtemps, ont encore dû séjourner à l'hôtel, aux frais des contribuables. Il nous semble pourtant que les préparatifs pour leur habitation et celle de leur famille auraient pu être faits depuis longtemps et que la dépense de l'hôtel aurait pu être évitée.

M. J. Ratard, chef suprême de notre garde municipale et consulaire, aurait-il perdu le souci des deniers publics de sa bonne concession française de Changhaï ?

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

M. Doire, consul de France à Hankeou, est parti en congé pour France vendredi dernier. Il rentre via Pékin et Sibérie.

Nos meilleurs souhaits.

***

M. Feit, qui a pris possession de son nouveau poste à Hankeou, est allé à Outchang, samedi dernier, faire une visite de cérémonie au vice-roi. Il était accompagné de M. Médard, élève-interprète.

***

M. Hadly ex-vice, consul des Etats-Unis Tientsin qui vient d'être nommé vice-consul assesseur à la cour mixte de Changhaï est arrivé hier matin, 15 avril et a pris possession de son poste immédiatement.

***

Une erreur de plume nous a fait annoncer l'envoi de M. du Halgouët comme consul à Washington.

Comme nous l'avions précédemment annoncé, M. du Halgouët, secrétaire d'ambassade, a été envoyé exercer ces mêmes fonctions à Téhéran.

C'est M. de Salignac de Fénelon qui est allé à Washington, également comme secrétaire d'ambassade.

***

M. M. Vendrelt, qui n'était qu'en charge du Consulat espagnol de Kobé, a été nommé vice-consul titulaire d'Espagne pour cette ville et en outre pour Osaka.

FOND DE SECOURS DES SINISTRES D'ITALIE

Compte général

	Dr. $	Dr. Tls.	Cr. $	Cr. Tls.
Montant des souscriptions reçues			25.417,86	3.981,55
Intérêt en banque à 4 p. %			57,12	24,42
Montant des souscriptions non encore reçues	31,—	15,—		
Imprimés	90,35	3,—		
Divers	27,20			
Somme nette	25 326,73	3.987.97		
	25.475,28	4.005.97	25.475,28	4.005,97

Affectation du montant

16/2/09—Remis au Consulat général italien Lires. 30.000.— at 2.97 & 73.—	$ 13.837.—		
3/3/09—Remis au Consulat général italien Lires. 20.000. — at 2.90 & 72.875	„ 9.463.53		
20/4/09—Remis au Consulat général italien Lires. 16.046.80 at 2.93 & 74.475	„ 2.026.20	T.	3.987.97
Remis Lit 66.046.80	„ 25.326,75	T.	3.987.97

S. E. ou O.

SERVICE BI-HEBDOMADAIRE ENTRE DAIREN ET CHANGHI

Le vapeur *Saikio Maru*, de la *S. M. R. Co.*, nouvellement transformé en courrier, doit relever le *Kobe Maru* dans ses voyages de Changhaï pendant deux semaines à dater du 24 avril.

Pendant cette interruption, le *Kobe Maru* passera au dock dans un port du Sud pour y subir la visite périodique.

Ceci terminé, concurremment avec le *Saikio Maru*, il reprendra ses voyages entre Dairen et Changhaï, mais alors le service deviendra bi-hebdomadaire au lieu d'hebdomadaire, comme il est actuellement.

***

Comme nous l'avons déjà annoncé, à partir de Mai, le *Kobe Maru* et le *Saikio Maru* feront le service entre Changhaï et Dairen aux jours suivants de la semaine :

Départ de Dairen: le dimanche et mercredi après-midi.

Arrivée à Changhaï: le mardi et vendredi.

Départ de Changhaï: le vendredi et dimanche.

Arrivée à Dairen : le samedi et mardi matin.

Vendredi prochain, le service sera assuré par le *Saikio Maru*.

LES CONCERTS

Les "Royal Entertainers" continuent à avoir au "Moutrie's Hall" le plus vif succès. Samedi soir, 17 courant malgré la représentation de l'A D.C. la salle était comble. La farce "Flibuster Down" eut un succès de fou rire. Misses Eileen Murry, Ruby Chrystaal, May Wallace, Doris Mauby, Anna Chrystaal et M. Robert Mc Greer eurent leur part d'applaudissements dans leurs chants et danses. Miss Vera Ferrace dans "Holy City" fut la joie de la soirée. Beau programme, bonne troupe, qui expliquent le succès de cet établissement.

***

Le Cinématographe américain continue, avec ses films toujours d'actualité, à avoir de belles chambrées. Le si beau film du match de boxe Burns-Johnson est certes un des plus beaux qui se soient vus à Changhaï. Ce film sera donné encore ce soir.

***

L'ancien Casino fera sa réouverture mercredi, 21 courant, sous le nom de Folies Bergères. M. Levy, le manager du "Moutrie's Hall" en a assumé la direction et a composé une troupe de tout premier ordre. Les prix d'entrée seront essentiellement popupulaires et le cinématographe y déroulera ses films les plus nouveaux. Belles soirées en perspective

***

Les *Royal Entertainers*, à la salle Moutrie, Nanking road, ont beaucoup intéressé leurs auditeurs avant-hier soir. Le programme, présenté en ce moment, est des plus attrayant, dans chaque partie.

L'annonce d'une réduction du prix des places a eu pour résultat de faire salle comble à chaque audition.

Il y aura changement de programme pour ce soir samedi.

NOTES FINANCIERES

La réunion annuelle de la *China Printing Co Ltd* a eu lieu le 14 avril. 651 actions étaient représentées. Le compte profits et perpertes se balance par Tls 13,803.39 pour lesquels a été proposée la répartition suivante : paiement d'un dividende de 7 % absorbant $ 4837,66 ; papier et encre en stock 5 %, $ 1813,84 ; fournitures $ 462,27 ; machinerie $ 4,278.28 et report sur le compte 1909 $ 2411.64.

***

L'extraction totale des trois mines de "The Chinese Engineering and Mining Company, Limited" pour la semaine finissant le 10 avril s'élève à 28.746.31 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 35.663.49 tonnes.

***

Le monde des affaires et spécialement celui des banques a été avant-hier, 19 avril, très surexcité par la hausse subite des Langkats qui de Tls. 920 comptant et 975 sur Juin qu'ils étaient cotés samedi, ont sauté à Tls. 1070 et 1100 respectivement. Plusieurs bruits avaient cours sur cette hausse subite ; il était question de nouveaux gisements de pétrole découverts, mais cependant l'opinion générale était qu'on se trouvait en présence d'une spéculation acharnée.

***

D'après notre confrère le *Pekin et Tientsin Times*, la bourse de Paris aurait décidé de ne s'occuper d'aucune affaire chinoise sans que de hautes garanties soient données et de n'émettre aucun emprunt jusqu' ce qu'une plus grande sécurité soit assurée aux fonds étrangers. Notre confrère ajoute que cet exemple, s'il était suivi par les autres bourses, aurait le plus désirable effet.

***

Le " boom " sur les Langkats a continué avant-hier, quoique les actions cotées sur Juin à Tls 1100 dans la matinée, soient tombées à 1040 dans l'après-midi. Le bruit courait que les directeurs avaient lancé une information privée que cette avance phénoménale était due à une extraction double dans la semaine écoulée. On croit généralement que la cote gardera cette avance.

VACANCES MOUVEMENTEES

Le samedi saint, 10 avril, M. Darling, directeur de l'*Asiatic Petroleum Cie*, accompagné de sa fille, d'une amie de celle-ci, Miss Stunt et de M. Reynolds, de l'*Asiatic Petroleum Cie*, quittaient Changhaï sur un "*house boat*" deux hélices, le *Phénix*, avec l'intention de visiter le lac Tai u.

L'excursion faite, lundi 12, ils se mirent en route pour revenir, mais ayant du temps devant eux, ils décidèrent, au lieu de suivre la crique de Soutcheou, de revenir par Henli. En route le pilote se trompa de direction et s'engagea vers Taitsan et, à 3 hres 30 de l'après-midi, les touristes se trouvaient à Leewo, petite ville au bord du Yangtze.

A cet endroit, la crique se trouvait encombrée de jonques de rivière et, quand *le Phenix* fit son apparition, il fut salué des cris de " Diables étrangers ". Sans plus s'inquiéter on fit engager le bateau dans une crique transversale, mais celle-ci n'ayant pas assez d'eau, *le Phenix* dut faire demi-tour et revenir parmi les jonques. A ce moment le bâteau ne marchait qu'avec une hélice, l'autre ayant été endommagée.

Rentré parmi les jonques, le bateau fut assailli d'insultes, on lui lança des pierres. M. Darling fut blessé à la main droite et les deux femmes durent se mettre à l'abri dans la cabine. La situation devenait sérieuse. Le *Phênix* avait bien à bord quatre Winchesters et un revolver, mais il n'y avait pas de résistance à essayer, les Chinois étaient trop nombreux.

On tint conseil et le pilote put partir à la recherche du magistrat de la ville, après avoir pris soin de préserver les deux hélices. Pendant l'absence du pilote, ignorant le sort qui leur était réservé, les deux passagères furent initiées au maniement des Winchesters. Elles n'avaient pas perdu leur sang-froid et étaient bien décidées à se défendre, le cas échéant.

Vers 9 h. 30 du soir le pilote revint, accompagné du magistrat qui déclara que le *Phénix* avait avarié un sampan dans son voyage sur la crique ; qu'il fallait payer $ 15 de compensation et que le bateau devait rester là jusqu'au lendemain matin.

Les voyageurs acquiescèrent, mais peu rassurés, vers une heure et demie du matin, ils firent mettre le bateau en marche doucement, purent gagner la crique de Quinsan et de là Changhaï où ils arrivèrent mardi, dans l'après-midi, sans autres aventures.

Toutes les vitres du bateau sont brisées. La cause de cette hostilité serait qu'il y a quelques mois, dans ces parages, un sampan futcoulé par un vapeur. Le *Phenix* était le premier bateau faisant son apparition depuis l'accident.

Chronique Musicale.

Concert du Town Hall

Je me suis endormi après l'orage de Guillaume Tell au moment où la flûte et le hautbois se querellent si gentime t. Un coup de grosse caisse me réveilla en Italie en plein Cavalleria; juste à temps pour voir une chanterelle sauter au nez d'un second violon et assister au dénouement du terrible drame.

J'ai entendu si souvent Cavalleria avec une telle abnégation que j'aurais bien droit à quelque indulgence, bien que comme critique de cet estimable journal, je me trouve souvent obligé d'affronter la laideur avec calme et résolution, et d'ailleurs aux moments les plus pénibles j'ai pris le parti de m'endormir.

La seconde partie du programme me réservait une petite compensation. L'orchestre a bien exécuté "Les Naïades" de Sterndale Benett, auteur bien peu connu en France et qui cependant a écrit une symphonie admirable.

Peer Gynt de Grieg clôturait le concert

G. F.

Chronique theatrale

A. D. C.

The Yeomen of the Guard

Tout d'abord et pour ne pas avoir à faire usage d'adjectifs toujours les mêmes, disons que la représentation que nous a offert samedi, 17 avril, l'A.D.C. est une des plus belles, sinon la plus belle manifestation théâtrale qu il nous ait été donné de voir à Changhaï. La pièce est sue par tous, aucune hésitation, aucune défaillance, chaque artiste a le rôle qui lui convenait le mieux ; pour des amateurs c'est parfait.

La pièce n'est pas une nouveauté, elle date déjà de nombreuses années et est une des meilleures du répertoire anglais. La musique en est agréable, par endroits même précieuse, c'est un joli spécimen de l'opéra-comique sans prétention.

A signaler le duo chanté par Miss Moutrie et M. Beck et le quatuor de Misses Varn, et Richards et de MM. Maitland et Lewis.

Le thème en soi est assez banal. Il s'agit d'un colonel, prisonnier, condamné mort, qui sur le point d'être exécuté se voit sauvé grâce à une jeune fille. Celle ci, profitant de l'inclination qu'a pour elle le geolier, le dépouille, dans une très jolie scène de séduction, des clefs de la prison qu'elle passe à son père. Celui-ci donne la volée au prisonnier qui, pour être mieux à l'abri des recherches, reste au château, comme garde, présenté par le vieux sergent comme son fils. La jeune fille qui l'a en quelque sorte sauvé, l'aime mais voit son amour méconnu et, à la fin, le volage épouse une petite chanteuse nomade, au grand chagrin de son compagnon, le pître, qui en meurt.

L'interprétation ? Comme nous le disions au début : parfaite. Hors de pair il faut mettre Melle Lilian Moutrie qui a joué et chanté le rôle d'Elsie Maynard, la chanteuse nomade, en artiste accomplie. Voix pure, d'une grande étendue, maniée avec une sûreté rare, évoluant sans fatigue apparente dans le registre élevé, Melle Moutrie fait honneur à son professeur Et quelle grâce mutine, quelle vivacité ! Certes, bien des artistes de profession envieraient le talent de cette artiste amateur.

A côté d'elle, Miss Winifred Warn nous a aussi fait apprécier une voix souple et agréable et un beau sentiment de comédienne. Si sa voix n'a pas l'ampleur de celle de Miss Lilian Moutrie elle n'en est pas moins d'une rare fraicheur.

Miss Clara Richards, dont le rôle, rappelle celui de dame Marthe de Faust, complétait à souhait le trio de rôles féminins qui existent dans la pièce. Sous ses cheveux gris qui n'arrivaient pas à la vieillir, ce fut une gardienne sévère, à la voix juste : elle fut bien dans la note.

Tout comme Miss Moutrie du côté des dames,il faut, du côté des hommes, mettre hors de pair M. Maurice G. Beck, le compagnon d'aventures de la petit chanteuse. Danseur d'une légèreté invraisemblable, excellent comique à la diction nette et impeccable il sut, à la fin de la pièce, détailler sa si jolie chanson avec un tragique d'autant plus tragique que son rôle avait plus été comique. Il nous rappelait la fin de Triboulet et cette scène fut jouée parfaitement par M. Beck. Il nous donna bien la silhouette de ceux dont la profession est de faire rire les autres et qu'on ne peut prendre au sérieux ; éternels bouffons qui n'ont que le droit de rire et à qui il est interdit de pleurer : ils en meurent parfois. Bravo M. Beck !

M. N. G. Maitland, le prisonnier délivré et volage, bourreau des cœurs, fut parfait de jeu et de distinction. Il sait tirer le maximum de sa voix de ténorino qui, si elle manque un peu d'ampleur, est cependant bien posée et fort bien conduite.

M. J. W. Lewis, a une belle voix de baryton et il sait fort bien s'en servir Son rôle, un des pivots de la pièce, fu excellemment tenu et chanté.

M. H. R. H. Thomas, le lieutenant de la tour, de belle prestance, est doué d'un organe de basse chantante au timbre sympathique et chaud. Il fut applaudi avec raison.

M. C. H. P. Hay a droit à de doubles compliments D'abord comme artiste impeccable et ensuite comme metteur en scène. C'est en effet lui qui a assumé le mise au point de la pièce, qui en a règlé toute la mise en scène et il l'a fait de main de maître.

A coté de ces chefs de file,M.Lammert, grand, si grand, MM. G. M. Billings, Wesselhoeft, Jonas, H. E. Railton, J. T. Tyack, L. H. Drakeford, E. W. Godfrey, E. C. Creasy, R. L. Hibberdine,dans des rôles de peu d'importance, concoururent à faire un ensemble impecable.

L'orchestre, sous la baguette de M. R. C. W. Pullen, a vaillamment soutenu les chanteurs et on ne peut, lui aussi, que lui faire des éloges.

Les accessoires dont avait charge M. Armstrong étaient on ne peut mieux adaptés au sujet et les effets de lumière,dus à M. Aldridge étaient parfaits.

L'effort fut grand pour l'A. D. C. si l'on songe que 87 personnes étaient en scène. Les *Yeomen of the guard* : MM. E. I. M. Barrett, E. F. Bateman, Donald Dyer, L, H. Drakeford, P. Fowler, H. H. Girardet, E. W. Godfrey, J Hays, W. E. Leckie, J. Macgregor, E. A. Measor, H. E. Railton, M. O. Springfield, A. H. Tarrant J. T. Tyack R. E. O. Wilson étaient superbes d'allure dans leurs costumes rutilants et moyennâgeux

Les chœurs n'eurent pas une défaillance et furent bien supérieurs à la majorité des chœurs que l'on a coutume de voir dans les théatres de province. Ils étaient composés comme suit :

Mesdames Barrett, Beswick, Bingham, Butler, Collyer, Gorton, Gould, Grey, Hay, Hutchison,James, Jonas, Lindstrom, Loam, Lunt, Mactavish, W. Mactavish, Malpas, Measor, Mercer, Merrilees, Newbery, Pearson, Railton, Richard, Scott, Shorrock, Sparke, Symons, Tarrant, Thomas, Trevor, Thomas, Valentine et Wilson.

MM. Boughton, Brown, Carey, Cavelier, Clark, Creasy Denham, Dowdall, Hibberdine, Macdonald, Martin, Robertson-Symes, Vernon Waddell, Wallace, Watson, P. J. Wilson et Young.

Les costumes entièrement neufs et faits par la maison Hall et Holtz étaient tous du meilleur goût.

En somme belle et bonne soirée, dont le succès était escompté puisque l'A. D. C. a dû, devant l'affluence de demandes de location, annoncer deux représentations supplémentaires, en portant le nombre à cinq. Les quatre autres auront lieu les 20,22 24 et 27 courant.

Félicitations et encore félicitations à l'A. D. C.

SAP

Municipal Council

SEANCE DU 7 AVRIL 1909

Alhambra. — Comme suite de la résolution, votée à la réunion annuelle des Contribuables, il a été décidé par le *M. C.* de s'adresser à nouveau au Corps Consulaire pour obtenir une solution définitive, relativement à cet établissement.

M. D. Landale, président du *M. C.* a donc, en conséquence, à la date du 9 avril, écrit à M. Siffert, Consul-Doyen.

Il rappelle qu'à l'Alhambra, sur la route de Zikawei, existent plusieurs tables de roulette, que M. Siffert, dans sa lettre du 8 Septembre, avait déclaré que cette question était l'objet de la plus vive attention des membres du Corps Consulaire. mais M. D. Landale ajoute que, du moment que, depuis cette date, aucune solution n'est intervenue,le Corps Consulaire à dû, sans doute, se heurter à des difficultés presque insurmontables

Le président du *M. C.* demande en conséquence à ce que le *M. C.* soit informé des mesures — s'il y a lieu— qui ont été prises pour arriver à donner satisfaction à l'opinion publique en ce sens, car celle-ci s'est traduite unanimement par une très vive discussion sur le sujet. Il déclare en outre qu'il faudra, s'il y a nécessité, adresser sur cette question une communication officielle aux représentants à Pékin des Puissances qui ont des traités avec la Chine.

La police sur les limites de la Concession internationale.—Cette question est encore revenue sur le tapis au sujet des désordres qui se sont produits,le 13 Mars, auprès du *Public Swimming Bath* et qui firent les frais d'une audience de la Cour Mixte internationale le 15 mars. On donne lecture d'une correspondance à ce sujet.

M. Siffert, Consul-doyen, transmet une lettre qu'il a reçue du taotai au sujet de cet incident qui s'est produit sur la route de North Setchuen road extension.

Le taotai déclare qu'il a reçu de l'administration centrale de la Police indigène une lettre en date du 14 Mars à ce sujet où sont rappelés les faits suivants.

D'après cette version,deux agents de la police chinoise du district de Paoshan qui se trouvaient le 13 Mars à 3 hres du soir sur la route en construction pour y exercer la surveillance, furent saisis brusquement par deux étrangers, ne portant pas l'uniforme de la police internationale, pour être menés au Poste d'Hongkew. Les agents chinois résistèrent, plusieurs agents indiens arrivèrent alors et,les attrapant par les nattes, les conduisirent avec rudesse à ce Poste de police où ils furent emprisonnés.

Sur les instances d'un fonctionnaire chinois ils furent relâchés, puis appelés à comparaître le 15 Mars à la Cour Mixte internationale.

L'administration centrale de la Police chinoise demandait en outre qu'une lettre soit adressée au Consul-Doyen pour faire cesser les travaux sur la route en contruction qui constitue un empiétement et que les deux agents de la Police internationale soient punis pour avoir arrêté sans raison les agents chinois.

Le Taotai, commentant cette lettre, déclare que le point où s'est produit l incident est du ressort de l'administration centrale de la police chinoise et par ailleurs que la construction de cette route est faite sur un territoire empiété.

Il couvre les agents chinois qui ont été arrêtés et demande qu'une enquête soit faite pour que justice leur soit rendue.

A cette lettre du taotai, M. D. Landale, par l'intermédiaire de M. Siffert, Consul-doyent, répondit que la route en question est propriété municipale, aux termes des règlements fonciers et que les fonctions exercées par la police chinoise sur ce point sont usurpées.

La séance fut levée à 6 hres 35 du soir.

***

STATISTIQUES

Décès par maladies infectieuses et autres causes pour la semaine finissant le 11 Avril.

Fièvre typhoïde : 1 décès dans une population non chinoise de 15.000 personnes.

Diphtérie : 1 décès, population chinoise de 550.000 personnes; 1 décès, dans la population non chinoise.

Fievre scarlatine : 1 décès, population non chinoise.

Tuberculose : 13 décès, population chinoise.

Décès de toutes autres causes : 115 population chinoise ; 2, population non chinoise.

Mesures préventives contre la Peste pour la semaine finissant le 11 Avril.

Rats trouvés morts et examinés au Laboratoires : 510.

Rats infestés de peste : 6.

Pièges tendus : 2168.

Rats pris au piège et brûlés : 462.

Appâts empoisonnés : 401.324.

Maisons temporairement à l'abri des rats et désinfectés sur demande du locataire : 407 ; sur demande du propriétaire : 0.

Personnes vaccinées contre la Peste : 0

***

RAPPORT DE M. LE CAPITAINE SUPERINTENDANT DE LA POLICE POUR LE MOIS DE MARS

Forces de la police.—Les personnel de la police internationale a été ce mois-ci de 1.888 personnes, dont 8 officiers, 220 étrangers, 542 indiens, 980 chinois, 46 clercs ou personnel de bureau et 92 mafoos, coolies etc.

Le jeu dans Li Hongkew.—Au sujet des capacités que possède le personnel de la police chinoise dite moderne qui exerce ses fonctions aux environs de la Concession internationale, il faut retenir les faits suivants

L'attention des autorités chinoises a été à maintes reprises appelée au cours de ces dernières années sur ce fléau du jeu qui sévit particulièrement sur les immédiates limites de la Concession internationale, mais ce fut toujours sans résultat.

Il est inutile d insister auprès des lecteurs sur les multiples inconvénients que crée pareil état de choses, mais il peut être dit sans exagération que la très grande proportion des vols commis par les domestiques prend sa source dans la tentation du jeu qui leur est librement offert dans ces bouges indigènes.

Et si les propriétaires de tels lieux sont protégés en raison des lourdes redevances qu'ils paient, c'est une question que nous laissons à l'appréciation du lecteur. Le fait reste patent que ces bouges restent ouverts en dépit des proclamations.

La pièce suivante est datée du 12 mars 1909, on y lit :

"Je vous prie de noter, pour votre gouverne, que les joueurs de Li Hongkew se sont maintenant établis sur les limites de ce district à seulement 40 à 50 yards de distance en dehors des frontières du *Settlement*. Le jeu s'y pratique de manière intensive et sur une vaste échelle. Cela se passe couramment sous les yeux de la police chinoise dont une station n'existe qu'à environ 300 yards de cet endroit. La Police chinoise dirait, pour son excuse, que le jeu se pratique juste en dehors des limites des terrains soumis à sa juridiction.

"Les 2, 4, 6, 7, 8 et 11 mars, entre 3 et 5 hres du soir, il y avait de 200 à 250 personnes qui jouaient en cet endroit.

"La majorité de ces gens sont de la basse classe.

"Cet état de choses constitue une réelle menace pour la paix et le bon ordre du *Settlement* et un terme devrait, si possible, y être mis."

Meurtre d'un Constable chinois. — Le capitaine superintendant est heureux de pouvoir annoncer que le meurtrier du constable chinois, assassiné en Janvier dernier, Honan road, a été mis en état d'arrestation. Il faut féliciter chaudement un sergent détective chinois du Département des recherches criminelles pour la façon dont il a mené son enquête dans cette affaire.

Le meurtrier du directeur du moulin de Yangtzepao n'est pas encore arrêté. Certains indices permettraient de croire que, le crime commis, l assassin se serait suicidé peu après.

Statistique relative aux délinquants.—Les chiffres suivants ne peuvent manquer d'intérêt pour les contribuables, car ils montrent les difficultés qu'a à vaincre la police du *Settlement*.

Entre le 1er Janvier et le 31 mars 1909, il n'y a pas eu moins de 1.514 coupables soit de vols ou d'autres délits qui ont subi une punition quelconque et qui furent remis en liberté ensuite.

Plus de 1000 étaient accusés pour la troisième fois.

Dans le nombre, il y eut 5 condamnés pour vol de nuit avec effraction dans une maison habitée et 64 pour vol dans la rue. 70 seront en outre expulsés à l'expiration de leur peine.

Incendies. — Les chiffres comparatifs, relatifs aux incendies, sont encore matière à félicitations. Voici les statistiques des trois dernières années :

Mars	1907	15	incendies
„	1908	16	„
„	1909	8	„

Pendant le trimestre finissant le 31 Mars il y eût :

en	1907	55	incendies
„	1908	41	„
„	1909	12	„

Cette constante diminution dans le nombre des incendies causera un réduction des primes d'assurances : ce qui sera un avantage pour beaucoup de nos résidants.

Chambre de Commerce de Changhai

SEANCE DU 19 AVRIL 1909

Le résultat des comptes pour l'année 1908 a fourni une balance de débit de Tls.: 67.28, alors qu'une balance de crédit de Tls.: 343.10 existait au 31 Décembre 1907. Pour remédier à cette situation qui provient partiellement de revenus qui ont été, l'année dernière, particulièrement maigres, partiellement de ce que les dépenses ont été plus élevés, le Président, M. W. D. Little, propose de prendre Tls : 756.25 sur le compte dépôt, provenant d'une partie de dépôt original de Tls.: 500.—et de Tls.: 256.25 d'intérêts produits. Le montant du dépôt se trouverait alors réduit à Tls.: 2000. — Cette somme provient du compte-courant de la Ch. de C., sur lequel elle a été prélevée en 1906: elle représente les souscriptions mensuelles des membres à Tls.: 30. — par an. En 1906, il fut décidé que cette souscription ne serait plus que de Tls.: 20, depuis cette résolution est revenue à chaque réunion et a toujours été votée. Et le Président la remet aux voix encore. Il déclare que cette souscription, avec d'autres sources de revenus, sera encore suffisante pour l'année courante.

Le Président remercie le sous-Comité qui a établi la statistique des profits donnés par les stocks d'importation. Ce rapport a trait aux principales matières, dont il a été question en la Chambre de Commerce durant l'année écoulée.

***

Au sujet de la réforme, ayant trait à la monnaie, le Président dit que le gouvernement chinois semble désireux de prendre une décision, mais qu'il n'a pas l'ascendant nécessaire pour commander aux autorités provinciales.

Les monnaies sont émises sans qu'existe de système uniforme et les billets le sont aussi sans protection adéquate ou contrôle effectif de la part du pouvoir central: cela n'empêche pas qu'il y ait dans la Gazette de Péking un flot continuel de réformes nouvelles.

L'an dernier, un membre de la Chambre de Commerce est déjà allé à Peking; cette année un autre y est retourné; il a présenté cette vitale question au Corps Diplomatique en une lettre, où il fait ressortir les multiples inconvénients résultant de l'état actuel du marché monétaire.

C'est d'abord de la monnaie de cuivre dont il est question, la dépréciation constante à laquelle sont sujettes les pièces de ce métal devient de plus en plus accentuée de mois en mois.

Vient ensuite la question des billets de banque, dont l'émission immodérée de la part des banques chinoises pourrait, conjointement avec les monnaies de cuivre, amener une crise financière, si ce n'est une panique, dont les conséquences seraient indubitablement désastreuses.

M. Anderson, qui écrit cette lettre, conclut en demandant au Doyen du Corps Diplomatique de réclamer du gouvernement chinois, dans le plus bref délai possible, à titre de mesure temporaire, la suspension de l'émission des billets de banque et de la monnaie de cuivre.

***

Le Président déclare ensuite que la dépression commerciale, qui prit naissance en 1907 pour se continuer en 1908, est le résultat de la liquidation sur de grandes proportions des stocks excessifs de marchandises importées. Il rappelle que, l'an dernier, il dénonça le système de crédit, pratiqué généralement dans les ports du Nord, comme le procédé qui aurait amené cette situation des plus déplorables. Les désastres commencent à être oubliés et ont servi de leçon néanmoins. Ce système de crédit à outrance avait excité le tempérament furieusement spéculateur des Célestes, le résultat se traduisit par des ouvertures de crédit, hors de proportions avec les demandes du consommateur Dans un pays où il est très difficile de forcer le débiteur à tenir ses engagements, lorsque les fonds sont dûs à une firme étrangère, le système de crédit est des plus incertains : le pratiquer est agir à l'encontre des meilleurs intérêts des commerçants, chinois comme étrangers, et il ne faut nuellement l'encourager.

***

Ensuite il est procédé à l'approbation des comptes qui sont votés.

La seconde résolution tend à autoriser le secrétaire à continuer de percevoir Tls.: 20.—au lieu de 30.—Accepté.

La troisième concerne les travaux de la barre de Woosung. Le Président demande à la Chambre d'être autorisé à prélever, sur le crédit qui leur est relatif, une somme destinée à rétribuer le rapport d'un ingénieur compétent sur l'état des travaux entrepris pour améliorer l'accès de Changhai aux gros navires.

Le Président explique que cette question implique naturellement la question de l'entretien du Whampoo et qu'une correspondance a été déjà échangée sur ce sujet avec le bureau chargé de ces travaux. Son secrétaire, à la date du 8 Avril, a donné le plein consentement de la direction pour qu'un ingénieur expert de haute capacité soit chargé de rédiger un rapport sur ces travaux en cours, qui intéressent au plus haut point le monde commercial de Changhaï.

Le crédit pour cette dépense fut la première fois voté en 1890 et appelé : compte spécial da la barre de Woosung. C'est sur ces fonds que furent payés le rapport de M. de Rijke et tout ce qui s'y référait, la balance en fut déposée à la *Hongkong and Shanghai Bank.* Ce complément pourrait être affecté au paiement du nouveau rapport.

Après quelques observations relatives au choix de l'ingénieur-expert, le Comité décide de porter d'abord la question en assemblée annuelle pour que soient votées la dépense sur le compte de la barre de Woosung et ensuite la nomination d'un ingénieur.

La résolution est approuvée à l'unanimité.

***

Il fut ensuite procédé à l'élection de douze membres du Comité. Furent élus :

MM. F. Anderson, R. Brasier de Thuy, F. Gamburg, J. N. Jameson, H.R. Kinnear, D. Landale, W. D. Little, A. M. Marshall, C. Michelau, G. Miller, O. Struckmeyer et A. Wright.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Nouvelles diverses

CHEMINS DE FER

Le premier chargement de rails et matériel pour le chemin de fer Tientsin-Poukou est arrivé à Tientsin le 15 avril par vapeur *Liberia.*

NAVIGATION

Un européen a présenté au gouvernement chinois un projet d'établissement d'un service de vapeurs sur le Fleuve jaune. Ce projet comprend des réparations à faire de temps en temps aux berges du fleuve.

LIGNE ALLEMANDE AUSTRALIE-JAPON

Le *Reichstag* ayant adopté les subventions pour maintenir la ligne Australie-Japon du *Norddeutscher Lloyd,* cette compagnie a mis en service un troisième navire, le *Coblenz,* qui diffère considérablement des autres par sa structure.

LE LAIT DE CONSERVE

Des rapports officiels hollandais annoncent qu'il y a augmentation notable de la demande de lait en boîtes. Les produits suisses et allemands rivalisent de près avec les produits américains qui accaparaient autrefois presque exclusivement cette branche commerciale. Les Chinois, qui n'ont jamais beaucoup aimé le lait, semblent commencer à en apprécier la valeur.

ASIATIQUES ETRANGERS EN COCHINCHINE

Le nombre des asiatiques étrangers entrés en Cochinchine pendant l'année 1908 s'élève à 37.304 dont 36.512 Chinois.

Sur ce nombre on compte 20.498 hommes de 20 à 55 ans.

Les sorties,pendant cette même année, ont atteint le chiffre de 25.301, ce qui laisse un excédent des accroissements sur les décroissements de 12.003 unités.

GROS DESTROYOER JAPONAIS

On dit que le Ministère de la Marine japonais va mettre en chantier à Maizuru un destroyer, qui serait le second du monde par ses dimensions ; le premier étant le *Swift,* de la marine anglaise et ayant un déplacement de 1.800 tonnes, une vitesse de 36 nœuds.

Ce nouveau destroyer japonais s'appellera *Umikaze,* (le vent de la mer). Il aura 1.100 tonnes de déplacement et 35 nœuds de vitesse. Son armement comprendra un canon à tir rapide de 4,7 pouces; huit de 4 pouces et quatre tubes torpille. Il doit mis en chantier ce mois-ci et sera prêt à être lancé pour la fin d'octobre.

L'INHUMATION DE M. ET MLLE DE POMMAYRAC

Une cérémonie émouvante a eu lieu le 8 mars, à Paris, au cimetière de Père-Lachaise, où ont été inhumés les restes de M. de Pommayrac, consul de France à Messine, et de sa fille, Mlle Madeleine de Pommayrac, dont les corps furent, comme on sait, retrouvés, après de longues recherches, sous les décombres de la ville détruite.

Une assistance nombreuse était venue apporter ses condoléances émues à Mme de Pommayrac, qui échappa par miracle à la mort. M. Clémenceau, président du Conseil, s'était fait représenter par M. Paul Fontin, chef-adjoint de son cabinet. M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères, était également représenté par le chef-adjoint de son cabinet, M. Gauthier.

Le ministère des affaires étrangères avait envoyé une délégation, à la tête de laquelle se trouvait M. Bapst, ministre plénipotentiaire, directeur-adjoint des affaires politiques et commerciales.

Dépêche Coloniale

LES PIANOS ET ORGUES AU JAPON

L'industrie des pianos et orgues prend chaque jour de l'extension au Japon. Plusieurs fabriques, dont les principaux ouvriers ont fait leur éducation technique en Europe et en Amérique, se sont établies. Elles produisent d'excellents instruments qui sont offerts à moitié prix des pianos et orgues fabriqués en Amérique et en Europe. Néanmoins la demande en est très rare et on ne peut fonder beaucoup d'espoir sur cette industrie, les maisons européennes en Extrême-Orient poussant la vente des pianos européens de préférence aux japonais.

Néanmoins les petits instruments appelés communément "orgues bébé" sont vendus en assez grand nombre en Chine, car il est à peu près le seul instrument de musique européen employé par les Chinois. L'usage en a été répandu par les missionnaires et la facilité de son maniement l'a fait en quelque sorte adopter par les Chinois.

Les Français ont été les premiers importateurs des orgues en Chine, mais ils ont été distancés par les Américains, vite concurrencés eux-mêmes par les Anglais et les Allemands. Il faut reconnaître que les orgues américaines sont solidement et consciencieusement fabriquées, mais elles vont avoir dans les produit japonais de sérieux concurrents qui les ont déjà distancés dans la vente des orgues-bébé dont nous parlions plus haut.

UN NOUVEAU JOURNAL INDOCHINOIS

Nous recevons la premier numéro d'un journal paraissant à Hanoi sous le titre de *Pilori indochinois.*

Ce titre qui constitue déjà à lui seul tout un programme se complète d'un *leader* signé du Rédacteur en chef faisant connaître le but poursuivi.

Nous relevons avec plaisir dans cet article que la nouvelle feuille s'inspirera uniquement du bien général de la colonie, soutenue pour la première fois vers ce but par la France !

DROLE DE COLIS A DESTINATION DES ETATS-UNIS

On écrit de Port Morris, que sept Chinois, arrivés du Canada, dans une caisse hermétiquement fermée et expédiée comme colis, ont été découverts à demi-gelés, dans un wagon du D. L. & W. Railroad. Ils ont déclaré à la police n'avoir presque rien mangé pendant leur voyage, et si l'on en juge par la rapidité avec laquelle ils ont dévoré les aliments que leur a fait donner le chef de poste, on peut croire que cette déclaration n'avait rien d'exagéré.

Une fois rassasiés, les Fils du Ciel ont raconté que, désirant venir aux Etats-Unis et craignant d'être arrêtés à la frontière par les autorités américaines de l'immigration, ils avaient chacun versé la somme de $2.50 entre les mains d'un individu qui les avait encaqué dans une caisse et expédiés, avec la promesse que, dans un jour ou deux, à l'arrivée du train à Summit [New Jersey], quelqu'un viendrait les délivrer de leur prison. Chacun d'eux avait emporté des provisions de route; mais, n'ayant au-

cune notion du temps et l'appétit aidant, ils avaient dévoré en un jour les vivres qui devaient en durer deux. Aux tortures de la faim, s'ajoutèrent bientôt les morsures du froid, car nul poêle d'aucun genre ne chauffait le wagon dans lequel ils se trouvaient enfermés. Aussi faisaient-ils peine à voir quand ils ont été découverts par un employé de la compagnie du chemin de fer.

En attendant la décision de l'assistant district-attorney des Etats-Unis à leur égard, les sept Célestes ont été enfermés dans la prison du comté à Morristown, oùils ont, du moins, de quoi satisfaire leur appétit et chauffer leurs membres engourdis par leur long emprisonnemen.t

---

EN ANNAM

PHANTHIET

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

En parlant du voyage du gouverneur à Phanthiet, je n'ai pas signalé un accident que l'on aurait cru tout d'abord sans suites graves, et qui actuellement compte déjà 4 morts et un blessé. Voici les faits.

Pendant la soirée, le mécanicien de l'automobile, malgré la double recommandation de préparer sa machine de jour et de ne pas laisser approcher les curieux, remplissait le réservoir d'essence; une foule d'annamites l'entourait, avide de voir les entrailles de cette voiture. L'un d'eux, en allumant sa cigarette, enflamma les gaz se dégageant de la touque, une explosion se produisit, le mécanicien rejeta vivement la touque enflammée, l'essence atteignit 5 annamites, tout le monde s'enfuit en criant. Des messieurs accoururent et avec des serviettes, des linges, tout ce que l'on put trouver, éteignirent ces flambeaux vivants. Un autre mécanicien qui se tenait tranquillement près de sa voiture fut arrosé complètement; il se précipita vers larésidence et tomba au pied de l'escalier Il y eut aussi 2 enfants et 2 hommes, sans compter le mécanicien, qui eut les mains un peu brûlées. En tout 5 victimes, dont 4 sont déjà décédées et l'on désespère de la cinquième.

Dans le voyage deDjirinh, une des trois automobiles eût son carter fendu, panne irréparable et M. Simonin dût faire 4 kilomètres à pied.

Au retour pour Saigon, la troisième voiture, qui n'avait pas encore eu de déboire, eût un de ses pneus coupé sur une longueur de 40 centimètres. Autre conséquence fâcheuse: la voiture en panne fût traînée par un cheval de la Résidence, avec des brancards improvisés ; à une descente. la voiture allant trop vite donna dans les jambes du cheval : écart, brancard cassé, dont un morceau s'enfonça de 10 centimètres dans la cuisse du cheval ; nouvelle et dernière panne...

Après un voyage relativement court, les trois automobiles sont donc rentrées à Saigon pantelantes, semblant venir de la bataille, l'une avec sa capote et ses coussins brûlés, l'autre son carter brisé et la 3e avec un frein hors de service et la peinture détériorée par les flammes.

Fini l'enthousiasme pour l'automobilisme à Phanthiet, il fallait aussi voir les gens filer lorsqu'on chargeait les voitures sur les trains pour Saigon, plus de curieux.

" Ça pas moyen trouver coolies."

MOTO.

LES SAMEDIS FRANCO-CHINOIS A PARIS

L'Association amicale Franco-Chinoise de Paris (A. F. C.) a inauguré samedi dernier, 6 mars, la série de ses soirées amicales mensuelles qui auront lieu,par la suite, le premier samedi de chaque mois, en la salle u rez-de-chaussée de l'*Alliance Française*, 186, boulevard Saint-Germain.

M. Georges Dubail ancien minstre plénipotentiaire de la République française en Chine, président de l'A. F. C., présidait cette séance où régnait entre Chinois et Français la plus cordiale entente.

Remarqué parmi la nombreuse assistance : MM. T'ang-Tsaï-Fou, premier secrétaire de la légation impériale de Chine à Paris ; Liou-Fou-Tcheng, professeur répétiteur de chinois à l'Ecole des langues orientales vivantes à Paris; F. Leseur, vice-président et Georges Richard, secrétaire général de l'Association Franco-Chinoise ; Victor Collin, ancien ministre plénipotentiaire en Chine ; D. Chavannes, de l'Institut, Arnold Vissière, consul général de France ; lieutenant Gras, de la Légion étrangère, sinologue distingué ; André Salles, inspecteur des colonies, président du *Comité Paul Bert ;* Eug. Duchemin, ancien membre du Conseil supérieur de l'Indochine et président de la Chambre d'agriculture de Hanoi ; Max Grellet, secrétaire de l'Union républicaine des conférenciers et publicistes de Paris ; Bessand, négociant à Reims, etc., etc. De nombreux étudiants de l'Ecole des langues orientales avaient également répondu à l'invitation du Comité de direction de l'A. F. C.

S'étaient fait excuser de n'avoir pu venir à la réunion, MM. le général de Pélacot et Paul Labbé, membres du Comité de direction ; Laurent Crémazy, président honoraire de Cour d'appel, ancien conseiller du gouvernement coréen, etc.

La lettre d'invitation à cette réunion rappelait que "l'Association amicale Franco-Chinoise a pour objet de faire naître et d'entretenir entre tous ceux, Français et Chinois, qui y adhèrent, des relations d'estime mutuelle, de cordialité et de solidarité pouvant leur permettre de se mieux connaître et, par conséquent de se mieux apprécier."

" Au cours de ces réunions de l'A. F. C., y est-il encore dit, s'échangeront des causeries d'une familiarité de bon aloi, se noueront des relations d'amitié, naîtront aussi, probablement, des rapports d'affaires entre Chinois et Français. Ainsi se développera la compréhension rationnelle, logique et désirable à tant de points de vue, des intérêts réciproques des deux nations."

Cette charmante soirée prit fin après une séance de projections lumineuses des mieux réussies sur les paysages, monuments et types de la Corée, avec explications fort originales fournies par M. Liou-Fou-Tcheng. explications en langue chinoise, dont M. Arnold Vissière, l'éminent professeur de l'Ecole des langues orientales vivantes, voulait bien donner la traduction à l'auditoire vivement intéressé.

On s'est séparé vers les onze heures, en se donnant rendez-vous pour le premier samedi du mois prochain.

Dépêche coloniale.

NOTRE MARINE

Par suite du désarmement de la *Comète*, M. l'enseigne de vaisseau Fouré, devenu sans emploi, embarquera comme officier fusillier sur l'*Alger*,dans la division navale de l'Extrême-Orient, au lieu et place de M. Henrys, dont la désignation pour ce bâtiment est annulée.

***

M. l'enseigne de vaisseau Henrys (H.), du port de Toulon,en interrompu à Brest, dont la désignation pour l'*Alger* est annulée, est désigné pour embarquer sur la *Zélée*,en remplacement de M. Lorfèvre, qui a rivera prochainement au terme de la période réglementaire d'embarquement.

M. Henrys rejoindra sa destination par le paquebot partant de Marseille à destination de Nouméa, le 7 avril 1900.

***

M. le lieutenant de vaisseau Bories (J.-T.-M.-L.), du port de Cherbourg, dont la désignation pour embarquer sur le *D'Entrecasteaux* est annulée et qui vient d'être nommé au commandement d'un torpilleur de la flottille des mers de Chine, rejoindra sa destination par le paquebot partant de Marseille le 14 mars 1909, à destination de Saigon.

***

Le croiseur *Bruix*, arrivera à Saigon probablement vers le 15 avril, rentrant en France, son séjour en Extrême-Orient étant terminé.

HANKEOU

Un ouragan qui a sévi le 15 avril sur Hankeou a fait de sérieux dégats. Beaucoup de sampans ont coulé, malgri la rapidité qu'ils ont mis à se mettre à l'abri. Le vapeur *Loksang* parti de Hankeou le 14 au matin à destination de Soateou s'est mis à la côte à l'île Collinson et le *Suiwo* a été envoyé pous lui porter secours. Des remorqueurs de la "Shanghai Tug and Lighter Co" sont aussi partis avec des chalands pour prêter assistance.

***

Le premier journal russe vient d'être publié à Hankeou et a fait son apparition le 14 courant. Cette publication est éditée par M. Sophocloff et est en veute a l'école russo-chinoise.

ECOLES TECHNIQUES DU JAPON

Il ressort des récentes statistiques que le nombre des écoles techniques au Japon est maintenant de 445 ; si l'on ajoute les écoles préparatoires, le nombre de 5.000 est dépassé.

Durant 1908, il y a eu une addition de 66 écoles techniques et 400 écoles préparatoires.

En voici le détail :

Ecoles sous le contrôle direct du département de l'Etat	14
Ecoles techniques spéciales	4
Ecoles d'agriculture	204
Ecoles des produits de la Marine	15
Ecoles industrielles	38
Ecoles d'apprentis	90
Ecoles commerciales	80
Ecoles maritimes	10
	455

LES FUNERAILLES IMPERIALES

Le correspondant à Pékin du *Pékin et Tientsin Times* télégraphie que le transport du cercueil impérial à Hsi Ling occupera six jours.

S. A. I. le Régent accompagnera seulement le cercueil jusqu'aux collines en dehors de la vallée de Pékin. Mais l'impératrice douairière, veuve de l'ex-empereur, suivra le cortège jusqu'au tombeau impérial.

Le cortège traversera Pékin suivi de tous les fonctionnaires de la capitale, mais après le passage de la porte de l'Ouest de la cité tartare, le cercueil sera suivi seulement de fonctionnaires délégués par chaque ministère pour l'accompagner jusqu'à Hsi Ling. Le Oeoupou a délégué LL.EE. Tchou Tchia lai et OuTzong Lien.

Les rues de Pékin où passera le cortège seront entièrement dégagées, mais pour les dames des diverses Légations, une estrade sera dressée ainsi qu'une autre pour les fonctionnaires des diverses dégations qui verront très bien de la sorte les funérailles.

Le mardi 13 avril ont été reçus en audience par S. A. le Régent le ministre de Russie en Chine, M. Korostovetz et le nouveau ministre d'Italie qui a présenté ses lettres de créance et a remis au Régent la plus haute décoration italienne, l'ordre de l'Annonciation. C'est la première décoration étrangère reçue par le Régent ; nul doute que d'autres puissances ne suivent l'exemple.

* * *

Le nouveau secrétaire de chinois à le légation Austro-Hongroise M. Bauer est arrivé a Pékin. M. et Mme Bauer sont descendus à l'Hôtel des Wagons—lits mais vont s'installer sous peu à la Légation austro-hongroise.

Le consul E. Ludwig qui fut pendant deux ans secrétaire de chinois à la légation d Autriche Hongrie partira en congé en mai prochain.

L'ALLIANCE FRANCAISE

L'Alliance française a tenu le 8 mars sous la présidence de M. Herbette, la troisième de ses séances bimensuelles, consacrée au Japon. M. Bertin, membre de l'Institut, président de la *Société Franco-Japonaise*, a dit en une courte allocution les efforts et les progrès du peuple japonais, au sein duquel il a passé plusieurs années et dont il a lui-même contribué à réparer la marine.

Le général Lebon, qui fut jadis chargé d'une mission au Japon, a mis en relief la valeur militaire du soldat japonais et les caractères par où il se rapproche du troupier français.

Après lui, M. Atachi, conseil de l'ambassade japonaise a insisté sur les analogies de l'âme japonaise et de l'âme française et sur la sympathie réciproque qui, aujourd'hui, réunit les deux pays.

Il a rappelé le rôle que joue à Tokio, pour a propagation de la langue française, le collège marianiste "l'*Etoile du matin*" A quoi M. Herbette a répondu que l'Alliance française fait en ce moment tous ses efforts afin d'obtenir du gouvernement la croix de la Légion d'honneur pour le directeur du collège.

Enfin. M. K. Gorai, professeur à l'Ecole des langues orientales, s'est attaché dans une conférence très documentée, à résumer les principales idées de la thèse qu'il doit présenter bientôt à la Sorbonne sur le socialisme au Japon ; il a exposé les principales formes sous lesquelles se sont produites au Japon les théories socialistes : socialisme révolutionnaire, socialisme évangéliste, socialisme utopique et socialisme d'Etat. A son avis, il est peu probable que le socialisme, même sous sa forme la plus anodide, puisse y faire, actuellement du moins, ne sensibles progrès.

L'INSTALLATION DU PROCUREUR GENERAL A SAIGON

La cérémonie d'installation de M. Michel comme Procureur général le 7 avril. fut une véritable cérémonie mondaine. On se serait cru à un mariage ou à une soirée de signature d'un contrat, plutôt qu'à une audience de la Cour d'appel.

Les bancs des avocats, ceux des prévenus et des curieux avait été enlevés, un tapis posé à terre et le salle garnie de chaises et de fauteuils pour les invités qui répondirent en grand nombre à l'invitation.

Beaucoup de dames arborant les plus fraîches toilettes, contribuaient à donner à l'appareil judiciaire et à la cérémonie qui avait lieu ce matin une apparence frivole.

Le Gouverneur général et Mme Klobukowski, le lieutenant gouverneur, l'amiral, les chefs de l'armée et les notabilités de la colonie, étaient présents.

M. Papon, président de la Cour, présidait.

Le premier qui prit la parole fut M Lévy, avocat général, qui, avant de requérir la prestation de serment, prononça une allocution dans laquelle il rendit hommage au Procureur général Dubreuilh, retraçant l'œuvre de celui-ci en Indo-Chine, puis il se plaignit de la suspicion qui paraît entourer, en France, la magistrature coloniale.

Les magistrats coloniaux sont des déshérités de la grande famille judiciaire Pour une fois justice leur a été rendue, puisque c est parmi eux que fut choisi le nouveau Procureur général de l'Indo-Chine,

Ce fut le point de départ choisi par l'orateur pour faire l'apologie de M. Michel et de son œuvre puis couvrir de fleurs le nouveau chef du service judiciaire, félicitant le gouvernement de l heureux choix qu'il avait fait.

Avant que le greffier de la cour ne donnât lecture du décret de nomination et de l'arrêté de promulgation, le Président lut la formule du serment, en reçut la prestation, puis prononça une courte allocution pour remercier le Gouverneur général et le Lieutenant gouverneur d'avoir bien voulu par leur présence rehausser l'éclat de la cérémonie, puis il fit des adieux émus à tous les magistrats qu il présidait pour la dernière fois, étant mis à la retraite.

Enfin, M. Michel prit la parole pour remercier les notabilités présentes, et, après avoir fait à son tour l'apologie de ses prédécesseurs, il prononça un discours programme donnant la définition de ce que devait être la justice en ce pays, c'est-à-dire de la bienveillance pour les Européens, bienveillance plus grande que celle acquise dans leur pays d'origine parce que beaucoup sont venus ici poussés par des espérances trop souvent déçues, qui ont produit des aigris et des désillusionés. Mais tous abus de force ou de pouvoir commis par des Européens sur des indigènes doivent être sévèrement réprimés.

Enfin il annonça qu'un grand projet de réorganisation du système judiciaire est actuellement soumis au département, projet tendant à la simplification des rouages, à leur adaptation aux besoins du pays, et assurant la collaboration des substituts avec les administrateurs et les résidents qui, eux, étant responsables du bon ordre et de la sécurité publique, doivent trouver dans les magistrats des auxiliaires.

La cérémonée terminee, M. Michel reçut dans la chambre du conseil, et se fit présenter le personnel du service judiciaire, pendant que les huissiers conduisaient M Klobukowski, les dames et les invités dans une seconde chambre de la Cour où un buffet avait été dressé.

MANDCHOURIE

Nous traduisons, du *Manshu Nichinichi Shinbun*, reçu par le dernier courrier, les notes suivantes :

LE CLUB DE DAIREN

Dairen grandit visiblement de jour en jour d'apparente façon et à présent se produit un autre signe de sa croissance c'est la formation du Club de Dairen, dont il a été déjà fréquemment parlé ici.

Le Comité général du Club, qui comprend les plus importants représentants de tous les intérêts de la communauté de Dairen, est élu aujourd'hui ; nous avons le ferme espoir que ces Messieurs

feront à présent leur possible dans chaque branche pour faire de ce Club l'un des plus fréquentés de l'Extrême-Orient et nous souhaitons toutes les prospérités à cette institution qui comprend déjà environ 60 membres.

LE TELEGRAPHE SUR LE S. M. R.

Nous aprenons qu'un arrangement est en train d'intervenir, entre l'administration des Postes et Télégraphes et la *S. M. R. Cy* en vue de faire recevoir les télégrammes du public dans les principales stations de la ligne.

NOUVEL HORAIRE D'ETE DES EXPRESS DE LA S. M. R CY. A DATER DU 1ER MAI

L'horaire d'été des express de la *South Manchurian Railway Cy* a été définitivement fixée comme suit, à dater du 1er Mai.

EXPRESS DE LA FRONTIERE NORD
(Dimanches, Mardis, Vendredis)

Dép.—Dairen [Dalny] .... 11. matin
Arr.—Moukden .... 8,50 soir
Dép.— „ .... 9.15 soir

(Lundis Mercredis Samedis)

Arr.—Changchun .... 5.— matin
Dep.— „ .... 6.55 matin
Arr.—Harbin .... 3.— soir
Dép—pour l'Europe .... 4.10 soir

EXPRESS DE LA FRONTIERE SUD
(Mardis, Jeudis et Samedis)

Dép.—Harbin .... 9.— matin
Arr.—Changchun .... 5.3– soir
Dép.— „ .... 7.— soir

(Mercredis, Vendredis, Dimanches)

Arr Moukden .... 2.10 matin
Dép.— „ .... 2.30 matin
Arr.—Dairen [Dalny] .... 12.30 soir

SERVICE ORDINAIRE QUOTIDIEN
FRONTIERE NORD

Dép.—Dairen(Dalny) ...... 7.—soir
Arr.—Moukden .... 7.35 matin, le lendemain.
Dép.— „ .... 8.25 matin.
Arr.—Changchun .... 6.— soir

FRONTIERE SUD

Dép.—Changchun .... 8.30 matin
Arr.—Moukden .... 5.55 soir
Dép.— „ .... 6.45 soir
Arr.—Dairen (Dalny) ...... 7.30 matin, le lendemain

* * *

A dater de la première semaine de Mai, le service des vapeurs, *Kobe Maru* et *Saikio Maru*, entre Changhai et Dairen (Dalny), commmencera suivant le tableau ci-dessous.

Dép.—Dairen(Dalny) lundis et mercredis après midi.
Arr.—Changhai les mardi et vendrsdis,
Dép.— „ les jeudis et dimanches.
Arr.—Dairen(Dalny) les samedis et mardis mtain.

CABLE ENTRE DAIREN ET TCHEFOU

Comme nous en avons déjà parlé, le câble entre Dairen (Dalny) et Tchefou sera mis en service et ouvert au public en Mai prochain. Les travaux de pose ont été exécutés par les soins du gouvernement japonais en une dizaine de jours.

TELEPHONE AVEC YINGKOU

Une entente étant intervenue entre l'administration des Postes et Télégraphes du gouvernement du Kouantong et l'Usine des Eaux et Electricité de Ying-Kou, le téléphone, sous le contrôle de cette dernière, va être installé sur cette longue distance vers le milieu de Mai.

INSTALLATION DU GAZ PAR LA S.M.R. CY.

La machinerie et le reste du matériel nécessaire à l'installation du gaz par la *S.M.R. Cy* sont attendus en juin. On pense, néanmoins, que cette compagnie ne commencera pas ses opérations en ce sens avant l'été de l'année prochaine.

NOUVELLE STATION DE LA S.M.R. CY A MOUKDEN

Les travaux sur l'emplacement de la nouvelle station de la *S.M.R. Cy.* de Moukden vont bientôt commencer. Les préparatifs pour la construction des bâtiments sont en progrès.

USINE DES EAUX A LIAOYANG

Le matériel nécessaire pour l'usine des eaux projetée à Liaoyang est déjà arrivé à Dairen (Dalny), les travaux sont estimés à yen 20.000 et vont commencer vers le milieu de mai.

POPULATION DE PORT-ARTHUR

Suivant le dernier recensement officiel la population qui se trouve sous l'autorité de l'administion civile à Lushun (Port-Arthur), était au 31 Mars de 84.737 individus, y compris 78.112 Chinois, 6.795 Japonais et 18 étrangers.

RECETTES DES CHEMINS DE FER CHINOIS POUR 1908

Les chiffres ci-dessous présentent les résultats de l'exploitation des chemins pendant l'année passée.

Lignes		*Taëls*
Péking-Moukden......	Bénéfices	3,300,000
Péking-Hankow	„	3,100,000
Mines de Pingshan...	„	100,000
Shanghai-Nanking ...	Déficit	900,000
Chongte-Tayuan......	„	600,000
Taokao-Chinghwa. ..	„	300,000

NOUVEAU CHEF DES TROUPES JAPONAISES DE LA S.M.R. CY.

M.S. Nitahara, major-général, a été récemment nommé au commandement des troupes chargées de la garde du chemin de fer Mandchourien.

NOUVEAU MINISTRE BELGE AU VENEZUELA

On télégraphie de Séoul que M. Léon Vincart, Consul-général belge à Dairen (Dalny), a été promu ministre au Vénézuéla.

NOUVEAUX TARIFS ENTRE YINGKOU ET L'INTERIEUR SUR LE S. M. R. CY.

La *Soutch Manchourian Railway Cy* a décidé de faire, sur ses tarifs de marchandises de 3ème et 4ème classes, une réduction de un demi-sen par tonne, à dater du 21 avril. Le tableau ci-dessous présente les anciens et les nouveaux tarifs entre Yingkou et quelques stations de l'intérieur.

	ancien tarif	nouveau tarif
Pour et de Tiehling	£ 5.00	£ 4.68
„ „ Kaiyuah	„ 5.70	„ 5.31
„ „ Szupingchieh.	„ 7.30	„ 6.87
„ „ Kunchuling....	„ 8.00	„ 7.86
„ „ Changchun.	„ 8.50	„ 8.50

Les tarifs en vigueur pour Dairen Dalny) demeurent sans changements.

— S. E. M. Ruflow, ministre russe des Voies et Communications, est attendu en Mandchourie à la fin de Mai. Il vient faire un tour d'inspection en Extrême-Orient.

— Le Gouvernement du Dominion a affecté une somme de $ 5.000.000 pour l'immersion d'un câble transpacifique entre le Canada et le Japon.

— Le trafic sur la ligne Moukden-Antoung qui avait été interrompu par suite de récentes inondations a repris le 17 avril.

Les réparations nécessaires ont toutes été effectuées sur les ponts qui avaient été endommagés, à l'exception pourtant de celui qui se trouve au croisement du fleuve Hsi entre Hsia-ma-tang et Nan Fen.

CLÔTURE DE LA CONFERENCE RUSSO-JAPONAISE

L'arrangement préparatoire, relatif aux services de transport, mi par voie de terre, mi par voie de mer, entre les Russes et les Japonais, ayant été signé, M. S. Tanaka, directeur de la *S. M. R. Co.* a dû, dit-on, quitter la capitale russe au commencement de ce mois : il est attendu d'un moment à l'autre à Dairen (Dalny).

CONSTRUCTION DE BARAQUEMENTS SUR LES WHARFS DE DAIREN

Etant donné que plus de 100.000 tonnes de marchandises restent sans abri, toutes les mesures de précautions vont être prises par l'administration des Wharfs pour les mettre à couvert des ondées continuelles qui tombent en ce moment. Il a donc été décidé de procéder à la construction de quatre immenses baraquements dont l'étendue totale aura environ 5.500 *tsubo.*

Il semble que la zone de ces ondées qui ont inondé récemment Dairen, doit se confiner au Sud de Moukden, il n'y a donc à rien craindre pour le Nord.

COMPTE-RENDU FINANCIER DE LA S. M. R. CO.

Les chiffres obtenus par le trafic sur le *S. M. R. Co.* pendant les six mois finissant le 31 Mars atteignent *yen* 8.633.987, soit un rendement journalier de *yen* 47.586 contre *yen* 31.013, pour la période correspondante de l'année précédente.

USINE DES EAUX DE YINGKOU

On dit à Yingkou que les conduites d'eau dans les rues principales vont être installées incessamment. Les prises d'eau le seront aussi au fur et à mesure.

PROTET DE CLUB A DAIREN

L'assemblée des fondateurs du club projeté à Dairen s'est tenue le 10 courant dans les bureaux de la *S. R. M. Co.* à 4 heures du soir. Le bâtiment du Club pourrait être occupé dans la seconde moitié de ce mois.

RÉUNION DE COMMERÇANTS

Sur l'initiative de l'Association des Commerçants de Dairen, une réunion sociale quatorze de délégués des institutions sœurs de l'intérieur du Sud-manchourien, auxquels s'était joint un certain nombre des résidants les plus en vue de Dairen, a eu lieu dans la salle de réunion le 6 Avril à Fushini Heights.

LA SERICULTURE A HEILUNGKIANG

Le bureau de l'agriculture de la province d'Heilungkiang a envoyé quelques fonctionnaires au collège d'agriculture de Pékin pour se procurer des plants de mûriers dans l'intention de créer dans cette province l'industrie de la soie.

Monsieur Morel

De l'Avenir du Tonkin.—

M. Morel, Résident Supérieur au Tonkin, rentre en France pour raisons de santé. Et certes, ceux qui ont vu le Résident Supérieur au moment de son arrivée, et qui le voient aujourd'hui peuvent se rendre compte que la formule de congé n'a rien de conventionnel. M. Morel a très certainement besoin d'un repos absolu de quelques mois,après quoi il nous reviendra animé d'une nouvelle ardeur pour la chose publique.

Lors de son arrivée dans la Colonie, l'an dernier,M. Morel avait reçu de belles promesses du Ministère, il était plein de bonne volonté, on s'en ressentit dès les premiers jours.

Malheureusement il s'aperçut bientôt que les promesses ne sont pas toujours tenues et que,d'autre part,bien des choses étaient changées dans la Colonie, la politique y ayant été introduite.

D'autre part, malgré toute son énergie, le chef de l'administration tonkinoise ne put inculquer à une partie de son personnel ce désir d'être utile à la Colonie qu'il possède si profondément en lui-même ; car M. Morel aime le Tonkin auquel il a consacré presque toute son existence.

En toute impartialité nous avons jugé les actes du Résident Supérieur et nous n'avons pas toujours été de son avis,mais au moment où, écrassé par la maladie, il doit abandonner momentanément la direction des affaires, il nous paraît juste de reconnaître que M. Morel eut à supporter une redoutable tâche.

Non seulement le budget était peu florissant, mais la situation apparaissait plus que mauvaise. Pendant que sur nos frontières l'agitation révolutionnaire chinoise créait un danger nouveau, à Hanoi même éclatait le complot de juin. Puis les hordes chinoises, dites réformistes repoussées par les troupes impériales pénétrèrent sur le sol tonkinois suivies par les réguliers, jusqu'à Pha-Long où furent massacrés le lieutenant Weigand et plusieurs de ses hommes.

Depuis, les rencontres meurtrières se sont multipliées et, avec des effectifs réduits, il fallut mener contre les bandes une poursuite incessante et particulièrement difficile Enfin, l'expédition du Yên-Thê fut décidée, afin de purger une région demeurée le refuge de tous les bandits Tonkinois.

C'était une grosse entreprise, et malgré tout on peut dire aujourd'hui que la piraterie agonise, malgré, la lutte inégale créée par la parfaite connaissance du pays que possèdent les malfaiteurs et les complicités qu'ils rencontrent parmi les habitants.

En cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, M. Morel a su prendre sa part des responsabilités et, avec une belle vaillance, M. Klobukowski en accepta son lot, tous deux n'ignoraient aucunement que les critiques ne leur seraient pas ménagées, qu'en France on verrait de mauvais œil ces opérations guerrières, pourtant indispensables.

La coupe d'amertume a été vidée, mais qu'importe;après les orages le ciel redevient serein et son azur est plus pur que jamais. Il ne faut pas non plus exagérer la sensiblerie en matière politique, et nous mériterions presque les reproches, que Shakespeare met dans la bouche de Cassius, je crois: "aujourd'hui les Romains ont des muscles, des nerfs, ainsi que leurs ancêtres; mais tristes jours, l'esprit de nos pères n'est plus. Nous sommes gouvernés par l'esprit de nos mères. Nous nous attendrissons comme des femmelettes !"

Fort heureusement M. de Miribel, inspecteur des Services Civils, est appelé à faire l'intérim en l'absence de M. Morel, et le Gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix, pour continuer l oeuvre d'assainissement entreprise. M. de Miribel est un tonkinois de la première heure, lui aussi, et son expérience est précieuse en l'occurrence. Nous pourrons donc attendre sans appréhension le retour de M. Morel qui nous reviendra avec une nouvelle vigueur, nous en sommes persuadé.

Et pour conclure je dois déclarer, que, en ma qualité de président de la Chambre d'agriculture du Tonkin, j'ai toujours trouvé auprès de M. Morel un bienveillant appui, et si les ressources budgétaires l'avaient permis,le Résident supérieur se serait fait un plaisir de venir efficacement en aide à ceux des nôtres éprouvés par le sort. Je crois donc être l'interprète de la majorité des colons, en adressant à M. Morel mes voeux les plus sincères.

L'"Avenir du Tonkin" qui ne le louangea pas excessivement, mais fut toujours de bonne foi en le critiquant, lui offre également ses voeux et ses souhaits.

HENRI LAUMÔNIER

Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles en 1910

Sous le haut patronage de S. M. le Roi des Belges, et la présidence d'honneur de S. A. R. le Prince Albert de Belgique, avec le concours des Pouvoirs Publics, une Exposition Universelle et Internationale s'ouvrira à Bruxelles, au mois d'avril 1910, pour une durée d'environ six mois. Ses palais et ses halles seront édifiés dans le quartier nouveau de l'avenue Louise, que bordent les hêtres majestueux du Bois de la Cambre, la promenade favorite des Bruxellois, et d'où le regard s'étend au loin sur les ondulations pittoresques de la campagne brabançonne, dominée par les masses verdoyantes de la forêt de Soignes.

Située au carrefour des grandes voies de communication de l'Europe, capitale d'un des pays les plus peuplés et les plus industriels du globe, ayant accumulé pendant des siècles des trésors d'art, la réputation de Bruxelles n'est plus à faire.

Centre d'un mouvement artistique, scientifique et commerciel intense, la capitale de la Belgique ne néglige rien de ce qui peut la rendre plus jolie, plus séduisante encore, et sa population accueillante se complait à exercer les lois de l'hospitalité envers les étrangers qui se pressent dans ses murs.

Le succès viendra à son Exposition, comme lui sont venus, dès le premier moment, la protection éclairée du Roi et le concours du Gouvernement.

Celui-ci a fait notifier aux Cabinets Etrangers l'organisation de cette exposition et les a invités à y participer et à s'y faire représenter officiellement par la nomination de Commissaires ou de Commissions.

Dès à présent, d'importantes collectivités sont en formation; des partcipations considérables de toute la Belgique sont assurées et des adhésions de principe sont reçues des grands pays voisins.

L'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles comprendra, en ordre principal, des sections artistique, scientifique,industrielle,commerciale et coloniale. Elle recevra les œuvres d'art, les produits industriels et agricoles et, généralement, tous les objets entrant dans le classification annexée au règlement général.

La Section Artistique se composera notamment d'un Salon international des Beaux-Arts.

Le Section Scientifique embrassera à la fois les divers degrés de l'enseignement, les instruments et procédés généraux des lettres, des sciences et des arts.

La Section Industrielle comportera tous les produits, procédés et matériel, tant industriels qu'agricoles.

Une grande importance sera donnée aux groupes spéciaux des industries de luxe, des mines, de la métallurgie, de la mécanique, de l'électricité, de l'armurerie et des locomotions mécaniques.

Le programme comprendra aussi des expositions spéciales, des concours temporaires d'agriculture et d'horticulture, des congrès, des conférences, des fêtes artistiques et sportives.

Le Comité exécutif se propose aussi d'organiser, pendant la durée de l'Exposition, des jeux populaires et des concours.

Comme aux autres expositions enfin, il sera établi des Compartiments nationaux où les œuvres, produits et travaux d'un même pays seront répartis en groupes et en classes, suivant un système de classification générale.

La superficie totale de l'Exposition sera de cent hectares environ. Une importante partie en sera réservée aux sections étrangères.Les installations seront raccordées aux lignes du chemin de fer l'Etat,de telle manière que tous les produits pourront être amenés à pied d'œuvre, au moyen de voies ferrées qui seront établies dans les halles et dans les jardins.

Le palais principal et les halles de l'Exposition seront construits en fer et recouverts en matériaux durs; la surface couverte sera d'au moins cent cinquante mille mètres carrés.

La galerie des machines comprendra de nombreux ateliers, tenus en activité sous les yeux du public.

Un vaste parc entourera les palais; de nombreuses attractions y seront répandues.

L'attention des exposants est spécialement appelée sur ce fait que les prix de location des emplacements attribués à des exposants isolés comprennent les frais

de manutention. Dans ces conditions, les exposants pourront évaluer exactement et d'avance les charges qui leur incombent, Suivant les clauses insérées au règlement général, des arrangements spéciaux pourront être conclus pour la concession de grands emplacements, ainsi que pour toutes les opérations de manutention et pour l'emmagasinage des caisses vides, mais avec les pays officiellement représentés seulement.

En ce cas, les prix seront fixés séparément : 1° Pour la location d'emplacements dans les halles, frais de décoration non compris ; 2° Pour la manutention ; 3° Pour l'emmagasinage des caisses vides.

Ces conventions, pour les pays officiellement représentés, seront rédigées à l'intervention du Commissaire Général du Gouvernement Belge.

Le Gouvernement accordera aux produits belges envoyés à l'Exposition la gratuité de transport sur les lignes ferrées de l'Etat, à l'aller et au retour, et aux produits, la gratuité au retour.

L'Exposition sera constituée en entrepôt réel, les produits étrangers à lui destinés seront importés en franchise provisoire des droits d'entrée, à la condition d'être réexportés.

Les mesures nécessaires seront prises par le Gouvernement pour protéger, en Belgique, les inventions susceptibles d'être brevetées, les dessins ou modèles industriels ainsi que les marques de fabrique ou de commerce qui figureront à l'Exposition.

En outre, le Gouvernement Belge a autorisé l'organisation d'une Tombola, comprenant plusieurs série d'un million de billets chacune. Les lots seront achetés aux exposants ou (pour les séries émises avant l'ouverture) aux personnes ayant pris par écrit l'engagement d'exposer.

Il sera institué un Jury International des récompenses dont les opérations seront dirigées par le Commissaire Général du Gouvernement Belge. Les membres du Jury seront désignés par le Gouvernement de leurs pays respectifs.

Le règlement général spécifie la nature des récompenses à attribuer aux exposants; elles consistent en diplômes ou médailles.

Enfin, le Comité Exécutif se propose de donner des fêtes de tout genre, de multiplier les attractions en vue de rehausser l'éclat de l'Exposition et d'accroître le nombre des visiteurs.

Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme de l'Exposition de Bruxelles est placé sous la présidence de M. le baron Baeyens, gouverneur de la Société Générale de Belgique. Il a investi de tous ses pouvoirs un Comité Exécutif, présidé par M. Emile De Mot, sénateur, bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

Le Comité Exécutif détermine les mesures d'oganisation et d'administration proprement dites; il a compétence exclusive pour toutes les questions de recettes et de dépenses.

Bien qu'elle soit une œuvre uniquement due à l'initative privée, l'Exposition de Bruxelles est assurée du concours effectif du Gouvernement et de l'appui de la Ville de Bruxelles et de la Province de Brabant. Le duc d'Ursel a été investi des fonctions de Commissaire Général du Gouvernement près l'Exposition de Bruxelles, et M. J. Gody a été nommé Commissaire Général adjoint.

L'Exposition n'est pas organisée dans un but de lucre. Ses organisateurs veulent faire apprécier leur pays par l'étranger, en affirmant à nouveau ses forces productives et ses progrès industriels. Le Comité Exécutif adresse donc à tous un chaleureux appel, persuadé que le caractère et le but de l'Exposition lui vaudront de nombreuses et puissantes adhésions.

Ajoutons que, par décret en date du 5 juillet dernier, M. Chapsal, conseiller d'Etat, directeur des Affaires commerciales et industrielles au Ministère du Commerce et de l'Industrie, a été nommé Commissaire du gouvernement français en Belgique à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1910 ; M. Chapsal conservera ses fonctions actuelles. Tous ceux qui s'intéressent à l'expansion économique de notre pays applaudiront au choix du gouvernement.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

L'ENQUETE SUR LA MARINE FRANCAISE

La Commission d'enquête sur la Marine constata à Toulon la défectuosité des tôles de blindage des cuirassés neufs et entendit un vif éloge de l'obus P. qui a une supériorité considérable sur ceux de l'étranger.

VOYAGE IMPERIAL

On mande de Venise que le kaiser et l'impératrice sont arrivés allant en croisière en Méditerranée.

TOUBLES A CONSTANTINOPLE

Une révolte a éclaté parmi les militaires à Constantinople. A l'aurore, le 13 courant, deux bataillons ont entouré le Parlement, demandant la démission du grand vizir Hismil Pacha, du président de la Chambre et du ministre de la Guerre et l'application des lois de Mahomet. Les Vieux-Turcs paraissent l'emporter.

Il est rapporté que le ministre de la Justice fut assassiné, le ministre de la Marine blessé, et le ministre de la Guerre fait prisonnier. On dit que dix-sept personnes ont été tuées et trente blessés.

ARRESTATION DE LEMOINE

Lemoine, le pseudo-fabricant de diamants, condamné par contumace en 1908, a été arrêté à Paris.

TROUBLES DE CONSTANTINOPLE

Le calme est rétabli à Constantinople, les anciens officiers ont été réinstallés. Il y eut, au cours des désordres, cent tués ou blessés.

EN TURQUIE

En raison des événements en Turquie, les cuirassés *Michelet* et *Victor Hugo* ont été envoyés au Pirée.

Le ministre des Affaires Etrangères assura à la Chambre la sécurité des Français en Turquie.

La Chambre ottomane approuva unanimement les derniers événements.

Les troupes de Salonique restent fidèles aux *Jeunes-Turcs*. Ceux-ci ont quitté Constantinople.

L'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre envoient des navires dans les eaux turques.

De nombreuses troupes, provenant de la province, approchent de Constantinople, protestant contre les récents événements.

Plusieurs villes de l'Asie Mineure, de la région d'Andana, ont été incendiées.

Des milliers de chrétiens ont été massacrés.

VOYAGE DU ROI EDOURARD

Les souverains anglais croisent dans la Méditerranée.

EN TURQUIE

A Constantinople, une délégation de la Chambre négocie avec les troupes Jeunes-Turcs. On espère une solution pacifique.

DEFENSE NATIONALE

Le général Frey remplace le général Pennequin au Comité Consultatif de la défense nationale.

EN TURQUIE

Le croiseur *Michelet* est arrivé à Mersina, le *Victor Hugo* à Alexandrette.

Les troupes de Salonique ont investi sans opposition la banlieue de Constantinople.

Le Comité *Jeunes-Turcs* a sommé le Sultan d'abdiquer.

Reuter

Londres 14 Avril

La situation a été extrêmement tendue en Turquie dans les dernières semaines par suite de l'animosité qui existe entre le comité de l'Union et Progrès et les libéraux.

Plus tard

Edhem Pacha qui commandait les forces turques dans la dernière guerre contre la Grèce a été nommé hier soir ministre de la guerre et est allé du Palais Yildiz à Stamboul aux acclamations des troupes.

Un iradé a été lu à la Chambre acceptant la formation d'un nouveau ministère et pardonnant aux mutins. Le message a été accueilli avec des ovations pour le Sultan.

***

M. Takahira Kato, ambassadeur du Japon en Angleterre a lancé un énergique démenti aux rumeurs qui ont cours dans la presse de Berlin et de Vienne, que le Japon aurait l'intention de terminer son alliance avec l'Angleterre, par suite de l'intimité de l'Angleterre avec la Russie et l'Amérique.

—S. E. Tang Chao yi et sa suite sont arrivés à St. Pétersbourg.

—Le prince japonais Kuni est arrivé à St. Pétersbourg

—On annonce la mort de Sir Donald Currie.

Londres, 15 avril.

Les causes de la révolte du 15 avril à Constantinople sont quelque peu obscures, mais le renversement du Comité *Union et Progrès* en fut le but principal pour lequel les libéraux et la nouvelle Ligue mahométane ont joint leurs forces. Il y a lieu de croire que le Sultan approuvait les procédés des soldats mutinés.

Constantinople était tranquille hier et les affaires avaient repris dans la ville.

L'assassinat du ministre de la Justice à Constantinople a été confirmé. Il fut tué par erreur pour le ministre de la guerre, qui était un appui du Comité *Union et Progrès*, et dont le remplacement était demandé par les mutins.

Le nouveau cabinet a été définitivement constitué. Tewfik Pacha qui était ministre des Affaires Etrangères dans le cabinet Kiamil Pacha a été nommé Grand Vizir et Edhem Pacha nommé ministre de la Guerre.

Un bataillon de troupes a acclamé le Sultan qui s'est montré à une fenêtre du Palais. Dans une adresse aux soldats le Sultan les appela "Mes enfants" et leur conseilla de rester calmes. Les soldats se dispersèrent.

L'émeute a hier attaqué et détruit les bureaux des journaux de la capitale qui appuyaient le comité *Union et Progrès*. La ville a été calme la nuit dernière, la confiance renaît.

Un des traits du mouvement a été le loyalisme montré par les troupes et le peuple vis-à-vis du Sultan.

***

Comme résultat de l'immense réserve de blé, conséquence de la spéculation de M. Patten, de Chicago, MM. Ennis et Stoppani, courtiers de New-York ont fait faillite. Les déficit est estimé à £ 300.000.

— Le tsar a reçu le prince Kuni et sa suite à un lunch à Tsarkoie Selo et a conféré au prince l'ordre de Saint-André.

Londres,16 avril

Constantinople a repris sont état normal Les troupes ont regagné les casernes. On estime ques les effets de ce mouvement symptômatique se feront sentir longtemps

Quoique Constantinople ait été calme hier, les marins ont fait une démonstration contre le nouveau ministre de la marine. Ils ont aussi arrêté et emmené à Yildiz le commandant d'un croiseur qui donna l'ordre que les canons de son bateau soient pointés sur le Palais mardi, dans le but d'appuyer le comité *Union et Progrès*. Le commandant fut lynché à Yildiz.

***

—Il y a une grande baisse sur le marché du blé à Chicago. Le spéculateur M. Patten a acheté avec frénésie dans le but d'enrayer la baisse.

—Le marché du coton à New-York est furieusement excité par suite des rumeurs que M. Patten est acheteur.

—Le mariage de Lord Dalmeny,ainé des fils de Lord Rosebery, avec Miss Dorothy Grosvenor,fille de Lord Henry Grosvenor a eu lieu hier à St. Paul. Il y eut une superbe collection de présents parmi lesquels des dons de Leurs Majestés le roi et la Reine et du prince et de la princesse de Galles.

—Un rapport consulaire de Mersina un port de l'Asie Mineure a 36 milles au sud-ouest d'Ardana annonce un meurtre de deux musulmans. Les communautés chrétiennes demandent du secours.

—Le roi Edouard a quitté Biarritz, en route pour Paris Il quittera la capitale de la France samedi pour Gênes et fera une croisière en Méditerranée.

Londres 19 avril

La Turquie est anxieuse des événements. Le parti jeune turc croit que la venue des troupes de Salonique à Constantinople suffira à réablir la prédominence du comité Union et Progrès, mais les habitants de Constantinople croient que la Ulema persuadera facilement aux soldats d'appuyer le nouveau régime.

Une mauvaise caractéristique de la situation est que les soldats à Constantinople ont cherché, pour les assassiner, les officiers appartenant au parti Jeune turc et il est à croire que beaucoup on été tués.

La fusillade dans les rues a eu pour résultat 17 tués et 514 blessés.

Le sultan a été acclamé au Selamlik. Il a réitéré l'assurance solennelle de maintenir la Constitution.

La Turquie paraît être à la veille d'une guerre civile. Un bataillon de troupes favorable au comité Union et Progrès est parti de Salonique par rail pour Constantinople, d'autres bataillons vont suivre.

Hier, 1600 soldats appartenant à l'infanterie de Salonique ont pris les forts de Hademkoi qui gardent Constantinople, les troupes qui étaient dans cette position l'ayant abandonnée durant la nuit.

L'émeute à Adana en Asie Mineure a recommencé. Soixante arméniens ont été tués et le drogman du Consulat d'Angleterre et un allemand ont été blessés. On rapporte que le vice-consul anglais Major Doughty Wyle a été blessé durant le massacre de Mersina.

D'après les derniers rapports d'Adana, une centaine de personnes ont été tuées. Le vice-consul Doughty Wyle a eu un bras cassé en voulant obtenir une trêve entre musulmans et arméniens.

Trois cents musulmans armés de fusils ont quitté Adana en route pour Tarsus.

Le garde côte allemand *Loreley* a reçu l'ordre de partir pour Mersina.

***

Le *Times* dit que le gouvernement de l'Australie a télégraphié a l'Amirauté qu'en cas d'événements, la totalité de ses forces navales serait placée sans réserve sous la direction de l'Amiranté.

Le président Tafta adressé un message au Congrès proposant l'Adaptation du tarif des Philippines au nouveau tarif fédéral, en vue de protéger les industries des Philippines.

Londres 19 avril

Un télégramme des Constantinople dit que les troupe assemblées à Hademkoï ont demandé la punition des meneurs dans la révolution de mardi dernier, et ont promis de retarder leur entrée à Constantinople jusqu'à l'accomplissement de leur demande. Les Ministres délibèrent sur cette proposition.

—Tous les partis politiques, comités et associations à Constantinople, sans distinction de race et de religion,se sont formés en un comité de l'union ottomane, dans le but de défendre la patrie et la constitution.

— Trois croiseurs français sont partis à Mersina où la situation est désespérée. Les étrangers et chrétiens ont refusé de se réfugier dans les Consulats. Deux missionnaires américains ont été tués à Adana.

— Neuf mille hommes de troupes appuyant le comité Union et Progrès,avec sept batteries, sont passés à Tchataljà Ils sont parfaitement équipés et disciplinés. L'avant-garde est à seulement huit milles de Constantinople et d'autres bataillons marchent de Kuleli, Tsurgas Smyrne Erzerum et Trebizonde.

—Les missionnaires à Adana sont assiégés dans leurs habitations.

—Le *Telegraph* dit que les victimes à Tarsus et Alexandrette se montent à plus de mille.

***

Il est rapporté de Melbourne que le indigènes de l'île de l'Amirauté on attaqué et tué le capitaine Gomino, u commerçant japonais de Nouvell

Guinée. Deux matelots indigènes de l'équipage du bateau du capitaine ont aussi été tués.

—M. G. von L. Mayer, secrétaire de la marine, dans un spech à Boston,a dit l'urgence du maintien d'une flotte de première classe dans l'Atlantique aussi bien que dans le Pacifique.

Londres 20 avril

Des télégrammes des consuls à Allepo (sud-ouest d'Adana) disent que 20 personnes ont été tuées à Marash, province d'Allepo.

Les Jeunes Turcs ont saisi les fonds du gouvernement à Salonique, se montant à £ 60,000.

La populace de Constantinople est très excitée par suite de la rumeur qui prévaut que le Sultan aurait abdiqué et a pris refuge à l'ambassade d'Angleterre.

Il y actuellement 36,000 hommes de troupe à Hademkoi. On s'attend à ce que le mouvement enveloppant qui fait partie des opérations du comité Union et Progrès soit complété ce soir.

L'accord entre la Turquie et la Bulgarie a été signé.

—Dans un speech à Glasgow, le Premier anglais,M. Asquith, s'est référé à l'activité déployée par l'Allemagne dans ses constructions navales et a fait allusion à la possibilité de l'Allemagne de construire de nouveaux types de cuirassés bien supérieurs aux *Dreadnoughts*.

—La reine Wilhelmine de Hollande a assisté hier matin au service divin dans la Chapelle du Palais et a fait une promenade dans le jardin du Palais. Il a été annoncé officieusement que les préparatifs extraordinaires qui ont été faits étaient dans l'attente de la délivrance dans la dernière quinzaine et dans la possibilité d'une surprise. Les indications actuelles sont que l'accouchement n'est pas imminent.

—Le prince japonais Norimasa Nashimoto est arrivé à Paris et a été reçu par le président Fallières.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 13 avril.—

Des canonnières russes sont arrivées à Enseli, le port nord-ouest perse sur la Caspienne.

—Des combats ont lieu dans les rues à Constantinople entre soldats.

Berlin 14 avril.—

L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés à Venise.

Le *Foreign office* allemand dément péremptoirement la ridicule rumeur d'un affaiblissement de l'alliance anglo-japonaise.

— Les gouvernements anglais et russe déclarent que l'envoi de troupes en Perse n'est qu'une mesure temporaire.

— Le gouvernement danois a interdit au président Castro de débarquer sur ses possessions dans les Indes Occidentales.

— On s'attend à ce que l'accouchement de la reine Wilhelmine ne dépasse pas le 20 courant.

Berlin, 14 avril.—

La presse de Berlin dément que le bruit, touchant la soi-disant intention du Japon de cesser son alliance avec l'Angleterre, émane d'Allemagne.

Après son retour de Bucharest où il va aller dans les premiers jours à l'occasion du 17e anniversaire de la naissance du roi Charles, le prince héritier d'Allemagne ira rendre visite à l'Empereur François-Joseph le 27 courant.

—La Serbie mobilise à nouveau, en vue de la révolution qui menace l'Albanie.

Le roi Edouard arrivera à Malte le 21 avril. Il a l'intention de visiter Marienbad dans l'été et d'y passer 3 semaines.

Berlin, 16 avril.—

L'Empereur allemand arrivera demain à Corfou.

—La presse allemande dénie le rapport du *Times* (correspondant de St Pétersbourg) disant que des négociations se poursuivent à Tokio entre l'Allemagne et le Japon en vue d'un rapprochement entre ces deux puissances, en défiance de l'Angleterre.

—*19 avril.*

Le roi Edouard a eu une entrevue à Paris, avec M. Clemenceau, président du Conseil.

—L'Empereur François-Joseph a lancé un ordre du jour à l'armée, déclarant que le danger d'une guerre était écarté et adressant ses remerciements aux troupes.

—L'hôtel St Georges à San Francisco a été détruit par un incendie. 55 personnes manquent.

—La situation de M. Iswolsky,ministre des Affaires Etrangères de Russie,semble être devenue plus ferme depuis ces derniers jours.

Berlin, 18 avril. —

Le prince Bülow arrivera demain à Berlin. Le pessimisme augmente à Constantinople. Le corps des gardes-du-corps est dans un désordre complet. Des officiers sont continuellement assassinés ; d'autres partent secrètement pour Salonique. Un combat sérieux est improbable depuis que les troupes à Constantinople sont incapables d'offrir une résistance. Tout dépend du résultat des négociations à Salonique. Le second corps d'armée (Andrinople) et le 3 (Salonique) coopèrent. L'avant garde est à 30 km. de Constantinople. Le 4e corps (Erzerum) a entouré les Jeunes-Turcs. Le général Fuad a été tué. L'escadre russe de la mer Noire croise près du Bosphore.

Berlin, 19 avril. —

La conclusion des négociations entre la Turquie et la Bulgarie est imminente.

—On dément à St. Pétersbourg que des négociations se poursuivent en vue d'une entente politique entre l'Angleterre, la Russie, et l'Amérique. Les négociations ne concernent que la question des pêcheries pour l'océan Arctique et le Pacifique.

—La population à Vienne a fait une immense ovation à l'empereur François-Joseph.

—La famine a atteint son maximum à Tabriz.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 14 avril.—

On annonce que MM. Vickers Maxim & Co. ont été favorisés d'un contrat pour la modernisation des arsenaux de Ferrol et Carthagène, et pour la construction dans ces arsenaux d'une nouvelle marine espagnole. Le contrat est de £ 7.500.000.

—On mande de Constantinople que des mutins ont barricadé les approches du Parlement. Un iradé du Sultan a été publié disant qu'à l'avenir la loi sacrée serait observée et que parconséquent les troupes pouvaient retourner à leurs casernes et le peuple à ses occupations.

Le député Emir Arslad a été assassiné par erreur à la place de son collègue Hussein Djahid, rédacteur en chef de l'organe des Jeunes-Turcs.

Tokio, 14 avril.—

Les autorités à Tokio ne prennent pas au sérieux les bruits venant de Berlin et de Vienne disant que le Japon est fatigué de l'alliance avec l'Angleterre et désirerait l'abroger. Il n'y a nulle trace de dissentiment entre le Japon et l'Allemagne, mais non plus rien qui explique une telle rumeur. Le consentement du Japon à ce qu'il y ait l'an prochain une exposition anglo japonaise à Londres, montre bien ses véritables sentiments.

Londres, 15 avril.—

Deux spécialistes de plus ont été appelés hier à La Haye,d'Utrecht et d'Amsterdam, auprès de la reine Wilhelmine.

Tokio, 15 avril.—

L'étendue du scandale de la *Japan Sugar Co* augmente. 5 membres du Parlement ont été interrogés aujourd'hui et nombre d'autres personnes pourront être compromises.

—Les rapports de journaux disant que le Japon a reconnu les droits de propriété de la Chine sur l'île Pratas, sont prématurés.

Londres, 16 avril.—

L'attaque contre les Arméniens a eu lieu à Adana près du Golfe d'Iskanderun, et non pas à Merina. L'ordre a été promptement rétabli : 10 personnes seulement ont été tuées.

—Le comité Jeune-Turc, à Salonique, refuse de reconnaître le nouveau gouvernement et se prépare à une résistance désespérée, appuyé par le peuple.

Le 3e corps d'armée menace de marcher sur Constantinople à moins que la situation précédente ne soit restaurée. Des pourparlers ont été ouverts avec le corps d'armée d'Andrinople,en vue d'une coopération.

Tokio, 16 avril.—

L'appréhension augmente parmi les membres du Parlement au sujet des scandales de la compagnie des sucres.

—Il y a eu un tremblement de terre dans le district de Taipeh à Formose 12 tuosésnenetptétsésreerbsóẽnel s

Londres, 17 avril.—

Constantinople revient à son état normal et les affaires s'améliorent quoique il y ait une crainte de panique parmi les commerçants, en vue du bruit que les troupes s'avancent en Macédoine.

—Enver Bey et Hakki Bey, attachés aux ambassades turques de Berlin et Vienne, qui sont les chefs du Comité du Progrès et de l'Union, sont allés en toute hâte à Salonique. Enver Bey a assure la population du succès final des efforts en vue de sauvegarder la Constitution.

La majorité des chefs du Comité à Constantinople se sont échappés.

—La Bulgarie a assuré les Puissances de ses intentions pacifiques envers la Turquie.

Tokio, 17 avril.—

Le prince Fushimi qui représentera le Japon aux funérailles impériales chinoises, a quitté Yokohama ce matin à bord du croiseur *Manshu*, accompagné de deux autres navires de guerre qui l'escorteront jusqu'à Tchinouantao.

M. Gérard, ambassadeur de France à Tokio, s'embarquera demain sur le croiseur *Alger*, pour aller assister aux mêmes funérailles.

—Le vice-roi Hsu-chang a promis d'arranger promptement les choses pour la reconstruction du chemin de fer Antoung-Moukden. Cette entreprise est entièrement distincte de la demande de Son Excellence concernant le retrait de la garnison Japonaise le long de la ligne.

—Douze membres du Parlement ont été arrêtés jusqu'ici, touchant le scandale de la Compagnie des Sucres.

Londre 19 avril.—

Un navire de guerre anglais a reçu l'ordre d'aller à Alexandretta, qui est menacée par les Musulmans.

—Le commandant des troupes du comité de l'Union et du Progrès a assuré aux ambassades de Constantinople que les vies et les biens des étrangers seraient respectés.

—La Russie envoie des troupes à Astrabad. Le *Russ* annonce que les Turcomans ont massacré 2.000 personnes dans cette ville.

Tokio, 19 avril.—

Le vice-amiral Sir Hedworth Lambton, est arrivé, hier à Kobé, avec les *King Alfed, Kent* et *Bedford.*

Le *Alacrity* et les contre torpilleurs *Otter, Prame,* et *Virago,* rejoindront la flotte de Nagasaki.

Tandis qu'ils faisaient des exercices de télégraphie sans fil, avant leur arrivée à Kobe, les navires de guerre anglais signalaient qu'une chaudière avait fait explosion et demandaient du secours.

Cette nouvelle ayant été reçue à la station de Choshi, fit naître quelque inquiétude pendant un certain temps à Tokio.

Londres, 20 avril.—

Le bruit de l'abdication du Sultan a provoqué une hausse des valeurs. L'ambassade anglaise, où le Sultan se serait réfugié, est assiégée par la foule.

—M. Lewis Harcourt a présenté une loi sur les élections de Londres à la Chambre des Communes. Cette loi demande que les élections aient lieu à Londres le même jour et que le vote plural soit aboli.

—M. Asquith, parlant à Glasgow, a déclaré que, durant ces quelques mois, l'Allemagne, contrairement à ce qu'elle a déclaré, accélère la construction de ses *Dreadnonghts*, le gouvernement fera mettre immédiatement en chantier 4 nouveaux *Dreadnonghts.*

Tokio 20 avril.—

La nuit dernière, un train de marchandises de Tokio a déraillé sur un pont entre Tokio et Yokohama. Une partie des marchandises est tombée dans le fleuve. L'express de Kobe est entrée en collision avec le train renvers.

La locomotive et le vagon-poste ont été séparés du train et sont tombés dans le fleuve. Il y a eu quelques blessés parmi les hommes du train, mais les passagers sont saufs. Le trafic a été momentanément suspendu.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York, 14 avril.

On annonce que la France ne veut pas molester l'ex-président Castro qui retourne de la Martinique, mais lui permettra de résider en France.

— Une controverse a lieu dans les journaux parisiens sur l'esprit de véracité de M. Roosevelt. Tous les Etats-Unis s'amusent de cette discussion.

Hongkong, 14 avril.

Les commerçants et compradores chinois de Hongkong ont offert un banquet à M. Wilder, consul-général des Etats-Unis, qui partira sous peu en Amérique. Le président a fait un haut compliment à M. Wilder sur ses travaux, faisant ressortir que tous les Chinois qui ont eu affaire à lui ont toujours été accueillis avec sympathie.

Pékin, 14 avril.

Le vice-roi Yang Chi-siang a envoyé le taotai des douanes de Tientsin le représenter pour recevoir l'envoyé japonais et le taotai Tcheng recevoir l'envoyé français qui viennent assister aux funérailles impériales. Le représentant russe arrivera à Pékin le 22 courant. Le taotai Tchang a été envoyé pour le recevois.

New-York, 15 Avril.

Le mécontement général qui prévaut dans le pays au sujet de la loi sur les tarifs, introduite devant le Congrès, est tel qu'un appel direct vu être fait au président Taft. On croit généralement que les intérets du pays seront protégés.

— Les chambres de commerce des côtes du Pacifique préparent un bon accueil aux négociants japonais qui vont faire visite aux principales villes de la côte.

Pékin, 14 avril.

S.A. le Régent a ordonné au président du Oéoupou et au vice-roi du Tchili de prendre des mesures pour règler le différend au sujet des mines de Langtcheou.

— Plusieurs bonnes mesures pour la délimitation des fontières entre Canton et Macao, soumises par les notables de Canton, ont été acceptées par le président du Oéoupou.

Nantchang 15 Avril.

Une école, appartenant à la mission catholique romaine a été incendiée à la suite d'une imprudence du personnel de l'école.

New-York, 16 avril.

Dans un message au Congrès, le président Taft a recommandé que la révision du tarif des Philippines soit préparée par un comité spécial insulaire dans le but de le concilier avec les prévisions de la loi Payne.

— Le bruit court de nouveau de la possibilité de la candidature de l'ex-président Roosevelt pour la mairie de New-York. Dans les milieux sérieux ce bruit est considéré comme un bluff du Parti démocratique.

New York 17 avril.

L'affaire des blés à Chicago a fait hausser le prix de la farine qui atteint $ 10 par *bnhiel.*

Les agents du ministère du Commerde et Travil font une enquête sur la situation.

Une baisse a eu lieu et Patten achète vainement dans l'espoir de sauver la situation.

— Jim Hill, l'comme des chemins de fer a conféré avec le président Taft.

— Les commissaires Japonais à l'exposition de Seattle sont arrivés à Seattle et ont été l'objet d'une réception publique.

Pekin 17 avril.

Les notables et fonctionnaires du Tchili ont adressé un mémoire au Trône demandant le rachat de la concession minière de la "Chinese Mining and Engineering Cy"

—Le vice-roi du Younkouei a fait un mémoire au Trône soumettant un plan pour la construction d'un chemin de fer de l'intérieur de Koeitcheou au Yunnan.

—S. E. Tieh Liang, ministre de la guerre a fait un mémoire au Trône disant que de budget militaire pour l'organisation de 36 divisions, serait prêt à la seconde année de Siuen Toung.

S. E. Li Lien-Ling, président du ministère des Postes et Communications a adressé un mémoire au Trône disant que des fonds doivent être fournis pour la fondation d'un collège impérial polytechnique à Changhaï sous le contrôle du ministère des Portes et Communica-

—Le projet qui stipule un système uniforme de Poids et Mesures à été soumis au Trône. S. M. a donné la permission d'établir une fabrique de poids.

New-York, 19 avril.—

Cuba cherche à faire un emprunt de $ 15,000,000 (or.)

— Le prix du pain augmente comme résultat du coup sur les blés organisé par Patten de Chicago. Comme résultat de ses achats continuels Patten tient actuellement le marché.

— M. Philander Knox, secrétaire d'Etat, a assuré la Chambre de commerce de Seattle que le gouvernement de Washington coopérerait à la réception des négociants japonais qui vont visiter le Pacifique en retour de la visite des négociants Américains au Japon.

New-York, 20 avril.

Le sénateur Nelson Willmarth Aldrich, président du Comité des finances, a déclaré que si les propositions du Sénat au sujet de la révision des tarifs sont acceptées, il y aura un surplus de

$ 30 000,000 or en 1911. Le sénateur a insisté sur ce que de hauts tarifs sur les soies sont nécessaires.

— Un ordre de l'armée a été lancé pour une vaccination générale des soldats contre la fièvre typhoïde.

Pékin, 20 avril.

Il est rapporté que le comité de réorganisation de la marine a télégraphié aux hauts commissaires dans le Sud et dans de Nord de faire un rapport sur tous les officiers qui ont servi dans la marine chinoise.

— S. E. Ouang Ta-seh, commissaire spécial pour enquêter sur le système constitutionnel en Angleterre est retourné hier par rail de Moukden.

Soies expédiées à la date du 13 Avril 1909

		Total Balles
Arnhold, Karberg & Cie	15	8877
Berthel Burckhardt	—	1020
Boyer, Mazet, Guilliée & Cie	—	4757
Burkhardt, L. R	—	—
Carlowitz & Cie	125	6571
Dyce & Cie	25	2333
E. Ghisi		1900
Frazar, Cie	94	3567
Heffer	45	5434
Jardine, Matheson & Cie	75	7537
Lintilhac, P. E. & Cie	—	1015
Little, W. Cie	10	1187
Madier, H.	—	2499
Nabholz & Cie	—	2365
Olivier & Cie	—	—
Paturel, C.	—	3801
Reiss, & Cie	—	5906
Siemssen & Cie	—	1147
Sulzer, Rudolph & Cie	10	8024
Toche, J. & Cie	—	2061
Ward, Probst & Cie	—	1727
Eastern Trading	—	240
Parsees	231	8478
Divers	—	—
Totaux	630	80446

BOURSE DE SHANGHAI
20 Avril 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corppration	80,000	125	$ 125	96) B		
National Bank of China	40,000	£7	£5	900 B	buyers	
Assurances [feu[						
Hongkong Faire Insurance	8,000	250	$ 50	10	buyers	
China Faire Insurance	10,000	100	$ 20	88	buyers	
Assurances (maritimes)						
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls. 103	nominal	
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	50	240	S	
Union In. Societv of Canton	10,000	$ 250	100	800	,,	
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	100	60	210 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	176 B	cash	176 B.
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	50	50	182½ B	June	181 B.
				163	buyers	
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	215	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord·	20,000	Tls. 50	Tls. 50	51 B		
Shanghai Tug & Lighter pref	10,000			53B	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	,, 49	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 52½ S	buyers	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	15	15	53	,,	
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	2 6		
	3,000	£10	£10	45		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 83 S	buyers	
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	,, 350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls 117 S	B	
	26,000	,, 50	,, 50	100 B	buyers	
Anglo French Land Iuvestment Co.	25,000	,, 100	,, 100	100 B		
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$100 N	,,	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	10	$10		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls 25	Tls. 25	Tls 0.50		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 117	cash	124
International Cotton Mill	8,384	,, 75	,, 50	,, 92	B	
Lao-kung-mow ,, ,,	7,150	,, 100	,, 100	,, 100	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	,, 500	,, 500	,, 410	S	108
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal	
Compagnies industrielles						
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls 132½	cash	
Kalumpong Rubber Ce., Ltd	106	,, 50	,, 50	,, 100 B	sellers	
China Sugar Refining	28,000	100	$ 100	$135	,,	
Laxon ,, ,,	7,000	100	$ 100	122 ½	,,	
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 120 B	cash	126
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	,1110 B	cash	825
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	40 S		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co.	7,620	,, 25	,, 50	52 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, 100	Tls. 47	,,	
China Import £ Export Lumber Co.	3,500	,, 100	70	, 97	sellers	
Knglo-German	4,000	$ 100	100	,, 87¼	bnyers	
Aaiplngs				18 B		

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	18/10	,,	,,	
Chinese Dngineering and Mining	1,000,000	£1	£1	15 ¼ B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50 ¼		
Le Oriental Cons Mining	500,000 G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.10 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 115 B	nominal	
Shanghai Waterworks	8,175	£20	£20	36 S	,,	
	8,175	£20	£15	17 0	sellers	
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	23 ½	buyers	
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$43	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls 41	,,	
Major Brothers	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 ½	buyers	
do do	24,000	$15	$15	10	sellers	
Moutrie & Co (Ld)	5,000	$50	$50	22 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 39		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	16 ½	buyers	
Weeki & Co	19,418	$20	$20	25	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 6	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	, 62½		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	, 52	,,	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	52	,,	

LAONS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures--Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 87½	buyers
Do	1893	,, 100	5 ½ ,,	,, 92½	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 100	sales
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 87½	buyers
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 87½	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 100	steady
Dc	1900	,, 100	5 ½ ,,	,, 92½	,,
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 100	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,, 100	7 ,,	,, 250	none
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,, 100	6 ,,	,, 98	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 84	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 93	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 99	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 97	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1905	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 98	stea
Do	1892	,, 100	5 ½ ,,	,, 92	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 87	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Shanghai Gas Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 87¼	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 98	,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	,,
Coton M, Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	
Astor House hotel Co	1903	,, 100	8 ,,	,, 100	

Bulletin de change

Changhaï, 22 Avril 1909

Bar Silver....................23⅞=2/4 $\frac{8}{16}$
Mex. Dollars....................73.5125
Native Interest....................07

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/4⅛
,, ...Demand ....2/4 $\frac{3}{16}$
,, ...4 m/s 2/4⅜
France..........T/T 175¾
Germany.........T/T 2.95
America..........T/T....................2.40

ndia..............T/T 57⅛
Japan..............T/T 75¾
Hongkong........T/T 87¼
Batavia............T/T 140⅜

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/4 $\frac{9}{16}$
,, ...4 m/sDocts ..... 2/4 $\frac{11}{16}$
.........6 m/s Credits ...2/4 $\frac{13}{16}$
,, ...6 m/s Docts ......2/4 $\frac{15}{16}$
France..........4 m/s 3.00½
Germany ....4 m/s 2.45
America.........4 m/s 59½
Japan ....30 d/s 86¼

Le gérant : C.J.P.L. Delahays

V ol. XV (No 17) HUITIEME ANNÉE 29 AVRIL 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE " L'IMPRIMERIE FRANÇAISE "
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

EXPLORATIONS EN NOUVELLE-GUINEE

Le Gouvernement des Indes Néerlandaises vient de publier le rapport des nouvelles explorations faites en Nouvelle-Guinée, sous la direction de l'Assistant-résident Hellwig, le capitaine Weber et le lieutenant Wyweyde. Ce rapport, qui est resté plusieurs mois dans les cartons du gouvernement avant d'être publié, est fort intéressant et fait connaître un peu plus cette mystérieuse contrée.

La mission est partie de l'établissement de Merauke, situé sur le bas Merauke, cette contrée qui a déjà été explorée par les missions précédentes; mais on n'avait pas encore dressé de cartes complètes ces de régions. Ensuite la mission visita le territoire des Badid-Anim, limitrophe de celui des Mangeterrike. Le premier territoire est coupé dans la direction Est par un lac gigantesque où pullulent des roseaux ; ce lac s'appelle le Param-Bobe et il s'étend jusqu'au bassin de la rivière Torrassi. Les Badid-Anim forment une espèce de fédération d'un grand nombre de petites tribus dont le territoire s'étend même dans les possessions anglaises [Le Merauke est, en effet, une rivière coulant non loin de la frontière Hollando-Britannique). La mission a visité seulement la partie Ouest de ces contrées. Tous les villages étaient alors abandonnés, probablement par crainte des représailles, les Badid-Anim ayant, quelques mois auparavant, fait une incursion sur le territoire des Mangeterrike et aussi par suite du manque d'eau douce pour préparer leur sagou, leur principale nourriture, à cause de la saison; ce manque d'eau oblige également la mission de revenir plus tôt.

On a ensuite reconnu les cours moyen et supérieur du Merauke. Au bord de l'affluent de gauche du Merauke, le Waroe, la mission a établi un bivouac et, de là les explorateurs poussèrent des pointes plus ou moins longues dans les diverses directions. La mission a surtout cherché à entrer en relations avec les populations pour obtenir les guides nécessaires, ceux venus de Merauke ne connaissant pas plus avant le pays. Cependant ils ont facilité le moyen d'en avoir d'autres. La tribu Samoe qui habite ces régions est établie à cheval sur le Waroe ; un kampong très étendu se trouve un peu en amont de la rivière. Partout on rencontre dans la forêt des sentiers très fréquentés. Dans ces forêts vierges, on trouve des clairières avec des sources abondantes et des jardins de sagou. Les Samoes, bien que très prévenants pour la mission, ne voulurent pas l'accompagner très loin ; mais ils purent lui trouver trois indigènes d'une tribu appelée Jee, qui voulurent bien la guider. La mission remonta alors le cours supérieur du Merauke, mais bientôt des obstacles dans la rivière rendirent impossible l'emploi de la chaloupe à vapeur ; la rivière a cependant encore une une largeur de 8m. et une profondeur de 2m. ; mais peu à peu le terrain devient marécageux et forme, durant la saison des pluies, une forêt dans laquelle il est impossible de pénétrer. Sur les deux rives du cours supérieur, on rencontre plusieurs groupes d'habitations ; on y rencontre en outre des jardins de sagou et de très belles plantations de cocotiers, on y voit aussi quelques jardins de tabac et de watie qui sont indispensables à la vie

indigène. Les habitations ont l'aspect d'un grand hangar dont le toit, très solidement établi, est parfaitement fini, mais sans aucunes cloisons; les petits bâtiments fermés servent uniquement de magasins.

***

Les indigènes de ces contrées sont, comme aspect extérieur, un peu plus faibles que ceux de la côte, cependant on y trouve quelques individus bien bâtis. Les parures des hommes ne diffèrent pas sensiblement de celles des habitants de la côte; mais les parures des femmes et des jeunes filles se distinguent par un vêtement très caractéristique en raison de ce qu'il est fait, non sans goût, d'écorce d'arbre et de roseaux, ce qui leur donne l'aspect d'être décemment vêtues, en opposition avec leurs sœurs de la côte. Tous ces indigènes parlent une langue spéciale, très vite, dans laquelle le R prédomine. Comme presque tous ces peuples de l'intérieur, ils mènent une vie nomade par suite du fait que le sagou ne pousse dans les forêts qu'en certaines places et assez éloignées les unes des autres. Ils excellent et montrent beaucoup de goût dans les travaux de tressage et aussi dans le découpage du bois. Leurs mœurs sont assez sauvages parfois, car ils aiment beaucoup à couper les têtes; dans chaque habitation on trouve souvent 20 et même 30 crânes décorés ainsi que des ossements humains auxquels les indigènes font de petites offrandes de penang (noix d'arec) et de sirih (betel). D'après ce que prétendent les guides de la côte, plusieurs de ces tribus mangent à l'état de rôti la viande de leur ennemi tombé dans le combat, ce que les Jee ne nient pas non plus. Toutes ces tribus se trouvent déjà en possession d'ustensiles et d'outils en fer ainsi que de verroterie et de miroirs etc. qui sont venus de Merauke en échange de magnifiques flèches et de nattes.

***

Ensuite, la mission a exploré le Waroe, mais les guides Jee ne voulurent pas l'accompagner parce qu'ils prétendent que ces contrées sont inhabitées et qu'ils ne peuvent pas se procurer de nourriture, n'aimant pas celle fournie par l'expédition. Le Waroe et ses affluents ont donc été explorés et ont été reconnus peu navigables à cause des obstacles naturels, en effet, on n'a relevé aucune trace d'habitant.

Après avoir reconnu le Waroe et ses affluents, l'expédition explora l'Obat supérieur, affluent de droite du Merauke, pour rechercher la communication terrestre qui relie cette rivière au grand kampong Komando sur la rive droite du Merauke. En remontant l'Obat, qui a des rives escarpées et magnifiques, on a aperçu en plusieurs endroits des canots et de petites plantations, puis on a atteint le grand kampong des Jee-Anim. Ce kampong attire surtout l'attention par les nombreux jardins potagers et d'autres plantes qu'on y voit et aussi par leur bon entretien. La réception fut très cordiale. Dans ce village furent retrouvés deux des anciens guides Jee qui, sans doute, avaient parlé en bons termes de la mission. Le jour suivant, la mission atteignit le grand kampong Sagooi qui donne une grande impression de prospérité avec ses nombreux cocotiers et ses autres arbres fruitiers; il y avait aussi un certain nombre de porcs et de poules dans le village. Les habitations de ce village sont très grandes, bien établies avec des chambres séparées pour les femmes et les hommes; les femmes portent le costume dont je parle plus haut. Dans toutes les maisons on trouve des trophées de crânes. Ces tribus Jee que les habitants de la côte avaient dépeints comme étant des anthropophages féroces ne paraissent pourtant pas d'une culture inférieure à celle de leurs congénères de la côte,

Ayant atteint Komando, après avoir visité quelques kampongs et exploré quelques petites rivières où se trouve le principal établissement des gens de Samoe la mission trouva là la plus grande partie de cette tribu; ces gens vivent en bonnes relations avec ceux des autres tribus, les Obats et les Jee, et se marient souvent entre eux.

Voilà un aperçu de la première partie de cette exploration qui a rendu les avantages appréciables de remplir les vides de la carte et de détruire certaines erreurs ethnographiques comme celle, par exemple, représentant les peuplades de l'intérieur comme étant féroces alors que, quoique de mœurs sauvages, elles sont en temps ordinaire fort paisibles.

M. G. JOURDAN

L'AFFAIRE

Un télégramme reçu lundi matin, à 11 heures, par les amis de MM. Tapernoux et Cainadan, envoyé de Saigon par ces derniers, était livré à la publicité le soir même, sous forme d'un express ainsi conçu :

" Chollot débouté — condamné dépens — pour incompétence. Sans commentaires. "

De son côté, M. Chollot recevait de son avocat le télégramme suivant :

" Cour d'assises déclarée incompétente—réassignons cour d'appel courant mai."

Malgré le désir exprimé par l'auteur de l'express, nous ferons, pour notre part, quelques commentaires, ne serait-ce que pour le féliciter.

Ce délicieux express n'est-il pas, en effet, un chef-d'œuvre de bluff, dans ce pays qui en a déjà tant vu!

Vraiment, aujourd'hui on s'est surpassé. L'art d'arranger les mots de manière à leur faire avouer la vérité pour les initiés et suggérer le contraire aux profanes n'a jamais atteint la hauteur qu'il a dans ce document.

Que veulent dire, en effet, ces télégrammes?

Serait-ce bien la victoire, escomptée par nos bruyants nettoyeurs des écuries d'Augias? Et serait-ce bien, pour l'autre partie, une défaite suivie d'un nouvel appel à une troisième juridiction ?

Déjà dans une note digne du légendaire Basile dont certains journaux aiment tant à citer le nom, le *Mirror* apprenait à ses lecteurs anglais, samedi dernier, que M. Chollot, ayant perdu son procès devant la Cour consulaire de Changhaï, en appelait à Saigon.

Ce trait, à lui seul, en dit long sur la bonne foi qui a présidé à toute cette campagne.

Non. A Saigon, M. Chollot n'allait pas en appel, mais bien en première instance, devant les juges que le Tribunal consulaire de Changhaï avait déclaré être seuls compétents.

" Vous êtes fonctionnaire, lui avait-on dit, vous ne pouvez donc pas attaquer vos diffamateurs devant le Tribunal correctionnel de Changhaï où la preuve n'est pas admise par la loi, et où le défendeur doit être condamné, que le fait allégué soit vrai ou non. Vous devez vous adresser à la Cour d'Assises, seule compétente pour juger de la diffamation envers les fonctionnaires, cour où la preuve des faits allégués est admise et où le journaliste échappe à toute condamnation s'il peut démontrer qu'il a dit la vérité."

M. Chollot voulait la vérité quoiqu'en dise M. Tapernoux qui, dans la liste des faits dont il se faisait fort d'établir la preuve comptait ce crime : " M. Chollot a fui la lumière. "

M. Chollot l'a si peu fuie qu'après avoir, par la bouche de son avocat, renoncé au Tribunal de droit commun et autorisé M. Tapernoux à prouver ses allégations, il ne fit pas, comme d'autres moins chevaleresques le lui conseillaient, appel du jugement de Changhaï. S'inclinant devant la décision consulaire, il cita immédiatement ses diffamateurs devant la Cour d'Assises, leur donnant ainsi toutes facilités pour établir une preuve qu'ils avaient quatre mois devant eux pour préparer, et d'autant plus facilement que les archives les plus secrètes de la Municipalité étaient mises à leur disposition par ordre supérieur.

Pareille conduite s'appellerait en anglais : Fair play.

***

En bien ! qu'a donc décidé la Cour d'Assises dans les quelques minutes qu'elle a consacrées à cette affaire ?

A-t-elle jugé le fond ? A-t-elle procédé à toutes les formalités prescrites par la loi, interrogé les uns et les autres, dépouillé les pièces de la défense, celles de la partie civile ? A-t-elle entendu les plaidoieries des deux avocats ? Le jury s'est-il retiré pour délibérer ? Y a-t-il eu un verdict rendu et M. Chollot a-t-il été condamné pour incompétence ?

Quelle naïveté ! Et cependant bien des bonnes gens, en lisant l'express, l'ont cru, sans se rendre compte de l'impossibilité matérielle de faire tant de choses en trente ou quarante minutes, alors qu'à Changhaï, il n'y a que deux semaines, pour condamner à la prison, un pauvre bougre coupable d'avoir eu une mauvaise pensée à l'égard du directeur du *Mirror*, il a fallu deux longues audiences !

C'est donc de l'incompétence de la Cour d'Assises elle-même qu'il s'agit. La Cour a estimé que le Tribunal de Changhaï a eu tort de ne pas retenir l'affaire et que M. Chollot, attaqué comme ingénieur de la ville, ne l'était pas comme ingénieur des Ponts-et-chaussées, partant comme fonctionnaire de l'Etat, et que parconséquent l'affaire était de la compétence, non de la Cour d'Assises, où la preuve est admise, mais du Tribunal correctionnel, où elle ne l est pas.

Pourquoi alors condamner M. Chollot aux dépens, comme le dit la dépêche du "Courrier de Chine"?

C'est l'effet mécanique de la loi qui ne considère pas si c'est ou non du fait d'un autre Tribunal que le demandeur a été obligé de s'adresser à la Cour d'Assises. Cette condamnation aux dépens, qui réjouira les sots et les méchants, fera réfléchir plus d'un fonctionnaire peu fortuné peut-être, et qui, en pareille occasion, serait désarmé en face d'une Presse sans scrupule à son égard.

***

Nous nous permettrons un dernier commentaire. Qui a demandé l'incompétence ?

Ce n'est certainement pas M. Chollot, puisque c'est lui-même qui assignait en Cour d'Assises.

Ce ne peut pas être MM. Tapernoux et Cainadan, eux qui se sont tant réjouis à l'idée d'étaler leurs preuves, et de faire la lumière, toute la lumière.

Nous ne voulons donc pas croire, avant d'avoir reçu une lettre détaillée que ce soit eux qui, au dernier moment, auraient eu peur tant pour eux que pour d'autres.

Serait-ce donc le Ministère public, le représentant de la loi, qui l'aurait demandée d'office, comme une chose évidente, désapprouvant ainsi le tribunal de Changhaï ?

En tout cas, il y en a deux que cette solution n'aura pas manqué de ravir : ce sont les deux joyeux fonctionnaires-témoins mis à la disposition de M. Tapernoux par une gracieuseté toute spéciale de la Municipalité, et à qui, sauf quelques minutes d'attente dans les couloirs du Palais de Justice, rien ne sera venu gâter leurs trois semaines de villégiature au pays du Soleil !

RENARDOT.

NOUVELLE TURQUIE

Les dépêches du jour, relatives au mouvement insurrectionnel signalé dans quelques vilayets, indiquent, en Turquie, une possibilité du retour de troubles graves.

Il se confirme tous les jours que la victoire du Comité Jeune-Turc, d'Union et de progrès, n'est pas encore décisive.

Mais en dépit de ces nouvelles alarmantes, et quel que soit le jugement que la presse apporte aux événements de la Turquie, nous avons foi en l'avenir et nous sommes persuadés que le Comité Jeune-Turc, fidèle à son programme, saura le faire aboutir et arrivera à l'instauration d'un régime respecté où fleurira avec l'héroïque tradition des aïeux, le goût du progrès moderne.

Grâce à son chef énergique, Ahmed Riza bey, entouré d'une élite ardente, le but de Salut public sera atteint.

C'est de ce grand et noble mouvement que nous voulons tâcher de donner une idée.

Nous avons fait observer déjà l'influence française et anglaise dans les tendances du Comité Jeune Turc. La France n'a pas marchandé l'admiration à cette poignée de Jeunes-Turcs qui ont fait la révolution ottomane.

Les Anglais ont particulièrement manifesté une estime profonde pour le Comité d'Union et de Progrès. Toute la presse a été unanime pour acclamer les héros de la Nouvelle Turquie.

***

Pourquoi donc ce désarroi aujourd'hui? Est-ce un symptôme d'impuissance !

Non ! C'est le trouble occasionné par une suprême convulsion de ce vieux parti conservateur, qui considère l'octroi de la Constitution à la Turquie comme prématuré, et voudrait s'aider de la masse du

peuple fanatique pour chercher à l'annuler. Mais c'est en vain qu'il cherche à propager de ville en ville ce mouvement de réaction.

Il est trop tard et les moyens dont il dispose l'ont mal servi car il a contre lui toute la Nation, trop heureuse aujourd'hui d'être délivrée de l'ancien régime, pourri de vices et de corruption, qui a mis le pays dans un état lamentable de pauvreté malgré les richesses latentes du sol, et l'a laissé tant en arrière au point de vue des institutions.

La décadence de l'Empire ottoman était la base sur laquelle se formaient depuis plusieurs années des combinaisons plus ou moins louches, entre certains personnages privilégiés et certaines puissances voisines, pour multiplier les entreprises à leur propre profit. La révolution des Jeunes Turcs étant venue paralyser ces prétentions exorbitantes qui devaient asservir et affamer une grande partie de la nation habituée à la soumission par un long joug, on conçoit tout ce qu'elle a soulevé contre elle d'éléments hostiles dans le monde conservateur.

Cet aperçu rapide suffit à montrer en même temps, combien l'œuvre à accomplir reste d'une extrême difficulté pour la satisfaction générale des populations chrétiennes et musulmanes.

Cette tactique anti-Jeune-Turque où la question de foi religieuse n'a aucune part, semble bien visiblement un instrument de politique néfaste ; un mode d'écrasement d'un peuple épris de liberté (*huriet*) d'égalité (*Moussavat*), de justice (*adalet*) et de fraternité (*Uhizet*) et qui ne cherche qu'à reprendre son rang dans le monde civilisé.

Ainsi l'attention universelle est de de nouveau attirée aujourd'hui par les Jeunes Turcs, aussi bien par le côté grandiose de leur noble mission que par le sacrifice illimité dont on les sent capables au besoin.

Promoteurs du grand mouvement émancipateur de leur pays, leur sagesse est de prouver, dans les circonstances pénibles d'aujourd'hui, leurs merveilleuses qualités de tactique et de souplesse dont ils ont déjà donné des preuves dans quelques débats de la chambre ottomane.

Dr JERUSALEMY.

SCANDALES JAPONAIS

— " Le Japon, paradis du touriste. est la tombe des espérances du négociant ".

Si le commerce extérieur du Japon, malgré la marche ascendante qu'il a suivie, n'est pas encore arrivé au point où il pourrait atteindre, la chose doit certainement être attribuée à ce manque de probité du commerçant et de homme politique que nous n'av ons cessé de stigmatiser jusqu'ici, bien fait pour refroidir l'esprit d'entreprise des capitalistes étrangers que tenterait la conquête du marché nippon.

Très occidental par certains côtés, le Japonais n'est resté que trop oriental par la tare, si développée en lui, du manque de sincérité.

Les étrangers établis tant au Japon que dans les ports voisins de la Chine sont, là-dessus, à peu près unanimes à porter le même jugement, nous l'avons constaté plus d'une fois.

Quel crédit dès lors accorder à un pays où prévalent les pires pratiques, tant pour le pillage éhonté des marques de fabrique, que pour la façon de monter et de gérer une Société d'affaires ?

Elle est d'hier encore, cette affaire de contrefaçon si retentissante du " Black and White ", pour ne parler que de celle-là, qui a porté un si grand coup au prestige moral du Japon. Et cette succession non encore interrompue de krachs qui mettent le pays à deux doigts de la faillite, quelle en est la cause essentielle, sinon la malhonnêteté, chose reconnue, non pas une fois mais dix fois, par la presse indigène même !

Le procédé mis en usage, qui a été si souvent dénoncé, est bien simple. Une affaire se monte : le capital, soi-disant entièrement versé, ne l'est qu'au tiers ou au quart. Dès la deuxième année, on distribue des dividendes de 15,18,20 p%, partagés par semestre. La troisième année arrive et, tout à coup, c'est la liquidation générale qui rapporte du 1 p% aux malheureux actionnaires dupés.

Un nouvel exemple de ces mœurs commerciales si déplorables nous est fourni par l'affaire actuelle de la "Dai Nippon Sugar refining Co" (Compagnie des sucres) dont le scandale défraie la chronique de tous les journaux du Japon.

Jamais, peut-être, scandale nippon n'avait eu cette amplitude. Des directeurs ont été emprisonnés, ainsi que 12 membres du Parlement et les perquisitions domicitliaires qui continuent, à Osaka comme à Tokio, promettent les révélations les plus sensationnelles.

C'est un véritable événemennational tant par la gravité des mœurs qu'il révèle, que par le caractère et le nombre des personnalités mises en cause, et qui pourrait bien porter au crédit économique du pays le coup le plus fort qu'il ait reçu jusqu'ici.

Ainsi, pour en donner idée, on accuse les membres du comité d'administration d'avoir emprunté de l'argent de la compagnie sur leurs propres actions; d'avoir falsifié les entrées dans les livres pour pouvoir déclarer des divdendes fictifs aux actionnaires ; deiêtre appropriés les fonds de la co spagnie sur de faux prétextes pomr soutenir des campagnes politiques et suborner des gens, etc. etcu

L'entreprise disposant d'un capital versé de Yen 12.000.000, on peut se douter de l'importance des sommes qui ont ainsi été détournées.

L'opinion publique est d'autant pessimiste qu'on est en droit de penser que le même dérèglement prévaut dans les autres entreprises industrielles et commerciales du pays.

Aussi, pour pallier dans une certaine mesure, l'effet moral produit sur la masse, les autorités intéressées ont-elles appuyé de certaines remarques l'arrestation des principaux coupables. Elles ont, par exemple, fait ressortir la négligence des membres auditeurs qui, n'étant pas responsables, ont pu ne prêter attention qu'à leurs propres intérêts, au détriment de ceux des actionnaires qu'ils représentent.

Elles ont, en même temps, blâmé l'indifférence des actionnaires vis

à vis des opérations de la compagnie, en montrant que, satisfaits de toucher des dividendes, ils ne s'inquiétaient pas d'autre chose, encourageant par là même les membres auditeurs et les administrateurs dans la voie des irrégularités.

En tout état de cause, il est évident qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark, comme dirait Hamlet.

Et cette corruption est d'autant plus à redouter qu'elle s'étend dans les sphères politiques, comme on l'a vu par l'arrestation des douze parlementaires.

C'est bien le pire mal pour un peuple que d'avoir à sa tête des exploiteurs au lieu de législateurs et d'éducateurs.

Le reproche de vénalité à l'adresse des politiciens n'est d'ailleurs pas d'hier. Les lettrés les ont méprisés de tout temps et ne veulent pas frayer avec eux.

Les faits, les accusations de corruption se renouvellent à chaue session et le sentiment patriotique, si fort au coeur du Nippou, n'y met même pas un terme, puisqu'on a pu constater que certains membres du Parlement avaient profité de la guerre russo-japonaise pour s'enrichir.

La session actuelle, avec les scandales de la Compagnie des Sucres, n'aura pas contribué à rehausser leur prestige.

***

Ainsi, marchands et politiciens s'entendent comme larrons en foire pour abaisser le crédit moral et économique de la nation. La situation est très grave. Comme nous l'avons répété maintes fois, la grandeur d'un peuple n'est pas uniquement dans sa gloire militaire et ses progrès dans la civilisation purement matérielle. Elle est avant tout dans son idéal moral. Nous savons que le gouvernement s'inquiète d'un tel état de choses. Nous commentions, il n'y a pas longtemps, ici même, certain rescrit du Mikado prêchant la bonne foi et la probité en matière commerciale. Que le gouvernement persévère. Ce n'est pas en une génération qu'un pays peut espérer se guérir d'habitudes invétérées par des siècles d'attavisme.

Que le Japon parvienne à transformer ses méthodes commerciales qui font crier tout le monde et il verra le concert des grandes puissances l'applaudir unanimement.

Que la probité règne dans les transactions d'affaires, que la parole du commerçant moderne vaille celle de l'antique samouraï, qu'il médite pour l'appliquer ce proverbe anglais: Honesty is the better policy, et le pays marchera vers des victoires plus importantes que celles du Yalou et de Tsushima ; car elles lui assureront ces deux biens: la richesse et l'honneur qui, associés l'un à l'autre, ont été de tout temps, les meilleurs éléments du bonheur.

A. MONESTIER

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE DU JAPON EN 1909

I

Nous avons vu, hier, qu'une des causes qui ont diminué le crédit moral et économique du Japon, et fait écarter du pays ce facteur si précieux de la fortune publique : les capitaux étrangers, c'est le mauvais esprit dans lequel sont entendues et dirigées les affaires, que ce mauvais esprit s'explique par l'incompétence ou l'improbité.

Il est urgent, pour l'avenir des intérêts du Japon, que de nouvelles méthodes commerciales soient adoptées. Et il n'est pas seulement besoin d'une législation nouvelle, il faut surtout des hommes honnêtes à la tête du pays comme à la tête des affaires.

A cette condition, le Japon pourra ramener la confiance enfuie des Etrangers et, par l'appoint des capitaux de ces derniers, prétendre au plein développement industriel et commercial qui est aujourd'hui son but essentiel, pour asseoir définitivement sur les bases les plus durables la grandeur du pays.

Il est incontestable qu'à ce point de vue, le Japon aura d'autant plus à faire, que, s'il a perdu du terrain, ce n'est pas seulement en raison de l'impropriété de ses méthodes, mais aussi par suite de la récente dépression universelle dont il a reçu le contre-coup.

En fait, l'année 1908, comme l'année 1907, a été désastreuse et, puisque nous sommes sur le terrain économique, il nous paraît opportun de faire à ce sujet, l'analyse d'un document intéressant au premier chef qui mettra les choses au point. Il s'agit du rapport d'affaires de la banque du Japon, pour la 41e année de l'ère de Meiji, qui fut présenté à Tokio, en réunion générale, par le gouverneur de la banque et qui donne sur les principales conditions économiques, durant cette année, des considérations d'ensemble qui en font un véritable discours de ministre des finances, d'une ampleur exceptionnelle et des plus suggestifs.

En voici la teneur essentielle :

"Quoique la situation au point de vue économique n'aie pas été sans variations occasionnelles, le fait dominant est que l'année, commencée dans la dépression, a fini dans la dépression.

Ce malheureux état d'affaires qui devait suivre, par voie de réaction, la période d'expansion consécutive à la guerre avec la Russie, a commencé à se faire jour au printemps de l'année 1907 pour s'accentuer dans l'automne de la même année, par suite de la dépréciation de l'argent et du cuivre, et par suite également de la panique qui éclata sur le marché des Etats-Unis, double cause du préjudice porté au commerce d'exportation.

Au commencement de l'année dernière (1908), la situation fut quelque peu soulagée sur les marchés de valeurs d'Europe et d'Amérique, mais l'alarme qui avait saisi les cercles économiques en général, fut à peine diminuée et les choses n'allèrent pas mieux. L'argent et le cuivre continuèrent à baisser ; notre commerce maritime accusa un constant excès du côté des importations, si bien qu'un sentiment de pessimisme prévalut, et que la disposition universelle tendit vers une politique négative.

A ce moment, les transactions qui, depuis le précédent automne, avaient une tendance au calme, devinrent plus immobiles que jamais.

Des stocks de filés de coton, de cotonnades et, en général, de tous les articles manufacturés s'accumulèrent, qu'ils fussent destinés au marché local ou étranger ; les filateurs et les tisserands réduisirent leur production, et, parmi les autres commerçants, peu nom-

breux furent ceux qui n'eurent pas à se plaindre. Ce fut surtout le cas pour les entreprises qui s'étaient montées après la guerre : la plupart d'entre elles tombèrent dans le plus déplorable état.

Alors, vers Mars ou Avril, nos exportations cessèrent pour le sud de la Chine, tandis que pour les marchés métropolitains, le terme de l'année fiscale arrivant, les transactions pour les finances de l'Etat absorbèrent le capital au profit du Trésor, et les banques qui, depuis le printemps, poursuivaient une politique négative, se mirent en mesure de faire rentrer leurs fonds.

Ces circonstances conspirèrent à amener une grande rareté de l'argent et quelques banques eurent besoin de fonds. Quelques-unes même durent suspendre leurs affaires.

Durant Mai et Juin, il n'y eut aucun signe d'amélioration dans l'état général, mais les nouvelles d'Europe et d'Amérique annonçaient que le marché des valeurs était meilleur. De plus, l'argent pour le rachat des premières séries des bons du Trésor et celui de l'intérêt sur les actions des chemins de fer nationalisés, firent tomber des espèces entre les mains des gens, mettant les banques dans une condition plus aisée ; et le semestre finissait sur un marché relativement calme.

En entrant dans le second semestre, le gouvernement, en raison de la situation économique générale, prit des mesures pour inaugurer une politique commerciale plus adéquate,et celles qu'il adopta produisirent un si bon effet, dans le pays comme à l'étranger, que depuis les obligations d'emprunt de l'Etat jusqu'aux moindres titres négociables, toutes les valeurs montrèrent des signes de reprise, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

De plus, les conditions climatériques qui, dès le printemps,avaient été défavorables, redevinrend normales dès juillet et les prévisions pour la récolte du riz étaient excellentes.

En même temps, les banques qui avaient été dans l'expectative jusqu'alors, se trouvaient en bonne posture, de sorte que le regain de la confiance publique marchait de pair avec la reprise de la Bourse.

Les bons du Trésor. émis vers fin Août, trouvaient prompts acheteurs en dépit d'une réduction d'un *rin* pour le taux d'intérêt par jour.

Quant à la dépression générale des affaires, elle était cependant trop profonde pour permettre une amélioration facile, et quoique les rapports commerciaux, venant de divers côtés, indiquassent des signes d'activité, il n'y eut pas l'animation espérée.

Dans le domaine du commerce étranger, également, la dépréciation continuelle de l'argent exerça une influence déprimante sur notre commerce avec la Chine, et quoique à partir de Mai et Juin, nos exportations pour l'Amérique fussent meilleures, le regain de la crise, occasionné par les élections présidentielles des Etats-Unis, fit tourner les choses, et de nouveau, ce fut la stagnation.

Ainsi les conditions, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne contribuaient pas à relever la situation; et il en résultait que les produits qui n'avaient cessé d'être à la baisse, subissaient une soudaine et forte dépréciation vers la fin de l'année.

A. MONESTIER.

***

II

La Bourse, durant le premier semestre, étant dans l'état décrit précédemment, les affaires furent difficiles en Mars et Avril, et parmi les banques, quelques-unes virent leurs guichets assiégés par des demandes de remboursement.

Il n'y avait nulle raison d'aider les maisons qui manquent habituellement de discrétion et qui ne s'imposent pas à la confiance du public. Mais pour celles qui étaient en meilleure posture morale, cette Banque adopta la politique d'assistance que les circonstances permettaient.

En outre, alors qu'il était de règle, de la part des banques intéressées, d'accommoder les commerçants de soie et de thé quand venait la saison de ces articles, la condition difficile de la Bourse ne le permit pas cette fois.

Il s'ensuivit que quelques commerçants nous ayant sollicité, nous leur donnâmes des fonds. De sorte que,en dépit de la dépression commerciale, il s'est trouvé que les sommes prêtées par la Banque ont atteint un chiffre considérable.

Comparativement à l'année dernière, l'appui financier donné au public, cette année, a été de 40 à 50 millions de yen plus élevé pour janvier, février et mars, et de 30 à 4 millions pour avril et mai.

Dès le second semestre, l'argent avancé commença graduellement à rentrer et les prêts ordinaires diminuèrent par degrés. Exceptionnellement pour la branche des commerçants en soies, les ventes ne donnant pas, les rentrées de fonds furent plus lentes.

A la fin de l'année, tant pour les besoins de l'Etat que pour les paiements habituels, les sorties s'élevèrent rapidement et montèrent à 352.540.000 yen.

***

Concernant le commerce étranger, nous trouvons que les exportations s'élèvent à 378.240.000 yen et les importations à 436.250.000 yen, soit un chiffre total de 814.500.000 yen.

Comparativement à l'année dernière, il y a une diminution de 54.170.000 yen dans les exportations,et une autre de 58.210.000 dans les importations, soit une décroissance totale de 112.380,000 yen.Si l'on tient compte de ce que, habituellement, notre commerce maritime allait croissant d'année en année,on peut dire qu'une telle moins-value est anormale.

Mais en considérant que ce mauvais état des affaires prévalut dans le monde entier, qu'il n'y a pas eu de pays tant en Europe qu'en Amérique qui n'ait éprouvé une baisse dans son chiffre de transactions, il faut conclure qu'il n'est que logique qu'il en soit de même pour nous.

Même,au contraire, si on observe que,d'un bout à l'autre de l'année, les conditions ont été essentiellement défavorables pour notre commerce d'exportations avec la Chine et les Etats-Unis qui sont les grands consommateurs de nos produits ; et que, par suite de l'économie de notre peuple et aussi de la réduction du nombre des entretreprises privés ou publiques, notre commerce d'importations a aussi souffert, on peut s'étonner qu'une atteinte plus grande n'ait pas affecté notre commerce maritime.

De tout ce qui précède, il ressort que la dépression économique éprouvée l'an dernier a été sans précédent dans les temps modernes.

***

Cependant, lorsque nous considérons les causes du phénomène, que nous voyons que la baisse dans la demande des marchandises s'explique par la diminution du bien-être général occasionnée par l'arrêt du progrès des entreprises, nous trouvons qu'il n'y a pas matière à découragement, au contraire, et que nous pouvons attendre l'avenir avec confiance.

Quant à la crise du commerce extérieur, une de ses causes, qui réside en la dépréciation de l'argent, s'amende quelque peu, bien que le métal blanc ait atteint le le taux le plus bas qu'il ait eu depuis 1903.

De plus, la mauvaise période pour l'Europe et l'Amérique semble passée, et fait place graduellement à une amélioration, de sorte que la demande pour nos exportations va de nouveau s'accroître.

Si nous considérons maintenant les conditions qui prévalent dans le domaine de la production, nous voyons que notre capacité de produire s'est grandement développée récemment, et que, de ce côté-là, nous pouvons prévoir une extension de notre commerce d'exportations.

Au surplus, le gouvernement, en réduisant les dépenses, a pu élaborer un projet de rachat de valeurs de valeurs d'Etat, pour plus de 50 millions de yen par an. Cette mesure ne manquera pas d'apporter une amélioration annuelle dans la stabilité des finances nationales.

Si nous rappelons que, durant 1907, la paix en Extrême-Orient a été garantie par des ententes avec la France et la Russie, lesquelles ont été suivies d'un accord avec les Etats-Unis qui a donné une nouvelle force à cette garantie, nous sommes en droit de penser que toutes ces circonstances ne sont pas de peu de valeur pour l'avenir de notre commerce.

Ce dont il est essentiellement besoin maintenant, c'est que le gouvernement et la nation combinent leurs efforts pour poursuivre le relèvement des affaires avec ardeur, évitant tout vain étalage, et ne s'attachant qu'au but même, travaillant ainsi pour le développement toujours croissant de l'industrie et l'essor de la prospérité nationale.

***

Tel est, dans sa teneur essentielle, le discours du gouverneur de la Banque du Japon, passant en revue l'année économique de 1909.

Comme on le voit, en exposant les diver es causes du marasme où se débat le Japon, il omet de signaler l'immoralité des méthodes commerciales mêmes qui, en s'attaquant au crédit moral, ont épuisé la confiance chez les capitalistes indigènes et étrangers, laissant le pays dans un abattement profond.

Or c'est là qu'est la plaie principale et c'est là que doit porter le remède. Tant que les mœurs commerciales ne seront pas assainies, le relèvement économique du pays sera chose impossible.

Il est urgent que le gouvernement poursuive son œuvre de purification actuelle vis à vis des entreprises d'affaires douteuses. Son action vigoureuse à l'égard de la Compagnie des sucres, l'arrestation qu'il a ordonnée des parlementaires compromis dans cette affaire, au nombre de quinze jusqu'à hier, nous semblent un gage de sa bonne volonté à cet égard.

La banque du Japon a laissé tomber en faillite les maisons dont le crédit moral n'était pas suffisant. Au gouvernement maintenant de poursuivre par tous les moyens légaux les sociétés véreuses qui subsistent encore, ainsi que tous ces politiciens sans vergogne qui, insoucieux de la dignité nationale, ne songent qu'à leurs petites affaires et ne sont qu'agioteurs et pêcheurs en eau trouble.

A. MONESTIER

CHOSES ET AUTRES

LES POVRES !

En continuant cette série, je n'ai pas l'intention de pasticher Zola et ses Rougon Macquart, Histoire d'une famille sous le Second Empire. Que non ! D'ailleurs les Pôvres, ne sont que deux, ce qui constitue une toute petite famille, alors que les Rougon Macquart étaient une famille à rendre jaloux les lapins les plus prolifiques.

Je ne continue les Pôvres que dans un but essentiellement philantropique et n'ai, comme à l'ordinaire, qu'un idéal : celui d'instruire mes contemporains et apprendre, à ceux qui l'ignoreraient, quelles sont les vicissitudes qui attendent les nouveaux débarqués dans le Paris extrême-oriental.

Comme on a pu le voir dans le précédent numéro, les Pôvres, alias Monsieur et Madame, ont eu quelques petites difficultés pour se procurer un cuisinier. Ils en ont cependant trouvé un qui " tambouille " vaille que vaille. Le boy ne se casse rien mais fonctionne quand même assez normalement aussi Monsieur et Madame, afin de prendre pied et de s'instruire, ont-ils décidé d'aller faire un tour dans la banlieue. On leur a conseillé New-Point. Ils ont gagné le Bund en rischa, là ils vont prendre un tramway et gagner New-Point : tel est le programme. Bien entendu, Madame n'a pas oublié son manuel de Conversation. Monsieur qui s'en est aussi procuré un, le garde sournoisement dans sa poche, il veut faire une surprise à sa femme et prendre la parole à son tour, lui aussi.

On leur a dit de monter dans le tramway de Yangtzepoo. Ils s'installent en première classe. Le tramway part. Madame a ouvert son bouquin à la page : "Quand on va en tramway"

Monsieur—Elles sont confortables ces voitures, on est bien.

Madame—Pas mal.

Le préposé aux tickets—How mutch sections ?

Monsieur, catégorique—Niou pointe !

Le préposé—Nine cents !

Madame, qui tient à garder sa supériorité en conversation—Aï ouante tou pice tickettes for Niou Pointe.

Le préposé—Alouette !

Madame—Ouate ? alouette ! Insolent ! alouette !

Monsieur, supérieur—Tu as mal compris. Il a dit halle rête. Il prononce mal ce chinois, et puis tu n'as pas l'habitude de l'anglais. C'est neuf cents, ça fait dix-huit.

Il tire un dollar qu'il passe au chinois. Celui-ci le fait sonner, fait la grimace et le rend à Monsieur.

Le chinois—No good !

Monsieur—Ouate ! no goude !

Madame—Bien entendu, tu t'es encore laissé donner un dollar faux.

Monsieur—Mais non ! c'est toi qui me l'a remis. Tu as fait ce matin changer un billet au boy. Attends, laisse-moi faire. (Il tire son bouquin, lit et s'adresse au chinois).

Zis money is véri goude. Maï boye tchenge zis morninge. Maï boye is ouane tchaïnamenne, is knao veri ouelle-(énergique, au chinois) Guive money !

Le préposé aux tickets—No good !

Madame — Ne fais pas de discours, donne-lui un autre dollar, mais fais attention au change. (Madame est très ferrée sur le change)

Monsieur, sort un autre dollar et le tend au chinois qui, après l'avoir auscul-

té rend la monnaie,surveillé par madame. Il ne fait pas le change.

Madame—Ouhaire tchenge?

Le chinois— No change!

Monsieur— Tchenge! Aï ouante tchenge!

Le chinois — No change!

Monsieur — très digne — Guive mi bouc reclamaicheune!

Le préposé, qui n'a rien compris — Alouette.

Madame—Laisse donc, tu réclameras au terminus.

Monsieur saisissant l'occasion de faire voir qu'il est un homme — Jamais de la vie! Je veux le cahier de reclamaicheune ou, de ce chinois, je fais une marmelade.

Tu entends, céleste de mon cœur, je te casse les reins, comme ça, tiens! (De ses deux mains il brise sur ses genoux, une canne imaginaire en faisant: Clac!)

Madame qui voit pour la prime fois son mari en colère a bien peur. Elle a le sentiment de la puissance masculine — Agénor, mon Agénor, calme-toi, ne fais pas de scandale. Pense à moi, à toi, pense aux enfants que nous aurons certainement.

Monsieur, fier de son succès — Soit, c'est pour toi que je le fais, Quoique si je m'écoutais! Retiens-moi, je t'en prie, retiens-moi ou je vais faire un malheur.

Madame— Agénor! mon Agénor, mon Nonor (elle le saisit à pleins bras).

Monsieur — Laisse-moi, je t'en prie, laisse moi... Tu écrases ma boîte d'allumettes!

Sapèque

***

Monsieur et Madame finissent de déjeuner. Ils causent, ils font des projets pour l'avenir "Nous l'appellerons Pierre si c'est un garçon," dit Madame. "Suzanne, si c'est une fille," ajoute Monsieur. Ils en sont là quand le boy fait son entrée.

Le boy — Madame, y en a un gentleman demander parler.

Monsieur— Toi connaître lui?

Le boy —Moi pas connaître.

Madame — Dis-lui entrer.

Elle n'a pas fini sa phrase qu'entre un être habillé à l'européenne, avec une barbe de huit jours, poivre et sel, convoyant un panier d'osier. Tout d'abord on ne sait au juste ce qu'il est, mais à l'examen on reconnaît un Japonais.

Monsieur — Que veut il celui là?

L'homme, — Madame vouloir sardines fraiches?

Madame, battant des mains — Oh! Agénor, des sardines fraiches! (à l'homme) Faites voir!

L'homme, sort des sardines qui n'ont de fraiches que le nom. Elles s'acheminent tout doucement vers la pourriture. Elles y sont même presque arrivées — Lui tout frais. Vient Japon.

Monsieur — Je crois même qu'elles ont envie d'y retourner.

Madame renifle les poissons, fait la grimace, remue la tête de droite à gauche et dit: Non!

L'homme n'insiste pas, plonge dans son panier et en retire une boîte en bois. —Madame vouloir Satsuma?

Monsieur—Ah oui, tu sais ce sont des porcelaines japonaises.

L'homme ouvre la boîte, en sort un vase craquelé, culotté, qui a l'air d'être né il y a plusieurs centaines d'années— Ça beaucoup vieux, beaucoup rare.

Madame—Combien?

L'homme, ne sait compter qu'en anglais.—Fifty dollars!

Monsieur—Cinquante dollars! C'est pour rien.

Madame—Moi donne tri dollars.

L'homme, fait un geste d'effroi, a l'air d'appeler à son aide toutes les divinités japonaises — Tri dollars! Ça beaucoup vieux. Y en a cachet. (Il montre au fond du vase une sorte d'estampille).

Madame.—Moi donne five dollars, finish.

L'homme, se gratte la tête, pousse un soupir à fendre l'âme et profère—Ollreite!

C'est alors le déballage. De son panier qui a l'air d'un gouffre sans fond, l'homme sort toutes sortes de choses: des encriers, des albums, une collection d'insectes, des chiffons de soie. Mais tout ceci ne tente pas Madame. Elle ne veut rien savoir. Elle a son Satsuma, ça lui suffit. Les objets réintègrent le panier, l'homme empoche ses cinq dollars et s'en va; sur le pas de la porte il s'arrête.

L'homme — Madame vouloir couturière japonaise, moi connaître lui beaucoup bon.

Madame ne veut pas de couturière japonaise. Elle dit non, l'homme disparaît définitivement, cependant que Madame contemple son Satsuma.

Madame—Il est joli, hein? En France ça vaudrait au moins mille francs! Et tu sais, c'est rare!

Monsieur — Très chic! Demande donc au boy combien ça peut valoir, il doit s'y connaître.

Madame, appelle — Boy!

Le boy arrive. On lui dit d'examiner le vase. Il le tourne, le retourne, puis le pose sur la table avec un sourire énigmatique, tel celui de la Joconde.

Madame—Toi connaître? Combien ça coûter l'argent? Beaucoup joli, hein!

Le boy.—Ça moyen acheter beaucoup dans cité chinois. Ça coûter cinquante cents!

Madame—!!?!?

Monsieur—???!?!

Sapèque

***

SINGERIES

Si nous faisions un peu de poésie? Que mes lecteurs se rassurent, ce ne sera que de la poésie en prose, bien préférable, car il n'y est besoin ni de rime ni de mesure. Il pourrait se faire qu'il vint à l'idée d'un compositeur de mettre cette poésie—prose en musique; je ne lui conseille pas car ce serait un travail bien difficultueux, mais après tout je m'en moque et ne ferai rien pour lui faciliter son travail.

Je prie aussi mes lecteurs de remarquer le petit cachet exotique que vous a cette poésie-prose. On dirait d'une traduction de poêmes de langue étrangère.

***

POESIE SUR UN SINGE EXHIBE A LONDRES

A la manière scandinave.

Le théâtre est plein, plein tel un oeuf.
Il y a des gens en blanc, en noir:
Mais le noir domine.
Que viennent donc voir tous ces gens?
Un singe, oh ma douce fiancée;
Un singe qui fait de l'auto.
Qui fume, tout comme toi mon Edwige.
Lorsque tu fais la veillée.
Un singe à faire rêver Ibsen.
Aussi Bjornson Bjornstœne
Ces poètes!
Ah! ce singe!
Consul II on le nomme.
Il tourne, il tourne dans son auto
Tenant le volant à pleines pattes et les gens applaudissent.
Ah! ces gens; Oh! ce singe!

***

A la manière orientale.

I

La figure de ma bien-aimée est blanche comme la lune
Quand la lune est pleine.
La figure du singe est laide comme le péché,
Mais il fume: tel un suisse.
Aussi il crache, assure-t-on, et les gens s'extasient.
De voir un singe faire comme eux.
A moins que ce ne soit eux qui imitent le singe.
La figure de ma bien-aimée est blanche comme la lune.

II

Lmains de ma bien-aimée sont si fines et si belles.
Mais les pattes du singe qui fait de l'auto,
Et qui fume!
Sont laides comme le péché.
Ah! ces extrémités prenantes!
Et le théâtre gagne des ors, mais le singe est modeste: il s'épouille.
Le singe se contente de poux.
Les mains de ma fiancée sont si fines et si belles!

***

A la manière chinoise

Ti, ti, ti, ti! Si Confucius était là!
Que dirait-il notre vieux philosophe
En voyant des humains, admirer un singe habillé comme eux?
Ti, ti, ti, ti! Si Confucius était là!
Ah! ma Fleur de Lotus à petits pieds.
Ne fais pas comme ces Européens qui s'empilent dans un théâtre et applaudissent un macaque.
Reste dans le yamen.
Ti, ti, ti, ti! Si Confucius était là!
Fleur de Lotus, ils sont malades ces blancs.
Les voilà en admiration devant cette sale bête, cynique, indécente, destructrice: parce qu'elle fume!
Mais toi aussi, tu fumes, et ils ne t'admirent pas!
Ti, ti, ti, ti, Si Confucius était là!

***

A la manière congolaise

Hsran! Hsran! et c'est en Angleterre!

O Tsinda qu'ils dépensent leur galette à
admirer un singe !
Ils en oublient les Dreadnoughts !

Sapèque.

***

N'EN JETEZ PLUS !

J'ai eu, il y a quelques jours, un moment d'émotion. Au bout du pont qui enjambe le Yang King Pang, de la rue Petit à Kiangse road, je voyais s'installer une chaudière à vapeur, puis une pompe que devait actionner la susdite chaudière, puis des tuyaux, des grands, des petits : j'ai eu un moment d'émotion.

Cette installation était sur la concession internationale et, étant assez timide de mon naturel, je n'osai point demander des explications aux ouvriers. J'en étais donc réduit à des suppositions. La première qui me vint logiquement à l'idée, fut celle-ci : Ils vont vider le Yang King Pang !

Vous voyez d'ici mon émotion et aussi ma joie. Allons, me disais-je, ils ne sont pas si intransigeants qu'on le dit, ils veulent nous faire une surprise: hip ! hip ! hurrah !

Hélas ! cent quatre-vingt millions, huit cent dix-sept mille, quatre cent vingt-trois fois hélas ! je m'étais trompé. La pompe n'était pas pour vider le Yang King pang: elle était pour l'emplir !

De fait, on est en train d'installer dans Kiangse road, un énorme égout qui va jeter dans la sentine changhaïenne un peu plus d'ordure et de puanteur. Le moment est d'autant mieux choisi que voici les chaleurs qui arrivent et que les bienfaits de ce nouvel agrément seront appréciables immédiatement. Et la pompe, la pompe qui m'avait tant ému, était là pour faciliter les travaux de l'égout.

***

Mais alors, nous sommes donc condamnés, nous, pauvres français, à voir notre concession bordée par un infect ruisseau qui prend de plus en plus les allures d'un égout collecteur à ciel ouvert. Les ordures, les déjections des quartiers chic, de Nankin road, des immeubles qui entourent la cathédrale etc. vont être convoyées dans le Yang King Pang, au grand dam des français, forcés de s'incliner, et aussi de respirer !

Après l'égout de Kiangse road, ce sera ceux des autres rues parallèles et le Yang King Pang qui convoyait déjà de la boue et de l'eau sale verra s'entasser dans son lit ! ? le résidu de nos amis de l'autre côté.

La marée montera, descendra, baladera toutes ces ordures en un perpétuel mouvement de va et vient; la concession française sera plus empestée, mais l'autre sera débarrassée de ce qui la gêne. Grand merci !

Il n'y a qu'à s'incliner puisque, aussi bien, à l'assemblée des contribuables, un lot de gros pontes, habitant Bubbling Well ou autres endroits sélects, a signifié que le Yang king pang devait rester ce qu'il est : un dépotoir.

Qu'importe la concession française, qu'importe la peste, aussi le choléra, ils ont un égout naturel, ils l'utilisent : qui songerait à les en blâmer puisque, paraît-il, on ne peut les en empêcher.

Sapèque

***

ENTRE NOUS.

Et bien elle est résolue la question Chantecler. Le fameux coq aura son interprête et un interprête de choix : Guitry. En plus de la gloire de créer le coq, Guitry aura celle, qui n'est pas non plus à dédaigner, de toucher 2,500 francs par soirée. (Ne perdez pas votre temps à faire une multiplication : cela fait 75.000 francs par mois.) Beaucoup de gens font le coq à meilleur marché ; certains m me y sont de leur poche.

Rostand est content, Guitry est content, espérons que le public le sera aussi. Il y a assez longtemps que la foule attend ce fameux coq qui doit ajouter un fleuron à la couronne littéraire qui ceint l'un des plus beaux crânes de l'Académie, et ce serait déplorable d'avoir une désillusion.

Oh, ne vous impatientez pas, ce ne sera qu'à l'automne prochain que le coq chantera clair, Il faut qu'il ait le temps de se faire la voix, d'étudier les différents genres de Cocoricos, de s'habituer à ses poules, à toute la basse cour, ce n'est pas une sinécure.

Et après ? Après, Rostand reprendra l'air fatal et inspiré qui lui sied si bien, et retournera à Cambo mettre sur chantier une nouvelle œuvre, un nouveau chef-d'œuvre. Rostand étant incapable de perpétrer autre chose qu'un chef d'œuvre.

***

Chantecler a pour un moment relégué dans l'ombre l'affaire Steinhell. La belle veuve languit toujours à St. Lazare en attendant les assises où elle aura à s'expliquer *coram populo*. M'est avis que ce jour-là il y aura du monde au Palais. On reverra les foules de belles madames qui se délectèrent au procès des domestiques de M. Rémy, qui lunchaient dans la salle, décochaient leurs plus beaux sourires aux jeunes stagiaires, trop heureux de leur offrir un tabouret, on peut même dire un strapontin puisque les audiences d'assises deviennent des représentations théâtrales.

La veuve fatale sera contente, elle pourra une fois de plus parader en public, faire étalage des sentiments affectueux qu'elle avait pour son complaisant de mari et, avec les talents de comédienne qu'on lui prête, on peut lui prédire un beau succès d'émotion.

Ce sera aux jurés à démêler la vérité et le mensonge, à chercher le fil conducteur. Souhaitons qu'ils le trouvent, mais on peut en douter.

***

Ils ne seront, j'en ai peur, pas plus heureux que notre héros changhaïen qui cherche des allumettes depuis déjà des jours, qui allait enfin les trouver sur la scène du Lyceum theatre, et qui se voit forcé de continuer ses recherches encore pendant des semaines. Peut-être le député de Bombignac les a-t-il emportées ces fatidiques allumettes ? Par ce temps, de Légitimus on ne sait jamais avec les députés, surtout quand ils sont de Bombignac, et de passage à Changhaï.

Sapèque.

Propos et impressions

La réaction se manifeste en Turquie. Le parti Jeune Turc avait eu un succès trop rapide pour ne pas appréhender cette réaction et voilà la Turquie en route pour la guerre civile.

Les troupes se sont mutinées, assassinant les officiers soupçonnés ou convaincus d'être du parti Jeune-Turc, on se fusille dans les rues : 17 tués et 514 blessés, tel est le bilan actuel du mouvement.

Mouvement qui ne fait que commencer et qui a beaucoup de chances de dégénérer en guerre civile. Le succès du parti Jeune Turc avait été trop prompt, trop grand, trop d'intérêts avaient souffert du nouvel état de choses. On avait rompu trop violemment avec les lois musulmanes: en un mot, l'émancipation avait été trop brusque. Une chose qui apparaît nettement dans le conflit actuel: c'est la sympathie du sultan avec les mutins et, étant donné les mœurs turques, il n'y aurait rien de surprenant à ce que le mouvement actuel ait été encouragé, sinon ordonné par lui.

Comme il y a tout à craindre dans une pareille guerre civile, avec le fanatisme musulman, les puissances songent à envoyer des secours à leurs nationaux. Deux croiseurs français sont partis pour le Pirée, prêts à intervenir si c'est nécessaire.

La répercussion n'a d'ailleurs pas été longue à se faire sentir. En Asie Mineure, on recommence à massacrer les Arméniens. A Mersina, le vice-consul anglais aurait été blessé au cours du massacre, voulant intervenir entre musulmans et arméniens. Il est bien difficile de prévoir quelles seront les conséquences de l'état de choses actuel. En tout cas, souhaitons que le parti Jeune-Turc arrive à la guérison de "l'Homme Malade"

***

On a pu voir dans les télégrammes de ces jours derniers les proportions que prend à Tokio le scandale de la Compagnie des sucres. Des députés ont été arrêtés et ce ne serait qu'un commencement.

Ces députés auraient été achetés, auraient touché des sommes importantes, dans un but que l'on ne peut actuellement bien définir. D'un autre côté les comptes de la compagnie présentés étaient faux On y enregistrait des bénéfices fictifs

Le coût du sucre de quatrième catégorie reviendrait à la compagnie, pour 100 *kin* à Y. 18.10 sur lesquels Y. 10 sont payés pour la taxe de consommation La compagnie cependant vendait son sucre Y. 18 et devait, de ce fait, subir une perte de 170.000 par mois Malgré cela la compagnie prétendait gagner Y. 10 par 100 *kin* et annonçait à la fin de Novembre dernier un bénéfice de Y 815,627.146.

Le secret de ce bénéfice serait que la compagnie aurait évité le paiement de la taxe, qui atteindrait un total de Y. 850,000, et qui aurait permis le paiement d'un dividende de 15 pour cent et la distribution aux directeurs d'une prime de Y. 56,000.

Là est le secret de la fraude qui est indéniable et de l'arrestation de députés qui auraient facilité cette fraude

L'émotion est grande à Tokio, vu la personnalité des inculpés. On ajoute que l'ambassadeur d'Angleterre aurait fait des représentations au gouvernement concernant la compagnie et que de là est parti le scandale qui menace de prendre de sérieuses proportions.

***

Suivant l'exemple de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, le Japon se lance dans la construction de dirigeables. Et modestes, comme à l'ordinaire, les journaux nippons prédisent dans peu de temps, au Japon, une flotte de dirigeables de guerre supérieurs à ceux des nations européennes.

Un ingénieur spécialiste, M Yamada, s'occupe activement de la question et ses connaissances techniques permettent, paraît-il, de tout espérer et tout attendre.

Un de nos confrères de Tokio dit que d'ailleurs M Yamada n'est pas un débutant et que, dans la

dernière guerre russo-japonaise, son aéroplane rendit des services immenses en renseignant les généraux sur les mouvements de l'ennemi.

C'est la première fois, que nous entendons parler de ce fameux aéroplane et nous ne nous souvenons pas qu'aucune des relations sur la guerre en ait jamais parlé. Peut-être, et ce n'aurait sien de surprenant,cet aéroplane n'a-t-il jamais existé que dans l'imagination d'un de nos confrères nippons.

Quoiqu'il en soit, on est, au Japon, enthousiasmi d'un nouvel eppareil imaginé par M Yamada qui serait bien près de la perfection et sur lequel on garde jalousement le secret· De ce qu'on en sait, on peut en conclure que ce dirigeable serait le type idéal du " destroyer " de l'air.

Muni d'un armement suffisant pour en faire un outil de combat redoutable, se maintenant à une hauteur et à une vitesse telles qu'elles le mettraient à l'abri des canons " terrestres " il serait un appoint formidable au cours d'une bataille, ennemi insaisissable, partant plus dangereux, tel serait le dirigeable de M. Yamada.

Attendons-en les expériences pour nous en faire une meilleure idée. Il est indiscutable qu'en matière de dirigeables, le Japon n'a qu'à suivre les traces des constructeurs européens ; il n'a qu'à profiter des expériences faites par eux, et le génie inventif des nippons est assez connu pour que tout soit possible.

***

Tout aux chemins de fer : telle semble être la devise actuelle du gouvernement chinois· Voici que le ministre des postes et télégraphes propose maintenant la construction d'un chemin de fer transmongolien qui se relierait à la ligne sibérienne à Kiakhta.

Cette proposition n'est faite, dit-on, que pour aller au-devant d'une demande possible de la Russie d'une concession de ligne Kiakhta-Urga.

Ce projet ne manque pas d'intérêt, car il raccourcirait singulièrement la distance entre l'Europe et l'Asie et mettrait presque la Chine à la porte de la Russie·

Cet avantage a été vite compris par les commerçants russes et on annonce aujourd'hui que les négociants de Kiakhta ont proposé de construire une ligne privée entre Muisovaya, sur le transsibérien, et Kiakhta,faisant le raccord avec le trans-mongolien proposé·

De l'avis des ingénieurs, la distance de Paris à Pékin avec cette nouvelle ligne se trouverait réduite à neuf jours et, par ce temps de rapidité à outrance, cet avantage est assez appréciable pour que le projet soit encouragé et favorisé.

D'un autre côté, si le trafic sur le transsibérien s'en trouverait incontestablement diminué,la Russie n'aurait pourtant, avec le nouveau projet, que de l'avantage Les marchandises russes seraient drainées inévitablement vers la Chine en grande quantité, plus facilement et plus rapidement.

Mais ce n'est qu'un projet et on peut se demander comment la Chine en assurera l'exécution. On a pu voir les mécomptes qui assaillent les lignes construites par les Chinois, qui ont encore beaucoup à apprendre en matière de chemins de fer.

***

Après la Turquie, la Perse. Aussi bien, si le mouvement actuel en Turquie a pu surprendre par sa soudaineté, celui qui éclate en Perse n'a rien qui doive surprendre : il était prévu.

Il semblerait que l'on ait passé outre à l'armistice de six jours, accordé par le Shah, sur la demande de l'Angleterre et de la Russie, armistice qu'annonçait avant-hier un télégramme.

On se souvient de cette dépêche d'un correspondant anglais, reçu récemment, disant que tout était possible en Perse, tout à craindre. Ces prévisions semblent se réaliser

La lutte est engagée entre nationalistes et royalistes. La possession de Tabriz est le but visé par les deux partis. Si l'on en croit notre confrère le *Times*, ce conflit aurait pu être évité si l'Angleterre et la Russie, un peu les arbitres de la situation, étaient tombées d'accord et n'avaient pas prolongé indéfiniment leurs pourparlers, par suite d'un désaccord sur une question de principe.

D'autant plus que le Shah, n'attendait que le geste de ces deux puissances, mais encore eût il fallu que ce geste soit coordonné, fait d'accord

La situation des Européens à Tabriz est dangereuse, pour ne pas employer le mot désespérée Perdus dans la ville, sans moyens de défense, ils sont exposés à tout. Dans un pareil mouvement qui jette l'une contre l'autre, les deux moitiés d'un pays, les neutres sont toujours ceux qui pâtissent le plus.

Là encore, comme en Turquie, les troupes se mettent de la partie. Faisant fi de leur serment de fidélité au Shah, elles suivent leurs préférences, combattent pour leurs opinions et, si les prévisions pessimistes du correspondant anglais se réalisent pleinement, la guerre civile va se déchaîner dans toute son horreur, sans souci des victimes possibles Ne pourrait-on l'éviter par une intervention immédiate ?

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

Les écoles élémentaires et les livres canoniques.

Le Ministère de l'Instruction Publique craignant que les richesses de la littérature chinoise ne disparaissent insensiblement,ordonne à toutes les écoles élémentaires d'étudier les livres canoniques. (Les livres canoniques sont des livres traitant les sciences et la philosophie chinoises et sont excessivement difficiles à comprendre.)

Le Ministère n'ignore pas que les petits enfants de sept ou huit ans ne sauraient les comprendre. Mais s'il veut qu'ils les étudient c'est parce qu'il sait que la mémoire des enfants est meilleure que celle des hommes et que si les enfants, dès leur entrée à l'école, étudient ces livres par cœur, plus tard quand ils deviendront des hommes, ils ne les oublieront pas.

En effet, les enfants ont une bonne mémoire et n'oublieront pas ce qu'ils ont appris pendant leur enfance.

Mais à quoi bon de savoir sur le bout du doigt les livres canoniques,si on n'en connaît pas la signification ?

Est-ce que le dit Ministère veut que tous les enfants des écoles élémentaires soient des perroquets ?

En outre, les livres canoniques ne sont utiles que pour les grands lettrés. Le but de la création des écoles élémentaires est d'apprendre aux enfants de lire et d'écrire quelques lignes correctement. C'est dans les écoles supérieures et moyennes qu'on doit étudier les sciences et la littérature proprement dite.

Parmi les enfants qui étudient dans les écoles élémentaires, sur dix, il y en a au moins sept ou huit qui ne veulent que savoir un peu lire et écrire et qui deviendront plus tard commerçants ou ouvriers. Jamais de leur vie, les livres canoniques ne pourront leur rendre des services.

De plus, il y a encore un très grand inconvénient que ces livres peuvent causer aux enfants qui les étudient.

Les enfants de sept ou huit ans n'ont pas encore leur intelligence développée. S'ils étudient ces livres excessivement difficiles à comprendre, leur intelligence sera embrouillée et il est certain qu'à cause de l'étude de ces livres, en restant quatre ou cinq ans dans leurs écoles, ils ne pourront ni lire ni écrire et seront toute leur vie, victimes des livres canoniques.

Nous ne disons pas que le Ministère de l'Instruction Publique a tort de vouloir conserver les richesses de la littérature chinoise. Nous disons seulement que la mesure qu'il prend pour les conserver est mauvaise.

Il ne doit qu'ordonner aux étudiants ayant déjà atteint l'âge de quatorze ou quinze ans qui connaissent un peu la littérature et qui étudient dans écoles moyennes, d'étudier ces livres canoniques.

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

Dépêche de S. E. Toan-fang vice-roi des deux Kiang

au taotai de Tchenkiang et au directeur du bureau des affaires étrangères de Nankin, leur ordonnant de protéger la ligne Changhaï-Nankin.

Depuis le jour de l'achèvement des travaux de construction de la ligne Changhaï-Nankin, nous avons maintes fois ordonné à nos subordonnés de faire des proclamations et d'en afficher sur les murs pour dire aux habitants de ne pas marcher entre les rails, afin d'éviter les malheurs inopinés.

Mais tout récemment nous entendions dire à nouveau qu'un train de la dite ligne a écrasé un paysan et que les parents et amis de la victime se sont soulevés contre ce train en en brisant les vitres et en en démolissant les meubles.

Ces paysans désobéissants et stupides sont vraiment détestables.

Nous venons d'être informés par le taotai Ouáng que c'était un mauvais lettré appelé Seng et un vagabond nommé Tseng tai qui avaient insisté ces paysans à attaquer le dit train.Nous ordonnons donc au sous-préfet de Kuyong de les arrêter immédiatement et de les châtier selon les rigueurs des lois.

Quant aux malfaiteurs qui ont attaqué il y a quelque temps un train de la dite ligne, aux environs de la campagne de Sinfong, le sous-préfet de Tangdou doit sur-le-champ ordonner sévèrement aux *tipao*, (chefs de district) de les arrêter dans un court délai. Si passé ce délai, ils ne pouvaient pas s'en saisir, le dit sous-préfet doit les renvoyer et chercher des habitants capables pour les remplacer.

A partir d'aujourd'hui, tous les mandarins locaux dont la juridiction se trouve à côté de la ligne Changhaï-Nankin doivent afficher tout le temps des proclamations sur les murs, pour conseiller aux paysans de ne pas marcher entre les rails. Ils doivent également envoyer leurs satellites et les tipao dans

différentes campagnes dire aux habitants que si plus tard ces derniers marchent entre les rails et sont écrasés par les trains, les autorités n'en prendront aucunement la responsabilité.

Si les tipao s'acquittent bien de ces devoirs,ils seront récompensés tandis que s'ils ne s'en acquittent pas ils seront punis.

Nous tâcherons de prier le Ministère des Voies et Communications de préparer de l'argent nécessaire pour organiser quelques troupes d'agents de police, afin de pouvoir mieux protéger la dite ligne.

Seulement le directeur de la ligne Changhaï-Nankin ne doit pas engager les gens malhonnêtes pour s'occuper des affaires de cette ligne. Car ces gens, s'appuyant sur ses pouvoirs, persécuteront les habitants et ceux-ci,ne pouvant plus supporter leurs persécutions, se révolteront contre eux.

Nous envoyons cette dépêche au taotai de Tchenkiang et au directeur du bureau des affaires étrangères de Nankin et leur ordonnons de dire aux mandarins locaux d'agir en conséquence.

Rapport de . Li Tsah-hua, censeur impérial

au Trône le priant d'améliorer les écoles, afin de pouvoir former des hommes de talent.

Les écoles sont les pépinières des hommes de talent.

Il y a déjà plusieurs années que la Chine a créé des écoles. Mais celles-ci, au lieu de former des hommes de talent, comme le font les écoles des nations étrangères, ne peuvent que pousser les jeunes gens vers la vanité et autres vices, et rendre plus pauvre l'Empire et le peuple chinois.

Les étudiants des écoles chinoises portent des habits européens, parlent les langues étrangères, ne respectent ni leur empereur, ni leur père, méprisent les saints et les sages, Confucius, Menducius etc., attaquent les autorités et leurs professeurs, critiquent les anciens rites chinois, prennent part aux affairet politiques, font ce qu'ils ne doiven-pas faire, ne font pas ce qu'ils doisvent faire, disent que les supérieur et les inférieurs sont égaux entre eux etc. Les filles et les garçons se promènent et demeurent ensemble et s'ils savent quelques mots étrangers, tout de suite, ils méprisent la littérature chinoise et injurient les grands lettrés.

En outre, non contents de s'arrêter là, ils brûlent les livres canoniques et les jettent dans les cabinets d'aisance. Ils croient qu'en agissant ainsi, ils peuvent être considérés comme des gens civilisés.

Auparavant, j'avais vu des Chinois catholiques qui se servaient des feuilles de papier des livres pour aller aux cabinets d'aisance et j'en étais très étonné. Mais maintenant tous les étudiants se conduisent comme ces catholiques. N'est-ce pas une chose excessivement triste à constater? Ne doit-on pas alors améliorer immédiatement les écoles?

L'Université de Pékin et les écoles supérieures de la capitale des provinces ne doivent pas être changées. Quant aux écoles moyennes et élémentaires des préfectures et des sous-préfectures, étant toutes mal organisées et ne pouvant donner aucun résultat satisfaisant, elles doivent être transformées en écoles industrielles.

Les lettrés ayant les titres de bachelier pourront étudier dans les grandes écoles de la capitale provinciale. Chaque étudiant doit payer annuellement ceut dollars de pension.

Les écoles industrielles devront enseigner l'art de cultiver les terrains, de planter les mûriers et d'élever les vers à soie, de fabriquer les objets indispensables à l'usage quotidien de l'homme, de construire les lignes, d'exploîter les mines, de fabriquer les armes, les munitions et les navires,etc.

Quand ces écoles seront organisées, tout le monde aura un métier pour subsister, les révolutionnaires et les brigands et voleurs disparaîtront, la Chine deviendra riche et ne sera plus obligée d'acheter les mauvais navires, les mauvaises armes et munitions à l'Etranger en les payant très cher.

Quand la Chine pourra construire elle-même les navires et fabriquer elle-même les armes et munitions, elle sera puissante; et si elle peut développer les arts commerciaux et industriels, elle sera riche. Tels sont les avantages que peuvent offrir les écoles industrielles.

A la vingt neuvième année de Kouangsiu, j'ai présenté un rapport au Trône pour Lui montrer les malheurs que pourraient produire les écoles d'aujourd'hui.

En ce temps là, tous les fonctionnaires de la Cour et des provinces se moquèrent de ma folie.

Mais maintenant par malheur, ils sont obligés d'avouer que mes prédictions étaient justes.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Rapport des commissaires impériaux du Tibet

au Trône, Le priant d'augmenter leurs appointements.

Nous venons prier V.M. d'augmenter nos appointements, afin que nous puissions nous acquitter de nos devoirs tranquillement.

Nous savons clairement qu'à présent le Trésor du gouvernement manque d'argent. Seulement, si nous ne gagnons pas suffisamment, nous craignons que nous puissions porter préjudice au Tibet.

Les circonstances d'aujourd'hui de ce pays diffèrent de celles d'il y a dix ans.

Auparavant chaque commissaire du Tibet touchait six mille taëls d'appointements annuels. En ce temps, la vie coûtait très bon marché et les Barbares (Les Tibétains) étaient très dociles.

Mais depuis quelques années, la vie coûte quatre ou cinq fois plus cher qu'auparavant. C'est pourquoi les commissaires du Tibet qui sont honnêtes laissent des dettes énormes derrière eux, tandis que ceux qui sont malhonnêtes détournent de l'argent officiel et écorchent les habitants. Tout cela peut porter préjudice à la Chine et incite les Tibétains à mépriser le gouvernement chinois.

Quand la Cour créa les postes du vice-roi et des gouverneurs dans la Mandchourie et le poste du commissaire dans la frontière du Setchouan, elle décid a de donner de beaux appointements à ces fonctionnaires.

Aux trente deuxième et troisième années de Kouangsiu, le Trône a deux fois lancé des décrets disant: "Nous ordonnons à Tchang Yng-tang de faire une délibération minutieuse sur le rapport concernant l'augmentation des appointements des fonctionnaires du Tibet etc."

Les décrets démontrent que V. M. pense toujours à ses sujets du Tibet. Nous en sommes vraiment très reconnaissants.

Nous prions donc V. M. d'augmenter nos appointements, afin qu'ayant les mêmes appointements que le commissaire de la frontière du Setchouan, nous puissions nous acquitter de nos devoirs comme lui.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant prendre connaissance et de faire droit à notre demande.

Dépêche de S. E. Tcheng K'y-tai, gouverneur du Kiangsou

à ses subordonnés,relative à la création d'un bureau chargé de la délibération sur les affaires officielles.

Tous les mandarins ont le devoir d'aider à l'établissement de la Constitution, nos subordonnés aussi bien que nous.

Depuis que la Chine a commencé à appliquer les nouvelles méthodes étrangères, beaucoup de mandarins se sont donné beaucoup de peine pour agir conformément aux ordres de la Cour. Cependant en dépit de leur activité et de leur dévouement, ils ne peuvent rendre aucun service à l'Empire. Quelle en est la cause?

Tout cela vient des deux motifs suivants: "

1° Les mandarins savent que pour mettre en pratique les nouvelles méthodes étrangères il suffit d'organiser la police, développer l'Instruction Publique et les arts industriels, mettre en bon ordre l'état des finances, organiser de nombreuses troupes, mais ils ignorent complètement que toutes ces questions ont d'étroites relations entre elles. Cette ignorance oblige les mandarins à faire des erreurs quand ils doivent traiter ces dites affaires et enlève les bons résultats que peuvent produire ces dernières.

2° Parmi les mandarins, les uns sont conservateurs et les autres, réformistes. Ceux-là qui sont des ignorants ne veulent rien faire,tandis que ceux-ci veulent faire trop de choses à la fois.En outre,les lettrés, les notables et les commerçants

sont trop puissants et se disputent de temps en temps avec les autorités, et celles-ci ont peur d'eux, ce qui peut également empêcher les nouvelles affaires de produire des résultats satisfaisants.

Tant que ces deux motifs existeront, la Constitution ne pourra jamais s'établir.

Il faut que dès maintenant un bureau spécial soit créé, afin que les mandarins locaux puissent y délibérer ensemble sur toutes les questions qu'ils doivent réaliser. Ce bureau sera créé dans notre yamen et dirigé par les promoteurs. Il est chargé de délibérer sur toutes les questions ayant rapport avec l'intérêt public du pays.

Pour le moment, nous ordonnons d'abord aux préfets de Soutcheou, de Sonkiang, de Tchantcheou, de Tchenkiang et de Taitchang de venir dans la capitale provinciale le quinzième jour de la troisième lune pour délibérer sur les affaires nécessaires dans le dit bureau. Le délai de la délibération sera de dix à quinze jours suivant le nombre de ces affaires. Aussitôt la délibération finie, ils retourneront dans leur yamen. Là, ils devront réunir tous les sous-préfets pour faire aussi des délibérations sur les questions concernant l'ordre du pays, comme ils l'auront fait dans notre Yamen. En un mot, il faut faire en sorte que tous les mandarins soient d'accord pour traiter les affaires relatives à l'établissement de la Constitution.

Nous dirons à nos secrétaires de noter les points principaux des affaires sur lesquelles les préfets auront fait des délibérations.

Si ces préfets n'agissent pas conformément aux affaires sur lesquelles ils auront délibéré, ou s'ils laissent leurs subordonnés, les sous-préfets, s'adonner à la paresse en ne faisant pas ce qui est écrit dans la dite dépêche, dès que nous le saurons, se seront rigoureusement châtiés.

Rapport du Ministère des Voies et Communications

au Trône au sujet des lignes et des télégraphes.

Les lignes doivent être construites d'abord dans les pays importants. Nous enverrons de nombreux dessinateurs dans différentes provinces examiner la topographie et les vice-rois et gouverneurs eux-mêmes devront dès maintenant faire un plan provisoire de leurs pays qu'ils nous enverront, afin que nous puissions en prendre connaissance.

Quand nous connaîtrons la topographie des pays nous commencerons à y tracer les lignes ferrées nécessaires.

Les lignes officielles dont les travaux de construction ne sont pas encore achevés, telles que les lignes Pi-lou, King-tsang, Kouang-kieu, Ki-tchang, etc., doivent être complètement construites dans le délai fixé. Quant aux lignes Tientsin-poukeou, Kouantong-hankeau et Setchouan-hankéou, leurs directeurs généraux Lu Huai-kuan et Tchang Che-tong sont chargés de les faire construire le plus vite possible.

Les directeurs des lignes commerciales ont déjà reçu notre ordre de nous mettre au courant des mesures qu'ils prennent tous les ans pour les construire. Seulement à part la compagnie des lignes commerciales du Kiangsi, celle des autres provinces n'a pas agi en conséquence et ne nous a encore donné aucune réponse en dépit de nos demandes répétées. Très probablement elle n'a pas encore réuni l'argent nécessaire pour construire ses lignes.

Seulement si les commerçants ne sont pas capables de construire leurs lignes dans le délai fixé, non seulement ils peuvent subir beaucoup de pertes, mais encore, ils empêchent les communications de se développer.

C'est pourquoi si après le délai, la travaux de construction de ces lignes ne sont pas encore achevés, celles-ci seront reprises par notre Ministère.

Quant aux lignes construites avec les emprunts contractés aux Etrangers, le Ministère des Finances et notre Ministère doivent réunir de l'argent pour rembourser ces emprunts.

***

Les télégraphes ont été fondés il y a plus vingt de ans. Mais en dépit de cette longue durée, ils n'sont pas encore développés.

Maintenant les tarifs des télégraphes sont déjà réduits, pourtant ceux-ci sont encore dans un état misérable. Nous ferons tout notre possible pour les développer.

En dehors de cela, nous élaborerons les règlements des lignes et nous créerons des écoles enseignant les arts des télégraphes et des lignes, afin de former des hommes de talent.

Nous espérons que par ces moyens, dans quelque temps, les communications seront très faciles, les poteaux et fils télégraphiques seront placés dans toutes les provinces et les lignes ferrées les sillonneront.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

Rapport du Ministère de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce au Trône

au sujet de ce qu'il doit faire dans ces neuf années.

Notre Ministère, a plus que les autres Ministères, le devoir d'aider à l'établissement de la Constitution.

Depuis sa création notre Ministère, a dressé les lois des sociétés commerciales, les règlements des mines, établi des bureaux de commerce, des industries officielles, des écoles des Beaux-Arts pour les garçons et les filles, des bazars commerciaux, etc, dans différentes provinces dans le but de protéger les commerçants et de donner un métier à tous les habitants, afin que ceux-ci puissent subsister. Nous avons également créé des bureaux d'agriculture, et amélioré les poids et mesures les mesures de longueur, de superficie etc, pour donner des facilités aux cultivateurs et aux commerçants. Toutes ces mesures que nous avons prises peuvent aider la Constitution à s'établir. Les arts industriels sont les sources de la richesse. Nous sommes chargés de les mettre à exécution. Les vice-rois et gouverneurs et les taotai des industries des provinces ont tous le droit de nous aider de leur mieux à développer les arts commerciaux et industriels. Seulement pour que ceux-ci puissent se développer, il faut d'abord que les communications de la Chine soient dans un bon état, que les lignes ferrées soient construites, que la navigation soit établie, et qu'enfin, les habitants connaissent suffisamment bien les arts commerciaux.

Dans les nations étrangères, quand les peuples créent des sociétés industrielles, leurs gouvernements ne craignent jamais de leur offrir des secours financiers. Car ils savent que les troupes ne peuvent que les rendre puissants tandis que pour les rendre riches, il faut qu'ils réalisent les arts industriels. La puissance et la richesse ont d'étroites relations entre elles. Un pays qui est pauvre n'est jamais puissant.

Comme V. M. nous a dernièrement ordonné de Lui montrer ce que nous ferons dans ces neuf années, nous sommes en train de rédiger un rapport détaillé que nous Lui présenterons pour Lui montrer ce que nous ferons dans ce délai.

En un mot, notre Ministère est chargé de développer les arts commerciaux et industriels et d'empêcher l'argent de la Chine d'aller se perdre à l'Etranger. Nous ferons tout notre possible pour nous acquitter de nos devoirs, afin que V. M. puisse atteindre but qu'Elle s'est proposée en créant notre Ministère.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

A propos des journaux chinois de ces dix dernières années

(Tiré du *Sinvenpao*)

Il y a un demi-siècle la Chine n'avait aucun journal. Quand il y a une vingtaine d'années, elle voulait mettre en pratique les nouvelles méthodes étrangères, les lettrés aimant la réforme commencèrent à rédiger un ou deux journaux. En ce temps-là, ceux-ci n'avaient encore aucune importance.

C'est en l'année de Ou-si (vingt quatrième année de Kouangsiu) l'époque où la Cour mettait en pratique les méthodes étrangères que les lettrés commencèrent à améliorer et développer leurs journaux.

Mais peu après, la Cour ne tarda pas à détester ces journaux et elle chercha tous les moyens pour les supprimer. Elle déclara que les journalistes étaient des révolutionnaires et des lettrés malhonnêtes, au point que les journaux constituaient un grand danger.

Après les soulèvements des Boxeurs, la Cour recommença à appliquer les méthodes étrangères. Les lettrés ayant du patriotisme profitèrent de cette bonne occasion pour développer le nombre de leurs journaux.

Maintenant ceux-ci sont dans un état beaucoup plus florissant qu'il y a une dizaine d'années, bien qu'ils ne puissent pas encore être considérés comme les journaux des nations étrangères.

A l'année Ting-vi (trente-troisième année de Kouangsiu, 1907) les journaux chinois discutaient avec énergie sur ces deux questions suivantes.

1° *La barrière Mandchou-chinoise.*

2° Les affaires internationales.

C'est grâce aux journaux que les mauvais nobles n'osent plus porter préjudice à l'Empire et c'est aussi grâce à eux que la question de la ligne Changhaï Hantcheou-Ninpo fut passablement bien résolue, que Yuen Che-kuai ne put pas vendre sa Patrie et que l'année dernière il fut destitué par le Trône.

Seulement il y a une chose qui nous attriste infiniment. C'est que le peuple ne considère pas encore les journaux comme une question importante.

Actuellement notre Empire est en plein danger et veut établir la Constitution, ce qui doit inciter le peuple à aimer les journaux.

Mais ceux-ci ne se vendent pas en abondance. Sans parler des petits journaux de l'intérieur, les grands journaux de Changhaï qui ont été fondés depuis plus de dix ans ne peuvent mettre en circulation qu'un certain nombre de feuilles variant de cinq à seize mille.

La Chine renferme plus de quatre cents millions d'habitants. Mais les lecteurs des journaux sont si peu nombreux ! Comment la Chine peut-elle être, en ces conditions, dans la tranquillité et le peuple chinois peut-il avoir un niveau appréciable pour établir la Constitution et sauvegarder ses droits ?

Nous espérons que nos compatriotes liront tous les journaux et que les journalistes feront tout leur possible pour satisfaire leurs lecteurs.

Les devoirs des journaux envers le Conseil Provincial

(*Tiré du Sinvenpao*)

Le Conseil provincial est dirigé par les députés. Le pouvoir de choisir les députés savants et honnêtes, pouvant créer le bonheur du peuple, aider les autorités à gouverner le pays et travailler à l'établissement de la Constitution, est entre les mains des électeurs.

Si ceux-ci connaissent ce principe, les députés qu'ils choisiront seront sûrement des gens savants, prudents et honnêtes, connaissant l'intérêt public. S'ils ignorent ce principe, les députés qu'ils choisiront seront très souvent des gens incapables et malhonnêtes ne sachant rien faire et ne connaissant que leur intérêt personnel. Si les députés du Conseil Provincial ont ces défauts, celui-ci ne pourra produire aucun résultat satisfaisant et la Constitution ne sera pas établie en temps voulu.

En outre, les autorités, voyant que ces députés sont ignorants et égoïstes, les mépriseront, n'auront plus confiance en eux, et chercheront tous les moyens pour les persécuter.

Nous, journalistes, devons faire notre possible pour que le Conseil Provincial puisse apporter le bonheur au peuple. Ici, nous montrons au public ce que nous devons faire avant et après l'établissement du Conseil Provincial :

1° *Avant son établissement.*

Maintenant ceux qui brûlent du désir de se faire députés du Conseil Provincial font toutes les démarches nécessaires devant leurs compatriotes pour atteindre leur but. Ces derniers, dans le but de les contenter, accèdent toujours à leur demande. Nous craignons que les députés élus de cette manière ne puissent pas créer du bonheur au peuple, mais qu'ils soient méprisés par les mandarins.

Les journalistes doivent faire des articles de fond pour critiquer les gens incables et malhonnêtes qui veulent devenir députés et conseiller aux habitants de ne pas les choisir en faisant savoir à ces derniers que le choix des députés n'est pas une question sans importance mais qu'au contraire, il a d'étroites relations avec leur fortune et leur vie.

2° *Après son établissement.*

L'établissement du Conseil Provincial est une question très importante pour la Chine. Il peut autoriser le peuple à prendre part aux affaires politiques.

Seulement si le Conseil Provincial peut, d'un côté, développer les pouvoirs du peuple, il peut également de l'autre, réduire ceux des mandarins. Ces derniers, ne se contentant pas de perdre une partie de leurs pouvoirs, diront d'abord aux députés de résoudre les questions les plus difficiles et leur interdiront enfin de délibérer sur les affaires officielles.

Si les députés sont en désaccord avec les mandarins, le Conseil Provincial sera en danger et les vice-rois et gouverneurs en s'appuyant sur les règlements du Conseil Provincial, pourront ordonner aux députés de cesser leur délibération sur les questions officielles.

Dans ce cas, nous, journalistes, devons réconcilier les mandarins avec le peuple, afin que le Conseil Provincial puisse être toujours conservé.

A propos de la nécessité du renvoi des domestiques des sous-préfets

(*Tiré du Chepao*)

Les domestiques des sous-préfets peuvent directement causer beaucoup de préjudice au peuple et indirectement, à l'Empire.

Ils sont plus dangereux que les vipères et les scorpions, plus féroces que les tigres et les loups et plus détestables que les brigands et les voleurs.

Le but qu'avaient les anciens mandarins locaux d'avoir des domestiques était simplement d'être servis comme des patrons.

Mais maintenant ces domestiques prennent part aux affaires officielles et gouvernent le pays tout comme s'ils étaient fonctionnaires de la Cour et pères communs du peuple.

Ces domestiques, tant qu'ils ne seront pas renvoyés, continueront toujours à porter préjudice au peuple par les quatre moyens suivants : "

1° *Ils écorchent le peuple.*

Quand les habitants plaident devant le tribunal de leur sous-préfet, les dits domestiques leur demandent toujours beaucoup d'argent. Ceux qui donnent plus d'argent à ces domestiques sont toujours vainqueurs tandis que ceux qui leur en donnent moins sont toujours vaincus. Les plaideurs qui veulent gagner le procès sont toujours obligés de perdre toute leur fortune. Tout l'argent que dépensent les dits domestiques à leur guise, leur est donné par le peuple et celui-ci ne l'a gagné qu'à force de fatigue et à la sueur de son front.

2° *Ils séparent les sous-préfets du peuple.*

Les sous préfets étant les pères communs du peuple doivent être en fréquentes relations avec lui. Ces domestiques séparent les premiers de ce dernier à tel point que le peuple ne peut pas recevoir les bienfaits des mandarins locaux et que ceux-ci ne peuvent pas connaître ses malheurs.

Dans les Yamens, les domestiques et les secrétaires font les fonctions de mandarins et les sous-préfets ne sont que des marionnettes. Ils massacrent les innocents et mettent en liberté les grands malfaiteurs.

3° *Ils empêchent la mise en pratique des nouvelles méthodes étrangères.*

Actuellement, les lettres officielles venant de Pékin et des autorités supérieures concernant la mise en réalisation des nouvelles méthodes qui doivent être lues par les sous-préfets sont excessivement nombreuses. Ces lettres, avant d'arriver à ces derniers, sont toujours dans les mains des domestiques. Ceux-ci n'ayant aucun désir de voir s'établir la Constitution, mais au contraire ne voulant pas qu'elle soit établie, les jettent dans les paniers sans que leurs patrons le sachent et à cause d'eux, les nouvelles méthodes ne seront pas réalisées.

4° *Ils entrent dans la carrière mandarinale.*

Quand ils sont domestiques des sous-préfets pendant un certain nombre d'années et ont râflé beaucoup d'argent injustement, ils achètent des fonctions mandarinales pour mieux écorcher le peuple.

Ils sont vraiment plus redoutables que les tigres et les loups et doivent être immédiatement renvoyés.

Après leur départ, la Cour doit choisir des mandarins subalternes, des huitième et neuvième degrés, connaissant la littérature et ayant une bonne conduite et les envoyer dans les yamens des mandarins locaux, pour les aider à gouverner leur pays.

De cette manière, les sous-préfets seront en communications avec le peuple, celui-ci sera dans la paix et la Constitution pourra s'établir.

Le gouverneur du Kiangsou a tort de dire que si les nouvelles méthodes mises en pratique ne peuvent pas produire des résultats satisfaisants c'est à cause des trop grands pouvoirs des lettrés, des notables et des commerçants

(Tiré du Senpao)

Le principal motif de la faiblesse de la Chine vient de la tyrannie. Les autorités ont des pouvoirs incomparables et le peuple n'a aucun droit de prendre part aux affaires politiques. Les affaires du pays sont également toutes traitées par les mandarins. Le manque de pouvoirs des lettrés, des notables et des commerçants fait la raison de la faiblesse de la Chine.

Maintenant la Cour sachant que la tyrannie peut causer du tort à l'Empire et que avec celle-ci, elle ne pourra pas éviter la ruine, veut établir la Constitution.

Le principe de la Constitution consiste à enlever une partie des pouvoirs aux autorités et à la donner au peuple.

Les affaires d'un empire étant excessivement importantes et nombreuses, ne peuvent pas être traitées par les mandarins en petit nombre exclusivement. Le peuple doit aider les autorités à les traiter.

C'est pourquoi si la Cour désire établir la Constitution, elle doit développer les pouvoirs des notables, des lettrés et des commerçants et non les réduire.

Mais le gouvernement du Kiangsou vient de dire dans la dépêche qu'il a envoyée à ses subordonnés, au sujet de la création d'un bureau chargé de la délibération sur les affaires officielles, ces paroles suivantes: "Les mandarins ont peur des notables, des lettrés et des commerçants. Les trop grands pouvoirs de ceux-ci empêchent les nouvelles méthodes de produire de bons résultats."

Pure calomnie! Jamais les autorités n'ont craint les notables, les lettrés et les commerçants. Ceux du Kiangsou sont encore plus faibles que ceux d'autres provinces.

Les notables les plus puissants ne peuvent tout au plus qu'aider les autorités à écorcher le peuple. Quant aux lettrés et commerçants, ils sont encore beaucoup moins puissants que les notables.

Comment peuvent-ils être la crainte des mandarins? Si par hasard ils présentent des pétitions aux autorités, c'est toujours pour les affaires concernant l'intérêt public du pays telles que la création des écoles, l'organisation de la police etc. En dehors de cela, ils ne leur demandent aucun autre droit.

Vraiment nous ne voyons pas qu'ils ont de trop grands pouvoirs et qu'ils peuvent terroriser les magistrats. Ce qu'a dit le gouverneur du Kiangsou est une pure calomnie.

Si c'est parce qu'il croit que les notables, les lettrés et les commerçants sont très puissants qu'il veut établir ce bureau chargé de la délibération sur les affaires officielles, il agit contrairement au but de la Constitution. Car celle-ci ne veut que développer les pouvoirs des notables, des lettrés et des commerçants et leur permettre de prendre part aux affaires politiques. Les députés du Conseil Provincial sont toujours choisis parmi eux et ont le droit de se faire représentants du peuple pour traiter les affaires concernant l'interêt public du pays. Puisque le gouverneur du Kiangsou dit que leurs pouvoirs sont trop grands et qu'ils sont la crainte des mandarins, quand le dit bureau sera créé, il cherchera sûrement tous les moyens pour réduire leurs pouvoirs et à cause de lui,—mais non à cause des notables, des lettrés et des commerçants, comme il l'a dit—, la Constitution ne pourra pas s'établir et les habitants du Kiangsou seront toujours victimes de la tyrannie. Malheur à ces derniers!

Avis aux électeurs du Kiangsou

[Fait par un lettré de cette province et paru dans le journal Chechepao]

Le Conseil Provincial est le bureau principal de la province dans lequel les députés délibèrent sur toutes les questions concernant l'intérêt public du pays. Les députés sont les représentants des habitants. S'ils sont savants et honnêtes, ceux-ci seront heureux, sinon, ils seront malheureux.

Dans une dizaine de jours, les députés du Kiangsou seront élus. Le droit de choisir de bons ou de mauvais députés est entre les mains des électeurs. Aussi les électeurs doivent-ils apporter beaucoup de soins quand ils choisiront les députés.

D'après nous, outre que les gens, qui n'ont pas les qualités nécessaires, indiquées sur les règlements du Conseil Provincial, ne peuvent pas devenir députés, les hommes suivants ne doivent pas non plus le devenir:

1° *Les vieux grands lettrés.*

Les vieux grands lettrés de la Chine ne connaissent que la littérature et les livres faits par les lettrés des anciens temps. Le peuple les respecte et les considère comme des sages. Cependant ils n'ont aucune connaissance des sciences étrangères. S'ils entrent dans le Conseil Provincial, ils délibéreront sur les affaires officielles selon les méthodes des livres canoniques, ils seront méprisés de tout le monde et pourront porter préjudice à la Constitution.

2° *Les lettrés n'ayant pas d'ardeur à s'occuper des affaires officielles.*

A cause de la tyrannie, depuis des milliers d'années, la plupart des lettrés chinois ne consentent pas à s'occuper des affaires officielles. Ces lettrés sont vertueux et dignes de respect. Seulement ils ne peuvent pas être choisis comme députés du Conseil Provincial. Car d'abord, si on les choisissait comme députés, on ne ferait que les ennuyer et ils ne consentiraient pas à joindre ces postes. Ensuite quand même ils les joindraient, n'ayant aucune ardeur à prendre part aux affaires officielles, ils resteraient du matin au soir les bras croisés, ce qui peut également causer du tort au peuple.

3° *Les lettrés très expérimentés.*

Pour traiter les affaires, il faut avoir des gens très expérimentés. Mais pour délibérer sur les affaires, il ne faut pas avoir ces gens. Si les députés du Conseil provincial sont très expérimentés, ils seront timides et trop prudents et n'oseront rien dire, craignant que leurs paroles ne soient critiquées par les mandarins.

Si les députés sont muets, le Conseil Provincial ne pourra produire aucun effet.

Il y a encore une chose qu'on doit constater: C'est qu'on estime trop les lettrés ayant été reçus dans les Examens Littéraires.

Dans les bureaux chargés de l'Instruction Publique, dans les compagnies des lignes commerciales et dans d'autres clubs, les directeurs et sous-directeurs sont toujours choisis parmi les académiciens et les docteurs. Les habitants croient qu'une fois devenu académicien ou docteur, on est tout de suite un grand savant. Si les députés du Conseil Provincial sont les lettrés ayant été reçus dans les Examens Littéraires, ils pourront également empêcher la Constitution de s'établir et inciter les Etrangers à se moquer de la Chine, en disant que le Conseil Provincial chinois n'est qu'un bureau où se réunissent les académiciens et les docteurs des anciens Examens Littéraires et que ceux-ci seront bientôt rétablis.

Reglement de la station de police a Swatow

A la 34eme année de Kuangsu, à la 9eme lune, ayant reçu ordre du ministre nous publions le règlement ci-dessous mentionné. Si, après 3 mois de publication, quelqu'un agit contre ce règlement il sera puni selon la loi.

Article I—Celui qui parlera contre le gouvernement sera puni.

II—Celui qui se disputera dans les rues après avoir été prévenu sera puni.

III—Celui qui cachera des coupables et celui qui devant le juge fera de faux témoignages sera puni.

IV—Celui qui accusera quelqu'un injustement sera puni.

V—Celui qui déchirera les affiches posées par les autorités civiles ou militaires sera puni.

VI—Celui qui agira contre les règlements fixés pour le commerce et l'industrie sera puni.

VII—Toute action contre les règlements fixés pour les théâtres sera puni.

VIII—Défense d'enterrer secrètement ceux qui sont morts par accident, qui

ont été tués, qui se sont empoisonnés ou pendus. Il faut avertir de suite les notables de la localité.

IX—Si une fille est engagée avec quelqu'un et ne veut plus se marier avec lui, elle doit prévenir le chef des notables qui jugera.

X—Il est défendu de construires des temples ou pagodes sans la permission du gouvernement. Une fois la permission octroyée on doit suivre le plan qui a été approuvé par le gouvernement.

X—Les maîtres d'hôtel sont obligés faire savoir au chef de la place le nom tous les étrangers qui viennent chez eux.

Pour le *Bien public*

I—Personne n'introduira de la poudre ou toute matière pouvant faire explosion.

II—Personne ne gardera chez lui de la poudre ou toute matière pouvans faire explosion.

III—Défense de vendre des articlse pour pour feu d'artifice sans permision.

IV—Défense de faire partir un feu d'arfice dans des propriétés privées.

V—On doit déclarer à la police tous ceux qui contreviennent aux réglements ci-dessus.

VI—Avertir le chef de la police toutes les fois qui un incendie est à craindre ou s'est déclaré.

VII—Eviter d'allumer du feu près des maisons et dans les forêts.

VIII—On doit aider la police à étindre les incendies et à secourir les victimes d'inondatron.

III

Sur la voie publique

I.—On ne doit pas boucher les égouts ni couvrir les puits sans antorisation.

II,—Plusieurs rickchaws ne doivent pas passer de front dans une voie étroite.

III.—Ne pas monter sur une byciclette privée de sonnerie.

IV.—Pendant la nuit il est défendu de tirer des rickchaws non munis de lanterne.

V.—Pendant la nuit tous les matériaux de construction seront entourés d'une barrière et une lanterne allumée devra être disposée de manière qu'il n'arrive pas d'accident.

VI.—Ne pas garder dans les maisons tout ce qui pourrait être cause de maladie.

VII.—Il est défendu de construire des paillotes près des grandes routes cu sur les bords de la rivière.

VIII.—Ne pas détériorer les routes et les ponts.

IX.—Les barques pour passer les voyageurs d'une d'une rive à une autre ne doivent pas exiger plus que le prix fixé.

X.—Le prix du passage des barques doit toujours être fixé à l'avance.

XI.—Sans permission il est défendu de vendre des gâteaux sur les places publiques.

XII.—On ne doit pas attacher des barques aux ponts ou sur le bord de la rivière aux endroits où elles peuvent gêner on causer des accidents.

XIII.—Ne pas laisser entasser sur la route des pierres ou autres matériaux et ne pas attacher sur la route des chevaux et autres aminaux qui ne permettent pas aux gens de passer.

XIV.—Que les cochers ou tireurs de rickshaws veillent à ne pas écraser ou passer sur des gens.

XV.—Ne rien constuire sur les cours d'eau qui puisse gêner le passage des barques.

XVI.—Ne pas jeter des ordures sur la route.

XVII.—Pour le balayaye suivre le règlement du chef de la police et des notables

XVIII.—Il est défendu de s'amuser dans la rue et de ne pas vouloir circuler.

XIX.—Faire circuler tous les animaux qui peuvent causer des accidents.

XX.—Il est défendu d'entrer dans les propriétés privées.

XXI.—Il est défendu de briser les lampes qui éclairent les chemins.

IV.

Voies de communications.

I.—Il et défendu de toucher à quoique ce soit des services de la poste et des télégraphes.

TONI

à suivre

Les Filés et Tissus de Coton

Sur les marchés de Chine et d'Indochine

Marché des tissus de Coton en Chine

MARCHE DES FILES DE COTON EN INDOCHINE

L'Indochine compte à l'heure actuelle trois filatures de coton, toutes trois au Tonkin ce ; sont :

La filature de Hanoi...... 10.360 broches.
— Haiphong. 25.000 —
— Nam-Dinh 20.000 —

La première fut mise en route en 1895, la seconde en 1901, la troisième en 1902. L'ensemble de ces trois usines représente à l'heure actuelle, avec les dernières modifications apportées à leur installation préconique et à leur organisation financière, un capital global de plus de 7.000.000 de francs.

Leur production peut être évaluée à 19.000 balles de 40 paquets, environ, en filés Nos. 10 et 20, valant 2.500.000 piastres.

Les principaux marchés des filés sont :
en *Cochinchine* : Saïgon Cholon, Mytho.
en *Annam* : Phanrang, Tourane, Than-Hoa, Vinh.
au *Tonkin* : Nam-Dinh, Haiphong, Hanoi, Sontay, Bac-Ninh, Lang Son.

Les filés importés, qui sont presque entièremen du 10, destiné au transit et du 20, destiné à l'Indochine, sont originaires de Pondichéry, des Indes Anglaises, de Chine et du Japon.

Voici quelles sont les proportions de ventes des filés indigènes et des filés d'importation, transit compris.

No. 10. { Importation.....12 / Fabricat. locale 3 } = 15
No. 20. { Importation.....50 / Fabricat. locale 35 } = 85
} 100

soit en tout 62 % d'importation et 38 % de production locale.

On peut dire qu'il ne se fait aucune exportation du Tonkin sur Cochinchine. Cette partie de l'Union consomme des filés indiens, de Pondichéry principalement (ex Anglo-French). Quelques centaines de balles du Tonkin ont réussi, cependant, ces dernières années, à pénétrer dans les provinces du Sud-Annam et de la Cochinchine, mais dans des conditions telles que les filatures Tonkinoises ont renoncé à poursuivre des relations avec les négociants Cochinchinois. Les frais de transport grevaient, du reste, le filé trop fortement pour lui permettre de concurrencer les files de Pondichéry.

L'importation des filés étrangers a dépassé, en 1907, la valeur de 21 millions de francs. Sur ce chiffre, le transit et l'entrepôt ont une part respective de 9½ et 5 millions de francs. Le débouché ouvert à nos filatures reste donc important, à la condition cependant que les droits de transit sur les produits étrangers soient suffisamment protecteurs pour leur permettre de lutter avec ceux-ci sur les marchés du Yunuan.

Nous donnons ci-dessous les cours actuels des différents Nos de filés, locaux et étrangers, sur notre marché : (Balle de 40 paquets de 10 livres anglaises-soit 181 k. 6).

	Filatures Indochinoises	Etrangères
No 10	112 $	112 $
12	118 $	pas d'importation.
20	135 $	133 $ (à Saigon Anglo-French) 135 $ (Indes).
	136 $	
	145 $	
24	141 $	aucune importation en 24 et 30.
30	200 $	
40	235 $	Presque nulle en 40.

Les Nos 10 Indochinois, Indiens et Chinois se maintiennent au même cours, malgré les droits qui frappent les produits d'importation. Sur les Nos 20, l'avantage reste aux filés de Pondichéry qui, en vertu de la faveur qui les dégrève de droits d'entrée, peuvent interdire à nos filés l'accès du marché de Saigon. Il leur est loisible ainsi (et à un prix rémunérateur, 133 $ 00) d'écarter tout concurrent.

Les écarts qui se remarquent entre les prix d'un même numéro de filé proviennent de la matière première employée, cotons de Chine, des Indes, pour les taux moyens, d'Amérique ou d'Egypte pour les taux élevés.

Actuellement, les nos 30 et 40 trouvent peu d'acheteurs. Les stocks sont du reste très limités ; car nos industriels locaux se sont sagement maintenus dans la fabrication des numéros de vente courante, 10 et 20.

Une déduction très nette ressort de ces observations. Nous fabriquons mieux, avec une matière première meilleure mais nous sommes en concurrence avec des importateurs plus avantageusement placés et nous avons une clientèle à instruire d'abord et à attirer ensuite.

CONCLUSION

Filés cotons.—Tandis que la clientèle Chinoise limite sa demande aux numéros 10, 12, 14 et 16, celle d'Indochine préfère les numéros demi-fins, c'est-à-dire 20, 30 et même 40, à l'occasion. Les filatures Tonkinoises ne fabriquent les numéros 10 à 16 que pour quelques marchés de la haute région et les provinces du Yunnan et du Quang-Si. La comparaison est donc difficile à établir entre l'allure du marché des filés à Changhai et en Indochine. Il ne nous est permis que de noter les appréciations sur la qualité des filés et sur les prix pratiqués respectivement sur chacun des marchés.

Les filatures chinoises utilisent le coton du pays et importent une certaine quantité de coton des Indes.

Le premier est de qualité seibns-le ment égale à celui récolté dans le Nord-Annam. Cependant ses soies sont légèment plus longues et peuvent donner un meilleur rendement, Il est très suffisant pour la filature des bas numéros : 10, 12,14,16.

Le coton des Indes importé en Chine se rapproche de celui qui est utilisé par nos filatures Indochinoises ; mais il est de qualité un peu plus ordinaire. En effet, ces dernières, pour filer les numéros 20 et surtout 30, doivent avoir recours à des matières premières plus soyeuses, moins chargées en poussières, mieux égrenées et susceptibles de supporter une effort de torsion et d'étirage plus grand.

Comme aspect, nous donnerons (et ceci d'une façon très impartiale) notre préférence aux filés indochinois. Tant dans les numéros fins que dans les gros la régularité est la marque distinctive des cotons indochinois. Nous n'insisterons pas sur le dévrillage qui n'est que le résultat d'un procédé mécanique (étuvage) et qui n'ajoute ni ne retire à la qualité du produit. C'est un désir de la clientèle qu'on satisfait, uniquement. Comme résistance également, le supériorité appartient aux filés de notre Colonie. Dans tous les numéros nous devons reconnaître que les filés chinois se ressentent d'un défaut de ventilation, de battage et de cardage. Ils sont généralement très bouchonneux.

Comme prix, l'avantage appartient à ces derniers, avantage dû à l'utilisation d'une matière première prise sur place ou de moins bonne qualité, à une fabrication continue de gros numéros et aux exigences restreintes d'une clientèle peu difficile sur la qualité du produit. Il est possible, dans ces conditions, de filer des produits contenant un pourcentage important de déchets de batteuses et même de cardes, qui se traduit ensuite par un prix de revient inférieur de 6 à 9 % à celui de nos filés tonkinois. Dans l'emploi de ces déchets, dans la continuité de fabrication des même numéros, enfin dans l'approvisionnement trouvé sur place, se trouve la justification de ce prix de revient inférieur au nôtre.

La lutte sur le marché du Yunnan leur devient pénible devant le produit français qui peu à peu s'impose par sa qualité.

Il est à prévoir que les provinces voisines de la Chine offriront de plus en plus un débouché sérieux pour nos filatures, surtout si insensiblement nous arrivons à obtenir le même résultat que celui obtenu dans la Colonie, c'est-à-dire à supplanter le No. 10 par le No. 20. Le transport restant le même pour une valeur bien supérieure, nos industriels locaux se trouveront dans des conditions avantageuses pour concurrencer les producteurs étrangers, de Chine en particulier, qui ne fabriquent pas ou fort peu de No 20 et ont leur matériel entièrement agencé pour la filature des numéros 10 à 16, les seuls demandés par leur clientèle.

Tissus de coton. — Les tissus de coton d'origine française ne figurent pas sur le marché de Changhai. Les qualités fabriquées par nos industriels français sont d'un prix trop élevé et ne sauraient convenir à une clientèle qui recherche avant tout l'article bon marché sans se soucier de la valeur de l'objet

Les calicots légers anglais et allemands se sont empars du march éet il sera difficile à nos tissus de s'y introduire, tant qu'ils ne seront pas spcéialement fabriqués pour cette clientèle. Il faut d'ailleurs avouer qu'ils sont souvent plus cher, si l'on compare les prix traités à Shanghai et ceux qui sont courants en Indochine pour les qualités semblables.

Nous pourrions citer des différences de 5, 10 et 15% sur des calicots ordinaires, de force, de nombre de fils sensiblement identiques Une des caréactristiques des tissus de coton figurant sur les marchés Chinois est l'abus de l'apprêt destiné à donner du corps à des produits presque toujours inférieurs. Il en reste néanmoins cette constatation que les calicots, shirtings, etc... vendus sur la place de Shanghai sont à qualité égale, de 10 % meilleur marché que les produits français vendus dans notre Colonie et, si l'on tient compte des droits de douane, qu'ils sont livrés par les fabricants étrangers de 15 à 25 % meilleur marché que par les fabricants français.

En Indochine, les étoffes de cotons Françaises, en fils écrus ou blanchis, se sont imposées presque partout ; l'importation étrangère est cantonnée dans des spécialités de tissus teints et imprimés de qualité très ordinaire, pour lesquels, du reste, nous ne pouvons concurrencer avantageusement même en France, les industriels Suisses, Allemands et Anglais.

C'est avec regret que nous constatons que, devant l'organisation actuelle des fabricants métropolitains, ils devront se contenter des débouchés que leur offre la Colonie pour leurs calicots, cretonnes, etc...

Quand aux filés de coton, il nous appartient de lutter sur les marchés voisins de notre frontière Tonkinoise et de bonnes chances de succès sont à escompter, après les résultats constatés ces dernières années, surtout si nous pouvons imposer la consommation des filés numéros 20 à 30.

H. MEIFFRES
CH. CHENET
Attachés Commerciaux

Le commerce de la Corée en 1907

D'après le rapport officiel de M. Davidson, fonctionnaire des Douanes, le commerce de la Corée a fait en 1907 un progrès beaucoup plus notable que tous ceux enregistrés auparavant.

Le commerce général s'est élevé à 181.141.000 francs, c'est-à-dire à 39.255.000 francs de plus qu'en 1906 et à 25.400.000 francs de plus qu'en 1905, qui était l'année record.

Le cabotage a un peu diminué ; mais le commerce extérieur s'est fortement accru, surtout en ce qui concerne les exportations.

En 1900, la balance du commerce extérieur avait été favorable et les exportations avaient dépassé de 5.418.000 francs les importations. Depuis cette époque, ce fait ne s'est plus produit et l'écart inverse s'est toujours accentué ; il a été considérable en 1907 et a atteint 64.277.300 francs.

Exportations

Les exportations sont passées de 20.982.800 francs à 52.502.500 francs.

Le riz entre pour près de moitié dans ce chiffre avec 108.900 tonnes évaluées 19.501.000 francs.

Les haricots et les pois figurent pour 71.800 tonnes valant 10.154.000 francs.

Le ginseng rouge est passé de 2.300 kilogrammes, évalués 16.300 francs, à 22.800 kilogrammes, d'une valeur de 3.096.200 francs.

Les sorties de bois, de bétail et de froment ont augmenté, tandis que celles de charbon, de cuivre, de minerai d'or, de coton brut et de papier ont diminué

Importations

Les importations ont été de 106.980.000 francs, dépassent de 28.628.200 francs celles de 1906.

Les fils et tissus de coton ont gagné 11.094.000 francs.

Les filés de coton japonais sont passés de 2.660 tonnes valant 3.988 600 francs à 4.330 tonnes d'une valeur de 6.844.800 francs et les toiles japonaises de 312.800 pièces, valant 3.679.600 francs à 464.600 pièces d'une valeur de 5.408.200 francs.

Les toiles anglaises et Américaines ont aussi gagné 1.806.000 francs, ce qui prouve combien cet article est demandé en Corée.

Les shirtings écrus et blancs anglais figurent pour 641.670 pièces, valant 8.016.300 francs, c'est-à-dire pour 96.000

pièces et 3.570.500 francs de plus qu'en 1906.

Le commerce des lainages et des autres tissus a continué à se développer; celui des métaux s'est accru de 774.000 francs.

Les autres articles ont angmenté de 16.800.000 francs; nous citerons les plus-values suivantes :

	francs
Matériaux de construction	482.500
Machines	1.106.800
Matériel de chemin de fer	5.492.800
Tissus de soie en pièce	1.726.000
Bois	1.741.500
Tabacs	296.700

Cabotage

L'échange des produits entre les divers ports à traité a diminué de 5.160.000 francs; ce résultat provient surtout de ce que la récolte de paddy ayant été bonne, les expéditions de riz destinées à la consommation intérieure ont été moins fortes.

Ainsi, en 1906, Tchemulpo avait importé pour 3.220.800 francs de riz, tandis qu'il n'en a reçu en 1907 que pour 119.800 francs. A Wonsan, les chiffres ont été respectivement de 2.124.800 francs et de 975.700 francs.

Au contraire, le commerce entre les ports à traité et les autres ports a augmenté de 2.595.000 francs, qui se répartissent à peu près entre toutes les provinces, à l'exception de celle de Pyengan, où le chemin de fer de Séoul à Wiju a monopolisé la plus grande partie des transports destinés à la ville de Pyongyang, principal marché de la région.

Mouvement de la Navigation

Le mouvement de la navigation est passé de 2.767.000 tonnes à 3.088.000 tonnes.

Le pavillon japonais figure pour 4.741 entrées et 2.569.650 tonnes, soit 147 entrées et 381.460 tonnes de plus qu'en 1906.

Le pavillon coréen, toujours en déclin, n'est représenté que par 63.730 tonnes, qui se divisent en un grand nombre de petits bateaux.

Le pavillon anglais est passé de 20 entrées et de 40.740 tonnes à 35 entrées et 73.000 tonnes. Ce progrès est dû aux escales à peu près régulières des navires de la *Ocean Steamship Coet* à des voyages fréquents d'autres bateaux entre Shanghai et Tchemulpo.

Le pavillon allemand est tombé de 69 entrées et 82.090 tonnes à 45 entrées et 67.400 tonnes. Ce recul provient de ce que la *Russian East-Asiatic Steam ship Co.* a cessé de frêter des navires Allemands pour sa ligne de Shanghai.

Les entrées du pavillon américain ont été moins nombreuses qu'en 1906.

Mouvement du numéraire

Les sorties d'or sont passées de 12.038.500 francs à 11.911.900 francs. Le développement de l'industrie minière avait fait prévoir un résultat tout autre; mais les troubles qui ont sévi dans certaines provinces n'ont pas permis de commencer l'exploitation de plusieurs mines que l'on dit assez riches. Le Gouvernement vient d'accorder l'entrée en franchise au matériel destiné aux mines et il espère que cette faveur donnera un véritable essor à la mise en valeur des richesses minières du pays.

Les entrées de papier-monnaie expédié aux banques constituent la plus grande partie des importations, tandis que les sorties de papier-monnaie ont fortement diminué. Sur les 2.528.400 francs exportés, 1.290.000 francs ont été envoyés au Japon, 1.135.200 francs en Chine et 103.200 francs à Vladivostock.

1.935.000 francs de dollars argent ont été exportés sur le Japon et 335.400 francs en Chine.

2.600.000 francs de billon sont sortis; ce mouvement a eu lieu presque entièrement pendant les trois premiers mois de l'année; la baisse du cuivre l'a ensuite à peu près arrêté.

Les mesures prises pour uniformiser le système monétaire continuent à produire leur effet et les vieilles pièces coréennes en nickel disparaissent rapidement.

Recettes

Les recettes provenant des droits d'entrée, de sortie et de port se sont élevées à 8.166.300 francs et ont dépassé de 2.600 000 francs celles de 1906.

Les recettes dûes aux droits d'entrée sont passées de 4.424.100 francs à 5.983.700 francs; celles dûes aux droits de sortie de 1.026.400 francs à 1.957.600 francs; celles afférentes aux droits de port de 200.300 francs 225.000 francs.

Agriculture

Les récoltes de céréales ont été bonnes. D'ailleurs la superficie cultivée augmente peu-à-peu, non-seulement dans les régions où les Japonais se sont installés, mais aussi autour d'un certain nombre de villages, où les Coréens se sont décidés à faire de nouvelles plantations et à employer des engrais.

Travaux publics

Les travaux des ports ont été poussés avec activité.

La Douane termine la construction de ses bureaux à Tchemulpo et à Séoul.

A Fusan, la voie ferrée a été prolongée jusqu'à la jetée.

Six phares ont été achevés; cinq sur la côte Ouest, dont deux à l'entrée de Tchinnampo, un à la sortie de Tchemulpo et deux à l'entrée de Mokpho; le phare de la côte Est est situé à l'entrée du port de Wonsan.

De nombreuses bouées ont été placées le long des côtes et dans la rivière Yalou.

L'établissement d'un réseau de routes à l'intérieur se poursuit lentement.

Les renseignements, concernant l'immigration japonaise, sont assez vagues; on estime cependant que, de 1905 à 1907, 78.000 Japonais sont venus s'installer en Corée.

G. D.

Le développement de Kobé

Il y quarante ans, Kobé n'était qu'un petit village de pêcheurs situé à l'Est de Hyogo, ville où l'on construisait déjà des maisons d'habitation pour les étrangers et peu de gens se doutaient que ce hameau deviendrait rapidement le premier port du Japon et l'une de ses villes les plus peuplées.

Nous trouvons dans les Rapports de la Chambre de Commerce de Kobé une série de statistiques qui permettent de constater combien le développement de ce port a été extraordinaire.

L'an dernier, le total des entrées et sorties de navires au long cours a été de 18.297.000 tonnes, alors que celui de Yokohama ne s'élevait qu'à 10.707.000 tonnes.

Les chiffres afférents au cabotage sont respectivement de 13.117.000 tonnes et de 5.871.000 tonnes. Ainsi, quoique Yokohama compte dix années de plus d'existence, Kobé est devenu de beaucoup le port le plus important.

Yokohama tient toujours la tête pour la valeur des exportations; 528,900.000 francs, contre 273.480.000 francs pour Kobé et 307.020.000 francs pour tous les autres ports. Mais il ne faut pas oublier que la valeur des exportations de Yokohama est dûe surtout au commerce de la soie, qui se chiffre par des sommes considérables, mais ne représentent qu'un faible volume.

Quant aux importations, il est entré en 1907 à Kobé pour 575.340.000 france pour marchandises contre 443.760.000 francs à Yokohama et 252.840.000 francs dans les autres ports.

Au point de vue du tonnage, les exportations et les importations de Kobé se sont montées à 2.400.000 tonnes, tandis que celles de Yokohama n'atteignaient que 1.600.000 tonnes.

Neuf ans après l'ouverture du port de Kobé, la valeur des marchandises exportées et importées était de 22,962.000 francs; cinq ans plus tard, en 1882, elle s'élevait à 33.270.000 francs; en 1887, à 68.680.000 francs; en 1892, à 134.108.000 francs.

La progression devint alors plus rapide et en 1897, le chiffre de 418 millions de francs fut atteint.

Enfin, en 1907, le total, s'est monté à 825 milions.

D'autres chiffres encore ont leur éloquence.

En décembre 1897, les dépôts aux diverses Banques de Kobé étaient de 21.414.000 francs et les avances faites par ces Banques de 37.745.000 francs.

En 1907, les dépôts ont été, pour les mêmes établissements, de 111.688.000 francs et les avances de 121.260.000 francs.

Les taxes foncières, les patentes et l'impôt sur le revenu ont rapporté l'an dernier à Kobé, en dehors des taxes municipales, 3.809.000 francs.

La plus grande partie des exportations est dirigée sur la Chine, 77.400,000 francs; puis viennent l'Amérique, avec 51.600.000 francs; Hongkong, avec

36.120.000 francs; la Grande-Bretagne, avec 21.930.000 francs; l'Allemagne, avec 17.415.000 francs et l'Inde avec 15.480.000 francs.

La Grande-Bretagne tient la tête des importations avec 131.580.000 francs et est suivie par l'Inde avec 123.840.000 francs; les Etats-Unis, avec 98.040,000 francs; la Chine avec 67.080.000 francs.

La population de Kobé, qui n'était en 1897 que de 140.000 habitants,est aujourd'hui de près de 400.000 âmes et ce dernier détail est peut-être la preuve la plus convaincante du développement qu'a pris ce port dans l'espace de quarante ans.

G. D.

Le général d'Amade

Nous avons tout lieu d'être satisfaits des incidents qui se sont produits lors de la rentrée en France du général d'Amade ; les applaudissements qui l ont salué sur son passage, et les réceptions chaleureuses qui lui ont été faites,étaient bien adressés à sa personne, mais ils ne s'arrêtaient pas à lui. Ils avaient une signification à la fois p'us générale et plus haute ; ils s adressaient aux idées que le général venait de mettre en application, c'est-à-dire à la politique coloniale d'entente qu il a appliquée avec un succès éclatant.

Le général d'Amade. en effet, n'a pas fait autre chose que de mettre cette politique en action et c'est à l'habileté dont il a fait preuve, que nous devons les succès matériels et moraux qui ont été la conclusion de son œuvre et qui n'ont peut-être jamais été obtenus, d'une manière aussi complète, ni au même degré, à aucune époque ni dans aucune pays.

Jamais on n'a vu des peuplades énergiques et courageuses abandonner l'hostilité séculaire qu'elles éprouvaient depuis des siècles contre l'étranger qui venait leur imposer sa volonté et se rallier, à lui, adopter ses idées et remplacer, en aussi peu de temps, la haine qui les séparait de lui, par une alliance loyale et par une amitié basée sur une confiance réciproque.

C'est, cependant, ce qui vient de se passer dans la Chaouïa,dont les habitants ont marché avec un acharnement remarquable, il y a quelques mois à peine, contre nos troupes, et qui,hier, ont témoigné leurs regrets de les voir abandonner leur pays.

Il ne se sont pas contentés de cela ; eux dont l'hostilité contre nous durait depuis nombre d'années et paraissait inextinguible, il se sont réunis et ont pris des délibérations dont le but était de nous demander de ne pas les abandonner complètement et de leur continuer notre protection.

Il est probable que ce résultat inattendu n'est pas étranger au changement d'attitude des Allemands envers nous, car ils étaient bien loin de s'attendre à voir les chhses prendre cette tournure, et ils ont vu toutes leurs prévisions démenties, de la manière la plus formelle, par les événements.

Ils avaient d'abord cru, disons mieux, espéré, que nous ne pourrions jamais pacifier la Chaouia ; que les quelques milliers d'hommes que nous avions jugés suffisants pour accomplir cette tâche seraient incapables de vaincre la résistance des tribus montagnardes, qui peuplaient ces régions.

On a vu avec quelle facilité nos hommes ont su triompher de tous les obstacles et s'avancer dans des régions, réputées inacceceibles par une armée Européenne.

Les Allemands comptaient aussi, que notre envahissement du pays serait accompagné de *razzias* et de massacres qui se produisent toujours d'ordinaire en pareille circonstance, et que la haine que les indigènes éprouveraient contre nous s'accroîtrait, en proportion du mal que nous leur aurions fait.

Ici encore, ils se sont trompés ; nous avons respecté les biens des vaincus, nous n'avons fait aucun mal aux populations paisibles des villages que nous traversions et nous avons agi de telle manière, que la haine que nous leur inspirions s'est éteinte, et qu'elle a été remplacée par une confiance et une amitié qui paraissent devoir être durables.

Aussi, notre prestige au Maroc, au lieu d'être diminué, ainsi que les Allemands l'espéraient, s'est au contraire accru, dans des proportions tout à fait inattendues

Ce résultat surprenant a très certainement fait réfléchir les Allemands, et il aura contribué pour une large part à leur faire modifier leur attitude envers nous.

La politique d'entente coloniale ne s'est donc pas bornée à produire d'excellents résultats dans nos colonies, elle a eu une répercussion surprenante sur notre politique européenne, puisqu'elle a contribué, dans des proportions sérieuses, à l'amélioration de nos relations avec l'Allemagne.

Aussi, devons-nous remercier le général d'Amade; mais, tout en lui étant très reconnaissant et en lui sachant le meilleur gré de la maestria qu il a mise au service des idées qui nous sont communes, nous devons cependant éviter de nous montrer ingrats. C'est pour cela que nous ne saurions méconnaître les généraux qui lui ont montré la voie qu'il devait suivre, et qui ont été ses véritables intitiateurs. Ils sont deux: le général Galliéni, qui a pratiqué, il y a déjà quelques années, avec succès, la politique d'entente à Madagascar, et le général Lyautey, qui y a eu recours quand il a été appelé à combattre les Beni-Snassen.

Dans ces deux cas, ces deux honorables généraux ont fait des démonstrations de l excellence de notre politique.

C'est grâce à elle que le général Galliéni nous a conquis Madagascar, en dépensant le moins possible en hommes et en argent et en procédant avec une rapidité qui tenait véritablement du prodige.

Grâce à lui, la grande île africaine, aujourd'hui complètement pacifiée, est entrée dans la voie des progrès et déjà les résultats acquis ont dépassé les espérances les plus optimistes.

Plus récemment encore, le général Lyautey a pacifié les Beni-Snassen, ces tribus remuantes qui, depuis nombre d'années, ne cessaient leurs hostilités contre nous et qui aujourd'hui sont devenues de véritables alliées, ayant déjà plusieurs fois manifesté le désir de nous voir leur continuer notre protection.

Ce sont ces honorables généraux qui ont ouvert la marche au général d'Amade, qui a eu l'honneur de suivre leur exemple.

Il a parfaitement réussi, lui aussi ; les éloges qu'on lui prodigue sont très mérités et n'ont rien d'excesssif, mais nous croyons aisément, qu'il serait injuste de ne pas profiter de la circonstance, pour reconnaître que le général Galliéni et le général Lyautey ont, eux aussi, bien mérité de la Patrie, et de l'humanité.

A. de FONVIELLE

Les deux nouveaux académiciens

Le GIL BLAS publie ces "portraits" des deux nouveaux académiciens MM. Raymond Poincarré et Eugène Brieux:

M. RAYMOND POINCARÉ

L'Académie Goncourt avait les frères Ma gueritte: la grande, celle qui est sur le quai, a voulu avoir les deux Poincaré.

Dirai-je que cette idée l'honore? L'un et l'autre sont gens de bel esprit et dignes de figurer au nombre des plus fins écrivains de ce temps. Que l'un ait tiré vers les sciences, et l'autre vers les lettres, peu m'importe: toujours est-il que,comme son frère, Raymond, pour me servir d'une expression devenue trop banale, est quelqu'un.

Faut-il rappeler ce qu'est le nouvel académicien? Il a quarante-neuf ans, disent ses biographes, il est né à Bar-le-Duc et est venu en 1876 faire son droit à Paris. Est-il nécessaire de vous faire souvenir qu'il débuta en 1883 au barreau, et que le journalisme le tint quelque temps, de 1883 à 1886? C'est au "Voltaire", aujourd'hui défunt, qu il collaborait alors, comme chroniqueur judiciaire, et puis, de là, il fit un bond dans la politique, d'où il n'est plus sorti depuis.

Il fut député, et puis ministre, dans le cabinet Dupuy, et puis ministre en 1895, et puis ministre encore aux côtés de M. Rouvier. Finalement, c'est le Sénat qui l'accapara: sénateur aujourd'hui, il est avec M. Ribot et Mézières, de ceux qui s'assembleront le jeudi pour collaborer aux fameux dictionnaire.

Ecrivain, M. Poincaré a beaucoup écrit Il est l'auteur des ,,Idées contemporaines,, qui est un choix de discours prononcés en différentes occasions, fêtes et cérémonies littéraires. Il est l'auteur aussi de ,,Questions et Figures politiques" et puis de

„ Vues politiques„. Tout cela, c'est de la littérature.

Mais c'est surtout comme parlementaire que M. Raymond Poincaré est un des hommes les plus considerables du temps pré-ent. Au Parlement, il s'est imposé par sa tenue, par son énergie, par son éloquence.

Il se distingue de ceux qui l'entourent par sa bonne humeur ironique, qui se révèle de temps à autre, dans un mot spirituel, dans un sourire où se trahit le vif plaisir que lui procurent les manifestations variées de la bêtise humaine. Et Dieu sait s'il s'en produit au parlement !

Sceptique, il s'apercut assez vite que pour se faire une place dans ce milieu spécial, il faut se créer une spécialité, M. Poincaré se découvrit des aptitudes financières, démonta le mécanisme du budget, se cuirassa de statistiques et riva parfois son clou à ce bon M. Caillaux, qui n'en put mais. Ce a nous valut parfois d'admirables couplets sur nos déficits, où les finances du pays etaient disséquées de main de maître.

Finalement, cet effort lui réussit. Longtemps on crût qu'il était impossible de constituer un bon ministère sans M. Poincaré. On le mit à l'instruction publique, on le mit aux finances. L'Université connut enfin un grand-maître à l'esprit alerte, sachant beaucoup, et discutant volontiers "de omnire scibili et quibusdam aliis".

Comme M. Georges Leygues était loin !... Renseigné sur tout cet amateur éclairé excellait à peindre cet homme d'un mot à juger une œuvre en peu de phrases.

Signe particulier : comme il a une notion très précise de la sottise humaine et qu'il laisse parfois percer dans ses propos le peu d'admiration qu'elle lui inspire. M. Poincaré s'est fait beaucoup d'ennemis.

Quel plus bel éloge à faire d'un homme dans notre époque de veulerie !

***

M. EUGÈNE BRIEUX

M. Eugène Brieux, fils d'un ébéniste— le père de Jésus-Christ n'était que charpentier—ne semblait pas né pour devenir académicien.

Les études primaires qu'il fit ne le destinaient pas aux belles-lettres, et dans les premiers temps de sa vie, une existence honorable et médiocre s'offrait à lui avec insistance.

Mais il possédait une intelligence curieuse, une énergie exemplaire et la claire conscience de ce double mérite. Il entreprit donc le combat, désarmé.

Ses premiers pas furent lents et hasardeux. Il tenta ses premiers essais dans le journalisme, mais il n'y persévéra pas.

Bien vite, il eut choisi sa voie. C'était le théâtre.

Et, en effet, M. Eugène Brieux se distingue par un don dramatique très caractérisé.

Il a une simplicité robuste dans l'esprit qui lui permet de réduire aisément un sujet aux exigences de la scène.

Sa pensée ne s'embarrasse pas de complications accessoires de beauté inutiles, et c'est ce qui fait ses pièces rudes, mais solides.

Il était secrétaire de la rédaction du "Nouvelliste" de Rouen et il avait déjà fait jouer dans un spectacle d'avant-garde un acte en vers — mais oui — sur "Benvenuto Cellini", quand il envoya à Antoine "Mariage d'artiste", puis "Blanchette", qui s'appelait d'abord "Bichette".

Le succès vint immédiatement. On fut frappé par la franchise de l'observation, par la netteté de l'exécution, par la générosité de l'inspiration.

M. Brieux s'est cultivé lui-même. Cette culture, qu'il a acquise à l'âge d'homme, a laissé intact en lui un fonds de riche sève populaire. Il n'a pas été défiguré, comme tant d'autres, par un humanisme prématuré. Sa personnalité s'est accrue au contact des belles œuvres, mais elle était déjà formée, quand il les aborda.

"M. de Reboval," l' "Engrenage," la "Rose Bleue," l' "Evasion." "Les Bienfaiteurs." "Le Berceau." "Les trois filles de M. Dupont," la "Robe rouge," "Les Remplaçantes," "Les Avariés," "Résultat complet des Courses." "La petite Amie." "La Déserteuse," l'"Armature," tirée du beau romam de Paul Hervieu. "Les Hannetons." "La Française," "Simone," manifestèrent tour à une fécondité qui ne se ralentit pas. Toutes ces pièces atteignirent directement le public, car c'est un des dons de M. Brieux que de se trouver en accord étroit et constant avec le public ; plusieurs eurent des carrières glorieuses, quelques-unes conserveront une longue notoriété. "Blanchette" et la "Robe rouge" sont deux œuvres tout à fait remarquables, et l'on n'oubliera jamais ce titre : les "Avariés".

M. Eugène Brieux a gardé des goûts simples. Il habite Montmartre qu'il délaisse, souvent, pour un petit domaine rustique du Loiret.

C'est un homme d'abord facile. Grand et doux, il fixe de ses yeux bleus son interlocuteur. Jadis, il portait une barbe bouclée et des cheveux longs qui lui composaient vaguement la physionomie du Christ. Aujourd'hui, il n'a conservé qu'une légère moustache blonde et rappelle un peu, quand il est assis de trois quarts, à sa table de travail, Alexandre Dumas fils.

Il faut se réjouir de l'élection d'hier qui récompense en M. Eugène Brieux le travail et le courage et qui offre un bel exemple aux jeunes écrivains pauvres...

Il faut s'en réjouir vivement, car elle fut pour l'admirable M. de Porto-Riche un succès moral que M. Brieux lui-même serait heureux soyons en sûrs, de voir transformé en victoire prochaine.

L'Agriculture au Japon

La superficie du Japon est de 385.500 kilomètres carrés et sa population est de 48.304.400 habitants, dont 60 pour cent environ d'agriculteurs.

Cependant la quantité de terres mises en culture ne représente guère qu'un sixième de la superficie totale : aussi le Gouvernement s'efforce-t-il d'améliorer cette situation en améliorant les voies de communication fluviales et terrestres, en favorisant les travaux d'irrigation et l'emploi des machines agricoles.

Des études récentes ont établi que l'on pourrait transformer en rizières des bois et d'autres terrains en utilisant l'eau de certains cours d'eau et l'on se propose de mettre ainsi en valeur, d'ici peu, 1,200 hectares, dans la préfecture de Hyogo.

Dès 1896, le Gouvernement avait fondé la Banque Hypothécaire du Japon et encouragé la création des Banques Agricoles et Industrielles.

En 1900, il a promulgué une loi accordant des faveurs spéciales aux coopérations agricoles ; depuis, il a installé, dans les environs de Tokyo et dans d'autres provinces, plusieurs stations expérimentales chargées de la sélection et de l'approvisionnement des semences, des recherches relatives aux maladies causées aux plantes par les insectes et de l'étude des perfectionnements à apporter aux méthodes de culture.

Salaires.

Les salaires des paysans, qui travaillent du lever au coucher du soleil, sont, pour les hommes, de 0 fr. 88 à 1 fr. 14 et, pour les femmes, de 0 fr. 52 à 0 fr. 78 par jour; les fermiers pourvoient à leur subsistance.

Valeurs des terrains cultivés et impôts fonciers.

La valeur des terrains cultivés varie d'après leur qualité et d'après leur proximité des marchés; elle est très différente, suivant les provinces.

Les impôts fonciers sont :

L'impôt National, qui se monte à 5 % de la valeur de la terre.

L'impôt préfectoral, qui est de 0 fr. 91 par 2 fr. 60 d'impôt National.

L'impôt de village ; qui est de 0 fr. 23 par 2 fr. 60 d'impôt National.

Il faut y ajouter d'autres taxes pour la réparation des routes et les droits d'eau ; mais il est difficile de les chiffrer exactement ; car elles varient chaque année ; on peut cependant les évaluer de 6 fr. 50 à 13 francs par hectare.

Procédés de Culture

Malgré les efforts du Gouvernement, les procédés modernes d'agriculture n'ont pas encore été adoptés par les paysans, qui ont gardé leur charrue à soc étroit et leurs primitifs moyens d'irrigation. Les semailles, la récolte, le battage s'opèrent encore à la main.

D'ailleurs, les champs sont presque tous de faible étendue et de dimensions irrégulières, qui ne permettent guère l'emploi de machines ; enfin, les droits d'entrée sur le matériel agricole sont de 20 % *ad valorem.*

Époques des récoltes

Dans les terrains à rizières, on sème en novembre de l'orge ou du colza, que l'on récolte en juin ; on plante ensuite du paddy, que l'on moissonne en octobre.

Dans les terrains plus élevés, la même culture a lieu de novembre à juin ; puis

viennent celles du maïs, du coton, des haricots et d'autres légumes, qui mûrissent à des époques différentes.

Le millet et les pommes de terre sont plantés en mars et récoltés en août.

Le sarrazin est semé en août et récolté en octobre.

Dans le Sud, on obtient parfois la même année deux récoltes de paddy et une d'orge; mais à Hokkaido, il n'y a qu'une seule récole de paddy.

Engrais

La multiplicité de ces récoltes et le temps depuis lequel les terres sont cutivées sans repos obligent les paysans à employer de fortes quantités d'engrais. Il y a une dizaine d'années, la production d'engrais artificiels du Japon suffisait à la consommation; mais depuis on a dû en demander à l'étranger.

En 1906, les importations de tourteaux se sont élevées à 40.527.600 francs, dont 38.672 200 francs venaient de Chine; celles de sulfate d'ammoniaque à 13.716.300 francs, dont 13.225.000 francs avaient été expédiés par la Grande Bretagne; les Etats-Unis avaient vendu 178.000 francs de nitrate de soude, 20.000 francs de tourteaux et 386.000 francs de phosphates.

L'emploi des engrais a notablement augmenté depuis 1906. A la fin du mois de novembre 1908, le Département de l'Agriculture et du Commerce évaluailes importations à 180.600.000 francst dont 51.600.000 francs d'engrais chimiques; la proportion considérable de tourteaux provient de la baisse des prix de ce produit en Chine, baisse qui a correspondu à celle du cours de l'argent.

De plus, les excréments humains, ceux des chevaux et du bétail sont recueillis avec soin mis en silo et employés ensuite à activer la croissance des céréales et principalement de l'orge.

En général, on fume les rizières à raison de 15 à 20 francs par hectare et les terrains élevés à raison de 7 fr. 50 par hectare.

Productions agricoles

D'après les statistiques officielles, les productions agricoles du Japon ont été les suivantes en 1906.

Paddy (surface cultivée 1.775.000 hectares)	459.600 tonnes.
Orge (surface cultivée 825.000 hectares)...	146.500 ,,
Froment (surface cultivée 27.100 hectares)	40.300 ,,
Haricors ordinaires...	459.900 ,,
Petits haricots rouges	124 600 ,,
Millet Italien..	241.000 ,,
Panicum frumentaceum	25.600 ,,
Millet	378.100 ,,
Sarrazin	131.300 ,,
Pois d'Endo	36.100 ,,
Haricots de Soramane	52.700 ,,
Pistaches de terre	25.300 ,,
Maïs	75.800 ,,
Prunes	105.800 ,,
Patates	2.991.700 ,,
Pommes de terre	208.900 ,,
Radis	2.376.000 ,,
Carottes	89.050 ,,
Bardane	125.300 ,,
Konniaku: (racine comestible)	32.800 ,,
Pousses de bambou...	52.300 ,,
Gingembre	22.100 ,,
Piments divers	1.100 ,,
Lys verts	2.100 ,,
Graines de coton	5.000 ,,
Chanvre	10.000 ,,
Indigo en feuilles	26.600 ,,
Tabac en feuilles	44.000 ,,
Graines de colza	2.500 ,,
Ramie	2.250 ,,
Canne à sucre	659.100 ,,
Mûres ordinaires	31.200 ,,
Misumato: (Mûres Japonaises)	210.900 ,,
Cire d'abeilles	44.000 ,,
Paille pour tresses: (deux sortes)	44.100 ,,
Pyrèthre	102 ,,
Feuilles de menthe sèchées	8.500 ,,
Bulbes de lys: (Comestible	2.100 ,,
Autres bulbes de lys...	24.036.599 unités.
Ginseng sèché	170 tonnes.
Pêches	22.300 ,,
Thé	26.400 ,,
Poires	52.100 ,,
Plaquemines	173.700 ,,
Pommes	21.300 ,,
Raisins	9.300 ,,
Oranges diverses	185.900 ,,
Calebasses sèchées	4.004.734 unités.

Exportations

Voici quelle a été, en 1902, 1904 et 1906 la valeur des exportatious des principaux produits agricolesrécoltés au Japon.

	1902	1904	1906
	francs.	francs.	francs.
Pommes	—	29.050	684.800
Orge	13.400		
Haricots et pois	238.700	314.100	395.600
Piments	219.900	304.500	230.5000
Gingembre	822.600	640.100	621.900
Oranges	297.450	318.000	2.125.100
Oignons	335.500	327.300	1.008.700
Pistaches de terre	928.600	749.600	780.500
Pommes de terre	411.000	703.300	1.033.10
Riz	17.297.350	12.172.900	9.548.100
Thé	27.149.400	33.234.500	27.882.500
Grains et graines	118.100	598.700	1.451-600

Le thé est par conséquent le produit agricole qui contribue le plus aux exportations. En 1906, les Etats-Unis en ont pris les neuf dixièmes, le Canada, la Chine, les Etablissements des Détroits, la Corée et les îles Hawaï se sont partagé le reste.

Le riz vient ensuite; les îles Hawa en ont acheté le quart, la Chine, la Sibérie et les Ptats-Unis un septième chaque, l'Inde et l'Australie le reste.

Les Etats-Unis achètent plus des deux tiers des pistaches exportées; puis viennent, par ordre d'importance, l'Australie, le Canada, la Sibérie la Grand Bretagne, Hongkong et l'Egypte.

Les oranges et les pommes sont surtout expédiées en Sibérie, un peu en Chine et en Corée.

La moitié des pommes de terre est prîse par les îles Philippines et l'autre moitié est partagée entre les autres contrées de l'Asie.

Les îles Philippines et la Sibérie achètent cinquante pour cent des oignons, Hongkong, la Chine, l'Australie et la Corée le reste.

Importations

Le Japon est obligé d'importer un certain nombre de produits agricoles, parmi lesquels nous citerons les suivants:

	1902	1904	1906
Haricots et pois	14.[illegible]85.300 francs.	22.334.900 francs.	25.166.500 francs.
Millet	,,	21.300 ,,	41.200 ,,
Graines de colza	,,	14.100 ,,	1.354.100 ,,
Riz	45.967.500 ,,	154.837.100 ,,	67.775.200 ,,
Graines de coton	2.039.700 ,,	2.058.600 ,,	2.637.000 ,,
Graines de sésame	1.105.100 ,,	1.190.500 ,,	2.344.300 ,,
Thé	78.900 ,,	83.900 ,,	124.300 ,,
Blé	662.200 ,,	3.979.600 ,,	3.552.300 ,,
Autres grains ou graines.	3.188.200 ,,	4.846.100 ,,	541.900 ,,

Presque toutes ces importations augmentent d'année en année et sont beaucoup plus considérables que les exportations de produits similaires

Si le Japon exporte encore un peu de riz, cela tient à ce que certaines provinces produisent un riz de qualité supérieure, qui se vend sensiblement plus cher que les genres importés de Birmanie, de Cochinchine, du Siam, de Corée et de Chine pour la consommation des classes pauvres. Un peu plus de la moitié de ces importations proviennent de la Birmanie.

Voici quels ont été, en 1906, les cours les plus bas et les plus élevés du riz au Japon, par 150 kilogrammes. (un koku).

	Cours le plus bas	Cours le plus haut
Riz du Japon	41 fr. 03	38 fr. 15
Riz de Birmanie	31 88	34 84
Riz de Cochinchine.	30 84	33 28

Les haricots et les pois sont presque entièrement expédiés par la Chine et la Corée ; préparés de diverses manières, ils constituent, avec le riz, la base de la nourriture des indigènes.

Le blé importé provient des Etats-Unis ; la Corée, l'Australie et l'Inde n'envoient que de faibles quantités.

Irrigation

L'irrigation est encore peu développée ; elle se fait au moyen de canaux et de réservoirs et on ne compte que quelques rares puits artésiens.

Les champs sont entourés de petits murs de 0,30 à 0,35 centimètres de hauteur, qui laissent pénétrer l'eau par l'une de leurs faces et lui permettent ensuite de s'écouler dans le champ voisin.

L'eau est élevée au moyen de roues en bois manœuvrées à la main ou prise dans les puits ou les ruisseaux au moyen de récipients divers.

Les travaux d'irrigation les plus récents ont été exécutés par des associations placés placées sous le contrôle du Chef de la province et du Chef de village. Leur coût est d'environ 780 francs par hectare et la dépense annuellement d'entretien de 9 fr. 10 par hectare.

La quantité d'eau emmagasinée annuellement pour l'irrigation est de 42.000 mètres cubes par hectare.

L'Agriculture à Formose

La superficie de Formose est de 35.014 kilomètres carrés et sa population de 2.993.300 habitants.

Ses principales productions sont les suivantes :

Riz	82.100 tonnes.
Canne à sucre	642.500 „
Thé	7.400 „
Patates	683.300 „
Ramie	1.580 „
Jute	1.500 „
Curcuma	30 „

L'Agriculture à Sahhaline

L'île Sakhaline a une superficie de 35.600 kilomètres carrés, dont 35.700 hectares sont propres à la culture et sa population est de 8.570 habitants.

Les produits agricoles sont : l'orge, le froment, le seigle, l'avoine, les pommes de terre, les pois, les haricots, le chanvre et le lin ; ceux qui réussissent le mieux sont les pommes de terre, l'orge, le seigle et l'avoine.

G. D.

Chronique de Mongtseu

C'est avec une bien vive impatience que nous attendons tous l'ouverture du chemin de fer. Depuis deux mois déjà, la locomotive siffle sur les collines qui entourent la plaine, mais l'exploitation n'a pas encore commencé.

On attend de France un vote de la Chambre autorisant l'augmentation du tarif des transports. La Compagnie française aura, en effet, à faire face à de grosses dépenses d'entretien et d'exploitation et les prix fixés autrefois sont, paraît il, insuffisants. La trop fameuse société de construction n'existe pour ainsi dire plus. Il est inutile d'en parler dans cette chronique, car elle est une vieille conaissance pour les Tonkinois et les journaux d'Indochine ont suffisamment relaté les faits et gestes de cette entreprise si peu française pour que nous la laissions agoniser en paix.

Le directeur, M. Dufour et Madame Dufour, nous ont quittés il y a quelques jours : c'est l'avant garde du départ final

Mongtseu, privé de la S.C.I. redevient calme. Les gros entrepreneurs ont été réglés ou sont sur le point de l'être. M. L. Bozzolo, dit l'empereur du Nam-Ti est parti ; M. Legros, le seul entrepreneur qui avec M. Brossard fut Français, nous a quitté également ses travaux achevés et nous avons vu avec regret s'éloigner M. Mozzanini.

— Le représentant du syndicat minier de Liu-Ngan, M. Lutz père, nous avait quitté, il y a quelque temps déjà, laissant ici son ingénieur, M. Collins ; ce dernier s'en va également. Ce syndicat qui acheté au syndicat anglo-français du Yunnan, fondé par M. Rocher ses droits miniers sur la prpfecture de Liu-Ngan (dont Mongtseu fait partie) n'a pu réussir aucune affaire, à cause de la mauvaise volonté des chinois craignant, bien à tort du reste, une main mise totale sur leurs mines. Ils n'ont pas su comprendre que leur intérêt était de s'entendre avec des Européens et de s'associer à une œuvre dont ils auraient été les premiers à bénéficier.

Le Consul de France a rendu divers arrêtés l'un en particulier sur les Annamites. Nous aurions ici un nombre effroyable de boys en rupture de places "laissés pour compte,, du Tonkin, qui vivaient on ne sait comment ; grâce à cet arrêté obligeant tout annamite à se faire inscrire à ce consulat et à avoir une carte avec sa photographie, par l'expulsion ordonnée de tout annamite sans carte ou sans place nous sommes enfin débarrassés des mauvais pour ne garder que les bons.

— M. Coqui, ancien Directeur des Douanes du Tonkin, qui visita déjà la province il y a vingt cinq ans est de passage parmi nous. Nous sommes heureux de revoir ici notre si aimable compatriote et nous efforcerons de lui rendre agréable son séjour.

— M. Bourgeois, notre sympathique consul de Yunnanfou, vient de passer se rendant au Tonkin.

— Quant au chemin de fer, nous voyons souvent des voyageurs monter d'Hanoi. En deux jours ils sont ici et les facilités du voyage les incitent à se rendre sur nos hauteurs.

C'est ainsi que nous avons vu passer : le Capitaine X... d Hanoi, le lieutenant Lhoste, MM. d'Escodeca, Halff, Foubert, Scherrigne des D. et R., M. et Me Laforge, de l'U. C. I. ; M. et Me Gaussin, M. Goubier, etc.

Nous voulons espérer que ces premiers voyageurs ne seront pas les derniers et que cet été les Tonkinois viendront respirer le pur air frais de nos 1.300 mètres d'altitude, si le chemin de fer veut marcher à la saison des pluies, si les murs veulent bien tenir, la montagne s'arrêter de descendre, les remblais ne pas s'évanouir, les tunnels ne pas trop se resserrer et les machines monter, si en un mot le dragon du Nam-Ti se montre bon enfant.

Mao-Tseu

L'urbanité Chinoise

La question des présents à faire ou à recevoir est des plus mportantes dans le rituel chinois, et, comme pour tout ce qui concerne l'urbanité, le moindre détail a sa très grande importance; le cadeau, dans le Céleste Enpire, est surtout une question de face et une façon adroite d ouvrir beaucoup de portes.

On ne peut se dispenser de faire des présents, dit l'empereur K'ang-Hi, et on doit s'assurer si la chose offerte conviendra à la personne qui la recevra, de façon à prouver qu'on connaît ses goûts ou ses désirs. Recevoir de quelqu'un un présent quelconque et en renvoyer un de même genre serait une sorte d'échange qui se ferait sans aucune recherche d'être agréable.

Il y a loin de la définition à la mise en pratique, tout est conventionnel, le nomt bred'objets, leur genre, la manière de les, offrir et de les récevoir, de remercier, de refuser.

Comme dans tous les pays civilisés, ou fait des présents à des dates indéterminées, mais il est des époques de l'année et des circonstances particulières où le cadeau est de rigueur, par exemple, pour les funérailles d'un bienfaiteur, l'anniversaire de naissance d'un ami, le renouvellement de l'année et dans une foule d'occasions comme en Europe.

Il est de bon ton de faire précéder une visite par l'envoi d'un cadeau dont l'importance varie avec le rang ou la position de la personne qui le reçoit : le présent, pour n'être pas taxé de mesquin, doit se composer de six ou huit sortes d'objets. Cependant, dans les relations ordinaires, entre gens ne visant pas à l'étiquette, quatre espèces suffisent amplement.

Lorsqu'il s'agit d'un anniversaire de naissance, l'envoi comprend toujours un paquet de bougies rouges et quelques uns de vermicelle dont les brins ne sont pas enroulés comme en Europe; leur longueur est, parait-il, une allusion à la longueur de la vie qu on souhaite au destinataire ; on l'appelle, pour cette raison : " Cheou-Mienn, " vermicelle de longue vie. On y ajoute généralement un cruchon d'eau-de-vie de grain, un quartier de porc, le plus souvent un jambon, des fruits, des gâteaux. Quantité d'autres objets peuvent encore s'offrir : poulets, canards, venai on, soieries, choses d'usage courant.

Lorsque le choix est fixé, on écrit sur du papier rouge la liste des objets offerts, et on place le tout dans une boîte spéciale. Pour écrire ce billet, on ne doit pas désigner chaque objet prosaïquement par son nom habituel, comme par exemple deux carpes ou un jambon ; chaque chose a une appellation spéciale, plus poétique, qu'on doit employer à l'exclusion de toute autre.

On peut parfaitement joindre une certaine quantité d'argent; ce présent est particulièrement bien reçu par tout le monde en Chine et chacun l'emploie d'après ses moyens.

Ces préparatifs terminés, le domestique, chargé de porter l'envoi, coiffe son chapeau et revêt ses vêtements de cérémonie. Quand l'échange de politesses a lieu entre personnes d'un certain rang, le cadeau doit être accompagné de trois domestiques.

Lorsque le cadeau se compose d'un grand nombre d'objets, il est d'usage de n'en accepter qu'une partie; dans ce cas, on doit choisir les objets de la plus minime valeur. On remercie avec ces quatre mots : " Yu-tchen pi sié ". Ce qu'on peut traduire librement par : les autres dons sont des perles fines, je n'ose y toucher et vous remercie.

L'usage général est de remettre au porteur quelque somme d'argent appelé comme en français "pourboire" "Tsieou-Tsienn", argent pour le vide, ou "Tch'ar Tsienn" argent pour le thé. Il est de règle que le pourboire soit d'environ le dixième du prix du cadeau. Cependant dans les relations officielles, il peut atteindre les trois dixièmes, la règle n'est pas absolument fixe. Il serait fort malséant d'oublier de remettre un pourboire et très impoli d'en exagérer le montant.

L'urbanité chinoise admet fort bien le refus complet d'un cadeau, une première fois et même une seconde, mais refuser une troisième serait d'une insigne grossièreté et entraînerait la rupture des relations avec le donateur.

Depuis quelque temps l'usage autorise à consulter la personne à laquelle on destine le présent, on lui adresse une liste afin qu'elle puisse fixer son choix en cerclant d'un trait de pinceau les objets.

Entre intimes, le grand genre consiste à envoyer deux sortes de cadeaux et deux listes séparées, l'une composée d'objets quelconques qu'on accepte toujours, l'autre de choses précieuses à être éternellement refusées ; il y aurait inconvenance grave à le retenir, c'est un cadeau qu'on peut offrir toute sa vie il ne coûte qu'un premier achat. Cette coutume semble bizarre, mais elle dépeint bien l'amour du Chinois pour la face et l'apparence.

Chaque fois qu'on accepte un présent la politesse exige que l'on en rende un soi-même à l'époque convenable.

Les formules d'envoi et de réception sont des plus ampoulées. "Je suis indigne de recevoir tant de bienfaits, mais vous me témoignez tant de marques de courtoisie que je me vois forcé d'accepter en rougissant quelques précieux objets!" Ou bien: "Les objets sans valeur que je vous envoie sont indignes d'être acceptés par vous." Et encore: "Moi, votre frère cadet, je vous salue humblement et vous remercie, avec respect je refuse tel et tel objet.

J'ai dit qu'on n'était pas tenu d'accepter tout un envoi mais, qu'on accepte ou qu'on refuse, on doit toujours adresser un billet de remerciement; le formulaire varie selon les circonstances, des traités spéciaux en donnent la nomenclature.

Lorsqu'on accompagne soi-même le cadeau, le destinataire doit le recevoir en personne et s'extasier obséquieusement sur la magnificence du don, qu'il ait ou non de la valeur, et dans ce cas le donateur doit répondre que ce n'est là que le témoignage d'une petite pensée (Siao i Seu).

J'ai déjà parlé des occasions dans lesquelles on fait un cadeau ; elles sont multiples en Chine, et on mentionne toujours sur la feuille le motif qui a déterminé l'envoi. Lorsqu'un fonctionnaire est déplacé, on inscrit: présent de départ. Si c'est pour un retour, on écrit : pour laver la poussière du chemin. Pour un décès : respectueuses condoléances. Pour un anniversaire de naissance : don respectueux et meilleurs souhaits. S'il s'agit d'une politesse qu'on rend : an retour d'un grand présent reçu ou bien, don de première visite. Mais on a toujours soin d'ajouter : don de peu de valeur.

Le bilan commercial français

Chaque année, le gouvernement français fait établir ce que l'on pourrait appeler le bilan commercial du pays. Celui de l'année dernière vient de paraître, et sa lecture, pour ne pas être passionnante, n'en est pas moins fort intéressante et très suggestive. C'est ainsi qu'à examiner sérieusement les tableaux du commerce général, les chiffres des exportations, les résultats financiers des entreprises industrielles et le mouvement agricole, on constate avec satisfaction que non-seulement notre patrie ne reste pas dans une stagnation économique dangereuse, mais qu'elle fait chaque année, des progrès d'une importance indiscutable.

La France est évidemment moins riche en hommes qu'en argent et, à première vue, en opposant ses trente-neuf millions et demi d'habitants aux quarante-cinq millions de l'Allemagne, il semblerait que la supériorité germanique fut écrasante. Il n'en est rien pourtant, car c'est moins le nombre de ses habitants que leur richesse qui fait la force d'un pays, et la France est deux fois plus riche que l'Allemagne; le bien-être est, chez elle, plus également réparti, le nombre des rentiers plus considérable, le total des revenus plus élevé. L'ensemble des revenus de tous les citoyens de la République dépasse trente-millards de francs, et les capitaux français placés à l'étranger arrivent au formidable total de trente-cinq milliards.

L'année dernière, le commerce de la France a atteint plus de dix milliards, dont la moitié aux exportations. Celui de l'Allemagne arrive à près de dix-sept millards. On a conclu, avec un peu trop de précipitation que la décadence économique de notre pays s'accentuait et que la prospérité de l'empire germanique devenait de plus en plus grande. Or, dix-sept milliards de francs donnent, pour la population de l'Allemagne, une moyenne de deux cent quatre-vingts francs par tête, et dix milliards, en égard au nombre des Français, donne pour chacun d'eux deux cent soixante francs. Les deux peuples ont donc, à peu près, le même commerce extérieur.

A cela, il faut ajouter, en notre faveur, que la plupart de nos articles d'exportation, articles soignés et finis s'adressant à une clientèle riche, sont inimitables. Jamais jusqu'ici on n'a pu lutter avec nos soieries brochées, nos mousselines, nos gants de peau, nos automobiles, nos jouets artistiques, dentelles, glaces et miroirs, parfums etc. Il n'y a, en outre, que la France qui exporte les vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, les truffes du Périgord, les asperges d'Argenteuil, les primeurs du Midi. Plus la civilisation progresse, plus l'aisance se répand et plus la consommation de ces produits augmentent. Or, ils n'ont et ne sauraient avoir aucune concurrence; par contre, les articles allemands ne présentent pas, eux, de particularité spéciale, ils sont ordinaires, communs à tous les peuples ; allemands aujourd'hui, ils seront américains ou russes demain, D'où il résulte que la prospérité commerciale de l'empire allemand n'a pas le même caractère de fixité que le commerce français.

Pour ce qui est de l'agriculture, les améliorations introduites depuis un quart de siècle ont donné une plus-value énorme aux récoltes. Sans doute, les paysans de certaines régions sont encore routiniers et usent des procédés qu'employaient leurs pères ; sans doute encore, les cultivateurs anglais et allemands savent tirer de leur sol ingrat des moissons proportionnellement plus abondantes que les nôtres ; ils sont certainement plus modernes ; mais, depuis la loi sur les syndicats, un immense essor a été donné aux associations agricoles. Dans tous les départements des milliers de sociétés d'achat, de vente, de coopération, de perfectionnement ont été créées, si bien qu'aujourd'hui il existe en France plus de trois mille syndicats ruraux comptant plus d'un million de membres. Leur chiffre d'affaires a dépassé quatre cents millions l'année dernière et, grâce à leur activité, des régions entières ont été transformées. Aussi, depuis une dizaine d'années, l'agriculture française a-t-elle considérablement augmenté sa production.

Non-seulement elle nourrit quarante millions d'hommes, mais encore elle exporte pour plus d'un milliard de francs par an de denrées diverses.

Les Français eux-mêmes ne se rendent pas justice. Il se débinent souvent avec apreté, et on en aurait tort de les juger d'après ce qu'ils disent et écrivent d'eux. Ils mettent une sorte de coquetterie à rabaisser leurs mérites, et pourtant ces mérites sont réels, puisque c'est grâce à leur énergie et à leur persévérance que la France doit d'occuper toujours dans le monde la grande et belle place qu'ont su lui faire nos ancêtres.

I - F.

Vers Yun-Nan-Sen

La pénètration au Yun Nan et au Se-Tchouen, le railway de Yun-Nan Sen, le drainage du commerce et des ressources des provinces chinoises occidentales, autant d aspects d'une ,question qui a déchaîné de multiples et ardentes polémiques. Aucune, peut-être, parmi celles qui se posèrent en Extr me-Orient, ne donna lieu a plus d'avis contradictoires en leurs conclusions, soutenue de part et d'autre avec plus de conviction,de passion souvent; aucune ne fit couler plus d'encre au Tonkin, et de sang, pourrait-on ajouter avec raison. Car, c'est bien ces appâts mystérieux des deux provinces chinoises, à peine entrevues, sommairement parcourues par quelques Français et Anglais, hardis explorateurs ou pionniers du commerce, qui nous décida à poursuivre vers le Nord la dépossession des faibles et incapables héritiers de Gia-Long,commencée au Sud par la conquête de la Cochinchine.

Notre pénètration au Yun-Nan. est matériellement établi - l'heure actuelle — le rail allant à plus de moitié du chemin entre Lao-Kay et Yun-Nan et devant atteindre ce point à la fin de 1909,au plus tard— cette pénétration, que le glorieux Francis Garnier, explorateur conquérant, hardi et averti, et Jean Dupuis, le commerçant aventureux et avisé, présentaient comme nous réservant de si brillantes perspectives, vaut-elle réellement les sacrifices faits par la France pour s'installer au Tonkin ? Je ne puis avoir la ridicule prétention de vouloir élucider une question aussi ardue,aussi complexe,sur laquelle des gens, autrement documentés et infiniment plus versés que moi en économie indochinoise, n'arriventpas à se mettre d'accord et professent des opinions absolument opposées Quelques-uns nous dépeignent ce railway du Yun-Nan comme destiné à devenir un moderne Pactole, charriant l'or à pleins wagons ; ses antagonistes prophétisent une rapide et lamentable faillite à notre grande entreprise. Lesquels ont raison ? Il est probable que, comme toujours, la vérité est située entre deux opinions si contradictoirement extrêmes.

Il semble bien, en effet, *qu'immédiatement*, les régions du Yun-Nan traversées par le chemin de fer, ne donneront qu'un trafic assez restreint, peut-être même insuffisant pour couvrir complètement tous les frais d'exploitation, de rémunération des capitaux engagés, d'amortissement, etc...

Mais cette indigence du début doit-elle faire perdre tout espoir dans un avenir plus favorable ? Tous les hommes d'expérience qui ont collaboré, ou assisté simplement sur place, à la création du chemin de fer du Yun-Nan, affirment,avec beaucoup de force, que non; et ils appuient leur certitude sur des considérations qui paraissent avoir une taès grande vaieur. Ils disent, par exemple, que les régions desservies sont riches en dépôts miniers, pour la plupart encore inexploités, les autres exploités seulement à la chinoise, c'est-à-dire d'une façon qui n'assure qu'un minimum de rendement.

La possibilité de substituer un moyen de transport commode et économique à celui si précaire de caravanes de petits chevaux ou mulets, décidera sûrement des groupements financiers, européens ou chinois, à ouvrir de nouvelles mines et à améliorer, au point de vue du rendement les exploitations existantes. Il y aurait là pour la voie ferrée une source de trafic dont il est inpossible de prévoir la limite. Et cette prévision n'est pas faite à la légère, la constatation de l'empressement apporté par les Chinois exploitant des mines d'étain,situées à une vingtaine de kilomètres de Mongtze à profiter du chemin de fer pour diriger leurs saumons sur Lao-Cay et au-delà, est un indice qui lui donne une grande chance de certitude.

De plus, dès qu'on quitte cette région vraiment maudite et empestée du bas NamTi, la population apparaît et devient de plus en plus dense au fur et à mesure qu'on s'élève sur les pentes donnant accès aux grands plateaux.

Ces plateaux, dont il ne faut pas exagérer la *fertilité* — certaines parties de celui de Mongtzé sont franchement très médiocres au point de vue agricole—sont pourtant *assez peuplés*, très bien irrigués, dès que *la chose est* possible, et merveilleusement *cultivés*; leur climat leur permet des productions impossibles à obtenir dans les pays vraiment tropicaux; ils élèvent, et pourraient élever en quantites beaucoup plus importantes, des chevaux estimés, des bœufs de belle taille, des moutons. Avec des tarifs judicieusement établis, *il y* aurait, de ce côté, à tenir compte d'un élément très sérieux et suffisamment prochain de trafic pour le chemin de fer.

Enfin et surtout, on doit avoir la plus grande confiance dans l'esprit commercial pratique des Chinois, même de ceux un peu *inferieurs, il* est vrai, du Yun-Nan. Il est impossible que les négociants jaunes ne cherchent pas à profiter, dans la plus [illegible] mesure, d'un moyen aussi avantageux que la voie ferrée pour élargir le cercle de leurs opérations.

Le rail arrive à peine à mi-chemin de son trajet définitif dans le Yun-Nan, que déjà se manifestent des indices certains de cette préoccupation dès Célestes de tirer parti, le plus pratiquement et le plus promptement possible, des facilités commerciales mises à leur disposition par notre grande entreprise indo-chinoise. Non seulement, en effet, de nombreux Chinois se disputent les terrains disponibles autour des stations non encore ouvertes au trafic, mais que leur situation d signe comme futurs centres de transit; mais encore des localités telles que Khai-hou, et nombre d'autres moins importantes, ont déjà exécuté des travaux fort difficiles et dispendieux dans un tel pays et avec les moyens sommaires employés, pour se relier à la voie ferrée par des chemins meilleurs et plus courts.

Il existe donc,dans ce pays que traverse la voie du Yun-Nan-Sen, des promesses de prospérité commerciale dont l'importance, le caractère de presque certitude n'échapperont à personne, et qu'il importe de prendre en grande considération avant de critiquer sans mesure, de condamner à un échec certain, une œuvre qui devait être somme toute, l'aboutissement obl gé de toute notre politique tonkinoise, après en av ir été, à ses debuts, la raison déterminante et nous avoir coûté tant d'efforts, d'or et de vies humaines. C'est pour nous Français une obligat on de patriotisme, d'amour-propre national, de ne pas décrier bruyamment, de parti pris, notre première entreprise érieuse pour étendre notre influence e Chine, de lui refuser systémat quement une confiance dans un avenir acceptable, sinon aussi brillant qu'on l'avait d'abord espéré et cela malgré des symptômes et un concours de circonstances favorables,dont la constatation s'impose à tout esprit vraiment observateur et impartial.

Que des fautes aient été commises, que les intérêts de la Colonie n'aient pas toujours été préservés comme il aurait été désirable qu ils le fussent,c'est possible,mais, aujourd'hui que cette œuvre vraiment remarquable et grandiose—preuve indéniable de notre énergie créatrice et de notre persévérance—est sur le point d'être achevée,notre devoir est de la soutenir de toute la force d'une croyance certaine en son avenir que tant d'indices nous présentent comme assuré dans des conditions fort honorables. Agir autrem nt serait augmenter contre la colonie les sujets de méfiance de certains métroplitains,nous n'en avons nul besoin; ce serait aussi donner un élément de critique de plus à tous les ennemis de la France en Extrême-Orient, et ils n'en ont déjà que trop, hélas ! à la diposition de leur malignité !

***

Ce n'est aussi un secret pour personne, que des hommes très au courant de la potique chinoise fondent de grandes espérances sur cette ligne du Yun-nan pour établir, dans l'avenir, un raprochement politico-commercial avec notre grande voisine, rapprochement qui assurerait notre position en Indo Chine contre toute entreprise hostile, et dont la base pourrait justement être trouvée dans la cession de la ligne à la Chine.

Cette solution si désirable pour les intérêts politiques et financiers de la Colonie n'est nullement un projet chimérique, malgré le mauvais vouloir, la défiance, souvent justifiée, sachons le reconnaître, et les lenteurs des hommes d'Etat chinois. Il y a là un nouveau motif pour nous de ne pas nous livrer trop haut à des critiques acerbes et exagérées sur l'œuvre qui s'achève ; soyons persuadés que tout défaut de modération dans les jugements que nous porterons sur cette entreprise française, constituera une arme précieuse aux mains de ceux avec lesquels il nous faudra entrer en conversation, le moment venu, pour mener à bien des transactions et des arrangements qui auront peut-être une influence capitale sur l'avenir de notre Colonie.

Je vois, trop tard, que je me suis laissé entraîner à exposer des considérations, non de mon crû et bien au-dessus de ma compétence et de mes moyens, alors qu'en très rapide excursionniste, je voulais seulement chercher à donner à nos lecteurs ignorant le Yun-nan, une idée aussi exacte

que possible du pays traversé par le double ruban d'acier, des difficultés vraiment très grandes dont on avait dû triompher au cours de ces très impressionnants travaux ; à les persuader, enfin, que, comme Français et Indo-Chinois, on pouvait se montrer fiers de cette œuvre vraiment grandiose de la France et de l'Indo-Chine. C'est ce que je vais tenter.

Grâce à l'amabilité de M. Chemin-Dupontès, Ingénieur et Directeur p. i. de la Compagnie Française des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan, j'ai pu, du 2 au 7 courant inclus, parcourir la ligne jusqu'au point atteint par le rail, en même temps que la commission nommée par le Gouverneur général pour examiner la ligne entre La-ha Ti et A-E-Tchéou et s'assurer qu'elle présentait les conditions ds sécurite voulues pour être livrée à l'exploitation. Jusqu'à La-ha-Ti, je devais prendre les trains régulie s de l'horaire, à partir de ce point, il ne circule guère que des convo s de matériel, mais, avec la gracieuse et toute puissante recommandation de M. le Directeur, j'étais bien sûr de ne pas rester en route, résolu que j'étais à accepter n'importe quelle place, sur n'importe quel véhicule pour aller jusqu'au point terminus actuel.

Les membres de la commission simplifièrent la question en voulant bien m'accepter comme compagnon de voyage dans la si confortable voiture de service mise à leur disposition par la compagnie. Grâce à cette si bienveillante attention je fis donc le p us agréable des voyages en la plus charmante réunion d'hommes aimables qui voulurent bien, par surcroît, mettre à la disposition du profane que je suis leur science d'ingénieurs mise à ma portée.

Cette commission était composée ainsi qu'il suit: Président, M. Denin, Ingénieur en chef des T.P., chef du contrôle de la cons t uction du chemin de fer du Yunnan, qui désigné comme Ingénieur en chef du chemin de fer de Saigon à Nha-Trang, était en train de passer son service à M. Mayer, Ingenieur en chef des T.P. qui naturellement faisait partie de la commission. Ces deux ingénieurs attendaient la commission à Momgtze

Membres : M. le Capitaine Petit, de l'artillerie coloniale ; M. Laurent des T. P ; M.Hollard, Inspecteur des Postes et Télégraphes.

MM. les Ingénieurs de la Compagnie, Langrogne, agent général, et Bonin, chef du service de cosnruction, étaient chargés de piloter et renseigner au besoin, la Commission, le premier, entre Hanoi et Mongtze, le second, au delà de ce dernier point.

Avant de commencer le récit sommaire de cette si intéressante excursion, qu'il me soit permis d'adresser ici mes plus vifs remerciemenrs à tous ceux qui me la rendirent facile et attrayante par la bonne grâce avec laquelle ils voulurent bien m'admettre parmi eux, soit en cours de route, soit pendant le séjour à Mongtze où je reçus de MM. Denin, Langrogne et Bodin la meilleure et plus franche hospitalité.

Si quelque chose surprend vivement le voyageur arrivant à Lao-kay, c'est qu'un chemin de fer, même de montagne et colonial, puisse franchir, dans la direction du nord, le chaos de hauteurs abruptes et élevées qui fait comme une muraille sans brèche sur les deux rives du grand fleuve. Si l'on pousse jusqu'au confluent du torrentueux Nam-Ti, dont les eaux claires refusent pendant un long parcours de se mêler aux flots bourbeux dont elles sont tributaires, il semble bien plus impossible encore que le long double ruban des rails arrive à se glisser dans la profonde rainure sinueuse et tourmentée au fond de laquelle roule le cours d'eau.

C'est pourtant par cette voie, qui paraît braver tous les Ingénieurs du monde, que l'on a lancé la ligne de Yun Nan-Sen, renonçant au tracé par la rive gauche du Fleuve Rouge, qui aurait présenté, dit-on, des obstacles moins durs à l'escalade des hauts plateaux sur lesquels sont situés Mongtze et la capitale du Yun-Nan.

Des hommes de l'art m'ont affirmé que la facilité très relative de ce dernier tracé n'était qu'apparente ; que, de ce côté, la voie aurait eu à franchir des dénivellations plus considérables, avec des espaces insuffisants pour le faire sans rampes exagérées, praticables avec la traction ordinaire

Enfin, une considération qui a bien son importance, si elle est exacte, ce que je ne puis affirmer, c'est que le tracé par le Nam-Ti donnait la possibilité de desservir des régions plus peuplées que celles qu'aurait traversées le chemin par le Fleuve Rouge.

Quoi qu'il en soit, dès le départ de Ho, Kéou, tête de ligne en Chine, dont la gare exiguë s'écrase entre le pied des hauteurs fortifiées du Nord et un mamelon rocheux formant la berge à pic du Nam Ti, on a la sensation qu'aucun autre chemin ne pouvait être plus hérissé d'obstacles que celui pour lequel on s'est décidé ; et plus on s'élève dans cette gorge sauvage plus cette sensation devient forte.

Elle est si étroite, cette gorge, les montagnes y tombent par des pentes si raides, sillonnées de si innombrables ravins, présentant les mêmes flancs si inaccessibles, que, chaque mauvais pas franchi ceux que l'on aperçoit ensuite paraissent de plus en plus insurmontables. Et l'on passe tout de même; la voie blanche et étroite du ballast, que ponctuent par endroits les traits brillant au soleil des rails d'acier, se faufile comme un souple et tortueux serpent entre la montagne et berge, passe de la rive droite du torrent sur la rive gauche pour commencer la longue escalade du plateau, s'enfonce brusquement dans des tranchées qui semblent coupées net au moyen de quelque gigantesque cimeterre, disparait subitement dans de courts et nombreux tunnels (on a dû les multiptier sur tout le parcours; vers A-Mi-Tcheou, 225e kilomètres, on en compte déjà une centaine depuis Ho Kéou, une section de 11 kilomètres de la montée du Nam-Ti en compte 17), franchit des ravins de plus en plus profonds sur des ponts et viaducs métalliques ou en maçonnerie d'une hardiesse souvent effrayante Et cela indéfiniment, presqus sans interruption. D'abord de la station de La ha Ti 71e kilomètre point terminus actuel de l'exploitation) où commencs la longue rampe qui accède au bord méridional du vsste plateau profondément iucurvé que traverse la ligne, entre Mi-la-Ti (156e kilomètre) et Yun-Nan-Fou 470e kilomètre gagnant ainsi une différence d'altitude de 1448 mètres sur un trajet de 85 kilom; ensuite, sur la partie du tracé qui, de Mi-la-Ti, descend le long des flancs escarpés et calcaires des montagnes formant la bordure orientale du plateau dans la plaine de A-Mi-Tchéou où coule, vers l'Est, le Pa-Ta-Ho, une des branches occidentales de la rivière de Canton. Sous ses 70 kilom. de longueur (entre Mi-la-Ti et A. Mi-Tchéou) cette section fait une plongée de 647 mètres, avec un palier de 7 kilom. environ entre Pi-Che Tsai, station desservant Mongtze et la halte de Ta-Tchouang, et un léger ressaut de 100 m. environ, entre cette dernière halte et la su vante, celle de La Tour (Ta-Ta)

Ct. J. RÉVÉRONY

Correspondance

Wuchow

Wuchow le 22/4 1909

De notre correspondant particulier

COUP MANQUE !

Lundi soir, 25 courant le SS. *Kwong Wai*, appartenant à la *Hongkong Wuchow Chinese Navigation Co.*, quittait Wuchow avec chargement complet de marchandises et une somme de dix à douze mille dollars en espèces sonnantes. Sans s'en douter, le steamer emportait aussi une bande de pirates armés, au nombre de 20 à 30. Parmi ces derniers, il y avait, me dit-on, quatre femmes, portant des revolvers et des cartouches dissimulés sous leurs habits. D'autres armes avaient été cachées au fond d'une jarre de sucre. A la station de Tou Shing, la plus rapprochée de Wuchow, la bande fut renforcée de quelques unités.

Comme on le devine aisément, c'était un coup monté, qui devait aboutir au pillage du bateau. Ce pillage devait avoir lieu à deux milles en aval de la station de Tak Hing, où deux grosses jonques, occupées par une centaine de voleurs attendaient pour recueillir le butin.

Par bonheur, la police chinoise eut vent du complot, je ne sais comment. Toujours est-il qu'à son arrivée à Tak Hing, où stationnait la canonnière chinoise Po On, le Kwong Wai, reçut la visite de la police. Les policiers ayant découvert un individu porteur d'une arme, lui promirent la vie sauve s'il consentait à trahir ses complices. Notre homme, intimidé, consentit au marché qu'on lui proposait, et, sur ses indications, une trentaine d'arrestations furent opérées séance tenante. Il y eut bien

quelques coups de feu échangés, qui firent, dit-on, quelques morts et plusieurs blessés, mais finalement la police eut le dessus. Quant aux prisonniers, ils ont dû être conduits à Canton, sous bonne escorte.—Après quelques heures de transes, le Kwong Wai put continuer son chemin vers Hongkong, heureux de l'avoir échappé belle.

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 17 AU 24 AVRIL 1909

Vols	22
Vols d'enfants	1
Recels	2
Incendies	3
Assassinat	1
Bataille et scandale	4
Rupture de ban	4
Détournements de femmes	3
Attentats aux mœurs	4
Divers	1
Arrestation pour le compte d'autres juridictions	1
Contravention aux règlements municipaux	1
Contravention aux règlements de police et voirie	124
do do des voitures	7
do do des jin-ric-shaws	136
do do des brouettes	56
Maintenus quelques heures au violon	61
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	11
Malade indigent envoyé à l'hôpital	1
Plaintes diverses	16
Incendie	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

Conseil d'Administration Municipale de la concession francaise

Extraits du Bulletin Municipal du 21 Avril 1909

Service des Eaux.—La correspondance dont copie ci-dessous a été échangée entre l'Ingénieur en Chef de la Municipalité et la Compagnie concessionnaire du Service des Eaux.

"Shanghai, le 22 Mars 1909.

"Monsieur M. COURSIER,
"Directeur de la Cie. Française de
"Tramways et d'Eclairage Electriques
"de Shanghai.

"Monsieur,

"J'ai l'honneur de vous informer que "le Conseil d'Administration Municipale "de la Concession Française de Shanghai, "autorise la Compagnie Française de "Tramways et d'Eclairage Electriques, "à installer à l'Usine de Tonkadou un "système de clarification des eaux du "Whampoo, qui remplacera les bassins "de première et deuxième décantation "actuels.

"Cette installation comportera un "décanteur, deux dégrossisseurs Puech "et deux préfiltres conformes aux plans, "coupes et détails soumis à l'Ingénieur "en Chef de la Concession et rectifiés "d'après ses indications.

"Le Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française autorise "aussi la réfection des filtres conformément aux plans, coupes, soumis à l'Ingénieur en Chef de la Concession.

"Les minutes de ces dessins seront "contresignées par le fondé de pouvoirs "de la Cie. Française de Tramways et "d'Eclairage Electriques et l'Ingénieur "en Chef de la Concession. Un calque "à chaque tirage de dessin sera mis "à la disposition de la Municipalité.

"Le travail d'exécution de cette installation sera fait conformément aux "clauses du Cahier des Charges ci-inclus "également accepté par les personnes ci-"dessus qualifiées.

"Le prix de ce travail sera porté au "compte "Travaux Neufs" pour une "somme de 119.000 Taëls, lorsque le "Conseil en aura jugé l'exécution bonne "et conforme aux projets approuvés par "lui.

"Nous vous ferons remarquer, Monsieur "le Directeur, que cette dépense de "119.000 Taëls dépasse le devis estimatif "des travaux déterminés à l'Art. XII, "parag. 2 et 3, de 50.000 Tls. environ. "(Voir votre lettre en date du 14 Octobre "1908, dont ci-inclus la copie).

"Cette plus-value de 50.000 Taëls "environ ne peut, en aucune façon, "dégager la Compagnie de doter la "Concession d'un service d'eau comportant tous les travaux prévus à l'Art. "12 et dont le prix d'établissement global "ne dépassera pas un million de francs.

"Si cette estimation dépasse un million "de francs, la plus value restera à la "charge de la Compagnie et ne pourra en "aucune façon être portée au compte "Travaux Neufs" prévu par la comptabilité définie à l'Art. XVII.

"Afin d'éviter toute surprise ultérieure, "le Conseil a décidé qu'aucune autorisation nouvelle de travaux, sauf le cas "d'urgence, pour la réparation et le "développement des installations ne "serait plus accordée avant que votre "Compagnie n'ait fourni un devis estimatif aussi exact que possible et dans "le plus bref délai, de tous les travaux, "dont l'exécution a été prévue par le "Contrat.

"Vous voudrez bien, Monsieur le "Directeur, m'accuser réception de la "présente lettre, en m'indiquant si nous "sommes définitivement d'accord sur tous "les points de son contenu.

"Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, "l'assurance de ma considération très "distinguée.

"Le Président du Conseil,
Signé: "H. MADIER."

❧ ❧ ❧

"Shanghai, le 2 Avril 1909

"Monsieur le Président
"de la Municipalité Française, à Shanghai.

"Monsieur le Président,

"En réponse à votre lettre du 22 Mars "courant concernant les travaux de filtration à entreprendre à Toudadou, j'ai "l'honneur de venir vous exposer les "remarques suivantes :

"Nous avons la ferme intention de ne "pas dépasser un million de francs pour "les travaux prévus à l'Art. 12 et ceci "est si vrai que lors de la discussion du "Cahier des Charges c'est moi-même et "non le Conseil qui ai demandé de "limiter les dépenses à cette somme, car "nous ne voulions pas être entraînés à "investir dans cette affaire un capital "hors de proportion avec son rendement "possible.

"Si cependant la somme prévue se "trouvait dépassée par suite de l'adoption "d'un système d'épuration perfectionné "destiné à doter la Concession Française "d'une installation analogue aux meilleures de la Métropole, celle d'Ivry, par "exemple, je crois qu'il serait absolument "contraire à l'équité de reconnaitre les "sacrifices que la Compagnie se sera "volontairement imposés dans l'intérêt "public, par le refus de faire figurer la "somme totale au compte travaux de 1er "établissement.

"La limitation de un million a été "demandée par la Compagnie et il serait "contraire à l'esprit des parties au "moment de la signature du contrat de "vouloir retourner cette clause contre le "concessionnaire.

"En ce qui concerne le devis estimatif "complet de tous les travaux il ne nous "est pas possible de l'établir exactement "avant qu'une solution définitive ne soit "intervenue au sujet du château d'eau et "de la 2ème conduite maitresse. Or la "commande de la nouvelle pompe à eau "claire ne pouvant cependant être retardée "beaucoup plus longtemps je pense que "la restriction dont vous me parlez ne "sera pas maintenue par le Conseil et "que cette commande, de même que la "question de l'extension du réseau de "distribution, sont prévues dans les "Cas d'Urgence" du 4ème alinéa, page 2 "de votre lettre.

"Sans les réserves précédentes nous "sommes entièrement d'accord avec le "Conseil d'Administration Municipale.

"Veuillez agréer, Monsieur le Président, "l'assurance de ma considération la plus "distinguée.

"Le Directeur,
Signé: "M. COURSIER."

Les négociations pour l'établissement de la 2ème conduite maitresse et du Château d'Eau ont été engagées par le Consulat de France et les résultats seront communiqués à la Compagnie dès que possible ; en attendant, elle devra fournir les caractéristiques de la pompe à eau qu'elle se propose d'installer, et l'Ingénieur examinera si cette installation doit rentrer dans les travaux dits "d'urgence."

Contrôle et Cadastre.—Lecture est donnée d'une nouvelle lettre de

M. Lecoy de La Marche qui déclare être disposé à se soumettre, pour l'administration du service qui lui avait été confié par contrat, à la direction générale de l'Ingénieur en Chef. Le Conseil décide en conséquence que le Service du Contrôle et du Cadastre cessera d'être rattaché au Secrétariat et sera désormais géré par M. Lecoy de la Marche sous la direction de l'Ingénieur en Chef. Cette modification sera introduite dans le contrat de M. Lecoy de La Marche, auquel le Conseil alloue une indemnité de Tls. 1000 pour lui tenir compte de ce changement apporté à sa situation, ainsi que de divers frais de déplacement occasionnés par les besoins du service et supportés par lui.

Tramways.—Par lettre en date du 31 Mars, M. Henriot, Directeur de la Banque de l'Indo-Chine, se basant sur les termes de l'Art. 23 du Cahier des Charges, fait connaître qu'il retire la garantie de Frs: 100.000, donnée en Décembre 1905, pour l'exécution des engagements de la Compagnie de Tramways.

Avant de répondre à cette lettre le Conseil décide d'en soumettre la teneur à l'avocat-conseil.

Ecole Municipale.—Lecture est donnée d'une lettre de M. le Consul Général, demandant au Conseil de prévoir au Budget les crédits nécessaires pour le personnel enseignant et le matériel de l'Ecole Municipale, et de l'autoriser à passer des contrats pour l'engagement de professeurs en Indo-Chine. Le Conseil après avoir pris connaissance du rapport du Comité des Finances dont les conclusions seront discutées au cours d'une prochaine séance, décide à la majorité d'ajourner sa décision relativement à l'ouverture des crédits demandés: il prie d'autre part M. le Consul Général de vouloir bien entrer en pourparlers avec les Autorités d'Indo-Chine pour connaître les conditions auxquelles il leur serait possible de mettre un personnel enseignant à la disposition de la Municipalité, sans toutefois prendre pour le moment au nom de celle-ci aucun engagement.

Service Sanitaire - Vétérinaire.—Le Conseil approuve le texte ci-après des instructions émises par M. Patrigeon, Vétérinaire-Sanitaire, pour régler le fonctionnement du Service de la Salubrité.

INSTRUCTIONS.—La Concession et les routes sont divisées en trois secteurs sanitaires:

1°) Secteur Est, depuis la limite sud-est (Poste de l'Est), jusqu'à la rue Petit inclus.

2°) Secteur Central, de la rue Petit jusqu'à la rue Palikao inclus.

3) Secteur Ouest, de la rue Palikao jusqu'à la limite ouest.

M. R. Tillot est chargé spécialement du secteur Central, il devra, en outre, veiller à ce que les ordres donnés pour les secteurs voisins soient bien exécutés.

M. Vial, Inspecteur, est chargé du Secteur Ouest.

M. Filippetti, sous-inspecteur, s'occupera du secteur Est.

Chaque inspecteur aura à sa disposition: un interprète, un ricshaw et un toolie, une voiturette contenant le matériel roulant et 2 coolies.

SERVICE JOURNALIER.—Le Service de la Salubrité ne comporte aucune interruption, dimanches ou fêtes; un roulement sera établi pour que chaque inspecteur ait un jour de repos par semaine.

Tous les jours, les inspecteurs feront une visite des marchés avant leur rapport qui sera présenté, chaque matin, à 9 heures, au Chef de Service qui donnera les ordres commandés par les circonstances.

Aussitôt après le rapport, les inspecteurs iront faire une tournée dans leurs secteurs respectifs, en notant leurs observations et les contraventions aux règlements qu'ils auront observées. Ils se feront accompagner de leur matériel volant afin de procéder immédiatement aux désinfections et nettoyages urgents.

L'après-midi, et momentanément, continuation des nettoyages et tournée pour constater l'enlèvement des ordures. La plus grande douceur est recommandée envers la population chinoise. En aucun cas les indigènes ne devront être maltraités. Lorsque des individus, à domicile inconnu, seront pris en contravention, les inspecteurs devront requérir un agent de police et faire mener le délinquant au poste le plus voisin où ils iront également faire leur déposition.

Les inspecteurs devront noter:

1.—Les tas d'ordures ménagères non enlevés, avec l'heure et l'endroit exacts (autant que possible, le No de la maison située en face).

2.—Les drains ou puisards pleins ou bouchés.

3.—Les caniveaux et égouts non balayés ou nettoyés.

4.—L'état des urinoirs publics, la propreté des cités, passages et trottoirs.

5.—Les dépôts d'eaux stagnantes.

6.—Les travaux urgents, selon eux, à effectuer pour obtenir la propreté d'endroits sales ou malsains.

Les maisons répandant des odeurs malsaines.

En ce qui concerne les marchés, les inspecteurs devront:

1.—Veiller à ce que les marchés soient débarassés et nettoyés aux heures règlementaires.

2.—Que chaque marchand occupe la place dont il est titulaire et soit muni de sa quittance.

3.—Surveiller les produits vendus sur les marchés, spécialement les viandes, poissons et coquillages, et envoyer les denrées suspectes à l'Abattoir pour y être examinées. (Avant de déclarer un produit suspect, procéder à un examen minutieux afin d'éviter un dérangement inutile aux marchands).

4.—Examiner si les viandes mises en vente ou transportées sur la Concession portent le cachet de l'Abattoir Municipal ou de celui du Foreing Settlement, sinon saisir et envoyer la viande à l'Abattoir et le porteur au poste.

Le Vétérinaire-Sanitaire,
Signé: G. PATRIGEON.

Publicité des Séances.—Le Conseil est saisi d'une proposition de M. Eckardt, tendant à admettre la publicité des Séances du Conseil.

Après discussion, le renvoi en est décidé à une séance ultérieure pour examen par le Conseil au complet.

Anti-Mosquito Work Notice

Residents in the French Concession are earnestly requested to communicatewith the undersigned if they have any cause for complaint concerning the work in their neighbourhood.

The anti-mosquito work is still in its initial stage, and it is incumbent upon all residents to assist the Committee as far as possible, by of the brigt any defects in the operationpointing ousades, or drawing attention to any possible breeding places near their houses which have not been treated.

Every possible assistance, either in advice, inspection, or labour, will be given in response to a written request.

Residents are particularly requested to grant every possibly facility to the brigade which has charge of house work.

A short list of rules for individual observance will be forwarded immediately, on application to.

G. WOODHEAD, Esq.,
Hon. Secretary
312, Avenue Paul,Brunat.

DECRETS IMPERIAUX

DU 1er JOUR DE LA 3me LUNE
(20 avril)

—Nous nommons Siu Che-kia 徐士佳 au poste de taotai de Kao-Loei-Yang, dans la province du Koangtong. Respect à ceci.

***

Nous désirons que le prince Régent fasse des offrandes pour nous, le 11me jour de la 3me lune (30 avril) auprès du cercueil contenant la dépoulle mortelle de l'ex-Empereur Koangsiu. Respect à ceci.

***

—Sur la demande du ministère de l'Administration des Vassaux, nous permettons spécialement au prince mongol Se-vang-toan-lou-pou 色旺端魯布 d'entrer au palais y adorer les cercueils de l'Empereur Koaugsiu et de l'Impératrice-douairière Tse-hi. Respect à ceci.

***

—Nous ordonnous à Yao Sie-Koang 姚錫光, vice-ministre de la Guerre, d'inspecter très sérieusement en nos lieu et place tous les soldats du Petcheli,recrutés et exercés depuis trois ans.Respect à ceci.

***

—Nous permettons spécialement à Tchang Veng-ling 張文林, sous-préfet destitué de Fou-tchoan-hien, au Koangsi, et que Pie-Koei 必奎, taotai destitué du Tchékiang, soient tous deux rétablis dans leur ancien emploi. Respect à ceci.

***

—Le prince du Sang King vient de nous faire parvenir un long rapport, nous recommandant plusieurs fonctionnaires qui se sont parfaitement employés aux travaux de la construction du tombeau impérial Bou-dou-koh, situé à Tong-ling, et nous priant de leur donner à chacun

une récompense appropriée pour leurs mérites etc...

Depuis la 21me année de feu l'Empereur Koangsiu (en 1895) ces travaux ont commencé et duré plus de dix ans jusqu'aujoud'hui, les princes, les hauts mandarins et les directeurs, ainsi que les divers fonctionnaires employés sur ces travaux ont eu en effet de grande peine et des métites: évidemment, nous devons les récompenser spécialement.

Le prince King 慶親王 doit recevoir une magnifique récompense qui sera donnée par la Cour impériale des services de la famille de l'Empereur.

T'ie-liang 鐵良, directeur général de ce tombeau, actuellement ministre de la Guerre, doit aussi être récompensé spécialement par le ministère des Emplois civils.

Tchao-yng 紹英, Yong-chion 榮爾, et Ki-ling 耆齡, sous-inspecteurs et directeurs, sont décorés de premier degré.

Toan-fang 端方, actuellement vice-roi des deux Kiang, et ses 18 collègues qui travaillèrent très bien auparavant sur ces travaux, doivent être aussi récompensés spécialement par le ministère des Emplois civils.

Ki-siang 繼祥 et Tei-ling 德麟 sont décorés du titre honorifique de président des trois Cours impériales.

Siang-ling 祥麟, Tei-choei 德瑞 Lien-pie 連璧 et Tchoan-hong 占鳳 sont promus au grade de vice-généralisime.

Sont promus au grade de taotai :

Fou-ngan 孚恒, actuellement administrateur du ministère des Finances.

Moeu Ki-veng 牟其汶, taotai à l'essai.

Chi-yen 希賢, actuellement administrateur du ministère de l'Intérieur.

Yong-fou 榮福, présentement administrateur au ministère de la Guerre.

Lou Tchong-yeou 陸宗有, actuellement préfet à l'essai au Kiangsou.

Veng-yng 文裔, préfet au choix.

Tao Se-hing 陶式鑫, préfet à l'essai.

Pour ceux qui sont déjà morts, nous désirons que le prince King enquête sur eux et nous donne leur nom, afin que nous puissions leur conférer aussi une récompense posthume pour leurs mérites. Respect à ceci.

DU PREMIER JOUR DE LA 3me LUNE

(20 AVRIL)

— Nous continuons à récompenser spécialement les fonctionnaires suivants qui se sont les plus distingués dans les travaux de la construction du tombeau impérial de Bou-dou-koh, situé à Tong-ling.

Sont décorés du titre honorifique de vice-maréchaux :

Heng yong 衡永, actuellement taotai en expectative d'emploi au Houpé.

Vou Ping-yong 何炳榮, actuellement taotai à titre.

Liang-koei 良貴, ancien assesseur au ministère des Rites.

Sont promus au grade de préfet :

Tuhao Pao-san 趙保三, secrétaire du trésorier général au choix.

Ling-siang 林祥, administrateur à Tong-ling.

Pao sing 寶信, sous-préfet du Petcheli.

Hang Pao-lien 韓保廉, sous-préfet de Liao-tchong-hien.

Siu Su-king 徐樹謹, préfet au choix.

Keng Pou-hou 耿步武, sous-préfet à l'essai.

Kou Ping-yi 古炳宜, sous-préfet du Houpé.

Lieou Yong-ti 劉榮第, sous-préfet à titre.

Sont décorés du titre de second degré :

Li You-foun 李毓芬, actuellement administrateur du ministère des Finances.

Yong-ngeou 榮厚, présentement administrateur du ministère des Emplois civils.

Li Koen-yng 李焜瀛, premier assistant au ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

Tchoan-ngao 占鰲, mandarin du 4me degré.

Veng-King 文錦, administrateur destitué, est rétabli dans son ancienne dignité.

Yong-siuen 榮泉, duc et assistant au Trône, et Mei-ki 墨麒, ancien vice-ministre des Rites, doivent tous deux recevoir une récompense spéciale par le ministère des Emplois civils.

Ki-ming 繼銘, administrateur à la Cour intérieure, est décoré du titre de vice-président de la Cour des services impériaux.

Sont décorés du titre de troisième degré :

Tei-kou 德祜, administateur du ministère des Rites.

Long-k'ai 隆凱, administrateur du ministère de la Guerre.

Koang-yu 光雨, administrateur du ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

Poul Tchoan-hou 博爾莊武, administrateur au Hiao-ling.

Ngo Le-vou 額勒賀, actuellement colonel en second.

Yang Lie-ping 楊立濱, préfet à l'essai, est promu au grade de Taotai.

Tchoan Pou-yng 崔步因, est pomu administrateur au ministère de la Justice, etc... Respect à ceci.

N. D. L. R. Le prince King a recommandé dans ce rapport au Trône cent dix-sept fonctionnaires civils et seize officiers qui ont concouru aux travaux du tombeau impérial; ceux que nous traduisons ci-dessus sont les plus élevés. Mais, d'après le *Sinvanpao*, il y en aurait plusieurs qui n'auraient jamais travaillé au tombeau; parmi eux se trouve M. Tch'oan Pou-yng, fils adoptif du chef des eunuques, nommé Tchoan qui est très puissant à la Cour suprême; ce jeune homme n'est âgé que de 15 ans, mais il est élevé à la dignité d'administrateur au ministère de la Justice grâce à la prière de son père adoptif adressé au prince King.

DU 3me JOUR DE LA 3me LUNE

(22 avril)

— Sur la demande du ministère de l'Administration des Vassaux, nous permettons au prince mongol Tchang-kia-hou-touk-tou 章嘉呼圖克圖, accompagné de quatre Lama, de faire des prières tous ces jours-ci devant le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsiu. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons à Yang Cheou-nan 楊壽楠, administrateur du ministère du *Nong-kong choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) d'être employé au ministère des Finances, à qualité d'assesseur à l'essai. Respect à ceci.

***

Tchang Jeng-tsing 張人駿, vice-roi des deux Koang, nous a fait un mémoire, nous avertissant que dans la province du Koangtong, à cause de trop abondantes pluies, cette année, on ne peut pas faire de sel ; il nous prie en conséquence de lui permettre de demander au surintendant de la gabelle du Petcheli de prêter au Koangtong 200.000 charges du sel et les y envoyer au plus vite sans payer les contributions dans les douanes où ce sel devra passer, etc...

Nous lui accordons spécialement cette demande. Respect à ceci.

DU 3me JOUR DE LA 3me LUNE

(22 avril)

— Sur la demande du ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies), nous ordonnons que le collège du commerce de la classe supérieure ouvert à Changhai soit développé. Respect à ceci.

***

— Vang Hong-tchao 汪鳳藻, assistant à l'étude de l'Empereur à l'Académie, ayant été désigné directeur général de l'Université de Pékin, nous a présenté un rapport, nous priant de lui permettre de quitter son nouveau poste etc...

Nous refusons d'accepter sa demande. Respect à ceci.

***

— Puisque Yng-tsing 英俊 a été nommé inspecteur impérial des travaux du tombeau impérial à Si-ling, nous lui permettons de quitter son propre poste de taotai de Kao Loei-yang, au Koangtong.

Nous lui conférons le titre honorifique d'administrateur du ministère du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) où il pourra être employé. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Yen-tch'ang 延昌 académicien, nous ordonnons au Bureau chargé des nouvelles méthodes d'administration, d'améliorer au plus vite toutes les administrations de l'Académie impériale. Respect à ceci.

DU 6me JOUR DE LA 3me LUNE
(25 avril)

Le 1er jour de la 4me lune (19 mai prochain) étant la fête du commencement de l'été, ils nous faudra faire des offrandes dans les temples de nos ancêtres, nous enverrons le prince No Le-he 訥勒赫 pour accomplir en nos lieu et place les rites cérémoniaux dans le temple central; nous enverrons le haut mandarin Meou-ling 茂林 pour faire des offrandes derrière le temple; quant aux deux palais lateraux, nous y enverrons deux hauts mandarins Tcheng-yng 承蔭 et Chi-tchang 希璋 qui devront accomplir respectueusement leurs cérémonies. Respect à ceci.

***

—Le 7me jour de la 4me lune (25 mai prochain)il nous faudre faire des offrandes au ciel, nous ordonnons au prince Kong 恭王 de se rendra ce jour là à Yuen-kieou pour accomplir bien réspectueusement ces rites impériaux.

Pour les quatre salles laterales,nous y enverrons quatre hauts mandarins Sie-lou 錫路, Yong-toun 榮敦, Tei-cheou 德壽 et Ngan-fei 恩輝. Respect à ceci

DU 7me JOUR DE LA 3me LUNE
(26 avril)

— Le prince King 慶王, se conformant à nos ordres pour examiner tous les fonctionnaires décédés qui ont concouru aux travaux de la construction du tombeau impérial, vient de nous faire parvenir un rapport, nous priant de donner une récompense spéciale posthume à feu Yong-lou 榮祿, ministre de l'Empire pour avoir bien travaillé sur les travaux du tombeau impérial Bou-dou-koh, situé à Tong-ling etc...

Nous accédons donc à cette demande et ordonnons qu'on fasse immédiatement des offrandes impériales devant le tombeau de ce fonctionnaire mort. Respect à ceci.

***

—Nous ordonnons au ministère des Finances de verser une somme de 150.000 taëls, destinée à divers frais, occasionnés par le transport du cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Koangsui. Respect à ceci.

***

—Nous ordonnons au ministère de la Guerre de récompenser spécialement Vou Hong-ling 吳鳳嶺, général de brigade de T'ong-yong, au Petcheli, pour avoir parfaitement dirigé ses troupes. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 1er JOUR DE LA 3me LUNE
(20 avril)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 2ME JOUR DE LA 3ME LUNE
(21 avril)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

S. E. Vang Ta-sie 汪大燮, commissaire impérial chargé d'étudier le système constitutionnel en Angleterre qui est de retour d'Europe.

S. E. Sie-liang 錫良, nouveau vice-roi de la Mandchourie.

S. E. Yang Che-siang 楊士驤, vice-roi du Petcheli.

S. E. Tch'oan Yong-ang 崔永安, trésorier général du Petcheli.

du 22 avril

M. Siu Che-kia 徐士佳, nouveau taotai de Kao-Loei-yang, au Koangtong, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 4me JOUR DE LA 3me LUNE
(23 avril)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

Tous les grands conseillers de l'Empire.

S. A. I. le prince Pou-loun 溥倫.

S. A. I. le prince Tsai-siuen 載洵.

S. A. I. le prince Tsai-tse 載澤, duc et ministre des Finances.

S. E. Lou Tchoan-ling 鹿中堂, ministre et conseiller de l'Empire.

MM. Cheng Chao-yang 孫紹陽 et Vou King-sieou 吳敬修, tous deux académiciens.

du 25 avril

M. Vang Sie-hoan 王錫蕃 académicien, et tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

Tous les grands conseillers de l'Empire, et M. Koei-tcheou 桂春, mandarin mandchou, ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité)

***

LES FUNERAILLES DE FEU L'EMPEREUR KOANGSIU

—Le 12me jour de la 3me lune (1er mai prochain) auront lieu les funérailles de feu l'Empereur Koangsiu et le cercueil sera transporté de Pékin à Liang Ketchoan, près de Si-ling.

Ce jour-là, tous les ministres étrangers à Pékin et les délégués étrangers aux cérémonies rituelles, s'arrêteront dans une maison spéciale, située en dehors et à l'Est de la porte impériale, près de King chan- Ils y assisteront aux cérémonies faites devant le cercueil.

Les femmes des dits ministres qui voudront montrer leur respect envers feu l'Empereur Koangsiu, pourront rester dans une maison spéciale installée à la porte impériale Di-ang d'où elles pourront assister aux cérémonies.

Quant aux autres notables étrangers, et aux négociants, ils pourront voir passer le cereuçil, près ds Si-pai-leou.

Les élèves chinois, lettrés, marchands, ainsi que les soldats, agents de Palice et fonctionnaires devront s'agenouiller à terre à Ta-Koang, près de la porte de Yeou-tcheng, lorsque le cercueil y passera, afin de témoigner ainsi leur respect envers feu l'Empereur.

Tous les journalistes de Pékin auront un congé ce jour-la, en vue de pouvoir aller également assister aux rites cérémoniaux des funérailles.

Kiangsou

— Le 22 courant, devait avoir lieu le mariage de M. Tcheng-mao, notable de Kiangyng. Mais sa fiancée est morte brusquement d'une maladie épidémique deux jours avant le mariage. Ce fut la sœur de sa fiancée, âgée de 18 ans, qui devint sa nouvelle épouse.

— S. E. Vang Che-tcheng, généralissime de l'armée à Kiang-pei, vient de continuer à présenter sa démission au Trône, parce que sa maladie n'est pas encore guérie, malgré l'expiration de son congé d'un mois.

— M. Foang Che-fou, commissaire impérial, chargé d'enquêter sur l'interdiction absolue de la vente d'opium au Sud, est arrivé du Houpé à Ts'ing-kiang-pou.

Chensi

— M. Lien-hing, préfet de Sie Ning-fou, a été gravement accusé auprès du prince Régent.

Ce dernier a dit au vice-roi du Chensi de surveiller sa conduite.

Moukdent

— Le prince Régent aurait ordonné au nouveau vice-roi Sie-liang de diminuer les divers impôts du peuple très pauvre de Moukden qui a beaucoup souffert lors de la guerre russo et sino-japonaise.

Koeitcheou

— S. E. Boang Hong-su, gouverneur du Koeitcheou, a récemment été accusé auprès du Trône, d'être conservateur, de ne pas s'occuper des nouvelles méthodes d'administration et de ne pas être énergique dans ses diverses fonctions, etc...

Le prince Régent a remis ce rapport d'accusation audit gouverneur afin de corriger sa faute.

Kiangsi

— S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, a été souvent accusé auprès du Trône; maintenant on nous informe que certain censeur impérial l'a accusé à nouveau, disant :

Ce gouverneur ne comprend rien aux nouvelles administrations ; il a plusieurs concubines avec lesquelles il s'amuse, il a installé sa préférée dans une nouvelle maison construite à l'européenne l'an dernier, par M. Vou Tchong-chi, ancien gouverneur du Kiangsi, dans le but de traiter les affaires étrangères.

Lorsqu'il arriva à son nouveau poste de gouverneur, il a changé de plusieurs mandarins et spécialement il a promu aux meilleurs charges M. Yuen Ke-hou, neveu de M.Yuen Che-kai, et M. Tchoan Tcheng-k'oei, fils adoptif du chef des eunuques, nommé Tchoan, pour obtenir leur protection, etc...

— Pour le transport du cercueil de l'Empereur Koangsiu, on aura besoin de plus de 600 voitures.

— Tous les fonctionnaires chinois qui devront suivre et accompagner le cercueil ou s'intéresser aux rites cérémoniaux des funérailles, porteront chacun à la main des batonnets d'encens venant du grand Tibet ; on dit que cet encens a été offert par le Talai Lama.

— Le prince Régent a commandé au *Oéoubou* (Affaires étrangères) de bien traiter tous les ministres et délégués spéciaux qui assisteront aux funérailles impériales, parce que ces hôtes étrangers, dit-il, sont venus spécialement, cette fois, en Chine pour manifsster l'amitié et le respect de leurs pays envers la Chine et ses souverains.

— Il paraît que le ministère des Finances aurait versé 150.000 taëls destinés aux divers frais pour traiter ces hôtes étrangers.

Koangsi

— M. K'ing-k'oei, taotai de la gabelle du Kiangsi, est retourné à Pékin où il attendra une promotion rapide.

Koeitcheou

— S. E. Boang Hong-su, gouverneur du Koeitcheou, a été accusé de négligence et d'ignorance dans les nouvelles méthodes d'administrations, vient de faire pavenir un rapport au Trône pour l'informer qu'il est bien énergique dans l'administration des nouvelles méthodes; dans ce rapport il dit qu'il a ouvert plusieurs écoles primaires et moyennes et quelques normales, les bureaux chargés de l'interdiction absolue de l'opium, le conseil provincial et ceux de district, quelques petits journaux, quelques imprimeries, les locaux chargés de l'exhortation au peuple pour les diverses nouvelles administrations et l'ordre dans le pays, les élections des conseillers provinciaux et de district, la police, les postes, le recrutement des soldats jeunes et très forts etc ..

Le prince Régent a lu avec consolation ce rapport.

Chantong

—M.Vang Keng-ting, préfet de Tchaotcheou-fou, a été félicité par le prince Régent pour ses bonnes administrations; il a été appelé à Pékin dù il pourra avoir un avancement spécial.

Kiangsou

—M. Tsou Tse-hing, trésorier général p. i. du Kiangsou, est arrivé à Nankin pour rendre visite au vice-roi Toan-fang et l'imformer que M. Choei-tcheng, ancien trésorier général du Kiangsou a laissé une grosse dette

Il paraît que ce nouveau trésorier général ne désire pas rentrer en cette fonction.

***

INTÉRIEUR

Kiangsou

—On a annonc que le prince Régent a ordonné par télégramme au vice-roi Toan-fang d'enquêter sérieusement sur l'accusation porté par le gouverneur du Kiangsou contre le taotai de Changhaï, maintenant, le *Siaolinpao* nous apprend que le prince Régent a dit télégraphiquement aussi au gouverneur du Tchékiang, province voisine du Kiangsou, de faire une enquête sur cette même grave accusation ; car, dit-on, le prince Régent savait que M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhai, travaillait parfaitement dans ses charges.

—Dans la province du Kiangsou, contenant 660 conseillers de district, récemment élus, on fera à Nankin, le 15me jour de cette lune [4 mai prochain] une grande réunion pour élire à nouveau ces conseillers, car parmi eux plussieurs ont été accusés d'indignité (*Chepao*)

—Le 18 avril a eu lieu un examen subi par 81 fonctionnaires du Kiangsou, dans le tribunal du gouverneur de Soutcheou.

On dit que parmi eux la plupart sont bien instruits.

—Un bachelier de Songkiang nommé Hiu Yeou-pang, ayant témérairement accusé dans le tribunal de préfet M. Ma Tchao-kiong, célèbre licencié de Sonkiang, va être dégradé de son baccalauréat.

—S. E. Tcheng k'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, a présenté sa démission au Trône.

—S. E. Choei-tcheng, trésorier général de Soutcheou, a décidé de démissionner ; dès qu'il partira, M. Tsou Hiao-tong le remplacera.

— . E. Vang Che-tseng, généralissime du Kiang-pei, a présenté aussi sa démission au Trône pour raison de santé.

Kiangsi

—S. E. Hong Su-Koei, gouverneur du Kiangsi, est accusé auprès du prince Régent d'avoir l'hbitude très invétérée de fumer l'opium, de vendre les postes de mandarins et d'employer de très nombreux fonctionnaires d'origine du Honan, etc...

—Dans l'incendie du 14 avril, de l'école française de Nantchang, il y a eu plus de 100.008 taële des pertes. (*Chepao*)

Foukien

— Le 14 avril, tous les lettrés et élèves de Ma-kiang ont tenu une grande réunion pour célébrer la fête commémorative de la mort de M. Li Meng-che, ancien élève de l'arsenal de Foutcheou, qui s'est suicidé à Paris.

Les notables du Foukien et du Koangsi sont prêts à publier les fautes de M. Koei Koang-tien, inspecteur des étudiants chinois en Europe, à qui incombe la faute du suicide de ce savant élève (*Chepao*)

Changtong

—Un riche marchand du Chansi, nommé Tcheng Li-tang, demeurant à Kiaotheou, vient d'être grièvement blessé par les employés du chemin de fer.

Pékin

—Après les funérailles de l'Empereur Koangsiu, S. A. I. le prince Régent tiendra une réunion impériale de tous les hauts mandarins soit de Pékin, soit des provinces, afin de délibérer auprès du Trône sur les quelques affaires très importantes.

—Les ministres et conseillers de l'Empire auraient interdit à tous les notables du Petcheli de s'intéresser aux affaires des mines de Loei-tcheou.

—Le ministère des Finances aurait versé 150.000 taëls destinés aux diverses dépenses pour recevoir et traiter les hôtes étrangers qui assisteront aux cérémonies des funérailles de l'Empereur Koangsiu.

—S.E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, est complètement rétabli.

Kiangsou

— Ces jours-ci nous avons déjà parlé de l'accusation portée par le gouverneur du Kiangsou contre M. Tch'ai Naihoang, taotai de Changhaï. Aujourd'hui le *Sinvanpao* nous apprend que le prince Régent ayant lu ce rapport d'accusation, l'a demandé à S. E. Tchang Tchetong, ministre et conseiller de l'Empire. Celui-ci a répondu que Tch'ai Naihoang, taotai de Changhaï, est en effet homme très savant et expérimenté, mais très orgueilleux.

Le prince Régent regardant le ministre Che-cheou, lui demanda la vérité sur ce sujet. Ce dernier dit ainsi: Le gouverneur du Kiangsou l'accuse comme traître aux Chinois, ce mot traître est trop excessif, je crois, que le taotai de Changhai n'est pas encore arrivé là.

Donc, le prince Régent a ordonnné par télégramme au vice-roi Toan-fang d'enquêter très sérieusement sur cette accusation très importante et de lui dire la vérité.

— Un grand nombre de prisonniers du Kiangsou vont être mis en liberté, grâce à la faveur privilégiée accordée par le nouvel Empereur Siuen-t'ong et le prince Régent.

— S. E. Cheng Pao-ki, ex-ministre de Chine à Berlin, actuellement sous-directeur du chemin de fer de Tsin-Pou, est arrivé à Soutcheou, le 21 avril ; on dit qu'il avait reçu du prince Régent un ordre spécial pour enquêter secrètement sur les diverses administrations des deux provinces Kiangsou et Tchékiang.

— Dans la nuit du 16 avril, a éclaté un violent incendie dans la contrée de Chel-yu, près Yangtcheou ; plus de 300 maisons ont été brulées ; le gouverneur du Kiangsou aurait distribué à chaque pauvre famille 2.000 sapèques comme aumône.

Pékin

— S. E. Yong-k'ing, originaire de la Mandchourie, ministre de l'Instruction publique, ayant appris qu'il est bien détesté par le prince Régent, a résolu de démissionner.

—S. E. Na-tong, ministre de l'Empire, est tombé plus gravement malade, parce qu'il est trop fatigué d'avoir

marché à pied plus de 5 lis pour accompagner le cercueil de sa mère jusqu'au tombeau.

— Deux censeurs impériaux auraient l'intention de porter accusation au Trône contre le prince King pour avoir dernièrement recommandé au prince Régent de très nombreux fonctionnaires parmi lesquels plusieurs n'avaient pas concouru aux travaux de la construction du tombeau impérial situé à Tong-ling.

— Le vice-roi du Petcheli aurait commandé à M. Ling Fou-pang, préfet de Pékin, de surveiller sérieusement toutes les routes ole cercueil de feu l'Em-r pereur Koangsiu devra passer.

— Le ministère de l'Intérieur aurait contracté à la banque impériale un emprunt de 300.000 taëls, destinés à organiser les affaires policières.

Kensou

— La ministère de l'Instruction Publique à Pékin aurait télégraphié à l'examinateur provincial du Kensou de s'efforcer à mieux gérer les affaires scolaires et menace de lui infliger une grave punition s'il contrevient à cet ordre.

Setchoan

— Le Bazar commercial du Setchoan a été inauguré à Jentou, le 22 avril.

Kiangsi

— S. E. Tcheng Koei-ling, juge provincial du Kiangsi, et frère de S. E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, aurait lancé une proclamation ordonnant à tous de ne payer que 800 sapèque pour frais de procès.

Kiangsou

— S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou, beau-frère de S. A. I. le prince Pou-loun, a démissionné pour raison de santé.

Il va venir à Changhai pour se soigner.

Le gouverneur du Kiangsou s'est empressé d'avertir le Trône que la province du Kiangsou a besoin d'un trésorier général très savant dans les affaires financières. Puis, on a reçu le télégramme des nominations suivantes :

S. E. Tchou Hiao-tong, juge povincial du Kiangsou, est transféré trésorier général de Soutcheou.

S. E. Tchao Ping-yen, surintendant de la gabelle des deux Hoei, est nommé juge provincial p. i. du Kiangsou.

S. E. Vou-fong, taotai du riz à Soutcheou, est promu surintendant de la gabelle des deux Hoei.

S. E. Vang Jeng-tong, taotai à l'essai, est nommé taotai du riz à Soutcheou.

Ils prendront tous leur nouveau poste le 27 avril.

Pékin

— S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan, a décidé de partir de Pékin pour le Yunnan, le 8 mai prochain.

Il avait demandé au ministère des Finances l'aide de 2.000.000 taëls pour les diverses dépenses au Yunnan ; mais ce ministère ne lui a prêté que 500.000 aëls.

—S. E. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan, étant reçu en audience impériale, a prié le prince Régent de dire à M. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan, d'avoir grande confiance en MM. Vang Tcheng-ya et Seng Ping-k'oen, très bons mandarins au Yunnan.

Le prince Régent y a consenti.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, vient de recommander au Trône trois fonctionnaires Tcheou Hio-chi, Lou Kia-koh et Tcha Tchao-ki, qu'il dit très versés dans les affaires administratives.

—M. Sien-siuen, ministre de Chine en Italie, a récemment présenté au Trône un rapport, dans lequel il prie le prince Régent de ne pas faire trop sévères les règlements relatifs aux relations des femmes chinoises avec les hommes.

Il paraît que le prince Régent ne fut pas satisfait de lire ce rapport.

—M. Lieou Tieng-tch'oen, sous-chef des académiciens à Pékin, vient d'accuser verbalement auprès du prince Régent, M. Hong Su-Koei, gouverneur du Kiangsi, de ne pas se conformer à l'ordre de l'Empereur pour abandonner sa mauvaise habitude de fumer l'opium, de vendre les bonnes places et de ne comprendre rien sur les nouvelles administrations.

N.B. Ce gouveaneur fut taotai en 1907, grâce à la puissance de Yuen Che-Kai, ministre destitué, il a pu être promu jusqu'au grade de gouverneur proviencial pendant un an.

— S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction Publique à Pékin, est mourant.

— Le prince Régent aurait l'intention d'établir au Tibet un haut fonctionnaire chargé uniquement des affaires étrangères.

Kiangsi

— Nous avons dit ci-dessus l'accusation portée par de nombreux fonctionnaires de Pékin contre S. E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, et que la Cour suprême a confié à S. E. Tcheng-k'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, l'enquête bien sérieuse sur cette accusation très grave.

Maintenant on nous apprend que S. E. Tcheng K'i-t'ai refuse d'accepter cette charge, prétextant qu'il est parent avec S. E. Hong Su-koei, accusé.

Aussi le prince Régent a-t-il commandé à S. E. Tcheng-yong, gouverneur du Tchékiang, de faire cette enquête.

Singkiang

— Trouvant que la province du Singkiang, n'est pas encore civilisée, le prince Régent aurait ordonné au gouverneur du Singkiang ce qui suit :

1—Acheter les divers journaux des provinces afin que les lettrés les lisent.

2—Ouvrir des écoles primaires pour instruire les jeunes gens, surtout les enfants.

3—Etablir partout des locaux ou l'on fera des discours exhortant le peuple à modifier ses mœurs et à imiter les Européens.

4—Engager les lettrés très savants des autres provinces pour les enseigner.

Pékin

— S.E. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, nouvellement transféré en Mandchourie, a décidé de quitter Pékin le 8 mai prachain, pour aller à Moukden prendre possession de son nouveau poste.

Il a récemment envoyé un télégramme à M. Toang Tchao-yi pour lui dire de se hâter de revenir en Chine et retourner à son poste de gouverneur de Moukden.

—S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, est parti de Pékin le 1er jour de la 3me lune (20 avril.

On dit qu'il est déjà arrivé à Hankéou où il restera deux ou trois jours; puis il se rendra au Hounan, de là il partira directement vers le Yunnan.

— Le 25 avril, a eu lieu une grande réunion de tous les gros actionnaires de la banque impériale à Pekin, délibérant sur les meilleures mesures à prendre pour développer leur banque et pour l'améliorer.

—Apprenant que dans tous les pays où commencent les élections de conseillers de district, il y a beaucoup d'abus commis, le prince Régent s'est empressé d'ordonner à tous les gouverneurs des provinces de faire tout leur passible pour améliorer les règlements sur cette question.

—Le prince Régent aurait donné l'ordre suivant :

Dorénavant, les mandarins qui oseront-encore s'amuser dans les maisons des chanteuses et des prostituées, et qui seront reconnus, encoureront la destitution immédiate.

—On déclare que dans chaque sous-préfecture du Petcheli, ne se trouvent que cent hommes au plus, dignes d'être élus conseillers de district, dans quelques sous-préfectures il n'y a que cinq ou six.

—Le prince Régent, trouvant que tous les médecins de l'empereur ne sont pas suffisament savants, aurait l'intention de les changer et de les remplacer par d'autre ayant subi un examen.

— Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies,) aurait délégué quelques fonctionnaires pour examiner les affaires postales dans toutes les provinces.

Pékin

— A partir de la 3me année de l'ère Siuen-t'ong, tous les fonctionnaires employés au ministère de la Justice ne pourront jamais être transférés à d'autres ministères.

— Le ministère des Finances aurait permis que les appointements annuels des commissaires impériaux et des autres mandarins employés au Tibet soient augmentés pour leur manifester l'intérêt qu'inspire au gouvernement leurs fonctions dans un pays si lointain.

— Les membres du Bureau chargé des nouvelles méthodes d'administrations et des lois constitutionnelles à Pékin, ont été récemment accusés de paresse et de négligence dans leurs charges.

Le prince Régent a ordonné au prince Tsai-tse et au ministre Tchang Tche-tong d'enquêter sur cela.

— S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, vient de recevoir du prince Régent l'ordre de punir ou de renvoyer tous les mauvais fonctionnaires employés maintenant en Mandchourie.

— M. Vang Ta-sie, ancien commissaire impérial chargé d'étudier le système constitutionnel à Londres, vient d'avertir en audience impériale le prince

Régent que les lois constitutionnelles d'Angleterre sont celles qui conviennent le mieux à la Chine.

—Lorsque la nouvelle Cour suprême sera établie, il n'y aura pas de président; mais le prince Régent y sera aux lieu et place de l'Empereur pour régler des affaires.

— S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, apprend tous les matins pendant un quart d'heures au jeune Empereur Siuen-t'ong, des caractères chinois; le petit souverain paraît assez intelligent.

— S. A. I. le prince Tsai-tse, duc et ministre des Finances, aurait prié le prince Régent de conférer à tous les trésoriers généraux des provinces le titre de vice-ministre des Finances, afin que ceux-ci puissent avoir le droit de correspondre directement avec le Trône et le ministre des Finances.

—S.E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie et nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) est arrivé à Pékin.

— Le ministère de l'Intérieur, suivant l'ordre du Régent, aurait fixé les réglements de la Police et les diverses catégories de rang parmi les policiers.

Pékin

— S.A.I. le prince Régent n'est monté qu'une seule fois sur le palais impérial Veng-fa (Beauté civile) pour recevoir les félicitations des subordonnés; il s'installe quotidiennement au palais impérial Yang-sing (Repos du cœur) pour traiter les affaires administratives et recevoir en audience les mandarins civils et militaires.

— Le 26 avril, S.E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, a été invité à un grand festin par trois ministres Che-cheou, Tchang Tche-tong et Lou Tchoan-ling.

A table, il a dit qu'il faisait toujours ses efforts pour mettre en réelle pratique les lois constitutionnelles et les diverses nouvelles méthodes d'administration.

Les ministres furent très satisfaits d'entendre ces paroles.

— S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, vient de prier le prince Régent de faire rétablir à son ancienne dignité feu Li Ngo-nien, gouverneur destitué du Honan, et écrire tous ses mérites militaires dans l'histoire impériale.

Le prince Régent y a consenti.

— M. Vang Ts'ing-meou, directeur général du chemin de fer du Kiangsou, nouvellement désigné inspecteur impérial des Finances du Tchékiang, est arrivé hier à Pékin où il rendra grâce au Trône, il aurait prié le prince Régent de lui permettre de quitter son nouveau poste afin de pouvoir prendre le deuil de sa mère durant trois ans.

— S. E. Toang Tchao-yi qui va être de retour d'Europe en Chine, vient de télégraphier à la Cour disant qu'il ne veut pas rejoindre son poste de gouverneur à Moukden.

***

—S. A. I. le prince Cheou vient de prier le prince Régent de lui accorder la permission de quitter le poste de ministre de l'Intérieur, afin de pouvoir s'occuper uniquement des affaires de la réorgnisation du ministère de la Marine.

Le prince Régent lui aurait permis de le faire à plus tard.

—Le prince Régent aurait ordonné que les réglements administratifs du Yunnan et de la Mandchourie soient améliorés et qu'y augmentent deux postes de généraux

—S. E. Sie-liang, vice-rei de la Mandchourie, pourra partir à Moukden lorsque les funérailles de feu l'Empereur Koangsin seront terminés.

—S. A. I. le prince Tsai-tse, ministre des Finances, aurait éprouvé une grande satisfaction à lire le rapport de S.E. Cheng Kong-pao, relatif à l'amélioration des monnaies chinoises à la manière japonaise.

—Le prince Régent aurait l'intention de nommer S. E. Cheng Kong-pao au poste de premier vice-ministre des Finances.

Mais on dit que ce dernier va rejoindre son poste de second vice-ministre du *Yeoutchoanpou* (Postes et Voies).

— Les membres du ministère du *Oéoupou* (Affaires étrangères) cessent de traiter les affaires ordinaires depuis une semaine.

— S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique à Pékin, a décidé de démissionner. M. Gnei-sieou le remplacera probablement, grâce à la recommandation du ministre Tchang Tche-tong.

***

LES FUNERAILLES DE FEU L'EMPEREUR KOANGSIU

— On préparera 60 voitures spéciales pour les ministres et hôtes étrangers qui prendront part aux funérailles de feu l'Empereur Koangsiuu.

On dit que le prix de ces voitures et des divers chars funèbres coûtent excessivement cher.

— Le 1er mai, jour du transport du cercueil de l'Empereur Koangsiu, de Pékin à Liang Ke-tchoang, près de Si-ling, tous les marchands et lettrés, ainsi que les mandarins et élèves, prendront un congé pour assister aux funérailles.

— Ce jour, tous les pavillons des navires et des tribunaux soit à Pékin soit dans les provinces, seront mis en berne.

— Sur la demande des ministres des étrangers à Pékin, le *Oéoupou* aurait permis aux dames étrangères de regarder passer le cercueil de l'Empereur Koang-siu dans les rues.

— On dit que les dépenses pour traiter ces hôtes étrangers s'élèveront à un million de taëls. (*Chechepao*)

— M. Kiang Koei-ti, généralissime de l'armée au Petcheli, accompagné de ses meilleures troupes, fera une garde d'honneur au cercueil de feu l'Empereur Koangsiu.

Kiangsou

— S. E. Choei-tcheng, ex-trésorier général de Soutcheou, a quitté son poste et va arriver à Changhai pour se soigner.

— M. Vang Choei-k'ai, taotai et directeur général de la Police à Changhai, est chargé de la poursuite des brigands au lac Tai-hou, frontière du Kiangsou et du Tchékiang.

—M. Tsu Tse-tcheng, ancien juge povincial du Kiangsou, actuellement taotai de Hoei-yang, chargé des affaires financières au Kiangsou, va mourir bientôt, car il s'adonne en ce moment-ci à abandonner son habitude très invétérée de fumer l'opium, mais d'après sa vieillesse il ne peut pas le supporter.

—M. Yuen Tse-mesu, sous-préfet de Kiang-tou-hien, ayant démissionné pour raison de santé, vient d'être maintenu à son poste, parce qu'il est très aimé du peuple.

Houpé

—Un petit mandarin du Houpé, nommé Vang Chi-yu, originaire du Setchoan ayant volé une somme de 40.000 taëls au trésor public du Houpé, s'est enfui dans son pays, l'an dernier; mais dernièrement il a été arrêté à Jentou et envoyé sous escorte à Hankéou.

Ayant comparu devant le juge, il a avoué son crime et a été condamné à mille coups de bambou, puis, il a été mis en prison jusqu'au jour où il sera en état de rendre cette grosse somme.

Hounan

— Un élève du nom de Yong-tchao, ancien étudiant à Vashington, vient de se suicider en se coupant la gorge avec des ciseaux de petite taille.

Deux incendies

— Pendant la nuit du 21 avril, un violent incendie a éclaté à Lou-Che-kéou, près de Tientsin. Plus de 150 maisons ont été détruites par le feu.

L'autre incendie a éclaté au hameou de Sing-toun, près de Sieou-cheoi-hien, au Tchékiang, vers dix heures du soir, le 24 avril. Environ 120 maisons ont été brulées.

Koangtong

— M. Kao Eul-k'ien, taotai des affaires étrangères du Yunnan, récemment chargé de délimiter les frontières entre la Chine et Macao, est arrivé à Koangtcheou, le 22 avril.

Voici la carrière de ce taotai.

M. Kao Eul-k'ien, dont le prénom est Tse-ye, originaire du Foukien, étudia au collège de l'arsenal de Foutcheou pendant 5 ans, puis il alla étudier à une université technique de Paris durant le même nombre d'années ; il se rendit ensuite à Londres pour apprendre la langue anglaise et les administrations financière militaire.

Ensuite, il fut nommé interprète et traducteur officiel à l'arsenal de Foutcheou, chargé en même temps des affaires étrangères. Il fut délégué en France pour y étudier les diverses nouvelles méthodes d'administrations. Enfin en Chine, il fut fonctionnaire chargé des affaires étrangères à Hankéou, au Setchoan, au Koangtong, au Hounan ; promu assesseur au *Oéoupou* (affaires étrangères) puis taotai et commissaire impérial chargé des affaires étrangères au Yunnan.

***

AFFAIRES ETRANGERES

Pékin

— Le 7me jour de la 3me lune (26 avril) tous les ministres et les hôtes étrangers qui s'intéresseront aux cérémonies des funérailles de l'Empereur Koangsiu, le 1er mai prochain, seront reçus en audience impériale par le prince Régent dans le palais Veng-fa.

Le lendemain, le prince Régent leur donnera à chacun la décoration du dragon.

Le 28 avril, ils seront tous conduits par les ministres de l'Empire et du *Oéoupou* (affaires étrangères) pour se distraire au Jardin Yi-ho.

Le lendemain, ils assisteront aux cérémonies rituelles auprès des cercueils contenant les dépouilles mortelles de l'Empereur Koangsiu et de l'Impératrice-douairière.

Le 1er mai, ils accompagneront le cercueil de l'Empereur Koangsiu jusqu'à un lieu fixé.

Le 3 mai, le prince Régent les invitera à un banquet impérial dans son palais pour les remercier.

Ls lendemain, les membres du *Oéoupou* leur feront aussi un grand festin pour leur montrer leur amitié. [*Chepao*]

***

— Le contrat de l'emprunt avec la banquesino-allemande va être signé. (*Chechepao*)

— D'après le *Chepao*, la Chine promet aux Anglais de faire un emprunt dans une banque anglaise si les Anglais peuvent se conformer aux mêmes conditions faites par les Allemands.

Pékin

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait déclar que, dorénavant, tous les fonctionnaires chargés des affaires étrangères soit en Chine soit à l'Etranger, devront être choisis parmi ceux qui comprennent une langue étrangère. (*Chepao*)

Macao

— M. Kao Eul-k'ien est arrivé à Koang-tcheou le 22 avril ; accompagné de deux taotai Gnei et Vou, il partira bientôt à Macao pour délimiter les frontières entre la Chine et Macao. (*Chepao*)

Kirin

— Les Russes sont prêts à ouvrir à Kirin une grande école du commerce et de l'agriculture. Le *Oéoupou* ayant appris cette nouvelle, s'est empressé de communiquer une lettre officielle au ministre de Russie à Pékin, lui déclarant que le gouverneur de la Mandchourie va y fonder cette école, et que par conséquent les Russes ne doivent plus l'ouvrir en ce même lieu. (Chepao)

Pékin

— Le prince King aurait prié le prince Régent de conférer à chacun des ministres étrangers qui viennent assister aux cérémonies rituelles des fun railles de feu l'Empereur Koangsiu, la décoration du Dragon de la première catégorie

Nganhoei

— Les autorités du Nganhoei auraient fait copier dans un cahier tous les noms des étrangers, résidant dans leur province ; ces Étrangers seront divisés en 4 catégories

1. — Les fonctionnaires.
2. — Les marchands.
3. — Les Etrangers engagés par les Chinois.
4. — Les missionnaires (*Chechepao*.)

Tchékiang

— Un marchand japonais du nom de Sonvimasalang vient de s'emparer d'un coupable chinois près du pont Kong-jeng dans la capitale Hangtcheou.

M. Vang Fong-hao, taotai chargé des affaires étrangères au Tchékiang, s'est empressé d'en informer le consul du Japon à Hantcheou et de le prier de faire remettre cet important prisonnier. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

— Le prince Régent a donné la décoration du double dragon du second degré de la première catégorie à un prince japonais qui vient d'arriver à Pékin pour assister aux funérailles de feu l'Empereur Koangsiu.

— La Cour vient de se servir des deux Japonais à titre de détectives particuliers, chargés uniquement de donner des informations sur le docteur rebelle Sung Yat-seng, qui est en ce moment au Japon. (*Jentcheoujepao*)

— Le contrat de l'emprunt, pour la ligne ferrée Canton-Hankéou, sera signé bientôt par la banque sino-allemande et la banque Honkong et Changhaï. (*Jentcheoujepao*)

Corée

— Le prince Ito aurait l'intention de quitter son poste d'inspecteur en Corée.

Nganhoei

— Le 30 avril, tous les notables du Nganhoei se réuniront à Ngankin pour s'entendre sur l'affaire de l'opposition faite aux Anglais, afin de les empêcher d'exploiter les mines situées sur la montagne Tong-koan. (*Jentcheoujepao*)

Russie

— Les soldats susses augmentent de plus en plus dans les environs de Ma-matcheng, à Kou-loun. On ne comprend pas le motif. (*Jentcheoujepao*)

— On raconte que les Russes occupent par force les mines d'or situées à I-lou. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

— Tous les ministres étrangers s'entendent pour parler de la diminution des indemnités de l'an 1900, et de la remise des intérêts pour l'avenir. (*Chepao*)

— Le prince Fushimi a été invité à un grand festin par le prince Régent.

Kiangsi

— Un employé chinois du nom de Yu Fa-tcheng, a été tué sur le chemin de fer de Kieoukiang, par un Anglais.

Pékin

— Le *Oéoupou* n'empêchera pas les Allemands d'engager des travailleurs chinois pour les envoyer en Europe. (*Chepao*)

— Le vice-roi du Petcheli aurait préparé une magnifique réception de tous les ministres et hôtes étrangers s'intéressant aux funérailles impériales, dans son tribunal lorsque ces affaires funèbres seront achevées.

Il les conduira dans les diverses écoles, les camps de soldats, les usines, les monnaies, et les divers tribunaux.

Honan

— Tous les notables et marchands du Honan font tout leur pessible pour empêcher les Anglais de faire des ventes de charbon à l'intérieur de cette province. (*Tchonvaijepao*)

***

CHEMINS DE FER

Nganhoei

—M. Tsou Yong-king, directeur du chemin de fer du Fganhoei, est parti pour Pékin dans le but de demander au ministère de la Guerre un emprunt de la somme de 3.000.000 taëls pour la construction de la ligne ferée de Sien-tcheng à Ou-hou. (*Senpao*)

Kiangsi

—La compagnie du chemin de fer du Kiangsi vient de faire aussi un emprunt à la bonque impériale d'une valeur de 1.000.000 taëls. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

— Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* [Postes et Voies] vient de déclarer officiellement que, cette année, la première de l'ère Siuen-t'ong [1909] il fera en sorte que soient construits les chemins de fer suivants :

1. Chemin de fer de Pien-liang à Lou-yang, (Honan).
2. Chemin de fer de Pékin à Tchang kia-kéou.
3. Chemin de fer de Changhaï à Nankin.
4. Chemin de fer de Changhaï à Kia-hing
5. Chemin de fer de Hantcheou à Kia-hing [au Tchékiang].
6. Chemin de fer Tsi-Ngan (en Mandchourie).

— Le *Yeou-tchoan-pou* a déclaré également que, du 1er janvier jusqu'au 31 mars dernier, il a reçu une somme totale de plus de 200.000 taëls, revenu du chemin de fer Pékin-Hankéou. (*Sinvanpao*)

***

PRESSE

Pékin

— Une nouvelle revue va paraître à Pékin; sous le nom de *Kiao-t'ong-tsa-tse* (communications diverses); cette revue sera publiée trois fois par mois et ne parlera que des affaires des chemins de fer, des télégraphes, de la navigation et des postes.

Kiangsou

— Un nouveau journal, désigné sous le nom de *Ming-hou-je-pao* (journal de la clameur du peuple) paraîtra à Changhai le 26me jour de la 3me lune (15 mai prochain).

***

FINANCES

Pékin

—D'après les budgets établis au ministère des Finances, il manquera à la Chine une somme totale de plus de 5.000.000 de taëls pendant les sept prochaines années aussi S. E. Tsai-tse'

ministre des Finances, en a-t-il grand souci.

Pékin

— D'après le budget fait par le ministère des Finances, pour l'année 1909, les revenus des divers impôts de la Chine entière se monteront à une somme totale de 140.000.000 taëls (*Chepao*)

Tchékiang

— Le gouverneur du Tchékiang vient de déclarer que ce mois-ci, la province devrait payer une indemnité étrangère de 186.000 taëls, mais qu'il n'a pu réunir maintenant que 112.000 taëls.

***

TROUBLES

Nganhoei

— On a récemment arrêté à Ou-hou deux petits chefs des révolutionnaires, originaires du Tchékiang.

***

OPIUM

Pékin

— Dans trois ans, toutes les boutiques de la vente d'opium n'existeront plus en Chine.

Ning-hia

— Le généralissime Tse-soan vient de présenter au Trône un rapport, disant que son habitude de fumer l'opium est tout-à-fait abandonnée depuis qu'il a pris des médicaments contre l'opium, et que plus de 1500 habitants de sa province ayant pris ces mêmes médicaments ont déjà rompu aussi avec leur habitude.

***

RELIGION

Pékin

— Le *Oéoupou* aurait interdit à tous les ministres étrangers de permettre à leurs missionnaires d'aller propager les doctrines chrétiennes dans les provinces limitrophes de la Chine; car dit-il, les populations de ces pays ne sont pas encore civilisées et sont très disposées à s'opposer aux Etrangers. (*Chepao*)

***

NOMINATIONS

Pékin

— S. E. Yong-k'ing, minstre de l'Instruction publique à Pékin, étant gravement malade, S. E. Toang King-tchong aurait l'espoir d'être disigné pour le remplacer.

Kiangsi

— M. Vang Nai tcheng, ancien censeur impérial, est désigné préfet de Nan-tchang-fou, capitale provinciale du Kiangsi.

M. Vai-se est nommé préfet de Hou-tcheou-fou, dans le même Kiangsi.

Kiangsou

— M. Vei Tse-ming, surintendant de la gabelle du Kiangsou, va être désigné juge provincial p. i. dans la même province

— M. Vou Kang-tei, présentement préfet de Soutcheou-fou, sera nommé taotai des grains et du riz à Soutcheou.

Pékin

— Le bruit circule à Pékin que S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, et S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, vont tous deux permuter.

Kiangsou

— M. Vou-fong, taotai du riz au Kiangsou, est désigné surintendant de la gabelle p. i. des deux Hoei, en remplacement de S. E. Tchao Ping-yen qui va être rétrogradé au rang de préfet.

— M. Seng-sien est nommé sous-préfet p. i. de Pao-yng-hien.

Tchékiang

— Sur la demande du gouverneur du Tchékiang, la Cour suprême a nommé les fonctionnaires suivants dans le Tchékiang :

M. Yang Che-sie (frère cadet de S.E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli) taotai de la police.

M. Tong Yuen-liang, taotai de l'industrie.

Europe

— M. Lieou Se-hioung, ministre de Chine à Paris, et M. Li Choen-tou, ministre de Chine en Belgique, seront remplacés par M. Che-tcheng, actuellement juge provincial au Yunnan et par M. Tsou Ping-long, assesseur au *Oéoupou.*

Pékin

— S. E. Choei-liang, vice-ministre des Emplois Civils, va être désigné gouverneur du Honan.

— S. E. Vang Ta-sie qui vient de retourner de Londres, va être nommé vice-ministre des Emplois civils.

— M. Tcheng K'ing-koei, censeur impérial, va être promu taotai dans une province.

***

AFFAIRES MILITAIRES

Pékin

— Le ministère de la Guerre aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de lui recommander les officiers qui parlent une langue étrangère et sont très versés dans les affaires étrangères, afin de les déléguer à l'étranger où ils devront étudier les affaires militaires.

Chacun de ces officiers délégués pourront toucher annuellement 7.200 taëls d'appointements.

— Le prince Régent va conférer à tous les officiers de la garde impériale de Pékin les décorations d'après leur dignité.

— Le prince Régent a décidé que tous les postes de généralissimes et maréchaux mandchous résidant dans les provinces seront supprimés.

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Setchoan

— Un notable chinois, nommé Veng Yen-tsian, vient de fonder à Tchongking une école de langue française ; on n'y recevra que 50 élèves de classe supérieure et il est décidé qu'ils termineront leurs études en trois ans.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

1908	1909
23 Avril 1908	23 Avril 1909
Mini, 11,4	5,1
Max, 24,3	22,4
Moy, 17,85	13,85
22 Avril 1908	22 Avril 1909
Mini. 7.3	9,8
Max. 21,9	21,4
Moy. 14,60	15,60
24 Avril 1908	24 Avril 1909
Mini, 14,8	7,5
Max, 31,6	22,6
Moy, 23,20	15,05
26 Avril 1908	26 Avril 1909
Mini. 6,0	16,7
Max, 16,5	22,7
Moy, 11,25	19,70
27 Avril 1908	27 Avril 1909
Mini. 10.2	14.9
Max. 20.3	20.6
Moy. 15.25	17.75

REGATES DE PRINTEMPS

Lesrégates du printemps sont fixées au 15 Mai. Les entrées seront closes le 30 avril.

REVUE DE LA POLICE INTERNATIONALE

L'inspection annuelle de la police internationale aura lieu aujourd'hui à trois heures au Race Course.

MAISON BUTTERFIELD ET SWIRE

La maison Butterfield and Swire, qui a ouvert une nouvelle agence à Dalny, a inauguré ses nouveaux locaux en cette ville le 23 courant.

SOCIETE DE ST GEORGES

Des arrangements ont été pris par cette société pour donner une fête de nuit dans les jardins du Consulat d'Angleterre le 24 Mai, en l'honneur du *St. George's Day.*

BATEAU ECHOUE

Dans la matinée de mardi 27 avril le vapeur *Nerbia* de la *P. and O.* s'est échoué entre Changhaï et Woosung. Les travaux nécessaires ont été faits pour secourir le bateau qui a été dégagé hier 28, dans la matinée.

CONCOURS DES POMPIERS

Par suite du départ de M. Parkhill, ingénieur du "Shanghai Fire Brigade", il n'y aura pas de concours entre les diverses compagnies. Il se pourrait toutefois que le concours ait lieu à l'Automne au retour de M. Parkhill.

JUSTICE RAPIDE

Le bruit court que les quatre malandrins arrêtés récemment, à la suite du pillage d'une maison dans Bubbling Well, et qui avaient été remis aux autorités de la cité, ont été tous quatre condamnés à mort. L'exécution n'aura pas lieu avant Juin. Ils seront décapités.

COLLISION DE BATEAUX

Le vapeur de rivière *Meidah* de la " Hamburg Amerika Co " qui avait quitté Changhai le 21 courant, à minuit, à destination de Hankeou, a dû rentrer au port et entrer au dock à la suite d'une collision qu'il eut à Woosung avec deux lourdes jonques de guerre. Le vapeur est assez sérieusement endommagé ainsi que les deux jonques. Fort heureusement il n'y eut aucune victime. Les passagers et le chargement ont été transbordés sur un autre bateau de la même ligne.

NOUVEAU GUIDE

Le Palace *Hotel* vient de faire paraître un guide de Changhai des mieux conçus. Tout les renseignements qui peuvent être utiles aux arrivants, voire même aux Changaïens y sont contenus: adresses des consulats, bureaux de postes et télégraphes, tarifs des voitures et jinrischas, banques; attractions, sans oublier des dispositifs de villégiature, de 4 jours à deux semaines dans les environs.

Agrémenté de nombreuses photos, ce guide constitue un document du plus vif intérêt.

INSPECTION RECULEE

L'inspection annuelle du corps de police international qui devait avoir lieu, hier à 3 h., au Race Course, a été renvoyée à Lundi, 26 avril, au même endroit.

MOUTRIE'S HALL

Le programme entièrement nouveau de cet établissement avait attiré samedi, 24 avril, une affluence de public. Toute la troupe, sans distinction, n'a droit qu'à des compliments et ceci explique le succès de ce nouveau concert. Ce soir le même programme sera exécuté.

COUR MIXTE FRANCAISE

Mercredi 21 Vendredi 23 Lundi 26 Avril, à la Cour mixte française, devant M. Nié Tchong cheng, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Patron de la maison incendiée No 20-3 passage Mission	60 taëls d'amende
Un ,,	Coolie de 7. R. S. a par maladresse, renversé une vieille femme de 66 ans	Attendre la guerison de la femme
Un ,,	Escroquerie de 450 bonnets en satin	Peut sortir sous caution
Un ,,	Impliqué dans la dite affaire	Relâché à la Cour
Quatre ,,	Vol de différents vêtements	1 mois de cangue et 8 mois de prison chacun
Un ,,	Rupture de ban et complice des précédents	1 m. de cangue, 2 mois de prison, et expulsé
Un ,,	Tentative de vol d'un paquet de vêtements (récidive)	1 mois de cangue et 6 mois de prison
Un ,,	Vol d'un paletot en coton	3 jours de prison
Un ,,	Vol d'une fille de 6 ans à Sou-Tchéou	Sera remis aux autorités de Sou-Tchéou contre mandat en règle
Un ,,	Accusée de s'être approprié un chèque de 78 taël	Relâché sous caution
Une femme	Accusée de détournement d'une fille de 16 ans	Relâché faute de preuve
Un chinois	Recel d'une vache	Peut sortir sous caution et enquête
Deux chinois	Vol d'un paletot ciré	2 semaines de cangue chacun
Une femme	Recel dudit paletot	Relâché à la Cour
Trois chinois	Bataille et scandale nocturne	2 semaines de prison chacun
Un chinois	Complice du précédent	Relâché à la Cour
,, ,,	Patron d'une maison de logeur, tenancier d'une maison clandestine de prostitution	1 mois de cangue et 6 mois de prison
Un chinois	Associé du précédent	do
Trois chinois	Employés des précédents	Relâché à la Cour
Un ,,	Employé de la maison ci-dessus	Expulsé
Un ,,	Employé de la maison ci-dessus et détournement d'une fille de 14 ans	1 mois de cangue et 5 ans de prison et expulsé
Cinq ,,	Vol dans une maison incendiée	Attendre
Un ,,	Accusé de vol d'un garçon de 6 ans	Attendre et enquête
Deux femmes	do	do
Un chinois	Colleur d'affiches sans timbre	Relâchés à la Cour
,, ,,	Tentative de vol à bord d'un chaland	3 jours de prison et expulsés
,, ,,	Rupture de ban	1 mois de prison et expulsé
Une fille	Détournée	Remise à sa mère
Un chinois	Vol d'un tablier en coton	3 jours de prison
,, ,,	Vol d'une montre en argent	1 mois de cangue
,, ,,	Vol de 40 cents dans la poche d'un passant	1 mois de cangue et 1 mois de prison
,, ,,	Complice du précédent	15 jours de prison
,, ,,	1er locataire de la maison incendiée N° 5 Cité 12 rue du Consulat	Libre, remis à la prochaine Cour
,, ,,	2e locataire de la dite maison	do
,, ,,	Vol de 2 vêtements à bord d'un bateau	3 mois de prison
,, ,,	Vol d'un vase en porcelaine	Envoyé à la police de Tonkadou
,, ,,	Complice du précédent	do
,, ,,	Tentative de vol	1 semaine de prison et expulsé
Quatre chinois	Vol à l'incendie	Attendre
Un ,,	Complice du précédent	Peut sortir sous caution
Un ,,	Accusé de vol de 3 chèques et d'un titre de terrain	Attendre
Un ,,	Impliqué dans la dite affaire	Relâché à la Cour
Une femme	do	do
Onze chinois	Dette de loyer	Remis à la prochaine Cour
Deux ,,	Attaque et vol de $ 1,20	Attendre pour enquête
Un ,,	Tentative de vol par effraction	2 semaines de cangue
Un ,,	Ex-soldat, vol à main armée à Poo tong	Remis à l'autorité chinois
Une femme	Contravention au règlement sur les fumeries	$ 10 d'amende
Un chinois	Mafoo, excès de vitesse	do
,, ,,	Gérant d'une imprimerie, inexécution d'un contrat	Libre, le plaignant est débouté de sa demande
,, ,,	Marchand de fromage de haricots, accusé de coup et blessures	Peut sortir sous caution et remis à la prochaine Cour

BONNES PRISES

Après une piste laborieusement suivie, les détectives de la police internationale viennent d'arrêter quatre chinois inculpés de l'assassinat de l'agent chinois, commis dans la nuit du nouvel an. Un des individus arrêtés a fait la relation du crime et dénoncé ses complices qui sont bien ceux qui ont été arrêtés. Ils comparaîtront samedi en Cour Mixte.

NOS ARTISTES

M. Vérard et Mme—de son nom de théâtre Melle Cecilia—vont continuer leur engagement avec leurs directeurs à Tientsin. Ils doivent s'embarquer demain mercredi, à destination de ce port.

Nos meilleurs souhaits de voyage et de succès.

FUNERAILLES

Comme marque de l'estime dans laquelle il était tenu comme volontaire, des funérailles militaires seront faites à M. Fong Yuen-tcheng, le compradore assassiné dans la soirée de samedi 24 avril. Ces funérailles auront lieu samedi, 1er Mai, et le cortège partira de Soochow road à 2 h. 30 de l'après-midi.

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'apprendre que Mme Bernheim, femme du commerçant en bijouterie bien connu, a mis heureusement au monde, sa quatrième fille, dimanche matin, 25 avril.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour le bébé.

WHANGPOO CONSERVANCY

Nous apprenons que le Corps Consulaire a demandé à MM. Hobson, de Reijke et à un représentant de la Chambre de Commerce, d'assister à une réunion du Corps Consulaire où sera étudiée la question des travaux du Wangpoo, et le délai fixé par M. de Reijke pour la terminaison des travaux.

ARRESTATION

Le sous-inspecteur détective Vaughan de la police internationale a procédé hier matin, 27 avril, à l'arrestation d'un nommé Charles Ozorio, anglais, inculpé de s'être fait frauduleusement délivrer des marchandises par un chinois de Seward road et d'avoir essayé d'en obtenir de la même façon de la maison Lane Crawford Co.

TRAMWAYS

A la suite d'un arrangement intervenu entre le " *Municipal Council* " et la Cie des tramways de la concession internationale, on peut voir, depuis le premier courant, des agents de police indiens et chinois s'exercer à la conduite des trams. L'instruction de ces agents qui se fait par équipes de vingt a été commencée au dépôt, puis se continue sur les lignes. Une seconde équipe sera instruite le mois prochain et ainsi de suite.

COUR DES ETATS-UNIS

La Cours uprême des Etats-Unis en Chine partira dimanche prochain. La première étape sera Tchefou où sera jugé M. Jones,cet américain qui,au cours d'une partie de chasse tua un chinois. Comme nous l'avons dit, M. Jones sera défendu par M. Fleming. Ensuite la Cour se rendra à Tientsin

***

MM. Brook , C. Holcomb et Brown Burke qui ont passé avec succès l'examen d'admission à plaider devant la Cour des Etats-Unis, ont été admis à signer le rôle et ont fait la déclaration d'usage.

SUICIDE MANQUE

Il y a quelques jours, la police de la Concession internationale arrêtait un jeune chinois pour vol d'une bourse contenant $ 150. A la suite de cette arrestation,le prisonnier déclara à la police que la bourse lui avait été remise par un ami et qu'il savait retrouver cet ami dans une maison de thé de Foochow road. Accompagné d'un détective, le Chinois fut envoyé à la maison de thé où, à peine arrivé,il avala une dose d'opium capable de tuer deux ou trois hommes. Le détective s'en aperçut trop tard et,aidé d'assistants, il transporta le voleur à l'hôpital de Shantung road, d'où il sortit avant-hier, tout à fait rétabli. Il comparaîtra ces jours-ci devant la Cour Mixte.

NOS MALADES

M. Alex. Berthet, des Douanes Chinoises, dont nous avons annoncé l'indisposition récemment, est à peu près rétabli aujourd'hui : la violente attaque de malaria, qui l'a retenu à la chambre pendant une quinzaine, semble s'être calmée.

Espérons que l'amélioratipn se continuera et qu'il pourra de nouveau sortir bientôt.

ARRIVEE

M. L. Delaney, directeur en Extrême-Orient de la " Lloyd's Greater Britain Publishing Cy" est arrivé à Changhaï et est descendu au Palace Hôtel. M. Delaney va surveiller la distribution de l'ouvrage "Twentieh Century Impressions of Hongkong, Shanghai and other treaty ports of China." Les souscripteurs recevront sous peu cette publication qui dépasse en intérêt et en luxe toutes les prévisions.

ATTRACTIONS

Hier soir, 24 avril, fort belle représentation au Moutrie's Hall. Changement de programme complet,nouvelles productions récemment arrivées d'Europe : toutlégitimait le succès de la soirée. On annonce d'ailleurs que pour corser l'intérêt de ces soirées, l'administration du Moutrie's Hall va installer un cinématographe dernier bateau avec les films les plus nouveaux.

***

Au Cinématographe américain toujours nombreux public. Beaux films-dont un, le Championnat de nage à Paris, de la maison Pathé, est des plus intéressants. Misses Eva Alva, Vivient ne Murray, les Steels Sisters constituenr une partie concert de tout premie ordre.

Bureau des Postes Impériales japonaises à Changhai

COURRIERS TRANSSIBERIENS VIA DAIREN (DALNY)

PENDANT LE MOIS DE MAI 1909

par navire		Départ normal de Changhaï						Arrivée normale à Changhai		
—		—						—		
Kobé	Maru	vendredi	30	avril	9	hres	soir			
Saikio	„	jeudi	6	mai	10	„	mat.	le	4	Mai
Kobé	„	samedi	8	„	9	„	soir	„	7	„
Saikio	„	mercredi	12	„	9	„	„	„	11	„
Kobé	„	samedi	15	„	9	„	„	„	14	„
Saikio	„	jeudi	20	„	9½	„	mat.	„	18	„
Kobé	„	samedi	22	„	9	„	soir	„	21	„
Saikio	„	mercredi	26	„	9	„	„	„	25	„
Kobé	„	samedi	29	„	9	„	„	„	28	„
Saikio	„	jeudi	3	juin	8½	„	mat.	„	1er	Juin

Les courriers des jeudis correspondent à Dalny avec l'Express Sud-Mandchourien, partant les dimanches matins à 11 heures, et à Harbin avec l'Express de l'Etat russe, partant les lundis après midi à 3 heures.

Les courriers des dimanches correspondent à Dalny avec l'Express du Sud-Mandchourien, partant les mardis matins à 11 heures, et à Harbin avec le train de luxe international, partant les mercredis après midi à 3 heures.

Ils correspondent aussi avec l'Express Sud-Mandchourien de Dalny les vendredis à midi et avec l'Etat russe de Harbin les samedis après midi à 3 heures.

TENTATIVE DE SUICIDE

Avant-hier soir, vers huit heures, près de Tonkadou,un agent de Police chinois vit un notable se pendre à la porte de la rue Angping ; il se précipita et put sauver l'homme.

Il a été envoyé sous escorte à la Police chinoise, où il a déclaré s'appeler Vou Shi-koei, âgé de 30 ans; son frère est sous-préfet de Tchong-ming-nien (au Kiangsou) ; c est le désespoir de ne pouvoir obtenir un bon poste qui le poussa au suicide.

Le juge l'a fait envoyer avec une lettre à M. Vou Shi-tcheng, son frère, sous-préfet de Tchong-ming.

SOCIETE DRAMATIQUE FRANCAISE

M. le secrétaire de la Société Dramatique française nous transmet la note suivante :

" En raison de difficultés imprévues rencontrées dans la préparation du *Député de Bombignac* la représentation, qui devait avoir lieu le 28 avril, est remise à une date du mois prochain qui sera fixée ultérieurement.

"Une note dans les journaux indiquera également le jour de l'échange des billets des membres primitivement fixé au 22 courant.

" *Le Secrétaire* : X. DE LAFORCADE."

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Le Dr. Wendschuch, consul allemand à Séoul, a été transféré à Nanking.

***

M. A Petrement, vice-consul de Belgique à Changhaï, est nommé vice-consul à Tientsin. Il rejoindra son nouveau poste sous quelques jours.

***

M. Ch. Denby, consul-général des Etats-Unis, a reçu avant-hier, 23 avril,ps Washington, avis de son changement ne premier juin. Aucune mention n'était faite du nom de son successeur, ni du nouveau poste de M. Denby. Les nombreux amis que s'était fait le consul-général d'Amérique ne verront pas ce départ sans regrets sincères.

***

A la suite du départ en congé de M. von Buri,consulgénéral d'Allemagne, M. Muller prend charge du Consulat général.

—M. Monaco, consul-général d'Italie, qui faisait à Pékin fonctions de ministre en l'absence du titulaire, est retourné à Changhaï. M. Faraone qui faisait l'intérim du consulat, est parti en congé par *Nippon Maru.*

—MM. Shumpeter,du consulat d'Autriche Hongrie, et Hamilton Butler, du consulat des Etats-Unis, sont partis pour Tientsin.

***

On annonce que M. Arias, consul d'Espagne à Changhaï, parti en congé depuis trois mois, serait sur le point d'être nommé à Cape-Town et que son successeur ici serait prochainement nommé.

Quant à M. Mantilla qui gérait le consulat par interim, il a été appelé à

Pékin auprès de M. de Carcer, pour faire partie de la Légation d'Espagne.

En attendant l'arrivée du nouveau Consul, M. le Dr. Bernard, consul d'Autriche-Hongrie, sera chargé du Consulat d'Espagne.

***

M. Charles Lépissier, interprête à la Légation de France à Pékin, est nommé chancelier au Consulat de France à Canton. Nos sincères félicitations.

***

Nous enregistrons les nominations suivantes dans le corps consulaire anglais en Chine :—

MM. William Henry Wilkinson, à Chengtu.

Pierce Essex O'Brien-Butler, à Yunnanfu.

Henry Alexander Little, à Ichang.

Herbert Goffe, à Nankin.

Harry Halton Fox, à Wuhu.

Ernest Colville- Collins Wilton, à Chinanfu.

Harold Frederick Kinff, à Changsha.

Herbert Allan Ottewill, à Wuchow.

Henry Edward Sly, Vice-Consul en Chine.

NOUVEAU DOCTEUR

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au Dr.Antoine Delmas, arrivé dans nos murs par le *Saikio Maru*, et qui va s'installer avec ses deux frères, en concession française, dans la maison située au Quai du Yang King-pang, No 6.

Tout à fait affable, d'un abord très simple quoique grave, le Dr Antoine Delmas s'attirera rapidement ici toutes les sympathies. Diplômé de la faculté de Médecine de Paris, il est ancien assistant du Dr L. Doyen, notre grand chirurgien national.

Nul doute qu'avant peu notre jeune et brillant compatriote ne prenne une place de tout premier rang dans le corps médical de Changhaï.

ACCIDENTS

En faisant un exercice d'entraînement, au Race Course, le 24 dans la matinée, *Coalfied*, un poney de steeple-chase fit un saut mauvais, culbuta et roula par terre avec son cavalier M. C. R. Burkill qui a dû s'aliter, souffrant de contusions à la tête.

***

Le bruit courait hier, à Changhaï, que un pont de la ligne de Hangtcheou situé de 18 à 22 li en deça de Sunkong s'était rompu. Il était dit que le pilier central du pont s'était affaissé laissant une ouverture de 30 pieds dans le tablier et que le trafic était, de ce fait, interrompu. D'un autre côté, il est dit que ce pont est construit en fer et que l'accident consiste en une poussée en avant des arcs-boutants qui ne serait que de deux pieds. On n'a sur cet accident, aucun renseignement officiel.

ECOLE JAPONAISE

Le gouvernement japonais est, paraît-il très satisfait de l'école japonaise qui fonctionne à Changhaï, dirigée par M. Nedzu.

L'objet de cette école est d'instruire de jeunes japonais dans la langue chinoise et dans toutes matières intéressant la Chine. Dans ce but, chaque année, les différentes préfectures japonaises envoient un certain nombre d'élèves dans cette école.

L'été dernier les plus anciens élèves ont fait un voyage à travers la Chine pour en étudier les divers aspects et les conditions administratives. La plupart d'entre eux sont retournés en Octobre dernier et ont rédigé un volumineux rapport, 80.000 pages manuscrites, dit-on, qui a été envoyé à Tokio. La production des fêves dans la vallée du Yangtze a particulièrement attiré l'attention des étudiants qui, jusqu'à présent, croyaient que la Mandchourie était le pays le plus producteur de ce légume. Peut-être allons-nous voir l'accaparement des fêves par les japonais.

LANCEMENT D'UN "MOTOR-BOAT"

Avant-hier, vendredi 23 avril, aux chantiers de "New Engineering and Shipbuilding Works" a eu lieu le lancement du nouveau "motor boat" *Asiatic*, bateau de 164 pieds de long, 25 de large, 7 pieds 3 pouces de profondeur et d'une jauge de 340 tonnes. Actionné par un moteur à pétrole de 40 H. P. ce bateau pourra donner 6, 2 nœuds de vitesse ; il est destiné à la navigation en rivière.

La marraine du bateau, Miss Darling, accomplit les rites accoutumés puis on taosta aux succès de l'Asiatic. M. Smith, directeur de l'"Asiatic Petroleum Cy" fit l'apologie de la navigation par bateaux mus au pétrole, et prédit que dans trois ans, il y aurait sur le Yangtze des "motor boats" de 2,000 tonnes. Tous les directeurs des grandes compagnies de pétrole assistaient à la cérémonie M. W. M. Smith, Manager, M. F. O. Reynolds, (Supt. Engineer of the Asiatic Petroleum Company Ltd.), M. G. McBain (Langkat Company), M. Hancock (Standard Oil Co.), M. Bottonheim (Vacuum Oil Co.), sans compter tout le personnel européen de la "New Engineering and Shipbulding Cy" et de nombreux invités.

GRANDES FUNERAILLES CHINOISES

Des funérailles, déployant une pompe inusitée, se sont déroulées, jeudi, du Bund chinois à Chekiang Burial ground, puis sur la route de Zeikawei, dans la concession française. Il s'agissait de la mère de M. Ouam (Wan Hanhsiang), chef du secrétariat des affaires étrangères du taotai, morte récemment.

Dans la matinée, des centaines d'amis vinrent présenter leurs condoléances, parmi lesquels plusieurs membres du Corps Consulaire.

M. Ouam jouit d'une haute estime parmi ses amis étrangers et le grand nombre de couronnes mortuaires, qui avaient été envoyées pour rendre hommage à sa mère décédée, le soulignait suffisamment.

***

D'autres grandes funérailles furent celles du directeur du *Cotton Mill*, appartenant à Yu Sing, à Yantzepoo. Cet homme est mort des suites de l'attentat commis sur lui par un couli il y a 3 ou 4 mois. La procession se déroula le long de Broadway et, après avoir suivi le parcours de cette rue, le cercueil fut placé au dépôt mortuaire de Pinkiang, dans Sinza road.

RECEPTION

Le 24 courant, au *Palace Hotel*, M. Robert Dollar a offert un dîner aux représentants de la Chambre de Commerce chinoise, parmi lesquels MM. Tchou, président et Li, vice-président, ainsi que les président et vice-président de l'année précédente.

Une allocution a été prononcée par M. Dollar, allocution traduite immédiatement en chinois par le Dr. Ferguson, dans laquelle M. Dollar fit l'éloge du consul-général des Etats-Unis, M. Denby, dont le départ est prochain. Le taotai Tchou répondit, étudiant le développement du commerce chinois, développement qui doit avoir sa répercussion dans les relations de la Chine avec les pays européens.

Puis le taotai Chen, en quelques mots, dit qu'il voulait encourager la Chambre de Commerce chinoise à envoyer aux Etats-Unis une députation de négociants y étudier les grandes lignes du commerce.

MARIAGES

Samedi, 24 avril, a été celébré à "Holy trinity Cathedral" le mariage de Miss Nellie Austin, avec M. John Brother, de la maison Moller, Brothers. Une assistance nombreuse et élégante assistait à la cérémonie au cours de laquelle, une importante partie musicale fut exécutée sous la direction de M. R. C. W. Pullen. Après la cérémonie, une réception a eu lieu chez la mère du marié, puis les jeunes époux sont partis en house-boat faire leur voyage de noces.

***

Hier après-midi a été célébré à la cathédrale de la Ste Trinité le mariage de M. Herbert Henry Fowler et Melle Gladys Anabella Lamond.

Le brillante assistance était encore rehaussée de la présence, en uniforme, des membres de la Brigade des pompiers, M. H. H. Fowler appartenant au *Deluge*.

POLICE INTERNATIONALE

L'inspection annuelle de la police internationale a eu lieu lundi, 26 avril, au Race Course. La revue fut passée par le colonel Bruce, supérintendant. La majeure partie des membres du "Municipal Council," M. Landale en tête, assistait à l'inspection.

M.r Landale, a prononcé une allocution, félicitant le corps de la police de a belle tenue et remerciant le coloneli Bruce et tout le corps, des efforts qu'ils font pour assurer le service qui leur incombe, au mieux de l'intérêt public. Il les assura de la bienveillance du "Municipal Council".

Après quoi, les différents effectifs regagnèrent leurs stations réciproques.

L'effectif des hommes présents à l'inspection était le suivant :

Capitaine Superintendant	1
Député „	1
Assistants „	2
2èmes Assistants „	3
Cadet Officier	1
Inspecteurs	8
Sous-inspecteurs	6
Européens	112
Jamedar	1
Sergents-Majors	2
Sikhs	260
„ montés	17
Chinois	539
Total	953

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

M. Lauru, des Douanes Impériales, à Pékin, doit partir aujourd'hui pour la France, en congé de trois mois, pour raisons de famille.

— M. Delastre, transféré de Mongtseu à Changhaï, est arrivé en notre ville. Il ira passer un court congé au Japon avant de commencer ses fonctions.

— M. Bocher, de notre ville, a obtenu un congé de trois mois, à partir du 1er juin prochain, qu'il ira passer au Japon avec sa famille.

***

Suivant une dépêche de Pékin, Sir Robert Hart a informé le gouvernement qu'il reviendrait vers juin prochain.

Sir Robert Bredon, re..plissant actuellement les fonctions d'Inspecteur général, rentrerait alors en congé d'un an.

***

M. Gordon Lowder, commissaire des Douanes, a quitté Tientsin pour Changhaï le 22 courant. Il va remplacer ici M. Hobson comme commissaire des douanes, ce dernier devant partir en congé. Au retour de ce dernier, M. Lowder partira en congé à son tour.

A. D. C.

The Yeomen of the Gard, la troisième représentation de la Dramatique anglaise (*Amateur Dramatic Club*) attira encore de nombreux spectateurs au Lyceum Theatre jeudi soir et lorsque le rideau se leva sur le 1er Acte, il n'y avait pas un siège vide dans la salle.

Cette représentation eut, si possible, encore plus de succès que les deux antérieures, elle fut ponctuée de fréquents applaudissements et constamment bissée.

Une grande partie du succès revient à l'excellente façon dont certains personnages sont rendus: *Elsie Maynard* par Melle Lilian Moutrie, *Wilfred Shadbolt* par M. C. H. P. Hay et *Jack Point* par M. G. Beck. Une bonne part de succès revient aussi à M. R. C. W. Pullen qui monta la pièce et qui eut charge de la partie musicale.

Deux représentations supplémentaires seront données samedi, aujourd'hui, et mardi prochain. Il n'y a pas de doute qu'il y ait encore salle comble.

***

Pour satisfaire aux demandes nombreuses l'A. D. C. a décidé de donner encore deux représentations supplémentaires de "The Yeomen of the guard", une le jeudi 29 avril et l'autre en matinée, le Samedi 1 Mai. La location est ouverte chez MM. Moutrie et Co. Pour la matinée les enfants paieront moitié prix.

***

A la réprésentation de *The Yeomen of the Guard* avant-hier 27 avril, comme aux précédentes, la salle était comble. Même succès aux vaillants amateurs, en particulier à Mmes Moutrie et Varn, ainsi qu'à M. Beck. Si l'*Amateur Dramatic Club* s'est donné du mal pour monter cette pièce avec une telle perfection, il est bien recompensé de ses efforts par ce succès sans précédent.

DEPARTS

Le départ de M. Blanc, de la maison Racine, Ackermann et Cie, pour Newchang, n'a eu lieu qu'hier samedi à midi, le départ du *Poyang*, ayant été lui-même retardé d'un jour.

Les membres de la brigade du *Torrent*, au grand complet, montés sur la pompe automobile, étaient allés à l'hôtel des Colonies, prendre le partant qui leur offrait le champagne pour l'accompagner à l'appontement et lui souhaiter un heureux voyage. Au nom de tous, M.M. hapeaux exprima les regets de la perte que fait la compagnie en la personne de M. Blanc et l'espoir de le voir revenir bientôt à Changhai. Puis un triple hourrah fut poussé en l'honneur du partant.

***

M. Brunner, de la maison Brunner Co, est parti hier à destination du Japon et de la Corée, pour un voyage d'affaires qui lui prendra un mois et demi environ.

***

Se sont embarqués hier. à bord du *Saikio Maru* :

Mme von Buri et M. le Consul général d'Allemagne qui rentre à Berlin via Sibérie en congé de 8 mois ;

Mme Fossion qui va rejoindre son mari à Moukden ;

M. Ballet, qui rentre en France, où l'appelle l'état de santé de sa femme et qui reviendra au Japon vers Septembre sans doute.

***

Le vicomte Mustrakoji, vice-consul du Japon à Changhaï, nommé attaché à l'ambassade du Japon à Berlin, part aujourd'hui pour le Japon. Il sera de passage ici en juin en route pour Berlin via Suez.

***

M. Blanc, de la maison Racine, Ackermann et Cie, part aujourd'hui pour Newchang par le *Poyang*, en voyage d'affaires.

INCENDIES

Dimanche matin, vers 3 hres ½, un léger incendie s'est déclaré dans l'une des maisons d'habitation, situées cité No 24, dans la rue de Tourane. Deux lances furent dirigées sur le foyer et en moins d'une demi-heure tout était éteint.

Une maison est totalement détruite et sa voisine quelque peu endommagée.

***

Mercredi matin, 28 avril, à 3 hres moins le quart, un incendie éclatait passage Ricard No 3 : ce passage prend rue du Consulat au No 52 et aboutit au No 90. de la rue Petit. Le feu ne tarda pas à s'étendre aux maisons voisines, Nos 2 et 4.

La pompe arriva sur les lieux et les secours commencèrent à s'organiser: quatre lances furent mises en batterie. Après une heure de travail de nos pompiers volontaires, le feu fut maîtrisé.

Les dégâts sont assez importants : le No 3 est totalement détruit, il ne reste que les murs et des poutres calcinées. Le No 2 fut moins atteint par le feu, mais inondé. Quant au No 4, sur les quatre pièces du 1er étage, deux sont détruites et les deux autres assez gravement atteintes.

Les chinois sont tous assurés à des compagnies diverses: *Sun fire office, Commercial Union, London Phenix National Union Insurance, Baloise Five* etc.

L'alarme de l'incendie a été donnée à la police de la Concession française par la tour de veille de l'*International Settlement.*

***

M. Brasier de Thuy, agent général des *Messageries Maritimes,* est parti hier soir, pour une inspection des agences du Nord de la Chine, avec Madame.

***

M. de Hees, d'Hankeou, est reparti pour cette ville, hier soir, par le *Lifong.*

NOTES FINANCIERES

On nous informe que le bureau des directeurs de la "Chinese Engineering and Mining Cy. Ld" a déclaré un dividende intérimaire pour l'année finissant le 29 février 1909, de 1 s. 6 d. par action, franc de taxe. Ce dividende sera payable le 1 Mai. Le taux est de 15% par an.

***

L'extraction totale des trois mines de *la Chinese Engiecering and Mining Cy, ltd*, pour la semaine finissant le 17 avril 1909, se monte à 28.907, 80 tonnes ; les ventes, pendant la même période, s'élèvent à 26.977,75 tonnes.

DE PASSAGE

Sont actuellement de passage : MM. Chalbert, Charnet, Vincent, capitaines d'infanterie coloniale, M. et Mme Evrard, venant de Tientsin ; M. Deronzier, de retour d'un voyage dans le Nord ; M. H. de Lattre, venant de Hongkong, agent général de la Cie d'assurances "l'Ur-

baine"; M. Paul de Hees, ingénieur architecte à Hankeou.

***

M. Lépissier, nommé vice-consul à Canton, est arrivé en notre ville où il compte passer une quinzaine, en congé, auprès de ses parents, avant d'aller rejoindre son poste.

RICHE MARIAGE CHINOIS

Samedi dernier a eu lieu, en l'Eglise St. François Xavier, à Tonkadou le mariage de M. Joachim, fils de S. E. le taotai Tsang Kouo-heng [mieux connu sous le nom de Jacques Tsang parmi les étrangers] de Changhaï et de la fille de S. E. le taotai Tsong Hoo-chow, de Soutchéou, membres l'un et l'autre des deux plus grandes et mieux connues familles catholiques de ces régions.

Ce fut le R. Père Pratel qui consacra l'union.

Un chœur de la maison Moutrie et Cie chanta tout au long de la cérémonie.

L'assistance était des plus nombreuses car, en dehors des amis, les alliés et parents étaient déjà au nombre de cinq cents.

La mariée avait revêtu une magnifique robe de satin noir rehaussé de lour des broderies d'or et de pierres précieuses, sa coiffure était faite de perles et de jade. Les quatre demoiselles d'honneur étaient aussi très richement vêtues.

Toute l'assistance avait mis ses plusi splendides vêtements de cérémonie qu donnaient à la solennité le plus imposant aspect.

A l'issue de la messe, les parents et invités se rendirent, avec les nouveaux époux à la résidence du père et de la mère du marié.

S.E. Tsang Kouo heng recevait ses hôtes. Un chant de bienvenue était entonné en leur honneur par un chœur de jeunes enfants, accompagnés au piano. De hautes notabilités chinoises et quelques étrangers étaient présents. Les invités au nombre de près de 400 prirent quelques rafraîchissements et burent au bonheur du jeune couple.

LES VOLONTAIRES

Dimanche, 25 avril a eu lieu la parade annuelle du S. V. C. Réuni sur le Bund, le corps des volontai. res, moins les compagnies chinoise et japonaise, se mit en marche à 11 h. précédé de la musique municipale et se rendit à Holy Trinity Cathedral. Là, il y eut dislocation, les volontaires catholiques se rendirent à St. Joseph pendant que les protestants pénetraient dans la Cathédrale.

A St. Joseph une messe fut dite par le R. P. Houitte où de forts beaux chants furent exécutés par les choeurs de l'Eglise, renforcés des volontaires, sous la direction de M. Prosepio de Sylva. La cérémonie se clôtura sur un fort beau quatuor. La messe finie les volontaires regagnèrent "Holy Trinity Cathedral" pour y retrouver leurs camarades qui avaient, eux aussi, assisté au service,précédé d'un sermon du Rev. Walter aumônier du S. V. C.

La réunion faite, le corps au complet regagna la Bund où eut lieu la dislocation.

***

L'inspection annuelle du S. V. C. a été passée samedi, 24 courant, au Race Course par le colonel Bayard. De nombreux spectateurs assistaient à cette prise d'armes qui fut clôturée par un défilé devant le colonel inspecteur. Parmi les notabilités, signalons Sir Pelham Warren, M.Landale et la majeure partie du Municipal Council. L'effectif était le suivant:—

	Officiers	Troupe	Total
Etat-major	5	5	10
Eclaireurs montés	3	35	38
Artillerie	2	37	39
M. I.	1	12	13
Maxims	2	45	47
" A "	4	80	84
" B "	3	52	55
Douanes	2	50	52
Allemands	2	46	48
Américains	1	37	38
Portugais	3	65	68
Chinois	3	89	92
Japonais	2	47	49
Clairons	—	11	11
Signaleurs	—	13	13
Ambulance	2	2	4
	35	626	661

ASSASSINAT

Un meurtre commis une heure à peine après la tombée de la nuit, a mis en émoi Nanking road samedi soir,24 avril vers 8 hres.

La victime est M. Fong Yuen ching, notable commerçant; ce chinois, compradore de la *China Merchant's S. N. Co*, possédait en outre quelques petits vapeurs faisant du remorquage sur le Whampoo ou les *creek* envionnantes. Les motifs de l'assassinat sont dûs à la vengeance, il ne saurait être question de vol: la police internationale en a la conviction.

M. Fong Juen Ching appartenait à la Compagnie chinoise du *S. V. C.*; il prit part samedi après-midi à la revue passée par M. le Colonel Ba ard. Cette revue terminée, il rentra chez lui changer de vêtements et sortit à nouveau vers 7 heures du soir en compagnie d'un ami, un cordonnier de la cité chinoise. Ils auraient stationné quelques instants au coin de Nanking et Fokien roads, puis après avoir fixé rendez-vous à son ami à la maison de thé de Vung Tung, Kiukiang raod, Fong Juen Ching se serait éloigné dans la direction du poste de police de Louza.

Il ne retourna pas à son rendez-vous. Et vers 8 heures, les agents de police, de service aux alentours du poste de Louza, entendirent trois coups de revolver. Aussitôt la nouvelle arriva par un agent à ce poste qu'un homme avait été assassiné Kweichow road. Le sous-inspecteur Johnston, accompagné des sergents détectives Fitz-Gibbon et McDonald se rendirent sur les lieux et trouvèrent Fong couché sur le dos et inconscient. Le malheureux, transporté à l'hôpital de Shantung road, reprit ses sens peu après et put faire quelques déclarations qui donnèrent quelques indications à la police. Il expira à 8 hres et demie, une demi-heure après l'attentat.

L'examen du corps de la victime montra que Fong a reçu trois balles: une dans le dos, une seconde dans le côté qui traversa le corps et une autre qui traversa le cou. L'orientation des blessures indiquent péremptoirement qu'il fut attaqué par derrière.

De forts soupçons pèsent sur le cordonnier qui a été interrogé par la Police. Une arrestation aurait été opérée. Mais il n'en a rien transpiré.

A la suite de l'enquête menée par la police dans la journée d'hier et d'avant-hier, on a arrêté le cordonnier,dont nous parlons plus haut,et une chinoise, femme d'un courtier en thé qui, ces jours derniers, s'était présentée trois fois à la maison de la victime pour le voir. Le meurtre a été commis à quelques mètres de l'habitation de cette femme. L'enquête judiciaire a commencé hier en Cour mixte et se poursuivra vendredi, pour permettre de rechercher des témoins de l'assassinat.

DEUTSCHER
KONZERT VEREIN
32ème CONCERT

Ce concert montre un noble effort de la part de M. Buck, et surtout un labeur énorme pour arriver à un ensemble avec les éléments dont il disposait.

Certes ce n'est pas merveilleux de cohésion et de ferveur; l'orchestre et les choeurs ne se confondaient pas; les soli surtout n'étaient pas à leur aise. Madame Thue chanta sans conviction d'une voix un peu artificielle. MM. Gouver et Stépharius ne furent guère brillants. Mais il faut reconnaître que leur tâche était trop écrasante surtout dans la création de Haydn.

On peut dire que M. Buck révéla au public de Changhaï un nouveau Haydn.

On juge souvent le génie de ce compositeur d'après les idées gracieuses et riantes de quelques symphonies exécutées dans nos concerts, mais peu de personnes étudient à fond ses œuvres.

Il convient, à mon avis, d'étudier le génie de Haydn dans les deux oratorios "La Création"1798 "Les Saisons" (1801).

Haydn avait 65 ans lorsqu'il commença "La Création"; il mit deux années à l'écrire et lorsqu'on l'engageait à se hâter il avait coutume de répondre. "J'y mets "beaucoup de temps, parce que je veux "qu'il dure beaucoup." La place nous est ici trop mesurée pour commenter plus avant cette œuvre magistrale.

Les préférences du public se sont portées sur la 2ème partie du programme, sur la "Nuit de Walpurgis" de Mendelssohn.

Cette œuvre n'a que rarement des prétentions à la grandeur, elle peut se réclamer de réelles qualités de charme et surtout d'esprit. Elle fut bien dirigée et passablement exécutée.

Un chœur mixte du "Roi des Aulnes" de Gade ouvrait le concert.

G. F.

AVANT L'APPEL DE SAIGON

Comment voulez-vous que M. Chollot arrive jamais à obtenir justice contre ses diffamateurs si le diable lui-même s'en mêle et prend parti pour ces derniers !

On savait bien à l'*Écho de Chine*, et sans cela il eût été peu chevaleresque d'attaquer, la veille de son départ, le lion qui n'avait rien de mourant, du moins en apparence, que M. Tapernoux n'emmenait à Saïgon que son corps visible (chose certifiée par le cinématographe) laissant à Changhaï sa grande âme. Mais on était loin de supposer qu'il l'avait vendue au diable, cette âme. Or, c'est un fait indéniable. Saisissant la plume de notre maître ès-journalisme, Satan lui-même écrivait samedi, et signait de son nom à peine changé, un article Satanique du dernier courrier.

Satanique, en effet, le procédé qui consiste à dire que M. Chollot *déplore* ce dont il est au contraire si content, à savoir : qu'on ait fouillé et archi-fouillé les archives les plus secrètes pour bien obtenir la preuve qu'il n'y a rien, rien contre lui.

Dans un autre ordre d'idées, Me Renardot se permettra de faire remarquer à Sataniel qu'il n'y a pas de texte de loi interdisant à un fonctionnaire de devenir millionnaire et que tout comme le bâton de maréchal que le soldat de la République portait jadis dans sa giberne, tout homme de travail et d'intelligence, ayant de l'ordre et de l'économie, ayant en plus de la chance et surtout du flair dans un pays comme celui-ci, a dans sa poche, le porte-monnaie d'un millionnaire.

Mon Dieu oui, M. Chollot est arrivé pauvre à Changhaï : il n'avait que cinq piastres en débarquant ; mais il joua le soir même au poker et en gagna cent qu'il plaça en billets de loterie. Peu après, il gagnait le gros lot de 500.000 Marks à la loterie de Hambourg et puisqu'il faut absolument dévoiler à l'opinion avide ce qui ne la regarde pas, il risqua toute cette fortune inespérée en une seule spéculation. Il acheta 2.000 Langkats. Peut-on faire à M. Chollot un reproche, si quelques années après, ces actions achetées 100 taëls étaient dédoublées et si chaque action dédoublée vaut maintenant 1.100 taëls portant ainsi à 4.400.000 taëls (14.000.000 de francs, mon cher Sataniel) la fortune mobilière d'un homme qui eut du flair au bon moment !

Ah ! si au lieu de réussir, il avait, comme tel autre fonctionnaire, spéculé sur les hôtels et bu un bon bouillon, je gage bien qu'il serait un petit saint aux yeux de Sataniel !

Tribune libre

Un groupe d'admirateurs de M. Tapernoux s'élevait dans le dernier *Courrier de Chine* contre l'ingratitude de la Municipalité envers le grand homme.

Comment ! on refait les trottoirs de cette vulgaire avenue Paul Brunat avant d'avoir doté d'un ciment propre et uni, pitoyable aux escarpins de bal, le trottoir que foule, à l'ordinaire, le pied pensif du sympathique absent ? Et Monsieur Kee Wah, qui cependant poussa sa condescendante générosité jusqu'à payer des impôts, voit ses immeubles en partie négligés par l'administration de M. Laferrière ! Oh ! scandale !

Moi aussi j'approuve l'indignation du groupe d'habitants de la rue Song Chang, et de grand cœur je me joins à eux et réclame pour cette artère l'asphalte doux " aux pieds mignons ", auxquels le *Courrier de Chine* fait si délicatement allusion.

Mais, si je joins ma faible voix à la leur, c'est aussi parce que je compte sur eux pour appuyer ma propre pétition, et la rue pour laquelle je réclame la sollicitude du Conseil, la mérite à plus d'un titre.

D'abord, il y a son nom, que je ne jette jamais à la tête d'un fournisseur ébahi sans un sentiment de légitime orgueil.

Ensuite, elle est sur sa plus grande longueur, bordée d'un exquis petit Yang King Pang, qui, pour n'avoir pas chaque semaine les honneurs d'un *Sapèque*, n'en exhale pas moins des parfums à faire rêver un poète.

Enfin, dernier titre de gloire et non le moindre, c'est sur cette rue que Renardot a son terrier.

Je réclame pour la Rue Ratard pavage en bois et trottoir en ciment.

Chauve Qui Peut.

Chronique judiciaire

A la suite d'un article paru dans les Nos des 26, 27 et 28 Mars du *Sin Van Pao* (journal des nouvelles) Me. Brochu, avocat, qui se reconnaissait visé, bien que son nom n'ait pas été imprimé, a cité Me. Cucherousset, de l'étude de Me. d'Auxion de Ruffé, qu'il supposait être l'auteur dudit l'article, à comparaître devant le Tribunal Consulaire de France.

Les deux parties ayant été convoquées en conciliation par M. de Laforcade, Consul-suppléant, Me. Cucherousset a reconnu être l'inspirateur de l'article incriminé, mais a déclaré que le texte chinois dépassait de beaucoup sa pensée et a offert de publier la rectification suivante.

" Une importance exagérée a été donnée récemment à un incident d'audience, relatif à l'affaire Dufour-Yen Yusan. Si le Tribunal a cru devoir relever alors une faute professionnelle de l'interprète Seng, il l'a, depuis le 5 avril, admis de nouveau aux audiences de la Cour Mixte.

" D'autre part, c'est à tort qu'il a été dit que Me. Brochu, avocat, a été blâmé pour ce fait, le Tribunal ayant, au contraire, déclaré hautement que sa bonne foi ne pouvait être suspectée.

" Le journal, *The Mirror*, à qui un procès était intenté pour son appréciation de ce fait, a profité de la prescription: les délais légaux étant très courts et le demandeur ayant été absent de Changhaï presque constamment.

" Ce procès a donné lieu à un nouvel incident, relaté d'une façon inexacte, dans l'article sus-visé.

" Voici ce qui s'est passé :

" Me. Brochu, dans sa plaidoierie et dans ses conclusions, tout en admettant qu'en droit l'exception de prescription était fondée, avait qualifié un peu trop vivement le fait, par le Directeur du *Mirror*, de se retrancher derrière cette exception, le Tribunal manifesta son désir de voir les avocats en titre donner l'exemple : de la modération dans les termes employés vis-à-vis de la partie adverse, mais admit que le procès n'était pas vexatoire.

" Dans le procès contre Me. d'Auxion de Ruffé, le Tribunal Consulaire de France a rendu un jugement favorable à Me. Brochu et à son interprète ; mais ce jugement, rendu par défaut, n'est pas définitif et est actuellement en appel."

S'étant déclaré satisfait par la publication de cette rectification, Me. Brochu, avocat, a retiré la plainte qu'il avait déposée en son nom et au nom de son interprète M. Seng Tze Mao. L'incident est donc clos.

***

Hier matin, lundi 26 avril, est venu, à la Cour mixte française, le jugement du procès intenté à l'*International Printing Cy* par M. Noyerie, gérant-directeur du *Shanghai Graphic*.

Ce dernier est débouté parce que ce n'était pas avec lui que cette imprimerie avait signé le contrat.

M. Brochier avait été précédemment également débouté parce que, si lui avait signé un contrat avec cette imprimerie, il n'était ni gérant, ni directeur de ce journal et n'avait pas donc à traiter en son nom.

On nous annonce de Nagasaki l'apparition d'un numéro sensationel du *Shanghai Graphic*. Nous ne donnons toutefois cette dernière nouvelle que sous toutes réserves.

***

Hier matin samedi, 24 avril, est venu à la Cour mixte internationale le cas du vol de seize barres d'or et d'une paire de lingots de même métal représentant une somme de $ 10.000.— Plusieurs chinois étaient impliqués dans ce vol dont l'accusation était soutenue par le sergent détective Gibson: ils alléguaient être à bord d'un bateau d'Hankéou depuis trois mois.

Deux des accusés ont été condamnés à trois mois de prison avec travail forcé ; un troisième a été ajourné à une semaine pour permettre d'obtenir de lui le remboursement de $: 2000; quatre femmes impliquées de complicité ont été relâchées.

***

Aujourd'hui, comme nous l'avons annoncé, la Cour suprême des Etats-Unis part pour le nord de la Chine. Dans la dernière audience, le 23 avril, le juge Thayer a annoncé la réouverture de la Cour à Changhaï, pour le 7 Juin.

Municipal Council

SÉANCE DU 14 AVRIL 1909

Cour mixte. — Les châtiments corporels.—On lit une lettre du Taotai,citant une missive, émanant de la Chambre de Commerce et signalant l'augmentation des voleurs de grands chemins. Cette lettre attribue ces faits à l'inefficacité des sentences prononcées par les Cours Mixtes dont le résultat est en outre la transformation des Concessions en refuge de tous les délinquants.

On décide en réponses que le *M. C.* informera le taotai de ses vues en ce sens et attirera l'attention publique sur la nécessité de rétablir l'administration de châtiments corporels à la Cour International.

Cette intervention de la Chambre de Commerce, comme cela résulte de sa lettre, a été déterminée par l'attaque à main armée, dont fut victime un commerçant le soir du 28 février, et qui, frappé à coups de couteau, fut très grièvement blessé et dépouillé de ses vêtements. Le même soir l'un de ceux-ci fut retrouvé dans un mont-de-piété de la Concession française où il avait été engagé pour $ 2. — Un autre vêtement plein de sang, avait été refusé par cet établissement, qui devrait être impliqué dans des poursuites pour complicité et qui s'il accepta si facilement l'engagement du vêtement ne facilita pas la recherche du malfaiteur, sa conduite est des plus blâmables.

Cette lettre relate encore d'autres attaques à main armée et se termine en demandant des mesures de la part du *M.C.* pour mettre un terme à cet état de choses.

Le taotai appuie cette manière de voir.

Une lettre fut adressée par lui aux Magistrats des Cours Mixtes de la Concession française et de l'*International Settlement* pour essayer de parvenir à faire arrêter les employés du mont-de-piété qui virent le vêtement taché de sang et pour obtenir d'eux des indications sur les malfaiteurs, dont l'arrestation et la punition s'imposent.

Une communication fut aussi adressée à M. le Consul général de France à ce sujet,Par l'intermédiaire du Consul-Doyen, pour le prier de mettre à la disposition des recherches plusieurs détectives et policemen qui, conjointement, mèneraient une sérieuse et secrète enquête, dans le but de capturer le criminel qui mérite une sévère punition.

A toute cette correspondance, M. Landale, Président du *M.C.*, répondit, à la date du 13 avril, à M. le Consul-Doyen que les faits avaient été quelque peu exagérés, que la police a fait et fait encore tout son possible,que d'ailleurs le *M. C.* est pleinement d'accord avec la Chambre de Commerce chinoise sur la fréquence des vols.En outre le Président du *M. C.* déclare que les criminels sont encouragés à mal faire sur les Concessions, par ce fait qu'ils sont sûrs, s'ils y sont jugés dans les Cours Mixtes,de ne pas encourir la bastonnade, ni les sévérités dont les châtient les autorités chinoises, dans ses limites. Il ajoute que l'ancienne forme de châtiment, la bastonnade, est regardée par la masse comme inséparable de la bonne marche habituelle de la justice.

Puis, se référant aux lettres du *M. C.*, en date du 8 octoble et 22 Mai du rapport annuel de l'année dernière, il dit qu'il sera suffisant au Corps Consulaire de se rappeler que, lorsque l'occasion s'en est présentée, le *M. C.* n'a jamais manqué d'exprimer ces craintes, dont se fait à présent l'écho la Chambre de Commerce chinoise.Il émet l'espoir que l'avis, provenant d'un corps, représentant d'influents membres du commerce indigène, ne sera pas considéré comme négligeable et sera accepté par le Corps Consulaire avec toute l'attention qu'il mérite certainement.

***

Eligibilité au M. C.—On lit une lettre, émanant de M. Bourne, président de l'assemblée annuelle des Contribuables, transmettant une copie de la lettre, qui a été envoyée au Corps Consulaire, relativement à la Résolution XIV.

Le *M. C.* ordonne la publication de cette lettre, ainsi que de la réponse qu'elle a provoquée, de la part de M. D. Landale.

M. Bourne, relativement à la question d'éléoibilité au *M. C.*, signale au Corps Consulaire que l'assemblée des Contribuables, étant appelée à voir ses membres bénéficier des règlements qu'elle a élaborés,n'est pas placée pour définir ses propres pouvoirs ou pour ordonner au *M.C.* de le faire, ou pour permettre de le faire, il craindrait qu'il ne se commette ainsi une illégalité.

De son côté M. Landale, Président du *M. C.*, en réponse à l'envoi de la copie de la lettre de M. Bourne au Corps Consulaire,remercie le Président de l'assemblée des Contribuables d'avoir saisi les Consuls de cette question.

La séance est levée à 6 hres 5 du soir.

***

STATISTIQUES

1° *Maladies infectieuses* :

Diphtérie : 1 décès popul. non chinoise.

Tuberculose : 16 décès, popul. chinoise.

Décès d'autres causes : 125 parmi les Chinois ; 1 parmi les non chinois.

2° *Mesures contre la Peste* :

Rats trouvés morts et envoyés au Laboratoires : 499.

Rats infectés de peste : 6.—

Pièges tendus : 2030.—

Rats pris au piège et brûlés : 484.—

Appâts empoisonnés : 378.819.—

Maisons désinfectées temporairement, sur demande du locataire : 407 ; sur demande du propriétaire : 0.

***

RAPPORT SANITAIRE DE MARS

La santé publique continue à être des meilleures. L'absence prolongée actuellement de toute épidémie de maladie dangereuse est peut-être un record. L'hôpital d'isolement est resté relativement vide pendant plus d'une année.

Variole.—Il n'y a pour ainsi dire pas eu de variole cet hiver. On a largement vacciné dans la population chinoise qui a fortement apprécié la vaccination gratuite du bureau d'hygiène à ses stations. Le besoin de ces stations se faisait vivement sentir et, grâce à leur installation, la communauté a bénéficié d'une quasi-disparition de la variole depuis quelques années.

Peste —Relativement à ce fléau il n'y a rien à dire puisqu'il existe toujours parmi les rats. Les énergiques mesures prises ont triomphé des rats pesteux du District Central, et, dans le District du Nord, la situation s'est aggravée, puisqu il y a augmentation de rats pesteux. Dans le District de l'Est le fléau ne semble pas avoir gagné, tandis que le district de l'Ouest reste toujours sauf de toute contamination.

Des rats pesteux ont été malheureusement trouvés sur les frontières du *Settlement* dans le voisinage de Kaifeng et North Thibet roads, contigües au district de Chapee et aussi dans les parages de Li Hongkew. Comme les autorités chinoises n'ont rien fait en ce qui concerne les mesures préventives de la peste, on a entrepris la destruction des rats en dehors du *Settlement* dans le but de prévenir l'envahissement du fléau parmi les rats dans ces milieux malsains, car autrement ils constitueraient pour le *Settlement* un constant danger de réinfection.

D'un cent de rats, venu de Poutong, qui a été examiné, aucun n'a été reconnu atteint de la peste.

Parmi quelques-uns capturés aux environs du Bund français un a été reconnu infesté de peste (*Among a few collected from the neighbourhood of the French Bund one was found plague infected.*)

Notre personnel chinois ayant la crainte de la police indigène, il nous a été impossible de nous procurer des rats provenant de la cité chinoise pour les examiner au Laboratoire.

Aucun cas de peste humaine n'a été constaté : il est d'ailleurs à remarquer que la peste est essentiellement un fléau des animaux et que les mesures préventives de la peste consistent surtout à prodiguer ces mesures parmi les rats. Cela n'empêche qu'il est absolument nécessaire qu'il y ait—de la part du public étranger comme chinois—pleine coopération dans l'application de ces mesures pour arriver à un heureux résultat.

Moustiques.—Autant que le temps laissé par les travaux pour les mesures préventives de contre la peste l'a permis, on a vaqué à ceux exigés pour la suppression des moustiques. La police a prêté son concours pour cette campagne et le résultat obtenu dépend des hommes que ce corps peut prêter.

Peste bovine.—Ce fléau, qui a éclaté en Novembre dernier dans quelques laiteries paraît maintenant vaincu.

Suivent les tableaux de statistiques intéressant le *Settlement.*

Signé : Arthur Stanley,
Health Officier

Nouvelles diverses

VACCINATION DE L'EMPEREUR DE COREE

La *Seoul Press* annonce que l'Empereur de Corée vient de se faire vacciner pour la première fois.

———

PROCHAINE PUBLICATION

M. J. Bromley James, professeur de droit à l'Université de Tientsin et conseiller légal du gouvernement provincial de 1900 à 1902, a écrit un ouvrage *Le Anglais en Chine* qui va paraître sous peu.

———

DEPRESSION COMMERCIALE A SEOUL

Le *Korea Daily News* informe qu'en raison de la dépression commerciale qui règne à Séoul, nombre de boutiques ont fermé leurs portes, faute de pouvoir faire face à leurs paiements.

———

CHEMINS DE FER

Le pont qui doit traverser la Fleuve jaune sur la ligne Tientsin-Poukou ne va pas sans difficultés. Au commencement du mois le taotai Ouong Yao-ting, un nom des notables de Tsinanfou a adressé un mémoire à Pékin pour protester en termes énergiques contre la construction de ce pont à Loukou. Les marchands du Chantung affirment aussi que ce pont entraverait la circulation sur le fleuve et ils sont décidés à s'opposer à la construction. Le gouverneur de cette province a reçu à ce sujet de nombreuses protestations des principaux négociants et fonctionnaires et les journaux de la contrée mènent une campagne violente pour appuyer ces protestations.

———

HANKEOU

Nous lisons dans le *Hankow Daily News* :

Une collision a eu lieu sur le chemin de fer Pekin-Hankeou, près de Paotingfou, entre deux trains de marchandises. De nombreux wagons ont déraillé, mais il n'y a eu aucune victime.

***

Parmi les voyageurs arrivés à Hankeou samedi,17 avril,se trouvaient M. et Mme Taylor et famille. M. Taylor vient pour reprendre le poste de directeur de la succursale de la "Hongkong and Shanghai Bank", poste qu'il a déjà occupé.

Nous apprenons que notre conmmissaire des postes,M. E. Wolf,et sa famille. partiront ce soir (24 avril) pour Canton par vapeur *Lifong.*

***

Le premier vapeur direct de la saison, le *Liberia*,est arrivé avec un chargement complet d Europe.

HONGKONG

DECES DE M. GEORGE MURRAY BAIN

Nous avons le regret d'annoncer, d'après notre confrère, le *Shanghai Mercury*, le décès, survenu à Hongkong, de M. George Murray Bain. Le décédé était un des plus anciens journalistes de l'Extrême-Orient, sa collaboration au *China Mail* remontant à Février 1864. A cette époque le *China Mail* était un journal d'information maritime et M. Bain y travaillait en qualité de *reporter* et de correcteur. Il resta dans ce journal jusqu'à ce que celui-ci ait changé de propriétaire,alors il le quitta et avec M. Ferris, il fonda le *Hongkong Mercury*, le premier journal à Hongkong qui consacra ses colonnes aux événements locaux, procès, faits divers, etc.

La durée du *Shanghai Mercury* fut courte et au bout de deux ans, M. Bain revint au *China Mail*, il y resta toujours depuis, après en être devenu en 1872, le rédacteur en chef et propriétaire.

Ces dernières années, M. Bain avait pris M. T. H. Reid comme associé, mais l'association fut dissoute en 1904 et, en 1906, le journal était monté en société à responsabilité limitée.

M. George Murray Bain laisse le souvenir d'un excellent et très honorable homme. Il apporta un grand intérêt aux affaires publiques de la colonie, mais il ne s'imposa jamais, bien que son influence fût indubitablement des plus grandes. Il se montrait bon pour tous et, de tous les journalistes, qui, à différentes époques, ont été employés au *China Mail*, pas un n'eut un mot de plainte à émettre contre son propriétaire.

En 1906, la santé de M. Bain donna des inquiétudes à sa famille et il alla en Angleterre chercher une amélioration, puis il revint à son travail en 1908.

M. George Murray Bain était à peu près le plus ancien résidant de Hongkong, sa disparition est profondément regrettée.

Il laisse une veuve, plusieurs fils et une fille qui pleurent sa perte.

M. H. Murray Bain, son fils aîné, est actuellement à Hongkong ; M. Douglas Bain de la Maison Dodwell du Japon est son autre fils. Mme G. H. Edwards, de Hongkong, est sa fille.

———

SIAM

ENQUETE COMMERCIALE

Le 15 avril, deux croiseurs chinois, le *Hai Chi* et le *Hai Yung*, sont arrivés à Singapour, ayant à bord M. Wong Ta Ching, secrétaire du ministère de l'Agriculture, et quelques fonctionnaires. L'objet de leur visite est de faire une enquête sur les conditions du commerce dans les Straîts Settlements et de voir s'il n'y aurait pas moyen d'établir des relations plus étroites entre les commerçants chinois de l'endroit et le gouvernement.

Ces deux mêmes croiseurs étaient venus à Singapour le 5 Xbre 1907, avec S. E. Yang Shi Chi à bord, dans un but également commercial.

***

LIGNE SIAM-EUROPE

Le vapeur siamois *Chumpon* qui a quitté Singapour pour Bangkok est le premier navire battant le pavillon de l'Eléphant blanc qui desserve directement la capitale et les ports européens.

Il y aura désormais un service régulier. Le second navire sera le *Pangan*, de même tonnage, 4.500 tonneaux.

The Straits budget.

———

INAUGURATION D'UN HOPITAL A CHINKIANG

Samedi dernier, 24 avril, a eu lieu à Chinkiang une très intéressante cérémonie, l'inauguration d'un petit hopital, embryon du futur hôpital général.

M. A. W. U. Pope prononça un discours, dans lequel il remercia S. E. le taotai C.L. Wong, directeur, de la part prise par le chemin de fer à cette œuvre philanthropique. Il adressa également ses remerciements aux DDrs. Ziervogel et Urbanek. Cet hôpital rendra les plus grands services aux Chinois et aux Etrangers, ainsi qu'au personnel du chemin de fer.

Le taotai de Chinkiang auquel s'associaient du préfet de la Ville et un grand nombre de Chinois influents, répondit. Il assura le public de sa grande sympathie, ainsi que de celles des Chinois qui dirigent l'institution. Il affirma que cet hôpital deviendrait hôpital général et que le chemin de fer lui continuerait son appui dans ce but.

Ce fut ensuite au tour du Président du Conseil Municipal à prendre la parole. Il fit l'éloge du Dr. J. P. Ziervogel, médecin du chemin de fer et du Dr. Urbanek praticien.

Le Dr. Aerbanec répondit, disant qu'il espérait que le service médical resterait à la hauteur des compliments qui lui était adressés. Il salua M. le Dr. Lynch qui, ainsi qu'un autre confrère mourut du typhus après la terrible famine, il y a près de trois ans. Il déclare que depuis ce temps des progrès importants ont été faits dans la voie médicale.

Le Consul d'Angleterre, M. Pétzipios au nom des invités remercie.

Une centaine de visiteurs étaient présents. Après avoir bu quelques coupes de champagne et mangé quelques sandwiches, on visita l'étalissement.

L'hopital est situé dans un ancien bâtiment du Chemin de fer sur la colline, dans un endroit très aéré et très sain. Les locaux ont été installés dans le but proposé et le chemin de fer y a pourvu pour permettre à ses employés d'en bénéficier largement.

Il y a quatre salles dans lesquelles des malades peuvent être soignés ; deux sont pour les Chinois, deux pour les Européens ; elles contiennent huit lits. Il y a aussi une grande salle qui peut contenir de 12 à 15 lits pour les Chinois, une salle d'opération et une salle de visite pour les malades du dehors.

Une infirmière chinoise ou japonaise sera toujours aux côtés de l'assistant chinois gradué en médecine. La haute direction des traitements et la surveillance appartiennent à M. le Dr. Urbanec.

M. le Dr. Ziervogel, du Chemin de fer, est médecin en chef de l'hôpital : il a la haute main sur tout ce qui concerne son administration.

Le *Shanghai-Nanking Railway*, en raison de l'assistance donné dans l'installation de l'hôpital, a droit d'y faire soigner tout son personnel gratuitement, à l'exception des frais de nourriture.

LE DEPART DE M. MOREL

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment M. Morel, Résident Supérieur, s'est embarqué jeudi 8 courant, à 3 heures de l'après midi, à bord de l'Eclair, pour se rendre à Haiphong, où il prendra le courrier.

Bien que souffrant, M. Morel n'avait pas mauvaise mine et c'est avec bonne grâce qu'il répondit aux souhaits de bon voyage et de bonne santé qui lui étaient adressés ; serrant la main aux personnes nombreuses, très nombreuses, qui étaient venues le saluer. Remarqués au hasard du coudoiement : MM. les généraux Geil, De Nays-Candeu, Vimard, M. Simoni, Directeur du Cabinet, Jullidière directeur des T. P., Pouymayou, directeur des Finances, Gallut du contrôle financier, Brien, des P. et T., Primet, du service de santé, De Miribel, Logerot, Veyret, Lafeuille, Poeymirau, les Résidents Quennec, Bosc, Bon, Maire, Moulié, Le Gallen, Reydellet, Peyralière, les conseillers municipaux Delorme, Carlos, Marron Prêtre, secrétaire général de la Mairie, Commandant Herqué, Camboulives, Cibot, Ferrand, Drs Le Roy de Barres et Degorce, le consul d'Angleterre, Vergitti, nos confrère Rouyer et d'Etiolles, les officiers d'ordonnance des généraux, les fonctionnaires de la Résidence Supérieure M. Monlezun, conseiller à la Cour, Bois, inspecteur des Ecoles professionnelles. Barbotin, directeur de l'école professionnelle D'Argence, professeur, Lafitan, Meiffre, Lemarié, Fetterer, de l'Agriculture, Dr. Cognacg, Lichtenfelder. Conte, ingénieurs, Chemin. Dupontès, directeur de la Cie du Yunnan, Guermeur de la Cie générale, Mézière, deuxième adjoint, Chesnay, de Boisadam 1er adjoint, etc., etc.

Nous n'en finirions pas.

Nous renouvelons à M. Morel et à M. d'Ardennes de Tizac, son secrétaire, nos meilleurs souhaits de bon voyage, de bonne santé et de bon retour.

Avenir du Tonkin.

CIRCULAIRE D'ADIEUX

"Au moment de passer le service à mon ancien et loyal collaborateur et ami de Miribel, qui va redevenir votre chef pendant les quelques mois où je serai absent du Tonkin, je ne puis vous dissimuler mon vif ennui de n'avoir pu attendre quelques semaines encore pour assister à la fin du dernier acte de la pacification du pays dont la direction m'a été confiée.

J'aurais pu, écoutant les conseils qui m'étaient donnés dans l'intérêt de ma santé, rentrer déjà à la fin de l'année dernière ; la situation, quoique déjà améliorée m'a paru exiger une nouvelle manifestation d'énergie, un effort de volonté encore plus grand; je voulais qu'on en finit avec les Chinois du Tam Dao et du Luc-Nam qu'il fallait faire disparaître ou isoler complètement avant de songer à l'épuration définitive, depuis si longtemps réclamée par tous, de la région du Yen-Thé.

"Le Gouverneur Général s'étant rendu compte que cette opération de grande police était indispensable, elle fut entreprise, il y a deux mois.

"Les résultats en sont très appréciables ; désormais les bandes disloquées, traquées partie dans le Phuc-Yen, partie dans le Yenthé, ne peuvent plus faire une bien sérieuse résistance : chaque jour en voit diminuer la force ; leur chef suprême, le Détham est aux abois et une opération heureuse peut nous le livrer d'un moment à l'autre.

" M. de Miribel, bien au courant de la situation, va poursuivre l'œuvre déjà avancée ; il aura à très bref délai, je n'en doute pas, la satisfaction de la terminer.

" Je puis donc, sans inquiétude, sinon sans regret, lui passer une tâche qu'il parfera bien vite et qui aura pour résultat d'assurer définitivement et pour longtemps la sécurité matérielle et l'apaisement moral dont le pays a besoin.

" Je suis fort heureux de constater, en m'éloignant temporairement de ce pays que j'aime, où j'ai, depuis si longtemps déjà payé de ma personne, sans compter, que j'ai trouvé, presque universellement dans le personnel relevant de ma direction une bonne volonté que n'ont pas lassée les exigences souvent dures des circonstances et des difficultés toujours renouvelées depuis le commencement do 1908.

" Le Gouverneur général a bien voulu — et j'en ai été infiniment touché — me câbler, ces jours derniers qu'il aurait été heureux de me manifester, ici même, sa satisfaction de la collaboration que je lui ai donnée.

" Dès l'annonce de mon départ, j'ai reçu de nombreux et délicats témoignages de dévouement et d'estime.

" Au cours des affaires du Tam Dao et du Yen-Thé, il m'avait été donné de poursuivre le but assigné à nos efforts dans les meilleures conditions, grâce à l'entente absolue maintenant entre les autorités militaires et les représentants du Protectorat et aux relations très aimables que jai, personnellement, entretenues avec MM. les généraux Geil et Houry et avec le Colonel Bataille. Je les en ai remerciés et les en remercie encore de tout cœur.

" Ce sont des souvenirs agréables et des encouragements précieux que jemporte avec moi et qui m'incitent à revenir, le pous tôt possible, continuer ma tâche à votre tête.

" Dans quelques jours, l'autorité civile ayant repris la direction de la police dans le Yen-Thé, comme elle l'a reprise à Thaï-Nguyen et à Vinh-Yen, il ne restera plus qu'un souvenir de la tyrannie du vieux chef de Cho Go, et ses terres distribuées en récompense à nos meilleurs partisans, en serviront plus de refuge à tous les bandits du territoire.

" Je vous recommande de bien veiller, particulièrement dans les provinces voisines, pour que les débris des bandes ne commettent pas de désordres et tombent rapidement entre nos mains.

"Amenez les populations encore craintives a être nos meilleurs auxiliaires dans leur poursuite.

" Dans toutes les parties de votre tâche, continuez à remplir avec zèle votre devoir, rassurez les indigènes, excitez le dévouement des mandarins, faites-en, réellement, vos plus effectifs collaborateurs, soyez équitables, fermes, mais bienveillants, appliquez en tout et pour tout le " Fais ce que dois " et n'ayez d'autre souci que de remplir votre devoir sans vous préoccuper du " Qu'en dira t'on ? " et des critiques injustes et malveillantes.

"Dans quelques mois nous reprendrons ensemble, dans des conditions de sécurité et d'apaisement qui nous en faciliteront l'accomplissement, l'œuvre de développement matériel et moral du pays, que la France se doit à elle-même de pousser hardiment et aussi loin que possible.

" En vous priant de communiquer cette circulaire à tout le personnel sous vos ordres et à celui des Services du Protectorat, résidant dans votre province, je tiens à remercier tous ceux qui, à un degré quelconque, coopérèrent à cette œuvre.

" A eux, comme à vous, je demande de reporter sur mon remplaçant intérimaire dont la bienveillance leur est connue, la confiance et le dévouement dont j'ai essayé, comme il le fera lui-même, de tirer le meilleur parti pour le plus grand bien du Tonkin, et je vous dis :

" A Bientôt - Au Revoir ! ! "

(Hanoi le 6 Avril 1909)

J. MOREL

Annam-Tonkin.

NOS POMPIERS VOLONTAIRES

Nous venons de parcourir la magnifique édition du *Twentieth Century Impressions of Hongkong, Shanghai and other Treaty Ports in China : their history, people, commerce, industries and resources.*

(Impressions, au XX ème siècle, sur Hongkong, Changhai et autres ports à traité de la Chine : leur histoire, leurs habitants, leur commerce, leurs industries et leurs ressources).

Dans cette splendide publication nous relevons au chapitre : *Shanghai Fire Brigade* le plus bel éloge que l'on puisse faire de nos pompiers volontaires.

Il y est dit que " Changhai possède " un corps d hommes qui, sous l'inspiration d'un haut idéal du devoir, a " atteint un degré d'efficacité inaccessible jusqu'à ce jour dans les annales " d'une organisation non rétribuée."

Le *Shanghai Fire Department* fut institué en juin 1866, sous l'autorité du *Municipal Council*, "pour la préservation des propriétés exposées au feu. "

Les opérations de ce corps, définies dans la constitution originale, furent limitées, dans le principe, aux concessions anglaises, françaises et américaines ; puis elle s'étendirent, lors de la Création de l'*International Settlement.*

En Avril 1908, la Compagnie française se sépara pour le service exclusif de la Concession française.

Il resta sur l'*International Settlement* les quatre Compagnies: *Mih-ko-loongs* et *Deluge*, attachées au Poste Central de Honan road ; puis la *Victoria Company* stationnée S uchow road et la *Hongkew Company*, Hanbury road.

Une cinquième station, avec installation pour 24 hommes, est en cours dans Sinza district.

La totalité des compagnies peut disposer de 74 pompiers volontaires et de 70 coulis chinois, avec attributions diverses.

Il a été installé des avertisseurs d'incendie dans la rue, mais les meilleurs résultats obtenus, en ce sens, pour la promptitude d'alarme ont été donnés par les deux tours de veille, dont l'une est située Shantung road et l'autre dans le bloc des bâtiments de la station de police d'Hongkew.

A ce sujet, disons que, dans notre nouveau poste de police de l'Ouest, il est prévu une tour d'observation pour les incendies.

Dans les tours de l'*International Settlement*, d'environ 100 pieds de haut, sont postés, nuit et jour, des veilleurs, dont le rôle est d'annoncer et de localiser les sinistres.

***

Depuis 1866, date de la fondation de ce corps, il y a eu deux pompiers volontaires morts au feu, dont un Anglais et un Français, M. Descolle, capitaine au cabotage : la municipalité française éleva à ce dernier un monument funéraire au cimetière.

***

Les feux les plus importants furent les suivants :

Du 15 août 1879 qui détruisit 900 maisons sur la concession française e causa Tls. 1.500.000 de pertes.

Du 21 décembre 1885 dont la violence fut presque aussi grande.

Du 24 octobre 1898 où 250 maisons furent détruites dans Canton road;

Du 26 novembre de la même année, au cours duquel les immeubles de MM. Hall et Holtz furent détruits.

Et enfin celui du 20 janvier 1907, qui fit éprouver à MM. Burkill une perte d'environ Tls. 705.000.

***

En 1895, les compagnie d'assurances inaugurèrent la coutume d'offrir un prix en concours aux différentes compagnies. Voici la liste des compagnies qui remportèrent les prix :

1895 le *Deluge*.
1896 la compagnie *Mih-ho-loong*.
1897 le *Torrent*, compagnie française.
1898 la compagnie d'Honkew.
1899 le *Torrent*, compagnie française.
1900 le *Deluge*.
1901 „ „
1902 „ „
1903 „ „
1904 „ „
1905 la compagnie *Victoria*.
1907 la compagnie *Mih-ho-loong*.
1908 „ „

***

Le *Municipal Council* a offert au cours de ces dernières années des médailles d'or aux pompiers volontaires, qui comptaient 12 ans de services; des agrafes d'argent pour 8 ans de services ; des médailles d'argent pour 5 ans ; et enfin des coupes d'argent pour les pompiers volontaires, qui ont le plus grand nombre de présences aux incendies : tous ces trophées sont vivement convoités par les membres de la brigade internationale.

***

En 1907, lorsque le Conseil d'Administration Municipale français fut pressenti par le *Municipal Council* pour sa contribution de Tls. : 5000. — à 10.000. il manifesta son intention de séparer son service d'incendie et d'en avoir un pour l'usage exclusif de la Concession française.

Après s'être assuré auprès de M. Alexandre Berthet, capitaine de la compagnie française à l'époque, qui démissionna depuis, en mars 1908, que les pompiers volontaires français pourraient avec un matériel suffisant assurer seuls le service d'incendie de la Concession Française, le Conseil d'Administration Français vota la séparation : en Avril 1908, celle-ci intervint donc entre la Compagnie Française et l'*Internationa Brigade*.

***

Nous ajouterons que le Compagnie Française se compose de dix-sept pompiers volontaires, ce sont : MM. J. B. Audigier, L. Boccheciampe, Albert Chapeaux, E. Cons, J. Dantin, C. L.-Delahays, J. Donné, J. Gilis, infirmier de la compagnie ; J. Madier, A. Muguet, E. Pinguet, R. de Préville. La compagnie est sous la direction de M. Marcel Chapeaux, capitaine, et de MM. Henri Madier, président du Conseil d'administration municipale et A. Rozier qui en sont les lieutenants.

M. C. Boissezon est secrétaire du Comité de ballotage qui, en dehors des officiers, comprend, en outre, un membre, pompier volontaire, M. L. Basset.

M. E. Leconte, ancien sergent des Sapeurs-Pompiers, de la ville de Paris, est adjudant-mécanicien de la compagnie française de Changhaï ; M. Richer, ancien sapeur-pompier de la ville de Paris est aide-mécanicien. Ces deux derniers font partie du personnel administratif du Conseil d'Aministration Municipale Français, qui rétribue leurs services.

Ils ont sous leurs ordres directs 30 coulis chinois, dont 2 mécaniciens, 1 chauffeur, 1 chef-coolie, 5 mafoos et les autres avec attributions diverses.

Chaque pompier volontaire a le téléphone, installé chez lui, et, en cas d'alerte, il est *alarmé* par le Poste Central d'incendie, avec lequel il est directement relié.

***

MATERIEL DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE "LE TORRENT"

Au Poste Central, hôtel de la Municipalité (rue du Consulat.)

1 Pompe automotrice Delahaye-Marcot (modèle Sapeurs-Pompiers de Paris) de 45—60 chev., 4 cylindres ; armée de 3 dévidoirs, portant chacun 180 mètres de manches : les caissons du fourgon-pompe contiennent en outre une réserve de 400 mètres de tuyaux.

Débit de la pompe : 2000 litres à la minute. Hauteur des jets : 50 mètres.

1 Grande échelle, sur chariot, à traction animale, se développant à 30 mètres.
1 Petite échelle, montée sur roues.
5 Chevaux.

Au Poste de l'Ouest (boulevard de Montigny).

1 Pompe à vapeur *Le Torrent*.
2 Trucks avec 20 longueurs de manches
1 Dévidoir à bras.
1 Echelle montée sur roues.
2 Poneys.

Au Poste de l'Est.

1 Truck avec 10 longueurs de manches.
1 Dévidoir à bras.
1 Petite échelle montée sur roues.
1 Poney.

Au Poste de Koukaza.

1 Dévidoir à bras avec 10 longueurs de manches.

En 1908, *le Torrent* prit part à 24 incendies, les commencements d'incendie ne sont pas comptés. Le plus important, en Janvier, détruisit ou endommagea 19 maisons chinoises.

FOX.

MANDCHOURIE

M. C. W. KINDER

Comme précédemment annoncé ici M. C. W. Kinder, l'ancien chef-ingénieur des chemins de fer impériaux de la Chine de Nord passera sur la section Moukden-Changchun en route pour son pays dans les premiers jours du mois prochain.

LA COMPAGNIE DU PÉTROLE "STANDARD"

Il paraît que la permission vient d'etre donnée à la *Standard Oil Co* de New-York, pour qu'elle puisse procéder à la construction de ses réservoirs à pétrole sur le terrain projeté situé à 1 mille ½ à 'Est du quai de l'Est et que M. W. C. Sprague, l'ingénieur de la compagnie serait arrivé dimanche 25 avril pour donner un dernier coup d'œil aux travaux en projet.

LE TRAMWAY ELECTRIQUE DE SEOUL

Un syndicat à la tête duquel se trouve M. Fujita d'Osaka et M. Okura, de Tokyo est arrivé, dit-on, a une entente avec l'Américain propriétaire du chemin de fer électrique de Séoul pour racheter les intérêts de ce dernier.

STATISTIQUES DU COMMERCE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

Il est question que, de concert avec les Associations des producteurs exportateurs de Mandchourie et des commerçants de Dairen, les autorités prennent des arrangements pour recueillir et publier de jour en jour des statistiques sur les importations et exportations commerciales de Diren (Dalny) plus exactes que celles qui l'ont été jusqu'à présent.

PECHE EN HAUTE MER

En attendant des enquêtes ultérieures, le Gouvernement du Kouantoung retirerait la premission de pêche en haute mer cette année, étant donné l'expérience de l'année précédente, dont les résultats ont été mauvais.

SUCCURSALE DE LA FIRME SAMUEL MACGREGOR & CO.

Une succursale, de cette estimée firme de Changhai vient d'être ouverte sous la direction de M. C. J. White, en face Nippon Bridge. M. W. H. Lévy, associé de MM. Samuel, Samuel et Cy, de Londres, et M D. McGregor, de Changhai, sont à Dairen (Delny).

M. et Mme Lévy ont dû partir pour le Japon le 18 avril.

IMPORTANTS AMÉNAGEMENTS DE L'HÔTEL YAMATO

On dit que le nouvel hôtel Yamato serait prêt bientôt à être occupé, aussitôt après le dernier chargement d'ameublement, attendu de Changhai, sera arrivé par le *Kobe Maru* du 18 avril.

Avec les 50 lits répartis dans les 45 chambres des nouveaux locaux, en plus de ceux qui existent actuellement, l'hôtel pourra donner à coucher à 70 personnes au besoin.

DECOUVERTE D'UN GISEMENT D'AMBRE JAUNE

Un gisement d'ambre jaune aurait été découvert auprès de Hsimintun. Cette nouvelle venant de fort loin mérite confirmation.

IMPORTANTS CONTRATS POUR LES FOURRURES DE MONGOLIE

Un groupe de quelques négociants russes ont, paraît-il, récemment visité la Mongolie et auraient fait d'importants contrats avec les producteurs indigènes en laines, fourrures, etc, dont le montant serait de roubles 400.000 pour cette année.

CHEMIN DE L'EST CHINOIS

M. Wentzel, vice-Président du chemin de fer de l'Est chinois, annonce que M. Lazareff, chef du Département Commercial de cette même ligne, doit avoir quitté St. Pétersbourg le 17 Avril pour faire une tournée d'inspection sur la ligne transsibérienne et une visite à Dalny, Pékin et de là au Japon viâ Vladivostock.

DEPART DE M. TANAKA POUR LE JAPON

M. S. Tanaka, directeur à la *S. M. R. Co.*, partira pour le Japon aujourd'hui pour présenter son rapport sur son voyage à St. Pétersbourg, relativement à la Conférence du Trafic, à S. E. le Baron S. Goto, ministre des Voies. Celui-ci, en voyage actuellement, comme précédemment annoncé est attendu dans le port de Miike.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'ARRANGEMENT RELATIF AU TRAFIC

Voici les principales lignes de l'arrangement préparatoire récemment conclu à la Conférence du Trafic à St. Pétersbourg.

I.—Emettre des billets pour passagers et bagages entre les principales stations du Japon et les points importants de Russie comme St. Pétersbourg, Moscou, Odessa, etc, libre au passager de choisir entre la voie de Tsuruga-Vladivostock-Harbin et celle d'Osaka ou Kobé-Dairen-Harbin.

II.—Instaurer entre les stations importantes du chemin de fer de l'Est chinois et de la *S. M. R. Cy* des tarifs spéciaux pour le frêt, à adopter sous peu, à fin d'échange, pour les produits indigènes, par exemple les bois, la farine, etc pour la Mandchourie du Nord et le charbon, les fruits, etc, pour Mandchourie du Sud.

La question des importations passant par Vladivostock ou Dairen, et qui, en ce qui concerne les deux parties, est de très-grande importance, a été traitée à fond au cours de la session, mais néammoins le règlement final a été laissé pour une discussion future.

PROJET DE SERVICE DE PASSAGERS POUR LE JAPON ET LA MANDCHOURIE

L'arrangement intervenu entre l'*Osaka Shosen Kaisha* et la *S. M. R. Co*, ainsi qu'il en a déjà été parlé, vise une future extension du service de passagers pour certains points du Japon comme Shimbashi, Nagoya, Kydo, Osaka, Kobe, Hiroshima, Hakata, Nagasaki et Kumamoto. Cet arrangement a en outre été étendu à l'*Imperial Railway Cy* du Japon pour prendre effet à dater du 1er Mai.

NOUVEAU SERVICE ORDINAIRE QUOTIDIEN

A dater du 1er Mai avec la mise en vigueur du tarif d'été de la *S. M. R. Co.* commencera le service ordinaire quotidien suivant.

	frontière Nord	frontière Sud
Dairen (Dalny) ...	Dép.—7 00 soir	Ar.— 7.30 mat. le jour suivant
Tashihchiao	Ar.—2.20 mat. le jour suivant	Dép.—11.55 soir
„	Dép.—2.45 mat.	Ar.—11.35 soir
Liaoyang	Ar.—5 42 mat.	Dép — 8.55 soir
„	Dép.—5.55 mat	Ar.— 8.30 soir
Moukden	Ar.—7.30 mat.	Dép.— 6.50 soir
„	Dép.—8.25 mat.	Ar — 5.55 soir
Tiehling	Ar.—10.15 mat.	Dép.— 4.05 soir
„	Dép.—10.30 mat.	Ar.— 3.55 soir
Changchun	Ar.— 6.00 soir	Dép.— 8.30 mat.

LIGNE SECONDAIRE DAIREN PORT ARTHUR

Dép.—Dairen ...	800 mat.	[illegible] soir	8.20 soir.
Ar.—Port Arthur ...	10.00 mat.	3.35 soir	10.00 soir.
Dép.— „ „ ...	6.30 mat.	11.00 mat.	5.00 soir.
Ar.—Dairen	8.00 mat.	1.00 soir	7.10 soir.

UN ANCIEN MINISTRE DU TRANSWAL

M Muller, un ancien ministre du Cabinet transwalien qui est arrivé à Moukden dimanche soir 18 avril venant de Corée viâ antoung-Moukden est parti par l'express de lundi soir pour l'Europe.

70.000 TONNES DE HARICOTS POUR L'EUROPE

Les haricots de Mandchourie embarqués pour l'Europe partis de Dairen (Dalny) ont dépassé 70.000 tonnes, représentant une valeur de yen 2.800.000 d'après une estimation modérée.

LA LIGNE ANTOUNG-MOUKDEN

Le trafic des passagers est interrompu sur la ligne Moukden Autoung depuis le vendredi 16 avril. Il y au eu entre Chiatao et Tsaohokou un accident qui oblige les passagers à se servir du trolley à bras pour passer uu pont provisoire. Il se passera encore quelque temps avant que la ligne ne s'ouvre à nouveau au traffic.

TRANSPORT DIRECT DES PASSAGERS SUR LES WHARFS DE DAIREN

La première semaine de Mai, en correspondance avec l'arrivée du *Saikio Maru*, l'Express de la frontière Nord du Mardi partira du Wharf rendant possible le passage direct des passagers du navire sur le train.

De même lorsque l'Express du sud arrivera à Dairen le dimanche, en correspondance avec le départ du *Kobe Maru*, il ira directement sur le Wharf

Une station provisoire sera ouverte sur le Wharf, derrière la grande salle d'attente sur la section.

CONSULAT FRANCAIS DE MOUKDEN

On dit que le consulat français de Moukden qui n'est actuellement installé que dans des locaux provisoires cherche un meilleur endroit pour y faire construire un immeuble.

LE MINES DE LA PROVINCE DE FENGTIEN

Suivant des statistiques officielles, le bureau des Mines de la province de Fengtien aurait émis des permis de travail pour environ 176 concessions, y compris 85 mines de charbon et 55 mines d'or. En dehors de ce nombre il n'y a seulement environ que 40 mines qui sont actuellement en exploitation, inclus plus de 20 nouvelles concessions pour lesquelles des permis ont été délivrés l'an dernier.

REOUVERTURE DE LA LIGNE JAPON-SUD-AMERIQUE

L'*America-Maru* a quitté Kobé le 21 Avril : c'est le premier navire japonais qui recommence les voyages entre le Japon et l'Amérique du Sud depuis que ce service avait été interrompu.

SYNDICAT DE CHARPENTIERS JAPONAIS

Les charpentiers japonais de Dalny (Dairen), au nombre de plus de 1000, mécontents de la façon dont ils sont traités par leurs employeurs, ont fait des préparatifs en vue d'une union syndicaliste pour arriver à sauvegarder leurs intérêts.

LES ECOLES ELEMENTAIRES DE LA S. M. R. CY

Les écoles élémentaires du chemin de fer du Sud-Mandchourien ont augmenté de 175 leurs nouveaux pupilles dans le courant du mois dernier. Leur nombre total sur le rôle était au 31 Mars de 644.

STATISTIQUE SUR DAIREN

Les chiffres d'importation pour Dairen (Dalny) pendant 1908 sont de yen 14.870.000 contre 27.730.000 pour 1907 ; pour les exportations ce sont, 1908 yen 34.720.000 contre 31.330.000 pour 1907.

STOCKS SUR LES WHARFS

L'exportation des produits de Dairen, ayant dépassé de beaucoup dernièrement les arrivées de l'intérieur, les stocks sur les wharfs qui ont souvent dépassé 140 000 tonnes se sont quelque peu réduits en ce moment et ne dépassent plus 100.000 tonnes.

JAPON

REPRESAILLES DE SOCIALISTES

Les socialistes japonais projettent de brûler les bureaux de la fabrique de papier de Fuji, près Tokio.

La cause de leur ressentiment contre la compagnie remonte à un incident survenu le mois dernier, à Shizuoka.

Un socialiste du nom de Matsutaro Sakurai avait dans un discours prononcé à cet endroit, déclaré que l'abatage

des arbres pour les besoins de la fabrique de papier amènerait la sécheresse.

Cette déclaration avait mis en fureur les ouvriers qui assaillirent l'orateur lequel ne dut son salut qu'à la protection de la police.

Les socialistes de Tokio furent surexcités à cette nouvelle, d'autant plus que, peu après, Sakurai était arrêté pour diffamation envers un villageois de Shizuoka. Ils résolurent de se venger en brûlant les bureaux de la fabrique. Dirigés par Sho Fukao et Gengo Matsuzaki, ils rassemblèrent 14 bombes et 14 épées, et projetèrent leur coup pour le 1e avril. Ils en furent empêchés par la police qui avait découvert le complot. 15 socialistes tentèrent alors d aller à Fuji mais ils furent arrêtés en route et leurs armes furent saisies.—*Japan Times.*

BIENS DU MIKADO

Le *Hochi Shimbun* donne la liste des biens impériaux :

Banque du Japon	96,660	actions
Specie Bank	60,400	do
Industrial Bank	10,000	do
Bank of Formosa	2,000	do
Nippon Yusen Kaisha	80,550	do
Tokyo Gas Company	2,000	do (nouvelles)
Tokyo Electric Light	5,839	do
Fuji Paper Company	10,0 0	do
Dai Nihon Marine Products	500	do
Eastern Colonization Co	5,000	do

La valeur totale de ces actions au taux du marché actuel est de 92 millions de *yen*. Il faut ajouter 20 millions de *yen* de bons de guerre, 27.422 actions de l'ex-chemin de fer japonais et 27.690 actions de la Tanko S. S. Co. Soit un total de 160 millions de *yen*. En outre, il y a les possessions en terres et maisons représentant une valeur de 400 à 500 millions de *yen*. Et enfin les parcs et palais impériaux, des bâtiments en 253 endroits et les richesses qu'ils renferment.

PROFITS DES IMMIGRANTS

Le département du ministère des affaires a reçu le télégramme suivant d'Ottawa :

"Suivant le département du Canadian Railway, la somme envoyée par les résidants japonais au Japon, par la poste, n'était que de $ 1.110 en 1890. Depuis lors, cette somme n'a fait qu'augmenter et vers 1900 elle atteignait de $ 200.000 à $ 300.000 par an. En 1906, elle s'élevait à $ 447.567. elle montait pour 9 mois à $ 499.626 et, en 1908, elle allait jusqu'à $ 739.522.

L'argent adressé du Japon au Canada ne s'élevait, la même année, qu'à $ 9.090, de sorte que le profit net, tiré du Canada, en 1908, est de $ 730.000."

Comment les Nippons n'émigreraient ils pas vers ces régions si fructueuses ?

***

VOL DE PAPIERS IMPORTANTS DANS UNE DIVISION DE L'ARMEE JAPONAISE

On rapporte que d'importants livres et papiers divers, relatifs au 1er Bataillon du 35ème Régiment d'Infanterie de al 9ème Division, à Kanazawa, ont été enlevés dans la nuit du 6 avril et que les journaux auraient été priés, par les autorités, de pas faire état de cette nouvelle à ce moment.

Postérieurement les livres et papiers furent retrouvés, ils avaient été jetés dans un groupe de baraquements en trois paquets les 10,12 et 15 courant.

Les papiers sont, dit-on, des documents relatifs à l'organisation de l'armée et ils étaient confiés, dans une bibliothèque à la garde du lieutenant Yamashita. Dernièrement, cet officier étant très occupé, par suite de son entrée au collège militaire le plus élevé du Japon, la garde de ces documents avait été confiée au sergent Takahashi. Celui-ci et deux de ses collègues, les sergents Kusano et Onishi sont suspectés de complicité : ils sont actuellement inculpés. On les soupçonne de s'être laissés circonvenir par un officier chinois, le capitaine Ko, qui est attaché au Bataillon comme stagiaire

On le dit personnage d'importance parmi les 32 officiers chinois, actuellement attachés à la Division de Kanazawa.

Le Capitaine Ko, qui a subi un interrogatoire le 15 avril, n'a pas avoué être complice dans ce vol de documents.

***

Il est à remarquer que l'idée originale de cette convention, intervenue entre la Russie et Japon relativement à la correspondance entre les services du chemin de fer et de la navigation, existait dans le traité de paix de Portsmouth, en vertu duquel le Japon reçut la parte Sud du chemin de fer de l'Est Chinois.

Les commissaires russo-japonais, qui allèrent à St.Petersbourg en 1907, signèrent un arrangement pour la réunion du trafic entre la *S. M. R. Cy* (South Manchurian Railway Çy et le *C. E. R* (Chinese Eastern Railway).

Il avait été convenu qu'une note additionnelle serait insérée dans cet arrangement, note dans laquelle serait exprimé le désir de la jonction, en vue de l'extension du trafic des lignes russes, sibériennes et européennes, avec celles du Japon et de la Corée.

En 1908, le baron Goto, alors Président de la *S. M. R. Cy*, se rendit en Russie et discuta avec les autorités russes sur un projet de tronçon de ligne entre la *S. M. R. Cy* et le *C. E. R.* qui établirait la communication entre l'Europe et l'Asie.

Aussitôt après sa rentrée en son pays, M. le Baron Goto fut nommé Ministre des Communications et, suivant les rapports japonais, il s'aboucha avec la direction des chemins de fer impériaux, avec la *S. M. R. Cy* et la *Osaka Shosen Kaisha* pour faire les démarches dans le but d'arriver au projet de jonction pour l'extension du trafic.

Une commission de délégués japonais fut envoyée à St. Péterbourg vers la fin de l'année, puis plus tard les négociation aboutirent heureusement et amenèrent la jonction, en concordance, du trafic entre la *S. M. R. Cy* et la *C. E R.* d'une part et la *Osaka Shosen Kaisha* et la flotte volontaire russe d'autre part.

Toujours d'après les rapports japonais, le trafic des marchandises entre les deux pays serait aussi englobé dans l'arrangement après expérience.

***

LE SERVICE SUD-AMÉRICAIN DE LA T. K. K.

Un ordre du ministère des Communications, publié le 13 avril, dit que les préparatifs, concernant les courriers de la ligne subventionnée Hongkong-San-Francisco ont été revisés.

Le *Tenyo Maru* et le *Chyio Maru*, déplaçant 13.000 tonnes brut et filant plus de 20 nœuds, ainsi que le *Nippon Maru*, déplaçant 6,000 tonnes et filant 17 nœuds doivent assurer les voyages bi-mensuels, acomplissant soit un ensemble de 25 voyages environ par an.

Cet ordre ci-dessus affecte en outre l'*America Maru* et le *Hongkong Maru* au service sud américain de la T. K. K. commençant à Hongkong ; ces navires devront faire escale à Moji, Kobe, Yokohama, Honolulu, Santa Cruz [Mexico], Callao (Perou,) et Iquique (Chili) à leur aller à Valparaiso (Chili) et à leur retour.

Les voyages du *Manshu Maru* sont limités entre Hongkong et Iquique.

Il ne faut pas oublier que trois navires du même type que le *Tenyo Maru* seront terminés l'an prochain.

Un cargo-boat de 9000 tonnes construit à Nagasaki, doit faire un premier voyage d'essai l'automne prochain.

Les courriers de San-Francisco seront augmentés, de trois qu'ils sont actuellement ils seront six, et les courriers du Sud Amérique passeront de trois à quatre.

A compter de l'année prochaine, Nagasaki comptera au nombre des escales de la ligne Sud-Américaine.

***

Suivent le dernier recensement de la police métropolitaine. il y a actuellement à Tokio : 540 périodiques comprenant 28 quotidiens, 487 magazines et 33 agences de publications nouvelles. En Russie, il n'y avait, l'année dernière, que 73 journaux et magazines en tout, dont 28 pour St. Pétersbourg et 14 pour Moscou.

Les cas de violation de règlement de presse se sont élevés à 22 à St Pétersbourg, 20 à Moscou et 13 à Kiew, donnant un total d'amendes de 46.950 roubles.

***

Un câblogramme de San Francisco, adressé au *Asahi*, déclare que M. Nagel, le nouveau ministre du commerce américain, a présenté au président Taft le résultat de son enquête sur les immigrants de la côte du Pacifique.

On croit généralement que le président Taft n'aura pas de difficulté à résoudre la question d'immigration japonaise.

***

Le *Mainichi* informe que 1.200 Japonais à destination du Pérou vont quitter Kobe vers la fin de ce mois.

L'agence qui s'en occupe aurait reçu un télégramme disant qu'il est encore besoin de 2.000 immigrants d'ici la fin de l'année.

***

LE SCANDALE MILITAIRE DE KANAZAWA

Au sujet de ces vols de documents, dont nous avons parlé dernièrement, il paraît que les soupçons qui avaient visé un officier chinois sont fondés. M. Hu, est âgé d'environ 32 ans, il séjourne au Japon depuis fort longtemps, c'est bien lui qui perpétra la soustraction de ces secrets militaires, contenus dans les archives du 35ème Régiment à Kanazawa.

Il était originairement attaché au 35ème Régiment ; il passa, ensuite à l'Ecole des Officiers de Tokio où il fut gradé l'an dernier, il avait encore à recevoir une instruction technique à Kanazawa. Il est le plus âgé et le plus influent des 30 officiers chinois, attachés au 35ème Régiment.

Il paraîtrait, dit le *Japan Mail*, et, ainsi que nous l'avons déjà annoncé dans ces colonnes, qu'il fut aidé dans son incartade par trois sergents du régiment, actuellement en état d'arrestation et sous le coup de la Cour martiale

Depuis son arrestation, M. Hu semble avoir l'esprit dérangé, il refuse toute nourriture et toute boisson.

Tous les autres officiers chinois, en stage au 35ème Régiment, ont été consignés dans des casernes. Il règne parmi eux la plus vive indignation contre un tel traitement et ils ont l'intention d'envoyer une plainte à leur ministre à Tokio.

ECHOS DE TIENTSIN

Le bruit court que notre consul à Tiensin, M. Claudel, serait nommé à Damas. Nous ne garantissons en aucune façon cette nouvelle que nous ne donnons que sous toute réserve.

Dimanche soir, 18 avril, M. J. J. Woollen, directeur de la pharmacie Woollen, Vosy et Co, a quitté Tientsin pour aller passer en Europe qulques mois de congé. De nombreux amis et le personnel de la pharmacie l'ont accompagné à la gare.

Pendant son absence la gérance générale est assurée par M. S. Feslau, le pharmacien titulaire de la maison, avec l'aide de M. H. G. Riches qui signe comme fondé de ponvoirs.

E. de T.

—Nous apppenons avec plaisir le prochain retour à Tientsin de M. Gallusser, parti depuis bientôt six mois en Europe, où il a accompli une longue tournée, relative aux affaires de la maison Bilger & Gallus ser.

—Le 22 avril, M. Gérard, ambassadeur de France au Japon, délégué spécialement par le gouvernement de la République française pour le représenter aux funérailles de S. M. l'Empereur défunt, est passé à Tientsin, par train spécial, se rendant à Pékin. M. Gérard, accompagné de M. Claudel, consul de France à Tsientsin, qui était allé audevant de lui pour le saluer à son débarquement, est arrivé en gare à 4 h. ¼ précises. MM. Lépice et Baudez, en uniforme, M. le général Sucillon et de nombreux officiers, M. Devaux, directeur de la Banque de l'Indo-Chine, M. de Lesquen, directeur de la poste française, M. Voinot, chef de notre police municipale, M. O'Neill, les docteurs Chabaneix, Mesny et Robin et tous les notables de notre concession étaient sur le quai. Un piquet de soldats français et un piquet de soldats chinois rendaient les honneurs. A l'arrivée du train la musique militaire française fit entendre la *Marseillaise* tandis que M. Gérard descendait du wagon et que M. Claudel commençait les présentations. Sous la conduite du général Sucillon, le ministre plénipotentiaire passa en revue les soldats rangés, et les présentations continuèrent, laissant tous ceux qui eurent l'honneur d'en être l'objet sous le charme de l'accueil plein de bonne grâce et d'affabilité de notre ambassadeur au Japon, accueil dont personnellement nous avions conservé le précieux souvenir depuis notre passage à Tokio.

Nombre de hauts mandarins et dignitaires chinois étaient venus saluer le représentant de la France.

Après un quart d'heure d'arrêt, M. Gérard regagna son wagon et, salué respectueusement par tous les assistants, continua sa route vers la capitale, nous laissant sous une impression de mélancolie comme s'il emportait avec lui cet air de la patrie que, en sa présence et tous unis dans un même amour de la France, nous avions cru pendant quelques instants respirer. —*C. de T.*

—S. E. l'ambassadeur extraordinaire d'Espagne, qui doit représenter cette puissance aux funérailles de S. M. Kouang Hsu est arrivé hier matin 22 ct. à Tongkou à bord du *Yeiko Maru*, venant du Japon. Le yacht du vice-roi du Tcheli avait été envoyé à sa rencontre et l'ambassadeur y prit place avec sa suite. Sur le quai, devant la gare de Tongkou les fonctionnaires chinois et une compagnie en armes reçurent l'envoyé qui prit aussitôt le train spécial qui l'attendait et l'emmena à Tientsin. Son Excellence est descendue à l'*Astor House* et est repartie peu après pour Péking. A la gare de Tientsin, M. de Carcer, ministre d'Espagne à Péking, entouré de nombreux personnages officiels salua l'ambassadeur auquel une compagnie de la police sous les ordres du major Lugowski rendit les honneurs.

En même temps que l'envoyé extraordinaire d'Espagne sont arrivés M. le comte K. des Fours Walderohe attaché, à l'ambassade d'Autriche-Hongrie, et M. Charles des Champs, capitaine de la marine royale suédoise, attaché naval à légatiou de Suède au Japon et en Chine— *E. de T.*

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine
NOS INFORMATIONS

LES GREVES EN FRANCE

De nombreux Conseils Généraux ont invité le Gouvernement à ne pas tolérer les grèves d'agents des services publics.

EN TURQUIE

A Constantinople, vers midi, on a aperçu les troupes de la Macédoine aux environs de la ville.

TROUPES COLONIALES

Le Général Dumas est nommé président du Comité technique des Troupes coloniales.

AU MAROC

Le gouvernement français a décidé de réduire de trois mille hommes l'effectif dans le pays Chaouïa.

LE PRESIDENT CASTRO

L'ex-président du Vénézuéla a débarqué à St. Nazaire.

EN TURQUIE

A Constantinople, l'Assemblée nationale réunie à San Stefano a décidé la déposition du Sultan Abdul-Aziz.

EN TURQUIE

Après de violentes fusillades depuis six heures du matin, les troupes de Salonique ont repoussé et bombardé les troupes logées dans les casernes, puis elles pénètrèrent dans Constantinople.

Le garnison d'Yildiz a capitulé. Il y a de nombreux morts.

L'ordre est rétabli. A midi, les patrouilles parcourent les rues, invitant les commerçants à rouvrir leurs magasins.

Des détachements de *Cadets* ont protégé les ambassades.

La population acclame l'armée macédonienne.

MONUMENT GAMBETTA

M. Fallières fut chaudement acclamé à Nice, lors de l'inauguration du monument Gambetta.

L'escadre italienne vint le saluer à cette occasion.

EN TURQUIE

A Constantinople, le ministère a démissionné.

Le Sultan est encore à Yildiz ; les derniers défenseurs de ce palais ont capitulé.

L'état de siège est proclamé à Constantinople.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A NICE

Dans un dîner officiel à Nice, M. Fallières et le duc de Gênes ont toasté cordialement.

Le lendemain, M. Fallières a passé en revue navale l'escadre française et les navires italiens en rade de Villefranche.

LE PREMIER MAI

De nombreuses sections d'ouvriers des Postes, des dockers et diverses corporations chômeront le 1er Mai.

LE PRESIDENT A NICE

A Nice, à un dîner officiel, M. Fallières, le roi des Belges et le Prince de Monaco ont toasté cordialement.

Allant à Monaco visiter le Prince, le Président de la République fut acclamé.

EN TURQUIE

A Constantinople, le prince Sabaheddin et de nombreuses autres personnes ont été arrêtés Plusieurs rebelles, qui se livraient à l'espionnage, ont été fusillés.

On s'attend à ce que le Sultan soit déposé.

Plus tard.

Rechad Pacha frère du Sultan Habdul Hamid II a été proclamé Sultan à Constantinople.

Reuter

Londres, 21 avril. —

Il est rapporté que 800 hommes de bateaux de guerre anglais ont été débarqués à Mersina.

—Les derniers télégrammes consulaires reçus disent que 2,000 personnes, y compris 200 musulmans ont été tuées à Adana et que 5,000 ont péri dans le vilayet d'Adana.

—Les habitants de Constantinople sont anxieux de la conférence prolongée qui a été tenue entre le Sultan et le grand vizir Teufick Pacha

—Un télégramme de Malte dit que les cuirassés *Canopus* et *Ocean* et le croiseur *Minerva* ont reçu l'ordre de partir en Turquie. Sir Curzon Howe, commandant en chef de la Méditerranée est à bord de l'*Ocean*. Le croiseur allemand *Hamburg*, qui est à Corfou, a reçu l'ordre d'aller à Mersina.

—Constantinople n'est pas préparée à offrir de la résistance aux troupes qui avancent. La population de Constantinople est sortie à San-Stefano, village à six milles à l'ouest de la capitale et a fraternisé avec les troupes d'investissement.

Le Sultan reste enfermé et ne veut recevoir que Teufik Pacha, le grand vizir, qui déclare que S. A. garantira la constitution et attend l'arrivée de l'année constitutionnelle.

—Deux missionnaires américains ont été tués durant l'émeute. Cinq croiseurs américains, y compris les *North Carolina* et *Montana* ont reçu l'ordre de partir de l'ouest d'Inde à Alexandrette.

—La Triple alliance a reconnu l'indépendance de la Bulgarie.

Londres, 22 avril.—

Un message de Constantinople dit que le ministère de la guerre envoie des provisions aux troupes d'investissement et prépare des casernements pour elles.

—Les troupes ont juré sur le Coran qu'elles obéiraient aveuglément dans l'avenir aux ordres de leurs supérieurs, d'accord avec la proclamation lancée par Hasan Hismi, commandant de l'armée d'investissement.

—Les derniers rapports de Constantinople sont que la garnison acquiescera pacifiquement aux demandes du comité Union et Progrès. La marine a fait un serment d'allégeance et a reçu l'ordre de partir pour la Méditerranée et d'accomplir les manœuvres sous les ordres de l'amiral anglais Harpur Gamble, engagé pour réorganiser la marine turque.

— Le Shah de Perse, sous prétexte d'indisposition, a refusé une audience aux ministres de Russie et d'Angleterre.

Une furieuse fusillade a eu lieu à Tabriz mardi. Les troupes nationalistes ont eu 160 tués ou blessés.

—Le président Fallières a reçu à un lunch le prince japonais Nashimoto. M. Pichon, ministre des Affaires étrangères était l'un des invités.

—On annonce la mort du troisième comte de Sheffield.

Londres, 23 avril.

Dix-huit chantiers privés ont soumissionné pour la construction des nouveaux *Dreadnoughts* qui sont spécifiés devoir être de trente pour cent plus puissants que le type original.

—A la Chambre des Communes, le premier, M Asquith, a dit que l'amiral Lord Charles Beresford a récemment soumis un rapport traitant de la préparation de la flotte de la Métropole. Les points soulevés feront l'objet d'une enquête du sous-comité de Défense impériale que présidera M. Asquith. L'Amirauté a dit le Premier, désire que l'enquête ordonnée durant le débat sur le budget soit faite le 29 avril.

Des rapports de Constantinople disent que 10.000 arméniens ont été massacrés en Syrie. Une ambassade a reçu un rapport estimant le nombre des tués à 15,000.

—Les députés et sénateurs turcs siégeant à San Stefano en assemblée nationale ont lancé une proclamation exhortant le peuple à obéir à l'armée d'investissement.

—La flotte turque qui avait quitté Constantinople sans l'amiral Gamble est retournée et a déclaré son loyalisme au Parlement.

—M. Patten, l'agioteur sur les blés en Amérique a disparu. Le lieu où il se trouve reste un mystère.

Le *Evening World* dit que Patten a essayé de faire un accaparement sur les cotons pour lequel il a consacré £1.000.000 dans ces deux derniers jours.

Londres 24 Avril

Des télégrammes persistants de Constantinople annoncent que l'Assemblée nationale, siégeant à San Stefano, a voté la déposition du Sultan et que Rechad Pacha, frère de S. M. a été proclamé sultan à sa place. Le maréchal Chevket a télégraphié au Sultan répudiant toute idée de le déposer et disant que la mission de l'Armée était de maintenir la Constitution inviolée.

Des télégrammes de Salonique déclarent que les chefs du comité après consultation avec Rechad Pacha ont décidé de le proclamer sultan et d'attaquer Yildiz. A minuit il n'y avait plus de doute de l'avancement de l'armée et des piquets de troupes étaient à trois milles de Pera hier soir.

Londres 25 Avril

Un télégramme de Pera à 6 h. 35 du soir rapporte qu'il y a eu une fusillade avec des charges d'artillerie depuis cinq heures du matin sur les hauteurs entourant Yildiz et qu'il était évident qu'un engagement avait lieu entre les troupes de Salonique et la garnision de Yildiz.

—La garnison de Constantinople s'est rendue. Une attaque simultanée de l'armée d'investissement sur les casernes Matchka et Tashkila où étaient les défenseurs de la Capitale a eu une vive résistance. Eventuellement les casernes ont été démolies à coups de canon.

Il paraît que la garnison de Constantinople avait projeté de faire une vive résistance à l'armée d'investissement. La discipline des assaillants, jointe au feu des canons et des pièces à tir rapide, fut irrésistible.

Durant la bataille quelques obus des troupes de Salonique sont tombés dans le palais du Sultan. Les derniers rapports de Salonique disent que la garnision du palais s'est rendue sans qu'aucun affort ait été fait pour résister à l'attaque.

Le maréchal Chevket Pacha est entré à Constantinople et a été acclamé par les habitants.

Le nombre de victimes n'est pas encore connu, mais on croit que le total excèdera un millier.

—Un télégramme de Jérusalem dit qu'à une réunion de toutes les classes, il a été télégraphié à Constantinople refusant de reconnaître le nouveau ministère turc et menaçant de déclarer la Palestine indépendante, si la Constitution n'est pas rétablie.

—Le gouvernement de Washington a demandé à l'Angleterre qu'une action soit prise au sujet du massacre des Arméniens dans les environs de Adana et Mersina.

***

Le 3 Mai un emprunt allemand de £16,000,000 et un emprunt prussien de £24,000,000 seront lancés conjointement. La moitié de chaque émission porter intérêt à 4 % et sera émise à 102,7 et l'autre moitié sera émise à 96,6 et portera intérêt à 3½ pour cent.

***

Londres 24 avril

Par suite du manque, par le Shah de Perse de faire connaître aux Royalistes qu'un armistice a été conclu, les troupes russes avancent à marches forcées pour protéger les Européens dans la ville.

Londres, 26 Avril.—

Il apparaît que les opérations autour de Constantinople ont commencé, dimanche soir. Les troupes de parti constitutionnel occupèrent les hauteurs entourant Yildiz et ouvrirent le feu à cinq heures du matin. Ils rencontrèrent une faible résistance, jusqu'à l'approche de Takishla et Taxim où les loyalistes tinrent obstinément. La bataille fait rage trois heures à Taxim. Un corps à corps eut lieu, mais finalement les troupes d'attaque enlevèrent la position. Le nombre de tués à Taxim seul est estimé à un millier.

La garnison de Yildiz Kiosk, le palais du sultan, s'est rendue et a déposé les armes, mais une partie a fui, traversant le Bosphore. Ils se sont réfugiés aux casernes de Selimieh où se trouvent des troupes loyalistes. Un fort contingent de troupes de Salonique a été envoyé pour attaquer ces casernes.

—Aucune mention n'est faite du Sultan, mais il est rapporté que des torpilleurs patrouillent sur le Bosphore pour éviter que le Sultan le traverse pour s'échapper.

—Les occupants des casernes de Selimieh, au nombre de 4,000, se sont rendus. La ville entière est actuellement aux mains des constitutionnels.

—Le Sultan, qui a été froid et calme durant les opérations, est au palais de Yildiz Kiosk et a promis de ne pas le quitter.

***

—Le Shah de Perse a consenti à prolonger l'armistice avec le parti révolutionnaire pour un temps indéterminé.

—Le Shah et les Nationalistes sont également découragés et espèrent une intervention armée de la Russie.

—Le correspondant de Reuter à Téhéran dit que 2.000 hommes de troupes russes avec deux batteries d'artillerie sont partis de Tiflis au Caucase en route pour Tabriz.

—L'Angleterre, la France et la Russie ont reconnu la royauté de Bulgarie.

Londres 27 avril.

Un télégramme de Constantinople dit que Tewfik Pacha, Ministre, a démissionné et que le Parlement qui siégeait à San Stefano en assemblée nationale est retourné dans la Capitale.

—Le sort d'Abdul Hamid II, sultan de Turquie sera décidé par le Parlement en session secrète.

Plus tard

L'acte final du siège de Yildiz Kiosk a eu lieu hier matin où les fusiliers et gardes du corps qui ne s'étaient pas encore rendus, durent amener le pavillon rouge et se sont enfuis. Ils ont été arrêtés peu après.

***

S. M. le roi Edouard après la visite au roi d'Italie à Naples ira probablement à Corfou visiter le Kaiser. Ce dernier doit arriver à Malte le 9 Mai où il restera quelques jours.

—Le gouvernement hongrois a démissionné comme conséquence du refus de S. M. François-Joseph d'autoriser que la question de la banque depuis longtemps pendante soit réglée par l'établissement d'une banque hongroise indépendante.

—N. T. McKinnon Wood, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères, en réponse à une question de la Chambre des Communes a dit que le gouvernement chinois a répondu, le 14 avril, à la protestation anglaise du 8, regardant l'acceptation d'un emprunt de l'Allemagne sans en référer les termes à la Grande Bretagne. La réponse de la Chine défend l'action prise mais dit que cet emprunt ne constituait pas une rupture de l'accord entre les deux pays. M. Wood a dit aussi avoir fait remarquer cette omission au gouvernement chinois.

—On annonce de St. Pétersbourg que l'abolition de la franchise sur l'importation d'étoffes chinoises en Russie viâ Irkoust, a été reculée jusqu'au 1er Janvier 1910.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 20 avril.—

Le Kaiser est arrivé à Corfou en bonne santé.

—Le *Norddeutscher Allgemeine Zeitung* déclare que l'agrément de la Russie à l'annexion de la Bosnie et l'Herzégovine a eu lieu avant que le tzar eut reçu le télégramme du Kaiser. En outre, le télégramme du Kaiser n'était qu'une réponse à un télégramme du tzar.

—Le gouvernement autrichien a maintenant reçu l'agrément de toutes les puissances, signataires du Congrès de Berlin et leur adhésion à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

— L'accord turco-bulgare a été signé en présence des représentants de l'Angleterre, de la Russie et de la France. La Bulgarie est donc reconnue par la Porte comme un royaume indépendant.

— La Russie a simplement envoyé son vaisseau stationnaire aux Dardanelles. Elle ne désire pas soulever la question de l'ouverture des Dardanelles quant à présent.

—Le Pape a reçu un certain nombre de Français à St Pierre, à l'occasion de la canonisation de la pucelle d'Orléans. Le Saint-Père a baisé le drapeau tricolore au milieu du plus grand enthousiasme.

Berlin, 27 avril.—

Le prince Bülow a reçu aujourd'hui un comité de l'alliance des manufacturiers, composé de représentants de la Bavière, du Wurtemberg, du duché de Bade et de Thuringe, et a discuté avec eux la réforme financière impériale.

Il a déclaré que le gouvernement était prêt à renoncer à ses droits sur le gaz, l'électricité et les annonces, mais non pas aux droits sur liqueurs, bière et tabac, non plus qu'à une augmentation de la quote-part des simples Etats montant à 80 millions de marks par an, en compensation des droits retirés.

— Le prince héritier allemand a remis au roi Charles de Roumanie, à l'occasion du 17e anniversaire de sa naissance, le titre de feld-maréchal de l'armée prussienne. Les toasts échangés ont été des plus cordiaux.

Le bruit, suivant lequel la *Hamburg-America Linie* et le *Norddeutscher Lloyd* se fondraient, est démenti. Herr Balin, le directeur général de la *Hamburg-America Linie* est fortement opposé à l'idée.

— Dans le nouveau procès contre Maximilien Harden, éditeur du *Zukunft*, venu devant le cour de Berlin, non pas sur demande du comte de Moltke, mais sur l'initiative du procureur public, Harden a été condamné à 900 marks d'amende.

Berlin 22 avril.—

Le bruit court que le Sultan de Turquie a demandé la protection de la Russie.

On dit qu'il a de grandes appréhensions du côté de la marine qui a menacé de bombarder Constantinople.

La nouvelle d'un accord avec les Jeunes-Turcs est contredite.

– Une centaine de députés sont partis pour San Stefano.

— Le roi et la reine d'Angleterre sont arrivés à Gibraltar.—4 croiseurs anglais ont quitté Malte pour les eaux turques.

— Le sultan Mulai Hafid a été défait dans un engagement avec les tribus rebelles. Ses troupes ont regagné Fez, ayant perdu leur canon.

Berlin, 23 avril.

Le prince Bülow a reçu le général Yin Chang, le nouveau ministre chinois.

—Le prince Kuni, du Japon, est retourné à Berlin pour 10 jours, puis ira à Paris.

—On annonce de St. Pétersbourg que des troubles ont éclaté parmi les ouvriers du territoire d'Aussouri au sujet du paiement de leur salaire.

—800 Russes sont entrés en Perse par divers endroits.

Berlin, 24 avril.—

Le Kaiser a invité le roi Edouard à le voir à Corfou, où il restera jusqu'au 7 mai. En retournant en Allemagne, le Kaiser ira voir le roi Victor Emmanuel.

—Le président Castro est arrivé à Paris.

Pékin, 23 avril.—

Le ministère des Communications négocie avec le vice-roi Yang Shi hsiang, la prise en charge de la China Merchant's Co. Ceci serait en vue de préparer la création d'une Marine moderne. La China Merchant's a été fondée par Sheng Kung pao, taotai des douanes à Tientsin, avec l'appui des fonctionnaires province du Tchili, qui ont toujours gardé depuis une grande influence dans la compagnie, malgré que la majorité des actions soit maintenant détenue par

les marchands et notables d'autres provinces.

Berlin, 25 avril.—

Le roi et la reine d'Angleterre verront le roi et la reine d'Italie à Baial, près de Naples, le 29 courant.

— De nouvelles tribus hostiles se sont levées contre le sultan Moulai Hafid.

Berlin, 26 avril. —

Le constructeur du port de Tanger a demandé au représentant du Sultan du Maroc le paiement des sommes qui lui sont dues, soit 1.500.000 marks. N'ayant obtenu que d'évasives réponses, il hissa le drapeau allemand sur la jetée, mais il dut le descendre sur l'ordre du chargé d'affaires allemand. Son action est désapprouvée à Berlin, bien que sa réclamation ne soit pas contestée.

Pékin, 26 avril. —

Le bruit répandu par la presse chinoise, d'après lequel les capitalistes allemands négocient avec les Anglais, au sujet du contrat d'emprunt de la ligne Canton-Hankéou est erroné. Le groupe représenté par la Deutsch Asiatische bank agit pour son propre compte

27 avril. — Il est probable que Hsu Shih-chang restera à Moukden comme vice-roi des provinces Mandchoues et que Si-liang qui avait été nommé son successeur sera attaché au prince Régent à Pékin.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 21 avril.—

La garnison à Constantinople est intimidée. Certainement elle ne combattra pas, Mais on ignore l'attitude de la flotte.

Le *Diderot*, curiassé français de la classe des *Dreadnoughts*, a été lancé aujourd'hui, ainsi qu'un autre, le *Condorcet*.

Trois autres sont en chantier.

—Par suite des fortes représentations de l'Angleterre et de la Russie, le Schah a consenti à accorder un armistice de six jours à Tabriz.

Tokio, 21 avril.—

Le contre-torpilleur *France* s'est échoué en allant Kobé, mais il a réussi à se mettre à flot et il a regagné Nagasaki hier pour y être réparé.

—Les autorités à Kirin ont retiré leur interdiction pour la vente du tabac japonais.

Londres, 22 avril.—

Une lettre privée de l'amiral Lord Charles Beresford a été lue dans une réunion à Bournemouth ayant trait à la Marine.

Dans cette lettre, l'amiral fait allusion au grave danger du manque de préparation, ajoutant que si le pays connaissait la vérité, il y aurait une panique.

Lord Charles explique que la lettre fut écrite il y a quelques mois et qu'elle n'était pas destinée à être publiée.

Tokio, 22 avril.—

Jusqu'à présent 15 parlementaires ont été arrêtés à propos du scandale de la compagnie des sucres.

—Plus d'une centaine de touristes coréens, comprenant quelques hommes d'Etat, sont arrivés aujourd'hui à Tokio pour y passer une dizaine de jours.

Londres, 23 avril.—

Les parlements de la Colonie du Cap et du Natal ont voté la loi constitutionnelle moyennant amendements. Mais en raison de la forte opposition du peuple du Natal, la question de l'adhésion du Natal à l'Union sera soumise à un referendum.

—M. Roosevelt est arrivé à Mombasa où il a été invité à un diner que présidait le lieutenant gouverneur Jackson. Le roi Edouard a télégraphié ses souhaits de bienvenue à M. Roosevelt.

M. Roosevelt qui a été l'objet d'une grande ovation, a complimenté l'Angleterre sur son œuvre de civilisation en Afrique. La force, a-t-il ajouté, signifie paix, et il espérait que toutes les nations grandes et droites tiendraient leur armement en forte condition.

Tokio, 23 avril.—

Suivant certains télégrammes, qui ne sont pas confirmés à Tokio le Tsar a consenti à convertir Harbin en un settlement international pour règler la difficulté de juridiction territoriale dans la zone du chemin de fer.

Les journaux sont portés à ne pas y croire.

On annonce qu'un vapeur a sombré dans une collision en vue de la côte de la province de Noto, et que 16 passagers se sont noyés.

Pékin, 25 avril.—

Le prince Fushimi, ambassadeur spécial du Japon aux funérailles de l'Empereur défunt Koangsiu, est arrivé ici hier et a été reçu par les princes Pu Lun et Tsai Chen et les fonctionnaires du Ouéoupou.

Le prince Fushimi quittera Pékin le 6 mai.

Londres 24 avril.—

— On annonce de St Pétersbourg que que le général Guasky est à la tête des troupes qui marchent sur Tabriz.

Tokio, 24 avril. —

Le Conseil municipal de Tokio a décidé une réception en l'honneur du vice-amiral Sir Heduorth Lambion et de son escadre, attendue à Yokohama le 29 courant.

— 6 membres du Parlement de plus ont été arrêtés à propos des scandales de la compagnie des sucres. Les actions qui ont été jusqu'à 130 yen sont tombées à 13 yen.

Londres, 26 avril. —

Un tremblement de terre est survenu à Ribatejo, Benavente et Samorra. Des maisons se sont écroulées. Il y a jusqu'ici 39 tués, 100 blessés et 120 manquants. De fortes secousses ont également été ressenties à Lisbonne.

Tokio, 26 avril.—

Les invités, à la fête impériale des cerisiers en fleurs, comprenaient le contre-amiral Perrin, commandant de l'escadre, et quelques vieux hommes d'Etat coréens.

— Le prince Arthur de Connaught a accepté la présidence honoraire de l'exposition anglo-japonaise

— Des télégrammes de Seattle disent que le Conseil de la ville se réunit aujourd'hui pour examiner un règlement défendant aux étrangers de conduire des automobiles. Cette mesure vise les Japonais dont beaucoup sont employés comme chauffeurs à Seattle.

Londres, 27 avril.—

Une explosion a eu lieu à bord du sous-marin italien *Foca* à Naples. 7 hommes ont été tués et 13 blessés. Le navire a été coulé pour prévenir d'autres explosions.

— 10.000 arrestations ont eu lieu à Constantinople depuis samedi.

Tokio, 27 avril.—

750 maisons ont brûlé à Dtaru [Hokkaido]. 20 personnes sont blessées.

— L'escadre-école japonaise est arrivée à San Pedro, Californie du Sud, où elle a reçu un chaud accueil. Elle part demain pour San Francisco.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York, 21 avril.

L'état de santé de N. E. Harriman a causé de l'émoi dans Wall street. Il a été annoncé que le magnat des chemins de fer quittera l'Amérique pour l'Europe en juin prochain par ordre de ses médecins.

—Le sénateur William Joel Ston du Missouri insiste au Sénat pour l'abandon des Philippines dans quinze ans.

—Les baissiers à Chicago ont causé une chute dans le prix des blés de six cents par bushel.

Pékin, 21 avril.—

S. E. Liang, président du ministère des Affaires Etrangères, a informé le grand Conseil que la question des mines de Langtcheou, peut être règlée par voie diplomatique et sans l'intervention des notables.

S. E. le gouverneur du Koangsi a reçu instruction de renvoyer des soldats de l'année moderne en conséquence d'insubordination et de désertion.

New-York, 22 avril.—

Le bureau Américain des Missions étrangères estime que 10,000 personnes ont été massacrées à Tarsus. Le gouvernement de Washington est en communication avec ses représentants en Turquie et il suit avec un vif intérêt la crise dynastique du pays.

— Le gouverneur George L. Lilley, du Connecticut est mourant.

— Le marché du blé est actuellement aux mains de Patten et il en résulte une grande confusion.

New York 23 avril

L'accaparement des blés organisé par M. Patten montre des signes d'affaissement.

— Un amas de glace ayant 80 pieds de haut s'est fait dans le Niagara et a causé l'inondation de trois villes. Une panique s'est mise parmi les habitants du district qui seraient inondés si les eaux étaient obstruées par la glace. Des efforts sont faits pour disperser cette glace à la dynamite mais jusqu'à présent sans succès.

New-York, 24 avril.—

La disparition de Patten, l'agioteur de Chicago, semble indiquer qu'il se pré-

... un accaparement des cotons

Le prix du blé dégringole. Des scènes de pandémonium ont eu lieu tout le jour à la Bourse et les brokers se battaient presque ag ment entre eux.

—Le gouvernement de Washington a confiance dans la Russie pour la protection des citoyens américains qui sont actuellement à Tabriz.

Amonta, 24 Avril.—

La cérémonie de l'ouverture du port japonais de Micke et des docks de Mitsui a eu lieu aujourd'hui à midi. M. S. Mitsui a fait un éloquent discours auqueil a répondu le baron Goto. La cérémonie a eu un grand succès.

Pékin, 24 avril.—

Le Oeroupou et le ministère des Finances ont sdécidé d'abolir la taxe de likin dans l'ntérieur et de doubler le droit ordinaie actuellement perçu par les douane maritimes. Si cet accord a du succès, toutes les stations de likin seront abolies

Une circulaire télégraphique a été envoyée aux fonctionnaires provinciaux par le Conseil Législatif de Pékin, les avisant d'adopter pour les immeubles des Coeils législatifs provinciaux le mode desconsturction européen.

— Un mémoire, au sujet du différend, sur les mines de Langtcheou, a été présenté au Trône. La question principale est la détermination des limites de la mine.

— Le gouvernement central a décidé que l'organisation du chemin de fer du Tchékiang était la meilleure parmi toutes les lignes commerciales en Chine. Les fonctionnaires de cette ligne seront recommandés au Trône et récompensés.

New-York, 26 avril.—

Le comité des finances du Sénat a rétabli le droit *ad valorem* sur le pétrole brut qui a été supprimé quand le tarif de révision est venu devant la Chambre des Représentants.

L'action du Sénat est considérée, dans les couloirs, comme le triomphe de la "Standart Oil Co."

—M. Roosevelt est arrivé dans le protectorat est-africain et a hissé l'étendard américain au camp de Kapati, en dépit de la présence de M. Fréderick Johnson gouverneur anglais du protectorat.

Hongkong, 26 avril.—

Le vapeur *Scandia* de la "Hambury Amerika" quittant le port de Hongkong pour Changhaï, Kobé et Yokohama, s'est échoué aux îles Lintin par un fort brouillard. Il est dit que l'on a grand espoir de sauver le navire.

Pekin, 26 avril. —

Le comité d'étude de la réorganisation de la marine chinoise, a fait son rapport qui a été remis au Trône.

New-York, 24 avril.—

Le sénateur Joseph Weldon Bailey appuie la proposition d'impôt sur le revenu, laquelle, insiste-t-il, doit être le fardeau de ceux qui n'ont pas besoin de travailler pour gagner leur vie.

—M. A. Leishonan, ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, a pris des précautions pour assurer la sécurité des touristes américains, en les faisant monter à bord de navires dans le port.

Pékin, 27 avril.—

S. A. I. le prince Sou a démissionné de président du ministère des administrations civiles. S. A. veut se consocrer aux travaux de réorganisation de la marine chinoise.

BOURSE DE SHANGHAI
28 Avril 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture	
Banques					
Hongkong & Shanghai Banking Corpration	80,000	$ 125	$ 125	985 S	
National Bank of China	40,000	£7	£5	$ 50 N	buyers
Assurances [feu[					
Hongkong Fire Insurance	8,000	$ 250	$ 50	337 ½ S	
China Fire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	107 S	
Assurances (maritimes)					
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls. 105 B	buyers
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	$ 50	195	S
Union In. Society of Canton	10,000	$ 250	100	825	„
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	100	$ 60	225 B	
Magasins et entrepôts					
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	170 B	cash
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$ 50	$ 50	$ 458	June
				163	buyers
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	217 ½	sellers
Navigation					
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	51 B	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			55 B	buyers
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	„ 48	sellers
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	„ 56 B	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$ 15	$ 15	53	„
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	2.14 6	
	3,000	£10	£10		
Bassins de radoub					
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 86 B	buyers
Vulcan Iron works	1,000	„ 500	„ 500	„ 350	sellers
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$ 50	50	103	buyers
Compagnies immobilières					
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 118	B
	26,000	„ 50	„ 50	101 B	buyers
Anglo French Land Investment Co.	25,000	„ 100	„ 100	101 B	
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$ 93 N	„
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	10	$11¼	
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. '8 B	
Filatures de coton					
Ewo Cotton Spinning, W	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 123 B	
International Cotton Mill	8,384	„ 75	„ 50	„ 91	B
Lao-kung-mow „ „	7,'150	„ 100	„ 100	„ 111½ B	S
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	„ 500	„ 500	„ 400 S	S
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	'8,67	„ 50	„ 35	„ 55	nominal
Compagnies industrielles					
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl150 B	cash
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	„ 50	„ 50	„ 105 B	B
China Sugar Refining	28,000	$ 100	$ 100	$135	„
Laxon „ „	7,000	100	100	138 ½	„
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 135 S	
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	„ 1060 B	cash B
				„ 1075	June B
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	14	
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	„ 25	„ 50	15 B	cash
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	„ 100	Tls. 45	„
China Import £ Export Lumber Co.	3,500	„ 100	70	„ 97	sellers
Anglo-German	4,000	$ 100	100	„ 87½	bnyers
Aaiplngs				18 B	

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	8 B	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1	£1	18 B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50¼		
Oriental Cons. Mining	500,000	G) $10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.76 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 115 B	nominal	
Shanghai Waterworks	8,175	£20	£20	415	,,	
	8,175	£20	£15			
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	23		
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$65	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 52	,,	
Major Brothers	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 ½	buyers	
do do	24,000	$15	15	10	sellers	
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	50	45 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 50		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	20 ½		
Weeks & Co	19,418	$20	$20	27	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls 50	Tls. 6	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	63		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	25	,,	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co Ld	2,000	$50	$50	52	,,	

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 90½	buyers
Do	1893	,, 100	5 ½ ,,	,, 95½	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	buyers
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 90	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Do	1900	,, 100	5 ½ ,,	,, 91	
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 104½	steady
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104¼	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104½	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,, 100	7 ,,	,, 250	
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do		,,	6 ,,		,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 104	
Do	1892	,, 100	5 ½ ,,	,, 95	stea
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Shanghai Gas Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 97	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 99	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,		,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100½	
Coton M, Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	
Astor House hotel Co	1903	,, 100	8 ,,	,, 104	

Bulletin de chang

Changhaï, 29 Avril 1909

Bar Silver ....24⅛=2/4½
Mex. Dollars....................73.75
Native Interest..................11

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/4⅝
,, ...Demand 2/4 11/16
, ...4 m/s 2/4⅞
France..............T/T 179
Germany..........T/T 3.00
America............T/T 2.44
ndia..................T/T 58⅛
Japan................T/T 75⅝
Hongkong.........T/T 85¾
Batavia..............T/T 142¾

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/5 1/8
,, ...4 m/s Docts 2/5 3/16
,, ...6 m/s Credits ...2/5 5/16
,, ...6 m/s Docts 2/5 7/16
France............4 m/s 3.05½
Germany ....4 m/s 2.49
America.........4 m/s 60¼
Japan ....30 d/s..................84¾

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois d'Avril.

£	1=Hk. Tls.	7.82
Hk Tl.	1=Francs	3.22
,,	1=Marks	2.61
Gold $	1=Hk. Tls.	1.60
Hk Tl.	1=Yen	1.24
,,	1=Roupie	1.92
,,	1=Mex. $	1.50

Vol. XV (No 18) HUITIEME ANNÉE 6 MAI 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRETS FRANÇAIS EN EXTREME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE " L'IMPRIMERIE FRANÇAISE "
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

ONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

VARIETES

CORRESPONDANCE

DOCUMENTS OFFICIELS

INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

QUINZAINE CHINOISE

Les funérailles impériales
Le jeune empereur
Le Yunnan
Les chrétiens chinois
Changhai

La grosse préoccupation de cette quinzaine, à la Cour de Pékin, et qui durera jusqu'à ce que les funérailles impériales soient terminées, a résidé dans les préparatifs de cette cérémonie grandiose.

M. Gérard, ambassadeur de France au Japon, délégué du Gouvernement de la République française, s'est embarqué le 18 avril sur le croiseur *Alger* pour s'y rendre ; M. le Taotai Tche g a été désigné pour le recevoir.

En dehors des taotais, auxquels le Trône a assigné l'ordre de se porter au-devant de chaque délégué des différentes nations, lors de leur arrivée, plusieurs membres du *Ouéoupou* (Affaires Etrangères) sont aussi désignés pour leur réception. Une somme de 150.000 taëls a été affectée pour en couvrir les frais.

Le 26 Avril, tous les représentants des Puissances, délégués aux funérailles, serons reçus en audience impériale, dans le palais Vengfa, par S. A. I. Le Prince Régent, qui leur remettra à chacun la décoration du Dragon.

Le 28 Avril, ils seront conduits, par les Ministres de l'Empire et du *Ouéoupou*, au jardin impérial Yi to, pour y goûter quelques distractions.

Le 29 Avril, ils assisteront aux cérémonies rituelles, faites auprès des cercueils Impériaux.

Le 1er Mai, ils accompagneront le cercueil de l'Empereur Kouang-Siu jusqu'en un point fixé. Tous les drapeaux des résidences des Ministres plénipotentiaires, des Consulats et des maisons étrangères seront en berne, ce jour-là, comme signe de deuil.

Le 3 Mai, S.A.I. Le Prince Régent les conviera à un banquet, au Palais Impérial, pour les remercier. Et le lendemain, les membres du *Ouéoupou* leur offriront également un banquet pour témoigner à ces représentants des Puissances leur haute amitié.

Les funérailles, proprement dites, auront lieu le 1er Mai, c'est le jour où le cercueil contenant la dépouille mortelle de l'Empereur Kouangsiu sera transporté à Liang Ke-tchoan, près de Si-ling. L'Impératrice-mère s'y rendra elle-même le 3 Mai, pour y accomplir les rites cérémoniaux auprès du cercueil de son mari. On ajoute qu'elle visitera ensuite Ton-ling et les tombeaux des anciens Empereurs.

Avec ces funérailles, coïncident presque les premiers pas du jeune empereur Siuen-Tong dans la voie de l'instruction. Cet enfant de quatre ans vient, annonce-t-on, de commencer à apprendre les caractères chinois : on le dit très intelligent. S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Kouang-Siu, lui témoigne la plus vive affection.

***

La province du Yunnan continue également d'attirer l'attention générale. Le départ de Pékin, de S. E. Li King-Chi, le nouveau vice-roi a encore été remis. Il a dû attendre l'arrivée de S. E. Sie-Liang, son prédécesseur, afin d'avoir une entrevue avec lui et obtenir quelques indications sur les affaires, qu'il a pu laisser en suspens au

Yunnan, lorsqu'il quitta cette province.

Le départ de S. E. Li King-chi serait remis aux premiers jours de Mai. Il emmène avec lui de Pékin plus de vingt fonctionnaires destinés aux diverses branches de l'administration yunnanaise. Il a, de plus, en dehors d'un subside annuel de plusieurs millions de taëls, précédemment obtenu, réclamé une somme encore assez élevée pour les troupes chinoises du Yunnan.

Enfin S.A.I. Le Prince Régent l'a autorisé à frapper d'impôts nouveaux au Yunnam le vin, le sucre et l'opium.

***

A l'égard des chrétiens chinois, un plus équitable traitement semble vouloir prévaloir dans les hautes sphères gouvernementales.

Le *Ouéoupou*, à deux reprises successives, vient de s'occuper d'eux. Ordre aurait été donné par S.A.I. Le Prince Régent au gouverneur du Kiangsi d'apprendre les dogmes des religions catholique et protestante, afin d'être mieux à même de règler à l'avenir équitablement les différends qui pourraient surgir entre chrétiens et non-chrétiens.

Un autre point a retenu l'attention du *Ouéoupou*, qui en a fait la remarque aux ministres des Puissances à Pékin : jusqu'à ce jour, aucun évêque n'a été nommé parmi les Chinois. Et le *Ouéoupou* en a manifesté son étonnement.

En outre, S. A. I. Le Prince Régent a ordonné à cette assemblée de réviser entièrement tout ce qui est relatif aux missionnaires chrétiens, catholiques ou protestants, ainsi que les divers règlements qui régissent les Chinois chrétiens.

Enfin, le *Tchonwaijepao* (Gazette Universelle), nous annonce que la cour Suprême avait été priée de refuser aux chrétiens le droit de vote pour les conseillers de district et de province. Cette Cour, après examen de la question, a déclaré que : " ces chrétiens chinois étaient, au même titre que les "autres, des habitants de la Chine." Et qu'en conséquence, toute incapacité électorale, à leur égard, serait injuste : la Cour Suprême leur a donc maintenu le droit de vote.

***

Changhai est fortement agité en ce moment par le rapport d'accusation, émanant de S. E. Tcheng Ki-tai, gouverneur du Kiangsou, qui a frappé M. Tchai Nai-hoang taotai de Changhaï.

L'accusateur dit que ce taotai s'est refusé d'interroger les directeurs et administrateurs d'une banque chinoise en déconfiture, qui est encore redevable de grosses sommes à l'administration de la province. Tchai Nai-hoang avait, en outre, refusé les poursuites parce qu'il qu'il se trouve des Etrangers parmi les actionnaires de cette banque : il lui en est fait un crime et, en l'espèce, son patriotisme est mis en suspicion, alors qu'il a seulement craint les complications diplomatiques.

S. A. I. Le Prince Régent a donné ordre à S. E. le vice-roi Toan-Fang d'enquêter sur l'affaire.

Un autre motif d'émotion pour Changhaï, mais alors pour la colonie européenne, a été le refus amical, mais formel, opposé par le *Ouéoupou*, de consentir à l'extension de la Concession Internationale dans les parages de Paoshan, où surgissent, entre les autorités chinoise et internationale, de constants conflits.

La direction d'un hôtel de Changhaï, tout nouvellement construit, ayant disposé des antennes de télégraphie sans fil en haut de sa coupole, le *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) par l'intermédiaire de S.E. le vice-roi Toan-fang, a cru devoir faire des représentations à M. le Consul général d'Angleterre, parce que, disent-elles, ce mode transmission de télégrammes est susceptible de porter préjudice à l'administration des télégraphes chinois.

***

Le *Jentchoujepao* (journal de Changhaï) annonce qu'il est estimé que, dans le trésor de feu l'Impératrice-douairière, il y a une valeur d'or, de plus de douze millions de taëls, et d'argent, de plus de 990 millions. Si, comme le bruit en a couru, l'Impératrice Tse hi a légué sa fortune pour la création de la Marine chinoise le cadeau sera particulièrement apprécié du ministère, en raison de l'état précaire actuel des finances du Céleste Empire.

C. L.-Delahays

A PROPOS DES VOLONTAIRES DE CHANGHAI

Ce n'est pas des volontaires français que je veux parler, et pour cause, puisqu'ils semblent ne plus exister, mais des volontaires de la Concession internationale, ces héros du jour.

Aussi bien puisque l'inspection de samedi dernier les a couverts de lauriers, il n'est que juste que notre hommage aille vers eux.

Oui, nos volontaires ont le droit d'être contents d'eux-mêmes et de leurs chefs, et j'imagine que plus d'un, en relisant l'ordre du Corps, lancé ce matin par le major Barnes, commandant du S.V.C., aura eu un petit frisson de fierté intime et aura repris d'un cœur plus allègre, la bourgeoise et fade besogne à laquelle, fonctionnaire, artisan, commerçant ou scribe, il est quotidiennement astreint.

Cet ordre du Corps, que toutes les bouches doivent commenter aujourd'hui, le voici dans toute sa beauté:

" C'est avec le plus grand plaisir que le commandant saisit cette occasion pour exprimer à l'Etat-major, aux officiers et aux hommes de tout rang, combien il apprécie le zèle, la loyauté, et le dévouement inlassables qui ont caractérisé à un si haut point la récente période d'entraînement et ont eu pour résultat de donner une si bonne impression de l'efficacité du corps au lieutenant-colonel Bayard, officier inspecteur, dont il a reçu la lettre suivante :

En attendant le rapport au Municipal Council de mon inspection officielle, voulez-vous me faire le plaisir d'adresser aux hommes de tout grade et de tout rang du S.V.C., mes félicitations pour le haut degré d'efficacité dans lequel j'ai trouvé le Corps.

En tactique moderne, le but de chaque commandant de corps de troupes grand ou petit est la *décentralisation* qui a été si heureusement réalisée par toutes les unités.

Les officiers et sous-officiers ont montré une connaissance approfondie de leur tâche et, d'après ce que j'ai vu, les hommes ont profité de leurs instructions.

Vous êtes heureux, en vérité, d'avoir sous vos ordres un si beau corps de troupes, composé du choix de nationalités si nombreuses, parmi lesquelles l'absence de tout frottement est à remarquer. "

Nous sommes sûrs que chacun, dans la Concession, souscrira à ces paroles.

Pour quiconque, en effet, a suivi, dans l'année, tant les manœuvres de route, que les exercices de maniement d'armes, et assisté au défilé de samedi, sur le polo ground du Race-Course, il ne fait aucun doute que le S.V.C. est un excellent petit corps, très bien entraîné en vue des fins auxquelles il se prépare.

Je sais bien que certains ne manquent pas de sourire au passage de ceux qui, le torse bombé, l'air crâne sous le feutre en bataille, et le mollet dégagé par des jambières, " jouent au soldat ", selon leur expression.

Et après? Quel mal y a-t-il à cela? Que nous importe que, une fois sanglé dans son uniforme, tel scribe, oubliant son comptoir et ses écritures, rêve un moment du noble métier des armes et qu'alors, redressant les crocs de sa moustache et portant beau, il affiche quelque superbe auprès du modeste bourgeois!

Vanité, dira-t-on. Hé! le monde n'est-il pas fait que de vanités et n'est-ce pas encore le meilleur moyen d'entraîner les masses que d'en faire miroiter le clinquant à leurs yeux? Quand l'homme sera assez évolué pour n'obéir qu'au seul sentiment du devoir et de la vérité, alors il sera temps pour lui de renoncer à cette méthode vieille comme le monde, et de fuir les artifices dont il doit se leurrer de nos jours pour relever son niveau moral.

Au surplus, par ces temps de business à outrance et de veulerie bourgeoise, "jouer au soldat " a du bon.

Du fait même qu'on endosse l'habit militaire, on retrouve un peu des vertus qui ont fait les héros. Ne riez pas. L'autosuggestion est réelle, même en ce cas. Et tenez! Je puis même vous en donner un exemple.

Samedi dernier, j'étais au Race Course comme tout le monde.

Venu de bonne heure, j'assistais à l'arrivée des volontaires sur le terrain d'inspection. Le spectacle en vaut la peine, soit dit en passant. Comme ils ne s'y rendaient pas en corps, nos volontaires arrivaient un par un, qui, en richsaw, qui, en automobile, qui, à bicyclette, rarement à pied. Ce n'était pas une entrée très guerrière, je dois l'avouer. Mais il fallait voir comme chacun d'eux, remis sur ses pieds, se redressait en allant serrer les mains des vagues humains qui étaient par là dans l'attente du grand événement.

Justement le groupe où j'étais fut honoré du salut d'un de ces héros du jour. C'est d'ailleurs un de nos résidants les plus honorables. J'avais pour ordinaire de le voir derrière un comptoir, l'air paisible, et s'entendant fort bien, ma foi, dans ses petites affaires.

Père de famille, des habitudes de calme et de bien-être l'ont rendu quelque peu ventripotent. Bref un vrai type de bourgeois.

Or quel ne fut pas mon étonnement de le voir ce jour-là, tout transfiguré, presque d'allure martiale, avec des galons et une médaille qui faisait fort bien sur sa vareuse bombée. Je pensai tout de suite que cet homme-là ne devait pas avoir été marchand toute sa vie et que, quelque part au Transvaal ou aux Indes, il avait dû faire vaillamment son devoir. Malgré moi, déjà, je l'élevais dans mon estime.

" Have you been at war ", lui demandai-je ?

—" Not yet "! me répondit le guerrier, d'un bel air modeste, en retroussant ses moustaches; et, d'un pas important, il alla rejoindre les rangs de sa compagnie.

Pas encore! Il n'avait pas encore été à la guerre! Il en espérait donc. Et je compris tout de suite la vertu de son uniforme. Je la compris d'autant mieux qu'au moment de la parade je vis mon homme, à l'avant-garde, souffler dans une trompette à bouche que veux-tu! Il n'était que clairon, mais l'âme héroïque de ses frères français d'Arcole et de Rivoli, à coup sûr, vibrait en lui.

Et les autres aussi, dans la même parade, quels qu'ils fussent, sentaient en eux remonter des profondeurs leurs vertus ancestrales, cependant que la musique accélérait leur pas en cadence, et qu'ils défilaient, drapeau en tête, sous les yeux de la foule émotionnée et conquise.

Demandez à ces Japonais dont l'œil a des flammes et dont le front d'alignement s'avance tel un mur, à ces Allemands bottés de noir, à la démarche haute, qui semblent des chevaux de luxe piaffant, à ces Anglais froids et superbes, à ces Américains décidés, à ces Portugais vifs et alertes, à ces Chinois attentifs et graves, demandez leur à tous, si à ce moment, ils n'ont pas l'âme haute et s'ils ne sont pas prêts, pour la plupart, aux suprêmes sacrifices! Car c'est là, pour nous tous, le miracle de l'armée : qui dit drapeau dit patrie et dévoûment, et n'est-ce pas une illusion noble et féconde entre toutes, que celle qui vous surélève ainsi, en "jouant au soldat!"

A. MONESTIER.

PAR LES RUES DE LA CITE CHINOISE

La Lèpre

La question de la lèpre est à l'ordre du jour. Tous les gouvernements s'en préoccupent et ne négligent rien pour la prophylaxie de cette redoutable maladie. Ainsi, indépendamment du Japon, où le fléau est l'objet de soins prophylactiques spéciaux, Java fait également des efforts méritoires dans le même but.

L'association de Batavia qui s'est créée à cet effet, vient de publier son second rapport annuel, et ce rapport montre que le gouvernement de Java, après une longue hésitation, a enfin admis la contagion de la lèpre et qu'il en a donné avis en conséquence aux autorités provinciales.

A Changhaï, foyer de lèpre, nous avons le droit de nous demander si une mesure d'isolement n'est pas également utile.

A cet égard, un de nos lecteurs a fixé pour nous les points du problème dans la lettre suivante qu'il nous a adressée :

"Monsieur le Docteur,

"Je vous serais très obligé de "vouloir bien me donner votre avis "sur ces points: 1° La lèpre existe-"t-elle à Changhai ?

"2° Comment la reconnaître?

"3° Quel est son mode de transmission?

"Je vous remercie par avance, etc. "

Nous avons déjà donné un aperçu là dessus dans notre article du 16 avril, à propos des rebouteurs ventouseurs. Voici quelques notes additionnelles prises au hasard de notre enquête sur la question, question d'autant plus importante qu'un grand nombre de Chinois servent les étrangers comme boys ou cuisiniers, et que le mode de propagation de la lèpre peut se faire par contagion directe ou indirecte.

⁂

Pénètrons dans le centre de la Cité chinoise.

Parallèlement au lac, se trouve l'emplacement de la foire quotidienne, qu'encadrent quelques cafés et une pagode aux toits retroussés.

Le voisinage du lac donne à cet endroit une impression de Venise. Et quel brouhaha! On y voit se déployer une vie intense. C'est un grouillement constant d'hommes, femmes et enfants à travers lequel on a peine à se faire un passage ; la plupart font les badauds devant les tentes et boutiques qui s'offrent à leur curiosité : on y voit de grands déballages où l'on vend de tout : quincaillerie, étoffes, faux bijoux etc., ainsi que des barraques de saltimbanques.

Dans le flot des marchands, remarquez ce bonze crasseux, indolent et narquois ; il a dans son regard quelque chose à la fois de solennel et de comique. Enveloppé dans une espèce de houppelande crasseuse, il est assis devant une petite table sur laquelle il a déposé ses talismans, quelques pots de pommade et des pinceaux : il se dit guérisseur de lèpre par un remède souverain reçu des ancêtres.

Nous voyons effectivement venir à lui tout un groupe de malades lépreux. Voici une femme de quarante ans environ: elle présente des taches blanches, siègeant sur le front, les joues, le nez, et les mains, avec des démangeaisons. C'est là une forme de lèpre fréquente à Changhaï ; pour notre part, nous soignons deux malades qui présentent les mêmes taches : c'est la lèpre à son début.

Voici un autre malade à une période plus avancée : il est couvert de tubercules, gros comme des petits pois, sous la peau ; sa figure est boursouflée et ne sent rien quand on la pique avec une épingle.

Enfin, en voici un troisième, pauvre mendiant au nez mutilé.

A chacun de ces malades, le bonze applique sa pommade miraculeuse, délicatement fixée à petits coups avec un pinceau sur les taches.

Au bout de l'opération, le malade reçoit un talisman sous la forme d'un rond de papier argenté et le voilà disparu dans la foule ; il transportera le virus partout où il passera.

⁂

Voyons maintenant comment se propage la lèpre.

D'après les expériences récentes, le nez est le lieu de pénétration du virus dans l'organisme. C'est dans le nez qu'il se développe et c'est du nez que les colonies du bacille se propagent dans tout le corps. Et de même que le crachat d'un tuberculeux est la source de contagion, de même le mucus du nez propage le virus de la lèpre.

Or, comme l'usage du mouchoir n'est pas encore entré dans les mœurs chinoises, on peut juger de la gravité de ce manque d'hygiène.

Nous n'avons pas la prétention de soumettre les chinois à quelques formalités d'hygiène ; mais nous estimons qu'il est urgent de prendre des mesures hygiéniques d'isolement pour les lépreux de la Cité chinoise, ainsi qu'il a été déjà fait dans quelques contrées où la lèpre, d'endémique qu'elle était, a disparu complètement aujourd'hui grâce à une sage prophylaxie.

Dr JERUSALEMY

PLATON ET LE JAPON !

Ne croyez pas à une mauvaise plaisanterie de ma part, ni même que l'assonance de ces deux finales m'ait fait naître la pensée d'écrire ces lignes. Ce n'est pas de mon cru que je veux vous servir, mais plutôt le produit *genuine* d'une cervelle japonaise, que je trouvai l'autre jour dans un périodique de la capitale aux fleurs. L'auteur de cette tirade ampoulée, vient de faire connaissance avec le philosophe grec, et il écrit d'un ton fort convaincu. Moi, je suis moins persuadé que lui. " Depuis quelques jours, débute-t-il par un exorde des plus insinuants, je me suis adonné tout entier à la traduction des œuvres de Platon, et depuis lors, je ne peux plus penser ni écrire autre chose que du Platon" ! — Quand on s'y met d'aussi bon cœur, on ne peut faire que de la bonne besogne, assurément! Je n'ai pas encore lu de traduction des œuvres de Platon en japonais, et j'avoue que c'est bien de ma faute, car elles pullulent dans les librairies de Tôkyô. Aussi, de même qu'il ne faut pas condamner quelqu'un avant de l'entendre, de même serais-je mal venu à douter de l'exactitude de mon traducteur, avant d'avoir pris connaissance de son travail. Tout au plus, par déduction, pourrai-je risquer un doute ; car, ils en ont tant écorché d'auteurs classiques, ces braves Japonais, que ce n'est point faire un jugement téméraire en soupçonnant qu'ils n'ont pas davantage épargné le pauvre vieux Platon! Mais ne chicanons pas, et laissons-nous plutôt prendre au souffle d'enthousiasme qui pénètre notre traducteur. — " Voici, dit-il, quelques points d'histoire japonaise qui offrent une coïncidence frappante avec certaines théories de la " République " de Platon, ce Père des sciences politiques. Quiconque veut connaître les origines du Japon, doit nécessairement se reporter au temps de nos premiers ancêtres, et là, la mythologie se mêle à l'histoire pour une grande part. Mais qu'est-ce à dire ?

" Beaucoup de nos compatriotes, aujourd'hui, se basant sur l'origine relativement peu ancienne des pays d'Europe, et ne connaissant pas un mot des lois qui ont présidé à la naissance des sociétés et au développement des nations, méprisent notre mythologie nationale ou même s'en moquent. N'est-ce pas là faire preuve d'une étroitesse de vue qui les rend ridicules à nos yeux ?

" Le Japon n'est pas, comme l'Allemagne, par exemple, un pays qui s'est formé spontanément,

comme l'Amérique, une nation à base de dollars. (Hélas ! non.) Son histoire est aussi ancienne que le monde, et alors même qu'il s'y mêlerait un peu de la forme mythologique, on y respire l'idéal d'un grand empire, d'une œuvre divine; on y trouve la majesté d'un gouvernement divin. Par le fait même que le Japon ne s'est pas formé subitement à la manière des autres empires, il doit avoir une histoire dont l'origine remonte au commencement du ciel et de la terre, et quoi de surprenant dès lors d'y rencontrer un peu d'alliage mythologique ? C'est pour nous, Japonais, une gloire dont nous devons être fiers, que celle de posséder une mythologie qui n'a pas sa pareille au monde : cela devrait faire baver un flot de salive de 9 kilomètres de longueur (sic) à tous les rois et les empereurs de l'univers ! Quand bien même l'on voudrait nous acheter cette gloire, toutes les richesses que possède le sol américain n'y suffiraient pas. La puissance d'une Russie, la force d'une Allemagne, qu'est-ce que ces vétilles comparées à la majesté que tire notre pays de son origine divine ? Car je ne crains pas de le répéter : le Japon n'est pas un pays formé comme les autres, par la fortune ou les hasards du destin, il est de source divine, et par là il est supérieur à tous les autres peuples et à toutes les autres sociétés qui ne relèvent que des coups de la fortune."

Voilà le prologue ! L'embouchure de la trompette épique convient-elle assez aux lèvres japonaises ? M'est avis que oui. Que va-t-il sortir de cet exorde pompeux ? Suivez-moi, mais ici je dois vous avertir que nous rencontrerons quelques noms barbares, un peu longs, mais pas rudes du tout : la langue japonaise étant naturellement une langue divine.

"La première chose que Platon conseille dans sa République, c'est de bâtir une cité au centre de laquelle on doit élever un temple. Là, le philosophe demande qu'on installe les dieux lares, puis Jupiter, le Père des dieux, et enfin Minerve la divinité protectrice du pays, et il veut qu'on entoure la cité d'un rempart. Comparons cette théorie platonicienne à ce qui s'est passé au Japon. Jupiter correspond à notre divinité *Ame-no-mi-naka-nushi-no kami*, le dieu qui règne au milieu des cieux, ou bien à deux autres nommées l'une *Taka mi-musubi no Kami* et l'autre *Kamimusubi no Kami*. La Minerve d'Athènes a son pendant dans notre *Ama-terasu à Kami*, et le dieu Hestia (?) trouve son frère dans *Toyo-uke daijin*. Chacune de ces divinités a, dans les deux pays, la même importance, est honorée pareillement, a le même rang et la même nature.

De même qu'à Athènes la divinité protectrice de la cité était une déesse, ainsi dans la mythologie japonaise *Ama-terasu-o-mi kami* est du sexe féminin. N'y a-t-il pas là une coïncidence étonnante ?

" A peine Jimmu Tenno, le premier empereur qui appartienne à l'histoire, eut-il soumis les contrées du Sud-est du Japon, qu'il se choisit une capitale à *Kashi-hara*, en Yamato, où il éleva un temple dans es montagnes de *Tomi*, pour rendre un culte à ses divins ancêtres. C'est la réalisation point par point de ce qu'indique Platon dans sa République idéale, car avec Jimmu Tenno nous sortons de la mythologie pour entrer en plein dans le fait historique. Jimmu Tenno se rencontre donc avec Platon !

Le philosophe grec trouve le modèle de sa République dans les cieux ; il veut sans doute parler de l'harmonie parfaite qui règne au firmament ; il veut voir dans le gouvernement de la nation régner le même accord. Pythagore parlant de l'harmonie céleste, et en faisant également l'idéal d'un gouvernement, exprime la même pensée que Platon. Mais au Japon, comment cet idéal a-t-il été une réalité ? Avant que l'empire fût établi sur notre planète, il y avait déjà le Japon céleste qui consistait dans l'assemblée des dieux, ce royaume idéal qui fut dans la suite réalisé ici-bas. C'est ce pays idéalisé que désigne le mot *Tengyo*, ouvrage divin. L'harmonie céleste qui n'était qu'une imagination chez les philosophes grecs, avait chez nous son expression vivante dans la région du *Takamagahara* où résidait la déesse *Ama-terasu*. Chaque divinité, est-il dit dans nos Chroniques, remplissait son rôle en ce lieu, et c'est là qu'elles ont appris à faire régner la paix et l'harmonie dans le gouvernement de la nation.

Le roi Kôkei, surnommé encore " l'empereur *Izao-wakare no mikoto* " a gouverné l'empire comme quelqu'un qui joue de la harpe à huit cordes, disent les Chroniques, désignant par cette belle métaphore l'harmonieux gouvernement d'un empire. En vérité, un cœur japonais peut-il se défendre d'éprouver des sentiments de fierté et d'admiration lorsqu'il compare l'harmonie céleste rêvée par Pythagore, et celle qui fut produite par nos dieux assemblés devant la grotte d'*Amterasu ?* C'est avec raison que Platon a mis dans les cieux son idéal de République parfaite ; en fait, chez nous c'est un descendant des dieux, *Hiko-hoho-ninigi no mikoto*, qui a apporté sur la terre du Japon les instructions divines qu'il a transmises à sa postérité. Nos empereurs, dans leurs Rescrits ou Edits officiels pour le gouvernement ou pour l'éducation, débutent toujours par ces termes solennels : " Comme nous l'ont enseigné nos divins ancêtres célestes et terrestres... etc." Platon n'a fait qu'entrevoir un idéal ; le Japon l'a réalisé, et il n'y a entre nos origines et la pensée de Platon que la différence du rêve à la réalité ; l'exemplaire est le même.

" Platon est encore le philosophe du patriotisme. Il donne pour raison de l'amour que nous devons avoir pour la patrie, que la terre nationale est notre mère, que c'est réellement d'elle que nous naissons. C'est dans le sein de la terre que nous sommes formés et nourris ; c'est là seulement que nous atteignons notre perfectionnement; c'est de la terre que nous tirons nos armes et tous les accessoires de la vie. Lorsque la terre, notre mère, a tout préparé, tout perfectionné, elle nous fait apparaître sur le globe. C'est donc à juste titre que nous l'appelons notre mère, notre nourrice, et c'est pourquoi l'homme doit offrir à la patrie le meilleur de son cœur, et qu'il a pour devoir d'empêcher l'ennemi de fouler son sol sacré. Or, comment les choses se passent-elles au Japon ? D'après notre mythologie, le sol du pays, ses montagnes, ses fleuves, l'herbe et les arbres de ses champs,

tous les dieux, *Amaterasu* y compris, tout vient des deux divinités mâle et femelle, *Izanagi* et *Izanami no mikoto.* Les ancêtres de nos Empereurs et le sol de la patrie japonaise ont non seulement des relations inséparables de fraternité, mais cette terre elle-même possède une personnification. Ainsi la province d'*Iyo* est la divinité *Ehime*; celle de *Sanuki* est le dieu *Iiyori-vvake*; *Awa*, n'est autre chose que la déesse *Ojitsuhime*, et *Tosa* est le dieu *Tokevori-wake.* Tout y est divinisé; ces esprits célestes sont " l'âme du pays ", et c'est pour cela que le Japon est appelé "le pays vivant", "le pays qui se suffit", et que cette terre divine a produit tant de choses diverses et merveilleuses. De ces produits divins, c'est-à-dire du sol, des paysages, des rivières, des fleuves, des mers et des montagnes, du climat et de la nourriture, l'homme, par un effet de sélection y a puisé, son "moi", son corps et son esprit. Le "moi" japonais est né des entrailles de la terre et a été nourri dans son sein. Le "moi" et la patrie sont donc unis comme le fils et sa mère. N'est-ce pas là ce qu'indique Platon lorsqu'il dit que l'homme doit tout consacrer à la terre nationale et la préserver des invasions ennemies? De plus, les ancêtres célestes ont donné des ordres à leurs descendants; ils leur ont dit que ce sol est le royaume éternel et impérissable, comme le ciel et la terre. Qui ne voit là quel degré incommensurable de sainteté possède le Japon?

" Un fait surtout qu'il me plaît de rencontrer dans Platon, c'est que Athénée ou Minerve, la déesse protectrice du pays, a pour armure le casque et la cuirasse; de la main gauche elle tient un bouclier, et de la droite, une lance. C'est une preuve que le philosophe concevait que les femmes dussent, tout comme les hommes, prendre part à la guerre. Or, de même que la déesse Athénienne, la divinité fondatrice du Japon, *Amaterasu* est une femme, et, comme Minerve, une déesse armée. De sa chevelure elle se fait un masque; les pans de sa robe forment son large pantalon; elle porte sur la poitrine et sur les épaules deux carquois remplis de flèches; elle a sur les bras deux magnifiques brassards, et tient d'une main un arc, et de l'autre, une lance. Minerve était pour les Athéniens la divinité suprême; *Amaterasu* est la première des divinités japonaises, et l'une et l'autre sont remarquables par leur mâle beauté. Ah! combien la réalisation en Orient de l'idéal occidental est fait pour nous donner une légitime fierté!

"L'une de nos Impératrices, Tingô-Kôgô, a été la réalisation historique sur notre planète, du type de la divinité femelle dont elle avait reçu l'heureuse influence. Le souvenir de ces exploits guerriers est dans le souvenir de tout japonais.

"Nous sommes surpris de voir parfois combien notre mythologie renferme d'éléments empruntés aux Perses, mais il est encore plus étonnant de voir les points de ressemblance qu'elle offre avec la mythologie grecque. Jupiter, roi du Ciel, Neptune déesse de la mer, Pluton, gouvernant les enfers, se retrouvent chez nous dans *Amaterasu*, reine au ciel, *Susano-ô*, roi de la mer, et *Tsuki-yo mi no mikoto*, régnant aux enfers.

La descente d'Orphée pour retrouver Eurydice aux enfers est représentée chez nous par la descente d'*Izanagi* au royaume des ombres pour y voir son épouse *Izanami*; la victoire de *Susano-ô* sur le serpent, rappelle la victoire sur l'hydre de Lerne. Et que dire encore des ressemblances de tempérament, de goût qui nous rapprochent des grecs! Mais l'énumération serait trop longue et je m'arrête là ".

Félicitons le journaliste de s'en tenir à ce pathos; il nous en a assez dit pour prouver ce besoin irrésistible qu'ont les Japonais de se comparer à tout et à tous et de se trouver supérieurs sur tous les points. Tout ceci me remet en mémoire une phrase que j'ai trouvée jadis quelque part dans un ouvrage japonais et qui peint bien l'ambition de ce peuple de réunir en lui toutes les qualités qu'il trouve seulement éparses chez les autres peuples: les Japonais sont beaux comme les Grecs et braves comme les Romains! Il n'y a probablement qu'eux à le croire.

USAGI

LA PRESSE CHINOISE DE CHANGHAI

Nul doute que la presse chinoise se développe hardiment et prend de plus en plus conscience de la mission qui lui échoit, mission noble entre toutes et essentiellement utile à l'évolution morale et intellectuelle de l'Empire.

A Changhaï surtout, les progrès en ce sens sont évidents. Les lecteurs de l'*Echo de Chine* peuvent s'en rendre plus particulièrement compte par la part si importante que nous faisons aux extraits de la presse locale, sous la rubrique: Rapports et traductions. Et encore ne jugent ils que du fond d'articles de tête, ce qui n'est pas tout, car il y a toute une pléiade de dessinateurs humouristes qui illustrent les quotidiens de *cartoons* parfois des plus suggestifs. En vérité, l'art de la satire par l'image est loin d'être inférieur, quoique encore dans l'enfance.

Sans doute, les dessins sont rudimentaires et croqués sommairement, mais l'effet voulu, la charge qu'ils soulignent, sont souvent pleins de sel et ne manquent pas d'atteindre leur but.

Ainsi il nous souvient avoir vu, dans telle feuille, un dessin représentant un clairon et un tambour, avec cette légende:

"Le nouveau parti de la Chine." N'est-ce pas traduire spirituellement le besoin de faire du bruit quand même des Jeunes-Chinois. Dans un autre dessin, intitulé "Vers rongeurs," c'est un souci de politique extérieure qui domine. On voit une feuille de chou qui est censé représenter la Chine, mangée, par endroits, par des vers dont la tête porte un nom de pays étranger: deux désignent la Russie, un le Japon, un autre l'Allemagne, un autre encore la France, trois l'Angleterre, et tous sont placés exactement à l'endroit géographique qu'occupent les shpèresd'influence de ces pays sur la carte chinoise.

Ailleurs, c'est un dessin représentant un serpent à la marche lente et traînante, sous lequel est écrit le mot " Constitution ", indiquant par là la lenteur du mouvement actel vers le nouveau régime

dont l'avènement préoccupe tant les esprits avancés.

L'enseignement par l'image ne vise pas seulement la politique nationaliste, extérieure ou intérieure, il traite aussi de sujets locaux.

Ainsi le *Jentcheujipao*, dans son numéro d'aujourd'hui, voulant tourner en ridicule la récente demande d'extension du Settlement international de Changhaï, donne un dessin qui représente, en le poussant au noir, le tableau de la Concession actuelle.

On y voit un chinois en tuant un autre, d'un coup de revolver, cependant qu'un agent de police indigène s'enfuit; un sickh emportant sous son bras une femme aux petits pieds; un policeman anglais relevant un blessé sur la voie publique.

Si tel est l'ordre qui règne dans la Concession, sous-entend le dessinateur, pourquoi vouloir encore l'étendre?

Ce n'est pas fameux, fameux, et nous sommes encore loin des dessins de l'*Assiette au beurre* ou du *Papagallo*, ou même de l'*Eastern Sketch*: l'inspiration en est timide et l'exécution rudimentaire, mais il y a tout de même une note intéressante.

On sent, en général, à travers les dessins de l'actualité, que l'ironie chinoise, bien qu'atténuée par une sentiment très vif de politesse, est capable des plus fines interprétations et des meilleures charges.

Nul doute qu'avec son naturel moqueur et une éducation plus spéciale, le Céleste n'arrive à d'excellents résultats dans le genre de la satire et de la caricature.

***

Pour le côté idées, documentation et nouvelles, — le côté journal proprement dit, — le niveau, comme nous le disions tout à l'heure, tend de plus en plus à s'élever.

En visitant hier, après-midi, les nouveaux locaux du *Sinvenpao*, à l'occasion de leur inauguration, nous ne pouvions nous empêcher d'être frappés de l'amélioration matérielle importante de cet organe, preuve patente du succès de sa publication.

Le moment, il faut le dire, est particulièrement propice aux œuvres de presse et de librairie, et nous reviendrons prochainement là-dessus. Jamais le goût du Nouveau-Savoir n'avait à ce point hanté la masse. Des couches intellectuelles, il filtre aux couches purement commerciales. Voyez, le matin, rue du Consulat ou Nanking road: rares sont les boutiquiers qui, à leur loisir, ne sont pas penchés sur quelque journal. Et dans la cité, il en va de même, bien que, sans doute, la curiosité n'y soit pas éveillée au même degré.

Le temps est loin où Changhaï n'avait qu'une revue réformiste: le *Che-won-pao*, organe du fameux Kang Yeou-wei. Nous retrouvons, à ce sujet, un document intéressant dont la publication ne manquera pas de saveur. Il s'agit du décret du 26 juillet 1898 (époque des Cent-Jours) qui donnait à l'organe de Kang Yeou-wei le caractère officiel:

"La fondation des journaux sert à rendre les intérêts de l'empire manifestes à tous et à faire parvenir aux autorités les désirs de la multitude. Afin de mieux obtenir ce double résultat, il faut que les mandarins donnent l'exemple de la manière de diriger un journal... Nous ordonnons que, conformément à ce qui nous est proposé, la revue *Che-wou-pao* soit transformée en journal officiel. De plus, nous nommons K'ang Yeou-wei, directeur responsable du journal...A Tientsin, à Changhaï dans le Houpei, dans le Kouangtong et autres lieux, se publient aussi d'autres journaux. Nous ordonnons aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces où il existe des journaux d'envoyer deux exemplaires de chaque numéro, l'un à la censure et l'autre à l'Université de Pékin. En ces deux lieux, on prendra dans les journaux ce qui se rapporte aux affaires actuelles d'administration pour être soumis à l'occasion par le recteur de l'Université. Le but principal des journaux est de signaler les abus et les mesures avantageuses, ainsi que le développement des connaissances. Nous permettons aux journaux de publier hardiment les nouvelles certaines qu'ils auraient reçues sur les affaire nationales et étrangères. Qu'ils ne craignent pas de toucher à certaines choses auxquelles jusqu'ici on ne touchait pas par une crainte respectueuse. Nous espérons que, de cette manière, les journaux seconderont les excellentes intentions que nous avons de bien connaître tout ce qui nous regarde, et de chercher avec soin les moyens de bien gouverner l'empire."

A. MONESTIER

***

II

Lorsque parut ce décret du 26 juillet 1898, qui donnait au *Che-wou-pao* le caractère officiel, la période réformiste des Cent-Jours battait son plein.

Feu l'empereur Koangsiu, dont on doit aujourd'hui même, premier mai, célébrer les funérailles dans un déploiement de magnificence inouï, était alors à l'apogée de son règne personnel, et songeait à faire du journal le meilleur instrument de relèvement moral et intellectuel de l'Empire.

C'est pourquoi il proclamait solennement la liberté de la presse et son droit de "signaler les abus" et de "toucher à certaines choses auxquelles, jusqu'ici, on ne touchait pas par une crainte respectueuse".

Du reste, mieux que le décret du 26 juillet, un autre du 10 août, se rapportant toujours au *Che-wou-pao*, venait préciser par certains détails, la pensée du défunt empereur:

..."Le but qu'il faut se proposer en fondant un journal est de faire connaître les droits et les intérêts de l'Empire et de faire savoir les désirs du peuple. Les avantages et les inconvénients inhérents aux écoles et aux études; ceux qui touchent à l'industrie, au commerce, à l'armée et à sa discipline, aux impôts, etc. tout cela peut etre exposé et discuté dans un journal, afin de venir en aide à l'administration et au public en leur faisant connaître l'état des choses. Le journal peut aussi traduire en chinois et publier les nouvelles des royaumes étrangers, afin d'élargir le cercle des connaissances des mandarins, des lettrés et des gens du peuple. Les avantages qui en résultent tant dans l'administration intérieure que dans les relations étrangères ne sont pas quantités négligeables.

Le *Journal officiel* paraissant à Changhai, le vice-roi des deux Kiang est chargé de lui remettre 7.000 onces d'argent.

Nous ordonnons aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces

de désigner le nombre de tribunaux civils et militaires, de bureaux d'affaires, de cercles littéraires et d'écoles qui doivent recevoir le *Journal officiel*.

Les dissertations que le *Journal officiel* fera paraître, tendront à rendre de plus en plus évidents les grands principes de justice et à faire disparaître les obstacles qui entravent la bonne administration."

***

Changhaï, premier port de commerce de la Chine, a donc aussi un autre titre de gloire: celui d'être le berceau de la presse libérale et réformiste. Changhaï n'a d'ailleurs pas failli à ses promesses. Elle est restée depuis les événements de 1898 et malgré la Réaction qui suivit, la ville d'avant-garde, le foyer progressiste par excellence.

Une fois Kang Yeou-wei déchu de sa position de Conseiller intime, et obligé de fuir à Hongkong, puis à Pinang, son organe, le *Che-wou-pao*, tomba, il est vrai, mais pas pour longtemps. Il devait reparaître.

L'opinion réformiste, persécutée par le gouvernement de l'ex-impératrice Tseu-hi, avait dû se réfugier au Japon. C'est dans cet empire, qui avait su se rénover, qu'affluèrent, comme on sait, tous les jeunes gens chinois désireux d'être initiés aux sciences de l'Occident, de pénétrer le secret des grandes transformations sociales. Tokio, Yokohama devinrent comme les villes saintes du Réformisme, et c'est de là que devaient venir plus tard les apôtres de la propagande en territoire chinois.

Dès 1902, en effet, les étudiants retour du Japon, fondaient à Changhaï, le *Ngai-kouo-hio-cho* (association patriotique d'études) dont les membres puisaient dans les écrits de Leang Ki-tcheo, le grand écrivain réformiste, le meilleur de leur nourriture intellectuelle. Ils avaient pour organe le *Sou-pao*.

N'ayant à rendre des comptes qu'à la juridiction étrangère, abrités dans les concessions, ils pouvaient donner libre cours à leurs sentiments. Ils n'y manquèrent pas.

Cependant l'impératrice Tseuhi, excédée, donne ordre d'arrêter les chefs du *Ngai-kouo-hio-cho*. Après entente avec M. Goodnow, le doyen du corps consulaire, six arrestations sont effectuées par la police de la concession internationale. Les inculpés devront être traduits en Cour Mixte. Heureusement que Tchen-fan, directeur du *Sou-pao*, a pu s'enfuir au Japon. L'affaire vient en décembre 1903. Deux accusés seulement comparaissent: ils sont condamnés à la décapitation par le magistrat chinois. Mais l'assesseur anglais se refuse à admettre la sentence, et c'est, en définitive, une déconvenue pour la Cour. Et quand, quelques mois après, elle ordonna au vice-roi des deux Kiang, d'engager des poursuites contre une autre feuille de Changhaï, celui-ci se récusa. Ainsi, grâce aux étrangers, l'inquisition mandchoue ne devait plus s'aventurer sur le terrain des concessions, et de là, l'éclosion particulièrement nombreuse des feuilles réformistes dans notre ville, comme conséquence de cette sécurité.

***

Actuellement il n'y a pas moins de six journaux indigènes, à part une douzaine de feuilles licencieuses, qui fleurissent sur la Concession internationale, aux alentours de Foochow road:

Le *Senpao* (journal de Changhaï), qui compte une quarantaine d'années d'existence, répandu parmi les commerçants; auparavant conservateur mais qui compte depuis peu dans sa collaboration un élément progressiste; son système d'information est le plus rapide; le *Sinvenpao* (journal des nouvelles) fondé en 1894: c'est celui dont nous annoncions l'agrandissement, dans nos colonnes locales d'hier et qui a le plus grand tirage, s'adressant essentiellement à la classe ordinaire; le *Tchonvaijipao* [gazette universelle] qui date d'une douzaine d'années et qui est la suite du *Che-wou-pao*, actuellement entre les mains de Yuen Chi-kaï et de M. Tchai Nai-hoang, taotai de Changhaï; le *Chepao* (journal du temps), 4 à 5 ans d'existence, à tendances révolutionnaires, lu surtout des lettrés; le *Jeutcheoujipao* [journal quotidien de la Chine] 3 ans d'existence, et dont le gros actionnaire est S. E. Li King-chi, neveu de Li Hong-tchang et nouveau vice-roi du Yunnan; lu surtout des mandarins; le *Yuloung-chechepao* [fusion du journal le temps et l'opinion publique], tout récent, fondé par M. Li Ping-su et dont la plupart des actionnaires sont des mandarins du Kiangsou; il semble s'être fait une spécialité de l'enseignement par l'image. Depuis huit jours surtout, ses quatre pages sont illustrées de dessins traitant les questions d'actualité, soit locales, soit de l'intérieur.

A propos de dessins, signalons celui de ce matin, paru dans le *Tchonvaijepao* et qui vise la subornation des fonctionnaires. On voit deux petits mandarins, les mains pleines de présents, s'avançant vers un autre mandarin investi de l'autorité publique, lequel leur dit, en leur présentant un chapeau mandarinal à chacun: "Messieurs vous avez besoin d'un nouveau bouton"!

Echange de bons procédés!

***

Pour compléter ce rapide aperçu de la presse locale, nous ne saurions mieux faire que de citer ici ce qu'en disait, à la célébration récente du trentenaire du *Shanghai Mercury*, notre distingué confrère, le Dr. Fergusson, conseiller du vice-roi de Nankin et directeur du *Shanghai Times*, lequel a, comme on sait, un supplément quotidien en caractères et est devenu organe officiel chinois:

"Les nouvelles chinoises sont intéressantes et de première main; quant aux rédacteurs en chef la plupart sont hommes capables.

Depuis peu de temps, le plus ancien de ces journaux, le *Senpao*, a pour rédacteur en chef, M. For. Chang, un brillant et excellent écrivain.

M. Yao, le rédacteur en chef du *Sin Wan Pao* est un homme de grande expérience qui discute en grand connaisseur les affaires de ce pays. Il occupe, dans le monde chinois, une situation très élevée, ses avis et ses opinions sont suivis la plupart du temps.

M. Wang, précédemment rédacteur en chef du *Tchon Vai Je Pao*; M. Lo, du *Che Pao*, M. Wang, du *Jenteheupao* M. Yang du *Yu Lun Pao* et M. Sun, du *Che Che Pao*, sont tous des journalistes de carrière, capables d'écrire des articles d'un haut intérêt.

Ce sont là les principaux journaux de Changhai, il faut dire qu'ils inspirent le plus haut respect.

Il y a eu de temps en temps d'autres feuilles qui naquirent, mais

elles ne tirèrent leurs moyens d'existence que de sources équivoques, elles ne furent d'ailleurs que de courte durée. L'intégrité, l'honnêteté et un haut idéal sont aussi nécessaires pour le succès constant des journaux chinois à Changhaï, que pour celui des journaux étrangers. Il est juste de dire que les journaux que j'ai mentionnés ne sont pas plus sensibles aux influences du pouvoir et de l'argent que leur confrères étrangers.

Il est vrai qu'ils ne donnent pas grande extension à la discussion des affaires européennes et souvent, lorsqu'ils le font, ils donnent des impressions erronées. Mais si leurs appréciations sur les affaires européennes sont comparées à celles des journaux étrangers sur les affaires chinoises, l'avantage appartient aux journaux chinois.

Pour ne citer qu'un fait récent, rappelons l'exemple d'un ex-Président des Etats-Unis qui, faisant du journalisme, a émis sur les choses chinoises de très ridicules appréciations. Alors qu'il serait difficile de trouver dans les appréciations émises par les journaux chinois de Changhai sur les affaires européennes ou américaines des erreurs aussi épaisses que celles auxquelles nous faisons ci-dessus allusion.

Graduellement la Presse Chinoise s'est procurée et attachée des hommes auxquels les affaires d'Occident sont familières. Quelques-uns de ces journaux ont rapidement grandi et ont donné de grandes preuves de leur utilité, car ils ont permis de déterminer la politique de ce pays qui s'éveille."

Nous souscrivons, dans son ensemble, au jugement du Dr. Fergusson, bien qu'il s'inspire évidemment d'une sympathie qui lui a fait passer sous silence certains défauts caractéristiques des journalistes chinois: tels qu'une trop grande facilité à rapporter tous les bruits, bons ou mauvais; une propension aussi à l'impressionnabilité qui les rend versatiles; enfin une certaine insuffisance encore dans l'assimilation du savoir étranger qui rend leurs théories douteuses ou erronées.

Mais, à part ces tares qui tendent de plus en plus à disparaître, il n'est que juste de reconnaître que le journalisme contemporain chinois se réclame de plus en plus du souci de la vérité, de la documentation sérieuse et de l'amour du Progrès.

A. MONESTIER

La Nouvelle Turquie

Quand on voit un peuple en train de se reconquérir dans l'intégrité de ses aspirations après avoir subi la tyrannie d'un règne absolu. Quand ce peuple vise un idéal social digne des nobles conceptions d'une Révolution pacifique; quand enfin le mouvement national s'effectue avec des tendances civilisatrices, on a le droit de féliciter chaudement les hardis promoteurs Jeunes-Turcs, fiers des idées françaises dont ils se sont imprégnés pendant leur séjour à Paris et qui ont servi à régénérer la Turquie.

Nous en appelons au spectacle que nous avons maintenant sous les yeux.

Le Sultan Habdul Hamid II, ennemi du système politique constitutionnel, a été obligé d'abdiquer en faveur de son frère Mohamed Rechad Effendi, proclamé le Sultan libéral et favorable aux idées nouvelles.

Ainsi l'autocratie absolue, l'ennemi du Comité Jeune Turc d'Union et Progrès, l'adversaire de la nouvelle Turquie, bref tout ce qui portait atteinte au régime constitutionnel, s'écroule à la satisfaction générale du peuple ottoman: paysans, soldats, fonctionnaires, magistrats, et avec eux, toute l'élite intellectuelle et ardente des Jeunes-Turcs.

Nous avons déjà parlé des tendances nouvelles peu agréables aux rivaux des intérêts français en Orient et cruelles au parti vieux conservateur. Il est bon d'en indiquer très nettement encore ici les points principaux.

Pendant le régime hamidien qui facilitait toutes les entreprises allemandes, le peuple était assujetti à certaines exigences insolentes; il ne pouvait pas jouir des richesses du pays par suite des droits concédés aux nationaux du Kaiser, ami du Sultan Habdul Hamid: c'était une atteinte sérieuse aux intérêts immédiats de la nation ottomane. Il s'ensuivait que le développement dans la sphère économique était absolument impossible et que toute l'activité du peuple se trouvait ainsi paralysée.

Mais aujourd'hui, avec le régime actuel les privilèges ne doivent plus exister; le départ du Sultan Hamid met fin à l'accaparement et aux prétentions exorbitantes.

Par conséquent, le grand succès politique du jour n'est pas seulement un triomphe pour la cause du libéralisme des idées des Jeunes Turcs: c'est aussi la fin de tout monopole allemand qui avait accaparé le Marché de Turquie, et c'est aussi la porte ouverte pour les entreprises françaises.

Il y a plusieurs siècles déjà que les ottomans ont préféré la langue française à celle des autres nations occidentales, ainsi que la littérature française et le goût artistique français. Et nous aimons à croire que dans un avenir non lointain, la France reprendra sa prépondérance morale et économique en Orient.

Dr JERUSALEMY.

***

Ce que nous avions prévu ces jours derniers, ce que les événements laissaient facilement escompter s'est produit: Abdul Hamid II a été déposé. La Turquie a désormais à sa tête Reshad Pacha, frère d'Abdul Hamid, qui vient d'être proclamé sultan sous le nom de Mohammed V.

C'est une page qui se tourne dans l'histoire de la Turquie, et non une des moindres.

Mohammed V, en acceptant la succession au Trône, a fait remarquer qu'il était le premier souverain constitutionnel appelé à règner sur la Turquie et que, ayant souffert de l'ancien régime, il saurait s'en souvenir vis à vis de ses camarades de souffrance.

Cette déclaration a toutes les allures d'un programme et d une indication que c'en est bien fini avec l'ancien régime, tout de suspicion, de délation, où les espions règnaient en maîtres du haut en bas de l'échelle sociale.

Saura-t-on jamais le nombre de victimes causées par ces dénonciations et ces accusations sans fin? Espérons pour l'honneur de la Turquie et de son nouveau souverain que ces mœurs disparaîtront, elles ont trop longtemps été une des hontes de ce malheureux empire.

Si l'on en croit les télégrammes, Abdul Hamid a accepté sa disgrâce avec calme et dignité, se bornant à demander la vie sauve pour lui et sa famille. Aussi bien, depuis le commencement du mouvement, pouvait-il facilement se rendre compte que son prestige était évanoui et que le loyalisme des troupes qui lui étaient restées fidèles était bien tiède. Le peu de résistance qu'elles opposèrent aux troupes constitutionnelles, leur fuite en abondonnant le sultan dans son palais à la merci des vainqueurs, étaient pour lui les précurseurs de la fin de la tragédie.

Voici donc, bien définitivement, le parti Jeune turc maître du pouvoir car, le nouveau sultan, élu par ce parti, n'en est, en somme, que la représentation. Peut être même n'en sera-t-il que l'instrument.

A l'aube d'un tel jour, il ne peut être question de représailles, l'éponge doit être passée sur les fautes commises et il est a souhaiter que Mohammed V. dans un beau geste, fasse mettre en liberté les 10.000 personnes qui auraient été arrêtées à la suite de la victoire des troupes constitutionnelles.

Il monte sur le Trône, porté par les représentants du peuple, acclamé par la population; il apparaît aux yeux de ses sujets comme une sorte de Libérateur, comme celui qui leur apporte l'indépendance, qui va faire de leur pays une grande nation. Espérons que l'avenir ne fera pas faillite à ces espérances.

G. S.

CHOSES ET AUTRES

UNE PREUVE

Personne n'a jamais douté, je pense, de la puissance de la Presse (je prie les typos de ne pas oublier la majuscule). Personne n'en a jamais douté. C'est même une puissance à la centième puissance, une de ces puissances qui font rêver, qui estomaquent.

Il ne se passe pas de jours sans que cette puissance se manifeste d'une façon indéniable, catégorique. Les exemples fourmillent. Qui aurait jamais su, par exemple, sans la toute puissante Presse, qu'il y a des pilules qui rendent aux femmes "embompointées" leur sveltesse première, comme il y en a d'ailleurs aussi qui transforment les sylphides en callipyges.

Cette puissance de la Presse est donc indéniable : elle ne se discute pas. D'ailleurs, pour ceux qui pousseraient l'audace, ou l'outrecuidance, jusqu'à en douter encore, je vais citer l'exemple suivant. Et je le prends dans l'*Echo de Chine* !

***

Il y a quelque temps, dans ce journal, un de nos meilleurs collaborateurs, esprit fin et distingué que guette l'Académie, et de plus, fort beau garçon, ce qui ne gâte rien, s'élevait, dans une production magistrale contre les dimensions exagérées des chapeaux qu'arborent actuellement nos contemporaines.

Cette diatribe a été lue, partout, et plus loin encore. On l'a commentée, on en a dégusté le bon sens vigoureux, et j'apprends aujourd'hui qu'à la suite de la lecture de cet article, faite en séance publique, les administrateurs des chemins de fer suisses ont pris une décision radicale.

Car la Suisse pas plus que les autres pays d'Europe, n'est à l'abri des chapeaux féminins phénoménaux qui sévissent depuis quelques temps.

Au contraire, les dames helvètes, encouragées par l'exemple de la Jungfrau, du Mont-Cervin et de tant d'autres montagnes qui projettent hardiment vers les cieux leurs dômes et leurs coupoles, ont exhibé des paillassons et des feutres qui semblent vouloir faire concurrence à ces cimes classiques.

En chemin de fer, au lieu de se confiner dans les compartiments réservés aux dames seules, où elles se seraient trop gênées les unes les autres, elles aimaient mieux gratifier les messieurs de leur présence, charmante sans doute, mais par trop encombrante. En outre, le voisinage immédiat des pipes et des panaches pouvait, à chaque instant, provoquer d'irréparables catastrophes.

Aussi les hommes qui ont assumé la responsabilité de la sécurité et du confort des touristes qui sillonnent la Suisse ont-ils décidé que tout chapeau dont le diamètre excéderait trente-deux pouces serait assimilé aux roues des bicyclettes et des automobiles, et que sa propriétaire ne serait point admise dans les compartiments de voyageurs, mais dans le fourgon aux bagages. Et voilà!

Voilà le résultat du réquisitoire talentueux fait il y a quelques semaines à cette même place.

***

Insister serait déplacé, le contempteur des grands chapeaux qui amena ce résultat ne demande pas de félicitations; mais n'empêche que s'il n'avait point eu à sa disposition, son talent d'abord, et la grande voix de l'*Echo de Chine* ensuite, les dames Suissesses continueraient à encombrer les wagons de leurs galurins majestueux.

Où est-il celui qui niera encore la puissance de la Presse ? Où est-il ? Qu'il se montre !

Sapèque

***

OH ! CES DOCTEURS !

Je découpe ce qui suit dans un journal allemand :—

"Une remarquable opération a été effectuée le 8 de ce mois, à l'hôpital de l'impératrice Augusta, par le professeur Fedor Krause.

Il s'agissait d'extirper chez une femme de 35 ans une tumeur de l'hypophys. du cerveau, de la grosseur d'un œuf Cette glande est située juste au milieu du crâne.

Le chirurgien ouvrit le front et la région temporale de droite et, soulevant la partie antérieure du cerveau, il réussit à extirper la tumeur qui s'enfonçait de pr s de huit centimètres dans la masse cérébrale.

La patiente, le soir, se portait bien."

***

Il n'aurait plus manqué que le soir d'une si jolie opération cette femme ait osé se porter mal. J'imagine même et, si le journal ne l'a pas dit, c'est je pense par pure discrétion, j'imagine dis-je que cette femme a dû, au soir d'un si beau jour, danser le pas de la "Dame qui n'a plus sa tumeur au cerveau", pas singulièrement suggestif et sur lequel pâlissent les jeunes élèves de la Classe de danse.

J'imagine aussi que la dame qui "le soir se portait bien" gardera une reconnaissance ét rnelle au docteur qui, si gentiment, la débarrassa de cette tumeur encombrante. Cette reconnaissance s'impose car, en dehors du soulagement apporté par cette ablation, la dame a acquis une notoriété qu'elle n'eût peut-être jamais osé espérer sans cela.

Elle restera pour la postérité "la dame à qui on enleva une tumeur de de l'hypophyse du cerveau le matin, et qui, "le soir, se portait bien".

Et la publicité qui a été donnée à cette opération sensationnelle indique aussi une chose : l'étonnement du docteur de voir, après cette petite séance de charcuterie la patiente persister à vivre. Il en fut tellement étonné, ce bon docteur qu'il clama son étonnement aux quatre coins du monde.

***

Cette opération sensationnelle n'a pas consisté seulement à ouvrir un crâne, elle a ouvert aussi des horizons nouveaux : à savoir que le cerveau humain est de bonne composition, qu'il se laisse tripoter sans protester. Qui empêchera maintenant d'enlever un peu de cervelle aux gens qui en ont trop et d'en remettre à ceux qui n'en ont pas assez. On arriverait de la sorte à l'égalité intellectuelle. Tous les humains auraient même facilité de compréhension, mêmes aspirations.

On pourrait aussi, à ceux qui ont des cerveaux de mathématiciens par exemple, mettre un peu de cervelle de littérateurs et vice-versa. Idem pour ceux qui ont des talents d'hommes de guerre et ceux qui "ne feraient pas de mal à une mouche".

***

Mais je suis bien certain que le docteur qui, si joliment, réussit l'opération en question, ne pensait pas, ce jour-là, à toutes ces contingences, il ne pensait qu'à ouvrir une boîte pour regarder ce qu'il y avait dedans. A l'instar des enfants curieux, le docteur a cassé son joujou.

Sapèque

***

ENTRE NOUS

Aux personnes neurasthéniques, à celles qui ont le cafard, il est une lecture qui doit être recommandée entre toutes: celle du Dictionnaire de l'Académie.

En dehors de sa valeur documentaire, cet ouvrage est un réceptacle d'humorisme à nul autre pareil. A côté de lui, les œuvres de Courteline, qui pourtant s'y entend en "humour", ne sont que de la vulgaire "bibine."

Les définitions de ce dictionnaire officiel sont parfois empreintes d'une gaieté douce, bien propre à ramener le sourire sur les lèvres du plus ennuyé des ennuyés.

En voulez-vous des exemples, ils sont légion, je cite :—

"*Dromadaire* : espèce de chameau qui a une bosse sur le dos et qui va fort vite."

Ce n'est pas mal, mais cherchez bosse et vous lirez ceci :

"*Bosse* : la bosse du chameau, les *deux* bosses du dromadaire."

Que croire, l'espèce de chameau qu'est le dromadaire a t-il une bosse, en a-t-il deux ? Ah ! que cette énigme est donc cruelle !

En voulez-vous encore ?

En 1694, l'Académie définissait la bouche : "Partie du visage d'où sort la voix et par où entrent les aliments." En 1718, elle a dit avec plus d'élégance : "Partie du visage de l'homme par où sort la voix et par où se reçoivent les aliments." La pernière édition de 1877 s'en tient encore à cette définition.

La séance continue : —

"*Bombe* : globe de fer creux qu'on lance avec un mortier, et qui, en arrivant à sa destination, éclate au moyen d'une fusée qui y est adaptée." Ceci doit faire rire les anarchistes.

Porc : cochon, animal domestique qu'on engraisse pour le manger et qui a, entre

la chair et la peau, une graisse qu'on appelle lard ".

Cylindre : corps de figure longue et ronde et d'égale grosseur partout ".

Je m'arrête, aussi bien la mine est-elle inépuisable. Je pourraisvous citer encore l'huître, que l'Académie baptise " mollusque de mer à coquille bivalve irrégulière ", alors que quelques lignes plus bas, elle déclare froidement qu'il faut dire " l'écaille et non la coquille d'une huître ".

***

Aussi ne faut-il plus s'étonner si le dictionnaire de l'Académie avance avec une telle lenteur.

La recherche de définitions aussi précises ne doit évidemment pas être une sinécure et ceci explique bien pourquoi les Quarante ont presque tous des cheveux blancs, quand ils en ont.

C'est un véritable travail de bénédictin que la confection de ce dictionnaire. Car en dehors des perles citées ci-dessus, il y a des définitions justes, sensées et qui nécessitent de la part des Académiciens une tension d'esprit qui doit être bien déprimante, comme par exemple : *friction*, action de frictionner ; *persuasion*, action de persuader ; *rare*, qui n'est pas commun etc.

***

Je me souviens avoir vu dans les temps un dictionnaire fantaisiste " bien meilleur que celui de l'Académie" disait-on sur la couverture, qui vous décomposait un mot en racines " montmartroises " et opérait à la façon de rébus. Je me rappelle ceci : —

Mon premier fut un volé.

Mon second est un goinfre

Mon troisième est une rosse.

Mon tout est une voiture à deux roues et à deux places.

Or voici ce que disait ce dictionnaire:

Mon premier est *til* parce que alcali vola til.

Mon second est *bu* parce que bu, c'est phal et que phal se bourre.

Mon troisième est *ri* parce que rhino, c'est rosse.

Le tout était donc bien en vérité : *tilbury*: voiture à deux places et aussi à deux roues.

Doux Jésus, qu'il y a donc sur terre des gens intelligents !

Sapèque.

***

ENCORE UN

Il y a en ce moment une petite commune du midi de la France (j'en tais le nom pour ne pas humilier les autres) qui est fière, à juste titre, d'un de ses enfants.

Non pas que celui-ci soit un grand savant, un grand homme de guerre, ou un assassin fameux: ce n'est qu'un phénomène Mais un phénomène de premier ordre.

Ce jeune homme est en effet possesseur de vingt-quatre doigts.

Oui madame, vingt-quatre doigts se décomposant comme suit : six à la main droite, autant à la main gauche, idem au pied droit et dito au pied gauche, ce qui fait bien vingt-quatre.

Ce jeune homme qui affectionne indubitablement les choses en grande quantit a, de plus, les côtes doubles.

Cequi attireen ce moment l'attentione sur le jeune homme aux vingt-quatr doigts et aux vingt-quatre paires de côtes—car, madame, vous avez douze paires de côtes — ce qui, dis je, attire l'attention sur ce jeune homme, c'est qu'il est à l'âge de passer le conseil de révision et que la population de son pays, angoissée, se demande si l'aéropage qui a charge de "sélectionner" les défenseurs de la patrie va le déclarer bon pour le service ou non.

Et, c'est triste à dire, la population espère qu'il sera déclaré non bon.

Pourquoi, braves gens, ce jeune homme que la nature a comblé de ses dons, ne serait-il pas propre à faire un soldat. Pourquoi ?

Il me semble au contraire qu'il est plus que bon, qu'il est archi-bon et que, si l'on est en droit d'attendre tout d'un défenseur de la patrie qui n'a que vingt doigts et douze paires de côtes, que ne peut-on attendre de celui qui a vingt-quatre doigts et autant de paires de côtes!

A mon sens celui-ci doit être capable de prouesses non pareilles, d'autant plus que dans le cas qui nous occupe, le jeune homme — et c'est logique — est, dit-on, d'une force herculéenne. Il vous tombe en cinq secs tous les "Remparts" connus. Alors pourquoi le réformerait-on ?

Ce ne serait pas, j'imagine, parce que les gants que la patrie octroie à ses défenseurs, ne sont prévus que pour y loger cinq doigts. Dans l'état actuel de l'industrie gantière, il est possible de faire des gants à six doigts, c'est connu.

Craindrait-on que les camarades de régiment du jeune homme ne se froissassent, ne rouspétassent, ne protestassent contre l'espèce d'humiliation qui leur serait infligée? Ce serait mal juger la génération actuelle que supposer pareille petitesse d'esprit. Alors, pourquoi le réformerait-on ?

Je crois plutôt qu'il y a dans le désir de ses compatriotes de le voir réformer, autre chose. Ce sont des égoïstes tout simplement. Ils ont chez eux un phénomène, ils entendent le garder, ils le veulent pour eux tout seuls et pouvoir le contempler quand il leur sied. Peut-être aussi espèrent-ils attirer des touristes désireux de contempler ce phénomène après tout aussi intéressant à voir qu'une tour en ruines ou une chute d'eau qui parfois sont truquées. Lui au moins est nature.

Vingt-quatre doigts,vingt-quatre paires de côtes, vingt-quatre ongles ! Ah ! nous sommes, nous, de bien petites choses !

Sapèque

***

UN BRAVE HOMME

Il n'y a pas encore beaucoup de lustres aux enfants mécontents de leur sort ou braillant comme des putois pour un bobo sans importance, on avait accoutumé de dire : "Veux-tu te taire, tu en verras bien d'autres quand tu seras soldat. "

De sorte que, pour ces pauvres gosses, le métier de soldat apparaissait comme une sorte de supplice sans fin, un plagiat de l'Inquisition.

De fait, lorsque j eus l'honneur de servir ma patrie,il y a—mais le temps ne vous regarde pas — quand j'eus cet honneur, si le noble métier des armes n'était pas, à tout prendre un supplice, ce n'était pas non plus l'idéal. On manquait de confortable.

Inconnus les réfectoires, bibliothèques et salles de jeux actuels. Inconnue la vaisselle Le menu manquait aussi de variété ; soupe et rata le matin, rata et soupe le soir. De temps en temps du "singe" et le Vendredi saint de la morue. Je n'ai jamais oublié la morue que la Patrie m'octroya le Vendredi Saint; son souvenir me reste impérissable, comme celui de la première pipe que je fumai au collège.

" Ce sont des choses, vois-tu, que l'on n'oublie pas ".

***

Ah ! que les temps sont donc changés depuis que M. Chéron s'occupe des militaires. Que n'a-t-il pas fait, cet homme, pour le bien-être du soldat! Ce serait trop long à énumérer ici, mais quelques grandes choses se détachent quand même dans son œuvre. Jamais les troupiers français n'oublieront que c'est à ce véritable père qu'ils doivent la joie de toucher des chaussettes, accessoires qui, jusqu'alors, avaient été considérés comme " superfétatifs" pour les défenseurs de la patrie. Les troupiers pourront dorénavant aller dans le monde et retirer leurs godillots sans craindre d'exhiber cet assemblage savant de chiffons baptisés chaussettes russes.

***

Mais M. Chéron n'a pas seulement pensé aux pieds de ses enfants, il a pensé aussi à leurs corps et nos troupiers vont dorénavant toucher une sortie de bain. A l'instar des jolies personnes, ils pourront, en quittant leur tub, se draper, non dans leur dignité comme leurs prédécesseurs, mais dans un peignoir ample,souple et fait sur mesure.

Finies les balades le long des escaliers "casernaux" dans le costume du peuple souverain. Finies les si intelligentes farces et comparaisons anatomiques qui étaient l'apanage du passage au lavabos Le troupier endossera son peignoir, chaussera ses mules et regagnera sa chambrée où, j'imagine, il y aura bien un masseur à sa disposition.

Ce n'est pas sans un peu de mélancolie que j'ai lu cette décision, en songeant que si j'avais vingt ans de moins j'aurais, moi aussi, la joie de me draper dans une sortie de bain règlementaire;quoique M. Chéron, aille bien un peu à l'économie. Car, pour la confection de ces peignoirs somptuaires, il accommode des restes, il fait un peu le ravaudeur, il utilise les vieux draps, qu'il a étudiés tout particulièrement.

Ecoutez, en effet, ce que dit sa circulaire :

"...L'usure de ces effets (les draps) porte principalement sur le milieu et se trouve limitée par un rectangle ayant pour, longueur la largeur du drap de lit et-

pour largeur, 40 ou 50 centimètres environ, suivant le degré d'usure. Si on coupe la partie usée, il reste, par suite, comme parties utilisables du drap de lit, deux carrés de toile de 1 m. 40 de côté environ. Chacun de ces carrés peut être transformé en une sortie de bain..."

***

Quant je vous disais que M. Chéron était un véritable père de famille, soucieux du bien-être de ses enfants et aussi partisan de l'économie. Il sait que dans une famille, si grande soit elle, il faut savoir tout utiliser, que rien ne doit être perdu. Avec les draps usagés il confectionne des sorties de bain et,quand celles ci seront vétustes, il songera probablement à en faire des mouchoirs.

Cet homme a dû certainement lire Shakespeare : —

" Dans la nature, il faut que rien ne se perde etc...

Sapèque

***

DERNIER COURRIER

Le courrier de France nous a apporté les journaux et, apportant les journaux il apporté des nouvelles. (J'espère que mes lecteurs me tiendront compte de la nouveauté et de l'intelligence de cet aperçu).

Dans le tas de ces nouvelles, il y en a d'intéressantes et d'autres qui point ne le sont. Des premières je ferai fi. Parlons donc des autres.

A tout seigneur tout honneur. Parlons d'abord de la plus belle moitié du genre humain et de ses atours.

Je n'apprendrai rien de nouveau en disant qu'Eve, notre mère à tous, a eu un faible pour le serpent. Elle en avait fait son conseiller, ce qui ne lui a pas porté chance, ni à nous non plus d'ailleurs. C'était donc un animal que les femmes auraient dû toujours, et jusqu'à la fin des siècles, avoir en horreur. Aussi jugez de ma stupéfaction quand je lus dans un journal parisien que les femmes, avec une belle inconséquence, avaient décidé de porter, comme ceintures, des serpents.

Pour l'instant, si j'en crois mon confrère, on se contentera de serpents défunts, de peaux de serpents, mais avec la manie d'exagération qui est l'apanage du sexe à qui nous devons la crinoline et le chapeau abat-jour, on peut être certain, qu'avant que le Yang King pang ne soit couvert,les femmes exhiberont des serpents vivants comme ceintures. Ce ne sera plus le moment d'aller les prendre par la taille.

***

Après avoir parlé de la plus belle moitié du genre humain, parlons du président de la République des Etats-Unis, alias M. Taft.

Je lis, en effet, que les femmes de l'Etat d'Indiana ont adressé une curieuse pétition à Mme Taft.

"Elles la prient de prohiber de la Maison Blanche toute boisson alcoolique. Qu'on ne serve plus à table ni vin, ni bière, ni liqueurs.

Les pétitionnantes invoquent des précédents.

Il paraît que sous la présidence de Hayes et Rutherford, on ne buvait que de l'eau à la Maison Blanche, Mme Hayes et Mme Rutherford ayant introduit dans la Maison présidentielle un régime sévère de tempérance."

Elles en ont de bonnes, les femmes de l'état d'Indiana, elles en ont de savoureuses et, si j'étais M. Taft, ce que je les enverrais chanter sur les roses. Ce ne serait pas la peine d'être Président de République si l'on devait se contenter de n'ingurgiter que de l'eau pure en fait de boisson. Qu'elles aillent donc un peu, ces femmes de l'état d'Indiana, parler à M. Fallières de délaisser le jus de la treille. Je l'entends d'ici, M. Armand leur répondre tranquillement: "Ne plus boire de vin, mais alors, dans mon Loupillon, qu'y mettrait-on ?

Et qu'il aurait raison !

***

Après avoir parlé de la plus belle moitié du genre humain, et d'un président de République, parlons du roi des animaux.

Le mois dernier, au Cirque de Dresde on exhibait un lion africain superbe, un lion comme on en voit rarement. Naturellement une foule de curieux admirait le souverain, qui les regardait en clignant des yeux d'un air royalement indifférent.

Tout à coup une idée géniale passa dans la tête du monarque. D'un coup de patte soigné il démolit la cage et, tranquillement, alla s'installer dans une loge inoccupée. Il voulait faire le spectateur à son tour.

Naturellement, brouhaha, cris parmi les bipèdes, et de tels cris, que le roi des animaux, humilié d'entendre pousser des hurlements plus puissants que ceux qu'il avait l'habitude d'expectorer, quitta la loge et tranquillement rentra dans sa cage où il tourna le dos au public, non sans avoir, au préalable, levé la patte dédaigneusement.

Je ne sais si la foule apeurée a bien compris la beauté de ce geste symbolique mais à moi il me semble joli tout plein.

En voulez-vous des nouvelles ?

Sapèque.

Propos et impressions

On sait l'acharnement que mettent actuellement les Chinois à vouloir exploiter les mines de charbon de Langtcheou par leurs propres moyens, sans le secours des capitaux étrangers.

Cet acharnement s'explique d'ailleurs si l'on tient compte de la richesse du gisement qui est, dit-on, de tout premier ordre et appartient au même bassin que les mines de Kaiping.

Jusqu'à présent un seul puits a été creusé et l'extraction du charbon se fait à l'aide de procédés chinois fort rudimentaires et exempts de toute machinerie. En dépit de ces conditions de travail défectueuses, l'extraction journalière atteint trois cents tonnes On peut se rendre compte par ce chiffre de l'importance que prendrait l'extraction faite par les procédés modernes. Aussi les Chinois ont-ils commandé en Europe toute une machinerie et engagé un ingénieur européen spécialiste qui va prendre la direction de la mine.

Deux puits nouveaux vont être creusés et, étant donné la valeur de la mine, valeur prouvée par des sondages, d'ici peu le charbon de Langtchcou va tomber sur le marché et concurrencer les charbons japonais et autres.

Les Chinois organisateurs de l'affaire qui, pour une fois,ont montré un certain esprit de suite,se seraient assurés la fourniture du charbon des chemins de fer impériaux chinois et se seraient entendus avec la direction de ces chemins de fer pour avoir un tarif de transport de préférence.

Vingt mille tonnes seront extraites chaque semaine, disent les organisateurs. Si cette production n'es pas exagérée et se maintient on peut facilement s expliquer le désir des Chinois de se réserver l'exploitation de la mine qui sera la source de revenus importants Reste à savoir s'ils seront capables d'assurer cette exploitation.

***

Le Oéoupou vient d'adresser au Ministre d'Angleterre à Pékin une réponse aux réclamations qui lui avaient été faites au sujet de l'emprunt pour la ligne de chemin de fer Canton-Hankeou, emprunt fait à la "Deutsche Asiatische Bank."

La réponse du Oeoupou dit en substance que la Chine avait tout d'abord négocié avec un syndicat anglo-chinois comme l'avait demandé le ministre d'Angleterre mais que ce syndicat avait décliné, ne pouvant accepter les offres du gouvernement chinois.

C'est à la suite de ce refus que des négociations auraient été engagées avec la banque allemande, et le Oéoupou considère n'avoir rien fait d'incompatible avec la convention anglo-chinoise A ceci, le ministre d'Angleterre répond que le syndicat anglo-chinois est une affaire privée et que l'on aurait dû faire connaître ses décisions à la légation d'Angleterre; que Tchang Tchi tong ne l'a pas fait, ce qui semblerait une preuve que l'on a confondu l'entreprise privée avec une affaire publique et qu'en tous cas Tchang a conclu cet accord sans avoir consulté l'ingénieur en chef et que ceci est assez naturel si l'on tient compte de la corruption des fonctionnaires chinois.

D'un autre côté, le directeur de la banque allemande dit que cet emprunt n'est pas mauvais pour les banquiers anglais, qu'il n'a aucune signification diplomatique mais est une simple affaire financière et que, de ce fait, les protestations anglaises ne peuvent être prises au sérieux.

Quant à la question du personnel technique, elle a été décidée par Tchang Tchi-tong et le Japon, Les ingénieurs seront japonais. Seul l'ingénieur en chef sera allemand.

La situation est donc nette maintenant et si l'Angleterre s'incline devant le fait accompli, c'est un peu de s n prestige qui s'en va:

***

Que va-t-il sortir du mouvement actuel qui met aux prises, à Constantinople, le nouveau et l'ancien régime ?

Les Jeunes turcs ont remporté la victoire, assez facilement, disent les télégrammes ; ils sont maîtres de la ville et en passe d'imposer leurs volontés.

La première, et celle qu ils ont déjà manifestée, est la déposition du Sultan et son remplacement par son frère. Le Commandeur des Croyants est prisonnier dans son palais, il n'en peut sortir, pas plus que s'il en sortait, il ne pourrait quitter Constantinople, une surveillancs rigoureuse étant partout établic.

Comme Sultan, les jours d'Abdul Hamid, semblent donc comptés, car il ne paraît pas qu'il faille s'attendre à une reprise d'avantage des troupes qui sont ses partisans.

D'un autre côté, le sentiment public est favorable aux troupes victorieuses dont le commandant, à son entrée à Constantinople, fut acclamé et fêté comme un libérateur. Aussi la déposition du Sultan n'apparaît plus que comme une question d'heures, peut-être à l'heure actuelle est-elle même un fait accompli.

L'attitude du Sultan aux débuts des troubles, l'espèce d'approbation qu'il a donnée aux soldats, assassins de leurs officiers et des ministres Jeunes turcs, devait fatalement aboutir à des représailles Le peuple ture ayant goûté à une sorte de libert. et d'indépendance ne pouvait accepter un retour en arrière qui aurait indubitablement été accompagné d'une réaction, de laquel e il pouvait tout appréhender.

Cet essai de retour en arrière va presque certainement coûter au Sultan son Trône On dit son frère, le successeur désigné, homme libéral et favorable aux idées nouvelles ; ce serait à souhai et pour la tranquillité de la Turquie et aussi pour celle de l'Europe.

***

La question de Harbin dont nous avons déjà parlé à diverses reprises, qui a déjà amené tant de contestations, tant de pourparlers diplomatiques, semble devoir aboutir à une solution, la meilleure, hâtons-nous de le dire.

Une information récente nous apprend, en effet, que le tzar a sanctionné la proposition faite par M. Isvolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie, tendant à ce que les terrains des chemins de fer à Harbin soient administrés de la même façon que s concessions dans les ports ouverts en Chine. Lesl fonctionnaires, le long des chemins de fer de l'es chinois, seront autorisés à régler les différends qu pourraient surgir avec les chinois. De plus les négociations russo-américaines relatives à l'Extrême-Orient seront reprises sous peu.

Une indication qui semble indiquer l'aboutissement imminent du règlement des contestations actuelles, est le départ pour Harbin du vice-président du chemin de fer Nord-mandchourien. Ce départ n'aurait pour but que de bien préciser les droits respectifs de la Russie et de la Chine dans l'administration de Harbin.

L'opinion générale de ceux qui suivent de près cette question d'un intérêt indiscutable, est que le règlement interviendra sans qu'un préjudice quelconque soit porté aux intérêts des autres puissances qui ont des relations avec la Chine.

Cet accord intervenu, il sera, logiquement et sûrement, suivi d'un accord parallèle entre l'Amérique et la Russie au sujet du nord-mandchourien. Ce sera la fin de difficultés, de conflits permanents qui ne peuvent qu'entraver le développement d'Harbin et aussi celui des intérêts européens qui ont un champ d'action certain en Mandchourie.

***

Le Japon semble entrer dans une période de scandales parlementaires. Après l'affaire de la compagnie des sucres, qui a occasionné l'arrestation de plusieurs députés accusés d'avoir favorisé la fraude sur les taxes de fabrication, voici qu'une affaire sinillaire éclate à Osaka.

On parle, en effet, d'arrestations de députés compromis dans des fraudes, dont se serait rendu coupable la " Osaka Butchery Cy ", société qui a le monopole de tous les abattoirs de la ville et à la tête de laquelle sont des gens jusqu'alors considérés comme très honorables et à l'abri de tout soupçon.

Des perquisitions ont été faites, on a saisi de documents qui auraient prouvé péremptoirement les fraudes et aussi la complicité de parlementaires.

Venant après le scandale des sucres, cette affaire éclaire d'un jour nouveau et peu favorable le mœurs japonaises, et n'est pas pour inspirer une confiance exagérée du pays dans ses représentants qui semblent assez faciles à corrompre et à fait payer leur appui.

Un de nos confrères japonais n'y va d'ailleurs pas par quatre chemins et annonce catégoriquement que ceci n'est qu'un prélude et que nous en verrons bien d'autres.

Nous ne le souhaitons pas pour le Japon. Tard venus dans la vie parlementaire, ne saisissant peut-être pas très bien toute la responsabilité et l'intégrité qui leur incombe du fait de leur mandat, certains députés japonais peuvent avoir quelque défaillance, se laisser tenter par les offres de financiers sans scrupules, mais nous ne croyons pas pourtant que telle en soit la majorité.

Aussi bien ces scandales ont quelque chose de bon. Ils montrent au pays quelles sont les brebis galeuses dans le troupeau et, de celles-ci, il sera toujours facile au berger de se débarrasser, s'il en a le souci réel.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

A propos des notables de Changhaï.

Les notables sont les modèles des habitants. S'ils se conduisent bien, ceux-ci se conduiront bien aussi. S'ils aiment la vanité, ceux-ci l'aimeront également.

Maintenant le peuple chinois devient de plus en plus pauvre. Quels moyens ne doivent-ils pas employer, ces notables, pour lui conseiller de pratiquer l'économie et d'abandonner la vanité?

Mais les notables de Changhaï, au lieu d'aimer la simplicité et de pratiquer l'économie pour conseiller aux habitants de suivre leurs bons exemples, dépensent de l'argent en abondance et les poussent vers la vanité.

Tout dernièrement de grands mariages et des funérailles pompeuses des notables eurent lieu à Changhaï.

Pour de petites affaires, ils ne craignent pas de dépenser des milliers de dollars, ce qui peut pousser les habitants vers la vanité et gâter les moeurs.

Ces notables disent peut-être qu'ils sont très riches, que l'argent qu'ils ont dépensé pour faire ces grands mariages et ces funérailles pompeuses n'était pas emprunté chez leurs amis mais était pris sur leur propre fortune, que la perte de quelques milliers de dollars ne peut leur faire ni chaud ni froid et que par conséquent, ces dits mariages et ces dites funérailles ne peuvent leur causer aucun dommage.

Peut-être, ces notables étant excessivement riches, la dépense de quelques miliers de dollars n est pas une affaire d'importance pour eux?

Mais savent-ils que tous les habitants ne sont pas aussi riches qu'eux.

S'ils aiment la vanité, ceux-ci sont toujours obligés de l'aimer. Le proverbe a bien dit: Les petits suivent toujours les grands." Si les notables dépensent beaucoup d'argent pour de petites affaires, les habitants, tout en suivant leurs exemples, ne craindront pas de se ruiner ou de laisser des dettes derrière eux, lorsqu'ils doivent faire les mariages et les enterrements, et à la fin, ils finiront par être directement victimes de la vanité et indirectement celles des notables, leurs modèles.

C'est pourquoi les notables qui sont des richards ne commettent aucun crime en dépensant des milliers de dollars. Mais en gâtant les mœurs et en poussant le peuple vers la vanité, ils sont très coupables envers le public.

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

Rapport de S. E. Yuen Zu-chiong gouverneur du Chantong

au Trône, Le priant de soulager les peines des sous-préfets.

Pour empêcher un fonctionnaire d'être cupide, il faut d'abord lui faire connaître la honte de mal agir et pour l'exciter à servir la Patrie avec fidélité, lui donner des appointements pouvant le nourrir.

La Cour est vraiment très bonne envers les sous-préfets. Outre les appointements mensuels, elle leur permet de prendre les bénéfices des impôts.

Mais depuis le temps des Boxeurs, la Cour les oblige à lui offrir des secours financiers pour payer les indemnités et mettre à exécution les nouvelles méthodes étrangères, ce qui fait que les sous-préfets d'aujourd'hui sont beaucoup moins riches que ceux d'il y a une quinzaine d'années. En outre, leurs malheurs sont triplés et quadruplés à cause de la trop grande abondance des monnaies de cuivre et de la cherté excessive des taëls.

Les mandarins locaux sont des fonctionnaires à qui la vie des habitants est confiée. V. M. aimant le peuple comme son fils propre, leur ordonne de temps en temps de le protéger. Si les sous-préfets eux-mêmes sont très indigents et craignent toujours de laisser des dettes énormes derrière eux, comment peuvent-ils encore avoir du temps pour penser aux malheurs du peuple et le soulager ?

Par rapport au peuple, les mandarins sont des nourrices. Si celles-ci n'ont pas de quoi manger, elles ne sauraient allaiter les enfants qu'on leur a confiés.

Maintenant les sous-préfets de toutes les provinces, à cause des monnaies de cuivre sont tous dans la misère. Très souvent, beaucoup d entre eux ne consentent pas à rejoindre leur poste craignant de subir des pertes irréparables. Si les pères communs du peuple sont dans la misère, l'Empire ne peut jamais être dans la tranquillité. Tant que cette déplorable circonstance durera, les bons sous-préfets donneront tous leur démission et les mauvais écorcheront davantage le peuple.

Après mûre réflexion, je sais que pour appliquer les méthodes étrangères il faut avoir de bons mandarins locaux, mais pour que ceux-ci soient bons, il faut qu'ils soient bien payés par le gouvernement.

Je prie V. M. de permettre aux sous-préfets de ne plus offrir des secours financiers à la Cour pour le paiement des indemnités et la mise en pratique des nouvelles méthodes étrangères. En outre, leurs appointements et d'autres revenus doivent être tous les mêmes. De cette manière, les sous-préfets seront plus heureux qu'aujourd'hui et pourront

rester longtemps en fonction pour créer le bonheur du peuple.

Ces mesures peuvent les empêcher d'écorcher le peuple, de vouloir changer de sous-préfectures et de craindre de subir des pertes.

De plus, les bons sous-préfets, voyant que leurs appointements suffisent pour les nourrir, ne donneront plus leur démission et les mauvais, sachant que ces appointements ne leur permettent que de subsister, mais non de s'amuser dans les mauvaises maisons, de jouer aux jeux de hasard et de bâtir des palais, n'auront plus l'ardeur de se faire mandarins. Ainsi, les mœurs mandarinales seront améliorées et le peuple sera dans le bonheur, ce qui est vraiment : faire d'une pierre deux coups. "

Je présente ce rapport à V. M. en Le priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Rapport du Ministère de l'Administration des Vassaux au Trône

au sujet de la mise en pratique des méthodes constitutionnelles dans les pays de la Mongolie, du Tibet etc.

Nous venons rappeler à V. M. que l'année dernière la neuvième lune nous avons reçu un décret disant : "Le Ministère de l'Administration des Vassaux doit dans six mois nous présenter un rapport détaillé pour nous montrer les mesures qu'il a à prendre dans ces neuf ans pour établir la Constitution. Respect à ceci."

Ce décret démontre que V. M. pense à ses pays les plus éloignés. Nous en sommes vraiment très reconnaissants. Seulement les circonstances du Tibet, de la Mongolie diffèrent de celles des pays de l'intérieur. Ceux-ci, étant assez bien organisés, peuvent facilement établir la Constitution. Pour le moment nous ne pouvons mettre en réalisation que les questions constitutionnelles les plus importantes dans le Thibet, la Mongolie etc. Dans les règlements de la Cour Suprême il est dit: Le Conseil Provincial doit être établi cette année. Les députés du Conseil Provincial pourront plus tard être choisis comme ceux de la future Cour Législative." Bien que les circonstances du Tibet, de la Mongolie etc, diffèrent de celles de l'intérieur et que ces pays ne puissent pas dès maintenant établir le Conseil Provincial, cependant les Tibétains et les Mongols sont également fils de la Cour comme les Mandchous et les Chinois.

Les princes, ducs et les nobles de ces pays devront également avoir le droit d'être choisis comme députés du futur Sénat.

A présent le Koukounor, le Tibet, la Mongolie et les pays qu'habitent les chinois musulmans renferment 259 princes, ducs et nobles. Il faut qu'un certain nombre d'entre eux soient envoyés dans le futur Sénat afin qu'ils puissent être au courant des affaires officielles et ouvrir l'intelligence de leurs compatriotes.

La Constitution est très convenable pour les pays où il y a des préfectures. Mais elle ne l'est pas pour les pays où les habitants ne vivent qu'en tribus et n'ont pour métier que l'élevage des bestiaux.

Les trois provinces de l'Est, le Niéou et le Kouan-hua contenant déjà des sous-préfectures et renfermant de nombreux commerçants et cultivateurs connaissant la langue chinoise, peuvent établir la Constitution. Pour le moment les pays ne renfermant pas de sous-préfectures dont les habitants ne connaissent pas le chinois ne doivent pas avoir le droit d'être électeurs et éligibles.

Nous avons, depuis quelques années, établi deux bureaux spéciaux chargés de faire des enquêtes sur les principales questions devant être réalisées dans la Mongolie, le Tibet etc, telles que la culture sur les terrains incultes, l'organisation de troupes, le développement de l'Instruction Publique, l'élevage des bestiaux, l'exploitation des mines, la plantation des arbres, la construction des lignes ferrées, la création des télégraphes, etc.

Toutes ces susdites questions, nous avons ordonné à tous les généralissimes et commissaires du Tibet, de la Mongolie et des pays de la frontière de les réaliser.

Telles sont les principales mesures que nous voulons prendre pour y établir la Constitution.

Nous présentons ce rapport à V.M. en La priant d'en prendre connaissance.

Discours prononcé par LL. AA les princes Na et Pao

au sujet de l'inauguration de l'école de la frontière devant les étudiants de cette dite école.

Un empire est composé de territoires et d'habitants. Si un empire ne cherche pas les moyens de conserver ses territoires et ses habitants, il sera tôt ou tard ruiné.

Depuis deux siècles, les nations étrangères s'empressent de créer des colonies. Elles brûlent du désir de s'emparer des territoires des nations moins puissantes qu'elles. Une fois ces territoires obtenus, elles y introduisent leurs mœurs et leur langue.

Ici-bas, la raison du plus fort est toujours la meilleure. Si un pays n'est pas capable d'avoir des colonies, il ne saurait devenir puissant et par ce fait même, il ne peut pas résister aux compétitions étrangères. Regardons un peu la carte de notre Chine. Les provinces se trouvent dans le Sud-Est, toutes, près de la mer. La Mongolie intérieure, la Mongolie extérieure, le Sinkiang, le Koukounor le Tibet etc, on une vaste étendue de plusieurs dizaines miliers de *Li* et sont plus vastes que les provinces proprement dites. Ces grands pays étant limitrophes des nations étrangères, celles-ci ont toujours l'intention de les coloniser. Le Tibet, la Mongolie etc n'appartiennent pas aux Etrangers mais nous appartiennent. Ne devons-nous pas alors les coloniser nous-mêmes ?

Les moyens dont nous devons nous servir pour les coloniser sont les suivants :

" Le développement de l'Instruction, Publique, la mise en pratique des arts industriels, la construction des lignes, la création des télégraphes etc. Nous sommes de nobles mongols et serviteurs de l'Empereur chinois. Celui-ci est notre grand bienfaiteur. Depuis longtemps nous avons l'intention de créer des écoles pour instruire nos compatriotes.

Puisqu aujourd'hui l'école de la frontière est ouverte, vous devez tous y faire vos études selon le but de sa création. Sachez donc que maintenant toutes les nations insistent beaucoup sur l'obtention des colonies. Si l'Angleterre est devenue grande, c'est parce qu'elle a beaucoup de colonies et si les Etats-Unis sont puissants, c'est parce qu'ils savent s'unir avec leurs colonies.

Les saints Empereurs de cette dynastie se sont donnés beaucoup de peines et de fatigues pour obtenir les grands pays du Sinkiang, du Tibet etc.

Puisque vous êtes maintenant étudiants de cette dite école, vous devez imiter nos saints Empereurs pour conserver nos colonies. Si par malheur, vous êtes lâches et ne voulez qu'obtenir un brevet d'étude, comme le veulent beaucoup d'étudiants sans énergie, vous serez des gens vils et la cause de notre profonde tristesse. Courage ! mes chers amis, courage !

A propos du décret du troisième jour de la troisième lune

(Tiré du *Sinvanpao*)

Le troisième jour de la troisième lune, le Trône publia un décret disant : " Le prince du Sang Kong nous a présenté un long rapport nous recommandant des fonctionnaires qui se sont parfaitement employés aux travaux de la construction du tombeau impérial Bon dou koh, situé à Tong-ling et nous priant de leur accorder à chacun une récompense appropriée à leurs mérites etc...

Depuis le 21me année de feu l'Empereur Kouang Siu, ces travaux ont commencé et duré plus de dix ans jusqu aujourd'hui, les princes, les hauts fonctionnaires et les directeurs ainsi que les divers mandarins employés sur ces travaux ont eu en effet grande peine et des mérites : évidemment, nous devons les récompenser spécialement etc. "

Ce décret démontre clairement que les mauvais règlements chinois sont encore loin de disparaître.

Si on a établi des postes de mandarins, lo but était d'avoir des gens qui créent le bonheur du peuple. Ces postes n'étant ni argent ni pierres précieuses, le Trône ne peut jamais les confier à ceux qui l'ont servi personnellement pour les récompenser.

Dans les nations civilisées, l'Empereur n'a aucun droit d'accorder des fonctions mandarinales à ceux qui n'ont pas rendu de services à l'empire et au peuple.

Si la Cour veut encore garder la tyrannie, nous ne voulons lui rien dire.

Si elle dséire établir la Constitution, elle doit distinguer les mérites officiels des mérites personnels.

Les travaux de construction du tombeau impérial sont une question particulière à l'Empereur. Elle n'a aucun rapport avec la puissance et la faiblesse de l'empire et le bonheur et le malheur du peuple.

Les notables et les lettrés qui ont rendu beaucoup de services à la Patrie et au peuple et qui ont fabriqué de nouveaux objets pour enrichir l'une et l'autre n'ont jamais reçu des récompenses de la Cour. Mais celle-ci donne des recompenses exceptionnelles aux fonctionnaires ayant pris part à la construction du tombeau impérial, tout comme s'ils étaient de grands protecteurs de la Patrie. N'est-ce pas une chose ridicule et incompréhensible et en même temps une injustice incomparable ? Si les fonctionnaires chargés de la construction du étombeau impérial se sont vraiment acquittés de leurs devoirs, ils n'ont que surveillé les ouvriers et les charpentiers, ce qui est une chose que tout le monde peut faire et quelques centaines de dollars ou des titres honorifiques suffisent pleinement pour les récompenser.

Pourquoi la Cour leur a t-elle donné des postes très importantes de grands mandarins des deuxième et troisième degrés ?

Serait-ce qu'elle veut que dorénavant ils puissent mieux écorcher le peuple et détourner l'argent officiel ?

En outre, en construisant le tombeau impérial ils ont déjà râflé beaucoup d'argent. Ils ont fait construire le dit tombeau par le contractant qui leur offert plus d'argent. Tous les fonctionnaires de Pékin brûlent du désir d'avoir ces fonctions. Car non seulement ils peuvent voler beaucoup d'argent mais encore, obtenir des promotions très rapides.

D'après ce qu'on nous a dit, la plupart des fonctionnaires chargés de la construction du tombeau impérial ne sont pas allés rejoindre leur porte. Un d'entre eux n'a à peine quatorze ans. Il vient de cesser de téter Comment peut-il connaître les travaux de construction ?

Nous sommes bien assurés que dorénavant beaucoup d'habitants seront victimes de ces fonctionnaires qui ont surveillé les travaux de construction du tombeau impérial. Malheur à eux !

Apropos des mandarins de Pékin d'aujourd'hui.

(Tiré du Tchonvaijipao)

Les bruits courent que le Régent voyant que les mandarins de Pékin d'aujourd'hui aiment à s'amuser dans les maisons publiques et jouer aux jeux de hasard, a ordonné aux présidents des Ministères et des Bureaux de l'interdire à leurs subordonnés en leur recommandant de se corriger de ces mauvaises habitudes sous peine de châtiments rigoureux.

Cette mesure est vraiment excellente pour améliorer les mœurs mandarinales.

Toutefois on ne doit pas ignorer que les effets viennent des causes. Car si on ignore ces dernières, on ne peut pas arriver à convertir les mandarins.

Dans les dynasties des Tang, des Song et des Ming, les mandarins de la Cour de Pékin étaient plus estimés que ceux des provinces. Quand un administrateur d'un ministère fut nommé préfet dans une province, tous ces collègues dirent qu'il était rétrogradé (Les administrateurs des Ministères sont des fonctionnaires du cinquième degré A ou B et les préfets des provinces sont ceux du quatrième degré B.)

Dans la dynastie actuelle, les mandarins des provinces sont plus estimés que ceux de Pékin. Depuis les troubles des révolutionnaires *Taiping*, les fonctionnaires des provinces sont excessivement glorieux. C'est pourquoi beaucoup d'administrateurs de Pékin qui sont pourtant des fonctionnaires du cinquième degré se contentent d'acheter les fonctions de sous-préfets. (Les sous-préfets ne sont que des mandarins du septième degré.)

Il y a une dizaine d'années, les hauts magistrats des troisième et quatrième degrés de la Cour n'avaient même pas de l'argent disponible pour se procurer un mauvais cheval ou une mauvaise voiture à cheval. Ils pouvaient seulement acheter quelques vieux livres qu'ils lisaient tout le temps après la sortie de leurs bureaux d'affaires.

Mais depuis que le gouvernement veut établir la Constitution et mettre en pratique les nouvelles méthodes étrangères, il a créé les Ministères des Voies et Communications, de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce et leur a confié les droits financiers jadis dans les mains des vice-rois et gouverneurs. Depuis ce temps, les mandarins de Pékin sont plus estimés que ceux des provinces.

En outre, prétextant d'engager des hommes de talent, ces Ministères donnent de grandes fonctions d'assistants e d'assesseurs (mandarins des troisième et quatrième degrés des Ministères) à de petits sous-préfets en expectative ou au choix en leur offrant de beaux appointements. Maintenant tout le monde désire se faire administrateur de Pékin.

Si ces fonctionnaires reçoivent de beaux appointements et d'autres revenus mais n'ont toute la journée rien à faire, ils sont obligés de dépenser leur argent en s'amusant dans les maisons de prostituées et en jouant aux jeux de hasard.

Des amis venus de Pékin nous disent que les fonctionnaires de la Cour sont excessivement vaniteux. Pour prendre un petit festin et acheter un petit article d'antiquité, ils ne craignent pas de dépenser des centaines, des milliers et des dizaines de milliers de taëls.

A présent la Chine est excessivement indigente, mais les mandarins sont encore si vaniteux ; le prince Régent a parfaitement raison de leur ordonner de se corriger de leurs mauvaises habitudes.

Rapport de S. E. Tcheng Sie-vei

au Trône au sujet de la question monétaire.

Pour que les monnaies soient en bon état, il faut dresser des règlements monétaires et, pour que ceux-ci puissent donner de bons résultats, il faut que les pièces de dix sapèques soient fabriquées.

A présent l'or est beaucoup trop cher par rapport à l'argent et le cuivre est beaucoup trop bon marché par rapport à ce dernier, ce qui peut porter beaucoup de préjudice aux finances de la Chine.

L'année dernière en me rendant au Japon pour raison de santé, j'ai discuté sur les questions monétaires avec le prince Ito et les directeurs des Banques de Tokyo. Ceux-ci m'ont dit que pour établir la Constitution il est indispensable de dresser les règlements monétaires.

Les banques japonaises sont toujours en relations avec les fabriques de billets de banque : les unes et les autres sont organisées moitié selon les méthodes étrangères et moitié selon les méthodes du Japon.

Celui-ci est un petit empire très pauvre. Mais, l'année dernière, il a perçu des taxes s'évaluant à six cent dix millions de yen (or).

La Chine est un vaste pays connu pour sa grande richesse. Mais elle ne peut percevoir annuellement que des taxes valant cent millions de dollars et déjà le peuple chinois dit que les taxes imposées par son gouvernement sont trop cruelles.

Quelle en est la cause ? N'est-ce pas parce que les finances du Japon sont en bon ordre et que celles de la Chine sont en désordre ?

Si cette dernière améliore ses finances et développe les arts industriels et commerciaux, elle sera bientôt riche et puissante. Il faut créer une banque centrale pour que celle-ci mette en circulation les billets de banque. Sans banque centrale, on ne saurait connaître la situation commerciale ni avoir de droits financiers.

Si les dollars *Dragon* fabriqués par la Chine ne peuvent pas faire disparaître les dollars méxicains et si les monnaies de cuivre fabriquées par elle peuvent au contraire causer beaucoup de tort au peuple chinois, c'est parce qu'elle est en séparation avec les commerçants et que ces dollars et ces monnaies de cuivre ne sont pas surveillés par les banques.

Auparavant quand le Japon voulut améliorer les règlements monétaires il éprouva anssi beaucoup de difficultés et de peines. Mais quand il a établi la Banque Japonaise selon les bonnes méthodes allemandes et belges, ces difficultés ont insensiblement disparu.

Bienque je ne sois resté au Japon que pendant quelques mois, je suis pourtant assez au courant des règlements concernant les banques et les monnaies.

D'après mon avis, pour obtenir la confiance du peuple, il est nécessaire de créer une banque centrale.

J'ai trouvé des mesures que je crois être utiles relatives aux banques et aux monnaies et je les présente à V. M en La priant d'en prendre connaissance etd'ordonner, au Ministère des Finances d'en faire une délibération minutieuse afin qu'elles soient mises en réalisation.

Je suis bien assuré que lorsque les règlements monétaires seront améliorées, non seulement la Constitution pourra s'établir, mais encore, le Gouvernement aura de l'argent disponible pour rétablir la Marine.

La Banque Ta-tsing (dynastie actuelle doit être créée selon les méthodes des Banques centrales des nations étrangères.

La Banque Ta-ts ing doit avoir les droits financiers de toute la Chine, aider les banques commerciales à faire le commerce et s'occuper des affaires du Trésor du Gouvernement. Elle a le droit de faire en sorte que les mannaies de tout l'Empire soient les mêmes et que les billets de banques soient tous en circulation.

Le capital de la dite Banque peut-être réuni par les trois moyens suivants : l'argent des actions, celui placé par le peuple et celui provenant de la mise en circulation des billets.

Le directeur et le sous-directeur de la dite Banque seront choisis par l'Empereur lui-même et si cette Banque viole les lois de la Cour, celle-ci peut le lui interdire Comme les devoirs de la Banque Ta-ts'ing seront très lourds, son capital doit être triplé et quadruplé.

La Banque Ta-ts'ing doit être fondée par les autorités et les commerçants.

Comme son directeur et son sous-directeur sont choisis par le Trône, si le gouverneur à cause du besoin d'argent ordonne à cette banque de faire circuler beaucoup de billets, le peuple n'aura pas confiance en elle et elle sera en danger. Cette Banque doit engager de grands commerçants et les autoriser à traiter ses affaires. Ainsi le peuple voyant qu'elle est aussi dirigée par de grands commerçants, aura confiance en elle.

Cependant au début, la Banque Ta-ts'ing ne devra pas faire circuler trop de billets. Car une fois qu'elle perdra la confiance du peuple, elle ne pourra plus jamais la rattraper.

La Banque Ta-ts'ing devra fonder de nombreuses succursales dans différentes provinces et dans les grands ports commerciaux.

A présent cette Banque a déjà fondé des succursales dans quelques pays et chacune d'elles renferme un directeur général choisi par le Ministère des Finances et un ou deux fonctionnaires élus par les actionnaires. Ces mesures sont bonnes pour développer le commerce. Le but de la Banque Ta ts'ing n'est pas de s'emparer du commerce des banques commerciales. Il consiste à les aider à se développer. Aussi cette Banque ne doit-elle pas faire de petites hypothèques ou d'autres petits prêts mais est-elle chargée d'améliorer les questions monétaires et de créer des dettes nationales. Ayant beaucoup d'importances, elle mérite d'être fondée selon les meilleures méthodes étrangères.

La fabrique des monnaies doit être dirigée par le Ministère des Finances.

Un empire ne doit avoir qu'une fabrique des billets de banque. Mais maintenant ces dites fabriques remplissent les provinces de la Chine, ce qui peut causer beaucoup de préjudice au peuple.

A Proprement parler, la fabrique actuelle aurait dû être fondée par le Ministère des Finances à Pékin, et non à Tientsin Pour le moment, les deux fabriques de monnaies de Tientsin doivent être réunies en une seule et appelée "Fabrique principale." Les fabriques qui existent à présent dans différentes provinces seront considérées comme accessoires. Les monnaies fabriquées par ces dernières, avant de les envoyer à la Banque Ta ts'ing, doivent être examinées par les fonctionnaires de la fabrique principale. Les chimistes des fabriques accessoires seront choisis par la fabique principale et prendront la responsabilité de la qualité des monnaies fabriquées par eux. Les machines et les matières des fabriques accessoires seront également fournies par le fabrique principale.

La fabrique des billets de banque doit être installée à Pékin.

Cette fabrique a beaucoup d'importances. Puis qu'elle est dirigée par le gouvernement central, elle doit être installée dans la capitale impériale, afin d'être mieux surveillée par le Ministère des Finances. Celle de Japon se trouve aussi à Tokyo, capitale impériale. Cette fabrique se chargera également de la fabrication des timbres, des billets des chemins de fer et d'autres papiers officiels.

Les monnaies d'or doivent être fabriquées à temps.

La Chine est très vaste et très peuplée. En outre, l'or lui manque. Déjà l'or coûte très cher dans l'Empire chinois. On dit que si celui-ci fabrique des monnaies d'or, l'or sera encore plus cher qu'aujourd'hui

Cela est vrai. Mais la cherté de l'or peut d'un côté empêcher les marchandises étrangères d'entrer dans la Chine et de l'autre, aider les marchandises chinoises à se vendre à l'Etranger.

La Chine rencontre beaucoup de difficultés quand elle doit construire des lignes ferrées et développer les communications. Si l'or est bon marché, la quantité des marchandises étrangères y importées augmentera encore.

Dans quelques années, quand les chemins de fer seront construits et les arts industriels et commerciaux, développés et quand les monnaies de cuivre et d'argent seront en bon ordre, les monnaies d'or doivent être fabriquées et l'étalon d'or devra être réglé à ce temps.

Les billets de banques doivent être fabriquées par le gouvernement.

Pour prévenir les inconvénients et confirmer la confinance des commerçants chinois et étrangers, il faut que les droits des billets soient confiés à la Banque Ta ts'ing selon les méthodes étrangères et que les conditions de cette Banque soient les mêmes que celles des banques étrangères. En outre, elle doit acheter tous les billets des banques officielles des provinces, afin que les Etrangers ne disent pas que tout comme les monnaies de cuivre, les billets de banque sont aussi la raison de la misère du peuple chinois.

Les dollars doivent être sur-le-champ fabriquées.

La fabrique de monnaies d'argent de Tientsin peut produire journellement 1200000 dollars, celle du Houpé, 4000000, celle du Kouangtong, 1000000, soit total, 7200000 dollars. Dans six mois, la Chine aura 1000000000 dollars. A ce temps là, les dollars méxicains disparaîtront insensiblement. Car si les autorités interdisent au peuple de remettre les taxes et impôts avec les dollars méxicains, ceux-ci n'auront plus de valeur et ne pourront plus circuler.

Les petites monnaies d'argent et les monnaies de nickel ne doivent pas être trop nombreuses.

Si les petits monnaies d'argent et les monnaies de nickel suffisent pour l'usage du peuple, le gouvernement ne doit plus continuer à en fabriquer. Car leur trop grand nombre peut porter préjudice aux règlements monétaires. C'est pour quoi si la Banque Ta ts'ing voit que leur nombre est trop grand, elle doit le diminuer en gardant une partie de ces monnaies dans son trésor.

Les monnaies de nickel doivent être fabriquées.

Les monnaies de nickel peuvent produire beaucoup de bénéfices. Aussi doit-on interdire aux méchants d'en fabriquer. Le nickel qui est très blanc et très brillant ressemble beaucoup à l'argent. On peut s'en servir pour la fabrication des monnaies accessoires qui une fois mises en circulation seront sûrement approuvées par les commerçants et le peuple. A présent les nations étrangères fabriquent de nombreuses monnaies avec ce métal.

A la vingt et unième année du Mikado, le directeur du Bureau des monnaies du Japon a dit ce qui suit : "Quand les monnaies de niekel valant cinq sous seront fabriquées, celles d'argent et de cuivre valant cinq et deux sous seront petit à petit supprimées.

Un pays renfermant cinq millions d'habitants peut fabriquer deux millions de ces monnaies de nickel et un pays qui renferme cinquante millions d'habitants peut en fabriquer vingt millions.

Or, puisque la Chine a quatre cent millions d'habitants, elle peut en fabriquer seize cent millions. De cette manière, elle peut se créer beaucoup de bénéfices.

J'ai demandé aux banquiers étrangers le moyen dont doit se servir le gouvernement pour interdire aux méchants de fabriquer ces monnaies en cachette. Ils m'ont dit ceci. "Le nickel est un métal excessivement dur. Sans machines, on ne saurait en faire des monnaies. Il faut faire en sorte que si le peuple doit payer un objet valant un dollar, il ne puisse pas le payer avec ces monnaies Les agents secrets doivent être envoyés dans les boutiques voir si celles-ci contiennent beaucoup des ces monnaies. Si oui, ils devront en avertir la Banque nationale

qui priera les mandarins locaux de châtier les patrons de ces boutiques.

Le nickel n'existe qu'aux Etats-Unis, en Belgique et en Allemagne. Le Bureau des monnaies doit dresser un contrat avec les commerçants des dites nations étrangères, afin que ceux-ci le lui vendent exclusivement, mais non au peuple chinois, tout comme la vente des armes et munitions.

Les monnaies de cuivre de dix sapèques doivent être fabriquées.

Les monnaies de cuivre de dix sapèques japonaises sont fabriquées par une seule fabrique et leur valeur primitive est beaucoup supérieure à celle des monnaies de cuivre chinoises. Aussi les Japonais contents sont-ils de les voir mettre en circulation.

Quant aux monnaies de cuivre des provinces de la Chine, leur métal n'est pas pur. Comme toutes les provinces s'empressent d'en fabriquer, les mandarins et le peuple arrivent à en être victimes.

A mon avis, il vaut mieux fabriquer de nouvelles monnaies de dix sapèques selon les méthodes japonaises. Cent monnaies égalent un dollar. Quant aux monnaies de cuivre actuelles, leur valeur primitive étant très basse, pour le moment un dollar doit en valoir cent vingt cinq.

Plus tard, le gouvernement doit les racheter complètement et les fondre pour en faire de nouvelles et bonnes monnaies de cuivre.

Les anciens lingots d'argent doivent être rachetés par la Banque centrale qui en fabriquera des monnaies.

D'après les règlements de la fabrique des monnaies, le peuple n'a pas le droit de prier la fabrique des monnaies de fabriquer des monnaies accessoires pour lui, mais il a le droit de la prier de fabriquer des monnaies principales pour lui.

Les commerçants et le peuple peuvent tous envoyer leurs lingots d'argent à la fabrique des monnaies pour que celle-ci en fabrique des dollars pour eux. De cette manière, la valeur des dollars méxicains diminuera et la Banque Ta ts'ing pourra les acheter complètement.

Si cette Banque peut plus tard acheter les dollars chinois actuels des provinces, les fondre et les refaire en supprimant le nom des provinces, ce sera encore mieux.

Les nouvelles monnaies doivent être fabriquées le plus vite possible avec un emprunt étranger.

Pou suffire a l'usage du peuple, il faut au moins avoir 4.000.000.000 dollars. Il est probable que l'argent du Trésor officiel et du peuple ne suffit pas pour la fabrication de tant de dollars.

D'après mon avis, le Ministère des Finances doit profiter de la cherté de l'or pour contracter un emprunt de 10 000.000 livres sterling. Avec cette grosse somme, il achètera de l'argent destiné à la fabrication des monnaies d'argent.

On dit toujours que les emprunts étrangers sont très dangereux. On a tort. S'ils sont bien employés, ils peuvent également produire de bons résultats. Si le gouvernement se sert de ces emprunts pour rétablir la Marine, ils pourront lui porter préjudice. Mais s'il s'en sert pour développer les arts industriels, ils pourront lui apporter le bonheur. Le gouvernement peut avec cette dite somme de 10.000.000 de livres sterling, envoyer des fonctionnaires au Mexique procurer de l'argent.

Les mines de métaux doivent être exploitées au plus vite.

Si les nations étrangères sont devenues riches et puissantes, c'est parce qu'elles ont exploité leurs mines. Depuis quelques dizaines d'années, beaucoup de capitalistes chinois ont exploité des mines. Mais sur dix, il y a à peine un ou deux qui se sont créées des bénéfices. Toutefois on ne doit pas dire que les mines ne peuvent pas offrir de bénéfices; on doit seulement dire que les Chinois ne connaissent pas les arts miniers et ne sont pas persévérants.

Comme la Chine ne pourra avoir des étudiants connaissant les arts miniers que dans six ou sept ans, pour le moment il faut que chaque province engage un mineur étranger qui se charge de faire des enquêtes sur ses mines de métaux. Quand ces mines seront examinées, elles seront exploitées par les commerçants chinois, lesquels paieront des taxes aux autorités. Si par hasard ils n'ont pas assez de capitaux, lee banques officielles et commerciales doivent leur donner des secours financiers.

Quand toutes les mines de métaux seront exploitées, non seulement la Chine aura de quoi fabriquer des monnaies, mais encore elle sera très riche et très puissante.

Les taxes des douanes doivent être payées en dollars chinois.

Les règlements monétaires sont une affaire de l'intérieur n'ayant aucun rapport avec les Traités. Les Etrangers, voyant que les monnaies chinoises diffèrent les une des autres, n'ont pas confiance en elles.

Il faut que maintenant le gouvernement ordonne aux douanes de ne recevoir que les dollars chinois. Il faut faire également en sorte qu'un Kouping taël égale un dollar cinquante.

Les impôts fonciers doivent être payés en monnaies d'argent et de cuivre.

Maintenant les mandarins locaux par suite de la cherté excessive des taëls, subissent tous les ans beaucoup de pertes au point que beaucoup de sous-préfets n'osent pas rejoindre leurs poste et que beaucoup d'entre eux, ayant laissé des dettes énormes et ne pouvant les acquitter se suicident et s'enfuient. Si le gouvernement force le peuple à payer ces impôts en taëls, celui-ci sera également dans le malheur.

Dorénavant un cultivateur qui doit payer mille sapèques d'impôts doit les payer en monnaie principale, celui qui doit payer ceux de cent sapèques et dix sapèques, doit les payer respectivement en monnaie d'argent accessoire et en monnaie de cuivre.

De cette manière, les sous-préfets et les habitants seront tous heureux.

Cour criminelle de Saigon

L'affaire Massol

Le 20 avril à 7 h. ½, du matin, la Cour Criminelle s'est réunie sous la présidence de M. le conseiller Toussaint de Quièvrecourt, assisté de MM. Peux et Joyeux. Le jury était composé de MM. Balencie, Benoux, Bardel et Poissant et de M. Facciole, juré supplémentaire.

M. l'avocat général Lévy occupe le banc du ministère public.

Après l'interrogatoire d'identité et les formalités d'usage, le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

ACTE D'ACCUSTION

Il a été instruit contre:

Massol (Célestin), fils de Massol (Dîdier-Pierre) et de Paul (Clara-Félicie), ingénieur-mécanicien, né à Marseille (Bouches-du-Rhône), âgé de 35 ans, domiclié à Ksach-Kandal (Cambodge), une procédure de laquelle résultent les faits suivants:

Le 3 janvier 1909 s'embarquait, à Marseille, sur le *Salazie*, à destination de Saigon, M. Massol (Célestin âgé de 35 ans, ingénieur-mécanicien de l'Usine Cotonnière de Ksach-Kandal (Cambogde). Il allait reprendre son poste après un congé de quelques mois, et était accompagné de sa femme, Marie Thérèse Maurer, âgée de 20 ans à peine et de son dernier enfant âgé de 3 mois.

La traversée se pousuivit jusqu'à Colombo sans incident. Bien que sollicitée par la tenue peut-être un peu négligée et les allures assez provocantes de Mme Massol, la curiosité des autres passagers ne put relever à sa charge, dans cette première partie du voyage, aucun fait blâmable. Jeune et jolie, Madame Massol attirait les regards, sa coquetterie en était satisfaite, mais là se bornait sa légèreté.

Mais, à Colombo, M. le docteur Poupelain, médecin de marine, âgé de 24 ans, allant en service en Chine, vint prendre possession de la cabine No 90-91, contiguë à la cabine de 1ère classe, No 89, que M. et Mme Massol, passagers de 2e classe, occupaient avec l'autorisation de l'administration du bord.

Bientôt, un échange de sympathie s'établit entre la jeune femme et le docteur Poupelain. Ce fait n'échappa pas à leurs compagnons de voyage et provoquait déjà de nombreux commentaires, lorsque, brusquement, survint un dénouement tragique.

Il résulte des déclarations du docteur Poupelain que ses relations avec Mme Massol s'étaient bornées à un furtif serrement de main, au hasard d'une rencontre dans un couloir, lorsque le 25 janvier, veille de l arrivée à Singapore, descendant dans sa cabine, vers 1 h. 1/2 de l'après-midi, il aperçut Mme Massol dans la cabine No. 88-89 ; ils échangerent un sourire. Au moment d'entrer chez lui, il la vit qui le regardait ; il lui fit un signe de la tête et, presque immédiatement, ele

vint le trouver. Le lendemain 26, peu après le départ de Singapore, le docteur Poupelain a fait déposer dans sa cabine un appareil de photographie dont il s'était muni pour prendre quelques vues, lorsqu'il rencontra Mme Massol, au pied de l'escalier des secondes. Elle l'aperçut et quelques instants après, il la voyait arriver dans sa cabine. Il était environ 2 h. 1/2 de l'après-midi.

A ce même moment, Massol, voulant faire sa toilette, se rendait dans sa cabine. Pendant qu'il se tenait debout devant le lavabo placé près de la porte, son attention fut attirée par un bruit de voix, provenant de la cabine occupée par le docteur Poupelain, et qui lui arrivait assez nettement à travers la cloison séparant, sur le *Salazie*, les cabines du couloir

Il reconnaît, à son timbre particulièrement grave, la voix de sa femme et comme il s'avançait dans le couloir, il vit Mme Massol qui, elle-même, sortait de la cabine du docteur Poupelain, les vêtements fripés et les cheveux défaits. Elle tourna du côté opposé, se dirigeant, par le salon des secondes, vers les cabines réservées aux femmes.

Massol resta un moment frappé de stupeur. Puis, il se précipita dans la cabine du docteur Poupelain qu'il trouva remettant son pantalon. Il interpella violemment le jeune médecin qui resta surpris et décontenancé et, ensuite, il se jeta à la poursuite de sa femme.

Elle s'était réfugiée dans les cabinets, dont elle avait fermé intérieurement la porte au verrou. Après avoir vainement essayé d'ouvrir la porte, Massol revint chez le docteur Poupelain ; ne le rencontrant pas dans sa cabine, il se mit à la recherche de sa femme qu'il trouva sur le pont, affaissée sur une chaise longue, tenant dans ses bras, en un geste instinctif de protection, son petit enfant

Il l'invita à descendre. Elle le suivit; mais, en chemin, elle faiblit et pour ne pas laisser tomber son enfant, elle les remit, en entrant dans la cabine, à une domestique annamite qu'ils avaient engagée pour la traversée. Une fois dans la cabine, la porte fut fermée. Que se passa-t-il alors ? Il est à supposer que Massol ne voulut pas rester sous l'angoisse de l'incertitude. Il pressa de questions la malheureuse, qui, machinalement, s'était mise à changer de linge. A ses dénégations du début, il répondit vraisemblablement par des violences, car deux témoins, le garçon de salle Sarribièré et la femme de chambre Désirée Ethore, entendirent la pauvre femme se plaindre. Enfin, elle avoua sa faute. " Je suis une malheureuse " lui dit-elle. Cet aveu rendit Massol fou de colère ; à ce moment, affirme-t-il, sans se rendre compte de ce qu'il faisait, comme il prenait un vêtement dans sa malle, son revolver lui tomba sous la main

L'idée de le vengeance lui vient alors; mais, d abord contre le séducteur. Il le chercha en vain dans sa cabine, puis sur le pont, que quelques passagers le virent arpenter fièvreusement, mais le docteur Poupelain s'était prudemment réfugié dans la cabine d'un ami, et Massol revint auprès de sa femme.

Les reproches recommencèrent et aussi les plaintes de la malheureuse. Puis, une détonation retentit. Atteinte à l'épaule gauche, Mme Massol ouvrit, pour s'enfuir, la porte de la cabine ; malheureusement, elle tomba, peut-être sous le coup d'une faiblesse, et s'abattit les deux bras en avant, la tête venant heurter violemment le cadre métallique du seuil de la porte.

Alors Massol, le revolver à la main s'approcha de sa femme et, à bout portant, lui logea quatre balles dans la tête L'arme servant au crime était un revolver Browning ; les quatre balles blindées traversèrent la base du crâne, causant de terribles blessures auxquelles la malheureuse succomba presque immédiatement.

Puis, toujours sous le coup d'une surexcitation extrême, Massol se lança encore à la recherche du docteur Poupelain : mais en vain. Le garçon de salle Sorribière, qui avait assisté au dernier épisode du drame, s'empressa d'aller aviser les autorités du bord : Massol fut immédiatement et sans résistance arrêté et désarmé.

Massol n'a pas d'antécédents ; tous ceux qui l'ont connu sont unanimes à reconnaître la bonté de son cœur, son caractère égal, sa grande douceur, en même temps que son ardeur au travail et sa parfaite honnêteté.

En conséquence :

Massol (Célestin) est assusé d'avoir à bord du *Salazie*, le 26 janvier 1909, dans la traversée de Singapore à Saigon, commis un homicide volontaire sur la personne de la dame Marie-Thérèse Naurer, son épouse.

Crime prévu et puni par les articles 265 et 304 du Code pénal métropolitain.

APPEL DES TEMOINS ; UN INCIDENT

La lecture de ce document terminée, il est procédé à l'appel des témoins qui sont: MM. Burdin, Borechet, Terril, Schmidt, Ly-dan, et Hermenier.

M. Hermenier ne s'étant pas presenté, quoiqu ayant reçu citation par huissier, le ministère pubic requiert contre lui l'application do a loi.

Lecture de l'art. de loi est donnée par le président. En conséquence, M Hermenier est condamné à 100 fr. d'amende et aux dépens du la séance.

Le ministère public ne jugeant pas la présence de M. Hermenier indispensable, il sera passé outre aux débats.

L'ACCUSÉ

M. Massol est un fort gaillard très brun, l'air sympathique. Angoissé et tremblant, des sanglots pleins la gorge, il se tient devant la barre dans une attitude qui fera pitié, tout à l'heure, au public. quand le président, au cours de l'interrogatoire, retracera devant lui la scène du crime et étalera les turpitudes de sa femme.

Arrivé pour la première fois dans la colonie, au mois de juillet 1897, M. Massol fut associé d'abord avec M. Blin, mécanicien, rue Mac-Mahon ; entra ensuite chez M. Hermenier, à l'usine des eaux de Pnompenh, puis enfin fut engagé à l'usine de Ksach-Kandal au Cambodge, comme ingénieur-mécanicien.

Les renseignements des diverses personnes qui l'employèrent sont excellents; ils le dépeignent tous comme un homme droit, extrêmement juste et infiniment bon

INTERROGATOIRE

M le président Toussaint de Quièvrecourt rappelle d'abord en quelques mots les origines de l'accusé et son marige, qui eut lieu à Alger, le 24 août 1904, avec Melle Maurer, alors âgée de 16 ans. De cette union, trois enfants sont nés, dont deux sont en Algérie et le dernier accompagnait ses parents à bord du *Salazie*.

Mme Massol avait la réputation d'être une enfant gâtée, mal élevée par ses parents.

Sa conduite, avant son mariage, laissait beaucoup à désirer ; Massol le savait, mais il l aimait, il se tut et passa outre. (*Massol sanglote*)

Le président donne alors lecture de lettres de M. Hermenier et du directeur de l'usine de Ksack Kandal, fort élogieuses et donnant sur M. Massol les renseignements les meilleuos, et d une lettre de Mme Dartiguenave, sœur du prévenu, plutôt défavorable à la victime, qu'elle montre comme une cervelle d oiseau, et dépeignant les souffrances cruelles que son frère a supportées en silence. (*Massol sanglote de plus en plus.*)

M. Toussaint de Quièvrecourt rappelle ensuite que le jour même de son départ, son frère conseillait à Massol de se montrer plus sévère envers sa femme, dont l'allure évaporée l'avait choqué, mais Massol aimait tendrement sa compagne et ne suivit pas ces sages conseils, lui passant toutes ses légèretés, toutes ses inconséquences. A bord, elle circula, pendant toute la traversée, dans des costumes osés et provocants. Même, les choses furent telles à un moment qu'il lui en fit l'observation.

Le docteur du bord a déclaré, à l'instruction, que l'attitude de Mme Massol faisait scandale sur le *Salazie* ; elle portait des peignoirs qui la laissaient deviner toute.

D'ailleurs, M. Massol s'en est rendu compte ; dans une lettre qu'il écrivit à on frère après le drame, ne dit-il pas : "d'ailleurs, tout cela devait arriver, et l'on est en droit de dire que tout ce a est arrivé comme cela devait arriver ".

Jusqu'à Colombo, rien de partic lier ne s'était produit. Après cette escale, les passagers son étonnés de l'attitude de Mme Massol qui, la veille de l'arrivée à Singapore, devient la maîtresse du docteur Poupelain; le lendemain du départ de Singapore, Massol surprend sa femme dans la cabine du docteur.

Etant entré dans sa cabine pour faire sa toilette, il va au lavabo au dessus duquel se trouve un treillage donnant dans la cabine du docteur contiguë à la sienne. Et, alors, il entend un bruit de voix et reconnaît l'organe très particulier de sa femme.

Il sort aussitôt dans le couloir et voit sa femme sortir de la cabine du docteur, puis, à sa vue, se diriger en hâte vers les W. C. C est qu'elle a conscience du désarroi dans lequel el e se trouve. Il y a moins d'une heure qu'elle a terminé sa toilette, et ses cheveux sont défaits, ses vêtements frippés et ruisselants de sueur.

ARRIVÉE DE M. HERMENIER

M. Toussaint de Quièvrecourt s'interrompt. Dans le fond de la salle. M. Hermenier vient d'apparaître. Amené par l'huissier à la barre, M. le président lui reproche son manquement d'égards vis-à-vis de la justice qui l'a,de ce fait,condamné à cent francs d'amende.

M. Hermenier explique qu'il était à Pnompenh et,pour répondre à la convocation de la Cour,il a affrêté une chaloupe qui devait le déposer à Mytho hier à onze heures, mais n'est arrivée à destination, selon l'usage, qu'avec près de huit heures de retard. Il n'a pu, en conséquence, que prendre le train du matin, à Mytho, et il vient d'arriver.

La Cour se déclare satisfaite et enlève à M. Hermenier son amende.

REPRISE DE L'INTERROGATOIRE

Massol, qui a vu sa femme sortir de la cabine du docteur, s'y précipite et trouve celui-ci en train de remettre son pantalon Il ne se doutait de rien jusqu'alors et le coup vient d'être terrible. Terrassé, il se contente d'une vague menace et court après sa femme. Celle-ci, enfermée dans les W. C., ne répond pas ; il revient dans la cabine du docteur, qui est vide, et se précipite sur le pont, où il trouve sa femme étendue dans sa chaise longue, son enfant dans ses bras. Il la somme de la suivre ; en route, elle remet son enfant à un boy.

En bas, une scène orageuse a lieu,au cours de laquelle, il fouille dans sa malle pour prendre des vêtements ; soudain, sa main rencontre la crosse de son revolver qu'il saisit ; puis,il se précipite dans la cabine du docteur. qui est encore vide, revient et, après une nouvelle altercation avec sa femme... On sait le reste.

Puis, il s'élance dans les couloirs, à la recherche du docteur; le second capitaine, prévenu du drame, le désarme, et on le ramène à sa cabime.

Le garçon, qui vient de relever les corps a déposé qu'alors une grande détente se produisit en lui. „Mon Dieu,dit-il, qu'est-ce que j'ai fait ,, et il pleure.

Des lettres de lui à son beau-frère témoignent de son repentir, de sa douleur. M. Dartiguenave, un autre de ses beaux-frères, a témoigné qu'il aimait physiquement sa femme et que, s'il regrette profondément son acte, il ne pleure pas moins sa victime.

LES TEMOINS

Les témoins sont alors introduits.

Le Dr. Burdin, passager du *Salazie*, a remarqué que M. Poupelain cherchait à se trouver sur la route de Mme Massol, mais celle-ci ne paraissait pas le provoquer.

M. Borechet commis de commissariat de la marine, déclare que les costumes de Mme Massol étaient décents. Elle négligeait ses devoirs d'épouse et de mère. Il avait entendu parler de ses relations suspectes avec le docteur Poupelain.

M. Félix Terril, enseigne de vaisseau, a vu M. Masssol circuler sur le pont l'air très agité, il n'a rien remarqué d'anormal chez Mme Massol ; ses costumes étaient décents.

M. Schmidt, représentant de commerce, connaît Massol depuis 3 ans. Toujours Massol était aux petits soins pour sa femme.

Pendant les jours qui ont précédé le drame, il n'a rien remarqué d'anormal.

Interrogé sur les costumes, il déclare qu'ils étaient suggestifs; même, un jour, Massol fit descendre sa femme changer de vêtement.

Après le drame, il entendit parler par diverses personnes des relations que Mme Massol avait entretenues avec le docteur.

M. Ly-Dan, propriétaire des usines de Ksack Kandal, dit que Massol fut toujours bon directeur; jamais de violences de caractère sur le personnel.

M. Hermenier, directeur des Eaux,a eu Massol à son service pendant 3 ans, a Cholon et à Pnom-penh,renseignements excellents.

Lecture est alors donnée de la déposition de *M. Sarribière*, garçon de cabine du *Salazie*,qui a entendu une discussion entre Massol en sa femme; celle-ci dit: "lâche-moi, tu me fais mal".

M. Poupelain, dont on lit ensuite les dépositions, y avoue ses relations avec Mme Massol, qui se donna à lui après un simple flirt sans paroles.

LE REQUISITOIRE

M. Lévy prend la parole. Il réclame l'application de la loi, mais sans passion,et l'on sent que si le magistrat requiert,l'homme absout. Il cherche à établir que Massol a agi de sang-froid et demande la répression, car il y avait d'autres issues que le meurtre à cette situation terrible. Il y avait d'abord la justice ; il y avait ensuite le pardon ; il y avait enfin le divorce.

La calme du prévenu fut suffisant et il aurait dû juger la situation.

D'autant plus que sa femme avait une excuse à son acte : c'était une malade, une détraquée, qui se livre après quelques œillades.

Massol n'est donc pas complétement excusable et il doit être puni.

LA DEFENSE

Me Charousset a la parole, et les débuts du jeune avocat furent un large succès, pour ne pas dire un triomphe.

Après un rapide historique de l'affaire, il repousse courageusement le bénéfice de l'article 324 du code, qui prévoit l'excuse légale en cas d'adultère. C'est que Massol a agi dans un moment de folie, sous l'empire d'une inéluctable fatalité.

C'est la fatalité,en effet, qui lui met dans les mains l'arme meurtrière; la fatalité qui veut qu'à son retour dans sa cabine, après avoir couru à celle du docteur, il trouve sa femme en train de se déshabiller, revêtue encore de la fine chemise brodée qu'elle mit pour aller rejoindre son amant, toute souillée de sa faute ; alors, il perd la tête et tire.

Et c'est bien la folie. Son revolver déchargé à la main, il se lance dans les couloirs à la recherche du séducteur.

Que reprocher à un homme qui a agi dans de pareilles circonstances ?

Il n'en dira pas davantage. A quoi bon démontrer la responsabilité de l'épouse criminelle et la grandeur de sa faute ;

A quoi bon démontrer la responsabilité du séducteur, le grand coupable dans toute cette affaire ?

Pour lui, le mépris;

Pour Massol,la pitié;

La pitié, au nom de sa famille, de ses enfants et de sa douleur.

LE VERDICT

Profondément impressionné par cet éloquent appel, le jury se retire pour répondre aux deux questions suivantes :

1° Massol est-il coupable d'avoir à bord du *Salazie*, le 26 janvier 1909, dans la traversée de Singapore à Saigon, commis un homicide volontaire sur la personne de la dame Marie-Thérèse Maurer, son épouse?

2° Y a-t-il lieu de lui accorder des circonstances atténuantes ?

Après une courte délibération, la Cour rentre en séance rapportant une réponse négative à la première question.

M. Massol est *acquitté*.

Indo. Chine françaes.

L'affaire Surnom

Ce matin, (21 avril), à 7 h. 1/2, la Cour Criminelle s'est réunie, sous la présidence de M. le conseiller Toussaint de Quièvrecourt, assisté de MM. Peux et Joyeux. Le jury était composé de MM. Balencie, Renoux, Badel et Poissant, et de M. Faciolle, supplémentaire.

M. le substitut Lacaze est assis au banc du ministère public.

Après les formalités d'usage, le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

ACTE D'ACCUSATION

Il a été ouvert contre :

Surnom (Léon-Sylvain) âgé de 31 ans, cimentier, fils de feu Claude et feue Claudine Desbois, né à Chezal-Benoit (Cher), domicilié à Saigon, une procédure de laquelle résultent les faits suivants :

Le 17 novembre 1908, arrivait à Saigon par le bateau des Messageries Fluviales *Donaï*, le sieur Surnom (Léon-Sylvain), âgé de 31 ans, cimentier. Il venait de Bangkok où il avait été employé par la "Société Anonyme de Fondations par compression mécanique du Sol" du 20 janvier au 1er octobre 1908. Ayant abandonné sa place à la suite d'une altercation avec un de ses camarades, il venait chercher du travail à Saigon.

Sur le même bateau se trouvait aussi la dame Mensingh (Emilie) d'origine belge, autrefois artiste lyrique sous le nom d'Hermont, et, depuis 2 ans, épouse du sieur Roquefeuil (Yves-René-Marie-Joseph), propriétaire d'un cinématographe, résidant alors à Bangkok.

Surnom et la dame de Roquefeuil s'installèrent en toute apparence comme amant et maîtresse à l'"Hôtel Moderne", 19, rue Paul Blanchy. L'un occupait la chambre No 6 et l'autre la chambre No 10.

Les relations les plus affectueuses semblaient exister entre eux. On les voyait ensemble dans différents cafés où quelquefois le sieur Berrest, second capitaine à bord du *Donai*, venait se joindre à eux.

Cette existence ne devait pas durer longtemps. Surnom était sans place et ne trouvait pas à s'employer. Au fur et à mesure que diminuaient sesressour ces

son attitude changeait vis-à-vis de la dame de Roquefeuil ; des querelles s'élevaient entre eux et Surnom racontait à qui voulait l'entendre que Mme de Roquefeuil lui devait des sommes très élevées et qu'elle mettait la plus complète mauvaise volonté à le rembourser.

Dans quelles mesures ses dires étaient-ils fondés ? Il est certain que Surnom, que quelques témoignages représentent comme fort vaniteux, avait remis, moins autant par bonté d'âme sans doute que par ostentation, diverses sommes à la dame de Roquefeuil.

Il n'a jamais pu, cependant, indiquer d'une façon précise le montant de ce qu'il disait être des prêts, estimant, toutefois, être créancier d'une somme supérieure à 1.000 frs.

Il paraît établi que Surnom a payé, pendant son séjour à Bangkok, 31 ticaux pour retirer de chez un brocanteur l'appareil de cinématographe que le sieur de Roquefeuil y avait mis en gage; qu'il a versé, entre les mains de l'agent des Messageries Fuviales à Bangkok, 60 ticaux, représentant le prix du passage de la dame de Roquefeuil jusqu'à Saigon ; que le 26 novembre, il a remis à la dame Pelcheid, gérante de l'Hôtel de France, 80 piastres, pour permettre à la dame de Roquefeuil de reprendre ses vêtements de théâtre qu'elle avait laissés en garantie d'une dette et lui faciliter un nouvel engagement au Théâtre municipal de Saigon. Au dire de certains témoins, bien d'autres sommes, dont il est difficile de fixer le quantum, auraient été versées par Surnom à Mme de Roquefeuil.

Celle-ci contestait moins les remises d'argent faites par Surnom que le titre auquel ces versements avaient eu lieu.

A l'entendre, sauf une minime somme de $ 20 remise à titre de prêt, tout le reste n'aurait été que l'effet de la juste générosité d'un amant satisfait ; car, elle avouait les relations intimes qu'elle avait eues avec Surnom à Bangkok et à Saigon.

Sous ce prétexte, elle opposa le plus énergique des refus à toutes les demandes de restitution. Sur les conseils de certains amis à qui il avait fait part de ses inquiétudes, Surnom résolut de réclamer au moins une reconnaissance de dette.

Déjà, au moment du départ de Bangkok, comme un délégué du consul de France venait, au nom d'un créancier impayé, procéder à la saisie du matériel de cinématographe embarqué sur le *Donaï*, Mme de Roquefeuil avait, à la hâte, souscrit à Surnom un billet de 600 ticaux pour lui permettre de revendiquer les objets saisis. Mais, ce subterfuge n'ayant pas eu de succès, le billet avait été restitué à la signataire.

Plus tard, le 20 novembre, Surnom avait aussi voulu faire signer à Mme de Roquefeuil un billet de 650 francs, qui devait être payé par le sieur de Roquefeuil à Bangkok. Ne pouvant s'y refuser, parce qu'elle avait besoin de lui, elle avait glissé, dans l'inscription de la somme due et de la date du billet, des chiffres supplémentaires]qui lui ôtaient toute valeur.

Pour remplacer cette pièce qu'on lui avait dite sans valeur, il fit, le premier décembre 1908, rédiger par M. Hagenbach, chef d'orchestre, qu'il avait connu autrefois à Bangkok, un billet portant reconnaissance de dette pour une somme de 1.025 francs, remise à titre de prêt, en espèces.

La dame de Roquefeuil se refusa catégoriquement à apposer sa signature sur cette reconnaissance : " Je ne payerai rien et ne signerai rien, disait-elle ; j'ai couché avec lui, je ne lui dois rien ! "

Surnom ne niait pas ses relations intimes avec Mme de Roquefeuil, mais estimait qu'il n'y avait pas là raison suffisante pour lui faire abandon des sommes qu'il lui avait remises. Ses insistances restant vaines, il résolut de passer à la menace Dans les premiers jours de décembre, il essaye d'emprunter un revolver au sieur Giorgi, conservateur du théâtre, " pour effrayer la comtesse ", disait-il.

A la même époque, il tente de s'adresser à la justice et, après avoir vu un huissier, va demander au greffier de la justice de paix un billet de conciliation. Mais, comme il ne peut, étant probablement ivre, dicter le nom de sa débitrice, on le renvoie et il part en disant: "Puisque personne veut me rendre justice ici, je vais tuer cette femme comme une vache. "

Enfin, le 11 décembre, il achète deux revolvers, dont un du système Browning, calibre 7 mill. 5, balles blindées. Dès ce moment, il semble que sa décision est prise d'en finir, comme il disait au sieur Curiol, d'un coup de revolver ; " de faire la peau à sa débitrice ", selon l'expression dont il se servit en montrant son revolver au sieur Debayle.

Le 17 décembre, il était presqu'à bout de ressources, il ne trouvait aucun emploi et il se voyait contraint d'abandonner l'idée d'obtenir en concession un terrain communal pour se livrer à la culture maraîchère.

Dans la matinée, le *Donaï* revenait de Bangkok, Surnom, après une première station au café, se rendit à bord pour essayer d'avoir payement de tout ou partie d'une somme de 40 $ que lui devait le second capitaine Berrest, et aussi, paraît-il, pour demander à celui-ci de lui faciliter les moyens de retourner à Bangkok. Berrest, ne pouvant lui donner immédiatement satisfaction, lui donna rendez-vous pour 10 h. et demie, au café de la Marine.

Surnom s'y rendit avec un sieur Meunier. Berrest n'y étant pas encore, il prit place à une table où étaient assis les sieurs Gardie et Agombart, macaniciens du *Donaï*. L'idée lui vient d'aller, soi-disant réclamer quelqu'argent à la dame de Roquefeuil, à l'Hôtel Moderne. Il ne l'y rencontre pas, retourne au café et s'en va avec Meunier.

Après l'avoir accompagné quelque temps, il le quitte et, comme s'il oubliait son rendez-vous au café de la Marine avec Berrest, revient à l'Hôtel Moderne. Il était un peu plus de 11 heures. Surnom entre chez la dame de Roquefeuil et y trouve Berrest en conversation avec la dame de Roquefeuil, depuis peu sa maîtresse.

Surnom recommença alors ses récriminations au sujet de la reconnaissance de dette non signée, réclamant son argent, exigeant restitution de divers objets prêtés. La femme répondit avec aigreur et, comme Surnom insistait, menaçant, Berrest, homme vigoureux et assez emporté, le mit à la porte, le traitant durement de la parole et du geste.

Surnom sortit précipitamment, courut à sa chambre, prit dans sa malle le revolver Browving et revint chez la dame de Roquefeuil. Il entra et, dès la porte, se mit à tirer sur la femme d'abord et sur l'homme ensuite, poursuivant jusqu'à la vérandah les deux victimes qui y cherchaient refuge : il fit feu cinq fois de suite.

Les détonations, les cris avaient attiré l'attention des passants qui voyaient par la fenêtre s'agiter une main sanglante dans un geste d'appel. Ils accouraient par l'escalier, lorsqu'ils virent descendre la dame de Roquefeuil, la main gauche levée au-dessus de la tête et pleine de sang. Elle était immédiatement suivie de Berrest, la démarche lourde, deux bras en avant et l'angoisse de la mort sur le visage. En arrivant sur le trottoir, il s'abattit.

Mme de Roquefeuil fut immédiatement conduite en voiture à l'hôpital. Indépendamment de la blessure à la main, elle avait été atteinte à 7 centimètres au dessus du sein gauche, d'une balle que l'on put extraire dans la suite.

Berrest, conduit dans une pharmacie, y expira sans avoir pu dire une parole. Il avait reçu deux balles au côté droit : l'une de ces balles avait fait une blessure en séton sans gravité; la seconde avait perforé le foie, déchiré des rameaux importants de la veine-porte, et littéralement broyé une partie du rein gauche, déterminant une hémorrhagie mortelle.

Après ce carnage, Surnom était rentré chez lui; puis, il était sorti très calme, répondant à son voisin de chambre, M. Monin, qui l'interrogeait, que Berrest avait voulu le frapper, et à la dame Azaïs, qui s'informait: "C'est moi, Madame, qui viens de faire cela!"

Il se rendit ensuite à bord du *Donaï*, fit aux personnes présentes l'aveu de son crime, but et alla se constituer prisonnier au commissariat de police.

L'information et l'instruction n'ont rien révélé qui n'ait été déjà exposé. Surnom a maintenu ses explications et ses aveux.

Surnom a été condamné : 1° à Paris, le 24 octobre 1898, pour outrages, ivresse, à 6 jours d'emprisonnement et 25 francs d'amende avec sursis;

2° à Valenciennes, par défaut le 16 janvier 1907, à un mois de prison, 5 francs d'amende pour coups, bris et ivresse.

En conséquence,

Surnom, (Léon Sylvain), est accusé d'avoir, à Saigon le 17 décembre 1908:

1° Commis volontairement et avec préméditation une tentative d'homicide sur la personne de la dame Mensingh

(Marie-Emilie), épouse de Requefeuil, laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son complet effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur ;

2° Commis avec préméditation un homicide volontaire sur la personne du sieur Berrest (Ange-Charles).

Crimes prévus et punis par les articles 2, 295. 296, 297 et 302 du code pénal.

L'ACCUSE

L'accusé est un fort gaillard, l'air lourd et emprunté, semblant un ouvrier. On sent que tout chez lui doit agir sous l'influence des sensations ext rieures. Son front est bas et fuyant, son air sournois, son œil, très bleu, est faux avec des lueurs farouches. Son aspect n'a rien de sympathique, bien au contraire. C'est la brute dans toute sa beauté.

L'INTERROGATOIRE

Le président rappelle à Surnom, après l'interrogatoire d'identité, qu'il a subi deux condamnations ; Surnom conteste la seconde prononcée par défaut. Il a fait son service dans l'Artillerie, et a subi 40 jours de prison pendant qu'il était sous les drapeaux. C'est un violent dont les témoins viendront affirmer le caractère emporté. D'autres témoins, toutefois, ont dit à l'instruction que, s'il était violent, Surnom n'en avait pas moins un cœur excellent, fort bon et compatissant.

Le président donne lecture de témoignages de diverses personnes qui ont connu Surnom à Bangkok, où la nouvelle du crime commis par lui ne les a pas absolument étonnées. Parmi ces témoignages, ceux de MM. Bennabencq, ingénieur des Travaux Publics, et Freys, qui affirment que Surnom était un garçon bon et généreux, mais d'un caractère emporté, sont à retenir.

MM. Vinet et Croiseux, qui ont vécu davantage dans son intimité à Bangkok, confirment ces appréciations.

Ils disent que Surnom est un emporté, ayant la manie de la persécution, se croyant toujours en butte à des dénonciations et à des tracasseries, et ne parlant que de casser des reins et assommer les gens.

Surnom répond à la lecture de ces témoignages et conteste quelques-unes de leurs déclarations. S'il a quitté la place fort avantageuse qu'il occupait à Bangkok, ce fut de son plein gré et il ne fut nullement renvoyé.

On en arrive ainsi à l'arrivée de Surnom à Saigon. Il avait de l'argent et en avait profité pour amener Mme de Roquefeuil avec lui.

Là, se produit un intermède pour établir l'origine des relations entre Mme de Roquefeuil et Surnom. C'est Mme de Roquefeuil qui s'est jetée dans ses bras et est venue le trouver. Il avait déjà prêté de l'argent au ménage, et non donné, en retour des faveurs de la dame.

Mme de Roquefeuil a reconnu avoir reçu de lui 90 ticaux pour dégager ses bagages engagés, 60 ticaux pour effectuer son voyage de Bangkok à Saigon, puis 80 piastres pour lui permettre de dégager des costumes de théâtre retenus à l'hôtel de France... Surnom prétend que ce n'est pas tout et qu'il a, maintes fois, prêté de l'argent à M. de Roquefeuil, à Bangkok.

Les Roquefeuil ne sont pas, d'ailleurs, les seuls débiteurs de Surnom. Berrest, 2e capitaine du *Donaï*, lui aussi, lui avait emprunté 40 piastres. Or Surnom n'ignorait pas que des relations plus qu'intimes existaient entre Berrest et Mme de Roquefeuil, et M. Toussaint de Quiévrecourt s'étonne qu'en présence de cette situation il ait continué ses assiduités et surtout ses versements à sa maîtresse.

Mais les relations deviennent difficiles entre Surnom et la dame de Roquefeuil. Celui-là réclame son argent et sa maîtresse refuse de le lui rendre, en lui déclarant que les relations qui existent entre eux rendent tout naturels et compensent largement les versements qu'il lui a faits. D'ailleurs, ce sentiment, malgré tout, paraît avoir été partagé bientôt par Surnom lui-même, qui répond à un de ses amis qui lui demandait des nouvelles de son argent : " Je me paye sur la bête ".

Cependant, ses ressources diminuaient, Surnom redevient pressant auprès de Mme de Roquefeuil pour obtenir le remboursement des sommes qui lui sont dues.

Ne pouvant rien obtenir par la douceur, il essaye de la menace, espérant la contraindre par la peur, c'est du moins ce que prétend Surnom, car les témoignages sont nombreux de gens qui l'ont entendu proférer des menaces de mort contre Mme de Roquefeuil. Il tenta même d'emprunter un revolver et, quelques jours avant le drame, acheta un pistolet à répétition Browning.

Ce sont ces faits qui constituent la prévention de préméditation qui a été retenue contre l'accusé.

On en arrive à la scène du drame. Surnom prétend que Berrest l'a frappé, après une altercation violente, l'a jeté à la porte de la chambre de Mme de Roquefeuil et que, perdant la tête, il est allé chercher son revolver, est revenu et s'est mis à "tirer dans le tas". Cependant, Surnom, paraît-il, était calme en sortant de la chambre où il venait d'abattre ses victimes. Il causa avec Mme Azaïs, avec son voisin de chambre, avec des officiers du *Donai* et leur raconta calmement le drame.

Et sur la question : "Mais, vous n'avez donc pas compris l'horreur de votre acte, vous ne sentez donc rien ? Vous ne regrettez rien ?"

Surnom répond : " Non, Monsieur le président, je ne regrette rien ".

INCIDENT

L'interrogatoire étant terminé, M. le président Toussaint de Quiévrecourt fait circuler parmi la Cour, en vertu de ses pouvoirs discrétionnaires, une épreuve photographique représentant Berrest après l'autopsie.

Puis, il demande au ministère public et à la défense s'ils jugent utile de faire procéder à la lecture du procès-verbal d'autopsie.

— Inutile, M. le président, l'effet produit par la photographie que vous venez de faire circuler est suffisant pour que je puisse m'en contenter, répond Me Cazeau.

— Mais, maître, cette pièce est au dossier.

—Elle n'y était pas, proteste l'avocat.

— D'ailleurs, je l'ai faite passer sous les yeux de la Cour en vertu de mes pouvoirs discrétionnaires.

Ce mot clôt l'incident.

LES TEMOINS

Mme de Roquefeuil retrace rapidement et fort sommairement l'histoire de ses relations avec l'accusé. Elle devient beaucoup plus prolixe pour raconter les démarches de Surnom auprès d'elle afin de se faire rembourser les sommes qu'elle lui devait. Nous tombons alors en plein roman-feuilleton, avec des enlèvements, des dialogues tour à tour tendres et terribles ; Mme de Roquefeuil parle, parle : c'est un robinet d'eau tiède qui coule sans interruption.

On en arrive à la scène du drame. Mme de Roquefeuil raconte que Surnom étant venu dans sa chambre lui réclamer l'argent qu'elle lui devait, Berrest qui s'y trouvait le pria de sortir, mais sans violence, sans menaces, sans coups.

Surnom, au contraire, prétend qu'une altercation violente avait eu lieu et que Berrest s'était livré sur lui à des voies de fait.

Mme de Roquefeuil le nie : Berrest n'éleva même pas la voix, il se tint calme et tranquille. Surnom sortit et revint cinq minutes après avec son revolver, et tira deux balles sur Mme de Roquefeuil qui s'était réfugiée sous la vérandah, puis sur Berrest et, enfin, sortit tranquillement.

Mme de Roquefeuil a parlé avec volubilité, comme si elle récitait un rôle appris, jouant la comédie. Son ton, son attitude sont aussi peu sympathiques que possible, et l'on se prend à plaindre le pauvre garçon qui est là, somme toute, cause d'elle.

Surnom maintient ses déclarations concernant les violences dont il avait été la victime de la part de Berrest.

Phu-Giau, boy à l'hôtel Moderne, qui faisait une chambre voisine, a entendu une altercation dans la chambre de Mme de Roquefeuil. La dispute fut violente, le boy l'affirme, et c'est là une première contradiction avec ce qu'a déclaré Mme de Roquefeuil.

L'agent *Debayle* vient déclarer avoir vu, étant de service dans la rue, Berrest venir s'affaisser sur le trottoir. Il a entendu deux séries de détonations, ce que Surnom nie à nouveau.

Mme Azaïs, qui était dans son hôtel, en entendant des cris et des détonations, sortit dans la rue ; elle se douta de ce qui venait de se passer, vit tomber Berrest et sortir Mme de Roquefeuil. Elle vit aussi passer Surnom, très calme, auquel elle demanda : " Mais, n'est-ce pas Berrest qui tombe ?" et Surnom, répondit : " Oui, c'est moi qui ai fait le coup ".

M. Vonin déclare que, le jour du crime, sortant de sa chambre en entendant

les détonations, il trouva Surnom dans le couloir qui lui dit : "Tu ne vois pas, Berrest qui veut me casser la figure" ?

Surnom le nie.

M. Curiol a connu Surnom et l'a entendu proférer des menaces contre Mme de Roquefeuil Il était très surexcité, non par la boisson, mais par la contrariété que lui causaient ses besoins d'argent.

Surnom nie l s menaces.

M. Curiol déclare avoir entendu Surnom exprimer sa tristesse que Mme de Roquefeuil l'ait abandonné et ait pris des amants. Ce peut être un mobile à attribuer au crime.

Surnom nie absolument ce mobile.

M. Mounier a été mis au courant des avances d'argent par Surnom au ménage de Roquefeuil, à Bangkok, et qui peuvent monter à 1.025 fr.

Surnom paya le passage de Mme de Roquefeuil pour venir à Saigon; il ne sait rien du drame

A Bangkok, Surnom passait p ur maniaque, pour vif et violent.

Interrogé par Me Cazeau, il déclare qu'à bord du *Donai*, la veille du drame Surnom aurait exprimé devant lui à Berrest le désir de partir Bangkok, lors du prochain départ du vapeur.

M. Devaux considère Surnom comme un bon enfant. Il se rappelle avoir entendu Mme de Roquefeuil, la veille du crime, dire que Surnom était un "bon garçon."

M. Corbaux a connu Surnom à son arrivée à Saigon, et, bon cœur, s'est entremis pour lui trouver du travail. Il considère Surnom comme un excellent homme. Il a eu l'impression très nette que les menaces de Surnom contre Mme Roquefeuil étaient beaucoup plus pour lui faire peur que sérieuses ; il estimait que c'était dans le but de faire signer une reconnaissance de dette à Mme de Roquefeuil que Surnom se répandait comme il le faisait en menaces.

M. Giorgi vient dire à la Cour que Surnom est venu, un beau jour, lui emprunter son revolver. Il a refusé de le lui remettre. Lui ayant demandé cependant l'usage qu'il voulait en faire, Surnom lui déclara que c'était afin d'intimider "la comtesse."

M. Janniard, greffier à la Justice de Paix, dépose que Surnom étant venu lui demander un billet de conciliation pour assigner Mme de Roquefeuil en payement des sommes qui lui étaient dues, il fut dans l'impossibilité de lui donner le nom exact de sa débitrice. Il était ivre d'ailleurs et s'en alla en déclarant : "Puisque je ne peux pas obtenir justice ici, je vais la crever comme une vache !"

M. Doré ne sait rien de ce qui s'est passé. Il a vu Surnom et Mme de Roquefeuil ensemble à Bangkok et à Saigon, et était au courant des avances d'argent faites par Surnom à la dame de Roquefeuil. Il a eu l'impression que cet argent était *prêté*, car il ignorait que des relations existaient entre eux.

M. Agombert était à bord du *Donai* quand Surnom est arrivé, son crime commis, et a raconté qu'il venait de tuer Berrest. Il n'a rien remarqué d'anormal dans l'attitude du prévenu.

LE RÉQUISITOIRE

L'interrogatoire des témoins étant terminé, et après une suspension d'audience de quelques minutes, la parole est donnée à M. le substitut Lacaze qui prononce un réquisitoire fort habile quoiqu'assez modéré.

Lorsque Surnom arriva à Bangkok, malgré quelques défaillances, sa réputation était bonne : c'était un excellent ouvrier. Il ramassa quelques économies et se grisa; aussi, lorsqu'il se trouva en présence du ménage de Roquefeuil, se crut-il lancé dans le grand monde et perdit-il complètement la tête.

Et Dieu sait, cependant, ce qu'était ce ménage de Roquefeuil !

Le mari, gentilhomme ruiné, montreur intermittent d'un cinématographe, prêt à tous les métiers; la femme, ancienne actrice, ayant eu de nombreuses aventures et semblant n'être associée à son mari que pour assurer les besoins de la vie courante.

Car elle eut, à Bangkok, et sans mystère aucun, plusieurs amants.

Et c'est ce qui rend inadmissible, pour le ministère public, la théorie d'après laquelle Surnom entendait *prêter* seulement son argent au ménage. Esprit orgueilleux et vain, il est bien plutôt croyable qu'il entendait payer des faveurs qui le flattaient et dont il se vantait avec facilité.

Et M. Lacaze retrace la vie du ménage à trois à Bangkok, le mari ne se souciant aucunement de la provenance des ressources du ménage, facilitant les premières rencontres entre les deux amants Surnom faisant obtenir un emploi dans le chantier où il travaille à M. de Roquefeuil, et venant s'installer en popote chez lui, le jour où il a perdu lui-même sa situation.

Mais, Surnom s'est rendu compte qu'il ne trouverait pas de travail à Bangkok, et décide de venir à Saigon. Mme Roquefeuil l'accompagne et il paye son voyage.

Sur le *Donai* qui les amène, se trouve Barrest, dont la dame de Roquefeuil, 24 h. après le départ, devient la maîtresse. Et le ménage à Saigon est encore un ménage à trois, un second amant a pris la place du mari.

Pendant ce temps, Surnom prête toujours de l'argent à Mme de Roquefeuil. Il en prête même à Barrest ; mais, peu à peu, ses économies s'épuisent, il veut se faire rembourser ce qui lui est dû et les réclamations commencent.

De plus en plus elles se font âpres.

L'orgueil de Surnom, aveuglé jusqu'alors par l'honneur d'être l'amant d'une authentique comtesse tombe et il commence à comprendre le rôle de dupe qu'il a joué.

Aux réclamations succèdent les menaces qui se confirment de jour. Menaces d'intimidation, dira tout à l'heure la défense; menaces bien réelles de brute bernée et humiliée du rôle qu'elle a jouée, affirme le ministère public en s'efforçant d'établir ainsi la préméditation.

Et, en effet, aux menaces succèdent une tentative d'enlèvement, un soir, puis la demande d'emprunt à M. Giorgi d'un revolver, et enfin l'achat, avec ses derniers sous, ses dernières ressources, d'un pistolet Browning.

Surnom est décidé à en finir.

Et, la preuve, c'est que des témoins sont venus dire que, le matin du drame, il avait l'air assombri et soucieux.

Or, lorsqu'il entre dans la chambre de Mme de Roquefeuil, quel spectacle se présente à lui ? Il voit devant lui réunis deux êtres qui le bernent, le trompent et lui doivent de l'argent. Il va chez lui, prend son revolver et tire.

Et il ne tire pas, comme il le prétend, "dans le tas". La position des douilles rejetées automatiquement par le pistolet à chaque détonation confirmant la déposition des témoins, démontre qu'il tira d'abord deux coups sur la femme, puis deux sur l'homme, après un léger temps d'arrêt.

Il a agi froidement, avec calme ; il est calme encore quand il sort de la chambre, il est calme quand il répond à Mme Azaïs "oui, c'est moi qui ai fait le coup", il est calme toujours quand il se rend à bord du *Donai* où il fait le récit de son crime et, c'est toujours avec la même impassibilité, qu'il va au commissarsat de police se constituer prisonnier.

Tel est, fidèle, le portrait moral de Surnom orgueilleux et vain. Son acte est sans excuse, et M. Lacaze requiert contre lui toute la sévérité de la Cour.

LA DEFENSE

Me Cazeau s'avance alors à la barre pour présenter la défense de son client. Sa tâche est rude, car, il le déclare, tout comme le ministère public, il estime que l'acte de Surnom apparaît sans excuse passionnelle. Cependant, il prétend et va s'efforcer de le démontrer à la Cour, il y a, dans la mentalité même de l'accusé, plus d'excuses que dans l'affolement d'une passion, et la préméditation que l'accusation a prétendu établir n'existe pas.

Et l'excellent avocat retrace la vie de son client : Orphelin à 7 ans, privé par conséquent de la formation maternelle, il est, à dix ans, gardeur de vaches ; à 15, il aide son père dans le rude métier de cimentier et à 20, il part pour la caserne.

Bon soldat, il récolte cependant 40 jours de prison pendant son séjour sous les drapeaux, car c'est une forte tête, une brute, les fruits de son éducation se font déjà sentir.

Rendu à la vie civile, il est considéré partout où il passe comme un ouvrier excellent et zèlé, mais violent et emporté. C'est son seul défaut. Econome, il constitue une petite épargne, et, quand il fait la connaissance des Roquefeuil qui sont dans la misère, c'est son bon coeur qui les attire vers eux.

Avant que la femme lui ait même fait les premières avances, il sait que leur garde-manger est vide et il leur expédie de l'épicerie ; il se met en quatre pour trouver une situation au mari, et comme on lui sent de l'argent, c'est Mme de Roquefeuil qui vient se mettre dans son lit, sans qu'il lui ait fait seulement une avance.

D'ailleurs, avec son esprit simpliste et dévoué, il s'attache à ces gens. Bientôt, il leur délie les cordons de sa bourse. Devant venir à Saigon, il se charge de la femme qui espère trouver un emploi au théâtre, il voyage sur le pont et lui paye un passage de seconde classe. Il a comme un tendre respect pour ses obligés.

Pendant, tout ce temps, il travaille comme une brute. Un témoin a dit: "Donnez-lui une pioche et il vous défoncera les trottoirs de la rue Catinat", et cela peins l'homme. Il fait mille métiers à Saigon pour gagner quelques sous, mais ses ressources s'épuisent et il songe à rentrer dans les avances qu'il a faites aux de Roquefeuil.

A force de démarches, il obtient un billet de sa maîtresse, que le mari, resté à Bangkok, payera, et celle-ci lui signe un papier informe et sans valeur.

Surnom alors commence à comprendre qu'on le trompe. Il menace pour obtenir ce qu'on lui refuse. Les témoins l'ont dit: ses menaces sont beaucoup plus des moyens d'intimidation que réelles. Mais tout reste vain et, peu à peu, il se résigne.

Un seul espoir lui reste. Il possède deux ou trois créances à Bangkok, il possède un billet de retour pour la France, du Siam à Marseille. Puisqu'il ne peut pas trouver de travail, il partira.

Il demande, pour gagner le Siam, vingt piastres à Mme de Roquefeuil et, pour se créer quelques ressources, consacre ses derniers sous à acheter deux revolvers et 400 cartouches qu'il vendra en contrebande à Bangkok. Son dessein est bien arrêté et il n'a aucunement l'intention de tuer, il est résigné à perdre son argent.

Alors, le drame se produit. Préoccupé par l'idée de son départ, il se rend chez Mme de Roquefeuil qui lui a promis 20 piastres pour payer son voyage à Bangkok. Il y trouve Berrest qui, lui aussi, lui doit de l'argent et lui en a promis; mais, on le met à la porte brutalement, après une scène violente, et, perdant la tête, il court dans sa chambre, s'arme et fait feu.

Tous ces faits sont confirmés par des témoignages ; Surnom est une brute, mais une brute qui n'a pas prémédité son crime. La Cour sera donc indulgente, en rendant un arrêt mitigé aussi largement que possible de circonstances atténuantes.

LE VERDICT

L'excellent avocat a terminé, et son argumentation heureuse n'est pas sans avoir produit une impression profonde dans le public.

Cinq questions sont alors posées au jury

Surnom est-il coupable d'avoir:

1° Commis volontairement une tentative d'homicide sur la personne de la dame Mensingh (Marie-Emilie), épouse de Roquefeuil, laquelle tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son complet effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur;

2° Y a-t-il eu préméditation;

3° Commis un homicide volontaire sur la personne du sieur Berrest (Ange-Charles);

4. Ya-t-il eu préméditation ;

5° Ya-t-il lieu de lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes ?

Après une courte délibération, la Cour rentre en séance rapportant un verdict affirmatif sur tous les points.

En conséquence, Surnom est condamné à la peine de *dix ans de travaux forcés, aux dépens*, et au *minimum de la contrainte par corps*

Cour d'assises de Saigon

Le complot Gilbert Chieu

L'instruction de l'affaire du complot Gilbert Chiêu et consorts, ouverte à la suite de certaines constatations faites par le gouvernement de Cochinchine, dirigée avec circonspection par M. le juge d'instruction Delacroix du tribunal de Mytho, d'accord avec le Parquet de première instance de cette ville et le procureur général, chef du Service judiciaire, est terminée.

Cette instruction, très complète, a dévoilé les agissements blâmables de certains individus qui, sous le couvert d'entreprises commerciales, cherchaient à éloigner de la France une population d'un loyalisme jusqu'à ce jour éprouvé.

Il demeure établi que, trop confiant dans les promesses fallacieuses de certains agitateurs annamites, résidant à l'étranger, un indigène naturalisé français a consenti à s'associer à leurs menées et mettre à leur service le crédit que pouvaient lui donner sa qualité de citoyen français et le titre honorifique qui lui avait été conféré dans notre administration.

On constate avec satisfaction que la partie saine et honnête de la population a accueilli avec indifférence les excitations dont elle était l'objet et que seule une infime minorité intrigante et ambitieuse s'y est associée.

Tous ceux qui ont été compromis dans cette affaire seront l'objet d'une surveillance étroite et des mesures administives que comporte la situation.

***

Saigon, le 22 avril 1909.

M. Ernest Outrey, lieutenant-gouverneur *p. i.* de la Cochinchine, à Messieurs les administrateurs, chefs de province, et les maires de Saigon et de Cholon.

J'ai l'honneur de vous informer qu'une ordonnance de non-lieu a été signée, à la date du 21 avril courant, dans l'affaire Ministère public contre Chiêu et consorts. L'instruction, dans cette affaire très complexe, a démontré les agissements blâmables de certains indigènes qui, sous le couvert d'entreprises commerciales, cherchaient à éloigner de la France une population d'un loyalisme jusqu'à ce jour éprouvé.

Il demeure établi cependant que, confiant dans les promesses fallacieuses de certains agitateurs annamites, résidant à l'étranger, un indigène naturalisé français a consenti à s'associer à leurs menées et à mettre à leur service le crédit que pouvaient lui donner sa qualité de citoyen français et le titre de *phu* honoraire qu'il avait obtenus en captant la confiance de l'administration française par des manifestations bruyantes d'un dévouement et d'un attachement qui, depuis, ont été reconnus peu sincères. J'ai décidé que Chiêu serait déchu de son titre de *phu* honoraire et de tous les titres acquis par lui dans les diverses, fonctions administratives qu'il a occupées en Cochinchine.

Les indigènes fonctionnaires ou notables, compromis dans cette affaire, seront également privés des titres, distinctions et prérogatives qui leur auraient été conférés par le Gouvernement, tant dans les cantons que dans les communes et devront être considérés, à l'avenir, comme de simples *dân*. Leurs noms devront, en conséquence, être rayés des tablettes des communes et des registres officiels tenus dans les villages. Je vous prie de vouloir bien porter cette décision à la connaissance des autorités annamites de votre province.

Vous ferez également exercer une surveillance étroite sur tous les individus compromis dant cette affaire. Par contre, les Annamites qui, dans le cours de l'instruction criminelle, ont donné des preuves manifestes de leur attachement désintéressé à la France, pourront compter sur toute sa bienveillance.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire.

Signé : Ernest OUTREY.

***

Le lieutenant-gouverneur *p. i.* de la Cochinchine, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu les décrets des 29 octobre 1887 et 9 mai 1889 ;

Vu l'arrêté du 13 février 1899, fixant les attributions des services généraux et des services locaux de l'Indochine ;

Vu l'arrêté du 25 avril 1891, portant organisation du personnel indigène du secrétariat du gouvernement et des provinces de la Cochinchine ;

Attendu que le nommé Gilbert Chiêu a consenti à s'associer à des agitateurs annamites résidant à l'étranger et à mettre à leur service le crédit que pouvaient lui donner sa qualité de citoyen français et le titre honorifique du *Phu* honoraire qui lui a été attribué.

Article premier.—Le titre de phu honoraire et toutes les prérogatives qui s'y rattachent sont retirés au nommé Gilbert Chiêu.

Art. 2.—Il sera également privé de tous les titres, distinctions et prérogatives qui lui auraient été conférés dans l'organisation communale annamite.

Art. 3.—Ses nom et prénoms devront, en conséquence, être rayés des tablettes des communes sur lesquelles ils figureraient et des registres officiels tenus dans les villages.

Art. 4.—Les administrateurs de Cochinchine sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 22 avril 1909.

Signé : Ernest OUTREY.

Indo-Chine française

***

Autour d'un non-lieu

UNE DOULOUREUSE QUESTION SE POSE. NOUS LAISSONS À D'AUTRES, AUX RESPONSABLES, LE SOIN DE LA RESOUDRE

Un de nos confréres locaux s'étonnait samedi, que notre "gouvernementalisme", nous ait permis de découvrir les raisons véritables qui ont motivé le non-lieu dont viennent ou sont à la veille de bénéficier Chieu et consorts.

Tout d'abord que ce confrère nous permette de lui demander à quels indices il a p s'apercevoir que notre journal, dans ses moindres articles — ainsi qu'il parait l'insinuer — reflétait la pensée gouvernementale.

Assurément nous sommes fermement dévoués à la politique inaugurée en Indochine par M. Klobukowski, mais nous ne sommes les partisans et les défenseurs de cette politique que parce qu'el e est d'accord avec les principes d administration coloniale que nous avons préconisés de tout temps et dont, parfois avec une rude énergie, nous avons, depuis la fondation de ce journal, réc amé l'application dans la colonie à tous les prédécesseurs du gouverneur général actuel

Nous serions donc de bien mauvaise foi, aujourd'hui que nos vœux, après une lutte de quinze années, se trouvent réalisés ou en voie de réalisation, si nous ne rendions pas hommage au vouloir et à l'intrépidité de l'homme d'énergie que le gouvernement de la République a placé à la tête de l'Indochine et qui, dès son arrivée dans la colonie, n'a pas craint de rompre audacieusement en visière avec tout un passé d'erreurs administratives et de gâchis financier.

C'est là toute la raison de notre attitude—suffisamment justifiée, je suppose— à l'égard du nouveau régime instauré en Indochine par M. Klobukowski.

Mais de ce que, dans ses lignes générales, nous approuvions sans réserve le programme du chef actuel de la colonie, il ne s'ensuit pas nécessairement que nous soyons tenus d applaudir servilement à tous les actes du gouverneur général. Nous avons, du reste, beaucoup trop le souci de notre indépendance pour nous astreinde à jouer un pareil rôle. Et puis il n'est point d'homme qui puisse se flatter de ne commettre aucune erreur, surtout lorsque lui sont confiées ces fonctions aussi délicates que celles dont se trouve investi le chef suprême de notre colonie indochinoise.

Aussi, est-il du devoir de ceux qui, loyalement, sincèrement, sont dévoués à une politique, de signaler, dans l'intérêt même de la cause que l'on défend, les fautes ou les erreurs qui pourraient être commises. C'est là, plus particulièrement, le rôle de la Presse et, dussions-nous provoquer, parmi certains de nos confrères, de nouveaux étonnements, nous ne faillirons point à la tâche qu'il nous est imposé, de faire, en toutes circonstances et sur des considérations d'ordre personnel, primer l'intérêt général.

Le non-lieu qui va permettre à Gilbert Chieu et à ses compères — nous n'osons plus dire " ses complices "— de triompher bruyamment dans les milieux annamites, nous a paru être une grave faute politique, qui, espérons-le, n'aura pas les conséquences que nous sommes en droit de redouter. Et c'est pourquoi, sans la souligner aussi brutalement que l'a fait l'*Indo-Chine Française*, nous nous sommes bornés à en donner les causes avérées, laissant à nos lecteurs le soin de dresser eux-mêmes le bilan des éventualités futures que pourrait nous forcer à établir notre condescendante attitude à l'égard d'un tiers qui était moins qualifié que quiconque pour s'interposer entre notre Justice française, disposée à sévir, et des prévenus contre lesquels s'amoncelaient des documents photographiques et autres, d'une nature très spéciale.

Notre diplomatie a cru devoir transiger. Il s'agit maintenant de savoir quel sera, pour notre prestige, l'effet produit sur les masses autochtones par cette transaction.

Sera-t-elle considérée comme une simple marque de déférente politesse, comme un accès de générosité ou comme une capitulation ?

Toute la question est là et nous avouons n'avoir pas le courage de la résoudre.

L. H.

(*L'Opinion*)

Note

Sur la fabrication et sur le commerce des Briquettes et des Tablettes de thé en Chine

---

1° MODE DE PREPARATION.

Poussière de thé noir.— Les feuilles de thé, converties en thé noir, laissent, après tamisage, un résidu connu sous le nom de poussière de thé.

Le tamis employé est composé de grosses mailles, de façon à permettre le passage de tout ce qui n'est pas feuille de thé entière.

Les familles, qui se livrent à la culture du thé dans les provinces du Hou-nan du Hou-pé et du Kiang-si, expédient, cette poussière de thé dans des sacs en toile de coton aux usines de Hank'eou, où on la comprime, après diverses opérations, en tablettes et en briquettes de thé noir.

Feuilles coriaces de thé vert.—Pour les briquettes de thé vert, la première opération consiste en une simple trituration de morceaux de branches et de feuilles coriaces de thé vert.

La préparation que subit la poussière de thé noir, dans les usines à thé de Hank'eou, comporte quatre phases :

Nettoyage.—Le *nettoyage*, qui a pour but d'enlever le sable, la terre et le gravier que peut contenir la poussière.

Blutage.—Le *blutage* ou *tamisage*, qui a pour objet de séparer la poussière de thé en deux qualités : l'une, composée en grande partie de petits fragments de feuilles et qui est destinée aux ;ettesablt l'autre, qui est réservée aux briquettes.

Moulage.—Le *moulage* par compression hydraulique dans des moules en métal, qui a pour but de donner aux tablettes et briquettes la forme voulue, le poids demandé, enfin l'estampage de la marque de fabrique et du nom de la marque de fabrique et du nom de la maison.

Dessication—La *dessication*, qui consiste à exposer pendant trois semaines les briquettes sur des séchoirs dans une chambre chauffée à 40 ° Cdes, afin de les durcir et de les débarrasser de toute humidité.

Appareils de fabrication.—Les appareils nécessaires à l'industrie des tablettes et briquettes de thé sont : le tarare ou ventilateur, le blutoir ou trieur, la machine à mouler, la presse hydraulique et le broyeur.

Tarare.—Le *tarare* ou *ventilateur* sert à nettoyer la poussière de thé qui arrive de l'intérieur des provinces mentionnées ci-dessus. C'est une machine analogue au tarare des meuneries.

La quantité d'impuretés extraites pendant cette opération varie de 5 à 10 %.

Blutoir.—Le *blutoir* ou *trieur* consiste en deux ou plusieurs tamis superposés les uns aux autres, et permet d'obtenir les deux catégories de poussière qui sont employées l'une, pour le moulage des tablettes, l'autre, pour le moulage des briquettes de thé noir.

Machine à mouler et presse hydraulique.—Tablettes.—La poussière de thé choisie pour le moulage des tablettes est versée, à l'état sec, dans des moules en métal, à couvercle et fond mobiles. Ces moules sont placés sous une presse hydraulique qui comprime la poussière de thé. La tablette ainsi formée reste de trois à quatre heures dans son moule qui est maintenu par des montants serrés par des vis. La presse est de 136 kilogrammes par pouce carré et d'une durée de quelques secondes seulement. Le travail s'accomplit automatiquement, comme dans les machines employées pour agglomérer le poussier de houille. A la sortie du moule, la tablette de thé est soigneusement enveloppée, à la main, dans une feuille de papier d'étain recouverte d'une banderolle de papier blanc importée de Russie et sur laquelle sont imprimés le nom de la maison et la marque de fabrique.

Briquettes.—Il y a deux sortes de briquettes de thé noir et les briquettes de thé vert.

Briquettes de thé noir.—Le moulage des briquettes de thé noir ne diffère du moulage des tablettes que par les deux points suivants :

1° La poussière n'est comprimée dans les moules à briquette qu'après avoir reçu un courant de vapeur d'eau pendant environ trois minutes ;

2° La pression n'est plus que de 109 kilogrammes par pouce carré.

Briquettes de thé vert.— Le moulage des briquettes de thé vert est identique au précédent. Cependant, étant donné les éléments durs qui composent cet article, il faut prolonger le temps d'imbibition à la vapeur d'eau afin d'obtenir une agglomération complète.

Le séchage est le même que pour les autres briquettes.

Broyeur.— Les tablettes et les briquettes de thé noir et de thé vert,dont le poids est inégal, ou le moulage imparfait, sont mises de côté pour être ultérieurement réduites, au moyen du broyeur, à leur état primitif: poussière pour les unes, feuilles de thé pour les autres.

II.—COMPOSITION DES TABLETTES ET DES BRIQUETTES ; DESTINATION DE CHAQUE ESPECE; POUSSIERES ET FEUILLES AGGLOMEREES

Composition des tablettes.— Les tablettes sont composées de poussière de thé noir, provenant de très petites parcelles de feuilles de thé, ce qui leur donne la richesse d'arôme si recherchée des amateurs.

La poussière de thé varie de qualité suivant le lieu de provenance, le succès de la récolte et la réussite de la torréfaction des feuilles de thé noir. La poussière de thé de Ningtcheou, (Kiangsi), est tout particulièrement appréciée des acheteurs Russes de Hank'éou pour la tablette à une seule poussière.

La surface des tablettes du thé à une seule poussière est généralement saupoudrée de poussière de thé de Ceylan, qui est très parfumée.

Les fabricants de tablettes et de briquettes de Hank'éou importent diverses poussières de thé de Ceylan, de l'Inde et de Java, afin d'obtenir, avec les poussières de thé chinois, des mélanges variés, suivant le goût du consommateur ou les conditions de la commande.

Que la tablette soit à une seule ou à plusieurs poussières, c'est toujours un article de premier choix, par suite de sa composition et de ses procédés de fabrication.En effet,le moulage de la poussière à sec permet de conserver tout l'arôme du thé, tandis qu'une partie de cet arôme est enlevée par la vapeur d'eau dans le moulage des briquettes de thé noir et de thé vert.

Composition des briquettes de thé noir.— Les briquettes de thé noir sont formées d'une poudre de thé noir, dont les qualités varient pour les mêmes raisons que celles des tablettes. En outre, le tamisage sépare une même poussière en deux ou plusieurs autres qualités. La préférence est donnée, à Hank'éou, pour le moulage des briquettes de thé noir, à la poussière de thé de Oanfa, (Houpé).

Les fabricants font aussi des mélanges de poussières de thé étranger et de thé chinois, dont les proportions sont subordonnées le plus souvent aux ordres de l'acheteur. Quelquefois, pour les briquettes de thé de qualité inférieure, les proportions sont simplement dictées par les prix du marché des poussières de thé. (Voir le Tableau B.).

Le mélange varie entre 5 et 50 % de poussière de thé étranger, (Ceylan, Inde ou Java). Comme pour la tablette, il y a donc lieu de distinguer la briquette à poussière unique de thé chinois et la briquette à poussière de thés chinois et étranger mélangés. Le fabricants produisent quatre ou cinq qualités de chaque sorte.

Aucune recette n'a encore été trouvée pour remédier à la perte d'arôme causée par l'humidification de la poussière de thé à la vapeur d'eau.

Compositions des briquettes de thé vert.—Les morceaux de branches et surtout les feuilles de thé, vieilles et coriaces, qui ont trop poussé sur l'arbuste, sont les éléments qui entrent dans la fabrication des briquettes de thé vert. Un choix spécial des feuilles est réservé pour les faces extérieures de la briquette, de façon à leur donner une surface uniforme et de belle apparence. Les feuilles de thé de Yang-Lo-Tonn, (Houpé), sont les plus recherchées à Hank'eou pour le moulage des briquettes de thé vert.

Aucun agent étranger, feuilles ou poussières, n'entre dans la composition de ces briquettes. On fabrique deux qualités de briquettes de thé vert.

Destination des différents genres. — La marine et l'armée russes font un usage considérable des tablettes.

Les briquettes de thé noir sont expédiées aux grands entrepôts de thé de Sibérie. Les tablettes et les briquettes à poussières mélangées sont surtout dirigées vers Moscou.

Les briquettes de thé vert sont envoyées en Mongolie et dans le Turkestan Chinois.

Les voies suivies pour ces différentes expéditions sont étudiées au paragraphe VII.

III.—NOMBRE D'USINES ; LEUR PRODUCTION ; LEUR NATIONALITE.

Nombre et nationalité des usines.—Il y a actuellement, [1908], à Hank'eou quatre usines de tablettes de thé.

Trois usines Russes. — La compagnie Russes, Molchanoff-Pechatnoff, possède une usine sur la concession Anglaise Sur la concession Russe, il y a deux usines Russes : la Litvinoff Co. et la Trading Co, qui a succédé à la Compagnie Alex. Goobkin et A. Koonsnetzoff.

Une usine Chinoise.—En dehors des concessions, près de la rivière Han, s'est montée, il y a environ un an, l'usine de la Compagnie Chinoise Hsin-Chang (興商) dont un Français, M. Bouchard, est le gérant.

Production des usines.—Il est difficile de déterminer la production annuelle de chaque usine. L'ensemble est estimé à 20.000 caisses de tablettes et à 500.000 paniers de briquettes de toutes sortes.

Les chiffres des statistiques des Douanes Maritimes Chinoises permettent d'ailleurs d'établir très approximativement le rendement réel de ces usines. Voir diagrammes Nos. 1, 2 et 3.

IV.—FAÇON DONT SONT TRAITEES LES AFFAIRES—MODE DE PAIEMENT.

Façon dont sont traitées les affaires.— La poussière des thés indigènes est achetée par l'intermédiaire du *compradore* chinois, la poussière des thés étrangers par des agents au service des usines Russes de Hank'eou et établis dans les pays de production : Inde, Ceylan et Java.

Les tablettes et les briquettes sont vendues à de gros commerçants russes installés dans d'immenses magasins-entrepôts dans les grands centres d'approvisionnement et de transit.

Les Chinois n'interviennent que pour la consommation des briquettes de thé vert en Mongolie et Turkestan.

Les Russes s'efforcent de rester les maîtres de la fabrication et de la vente d'un produit dont ils sont les principaux consommateurs. Ils ont à leur disposition une banque Russe, la banque Russo-Chinoise qui possède des agences nombreuse dans toute l'Asie et dans les grandes villes d'Europe. Toutefois,pour les transports maritimes, ils sont obligés d'avoir recours aux navires étrangers.

Pendant la période de mai à octobre, qui est à la fois celle de la saison du thé et l'époque des hautes eaux du Yangtze, les maisons Russes de Hank'eou s'adressent surtout aux vapeurs norvégiens pour le transport des tablettes et buettes rà Vladivostok et Nicolaievsk. Le tonnage de ces bateaux, qui n'appartiennent pas à des grandes compagnies de navigation, est de mille à deux mille tonnes. L'armateur et le capitaine, qui sont le plus souvent associés, se contentent d'un frêt peu élevé. La charte partie se fait généralement par l'entremise des commissionnaires expediteurs de Hank'eou.

Les vapeurs anglais prennent aussi une grande part dans le transport de ce genre de cargaison entre Hank'eou et les ports russes du Pacifique.

Mode de paiement.— Le mécanisme des opérations commerciales de l'industrie que nous étudions est, à peu de chose près, identique à celui des transactions de toutes les maisons de commerce d'exportation établies en Chine.

Voici ce qui se passe entre la fabrique à Hank'eou et le Chinois vendeur de la poussière de thé, la banque et le correspondant ou l'acheteur à l'étrnger.

A).—*Avec le vendeur chinois.* — Une offre de vente.

Par l'entremise du *compradore.* Un contrat de vente.

B).—Avec la banque:
- Un nantissement pour traite à livrer.
- Un contrat de change, (qui n'a pas toujours lieu).
- Une traite documentaire accompagnée :
  - 1° de la facture d'expédition.
  - 2° de la police d'assurance.
  - 3° du connaissement.

C).—*Avec les correspondants ou l'acheteur à l'étranger.*
- Tantôt et le plus souvent une commande directe de l'acheteur.
- Tantôt une offre télégraphique à l'acceptation, une note d'expédition.

Il est bon de faire remarquer que le fabricant russe à Hank'eou est maîtree du marché des tettes et défie par seseva agences la conablnce étrangère. ill

L'usine chinoise Hsin-Chang tracurre surtout la briquette de thé vert à destination de la Mongolie.

V.—PRINCIPAUX MARCHES D'APPROVISIONNEMENT ET CENTRES DE TRANSIT.

Les principaux marchés d'approvisionnement et centres de transit sont : en Chine, Fan-t'cheng, (樊城), Feng-tai, (豐台) et Kalgan, (張家口); en Sibérie, Vladivostock, Nicolaievsk, Strétensk et Kiachta; en Russie d Europe, Irbit' Perm, Kasan, Nijni-Novgorod, Moscou et Odessa ; en Mongolie, Ourga et Ou iasoutai ; au Turkestan Chinois, Kachgar et K'ou-tch'eng.

Londres a été employé comme port de transit toutes les fois que la Russie a [eu à subir des crises.

VI.—MODE D'EMBALLAGE SUIVANT LES DESTINATIONS.

Emballage des tablettes.—Une tablette pèse un quart de livre Russe, (102 gr. 25). Elle est enveloppée, comme les tablettes de chocolat, dans une feuille de papier d'étain entourée d'une feuille de papier ordinaire. L'emballage se fait dans des caisses en bois doublées de feuilles de plomb à l'intérieur et qui, une fois soudées, les ferment hermétiquement. Les caisses qui doivent être expédiées à Vladivostock, puis transbordées sur les Wagons du transsibérien, contiennent 504 tablettes. Il en est de même de celles à destination de Nicolaievsk et qui doivent être transbordées sur les vapeurs de l'Amour. Les caisses de 432 et 408 tablettes sont réservées pour le transport, à travers la Mongolie, par caravanes se rendant de Kalgan à Kiachta.

Emballage des briquettes de thé noir.—Le poids des briquettes de thé noir varie depuis une demi-livre jusqu'à trois livres russes ; (la livre russe est de 409 grammes). Chaque briquette est entourée d'une double feuille de papier. L'empaquetage se fait dans des paniers en bambou, tressés et cerclés sur place, d'une très grande solidité. Chaque panier est garni à l'intérieur de feu lles de bambou. Il y a des paniers de 24,36,40,52,56 et 64 briquettes de thé noir pour les expéditons par voie de terre à dos de chameau. Pour les envois par vapenrs, les paniers sont de 72 et 80 briquettes.

Emballage des briquettes de thé noir.—L'emballage est le même que celui des briquettes de thé noir. Toutefois, en ce qui concerne le nombre de briquettes par panier, il y a lieu de distinguer les briquettes de 1ère qualité sont de 36,45,72 et 92. Les paniers de briquettes de 2ème qualité sont de 108,110,112,140 et 144. Le poids diffère également. La briquette de 1ère qualité pèse une livre et pemie russe : celle de 2e qualité pèse depuis trois livres et demie jusqu à quatre livres russes.

Les briquettes de 1ère qualité sont destinées à être transportées à dos de chameau ou à dos de mule ; celles de 2e qualité, à être transportées par bateaux.

VII.—MODE D'EXPEDITION VERS LES REGIONS DE CONSOMMATION.

(Voir la diagramme no 1).

Par caravanes. — Deux routes sont suivies pour expédier le thé en briquettes, de Hank'eon à Kiachta, par voie de terre :

1° *Route viâ le Chan-Si et la Mongolie.*

De Hank'eou à Tan-tch'eng, par jonques.

De Tan-tcheng à Kalgan viâ Tai-Yuan-tou, à dos de mule.

De Kalgan à Kiachta, viâ Ourga, à dos de chameau.

1° *Route viâ Tientsin et la Mongolie.*

De Hank'eou à Tientsin directement ou avec transbordement à Shanghai, par vapeurs.

De Tientsin à Fengtai, par chemin de fer.

Ee Fengtai à Kiachta, viâ Kalgan et Ourga, à dos de chameau.

La route du Chan-si, de Hank'eou à algan, a été très fréquentée avant l'établissement des usines construite à Hank'eou en 1874. Les Russes avaient autrefois, à Yano-tong-t'chouang [au Sud de la province de Hou-pé],des presse-en bois, maniées à la main, avec lesquelles ils confectionnaient des briquettes.

Il faut ajouter que, dès 1873, le fameux vice-roi Li-Houng-Tchang obtint, pour tous les expéditeurs de thé sur Tientsin, le privilège d'être exemptés des drois de cabotage, (coast trade duty) à condition d'en donner le frêt à la Compagnie Chinoise "China Merchants". Désormais, le trajet *viâ* Tientsin eut la préférence.

Embranchement de Sair-Oussou.—Pour la consommation Mongole de Kalgan à Kiachta, se détache à Sair-Oussou une route qui permet de se rendre à Ou-li-ya-sou-t'ai et à Kobdo et qui est très suivie par les caravanes chargées de transporter les briquettes de thé vert.

Le nombre des chameaux à Kalgan est estimé à un demi million.

Le prix de transport de Hank'eou à Kiachta *viâ* Tientsin est approximativement de sept roubles par pound Russe, (16 kilogs. 240).

Par bateaux.—Les lignes suivies par bateaux sont :

1° *De Hank'eou à Nicolaievsk*, par des vapeurs Norvégiens avec transbordement sur les vapeurs fluviaux Russes de l'Amour naviguant jusqu'à Strétensk. La cargaison de ces vapeurs consiste principalement en briquettes de thé vert.

2° *De Hank'eou à Vladivostock*, par des vapeurs Anglais avec transbordement sur les wagons de la voie ferrée du transsibérien. Ce sont surtout les tablettes et briquettes de thé noir, à poussière unique ou à poussières mélangées, qui sont expédiées par les navires faisant ce trajet.

3° *De Hank'eou à Dalny.* — Cette route n'est plus suivie depuis que les Japonais ont occupé Dalny.

4° *De Hankeou à Odessa.* — Pendant la dernière guerre Russo Japonaise, des navires Anglais accaparèrent la plus grande partie du transport des tablettes et briquettes sur Odessa.

Auparavant, le frêt était donné, autant que possible, aux paquebots de la flotte volontaire Russe.

5° *De Hank'eou à Londres.* — Cette ligne est de moins en moins suivie.

En 1899, deux vapeurs Anglais, partis de Londres, essayèrent de faire le transport de briquettes de thé en Sibérie par le fleuve Iénissei; mais ils furent arrêtés par les glaces.

Par le transsibérein.—De Strétensk ou de Vladivostock a Moscou, la voie ferrée du transsiqérien est de plus en plus utilisée pour le transport des tablettes et des briquettes de thé à destination des villes de la Sibérie et de la Russie d'Europe.

Voie projetée.—Jusqu'à présent, les briquettes et les tablettes de thé n'ont pas encore emprunté la voie du chemin de fer Hank'eou-Pékin. Il est cependant question d'offrir aux Chinois des frêts de faveur pour le transport des briquettes qui prendraient la ligne Chinoise de Fengtai-Pékin-Kalgan sans aucun transbordement. De Kalgan, les briquettes reprendraient la vieille route des caravanes.

En Revenant de Saigon

REPONSE DES HOMMES DE MAUVAISE FOI.

S'il y a quelqu'un à Changhaï, qui n'est pas à prendre avec des pincettes, c'est bien M. Tapernoux, retour de Saigon, et je le conçois.

Parti le 9 Avril en triomphateur, le héros, qu'un entrepreneur de cinématographe avait jugé assez intéressant pour lui consacrer un film, nous est revenu furieux, inabordable, et ses lecteurs habituels, au lieu du chant de victoire qu'ils y cherchaient, n'ont trouvé dans *Le Courrier de Chine* de samedi que quatre colonnes rageuses, incohérentes, trahissant un affolement inexplicable.

Certes, je ne perdrais pas mon temps à y répondre si, au ridicule, le bonhomme n'avait joint l'odieux; s'il s'était contenté de faire planer sa vaniteuse personnalité bien au-dessus des avocats et des journalistes qui avaient eu la faiblesse de le traiter en confrère. Mon Dieu, nous vous pardonnerions encore de nous traiter d'ânes et de folliculaires à gages, nous nous contenterions de sourire. Quelques années passées dans les Universités, la magistrature et le barreau n'ont évidemment pu faire de Me. Thiollier, de Me. d'Auxion de Ruffé, de moi encore bien moins, des juristes de votre envergure; et notre ami Monestier, vague épicier de lettres, ne peut certainement pas faire comme vous, figure dans l'aristocratie de la Presse,parmi ceux que la défense d'intangibles principes,et non un vil esprit de lucre, a appelés à cette noble profession.

Mon cher M.Tapernoux,vous fûtes cruel de rappeller à de pauvres avocats les lacunes de leur éducation professionnelle. Malheureusement à la sottise, vous avez

joint la méchanceté. Vous vous êtes permis à l'égard de Me Thiollier des insinuations plutôt malveillantes ; vous avez, par une dernière tentative de bluff, effrontément accusé votre adversaire de fuir la lumière et le débat public en Cour d'Assises.

Permettez qu'on dévoile un peu votre déconvenue et qu'on vous ramène à vos justes dimensions.

Vous avez, M. Tapernoux, un culte pour le dilemme. Par son apparence rigoureusement scientifique, ce procédé se prête admirablement au bluff et permet aux fourbes d'en imposer aux simples et à tous ceux, à qui une profonde perspicacité naturelle, aidée d'un sérieuse culture intellectuelle, ne permet pas de découvrir sous les apparences d'une logique rigoureuse la faute de raisonnement ou la supercherie du sophiste. C'est l'arme préférée des Basiles du journalisme, c'est la vôtre.

Aujourd'hui votre dilemme est aussi perfide que séduisant: "Ou les avocats de " M. Chollot sont des ânes bâtés, qui n'ont " certes pas gagné l'argent que notre " éminent ingénieur leur a prodigué; ou " M. Chollot s'est abominablement moqué des Changhaïens en leur faisant " croire qu'il poursuivait ses accusateurs, " alors qu'il se réfugiait dans le maquis " de la procédure pour échapper à un " débat public".

Je cite textuellement.

C'est simple, c'est logique. Ce ne peut être que l'une ou l'autre des deux alternatives.

Première hypothèse : Me Thiollier, Me d'Auxion de Ruffé, et M. le Procureur de la République (je parle M. Dubreuil) prédécesseur de M. Michel, sont des ânes bâtés. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas prévu l'incompétence, incompétence cependant si évidente qu'il n'a fallu à la Cour que quelques minutes pour s'en convaincre. Eh bien ! non, il faut renoncer à cette hypothèse. Cette incompétence, telle qu'elle est exposée dans votre journal et les journaux de vos amis, aucun jurisconsulte sérieux ne pouvait la prévoir.

Votre avocat lui-même ne l'avait pas prévue, puisque M. Cainadan se vante de la lui avoir suggérée, et que vous nous dites que "cette belle théorie vous fit l'effet d'un seau d'eau glacée" Brrrrrrr Ah ! que c'est froid ! brrrrrrrr.

Nous savions bien que M. Cainadan se proposait dès le début de se tirer d'affaire par une exception, mais pas celle-là. Il entendait se prévaloir de l'exception de la chauve-souris.

" Je suis oiseau, voyez mes ailes,
" Je suis souris, vivent les rats."

En d'autres termes : "Je suis protégé français, M. le Consul, accordez-moi la protection des lois françaises; punissez avec la dernière rigueur le pauvre individu qui s'est permis une plaisanterie d'un goût douteux à mon égard....... Je suis Grec, mon journal se publie sur la Concession internationale, la loi française ne saurait m'atteindre."

A cette exception, dont tous les honnêtes gens savoureront l'ingénieuse simplicité, nous nous attendions sans émotion. Car, enfin, si la Cour avait eu la naïveté de l'admettre, elle ne pouvait vous profiter, mon cher M. Tapernoux, qui êtes depuis quelque temps Français et publiez votre journal sur la concession française. Or, c'est à vous seul que nous nous intéressions tout spécialement.

Mais l'incompétence, pour les raisons exposées par Me Cazeau, proclamées d'ordre public par M. le Substitut Lacaze, et devant laquelle la Cour s'est inclinée, entraînant dans sa courbette tous ceux pour qui toute décision de l'autorité compétente est un dogme, toute critique un blasphème, cette incompétence-là nous étions loin de nous y attendre.

La diffamation à l'égard d'un fonctionnaire est un crime, car en ordonnant qu'elle soit jugée par la Cour d'Assises, la loi de 1881 l'a criminalisée. Or, en vertu d'une loi de 1869, les crimes commis par des Français en Chine sont du ressort de la Cour d'Appel, non de la Cour d'Assises. Donc la diffamation contre les fonctionnaires est de la compétence de la Cour d'Appel, non de la Cour d'Assises. En somme, cela revient à dire : "La diffamation contre les fonctionnaires ne peut être jugée par la Cour d'Assises, parce qu'elle doit être jugée par la Cour d'Appel."

Pas plus que moi, vous ne vous êtes extasié devant ce subtil raisonnement. Pour une fois, vous avez osé douter de l'infaillibilité d'un représentant du pouvoir. Vous vous êtes, dites-vous, pourvu en cassation contre cet arrêt prononcé, au nom de l'ordre public, sur la demande du Ministère public. Je ne sais si votre pourvoi plaira à vos amis. Tout ce que je puis dire, c'est que, s'il est sincère, et si les faits sont bien tels que vous les rapportez, je vous applaudis des deux mains.

Non, un délit de Presse n'est pas un Crime. La loi a le plus grand soin de distinguer les crimes des délits, et le moins malin des étudiants sait fort bien que les infractions sont qualifiées crimes, délits ou contraventions, non d'après le tribunal dont elles relèvent, mais d'après les peines qui leur sont appliquées par la loi. Or l'emprisonnement que vous méritez et que votre pourvoi ne fait que retarder de deux ou trois ans, étant une peine correctionnelle et non une peine criminelle, la diffamation dont elle est le châtiment est un délit et non un crime, n'en déplaise à la Cour. Et si la loi veut que, par exception, les délits de Presse soient de la compétence de la Cour d'Assises, lorsque le diffamé est fonctionnaire : c'est pour une raison d'ordre public et il importe beaucoup, n'en déplaise à M. le Substitut, que la loi ait qualifié cette infraction délit et non crime.

Telle est ou telle doit être votre théorie, que vous espérez faire triompher, dans la suite des siècles en Cour de Cassation. Telle était celle de Me d'Auxion de Ruffé, de Me Thiollier, de M. le Procureur de la République Dubreuil. Et, en la faisant vôtre, vous vous êtes bel et bien rangé dans la catégorie des ânes bâtés. Quant à Me Cazeau qui a si agréablement soutenu le pour et le contre, ce n'est qu'une moitié d'âne bâté.

Et d'une.

Je ne m'arrêterai pas à la variante d'après laquelle les avocats de M. Chollot, ayant prévu dès le début cette incompétence, l'auraient soigneusement cachée à leur client, dans le but d'obtenir un supplément d'honoraires.

Resterait donc la deuxième hypothèse. " M. Chollot s'est réfugié dans le maquis de la procédure ". C'est-à-dire que lui et ses conseils auraient sciemment fait le tour des juridictions incompétentes. Sachant fort bien la Cour d'Assises incompétente, on vous aurait assigné, M. Tapernoux, devant elle en vue précisément du résultat bâtard du 19 Avril et de l'étouffement de l'affaire par un recours en cassation, autrement dit par un renvoi aux calendes grecques.

Peut-être même allez-vous jusqu'à supposer que nous avons concerté cette jolie cuisine d'accord, avec le ministre public, et qu'effrayé des révélations qui pourraient être faites au cours du débat public que nous faisions semblant de réclamer, nous avons fait agir des influences secrètes, probablement celles des Congrégations, qui, chacun le sait, tiennent toujours les ficelles du Parquet. Eh bien, non ! cher Maître et Ami, le ministère public est absolument indépendant des Congrégations et ne se laisse pas influencer par l'*Echo de Chine*. S'il a demandé l'incompétence, c'est probablement pour des motifs que je ne connais pas encore, que mon confrère de Saigon n'a pas eu le temps de me communiquer par la dernière malle (étant trop occupé à courir à travers les rues de Saigon après deux fugitifs de ma connaissance) motifs, en tous cas, certainement plus sérieux que ceux que vous et vos confrères de Saigon nous ont indiqués, et sur la paternité desquels le *Mirror* et le *Courrier de Chine* ne semblent pas bien d'accord.

M. Chollot et ses conseils, mon cher petit hibou, n'ont point fui la lumière, bien au contraire. De bonne foi, ils vous ont assigné à Changhai, juridiction désignée par le bon sens le plus élémentaire et où l'on ne peut pas faire payer à la partie déboutée, 2400 francs pour chaque témoin qu'il plait à un insolvable de citer. Déboutés par un jugement qui au moins avait le mérite d'être assez bien motivé, ils vous ont immédiatement assigné devant la Cour d'assises que la loi et l'expérience leur indiquaient comme compétente en matière de diffamation contre un fonctionnaire, puisque fonctionnaire il y avait. La Cour d'Assises les déboute. Que font.. ils ? Vont-ils se pourvoir en Cassation, ce qui implique un retard tel qu'on aurait pu avec raison les accuser de vouloir enterrer l'affaire ? ce qui du reste n'est pas obligatoire, car c'est un acte de méfiance vis-à-vis de la Cour ou du tribunal contre lequel on se pourvoit, et c'est le droit strict de tout citoyen d'accepter sans réclamer une décision judiciaire même si elle ne lui paraît pas strictement conforme à la

logique et aux principes juridiques. Donc, ils se sont conformés au voeu de la Cour d'assises comme ils s'étaient conformés au voeu de M. Ratard, et sans hésiter un seul instant ils vous ont, le jour même, préparé cette assignation devant la Cour d'Appel, qui vous a jeté dans un pareil état d'affolement.

Me. Thiollier pouvait évidemment, comme vous le dites, vous assigner pour le 4, le 5 ou le 6 Mai, avant le départ de la malle. Seulement ces jours-là étaient pris par d'autres affaires et la Cour aurait certainement renvoyé l'affaire TAPERNOUX malgré l'importance de ce personnage, à une audience ultérieure et alors c'était un retard non pas de 15 jours, mais d'un mois ou plus, pendant lequel le bar de l'hôtel des Colonies aurait été privé de son plus onctueux orateur.

Craignant cela, et dans le seul but de vous être agréable et d'obtenir prompte justice sans trop vous retarder, il a demandé et obtenu une audience supplémentaire, ce qui était parfaitement licite et en même temps très flatteur pour vous.

Pourquoi ne voulûtes-vous pas en profiter, pourquoi vous sauvâtes-vous comme deux lapins? Ah! que vous dûtes maudire votre bedon qui permit à l'huissier de vous rattraper au dernier moment, et vous mettre l'assignation sous le nez, et que vous dûtes envier les jambes alertes de votre ami Oreste, qui, lui, réussit à gagner le bateau et se cacher à temps dans les vespasiennes. Il faut que cette malchance vous hante le cerveau, car, par mégarde, vous avez appelé M. Chollot Vespasien. Pauvre M. Tapernoux (gar nicht tapfer).

Alors donc, c'est ce que vous appelez courir après la lumière.

Ce n'était pas la peine de tant courir.

Par votre "scène d'une violence inouïe avec votre excellent avocat", après la déclaration Cornélienne que vous lui faites lire à l'audience contre lui-même, après l'énergique revendication de votre droit imprescriptible de faire sortir votre petite personne par la grande porte, et surtout après votre défi à la Cour et au Ministère Public sous forme d'un pourvoi contre leur arrêt, ce n'était pas la peine de vous sauver. Vous n'aviez qu'à accepter l'assignation de Me Thiollier et la mettre dans votre poche. Puisqu'elle est "nulle en droit, de nullité radicale," ce n'est pas la peine de vous faire tant de bile.

D'ailleurs vous n'ignorez pas qu'un pourvoi en cassation en matière criminelle, quand pourvoi il y a, suspend l'exécution de l'arrêt et que le vôtre à moins que ce ne soit un coup de bluff, comme certaine plainte déposée jadis, contre mon client, à grand fracas par un illustre diplomate, suspendrait non-seulement le paiement de vos frais par M. Chollot, mais aussi tout danger pour vous d'être mis en prison d'ici de longs mois.

Enfin, pour laisser un peu de place à Sapèque et au compte rendu des courses, permetez moi de terminer en vous félicitant pour la dernière phrase de votre confession. Elle est délicieuse, ma chère. Alors le tribunal Consulaire n'est donc pas tout à fait délaissé, et nous y allons de notre petit procès en dommages-intérets. Mais je croyais que la Cour nous avait déjà condamnés aux frais et dépens. Si le paiement en est retardé c'est votre faute. Voulez-vous une avance? Peut-être vos deux témoins ne pousseront-ils pas l'ingratitude jusqu'à refuser de vous faire un prêt, sur la somme coquette que la munificence de la Cour, combinée avec celle du Conseil municipal, leur a permis d'empocher tout en se tournant les pouces. A moins que vous aussi vous ne vouliez votre petit supplément d'honoraires, gros gourmand, va!

RIQUET A LA HOUPPE

Correspondance

Wuchow

25 Avril 1909

De notre correspondant particulier.—

La ville de Wuchow marche dans la voie du progrès, lentement, mais enfin elle marche; elle a déjà son journal quotidien et avant peu elle aura son théâtre permanent. Cette dernière innovation est due à l'initiative des associations des commerçants-Pour créer un théâtre, il fallait l'autorisation des autorités constituées; cette permission a été sollicitée et obtenue. Quant aux fonds nécessaires, les associtions se chargent de les recueillir par voie de souscriptions. Une troupe d'acteurs de premier choix doit venir de Canton à l'essai. Si, au bout de quelques mois, les affaires marchent, la troupe s'installera définitivement dans notre ville, sinon, elle se réserve le droit de plier bagages et d'aller chercher fortune ailleurs. Dans ce dernier cas, nos amateurs de comédie seraient obligés d'aller frapper à une autre porte pour se procurer des artistes.

Le *Kouang Si Sin pao* engage tout le monde et chacun à y mettre du "sien" pour assurer le succès de cette nouvelle entreprise, bienfaisante en même temps que patriotique. "Le théâtre, en effet, a non-seulement pour but d'amuser et de récréer, mais aussi et surtout d'instruire et d'éclairer le peuple sur ses devoirs envers la patrie."

—On se souvient qu'il y a un peu plus d'un an S. E. Thâng Ming K'ï, gouverneur du Kouang Si, lança un appel aux cultivateurs de Sé Tch'oân, les envitant à venir défricher les landes du Kouangsi. C'était là un beau geste inspiré par une louable intention, mais qui ne produisit aucun effet, comme la chose était facile à prévoir. Tant que la province ne présentera pas plus de sécurité, toute tentative de ce genre courra les plus grands risques d'avorter.

L'école d'agriculture de Koeilin, confiée à la direction de professeurs japonais n'a donné non plus aucun résultat appréciable. A l'expiration de leur contrat passé avec le gouvernement chinois, nos braves petits Japs ont été gentiment remerciés de leurs services. En outre de la compétence discutable des susdits professeurs, il y avait une question de protocole. Nos fiers Nippons auraient voulu entrer *par la grande porte*, quand ils étaient reçus en audience par le gouverneur et les autres grands mandarins. Or il paraît que ces derniers se refusarent bel et bien à les traiter avec autant d'honneurs. Les froissements qui s'ensuivirent ne furent pas pour rien sans doute dans la fermeture de l'école.

A la suite de cet échec le *Kouang Si Sin pao* a éprouvé tout naturellement le besoin de dire son mot au sujet du relèvement de l'agriculture dans la province du Kouangsi. Après avoir, dans un *leader* fait ressortir quelles ressourees et quelles richesses agricoles possède "en jouissance" le sol du Kouang-si, il en arrive aux moyens de donner à ce sol sa plus-value. Ces moyens sont au nombre de trois.

1° La création d'écoles d'agriculture, dans lesquelles on enseignerait les nouvelles méthodes de culture raisonnée.

2° La formation de sociétés ou comices agricoles, qui seraient chargés d'étudier les aptitudes des différents terrains.

3° L'institution de concours et d'expositions agricoles, pour récompenser les résultats obtenus et encourager les efforts dans l'avenir.

En soi, ce sont là d'excellents moyens, personne n'en doute; mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Quoi qu'il en soitt je fais les vœux les plus ardents pour que nos bons Chinois en viennent au plus tô, de la théorie à la pratique.

Japon

ENTREPRISES DE NAVIGATION MARITIME

L'*Asahi Shimbun* consacre un long article tendant à démontrer que la *Nippon Yusen Kaisha* va bientôt se heurter à la plus grave concurrence, sur ses lignes de l'Amérique du Nord, de la part de l'*Osaka Shosen Kaisha*. Celle-ci vient en effet d'emprunter deux millions de yen par l'intermédaire de l'agence de MM. Sale, Frager et Co. Elle aura cinq magnifiques nouveaux vapeurs sur cette ligne pour janvier prochain et chacune de ces unités pourra obtenir la subvention ed l'Etat qui se montera à plus d'un million de yen.

La *Nippon Yusen Kaisha* est en correspondance à Seatle avec le *Great Northern Railway*; l'*Osaka Shosen Kaisha* est desservie par le *St. Paul and Milwaukee Railway* à Tacoma.

Il est patent que cette dernière voie est de 165 milles plus courte que la précédente, sur la distance entre le Japon et New-York.

D'autre part, l'*Asahi* dit plus loin que la Compagnie d'Osaka ne faisant pas partie du *Pacific Pool* pourra entrer en compétition relativement aux tarifs de

frêt. Il ajoute aussi qu'il n'y a que trois des navires de la *Nippon Yusen Kaisha* qui pourront, sous les conditions de la nouvelle loi, concourir pour la subvention.

***

Le *Shogyo Shimpo* écrit que les conditions des entreprises maritimes, qui sont déjà déplorables, vont encore recevoir un coup désastreux de la part de la concurrence des chemins de fer. Non-seulement la direction de ces moyens de transport ont instauré un système de tarifs de trafic qui varie en sens inverse de la distance parcourue, mais ils ont aussi organisé leur service de telle sorte que le voyage donne de grands avantages de temps. De cette façon le riz et les pièces de marchandises en coton, qui étaient auparavant exclusivement transportées par navire, le sont à présent presque complètement par rail.

D'autre part, les voyageurs et les touristes, qui visitent en grand nombre les lieux sacrés du Japon, pendant la saison estivale, obtiennent, eux aussi, maintenant, des remises si élevées de la part des chemins de fer, lorsqu'ils voyagent en groupes, qu'ils ont abandonné la voie maritime. Il en résulte pour les entreprises de navigation une situation très précaire.

DIMINUTION DE LA TAILLE

Suivant un télégramme de Tokio au *Mainichi*, le résultat de la conscription de cette année montre que le nombre de ceux atteints de maladies contagieuses a diminué. En revanche, il a été constaté que la moyenne de la stature des conscrits diminue d'un dixième par an.

Ainsi la moyenne qui était de 5 pieds 2 pouces 1 en 1906 est tombée à 5 pieds 2 pouces en 1907 et à 5 pieds 1.9 en 1908. Si cette diminution continue, la moyenne ne sera plus que de 5 pieds 1 dans 10 ans.

On ne sait trop comment expliquer ce phénomène qui peut être attribué dans une certaine mesure à la fréquence des mariages consanguins.

BRUITS DE GUERRE

Le correspondant à New-York du *Asahi Shimbun* dit tenir de source autorisée que la Russie fait d'actifs préparatifs de guerre, dans la conviction où elle est que l'Angleterre et l'Allemagne doivent inévitablement entrer en conflit si l'Allemagne persiste à vouloir construire une flotte assez forte pour pouvoir disputer à l'Angleterre la suprématie des mers.

Quand viendra ce conflit, la Russie interviendra en attaquant l'Allemagne sur sa frontière est. Le télégramme ajoute que la Russie pourra mettre en ligne une armée capable de tenir la campagne 3 ans.

Documents Officiels

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 24 AVRIL AU 1ER MAI 1909

Vols	22
Vol avec effraction	1
Escroqueries	2
Détournement de femmes	1
Dette	1
Divers	2
Arrestation pour le compte d'autres juridictions	1
Contravention aux règlements municipaux	1
Maintenus quelques heures au violon	67
Contraventions aux règlements de police et voirie	122
do do des voitures	3
do do des jin-ric-shaws	102
do do des brouettes	17
do do des chiens	1
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	5
Malade indigent envoyé à l'hôpital	1
Plaintes diverses	21
Incendies	2
Commencement d'incendie	1
Suicides	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

Conseil d'Administration Municipale de la concession française

Extraits du Bulletin Municipal du 28 Avril 1909

SERVICE DE LA SALUBRITÉ

Enlèvement des Vidanges.

Plusieurs résidents s'étant plaints de la façon dont s'effectuait l'enlèvement des vidanges, une enquête a été ouverte par le Service de la Salubrité et a permis d'établir que l'accès des maisons, notamment dans la zone des routes extérieures, était généralement interdit aux coolies de l'entrepreneur, chargés du service, par le personnel indigène des dites maisons, intéressé à faire procéder à cet enlèvement par les paysans du voisinage.

En vue de prévenir le retour de ces faits et de faciliter dans la plus large mesure l'exécution du contrat passé par cet entrepreneur avec la Municipalité, les résidents de la Concession et des routes extérieures sont instamment priés de vouloir bien s'assurer que l'enlèvement des vidanges fait dans leurs habitations par des coolies portant une plaque "C. M. F."

Les réclamations concernant la façon dont ce personnel s'acquitte de son travail doivent être adressées au Service Sanitaire, qui, après enquête, y donnera la suite convenable; par contre, l'entrepreneur ne saurait être rendu responsable, s'il se trouve, dans l'exécution du service dont il a charge, gêné par les particuliers.

Il est rappelé que l'enlèvement des vidanges doit se faire aux termes du Contrat:

Du 1er Novembre au 1er Avril, de 6 h. à 10 h. du matin.

Du 1er Avril au 1er Novembre, de 5 h. à 11 h. du matin.

Les réclamations concernant le service doivent être adressées *par écrit* au Service Sanitaire.

Par Ordre,
Le Secrétaire-Adjoint,
J. DANTIN.

***

Removal of Night Soil

From an enquiry made by the Health Department, on the subject of removal of night soil, it has been found that coolies employed by the contractor were not allowed to enter the houses by the native servants, who derive profit from special arrangements with Chinese in the vicinity and moreover ask, every month, their employers for a "cumshaw."

Residents in the French Concession are therefore requested to see that the removal of night soil is undertaken by coolies bearing a badge delivered by the French Municipal Council, as the contractor cannot be held responsible, in the case there would be any objection or obstruction from themselves, or their servants, to his employees performing a work, as provided by contract with the Municipality.

The Public is reminded that night soil is to be removed:

From 1st April to 1st November, from 5 a.m. to 10 a.m.

From 1st November to 1st April, from 6 a.m. to 11 a.m.

The Health Department is to attend to every written complaint or request, concerning the service.

By Order,
J. DANTIN,
Assistant Secretary.

Destruction des Moustiques

AVIS

Les résidants de la Concession Française sont instamment priés de s'adresser au soussigné s'ils ont à se plaindre de la façon dont s'opère dans leur voisinage le travail des équipes.

Ce travail vient d'être organisé, et il est du devoir de tous les résidants de faciliter la tâche du Comité en lui signalant ce qu'il pourrait avoir de défectueux, ou en attirant son attention sur tous les endroits, situés près de leurs maisons, où pourraient se développer les moustiques.

Il sera donné suite, dans toute la mesure du possible, à toute demande écrite.

Les résidants sont particulièrement priés de vouloir bien faciliter, autant que faire se peut, le travail des équipes qui ont à s'occuper des maisons.

Un résumé des règles que les particuliers doivent observer sera fourni immédiatement sur demande adressée à Monsieur

G. WOODHEAD, *Secrétaire*,
312, Avenue Paul Brunat.

***

Anti-Mosquito Work

NOTICE

Residents in the French Concession are earnestly requested to communicate with the undersigned if they have any cause for complaint concerning the work in their neighbourhood.

The anti-mosquito work is still in its initial stage, and it is incumbent upon all residents to assist the Committee as far as possible, by pointing out any defects in the operations of the brigades, or drawing attention to any possible breeding places near their houses which have not been treated.

Every possible assistance, either in advice, inspection, or labour, will be given in response to a written request.

Residents are particularly requested to grant every possible facility to the brigade which has charge of house work.

A short list of rules for individual observance will be forwarded immediately, on application to

G. WOODHEAD, Esq.,
Hon. Secretary,
312, Avenue Paul Brunat.

Ecole Municipale pour Jeunes Chinois.—Le bail des locaux de la rue Montauban n'ayant pu être prolongé qu'en consentant à une augmentation sensible du loyer, et pour une période relativement courte, le Conseil avait été amené à envisager le déplacement de cette école et avait adhéré aux propositions de l'Ingénieur en Chef, qui prévoyait la construction de nouveaux bâtiments scolaires sur le terrain de l'ancienne Usine électrique, propriété Municipale.

M. Arnould soumet aujourd'hui les plans des constructions dont l'exécution coûterait environ Tls. 10.000.

Le loyer de l'Ecole actuelle devant être de Tls. 375 par mois à partir d'Octobre, le Conseil estime qu'il serait avantageux pour les finances Municipales d'adopter la solution préconisée par l'Ingénieur; en conséquence, ce dernier est invité à poursuivre la réalisation du projet présenté.

Avis sera donné à la Compagnie Française des Tramways, de prendre ses dispositions pour assurer l'évacution de l'Usine à la date du 15 Juillet prochain, dernier délai.

Tramways.—(*a*) Le Conseil prend connaissance de l'état des recettes réalisées par le Service des Tramways pendant le 1er trimestre de 1909.

Le montant en est de Tls. 20,713.01, sur lesquels la redevance due à la Municipalité (5%) est de Tls. 1,035.65.

(*b*) Lecture est donnée de la lettre par laquelle l'Avocat-Conseil expose sa manière de voir relativement au retrait par la Banque de l'Indo-Chine de la garantie qu'elle avait contractée en faveur de la Compagnie des Tramways.

Le Secrétaire est chargé d'écrire à M. Coursier à ce sujet.

(*c*) Par lettre en date du 15 Avril, dont copie ci-dessous, M. Coursier attire l'attention du Conseil sur la question du renforcement des ponts du Yang-King-Pang en vue du trafic en commun avec la Compagnie Anglaise.

"Shanghai, le 15 Avril 1909.

"Monsieur le Président
"de la Municipalité Française
"à Shanghai.

"Monsieur le Président,

"Comme suite à la conversation que "nous avons eu l'honneur d'avoir avec "vous la semaine dernière relativement "à notre exploitation en commun avec la "Compagnie Anglaise, je désirerais préci- "ser un point qui semble avoir donné lieu "à un malentendu entre les Ingénieurs "de la Municipalité Française et du "Municipal Council."

"Nous venons d'apprendre par M. "McColl, Directeur des Tramways Anglais "que M. Mayne est resté sous l'impres- "sion que le projet de renforcement "provisoire du pont du Bund avait pour "but de remplacer définitivement le projet "primitivement admis de l'édification "d'un nouveau pont.

"Comme conclusion M. Mayne a informé "M. McColl que le "Municipal Council" "s'opposerait au trafic en commun jusqu'à "ce que l'arrangement antérieur au sujet "du pont du Bund soit définitivement "confirmé.

Seule, une erreur d'interprétation de la "part de M. Mayne a pu lui faire croire à "des intentions qui n'ont jamais existé et "je vous serais infiniment reconnaissant, "M. le Président, afin de faire cesser ce "malentendu, de bien vouloir confirmer "au "Municipal Council" que la question "du pont du Bund reste entière, et que "les deux Compagnies n'ont jamais songé "à se libérer de l'engagement pris par "elles de payer chacune un quart de la "dépense totale évaluée à 40.000 taëls "pour la construction d'un nouveau pont.

"Le renforcement provisoire du pont "actuel et son élargissement au moyen de "deux passerelles pour piétons a simple- "ment pour but de permettre l'établisse- "ment d'une voie sur ce pont et par suite "l'ouverture rapide du trafic en commun "qui pourrait se trouver très retardée si "on devait attendre la construction du "pont nouveau. Bien entendu les deux "Compagnies supporteraient seules les "dépenses de consolidation et des pas- "serelles qui seraient nécessaires pour "permettre l'établissement de la voie "projetée.

"En ce qui concerne le pont de la rue "Hué, il n'existe, croyons-nous, aucune "divergence de vues et nous vous serions "très obligés, M. le Président, s'il vous "était possible d'activer par une démarche "auprès du "Municipal Council" la date "de commencement des travaux de ce pont "en attendant que les Ingénieurs Munici- "paux se soient mis d'accord sur la nature "des travaux provisoires à exécuter au "pont du Bund.

"Veuillez agréer, Monsieur le Président, "l'expression de ma considération la plus "distinguée.

"Le Directeur,
Signé : "M. COURSIER."

Après avoir entendu les observations de l'Ingénieur en Chef sur les deux projets relatifs au pont No. 1 et au pont de la rue Hué, le Conseil se déclare disposé à donner à la Compagnie l'autorisation d'entreprendre les travaux projetés si elle intervient auprès de la Compagnie Anglaise pour que celle-ci obtienne de son côté du "Municipal Council" la même autorisation.

D'autre part, l'attention de la Compagnie sera attirée sur la question de contribution aux dépenses de réfection du pont No. 1, le montant qui doit être payé par elle devant représenter le quart, non pas de Tls. 40.000, mais du coût du projet qui sera *définitivement* adopté.

Fumeries d'Opium. — Comme suite à la décision prise en séance du 2 Avril, le Conseil fixe au 1er Mai la date du 1er tirage au sort: cette opération s'effectuera à l'Hôtel Municipal en présence de délégués du Consulat de France et de la Municipalité, et des tenanciers des établissements auxquels notification sera adressée, dès que possible par le Secrétaire.

DECRETS IMPERIAUX

DU 10me JOUR DE LA 3me LUNE
(29 avril)

— Nous rétablissons en son ancienne dignité Tcheng Pao-tch'oen 陳寶琛, vice-président de l'Académie impériale et portant le titre honorifique du vice-ministre des Rites. Respect à ceci.

***

— Ayant lu le rapport télégraphique de Vang Che-tcheng 王士珍, généralissime de l'armée au Kiang-pei qui nous dit que, n'étant pas encore guéri, il désire obtenir de nous la permission de démissionner etc...

Nous lui accordons à nouveau un autre congé de quinze jours afin de se soigner tranquillement. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de la Cour suprême de l'Inspection impériale et de tous les notables de la province du Foukien, nous permettons spécialement que Vang Sie-hoan 王錫蕃, ancien premier vice-ministre p.i. des Rites, soit rétabli dans son ancienne dignité. Respect à ceci.

***

— Pou Tie-sou 博迪蘇, maréchal Mandchou, et ses collègues nous ont fait parvenir un rapport, accusant Si-ling 西林, officier noble en Mandchourie, de ne pas prendre des médicaments contre son habitude de fumer l'opium, et nous priant de le destituer de sa charge et de le priver de toutes ses dignités etc...

Nous ordonnons donc que Si-ling soit destitué immédiatement et qu'un de ses descendants succède à toutes ses dignités héréditaires. Respect à ceci.

***

—Le 12me jour de la 3me lune, (1er mai) le cercueil contenant la dépouille mortelle de feu notre Empereur Koang-siu sera transporté de Pékin à Liang-ke-tchang, près de Si-ling, nous permettons que les princes, ducs, assistants au Trône, gardiens impériaux, ainsi que les mandarins qui ont été désignés par nous et prennent part dans les funérailles impériales, puissent le suivre respectueusement en cours de route.

Quant aux autres princes, ducs et tous les mandarins qui n'ont pas été désignés par nous et sans emploi à ces affaires funèbres, ainsi qu'aux élèves et soldats, ils devront attendre attentivement en ordre à Koang-siang, en dehors de la porte impériale de Veou-jeng où ils s'agenouilleront avec grand respect lors de l'arrivée du cercueil impérial. Respect à ceci.

DU 11me JOUR DE LA 3me LUNE
(30 avril)

— Nous venons de recevoir respectueusement de notre Impératrice-mère Long-yu (veuve de l'Empereur Koang-sire) le décret suivant :

Le minitère des Finances devait présenter annuellement à notre Cour intérieure une somme spéciale de 280.000 taëls pour les diverses dépenses ; nous ordonnons qu'à partir de cette année, cette somme ne soit plus présentée. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons :

Que le prince Pou-fei 溥王 ait la garde de la clef de Ya-pou (Bureau des musiques) et de celle de la Mongolie.

Que K'oei-tsing 奎俊 ait la garde de la clef du palais impérial central.

Que Siang-ling 祥麟 ait la garde de la clef des troupes de la cohorte, d'aile droite.

Que Ke Pao-fa 葛寶華 ait la garde de la clef du palais impérial Vou-yng. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère de l'administration des Vassaux, nous permettons que les princes mongols entrent au palais impérial pour nous rendre leur visite et nous offrir des présents. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons au ministère des Emplois civils d'examiner si Yong-long 永隆 et K'ing-ngan 慶恒, tous deux fonctionnaires décédés, ont des descendants, et de nous en faire part le plus tôt possible. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 8me JOUR DE LA 3me LUNE
(27 avril)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 9me JOUR DE LA 3me LUNE
(28 avril)

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat :

S. E. Tcheng Pao-tch'oen 陳寶琛 ancien vice-président à l'académie impériale à Pékin, actuellement directeur général du chemin de fer du Foukin.

S. E. Toan Ki-choei 段祺瑞, vice-généralissime dans la Mandchourie.

S. E. Vou Lou-tseng 吳祿貞, commissaire impérial chargé des affaires de l'île *Kien*.

du même jour

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'état.

DU 13me JOUR DE LA 3me LUNE
(2 mai)

Trois mandarins Pang Koh-cheng 彭國孫, Tcheng Vei gnei 陳惟彥 et King-ting 金鼎, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 14ME JOUR DE LA 3ME LUNE
(3 mai)

Les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères, qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité) .

***

INTERIEUR

Pékin

— Suivant l'ordre du prince Regent, le ministère du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de développer les affaires des forêts et du commerce.

— Le peuple et les lettrés de Pékin viennent d'accuser auprès du prince Régent quelques autorités des provinces de négliger de traiter ou régler les procès du peuple. Le prince Régent aurait donc ordonné au ministère de la Justice de juger au plus vite tous les procès en suspens.

—Le prince Régent aurait dit par télégramme au vice-roi Sui Che-tch'ang de quitter immédiatement la vice-royauté de la Mandchourie pour venir à Pékin un jour avant le départ du cercueil de l'Empereur Koangsiu.

—Un ministre de l Empire aurait prié le prince Régent de permettre à tous les élèves, ayant parfaitement terminé leurs études à l'Etranger, de correspondre directement avec le Trône à propos des administrations et des affaires utiles à l'Empire. (*Chepao*)

—Le ministère des Finances vient de commander à tous les nouveaux inspecteurs impériaux des Finances dans les provinces de se hâter de partir pour rejoindre leur poste et de leur interdire de demander un congé pendant ces deux ans.

—Le prince Régent parait avoir grand appui et confiance aux princes Cheou et Tsai-tse, ministres de l Intérieur et des Finances.

—Le *Oéoupou* (affaires étrangères) aurait accordé un congé de quinze jours à tous ses fonctionnaires et employés' mais ceux-ci doivent traiter quand même les affaires très importantes s'il y en a.

—La ministère du *Nong-kong-cheoua pou* (Agriculture, Travaux et Commerce aurait ordonné aux gouverneurs des provinces de s'adonner à établir le cabotage sur les fleuves de l'intérieur.

—Le prince Régent vient de rappeler à Pékin M. P'ou Tse-tong, ancien trésorier général du Kiangsou, qui reste maintenant au Tchékiang, son pays d'origine.

—Le 10me jour de la 4me lune (28 mai) aura lieu un grand examen impérial que tous les anciens étudiants chinois à l'étranger ayant déjà été élevés au rang de licencié et de docteurs, devront subir à nouveau devant le prince Régent au palais impérial *Pao-hou* (Conservation de la tranquillité) ; après cet examen, les académiciens seront choisis parmi eux.

Pékin

— S.E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, quittera Pékin le cinq mai prochain, pour aller rejoindre son poste.

On avait dit qu'il va être employé à Pékin; c'est un bruit complètement faux.

— Le ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait l'intention de déléguer annuellement deux ou trois hauts mandarins de Pékin dans les provinces méridionales pour régler les affaires étrangères en suspens.

— Le 21 avril a eu lieu une grande réunion au Bureau des nouvelles administrations, de tous les hauts mandarins pour délibérer sur l'établissement du ministère de la Marine et des lois constitutionnelles.

— Le conseil impérial aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de renvoyer tous les écrivains dans les divers tribunaux et de les remplacer par les bacheliers ayant subi un examen pour faire le choix.

— S. E. Sie-liang vient d'inviter M. Se Nien-tsou, gouverneur destitué du Koangsi, pour aller se charger des affaires financières à Moukden.

— Le ministère de l'Instruction publique à Pékin aurait lancé une proclamation interdisant à tous les élèves de représenter les comédies.

Kiangsou

— M. Tchao Ping-yen, surintendant de la gabelle des deux Hoei, a été condamné à la privation d'un degré de son grade ; maintenant, le prince Régent lui a permis de racheter cette punition.

En plus, il est déjà promu au grade de juge provincial p. i. du Kiangsou.

Tous les journaux commentant cette nouvelle, se moquent beaucoup de cette promotion trop rapide.

— Le 10me jour de la 3me lune (29 avril) a eu lieu une grande fête commémorative de la mort de feu Li Tch'ao-kiong, sous-préfet de Changhaï, célébrée par plus de 1200 notables venant de huit sous-préfectures où ce feu mandarin fut titulaire.

Pendant cette réunion, M. Li Ping-shu, doyen des notables de Changhaï, a dit son discours dont le résumé suit :

Nous sommes venus ici aujourd'hui si tristes et si émus par la mort de feu M. Li Tchao-kiong ; il était économe, mais il a fait plus de 130.000 taëls de dettes que sa famille ne pourra jamais être en état de rendre ; je vous prie de vouloir être responsables pour rembourser cette grosse somme appartenant au Trésor public afin que l'âme du défunt soit consolée sous la terre. Je désire que vous sachiez tous que le cadavre du défunt portait de mauvais vêtements lorsqu'il fut enterré. De plus, toutes les personnes de sa famille ne dépensaient qu'une somme totale de 120 piastres par mois et n'ont jamais monté en voiture par s'amuser dans les concessions étrangères ou voir les comédies. L'an dernier, S. E. Toan-fong, vice-roi de Nankin vint à Changhaï pour des affaires importentes. Feu le sous-préfet l'a visité et lui racontant sa pauvreé, lui a dit également qu'il ne pourrait pas éviter une confiscation. Le vice-roi l'ayant connu très honnête et économe le consola et l'exhorta à n'avoir qu'à mieux agir dans ses administrations etc...

Foukien

— On dit que pendant l'examen que tous les jeunes mandarins subissaient au tribunal du trésorier général du Foukien, plusieurs fonctionnaires ne purent rien écrire ; à cause de leur richesse, les autres mandarins écrirent pour eux.

Honan

— M. Yuen Ke vou, second fils de Yuen Che-kai, accompagné de sa femme et de ses parents, ainsi que de sa suite, est de retour de Pékin à Vei-fei.

M. Yuen Che kai demeure dans les nouveaux batiments installés à Vei-fei; il y étudie tous les jours les livres historiques et refuse d'accepter des visiteurs.

Kiangsi

— M. Lieou Tch'oeng-ling, trésorier général du Kiangsi, est un conservateur, âgé de plus de 70 ans ; il fut trésorier général au Yunnan où il se chargeait de poursuivre des brigand, dans le frontières.

Il est maintenant en grand désacccord avec M. Ling K'ai-mou, promoteur de l'instruction publique.

Setcheoan

— Plusieurs révolutionnaires ayant été arrêtés et ayant subi une grave torture, ont révélé plusieurs lettrés bien forts comme leurs complices (*Jentcheou-jepao*)

Mandchourie

— S. E. Sui Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie, aurait permis à des Américains et Japonais le droit d'exporter les approvisionnements en dehors de Moukden.

Tchékiang

— S. E. Tcheng-yong, gouverneur du Tchékiang, ayant été accusé de manquer de talent administratif, va être remplacé par un autre mandarin.

Pékin

— S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, a prié le prince Régent de nommer M. Tch'oan Yung-ang, actuellement trésorier général du Petcheli, au poste de gouverneur à Moukden. Le prince Régent lui aurait permis d'emmener ledit trésorier en Mandchourie pour l'aider dans les diverses administrations.

— Sur la demande du ministère du *Nong-kong choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) le prince Régent aurait l'intention de nommer à chaque province un commissaire impérial chargé uniquement des affaires du commerce.

— S. E. Sie-liang parait mécontent de se rendre à la vice-royauté de la Mandchourie.

Aussi le prince Régent aurait-il l'intention de nommer S. E. T'ie-liang, actuellement ministre de la Guerre, au poste de vice-roi en Mandchourie.

— On dit que le prince Tsai-tse, actuellement ministre des Finances, va être transféré ministre de la Guerre.

— Seront nommés :

S. A. I. le prince Cheou, ministre des Finances

S. E. Sie-liang, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

S. E. Siu Che-tch'ang, ministre de l'Intérieur.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, a décidé qu'il versera annuellement une somme du trésor public du Petcheli de 360.000 taëls, destinée aux frais du nouveau ministère de la Marine.

— Ordre du prince Régent :

A partir du 10me jour de cette lune (29 avril) jusqu'au 16me jour (5 mai) les mandarins cesseront de présenter au Trône leurs rapports, à cause des affaires funèbres de feu l'Empereur Koangsiu.

Petcheli

— Les habitants de Mong-hien, dépendance du Petcheli, ayant reçu l'ordre de payer quatre sapèques en plus sur chaque livre de sel, ont démoli et brûlé tous les dépôts de sel et les tribunaux de la gabelle.

Kiangsou

— M. Vei-loun, taotai de riz au Kiangsou, est parti pour Pékin le 29 avril.

Chensi

— S. E. Seng-yong, vice roi du Chen-si-Kensou, ayant appris qu'il n'est pas aimé du prince Régent, a présenté sa démission au Trône ; son rapport à ce sujet est arrivé à Pékin.

Tchékiang

— Le 13 mai auront lieu les funérailles de feu Vang Veng-tchao, ministre de l'Empire, mort à Jeng-hou, son pays d'origine.

Un Européen, résidant à Changhaï, enverra dans la famille de ce défunt des musiciens étrangers pour assister aux rites funèbres.

Pékin

— Dans six ans, la Cour suprême permettra que les préfets et sous-préfets puissent être nommés titulaires dans leur pays d'origine

— Le prince Régent aurait ordonné à M. Yu Se mei. commissaire impérial à Berlin, de se hâter de revenir à Pékin.

On ignore la raison.

— S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, aurait promis verbalement au prince Régent de prendre la responsabilité de poursuivre tous les brigands honhouzes.

Le prince Régent l'en a beaucoup félicité.

— Toutes les personnes de la famille de S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice roi de la Mandchourie, nouvellement désigné ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) sont arrivées à Pékin.

— Le msnistère du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) vient de féliciter la compagnie de porcelaine du Kiangsi d'avoir fait de grands progrès dans leurs affaires commerciales.

Kiangsi

— Un mandarin de rang subalterne, nommé Ke Yong-ts'ing, paraissant très riche et s'amusant presque tous les jours dans les maisons de prostituées, vient d'être accusé de complicité avec les révolutionnaires ; aussi a-t-il été arrêté et mis en prison.

Kiangsou

— Le 15me jour de la 3me lune (4 mai) aura lieu une grande réunion de 666 notables élus conseillers de district, dans le tribunal du préfet de Songkiang-fou où ils feront le second vote pour approuver les élections.

— Ce même jour étant la fête de Long fa, pagode située au Sud de Changhaï ; un nombre immense d'habitants s'y rendront pour brûler de l'encens.

— Sur la demande de S. E. Toan-fang, vice roi de Nankin, le prince Régent a définitivement décidé que la Police chinoise de Changhai soit développée et qu'on lui donne annuellement une somme de 256.000 taëls.

Pékin

— M. Tsou K'i-kien, nommé commissaire impérial en Mongolie, qui avait demandé au prince Régent de lui accorder la permission de ne pas prendre ces importantes fonctions, se l'est vu refusée.

— S. M. l'Impératrice-mère Long-yu, veuve de l'Empereur Koangsiu, vient

d'ordonner au ministère des Finances de distribuer annuellement une somme de 6.000.000 taëls économisée par la Cour intérieure, au Bureau chargé des affaires de la Marine.

— S. E. Siu Che-tch'ang, nouvellement nommé ministre du *Yeou tchoan-pou* (Postes Voies) est arrivé à Pékin, le 4 mai.

— S. A. I. le prince Tsai-tse, ministre des Finances, paraît mécontent d'avoir à augmenter les impôts sur le sel que tous les habitants de la Chine, même les pauvres gens, doivent emyloyer quotidiennement.

Tout le monde ayant appris cette nouvelle, a félicité vivement ledit prince de sa sagesse et de sa bonté envers le pauvre peuple.

— S. E. Vang Ts'ing-mou, originaire du Kiangsou, ex-juge provincial du Petcheli, actuellement directeur général du chemin de fer du Kiangsou, ayant été dernièrement nommé inspecteur impérial des Finances du Tchékiang, s'est empressé de se rendre à Pékin où il a prié le prince Régent de lui accorder la permission de ne pas rentrer dans cette nouvelle fonction parce qu'il doit prendre le deuil de sa mère durant trois ans d'après la loi.

Mais le prince Régent a refusé d'accepter cette demande.

— Le prince Régent aurait invité le ministre Tchang Tche-tong à indiquer les livres classiques pour le petit Empereur Siuen t'ong.

Ce ministre lui a dit qu'il le fera volontiers à condition qu'il lui soit donné un congé de quelques temps afin de régler cette impotante affaire.

—Le prince Régent vient d'envoyer un télégramme à tous les vice-rois et gouverneurs des provinces, leur ordonnant de ne plus, à l'avenir, faire de dons à la Cour suprême lors des fêtes chinoises.

Kiangsou

—M. Tsou Tse-tcheng, ancien juge provencial du Kiangsou, dernièrement taotai chargé des contributions des likin, qui vient d'être accusé de fumer l'opium, est mort brusquement le 3 mai.

Yunnan

— S. E. Seng Ping-k'oen, trésorier général du Yunnan, actuellement vice-roi p. i. du Yunnan-Koeitcheou, vient d'être chaudement recommandé au prince Régent par S. E. Sie-liang, ex-vice-roi du Yunnan-Koeitcheou.

Cependant plusieurs notables du Setchoan et du Yunnan, ainsi que du Koeitcheou s'opposent très vivement à cette recomandation, disant que ce vice-roi p. i. n'est pas un homme droit et surtout que c'est un conservateur, cupide et paresseux.

Houpé

— Les notables du Houpé et du Nganhoei vont établir à Hankéou une grande compagnie chargée du commerce du thé.

Nganhoei

— M. Tcheng Yeou-lai, notable du Nganhoei, ayant été chargé de la loterie du chemin de fer du Nganhoei, a été accusé d'avoir commis de nombreux abus

Avant-hier soir, il a été condamné à la prison par le vice-roi de Nankin; mais avant l'ordre reçu, il s'est enfui à Changhai.

Le taotai de Changhai a reçu hier du vice-roi de Nankin l'ordre de faire arrêter auplus vite ce fonctionnire coupable.

***

LES FUNÉRAILLES DE FEU L'EMPEREUR KOANGSIU

—S. A. I. le prince Régent a ordonné aux commissaires impériaux chargés des affaires funèbres de feu l'Empereur Koanghiu, d'avoir une grande économie dans toutes les dépenses occasionnées par le transport de son cercueil.

—Par suite des funérailles, la garde et la surveillance des environs de Pékin sont très sévères.

—Un jour avant le transport du cercueil, le prince Régent fera des offrandes auprès du cercueil, pour ces offrandes on dépensera plus de 3.000 taëls.

—Lors du départ du cercueil, 108 bonzes, 108 taoïstes, et 108 Lamas le suivront sur les routes en récitant les prières et tenant à leur main des bâtonnets d'encens venant du grand Tibet.

—Le matin du premier mai, S. M. l'Impératrice-mère, veuve de feu l'Empereur Koang-siu, partira de Pékin à Liang-ke-tchang, près de Si-ling, par train spécial.

Kiangsou

—S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, aurait décidé de présenter sa démission au Trône sous pr texte qu'il est gravement malade; réellement, la cause de cette démission est qu'ayant accusé grandement auprès du prince Régent M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhai, il n'a pas réussi dans cette accusation.

Mais on dit qu'il est réellement tombé malade et qu'il ne peut plus supporter sa grande charge; de plus, il fume quand même l opium.

— M. Tchao Ping-yen, surintendant de la gabelle des deux Hoei, ayant été accusé de dépenser inutilement beaucoup d'argent du trésor public, a été condamné de la privation d'un degré de son grade.

— Le 26 avril, à 11 heures de la nuit, un violent incendie a éclaté à Fong-k'i, dans la capitale de Soutcheou; plus de 180 maisons ont été détruites par le feu et un cercueil contenant une dépouille mortelle a été également brûlé.

Kiangsi

— M. K'ing-k'oei, juge provincial p.i. du Kiangsi, qui vient de démissionner pour raison de santé, a récemment fait paraître un opuscule du nom de *Kieun-fei-ki* (histoire des boxeurs de l'an 1900).

M. K'ing k'oei fut à Pékin en 1900 et eut beaucoup de relations avec les officiers japonais; par conséquent, il a bien connu toutes les affaires de ces boxeurs. Ce petit livre contient 12 articles.

— S.E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, a été, à plusieurs reprises, accusé auprès du Trône d'avoir commis de nombreux abus, comme nous l'avons publié; maintenant, le prince Régent confie l'enquête très sérieuse sur cette accusation à S.E. Tchen Koei-long, gouverneur des deux Hou.

Houpé

—M. King Che-hou, ancien rédacteur en chef du *Sinvanpao*, actuellement nommé préfet de Che-nan fou, au Houpé, a quitté son poste de préfet-adjoint de Hia-Kéou où il a laissé plus de 8.000 taëls de dettes.

Tchékiang

—Un officier de la Police de Hantcheou nommé Siu Che-yan, ayant essayé de violer une jeune femme légitime d'un policier, a été destitué de sa charge.

Cependant, grâce à l'influence d'un de ses parents, il menace de se venger, disant qu'il fera tout son possible pour punir les journaux d'avoir témérairement publié ses affaires et diffamé sa réputation, et pour infliger une grave punition à l'accusateur.

Nganhoei

— M. Yu Tcheng-koh, ancien trésorier général du Koangsi, est arrivé à Ou-hou.

— Pendant la seconde 2me lune passée, on compte qu'il y a eu 655.890 charges de riz qui ont exportées d'Ou-hou à d'autres ports.

Setchoan

— M. Tcheou Chan-pai, taotai de l'industrie du Setchoan, vient de lancer une proclamation ordonnant à tous les habitants d'essayer d'imiter les agriculteurs américains et japonais pour cultiver leurs terrains.

Mandchourie

— Un bruit circule à Pékin que le vice-roi de la Mandchourie S. E. Sie-liang vont tous deux permuter.

— Tous les indigènes des environs de Koantchentse font de l'opposition très violente contre les marchandises japonaises. (*Jentcheoujepao*)

— Le poste de taotai de Tong-pien va être supprimé par raison d'économie.

— S. E. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur p.i. du Kirien, va être nommé titulaire.

Il aurait appelé plusieurs riches du Koangtong, mettant de côté une forte somme de 20.000.000 taëls, destinée à exploiter les mines et traiter les affaires forestières et celles de l'agriculture.

— Le 12me jour de la 3me lune (premier mai) étant la fête du transport du cercueil de feu l'Empereur Koangsiu, tous les fonctionnaires prennent un congé d'un jour.

— Tous les journalistes ont reçu l'ordre de suivre les délégués étrangers pour prendre part aux rites cérémoniaux de funérailles impériales.

— Le 29 avril, tous les ministres et hôtes étrangers qui sont désignés pour s'intéresser aux funérailles impériales, se sont rendus devant le cercueil pour accomplir la cérémonie.

— Le ministère des Finances a versé avant-hier une somme de 220.000 taëls pour les diverses dépenses occasionées par le transport du cercueil impérial.

— Lors du départ du cercueil, toutes les boutiques devront fermer leurs portes et fenêtres dans n'importe quel pays où

passera le cercueil, comme s'il s'agissait du même empereur vivant.

— M. Tong Chao-ting, dessinateur très fort, est engagé pour faire le portrait de feu l'Empereur Koangsiu.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, et S. E. Tchoan Yong-ang, trésorier général du Petcheli, sont partis pour examiner très sérieusement toutes les routes où passera le cercueil de feu l'Empereur Koangsiu.

—A 11 heures du matin, le 1er mai, le cercueil contenant la dépouille mortelle de feu l'Empereur Koangsiu a effectué son départ de Pékin.

A 3 heures de l'après midi, il est arrivé à la porte impériale Ping-tse; le soir, vers six heures, il s'arrêta au palais près du pont de Lou Keou.

Sur les routes, tout était calme.

S.A.I. le prince Régent, accompagné du prince King et de nombreux hauts mandarins, a accompagné le cercueil impérial du palais *Koei-tei* (vision de la vertu) jusqu'à la porte impériale Veou-jeng, où il pleura beaucoup : les princes Tsai-suien et Tsai-Tao exhalèrent leur douleur à haute voix et pleurèrent abondamment.

Le 5 mai, de bonne heure, tous les fonctionnaires de rang subalterne qui ont accompagné le cercueil jusqu'à Liang Ke tchoan, près de Si-ling, feront des offrandes auprès du cercueil, puis retourneront à Pékin.

Le lendemain, tous les hauts mandarins en feront autant.

Le cercueil impérial pourra arriver à Liang-Ke-tchoan, vers 3 heures de l'après midi le 4 mai.

— Le lendemain du départ du cercueil impérial, le prince Régent a invité tous les délégués spéciaux des Etrangers qui ont pris part aux cérémonies funèbres, à un grand festin dans la grande salle située Champ de l'Agriculture, en remerciement de l'honneur fait à l'Empereur défunt et à la Chine entière par leur pays.

Le prince Régent leur a dit que, du 25 avril au 10 mai, il ne pourra pas s'occuper des affaires étrangères à cause des funérailles de feu l'Empereur Koangsiu.

— Le *Jentcheoujepao* (The National Herald) nous donne l'ordre des délégués étrangers aux funérailles impériales :

1. Amérique
2. Suède
3. Espagne
4. France
5. Mexique
6. Russie
7. Autriche
8. Angleterre
9. Belgique
10. Allemagne
11. Italie
12. Suisse
13. Portugal
14. Hollande

Quant au prince Fushimi, qui est le plus noble, il n'est pas classé parmi ces délégués.

***

NOMINATIONS

Pékin

— S. E Pao-chi va être promu ministre de l'Instruction publique, en remplacement de S. E. Yong-king, qui a démissionné.

— S. A. I. le prince Tsei-tseng, fils du prince King, va être désigné commissaire impérial chargé d'aller porter les remerciments au Japon et à toutes les nations étrangères qui ont envoyé leurs délégués pour assister aux rites funèbres de feu l'Empereur Koangsiu.

Kiangsou

— Sur la demande de S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, le prince Régent vient de promouvoir M. Pao yi, actuellement sous-préfet en expectative d'emploi au Kiangsou chargé de juger les procès dans la Cour mixte anglaise de la concession internationale de Changhaï, au poste de taotai au choix dans le même Kiangsou, et M. Tch'ai Mou-peng, adjoint du sous-préfet à titre, au grade d'administrateur dans la Cour de Pékin, pour les récompenser d'avoir chacun versé une somme de 10.000 taëls, destinée à secourir les faméliques du Kiang pei.

Kirin

— M. Yen Che-ts'ing, taotai en titre, est désigné taotai p. i. de Si-pian, au Kirin, en remplacement de M. Tcheng Chi-yen qui est rentré à Pékin où il obtiendra une promotion spéciale.

***

MINES

Setchoan

— Dans les environs de Pang-hien on vient de trouver un pays plein de mines de cuivre ; les notables et les marchands de ce pays auraient réuni une forte somme en constituant une société pour faire l'exploitation de cette mine très riche. (*Tchonvaijepao*)

***

PRESSE

Tsientsin

— Le *Tsing-pao* (journal paraissant à Tientsin depuis plus de dix ans) a été suspendu à partir du premier jour de cette lune (10 avril).

Tibet

— Le Talai Lama aurait envoyé au ministère de l'Administration des Vassaux un exemplaire du journal qu'il va faire paraître au Tibet.

S.E. Cheou-ki, ministre de l'Administration des Vassaux, a accédé à cette demande, mais il a corrigé quelques passages de cet exemplaire. (*Senpao*)

Pékin

— Dans le *Sin-va-pao*, de Pékin, il est dit que le prince destitué Toan serait accompagné par de nombreux soldats pour se rendre à Si-ling où il fomenterait une violente émeute.

Moukden

— S. E. Siu Che-tch'ang, vice roi de a Mandchourie, aurait ordonné au journal *Cheng-king-che-pao* (journal quotidien à Moukden) possédé par les Japonais, de se conformer aux nouveaux règlements de la presse édictés par la Cour suprême ; mais ce journal comptant sur l'appui des Japonais, ses propriétaires, fait une très violente opposition à cet ordre. (*Jentcheoujepao*)

***

OPIUM

Pékin

— D'après la nouvelle décision des commissaires impériaux, chargés de l'interdiction absolue de l'opium, les mandarins qui, à dater de l'an prochain, fumeront l'opium, seront condamnés à la stangulation; dans cinq ans, les hommes du peuple qui oseront fumer l'opium, seront punis de même de strangulation. (*Jentcheoujepao*)

Kiangsou

—Le vice-général de brigade du Kiangpei, nommé Lieou yong-hing vient d être dégradé, parce qu'il a été accusé de refuser de prendre des médicaments contre l'poium.

Pékin

—Le ministère des Finances aurait désigné un commissaire impérial, chargé uniquement de l'interdiction absolue de l'opium dans les provinces, et en même temps deux sous commissaires.

***

FINANCES

Kirin

— Le 22 avril, a eu lieu en pompe magnifique l'inauguration de la succursale de la banque impériale, installée à Kirin.

***

CHEMINS DE FER

Moukden

— Les Russes auraient promis à la Chine le droit de racheter la ligne ferrée de Tong-Ts'ing (l'Est-chinois). [*Tchonvaijepao*.]

Kiangsou

— La ligne ferrée de Changhai à Songkiang peut gagner, les jours de semaine, plus de 700 dollars et, le dimanche, plus de mille.

— La banque Sing-y a pris 1.000.000 dollars d'actions de la ligne ferrée du Kiangsou.

Kiangsi

— La Compagnie du chemin de fer du Kiangsi a prié la banque impériale de lui prêter 3.000.000 taëls. Le directeur général de la dite banque y a consenti, mais le ministre des Finances s'y oppose très vivement.

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Pékin

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait l'intention de permettre qu'un ministre d'Espagne soit établi à Pékin. (*Tchonvaijepeo*)

Moukden

— Le consul japonais à Moukden vient de lancer une proclamation interdisant très sévèrement à tous ses nationaux de se conduire légèrement en Chine et de violer les Chinoises. (*Sinvanpao*)

Koangtong

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait demandé au ministre de France à Pékin la raison pour laquelle un navire de guerre français est ancré librement dans les eaux de Loeitcheou, ce qui est contraire au traité sino-français. (*Chepao*)

— Le consul d'Angleterre à Canton aurait demandé au Oéoupou l'extension de la concession anglaise dans la province du Koangtong. Le *Oéoupou* a refusé énergiquement. (*Chepao*)

Pékin

— Le *Oéoupou* Affaires étrangères) aurait dépensé, tous les jours, une somme totale de 20.000 taëls pour recevoir et traiter les hôtes étrangers, délégués dour prendre part aux rites funèbres de feu l'Empereur Koangsiu. (*Sinvenpao*)

— D'après ce même journal, le *Oéoupou* aurait dépensé plus de 400.000 taëls pour recevoir le prince Fushimi.

Celui-ci a décid de retourner, le 6 mai, par Moukden au Japon. Il se distingua beaucoup lors des combats entre la Chine et le Japon en Mandchourie.

Certains fonctionnaires du *Oéoupou* l'accompagneront jusqu'à Tsin-van-tao ; le prince Tsai-tséng le conduira jusqu'à la station du chemin de fer.

— Le prince Fushimi a fait un grand nombre de dons précieux au nouvel Empereur Siuen-t'ong, au prince Régent, au prince King et à S.M. l'Impératrice mère Long-yu, veuve de l'Empereur Koangsiu.

Mandchourie

— La compagnie, dont le but est l'exploitation des forêts des environs du efluve Yalou et constituée par des Chinois et des Japonais semble entrer en pleine prespérité. (*Sinvanpao*)

— Quelques négociants français vont faire paraître à Ynkéou un journal commercial français.

— Plus de trente familles coréennes dans le but d'éviter de payer de trop lourdes contributions au gouvernement japonais, se sont faits naturaliser chinoises. Ayant abandonné leurs costumes nationaux, ces Coréens demeurent en ce moment-ci à Palitoun. (*Chepao*)

Pékin

— Le *Oéoupou* aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces d'examiner dans l'intérieur de leurs provinces le nombre des Etrangers qui ont des magasins, des pharmacies, des bureaux d'assurance etc...(*Tchonvaijepao*)

Pékin

—Le prince Ito vient d'adresser une lettre au Oéoupou l'exhortant à imiter les Allemands et les Autrichiens, si la Chine veut mettre en pratique réelle les lois constitutionnelles. (*Tchonvaijepao*).

***

AFFAIRES MILITAIRES

Yunnan

— Le vice-roi p. i. du Yunnan-Koeitcheou, suivant l'ordre du ministère de la Guerre, aurait fait construire plusieurs forts dans quelques pays importants.

Le consul de France au Yunnan s'y oppose très vivement. (*Sinvanpao*)

Mongolie

— Le ministère de la Guerre aurait ordonné que le télégraphe sans fil soit établi au plus vite en Mongolie, à Sing-kiang et au Kensou. (*Jentcheoujepao*)

***

TROUBLES

Koangtong

— S.E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Koang, a présenté au Trône un rapport comptant qu'il y a plus de 300 complices du docteur rebelle Sung Yat-seng, qui se cachent dans les environs le long du fleuve Yantsé et de la mer du sud.

Pékin

— S. E Li King-fang, (Lord Li) ministre de Chine à Londres, aurait informé le ministre du *Oéoupou* que le traité anglo-siamois nouvellement fixé, sera très nuisible à la Chine, et qu'en conséquence il devra être changé. [*Chepao*]

— M. le Consul d'Allemand à Hank'eou est parti à Pékin dans le but de discuter sur l'emprunt pour la ligne ferrée Canton-Hank'eou. (*Chechepao*).

— On dit que le 27 avril, tous les ministres et hôtes étrangers qui s'intéresseront aux funérailles de feu l'Empereur Koangsiu, ont été reçus en audience impériale par le prince Régent et que le lendemain, le Régent leur a rendu leur visite. (*Jentcheoujepao*)

Tsintao

— Environ 300 Coréens ont mené grand tapage dans les tribunaux chinois ; mais, quelques chefs des émeutiers ont été arrêtés et livrés au consulta japonais. (*Senpao*)

Ouhou

— Le 30 avril, on a arrêté à Ouhou un chef des brigands nommé Vang Lao-sing.

Chensi

— Dans les environs de Si-pa-hien, se trouvent de nombreux boxeurs dont la plupart sont des jeunes gens.

On dit qu'il y en a d'assez nombreux qui ne sont guère âgés que de 15 ans. (*Tchonvaijepao*)

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Setchoan

— *Niu-tse-hio-tang* (école de filles) installée à Yong-tch'ang avait deux classes, la classe supérieure et la classe primaire ; récemment, le nombre des élèves augmentant de jour en jour, le directeur a décid de la développer sous peu de temps.

— Les affaires éducatives de Tchong Kiang ne sont pas bien avancées à cause de la pauvreté du pays. M. Yang, notable de Tchong kiang, ayant pris en pitié tous les jeunes gens des pauvres familles qui n'ont pas d argent pour étudier dans les écoles, vient de réunir une grosse somme destinée à fonder une école du soir pour n'instruire que ces pauvres enfants sans en recevoir de rétribution. (Extrait du journal *Tchong-che-pao* " La Vérite " de Tchong-king)

Chantong

— L'école allemande, installée à Tsinan, va être complètement construite ; le prix des travaux se monte à plus de 170 00 taëls et le gouvernement chinois y contribue pour 20.000 taëls.

Les diverses dépenses annuelles de cette école atteindront plus de 37.000 taëls, le gouvernement chinois versera annuellement une somme totale de 20.000 taëls pour y contribuer. (*Chepao*)

Nankin

— Un riche anglais aurait l'intention de fonder à Nankin une grande école de médecine; il aurait informé S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, qu'il a préparé une somme de 100.000 taëls à ce sujet.

Le vice-roi l'en a beaucoup félicité. (*Sinvanpao*)

Honan

— S. E. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan, vient d'avertir le prince Régent qu'il a déjà fondé une école financière.

Kiangsi

— Le gouverneur du Kiangsi est d'avis de réunir annuellemnt une somme totale de 135.000 taëls destinée aux pensions de vingt élèves qui seront envoyés à l'étranger pour y apprendre les diverses sciences techniques. (*Chepao*)

Tchékiang

— L'école militaire du Tchékiang vient d'être inaugurée à Hantcheou, capitale provinciale du Tchékiang ; elle est partagée en deux cours : dans le premier il y a 90 élèves et dans le second, 88.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

	1908	1909
	29 Avril 1908	29 Avril 1909
Mini.	8.2	9.9
Max.	15.7	19.4
Moy.	11.95	14.65
	30 Avril 1908	30 Avril 1909
Mini,	10,3	5,9
Max,	14,7	21,0
Moy,	12,50	13,90
	1 Mai 1908	1 1909 Mai
Mini,	13 3	10,2
Max,	17,3	18,5
Moy,	15,30	14,35
	3 Mai 1908	3 Mai 1909
Mini.	5,0	14,2
Max,	19,9	24,5
Moy,	12,45	19,35
	4 Mai 1908	4 Mai 1909
Mini.	8.4	12,2
Max.	24,6	25,9
Moy.	16,50	19,05

SOCIETE DRAMATIQUE FRANCAISE

La représentation de "Theodore cherche des allumettes" et du "Député de Bombignac" qui avait été ajournée, aura lieu le 14 Mai prochain. L'échange des billets aura lieu le 7 mai à 6 h. du soir dans la grande salle de la Municipalité française.

ELECTIONS CHINOISES

Avant-hier, 4 Mai, ont eu lieu les élections des membres du Conseil provincial du Kiangsou par les collèges électoraux récemment installés.

DECES

Nous avons le regret d'apprendre la mort d'Edouard Watteeuw, fils de Mme et M. Watteeuw, vice-consul de Belgique, à l'âge de quatre mois. Nos sincères condoléances aux malheureux parents.

TROUPE BANDMANN

La troupe de comédie Bandmann, qui doit débuter le 18 Mai avec *The Bells* ne fera ici qu'un court séjour. Le 18 Mai *Worts Woman in London* et le 20 *Sign of the Cross.* Comme à l'ordinaire, location chez MM. Moutrie et Co.

"PUBLIC GARDEN"

En plus des sièges gratuits, mis à la disposition du public au "Public Garden" nous apprenons que de confortables fauteuils y seront mis en location. Cette innovation sera fort appréciée, lors des concerts estivaux, les sièges qui sont actuellement dans le jardin étant manifestement insuffisants.

FUNERAILLES

La compagnie chinoise du S. V. C. a envoyé avant-hier, 28 courant, des cartes d'invitation aux membres du corps pour assister aux funéraille de M Fong Yuen-tcheng, le compradore assassiné samedi, 25 avril. L'enterrement aura lieu au cimetière chinois du district de Zikawei, demain, 1er Mai, dans l'après-midi.

VOLEUR DE BICYCLETTES

Le sergent détective Gibson, de la police internationale, a arrêté hier, 30 avril, un chinois, au moment où il s'emparait d'une bicyclette devant la maison Shevan Thomes et Co. Conduit au poste, l'homme a avoué avoir volé dix machines depuis deux mois. Il les revendait à Soutcheou.

LA MARINE

Le *Bruix* est arrivé à Saigon le 14 avril ; après s'être ravitaillé en vivres et charbon il a fait route pour France où le rappellent les ordres du ministre.

Le *Pistolet* et six torpilleurs (Nos. 10, 11, 12, 13, 14, 15) ont appareillé de Saigon le 14 avril, à 9 heures du matin. La flottille s'est rendue, pour deux mois, sur la côte d'Annam pour y exécuter des exercices d'entrainement.

FUNERAILLES IMPERIALES

Par suite des funérailles de l'empereur Kouangsiou qui ont eu lieu à Pékin, hier, 1er Mai, il n'y a pas eu d'audience aux cours mixtes.

En ville, les drapeaux des consulats, des établissements publics et de nombre de maisons particulières étaient en berne.

DEPLACEMENT

M, Guernier, député commissaire des douan est impériales chinoises, est parti samedi matin, par le *Kobe Maru*, à destination de Dalny, où il va attendre sa femme, qui vient de France viâ Sibérie

POSTES FRANCAISES

M. Floch, du bureau de postes français de Changhaï est parti le 1 Mai, comme chef de service à Ningpo, en remplacement de M. Gladin partant en congé.

DEPLACEMENTS ROYAUX

Une dépêche de Tokyo dit que le chargé d'affaires geble à Tokio au annoncé que le bruit de la visite du roi Léopold au Japon est sans fondement. Un autre télégramme dit que le voyage de la reine douairière d'Italie est ajourné *sine die* par suite de la catastrophe de la Sicile

DE RETOUR

Me. Berthoz, l'avocabien connu de notre ville, est retourné le 2 Mai, d'un voyage d'affaires à Hongkong et Canton.

***

M.M. Fujite, directeur de la succursale à Changhaï de la "Mitsui and Co." est revenu du Japon hier par le vapeur *Hakuai Maru* de la *N. Y. K.*

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Le 22 avril, M. Bourgeois, consul de France au Yunnan, était de passage à Hanoi.

***

M. T. G. White, chancelier du Consulat général des Etats-Unis, vient d'être promu vice consul général.

A. D. C.

On ne peut que se répéter en disant le succès qui accueille chaque représentation de "The Yeomen of the guard", aussi l'Amateur Dramatic Club a-t-il décidé de donner encore une représentation supplémentaire fixée à jeudi, 6 Mai. Samedi représentation de ce grand succès à 3 h. en matinée, avec moitié prix pour les enfants.

***

Le succès sans précédent de "The Yeomen of the Guard" a été fêté hier soir, à Astor House, dans un banquet, suivi d'un bal, qui furent d'un bout à l'autre d'une folle gaieté. Rappelons que la dernière représentation aura lieu jeudi soir, 6 mai. A cette occasion un joli souvenir sera offert aux spectateurs.

DISTINCTIONS

Nous sommes heureux d'annoncer que M. E. Wearne, du *North China Daily News*, vient d'être nommé membre de la Société royale de géographie. Nos sincères félicitations à M. Wearne.

***

Dans les salles de l'Association des hommes de mer *M.M.O.A.* à trois heures, ce soir, aura lieu la remise à M. Shearer, commandant d'un navire de la *C. M.Cy*, d'une médaille de bronze de la Société de Sauvetage, *Royal Human Society*, pour la bravoure qu'il déploya en sauvant un indigène qui se noyait en mer.

Sir Pelham Warren remettra lui même la récompense.

NOS CONFRERES

Notre confère de Pékin, le *Chinese Public Opinion*, organe officiel du gouvernement chinois, en langue anglaise, qui semble prendre une importance de plus en plus grande et paraît actuellement sur 8 pages, a pris récemment pour devise :

Impartial but patriotic.

Souhaitons qu'il en poursuive strictement l'application.

NOS MALADES

Nous sommes heureux de noter le complet rétablissement de M. Sauvage, l'aimable employé de notre bureau de postes, après quarante ours de maladie. M. Sauvage a repris son service le 2 Mai.

***

M. E. T. Bethell, rédacteur en chef du *Korean Daily News* et bien connu a Changhai, est, d'après une nouvelle parvenue de Séoul, sérieusement malade. Un télégramme, reçu hier, de Séoul laisse peu d'espoir.

SHANGHAI YACHT CLUB

Le commodore du "Shanghai Yacht Club" nous prie de dire qu'il sera heureux de recevoir les noms des propriétaires de motorboat désireux d'appuyer le projet d'organisation d'une série de croisières et de courses pour motor-boats durant la prochaine saison. Ils sont invités à se réunir au comité du S. V. C. pour discuter le projet, au jour qui sera fixé plus tard. Toutes communications à ce sujet doivent être adressées au secrétaire du club c/o "The Standard Oil Co" 22 The Bund.

JARDIN PUBLIC A KOU-KA-ZA

Les bambous ont tous été plantés, le nombre total s'élève à 1500, les bosquets sont terminés autour de la pelouse Ouest ; deux kiosques rustiques viennent d'être achevés.

On continue la plantation d'arbustes divers et l'aménagement de platebandes. On pose en ce moment le gazon autour de la mare et une palissade a été faite devant le kiosque-restaurant.

On continue aussi le macadamisage pour l'élargissement de la route Voyron en face du Camp militaire.

ARRIVEES

Sont arrivés, hier, par l'*Océanien* : Monseigneur Lavest, évêque du Koangsi; MM. Tapernoux et Cainadan, de retour de Saigon où ils étaient allés pour "l'Affaire", et leurs témoins : MM. Laferrière et Cornic ; Me Bourgeat, avocat-conseil de la Municipalité ; et M. Rouen, ingénieur des ponts-et-chaussées.

***

Nous apprenons l'arrivée prochaine de M. Gladin, chargé du bureau de poste français de Ningpo, accompagné de sa femme et de ses enfants. M. Gladin rentre en France en congé.

NAISSANCE

Nous avons appris avec plaisir que Mme Dejean de la Bâtie la femme du docteur-médecin de la Municipalité de Saigon et belle-sœur du sympathique consul général, actuellement en congé en France, vient de donner heureusement le jour à un superbe garçon, qui a reçu les prénoms de Félix, Joseph, Maurice, Philippe.

Nous adressons au docteur et à Madame Dejean de la Bâtie nos meilleurs compliments et formons les vœux les plus cordiaux pour leur bébé.

—— ——

VOLEURS DERANGES

Au cours des premières heures, du matin lundi, des voleurs ont tenté de pénétrer dans les locaux de MM. Featherstonhaugh, North Soochow road, No. 38. De nombreuses traces de pieds ont été relevés sous la vérandah et l'examen des persiennes des fenêtres ont révélé que l'une d'elles avait été forcée, dans le but d'introduire un fort fil de fer. Le but était de tirer le verrou, mais il est probable que les malandrins n'arrivèrentpas à en saisir la tête pour une raison ou pour une autre.

Il n'y a pas de doute que les malfaiteurs furent dérangés dans leur besogne et qu'ils s esquivèrent. La vérandah où ils opérèrent se prête d'ailleurs admirablement bien à un coup de main.

COUR MIXTE FRANCAISE

28 Avril, 1er et 3 Mai, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong cheng, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur ont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Escroquerie	1 mois de prison
" "	Vol d'un parapluie	3 jours de prison
" "	Coups et blessures au sujet de jalousie de métier	Relâché sous caution et 3 jours pour déménager
" "	Attaque et vol de $1,20	1 mois de cangue et 1 an de prison
" "	Complice du précédent	1 mois de cangue et 6 mois de prison
" "	Vol de 3 chèques et d'un titre de terrain	1 m. de cangue et 6 m. de prison
" "	Coolie de J.R.S., a renversé une vieille femme	Relâché à la Cour
" "	Vol de riz	2 semaines de cangue
" "	Vol de 2 descentes de lit en peau de chèvre	1 m. de prison
" "	Vol d'un paquet contenant divers objets	1 m. de cangue et 3 m. de prison
" "	1er locataire de la maison incendiée No 6 Cité 12 rue du Consulat	T 5,00 d'amende
" "	2ème locataire de la dite maison	do
" "	Batelier contravention au règlement sur les sampans	$ 2,00 d'amende
" "	Complicité de vol par effraction	Attendre
" "	Accusé de recel	Relâché sous caution
" "	Vol d'un paletot fourré dans un incendie	1 m. de cangue et 3 m. de prison
" "	Complice du précédent	1 m. de de cange
" "	Patron d'une maison de logeur, responsable du dit vol	$ 1,00 d'amende
Deux "	Impliqués dans la dite affaire	Relâché à la Cour
Onze "	Dette de loyer	Libres
" "	Contravention au règlement sur les voitures	$ 2,00 d'amende
Un chinois	Vol de charbon à bord d'un bateau	1 mois de cangue
" "	Patron de la maison incendiée No 13 rue Ratard	Relâché sous caution
" "	Accusé de vol d'un garçon de 5 ans	Peut sortir sous caution
" "	Détournement d'une femme	Envoyé à la police chinoise de Pootung
" "	Vol de $ 202, à son patron	Attendre
" "	A défaut de son père, pour dette de 1.000 taëls envers un européen	do
" "	A communiqué avec les prisonniers	Relâché à la Cour
" "	Rupture de ban et vol d'un cure-oreilles	1 mois de cangue et 2 mois de prison
" "	Vol de $ 104	do
" "	Vol de différents objets	Attendre
" "	Vol de différents bijoux en or	Relâché sous caution et enquête
Deux chinois	Tentative d'évasion	1 mois de cangue et 6 mois de prison
Un "	Complicité de vol de 4 caoutchoucs de roues de voiture	Attendre
Onze chinois	Dette de loyer	Libres, doivent payer 2 mois chacun
Un "	Accusé de vol d'une poignée de canne en argent	Peut sortir sous caution et enquête
" "	Dette de $ 1.070	Peut sortir sous caution
Un chinois	Vol de riz	3 jours de prison
" "	Vol de 3 livres de poils de chameau	1 mois de cangue et 1 mois de prison
" "	Complicité de vol de différents bijoux	1 mois de cangue et 3 mois de prison et expulsé
" "	Vol d'une pipe à eau en argent	2 semaine de cangue
" "	Vol d'une fille âgée de 9 ans	Attendre
Deux "	Vol de charbon	1 mois de cangue chacun
Un "	Mécanicien de la Cie de tramways, a brûtalement	3 jours de prison
	frappé un coolie de J. R. S	Relâchés à la Cour
" "	Conducteur, impliqué dans la dite affaire	1 semaine de prison
" "	Vol de planches	3 jours de prison
" "	Complice du précédent	Attendre
Une femme	A quitté le domicile conjugal	3 jours de prison
Un chinois	Vol de bijoux	Doit rendre le chèque au plaignant
" "	S'est apprepié un chèque de T. 78	
" "	Plaignant dans l'affaire précédente	$ 10,00 d'amende poiur avoir présente à la Cour un faux témoin

DE PASSAGE

Est arrivé hier, venant d'Hanoï, à bord de l'*Océanien*, M. Léon Rouen, ingénieur des ponts et chaussées, détaché depuis une quinzaine d'années au service des travaux publics de l'Indo-Chine. M. Rouen n'est pas une figure inconnue en Extrême-Orient, puisque, de 1887 à 1890, il fit partie, avec M. Chollot, de la mission Thérenet-Griffon qui a construit l'arsenal de Port Arthur.

M. Rouen, qui rentre en France en congé, viâ Japon et Sibérie ne restera parmi nous que quelques jours.

***

Le marquis de Linlithgow est arrivé à Changhaï le 28 au soir, venant de Pékin.

***

Mme et M. Nogué, médecin-major, qui étaient arrivés par l'*Océanien*, sont partis samedi pour Tientsin.

— M. E. Pasquet, de Canton, est venu passer quelques jours en notre ville.

— M. Valentin retour du Japon, restera ici une huitaine avant de partir pour les Indes et l'Europe.

NOTRE MARINE MARCHANDE

Le capitaine Séiti, commandant du *Limao*, (Compagnie asiatique de navigation) a pris le commandement du *Lita* en remplacement du capitaine Henry qui a dû entrer à l'hôpital.

Le second du *Limao* a pris le commandement du navire en l'absence du capitaine Séiti.

***

Samedi matin, un chaland coulé dans le fleuve, a été renfloué et échoué en face de Poutong pour être réparé. Ajoutons que ceci se réfère à un accident survenu mardi dernier : le *Lifong*, en accostant son warf, après le départ du *Lita*, alla buter contre un chaland qui transbordait des sacs de sucre sur un navire de la Cie Butterfield et Swire et le coula.

CONCERTS

Nous apprenons que le concert Grieg, donné par Mme Thue aura lieu le 14 Mai au Masonic Hall. La location est ouverte chez " Robinson Piano et Co. "

***

La compagnie des douanes du S. V. C. a organisé, pour ses amis, un smoking concert qui sera donné au " Customs club", samedi soir.

***

Programme du concert d'aujourd'hui au Town Hall qui sera, pour la dernière fois de la saison, à 4 h. 30 :—

1.—Ouverture Fra Diavolo.........Auber
2.—(a) Pizzicati du ballet de Sylvia..........Delibes
(b) Les Chasseresses
3.—Sélection Samson et Dalilah...... Saint Saëns
4.—Ouverture In the South. ....Elgar
5.—(a) Sérénade Lyrique..............Elgar
(b) Intermezzo (Dorabella), from the Enigma.........Variations
6.—Marche Pomp and Circumstance..........................Elgar
No. 1 en ré majeur

***

On annonce l'arrivée prochaine de M. Doumscheff, un virtuose du violon, qui donnera au Masonic Hall un concert pour lequel nous donnerons des détails complémentaires. La location sera assurée par MM. Moutrie, et Co.

NAISSANCE DE L'HERITIERE DU TRONE DES PAYS-BAS

En réponse au message de congratulation, envoyé par la colonie hollandaise de Changhaï, à l'occasion de la naissance de la jeune princesse, le Consul général des Pays-Bas a reçu les télégrammes suivants :

1° de la reine et du prince consort : " Sincères remerciements, prince des Pays-Bas ".

2° de la reine mère : " La reine mère envoie remerciements ".

***

En l'honneur de la naissance de la princesse héritière des Pays Bas, S. A. R. la princesse d'Orange Nassau, duchesse de Mecklembourg, le consul général des Pays-Bas et Mme von Zeppelin donneront une réception Mardi 6 Mai de 4 h. à 6 h. du soir.

TELEGRAPHIE SANS FIL A CHANGHAI

La station de télégraphie sans fil, installée au Palace Hôtel, qu'elle met en communication avec les vapeurs en mer et en particulier avec les navires transpacifiques dont les agences sont installées dans l'hôtel, a commencé ses essais mardi, 27 avril. Le premier vapeur qui entra en communication avec le Palace fut le *Nippon Maru*, quittant Woosung à destination de Nagasaki. Ce navire resta en communication avec la station de Changhaï jusqu'à 40 milles en mer.

Cet essai était concluant et, depuis, la station du Palace Hôtel a communiqué avec le croiseur anglais *Astraea*, le courrier *Aki Maru* et nombre d'autres navires.

Le bureau de réception est situé au rez-de-chaussée de l'hôtel, dans une pièce située au coin du Bund et de Nanking road. M. Sophus Larsen de l'"East Asiatic Wireless Telegraph Co" en a la direction assisté de deux chinois.

COLLISION

Le *Monteagle*, appartenant à la compagnie du *Canadian Pacific Railway*, vapeur bien connu, est entré en collision avant-hier matin à Woosung avec une jonque. Le choc fut si violent que celle-ci coula.

Heureusement l'équipage chinois de la jonque put être secouru et gagner Changhaï à bord du *Monteagle*.

L'accident s'est produit auprès du *Kuitoan*, le bateau-phare; à ce moment le *Monteagle* était sous la responsablité du pilote Vanghan.

La position de la jonque qui a coulé constitue un danger pour les navires qui entrent et qui sortent. Aussi, jusqu'à ce que l'épave ait été enlevée, est-elle indiquée par un drapeau le jour et un feu la nuit.

Les Chinois qui étaient à bord de cette jonque parlent un dialecte qu'aucun des interprètes du *Monteagle* n'a pu comprendre; en conséquence, il n'a pu être obtenu aucune indication sur leur destination ou leur origine.

NOTES FINANCIERES

Les bénéfices de la banque du gouvernement, Ta Ching, présentés à la troisième réunion annuelle, se répartissent come suit :—

Bureau de Pekin...	Taels	397,831. 265
"	Tientsin	183,159. 332
"	Changhai	258,8 2. 230
"	Hankow	122,728. 466
"	China	23,639. 221
"	Changchikow.	2 ,419. 364
"	Mukden	620,302. 910
"	Yingkow	314,377. 7 4

Après déduction des dépenses courantes et addition de la balance de l'année dernière, reste une balance crédit de taëls 1,512,548.739 pour laquelle la répartition suivante est proposée : report sur l'exercice prochain taëls 21,336. 24 ; compte restant pour appropriation, taëls 1,491,212.118 sur lequel, en accordance avec le mémoire envoyé au Trône l'année dernière par le bureau du revenu 20 pour cent (taëls 298, 242.4 5) seront appropriés pour le fonds de réserve ; 20 pour cent du reste pour rémunération de la direction (taëls 238, 593.939.) Un dividende de 4 pour cent par an sur les anciennes actions et de 15 pour cent sur les nouvelles à payer.

***

— L'extraction totale des trois Mines de la "Chinese engineering and mining company, limited" pour la semaine finissant le 24 Avril 1909 s'élève à 29.227 96 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 27.587,43 tonnes.

DESCENTE DE POLICE A L'ALHAMBRA

Nous avons annoncé récemment qu'en l'absence du Consul général d'Espagne, le consulat serait géré par le consul-général d'Autriche-Hongrie. Est-ce une coïncidence mais toujours est-il que, hier, 1er Mai, dans l'après-midi, à trois heures exactement, le capitaine supérintendant de la police internationale, assisté de son député surintendant, a fait une descente à l'Alhambra, placé comme on sait sous la protection espagnole.

Aucune force de police n'accompagnait les deux officiers qui arrivèrent en automobile. En pénétrant dans l'immeuble, ils trouvèrent un sihk et un chinois à la porte de la salle de jeu. Ils firent le tour et entrèrent par derrière dans la pièce où se trouve la roulette. Sans perdre de temps, ils procédèrent à la saisie de l'appareil et allaient se retirer, lorsque l'indien, de garde à la porte, entra dans la salle un revolver à la main, s'apprêtant à faire un mauvais parti aux officiers qui purent lui arracher l'arme des mains et se retirer emportant la roulette qui fut mise dans une voiture. Au départ des officiers, l'indien les menaça nouveau, mais tout se borna à des menaces et ceux-ci, n'ayant aucune force de police à leur disposition, ne purent le faire arrêter. Ils purent partir sans encombre.

A la suite de cette descente de police, des communications ont été échangées entre M. C. Musso, au nom de l'Alhambra, et la police. Néanmoins l'établissement, moins la roulette probablement, a dû ouvrir hier soir.

***

Lundi dans l'après-midi, Beland Khan, alias Mohammed Khan, gardien à l'Alhambra, a été arrêté par le sergent détective Kennerly, sur mandat de la Cour Suprême anglaise.

L'inculpé est accusé d'avoir braqué un revolver sur MM. le Colonel Bruce et le capitaine A. H. Hilton Johnson, appartenant à la Police Municipale de Changhaï, de les avoir menacés de tirer, lorsque ces officiers, le 30 avril, à 3 hres 15, se trouvaient dans les jardins de l'Alhambra, route de Zickawei et même lorsqu'ils étaient sur la route elle-même.

L'inculpé fut conduit entre 4 et 5 hres au Poste Central de Police, il n'a fait aucune résistance, lors de son arrestation. Le soir à 8 hres, il était mis en liberté, sous caution de Tls.: 1.000 déposés par M. J. C. E. Douglas avocat.

Il sera traduit très prochainement devant la Cour de Police anglaise.

Il paraît que MM. Jernigan et Fessenden, avocats, ont été constitués par les autorités espagnoles au sujet des événements de vendredi dernier qui se sont déroulés à l'Alhambra.

Une action va être intentée contre le *Municipal Council* devant la Cour des Consuls pour les actes de M. le Colonel Bruce. Il a déjà été déclaré que si de semblables faits devaient se reproduire à l'Alhambra, il serait résisté par la violence.

On dit que l'administration de l'Alhambra aurait informé la police qu'elle était prête à fermer ses salles de jeux si le "Municipal Council" prenait l'engagement de prohiber le jeu dans les clubs, champs de course et aussi la fameuse loterie.

Il paraîtrait que M. le Dr. Bernauer, consul d'Autriche-Hongrie, ne prit charge du consulat espagnol que quelques heures après l'accomplissement du raid.

DERNIERE INCARNATION

Il ne s'agit pas de Vautrin, le héros de Balzac, mais d'un de nos anciens co-résidants, dont nous parlions encore il y a quelques jours, au sujet du procès intervenu entre le *Shanghai Graphic* et son imprimeur: il s'agit de M.A.Brochier. Voici en effet ce que nous trouvons à son sujet chez notre confrère *The Nagasaki Press*, dans son numéro du 24 avril 1909.

" Nous avons été favorisés de la visite " de M. Brochier, ex-directeur d'exploitations minières, français, expert en " matière de mines,qui vient précisément " d'arriver au Japon.M. Brochier est venu " ici en vue d'obtenir des concessions pour " l'exploitation de mines d'étain et de " cuivre. Armé d'une superabondante " confiance en soi, de l'expérience d'une " carrière pleine de succès dans les Indes " hollandaises et la péninsule malaise, " commandité par un syndicat français, " composé de banques de premier ordre " et de financiers aux ressources illimitées, " M. Brochier est confiant dans le succès. " Il admet que les expériences de ses " prédécesseurs peuvent être considérées " comme des plus décourageantes, mais " cela ne le détourne pas néanmoins : il " semble au contraire incliner à penser " que leur infortune pourrait être pour " lui une chance de succès. Nous souhaitons en ce qui nous concerne à M. " Brochier pleine réussite en dépit des " apparences qui semblent se dresser " contre lui. "

The Nagasaki Press. "

L'ASSASSINAT DE KWEITCHEW ROAD

Rien n'est venu encore éclaircir cette mystérieuse affaire et l'assassin de M Fong Yuen-chung n'est pas encore découvert.

L'enquête qui se poursuit devant la Cour Mixte n'a pu éclairer d'aucun fait nouveau cet assassinat commis le 24 avril dernier.

A la dernière audience, le cordonnier soupçonné, Zung Tse-tsung, a comparu MM. Fitz Gibbon, Johnson et Mc Donald, de la Police internationale, soutinrent l'accusation.

Un agent de police chinois dépose qu'il vint à la maison de thé du No. 147 Kukiang road à 7 hres du soir, et qu'il y vit l'accusé, en compagnie d'un nommé Yue. Cet individu connait l'accusé, il est même un de ses amis.

Il est prouvé que l'accusé déclara au témoin qu'il attendait quelqu'un.

Un nommé King Ong-yang, prêtre chinois, déclare qu'il fut appel dans une famille, Cité de la nommé Wong pour des cérémonies et qu'un nommé Wong Maw-ching dans la Cité lui parla du meurtre, disant qu'il avait vu un individu tirer sur le décédé dans Kweichow road. Il dit qu'il vit cet individu tirer sur M. Fong et s enfuir ensuite vers le Sud: cet homme était vêtu d'une longue robe. Il est prouvé que ce Wong n'a vu qu'un seul homme prendre fuite.

Fong Zee-wung, fils du défunt, fait un témoignage, ayant trait à la déposition du témoin ciliessus.

Un marchand de soie, par sa déposition, a provoqué le témoignage d'une nommée Wong Woo sye que connaissait M. Fong Yuen-chung et qui alla chez elle vers 2 hres de l'après m.di la veille de l'assassinat.

L'affaire reviendra en Cour Mixte vendredi pour permettre d'entendre les résultats des enquêtes ultérieures de la police.

Chronique Musicale

CONCERT DU TOWN HALL

La première partie du concert était consacrée a la musique française ; elle était bien mal représentée par le vieillot Auber,le léger Delibes,il n'y a vraiment que Saint-Saëns qui ait un peu relevé l'honneur du programe.

La seconde partie pouvait s'intituler " petit festival Elgar". Mr. Buck nous donne "In the South" (Alassio),"Sérénade de Lyrique" et "Intermezzo" des "Enigma Mariations" et la marche No 1 de "Pomp and Circumstance".

Dès son premier essai, Elgar s'est posé en digne continuateur de Liszt. Les thèmes de "In the South" sont vraiment symphoniques et quelle savante mise en œuvre ! il y a là réunies toutes les possibilités orchestrales. Elgar raffine sur la complication même, ce qui amène forcément un certain éreintement, bien des passages sont tendus, exaspérés; c'est parfois une véritable débauche polyphonique.

L'orchestre s'est mieux comporté qu'à la première audition,mais ce n'est guère parfait.

J'avoue moins goût r "Enigma Variations" et surtout la Marche qui ne sont pas dignes de l'auteur du " Rève de Gérontius".

G. F.

LA PRESSE CHINOISE DE CHANGHAI

Il a été fréquemment parlé ces temps derniers de la Presse Chinoise de Changhaï, il convient de faire une place au *Hoei-pao* (journal de Zikawei) qui sort des presses de l'Orphelinat de Tousé-wé. Bien qu'hebdomadaire et ne paraissant pas à Changhaï même, mais dans ses environs les plus proches, ce journal doit être mentionné.

Son tirage est de 3000 exemplaires. C'est un des doyens de Changhaï ou de son immédiate région, puisqu'il est contemporain de *Hou-pao* (journal de Changhai) et du *Che-pao*(journal "Le Temps").

Il fut fondé en 1875, sous le nom de *I-wen-lou* (transcription des nouvelles utiles) et ne fut alors que mensuel.

En 1879, il change de format, adopte celui de ses confrères chinois et devient hebdomadaire.

En mai 1882, il paraît deux fois par semaine : à cette époque, il avait déjà de 1200 à 1500 abonnés.

C'est en 1899 qu'il prend le nom de *Hoei-pao* qu'il a conservé depuis.

Ce journal d'informations comporta, pendant un certain temps, une partie d'histoire naturelle qui a été supprimée pour le consacrer entièrement aux nouvelles. Il se présente sous forme d'une brochure de huit à dix pages environ, imprimées sur feuille simple au recto et au verso, sous couverture rouge,portante en exergue son titre et un cerf. Très apprécié dans les milieux indigènes, en raison de son caractère sérieux et de la sûreté de ses informations, ce journal bi-hebdomadaire n'en compte pas moins un nombre très appréciable d'abonnés à Changhaï, bien qu'il soit imprimé en dehors de la ville même et qu'il n'appartienne pas, à rigoureusement parler, à la Presse de Changhaï.

FOX

Proces Chollot-Tapernoux

Arrêt de la Cour d'Assises du 19 Avril

Par suite d'une erreur d'impression, la phrase où je mettais en relief l'erreur de raisonnement du ministère Public, a complètement dénaturé ma pensée et n'a plus aucune valeur pratique. Or, comme j'ai fait cette critique beaucoup plus dans l'intérêt général que dans un intérêt particulier, une rectification est nécessaire.

La phrase en question doit se lire comme suit :

" La diffamation contre les fonctionnaires ne peut être jugée par la *Cour d'Assises*, parce qu'elle doit être jugée par la *Cour d'Assises.*"

Le sens de cette phrase est précisément de n'avoir pas de sens car elle est le résumé du raisonnement faux que le *Courrier de Chine* et deux autres journaux de Saigon nous donnent comme étant celui de la Cour d'Assises, et que voici en entier.

" La loi du 29 Juillet 1881 sur la Liberté de la Presse attribue dans son art. 47 à la Cour d'Assises la connaissance du délit de diffamation à l'égard des fonctionnaires. Elle l'a par le fait classifié comme crime.—Or les crimes commis en Chine par des Français sont, d'après la loi du 28 Avril 1869, justiciables de la Cour d'appel de Saigon. — Donc le "crime"? de diffamation à l'égard des fonctionnaires ne peut être jugé que par la Cour d'Appel de Saigon."

Je n'ai voulu faire ressortir que la faute de raisonnement, sans m'arrêter aux deux ou trois hérésies juridiques que tous ceux qui ont fait du droit ne manqueront pas de découvrir. C'est d'ailleurs ce qui me fait douter de l'exactitude des comptes-rendus des journaux et ne critiquer cet arrêt que sous bénéfice d'inventaire.

Certaines personnes pourront trouver que ce journal accorde trop de place à un procès d'un de ses amis. Je me permettrai de leur répondre que chacun est intéressé à ce que la justice soit bien rendue, conformément à la fois aux lois et au principe supérieur de Justice. Que les lois étant forcément imparfaites, il est de l'intérêt de tous que les résultats absurdes ou injustes où, dans certaines circonstances, elles peuvent conduire soient signalés.

R. à la H.

Chambre de Commerce de Changhai

SEANCE DU 27 avril 1909

Une réunion du Comité a eu lieu à 4 h 30 à la Chambre de Commerce No. 1 Yuen Ming Yuen road.

Après avoir signé le procès-verbal de la réunion précédente le Président quitte le fauteuil.

Présidence et vice-présidence.—M. W. D. Little est l'unaminité réélu président et M. J. N. Yameson vice-président.

Bureau des pilotes.—M. A. M. Marshall est à l'unanimité réelu représentant de la Ch. de Commerce au Bureau des Pilotes pour l'année courant.

Pièces de Monnaie d'appoint. — On lit une lettre de M. Siffert, consul-doyen. disant que cette question a été soumise par lettre à l'examen des ministres étrangers à Pékin.

Système de crédit.—Une lettre de l'Association des marchands est lue, elle demande à ce que le mode de procéder de Tientsin et de Changhai en matière de transactions commerciales entre les Chinois et les Etrangers soit le même. L'habitude de Tientsin est que les marchandises soient délivrées avant paiement et payées seulement deux mois après la livraison.

Il est décidé qu'il n'y aura pas de délibération sur la question et que l'Association, des Marchands sera informée qu'aucun changement ne sera apportée à la coutume, en vigueur à Changhai,de paper les marchandises par traites sur les banques indigènes à cinq jours de date.

L'entretien du whampoo. — On lit une lettre du consul-Doyen, portant copie d'une missive envoyée au *Whampoo Conservancy Board*, elle fait connaître l'opinion du Corps Consulaire en ce qui concerne les irrégularités commises par la compagnie de draguage *Est-Asiatic.*

Le Président ouvre alors la discussion sur la résolution, adoptée en assemblée annuelle, et relative à la nomination d'un ingénieur expert qui examinera ces travaux actuellement en cours et en fera un rapport

Il est décidé de demander à Sir Charles Dudgeon et à MM. H. H. Joseph, Henry Keswick et J. H. Scott, avec M. F. Anderson qui sous peu partent pour la métropole de s'entendre à ce sujet et de pressentir la société des Ingénieurs de Londres pour le choix d'un ingénieur.

La séance est levée après l'expédition de quelques autres affaires sans importance.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DU "SIN WAN-PAO"

Notre confrère chinois fut fondé en 1894 et installa ses locaux Shantung roadqui devinrent bientôt trop exigüs. La direction songea alors à se transporter ailleurs pour s'installer plus grandement et acheta dans ce but un emplacement Hankow road où furent construits les locaux que nous avons visités hier. C'est un fort beau bâtiment qui peut supporter la comparaison avec les bureaux de premiers journaux d'Extrême-Orient et qui le supportera encore mieux lorsque tout sera complètement terminé dans un mois ou deux.

L'immeuble couvre une surface de terrain de 100 pieds sur 80. Il est construit en briques rouges et s'élève à 120 pieds du sol.

Au rez-de-chaussée, sont les bureaux d'affaires, l'imprimerie. On y accède par le péristyle donnant directement sur la rue. Tout ces locaux sont largement éclairés et aérés. A droite en entrant, il y a les bureaux d'annonces; à gauche, les autres bureaux.

A l'arrière,et en contrebas, sont placés faits les machines,de gros travaux ont été faits dans les soubassements pour en assurer la stabilité.Il y a là trois magnifiques machines rotatives de la marque américaine Hoe,dont la plus grande est d'un type unique à Changhai. Elle peut en une heure tirer 10.000 exemplaires,la dynamo nécessaire pour sa mise en marche né'tant pas encore arrivée,on ne peut pasen ce moment s'en servir. Ce sont les deux autres, l'une en service depuis 1904, l'autre depuis 1907, tirant respectivement 7000 exemplaires à l'heure, qui impriment le journal. Un moteur à gaz de fortes dimensions pourvoit à la force motrice. L'atelier prend jour au Nord.

Au premier étage, il y a la direction et différentes salles destinées au personnel, car c'est un usage dans les journaux chinois comme dans tous les autres commerces,de donner pension complète aux plus de membres possible du personnel. Tout y est prévu depuis les dortoirs,lavabos, salles de bain, salle à manger, mess etc., etc.

Le second étage est installé pour le personnel de la rédaction.

Le dernier étage est réservé aux ateliers des compositeurs.Les casiers de caractères chinois exigent plus de place que les caractères européens;mais il y a largement l'emplacement pour leur installation sans aucune gêne.

Un monte-charge permet de descendre commodément les formes au rez-de-chaussée.

En résumé le *Sun wan-pao*,par son installation, ressemble plutôt à un de nos plus grands journaux d'Europe ou d'Amérique qu'à une publication chinoise. Tout y est du dernier perfectionnement, depuis les machines superbes jusqu'au confortable aménagement prévu pour le personnel.

LOIN DES YEUX, LOIN DU COEUR

Bien particulier à nos amis les Anglais, le fait de se fiancer avant leur départ pour les colonies,d'y séjourner quelques mois, quelques années même; puis, un beau jour,de mander leurs fiancées par le plus rapide paquebot et,aussitôt l'arrivée de l'élue de leur cœur, de convoler en justes noces.

Coutume touchante, mais qui demande, de part et d'autre, une constance à toute épreuve et à l'abri des surprises du cœur. Et il y en a parfois, souvent même, serions-nous tenté de dire.

Tout récemment, un de nos plus aimables résidants anglais partait pour Hongkong y attendre sa fiancée,venant d'Angleterre. Il devait la ramener à Changhai et là, par devant les autorités, sceller à jamais une union qu'il espérait longue et heureuse.

Hélas, il avait compté sans les surprises du cœur ; non du sien, il en était sûr, mais de celui de sa fiancée. A Hongkong, en effet, il trouva bien la fiancée, mais au lieu de l'accueil affectionné qu'il en attendait, il entendit la volage lui annoncer qu'il y avait maldonne, qu'à Singapour elle avait rencontré un officier qui lui avait plu davantage, qu'elle lui avait engagé sa parole et son cœur, bref que tout était rompu.

Comment le fiancé prit-il la chose, l'histoire ne le dit pas, mais toujours est il qu'il dut télégraphier à Changhai et prier les amis qui les attendaient pour leur faire fête, de remettre la petite cérémonie à plus tard.

Ce n'est d'ailleurs pas la prime fois que pareille chose arrive, paraît-il, et de mémoire de résidant cela fait bien près de la demi-douzaine. Cela dénote cependant chez ces fiancées oublieuses un état d'âme assez spécial. Elles restent des mois, des années en Angleterre, fidèles au souvenir de celui qui les attend, qui les "espère" et il suffit de quelques jours de traversée pour laisser aller souvenir et fidélité à vau l'eau.

Faut-il voir là encore un méfait de la mer, la grande berceuse, dispensatrice du vague à l'âme et qui n'en est plus à compter ses mauvaises actions ?

Jeunes gens méfiez-vous de la mer... .. et de la fille aussi.—*Sap.*

FONDS DE SECOURS POUR LES SINISTRES D'ITALIE

Nous donnons ci-dessous les deux lettres qui nous ont été transmises par le Comité de secours aujourd'hui dissous :—

Shanghai, 21st April 1909.

A. Monaco Esq.
Consul General for Italy
Present.

Sir,

I have the honour to inform you that at a meeting of the Italian Earthquake Releif Fund Committee held yesterday afternoon it was proposed that the Committee having terminated the work for which it was formed should be dissolved, and a resolution to this effect was carried unanimously.

A Statement of Accounts of the Fund of which I beg to enclose a copy was submitted by Mr. G. Passeri the Honorary Secretary, examined by the Committee, and passed, a hearty vote of thanks being unanimously accorded to Mr. Passeri for his invaluable services to the Committee.

I am further requested on behalf of the Committee to express a hope that the subscriptions received may in a slight measure be instrumental in relieving the distress and sufferings of some of the suvisvors of the terrible calamity that vardetated Messina and a portion of Southern Italy.

I have the honour to be, Sir, your Obedient Servant

Signed : Alex McLeod, Chairman of Italian Earthquake Relief Fund Committee.

Shanghai 24th. April 1909.

Dear Sir,

I have the honour to acknowledge receipt of your letter of the 21st. inst., enclosing copy of the statement of the final accounts of the Italian Earthquake relief fund.

I shall be much obliged, if you will kindly convey to all the Members of your Committee my most hearty thanks for what has been done for the poor sufferers of my Country, and for the result of their long charitable work, which I shall not fail to report to my Gouvernement and in particular your valuable personal assistance and the services rendered to the Committee by Mr. Passeri.

I have the honour to be, Dear Sir, your obedient servant

Signed : A. Monaco, H. I. M. Consul General.

Alex. McLeod Esquire, Chairman of the Italian Earthquake Relief Fund.

SOCIETE : " AU FEU ! "

Nous venons de recevoir le journal: *Au Feu* ! bulletin mensuel de la société amicale et de secours mutuels d'anciens Sapeurs-Pompiers de Paris.

Ce numéro contient le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 Février 1909.

Nous y relevons divers points très intéressants au point de vue de la mutualité en général et de cette société plus spécialement.

Le Trésorier-Général donne lecture de la situation financière, qui accuse un avoir général de Frcs. : 15.475,33.

Dans son compte-rendu moral et financier, le Président,après avoir procédé,touchante contume,à l'appel des noms des héroïques Morts au feu, envisage la situation de la société. Nous y remarquons que l'effectif général de la Société: *au Feu* ! était, au 31 Décembre 1909, de 45 présidents et membres d'honneur,
23 membres honoraires,
66 dames patronnesse
334 membres participants

468 membres de toutes catégories

Parmi les faits saillants de l'exercice de l'année 1908, le Président rappelle le pélerinage au tombeau des Morts au feu, le succès de la fête de la Société et la création d'une petite section à Changhai.

Dans l'examen de la situation financière, le Président signale :

..." 1° Les recettes qui se sont élévées à 8.974 fr.06 et auraient été de 9.778 fr. 06, si les 804 fr., restant dus, avaient été versés par les négligents, qui courent le risque de se voir, conformément à l'article 53 des statuts, privés de l'indemnité en cas de maladie.

" 2° Les indemnités pour maladies et décès et les secours éventuels, qui se sont élevés à la somme totale de 4.902 fr., en augmentation de 924 fr. sur ceux de l'année précédente.

" 3° Les fonds de réserve qui ont augmentés de 3.252 fr. 16, atteignant 14.850 fr. 23.

" Ap ropos des 804 fr., dus par les retardataires, le Conseil a le plaisir de vous faire connaître qu'aucun membre des sections de Lille et de Changhaï ne se trouvent parmi les oublieux du premier devoir du mutualiste, et qu'il a voté, dans sa séance du 16 Février, des félicitations aux dévoués trésoriers de ces groupes, les sympathiques camarades Demeste et Traissac, dont les sollicitations ne sont certainement pas étrangères à ce fait que, pendant l'année, il ne s'est pas produit un seul retard dans les versements des membres de leurs ections ".

Le Président termine en disant :

" Nous ne devons pas oublier d'exprimer les sentiments de gratitude que nous devons à nos présidents et membres d'honneur, à nos membres honoraires, à nos dames patronnesses, à la Ville de Paris et, enfin, à toute personne ayant apporté des marques de sympathie à notre Société ".

A cet égard, rappelons que la cotisation, pour les membres honoraires, est fixée au minimum de frcs. : 10. — par an ; pour la facilité des comptes, on peut verser ici $ 5.- ou plus. MM. Leconte, président de la section de Changhai, et Traissac, son trésorier, seront toujours très heureux de recevoir les cotisations de nouveaux membres honoraires.

Le but, éminemment humanitaire de cette société des anciens Sapeurs-Pompiers de Paris, ne se discute pas. Moyennant le versement du droit d'admission de 3 frcs, d'une cotisation de 2 frcs par mois et de 50 centimes à chaque décès, les membres sociétaires, malades, peuvent toucher 3 frcs par jour pendant les 30 premiers jours ; 2 fr. 50 pendant les 30 suivants et 1 fr. 50 pendant les 60 autres.

Les membres sociétaires, ayant 55 ans d'âge et qui ont versé régulièrement leurs cotisations pendant 15 années, bénéficient d'une allocation annuelle renouvelable dont le maximum est fixé à frcs.: 360.—

La veuve et les orphelins ne sont pas abandonnés après le décès du membre sociétaire, il sont suivis dans la vie et secourus en cas de besoin.

Ajoutons que la Société : *au Feu !* est placée sous le haut patronage de MM. Lépine préfet de Police ; Varigault général de brigade ; Bellanger, ancien colonel du Régiment de Sapeurs Pompiers ; Vuilquin, colonel commandant le Régiment de Sapeurs Pompiers, et qu'ils en sont les Présidents d'honneur.

Suicide d'un européen au cimetière de l'Avenue Paul Brunat

Hier, vers 2 hres ½ de l'après-midi, une détonation retentissait dans la partie Sud du cimetière de l'Avenue Paul Brunat(appelé aussi cimeti re Pah Sien-jao) les coulis se précipitèrent et trouvèrent un Européen, qui venait de se tirer un coup de revolver dans la tête, étendu sur le dos et que secouaient encore les derniers spasmes de l'agonie.

La police française prévenue, le chef de la sûreté, M. Xavier, arriva immédiatement. La police anglaise fut avertie, car le malheureux désespéré avait été de suite reconnu pour M. A. S. Wilson, un ancien pilote du Yangtzé.

Il était venu dans la matinée et avait séjourné quelques temps auprès de la tombe de sa seconde femme, puis il s'était retiré. Vers une heure de l'après-midi, il revint au cimetière et les coulis le virent encore se promener jusqu'à ce que la détonation vienne les avertir du drame.

Nous arrivons auprès de la tombe : M. Wilson est étendu sur le dos, les jambes légèrement repliées, les mains reposant naturellement, le revolver est en avant, il a dû tomber aux pieds du mort lorsque, dans la chute du corps, il s'échappa de sa main.

Le visage n'est pas contracté, mais fortement violacé, et l'on se croirait plutôt en présence d'un mort par asphyxie que par arme à feu. Les yeux sont fermés, la bouche légèrement entrouverte.

Le décédé paraît avoir de 55 à 60 ans, la moustache est blanche, les cheveux sont encore blonds, légère calvitie.

L'ensemble de l'aspect, l'absence de toute contraction donnent l'impression du profond repos.

La balle a pénétré derrière l'oreille droite qui est obstrué d'un caillot de sang : il y a dans la région cranienne environnante une forte boursouflure.

Le gilet porte quelques gouttes de sang, la manche du veston une grande tache. L'hémorrhagie ne semble pas d'ailleurs avoir été très abondante. Et, lorsque le corps sera soulevé tout-à-l'heure, nous n'apercevrons à terre qu'une tr s petite fl que de sang.

La tombe, sur laquelle gît le suicidé porte le No. 195 : c'est celle de sa première femme. Nous y relevons l'inscription suivante :

" In loving memory of Jane Thom,
" the beloved wife of Alexander Sievwright Wilson who died at Shanghai,
" November 26th 1886, aged 36 years.
" And of their infant son who died
" December 7th, 1886 aged 17 days. "

A 4 hres ¼ arrivent les autorités anglaises: nous reconnaissons M. King, magistrat de la *Police Court*. Le Dr. Bellinghurt fait les constations médicales. Puis le corps est enlevé et placé sur un brancard monté sur roues caoutchoutées.

Un détective anglais, sur ordre du magistrat, prend, dans la poche du veston,une carte d'identité qui établirait péremptoirement, si l'on avait eu des doutes, l'état-civil de M. Wilson Déjà tout-à-l'heure son vieil ami, M. le Capitaine Cochrane, l'a formellement reconnu.

Le malheureux désespéré qui était allé dans la matinée à l'Association des hommes de mer (*M. M. O. A.*) semblait jouir de la plus parfaite tranquillité d'esprit ; il a dû céder au chagrin

atroce, qui le rongeait depuis son second veuvage, et il semble qu'il hésita pour savoir sur la tombe de laquelle de ses deux compagnes défuntes, il mettrait fin à sa triste existence.

M. le Capitaine A. S. Wilson était un vieux pilote du Yangtsé, longtemps au service de MM. Jardine, Matheson et Cie. Il était actuellement pilote à Hankow.

FOX.

***

Les obsèques de M. le Capitaine A. S. Wilson, dont on se souvient le tragique suicide ont eu lieu samedi après-midi en présence d'un grand nombre d'amis attristés.

Beaucoup de couronnes avaient été envoyées parmi lesquelles on remarquait celle des membres de l'Association des Hommes de mer (M. M. O. A.)

Le cercueil disparaissait sous les fleurs et les cordons du poêle étaient tenus par MM. les Capitaines Cochrane, son ami personnel, Stringer, Budgen, P. A. Miller, H. S. Anderson, pilotes.

Le Rév. C. E. Darwent, pasteur, en un éloquent discours retraça le passé du décédé.

Le malheureux capitaine A.S. Wilson, comme son dernier acte en ce monde en indiqua la volonté, reposera auprès, de sa première femme et de son enfant, là même où il fit abandon de la vie.

INCENDIES

Dimanche soir, un peu avant minuit, le feu se déclarait dans un appentis situé tout-à fait à l'arrièrebouti, que de la maison de thé, faisant le coin du No 227 de la rue du Consulat et de la rue d'Iscry Nos 68,66,64 et 62. En quelques instants tout flambait et le feu pouvait causer les plus grands dégâts : toutes les maisons, situées en ce coin, n'étant construites qu'en bois et constituant un véritable amas de *boîtes d'allumettes*.

La pompe arriva aussitôt prévenue et deux lances, mises en batterie, eurent rapidement raison des flammes.

Faisons en passant la remarque que les *incendies* pour se déclarer semblent affectionner les samedis ou les dimanches soirs : c'est une coïncidence qui semble à première vue bien intelligente.

***

Mardi matin, à minuit un quart environ, une immense lueur, avec gerbe de flammes, illuminait la rue du Consulat : un violent incendie venait de se déclarer au No 409 chez une sorte de docteur et pharmacien indigène,vendant des médicaments contre l'opium.

En peu de temps le feu gagnait les maisons avoisinantes.

La pompe automobile, les dévidoirs de l'Est et de l'Ouest, qui ne tardèrent pas à arriver,et les pompiers volontaires, rapidement sur les lieux, attaquèrent vigoureusement le fléau. Cernées par derrière à l'aide d'une manche dont la lance ne tarda pas à inonder le foyer, et sur les côtés par deux autres,les flammes furent circonscrites sur le devant où deux autres lances les combattirent.

Les échelles *Magirus* et à coulisse dressées permirent aux pompiers d'atteindre les toitures. D'autre part, par la boutique située aux Nos 415-417, une lance put empêcher le feu de gagner les maisons environnantes.

En une heure de travail, notre brigade de pompiers avait mâté le fléau et, à 2 heures, nos volontaires pouvaient se retirer.

Le No. 409, où le feu prit, est absolument détruit, ce ne sont que décombres.

La totalité du No 411, boutique d'un marchand de charcuterie chinoise, est très fortement endommagée. La toiture est détruite.

Au No 412, magasin de vente et réparations de bicyclettes,le premier étage est brûlé, la toiture détruite.

Aux Nos 415 et 417, un marchand d'étoffes, où fut établi le barrage pour empêcher les flammes de gagner, l'eau a causé quelques dommages.

Les dégâts sont, en somme, relativement importants ; ils sont couverts pour les Nos. 411 à 417 par la compagnie d'assurances *Royal*.

Le No 409 porte deux plaques d'assurances, dont l'une au nom de la *Commercial Union*.

***

Un incendie s'est déclaré mercredi matin vers 2 heures ½ dans la cité No. 5 située au No. 100 de la rue Petit. A 3 hres les flammes jaillissaient violemment, or ce n'est guère qu'à 3 hres moins dix minutes que le *Torrent* fut prévenu dans les conditions que nous relatons plus bas.

Les étages supérieurs des Nos. 1 et 2 de la Cité No. 5 sont totalement détruits, c'est évidemment dans l'une de ces chambres qu'a dû prendre naissance le feu. Les marchandises situées au-dessous, dans les pièces du rez-de-chaussée,sont copieusement mouillées et avariées.

Entre les Nos. 1 et 2 de cette Cité, il avait été construit une chambre reliant les deux côtés de la Cité et paraissant servir ou avoir servi de passage : le feu y a fait rage également.

Les maisons, qui s'étendent du No. 100 au No. 109, ont eu leurarrière protégé par un immense et haut mur d'isolement qui les a mises à l'abri.

Les flammes avaient gagné par derrière le mont-de-pitié, situé au No. 110 et une cuisine a été détruite Le danger était d'autant plus grand qu'au 1er étage sont situés les magasins où sont conservées les marchandises engagées : effets d'habillement et de literie, qui présentent des matières essentiellement inflammables. Ces effets sont disposés sur des étagères en bois qui remplissent un immense *godown*. Heureusement que l'épaisseur du mur de séparation a empêché les flammes de gagner ces magasins ; mais les pompiers durent y veiller et abondamment arroser extérieurement ce mur qui commençait à chauffer.

Fait et précaution, assez rares chez les Chinois, pour être notés: la direction de ce mont-de-pitié a fait disposer, dans l'une de ses cours intérieures, une prise d'eau à proximité de laquelle se trouvent des manches qui peuvent y être branchées.

Vers 4 hres un quart, tout danger était conjuré et le fléau maîtrisé.

Les dégâts sont couverts par des assurances.

***

Pour souligner l'absolue nécessité, où se trouve la Concession française de posséder une tour de veille pour les incendies et un service d'incendie qui soit alarmé le *premier* et non *après* la Police, nous soumettons à l'appréciation de chacun les faits qui se sont déroulés hier matin.

La tour de veille de la Concession Internationale fit téléphoner à la Police française pour lui demander s'il y avait un feu sur la Concession française. Le poste central de la Police française, *non encore prévenu*, répondit par la négative.

L'*International Fire Brigade*, croyant à un feu limitrophe du Yang-King Pang de son côté, arriva par Honan road ; voyant l'incendie de la rue Petit, ell franchit le Yang-King-Pang et n'apercevant aucun secours organisé, elle prenait ses dispositions pour le faire, lorsque la pompe automobile du *Torrent*, que la Police française avant enfin prévenue, déboucha tout à coup et put immédiatement établir deux lances qui attaquèrent vigoureusement le fléau.

Voici ce qui s'était passé : après la demande de la Concession Internationale, la Police française avait été elle-même mieux vaut tard que jamais — enfin avisée du feu et prévint alors le *Torrent*.

Sans l'activité et la rapidité déployées, en la circonstance, par notre service d'incendie et nos pompiers volontaires, nous aurions eu à enregistrer le fait suggestif d'un incendie en concession française éteint par l'*International Fire Brigade* : ce dont nous aurions été redevables à la Police française. C'est le cas ou jamais de dire : " *La Police veille !* "

Et pourtant il y a motif pour exciter son zèle en ce moment. Il n'est en effet un secret pour personne—et la fréquence, depuis un mois, des incendies, (celui - ci fait le huitième,) et des commencements d'incendie le souligne suffisamment—que les échéances des commerçants chinois du 1er jour de l'an indigène sont reportées, pour ceux qui n'ont pu y faire honneur, à cette époque de l'année. Ne serait-ce que pour cette raison, elle nous semblerait suffisante pour que la Police redoublât de surveillance. Personne n'ignorant non plus du reste, et à la Police moins que partout ailleurs, qu'incendie est, en effet parfois, pour les Chinois, synonyme de règlement de comptes.

HARMSTON'S CIRCUS

Nous sommes priés d'annoncer la prochaine arrivée du Cirque Harmston.

M. R. Alton, agent de cette célèbre entreprise, nous a vanté les succès, remportés par ce Cirque, au cours de sa tournée : à Hongkong, il a constamment fait salle comble. M.R. Alton nous a dit que,la semaine prochaine, le Cirque sera ici et plantera sa tente monumentale à Chang Su ho's Garden : il ne peut être, dans tout l'Extrême-Orient, trouvé de meilleur emplacement.

Intéressant au plus haut point, le personnel du Cirque, à l'exception des membres des familles Harmston et Love, est entièrement nouveau à Changhai. Les meilleurs talents ont été engagés pour cette tournée et nous pouvons nous attendre à une attraction des plus captivantes. En effet en dehors de numéros sensationnels, dont un *looping the loop*, la troupe d'acrobates Frantz, etc. ce Cirque amène avec lui des éléphants dressés, des tigres, des léopards, des ours et autres fauves, sans oublier un grand nombre de singes des plus amusants.

Des arrangements seront pris avec la Compagnie des tramways de la Concession Internationale pour réserver un service de voitures spéciales, si possible à prix réduits, pour aller au Cirque et en revenir.

On peut s'attendre à que ce que rien ne soit épargné pour arriver à procurer confort et distraction au public qui voudra bien venir au Cirque.

Il y a quatre ans et demi que les Harmstons ne sont pas venus à Changhaï, ils peuvent donc être assurés d'un chaud accueil de la part des Changhaïens.

De Hongkong, le Cirque devait originairement aller à Manille, mais M. Robert Love tomba malade : c'est ce ce qui nous procure le plaisir de le voir aussi tôt. Malgré son malaise néanmoins, il paraît que M. Robert Love a repris le dessus et que nous pouvons nous attendre à le retrouver, la semaine prochaine, en parfaite forme comme jadis.

—

Municipal Council

SÉANCE DU 21 AVRIL 1909

Cour Mixte.—Le M.C. a étudié les moyens de faire remise aux condamnés à 2 ans de prison et plus de partie de leur peine; dans cet esprit une correspondance s'est engagée entre M. le Président du *M. C.* et M. le Consul-Doyen. Les règlements en vigueur sur cette matière en Europe ont été adoptés et le *M.C.* qui accepte en principe cette nouvelle réglementation en laisse cependant l'opportunité de l'exécution aux magistrats et assesseurs de la Cour Mixte. Ces derniers recevront à cet effet des instructions de leurs consuls respectifs.

Le sel.—Une proclamation du gouverneur du Tchekiang a établi un monopole officiel pour la vente du sel dans la Concession, à dater du 20 Février dernier ; des extraits de la Presse indigène, donnent à ce sujet des indications complémentaires.

M. Landale, président du *M. C.* écrivit à la date du 15 Mars à M. le Consul Doyen pour protester conrre semblable état de choses qu'il considère comme un attentat aux droits de la Concession ; il regrette en outre que ce gouverneur qui n'ignore pas les sentiments du *M. C.* à cet égard ait cru devoir passer outre.

M. Landale demande au Consul Doyen à ce que, avant d'aller plus loin, le corps consulaire adusse au taotai une demande pour que celui-ci fasse connaître les intentions des autorités indigènes à cet égard, pour que soient obtenus des rapports circonstanciés et détaillés sur la question.

Le Président du *M. C.* avise en outre le Consul Doyen que des recherches de la police secrète ont été activement menées dans le but de découver les douze proclamations qui restent, leur publication est prouvée par le seul spécimen qui fut trouvé, afin que ces documents, qui ne sont pas revêtus du sceau du Consul-Doyen, ne puissent pas amener les résultats espérés. A cette même fin une notification municipale a été lancée parmi les Chinois par le *M. C.*

La proclamation du gouverneur de Tche-Kiang, datée du 2 Février 1909, porte organisation du monopole dans tous ses détails, vise aussi les magasins de sel établis dans les concession anglaises, françaises et américaines qui y sont spécialement et par deux fois mentionnées.

Le *Sinwanpao*, en date du 16 janvier annonça le changement qui allait intervenir dans les affaires du sel. Il annonçait que la redevance payée annuellement par la Compagnie Fu Hai qui monopolisait le sel à ce moment était de 5000 yin par an et qu'une nouvelle compagnie avait offert un paiement mensuel de 1.200 yin par mois. Il concluait que la Compagnie Fu Hai escamotait au gouvernement près de 10.000 yin. Bref cet article préparait l'opinion au changement escompté par le gouverneur.

Le journal chinois, la gazette universelle, dans un article daté du 16 janvier, entonnait à peu près la même antienne, mais avec plus de détails encore.

Le *Sinwanpao* revenait à la charge le 6 Février et publiait un mémoire qui visait l'abolition de la Compagmi Fu Hai et sa transformation en un bureau officiel du sel.

Enfin la gazette universelle chinoise, datée du 4 Mars, publiait une réponse télégraphique du taotai de Changhaï au gouverneur du Tchékiang disant : " En réponse à votre télégramme, reçu récemment, les bateaux de sel ont été relâchés par les commissaires. Les cachets sur les permis ont ét cependant datés comme étant de l'ère de Kouangsiu ce qui, par le fait du désaccord avec le règlement du Bureau des Cérémonies, donnera une excuse au Commissaire. Une lettre a déjà été envoyée au taotai Chu le prévenant pour qu'il s'arrange de ce changement.

" La concession de Changhaï est depuis longtemps sous le contrôle du *M. C.* et, en matière de droits et de privilèges il y a de sévères règlements, il en résulte que les bureaux de taxes chinoises ont toujours été en dehors de cette concession. L'origine de cette situation remonte loin et il n'y a pas moyen d'éluder la question, aussi longtemps que les proclamations lancées pour affichage dans la Concession devront être envoyées au Consul Doyen pour être signées avant leur affichage.

" Des instructions viennent d'être données à présent pour savoir si, en ce qui concerne l'arrestation par la Police de la Concession française du directeur du bureau du sel et la suppression de la proclamation, il y a ou il n'y a pas matière à discussion et si un consentement ne peut être obtenu. Un rapport vous sera d'ailleurs adressé sur le sujet et une lettre a été envoyée à la Cour Mixte Française demandant une enquête sur la question et une réponse."

A la suite de tous ces faits, le *M. C.* lança un avis dans le public l'informant que la vente de sel pouvait se faire dans la concession sans aucune restriction et que la vente de sel était et demeurait absolument libre.

La question est actuellement devant le Corps Consulaire comme il résulte d'une lettre du Consul-Doyen en date du 19 avril.

Service sanitaire.—Nous relevons que le *M. C.* a encore voté l'installation de latrines près de Thorburn road, coût Tls.: 600.— Dans notre concession, on aime mieux laisser les Chinois se soulager dans tous les coins : nous recommandons à ceux qui ne seraient pas édifiés sur la question de donner un coup... de nez dans les ruelles et cités, il n'est pas besoin d'aller plus loin que la rue du Consulat ; c'est tout simplement infect.

Public Band.—Après dimanche prochain 2 Mai, le concert hebdomadaire aura lieu à 9 heures du soir. C'est aussi à compter de cette date que les auditions de la musique commenceront à avoir lieu en plein air.

A noter que les quatre musiciens européens, dont l'egagement expire en Décembre prochain, vont voir leur contrat renouvelé pour trois ans.

Les trois nouveaux musiciens européens prévus au budget viendront de Berlin par le transsibérien pour arriver à Changhaï le 30 septembre prochain.

M. Buck, le distingué chef de la *Public Band*, dont l'engagement expire aussi en en Décembre prochain, le renouvelle pour trois ans.

Boutiques d'opium. — Une lettre de l'association de ces propriétaires de boutiques d'opium expose leur désir d'une réduction de la présente augmentation des tarifs des licences, s'appuyant sur ce que, dans la concession française les boutiques paient moins et que le commerce est en dépression. Le Président fait remarquer que cette augmentation est une conséquence de la politique suivie actuellement contre l'opium, plutôt qu'une question d'augmentation de revenus et que cette réduction du nombre des licences est conforme aux vues du *M. C.* en ce qui concerne le commerce de l'opium en général. En ces conditions il est décidé de répondre par la négative.

Eligibilité au M. C. — En ce qui concerne cette question, dont nous avons déjà parlé vendredi dernier un Comité du Corps Consulaire a été constitué pour faire un rapport sur la question.

La séance est levée à 6 hres 30 du soir.

STATISTIQUES

Décès par maladies infectieuses ou autres causes. Population chinoise : 550.000

individus ; population non-chinoise : 15.000.

Diphtérie ; 1 décès population non chinoise; 1 décès population chinoise.

Tuberculose, 12 décès, population chinoise.

Fèvre scarlatine : 1 décès, population non chinoise.

Décès d'autres causes : 115 population chinoise ; 1 décès, population non chinoise.

Mesures contre la Peste

Rats envoyés au Laboratoire pour examen : 422.

Rats pesteux : 2.

Pièges tendus : 4.342.—

Rats pris et brûlés : 930.—

Appats empoisonnés : 328.558.—

Maisons temporairement, à l'abri des rats et désinfectées sur demande du locataire : 442 ; sur demande du propriétaire : 0.

Personnes vaccinées contre la Peste: 0.

Courses de printemps

Très beau temps pour la première journée de courses de printemps. Au début de la réunion, le sol était un peu lourd, conséquence du mauvais temps de dimanche, mais il s'est peu à peu raffermi et il était parfait à la fin de la journée qui a été des plus réussies. Assistance nombreuse et élégante qui fait bien présager du grand jour du Championnat.

Depuis trois ans, après le départ de MM. Lemière, rédacteur en chef de l'Echo de Chine et Krœmer, les couleurs françaises avaient disparu de l'hippodrome. Elles y ont brillamment fait leur r apparition hier. Dans la première course l'écurie de MM. Madier et Fano remportaient le second prix avec *Moustique* et dans la troisième course M. Patrigeon, s'adjugeait le premier prix avec *Fabulus*

***

Journée favorisée par un temps superbe, avec un soleil moins ardent que la veille. La pelouse présente la plus vive animation. Le turf est excellent. Les courses sont des plus belles. Il y a trois records de battus, dont l'un par *Fabulus*, cheval français de l'écurie de M. Patrigeon, vétérinaire municipal.

Moriak, toujours en forme, atteint sans peine le record qu'il avait battu précédemment.

A noter deux chutes sans gravité dans la 8ème course.

***

Temps idéal. La meilleure des trois journées. Le soleil qui s'était montré dans la matinée, avait disparu dans l'après-midi, faisant craindre une ondée.

Mais le temps se maintint, avec une petite brise fort agréable. Comme il fallait s'y attendre, l'animation a été plus grande que jamais. Tribunes et stand étaient noirs de monde.

Nos élégantes s'étaient surpassées dans leurs toilettes et, grâce à elles, la pelouse offrait le plus joli spectacle de grâce et de beauté.

Les courses se sont passées sans accident et ont été des mieux réussies. A noter encore 3 nouveaux records : dont un pour le grand championnat, par *Gemini*.

Moriak, grand favori, n'est arrivé que quatrième. *China* s'est révélé parmi les meilleurs poneys. Il a tenu la tête presque d'un bout à l'autre de la course et n'est arrivé second qu'à un nez de *Gemini*.

Le *Betting* a été particulièrement couru. Les petits Japs n'étaient pas parmi les moins enragés. On ne voyait qu'eux au guichet. *Gemini* a rapporté à la loterie la coquette somme de 27.808 dollars à l'heureux gagnant, M. Dusseldorf !

Nouvelles diverses

LE COLLEGE ALLEMAND DE TSINGTAO

Le nouveau collège allemand à Tsingtao est actuellement un fait acoompli et le ministre d'Allemagne à Pékin a pressenti le ministère de l'éducation pour que les diplômés de ce collège soient traités sur le même pied que ceux de l'Université de Pékin pour les récompenses et promotions. Le ministère y a consenti sous condition que la Chine nommerait un co-directeur du collège. Aucune décision finale n'a été prise.

LE NAUFRAGE "CHODOC"

La nouvelle qui suit n'est pas pour faire plaisir aux passagers du *Chodoc*, qui échoua sur la côte des Somalis, car nous apprenons que la 4e Chambre de la Cour de Paris vient de les débouter de leur demande en responsabilité, dirigée contre la compagnie des Chargeurs Réunis en raison de la perte de leurs bagages, occasionnée par l'échouement du navire.

L'arrêt de la Cour décide que la clause imprimée sur le billet de passage et qui exonère la compagnie de la responsabilité des fautes du capitaine est licite. Même les réquisitionnaires, qui n'ont pas reçu de billet, sont liés par cette clause.

La convention, passée entre l'Etat et la compagnie au profit des fonctionnaires, porte que la réquisition ne contient aucune dérogation aux règles générales admises par la compagnie. Par conséquent l'Etat et la compagnie ont eu l'intention—tacite—de soumettre les réquisitionnaires aux conditions habituelles.

AU SIAM

L'INCIDENT DE MOUNG RUSSEY

Le gouvernement siamois, aussitôt qu'il a été avisé par l'intermédiaire du ministre de France à Bangkok de l'incident de Moung Russey, où le lieutenant Thimonier a été malheureusement tué, a immédiatement pris ses mesures pour chasser de son territoire les pirates qui s'y étaient réfugiés.

L'intervention du général Sehau, envoyé spécialement sur les lieux, a eu pour résultat la capture de leur chef Visés-Nnou, bien connu pour ses actes de brigandage. Cette prise hâtera la pacification définitive de la région frontière.

Nous sommes heureux de constater, en cette circonstance, que les autorités siamoises sont animées des meilleures intentions de bon voisinage.

***

D'autre part, le gouvernement nous communique les renseignements complémentaires suivant sur l'arrestation du pirate Visés-Nhou :

Le général Sehau a arrêté Visés-Nhou à quatre kilomètres de Dans-Tchoupône, au moment où il venait de traverser la frontière, Il était accompagné de 28 hommes, 15 femmes, 29 enfants, et avait 21 fusils modernes et 10 fusils ancien modèle.

Tout le groupe a été amené à Chantaboun, en attendant d'être conduit à Bangkok.

Indochine française

NOUVELLES DE SAIGON

Le courrier de Saigon nous a apporté quelques nouvelles intéressantes dont nous donnerons aujourd'hui un simple aperçu tout en nous promettant d'y revenir demain plus longuement :

Procès Chollot-Tapernoux-Cainadan :— La question d'incompétence est soulevée par M. Cazeau, défenseur de MM. Cainadan et Tapernoux; M. le Substitut Lacaze se range à son avis, et, malgré une réplique de Me Charousset, défenseur de M. Chollot, la Cour, après délibération, donne un arrêt conforme aux conclusions du défendeur.

Appel a immédiatement été fait devant la Cour d'Appel (Chambre criminelle) et l'affaire viendra à nouveau le 8 mai prochain.

***

Affaire Gilbert Chieu : — On se rappelle le complot Gilbert Chieu et consorts, dont on a fait si grand bruit. L'instruction de l'affaire se termine par une ordonnance de non-lieu en faveur de l'inculpé, bien qu'il soit privé de certaines prérogatives

Affaire Massol :— On n'a pas oublié l'affaire de M. Massol, coupable d'avoir tué sa femme, à coups de revolver, à bord du *Salazie*, le 26 janvier 1909, dans la traversée de Singapour à Saigon.

M. Massol est acquitté.

SAN FRANCISCO ET L'ESCADRE JAPONAISE

Relativement au télégramme publié avant-hier dans nos colonnes, mentionnant la chaude réception faite par San Francisco à l'escadre japonaise, il faut dire que le Gouvernement de Washington avait donné des instructions spéciales aux autorités de San-Francisco, afin qu'un cordial accueil lui soit réservé et afin que tous les agréments possibles soient préparés pour les officiers et leurs hommes. D'après ces instructions, et sans doute d'accord avec les sentiments personnels des autorités locales officielles, un programme fut conçu, dont l'exécution comprenait pour les équipages une série de six jours, de fêtes, lors de leur escale à San-Francico.

Les officiers et les marins de l'escadre, le jour de leur arrivée et dans la matinée du second jour, seront hébergés par les citoyens dans le parc de *Golden Gate* — ; l'après-midi de ce second jour ils seront invités par les résidants japonais.

L'après-midi du troisième jour sera consacré à la visite de l'Université de Leland Stanford. Dans la soirée le Consul Japonais recevra les officiers de l'escare, les résidants de marque japonais et américains seront également invités.

Dans la soirée du quatrième jour, il y aura une fête offerte par la municipalité de San Francisco.

Le cinquième jour, les résidants japonais offriront une promenade à *Oak Lland* et le sixième jour il y aura un picnic dans différents endroits dont les noms ont été tellement dénaturés dans la transmission qu'il est impossible de les donner.

———

AU QUANG-SI

L'écho de ce qui se passe dans le haut Tonkin se répand jusqu'ici avec une étonnante rapidité. Et c'est une preuve, semble-t-il, que nos soldats n'ont pas affaire seulement à de simples brigands, mais aussi à des gens aux visées politiques, pour qui les sympathies sont fort nombreuses et s'étendent loin. Que les nouvelles soient fondées ou non, les têtes chinoises ne s'en embarrassent point. Elles les admettent toutes, et les plus saugrenues sont les mieux accueillies.

Voici ce qui se colporte présentement ; " Les Français furent battus l'an dernier et achetèrent à prix d'argent une trêve de quatre mois. Les quatre mois sont écoulés et la lutte a repris. L'issue n'en est pas douteuse, les Français fa sant le jeu de l'adversaire en leur fournissant de l'argent et même des armes et des munitions. Les réformistes obtiendront de se retirer, à leur gré, en territoire tonkinois et de s'y organiser."

Certains qui s'estiment mieux renseignés, nous attribuent des desseins agressifs ; " Les Français, disent-ils, ne sont battue qu'en apparence. Ils pouvaient bien se débarrasser des bandes qui tiennent le Nord de leur colonie, mais ils s'en gardent, car, du même coup, s'évanouirait leur meilleur prétexte de mettre la main, à un moment donné, sur quelque morceau de la Cnine méridionale. "

La crainte d'une invasion française hante boaucoup d'esprits. Les antorités semblent l'avoir et peut-être y obéissent-elles en transformant Nan-Ning.

Nan-Ning, qui est beaucoup plus près que Koey-Lin de nos frontières, deviendra sous peu la résidence du gouverneur du Kouang-si, elle deviendra aussi ville militaire. Plus de 400 ouvriers travaillent en ce moment à la construction de casernes et d'écoles militaires, et bientôt un millier d'autres viendront les rejoindre.

BOYCOTTAGE DES CHINOIS. A HANOI

Nous avons interviewé un négociant chinois exportateur, à propos du boycottage des compagnies de navigation qui ont augmenté leur prix de frêt de trente pour cent pour les marchandises chargées à Haiphong, à destination de Hongkong. Ce négociant chinois a bien voulu nous faire connaître que les affaires d'exportation du riz tonkinois vers Hong-Kong et la Chine sont difficiles pour le moment, les prix d'achats étant très bas sur les marchés d'Extrême-Orient. Cette baisse du prix de vente du riz est une des causes du refus d'accepter le majoration du taux de frêt entre Haiphong et Hong-Kong

Les négociants chinois sont décidés, pour obtenir le plus possible de gain sur le frêt, à devenir armateurs, Ils ont, en conséquence, constitué une " société du riz ", chargée d'affréter des vapeurs destinés aux transports de toutes marchandises importées ou exportées par les négociants chinois de notre place.

Ils espèrent, ainsi, ramener le taux du frêt, à celui de jadis, même à l'abaisser, puisque la société constituée pour l'affrètement ne prélèvera aucun bénéfice, se contentant de naviguer économiquement en demandant un taux de frêt qui sera proportionnel aux frais d'armement et d'affrètement des vapeurs de la "société du riz. "

Les négociants chinois n'entendent pas abandonner leur commerce, et, pour maintenir leur chiffre d'affaires annuel, et même l'augmenter, ils se grouéent pour affréter eux-mêmes et se passer des armateurs qui leur tiennent la dragée haute.

Mais ces derniers se défendent. Le négociant chinois interviewé nous a laissé entendre que la société du riz éprouvait de grandes difficultés pour affréter des vapeurs à Hongkong, même à Shanghai.

Le boycottage actuel n'engagera en rien l avenir économique de la colonie entière puisque les négociants chinois sont décidés à exporter le plus possible de produits tonkinois. Il n'y a donc plus, dans cette affaire de boycottage, qu'une question de pavillon. Si les négociants chinois réussissent à affréter, nous verrons le pavillon chnois flotter plus souvent dans nos eaux au détriment des pavillons français, anglais et allemands qui se partagent le frêt sur Hongkong-Nous le regretterons pour notre pavillon.

Or, nous voulons espérer que nous ne serons pasles dindons de la farce. Car, si les Chinois affrètent, ils devront s'adresse, aux propriétaires de navires allemandsr norvégiens, japonals, anglais, les seuls pouvant mettre à la disposition des négociants des navires appelés à voir hisser au haut de leurs mâts le pavillon du dragon chinois.

Le boycottage étant le résultat d'une entente entre les armateurs français, et allemands, atteindrait uniquement l'armateur français, raison qui aurait tiré les marrons du feu ! — *Avenir du Tonkin*

—

LES INTERETS ANGLAIS SUR LES CHEMINS DE FER CHINOIS

Comme suite au télégramme publié dans notre N° du 28 avril, à ce sujet, nous donnons ci-dessous la réponse faite à la Chambre des Communes par le secrétaire au Foreign office, relativement à des questions à lui adressées au sujet de l'emprunt pour de fer Canton-Hankéou.

M. Mc Kinnon Wood déclara textuellement :" Par un arrangement, signé le 9 septembre 1905, le gouvernement chinois s'engageait, au cas où cela serait nécessaire d'avoir recours aux fonds étrangers pour la construction du chemin de fer Canton-Hankéou.

" 1° à ce que les financiers anglais aient la priorité sur les autres pour pourvoir à cet emprunt, sous réserve toutefois que leurs conditions ne seraient pas moins libérales que celles des financiers d'aucune autre nationalité.

"2° à ce que, s'il était fait recours aux capitaux anglais, des firmes anglaises devaient avoir la préférence pour l'exécution d'ordres de matériel achetés hors de la Chine.

"3° à ce que la moitié des ingénieurs employés seraient de la nationalité du pays qui aurait fourni les capitaux.

"L'arrangement final pour cet emprunt n'a pas encore été conclu et le Gouvernement de sa Majesté a rappelé au gouvernement chinois les entreprises données par Chang en 1903 : il a déclaré qu'un emprunt donné aux autres, sans aucune garantie que les fonds seraient dépensés dans le but pour lequel ils avaient prêtés, serait regardé par le Gouvernement de sa Majesté comme une atteinte porté à l'esprit de l'entreprise."

***

Relativement au Chemin de fer Changhai-Hangtchéou-Ningpo, il fut également demandé au Secrétaire du Foreign-Office si aucune réponse n'avait été reçue du gouvernement chinois après les récentes représentations faites à cet égard par le Gouvernement de sa Majesté et si les stipulations du contrat d'emprunt étaient à présent observées.

M. McKinnon Wood répondit textuellement :

" La réponse pour la première partie de la question qui m'est adressée est négative. Le Ministre de sa Majesté à Pékin a fait une représentation ultérieure au gouvernement chinois, à la date du 2 Mars, et le pressa d'aviser à prendre des mesures propres à rémédier à la situation aussi tôt que possible.

" En ce qui concerne la seconde partie de la question qui m'est adressée, il est à espérer que la récente démission du Ministre des Communications, puisse amener un plus satisfaisant état de choses.

" Les affaires de ce ministère sont en ce moment très soigneusement examinées pas le Prince Régent lui-même et le Ministre de sa Majesté à Pékin a appelé l'attention de S. A. I. plus spécialement sur la question du chemin de fer Changhai-Hangtchéou-Ningpo.

MANDCHOURIE

— M. Wentzel, Vice-directeur des chemins de fer de l'Est Chinois, est attendu à Harbin le 1er Mai.

— En dehors des quatre navires de l'*Osaka Shosen Kaisha* qui desservent la ligne Dairen (Dalny)—Japon, l'*Amakura Maru* et le *Kagi Maru*, qui ont été récemment compris par contrat spécial dans les navires destinés éventuellement aux transports militaires, feront escale à Ujima, le premier dans son voyage d'aller et le second dans son voyage de retour.

Leur nouvel horaire de départ fut récemment fixé à 10 hres du matin pour permettre à leurs passagers d'arriver a temps pour prendre le train de Tokio à Shimonosaki. A partir du 1er Mai ce changemement d'horaire permettra à ces mêmes passagers de prendre la correspondance avec le train quotidien de la frontière Sud.

— Comme nous en avons récemment parlé, d'après le *Manshu Nichinichi Shimbun*, une très longue ligne téléphonique sera reliée et ouverte entre Dairen et Yingkou vers le milieu de mai prochain. La conversation de 5 minutes sera taxée à sen : 85 ; il y aura une augmentation de sen: 25, pour les non-abonnés, à la station de communication.

TELEGRAMMES

Service de 'Echo de Chine

NOS NFORMATIONS

VOYAGE DE M. FALLIERES

M. Fallières, acclamé partout, poursuit son voyage dans les Alpes Maritimes.

Un individu, porteur d'un revolver chargé et d'une lettre menaçant le Président, a été arrêté à Monaco.

M. Fallières a envoyé ses félicitations au nouveau Sultan.

EN TURQUIE

A Constantinople, Abdul Hamid, dont le Parlement a voté à l'unanimité la déposition, a été conduit à Salonique.

Le nouveau Sultan Mohammed V a juré fidélité à la Constitution.

VOYAGE DE M. FALLIERES

MM. Fallières et Clémenceau sont rentrés à Paris sans incident.

CONDAMNATION DE GREVISTES

La Cour d'Assises de Beauvais a condamné vingt-six grévistes, qui avaient été compromis dans les troubles de Méru, à des peines variant de 15 jours à 8 mois de prison.

EN TURQUIE

A Constantinople, Nad Nagha, conseiller intime du Sultan déposé Abdul-Hamid, ainsi que plusieurs autres personnes, furent pendus le 29 Avril.

POURSUITES OFFICIELLES POUR MAUVAISES FOURNITURES

M. Picard, ministre de la Marine, a déposé une plainte contre le constructeur des appareils lesteurs de torpilles, qui livra de mauvais engins.

POSTIERS EN CONSEIL DE DISCIPLINE

Le gouvernement a déféré en Conseil de Discipline sept postiers, qui refusèrent de s'expliquer au sujet de propos antigouvernementaux, tenus en réunions publiques.

LE PREMIER MAI

La journée du 1er Mai a été tranquille.

Trois mille chômeurs ont tenu à Paris un meeting paisible.

De nombreux mineurs, des métallurgistes, des ouvriers des manufactures de tabac et des arsenaux, des dockers ont chômé en province. Leurs manifestations ont été calmes.

LES ANARCHISTES A BUENOS-AYRES

Une collision s'est produite entre les anarchistes et la police à Buenos-Ayres : il y a eu douze tués et une centaine de blessés.

De nombreuses arrestations ont été opérées.

A l'étranger tout est calme.

LE 1ER MAI

Comme suite aux désordres qui se sont produits dans le personnel des Télégraphes, huit télégraphistes et quarante ouvriers des lignes seront suspendus.

A la suite de discours violents, tenus à Rouen le 1er Mai : Marck, trésorier de la Confédération Générale du Travail, et Torton, Secrétaire de la Bourse du Travail à Rouen, ont été mis en état d'arrestation.

Reuter

Londres, 28 avril. —

Un message de Constantinople dit qu' une réunion secrète du Parlement a été tenue dans laquelle il a été décidé de déposer le Sultan Abdul Hamid et de proclamer Reshan Pacha son frère, sultan. Une salve de 101 coups de canon a été tirée quand la proclamation a été faite.

—Le couronnement du nouveau sultan aura lieu aujourd'hui.

—Abdul Hamid a traversé le Bosphore. Les femmes du harem ont été placées dans divers palais.

—Le nouveau gouvernement turc a avisé le gouvernement de Washington que les américains en Turquie seraient protégés.

—Le cheik Hulislam Fetwa à l'Assemblée nationale a fait un spech sur Abdul Hamid qui, dit-il, a temporisé avec les Ecritures sacrées et a versé le sang d'innocents. Cette accusation a été accueillie par les cris de " Détronons-le".

—Abdul Hamid, en recevant la députation de l'Assemblée Nationale a, dit qu'il s'attendait à être déposé. Il désirait seulement la vie sauve pour lui et sa famille et demandait à vivre au palais de Chiragann où il était né.

—Reshad Pacha qui a été proclamé sultan sous le nom de Mahommed V, a juré fidélité à la Constitution au ministère de la guerre. La cérémonie fut des plus impressionnantes et le nouveau sultan fut acclamé par le peuple.

***

Le cabinet anglais à consenti à prendre des mesures à Portsmouth pour hâter le lancement du cuirassé *Neptune* de la classe des *Dreadnoughts* et permettre la mise en chantier du successeur du *Neptune* plusieurs semaines avant le délai donné dans le programme naval.

—Des négociations ont été entamées par le gouvernement pour la construction d'un dock capable de recevoir des bateaux type *Dreadnoughts* sur le fleuve " Humber".

—Le gouvernement australien a commandé six ballons dirigeables et six aéroplanes.

Londres, 29 avril.—

Les déclarations et le maintien de Mohammed V ont plu à tous.

—L'Europe est stupéfaite du calme et de l'arrangement méthodique qui ont présidé à la déposition du puissant Abdul Hamid, ainsi qu'à la proclamation de son successeur parmi une population excitée par les récents évènements.

—Abdul Hamid, accompagné de onze femmes et de ses deux plus jeunes fils a été conduit mardi soir à Salonique, où il résidera dans la villa Allatini, résidence du général Rohilant, commandant de la gendarmerie macédonienne.

— Le président Fallières et le président Taft ont télégraphié leurs congratulations à Mohammed V Le Sultan a répondu un long télégramme à l'Amérique que l'assurant de son amitié.

— Le correspondant du *Daily Mail* à Mersina dit que deux régiments ont debarqué à Mersina samedi et sont par-

tis à Adana. Des milliers d'arméniens ont été brulés vifs. Les victimes, dans le vilayet d'Adana, sont estimées à 30,000.

— Le budget officiel anglais a été publié. Il indique un déficit de £15,762,000 réparti comme suit:

Augmentation des dépenses: 11,860,000. Diminution du revenu £3,188,000. L'augmentation des dépenses est due principalement au vote naval et aux prévisions nécessaires pour les pensions de vieillesse.

— La course des Deux mille guinées, à Newmarket, sur un mille, a été gagnée par *Minoru* cheval appartenant à S. M. Edouard VII.

Londres, 30 avril.—

Le budget anglais suspend les fonds d'amortissement qui se montent à £ 3,000,000; impose une taxe de deux à 40 guinées sur les automobiles et de deux pences par gallion de pétrole, en outre augmente l'impôt sur le revenu qui ne provient pas du travail de deux pence par pound (livre, 25 francs). Les droits sur le thé et le sucre restent inchangés quoiqu'ils aient produit en 1908-09 un déficit de £ 714.000

L'impôt sur les revenus de plus de £ 3,000 est augmenté de deux pence par livre, mais les revenus de travail en dessous de £ 500 reçoivent des diminutions pour chaque enfant au dessous de 16 ans. Le budget impose aussi une taxe extra de 6 d. par livre sur tous revenus de £ 5,000 et remet les droits de succession. Ces augmentations sont estimées apporter un supplément de £ 3,920,000 au revenu.

Il est aussi proposé d'augmenter les taxes sur les clubs et celles des liqueurs qui sont estimées: £ 2,600.000; une augmentation des taxes sur les terrains produira £ 3 500,000. Le droit sur les tabacs non manufacturés est estimé à £ 1,900,000. Les changements sur les taxes de timbre sont estimés rapporter un supplément de £ 650,000.

Le budget a créé la plus vive sensation. Il est décrit par les conservateurs comme "pillant les classes moyennes et appauvrissant les forces du pays." Les Libéraux déclarent qu'il constitue un pas en avant immense vers les finances démocratiques.

Durant le débat à la Chambre des Communes, M. Redmond déclara que les nationalistes seraient vigoureusement opposés à ce budget extraordinaire.

***

Le roi Edouard a télégraphié au Sultan Monammed V, le congratulant pour son accession au Trône.

—Les troupes russes sont arrivées à Tabriz.

Londres, 1 mai. —

— L accouchement de la reine Wilhelmine a été lent mais normal. La mère et l'enfaut se portent bien. Il y a de grandes réjouissances en Hollande.

— Le prince consort Henri a enregistré la naissance de la jeune princesse à la Haye, sous le nom de Juliana, Louise Emma, Marie, Wilhelmina. Les témoins oculaires disent que l'enfant est un très beau bébé.

***

Un télégramme de Washington dit que le comité du sénat a produit un projet consistant en une augmentation de 25 pour cent, *ad valorem* sur tous tarifs, applicable le 30 Mars 1910.

— L'emprunt de la ville d'Osaka à cinq pour cent se montant à *yen* 3,084,940 été émis à 97 et largement convert.

— Le nouveau cabinet perse est réactionnaire. Sous la pression d'une occupation russe et anglaise, la Constitution a été proclamée le 28 avril.

Londres 3 mai

L'amiral Ijichi commandant les deux croiseurs qui constituent la flotte japonaise d'exercice est arrive à San Francisco avec une délégation de cadets japonais allant à l'exposition de Seattle. Les visiteurs ont été reçus par l'association japonaise, M. Taylor maire de San-Francisco, le lieutenant gouverneur de Californie; des officiers de la marine et de l'armée américaine ont été reçus par l'amiral Ijichi à bord du bateau amiral.

— S. M. Victor Emmanuel a conféré le grand collier de l'Annonciation au prince japonais Nashimoto.

— Un télégramme de Constantinople dit que le sultan Mohammed V est allé en voiture découverte visiter à l'hôpital les soldats blessés de l'armée de Salonique. S, M. était accompagnée par un seul officier et a été acclamée tout le long du parcours.

—On annonce de Vienne que l'Autriche a l'intention de construire trois ou quatre *Dreadnoughts*. Il a été décidé de demander aux Délégations de voter une somme de 500,000,000 de couronnes dans le but de l augmentation des dépenses, pour la plupar provenant de pr parati ns faites contre la Bosnie.

—On annouce la mort du Rev. John Marshall principal de l'université d'Aberdeen depuis 1900,

Londres, 4 Mai.—

Le roi Edouard a quitté Naples en route pour d'Angleterre. Il n'a pas été possible d'arranger une entrevue entre S. M. et le Kaiser.

— Comme résultat du budget, le prix du whisky a augmenté de six pence la bouteille et celui du tabac de ½ penny par once, dans toute l'Angleterre en général.

—La loi américaine sur les tarifs substituée par le Comité du sénat est chaudement critiquée et il est dit que le président Taft la désapprouve.

En prévision de la promulgation du nouveau tarif, le gouvernement de Washington a notifié à tous les pays avec lesquels existent des arrangements spéciaux que ceux-ci seront aussitôt abrogés. Ces pays comprennent l'Angleterre, la France, l'Allemagne et l'Italie.

— Les nouveaux courriers *Malwa*, *Mantua* et *Morca* de la P. et O. auront la télégraphie sans fil.

—Le frères Wright sont à Londres. Ils ont conféré avec M. Haldane, secrétaire à la guerre et ont reçu une médaille d'or de la Société aéronautique.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 21, avril.—

La loi pour le nouveau tarif américain est prête. Un amendement porte la taxe pour immigrants à 12 or.

—Herr Kouried, le directeur bien connu de l'opéra allemand à New York, est mort à Meran.

Berlin, 28 avril. —

Le Kaiser aura une entrevue avec le roi d'Italie, le 12 mai, à Brindisi.

Un mouvement anti-russe se manifeste en Perse.

— Le cabinet hongrois a démissionné.

— M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie, est parti pour Munich.

Berlin, 29 avril.—

Le baron d'Estournelles de Constant a fait ici un discours en faveur d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne qui a été apprécié avec beaucoup d'intérêt dans les cercles dirigeants. Il a diné avec le chancelier prince de Bülow.

— L'ex-Sultan Abdul Hamid est arrivé à Salonique où il résidera, sous escorte, à la villa Allatini. Tewfik Pacha a reçu mission de former un nouveau Cabinet. Constantinople est tranquille, les gardes des ambassades ont été retirées. Dans le vilayet d'Adana, les plus horribles massacres font rage contre les Arméniens. Les troupes turques y prennent part. Des navires de guerre examinent la possibilité de débarquer des troupes.

— La Russie a l'intention d'occuper Azerbaijan d'une manière permanente pour y introduire des réformes.

— Le prince Cyrille a été réintégré à son rang militaire et les honneurs dus aux grands ducs lui ont été de nouveau accordés.

Berlin, 1 mai.—

Le nouveau cabinet perse est réactionnaire. Sous la pression de la Russie et de l'Angleterre la Constitution a été proclamée le 28 avril.

— A l'entrevue de Baiae du roi d'Angleterre et du roi d'Italie, les toasts les plus cordiaux ont été échangés.

— Les Russes ont occupé Tabriz.

Berlin, 3 mai. —

Le soixantième anniversaire de la naissance du prince Bülow a été l'occasion d'articles cordiaux dans la Presse qui a insisté sur les difficultés de réaliser la réforme financière impériale.

Le sultan Mohammed V insiste, dans son programme, sur l'importance de l'ordre et de la paix, l'apaisement des haines de races, un compromis entre le progrès et le *Sheriate*, loi civile et religieuse des Mahométans fondée sur le Koran et les traditions.

56 agences de la banque ottomane annoncent que leurs districts sont tranquilles. A Adana aussi, l'ordre a été rétabli.

La célébration du jour du travail, le 1er Mai, s'est passée sans incident.

Spéciaux au N. C. Daily News

Hongkong, 28 avril.—

Sir Frederick Lugard a posé la première pierre du New Seamen's Institute pour lequel $ 39.000 ont été souscrits en plus de la donation de M. Mody de $ 35.000.

M. Mody a offert de porter sa donation à $ 50.000.

—Le nouveau sultan, en recevant la députation lui annonçant son accession au trône, a dit qu'il était heureux d'être le premier souverain constitutionnel de la Turquie, ayant lui-même souffert de l'oppression sous l'ancien régime.

—Une nouvelle émotion règne à St. Pétersbourg par suite de la démission du général Gerassimoff, chef de la police politique, et de son adjoint, M. Komissaroff. On croit que des accusations pèsent contre eux, touchant l'Affaire Azeff, comme pour M. Lopukhin, le commissaire.

Tokio, 28 avril.—

Le contre-amiral sir Hedworth Lambton, avec les croiseurs *King Alfred, Alacrity, Bedford* et *Kent*, a quitté Kobé ce matin et arrivera à Yokhama demain. Les contre-torpilleurs *Otter* et *Virago* sont déjà à Yokohaha depuis hier.

—Hier, l'amiral américain, le contre-amiral et cinq navires de guerre, sont arrivés à Kobé.

Londres, 29 avril.—

Le Schah de Perse a accordé une amnistie aux révolutionnaires à Tabriz, et il a donné instruction qu'on ne s'oppose pas à la marche en avant des Russes.

—Toutes les puissances ont formellement reconnu l'indépendance de la Bulgarie.

Le prince Ferdinand sera, à l'avenir, appelé le tzar des bulgares.

Tokio, 29 avril.—

Aujourd'hui sera célébré le mariage de la princesse Fusako de Kanemiya et du prince Naribisa de Kitashirakawatromiya.

—Une réorganisation du Conseil d'administration de la Compagnie des sucres a été effectuée.

—On annonce la mort du vicomte Kinmasa Yuri.

—Plus de la moitié des marchands chinois de Tchemulpo ont fermé leurs boutiques par suite de la dépression du commerce et sont allés à Tchéfou.

Londres, 30 avril. —

M. Lloyd George, Chancelier de l'Echiquier, dans son discours du Budget, prévoit une augmentation des dépenses navales. La sécurité du pays, dit-il, dépend de la panique d'un côté, de la parcimonie de l'autre, mais l'Angleterre doit maintenir sa suprématie. Il prévoit de grandes réformes sociales comprenant les questions industrielles, d'assurances, de forêts, de travail, et un impôt sur les moteurs, dont le produit serait consacré au développement des routes. Il parla durant quatre heures et demie et fut l'objet d'une ovation. Des résolutions en faveur de l'augmentation des droits sur les esprits de vin, tabac, moteurs et pétrole, ont été adoptées.

— On espère que le débat sera prolongé à la session d'automne.

Tokio, 30 avril. —

Un autre scandale a surgi touchant la loi sur la boucherie qui avait été rejetée par la Diète à la dernière sessiont Un représentant de la Diète et quelques directeurs de la *Osaka Butchery Co* on. été arrêtés.

— Les navires de guerre américains *Chattanooga* et *Denver* ont quitté Kobe pour Yokohama ce matin. Ils en précèdent trois autres.

Londres 1 mai.—

Au diner annuel de l'Association cotonnière, tenu à Manchester, le comte de Crewé a annoncé que la gouvernement était prêt à dédommager l'association du coût des travaux d'expérimentation dans les coloies.

- On dit à Aden que des troubles sérieux ont éclaté parmi les h ommes du mullah. Nombreux seraient les morts dans le combat qui s'ensuivit et un millier aurait déserté chez les Anglais.

Tokio, 1 mai.—

L'emprunt municipal d'Osaka de 3 millions de livres sterling a été émis à Londres avec grand succès.

—Le vice-amiral sir Hedworth Lambton et son groupe font une excursion aujourd'hui sur le fleuve à l'ouest de Tokio. Ils sont accompagnés de dames anglaises et japonaises.

Sir Hedworth Lambton sera reçu en audience par l'Empereur et l'Impératrice demain.

Londres 3 mai.

Des télégrammes de Constantinople disent que le maréchal Chevket Pacha, avec les troupes de Salonique, a entouré l'arsenal. La garnison, consistant en un millier d'hommes s'est rendue sans un coup de feu.

— La reine Wilhelmine est dans un excellent état de santé.

— Le duc de Norfolk a vendu le fameux portrait de la duchesse de Milan par Holbein à MM Colnaghi, pour une somme de £ 60,000. Le *Times* dit que les acheteurs contribueraient largement si des fonds nationaux étaient réunis pour le rachat de cette peinture.

Tokio 3 Avril

L'amiral Sir Harry Rawson ex-gouverneur de la Nouvelle Galles du Sud est arrivé à Tokio, en route pour son pays. Il prendra part à une chasse dans les réserves impériales, donnée en l'honneur de Sir Edward Lambton commandant l'escadre anglaise des mers de Chine.

Tchefou, 4 mai.—

Jones, le citoyen américain, qui vient d'être jugé pour avoir tué un sampanier indig ne le 26 mars dernier, a été condammé à 3 ans de prison.

Londres 4 mai.—

—Le comité des finances du Reichstag a rejeté les propositions du Reichstag concernant la levée de nouvelles taxes directes, compenan une extension des droits d'héritage. Le *Nordentsche Allgemeine Zeitung* montre qu'une situation sérieuse a été créée, et fait un chaleureux appel à la majorité du Reichstag afin de passer la réforme financière, pour l'honneur de la nation sur lequelle sont fixés les regards des étrangers.

Tokio, 4 mai. —

Le taux d'intérêt de la banque à Tokio a été baissé de 2 *kins*. Un emprunt étranger de 7.000.000 yen pour la ville de Nagoya a été arrangé.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York, 28 avril.—

Les croiseurs japonais sont arrivés à Los Angeles, Californie, et ont reçu l'accueil le plus enthousiaste. Les fonctionnaires et habitants de San Francisco se préparent à leur faire un accueil semblable.

Hongkong, 28 avril.—.

Un grand ressentiment se manifeste parmi les Cantonais au sujet de la question de délimitation de Macao. Les sociétés chinoises ont décidé d'organiser un boycottage contre le colonie portugaise.

Hankéou, 26 avril.—

S.E. Ouang, directeur-général du chemin de fer du Kiangsou, est passé en route pour Pékin. S. E. a tenu une réunion où il a fait un très intéressant discours avisant le peuple d'acheter des actions du chemin de fer du Kiangsou et de déposer son argent dans les banques d'épargne.

Pékin, 28 avril. –

Des règlements pour l'extension des entreprises agricoles et forestières ont été rédigés et soumis au Trône par le ministère de l'agriculture, industrie et commerce.

—Une copie de la Géographie de la Chine, compilée par un bureau spécial a été remise au Trône aujourd'hui.

Canton, 28 Avril.—

S. E. Tchang Jen-tchun a découvert une liste des noms et adresses de plus de 300 partisans de Sun Yat Sen, répartis sur les côtes de Chine. Un télégramme urgent a été envoyé à Pékin demandant au Trône d'ordonner les arrestations.

New-York, 29 avril.—

Le sénateur Harris Brown, de Nebrasha, républicain est en faveur de l'amendement de la Constitution américaine, préliminaire du passage du projet d'impôt sur le revenu.

— Le sréjouissances qui ont été annoncées à Los Angeles, Californie, pour la réception des l'escadre japonaise se termineront par un banquet municipal offert, aux officiers de l escadre. L'amiral Robley D. Evans sera aussi invité.

New-York, 30 avril.—

En vue d'assurer le règlement des actions institué par le gouvernement des Etats-Unis pour recouvrer les droits sur les sucres que l'on a dit avoir été esquivés, le trust des sucres a offert de payer $ 2,000,000.

— M. Eben S. Draper, gouverneur du Massachusetts, dans une adresse aux membres de l'association des manufacturiers de coton leur a dit de se garantir contre les effets de la compétition japonaise.

Pekin, 30 avril. —

Le gouvernement russe a envoyé un commissaire spécial en Chine étudier la réorganisation de la marine. Il cherche

à obtenir tous règlements et mémoires sur ce sujet.

Canton, 30 avril.

Dans les cercles officiels, il est considéré comme impératif que la question de Macao fasse le sujet de négociations directes entre le Oéoupou et le ministre de Portugal à Pékin.

New-York 1 mai.

Le société de la Croix rouge nationale et les missionnaires américains à Mersina ont lancé un appel urgent en faveur des arméniens.

Pekin 2 mai.

Le cercueil impérial a quitté le palais Koan Teh et est arrivé à Ping Chi Men à 2 h. 40 restant à Lou Kou Tchiao, durant la nuit.

— Le Régent a dit au Oeoupou de soumettre au Trône une liste des représentants étrangers qui ont asisté aux funérailles, mentionnant leur rang. Ils racevront des décorations du prince Régent. On estime à taëls 20,000 ce que le Oeoupou dépensera pour la réception des représentants étrangers.

Londres 1 mai.

—Les souverains d'Angleterre et d'Italie ont eu une entrvue à Baiae près Naples. Des toats très chaleureux ont été échangés.

Pekin 2 mai.

Le gouvernement chinois a acheté pour 60,000 taëls un immeuble appartenant à Yuan Che Kai. Cet immeuble sera utilisé pour le Conseil Législatif.

New York 3 mai.

Les 1 et 2 mai un ouragan a ravagé la vallée du Mississipi. Il y aurait 700 blessés.

—M. Ch. Monroe Dickinson a été nommé consul des Etats-Unis à Panama.

—M. Roosevelt a tué trois lions

Soutcheou 3 mai

S. E. Tchu Sze-Tseng, directeur général du likin et ex-juge provincial du Kiangsou, est mort

Pekin 4 mai.

Le grand Conseil et le ministère de postes et communications ont conclu des arrangements pour le placement de la "China Merchants steam Cy" sous le contrôle du ministère mentionné ci-dessus,

— Aucunes manœuvres navales n'auront lieu cette année, mais les jonques de guerre du fleuve Yangtze seront rassemblées pour inspection.

Tientsin 4 mai.

LL. EE. Sie Liang et Li Tching chi, récemment nommés respectivement vicerois de Mandchourie et du Yunnan arriveront ici jeudi prochain.

Boudhisme aux Indes Neerlandaises

De notre correspondant particulier.—

Tous ceux qui ont visité l'exposition de Paris en 1900 se souviennent sans doute d'avoir admiré dans les jardins du Trocadéro, le pavillon des Indes Néerlandaises. Ce pavillon était la reproduction exacte du Boeroeboedoer, une des ruines célèbres du boudhisme à Java. A Batavia, dans le musée, on peut voir de nombreuses sculptures et inscriptions se rapportant au Boudhisme.

Le Boudhisme a, en effet, fleuri au temps jadis dans cette île et aussi dans les autres îles de la Sonde. De nombreux savants ont étudié l'histoire du Boudhisme dans les Indes Néerlandaises, entre autres, le professeur Kern. Je crois la question assez intéressante, pour les lecteurs de *l'Echo de Chine*, pour leur en donner un aperçu.

Avant de commencer de parler du Boudhisme dans l'archipel de la Sonde, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la situation ethnographique de cette contrée car l'histoire ne donne aucun rensiegnement pour ce qui concerne la langue de la race qui habite les îles de la Sonde, et qui appartient à la grande famille mélano-polynésienne ou, d'après le nom moderne, "austronésienne" Cette race s'est répandue sur une très grande superficie, et possède plusieurs langues et dialectes en raison de ce que, s'étant diffusée dans des îles, il se forma des tronçons qui perdirent contact entre eux. Au Nord, on trouve Formose avec plusieurs dialectes austronésiens en tant que le chinois n'a pas pris de prédominance, ensuite viennent les Philippines où habitait une race bien différente, mais dont la langue est identique et enfin tout l'archipel malais où toutes les langues sont austronésiennes, excepté certains dialectes qu'on parle à Almeira. Toute la péninsule de Malacca est habitée aussi par des races austronésiennes.

Les membres de cette famille qui se trouvent le plus à l'Ouest sont les habitants de Madagascar et, à L'Est, les Papous de la Nouvelle-Guinée dont l'aspect extérieur est peu austronésien, mais dont la langue l'est d'une manière typique. Les habitants du Pacifique Sud sont partagés en mélapolynésiens et micronésiens, mais ils ont peu d'importance pour ce qui concerne les langues qui ont partout la même origine. Il fut un temps où toutes ces races habitaient la même contrée; leur pays d'origine (un pays d'origine secondaire) il faut le chercher sur la côte Est de l'Indo-Chine (Il ne s'agit pas ici de notre colonie, mais de toute cette vaste contrée qui comprend la Birmanie, le Siam, le Cambodge, l'Annam, le Tonkin, la Cochinchine et le Laos) où le cocotier, la canne à sucre et la banane poussent, où le poisson est la nourriture journalière et où l'on connaît la navigation. De ce pays des immigrations ont eu lieu vers différentes contrées. Le professeur Kern appelle ce pays un pays d'origine secondaire parce qu'il existe une relation entre l'austranésion et les langues des Indes.

Cette race n'était pas tout à fait incivilisée, elle parcourait les mers avec ses navires; on ne sait pourtant si elle connaissait la culture du riz. Le fait que, dans les îles du Pacifique, cette culture n'existe pas n'en est pas une preuve, car ces îles ne conviennent pas à la culture du riz. Dans l'archipel malais, aux Philippines et à Madagascar, on connaissait bien cette culture, on savait aussi forger le fer et, jusqu'à nos jours, les Dayaks, peuple très sauvages, refoulé du littoral de Bornéo vers l'intérieur par les Malais, qui occupent actuellement toute a côte, sont de très bons forgeurs, s'ils sont sauvages de moeurs, puisque tout fiancé qui se respecte doit présenter à sa future au moins une tête coupée par lui pour montrer sa bravoure et qu'il est capable de défendre sa famille, ils sont aussi fort ingénieux en toute chose. Ils savaient également faire des habits avec de l'écorce d'arbre et aussi l'art de tisser et de bâtir des maisons, ne se contentant pas de huttes.

La religion de cette race était surtout l'adoration des aieux, tout en reconnaisrants l'existance d'un être suprême

Tous ces peuples austronesiens changent souvent de territoire; avançant ou reculant, selon la fertillté des terres. Le premier nom qu'on rencontre dans l'histoire est celui de Java. C'est Claude Ptolémée, le navigateur d'Alexandrie, qui en parle le premier et d'appelle "Jabadioe". Il dit que l'île est très fertile et qu'on y trouve de l'or. Il appelle la capitale "La ville d'argent" et il parle aussi d'une ville dans le nord de Sumatra, Cattigara, je crois, et fait croire ainsi que Java et Sumatra ne font qu'une seule île. Sur ses cartes, il indique la péninsule de Malacca sous le nom de "la Chersonès dorée". Sa mention qu'on trouve de l'or à Java concorde encore avec des récits du huitième siècle; aujourd'hui on en trouve parfois un peu dans certains endroits.

Au deuxième siècle, on trouve déjà, dans une épopée indienne, la phrase suivante: "Parcours Java où il y a sept royaumes: de l'autre côté, il y a des montagnes froides qui touchent au ciel."

En 414, le Chinois Ta Yen séjourne cinq mois à Java et dit qu'on n'y trouve pas de bons boudhistes. On a trouvé à Bornéo une inscription sanscrite du Vème siècle. En 499, un astronome indien a écrit un livre dans lequel il dit: "Lorsqu'à Ceylan le soleil se lève, il est midi à Java, et minuit dans le pays des Romains". Cet écrivain se figurait la circonférence de la terre plus petite, comme d'ailleurs se le figurait aussi plus tard Christophe Colomb, découvrant l'Amérique, croyant qu'il arrivait aux Indes.

Pour ce qui concerne Sumatra, on possède une information du Boudhisme; I Tsing qui a été à Palembang en 692, envoie un rapport en Chine. Il ne parle pas de la situation politique, mais uniquement de la religion; il dit: "Certains grands seigneurs sont boudhistes, mais pas le peuple".

A Passaroean (Java), on trouve des inscriptions de l'année 760. On prétend quelquefois que les Boudhistes ont importé la culture du riz par la méthode d'inondation; cependant on croit que cette méthode est indigène..

Après l'an 800, une nouvelle période naît pour Java. On trouve beaucoup d'inscriptions sur des pierres, la langue est le Javanais, mais le javanais ancien, très riche en formes, la littérature la plus

ancienne date d'environ mille ans, et la langue est déjà très civilisée ce qui contiennent les chansons et les poëmes de l'ancien javanai est indien. Le "Wayang" (théâtre malais) est purement malais et non indien. Les poupées sont découpées en cuir et, en l'anneé 1100, un roi javanais dit: "Il y a des personnes qui se rendent au wayang et qui pleurent bien parce qu'elles savent que les poupées sont en cuir." Le sanctuaire le plus ancien du Boudhisme à Java se trouve à Kalessan et aussi à Djokjakarta, où on voit le Boeroeboedr, qui, au dire de certains archéologues, est le monument le plus pur du style Hindou Tous ces monuments doivent dater du Xeme ou du XIème siécle. L'architecture et les dieux sont quelquefois de la religion de Brahme, mais le plus souvent du Boudhisme. Ces temples ont été érigés presque uniquement par des gens riches, car le peuple n'était pas Boudhiste.

A Sumatra on ne trouve pas de traces de cette religion, tout a disparu. A Koetei (côte Est de Bornéo) on trouve des inscriptions en sanscrit et on emploie le mot "radjah" pour le titre de roi, ce qui montre l'origine indienne, mais, comme autrefois une grande partie de Bornéo était soumise à Java, on peut supposer que c'est par cette suzeraineté que s'est introduite l'influence indienne dans l'île de Kalimantan.

M. G. Jourdan.

Soies expédiees à la date

du 27 Avril 1909

		Total. Balles
Arnhold, Karberg & Cie	76	9165
Berthel Burckhardt	15	1102
Boyer, Mazet, Guilliée & Cie	33	4822
Burkhardt, L. R	—	—
Carlowitz & Cie	95	7031
Dyce & Cie	29	2494
E. Ghisi	—	1938
Frazar, Cie	92	3819
Heffer	62	5664
Jardine, Matheson & Cie	30	7659
Lintilhac, P. E. & Cie	20	1110
Little, W. Cie	40	1272
Madier, H.	20	2666
Nabholz & Cie	20	2385
Olivier & Cie	—	—
Paturel, C	—	3926
Reiss. & Cie	65	6061
Seimssen & Cie	—	1147
Sulzer, Rudolph & Cie	161	8455
Toche, J. & Cie	—	2141
Ward, Probst & Cie	—	1737
Eastern Trading	—	250
Parsees	245	8763
Divers	—	—
Totaux	1003	83.607

BOURSE DE SHANGHAI

3 Mai 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture		
Banques						
Hongkong & Shanghai Banking Corpration	80,000	125	$ 125	985 S		
National Bank of China	40,000	£7	£5	$ 50 N	buyers	
Assurances [feu[						
Hongkong Fire Insurance	8,000	, 250	$ 50	337 ½ S		
China Fire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	107 S		
Assurances (maritimes)						
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls. 105 B	buyers	
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	$ 50	195	S	
Union In. Society of Canton	10,000	$ 250	$ 100	825	„	
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	100	60	225 B		
Magasins et entrepôts						
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	168 B	cash	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	50	50	$ 458 163	June buyers	
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	217½	sellers	
Navigation						
Shanghai Tug & Lighter ord	20,000	Tls. 50	Tls. 50	53		
Shanghai Tug & Lighter pref	10,000			55 B	buyers	
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	„ 48	sellers	
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	„ 60 B		
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$ 15	15	53	„	
Shell Transport & Trading	2,000,000 3,000	£1 £10	£1 £10	2.14 6		
Bassins de radoub						
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 85 B	buyers	
Vulcan Iron works	1,000	„ 500	„ 500	„ 350	sellers	
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers	
Compagnies immobilières						
Shanghai Land Investment	52,000 26,000	Tls. 50 „ 50	Tls. 50 „ 50	Tls. 118 101 B	B buyers	
Anglo French Land Iuvestment Co.	25,000	„ 100	„ 100	101 B		
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$ 93 N	„	
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	10	$ 10¼		
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls 8 B		
Filatures de coton						
Ewo Cotton Spinning, W	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 122 B		
International Cotton Mill	8,384	„ 75	„ 50	„ 91	B	
Lao-kung-mow „ „	7,150	„ 100	„ 100	„ 11 ½ B	S	
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	„ 500	„ 500	„ 400 S	S	
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	„ 50	„ 35	„ 55	nominal	
Compagnies industrielles						
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl. 160 B	cash	
Kalumpong Rubber Co., Ltd	106	„ 50	„ 50	„ 105 B	B	
China Sugar Refining	28,000	100	$ 100	$ 135	„	
Laxon „ „	7,000	100	100	138 ¼	„	
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 135 S		
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	„ 1070 B „ 1090 B	cash June	B B
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	15		
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	„ 25	„ 50	15 B	cash	
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers	
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	„ 100	Tls 45	„	
China Import £ Export Lumber Co.	3,.00	„ 100	70	97	sellers	
Anglo-German	4,000	$ 100	100	87 ½	buyers	
Aaiplngs				18 B		

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	8 B	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1	£1	18 B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50¼		
Oriental Cons Mining	500,000 G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.76 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 115 B	nominal	
Shanghai Waterworks	8,175	£20	£20	415	,,	
	8,175	£20	£15			
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	23		
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$65	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 52	,,	
Major Brothers	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 ½	buyers	
do do	24,000	$15	5	10	sellers	
Moutrie & Co (Ld)	5,000	$50	50	45 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 5		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	20 ½		
Weeks & Co	19,418	$20	$20	27	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 6	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 63		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	,, 25	,,	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	52	,,	

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 90½	buyers
Do	1893	,, 100	5 ½ ,,	,, 95½	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	buyers
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 90	,,
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Do	1900	,, 100	5 ½ ,,	,, 91	
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 104½	steady
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104¼	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104½	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,, 100	7 ,,	,, 250	
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do		,,	6 ,,		,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 104	
Do	1892	,, 100	5 ½ ,,	,, 90	stea
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Shanghai Gas Co.	1890	,, 100	5 ,,	,, 97	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 99	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,		,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100½	
Coton M, Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	
Astor House hotel Co.	1903	,, 100	8 ,,	,, 104	

Bulletin de chang

Changhai, 6 Mai 1909

Bar Silver........................24⅞=2/5⅜

Mex. Dollars....................73.9875

Native Interest...............07

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/5¼

,, ...Demand ....$2/5\frac{5}{16}$

, ...4 m/s 2/5½

India...............T/T 182¾

France............T/T 3.06¼

Germany.........T/T 2.49

America...........T/T 59⅜

Hongkong........T/T 75⅝

Japan..............T/T 84

Batavia...........T/T 145⅞

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits $2/5\frac{11}{16}$

,, ...4 m/sDocts ..... $2/5\frac{13}{16}$

.........6 m/s Credits ...$2/5\frac{15}{16}$

,, ...6 m/s Docts ..... $2/6\frac{1}{16}$

France...........4 m/s 3.12

Germany ....4 m/s 2.54

America.........4 m/s 61¾

Japan ....30 d/s...............83

Le gérant : C.J.P.L.-DELAHAYS

Vol. XV (No 19) HUITIEME ANNÉE 13 MAI 1909

L'ECHODECHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE " L'IMPRIMERIE FRANÇAISE "
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

報彙新法中

ONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

VARIETES

DOCUMENTS OFFICIELS

INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LA SEMAINE CHINOISE

Les funérailles impériales
Finances et Marine
Le taotai de Changhai
Sun Yat Sen
La Chine et les Etrangers

Les préparatifs pour le grand jour des funérailles impériales (qui ont eu lieu hier) se sont fièvreusement continuées pendant la semaine.

C'est, à l'égard des représentants et délégués des Puissances, une émulation d'amabilité dans le monde officiel chinois.

Le vice-roi du Petcheli aurait préparé une magnifique réception, en l'honneur de tous les ministres, délégués et hôtes étrangers, venus pour assister aux funérailles impériales, lorsque la cérémonie funèbre sera terminée. Il les conduira dans les diverses écoles, les camps et casernes des soldats, les usines, les ateliers de monnaies et les diverses administrations. Et ce ne sera pas indubitablement sans un légitime orgueil qu'il les rendra témoins des indiscutables progrès accomplis, dans la voie de la civilisation moderne, par l'Empire Céleste, figé jusqu'alors en de millénaires pratiques.

LL. EE. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan, et Sie-Liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, attendent que les funérailles impériales soient terminées pour gagner leurs postes respectifs.

***

Les préparatifs de ces cérémonies, qui promettent d'être grandioses, n'ont pas toutefois paralysé toutes les branches de l'administration chinoise : un télégramme de Pékin, en date du 23 avril, a vivement sollicité notre attention.

Le *Yeou-tchoan-pou* (Voies et Communications) est entré en négociations avec le vice-roi du Petcheli, S. E. Yang Shi-hsing, relativement à la prise en charge par l'Etat Chinois de la *China Merchant's Co*, compagnie commerciale chinoise des plus anciennes et des mieux réputées en Chine.

Ce serait là un acheminement vers la création d'une marine moderne, une sorte d'embryon de flotte volontaire.

La *China Merchant's Co* fut fondée par un taotai des Douanes à Tientsin, avec l'appui de fonctionnaires de la province du Tcheli, qui ont d'ailleurs toujours gardé, depuis, une très haute influence dans la Compagnie. La majorité des actions sont pourtant, en ce moment, entre les mains de marchands et notables d'autres provinces.

Ces commerçants, instruits par le précédent de la Compagnie des Télégraphes, qui fut monopolisée par l'Etat Chinois, ne se dessaisiront point de leurs droits, sans que le Gouvernement ne sacrifie de fortes sommes pour leur rachat.

Or, actuellement, c'est là, pour le *Tou-tche-pou* (Finances) une question particulièrement épineuse.

La réorganisation de la Marine, pour laquelle S. A. I. le prince Sou vient de démissionner de son poste de président des administrations civiles, afin de mieux pouvoir s'y consacrer, demande des sommes relativement énormes pour l'état précaire des finances chinoises.

Malgré un budget recettes, pour l'année 1909, de 140 millions de taëls (le taël vaut environ 3 frcs), dit le *Chepao* (journal "Le Temps") somme à laquelle se montent les revenus des divers impôts de la Chine entière, il manque encore, pour couvrir les dépenses du pays

plus de 5 millions de taëls...... et cette situation doit se prolonger pendant plus de sept ans.

Il n'y a donc plus à s'étonner outre mesure des nouvelles tendancieuses, qui reviennent périodiquement dans la presse chinoise, relatives à la remise des indemnités du soulèvement *boxeur* de 1900. La dernière, en ce sens, nous informait que "tous les "ministres étrangers à Pékin dé-"libéraient en ce moment sur les "voies et moyens à employer "pour arriver à une remise soit du "capital, soit des intérêts."

Vraie ou fausse, la nouvelle démontre à quelles énormes difficultés financières se heurte S. E. Tsaitse, ministre des Finances, difficultés que la période de transformation, actuellement traversée par la Chine, ne semble devoir qu'augmenter.

D'accord avec le *Ouéoupou* (Affaires étrangères), le *Tou-tche-pou* vient de décider l'abolition des taxes *likin*, (sorte d'octroi) dans l'intérieur, et de doubler les droits ordinaires,actuellement perçus par les Douanes Maritimes. Cet accord, qui entraînerait la suppression de tous les bureaux de *likin*, serait susceptible de créer de nouvelles et sérieuses ressources au Trésor.

***

L'accusation, portée auprès du Trône,contre M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhaï, par S. E. Tcheng Ki-tai, gouverneur du Kiangsou, n'aura vraisemblablement aucune suite, parce qu'il n'y avait probablement pas lieu d'en avoir, ce gouverneur ayant obéi à un mouvement d'humeur. Fumeur d'opium, l'irascible personnage doit aujourd'hui regretter d'avoir si fortement attiré l'attention sur lui et,se rendant compte de sa maladresse, il aurait décidé de présenter sa démission au Trône, prétextant une maladie grave.

***

Le *fameux docteur* continue à être l'objet des préoccupations des fonctionnaires,chargés de la sûreté du Trône. Deux Japonais viennent d'être engagés, à titre de détectives, dans le seul but de surveiller Sun Yat Sen au Japon.

De Canton, parvient la nouvelle que S. E. Tchang Jen-tchun vice-roi des deux Koang, a découvert une liste de plus de 300 noms et adresses de partisans de cet agitateur,répartis le long du Yangtszé et sur les côtes Sud de la mer de Chine. Un télégramme urgent a été envoyé, à Pékin,demandant au Trône d'ordonner des arrestations.

D'autre part, il convient de dire que l'Empire est calme,car ce sont là les seuls bruits inquiétants,relatifs aux troubles, dont les journaux chinois se sont faits l'écho pendant la huitaine écoulée.

***

Nous avions annoncé dans l'une de nos dernières *Semaine Chinoise* la décision relative à l'envoi de deux navires de guerre chinois à Singapour.

Les croiseurs *Hai-Chi* et *Hai Yung* sont arrivés, le 15 avril à Singapour, ayant à bord M. Wong-Ta-Ching, secrétaire du *Nong-Kong-Choan-pou* (Agriculture,Travaux et Commerce) et quelques fonctionnaires.L'objet de leur visite est de faire une enquête sur les conditions du commerce dans les *Straits Settlements* et de voir s'il n'y aurait pas moyen d'établir des relations plus étroites entre les commerçants chinois de l'endroit et le Gouvernement.

Nous ajouterons que ces deux mêmes croiseurs s'y étaient déjà rendus en Décembre 1907 dans le même but commercial.

Nous avons également rapporté dans une de nos dernières *Semaine Chinoise* qu'à la suite d'une décision du *Oéoupou*, dorénavant tous les fonctionnaires chargés des affaires étrangères, soit en Chine,soit à l'Etranger, devraient être choisis parmi ceux qui comprennent une langue étrangère. Cette mesure paraît devoir se généraliser, car le ministère de la Guerre aurait ordonné à tous les gouverneurs des provinces de lui recommander les officiers, qui parlent une langue étrangère et qui sont au courant des méthodes étrangères,afin de les déléguer à l'étranger où ils pourront y étudier les affaires militaires.

Chacun de ces officiers en mission touchera annuellement 7.200 taëls d'appointements.

Nous rappellerons, sur cette question de l'envoi d'officiers chinois à l'Etranger,qu'il s'est produit au Japon un scandale militaire grave, dont l'un d'eux est l'auteur, Un capitaine chinois,du nom de Hu. détaché au 35ème Régiment d'Infanterie à Kanazawa (Japon) a été convaincu d'avoir soudoyé deux sous-officiers japonais et de s'être, avec leur aide, procuré des documents militaires japonais secrets, intéressant la défense nationale.

Cet officier chinois a été arrêté, les sous-officiers japonais sont traduits en Cour martiale, et il en est résulté, à l'égard des autres officiers chinois, dont le capitaine inculpé était le doyen, une mésestime et une désaffection qui s'est traduite, de la part des autorités japonaises, par une mesure susceptible d'amener des représentations diplomatiques : les collègues de M. Hu ont été, en effet, cantonnés dans une caserne et soumis à une surveillance sévère.

Les officiers chinois consignés ont adressé une plainte énergique à leur ministre à Tokio.

Cet acte prouve bien chez les Célestes, habitant l'Etranger, le souci et le réveil de leur dignité nationale.

Dans ce même ordre d'idées, la permission ou tout au moins la liberté, laissée, par le *Oéoupou*, à ses nationaux de s'engager sous les ordres d'entrepreneurs allemands pour aller travailler en Europe, nous apparaît aussi comme des plus significatives.

Il semble d'ailleurs que l'Empire Chinois veuille, à l'égard des étrangers, instaurer une ère nouvelle.

Les autorités du Nganhoei ont fait porter, sur un registre spécial, tous les noms des Etrangers résidant dans leur province, en les divisant en quatre catégories:

1° / Les fonctionnaires : consuls, employés de consulats, etc.

2° / Les commerçants.

3° / Les Etrangers, engagés par le Gouvernement, les fonctionnaires ou des particuliers chinois.

4° / Les missionnaires.

A côté de cela, pour éviter toutes complications ultérieures, le *Ouéoupou* a prié les ministres, représentants des Puissances à Pékin, d'interdire à leurs nationaux,missionnaires,d'aller propager les doctrines chrétiennes dans les provinces de la Chine, comme le Tibet, le Turkestan Chinois, etc : car ces populations, leur a-t-il déclaré,ne sont pas encore civilisées et pourraient opposer des violences

à l'action pacifique des évangélisateurs.

Ces tendances de la Chine, à l'égard des Etrangers, de quelque race ou nationalité qu'ils soient, étaient à relever. Espérons que les Chinois ne se laisseront pas griser par l'accueil courtois que leur réservent les Puissances et qu'ils n'imputeront pas à faiblesse ce qui n'est, en l'espèce, que politesse et urbanité.

C. L.-DELAHAYS.

LA TRANSFORMATION POLITIQUE DE LA CHINE

La mort simultanée de l'Empereur et de l'Impératrice douairière de Chine vien de rappeler soudain l'attention sur l'év nement consi dérable qui s'accomplit depuis quelque années en Asie. Le vieil empire, le pays de Confucius, se lance dans des voies nouvelles ; comme tous les autres peuples d'Orient, il s'éveille ; il examine et critique la nature du pouvoir, la foule demande à participer au gouvernement du pays D jà, pour calmer ces impatiences, on lui avait promis une constitution, et voici qu'il réclame maintenant une Assemblée nationale.

Depuis que la rapidité des communications a rapproché et rendu solidaires toutes les nations, cette évolution d'un peuple de 450.000 000 d'hommes, a, pour le monde entier, une extrême importance.

Pour bien la comprendre, au moment où s annonce la crise qui en fera une société nouvelle, il est indispensable d'esquisser d'abord brièvement les traits principaux de ses institutions.

***

De tout temps, la forme politique de la soci té chinoise a été la monarchie absolue.

Dès les origines de l'histoire, on trouve à la tête de l'Etat un personnage dépositaire de l'autorité suprême. Ce personnage est un roi et un pontife tout à la fois ; les deux qualit s ne se séparent pas et demeureront à travers les siècles toujours confondues.

Le livre sacré de l'histoire, le *Chouking*, nous montre dès ses premières lignes, le souverain de la Chine accomplissant les actes de son sacerdoce, comme aujourd'hui, la *Gazette de Pékin*, nous annonce périodiquement les cérémonies sacrées, les grands sacrifices dont l'Empereur est l'officiant, sacrifices qui sont minutieusement décrits dans les Rituels et dont les détails sont afférents à l'administration du culte, le *Lipou*.

Le souverain de la Chine est donc, avant tout, un personnage religieux, c'est lui qui relie le Ciel aux hommes, par le culte, car lui seul a le droit, sanctionné par la loi écrite, d'offrir le grand sacrifice au Dieu suprême. Cette suréminente dignité lui vaut le titre de *Tientzeu*, fils du Ciel, dont il est le descendant mystique.

C'est lui également qui, par lui-même ou par des délégués, offre les sacrifices ou adresse les prières pour tout le peuple, à la déesse Terre, aux dieux protecteurs de l'Empire, au Soleil, à la Lune, aux mânes des anciens souverains et à une foule d'autres divinités ou demi-divinités,dont les hommes ont à attendre des bienfaits ou à redouter des châtiments.

S'il est, d'ailleurs, le représentant même des dieux sur la terre, quand il sera mort, il montera dans l'Empyr e, prendre sa place à côté de ses ancêtres : les anciens empereurs qui entourent le Dieu suprême et lui font une cour. A ce titre, on lui rendra un culte à son tour. Pontife suprême aujourd'hui, il sera demi-dieu demain. C'est pour cela qu'on l'appelle l'Auguste, c'e t pour cela qu'on ne pouvait, hier encore, l'approcher qu'à genoux

Ceci explique l'étendue de son autorité. Celle-ci est absolue ; il a sur ses sujets tous les droits, il est le propri taire de tous les biens ; son droit de vie, de mort, de confiscation sur tous est complet ; n'est-il pas, en effet, le " pèremère " de ses sujets ?

Ceux-ci, de leur côté,acceptaient, jusqu'à ces derniers temps, de n'avoir aucun droit.Ils reconnaissaient sans difficulté le pouvoir sacré du prince dans toute son étendue, parce qu'ils le trouvaient justifié dans les livres re igieux q 'avaient écrits les disciples de Confucius, et aussi parce que l'antique religion des ancêtres avait donné sa forme à leur intelligence.

Dans cette religion, en effet, l'autorité paternelle est absolue, la contester est un sacrilège, et le père dans la famille, comme l'Empereur dans l'Etat,est une divinité en puissance.

De même que le souverain dans son domaine religieux rend un culte aux dieux protecteurs de la collectivité, les dieux dits "externes"; de même il offre les sacrifices aux dieux dits "internes" c'est-à-dire aux mânes des aïeux de la famille et aux génies protecteurs du foyer. A sa mort également, son âme viendra se fixer sur la tablette à ce réservée, elle veillera sur sa famille. De son vivant, ses droits seront absolus sur les siens et tant qu'il n'aura pas rendu le dernier soupir, ses enfants, ses fils, seront toujours mineurs, sans aucun droit personnel.

On comprend que des hommes formés par plus de quarante siècles de ces croyances n'aient jamais eu la notion d'un droit individuel, bien nettement délimité, et que ce fondement de toute société démocratique lui ait été complètement étranger.

Il y a vingt-quatre siècles, la société politique s'étant alors divisée en principautés féodales, Confucius restaura les bons principes religieux qui dépérissaient ; rappela le culte de l'antiquité et le droit sacré des princes. Depuis, les les dynasties se sont succédé les unes aux autres ; mais toutes, qu'elles f ssent purement chinoises, mongoles ou tartares, ne négligeaient pas, dès qu'elles s'emparaient du pouvoir, de se faire consacrer par la religion, afin de relier par une chaîne ininterrompue, les nouveaux chefs de l'Etat au premier principe des choses, le Ciel, source première de toute révélation et de toute autorité ; et toujours le pouvoir du prince était absolu, absorbant en lui-même tout le reste.

***

Cette situation des esprits devait se modifier le jour où la Chine,sortant de son isolement, se trouverait en contact avec d'autres peuples d'Occident. C'est à cette modification que l'on assiste aujourd'hui.

Tout d'abord, les Chinois n'aperçurent pas l'étendue du problème, dont leurs nouveaux rapports avec les Etrangers, devaient poser les termes. Ils furent seulement frappés de la force des nations occidentales et de celle du Japon qui les avait imitées. Le désir leur vint de secouer le joug des Etrangers, et pour cela, de devenir forts comme eux : ainsi naquit le patriotisme que des siècles de paix avaient endormi.

Ce fut par patriotisme, en effet, que les réformateurs de 1898 se mirent en avant. Ils furent d'ailleurs soutenus par les influences étrangères. On se rappelle ce curieux mouvement dont Kang Youwéi fut l'inspirateur

Vint l'insurrection des Boxeurs, l'entrée des troupes coalisées à Pékin, la fuite de la cour à Singanfou, dont le télégraphe porta la nouvelle aux quatre coins de l'Empire. Les Chinois commencèrent alors à éprouver un sentiment d'humiliation et lorsque la paix fut revenue, non seulement les partisans des idées de progrès, mais le gouvernement lui-même, s'efforça de discerner les meilleurs moyens d'empêcher le retour de pareilles défaites.

L'idée commença alors à se répandre dans les régions mêmes du pouvoir que les nations occidentales, si petites, si peu peuplées quand on les compare à la Chine, devaient leur force à leurs institutions. On envoya donc en Europe des hommes, chargés d'étudier les constitutions européennes, et Paris reçut, comme ministre plénipotentiaire, un esprit fin et avisé, fils de ministre, qui avait occupé des situations importantes : Sounn Paoki.

Ce grand personnage demeura convaincu qu'une certaine participation du peuple au gouvernement de la chose publique est une cause de force pour l'Etat; mais la République ne pouvait être pour lui l'idéal. Parmi toutes les nations d'Europe, celle, dont la constitution parut séduire particulièrement les Chinois, fut l'Allemagne La mission qui, dirigée par un cousin de l'Empereur, le prince Tsaitchée, vint en Europe, il y a trois ans, fit un rapport en conséquence.

La victoire de l'Allemagne sur la France, qui, pour les Chinois représentait la nation civilisée, la nation des lettres par excellence, donnait aussi à l'empire germanique une auréole qui les séduisit, eux qui sont désireux d'acquérir, le plus vite possible, la force militaire qui assure l'indépendance. Combiner la constitution allemande et la constitution japonaise qui réserve les prérogatives divines du mikado, telle fut la solution qui sembla devoir être finalement adoptée ; aussi, après le retour de la mission, on nomma ambassadeur à Berlin S. E. Sounn Paoki, auquel on adjoignit ensuite Yu Che-mei, un grand personnage dont la mission spéciale consiste à suivre le fonctionnement de la constitution germanique. Ces délégués achèvent en ce moment leur mission, et la plus grande partie de leurs travaux est, dès maintenant entre les mains du *Hientcheng pientchea Koan*, ou Commission de préparation de la Constitution, composée à Pékin des plus importants personnages de l'Empire.

Tandis que ces faits s'accomplissaient dans les sphères du pouvoir, un grand événement était venu, véritable coup de foudre, frapper l'esprit public La puissante Russie avait été vaincue par un peuple de race jaune, par ce petit peuple insulaire que les Chinois appellent dédaigneusement : *les nains, les wo*.

La race blanche perdit, du coup, la meilleure part de son prestige ; on pouvait enfin concevoir en Chine une époque où les Etrangers, remis à leur place, n'oseraient plus dicter des ordres.

Le patriotisme chinois reçut là une poussée considérable, ce sentiment que d'aucuns dénient aux Chinois se développa dans toutes les classes de la société avec une rapidité incroyable ; des étudiants allèrent jusqu'à se suicider en manière de protestation contre les autorités qui voulaient passer des contrats avec des Etrangers pour la construction de chemins de fer; des foules immenses suivaient leur cortège funèbre pour s'associer ainsi à leur protestation ; des portefaix, des courtisanes se dépouillèrent de leurs dernières économies pour souscrire des actions de chemins de fer nationaux; enfin, lorsque, il y a quelques mois, le gouvernement japonais à propos de la saisie d'armes de contrebande sur le *Tatsumaru* infligea au gouvernement chinois l'humiliation d'une réparation qu'il ne devait pas en stricte justice, ce fut dans toutes les villes maritimes du Sud une explosion d'indignation. A Canton, chose inouïe des milliers de femmes sortirent de leur gynécée, se vêtirent de deuil, tout en blanc, firent des meetings et des discours, se mirent au doigt une bague sur laquelle sont gravés ces mots: *honte nationale* pour conserver le souvenir de la blessure faite à leur patriotisme tant qu'elle ne serait pas vengée. Le boycottage des marchandises japonaises commença et l'on évalue aujourd'hui les pertes que le Nippon a faites, de ce chef, à 40.000.000 de francs environ.

L'injure fut aussi ressentie dans la plupart des provinces, parce qu'aujourd'hui, la presse, écrite en langue parlée, plus accesible au peuple que le style littéraire, va porter partout les nouvelles de la Chine et du monde.

Ces quelques faits, pris parmi cent autres, prouvent bien que le patriotisme en léthargie pendant longtemps est désormais complètement réveillé et qu'il n'est plus besoin de chants spéciaux qu'on apprend maintenant aux petits enfants dans le écoles pour en allumer la flamme.

Ce patriotisme naissant, fait du désir de n'être plus humilié par l'Etranger, porta les lettrés, les notables, les étudiants, les journalistes à rechercher les causes de la faiblesse de l'Empire. Pourquoi le peuple le plus nombreux de la terre a-t-il une attitude si humble devant les autres nations ? Ne pourrait-il donc pas, à l'imitation du petit Japon, devenir fort dans la paix et dans la guerre. On se rappela que l'histoire de la Chine est pleine de récits de batailles, et que pendant des milliers d'années les rives du Yangtsékiang et surtout du Hoangho furent couvertes de guerriers, aussi braves que ceux des nations étrangères.

Mais les armées modernes exigent une organisation complexe, une forte instruction militaire chez les chefs, et de grandes ressources

financières. Pourquoi le gouvernement se trouvait-il pris au dépourvu devant les besoins nouveaux? Était-il donc au-dessous de sa tâche? Et à quoi tenait cette infériorité?

A cette question posée par le patriotisme qui se révélait à lui-même, le peuple fit la même réponse que les hommes du pouvoir: la force des pays étrangers vient de l'excellence de leurs institutions, de la participation du peuple au gouvernement de la chose publique.

Ainsi, du haut en bas de la société et pour les mêmes causes, sous la même poussée de patriotisme, naquit le désir de modifier la forme politique du pouvoir, et de scruter les droits du prince.

***

Les grands changements politiques ne s'accomplissent jamais sans un travail préparatoire dans les esprits.

Ce fut le contact des Occidentaux qui produisit ce phénomène. Les étudiants qui vinrent en Europe, rapportèrent dans leurs malles les œuvres philosophiques des Montesquieu et des Rousseau; ils les traduisirent, les commentèrent. Du livre, elles passèrent dans les journaux en style et en langue parlée. Les principes égalitaires de Rousseau firent les frais de nombreux articles, auxquels les femmes même ayant quelque teinture de lettres s'intéressèrent avec passion.

Ces principes portent naturellement ceux qui les envisagent à battre en brèche le pouvoir absolu du prince et la religion qui le justifie. Bien que la presse ne soit pas libre en Chine, il est impossible maintenant au gouvernement d'arrêter le flot des attaques qui, de tous les points du territoire, vient battre les vieilles assises sur lesquelles repose l'autorité.

C'est à la racine même du mal qu'elle s'attaquera, et c'est pour cela que la plupart des articles seront toujours dirigés contre la religion nationale parce que le culte maintient dans les âmes le sentiment de l'inégalité, parce qu'il habitue les hommes à se courber humblement devant l'autorité semi divine des pères, des magistrats et du prince.

Le confucianisme que des fantaisistes se basant sur des traductions erronées ont présenté à l'Europe comme une sorte de philosophie positiviste est, en réalité, une religion animiste où l'on rend, dans l'État, un culte aux astres et à toutes les puissances naturelles et dans la famille aux mânes des aïeux. Elle forme un tout admirablement bien coordonné, qui ne peut être comparé pour l'ordonnance hiérarchique pour l'ampleur de sa liturgie, pour la logique de ses doctrines et pour son culte, qu'à la religion catholique elle-même.

Elle est à son tour attaquée en un langage dont doit évidemment s'offusquer le monde conservateur chinois, les princes, les grands personnages qui, périodiquement assistent l'Empereur dans les cérémonies sacrées, lorsque celui-ci, à l'équinoxe de printemps, va, en grand'pompe, sacrifier au soleil, à l'équinoxe d'automne à la lune, et lorsqu'au milieu d'un grand concours de princes et de ministres, il offre, aux solstices d'hiver et d'été, les mets consacrés à l'âme du ciel, à celle de la terre, aux dieux du tonnerre, des éclairs, des nuages, de la pluie.

Il les offusque, en effet, mais ils sentent bien que, malgré tout, ils se trouvent en face d'une force nouvelle, en présence d'un mouvement de l'esprit, contre lequel on ne peut guère dresser de barrières efficaces.

S'ils en doutaient, les faits politiques de tous les jours, les explosions soudaines de l'esprit révolutionnaire, dans ce qu'il a de plus violent, viendraient les avertir suffisamment.

Car il y a en Chine, comme ailleurs, les impatients, qui ne veulent point attendre les résultats des réformes lentes, qui espèrent en une révolution violente et cherchent à la préparer.

L'an dernier, un de ceux-ci, *Siu-Siling*, qui avait réussi à gagner les faveurs d'*Enming*, gouverneur mandchou du Nganhoei, et à se faire nommer officier de police, organisa un complot pour soulever les étudiants dans l'espoir que tous les révolutionnaires de la province se joindraient ensuite à eux et qu'ainsi pourrait commencer le soulèvement de la Chine du Sud. Le gouverneur fut assassiné, mais le complot échoua: les autorités sévirent avec vigueur. On arracha le cœur à *Siu-Siling*, qui mourut avec une bravoure antique en vantant son acte; on décapita une directrice d'école connue pour ses idées réformistes, Mme Tsieouking.

Ces actes d'autorité eurent sur les révolutionnaires un effet auquel il fallait s'attendre; ils excitèrent leur ardeur.

Au début de cette année, toute une bande de propagandistes par le fait, plus de cinquante, débarquèrent du Japon, ils étaient munis d'explosifs. Mais la police eut vent de la chose, et elle réussit à paralyser ces anarchistes non sans s'apercevoir qu'ils avaient des intelligences même parmi les fonctionnaires des ministères.

Déjà, il y a deux ans et demi, les membres de la Mission impériale, qui vinrent en Europe, durent retarder leur voyage, parce qu'un anarchiste chinois, avait essayé sur eux, dans une gare, les effets d'une bombe dont il fut, d'ailleurs, la première victime, et qui ne tua que quelques personnages subalternes.

On le voit, la Chine n'a sur ce point rien à envier à l'Occident, les hommes sont les mêmes partout.

Aussi, peut-on être assuré que les mêmes causes produiront dans le Céleste Empire, les mêmes effets qu'ailleurs.

Ainsi le prouve l'état actuel de l'esprit public qui, travaillé par la prédication des intellectuels d'une part, frappé par la hardiesse des violents, de l'autre, a maintenant pris conscience de lui-même et pose la question de savoir quelle est, dans le gouvernement de la chose publique, l'étendue des droits du peuple.

***

Le développement des sentiments nationalistes chez les détenteurs du pouvoir et dans le peuple, l'évolution des idées, résultant des nouveaux contacts avec les Occidentaux, entraînent donc la Chine dans les voies qui mènent à la démocratie.

Il y a dix ans, l'Empereur s'y fût volontiers engagé d'un pas rapide sans se douter des graves conséquences d'un tel acte. Mais les conservateurs, les membres de sa famille, veillaient et le mirent, ainsi qu'on l'a vu plus haut, dans l'impossibilité de donner libre cours à ses sentiments personnels, si étranges, à la vérité, chez un monarque absolu.

La puissance du mouvement était telle, l'opinion publique naissante s'imposait déjà avec tant de force, que les plus conservateurs dans l'entourage du prince furent bien obligés de se rendre et parler, eux aussi, le langage nouveau.

En septembre 1906, un édit impérial annonça donc la promesse d'une constitution politique, différente de celle que la Chine avait eue de tout temps,

Devant l'impatience du peuple, l'Empereur publia, un an plus tard le 25 décembre 1907, un autre édit sur le même sujet, où commence à apparaître le résultat des études entreprises. On y voit que le pouvoir a enfin sondé la profondeur du problème et mesuré le rapport entre la religion d'un peuple et ses institutions politiques. Aussi, on sent que la belle ardeur pour les nouveautés commence à se refréner, et que le souci du pouvoir va être maintenant de gagner du temps.

Il n'était plus possible cependant de ne pas répondre aux désirs des lettrés et notables; aussi, la création des Conseils généraux des provinces fut-elle décidée et aussi se résolut-on à ne pas contrarier la création des assemblées locales de district ou même de ville, qui apparurent spontanément en quelques endroits.

Le principe adopté, pour la composition de ces conseils, est toujours conforme aux vieilles doctrines et à l'usage, en matière d'élections, c'est-à-dire que le principe du droit populaire n'est point reconnu dans la pratique, pas plus que dans la théorie. Ce sont toujours les mandarins, représentants du prince, qui doivent choisir les membres de ces assemblées, soit à la suite de recherches personnelles, soit en ratifiant le choix des notables qui, pour le présent, constituent les électeurs du premier degré. Ce sont les premiers pas seulement dans la voie démocratique.

L'édit du 2. juillet 1908, à ce sujet, stimula l'ardeur des réformistes et encouragea les gouverneurs à recommander même la création de Conseils municipaux à l'imitation de celui de Tientsin, où un Conseil de trente-cinq membres, émanant à plusieurs degrés d'un corps électoral primaire de 70.0 0 notables, fonctionne depuis une année.

Mais tout cela ne donna pas satisfaction complète aux gens affamés de nouveauté. La date de la promulgation de la Constitution était toujours incertaine. Il se produisit alors un grand ébranlement de l'opinion publique pendant tout le mois d'août, dont la presse se fit l'écho; meetings, pétitions émanant des provinces et de l'étranger arrivèrent à la cour, demandant la convocation d'une Assemblée nationale, les autorités provinciales engagèrent le pouvoir à calmer l'opinion en lui donnant enfin des précisions, en lui faisant une promesse ferme.

L'Empereur publia alors l'édit du 26 août 1908, remettant à neuf années la promulgation de la Constitution.

Ce décret aura-t-il la force de calmer les impatiences ?

Le croire serait bien mal connaître les hommes. Sans doute toutes ces idées nouvelles, tous ces mots de constitution, droits populaires, pouvoir démocratique n'ont pas encore produit tous leurs effets fascinateurs et excitants chez les centaines de millions de paysans qui cultivent le sol de la Chine; néanmoins, ceux-là aussi n'ignorent plus les nouveautés qui se préparent et ils attendent quelque chose. Il y a maintenant dans chaque village quelque lettré discoureur, peut-être beau parleur, qui commente devant les villageois, amis comme tous les Chinois, des beaux discours, les édits impériaux, qui les traduit en langue vulgaire, qui les discute et qui discute aussi les articles des journaux; s'il est zélé, il constitue même un syndicat de propagande qui recueille des souscriptions pour abonner les gens du peuple aux petits journaux en langue parlée, lesquels font des prix spéciaux afin de favoriser ce nouvel apostolat.

Ce lettré et ses pareils n'ont pas été satisfaits par la publication de l'édit. Comment! Remettre à neufs années l'instauration d'un système qui doit donner tant de forces à la Chine et tout rénover, n'est-ce pas leurrer le peuple ?

Déjà, avant de mourir, Siu Siling, l'assassin du gouverneur du Nganhoei, le héros des *Kemingtang* ou révolutionnaires, l'avait dit: la Constitution en préparation n'est qu'un moyen de nous tromper.

Et voici que de tous les côtés de l'Empire, les groupements militants demandent maintenant la convocation d'une Assemblée nationale. Des députés se rendent à Pékin, retournent dans leurs provinces; on accable la Cour de pétitions; le mouvement s'étend; en septembre déjà, des vice-rois télégraphiaient, demandant au gouvernement de fixer à une date plus rapprochée l'institution du régime constitutionnel, et l'Impératrice débordée en était arrivée à promettre la convocation d'une Assemblée nationale dans un délai de deux ans. L'édit du mois précédent devenait déjà caduc.

La Chine est donc désormais lancée sur la voie accidentée où les autres peuples poursuivent leurs destinées; son gouvernement se trouve en présence d'un problème philosophique et politique toujours grave: concilier les vieux principes traditionnels avec les idées nouvelles, venues du dehors.

Et, c'est à cette heure difficile que disparaît la femme énergique qui, depuis près d'un demi-siècle, tenait de ses mains fermes les rênes du pouvoir.

Que va-t-il résulter de cette perte pour la dynastie Mandchoue qui, depuis 1644, gouverne l'empire, et pour la nation elle-même ?

Tseu Hi paraissait être la seule personne ayant, dans cette famille, les vraies qualités de l'homme d'Etat, le seul caractère, à la fois assez énergique et assez souple, pour imposer des mesures dilatoires, peut-être nécessaires, à l'impatience des réformateurs trop ardents.

Vraisemblablement, l'élément purement chinois, qu'elle-même, pressée par la nécessité de recourir à des capacités reconnues, avait appelé dans le Conseil de l'Empire, va voir croître son influence, et la dynastie actuelle pourra en être encore affaiblie. Il faudrait que le régent actuel, le prince Tchounn, père de l'Empereur, se révélât tout autre qu'il ne s'est montré jusqu'ici, pour diriger sans encombre un empire où l'opinion publique chaque jour plus puissante, critique sans se gêner les actes du pouvoir et réclame sa part de direction des affaires publiques; où un patriotisme sus-

ceptible, à l'excès, hostile à tout ce qui lui semble un empiètement de l'étranger peut amener à chaque instant des complications internationales.

La situation politique de la Chine est donc actuellement des plus délicates et la suivre avec vigilance s'impose à l'attention de tous les hommes d'Etat.

FERNAND FARJENEL
Professeur au Collège libre de Sciences morales

PAR LES RUES DE LA CITÉ CHINOISE

Rebouteurs

Après avoir esquissé dans nos précédents articles, les diverses pratiques de ventouseurs, acuponcturistes, et guérisseurs de lèpre, nous étions arrivés à cette conclusion que ces pratiques ne sont pas sans danger pour la santé publique.

Pour en finir avec cette étude, il nous reste à dire quelques mots des rebouteurs chirurgiens ; la question est d'importance.

***

A l'entrée principale de la Cité chinoise, au fond d'une allée étroite, se trouve un petit carrefour au milieu duquel on aperçoit une baraque dont la salle est éclairée par une grande lanterne multicolore. Dès qu'on franchit la porte, on est saisi par des odeurs douteuses de gâteaux que prépare un pâtissier à l'entrée.

Cette salle, dont l'aspect est sordide, sert de cabinet de consultation, deux fois par semaine, à un rebouteur, qui a la spécialité de reduire les entorses, de soigner les fractures et toutes les affections des articulations.

Un lit en bambou est installé au milieu, quelques statues en bois doré sont rangées autour d'une table dressée dans un coin, où chaque malade dépose en entrant une pièce de dix cents, prix de la consultation.

***

Le rebouteur murmure d'abord quelque prière, allume quelques bâtons de résine et fait venir les malades qui attendent à la porte.

Voici un premier patient, atteint d'une tumeur blanche du genou, il se plaint de douleurs violentes et de l'impotence ; il vient de loin, de Ningpo, pour consulter le rebouteur dont la vogue est, paraît-il, très grande. On le fait coucher sur le lit : le rebouteur examine le genou, et, en y appliquant les deux mains, appuie de tout le poids de son corps ; cette pression violente réveille naturellement une douleur intense : le malade gémit alors, la pression diminue avec la même progression ; une couche de goudron appliquée sur le genou et le malade se lève,en traînant la jambe péniblement.

Voici un deuxième patient qui, à la suite d'un grand coup porté sur le bras, a tenu le membre immobilisé pendant plusieurs semaines. On le fait asseoir à cheval sur un tabouret : le rebouteur, placé tantôt en avant ou en arrière du patient, exerce la même pression que chez le malade précédent, puis exécute quelques exercices ; pour cela, il élève les bras du patient de chaque côté de la tête et les abaisse en les rapprochant du corps ; ceci fait, le malade est abandonné à ses souffrances.

***

Enfin voici un troisième, puis un quatrième : c'est toujours la même pression violente et les mêmes exercices doulonreux.

Cette pratique est excellente, quand on apporte à ces manœuvres de redressement, beaucoup de prudence et de douceur ; mais elle n'est pas sans danger grave entre les mains de ce rebouteur ; car nous savons que, lorsqu'on pratique avec violence des manœuvres de pression et de redressement d'un membre, qui a subi une immobilisation prolongée, on brise l'os avec une grande facilité.

Ce rebouteur ne fait donc qu'aggraver le mal, et d'une impotence temporaire il en fait une permanente.

***

Ainsi en réunissant ici les quelques notes, recueillies çà et là, au cours de nos promenades par les rues de la chinoise, nous nous étions proposé d'exposer sommairement les diverses questions importantes touchant la santé de la population chinoise.

Nous n'avons nullement l'intention d'imposer telle ou telle mesure à prendre, c'est là une question trop délicate. Mais il est de notre devoir de suggérer tout au moins une mesure à prendre, afin de remédier aux grands inconvénients de cet empirisme, presque exclusivement traditionnel des divers rebouteurs, qui sont au nombre de cinquante et plus peut-être. Voyons comment cela esn possible ?

Deux ou trois fois par semaine, un médecin indigène expérimenté, sortant des Universités d'Europe ou d'Amérique, ou, à défaut, un médecin étrange, donnerait une conférence, dans un endroit désigné de la cité : conférence, dans laquelle il montrerait aux rebouteurs, les cas les plus fréquents, avec les procédés habituels de la petite chirurgie, sans qu'il leur en coûte de grands efforts;

Aussi on mettrait plusieurs centaines de malades à l'abri des accidents et des complications provoquées par les procédés défectueux des rebouteurs.

Le gouvernement chinois saisira sans peine l'intérêt primordial de ce mode d'enseignement où la partie pratique occuperait une place prépondérante.

***

Et maintenant c'est pour nous un devoir que d'adresser nos remerciements aux deux confrères chinois dont l'obligeante courtoisie nous a permis de tracer ici les quelques notes déjà publiées sur la question des rebouteurs ; ces jeunes médecins n'ayant pas hésité à nous faire le sacrifice de leur temps pour nous faire parcourir les endroits pittoresques de la cité, et nous montrer les plus intéressants sujets d'étude.

Dr JERUSALEMY.

L'HOMME AUX PERLES

L'homme aux perles, vous vous doutez bien qui c'est. Encore que non ! A la réflexion, je songe que vous pourriez vous méprendre et faire tomber sur un autre ce titre de gloire à qui, en effet, il sied mieux qu'à personne. L'impérissable discours du 14 juillet 1907 et son pendant du 1er janvier 1909 ne l'ont-ils pas mis hors de pair à

cet égard ? Mais à part lui, il n'est plus de méprise possible, n'est-ce pas ? et cette fois nous nous entendons bien sur l'homme aux perles.

Que mon estimable confrère, M. Tapernoux, me pardonne si je lui fais ainsi une vaine réclame. Je sais qu'il s'en passe. Je n'en aurais jamais tant dit, d'ailleurs, n'était l'occasion, qui n'est pas toujours bonne conseillère.

Et voici comment est venue l'occasion, qu'il a bien un peu provoquée. Oh ! sans s'en douter, comme toujours. M. Tapernoux ne fait-il pas des perles sans le savoir, comme le bonhomme Jourdain de la prose ?

***

C'est à propos d'une lettre de M. Farjenel que nous publions plus bas (1). Cette lettre, il faut dire, n'était pas destinée à la publication. Mais les points qu'elle touche étant d'ordre général, pour la plupart, il nous a paru bon de la reproduire.

Que M. Farjenel, que nous n'avons pas eu le temps de prévenir, veuille bien nous pardonner cette liberté, en faveur de l'intention. Sans doute, il l'eût mieux châtiée, à se douter de notre idée, mais telle quelle, elle est fort intéressante : aussi bien le tour même de la forme, simple et sans apprêt, ne fait-il qu'en relever la haute saveur de l'idée.

Comme on le verra, en la lisant, cette lettre se réfère à l'article du 4 mars intitulé "Perles chinois," lequel est inspiré d'un autre de M. Scié Ton-fa sur ce sujet : l'idée de Dieu parmi les Chinois et dont l'*Écho de Chine* avait déjà relevé les erreurs grossières, sous la plume de "Mandarin," un de nos collaborateurs sinologues.

Chacun se remémorera sans peine ce magistral article.

En outre d'une documentation très avertie, aussi abondante que décisive, M. Farjenel y apportait un souci de vérité et de mise au point qui n'était pas sans relever d'une pointe de noblesse l'intérêt de son intervention dans le débat, et son ton courtois dégageait ce parfum de dignité que l'on retrouve d'ordinaire chez les esprits formés à la véritable culture française.

(1) Faute d'espace, nous ne pourrons publier cette lettre que demain.

Or, on se rappelle la suite que lui donna le *Courrier de Chine*, et c'est ici que cela devient intéressant. M. Farjenel ayant osé porter la main sur une de ses idoles, M. Tapernoux ne pouvait manquer si bonne occasion de faire une rentrée en scène. Il le fit avantageusement, à son habitude. Et c'est alors qu'il nous fut donné de voir dans le *Courrier de Chine*, en réponse, une nouvelle perle de littérature du Maître, où l'on retrouve l'éclat de ses plus fortes qualités : la modestie, la courtoisie, la bonne foi.

Cette perle, M. Farjenel l'a toujours ignorée, et pour cause. Par quelle négligence inexplicable, M. Tapernoux omit-il de la lui faire parvenir ? Nous ne savons. Ceci nous étonne d'autant plus qu'il faut dire, à la louange de M. Tapernoux, qu'il est strict dans ses devoirs de polémiste de ce côté. Ainsi il nous souvient, pour notre part, avoir reçu—à table —, certain article de lui qui nous était destiné, le Maître estimant sans doute, et à bon droit, qu'un tel régal ne devait pas attendre. Attention si délicate !

Vous pourrez dire, qu'en l'état, j'aurais pu me soucier de la faire parvenir à son adresse, à défaut de M. Tapernoux. Oui, mais voilà ! Quand le bijou en question me vint, faisant le tour des amis, par un mouvement irréfléchi autant que regrettable, je lui donnai le seul écrin digne de lui : le panier ! Et voilà comment, de toute manière, il fut empêché d'aller à Paris faire les délices de notre professeur.

Le mal n'est pourtant pas irréparable; et c'est justement à cela que je songeais aujourd'hui. J'extrais donc la perle du panier pour en jouir à nouveau. Tout le monde en profitera par la même occasion : M. Farjenel, moi-même, les autres, y compris M. Tapernoux qui ne sera pas fâché, j'en suis sûr, de s'y retrouver dans tout l'éclat de ses facultés créatrices.

La voici dans son eau pure, si pure :

" L'année dernière, j'avais demandé à mon ami Scié Ton-fa de condenser, en quelques articles, une conférence qu'il avait faite à Paris et qui avait eu beaucoup de succès. Une polémique s'engagea, au sujet d'un de ces articles. Scié répondit, mon ignorance en pareilles matières étant par trop complète.

Aussi n'ai-je pas l'intention de me mesurer avec M. Farjenel, professeur au Collège libre des Sciences morales, docteur en quintessence, possesseur de la science infuse (!) Mais une brève réponse s'impose à l'*Écho de Chine*.

Lorsque je veux savoir comment poussent les petits pois, je le demande à un jardinier et non au conservateur de l'herbier du Museum. Et quand je veux connaître la psychologie du peuple chinois je m'adresse à un Chinois, non sinologue.

Le jardinier et le Céleste me parlent de choses vues et vécues, tandis que le conservateur, comme le philologue, ne m'entretiennent que de choses mortes.

Voilà pourquoi toutes les belles dissertations de M. Farjenel me laissent froid.

J'ai un autre grief(!) M. Farjenel croit-il que son argumentation eût perdu en force si elle avait été plus courtoise (!) Nous engager à nous défier des indigènes qui parlent notre langue n'est pas d'un goût très raffiné.

D'ailleurs Scié est professeur, lui aussi, à l'Institut Psychologique. Et il faut croire qu'il n'est pas l'ignorant que veut nous faire croire M. Farjenel puisque c'est M. Paul Doumer qui l'a présenté à son auditoire.

Non ! mais se dire de gros mots au sujet du mot Dieu dans Confucius ! "

***

Et voilà la perle ! En goûtez-vous assez toute la beauté naturelle ! Elle a beau ne s'analyser guère, essayons tout de même :

1° Il est question, dans la controverse, de l'idée de Dieu en Chine, partant de philosophie ; or, pour éclairer les textes qui en décideront, M. Tapernoux demande non pas un sinologue, qu'il vienne de France ou d'ailleurs, mais l'épicier du coin, sous prétexte qu'il est chinois et qu'il connaît le prix actuel du riz.

2° C'est un hommage du savant envers la Vérité, et un des devoirs les plus louables de sa part, que d'essayer de mettre en garde contre l'erreur, surtout si, sous l'apparence d'un vague charlatanisme, elle peut avoir une répercussion sociale ; or, quand M. Farjenel s'essaye vertueu-

sement à ce rôle, M. Tapernoux, parce qu'il touche à une de ses idoles, de lui crier: Halte-là, ô homme discourtois et grossier !

Et voilà comment les hommes de parti-pris font des perles, et M. Tapernoux, en particulier, avec non moins de naturel que le banc d'huîtres du fond des mers, et une admirable spontanéité de sécrétion en plus.

***

Oui, M. Tapernoux, il est entendu que M. Scié peut avoir quelque valeur dans son domaine et qu'il peut occuper dignement sa chaire à l'Institut Psychologique ; mais la Psychologie ne donne pas la science infuse — que vous êtes d'ailleurs le seul à posséder — ni même la clé des textes à caractères; et votre ami Scié, plus parisien que chinois, l'a plutôt appris à ses dépens, lui qui jugea bon de se taire, à la première réplique de notre collaborateur "Mandarin."

Il en avait assez, et nous avions compris son prudent mouvement de retraite que, soit dit en passant, nous n'aurions jamais songé à souligner, n'était votre intervention.

Que n'avez-vous gardé le même silence dans l'intérêt même de votre ami ?

Mais je vous le prédis, mon sympathique confrère : nous vous verrons toujours recommencer le même jeu désespérant pour vos amis : ayant pour eux de pavés d'ours les mains pleines, et pour les autres des perles.

Aussi malgré toute ma sympathie envers vous, cher M. Tapernoux, vous voudrez bien souffrir que je me range avec les autres.

***

Je n'ai plus qu'à demander pardon encore une fois à M. Farjenel d'en avoir usé si librement avec lui et de l'avoir, sans crier gare, introduit dans ce beau milieu de querelles locales qui doit ne lui rappeler que de très loin la République des Lettres où il a pris un si bon rang.

A. MONESTIER

LA JEUNE-CHINE ANARCHISTE

N.D.L.R. Voici la lettre que, faute d'espace, nous n'avons pu faire paraître hier et dont nous nous proposons de reprendre les idées un autre jour, sur le mouvement anarchiste de la Jeune Chine.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai lu dans le numéro de l'*Echo de Chine* du 4 mars la lettre que je vous avais adressée et que vous avez bien voulu faire publier. Puisse-t-elle servir à redresser des erreurs en ces matières importantes et si imparfaitement connues, et aussi mettre en défiance nos compatriotes contre les affirmations d'indigènes ou de personnes qui disent avoir lu les livres chinois et qui, en réalité, ne les connaissent guère.

En France, ces sujets prennent de plus en plus d'importance ; dans les discussions philosophiques on se sert quelquefois des Chinois, ou mieux, de leur soi-disant a-religion, comme d'argument en faveur des thèses qui défendent le positivisme. On continue le curieux usage qu'en avait fait Voltaire.

Mais, en Chine, les erreurs à cet égard et à d'autres points de vue, ont encore bien plus d'importance. Ainsi que je le disais – et vous le savez aussi bien que moi—le monde chinois se transforme, dans le désordre et le chaos sans doute, mais il se transforme ; et ceci peut avoir, aura nécessairement, des conséquences dont on peut prévoir la portée.

C'est pour cela que je vous ai écrit cette lettre.

Notre qualité de Français, les intérêts moraux et matériels que nous avons en Extrême-Orient imposent le devoir, à ceux qui sont en état de le faire, d'éclairer leurs compatriotes.

Et d'autre part, en se plaçant à un point de vue plus élevé encore, ce que nous, Occidentaux, disons ou ne disons pas, a aussi des conséquences du côté des Chinois, car il y a maintenant quelques-uns de ceux-ci qui suivent comme ils le peuvent les propos des Européens et y puisent le bien ou le mal. Ce fait est surtout frappant ici, à Paris, où la jeunesse chinoise se laisse gagner par les idées anarchistes pans une proportion considérable.

Vous le savez, le seul organe chinois qui s'imprime et se publie ici est anarchiste ("Les Temps Nouveaux").

Ces jeunes gens remportent le chaos d'idées qu'ils puisent chez nous et en cachent ce qu'ils n'en veulent pas avouer sous cette couche de dissimulation asiatique dont vous connaissez l'épaisseur.

Que peut-il résulter de ceci pour la civilisation occidentale et son influence en Asie ?

Peu de bien sans doute.

Dans tous les cas, on entrevoit une foule de graves problèmes moraux et politiques que soulève cette transformation dès maintenant commencée.

Or, la presse est un moyen puissant d'action intellectuelle et je suis avec un vif intérêt l'*Echo de Chine* qui défend si bien nos intérêts au milieu du monde jaune. Cette action me tente et je désirerais m'associer à votre œuvre patriotique en vous adressant de temps en temps un article sur quelque point que les événements rendront intéressant pour vos lecteurs, et cela d'une façon désintéressée.

Je suis avec soin, vous le savez, le développement de la politique chinoise, voulant faire servir à une fin immédiatement pratique les longues études spéciales que j'ai faites ; et bien que n'étant pas en Chine, je crois pouvoir dire bien des choses que beaucoup qui s'y trouvent ne soupçonnent même pas et qui sont pourtant réelles.

J'espère ainsi contribuer pour une part à l'œuvre patriotique accomplie par l'*Echo de Chine*, car j'ai assez d'expérience des choses de la presse pour me douter qu'un journal comme le vôtre ne doit pas être une source de considérables bénéfices pour ses propriétaires.

Agréez, Monsieur et cher Confrère, etc.

FERNAND FARJENEL
Professeur au Collège libre des Sciences Morales

CHOSES ET AUTRES

ELLE L'A

Le déjeuner est fini. Après avoir servi le café, le boy est sorti. Monsieur et Madame restent seuls. Le thermo-

mètre qui marque l'accord du ménage est au dessous de zéro. Monsieur a déplié l'*Echo de Chine* qu'il lit vaguement.

***

Monsieur, qui veut faire l'intéressant — Ça chauffe en Turquie, ki, ki, ki, ri ki ki! Abdul Hamid est dégommé, il se retire à Salonique en emmenant onze femmes avec lui. C'est un homme qui n'a décidément pas peur et......

Madame—Il n'est pas comme toi, celui-là. Il ne trouve pas qu'une femme coûte cher. Il en prend onze!

Monsieur, qui sent venir l'orage—Mais ma chérie, je ne suis pas le sultan et crois bien que le regrette.

Madame—Moi aussi.

Monsieur—Nous sommes donc d'accord. (Il continue à lire) Et en Perse, ce que ça chauffe en Perse, y a du pétard à Tabriz. Le shah...

Madame—Quand tu auras fini de me, raser avec ta Perse et ton Shah.(Suivant son idée) Alors tu ne veux pas, c'est bien décidé. Tu me refuses cette robe, tu veux m'obliger à aller aux courses deux jours de suite avec la même robe, ça ne te fera rien...

Monsieur—Encore! mais que veux-tu que ça me fasse. J'irai bien, moi, trois jours avec le même veston, je ne vois pas pourquoi...

Madame—Et tu dis m'aimer!

Monsieur—Non seulement je t'aime, mais je t'adore.

Madame—Tu refuses?

Monsieur, qui veut faire le malin— C'est insensé ce que ce café est mauvais tu devrais le faire remarquer au boy....

Madame, piétinant—Tu refuses?

Monsieur—...ils doivent le tripatouiller, y coller de la chicorée...

Madame—Tu refuses?

Monsieur, prenant son courage à deux mains, ce qui le force à lâcher son journal—Je refuse. Là, tu es fixée!

adame, tr ès calme—C'est bien, je sais ce qui me reste à faire.

Monsieur, il dresse l'oreille—Et que te reste-t-il à faire, please?

Madame—A partir! Je ne resterai pas une heure de plus dans cette maison, avec un homme qui me force à aller nue par les rues. Je vais retourner chez ma mère. Ah! la pauvre femme si elle savait mon martyre!

Monsieur.— Faut-il lui envoyer un télégramme pour lui annoncer ton arrivée? A propos, n'oublie pas de l'embrasser pour moi, la chère femme, et de la remercier d'avoir procréé une fille d'un aussi bon caractère.

Madame,furieuse — Vous insultez ma m re! Ah si elle était là, vous ne feriez pas tant le malin. Elle saurait nous faire respecter, elle. Ah, si elle était là!

Monsieur.—Mais elle n'est pas là, tra la la, la la!

Mandame change de tactique: elle va jouer le grand jeu. Elle commence par tirer son mouchoir et s'essuyer le visage à petits coups; elle pousse de petits cris,fait sauter un bouton de son corsage, puis s affale dans un fauteuil, les lèvres pincées, les yeux chavirés, se tordant les mais, tressautant de tout son corps. Madame pince la fine attaque de nerfs

Monsieur, se précipitant — Qu'as-tu? Phrâsie, Phrâsie, qu as-tu?

Madame, continuant à s'agiter et à gigoter. Hi! Ah! Criiii! Hou, Pou, Fffff!!

Monsieur, éperdu—Phrâsie, ma petite Phrâsie, parle-moi, je t'en prie!

Madame,les yeux à demi ouverts,dans un souffle—C'est fini, Je vais mou...rir. Les émo...tions me tuent. Vas,je ne t'en veux pas. A a a dieu!

Monsieur,à demi-fou—Phrâsie,Phrâsie, pardonne-moi. Où souffres-tu?Que veux-tu?

Madame, à demi-morte — C'est trop tard. Je n'en aurai plus besoin maintenant de cette malheureuse robe qui m'a menée à la tombe. Hi! ah! Criiii.

Monsieur, affectueux—Si, tu l'auras,je te le promets et tu la mettras,et tu seras la plus belle, la plus élégante. Ça va mieux?

Madame, qui va décidément mieux —Oui, merci. Ne recommence jamais, car vois-tu,j'en mourrais. J'ai une maladie de cœur. (Elle se dresse et appelle) Boy! call rischa!

Monsieur— Un rischa! pourquoi faire?

Madame, tout à fait remise — Mais pour aller acheter ma robe. Je dirai qu'on aille encaisser à ton bureau?

Monsieur,entre ses dents— Ça y est, je suis roulé. Je ne serai jamais à la hauteur!

Sapèque

***

Trois heures. Madame met la dernière main à sa toilette. Epingles par ci, épingles par là. Mélancolique, Monsieur se dit que ce soir ce sera à lui qu'incombera le soin de retirer tous ces morceaux de laiton, qu'il se piquera les doigts et que Madame l'attrapera parce qu'il est "si maladroit." C'est fini: sur sa chevelure, Madame a posé une chose informe, qui pourrait aussi bien être un ustensile de cuisine qu'une soupière renversée et que pourtant, prétentieuse, elle appelle un chapeau.

Devant la glace elle tapote de ci, de là, arrange ses frisettes, met un peu de poudre. Madame a le sourire: elle se trouve à son goût.

***

Madame — Ça va? Je suis bien?

Monsieur, sans conviction — Un rêve!

Madame — Tu es content?

Monsieur, lyrique— Si je suis content! Mais il n'y a personne sur terre d'aussi content que moi. Je nage dans la félicité. Je m'y noie.

Madame — Merci. Tu es prêt?

Monsieur — Je l'étais ce matin à huit heures. Nous partons?

Madame, tout en consultant une dernière fois la glace—La voiture est là?

Monsieur—Quelle voiture? Tu as demandé une voiture?

Madame—Tu n'as pas commandé de voiture? Alors comment allons nous aller aux courses?

Monsieur, conciliant—Mais en ricsha, je présume. Nous allons trouver des caoutchoutés facilement; on y est très bien.

Madame — Alors, tu crois qu'avec cette toilette, je vais monter en ricsha me salir, me friper, tu crois cela?

Monsieur, qui sent le nez lui démanger sérieusement: la moutarde y est montée—Nous prendrons le tramway si tu veux,il nous conduira à la porte du champ de courses.

Madame — C'est cela, pour faire admirer ma toilette aux Chinois. Alors ça ne te ferait rien de voir ta femme, avec une robe de deux cents dollars, s'asseoir à côté d'un couli crasseux.

Monsieur—Je t'offre des premières classes, on ne peut être plus gracieux

Madame grinçante -- Quand tu auras fini de te moquer de moi. (Péremptoire) Il n'y a pas de voiture, je reste l.! Tu peux aller aux courses tout seul, tu peux! (Agressive) Tu n'es pas encore parti?

Monsieur, se tâtant—Non, je ne crois pas, il me semble bien que je suis encore là. (Il se lève) Mais je vais partir. J'ai justement un tuyau pour la huitième course: Bec de Gaz, gagnant et placé. (Il prend son chapeau) Alors à ce soir. Pense à moi.

Madame, telle une furie—Palémon, si tu fais cela, je pars, jamais plus tu ne me reverras, je retourne chez ma mère.

Monsieur.—Oui, c'est entendu, tu me l'as déjà servi.

Madame tragique.—Oh! cet homme me tuera; il me fera mourir à petit feu (Elle porte la main à son côté gauche) Ah! que je souffre, je sens que je vais me trouver mal.

Monsieur, allumant une cigarette—Ça doit être ta maladie de cœur. Assieds-toi, ça va se passer. Mais prends garde aux épingles.

(La main sur le bouton de la porte) Alors à ce soir. Bec de Gaz m'attend.

Madame.—Palémon, écoute bien ceci: Pour te faire plaisir, je vais t'accompagner en tramway, mais jamais, jamais je n'oublierai le sacrifice que tu m'imposes. Demain nous prendrons une voiture dis?

Monsieur, aimable—Puisque tu es si gentille nous ferons mieux demain.

Madame, battant des mains — Nous aurons une automobile?

Monsieur, très calme—Non,nous irons à pied. Tu viens?

Madame— ! ! !

Sapèque.

ENTRE NOUS

Quel est le docteur génial qui trouvera le microbe de la "Dreadnoughtite," cette terrible maladie qui sévit en ce moment sur le monde civilisé.

Maladie bizarre, sorte d'idée fixe, obsédante qui force ceux qui en sont atteints à tout sacrifier à la réalisation de cette idée.

On voit des gens, touchés par la Dreadnoughtite, se dépouiller de tout pour satisfaire leur désir, mettre sur la paille familles et proches, se priver du plus strict nécessaire, mettre chez "ma tante" bijoux et vêtements pour satisfaire leur désir.

Certains même vont jusqu'à vouloir forcer leurs voisins à être moins malades qu'eux-mêmes : ils veulent le monopole de la maladie, ils n'admettent pas qu'un quiconque ait des crises plus aigües que les leurs.

Née en Angleterre, cette terrible affection s'est vite répandue par toute l'Europe, elle a fait tache d'huile. Elle sévit actuellement violemment aussi en Allemagne, en France et voici qu'on nous annonce que l'Autriche en est atteinte. Malgré tous les procédés antiseptiques connus, malgré les mesures prises pour enrayer la contamination, rien n'y fait : le mal gagne.

A Pékin même, les premiers symptômes se manifestent et, de Pékin au Japon, il n'y a qu'un pas.

Aussi bien est-elle déjà à Changhai puisqu'en ce moment, à l'hippodrome, un cheval affiche *coram populo* le nom de Dreadnought.

Grâce à ses hautes montagnes, la Suisse est jusqu'à présent resté indemne, car il est à remarquer que la Dreadnoughtite sévit surtout dans les pays baignés par les mers. C'est ce qui explique l'immunité de la Suisse et aussi la violence de la maladie en Angleterre.

Et le plus triste à constater c'est qu'aucun médecin n'a jusqu'ici essayé de chercher le microbe de ce terrible fléau qui est en passe de faire de l'humanité civilisée un assemblage de fous, de maniaques, n'ayant qu'un but, qu'une idée ; se mener en bateau les uns les autres.

Où est-il le docteur génial qui trouvera le microbe de la Dreadnoughtite ?

***

Et où s'arrêtera-t-on en matière de club ? Nous connaissions déjà le Club des suicidés" qui existe, dit on, à New-York et dont chaque membre prend l'engagement de se suicider à une date fixée. Il y a le " Club des cent kilos", celui des "Buveurs de bière", des " Végétariens", j'en oublie certainement.

On vient d'en découvrir un autre dans l'Est africain qui se dénomme fort clairement le " Cannibal club ". Son titre seul dispense de toute explication, on se rend parfaitement compte que la douzaine d'individus qui le composaient ne devaient pas se réunir dans le simple but de causer de la pluie et du beau temps. Ils se réunissaient pour manger, et manger quoi ? de la chair humaine ; on ne dit pas à quelle sauce.

Le président de ce club, sympathique entre tous, était un nommé Makulani, morticole nègre, qui exigeait des adeptes du club le serment solennel de ne manger jamais que de la chair de bipèdes. La chair de femme était fort prisée, surtout quand ces femmes étaient des veuves. (J'offre un bon fauteuil aux concerts du Town Hall à qui m'expliquera pourquoi.)

Et les autorités sont intervenues, trouvant déplorable cette passion pour la chair de ses semblables. De sorte qu'à l'heure actuelle le club est dissous, le sieur Makulani sous les verrous, où il ne mange que des haricots sans viande, en attendant d'être envoyé *ad patres*.

Cette condamnation me semble excessive car enfin, à l'époque où nous sommes, si on n'est pas libre de manger ce que bon vous semble, ce n'est plus la peine de vivre. J'aurais compris que les juges se montrassent sévères s'ils avaient été eux-mêmes mangés, mais voilà, ils n'étaient pas des veuves, de tendres veuves, ils n'étaient que des juges, personnes réputées pour avoir la chair coriace et Makulani n'en aurait point voulu.

Sapèque.

IL A TUÉ TROIS LIONS !

> Madame il fait grand vent,
> Et j'ai tu six loups.
> "Ruy-Blas"

C'est en ces termes que le roi d'Espagne envoyait de ses nouvelles à sa femme, en pleine crise de cœur, hésitante entre le génial va et qu'était Ruy-Blas et son indifférent de mari. C'est du moins Victor Hugo qui l'affirme ; il est vrai que c'était un poète et il ne faut pas toujours croire ce que disent les poètes.

Le roi d'Espagne avait donc tué six loups. Plus modeste et en même temps plus orgueilleux, M. Roosevelt a, lui, tué trois lions et *Reuter* n'hésite pas à dépenser des argents pour transmettre cet exploit aux populations.

Il est de fait que tuer trois lions comme ça, d'un coup, est autre chose que d'abattre de malheureux faisans ou de vagues alouettes et ça vous donne du prestige à un homme.

***

A parler franc, cet exploit ne m'étonne pas outre mesure. Quand j'ai su que M. Roosevelt partait en Afrique y chasser le lion, l'éléphant, le rhinocéros et autres volailles, j'ai pressenti des hécatombes invraisemblables de gros gibier, pour deux raisons. La première est que M. Roosevelt, ancien cow boy, est un tireur réputé qui a déjà dégringolé des tas d'ours grizzly, animaux peu sociables ; il est donc habitué au danger et n'a pas froid aux yeux. La seconde que M. Roosevelt, ex-président de la grande République américaine, ne pouvait pas décemment débuter dans sa partie de chasse par moins de trois lions.

***

Et voyez comme le monde est méchant ! Pas plutôt arrivée, cette nouvelle a trouvé des moqueurs. Hier, quelqu'un me soutenait que les lions de M. Roosevelt devaient être des descendants du lion de Tartarin; comme c'est malin ! Un autre insinuait que ces lions, achetés à prix d'or dans une grande ménagerie, avaient été amenés là, attachés à un arbre et que, sur eux, l'ex-cow-boy président s'était exercé comme sur une cible car, disait ce personnage : "il n'y a plus de lions en Afrique, j'en sais quelque chose, c'est moi qui ai tué le dernier."

Voici bien la vantardise classique des disciples de Nemrod. Parce que cet homme a tué un lion (l'a-t-il bien tué ?) il ne peut admettre qu'un autre mortel, fût-il M. Roosevelt, ait pu abattre trois de ces animaux. Et de suite : "C'est moi qui ai tué le dernier !" Blagueur, va !

***

Il faut toutefois savoir gré à M. Roosevelt de n'avoir tué que trois lions car il aurait parfaitement pu, pour faire la pige au roi d'Espagne, de Ruy blas, en tuer six. Et voyez quelle revanche pour la démocratie ! un simple ex-président de République tuant six lions, alors qu'un monarque ne pouvait péniblement tuer que six loups. Et encore ce monarque se plaignait-il du vent, alors que M. Roosevelt ne s'arrête pas à ces petites contingences.

> *Mes pareils, à deux fois, ne se font pas connaître,*
> *Et, pour des coups d'essai, veulent des coups de maître,*

peut maintenant, et à juste titre, clamer M. Roosevelt. Trois lions pour le premier tableau de chasse ! O Nemrod, ô mon vieux, que sera le second, et le troisième ? !

Ah ! nous sommes de bien petites choses, nous, vagues humanités. Trois lions ! tuer trois lions et, vous savez, pas des lions en baudruche !

Sapèque.

ÇA VA MAL !

" Les affaires ne vont pas à Changhai. Le commerce est dans le marasme, on végète. Péniblement les maisons de commerce se maintiennent, qui sait comment tout cela finira ? ".

Ces paroles, sorte de cliché que l'on entend chaque jour dans notre bonne ville, me revenaient à l'esprit, avant-hier, aux courses.

Alors si les affaires ne vont pas, me disais-je, que serait ce si elles allaient ? A voir la ruée des parieurs vers les guichets du pari mutuel, à voir tant de gens changer leur papier Joseph contre d'autres morceaux de papier de nuances diverses, représentatifs des quadrupèdes qui allaient tout à l'heure s'élancer sur la piste ; à lire le chiffre de la somme jouée dans la seule loterie du championnat (47.140 dollars) quelque nouveau débarqué aurait conclu, logiquement, que, au contraire, les affaires étaient dans un état de prospérité rare, puisque tant de gens avaient tant d'argent à risquer.

Sur la pelouse, dans les tribunes, une véritable débauche de dentelles, de soies, de plumes de toutes teintes et de toutes formes, tous articles qui, à Changhai, ne sont pas précisément vendus gratuitement.

Alors les affaires ne vont pas ? Souhaitons, ô mon Dieu, qu'elles se décident à reprendre pour que nous puissions voir le Race Course transformé en une sorte de Pactole, dont les guichets du Pari mutuel et de la loterie seraient les écluses.

***

Ah ! cette loterie qui tente les plus indifférents, les plus réfractaires aux jeux de hasard (on ne peut appeler cela

autrement); cette loterie qui hypnotise tant de gens. Songez-donc, pour dix dollars, deux pauvres petits billets de cinq dollars, risquer d'en ramasser des 27 mille, il y a là de quoi faire perdre le sang-froid aux gens les plus pondérés. Et ce qu il y en a qui le perdent le sang froid !

J'ai vu, mercredi, de mes yeux vu, un homme certes des plus intelligents, feuilleter fébrilement une dizaine de numéros et s'étonner sincèrement que dans tout ce tas de papier ne se trouvât pas le numéro gagnant. "C'est stupide", répétait-il sans fin, c'est stupide !" Et ma foi, je compatissais à la déconvenue de ce pauvre homme. Il y en a comme cela des centaines.

Un autre type qui est délicieux c'est le monsieur à qui la chance fit gagner un jour un beau lot, et qui n'ad net pas que ce jour bienheureux ne se renouvelle pas. Logiquement, à son avis, il doit gagner encore, puisqu'il a déjà gagné et il lui semble que, autant de lots payés à d'autres, autant de numéraire que l'on prend dans sa poche.

***

Le plus joli c'est qu'il est bien entendu, ici comme ailleurs, que les courses n'ont été créées et mises au monde que pour encourager la reproduction chevaline. Il est à croire que pour encourager cette fameuse reproduction, il est nécessaire que la foule risque son argent et le perde; sans cela pas de sélection possible parmi "la plus belle conquête de l'homme".

Pauvres chevaux, traités de rudes bêtes par le joueur qui "touche" alors que le parieur malheureux en fait des canassons, des tortues ! Aussi quelle philosophie méprisante dans leurs yeux ronds !

Gémini, l'autre jour, regardait la foule qui l'acclamait, en ayant l'air de se demander ce que tous ces gens lui voulaient. Dans sa cervelle de cheval, il devait ne penser qu'une chose : qu il avait bien gagné son picotin ; qu'en bonne bête il avait fait le travail qui lui était demandé, il avait couru le plus vite possible pour avoir plus vite fini et rentrer plus vite à l'écurie. L'exhibition traditionnelle (et un tantinet ridicule, à mon avis) devant les tribunes, sous les yeux des belles madames applaudissant par snobisme, n'avait pas l'air de l'emballer outre mesure. Il estimait que c'était autant de temps de perdu et souhaitait sa mangeoire.

Il se moquait incommensurablement de tout ce qui l'entourait et soyez sûrs qu'il n'escomptait pas une visite de remerciements de la part du gentleman à qui il jetait dans la poche 27.800 dollars. Celui-ci y a-t-il même pensé ?

***

Et à l'automne ce sera la même chose, et au printemps prochain aussi. Les billets de banque continueront à s'envoler à brise que veux tu, tout comme les affaires continueront à mal marcher. Je ne cherche pas à m'expliquer pourquoi.

Sapèque

REPONSE

Reçu hier la lettre suivante :

"Monsieur: J'ai lu ce matin votre production où vous parliez des courses et ou vous avez dit une sottise. Où diable avez-vous pris que le cheval avait les yeux ronds? Je ne m'en suis, moi jamais aperçu et j'ai pourtant eu le temps d'en voir des chevaux: j'ai fait cinq ans dans la cavalerie. Or tous les chevaux que je vis, pendant ce laps, avaient les yeux ovales, comme vous et moi. Rectifiez donc, je vous en prie, et au besoin vous en requiers, en même place et en mêmes caractères. Recevez etc."

***

Devant une demande si gentiment faite, il n'y a qu une chose à faire : obtempérer J'obtempère donc et je crie bien haut : "les chevaux ont les yeux ovales et non ronds comme je l ai dit hier."

Je n ai pas envie de me voir attaquer en dommages-intérêts par la corporation chevaline, mais j ai toutefois un semblant d'excuse : j'ai fait mon service dans l infanterie, ainsi appelée, parce qu elle va-t-a pied, et aussi, parce qu elle est la reine des batailles. Attrape !

***

En disant que les chevaux avaient les yeux ronds je n ai d'ailleurs pas eu la plus petite intention de leur causer un quelconque préjudice. Je le croyais, voilà tout.

Néanmoins, dans l'épistole de mon correspondant un mot me chiffonne: le mot sottise

Je ne me fâcherai pas cependant, d'abord parce que je ne saurais contre qui me fâcher, l auteur de la lettre ayant omis de la signer : c est le lâche anonyme et ensuite parce que je ne suis pas le seul dans la presse à dire des sottises.

Voulez vous des exemples, correspondant mon ami ? Dégustez moi ça :

"Kalbert est né le 3 juillet 1885, à Altwasson (Silésie) Il avait commis au cours de cette nuit même quatre cambriolages. — *Le Temps*, 14 mai "

Hein ! ce Kalbert, en voilà un qui aurait pu, tout comme le Cid, clamer :

...... *Mais aux âmes bien nées*
Le voleur n'attend pas le nombre des années !

Remarquez ô mon correspondant, que le journal qui dit cette sottise est le *Temps*, journal grâve et qui, en général, sait ce qu'il dit. Mais tout comme à moi pour les yeux ronds, ça lui a échappé.

En voulez-vous une autre ? Look ! :

"L air sentait le foin tiède ; au pied des pommiers, la chair des reines Claude tombées s'ouvrait et fondait en sirop. — A. Chevrillon : *Taine* (*Revue de Paris*, 1er mai.)"

Eh bien ? Si vous n'avez jamais vu des chevaux avoir les yeux ronds, avez-vous jamais vu des pommiers produire des reines-Claude. Peut-être dans les cinq ans que vous passâtes dans la cavalerie avez vous eu cette chance Moi pas.

Et il y en a d'autres, vous savez. Vous connaissez certainement le classique : "Il avait la main froide comme celle d'un serpent "

Ou encore :

"Il prit sa main et la lui lança au travers de la figure "

Ou encore :

"Le vicomte était chauve, ses nuits de fête l avaient dépouillé de la rutilante chevelure qui faisait jadis son orgueil.....
.. il rentra avec un violent mal aux cheveux "

***

Je m'arrête ; aussi bien aurais je mauvaise grâce à assommer mes confrères pour m excuser moi-même. D'ailleurs, vous savez au bout du compte, je me moque de vos critiques et, si j'en ai parlé, c'est uniquement pour remplir cette colonne.

Sapèque

Propos et impressions

Les troupes russes sont arrivées à Tabriz et vont de la sorte y assumer la protection des européens

Cette intervention directe de la Russie va probablement amener une reprise des pourparlers russes tendant a la restauration de l'ordre et de la stabilité en Perse

La thèse du gouvernement russe est que la discorde existant de longue date entre le shah et les constitutionnalistes a été causée notamment par le caractère vague et equivoque des intentions constitutionnelles du shah. Etant donné qu il est essentiel pour la Perse de maintenir le travail traditionnel et individuel du shah, tout en instituant un Parlement comme contrôle du gouvernement du shah, le gouvernement russe est en faveur de l'adoption de mesures définitives pour convaincre le gouvernement persan de la nécessité absolue de convoquer le Parlement en tant qu institution législative sur une base clairement définie et qui corresponde absolument aux désiderata du pays, et non pas de la manière chaotique dont fut formé le premier Parlement.

Le gouvernement russe est d'opinion qu'il est indispensable de fournir au shah, pour les besoins de son gouvernement, les ressources matérielles nécessaires sous la forme d'emprunts, étant donnée l impuissance où se trouve la Perse d'aboutir avec un trésor épuisé Une telle aide implique pour le shah l'obligation d accepter un système politique s appuyant sur le peuple même et présentant pour cela des garanties de stabilité En outre, un tel secours financier implique la participation à la régénération et la réorganisation de l'économie nationale, dans une certaine mesure, de représentants des puissances prêtant l'argent en qualité de conseiller.

***

L'empereur Kouangsiou est en route pour sa dernière demeure, où le cortège arrivera probablement aujourd'hui

A Pékin, certes, le cortège devait être imposant; deux milles de long avait il, disent les télégrammes. En plus du régent, les princes de la famille impériale, des hauts dignitaires, y avaient pris place les envoyés extraordinaires des puissances étrangères et leur suite

Ce devait être un spectacle qui ne devait pas manquer de grandeur et qu'ont pu contempler près de 500 européens rassemblés dans une tribune que les autorités chinoises avaient fait élever à leur intention.

On a beaucoup remarqué, paraît-il l'empressement du prince Kin vis-à-vis du prince Fushimi, l envoyé japonais, et ceci va encore faire l'objet de nombreux commentaires dans la presse nipponne, qui a déjà commenté avec tant de tapage la soi-disant visite, faite par le Régent au prince, lors de son arrivée à Pékin. Cette information ne tendait à rien moins qu à faire croire aux Chinois que les funérailles de l'empereur n allaient être qu'une manifestation de l'amitié sino-japonaise.

Or de visite il n'y en eut point. En invitant le prince Fushimi lors de l audience accordée à ce dernier, à se rendre avec lui dans le palais privé Yang Sing Tien, le Régent rendait à l'envoyé japonais la visite que celui ci lui faisait. Ainsi le veut le protocole chinois, et nous ne croyons pas que les Chinois aient accordé à cet échange de politesse

l'importance qu'auraient voulu lui les attribuer Japonais.

Le deux mai, l'impératrice douairière, veuve de l'empereur défunt, est partie dans un train spécial peint en blanc, pour se rendre au cimetière Si Ling, choisi pour abriter les restes de son impérial époux.

Voilà donc, accomplies, ces funérailles qui tant préoccupèrent les mandarins de Pékin, qui furent pour tant d'entre eux l'objet d'avancements et de distinctions excessives, avancements et distinctions qui fournirent à un de nos confrères chinois l'occasion d'un article plein de bon sens et de justesse dans lequel il s'étonnait de ce que des faveurs soient si libéralement dispensées à tant de gens qui n'ont rien fait pour cela.

Défunt, l'empereur Kouangsiu aura encore, comme de son vivant, distribué promotions et prébendes et ceci est bien particulier à l'empire chinois.

***

Le scandale de la Cie des sucres au Japon, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, prend chaque jour plus d'importance. Seize députés sont actuellement arrêtés, appartenant aux trois plus grands partis de la Chambre : 10 pour le Seiyu kai, 4 progressistes et 2 du Daido Club. Le plus quatre anciens députés sont incarcérés.

Les six directeurs de la compagnie sont aussi sous les verroux, inculpés de fraude, falsification de documents et concussion.

Le principal des griefs que nous avons déjà signalés, est d'avoir présenté des comptes fictifs aboutissant à des paiements de dividendes. De telle sorte que la société qui était représentée comme ayant *yen* 850,000 de bénéfices était en réalité en déficit.

Et déjà au Japon l'on suppute ce qui attend les députés incarcérés. D'après l'ancienne loi japonaise, les députés, convaincus de corruption, pouvaient être condamnés à un an de prison au maximum, mais cette loi a été renforcée et maintenant le minimum dans ce cas est de trois ans d'emprisonnement et le maximum dix ans.

Aussi des tentatives désespérées sont-elles faites pour sauver les parlementaires compromis. Il est à croire cependant que ces tentatives seront sans résultat au point où en est arrivée l'affaire. Le scandale est trop grand, trop retentissant pour être maintenant étouffé. L'opinion publique est surexcitée au plus haut point, elle se contenterait difficilement du sacrifice de quelques comparses.

Les députés arrêtés peuvent donc s'attendre à une sanction qui sera la moins sévère possible, car on ne veut pas la mort du pêcheur, mais il importe de faire un exemple et d'empêcher de pareilles moeurs de se répandre dans le Parlement japonais.

***

L'ambassade de prince Fushimi en Chine pour représenter le gouvernement japonais aux funérailles impériales continue à être commentée au Japon. On fait ressortir l'heureux choix du Mikado et on veut voir dans cette ambassade autre chose qu'une délégation aux obsèques d'un souverain. On insiste sur la réception faite au prince japonais par le Régent, on commente les paroles échangées entre les deux hauts personnages, on veut y voir beaucoup de choses qui, en réalité, n'y sont pas le moins du monde. Quelles furent donc ces paroles ?

En présentant ses lettres de créance au Régent, voici ce que dit textuellement le prince Fushimi : " Altesse, par suite des funérailles de S. M. illustre et vertueuse, le défunt empereur, j'ai été spécialement désigné par S. M. l'empereur du Japon pour représenter la nation japonaise et présenter à la maison impériale les respects et les sentiments d'amitié du Japon. J'ai plaisir à remplir cette mission et j'espère sincèrement que l'amitié qui existe entre les deux maisons impériales, ira en augmentant et que les deux nations croîtront en prospérité et en paix. "

Ce à quoi le Régent répondit : " Je remercie Votre Altesse et S. M. l'empereur du Japon pour le choix spécial qui a été fait pour représenter la nation japonaise aux funérailles de feu notre illustre et vertueux empereur. Les relations amicales entre les deux pays augmentent journellement. Je remercie S. M. pour les inestimables présents et souhaite longue vie aux membres de la famille impériale japonaise ".

Ce sont les allocutions classiques en pareille circonstance et, sans être grand prophète, on peut affirmer que celles échangées avec les autres ambassadeurs ont dû être sensiblement les mêmes.

Il est évident que le Japon a tout intérêt, au point de vue commercial comme au point de vue politique à chercher à s'attirer les sympathies du gouvernement chinois. Il est dans son rôle mais peut-être le même avantage n'existe-t-il pas du côté des Chinois, de l'avis de beaucoup d'entre eux.

***

Le gouvernement de Washington n'est pas sans commencer à s'émouvoir des troubles et du boycottage organisés à Manille contre les maisons de commerce américaines.

Ce boycottage, d'après les autorités, serait organisé par les associations de travailleurs qui auraient, disent ils, à se plaindre des américains.

Ce mouvement, dont on ne peut se dissimuler la gravité serait, d'après les renseignements qui nous parviennent, organisé sur la base d'un mouvement révolutionnaire dirigé contre les américains.

De l'avis d'un haut fonctionnaire dans le pays depuis de longues années, le mouvement aurait exactement toutes les allures de celui qui se manifesta parmi la classe des travailleurs, lors de l'occupation espagnole, avant le conflagration de 1896.

A cette époque, un groupe de Philippins, fanatisés par leurs chefs, armés de revolvers de sabres de lances se soulevèrent et il fallut l'intervention des troupes pour les mater. Ce commencement de révolution coûta à l'Espagne une forte somme et il y eut des centaines de victimes.

Il est à croire que le mouvement actuel n'aura pas les conséquences de celui dont nous parlons plus haut. L'énergie américaine saura l'enrayer dans l'œuf mais tel quel, il est une indication que l'occupation de l'île par les américains ne va pas sans à-coups, sans aléa.

D'autant plus que la civilisation des îles Philippines n'est que toute relative. En dehors des ports de la côte le pays est encore à démi sauvage. Les européens ne se risquent pas dans l'intérieur sans escorte. Nous avons parlé ici même des sacrifices humains qui y sont encore pratiqués et qui sont tellement dans les mœurs que les autorités américaines ont dû relacher les coupables de ces assassinats sous la simple promesse que ces pratiques sauvages cesseraient.

Tout n'est pas rose dans la conquête des colonies et peut-être eût-il mieux valu que les américains écoutassent les partisans quand même de la doctrine de Monroe qui fut si longtemps article de foi aux Etats-Unis.

***

Tout est à la joie et aux fêtes en Californie et le motif de cette joie et de ces réjouissances n'est ni plus ni moins que la visite de l'escadre japonaise, sous les ordres de l'amiral Ijichi.

Du dernier des matelots, jusqu'à l'amiral, tous tous sont choyés, congratulés : nous sommes loin de la guerre qui devait mettre aux prises américains et japonais et devait faire du Pacifique un vaste champ de bataille.

A Los Angeles, les marins du Mikado ont été véhiculés par les rues dans des tramways décorés de fleurs et une des autorités de la ville a nettement déclaré que le monde s'était mépris en supposant aux californiens des sentiments anti japonais.

L'amiral Evans congratule son collègue Nippon. Les deux officiers se sont fait photographier côte à côte et on prête à l'amiral américain, ces paroles, en regardant la photographie : "Maintenant la guerre americano-Japonaise est impossible"

Acceptons-en l'augure, quoiqu'il nous semble que l'accueil fait aux marins nippons en Californie comme celui fait à la flotte américaine à son passage au Japon, est bien un peu bruyant pour être tout à fait sincère. A notre avis il ne changera rien aux sentiments respectifs des deux pays. Défiance du côté des américains, rancune du côté des japonais qui n'oublient pas les mesures d'exclusion prises contre eux et qui en restent humiliés.

La période actuelle est celle des baisers Lamourette qui, on le sait, ne jouissent pas d'une bien grande réputation de sincérité. C'est une accalmie mais il n'en est pas moins que les amis resteront deux adversaires se regardant jalousement des deux côtés du Pacifique où sera forcément, fatalement inéluctablement l'explication finale. Souhaitons que ce soit le plus tard possible.

Rapports et traductions

Pétition des notables du Chantong au gouverneur de cette province

au sujet de la tracée de la ligne Tientsin-Poukéou.

Les lignes des chemins de fer doivent être toujours tracées dans les endroits où le commerce est abondant. Tsiningfou est entouré de lacs et de rivières. C'est un pays très important au point de vue de commerce. Ses habitants sont très nombreuses et il renferme beaucoup de grands commerçants. A franchement parler, il est le centre du commerce du Chantong et le pays le plus important qui sert de lien au Sud et au Nord. Le tracée de la ligne Tientsin-Poukéou doit passer par Tsiningfou.

Mais maintenant on dit que cette ligne sera tracée selon les intentions des Allemands, c'est à dire qu'elle passera par les pays Tai-gnan, Ning yang, Kiohvou, mais non par Tsiningfou, pays principal du Chantong.

Si les Allemands désirent que la ligne Tientsin-Poukéou soit tracée dans ces susdits pays mais non à Tsiningfou, leur but est de pouvoir mieux exploiter les mines du Chantong. Quant au but qu'a la Chine de construire les lignes, il est de développer le commerce chinois. C'est pourquoi les lignes doivent être tracées dans les endroits où le commerce est très abondant. Comme les Allemands et les Chinois n'ont pas un même but, leur manière de tracer les lignes doit être également différente.

Les pays Taignie, Yuétcheou etc, ne sont ni peuplés ni commerciaux.

Depuis que la canal impérial n'est plus naviguable, le commerce de Tsiningfou est déjà tombé dans un état misérable. Si la ligne Tientsin Poukéou y passe, on peut espérer que son commerce redeviendra florissant.

Nous sommes bien assurés que si cette ligne est tracée selon les intentions des Allemands, non seulement le commerce de Tsiningfou en sera victime, mais encore, cette ligne elle-même n'aura pas assez de marchandises à transporter subira des pertes et finira par ne plus pouvoir se conserver.

Nous vous supplions de donner une information au Ministère des Voies et Communications et LL. EE. Lu Hai-kuan et Seng Pao gui, afin que ceux-ci fassent le nécessaire pour que la ligne Tientsin-Poukéou passe par Tsiningfou

***

Rapport du Gouverneur du Tchekiang

au Trône relatif à la création d'une école militaire élémentaire.

Les écoles militaires élémentaires ont une importance extraordinaire. Elles ont le devoir de former de futurs guerriers

et ceux qui veulent se faire soldats, avant d'entrer dans les écoles militaires moyennes et supérieures, doivent d'abord étudier dans écoles militaires élémentaires.

Conformément aux ordres de la Cour, j'ai déjà ordonné aux promoteurs et aux taotai de faire le nécessaire pour créer une école militaire élémentaire. Ceux ci m'ont répondu que le Trésor n'ayant pas assez d'argent, ils n'ont pas construit de locaux spéciaux mais que pour le moment ils ont transformé l'ancienne école *koupé* en école militaire élémentaire.

Les professeurs de cette école sont des anciens étudiants chinois retournés du Japon. A présent, elle renferme plus de deux cents étudiants.

Plus tard quand le Trésor aura de l'argent disponible, je construirai de nouveaux locaux pour cette école et celle-ci recevra plus d'étudiants qu'aujourd'hui.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

***

Correspondance des notables de la sous-préfecture de Tanyang au Kiangsou

au sujet de la création d'un jardin public.

La création des jardins publics est un système des nations étrangères. Si celles-ci construisent des jardins publics pour leurs peuples, leur but est de rendre ces derniers courageux, joyeux et en même temps vertueux.

La puissance et la faiblesse d'un peuple ont d'étroites relations avec son empire et l'énergie et la joie du peuple ont beaucoup de relations avec ce dernier.

Si un peuple ne peut pas trouver des endroits convenables pour se reposer et se divertir, il deviendra lâche, sombre et triste, ne pourra rien faire, et sera la raison de la misère de son empire.

Dans les nations d'Europe et d'Amérique, toutes les capitales et les villes renferment des jardins publics. Dans les beaux jours de printemps et d'automne, les hommes et les femmes, les vieillards et les enfants se rendent en foule dans ces jardins pour respirer de l'air frais et jouer à toutes sortes de jeux.

Sans parler des grands jardins de Paris, de Berin et de Londres qui ont une magnificence incomparable, ceux des villages sont également très bien organisés. On y voit les arbres, les fleurs, les poissons et les oiseaux, ce qui peut augmenter la joie et l'ardeur de tous les visiteurs.

Les Etrangers connaissant l'intérêt public, ne causent aucun dégât aux jardins qu'ils visitent. Ils les considèrent et les aiment comme leur propre propriété.

Ayant de l'énergie, de joie et connaissant l'intérêt public, ces Etrangers n'ont pas peur des difficultés et sont devenus des peuples puissants.

Mais quant aux Chinois, ils ont l'habitude suivante : Quand ils sont enfants, ils restent toute la journée dans leur chambre les yeux fixés sur leurs livres. Ils ignorent complètement la beauté de l'univers. Quand ils sont un peu plus avancés en âge, ils doivent trouver un métier qui leur permet de subsister. Les Chinois diligents travaillent sans cesse et sans repos, tandis que les Chinois lâches et ne pouvant pas supporter les fatigues du travail continuel se livrent aux pillages et aux vols.

A cause du manque de jardins publics, les Chinois sont le plupart faibles et pâles. Les Etrangers disent même que la Chine est un grand Empire des malades d'Orient.

Notre sous-préfet, M. Lou, un lettré savant et érudit, a parcouru les pays d'Europe et d'Amérique avec S. E. Toang fang, vice roi de Nankin. Il est très au courant des circonstances de l'univers. Depuis son arrivée à Tanyang, il n'a pas cessé de créer notre bonheur, en réalisant les nouvelles méthodes étrangères. En outre, sachant bien que les habitants sont tristes et lâches et que leur douleur et leur manque d'énergie viennent de l'absence de jardins publics, nous conseille d'en construire un dans le nord-ouest de la sous-prefecture, en nous offrant une somme d'argent pris sur ses appointements mensuels.

Ce futur jardin qui contiendra des kiosques et aura une dimension de plusieurs dizaines de Maw sera bientôt construit. Toutefois la construction de ce jardin étant une question concernant l'intérêt public, nous prions nos parents et amis de nous aider à hâter les travaux de cette entreprise.

***

Rapport de M. Siu Ting-tchao censeur impérial

au Trône, accusant les fonctionnaires de la Cour Suprême de Contrôle Administratif.

Je viens rappeler à V. M. que la Cour Suprême de Contrôle Administratif a beaucoup d'importance. Non-seulement elle aide à la préparation de la Constitution, mais encore elle pourra établir le Sénat et la Cour Législative.

Il y a presque deux ans que le Trône a choisi deux présidents pour traiter les affaires de la Cour Suprême de Contrôle Administratif. Mais, jusqu'à présent, ces fonctionnaires n'ont absolument rien fait et cette Cour n'a donné aucun bon résultat. LL. MM. la feue Impératrice-douairière et le feu Empereur avaient maintes fois ordonné à ces présidents de publier les règlements de cette Cour. Le Prince Régent Lui-même leur a deux fois ordonné d'agir ainsi.

Mais le duc Pou len, qui a trop d'emplois, n'a pas le temps de s'occuper des affaires de la Cour Suprême de Contrôle Administratif. Quant à Seng Kia-nei (Seng Kia-nei à 84 ou 85 ans), c'est un fameux conservateur qui déteste la Constitution. Seulement étant aimé par la feue Impératrice-mère et le feu Empereur, il n'ose pas empêcher notoirement la Constitution de s'établir. Toutefois il ne fait rien pour cette dernière. Je prie V. M. d'octroyer des châtiments à Seng Kia-nei, afin de le punir et de terroriser les autres mandarins.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

***

Dépêche de S. E. Tchou Kia-pao, gouverneur du Nganhoei

aux sous-préfets de cette province, leur ordonnant de surveiller la conduite des mandarins subalternes.

Maintenant, dans les yamens des sous-préfets, des mandarins subalternes ont été engagés pour remplacer les anciens domestiques malhonnêtes des sous-préfets aidant ces derniers à traiter les affaires officielles. C'est pourquoi ces mandarins subalternes doivent se conduire irréprochablement, afin de créer le bonheur du peuple.

Mais maintenant nous entendons dire que beaucoup de mandarins subalternes des sous-préfectures se conduisent comme les anciens domestiques. Ils se rendent dans les mauvaises maisons, y font des festins avec les notables et écorchent les habitants. Et quand leurs supérieurs, les sous-préfets le leur interdisent, ils se mettent en colère et se disputent avec eux. Ils sont vraiment insupportables.

D'apres les lois, ces mandarins subalternes ne peuvent que s'occuper de la réception et de l'envoi des lettres officielles et des pétitions du peuple. En dehors de cela, ils ne peuvent rien faire. S'ils ne font que boire du vin avec les notables, ils sont déjà des fonctionnaires vaniteux et infidèles.

Mais ils osent encore écorcher les habitants et se disputer avec leurs supérieurs. Nous craignons que s'ils continuent d'agir ainsi, ils ne soient encore pires que les anciens domestiques.

Nous ordonnons donc à tous les sous-préfets de surveiller rigoureusement la conduite des mandarins subalternes. Si ceux ci sont bons, ils devront nous prier de leur accorder des récompenses, sinon nous prier de leur octroyer des châtiments rigoureux, appropriés à leurs crimes.

Nous espérons qu'aussitôt après la réception de cette dépêche, les sous-préfets ne tarderont pas à agir en conséquence.

***

A propos du danger que court la Mandchourie

(Tiré du Sinvenpao)

Siu Se-tchang vient de dire au Trône les paroles suivantes : " Depuis la guerre russo japonaise, le Japon considère la Mandchourie comme sa colonie. La Chine a dépensé de nombreux millions pour organiser ce pays, mais maintenant le Japon en est presque devenu le maître. Celui-ci a toujours l'intention de prendre part à nos affaires de l'intérieur et il a construit la ligne du Sud Mandchourien etc."

Ah ! Siu Se-tchang ! vous savez aussi que la Mandchourie est en plein danger ? Mais quel est le motif de sa misère ?

En effet, depuis la guerre russo-japonaise, la Mandchourie est en danger.

Mais il y a trois ans, avant l'arrivée de Siu Se-tchang, elle était encore dans un état assez florissant.

Si S. E. Tchao Eul-seng n'avait pas été transféré au poste du vice-roi du Se-tchouan, les Etrangers n'oseraient pas nous injurier jusqu'à ce point.

Car Yuen Che-kuai ne savait que donner des fonctions à ses parents et amis et ne s'occupait pas des affaires de l'Empire.

Yuen Che-kuai et Siu Se-tchang sont les motifs de la ruine de la Mandchourie.

Quand Siu Se-tchang allait rejoindre son poste du vice-roi des trois provinces de l'Est, il ne pensait qu'à une chose : il craignait que les Japonais ne veuillent l'attaquer et prier le Trône de le renvoyer; il ne voulait pas savoir qu'il avait le devoir de travailler pour sa Patrie en faisant tout son possible pour sauvegarder les droits et les territoires de sa juridiction.

Il a donné tous les droits que les Japonais lui ont demandé et que son prédécesseur S. E. Tchao Eul-seng ne consentait pas à leur offrir. Les Japonais, dont l'ambition est satisfaite, disent tous que Siu Se-tchang est un bon vice-roi. Les Japonais sont contents de lui, tandis que la Chine en est victime.

Il y a trois ans que Siu est en Mandchourie. Il a dépensé beaucoup d'argent du trésor et contracté des emprunts aux Etrangers.

Mai il n'a rien fait pour ce qui concerne le bonheur du pays. Il n'a ni développé l'Instruction Publique, ni organisé la Police, ni réalisé les arts industriels, ni fait cultiver les terrains incultes, ni détruit les malfaiteurs *Hon-houtse* (Barbes Rouges.)

Dans ces trois dernières années il n'a fait que transférer les droits des Chinois aux Japonais et dépenser une quinzaine de millions de taëls inutilement.

La Mandchourie est un grand pays très important. C'est le pays natal des Empereurs de cette dynastie. Mais, à cause de la traîtrise et de la lâcheté de Yuen Che-kuai et de Siu Se-tchang, elle est sous le pouvoir des Japonais et des Russes. Malheur à elle !

***

Les lois sur la presse doivent être immédiatement supprimées

(Tiré du Sinvenpao)

———

Depuis la publication des lois sur la presse, la liberté d'écrire des journaux est limitée.

Les devoirs des journaux consistent à surveiller le gouvernement et instruire le peuple. Si ceux-ci n'ont pas la liberté d'écrire, comment peuvent-ils s'acquitter de leurs devoirs ? Maintenant, au lieu de surveiller le gouvernement, les journaux sont surveillés par lui. Pour une cause insignifiante, ils sont molestés par lui et obligés de tomber dans la consternation. S'ils sont surveillés par leur gouvernement, ils seront de ce fait même méprisés par le peuple, ce qui peut les empêcher d'instruire ce dernier.

D'un côté le gouvernement prépare la Constitution et de l'autre, il interdit aux journaux de parler. N'est-ce pas une contradiction très ridicule ?

Les lois sur la presse, établies il y a deux ans par le gouvernement, ne peuvent aucunement exister à l'époque où l'on prépare la Constitution. Le prince Régent, dont le désir est de mettre en pratique les nouvelles méthodes étrangères, doit les supprimer.

D'après nous, il y a trois grandes causes pour provoquer la suppression de ces lois :

1° Le plus grand défaut de la Chine est la vanité. Quand la Cour dresse une loi, au commencement, elle force son peuple à l'observer sous peine de châtiments rigoureux. Mais bientôt après, cette loi n'est plus observée par personne. Cependant elle laisse faire son peuple, tout comme si cette loi était supprimée.

A vrai dire, quand même les lois sur la presse existeraient toujours, elles ne peuvent jamais être mises en réalisation. Mais puisque la Chine veut établir la Constitution, elle doit éloigner la vanité et puisque les lois sur la presse qu'elle a dressées ne peuvent pas être réalisées, elle doit les supprimer

2° La vanité ne peut créer aucun bonheur, mais elle a toutes les qualités nécessaires pour créer du malheur. Bien qu'à présent ces lois ne soient pas réalisées, cependant tant qu'elles ne seront pas supprimées, les mauvais mandarins, en s'appuyant sur leur existence peuvent toujours mettre en suspens les journaux et arrêter les journalistes à leur guise et ceux-ci en auront toujours peur, ce qui peut empêcher les journaux de surveiller les mandarins et ceux-ci d'aider à l'établissement de la Constitution. Aussi ces lois méritent-elles d'être suprimées.

3° Les Etrangers voyant que les journaux chinois ne sont pas protégés par leur gouvernement, mais sont au contraire persécutés par lui, profiteront de cette bonne occasion pour mépriser le peuple chinois et s'emparer de ses droits. Ces lois sur la presse, augmentant les compétitions étrangères, doivent être immédiatement supprimées.

Nous espérons que le Prince Régent ordonnera sur-le-champ aux fonctionnaires de la Cour de supprimer ces lois, qui peuvent à la fois porter préjudice au gouvernement chinois, au peuple chinois et à la presse chinoise.

***

Dépêche de S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Ki-ng à M. Tcheng Pe-tao, promoteur de l'Instruction Publique de Nankin

au sujet des professeurs.

———

Nous venons de recevoir une pétition du taotai Li de Nankin disant " Toutes les sous-préfectures ont déjà créé des écoles. Mais parmi celles-ci, la plupart n'offrent presqu'aucun résultat satisfaisant. Après mûre réflexion, je sais que cette déplorable circonstance vient du manque de bons professeurs et de bons directeurs.

Maintenant les fonctionnaires chargés de la direction des écoles des sous-préfectures sont tous des notables n'ayant aucune connaissance sur l'Instruction Publique mais ne sachant que détourner de l'argent des écoles. En outre, ils choisissent leurs parents et leurs amis ignorants pour être professeurs des écoles. Quelques fois ils engagent aussi quelques bons étudiants ayant fini les études de Droit, des arts industriels et commerciaux ou des arts militaires pour enseigner dans ces écoles. Mais n'étant pas sortis des écoles normales, ces étudiants ne pourront pas enseigner les élèves convenablement. Les matières de chaque école sont différentes. Un élève qui doit changer d'école, doit par ce fait même, rejeter tout ce qu'il a appris et recommencer à étudier les matières les plus ordinaires enseignées dans les écoles élémentaires.

Pour améliorer l'Instruction Publique, il faut que toutes les écoles enseignent les mêmes matières. Mais pour atteindre ce dernier but, il faut d'abord que tous les professeurs de ces susdites écoles soient engagés parmi les étudiants ayant fini leurs études dans les écoles normales.

Dans les nations étrangères, les étudiants des écoles normales ne paient pas de pension. Seulement quand ils ont fini leurs études, il seront obligés d'enseigner dans les écoles indiquées par les autorités pendant quelques années.

Maintentant Nanking et Kiangpé ont tous créé des écoles normales. Mais ils laissent les étudiants y ayant fini leurs études se rendre dans différents endroits gagner leur vie, sans les obliger d'enseigner dans les écoles officielles pendant quelques années. Ils ont vraiment tort d'agir ainsi. Car ils perdent annuellement une grosse somme d'argent en conservant ces écoles normales ne pouvant rendre aucun service au gouvernement.

Dorénavant, il faut que tous les fonctionnaires des écoles élémentaires soient choisis par le pomoteur de l'Instruction Publique parmi les anciens étudiants des écoles normales. Les finances des écoles doivent être également surveillées par les notables honnêtes du pays.

Dans toutes les préfectures il y a de mauvais notables qui considèrent les écoles comme leur propriété personnelle et qui font tout leur possible pour empêcher les bons lettrés de s'occuper des affaires de l'instruction. Ce gens sont vraiment détestables et sont les ennemis de l'Instruction. Les mandarins locaux doivent les arrêter et les châtier selon la rigueur des lois. Car s'ils les laissent mal agir, les écoles des sous-préfectures seront toujours dans un état misérable etc."

Nous ordonnons donc au promoteur de l'Instruction Publique de Nankin de dire aux sous-préfets d'agir en conséquence.

Ce promoteur doit leur ordonner de lui présenter un rapport détaillé pour lui montrer les mesures qu'il auront prises pour renvoyer tous les fonctionnaires des écoles de leur juridiction qui n'ont pas été étudiants dans les écoles normales, engager des étudiants sortis de ces dernières pour enseigner dans les susdites écoles et rendre pareilles les matières de toutes les écoles.

***

A propos de l'Angleterre qui demande à la Chine de lui accorder des droits pour la recompenser de son grand dévouement à l'occasion de l'interdiction de l'opium.

(*Tiré du Chepao*)

C'est une grande tristesse pour nous de constater que les nations faibles sont toujours injuriées par les nations puissantes. Mais au fond, quel rapport y a-t-il entre la faiblesse et la puissance de deux nations ?

Pourquoi faut-il que les nations puissantes persécutent les nations faibles? Est-ce que les permières ignorent complètement la vertu, la justice, et la honte, mais ne connaissent que le principe : la raison du plus fort est toujours la meilleure ?

Les bruits courent que le ministre d'Angleterre à Pékin aurait prié le Ouéoupou de lui permettre de développer la concession et la ligne anglaises du Kouantong, en vue de remercier l'Angleterre d'avoir interdit l'opium.

Si ces bruits sont faux, nous ne voulons rien dire. Mais s'ils sont vrais, nous voulons dire ces paroles suivantes :

N'est-ce pas que l'Angleterre est appelée par tout le monde une nation civilisée ?

Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne connaît-elle point la vertu mais est-elle si cupide?

Plus le Monde est civilisé plus on veut aider son prochain à faire de bonnes actions. Le poison de l'opium est détesté de toutes les nations civilisées du Globe. Si l'Angleterre n'avait aucun rapport avec cette drogue, elle devait également aider de son mieux la Chine à la chasser.

En outre, il y a quelque soixante ans, la Chine n'avait pas d'opium. C'est l'Angleterre elle-même qui avait forcé le gouvernement chinois à acheter ce poison à un prix exorbitant. Depuis ce temps, des milliards d'habitants et de taëls chinois et de nombreux territoires et autres droits chinois, à cause de cet opium ont été perdus. A franchement parler, l'opium a déjà apporté beaucoup de bonheur aux Anglais et causé beaucoup de tort aux Chinois.

Depuis une vingtaine d'années, quelques Anglais connaissant l'intérêt public n'ont pas cessé de prier leur gouvernement de mettre fin à l'importation de l'opium indien. Mais ce n'est que vingt ans après que ce gouvernement commence à exaucer leur demande et encore il cherche toutes sortes de moyens pour ennuyer la Chine.

De plus, l'Angleterre nous aide seulement à fermer quelques fumeries de la concession anglaise de Changhaï et encore ces fumeries fermées sont remplacées par des boutiques vendant l'opium cru. Quand même toutes les fumeries d'opium de Changhaï seraient fermées, cette mesure n a pas beaucoup de rapport avec l'interdiction de l'opium de toute la Chine. Mais déjà le ministre d'Angleterre à Pékin croit que la Grande Bretagne est la bienfaitrice de la Chine et demande à cette dernière de lui accorder des droits importants. N'est-ce pas une chose très ridicule?

Comme ici-bas la justice n'existe pas, si la Chine veut être traitée convenablement par d'autres nations, elle doit faire tout son possible pour devenir puissante.

***

Pétition de M. Li-Chao, notables du Kouantong au Prince Régent,

au sujet de la question de l'île Tatongsha.

D'après les lois internationales, celui qui se rend le premier dans un endroit n'appartenant à personne peut en devenir le propriétaire.

L'île Tatongsha est depuis plusieurs siècles occupée par notre Chine. Elle est aussi le rendez-vous des pêcheurs cantonais et du Nanyang. Cette île renferme une pagode appelée Tieng-eul. (Reine Céleste). La Reine Céleste est une déesse purement chinoise. A côté de cette pagode il y a de nombreuses maisons en bois dont se servent les pêcheurs pour déposer leurs poissons.

L'année dernière, les Etats-Unis et l'Angleterre ont prié notre gouvernement de bâtir un phare dans cette île, pour éclairer les vapeurs. Si Tatongsha n'appartient pas à la Chine, pourquoi les Anglais et les Américains ont-ils prié celle-ci d'y construire un phare ? En adressant cette demande à la Chine, les Etats-Unis et l'Angleterre n'ont fait que montrer qu'ils croient que cette île appartient aux Chinois.

Tout cela prouve clairement que Tatongsha n'est pas une île japonaise, mais qu'elle est une île chinoise.

Peut-être les Japonais disent que la Chine a déjà abandonné cette île.

D'après les lois internationales, un pays abandonné pendant de langues années par une nation, peut être pris par une autre nation.

En ce qui concerne Tatongsha, tous les pêcheurs chinois s'y rendent pour faire la pêche. Tout au plus, en pleine hiver ces pêcheurs l'abandonnent-ils pendant un ou deux mois. Mais aussitôt l'hiver passé, ils s'y rendent à nouveau pour pêcher les poissons. Les Japonais ne peuvent aucunement dire que les Chinois abandonnent cette île parce qu'en plein hiver ceux-ci n'y sont pas.

En 1875, parce que le Portugal négligeait sa surveillance envers une de ses colonies d'Afrique, l'Angleterre voulut l'usurper. Ces deux nations se disputèrent pour cette question et enfin le président de la République française, nommé arbitre, déclara que cette colonie devait appartenir encore au Portugal.

Le Portugal avait abandonné cette petite colonie pendant une dizaine d'années, mais on disait encore qu'elle, devait lui appartenir. A plus forte raison, nepeut-on dire que Tatongsha n'appartient plus à la Chine, parce que celle-ci l'a quitté pendant un ou deux mois?

Par là, on voit que Tatongsha ne peut pas être autre chose qu'une île chinoi se.

Maintenant les Japonais ont démoli la pagode Tieng eul, les dépôts de poissons, chassé les bateaux des pêcheurs chinois et créé une caserne et des maisons de commerce à Tatongsha. De plus, ils y ont établi le télégraphe ; puis un tableau où ils ont gravé les caractères suivants : “ Cette inscription a été faite à la quarante-huitième année du Mikado.”

Les Japonais qui injurient la Chine jusqu'à ce point, sans se soucier de la justice, sont vraiment trop insolents.

Je veux montrer à V. A. les principaux malheurs que peut causer à la Chine Tatongsha, si ce dernier n'appartient plus aux Chinois.

Tatongsha a 70 à 80 Li de long, 22 Li de large et 420 pieds de haut. C'est le pays principal du Nanyang. S'il est pris par les Japonais et est transformé en port commercial, il deviendra un second Honkong et, tout comme ce dernier, il portera beaucoup de préjudice au commerce de la Chine, ce qui est un grand malheur pour les Chinois.

Tatongsha, entouré par la mer, est très riche en poissons. Beaucoup de Chinois en y faisant la pêche sont devenus très riches.S'il est pris par le Japon, des milliers de pêcheurs chinois en seront chassés par les Japonais et n'auront plus de métier. Ne pouvant plus subsister,ils se livreront au pillage et au vol et plongeront le pays dans le désordre.

Au cours de ces dernières années, nombre de fois les malfaiteurs de l'intérieur eurent l'intention de se soulever. Comme jusqu'à présent ils n'ont pas pu trouver d'endroits convenables pour importer des armes et munitions, ils n'ont pas causé beaucoup de tort à l'Empire.Si l'île Tatongsha devient colonie japonaise, ces malfaiteurs prieront les mauvais commerçants d'importer des armes à feu dans l'intérieur pour les aider à s'ameuter. En ce temps là, des affaires du genre du *Tatsu Maru* recommenceront à se produire.

Quand la Marine sera rétablie, le pays Yatong du Kouantong deviendra un port maritime. Or, Yatong se trouve près de Tatongsha et est parallèle à ce dernier. Si Tatongsha est pris par le Japon, le port maritime du Kouantong sera sous le pouvoir japonais et n'aura aucune valeur.

Tatongsha a au Nord-Ouest, Hon-Kong, au Nord-Est Formose et au Sud-Est Phillipines. S'il appartient au Japon, il pourra enrichir et fortifier ce dernier.

En outre, si nous laissons le Japon s'emparer de l'île Tatongsha, nous ne faisons que montrer aux nations étrangères que nous sommes très faibles et

que nous ne pouvons rien faire pour résister à leurs compétitions. Et les nations étrangères sachant bien que nous sommes lâches et peureux, imiteront le Japon pour s'emparer de nos territoires.

C'est pourquoi quand l'île Tatongsha sera perdue; toutes les îles chinoises du Nanyang seront aussi perdues

Quand la France a demandé le territoire de Kouangtchai, l'Angleterre a tout suite demandé Kienlongvai.

Si maintenant nous n'interdisons pas aux Japonais de prendre Tatongsha, plus tard ceux-ci le considèreront toujours comme leur colonie et ne nous le rendront plus. En outre, quand même ils nous le rendraient plus tard, ils nous demanderont sûrement une forte somme comme indemnité.

Nous sommes déjà très gênés,comment pourrons-nous encore offrir beaucoup d'argent aux Japonais ?

Je prie donc V.A. d'ordonner au *Ouéoupou* de délibérer sur les informations à donner au ministre du Japon à Pékin le plus vite possible, sur la question de cette île. Le *Ouéoupou* ne doit jamais céder dans ces délibérations, afin que cette île reste toujours propriété de la Chine, ce qui sera un grand bonheur pour le Kouangtong et tout l'Empire Chinois.

Il y a encore une chose qui est digne de remarque : C'est qu'il y a longtemps que le Japon veut obtenir cette île connue pour sa richesse.

Si notre manière de délibérer sur cette question avec le Japon est trop douce, il se moquera de nous et ne voudra pas nous écouter. Mais si elle est trop dure, il se fâchera contre nous et nous déclarera peut-être guerre.

D'après moi, le mieux c'est de remettre cette affaire à la Conférence de la Paix à la Haye.

Les nations étrangères disant sûrement que Tatongsha appartient à la Chine et que le Japon a tort de vouloir s'en emparer.

De cette manière, nous aurons notre, île et le Japon ne pourra pas se fâcher contre nous, ce qui est vraiment : " faire d'une pierre deux coups ".

Je présente cette pétition à V. A. en La priant d'en prendre connaissance.

***

Rapport de S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang

au Trône, relatif au développement de la police chinoise de Changhaï.

Je viens supplier V. M. de m'autoriser à me servir de l'argent des Douanes Maritimes pour développer la police chinoise de Changhaï, afin de maintenir l'ordre du pays.

La police de la cité chinoise de Changhaï fut organisée à la trente et unième année de Kouangsiu. En ce temps, les agents de police étaient les soldats vigoureux du régiment de cette ville. Aussi les autorités ne dépensaient-elles rien pour les conserver.

Peu après, cinq cents nouveaux agents de police furent engagés dans la cité hinoise du Nord. L'entretien de ces cinq cents agents demandait 38.000 taëls par an.

A la trente-troisième année, sachant bien que la cité du Nord se touche avec la sous-préfecture de Paoshan, que ses habitants deviennent de plus en plus nombreux et que Poutong renferme beaucoup de malfaiteurs, je recommençai à engager deux mille agents de police et j'ordonnai au taotai Ouang Zué-kuai et au taotai de Changhaï d'en être directeurs en confiant à ces derniers mensuellement 10.000 taëls pour l'entretien de ces nouveaux agents.

D'ailleurs j'ai déjà indiqué au Trône les mesures que j'ai prises pour l'organisation de la police de Changhaï.

Seulement la cité du Nord est limitrophe de la sous-préfecture de Paoshan et des concessions. Si elle n'est pas bien organisée, les Etrangers se moqueront de nous.

Maintenant pour éviter toutes sortes d'inconvénients, il est indispensable de réunir de l'argent pour y développer la police.

J'ai l'intention de créer une municipalité principale à la cité du Sud, une à Poutong et deux à la cité du Nord.

Chacune de ces municipalités renfermera cinq municipalités accessoires. J'engagerai également de nombreux agents à cheval pour faire la surveillance jour et nuit, dans la cité du Nord et à Poutong, afin d'aider les agents de police à maintenir l'ordre du pays, des pompiers volontaires pour éteindre les incendies et des détectives pour arrêter les malfaiteurs. Je créerai également des écoles de police pour former de bons agents de police.

Je ferai construire des chaloupes pour parcourir les rivières très fréquentées par les bateaux de commerçants, afin d'empêcher les brigands et les voleurs de s'y réfugier.

De plus, craignant que les Chinois et les Etrangers qui ne peuvent pas se faire comprendre ne se disputent, je désire, selon les systèmes de la police du Péyang, engager un Étranger pour traiter les affaires internationales qui se produiront.

Pour mettre toutes ces susdites mesures en vigueur, il me faut encore au moins 80.000 taëls par an.

Quand j'aurai cette somme, la ville chinoise de Changhaï sera bien organisée et les Etrangers ne se moqueront plus de nous.

Dans le but d'éviter les compétitions étrangères et de maintenir l'ordre de cette ville chinoise, je supplie V. M. de m'autoriser à prendre cette somme d'argent sur les revenus des Douanes Maritimes.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre conaissance et de faire droit à ma demande.

Genève et le prince des Pays-Bas

L'héritière que la reine de Hollande donne à son peuple se trouve, semble-t-il—et pour si étrange que cela paraisse — bourgeoise de la République et canton de Genève, de par son père, le prince-consort.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans les registres du Conseil de Genève à la date du 28 octobre 1815.

S. A. R. le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin demande la Bourgeoisie de Genève. Noble Saladin lit une lettre de M. le baron de Bülow, chambellan de S. A. R. le prince de Mecklembourg-Schwerin, et gouverneur du prince Paul de Mecklembourg, actuellement à Genève, datée du 27 octobre. M. de Bülow transmet, une lettre du grand-duc de Mecklembourg, à lui adressée, dans laquelle il lui témoigne le plaisir que lui mandait que lui fit sa lettre du mois de mars, où il lui de mandait que le gouvernement de Genève avait marqué beaucoup de satisfaction des preuves d'attachement que le prince donnait à la République. Le prince ajoute: Je ne vous ai pas demandé depuis lors de faire des démarches pour obtenir la Bourgeoisie de Genève, parce que j'avais des craintes sur l'indépendance de cette République, mais qu'actuellement qu'elle lui paraissait bien assurée et qu'il ne courrait plus de risques en voulant être Genevois de devenir citoyen français, il souhaitait se rattacher à un pays qu'il appelle sa seconde patrie, dans lequel il a fini son éducation, et où il a passé, dit-il, les trois années les plus heureuses de sa vie. Le prince charge M. de Bülow de remercier Messieurs les conseillers Saladin et Calandrini de l'empressement qu'ils ont montré pour sa personne.

Cf. 30 oct. 1815.— Octroi de la Bourgeoisie demandée.

A la date du 13 novembre suivant on lit encore :

Députation au prince Paul de Mecklembourg pour lui remettre la lettre de bourgeoisie pour le grand-duc de Mecklembourg. Le seigneur syndic des Arts rapporte que la députation nommée par le Conseil pour remettre à S. A. R. le prince Paul de Mecklembourg-Schwerin la lettre de bourgeoisie destinée à Mgr son grand père, le grand-duc régnant, ainsi qu'une lettre d'envoi s'est acquittée de sa mission. Elle était composée de M. le syndic Des Arts et de MM. les conseillers Turrettini (de Villette) et Saladin (de Budé). M. le syndic a complimenté le jeune prince qui a répondu de la manière la plus obligeante et a paru extrêmement flatté de la démarche faite au nom du Conseil auprès de lui, et de la lettre de bourgeoisie donnée à sa maison.

Voici maintenant la descendance des nouveaux bourgeois de Genève, telle que la donne l'*Almanach de Gotha* :

Grand-duc Frédéric François Ier, né le 10 décembre 1756, marié le 1er juin 1775 à Louise de Saxe-Cobourg-Gotha, décédé le 1er février 1837.

Grand duc héritier Frédéric-Louis, né le 13 juin 1778, marié à Augusta de Hesse-Hombourg, décédé le 29 novembre 1819.

Grand-duc Paul-Frédéric, fils aîné du précédent, né le 15 septembre 1800, marié le 5 mai 1822 à Alexandrine de Prusse, décédé le 7 mars 1842.

Grand-duc Frédéric-François II, fils aîné du précédent, né le 28 février 1823, grand-duc depuis 1842, décédé le 15 avril 1883, marié en troisième noce à Marie, princesse de Schwarzburg-Rudolstadt (4 juillet 1868).

Duc Henri-Wladimir-Albert-Ernest, quatrième enfant du troisième mariage, né à Schwerin le 19 avril 1876, marié le 7 février 1901 à Wilhelmine, reine des Pays-Bas, duc de Mecklembourg.

L'enfant de ce dernier hérite donc, en ligne directe, imprime le *Journal de Genève*, des droits de bourgeoisie et du titre très républicain de citoyen de Genève.

Dans les Possessions russes

Conformément au règlement en vigueur l'accès des possessions russes d'Asie centrale est interdit en principe aux étrangers. Des exceptions à cette règle sont toutefois admises et des autorisatiens y relativss peuvent être délivrées dans chaque cas spécial à des sujets étrangers, qui voudraient visiter les provinces en question et qui adresseraient une demande à cet effet au Gouvernement Impérial par l'entremise des représentants diplomatiques respectifs.

Quoique cette forme soit la seule règlementaire il arrive parfois que des personne qui ignorent le r glement dont il s'agit se rendent directement en Asie centrale, où les autorités locales, agissant en stricte conformité aux prescriptions de la loi, se voient oblig es de leur interdire la continuation de leur voyage. La fréquence de pareils cas a surtout augmenté dans le courant des derniers mois.

Il est évident que les interruptions inattendues éprouvées par les voyageurs causent à ces derniers des pertes de temps et temps et d'argent quelquefois considérables ; d'autre part, le mode d'agir des autorités provoque de la part des personnes dont le voyage est interrompu des plaintes qui se trouvent dénuées de tout fondement, attendu que ces autorités ne font qu'appliquer strictement le règlement mentionné plus haut.

En conséquence, le Ministère Impérial des Affaires Etrangères croit de son devoir de prier l'Ambassade de bien vouloir faire des démarches afin de donner une publicité aussi grande que possible au règlement dont il s'agit, dans l'intérêt même des voyageurs qui voudraient se rendre dans les possessions russes d'Asie centrale, afin de leur éviter à l'avenir les nombreux inconvénients qui résultent des infractions involontaires à ce règlement, pouvant être commises par les voyageurs.

Le Ministère a l'honneur d'ajouter que dans le cas où les règles relatives à l'admission d'étrangers dans les provinces sus-indiquées ne seraient pas observées, par les voyageurs, le Gouvernement Impérial de son côté, décline toute responsabilité pour les retards et les pertes que pourraient subir ces personnes.

En outre le Ministère croit devoir attirer l'attention de l'Ambassade sur la nécessité absolue de formuler les demandes d'autorisation suffisamment à temps et dans tous les cas pas plus tard que trois semaines avant la date projetée de l'arrivée en Asie centrale des voyageurs car il s'agit, dans chaque cas spécial, d'autretenir une correspondance à ce sujet avec les autorités compétentes nécessitant une certaine durée.

Variétés

La Situation Economique du Tonkin

La situation économique est des plus satisfaisantes Les transports de marchandises et de denrées ont été, ces derniers temps, particulièrement actifs et les transactions nombreuses.

La préparation des terres. les semis et les repiquages se sont effectués dans d'excellentes conditions, tout laisse espérer de fructeuses récoltes.

La résident de Yên-Bay signale que sur certains points de la province les fortes pluies tombées dans la deuxième quinzaine du mois ont causé un bien considérable. La terre s'est ameublie et les indigènes ont pu procéder aux semences. La culture du maïs dans la région de Van-Châu est particulièrement prospère Les champs ont bel aspect ; quelques semis de riz hâtifs ont été faits.

Les transactions commerciales portent principalement sur les cunao. Les Mans en exportent de grandes quantités. Le prix moyen actuel est d'une piastre les cent boules.

Toutefois, le gros trafic sur les bestiaux a complètement disparu depuis l'épidémie de peste bovine qui a ravagé la province. A l'heure actuelle les quelques unités qui ont survécu ne suffisent pas au besoin des champs.

A Bac-Ninh l'état agricole de la province est satisfaisant aussi. Les rizières du 5e mois sont très belles. Aucune parcelle de terrain susceptible de recevoir des plants de riz n'a été laissée en friche. Aussi doit on compter sur un bon rendement.

La récolte de la canne à sucre est généralement bonne.

L'animation continue à régner sur les marchés ; marchands de légumes, de patates y sont nombreux. La vente du riz est active.

Les travaux de repiquage en vue de la récolte du 5e mois sont complètement terminés dans la province de Quang Yên ; les deux seuls huyen qui cultivent le riz du 5e mois sont ceux de Yên-Hung et de Yên-Bac.

Quant aux cultures secondaires de la saison, elles sont de belle venue et se répartissent en culture des patates, du manioc, des haricots, du tabac dans le huyên de Yên-Hung :

Culture du maïs et des patates dans le huyên de Hoanh-Bo, cultures de maïs patates et haricots dans le canton de Ha-Sen, du huyên de Cat-Hai. peu de cultures dans le canton de Don-Luong où les habitants s'occupent surtout de la pêche et du sel ;

Cultures de maïs, patates, coton indigène, mûrier et thé dans le huyên de Yên-Bao.

Malgré la bonne récolte dont vient de bénéficier le Tonkin, les cours du paddy et des riz se maintiennent généralement élevés dans la province de Quang-Yên. Cette région en effet, en raison de la configuration du sol, produit peu de riz.

A Bac-Kan, un crachin assez fort et quelques orages suivis d'averses, vers la fin du mois, avaient décidé les Thô à reprendre les travaux de cultures en vue des semis de maïs et de riz de montagne pour le 5me mois. Pourtant presque partout, la chute des pluies a été insuffisante pour amolir convenablement le terrain.

Les marchés ont été assez animés en Mars ; Les commerçants annamites, importent les produits du Delta et exportent les produits forestiers ou agricoles.

Les Annamites ont apporté des cotonnades grossières, soieries, marmites en cuivre, saumures et poissons secs, et sont repartis avec du bois à chiquer, du cunao, des volailles et des cochons.

Les colporteurs chinois sont aussi venus en grand nombre.

Le commerce des buffles, très actif, en Février, (541 têtes expédiées sur le Delta, y compris l'appoint de Nari) se maintient ; en Mars il a été dirigé sur Thai-Nguyên et le Delta 634 animaux.

Beaucoup de radeaux ont utilisé la voie du Sông-Câu.

A Ninh-Binh, situation très bonne encore.

Le repiquage du riz est terminé dans tonte la province. Le crachin n'ayant pas cessé de tomber depuis le 1er du mois de mars, les espérances d'une bonne récolle paraissent de plus en plus fondées.

Il est même permis d'escompter un rendement plus élevé que celui de l'année dernière ; plusieurs villages des environs de Phat-Diêm ayant pu cette année, grâce au creusement d'un canal, repiquer leurs riz en vue d'une récolte du 5eme mois.

Le maïs également pousse bien : dans le seul huyên de Yên-Mô, il en a été semé plus de 500 mâu. D'autre part, la culture du manioc tend à se dévelpper dans la région montagneuse de ce huyên

L'exportation du riz de Phat-Diêm sur Nandinh qui avait cessé pendant quelque temps a entièrement repris. Les indigènes écoulent complètement leur

stock, à présent qu'ils sont assurés d'une bonne récolte en juillet.

Il a été exporté pendant ce mois 3 000 rouleaux de nattes sur Hongkong et sur ce chiffre plus de 1000 rouleaux de nattes de première qualité.

Du côté de Nho Quan, il descend en moment de la région de Lac-Thuy des quantités appréciables d'écorces de Dây-Dê-Quach et de tiges de palmiers nains : ces dernières tiges sont surtout achetées par des Chinois qui les utilisent comme manches de parapluies.

Le mine de charbon de Tân-Nhuân est en pleine activité.

La situation économique de la province de Hanam est aujourd'hui excellente. Le repiquage du riz est achevé et les plants sont beaux. Les agriculteurs ont aujourd'hui repiqué de plus grandes superficies que d'habitude, confiants dans les résultats produits déjà l'an dernier par les gros travaux d'hydraulique agricole.

La récolte du 5e mois est d'ailleurs de beaucoup la plus importante à Hanam. Outre le riz qui était, pour ainsi dire, la seule culture de la province, les agriculteurs ont planté pour la récolte prochaine beaucoup de mais et de manioc sur les terrains moins favorables au riz.

Les superficies cultivées sont donc aujourd'hui plus étendues que les années précédentes et la récolte du 5e mois promet d'être largement rémunératrice.

Les cultures diverses ont également bon aspect.

Une légère hausse dans le cours du paddy et du riz se fait sentir actuellement. Mais elle ne s'accentuera pas beaucoup selon toute probabilité, les grosses réserves existant encore chez les propriétaires, (ces ressources proviennent de la bonne récolte du 10e mois de l'an dernier) et la récolte prochaine s'annonce jusqu'ici comme devant être très riche.

On peut encore pleinement se féliciter de l'état d'ensemble des cultures dans la province de Phu-Tho. Les mais, les patates, les haricots sont en pleine croissance. La superficie plantée en thé dans le huyên de Dâm-Khê est évaluée à 6 0 mâu et tend à se développer encore, sous l'impulsion donnée par M. Chaffanjon au commerce de ce produit.

M. Gilbert poursuit avec succès des plantations d'agaves qu'il évalue en ce moment à 600 000 pieds.

Les surfaces plantées en maïs s'accroissent sensiblement et cette culture va devenir une source de profit appréciable pour la province.

Les autorités indigènes ont les plus belles espérances en ce qui concerne la récolte de riz du 5e mois.

A Hadông situation stationnaire. La belle apparence des récoltes et le calme qui règne dans la région ont permis aux populations, pour le moment inoccupées aux champs, de se livrer un peu partout à des fêtes qui, si l'on en juge par leur faste et leur durée, révèlent pour un grand nombre de villages, un état rassurant de paix intérieure et de prospérité. Ces fêtes ont attiré dans la région une foule considérable d'indigènes des provinces voisines parmi lesquels beaucoup de colporteurs d'articles divers.

Les marchés ont été tout particulièrement animés.

Le bétail semble avoir été l'objet de nombreuses et importantes transactions dans l'ensemble de la région; l'on signale notamment de grosses ventes de buffles et de bœufs sur le marché de Van-Dinh.

Les prix des denrées restent d'une façon générale assez élevés.

On peut compter sur une fructueuse récolte. Le huyên de PhuXuyên surtout paraît favorisé grâce à l'abondance de l'eau qui, sans excès toutefois, couvre toute l'étendue de ses rizières.

Les pommes de terres annamites, la maïs, les courges, les mûriers et les haricots promettent beaucoup. A remarquer spécialement la belle venue des maïs et des haricots du secteur de Thanh-Tri.

La province de Hadong qu'on serait tenté de ranger au nombre des contrées exclusivement agricoles, semble, au contraire, sans aucune diminution du produit de ses cultures habituelles, avoir fait un grand pas dans la voie du progrès industriel.

C'est ainsi qu'on y relève :

10 — Dans le secteur de Nga-ba-Tha ;

7 fours à chaux,
16 fours à briques,
16 usines à sucre,
9 métiers à tisser la soie,
71 métiers à tisser la toile,
3 fabriques d'huile de ricin et de tourteaux,
3122 maisons de décortication du riz,
3 6 maisons où se pratique l'élevage des vers à soie,
200 fabriques de chapeaux européens en fibres de bambous.

2o — Dans le secteur de Phuonj-Hai :

2 fours à brique,
12 usines à sucre,
1 fabrique d'huile de ricin,
18 maisons où se pratique l'élevage des vers à soie.

30 — Dans le secteur de Thanh-Tri

30 fours à chaux
10 fours à briques.
8 usines à sucre.
19 métiers à tisser la soie.
116 métiers à tisser la toile.
8 fabriques d'huile de ricin et tourteaux.
235 maisons de décortication du riz.
523 maisons où se pratique l'élevage des vers à soie.

40 — Dans le secteur de Br-Duong

3 fours à chaux.
13 fours à briques.
6 usines à sucre.
705 métiers à tisser la toile.
2 métiers à tisser la soie.
20 fabriques d'huile de ricin et tourteaux.
50 maisons de décortication du riz.
120 maisons où se pratique l'élevage du ver à soie.
1 fabrique de chapeaux européens en fibres de bambous.

Il y a lieu de remarquer, en ce qui concerne les fours à briques, qu'en dehors des chiffres précités qui marquent le nombre des industries proprement dites, il existe un peu partout des fours à briques pour les besoins exclusifs des villages, où sont cuits les matériaux nécessaires à la réparation des pagodes et des maisons communes.

L'industrie des chapeaux européens en fibres de bambous est de création relativement récente et promet, si l'on considère les résultats obtenus dans un laps de temps assez court, de prendre par la suite une grande extension. Les chapeaux vendus 0 $ 70 l'unité sont achetés par des maisons d'Hanoi.

Funérailles de Sa Majesté Koang Siu

LES PRÉPARATIFS

Le train qui arrive à Péking vers 10 hres. du matin amenait de Tientsin, le 30 avril, des visiteurs européens dont le nombre devait s'ajouter à celui déjà énorme des touristes venus dans la capitale pour assister à cet unique spectacle des funérailles d'un empereur de Chine. Les commandants des corps d'occupation, les autorités consulaires, de nombreux officiers ainsi que les principaux résidents avaient pris place dans ce train. Les hôtels de la capitale, déjà envahis, subirent ce nouvel assaut et plusieurs personnalités furent obligées de se contenter, en guise de lit, d'un matelas jeté en toute hâte, mais avec beaucoup de complaisance, dans quelque coin encore libre d'une salle habituellement abandonnée.

Les abords du palais impérial présentent surtout une animation extraordinaire. Non loin de la porte Hou Men, des coolies sont occupés à achever la route où passera le cortège. A cet effet, on a creusé, de chaque côté de la large voie, des fossés dont la terre a été extraite pour former une chaussée spéciale, surélevée d'environ un mètre. Les rites veulent que le cortège funéraire d'un empereur de Chine passe sur un sol qui n'ait jamais été foulé. Des sommes énormes avaient donc été prévues pour l'achat en grande quantité de sable jaune qui devait recouvrir la route; mais ces sommes ont disparu en passant par le crible de l'administration chinoise, et finalement la route a été faite de sable noir, de poussière et de boue. Deux tribunes ont été élevées; l'une d'elles, située près de la porte Hou Men, offre trois salons spacieux; deux de ces salons sont réservés aux diplomates et aux invités de marque, tandis que le troisième offrait aux dames des légations ses fauteuils tendus de peluche verte. Toute la tribune est tapissée d'étoffes bleu pâle et bleu foncé, couleurs de deuil. L'autre tribune est placée beaucoup plus loin la porte Pi Tsu Men; c'est là que prendront place ou plutôt viendront s'entasser, les européens auxquels les légations ont délivré des cartes mais qui ne possèdent aucun titre leur donnant droit d'accès à la tribune diplomatique. Cette tribune sera d'ailleurs insuffisante, et nombreux seront ceux qui préféreront à cette atmosphère étouffante l'air libre, quoique chargé de poussière, des rues de Péking. A l'entrée du palais, on distingue plusieurs maisons assez basses dont les murs et les toits

ont été recouverts de nattes de paille qui leur donnent une teinte uniforme d'un jaune brillant. C'est là que prient les bonzes et les lamas depuis près de cinq mois.

Un peu plus loin, des chevaux piaffent et hennissent, tout étonnés de se sentir étrillés, ce qui leur arrive fort rarement.

Plus loin encore, une armée de coolies s'exerce à porter le catafalque où sera placé le cercueil du souverain. Après deux ou trois manœuvres, on distribue à ces Chinois en guenilles des robes de soie rouge transparente à travers laquelle on peut apercevoir le bleu de la toile des vêtements, les pièces plus foncées à l'aide desquelles ils ont été racommodés, et quelques trous laissant voir la peau noire des jambes. Les coolies s'emparent de ces robes légères et délicates, les tournent les retournent, et finalement s'en recouvrent, non sans les avoir déchirées ce qui ne compromet pas beaucoup leur beauté, car la plupart sont vieilles et rapiécées. Enfin la robe est mise. le coolie s'admire en écartant les bras et se précipite sur un tas de coiffures faites de feutre gris et surmontées d'un plumet jaune, avec un cordon qui les maintiendra en équilibre sur les têtes chauves des porteurs. Poursuivant notre promenade, nous voyons vingt chevaux, d'une maigreur effrayante, qui sont depuis plusieurs jours exposés au soleil sans qu'on ait songé à leur donner aucune nourriture, et dont la couleur blanche disparaît, moitié sous une draperie jaune, moitié sous la poussière grise. Près d'eux, des chameaux, vieux, pelés, affreux,se vautrent sur la terre jusqu'à ce qu'un coolie mette fin à leurs ébats en tirant sur la corde qui endolorit leurs narines, ce qui leur fait pousser un mugissement rauque et plaintif.

Les fonctionnaires chargés de veiller aux préparatifs vont et viennent, se saluant avec obséquiosité, suivis d'une multitude de satellites inutiles. Les forces policières et militaires qui défendent en temps ordinaire les abords de la ville interdite ont été augmentées et la circulation est devenue plus difficile. Sur l'avenue qui conduit à Hou Men quelques jolies dames mandchoues fort élégantes avec leurs chaussures blanches à semelles épaisses, leur coiffure faite de cheveux entourant une plaque de bois en forme d'ailes, avec leurs vêtements de couleurs vives et leurs figures fardées, se promènent lentement, suivies de leurs servantes

De temps en temps, en entend les cris d'un mafou caracolant sur un de ces petits chevaux mongols et précédant un équipage dans lequel se prélasse quelque dignitaire. Parfois aussi, c'est un attaché d'ambassade qui revient du palais, chargé d'une mission spéciale.

Dans les légations, on se prépare à la cérémonie du lendemain et les chanceliers se défendent tant bien que mal contre les assauts que leur livrent avec acharnement les européens sollicitant une place de faveur,

AVANT LES FUNERAILLES
LES COURONNES OFFERTES PAR LES PUISSANCES.
LES ORNEMENTS DU CORTEGE
COUP D'ŒIL GENERAL.

Temps superbe, extraordinaire même pas de poussière en dehors de celle soulevée par les équipages. Le service d'ordre aux abords du palais est assuré par des troupes de la police, baionnette au canon. Nul ne peut franchir les portes s'il ne présente une carte spéciale. Les différentes avenues sont occupées par de véritables campements. Nous retrouvons les coolies-porteurs que nous avons vus la veille ; ils sont révêtus des fameuses robes rouges et coiffées du chapeau de feutre à plumet jaune ; ils peuvent être au nombre d'un mille. Tandis que les uns attendent qu'on les appelle pour porter le catafalque, d'autres s'apprêtent à monter à cheval et à porter divers attributs tambours en forme de citrouilles, grands éventails, écrans à longs manches, bannières aux couleurs éclatantes, para pluies en étoffe brodée et disposée en lambrequins à trois rangs, etc...... Les fonctionnaires sont nombreux ; plusieurs d'entr'eux descendent des charrettes qui les ont amenés des différentes sous-préfectures des environs de Péking Ils secouent la poussière dont leurs vêtements sont recouverts et se débarrassassent de leurs ornements ainsi que de leurs robes pour adopter la tenue qui sera celle de tous les mandarins, depuis le plus haut jusqu'au plus petit : robe noire à col bleu et chapeau de paille blanche sans aucun signe distinctif, si ce n'est, pour les dignitaires et hauts fonctionnaires, une perle blanche.

Dès 9 h. du matin. les invités arrivent par petits groupes,examinent la tribune diplomatique, s entretiennent quelques instants avec les fonctionnaires du Wai Ou Pou qui les reçoivent, puis s'en vont avec leurs kodacks prendre au hasard quelques clichés. Les coolies habillés de rouge se sont mis en rang sur un ordre qui leur a été donné par un fonctionnaire. Ils s'alignent de chaque côté de la route dans l'ordre suivant : cavaliers portant, les uns de larges yatagans, d'autres des hampes rouges, d'autres encore tenant des bannières, puis des parasols et des ornements divers. L'ensemble de ces robes en guenilles, de ces ornements défraîchis, dédorés, fait néanmoins bon effet grâce au soleil qui les fait valoir.

Devant la tribune diplomatique, on amène deux sortes de chaises à porteurs en bois verni jaune et tendues de soie jaune, portées par douze coolies, Le personnel des légations, qui se promène devant la tribune, s'empresse autour de ces chaises. L'une d elles contient une superbe couronne en argent, merveilleusement ciselée et traversée par une palme.Sur un ruban de satin blanc s'étale l'aigle russe à deux têtes. et les caractères chinois tracés en or expliquent que cette couronne est offerte au souverain défunt par Sa Majesté le Tzar de toutes les Russie. L'autre chaise contient une couronne en argent également, et, au milieu de cette couronne ont été placées deux palmes, l'une d'or, l'autre d'argent, enlacées. La couronne est offerte par l'Angleterre tandis que les palmes sont un présent de la France : ce qui fait murmurer par un diplomate allemand: " Voici un résultat de l'entente cordiale ".

La tribune diplomatique est maintenant envahie. Le salon des dames des légations présente un aspect sombre à cause des toilettes noires qui ont été adoptées. Les deux autres salons sont bariolés de couleurs vives tranchant sur le noir des redingotes. On peut y voir les uniformes de tous les pays, les décorations de tous les états et des représentants de toutes les races. L'élément militaire domine, et c'est très heureux comme effet. Les fonctionnaires du Wai Ou Pou s'empressent auprès des invités et les conduisent à un buffet qui a été spécialement aménagé et où se trouvent en abondance des fruits, des gâteaux, des cigarettes, des eaux minérales et du thé. Les mandarins semblent avoir horreur des appareils photographiques qui, sur leur prière, sont négligés par leurs propriétaires, ce que voyant, je m'empresse de fuir la tribune pour aller me placer à quelques cent mètres de là Un secrétaire me prie de rejoindre le groupe des invités, mais je lui explique que mon bras en écharpe redoute les heurts et que j'ai grand besoin de prendre l'air.

LE CORTEGE

Vers 12 h. 15, la police fait évacuer les abords du palais. La foule qui avait été admise stationner dans toutes les rues est repoussée par des soldats, baïonnette au canon, et les larges avenues qui aboutissent à Hou Men deviennent désertes ; quelques fonctionnaires, des soldats, des figurants et tout le personnel du cortège restent seuls.

De la tribune diplomatique, on croirait assister à quelque représentation d'un immense Châtelet. Comme toile de fond, un grand pan du mur crépi de rouge et surmonté de tuiles jaunes vernissées; au dessus, dominant le mur, la montagne de charbon qui se trouve à l'intérieur du palais et sur laquelle s'élèvent plusieurs petits pavillons aux toits de tuiles, jaunes également, et garnis de fantastiques dragons

A droite et à gauche. des murs gris sur lesquels quelques arbres recouverts d'une verdure neuve jettent une note plus gaie. Au milieu, la chaussée sur laquelle passera le cortège et qui s'élève à environ un mètre au dessus du sol. De chaque côté de cette chaussée se tient une compagnie de soldats en armes; le reste des troupes et la plus grande partie du cortège qui est la plus banale attendent au delà de Hou Men le cercueil impérial. C'est du côté gauche. au pied du grand mur rouge que débouche la procession. En tête viennent les deux palanquins contenant les courrones offertes, par la Russie, la France et l'Angleterre. Derrière, monté sur des poneys de toutes nuances, des colies portant des étendards,des écrans des parasols, et divers ornements avancent en occupant la bordure de la route, sur deux files qui, de loin, apparaissent comme deux

lignes sanglantes. Viennent encore des coolies toujours vêtus de la même robe rouge mais portant des tambours, des arcs, des yatagans ou des lances. C'est maintenant la multitude des secrétaires du palais et des fonctionnaires qui avancent lentement, en bavardant, en échangeant des saluts, tout en agitant un éventail, entre deux files de soldats et de porteurs d'attributs. Tous ces fonctionnaires, comme d'ailleurs tous les personnages officiels chinois, sont vêtus de longues robes noires à col bleu et coiffées d'un chapeau de paille sans aucun ornement. En effet, en signe de deuil, les globules et les plumes qui ornent les chapeaux des personnages officiels ont été abandonnés de même que les broderies pectorales et les ceintures. A la couleur noire des robes des fonctionnaires succède une couleur tenant le milieu entre l'ocre et le jaune indien ; c'est la couleur des vêtements des cent deux bonzes, des cent deux lamas et des cent deux prêtres taoïstes qui accompagneront le cercueil jusqu'à Si Ling. L'un des lamas prononce tous les cent pas une oraison jaculatoire qui seule vient rompre le silence qui règne dans cette partie du cortège. Viennent encore des porteurs de parasols et d'écrans chargés de broderies, dragons et paons, insignes impériaux. Suivent des parasols de toutes couleurs depuis l'écarlate et jaune les plus vifs, jusqu'au vert et au violet les plus sombres. Deux palanquins jaunes, en tous points semblables ceux qui contiennent les couronnes des puissances, sont portés par vingt coolies. Mais les broderies de soie jaune qui les recouvrent dérobent aux regards du public leur contenu; grace à la complaisance des membres de l'escorte, je parviens à soulever discrètement une partie de le tenture et j'ai le temps d'apercevoir, sur des coussins de soie jaune, deux coffrets d'or massis. Un attaché du Wai u Pou veut bien me dire ce que contiennent ces deux coffrets, véritables châsses à reliques. Ce sont les souvenirs précieux et intimes de l'Empereur défunt: ornement qui lui servirent losrqu'il était enfant, portrait de sa mère, chaussures minuscules de ses concubines préférées, cadeaux d'anniversaires et présents qu'il accueillit autrefois avec joie. Tous ces objets, sans qu'ils soient extraits des coffres d'or qui les contiennent, seront brûlés sur sa tombe. "Mais l'or ne brûlera pas; qu'en fera-t-on?" "Soyez sans inquiétude, cet or ne sera pas perdu, me répondit le fonctionnaire dans un sourire qui n'était même pas énigmatique". D'où je conclus que le mandarin qui sera chargé d'envoyer, en fumée, aux mânes de son souverain, les précieux souvenirs, serait largement récompensé de ce soin. Ces deux palanquins jaunes excitent parmi les invités qui garnissent la tribune diplomatique une vive curiosité. Derrière eux, des fonctionnaires portent de grandes baguettes d'encens dont la fumée bleue et très odorante va se perdre dans le bleu du ciel ou jettent à profusion de larges rondelles de papier ne soie qui, dans l'esprit des chinois, représentent des sapèques, monnaie qui sera utilisée dans l'autre monde par le défunt. C'est maintenant la partie la plus éclatante du cortège, la longue file des envoyés extraordinaires des puissances avec leurs habits chargés de broderies d'or et de décorations, avec leurs bicornes à plumes et leurs épées à poignée ciselée. Autour des ambassadeurs se trouvent des officiers faisant partie de leur suite ainsi que des attachés des attachés des légations. Viennent, dans l'ordre, les délégués de la Hollande, du Portugal, de la Suède, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Autriche Hongrie, de la Russie, du Mexique, de la France, de l'Espagne du Brésil, des Etats Unis et du japon.

C'est le prince Palitzin qui représente Sa Majesté le Tzar. A ses côtés, marchent S.E. Korokotzew, ministre de Russie à Péking, et un attaché militaire.

La France est représentée par M. Gérard, ambassadeur à Tokio, venu tout exprès en Chine. Il est accompagné de M. Boissonnas, chargé d'affaires de la légation de France depuis le départ de Son Excellence M. Bapst et en attendant l'arrivée de S. E. M. de Margerie, le nouveau ministre de France à Péking. La France est d'ailleurs largement représentée à cette cérémonie, car, soit dans le cortège, soit dans la tribune diplomatique, on peut reconnaître le général Sucillon, commandant le corps d'occupation français, entouré de nombreux officiers de l'Infanterie coloniale, le Commandant Brissaud Desmaillet, attaché militaire, le colonel Lavenir, commandant le 16ème régiment d'Infanterie coloniale, le commandant Pernot, de la garde de la légation, M. Saussine, chancelier de la légation, etc... etc... Le prince Fushimi, envoyé extraordinaire du Mikado, ferme la marche.

La tête haute, le buste droit, le prince, aux longues moustaches grises et tombantes, avance lentement, majestueuement jetant à droite et à gauche des regards qui semblent vouloir imposer le respect. Le prince Fushimi porte l'uniforme de général et un grand cordon jaune orange lui barre la poitrine; c'est l'ordre de première classe du Dragon Imperial qui lui a été remis la veille par le Prince Régent; l'envoyé du Mikado est d'ailleurs constellé de décorations et de crachats étincelants. Derrière lui, à distance respectueuse, marchent sur une même ligne, six hauts fonctionnaires japonais dont S. E. Ijuin, ministre du Japon à Péking, le général Fukushima et l'amiral Dewa, commandant l'escadre japonaise qui a amené en Chine le prince et sa suite. Les yeux des spectateurs, éblouis bien plus que fatigués par le brillant tableau qu'offrait le défilé des ambassadeurs, se reposent maintenant sur les robes noires à col bleu qui suivent nombreuses. Pour le touriste, ces personnages chinois ne diffèrent en rien de ceux qui précédaient le cortège : ce sont pourtant les princes, les hauts dignitaires et les ministres de l'Empire. Il y a là les conseillers Tchang Tche Tong, bras droit du Régent, Na Tong, successeur de Yuan Chen Kai, Chen Su, Lou Tchuan Lin, les princes Tching, Tsai Tcheng, Pou Louen, Sou, tous les ministres etc... etc... Le Prince Régent, frère de l'Empereur défunt, et qui représente ici l'Empereur Siuen Tong, son fils, ne peut même pas être distingué de son entourage ; il est lui aussi vêtu de la robe noire à col bleu et, n'étant pas descendant du défunt, ne porte pas le *fain* ou baguette que tient toujours à la main, suivant les rites chinois, le descendant direct du mort au jour des funérailles.

Enfin, monumental, écrasant, étincelant de soie jaune, de broderies d'or auxquelles se mêlent discrètement quelques touches vertes et rouges jetées çà et là, inprecéptibles, voici le catafalque où se trouve le cercueil du Fils du Ciel.

Ce catafalque, d'un poids total de 1600 kilogs, est fait d'immenses poutres peintes en jaune et vernies. Le plancher est supporté par un bâtis solidement construit. Un dôme le recouvre à une hauteur de 4 mètres. Le dôme est tapissé de soie jaune, et des tentures, jaunes également, retombent de chaque côté de ce monument. Au milieu, dérobé à tous les regards se trouve le cercueil qui contient les restes de l'Empereur Kouang Su. Le corps du souverain n'a pas été embaumé et n'a subi aucune de ses opérations qui ont pour but de préserver le cadavre des grands d'une rapide putréfaction.

Il a été placé dans un cercueil de bois parfumé, d'un prix exhorbitant, et ce cercueil a été enfermé dans une dizaine de coffres massifs taillés dans des bois rares. Le catafalque est porté par 80 coolies qui ont pendant trois mois pris part à des répétitions quotidiennes. Etant donné le poids et les dimensions énormes de cette masse, son déplacement est des plus difficiles. Outre qu'il faut déployer une grande force pour le soulever, il faut aussi faire preuve d'une réelle adresse pour la tenir en équilibre. A cet effet, une ingénieuse combinaison de poutres, enchevêtrées mais liées seulement les unes aux autres par un simple cordage, a permis à 80 coolies de soulever dans un même effort ce véritable monument. Un chef d'équipe, portant à la main un morceau de bois creux qui, frappé donne un son aigu, marche devant le catafalque en marquant la mesure. Quatre coups sont frappés et les 80 coolies font quatre pas en avant. Au cinquième coup, tous s'arrêtent et, au sixième, marquent un léger mouvement de recul qui rétablit l'équilibre de la masse; et tous les quatre pas, cette manœuvre longuement étudiée se renouvelle.

Le catafalque doit parcourir ainsi près de 20 kilomètres, mais à la sortie de Péking le nombre des coolies sera augmenté et de 80 sera porté à 720. Derrière le catafalque, des hérauts portent l'arbalète et le carquois de l'Empereur, sa lance, son sabre, bref toutes ses armes, dont il n'eut jamais l'occasion de ce servir, si ce n'est pour se faire photographier.

Un cheval blanc, harnaché de jaune, est conduit par la bride, puis, fermant la marche, une compagnie de soldats en armes se presse derrière le cortège. Contrairement à ce qui avait été annoncé,

aucune femme, aucune princesse n'ont, suivi le cortège, dans Péking du moins ; cependant, à 200 mètres derrière le cercueil du souverain un palanquin, tendu de soie orange, suivait au milieu d'un détachement de soldats, mais sembla t totalement négligé et n'attirait nullement l'attention des spectateurs. Dans ce palanquin, rigide, les traits rappelant ceux de sa mère, se tenait Ta Kwong Tchou, fille de l'Impératrice-douairière défunte et qui, malgré la mort de la souveraine, exerce toujours les fonctions de Grande Maitresse du palais.

Arrivés devant la tribune diplomatique, les ambassadeurs quittèrent le cortège et pénétrèrent dans le salon réservé aux dames des légations, puis, ils attendirent le passage du cercueil devant lequel ils s'inclinèrent respectueusement. Le Régent quitta le groupe des dignitaires de l'Empire et s'approcha de chacun des envoyés extraordinaires des puissances qu'il remercia. Et le cortège reprit sa marche le somptueux cortège déjà gris de poussière reprit sa route pour disparaître 500 mètres plus loin par la porte Hou Men près de laquelle le sol avait été recouvert d'épaisses nattes, car il avait été impossible de construire là une route vierge de toute empreinte.

RETOUR DES AMBASSADEURS

La partie la plus imposante de la cérémonie avait pris fin. Les ambassadeurs prirent place dans des équipages ou des palanquins qui vinrent se ranger devant la tribune diplomatique et, escortés de cavaliers, retournèrent au quartier des légations, suivis bientôt par la foule des invités. Bien que n'ayant suivi le cortège que sur un parcours d'environ deux kilomètres, les ambassadeurs eurent à supporter une réelle fatigue par suite de la lenteur de la procession et de la chaleur accablante sous les brûlants rayons du soleil de midi.

A TRAVERS PEKIN

Lorsque le cortège eut franchi Hou Men, le Régent et les hauts dignitaires montèrent en voiture pour retourner au Palais. Puis, en tête de la procession, vinrent se placer plusieurs bataillons, d'infanterie et quelques pelotons de cavalerie. Vingt chameaux d'une maigreur effrayante et vingt chevaux blancs étiques, harnachés de jaune, furent placés en tête du cortège. Ces animaux, si les rites étaient observés, devraient être brûlés vifs devant le tombeau de l'Empereur. Au cortège se joignirent encore de nombreux mandarins de grades inférieurs venus à cheval ou en charette. La dislocation de la partie du cortège qui comprenait les ambassadeurs avait eu lieu à midi et quart ; jusque là, le temps était resté superbe, mais, soudain, des tourbillons de poussière se soulevèrent, dissimulant parfois le cortège tout entier, et le vent fit rage. Tout le long du parcours, une foule énorme était amassée, contenue par les troupes de la police, curieuse et quelconque, regardant sans intérêt apparent, sans regrets, sans admiration, emmenant les restes du Fils du Ciel. C'est que le Chinois ne s'étonne de rien et n'admire rien ; il est rarement démonstratif et ne sort de son apathie, de sa torpeur, que lorsque ses intérêts matériels sont en jeu. Il est insensible à toute espèce de sentiments et reste indifféérent devant les spectacles les plus émouvants, ceux qui font naître dans nos esprits les plus profondes réflexions. Joie ou deuil : peu importe au Chinois, si ce deuil ou si cette joie ne touchent pas directement à ses intérêts matériels, car, pour lui, les intérêts moraux n'existent pas ou du moins sont relégués au dernier plan. Et, d'ailleurs, combien de Chinois ne connaissent de lui que son existence. Le Fils du Ciel mort sera remplacé par la volonté du Ciel : telle est la loi fatale, la seule peut-être que connaissent tous les chinois. Que fut l'Empereur Kouang Siu, que fit il ? Peu de Chinois pourraient répondre à cette question. S'il fut bon, s'il fut juste, c'est que le Ciel voulut récompenser la Terre; s'il fut cruel, c'est que la Terre avait mérité un châtiment.

Pour l'élite des chinois, Kouang Siu demeurera l'Empereur vénéré, le souverain soucieux du bonheur de son peuple, le seul peut-être qui fit quelque chose pour ce dernier; celui qui, en tous cas, parla le premier d'affranchissement et de constitution.

Pour nous, européens sensibles, Kouang Siu sera une de ces pâles figures que l'on rencontre dans plusieurs triptyques d'un peintre flamand dont le nom m'échappe et qui mourut poitrinaire chez les sœurs de Bruges. Figure sympathique, surtout pour qui a étudié sa vie, pour qui a connu les souffrances de cet impérial prisonnier qui n'eut même pas la liberté qu'a tout être vivant ici-bas : celle d'aimer et de souffrir en paix. Sa vie fut un long martyr, et ses souffrances, faites d'abandon, de privations, de débauches contraintes et de rêveries neurasthéniques nous apitoieront toujours. Les vraies funérailles de l'Empereur Kouang Siu n'ont pas eu lieu à Péking où elles ne furent qu'officielles, mais dans les cœurs des réformistes exilés, seuls amis de ce souverain qui connurent avec lui les heures de découragement, de persécution et d'oubli, après avoir caressé comme lui de riants espoirs nés d'un patriotisme ardent et du désir de donner la vie à cet immense Empire, après une léthargie de plusieurs milliers d'années. L'Empereur Kouang Siu aura le Chine pour linceul et tous ces cœurs pour monuments.

Marcel van LERBERGHE

Nouvelles de Saigon

Agression contre un cocher

ODIEUSE CONDUITE DE QUATRE ARTILLEURS.— ARRESTATION MOUVEMENTÉE.— ATTITUDE HOSTILE DE LA FOULE.

Le 15 avril, vers dix heures, une voiture caoutchoutée de la maison Trigant passait à vide sur le pont de Kan-hoi, quand quatre artilleurs européens, qui venaient à sa rencontre avec l'air de bons et paisibles promeneurs, sautèrent soudain à la tête du cheval et s'emparèrent du cocher que l'un d'entre eux saisit à la gorge, le baillonnant de la main pour l'empêcher de crier pendant que deux de ses camarades le maintenaient et fouillaient consciencieusement ses poches, lui enlevant la recette.

Leur coup fait, les quatre malandrins lâchèrent leur victime qui porte encore au cou des traces de leurs violences et s'enfuirent chacun dans une direction, de façon à éviter d'être pris s'ils étaient rencontrés ensemble.

Ils avaient compté sans le cocher qui s'attacha aux pas de l'un deux, criant : *mata!* et lui donnant la chasse, bientôt suivi d'une foule nombreuse de ses congénères.

L'artilleur poursuivi, ayant eu le malencontreuse idée d'enfiler la rue Chaigneau, se vit soudain barrer la route par les agents du commissariat.

Et alors s'engagea une lutte terrible, au milieu d'un cercle toujours grossissant d'indigènes, dont beaucoup étaient armés de coupe-coupe et de matraques, bien décidés qu'ils étaient à se ruer sur le militaire si celui-ci échappait aux agents de l'autorité.

Force resta enfin à la loi et l'artilleur fut amené au poste, mais il venait à peine d'y entrer qu'un de ses camarades qui, dissimulé dans l'anfractuosité d'une porte ou derrière un arbre, avait suivi la scène, se précipita dans le commissariat, se jeta sur le chef de poste, et une lutte furieuse recommença entre les agents et les deux énergumènes.

Après une véritable bataille, on finit enfin par les boucler au violon où, peu de temps après, un troisième complice dont un agent de la sûreté avait remarqué la mine louche, pendant qu'il rôdait aux environs, en quête de nouvelles, venait les rejoindre.

L'autorité militaire, aussitôt prévenue, a fait conduire les trois apaches à la prison et a ouvert une enquête.

Nous espérons qu'une sanction sévère sera donnée à de semblable faits, qui se répètent avec une fréquence désastreuse depuis quelque temps.

Opinion

Le marasme à Saigon

C'est une chose entendue : nous sommes dans le marasme. Pas d'heure, pas de minute, pas de seconde qui ne se passent sans que ce mot vous tinte aux oreilles. Le commerce, l'industrie, l'agriculture, le théâtre, les sports, les cafés, les reporters, les nouvelles télégraphiques, les lecteurs, tout est dans le marasme. Il n'y a guère que la politique qui n'y soit pas tombée.

Qu'est-ce donc que cet état où nous nous trouvons ? Etat matériel ou état d'esprit ?

Etat matériel, triste, infiniment triste mais trop facile à constater, vous répondent la plupart des gens que vous inter-

rogez. Voyez plutôt. Le commerce est nul ou à peu près. On ne fait plus d'affaires.

On n'a plus le sou et tout s'en ressent. On n'ach te plus que le juste nécessaire; tout ce qui peut paraître un luxe est impitoyablement rayé des budgets. Rappelez-vous, il y a dix ans à peine, cette vie intense, heureuse où l'on se reposait dans les plaisirs d'un travail sûr et rémunérateur, où l'argent coulait, coulait entre les doigts jamais joints, où les maisons s'édifiaient, comme par enchantement; où les fêtes succédaient aux fêtes, où la réalité dorée semblait devoir se prolonger à l'infini ?

Aujourd'hui, la ville semble être atteinte de paralysie. Plus de ces signes extérieurs de prospérité : personne aux cafés, personne au théâtre, personne sur le tour d'Inspection.

Vous objectez, à ces peintres en grisaille de la situation, qu'ils viennent de vous montrer à la fois un état matériel et un état d'esprit, mais qu'il s'agit de savoir si celui-ci est la conséquence immédiate de celui-là et ils vous répondent: Evidemment ! avec la plus sereine imperturbabilité.

Certes, il n'y a plus ce courant d'affaires qui donna l'illusion d'une progression constante dans la prospérité. Mais on devait le prévoir, car ce courant n'était causé que par une période qui devait avoir une fin. Et ceux qui l'ont prévu, qui ont établi leurs calculs sur une moyenne raisonnable et possible, sur une expérience exempte d'emballements, suivent leur bonhomme de chemin, les choses étant ce qu'elles devaient être comme le prouvent les statistiques.

On a beaucoup songé au superflu, ici, alors que le nécessaire manquait souvent. Et aujourd'hui que le coup de feu a passé, on ne veut plus de superflu et ceux qui le vendent s'en désolent.

Notez que la majeure partie de la population française de Cochinchine est composée de fonctionnaires. Leurs appointements n'ont point varié que je sache et leurs facultés de dépense devraient donc être restées les mêmes. Mais il en est beaucoup plus qu'autrefois qui sont mariés et pères de famille et dont le budget doit se calculer strictement au nécessaire. Encore en est-il beaucoup qui, devant les facilités acquises et l'économie réalisée, n'hésitent pas à se fournir directement en France. D'où perte pour le commerce local.

En vérité, votre marasme est un état d'esprit fâcheux qui provient de ce qu'il n'y a plus équilibre entre certains côtés de la vie sociale et les exigences pécuniaires qu'ils imposent. Ce manque d'équilibre était à prévoir. On ne l'a pas su ou on ne l'a pas voulu.

S.

L'Opinion

L'opium au Laos

La consommation de l'opium au Laos prend chaque jour des proportions de plus en plus inquiétantes. Il est triste de constater que l'accroissement de cette consommation est un des progrès de notre civilisation. Avant que le Laos fût devenu colonie Française, l'usage de l'opium était chose à peu près inconnue, du moins en bon nombre de régions. Cet usage était même considéré dans quelques provinces à l'égal d'un délit pour lequel un code pénal particulier avait été établi. Ceux qui, dans leurs lointains voyages, avaient contracté la funeste habitude d'employer l'infect et stupéfiant narcotique, devaient à leur retour dans leurs villages, user de mille précautions pour éviter des condamnations qui, plusieurs fois renouvelées, pouvaient entraîner la peine capitale.

On montre encore les endroits où quelques fumeurs d'opium invétérés reçurent jadis des châtiments exagérés, peut-être, mais socialement utiles et profitables, si on considère où les conduisit leur avilissante passion. Il n'y a pas très longtemps, beaucoup de villages se syndiquaient contre les fumeurs d'opium et leur faisaient une guerre acharnée, car ici tout fumeur d'opium est doublé d'un voleur. Actuellement encore, dans une des provinces siamoises du Laos, lorsqu'une affaire de crime ou de vol se produit, les premières enquêtes de la police sont dirigées sur les fumeurs d'opium dont tous les noms sont connus et enregistrés par l'Administration. Autres temps, autres mœurs !

La vente de l'opium se faisait, il y a quelques années dans les bureaux même de nos administrateurs et cette vente était assez réduite à cause de la crainte stupide (il faut le dire en passant) que nos Laotiens ont toujours eue pour les représentants de l'autorité française. Mais depuis que la Douane a pris l'affaire en main, la vente a pour ainsi dire décuplé, d'autant que les occupations de nos braves douaniers ne sont autres que celles de commis voyageurs en opium. Les incessantes tournées qu'ils opèrent dans leu périmètre respectif, n'ont pas d'autre but. Et c'est en quelque sorte une obligation pour eux, la Direction des Douanes exigeant un maximum de vente qu'il leur faut atteindre sous peine de blâme et d'admonestation. L'an dernier, le prix de vente de l'opium fut augmenté de 10 o/o pour toute l'Indo-Chine. Aussitôt se produisit dans la vente au Laos une baisse considérable qui fit l'étonnement de l'administration des Douanes. Les receveurs ou surveillants durent fournir des rapports pour expliquer cette baisse inaccoutumée.

Tous furent unanimes à en rejeter la faute sur l'augmentation de 10 % qu'on venait d'établir. Il leur fut répondu que le Laos n'était pas compris dans ce nouvel état de choses. La vente reprit alors son cours normal, et c'est notoire qu'elle va en augmentant de jour en jour.

Les crimes, les vols suivent la même progression. Et ce qui exaspère le plus nos Laotiens, c'est la nonchalance de l'administration, surtout quand ils la mettent en comparaison, avec l'activité et la fermeté des administrateurs siamois qui ont su, par de sévères mais justes répressions, faire naître dans leurs provinces une paix et une tranquillité qui font place chez nous à une recrudescence, tous jours ascendante, de méfaits impunis dont l'opium est pour beaucoup la cause. Tous les centres siamois au Laos ont un corps de gendarmerie et des tribunaux parfaitement constitués. La police est loin d'être défectueuse ; la justice est la même pour tout le monde. Chez nous, peu ou pas de police. Les mandarins tiennent les balances de la justice qu'ils font pencher toujours du côté où les pots de vins sont plus abondants.

Et remarquez l'anomalie de notre administration. On recommande par une circulaire —les circulaires sont très employées chez nous—à tous les chefs de canton et de village d'exercer une surveillance rigoureuse sur les gens à caution, en particulier sur les fumeurs d'opium et à la moindre incartade de les arrêter sans hésitation. Arrêter un fumeur d'opium ! Plus souvent ! Puisque l'administration vend de l'opium, elle doit donc forcément protéger ceux qui lui en achètent. Voilà ce que disent nos braves, *nhaqués*. Avouez que leur raisonnement pour n'être pas très profond, n'en est pas moins de quelque justesse.

Pendant que le gouvernement chinois s'efforce de faire disparaître l'usage de l'opium, nous, les *civilisés* nous nous efforçons d'introduire cet usage-là où il n'existait pas avant nous. Ah ! sainte galette, que de crimes on commet en ton nom !

Une remarque à faire, c'est que beaucoup de Laotiens, trop pauvres pour se procurer tous les instruments que nécessite une fumerie d'opium, le mangent au lieu de le fumer. Les déplorables effets du narcotique sont alors plus rapides et beaucoup plus déprimants.

SATHOU

Le Siam en 1907-1908

Depuis que, par le traité franco siamois de 1907 nous avons réalisé une Entente Cordiale aves le Siam, il semble que nos relations auraient dû suivre l'efficace action de notre diplomatie et réparer le temps perdu par nous et gagné par d'autres. Si nous ne pouvons lutter avec bien des produits étrangers, il est du moins une industrie bien française qui devrait prendre à Bangkok la première place. C'est celle des cycles et automobiles. Les Siamois de toutes classes s'adonnent à la pédale. Ils demandent surtout des machines à bon marché. Les classes riches ont des autos comme voitures de plaisance. Ces véhicules ne sont pas encore employés comme moyens de transports de poids lourds. Cependant, là comme ailleurs, l'usage popularisé des autos et cycles a forcé l'Administration à améliorer les routes. Il y a plus de 300 autos à Bangkok et la demande est croissante.

Des ateliers de carrosserie s'étant fondés sur place depuis quelques années, on construit le coffre et on fait venir d'Europe le moteur.

Il en est de même pour les bateaux automobiles qui sont très appréciés et en grand développement dans les si nombreux canaux de cette Venise orientale. On construit les coques sur place et on importe les machines, surtout celles pouvant marcher au pétrole qu'on trouve partout. Les Compagnies de bateaux automobiles qui font le service de la Ménam et des canaux affluents emploient des moteurs allemands. Deux Compagnies siamoises dirigées par des étrangers desservent les villes et villages en correspondance avec les voies ferrées. Au dessous de Bangkok, à Paklat, on a construit un tramway à moteur en correspondance avec les tramways électriques et le service automobile des voies d'eau. Sur ces voies, le trafic par chalands à moteur se fait par une compagnie anglaise. Comment notre industrie ne prendrait-elle pas sa part de ces fournitures ? Ces modes de transport de passagers et marchandises devraient se développer en grand dans notre Indochine, sillonnée de tant de cours d'eau et de là rayonner dans tous les pays circonvoisins. La fourniture serait bien moins onéreuse, plus rapide et mieux appropriée que celle amenée d'Allemagne, d Angleterre ou des Etats-Unis à Bangkok et en Malaisie.

En ce qui concerne les chemins de fer, la section de la ligne du Nord, Paknampô à Outaradit, a été ouverte sur 188 kilomètres jusqu'à Pissanoulok et celle de Bangkok à Pétriou (63 kilom.), a été ouverte à l'exploitation le 24 janvier 1908 et se poursuit activement. La gare de Bangkok étant encombrée, on construit un embranchement de 6 kilomètres reliant cette gare à la Ménam au dessous de Bangkok. Le trafic intérieur, la manutention des marchandises, le chargement et déchargement des cargo-boats, pour lesquels on fera des quais et magasins en seront grandement facilités. La Mékong est directement reliée à Bangkok par rail.

Si le Siam a la Ménam, la Méklong, la Méping, qu'il se hâte de faire communiquer entre elles, par voie ferrée, notre Laos à la Mékhong, qui est pour nous comme une muraille de Chine, fermée de notre côté, et ouverte à tous les trafiquants du Siam. Il est grand temps d'y songer pratiquement. Aussi le voyage de M. Klobukowski, si péniblement interrompu par la mort de son collaborateur Bonhoure, est-il à reprendre à bref délai. Il est d'une importance capitale et s'impose à nous à la suite du nouveau traité anglo-siamois, de ses annexions et de ses projets de réseau malais-birman-siamois.

Une autre raison consiste dans la diminution des fournitures de têk par le Haut-Siam. L'exportation a diminué de 150,000 pièces de bois depuis cinq ans. Il faut beaucoup plus de temps pour les amener de la forêt au point flottant des cours d'eau que pour le transport par eau. Ainsi on a exporté 102,247 tonnes de têk en 1905 — 99,515 en 1906 et 91,161 en 1907-908. En outre 9,000 tonnes en moins s'observent à destination d'Europe. Le haut prix du tical (1 fr. 80) a uni aussi à ce trafic. Donc le moment est venu de penser au têk du Haut-Laos, pour le pays et pour notre marine tributaire du Siam pour ces bois.

Les douanes siamoises ont adopté pour leurs statistiques la période de l'exercice financier, c'est-à-dire du 1er avril de l'année courante au 31 mars de l'année suivante. Les données s'étendent donc cette fois sur quinze mois, du 1er janvier 1907 au 31 mars 1908. Le total du trafic de cette période est de 327 millions 930,650 francs. Pour 1907 seulement les importations se sont élevées à 137 millions 209,675 francs. Les exportations à 167,626,975, donnant un total de 304 millions 836,650 francs. C'est un record supérieur de 6,112,000 francs sur 1906 et de 55.268,000 francs sur 1905.

Les provenances britanniques sont de 75 %, dont 27 % pour Hong-Kong, 26 pour Singapour, l'Angleterre 15, l'Allemagne 5 % et la France, si peu qu'il en est à peine question.

La navigation en 1907 comprend 715 navires avec 631,600 tonnes. L'Allemagne tient la tête avec 318,500 tonnes (56 %), puis la Norvége 167,000 tonnes (26 %), l'Angleterre 64,000 tonnes (15 %) plus 24 vapeurs avec 4,500 tonnes faisant le service côtier.

Nous n'avons que notre ligne bi-mensuel e subventionnée par l Indochine. Sur 632,000 tonnes nous devrions prendre notre part en bons voisins ; un trafic annuel de 328 millions devrait attirer nos nationaux. En les attendant, nos préoccupations se concentrent vers le Laos français. Si nous ne trouvons pas notre bien chez les autres, gardons le du moins dans notre propre domaine et ne laissons pas les voisins croquer les marrons que avons tirés du feu et qui doivent profiter avant tout à nos nationaux.

CH LEMIRE

Le sanatorium du Yunnan.

—L'ouverture de la ligne du Yun-Nan jusqu'à Montzé et au delà remet à l'ordre du jour la création et l'installation du Sanatorium du Yun-Nan.

On peut même dire qu'il est regrettable que ce projet, dont l'utilité est indiscutable, n'ait pas été examiné et solutionné à l'avance. Car cela aurait permis de profiter dès cette année 1909 du climat exceptionnellement sain et vivfiant de cette contrée pour donner aux malades et même aux coloniaux fatigués qui ne peuvent se permettre le voyage de France le le moyen de passer l'été sans fatigue et de réparer leur santé.

Le moyen de monter à Ami-Tati, à Mongzté en peu de temps et commodément, existe ; mais où pourront aller s'installer les convalescents et les malades où trouver une installation confortable, bien située, pourvue de tous les perfectionnemements que réclame l'Hygiène ? Nombreux sont ceux, qui retenus au Tonkin par le manque d'argent né essaire à un voyage en France, ou encore par leurs affaires et leurs occupations, pourraient pourtant faire une absence d'un mois ou deux et éviter les plus fortes et les plus pénibles chaleurs de l'été tonkinois, et qui très volontiers seraient montés passer ce temps dans un hôtel sanatorium du Yun-Nan.

Pour cette année, il est trop tard: mais pour que le sanatorium projeté, depuis M. Doumer soit prêt à ouvrir ses portes aux malades, aux convalescents, aux voyageurs en fin de printemps 1910, il faut que la question soit mise à l'étude dès maintenant, qu'elle soit résolue l'automne.

L'exécution de ce projet demande en effet une étude préalable assez longue, plusieurs points doivent être soigneusement examinés, enfin il faut que cette affaire soit tenue par un particulier.

1° —Le Gouvernement Français en tant que gouvernement ne peut en effet songer un seul instant à se charger directement de la réalisation de ce projet La Chine, pressentie, a cru voir, aussitôt, notre désir de mettre la main sur cette province de son immense empire.

Il faut donc que ce soit une société privée, française bien entendue comme capitaux et administration, qui construise et soit propriétaire de l'hôtel Sanatorium.

2° —Le choix de l'emplacement de cette station sanitaire doit être déterminé par e corps de santé et accepté, d'un commun accord, par la société et par le gouvernement du Protectorat. Cette question du terrain sera peut être une source de grosses difficultés.

M. Arnould, consul à Yunnansen en 1908, écrivait en effet à une personne représentant un groupe de capitalistes qui a étudié très en détail cette affaire, ce qui suit :

"Les considérations que vous exposez me paraissent à la fois, justes et pratiques et à mon avis un établissement du genre de celui que vous projetez, aurait les plus grandes chances de réussite dans l'avenir.

"Néanmoins je vous ferai les mêmes objections qui vous ont été faites par M. le Gouverneur général Beau, en ajoutant cependant que je ne les juge pas insurmontables.

"Le pays n'étant pas ouvert au commerce international, la loi chinoise ne peut autoriser la vente ni même la location de terrain à des étrangers. De plus les autorités provinciales, et le vice-roi Si Léang en particulier, sont des plus hostiles à tout développement de l'influence française au Yun-Nan et ne manqueront pas de s'opposer à toute entreprise étrangère de ce genre. Il serait prudent en effet de songer dès maintenant à la création de cet établissement, en tenant compte toutefois du temps nécessaire à l'achèvement des travaux.

"La question est, comme vous le voyez un peu compliquée et nécessiterait votre venue au Yun-Nan pour que vous puissiez prendre une décision en toute connaissance de cause et commencer éventuellement les négociations".

On voit donc que la solution n'est pas aussi facile qu'on pourrait le supposer, quand on parle de cette question à Hanoi.

Mais comme le di ait M. le Consul général Arnould les difficultés ne sont pas insurmontables D·puis cette é oque la situation s'est même améliorée en ce sens que Si- éang, notre advers ire acharné, est parti; que différentes hautes personnalités chinoises ne sont pas mal disposées à l'égard de la France et des Français, Mais le résu tat dépendra beaucoup de ceux qui seront chargés de l'exécution de l'entreprise. Le groupement auquel répondait M. le Consul général avait d'avance la promesse formelle qu'on ne ferait pas d'op os tion.

A cette époque, on av it même envisagé, sur l enthousiasme manifesté par M. Beau pour le site de Amilaty, d'y installer un étab issement provis ire, qui aurait permis dès 908 aux habitants du Tonkin qui l'auraient désiré, de venir passer quelques mois dans cette station d'altitude (un peu plus de 1700 mètres). Mais peu de temps après, M. Beau partant en France, l'étude du projet fut soigneusement placée, dans le fonds d un carton du Gouvernement général, et la question en est restée là.

Donc si l'administration veut doter les Tonkinois d'un Sanatorium au Yun-Nan pour l été 1910. il n'est que temps, et bien juste, pour s'en occuper.

Correspondance

onsuls Chinois

L'an dernier, la Chine demandait au Gouvernement français l'autorisation d'établir un consulat à Hanoi et un autre à Saigon. Cette demande fut accueillie comme elle devait l'être: un refus pur et simple fut la réponse faite à Pekin.

Il était en somme assez difficile d'admettre qu'une nation qui traite en parias les étrangers, qui les parque dans des " Concessions " dont ils ne peuvent s'éloigner, qui ne leur reconnaît en dehors de ces enclaves aucun droit, même pas celui de propriété, il était inadmissible, disons-nous, qu'une telle nation émette la prétention d'être traitée au dehors comme les peuples européens ou amé icains. Les Chinois, qui se targuent d'être des maîtresès-diplomatie, connaissent trop bien le principe de la réciprocité en matière de relations internationales pour avoir pu se faire illusion sur le bien fondé de leur demande. Mais c'était un coup à tenter ; les Célestes n'avaient rien à perdre et tout à gagner. Dans ces conditions, on comprend qu'ils aient lancé, assez maladroitemt d'ailleurs, ce ballon d'essai.

Attendons-nous à voir sous peu une demande analogue se reproduire. Un premier échec n'a pas découragé nos voisins du Nord.

Pour le moment, en attendant mieux, ils se livrent dans d'autres pays à la même tentative. Ils viennent de demander la création de consulats chinois à Rangoon et à Bangkok.

On avait annoncé dernièrement, dans les journaux anglais d'Extrême-Orient, qu'un Consul Général chinois avait été installé et Australie et un autre en Nouvelle Zelande.

Si l'Angleterre adopte cette nouvelle politique, — ce qui, au premier abord, peut sembler invraisemble, au moment où les colonies britanniques prennent des mesures de défense contre les Jaunes, — il est probable que bientôt le pavillon du dragon flottera officiellement sur un édifice de Rangoon.

En revanche, au Siam, on paraît beaucoup moins enthousiaste à l'égard des représentants célestes. Les Siamois se plaignent du régime de faveur fait aux Chinois qui, dans certaines régions, paient une taxe spéciale moins élevée que les impôts qui frappent les nationaux eux-mêmes.

Dans ces conditions, le gouvernement et surtout le peuple siamois semblent peu disposés à admettre la création d'un consulat destiné à protéger les malheureux célestes qui,raisonnablement,ne pourraient se plaindre que des privilèges qu'on leur accorde.

La presse siamoise s'appuie sur l'exemple de la France pour préconiser le rejet de la demande chinoise. Décidément, le celèbre Waï-Ou-Pou malgré toute son habileté, a le tort de considérer les "barbares" comme des imbéciles...à moins qu'il ne les ait jugés d'après certains de leurs diplomates.

Lettre de Canton

Voici ce que je lis dans l'avant-dernier numéro du " Canton Weekly News " :

" A Swatow, deux Annamites à l'air dépaysé et d'apparence minable furent remarqués par un agent de la police alors qu'ils erraient par les rues et conduits par lui à la station la plus voisine.

" Tout d'abord il fut très difficile au mandarin de savoir à qui il avait affaire : les deux pauvres diables ne comprenaient personne. Un employé du poste eut l'idée de les interpeller en japonais. Les deux Annamites répondirent aussitôt dans la même langue. Ils déclarèrent qu'ils étaient deux étudiants originaires de l'Annam ayant quitts leur pays pour faire leurs études au Japon. Trop pauvres pour terminer leurs cours, ils étaient repartis pour leur pays, mais n'ayant à leur disposition qu'une maigre somme, ils n'avaien pu que venir échouer à Swatow.

" Le mandarin de la police pensa que le mieux était d'intéresser au sort des deux miséreux les étudiants du coll ge chinois. C était l une excellente idée, car les jeunes gens de Swatow furent émus de pitié en apprenant le triste sort des deux Annamites, ils se cotisèrent pour leur fournir l'argent nécessaire à leur voyage et même quelques dollars en plus comme argent de poche.

" Les Annamites prirent le bateau le lendemain dans l après-midi et tout le collège de Swatow les accompagna jusqu'au rivage pour leur dire adieu ".

***

Les affaires du Yuet Han Railway (Canton-Hankeou) ne s'arrangent pas Les pauvres actionnaires ont beau tenir des meetings bruyants, dénoncer celuici, menacer celui-l , leur papier ne leur rapporte décidément rien du tout.

De Pékin on a donné l'ordre à l'amiral Li, au trésorier Wou et au mandarin Wong de faire une enquête au nom de l'empereur et le vice-roi vient de faire arrêter, sous l'inculpation de " conspiration contre l'Etat ", trois des directeurs de la compagnie.

Une nuée d'Italiens, venant paraît-il du Yunnan, s'est abattue sur Canton. Tout ce monde qui a plutôt bonne mine et semble bien lesté de piastres indochinoises est attiré par les travaux du tronçon Canton-Hankeou où l'on va décidément employer des Européens, puisqu'avec l'administration et l'entreprise chinoise c'est le désordre et la bouteille à l'encre.

On vient de poser la première pierre de la gare terminus du " Canton-Komloan (Hongkong) Raçhay à Toi-Sha-Tau. Ce sont les architectes australiens Purnell et Parget qui ont la direction des travaux de l'édifice qui sera, nous promet-on, superbe.

Etaient présents: Sir Frederick Lugard, gouverneur de Hong-Kong les consuls de Sameen et une mul itde de mandarins de tous les...boutons. Le vic.-roi de Canton en personne procéda à la cérémonie de la pose de la première pierre puis on s'en fut banqueter, et toaster.

De ce côté, grâce aux Anglais, tout marche bien. Les travaux se font solidement et assez rapidement, malgré les difficult s suscitées par quelques fanatiques qui ont trouvé le moyen d'attaquer un détachement de police escortant un ingénieur M. Fraser,il y a quelques jours, et de blesser deux Chinois qui ont perdu leurs fusils dans la bagarre.

E. C.

Documents Officiels

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 1ER AU 8 MAI 1909

Vols			22
Vols d'enfants			2
Escroqueries			3
Recel			1
Incendie			1
Assassinat			1
Maintenus quelques heures au violon			58
Contraventions aux règlements de police et voirie			138
do	do	des voitures	5
do	do	des jin-ric-shaws	190
do	do	des brouettes	81
do	do	des chiens	1

DIVERS

Cadavres trouvés sur la voie publique	3

Plaintes diverses 29
Incendies 2
Commencement d'incendie............ 1
Tentative de suicide 1

Le Chef de la Garde,
MALLET.

Conseil d'Administration Municipale de la Concession française

Extraits du Bulletin Municipal du 8 Mai 1909.

Destruction des Moustiques

AVIS

Les résidents de la Concession Française sont instamment priés d'assister à la Réunion qui aura lieu dans la salle des Fêtes de l'Hôtel Municipal, le Jeudi 13 Mai, à 5 heures du soir.

ORDRE DU JOUR:
Rapport du Comité,
Situation financière,
Questions diverses.

Le Secrétaire,
Georges WOODHEAD.

L'an mil neuf cent neuf et le vingt trois Avril à cinq heures, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de:

M. H. MADIER,

Etaient présents:

MM. L. CAMERA,
W. M. DOWDALL,
W. J. N. DYER,
TH. ECKARDT,
P. JOURDAN,
L. MARTHOUD,
J. DANTIN, *Secrétaire-Adjoint.*

Etait absent:

M. PATUREL.

Compte - Rendu. — Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel a déjà été approuvé et signé par les Conseillers.

Situation Financière.— La Situation Financière indiquant l'état des recettes et des dépenses, les comptes avec les Banques etc., est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'approuve.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Garde Municipale.—Lecture est donnée de l'Ordonnance Consulaire dont texte suit:

"ORDONNANCE CONSULAIRE

" Nous, Louis Ratard, Consul Général " de France à Shanghai,

" Officier de la Légion d'Honneur,

" Vu l'Art. XIII du Règlement d'Orga- " nisation Municipale de la Concession " Française en date du 14 Avril 1868,

" Sur la proposition du Chef de la " Garde,

" Avons arrêté et arrêtons:

"*Personnel Européen.*—Art. I.—Le " Garde de 2ème classe MAUBEC, Jean- " Baptiste est nommé Garde de 1ère classe " à compter du 16 Février 1909.

"Art. II.—Le Garde de 2ème classe " GUISSANI, Roland, est nommé Garde " de 1ère classe à compter du 28 Février " 1909.

"Art. III.—Le Sieur TAULIER, " François Joseph, est incorporé comme " Garde de 3ème classe à compter du 5 " mars 1909.

"Art. IV.—Le Sieur RINI, Louis, est " incorporé comme Garde de 3ème classe " à compter du 10 Mars 1909.

"Art. V.—Les Sieurs TEULE, Mauri- " ce Jean, et AUGEARD, Henri, sont " incorporés comme Gardes de 3ème " classe à compter du 1er Mars 1909.

"Art. VI.—La démission du Garde " de 3ème classe LE FLANCHEC, Jules, " est acceptée à compter du 1er Avril " 1909.

"*Personnel Tonkinois.*—Art. VII. " Le Garde de 1ère classe DAO-TIEN- " VAN, No 3, est renvoyé à la 2ème classe " par mesure disciplinaire.

"*Personnel Chinois.*—Art. VIII.—Le " nommé ZENG-AH-PAO est incorporé " comme agent stagiaire sous le No 100 " à compter du 16 Février 1909 en " remplacement du nommé ZENG-KOUEI- " SENG, démissionnaire à compter du 12 " Février 1909.

"Art. IX.—Le nommé VAI-SIE-LING " est incorporé comme agent stagiaire " sous le No 131, à compter du 16 Février " 1909 en remplacement du nommé LI- " ZEU-K'ANG, révoqué le 15 Février " 1909 pour mauvaise manière habituelle " de servir.

"Art. X.—Le nommé KI-EU-SENG " est incorporé comme agent stagiaire " sous le No 106, à compter du 16 Mars " 1909 en remplacement du nommé PA- " AH-SAI, réformé le 11 Mars 1909 pour " raison de santé.

"Art. XI.—Le nommé LI-AH-SE est " incorporé comme agent stagiaire sous le " No 129 à compter du 16 Mars 1909, en " remplacement du nommé [illegible]-AH- " PAO, réformé le 11 Mars 1909 pour " raison de santé.

"Art. XII.—Le nommé TSANG- " SONG-SAI est incorporé comme agent " stagiaire sous le No 159, à compter du " 19 Mars 1909 en remplacement du nommé " SENG-AH-PING, démissionnaire le 18 " Mars 1909 pour raison de santé.

"Art. XIII.—Le nommé DAO-K'AI- " ZIE est incorporé comme agent stagiaire " sous le No 178, à compter du 24 Mars " 1909 en remplacement du nommé OU- " YUNG-SENG, démissionnaire le 23 " Mars 1909 pour raison de santé.

"Art. XIV.—Le nommé ZENG- " YONG-KOUEI, est incorporé comme " agent stagiaire sous le No 163, à compter " du 1er Avril 1909, en remplacement du " nommé LI-AH-K'IO, révoqué le 28 " Mars 1909 pour faute grave dans le " service.

"Art. XV.—Le nommé LI-GNO- " KOUENG est incorporé comme agent " stagiaire sous le No 119, à compter du 1er " Avril 1909 en remplacement du nommé " TE-SIEU-SAI, révoqué le 1er Avril 1909 " pour mauvaise manière habituelle de " servir.

"Art. XVI.—Le Chef de la Garde est " chargé de l'exécution du présent arrêté.,

"Fait à Shanghai, à l'Hôtel Consulaire, "le trois Avril mil neuf cent neuf.

"Le Consul Général de France,
Signé: "L. RATARD (L. S.)

"Pour copie certifiée conforme,
"Shanghai, le 3 Avril 1909.
"Le Vice-Consul Chancelier.
Signé: "ANDRÉ DANJOU."

Lazaret de Chang-Pao-Sha.— Le Conseil prend connaissance d'un état montrant la situation financière de cet établissement pour le 1er trimestre de 1909: le solde créditeur en est de Hkw. Tls. 409,43.

Travaux Publics.—(*a*) Sur proposition de l'Ingénieur en Chef le Conseil vote un crédit de Tls. 372, pour le rechargement de la chaussée de la rue Laguerre entre la rue du Consulat et la rue Colbert.

(*b*)—*Drain rue Voisin.*—L'Ingénieur en Chef présente, pour l'établissement de ce drain, un nouveau projet dont l'exécution entrainera une dépense de Tls. 1269 seulement, au lieu de Tls. 4000, comme prévu au Budget.

Le Conseil approuve cette modification qui sera notifiée aux intéressés dans le Bulletin Municipal, et décide que le Comité des Travaux se réunira Lundi 26 Avril pour examiner sur place les mesures à prendre pour empêcher que lors des hautes marées, les eaux de la crique, bordant la Cité Chinoise, viennent par ce drain, se déverser dans celui du Boulevard de Montigny et de là dans le Yang-King-Pang.

(*c*)—Le Conseil renvoie à l'examen du Comité des Travaux un rapport présenté par M. Arnould sur l'élargissement du Quai des Fossés et des Remparts, ainsi qu'un projet de construction, aux Abattoirs, d'un bureau pour les Inspecteurs du Service Sanitaire.

(*d*)—M. Eckardt soumet une proposition tendant à ce que l'Ingénieur en Chef soit chargé d'étudier, pour les principales artères de la Concession, un système de pavage perfectionné et de présenter au Conseil un rapport complet préconisant celui des systèmes qui lui paraîtra devoir donner les meilleurs résultats.

Cette proposition est adoptée et le Secrétaire est chargé d'en donner avis à la Compagnie des Tramways afin qu'elle puisse en tenir compte pour tout projet de modification ou augmentation de son réseau.

Publicité des Séances.—Le Président déclare ouverte la discussion sur la question de publicité des séances en faveur de laquelle une proposition a été récemment formulée par M. Eckardt.

Après échange de vues, le Conseil par 5 voix contre 2 se déclare opposé à son adoption.

Tramways.—Le Conseil prend connaissance d'une nouvelle lettre de M. Coursier, relative aux projets de renforcement des ponts sur le Yang-King-Pang pour permettre l'exploitation d'un service en commun par les deux Compagnies.

L'Ingénieur en Chef est chargé de négocier une entente avec l'Ingénieur du "Municipal Council" sur cette question.

Finances.—Le rapport présenté par le Comité des Finances à la suite de la réunion du 6 Avril, est soumis à l'examen du Conseil, qui, après en avoir discuté les divers points, est d'avis de différer jusqu'à Juillet prochain, époque à laquelle sera connu le prix approximatif de la construction du nouveau Poste de Police, la discussion des mesures financières à prendre pour couvrir les frais de construction de ce Poste et de l'Ecole Municipale.

La Séance est levée à 7 heures.

DECRETS IMPERIAUX

DU 15ME JOUR DE LA 3ME LUNE
(4 mai)

Nous nommons Lieou Yong-tseng 劉永貞 au poste de taotai de la Police du Koangsi. Respect à ceci.

DU 16me JOUR DE LA 3me LUNE
(5 mai)

Nous nommons Seng Tcheng-tsing 沈承俊 au poste de taotai de Tong-pien, à Foun-t'ien, Moukden. Respect à ceci.

DU 17me JOUR DE LA 3me LUNE
(6 MAI)

Pour montrer notre satisfaction à tous les princes, hauts mandarins, et à leurs employés qui ont parfaitement rempli leurs devoirs aux cérémonies funèbres de feu l'Empereur Koangsiu, et les récompenser, nous ordonnons ce qui suit :

Le prince du Sang, Li 禮王 le prince du Sang, Choei 睿王, le prince du Sang, Na 那王, le prince et duc Tsaitse 澤公, Pou-liang 溥良, ministre des Rites, tous deux commissaires impériaux de la Cour intérieure : Ki-lou 繼祿 et Tcheng-tchong 增崇, Che-cheou 世續, ministre de l'Empire, Lou Tchoan-ling 鹿傳霖 vice-ministre de l'Empire, sont tous élevés de trois grades, à titre honorifique.

King-ngeou 景厚 et Koh Tcheng-hing 郭曾炘, vice-ministres des Rites, le prince du Sang, Cheou 肅王, ministre de l'Intérieur, et Ou-tseng 烏珍, ainsi que Lin Tchao-nien 林紹年, vice-ministres de l'Intérieur sont tous élevés de deux grades.

Tous les fonctionnaires employés à la Cour intérieure et aux ministères des Rites et de l'Intérieur, qui ont pris part aux travaux du transport du cercueil impérial, sont tous élevés de deux grades.

Les officiers et les chefs des différents camps, chargés de la garde du palais impérial de Liang-ke-tchoan sont tous élevés d'un grade.

K'oei-yng 奎英 et P'ou-lou 溥露, tous deux commissaires impériaux de la surveillance du tombeau impérial, ainsi que Chi-lien 希廉, général de brigade, et tous les autres fonctionnaires, soit civils, soit militaires, qui ont accompagné le cercueil impérial ou celui de S. M. l'Impératrice-mère, de Pékin jusqu'à Liang-ke-tchoan, sont aussi tous élevés d'un grade.

Quant aux soldats, chargés de la garde du palais de Liang-Ke-tchoan et ayant protégé et suivi S. M. l'Impératrice-mère de Pékin jusqu'à Liang-ke-tchoan, ils reçoivent un supplément de solde de quinze jours. Respect à ceci.

— Nous permettons, de par notre privilège, que Teou-king 兜欽 et Chan-yu 善豫, tous deux commissaires impériaux chargés de la surveillance du cercueil impérial à Liang-ke-tchoan, soient élevés d'un grade et que leurs soldats reçoivent un supplément de solde d'un demi-mois. Respect à ceci.

— Nous ordonnons que le trésor public de Pékin donne un taël d'argent à chacun des soldats impériaux, porteurs du cercueil impérial dans le palais impérial de Pékin. Respect à ceci.

— Nous permettons que tous les coulis ayant bien réparé les routes où a passé le cercueil impérial, obtiennent une solde supplémentaire d'un demi-mois. Respect à ceci.

— Nous ordonnons au trésor public de Pékin de distribuer immédiatement, par l'intermédiaire de Yang Che-siang 楊士驤, vice-roi du Petcheli, huit mille taëls d'argent à tous les porteurs du cercueil impérial. Respect à ceci.

— De par notre privilège, nous ordonnons qu'on donne une solde supplémentaire d'un demi-mois à tous les soldats impériaux qui ont bien gardé le cercueil impérial à Pékin et la même chose à tous les agents de Police impériale à Pékin pour le même mérite. Respect à ceci.

— Lorsque S. M. l'Impératrice-mère Long-yu accompagna le cercueil impérial de Pékin jusqu'à Liang-Ke-tchoan, tous les fonctionnaires du Petcheli, délégués par le vice-roi Yang Che siang, ont pu très bien s'acquitter de leur charge, ils sont dignes d'avoir une élévation d'un grade.

Pour les soldats qui ont fidèlement protégé la souveraine sur les routes, solde supplémentaire d'un demi-mois. Respect à ceci.

— De par notre privilège, nous distribuons un taël d'argent à chacun des porteurs de la chaise de S. M. l'Impératrice-mère Long-yu. Respect à ceci.

—De par notre privilège, nous permettons que les habitants des pays des cinq sous-préfectures Voei-ping, Liang-hiang, Tcho-tcheou, Voang-chan et Lai-choei, au Petcheli, où est passé le cercueil impérial, aient la remise de la moitié des impôts fonciers de cette année, et sept dixièmes pour la préfecture Ye-tcheou. Respect à ceci.

— De par notre privilège, nous ordonnons au trésorier général du Petcheli de verser taël 0.10 pour chaque *meou* de terrains situés de Pékin jusqu'à Ye-tcheou. Le cercueil impérial y étant passé les terrains des céréales ont été abimés et détruits par les passagers ; agissant ainsi, nous voulons que ces pauvres habitants puissent acheter les nouvelles semences pour cultiver les terrains susdits. Respect à ceci.

DU 17me JOUR DE LA 3me LUNE
(6 mai)

Les deux bacheliers suivants en souvenir de leur père, l'un Koh Su-veng 郭汝汾 et l'autre Ke-Yong 克永 sont nommés fonctionnaires dans une province. Respect à ceci.

— Sont nommés :

King-ting 金鼎, taotai en expectative d'emploi au Houpé.

Tse-k'ai 志凱, secrétaire du vice-maréchal de Chanhaikuang, en Mandchourie.

Ling Yao-tcheng 林耀曾 secrétaire au ministère des Emplois Civils.

Vang K'ei-sien 王開先, sous-préfet de Kei-ngan-hien, dépendance du Koangtong, aura bientôt un avancement rapide.

Li Ting-fou 黎廷輔, ancien préfet à l'essai au Kiangsi, est rétabli dans son ancienne dignité et porte le titre honorifique de troisième degré.

Siù Su-siang 徐書祥, ancien préfet à l'essai au Koangtong, est rétabli dans son ancienne dignité et pourra se procurer un bon poste dans ladite même province. Respect à ceci.

***

DU 18me JOUR DE LA 3me LUNE
(7 MAI)

— Nous permettons que tous les princes et ducs, ainsi que les fonctionnaires employés à la porte impériale Kien-ts'ing, qui ont accompagné soit le cercueil impérial soit l'Impératrice-mère Long-yu (veuve de feu l'Empereur Koangsiu) de Pékin jusqu'à Liang-ke-tchoan, aient une élévation d'un degré à titre honorifique. Respect à ceci.

— Nous ordonnons au ministère de la Guerre de verser une solde supplémentaire d'un demi mois à chacun des soldats envoyés par ledit ministère, pour faire la garde d'honneur au cercueil impérial ou à S. M. l'Impératrice-mère Long-yu soit à Pékin soit à Liang-Ke-tchoan. Respect à ceci.

— Pour récompenser spécialement les chefs des bonzes suivants qui ont fidèlement suivi le cercueil de feu notre Empereur Koangsiu, nous distribuons :

Deux pièces de soie bordée au serpent à Tchankia Houtouktou 章嘉呼圖克圖.

Une pièce de soie bordée au serpent à Tchachak Lama. 札薩克喇嘛.

Une pièce de soie blanche à chacun des deux Talama 達喇嘛.

Deux lingots dont chacun coûte un taël d'argent, à Soula-Lama 蘇拉嘛喇 et à chacun de sa suite. Respect à ceci.

***

—Yong-k'ing 榮慶, ministre de l'Instruction Publique à Pékin, vient de nous présenter un rapport, nous disant qu'à l'expiration de son congé, il n'est pas encore rétabli, et nous priant de lui accorder la permission de démissionner etc...

Nous lui donnons de plus un autre congé d'un mois afin qu'il puisse se soigner tranquillement; il sera inutile

de nous demander encore la permission de démissionner. Respect à ceci.

DU 20me JOUR DE LA 3me LUNE
(9 mai)

— Ayant lu respectueusement les décrets impériaux de la 26me et 27me années de l'ère Koangsiu (1900-1901) nous avons vu souvent que feu notre Empereur Koangsiu suivant l'avis de feu notre Impératrice-mère-douairière, pardonna aux cinq hauts fonctionnaires suivants: fidèles à l'Empire, Hiu King-tcheng 許景澄, vice-ministre des Emplois Civils; Lie-chan 立山, ministre des Finances; Siu Yong-y 徐用儀, ministre de la Guerre; Lien-yen 聯沅, vice-président de l'Académie impériale; Yuen-tch'ang 袁昶, président de la Cour suprême des cérémonies rituelles, qui avaient été tous injustement condamnés à la décapitation.

Nous avons appris que feu notre Empereur Koangsiu ordonna également que les descendants de ces fonctionnaires, morts fidèlement pour l'Empire, soient désignés et employés spécialement à la Cour, en vue de récompenser les mérites de leur père. Par là, nous comprenons bien que feu nos souverains ont voulu témoigner leur grande justice à l'égard de ces fonctionnaires morts.

Cependant, nous pensons maintenant que ces cinq fonctionnaires qui ont misérablement perdu leur vie pour l'Empire, sont dignes encore d'un nom posthume que nous devons leur donner afin de célébrer leur mémoire à perpétuité en ce monde.

Nous ordonnons donc, de par notre privilège, qu'un nom posthume leur soit donné immédiatement à chacun, pour montrer notre souvenir perpétuel de leurs mérites et de leur fédélité et pour que tous sachent bien que nous avons bonté et charité pour tous les bons fonctionnaires. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons à Sie-liang 錫良, nouveau vice-roi de la Mandchourie, de cumuler en même temps la charge de gouverneur de Moukden. Respect à ceci.

— Nnous nammons Vang Vei-kan 王爲幹 au poste de taotai de la Police dans la province du Chansi. Respect à ceci.

***

— Sur la demande des ministères des Finances et du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies), nous ordonnons qu'à l'avenir, le *Tchao-choan-kieou* (China Merchants Steam Navigation Co) soit attribué à la direction du *Yeou-tchoan-pou* et que ce ministère ait le droit de disposer et diriger tous les Bureaux et compagnies des chemins de fer, de navigations, des Postes, et des télégr... de la Chine entière et qu'il exami... temps en temps très sérieusement tous leurs comptes. Respect à ceci

***

—Sur la proposition de ... *tch'ou* (Bureau charg... de la ... des administrations), nous commandons que le poste de taotai de Sing-King (Sing-ming-teng et King-tcheou) soit établi et que le poste de Hing-king-ting soit transformé en Hing-king-fou (préfet de première classe). Respect à ceci.

DU 19me JOUR DE LA 3me LUNE
(8 mai)

— Song-cheou 松壽, vice-roi du Foukien-Tchékiang, nous a fait parvenir un rapport, nous priant de punir quelques fonctionnaires pour leur mauvaise administration et leur conduite défectueuse etc...

Nous ordonnons donc la destitution immédiate des foncetionnaires suivants:

Pa-ts'iuen 白荃, préfet-adjoint de Ma-kia-hang, au Foukien, jouit d'une mauvaise réputation et paraît très inhabile dans les affaires administratives.

Pao Tei-ming 鮑銘, sous-préfet de Sha-hien, rusé et incapable.

Nieou Tcheng-hoan 鈕鎮瀋, préfet adjoint p. i. de Hia-poan, rusé, cupide et très léger.

Koh Che-tsing 郭士俊, préfet-adjoin-à l'essai, a trop de confiance en ses subordonnés et se conduit très mal.

Kie-heng 吉行, sous-préfet de Choen-tei-hien, n'est pas bien instruit et agit toujours témérairement.

Tchao Koei-ts'ie 曹桂森, sous-préfet en expectative d'emploi, traite trop indulgemment ses subalternes et paraît insensé.

Tcheng-liao 陳遼, préfet à titre, chargé des impôts de Siuen-tcheou-fou, a commis de nombreux abus de partialité et confie toutes ses autorités à ses enfants.

P'an-lou 潘履, préfet-adjoint à l'essai, se conduit très légèrement.

Pao Lie-sing 鮑立信, sous-préfet au choix, est très téméraire dans tous ses actes et a mauvaise réputation.

Vang Su-ts'ie 王汝棍, sous-préfet à l'essai, n'a pas rempli de ses devoirs et ne sait que chercher de bonne place.

King Tei-k'oei 金德奎, colonel en chef de Yen-ping, n'aime pas faire grand cas de sa réputation et agit toujours en témérité, etc...

Pour le reste, nous permettons audit vice-roi d'agir à son gré d'après ce qu'il nous a exposé dans son rapport, en avertissant le ministère dont il dépend. Respect à ceci.

***

DU 21me JUUR DE LA 3me LUNE
(10 mai)

—Sur la demande du gouverneur du Koangsi, nous permettons que Tchen ...eou-pao 岑毓寶, feu trésorier général du Yunnan, qui fut destitué de sa charge parce qu'il employa de mauvais hommes, mais qui se distingua dans les combats contre les rebelles des Tai-ping, ...it rétabli dans son ancienne dignité et que son âme puisse recevoir annuel...nt des offrandes que les mandarins ...ux feront dans le temple de feu ...heng Yeou-ying 岑毓英, son frère ... ex-vice-roi du Yunnan-Koeitche- ...n vue de se conformer au désir du peuple de son pays d'origine. Respect à ceci.

***

— Le gouverneur du Chansi nous a présenté un rapport, nous avisant de la brusque mort de Mou-yi 繆怡, taotai de Yai-ping et nous priant en même temps de transformer ce poste de taotai en poste de taotai de la Police etc...

Nous acceptons cette demande et ordonnons qu'on agisse en conséquence Respect à ceci.

Audience impériale
du même jour

Tous les grands conseillers de l'Empire et deux mandarins Sien Neng-hiong 錢能訓 et Tcheou Ze-tsi 周自齊 ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

Tous les grands conseillers de l'Empire et trois mandarins Jeng-tchang 成裒, Yu-ngeou 裕候 et Tcheou Ke-k'oei 周克寬 ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat:

Les princes Choei, Na, Tsai-siuen, Pou-loun et Tsai-tse.

LL. EE. Yang Che-siang, Pou-liang, Lou Tchoan-ling, Ki-lou et Kiang Koie-ti.

DU 18me JOUR DE LA 3 me LUNR
(7 mai)

S. E. Tch'oan-Yong-ang 崔永安, trésorier général du Petcheli, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 19me JOUR DE LA 3me LONE
(8 mai)

S. E. Vang Ts'ing-mieou 王清穆, directeur général du chemin de fer du Kiangsou, nouvellement désigné inspecteur impérial des affaires financières du Tchékiang, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 10 mai

LL. EE. Sie-liang 錫良 et Tcheng Tei-siuen 程德全, vice-roi de la Mandchourie, et ex-gouverneur de Hélonkiang ainsi que tous le grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité.

***

INTÉRIEUR

Pékin

— Par raison d'économie, les appointements mensuels de tous les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur diminuent à partir du mois de mai.

— M. Vang Ming-jei, bachelier du Kiangsou, bien au courant des lois législatives, professeur dans une école de droit à Pékin, n'étant arrivé à Pékin que depuis un mois, a été écrasé sous une voiture.

Le 2 mai, environ plus de 500 lettrés et mandarins du Kiangsou ont tenu une réunion à la dite école pour célébrer la fête commémorative de la mort de ce malheureux.

Ce lettré laisse une jeune veuve et un fils, ainsi que sa mère bien âgée.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, accompagnant le prince Fushimi, devra retourner de Pékin à Tientsin, le 6 mai.

—Tous les notables du Tchékiang ont adressé une lettre commune à M. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) pour l'exhorter à ne plus se faire mandarin et à retourner aussitôt à son pays d'origine.

—D'après le *Jentcheoujepao*, S. A. I. le prince Régent vient de lancer une proclamation écrite de sa propre main, interdisant à tous ses subalternes et employés dans son palais ce qui suit :

1—Il est interdit d'empêcher quelqu'un de présenter au Régent les pétitions d'accusation.

2—Il est prohibé de chasser un homme du peuple voulant se présenter au Régent pour déclarer une affaire injuste ou une calomnie.

3—Il est interdit de s'occuper des affaires ou des procès d'autrui.

4—Il est prohibé de protéger quelqu'un par l'intermédiaire de la famille du Régent.

5—Il est interdit de demander pour quelqu'un au prince Régent un emploi mandarinal soit à Pékin soit dans les provinces.

— S. E. Li King-chi, nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, et S. E. Sie liang, ex-vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, nouvellement désigné vice-roi de la Mandchourie, tous deux partiront de Pékin à Tientsin, le 6 mai.

— Le prince Tsai-tse, ministre des Finances, fait tout son possible pour empêcher M. Vang Ts'ing-meou, nouvel inspecteur impérial des affaires financières du Tchékiang, de présenter sa démission au Trône ; il lui a promis en même temps une mei[illegible] son ministère.

— Certains censeurs impériaux viennent de prier le prince Régent d'interdire bien sérieusement à tous les journaux de faire paraître les rapports officiels qui ne sont pas encore publiés par la Cour Suprême.

Kiangsou

—Une jeune femme Tsiang Yong-hoa, âgée de 23 ans, a été mariée à un jeune homme Hiu Kang-lié, marchand de Fonking ; cette jeune femme étudiait dans une école de filles du nom de K'y-ming, située à Changhai, il y a quelques années.

Le mari et le frère de son mari ne voulaient pas qu'elle aille étudier dans cette école, aussi ont-ils fait courir des bruits pour la diffamer.

La jeune femme quitta donc l'école et se rendit dans la famille de sa mère, refusant de retourner chez son mari. Celui-ci amenant plusieurs paysans a frappé toute la famille de sa belle-mère et l'a accusée auprès du sous-préfet de Leou-hien, dépendance de Song-kiang-fou.

La jeune femme, en grande colère et tristesse, s'est suicidée le 29 avril, en avalant un anneau d'or ; au cours de son agonie, elle a écrit deux lettres, l'une à sa mère et l'autre à son frère, pour leur dire un adieu éternel.

— Le 6 mai, à 2 heures de l'après midi, ont eu lieu les funérailles de feu Tsou Tse-tsen, directeur général des li-kin du Kiangsou, mort brusquement le soir du 3 mai.

N. B. Ce fonctionnaire était très savant dans les affaires financières bien que aveugle.

— M. Li Che-yeou, sous-préfet en expectative d'emploi à Nankin, a pris pour seconde femme la petite-fille de M. P'ou Ts'ing-che, préfet au choix à Nankin; mais il y a trois ans, le mari ayant été accusé et destitué de sa charge, avait été répudié par son beau-père parce qu'il paraissait pauvre.

Cependant, tout dernièrement, M. Li Che-yeou a été rétabli dans sa charge et a obtenu un meilleur emploi ; aussi son beau-père l'a-t-il accusé auprès du vice-roi de Nankin d'avoir quitté sa femme légitime.

Malgré cette accusation, M. Li Che-yeou a décidé de maintenir son divorce, déclarant que sa femme légitime ne se conduisit pas sérieusement et avait mis en cachette deux incendies dans sa famille etc....

—Feu M. Li Tchao-kiong, sous-préfet de Changhai, a été accusé par le trésorier général Choei-tcheng, d'avoir eu plus de 130.000 taëls de dettes. Le vice-roi des deux Kiang S. E. Toan-fang a ordonné à M. Vai Tcheng-siang, trésorier général de Nankin, d'enquêter bien sérieusement sur cette accusation.

D'après l'avis du trésorier général Choei-tcheng, tous les biens de la famille du feu Li Tchao-Kiong doivent être confisqués au profit du Trésor public.

Nganhoei

—Un notable très riche Vang Lai-k'i, de He-vei-hien, dépendance du Nganhœi, a mis à mort M. Sien Zao-Kan, son beau-[illegible] demandait toujours une somme d'argent.

La famille de ce défunt, malheureuse, ne put se venger. Le 21 avril, plusieurs notables se sont réunis au Bureau du Conseil de district pour enquêter sur la question de ce massacre.

Honan

— Depuis commencement du printemps jusqu'aujourd'hui, il y a eu très peu de pluie au Honan, le gouverneur accompagné de tous les mandarins s'est rendu tous ces matins avec des vêtements noirs à la pagode du dragon pour demander la pluie.

Chantong

— Dans la province du Chantong où sévit une très grande sécheresse, les autorités de cette province font tous ces jours-ci les prières dans même but que ci-dessus.

— On dit que le poste de gouverneur du Chantong va être transformé en vice-royauté et s'occupera en même temps de la province du Honan.

Singkiang

— S. E. Lien-k'oei, gouverneur du Singkiang, vient d'être accusé auprès du prince Régent de négliger de traiter les lois constitutionnelles et les diverses nouvelles méthodes d'administrations.

Houpé

— A dater du 29 avril, tous les teinturiers de Hankéou se sont mis en grève et se sont battus entre eux. Les patrons de 46 teintureries s'entendent en ce moment-ci sur cette question.

Pékin

— Un pince mongol nommé Tal-han vient d'accuser auprès du Trône S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, d'avoir fait occuper par force de nombreux terrains incultes de la Mongolie, sous pétexte de les cultiver.

—Depuis que M. Vang Sie hoang a été rétabli dans son ancienne diginté de vice-ministre des Rites, tout le monde croit que le prince Régent va pardonner à tous les réformistes de 1898 qui furent punis par feu l'Impératrice-douairière. Car M. Vang Sie-hoang ayant recommandé au Trône M. Ling-hio, réformiste du Foukien et ami de M. K'ang Yeou-vei, fut destitué de sa charge par ordre de feu l'Impératrice-douairière aussitôt après que M. Ling-hio eût été décapité à la cour.

—Le prince Régent aurait l'intention de nommer un vice-ministre chinois, comme membre du Conseil d'Etat.

—S. A. I. le prince King a offert un grand festin dans son palais, le 5 mai, à tous les délégués étrangers qui prirent part aux cérémonies funèbres de feu l'Empereur Koangsiu.

—Le *Oéoupou* (Affaires Etrangères aurait distribué cent deux décorations aux différents délégués étrangers ou aux membres de leur suite.

Kiangsou

—S. E. Toan-fang, vice-roi de Nanking, a visité, le 1er mai, toutes les prisons de la capitale provinciale et a donné un dollar à chacun des prisonniers.

—Le 4 courant ont eu lieu les secondes élections du Kiangsou pour désigner 66 conseillers provinciaux; parmi eux M. Ma-liang, notable de Tan-yag-hien, ora-

teur et chrétien bien connu à Changhaï, a été élu. M. Nicolas Tsu, notable chrétien de Tonkadou, a obtenu 4 voix.

—Le 5 courant, tous les notables de Song-kiang-fou, à l'occasion de leur arrivée à Songkiang, se sont réunis au champ d'examen pour s'entendre sur l'ordre et la paix dans le pays.

— M. Tchao Ping-yen, nommé juge provincial p. i. du Kiangsou, a décidé de prendre possession de ce nouveau poste, le 10 mai.

Hounan

— Dans le tribunal du gouverneur du Hounan, vient de se produire un fait bien étrange :

Un homme inconnu, vêtu de vêtements occidentaux, et paraissant un étudiant revenant de l'Etranger, se cacha sous la table de la salle à manger du gouverneur du Hounan, arrêté, cet individu fut trouvé porteur d'un récipient contenant du vitriol, se voyant découvert il but rapidement le poison et mourut aussitôt. Le gouverneur ne put voir que son cadavre.

On dit que c'était un ennemi de S. E. Tcheng Tch'oeng-ming, gouverneur du Hounan, qui voulait l'assassiner.

Kiangsi

—S. E. Lieou Tch'oeng-ling, trésorier général du Kiansi, qui est conservateur, paraît bien mécontent de tous les mandarins aimant les nouvelles méthodes d'administration, ainsi que les élèves des nouvelles écoles.

Lorsqu'un mandarin lui rend visite pour lui demander un emploi, il s'informe toujours de ses idées au sujet des méthodes étrangères.

Moukden

—S. E. Toang Tchao-yi, commissaire impérial à Vashington, qui est en ce moment à Berlin pour étudier les Finances, vient de télégraphier au vice-roi de la Mandchourie qu'il ne veut plus être gouverneur de Moukden bien qu'il ait reçu un ordre télégraphique de S. E. Sie-liang nouveau vice-roi de la Mandchourie, qui l'a rappelé.

Koangtong

— Le vice-roi du Koangtong aurait interdit à tous les habitants de la province de s'opposer aux opérations de délimitation des frontières entre la Chine et Macao.

Pékin

— S. A. I. le prince Régent parait très content de S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, et désire le nommer membre du Conseil d'Etat.

— S. E. Toan Tchao-yi vient de télégraphier au *Oéoupou* (Affaires étrangères) qu'il pourra arriver à Pékin après le 10 mai.

— Le ministère des Rites s'empresse de préparer les cérémonies de félicitation pour le nouvel Empereur Siuen-t'ong, maintenant qu'ont été faites les funérailles de feu l'Empereur Koangsiu.

— S. M. l'Impératrice-mère Long-yu (Veuve de l'Empereur Koangsiu) est rentrée de Liang-ke-tchoan à Pékin, le 5 mai.

— Un prince Mongol de Toul-voutei, accompagné de sa femme, s'est rendu au Japon pour étudier dans une école militaire il y a trois ans; il va revenir en Chine. Il a parfaitement terminé ses études et est très au courant de la langue japonaise.

Il a décidé de retourner en son pays par Pékin où il rendra visite au prince Régent et au nouvel Empereur Siuen t'ong.

Sa fille ainée n'est âgée que de trois ans.

— Le prince Régent aurait ordonné au ministère des Emplois civils d'enquêter bien sérieusement sur tous les mandarins qui négligent de traiter les nouvelles méthodes d'administration et les lois constitutionnelles et de les punir gravement.

Kensou

— D'après le *hepao*, S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, vient de faire parvenir un rapport télégraphique au Trône, l'informant que feu l'Empereur Koangsiu et feu l'Impératice-mère douairière ne voulurent pas mettre en pratique réelle les administrations constitutionnelles etc...

S. A. I. le prince Régent ayant lu ce rapport, en fut bien fâché et dit qu'il ne comprend pas le sens réel de ce rapport.

— D'après le *Tchönvaijepao*, S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, ayant présenté au Trône un rapport pour se moquer de la Cour suprême et combattre les bonnes propositions relatives aux nouvelles administrations, S. A.I. le prince Régent parut être en violente indignation contre lui.

— S. E. Cheng-Yong, vice-roi du Chensi-Kensou, aurait prié le prince Régent de lui accorder la permission de quitter sa vice-royauté afin de pouvoir se présenter à Pékin pour rendre visite aux souverains décédés et au nouvel Empereur Siuen-t'ong.

Le prince Régent lui a répondu par le télégramme suivant :

" Le poste de vice-roi du Chensi-Kensou est fort important, c'est pourquoi nous n'acceptons pas votre demande et vous commandons de vous conformer à nos anciens ordres et de mieux agir à l'avenir." (*Senpao*)

***

Kiangsou

— S. E. Choei-tcheng, trésorier général du Kiangsou qui a démissionné et reste en ce moment-ci à Changhaï pour se soigner, vient de recevoir l'ordre impérial suivant :

" Nous ne lui permettons pas de démissionner, mais lui accordons un congé d'un mois ; lorsque ce congé sera expiré, il devra se hâter de rejoindre son propre poste."

Tchékiang

— L'officier de la Police de Hantcheou, nommé Siu Che-yen ayant violé la femme d'un agent de la Police indigène, a été condamné à 80 coups de bambou ; mais parce qu'il est un fonctionnaire, on lui a permis de racheter cette punition avec de l'argent.

Malgré cela, il sera toujours surveillé par les mandarins de son pays.

Pékin

—S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, nouvellement désigné ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a été très souvent accusé auprès du Trône, d'avoir dépensé trop d'argent du trésor public pour les affairer administratives de la Mandchouire qui n'a aucun progrès ; c'est pour cela que S.A.I. le prince Régent a rappelé spécialement à Pékin M. Sien Neng-hiong, grand secrétaire de la vice-royauté de la Mandchourie afin de lui demander personnellement la vie et la conduite dudit vice roi accusé.

—A propos de ce même sujet, le prince Régent a ordonné à S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, d'apporter tous ses soins pour réorganiser toutes les administrations des trois provinces septentrionales en Mandchourie. (*Sen-pao*)

—S. A. I. le prince Régent vient de paraitre fort content de M. Koei-tc'oen, vice-président des dépôts des grains et du riz pour sa bonne administration· il va le promouvoir bientôt à une meilleure place pour le récompenser de sa fidélité et de son activité.

— Les fonctionnaires et les académiciens chargés de rédiger la vie histoique de feu l'Empereur Koangsiu sentent une très grande difficulté pour les années de 1898 à 1901 où feu l'Impératrice-douairière Tseu-hi avait fait tout son possible pour s'opposer à toutes les propositions de feu l'Empereur Koangsiu, relatives à differentes nouvelles méthodes d'administration.

— S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, craint beaucoup de se rendre au Yunnan pour entrer en fonctions à cause de la pauvreté de la province.

— Le prince Régent aurait ordonné au vice-roi Sie liang de diminuer tous les appointements mensuels des fonctionnaires, augmentés l'an dernier sur la demande de l'ex-vice-roi Siu Che-tc'ang.

Nganhoei

— M. Vang Ngo-song, sous-préfet de Ho-Kieou-hien, ayant été accusé de négligence à traiter les administrations constitutionnelles, est condamné à la destitution immédiate.

Tchékiang

— Tous les notables du Tchékiang auraient prié le prince Régent par l'intermédiaire du gouverneur du Tchékiang, d'ordonner à tous les marchands de soie d'améliorer les diverses soies.

Koangtong

— Les brigands du Koangtong viennent d'envoyer à S. E. Toun Fa-chi, ancien gouverneur du Koeitcheou, originaire de Koangtcheou, pour lui demander une aide de 3.000 taëls. Ils menacent dans cette lettre de le tuer en tout cas s'il n'accède pas à leur demande.

S. E. Teoun s'est empressé de se rendre au tribunal du vice-roi des deux Koang par l'en inforu.er.

Le vice-roi expédia des soldats très forts dans les environs de Koangtcheou pour chercher ces malfaiteurs.

Kiangsou

— S. E. Vang Che-tcheng, généralissime du Kiang-pei, continue à présenter sa démission au Trône.

—S. E. Choei-tcheng, ex-trésorier-général du Kiangsou, qui est en ce moment à Changhai pour se soigner chez un docteur étranger, ayant reçu avant-hier un télégramme du prince Régent refusant d'accepter sa démission, s'est hâté de le prier de plus par l'intermédiaire du conseil d'Etat, de lui accorder la permission de démissionner, parce que dit-il, réellement il est toujours malade et ne pourra pas supporter toutes ses importantes charges, etc...

Kiangsi

— M. Lou Ting-tcheng, sous-préfet de Lai-ping-hien, dépendance du Koangsi, vient d'être destitué de sa charge, après avoir été accusé de négligence à traiter les nouvelles administrations.

Pékin

— S.M. l'Impératrice-mère (veuve de feu l'Empereur Koangsiu) traite toujours avec indulgence tous ses subordonnés, mais elle punit très sévèrement tous ceux qui fument encore l'opium.

On dit que, parmi les employés à la Cour intérieure, aucune personne ne fume l'opium.

—S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, ayant été reçu en audience impériale par S. A. I. le prince Régent, a été l'objet des félicitations suivantes :

Je vous félicite beaucoup de votre bonne administration surtout pour votre activité dans les nouvelles administrations. J'espère que vous vous efforcerez de mieux agir encore à l'avenir et que vous vous montrerez très énergique non-seulement en vos paroles, mais aussi dans vos actes.

—S. A. I. le prince Régent aurait l'intention de déléguer les princes Tsai-tseng et Tsai-tao comme commissaires impériaux et les charger d'aller porter les remerciments du Trône aux divers gouvernements étrangers pour avoir envoyé à Pékin des délégués spéciaux, chargés de prendre part aux cérémonies funèbres de feu l'Empereur Koangsiu.

— M. Tchang-ling, ex-vice-prédent de la Cour des causes capitales, destitué de sa charge depuis dix ans, va être rétabli, car il était bien aimé de feu l'Empereur Koangsiu.

— S. E. Tcheng Tei-siuen, ex-gouverneur de Hélongkiang, qui avait été rappelé spécialement à Pékin par le prince Régent, est arrivé avant-hier à Pékin.

Il va être disigné commissaire impérial chargé de la mise en valeur des pays incultes et abandonnés en Mandchourie.

— Le ministère des Finances a décidé que chaque inspecteur impérial des Finances des provinces touchera mensuellement 1600 taëls d'appointements ; mais le prince Régent trouve ce chiffre trop élevé.

— Les représentants du Nganhoei, chargés de delibérer sur les mines de Tong Koang-chan, sont arrivés à Pékin.

— Le ministère des Rites, suivant l'ordre du prince Régent, commence à fixer les règlements et les rites du mariage, ainsi que de ceux à observer lorsque des Chinois ou des Chinoises se marieront avec des Etrangers ou des Etrangères.

— Le prince Régent aurait conféré le titre honorifique de vice-ministre de la Guerre à tous les commissaires impériaux chargés des affaires frontières de la Chine.

Kensou

— D'après le *Chechepao*, S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, ayant prié par télégramme le prince Régent de ne pas mettre en pratique les lois constitutionnelles, en été gravement blâmé par ledit prince.

— D'après le *Chepao*, le prince Régent ayant lu ce rapport télégraphique du vice-roi Cheng-yong, voulait lui infliger immédiatement une très grave punition. Mais, grâce à la supplique de certains ministres auprès du Régent, le vice-roi a pu obtenir d'être maintenu dans son poste.

N. B. Depuis quelques jours, tous les journaux indigènes de Changhai combattent fortement S. E. Cheng-yong vice-roi du Chensi-Kensou.

Honan

— Dans la riche famille Lieou, de Hoei-hien, au Honan, vient d'éclater un grave différend au cours duquel sept personnes dans un même jour ont été massacrées.

Le sous-préfet de Hoei-hien craignant d'être blâmé par ses supérieurs ne leur a pas fait savoir ces événements.

Mais le gouverneur les ayant appris s'est empressé de déléguer M. Yang Pao-ngan sur les lieux pour faire une enquête.

Chantong

— S.E. Tcheng Tch'oen-hien, ancien vice-roi des deux Koang, qui n'a plus l'idée de rester mandarin, est allé accompagné de ses enfants, en mission au Chantong. Là il a visité le temple de Confucius et est monté sur les montagnes pour se distraire.

Lorsque quelqu'un lui parle des administrations de Pékin, il garde le silence.

Kiangsou

—S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, a télégraphié au conseil d'Etat pour le prier de demander pour lui la personnission de démissionner parce que, dit-il, il très âgé et ne peut plus supporter toutes ses charges très importantes.

— Au sujet de l'accusation portée par ce gouverneur contre M. Tch'ai Nai-hoan, taotai de Changhaï, certains ministres de l'Empire aurait télégraphiquement conseillé à ce gouverneur de aire passer cette affaire.

Koeitcheou

—S. E. Boang Hong-su, gouuerneur du Koeitcheou, vient de déléguer à Changhai deux notables Vang et Li pour y apprendre à diriger des écoles, des usines, la Police, l'Industre, la Presse et les Portes.

Pékin

— S. A. I. le prince King a été reçu avant-hier spécialement en audience mpériale devant S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu et devant le prince Regent, pour délibérer sur la question de la suppression du ministère des Emplois Civils, par raison d'économie.

Mais S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, s'y oppose très vivement.

— D'après le *Chepao* du 11 mai, un grand bruit circule parmi les mandarins de Pékin, disant que sous peu il y aura un grand changement parmi les hauts mandarins de la capitale impériale :

S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, et S.E. T'ie-liang, ministre de la Guerre, vont être promus au grade de conseillers de l'Empire.

S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, et S. E. Sie-liang nouveau vice-roi de la Mandchourie, vont tous deux permuter.

S. A. I. le prince Tsai-tseng, fils du prince King et ancien ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) va être désigné vice-roi du Chensi-Kensou, en remplacement de S. E. Seng-yong qui va être destitué de sa charge.

— S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, a dépensé dernièrement plus de dix mille taëls, dont il a fait dons à divers hauts mandarins de la Cour de Pékin, lorsqu'il entra dans la capitale impériale.

—Il paraît que S.E.Tchang Tche-tong n'a pu échapper qu'à grand'peine au menace de mort d'un fou. (*Chepao*)

— Le 5 mai, de bonne heure, S. A. I. le prince Regent, suivant l'ordre de S. M. l'Impératrice-mère, a pris un train spécial pour aller à Liang-ke-tchoan où il a fait des offrandes auprès du cercueil de feu l'Empereur Koangsiu.

Il est revenu à Pkéin le soir du même jour.

— S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique à Pékin, a décidé à présenter au Trône sa démission, bien qu'il soit rétabli ; parce qu'il sait bien qu'il n'est plus aimé du prince Régent.

On dit que S. E. Pao-chi a l'espoir de le remplacer.

***

Kiangsou

—Aujourd hui c'est la fête des dragons, tous les mandarins se rendent au temple des dragons pour y faire des offrandes aux esprits des dragons.

—S. A. I. le prince mongol de Paul-hautie et sa femme ayant terminé leurs études au Japon, sont de retour en Chine; ils sont arrivés hier à Changhaï.

— Les funéralles de feu M. Li Tchao-kiong, sous préfet de Changhaï, auront lieu le 21 mai.

— On aurait informé le prince Régent qu'à Changhaï se trouvent maintenant beaucoup de révolutionnaires qui distribuent des papiers ou des étoffes imprimés pour essayer de faire des adeptes ce qui constituent des preuves irricusables de l'existence d'une société séditieuse.

S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, a reçu avant-hier du prince Régen

l'ordre de faire arrêter au plus vite ces malfaiteurs et de les punir très sévèrement. (Chepao)

— Le trésorier général de Nankin M. Vai Tcheng-siang, vient de déléguer à Changhaï les trois fonctionnaires chargés d'enquêter sérieusement sur l'accusation portée par le gouverneur du Kiangsou contre M. Tch'ai Nai-hoang, taotai actuel de Changhaï.

— Tous les directeurs des banques chinoises se sont réunis avant-hier à la chambre du commerce de Changhai, pour s'entendre sur l'établissement d'une association générale ou conseil d'administration générale des banques à Changéai.

— Le vice-roi Toang-fang a publié hier l'ordre impérial de faire l'amélioration de la compagnie des eaux.

Koongtong

— Dans les environs de Nanhai-hien et de Se-hoei-hien de violentes inondations auraient éclaté d'après un télégramme envoyé du Koangtong.

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Pékin

— M. Lao Nai-siuen, membre de l'Académie impériale à Pékin, a prir avant-hier le prince Régent d'engage une institutrice japonaise pour instruire le petit Empereur Siuen-t'ong. (Tchonvaijepao.)

Kiangsi

— Un agent de la police internationale à Kieou-kiahg, qui avait tué à coups de fusil un Chinois du nom de Yu Fa-tcheng, s'est enfui avec sa femme dans une autre province.

Tous les habitants du Kiangsi sont en grande colère pour ce sujet. [Chechepao].

Koangsi

—Le ministre de France à Pékin aurait demandé au *Oéoupou* (Affaires étrangères) les droits du cabotage dans les fleuves de Siuen-tcheou et de Long-tcheou. Le *Oéoupou* a refusé énergiquement. (Tchonvaijepao).

Pékin

—Le prince Fushimi a été invité, le 5 mai, à diner dans la résidence du ministre d'Angleterre à Pékin.

Le lendemain, il s'est rendu à Tientsin. Le prince Pou-loun et des fonctionnaires du *Oéoupou* l'accompagnèrent jusqu'à la station du chemin de fer.

Le 8 mai, il partira directement de Tientsin à Moukden, de là il se renda au Japon (*Chepao*).

Pékin

— Le ministre de Russie à Pékin aurait informé amicalement le *Oéoupou* (Affaires étrangères) que son gouvernement n'a jamais l'idée d'occuper les environs de la Mongolie. (Jentcheoujepao).

Nankin

— Le 4 mai, deux Allemands ayant monté à cheval pour faire une course dans un champ devant le temple de Confucius, ont causé la mort d'un enfant âgé d'environ dix ans, et blessé un autre enfant d'environ du même âge.

Ces deux Allemands ont été arrêtés aussitôt par la Police indigène et remis au tribnal du taotai chargé des affaires étrangères. (*Jentcheoujepao*)

Honan

— Le vice-roi du Honan aurait lancé une proclamation interdisant au peuple de protester contre des Anglais qui veulent obtenir le droit de l'exploitation des mines situées à Sieou-hou-hien. (*Chepao*)

Kiangsi

— Nous avons fait mention de la fuite d'un agent européen qui avait tué à coup de fusil un Chinois nommé Yu Fa-tcheng, originaire de Kieou Kiang.

Maintenant, on nous apprend que cet étranger est un Anglais qui arrêté a été livré au consulat d'Angleterre pour comparaitre devant la justice.

Un docteur américain ayant fait une sérieuse autopsie du cadavre, a déclaré officiellement que la mort ne provient pas de maladie. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

— MM. Tchang Yng-toang et Tcheou Ze-tsi, assistants du *Oéoupou* (Affaires étrangères) sont allés tous ces jours-ci à la légation anglaise discuter sur la question des mines de Loei-tcheou (*Tchonvaijepao*)

— Le *Oéoupou* aurait l'intention de fonder d'abord deux consulats généraux de Chine à Hongkong et à Java.

Les gouvernements anglais et hollandais auraient accepté cette proposition. (*Chepao*)

— Les Anglais vont créer à Pékin une grande école de médecine. (*Chepao*)

— M. Sha Yng-tou, ministre de Chine à Saint Pétersbourg, vient d'avertir le prince Régent par télégramme spécial, que les Russes sont très désireux d'obtenir quelques pays près de Hélonkiang. (*Chepao*)

— Un Allemand aurait été massacré au Yunnan. (*Chechepao*)

***

CHEMINS DE FER

Houan

— M. Zie Vei-siang, ancien taotai en expectative d'emploi au Kiangsou, directeur général du chemin de fer dans le Hounan, est mort brusquement, le 28 avril, à Tchang-cha, capitale provinciale du Hounan.

Honan

— Le 4 mai a eu lieu une réunion générale de tous les gros actionnaires du chemin de fer du Honan, pour délibérer snr les conditions de l'émission des actions nouvelles.

Chantong

— Sur la proposition du ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et voies) les travaux de la canstruction de la ligne ferrée Tsing-Kiu (de Tsing-vang-tao à Kiu-yong-koan) sera commencée l'été prochain.

Setchoan

— M. Tchoan T'ien-yeou, taotai à titre et ingénieur général du chemin de fer King-tchang (Pékin-Tchankia-kéou) est transféré ingénieur général du chemin de fer dans la province du Setchoan à Hankéou.

—M. Tcheng-pei a été désigné directeur général du chemin de fer du Setchoan à Hankéou ; mais il est refusé par tous les notables de sa province.

Nganhoei

—D'après un grand bruit, la ligne ferrée du Nganhoei serait construite par une maison anglaise du nom chinois *Pei-ling-kong-se*. Le contrat aurait été signé. La maison anglaise s'engagerait à acheter les machines et tous les objets nécessaires à ce chemin de fer (*Chepao*).

Honan

—La compagnie du chemin de fer du Honan aurait emprunté au *Yeou-tchean-pou*. (Postes et Voies) une somme de 5,000,000 taëls, destinée à construire la ligne ferrée dans leur province. (*Chepao*).

***

LES FUNÉRAILLES DE FEU L'EMPEREUR KOANGSIU

— Le cercueil, contenant la dépouille mortelle de feu l'Empereur Koangsiu, est arrivé à Liang Ke-tchoan, à deux heures de l'après midi le 4 mai ; les travaux du tombeau impérial seront commencés le 6 mai, et seront complètement terminés dans deux ans.

— Hier midi, le *Oéoupou* (ministère des affaires étrangères) a invité tous les ministres et délégués spéciaux des nations étrangères qui ont pris part aux cérémonies funèbres, à un grand diner dans la salle de son ministère.

Le prince Fushimi a pris la première chaise à la table; l'ordre des autres délégués se conformait à celui que nous avons dit hier dans nos nouvelles chinoises.

***

MINES

Moukden

— S. E. Siu Che-tchang, ex-vice-roi de la Mandchourie, a informé le Régent que dans les environs de Moukden se trouvent 247 pays pleins de mines et qu'il a délégué un mandarin du nom de Tcheou Zong-long au Nan-yang pour exhorter les marchands à verser de l'argent afin de fonder une grande compagnie chargée de faire l'exploitation de ces mines. (*Jentcheoujepao*)

***

FINANCES

Pékin

—Une nouvelle banque sino-mongole avec capital de 5.000.000 taëls, va s ouvrir à Moukden.

Koangtong

— La province du Koangtong manque d'une somme de 800.000 taëls destinée à la nourriture des soldats.

Moukden

— La province du Moukden a maintenant une somme de 130.000 taëls de dettes.

***

COMMERCE

Pékin

— S.E. Li King-fang (Lord Li) ministre de Chine à Londres, vient d'avertir le *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture,

Travaux et Commerce) que, depuis l'an dernier jusqu'à présent, le commerce de thé chinois en Angleterre va beaucoup mieux, et que par conséquent, il le prie de faire améliorer encore les moyens de production du thé en Chine. (*Chechepao*)

— Le dit ministère est d'avis d'augmentation des taxes sur les cigarettes et les divers tabacs.

***

NOMINATIONS

Pékin

— Un grand bruit circule parmi les mandarins de Pékin disant que sous peu de temps il y aura un grand changement à Pékin :

S. A. I. le prince Cheou, actuellement ministre de l'Intérieur, sera transféré ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères.)

S. E. Siu Che-tch'ang sera transféré ministre de l'Intérieur.

S. E. Sie-liang sera nommé ministre du *Yeou-tcheoan-pou* (Postes et Voies.)

S. E. T'ie-liang, actuellement ministre de la Guerre, sera transféré vice-roi plénipotentaire de la Mandchourie.

S. E. Ling Fou-pang, préfet de Pékin, et S. E. Tch'oan-yong-ang, trésorier général du Pectheli, tous deux vont permuter.

Petcheli

— Sont nommés ;

M. Tchai Tchao ki, taotai chargé des affaires étrangères.

M. Ou Siuen-cheng, taotai chargé de la Police.

M. Ma Sing-kien, taotai de l'Industrie.

Tchékiang

— M. Yng-ling est nommé préfet p.i. de Kia-hing-fou.

Setchoan

— S. E. Yng-liang est désigné taotai chargé du sel et du thé au Setchoan.

M. Lieou Yu-li est nommé préfet-djoint de Tcheng-keou-tin.

M. Kao-ling sous-préfet de Veng-tchoan-hien.

***

AFFAIRES MILITAIRES

Kiangsou

— Le généralissime Tchang Tch'ceng-fa, qui a été destitué de sa charge, mais employé à Nankin comme chef de la garde dans la capitale provinciale, et qui touche mensuellement 300 taëls d'appointements, vient de prier le vice-roi Toan-fang de diminuer ses appointements de 200 taëls par mois par raison d'économie pour l'Empire.

Le vice-roi a accédé à sa demande et l'en a beaucoup félicité en même temps.

Koangtong

— Le vice-roi des deux Koang S. E. Tchang Jeng-tsing avait demandé, l'an dernier, au prince Régent de récompenser spécialement plus de 200 fonctionnaires et officiers du Koangtong qui se sont le plus distingués dans les victoires contre les brigands de Lientcheou et de Kingtcheou.

Récemment, le prince Régent trouvant qu'une récompense impériale accordée à chacun de ces fonctionnaires atteindrait un trop grand nombre, a ordonné audit vice-roi de lui en désigner quelques-uns seulement parmi ces 200 recommandés.

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Pékin

— Le ministère de l'Instruction Publique à Pékin suivant l'ordre du prince Régent et de S. M. l'Impératrice-mère, vient d'ordonner à tous les gouverneurs des provinces de fonder le plus tôt possible de nombreuses écoles primaires de filles.

Kiangsou

— Une jeune femme, Se, originaire de Nankin, qui étudiait à l'Etranger depuis dix ans, et peut parler couramment cinq langues étrangères, vient d'être de retour à son pays.

Ayant rendu visite à S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, elle a été félicitée par lui. Le vice-roi a l'intention de la recommander à la princesse Cheou afin qu'elle soit en qualité de maitresse à l'école des nobles filles à Pékin.

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

	1908	1909
	6 Mai 1908	6 Mai 1909
Mini.	11.6	13,3
Max.	27,6	22,2
Moy.	19,60	17,75
	7 Mai 1908	7 Mai 1909
Mini,	15 6	10,1
Max,	26,7	25,7
Moy,	21,15	17,90
	8 Mai 1908	8 Mai 1909
Mini.	16,7	14,5
Max,	28,7	26,6
Moy,	22,70	20,55
	10 Mai 1908	10 Mai 1909
Mini,	17,0	14,6
Max,	19,7	35,3
Moy,	19,95	18,35
	11 Mai 1908	11 Mai 1909
Mini.	12.4	11.6
Max.	25.7	27.1
Moy.	19.05	19.35

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

Depuis hier, 10 mai, M. E. Gordon Lowder commissaire des douanes, a pris temporairement charge du bureau de Changhaï, aux lieu et place de M. Elgar Hobson.

NECROLOGIE

On annonce de Pékin la mort de Mme de Carcer, femme du ministre d'Espagne à Pékin.

La défunte était dans sa 76e année.

COUR SUPREME DES ETATS-UNIS

La Cour suprême des Etats-Unis a ouvert une session à Tientsin, hier, 10 mai, sous la présidence de M. Thayer.

RECEPTION

A l'occasion du prochain départ de M. Denby, consul-général des Etats-Unis, une réception a été donnée samedi, 8 mai, chez M. Roderick Dorsey.

Tous les fonctionnaires du consulat général d'Amérique étaient présents, y compris M. Wong, depuis 36 ans compradore du Consulat, et qui a servi sous les ordres de 14 consuls généraux.

NOTES COMMERCIALES

L'extraction totale des trois mines de *la Chinese Engineering and Mining Co*, pour la semaine finissant le 1er mai 1909, s'élève à 30. 215, 96 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 25.518,30 tonnes,

FIANCAILLES

On annonce les fiançailles de Melle Duncan Cooper, sœur de Mme Prentice, avec le major Barnes, le commandant bien connu du S. V. C.

PRECHEURS AQUATIQUES

Les prêcheurs qui, l'an dernier, montés sur des sampans, prêchaient leur doctrine du Saint-Esprit à la foule du jardin public, sont revenus recommencer leur apostolat.

COMITE ANTI-MOUSTIQUES

La réunion de ce comité à laquelle sont invités les résidants de la concession française qui, dans le Bulletin Municipal avait été par erreur indiquée pour le jeudi 13 mai à la Municipalité française, aura lieu en réalité le mercredi 12 à 5 h. du soir.

LA FETE DES OISEAUX

Avec le beau temps voici venir l'éclosion des nids. C'est la fête des oiseaux et les Chinois la célèbrent à leur manière. On ne les voit plus que munis de cages par les rues, excitant les oiseaux au ramage pour jouir de leurs mélodies dont ils sont si avides.

INCENDIE

Samedi soir à 9 hres ¼, un incendie a éclaté au No. 82 rue de Tourane chez un cardeur de coton. Le premier étage ne tarda pas à flamber.

Deux lances mises en batterie eurent assez vite raison des flammes, et la toiture put être préservée.

Le poste central du *Torrent*, prévenu directement par un passant, put faire partir la pompe avant que la Police ne lui donnât l'alarme. C'est ce qui explique le peu de dégâts causés par le fléau.

NOTRE MARINE

L'*Alger* descendu hier à Woosung part ce matin pour Tientsin où il va prendre S. E. M. Gérard, ambassadeur de France à Tokio, pour le ramener au Japon.

On sait que S.E. M. Gérard s'était déplacé pour aller assister aux funérailles de l'Empereur Kouangsiu en qualité de délégué français.

CERCLE SPORTIF FRANÇAIS

Le Comité rappelle aux Membres du Cercle Sportif Français que l'Assemblée Générale Annuelle aura lieu Samedi, 8 courant, à 5 heures de l'après-midi, dans les locaux du Cercle, Route Voyron.

COMMUNICATIONS RETABLIES

"La Nippon Yusen Kaisha", agents de la compagnie du Chemin de fer sud mandchourien, nous informe que la ligne Moukden—Antoung qui avait été coupée il y a quelques semaines par les eaux est actuellement rétablie.

REGATES

Les régates, qui auront lieu samedi, 15 mai, à Tonkadou, promettent d'être des plus intéressantes. De nombreuses équipes dont l'entraînement a été particulièrement sévère, sont engagées et la compétition s'annonce comme devant être sérieuse. Nos compatriotes, MM. M. Chapeaux, capitaine du *Torrent*, et Dantin, secrétaire-adjoint de la municipalité française, sont des meilleurs parmi les équipiers.

On peut s'attendre à une belle affluence samedi prochain à Tonkadou.

RETOUR AU BERCAIL

Nous avons annoncé dernièrement l'arrestation, sur le fait, d'un chinois voleur de bicyclettes. Celui-ci avait déclaré avoir vendu dix machines volées à Soutcheou. Durant les courses, le sergent détective Gibson s'est rendu à Soutcheou où il a pu retrouver six machines volées. Elles sont maintenant à Changhaï où elles attendent d'être réclamées par leurs propriétaires.

DE PASSAGE

Sont actuellement de passage : MM. le Dr. Bourrat-Lacouture arrivé du Japon où il vient de passer près d'un mois et qui repart par le *Tonkin*; Albert Kopp et Henri Hegelin, voyageurs de commerce, le premier devant repartir pour France dans une dizaine de jours ; le lieutenant Lorien, venu de Tientsin et qui rentre en France par le *Tonkin*.

* *

Hier, à midi moins 20 M. Gérard, ministre de France à Tokio, délégué par le gouvernement de la République française aux funérailles de feu l'Empereur Koangsiu, est arrivé par le *Limao*, venant de Chi-wan-tao, où l'avait laissé l'*Alger*.

M. Ratard, consul général de France à Changhaï, était allé chercher à bord du *Limao*, M. Gérard, qu'accompagnait sa vénérable mère.

Une section de tirailleurs annamites rendait les honneurs sur l'appontement et, sur le quai de France, les agents de police chinois, encadrés par les agents français, faisaient la haie.

Tout le personnel du Consulat attendait M. le Ministre et sa mère sur l'appontement.

C'est l'*Alger*, descendu lundi après-midi à Woosung, qui ramène M. Gérard au Japon, pour lequel il est parti hier à 4 hres du soir.

Le tender *Whampoo* a conduit M. le Ministre et sa mère, qu'accompagnait M. Ratard, Consul-Général, à bord de l'*Alger*.

TROUPE BANDMANN

Cette troupe arrivant une date plus proche que celle qui était annoncée, la première représentation, qu'elle donnera aura lieu samedi 15 mai, au lieu du 18, comme il était annoncé. La première pièce donnée sera *The Worst Woman in London*.

LA COUVERTURE DE LA "CREEK" DE L'OUEST

Le tronçon, qui avait été adjugé à M. Murat, est terminé : des coulis étaient en train, hier, d'enlever la palissade en bambou qui protégeait les chantiers contre l'envahissement du public.

Il serait à souhaiter, aussi bien pour le coup d'œil que pour la salubrité, que l'autre tronçon, compris entre la jonction des rues Ratard et du Consulat d'une part, et le tronçon qui vient d'être achevé d'autre part, soit aussi couvert le plus tôt possible.

BIBLIOGRAPHIE

Les monographies se succèdent à Changhaï.

Voici que paraissent coup sur coup : " Historic Shanghai ", de M. C. A. Montalto de Jesus, et " In and about Amoy ", du Rév. P. W. Pitcher.

Le premier ouvrage, imprimé par le " Shanghai Mercury " renferme de rares illustrations qui rehaussent encore la valeur de dommentation, laquelle est de tout premier ordre. Il se vend à raison de $ 7,50 l'exemplaire.

L'autre ouvrage, imprimé par la " Methodist Publishing House ", contient également des cartes et gravures à profusion qui relèvent l'attrait du récit. Moins luxueux que le premier, mais non moins complet comme étude, il se vend $ 2,50.— Nous reviendrons sur l'analyse de ces deux ouvrages.

COUR MIXTE FRANCAISE

Le 5, 7, et Lundi 10 Mai, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong cheng, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme asse sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol de diflérents objets	1 mois de cangue
Un "	Vol de charbon [récidive]	1 mois de cangue et 1 mois de prison
Une femme	Recel "	Relâché à la Cour
Un chinois	Vol de poissons	3 jours de prison
Un "	Tentative de vol par effraction	2 semaines de prison
Un "	Vol de 2 vêtements en coton	5 jours de prison
Un "	Porteur d'un fusil	$2,00 d'amende, le fusil ne lui sera rendu que contre une caution
Une femme	A quitté le domicile conjugal	Envoyé à la police chinoise
Un chinois	Dette de $ 3070,00	Peut sortir sous caution
Unn "	détournement d'une femme	Relâché sous caution
Un chinois	Vol de riz à bord d'un bateau	3 jours de cangue
" "	Meurtrier	Attendre
" "	Vol d'un J. R. S.	2 semaines de prison
Cinq "	Tenue de jeu d'argent	6 semaines de prison
Un "	Vol de caoutchouc d'un roue de voiture	1 mois de cangue et 3 mois de prison
" "	Complice du précédent	1 m. de cangue
" "	Accusé de vol d'un garçon de 6 ans et Vo d'une fille de 7 ans	Attendre
Deux femmes	Complice du précédent	do
Une "	Recel d'une fille volée	Peut sortir sous caution
Un chinois	Vol de 4 sacs de farine	1 mois de cangue
Un "	Rupture de ban et vol de différents objets	1 mois de cangue et 3 mois de prison et expulsé
" "	Vol de planches	1 semaine de prison
" "	Vol d'une montre en argent	1 mois de prison
Trois "	Escroquerie au jeu	Attendre
" "	Impliqué dans la dite affaire	Relâché à la Cour
" "	Accusé de vol d'une poignée de canne en argent	$ 3,00 d'amende
" "	Dépot d'ordures sur la voie publique	$ 1,00 "
Un chinois	Vol de médicaments chinois	Un mois de cangue et 2 mois de prison
" "	Impliqué dans la dite affaire	Relâché à la Cour
" "	Vol de 4 ressorts de capotes de J. R. S.	Relâché faute de plaignent
" "	Vol de différents objets	1 mois de prison.
" "	Recel de 20 bols	$ 0,50 d'amende
" "	Vol de bois	1 semaine de cangue
Une femme	A communiqué avec un prisonnier	5 jours de prison
Un chinois	Vol de différents objets	1 mois de cangue
" "	Patron de la maison incendiée No 13 rue Ratard	300 taëls d'amende
" "	Vol d'une piastre en petite monnaie	1 mois de cangue
" "	Mafoo, contravention à l'art VIII du règlement sur les voitures et a blessé un coolie de J. R. S.	2 semaine de cangue et 1 m. de prison
" "	Mécanicien de la Cie de tramways, accident	$ 2,00 d'amende
" "	Ouvrier de la Cie française de tramways: coups et blessures à un autre chinois	15 jours de prison
" "	Complice du précédent	Doit payer les frais de l'hôpital.
" "	Mafoo, contravention aux art VIII et XXVII du règlement sur les voitures	$ 1,00 d'amende
" "	Refus de payer 3 chèques de 93 taëls chaque	Peut sortir sous caution
" "	Recel d'une montre en argent	Relâché à la Cour
Deux "	Détournement d'une femme	Peuvent sortir sous caution

DRAMATIQUE FRANCAISE

Ce soir a lieu la répétition générale de la représentation de la Société Dramatique française. La représentation qui est fixée, comme on sait, au vendredi 14 mai, s'annonce comme un brillant succès si l'on porte à la feuille de location qui se couvre rapidement, chez MM. Moutrie et Co.

NOS CONFRERES

Le *Chinese Public Opinion*, de Pékin, s'est amalgamé avec le *Peking Daily News* dont il a pris le nom.

Sa rédaction est, comme par le passé, entièrement chinoise, encore que le journal soit édité en langue anglaise.

Il paraîtra désormais quotidiennement.

IMPORTANTE CAPTURE

Une importante capture a été faite hier matin, vers 10 hres, par le constable Blake, du poste de police d Hongkew. Ce constable, passant à la jonction de Woosung et Quinsan roads, remarqua un malandrin chinois qui arrachait une ceinture d'argent à une fillette de huit ans. L'enfant appela à l aide et le voleur s'enfuit, prenant un passage où le constable Blake se mit à sa poursuite. Après une course mouvementée, le constable rattrapa le malfaiteur qui, conduit au poste, fut reconnu comme un dangereux repris de justice.

WATERWORKS CHINOIS

Une réunion de la *Chinese Inland Waterworks Co*, a été tenue le 10 dans l'après-midi au nouveau théâtre du Bund chinois Cette compagnie a été récemment achetée par la Municipalité chinoise pour 1.250.000 taëls, garantis par le taotai de Changhaï. L'objet de la dernière réunion était d'augmenter la somme ci dessus. Le Changhaï a accepté d'être responsable taotai de pour Tls. 200.000 ; les notables ont souscrit Tls.100.000; les commerçants Tls 500.000 et la balance sera perçue dans les trois prochains mois.

CINEMATOGRAPHE AMERICAIN

Ce tétablissement semble vouloir devenir le record de l'actualité. Avant-hier soir, en effet, fut donné un film des funérailles de l'empereur Kouangsiu. On peut y voir le défilé des parasols innombrables, du cercueil aux 128 porteurs, des man darins grands et petits: bref, spectacle du plus haut intérêt, au point de vue documentaire.

A côté un film des derniè res courses de Changhaï et une partie concert composent une soirée fort attrayante qui légitime la grande affluence de public qui s'y presse, chaque soir.

Tribune libre

Aux dires d'un de mes clients, dont la concierge lit le *Courrier de Chine*, M. Tapernoux m'aurait vivement reproché dans ce journal d'avoir écrit un article ordurier. Comme il peut arriver à tout le monde, dans le feu de l'improvisation, de lâcher des choses qu'après coup l'on regrette, j'ai relu l'article écrit, je l'avoue, trop à la hâte, dans un moment d'indignation. Je ne fus pas peu humilité et vexé de m'apercevoir qu'en effet l'article avait quelque chose d'ordurier. M. Tapernoux, je vous le promets je ne parlerai plus de vous.

RENARDOT.

RETOUR DE MELLE OLGA DUBOIN

Voici de retour, Melle Olga Duboin, la grande pianiste que nous eûmes le plaisir d'entendre par deux fois à la municipalité française, en janvier et février derniers.

Elle est arrivée jeudi par le *Secretar Kraetke*, après une tournée dans le nord de la Chine où elle a marché de succès en succès : Tsingtao, Tchefou, Nioutchoang, puis encore Tchefou ont fait le meilleur accueil à l'artiste dont le talent semble braver l'âge et qui, dans l'interprétation des œuvres classiques, retrouve un doigté toujours sûr et une âme d'une fougue inapaisée qui fait l'étonnement des amateurs

L'AFFAIRE DE L'ALHAMBRA

L'indien qui est poursuivi pour avoir menacé, lors de leur perquisition, les officiers de police, a comparu hier 7 Mai, devant la Cour de police anglaise. Il est défendu par M. Donglas.

Toute l'audience a consisté en une discussion pour savoir si l'inculpé, afghan, était justiciable de la justice anglaise. A l'issue de l'audience qui n'a pas abouti, M. Douglas a dit qu'il se réservait de déposer une demande reconventionnelle pour poursuites malveillantes.

LE PROGRES

Un employé d'une banque chinoise passait mercredi, dans Canton road, porteur d'un sac contenant cent dollars mexicans, quand il fut accosté par un autre chinois qui lui demanda s'il n'avait pas perdu sa bourse, disant qu'il venait d'en trouver une, qu'il faisait voir. L'employé n'avait rien perdu, mais il était chinois et il répondit par l'affirmative, aussi quand l'autre lui dit d'entrer dans une allée pour examiner la trouvaille et la partager, il le suivit. Mal lui en prit car le trouveur de bourse, lui fit le coup classique du vol à l'américaine, c'est à dire le débarrassa de son paquet auquel il en substitua un autre. Dans la bourse il n'y avait rien, et quand l'employé ouvrit le sac qui lui avait été remis il ne trouva dedans que deux morceaux de fer. Quant à l'autre, il court encore.

REMISE DE RECOMPENSE

La remise de la médaille décernée à M Scharer, second du *Hangchow*, pour le sauvetage d'un indigène qui se noyait à Ouhou, a eu lieu le 6 mai, dans l'après-midi, à l'Association des officiers de la marine marchande. La médaille fut remise au sauveteur par Sir Pelham Warren, consul-général d'Angleterre, qui félicita chaudement M. Scharer et lut le diplôme adressé de Londres. Un grand nombre de membres de la société assistaient à la cérémonie, heureux de cette distinction accordée à un des leurs.

UNE SUGGESTION

Notre confrère le *Shanghai Times* a reçu la lettre suivante que nous croyons intéressante pour nos lecteurs : —

" Cher Monsieur. — Puis-je suggérer, par l'intermédiaire de votre estimable journal, que dans l'avenir les courses aient lieu dans le milieu et non au commencement du mois. Cette dernière date est celle où il est d'usage de payer les employés et beaucoup de jeunes gens vont aux courses avec leur argent en poche, sans penser aux obligations qu'ils ont envers leurs créanciers. Quand les courses sont finies et que leur espoir est déçu, ils découvrent la futilité de leurs efforts, à courir après les faveurs de la fortune. Ne croyez-vous pas M. le Rédacteur que ma suggestion éviterait à beaucoup de courir à la tentation et à la ruine."

Nous le pensons aussi.

ARRESTATION D'ASSASSINS

Nous avons déjà enregistré l'arrestation de l'un des assassins, ou tout au moins complice de l'assassinat, de l'agent de police chinois de l'*International Settlement*, qui fut opérée sur notre concession, par les soins de la Police française, à laquelle des mandats avaient été remis à cet objet par la Police internationale.

Nous avons appris fortuitement avant-hier, dans la soirée, trop tard pour le publier hier matin, l'arrestation de l'auteur même de l'assassinat, de celui qui porta au malheureux agent indigène le coup mortel.

Cette arrestation a encore été opérée par un agent de la police secrète française à Ouhou : il gagne la prime de $ 500 promise par le *Municipal Council*. L'assassin n'a pu être ramené immédiatement sur la Concession par suite de règlements qui s'y opposaient, mais son transfert va être opéré incessamment, aussitôt que les autorités, de part et d'autre, auront échangé les notes nécessaires.

Courses de printemps

OFF DAY

Comité

MM. A. McLeod, Président
G. D. Coutts,
H. J. Graig,
D. W. Crawford,
M. Hoerter,
W. S. Jackson,
D. Landale,
S. W. Pratt,
A. W. Olsen, Secretaire

Le semaine des courses s'est terminée samedi, sur une journée magnifique. Temps frais et ensoleill . Les toilettes sont moins élégantes qu'au jour du championnat qui est le jour consacr Beaucoup de monde, beaucoup d'enfant surtout. La course du steeple-chase est

magnifiquement courue. On remarque surtout l'allure de *Costwold* qui, d'avant-dernier au départ, arrive par degrès jusqu'à la tête et se classe premier.

MANIFESTANTES A PETITS PIEDS

Mercredi dernier, les femmes chinoises employées dans une filature de soie de Winchester road cessaient subitement le travail. Le lendemain matin elles firent connaître leur grief : à savoir que la direction leur retenait une partie de leurs gages. N'ayant pas gain de cause, les femmes ,au nombre d'un millier, se mirent en route en colonne et se rendirent à la Cour Mixte demander justice. Le magistrat, après les avoir écoutées, leur conseilla de reprendre le travail et leur promit de faire une enquête.

Mais la patience féminine n'est pas de longue durée et,arrivées à la filature,elles réitérèrent leurs réclamations, refusant de reprendre le travail et de partir. La police intervint, il y eut collision, tout comme avec les suffragettes londoniennes, et cela menaçait de mal tourner. On leur fit cependant entendre raison et elles se retirèrent. Le lendemain la cérémonie recommença et il fallut l'intervention du magistrat Pao. On s'expliqua: la direction en effet retenait aux femmes 10 jours de gages, mais sur l'avis du cap Barrett et de l'inspecteur Chilvers, de la police internationale, les gages retenus furent payés et tout rentra dans l'ordre. Tout est bien qui finit bien.

MUNICIPAL COUNCIL

STATISTIQUES pour la semaine finissant le dimanche 2 Mai.

Décès par maladies infectieuses et autres.

Variole : 1 décès, dans une population chinoise de 550.000 individus.

Diphtérie : 1 décès, population chinoise.

Tuberculose : 11 déc s, population chinoise.

Décès de toutes autres causes : 110, population chinoise ; 3. population non chinoise.

Il est noter qu'il n'y aucun décès par fièvres typhoïde ou scarlatine.

***

Mesures préventives contre la Peste.

Rats trouvés morts et envoyés au Laboratoire pour examen : 345.

Rats pesteux : 4.

Pièges tendus : 4670.

Rats pris et brûlés : 898.

Appâts empoisonnés : 339.813.

Maisons mises temporairement à l'abri des rats et désinfectées sur demande du locataire : O ; sur demande du propriétaire : O.—

Personne vaccinée contre la Peste : O.

Signé. Arthur Stanley,
Health Officer.

Chronique Musicale

Concert de M. Constanti e Doum'cheff.

M. Doumtcheff est un acrobate violoniste, il joue avec une fougue endiablée, une maestria toute italienne. Il a interprété une partie du concerto de Beethoven p'utôt en virtuose qu'en musicien,et c'est dommage. Mais il est difficile pour un violoniste d'atteindre ce faîte et, plus difficile encore, de s'y maintenir musicalement.

M. Doumtcheff excelle dans l'interprétation de morceaux acrobatiques. Tours d'adresse de Paganini, de Wieniawski quel ma ne faites-vous pas à la musique !

M. Doumtcheff pourrait-il être parfois mieux qu'un virtuose abasourdissant ? C'est ce que nous verrons dans une deuxième séance que nous attendons avec intérêt.

Mme Gorodetzkaya nous a donné : Prélude Polichinelle de Rachmanioff et la 12 eme Rhapsodie de Liszt, dans laquelle elle a révélé de sérieuses qualités.

G. F.

ACCIDENT

Dimanche dans l'aprèsmidi,vers 4 hres, boulevard de Montigny (ex-quai de l Ouest) une femme chinoise à petits pieds a été renversée par une voiture de louage.

Le brancard de droite atteignit la malheureuse au visage et l'envoya rouler à terre où elle resta inanimée.

Le mafoo — contrairement à l'habitude de ses congénères — ne marchait pourtant pas à une allure exagérée Mais en raison du pélérinage à la pagode et à la plaine de Longhua que beaucoup de Chinois, aussi bien que d'Etrangers, choisissent aussi comme but de promenade, le boulevard de Montigny est tous ces temps-ci l'objet d'une circulation inaccoutumée de voitures,menant grand train, des plus dangereux, aussi bien pour les enfants que pour les Chinoises à petits pieds, ces pauvres estropiées, et la malheureuse blessée voulant éviter une voiture se jeta dans une autre.

BOY'S BRIGADE

La réunion sportive de la *Boy's Brigade* aura lieu samedi 15 mai, au Recreation Ground à 2 h. 30 de l'après-midi. Le programme des concours est le suivant.

1.—100 yds; moins de 13 ans.
2.—Saut en hauteur.
3.—220 yds. Handicap.
4.—Course de relais. 4 garçons chaque section.
6.—Saut en long. Handicap.
7.—Course "Blind Helmet"
8.—440 yds. Handicap.
9.—Course réveil.
10.—100 yds. Handicap ouvert aux fillettes de Changhaï.
11.—Course en sacs. (limite d'âge, 17 ans)
12. 100 yds. Championnat de la brigade
13.—Concours de l'aiguille
14.—Un mille bicyclette Handicap.
15.—Mêlée mixte
16.—880 yds Handicap. (ouverte aux anciens membres de la brigade).
17. "Tug of War" ½ compagnies.
18.—Concours de consolation.

DE RETOUR

Sont retournés jeudi, 6 Mai, par *Kobe Maru*:—Mme Guernier femme du député commissaire des douanes impériales au devant de laquelle M. Guernier était allé à Dalny ; M. Paturel, le commerçant bien connu et M. A. Rozier.

***

MM. Hunter, directeur, et Saunders, caissier, de la *Hongkong and Shanghai Bank* sont revenus hier,11 Mai,du Canada et de Hongkong respectivement.

***

M. et Mme Caissial sont de retour de leur voyage dans le nord de la Chine.

***

Nous avons le plaisir d'apprendre le retour parmi nous, au bout de 3 ans d'absence environ, de M. J. E. Lemière, ex-rédacteur en chef de l'*Echo de Chine*, toujours aussi *smart* que par le passé.

HARMSTON'S CIRCUS

C'est mardi soir, 11 Mai, qu'aura lieu la première représentation du Cirque Harmston au Chang Su Ho's Garden.

Cette troupe si connue et si en vogue est encore plus importante et meilleure si possible qu'autrefois.

Sa principale attraction est présentée par les acrobates Frantz, mais le reste de la troupe ne présente pas un moindre intérêt que ceux ci : tous les numéros y sont à voir. Il y a particulièrement de très intéressants exercices exécutés par des éléphants, des tigres et autres fauves.

***

Nous rappelons que les débuts de ce cirque ont lieu ce soir à Chang Su ho's garden. La troupe est actuellement au complet et sa composition promet une série de soirées des plus attrayantes. Rappelons aussi que des trams spéciaux sont mis à la disposition du public à la sortie des représentations.

***

Les débuts du cirque Harmston ont eu lieu,mardi, 11 Mai, à Chang Su ho's Garden, devant une assistance nombreuse qui fit fête tous les artistes.

Si, à Changhaï, on est assez bien partagé, en matière de théâtre, par contre, les cirques qui séjournent dans notre ville sont assez rares, aussi quand l'occasion se présente les spectateurs sont nombreux.

Le cirque Harmston légitime la faveur du public par la variété et le choix des numeros qu'il présente. Les clowns, joie des petits et des grands enfants, sont fort amusants et non moins souples, que demander de plus.

M. Harmston, qui ouvrait la représentation, présentait un travail de haute école et de sauts d'obstacles qui dénote un cavalier émérite.

Un numéro comique, dont un chien et un singe firent les frais, fut salué de rires homériques. Ces deux animaux font honneur à leur dresseur.

Miss Jessie Brower, danseuse et chanteuse tout à la fois, si elle est une danseuse impeccable,nous a semblé quelque peu gênée dans sa partie de chant. Ceci provient sans doute du manque d'acoustique de la salle.

Miss Nellie Harmston-Love est une excellente écuyère et son numéro, où prennent part les clowns Pimple et Roberts, fut fort apprécié.

Les sauts de la barre par Harry et Edith Frantz furent presque le clou de la soirée et ces deux excellents artistes furent chaleureusement applaudis. Mais il nous a semblé que la si gracieuse Miss Edith, aux gestes si suggestifs, aux mines si ingénues, pourrait fort bien appartenir au sexe auquel nous devons Hercule.

L'exercice classique du double jockey par Miss Jennie et W. Harmston, les dislocations de Miss Florizell furent fort bien accueillies.

M. Schultz, dans le bouclage de la boucle, procure aux amateurs d'émotion la petite secousse classique.

La troupe Frantz est une troupe d'acrobates de premier ordre, de même que les Emmanuels, excentriques musicaux, constituent une attraction supérieure.

En fin de soirée, M. John Rougal présente cinq tigres à qui il fait exécuter des exercices qui ne doivent pas être une mince difficulté avec des animaux aussi peu sociables.

En somme excellente troupe qui permet de passer une soirée fort agréablement.

Représentations tous les soirs, la prochaine matinée aura lieu samedi 15 Mai.

DEPARTS

Mr. Mme et Melle Mc Bain sont partis samedi soir, à destination de l'Europe pour un voyage d'environ six mois.

—M. Pétrement, vice-consul de Belgique, part dimanche, midi, par le *Statssecretar Kratke* pour Tientsin, où il va remplir les mêmes fonctions auprès de M. Disière.

M. Petrement qui, durant ses deux années de séjour à Changhaï, s'était fait remarquer par son caractère sérieux et son abord simple sera très regretté de ses nombreux amis.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans son nouveau poste qu'il est le premier à créer à Tientsin.

***

M. von Zeppelin, consul général des Pays-Bas, accompagné de sa femme et de son fils, partiront samedi, 15 mai, par le courrier allemand. Durant l'absence du titulaire, le consulat général sera géré par M. van de Sande Bakhuyzen. Comme ce fonctionnaire doit venir de Hongkong, en attendant son arrivée, l'intérim sera fait par M. de Meester.

***

De nombreux amis sont venus mardi soir accompagner à l'appontement M. F. Anderson et lui souhaiter bon voyage : il a quitté Changhai par le *Malte* de la *P. & O.* pour rentrer à la métropole.

M F. Anderson avait pris une très grande part à la vie publique de Changhaï et le dîner d'adieu, à lui offert au *Country Club* et dont nous avons rendu compte dans notre numéro d'hier, a pu lui être un éloquent témoignage de la haute estime, en laquelle le tenaient les Changhaïens.

C'est vers 1885 que vint à Changhaï M.F. Anderson dans la maison Holliday, Wise et Cie; au commencement de 1890, il entre chez MM. Ilbert et Cie dont il est à présent l'un des principaux associés.

Il fit partie du *Municipal Conseil* pendant huit ans en 1892-3-4, puis en 1897-8-9, enfin en 1903-5, il le présida en 1899, 1904 et 1905.

C'est lors de sa présence au *M. C.* que furent effectués l'Usine des Eaux, le Téléphone et les Tramways.

Membre du Comité de la Chambre de Commerce, il fut aussi président de la *China Association* en 1898-99 et 1907-8 : il fait partie du Comité de cette association à Londres.

Sportsman fervent, il excellait dans l'équitation, le cricket, la natation et l'aviron.

Son départ est une lourde perte pour la société de Changhaï : il emporte avec lui dans la mère-patrie et les regrets de ses amis et leurs souhaits de prospérité et de santé.

UN VIRTUOSE DU VIOLON

M. Doumtcheff le violoniste russe qui doit donner son concert au Masonic Hall, mardi, 11 Mai, es, un artiste de la plus haute valeur. A l'âge de huit ans il donnait déjà un premier concert et depuis cette date sa réputation, conséquence de son talent, ne fit que s'accroître.

L'excellent artiste joua à plusieurs reprises devant des têtes couronnées : la famille impériale de Russie, le Mikado, l'émir de Bokhara, qui lui manifestèrent leur admiration par de précieux cadeaux.

M Doumtcheff n'est d'ailleurs pas un inconnu ici Lors de son premier passage, en 1899, il fut chaudement félicité par tous les critiques changaïens.

Attendons-nous donc à une fort belle séance musicale qui sera une fête pour les amateurs, et ils sont nombreux.

***

Le concert que donne ce soir le célèbre violoniste, assisté de Mme Grodetzkaya, s'annonce avec un vif succès. Il est vrai que rarement Changhaï n'aura eu le plaisir d'entendre pareil artiste. Voici quel est le programme :—

1. Concerto, Cadence Leonard............Beethoven
2. Souvenir ....Drdla
3. Russe Fantasye.........Vietan
   C. Doumtcheff
4. Prelude Polichinelle.. Rachmaninoff
   Mme A Gorodetzkaya
5. Zigeunerweisen.........Sarasate
   C. Doumtcheff

II PART

6. Hexentanz...............Paganini
   C. Doumtcheff
7. Rhapsodie Hongroise No. 12.........Liszt
   Mme A. Gorodtzkaya
8. Romance............ } C. Doumtcheff
9. Mazurka .... }
10. Fantaste Opera 'Moise' ....Paganini

jouée sur la corde *sol* par M. Doumtcheff.

LA FINE COMBINAISON

Ci dessous la traduction d'un avis du "Municipal Council en date du 7 Mai 1909 :

"Avis est donné que la section de Zikawei road entre la route Zayzoong et la route Ferguson seront fermées au trafic public entre 8 h. 30 du soir et 5 h. du matin, de cette date, jusqu'à nouvel avis. Les résidants et leurs *bona fide* invités ou visiteurs dans les environs de la section en question, auront la permission de franchir le barrage sur production d'une passe spéciale qui peut être obtenue sur demande au poste central de police. La Police a reçu instruction de faire observer strictement ce règlement."

Comme tout le monde sait que l'Alhambra et l'Alcazar sont situés dans Zikawei road entre les deux points spécifiés, il est facile de voir ce que cherche le M. C.: à savoir l'interdiction d'aller de nuit dans ces établissements et, comme Changhaï manque encore d'aéroplanes, il sera difficile aux joueurs de roulette d'aller satisfaire leur passion.

Pourtant ne dit-on pas fréquemment que tous les chemins mènent à Rome !

***

Les rues qui mènent à l'Alhambra, continuant à être barrées, il serait question de transferer les attractions de cet établissement à *Jessfield Club*. C'est ce qui s'appelle tourner la difficulté.

L'"ASTRAEA" DANS LES PASSES DU WHAMPOO

Ainsi que nous l'avions précédemment annoncé, l'*Astræa*, de la marine de guerre anglaise, a effectué une sortie par le nouveau *Junk Channel*, dans le but de prouver les progrès faits, grâce aux travaux d'entretien du Whampoo.

Dire que l'essai peut facilement être rapporté comme un succès complet est tout ce qu'il y a de plus agréable, non seulement cause des prédictions décourageantes qui avient été faites, mais encore parce que les travaux de l'entreprise sont exécutés en ce moment de désavantageuse façon, en ce sens que ces travaux ne pourront pas bénéficier de la pleine vitesse du courant, tant que le *Ship Channel* ne sera pas fermé. Cette dernière éventualité ne pourra se produire que lorsque la passe du *Junk Channel* sera suffisamment spacieuse, cela permettra alors bénéficier de la pleine force du courant : pour le moment il ne s'agit que d'aviser à ce qu'il y ait une profondeur suffisante lorsque la marée pleine est à moitié.

Or l'*Astroea* exige 23 pieds d'eau lorsqu'il marche en moyenne vitesse, et ce qui a été fait mercredi est une claire indication des résultats obtenus jusqu'à ce jour.

L'*Astroea*, sous les ordres du Commandant F. E. Ryan, quitta Changhai dans la matinée vers 11 hres, accompagné par les torpilleurs destroyers *Whiting* et *Hart* et le tender *Alexandra*. A bord se trouvaient diverses notabilités : M. le Capt. H. P. Heard du navire de la marine anglaise *Cadmus*, M. Ratard Consul général de France, W. A. Carlson Capitaine de Port, M. R Pote Hunt pilote de l'Amirauté anglaise M. G. P. Markwick lieutenant à bord du *Cadmus*, M. G M Wheelock et M. A. G. H. Carruthers

secrétaire du bureau des travaux d'entetien du Whampoo.

A l'extrémité du *Channel* entre *Gough Island* et le grand banc qui découvrait encore l'année dernière, 100 acres de boue à marée basse, le profondeur des eaux était de 24 pieds. Mais ce fait fut sans doute dû à ce que l'*Astræa* s'approcha peut-être trop près du banc ; du côté et plus près de l'île il y aurait eu encore plus d'eau.

A partir de ce point cependant, où le capitaine Carlson prit charge du pilotage, l'*Astræa* n'eut jamais moins de 28 pieds.

Cette profondeur fut trouvée à l'halauteur du ponton des Douanes *Kwashing*. Les coups de sonde jusqu'en avant de ce de point accusèrent plus de 34 pieds de fond.

Il est à remarquer que la profonduer de 28 pieds fut trouvée là où il avait été supposé qu'il y aurait le moins d'eau et où on s'attendait à ce qu'il y ait quelque difficulté pour passer. Aucun à-coup ne se produisit pourtant et le croiseur pour suivit sa route en paix, passant au delà de l'*Outer Bar*, sans aucun signe de difficulté.

En rentrant au mouillage, le Commandant de l'*Astræa*, M. Ryan convia ses invités à déjeuner et un toast au succès du nouveau chenal, proposé par le Commandant, fut chaudement accueilli. De bonne heure dans l'après-midi, les invités purent regagner Changhaï par l'*Alexandra*, très aimablement prêté par M. G. M. Wheelock, qui passa encore par le nouveau chenal qui sera désormais, au lieu de *Junk Channel*, appelé *Astræa Channel*.

"CHINA ASSOCIATION"

La section de Changhaï de cette association a tenu sa réunion annuelle le 7 mai, dans l'après-midi, dans les locaux de la Chambre de Commerce sous la présidence de M. F. Anderson. Etaient aussi présents MM. Richard, D. McColl, G. Miller, E. C. Pearce, W. D. Little, W. Adams Oram, G. A. Richardson, H. E. Campbell, A. H. Bottenheim, D. M. Gubbay, A. W. F. Mackay, A. Wright, John Prentice, A. K. Craddock, H. R. Kinnear, H. W. Daldy, T. W. Kingsmill, W. A. C. Platt, R. Ivy, A. M. Marshall et L. E. Canning (Secrétaire).

M. Lucas lut le rapport annuel dans laquel il constate d'abord les changements survenus en Chine au cours de l'année. Il insiste sur le fait que la Chine admet le principe de la représentation et fait ressortir le plus d'importance donnée aux conseils des province dont les notables prendront une part plus effective à l'action du gouvernement provincial. Les travaux publics sont de plus en plus regardés comme des affaires locales. Les administrations provinciales semblent de plus en plus incliner vers cette façon de faire en l'absence d'une unité de direction venant de Pékin, cause du mauvais contrôle des emprunts de chemins de fer.

Le rapport fait remarquer que beaucoup des fonds d'emprunts destinés aux chemins de fer ont été employés à d'autres usages et qu'il a été fait remarquer aux autorités chinoises qu'il était mauvais, sinon dangereux d'ajouter indéfiniment aux obligations européennes sur les lignes.

L'opinion du rapport est que la Chine a des ressources suffisantes pour faire face à ses obligations mais que des réformes sérieuses sont nécessaires au point de vue du contrôle financier. La crainte que la Chine a constamment de voir attenter à ses "droits souverains" est sans fondement. Aucun financier ne veut attenter à ces droits. Il fait remarquer aussi que les troubles financiers out toujours pour conséquence les troubles politiques.

Au sujet de la réforme monétaire, le rapport insiste sur ce que le fait d'émettre monnaies et billets de banque sans aucun contrôle est une cause de trouble que semble vouloir faire disparaître le gouvernement chinois. Il y aura évidemment des difficultés mais si la Chine a des hommes suffisamment capables en matière financière ces difficultés peuvent être résolues, surtout si elle engage des experts européens ; mais il faudrait un contrôle central qui ait la confiance du pays.

Au sujet du système de vente à crédit aux chinois et de la demande faite par des commerçants de Tientsin que le gouvernement garantisse les dettes des commerçants, le rapport dit qu'aucun gouvernement n'accepterait pareille responsabilité et que les commerçants européens n'ont pas toujours été très raisonnables dans leurs affaires.

Pour la Mandchourie où les difficultés sont si nombreuses, le rapport dit qu'une politique agressive dans ce pays ne serait pas moins dangereuse dans l'avenir, qu'elle ne le fut dans le passé.

Il ne faut pas regarder avec des yeux jaloux l'expansion des japonais en Mandchourie. Ils ont, c'est vrai, l'intention d'étendre le sud-mandchourien dans toutes les directions mais ceci ne peut être qu'une leçon pour la Chine en matière de chemins de fer.

Rien à dire sur le question de l'opinion qui reste *sub judice*.

Le rapport rappelle la question de l'extension de la concession qui a fait l'objet de pourparlers fréquemment relatés et ont abouti à la conclusion que l'on sait.

Puis on procéda à l'élection du comité, composé comme suit :—

M.M. J. O. P. Bland, O. M. Green, F. C. Heffer, H. E. R Hunter, D. Landale A. M. Marshall, G. Miller, W. A. C. Platt et G. A. Richardson.

Des remerciements furent ensuite votés au président M, Anderson, qui est en instance de départ et auquel on aita souhbon voyage.

Chronique judiciaire

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 10 Mai 1909 à 4 hres soir.—*Président* : M. X. de Laforcade.—*Assesseurs*: MM. Basset et Fernand Denis.—*Greffier* : M. Gayot.

Affaire O. Cainadan contre Landaw.

M. Point, juge assesseur à la Cour mixte française, est prié par M. le Président de vouloir bien prêter son concours comme interprète d'anglais, parce que M. Landaw ne possède qu'imparfaitement la langue française.

M. Landaw, qui tient une agence de recouvrements, avait été chargé par M. O. Cainadan d'encaisser des factures diverses et restait débiteur à l'égard de ce dernier de $ 437.50.

De cette somme, M. Landaw donna à M. O. Cainadan, le 12 Avril, une valeur sur la *Chartered Bank* ; à présentation, M. Landaw refusa de la payer : d'où protet et assignation.

Le défendeur déclare qu'il refusa de payer, parce qu'il voulait compenser cette somme avec une autre que M. Rodgers, collaborateur à *The Mirror*, journal qui est la propriété de M. O. Cainadan, doit depuis 1905 à un restaurant *Owl Grill Room*. M. Landaw, porteur de la créance de ce *Grill Room*, avait trouvé tout simple de payer ce dernier sur la somme que lui, Landaw, devait à M. O. Cainadan, parce que M. Rodgers était collaborateur dudit M. O. Cainadan.

Le demandeur oppose à cette jurisprudence fantaisiste les articles du code qui régissent la compensation et demande que soient écartés, comme irrecevables de semblables moyens de défense.

Jugement à vendredi 14 mai.

***

N. D. L. R.—Un temps d'arrêt, dans les audiences, a semblé marquer le départ de M. Feit ; nous pensons qu'elles reprendront hebdomadairement comme par le passé.

***

COUR MIXTE INTERNATIONALE

Une affaire, qui certes nous aurait donné de sensationelles révélations, a été appelée samedi dernier à la Cour mixte internationale, mais fut retirée, ce qui priva le public du régal de ce qui aurait pu être appelé une cause célèbre.

Il s'agissait d'une action intentée, à la requête du Consul d'Espagne, contre deux Chinois, nommés Lee Tsz ching et Chang Woo-lee pour, dit l'assignation, "avoir imprimé et publié dans un jour- "nal étranger, intitulé *Shanghai Gra-* "*phic*, des assertions susceptibles de "porter préjudice à la réputation du "plaignant."

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il s'agit du *Shanghai Graphic* qui appartenait à M. A. Brochier et dont M. Noyerie fut le gérant.

Les Chinois impliqués n'étaient poursuivis que pour avoir imprimé ce journal et les assertions en question étaient relatives à l'Alhambra et au Consul d'Espagne.

A l'audience, lorsque l'affaire fut appelée, M. Kennerly, sergent-détective, produisit une lettre retirant la plainte. En conséquence les défendeurs ont pu se retirer, puisque l'accusation était abandonnée.

FOX.

DINER D'ADIEU

Lundi soir, 10 mai, a eu lieu au *Country Club* un dîner offert à M. F. Anderson par environ quatrevingts de ses amis, à l'occasion de son départ pour la mère-partie.

Le dîner était présidé par M. Landale, président du M.C., à sa droite était M. F. Anderson, à sa gauche Sir Pelham Warren, Consul général d'Angleterre ; M. Siffert, consul-doyen était assis à côté de M. Anderson.

Le dîner était servi, dans la salle de bal du *Country Club*, magnifiquement décoré pour l'occasion, par le restaurant Auguste, dont le chef des cuisines réputé, M. Bruno, s'était surpassé. La *Town Band* jouait ses meilleurs morceaux.

Lorsque M. Landale se leva pour porter la santé des chefs des gouvernements des nations représentées à ce dîner, il était minuit. Puis il but à la santé de l'hôte de ce soir, M. F. Anderson.

Après avoir déclaré que si la présidence du M.C. par ces temps d'assemblée de contribuables et de démêlés avec l'Alhambra pour y empêcher le jeu, n'était pas précisément un lit de roses, il ne pouvait qu'en apprécier davantage le plaisir que lui donnait la présidence du dîner de ce soir, bien qu'il soit désolé d'avoir à dire adieu a M. T. Anderson. Toutefois cette contrariété est compensée par le plaisir d'avoir à retracer la carrière de ce Changhaïen dont les services pour la cause publique ne se comptent plus.

Au cours de ces seize dernières années, il n'y pas eu un projet de quelque importance que ce soit, auquel n'ait été mêlé leur hôte de ce soir.

M. P. Anderson a fait partie du *M. C.* pendant huit ans, il le présida pendant trois ; il est membre du Comité de la Chambre de Commerce et de la *China Association*.

Et M. Landale rappelle la part prise par son prédécesseur au fauteuil présidentiel du *M. C.* dans l'organisation de l'éclairage électrique. dans l'installation des tramways et il ajoute ironiquement: "Sans l'intervention de M. P Anderson, nous serions aujourd'hui privés de cet important et salubre canal qui a nom Yang-King Pang." Cette saillie de l'orateur provoque de bruyants éclats de rire.

Reprenant son sérieux, M. Landale dit qu'il sera très difficile de remplacer un administrateur et un organisateur de l'envergure de M. F. Anderson, il exprime sa tristesse de le voir partir, tristesse compensée par la joie de savoir qu'il se retire dans son pays natal où il pourra encore continuer à surveiller les intérêts de Changhaï et, au nom de tous ceux qui sont là, M. Landale souhaite à M. F. Anderson prospérité et longue vie.

***

M. F. Anderson répond Il remercie M. Landale de ses flatteuses paroles et de la réception toute de cordialité qui lui a été réservée ce soir : il n'oubliera pas cette gracieuseté, ni la splendeur de l'hospitalité qui lui est offerte. Il déclare qu'il ne nie pas que dans ses moments de tranquillité, il regrettera d'avoir quitté Changhaï et un si grand nombre de ses meilleurs amis.

Il parcourt ensuite les progrès accomplis par Changhaï, rappelle que jadis on n'y consommait que l'eau puisée au fleuve par les coolies, il n'y avait pas de lumière électrique, pas de ventilateurs, pas de glace, pas de laiteries en licence, pas de service d'hygiène pour nous préserver des épidémies, pas d'automobiles, pas de tramways et encore moins de pari-mutuel aux Courses. Il n'y avait alors que quelques dames à Changhai...il n'est pas niable, conclut-il, que Changhaï est en progrès constant.

Devenant humoristique, M. F. Anderson dit qu'il ressort, des lettres publiées dans la Presse, que beaucoup de personnes seraient désireuses d'avoir un étang, situé à une certaine distance des bons tireurs du *Rifle Range*, pour faire naviguer leurs yachts, tandis que d'autres ont préconisé comme excellente l'idée d'installer un club de pêche sur le Yang King-Pang, dont le président pourrait être "notre distingué avocat de la Couronne." (M. Wilkinson). Enfin dernière idée mais non la moindre, il a été créé une société qui souscrit $ 5. — pour la mise à mort des moustiques. (Toutes ces plaisanteries soulèvent l'hilarité générale)

Reprenant son sérieux, M.F. Anderson déclare que, lorsqu'on jette un coup d'œil sur le chemin parcouru, si on en peut être fier, il est difficile de donner encore des avis et qu'on ne peut que se rallier à de semblables méthodes d'administration qui ont tenu la tête dans le passé. Il considère comme un devoir d'en féliciter le Président du *M.C.*, ses collègues et ses fonctionnaires

Concluant, l'orateur déclare qu'il se souviendra toujours avec joie des jours délicieux passés en Extrême-Orient et que l'amabilité, qui lui a été manifestée en cette occasion par ses amis, restera gravée dans sa mémoire. [De longs applaudissements soulignent la fin de ce discours].

Le concert impromptu, qui est ensuite organisé et auquel beaucoup prennent part, n'a pas peu contribué à rendre délicieuse cette soirée.

Nouvelles diverses

VLADIVOSTOCK

Un télégramme de Vladivostock rapporte que des mesures sont prises pour l'établissement de la télégraphie sans fil entre cette ville et Sébastopol.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

M. Ostroverkhow, consul de Russie, à Hankeou, vient de rentrer d'un voyage en Europe.

ECOLE COMMERCIALE DE TOKIO

Une certaine agitation se manifeste parmi les étudiants de l'école commerciale de Tokio, agitation qui a pour cause le désir des étudiants de voir leur école élevée au rang de collège supérieur de commerce. Les autorités seraient assez de cet avis, mais par mesure d'économie, ils proposent de faire de l'école une succursale du collège de droit dans l'université impériale. Cette proposition a cependant soulevé une désapprobation générale non seulement parmi les étudiants, mais aussi parmi les professeurs et a causé une certaine perturbation dans l'école que, cherchent à apaiser les autorités.

CONFLIT EVITE

Kioukiang était considérablement excitée le 29 avril dernier par une malheureuse fatalité. Il paraît qu'un inspecteur de police européen, ayant frappé un indigène avec sa canne, celui-ci mourut immédiatement d'une rupture de la rate. Un grand nombre d'indigènes entourèrent alors la concession et on put craindre un instant une émeute. Cependant le bon sens prévalut et tout se régla amicalement. *Hankow Daily News.*

ECOLE FRANCO-CHINOISE DE YUNNAN-FOU

Par arrêté du Gouverneur Général, en date du 21 avril 1909, M. Corder, pourvu du brevet de connaissance des caractères chinois, chargé de la direction de l'école franco-chinoise de Yunnan-fou, est nommé directeur titulaire de la dite Ecole.

CADEAU DU MIKADO

L'empereur du Japon, voulant marquer combien il a été sensible aux attentions dont a été entouré le prince Nashimoto pendant les quelques années qu'il vient de passer en France, a chargé son ambassadeur à Paris de remettre au président de la République une collection de boîtes en laque d'or, ornées de son blason.

DEPART DE M. KINDER

Le *Peking and Tientsin Times* consacre un leader aux conditions dans lesquelles M. Claude W. Kinder, ingénieur en chef des chemins de fer impériaux du nord de la Chine, vient d'effectuer son départ pour l'Europe.

Il montre l'ingratitude du gouvernement chinois vis-à-vis de celui qui l'a servi durant 31 années avec intégrité et dévoûment ; qui a construit une ligne d'un excellent rapport et qui, comme récompense, touche—et encore après réclamation—£ 2,000 d'honoraires au lieu des £ 3,500 auxquelles il avait droit.

Le *Peking and Tientsin Times* rappelle que gouvernement fut plus généreux envers M. Jadot, l'ingénieur en chef belge de la la ligne Pékin-Hankeou, à qu'il donna à son départ, en tant qu'honoraires, £ 10.000, pour les travaux de la ligne, puis £ 2.000 pour le pont du fleuve Jaune.

Aussi, en raison de l'injustice du traitement qui lui est fait, M Kinder a-t-il refusé le poste qu'on lui deman-

dait de remplir comme ingénieur conseil à Londres.

LES COMPTES DES POSTES IMPERIALES CHINOISES

Le rapport des travaux des postes impériales chinoises en 1908 a été complété. Comme l'an dernier, le rapport montre une expansion remarquable. Les routes postales couvrent 88,000 mille, sur lesquels 68,000 servent aux courriers Le rapport dit que ce résultat est dû au secrétaire des portes et au petit groupe d'employés européens qui ont dressé le personnel chinois d'une façon rationnelle et remarquable,

Le seul reproche qui pourrait être fait à l'administration est la méthode d'élaboration des statisitiques d'après l'année chinoise. Ceci depuis 1907 où l'administration chinoise a manifesté le désir de voir le calendrier chinois substitué au calendrier européen, jusqu'alors employé.

En 1901,176 bureaux de porte étaient ouverts, en 1907 on en comptait 2,803 et 3,493 en 1908.

En 1901 le nombre des articles postate envoyés était de 10,000 contre 168,000,000 en 1907 et 252,000,000 en 1908.

127,000 paquets representant 250 tonnes étaient expédiés en 1901; 1.920.009 hesant 5,509 tonnes en 1907 te 2,445,000 pesant 27,155 tonnes en 1908.

LE JARDIN PUBLIC DU KOU-KAZA

Profitant de la magnifique journée de dimanche, nous sommes allé faire une promenade du côté de Kou Kaza et il nous a été donné d'admirer les véritables prodiges accomplis par notre Municipaléit dans cette partie de la concession française.

Depuis la route d'accès, dont la largeur a été doublée, jusqu'au kiosque de la musique, sans oublier le gracieux étang, tout y est parfait.

Une critique, qui a été faite relativement à l'emplacement du kiosque de la musique, tombe d'elle même, lorsque l'on sait que ce que nous voyons du jardin actuel n'est qu'une partie de ce qu'il sera plus tard et que le kiosque de la musique, qui semble relégué dans un coin, se trouvera au centre du jardin futur.

En effet, tout le terrain environnanret les bâtiments qui sont dessus, appalatiennent à l'Etat français, auquel t, Municipalité c da cet emplacement, pour les troupes, au moment des troubles de 1900, mais avec promesse de rétrocession au m me prix, lorsque l'Etat n'en aurait plus besoin : ce moment arrive dans quelques mois — deux ans, nous dit-on.

La Municipalité, à cette époque, reprendra ses droits en faisant disparaitre les bâtiments, dont les matériaux seront vendus aux enchères, et en redevenant propriétaire du terrain, elle pourra s'en servir pour agrandir son jardin : le kiosque de la musique se trouvera alors au centre du jardin.

LIGUE MARITIME FRANCAISE

Nous constatons avec plaisir que la colonie française de San Francisco s'émeut comme celle de Changhaï en faveur de l'extension, à l'extérieur, de la "Ligue maritime française."

Notre sympathique confrère, M. A. Lusinchi, rédacteur en chef du *Franco-Californien*, mène là-bas une active propagand, de même que M. Henri Mérou, consul général de France à San Francisco.

Voici une poésie que ce dernier vient de faire paraître à cette intention dans le *Franco-Californien*, :

FRANÇAIS DE CALIFORNIE

Entends ce cri qui vient de France
Vibrant, touchant, pressant, amer,
Cri de danger mais d'espérance.
Appel des amis de la mer.
Vers ce sol vierge où tu prospères,
Vers cette terre où tu grandis,
Français, du pays de tes pères
Il vient ce cri du vieux pays.
Et que dit-il ? " Je suis la Ligue
Maritime, au cœur noble et fier,
Je veux la France qui navigue
Grande demain, tout comme hier.
"La France de Jean-Bart-Bart, de Grasse,
Colbert, Courbet et de Suffren,
Mais qui sommeille et que menace
L'oubli de son esprit marin.
"Je suis la Ligue Maritime
Qui du danger donne l'éveil.
Ce sommeil conduit à l'abîme,
Je suis le clairon du réveil.
"Il faut que la France soit forte
Sur terre, en l'air et sur les eaux,
Je veux, vigilante cohorte.
La Paix qui naît des grands vaisseaux.
"Pour cette Paix, viens, vois de nôtres,
La Paix qu'imposent les puissants ;
Viens et grossis nos rangs d'apôtres ;
C'est pour la Paix des jours naissants."
Entends ce cri parti de France,
Vibrant, touchant, pressant, amer,
Cri de danger mais d'espérance,
Appel des amis de la mer.

Henri Mérou.

San Francisco. Avril 1909.

NECROLOGIE

Le Siam vient de faire une grande perte en la personne de Mgr Vey, vicaire apostolique, décédé le 21 février dernier. Né à Yssingeaux (Haute-Loire), le Père Vey, après trois ans d'études à Paris, arriva au Siam en 1865. Il acquit une connaissance si profonde du pays, de se mœurs, de ses dialectes qu'il pût, en deux ans, reviser et compléter le fameux dictionnaire Pallegoix, qui avait été imprimé à Paris à l'Imprimerie Nationale. Il fut d'abord chargé du Séminaire et de l'imprimerie de la Mission. En 1875, il fut appelé à succéder à Mgr Dupont et le 5 décembre il fut sacré par l'évêque de Saigon, en présence du représentant du roi, des ministres et du corps diplomatique.

La mission du Siam ne comprenait, en 1865, qu'un évêque, 11 prêtres et 10,000 adeptes. Elle compte maintenant 23,000 adeptes, 40 prêtres européens et 13 indigènes ; le vicariat du Laos fut fondé le 3 septembre 1899 avec un évêque français, Mgr Cuaz, à sa tête, 34 prêtres européens, 4 indigènes et 11,594 adeptes. Mgr Vey fonda des orphelinats, des asiles pour les pauvres ; il eut la joie d'inaugurer le 15 septembre 1897 l'hôpital général Saint Louis, ouvert à tous, grâce aux libéralités prélevées par la France sur l'indemnité siamoise. Il s'occupa surtout des écoles de garçons et de filles et fonda le collège de l'Assomption, qui acquit une grande prospérité. Il admet les élèves sans distincion de croyances et forme des jeunes gens dévoués à leur pays et aimant la France.

Dans le programme des concours et des fêtes, le Français a sa grande place et les airs nationaux du Siam alternent avec les nôtres. Le défunt était chevalier de la Légion d'honneur. L'expérience et le savoir de Mgr Vey lui permirent de rendre à la France à nos missions diplomatiques et à nos nationaux de grands services pendant les périodes de tension avec le Siam. Sa haute droiture et son impartialité le firent apprécier et aimer par toutes les classes de la population aussi bien que dans les sphères officielles. Son neveu, le P. Vey. missionnaire dans la province de Singapour, arriva à temps pour recevoir son dernier soupir.

Le nom de ce bon Français restera marqué dans les annales du Siam et dans l'histoire de nos relations avec ce pays.— CH. LEMIRE.

CONCERT DES VOLONTAIRES DE LA "CUSTOMS CIE"

Le concert annuel de la compagnie des volontaires des douanes a eu lieu samedi dernier au milieu d'une grande affluence.

Le succès en a été très vif. En voici le programme :

1.—Ouverture ......Corpl. Cotton
2.—Chant—Angus Macdonald .....Sergt. Stormes
3.—Chant — Doh Rah Me...... .....Corpl. Lloyd
4.—Pianoforte Concerto— Réveil du Lion .... Dent R. V. de Konsky
5.—Character Sketch— The Parson s Son...W. Bryant
6.—Chant Comique ....Col. Sergt. Sherman
7.—Serio Comic.....Pte. Komaroff

Entr'acte

8.—Ouverture........ Corpl. Cotton
9.—Chant comique...Sergt. Stormes
10.—Chant—Come into the Garden Maud...Pte. Fenus.
11.—Pianoforte Solo pour main gauche par Sydney Smith.........R. V. Dent.
12.—Coon Song ....Pte. Johnson
13.—Chant comique ....Col. Sergt. Sherman
14.—Pas de danse...Pte. Hourihan

A relever l'interprétation remarquable du "Réveil du Lion" par M. R. V. Dent qui, disons-le en passant, à l'âge de 3 ans, eut occasion d'entendre ce morceau spécialement exécuté pour lui par l'auteur, de Konsky, alors que le maître avait déjà atteint 85 ans.

En bis, M. Dent donna :

"Midsummer Memories", une de ses propres compositions.

A la seconde partie, M. Dent donna une nouvelle preuve de sa virtuosité en exécutant : "Com é gentil", arrangé par Sydney Smith pour main gauche seulement. En bis, il joua la Rhapsodie hongroise N° 6 de Listz.

M. Fenus chanta le grand air solo de Sims Reeve "Come into the garden Maud", avec beaucoup de goût et fut bissé.

Les chants comiques de MM. Stormes et Sherman eurent leur accueil accoutumé auprès du public qui leur fit le plus grand succès.

En somme, soirée charmante, digne des années précédentes qui montre que nos volontaires des douanes, sont aussi gais au plaisir que *smarts* à l'exercice.

L'EXTRA-TERRITORIALITE EN COREE

D'après plusieurs journaux japonais, il serait question de l'ouverture de négociations diplomatiques entre le Japon et les puissances à traité dans le but d'abolir l'exterritorialité en Corée. Il est dit que, dans la modification des lois coréennes, le prince Ito, résident général, a accordé une attention spéciale à ce que le code des lois soit fait sur la même base que les lois japonaises. Sous peu, le code, excepté les lois civiles et criminelles sera rédigé. Des juristes japonais réputés ont été placés à la tête de l'administration judiciaire. Pour ce qui est de l'extraterritorialité, M. Kosaka, président de la Cour Suprême coréenne et M. Kuratomi, vice-ministre de la justice en Corée sont actuellement à Tokio où ils étudient la question avec le ministère des Affaires étrangères.

Le traité récemment conclu entre les Etats Unis et le Japon pour la protection des marques de fabrique sauvegarde les droits des puissances contractantes sous la juridiction japonaise et il est possible que des traités semblables soient conclus avec l'Angleterre, l'Allemagne la France et les autres puissances dans un avenir prochain.

De plus le bruit court que au moment de la conclusion du traité sur les marques de fabrique entre les Etats-Unis et le Japon, le gouvernement de Washington a signifié son consentement à l'abolition de l'ex-territorialité en Corée.

HANKEOU

LE PUITS ARTESIEN FRANCAIS

Une trentaine de résidants étaient réunis vendredi 7 Mai à 5 hres de l'après-midi pour assister aux essais du puits artésien français qui est situé auprès de la route qui conduit à la station du chemin de fer.

Après une visite aux machines et l'examen d'échantillons d'eau, M. P. de Hees rend compte des opérations: dit que le puits a été poussé à une profondeur de 62 mètres où une excellente eau pure a été trouvée, il est évident que l'on se trouve à la source même, car l'eau est quelque peu gazeuse.

Des échantillons d'eau ont été prélevés et soumis à l'analyse : on s'attend à ce que ses résultats concluent à une eau extrêmement pure.

Des rafraîchissements furent ensuite servis et M. Feit, notre ancien et toujours regretté consul suppléant de Changhaï, aujourd'hui consul de France à Hankéou, fit un bref discours pour complimenter les ingénieurs de leur succès.

Samedi matin, 8 Mai, une commission officielle de la Municipalité française s'est réunie pour examiner le puits et ses plans.

Pour donner une idée de ce que le puits peut fournir, il faut dire que, pendant un laps de temps de 24 heures, on peut en extraire 200 mètres cubes d'eau, soit une quantité reconnue suffisante d'après les statistiques pour une agglomération de 2000 personnes.

UN EUROPEEN MEURTRIER

De Tchéfou nous parviennent des nouvelles du jugement de Thomas Jones.

Il ressort de la sentence prononcée par M. le juge américain Thayer que Thomas Jones est coupable d'homicide volontaire.

Les témoignages des Chinois sont unanimes à déclarer que le coupable avait d'abord hélé un sampan qui ne répondit pas à son appel ; il s'adressa alors à un autre sampan qui ne lui prêta pas davantage attention : c'est alors que, furieux, l'inculpé aurait tiré sur la victime, un nommé Kong Shing.

La défense de Thomas Jones est celle-ci : s'il a tué, c'est par inadvertance et parce que, voulant antérieurement se débarrasser d'un chien, il avait chargé son arme, or en retirant la cartouche sur la jetée avant de monter sur le sampan, la balle serait partie malgré lui et aurait tué le Chinois par ricochet ; cette version est discutée par les témoignages chinois qui la disent inventée dans le but d'excuser un acte criminel.

L'avocat de l'inculpé plaida que :

1° la parfaite unanimité des témoignages des Chinois prouve la connivence et qu'ils ont dû être exercés à réciter la même histoire ;

2° les Chinois ne voulaient pas dire la vérité et se sont entendus pour la travestir ;

3° la Cour ne doit pas accorder aux dépositions chinoises la même valeur que celles émanant d'étrangers.

Le juge Thayer a répondu que la Cour accorderait la même valeur au témoignage d'un Chinois qu'à celui d'un homme de sa propre nation.

La grosse question était de savoir si l'inculpé avait ou n'avait pas étendu le bras pour viser ou s'il était resté occupé à extraire sa cartouche : les deux gestes étant en effet fort différents.

Or la Cour n'a pas la conviction absolue que le bras ait été réellement étendu, il y a donc lieu de faire bénéficier l'inculpé d'un doute, comme la loi le lui accorde : en tout cas le Chinois a dû son décès à la coupable négligence de l'inculpé. Le juge en prononçant le jugement eût du mal à réprimer son émotion : Thomas Jones est condamné à trois ans de prison.

Son avocat demanda à ce qu'il soit l'objet d'un nouvel interrogatoire ; après échange de vue avec le Juge, il a été décidé que ce nouvel interrogatoire aurait lieu quelque temps après l'arrivée de l'inculpé à Changhaï.

* * *

M. Thomas Jones, le sujet américain, condamné trois ans de prison pour homicide volontaire sur la personne d'un chinois à Tchefou, et qui est actuellement à la prison du consulat américain de Changhaï sera, selon toute probabilité, envoyé en Amérique pour y purger sa peine. (Voir nos *Nouvelles diverses.*)

COMMENT SE MARIENT LES MONTAGNARDS DU TON KIN

Avant que la demande en mariage soit agréée, les parents du futur doivent quantité de visites et de cadeaux de plus en plus importants aux père et mère ou tuteurs de la future. La première fois, c'est deux poules ou chapons ; à la deuxième visite on offrira le bétel ; à la troisième on ouvrira les entrailles d'un poulet pour consulter le sort et savoir si les deux jeunes gens se conviennent ; c'est décisif; si l'augure est négatif, le mariage n'aura pas lieu. Si au contraire l'augure est favorable, les fiançailles sont agréées; et dès lors les choses marcheront leur train. A la visite suivante, le futur fera offrir un cochon et quelques mesures de riz ; enfin à la dernière visite on offrira 10 mesures de riz : après, restent les entretiens relatifs non pas à la dot de la future, mais au prix d'argent que le futur doit apporter aux parents de sa fiancée. De plus on stipule en ces derniers entretiens combien d'années le futur devra "faire le gendre" chez ses beaux-parents avant de retourner chez lui: ordinairement c'est quatre ou cinq ans.

Le jour du mariage arrivé, les parents et amis, invités ou intrus, se rendent d'abord chez les parents de l'élue. Cochons, buffles, tout y passe, tout le monde festoie à toute heure, et boit force chum-chum égayant. Quand tout ce monde s'est repu deux fois, trois fois les parents de l'élue font affubler le gendre d'un vieil habit antique, et celui-ci doit s'imposer une rude corvée: il fait le tour de la salle, offre à chaque convive un plateau contenant un plat de viande et quatre tasses de chum-chum: chaque convive prend le plateau, vide une tasse et met 10 cents, 20 cents très ostensiblement à coté des tasses: c'est la carte forcée, mais chacun s'y attend et se voit en retour gratifié de deux ou trois lay par le gendre lui même, tandis qu'un paranymphe, (il vaudrait mieux dire parasite) offre encore du chum-chum pour remercier. Cette corvée dure des heures, et se fait dans l'ordre de cérémonie. L'argent récolté ainsi revient aux parents de la jeune femme: les femmes, plus pratiques, offrent des pièces de toile en place de l'argent.

Quant les convives ont ainsi été soulagés d'un ou deux pièces blanches, alors a lieu la remise de l'é ouse à l'époux, dans la maison de ce dernier Elle s'affublera de tout ce qu'on lui app r e en cad aux comme habits, se couvrira d un voile et se rendra à la maison de son mari précédée d'un ou plusieurs guides jeunes et vieux en tête. Les parents suivent l'épousée dans le cortège. Arrivés à la maison du mari, les jeunes entonnent un chant grave, à endormir même (n'oubliez pas que le gosier des chantres est plus qu'humecté de copieuses rasades de chum-chum) et le cortège s'arrête à la porte Le chant terminé, l'épouse entre seulement en la maison; alors, de par la coutume, tous les parents du mari, père, mère, frères et sœurs, tantes ou oncles qui habitent la maison doivent sortir de la cainha, de peur de mécontenter le maquoui; ils reviennent bie tôt, recevoir leurs hôtes et festoyer avec, comme à la maison de la jeune femme

Celle-ci entre dans la maison, va se caser dans un boudoir d'où elle ne sortira qu'après le départ du dernier convive. Elle a le temps de méditer sur la légèreté de la corde qu'elle s'est mise au cou, dirait on chez nous en France. Autre pays, autres mœurs.

PROGRAMME DES EPREUVES SPORTIVES

DE LA FETE INTERNATIONALE DU 31 MAI 1909 A TIENTSIN

Matin.	10.	Course de 30 kilomètres à 5 h.
Après-Midi.	20.	Traction à la corde.
	30.	Sauts en longueur.
	40.	Barres parallèles.
	50.	100 mètres plat.
	60.	Sauts à la perche.
	70.	1600 mètres relai.
	80.	Traction à la corde.
	90.	Lancement du boulet.
	100.	110 metres haies.
	110.	Barre fixe.
	120.	Sauts en hauteur.
	130.	Course de 2 kilomètres avec obstacle.
	140.	Traction à la corde.

1/o.—L'ordre ci-dessus sera rigoureusement suivi.

2/o—Entre ces épreuves pourront être intercalés des jeux réservés aux militaires français.

3/o.—Un programme complet donnant l'heure de chaque épreuve, les noms des concurrents avec leur nationalité sera envoyé quelques jours avant la fête.

4 o.—La limite d'inscription est fixée au 15 mai.

5/o.—Pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires s'adresser au lieutenant chargé de l'Association sportive à l'Arsenal de l'Est.

II. ORGANISATION GENERALE

1 o.—La f te aura lieu à l Arsenal de l'Est, une tente spéciale sera réservée aux concurrents de chaque nationalité, un pavillon à ses couleurs la désignera. Une tente sera occupée par le service médical elle portera le pavillon de la Croix Rouge.

2/o.—Un comité comprenant un officier de chaque nationalité composera le jury.

3/o.—Les concurrents voudront bien se tenir prêts dans leurs tentes 5 minutes avant l'heure fixée par le programme pour l'épreuve à laquelle ils doivent prendre part.

III. CONDITIONS PARTICULIERES A CHAQUE EPREUVE

1 o. Course de 30 kilomètres.

Départ à 5 heures du matin.—Le lieu de départ et le parcours seront fixés ultérieurement. La longueur sera de 30 kilomètres.

Les coureurs seront porteurs d'un numéro fixé solidement et de façon apparente sur leur poitrine Leurs entraineurs devront avoir. un mouchoir blanc au bras gauche.

Les officiers membres du jury voudront bien contrôler le parcours ils seront porteurs d'un brassard spécial. Les brassards et Nos seront adressés en temps opportun aux corps étrangers.

Traction à la corde. 1 o. — Une seule équipe par puissance 2 o. L'équipe est composée de 10 hommes sans condition de poids.

S il y a plus de deux équipes il sera procédé à un tirage au sort pour déterminer les équipes qui lutteront d'abord entre elles. La manière dont se fera cette première épreuve éliminatoire sera fixée ultérieurement suivant le nombre des équipes.

3 o.—Pendant la traction à la corde les concurrents ne devront pas sortir d'une bande de terrain de 10 mètres de largeur.— Les crampons aux chaussures sont interdits. Les souliers militaires avec clous ordinaires sont autorisés. Il est défendu de faire des trous dans le sol avant le signal de début La traction ne commencera qu'au commandement de "Force". Au commandement préparatoire de "En position" les concurrents se tiennent prêts à tirer.— La corde doit rester constamment tendue, il est interdit de toucher le sol autrement qu'avec les pieds.— tout concurrent tomb doit se relever immédiatement L'équipe gagnante est celle qui a amené la corde toute entière au delà de la. ligne du centre.

SAUTS. — 1.— En longueur.-Chaque concurrent a droit à deux essais. Trois élans pris sans sauter comptent pour un sauté.

La distance sera mesurée du bord de l'appel à la ligne où le concurrent aura touché le sol le plus près de l'appel. (Serait- ce avec les mains ou autres parties du corps)—

2 o.—En hauteur et à la perche. Chaque concurrent a droit à deux essais à chaque hauteur. Le saut n'est considéré comme bon que si la barre n'est pas tombée. Il est interdit de grimper le long de la perche après avoir quitté sol.— Tous les sauts s'exécuteront avec un appel. Trois élans pris sans sauter comptent pour un sauté.

100 mètres plat.—Chaque concurrent suivra une piste de 1 mètre de large.

1600 mètres relai.—Un équipe par puissance.

1 ère équipe 200 m | 3ème équipe 800 m
2 ème do 400 m | 4ème do 200 m

Chaque équipier ne part que lorsque le précédent l'a touché, il ne doit pas aller à sa rencontre.

Lancement du boulet.— Le boulet pèse 7 k, 250 - Il est lancé de l'épaule d'une seule main. Le concurrent ne doit pas sortir d'un carré de 2 m de côté avant que le boulet ait touché le sol – Chaque concurrent a droit à 3 essais. Sortir du carré avant le moment fixé compte pour un essai. La distance est compté perpendiculairement à la face de jetée du carré.

110 mètres haies.—10 haies sont disposées pour chaque concurrent de 10 mètres en 10 mètres. Tout concurrent ayant renversé deux haies est disqualifié.

Le nombre de haies dont on dispose étant limité, la manière dont les concurrents seront éliminés et classés, sera déterminée dès que leur nombre sera connue.

Barres parralléles.—1 o Chaque concurent a droit à deux mouvements facultatifs. (On prend la moyenne des notes pour les classer.)

2 o Force.—Chaque concurent exécutera un mouvement facultatif.

3 o Voltige.—Chaque concurent exécutera un mouvement faculatif.

Les concurrents peuvent ne prendre part qu'à l'une des ces trois épreuves qui comportent des prix distincts. Les concurents sont classés d après des notes numériques de 0 à 20 données par tous les membres du jury. Les concurents ayant le m me nombre de points refèrent un mouvement facultatif.

LES FUNERAILLES DE L'EMPEREUR KOUANG-SIU

Le temps était magnifique, lorsque la procession des funérailles de l'Empereur Kouangsiu commença. Une douce brise venait même rafraîchir l'atmosphère qui avait tendance à être plutôt chaude.

Auprès de la porte Houmen, dans la cité impériale, un pavillon a été construit pour recevoir les invités officiels et leurs familles. De bonne heure ils commencèrent à arriver et vers 10 heures presque tous étaient déjà là.

S. A. le Prince Fujimi et son état-major, les ambassadeurs, les ministres, les envoyés etc. sont réunis dans un pavillon spécial du style d'un temple lama, juste en dehors la porte Mai Chan.

S. A. I. Le Prince Régent après avoir fait un sacrifice d offrande sur le devant du catafalque, consistant en trois libations de vin: lui l'un des princes impériaux remplit de vin une coupe que S. A. I. le prince Régent éleva d'abord vers les cieux pour la renverser ensuite : cette cérémonie s'exécute trois fois de suite. Puis le cortège se met en branle, préc dée de la musique chinoise ordinaire, toutefois les musiciens sont vêtus de soie, grimés de vermillo , et portent des chapeaux jaunes ornés de cocardes.

Les hommes des bannières sont montés sur des poneys et portent des tablettes symboliques avec différents dessins

qui ont environ deux pieds de largeur et sept pieds de longueur, puis vient la musique et deux compagnies de soldats en ordre de marche.

Des hommes des bannières, armés de lances, d'épées, d'arcs et de flèches indistinctement viennent immédiatement. Ils montent d'invraisemblables poneys qui détonnent furieusement dans une telle cérémonie. Puis ensuite :

Huit ombrelles des trois couleurs suivantes : bleues, dorées et jaunes.

Deux trompettes, 48 porteurs de bannières, 22 porteurs de lampes, six hommes porteurs de longues perches, 12 porteurs de symboles divers en soir coloriée de vermillon, 60 autres porteurs vêtus de soie jaune promènent au bout de longues perches des tablettes ; le dragon impérial en soie et or ; quatre ombrelles vermillon et quatre pourpres, quatre autres encore noire, blanche, verte, jaune, toutes rehaussées du dragon impérial. Les porteurs sont vêtus de vêtements neufs rehaussés de soie pourpre.

Puis suivent 60 ombrelles de soie jaune.

Deux porte-couronnes surmontés d'un dais de soie jaune suivent, supportant les souvenirs des légations russes, françaises et anglaises. On voit sur le premier, celui de droite, une lance d'argent, sur un bambou encore couvert de ses feuilles et haut de 16 pouces que rehausse une magnifique couronne en fleurs de magnolia de seize pouces de diamètre. Sur le second, celui de gauche, on voit un souvenir de l'Entente-Cordiale, offert par la France et l'Angleterre en commun: c'est une magnifique couronne d'argent d'environ 20 pouces, au centre pe laquelle se trouve une lance d'argent (bambou avec feuilles) le tout est entouré d'une couronne de magnolia comme sur le porte-couronne russe.

Quatre lanciers à pied. 24 porteurs d'épée et dix lanciers suivaient.

Puis des porteurs de parapluies de toutes couleurs; 108 lamas en robes jaunes escortés de lanciers sur chaque côté et 108 taoïstes portant des bâtonnets d'encens.

En arrivant au pavillon diplomatique le cort ge s'arrêta et M. Rockill, ambassadeur des Etats-Unis presenta chacun de ses collègues individuellement.

64 porteurs transportaient le cercueil. Un millier était prévu pour la journée avec les relais. Cent cinquante soldats l'escortaient et il était suivi de cinq voitures portant les dames de la cour. A la porte de la cité impériale, le cortège se disloqua ; chaque invité fut salué par le prince Kin et rejoignit le pavillon.

En dehors de la ville impériale, le cortège fut rejoint par un contingent de police montée portant des étendards triangu laires ; deux r giments de cavalerie montés, sur des poneys bai brun ; 20 chameaux et 20 poneys blancs non montés suivaient.

A l'inverse des autres cérémonies funèbres chinoises, aucun papier, aucune figure symbolique ne figuraient dans le cortège.

C'est la coutume aux funérailles impriales.

Apr s avoir accompli les rites funéraires au Ping Si-Men, le Régent et les princes ont quitté le cortège et sont retournés, au palais.

Les funérailles de feu l'impératrice douairière auront lieu le 9 novembre de cette année.

***

La première halte du cortège des funérailles impériales a eu lieu le 1er mai sur la route de Tchang-Sin Tien, à mi-chemin de Lou-Kou-Kiao. On avait aménagé sur un vaste terrain complètement déblayé un immense abri en nattes de paille jaune sous lequel fut placé le catafalque. Tout alentour des tentes et des paillotes avaient té disposées pour le campement des troupes et de toute la suite. L'effet de ce camp dans la plaine, avec quantité d'oriflammes et de drapeaux de diverses couleurs ne manquait pas de pittoresque. Dimanche matin le cortège reprenait sa marche dans le même ordre qu'à Pékin, passait à Tchang Sin-Tien, et continuait sa route sur le chemin construit spécialement pour la circonstance.

***

Un grand diner offert par le régent, le trois mai, a réuni au palais impérial les ambassadeurs et envoyés extraordinaires à Pékin ainsi que les ministres résidents. Le doyen des am assadeurs, celui du Brésil, était à la droite du régent en face duquel se trouvait le prince Fushimi ayant à sa droite le prince Tching et à sa gauche le prince Sou. Plusieurs toasts furent portés et à l'issue du banquet le régent offrit à chacun des ambassadeurs son portrait après leur avoir demandé également le leur.

Le 2 mai, à midi, un dîner officiel avait eu lieu, offert par le Wai Ou Pou. Le ministre des affaires étrangères présidait. Le groupe tout entier fut photographié dans le jardin botanique.

ECHOS DE TIENTSIN

Le 3 mai, est parti pour la France M. Charlot, de la maison Olivier & Cie. De nombreux amis étaient venus à la gare souhaiter bon voyage à notre compatriote qui sera de retour dans notre ville après cinq ou six mois de congé. La veille du départ de M. Charlot, un diner intime réunissait chez M. Marzoli tous ses amis.

— Les travaux avancent rapidement dans les bâtiments qui sont réservés à la Banque de l'Indo-Chine. Les architectes, M. M. Charrey et Conversy, ont déj fait poser les boiseries des fenêtres dont le dessin est fort élégant. D'après ce qu'il est déjà permis de voir, ces bâtiments seront les plus remarquables de Tientsin et leur style dépassera certainement en élég nce celui des bâtiments des autres concessions.

Rue du Baron Gros, les futurs bâtiments destinés au Cercle d'Escrime et construits comme les précédents par la Société franco-belge, avancent aussi rapidement. Avant la fin du mois, les travaux en seront au premier étage et l'on pourra alors se faire une idée de l'ensemble.

Dans la cour du consulat de France, la construction élevée sur les anciens bâtiments de la chancellerie est terminée.

***

Nous apprenons l'arrivée à Tientsin, par voie de Sibérie, de M. Sennet, de la maison Sennet de Paris.

—Etait hier 6 mai de passage dans notre ville M. Jadot.

— Le Conseil d'administration municipale de notre concession fait actuellement procéder à la construction de l'égout de la rue de Takou. Les travaux en repris seulement sur une partie de la rue afin de ne pas entraver la circulation sont menés rapidement. Grâce à cette importante amélioration de la voirie de notre concession, les habitants de la rue de Takou n'auront plus, lors des prochaines pluies à se plaindre des véritables inondations dont ils ont en jusqu'ici à souffrir.

JAPON

LE COMMERCE DU COTON

The Oriental Economist publie une très intéressante statistique sur la marche progressive du commerce du coton au Japon depuis 1886, nous la donnons ci dessous.

I

PRODUCTION ET EXPORTATION DU COTON FILE JAPONAIS ET IMPORTATION DU COTON FILE ETRANGER

'86	4,875,206	...	24,630,386
'87	7,281,706	...	33,296,530
'88	9,956,894	...	47,439,639
'89	20,987.762	...	42,810,912
'90	32,078,675	9,337	31,908,302
'91	48,062,112	32,387	17,337,600
'92	62,482,550	32,754	24,308,491
'93	66,667,150	315.993	19,405,152
'94	91,375,050	3,538,868	15,942,795
'95	115.231,319	3,532,893	14,591,083
'96	182,659,281	12,974,713	20,013,986
'97	163,338,250	42,034,975	16,090,855
'98	201,020,243	68,833,763	15,929,991
'99	269,077,512	102,360,832	8,210,647
1900	202,622,756	62,610,660	9.050,988
'01	206,973,931	62,751,795	5,994.621
'02	240,368,419	59,2[illegible]4,283	2,697,932
'03	244,504,825	92,160,808	1,031,639
'04	216,058,938	77,192,453	537,712
'05	275,861,612	80,215,088	2,235,025
'06	288,674,031	80,204,406	5,652,999
'07	295,044,750	67,942,603	1,785,536
'08	271 820,312	50,358,065	1,365,332

IMPORRATIONS ET EXPORTATIONS DE COTON MANUFACTURÉ

années	Exportation yen	Importation yen
1886.........	231,599	2,294,169
1887.........	170,640	3,362,072
1888.........	153,593	4,664,586
1889.........	147,035	4,641,086
1890.........	173,842	4,091,052
1891.........	243.359	3,390,731
1892.........	544,022	4,631,229
1893.........	1,109,544	5,650,057
1894.........	1,861,204	6,863,735
1895.........	2,315,941	6,785,992

1896	2,552,212	11,592,397
1897	2,512,376	9,462,664
1898	2,597,979	10,745,190
1899	3,910,484	8,873,757
1900	5,723,669	18,140,172
1901	5,461,972	8,768,239
1902	6,299,101	15,057,223
1903	9,116,502	7,341,635
1904	7,743,430	9,178,232
1905	13,176,246	18,433,156
1906	18,723,620	19,425,084
1907	18,851,313	18,392,377
1908	16,169,065	18,724,784

On peut constater par ces statistiques que la production totale du coton filé japonais est passé de 4.800.000 à 91.000 000 de *Kin* au cours des dix ans qui ont précédé la guerre sino-japonaise augmentant rapidement depuis, elle atteignit bientôt 300.000.000 de *Kin*.

Pendant cette période les importations sont progressivement diminué pour en arriver à être presque nulles.

D'autre part les exportations ont augmenté d'admirable façon. Il reste encore cependant une importation étrangère de diverses espèces de coton travaillés.

En ce qui concerne les progrès effectués en matière de filature de coton, il est difficile, si ce n'est impossible de donner des chiffres exacts, parce qu'il faut tenir compte de tout ce qui se produit dans les campagnes japonaises.

Il y a d'aileurs une étonnante diversité de ces marchandises. Si toutefois une appréciation peut être anonancée en la matière,d'après les statistiques des Douanes, on peut dire que les affaires furent plutôt petites ou de valeur négligeable jusqu'après la guerre sino-japonaiss, du moins autant qu'on en peut juger par les exportations. Ce n'est qu'après cette période que les chiffres atteignirent une significative proportion: en 1893, elles atteignaient yen 1.000.000, is puelles continuèrent à augmenter. En effet après la guerre russo-japonaise le commerce se développa rapidement.

Cependant ce qui rait le Japon en état d'infériorité sur ce point c'est qu'il est obligé d'importer ses matières premières d'Amérique, de Chine et des Indes, ce qui le met en mauvaise posture pour disputer le marché à ses rivaux commerciaux en Corée et en Mandchourie.

Tous ces faits amènent *The Oriental Economist* à conclure que les hommes d'affaires japonais, engagés dans le commerce de coton tissé, n'ont pas les moyens de lutter contre leurs rivaux européens ou américains.

En ce qui concerne les filés de coton, les Japonais n'arrivent pas non plus, sauf deux ou trois compagnies, au degré de perfection, de centres de production, comme Manchester.

Les meilleurs produits sortent de la *Kanegafuchi Spinning* Cy, de la *Tokio Calico Weaving Cy.*

The Oriental Economist recommande chaudement aux manufactures de faire usage de meilleurs filés pour produire de meilleures étoffes.

MANDCHOURIE

Le *Manshu Nichinichi Shimbum* nous apporte les nouvell s suivantes.

LE VICE-PRÉSIDENT WENTZEL

S. E Wentzel, vice-président du chemin de fer de l'Est chinois, a quitté Harbin pour Pékin le 1er Mai.

STATISTIQUE DE NAVIGATION

Voici les chiffres relatifs au port de Dairen pour l'année dernière.

Arrivées

1.525 navires formant un total de 1.930.947 tonnes et ayant transport 125.828 passagers.

Départs

1.525 navires formant un total de 1.951.146 tonnes et ayant transporté 73.356 passagers.

LES COOLIES DES WHARFS

Les chiffres ci-dessous indiquent les totaux comparatifs des coolies employés au cours des deux dernières années fiscales :

Pour l'année finissant le 31 Mars 1908 705.151
Pour l'année finissant le 31 Mars 1909 1.046.467

L'INDUSTRIE DE LA PECHE

L'affluence des pêcheurs japonais continue et leurs bateaux ont atteint vers le milieu d'avril le chiffre total de 400.

Des encouragements sérieux devant être donnés par les autorités pour tout ce qui concerne la pêche en eau profonde on envisage les résultats de cette année comme devant être particulièrement appréciables.

ASSOCIATION DES AVOCATS SUR LES TERRITOIRES CONCEDES

Les avocats japonais, pratiquant sur le territoire concédé au nombre de dix, ont formé une association en Octobre dernier lorsque les Codes civil et criminel ont été mis en vigueur. A la dernière réunion de l'Association, M. M. Chig a de Dairen et M. M. Kawada de Port-Arthur ont été élus président et vice-président.

PROGRAMME DES CONSTRUCTIONS DE LA " S. M. R. CY "

Ci-dessous nous indiquons le programme de construction que doit entreprendre la *S. M. R. Cy* au cours de cette année.

Nouveaux ateliers à Shahokou près de Dairen.

Travaux préliminaires pour l'hôtel Yamato à Dairen.

Achèvement de l'hôtel Yamato à Changchun.

Achèvement de la Station de Moukden.

Construction d'une église, d'un théâtre, d'un club pour le personnel de mines et d'une résidence pour l'ingénieur en chef à Fushun.

Etablissement de marchés à Wafangtien et Tashihchiao.

Constructions d'écoles élémentaires à Laoyang et Kimchuling.

Routes et Usine des eaux pour Liaoyang, Moukden, Tiehling, Kungchuling et Changchun.

***

Nous avons dit qu'à la conférence récemment tenue à St. Pétersbourg un arrangement, qui a donné compl te satisfaction, a été pris en ce qui concerne le raccordement des chemins de fer européens avec ceux de Mandchourie et de Corée, par la voie russe transasiatique. Sans entrer dans plus de détails à cet égard, il reste en fait que les trois *terminus* du système transasiatique en territoire japonais ou soumis à l'autorité japonaise seront : 1° Tsuruga pour la route Vladivostoch ; 2° Fusan pour la route Moukden-Harbin ; 3° Dairen aussi pour la route Moukden Harbin, mais par jonction.

Il apparaît donc que le fleuve Sungari a été pris comme une voie supplémentaire pour les marchandises et produits exportés de Mandchourie.

Les prix du tarif pour les transports des marchandises, venant du Nord du fleuve ont été égalisés autant que possible avec les prix du tarif du Sud.

Le seul point qui n'avait pas été règlé était celui relatif au tarif des marchandises importées de ce côté dans la Mandchourie du Nord.

Les tableaux des tarifs sur la ligne japonaise sont aussi beaucoup plus bas que ceux des tarifs du chemin de l'Est Chinois : il n'a pas été possible de concilier les deux parties.

***

Nous traduisons de notre confrère *Manshu Nichinichi Shimbun*, venu par le dernier courrier, les nouvelles ci-dessous.

LABORATOIRE CENTRAL

Le laboratoire central a fait, paraît-il, de tr s concluantes expériences sur la fermentation du *sake* extrait du riz coréen qui pourrait, dit-on, rivaliser avec celui produit au Japon.

TRUST DU BOIS A CHANGCHUN

On rapporte qu'il y aurait sur pied un projet de trust des bois de charpente à Changchun: ce seraient des entrepreneurs chinois de ce pays qui l auraient monté, au capital de yen 31.000.000.

LACHE ATTENTAT CONTRE LE BARON GOTO

Pendant que le train de la frontière Ouest passait devant la station de Sannomyia (Kobé) mercredi soir 28 avril, un individu tira un coup de feu sur le compartiment où se trouvait M. le baron Goto. La balle mit la vitre en miettes, mais heureusement ne toucha personne. Le misérable l'eût belle de s'échapper dans la nuit et il est encore en liberté.

UN FAUX BRUIT

Il paraît que l'attentat commis, contre M. le Baron Goto, serait faux.

RENFLOUEMENT DU "SIAM"

Nous avons pu apprendre par l'équipago du *Kyodo Maru* No. 6 qui est arrivé d'Antung jeudi 29 avril qu'il a été possible de tirer le *Siam* de sa mauvaise position. Aidé aussi par le *Banseigen Maru*, il a chance de naviguer encore. Des essais fructueux ont été répété pour arriver à renflouer le malheureux navire, et il ne faut pas encore désespérer.

Un télégramme a été reçu depuis l'arrivée du *Kyodo Maru* No. 6 d'un remarqueur de la *S. M. R. Co.* disant que le

navire avait pu être renfloué jeudi 29 avril.

M. C. W. KINDER

On nous apprend que le Gouvernement Chinois est décidé à donner à M. C. W. Kinder une pension de Yen 10.000 par an, en reconnaissance de ses appréciables services.

INSTRUCTION COMMERCIALE PLUS ELEVEE AU JAPON

Il y a déjà pas mal d'années qu'il a été reconnu que s'imposait la nécessité d'une institution destinée à donner une instruction commerciale plus élevée aux Japonais. Toutefois jusqu'à ce jour la question n'aurait pas beaucoup avancé, en raison des différences d'opinions sur la forme à donner à cette institution. Les uns opinant pour l'établissement d'un collége commerciel dans chacune des universités impériales à Tokio et à Cioto; d'autres prétendant qu'il fallait ériger l'école existante de hautes études Commerciales en collège.

D'après un bruit mis récemment en circulation, il paraîtrait que le Gouvernement est virtuellement décidé à adopter la première proposition plutôt que la seconde. C'est pour cette raison que le Dr. Matzusaki, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales, ainsi que plusieurs autres professeurs, auraient donné leur démission.

ENTREPRISE DE PUBLICITE SUR LA "S. M. R. CY"

Nous apprenons que M. E. Lenox Simpson est récemment entré en arrangement avec la *S. M. R. Cy* afin d'être le seul concessionnaire de la publicité de cette compagnie pour les annonces européennes, qui peuvent être mises sur les lignes de chemin de fer à des tarifs fixés d'avance.

Le concessionnaire doit pourvoir à la fourniture, s'il en est requis, des enseignes, cadres, etc, aux frais de ses clients.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

SUITE DU 1 ER MAI

Quatre agents des Postes ont été suspendus pour discours séditieux, à l'occasion du 1er Mai.

Le personnel manifeste de l'agitation.

plus tard

Le Gouvernement a encore pris des mesures de suspension contre plusieurs postiers, comme suite de discours prononcés le 1er Mai.

LE PRESIDENT CASTRO

L'ex-président du Vénézuela est parti pour Santander.

BUDGETS FRANÇAIS

Le Décret, approuvant le budget général, les budgets des pays de protectorat et de l'Indochine, est paru.

DECES

Guyot de Villeneuve, ex-député de la Seine, est décédé.

N. D. L. R.—M. Guyot de Villeneuve est le député qui provoqua l'affaire des fiches.

LES POSTIERS

M. Pauron, secrétaire du syndicat des ouvriers des lignes a conduit une délégation des postiers au Ministère de l'Intérieur. M. Clémenceau, souffrant, ne put recevoir les délégués.

M. Pauron a été suspendu pour absence dans son service.

Les Postiers ont transformé leur association en syndicat.

CONGRES DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER

Le Congrès des travailleurs des chemins de fer a décidé de faire un referendum immédiat sur la question de la grève générale des travailleurs des chemins de fer.

SUITES DU 1ER MAI

A Rouen, Mark, trésorier de la Confédération Générale du Travail a été condamné à quatre mois de prison; Tarton, secrétaire de la Bourse du Travail de Rouen, à trois mois.

L'AGRESSION CONTRE M. A. FALLIERES

La Cour d'Appel a confirmé la condamnation de Mattis l'agresseur du Président de la République française.

LES POSTIERS

Le Conseil de discipline s'est prononcé pour la révocation de six postiers.

Plus tard

Sur avis du Conseil de discipline M. Barthou révoqua sept postiers.

DECES

Le général Audéoud, le médecin général Dujardin-Beaumetz sont morts.

A LA CHAMBRE

Le Gouvernement posera, le 12 mai, à la Chambre, la question de confiance au sujet des postiers et s'opposera à la nomination d'une Commission d'enquête.

LES POSTIERS A LA CHAMBRE

La Chambre discute l'interpellation des députés socialistes Sembat et Willm sur les postiers.

Reuter

Londres 5 mai.—

Les troubles socialistes continuent à Buénos Aires, capitale de la République Argentine. Deux mille hommes de troupes sont arrivés pour renforcer la garnison. Les travaux du port sont paralysés et les tramways arrêtés par les grévistes qui sont estimés à 200,000.

—Le Portugal a ordonné au général Joachim Machado de partir pour Macao immédiatement, y assister à la délimitation des frontière.

—Parlant à la Chambre des Communes, M. Lloyd Georges, chancelier de l'Echiquier a exprimé sa gratitude de la réception faite au budget. Il fit remarquer que les critiques se sont confinées aux taxes proposées sur les terrains et qu'en ceci l'Angleterre avait suivi l'exemple des autres états, y compris les colonies. Il affirma qu'il y aurait en 1910 un grand surplus sur lequel, dit-il, la marine serait la première appelée à bénéficier.

Londres 7 mai.

La Cie Zeppelin a arrangé un service régulier de dirigeables de Lucerne à Fredrichshaven et aussi deux voyages journaliers autour de Lucerne.

— M. Asquith, le premier ministre anglais, a annoncé aux membresde la Chambre des Communes qu'un comité d'experts en aérostation a été désigné pour conseiller le gouvernement sur l'aviation et qu'un département spécial a été établi à Chiswick par l'Amirauté et le ministère de la guerre dans le but de construire des dirigeables.

—L'inventaire fait par la commission chargée de faire des recherches dans le palais de l'ex-sultan Aldul Hamid à Constantinople dit que des billets de banque pour une valeur de £ 450,000 (turques) ont été trouvés, ainsi que de nombreux bijoux dont un rosaire estimé à £ 75,000. Des documents trouvés montrent qu'Abdul Hamid possède plus de £ 1,000,000. déposées dans des banques étrangères.

—A la Chambre des Communes, durant le débat sur la clause du budget concernant le droit sur le thé, M Lloyd, chancelier de l'Echiquier proposa que la clôture soit appliquée. La motion fut passée par 308 voix à 201. La faiblesse de la majorité du gouvernement fut accueilie par les acclamations de l'opposition et des nationalistes. La

résolution que le droit sur le thé reste le même fut passée par 332 voix à 179 soit une majorité de 153 voix.

— S. M. le tsar de Russie rencontrera le président Fallières à Brest en juin.

— S. M. l'empereur d'Allemagne rencontrera le roi d'Italie à Brindisi le 12 juin.

—Le troisième avis que des européens sont tués au Yunnan vient d'être apporté à Cologne. Il est dit que deux allemands ont été assassinés, mais les détails manquent.

Londres 7 mai.

Un message de Constantinople dit que le gouvernement turc envoie p usieurs colonnes militaires pour rétablir l'ordre dans les provinces asiatiques.

— Il y a un renouveau d'activité parmi les acheteurs de blé de Chicago qui est dû au rapport qu'il y a un manque de blé dans le Kansas et que M. Patten "roi du blé" organise une nouvelle campagne.

— La résolution sur les thés passée à la Chambre des Communes en Angleterre hier, augmente simplement le droit existant de 5 d. par livre.

— Les deux allemands dont Reuter annonçait hier l'assassinat au Yunnan se moment Brunaker et Smith. Le crime fut commis sur le haut Mékong et la nouvelle en fut envoyée par la mission française à Oueiski. (Ce point est à environ 600 milles au nord-est de Hanoi.)

Londres, 8 Mai—

Le correspondant de *Reuter* à Téhéran dit qu'une force de cent cosaques avec deux mitailleuses a été envoyée pour garder le pont de Khebraj, situé à 30 milles à l'ouest de Téhéran. Les Russes ont pris cete mesure en conséquence d'une menace provoquante des révolutionnaires. La légation russe a envoyé un avis à Sipahdar que l'on croit être le chef des nationalistes, disant que, à moins que les forces révolutionnaires soient rappelées, la Russie peut être forcée d'agir.

—Le Conseil privé a refusé une nouvelle enquête sur le cas de la maison Lai Hing, de Hongkong, et a aussi décliné de donner un ordre pour le paiement du coût par l'une ou l'autre partie.

— Un emprunt de £ 80,000 a été lancé par la ville de Nagoya, Japon, à 95 ½ pour cent.

— Sir Robert Hart a été invité par le gouvernement chinois à retourner en Chine, mais il n'est pas encore décidé d'accepter.

— Les statistiques du commerce anglais pour avril, montrent que les importations se montent à £ 49,193,978, en augmentation de £ 2,099,267 sur le mois correspondant de l'an passé et que les exportations se montent à £ 28,958,458, en diminution de £ 1,746,880.

—Le comité de la Diète puissienne a invalidé l'élection de quatre des six socialistes de Berlin élus le 4 Juin 1908.

Londres, 9 Mai.—

—Le roi Edouard est arrivé à Douvres.

—M. Winstan Chinchille, président du ministère du commerce, a promis à une députation de faire tout ce qui était en son pouvoir pour faire avancer le projet de ferrys-boats de Douvres à Calais et a suggéré qu'une conférence soit tenue pour discuterce projet.

Une annonce officieuse a été faite à Berlin que les négociations pour le règlement de la question de l emprunt pour la ligne Canton-Hankeou sera connu dans quelques jours. Il est proposé que l'emprunt Chinois à l'Allemagne soit augmenté de 5,500,000 et comprenne la ligne projetée Hankeou-Tchengtéou et que le groupe franco-anglais des banquiers (qui s'était rétiré de la conférence des banquiers à Paris) aient certains, privilèges : fourniture du matériel pour la ligne Hankeou-Tchengtéou et nomination de l'ingénieur en chef de la ligne Canton-Hankeou.

— L'amiral Sjichi, commandant l'escadre japonaise, actuellement à San Francisco, a reçu à un diner 700 des notabilités de San Francisco, y compris le gouverneur de la Californie, le maire de San Francisco et des officiers et fonctionnaires.

— Le gouvernement français a donné l'ordre aux bateaux de gueree à Toulon de prendre position le long des côtes dans le but de maintenir les communications au cas où les menaces de grève des postiers fa s'accompliraient. Tous les officiers en congé ont été rappelés.

—Le prince Nashimoto, envoyé japonais, est à Budapest. L'empereur François Joseph lui a rendu visite à son hôtel.

— On annonce la mort du comte von Holstein, ex-directeur du ministère des affaires étrangères allemand et l'auteur originaire de la politique anti-française au Maroc.

— L'emprunt de la ville de Nagoya (Japon), £ 80.000, émis à 95½ a été couvert dix fois. La prix réalisé donne une prime de un et demi.

Londres, 11 mai.—

Reuter apprend qu'une réunion a été arrangée qui aura lieu à Berlin, jeudi, entre les représentants des banques allemandes, anglo-chinoises et franco-chinoises et les représentants des chemins de fer de la Chine dans le but d'étudier les accords sur les chemins de fer. On a tout lieu de croire qu'un règlement satisfaisant pour chaque partie interviendra.

Il est déclaré que le syndicat allemand s'intéressera à la ligne Hankeou-Sechouan, en échange de l abandon de l'emprunt Canton-Hankeou.

Le correspondant du *Times* à Pékin critique l'accord ci-dessus comme étant un abandon humiliant par le gouvernement chinois des intérêts anglais, en récompense de la permission de reprendre les intérêts appartenant aux anglais dans la ligne Canton-Hankeou.

—Les détaillants ont augmenté le prix du sucre de un "farthing" à un penny par livre. Il est dit que cette augmentation n'a aucun rapport avec le projet de budget actuellement en discussion devan la Chambre des Communes.

—Les grèves de Buenos Aires sont terminées.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 4 mai.—

Le kaiser a exprimé au chancelier prince Bülow sa pleine confiance à l'occasion de son soixantième anniversaire et lui a adressé son portrait comme présent.

—Le 320 millions de marks d'emprunt allemand et le les 480 millions de marks des Consolidés prussiens ont été souscrits deux fois.

—Le roi et la reine d'Angleterre arriveront à Paris le 5 mai.

—M. Stolypin, premier ministre russe, est en bonne santé et a été reçu en audience par le Tzar.

—Le parlement persan à été convqué afin d'obtenir que les Russes se retirent de Tabriz.

Berlin 5 mai.

Selon le désir de l'Empereur François-Joseph, la ville de Vienne célébrera la présence du Kaiser le 14 mai avec la plus grande splendeur. Le conseil de la ville a invité l'Empereur à visiter la Municipalité.

— L'Empereur François-Joseph est allé pour une semaine à Budapest en raison de la crise de cabinet touchant la Hongrie.

— Le prince Kuni du Japon visite les usines Krupp, à Essen, avant de partir pour Paris.

— La fortune de l'ex-Sultan Abdul Hamid, de Turquie, évaluée à 10 millions de francs, a été confisquée. La liberté de la presse en Turquie a ét retirée.

— La santé de la reine Wilhelmine est dans l'état le plus favorable. En Juin, elle a l'intention d'aller à Loo Zarpaar et en Juillet de visiter la France.

— Le cabinet portugais a présenté sa démission.

Berlin, 6 mai. —

Un japonais a été tué par les indigènes des îles de l'amirauté. Le gouverneur a envoyé une expédition.

— A la conférence nationale de la Paix, à Chicago, l'ambassadeur allemand à Washington, le comte Bomstorff, a parlé du progrès des bonnes relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne et a insisté sur les efforts de l'Allemagne en vue de consolider la paix du monde.

— Le nombre des recrues, en Russie, s'élève cette année à 456. 635 hommes.

— Tout est calme au Vénézu-la :

— Le grand vizir turc, Hilmi Pasha, a informé le Parlement que le Sultan Mohammed prêtera serment à la Constitution.

Berlin, 7 mai. —

La condition du projet de la réforme financière impériale est très compliquée. Dans les cercles politiques, on discute sérieusement la possibilité d'une dissolution de la diète ou la résignation du chancelier au cas où le projet ne réussirait pas. Mais le bruit est erroné disant que la démission du chancelier est prochaine. On espère qu avant la seconde lecture du projet de loi un accord sera intervenu entre les partis du Bloc.

— Le baron von Holstein est dans un état de santé désespéré.

— Sur invitation spéciale, l'ambassadeur allemand à Washington, le comte Bernostoff, fait un voyage circulaire dans le Milwankeé. Dans un discours, il a montré les bonnes relations existant entre les Etats-Unis et l'Allemagne, et représenté la législation sociale allemande comme un modèle. Il a été applaudi de tout cœur.

— Le professeur von Tschudi a été nommé directeur général des Musées de Bavière.

—Les révolutionnaires perse marchent sur Shiras. Les troupes du Schah sont près de Téhéran. Une collision est imminente, Téhéran est dans la panique.

— Le gouvernement des Etats-Unis a annoncé à l'Allemagne touchant la loi sur les nouveaux tarifs, que tous les accords conclus par le Dingley Tariff, section III, sont annulés.

— L'armée turque a demandé la nomination à nouveau du général Von der Goltz Pacha.

— Le gouvernement français a intenté un action criminelle contre la maison Schneider-Crensot pour des produits qu'elle a livrés.

8 mai.—

— Le gouvernement turc a donné assurances au corps diplomatique que l'Asie Mineure était devenue plus tranquille et que des mesures sont prises pour rétablir l'ordre. 40 bataillons ont été mobilisés. Le vali de Mersina est jugé par la cour martiale. Le gouvernement de Berlin ne voit pas de cause pour une intervention européenne et a confiance dans l'habileté de la Turquie pour restaurer l'ordre.

— A Yldiz Kiosk, une somme de 15.000,000 francs a été versée au trésor public.

— Le prince de Kuni est l'hôte, à Essen, de la famille Krupp.

Berlin, 9 mai. —

Le Kaiser et l'impératrice arriveront à Malte demain.

— Le grand vizir turc, Hilmi Pasha aurait déclaré que le bruit d'après leque il y aurait correspondance entre l'Empereur d'Allemagne et l'ex-sultan Abdul Hamid, est de pure invention.

— Les déclarations des journaux français,disant que le gouvernement allemand travaille contre M. Stolypin, premier ministre de Russie, et que c'est dans ce but que le Kaiser va se rendre à St. Pétersbourg, sont caractérisées comme étant des balivernes par le *Koelnische Zeitung*.

— On espère que le tzar signera le budget de la Marine, sanctionné par la Douma, afin d'éviter une crise de Cabinet.

Pékin, 9 mai. —

Le gouvernementcentral a décidé que le prince Tsai Chen, fils du prince Tching irait transmettre aux nations intéressées les remerciements de la Cour pour leur participation aux funérailles du 1er mai.

— Le ministre du Portugal a demandé Tls. 2.300.000 de compensation pour le territoire autour de Macao que réclame la Chine.

Berlin, 10 mai. —

Le bruit, suivant lequel l'Allemagne s'annexerait les îles Paracel entre Hongkong et Hainan est sans fondement et occasionné par la station à Hainan de deux explorateurs allemands qui font des études ethnologiques et zoologiques pour le *British Museum*.

— M. Stolypin reste à son poste. Le tzar a signé le budget de l'majoEtat-général de la Marine. A l'avenir, les lois de ce genre ne seront plus soumises à la Douma.

— Un cabinet libéral a été formé en Perse.

— Une patrouille anglaise a été attaquée par des indigènes dans le Baloutchistan.

Spéciaux au N. C. Daily News

Pékin, 5 mai.

M. W. W. Rockhill, ministre des Etats Unis à Pékin, a été nommé ambassadeur à St. P tersbourg.

L'Etat-major général de l'armée anglaise a publié pour l'usage des troupes une traduction des ordres de l'Empereur d'Allemagne pour l'instruction d'une rme.

—Le cabinet turc a démissionné. Hilmi Pacha forme un ministére qui comprendra plusieurs membres du Comité de l'Union et du Progrés.

Tokio, 5 mai.—

La ville de Tokio a decidé de donner une réceptlon municipale en l'honneur de l'escadre amriécaine qu'on attend à Yokohama le 6 mai.

L'amiral Togo donne un lunch et sir Claude Macdonald, ministre d'Angleterre à Tokio, donne diner aujourd'hui en l'honneur du vice-amiral Sir Hedwort Lambton.

—Un engagement a eu lieu dans le Sud de la Corée entre les troupes japonaises et une centaine d'émeutiers. 11 Coréens ont été tuiés, et 30 bless s et capturs.

Londres, 6 mai.—

Le Schah a lancé une proclamation accordant le Constitution. On pense que le Parlement ouvrira ses séances le 17 juillet.

—On mande de Nairobi que M.Roosevelt a tué 6 lions et son fils un lion et en ehectah.

Tokio, 6 mai.—

Le prince Higashi Fushimi donne aujourd'hui un lunch et le conseil municipal de Tokio un diner en l'honneur du vice-amiral Sir Hedwarth Lambton et de ses officiers.

L'amiral Sir Harry Rawson sera reçu demain en audience par l'Empereur.

—La flotte américaine est arrivée à Yokohama ce matin.

Yunnan, 7 mai.—

Deux allemands, nommés Brunhuber et Schmitz, auraient été tués sur le cours supérieur du Mékong.

—L'affaire des 36 indigénes cons cutive à la découverte des bombes à Calcutta, en mai 1908, vient d'être terminée à Alipore. Deux hommes ont été condamnés à mort, 12 ont été déportés à vie, avec diverses peines d'emprisonnement et les autres, parmi lesquels Arabindo Ghose, ont été acquitts.

Tokio, 7 mai.

Des télégrammes de Harbin disent que la peste s'étend en Mongolie et pénètre en Mandchourie.

Londres, 8 mai.—

Le *Loke Champlain* de la Canadia. Pacific Railway Co., en entrant à St John (Newfondland), s'est brisé sur un iceberg. Il transportait 1.000 passagers.

Tokio, 9 mai.—

L'agitation qui a lieu contre l'établissement d'une chaire de commerce à l'université de Tokio n'a pas diminué. Les agitateurs voudraient que les statuts de l'Ecole supérieure de commerce de Tokio sovent renforcés. Un hall de l'école a été brûlé volontairement, croit-on.

Parmi les membres du Parlement qui ont été arrêtés a la suite du scandale des sucres, ceux du parti *Seynkai* ont démissionné, mais ceux du parti progressiste n'en font rien.

Londres, 10 mai —

Les journaux publient des récits de trésors trouvés qui rappellent les contes des "Nuits Arabes." Les trésors comprennent des t pis, tapisseries, armes anoiennes et modernes et de nombreux riseaux et animaux rares.

Des fourgons chargés de correspondance compromett nte ont été saisis.

— On dit que la Convention actuellement réunie à Bloemfontein est arrivée à un accord et que l'Union du Sud-Africain est virtuellement assurée.

Tokio, 10 mai. —

Les 15 membres du Parlement,qui ont été arrêtés à la suite du scandale des Sucres, ont été trouvés coupables lors d'une enquête préliminaire et leur cas va être jugé.

Londres, 11 Mai.—

La Chambre des Communes a débattu la question de la loi du relèvement des droits sur les licences de liqueurs, telle qu'elle a été proposée par le Budget.

Le débat a duré jusqu'à 2 heures du matin. La clôture a été votée par 206 voix contre 126 en dépit des protestations de l'opposition et la résolution a été passée par 206 voix contre 123.

—Le kaiser et l'impératrice sont arrivés à Malte, après avoir essuyé un tempête deux heures durant. Le duc et la duchesse de Connaught vinrent à bord du yacht impérial le *Hohenzollern* pour saluer l'Empereur.

Tokio, 11 mai. — Les Etudiants de l'Ecole supérieure de commerce ont tenu un grand meeting cet après-midi et ont décidé de quitter l'école en masse.

— Le prince Fushimi a quitté Moukden hier soir pour Konangtchendze.

— Une réception soignée a été faite à la flotte américaiue. M. T. O. Trien, ambassadeur américain au Japon, donnera un diner à la flotte aujourd'hui, et l'amiral Saito une demain ; l'amiral Togo, une le 17 mai et la municipalité de Tokioune autre le 18 mai.

Spéciaux au Shanghai Times

New. York 5 mai.

Un avis de St. Petersbourg dit que le gouvernement russe a notifié son appréciation à la nomination de M.W.Rockill, ministre des Etats-Unis à P kin,au poste d'ambassadeur à Pétersbourg.

On ne sait encore qui sera le successeur de M. Rockill à Pékin.

—Il y eut beaucoup de bons discours à la délibération du Congrés national de la paix Chicago où M. Elihu Root, secétaire d'Etat dans l'ancienne administration a condamné les projets d'impôts sur le revenu propos par ce comité du Sénat pour être substitué à la loi sur les tarifs

Pékin 5 mai.—

Il y a quelque temps S.E,le vice-roi de Mandchourie a demandé la permission au Trône du construire une route macadamisée sur le territoire de "Dalhen Tribe" en Mongolie. Les princes mongols combattent ce projet.

New-York 6 mai.

On rapporte de Pittsburg que troi conseillers accusés d'avoir t écorrompuss ont été condamnés la prison.

—Le gouvernement turc a fait savoir que la nomination de M. Straus comme ministre d'Amérique en Turquie était un choix malheureux, N. Straus étant juif.

Pékin 6 mai.

S. M. l'impératrice douairière est retournée à Pékin hier, des tombeaux impériaux.

—Les dé égués européens pour représenter leurs gouvernements aux funérilles impériales ont été reçus par le prince Kin, S. E. Sou et S. E. Liang Tun-yin.

S. E. Toan Fang vice-roi du Liangkiang, a fait un mémoire au Trône disant que le projet de monopole de l'opium doit-être abandonné en ce moment, par suite des grandes dépenses.

Des cours suprêmes seront établies dans les districts de Ta shing et Ouan Pin où le nouveau code pénal sera appliqué.

New-York, 7 Mai.

Les missions térangéres américaines estiment que 23,000 chrétiens ont été massacrés à Adana. Les antorités turques restent passives et semblent ne prenche aucune mesure pour assurer la paix.

—Le Sénateur Cammins de l'Iowa a fait un discours sensationnel contre le Tarif; ce discours est très comment dans tout le pays.

— e Société japonaise d'Amérique a invité le commissaire Urin à un banquel en son honneur le 1 Juin.

New-York, 8 mai.—

Par suite de l'angmentation du prix du blé, conséquence de la spéculation de M. Patten, les boulangers ont vigouvensement protesté. L'agitation a dégénéré en une série d'émeutes auxquelles les femmes s'étaient jointes appuyant les émeutiers. La police fut appelée et il y eut de nombreuses personnes blessées au cours du conflit entre la police et les émeutiers.

—Durant la discussion du tarif au Sénat, le sénateur Clapp du Minesota, a fait un charge violente contre la loi, au cours de laquelle il déclara que "tout ce qui n'irait pas vers la révision serais une farce". La cause des Républicaint souffre de cette déclaration.

New-York, 10 Mai.—

Les "aldermer" de Vancouver démentent qu'il y ait intention de se tenir à part de la réception qui sera faite à l'escadre japonaise par la ville.

—Un parti d'indépendants s'est formé dans le cut avoué d'appuyer la nomination Roosevelt comme maire de New-York.

Canton, 10 Mai.—

Par suite des pluies continuelles dans le haut de la vallée du Sekiang, la hauteur des eaux dépasse 30 pieds. Plusieurs villes sont submergées. On craint une grande calamité.

New York, 11 Mai.—

M. Roosevelt a ajouté un rhinocéros à la liste de ses trophées de chasse. Il a tué cet animal dans un enclos.

—Le président Taft a fait un message spécial au Congrès dans lequel il insiste sur la nécessité d'amender l'"Act" du gouvernement de Porto Rico,dans le but d'empêcher le maintien des appropriations faites par le congrès p ur l'administration de l'île.

—M. Patten a repris le contrôle du marché du blé.

Kioukiang, 11 Mai.—

Le saison du thé à Hankeou a ouvert aujourd'hui.

Soies expédiées à la date

du 10 Mai 1909

		Total Balles
Arnhold, Karberg & Cie........	15	9474
Berthel Burckhardt..............	25	1177
Boyer, Mazet, Guilliée & Cie..	75	4947
Burkhardt, L. R.....................	—	—
Carlowitz & Cie......................	101	7441
Dyce & Cie............................	26	2613
E. Ghisi..................................	29	2018
Frazar, Cie	85	3990
Heffer.....................................	38	5940
Jardine, Matheson & Cie......	114	8099
Lintilhac, P. E. & Cie............	11	1131
Little, W. Cie........................	35	1502
Madier, H.	35	2776
Nabholz & Cie.......................	—	2405
Olivier & Cie.........................	—	—
Paturel, C.............................	100	4046
Reiss. & Cie...........................	134	6195
Seimssen & Cie......................	—	1147
Sulzer, Rudolph & Cie...........	59	8664
Toche, J. & Cie......................	9	2199
Ward, Probst & Cie................	—	1757
Eastern Trading	—	280
Parsees	107	8888
Divers	—	—
Totaux...................................	998	86.689

BOURSE DE SHANGHAI
11 Mai 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture	
Banques					
Hongkong & Shanghai Banking Corpration	30,000	125	$ 125	985 S	
National Bank of China	40,000	£7	£5	$ 50 N	buyers
Assurances (feu)					
Hongkong Fire Insurance	8,000	$ 250	$ 50	337 ½ S	
China Fire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	107 S	
Assurances (maritimes)					
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls. 105 B	buyers
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	50	195	S
Union In. Society of Canton	10,000	$ 250	100	825	„
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	$ 100	60	225 B	
Magasins et entrepôts					
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	168 B	169B cash
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$ 50	$ 50	$ 458 163	June buyers
Yangtsze Wharf and Godown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	205 S	sellers
Navigation					
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	53	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			55B	buyers
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	„ 58	sellers
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	„ 58 B	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	15	15	53	„
Shell Transport & Trading	2,000,000 3,000	£1 £10	£1 £10	£ 2.[illegible]4 6	
Bassins de radoub					
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 85 B	buyers
Vulcan Iron works	1,000	„ 500	„ 500	„ 350	sellers
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers
Compagnies immobilières					
Shanghai Land Investment	52,000 26,000	Tls. 50 „ 50	Tls. 50 „ 50	Tls. 119 101 B	B buyers
Anglo French Land Investment Co.	25,000	„ 100	„ 100	101 B	
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$ 93 N	„
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	10	$10¼	
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. 8 B	
Filatures de coton					
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 122 B	
International Cotton Mill	8,384	„ 75	„ 50	„ 91	B
Lao-kung-mow „ „	7,150	„ 100	„ 100	„ 111½ B	S
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	„ 500	„ 500	„ 400 S	S
Yeh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	„ 50	„ 35	„ 55	nominal
Compagnies industrielles					
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl. 160 B	cash
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	„ 50	„ 50	„ 120 B	B
China Sugar Refining	28,000	100	$ 100	$135	„
Laxon „ „	7,000	100	100	138 ½	„
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 135 S	
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	„ 1195 „ 1210 „ 1260	cash B June B Sept. B
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	15	
Shanghai Ice, Cold Storage & Co.	7,620	„ 25	„ 50	15 B	cash
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	„ 100	Tls. 405	„
China Import £ Export Lumber Co.	3,500	„ 100	70	„ 97	sellers
Anglo-German	4,000	$ 100	100	„ 87½	buyers
Aaiplngs				16½	

Mines								
Rabû Australian Gold Mining	150,000		£1		8 B	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000		£1		£1	18 B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000		$20		$10	T. 0,50¼		
Oriental Cons Mining	500,000	G)	$10	Tls.	100	110		
Divers								
Tramways	20,000	Tls.	50	Tls.	50	£ 8.76 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,,	50	,,	50	Tls 115 B	nominal	
Shenghai Waterworks	8,175		£20		£20	415	,,	
	8,175		£20		£15			
Hall & Holtz	21,000		$20		$20	23		
Lawell yn & Co	1,000		$60		$60	$65	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls.	50	Tls.	50	Tls. 52	,,	
Major Brothers	5,500	,,	50	,,	50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000		$13		$15	14 ½	buyers	
do do	24,000		$15		15	10	sellers	
Moutrie & Co (Ld)	5,000		$50		50	45 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls.	50	Tls.	50	Tls 5		
Astor House Hotel	18,000		$25		$25	20 ½		
Weeks & Co	19,418		$20		$20	27	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls.	25	Tls.	50	Tls. 6	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,,	50	,,	50	,, 63		
Dallas Horse Repository	5,000	,,	50	,,	50	,, 25	,,	
Lane Crawford & Co	2,800		$100		$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000		$25		$25	23	,,	
Dunning & Co. Ld	2,000		$50		$50	52	,,	

LOANS		Nominale Valeur		Rate of Interest		Closing		
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls	100	5	per cent	Tls.	90½	buyers
Do	1893	,,	100	5 ½	,,	,,	95½	,,
Do	1894	,,	100	6	,,	,,	104½	
Do	1895	,,	100	5	,,	,,	90	
Do	1896	,,	100	5	,,	,,	90	buyers
Do	1897	,,	100	5	,,	,,	90	,,
Do	1898	,,	100	6	,,	,,	104½	
Do	1900	,,	100	5 ½	,,	,,	91	
Do	1901	,,	100	6	,,	,,	104½	steady
Do	1902	,,	100	6	,,	,,	104¼	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,,	104½	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,,	100	7	,,	,,	250	
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,,	100	6	,,	,,	104	buyers
Do	1895	,,	100	5	,,	,,	90	
Do	1898	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do	1900	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do	1902	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do		,,		6	,,			,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,,	100	6	,,	,,	104	
Do	1892	,,	100	5 ½	,,	,,	95	stea
Do	1894	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do	1896	,,	100	5	,,	,,	90	,,
Do	1900	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Shanghai Gas Co	1890	,,	100	5	,,	,,	97	,,
Do	1899	,,	100	6	,,	,,	99	,,
Do	1903	,,	100	6	,,			,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,,	100	6	,,	,,	9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,,	100	7	,,	,,	100½	
Coton M, Co. Ld	1902	,,	100	7	,,	,,	100	
stor House hotel Co	1903	,,	100	8	,,	,,	104	

Bulletin de change

Changhaï, 13 Mai 1909

Bar Silver ....24 3/16=2/4 9/16

Mex. Dollars..................73.8

Native Interest..............04

BANKS' SELLING RATES

London ....T/T 2/4⅝

,, ...Demand 2/4 11/16

,, ...4 m/s 2/4⅞

India...............T/T 179

France...........T/T 3.00

Germany.........T/T 2.44

America.........T/T 58⅛

Hongkong........T/T 75⅛

Japan..............T/T 86

Batavia............T/T 142¾

BANKS' BUYING RATES

London ....4 m/s Credits 2/5 1/16

,, ...4 m/s Docts 2/5 3/16

,, ...6 m/s Credits ...2/5 5/16

,, ...6 m/s Docts 2/5 7/16

France............4 m/s 3.05½

Germany ....4 m/s 2.49

America.........4 m/s 60½

Japan ....30 d/s...............85

Le gérant : C.J.P.L.-Delahaye

Vol. XV (No 20) HUITIEME ANNÉE 20 MAI 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

VARIETES

CORRESPONDANCE

DOCUMENTS OFFICIELS

INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

LA SEMAINE CHINOISE

Les funérailles de Kouang-Siu
Sensation de Xénophobie

Les funérailles de l'Empereur Kouang-Siu se sont déployées avec la pompe coutumière, réservée par les Chinois à ces sortes de cérémonie: c'est dans le plus grand calme, malgré quelques bruits tendancieux qui avaient été semés par la presse indigène, qu'elles se sont déroulées.

Celles de l'impératrice-douairière Tseu-Hi n'auront lieu qu'en Novembre prochain.

Les représentants des Puissances ont reçu l'accueil le plus affable, car, en dehors des congratulations et décorations, menue monnaie de ce genre d'événement, des banquets et des visites aux institutions d'utilité sociale, chose nouvelle en Chine, copiée sur les méthodes occidentales, leur ont permis encore de se rendre compte de la cordialité et du loyalisme que semblerait enfin vouloir adopter le Céleste Empire.

Toutefois il faut souligner certaine tendance ressortissant d'un ensemble idées, à l'ordre du jour dans le monde chinois, et même de certaines mesures officielles, que nous avons d'ailleurs déjà notées en fin de notre dernière *Semaine Chinoise.*

La demande du *Ouéoupou* aux représentants des Puissances que des Chinois chrétiens soient intrônisés évêques était particulièrement suggestive à cet égard.

La Chine paraît de plus en plus aspirer à vouloir se passer des Etrangers et à être seule maîtresse chez elle; nous indiquons plus bas toute une série de faits à cet égard qui seraient peut-être susceptibles de plus de préoccupations de la part de l'élément étranger, encore que le lamentable résultat obtenu dans les chemins de fer, lorsque la direction exclusive des travaux en est laissée aux seuls Celestes, puisse nous montrer que les Chinois sont encore loin du jour où ils pourront dans quelque branche que ce soit se passer de l'esprit méthodique et rationnel de la race blanche.

Tout en admettant, certes, qu'il y a là chez le Chinois un manque d'habitude des choses trop nouvelles pour lui, il n'y a pas à nier qu'il veuille aller trop vite en essayant — témérairement—de se passer de ses maîtres, les Européens ou les Américains.

Nous laisserons de côté les lamentations quotidiennes en ce sens des journaux indigènes qui nous paraissent de peu de poids et ne pas refléter exactement la situation, car il peut y avoir pour eux intérêt à noircir les faits, ou même à les travestir.

Mais il nous est difficile de ne pas être frappé, par exemple, d'un ordre du *Oéoupou* aux gouverneurs des provinces d'avoir à examiner, à l'intérieur du pays soumis à leur juridiction, le nombre des Etrangers se livrant à un commerce quelconque et d'en déterminer la nature.

A rapprocher de la mesure, prise au Nganhoei de recenser les Etrangers en les rangeant suivant leur profession.

En ce qui nous concerne plus particulièrement, nous, Français, le *Ouéoupou* a demandé la raison pour laquelle un navire français était ancré, contrairement aux traités paraît-il, dans les eaux de

Loeitchéou. Jusqu'à ce jour aucune remarque n'avait été faite à ce sujet.

Au Yunnan, le vice-roi sur ordre du ministère de la Guerre, fait construire des forts, ce qui a amené une intervention de notre Consul ; ce même vice-roi demande au Trône 100.000 taëls pour enrôler de nouveaux soldats, mais là il ne s'agissait que de protection plus efficace aux ingénieurs et employés français des travaux du chemin fer.

Les Anglais sont, ainsi que nous, l'ob et de suspicion, dans la province du Kouangtong; le Consul d Angleterre à Canton, demanda une légère extension de la Concession, elle lui a été formellement refusée par le *Ouéoupou*.

Nous ne signalerons que pour mémoire le refus semblable opposé à l'extension de la Concession internationale de Changhaï que tout motivait pourtant : bon sens ou bonne marche de la police et de l'hygiène publique.

Dans son traité avec le Siam, l'Angleterre a aussi éveillé les susceptibilités chinoises,. S. E. Li King fang, ministre de Chine à Londres, a signalé à son gouvernement ce traité anglo-siamois, comme devant être très nuisible pour les intérêts chinois.

Et puisque nous parlons du Siam, ajoutons que si les Chinois demandent instamment, depuis qu'ils ne bénéficient plus de la protection française, l'établissement de consulats chinois à Bangkok et à Rangoon, ils se gardent bien de parler du régime de faveur, dont ils jouissent dans certaines régions où ils paient une taxe spéciale, moins élevée que les impôts qui frappent les Siamois eux mêmes.

Enfin le vice-roi de Mandchourie ne vient-il pas, à Moukden, d'ordonner à un journal quotidien appartenant à des Japonais, d'avoir à se conformer aux règlements sur la Presse édictés par la Cour Suprême ?

Et il n'est jusqu'à S. A. I. Le Prince Régent qui, personnellement, a pressé le *Ouéoupou* de chercher les moyens de reprendre aux consuls étrangers les droits de justice sur leurs nationaux qui leur ont été donnés dans les concessions accordées à leurs pays

Il serait pourtant plus urgent d'établir d'abord dans l'Empire Chinois un code qui puisse donner des garanties au justiciable ; il serait plus utile de faire cesser l'habituelle vénalité et la scandaleuse concussion parmi les fonctionnaires, particulièrement parmi les juges, qui font continuellement pencher la balance du côté de celui qui mieux le paye.

Evidemment il y a pour la Chine régime d'exception de la part des nations étrangères, mais est-il besoin de rappeler le siège des Légations de 1900, cette violation du plus sacré des devoirs internationaux ; faut-il rappeler que la Chine, somme toute, traite les Etrangers en parias, les parque dans des concessions dont ils ne peuvent s'éloigner, ne leur reconnaît en dehors de ces enclaves aucun droit, même pas celui de propriété ; faut-il dire que, s'il y a régime d'exception, ce n'est que parce que les Chinois l'ont voulu ; et eux, qui se targuent d'être des maîtres en matière de diplomatie connaissent trop bien le régime de réciprocité pour ignorer que pour recevoir il faut donner.... or s'ils ont donné, ils ne l ont fait jusqu'à ce jour que contraints par la force au lieu de le faire de bon cœur.... Et ce serait un triste spectacle que de les voir prendre prétexte de ces méthodes nouvelles même que nous leur avons apportées, pour s'en servir contre nous.

La réciprocité et le loyali me sont tout entre nations et il vaudrait mieux que les Chinois de la nouvelle école le comprissent bien et sans arrière-pensée plutôt que de se lancer dans un n tionalisme outré qui les rejettera dans l'ornière du conservatisme dont ils semblent pourtant avoir enfin des velléités de sortir.

C. L.-DELAHAYS.

MORALITE JAPONAISE

Des gens, d'esprit pondéré, nous ont fait remarquer que nous allions loin parfois, dans nos appréciations de la moralité japonaise. Ils sont, il est vrai, le tout petit nombre, la masse générale des résidants étrangers d'Extrême-Orient étant franchement hostile aux Nippons et nous trouvant, au contraire, trop tiède. Leurs objections n'en valent pas moins une mise au point. Nous nous défendrons d'abord d'avoir jamais apporté aucun esprit d'animosité contre les Nippons pour lesquels, au contraire, nous avons une vague admiration pour les rares facultés d assimilation qui leur ont permis, du jour au lendemain pour ainsi dire, de sortir du rang des pays asiatiques à civilisation morte pour se classer parmi les nations modernes en plein devenir. En outre, leur génie militaire, leur haute bravoure, ne sont pas non plus sans donner une haute idée des facultés guerrières de leur race, facultés nobles et essentielles entre toutes, car l'humanité a beau marcher vers un idéal de plus en plus marqué de pacifisme, pour longtemps encore elles seront un des meilleurs éléments de la fortune d'un pays — je me garde bien de dire le meilleur.

C'est donc plutôt d'un œil sympathique que nous avons suivi l'évolution du Japon et si nous avons eu, parfois, à nous élever contre certaines mœurs, c'était non point par système, mais par solidarité internationale, dans un but de relèvement du niveau moral d'un peuple plein de promesses.

Nous ne sommes d'ailleurs jamais parti en guerre qu'à bon escient, croyons-nous du moins, nous appuyant avant tout sur des faits,—non pas seulement sur des tendances naturelles qui ne sont pourtant que trop visibles et qui ont été tant de fois dénoncées.

Aujourd'hui encore, les scandales succèdent aux scandales, criants d'immoralité. Le plus important est sans contredit celui touchant la Compagnie des Sucres qui a entraîné l'incarcération d'une quinzaine de membres du Parlement, sans compter celle deecteurss dir de la Compagnie. Mais les autres scandales, (tels que ceux de la loi sur la boucherie, de la Shimpo Oil Co., des produits maritimes) pour être moins considérables, n'en

accusent pas moins la gravité du mal qui sévit dans la plupart des sphères politiques et commerciales, menaçant de gangrener tout l'organisme national.

Les fortes déclarations à ce sujet, du vieux comte Okuma, parues dans le *Osaka Mainichi*, ont une valeur documentaire que les plus optimistes ne pourront contester. Et voici le tableau qu'il trace des mœurs actuelles :

"Les crimes se perpétraient depuis longtemps dans la "Nippon Sugar Refining Co." Cependant le département des finances acceptait les actions de la Compagnie, qui n'étaient que du papier perdu, comme garantie des taxes en arriéré, au prix de Y. 80 chacune, maintenant ainsi le marché des valeurs.

De plus, M. Sakawa, directeur du bureau de l'Agriculture, quittait ce poste officiel pour celui de président de la Compagnie. De sorte que, pour toutes ces raisons, les actionnaires avaient grande confiance dans l'administration de la Compagnie. Il est singulier que le département des finances, qui a été si pointilleux en percevant les impôts des hommes d'affaires ordinaires, se soit montré aussi coulant pour la Compagnie des sucres. Il est de même singulier que le Ministre des Finances, qui a insisté auprès des banquiers sur la nécessité d'examiner soigneusement les garanties, ait lui-même permis que des actions comme celles de la Compagnie des sucres fussent acceptées en garantie de taxes.

Si le Ministre des Finances a accepté les actions en connaissant la position de la Compagnie, son cas n'est pas défendable. Et même s'il l'ignorait, il doit assumer la responsabilité. Le baron Hirata, Ministre de l'Intérieur, s'est efforcé de développer la *Hotoku-kwai* (société de culture morale), et le baron Oura, Ministre de l'Agriculture et du Commerce, a chaudement prêché pour la culture morale, proclamant hautement que la moralité devait être à la base de toute affaire. Jamais la question du niveau moral n'avait été tant discutée qu'à présent dans notre pays. Et cependant, en fait, tout va directement en un sens opposé. Les mœurs politiques deviennent de plus en plus corrompues ; la justice perd sa dignité, influencée qu'elle est par la politique administrative, et la censure publique devient de plus en plus relâchée.

L'inconsistence éclate entre la parole et l'acte dans toutes les classes. Yokoi (un des chefs constitutionnalistes qui est parmi les députés arrêtés) était autrefois regardé comme un homme capable, diplômé du collège de Kyoto. Il s'était consacré à la propagande de la doctrine chrétienne et à l'enseignement.

Mais il n'eut pas plus tôt quitté cette sphère pour la politique, qu'il se dégrada et fréquenta les maisons de thé. Il obtint illégalement de l'argent d'on ne sait quelle source et se fit bâtir une jolie résidence. Il est maintenant emprisonné et regardé comme le chef de la fraternité dégradée. La corruption de la Diète a atteint aujourd'hui à son plus haut point. Si nombreux sont les Constitutionnalistes arrêtés que ce parti ne peut plus orgueilleusement prétendre à tenir la tête.

Yokoi, Kurihara et les autres qui ont été les instruments de Isomura et Akiyama, ex-directeurs de la Compagnie, ne sont pas autre chose que des pickpockets et des *gomanohai* (devaliseurs de passagers de train).

Dans le présent état des choses, même si les cercles politiques et économiques sont purgés de ces coquins, d'autres prendront leur place. Si un tel scandale surgissait en Europe, les criminels arrêtés se verraient acculés au suicide, sous l'opprobre de la condamnation sociale qui pèserait sur eux. Au Japon, bien qu'on dise que le *Bushido* ait gagné en influence, la censure de l'opinion publique est encore si faible, qu'on pourra voir les gens actuellement compromis revenir de nouveau en faveur.

Trois maux envahissent le Japon et tendent à ruiner la nation, ce sont : la syphilis, la tuberculose et le manque de moralité publique. En politique, les intérêts nationaux sont d'une importance secondaire, subordonnés qu'ils sont aux intérêts personnels des membres de la Diète. Le Japon est en ce moment sous la funeste influence du troisième mal sus indiqué. Toute nation a été, en son temps, infectée par ce mal, et celles qui se sont efforcées de l'arrêter sont florissantes, l'Angleterre par exemple. C'est le gouvernement qui a provoqué le présent état de corruption. Il l'a étendu parmi les politiciens de manière à maintenir son pouvoir et le mal, à la fin, a gagné jusqu'aux cercles d'affaires."

***

Voilà qui n'est pas mâcher ses paroles. N'allez pas croire pourtant à une intempérance de langage de la part du vieil homme d'Etat. N'allez pas croire que, par esprit d'opposition, il ait à plaisir assombri le tableau. La même note se retrouve malheureusement dans les discours des membres mêmes du Cabinet.

C'est ainsi que M. Komatsubara Eitaro, ministre de l'Instruction publique, lors d'une récente visite à l'Ecole supérieure de commerce de Kobe, stigmatisait en ces termes l'absence de moralité commerciale :

"L'absence de la notion de " ponctualité, la négligence de " ses obligations, une appréciation " très médiocre de la responsabilité, telles sont les caractéristiques " à l'heure actuelle du monde " commercial nippon. Et si les " générations nouvelles — générations sorties de nos écoles supérieures de commerce — ne savent " pas se corriger de ces vices, on " peut proclamer la faillite de " l'éducation commerciale japonaise et, alors, il y a tout à craindre " pour l'avenir du commerce nippon."

***

Commenter ces paroles serait en affaiblir la portée. Certes! il ne faut pas désespérer de voir grandir un Japon plus moral, mais il est temps que le gouvernement prenne des mesures efficaces, s'il ne veut pas que le pays tombe si bas que tout crédit moral en lui périsse. Espérons que la corruption actuelle, par les excès mêmes dont elle offre le spectacle, poussera à la réaction et accélèrera le relèvement national tant désiré.

A. MONESTIER

A NANKIN

A notre hôte, en souvenir de son accueil si cordial et si bon dans sa simplicité.

Nankin, l'ancienne capitale impériale de la Chine ; Nankin, la

ville ravagée par les Tai Ping, a pour les européens, beaucoup de l'attrait mystérieux que l'on accorde aux cités qui ont vu les soulèvements de peuples, le choc des ambitions, qui ont souffert.

Disons de suite qu'il y a pour les visiteurs, un peu de désillusion.

Certes, l'aspect de la ville, dans sa ceinture de murailles imposantes, ne manque pas de grandeur, mais de la majesté de ces murailles, de la profusion de temples et pagodons en ruines, de ces espaces découverts et feuillus, se dégage le parfum de mélancolie qui entoure les villes mortes.

Nankin, avec ses trente-cinq kilomètres de murailles qui semsemblent défier les ans ; Nankin séparée, le soir, du reste du monde par des portes brutales, massives, aux vantaux invraisemblables ; Nankin, l'ancienne capitale qui vit les pompes impériales des Ming ; Nankin n'est plus maintenant qu'une sorte de nécropole.

***

Nécropole — et encore que ces deux mots jurent de se voir accolés,—nécropole et caserne.

Par les rues, par les routes de la vaste cité, ce ne sont que soldats de tous costumes, de toutes armes.

Troupes à l'européenne, quine sont en fait qu'un ramassis d'enfants à la tenue débraillée, toisant l'européen du haut de leurs casquettes galonnées, traîneurs de sabres d'opéra-comique.

Troupes mandchoues, composées de beaux hommes à l air résolu et crâne qui sont, en réalité, la garde du vice-roi Toan Fang qui n'a, dans le loyalisme des troupes à la moderne, qu'une confiance très relative.

Ceci avec raison, disent les gens renseignés, qui n'ont pas oublié plusieurs attentats dont fut victime le vice-roi.

***

Celui-ci, progressiste, fort ami de la civilisation européenne, met tout en œuvre pour revivifier la ville. Il a fait construire de super bes routes. L'avenue, d'une dizaine de kilomètres, qui va des murailles à la ville proprement dite est, sous sa voûte de verdure, une promenade ravissante. Il a doté la ville d'un chemin de fer qui la traverse de bout en bout, avec des stations fort bien comprises et fort bien situées. Cette ligne est très utilisée par les chinois qui, en dépit de leur nonchalance native, préfèrent encore ce genre de locomotion aux rischas crasseux ou aux voitures antédiluviennes qui sillonnent les rues.

Il voudrait installer un service d'eau mais malheureusement il ne fait pas ce qu'il veut : les fonds lui manquent.

Environ trois cents européens résident à Nankin : fonctionnaires et missionnaires. Eparpillés dans un fouillis de verdure, loin les uns des autres ils seraient, en cas de danger, fort exposés. Consuls d'Angleterre, d'Amérique, d'Allemagne, du Japon, mais de consul de France point, ou plutôt si, mais celui-ci, consul à Nankin, fait son service à Pékin ou ailleurs, paraît-il. O administration française !

***

Pour l'européen touriste, Nankin, c'est le tombeau des Ming. Et là aussi on a quelque désillusion, quoique la promenade pour y arriver, dégagée des moyens de locomotion : bourriquots hirsutes ou rischas ferraillants, soit des plus agréables.

Une succession de collines désertiques et fleuries avec, par-ci par-là, quelques ruisselets somnolents ; une montée un peu plus roide, et on arrive à une façon de temple délabré, dont les murs sont souillés d'inscriptions par lesquelles des gens civilisés ont cru nécessaire d'attester leur venue en ces lieux.

Et, une fois de plus, nous nous sommes demandé quelle jouissance particulière certaines personnes éprouvent à déshonorer ainsi des pierres. Peut-être sont-ce des gens à la recherche d'un alibi ?

Aussitôt franchie la porte du temple, on est assailli par une des gloires de la Chine : les mendiants. Sales, dépenaillés, sans âge, sans sexe, ils vous harcèlent sans trêve ni merci ; taons obstinés, insoucieux des rebuffades, ils font de la mendicité une sorte de sacerdoce.

A côté d'eux, a surgi une autre profession, non moins exaspérante : celle des marchands d'antiquité qui vous offrent, avec une ténacité qui fait honneur au génie commercial des chinois, des morceaux de porcelaine brisée, antiquités récentes, toutes de même aspect et de même couleur. La fabrique ne doit pas en être loin.

Une fois qu'on a traversé la masure qui fut un temple, on descend quelques marches, on en remonte quelques autres, et l'on se trouve sous une voûte très curieuse : sous les dalles qu'on foule reposent les empereurs. De majesté point, de culte point. On sent l'indifférence planer sur ces lieux, indifférence qui serait assez légitime, si l'on en croit la légende qui veut que les tombeaux soient veufs des défunts empereurs, enterrés ailleurs.

***

Avant d'arriver aux tombeaux, à flanc de coteau sont, figés dans leur immobilité séculaire, deux rangées d'animaux de pierre, sorte d'allée triomphale et comminatoire. Chevaux géants, éléphants, tortues mastodontes, tous attestent le triomphe de la pierre sur l'usure des siècles et là, dans ce décor tout de calme et qui ne manque pas de beauté, surgit, involontaire, tenace, l'impression du repos éternel, de l'immobilité finale, définitive.

***

Et c'est le retour ; on rêve à ce que l'on a vu ; on songe à l'Egypte, aux sphynx quand, tout à coup, au tournant du sentier, dorées par le soleil couchant, apparaissent, énormes, les murailles de la ville. Vues du pied, elles semblent d'une hauteur invraisemblable ; si solidement construites qu'à peine quelques briques monstrueuses s'en détachent, travail de géant auquel, dit-on, cent mille hommes furent employés pendant trois ans.

Sous la voûte qui traverse la muraille, si longue qu'on dirait un tunnel, grouillent, dans un fouillis qui ne manque pas de pittoresque, chevaux, voitures, bourriquots, rischas, vendeurs de toutes sortes, et surtout les inévitables mendiants, courant aux côtés de la voiture, inlassables et insolents aussi dans leurs propos, du moins à ce que nous affirme un compagnon de route, sinologue averti.

Et en route on croise les inévitables militaires "à l'européenne" ; on passe devant des casernes en torchis ; on voit un hangar où dorment des canons et des mitrailleuses

dernier modèle, reluisants et polis : c'est la nouvelle Chine. Que nous sommes donc loin des Ming qui reposent là-bas, sous la protection de leurs gardiens de pierre !

***

On est fatigué, on somnole dans la voiture. Aussi avec quelle joie retrouve-t-on le home hospitalier, l'hôte au geste large et accueillant, invité chez ses invités.

C'est un peu de la France qu'on revoit en ce coin de la Chine; c'est la vie au milieu d'un cimetière; et c'est aussi la genèse d'un souvenir qui restera vivace, durable, un de ceux qu'on aime à se rappeler.

C'est ce que nous avons trouvé de plus agréable à Nankin.

G. Esse

POISSONS D'AVRIL

Il nous en arrive une bien bonne d'Amérique et dont le sujet vaudrait la plume de Sapèque, à l'occasion si agréablement grandiloquente et tartarinesque.

Il s'agit de l'histoire d'un poisson d'Avril que nous content les journaux de là-bas.

Les poissons d'Avril, comme on sait, naissent sous presque toutes les latitudes, (Changhaï en vit un de fameux il y a quelque trois ans), affectent les formes les plus variées, et, pour peu que l'amour des plaisanteries les favorise, ils peuvent, malgré leur éphémère durée d'un jour, atteindre parfois fort belle taille.

Tel est le cas du poisson d'Avril de Pittsburg, cette année, qui prit corps, cette fois, sous la forme particulière d'un canard de journal. Mais quel canard ! Admirez-en plutôt la taille et l'envergure :

Le soir du premier avril, dans cette ville, la nouvelle se répandait soudain, comme une traînée de poudre, que les cités de San Francisco et d'Oakland avaient été détruites par une escadre japonaise.

Etait-ce bien possible? se disaient les habitants dans une stupeur pleine d'alarme. Quel incroyable coup de traîtrise ! Mais ces Japonais n'étaient-ils pas capables de tout ! N'avaient-ils pas fait de même à l'égard des Russes, à Tchemulpo, en coulant leurs navires sans déclaration de guerre préalable !

Au surplus, il n'y avait pas à en douter. Un journal lui-même donnait la nouvelle ! Et chacun de s'arracher ledit journal où se détachait en lettres flamboyantes ce titre de dépêche : " LES JAPONAIS PORTENT UN COUP TERRIBLE A L'AMÉRIQUE, DETRUISENT LES ESCADRES, RASENT LES VILLES, TUENT LES HABITANTS ET FONT DU 1er AVRIL 1909 UNE DATE QUI MARQUERA DANS LES ANNALES DU MONDE. "

Et la dépêche, datée de San Francisco, expliquait que les villes de San Francisco et d'Oakland avaient été littéralement rasées, que l'escadre du Pacifique avait été coulée à l'entrée du Golden Gate et que de gigantesques aéroplanes japonais traversaient les montagnes rocheuses, lançant des bombes qui détruisaient tout sur leur passage.

Et la nouvelle allait si vite qu'en un clin d'œil les rues étaient noires de monde et que la foule allait se masser devant les bureaux du journal—si bien renseigné—dont un des bulletins de la dernière heure ajoutait : " Roosevelt revient à toute vitesse. Il a saisi le *Hamburg*, a déposé le capitaine et pris le commandement du navire, qui est maintenant en route pour les Etats-Unis afin de nous venir en aide. Emoi dans la capitale."

Et la foule, de plus en plus considérable, était dans un tel état d'effervescence et de tumulte, qu'il fallait appeler les agents de police pour rétablir l'ordre.

On s'imagine sans peine le tableau : des gens s'arrachant les cheveux, déchirant les habits de leurs voisins, se battant les uns contre les autres. Tout à coup apparaît, au tournant de la rue, un Chinois qui venait aux nouvelles, comme tout le monde. Pauvre homme ! Ce n'était pas un Japonais, mais c'était tout de même un Jaune, et la foule déjà le huait, s'apprêtant à lui faire un mauvais parti. Effrayé, le Chinois ne demandait pas son reste et tournait vivement le dos. Le malheureux court peut-être encore...

Ce n'est pas tout. Un des détectives de la ville, George Cole (il vaut d'être nommé) prenait sur lui d'organiser une compagnie de volontaires parmi les agents de la police et se mettait aussitôt en train.

Enfin que ne dut-il pas se passer encore ? Mais la chronique n'en dit pas plus long, et c'est vraiment dommage. Qui sait ? Peut-être que les autorités municipales allaient elles faire battre le rappel et sonner le tocsin pour annoncer que la Patrie était en danger et prendre les mesures nécessaires, lorsqu'un malin, d'esprit encore un peu libre, à force de lire la dépêche et de répéter " 1er avril ", éventa la plaisanterie. Il la dénonça dans un éclat de rire, et, en un instant, la foule passa d'un extrême à l'autre : ce ne furent plus alors, que trémoussements et contorsions. Le cauchemar japonais s'était évanoui et l'horizon pour tous était redevenu clair.

Quelle émotion, tout de même, pendant un quart d'heure, dans cette bonne ville de Pittsburg dont les habitants,—oublie de nous dire le chroniqueur,—sont, à n'en pas douter, les descendants, en droite ligne, de quelque colonie de Tarasconnais émigrés !

***

Mais dans quelle ville au monde les Tarasconnais n'ont-ils point fait souche ? Changhaï en sait bien quelque chose, lui qui vit les effets de ce poisson d'Avril d'il y a trois ans, dont nous parlions tout à l'heure.

Ah ! ce fut un beau poisson d'Avril aussi que celui-là, et pour n'avoir pas la taille de celui de Pittsburg, il n'en eut pas moins moins son franc succès de mystification.

L'*Echo de Chine* n'y fut pas étranger qui, sous la signature de Premiera-Vril, donnait le Bulletin suivant, avec ce titre suggestif : Catastrophe épouvantable.

" Ce matin, vers 4 heures, au moment de mettre sous presse, notre attention fut soudainement attirée par un bruit sourd et prolongé semblant venir du Bund.

Etait-ce une attaque des concessions, un tremblement de terre ou quelque explosion ? Impossible de préciser.

Sauter dans un riksha que la providence envoyait vers nous et nous élancer sur le Bund, ne fut que l'affaire d'un instant. Nous ne devions pas rester longtemps sans explication. A notre grande stupeur, nous constations que la tour de l'horloge des douanes impériales chinoises, ce monument

artistique et élégant dont Changhaï s'honore avec juste orgueil, n'existait plus.

De cette tour, il ne restait qu'un amas de briques obstruant l'entrée principale. Nous tournions le monument et entrant par Szechuen Road, nous rencontrions enfin un veilleur de nuit, à la tresse blanchie par l'émotion qu'il venait d'éprouver. En paroles entrecoupées, il nous raconta à quel heureux concours de circonstances, il devait de n'avoir pas été enseveli sous les décombres.

Dans sa promenade nocturne ordinaire dans les bureaux, il avait eu l'heureuse chance de déambuler dans une aile du bâtiment quand l'accident survint dans la partie centrale.

Il n'y eut donc aucun accident de personne à déplorer. Mais nous ne pouvons songer sans frémir aux terribles conséquences qui auraient accompagné cette chute si elle s'était produite pendant le jour, alors que tout un essaim d'employés poursuit avec une fièvreuse activité l'expédition des affaires soumises à leur paraphe.

En somme, les dégâts sont purement d'ordre matériel ; il y a évidemment un peu plus de poussière dans les archives ; entre temps les travaux de déblaiement sont poussés avec acharnement. L'empereur d'Allemagne a envoyé un télégramme de condoléances à Sir Robert Hart et pour l'enlèvement des décombres, a mis à sa disposition l'escouade des boys du Club Concordia. "

Combien de nos résidants et des plus smarts, s'y laissèrent prendre ! et comme je retiendrai longtemps la tête de notre aimable M. X., du très noble corps des Douanes Impériales Chinoises, qui, ayant lu la nouvelle, au saut du lit, ne vivant plus, se précipitait vers le Bund pour juger des ruines et voir s'il lui serait interdit vraiment, pour ce jour-là, de parapher ses expéditions !

A. MONESTIER

JAPON ET COREE

Décidément la petite protégée du Japon commence à prendre goût aux aménités de son tuteur. Sous la haute protection du Résident-Général, le Prince Ito, actuellement en villégiature au Japon, le futur héritier du trône de Corée grandit en âge et en sagesse, devant les dieux et les hommes, puisant aux meilleures sources, auprès des sommités japonaises, le grand art de gouverner un peuple, ainsi que toutes les autres sciences nécessaires à un souverain moderne. Rien n'est touchant, quoique un brin ironique, comme de voir le grand papa Ito conduisant par la main ce tout jeune enfant en costume d'officier de l'armée japonaise, traînant un sabre plus grand que lui, saluant militairement, et s'essayant aux manières d'un parfait gentleman.

Ce tableau de l'enfant à côté du grand homme qui le domine, évoque tout un monde de suggestions, et fait penser malgré soi à la souris dans les pattes veloutées du chat.

Ces jours derniers, une troupe de Coréens haut hupés sont venus se payer une ballade au Japon, et certes, ils n'auront pas à se plaindre d'avoir été mal traités. Réceptions officielles par les gros bonnets, banquets, visite des Musées, des théâtres, de tout ce que Tokyo possède de riche et de beau ; tout le monde s'empresse et leur fait risette. Aussi vont-ils d'admiration en extase : "Ah! que le Japon est beau ! Chez nous, il n'y a pas de jolis parterres et des fleurs comme ici ! Oh ! combien élégantes sont les maisons japonaises ! etc., etc." Ce ne sont que des ah ! et des oh ! des bouches bées, et des yeux de carpe frite ! Que peut donc bien être la Corée ? Les Japonais qui font escorte à ces visiteurs, tiennent naturellement à les éblouir le plus possible. Aussi se sont-ils mis dans leurs plus beaux atours et ont-ils revêtu leur plus pimpante toilette : frostock ou queue de pie, huit-reflets ou gibus, cravate épinglée, boutons de guêtres astiqués, il ne manque pas un point, et c'est du dernier chic ! Il faut voir cela ; le coup d'œil en vaut la peine. A l'entrée des hôtels où lunchs et dîners de galas sont offerts, les drapeaux des deux nations s'embrassent, et dans les frou-frous de leurs plis caressés par le vent du printemps, on croirait entendre des déclarations d'amour ! Le tuteur veut épater sa pupille avec des airs de grand oncle bénin, et il y réussit assez bien, paraît-il. C'est enfantin comme tout, mais en somme de la très bonne politique.

En attendant, le Japon, pratique avant tout, beaucoup plus que la Corée, s'efforce de tirer le plus vite possible le meilleur parti de la situation qu'il s'est créée chez sa voisine. Un peu de statistique va nous renseigner à cet égard.

***

Durant les dix dernières années, mais surtout depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis l'ouverture des hostilités avec la Russie, la population nipponne a pris à Séoul un développement extraordinaire. Le quartier japonais s'est agrandi considérablement, et les quartiers coréens avoisinant la concession japonaise, se sont transformés peu à peu en quartiers japonais. Tandis qu'en 1898 il n'y avait à Séoul que 430 habitations japonaises, représentant une population d'environ 1.700 habitants, on comptait en 1908 plus de 4.850 habitations, avec 13.450 habitants, et en 1909 le chiffre des habitations atteint 6 000, avec une population de près de 30.000 âmes ! Voilà qui s'appelle de l'infiltration pacifique !

Cette année, ce qui a surtout grossi le flot envahissant, ce sont les fonctionnaires et leurs familles, puis les marchands et les ouvriers, et enfin, les inévitables danseuses et filles de joie. Il paraît que les Colons ne s'aventurent pas sans cette avant-garde d'éclaireuses.

Comme, de par sa naissance, tout Japonais est apte à traîner une voiture, la corporation des *jinrikisha* à Séoul, compte déjà les 4/10 de japonais. Les traîneurs de pousse-pousse ne faisant plus leurs frais à Tôkyô, depuis que la Métropole est sillonnée de tramways électriques, ces infatigables coureurs ont été heureux de trouver un débouché nouveau dans la Colonie. Mais, heureux aussi, les Coréens qui pourront se dédommager en partie en se faisant conduire sur ces petits chars de triomphe auxquels ils atteleront le vainqueur !

Une conséquence inévitable de l'immigration en Corée, c'est l'importation de plus en plus considérable de l'article japonais. Les

Coréens prisent beaucoup, nous disent les Japonais, choses et objets venus du Japon ; c'est le dernier mot du chic pour les fonctionnaires de se vêtir, de se loger et même de se nourrir à la manière japonaise. Je n'ai jamais mis les pieds à Séoul et n'ai pu constater *de visu* la vérité de ces dires; mais, ou je me trompe fort, ou ceci sent la réclame à plein nez.

Que les Coréens se faissent tailler les cheveux ras, qu'ils remplacent la longue robe par le pantalon et la veste, et le ridicule chapeau de paille par une coiffure plus élégante, cela peut être par esprit d'imitation, ou bien *by order*. Mais ces articles n'ont de japonais que le fait d'être vendus par des marchands nippons, dont quelques-uns n'ont peut-être évité la faillite ou le krach qu'en transportant leur boutique de Tôkyô à Séoul. Ni le pantalon, ni la jaquette, pas plus que les cheveux taillés en brosse ne sont, que je sache, d'invention japonaise !

Après les marchands de meubles, de bibelots, d'articles de toilette, camelote parisienne, berlinoise ou nipponne, les médecins et les sage-femmes de la Mère-patrie ont ouvert leurs comptoirs sur la péninsule, et disent certains journaux de Tôkyô, les uns et les autres sont fort estimés des Coréens, qui delaissent leurs empiriques pour venir consulter le médecin qui se présente à eux sous les dehors d'un parfait homme de science.

Jusqu'à présent, les Coréens ont-ils aimé la baignade ? Je l'ignore ; en tout cas, il semblerait que les Japonais leur font de la propreté une condition indispensable de l'intimité des rapports qui doivent désormais exister entre eux, et ils s'empressent de transporter là-bas la mode des bains. Si on en croit les dires des journaux, ces établissements de lavage ne désemplissent ni le jour ni la nuit ; mais je gage que la grande clientèle est encore fournie par les émigrés, car il faut un certain temps pour s'habituer à cette promiscuité et à ce contact de chairs tièdes et fumantes, barbotant comme des canards en eau trouble !

Grâce à ces industries diverses, le petit commerce est fort prospère, et les capitaux japonais (!) s'entassent à Séoul, comme par enchantement. Jirô spécule sur les terrains; Saburô sur les maisons de rapport; elle rue appartient en entier à un riche Japonais qui s'est empressé de lui donner son nom pour la plus grande gloire de la rue et du propriétaire. Aussi, les prix des terrains ont-ils augmenté dans des proportions colossales. Le *tsubo* (3 mc 305) se vend de 40 à 150 *yens*, ou se loue de 15 à 30 *sens* par mois, et les loyers des maisons sont à l'avenant, ainsi que le coût des constructions.

Néanmoins, les Japonais n'y vont pas sans quelque appréhension. Le jour où le "*fukeiki*", le marasme dans les affaires, viendrait à s'y mettre, ils craignent de boire le bouillon. D'autant que la pacification de la péninsule n'étant pas terminée, les échanges avec le Japon ne sont pas tout ce que l'on peut rêver de plus prospère. Les affaires de la Corée avec la Chine se maintiennent, et vont même en progressant : c'est ainsi qu'à Chémulpo seulement, le chiffre des importations chinoises qui se montait à 2.300.000 *yens* en 1907, avait atteint ce total dans la première moitié de l'année 1908, c'est-à-dire qu'il a presque doublé en un an. Caveant japonici ! !

Un article d'importation coréenne que les Japonais voudraient voir augmenter dans leur pays, c'est le bétail. Il y a quelque temps, le Ministre de l'Agriculture et du Commerce fit faire une enquête et s'aperçut que le Japon qui ne produit guère que 150 à 155.000 têtes de bétail par an, en consomme 220.000, soit un déficit annuel de 70.000 têtes. C'est la marche vers l'extinction de la race bovine, et par suite, le prix de la viande atteint des chiffres par trop élevés. En 1907, l'importation du bétail coréen arrivait au chiffre de 18,530 têtes, représentant la somme de 650.000 yens environ ; en 1908, la proportion n'a guère varié. Est-ce parce que la race bovine venue de Corée est supérieure à celle du Japon ? En tout cas il y a tendance à abattre ces derniers pour la consommation et à garder les autres pour les travaux de l'agriculture. Cependant, comme il est à craindre qu'en cas de guerre, le bétail soit considéré comme " espèce prohibée " il serait prudent de préserver une quantité suffisante de bestiaux japonais, afin qu'à tout événement, on ne fût pas exposé à la famine des viandes. Aussi pour parer à cet inconvénient, les Japonais feront bien de ne pas mettre de droits trop exorbitants sur les viandes d'Australie, qui coûtent moitié moins que la viande au Japon, et qui sont une véritable sauvegarde pour le bétail japonais.

USAGI.

LA MAITRISE DU PACIFIQUE

Il est intéressant de voir l'échange d'aménités qui a lieu actuellement entre l'Amérique et le Japon. Par une singulière coïncidence, au moment même où l'escadre-école japonaise est fêtée sur les côtes de Californie, tant à Oakland qu'à San Francisco, l'escadre américaine, elle a le meilleur accueil dans l'Empire du Soleil-Levant où l'amiral Saito, l'amiral Togo et la municipalité de Tokio lui font, ou lui préparent des réceptions grandioses.

Nulle note discordante ne vient, dans les discours prononcés de part et d'autre, troubler l'harmonie des relations des deux peuples et les visiteurs n'ont qu'à se louer mutuellement des courtoisies dont ils sont l'objet.

Et pourtant quelque chose plane dans ces réceptions apparemment si cordiales, quelque chose qui doit gâter la sincérité du plaisir. Les discours ont vaguement l'air d'explications à fins rassurantes.

A Yokohama, par exemple, le commandant de l'escadre américaine croit devoir répéter à satiété que les Américains, en tant que nation, ne nourrissent pas de mauvais sentiment envers les Japonais, et que les démonstrations qui ont eu lieu jusqu'ici doivent être attribuées uniquement à la jalousie de certains travailleurs et aux machinations de politiciens qui exploitent ce sentiment à leur profit. "Cependant, les Japonais, ajoute-t-il, ne sont pas sans blâme. Eux aussi ont leurs syndicats, et si les demandes de leurs chefs ne trouvent pas satisfaction auprès des employeurs américains, ou s'ils n'obtiennent pas des concessions de terres qu'ils ont sollicitées, ils en viennent

parfois à des représailles illégales en mutilant des arbres ou en dégradant des plantations appartenant à des citoyens américains. "

Et vous devez comprendre qu'après un tel langage, un nuage, si léger soit-il, doit assombrir la fête, en guindant les visages et paralysant l'expression des bons souhaits réciproques.

Cette mésentente sourde des deux peuples est donc un véritable cauchemar.

Nous l'avons vu se manifester sous des couleurs particulières, lors de la plaisanterie monstre du poisson d'Avril de Pittsburg, dont nous parlions dans notre leader d'avant-hier. Il rimait à quelque chose ce poisson d'Avril, et le journal qui le lança, avait su tirer le meilleur parti, pour rire, de cet état d'âme des populations que le problème japonais obsède.

Il rimait d'autant mieux à quelque chose que nous croyons pouvoir en retrouver l'origine dans cette déclaration de l'amiral Robley Evans, l'ancien commandant en chef de l'escadre américaine, qu'un *Reuter*, on s'en souvient, nous a apportée :

" En soixante jours, un ennemi bien équipé, bien dirigé, peut être maître de nos côtes du Pacifique. Je ne suis pas un alarmiste ; ce que je dis est la vérité. Il est temps que le Congrès avise.

De nos jours, les déclarations de guerre sont transmises par le télégraphe et ordinairement quand le fil vous transmet la fatale nouvelle, la première attaque a déjà eu lieu. La guerre peut nous surprendre d'un moment à l'autre. On ferait bien de ne pas l'oublier."

Voilà un avertissement qui a dû faire sursauter les Américains, eux dont on sait la superbe et dont beaucoup croient encore, malgré l'expérience de la guerre russo-japonaise, qu'ils ne feraient des Nippons qu'une bouchée, pour parler le fort langage populaire. Et, encore une fois, nous ne serions pas étonné que le pessimisme de l'amiral Evans ait inspiré la mystification du journal de Pittsburg.

***

La question du Pacifique est donc toujours à l'ordre du jour en Amérique, et il suffirait, demain, du moindre heurt pour la réveiller dans toute son intensité.

En fait, la situation des Etats-Unis est bien exposée et il semble que le gouvernement de Washington ait fait bon marché de ses projets d'autan pour revenir à des vues plus pacifiques.

Pourtant, le temps n'est pas éloigné où un secrétaire d'Etat s'écriait :

"Il faut que la richesse et l'énergie américaines en possession des Hawaï et du canal de Panama transfèrent la souveraineté du Pacifique à l'étendard étoilé. "

Ceci se passait en 1902. L'année suivante, M. Roosevelt, dans un discours retentissant prononcé à San Francisco, déclarait à son tour que le Pacifique était appelé à devenir un lac américain.

Poursuivant son but, l'ancien président adressait au Congrès, en 1907, un message qui disait, à propos de la Marine : Le seul mode efficace d'utilisation de la flotte, c'est l'offensive ; le seul moyen pour elle de protéger efficacement nos côtes contre l'action possible d'une flotte étrangère, c'est de détruire cette flotte... On n'a pas encore remporté de victoire en se contentant de parer des coups. La bataille ne se gagne qu'en frappant dur, et seule, une flotte "aggressive" de haute mer peut prendre l'offensive et frapper dur."

Or, peu après, les cuirassés de l'amiral Evans quittaient Hampton Roads, en route pour le Pacifique.

***

Mais on connaît la suite. Au lieu de stationner dans les eaux du Pacifique, ces 18 cuirassés se comportèrent comme les marionnettes de la chanson, qui font trois petits tours et puis s'en vont. Ils s'en allèrent de nouveau à Hampton Roads, en prenant le chemin des écoliers.

Et voilà comment les projets de maîtrise du Pacifique de la part des Américains paraissent bel et bien tombés dans l'eau, en faveur de la suprématie japonaise, désormais incontestable et incontestée. L'amiral Evans les repêchera-t-il?

A. MONESTIER

CIRCULAIRE SUGGESTIVE

La crainte des divulgations et aussi le souci de préserver l'autorité officielle, viennent d'inspirer au ministre des colonies la circulaire suivante :

Paris, le 25 janvier 1909

Le Ministre des Colonies

à MM. les Gouverneurs généraux de l'Indo-Chine, etc.

J'ai été amené à constater que des administrations locales ne voyaient aucun inconvénient à tolérer que des fonctionnaires coloniaux puissent collaborer à la presse, soit en rédigeant eux-mêmes des articles, soit en les inspirant.

Je vous rappelle que de telles pratiques sont opposées aux prescriptions de la circulaire du 8 juin 1887, interdisant à tout officier, fonctionnaire ou agent du Département de la Marime et des colonies, de publier quoi que ce soit, signé ou non, ou signé d'un pseudonyme, sans avoir, au préalable obtenu l'autorisation du Ministre.

Contraires aux règles élémentaires de la discipline et de la hiérarchie, les errements dont il s'agit sont incompatibles avec la réserve et la discrétion que les fonctionnaires sont tenus d'observer.

LEUR DEVOIR EST DE DONNER L'EXEMPLE DU CALME, ET PAR SUITE DE RESTER ÉLOIGNÉS DES QUERELLES SOUVENT VIOLENTES QUI NAISSENT ENTRE LES PARTIS OU LES PERSONNES : LES POLÉMIQUES DE PRESSE, SUSCITÉES OU ALIMENTÉES PAR LEUR INTERVENTION, NE PEUVENT EN EFFET QUE COMPROMETTRE L'AUTORITÉ DONT ILS SONT INVESTIS, LES DÉTOURNER DE LEURS OCCUPATIONS PROFESSIONNELLES ET CONTRIBUER À CRÉER UN ÉTAT D'ESPRIT PRÉJUDICIABLE AUX INTÉRÊTS DE L'ADMINISTRATION COMME À CEUX DE LA COLONIE, — MAIS LA FAUTE DONT ILS SE RENDENT COUPABLES EST PLUS MANIFESTE ENCORE LORSQU'ILS S'ARROGENT LE DROIT DE DISPOSER À LEUR GUISE DE RENSEIGNEMENTS OBTENUS PAR EUX À L'OCCASION DU SERVICE.

Je vous prie donc d'interdire d'une façon absolue, aux fonctionnaires de tous ordres, et de tous grades placés sous votre autorité de prêter, sous quelque forme que ce soit, leur collaboration à la presse.

Vous ne devez pas hésiter, lorsque vous aurez acquis la certitude

qu'un agent a enfreint cette défense, à sévir contre lui.

Mais je n'ignore pas l'intérêt que peut, dans certains cas, présenter la publication de renseignements et d'études d'ordre technique Vous pourrez donc autoriser l'insertion dans les actes officiels de la colonie, des documents de cette nature toutes les fois que cette mesure vous paraîtra justifiée par les circonstances.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire.

Milliès-Lacroix

CHOSES ET AUTRES

SIX !

On mande de Nairobi que M. Roosevelt a tué six lions et son fils un lion et un cheetah.

Télégrammes.

J'en avais l'autre jour le pressentiment. M. Roosevelt devait indubitablement continuer la série de ses éhcatombes de lions. Il ne pouvait pas rester sur le chiffre trois, chiffre fatidique comme on sait.

Le voilà donc à la demi-douzaine et ce n'est pas fini, car cet homme m'a tout l'air de dégringoler les lions comme de vulgaires lapins.

Où est il mon interlocuteur de l'autre jour qui affirmait avoir tué le dernier lion? Il doit être bien humilié le pauvre homme.

Cette fois le roi d'Espagne de Ruy Blas, avec ses six pauvres petits loups et son grand vent reste bien loin en arrière. C'est la victoire définitive de la République sur la Monarchie, inutile d'essayer de discuter.

Où êtes-vous Loubet (Emile) et Fallières (Armand), où êtes-vous, avec vos chasses aux faisans apprivoisés dans les tirés de Rambouillet. Oserez-vous encore publier vos tableaux de chasse après une telle leçon à vous donnée par votre ex-collègue.

Enfoncés Bombonnel, Gérard et autres tueurs de fauves qui étaient forcés de se mettre à l'affut pendant des jours et des jours pour attendre un lion. M. Roosevelt, lui, n'a eu qu'à arriver et à déballer ses fusils. *Veni, vidi, occi* !

Six lions ! et son fils un lion et un cheetah ! !

Les marchands de fauves de Hambourg et d'Anvers, les deux grands marchés où s'alimentent les ménageries, doivent être dans la jubilation. Car il faut bien qu'on les achète quelque part, les lions de M. Roosevelt, avant de les livrer à son fusil, tout à la fois vengeur et à répétition. Et un lion ne coûte pas deux sous vous savez, c'est une chasse qui doit revenir bigrement cher; il n'y a guère qu'un grand de la terre qui puisse se passer ces petites fantaisies.

Et un cheetah, donc, animal rarissime, léopard chasseur qui a dû être bien humilié d'être chassé à son tour.

Heureusement pour les lions que M. Roosevelt n'a pas emmené avec lui toute sa famille : où aurait-on pris tous les lions nécessaires ?

Pauvre roi des animaux, qu'as-tu donc fait à cet homme et quelle terrible rancune a-t-il donc à assouvir ? A-t-il donc une haine aussi invétérée de tout ce qui est monarque et a-t-il juré de les exterminer tous ? Commence-t-il par toi pour flanquer la frousse aux autres ?

Ce ne peut être que cela, car je ne suppose pas que ce soit dans le simple bût de se procurer des descentes de lits à bon marché que l'ex-président extermine tant de lions.

Et ce n'est pas fini ! M. Roosevelt vient d'arriver en Afrique. Mais quand cet homme va s'attaquer aux éléphants, que va-t-il se passer ? Et les rhinocéros ?

Ils doivent être dans leurs petits souliers ces pauvres animaux car ils doivent avoir appris la venue de l'Exterminateur. Tout se sait, en Afrique plus qu'ailleurs, et n'y a-t-il donc pas dans ce pays une Société protectrice des animaux pour intervenir et arrêter ces hécatombes ?

Voyons, M. Roosevelt, un peu de mesure que diable ! Vous avez fait maintenant vos preuves, arrêtez-vous.

Laissez-en un peu pour les autres !

Sapèque

***

UN BRIN DE CAUSETTE

Il y a en ce moment une jeune fille qui fait courir tout Londres. Cette jeune personne, qui n'a que 16 ans, affirment les registres de l'état-civil, est douée, paraît-il, d'une voix de basse taille à rendre jalouses toutes les basses passées, présentes et à venir.

C'est surprenant, assure-t-on. Jamais on n'avait vu une jeune fille de 16 ans, mesurant cinq pieds, quatre pouces, avoir une aussi basse taille. Comme quoi tout arrive.

Tout arrive, même les médecins qui, naturellement, ont voulu étudier cette manière de phénomène. Mais écoutez ce que dit à ce sujet, la "Revue médicale transcendante, auscultatoire et antimicrobienne."

"Examinée au laryngoscope, dit le docteur Scheier, le spécialiste bien connu, les cordes vocales sont beaucoup plus larges et plus longues que chez les autres jeunes filles. Elles sont rouges, et, pendant la phonation, laissent entre elles un espace triangulaire vers le fond, pour ne se fermer compltement que dans l'émission des sons élevés. Extérieurement le larynx paraît plus large que d'habitude avec un angle thyroïde très proéminent. Chose bizarre : la mère du sujet est morte phtisique."

Le plus bizarre c'est que cette jeune personne qui avait fait son entrée dans la vie avec, comme ses semblables, une voix de chat écorché, est tout doucement devenue soprano, puis contralto puis enfin basse taille. Que lui réserve l'avenir avec des cordes vocales aussi larges, aussi longues et avec un angle thyroïde d'une telle proéminence ?

Que de carrières ne lui sont pas ouvertes, entre autres celle de marchand de tonneaux qui nécessite un "creux" si creux et où sa fortune serait assurée. Elle pourrait aussi remplacer la sirène sur le *Dreadnought* ; vous savez le *Dreadnought* qui, lui n'est qu'un bateau, tandis que la jeune fille à la voix de basse taille...

———

Tout le monde connaît cette réclame de je ne sais plus quel phonographe où l'on voit un bon toutou écouter gravement dans le pavillon de l'instrument la voix de son maître.

Attendons-nous à voir sous peu, une affiche réclame où, à la place du bon toutou, sera un coffre-fort écoutant, lui aussi, la voix de son maître et s'ouvrant aussitôt.

A première vue, il semblerait que je dis une sottise de plus. Ceci ne serait d'ailleurs pas pour me gêner, y étant accoutumé. Mais s'il y a sottise, elle n'est pas de moi. Voici, en effet, un prospectus que je viens de recevoir :

"On n'aura bientôt plus besoin de clefs. Un inventeur américain de Denver (Colorado) vient de construire une serrure qui s'ouvre seulement d'après le principe du phonographe, c'est-à-dire lorsque la voix dont le cylindre intérieur de la serrure a enregistré la tonalité et les paroles est insufflée dans le trou de la serrure. L'avenir pour les serrures paraît donc appartenir au principe de "Sésame, ouvre-toi !" de la cave des quarante voleurs. Le coffre-fort ne s'ouvrira plus sous l'empire de combinaisons, de lettres ou de chiffres, mais au commandement de la phrase-clef, parlée par la personne qui est le légitime propriétaire dudit coffre-fort."

Il est bien entendu que la phrase clef devra être une phrase de la plus extrême politesse, sans quoi le coffre-fort se refuserait péremptoirement au moindre hiatus. Le coffre-fort est un monsieur qui n'aime pas les impolitesses et déteste le langage un peu libre. C'est ce qui explique pourquoi Cambronne n'en eut jamais.

Sapèque

***

CHINOISERIES.

Une note parue dans les journaux chinois nous apprend qu'à la demande du taotai de supprimer le poste de télégraphie sans fil installé au Palace Hotel, le consul d'Angleterre avait répondu par un refus pur et simple.

A l'appui de sa demande, le taotai invoquait la concurrence faite aux télégraphes chinois par cette installation.

***

Parlons en des télégraphes chinois. En voilà qui ne détiennent pas le record de la vitesse. Récemment un de mes bons, de mes excellents amis, se rendit, à 2 heures de l'après midi, à l'administration des télégraphes chinois, dans le but d'envoyer un télégramme à Nankin.

Reçu fort correctement, on lui passa un papier, il libella sa dépêche, paya et

s'en fut, le cœur léger et se disant que le télégraphe était décidément une bien belle invention qui permettait à un Changhaïen de communiquer rapidement avec un mortel de Nankin.

Oh oui que rapidement ! Jugez-en. Le télégramme donné aux guichets de Changhaï à deux heures de l'après-midi, fut distribué à Nankin à 11 h. du soir. Ce qui, si je sais compter, fait neuf heures, un peu plus du temps nécessaire pour envoyer un télégramme en Europe.

Nankin étant à environ 350 kilomètres de Changhaï cela fait à peu près du 40 à l'heure : le train de promenade d'une automobile.

Dans ces conditions la protestation du taotai était logique. Puisque nous avons une administration des télégraphes chinois qui transmet les dépêches avec une telle rapidité, l'installation du Pa ace était évidemment une superfétation. Les bateaux arrivant sur rade de Woosung n'ont qu'à se servir des télégraphes chinois pour annoncer leur arrivée. Le tender amenant les passagers arriverait peut-être avant le télégramme, mais l'administration des télégraphes chinois aurait fonctionné : la face serait sauvée.

***

Ce n'est pourtant pas le personnel qui manque dans les administrations chinoises. Il y a les titulaires d'emploi, ceux en expectative d'emploi, ceux en expectative d'expectative, quoi encore?

Et avec quelle conscience le choix de ces budgétivores n'est-il pas fait! Comme chacun est bien à sa place ! On voit fréquemment un trésorier bombardé général d'une quelconque bannière, ou un général promu médecin du palais impérial.

Il est à croire que tous ces globules possèdent en naissant la science infuse, qui leur permet d'aborder, le sourire sur les lèvres, n'importe quelle fonction.

Et aucun ne se récuse, ils ont conscience de leur valeur, des services qu'ils peuvent rendre au pays, où qu'ils soient placés : les appointements seuls leur semblent avoir de l'intérêt.

C'est peut être ce qui explique le se bon fonctionnement des télégraphes chinois. Il se pourrait que les opérateurs soient d'anciens coulis ricshas qui n'ont, en matière de rapidité, que des notions très vagues, et auxquels 40 kilomètres à l'heure pour la transmission des dépêches semble le comble de la vélocité. On voit en Chine des choses plus surprenantes.

Sapèque

***

NE PAS...

Jusqu'à présent il était d'usage de considérer les japonais comme un peuple n'ayant qu'une très vague notion des bonnes mœurs. Les jeunes filles japonaises passaient en général pour avoir une certaine facilité à rendre heureux leurs contemporains ; elles avaient une certaine liberté d'allures : elles ne l'ont plus.

J'ai, en effet, sous les yeux, un extrait de règlements élaborés par une commission de notabilités japonaises, règlements qui vont être mis en vigueur dans toutes les écoles de filles au Japon.

Les règlements que j'ai là sont libellés en anglais, mais étant donné ma grande connaissance de la langue de Shakespeare, ceci n'est pas pour m'arrêter. J'espère néanmoins que mes lecteurs me tiendront compte de ce travail supplémentaire.

Voici donc la traduction de ces règlements : —

1 — Ne pas avoir d'entrevue avec un jeune homme dans une chambre close ; la présence d'une tierce personne est exigée.

2—Ne pas visiter de jeunes hommes.

3— Ne pas aller voir un jeune homme dans son logis à moins d'être sous la garde d'une vieille femme.

4— Ne pas communiquer avec un jeune homme ; quand il est nécessaire, envoyer la lettre par un homme sérieux. Ne pas ouvrir soi-même les lettres reçues d'un étranger.

5— Ne pas échanger de photos ou autres choses avec un jeune homme.

6— Ne pas recevoir un jeune homme dans sa chambre,

7— Ne pas sortir si possible après soleil couché ; quand c'est nécessaire, avoir un chaperon.

8—Ne pas voyager ou descendre dans un hôtel sans un chaperon.

9— Ne pas aller seule dans une maison sans un chaperon, excepté chez des amis ou connaissances.

10— Ne pas se comporter vulgairement vis à vis des hommes ; prendre soin de ses paroles et de son maintien.

11— Ne pas causer avec des hommes, ni accepter d'eux aucun présent sans qu'ils aient été présentés correctement.

12— Ne pas rester dans le voisinage d'une personne ou d'une maison pouvant occasionner de la suspicion ou de la malveillance.

13— Ne pas faire de promenade ni jouer avec un jeune homme sans chaperon.

14— Ne pas partir en voyage avec un jeune homme.

15— Ne pas s'habiller ni se déshabiller en présence d'autres personnes.

***

Ces règlements intitulés : « Règlements, pour femmes non mariées » constituent donc un cours de « respectability » en 15 leçons.

Ils font honneur à leurs auteurs, soucieux du bon renom de leur pays Mais à mon sens, une place trop grande y a été laissée aux chaperons qui en constituent pour ainsi dire le pivot.

Et si le chaperon chaperonne mal ou ne chaperonne pas ? C'est là que gît le hic.

Si le chaperon se laisse suborner et consent à une infraction des règlements ?

En sorte qu'une nouvelle institution s'impose : celle d'un Conservatoire de chaperons où les femmes désireuses d'embrasser cette noble profession seraient initiées à leurs devoirs ; auxquelles on ferait bien comprendre la grandeur de leur mission et la responsabilité qui leur incombe. Et là encore il y a matière à beaux règlements.

Quoique j'estime que chaperon ou non, une jeune fille qui manifeste des idées émancipatrices, trouvera toujours moyen d'arriver à ses fins, au Japon comme ailleurs.

Sapèque.

***

MIOUSIC !

—

L'assemblée de pontifes qui a charge de l'administration de la Concession internatianale me semble en passe de vouloir rendre des points au maître Courteline, l'auteur de "Théodore cherche des allumettes" que nous applaudirons ce soir au Lyceum.

L' "humour" semble être l'apanage de cet aéropage. L'autre jour, n'imaginait-il pas, pour empêcher les joueurs d'aller perdre leur argent à l'Alhambra, de barrer les rues y menant, de 8 h. du soir à 5 h. du matin. C'était joli, c'était beau, mais à mon sens il y a mieux.

Il y a le coup de la musique.

Je n'apprendrai rien en disant que notre Conseil d'administration municipale a fait, pour la plus grande joie des résidants de la Concession française, un jardin public à Koukaza. Dans ce jardin, un kiosque musique a été construit. Et, qui dit kiosque à musique, dit concerts.

La concession française n'ayant pas de musicos sous la main, le conseil versant déjà tous les ans 1.500 taëls de contribution pour la « Public Band » qui sévit sur la concession internationale, songea et c'était logique, à demander au « Council » que, une fois par semaine, la pléiade d'artistes talentueux qui composent cet orchestre vint jouer au jardin français.

Le Conseil poussait même la gracieuseté jusqu'à offrir pour ce concert, un supplément d'allocation, à fixer.

— Voilà bien notre affaire, s'écrièrent, en lisant la demande des conseillers français, les augures de Kiangse road. Ah ! Ah ! les français veulent de la musique, de *notre* musique, soit, mais ils la paieront.

Et ces gentlemen répondirent que, patati et patata, bref que pour entendre les musicos municipaux, une fois par semaine à Koukaza, c'était 10,000 taëls.

Soit, *grosso modo* 30,000 francs.

Soit encore, en prenant une moyenne de 30 concerts par an — les mois d'hiver étant exclus — mille francs par concert. Une paille !

Dans ces conditions, à Changhaï plus qu'ailleurs, la musique serait donc le plus cher de tous les bruits et il me semble que ces messieurs du M. C. ont tout l'air de dire à la Concession française : "Vous voulez de la musique soit, mais commencez d'abord par chanter, les deux vont ensemble".

Eh bien, sincèrement je n'ai pas l'intention de donner le moindre conseil aux conseillers français qui n'en ont d'ailleurs pas besoin, mais, à leur place, je sais bien ce que je ferais, et voici :

Je commencerais d'abord par garder mes 1.500 taëls versés annuellement puis

jachèterais, à la maison Pathé une douzaine de phonographes dernier modèle ; je les installerais dans le kiosque du jardin de Koukaza, mus par un même moteur, et je leur ferais seriner, valses, polkas, two-steps et pas redoublés".

On y aurait deux avantages, tous deux fort appréciables Le premier de réaliser des économies et le second que la musique serait jouée en mesure, ce qui n est pas toujours le cas avec la "Public Band".

Sapèque

***

MARS APRÈS LE CARÊME

Si nous causions un peu de Mars. Non pas de Mars, le dieu de la guerre, celui à qui nous devons les canons à tir rapide la poudre sans fumée ou les *Dreadnought*; non plus de Melle Mars, la tragédienne fameuse du premier empire; mais de Mars, la quatrième des grandes planètes du système solaire.

C'est un fait admis, indiscuté, que Mars est habitée. On ne sait trop sur quoi se base cette certitude, mais c'est une certitude tout de même. A vous parler franc, que Mars soit habitée ou non, m'indiffère dans les grandes largeurs, cela ne trouble pas mes nuits.

Mais il y en a d'autres qui veulent savoir à tout prix si les habitants de la fameuse planète sont comme nous des bipèdes, ou des unipèdes ou même des tripèdes; s'ils marchent sur les mains ou sur les pieds et combien ils ont d'yeux.

Des tas de moyens ont été préconisés pour converser avec les habitants de Mars, puisqu'il est entendu qu il y a des Marsiens.

On a proposé un obus lancé par un monstrueux canon ; on a voulu, dans le Sahara, tracer en lettres de feu une quelconque demande : " Comment a lez vous," par exemple, mais on a reculé devant la difficulté du langage a employer. Fallait-il faire la demande en français, en anglais, en allemand, en chinois ou se servir de l'espéranto?

D'autres ont voulu utiliser la télégraphie sans fil mais, là encore, la question du langage a tout arrêté. On a donc conclu qu'il fallait chercher autre chose. On a cherché et on a trouvé.

C'est M. Pickering, un savant de la Libre Angleterre, qui a l'honneur de la découverte. Il va faire à Mars, en Juillet prochain, le coup du miroir. En juillet, parce qu'il paraît qu'à cette époque Mars sera très rapprochée de nous. Pour un peu on la toucherait avec la main. Je parle pour ceux qui ont le bras long.

Donc, en juillet, le savant anglais va installer une série de glaces qui coûteront la bagatelle de £ 2,000,000, avec lesquelles il va taper dans l'œil des Marsiens, qui répondront, soyez-en sûrs.

Il faudrait que nos voisins de Mars fussent singulièrement impolis pour ne pas répondre, et ils répondront car ce sont des gens bien élevés : ils sont à plusieurs millions de kilomètres au-dessus de nos physionomies.

Ils répondront, à moins qu'ils n'aient pas de miroirs à leur disposition ou pas d'yeux pour voir, ou à moins qu'il n'y ait pas de marsiens.

Mais il y en a, et ils vont répondre.

Que vont-ils bien répondre ? La voilà, la cruelle énigme.

Vont-ils nous dire " How do you do ? " ou "Comment vas-tu, ma vieille" ? "Vont-ils nous demander le taux du dollar ou si la pêche aux asticots est préférable à celle à la mouche ? Vont-ils nous interroger sur les modes de l'hiver prochain ou s'enquérir si Théodore a enfin trouvé ses allumettes ? Vont-ils vouloir savoir si M. Roosevelt continue à dégringoler lions et rhinocéros ou si nous préférons le parfum " Fleur des Pois " au " Cœur de Jeannette " ? Quoi ?

Mais s'ils allaient nous répondre par le mot qui donna à Cambronne une si belle notoriété ! S'ils allaient ? Qui est-ce qui serait attrapé?

Sapèque

Propos et impressions

Voilà donc, en Turquie, le fameux comité Union et Progrès au pouvoir. Va-t-il tenir les promesses qu il a faites si libéralement et va-t-il faire une Turquie nouvelle qui serait vraiment une grande nation ? Ce serait alors son triomphe, triomphe d'autant plus grand que ce serait en fait celui d'une minorité.

Car le coup d'état du 25 Juillet dernier qui a abouti aux événements actuels a été le fait d'un parti peu nombreux mais fortement organisé, dirigé par l'élite des réfugiés libéraux turcs et par des officiers intelligents C'était un pronunciamiento libéral, mais un coup d'Etat militaire tout de même, c'est-à dire l antithèse du parlementarisme

Cette antithèse initiale entre le régime inauguré par le comité Union et Progrès et le système constitutionnel aurait pu s'atténuer. Elle n'a fait que s'accentuer. Le comité ne s est pas effacé devant la Chambre Il a continué de gouverner dans la coulisse, foncièrement turc, opposé à toute revendication des nationalités allogènes, exclusif, n'admettant pas d autres libéraux que ceux qui portent son étiquette: autoritaire au point de briser le gouvernement de Kiamil pacha à la première tentative d'insubordination, confiant avant tout dans la force des baïonnettes

Ce régime accumulait les haines : haines des réactionnaires, haines des Arabes, des Arméniens, des Grecs haines des réformateurs du groupe de l'Union liberale, séparés du comité par des rivalités de personnes plus encore que de doctrines. Il portait en lui-même un germe de mort. La politique est fatale aux armées. Elle engendre l'indiscipline, les rivalités, l'anarchie.

Et là est la genèse du mouvement récent, qui s'est terminé par la victoire du parti jeune turc et la déposition d'Abdul Hamid. Mais les haines sont vivaces en Turquie et qui sait ce que réservera l'avenir !

***

Malgré les apparences, malgré tout ce qui a été dit et écrit, silencieusement le boycottage des marchandises japonaises par les Chinois continue.

Si ce boycottage n'est pas apparent ici, dans le sud de la Chine, à Hongkong, à Canton surtout, ce boycottage est effectif. L'affaire du *Tatsu Maau* n'est pas oubliée.

Si le commerce des produits maritimes ne se ressent pas trop de ce boycottage, par contre tous les autres articles japonais sont boycottés en grand, au profit des manchandises européennes.

Les commerçants chinois, fidèles à la promesse qu'ils ont faite, au pacte qui les lie, ne transigent pas. Les grandes compagnies de navigation japonaises ne prennent qu une minime quantité de fret chinois et, de ce fait, enregistrent des pertes considérables.

Ce mouvement est fortement encouragé par les grosses entreprises chinoises qui en bénéficient et font tout pour qu'il s'étende au reste de l'empire chinois. Ceci n'est pas sans inquiéter les autorités japonaises qui cherchent quelles mesures prendre pour parer le coup.

Mais au boycottage, arme en quelque sorte pacifique, il n'est guère de parade possible. Les autrichiens l'ont bien vu dernièrement en Turquie où malgré l intervention gouvernementale, le boycottage n'a cessé que lorsque ses organisateurs l'on bien voulu.

Il n'est aucune puissance au monde qui puisse forcer un commerçant à acheter des marchandises là où il ne veut pas en acheter; il n'y a rien à faire contre la force d'inertie.

La blessure d'amour-propre infligée aux Chinois par les Japonais dans l'affaire du *Tatsu Maru*, aura coûté cher à ceux ci. La Chine, cette fois, aura montré qu'elle a la rancune tenace et, désormais il est à croire que les Japonais se le tiendront pour dit.

***

A l'heure où la Chine prend des mesures pour interdire l'usage du tabac aux enfants. A l'heure où en Angleterre et en Amérique sont édictés de sévères règlements interdisant la vente de tabac, sous peine de sevères pénalités aux enfants au dessous de 16 ans, il n'est pas sans intérêt de voir ce qu'est en France la consommation du tabac.

Des chiffres que nous allons citer il ressort que Nicot, en apportant le tabac en France, a fait un cadeau qui coute cher.

Pour les cigares usuels il a été fumé, au cours de 1907, 19 millions de cigares de fabrication étrangère et 577 millions de cigares de fabrication française, soit un total de 596 millions de cigares de toutes sortes ou une consommation de 1 million 633,000 par jour.

Quant aux cigarettes, la progression rapide et énorme de leur consommation, depuis 40 ans, est véritablement interessante à signaler : en 1782, elle produisait à peine 1 million de francs ; en 1882, elle dépassait 8 millions ; en 1892, elles atteignaient 25 millions et en 1907 elles figuraient dans les recettes pour 79 millions de francs !

Les 47,409 débits de tabacs et les 267 entrepôts qui existaient en 1907 ont vendu pour la consommation près de 40 millions de kilogrammes de tabacs de toutes sortes et la France est l'un des pays où l'on fume le moins. La consommation moyenne par individu n est dans notre pays que de 1.013 grammes, dont 123 grammes pour le tabac en poudre et 890 grammes pour les tabacs à fumer et à mâcher. A l'étranger, cette moyenne est bien supérieure, notamment en Belgique, en Hollande, en Allemagne et en Autriche, où elle attein respectivement 2 kilos 500, 2 kilos, 1 kilo 500 et 1 kilo 240. En France, c'est dans les villes et les départements industriels que l'on fume le plus, dans les départements montagneux que l on fume le moins.

Et pourtant pour la France seule la somme totale, consacrée en France à la consommation du tabac s'est élevée, pour l'année 1907, à 506 millions de francs, plus d'un demi-milliard, soit 13 francs environ par individu.

Il faudrait que nos finances fussent singulièrement prospères pour qu'on renonçât à l impôt qui existe sur le tabac ! Quel est l'objet, quelle est la matière qui se prêterait aussi aisément à des charges fiscales si élevées, sous une forme si peu vexatoire. L'impôt qui pèse sur le tabac est, de tous les impôts de consommation, celui qui est le plus inoffensif, le plus moral et le plus productif. Il est, de plus, un impôt volontaire, et c est bénévolement, sans récrimination, que nous apportons chacun notre obole à l'Etat, trop heureux que nous sommes de pouvoir satisfaire notre passion.

***

Un récent *Reuter* nous apprenait qu'un viceres régulier de dirigeables Zeppelin allait être organisé entre Lucerne et Friedrischaven.

C'est la mise en pratique d'un nouveau mode de locomotion qui doit être, certes, des plus agréables.

Cette nouveauté a d'ailleurs été prévue en France aussi car, il y a quelques mois, les journaux nous disaient qu'à Paris une société s'était formée pour installer un service régulier de dirigeables de la capitale à plusieurs grandes villes.

Mais l'organisation d'un pareil service ne va pas sans difficultés Une des plus importantes est la construction des gares pour ces trains d'un nouveau genre. Celles-ci auront de 30 à 40 milles mètres carrés avec un système de pivot permettant de tourner les points d'atterrissage dans tous les sens.

Trois dirigeables pourront prendre place à la fois dans ces gares qui seront munies de tous les appareils de sûreté nécessaires.

En cas de brouillard intense un ballon captif, muni de lampes électriques et de projecteurs de grande puissance sera élevé à une grande hauteur constituant pour les dirigeables une sorte de phare indiquant aux navigateurs de l'air les points d'atterrissage.

Si l'on en croit les renseignements qui nous parviennent, le service des Zeppelin ne se bornera pas à celui que nous citons plus haut. Berlin, Brême, Munich, Hambourg, Stuttgard vont avoir sous peu leur service de dirigeables publics.

Du domaine de la théorie voici donc la navigation aérienne passée dans celui de la pratique. C'est un facteur nouveau qui fait son apparition et qui est destiné à bouleverser toutes nos idées en matière de communications. Le temps n'est peut être pas éloigné où Changhaï sera relié à l'Europe par un service de navires aériens, silencieux, exempts de tangage et de roulis. Ce sera le voyage idéal.

***

" Tout pour la marine ", semble être la devise actuelle des gouvernants chinois qui, avec logique, se rendent compte que leur pays, avec sa grande étendue de côtes, ne peut se passer d'une marine sérieuse.

Mais il faut trouver les fonds pour cette réorganisation. Beaucoup de moyens ont été mis en avant : taxes supplémentaires aux provinces, augmentation de l'impôt sur les terrains ; vente de titres nobiliaires ; appel à la générosité des chinois résidant dans les iles du Pacifique ; emprunt étranger ; d'autres aussi plus baroques.

L'émulation est vive dans la classe dirigeante : on veut une marine. On veut aussi pouvoir subventionner la " China Merchants Cie " dont les navires, en cas de guerre, seraient utilisés comme transports, et organiser un service de surveillance des pêcheries qui n'existe, dit-on, que sur le papier.

Mais à côté de ces zélés patriotes, il y en a d'autres: les sceptiques.

Ceux-ci insinuent que tous les fonds fournis par le peuple pour la réorganisation de la marine seront en majorite détournés de leur but ; que beaucoup s'égareront en route et qu'il faudrait prendre des mesures en conséquence. Ils connaissent bien leur pays.

Il est aussi proposé, par certains, d'exploiter les nombreux gisements de minéraux du territoire chinois et d'en consacrer les bénéfices à la marine.

Ce serait peut-être le plus intelligent, en ce sens que cette exploitation serait une source presque inépuisable de richesse pour le pays, en même temps que des revenus sûrs pour la réorganisation de la fameuse marine. Mais nous sommes en Chine, pays des décisions lentes, quand il ne s'agit pas d'intrigues personnelles, et la Chine n'aura pas sa marine de sitôt.

***

D'après *Reuter*, la seconde grève des postiers en France a fait long feu. A peine un quart des employés ont fait défection. Le service ne s'en ressent pas. On ne peut que s'en féliciter, pour les employés et pour le public.

La première grève d'il y a quelques semaines avait jeté trop de trouble, causé trop d'embarras aussi bien dans le monde gouvernemental que dans celui des affaires, pour qu'une seconde ne soit pas appréhendée.

Il semblerait que cette fois les employés raisonnables soient convaincus que si, lors de la première grève leurs réclamations étaient fondées, si l'opinion publique était avec eux, il n'en aurait pas été de même une seconde fois.

Tout avait été réglé, des satisfactions leur avaient été données, le travail avait été repris, mais la politique était là, la fâcheuse politique qui remit une fois de plus le feu aux poudres. Et ceci est bien particulier aux grèves, quelles qu'elles soient.

Alors qu'il serait facile aux réclamants d'exposer leurs desiderata franchement, d'employé à employeur, il faut faire de la politique qui n'a rien à voir dans ces conflits et qui ne sert qu'à tout brouiller, qu'à tout prolonger.

Il y a toujours dans ces conflits du travail des pêcheurs en eau trouble, intéressés à ce que le différend se prolonge, dictant leurs lois, imposant leurs volontés que, par une étrange aberration d'esprit, les grévistes sont toujours prêts à suivre

Quel plus bel exemple de ce que nous avançons que le sieur Pataut qui est en ce moment presque une puissance, dont les avis sont écoutés sans discussion, avis qui ont toutes les allures d'ordres. Pataud, appelé le "roi-lumière", qui dispose à son gré de l'électricité à Paris, sorte de puissance à côté du gouvernement, forcé de discuter avec lui, de le ménager.

Des hommes pareils font tort à la classe ouvrière ; ils exaspèrent la partie raisonnable du pays ; ils font tout l'inverse de ce qu'ils devraient faire : ils causent des inimitiés au lieu d'attirer la sympathie.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

La prudence de Siu Se-tchang.

D'après les journaux chinois, Siu Setchang, vice-roi de la Mandchourie, vient d'offrir un grand nombre de chevaux de première qualité venus des trois provinces de l'Est, au Prince Régent.

Siu Se-tchang est de temps en temps accusé par les censeurs et critiqué par les journaux indigènes.

L'année derniere, les rapports d'accusation présentés au Trône contre lui ne pouvaient point l'ébranler, parce que Yuen Che-kuai était là pour le protéger.

Mais maintenant Yuen est parti, ce qui met Siu Se-tchang en plein danger.

N'ayant plus de protecteur, Siu doit chercher les moyens nécessaires pour se protéger.

Maintenant il offre beaucoup de bons chevaux au Prince Régent. C'est un moyen excellent pour se conserver la dignité. Car ayant reçu les cadeaux de Siu Se-tchang, le Prince Régent ne peut plus le renvoyer, ni lui octroyer les châtiments appropriés pour ses crimes.

Siu Se-tchang sait faire tout son possible pour se mettre à l'abri des malheurs et se créer du bonheur. Vraiment il est très prudent.

***

A propos d'un censeur impérial qui prie le Trône de mettre en vigueur les lois sur la presse.

Les censeurs sont chargés de surveiller le gouvernement, et les journaux sont également chargés de le surveiller. Il n'y a absolument aucune difference entre les premiers et ces derniers.

Ayant les mêmes devoirs, les censeurs et les journaux sont confrères. Mais tout dernièrement, un censeur vient de prier le Prince Régent de mettre en vigueur les lois sur la presse, afin de pouvoir mieux interdire aux journaux d'écrire.

A franchement parler, les journaux qui ont les pouvoirs nécessaires pour créer le bonheur du peuple, peuvent aussi ennuyer les mauvais mandarins cupides et cruels. Si ceux-ci prient le Trône de châtier les journaux, ce n'est pas une chose étonnante. Car les mandarins qui veulent faire des sottises sont obligés de vouloir massacrer leurs surveillants.

Quant aux censeurs, leur devoir est de montrer les crimes des mandarins au Trône et de Le supplier de châtier ces derniers.

Puisque les journaux aident les censeurs à surveiller les mandarins et sont leurs confrères, quels moyens ne doivent-ils pas employer, ces censeurs, pour prier le Trône de les protéger ?

Mais maintenant, un censeur vient de prier le Prince Régent de mettre en vigueur les lois sur la presse. Ce censeur, au lieu de s'unir aux journaux pour accuser les mauvais fonctionnaires et créer le bonheur du peuple, se met d'accord avec ces derniers et fait tout son possible pour porter préjudice à ses confrères. N'est-ce pas une chose incompréhensible et ridicule ?

Nous espérons que le Prince Régent le châtiera sévérement comme Il a déjà châtié les trois censeurs suivants: Pei-cheou, Chang-fei et Li Tsah-hua, afin de venger les journaux.

Koué Kia-zoen

Rapports et traductions

A propos du Prince Régent qui doit immédiatement châtier rigoureusement Seng-yon

vice-roi du Kouétcheou, pour sa grande désobéissance envers le Trône.

(Tiré du Sinvenpao)

Il y a plusieurs années, quand la Cour mettait en pratique les nouvelles méthodes étrangères, les réformateurs es les conservateurs s'attaquèrent les unt les autres pendant quelques années.

Depuis que le Trône a lancé le décret ordonnant la préparation de la Constitution, tout le monde sait que la Cour veut absolument enlever la tyrannie et les fameux conservateurs n'osent plus attaquer les réformateurs et sont tombés dans la consternation.

Maintenant outre Yu Se mei, (commissaire chargé de faire des enquêtes sur les lois constitutionnelles d'Allemagne) homme très ignorant et très sot, tous les autres Chinois savent que la Constitution est la plus importante question aujourd'hui et que la préparation de cette Constitution vient du désir de LL. MM la feue Impératrice-douairière et le feu Empereur Kouangsiu. Le peuple le sait parfaitement bien. Comment les autorités provinciales peuvent-elles l'ignorer ?

Mais Seng-yong vient de présenter un rapport au Trône disant que si LL. MM. la feue Impératrice-douairière et le feu Empereur voulaient établir la Constitution, Ils ne le voulaient que malgré eux. Ils n'avaient pas du tout le désir de l'établir.

Ce n'est pas par hasard que LL. MM. désiraient preparer et établir la

Constitution. Elles savaient clairement que si l'Empire chinois est réduit dans un état si misérable et est attaqué par les Etrangers et les malfaiteurs, c'est parce que les mandarins et le peuple sont en séparation. C'est pourquoi Elles permettaient généreusement au peuple chinois de préparer la Constitution, avant que celui-ci ne Les eût priées de l'autoriser de la préparer.

Si maintenant nous avons le bonheur de voir la création du Conseil Provincial etc, c'est à cause de la bonté extrême de LL. MM.

Le jour de leur mort, LL.MM. conseillaient encore au peuple de préparer la Constitution.

Le Prince Régent tout en imitant LL. MM. ordonne également au peuple de la préparer.

Mais Seng-yong vient de présenter ce dit rapport au Trône. Non seulement il désobéit aux décrets de LL. MM. mais encore, il calomnie Celles-ci en disant que si Elles voulaient préparer la Constitution, ce n'était que malgré Elles.

Vraiment la peine de l'exécution capitale ne suffit pas pour châtier Seng-yong.

D'après nous, puis que ce fonctionnaire se conduit comme un traître, le Prince Régent doit le punir très rigoureusement, afin de servir d'exemple aux autres vice-rois et gouverneurs.

Une chose qui nous attriste encore davantage c'est que l intelligence des habitants de Kouétcheou, du Yunnan n'est pas encore ouverte. Ils croient à tout ce que dit leurs supérieurs.

Ce rapport de Seng-yong leur fera croire que LL. MM. n'avaient vraiment pas l'intention d'établir la Constitution et ces habitants eux-mêmes ne veulent plus l'établir; C'est encore une raison pour le Régent de punir sévèrement Seng-yong.

***

Rapport de S. E. Siu Se-tchang, vice-roi de la Mandchourie au Trône,

au sujet de la création d'une école enseignant les langues étrangères dans la capitale provinciale du Fengtieng.

Je viens rappeler à V.M. que la Mandchourie étant le pays principal du Nord beaucoup de mandarins s'y rendent pour trouver des fonctions. Seulement la plupart d'entre eux ignorent les langues étrangères, ce qui est un grand inconvénient pour la délibération sur les affaires internationales.

J'ai cré tout dernièrement une écolé enseignant les langues étrangères dans la capitale provinciale du Fengtieng. Elle est dirigée par M. M. Liang Zu hao et Tsieng Neng-chiong et enseigne le japonais, le russe et l'anglais. Tous les fonctionnaires en expectative demeurant dans la capitale du Fengtieng et ignorant ces langues peuvent y étudier. Les classes se donnent le soir, et ne portent pasé prjudiéce au travail quotidien de ces fonctionnaires. Déjà les étudiants de cette école ont fait beaucoup de progrès. Il faut qu'elle soit toujours conservée, afin de faciliter la délibération sur les affaires internationales.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

***

Pétition du sous-préfet Ou Liang-eng au gouverneur du Tchékiang,

relative à l'amélioration du Likin.

Excellence,

Je viens de trouver des mesures que je crois être utiles pour l'amélioration du Likin du Tchékiang, et je les montre à V. E. en La priant d'en prendre connaissance :

1° *La soie et les cocons.* La soie et les cocons sont des produits principaux du Tchékiang. Selon les anciens règlements, quand les paysans vendent leurs cocons aux magasins, ils doivent remettre des taxes aux autorités et en obtenir une licence. Mais maintenant dans les Traités il est dit que les taxes de la soie ne doivent être remises qu'aux douanes et que celles des cocons sont supprimées.

Si ces mesures des Traites sont mises en vigueur, le Tchékiang perdra annuellement plus de 400000 taëls. Il faut faire en sorte que les anciens règlements ne soient jamais supprimés.

2° *Le thé.* Le thé est un grand produit des provinces du Sud-Est. Le thé de différentes provinces qui passent par le Tchékiang doit remettre des taxes aux autorités. Si celles-ci cherchent les moyens nécessaires pour interdire aux mauvais commerçants de transporter du thé en cachette, le Tchékiang aura annuellement plusieurs centaines de mille taëls de plus.

3° Le bois est également un grand produit du Tchékiang. Maintenant les taxes du bois sont dirigées par les commerçants. Il faut que dorénavant elles soient à nouveau dirigées par les autorités afin qu'une partie de l'argent de ces taxes ne soit plus prise par les commerçants. De cette manière, le Tchékiang aura annuellement 120,000 taëls de plus.

4° *Le tabac.*—Le Tchékiang renferme deux sortes de tabacs: tabac du Tchékiang et tabac venu d'autres provinces. Il faut également faire en sorte qu'aucun marchand de tabac ne puisse se mettre à l'abri du paiement des taxes de leurs marchandises.

5° *Le pétrole.*—Actuellement tout le monde se sert du pétrole. Dorénavant il faut que les taxes du pétrole soient dirigées par les autorités qui feront tout leur possible pour défendre aux marchands de transporter du pétrole en cachette.

6° *Le tabac étranger que fument les Chinois*—Le tabac étranger importé en Chine pour l'usage des Chinois doit payer des taxes très élevées, afin d'augmenter l'argent du trésor du Tchékiang. Le tabac n'étant pas indispensable à la vie humaine, mais renfermant au contraire du poison, doit subir de fortes taxes, afin de pouvoir par ce moyen, interdire au peuple d'en fumer.

***

Correspondance d'un étudiant chinois au Japon

aux journaux de Changhaï relative aux étudiants chinois au Japon.

Il y a quelques années, on disait que les étudiants chinois au Japon étaient au nombre de plus de dix mille.

Depuis trois ou quatre ans le nombre de ces étudiants a grandement diminué. Cependant à présent il y a encore quatre mille étudiants chinois au Japon.

Mais est-ce que ces étudiants, qui ne craignent pas de quitter leur pays natal, ni de se rendre dans les nations étrangères, éloignées de leur Patrie de plusieurs milliers de kilomètres, peuvent apporter le bonheur ou porter préjudice à la Chine? Je n'en sais encore rien maintenant.

Seulement d'après les circonstances que je vois, je crains que ces étudiants ne soient la raison de la misère de notre Empire.

Beaucoup de jeunes gens chinois sont entrés dans les universités et dans les écoles supérieures du Japon. Mais la plupart d'entre eux n'ont pas l'intention d'employer leur sagesse et leur intelligence pour créer le bonheur de la Chine. A l'école, ils ne pensent qu'aux titres honorifiques et à l'argent. Ils emploient la totalité de leur talent à travailler pour leur compte personnel.

Aussitôt qu'ils ont fini leurs études et obtenu un brevet, ils retournent en Chine et font des démarches après des hauts fonctionnaires pour se faire mandarins. Ils se conduisent absolument comme les anciens lettrés conservateurs qui voulaient devenir mandarins au moyen des Examens Littéraires.

Si les étudiants chinois à l'Etranger veulent faire des progrès, il doivent étudier avec ardeur les sciences inutiles et abandonner la vanité.

Dans les nations etrangères les jeunes gens qui veulent étudier les sciences spéciales doivent connaître d'abord les sciences ordinaires. Le Japon lui-même n'envoie jamais ses jeunes gens en Occident avant que ceux-ci n'aient fait des études sérieuses au Japon.

A franchement parler, nos compatriotes ne sont pas moins intelligents que les Etrangers. Seulement ils n'ont aucun but lorsqu'ils font leurs études. C'est pourquoi aujourd'hui ils étudient le Droit et demain, les Arts industriels, le matin les financies, et le soir, les arts militaires. Ils changent toutes les semaines et tous les mois d'écoles. Ils perdent beaucoup d'argent et de temps et finissent par n'avoir aucun talent

Il y a déjà quatre ans que je suis au Japon. Consciencieusement, je n'ai fait aucun progrès pendant ce long espace de temps et tous nos compatriotes qui sont au Japon sont dans la même situation que moi.

Nous qui restons à présent à l'Etranger, devons désormais nous unir pour

étudier les sciences nécessaires avec ardeur et constance.

Nos devoirs étant très lourds, nous devons posséder une énergie extraordinaire.

Nous ne devons pas être égoïstes, nous ne devons pas non plus oublier que notre Patrie est en danger et que c'est nous qui sommes chargés de la sauver. Mais si par malheur nous continuons à garder nos mauvaises habitudes, non seulement nous ne pouvons pas être considérés comme des étudiants ayant l'amour de la Patrie, mais encore comme des hommes.

***

Pétition de M. Veng-fei, taotai mandchou à S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang

au sujet des métiers à donner aux hommes des Bannières.

———

Depuis la fondation de cette dynastie, les hommes des Bannières restent toujours soldats. Ils demeurent à Pékin ou dans les provinces pour protéger la Patrie. La Cour les considérant comme ses protecteurs, les force à se faire toujours soldats, en leur interdisant de se livrer au commerce et à la culture. Les hommes des Bannières, de leur côté, sachant bien qu'ils sont nourris par la Cour, ne daignent pas non plus devenir commerçants, ouvriers et cultivateurs.

Il y a deux cent cinquante ans, les hommes des Bannières n'étant pas nombreux, les pensions que leur donnait le Trône pouvaient suffisamment les nourrir.

Mais à présent, ils sont devenus excessivement nombreux. Les pensions qui, il y a deux siècles, pouvaient les nourrir ne peuvent plus les empêcher de mourrir de faim et de froid. Dans quelques années, ils seront encore plus nombreux et leur grand nombre fera la raison de leur grande misère.

Maintenant le Trône sachant bien les peines des hommes des Bannières, leur permet de se faire commerçants, ouvriers ou cultivateurs. En outre, Il ordonne aux autorités de leur prêter l'argent nécessaire et de leur donner des champs pour cultiver.

A franchement parler, le Trône est vraiment très bon envers eux.

Seulement les terrains incultes des provinces ne sont pas nombreux et les terrains déjà cultivés ont tous leurs propriétaires. Nous n'avons pas le droit de s'emparer des champs des Chinois et les confier aux hommes des Bannières.

D'après moi, ceux-ci doivent être les uns soldats et lettrés et les autres, commerçants, ouvriers et cultivateurs.

Les hommes des Bannières qui sont très vigoureux et jeunes, dont la taille est grande, doivent continuer à rester dans la carrière militaire. Quant à ceux qui sont moins robustes, trop vieux et trop jeunes, des écoles et des industries doivent être créées pour eux. Les autorités doivent également prêter de l'argent à ceux qui veulent faire le commerce mais qui n'ont pas de capital pour le faire.

Le chef de chaque Bannière doit faire une enquête sérieuse sur le nombre de leurs hommes. Les gens vigoureux ne peuvent pas refuser de devenir guerriers tandis que les gens faibles doivent entrer dans les écoles enseignant les arts de cultiver la terre, de faire le commerce, de fabriquer les objets indispensables à l'usage de l'homme, de planter les mûriers et d'élever les vers à soie.

De cette manière, dans cinq ou six ans, les hommes des Bannières auront tous un métier qui leur permet de subsister et les femmes et les enfants eux-mêmes pourront se nourrir par leur propre travail.

Je présente cette pétition à V. E. en La priant d'en prendre connaissance et d'accéder à ma demande.

***

A propos du ministre du Portugal qui prie le Ouéoupou d'interdire aux Cantonais de parler de l'affaire de Macao

(Tiré du Chepao)

———

Un télégramme de Pékin dit que le ministre du Portugal a prié le Ouéoupou d'ordonner au vice-roi des deux Kouang d'interdire aux Cantonais de tenir des réunions pour discuter sur l'affaire de Macao.

Cette demande du Portugal démontre qu'il méprise profondément la Chine et qu'il brûle du désir de s'emparer des droits de celle-ci.

Les Cantonais tiennent en effet de temps en temps des réunions pour discuter sur la question de Macao.

Comme ils ne causent pas de tort à l'ordre du pays, chaque fois qu'ils tiennent une réunion, ils sont protégés par la police du Kouangtong. Leur manière de se réunir pour délibérer sur cette dite question n'étant ni secrète ni illégale, non-seulement le Ministre de Portugal à Pékin n'a pas le droit de prier le *Ouéoupou* de le leur interdire, mais encore, le gouvernement chinois et le *Ouéoupou* eux-mêmes ne peuvent aucunement défendre aux Cantonais d'agir ainsi.

Nous savons que les réunions des Cantonais peuvent gêner beaucoup le Portugal et l'empêcher d'agir à sa guise, comme dans les temps passés.

Le Portugal s'empare de nos territoires, massacrent nos compatriotes innocents, injurient nos magistrats, protègent nos malfaiteurs en leur vendant des armes et munitions, dans le but de les aider à porter préjudice à notre Empire. Nous voulons demander au ministre du Portugal à Pékin si en se conduisant ainsi, le Portugal agit conformément à la justice. Nous voulons également lui demander si le Portugal se contenterait d'être traité par la Chine comme cette dernière est traitée par lui.

Nous savons que si le Portugal prie le *Ouéoupou* d'interdire aux Cantonais de délibérer sur la question de Macao, c'est parce qu'il sait que le gouvernement chinois, au lieu d'aider son peuple à résister aux compétitions étrangères, lui défend de parler des affaires internationales, telles que les questions des lignes Changhai-Hantcheou-Ningpo, du *Tatsu Maru* de la Police du Sikiang etc. Il sait aussi que les Chinois ne sont pas flatteurs envers les Etrangers, mais qu'ils obéissent toujours à leur gouvernement. Les Etrangers profitent de la tyrannie extrême du gouvernement chinois pour porter préjudice au peuple chinois. (Nous disons cela parce que nous haïssons infiniment l'ancien fonctionnaire traître Yuen Che-kua dont les crimes sont vraiment impardonnables.)

A franchement parler, le Portugal n'est pas une nation puissante bien organisée. Ses habitants ne sont ni plus instruits ni plus savants que ceux de la Chine.

Mais si, en dépit de sa médiocrité, il ose imiter les grandes nations pour mal traiter les Chinois c'est certainement parce qu'il sait que le gouvernement chinois est habitué à flatter les Etrangers et à persécuter ses propres fils. Dans ce cas là, nous ne sommes pas surpris de l'attitude du Portugal, mais de celle de notre gouvernement.

***

La chose qui choque le plus, c'est que le Portugal sait que les territoires se trouvant à côté de Macao qu'il a occupés il y a de longues années ne lui appartiennent pas, ce qui ne l'empêche pas, en rendant ces dits territoires à la Chine, de demander à celle-ci des indemnités. D'après un télégramme venu de Pékin, il veut obtenir de la Chine 2.300.000 taëls.

Quelqu'un qui vole un objet à son prochain et qui le lui rend après, au lieu de lui demander le pardon pour les dommages qu'il lui a causés, lui demanderait des indemnités. N'est-ce pas une chose incompréhensible ?

Auparavant nous savions seulement que la raison du plus fort est toujours la meilleure. Mais maintenant comme nous voyons que le Portugal est une nation très faible, mais qu'en dépit de sa faiblesse, il peut porter préjudice à la Chine, nous sommes forcés de savoir que la raison du plus rusé est aussi toujours la meilleure.

En constatant ces tristes choses, nous ne pouvons nous empêcher d'adresser les paroles suivantes à notre gouvernement : "Notre empire n'a ni finances ni bons guerriers. Il n'a que l'énergie de son peuple. Si vous enlevez l'énergie au peuple pour votre compte personnel, vous avez déjà bien tort. Mais vous lui enlevez l'énergie pour le compte des Etrangers ! Si les Cantonais tiennent à présent des réunions pour délibérer sur l'affaire de Macao, ils ne font que montrer au public qu'ils ont de l'énergie. Puisque vous avez déjà fait établir le Conseil Provincial et préparer la Constitution, vous devez permettre à votre peuple de tenir des réunions pour discuter sur les affaires officielles et puisque la Chine est un pays indépendant, vous ne devez pas laisser les Etrangers intervenir dans ses affaires. Dorénavant, nous vous sup-

plions de ne plus céder dans la délibération d'importantes affaires internationales, afin que les Etrangers ne puissent plus porter préjudice à la Chine comme autre fois et que celle-ci n'en soit plus victime."

***

Proclamation de S. E. Tchang Zeng-ts'ing, vice-roi de deux Kouang,

ordonnant aux notables de cette province qui tiennent des réunions pour discuter sur la question de Macao de ne pas causer du désordre dans le pays.

La Cour a envoyé M. Kao Eul-kieng, promoteur chargé des affaires internationales du Yunnan au Kouantong pour délimiter la frontière de Macao avec le délégué du Portugal.

Maintenant les notables du Kouantong tiennent des réunions pour discuter sur cette grave question. S'ils peuvent connaître l'Histoire des territoires se trouvant aux environs de Macao, ils peuvent rendre beaucoup de services à la future délimitation. Mais s'ils causent du désordre dans le pays en attaquant les Portugais, ils portent préjudice à la Chine et seront hâtiés.

Dans quelques jours les deux délégués chinois et portugais délimiteront la frontière de Macao. Nos notables, lettrés et commerçants doivent en attendre en silence le résultat, mais non s'en inquiéter.

Nous publions cette proclamation et ordonnons aux habitants du Kouantong qui délibèrent à présent sur cette importante question de la délimitation de la frontière de Macao d'en prendre connaissance et d'agir en conséquence.

***

Correspondance des notables chinois

au sujet de la suppression des jeux de hasard.

Les sages européens disent : "Le temps est l'or". Dans notre Chine beaucoup d'habitants gaspillent leur temps en restant jour et nuit bras croisés sans rien faire. Aussi les Chinois sont-ils très indigents et s'ils le sont, leur Empire l'est pareillement.

On dit que la paresse des Chinois vient de l'absence d'industries. Cela est vrai. Mais elle vient également des deux motifs suivants : "l'opium et les jeux de hasard." Maintenant la Cour a déjà interdit au peuple de fumer l'opium et les gens connaissant la honte ne daignent plus fumer cette drogue. Le poison de l'opium sera bientôt chassé de la Chine.

Mais quant aux jeux de hasard, jusqu'ici on n'a pas encore cherché des mesures pour les supprimer. Depuis les grands mandarins jusqu'aux petits domestiques, tous aiment ces jeux. Les femmes et les enfants eux-mêmes savent tous les jouer. Quelqu'un qui est très riche aujourd'hui devient mendiant demain.

Actuellement à Pékin et dans les provinces, tout le monde a la mauvaise habitude de jouer. Les instruments de jeux se trouvent dans les écoles aussi bien que dans les yamens et dans les boutiques. A franchement parler, le poison des jeux de hasard est au moins aussi fort que celui de l'opium.

A notre avis, si la Cour n'interdit pas ces jeux comme il a déjà interdit l'opium, nous craignons que le peuple chinois ne soit toujours paresseux et pauvre et que l'Empire n'en soit toujours victime. Actuellement dans toutes les préfectures et sous-préfectures, des bureaux chargés de la suppression de l'opium ont été déjà établis. Il faut également y créer des bureaux chargés de la suppression des jeux de hasard.

Nous devons montrer au public les malheurs des jeux de hasard au moyen de nombreux discours et de nombreux écrits affichés sur les murs. Quand tout le monde saura que c'est une honte de s'adonner aux jeux et que ceux-ci ne peuvent que lui porter préjudice, on cessera insensiblement de les jouer.

Les autorités doivent également dresser des lois sur les jeux. Les malfaiteurs qui incitent les habitants à jouer aux jeux pour en tirer des profits, doivent être rigoureusement châtiés.

De cette manière, les poisons de l'opium et des jeux disparaîtront, le peuple deviendra diligent et l'Empire sera riche et puissant.

***

Rapport du Ministère des Voies et Communications au Trône

relatif à la suppressian du poste du directeur-général de la succursale de la Banque Kiao-t'ong de Tientsin.

Nous avions présenté un rapport à V. M. disant :

"La Banque officielle Kiao-t'ong ouvrira des succursales dans les grands ports de la Chine, tels que Tientsin, Changhai etc. Chaque succursale aura un directeur-général."

Il y a déjà plus d'un an que la succursale de Tientsin est établie. Tientsin est très près de Pékin et le directeur de la Banque Kiao-t'ong de la capitale impériale peut très aisément s'occuper des affaires de la succursale de Tientsin. En supprimant le poste du directeur-général, non seulement on peut faire des économies, mais encore, éviter d'autres inconvénients provenant du désaccord des deux directeurs-généraux.

Si V. M. nous le permet, nous ordonnons immédiatement au directeur-général de la succursale de Tientsin, M. Lieu, de quitter son poste.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

***

A propos de la province du Kirin

Le Kirin n'est pas un riche pays. Mais quand Ta-koué en était maréchal, il priait le Trône d'ordonner aux vice-rois et gouverneurs des provinces de cesser d'envoyer annuellement des secours financiers au Kirin, disant que le Trésor de celui-ci avait assez d'argent pour traiter les affaires du pays.

Aussi disait-on que le Kirin était riche.

Depuis qu'il a été transformé en province, ses dépenses sont triplées et quadruplées tandis que ses revenus n'augmentent point.

Après la guerre russo-japonaise, il est devenu plus pauvre que jamais.

A son arrivée au Kirin, S. E. Tcheng Tchao-chang n'a cessé de faire son possible pour améliorer l'état financier du Trésor officiel. Il a successivement rétabli toutes sortes de taxes sur le vin, le tabac, le sel etc., ce qui peut apporter annuellement 900.000 taëls au Kirin. Cependant en dépit de cette grosse somme, celui-ci est encore dans la misère.

Le trésorier général du Kirin M. Tcheng Zong-yu est un conservateur. Il ne consent jamais à prendre l'argent du Trésor pour traiter les affaires officielles. Il est détesté des autres promoteurs et taotai. Mais les pouvoirs des finances étant entre ses mains, ces fonctionnaires ne peuvent rien faire pour le forcer de leur donner l'argent du Trésor pour la mise en réalisation des affaires administratives.

Tcheng Zong-yu ne sait que pratiquer l'économie, mais il ignore complètement créer des bénéfices en exécutant les arts industriels. Il sera certainement la raison du malheur de sa province.

Le Kirin renferme beaucoup de produits naturels.

Les mines, les forêts et les terrains incultes y sont très abondants. S.E. Tcheng Tchao-chang vient de faire venir du Nanyang quelques capitalistes chinois pour y développer les arts industriels.

Ces capitalistes commenceront d'abord par s'occuper des terrains incultes et des forêts. Le Conseil Provincial sera bientôt établi au Kirin. M. Teng Pang-ge, promoteur des affaires internationales est chargé de son prochain établissement. Ce promoteur a été en Europe et en Amérique avec S.E. Toan-fang et est très au courant des circonstances de l'univers. Il pourra sûrement remplir son devoir.

A part le promoteur des affaires internationales, il y a encore le directeur du bureau des affaires étrangères de Harbin et le taotai de Tchangtcheng qui sont chargés de négocier avec les Etrangères les affaires internotionales.

***

La question de Yiekiéting.

Yiekiéting (L'île appelée Kiengtao par les Japonais) avait l'année dernière un directeur-général et un sous-directeur dont le premier est maintenant le gouverneur du Kirin et dont le dernier est à Pékin. Tous deux, ils avaient rendu d'innombrables services à Yiekiéting. C'est grâce à eux que ce pays n'est pas devenu colonie japonaise.

Seulement le directeur actuel de Yiekiéting est un homme très lâche et très flatteur envers les Japonais, ce qui fait que ceux-ci osent porter préjudice à la Chine, en incitant les Coréens à massacrer les habitants chinois de Yiekiéting.

Le gouvernement chinois doit y envoyer un fonctionnaire très capable pour en être directeur, afin de prévenir de futurs malheurs.

⁂

Rapport de S. E. Tsang Ming-gui, gouverneur du Kouangsi au Trône

au sujet des mesures qu'il a prises pour interdire l'opium

Je viens rappeler à V. M. que depuis les première et septième lunes de la trente-troisième année de Kouangsiu, les fumeries de la capitale et des préfectures et sous-préfectures du Kouangsi ont été supprimées. Il est également interdit aux restaurants, aux cabarets et aux hôtels de préparer de l'opium pour leurs clients.

Les boutiques vendant de l'opium cru des villes et des campagnes sont enregistrées dans les yamens des mandarins locaux et leur nombre ne peut que diminuer, mais non augmenter.

Les mandarins supérieurs tels que les promoteurs et les taotai et les officiers supérieurs sont chargés d'interdire à leurs subordonnés de fumer l'opium.

J'ai placé une boîte spéciale à côté de la porte principale de mon yamen, pour que tous ceux qui savent que tel et tel mandarins fument encore cette drogue puissent m'en avertir par des lettres.

L'année dernière j'ai également créé le bureau chargé de l'interdiction de l'opium dirigé par les trois promoteurs de la province. Ce bureau fait de temps en temps des enquêtes sur les fonctionnaires qui fument encore l'opium en cachette.

Le peuple qui veut acheter l'opium qu'il fume doit aussi avoir une licence d'achat des autorités. Les boutiques de l'opium cru ne peuvent aucunement le vendre aux habitants n'ayant pas cette licence. Sinon, elles sont châtiées comme ces derniers.

J'ai pris une partie de l'argent officiel pour fabriquer des médicaments contre l'opium qui sont distribués aux fumeurs ayant l'intention de s'abstenir de leurs mauvaises habitudes.

Depuis la première lune de la trente troisième année de Kouangsiu, les terrains jadis cultivés en pavot sont tous cultivés en céréales.

Seulement le pavot pouvant offrir beaucoup plus de bénéfices que celles-ci, je crains que dans quelque temps, les habitants ne recommencent à le cultiver.

C'est pourquoi j'ai ordonné à mes subordonnés de se rendre dans les campagnes conseiller aux habitants de planter le chanvre, les indigotiers, les mûriers, les arbres à thé, etc. Ces plantes et arbres produisant des bénéfices enviables, peuvent les empêcher à penser aux intérêts de la culture du pavot.

Seulement comme j'ai sévèrement interdit l'opium, l'argent provenant des taxes de cette drogue est grandement diminué au point que ces taxes ne produisent maintenant presque aucune valeur.

J'ai maintenant amélioré les taxes des bœufs, ce qui peut aussi aider un peu aux finances de ma province, bien que ces taxes ne puissent point être comparées avec celles de l'opium.

Je tâcherai de trouver des moyens pour créer de nouvelles taxes qui pourront remplacer celles de l'opium pour donner des secours financiers au Trésor et ces futures taxes ne seront mises en vigueur qu'après qu'elles seront approuvées par le Trône.

Telles sont les mesures que j'ai prises pour interdire l'opium de ma province.

Je présente ce rapport à V.M. en La priant d'en prendre connaissance.

⁂

Discours prononcé par M. Hsu Ling-si, consul général de Chine

dans la République Argentine, devant les commerçants chinois, le jour de l'inauguration de la Chambre de Commerce Générale chinoise.

Je suis excessivement heureux de pouvoir assister à l'inauguration de notre Chambre de Commerce Générale.

L'année dernière, à mon arrivée ici, j'ai montré aux présidents des commerçants la bonté de la Cour envers les commerçants en créant le Ministère du Commerce, et en dressant les règlements commerciaux, dans le but de créer une chambre de commerce dans la République Argentine. Heureusement, cette Chambre tant désirée est établie aujourd'hui, grâce à votre dévouement.

Dans les anciens temps, la Chine insistait beaucoup sur les arts commerciaux. Les anciens sages et grands personnages faisaient également le commerce, et les commerçants étaient aussi estimés que les lettrés et les cultivateurs.

Mais depuis vingt siècles, le gouvernement méprise les commerçants en leur interdisant de porter des habits de distinction et en défendant à leurs descendants de se faire mandarins, ce qui fait que maintenant l'état commercial de la Chine est tout-à-fait déplorable.

A présent les marchandises étrangères se vendent en abondance sur les marchés chinois et l'argent de la Chine se perd en allant à l'Etranger. Tout cela vient de ce que les Chinois ignorent complètement les arts commerciaux.

Les commerçants étrangers, avant de faire le commerce, doivent étudier ces arts dans les écoles des hautes études commerciales. Quand ils se rendent dans les pays étrangers, ils y font des enquêtes sur les mœurs et sur le désir de leurs habitants. A leur retour au pays natal, ils fabriquent les marchandises que désirent avoir ces habitants et les transportent dans les pays de ces derniers pour les leur vendre.

Les nations étrangères considèrent maintenant la Chine comme un grand marché préparé exprès pour elles.

Si nous continuons à ne pas développer nos arts commerciaux, je crains que la Chine ne soit ruinée dans la lutte commerciale.

Vous qui faites commerce avec les pays étrangers, vous devez connaître mieux que nos compatriotes demeurant en Chine, le talent des commerçants étrangers.

Puisqu'à présent la Chambre de Commerce est établie, vous devez faire votre possible pour améliorer vos arts.

Les membres de cette Chambre et ceux qui connaissent les langues étrangères doivent de temps en temps se mettre en relations avec les commerçants étrangers. Vous devez tous vous réunir, une fois par semaine, pour discuter sur les questions commerciales.

De cette manière, quand vous serez dans la mère-patrie, vous pourrez y créer de nombreuses industries et sociétés commerciales pour vous enrichir, vous, nos compatriotes et notre Empire.

⁂

Pétition des notables du Nganhoei au vice-roi des deux Kiang et au gouverneur du Nganhoei

relative à la question des mines Tonkouanshan.

Nous venons rappeler à Vos Excellences que dans les articles IV et V du contrat fait par le *Ouéoupou* et le représentant du syndicat anglais à la 30ème année de Kouangsiu au sujet des mines Tonkouanshan il est dit : " Ce syndicat, avant d'exploiter les mines Tonkouanshan, doit envoyer une somme d'argent nécessaire au bureau des affaires commerciales (du Nganhoei) pour que celui-ci achète et loue des terrains pour lui. Si ce syndicat ne commence pas à exploiter les dites mines douze mois après qu'il a dressé ce contrat, celui-ci sera annulé, etc "

Le contrat fut signé le 22ème jour de la 4ème lune de la 30ème année de Kouangsiu. Mais lorsque ce jour vint le syndicat n'avait pas encore agi conformément à l'article V de son contrat.

Puisqu'il en est ainsi, nous pouvons selon l'art. IV de ce contrat, annuler ce dernier.

L'ancien gouverneur du Nganhoei a déjà donné une information au *Ouéoupou* pour annuler ce contrat.

Ce ministère a également dit au ministre d'Angleterre à Pékin d'ordonner à ce syndicat d'agir en conséquence.

Mais celui-ci n'a pas consenti à obéir à son ministre. En outre, il a envoyé Mackay au Nganhoei dans le seul but de pouvoir s'emparer des droits de Tonkouanshan. Mackay a plusieurs fois exporté en cachette, un grand nombre de pierres extraites des mines du Nganhœi. Maintenant il nous force de lui racheter ces mines en exigeant que nous de lui payions une forte somme et en outre il a démoli beaucoup de tombeaux du peuple. Pourtant Mackay et son syndicat n'ont pas payé un sou pour les mines qu'ils occupent.

Nous savons clairement que notre Chine est beaucoup moins puissante que les nations étrangères et que si celles-ci ne nous injurient pas trop, nous devons supporter leurs injures en silence, notre empire étant faible.

Mais ce syndicat nous porte par trop de préjudice.

Si nous lui permettons de se servir de son contrat déjà annulé, nous serons plus tard obligés d'autoriser tous les autres commerçants étrangers à servir de leurs contrats annulés.

Nous vous supplions, Excellences, de prier le Trône d'ordonner immédiatement au *Ouéoupou* d'annuler le plus vite possible, ce contrat déjà périmé depuis douze mois et de reprendre le *Outchao* (passeport) accordé à Mackay, afin que celui-ci quitte sur-le-champ les pays de l'intérieur du Nganhoei; et enfin de faire donner ordre au ministère de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce de mettre en exploitation ces mines par les habitants du Nganhoei.

Le Poete a la Muse (reponse)

Quand j'ai traversé la vallée
Un oiseau chantait sur son nid;
Ses petits, sa chère couvée,
Venaient de mourir dans la nuit.
A. de Musset

I

Je ne suis qu'un oiseau, ma Muse
Que j'amuse
Par quelques sons mélodieux ;
Je voltige de branche en branche
D'humeur franche,
Et dans le langage des dieux
Tour à tour je chante l'aurore
Qui colore
Les lacs, les monts et les tombeaux,
Le Bon Dieu qui fit tant de choses
Tant de roses,
Tant d'astres, tant d'enfants si beaux !
Et faisant le tour de ce monde
Pur, immonde,
Où la laideur suit la beauté ;
Où la vipère sent près d'elle
L'hirondelle ;
Où tout relief est raboté ;
Je vais sur les cimes prochaines
Des grands chênes
Jeter aux vents ma voix du soir ;
Alors tu viens, sœur du génie,
Ma bénie,
Près de moi doucement t'asseoir !!

II

Et je me tais, pour suivre un rêve
Qui s'achève
Toujours par un cri de douleur !...
Confiant, je saisis la lyre
Qu'en délire
Tu faisais vibrer sur ton cœur,
Mais, timide oiseau du Parnasse,
Sur la trace
Des aigles qui m'ont devancé,
En vain je fonds à tire-d'aile !...
Car, trop frêle,
Mon vol est toujours distancé !...

....

A bout de souffle, je m'accroche
A mi-roche,
Puis voulant bondir aux sommets,
Dans le grand vide je tournoie
Et m'y noie
Sans pouvoir en sortir jamais !...

....

Les aigles franchissent le vide
Tels : Ovide
Hugo, Lamartine, Mùsset ;
Je ne suis qu'un oiseau qui chante
Sur la pente
Du Pinde où leur nid fut tissé !...

III.

Mais au bord de mon nid de mousse
Où je pousse
Des cris de joie aux jours d'été,
J'entonne dans ma nostalgie
L'élégie,
Et, triste comme eux l'ont été
Je révèle mon cœur de flamme
A toute âme
Qui passe au milieu de ma nuit :
Aux vents, à l'écho des vallées
Isolées,
Où les amants passent sans bruit ;
Je le révèle au Dieu fait homme
Puisque en somme,
Lui seul, *plus que tous mes amis*
Me dit le secret qui console
L'âme folle..........

....

Puis, lorsque mon cœur est remis,
Sur un ton nouveau je commence
Ma romance ;
Mais hélas ! hiver comme été,
Mes refrains n'expriment sans cesse
Que tristesse
Près du nid vide où j'ai chanté !...

CARMOSIS

Chez les Sauvages Mois

18 Villages refractaires ont fait leur soumission et remis 49 fusils

PACIFICATION COMPLÈTE DES MOÏS "PLEI-PANG"

Pendant qu'au Tonkin, avec un contingent d'armée régulière, des Inspecteurs et des Gardes principaux disposant d'un puissant effectif de garde indigène, soutenus aussi par de l'artillerie, assainissent et purifient le "Yen-Thé," triment et peinent à qui mieux mieux, rivalisant d'efforts et d'énergie, à la poursuite des rebelles et des pirates du Dé-Tham, d'autres, en plus petit nombre, mais aussi courageux et non moins héroïques que leurs collègues opérant au nord, font en Annam, avec de bien modestes éléments, tout à fait sans réclame et sans bruit, chez les Moïs insoumis et incivilisés, d'aussi bonne, d'aussi utile de et non moins dangereuse besogne, grâce à leurs connaissances du pays et à leur saine expérience des choses et des mœurs de la haute région.

Nous voulons faire allusion à trois obscurs fonctionnaires, lesquels voudront bien exceptionnellement nous permettre de citer leurs noms, dut leur modestie s'en trouver momentanément gênée, affectée.

Il s'agit de M. Guenot, le sympathique Administrateur, délégué du Résident du Binh-Dinh, en résidence à Kongtoum, et de ses dévoués auxiliaires, les garde, principaux placés sous ses ordres, MM. Piégat et Varney, qui, tous trois ont vaillamment entrepris, avec un très faible appoint de garde indigène à leur disposition, de pacifier et de mettre à la raison, la puissante tribu des "Plei-Pang" sauvages indigènes moïs chez lesquels depuis de longues années, la pénétration était impossible, mais qui, eux, voleurs et pillards ne se contentaient pas seulement, entre villages et habitants de même tribu, de s'entretuer et de se voler hommes et femmes, mais s'arrogeaient encore illicitement le droit de pénétrer chez leurs voisins, notamment dans les villages annamites, où leurs continuelles incursions étaient constamment marquées de nombreuses rapines, de déprédations sans fin et d'incessants vols de bestiaux.

Mais avant de prendre les dispositions énergiques devant mettre fin à cette déplorable et critiquable situation, M. Guenot, suivi de ses deux courageux auxiliaires, MM. Varney et Piégat et d'un détachement de 60 linhs, crut bon, il y a trois mois, en décembre dernier, pour se renseigner sur le nombre et l'importance de ces redoutables Moïs, de faire une reconnaissance dans leur inhospitalière région, à six jours de marche de Kongtoum.

A l'approche de la petite colonne, les habitants de quatre ou cinq villages de la tribu des "Plei-Pang" après avoir fait résonner le lugubre tam-tam de guerre, se sont immédiatement soulevés, ouvertement mis en rébellion, alors qu'ils avaient préablablement et à la hâte, artificieusement fortifié chaque village par d'impénétrables abats et que les sentiers y conduisant, comme les terrains avoisinants, étaient simultanément défendus par d'innombrables piques, par de ces dangereuses lancettes fichées en terre que les Moïs savent si bien disposer et dissimuler afin de rendre la marche excessivement difficile aux européens, périlleuse aux indigènes.

Environ 300 guerriers attendaient la colonne qui fut reçue, en même temps que des cris aigus et sauvages s'élevaient de tous côtés, par une décharge de coups de fusil et par une pluie d'un nombre incalculable de ces vénéneuses flèches que les Moïs savent si bien adroitement et perfidement décocher sans être vus, à l'adresse de leurs ennemis.

Bien que les Européens aient été plus spécialement visés, aucun d'eux trois, ne fut heureusement touché. Par contre, un linh et deux coolies annamites furent blessés: le linh eut le poignet traversé par une balle en cuivre. Dirigé sur l'hôpital de Quinhon, ce linh est aujourd'hui sur le point d'en sortir, ayant malheureusement perdu l'usage de son bras.

C'est miracle que dans cette première affaire, il n'y ait pas eu de notre côté plus de victimes, grâce, il faut le reconnaître, aux précautions comme aux prudentes dispositions prises, par les chefs euro-

p'ens de la colonne, qui répondirent à la sournoise et brutale agression dont ils avaient été l'objet par plusieurs feux de salve qui coûtèrent la vie à une trentaine de Moïs.

Quant aux blessés, ils ont été très nombreux, le nombre en est inconnu. Il serait même difficilement évalué, les Moïs les faisant disparaitre, au cours même des opérations.

Mais comme le détachement n'exécutait qu'une reconnaissance, qu'il n'avait pas emporté suffisamment de vivres et de munitions pour pouvoir en imposer longtemps à un aussi grand nombre insoupçonné de ces sauvages guerriers, M. Guenot se contenta de prendre et de brûler deux villages, pour, le lendemain, reprendre la direction de Kongtoum.

Quelque temps après, dans les premiers jours de février, M. Varney, seul européen, cette fois, avec un contingent de 30 linhs, allait reprendre contact avec ces mêmes Plei-Pang, chez lesquels il resta 11 jours. Naturellement, M. Varney, qui avait eu le temps de constituer son programme d'action, sut comment prendre l'ennemi. Arrivant à l'improviste, alors que les Moïs ne l'attendaient nullement, qu'ils le croyaient se dirigeant sur le Laos, il était assez heureux, conduit par un guide sûr, de s'emparer la nuit par ruse et surprise, de "Plei-Ro pang," l'un des plus importants villages de la tribu, le mieux fortifié de tous, dont les habitants, avec ceux d'un village voisin vinrent quelques jours après lui faire leur soumission, non sans avoir toutefois, au cours d'un audacieux et criminel guetapens, tenté de le cerner et de l'enlever avec tout son détachement, guet-apens auquel ont pris part tous les habitants des 18 villages de la tribu et que M. Varney sut déjouer, s'estimant bien aise que dans sa précédente marche de nuit, pour la prise du village, ses pas ne aient été totalement insoupçonnés des Moïs, qui par des moyens qui leur sont familiers sont pour ainsi dire toujours prévenus, dès qu'un européen ou un détachement de garde indigène se met en route. C'est là, la seule raison de son succès, car il n'ignorait pas combien cette marche de nuit pour lui et pour ses hommes était dangereuse et périlleuse. Autrement et si les Moïs eussent eu vent de sa prochaine arrivée c'eut été l'embuscade tendue, l'anéantissement complet sans défense possible de la petite colonne, par des milliers de sauvages.

Après la prise de "Plei-Rô-Pang" qui renfermait 300 bœufs et plus de 500 cochons, M. Varney, dut pour se maintenir dans sa position, échanger avec ses ennemis (environ 2.000 Moïs) de nombreux coups de fusil. Pendant huit jours les Moïs venaient le harceler, lui décochant des milliers de flèches. Force était donc de lutter, de se défendre et de faire des sorties pour se dégager, l'ennemi persistant à cerner le village et à en rendre la sortie impossible en fichant en terre de grandes quantités de lancettes. Finalement découragés et démoralisés les Moïs abandonnèrent enfin la partie, ayant eut pendant ces quelques jours de combat, plus de trente morts et plus de 61 blessés connus. Le douzième jour, la colonne reprenait, sans être inquiétée, la direction de Kongtoum, sans avoir en un seul blessé.

Enfin, quelques semaines plus tard, au commencement du mois de mars, M. Varney, avec 39 linhs, encouragé par le succès qu'il avait déjà remporté, retourna de nouveau dans la région troublée, où cette fois, il séjourna pendant 28 jours consécutifs. Par ses propres moyens, par son tact, par son énergie et après d'interminables palabres, sans comb t, sans un coup de fusil échangé de part et d'autre, il obtint la soumission complète et totale de tous les Moïs Plei-Pang révoltés, c'est-à-dire la soumission entière des 18 villages insoumis qui lui firent remise de 49 fusils.

C'est un succès complet ; l'honneur en revient non-seulement à l'intrépide garde principal Varney, et aux linhs qui l'accompagnaient, mais encore à M. Plégat et surtout à l'énergique administrateur qu'est le délégué de Kongtoum, M. Guénot, fonctionnaire d'initiative.

Et l'Administration locale, qui n'oublie pas toujours les services rendus, vient de décerner un témoignage de satisfaction au garde principal Varney.

C'est que depuis longtemps, les Moïs, de quelque tribu qu'ils appartiennent, avec quelques fusils à pierre et leurs rudimentaires arcs et flèches, nous tiennent, on le sait, misérablement en échec.

A leurs déprédations, à leurs pillages, à leurs criminels méfaits, nous répondons par un regrettable et dédaigneux silence, cela, autant par la crainte de mettre la haute région à feu et à sang, que par celle celle des responsabilités et par la peur de nous engager dans une expédition dont on s'est toujours à tort exagéré l'importance et les conséquences.

L'enterrement de cette dernière et malheureuse affaire Paris, laissant impunis les Moïs de Konklott, autre tribu insoumise à été une très grosse faute. Par suite, tous ces sauvages abusent aujourd'hui de notre coupable indécision et croient dans leur farouche naiveté, à de la faiblesse de notre part. Ne soyons donc pas étonnés, s'ils s'enhardissent de plus en plus dans leurs pillardes exactions.

Et pourtant ces Moïs, dont on se faisait un monstrueux épouvantail ne sont réellement pas si terribles qu'on voulait bien sa le figurer, M. Guenot et ses auxiliaires viennent sans bruit, d'en faire l'heureuse démonstration et de nous en donner la preuve, en obtenant avec peu d'éléments à leur disposition et sans perdre une seuls existence, la soumission radicale d'un importante et dangereuse tribu.

Puisse, ce frappant exemple être la premier d'une série qui comprendra bientôt, nous nous plaisons du moins à l'espérer, le châtiment des assassins du malheureux colon Camille Paris, sinon de leur sauvage tribu, pour continuer par la pacification des autres tribus réfractaires. Et la paix, la sécurité, renaîtront dans cette haute region, jusqu'ici fermée dans certaines parties, aux Européens comme aux Annamites.

Nous ne terminerons pas ce long compte-rendu, sans adresser nos cordiales félicitations à MM. Guenot, Varney et Plégat ; car pour ne pas être mieux connus, les services, que ces fonctionnaires rendent, n'en sont pas moins aussi méritants et élogieux, que ceux que rendent leurs collègues au Yen-Thé.

MALAINDJO.

Les funérailles de Sa Majesté Koang siu

DE PÉKING À SI LIGN

—Après le compte-rendu qui a été donné à cette même place dans le numéro spécial de mardi dernier, je ne referai pas le récit du spectacle qu'offrait Péking le samedi matin, jour des funérailles. Je quittai d'ailleurs la capitale à neuf heures du matin par la porte Pin Tse Men et précédai le cortège impérial jusqu'à Tchang kié T'soum, où eut lieu la première halte du cortège vers cinq heures et demie du soir.

SAMEDI 1er MAI

Trois heures après ma sortie de Péking, vers Pa Li Tchouang, où se trouve une tour fameuse à treize toits, dernier vestige d'une pagode que les bonzes ont abandonné après avoir tout vendu à l'exception de cette tour, le vent jaune commença à souffler, enveloppant tout le cortège dans des tourbillons de poussière. Dès cet endroit, le terrain de la route n'était plus surélevé mais au niveau de la plaine ; la route avait pourtant été pilonnée récemment et ses dix mètres de largeur rendaient assez facile le passage de la procession ; sur le côté avait été réservé un passage pour les voitures impériales facilement reconnaissables à un pavillon jaune dont elles étaient munies. Tous les trente mètres avaient été placés des baquets d'eaux dont l'emplacement était indiqué par la présence d'une lanterne et où, au moment où apparaissait le cortège, un garde plongeait un panier d'osier pour, à l'aide de ce recipient à peine immergé, faire mine d'arroser la route.

Sur tout le parcours se pressait une population, venue des environs, qui formait une véritable haie de chaque côté de la route.

Dix kilomètres environ après Pa Li Tchouang, le cortège passa à Tchang Kié T'soun.

C'est un petit hameau qui avait ce jour là, l'aspect d'une grande ville, à en juger par l'animation extraordinaire qui y regnait, et en raison de la proximité du campement qui avait été préparé pour le cortège.

Au milieu d'une enceinte entourée de toiles blanches avait été aménagé une tente en forme de pagode où le catafalque impérial devait passer la nuit. A droite et à gauche se trouvaient d'autres pavillons importants, le tout gardé par des soldats, baïonnette au canon. Des auberges volantes et des débitants, désireux de profiter de l'occasion s'étaient installés à proximité.

Précédant le cortège, une file interminable de cavaliers et de voitures foule sans respect le sol de la route réservée au cortège. A deux kilomètres du campement

les cavaliers vêtus de robes rouges et portant divers ornement mettent pied à terre et confient leurs monture à des coolies qui amènent ainsi tout les chevaux au camp. Les figurants aux robes rouges se rangent alors de chaque côté du catafalque et l'accompagnent jusqu'au pavillon où il passera la nuit. Un peu avant l'arrivée de la procession, un groupe de cavaliers lance au poing, commandé par un officier se forme en éventail et balaye littéralement les deux côtés de la route qu'abandonne la foule menacée par les lances. Mais à peine ces cavaliers ont mis pied à terre que d'autres cavaliers, sabre au poing, se livrent contre les assistants à une nouvelle charge qui les refoule à une distance d'où il leur sera difficile d'apercevoir les détails du cortège : le peuple ne doit pas approcher le cercueil de son souverain.

Toujours précédant le cercueil, deux compagnies de fantassins, en tenue de campagne, arrivent couverts de poussière, exténués et ayant perdu en route pas mal de traînards. Ces fantassins ne manquent pourtant pas de courage car, plusieurs d'entre eux portent deux fusils et deux sacs qu'ils ont pris à leur camarades éclopés.

Vient la masse des coolies, vêtus de rouge et portant des ornements divers, couvrant la route sur une longueur de plus de quatre cents mètres et précédant deux chaises à porteurs jaunes ainsi que le catafalque. Derrière celui-ci, suit un fort peloton de cavaliers tartares et fermant la marche, un escadron de cavalerie soulève une désagréable poussière.

Le catafalque est immédiatement conduit sous le pavillon réservé dont le nombre des gardiens est augmenté et les coolies se précipitent vers des voitures qui contiennent des couvertures sur lesquelles ils dormiront. Le camp présente à ce moment et pendant plusieurs heures un aspect vraiment curieux.

Quant à moi certain de ne trouver aucun logement dans ces parages, je poursuis ma route jusqu'à Chang Sin Tien, à environ dix kilomètres de là, où j'ai grand peine à me loger dans une auberge chinoise.

Avant d'arriver à Chang Sin Tien, la route traverse la voie ferrée et a été en conséquence surélevée en pente douce. Non loin de là se trouve le fameux pont de Lou Kou Kiao dont parle Marco Polo dans ses relations. Ce pont, flanqué à chaque extrémité de plusieurs pavillons abritant des stèles, se trouve à l'extérieur de la ville entourée de murailles et au dessus du lit sablonneux du Houn Ho.

A Chang Sin Tien, la voie impériale passait près du mur de l'usine du chemin de fer où fut aménagé le train spécial peint en bleu qui conduisit l'impératrice douairière au cimetière de Si Ling.

DIMANCHE 2 MAI

Vers huit heures du matin apparaissent à Chang Sin des groupes de lanciers et de cavaliers qui franchissent les talus pour éloigner la foule qui revient quand même. Puis c'est la longue file des coolies vêtus de rouge et le cortège tel que nous l'avons vu la veille. Un peu plus loin que l'usine de Chang Sin Tien, j'ai l'occasion d'assister à la relève des porteurs du catafalque. Un chef d'équipe porteur d'un numéro, dès qu'il aperçoit le cortège, groupe les porteurs qui sont disséminés. Le rassemblement s'effectue tant bien que mal au milieu des clameurs et des bousculades. Le catafalque s'arrête et les porteurs cèdent leur place aux nouveaux venus ; cette manœuvre prend à peine une minute et le cortège reprend sa marche coupée d'arrêts qui permettent aux coolies de changer d'épaule les morceaux de bois enchevêtrés qui supportent la lourde masse.

Non-seulement la route impériale, mais encore toutes les autres parallèles, sont encombrées de voitures, de cavaliers et de piétons. De temps en temps, on assiste au spectacle d'une voiture qui s'enfonce dans le sable et verse ; parfois, on rencontre un cheval crevé qui a été abandonné par ceux qu'il ne pouvait plus servir ; d'autres fois encore, ce sont des auberges qui bordent la route et dont les clients ne savent où trouver une place.

Toute la journée se passe sans incidents remarquables et le cortège, toujours le même, avance, monotone, sur une route qui ne l'est pas moins.

La halte aujourd'hui a lieu à Han Tze Ho, à dix kilomètres environ au nord de Tchou Tchéou. A cet endroit, ma charrette passe près du campement et profite d'un embarras de voitures pour emprunter la voie impériale que je suivrai désormais jusqu'à Si Ling. Tout le long de cette voie ont été creusés des puits dont l'eau doit servir à l'arrosage du sol. Ici, chose extraordinaire, le thé est servi gratuitement à quiconque se présente ; inutile de dire que toute la foule en profite et se désaltère même au delà de ses besoins. Le campement de Han Tze Ho diffère peu de celui où le cortège a passé la nuit précédente. Là encore on retrouve de nombreuses oriflammes qui claquent au vent et dont les couleurs vives et multiples donnent à l'ensemble un aspect des plus intéressants.

LUNDI 3 MAI

Le cortège se remet en route vers cinq heures du matin. Je vais attendre son passage à sept kilomètres environ de Tchéou Tchéou dont j'aperçois les deux hautes tours de formes similaires qui dominent la ville. En attendant l'arrivée de la procession, j'ai l'occasion d'assister à une scène qui ne manque pas de saveur. Les coolies qui viennent d'être payés et de recevoir de la nourriture s'empressent de se livrer à un jeu auquel les uns perdent argent et vivres, ce qui provoque des discussions et même des scènes de pugilat. Deux équipages européens réussissent, mieux que les cavaliers, à faire fuir la population qui stationne le long de la route. Dans ces voitures ne se trouvent cependant que des mandarins. L'arrivée des coolies, vêtus de rouge et qui chevauchent de blanches haridelles, prouve surabondamment que ces figurants n'ont pas pris de leçons d'équitation ; plusieurs d'entre eux réussissent à grand peine à se tenir en équilibre lorsque leur poney part au trot, tandis que d'autres, pour la plus grande joie de la nombreuse assistance, sont brusquement précipités à bas de leur monture et s'en vont mordre la poussière.

Voici le catafalque. La débacle commence. A la sortie de Péking, tout était encore à peu près en ordre, mais, à mesure que le cortège avance vers Si Ling, il présente un aspect de plus en plus lamentable. Les oriflammes et les ornements que les coolies avaient tenus élevés tant qu'ils traversaient la capitale, baissent peu à peu, pour, finalement, être portés comme de vulgaires manches à balai et traînés dans la poussière.

Pour la première fois, je remarque que les pompiers de Péking, avec leurs pompes et tout leur matériel d'incendie, suivent le cortège. Pourquoi?...!!!

Il convient d'ajouter que ces pompiers, comme d'ailleurs la plus grande partie des soldats et les suivants, ont pris place dans des voitures, se souciant fort peu de piétiner davantage dans la poussière. Le cortège, à ce moment, n'a plus rien d'imposant, et, si ce n'était la présence du catafalque, on croirait assister à quelque déroute après un combat malheureux.

A l'approche des campements, le soir, l'ordre se rétablit pourtant quelque peu.

De temps à autre, dans la journée, le cortège fait une courte halte pour permettre aux mandarins, venus des environs, de se prosterner devant les restes de S. M. Kouang Hsu.

Cette troisième étape est pour moi beaucoup plus longue, car tandis que le cortège s'arrête au nord de Lai Tchou Hien, je poursuis ma route jusqu'à Yi Tchéou. A partir de Lai Tchou Hien, le pays devient plus accidenté; on franchit plusieurs ponts, jetés tout exprès sur des rivières desséchées, pour permettre au cortège de les franchir. En beaucoup d'endroits, les paysans, recrutés par les autorités, étaient encore occupés, lors de mon passage, à niveler la route.

Tous les ponts des environs ont été peints en bleu et blanc. La voie ferrée que je franchis est sérieusement gardée par des soldats en uniformes à bandes blanches. La route est surveillée par un plus grand nombre d'individus, mais peu persuadés de l'importance de leur devoir

On arrive à Yi Tchéou, après avoir abandonné la route impériale, par des chemins en contrebas. Rien n'annonce cette ville qui est entourée de murailles et disparaît derrière de grands arbres. Bien que je me trouve à une grande distance du campement réservé au cortège funeraire, il m'est impossible de trouver un logement dans l'intérieur de la ville et il me faut faire, dans les faubourgs, de longues recherches pour arriver à découvrir une petit auberge où je passerai la nuit du lundi au mardi.

MARDI 4 MAI

A Yi Tchéou, un mandarin me fit promettre que je ne suivrais pas immédiatement le cortège jusqu'à Si Ling;

je tins donc ma promesse en partie puisque je ne quittai cette ville que le jeudi. Néanmoins, vers neuf heures du matin, j'assistai au passage du cortège non loin de Yi Tchéou; rien de changé à part un peu plus de désordre et de confusion.

La journée du mercredi fut employée par moi à visiter Yi Tchéou. C'est une ville aux murs sombres avec, ça et là, de vastes emplacements deserts. La rue principale, qui est très commerçante, présente pourtant une grande animation. On trouve là les boutiques de toutes les cités chinoises; papeteries, épiceries, etc...

Dans son ouvrage intitulé "les Derniers jours de Pékin," Pierre Loti, qui fait la description, un peu fantaisiste, du cimetière de Si Ling, parle également de Yi Tchéou et surtout de l'avenue qui conduit au yamen du sous préfet. Quant aux fameux ciseleurs sur argent, j'en ai trouvé deux qui, dans de petites boutiques, se livrent à la confection de boucles d'oreille et de menus bijoux qu'ils n'exécutent que sur commande et qui ne valent certainement pas les merveilles que l'on trouve à Hongkong et à Canton.

La pagode de l'enfer bouddhique existe; on y cherche en vain les centaines de personnages cités par Pierre Loti, mais elle est néanmoins très intéressante. Les scènes que représentent les sujets et qui ont en effet trait à la description de l'enfer bouddhique, sont des plus curieuses.

Les centaines de personnages de Loti se réduisent en tous cas à une soixantaine

Le soir de mon arrivée, la ville de Yi Tchéou fut envahie par les coolies du cortège, les uns ayant perdu le plumet jaune serin qui ornait leur coiffure, d'autres ayant transformé leur robe de soie rouge en une loque crasseuse, déchirée, et dont la couleur a déteint

On a un beau coup d'œil d'ensemble de Yi Tchéou et des environs lorsqu'on monte sur la tour qui se trouve à l'extérieur ou lorsqu'on gravit le mamelon qui est placé à l'intérieur de la ville. De là on peut apercevoir les montagnes qui enserrent la plaine de Yi Tchéou, dans toutes les directions, sauf vers l'est. Le sommet de plusieurs de ces montagnes est surmonté de pagodes ou de tours.

JEUDI 6 MAI – A SI LING.

Il faut deux heures pour se rendre de Yi Tchéou au col qui se trouve à l'entrée du cimetière impérial. A notre arrivée, l'entrée du cimetière, qui est enclavé dans une dépression formée par les montagnes, offre l'aspect d'un vaste campement où l'on se livre aux préparatifs d'un départ prochain, le cercueil de l'empereur Kouang Hsu ayant été placé dans une pagode située à deux pas de la gare de Léang Lee Ko Tchoang.

Le mandarin préposé à la garde des tombeaux, dont la demeure se trouve à six kilomètres de la gare, nous assure un guide pour le lendemain, car nous nous sommes rendu compte qu'il est difficile, à moins de s'appeler Pierre Loti, de visiter Si Ling en quelques heures.

A nos lecteurs qui voudraient faire ce voyage, nous donnerons le conseil de ne pas toujours se fier au guide qui, souvent paresseux suit le visiteur au lieu de le précéder et cherche à accomplir le plus petit parcours possible. Le cimetière impérial mesure, dans sa plus grande longueur, c'est-à-dire de la gare à un pont de sortie qui se trouve à l'ouest, environ douze ou quinze kilomètres.

La largeur équivaut à peu de chose près à la longueur.

Toute cette superficie renferme seulement sept tombeaux impériaux, sans compter ceux de quelques princes : Mou Ling, Mou Tsung Ling, Tchang Si Ling Tchang Lin, Tai Ling, Tai Tonng Ling et enfin le tombeau de l'empereur Kouang Hsu qui se trouve à quinze cents mètres à peine de la gare.

J'ai visité, en une journée, les plus intéressants de ces tombeaux, exception faite pour celui de Kouang Hsu dont on n'aperçoit que les fondations et quelques piliers de ponts ou de portes auxquels on travaille depuis une quinzaine de jours seulement. Des centaines d'ouvriers sont occupés à cette construclion et surtout à niveler l'emplacement et à creuser dans une colline une sorte d'entonnoir car tous les cercueils impériaux qui se trouvent à Si Ling sont déposés à l'intérieur d'énormes mamelons taillés dans des collines.

L'avenue qui conduit au tombeau Tai Ling et dont a probablement voulu parler Pierre Loti, a une longueur approximative de trois kilomètres. On y accède par un simple pont de marbre blanc qui aboutit à trois portiques en marbre également et couverts de sculptures. Les trois portiques passés, une porte monumentale, toujours de marbre blanc, se presente garnie de trois ouvertures que ferment des portes rouges et dorées.

L'allée est pavée, mais entre les dalles qui, selon toute apparence, sont rarement foulées, l'herbe a poussé. Après avoir franchi cette porte, on arrive à un pavillon gigantesque qui abrite une énorme stèle de marbre blanc que supporte une tortue. Aux quatre angles du pavillon se trouvent quatre colonnes toujours de marbre blanc, indépendantes et couronnées de lions. Continuant la visite, on suit l'avenue bordée de chaque côté, dans l'ordre, d'une colonne de marbre blanc, d'un éléphant, d'un cheval et de deux personnages représentant sans doute quelques hauts fonctionnaires. On franchit ensuite un nouveau portique puis un simple et un triple pont, le tout en marbre blanc, et l'on se trouve en face d'un groupe de bâtiments recouverts, comme tous les pavillons de Si Ling, de tuiles virnissées jaune impérial.

A droite et à gauche, les demeures des gardiens et du mandarin chargé spécialement de la surveillance du tombeau. A droite se trouve encore une sorte de pagode destinée aux offrandes. En face, une enceinte murée munie d'une triple porte qui est ouverte par le mandarin en cas de visite de fonctionnaires ou de quelque étranger. A l'intérieur, un nouveau pavillon, puis, plus loin, trois autres portes, un autel pour les offandes et le pavillon principal dont on ignore le contenu. Derrière ce pavillon se trouve le tombeau proprement dit. C'est une colline dont on peut faire le tour en suivant un chemin cimenté.

Cette colline, comme toutes les autres, peut avoir à peu près quinze mètres de hauteur; elle est surmontée de cèdres.

Le tombeau voisin, Tchang Ling, est desservi par une avenue qui diffère de celle que nous venons de décrire.

Mou Ling est, à notre avis, le tombeau le plus intéressant S'il ne possède pas une avenue comparable à celle de Tai Ling, le groupe de bâtiments devant lequel le visiteur se trouve soudain, offre un aspect plus plaisant. Ces batiments sont étagés en gradins et derrière eux, se trouve un énorme monticule cimenté qui semblerait prouver par sa forme que là repose le corps d'une impératrice. On accède au tombeau Mou Ling par un chemin qui traverse un groupe important de cèdres, gravit des collines non boisées lesquelles avec la montagne que l'on voit plus loin, enserrent Mou Ling, et redescend sur un village tartare entouré de murs et dont la disposition des maisons est celle de tous les villages tartares que l'on trouve en grand nombre à Si Ling. A mi-chemin se trouvait, la veille même des funérailles, un pavillon qui avait servi de pied à terre à l'impératrice douairière veuve de Kouang Hsu visitant Si Ling.

Ça et là, et principalement autour des tombeaux, courent de petits ruisseaux dont le lit a été cimenté mais qui sont toujours à sec, sauf peut-être à l'époque des pluies.

La pagode où a été déposé le cercueil de S.M. Kouang Hsu est entourée de murs et gardée par de nombreux soldats. De temps à autre, des mandarins viennent saluer la dépouille impériale et défilent à cette occasion entre une double haie d'une centaine de coolies vêtus de robes rouges comme les porteurs du catafalque, mais un peu moins déguenillés.

Avant de quitter Si Ling, il m'a été donné de constater qu'on a gardé là bas le meilleur souvenir des soldats français, et un jeune chinois m'a montré son bras gauche sur lequel j'ai pu admirer un superbe tatouage avec les lettres R. F.

Au surplus, le mandarin chargé de la surveillance du tombeau Mou Ling, m'a fait la déclaration suivante : " Je suis heureux de savoir que vous êtes français; vos compatriotes protègent et ne pillent pas ".

N'est-ce pas là, pour qui a entendu parfois les chinois émettre une opinion franche sur les troupes européennes, un véritable éloge ?

Le Longovicien

En passant

Echo de Chine

Lorsque, après la grève des postiers, la réunion de l'Hippodrome et tous ces

événements qui furent imprévus parce qu'on n'avait pas voulu les prévoir, et que d'ailleurs cela n'eût servi à rien, M. Coltat-Chamot rencontra M Bostepierre, il s'écria :

—C'est la mort du parlementarisme!

—En êtes-vous bien sûr? répondit M. Paulin Costepierre avec compassion.

Cette compassion n'était pas feinte. L'habitude de critiquer des textes historiques rempli l'âme de M. Costepierre, à l'égard des événements contemporains, d'une sorte de scepticisme optimiste : il sait que si émue qu'en soit la société, ils n'ont jamais qu'une importance relative parce que le monde continue à tourner et les individus à vivre, à moins qu'on ne les tue ; et on n'en tue après tout qu'un si petit nombre, que de loin, dans le recul des années, c'est à peine si cela se voit. En regardant les choses du point de vue de l'absolu, comme on disait jadis, ou de Dieu, comme ou disait auparavant, ceci ne mérite donc point qu'on s'en inquiète. Mais tout change aussitôt qu'on entre dans le détail des faits : on voit ces mêmes hommes, qu'on ne considérait dans l'ensemble que comme des quantités négligeables, on les voit souffrir et mourir On les voit atteints dans leurs] familles, dans leurs sentiments, dans leurs habitudes, dont ils avaient besoin pour le jeu même de leur activité et de leur intelligence. Ce sont des milliers de drames affreux et pathétiques dont on réalise alors les déchirements et la cruauté. Par exemple, il est clair que l'ancien régime de la France monarchique devait succomber; mais il est impossible de ne pas éprouver une sympathie très vive pour les infortunes individuelles qui furent la suite de ce grand naufrage. M. Costepierre, au début de ses études, ainsi qu'il arrive souvent, avait eu du penchant à considérer les événements au point de vue général : les jeunes gens vivent intellement très seuls, une magnifique ivresse intellectuelle leur peuple le monde. Mais maintenant qu'il avait dépassé la cinquantaine et fréquenté les hommes, une vaste pitié lui était venne pour eux.

— Si j'en suis sûr ! répondit M. Coltat-Chamot. Et si vous crovez que c'est amusant pour un député radical-socialiste !

— Ceci, dit M. Costepierre, est une impression personnelle.

— C'est ce que disent les gens qui ne réfléchissent pas, fit M. Coltat-Chamot. et j'ai donc le droit de m'étonner que vous partagiez leur opinion. Mais songez, malheureux, que toute l'organisation de la société, finances, guerre, administration, jusque dans les moindres détails, repose sur nous depuis plus d'un siècle. Voilà pourquoi nos ennemis, qui n'étaient jusqu'à ce moment que des réactionnaires, n'ont jamais pensé à supprimer le régime Ils ne voulaient que nous remplacer. Détruisez-nous, au contraire, ce sera le désarroi.

— Cher ami, dit M. Costepierre. je crois que vous vous exagérez le péril que vous courez. J'ai moi-même médité sur ce qui dvient ; et la conclusion à laquelle je suis arrivé est que les syndicats de fonctionnaires ne voudront jamais votre mort. Car les fonctionnaires ont beau protester contre le favoritisme, ils ont trop coutume d'en profiter. Ils se groupent pour conquérir des bénéfices génér ux; ils persisteront à vous maintenir pour se procurer des avantages particuliers. E rien par conséquent ne sera changé, sinon que les agents de l'Etat nous coûteront plus cher encore que par le passé.

—Si je pouvais le croire ! dit M. Coltat-Chamot.

— N'en doutez pas un instant. Le propre des révolutions est de ne rien changer à ce qui existe. C'est même à cela qu'on les reconnaît. Et que l'inconvénient commun vous soit un réconfort, je n'en éprouve nulle colère, mais au contraire une impression très douce,et pour ainsi dire salutaire. C'est comme si je faisais la charité. Car après tout, vous avez une femme et des enfants, et il faut que tout le monde vive.

Ces dernières paroles ne troublèrent point M. Coltat-Chamot. A fréquenter les réunions publiques, c'est bien le moins qu'on gagne un bon caractère et l'habitude non pas d'oublier les injures, mais de ne même pas les sentir, lorsque l'issue d'un d bat a été favorable. D'ailleurs, même dans un cas moins heureux, l'adversaire d'un jour pouvant être l'ami du lendemain, il est bon de ne jamais se fâcher : cela épargne les réconciliations.

Un peu de tranquilité était revenue dans l'âme du député ; il ne voyait plus l'avenir un jour si sombre.

—Vous pourriez bien, dit-il, avoir raison. Ainsi, j'ai parmi mes électeurs un employé des ponts et chaussées véritablement extraordinaire. Tous ses c marades s'en plaignent, car voilà trois ans qu'il n'est venu au bureau, et ils sont obligés de faire son travail. Je suis cependant parvenu à le maintenir. L'argument que j ai découvert en sa faveur est de premier ordre. Au temps du ministère Combes, il faisait des fiches. Je n'ai donc pas eu de peine à démonter que sa disgrâce serait un triomphe pour les ennemis de la République.

—Cependant dit M. Costepierre, parlant en cet instant contre sa thèse, car il aime surtout agiter les idées, rien n'empêche ce citoyen de faire partie fort active d'un syndicat de fonctionnaires : car il a des loisirs, puisqu'il ne va jamais au bureau.

- Justement ! fit M. Coltat-Chamot. Il s'occupe en ce moment d'en créer un. Et je ne doute pas de son succès. Pour tout ce que ne concerne pas son métier, il n'est point paresseux, je vous assure.

— Mais alors, il n'aura plus besoin de vous ?

— Pardon, s'écria M. Coltat-Chamot, pardon ? Le syndicat lui sera utile pour se maintenir, mais je continuerai à lui être indispensable pour avancer !

— Vous le voyez, dit M. Costepierre, c'est ce que je disais: les choses iront un peu plus mal qu'auparavant pour le bien public; mais à part cela, il n'y aura rien de changé.

— Vous avez raison, dit son interlocuteur radieux. Je commence à l'espérer comme vous.

— Oh ! moi, fit M. Costepierre, je ne l'espère pas, je le pense. Mais cette différence d'appréciatipn ne fait rien au résultat. Je suis un peu moins sûr qu'auparavant de recevoir mes lettres et de trouver des routes qui ne soient pas des fondrières, voilà tout.

— Bah ! répondit son interlocuteur, c'est comme ça dans tous les pays. Les recommandations y font tout.

— Vous vous trompez, dit M. Costepierre.Il en est au moins un où les choses se passent d'une façon étrangement différente. Il est vrai qu'il est fort arriéré : c'est la Chine... Voici un petit écho que je viens de trouver dans un journal *l'Echo de Chine* qui se publie à Changhaï.Il m'a étonné :

"M. Tchao Toen Yu, sous-préfet adjoint en expectative d'emploi à Nankin, vient d'être destitué aussitôt après sa nomination. Voici pourquoi :

" Dernièrement, il a fait envoyer une lettre à S. E. Vai Tcheng Siang, trésorier général de Nankin, pour lui demander une place. Il ne savait pas alors qu'il était déjà nommé sous-préfet.

" Ce trésorier général,ayant lu la lettre, entra dans une grande colère, et retira la nomination avec les paroles suivantes, qui furent affichées sur les murailles :

" Je savais bien que Tchaoe Tœn Yu attendait un emploi à Nankin depuis assez longtemps, et je le croyais habile dans la littérature de notre Chine et les diverses administrations. Mais hélas ! après l'avoir nommé sous-préfet, j'ai reçu tout justement la lettre qu'il m'envoyait pour me demander une charge. Or, dans cette lettre, il dit qu'il est parent d'un certain conseiller de l'empire, et ami intime d'un secrétaire du vice-roi. Après lecture de tout cela,il m'est apparu trop évidemment que c'est un sot, indigne d'occuper un poste de fonctionnaire. C'est pourquoi je supprime en toute hâte sa nomination de sous-préfet.Qu'on tremble et qu'on soit instruit! "

—Non ! cria M. Coltat-Chamot.

—Si, je vous assure, dit M. Costepierre. Quelle est donc, dans ce texte, la partie que vous contestez ?

— Ce sous-préfet aurait été mis à pied pour avoir fait connaître qu'il était parent d'un conseiller d'empire et ami très intime du secrétaire d'un ministre? Cela est invraisemblable !

— Il semble pourtant que cela soit, dit M. Costepierre.

— Alors, dit M. Coltat-Chamot, ce n'est pas là-bas comme en France.

— J'en suis convaincu, répliqua doucement son interlocuteur.

(*Le Temps*)

PIERRE MILLE

Vers Yun-Nan Sen

III

Du Pa-Ta-Ho à Yun-Nan-Fou, on dit les obstacles moins nombreux, mais il est

bon d'ajouter que si, sur la distance de 244 kilomètres qui sépare ces deux oints, la ligne monte en pente assez douce, ayan à s'élever de 482 mètres seulement sur un parcours de 178 kilomètres (d'A-Mi-Tchéou à Yi-Léang) il lui faut franchir ensuite un brusque gradin de 526 mètres sur un trajet de 30 kilomètre à peine ; du sommet de ce ressaut, point culminart de la ligne (près de 2.050 mètres au-dessus du niveau de lamer il ne reste plus qu une légère plongée à faire en pente assez douce (150 mètres environ) différence de niveau pour atteindre le point terminu de Yun-Nan-Fou situé à 470 kilomètres de Hokéou et à un peu plus de 1.800 mètres au dessus.

Notre voyage, sur tout le parcours s'est exécuté avec une rigoureuse exactitude, ce qui est vrai ent à l'honneur de la capacité et du dévouement du vaillant personnel de la Compagnie, car, à partir de Pho-Moi, qui jusqu'à présent, a servi de dépôt, aussi bien pour l'exploitation régulière jusqu'à La-ha-Ti, que pour le service de la pose à l'avancement, il circule journellement sur la ligne de très nombreux trains, qu'il faut dédoubler à la montée à partir de La-Ha-Ti.

Jusqu'à ce point de La-ha-ti la ligne suit la berge même du Nam-Ti, d'abord sur la rive droite, ensuite sur la rive gauche; ce n'est qu'après, que les grandes difficultés commencent, que la voie s'élève peu à peu sur les flancs, jusqu'à dominer le Nam-Ti de plus de 300 mètres, et ce sera sur un versant tellement raide, qu'à certains passages qui bordent de très près l'abime, on a la sensation très nette d'être suspendu au-dessus du vide. Le spectacle est surtout impressionnant entre les Kilomètres 104 et 112, où une grande boucle du tracé, formant un véritable lacet en empruntant la vallée du faux Nam-Ti, permet d'embrasser l'ensemble de la ligne sur plus de 8 kilomètres.

C'est au point de rebroussement de cette boucle qu'est situé le fameux pont métallique, qui franchit la gorge du faux Nam-Ti entre deux rochers absolument à pic, dont "*l'Illustration*" a donné un dessin. La position du passage à franchir, sa hauteur au-dessus du fond de la vallée, enfin les deux tunnels en courbe, entre lesquels il est immédiatement placé, rendaient imposible la constitution de points d'appui et le lancement d'après les méthodes ordinaires. Il y avait là, au dire des techniciens, un problème très délicat de construction qui fut résolu de la façon la plus élégante par un Ingénieur de la Société des Batignolles, M. Bodin ou Baudin, au moyen de deux fermes s'assemblant à leur extrémité libre à la façon d'une véritable articulation.

Pour le voyageur ignorant, s'il ne se rend pas un compte très exact des difficultés vaincues, du véritable tour de force de construction accompli, il est pris d'une admiration un peu inquète, lorsqu'il aperçoit, près d'un kilomètre avant de le franchir, cet ouvrage si léger, véritable corde raide tendue d'un rocher à l'autre.

A signaler aussi, comme remarquables travaux de métallurgie, des viaducs en acier, portés par des pylones à section quadrangulaire, composés de pièce de si faibles dimensions apparentes, qu'ils semblent montés en filigrane. Celui du kilomètre 83 a 70 m. de portée et 30 m. de hauteur, il comporte une rampe très appréciable et une courbe d'assez faible rayon, il est supporté par huit pylones.

Mais, citer et décrire tous les ouvrages d'art, tous les points intéressants de la ligne, est impossible : un volume n'y suffirait pas. Force est de conseiller à ceux qui désireraient de plus amples détails, de faire le voyage. Et, vraiment, je puis leur affirmer qu'ils ne perdront pas leur temps. Combien d'excursions, en effet, sont recommandées aux touristes, qui n'offrent pas, à beaucoup près, l'intérêt de celle-là. Sites sauvages, difficultés naturelles vaincues par l'art et l'énergie de l'homme, diversité des climats traversés et de leur flore, tout semble se réunir sur cette ligne pour exciter l'étonnement et l'admiration des voyageurs.

Je ne parle que pour mémoire de l'attrait que peut présenter Mongtze. En dehors de la concession française, nombreuses constructions situées dans un immeuse jardin bien ombragé, c'est la petite ville chinoise, grouillante et sale à souhait, qu'entoure une muraille crénelée de très ancienne construction. Il paraît que Yun-Nan-Fou est plus intéressante ; elle compterait environ 100.000 habitants, c'est-à-dire environ dix fois plus que Mongtze.

Sans plaisanterie, je suis persuadé, qu'une fois terminée et connue, cette ligne arrivera à être très fréquentée par les Tonkinois ; les plateaux qu'elle traverse jouissent d'un climat très tempéré, un séjour de quelques jours au cœur de l'été, dans ces régions élevées, la distraction des excursions faciles, une alimention où pourraient entrer des légumes, des fruits, du laitage, de la volaille et des œufs, toutes choses rares ou médiocres au Tonkin pendant cette dure saison, produiraient, à n'en pas douter le meilleur effet sur les personnes éprouvées par la chaleur ; cela vaudrait certainement les congés au bord de la mer ou les ascensions au Tam-Dao. Donc avis aux amateurs !

Le voyage, en lui-même, n'aurait rien de pénible, puisque, pendant longtemps encore, on ne voyagera pas la nuit et que des repos dans des hôtels, déjà très acceptables à présent couperont convenablement le trajet. En résumé, en partant de Hanoi le matin, on pourrait être le lendemain après-midi à Mongtze, après avoir passé la nuit à Lao-Kyp.

La seule considération qui pourrait s'opposer à aller ainsi villégiaturer au Yunnan, serai peut-être la crainte des mauvaises dispositions des Célestes à notre égard; mais on peut être assuré que ces mauvaises dispositions ne résisteront pas, lorsque des question d'intérêt leur seront opposées.

Malgré leur xénophobie, qui n'apparaît je me hâte de le dire, ni sur la ligne, ni à Mongtze où, depuis tant d'années vivent de nombreux Européens les Chinois du Yun-Nan viennent déjà franchement au chemin de fer, comme je l'ai dit plus haut; ils y viendront de plus en plus ; soyez persuadés qu'ils accepteront de la meilleure grâce du monde les voyageurs qui viendront respirer l'air pur et frais de leurs hauts plateaux et y dépenser leur argent.

Ainsi, pour peu que nous y mettions de la bonne volonté et que la Faculté nous pousse dans cette voie, il ne faut pas désespérer de voir un jour, pas très lointain, Mi-La-Ti, Mongtze et A-mi-Tchéou, se transformer en stations d'altitude, construire des hôtels, établir des casinos avec salle de théâtre, salle de bal et les inévitables et intelligents petits chevaux. Danseurs et danseuses tonkinois, vous pourrez vous y livrer à votre sport préféré en plein été, sans être transformés en éponges; ce n'est peut être pas sous ce jour folâtre que nos aînés avaient envisagé la pénétration au Yun-Nan; mais la civilisation ne doit mépriser aucun des moyens susceptibles de favoriser son éternelle marche en avant.

Ct J. Reverony

L'opium au Yunnan

Le moment de la récolte approche. Là où l'on a semé quand même, on est heureux Car l'opium au Yunnan est d'un bon rendement, principalement durant cette année d interdiction ! L'once qui se vendait autrefois 100 à 120 sapèques coûte aujourd'hui 500 sapèques !

Là, où l'on n'a pas osé planter, on considère sa bourse vide; et l'on maugrée contre les Mandarins qui, eux peuvent fumer quand même !

Sur les grandes routes, on ne voit plus d'opium ! Plus loin, dans la montagne, on en voit un peu moins qu'autrefois. On peut affirmer, je crois, sans exagération, que le pavot au Yunnan aura diminué de 60 à 70 pour cent.

Mais que de misères ! Dans nombre de pays les champs sont restés incultes durant cette dernière saison. Et dans les plaines, la sécheresse s'étant fait sentir particulièrement cet hiver, la petite récolte a été fort contrariée ! Le riz, qui se vendait 10 à 15 taëls au mois de janvier, est monté à 27 taëls au mois de mars.

Au pays de Ta-li, où la plantation de l'opium était fort en honneur, le riz ne peut se vendre; on le donne à manger aux cochons ! Et inutile de songer à venir le vendre ici, le prix du du transport est trop considérable !

Et les mandarins, percepteurs d'impôt, gémissent eux aussi, Les coffres ne s'emplissent plus comme jadis. Tel mandarin de telle petit ville qui auparavant expédiait chaque mois à la Capitale 1500 à 2000 piastres, a peine, aujourd'hui à en envoyer 150 !

C'est une crise pour le peuple et pour le gouvernement du Yunnan ! Crise qu'on ne semblait pas avoir prévu devoir être aussi terrible, et qu'actuellement encore on ne semble pas chercher à conjurer en haut lieu !

Donc, on ne plante plus l'opium comme autrefois; et cependant, chose curieuse, les fumeurs d'opium, surtout parmi les Mandarins et leurs Mandarines, n'ont guère diminué de nombre !

Va-t-on proscrire l'opium et laisser fumer comme jadis? Sera-ce comme pour les petits pieds à qui, dès 1902, on faisait la guerre dans tout l'Empire? Et plus que jamais encore au Yunnan cependant les petits pieds sont en honneur !

Drôle de pays, que cette Chine, où tous les Mandarins font une guerre acharnée à l'opium; et où, parmi ces Mandarins, l'on n'en trouverait pas cinq pour cent qui aient abandonné la drogue !

Un ami qui revient d'une promenade au pays de Tungchwan, me dit qu'actuellement on envoie de Yunnanfou des troupes vers la ville de Süan-weichau, où, dit-on, l'on redoute des troubles graves.

A Süan wei en effet on a planté l'opium comme les années précédentes, et cela, malgré tous les Vice-Roi, et Mandarins !

Dernièrement de la Capitale on envoyait là bas un délégué qui devait empêcher la récolte.

Le Délégué arriva le 5 avril au soir à la ville de Süan-wei, accompagné du sous-préfet de Qingy, Le sous-préfet de l'endroit vint à leur rencontre.

En un clin d'œil, toute la ville fut sur pied ; puis les têtes se montant, on brisa la chaise du sous-préfet de l'endroit, et on en fit autant à celle du Délégué, qui de plus reçut quelques blessures. Le sous-préfet de Qingy fut plus brave (à la chinoise, j'entends !). Il se sauva à toutes jambes et revint à ses pénates !

Le Délégué harangua la foule, lui représentant que lui, pauvre homme, ne faisait qu'exécuter les ordres du Vice-Roi; mais qu'il y avait moyen d'arranger les choses sans briser des vitres ! Il demanda donc qu'on lui envoyât une délégation de 4 ou 5 des plus grands notables du pays, afin qu'ensemble on pût rédiger une pétition au Vice-Roi pour lui représenter la misère du pays et lui demander la permission de récolter l'opium cette année encore !

La foule obéit respectueusement et quatre des plus grands notables se présentèrent dans la prétoire devant le délégué !

Aussitôt les portes se refermèrent sur eux, et on les fusilla !!

Pour le coup, voilà de la justice chinoise expéditive !!

A l'annonce de cette fusillade, ce fut un tolle général. Tandis que le Délégué faisait demander par télégramme du renfort à la capitale, on s'assemblait de partout !

Et les mandarins eux-mêmes évaluent à 20.000 le nombre des émeutiers cernant la ville de Süan-Wei ! !

Ah ! civilisation ! ! c'est le cas où jamais de le répéter, tu ne civiliseras pas sans semer souvent la misère sous tes pas !

TOHENG

Le Traité Anglo-Siamois

Nous avons parlé récemment de la conclusion du traité qui vient d'être signé entre le Siam et la Grande-Bretagne. Ce traité, qui concède à l'Empire Britannique une étendue de 15,000 milles carrés de territoire dans la Péninsule Malaise, a une origine curieuse que relate le *Standard*.

Si l'on prend une carte de la Péninsule Malaise, on trouve à peu près à mi-chemin entre Bangkok et Singapour l'Etat de Kelantan. C'est là qu'est située la concession octroyée par le Rajah de cet Etat à la Compagnie anglaise dont l'histoire est, en quelque sorte, celle du traité anglo-siamois.

Sur la côte orientale de la Péninsule se trouve l'Etat de Tringannu dont la capitale, Kota Bharu, est siuée à l'embouchure d'un fleuve qui coule jusque dans l'Etat voisin de Kelantan.

Le Rajah de Kelantan se considérait, à vrai dire, comme un souvarain indépendant, puisqu'il ne devait pas obéissance au roi de Siam et qu'il n'avait à lui payer aucune redevance, il se croyait libre de conduire à son gré son propre Etat, de négocier lui-même ses propres traités et d'accorder les concessions qu'il lui plaisait de faire. Un traité conclu en 1826 entre le Siam et la Grande-Bretagne corroborait, d'ailleurs, cette manière de voir, dans des clauses distinctes concernant les deux Etats.

Mais, peu à peu, le Siam affecta des airs de suzeraineté. Il donnait comme justification de ses prétentions la cérémonie dite de la Fleur d'Or (*Golden Flower*), cadeau pittoresque que font chaque année les chefs des petits Etats à leur grand voisin—"marque de fidélité", suivant l'interprétation du Siam; simple "gage de paix fait par un petit Etat à un plus puissant", alléguait le Rajah de Kelantan qui faisait observer à ce propos que la Birmanie et le Siam lui-même quoique indépendants, envoyaient des "Golden Flowers" à l'empereur de Chine.

Cependant, les droits que possède la Grande-Bretagne de faire librement le commerce avec les deux Etats furent bien définis dans le traité de 1826, et tant que les besoins du trafic britannique n'exigèrent pas d'intervention, il ne fut pas nécessaire de définir d'une façon plus spéciale la situation politique de Kelatan et de Tringannu. Des commerçants anglais vinrent s'établir dans ces Etats, mais ils échouèrent pour la plupart, soit par inexpérience, soit parce que leurs droits commerciaux n'avaient pas été convenablement garantis.

Mais la prospérité croissante des Etats du Sud, où l'influence anglaise s'était fait sentir et avait produit de brillants résultats fit ressortir la pauvreté et la mauvaise administration des Etats du Nord. C'est alors que fut créée la Compagnie dite de "développement", à laquelle le Rajah donna deux concessions, l'une qui l'autorisait à développer à son profit les ressources à tirer des 3,000 milles carrés environ du pays, et l'autre qui lui octroyait des droits fiscaux sur une superficie beaucoup plus grande, dont l'étendue dépassait les limites géographiques de l'autre concession.

Telle est, brièvement résumée, l'histoire du commencement de froissement, ou plutôt d'incompatibilité entre le Siam et ses Etats "suzerains". L'accord que la compagnie a conlu avec le Rajah a été ratifié au Siam, mais il a paru de toute évidence que cette ratification a plutôt été un acte de politesse qu'une nécessité diplomatique.

La Grande-Bretagne a dû, dès lors, envisager la question de savoir à qui le gouvernement britannique s'adresserait dans le cas de contestation. Il était manifestement impossible de rendre responsables les rajahs qui n'avaient pas les moyens de faire valoir leurs désirs. Etant donnée cette situation, le traité qui a été conclu avec le Siam était inévitable.

L'Allemagne au ne prise sur le Siam par le chemin de fer septentrional. Elle aurait pu pousser son activité commerciale dans la région comprise entre la Birmanie britannique au Nord-Ouest, et les Etats Fédérés Malais, au Sud. Mais l'accord qui vient d'être passé entre le gouvernement anglais et le Siam a élevé une barrière insurmontable qui éloigne désormais toute influence extérieure. Le Siam a renoncé à sa suzeraineté sur Kelantan et, en compensation, la protection britannique a été étendue dans cette région avec les résultats les plus heureux.

E. A.

Le pari mutuel au Japon

La Presse nippone n'est pas tendre pour le Gouvernement et cependant c'est elle qui a crié à la dépravation, réclamant les mesures contre lesquelles elle s'élève après leur application.

C'est ainsi que la suppression du pari mutuel et, par le fait, des courses, pourrait être considérée comme un triomphe de la presse.

Depuis longtemps les journaux protessaient contre la tolérance accordée au jeu sous forme de pari mutuel.

Les plaintes sont allées s'accentuant, d'autant mieux que les scènes scandaleuses se multipliaient sur les hippodromes.

L'*Asahi* écrit au premier rang des protestataires, au nom de la morale. Des officiers supérieurs, disait-il, s'étaient trouvés compromis au champ de courses de Naruo, de Hiroshima. A Itabashi, on avait vu la foule, mécontente d'avoir perdu, se précipiter furieuse sur les baraquements du pari mutuel.

L'*Asahi* allait jusqu'à demander qu'on punît au nom de la loi ceux se livrant aux émotions du pari mutuel, sans tenir compte du prétexte, invoqué par quelques-uns, que le gouvernement fapperait d'une main ce qu'il protégeait de l'autre. C'était, après tout, l'ancien Cabinet qui avait toléré le pari mutuel, le Cabinet actuel n'avait pas à s'en inquiéter. Et le journal scandal sé citait des chiffres. Les sommes engagées à Itabashi montaient à 1.800.000 yen ; en y ajoutant celles en-

gagées sur différents champs de Tokio et des environs, on arrivait à plus de 12 millions. Ce serait à l'automne, 20 millions, et pour tout le Japon 30 millions lancés les jeux de hasard. C'était la ruine de la morale nationale.

Le Gouvernement, conseillé par la presse, se montra énergique Le pari mutuel fut condamné sans autre forme de procès. Aussitôt les feuilles, virevoltant au gré du souffle populaire, trouvèrent le procédé brutal.

Le "*Yomi-uri*" se récria contre la tyrannie du gouvernement; il écrit: "sans doute, dira-t-on, que le pari mutuel trouble la moralité, mais on ne nous fera pas croire que le marquis Katsura soit de vertu si rigide. Il paraît qu'au Sénat on était en grande partie contre le pari mutuel. Le Vicomte Okabe, sénateur a démissionné. La mesure n a donc d'autre portée que d'avoir sacrifié dix sociétés de Courses pour conserver son portefeuille au ministre de la Justice. La suppression du pari mutuel est équivalement la suppression des courses. Du fait, le gouvernement fait perdre aux sociétés dûment autorisées 20 millions. Il devrait les indemniser."

Le "*Miyako*" condamna également le cabinet Katsura: "Comme il a retardé l'exposition, il supprime d'un trait de plume le pari mutuel; c'est un gouvernement de brutalité, qui n'a aucun égard pour les intérêts du peuple. Ce qu'il y a de pis, c'est que le Gouvernement, qui connaissait la situation, accordait sans mot dire l'autorisation de se constituer à de nouvelles sociétés qui, il devait le savoir, n'étaient basées que sur le maintien du pari mutuel. Katsura, lui même, disait à des représentants de ces sociétés qu'il ne serait pas bon de supprimer d'un seul coup le pari mutuel; à peine a-t-il parlé ainsi qu'il l'interdit.

"C'est là l'acte d'un gouvernement se moquant du peuple, d'un gouvernement de sédition"

Le *Nichinichi*, seul, se montre, sur la question, d'une moralité plutôt rigide; il désapprouve les comités de courses qui tentent des démarches pour faire revenir le gouvernement sur sa décision "Il est un fait clair, dit-il, c'est que les jeux de hasard sont interdits au Japon, et que ceux s'y livrant doivent être punis d'après la loi. Vous avez lancé des capitaux dans l'affaire, tant pis pour vous, vous vous êtes fourvoyés.

"Les lois d'un pays ne sont pas faites pour protéger ceux qui les enfreignent dans le but d'obtenir un gain déshonnête. L'amendement des hommes passe avant l'amendement de la race chevaline."

Cette première aux Corinthiens du "Nichinichi" n'est pas du goût des actionnaires des Sociétés de courses, lesquelles vont actionner le Gouvernement.

En attendant le pari mutuel est supprimé sur toute l'étendue du territore japonais, et les courses avec lui. Les réunions d'automne, qui n'ont eu lieu que grâce à un maigre subside du gouvernement, ont été un four. Jockeys, propriétaires et policemen formaient la presque totalité de l'assistance. Les journaux en ont fait des gorges chaudes.

Mais le Japonais est aussi joueur que l'Annamite, ce qui n'est pas peu dire, aussi les fervents du pari mutuel cherchent-ils un autre moyen d'assouvir leur fringale de spéculation.

La plus attrapée est la presse qui, victorieuse, se montre, malgré tout, mécontente de sa victoire trop brusque.

Au Tonking, on autorise encore le pari mutuel, mais les courses agonisent : trouvera-t-on d'ici la prochaine saison le moyen de leur rendre un peu de vitalité ou suivra-t-on l'exemple du Japon?

HENRI LAUMÔNIER

Les encenseurs du "Tres-Grand-Japon"

Sommes-nous devenus complètement gâteux en France ? Par ces temps d'anarchie, où rien n'est à la place qui lui convient, on le dirait vraiment. Quand on parle du Japon ou du japonais à quelqu'un, il est nécessaire que les deux interlocuteurs se découvrent respectueusement; c'est devenu un snobisme d'un genre spécial de ne parler des insulaires canaquo-malais qui habitent les îles du Soleil-Levant qu'avec un enthousiasme débordant et il est pénible de voir des gens intelligents s'aplatir à se point devant ces asiatiques, parfaits imitateurs, mais qui, en somme, n'ont rien inventé, et n'en sont, certes pas encore, même au point de vue militaire, à nous donner des leçons. Ils ont infligé aux Russes, c'est reconnu aujourd'hui par tous les hommes compétents, des défaites à coups d'hommes et de boulets, et non par leur stratégie et leur science de la guerre. Quant aux leçons qu'ils pourraient nous donner dans d'autres branches de l'industrie humaine, on les cherche en vain. Mais c'est la mode; chacun veut à Paris "avoir son japonais". L'autre jour, j'assistais à la réunion de l'Alliance française ; il y avait là de gros bonnets de France qui assistaient un conférencier japonais, lequel parlait du *socialisme* d'une façon plutôt pénible. Beaucoup de ses compatriotes étaient venus l'écouter, et, quand ce fut fini, les gros bonnets français, la bouche en cœur, félicitèrent à qui mieux mieux l'orateur. Puis un Japonais, très fier et tout gonflé de suffisance, dit qu'en effet ses compatriotes et lui étaient des gens semblables en tout aux Européens. "D'ailleurs ajouta-t-il, vous devez trouver vous-mêmes que nous ressemblons physiquement aux peuples d'Europe ; voyez-nous, regardez ceux de nous présents ici, et dites-nous si nous ne sommes pas pareils à des gens d'Europe".

Ah ! ce qu'il a fait sourire, malgré tout, ce bon Nippon ! Il y avait là une jolie collection de macaques! Des Européens, ces gens-là, laids, biscornus, tortus, ah ! non, elle est bien bonne!

En bien, voilà où nous mène notre trop grande admiration des Japonais. Ces gens-là se croient tous des phénix et iis se moquent de nous

Traitons-les convenablement, suivant leurs mérites; soyons polis et courtois, mais ne nous emballons pas. Ces Japonais, tout en buvant nos louanges comme du lait, nous détestent, nous haïssent profondément. (nous comme tous les Européens d'ailleurs); et ils le font bien voir: pendant qu'à Paris, Londres ou Berlin, on leur casse des encensoirs sur le nez, ils cherchent à mettre l'Asie en révolution pour nous en chasser. Nous, Français, nous en savons quelque chose en Indo-Chine.

J. de W.

Correspondance

KOUANG-SI, *1er mai.* — *De notre correspondant particulier.* —

Le 24 ou le 25 de la deuxième lune, une bande de plus de 100 brigands a pillé 3 ou 4 boutiques, et, près du gros bourg de Tchang-Tan, une barque militaire a été complètement dévalisée avec les armes et provisions militaires qu'elle transportait. Aucune barque de commerce n'a été attaquée. On a expédié de Kouy Lin, (mais trop tard, comme toujours,) deux compagnies de braves.

On parle de l'envoi à Kouy-Lin d'un haut fonctionnaire venant de Pékin : il y en aurait un par province, duquel relèverait le règlement des affaires litigieuses avec les Etrangers. Les Gouverneurs n'auraient plus dès lors à intervenir.

On dit aussi que le Gouverneur aurait prié Pékin de lui envoyer un bon ingénieur pour les chemins de fer du Kouangsi mais que fera un ingénieur sans argent, et où en trouver en ce pays suffisamment même pour une seule voie ferrée ?!! Les Chinois ne doutent de rien.

Il y a un an, à cette époque, à une lieue au sud de la ville, on jetait les fondements d'une école modèle d'agriculture: sous la direction de trois Japonais, de vastes terrains furent convertis en rizières, et bientôt on put voir une belle pépinière d'arbres fruitiers, importés du Japon et même d'Amérique. A la fin de l'année, le Fou-tai, à son retour de Nan-Ning, ayant refusé dédaigneusement de recevoir les directeurs de l'école, ceux-ci, piqués dans leur amour-propre, retournèrent au Japon. Le Gouverneur a, depuis, envoyé en Europe un mandarin pour y étudier le fonctionnement des écoles d'agriculture, et en amener des professeurs, des Allemands si possible.

Un nouveau motr-boat, le *Hong-On*, circule entre Ou-Tcheou et Nan-Ning. Un autre, le *Tin-Ho*, entera en service à la prochaine crue des eaux. Ce dernier remplacera le *Tien-Kong*, qui desservira alternativement Long-Tcheou et Pé-sé.

Le 29 avril, une école normale a été inaugurée à Nan-Ning, en présence des autorités et des directeurs de l'école Bertholet.

Des écoles d'artillerie et de cavalerie, dont les directeurs sont déjà arrivés, s'ouvriront aussi prochainement. On attend 18 pièces de canons Krupp. Les chevaux de selle seront fournis par la Mandchourie.

Le directeur d'une école de droit politique (! ?) d'où sortiront de futurs can-

didats au parlement chinois, est également arrivé. Nous ne nous faisons pas une idée très nette de cette innovation.

Un établissement va être créé à Long-Tcheou, qui formera des officiers de police, destinés à surveiller la frontière tonkinoise. La connaissance, au moins rudimentaire, du français sera exigée des candidats.

Le Gouverneur de la Province exige aussi la connaissance du français d'un certain nombre de fonctionnaires. Voilà qui devrait orienter vers l'étude de notre langue les jeunes gens désireux de se créer une situation.

Canton

le 5 Mai 1909

De notre correspondant particulier

Il semble réellement que notre planète se refroidisse, car à des journées de canicule, (29 et 30 avril) succèdent des jours brumeux qui font se souvenir de novembre.

Et les débitants de limonade se lamentent, maudissant l'astre du jour dont la course lente sous la nue va se prolonger...... , et ils se demandent pourquoi ce revirement :

" *C'est que tout a sa loi, le monde et la fortune ;*
" *C'est qu'une claire nuit succède aux nuits sans lune ;*
" *C'est que tout ici-bas a ses reflux constants ;*
" *C'est qu'il faut un peu d'ombre aux bourgeons du printemps ! !...*

En attendant que les beaux rayons reviennent, Madame Nénuphar reprend ses fichus de laine, et l'étudiant garde sa longue robe, le policier se blottit à l'angle des rues, et le mandarin juge et pérore sous l'hermine.

Il ne p-raît pas cependant qu'au jour de la cérémonie d'ouverture du port de Hong-Tchaou, près de Macao, la gent officielle de Canton ait été inquiétée par le climat refroidi. Car, au moment où le vice-roi, maniant la truelle d'argent, fut applaudi frénétiquement, nos bons Célestes étaient plutôt en chaleur communicative.

Inutile de rappeler ici que cette cérémonie, si belle en s i, n'a p s été sans causer de l'amertume à la colonie portugaise fort émue des arrogances successives de Monsieur le Gouvernement Chinois.....

Il y en a qui disent que ce Monsieur est bien maître chez lui ; il y en a d'autres qui pensent avec raison qu'on n'a pas le droit, même chez soi, d'ouvrir des fenêtres sur la propriété d'autrui, sans avertir.

Moi, chroniqueur, je ne dis rien, et je n'en pense pas moins. Mais je crie : Vive Suen-toung, et vive son père qui a bien l'air de savoir son métier... assez pour son âge.

Au revoir, amis lecteurs.

COCORICO

Les Poste chinoises au Yunnan

Yunnan, 16 avril 1909

De notre correspondant Particulier.—.

On vient d'adopter aux Bureaux des postes chinoises une nouvelle orthographe officielle pour écrire les noms chinois en caractères latins.

Il est, paraît-il, de toute utilité d'adopter cette nouvelle orthographe officielle, afin d'éviter les erreurs de transmission. Si les correspondances son adressées suivant cette nouvelle orthographe, les erreurs actuellement commises à cause des noms mal orthographiés ou d'indications inuffisantes, seront, paraît-il, désormais impossibles ! Le nom de la destination doit, autant que possible, être écrit en chinois.

Nombreux sont, au Yun-nan, les Lecteurs de l'*Echo de Chine.* Vous leur rendrez service, je crois, en faisant paraître dans vos colonnes cette nouvelle orthographe pour les anciens et nouveaux bureaux de poste pour la province du Yun-nan.

Les Bureaux de postes en Chine étant quelque peu entre les mains des Anglais, c'est évidemment l'orthographe anglaise qui a été adoptée. C'est quelque peu regrettable, car cette orthographe est quelque peu bizarre, et on semble y avoir négligé les règles de l'art.

Je donnerai dans une première colonne, les noms des Bureaux d'après l'orthographe officielle ; dans une seconde colonne, les caractères chinois ; et dans une troisième colonne, ces mêmes noms d'après l'orthographe française.

Ce sont, pour le Yun-nan :

Amichau	阿彌州	A-mi tcheou
Anningchau	安寧州	Ngan-nin tcheou
Anpan	按板	Ngan-pan
Chaoka	趙卡	Tch'ao-k'a
Chennanchau	鎮南州	Tchen-nan-tcheou
Chuyüan	竹園	Tchou uen
Fuminhsien	富民縣	Fou-min hien
Hoking	鶴慶	Ho-k'in
Hokau	河口	Ho-k'eou
Hosi	河西	Ho-si
Hwanglienpu	黃連舖	Houang-lien-p'ou
Iliang	宜良	Y-leang
Kaihwa	開化	K'ai-hoa
Kiangchwanhsien	江川縣	Kiang-tch'ouan hien
Kiuyaping	舊衙坪	Kiou-ya p'in
Kokiuchang	個舊廠	Ko kiou tch'ang
Kunyang	昆陽	K'ouen-yang
Kütsingfu	曲靖	K'iu-tsin fou
Kwangnanfu	廣南府	Kouang-nan fou
Kwangtunghsien	廣通縣	Kouang-t'ong hien
Likiang	麗江	Li-kiang
Linanfu	臨安	Lin-ngan fou
Lufenghsien	祿豐縣	Lou-fong hien
Lufengtsun	祿豐村	Lou-fong ts'en
Luliang	陸涼	Lou-leang
Lunglin	龍陵	Long-lin
Malungchau	馬龍州	Ma-long tcheou
Manhao	蠻耗	Man-hao
Manyün	蠻允	Man-yn
Mapai	馬白	Ma-pè
Matang Yun.	馬塘	Ma-t'ang (Yun-nan)
Mengtsz	蒙自	Mong-tseu
Milo	彌勒	Mi-lé
Mohei	磨黑	Mo-hè
Ningchau	甯州	Nin tcheou
Pingi	平彝	P'in-y
Posi	婆兮	Po-si
Poyai	剝隘	Po-ngai

Puerhfu	普洱	P'ou-eul fou
Puting	普廳	P'ou t'in
Shihko	石膏	Cheu-kao
Shihping	石屏	Cheu p'in
Siakwan Yun.	下關	Hia kouan (Yun-nan)
Sinhing	新興	Sin-hin
Süanwei	宣威	Siuen-oui
Szemao	思茅	Seu-mao
Talang	他郎	T'a-lang
Talifu	大理府	Ta-li fou
Tengyueh	騰越	Ten-ué
Tsinglungchang	青龍廠	Ts'in-long tch'ang
Tsuyung	楚雄	Tch'ou-hiong
Tungchwan Yun.	東川	Tong-tch'ouan (Yun-nan)
Tunghai	通海	T'ong-hai
Weisi	維西	Oui-si
Yanglin	楊林	Yang-lin
Yüangkiangchau	元江州	Yuen-kiang tcheou
Yüanmou	元謀	Yuen-meou
Yungtchang	永昌	Yong-tch'ang
Yungpeh	永北	Yong-pé
Yunnanfu	雲南府	Yun-nan fou
Chaotung	昭通	Tchao-t'ong
Menghwa	蒙化	Mong-hoa

Ces Postes au Yun-nan son dirigées par un Européen à Ho-k'eou, Mong tseu, Yun-nan fou, et Ten-né. Partout ailleurs le service est rempli par des Chinois, pas toujours très au courant de leurs fonctions.

Les courriers passent à peu près régulièrement tous les trois jours dans chaque bureau. Les lettres recommandées ne se perdent jamais ; pour les lettres ordinaires c'est autre chose. Mais un peu plus un peu moins, il en est ainsi dans tous les pays, dit-on prosaïquement. D'aucuns croient même que sous le règne du Vice-Roi Si liang le bureau noir fonctionnait régulièrement à Yun-nan fou ! Ceci n'est pas prouvé cependant.

On nous assure qu'en employant la nouvelle orthographe nos lettres arriveront infailliblement désormais à destination ! Tant mieux ! Avis donc aux amateurs !

A. A

Mandchourie

MOUKDEN, *4 mai 1909*

De notre correspondant particulier.—

Moukden.—La compagnie du téléphone chinois est en pourparlers avec les Japonais pour le rachat du téléphone Japonais qui est installé dans la ville de Moukden ; les chinois trouvent le prix demandé exagéré, mais tout ça s'arrangera, les Japonais connaissant trop le faible de certains Célestes de Moukden.

Harbin — A la suite de la dénonciation du consul général d'Amérique, M. Fisher, qui ne voulait pas reconnaître pour ses nationaux l'autorité de la municipalité établie par la Compagnie du chemin de fer, une discussion s'est engagée à Pékin entre les autorités chinoises et Russes. L'affaire traîne en longueur; mais quoique les Russes soient soutenus officiellement par les japonais qui espèrent obtenir dans le Sud les avantages qu'obtiendraient les Russes au Nord, il semble bien que les chinois, en s'appuyant sur les revendications des puissances (spécialement l Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, pour le principe de la porte ouverte), réussiront à reprendre aux Russes une partie de l'énorme influence que la concession des terrains qu'ils avaient obtenus par le chemin de fer, leur permettait d'exercer.

Les intérêts Français sont trop faibles en Mandchourie pour que la France prenne partie dans le débat, mais les capitalistes français suivent pourtant fort attentivement les péripéties de l'influence Russe dans le Nord.

On reproche aux Russes, il est vrai, de ne pas créer de richesses dans les pays qu'ils occupent, mais c'est précisément parce que, à la différence des Jaunes qui sont besogneux et pauvres, les Russes enrichissent les indigènes en dépensant beaucoup d'argent sur place. Il ne faut d'ailleurs pas oublier, dans ce débat, l'extension considérable de Harbin et les minoteries et sucreries dont les Russes ont au moins donné l'exemple aux chinois qui veulent aujourd'hui les supplanter en accaparant, pour la leur faire payer très cher, la matière première, blés et betteraves.

M. Fisher qui avait engagé le débat pour la question de Harbin est maintenant changé sans avoir vu son œuvre couronnée de succès.

C. F.

***

MOUKDEN, *5 Mai.*—

De notre correspondant particulier.—

M. Edmond Rottach est de passage à Moukden, de retour d'un voyage de plus de deux mois en Mandchourie.

Arrivé du Chantoung par Dalny il a d'abord examiné l'activité Japonaise dans toute la partie Sud de la Mandchourie.—De Moukden, profitant de la saison où la terre est gelée et les voyages faciles, il est allé examiner les essais de prospection de Mines qu'Anglais et Allemands font dans la région de Sin-Ming Pou et Tong-Hoa, et il a prolongé sa pointe à l'Est, dans la forêt sacrée et encore intacte de Sin-Kiang ; de là il est remonté au Nord par Hae-Loung et Mo-Pan-Chan pour se rendre compte de la richesse du pays que les Chinois projettent d'exploiter par un nouveau chemin de fer atteignant Kirin.—De Kirin il a suivi le tracé de la ligne prochainement en construction, dont les Japonais ont obtenu la concession jusqu'à Kouang-Chan-Tze.

Après un séjour dans ce centre de commerce Japonais important, il est allé en Mongolie voir ce que pourraient donner les exploitations de sel dans la région où les Mongols ne permettent pas encore qu'on en tire profit ; a visité Bodussé (en Chinois Pé-Sin-Cheng) où les Russes continuent d'entretenir un agent commercial et où le Rouble, quoique le pays soit dans l'intérieur, est resté la monnaie courante.

A Harbin, il a suivi les péripéties de la question de la Municipalité dont on attend encore la solution, les prétentions Américaines du Consul Général Fisher n'étant pas encore sanctionnées à Pékin.

Il a visité aussi le petit chemin de fer construit par les Allemands à Tsi-Tsi-Kar pour relier la ville chinoise à la ville Russe ; ce n'est pas ce qu'il a vu de mieux et les chinois eux-mêmes n'en sont pas à leurs premiers regrets. —

Pour faire l'étude qu'il nous promet sur la colonisation chinoise en Mandchourie il a poussé à 500 lis au Nord de la Mandchourie jusqu'à Tong-Ken dont la brousse a été ouverte à la culture il y a seulement deux ans. —

Il a quitté la Mandchourie pour Vladivostock et le Japon d'où il revient après avoir jeté les yeux sur ce que font les Japonais en Corée et suivi la petite ligne Japonaise de An-Toung-Hsien à Moukden que les chinois refusent de reconnaître comme prolongement du Sud Mandchourien et dont ils ne permettent pas l'élargissement par reconstruction. —

Le pont sur le Yalou qui favoriserait tant la Corée, et par suite le Japon, n'est encore qu'un lointain projet. —

Sur la rive gauche du Yalou peut-être la Société Française qui a amorcé avec les Japonais l'exploitation des Mines d'or de New-Vi-Ju, va-t-elle bientôt commencer les travaux ; on ne peut que souhaiter une reprise des affaires Françaises dans cette partie de l'Est, et spécialement en Corée où nous eûmes pendant un certain temps une assez grosse influence, et où nous som-

mes si bien représentés encore en dehors du monde officiel par M. Martel, le professeur de Français à l'Ecole des Langues de Séoul.

M. Rottach continue son voyage dans le Chan-si et Chen-si; il étudiera ensuite les deux groupes du lac Po-yang et Toung-Ting pour voir l'expansion de Nan-Chang et de Chang-Cha; il descendra ensuite au Yunnan et au Koang-Toung d'où après un tour en Indo-Chine il regagnera la France l'an prochain par l'Amérique.

Les études antérieures lui ayant déjà permis de pénétrer fort avant dans le Chang-Toung et le Setchouen il pourra nous donner sur l'intérieur de la Chine le livre complet pour lequel, paraît-il, il s'est engagé déjà avec la librairie Larousse.

C. F.

Le Brigandage au Koang-Si

Koei-T'en, 30 Avril 1909

De notre correspondant particulier

C'est ici où je me trouve, dans la préfecture de 潯州 Sûn-tcheou que, l'an passé, les voleurs s'agitèrent sérieusement. L'année dernière fut, de toutes celles que j'ai passées en Chine, la plus troublée, la plus remplie de brigandages. Ce fut surtout pendant l'automne, au commencement de l'hiver que les voleurs purent se croire un moment maîtres du pays. Les richards, même les simples possesseurs de bas de laine, étaient sous le coup de la terreur. Bon nombre d'entre eux furent pillés et de plus emmenés en captivité, pour être rachetés par une forte rançon. Le pays offrait alors un curieux spectacle: tous ceux qui ne pouvaient se réfugier dans les villes ou dans les marchés où étaient postés de nombreux soldats (car beaucoup de marchés moins bien gardés furent pillés par les voleurs) barricadaient leurs portes, entouraient leurs maisons de pieux et d'épines et ne laissaient qu'une étroite issue à peine entrouverte. Les soldats, comme des pompiers au poste, attendaient qu'on leur eût signalé un pillage, et tâchaient de toujours arriver quand les pirates étaient déguerpis. Dans de semblables circonstances, il est très curieux d'étudier la moralité de ce peuple du Koang-Si. La plus grande moitié de la population pauvre était de cœur avec les voleurs. Nombreux étaient ceux qui, attirés par l'appât du gain, les ravitaillaient secrètement en vivres, voire même en munitions, leur achetaient les femmes volées, le butin pillé; nombreux aussi ceux qui les renseignaient, les informaient du mouvement des troupes, des bons coups à faire. Les recrues auraient été légion si le nombre des fusils ne les avaient pas forcément limitées. Pour moi il est évident que, seule, cette grosse question d'armes et de munitions a empêché les pirates de faire une nouvelle révolution des T'ai p'in 太平 ou plutôt de faire celle des Ke-min-tang, car ces derniers ont tâché de les enrôler et de les ravitailler. L'un d'eux, un jeune homme de vingt-deux ans, ancien élève des coles de Canton, s'est laissé prendre et a été exécuté il y a deux mois. Au fond dans la seule préfecture de Sûn-tcheou, quel était au juste, dans les mains des voleurs, le nombre des fusils à répétition? Il me semble qu'ils ne devaient pas dépasser de beaucoup le nombre de cinq cents. Divisés en une dizaine de bandes, ils auraient pu être réduits facilement, s'ils avaient rencontré pour les combattre de véritables soldats, d'autant plus que leur ravitaillement en cartouches, n'était pas toujours facile. Enfin au commencement de cette année, grâces à un heureux concours de circonstances, une bande de trente et quelques fusils fut à peu près exterminée. Quinze jours plus tard, une seconde bande fut aussi détruite par un général envoyé de Loû foú. Depuis ce temps, le calme s'est rétabli un peu; les pillages sont moins nombreux, moins smportants. La population est redevenue honnête, car le vent a changé, et les piastres des voleurs sont devenues plus rares. Ce serait le moment de faire une amnistie. Beaucoup de voleurs, fatigués de leur genre de vie, désiren rendre leurs fusils, les mandaris aussi, fatigués de leurs poursuites incessantes, désirent sincèrement leur faire grâce. Mais ils ont si souvent manqué à leur parole, que leur bonne foi risque bien d'être méconnue. Et pourtant, sans cette mesure, l'accalmie actuelle pourrait bien ne pas durer longtemps

Batavia

Sœrabaya 25 Avril.--

Sœrabaya d'ici peu n'aura plus grand chose à désirer et pourra se croire l'égal, des grandes capitales europréennes. En effet, à l'instar de Montmartre on vient d'ouvrir un "cabaret"; là on chante et déclame. Se ra-ce un succès? Je ne puis le prédire; mais le prix d'entrée de f. 1, 50 me paraît excessif. D'autant plus que la représentation ne dure qu'une demi-heure: il doit y en avoir quatre par soirée. Ce cabaret est bâti tout en bambous, à côté d'un des grands cafés, et je crois qu'on a bien fait car la durée ne me semble pas devoir être bien longue, deux ou trois mois au plus.

Non-seulement au point de vue de l'art, Sœrabaya suit le progrès, mais aussi cette branche qui passionne tant le public depuis une année, l'aviation! Un certain monsieur Amen, ingénieur je crois, se propose d'ici peu de faire une série de vols au moyen d'un aéroplane qu'il est entrain de construire. Je ne saurai encore décrire son mystère!

Egalement d'ici quelque mois on va établir l'électricité à Sœrabaya. A ce sujet, une polémique s'est élevée. La compagnie du gaz ici prétend que dans aucune station centrale, on peut faire de grands bénéfices, si la compagnie ne fournit que l'éclairage et elle cite comme exemple le rachat de la compagnie d'électricité à Batavia qu'elle a fait il y a quelques années et qui, à présent encore, ne donne presque pas de bénéfices; elle a racheté cette compagnie seulement pour la somme bien inférieure au capital de la compagnie. Cependant il ne faut pas oublier qu'à Batavia l'énergie est produite par des machines à vapeur tandis qu'à Soerabaya, on a l'intention de se servir d'une chute d'eau située près de Malang (cette ville est à 97 kilom. de Soerabaya) moins qu'on emploie les moteurs Dee'à selt, un peu cher comme machine, mais ne revenant qu'à fl. ½ par cheval-heures

L'agent de la compagnie qui est déjà formée au capital de 2.500.000 fl. souscrit par des financiers hollandais, anglais et français, est la firme Maintz & Co. dont le siège social est à Paris (c'est une maison suisse). Cette même maison est également l'agent de la compagnie d'électricité de Bandoeng. Dans cette ville, l'énergie arrive d'une chute d'eau distante de 9 kilom., le courant est triphasique et alimente de nombreux moteurs, dont une quarantaine au chemin de fer, et environ 9.000 lampes. La force actuelle est de 550 chevaux, mais on se propose de la porter à 1.100. Le prix de l'éclairage électrique à Bandoeng revient assez cher puisque pour une lampe de 32 bougies, il faut payer fl. 2,50 par mois pour une lampe de 16 bougies fl. 1,30 et pour une lampe de 5 bougies f. 0,95; or le bec de gaz ordinaire muni de son manchon auer et bien entretenu peut donner un éclairage d'une puissance de 62 bougies. Le gaz à Sœrabaya coûte 14 cents le mètre cube, mais il est très probable que ce prix baissera devant la concurrence. Il est vrai qu'au prix du gaz viennent s'ajouter différents frais: location du compteur, des lampes et de la tuyauterie qui, pour un service de 8 lampes, coûtent dans les fl. 4.75 par mois; ensuite on doit tenir compte du remplacement des manchons et des verres ce qui majore encore les du prix gaz; néanmoins si on veut avoir un éclairage électrique égal à celui du gaz le premier reviendra toujours plus cher si la location de la lampe est semblable à celle de Bandoeng et on devra payer fl. 40 par mois pour 16 lampes de 31 bougies; à ce prix-là, on pourrait brûler, avec les 8 lampes, déduction faite des différents frais, on pourrait brûler chaque mois environ 246 mètres cubes de gaz. Il est cependant très probable que les prix pour Sœrabaya seront beaucoup moins élevés qu'à Bandveng vu que la compagnie a l'intention de fournir l'énergie aux usines et aux particuliers et également de créer un service de tramways électriques. Pourtant cette dernière idée ne semble pas trop pratique à cause de l'étroitesse des rues et de l'intensité du trafic dans ces rues.

La compagnie d'électricité de Sœrabaya ne se contentera pas de fournir la lumière et l'énergie à Soerabaya mais aussi aux différents centres situés dans les environs de la chute d'eau et sur toute la ligne; elle aurait également l'intention de faire la même chose à

Semarang et dans quelques autres grands centres de Java. L'électricité du reste existe, outre à Batavia et à Bandang, à Solo où habite le sultan. C'es également la maison Maintz & Co qui est l'agent de cette sooiété. L'énergie est produite au moyen de machines à vapeur : deux de 125 chevaux et une de 250 chevaux, soit en tout 500 chevaux naturellement l'éclairage coûté plus cher qu'à Bandoeng, d'autant plus qu'il ne sagit que de l'éclairage ; on compte environ 7000 lampes dont une grande partie se trouve dans le Kraton (le palais du sultan).

La maison Maintz prétend qu'en peu de temps la moitié des lampes à gaz actuellement en service (il y en a 30.000) sera remplacée par des lampes électriques ; de son coté la compagnie du gaz dit que d'ici quelques années elle pourra racheter la compagnie d'électricité comme elle a fait à Batavia ; elle ajoute qu'elle ne craint aucune concurrence puisque chaque année, outre les bénéfices sur le gaz elle tire de gros profits des différents sous-produits de la houille, qui, si je ne me trompe, ont atteint en 1908 la somme de fl. 230.000.

M. G. JOURDAN

Lettre de Hong-Kong

Le service postal entre le Tonkin et Hong-Kong est de plus en plus irrégulier et une lettre mise à la poste à Hanoi ou à Haiphong met de 9 à 10 jours en moyenne, pour arriver à Hong-Kong.

Les bateaux qui font le service entre Hong-Kong et Haiphong s'arrêtent généralement quatre ou cinq jours à Hoihow, et tout s'explique fort normalement si on sait que les steamers qui parcourent cette ligne filent péniblement 9 ou 10 nœuds. Il est piquant cependant de constater que les correspondances du Tonkin mettent plus de temps pour parvenir à Hongkong que celles de Yokohama n'en mettent pour parvenir au même point.

La Compagnie Butterfield et Swire vient d'inaugurer un service rapide et direct entre Hong-kong et Shanghai. Elle a deux bateaux par semaine pour Shanghai, l'un partant le jeudi matin et l'autre le dimanche matin.

Il n'est pas possible que ce service puisse rémunérer la Compagnie. Il a dû intervenir un accord entre le gouvernement anglais, mais on ignore le montant de la subvention accordée à cette compagnie. L'organisation de ce service met Hong kong à 21 jours de Paris. S'il y avait un service regulier et rapide entre Haiphong et Hong kong, les Français pourraient envoyer leurs correspondances viâ Sibérie, et Hanoi ne serait plus qu'à 24 ou 25 jours de la capitale. Cela arriver sans doute un jour ou l'autre, lorsque le prix du temps sera mieux apprécié de nos fonctionnaires et colons.

La grande question qui agite les esprits chinois en ce moment est celle de la délimitation de Macao. Les patriotes s'affirment et menacent de jeter les Portugais à la mer, si ceux-ci s'obstinent à empiéter sur le sol chinois. Ces accusations sont parfaitement ridicules. La colonie de Macao possède des terrains bien reconnue par la Chine et, s'il y a litige, il se résums à quelques hectares que les Chinois réclament mais que les Portugais occupent depuis plusieurs centaines d'années. La délimitation officielle n'ayant jamais été faite, le bon sens exigerait qu'on s'en tint au principe: possession vaut titre.

Les Chinois, généralement raisonnables, ne paraissent pas l'être beaucoup en ce moment sur cette question de délimitation. Ils veulent sans doute se venger sur cette intéressante colonie portugaise de l'humiliation qu'ils croient avoir reçu par l'occupation des Pratas par les Japonais. Là encore les Chinois réclament bien à tort une île qu'ils n'ont jamais occupée, et que leurs voisins, plus entreprenants, exploitent avec profit.

Cette année, la peste n'a pas encore fait son apparition à Hong-Kong. On a constaté quelques cas dans la cité chinoise de Kowloon. Le "Sanitary-board" qui serait une institution admirable, si elle était moins tracassière, prend une foule de mesures excellentes pour combattre le fléau. Mais toute mesure est pratiquement frappée de sterilité car Hong-kong est a la porte de Canton, et, chaque jour, des milliers de Chinois mal lavés, envahissent la colonie... Il est impossible d'avoir un contrôle suffisant sur cette population flottante qui porte avec elle le germe de toutes les maladies.

Les travaux du chemin de fer de Kowloon-Canton sont poussés aves activité. On s'attend à ce que le terminus soit fixé à la pointe Est de Kowloon, en un point appelé "Blackead point". Quelques personnes bien informées assurent que la gare des voyageurs sera établie à l'arrière des magasins généraux de Kowloon, par conséquent presque sur le bord de la mer, en face de Hongkong-Ville.

D. A.

Documents Officiels

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 8 AU 15 MAI 1909

Vols			16
Escroqueries			3
Recel			1
Détournement de femme			1
Divers			4
Contraventions aux règlements municipaux			3
Maintenus quelques heures au violon			66
Contraventions aux règlements de police et voirie			107
do	do	des voitures	3
do	do	des jin-ric-shaws	82
do	do	des brouettes	145

DIVERS

Malades indigents envoyés à l'hôpital	4
Plaintes diverses	22
Incendies	2

Le Chef de la Garde,
MALLET

Conseil d'Administration Municipale de la concession française

Extraits du Bulleti Municipal du 11 Mai 1909

Destruction des Mostiques

AVIS

La réunion des résidents de la Concession, annoncée primitivement pour le Jeudi 13 Mai, à 5 heures du soir, sera tenue à la même heure, Mercredi 12 Mai dans la salle des Fêtes de l'Hôtel Municipal

euf anL nmil cent neuf et le trente Avril à cinq heures du soir les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de :

M. H. MADIER.

Etaient présents :

MM. L. CAMERA,
TH. ECKARDT,
P. JOURDAN,
G. LAFERRIÈRE, *Secrétaire*,
J. DANTIN, *Secrétaire-Adjoint*.

Etaient absents :

MM. W. M. DOWDALL, L. MARTHOUD, W. J. N. DYER, *excusés*,
et C. PATUREL.

Compte-Rendu.—Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel a déjà été approuvé et signé par les Conseillers.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Situation Financière.—La situation financière indiquant l'état des recettes et des dépenses, les comptes avec les Banques, etc., est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'appouve.

Garde Municipale.—(*a*) Lecture est donnée de l'Ordonnance Consulaire dont texte suit :

"ORDONNANCE

"Nous Louis Ratard, Consul Général de "France à Shanghai, Officier de la Légion "d'Honneur,

"Vu l'Art. XIII du Règlement d'or-"ganisation Municipale de la Concession "Française en date du 14 Avril 1868, sur "la proposition du Chef de la Garde.

"Avons arrêté et arrêtons :

"Le nommé OU-ZONG-FA est nommé "interprète de 3me classe. Les nommés "LIEU-KING-DANG et WANG-SE-"TSENG sont incorporés comme agents "stagiaires sous les Nos. 79 et 97.

"Les Agents Indigènes LO-HAI-LING "No. 79 et WO-TSENG-LING No. 97 "sont nommés détectives de 3me classe.

"Toutes ces incorporations et mutations "compteront du six Avril mil neuf cent "neuf.

"Le Chef de la Garde est chargé de "l'exécution du présent arrêté.

"Fait à Shanghai en l'Hôtel Consulaire "le 16 Avril 1909.

"Le Consul Général,
Signé: "L. RATARD (L.S.)

"Pour copie certifiée conforme,
"Shanghai, le 19 Avril 1909,
"Le Vice-Consul Chancelier,
Signé: "ANDRÉ DANJOU."

(*b*)—Sur proposition de M. le Consul Général, le Conseil vote un secours de Tls 100, en faveur de l'Agent Indigène No. 18 qui, menacé de cécité, se trouve dans l'impossibilité de continuer ses services dans la Garde Municipale à laquelle il a appartenu pendant 22 ans.

Travaux Publics.—(*a*) *Drainage de la rue Voisin.*—Après examen des lieux le Comité des Travaux avait été d'avis de faire exécuter le drain en deux tronçons, déversant les eaux de la rue, l'un dans le drain central du Boulevard de Montigny l'autre dans la crique des fortifications toute communication entre cette crique et le Yang-King-Pang étant ainsi supprimée.

Le Conseil approuve cette proposition et décide, sur avis de l'Ingénieur en Chef, que l'exécution de ce drain dont le coût est évalué à Tls. 750 environ, sera faite en régie.

(*b*)—*Bureau pour les Inspecteurs de la Salubrité.*—Après avoir entendu M. Patrigeon, Vétérinaire-Sanitaire, sur l'utilité que pouvait présenter la construction, aux Abattoirs, d'un bureau destiné aux Inspecteurs de la Salubrité, le Conseil ordonne la mise en adjudication des travaux, en spécifiant que leur exécution et la fourniture du mobilier ne devront pas entraîner une dépense excédant Tls. 1000, montant du crédit prévu.

(*c*)—Le Conseil vote un crédit de Tls. 720, pour l'achat de 3 caisses d'arrosage dont 2 seront affectées au service de la Concession et des routes extérieures et la 3ème mise à la disposition de la Municipalité d'Hankéou, sur sa demande, contre remboursement.

(*d*)—Communication est donnée par M. le Consul Général d'une lettre du Taotai relative à la jonction du drain du Boulevard de Montigny avec le drain du Quartier Chinois voisin.

Le Conseil estime que ces drains ne doivent communiquer qu'au moyen d'un puisard, muni d'un appareil qui permettra, le cas échéant, de les isoler complètement l'un de l'autre.

L'Ingénieur en Chef est chargé de préparer un projet en ce sens et de le soumettre dès que possible au Conseil.

(*e*)—*Terrains Boulevard de Montigny et crique de Chang Pang.*—Lecture est donnée de la lettre suivante du R. P. GUILLOUX, Procureur des Lazaristes:

"Shanghai, le 30 Avril 1909.

"Monsieur H. MADIER,
"Président de la Municipalité Française.

"Monsieur le Président,

"En réponse à la lettre que M. "l'Ingénieur en Chef de la Concession "Française m'a écrite hier en votre nom, "je suis heureux de vous faire savoir que "nous consentons de plein gré aux modi-"fications qui avaient été l'objet de nos "pourparlers verbaux et qui se trouvent "précisées dans le texte de la lettre et "dans le plan annexé, modifications "relatives à l'alignement du Boulevard "de Montigny et de la rue Kraetzer "prolongée.

"Si donc le Conseil d'Administration "Municipale les approuve, il est entendu "que nous cédons gratuitement:

"1°) une parcelle de terrain (25 "mètres carrés) au coin du Boulevard et "de la rue du Consulat;

"2°) La partie déjà utilisée par la "circulation entre la rue du Consulat et "la rue Weikwé;

"3°) Une bande de terrain large de 19 "pieds environ, le long de la crique de "l'Ouest, entre la rue Weikwé et la "creek de Chang Pang;

"4°) Dans le prolongement de la rue "Kraetzer, une bande de terrain dont "l'alignement serait de 40 pieds à partir "de l'axe du drain posé dans la creek "de Chang Pang;

"5°) Un angle de terrain raccordant "ces deux parcelles et dont les côtés "auraient 3 mètres environ.

"De son côté le Conseil d'Administra-"tion Municipale:

"1°) s'engagerait à terminer, avant le "1er Avril prochain, la couverture de la "crique de l'Ouest;

"2°) nous laisserait gratuitement la "la parcelle de terrain (0 mow 42 environ) "située au sud de l'arroyo "Ye-Kon-Mao" "près la borne municipale No 10, dont "il s'était rendu acquéreur en Juin 1902.

"Veuillez agréer, Monsieur le Président, "l'assurance de mon entier dévouement.

Signé: "C. M. GUILLOUX,
"Procureur des Lazaristes."

Le Conseil enregistre avec satisfaction l'heureux résultat des négociations entreprises par son Président, les cessions de terrains obtenues devant permettre l'élargissement et l'amorce sur le dit Boulevard de la rue Kraetzer dont il espère pouvoir réaliser bientôt le prolongement.

Il s'engage, en échange de ces cessions 1°) à terminer le 1er Avril prochain la couverture de la crique de l'Ouest; 2°) à céder gratuitement la parcelle de terrain de 0 m. 4.2. environ, désignée dans la lettre du R. P. Guilloux.

(*f*)—Conformément aux vues exposées par le Comité des Travaux, le Conseil adopte le projet soumis par l'Ingénieur en Chef en vue de l'élargissement à 40 pieds du Quai des Remparts, entre la rue du Fokien et l'extrémité nord de la rue Chinchew, au moyen d'échanges de terrains avec la Compagnie des Messageries Maritimes, propriétaire des lots avoisinants.

M. Arnould est chargé de négocier, suivant les indications présentées par lui, un arrangement pour tous ces lots.

Concerts Publics. — Lecture est donnée de la lettre suivante du "Municipal Council" répondant à celle par laquelle le Conseil avait demandé que la Musique Municipale fut mise à sa disposition, suivant conditions à fixer, pour concerts à donner au Jardin Public de Koukaza.

"Council Room, Shanghai, April 26.

"G. LAFERRIERE, Esq.,
"Secretary,
"French Municipal Council.

"Sir,

"I am now directed to reply to your "letter of March 27 on the subject of the "public performances of the Band, and "to express the Council's regret that "under present conditions arrangements "cannot be made for the Band to play in "the new French Public Garden.

"The number of musicians is, as you "are aware, limited, and the calls upon "their services in the Public Garden, the "Pnblic Recreation Ground and the "Hongkew Recreation Ground are such "that there is difficulty in meeting even "present requirements.

"To this, however, I am to add that if "the French Council is willing to share "the cost of the Band by defraying one "quarter of the total annual expenditure, "such arrangements as you propose "would necessarily be made.

"This would involve raising your "present contribution of Tls: 1.500 to "approximately Tls: 10.000, and it is on "these terms only that the Council is "prepared to comply with your sugges-"tion.

"I am, Sir,
"Your obedient servant,
Signé: "LEVESON.
"Secretary."

Fumeries d'Opium.—Un certain nombre de tenanciers de fumeries d'opium, devant participer au tirage, soumettent au Conseil une pétition tendant à ce que la date du 30 Décembre soit adoptée pour la fermeture de toutes les fumeries, le délai de 2 mois, fixé primitivement pour celles qui seront désignées par le tirage, ne permettant pas aux propriétaires de régler leurs affaires, ni de placer leurs employés.

Le Conseil, prenant en considération les raisons exposées, adopte, comme moyen terme, la date du 1er Octobre prochain pour la fermeture des établissements compris dans la 1ère série.

Tramways.—(*a*) *Modifications aux itinéraires.*

"Shanghai, le 28 Avril 1909.

"Monsieur le Président
"de la Municipalité Française,
"de Shanghai.

"Monsieur le Président.

"J'ai l'honneur de vous informer qu'en "vue de répondre d'une façon aussi "parfaite que possible aux exigences du "Public, nous avons décidé de remanier "à partir du 10 Mai nos lignes d'exploita-"tion actuelles et de faire effectuer à "nos voitures les parcours suivants:

"1°) Une ligne allant du Quai de France "(tête de ligne au pied de la tour des "signaux) à Zi-ka-wei.

"2°) Une ligne allant du Marché de "l'Est au pont Ste Catherine.

"3°) Une ligne allant du Marché de l'Est "au Yang-King-Pang.

"4°) Un service de navette sur l'Avenue "Dubail.

"Cette nouvelle répartition de nos lignes "d'exploitation nous permettra d'assurer "sur l'Avenue Paul Brunat un service

"généralement plus intense au moins jusqu'à la route Say Zoong, et en ce qui "concerne le service sur l'Avenue Dubail le "desideratum du service du Contrôle qui "s'était fait l'interprète de notre clientèle "habitant sur cette voie, trouvera satisfaction du fait qu'une voiture navette n'effectuant que le parcours Lokawei-Avenue "Paul Brunat pourra assurer entre ces deux "points un service à intensité de 10 m. au "lieu de 15 minutes intensité actuelle.

"Désireux de donner satisfaction au "Public dans la plus large mesure possible "nous sommes également disposés à établir dès que le besoin s'en fera sentir un "service de navette sur la route Say Zoong "et à édifier au coin de l'Avenue Dubail et "de l'Avenue P. Brunat ainsi qu'à l'intersection de cette dernière avenue et de la "route Say Zoong des abris pour les "voyageurs, dès que la Municipalité nous "aura fixé les emplacements dont nous "pouvons disposer.

"Le Directeur,

Signé: "M. COURSIER."

Le Conseil approuve ces modifications et charge l'Ingénieur en Chef de s'entendre avec la Compagnie pour le choix des emplacements où s'élèveront les abris d'attente.

(*b*)—Sur avis favorable de l'Ingénieur en Chef, le Conseil fait droit à une demande adressée par la Compagnie pour l'établissement rue du Consulat en face de la rue Porte du Nord, d'une bretelle réunissant la voie montante et la voie descendante, et devant servir à la remorque des voitures avariées.

(*c*)—Le Conseil adopte un projet de lettre, traitant du renforcement du pont du Bund et charge M. Arnould de s'en entretenir verbalement avec l'Ingénieur du "Municipal Council".

Service des Eaux — *Bornes-fontaines.* — L'Ingénieur en Chef soumet au Conseil un nouveau rapport sur la réduction apportée par la Compagnie des Eaux dans le débit des bornes-fontaines, et sur leur fermeture sans autorisation, de 5 heures du soir à 8 heures du matin.

En vue de mettre fin à cet état de choses et de maintenir l'observation des clauses du Cahier des Charges, le Conseil décide d'adresser immédiatement à la Compagnie une mise en demeure d'avoir:

1°) A rétablir *de suite et dans le plus bref délai possible* le débit des bornes-fontaines, tel qu'il était avant la cession à bail, soit 2 m. c. à l'heure.

2°) A assurer sur toute la Concession et les routes extérieures la distribution de l'eau à toute heure du jour et de la nuit".

D'autre part, l'Avocat-Conseil est chargé de poursuivre auprès de la Compagnie la réparation du préjudice causé à la Concession par l'inexécution des Clauses du Contrat.

La Séance est levée à 7 h. 1/4.

Salubrité

Enlèvement journalier des ordures ménagères. Lavage ses caniveaux des rues principales de la Concession.

Curage de l'entrée du grand drain du Boulevard de Montigny à l'extrémité sud.

Voirie et Entretien

Rue du Consulat. — Rechargement et cylindrage de la chaussée entre les rues Montauban et Porte du Nord: surface rechargée: 1.150^{m2}.

Rues Diverses. — Relèvement des flâches du pavage des trottoirs, caniveaux et chaussées des rues: Discry, Consulat, du Moulin, Ratard.

Nettoyé les fossés et coupé l'herbe des accottements des rues: Chapsal, Brenier, de Montmorand, Amiral Bayle, Song Chan, M. Tillot et Wagner.

Relèvement des flâches de la chaussée rue Ratard et quai des Fossés.

Rue de l'Est. — Cimentage du trottoir et du caniveau entre la rue du Whampoo et le quai de France: surface cimentée 600^{m2}.

Quai des Remparts. — Les travaux de réparations du mur de quai sont terminés sur toute la longueur. Le relèvement du pavage de la chaussée a été terminé entre les rues Takou et Minghong sur une surface de 600^{m2}.

Routes Extérieures en Général. — Continué le curage des fossés avenue Paul Brunat et rue Ratard; terminé le curage de la crique route Say-Zoong et le régalage de la terre sur les accottements.

Avenue Paulun. — On continue le régalage de la terre sur les accottements.

Route de Zikawei-Siemen. — Le repiquage et le cylindrage de cette route est terminé jusqu'au pont Sainte-Catherine. On continue la pose de bordures de trottoirs et de dalles de caniveaux en béton sur une longueur de 100 mètres envion.

Jardin public de Coukaza. — Les bosquets de la grande pelouse sont achevés et divers arbustes provenant du terrain municipal de l'avenue Pottier ont été plantés.

En divers endroits du jardin, 500 arbustes ont été plantés.

Les pelouses près le bâtiment de la fourrière et du bassin sont en partie achevées.

30 tuyaux de 4" ont été posés autour du Kiosque à musique pour le drainage.

Travaux neufs

Couverture de la crique de l'Ouest.— *(Entreprise Murat).* — Le travail est terminé.

Service des Ecuries

Chevaux assurant le service de la voirie et de la salubrité	57
Chevaux mis à la disposition de MM. Arnould et Lecoy de la Marche	2
Chevaux au dressage	3
Chevaux mis à la disposition du Service des pompiers	5
Nombre de chevaux	67

Shanghai, le 8 Mai 1909.

L'Ingénieur de la Voirie,

J. CORNIC.

DECRETS IMPERIAUX

DU 21ME JOUR DE LA 3ME LUNE
(10 mai)

Nous permettons que chacun des fonctionnaires et officiers chargés de suivre et protéger, tous les jours, le prince Régent, touche spécialement une solde supplémentaire de huit taëls par mois, et que chacun des porteurs de chaise reçoive mensuellement deux taëls pour gratification. Respect à ceci.

DU 23me JOUR DE LA 3me LUNE
(12 mai)

Nous nommons Loei Tcheng-tch'oen 雷震春 au poste de général de brigade de T'ong yong, dans la province du Petcheli. Respect à ceci.

DU 25me JOUR DE LA 3me LUNE
(14 mai)

— Nous nommons Ling-Koang 麟光 inspecteur impérial des troupes de la cohorte gauche et Teou-K'ing 兜鉄, même fonctionnaire de la cohorte droite. Respect à ceci.

DU 26me JOUR DE LA 3me LUNE
(15 mai)

— Le ministère de l'Instruction publique vient de nous faire parvenir un rapport dans lequel il nous prie de modifier les divers règlements de toutes les écoles primaires et les réglements provisoires des anciennes écoles primaires, afin que les élèves augmentent de jour en jour et les affaires éducatives soient propagées partout, etc...

Nous trouvons que toutes les propositions, relatives aux écoles primaires, que ce ministère nous présente dans son rapport, sont assez bonnes et commodes. Puisqu'il en est ainsi, nous commandons aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces, ainsi qu'aux promoteurs de l'Instruction publique de dire à toutes les écoles soit officielles soit populaires de s'y conformer sérieusement d'après la situation de chaque pays et d'envoyer des délégués pour examiner de temps en temps toutes les écoles.

A l'avenir, si un mandarin ou un notable, chargé des affaires scolaires, néglige de traiter leurs affaires ou s'oppose à ces règlements nouvellement améliorés, il sera gravement accusé auprès de nous par le ministère de l'Instruction publique et ser puni d'après la loi.

Agissant ainsi, nous espérons que, les écoles étant développées partout, l'intelligence du peuple sera de jour en jour grande et ouverte magnifiquement. Respect à ceci.

DU 27me JOUR DE LA 3me LUNE
(16 MAI)

—Nous nommons Tcheou Ze-tse 周自齊 au poste de premier assesseur au *Oéou-*

pou (Ministère des affaires étrangères) et Tchao Su-ling 曹汝霖 à ce ui du second assesseur. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons que tous les fonctionnaires du troisième degré et au-dessous, employés à Pékin, que nous avons dernièrement reçus en audience impériale, restent quand même à leur propre poste. Respect à ceci.

DU 28me JOUR DE LA 3me LUNE
(17 mai)

— Nous nommons Kong Sing-tsai 龔心湛 au poste de taotai de Yunn n-Koeikoang, et Ye Choen-ting 易順鼎 au poste de taotai de Lien-k'ing, au Koangtong. Respect à ceci.

***

— Nous nommons Yang-k'u 楊樞 au poste de ministre de Chine en Belgique. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Li King-chi 李經羲, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, nous envoyons au Yunnan les fonctionnaires suivants :

Yng Tei-hong 應德宏, préfet en expectative d'emploi au Kiangsou.

Hoei Kia-hoa 魏家華, préfet au choix au Chantong.

Hia Ye-tcheng 夏奚宸, préfet à l'essai au Kiangsi.

Tchong Ling-tong 鍾麟同, préfet au choix au Kiangsi.

Yong Vai-yu 熊範輿, préfet à l'essai au Petcheli.

Hong Cheou-pang 洪壽彭, sous-préfet à l'essai au Kiangsou.

Tchou Hio-jeng 朱學程, sous-préfet en expectative d'emploi au Nganhoei.

K'ong k'ing-tong 孔慶棠, colonel en chef à l'essai au Nganhoei.

King Yung-pang 金雲龍, colonel en second au choix au Petcheli.

Tchang Ki-liang 張繼良, capitaine en expectative d'emploi au Petcheli.

Les fonctionnaires sus-désignés seront employés par ledit vice-roi. Respect à ceci.

***

—Le ministère de l'Administration des Vassaux nous a récemment présenté un rapport, nous demandant si nous permettons qu'on reçoive pour nous les présents du prince mongol Kalka, dont le délégué est venu à Pékin pour nous présenter ses félicitations, lors de notre avénement au Trône, etc...

Nous avons déjà ordonné que tous les fonctionnaires cessent de nous faire des dons ou présents durant ces trois ans ; nous ne voulons donc pas recevoir ces présents. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 22me JOUR DE LA 3me LUNE
(11 mai)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

S. E. Sien Neng-hiong 錢能訓, commissaire impérial à Moukden, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 24me JOUR DE LA 3me LUNE
(13 mai)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 15 Mai

M. Gcei-ku 繼居, inspecteur impérial des affaires financières au Foukien, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

Ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat les fonctionnaires suivants :

S. E. Li King-chi 李經羲, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou.

S. E. Ke Pao-foa 葛寶華, ancien ministre de la Justice, actuellement généralissime en Mongolie.

M. Li Ts'ing-foen 李清芬, taotai de Fei Ning-che dans la province du Nganhoei.

M. Tchao Su-ling 曹汝霖, second assesseur du ministère du *Oéoupou* (Affaires étrangères.)

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui puplient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité]

***

INTERIEUR

Pékin

— S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, a averti le prince Régent qu'il désire emmener en Mandchourie vingt-six fonctionnaires des autres provinces, ses amis intimes, très versés dans les affaires administratives, qui pourront l'aider beaucoup dans les nouvelles administrations.

Le prince Régent a accédé à sa demande.

— Le prince Pou-toan, compagnon de M. Toang Tchao-yi, commissaire impérial, chargé de porter les remerciments de la Chine au gouvernement américain pour avoir diminué les indemnités de l'an 1900, est retourné avant-hier à Pékin.

— Les ministres de l'Empire trouvant que M. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur de Kirin, et M. Tseou Su-meou, gouverneur de Hélonkiang, sont tous ignares dans les administrations et dignes d'être changés, auraient l'idée de nommer de plus M.Tcheng Tei-siuen, ancien gouverneur de Hélonkiang, à son propre poste.

— S. A. I. le prince Régent voulait faire permuter deux mandarins M. Tcheou Kia-lai, vice-ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) et M. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies ; mais ayant lu dernièrement les journaux de Changhaï, le prince Régent a appris que les Chinois n'aiment pas M. Vang Ta-sie. Par conséquent, il a l'intention de remercier ce dernier.

—M. Toang Ki-sing, ancien rédacteur en chef du *Kin-fa-pao* (journal de Pékin) quitté avait été jeté en prison,est mis en liberté.

—Le 27 avril, M. Vang Ta-sie a repri, son poste de vice-ministre du *Yeou-tchoan pou*; mais ce même jour, il a reçu quelques télégrammes, se moquant de lui.Les ayant relus, il en était bien fâché et en informa le prince Régent. Celui-ci n'a rien répondu.

—Pour les dernières funérailles de feu l'Empereur Koangsiu, la Cour intérieure déclara qu'elle a dépensé plus de 500.000 taëls.

Honan

—M. Toan-king, ancien préfet de Sutcheou-fou, au Honan, et cousin de S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, est délégué au Japon pour étudier les sciences techniques des chemins de fer.

Lorsqu'il aurai terminé ses études, il sera nommé fonctionnaire spécial comme inspecteur de la construction des chemins de fer dans le Honan.

Kiangsou

— Le conseil provincial du Kiangsou s'installera à Nankin.

— Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Tchou K'ai-Kia (Nicolas Tsu) notable chrétien de Tonkadou, a été élu avant-hier conseiller provincial pour la préfecture de Sonkiang fou.

— M. Tchao Ping-yen, surintendant de la gabelle des deux Hoei, récemment nommé juge provincial p. i. du Kiangsou, ne pourra prendre possession de son nouveau poste, que le 13 mai, parce que sa fille ainée était gravement malade.

— Deux concubines de M. Pa Tou-K'ing, ancien sous-préfet de Ken-siuen-hien, dépendance de Yang-tcheon-fou, se sont enfuies à Kiang-tou; mais là, on les a arrêtées et remises au sous-préfet.

Celui-ci les a fait conduire au préfet, en le priant de les marier à d'autres jeunes gens.

Nganhoei

— Dans un village du nom de *Choei-jeng-miao* (pagode des esprits des eaux)

situé à Hoei-ning-hien, au Nganhoei, vient de se produire un grave événement.

Un indigène, nommé Yu, demandait souvent à l'un de ses voisins, nommé Tchao, homme très riche de ce pays, de lui prêter du combustible ; mais s'étant buté une fois à un refus, il mit le feu à la maison du nommé Tchao ; quatre personnes de la famille de ce dernier ont péri dans les flammes.

M. Vang-meou, sous-préfet de Hoei-ning-hien, ayant appris ces faits, se hâta de descendre au village pour faire une sérieuse enquête et arrêter le nommé Yu, qui venait de se rendre coupable d'un tel crime.

Kensou

—S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, vient de présenter au Trône un rapport dont le commencement dit "la province du Kensou est très loin de Pékin, son peuple n'est pas civilisé ni instruit; bien qu'il y ait quelques lettrés très savants, néanmoins ils ne sont pas nombreux et ne suffisent pas pour instruire le peuple du Kensou. C'est pourquoi je crois que dans le Kensou il n'est pas commode que l'on mette en pratique les lois constitutionnelles et les diverses nouvelles méthodes d'administrations etc..."

Le prince Régent ayant lu ce rapport, en fut très fâché et aurait menacé de punir gravement le dit vice-roi.

N. B. Tous les journaux indigènes de Changhai se moquent fortement depuis quelques jours de S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi Kensou et l'appellent : "le conservateur insensé."

Tchékiang

— Les funérailles en grand'pompe de feu Vang Veng-tchao, ministre de l'Empire, auront lieu le 24me jour de la 3me lune (13 mai)

Tous les mandarins du Tchékiang, même le gouverneur et le généralissime manchou, se présenteront chez le défunt pour prendre part aux cérémonies funèbres.

Koan si

— D'après la loi du commerce, sanctionnée par feu l'Empereur Koangsiu, un marchand ou un indigène qui aura planté avec résultat au moins cinq mille arbres, sera décoré d'un bouton de chapeau de quatrième degré et d'une décoration commerciale.

Le gouverneur du Koangsi vient de faire savoir au Trône qu'un bachelier de Toun-hien, nommé Koh Zeng-lie, a planté avec bon résultat dans la campagne à Kou-ho-tong, plus de 600.000 arbres.

Pékin

— S. E. Lou Tchoan-ling, conseiller de l'Empire, vient d'accuser verbalement auprès du prince Régent les vice rois et les gouverneurs des provinces septentrionales de négliger de traiter les nouvelles méthodes d'administration et surtout les administrations scolaires et militaires.

— S. E. Toang Tchao-yi chargé de remercier le gouvernement américain est retourné à Pékin.

— Le prince Régent aurait ordonné à S. E. Tchang Tche-tong ministre et conseiller de l'Empire, d'aider le nouveau ministère de la Marine à rédiger les divers nouveaux règlements.

S. E. Tchang Tche-tong a refusé énergiquement d'accepter cette charge sous prétexte de son ignorance des affaires militaires surtout de la Marine.

— Le prince Régent aurait l'intention de suivre les propositions de feu son frère, Empereur Koangsiu, pour mettre en pratique réelle toutes les nouvelles administrations qui ont été empêchées par feu l'Impératrice-mère douairière ; aussi a-t-il aussi l'idée de pardonner à tous les fonctionnaires destitués en 1898 et les rappeler à Pékin pour leur donner des charges.

Cependant, S. E. Tchang Tche-tong lui a dit que, parmi les fonctionnaires destitués en 1898, il y en a de bons et de mauvais, et qu'en conséquence il ne faudra pas leur pardonner tous, mais qu'il vaut mieux en choisir quelques uns qui se montrent les plus savants et les plus droits.

—Le prince Régent aurait décidé que, dorénavant, tous les postes d'inspecteurs des étudiants chinois à l'étranger, soient supprimés.

—Certain ministre de l'Empire aurait informé le prince Régent que M. Li King-chi, nouvellement nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, paraît mécontent de s'y rendre à cause de la pauvreté de la dite province.

Le prince Régent, étant en grande colère, lui a répondu : "Je dois choisir un vice roi pour les provinces du Yunnan et du Koeitcheou ; j'ai nommé Li King-chi à cette vice-royauté, c'est pour le pays, non pour Li King-chi".

Ce ministre ayant entendu cette parole, a eu grand peur.

— Le prince Régent a l'intention de conférer le titre honori que de vice-ministre de l'administration des Vassaux à S. A. I. le prince mongol de Toul-Houtei qui revient en Chine du Japon où il a terminé parfaitement ses études.

— S. E. Tcheng Tei-siuen, ancien gouverneur du Hélonkiang, ayant été reçu avant hier en audience impériale, a été beaucoup félicité par le prince Régent ; celui-ci voulait le nommer à nouveau au poste de gouverneur du Hélonkiang.

Mais S. E Tcheng Tei-siuen a prié le prince Régent de ne plus le nommer à ce poste, car, dit-il, le climat de cette province ne convient pas à sa santé.

Kiangsou

— M. Tchou I-tcheng, taotai chargé des impôts de likin de Soutcheou, va être grièvement accusé auprès du Trône par le vice-roi de Nankin et le gouverneur du Kiangsou, car celui-ci a compris que ce taotai fut l'objet de l'accusation téméraire contre M. Tch'ai Nai-hoang, taotai actuel de Changhai.

Tchékiang

— M. Vang Fong-hao, notable de Changhai, actuellement taotai charg. des affaires étrangères à Hantcheou, capitale provinciale du Tchékiang vient d'être magnifiquement recommandé au prince Régent par S. E. Tcheng-yong, gouverneur du Tchékiang.

Le prince Régent lui aurait promis un avancement très rapide.

Ce taotai susdit emploie un bon secrétaire, M. Siu Tchong-tei (Zi Yang diei) notable chrétien de Ts'ing-p'ou-hien, dépendance de Sonkiangfou, qui a été récemment élu conseiller de district.

Koangtong

— Nous avons déjà signalé les nouvelles annonçant les inondations dans les environs de Nan-hai et de Chan-choei. On vient de nous apprendre de plus que dans la sous-préfecture de San-choei il n'y a que 50 charges de riz ; le préfet M. Toun Yao-Koan a un grand souci à ce sjet.

Tibet

— La Cour suprême va transformer le Tibet entier en provinces.

— Le prince Régent a ordonné au commissaire impérial au Tibet de faire supprimer toutes les superstitions des Tibétains et améliorer leurs mœurs.

Houpé

— S. E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, parait très mécontent de rester à cette fonction, trouvant que plusieurs mandarins du Houpé et du Hounan s'opposent à ses propositions.

Foukien

— Un élève nommé Kiang Tcheng-tao, originaire de T'ai-ning-hien, étudiant dans l'école moyenne de Jao-hou fou, a été si gravement maltraité par un directeur nommé Lieou qu'il s'est suicidé en s'étranglant.

Tous les étudiants et lettrés du Fou-Kien ayant appris cette nouvelle, en sont très fachés et se préparent à porter une accusation auprès du vice-roi contre ce directeur.

Mongolie

—S. A. I. le prince Régent a ordonné au ministère de la Justice de modifier les lois pénales de la Mongolie, et de supprimer les diverses doctrines superstitieuses de ce même pays.

Mandchourie

—S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Manchourie, a l'intention d'envoyer plusieurs élèves de la Mandchourie au Japon pour y étudier les diverses sciences.

Pékin

— Un censeur impérial vient de présenter au Prince Régent un rapport très sévère pour accuser les princes et les mandarins chargés des funérailles de feu l'Empereur Koangsiu, de faire preuve d'une trop grande négligence dans ces affaires funèbres ; à la fin de ce rapport, il l'a prié de les punir très gravement afin de consoler les âmes des souverains décédés.

Le Prince Régent ordonna à quelques hauts mandarins de Pékin et du Petchely de faire une sérieuse enquête à ce sujet.

— S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan Koeitcheou, devra partir bientôt au Yunnan pour prendre possession de son poste ; il a prié le prince Régent de lui permettre d'y emmener plus de deux cent trente fonctionnaires employés

maintenant à Pékin ou dans les provinces du Sud.

—Un ministre de l'Empire a fait tout son possible pour protéger S. E. Cheng yong, vice roi du Chensi-Kensou, devant le prince Régent qui voulait le destituer pour avoir empêché le Trône de mettre en pratique les lois constitutionnelles.

Ce ministre aurait dit au prince Régent que ce vice-roi fut en charge de la vice-royauté du Chensi-Kensou il y a quelques années et qu'en conséquence, il est très versé dans les affaires de ces deux provinces et ne doit pas être remercié.

— Le prince Régent, ayant relu souvent le rapport de S A. I. le prince King au sujet de sa demande de démission à cause de son trop grand âge, lui aurait permis de démissionner lorsque les affaires funèbres de feu l'Impératrice - Mère douairière seront complètement terminées (*Chepao*)

***

— Depuis que les trois censeurs impériaux, MM. Tchang-fei, Li Tchao fa et Pei-cheou ont été destitués de leur charge, les autres censeurs impériaux n'osent plus parler des affaires de l'Empire auprès du prince Régent. Celui-ci vient d'ordonner aux conseillers de l'Empire de leur dire d'en parler comme auparavant en toute tranquillité

— M. Ye Fei-ting, censeur impérial, chargé d'inspecter les affaires de la province du Honan, a récemment fait un rapport au prince Régent, le priant d'infliger une grave punition à tous les mandarins qui accuseraient témérairement un fonctionnaire.

Le prince Régent y aurait consenti.

— Le prince Régent a ordonné à tous les nouveaux inspecteurs impériaux des affaires financières des provinces d'examiner de temps en temps les gabelles de leur province.

— D'après le *Sinvanpao*, S. E. Sie-liang, vice-roi de la Mandchourie, a décidé de partir pour Moukden, le 14 mai; il pourra rejoindre son nouveau poste le 20 mai.

— Après avoir reçu en audience impériale M. Sien Neng hiong, commissaire impérial à Moukden, S A. I. le prince Régent a connu de lui toutes les affaires mal réglées par M. Siu Che-tch'ang, ex vice-roi de la Mandchourie; il lui aurait dit: "En effet, Siu Che-tch'ang n'est pas un fonctionnaire fidèle à l'Empire, car il a dépensé trop beaucoup d'argent pour les affaires inutiles."

Par là, on devine que le prince Régent est très mécontent de M. Siu Che-tch'ang et ne désire pas que ce dernier reste longtemps dans un poste élevé.

Quant à M. Siu Che-tch'ang, il sait également qu'il n'est plus aimé du prince Régent; aussi a-t-il présenté par deux fois sa démission au Trône.

— Dans quelques jours, aura lieu la fête anniversaire de la naissance de la fille du prince Régent; celui ci a interdit qu'on lui fasse des dons ce jour-là.

Kiangsou

— M. Tch'ai Nai hoang, taotai actuel de Changhaï, qui a été accusé auprès du Trône par S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, va être changé et nommé taotai dans une autre province pour contenter ce gouverneur.

— Le 10 mai, vers 11 heures du soir, un violent incendie a éclaté au village Lou-hao, près de Tcheng-kiang; plus de 60 maisons de familles pauvres ont été détruites par le feu et une vieille femme âgée d'environ 80 ans a péri dans les flammes.

—Le 11 mai, tous les marchands de King-chan hien, dépendance de Sonkiang-fou, se sont mis en grève parce que la nouvelle pièce de monnaie, dont la valeur nominale est de dix sapèques, n'a, en élétira, qu'une valeur de huit sapèques.

—La femme d'une famille Mao habitant le nord d Honan Road, dans la concession internationale de Changhai, vient de mettre au monde un enfant mi-masculin, mi féminin qui n'a vécu que deux jours.

Tchékiang

—Les funérailles de feu Vang Veng-tchao, ministre de l'Empire, devaient avoir lieu le 13 mai; mais, à cause de la pluie qui se mit à tomber ce jour là, les cérémonies funèbres furent remises à une date ultérieure.

— Le gouverneur du Tchékiang est avisé que les travaux de construction du Bureau du Conseil provincial se monteront à 69 915 taëls.

—M. T'ang Cheou-siuen, directeur général du chemin de fer du Tchékiang, vient de présenter une longue dépêche télégraphique au prince Régent pour le prier de renvoyer M. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) que les notables du Tchékiang croient traitre aux Chinois.

— Tous les notables, lettrés, commerçants et élèves auraient fait tout leur possible pour que M Vang Ta sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan pou*, n'entre pas en fonctions.

Honan

— Tous les notables du Honan, employés maintenant à Pékin, ont récemment fait un rapport commun au prince Régent pour le prier de conférer un nom posthume à feu Hiu Tcheng-fei, gouverneur du Honan, pour le récompenser d'avoir bien dirigé les travaux sur le Fleuve jaune.

Foukien

—S. E. Song-Cheou, vice-roi du Foukien-tchékiang, aurait lancé une proclamation ordonnant à tous les recteurs des bacheliers de choisir des licenciés qui auront fait preuve de piété filiale et de bonne conduite pour les présenter au prince Régent. Il leur sera conféré d'abord le grade de 6me degré.

Koangsi

—S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi, et MM. Vang Tse-siang et Seng Ping-yen, juge provincial et taotai de la même province ont été tous trois accusés auprès du prince Régent.

S. E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Koang, suivant l'ordre du prince Régent, a ordonnée à M. Hoei King-tong, juge provincial du Koangtong, d'aller au plus vite enquêter très sérieusement sur cette grave accusation.

Pékin

— D'après une nouvelle sérieuse, S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, et S. E Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, vont tous deux être remerciés sous peu de temps (*Jentcheoujepao*).

— D'après le *Jentcheoujepao*, bien que le prince Régent ait pressé souvent S. E. Li King-chi de partir pour le Yunnan, celui-ci néanmoins craint de s'y rendre et ne fixe toujours pas le jour de son départ.

—S E. Sie liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, vient de recommander personnellement au prince Régent M. Sien Neng-hiong qu'il dit digne d'occuper une place de gouverneur dans la Mandchourie.

Ce même vice-roi a prié le prince Régent de lui permettre de transférer M. Vang Tcheng-ya, actuellement juge provincial du Koangsi, en Mandchourie, afin qu'il puisse lui confier quelques fonctions très importantes.

—S. A. I. le prince Cheou, ministre de l'Intérieur, a prié le Régent de désigner M. Yuen Hai-Koei, gouverneur actuel du Chantong, au poste de membre du nouveau ministère de la Marine.

— Le *Yeou-tchoan po* (Postes et des Voies) aurait fait fonder à Pékin une grande compagnie de navigation impériale, chargée d'acheter plusieurs navires à vapeur pour faire le cabotage sur toutes les mers de la Chine. (*Tchonvaijepao*)

— Le prince Régent aurait commandé à toutes les provinces d'égaliser le prix du sel et en interdit l'augmentation, car tous les habitants, même les pauvres gens, doivent s'en servir quotidiennement.

— Un prince du Sang vient d'être accusé auprès du Trône par M. Hoang Choei-ki, censeur impérial, d'avoir commis des abus de partialité et de cupidité

Kensou

— Nous avons à plusieurs reprises signalé les nouvelles annonçant que S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, voulant empêcher le Trône de mettre en pratique réelle les lois constitutionnelles et les diverses nouvelles méthodes d'administration, a présenté au prince Régent un rapport pour lui dire que, dans la province du Kensou, il n'est pas commode que l'on adopte ces nouvelles administrations. Le *Sinvanpao*, commentant ces nouvelles, a écrit un long article pour se moquer du dit vice-roi.

En résumé, voici ce qu'il dit:

"M. Seng yong, vice-roi du Chensi-Kensou, ne doit pas s'opposer à l'établissement des lois constitutionnelles en Chine, car il avait été délégué en Europe où il avait étudié durant quelques temps les diverses mœurs, sciences et administrations qui sont utiles à la Chine.

"Il a quelques fois protesté contre les nouvelles administrations, c'est qu'il a offensé non-seulement les souverains morts, mais aussi l'Empereur actuel, le prince Régent et toute la Chine; d'après le crime commis, il est digne de la

destitution immédiate, afin de contenter tout le peuple de la Chine, surtout les habitants des deux provinces du Chensi et du Kensou.

Si ce mauvais mandarin, conservateur très insensé, reste toujours à son poste il portera sans aucun doute grand tort à l'Empire, etc..."

— Un haut mandarin de la Cour de Pékin aurait informé le prince Régent que M. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, s'adonne à fumer l'opium, qu'il est très sot dans les administrations et qu'il néglige de traiter les affaires scolaires etc.. (*Sin-vanpao*).

Setchoan

— En dehors du sud de la porte de la ville de Kiongtcheou, au Setchoan, vient d'être commis un crime horrible :

Un enfant de la famille Seng, né seulement depuis un mois, était très joli et bien aimé par ses parents.

Mais sa mère étant sortie, une voisine, son ennemie entra en cachette dans la chambre à coucher du pauvre enfant et le mit dans une marmite pleine d eau très chaude.

Lorsque la mère revint dans la chambre, elle ne vit plus son enfant. Elle le chercha partout avec tristesse, et ayant regardé dans la marmite, elle y trouva son enfant déjà mort.

Le père et la mère de ce malheureux enfant se précipitèrent au tribunal du préfet pour déposer une plainte contre leur voisine.

Kiangsou

— Le prince mongol Toul Houtei revenant du Japon, est parti hier matin de Changhaï pour Nankin par train spécial, pour rendre visite à S.E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang.

— Les funérailles de feu Li Tchao-Kiong, sous préfet de Changhaï, auront lieu le 21 mai.

—S. E. Vai Tcheng-siang, trésorier général de Nankin, vient de prier le vice-roi des deux Kiang de promouvoir M. Tchao Hing-yong, sous-préfet de Kiang-ning-hien (Nankin).

Pékin

—Le bruit circule à Pékin disant que, le Conseil de l'Empire a télégraphié secrètement au gouverneur du Honan lui ordonnant de publier un ordre impérial à M. Yuen Che-kai (ministre destitué) de le mettre à mort par strangulation, d'après un télégramme de Pékin du 16 mai. (*Ming-fou-je-pao*)

— D'après le même journal, un censeur impérial vient d'accuser auprès du prince Régent, le prince King, président du Conseil d'Etat, d'avoir commis de nombreux abus de partialité, de népotisme, de favoritisme et de cupidité, et dit que ses mérites et ses bonnes administrations ne peuvent pas racheter ses crimes.

— S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, a l'intention de faire rétablir tous les fonctionnaires destitués en 1898, 1899 et 1900, et d'ordonner des honneurs posthumes pour ceux qui sont morts.

— Certain ministre de l'Empire aurait prié le prince Régent de permettre à M. Siu Che-tch'ang, nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) de ne pas aller rejoindre son nouveau poste et de démissionner pour cause de sa maladie.

— M. Kao Eul-k'ien, commissaire impérial, chargé de délimiter les frontières entre la Chine et Macao, vient de télégraphier au *Oéoupou* (Affaires étrangères) qu'il n'a pas le talent nécessaire pour supporter cette importante charge et qu'il désire être remplacé par un mandarin plus savant.

Kiangsou

—Sur la demande de S. E. Yuen Su-hiong, ancien taotai de Changhai, actuellement gouverneur du Changtong, M. Ngan-fang, préfet destitué de Haitcheou, au Kiangsou, va être rétabli dans son ancienne dignité.

— . Song, préfet de Yangtcheou-fou fait des prières depuis quelques jours dans la pagode des esprits du ciel pour demander de la pluie.

—A partir du 7 mai, le gouverneur du Kiangsou fera abstinence et jeûne afin de témoigner sa piété envers le ciel et lui demander une bonne récolte pour les céréales.

—Le 16 mai, tous les négociants et notables chinois se sont réunis à la Chambre du Commerce pour délibérer sur les conditions des eaux ; ils auraient promis de réunir une somme de 202.300 taëls d'actions pour ce projet.

—Mlle Ou Ki-tei, élève d'une école de filles à Changhaï, originaire du Koangtong, qui était financée à un étudiant, nommé Zao, aussi du Koangtong, vient de se suicider en avalant un anneau d'or, parcequ'elle a été accusée d'impudicité par son fiancé.

Et maintenant beaucoup d'étudiants cantonais ont mis ce Zao à l'index et l'accusent auprès du préfet de Songkiang-fou, d'avoir été la cause du suicide de sa fiancée.

Le préfet de Songkiang-fou, M. Ts'ie-yang est venu à Changhaï pour enquêter sérieusement sur cette question.

Nganhoei

— Un officier de la Police du Nganhoei, nommé Cheng Tou-tch'ang, âgé de 22 ans, dont le père nommé Cheng Ts'ou-k'ing est sous-préfet en expectative d'emploi au Kiangsou, vient d'être arrêté et mis en prison : il est condamné à se couper un bras pour son manque de respect à l'égard de ses supérieurs.

Foukien

—Dans les environs de Yen-ping, près de Foutcheou, viennent de se produire des violentes inondations causées par une grande tempête.

— Dans la ville de Tchang-tcheou-jeng il y a un veillard, nommé Ou-ma, âgé d'envirrn 80 ans, qui est très fervent et très pieux envers Bouddha ; parmi ses enfants il y en a quelques-uns préfets en titre et d'autres secrétaires dans divers tribunaux. Le 8 mai, pendant son sommeil, Bouddha l'avisa qu'il devrait mourir dans cinq jours.

Le 12 mai, il s'habilla de vêtements de cérémonie et fit réunir devant lui tous les descendants, leur faisant un adieu éternel. Puis il leur tint un petit discours pour les instruire; et il attendit la mort ayant à côté de lui son cercueil.

Cependant, il paraît très fort et gais : tout le monde se moque de lui, sauf sa pauvre femme qui pleure beaucoup.

Koangtong

—S. E. Tchang Zeng-tsing, vice-roi des deux Koang, a récemment informé le prince Régent que les affaires du Koangtong augmentent de plus en plus et que par conséquent il le prie de rétablir le poste de gouverneur du Koangtong qui a été supprimé par raison d'économie.

On dit que la résidence du vice-roi des deux Koang sera installée à Tchao-K'ing-fou et celle du gouverneur du Koangtong sera rétablie quand même à Koangtcheou.

Honan

—Tous les notables et gros marchands du Honan se sont réunis, le 16 mai, à la compagnie des mines, pour arrêter une ferme résolution contre les Anglais.

Mandchourie

— S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, est arrivé à Moukden, le 15 mai.

—S. E. Tcheou Zu-meau, gouverneur du Hélonkiang, vient de présenter au prince Régent un rapport pour l'avertir que les lettrés peu nombreux dans sa province comprennent les nouvelles administrations, qu'en conséquence en il n'est pas commode que l'on mette en pratique les lois constitutionnelles au Hélonkiang.

Le prince Régent y a consenti pour le moment.

Kensou

—S.E. Cheng-yong, vice roi du Chensi-Konsou, après avoir reçu de Pékin un télégramme par lequel il a appris qu'il n'est plus aimé du prince Régent à cause de son obstruction aux nouvelles méthodes d'administrations et aux lois constiutionnelles, s'est empressé de dépêcher un fonctionnaire spécial, un de ses amis intimes, à Pékin pour faire des démarches et des dons précieux à quelques hauts mandarins de la Cour, afin de pouvoir conserver en touté tranquillité ses charges et sa situation. (*Chepao*)

Setchoan

— Le vice-roi du Setchoan aurait fait créer un jardin public à Ya-ang : il y a une montagne à gauche et un fleuve à droite.

Pékin

— S. A. I. le prince King, président du Conseil d'Etat, ayant appris qu'il a été récemment accusé à nouveau auprès du prince Régent par M. Hoang Choei-ki, censeur impérial, aurait décidé fortement de démissionner.

— Le Conseil d'Etat aurait communiqué un télégramme au vice-roi de Nankin pour l'avertir que le prince Régent aurait l'intention de destituer de sa charge M. Tch'ai Nai-hoang, taotai actuel de Changhai. (*Ming-fou-je-pao*)

— S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, a rendu sa visite d'adieu au prince Régent, le 17 mai ; dès l'audience de ce jour là, il a été vivement encouragé par le prince Régent.

Ce vice-roi aurait décidé de quitter Pékin vers le 21 mai.

— Parmi les hauts fonctionnaires de la Cour de Pékin, plusieurs sont tombés malades.

On dit qu'ils sont fatigués par suite des affaires funèbres de l'Empereur Koangsiu.

— M. Vang Ta-sie, ancien commissaire impérial chargé d'étudier les lois constitutionnelles à Londres, aurait dit à des conseillers de l'Empire que la Chine n'est pas encore arrivée au point de pouvoir mettre en pratique les lois constitutionnelles etc...

Tous les Chinois le disent traître de la Chine.

-- S. E. Lou Tchoan-ling, conseiller de l'Empire, a prié le prince Régent de faire confisquer tous les biens de MM. Tcheng-pie et Yi-koh, ancien ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voie) et ancien généralissime de Soan-yuen-tcheng, afin de donner un exemple à tous les mandarins cupides. (*Chepao*)

— Pour réparer le palais Koei-tei (vision de la vertu), le président de la Cour intérieure a demandé 200.000 taëls; le prince Régent ayant examiné, les devis a dit que 500 taëls suffisent pour cette minime réparation.

— Le petit Empereur Siuen-t'ong parait assez actif dans ses études, il a pu apprendre par cœur denx feuilles de leçon. S. M. l'Impératrice-mère (veuve de l'Empereur Koangsiu) en est fort contente et aurait donné une pièce de soie jaune au ministre qui s'en occupe.

— M. Kao Eul-k'ien, commissaire pour la délimitation de la frontière entre le Koangtong et Macao, ayant appris que M. Toang Tchao-yi va arriver d'Europe à Pékin, aurait prié télégraphiquement le prince Régent de le nommer commissaire chargé de cette importante fonction.

—S. E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, et S. E. Boang Hong-su, gouverneur du Koeitcheu, sont tous deux accusés par des censeurs impériaux.

Mandchourie

— S. E. Siu Che-tch'ang qui a quitté la vice-royauté de la Mandchourie, pourra arriver à Pékin, le 22 mai.

Lorsqu'il sera reçu en audience impériale, il priera le prince Régent de lui accorder la permission de démissionner.

—S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, est allé rendre visite aux tombeaux impériaux, avant d'aller à Moukden.

Tchékiang

—S. E. Cheng Kong-pao (Shoung Shi-nen-boei), étant arrivé à Hantcheou, le 13 mai, pour rendre visite au tombeau de ses ancêtres dont le temple vient d'être bâti, a été chassé par les habitants qui le croyaient traître aux Chinois.

Ayant eu grand peur, il s'est empressé de retourner au Kiangsou, son pays d'origine.

Kiangsou

—M. Tchang Ming-Siuen, sous-préfet de Hing-fa-bien, ayant volé une grosse somme au Trésor public, a été destitué de sa charge; le vice-roi de Nankin vient de le condamner de plus à la confiscation de tous ses biens.

Après avoir appris cette nouvelle, il s'est empressé de transporter ailleurs tous ses objets précieux; et lorsque les satellites arrivèrent à son domicile, il n'y était plus ils ne trouvèrent que quelques caisses vides

— M. Tien Tch'oen-ting, nommé sous-préfet de Changhai-hien, va quitter son poste intérimaire de préfet de T'ong-tcheou, pour venir à Changhai, ses femmes et enfants tous ses bagages et divers ses choses sont arrivés ici.

— S.E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, a adressé avant-hier une dépêche télégraphique au *Oéoupou* (Affaires étrangères) lui disant:

"Bien que M. Tch'ai Nai-hoang, taotai actuel de Changhai, qui avait été accusé auprès du prince Régent par S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, soit digne d'une destitution pour sa négligence dans l'affaire de la banque Yuen-yuen; néanmoins, il est très savant dans les administrations, surtout les nouvelles méthodes d'administrations. C'est pourquoi j'ose vous prier de lui pardonner et de le maintenir au poste qu'il occupe actuellement. Je crois que vous ne désirez pas abandonner cet homme de talent à cause de sa petite faute."

Chansi

— Deux préfets destitués du Chansi, MM. Yu-ngan et Seng Che-tsing amis de S. E. Sie-liang, sont envoyés dans la Mandchourie à sa demande.

Nganhoei

—M. Cheng Koang-ting, ancien secrétaire de la Cour suprême, originaire du Nganhoei, pays de S. E. Li King-chi, est délégué au Yunnan.

***

FINANCES

Tibet

— Le commissaire impérial du Tibet aurait demandé au *Tou-tse-pou* (ministère des Finances) de lui prêter une somme totale de 2.000.000 taëls; il lui aurait promis de rembourser complètement cette somme dans le délai de dix ans.

Pékin

— Le ministère des Finances aurait promis d'envoyer annuellement au vice-roi du Yunnan-Koeitcheou une somme de 2.000.000 taëls, destinée à la nourri des soldats qui vont être recrutés et seront exercés à l'européenne. (*Sinvanpao*)

— Le ministère des Finances aurait prêté au vice-roi de la Mandchourie une somme de 5.000.000 taëls destinée aux divers frais pour les nouvelles méthodes d'administrations. (*Chechepao*)

***

MARINE

Pékin

— Tous ces jours-ci, les hauts mandarins de la Cour de Pékin se sont réunis au Bureau de nouvelles administrations pour s'entendre sur les meilleures mesures à prendre pour ramasser une forte somme destinée à fournir un fond nécessaire pour établir le nouveau ministère de la Marine.

On dit qu'après leur délibération, la Cour va nommer:

Un président et deux vice-pressdents de la Marine, quatre assistants et seize administrateurs.

***

CHEMINS DE FER

Koangsi

— Le ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) aurait ordonné télégraphiquement au gouverneur du Koangsi de faire construire au plus vite les chemins des fer dans sa province, afin d'empêcher les Étangers d'avoir à en demander à la Chine le droit de construction. (*Sinvanpao*)

Pékin

— Les travaux de la construction de la ligne ferrée de King-Tchang (Pékin-Tchang-kia-kéou) seront terminés vers le commencement du mois de juillet prochain.

Pékin

D'après le *Senpao*, les Anglais auraient prêté à la Chine une somme de 3.000.000 taëls, destinée à la construction du chemin de fer Canton-Hankéou; les Allemands prêteront cette même somme à la Chine pour la construction de la ligne ferrée du Setchoan-Hankéou. Les contrats vont être signés.

Nganhoei

—La compagnie du chemin de fer du Nganhoei aurait demandé à des Allemands de lui prêter une somme de 3.000.000 taëls, destinée à construire la ligne ferrée d'Ou-hou à Koang-tei-tcheou. (*Tchonvaijepao*)

Kiangsou

— La ligne ferrée de Fong-king (frontière du Kiangsou) à Kia-ling (au Tché-Kiang) pourra être complètement construite vers le commencement de la 5me lune (17 juillet)

***

OPIUM

Houpé

—M. Kieou Tcheng-fong, général de brigade de Yong-yang-tcheng qui avait été destitué de sa charge pour habitude de fumer l'opium, vient d'être rétabli dans son propre poste puis qu'il a abandonné cette mauvaise habitude.

Koangsi

— S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi, vient de présenter au prince Régent un rapport dans lequel il fait de nombreuses propositions relatives à l'interdiction absolue de l'opium.

Le prince Régent, après lecture de ce rapport, a écrit de sa propre main à la fin de ce rapport "*Jeng hao*" (très bien)

Kensou

— S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, vient d'être accusé auprès du Trône de continuer à fumer l'opium et de ne pas s'occuper de l'ordre impérial de l'interdiction absolue de l'opium.

Chansi

— Une vieille femme de la famille Hang tao-che, ayant interdit à son fils

de cultiver le pavot, a été assassinée par lui.

On dit que ce jeune homme est fou.

***

TROUBLES

Setchoan

— M. Lou Koang-tchong et ses collègues ont arrêté un fameux brigand, nommé Sou Tse-ling, sur lequel on a trouvé beaucoup de papiers révolutionnaires.

***

NOMINATIONS

Pékin

— S. A. I. le prince Régent a nommé S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, au poste de président de l'Académie impériale.

— M. Choei Ling-yuen est désigné directeur général de la banque impériale au Chansi.

— S. E. Tcheng Pao-tch'oen a l'espoir d'être nommé ministre de l'Instruction Publique.

Pékin

— S. E. Tcheng Tei-siuen va être nommé à nouveau gouverneur du Hélonkiang.

— S. E. Yang k'iu, ancien ministre de Chine à Tokio, actuellement assistant au *Oéoupou* (Affaires étrangères), est désigné ministre de Chine en Belgique.

— S. E. Goei-sieou a l'espoir d'être promu ministre de l'Instruction publique à Pékin.

Setchoan

—M. Van Ping jeng, préfet de Tsetcheou, étant tombé gravement malade, est remplacé par M. Lieu-k'œi.

—S E Kœi-tsing va être désigné vice-roi du Setchoan, en remplacement de S. E. Tchao Eul cheng,qui sera transféré vice roi du Yunnan Kœitcheou; car S. E. Li Ki g-chi, nouvellement nommé vice-roi du Yunnan-Kœitcheou,n'est pas désireux d'aller rejoindre son poste dans cette province très lointaine et très pauvre.

Pékin

—M. Tchang ye, ancien vice-ministre des Travaux publics et directeur général des mines du Nord, va être désigné assistant au ministère du *Nong-kong-choan pou* (Agriculture,Travaux et Commerce).

—M. Tch'ai Nai-hoang, taotai actuel de Changhai, va être transféré taotai de la douane de Ping-kiang.

- Sur la demande du prince Tsai-tse, M. Chang Ki-heng, trésorier général du Foukien, sera chargé de la direction générale de l'arsenal de Foutcheou, au Foukien.

Pékin

— Le prince Pou-loun va être désigné commissaire impérial, chargé de porter les remerciments de la Chine à toutes les nations étrangères pour avoir envoyé leurs délégués à Pékin et prendre part aux cérémonies funèbres de feu l'Empereur Koangsiu ; il sera chargé en même temps d'étudier les divers règlements du Sénat et des troupes militaires.

—M. Li Choen-tou,ministre de Chine en Belgique, va être transféré à Washington en remplacement de M. Vou Ting fang qui va retourner en Chine pour instruire le petit Empereur.

Pékin

— S. E. Tcheng Pao-tch'oen, ancien directeur général du chemin de fer du Foukien, va être désigné directeur général de l'Université impériale de Pékin.

— M. Hoei-hang, ancien directeur général de l'arsenal de Foutcheou qui a étudié en France durant quelques années, va être nommé à nouveau à ce poste, grâce à la recommandation du prince Cheou, ministre de l'Intérieur.

— M. Li King-ts'ou, assistant au ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) va être désigné directeur général de la navigation impériale.

— D'après un bruit sérieux, S. E. Tcheng koei-long, actuellement vice-roi des deux Hou, va être transféré vice-roi du Chensi-Ken-sou, en remplacement de S. E. Cheng-yong que le prince Régent a décidé de destituer sous peu de temps.

—Seront nommés bientôt :

S. E. T'ie-liang, vice-roi des deux Hou.

S. E. Yng-tch'ang, ministre de la Guerre.

***

AFFAIRES ETRANGERES

Pékin

Sir Robert Hart arrivera à Pékin probablement vers le mois de septembre prochain.

— Le fils de l'Empereur de Russie a récemment fait des dons au petit Empereur de Chine ; parmi eux il y a une ligne ferrée de la longueur d'un li et un petit chemin de fer. On dit que ces dons précieux coûtent 15.000 roubles. (*Jentcheoujepao*)

Mandchourie

—Le 11 mai, le prince Fushimi a été invité à un grand festin par le vice-roi suppléant de la Mandchourie; le lendemain, il est allé à Hing-king visiter les tombeaux impériaux.

Le 13 mai, il s'est rendu à Fou-choun-de là, il partira à Carni et puis à Tchang; tch'oen, enfin au Japon. (*Jentcheoujepao*)

Chantong

— D'après le *Jentcheoujepao*, les Allemands auraient l'intention bien arrêtée d'occuper perpétuellement les environs de Kiaotcheou.

Pékin

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) se conformant à l'ordre du prince Régent, aurait établi des consulats de Chine à Hongkong, à Java, à Singapour et en Annam. (*Jentcheoujepao*)

Kiangsi

—Un indigène nommé Yu Fa-jeng, ayant été tué par un agent anglais à Kieou-kiang, a été autopsié par un docteur américain ; le consul d'Angleterre à Kieou-kiang a déclaré que ce procès ne regarde pas les Américains et qu'il le réglera au mieux lui-même sous peu de temps. (*Chepao*)

Paris

— D'après un télégramme envoyé de Paris au *Ouéoupou*, deux élèves chinois l'un s'appelant Che-yng,licencié du Houpé,et l'autre Chang Koh-hoa,licencié de même pays, auraient volé des plans secrets dans un arsenal de France ; l'un d'eux Che-yng s'est enfui en Chine, l'autre Chang Koh-hoa a été arrêté et jeté en prison ; il a avoué son crime. (*Tchonvaijepao*)

Koangsi

— Les soldats français ayant passé la montagne Ta-hing, auraient mis à mort le général Lo Yong-ting et le capitaine Vang Che-tch'ang, ainsi que quelques-uns de leurs camarades. (*Tchonvaijepao*)

Japon

— Un Chinois du nom de Tcheng Tsi-ts'ing, secrétaire à la légation chinoise à Tokio, ayant volé une grosse somme de monnaie japonaise, s'est enfui en Chine. Il est originaire du Nngahoei. S. E. Toang, vice-roi de Nankin, a ordonné aux gouverneurs du Nagnhoei, du Kiangsou et du Hou an et au taotai de Changhai de faire rechercher partout ce malfaiteur. (*Mingfoujepao*)

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Tientsin

—Sur l'ordre du vice-roi du Pétcheli on vient de fonder à Tientsin une école pour les enfants aveugles.

On n'y instruit que 40 élèves aveugles car cette école ne peut maintenant, disposer que de 15 000 taëls.

***

PRESSE

Kensou

— Une nouvelle revue mensuelle du nom de *Kiao yeou Koan pao* a paru depuis deux mois ; cette revue ne traitant que des affaires éducatives et officielles, ou administratives, est fondée par S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou.

Kiangsou

— Le *Kiang-nan-je-pao*, journal du Kiang nan, paraissant à Tcheng-kiang et fondé par M. Li Ping-tcheou, est beaucoup mieux dirigé qu'auparavant.

— Le *Ming hou je-pao* (journal du Cri du Peuple) a paru depuis hier à Changhai ; son directeur général est M. Yu Yeou-jeng, ancien directeur du *Jentcheoujepao*.

Pékin

— Pour cause de manque d'argent,six journaux, paraissant à Pékin, ont successivement suspendu leur publication.

On dit que deux journaux, paraissant à Tientsin, ont aussi disparu pour la même raison.

Changhai

—Une nouvelle revue sous le nom de *Fa-choang-lien ho pao* [revue du commerce des Chinois], vient de paraître à Changhai; cette revue se publiera deux fois par mois.

Nouvelles locales

—

TEMPÉRATURE CENTIGRADE

14 Mai 1908	14 Mai 1909
Mini. 14,8	12,7
Max, 23,5	21,4
Moy, 19.15	17,05
12 Mai 1908	12 Mai 1909
Mini. 8.0	12.2
Max. 23.4	22.1
Moy. 15.70	17.15
13 Mai 1908	13 Mai 1909
Mini, 10,7	13,7
Max, 25,3	17,2
Moy, 18,00	15.45
15 Mai 1908	15 Mai 1909
Mini, 14.9	13,1
Max, 17,7	23.5
Moy, 16,30	18,30
17 Mai 1908	17 Mai 1909
Mini. 15.4	10.8
Max. 23.3	23.8
Moy. 19.35	17,30
16 Mai 1908	18 Mai 1909
Mini, 14.0	14,2
Max, 27,2	27,6
Moy, 20,60	20,90

LA GUERRE AUX MOUSTIQUES

Une expérience, faite dans un local de l'hôpital général pour la destruction de moustiques, a donné un résultat inattendu, celui de l'efficacité du permanganate de potasse, non pour la destruction des bestioles, mais pour leur reproduction.

—

NAISSANCE

Mme et M. P. Zurn, de la maison Hirsbrunner & Co, sont heureux de faire part de la naissance, le 1er Mai, d'un gros garçon: Edmond Paul.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et nos meilleurs souhaits au bébé.

—

"ROYAL ASIATIC SOCIETY"

Le secrétaire de la section de Changhai de cette société fera jeudi, 20 courant, dans l'après-midi, dans les locaux de la société, 5 Museum road, une lecture sur "Burial Customs in China" écrite par M. Thos. Torrance, de Tchengtou. Cette réunion est ouverte au public aussi bien qu'aux membres de la société.

—

COFFRE-FORT DÉFONCÉ

Un de nos jeunes compatriotes M. A. T... prenant un chemin de traverse, aperçut dans un terrain vague de la rue Koueilintchang un coffre-fort défoncé gisant à terre, autour duquel avaient été jetés les papiers qu'il contenait.

Une déclaration au poste de police le plus proche a été faite et une enquête ouverte.

—

LA TOUR DES SIGNAUX

Grâce au très complaisant et très habile concours de M. Lecoy de la Marche, l'Observatoire se trouve de nouveau en état de donner directement de Zi-ka-wei les signaux de l'heure.

Ils auront lieu comme précédemment:

1° le matin par la chute de la boule à 11 hres 55 et à midi.

2° le soir par l'extinction des lampes placées au sommet de la Tour du Sémaphore de 8 hres 55m à 9 hres toutes les minutes.

Depuis le 15 Mai, les annonces de dépressions sont également maintenues pendant la nuit, conformément à l'article IV du Code de Signaux de Zi-Ka Wei.

Par notre intermédiaire, la direction de l'Observatoire offre ses meilleurs remerciements à notre aimable ingénieur du Contrôle.

—

VOL DANS UNE HABITATION

Le no 18 de Quinsan Gardens, North Szechuen road, a reçu la visite de malandrins vendredi 14 soir, entre 9 h. et minuit. Les domestiques avaient quitté son peu après 9 hres et rien d'anormal n'avait été remarqué jusqu'à leur retour à minuit, lorsque rentrant dans leurs chambres ils s'aperçurent que le local avait été visité et pillé. Les vêtements de deux cuisiniers et de deux boys ont été enlevés, ainsi qu'une quantité de fournitures de literie.

La serrure de la porte donnant accès au logement de la domesticité ne fut pas forcée mais ouverte avec une clef, quant à la porte de derrière que les domestiques avaient fermée au verrou lorsqu'ils sortirent elle ne fut pas touchée non plus, mais le déplacement d'une grosse pierre à l'extérieur du mur prouve suffisamment que le ou les voleurs ont escaladé le mur.

Le domestique d'une maison située en face a déclaré qu'il avait vu un Chinois au moment où il quittait le no 18 vers onze heures avec deux paquets et que cet individu hèla un richaw dans lequel il monta après avoir débattu son prix avec le couli, comme le pratiquent généralement les Chinois.

La police n'a encore pu opérer aucune arrestation.

—

COMITÉ ANTI-MOUSTIQUES

La réunion provoquée par le comité de la lutte contre les moustiques a eu lieu le 12 courant à 5 h à la Municipalité française sous la présidence de M. Eckhardt conseiller.

M. G. F. Collyer a lu un rapport disant tout d'abord que la réunion a été provoquée pour deux raisons, la première qui était de rendre compte aux souscripteurs des travaux du comité et la seconde de faire ressortir l'insuffisance des fonds pour la poursuite des travaux durant la saison.

Il fait ensuite ressortir que, par les soins de M. Patrigeon, une équipe a été formée qui, en l'absence de M. Milner, qui a dû partir vers le milieu d'avril, a fonctionné sous direction de M. Tillot.

M. Collyer dit ne pas pouvoir énumérer la quantité de criques et eaux stagnantes qui ont déjà été traitées, mais il est facile de se rendre compte et on peut conclure simplement que la concession a été arrosée de pétrole. On ne peut espérer anéantir tous les moustiques, mais on peut espérer réduire leur nombre suffisamment pour améliorer le confort des résidants. Il constate que si la campagne a aussi bien débuté, on le doit à l'accueil chaleureux fait par les habitants de la concession française.

Puis le rapport donne quelques conseils. On doit veiller à ce qu'aucune eau stagnante n'existe dans ou autour des maisons. Surveiller les baignoires, les vases à fleurs et en général tous les endroits où l'eau peut séjourner. Il constate l'appui du Conseil Municipal au comité et il espère que si les résultats de la campagne entamée cette année sont satisfaisants, l'année prochaine, le Conseil Municipal prendra en main la direction des travaux.

Le rapport remercie aussi la Cie des tramways pour les passes gratuites données au personnel chargé des travaux contre les moustiques.

Puis M. Eckardt, constate à son tour les résultats obtenus depuis le commencement de la campagne.

Des remerciements sont votés au *North China Daily News* pour l'appui qu'il a prêté au comité, remerciements qui, à notre avis, auraient pu s'étendre à toute la presse qui s'est occupée de la question avec un intérêt égal.

Durant la réunion une liste de souscription a circulé qui a produit 176 taëls.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. E. T. Bethell, rédacteur en chef du *Korea Daily News*, survenue par rupture d'anévrisme, le 1er mai.

M. Bethell, âgé d'environ 40 ans, était fort connu à Changhaï où il avait fait ses premières armes comme journaliste, et où il était venu récemment encore à l'occasion d'un procès qu'il avait intenté contre le *North China Daily News*.

Il avait également été mêlé à un procès retentissant intenté par le gouvernement du protectorat coréen contre le comité d'une Association patriotique, à Séoul, qui avait ramassé des fonds publics, par souscription, en vue de racheter la dette nationale aux Japonais.

Il était sorti à l'honneur sauf de cette affaire où le gouvernement japonais avait essayé de le compromettre pour pouvoir plus aisément se débarrasser de lui, car on sait que l'organe qu'il dirigeait soutenait les patriotes coréens.

Nous ne pouvons que regretter la disparition de cet homme de devoir et nous adressons à sa famille nos sincères compliments de condoléances.

***

On annonce de Ceylan le décès de M. Lazarus, l'opticien bien connu de Hongkong et Changhaï. Le défunt aurait succombé aux suites d'un cancer.

—

CERCLE SPORTIF FRANÇAIS

Le Championnat Annuel de Boules du *Cercle Sportif Français* se jouera Dimanche prochain, 23 courant. Une coupe en argent sera offerte à chacun des Membres de la quadrette victorieuse.

Messieurs les Membres du C. S. F. qui désirent y prendre part, sont priés de s'inscrire (sans entrée) et voudront bien noter ***d'être présents sur le terrain du Cercle à 9 heures ¼ du matin*** pour la

constitution des quadrettes qui s'effectuera par tirage au sor. Les chefs de quadrettes seront désignés à ce moment et le Championnat *commencera a 10 heures précises.*

En cas de mauvais temps, l'épreuve sera renvoyée au Dimanche suivant, 30 mai *sans nouvel av s.*

ATTAQUE A MAIN ARMEE

A Yangtzepoo, Lay road, à proximité du poste de police, s'est produit une attaque à main armée. Dimanche matin, vers 1 hre 45, une vingtaine d'individus, le visage barbouillé de noir et armés de couteaux et de revolvers se rua sur une maison, les uns défonçant à coups de pierre les portes, tandis que les autres intimidaient les habitants. Une fois entrés dans la maison, ils la mirent à sac, terrorisant les occupants par leurs couteaux ouverts. Après s'être emparé d'environ $ 150.—de bijoux, d'argent et de vêtements, la bande prit la fuite dans la direction du champ de tir.

Ce ne fut que longtemps après son départ, tellement les malheureux habitants avaient été terrorisés, que la Police fut prévenue. Sous les ordres de l'inspecteur Aiers des agents arrivèrent et fouillèrent les environs, malheureusement san résultat: aucune arrestation n'ayant pu être opérée.

L'AFFAIRE DE L'ALHAMBRA

Avanthier,13 mai,dans l'après midi, M. Douglas, au nom de M. don Hidalgo, proprié taire de l'Alhambra,a présenté à M. King,magistrat de police à la Cour anglaise,une plainte contre MM. le lieutenant-colonel Bruce, supérintendant de la police internationale; Springfield, assistant-supérintendant; les capitaines Hilton Johnston et Barrett et le cadet Martin: plainte de vol de cinq roulettes, propriété du plaignant, qui ont été enlevées de force et emportées sans autorisation légale.

M. King a péremptoirement refusé d'accueillir cette plainte. Il serait question de porter cette affaire devant une plus haute juridiction.

SUD-MANDCHOURIEN

Les directeurs du chemin de fer sud-mandchourien viennent d'aviser leurs agents à Changhaï, la *Nippon Yusen Kaisha*, qu'en vue de faciliter le passage du train sur le bateau, et *vice versa*, des passagers de ou pour Changhaï, il a été décidé que dorénavant les trains express partiraient de, ou arriveraient à la station de Dalnywharf, comme suit:

Chaque mardi, le train quittera la station du wharf à 9 h. 30 et celle de la ville à 11 h., prenant les passagers arrivant par *Kobe Maru.*

Chaque dimanche, il arrivera à la station ville à midi 30 à et celle du wharf à 1 h., pour les passagers partant par *Saikio Maru.*

Chaque mercredi, il arrivera à la station de la ville à 12 h. 30 du soir et à celle du wharf à 1 heure, pour les passagers arrivant par *Kobe Maru.*

Cette disposition nouvelle est en usage depuis le 9 courant et a été fort appréciée des voyageurs.

EVASION

Un prisonnier, attaché à la chaîne de la prison du *M. C.*, s'est échappé hier matin à 9 h. 45. On sait que cette équipe enchaînée travaille à la réfection des chaussées dans le voisinage de North Szechuen et Haining roads. Or, hier matin, l'équipe, se trouvant au travail Haining road, entre North Szechuen et North Honan roads, l'un des prisonniers, nommé Wo Ah-shang, âgé de 27 ans, originaire de Pootung, condamné à un an de prison, le 3 de ce mois, pour vol, s'arrangea pour briser la chaîne qui était attachée à sa ceinture et s'enfuit dans la direction de North Szechuen road.

Les gardiens, voyant cela,firent feu de leur carabine dans la direction du prisonnier, pendant que l'un d'eux lui donnait la chasse, auquel se joignit un agent de de police de service en ces parages. Ils gagnèrent rapidement du terrain sur le prisonnier, lorsque celui-ci s'enfila dans un passage, qui se trouve derrière une rangée de maisons de North Szechuen road.

Les Indiens n'étaient plus qu'à 10 ou 15 mètres de lui, lorsque le prisonnier se précipita à l'intérieur d'une maison européenne, le No 14, paraît-il, North Szechuen road, occupé par Mme. Wilson.

Les agents arrivèrent et, restant sur la porte, demandèrent au boy où était le prisonnier, celui-ci indiqua l'étage supérieur, disant que le fuyard s'y était réfugié. Les indiens monterent donc, mais il leur fut impossible de trouver trace de leur individu, ils redescendirent et demandèrent encore au boy où était le prisonnier. Le boy répondit alors qu'il leur avait dit que ce dernier était sorti par la porte de derrière.

En présence de cette mauvaise indication, les Indiens emmenèrent le boy au poste de police d'Hongkew, où il fut mis en état d'arrestation et emprisonné sous inculpation d'avoir induit en erreur les agents de la force publique.

On suppose que lorsque le prisonnier entra dans la maison, il s'y cacha derrière une porte et que, pendant que les Indiens étaient montés au 1er étage pour le chercher, il en profita pour filer par les chemins de traverse qui abondent dans les voisnage.

Une alarme générale a été donnée: on peut s'attendre à ce que le fuyard soit rapidement retrouvé.

Lorsque les gardiens ont fait usage de leurs armes, il est heureux, étant donn le monde qui circule généralement à cette heure-là dans ce quartier, que personne n'ait été atteint par les projectiles.

INSTITUT INTERNATIONAL

Rapport semestriel du Directeur.—Ce 23ème rapport semestriel présente des faits encourageants et d'autres qui le sont moins.

Parmi les premiers, il faut classer les souscriptions faites par Mme Murray Warner, sa mère, et M. Bass, de Boston, qui s'élèvent à Tls.: 1.000.— Bientôt après l'*Alumni Association* de l'Institut,à sa première réunion, donna une somme suffisante à l achat pour la bibliothèque de l'*Histoire du Monde*; quelque temps après le Comité américain de l'Institut faisait parvenir par son Président, M. W. G. Low $ or: 1.000. A ce sujet, le rapport rappelle que ce Comité depuis la fondation de l Institut a déjà contribué à cette œuvre pour $ or 8.325, ce qui représente environ, après les opérations de change, Tls.: 12.000.

Puis, pour que le terrain de l'Institut soit d'un seul tenant, les donations des Chinois lui ont permis de s'agrandir d'environ un tiers d'acre.

Le taotai de Changhai a souscrit $ 200. MM. Chu Pao san et Yen Tsze-chun envoyèrent différentes sommes à diverses reprises.

La situation du côté du Comité anglais est moins encourageante. Bien que plusieurs éminents personnages aient consenti à en faire partie le montant des souscriptions ne s'est élevé qu'à Tls: 1.878,80 que le Comité exécutif a fait verser au compte local de Changhaï. Les Anglais s'intéressent davantage aux œuvres métropolitaines et nationales qu'à celles qui leur sont totalement étrangères. Et en matière de souscriptions ils préferent donner aux œuvres des Missionnaires.

L'Institut n'en apprécie pas moins très hautement les généreux donateurs; il émet l'espoir qu'ils augmenteront et que les souscriptions atteindront le chiffre du Comité américain.

Le rapport passe ensuite en revue la liste des donateurs ou des personnes qui ont été mêlées à la vie de l'Institut et que la mort est venu frapper.

Le nombre des membres a légèrement diminué; au lieu du chiffre de 259 et de 224 des précédents semestres, l'Institut ne compte en ce moment que 191 membres.

Il est à noter avec regret qu'il n'y a pas eu augmentation du chiffre des membres chinois. Si l'élément indigène a fortement aidé pour la fondation de l'établissement, il semble oublier qu'il faut encore donner son aide pour le maintenir. Il serait évidemment préférable, pour propager les idees occidentales de n'avoir recours qu'aux capitaux étrangers, mais il n'est pas possible de se passer de l'assistance financière des Chinois.

Une lettre demandant une subvention au Vice-roi Toan Fang a été envoyée; elle était signée par quarante membres éminents de l'Institut, dont sept Consuls généraux. Aucune réponse n'est parvenue,et il est à en conclure que la pénurie des fonds du Trésor provincial ne permet pas d'accorder cette subvention.

Le tableau suivant indique les titres auxquels les souscriptions peuvent être faites.

1.—Cotisation de Membre de l'Association: $ mex,: 20.—ou $ or: 10.—par an.

2.—Souscription pour des cours propres à l'Institut, il est encore besoin de Tls. 40.000 ($ or : 30.000)

3.—Fondation pour une chaire de professeur, $ mex.: 50.000 ($ or: 25.000) ou une souscription annuelle de $ mex.: 3.000 ($ or 1.500) représentant les appointements d'une personne.

4.—Pour couvrir les dépenses de la construction de la maison, $ mex.: 16 000 ($ or 8.000 ou Tls.: 12.000).

5.—Argent qui manque au *Yen Memoral Hall*, $ mex.: 8.000 ($ or 4.000 ou Tls: 6.000)

6.—Fonds pour un quatrième dortoir, $ mex.: 11.000 ($ or 5 500 ou Tls.: 8 000).

Conclusion.—Le rapporteur rappelle le but de l œuvre, qui est la propagation de l'influence étrangère, dans les milieux de la haute classe chinoise et la diffusion de nos méthodes d'éducation pour amener la cordialité des relations.

Ces relations, qui s'étaient nouées déjà dans les hauts milieux commerciaux, se sont encore accentuées, mais elles existent surtout parmi les fonctionnaires chinois par correspondance et par les réunions qui se tiennent à Changhaï.

C'est là un but tout spécial à l'Institut qu'il ne faut pas perdre de vue pour en apprécier la valeur.

ARRIVEE

M. K. B. Levien, agent commercia du gouvernement de Victoria est arrivé hier par vapeur *Aldenham*, venant d'Australie.

LE THE

La saison du thé s'ouvre sous d'excellents auspices Hankeou. On annonce en effet que la r colte de cette année est la meilleure de toutes les précédentes.

LE TRANSSIBERIEN CHANGEMENT DE DEPART

La *Saikio Maru* partira le 13 Mai 1909 Fermeture des chargements à la poste rançaise : midi ; lettres ordinaires : 2 hres 3 soir.

NOUVEAU CONSULAT

Nous apprenons qu'un consul du Brésil être sous peu nommé à Changhaï. Un residant très connu aurait reçu l'offre de ce poste.

BILLETS DE BANQUE CHINOIS

Un graveur américain, spécialiste pour les billets de banque, qui a signé un contrat avec M. Tchein Tchin-to, au nom de la Banque de Pékin, l'hiver passé, est en route pour Pékin où il va prendre possession de son poste.

RECENSEMENT

Dans la journée d'avant-hier, 17 mai, il a été procédé au recensement du trafic sur les ponts qui enjambent le Yang-king-pang. Des Chinois, armés de crayons et de papier pointaient passants et véhicules, tout fiers de leur mission officielle.

COUR MIXTE FRANCAISE

Mercredi 10 17 A l'audience du 19 Mai, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong cheng, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol d une enveloppe de couverture	7 jours deprison
,, ,, ...	Transport de viande non estampillée	$ 1 d'amende
,, ,, ...	Accusé de vol de $ 6 en espècesdans la poche d'une femme	Attendre pour enquête
,, ,, ...	Vol de différents objets à bord de bateau	1 mois de cangue et 1 an de prison
,, ,, ...	Complice du précédent........	do
,, ,, ...	Vol de 2 vêtements en coton	3 jours de cangue
,, ,, ...	Vol de charbon	do
,, ,, ...	Vol de 2 vêtements de coolie de J R S........	2 semaine de cangue
,, ,, ...	Escroquerie de $ 60 avec un faux titre de terrain	Attendre
,, ,, ...	Impliqué dans la dite affaire	Peut sortir sous caution
Une femme	Tenue d'une maison de tolérance chandestine........	$ 5,00 d'amende
Une ,, ...	Engagée dans la dite maison	Envoyé au refuge
Une ,, ...	Recel d'une fille volée........	Relâché
Une fille	Volée........	Remise à sa mère
Un chinois	Dette commerciale de $ 1000........	Relâché sous caution
,, ,, ...	Garant d'un apprenti en fuite en emportant différents bijoux	Relâché sous caution
,, ,, ...	A défaut de son patron, inexécution d'un jugement	Relâché
Un chinois	Vol de différents objets à bord d'un bateau	Attendre et enquéte
,, ,, ...	Vol de planches	3 jours de prison
,, ,, ...	Vente de viande de bœuf avariée.	$ 5 ,00 d'amende
,, ,, ...	Vol de différents vêtements........	2 semaines de cangue
,, ,, ...	Accusé de vol de $ 5 dans la poche d'une femme	Peut sortir sous caution
,, ,, ...	A défaut de son père pour dette de T.100 envers un Européen	Remis au garant
,, ,, ...	Garant du dit débiteur	Relâché sous caution et 1 mois pour régler
,, ,, ...	Accusé de vol d'une paire de boucles d'oreilles en or	Attendre pour enquête
,, ,, ...	Inexécution d'un contrat........	Relâché à la Cour
,, ,, ...	Dette de $ 1.000	Relâché sous caution
,, ,, ...	Impliqué dans la dite affaire........	Relâché à la Cour
Un chinois	Patron de la maison incendiée No 3 Cité 24 rue Tourane	$ 10 d'amende
,, ,, ...	Tentative de vol	3 jours de prison
,, ,, ...	Vol d'une bouilloire en cuivre...	do
,, ,, ...	Accusé de détonrnement d'une femme........	Attendre pour enquête
,, ,, ...	Vol de $ 15,00 à son patron	Attendre
,, ,, ...	Vol de $ 6,00 dans la poche d'une femme........	1 mois de prison
,, ,, ...	Vente de viande avariée	5 jours de prison
,, ,, ...	Dette de $ 10,00 de loyer...	Peut sortir sous caution
Cinq ,, ...	Vol d'enfants........	Attendre pour enquête
Quatre enfants........	Volés	Envoyés au refuge
Trois chinois	Vol d'un garçon de 3 ans et d'une fille de 7 ans........	Attendre
,, ,, ...	Vol de 50 assiettes en porcelaine	2 semaines de prison
,, ,, ...	Vol de différents objets à bord d'un bateau	1 m. de prison
,, ,, ...	Accusé de vol d'une paire de boucles d'oreilles en or	Relâché faute de preuve
,, ,, ...	Mécanicien de la Cie française de trammays Accident	$ 2 d'amende
Onze chinois	Vol d'un petit bracelet en argent	1 mois de cangue
,, ,, ...	Accusé d'attaque et vol d'une montre en cuivre........	2 jours de prison
,, ,, ...	Rupture de ban et coups de couteau à un autre chinois........	Attendre
,, ,, ...	Rupture de ban et vol de différents vêtements à bord d'un bateau........	1 mois de canque et expulsé
,, ,, ...	Tentative de vol de graines de sésames a bord d'un chaland	7 jours de prison et expulsé
,, ,, ...	Vol d'un garçon et d'une fille de 7 ans........	1 mois de cangue et 2 ans de prison
,, ,, ...	Complice du précédent........	1 mois de cangue et 3 mois de prison
,, ,, ...	do	Relâché à la Cour
,, ,, ...	Recel d'une fille de 7 ans........	15 jours de prison
,, ,, ...	Tentative de vol à l'incendie........	2 semaines de cangue
,, ,, ...	do	do
,, ,, ...	Patron de la maison incendiée No 31 quai des Fossés........	Remis à la prochaine Cour
,, ,, ...	Mécanicien de la Cie de tramways, accident par imprudence........	Avertissement donné par la Cour
,, ,, ...	Conducteur	do
,, ,, ...	Escroquerie de $ 600,00 avec un faux titre de terrain	Attendre
Deux ,, ...	Dette de loyer	Peuvent sortir sous caution
Un ,, ...	Refus de payer les frais d'annonces dans les journaux européens........	Remis à lundi prochain
,, ,, ...	Affaire de suicide........	Envoyé chez le sous-préfet
,, ,, ...	Vol d'une fille de 9 ans........	Attendre pour enquête
Une fille	Volée	Remise à sa mère

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION DE L'EDUCATION

L'assemblée triennale de l'Association de l'éducation commencera mercredi, 18 courant, à Changhaï. On attend, à cette occasion, de nombreuses personnes qui viendront en suivre les travaux.

SOCIETE DE ST GEORGES

La fête que doit donner cette société, le 24 courant, dans les jardins du consulat général d'Angleterre, s'annonce comme particu tièrement brillante. Les souscriptions affluent et le succès de cette fête sera encore plus vif que les années précédentes.

NAVIGATION

Notre confrère le *Hankow Mail* annonce que le vapeur *Cores de Vries* a été acheté par un syndicat pour faire le service entre Ningpo et Hankeou. Le capitaine Bell, du *Lita*, prendrait le commandement du *Cores de Vries*.

NOMINATION

Nous apprenons avec plaisir que M. le général Lefèvre, ancien commandant du corps français d'occupation en Chine, vient d'être promu divisionnaire. Nous adressons nos sincères félicitations a ce brillant officier qui a laissé parmi nous un si bon souvenir.

LE NOMINATION DE M. DENBY

Un télégramme reçu hier 13 Mai, de Washington annonce que M. Denby, consulgénéral des Etats-Unis est nommé consul général à Vienne. Nos sincères félicitations à M. Denby pour cet avancement bien mérité.

MARIAGE

M. Rocher, assistant des douanes à Hoihao, dont nous avons annoncé les fiançailles avec Melle Donnelly était de passage hier, 19 Mai, se rendant à Ningpo, où le marige sera célébré le 26 Mai.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

DE RETOUR

Nous sommes heureux de saluer le retour de congé de M. Lucas, sergent de la garde municipale, marcheur réputé M. Lucas nous revient marié.

***

Mme et M. Brasier de Thuy, agent général des Messageries Maritimes, sont attendus aujourd'hui, de retour d'un voyage d'inspection dans le nord de la Chine.

MEURTRE A POOTUNG

Une fillette chinoise de cinq ans, appartenant à une excellente famille de Pootung, a té étranglée ces jours derniers par un gamin chinois de 15 ans, dans le but de lui voler ses boucles d'oreilles valant de 10 à 12 dollars.

Le meurtrier a été arrêté en compagnie de deux autres Chinois, que l'on suppose complices du forfait. Ils sont tous trois la disposition du Magistrat du district.

MARI PEU COMMODE

Un chinois couli dans une boucherie allemande de Hongkew, voyait dernièrement, sa femmet abandonner le domicile conjugal pour aller vivre avec un autre couli. Ceci ne faisait pas l'affaire du mari qui, ayant recherché sa femme, la rencontrait avant-hier, 12 courant, dans Boone road et à qui, pour toute explication, il octroyait trois violents coups de couteau.

Le coup fait, il chercha à prendre la fuite, mais il fut vite rattrapé et dirigé sur le poste de police, pendant que la blessée était conduite à l'hôpital St. Luke. Son état est grave.

ENTRE INDIENS

Dans la nuit du 17 au 18 mai, vers onze heures, un indien employé à la " Vulcan Iron works " fut attaqué par deux de ses congénères qui le dépouillèrent de $ 29.60 qu'il avait sur lui. Le volé frappé coups de canne sur la tête tomba évanoui, pendant que les assaillants prenaient la fuite. La police prévenue par un conducteur de tramway se rendit sur les lieux et voulut faire transporter le blessé à l'hôpital. Celui-ci s'y refusa, mais donna les noms de ses assaillants contre lesquels un mandat d'arrêt a été lancé.

PROTESTATION DU TAOTAI

Le taotai de Changhaï a adressé au Corps Consulaire une protestation contre la mesure prise par le *Municipal Council*, en fermant la route de Zikawei, le soir, cette route étant en dehors de la concession. Le taotai dit que cette mesure n'aurait pas dû être prise avant de consulter le Corps Consulaire. Il approuve d'ailleurs la suppression des jeux.

NOTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Nous apprenons que M. Wilder, consulgénéral d'Amérique à Hongkong, successeur désigné de M. Denby et qui est en ce moment au J pon, a reçu, de Washington, des instructions de rester au Japon jusqu'à nouvel o dre.

***

M. Pratt, vice-consul d'Angleterre à Tientsin, viendra à Changhaï vers la fin du mois.

M. Harold Porter, vice consul d'Angleterre à Canton, a été désigné pour remplacer M. Pratt à Tientsin.

REGLEMENTATION JAPONAISE POUR CHANGHAI

Une notification du ministère det Affaires Etrangères du Japon, parue dant lejournal officiel de ce pays le 7 Mai, spécifie qu' l'avenir les résidants japonais à l'étranger devront faire enregistrer leurs nom, âge, rang et occtpation au plur prochain poste diplomatique ou cousulaire japonaie de leur résidence.

Cette réglementation sera mise en vigueur à dater du 1er octobre prochain.

Ceux qui résident à l'étranger avant la promulgation de ce règlement sont dans l'obligation d'avoir à se faire inscrire avant le 31 Mars 1910.

ACCIDENTS

Par suite du déraillement de deux tramways, avant-hier, 12 courant, vers 3 heures, sur le quai de France, près le Yang King pang, le service fut interrompu. Les deux voitures purent être remises sur les rails non sans difficulté et après un arrêt assez sérieux dans le trafic.

***

Deux légers accidents mardi, dans l'après-midi, fort heureusement sans blessures. Un ricksha, occupé par un européen, a été heurté par un tram au coin des avenues Paul Brunat et Dubail. L'occupant a pu sauter à temps mais le véhicule a eu une roue brisée. Le tramway a continué sa route pendant que le pauvre couli se lamentait devant son véhicule hors de service.

***

L'auto de M. Speelman a, par suite d'une fausse manœuvre, heurté le 301 de l'avenue P. Brunat où elle s'est cassée une des roues d'avant.

DECES

Le capitaine J. Joslin, second officier du vapeur *Zafira*, est mort à l'hôpital civil de Hongkong le 10 Mai, des suites d'une attaque d'apoplexie. Le décédé n'était âgé que de 48 ans. C'est ui qui, le 13 Juillet 1906, lors d'un voyage du vapeur *Sainam*, de Kongkong à Wuchow, vapeur dont il était le commandant, fut attaqué par les pirates et laissé pour mort par les forbans. On se souvient que c'est dans cet acte de brigandage que M. le Dr R. J. J. Macdonald fut tué. Tr s grièvement blessé, M. J. Joslin put néanmoins se rétablir et avait repris le commandement d'un caboteur lorsque la mort est venue brusquement le surprendre.

DEPARTS

Mme et M. Pottier, Consulgénéral du Portugal sont partis hier pour un congé bien mérité

M. Pottier exerça ses fonctious pendant sept ans, à la plus grande satisfaction des résidants portugais qui sont au nombre de plusieurs milliers à Changhaï : il est à retenir que dans les attributions de Consul rentrent aussi celles de juge.

Délégué à la commission de l'opium, M. Pottier fut aussi l'un des initiateurs de la fondation de l'école portugaise de Changhaï.

Des regrets unanimes les accompagnent, car ils partent sans esprit de retour et nous ne pouvons que nous joindre aux nombreux résidants qui forment pour eux les meilleurs souhaits de bon voyage et d'heureux séjour.

***

M. et Mme Smart, de la *Hongkong and Shanghai Bank*, partent aujourd'hui pour l'Europe, via Sibérie. Avant leur départ, un dîner leur a été offert par le personnel de la banque et leurs nombreux amis au *Club Concordia*. Des toasts chaleureux ont été portés au prochain retour des partants.

***

S. E. le Prince Turgut de Mongolie et la Princesse, ainsi que leur suite, ont

quitté hier Changhai pour Nankin, où ils vont rendre visite à S.E. le vice-roi Toang-fang.

***

Le Comité de l'Institut international donnera, samedi 22 Mars, de six à sept heures, une réception en l'honneur de Mme et M. Denby, consul-général des Etats Unis, qui vient d'etre nommé consulgénéral à Vienne, comme nous l'avons annoncé hier.

Le successeur de M. Denby sera M. P. Wilder, consul à Hongkong.

Toutefois il se pourrait que M. Denby reste à Changhaï jusqu'en Octobre, M. Wilder ne pouvant quitter Hongkong qu'à cette époque.

DE PASSAGE

Sont de passage ici, arrivés par *Polynésien*, l'amiral Bedford, accompagné de se femme et de sa fille, au route pour le Japon.

—Le médecin major Borduel, en route pour Tientsin.

***

M. Gourdon, directeur de l'Enseignement public d'Indo-Chine, qui rentre en France, en congé, viâ Hankéou, Pékin et transsibérien.

Ajoutons que M. Gourdon a eu une entrevue avec M. Ratard, au sujet de la future Ecole Municipale qui, déjà dans l'esprit de certains de nos Conseilers Municipaux, doit prendre les proportions d'une Université.

TERRAIN DE JEUX POUR LES CHINOIS

Un comité a été organisé consistant en MM. Landale, R. Hunter, E. C. Pearce, A. S. Wood, Brodie— Clarke et S. Wattie, pour coopérer avec la " Young Men Christian association " représentée par un groupe de notables, à l'organisation d'un terrain de recréation pour les jeunes chinois. Le comité se compose de MM. Sung Mae-yuen, Y. C. Tong, Shen Tunho, Yue Yan-ching, Nien Tseching, Chw Ching-tseng, Lieng Che-kee, Cheu Soo-kai, Tsu Pao-san, Lee Yuen-sui, Yih Ming tsar, Sze Sing-tse, King Jensung, Wong Se-sing.

Depuis deux semaines le comité chinois a fait un vigoureux effort pour trouver les 75 000 taëls nécessaires à la construction de ce terrain. 40.000 taëls sont encore à trouver. Un chaleureux appel est fait à la colonie européenne pour assister les chinois dans cette occurence.

Les souscriptions peuvent être envoyées à M Macleod chez MM. Gibb Livingston, 2 Yuen ming-yuen road.

PROCHAIN CONCERT

Nous avons le plaisir d'apprendre que la " Withers Concert Cy " a décidé de donner un concert d'adieu mardi, 25 mai, au Masonic Hall. Cette société qui partira pour l'Amérique le lendemain du concert vient de faire une tournée triomphale au Japon. La famille impériale a assisté aux concerts donnés à Tokio.

Le programme du prochain concert promet aux dilettanti une soirée de choix qui ne peut manquer d'attirer un nombreux public.

Nous donnons ci-dessous le programme : —

Sonate en Fa Majeur
Op. 6 .... Richard Strauss
Allegro con brio
Andante a non troppo
Finale-allegro vivo
MMe Marguerite Elzy and Mr. Herbert Withers

Solo pour Bariton -- I am a Roamer .... Mendelssohn
Mr. Charles Bennett

Soprano soli
(a)—Fruhlingstraum......... Schubert
(b)—Die Forelle................ Schubert
Madame Luisa Sobrino

Violoncelle solo—Concerto en A mineur .... Saint-Saens
Mr. Herbert Withers

Pianoforte soli—Deux Etudes... Chopin
MMe Marguerite Elzy, F. R. A. M.

Chants pour Bariton :
(a)—Night....................... G.W. Cox
(b)—I'll sail upon the Dog star........................ Purcell
Mr. Charles Bennett

Soprano soli
(a) – Feldeinsamkeit Brahms
(b)—Plauderwasche Felix Weingartner
Madame Sobrino

Violoncelle soli :
(a)—Romance......... Charles Bennett
(b)—Sénade......... Charles Bennett
Mr. Herbert Withers

INCENDIES

Un incendie des plus violents a éclaté hier matin vers 2 hres rue du Consulat détruisant un assez grand nombre de maisons et s'étendant très loin en profondeur.

Les maisons de riches Chinois dont l'entrée se trouve dans la rue Discry n'ont dû de ne pas être gagnées par les flammes qu'à l'énergie de notre brigade *Le Torrent* et aux plaques de tôle ondulée, placées au faîte du mur de séparation, précisément dans ce but. Mais, à un certain moment, la violence des flammes était telle et la chaleur qu'elles dégagaient si intense, qu'il était difficile de ce côté, de rester à proximité. Ajoutons que dans l'une des cours de ces maisons, celle située au No. 36 bis de la rue Discry, il y a une prise d'eau en cas d'incendie, elle a été utilisée hier.

Le feu semble avoir pris dans les arrière-boutiques des Nos 205 à 211 de la rue du Consulat : tout y est détruit et il ne reste debout que des murs branlants et calcinés.

Le No. 201 n'a pas trop souffert, le premier étage est néanmoins endommagé; les locaux étaient occupés par un marchand de pipes à eau et un courtier en charbon. La boutique porte trois plaques d'assurances : *Queen, Royal* et *Salamander*.

Les Nos. 205-207 sont totalement détruits à l'arrière; le boutiquier qui occupe ces deux numéros, vendait des pipes à eau et des articles en étain. Assurances : *Commercial Union*, 4000 taëls, *Albingia* de Hambourg, 10.000 taëls. Au moment où nous arrivions sur les lieux, hier vers midi, les représentants de cette dernière compagnie exprimaient leur surprise d'avoir eu à constater, dans les décombres, la présence de 3 ou 4 touques à pétrole d'aspect suspect. Le propriétaire a d'ailleurs été mis en état d'arrestation dès la première heure.

Les Nos. 209-211 étaient occupés par une boutique de vente de pendules, articles de voyage, bimbeloteries diverses etc. Là, tout est absolument détruit, devant et derrière, le feu a fait rage en ce coin. Assurance : *Salamander*.

Les Nos. 213-215, encore un marchand de pipes à eau, n'ont que des dégâts insignifiants dans la boutique proprement dite, mais l'arrière est détruit. Assurance : *Newzealand*.

Nos pompiers volontaires n'ont pu se retirer qu'à 4 hres ½, après trois heures de travail acharné.

Il y eut, à un moment, sept lances en batterie et la pompe automobile fonctionna pendant près d'une heure, au plus fort de l'incendie.

Trois lances sont restées à noyer les décombres jusqu'à 9 hres ½ du matin.

***

Dans la journée, vers 5 hres, les flammes ont recommencé à jaillir des décombres, amoncelées dans l'arrière de la boutique, située aux Nos. 209-211. M. Lecomte, prévenu, envoya immédiatement un dévidoir et deux lances qui recommencèrent à noyer les décombres.

M. Song Kun Dong, propriétaire de la maison, située au No. 36 de la rue Discry, a envoyé à la brigade *Le Torrent* une caisse de champagne pour remercier nos pompiers d'avoir si efficacement protégé ses immeubles.

***

Un violent incendie s'est déclaré mardi soir vers 7 hres dans une maison chinoise de North Honan road Extension, du côté du chemin de fer et au delà du temple indien. Le fléau n'eut d'abord que de petites proportions; mais, brusquement, il en prit de plus grandes et gagna les maisons avoisinantes, illuminant tout le quartier de ses flammes.

La *Fire Brigade* fut avisée officieusement, car l'incendie était bien loin en dehors des limites du *Settlement*. Lorsque les engins arrivèrent il fut impossible de trouver de l'eau et les prises de North Szechuen road Extension étaient trop loin pour y brancher les manches; quant aux *creeks* et mares d'eau du voisinage, elles étaient à peu près vides.

A. 7 hres 40, l'alarme du feu fut donnée, mais déjà, à ce moment, on avait vu galoper les chevaux avec la pompe vers le *Rifle Range* et il est à croire qu'ils se trouvaient par là, à cause du feu.

Des milliers de Chinois regardaient l'incendie qui avait déjà pris de grandes proportions, mais ils étaient tenus à distance par la police chinoise montée, armée de sabres.

La panique la plus vive régnait parmi les habitants du voisinage, ils jetaient indistinctement tout ce qui leur appartenait par la fenêtre, s'exposant à se voir volés.

La voie du chemin de fer était envahie par la foule et la police avait le plus grand mal à leur faire dégager les rails, lorsque les trains approchaient.

Les Japonais, qui sont en grand nombre dans ces parages, ainsi que les Chinois, habitant les maisons, situées dans le voisinage de l'incendie, enlevaient leurs biens et les empilaient sur la route au bout de Woosung road et de North Szechuen road Extension. En cet endroit, la police internationale avait dégagé les rues pour assurer la circulation.

Cependant les flammes continuaient leur œuvre de destruction et plusieurs maisons s'écroulaient.

Malgré la *Fire Brigade*, qui faisait tout ce qu'il était en son pouvoir pour arrêter le fléau, ses efforts étaient presque vains en raison du vent qui activait les flammes et du manque d'eau.

A un moment, pour la même raison on eût des craintes pour un groupe de maisons européennes, mais elles étaient assez loin cependant pour qu'on ait eu le temps de les préserver.

Hier, tard dans la matinée, on jetait toujours de l'eau sur les décombres fumants et, à 4 heures du soir, des Chinois étaient encore en train de les noyer, les flammes surgissant de temps en temps.

On peut estimer à quarante le nombre de maisons brulées, les deux côtés de la rue sont détruits et il ne reste pas une charpente qui n'ait été calcinée.

***

Un incendie assez violent s'est déclaré dimanche, 16 Mai, vers 2 h de l après-midi, 106 Pakhoi road. Une heure du travail fut nécessaire aux pompiers pour se rendre maîtres du feu qui détruisit complètement les numéros 104 à 108 et 116 à 119 Plusieurs autres maisons furent détériorées par l'eau. La cause du sinistre est inconnue. La majeure partie des immeubles était assurée.

***

Un incendie s'est déclaré hier après-midi, à 3 h. 30 rue de Zikawei ; le feu a pris dans la boutique d'un fabricant de paniers en osier.

Il y a eu 3 maisons brûlées, les Nos. 48-49-50.

La pompe à vapeur et quelques pompiers volontaires urent rapidement sur les lieux du sinistre.

Pas d'accident de personne.

***

Hier matin, vers deux heures, une incendie s'est déclaré au Sud de la cité chinoise, près du nouveau théatre chinois,*Sin Ou-té.*

Grâce aux pompes de l'église de Tonkadou et aux secours des notables, le feu a pu être éteint avant le lever du soleil.

Les dégâts sont assez sérieux.

***

Hier à 1 hre ½ de l'après-midi, un incendie a éclaté au No 376 de la rue du Consulat ; nous dirons en passant que c'est la troisième fois, en moins d'un an, que ce coin brûle.

Le No 376, où se trouvait un marchand de produits chimiques, vernis etc est totalement détruit.

Le No 378 boutique vide n'a eu que la toiture et le plancher du 1er étage détruits.

Au No 380, se trouvait un marchand de cigarettes, sa boutique faisant le coin de la rue des Pères se prolongeait aux Nos 5 8 et 60 de cette dernière rue En raison du feu qui se communiquait à la toiture et au plancher du premier étage, les pompiers durent l'inonder. Le malheureux établi depuis une semaine, n'était pas assuré : c'est une catastrophe pour lui.

Dans la rue des Pères le feu et les dégâts se sont étendus aux Nos 62,64,66 et 68. Pour ce dernier l'arrière-boutique seule est endommagée ; mais le No 66 donna beaucoup de mal à nos pompiers volontaires, en effet là se trouvait un marchand de charbon de bois et de margottins; dans l'arrière-boutique, adossé a un mur de protection, mitoyen avec le marchand de riz et de farine situé au no. 574, de la rue du Consulat, se trouvait un énorme tas de bois et de charbon de bois où le feu faisait rage.

Il n'y a plus à faire l'éloge de MM. Lecomte et Richer, les premiers sur les lieux, et qui par la vivacité avec laquelle ils amènent le matériel de secours contribuent de singulière façon à la rapidité de l'extinction de l'incendie. Nos pompiers volontaires toujours à la hauteur de leur tâche étaient arrivés en nombre, plusieurs en tenue de ville, mais tenant la lance quand même. Aperçu M. Rozier 2ème lieutenant organisant les secours, M. Madier 1er lieutenant relevant un des pompiers volontaires trempé jusque aux os.

A noter le service de police remarquablement bien fait et sans à coups par M Angelini, chef du secteur de l'ouest, et des premiers arrivés.

La circulation des tramways fut à peine interrompue 20 minutes, la circulation générale trois quarts d'heure à peine. Il n'est jusqu'au cylindre à vapeur qui, opérant entre les rues Hué et des Pères, sous la surveillance de M. Lanuzel qui put reprendre son travail à 3 heures moins 10.

Les maisons incendiées ne portent aucune plaque d'assurances, mais nous croyons savoir que le No. 380 où se déclara l'incendie est assuré.

***

Dans la nuit du 18 au 19 mai, un peu après minuit, un chinois se présentait au poste de police de Hongkew, disant que des inconnus avaient tenté d'incendier sa maison, 302 East Hanbury Road. La police se rendit sur les lieux et constata qu'en effet la façade en bois de la maison avait été arrosée de pétrole et trouva nombre d'allumettes ayant été utilisées. Un couli suspecté a été arrêté mais aucune charge n'a pu être relevée contre lui.

CONCERTS

Des arrangements ont été pris pour que la troupe Withers donne un nouveau concert : bien des indications nous prouvent que ce era là encore un plein succès Il n est pas bes in de rappeler le talent d'exceptionnelle qualité de MM. Herbert Withers et Charles Bennett, de MMmes. Elzy et Sobrino, qui ont su soulever l'admiration générale.

La location, ouverte chez Robinson Piano et Cie, semble devoir se couvrir rapidement.

***

Le concert de Mme Thue, dans les de Grieg œuvres est fixé à vendredi soir prochain — le 14 Mai—au *Masonic Hall.* Mme Thue sera assistée par MMmes. Powell, Thoresen et un chœur. On peut augurer,de la somme de travail exigé pas la prépara tion de ce concert, que noue aurons à assister à une audition musicalr de toute beauté.

***

Les mélomanse de Changhaï seront heureux d'apprendre que M. Doumtchef, le bien connu violoniste, donnera le 18 mai, un concert au Country Club. L'excellent artiste sera assisté de MMmes Beckman et Gorodetskaya et produira on programme entierement nouveau. Des tickets peuvent être obtenus en s'adressant au secrétaire du club.

***

Un *Smoking-concert* est annoncé pour samedi prochain, 22 courant. Il aura lieu Soochow road au *Shanghai Rowing Club*'s *Boathouse* : les prix gagnés aux Regates d'Eté et d'Automne dernier y seront distribués.

Le programme promet une série d'intéressants numéros et sera certainement aussi interessant que celui de l'année dernière.

Il est à noter que ce concert aura lieu au rez-de-chaussée, la salle du bas, en effet, est plus grande et plus commode que celle du 1er étage.

***

CONCERT DE MADAME THUE

Soirée toute intime consacrée aux œuvers de Grieg. Mme Thue m'a paru bien supérieure dans les petites pièces courtes, que sont les *lieder*, que dans la "Création" de Haydn. Grieg est d une exécution difficile ; il écrit pour la voix, comme pour les instruments ; il ne redoute pas, pour ses interprêtes, les succesions périlleuses, les intonations inattendues, qu'il souligne par des accompagnements indépendants ; mais il sait conduire les voix avec un soin extrême. Ses *lieder* sont extrêmement beaux ; ils évoquent la Norvège à notre oreille, toutefois il n'y arrive pas par l'emploi respectueux de thèmes norvégiens, mais bien par une atmosphère de limpidité, par d'exquises harmonies, dont il sait envelopper le *lied* primitif.

Mme Thue interpr ta avec beaucoup d'art "La Princesse et le Solveig's Song"; au contraire, "A la porte du couvent" fut bien pauvrement exécuté. Les chœurs et l'orgue furent véritablement détestables. Mme Powell exécuta avec un beau talent d'amateur, la "Ballade op 24" et un "nocturne".

G. F.

HARMSTON'S CIRCUS

La seconde représentation du Cirque Harmston n eût rien à envier à la première comme et affluence comme succès.

Nous ne reviendrons pas sur chaque numéro en particulier, dont nous avons longuement parlé hier; toutefois nous devons une mention particulière pour le succès de fou rire, obtenu par les clowns Pimple et Roberts qui, dans les sentiers tellement battus de ce genre, ont su faire encore que ques trouvailles inédites.

On ne peut pas passer sous silence la toute gracieuse miss Florizell dont les dislocations font parfois frémir.

L'eloge de la troupe Frantz n'est plus à faire, ils sont hors de pair : Miss Edith Frantz a une manière tout-à-fait extraordinaire de faire la roue.

M. Schultz, que vient présenter M. Bob Love, dans le bouclage de la boucle, produit l'effet saisissant que ce périlleux exercice apporte toujours avec lui.

Les Emmanuels sont aussi très intéressants et d'autant plus que leur réflexions sont toujours soigneusement faites en français, anglais et allemand ; la scène comique de pugilat avec les colliers de grelots provoque de vifs applaudissements.

M. Ryan, qui présente les chevaux, obtint un réel succès avec ses 7 poneys Shetland et Nellie.

Enfin ce n'est pas sans quelque émotion que l'on voit M. John Rougal pénétrer dans la cage, dressée en quelques minutes sur l'arène même, où évoluent librement cinq tigres à l'aspect des moins débonnaires.

Ajoutons que tous les soirs sans exception, y compris les dimanches, il y aura représentation et samedi prochain, matinée à 4 hres.

***

Malgré le temps déplorable, il y avait tout de même suffisamment de monde, jeudi soir, au cirque Harmston. Les artistes ont rivalisé de fantaisie et de souplesse et les applaudissement les ont récompensés à maintes reprises. Souhaitons que le temps redevienne beau et la foule accourra à Chang Su ho's garden. Le spectacle en vaut la peine.

Ce soir a 4 hres, matinée

***

Le nouveau programme de cirque Harmston présente des numéros de plus en plus intéressants. L'opinion est unanime sur ce point.

Melle Abbs, la "modern lady Samson „ est douée d'une poigne à rendre jaloux bien des hommes.

M. Schultz, qui boucle la boucle, fit son dangereux exercice entouré de flammes jaillissant de chaque côté de la bicyclette, rendant ce travail encore plus impressionnant.

Les frères Sydney, dans leurs exercices de bicyclettes, et l'excellente troupe Frantz enthousiasmèrent la salle, de même que les clowns hilarants Pimple et Roberts souleverent le fou rire.

Les Emmanuels, artistes de valeur, et M Rougal avec ses cinq tigres complètent ce programme qui légitime l'affluence du public qui, chaque soir, remplit l énorme tente.

***

La soirée de Mardi a été un nouveau succès pour l'excellente troupe du cirque Harmston. Le programme, fort attrayant, contenait des numéros absolument inédits pour notre ville et qui ne seraient certes pas déplacés dans nos meilleurs établissements du même genre à Paris.

Le clown ventriloque vaut à lui seul la soirée; cet artiste, car il mérite ce nom, possède trois timbres de voix fort justes dont il se sert admirablement bien, il imite les cris d'animaux dans la perfection : sa famille de gallinacés est un vrai poëme, sa bataille de chiens a un succ s fou d'hilarité.

Que dire de la famille Harmston Lowe dans l'exercice si gracieux du Triple Jockey? elle l'exécute avec une si grande souplesse, une telle grâce, que l'on se demande si r ellement c'est si difficile, la difficulté disparaît devant l'élégance et le naturel de ces trois excellents sujets.

Une demoiselle qu'il ne faudrait pas mettre en col re, Mlle Anna Abs, jongle avec les quintaux, soulève, sans effort apparent, un cheval. Bravo mademoiselle ! mais je préfère être de vos amis.

La famille Frantz, ces merveilleux acrobates, sont dignes de la grande réputation qu'ils ont amenée avec eux; leur souplesse, leur force, leur agilité est surprenante.

Les frères Sidney font de la bicyclette ce qu'ils veulent, ils sont étonnants d agilité. Le bouclage de la boucle par William Schultz apporte toujours aux spectateurs le frisson de peur qu'occasionne tout exercice de ce genre, il l'exécute du reste avec un brio remarquable.

Gugusse et son copain sont bons, très bons m me, car trouver des farces inédites est si difficile, ils y réussissent cependant.

L'exercice d'équilibre sur l'échelle est bien, le travail au trapèze fixe, sans filet, est parfait de grâce et d'agilité.

Les lévriers sont bien dressés et leur exercice si bien exécuté leur attirre les bravos de la foule. Pour terminer, citons les cinq beaux tigres qui, sous l œil vigilant de leur dresseur, John Rougal, exécutent leurs tours tout en montrant à leur maître des crocs avec lesquels il serait mauvais de faire connaissance.

L'immense tente qui fait notre admiration pour la façon parfaite dont elle est montée, est comble tous les soirs, bien des personnes arrivées en retard ont été obligées de se contenter des fauteuils, derri re les loges, celles-ci étant archi combles. Grosse foule aussi au Dress circle, aux stalles et aux galeries très garnies de chinois ....épatés.

R. C.

Explosion d'une fabrique d'allumettes

Hier, 17 mai, à 8 h. 40 du matin, un bruit sourd secouait tout Changhaï. On ne savait au juste de quoi il s'agissait quand le bruit se répandit qu'une fabrique d'allumettes venait de sauter.

Le fait était exact. Cette fabrique d'allumettes qui porte sur ses boîtes deux pigeons se faisant face avec le nom hiang Sung et Co, est située en territoire chinois dans le district de Tchen patza, à environ un kilomètre de l'extrémité de Markham road.

Nous nous sommes rendu sur les lieux aussitôt la nouvelle connue. Aux abords de l'usine une foule de chinois maintenus à grand' peine par des agents de police portant le sabre, sont massés formant une haie difficile à franchir. L'usine qui occupe un vaste esp ce d environ 100 mètres de long sur 80 de large, entourée d'un terrain vague, semble avoir subi un bombardement.

Ce ne sont que murs branlants, toitures effondrées, charpentes brisées, enc ev trées ; sur le sol des briques, des éclats de vitres et, saupoudrant le tout, des allumettes, encore des allumettes. La force de l explosion a dû être terrible et il est difficile de se rendre compte du lieu exact où elle s'est produite. Pourtant il apparaît que la conflagration a dû éclater dans la salle de manipulation du soufre et du phosphore. L il ne reste rien que de grands trous dans le sol, des barils défoncés, des machines tordues, des loques, restes de vêtements d'ouvriers.

De l'usine il ne reste que débris, tout devra être rasé. Deux cents ouvriers, dit-on, travaillaient à l'usine; neuf ont été tués sur le coup et six, dont deux femmes, ont dû être transportés à l'hôpital de Shantung road, grièvement blessés, un est en danger de mort. Il est surprenant, vu la force de l'explosion qu'il n'y ait pas eu davantage de victimes. Un petit commencement d'incendie a suivi l'explosion, mais il fut vite éteint.

Au dire des chinois, il y aurait une quarantaine d'ouvriers ensevelis sous les ruines, ce qui serait possible car, a l'appel fait, il a été constaté beaucoup de manquants. En tous cas les recherches seront difficultueuses, vu les murs qui menacent ruine.

Dans un coin du terrain qui entoure l'usine, une paillotte a été élev e en hâte où sont déposés les morts. Cinq cercueils sont à la porte de la paillotte qui est gardée par un agent chinois qui plaisante avec les curieux. Non loin de l , à envi on 50 mètres des bâtiments de l'usine nous voyons dans un champ un énorme pilon de pierre pesant bien une centaine de kilos qui a été lancé là par la force de l'explosion.

Nous croyons savoir qu'une enquête va être ouverte par les autorités chinoises pour déterminer la cause de l'explosion, mais à première vue il nous semble que ceci ne sera pas facile à déterminer.

Quand nous sortons de ce lieu de désolation et de ruines nous tombons en

pleine procession en l'honneur des bouddhas protecteurs. Clairons faux, fifres criards, grosse caisse tonitruante font encore mieux ressortir l'ironie de cette concordance.

L'attention des badauds chinois se détourne des ruines et se reporte, admirative, sur les loques crasseuses des figurants de la procession, tout fiers de leur rôle d'un jour.

***

La fabrique d'allumettes dont nous avons relaté hier l'explosion était au capital de Tls 100,000 et fonctionnait depuis sept mois. Sa production journalière était de 40 à 50 caisses d'allumettes,

Les recherches ont continué dans la journée d'hier et n'ont abouti qu'à la découverte hier, vers 2 h. de l'après-midi, d'un enfant grièvement blessé qui a donc passé 30 heures sous les décombres. Le chiffre officiel des morts est de dix et celui des blessés transportés à l'hôpital de six, comme nous l'avons dit hier.

Toute la journée d'hier de nombreux curieux, européens et chinois ont continué à se rendre sur le lieu de la catastrophe. Le service d'ordre organisé par la police chinoise, laissait facilement pénétrer les européens parmi les bâtiments dévastés, mais les chinois devaient montrer "patte blanche".

Le lieu de l'explosion est bien la salle de manipulation des produits chimiques où un commencement d'incendie qui se serait déclaré provoqua l'explosion. La force de celle-ci éteignit l'incendie naissant.

Les trois-quarts des décombres ont été visités hier et on n'a retrouvé que le jeune garçon dont nous parlons plus haut. On croit qu'aucun cadavre ne se trouve maintenant sous les ruines.

L'enquête continue par les soins des magistrats chinois, mais les victimes se trouvant être les ouvriers employés dans la salle où eut lieu l'explosion, cette enquête aura du mal à aboutir.

A signaler la belle attitude du magistrat de district qui, dans la première journée a distribué aux ouvriers blessés ou miséreux une somme de $700 de ses propres deniers.

Municipal Gazette

SEANCE DU 28 AVRIL 1909

Cour mixte.—On lit une correspondance relative à M. Hamilton Butler au sujet de son transfert à Tientsin.

M. Landale, au nom du *M.C.*, à la date du 17 avril 1909, avait prié l'*American Association of China* d'intervenir pour éviter que M. H. Butler quitte le poste d'assesseur à la Cour Mixte de Changhai, M. Landale faisait valoir le parfaite façon dont M. H. Butler avait assumé ces lourdes charges et se les était assimilées. Le Président du *M.C.* ajoutait qu'il serait bon pour la bonne marche de la justice que ces nominations d'assesseur à la Cour Mixte fussent faites pour une période de 3 5 ans.

M. Murray Warner, président de l'*American Association of China* répondit à la date du 23 avril 1909, à M. Landale que, malgré la demande télégraphique l'Association, adressée au secrétaire d'État des Etats-Unis d'Amérique, ce dernier, par l'intermédiaire du M le Consul général d'Amérique avait fait connaître qu'il n'y avait pas possibilité d'apporter un changement au transfert de M. H. Butler motivé pour des raisons de service.

Destruction des arbres sur les accôtements des avenues. — En raison de la recrudescence de cette forme de délit, commis sur les avenues, au-delà des limites du *Settlement*, des arrangements ont été pris, grâce à la courtoise intervention de M. le Consul-Doyen pour qu'une proclamation du taotai paru précédemment à cet égard soit de nouveau mise en vigueur. Cinquante exemplaires en ont été reçus et seront affichés, au fur et à mesure des occasions, là où les dégradations sur les arbres se sont produites.

Cette proclamation, après avoir expliqué ce qu'il s'agit d'éviter en ce qui concerne les arbres et les raisons qui militent pour mettre un terme définitif à semblable état de chose, édicte que tout individu pris à détruire les arbres de quelque façon que ce soit devra être arrêté et soumis à une enquête.

La séance a été levée à 6 hres 40. soir.

***

STATISTIQUES

Décès provenant de maladies infectieuses ou de tout autre cause pour la semaine, finissant le 9 Mai 1909, parmi une population non-chinoise de 15.000 personnes et une population chinoise de 550.000 habitants.

Diphtérie : 2 décès, population chinoise; 1 décès population non-chinoise.

Tuberculose : 9 décès, population chinoise.

Décès de toutes autres causes : 124, population chinoise ; 1, population non chinoise.

Mesures préventives contre la Peste.

Rats trouvés morts et envoyés au Laboratoire pour examen : 463.

Rats pesteux : 2.

Pièges tendus : 4210.

Rats pris et brûlés : 878.

Appâts empoisonnés : 124.776.

Maisons mises temporairement à l'abri des rats et désinfectées sur demande du locataire : 458.

Signé : Arthur Stanley,
Health Officer.

Chronique judiciaire

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 13 mai 1909 à 4 hres ½ du soir.—*Président* : M. X. de Laforcade. —*Assesseurs* : MM. Fano et Murat.— *Greffier* : M. Gayot.

Affaire : M. O. Cainadan contre M. J.J. Chollot,

M. O. Cainadan, après avoir exposé au Tribunal qu'il a été obligé, sur citation de M. J. J. Chollot, de se rendre à Saigon, ce qui lui a occasionné des frais assez élevés, pour y entendre la Cour d'Assises se déclarer incompétente.

Après avoir déclaré dans un de ses attendus que M. Chollot qui, seul et volontairement, l'a cité devant une juridiction incompétente, reste seul responsable de cet abus de citation, M. O. Cainadan déclare que M. Chollot lui doit, de ce fait, remboursement immédiat et intégral des frais occasionnés par ce déplacement.

Puis, concluant, le demandeur déclare

Par ces motifs, considérant l'art. 1382 du Code Civil,

Plaise au Tribunal dire que la réclamation du concluant est bien fondée et condamner ledit M. Chollot à lui payer la somme deux mille cinq cents francs et tous les dépens.

Et vu l'art. 2, parag. 2e de la loi du 8 Juillet 1852 : prononcer ledit jugement en dernier ressort et dire qu'il sera exécutoire nonobstant tous recours quelconques.

Donner également acte au concluant qu'il fait toutes réserves pour tous autres frais, dépens, dommages-intérêts, etc... qui pourraient faire l'objet d'une nouvelle action.

Le Président, donnant la parole à Me. Cucherousset, l'avocat de M. J. J. Chollot, défendeur, dévéloppa les conclusions suivantes :

Plaise au Tribunal :

Attendu que M. Chollot est assigné par M. Cainadan pour s'entendre condamner à payer audit M. Cainadan une somme de 2.500 francs pour l'indemniser des frais et dépens à lui causés par le procès en diffamation qui lui a été intenté par le concluant devant la Cour d'Assises de de Saigon.

Attendu que, dès le lendemain de son arrivée, M. Cainadan se présentait chez Me Cucherousset, avocat de M. Chollot, pour obtenir à l'amiable une indemnité de huit cents dollars, disant qu'en cas de refus, il télégraphierait à Saigon pour obtenir une grosse de l'arrêt condamnant M. Chollot à payer les frais des prévenus, et une taxe signée du président de la Cour d'Assises dont le montant serait supérieur à 2.400 francs.

Attendu que M. Chollot qui n'avait eu sur les résultats de l'audience du 19 Avril, que des nouvelles très succinctes et n'avait entendu parler d'une condamnation aux frais et dépens que par les journaux de ses adversaires, conçut les soupçons les plus légitimes, lorsqu'il entendit parler de l'étrange requête de M. Cainadan et refusa de lui payer quoi que ce fût.

Attendu que M. Cainadan, devant le refus de M. Chollot, l'a assigné devant le tribunal de Changhai.

Que le jour même de l'audience le concluant apprenait de son avocat de Saigon ce dont il se doutait, que M. Cainadan n'avait aucun droit à des dommages et intérêts.

Qu'il semble bien, en effet, qu'à l'audience de la Cour d'Assises. MM. Cainadan et Tapernoux auraient demandé qu'il leur fût accordé des dommages et intérêts, tant pour eux que pour le remboursement des frais des témoins, que la Cour les aurait déboutés de cette de-

mande et aurait laissé ces frais à leur charge.

Qu'il importe donc de savoir dans quelles circonstances M. Cainadan aurait demandé à la Cour et se serait vu refuser des dommages et intérêts.

Qu'en effet, dans ce cas, le tribunal de Changhai se trouverait incompétent et que M. Cainadan se trouverait avoir cherché à surprendre la bonne foi du tribunal, après avoir cherché à abuser de la crédulité ou de la peur de son adversaire.

Ordonner qu'il soit procédé à une enquête sur le point de savoir ce qui s'est passé exactement en Cour d'Assises

Renvoyer en conséquence l'affaire jusqu'à ce que les parties défenderesses aient eu le temps de faire venir de Saigon les documents nécessaires.

Donner acte au défendeur de ce qu'il entend réserver tous ses droits et actions contre M. Cainadan à raison des tentatives de paiement amiable et de l'abus d'assignation sus-énoncé.

Condamner M. Cainadan en tous les dépens.

Le Président, après échange de vues avec le défendeur, pose alors quelques questions à M. Cainadan. Il en résulte que le Tribunal estime qu'il doit d'abord prononcer un premier jugement pour savoir s il y a lieu de se renseigner sur le jugement de Saigon, car il y a à craindre "contrariété de décision" entre la Cour d'Assises de Saigon et le Tribunal Consulaire de Changhai.

Le jugement est fixé à lundi 17 Mai.

FOX.

***

COUR CONSULAIRE FRANÇAISE

Audience du 14 Mai 1909 à 4 hres ½ soir. — *Président* : M. X. de Laforcade.— *Assesseurs* : MM. Basset et Fernand Denis. — *Greffier* : M. Gayot.

Affaire : O. Cainadan contre Landaw.

M. le Président donne lecture du jugement.

M. Landaw est condamné à payer à M. O. Cainadan le chèque objet de l'instance, plus un dollar de dommages-intérêts et les frais et dépens.

***

Audience du 17 Mai 1909 à 4 hres ½ du soir. —*Président* : M. X. de Laforcade.—*Assesseurs* : MM. Fano et Murat. — *Greffier* : M. Danjou.

Affaire : O. Cainadan, demandeur, contre J. J. Choilot, défendeur.

Mre Cucherousset pour le défendeur, avait conclu : " plaise au Tribunal ordonner qu'il soit procédé à une enquête sur le point de savoir ce qui s'est passé exactement en Cour d'Assises; renvoyer en conséquence l'affaire jusqu'à ce que les parties défenderesses aient eu le temps de faire venir de Saïgon les documents nécessaires..."

De son côté, M. O. Cainadan s'opposait à cette procédure se basant sur ce que l'arrêt du 19 avril de la Cour d'assises de Saigon n'avait rien de commun avec l'action actuelle et ajoutant que si le défendeur avait un intérêt quelconque à opposer cet arrêt au demandeur, c'était à ce dernier de faire les diligences nécessaires pour l'obtenir.

Le Président donne lecture du jugement: le Tribunal Consulaire a rendu un jugement préparatoire déboutant le défendeur sur la question d'enquête et lui donnant 30 jours pour obtenir les pièces nécessaires à sa défense : passé ce délai, il sera passé outre aux débats.

L'audience pour plaidoierie sur le fond est donc fixée au 17 juin.

FOX

***

LES "LANGKATS" A LA COUR ANGLAISE

Une instance a été introduite le 18 Mai, par M.J.C.E. Douglas, au nom d'un courtier de valeurs très connu contre un de ses clients. Celui-ci, agissant sous les conseils de M. H. P. Wilkinson, (avocat de la Couronne) a refusé de livrer cinquante actions des *Langkats*, vendus au courtier ci-dessus pour le réglement de Juin. Le motif invoqué est que certaine information télégraphique avait été cachée à ce client, ce qui fut la cause que le porteur céda lesdites actions à un plus bas prix que celui qui eût été consenti, si le télégramme en question avait été communiqué aux porteurs d'action.

M. H. P. Wilkinson soutiendra la défense, on s'attend à ce que l'affaire vienne à la plus prochaine date, cette affaire ne serait d'ailleurs que l'avant-coureuse d'une série d'autres similaires, parce qu'il s'est produit un refus général de livrer les actions, en raison du même motif que ci-dessus.

On affirme que M. R. S. F. Mac Bain va probablement revenir à Changhaï aussitôt qu'il sera arrivé à Moscou.

***

Les *Langkats* semblent devoir attirer fortement l'attention générale en ce moment. Il y a quelques jours, un intéressant litige du même genre avait été déjà soumis à la Cour anglaise.

Il s'agissait du procès intenté par M. M. Tackey à M. B. S. F. Mac Bain.

M. Morgan Philipps, assisté de M-H. Oppe se présentait pour M. M. Tackey, le plaignant, qui est de nationalité perse.

M. B. Mac Leod représentait M. R.S. F. Mac Bain absent.

La plainte du demandeur expose le fort préjudice qu'il a subi du fait de certain renseignement, possédé par le défendeur, en raison de sa situation de directeur et agent général de la société des *Langkats* et qui fut communiqué secrètement au défendeur et à certaines personnes autres que le demandeur ou que les autres porteurs d'actions de cette société, ce qui amena, pour le plaignant, un préjudice s'étendant à Tls: 55.000.

Une discussion sur la procédure a retardé les débats, lors de la dernière audience, mais aussitôt que l'affaire reviendra, nous en reparlerons.

On peut, en tout cas, se rendre compte qu'actuellement les deux affaires ci-dessus sont connexes.

***

Hier, 19, Mai, est venue devant M. Point, vice-consul de France, une affaire dans laquelle était inculpé M. Tieffenberg, 389 Chapoo road, protégé français. Le délinquant était sous le coup d'une contravention pour vente de liqueurs et alcools, contrairement aux règlements municipaux. M. Tieffenberg a été condamné une amende de $ 24.75.

Chronique théâtrale

C'est toujours un régal d'une haute saveur pour la société cosmopolite de Changhaï que la représentation d'une pièce française au *Lyceum théatre* ; et c'est pour elle, j'imagine,—pour Anglais et Allemands surtout,—une déception comme pour nous-mêmes, que la rareté actuelle des productions de la "Dramatique Française".

Car ce n'est un secret pour personne que notre " Société " avance cahin-caha, au milieu de difficultés sans cesse renaissantes, se laissant distancer par les groupements similaires rivaux. Et ce nous est, - quoi l'on le cacher? une source de regrets intenses.

Que les Anglais prennent le pas sur nous, passe encore. Ils ont le nombre pour eux, partant le choix et la variété des membres. Mais les Allemands ? Ont-ils sur nous, eux, l'avantage du nombre ou celui de l'ancienneté ? Non pas que je sache. Et pourtant les voilà qui brillent en bon rang avec une Société de Concerts classiques de premier ordre (orchestre et chœurs) et une Dramatique qui, pour être tard venue, n'en donne pas moins déjà l'exemple de l'initiative et de l'entrain.

Verrons-nous longtemps encore notre prestige tomber sur ce terrain au profit d'une autre communauté ?

Ne nous y trompons pas.

Ce n'est pas seulement dans le domaine commercial, ou dans celui des sports, qu'une Colonie affirme sa vitalité, qu'elle consacre sa réputation ou qu'elle puise les sources de son influence, c'est aussi et surtout dans le domaine de l'Art.

Et quel meilleur champ d'action que le théâtre pour affirmer le génie d'un peuple ? N'est-il pas la suprême manifestation de son esthétique, de son entendement intellectuel et moral ?

Montrons donc au théâtre, pour les faire apprécier à nos voisins, ces admirables facultés d'esprit et de cœur qui ont fait de la France, le peuple intellectualisé par excellence et le cerveau du monde. Ce sera pour nous tout profit. "Se connaître mieux, c'est s'aimer", dit-on. Et quel meilleur milieu que celui d'une salle de théâtre, où les intelligences vibrent et les mentalités se croisent, dans la même recherche d'émotion, pour provoquer des sympathies mutuelles et voir s opérer le miracle de la compénétration des races ?

D'ailleurs, noblesse oblige. La France n'est-elle pas, par excellence, le grand foyer d art théâtral où s'élaborent les chefs-d'œuvre, à tout le moins les pièces durables ou à succès, qui vont ensuite porter aux quatre coins de l'Univers la vogue des auteurs parisiens ?

Ne sommes nous pas, au surplus, les premiers comédiens du monde ?

Nous nous devons donc à nous-mêmes de maintenir ici ce rang de précellence,

et la " Dramatique française " est pour cela notre plus sûr moyen. A nous donc de l'aider.

Je sais d'ailleurs que les bonnes volontés ne manquent pas parmi nous et que nous sommes loin de precher dans le désert.

Je sais que certains font preuve d'un dévoûment méritoire.

Pourtant il faut encore un plus grand effort. Il faut briser ce cercle de préjugés qui éloigne de la scène certaines personnes qui y feraient, ma foi, fort bonne figure. Surtout il faut de l'entente et de la cohésion. Serions-nous, par hasard, tellement légers, et fondeurs, et irascibles que nous ne pourrions même pas réaliser, entre nous la Trêve de l'Art?

On nous a dit souvent que les sujet féminins sont particulièrement difficiles à trouver. Laissez-moi m'en étonner. Dieu merci! Changhaï compte pas mal de Françaises qui sont reines par la grâce et l'allure: à l'élégance par la ligne, elles joignent les grâces du visage et du cœur, et je suis sûr que plus d'une jouerait fort joliment un rôle sur scène, pour le plus grand plaisir de tous. Que ne voudraient-elles s'y prêter, un peu pour elles, beaucoup pour les autres—et pour la France plus encore!

Ce n'est jamais en vain qu'on demande un tel geste à une Française.

***

Nous parlons d'idéal et de génie d'un peuple. Voilà, certes, de bien grands mots à l'occasion des pièces d'hier soir. Et pourtant elles nous apportent une note d'art, chacune dans son genre. Et à ce propos, hâtons-nous de féliciter le Comité pour le souci nouveau qu'il montre du choix de ses pièces.

Nous voici enfin, depuis l'an dernier déjà, sortis de ce genre insipide, étriqué, plutôt farce, où notre goût risquait de se perdre et qui, par surcroît, donnait de notre idéal dramatique, aux étrangers, une bien piètre idée.

Le choix des pièces est justement une chose essentielle. Qu'on me pardonne si j'y reviens. Si nous étions entre nous: peu importerait le genre, pourvu que nous ayons la gaîté. Mais l'élite cosmopolite est là qui nous juge. Il nous appartient de lui donner la meilleure impression. Voyez la critique du *Daily News* de ce matin, en parlant du *Député de Bombignac*: " Comme d'ordinaire, dans la plupart des pièces françaises du moment, l'intrigue comporte un franc et déplorable mépris des obligations de l'homme marié "...

Et, ce faisant, le *Daily News* accrédite l'opinion générale,—celle que nous avons pris nous-même la peine de faire naître. Quelle erreur pourtant il a commise! Le genre est bien tombé aujourd'hui de ces pièces malsaines qui eurent leur temps de vogue et nous avons actuellement toute une pléiade d'auteurs qui nous donnent des pièces savoureuses, fortes et charpentées qui parlent au cœur comme au cerveau, véritables sources d'émotion, où il serait bon peut-être de puiser pour l'avenir.

***

Nous disions donc que les deux pièces d'hier soir avaient chacune leur note d'art.

Quelle délicieuse pochade que la pièce de Courteline: *Théodore cherche des allumettes*. Mais elle était surtout pour les spectateurs Français, avec ce rien d'ailé et d'incisif qui caractérise l'esprit parisien, introuvable ailleurs, si captivant, qui se sent plus qu'il ne s'analyse, essence du tempérament français dans ce qu'il a de plus piquant et de plus fugitif. De la mousse de champagne, d'un champagne d'or.

Et ce nous fut une occasion d'admirer une fois de plus le talent de M. Ramseht qui est un acteur exquis. Parfait de ton et d'allure, avec une voix un peu blanche qui ajoute, ici, à l'illusion du type qu'il incarne si bien: Théodore, le coureur de cabarets montmartrois. E. que d'art, que d'aisance dans le soliloque!

Voici venir son antithèse vivantet sous la forme de M. Gip, son père en l'occurence. Rageur et gaillard, qu'il est beau ce bourgeois à principes! Qu'elle est bien enlevée cette scène où il admoneste si vertement son fils et qu'il eut de geste et d'accent lorsque, en chemise de nuit, casque à mèche, et bougeoir à la main, il exhale sa navrance au public qui, fort irrespectueusement d'ailleurs, lui pouffe de rire au nez

O Courteline! prince de l'ironie.

***

Si Courteline nous évoqua un coin de vie rosse, dans son acte si bref (coupé d'ailleurs par endroits), trépidant et nerveux comme un tableau cinématographique, avec le *Député de Bombignac*, nous tombons dans un milieu plus calme et qui repose. Certes, nous voici loin d'un chef-d'œuvre.

C'est la pièce d'auteur honnête, ni bonne ni mauvaise, qui, tout en fleurant bon l'observation et le comique, contient en germe déjà (elle date de 1884) les défauts qui vont s'accuser plus tard dans le vaudeville épileptique, où la simplicité et la clarté feront place à l'échevelé et à l'abracadabrant, et le véritable sel à la manie des mots.

Mais, étant donné le genre artificiel et plâtré, la pièce ne manque ni de saveur, ni de relief.

Il y a, parbleu! un type de belle-mère et les plaisanteries accoutumées sur son compte; un adultère aussi, mais dans la coulisse; puis heureusement, des types plus neufs et bien campés; et, en passant, une fine satire des gens du Midi, dans leur manie d'exagération. Nous sommes dans un milieu fleurant les vertus traditionalistes: " Dieu et le Roy " sont sa devise. Et le clou de la pièce est dans une complication d'intrigues qui amène ce joli résultat: le Comte de Chantelaur plus royaliste que le roi et plus catholique que le pape, élu, à son corps défendant, député socialiste révolutionnaire à Bombignac!

***

Nous parlions plus haut de la grâce de nos Françaises. Mais ne la vîmes-nous pas dans tout son éclat sur la scène?

Quel air de distinction, marquise, sous la neige des cheveux! C'est en vain que vous vous appliquiez dans votre role de belle-mère rigide et austère, figée dans les vieux principes; vous ne parveniez qu'à aviver notre sympathie. Et comme nous comprenions mal l'hostilité à votre égard de ce fripon de Reivax!

Et vous, Comtesse, et vous, sa sœur, roses jumelles d'éclat et de fraîcheur, que nous vous devons d'hommages!

Toutes deux si piquantes, sans fard, et d'un jeu si naturel: l'une plus timide, et l'autre plus enjouée, mais également séduisantes!

Et quel poëme d'élégance, comtesse, que cette robe blanche où rutilait le sang de cette rose!

Et quelle robe à fourreau maligne, ô vous, pensionnaire ingénue!

***

Pour ces Messieurs, faisons une place à part à M. de Lamorello, qui, dans un rôle épisodique, a campé une caricature fort spirituelle du Monsieur à belles manières. Geste, expression étaient très heureusement poussés de ton. La diction était des meilleures. M. Reivax est un acteur très en progrès. Beaucoup d'intonations heureuses, et de juste mesure, et qui s'ouvre de plus en plus au sens du comique qu'il réalise avec des effets sobres et de bon goût.

Le bon Pataud, pardon! Pinteau, n'a qu'à paraître pour faire rire. Il a pour lui ce qu'on appelle une "bonne boule." Avec cela plein de finesse et sachant mettre en valeur ses avantages naturels. Ce sera toujours l'un de nos acteurs les plus sympathiques et les plus applaudis.

Quant à Bernique, qui tombe amoureux à la première œillade de cette ingénue de René de Cernois (qui n'était encore qu'en amazone) il fut bien dans la peau de son rôle. Et pour un début ce fut un bon début.

Daube, le domestique, interprète avec un serieux de pince sans-rire du plus haut comique son rôle de larbin.

***

En somme, représentation brillante et homogène. Il y eut bien par-ci par-là quelques hésitations de détail, mais sans nuire à l'ensemble qui eut du ton et de l'allure.

Mise en scène soignée. Décors choisis. Musique excellente dans les entr' actes.

Salle pleine et prodigue d'applaudissements. Fleurs et bouquets à profusion au baisser du rideau, lequel fut suivi d'un souper à la Municipalité française avec un menu-souvenir, artistique, signé Baud.

Ne terminons pas sans présenter à nouveau remerciements et félicitations au Comité de notre Dramatique dont nous savons la tâche ingrate, et à notre vaillante troupe d'amateurs qui vient de cueillir un laurier de plus

A. MONESTIER.

The worst woman in London

La troupe Bandmann nous revient décapitée de sa meilleure artiste : Miss Florence Hammer, et c'est dommage. C'est, en deux ans, deux de ses meilleurs membres qu'elle perd avec le grand Claude King, d'un talent si remarquable.

Miss Florence Dalton aura, certes, beaucoup de mal à faire oublier celle que nous étions habitués à voir dans les grands premiers rôles et qui s'en acquittait si bien. Elle pourrait pourtant ne pas lui être inférieure, et dans le mélodrame de samedi à tout le moins, elle a révélé des qualités de force et de sobriété, et une expérience consommée de la scène qui sont d'un excellent augure.

La pièce en elle-même n'était pas, à notre sens, très heureuse : elle était trop *mélo*, et c'est à ce caractère sans doute qu'il faut attribuer l'absence d'une portion habituelle des assidus de la troupe Bandmann.

Jamais nous n'avions vu sur une scène, aussi noire accumulation d'événements : meurtre, incendie, vol, enlèvement, toute la lyre, quoi !

La pièce est bien ordonnée et son auteur a un talent incontestable pour émouvoir la fibre populaire, mais combien c'est artificiel et d'un goût douteux. Changhaï n'a pas comme Londres assez de quartiers ouvriers pour alimenter la galerie convenable à ce genre de spectacle. Ces réserves faites, il faut convenir que les acteurs furent à la hauteur de leur rôle.

Miss Florence Dalton, nous l'avons déjà dit, personnifia d'une manière remarquable " la pire femme de Londres."

Miss Lilian Lloyd fut délicieuse dans le rôle attendrissant de l'héroïne dont on a juré la perte, et Miss Minnie Rayner toujours sympathique, eut le plus franc succès dans le rôle de brave femme du peuple.

Du côté homme, M. Stephenson sut donner un relief à part au rôle du vieux vagabond.

M. Henry Dallas fit comme toujours de son mieux. Le rôle du *traître*, du personnage sombre, fut joué avec beaucoup de caractère par M. Bob Goldfinch et M. Hardwood Roberts apporta beaucoup de verve et un naturel comique qui promet dans le rôle du brave homme d'ouvrier.

En somme, troupe homogène dont on peut attendre des représentations excellentes à condition que les pièces soient bien choisies.

***

TROUPE BANDMANN

The sign of the Cross

The sign of the Cross, bien que restant dans la note dramatique, est une pièce d'un goût bien plus relevé que la précédente : *The worst woman in London.*

C'est une adaptation à la scène du beau roman de Sienckevicz, *Quo Vadis*, et dès lors on en voit toute la couleur. Chrétiens et martyrs, païens avinés ou barbares, courtisanes et patriciennes, catacombes et cour romaines, cirque et bûcher, défilent sous nos yeux dans une série de tableaux plus intéressants les uns que les autres.

Mais la scène émouvante entre toutes est sans contredit la dernière où Marcus Superbus, le préfet de Rome, amoureux de la chrétienne Mercia, se sent touché par la grâce ; plutôt que de se séparer de celle qui a conquis son cœur et ouvert son âme à la foi, il préfère partager son sort et être livré en pâture aux animaux féroces.

Dans l'interprétation, la figure la plus touchante fut celle de Mercia à laquelle Miss Lilian Lloyd sut donner beaucoup de relief qu'on que sa voix nous ait paru manquer de force. Miss Florence Dalton nous campa une impératrice de grande allure et fascinatrice. Miss Minnie Rayner et Mrs. Douglas furent des patriciennes au port suffisamment noble. Mais la plus séduisante d'entre elles, fut Miss Mabel Lee qui, dans le rôle d'Aucaria es, révéla ballerine charmante et comédienne pleine d'accent.

Les hommes parurent détonner un peu dans l ensemble.

M. Dallas fut un Marcus Superbus trop bon enfant parfois. Il devrait bien perdre le sourire qui l'accompagne trop souvent et qui serait mieux de mise dans la comédie.

M. A. e Alves, dans le rôle de Néron, manqua de majesté et fit du cruel empereur une caricature trop poussée.

Par contre, M. Sydney Pease fut excellent dans le personnage du conseiller de Néron; de même Harwood Roberts comme patricien.

La figuration fut bonne et la décoration à l'avenant. La salle, un peu reduite, fit un grand succès aux artistes

***

CHRONIQUE THEATRALE

Waterloo — The Bells

Mardi soir, la troupe Bandmann nous donnait 2 pièces: *Waterloo*, simple lever de rideau, et *The Bells*, drame en 3 actes de sir Henry Irving.

Le champ de bataille de Waterloo est un peu comme la Vie de Jeanne Darc : il s'impose à l'esprit des Anglais et a inspiré nombre de leurs auteurs. Cela se comprend d'ailleurs. C'est là que tomba la fortune de Napoléon, par la ténacité du général Wellington, le " Duc de fer ", et la victoire anglaise s'agrandit de la chute du plus grand génie militaire des temps modernes.

Waterloo, en l'occurence, est évoqué par un vieux Scots guard, survivant de la grande bataille. Le héros ne vit plus que de souvenirs, vieux débris que torturent la goutte et les infirmités de l'âge.

La grande ombre du " Duc " plane dans son humble logis où il rappelle sans cesse, à sa nièce Annette, certains épisodes de la bataille.

Survient, un beau jour, l'ancien colonel de son régiment qui vient le voir et lui manifester sa sollicitude. Cette visite lui est fatale. Chaviré par le bonheur, le vieux soldat, évoque ses glorieux souvenirs. Il revoit un assaut émouvant. L'émotion le surélève. Il en meurt.

M. Sydney T. Pease fut simplement admirable dans le rôle du vieux soldat. Il n'avait jamais atteint une telle vérité ni une telle force d'expression. Les autres personnages — des comparses — furent suffisants.

***

The Bells est un drame d'une grande force et d'une réelle valeur. C'est l'éternelle histoire du remords rendue de maîtresse façon. Ici, ce n'est plus comme dans *Macbeth*, la main tachée de sang qui rappelle le crime; c'est le bruit des clochettes de la voiture où était la victime, le jour de l'assassinat.

Et cette hallucination auditive amène les plus grands effets.

Il s'agit d'un bourgmestre qui a tué un juif et a brûlé son cadavre dans un four pour lui dérober son argent, et qui vit dans la considération générale sans que rien ait pu émousser en lui le remords qui le poursuit, même quinze ans après, au mariage de sa fille.

Cette scène est de toute beauté où le misérable, au milieu du son des violons qui entraînent les couples de la noce, croit entendre les clochettes et tourne lui-même dans un accès de demi-folie.

Mais le clou de la pièce est dans le 3e acte où le bourgmestre, dans un rêve, évoque sa comparution en cour d'assises. Effroyablement, il se débat pour faire croire qu'il est un honnête homme. Mais un médecin légiste l'hypnotise et lui fait narrer la scène de l'assassinat. Et le récit est d'une beauté tragique dans sa simplicité. Le misérable est condamné à être pendu. Là-dessus il se réveille, sous le poids d'un cauchemar atroce, et son émotion est telle qu'il expire dans les bras de sa fille et de son beau fils. Justice est faite.

Comme on le voit, point d'intrigue. Tout le drame est dans la manifestation du remords qui poursuit le misérable.

M. Pease, à qui décidément reviennent tous les honneurs de la soirée, fut encore une fois admirable d'accent, de vérité et de force dramatiques dans le rôle du bourgmestre Mathias.

C'est, nous semble-t-il, le meilleur artiste de la troupe. Les autres rôles plutôt secondaires, furent généralement bien tenus.

***

MOUTRIE HALL

Voici venir l'époque où, comme chaque année du reste, nous sommes véritablement gâtés par les multiples attractions qui s'offrent chaque soir à notre avidité.

C'est alors que le métier de chroniqueur devient difficile parce qu'il n'est pas possible de se rendre partout à la fois, de même qu'il ne convient pas d'inonder les colonnes d'un journal de chroniques théâtrales, musicales ou mondaines qui ne feraient pas toujours l'affaire des lecteurs.

Indépendamment de la troupe Bandman et du Cirque Harmston, qui ne sont que passagers parmi nous, n'avons-nous pas, en effet, un nombre suffisamment respectable de concerts publics ou privés, de soirées théâtrales d'amateurs, de cinématographes, et que sais-je encore ?

Nous voudrions cependant dire deux mots, aujourd'hui, d'un établissement tout nouveau et qui, malgré le peu de réclame qui semble l'entourer, détient sans contre-dit le record du confortable en même temps qu'il offre chaque soir un programme très attrayant et véritablement de bon goût: nous avons nommé le Moutrie's Hall.

Nous aurons tout dit en notant que la troupe actuellement de passage dans cet établissement est la plus homogène que nous ayons jamais rencontrée à Changhaï, dans tout autre établissement similaire, que le soin apporté aux mises en scène, à la composition de l'orchestre et au confort des spectateurs est digne en tous points de la renommée qui fut faite au Moutrie Hall dès ses premiers débuts.

Chanteuses et chanteurs, danseuses et acrobates, pitres et bouffons concourent tous pour une égale part au succès de chaque soirée et c'est ravie que la foule s'écoule dans Nanking Road, lorsqu'à la sortie, les couples joyeux regagnent leur home fredonnant encore les refrains à peine entendus et déjà retenus.

Moutrie Hall sera sous peu le rendez-vous du tout Changhaï select et ce ne sera qu'une juste récompense pour son aimable propriétaire.

Point n'est besoin de smoking ni de robes de soirée, comme beaucoup l'ont cru au début. La tenue de ville y est seule en honneur.

La simplicité semble du reste avoir présidé à l'organisation et à l'installation de ce hall d'où toute décoration extérieure est proscrite, au profit de la scène et des spectateurs.

Spectator

Régates de printemps

Les régates de printemps ont été données hier dans le bassin de Tonkadou. L'arrivée était en face le wharf de Tonkadou. Le temps favorable avait amené de nombreux spectateurs qui ont suivi avec le plus vif intérêt les différentes courses.

Les juges étaient MM. Brodie A. Clarke et E. C. Pearce; starter M. Duncan McNeill; chronométreur M. H. J. Tripp.

Le comité était composé de MM. Hide, L. Anderson, S. E. Lucas, D. M. Graham et W. O. Koehler.

Nous donnons ci-dessous la composition des différentes équipes et les vainqueurs.

QUATRE GRIFFINS

Distance, un Mille

Canot No. 1. — lb.

Bow—C. Cameron ... 122
2—H. Lauenstein ... 145
3—C. Stoldt ... 167
Stroke—A. W. Brun ... 146
Cob—T. Hutchison ... 151

Canot No. 2. — lb.

Bow—J. C. Ballard ...
2—R. W. Wells ... 153
3—F. Roehrich ... 155
Stroke—C. Fiebig ... 160
Cox—T. W. Mitchell ... 125

Canot No. 3. — lb.

Bow—A. Gohring ... 148
2—J. Lambooy ... 171
3—J. Dantin ... 175
Stroke—D. M. Whamon ...
Cox—F. K. Ward ... 135

1° Canot No 2 de Fiebig; 2° Canat No 3 Dantin; 3° Canot No 1 Brun.

DENT CHALLENGE CUP

QUATRE

Distance, un Mille

BRITISH-AMERICAN TOBACCO CO., LD.

Canot No. 1. — lb.

Bow—H. J. McCubbin ... 140
2—C. P. Lunt ... 150
3—C. E. A. Hance ... 161
Stroke—J. A. Tomas ... 166
Cox—F. K. Ward ... 135

CARLOWITZ & CO.

Canot No. 2. — lb.

Bow—C. Stoldt ... 167
2—F. Hofmeier ... 167
3—C. Flœck ... 190
Strock—E. Durlach ... 180
Cox—T. W. Mitchell ... 125

CHARTERED BANK

Canot No. 3. — lb.

Bow—G. H. Gowlad ... 138
2—H. G. L. Milles ... 159
3—W. J. Ralphs ... 191
Stroke—S. E. Lucas ... 160
Cox—Bathurst Walker ... 130

BUTTERFIELD ET SWIRE

Canot No. 4. — lb.

Bow—G. A. Robinson ... 145
2—W. D. B. Miller ... 138
3—A. H. Hatherly ... 160
Stroke—W. A. Ray ... 160
Cox—A. M. Maclean ... 135

1° Canot No 4 Butterfield et Swire); 2° Canot No 3 (Chartered bank); 3° Canot No 2 (Carlowitz & Co).

RÉSULTATS

COURSE DE CANOTS À MOTEURS

		H.P.
———	Fitzroy Lloyd	6
Kan Du	C. D. Dixon	5
Tetel	E. Pinguet	18
Naneye	G. W. Appleby	12
Bella	A. Chapeaux	12
Shooting Star	C. H. Rutherford	8

Le 1er fut M. Pinguet, avec le *Tétel*; le 2ème, M. G. W. Appleby, avec le *Naneye*; puis suivirent, par ordre d'arrivée, MM. Fitzroy Lloyd, C.D. Dixon, A. Chapeaux, C.H. Rutherford.

***

"HUIT" CLUB

CANOTS INTERMEDIAIRES

Canot. No. 1. — lb.

Bow—H. Symes ... 132
2—C. Cameron ... 125
3—A. W. Brun ... 146
4—T. Hutchison ... 151
5—F. K. Ward ... 135
6—The Smolczyk ... 182
7—R. Brill ... 160
Stroke—S. G. Berry ... 158
Cox—W. A. Birchal ... 130

Canot. No. 2. — lb.

Bow—A. A. Drew ... 153
2—G. H. Brown ... 165
3—T. M. Ainscough ... 175
4—J. A. T. Thomas ... 166
5—C. Floeck ... 195
6—C. W. T. Elsworth ... 195
7—C. W. O. Mayne ... 158
Stroke—G. Mayne ... 176
Cox—T. W. Mitchell ... 125

CANOTS LOURDS

Canot. No. 3. — lb.

Bow—C. Fiebig ... 160
2—J. Dantin ... 175
3—L. J. van Beuseschem ... 187
4—R. W. Mac Cabe ... 160
5—W. J. Ralphs ... 161
6—F. Martin ... 183
7—D. M. Graham ... 168
Stroke—A. Chapeaux ... 178
Cox—L. P. Dowdall ... 146

Canot. No. 4. — lb.

Bow—B. H. Kerkhoff ... 149
2—C. Stoldt ... 167
3—S. F. Winkley ... 152
4—F. Hofmeier ... 167
5—H. Breuer ... 166
6—G. Baerwald ... 181
7—W. O. Koehler ... 178
Stroke—A. Tilbrook ... 180
Cox—W. D. B. Miller ... 138

1er.—Canot N° 4 (lourd).
2ème.—Canot N° 3 (lourd).
3ème.—Canot N° 2 (intermédiaire).
4ème.—Canot No. 1 (intermédiare).

Cette course ne fut pas concluante, parce que M. MacCabe, du canot N° 3 (lourd), brisa son aviron et que M.H.W.T. Elsworth, du canot N° 2 (intermédiaire), fit sauter son porte-tolet.

M.A. Tilbrook, chef de nage du canot N° 4 (lourd), se classa donc facilement premier sur M.A. Chapeaux, chef de nage du canot N° 3 (lourd), qui n'arriva que second en raison de ce qu'un de ses équipiers, M. MacCabe, avait brisé son aviron.

La course dura 5 minutes 35 secondes.

***

LESMONA CHALLENGE CUP

QUATRE SENIORS

Canot No. 1. — lb.

Bow—T. Hutchison ... 151
2—C. E. A. Hance ... 161
3—F. Martin ... 183
Stroke—A. Chapeaux ... 178
Cox—W. D. B. Miller ... 138

Canot No. 2. — lb.

Bow—H. J. McCubbin ... 130
2—R. Brill ... 160
3—S. G. Berry ... 169
Stroke—W. O. Koehler ... 187
Cox—T. W. Mitchell ... 125

Canot No. 3. — lb.

Bow—T. W. Scort ... 150
2—G. H. Gowland ... 138
3—E. Durlach ... 180
Stroke—W. A. Ray ... 180
Cox—L. P. Dowdall ... 147

Canot No. 4. — lb.

Bow—J. E. R. Harris ... 155
2—F. K. Ward ... 130
3—C. W. O. Mayne ... 160
Stroke—S. E. Lucas ... 160
Cox—Bathurst Walker ... 130

1er.—Canot N° 4, M.S.E. Lucas, chef de nage.
2ème.—Canot N° 2, M.W.O. Koehler, chef de nage.
3ème.—Canot N° 3, M.W.A. Ray de nage.

4ème. — Canot N° 1, M. A. Chapeaux, chef de nage.

Ce dernier canot, où notre compatriote, M. A. Chapeaux, était chef de nage, ne termina pas l'épreuve car il coula, comme nous le racontons plus bas.

En raison de cet incident, cette course fut encore moins concluante que la précédente. Et ce fut vraiment dommage, car le canot N° 1, chef de nage M. A. Chapeaux, avait chaudement disputé la meilleure place pendant la moitié de la course, lorsqu'après s'être peu à peu rempli d'eau par suite de l'agitation du fleuve, il coula malencontreusement : il était alors second, dernière le canot N° 4 (S.E. Lucas, chef de nage.)

Le vapeur, réservé à la presse, et le *Hapag* étaient heureusement à proximité et purent lancer des lignes aux équipiers qui nageaient vigoureusement. A ce moment les deux autres canots, les Nos. 2 et 3, arrivaient et le *Hapag*, dans sa manœuvre, toucha le canot coulé et l'endommagea : il buta aussi dans le vapeur de la presse, mais ne lui causa aucune avarie.

Pendant ce temps, la course se continuait, mais toute l'attention était concentrée sur le sauvetage des équipiers du canot coulé.

C'est l'équipe, de M. Lucas (canot No. 4) qui remporta la coupe offerte par MM. Melchers et Cie.

Nouvelles diverses

RETOUR DE SIR ROBERT HART

Le retour de Sir Robert Hart serait chose certaine. Nous croyons savoir que sa présence est nécessaire pour prendre une décision au sujet de la future direction des douanes. Il est probable également qu'on profitera de son retour pour tenir en sa présence une conférence internationale au sujet de la question du tarif douanier.

ARRIVEE PROCHAINE D'UN ACADEMICIEN

— La *Dépêche Coloniale* annonce que M. Brieux, le nouvel académicien, a l'intention d'effectuer prochainement un voyage en Extrême Orient.

M. Brieux, comme l'on sait, est un de nos plus célèbres auteures auteurs dramatiques dont les pièces obtiennent au théâtre un succès retentissant.

AUX MINES DE TOUNGKOUONCHAN

D'après un télégramme adressé de Pékin à la presse japonaise, plusieurs habitants de Anking, dans le Anhui, auraient attaqué et blessé M. Macguire ingénieur directeur des mines de Toungkouanchan. Le télégramme ajoute que les autorités du Pays auraient télégraphie au Oeoupou que M. Macguire devait être déplacé sans retard, sa présence pouvant occasionner des troubles. Cet incidentt il' est confirmé ne va pas amener une, prompte solution du différend pendant au sujet de cette mine et on peut s'attendre à une sérieuse protestation du ministre d'Angleterre à Pékin.

PANIQUE A HANKEOU

L'émotion produite par la soi-disant imminente faillite de la banque Hsing Hi a entièrement cessé. La banque a satisfait tous ses créditeurs le 12 courant.

Le panique aurait été créée par ce fait qu'un détenteur de chèque s'étant présenté aux guichets après l'heure de la fermeture, il s'en était vu refuser le paiement. Il aurait alors dit partout que le maison n'était pas sûre.

Le Hsia Hoir Ting a lancé une proclamation déclarant que la banque était solvable ; sur l ordre du taotai de grandes quantités de monnaie de cuivre ont été placées dans les caveaux de la banque.

Hankow Daily News

LIGUE MARITIME

Les membres de la *Ligue Maritime Française* réunis à la Mairie de Hanoi, le 1er mai 1909 ont décidé la création d'une Section locale qui comprend déjà 45 membres, et nommé un Comité provisoire qui a été chargé d'élaborer un plan d'action :

Le bureau est ainsi consititué :

Président,

M. Jeanin, ingénieur, directeur des ateliers des Fluviales à Haiphong, correspondant du Bureau " Véritas ".

Vice-présidents :

MM Schneider-aîné, libraire ; Charont, commis principal H. C. des Postes et Télégraphes.

Secrétaire, M. Ch. Chenet, attaché commercial.

Trésorier, M. Lelorrain, chef de bureau à la Direction de l'Agriculture.

Membres,

MM. Versepuy, lieutenant d'Infanterie coloniale; Meiffre, attaché commercial.

Une nouvelle réunion aura lieu incessamment. Avis en sera donné dans la Presse. Toutes les communications et les adhésions devront être adressées à M. Ch. Chenet, attaché commercial. — Hanoi.

UN DRAME DE LA JALOUSIE

UNE CONGAIE FRAPPEE DE ONZE COUPS DE COUTEAU. — LE MEURTRIER TENTE DE SE SUICIDER.

Le 3 mai à huit heures, le village de Phu-Thanh, situé sur la route de Tong-Keou, derrière le Champ de Courses, était mis en émoi par des hurlements partant d'une case en paillotte habitée par un Malais et sa femme, une nommée Phan-Thi-Ngoc, âgée d'une trentaine d'années.

Une scène terrible venait de s'y dérouler.

LE DRAME

Rentrant de voyage, le Malais, un nommé Oussoupe, avait acquis la preuve que sa femme lui avait été infidèle pendant son absence, et, saisissant un long couteau annamite, il s'était précipité sur elle, la frappant avec une férocité sauvage. Puis, tournant son arme contre lui-même, il s'ouvrit le ventre d'un seul coup.

Quand on arriva, la femme râlait encore, le flanc haché de onze coups du large couteau annamite dont s'était servi le meurtrier.

Et, par les plaies béantes, sortaient des débris d'intestins, de poumons.

Quant au Malais, il gisait le ventre ouvert d'un large coup, les intestins à nu et débordants à terre

LE MEURTRIER ET LA VICTIME

La victime, qui ne tarda pas à succombe à ses horribles blessures, — trois d'entre elles, au moins, d'après le docteur Brau qui fut appelé à faire les premières constatations étaient mortelles — était une belle et solide gaillarde d'une trentaine d'années.

Quant au meurtrier, bien connu des Saigonnais qui fréquentaient l'hippodrome de la route de Tong-Kéou, il y a quelques années, c'est le gardien malais qui était autrefois chargé de la garde et de l'entretien des bâtiments du Champ de Courses.

Oussoupe, malgré son horrible blessure, n'est pas encore mort et pourra peut-ê re, même, d'après le médcin qui l'a examiné, être sauvé.

Transporté vers onze heures par les soins de le police aussitôt prévenue du drame, à l'hôpital de Cholon, il y est hospitalisé. Ce matin, vers neuf heures, le corps de la victime a été transporté à la morgue, par les soins des notables de Phu-Thanh.

Indochine française

LA TRAITE DES JAUNES

Il y a dix-huit mois environ, les trafiquants de chair humaine embarquaient, en rade de Haiphong, à bord des navires en partance pour Hong-kong, leur cargaison de femmes et de filles annamites destinées aux bateaux de fleurs de Canton. Des ordres sévères furent donnés aux agents de la police de la rade et des Douanes, en vue de la répression de ce trafic honteux Une surveillance active qui amena l'arrestation de plusieurs trafiquants dicta à ces "tigres à face humaine" une autre ligne de conduite pour l'embarquement de leur marchandise. La rade de Haiphong surveillée sur le Cua-Cam exposait trop les trafiquants à connaître la prison, l'expulsion et aussi être à l'abre de l'exécuteur des autorités chinoises de Hong-Hong.

Les fils du ciel ne voulant pas renoncer à leur commerce si rémunérateur, quoique présentant normément de dangers, résolurent d'agir autrement. Les racoleuses opérant toujours à Haiphong, employèrent d'autres procédés. Fréquentant, comme à l ordinaire, le grand marché, elles engagèrent les congaies, sur lesquelles elles avaient jeté leur dévolu, à les suivre pour se rendre à Hongay où elles étaient certaines de leur procurer du travail et une vie heureuse. Les racoleuses laissèrent de côté les philtres qui rendaient folles les congaies ayant le malheur de les boire, et qui leur enlevaient toute force, tout pouvoir en en faisant des choses inertes, non pensantes, incapables de se défendre, à la merci de ces ignobles entremetteuses.

Les racoleuses n'emploient plus la force brutale. Elles arrivent à leurs fins par la persuasion. Et la police, qui surveille le départ des chaloupes chinoises ne se doute pas que, de temps en temps, les jours de grand marché ou les lendemains, partent pour Hongay des convois de femmes et de filles annamites qui, arrivées dans ce port, seront embarquées à bord d'une jonque de mer pour être conduites en Chine, où elles seront vendues.

C'est ce qui ressort des déclarations faites par les femmes et les jeunes filles, enlevées des mains de ravisseurs chinois, arrêtés à Hongay, il y a quelques jours.

Le marché de Haiphong est l'endroit où les racoleuses, femmes annamites et chinoises, opèrent. La traite des jaunes existe donc toujours dans notre ville : il n'y a que le port d'embarquemant des cargaisons humaines qui n'est plus le même.

Avenir du Tonkin.

LA FRANCE FAIT DON D'UNE MEDAILLE EN OR A LA VILLE DE SAN FRANCISCO

Washington, 14 avril.

M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, remettra incessamment aux autorités américaines une magnifique médaille en or, don du gouvernement français à la Ville de San Francisco, comme témoignage d'admiration à la Reine du Pacifique, qui, moins de trois ans, après la terrible catastrophe du 18 avril 1906, est parvenue à reconstruire sa superbe cité, dont le splendide essor étonne l'univers entier.

La remise officielle de cette médaille aura lieu vers la fin du mois de mai.

Cette médaille est l'œuvre du graveur Louis Bottee, ancien prix de Rome. D'un côté, on voit, sous une forme allégorique, la ville de San Francisco renaissant de ses cendres; de l'autre, la France présentant à l'Amérique une branche de laurier.

Voici à la suite de quelle circonstance le gouvernement français a été amené à faire don aux Etats-Unis de cette médaille.

On se rappelle que le Congrès, en 1894, décida la frappe d'une médaille en or commémorant le second centenaire de la naissance de Benjamin Franklin, médaille destinée à la République Française. La remise officielle de cette médaille eut lieu il y trois ans à Philadelphie. Elle fut reçue par M. Jusserand, ambassadeur de France. C'est alors que M. Jusserand exprima l'espoir que la prochaine médaille médaille que le gouvernement français destinerait à l'Amérique serait réservée à la ville de San Francisco.

Le gouvernement français, comme on le voit, est entré dans les vues de notre éminent ambassadeur.

* * *

Une tradition, qui existe depuis la proclamation de l'Indépendance de l'Amérique, veut que de temps en temps les Etats-Unis et la France se fassent mutuellement des dons. Les petits cadeaux entretiennent, dit-on, l'amitié. Cette tradition se maintient, comme se maintiennent les sympathies qui existent entre les deux républiques. Et c'est pour nous, Français de San Francisco, une véritable joie de voir que que cette fois la pensée de la France est allée vers cette ville que nous aimions déjà beaucoup, et que nous chérissons bien davantage depuis le jour où nous la vîmes frappée par une si effroyable calamité. C'est avec une douce émotion que nous avons assisté à sa si rapide reconstruction, et son relèvement, bien qu'il se soit opéré sous nos yeux, nous a tous étonnés, par sa soudaineté, par son ampleur. C'est pourquoi le "geste" de la République Française honorant la ville de San Francisco nous va droit au cœur. Nous adressons à notre gouvernement, à M. Jusserand, ambassadeur de France, tous nos remerciements et l'expression de notre plus vive reconnaissance.

LE CHEMIN DE FER HANGTCHÉOU-CHANGHAI

Les critiques de M. le Dr. Morrison dans le *Times*, relativement au chemin de fer Hangtchéou Changhai, ne sont pas restées sans être relevées. Déjà le *Shanghai Times*, dans un de ses derniers numéros, avait émis un avis en faveur des chemins de fer, construits par les Chinois.

De son côté le *Peking Daily News*, à la date du 10 Mai, publie une lettre où la question, traitée financièrement et techniquement, est aussi favorable aux Chinois.

Enfin voici aujourd'hui une nouvelle défense de la même thèse, que la *China Gazette* reçoit de son correspondant d'Hangtchéou. L'auteur de cette lettre déclare être en situation de pouvoir réfuter les dires du Dr. Morrison.

Ce correspondant ajoute que ce n'est pas un séjour, de 48 heures ni une promenade sur la partie non terminée de ce chemin de fer, vers le Nord à Kashing, qui permettent de juger des progrès accomplis. Il dit eu outre que depuis deux ans et demi qu'il habite ces régions, il a pu suivre quotidiennement les progrès de la ligne.

Cet embranchement est en cours de travail depuis Mars 1909, il rappelle par sa distance et sa construction la section Changhai-Woosung du chemin de fer Changhai-Nankin.

Les rails sortent des ateliers *Hanyang Iron Works* et sont de la même qualité que ceux fournis par cette même maison à la *New York Elevated Railroad Cy.*

Les traverses viennent du Japon, elles sont d'un bois extrêmement dur; elles ont été posées à 2 pieds 10 pouces de distance entre elles. Le correspondant de *The China Gazette* ajoute qu'il a dernièrement eu l'occasion de parcourir à loisir cet embranchement de bout en bout et qu'il peut, sans hésitation aucune, dire que ces traverses sont dans un état aussi bon, aussi excellent, pourrait-on ajouter, que le jour où elles ont été posées pour la première fois.

"J'ai voyagé deux fois, déclare-t-il, sur les trains de Hangtchéou Kashing (75 milles de distance) il n'y a en tout que huit arrêts aux stations, le voyage s'accomplit en un peu plus de 4 heures. Les wagons Pullman sont extrêmement confortables et on peut y obtenir des rafraîchissements de mode européen et sans aucune difficulté. Le cahotement et le bruit assourdissant, si communs sur les voies mal établies, sont réduits au minimum et bien que j'aie voyagé dans à peu près toute les parties du globe, je puis franchement dire que je n'ai jamais fait de parcours dont la voie ait été meilleure."

Rien ne peut être reproché aux ponts, très nombreux dans cette contrée sillon, née de canaux. Lorsque le Dr. Morrison vint ici, il paraît, au dire des résidants de Kashing, que les fondations des ponts n'étaient pas encore terminées. Aujourd'hui tout est fini et le ballastage posé.

M. le Dr. Morrison a dit que, neuf sur dix de ces ponts n'étaient pas sûrs, il faut envisager que, même si cette éventualité était certaine, le danger serait, en tout cas, bien réduit, car, de par leur longueur restreinte, ces ponts n'ont jamais à supporter que la moitié du train.

Les traverses ont été passées au coaltar et en ce moment une armée de coolies est occupée tout au long de la ligne à répartir le ballastage.

La station terminus d'Hangtchéou est en cours de construction et, pour pouvoir l'élever à l'intérieur de la ville, les directeurs ont dû débourser une forte somme pour obtenir la permission d'ouvrir un passage dans le fameux mur de la cité.

"Je pense, continue le correspondant que la ligne pourra être livrée à l'exploitation, jusqu'à Changhai, en Janvier 1910. Les Changhaiens auront alors l'occasion de pouvoir aller en excursion par rail au plus beau site de la Chine, le lac de l'Ouest.

Un certain clan, parmi les étrangers, a été trop prompt à critiquer l'habileté professionnelle des Chinois et si, comme le dit le Dr. Morrison, les ingénieurs locaux ont eu peu ou pas assez d'entraînement, ils méritent d'être félicités sur les progrès qu'ils ont déjà faits. Il faut, au contraire, admirer ces hommes qui en sont à leurs débuts en matière de construction de ponts et de lignes. Les Chinois ont toujours été de très habiles constructeurs de bateaux de mer; chaque Chinois naît bon ouvrier, il n'y a donc pas à douter qu'ils ne parviennent rapidement à s'assimiler l'art de ce métier terrestre.

En ce qui concerne le matériel roulant dont on se sert sur la ligne : il a été adopté un type unique. Les wagons-échantillons qui ont été recommandés par plusieurs agents étrangers qui vinrent ici l'année dernière sont maintenant relégués sur l'embranchement.

Le correspondant de la *China Gazette* déclare être absolument effrayé: 1 ° du nombre des agents de vente qui ont été en relations avec les directeurs: tous prétendent vendre meilleur et moins cher que leur concurrent; 2 ° du peu de ventes qui s'en est suivi, à en juger par le nombre énorme de différents modèles, qui restent inutilisés au dépôt de Kooh Sen Jao.

"Toutefois pour être parfaitement impartial, ajoute-t-il, je dois faire les critiques suivantes :

Les trains ne concordent pas avec l'horaire fixé. Les surveillants, les poinçonneurs de billets et autres employés du chemin de fer se servent des wagons de 1ère classe comme lieu de flânerie, comme fumoirs ou salles de discussions, lorsque le train est en marche.

Les billets sont contrôlés et poinçonnés toutes les cinq minutes ou à peu près.

Les prix des rafraîchissements à l'usage des étrangers sont exorbitants. L'abus est de règle sur ce point : quatre-vingt dix cents la bouteille de bière Tsingtau et quatre-vingts cents une petite assiette de biscuits.

Les wagons de 2ème classe sont les meilleurs pour voyager, si vous n'oubliez pas le pourboire à l'employé."

———

L'ARRIVÉE DE LA MISSION CHINOISE A BRUXELLES

La Chine, qui, il y a plusieurs années déjà, a entrepris de réformer son antique organisation, pour devenir une puissance moderne, envoie des missions à l'étranger pour aller étudier les institutions des gouvernements du Céleste-Empire, plus en rapport avec les idées modernes et les nécessités présentes.

De nombreuses missions sont déjà venues en Belgique. Depuis le 26 avril Bruxelles en compte une de plus et non des moins importantes. Elle n'est pas arrivée chez nous en grande pompe: elle vient de débarquer tout simplement. Mais il importe d'ajouter que la précédente avait à sa tête un prince de sang royal celle-ci a été abandonnée à St-Pétersbourg par le prince Tsai-Fou, qui la conduisait et qui a dû reprendre, assez à l'improviste la route de Pékin. L'absence de cette Altesse enlève un peu de son "officialité" à la mission qui, nous l'avons dit, est néanmoins dirigée par un personnage très influent de l'empire, Son Excellence Tang Chao Yi, du jeune parti réformateur chinois.

Il était près de midi, lorsque le commissaire impérial et ses secrétaires, MM. Ju-Wen-Ting, Liou-Tao, Ke-Kinsun, Fung-Jun-Ting et Fang-Chao-Kouy ont débarqué à la gare du Nord, venant de Saint-Pétersbourg. L'express les amenant, depuis Herbesthal, avait été placé sous la direction de M. l inspecteur-général Walleunus. A Verviers, le commandant d'artillerie Hartfeld a pris place dans la berline de l'envoyé chinois auquel il a souhaité la bienvenue en Belgique, au nom du Roi. Prirent également place dans le train, à cette station, MM Liou-Sy-Tchang, secrétaire-interprète de la légation de Chine à Bruxelles, venu pour saluer Son Excellence, au nom du représentant du Céleste-Empire en Belgique, Li-Cheng-Tao. Deux secrétaires de la mission qui, nous l'avons dit, la précédèrent à Bruxelles, MM. Kinsu-Ky et Liou-Tao, accompagnaient le commandant Hartfeld et M. Liou-Sy-Tchang et firent route vers Bruxelles avec S. Exc. Tang-Chao-Yi.

Beaucoup de curieux à la gare du Nord tant à l'intérieur — on avait cependant suspendu la distribution des tickets d'entrée — qu'à l'extérieur. Le commissaire impérial a été reçu par S. E. Li-Cheng-Tao ministre de Chine, et le personnel de la Légation : M. Yu-Yew-Fan, secrétaire ; MM. Yang-Tsai-Ling, Tsiang- u-Foo, Shen-Kuny-Yi, attachés ; le comte Léo d'Ursel, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères au nom de M. Davignon, est venu présenter ses hommages à l'envoyé chinois qui l'a prié de remercier le chef de notre Foreign Office de son aimable attention. Remarqué également à l'arrivée : le bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode, M. Frick, accompagné de M. Driessens, commissaire de police en chef M. Goepven chef de gare M. l ingénieur Jadot, qui s'occupa de la construction du chemin de fer de Pékin-Hankow, etc.

Un peu surpris de la curiosité que suscitait son arrivée, S. Exc. Tang-Chao-Yi s'est dirigé vers la sortie en se frayant assez péniblement un passage à travers la cohue. Le commissaire impérial portait une robe de soie bleue foncé sans aucun signe distinctif, sans la moindre décoration.

Tandis que le petit cortège se dirige vers la sortie, nous nous entretenons avec l un des secrétaires de la mission, parfaitement familiarisé avec langue française :

—Vous me demandez quel est exactement le but de la visite de Son Excel ence en Belgique? Elle vient se rendre compte sur place de votre organisation financière dans ses multiples rouages. Notre tâche est de rechercher les moyens d'améliorer les divers services analogues de l'empire, il importe de les perfectionner au plus tôt. Je puis vous assurer que nos visites dans les grandes capitales ont été des plus fructueuses, nous allons rentrer en Chine armés de volumineux et instructifs documents ; nous les étudierons en détail, nous ferons des rapports à notre gouvernement et les applications nécessaires suivront rapidement.

Mais nous voici au haut du grand escalier de l'entrée principale de la gare. De nombreux "objectifs" sont dirigés vers les Chinois, qui prennent place dans des voitures ou des autos, et sont conduits directement, et sous un soleil digne du Céleste-Empire, à l'Hôtel Métropole, où des appartements ont été retenus à leur intention.

———

CHEZ LE PRINCE SIET-CHANG

On annonçait hier 12 avril l'arrivée à Bruxelles d'un membre de la famille impériale chinoise, du prince Siet-Chang, fils du prince S u qui est actuellement ministre de l'intérieur du Céleste-Empire.

C'était vrai. Le prince est arrivé sans tambour ni trompette. Descendu à la gare du Nord, il fut amené à la légation de Chine dans la vénérable voiture de tout repos qui sert au transbordement de nos diplomates chinois.

C'est là, à la légation — non dans la voiture — qu'il voulut bien me recevoir un moment, et me confier les pensées toujours précieuses d'un étranger illustre arrivant de très loin dans notre petit pays.

Le prince ne connaît pas un mot de français. Je ne connais pas un mot de chinois. Un jeune et affable diplomate, M. Wang Mou-Tao servit d'interprète.

Le prince Siet-Chang est un petit homme aux yeux très vifs et à la physionomie assez caustique. Alors qu'il parle le plus sincèrement du monde, il a toujours l'air de se moquer de vous avec agrément. Il porte un merveilleux costume de soie bleu de ciel avec arabesques d'or, qui semble pris à un riche paravent chinois où des oiseaux énigmatiques flottent sur des lacs d'azur.

Le prince me fait dire qu'il a fait ses études à l'Ecole de la Cour, à Pékin, où doivent passer tous les princes et d'où est sorti, entre autres, le régent qui gouverne actuellement l empire. Cette école a un programme surtout militaire.

" voir le prince, qui s'en douterait ?

Quelle est l'opinion du prince sur la Chine d'aujourd'hui? Question obligée.

Le prince ne se fait pas prier sur ce chapitre. La Chine, dit-il, passe depuis dix années par une période de transformation. Cela se préparait lentement; maintenant le moment est proche où les réformes vont être attaquées de front.

Il fallait d'abord créer des écoles. C'est une chose faite Le nombre des écoles a décuplé. Les études supérieures ont été renovées. La Chine est à même de donner l'enseignement théorique de toutes les sciences. Mais il manque la pratique. Celle-ci ne s'acquiert encore qu'à l'étranger, au Japon, en Amérique et aussi en Europe, quoique cela coûte très cher d'envoyer des étudiants si loin du pays. Néanmoins, la Chine commence à posséder un corps professoral de valeur pour l'enseignement supérieur, et nombre de Chinois distingués possèdent de grandes connaissances pratiques dans le domaine industriel et commercial.

Que pense le prince de la jeunesse des écoles chinoises ?

Elle est un peu "jeune", dit le prince. Transportée à l'idée des réformes, son enthousiasme lui fait simplifier les plus difficiles problèmes de politique intérieure ou étrangère. Elle voudrait, d un trait de plume, abolir le passé Elle s'impatiente de la lenteur plus sage des réformateurs moins radicaux. Elle se laisse parfois aller à des excès de langage.

Mais elle est éminemment patriote. Ceci la retient et l empêche d'aller aux extrêmes. Et comme le pouvoir central reste très fort et maintient avec dignité les règles d'un bon gouvernement, la jeunesse fera son éducation politique vers plus de maturité, plus de prudence, et aussi plus de succès.

Le prince croit donc au succès des réformateurs ?

Certainement, le prince y croit. La plupart des politiques chinois y croient

aussi. Le régent lui-même appuie la politique des réformes, mais avec circonspection, comme doit faire tout monarque éclairé et sage.

Depuis quatre mois que dure le nouveau règne, bien des choses ont été mises en chantier. La Chine aspire à posséder une armée et et une flotte dignes d'une grande nation, non pour attaquer, mais pour assurer sa tranquillité, son indépendance. Une commission navale a été nommée et elle travaille act vement Bientôt elle formulera un plan complet de réorganisation de la flotte.

La Chine veut aussi transformer ses cadres, sa jurisprudence, son organisation judiciaire. Elle veut des juges indépendants du pouvoir exécutif, inamovibles. Elle va introduire les avocats auprès des tribunaux. Les ancinnes pe nes cruelles ont disparu. La barbarie a dû se retirer dans les quelques provinces sauvages encore et très éloignées du cœur du pays.

La Chine veut des finances régulières, un budget bien équilibré, des impôts que les mandarins ne peuvent capter. Cette réform sera accomplie dès l'année prochaine. Le gouvernement de Pékin y est fermement résolu.

La Chine, enfin, veut une Constitution et un Parlement, et en principes c'est chose décidée. On en est à étudier les meilleurs systèmes en usage parmi les peuples étrangers, et on cherche à adapter ces grandes réformes aux conditions de la vie chinoise; Car il ne faut aller point importer un système fait de toutes pièces Ce serait bâtir sur le sable. Il faut par étape, avec discrétion, avec modération. Dans une dizaine d'années, la Chine inaugurera sans heurt—du moins on l'espère—la vie politique complète d'un État moderne.

Le prince parle volontiers aussi de ses impressions en Europe. Elles se résument en cette pensée assez curieuse : *il y a moins de difference qu'on se l'imagine entre l'Europe et la Chine d'aujourd'hui.*

Certes, dit le prince, vous autres Européens vous avez porté vos inventions partout, jusque dans les moindres recoins de vos contrées. Mais déjà la Chine possède toutes ces inventions : chemins de fer nombreux et de très grande étendue, télégraphie avec ou sans fil, téléphone (très peu développé, par exemple), photographie, tramways, électricité, machines à vapeur, automobiles.

Le Chine fabrique des canons, de la poudre, des fusils. L'usage de la bicyclette n'y est pas inconnu. En somme, il suffit de développer toutes ces inventions, de les répandre parmi les populations de l'intérieur, pour qu'il n'y ait plus d'autre différence extérieure entre la Chine et l'Europe que le décor formé par la terre et les hommes.

Ainsi parle le prince Siet-Chang, d'une petite voix fluette et incompréhensible. Le prince ne veut point aborder les questions scabreuses, le Japon, l'Amérique, la Russie, la France, et l'inévitable péril jaune...

Et en me retirant, je me prends de quelque admiration pour les Célestes. Peuple étrange jusque dans cette transformation qui le rapproche de nous, Parbleu ! Il est déjà si transformé qu'il n'y a de questions scabreuses qu'à l'extérieur

Oui, Monsieur, les princes chinois, voire le régent lui-même, sont des révolutionnaires.

MANDCHOURIE

Nous lisons dans le *Nichi Nichi Shimbun* de Moukden :

CONSEILLER ALLEMAND

Le Dr. Karl Thiers, qui a organisé au Tokio un bureau d'économie, a été, sur les instances de S. M, placé comme conseiller du bureau des chemins de fer impériaux à Tokio. Il fera un voyage en Corée et Mandchourie.

PLACEMENTS DE FONDS

Les capitalistes du sud de la Chine, en quête de placements lucratifs en Mandchourie, ont décidé d'employer Tls 30,000,000 aux travaux des forêts et des mines dans la province de Kirin.

JOURNALISTES EN VOYAGE

M. Morisson, correspondant du *Times* à Pékin est attendu ici en route pour Tokio. M. G. Zumoto, ex-rédacteur en chef du *Seoul Press* va faire un voyage à Pékin.

LES BOIS DU YALOU

M. Hou, directeur général chinois de la "Yalu Timber Co", a quitté Moukden pour Antoung. Cette société propose d'ouvrir des bureaux temporaires le long du Yalou où l'on s'occupera des expéditions de bois.

REOUVERTURE DU SUNGARI

La navigation a repris sur le Sungari le 28 avril. Le *Sakaroff* fut le premier bateau ayant effectué le passage cette année.

PORT DE HUNTCHOUN

M. Tchen, gouverneur de la province de Kirin, a demandé au gouvernement de faire un emprunt de 600.000 taëls pour les aménagements du port de Huntchoun, à environ 60 milles des bouches du *Turmen* dans le but d'organiser un service de vapeurs.

TELEGRAPHES

On télégraphie de Pékin que la pose de fils télégraphiques de Hsinminfou à Tsitsihar, via Kirin, est actuellement terminée.

TCHIENTCHINTCHAI

Un télégramme de cette ville dit que à part le mouvement occasionné par les opérations minières, la ville est entrée entièrement dans la carrière industrielle. Plusieurs usines ont été ouvertes où se fabriquent les briques, les tourteaux, qui sont en pleine activité. Il est question de l'ouverture d'une fabrique d'ustentiles de cuisine et vaisselle bon marché qui viennent actuellement du sud de la Chine.

POPULATION SUR LE TERRITOIRE DU SUD-MANDCHOURIEN

D'après un recencement fait le 31 mars dernier, la population résidant sur le teritoire du sud mandchourien comprend 37, 724 personnes, dont 38 européens, 21.270 japonais et 14 416 chinois.

LE PAVOT

Le vice-roi, à Moukden, a donné des instructions aux trois provinces pour encourager la culture du chanvre et des mûriers aux lieu et place du pavot; la culture de cette dernière plante étant prohibée après l'automne prochain.

RAFFINERIE DE SUCRE

L'endroit choisi pour l'érection de la raffinerie de sucre de betterave fondée à Harbin par des chinois, au capital de yen 500,000 se trouve de l'autre côté du Sungari. Pour la culture des betteraves un grand terrain a été ch isi sur lequel la première récolte a été faite l'an dernier.

DONATIONS

On annonce que le prince Fushimi a décidé de faire une donation pour l'hôpital général de Moukden et aux écoles élementaires de cette ville.

TRANSIT ENTRE DALNY ET HARBIN

Pour faciliter les armateurs qui n'ont pas d'agent à Dalny, la Cie du chemin de fer sud-mandchourien a décidé de transiter les marchandises de ce port à Harbin.

La station de Dalny, sur réception du bill d'embarquement prendra livraison des marchandises en douane.

La station de Changchun réexpédiera les marchandises sur Harbin. Des arrangements sont pris avec les chemins de fer de l'est chinois pour que les débours et frêt soient perçus à destination.

Sur reçu du connaissement, le bureau de Harbin notifiera la consignation et encaissera tout ce qui a été payé par le S. M. R.

LE VICE-ROI

S. E. Tsi, le nouveau vice-roi des trois provinces de l'Est, était attendu à Moukden le 15 mai et a pris ses fonctions le 19. Il est dit qu'il assume aussi les fonctions de gouverneur du Fengtien.

VOYAGE MANDARINAL

L'annonce du retour du gouverneur Tang à Moukden est inexacte. Le gouverneur qui est à St. Pétersbourg a reçu l'ordre d aller en Belgique voir le roi Léopold au sujet de la visite que ce souverain doit faire en Chine et au Japon.

CLUB DE DALNY

Le club de Dalny a son aménagement intérieur terminé. Tout est très luxueux et a été calculé pour le plus grand confortable des membres. Au rez de chaussée se trouvent le bar, un salon de lecture, salle de billard, cuisines et le bureau du secrétaire. Aux étages supérieurs se trouvent les salles de réunion, salons etc.

TRUST DES HARICOTS

On télégraphie à Moukden que plusieurs négociants européens ont décidé de créer à Shuangtchenpou au sud de Harbin, une compagnie au capital de y. 1,500,000 pour des opérations sur les haricots.

MONNAIE CHINOISE

Nous apprenons que depuis le 14 courant la petite monnaie chinoise, pour

une somme au dessous de dix *yen* est acceptée sur le Sud Mandchourien.

CATASTROPHE

On télégraphie de Changchun qu'un désastre s'est produit sur le Sungari. Un vapeur de rivière avec 3000 coulis chinois à bord, ayant quitté Harbin le 5 courant pour les mines de Sibérie a été pris dans une tempête et englouti. Huit hommes seulement ont pu se sauver.

ECHOS DE TIENTSIN

Le ministre d'Angleterre a offert, le 6 mai, un banquet en l'honneur des envoyés extraordinaires des puissances aux funérailles de l'empereur Kouang Hsu.

— Le général Palitzin, envoyé extraordinaire de S. M. le Tsar pour le représenter aux funérailles impériales, a apporté, pour être offerts à S. M. Siuen T'ong, plusieurs jouets d'une valeur de 15.000 roubles.

Parmi ces jouets, se trouve un chemin de fer, dont la locomotive, les wagons et les divers accessoires sont des mervilles de précision. La petite voie ferrée mesure une verste de longueur. Ces jouets comprennent également des animaux artificiels, un sabre, etc... Le tout a été offert au jeune souverain chinois par le tsaréwitch qui est à peu près du même âge que S. M. Siuen T'ong.

— S. A. I. le prince Fushimi a quitté Tientsin avant-hier, se rendant avec sa suite au Japon. Un train sp cial avait été préparé. Une compagnie japonaise et un détachement de la police chinoise, sous le commandement du major Lugowski, rendaient les honneurs. Le ministre du Japon à Péking, S. E. M. Ijuin, le consul général, M. Obata, le général Abé, de nombreux officiers et résidents japonais étaient présents la gare. Plusieurs autorités chinoises firent au prince leurs adieux. Avant le départ du train, une corbeille de fleurs lui fut remise par des dames japonaises. Environ mille personnes assistaient au départ de l'envoyé extraordinaire du Japon.

— On annonce de Péking que S. E. Wang Tsho Hsi, autrefois ministre de Chine en Angleterre, a été nommé ministre des postes et communications et a été installé le 5 mai.

— Mme Travers Smith et Mme Ward ont quitté Tientsin pour Peitaho.

— Le juge américain en tournée. M. Thayer, accompagné du Dr Hinckley et de Mr Bassett, est arrivé avant-hier à Tientsin, venant de Tchefou.

***

Monsieur Gall, ancien chef de la police à Tientsin, attaché au service municipal de la voirie, est décédé le 15 ct. à l'hôpital français où il était en traitement depuis quelque temps. M. Gall était le plus ancien résidant français à Tientsin. La mort de sa femme, il y a quelques mois, l'avait fort affecté et il ne s'en s'était jamais remis complètement. M Gall laissera parmi ses compatriotes le souvenir d'un brave homme, toujours exact à bien remplir son devoir.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine
NOS INFORMATIONS

LES POSTIERS

A la Chambre, M. Barthou, ministre des Travaux Publics, a montré la manifestation des postiers comme intolérable.

A la suite de la réunion des postiers, dans la nuit de jeudi, la grève immédiate a été votée.

Un dixième seulement du personnel a suivi le mouvement à Paris, où le service est normal. Peu de défections en province.

LES POSTIERS

Le gouvernement a révoqué et remplacé deux cent onze postiers grévistes.

La grève décroît à Paris et en province, sauf parmi les ouvriers.

LES POSTIERS

La grève des postiers continue à décroître surtout en province.

Sur les 26.406 postiers qui sont à Paris, il y en a 1.907 en grève ; trente-trois de ces derniers ont repris le travail le 16 Mai.

En province la grève est presque nulle.

Plus tard.

Le Gouvernement a encore révoqué 313 autres postiers.

A LA CHAMBRE

La Chambre a voté un ordre du jour refusant le droit de grève aux fonctionnaires par 324 voix contre 173 et accordant sa confiance au Gouvernement.

VOYAGE DE GUILLAUME II

Le Kaiser a rendu visite au roi d'Italie à Brindisi et à l'empereur d'Autriche-Hongrie à Vienne.

Les souverains ont toasté et célébré l'efficacité de la Triplice.

LES POSTIERS

Dans différentes réunions plusieurs syndicats, notamment ceux de l'alimentation et de l'électricité, ont affirmé leur solidarité avec les postiers.

Le nombre de grévistes décroît *du 18.*

Il reste mille postiers grévistes à Paris.

En Province, la situation est normale, malgré divers actes de sabotage : les fils télégraphiques ont en effet été coupés en plusieurs points.

Un saboteur a été arrêté.

Le Gouvernement a révoqué vingt postiers et a approuvé les dispositions relatives au droit d'association des fonctionnaires.

PROMOTION

Le médecin principal de 1ère classe Gonzien est désigné sous-directeur du service de santé de Cochinchine.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Le Comité de la confédération générale du Travail a invité les corporations parisiennes à préparer la grève générale.

LES POSTIERS

Dans une réunion de 3.000 employés de chemin de fer il a été refusé de décréter la grève immédiate.

Il reste seulement 458 postiers grévistes à Paris.

Reuter

Londres, 11 Mai.—

Une sérieuse crise politique s'est produite à St.Pétersbourg par suite du veto du Tsar au bill passé par la Douma et le Conseil de l'Empire. Le bill préconisait la création d'un état-major général de la marine. Comme protestation, le ministère a démissionné mais le tzar a refusé d'accepter cette démission. On dit que le comte de Witte est l'auteur de la crise.

— Il est rapporté que pendant que M. Van Renen, résident du nord du Niger allait, accompagné de trois européens et de 35 miliciens procéder à l'installation d'un chef de tribu la groupe fut attaqué le 6 Mars, à 50 milles du but du voyage. M. Van Renen et 15 miliciens furent tués. Une colonne de répression est partie le 6 Mai. Ce conflit est rapporté comme local.

Londres, 12 mai.—

Dans une réunion de 10 000 employés des postes à Paris, hier, la grève a été résolue. Les équipes de nuit et les ambulants ont cessé le travail et les dockers à St.Nazaire ont refusé d'embarquer le courrier à bord du vapeur *Panama*. Le courrier est revenu à Paris.

M. Barthou, ministre des Travaux Publics a déclaré à la Chambre que le gouvernement ne transigerait pas.

— L'empereur François-Joseph a invité à un banquet le prince japonais et la princesse Nashimoto.

La princesse Kuni est arrivée à Paris

Londres, 12 Mai.—

Le *Times* dit que Sir Robert Hart va revenir en Chine presque immédiatement, si son état de santé le lui permet.

—Des mesures sont prises pour la création d'une nouvelle chaire à l'Institut d'Oxford où sera enseignée la langue japonaise.

L'archevêque de Canterbury a nommé l'archidiacre W. Banister de Hongkong, au nouvel évêché du Hounan.

—La grève des employés des postes à Paris a fait long feu et seulement un quart des employés manque. Les services postaux et télégraphiques sont normaux et les téléphones ne sont pas interrompus. Le ministère aurait décidé de révoquer 288 employés. M. Barthou dit à la Chambre que le service était normal et qu'il n'était pas nécessaire de prendre des mesures exceptionnelles.

—Le résultat du vote sur les taxes foncières à la Chambre des communes a donné 30 voix pour et 110 contre (?).

Londres, 14 mai.—

S. M. le Kaiser est arrivé à Pola (station navale de l'Autriche-Hongrie à 150 milles au sud de Trieste) où il reçut une ovation enthousiaste. Une brillante réception est préparée à Vienne.

—Des articles, publiés en Autriche et en Allemagne, disent que la visite du kaiser met fin aux rivalités et marque le rétablissement du centre de gravité européen.

— Un article inspiré a été publié à Berlin disant que l'entrevue entre le Kaiser et le roi d'Italie montre que la Triple Alliance a été éprouvée et que la Confiance de l'Italie dans ses alliés n'a pas diminué.

—Le Conseil privé a admis l'appel du décret de la Cour suprême de Changhaï dans le cas du *Maori King*.

—Le baron Takahira, ambassadeur du Japon à Washington, a conféré à M. Elliot, de l'Université d'Haward, l'ordre du Soleil-Levant, en manifestation de la reconnaissance du Mikado pour les services, rendus à l'éduction, spécialement vis-à-vis de plusieurs Japonais qui ont été à l'Université d'Haward.

— A la Chambre des Communes, une résolution en faveur du paiement des membres a été passée à 150 voix de majorité. Le bill fixe la rémunération à £ 400 par an. Le gouvernement accepte la résolution.

Londred 15 mai

Aucune décision n'a été prise à Berlin par les banquiers qui se sont réunis le 15 courant pour discuter la question des emprunts de Chine. La conférence continuera ses délibérations quelques jours encore.

Londres 16 mai.

A la conférence de Berlin, le 15 courant, il a été agréé qu'un ingénieur en chef allemand soit nommé au chemin de fer Hankeou—Tchengtou et un ingénieur en chef anglais à la ligne Canton-Hankeou et, dans le cas d'une extension de la ligne Hankeou—Tchengtou, la nomination d'un français ou d'un anglais est proposée.

—Les français, anglais et allemands participeront également à la fourniture du matériel.

— La "Deutsche Asiatische Bank" la "Hongkong and Shanghai Bank" et la banque de l'Indo-Chine feront l'emprunt de £ 5,000,000 par parties égales.

***

Londres, 15 mai.

L'empereur d'Allemagne est arrivé à Vienne. Sa Majesté a été reçue à la station du chemin de fer par l'empereur François Joseph et la famille impériale. Une foule immense attendait en dépit du temps mauvais et a fait au Kaiser une grande ovation.

— Au banquet donné en l'honneur de la visite du Kaiser à Vienne, l'empereur François Joseph a proposé la santé de son distingué visiteur le saluant comme l'inébranlable promoteur de la paix. En ce moment, dit l'empereur d'Autriche, la paix, après beaucoup de dangers semble assurée. Il est dû principalement à la loyauté inébranlable des alliés de l'Autriche, l'empereur Guillaume et le roi Emmanuel, que les récentes difficultés des Balkans aient été solutionnées sans complications. Le kaiser a répondu longuement, payant un tribut à la Triple Alliance qui a préservé la paix de l'Europe. LL. MM l'empereur et l'impératrice ont quitte Vienne au milieu des acclamamations.

***

La China Association a lancé un appel urgent à une contribution publique destinée à l'Université de Hongkong proposée.

— Les croiseurs japonais *Aso* et *Soya* sont arrivés à Vancouver. Les officiers ont été reçus par les officiers anglais dans les casernes à Victoria et les équipages ont assisté à un concert où les marins anglais et japonais, les canadiens réguliers et la Milice ont fraternisé.

Londres 17 mai.

Le nombre des employés des postes en grève à Paris est réduit à 400. On s'attend à ce que le service soit normal aujourd'hui. La révocation des employés continue.

Plus tard.

La grève est pratiquement finie. Seulement 167 employés manquent à leur poste à Paris.

— Lord et lady Roberts célèbrent aujourd'hui leurs noces d'or. Tous les journaux font des articles les plus sympathiques et publient des biographies de la carri re du Vétéran.

— Le prince et la princesse Nashimoto ont quitté Vienne.

***

— Le correspondant de Reuter à Pékin a tél graphi la version suivante du règlement de l'emprunt du chemin de fer Canton Hankeou :—

A la conférence de samedi à Berlin il a été agréé qu'un anglais serait ingénieur en chef de la ligne Canton-Hankeou ; un allemand ingénieur en chef de la section d'Itchang de la ligne, Hankeou — Setchouen. Dans le cas d'une extension de cette dernière ligne, un français serait ingénieur en chef de la première section et un anglais de la deuxième section. Les banques françaises, allemandes et anglaises participeront également à la fourniture du matériel et à l'emprunt.

***

— La presse de Berlin et de Vienne dist que le résultat de la visite du kaiser en Autriche et en Italie est de faire ressortir le splendide prestige de la Triple Alliance et insiste énergiquemesæst ɹufiques. pasur ses ɔi

Londres 18 Mai.

Il est dit que la question de Crête sera revisée sous peu. Le sujet aurait été discuté durant la récente visite du kaiser à Corfou. On croit que l'Italie prendra l'initiative de rouvrir ce projet.

—M. J. Chamberlain est arrivé à Douvres. Il ne semble pas fatigué par le voyage et est parti pour Londres.

—Le Congrès du coton s'est ouvert à Milan. 350 délégués sont présents y compris ceux des Indes, de l'Angleterre et du Japon.

—On annonce la mort de George Meredith à l âge de 81 ans.

—On dit à Rome que le tzar de Russie visiterait le roi d'Italie et irait à Constantinople retournant en Russie par la Mer noire.

—Les désails du programme naval italien out été publiés à Rome. Le programme stipule une dépense de £ 13.000,000 répartie sur six ans et comprend la construction de quatre *Dreadnoughts*.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 11 mai.—

Les rapports de St Pétersbourg disent que le Tzar a assuré M. Stolypin, par rescrit, de sa bienveillance et lui a donné ordre de s'assurer l'action individuelle des membres de la Douma dans la question du budget de la Marine. Le Tzar refuse de sanctionner le budget de la Marine, tel qu'il a été sanctionné par la Douma.

— Une escadre autrichienne est allée à la rencontre du Kaiser.

—La cérémonie du bouclage de l'épée sainte du Khelife par le Sultan Mohammed V a en lieu sans incident.

— Un comité officiel à Belgrade a examiné les canons livrés par la maison Schneider-Creuzot, et a déclaré qu'ils présentaient des défectuosités et que le 1/5 des munitions était inutilisable. Il a été ordonné de faire une révision générale des batteries de campagne de la Serbie.

Pékin, 12 mai.—

La santé du grand duc de Mecklemburg va de mal en pis.

— La Douma a passé la première et seconde lecture de la loi pour la réorganisation de l'administration des provinces côtières de la Sibérie Orientale et de Saghaline. Ceci est considéré comme une protestation contre l'exploitation économique de ces régions par les Etrangers, les Japonais notamment.

Le Douma a en outre voté 80.000.000 roub es pour dépenses extraordinaires de guerre.

— Les nationalistes perses demandent l'abdication du Schah. Ils ont complètement entouré Téhéran.

Berlin, 13 mai. —

La Constitution des Etats Unis du Sud-africain a été acceptée à Bloemfontein.

Berlin, 14 mai. —

Une compagnie d'aéroplanes Wright a été fond e à Berlin dans le but d'acquérir les brevets d'exploitation des frères Wright.

— Le prince Kuni, dans son voyage de Berlin à Paris, a visité les champs de batailles de Metz.

— L'ex-chef de la police russe, Alexei Alexandrovich Lopukine, a été condamné à 5 ans de traxaux forcés et à la perte de tous ses droits, y compris ses propres biens.

— Le gouvernement français a retiré 3.000 hommes qui avaient occupé le district de Showya (?) dans le Maroc. Les cercles politiques Madrid sont fâchés du mauvais succès du ministre espagnol à Fez. La rumeur court qu'une exp dition armée se prépare. A Paris aussi, on se plaint de la passive résistance de Moulay Hafid.

— Le prince Bülow, dans une conversation avec le président de la Diète, comte Stolberg-Wernigerode, a exprimé son désir de proroger la Diète à 4 semaines. En attendant une commission est en train de régler la question de la réforme impériale financière. Le 17 mai, le chancelier doit faire un rapport au Kaiser à Wiesbaden sur la situation financière générale.

— L'Italie a l'intention de consacrer 150 millions de lires à la construction de *Dreadnoughts*.

— L'Espagne a mobilisé une brigade pour renforcer ses troupes au Maroc.

Berlin, 16 mai. —

M. Constans, ambassadeur à Constantinople, quitte son poste.

— A l'audience accordée par le Kaiser, à Vienne au baron von Aehrenthal et à l'ambassadeur allemand, baron von Tschirschky-Bo gendo ff, les questions politiques touchant le Levant ont été discutées avec optimisme.

— Le fils favori de l'ex sultan, Buran Eddin, qui avait été arrêté comme conspirateur contre l'Etat, a été relâché.

Berlin, 17 mai. —

M. Iswolsky, ministre des affaires étrangères de Russie, sera de retour de son congé à St. Petersbourg, le 28 mai.

Spéciaux au N. C. Daily News

Pékin, 12 Mai. —

Un accord préliminaire, en 18 articles, a été signé par S. E. Liang Tun yen, président du *Oéoupou*, et Shih Chao chi, taotai de Harbin, d'une part; et M. Korostovetz, ministre de Russie à Pékin et le major général Harvath, président du chemin de fer et consul général de Russie à Harbin, d'autre part. Cet accord vise le *modus vivendi* en matière de juridiction par les autorités du chemin de fer russe à Harbin et leurs prétentions à taxer les sujets chinois tant à Harbin qu'aux autres *Settlements* le long de la ligne.

L'accord spécifie l'intention de la Russie de respecter la souveraineté des droits de la Chine. Les droits par traité des autres nations sont sauvegardés par un échange de notes. Le major général Harvath a quitté Pékin aujourd'hui.

— Le président Taft, dans un message au Congrès, a montré que l'Assemblée de Porto Rico n'a pas voté les mesures requises et que le pays est incapable de se gouverner par lui même. Il recommande un amendement de la loi touchant le gouvernement de Porto Rico.

Tokio, 12 mai. —

L'*Astrœa* et le contre-torpilleurs *Hart* et *Whiting* sont arrivés à Yokohama ce matin.

— Sir Claude Macdonald, ministre d'Angleterre à Tokio, quittera Tokio le 22 courant pour rentrer en congé.

Londres, 13 mai.

Il y a eu 21 exécutions hier à Constantinople.

—Le Kaiser et l'impératrice, le roi et la reine d'Italie ont échangé des visites à bord du yacht impérial le *Hohenzollern* et le yacht royal italien le *Vittorio Emmanuel*, Brindisi. Le kaiser et le roi ont eu ensemble une longue conversation.

Tokio, 13 mai. —

Sir Claude Macdonald, l'ambassadeur anglais, a rendu visite au prince Ito, ce matin, et est resté au lunch.

Le procès de l'affaire des scandales des sucres commencera le 25 courant.

Hongkong, 14 mai. —

Sir Frederick Lugard, gouverneur de Hongkong, a fait une déclaration au Conseil Législatif au sujet du progrès de la ligne Canton-Kaouloun, commentant l'augmentation continuelle de l'estimation du coût.

Celui ci était de $5.053 274, non compris les frais pour le matériel roulant et les ateliers; la dernière estimation, tout compris, est de $11.004.128, avec une posibilité de suppément, en raison de travaux défectueux des ponts.

—La Chambre des Députés a passé une résolution tendant à dénier le droit de grève aux fonctionnaires et exprimant sa confiance dans le gouvernement.

Les violences des socialistes déchaînèrent au tumulte extraordinaire.

Une groupe de socialistes se dressa et entonna "l'*Internationale*"; leurs adversaires répondirent par un chant royaliste et la "*Marseillaise*".

Les altercations qui suivirent entraînèrent la suspension de la séance.

Tokio, 13 mai. —

Le prince Fushimi a quitté Port-Arthur cet après-midi en route pour le Japon.

— M Roosevelt, dans un leader paru dans le *Outlook*, dit que le seul projet dangereux de la compagne présidentielle de M. Bryan était sa politique d'exclusion asiatique, appuy e du mal des théories tolstoïennes.

Londres, 15 mai. —

Au banquet d hier soir, à Vienne, le Kaiser insista sur l'unanimité des peuples allemand et autrichien dans leur approbation de toute action commune ultérieure.

Le kaiser et l'empereur François-Joseph ont envoyé un télégramme au roi d Italie contenant l'expression de leur inaltérable amitié.

Le roi d'Italie a répondu dans le même sens.

— Une lettre signée par 35 banquiers et commerçants, comprenant les noms de Rothschild, Baring, Lord Avebury, sir Felix Schuster et C.H. Goschen, directeur de la Banque d'Angleterre, a été adressée à M. Asquith, pour protester contre le Budget et déclarant que les signataires sont alarmés de la disproportion croissante des fardeaux imposés aux petites choses.

Tokio, 16 mai. —

Le vicomte Sone, député résident général, a quitté Seoul ce matin pour Tokio.

On annonce que le prince Ito est sur le point de résigner son poste en faveur du vicomte Sone pour prendre la place du maréchal Yamagata comme président du Conseil privé.

—L' *Alacrity*, aviso, accompagné des contre-torpilleurs *Otter* et *Virago* ont quitté Yokohama hier matin. Les croiseur *King Alfred*, *Bedford* et *Kent* sont partis ce matin pour Nagasaki et l'*Astroea* accompagné par les contre-torpilleurs *Hart* et *Whiting* partiront le 25 courant.

Londres, 18 Mai. —

Sultan Mohammed de Turquie, recevant une députation d'Arméniens, leur promit de faire une proclamation ordonnant aux Musulmans de s'abstenir de tout meurtre et pillage.

—Le parti socialiste a fait à la Douma les plus effrayantes révélations concernant les atrocités commises dans les prisons où beaucoup de personnes sont mises à mort dans les tortures.

Tokio, 17 mai. —

Sir Claude Macdonald, ambassadeur anglais à Tokio, sera reçu par le Mikado, en audience d adieu, le 21 mai M. Horace Rumbolt, le nouveau conseiller d'ambassade, sera également reçu le même jour.

Le contre-amir l'Harber de la flotte amériaine a été reçu aujourd'hui.

Londres, 18 mai. —

La Chambre des Communes a adopté la Résolution de l'Impôt sur le Revenu par 299 voix contre 96

— M. Asquith, répondant à la lettre des banquiers qui protestaient contre l'impôt le revenu, dit qu'il n'y avait pas d'autre moyen de faire souscrire au capita sa part, et fit ressortir qu'en France et en Allemagne la contribution du revenu était plus lourde.

Tokio, 18 mai.

La montagne volcanique Tarumaye (Hokkaido) est en activité.

Les habitants cherchent refuge ailleurs.

— Les autorités ont décidé de prêter des armes aux groupements japonais de l'intérieur en Corée.

Spéciaux au Shanghai Times

New York, 12 mai.—

Le cap. Peter C. Hains qui était sous le coup d une enquête pour l'assassinat de M. Williams Annis de New port, l'an dernier, a été convaincu d'homicide.

—MM. Willbur et Owille Wright sont ici en route pour Dayton, Ohio, où ils ont l'intention de faire des expériences secrètes en vue de parfectionner leur aéroplane.

Pékin, 11 mai.—

Chan a annoncé l'achèvement des casernes de la premi re division de la nouvelle armée. Il a envoyé des deputés pour s'occuper de l'achat de montuces pour les trupes.

Le même général a récemment soumis un rapport au Trône demandant que le riz destiné aux militaires soit francs de droits. La demande a été refusée par le Trône.

New-York, 18 mai.—

La discussion du tarif au Sénat, à Washington, a abouti à une impasse, les sénateurs jaloux de leurs intérêts respectifs refusant de faire aucune concession.

—Il est rapporté que le Brésil a décidé de brûler un dizième de la récolte du café dans le but de porter les prix au dessus de ceux actuels.

—Le président Taft a nommé M. Oscar Straus, ambassadeur à Constantinople

Pékin, 13 mai.

Le section de Chantoung du chemin de fer Tientsin Poukou changera son tracé à Tchining Tchou, Chantoung au lieu de Tsinanfou.

New-York 15 Mai

Augustus Heinze est sous le coup d'une nouvelle accusatio de mauvais emploi de $ 2,250,0 9 des fonds de la "Mercantile National Society"

—La "Pacific Mail Steamship Co" fait appel deva t la Cour Suprême des Etats-Unis, de la décision de la Cour de district de Californie dans l affaire des nattes japonaises.

Pékin 16 Mai

Les diplomés de l'Université de Pékin sont en conflit et demandent que le gouvernement leur donne le rang de magistrat de district au lieu du rang de fonctionnaires métropolitains.

—Le vice-roi de Younkouei a télégraphie au Trône qu'un grand nombre de bandits ont franchi la fronti re du Yunnan venant d'Indo-Chine terrorisant les habitants. Le gouvernement central a fait une protestation au ministre de France à Pékin.

—Le Oaoupou a rescrit a x ministres de Chine à l'étranger de contredire tous rapports inexacts des affaires chinoises paraissant dans la presse étrangère.

ertain fonctionnaire a pétitionné au ministère des Postes et communications que comme il a pris la Direction de la "China M rchant, Cy" il doit aus i ach ter les actions comme il a été fait pour les télégraphes.

—S. E. Ko E h. Tchien, commissaire pour la délimitation des frontières entre Macao et le Kouangtong, a télégraphié au gouvernement qu'il est incompétent pour règler cette question et a prié le Oaoupou de nommer un autre fonctionnaire.

New-York, 17 mai. —

S. E. Ou Ting-fang, ambassadeu de Chine à Washington interrogé sur le bruit de son rappel a déclaré n'avoir reçu aucun avis à ce sujet.

Yokohama, 17 mai. —

M. Muraour, propriétaire de "l'Oriental Palace" à Yokohama a obtenu le divorce contre sa femme.

New-York, 17 mai. —

Les habitants de Victoria, Colombie britannique, préparent un accueil chaleureux à l'amiral Ijichi et à l escadre japonaise.

Pékin, 17 mai. —

S. E. Ouang Ta-sieh. qui avait été envoyé étudier le système constitutionnel en Angleterre, a reporté aux membres du Grand Conseil que dans l'opinion de certains politiques anglais, le peuple chinois n'était pas suffisamment instruit pour entreprendre le gouvernement constitutionnel et qu'il serait très dangereux de permettre à la noblesse et aux classes peu élevées de participer actuellement au gouvernement.

— Plusieurs des suggestions de S. E. Chen Kung-pao sur la réforme monétaire ont té accept es par le gouvernement central

New-York 18 Mai.

La Chambre des Représentantnts a étudié le tarif des Philippines et il est probable que la loi sera passée.

Les efforts du parti démocratique pour avoir une promesse que la Chambre des Repréentants prendrait des mesures pour assurer l'indépendance des Philippines ont été sans effet.

—Le procés du cap. Peter C. Hains accusé de meurt e sur William E. Annis, de Flushing l'an dernier est terminé Le verdict le condamne à huit ans de prison.

Pékin, 18 mai.

Le ministère de l'éducation a reçu l'ordre de trouver la façon de récompenser le vice roi du Setchouen et le Commissaire pour la réforme du gouvernement thibétain qui ont souscrit de grosses sommes pour l'éducation en Chine.

— Le plan pour le développement des forêts dans l'Empire a été soumis au Trône par le ministère de l'Agriculture et du commerce.

— Le gouverneur du Chansi et les censeurs ont fait un mémoire au Trône, le priant de diminuer le prix du tranport et la taxe sur le charbon chinois.

— Le ministère de la guerre a rédigé des règl ments spéciaux par lesquels le demi tarif serait appliqué pour le transport des troupes par bateaux et chemins de fer.

—Les dessins des uniformes militaires ont été taits par le Ministère de la guerre et seront soumis ou Trone très prochainement.

BOURSE DE SHANGHAI

21 Mai 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture	
Banques					
Hongkong & Shanghai Banking Corpration	80,000	$ 125	$ 125	985 S	
National Bank of China	40,000	£7	£5	$ 50 N	buyers
Assurances [feu[					
Hongkong Fire Insurance	8,000	$ 250	$ 50	337 ½ S	
China Fire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	107 S	
Assurances (maritimes)					
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls. 105 B	buyers
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	$ 50	195	S
Union In. Societ· of Canton	10,000	$ 250	$ 100	825	„
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	$ 100	$ 60	225 B	
Magasins et entrepôts					
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	167 S 168 B	Jane cash
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	50	50	$ 458 163	June buyers
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	205	sellers
Navigation					
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	53	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			54S	cash
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	„ 55S	June
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	„ 58 B	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	15	15	53	
Shell Transport & Trading	2,000,000 3,000	£1 £10	£1 £10	2.14 6	
Bassins de radoub					
S'hai Dock & Engeneering Co	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 85 B	buyers
Vulcan Iron works	1,000	„ 500	„ 500	„ 350	sellers
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	$ 50	50	103	buyers
Compagnies immobilières					
Shanghai Land Investment	52,000 26,000	Tls. 50 „ 50	Tls. 50 „ 50	Tls 119 101 B	B buyers
Anglo French Land Iuvestment Co	25,000	„ 100	„ 100	101 B	
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$ 93 N	„
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	10	$ 10¼	
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls 8 B	
Filatures de coton					
Ewo Cotton Spinning, W	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 122 B	
International Cotton Mill	8,384	„ 75	„ 50	„ 91	B
Lao-kung-mow „ „	7,150	„ 100	„ 100	„ 111½ B	S
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	„ 500	„ 500	„ 400 S	S
Veh Shanghai Cotton Spinning Co	8,67	„ 50	„ 35	„ 55	nominal
Compagnies industrielles					
Perák Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl. 200 S	cash
Kalumpong Rubber Co., Ltd	106	„ 50	„ 50	„ 145 B	B
China Sugar Refining	28,000	100	$ 100	$135	„
Laxon „ „	7,000	100	100	130 S	June
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 127½	cash S
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	„ 1165 S „ 1175 B „ 1230 B	cash B June B Sept. B
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	15	
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	„ 25	„ 50	15 B	cash
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	„ 100	Tls. 405	„
China Import £ Export Lumber Co	3,500	„ 100	70	97	sellers
Anglo-German	4,000	$ 100	100	87½	bnyers
Aaiplngs				16¼	

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	8 B	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining.	1,000,000	£1	£1	18 B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50¼		
Oriental Cons Mining	500,000 G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.76 S	sellers	
Shanghai Gas Company.	8,000	,, 50	,, 50	Tls 115 B	nominal	
Shenghai Waterworks	8,175	£20	£20	415	,,	
	8,175	£20	£15			
Hall & Holtz	21,000	$20	$20	23		
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$65	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 52	,,	
Major Brothers	5, 00	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14½	buyers	
do do	24,000	$15	15	10	sellers	
Montrie & Co (Ld)	5,000	$ [illegible]	50	45 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 5		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	20½		
Weeks & Co	19,418	$20	$20	27	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 6	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 63		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	,, 25	,,	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	15	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co Ld	2,000	$50	$50	52	,,	

LOANS		Nominale Valeur		Rate of Interest		Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls	100	5	per cent	Tls. 90½	buyers
Do	1893	,,	100	5½	,,	,, 95½	,,
Do	1894	,,	100	6	,,	,, 104½	
Do	1895	,,	100	5	,,	,, 90	
Do	1896	,,	100	5	,,	,, 90	buy rs
Do	1897	,,	100	5	,,	,, 90	e
Do	1898	,,	100	6	,,	,, 104½	
Do	1900	,,	100	5½	,,	,, 91	
Do	1901	,,	100	6	,,	,, 104½	steady
Do	1902	,,	100	6	,,	,, 104¼	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,, 104½	,,
Chinese Imperial Governement Loan	1886	,,	100	7	,,	,, 250	
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,,	100	6	,,	,, 104	buyers
Do	1895	,,	100	5	,,	,, 90	
Do	1898	,,	100	6	,,	,, 104	,,
Do	1900	,,	100	6	,,	,, 104	,,
Do	1902	,,	100	6	,,	,, 104	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,, 104	,,
Do		,,		6	,,		,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,,	100	6	,,	,, 104	
Do	1892	,,	100	5½	,,	,, 9[illegible]	stea
Do	1894	,,	100	6	,,	,, 104	,,
Do	1896	,,	100	5	,,	,, 90	,,
Do	1900	,,	100	6	,,	,, 104	,,
Shanghai Gas Co	1890	,,	100	5	,,	,, 97	,,
Do	1899	,,	100	6	,,	,, 99	,,
Do	1903	,,	100	6	,,		,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,,	100	6	,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,,	100	7	,,	,, 100½	
Coton M, Co. Ld	1902	,,	100	7	,,	,, 100	
stor House hotel Co	1903	,,	100	8	,,	,, 104	

Bulletin de chang

Changhaï, 21 Mai 1909

Bar Silver .... $24\frac{5}{8}$ = 2/4¾
Mex. Dollars 73.7875
Native Interest 08

BANKS' SELLING RATES

London .... T/T 2/4⅝
,, ... Demand .... $2/4\frac{11}{16}$
,, ... 4 m/s 2/4⅞
India .... T/T 179½
France .... T/T 3 00
Germany .... T/T 2.44
America .... T/T 58¼
Hongkong .... T/T 75¼
Japan .... T/T 86
Batavia .... T/T 143⅜

BANKS' BUYING RATES

London .... 4 m/s Credits $2/5\frac{7}{16}$
,, ... 4 m/s Docts ..... $2/5\frac{8}{16}$
.... 6 m/s Credits ... $2/5\frac{8}{16}$
,, ... 6 m/s Docts ...... $2/5\frac{7}{16}$
France .... 4 m/s 3.05¼
Germany .... 4 m/s 2.49
America .... 4 m/s 60¼
Japan .... 30 d/s 85

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Mai

£	1 = Hk. Tls.	7 44
Hk Tl.	1 = Francs	3 38
,,	1 = Marks	2 74
Gold $	1 = Hk. Tls.	1 54
Hk Tl.	1 = Yen	1 31
,,	1 = Roupie	2 02
,,	1 = Mex	$ 1 50

Le gérant : C.J.P.L.-DELAHAYE

Vol. XV (No 21) HUITIEME ANNÉE 27 MAI 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

報彙新法中

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

SEMAINE CHINOISE

Anarchistes Chinois
Les Révolutionnaires
Le Libéralisme de S. A. I. le Prince Régent
Le Yunnan et son nouveau Vice-roi
A l'Extérieur

Dans une lettre publiée dans nos colonnes le 8 Mai, M. Fernand Farjenel, l'éminent professeur au collège libre des Sciences Morales, disait : "Et d'autre part, en se " plaçant à un point de vue plus " élevé encore, ce que nous, Occi- " dentaux, disons ou ne disons pas " a aussi des conséquences du côté " des Chinois ; car il y a mainte- " nant quelques-uns de ceux-ci qui " suivent, comme ils le peuvent, " les propos des Européens et y " puisent le bien ou le mal. Ce " fait est surtout frappant ici, à " Paris, où la jeunesse Chinoise se " laisse gagner par les idées anar- " chistes dans une proportion con- " sidérable.

" Vous le savez, le seul organe " chinois, qui s'imprime et se " publie ici, est anarchiste, *Les* " *Temps Nouveaux*." Il s'agit du *Sin Se-ki*.

Et il semble que les événements se soient empressés de confirmer ce qu'écrivait M. F. Farjenel.

Du Hounan, nous parvient, en effet, la nouvelle qu'un homme inconnu, *vêtu de vêtements occidentaux, et paraissant un étudiant revenant de l'Etranger*, se cacha sous la table de la salle à manger du gouverneur du Hounan. Arrêté cet individu fut trouvé porteur d'un récipient contenant un liquide corrosif (de l'acide sulfurique probablement, connu sous le nom courant de vitriol). Se voyant découvert, il but rapidement le poison et mourut aussitôt. On se trouvait en présence d'un énergumène qui, ayant des motifs particuliers de haine contre ce gouverneur, voulait assassiner S. E. Tcheng Tch'aeng-ming.

Un autre attentat, rapporté par le *Chepao* (Le Temps), faillit coûter la vie à un ministre et conseiller de l'Empire, S. E. Tchang-Tchetong, qui ne put qu'à grand peine échapper aux menaces de mort d'un autre détraqué.

Ces deux faits rapprochés ne viennent-ils pas corroborer, de saisissante façon, le clairvoyant avertissement de notre correspondant ?

***

D'autre part, les révolutionnaires semblent vouloir choisir Changhaï comme centre de leur propagande. Des papiers ou des morceaux de tissu imprimés sont distribués dans la classe indigène pour faire des adeptes.

Ces preuves irrécusables donnent à constater qu'il y a une société séditieuse fortement organisée.

S. A. I. Le Prince Régent s'en est ému et a télégraphié à S. E. Toan-fong, vice-roi du Kiangnan, de se saisir de ces dangereux propagandistes et de les punir très sévèrement.

***

On ne peut pourtant pas reprocher à S. A. I. Le Prince Régent de ne pas se montrer libéral.

Le *Jentcheoujepao* (Journal quotidien de la Chine) nous annonce que le maître actuel des destinées de la Chine vient de publier une proclamation, *écrite de sa propre main*, portant les cinq interdictions suivantes.

Il est défendu aux fonctionnaires de la Cour :

1° d'empêcher quelqu'un de présenter au Régent une pétition d'accusation.

2° de ne pas écouter un *homme du peuple* voulant se présenter au Régent pour lui faire part d'un abus.

3° de s'occuper des affaires d'autrui.

4° de protéger quelqu'un par l'intermédiaire de la famille du Régent.

(Car le népotisme, cette plaie, même des Républiques les mieux organisées, sévit aussi d'intensive façon en Chine.)

5° de quémander, de la bonté du Régent, pour un protégé quelconque, un emploi mandarinal soit à Pékin, soit dans les provinces.

A côté de cette proclamation, marquée au coin du plus pur libéralisme, et même un tantinet démocratique, S.A.I. Le Prince Régent aurait l'intention de mettre à exécution certain projet que nourrissait avec amour son frère, feu l'Empereur Kouangsiu. Il s'agit du pardon à accorder à tous les fonctionnaires destitués en 1898, lors de la réaction contre les réformistes, par feu l'Impératrice-mère douairière Tseu-hi.

Nous nous sommes déjà, dans nos précédentes *Semaines Chinoises*, fait l'écho de ce bruit, fort loin d'être dénué de fondement, puisque, d'après les avis de S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, avant de rappeler à Pékin ces fonctionnaires réformistes destitués, il serait procédé à un choix, parmi eux, des plus savants, des plus loyaux et des plus capables.

Dans cette voie du pardon, un décret impérial, en date du 9 Mai, est du plus haut intérêt.

Lors des troubles boxeurs de 1900, cinq hauts fonctionnaires de l'Empire, soupçonnés d'accointances avec les Etrangers, pour avoir vivement protesté contre l'attaque des Légations, avaient été décapités. Or le décret ci-dessus, pour honorer leur mémoire, leur accorde un nom posthume. Déjà, l'Empereur Kouangsiu, en leur souvenir, avait ordonné que leurs descendants soient pourvus d'emplois à la Cour.

***

Des éloges bien sentis avaient été faits de S. E. Li King-chi, le nouveau vice-roi du Yunnan-Koueitchéou, mais il semble que la qualité dominante de ce haut fonctionnaire ne doit pas être un aveugle dévouement, pas plus que l'obéissance d'ailleurs.

Après avoir successivement invoqué l'éloignement du Yunnan, la nécessité d'une forte somme pour relever les finances de cette province, l'arrivée de S. E. Sieling, son prédécesseur, puis les funérailles impériales, pour remettre son départ vers le poste qui lui fut assigné : voici qu'aujourd'hui il fait prier S. A. I. Le Prince Régent de désigner un autre fonctionnaire à sa place ! Et les bruits tendancieux les plus divers de nomination à d'autres postes de circuler.

S. A. I. Le Prince Régent veut être obéi, il a nettement répondu au Ministre, qui se faisait auprès de lui l'interprète des doléances de S. E. Li King-Chi : "J'avais à "choisir un vice-roi pour les pro-"vinces du Yunnan et du Koeit-"chéou, j'ai désigné Li King-chi "pour occuper cette vice-royauté : "c'est pour le pays que je l'ai fait "et non pour lui-même ; qu'il "parte."

S. A. I. Le Prince Régent n'a pas dissimulé le grand mécontentement, voire même la colère, que lui causaitent ces attermoiements successifs.

Et voilà maintenant que ce nouveau vice-roi, quelque peu encombrant, demande d'emmener avec lui 230 fonctionnaires divers, actuellement répartis dans les administrations de Pékin ou des provinces! Si le Yunnan ne devient pas la province modèle, ce ne sera pas faute à son vice-roi d'avoir demandé ce qu'il lui fallait pour y arriver.

***

Le fait le plus saillant de la semaine, au point de vue extérieur de la Chine, réside dans les démêlés du Gouvernement de Pékin avec le Portugal, relativement aux territoires contestés qui entourent Macao. L'opinion publique chinoise, surtout celle des populations de la région de Canton, semble fortement surexcitée sur ce point.

Le *Chepao* (Le Temps) dit à ce sujet : "La chose qui choque le "plus, c'est que le Portugal sait "que les territoires, se trouvant "aux environs de Macao, et qu'il a "occupés depuis de longues an-"nées, ne lui appartiennent pas ; "ce qui ne l'empêche nullement, "en rendant ces territoires à la "Chine, de demander à celle-ci des "indemnités. D'après un télégram-"me de Pékin, le Portugal veut "obtenir de la Chine une indem-"nité de 2.300.000 taëls."

Et notre confrère chinois ajoute que, d'après cette façon de procéder, lorsque quelqu'un vole un objet à autrui et le lui rend ensuite, au lieu de demander pardon pour le dommage causé, le voleur devrait réclamer une indemnité.

D'autre part, une proclamation du Vice-roi des deux Kouang recommande aux notables du Kouangtong, province dans laquel le doit être faite la délimitation de frontière de Macao, le plus grand calme, les exhortant non-seulement à aider les commissaires chinois et portugais, mais encore de s'abstenir de tout propos blessant à l'encontre des habitants de Macao et, *a fortiori*, de toute attaque, comme il s'en est déjà produit.

Un second fait, non moins important pour la politique extérieure chinoise, a été la signature de l'accord préliminaire relatif au *modus vivendi*, qui régira désormais à Harbin les relations entre les autorités russes et les Chinois. Il y est bien spécifié, pour la Russie, l'intention de respecter les droits souverains de la Chine ; ceux des autres nations, liées par traité avec l'Empire Céleste, sont sauvegardés par un échange de note.

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé des incidents, qu'avait soulevés, aux Indes hollandaises, la naturalisation des Chinois, imposée par les autorités de ce pays à ces derniers. Une note diplomatique avait d'ailleurs réfréné l'ardeur des représentants des Pays-Bas. Cet incident a été l'occasion, pour le Gouvernement chinois, de promulguer une loi, aux termes de laquelle les Chinois ne peuvent plus changer de nationalité et, au surplus, ceux qui le feront, en enfreignant cette loi, resteront toujours, malgré cela, sujets de l'Empire du Milieu.

Plus que jamais semble donc prévaloir, dans les milieux officiels chinois, ce sentiment de dignité nationale, auquel nous faisions allusion l'autre jour : que l'accueil courtois des Puissances et les solutions amiables intervenues,

jusqu'à ce jour soient d'un heureux augure pour l'ère qui vient de s'ouvrir sous la haute inspiration de S. A. I. Le Prince Tcheng, Régent de l'Empire.

C.L.-DELAHAYS.

POSTFACTUM

Je parle latin comme beaucoup de mes confrères en Indochine car c'est devenu une habitude de parler latin comme si le latin était le signe l de 'intelligence. Il semble qu'une phrase française ne tiendrait pas debout si on ne la lardait de quelques mots romains. J'imite, je souris, et repasse aux choses sérieuses.

C'est le 17 décembre que se tint la premières éance du Conseil Supérieur d'Indo-Chine et c'est dans le n° du 8 mars que notre Officiel se résigne à nous en rendre compte. Il a fallu trois mois de labeur administratif pour accoucher de ces vingt-quatre pages. Ce sont les trois-huit indochinois mais... en trois mois!

Et notez que nous n'avions pas le droit de connaître ce qui se passa au Sanhédrin avant cette officielle publication. Le Directeur de l'*Avenir du Tonkin* avait bien commencé à publier des notes mais on le fit taire. La presse était absente des séances, elle ne devait rien savoir, et le public, partant, devait tout ignorer. L'Officiel a parlé. Suivons-le... et ce n'est pas un roman.

Le 17 décembre donc, à 9 heures du matin, malgré l'absence d'un fonctionnaire, M. Gallut, et d'un colon, M. Vandelet, ils se trouvèrent 31 autour d'un tapis dont l'Officiel oublie de nous dire la couleur; 31, autant d'individus que feu notre Budget comptait de millions. Il y avait là 4 indigènes, 19 fonctionnaires et 8 élus... c'est ce qu'on appelle la représentation coloniale.

Naturellement M. Klobukowski parla le premier. Il parla du mouvement politique, du Tonkin, de l'Annam, de la Cochinchine, du Cambodge, du Laos, de Quang-tchéou-wan, de la politique indigène, des réformes à réaliser, de l'assistance médicale, de l'enseignement, de la Mission... permanente indochinoise, de nos rapports avec les autorités indigènes, de notre personnel administratif, de la réorganisation judiciaire, du contentieux, de la colonisation, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des T.P., de la situation financière, des travaux neufs et des œuvres d'influence en Extrême-Orient. Ce qu'il dit, vous le savez déjà puisque c'est seulement son discours qu'on daigna nous faire connaître. Et il ouvrit la séance... vous croirez peut-être que les discours d'ouverture se prononcent devant des portes closes, libre à vous!

Cinq vœux seulement ont été déposés dans les délais réglementaires. Où est notre Délégué avec sa cinquantaine de vœux habituels? Chut! Voici M. Flandrin avec le joli bagage de 29 et M. de Monpezat se gardera bien de rester en silence pendant ces 29 propositions. Après avoir supprimé le vœu d'un indigène, et renvoyé à la Commission M. Vandelet—il n'était pas là le pauvre! — on examine sommairement, quitte à y revenir, les 29 de M. Flandrin. Quatre sont déclarés bons pour .. la discussion et on enterre les autres jusqu'à la session "suivante ou à la" prochaine session... est-ce du français ou du chinois?

C'est dimanche, mais les lois du repos métropolitain ne sont pas faites pour la colonie et nos fonctionnaires donnent l'exemple en se rendant à la séance dès huit heures du matin; plus nombreux que ne le sont vers les dix heures nos "quinze mille" français à la Chambre.

Pas d'observation sur les services militaires et maritimes — on en parlera après la prise du Dé Tham! — Les T. P. épatent nos conseillers par leur luxe de paperasseries; on se lamente de la cherté future du bois de chauffage, et pour comble, le fonctionnement de l'observatoire est approuvé "sans observations"!

On salue l'Ecole de médecine; on écoute le Directeur de la Santé diagnostiquer de l'Ecole française d'Extrême-Orient—il est vrai qu'il nous transporte immédiatement à l'Institut Pasteur!—d'où nous sortons avec le Dr Flandrin allégé de ses 29 vœux que les tonkinois qualifièrent irrévérencieusement d'électoraux, et tout fier de la Cochinchine qui l'a élu.

Sur la situation des divers pays de l'Union on glisse en douceur. Nul ne se souvient de la marche des indigènes vers les Citadelles; nul ne songe au vieux tigre du Yên thé,... le service judiciaire est parfait, celui des D. et R. satisfaisant — on lui a donné un docteur! — Le Directeur des T. P. trouve le service des P. et T. bien assuré mais il réclame — le contraire m'eut surpris — quelques travaux. Enseignement, enregistrement, trésorerie, santé publique passent rapidement et voici le Budget. Les dépenses d'abord, vous n'ignorez pas en effet que la force de nos gouvernements modernes c'est la dépense. Une bonne ménagère s'inquièterait d'abord de ses recettes pour établir ses dépenses; l'administration n'a de la ménagère que son sexe, son genre, diraient les grammairiens!

Dépensons! L'agriculture réclame de l'argent pour faire vivre son Bulletin économique, on le lui accorde, quitte à se rattraper sur le personnel de la Trésorerie lequel n'en crèvera pas de faim, croyez-moi. On augmente le personnel des Douanes—n'en jetez plus! mais on se refuse à améliorer la solde de congé des postiers... payer les seuls qui travaillent, allons donc!

On constate que tout n'est pas pour le mieux dans l'Enregistrement et M. de Monpezat proteste contre l'application aux français des droits d'enregistrement plus élevés que ceux que paient les indigènes; il s'élève également contre l'application de la loi sur le revenu des valeurs mobilières... mais mais il a beau "protester" —on y est habitué!— "s'élever"... les fonctionnaires ne le comprennent plus et passent au service forestier d'où ils vont aux T. P. approuvant tout et n'osant pas même rogner mille piastres à l'Hercule indochinois.

La suppression de divers emplois et de nombreuses subventions dans l'instruction publique est réclamée, le gouverneur général accorde...sa bonne volonté; mais il est lié par des contrats ou... autre chose, passons. Passons et n'accordons, chemin faisant, aucune augmentation à l'Ecole de médeci-

ne et ne changeons rien aux chapitres XXIV sauf une erreur — XXV, XXVII et XXVIII – le Yunnan passe comme il devait trois mois plus tard passer à la Chambre.... Encore quelques bavardages sans résultat et l'ensemble du Budget général pour 1909 est arrêté à 34.537.000 piastres.

On accepte sans discussion les Budgets locaux :

Cochinchine	5.161.783 $
Tonkin	6.116.000 $
Annam	3.101.466 $ 33
Cambodge	2.781.000 $
Laos	865.000 $
Kouang-tchéou-wan	217.362 $

Au total, 18.245.611 piastres 33 cents, soit 1 piastre par tête d'indochinois grand ou petit.

Les dépenses ou recettes du Budget général 1907 sont approuvées et l'on verse à la caisse de réserve 387,337 piastres 08. Les Budgets généraux pour la même année sont aussi vite approuvés, sauf celui de la Cochinchine qu'on n'a pas daigné nous présenter et celui de Kouang-tchéou-wan qui n'est pas suffisamment clair. On constate qu'il ne reste plus de l'emprunt de 200.000.000 que 1.127.719 francs 01 et de celui de 80 millions que 1.171.917 francs 34. On approuve quelques comptes de gestion des caisses de retraite et l'on se sépare.

***

Lundi 21, c'est la dernière séance et cela marchera vite, nos honorables étant sans doute fatigués d'avoir la veille en si peu de temps brassé tant d'affaires. On passe aux vœux et l'Administration s'engage à faire payer en Cochinchine les concessionnaires indigènes comme les concessionnaires européens, à remplacer les directions locales des inspections, à réserver aux veuves ou filles de fonctionnaires ou de colons les emplois de surveillantes en Cochinchine.

Et l'on passe au régime douanier... le Gouvernement a son plan. La liberté douanière...le Gouvernement a son plan. La liberté douanière ne devrait avoir pour limites que les mesures reconnues indispensables pour sauvegarder les intérêts légitimes de l'industrie et du commerce métropolitains ; l'autonomie serait désirable mais, à son défaut, cherchons quelques modifications. Après les débats, on accepte de supprimer ou réduire les droits à l'importation sur les marchandises n'ayant pas de similaires dans la Métropole et sur les machines agricoles, suppression de droits complète pour ces dernières jusqu'à ce que la Métropole nous en puisse fournir. On accepte la suppression des droits de sorties sur les marchandises apportées de l'Indochine sauf riz, paddys, bétail, soies : on interdit l'exportation des juments, vaches et bufflesses. C'est surtout sur les droits de transit que la discussion fut voté. Et le gouverneur général.. leva la séance.

Je fais de même, trop heureux si ces détails rétrospectifs ont pu être pour vous d quelque intérêt.

René Scope

L'ENSEIGNEMENT EN CHINE

I

L'un des maux essentiels qui pèsent actuellement sur la Chine, c'est son extrême ignorance. C'est en vain que le gouvernement se montre animé d'intentions de progrès louables ; longtemps encore il piétinera sur place. Allez donc faire évoluer graduellement et avec ensemble, selon les principes modernes dont Pékin vient à peine lui-même d'avoir la conception, cette masse de 400 millions d'habitants, si divers de races et de religions, aux dialectes si différents que d'une province à l'autre ils ne peuvent s'entendre, et dont les 9/10 sont gens absolument frustres!

Voilà bien la pierre d'achoppement de ce grand et beau projet: la Constitution.

Aussi quelle que soit l'impatience de certains intellectuels dont l'esprit, ouvert aux beautés des idées modernes, principalement en matière de gouvernement, rêve d'en voir le triomphe immédiat, il sera bon que la portion raisonnable du pays leur résiste, au moins en ce qui concerne le projet d'établissement d'une Constitution à trop brève échéance.

Et, à ce sujet, nous ne saurions trop nous élever contre ces jeunes réformistes qui, tout feu tout flamme, ne voyant le salut de leur Patrie que dans la Constitution, déversent quotidiennement dans les journaux indigènes des flots intarissables d'éloquence creuse, proclamant sans trêve la vertu de leurs théories, et dénonçant comme traîtres à la patrie les mandarins avisés qui parlent d'attermoiements ; tant est grande en eux et aveuglante la force de l'idéalisme.

Qu'ils se méfient, ceux-là, de leur emballement dont pourrait découler les pires maux pour leur pays, car c'est surtout en matière de régime social et politique qu'il est bon de procéder par évolution lente et non par à-coups, de crainte de voir se produire les bouleversements les plus sanglants.

Dans cet ordre d'idées, nous ne pouvons qu'approuver la suggestion de S.E. Wang Ta-hsieh, commissaire chargé d'étudier le régime gouvernemental anglais, qui vient d'adresser un rapport aux membres du Grand Conseil leur disant que, dans l'esprit de quelques hommes d'Etat anglais, le peuple chinois n'était pas suffisamment éduqué pour avoir un régime constitutionnel et qu'il serait très dangereux de permettre à la bourgeoisie et aux basses classes de participer au gouvernement dans l'état présent.

Certes, la durée de neuf ans, limite extrême que le gouvernement s'est donnée pour l'établissement définitif du nouveau Régime, peut paraître excessive aux jeunes étudiants retour d'Europe ou du Japon, pour qui le mot Constitution est synonyme de panacée. Mais qu'ils sondent l'état d'ignorance crasse des populations, la millénaire immobilité des esprits obtus, tournés vers les choses de la vie matérielle et primitive, et ils ne pourront pas ne pas se pénétrer de l'impuissance où ils sont d'actionner utilement cette masse arriérée, non adaptée au mouvement présent, et pour longtemps encore incapable de le comprendre.

Sans doute, il y a, au sein de l'Empire, des tendances régénératrices et un mouvement des plus marqués en faveur de l'éducation. Mais le programme est d'hier encore (il date de trois ou quatre ans à peine) qui a donné les règlements de l'enseignement moderne à tous les degrés.

Où sont les générations formées à ce nouveau programme ? Les écoles se sont multipliées, il est vrai, mais, dans quelles conditions

d'efficacité ? Les professeurs ont-ils été à la hauteur de leur tâche ? Ont-ils pu s'assimiler du jour au lendemain le Nouveau-Savoir qu'ils doivent enseigner ? Dès lors, quels résultats en espérer ? D'ailleurs, si nombreuses que soient ces écoles, combien de centres en sont encore privés !

Le plus clair de tout ceci, est qu'il faudra de longues années encore avant que le peuple soit suffisamment averti pour comprendre le mécanisme du nouveau régime-l'apprécier pour lui-même, et partant, pour lui donner toute sa signification.

Aussi l'une des mesures préparatoires les plus efficaces pour acheminer dans la voie du progrès est-elle celle qu'ordonne le Régent par l'édit du 15 mai, visant l'enseignement primaire et dont nous ferons quelques commentaires demain.

A. MONESTIER

***

II

Nous avons montré, hier, avec quelles difficultés le gouvernement était aux prises, du fait même de l'ignorance de la masse, pour l'établissement du Régime constitutionnel dont il rêve de doter l'Empire. Car, chose curieuse, au rebours des autres pays où le mouvement en faveur d'un changement de régime est venu d'en bas, des couches profondes du peuple en révolte, ici, en Chine, il vient d'en haut.

C'est le Trône lui-même qui veut la Constitution et qui étudie les moyens de la réaliser. Oh! ce n'est pas évidemment sans heurts, ni secousses. Ce n'est pas sans reculs ni mesures réactionnaires parfois, qui font craindre à certain moment l'échec de son projet; mais enfin il est remarquable qu'en pleine possession de sa force et sans que les bases de son autorité soient bien ébranlées par l'agitation réformiste actuelle, il soit le premier à aller de l'avant. Et c'est d'une manière sûre quoique lente qu'il avance en tous sens.

Dans la voie de l'enseignement, nous disions, hier, que nous applaudissions au pas en avant fait par l'Edit du 15 mai courant sur l'instruction primaire. En voici la teneur:

" Le ministère de l'instruction publique vient de nous faire parvenir un rapport dans lequel il nous prie de modifier les divers règlements de toute les écoles primaires et les règlements provisoires des anciennes écoles primaires, afin que les élèves augmentent de jour en jour et que les affaires éducatives soient propagées partout, etc...

Nous trouvons que toutes les propositions, relatives aux écoles primaires, que ce ministère nous présente dans son rapport, sont assez bonnes et pratiques. Puisqu'il en est ainsi, nous commandons aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces, ainsi qu'aux promoteurs de l'Instruction publique, de dire à toutes les écoles soit officielles soit privées de s'y conformer sérieusement d'après la situation de chaque pays et d'envoyer des délégués pour examiner de temps en temps toutes les écoles.

A l'avenir, si un mandarin ou un notable, chargé des affaires scolaires, les néglige ou s'oppose à ces règlements nouvellement améliorés, il sera gravement accusé auprès de nous par le ministère de l'Instruction publique et sera puni d'après la loi.

Agissant ainsi, nous espérons que les écoles étant développées partout, l'intelligence du peuple sera de jour en jour plus grande et ouverte magnifiquement. Respect à ceci."

***

Le souci nouveau qui se manifeste dans cet Edit marque une compréhension meilleure de l'état de choses actuel.

Jusqu'ici la sollicitude du gouvernement s'était tournée du côté de l'enseignement secondaire. Dans l'espoir de préparer rapidement des professeurs, on avait surtout fondé des écoles supérieures pour les étudiants déjà en possession d'une certaine culture. Mais quel ne fut pas le gâchis !

On se rappelle cette lettre ouverte au Ministère de l'Instruction publique, de notre collaborateur, M. T. T. Li, parue dans l'*Echo de Chine* du 29 janvier 1909, et et qui mettait le doigt sur la plaie avec une franchise et un courage rares.

Trois ans et demi de passés à l'Université de Tsinanfou avaient mis le jeune professeur à même de juger de l'incohérence des méthodes adoptées et de l'inanité des résultats.

"Chaque mois, disait-il, apportait des modifications, changements de programmes, paralysant l'initiative du maître compétent, affolant les élèves dans un labyrinthe où se heurtent à plaisir les pires extravagances, les plus choquantes conceptions et se perdent sans fruit les meilleures semences."

On conçoit d'ailleurs assez bien ce chaos, qui n'est pas seulement spécial à Tsinanfou, et qui a dû règner partout dans les nouveaux milieux universitaires. Ainsi, pour ce qui est des étudiants admis à suivre les cours, comment les classer convenablement ?

Non seulement ils différaient dans leur degré d'instruction, mais encore dans la manière dont ils avaient été formés, suivant qu'ils venaient du Japon, d'Amérique ou d'Europe. De plus, la plupart connaissaient mal leur propre langue, leur propre littérature, qu'ils avaient dû négliger durant leur stage à l'étranger.

Dès lors, le moyen d'appliquer des cours uniformes à des élèves instruits à des degrés si différents?

Puis il faut connaître la mentalité de l'élève chinois, qui est bien un peu spéciale. Non seulement il est versatile, mais encore, avide de diplômes plus que de Nouveau-Savoir, il veut absorber du premier coup la plus haute dose possible de connaissances, s'imaginant qu'il peut se passer des notions élémentaires, et tombe par là dans le fatras. C'est ainsi, par exemple, qu'il croit pouvoir aborder l'Algèbre sans connaître l'Arithmétique, ou la Géométrie descriptive sans passer par la Géométrie plane.

Vous voyez d'ici le temps perdu qui en résulte, puisqu'il faudra tout rearendre à la fin, faute d'avoir compris. Ajoutez à cela l'incapacité générale des professeurs, s'ils sont indigènes, incapacité qui ne nous a été que trop souvent signalée, et de maints côtés!

Comment admettre, en effet, qu'ils soient assez familiarisés avec les matières qu'ils ont à enseigner pour que leurs cours aient l'autorité et l'efficacité nécessaires ?

Et, à ce sujet, nous ne saurions trop nous élever contre la tendance actuelle, tant du gouvernement que des autorités provinciales, à vouloir se débarrasser de l'élément professoral étranger.

C'est la pire faute qui puisse etre commise et qui procède tou

jours de ce même état d'esprit déplorable que nous ne cessons de dénoncer et qui se concrétise en la sempiternelle formule : la Chine aux Chinois.

Quel gouvernement fort et vraiment soucieux des intérêts du pays, comprendra enfin qu'il ne peut rien dans la voie du progrès moderne (enseignement, administrations, travaux publics) sans le concours des étrangers, et adoptera carrément une politique d'entente et d'association avec eux pour le plus grand bénéfice de l'Empire ! Les demi-mesures actuelles par lesquelles se manifestent le préjugé de race, la méfiance des Célestes à notre égard,ne tendent à rien moins qu'à enrayer le progrès dans des proportions considérables, indépendamment qu'elles nourrissent ce mal,le xénophobisme, dont elles entretiennent dans la masse le virus à l'état latent.

***

Ceci dit, il nous est agréable de constater que le gouvernement a pris conscience de l'erreur où il était en donnant trop de son attention aux écoles supérieures. L'enseignement pêchait par la base. L'édit du 15 mai pourra remédier à cet état de choses en détournant l'attention vers l'instruction primaire. Au surplus, de cette manière, on aura plus tôt des générations formées à l'enseignement moderne et, partant, plus aptes à apprécier les beautés du régime constitutionnel.

A. MONESTIER

LA BOURSE OU LA VIE !

L'extraordinaire augmentation de la population au Japon (environ d'un demi-million par an) devient un problème de plus en plus inquiétant, non seulement pour l'intérieur du pays, mais pour le monde entier, et nombreux sont les hommes d'État étrangers que la question préoccupe. Car enfin s'il faut que tout vive ici-bas, faut-il encore avoir de quoi vivre, et les Japonais semblent bien près d'être au bout de leur rouleau. Dans ce pays si peu productif par lui-même, la population va chaque année en augmentant dans des proportions vraiment phénoménales, et ne trouvant plus sa subsistance chez lui, le Japonais doit nécessairement émigrer. On dirait, du reste, que la procréation des enfants est regardée par les Japonais comme un acte de patriotisme... La race japonaise, comme ils se plaisent à le dire, doit se développer et envahir ; le nombre est une force et une gloire ! A ce compte-là, les lapins d'Australie doivent être rudement fiers !

Dans quelle direction va se porter le flot débordant de la population nippone ? Voilà le point d'interrogation que se sont déjà posé les pays voisins.

On sait comment les Américains y ont répondu ; le boycottage de ces dernières années est tout à fait significatif. L'exemple des Etats-Unis a été suivi par l'Australie, puis par l'Amérique du Sud, et déjà la Russie a donné à différentes reprises des signes non équivoques, que, le cas échéant, elle marchera sur les traces de l'Amérique.

Ce fut, du reste,pour calmer l'accès de cette fièvre de boycottage, que M. Komura, lors de la dernière session parlementaire, recommandait à ses compatriotes de restreindre l'émigration à la Corée et à la Mandchourie. Mais les Japonais, connaissant mieux peut-être que leur Ministre,ce qui les attend dans ces pays, ne l'entendent pas ainsi. "Ventre affamé n'a point d'oreilles",et l'on se souvient du *tolle* que souleva ce discours. "Notre Ministre,disait-on, ne sait pas le premier mot des questions qu'il traite; il ne connaît pas l'état des territoires qu'il veut voir peupler par l'émigration, ni le sort qui y attend l'émigrant. La diplomatie ne doit pas se borner à des paroles qui ne règlent rien, et si M. Komura a encore des illusions sur l'état de la Mandchourie et de la Corée depuis la guerre, nous l'engageons fortement à aller y faire un tour."

Les lois les plus élémentaires de l'économie conseillent, en effet, au courant de la main-d'œuvre de se porter là où les salaires sont plus élevés ; telle l'eau, qui coule vers les endroits inclinés. Partant de ce principe, bon nombre de Japonais sont persuadés que l'émigration en ces deux contrées court à un échec des mieux conditionnés.

Voyons ce qui se passe en Corée. Le salaire journalier d'un Coréen ne dépasse guère quarante *sen*, tandis que celui du Japonais, s'élève de soixante à soixante-dix *sen*. Au point de vue du travail, il est certain que le Coréen a plus de résistance que le Japonais; il suffit au premier d'une heure de repos pour prendre son repas,alors que le second est déjà habitué à ses 8 heures de travail quotidien. Par ailleurs,le Coréen bien surveillé et bien dirigé est souple, et on peut lui demander une augmentation de travail, sans craindre de le voir aussitôt se rebeller. Le Japonais, au contraire, non seulement réclame un salaire supérieur, mais il est prompt à la révolte et à l'opposition.Voilà chez les travailleurs une différence caractéristique et qui donne suffisamment à comprendre pourquoi l'ouvrier japonais ne tient que médiocrement à se transporter en Corée. Comment,dès lors,le Ministre des Affaires étrangères a-t-il le courage de dire à ses compatriotes : " Entrez en concurrence avec l'ouvrier coréen. " C'est évidemment qu'il n'a pas la moindre notion de ce qui se passe dans la péninsule,et beaucoup de Japonais ne lui pardonnent pas un tel langage. D'autant que ce qui manque le plus en Corée, ce n'est pas la main-d'oeuvre, mais, tout comme au Japon, ce sont les capitaux pour l'exploitation industrielle ou agricole, et pour espérer réussir, il faudrait commencer par y apporter des fonds : c'est un cercle vicieux. L'ouvrier qui s'expatrie ainsi sans argent, à ses risques et périls, dans une contrée si ingrate, s'expose à un lamentable échec ; il en reviendra plus miséreux qu'il n'était à son départ.

C'est d'ailleurs ce que commence à comprendre la classe ouvrière du Japon.Aussitôt après la guerre, et surtout depuis la main mise du Japon sur la Corée, on s'imaginait que l'émigration en ce pays allait devenir si considérable qu'il faudrait des règlements pour la limiter. La réalité est tout le contraire de ce que l'on avait supposé. Il n'y a pas plus à l'heure actuelle, de 140 à 150 mille Japonais en Corée, et le nombre des retours tend sensiblement à égaler celui des départs ; ce qui prouve que beaucoup n'y trouvent pas la fortune qu'ils étaient allés y chercher.

Voici un tableau comparatif des entrées et des sorties du seul port de Fusan durant les quatre années qui ont suivi la guerre ; ces chiffres en disent assez par eux-mêmes.

En 1904	Départs pour la Corée	22.123 ;
1905	„ „ „ „	40.964
1906	„ „ „ „	62.690
1907	„ „ „ „	63.390
En 1904	rentrés au Japon	15.442
1905	„ „ „	31.687.
1906	„ „ „	47.247.
1907	„ „ „	41.841.

Cette proportion décroissante des restants tend de plus en plus à s'accentuer ; d'où il est facile de conclure que la Corée n'a pas de quoi retenir le colon japonais. L'on désirerait ici que ces chiffres fissent ouvrir l'œil au Ministre, et lui fassent rétracter les paroles imprudentes qu'il a prononcées pour calmer l'Amérique au moment où la crise était trop tendue. On voit bien quelle est la tendance des Japonais: ils ne peuvent détacher leur regard du côté où brille le dollar ! Et en attendant qu'ils résolvent le problème, ils font des enfants, et par là augmentent l'élément qui peut-être un jour aidera à trancher la question. Mais avant que ce jour vienne, il faut vivre, et l'on est exposé à mourir de faim. Angoissant dilemme !

Si la limitation de l'émigration en Amérique reste telle qu'elle est, vers quelle terre fortunée vont se diriger tous ces faméliques ? Et si l'ordre ministériel qui fixe les seules Corée et Mandchourie comme déversoir du trop plein de la population, est maintenu, quelles mesures le gouvernement pense-t-il prendre pour assurer le succès à ces émigrants. C'est une question de vie ou de mort.

Ces paroles ne sont pas de moi ; je les transcris d'un journal de Tôkyô ; il me semble qu'elles sont de nature à faire réfléchir. Ne dirait-on pas les hurlements d'un troupeau de loups affamés qui veulent à tout prix quelque chose à se mettre sous la dent? Seulement dame ! est-ce si agréable d'être dévoré par les loups ?

Usagi.

LA SEMAINE CHINOISE

Départ du vice-roi du Yunnan
Divers
Les Consulats chinois
Les différends avec Macao et le Japon

La semaine dernière a été des plus calmes en événements.

S. E. Li King-chi, le nouveau vice-roi du Yunnan-Koueitchéou, a rendu sa visite d'adieu à S.A.I. le Prince Régent, le 17 Mai, et a quitté Pékin le 21 Mai, viâ Hankéou: il va rendre visite au vice-roi des deux Hou et s'entretenir avec lui des affaires financières et militaires.

Deux décrets impériaux relatifs à sa province ont paru le 20 mai. L'un met à sa disposition, sur sa demande, plusieurs fonctionnaires, dont le secrétaire de la Cour suprême. L'autre ordonne au Ministère des Finances de délibérer sur les besoins financiers du Yunnan pour l'entretien des troupes nécessaires à la garde des frontières.

⁂

Le taotai de Changhaï, S. E. Tchai Nai-hoang, dont nous avons raconté les démêlés avec le gouverneur du Kiangsou, dans notre *Semaine Chinoise* du 2 courant, a bien failli, malgré ce qu'il en avait paru, dès l'abord, être envoyé en disgrâce dans un autre poste. Le vice-roi de Nankin, S.E. Toan-fang, vient d'intervenir vigoureusement en sa faveur, dans une dépêche adressée au *Ouéoupou* (Affaires Etrangères) et qui est tout à l'éloge du taotai de Changhaï mis en accusation pour une faute relativement légère.

Des nouvelles nous parviennent également de Pékin, relatives au jeune empereur. Le petit Siuen-t'ong s'intéresse au travail : il a pu apprendre par cœur, nous disent les journaux chinois, deux feuillets de leçon. S. M. l'Impératrice-mère (veuve de l'Empereur Kouangsiu) en a témoigné sa grande satisfaction au Ministre, professeur de l'impérial élève.

Le *Ming-fou-je-pao* [le Cri du Peuple] nous apporte une nouvelle bien faite pour inquiéter M. Yuen Che-kai, le ministre destitué récemment. Il paraîtrait, d'après un télégramme de Pékin du 16 mai, que le bruit circule dans la Capitale que le Conseil de l'Empire aurait secrètement télégraphié au Gouverneur du Hounan l'ordre impérial d'avoir à faire étrangler ce malheureux homme. Il faut espérer qu'il y a là exagération et que les ennemis de Yuen Che-kai ne parviendront jamais à arracher de S. A. I. Le Prince Régent un ordre aussi barbare.

S. A. I. le Prince King qui, si fréquemment, après la mort de l'Empereur Kouangsiu et la destitution de Yuen Chi-kai, fit sa demande de démission, vient encore de la renouveler instamment. S. A. I. le Prince Régent lui a, cette fois-ci, fixé une date. Le vieux prince pourra se retirer définitivement après les funérailles de feu l'Impératrice Tseu-hi.

⁂

Le *Jentcheoujepao* (journal quotidien de la Chine) annonce que le *Ouéoupou* (Affaires Etrangères), se conformant à l'ordre de S. A. I. De O rince Régent, aurait établi des consulats de Chine à Hongkong, Java, Singapour et en Annam

Au moins en ce qui concerne l'Annam, notre confrère chinois procède encore là par la méthode des “ ballons d'essai ” qui lui est particulièrement chère. Car l'Annom, l'un des cinq pays qui consstitue l'Union Indo-Chinoise, ne saurait faire bénéficier les Chinois d'un traitement différent de celui en vigueur dans les quatre autres parties de l'Union, soit en Cochinchine, au Cambodge, au Laos et au Tonkin. Or rien ne nous est parvenu de ces pays qui nous indique quoi que soit en ce sens.

⁂

La délimitation des frontières de Macao ne semble pas devoir avancer très rapidement. Le commissaire chinois vient de prier S. A. I. Le Prince Régent de le relever de ses délicates fonctions déclarant ne pas se trouver la compétence nécessaire pour diriger ces opérations de concert avec les Portugais, ou peut-être plus simplement, est-il effrayé de la responsabilité qui lui incomberait en cas de non réussite du côté chinois.

De leur côté, les Portugais de Macao, fortement préoccupés par l'ouverture du port de Hiang-Tchéou, réclament la délimitation

immédiate de la frontière, la conclusion du contrat pour la construction du chemin de fer, l'exécution des travaux du port, la signature du traité de 1904, etc ; bref la solution de toutes les questions pendantes entre eux et l'Empire chinois.

Les Japonais, de leur côté, dans leurs contestations avec la Chine, ont refusé tout net l'intervention du tribunal d'arbitrage de la Haye.

Il n'y a guère qu'avec la Russie que l'Empire Céleste ait obtenu quelque satisfaction, au sujet du différend qui avait surgi relativement à la juridiction du chemin de fer d'Harbin : les droits souverains de la Chine seront respectés pleinement.

Souhaitons que l'esprit de mesure de part et d'autre, et de conciliation, permettent aussi bien au Japon qu'au Portugal d'arriver, en leurs diverses contestations avec la Chine, à une solution amiable où chacun trouvera satisfaction.

C. L.-Delahays.

CHOSES ET AUTRES

ENTRE NOUS

Dans le "Député de Bombignac" la pièce que la Dramatique française nous offrait vendredi au *Lyceum* et qui fut applaudie comme il convenait—applaudissements qui s'adressaient moins à la pièce elle-même qu'aux excellents amateurs qui l'interprétaient—il y a un type délicieux : Eugène Pinteau.

Eugène Pinteau, c'est l'ami terre-neuve toujours prêt à être la "victime expiatoire" si besoin est.

Mais c'est surtout Eugène Pinteau, traînant au travers de la vie un nom presque grotesque, qui éloigne de lui le madames entichées pour la plupart de noms ronflants et de blasons au vernis parfois bien effrité.

Encore que datant de vingt-cinq années, la pièce en question est, en ce qui concerne Eugène Pinteau, toujours vraie. Notre révolution, nos prétendues mesures égalitaires n'y ont rien fait, tout au moins pour la majeure partie du sexe faible : un beau nom est toujours un beau nom, surtout s'il est accolé d'une quelconque couronne.

Quand on s'appelle le comte de Chantelaur on peut tout espérer du sexe faible ; quand on s'appelle Pinteau tout court on n'a rien à en attendre. C'est baroque, c'est, mettons naïf, mais c'est comme cela.

Il est admis qu'il y a des noms grotesques, qui prêtent à rire, et leurs propriétaires en pâtissent. On ne s'occupe pas si celui qui porte ce nom malencontreux est un homme de talent, s'il est utile à son pays ; en parlant de lui on sourit, on plaisante : "C'est certes un homme de talent, mais là, franchement, on ne s'appelle pas Pinteau", par exemple.

Ceci est tellement vrai que dans le monde littéraire et artistique il est d'usage de prendre des pseudonymes. C'est pourquoi Poiré signait Caran d'Ache pour ne parler que de lui.

Et cette maladie n'est pas près d'être supprimée. On saluera encore longtemps avec respect un fêtard, un inutile, parce qu'il aura eu un ascendant aux croisades, alors qu'on n'accordera qu'une toute mince attention à un homme de génie qui s'appellera Pinteau.

Anatole France, alias Thibaud, la gloire des lettres françaises, l'a d'ailleurs constaté quelque part avec sa douce philosophie. C'est un ridicule, c'est une manie dont nous aurons du mal à nous débarrasser, dont nous ne nous débarrasserons peut-être jamais.

C'est pourquoi le type de Pinteau sera vrai encore longtemps, trop longtemps.

Allez donc demander à Pierre Loti pourquoi il n'a pas conservé, en littérature, son véritable nom de Julien Viaud, si ce n'est parce qu'il connaissait bien l'état d'âme de ses contemporains.

Et ceci me remet en mémoire un mot d'un critique, lisant un article de Pierre Loti sans connaître le nom de l'auteur. Après avoir lu la moitié de l article, reconnaissant le style spécial de Loti, le critique en question se tourna vers un de ses voisins qui l'interrogeait :—

"Oui, en effet, dit-il, ce n'est pas mal. On dirait du Viaud !"

Voilà qui explique tous les pseudonymes, n'est-ce pas Pinteau ?

Sapèque.

***

SPORTS

La pratique des sports ne va décidément pas sans aléa. On ne compte plus les jambes cassées ou démises dans les parties de foot-ball ; les têtes fracassées dans les courses de bicyclettes ou d'automobiles, les bûches prises au cours des parties de steeple chase etc.

Samedi, lors des régates de printemps à Tonkadou, une équipede quatre dans laquelle notre aimable compatriote, M Chapeaux était chef de nage, prenait un bain forcé, provoqué par les vagues du Wangpou rageur, sans accident toutefois fort heureusement.

Et voici que nous arrivent de France les détails d'une ascension en ballon le Gay Lussac qui se termina d'une façon particulièrement tragique.

Je cite :—

"Le *Gay-Lussac* était monté par deux avocats du barreau de Paris, MM. André Watteau et Pierre Passion, membres du l'Aéro-Club et aéronautes expérimentés, et d'une jeune employée de l'Aéro Club, Melle Masson.

Poussé par un vent léger, le *Gay-Lussac* prit d'abord la direction de l'Ouest ; mais bientôt le vent changea brusquement de direction et le ballon fut entraîné a une vitesse de soixante-dix kilomètres à l'heure vers le nord-ouest. Cependant le temps était superbe.

A trois heures, le *Gay-Lussac* passait à deux mille mètres au-dessus de Coutances. Déjà s'apercevait la mer. M Watteau, qui pilotait le ballon, prit alors ses dispositions pour atterrir, mais le pays, hérissé d'habitations, d'arbres et de murs, rendait l'atterrissage très difficile, et le vent qui soufflait avec une viodence croissante entraînait rapiment l'aérostat.

MM. Watteau et Passion ouvrirent toute grande la soupape. Le ballon descendit, mais un violent coup de vent le porta au-dessus de la Manche, en face de Gouville.

La nacelle traînait déjà dans les flots et MM. Vatteau et Passion furent obligés de se hisser dans les cordages. Ils durent soulever et maintenir Mlle Masson, qui dans une crise d'épouvante, voulait se jeter à la mer.

La plage était déserte. Pendant près d'une heure, les aéronautes luttèrent désespérément. Enfin une barque se détacha du rivage et se dirigea vers le ballon naufragé.

Mais elle ne pouvait, sans danger, approcher du *Gay-Lussac* qui, à chaque instant, menaçait de s'engloutir.

M. Watteau, très bon nageur, prit Mlle Masson en lui recommandant de nouer ses bras autour de son cou, puis il se jeta à l'eau et se dirigea vers la barque. Il avait à peine fait quelques brasses qu'une forte vague l'assaillit et le rejeta en arrière ; la jeune femme desserra son étreinte et disparut. M. Watteau plongea à plusieurs reprises, mais inutilement. A bout de forces, il gagna péniblement la frêle embarcation où M. Passion, qui, lui aussi, n'en pouvait plus, le rejoignait presque aussitôt.

Les deux naufragés furent conduits, dans une auberge où ils reçurent les soins nécessaires. Dans la soirée, ils prenaient le train de Paris. Le corps de Mlle Massion, rejeté par les flots au milieu de la nuit, fut déposé à la même auberge.

Du récit fait par M. Watteau et qui concorde exactement avec les renseignements que nous venons de donner, il résulte que c'est l'affolement de Mlle Masson au moment du danger qui l'a perdue, malgré les efforts inouïs tentés par ses compagnons.

Et voilà. Soyez assurés d'ailleurs que la mort tragique de cette jeune fille n'arrêtera en rien les aéronautes.

Il y aura toujours autant d'ascensions, comme il y aura toujours antant de matchs de foot-ball et autant de régates.

Et c'est une preuve que la génération actuelle n'est pas tellement en décadence ce qu'on veut bien le dire car, s'il ne faut pas de courage pour braver un danger inconnu, il en faut beaucoup quand le danger est connu, certain, presque inévitable. Ce qui est le cas de la majeure partie des sports.

Sapèque

***

PARLONS-EN

L'autre soir, à la représentation de notre Dramatique, il m'a été fait une réflexion qui peut se résumer en ces quelques mots : " Vous ne nous parlez plus du Yang king pang, auriez-vous touché la forte somme ; vous seriez-vous fait acheter ? "

A cette question saugrenue, je me suis contenté de hausser les épaules. J'ai eu tort car ce matin je reçois une carte postale me posant la même question en d'autres termes. Les voici d'ailleurs : " Vendu ! Tu ne nous en parles plus maintenant du Yang king pang. Tu nous as pourtant assez rasé avec lui ! *Signé*. Un qui voit clair."

Je félicite sincèrement mon correspondant de l'excellence de sa vue et je voudrais bien être à sa place : je n'aurais pas besoin de pince-nez; mais lui, comme mon interlocuteur du théâtre, se tromper étrangement.

J'aurais fait fi de ces balivernes si, de par ailleurs, il ne m'était revenu que cette opinion était courante dans notre concession. Il est donc bon que je m'explique.

Je tiens à ce que tout le monde sache bien que je n'ai rien touché pour ne plus parler du Yang king pang. Pour la bonne raison qu'on ne m'a rien offert. Et, à ce propos, s'il existe de par le monde une personne qui soit décidée à verser la forte somme pour qu'on ne parle plus du Yang King pang (mon Dieu que ce nom est donc long à écrire) je ne serais pas fâché de connaître son adresse.

Je n'ai donc pas touché la forte somme et, si je n'en ai plus parlé, c'est que j'avais autre chose à dire, voilà tout.

Aussi bien n'ai-je pas tout dit sur le ruisseau changaïen ? N'ai-je pas clame sur tous les tons la barbarie et aussi l'inconséquence qu'il y aurait eu à en voter la dispartion ? Grâce au ciel et aussi au tour de passe-passe qui s'est produit le jour de l'Assemblée des Contribuables, ce méfait a été empêché, je ne dirai jamais assez combien j'en suis heureux.

Et mettez-vous à ma place. Notre rédaction baye sur le Yang king pang ; à toute heure du jour nous avons sous les yeux, sous le nez, le va-et-vient des bateaux, les effluves embaumés qu'il dégage. Entre deux feuillets de copie, nous sommes bien aises de nous mettre aux fenêtres et de nous rincer l'œil. Nous étudions le petit monde des bateliers, des coulis, tout en savourant la bonne odeur qui nous pénètre, qui nous enveloppe. L'utile est joint à l'agréable. Il faudrait être dépourvu de la moindre parcelle de bon sens pour ne pas apprécier tous ces avantages à leur juste valeur. Soyez certains que nous les apprécions.

Si je ne parle plus du Yang King pang, c'est par pur égoïsme : pour ne pas susciter la jalousie de personnes moins favorisées du sort et qui ont la malchance d'habiter l'avenue Paul Brunat ou Bubbling Well.

D'ailleurs, à quoi bon aller chaque jour clamer son bonheur ou sa joie, aussi bien que sa désespérance, cela deviendrait fastidieux.

Passons donc à autre chose, voulez-vous ? A un rébus par exemple : —

Mon premier est un mot chinois.
Mon deuxième est un mot chinois.
Mon troisième est un mot chinois.
Mon tout, est un nom chinois.
Ne vous fatiguez pas : je solutionne :
Mon premier est un mot chinois : Yang
Mon second est un mot chinois : King
Mon troisième est un mot chinois : Pang
Mon tout c'est lui : Yang King pang.

Ce n'est évidemment pas de la force de 60 H. P. mais encore fallait-il le trouver !

Sapèque.

***

CHINONS

Pour réparer le palais Koei-tei (vision de la vertu), le président de la Cour Intérieure a demandé 200,000 taëls ; le prince Régent ayant examiné les devis a dit que 500 taëls suffisent pour cette minime réparation.—Echo de Chine—Nouvelles chinoises.

***

Comme quoi, en Chine comme ailleurs, on peut différer d'avis sur le même sujet. Qui a raison, du mandarin qui demande 200.000 taëls, ou du Régent qui affirme que 500 suffisent ? Il y en a forcément un des deux qui se trompe.

Peut-être aussi, le président de la Cour Intérieure voulait-il que la vision de la vertu que l'on a dans le temple en question, soit entourée d'éclat, de dorures, de soieries. Et ces choses-là coûtent cher.

Peut-être, de son côté, le Régent estime-t-il que la vertu est modeste ; que pour la "visionner" congrûment point n'est besoin de "chichis" et qu'en un mot la vertu se suffit à elle-même.

Ce doit être cela, à moins que ce ne soit autre chose.

Mais enfin, supposons que le chiffre du Régent soit le bon (et il y a des chances) ; supposons que ne s'étant pas rendu compte par lui-même de ce qu'il y avait à faire, le Régent ait sanctionné le crédit de 200.000 taëls demandé. Où seraient allés les 199,500 taëls de superflu ? N'allez pas croire surtout que cette somme se serait évanouie dans la poche du mandarin, vous vous tromperiez étrangement : les mandarins chinois ne sont pas capables de choses pareilles. Jamais, au grand jamais, il ne leur viendrait à l'idée de détourner un sapèque des deniers publics. Ce n'est pas, je le sais, l'opinion de mon céleste confrère Koué Kia ziou qui affirme le contraire, mais c'est la mienne et j'ai la conviction que le président de la Cour intérieure aurait dit, les travaux terminés : "je me suis trompé dans mon estimation. Il y a 199,500 taëls de trop, les voilà. Tout comme au coin du quai, on rend l'argent."

Vous ne croyez pas ?

***

Dans le même journal, il y a aussi une nouvelle bien intéressante : Un fonctionnaire ayant mis dans son coffre-fort particulier, l'argent qu'il aurait dû mettre dans le coffre-fort gouvernemental, le vice-roi le condamna à la destitution et de plus à la confiscation de ses biens.

Mais ce fonctionnaire a des lettres, il a lu les journaux de ces dernières années, il connait l'affaire Humbert et la chanson du coffre-fort :

...... On trouva un grand écrin.
Et dans le grand écrin :
Un autre moins grand écrin.
Et dans cet autre écrin :
Un tout petit écrin.
Et dans le petit écrin :
Peau de balle et balai de crin.

Aussi quand les satellites du vice-roi arrivèrent pour opérer la confiscation ils ne trouvèrent que des caisses vides, ainsi que la maison. Le fonctionnaire infidèle, ayant probablement eu des remords, s'était confisqué lui-même.

Et l'on chine la Chine !

Sapèque

***

FRÉMISSEMENTS

Depuis l'an 46 av. J. C., et ce n'est pas hier, Vercingétorix, la gloire de l'Arverne, était figé dans l'immobilité immuable.

Il était à croire que cette immobilité était bien définitive, que jamais plus il ne bougerait, lui qui avait tant bougé.

Hélas, malgré ses 1955 années d'immobilité, le grand arverne a tressailli, le naturel a repris le dessus. Et c'est encore une conséquence de la politique, l'infâme politique, qui fait bouger le Midi si fréquemment.

Pour faire bouger Vercingétorix, il n'a fallu rien moins que la victoire, à Thiers, (Puy-de-Dôme, 17,600 habitants, tabletterie, coutellerie, quincaillerie etc) du nommé Marrou, radical socialiste.

C'est un de nos confrères, le *Réveil thiernois*, qui nous communique cette nouvelle sensationnelle. Ecoutez :—

" J'imagine que si Vercingétorix, sur son socle, a pu, dimanche soir, connaître le résultat des élections législatives, il a dû se départir de sa glaciale immobilité et a dû frémir de fierté et de joie.

" Un vent d'indépendance et de liberté venait de souffler sur son Arverne... Sa terre venait de secouer le joug.

" Des deux extrémités du département, les nouvelles arrivaient semblables : les électeurs avaient parlé, les bulletins de vote avaient montré leur irrésistible force."

***

" Sa terre venait de secouer le joug !" Mais, cher confrère, il y a là matière à un bel opéra, avec musique de Saint — Saens. Voyez comme cela ferait bien, au troisième acte, de voir Vercingétorix casqué, descendre de son cheval pour venir féliciter le candidat Marrou, vainqueur dans la lutte des idées. A ce moment le corps de ballet figurant les bulletins de vote, voltigerait autour des deux héros, cependant que l'orchestre jouerait l'Internationale en sourdine.

***

A tout prendre d'ailleurs, les statues ont toujours eu la manie de s'agiter, ceci

n'est pas pas particulier à Vercingétorix. Une ode avec chœurs, intitulée "Les statues en balade" fut jouée il y a quelques années, aux concerts Colonne, je crois.

Il me souvient aussi avoir lu dans le *Temps*, journal qui ne parle pas à la légère, que Henri IV s'ennuyant sur le Pont neuf,était descendu de son cheval pour aller embrasser la sœur du marchand de marrons qui est au coin de la rue Maubuée.

***

Néanmoins tous ces hommes, de bronze ou de marbre, s'ils s'agitent, leur agitation n'a toujours pour but que leur agrément personnel : visites à faire ou besoins à satisfaire, ils ne se mêlent jamais de politique.

Vercingétorix leur a donné là un bien fâcheux exemple. J'espère bien qu'ils ne le suivront pas ; ou ce serait l'abomination de la désolation.

Voyez-vous, par exemple, Chappe, l'inventeur du télégraphe à bras,qui tant s'ennuie Boulevard St. Germain, descendre de son socle pour aller visiter le poste de télégraphie sans fil de la tour Eiffel !

Voyez-vous Louis XIV quitter la place des Victoires pour aller au Carrousel chercher querelle à Gambetta, le grand républicain.

Et ici,à Changhaï,voyez-vous l'homme à la redingote qui fait l'ornement du Bund, partir d'un pied léger au Municipal Council pour protester contre l'érection du Palace Hotel qui lui bouche la vue !

On n'en finirait plus et on serait exposé, à chaque tournant de rue, à buter dans une statue ayant perdu son chemin ou vous arrêtant pour savoir si vous êtes socialiste ou légitimiste.

Et tout cela de la faute à Vercingétorix et aussi à Marrou,le radical socialiste.

Sapèque

***

SERVIS !

— — —

" Il est bon, quand on est journaliste, d'être renseigné et de renseigner ; mais il ne faut pas dépasser certaines limites, ou alors on s'expose à être pris pour un de ces êtres méprisables qui, espionnant par goût et plus souvent par intérêt, devraient disparaître sous la colère du prolétariat. "

Vlan ! c'est *l'Humanité*, notre confrère parisien, ayant à sa tête M. Jaurés, le socialiste à tous crins, qui y va de cette phrase comminatoire.

Vous pensez bien que cette homélie vise un autre journal et, j'aime mieux le dire (tout de suite : elle vise *l Écho de Chine.*

Ah oui ! nous avons fait ici de la jolie besogne, nous pouvons en être fiers.

Ce que nous avons fait ? Ceci : nous avons traduit un télégramme de source chinoise ou japonaise, avec d'ailleurs tous nos confrères, et nous l'avons imprimé. Voici quel était ce télégramme. Lecteurs, mes amis, ne nous accablez pas:—

" S. E. Tuan Fang, vice-roi du Liang-Kiang, a télégraphié que Sun Yat Sen, le fameux chef révolutionnaire, a 30.000 fusils à Tsou-Sima et Satsuma,au Japon. Le premier envoi à Canton était fait de Tsou Sima. Plus de 10.000 fusils ont été embarqués à Satsuma sur des jonques chinoises pour le Kiou-Tchou."

Il paraît qu'en insérant cette information nous avons commis, ici,une "action regrettable", l'*Humanité* ne nous l'envoie pas dire.Heureusement que notre confrère veut bien nous trouver une petite excuse et quelle excuse :—

"Nous savons bien qu'il est difficile pour un journal de vivre aux colonies sans accepter ou -même rechercher l'impulsion fructueuse que donnent les représentants de la République. Pourtant, est-ce de la bonne besogne, est-ce une besogne honorable de publier, comme le fait l'*Echo de Chine*, des notes dans ce genre."

Nous voilà tout de même un peu rassurés, d'autant plus qu'à côté de ce demi pardon il y a les conseils que veut bien nous donner l'*Humanité* :—

" Nous savons à quoi nous en tenir en ce qui regarde la France; nous avons tous plus ou moins souffert dans notre dignité d'homme et de militant à la suite de vexations,d'inquisitions et de manœuvres inqualifiables. Nous avons accepté la chose parce qu'il le fallait, parce que nous étions trop faibles pour résister convenablement, mais que les organes écrits en français, écrits par des français, par des descendants de nos grands ancêtres de 93 s'abaissent jusqu'aux dénonciations les plus honteuses, voilà ce que nous ne comprenons pas."

Notre confrère tient d'ailleurs à nous dire que Sun Yat Sen et lui sont deux copains, deux frères et amis et il y va de son petit couplet : —

" Eh bien, Sun Yat Sen est un de nos amis. Les lecteurs de *l'Humanité* ont eu un aperçu des doctrines qu'il professe et certainement, elles ne les ont pas choqués, bien au contraire. Mais quel est ce métier qui consiste à se faire le canal de son excellence le vice-roi du Liang-Kiang, à noter et à publier le nombre des armes utiles dans un mouvement insurrectionnel, à indiquer soigneusement les points de départ, à à se déshonorer jusqu'à donner les indications qui ne peuvent servir qu'à la police ?

"Il ne faudrait pas aller trop loin dans cette voie.

"Notre parti est actuellement assez fort pour épargner aux Français certains déshonneurs qu'ils ne veulent pas subir. Nous avons dit ici même et bien souvent, aussi souvent qne les exigences de l'actualité nous le permettaient, l'intérêt de premier ordre que la France avait à favoriser autant qn'il était en son pouvoir les idées généreuses soutenues par nos amis Chinois, nous avons exposé les raisons de notre conviction. Personne ne s'est élevé là contre. On ne le pouvait guère.

Mais nous prions nos confrères qui, d'ailleurs, ne sont que les outils de notre gouvernement, de ne pas continuer. Ils font de la mauvaise besogne et leur posture est regrettable."

Voilà donc un fait avéré: l'*Echo de Chine* est à Changhaï, l'outil du gouvernement. C'est *l'Humanité* qui l'affirme.

Et l'on voit d'ici la filière : le vice-roi du Liang Kiang avise le Gouvernement français, qui avise son représentant à Changhaï, qui avise l'*Echo de Chine*. C'est d'une clarté aveuglante !

***

Mais, mon cher confrère, le télégramme qui suscite votre grande colère est un souffle, un rien. Nous en avons inséré comme cela des foules et s'il fallait faire le compte des fusils qui ont déjà été débarqués en Chine ou qui sont prêts à être débarqués pas les partisans de Sun il se chiffrerait par millions.

D'ailleurs, confrère, êtes-vous si sûr que cela de l'existence de Sun Yat Sen? C'est qu'il y en a des tas de Sun Yat Sen. Il n'est pas rare ici, à Changhai, où nous sommes évidemment moins bien renseignés que vous sur ce qui se passe en Chine, il n'est pas rare, dis-je, d'apprendre dans la même journée que Sun est à Singapour, et à Tokio, et à Canton et en Corée.

Fregoli n'est rien à côté de lui et je ne serais pas surpris que le jour où vous le vîtes à Paris, il se soit trouvé en même temps dans mon bureau, à Changhaï. Car c'est un de mes amis, à moi aussi.

Sapèque

Propos et impressions

Les peuples, quelles que soient leur richessi acquise et leur prospérité économique, semblens plier sous le faix de leurs charges fiscales. La résistance opposée par le peuple allemand à l'établissement des 825 millions de taxes nouvelles, qui lusont demandées concurremment par l'empire et le Etats confédérés; l'embarras dans lequel se trouvent le gouvernement et le Parlement britanniques et les inextricables difficultés auxquelles ils se heurtent pour trouver les 250 à 300 millions nécessaires à l'équilibre branlant de leur budget, sont autant d'indices certains du malaise qui règne parmi les contribuables de tous les pays et du danger qu'il pourrait y avoir à les surtaxer sans mesure.

Or,de toutes les dépenses nécessaires à la vie des peuples. il en est de productives e richesses nouvelles. ce sont les dépenses des travaux publics, de dotation ou d'encouragement à l'agriculture,au commerce ou à l'industrie, d'expansion coloniale, d'enseignement et de solidarité sociale; il en est d'autres de stériles, qui chargent les nations et gênent leur essor économique sans autre compensation que celle d'assurer leur sécurité matérielle: ce sont les dépenses militaires, les dépenses de la guerre et de la marine.

En 1897 les dépenses des sept grandes nations militaires : France, Angleterre Allemagne, Russie, Etats-Unis, Italie, Japon sont de quatre milliards 756 millions. Elles équivalent à 26 % de leurs dépenses totales et représentent un impôt de 12 fr. 60 par tête d'habitant.

Que sont devenues ces dépenses, en 1907 ?

Elles atteignent ensemble le chiffre de 7 milliards 516 millions, dépassant de 2 milliards (ou 60 % celles de 1897 ; l'augmentation est de 6 francs par tête d'habitant.

Mais ce dépassement est très inégalement réparti entre les sept nations. Il atteint 142 % pour les Etats-Unis, 122 % pour le Japon, 65 % pour l'Allemagne, 58 % pour la Russie et n'est plus que de 36 % pour l'Angleterre, 24 % pour la France et 13 % pour l'Italie.

L'impérialisme paraît, malgré tout, sévir avec plus d'intensité en Amérique et dans l'empire du mikado que dans la vieille Europe.

On ne peut que s'en féliciter et souhaiter que les nations s'arrêtent enfin sur cette pente qui tend à faire passer tous leurs revenus en achats de canons et cuirassés vite démodés.

L'esprit d'économie fut en tout temps chose nécessaire ; il l'est plus que jamais ; il s'impose surtout et avant tout dans les dépenses de la guerre et de la marine.

***

On continue à batailler ferme aux Etats-Unis sur la réforme des tarifs. La Chambre des Représentants et le Sénat se renvoient les projets, amendés, triturés et il semble bien que l'on a du mal à se mettre d'accord.

Un des buts principaux du projet en question est, paraît-il, de combler le déficit du Trésor ; mais cette préoccupation d'ordre fiscal n'a pas empêché le Comité des Voies et Moyens de la Chambre des Représentants, uniquement composé de républicains protectionnistes, de poursuivre pendant plusieurs mois l'enquête d'usage auprès des producteurs et des groupements industriels intéressés. Les dépositions recueillies par le Comité ont d'ailleurs presque toutes tendu à des aggravations du tarif existant.

C'est alors que M. Payne est entré en scène avec son projet de tarif qui, dans ses grandes lignes,tend à abaisser les droits sur les produits de première nécessité et sur les matières premières, ainsi que sur les articles similaires à ceux fabriqués par les rusts ; en revanche, les droits sur les articles de luxe seraient généralement augmentés.

Ce nouveau tarif intéresse au premier chef les pays en relation d'affaires avec les Etats-Unis car le bill Payne propose de créer, à l'exemple de la plupart des pays d'Europe, un tarif maximum et un tarif minimum ; ce dernier, inférieur au premier d'environ 20%, serait consenti aux nations qui, dans un délai de soixante jours après le vote de la loi, traiteraient les articles américains aussi favorablement que ceux importés d'autres pays Quant à la base de la taxation, elle serait, comme précédemment, tantôt spécifique et tantôt *ad valorem*.

C'est la loi des compensations, de la réciprocité. Favorisez-nous et nous vous favoriserons, dit le bill Payne qui donne lieu en ce moment aux Etats Unis à une lutte opiniâtre, mais qui a toutes chances de se voir sanctionnée moyennant quelques petites modifications de détail. Aussi s'explique-t-on l'intérêt qui s'attache en Europe à cette discussion qui touche à la vie commerciale du pays, surtout au point de vue extérieur.

***

Le parlement japonais a sanctionné une règlementation visant la presse, qui mérite d'être signalée.

Au Japon, il est d'usage que les journaux déposent entre les mains des autorités une caution, sorte de provision pour les amendes futures. Cette caution vient d'être doublée pour les villes de Tokio et d'Osaka, où sont publiés le plus de journaux : elle passe de mille à deux mille *yen* ; les journaux publiés dans les villes de 70.000 habitants et au-dessus, mille *yen* au lieu de 700 ; et dans les plus petites villes 500 *yen*.

Pour échapper à cette obligation, certains journaux avaient transporté leurs bureaux,en dehors des villes mais la ruse a été éventée et le règlement prévoit une extension des limites de Tokio et Osaka à 3 *ri* et celle des petites villes à un *ri*. Néanmoins les journaux déjà existants ont trois ans pour se mettre en règle avec la caution additionnelle.

Le règlement prévoit aussi le cas de plagiat et la publication de nouvelles prises dans un autre journal, ainsi que l'obligation de rectifications et du droit de réponse, qui stipule, comme dans nos règlements sur la presse, l'insertion en même place et en mêmes caractères.

En cas d'articles pouvant porter atteinte à la paix publique ou susceptibles de troubler les bonnes relations avec l'extérieur, le journal est privé du droit de circulation. S'il y a récidive en l'espace d'un an, le journal peut se voir interdire l'usage de la poste.

C'est, à peu de chose près, une adaptation des règlements en usage en Europe, sauf en ce qui concerne la caution que nous ne connaissons pas et qui met forcément une sourdine aux attaques possibles contre le gouvernement. Il ne semble pas toutefois que le gouvernement se montre bien intolérant car nous avons vu, parfois, dans les journaux nippons, des articles qui n'étaient pas d'une tendresse exagérée pour les autorités. L'indulgence semble être la ligne de conduite du gouvernement japonais vis à vis des journaux et, en ceci, il fait preuve d'une largeur de vue qui l'honore.

***

Avec emphase, en Autriche, en Italie, la paix certaine a été proclamée, paix que nous devons, paraît-il, à la solidité de la Triple Alliance. Ce qui n'arrête en rien la construction accélérée des *Dreadnoughts* en Allemagne et fait ressortir pour l'Autriche et l'Italie la nécessité d'avoir, elles aussi, des bateaux-monstres.

En Amérique, où une escadre japonaise est fêtée en ce moment, la paix est, là aussi, proclamée. Plus de guerre possible ! mais le Japon vient de lancer deux cuirassés qui, de l'avis de leurs constructeurs, seront plus puissants que tous les *Dreadnoughts* présents et à venir.

Le Japon, qui se débat dans une crise financière et commerciale qui le mit un moment à deux doigts de la faillite, trouve des millions pour construire des cuirassés. Ses ressources passent en bateaux, en canons : c'est pour assurer la paix.

Il semblerait qu'un vent de folie passe sur les nations civilisées. Chacune agite son épouvantail, et le veut plus impressionnant que celui de ses voisines Une émulation non pareille embrase les gouvernements qui ont, pour une fois, tous le même mot d'ordre : *Si vis pacem para bellum.*

Mais le préparation, l'assurance de cette paix intangible accapare toutes les finances des peuples. Pour parer aux dépenses que nécessite cette fameuse paix on remanie les tarifs. Partout on s'ingénie à trouver des ressources. En Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, en France aussi, on prévoit dans les budgets,millions sur millions,tous destinés à l'armement. On n'a pas ces millions, mais il faut les trouver, et on les trouve : la paix mérite bien des sacrifices.

Nous sommes en pleine période d'intimidation et de bluff réciproques; on joue à se faire peur et aujourd'hui, plus que jamais, on peut se demander, Qui trompe-t-on ?

***

On commence à s'inquiéter au Japon de la proportion des divorces et, naturellement, on en rejette la faute sur l'influence de la civilisation occidentale.

Deux cents divorces par jour, tel est le chiffre officiel fourni par les statistiques. A première vue, ce chiffre paraît énorme, il ne représente pourtant que 19 pour cent des mariages.

Les sociologues japonais mettent ce nombre de divorces sur le compte de l'infidélité, conséquence comme nous le disions plus haut, de l'influx de la civilisation occidentale qui a amené avec elle, disent ces sociologues, des idées de luxe, d'extravagance et aussi d'indépendance pour la femme inconnues jusqu'alors.

Et commme le fait remarquer un de nos confrères de Tokio, le nombre de divorces à l'amiable, c'est à dire de séparations non légales est-il au moins égal à celui des divorces enregistrés.

Les magistrats ont aussi, paraît-il, une trop grande facilité à rompre les mariages. Il suffit souvent de la volonté des conjoints pour rompre la chaîne qui les lie. Le magistrat n'en demande pas plus long.

Le respect du mari s'en va au Japon, la femme japonaise qui, si longtemps fut considérée comme quantité négligeable, qui était un peu l'esclave du mari, secoue le joug. Elle veut l'indépendance et, comme il arrive toujours en pareil cas, elle a été du premier coup aux extrêmes.

Ceci inquiète les japonais qui ont le souci de la grandeur de leur pays. Ils demandent une législation plus sévère qui protégerait le mariage contre la fantaisie d'époux inconstants. Ils veulent sauvegarder la famille qui est le pivot de toute société: importe de les en féliciter.

***

La rumeur est de plus en plus courante dans les milieux officiels japonais que l'annexion de la Corée ne serait plus qu'une question de temps.

Au dire des partisans de cette mesure, ce serait le seul moyen de mettre fin aux rencontres presque journalières entre coréens et japonais.

Malgré les dires optimistes des journaux de Tokio, la lutte continue. Dans la seule période du 22 au 27 avril dernier, six rencontres ont eu lieu entre coréens et japonais, faisant cinquante victimes.

La lutte est donc continuelle, la soumission n'est qu'apparente et l'avis de beaucoup de politiciens est que le seul moyen de faire cesser cet état de choses est d'annexer le pays, purement et simplement. Le protectorat ne vaut rien.

A parler franc, cette suggestion n'a rien qui puisse surprendre, elle était prévue et, du jour où les japonais ont mis le pied en Corée, l'affaire était claire. Nous l'avons dit ici à maintes reprises.

Mais enfin, jusqu'à présent on y avait mis des formes, on n'avait pas encore prononcé le mot d'annexion. C'est fait maintenant et, avec la ténacité des japonais et leur dédain de l'opinion extérieure, on peut être assuré que cette annexion ne tardera pas : la Corée sera japonaise.

Le prince Ito, qui était l'administrateur de la Corée, vient de quitter son poste et rentrer au Japon. Au dire des gens bien renseignés ce départ serait le prélude de l'annexion,—nécessitée par les circonstances, dit le gouvernement nippon,—et il n'y aura qu'à s inclimer devant le fait accompli :

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

Avis aux diplomates japonais.

Dernièrement un diplomate japonais a dit à ses collègues de Tôkyô les paroles suivantes relatives aux affaires sino-japonaises. "Le gouvernement chinais veut que les affaires sino-japonaises de la Mandchourie soient jugées par la Conférence de la Paix à la Haye. D'après moi, ces affaires doivent être réglées par la Chine et le Japon eux-mêmes. Car si elles sont confiées à cette Conférence,les nations étrangères se moqueront du Japon en disant que parmi les diplomates japonais aucun n'est capable de régler leurs affaires internationales.

Quand Yuen Che-kuai était à Pékin, beaucoup de fonctionnaires voulaient que les affaires sino-japonaises de la Mandchourie fussent jugées par la Conférence de la Paix à la Haye. Mais Yuen Che-kuai disait que l'époque n'en était pas encore arrivée.

Maintenant son successeur, Liang Teng-ni veut que ces affaires soient jugées par cette Conférence. Le gouvernement chinois sait bien que le Japon n'est pas d'accord avec lui sur ce point. Mais il veut encore agir ainsi, sans craindre de porter préjudice à notre Japon. Vraiment la Chine est trop stupide et trop dangereuse. Nous devons dorénavant la traiter avec la dernière dureté."

Ah! vous, diplomate japonais, vous ne savez pas encore que le gouvernement chinois ne dit plus qu'il veut que les affaires sino-japonaises de la Mandchourie soient réglées par la dite Conférence ? Si oui, pourquoi prononcez-vous encore ces paroles aujourd'hui ? Quel en est votre but ?

Vous dites que dorénavant vous devez traiter la Chine avec la dernière dureté. N'avez-vous donc pas peur de sa réaction ? En effet, les forces militaires de la Chine sont beaucoup inférieures à

celles de votre pays. Mais ses forces civiles sont très redoutables.

La dureté japonaise envers la Chine peut porter préjudice au Japon aussi bien qu à la Chine.

Vous ne vous souvenez plus de la dureté du Japon envers la Chine dans la délibération de la question du Tatsu Maru ? Cette dureté n'a-t-elle pas coûté cher à votre Empire ?

Consciencieusement, votre Japon est beaucoup moins riche que les Etats-Unis, la France et l'Angleterre. Cependant en dépit de leur grande richesse, les Etats-Unis craignent encore le boycottage organisé par les Chinois. Si le Japon est prudent et connaît ses intérêts particuliers, il doit se repentir d'avoir maltraité la Chine dans l'affaire du Tatsu Maru et commencer à la bien traiter. Le proverbe a bien dit ; " La récompense des mauvaises actions est le châtiment. "

La dureté japonaise ne peut qu'inciter le peuple chinois à boycotter les marchandises du Japon, ce qui peut causer des dégâts irréparables aux finances de ce dernier.

Pour le compte de votre Japon, nous vous prions, vous et vos collègues, de bien traiter la Chine et de ne pas blesser l'amitié des Chinois. Soyez bien assuré que nous ne disons pas ces paroles pour vous terroriser. Nous les disons simplement pour le compte de votre Empire. Car nous ne voulons que son bonheur.

Mais votre gouvernement ne craint pas de porter beaucoup de préjudice à ses finances, il se moque de nos conseils et traite la Chine avec la dernière dureté !

Koüé Kia-zeou.

***

Le vice-roi Seng-yong.

D'après tous les journaux indigènes, Seng-yong est un grand conservateur et un vieux fumeur d'opium, Le *Che-chepao* raconte sur son compte l'anecdote suivante. " La province du Kengsou est le rendez-vous des fumeurs d'opium de la Chine. Depuis le vice-roi jusqu'aux brouettiers, tous fument cette drogue. Le vice-roi Seng-yong fume deux onces d'opium par jour. Et s'il reçoit la visite de ses subordonnés, il cause toujours avec eux dans un salon spécial où sont exposés toutes sortes d'instruments servant à fumer l'opium. Il a même dit tout récemment à ses amis : " Nous ne voulons pas nous occuper de la Constitution. Fumons tranquillement notre opium. A quoi bon l'établir?

" Par là, on voit que non seulement Seng-yong déteste la Constitution, mais encore, qu'il s'oppose à l'interdition de l'opium. Seng-yong est vraiment un monstre d'iniquité. "

En effet Seng-yong est un monstre qui mérite toutes sortes de châtiments.

Seulement une chose qui nous étonne et nous choque plus que les grands crimes de Seng-yong, c'est qu'un grand ministre de l'Empire qui est connu pour un grand réformateur et quelques autres Etrangers dont les nations ont déjà établi la Constitution et détestent infiniment le poison de l'opium, font tout leur possible pour protéger ce drôle de Seng-yong qui désobéit à la Cour et qui est maudit de tous les Chinois.

***

Choses incompréhensibles.

La Cour, pour mieux montrer sa bonté envers les Chinois, permet aux provinces d'établir le Conseil Provincial et promet à son peuple de traiter les affaires officielles de l'Empire selon son désir.

En effet, la Cour a lancé de nombreux décrets ordonnant aux mandarins de bien traiter les habitants.

Mais elle vient d'ordonner à Ouang Tasieh, de rejoindre son poste de vice-ministre des Voies et Communications, malgré que Ouang, est haï des habitants de la Chine entière et surtout de ceux du Kiangsou et du Tchékiang.

Dans ce cas-là, elle n'agit plus conformément au désir du peuple.

Tantôt la Cour traite les affaires officielles selon la volonté de son peuple et tantôt elle ne les traite pas selon sa volonté. Un même gouvernement qui n'agit pas toujours d'une même manière n'est-il pas incompréhensible ?

Koué Kia-zeou

***

A propos du paiement des impôts fonciers en taëls.

Les autorités des deux Kiang, prétextant que les sous-préfets sont dans une grande misère, ont plusieurs fois supplié le Trône d'autoriser les mandarins locaux à percevoir les impôts fonciers en taëls. Et maintenant en dépit du refus de la Cour, elles prient à nouveau le Trône de faire droit à leur demande, déclarant que si les sous-préfets continuent à recevoir les impôts fonciers en monnaies de cuivre, ils subiront des pertes irréparables et porteront tort au Trésor.

En effet, les mandarins d'aujourd'hui ne sont plus tous très riches et beaucoup d'entre eux ont été appauvris. Mais est-ce que le peuple est riche ?

Le peuple doit offrir des secours pécuniaires aux sous-préfets victimes des monnaies de cuivre. Mais qui est-ce qui lui donnera, au peuple, de l'argent pour soulager ses peines ?

C'est la raison pour laquelle les impôts fonciers ne doivent pas être payés en taëls.

En outre, il y a encore une grande raison pour laquelle ces impôts doivent toujours être payés en monnaies de cuivre: si les autorités forcent le peuple à les payer en taëls, non seulement elles peuvent augmenter sa misère, mais encore, le pousser à la révolte.

Les notables et les mandarins du Kiangsou à la capitale impériale doivent s'unir pour supplier la Cour de refuser formellement la demande illégale des autorités supérieures des deux Kiang, afin de soulager les peines du peuple et prévenir les troubles futurs.

***

La joie des fonctionnaires de la Mandchourie.

Il y a deux ans quand Siu Se-tchang emportait dans les trois provinces de l'Est vingt millions de taëls, les fonctionnaires de la Mandchourie éprouvaient tous une joie inexprimable : ils pouvaient détourner beaucoup d'argent officiel avec aisance.

Quand, l'année dernière, ces vingt millions de taëls furent épuisés, ces fonctionnaires tombèrent dans le désespoir et beaucoup d'entre eux eurent même l'intention de se rendre dans d'autres provinces dont le trésor officiel est plus riche que celui des trois provinces de l'Est.

Mais maintenant le temps de s'enrichir pour ces fonctionnaires arrive à nouveau. S. E. Sieh-liang va bientôt se rendre en Mandchourie en emportant avec lui la grosse somme de dix millions de taëls.

Les mandarins de ce pays auront de quoi détourner encore pendant six mois ou un an complet, ce qui leur permettra de devenir riches.

Sûrement ils seront bientôt plongés dans une joie indicible et sûrement aussi, ils souhaiteront la bienvenue à S. E. Sieh-liang, leur nouveau vice-roi qui est le motif de leur future richesse.

— Seulement s'ils sont contents et peuvent rire, le peuple est triste et doit pleurer.

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

Rapport du Ministère de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce au Trône

au sujet du développement des arts agricoles et forestiers des provinces.

Le premier jour de la onzième lune de la trente deuxième année de Kouangsiu, le Trône a lancé le décret suivant : " Le censeur impérial Tchao Ping-ling nous a présenté un rapport concernant le développement des arts agricoles et forestiers disant : " Pour qu'un pays soit riche, il faut que ses arts agricoles et forestiers soient en bon état.

La Chine un grand pays connu pour l'abondance de ses produits naturels. Seulement comme jusqu'ici elle n'a pas développé ses arts agricoles et forestiers, ses richesses restent toujours enfermées sous le sol.

" Nous ordonnons donc à tous les vice-rois et gouverneurs des provinces de faire un rapport détaillé, sur le nombre des terrains incultes officiels et du peuple et l'envoyer au ministère de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce. Celui-ci nous présentera alors le dit rapport, et nous lui ordonnerons de dresser les règlements sur la culture de ces terrains incultes par le peuple.

Cette mesure peut faire disparaître les terrains incultes, rendre actifs les habi-

tants, améliorer les mœurs et enrichir l'Empire. Respect à ceci."

A présent les provinces du Fentieng, du Kirin, du Heilonkiang, du Honan, du Kouangsi et du Kengsou nous ont déjà envoyé le dit rapport. Mais les autres provinces ne nous l'ont pas encore envoyé.

Les arts agricoles et forestiers sont les principales richesses d'un empire. Aussi doivent-ils être immédiatement développés. Nous désirons dresser les règlements sur la culture des terrains incultes avant que toutes les provinces ne nous aient envoyé le dit rapport. En regardant le rapport que les six susdites provinces nous ont donné, nous pouvons déjà élaborer les règlements sur la culture des terrains incultes.

Nous venons de rédiger les règlements sur cette culture en vingt deux articles qui seront mis ne vigueur dans les provinces aussitôt après le sanctionnement de V. M. Quant aux règlements sur la plantation des arbres, nous les dresserons sous peu.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

Rapport d'un censeur

au Trône relatif à l'établissement des dépenses de la famille impériale.

Quant S. M. la feue Impératrice-douairière se rendait au Jardin Yi-ou, elle dépensait des sommes d'argent considérables et la Cour devait Lui envoyer toutes les saisons beaucoup d'argent.

Maintenant, grâce à la bonté de V. M. la Cour n'est plus obligée d'envoyer des secours de finances à la famille impériale et peut épargner annuellement une forte somme qui sera employée pour le compte de l'Etat.

Seulement dans toutes les nations étrangères, les dépenses de la famille impériale ont été déjà établies depuis longues années. Puis que la Chine veut établir la Constitution, elle doit aussi imiter ces nations constitutionnelles à les établir, afin de conformer aux lois de la Constitution.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Correspondance d'un Chinois à l'Etranger

au sujet des Chinois résidant dans les îles du Nanyang.

Quand la Hollande voulait forcer les Chinois résidant au Nanyang à se faire naturaliser hollandais, ils étaient tous dans la crainte et priaient leur gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la Hollande de réaliser ce projet.

Je viens d'entendre dire que deux navires de guerre chinois *Haiyong* et *Hai-chi* sont en route pour le Nanyang et qu'ils y seront arrivés sous peu. Les notables du Club chinois du Nanyang ont l'intention de prier le ministre de Chine en Hollande de se rendre dans les îles du Nanyang par ces deux navires pour délibérer sur les questions touchant les Chinois résidant à l'Etranger, avec les autorités hollandaises.

Les présidents du Club chinois de Java viennent de développer l'instruction des filles.

Les Chinois au Nanyang s'étant expatriés depuis de longues années, ignorent presque tous leur langue maternelle. Parmi les hommes, il y en a encore quelques-uns qui connaissent le cantonais ou le foukienois. Mais parmi les femmes, il n'y en a pas une qui connaît le chinois : elles parlent toutes la langue de Malaisie. Depuis quelque temps, plusieurs écoles ont été créées pour les garçons.

Maintenant, les notables chinois de Java viennent d'y créer une école des filles.

Les filles des commerçants chinois riches et pauvres de Java, doivent toutes y faire leurs études. Dorénavant les filles qui ne connaîtront pas le chinois ne pourront plus se marier avec les garçons chinois qui le connaissent, afin de les punir de leur manque de patriotisme.

Il est à espérer que les Chinois résidant dans les autres îles du Nanyang imiteront leurs compatriotes à Java en créant des écoles de filles.

Une chose qui me rend triste c'est que le gouvernement chinois n'envoie pas de consuls dans les îles du Nanyang pour protéger les résidants chinois mais qu'il y envoie annuellement deux navires de guerre pour montrer sa soi-disant majesté aux Etrangers, ce qui peut inciter ces derniers à se moquer de lui.

Les autorités hollandaises voyant que dans l'île Bornéo, les Chinois ont créé de bonnes écoles pour instruire leurs descendants, font tout leur possible pour détruire ces écoles. Elles ont construit elles-mêmes une école et forcent les enfants chinois à y entrer pour faire leurs études, ce qui est également une circonstance très déplorable pour moi et pour mes compatriotes ayant l'amour de la Patrie.

Pétition du Club de l'Instruction du Kiangsou au Ministère de l'Instruction Publique

relativement à l'amélioration des règlements des écoles élémentaires inférieures.

Les écoles élémentaires inférieures sont plus importantes que les écoles moyennes et supérieures. La durée de leurs études doit être en proportion de la richesse du peuple et les livres classiques qu'elles enseignent aux enfants ne doivent pas être trop difficiles.

La durée des études des écoles élémentaires inférieures chinoises doit être raccourcie et leurs livres classiques qui sont difficiles à comprendre doivent être changés.

Dans les règlements actuels de l'Instruction, il est dit que les enfants doivent étudier cinq ans dans les écoles élémentaires inférieures et quatre ans dans les écoles élémentaires supérieures.

Les autorités et les notables font tout leur possible pour développer l'Instruction publique. Mais les écoles elémentaires intérieures créées par eux ne sont pas encore assez nombreuses. Le Kiangnan est la plus riche province de la Chine. Cependant sur dix enfants de ce pays, il n'y en a à peine un ou deux qui peuvent étudier cinq ans dans les écoles élémentaires inférieures. Les autres, à cause de la pauvreté de leurs parents, sont obligés de quitter leurs écoles quand ils y ont étudié deux ou trois ans. Puisque les enfants du Kiangnan ne peuvent pas encore étudier cinq ans dans les écoles élémentaires inférieures, comment ceux des autres provinces pauvres peuvent-ils y étudier pendant cinq longues années ?

Un étudiant, avant d'entrer dans les Universités ou dans les écoles supérieures, doit d'abord étudier respectivement cinq ans, quatre ans, cinq ans et trois ans dans les écoles élémentaires inférieures et supérieures et dans les écoles primaires et moyennes.

Maintenant les écoles élémentaires n'enseignent que trente heures par semaine. Mais, dans ces trente heures, douze sont réservées pour l'étude des livres canoniques.

En effet, ces livres ne parlant que des vertus, peuvent inciter ceux qui les lisent à se bien conduire. Seulement ils sont très difficiles à comprendre. Tout le monde dit que pour les enfants dont l'intelligence n'est pas encore bien ouverte, l'étude de ces livres canoniques n'est d'aucune utilité.

On a bien raison. D'après nous, en forçant les enfants à étudier ces livres, ils finiront par ne pas connaître leur langue maternelle.

Au Japon, les enfants des petites écoles ne sont obligés que d'étudier la langue maternelle, l'arithmétique et la gymnastique. Quant aux dessins, musique etc., ils sont libres de les étudier ou non.

Sachant que les finances des provinces sont en mauvais état, que les habitants sont la plupart indigents et que les enfants n'ont pas encore une intelligence assez développée, nous vous prions, Excellences, d'ordonner à vos subordonnés de prendre les mesures nécessaires pour raccourcir la durée des études des écoles élémentaires inférieures et supprimer les livres classiques trop difficiles à comprendre qu'elles enseignent.

Pétition de M. T'ang Ze-sieh, directeur-général des lignes commerciales du Tchékiang

au bureau des conseillers de l'Empire au sujet du renvoi de Ouang Ta-sieh.

Il y a quelques jours je vous ai envoyé un télégramme vous suppliant d'interdire à Ouang Ta-sieh de joindre son nouveau poste.

Ouang Ta-sieh qui a porté beaucoup de préjudice aux lignes commerciales du Sud est maudit de ses parents m mes. Ceux-ci ont même envoyé des lettres aux journaux chinois disant qu'ils ne

reconnaissent plus Ouang Ta-sieh comme leur parent, afin de venger tous les Chinois et de punir sa traîtrise.

Vous ne devez pas agir contrairement à la volonté des habitants du Sud pour le compte de ce monstre.

Les bruits courent que Ouang est déjà entré en fonction et qu'il critique énormément les habitants et les actionnaires des lignes du Sud.

Peut-être le Prince Régent ignore les crimes incomparables de Ouang Ta-sieh. Mais vous devez connaître très bien ses crimes.

Si les habitants du Sud font tout leur possible pour construire les lignes du Tchékiang et du Kiangsou, c'est parce qu''ils veulent aider le gouvernement à sauvegarder les droits de la Chine Quand même Ouang Ta-sieh est un homme très capable, vous devez le charger de traiter d'autres affaires. Mais maintenant vous le nommez vice-ministre des Voies et Communications et le chargez de surveiller les lignes du Kiangsou et du Tchékiang, ce qui peut nous tenter de croire que vous voulez que Ouang puisse mieux nous porter préjudice.

Maintenant l'Empereur est encore en bas âge et les Etrangers sont très puissants. Si S. M. le feu Empereur a ordonné au Prince Régent de gouverner l'Empire et si le Régent lui-même ne craint pas de se donner beaucoup de fatigues pour traite les affaires officielles, c'est parce que tous deux, ils aiment le peuple et veut créer son bonheur. Mais vous n'agissez pas selon leur volonté. Vous avez vraiment tort. Sâchez donc que ce n'est pas en opposant le désir du peuple que vous devez préparer et établir la Constitution.

Puisque vous ordonnez à Ouang de joindre son poste, vous croyez sûrement que ce monstre a eu parfaitement raison d'avoir causé beaucoup de dommages aux lignes du Tchékiang et du Kiangsou et que les habitants de ces deux provinces ont eu tort d'avoir aidé le gouvernement de sauvegarder les droits de la Chine.

Je sais bien que je dois être sous les ordres du ministère des Voies et Communications. Mais je ne daigne pas être surveillé par les monstres d'iniquité tels que Ouang Ta-sieh et Cheng Sie-vei.

Maintenant Ouang est déjà à son poste et Cheng sera également bientôt en fonction.

Dans un mois, les travaux de la ligne Hantcheou-Kiashing seront achevés. J'ai décidé de donner ma démission.

Je veux à nouveau supplier le vice-roi des deux Kiang de prier le Trône d'ordonner aux habitants du Tchékiang de choisir un directeur-général pour me remplacer et de reprendre le titre honorifique du mandarin du quatrième degré de la Cour qu'Il m'a confié depuis que je suis devenu directeur-général des lignes du sud.

Votre serviteur T'ang Ze-sieh.

Correspondance des notables du Setchouan

au sujet de la ligne Setchouan-Hankéou.

La ligne Setchouan-Hankéou est la vie des habitants du Setchouan et du Houpé. Si elle appartient à ces habitants, ceux ci peuvent subsister et si elle ne leur appartient pas, ceux-ci ne pourront pas éviter la mort.

Les habitants du Setchouan et de Hankéou sachant bien que la dite ligne a d'étroites relations avec eux, font tout leur possible pour réunir l'argent nécessaire, afin de pouvoir la construire eux-mêmes. Mais maintenant le gouvernement l'offre généreusement aux Anglais, aux Français et aux Allemands, sans éprouver aucune douleur !

Le gouvernement est chargé de protéger la vie et la richesse du peuple. Maintenant celui-ci construit lui-même ses lignes, sans demander des secours à son gouvernement. Si ce dernier ne le protège pas, déjà il n'est pas responsable envers lui. Mais bien loin de le protéger, selon son devoir, il s'empare de ses droits pour les confier aux Etrangers. Jamais nous n'avons vu semblable gouvernement ailleurs.

Le gouvernement chinois n'est pas seulement traître, il est encore fou. L'Empire est formé par le peuple. Si ce dernier ne peut pas subsister, le premier sera aussi ruiné. Le gouvernement qui veut conserver l'Empire doit d'abord protéger le peuple.

Il dira peut-être que le Setchouan et Hankéou ne sont qu'une partie de la Chine et que par conséquent quand même ils sont perdus entre les mains étrangères, ils ne peuvent point porter tort à la Chine.

Erreur ! Le Setchouan et Hankéou se trouvent en amont du fleuve Yangtse. Si on offre la ligne Setchouan-Hankéou aux Etrangers, on ne fait que leur offrir tout le Yangtse et par ce fait même, toute la Chine. La perte de la dite ligne sera le motif de la ruine de l'Empire chinois. Aussi si notre gouvernement vend la ligne Setchouan-Hankéou, peut-on dire qu'il vend toute la Chine.

Le gouvernement, craignant que la perte de cette ligne ne puisse pas ruiner immédiatement la Chine, veut encore vendre la ligne Canton-Hankéou.

Depuis une vingtaine d'années, les nations étrangères veulent se partager la Chine. Si jusqu'à présent celle ci n'est pas ruinée, c'est parce qu'elles n'étaient pas d'accord entre elles.

Mais maintenant elles se sont réunies pour la partager.

Aujourd'hui nous donnons les lignes Setchouan-Hankéou, Canton-Hankéou aux Anglais, aux Français et aux Allemands, demain nous serons obligés de donner d'autres lignes aux Américains, aux Russes et aux Japonais. Et enfin, à force de donner, les droits et territoires chinois seront complètement perdus sous peu.

Nous espérons que les habitants du Setchouan, du Houpé, du Kouantong et de toute la Chine s'uniront pour sauvegarder les droits de leurs lignes.

A propos de la Mandchourie

(Tiré du Sengpao)

A franchement parler, la Mandchourie n'est pas un pays pauvre. Mais si maintenant les fonctionnaires doivent toujours craindre que ses finances ne suffisent pas pour traiter ses affaires officielles, c'est parce que jusqu'à présent les richesses des trois provinces de l'Est sont restées ensevelies sous le sol.

Si la Mandchourie ne sait pas développer les arts industriels pour recueillir les richesses de la terre, non seulement elle peut se rendre pauvre, mais encore, inciter les Etrangers à s'emparer de ses richesses, ce qui peut donner lieu à la naissance des affaires internationales. Le Japon et la Russie brûlent du désir de porter préjudice à la Chine, et en dépit des protestations de celle-ci, ils continuent à s'emparer de ses droits. Ils ne consentent pas à cesser de causer du tort à la Mandchourie avant que ses territoires et ses richesses ne soient épuisés. Le gouvernement chinois qui a raison mais qui n'a pas de force militaire ne peut sûrement pas se faire traiter selon la justice par les nations étrangères.

Dernièrement S.E. Sieh-liang, nouveau vice-roi des trois provinces de l'Est, a présenté un rapport au Trône disant que pour sauvegarder les droits de la Mandchourie, il faut y établir des banques, développer les arts industriels et créer des ports commerciaux.

Les mesures que ce vice-roi vient de présenter au Trône peuvent enrichir la Mandchourie et diminuer le nombre de ses affaires internationales.

Les règlements monétaires ont d'étroites relations avec un pays. Mais les monnaies de la Mandchourie sont en mauvais ordre, ce qui fait que les Russes et les Japonais peuvent y mettre en circulation leurs monnaies.

L'huile, le pois, la peau, la fourrure le blé etc, sont les principaux produits des trois provinces de l'Est. Mais les habitants chinois ne connaissant pas les arts commerciaux et ignorant comment réunir des capitaux suffisants, laissent les commerçants étrangers jouir des droits de ces produits.

Comme facilité de communications, la Mandchourie a les fleuves Yaloukiang et Sonhuakiang etc, et comme richesses, elle a des mines d'or, d'argent et de cuivre. Seulement à cause de la paresse des commerçants et des mandarins chinois, les Etrangers veulent avoir nos droits de navigation et exploiter nos mines.

La Mandchourie renfermant des terrains fertiles et de nombreuses prairies, on peut y planter des arbres et y élever des bestiaux. Mais toujours à cause de la négligence des Chinois, les Etrangers, s'emparent de nos forêts et de nos terrains incultes.

Un Européen a dit : "La Mandchourie est un pays d'or ; cependant les Chinois ne craignent pas de l'abandonner." Il a raison.

Si la Chine veut éviter les compétitions étrangeres, elle doit faire en sorte que les Etrangers ne puissent pas lui causer du tort. Et si la Mandchourie veut empêcher le Japon et la Russie de s'emparer de ser richesses, elle doit développer elle-même les arts industriels.

Siu Se-tchang, quelqu'un qui ne connaît que la vanité, a dépensé plus de vingt millions de taëls inutilement. S'il avait employé la moitié de cette somme pour réaliser les arts industriels, la Mandchourie serait déjà tres riche et le nombre de ses affaires internationales serait déjà grandement diminué.

Maintenant S. E. Sieh liang veut emporter dix millions de taëls à la Mandchourie pour la mise en vigueur de ses arts industriels. Nous espérons que Sieh-liang ne dépensera pas cette grosse somme inutilement comme son prédécesseur, et fera tout son possible pour rendre fortes et riches les trois provinces de l'Est.

Avis aux habitants du Nganhoei pour l'affaire de Tonkouanshan

(Tiré de Sengpao)

Auparavant quand notre gouvernement délibérait sur les affaires de lignes et de mines, avec les Etrangers, en dépit des protestations des notables et des habitants des provinces, il devait toujours se causer beaucoup de dommages.

Les habitants du Nganhoei, depuis quelques années, n'ont pas cessé de faire leur possible pour conserver leurs mines Tonkouanshan. Et maintenant ils présentent de nombreuses pétitions aux autorités provinciales et envoient des représentants à Pékin pour discuter sur cette importante question.

Il est à espérer qu'à cause des protestations des fonctionnaires de Pékin et du Nganhoei, les habitants de cette province pourront atteindre leur but. Nous respectons profondément l'énergie et, la persévérance des habitants du Nganhoei dans la discussion sur l'affaire de Tonkouanshan. Toutefois nous avons quelques conseils à leur donner.

Le contrat fait par le gouvernement chinois avec le syndicat anglais au sujet de l'exploitation des susdites mines ayant passé le délai trois fois de suite, mérite bien l'annulation.

Seulement nous craignons que les habitants imprudents et ignorants, ne pouvant supporter la trop grande insolence de ce syndicat et de l'ingénieur Maguire, ne s'unissent pour causer du trouble et attaquer les Etrangers, ce qui peut porter préjudice aux mines Tonkouanshan. Les notables et lettrés du Nganhoei doivent donc dire aux habitants que s'ils s'ameutent, ils ne peuvent non seulement pas rendre de services à la délibération sur la question de mines Tonkouanshan, que mais encore, ils incitent les Etrangers de s'emparer d'autres droits à la Chine.

Très souvent les troubles des gens imprudents et ignorants peuvent produire de très mauvais résultats. Comme Maguire se conduit comme un barbare au Nganhoei, nous craignons que les habitants ignorants de cette province ne s'unissent pour l'attaquer.

Les Anglais aiment les mines du Nganhœi plus que celles du Chansi. Car il y a longtemps qu'ils fixent leur regard sur la vallée du Yangtse. Or, le Nganhoei se trouve au milieu de ce fleuve, ses minerais sont très abondants et ses communications seront bientôt très faciles. C'est pourquoi les Anglais font tout leur possible pour s'emparer des mines du Nganhoei, sans se soucier de la justice.

Les Etrangers profitent des troubles des Chinois ignorants pour demander à leur gouvernement des indemnités.

Quand les Cantonais boycottaient les marchandises japonaises, un notable a prononcé un discours disant: "Nous ne devons jamais causer du trouble. Les petits commerçants japonais qui vendent leurs marchandises en parcourant les rues nous injurient à dessin, pour nous mettre à colère. Nous devons supporter leurs injures en silence, mais non tomber sous leur piège."

Ce notable a parfaitement raison.

A présent les représentants choisis par les habitants du Nganhoei sont déjà arrivés à Pékin et le Ouéoupou pourra sûrement faire le nécessaire pour conserver les mines Tonkouanshan.

Nous prions les notables et lettrés du Nganhoei de conseiller à leurs habitants ignorants de ne pas attaquer le syndicat anglais, afin de prévenir toutes sortes de malheurs.

A propos du vice-roi de Nankin et du gouverneur de Soutcheou

qui prient le Trône d'autoriser les mandarins locaux à percevoir les impôts fonciers en argent.

(Tiré du Mingfoupao)

Ce n'est pas aujourd'hui que les habitants des deux Kiang sont tombés dans une grande misère. Il y a six cents ans, un cultivateur qui avait un *Maw* de terrain ne payait que trois *Seng* (cent Seng égalent un picul de riz d'impôts fonciers). Trois siècles après un Maw de terrain devait payer trente à quarante Seng de riz d impôts. Ces impôts trop élevés fut le motif de la ruine de la dynastie des Ming. Maintenant à cause de la trop grande abondance des monnaies de cuivre et de la cherté excessive des taëls, la vie du peuple est devenue très difficile. Si maintenant le gouvernement ne l'oblige pas à payer les impôts en taëls, il trouve déjà que ces impôts sont trop élevés.

L'année dernière, les autorités provinciales des deux Kiang avaient prié le Trône de permettre aux sous-préfets de percevoir les impôts fonciers en taëls, prétextant que les mandarins locaux sont dans la misère. Heureusement, leur demande furent sévèrement refusée.

Mais maintenant, voulant contenter les sous-préfets, elles prient à nouveau le Trône de faire droit à leur demande, déclarant que si les mandarins locaux continuent à percevoir les impôts en monnaies de cuivre, le Trésor aussi bien qu'eux, en sera victime.

Le vice roi de Nankin et le gouverneur de Soutcheou disent ce qui suit. "Auparavant les marchandises se vendaient en monnaies de cuivre, maintenant elles se vendent en dollars. Pourtant les habitants sont dans la tranquillité et n'expriment aucune douleur."

Pure calomnie!

Depuis que les marchandises sont vendues en dollars, le commerce est tombé dans un état déplorable et les habitants se plaignent la cherté excessive de la vie, considérant la vente des marchandises en dollars comme le motif de leur grande misère.

En outre, comme dans plusieurs pays, les commerçants, à cause de la cherté des dollars et des taëls, ont voulu réduire la valeur des monnaies de cuivre, les habitants se sont plusieurs fois ameutés et les boutiques, mises en grève. Mais maintenant les vice-roi et gouverneur des deux Kiang déclarent que le peuple ne se trouve pas gêné de voir que les marchandises se vendent aujourd'hui en dollars. Ils trompent le Trône et calomnient le peuple. Ils ont sûrement perdu leur conscience.

Ils ont également dit ceci. "Beaucoup de sous-préfets, ayant laissé d'énormes dettes derrière eux et ne pouvant pas les acquitter se suicident ou voient leur fortune confisquée. Ils sont vraiment dignes de pitié et de compassion etc."

Les autorités supérieures des deux Kiang font tout leur possible pour peindre les peines de leurs subordonnés, mais ne disent pas un mot de la misère du peuple, tout comme si celui-ci était bien plus riche et plus heureux que les mandarins locaux.

En outre, si ceux-ci sont vraiment malheureux, leur misère ne vient pas du peuple, mais vient de l'abondance des monnaies de cuivre et de la cupidité de leurs supérieurs.

C'est pourquoi, si les dits vice-roi et gouverneur veulent soulager les peines des sous-préfets, ils doivent interdire aux promoteurs, aux taotai et aux préfets de recevoir des cadeaux précieux et prier le Trône de cesser la fabrication des monnaies de cuivre.

Information de M. Vou Kang-té, préfet de Soutcheou à la Chambre de Commerce de ce pays

au sujet de l'établissement d'une société de produits indigènes.

Messieurs,

S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang m'a tout récemment envoyé une dépêche disant: "L'exposition des produits chinois est une question inéluctable pour la Chine. Nous avons ordonné au étudiants revenus du Japon, MM. Sou Kao-ting et Tsiang Vong-Ngou, de se

rendre à Soutcheou pour conseiller aux notables et aux commerçants d'établir une société de produits indigènes, qui se chargera de réunir les produits devant être envoyés à l'Etranger pour être exposés. Le préfet de Soutcheou doit être le directeur de cette société et le directeur-général de la Chambre de Commerce de cette préfecture en être le fondateur etc."

Je vois que cette société peut beaucoup aider à l'amélioration des arts industriels et agricoles. On y exposera les produits naturels, les objets de l'Industrie, des Beaux-Arts et de l'Instruction Publique.

Les commerçants, qui y exposeront des objets de qualité supérieure, recevront des médailles d'or, d'argent ou de cuivre.

L'établissement de la dite société demande 10.000 dollars, dont cinq mille seront couverts par les autorités et cinq mille par les habitants.

Je vous envoie, Messieurs, cette information en vous priant d'en prendre connaissance et de m'envoyer la somme que votre Chambre doit verser à cette société.

Pétition de M. Siao Yng-tseng, taotai des industries du Chantong

au gouverneur de cette province au sujet des mines de la sous-préfecture de Yie-yuen.

Excellence,

Le charbon des mines de la sous-préfecture de Yie-yueng qu'exploite la compagnie Tsonghing est de qualité supérieure.

Maintenant ces mines ne donnent que 420 tonnes de charbon par jour. Plus tard quand les machines, servant à l'exploitation des mines, seront augmentées, elles offriront au moins 1.200 tonnes journellement.

Les minerais de ces mines ne seront épuisés que dans un siècle et demi.

Seulement quelques mauvais notables, voulant porter tort à l'intérêt public, disent que la compagnie Tsong-hing n'agit pas conformément aux règlements des mines.

Les mines de Yie-yueng peuvent être également exploitées par les autorités et les commerçants ensemble. En attendant le Trésor officiel doit réunir une somme d'argent nécessaire qui sera considérée comme actions de la dite compagnie.

Je prie V. E. de châtier sévèrement les mauvais notables qui oseront encore souiller la bonne réputation de la compagnie Tsonghing. Agissant ainsi V. E. protégera les mines.

Le charbon des mines de Yie-yuen étant excellent, peut empêcher celui du Japon de se vendre en Chine et être vendu à la ligne Tientsin-Poukéou, aux autres lignes et aux compagnies de navigation. Sûrement ces mines seront une grande richesse pour la Chine.

Je prie donc V. E. d'ordonner à ses subordonnés de faire leur possible pour les protéger.

Le DE-Tham

On nous écrit de Bac-Ninh :

Nous nous attendons ici à un événement sensationnel, soit qu'une surprise place le fugitif du Yen-Thê en mauvaise posture, soit qu'il effectue sa soumission.

Souhaitons que la première supposition soit la bonne, car la seconde serait désastreuse pour notre prestige, à moins que Hoang-Ha-Tham se rende à merci avec ses brigands et vienne faire amende honorable au Gouvernement à Hanoi même.

L'inspecteur Benecchi est passé ici se rendant à Phu-Lang-Thuong, où sa présence a été jugé indispensable pour l'opération tentée.

Dans les milieux officiels on observe le mutisme le plus absolu.

AU YEN-THÉ

LA SOUMISSION DU DE THAM

De Phu-lang-Thuong, le 7 mai

Par train de sept heures est arrivé l'inspecteur Benecchi mandé d'urgence de Hanoi par le Résident de Bac-Giang pour être chargé d'une mission de confiance.

Soixante-quinze miliciens étaient prêts à partir.

Il ne s'agirait de rien moins que de la soumission du Dê-Tham, réfugié dans la Rung-Phê depuis le début des opérations.

Le vieux bandit aurait résolu d'entrer sérieusement en pourparlers, et l'administration serait disposée à discuter les conditions de la soumission. — L'inspecteur Benecchi serait l'intermédiaire agréé du Dê-Tham.

Certes, voilà une nouvelle qui va surprendre désagréablement nos lecteurs, et indisposera la population indigène au loyalisme de laquelle le Gouvernement avait fait appel en *proclamant*, le 28 janvier 1909 : *qu'il n'accepterait pas la soumission de Hoang-Hoa-Tham qui avait violé toutes les lois.*

Les proclamations du Résident Supérieur et du Résident de Bac-Giang sont encore placardées dans tous les *dinh*, les termes en sont toujours discutés, la prime de 6000 piastres est toujours offerte... et le Gouvernement négocierait la soumission du Dê-Tham !

Malgré le crédit que l'on peut accorder à cette nouvelle qui émane de source autorisée, je ne puis croire que le Gouvernement en soit réduit à cet expédient.

R. P.

Inauguration de l'école normale de Nanning

Voici un résumé succinct des principaux discours prononcés à l'inauguration de l'école normale de Nan-Ning.

Le Tao tai prit le premier la parole.

Personne n'ignore, dit-il, combien notre Empire est faible maintenant. D'où vient cette faiblesse ? N'est-ce pas de notre ignorance des sciences et des arts ? Et cette ignorance, ne tient-elle pas au manque de bons professeurs ?

En face de cette situation, notre grand Empereur a prescrit d'ouvrir des écoles. Ici, c'est fait maintenant.

En je compte que nous obtiendrons des résultats supérieurs à ceux des autres établissements déjà existants.

Ailleurs les résultats ont toujours été minimes à cause de la versatilité des élèves qui n'étudiaient jamais plus de six mois on d'un an et pouvaient à peine ainsi s'instruire pour eux-mêmes, sans parler de se mettre en état d'enseigner les autres. A l'école préparatoire de professeurs que nous inaugurons aujourd'hui la durée des études sera de sept ans. Pendant ce temps, les élèves pourront se livrer de toutes leurs forces à l'étude. Ils n'auront à s'occuper ni du salaire des professeurs, ni de la nourriture, ni du logement : tout leur sera assuré gratuitement.

Elèves, si vous êtes diligents, vous acquerrez une science considérable. Vous serez la gloire de nos futurs établissements. Vous serez des professeurs distingués, qui formerez tous les hauts fonctionnaires, les Gouverneurs et les Vice-rois. Travaillez donc, et ne perdez pas de vue que vous devez être les introducteurs, les propagateurs de la science dans notre grand Empire, qu'en vous reposent sa force et sa prospérité futures.

Le Préfet monta sur l'estrade après le Tao-tai et dit :

Savez-vous bien ce qu'est cette école que nous inaugurons aujourd'hui ? Rien ne peut lui être comparé. C'est une école normale où l'on devra pendant 7 ans peiner sur les livres, pour y glaner ce qu'ils contiennent de meilleur et le communiquer ensuite aux autres. Toutes les sciences seront professées ici.

Du courage, élèves, et en avant. Ne craignez pas la peine, soyez assidus. La gloire et la prospérité que vous attirerez sur notre grand Empire seront la juste et noble récompense de vos labeurs et de vos peines actuels.

Le Préfet céda la parole au sous-préfet. Celui-ci montra surtout que la misère du peuple est due à son ignorance. Développer l'instruction d'une manière générale, c'est travailler à son bonheur.

A son tour, le Frère directeur de l'école Bertholet vint faire l'éloge de la science. Après avoir exalté, comme il convenait, l'intelligence des Chinois, évoqué les magnifiques productions de leur génie au cours des siècles, applaudi à leurs efforts présents, il dit, en termes heureux, le but des écoles françaises dans l'Empire et formula l'espoir que la sympathie actuelle ne cesserait point entre l'école normale et l'école Bertholet.

Le directeur de l'école militaire prit la parole à la suite du directeur de l'école Bertholet. Cet officier, qui a dû se frotter aux Européens, mit tout le monde en joie par sa tenue dégagée, l'abondance et l'ampleur de son geste,

Il dit, d'ailleurs, dans sa harangue, des choses excellentes, mais qui n'augmentèrent pas peu la bonne humeur générale: il dit que l'armée future marcherait de pair avec la science, serait sa protectrice consciente et aiderait ainsi à l'illumination des intelligences.

D'autres hauts personnages parlèrent encore, mais leurs discours ne retinrent pas l'attention. Le directeur du nouvel tablissement termina la série et dit des hoses très appréciées.

Papillons et Cigales

Je ne vous cacherai point, amis lecteurs ma prédilection pour les papillons et les cigales.

C'était, aux jours de mon enfance, un régal des plus manifestes que de poursuivre au bord des rives et sur les genêts d'or l'insecte aux ailes poudreuses, dont on rencontre en Chine tant de variétés.

On dit que les papillons d'Asie sont les plus beaux de l'univers. Et de fait, ils étalent une richesse d'éclat incomparable : l'or, l'émeraude, la topaze, le saphir étincellent tour à tour sur les fines mailles de leurs ailes.

Les mâles ont des couleurs plus foncées, plus brillantes que les femelles dont le corps est en revanche plus volumineux..................................

La montagne du Lo-faon (1), dont j'ai fait l'ascension, est réputée comme monopolisant l'espèce rare et parfaite des papillons de Chine. A la variété de leurs couleurs se joint une délicatesse de lignes et de dessins multiformes qui les ont fait rechercher par tous les collectionneurs,et même par de hauts personnages de la cour impériale.

Ce sont des papillons crépusculaires ; ils ont les ailes plus étendues et le corps plus gros que leurs frères d'Europe.

Tout le jour, ils sont pendus aux feuillages où ils restent sans mouvement jusqu'à la tombée de la nuit.

On a soin de les prendre en leurs heures de repos léthargique, car à peine les ombres ont-elles gagné les hauteurs du mont, que pareilles à des chauves-souris, ces sémillantes phalènes voltigent *sans fin* jusqu'à l'aurore, arpentant en des zigzags apparemment inutiles les distances qui séparent entre elles les rugosit s chevelues, les cimes fleuries des arbustes et les cavités abyssales des rochers.

On dirait la danse folâtre de petites fées réduites par la métempsycose, et reprenant parmi des floraisons virginales, une légèreté d'essor qui les soumet à des convulsions, à des écarts bizarres, mais point *humiliants*.

J'ai passé une nuit sur la cime aplatie du Lo-faou, et j'avoue que sans le secours du sommeil j'y ai fait un rêve qui dure encore et qui ne s'achèvera pas.

Au ciel, toute une semaille d'étoiles que Dieu, d'un geste auguste, avait, ce soir-là, jeté comme des diamants sur la robe d'azur de la lune ; à mes pieds le vaste gouffre ouvert de tous côtés, où s'estompaient dans la lueur indécise de l'astre des nuits, villages, ruisseaux et monts.

Ces derniers m'apparaissaient, dans la perfidie de leurs formes félines ou bastionnées, comme une troupe d'agresseurs se ruant à l'assaut du gigantesque massif..........................

De loin en loin, noctules et pipistrelles folâtrant rapides, sur ma tête, se croisaient avec l'horrible chouette, tandis qu'une brise par bonds caressante, semblait en courbant les frêles tiges, imprimer un mouvement plus nerveux à la danse des papillons, et exciter l'étourdissant cri des cigales.

***

Les cigales !

Il faut bien dire un mot de cet insecte qui, comme disent les Chinois *chantait par les flancs*, en cette nuit délicieuse.

Les anciens livres de la Chine exposent maints détails de son histoire naturelle. La cigale est d'abord un ver, puis elle se blottit en automne, au pied des arbres pour y passer l'hiver ; elle sort ensuite en avril, de sa retraite pour grimper aux arbres et s'y métamorphoser. On rapporte qu'un lettré du nom de Ou-ta, sous la dynastie des Tang, allait découvrir des nymphes de cigale pour les montrer aux laboureurs, afin de les désabuser des croyances superstitieuses répandues alors sur l'histoire de cet insecte.

Je n'insisterai point, pour cause d'incompétence, sur la division de ses espèces qui sont nombreuses et qui ne se trouvent pour la plupart que dans les provinces méridionales de l'Empire.

Disons seulement, d'après un touriste et votre serviteur, que les Célestes vont à la chasse des cigales, dans la belle saison et la nuit, à la clarté des flambeaux. De même que les Grecs qui étaient très friands de cigales, au dire d'Aristote, ceux-ci les regardent comme un mets très délicat, mais elles sont surtout un amusement pour les flâneurs et les enfants. Il n'y a peut-être plus aujourd'hui pour ces insectes l'engouement général d'autrefois. Je ne sache pas qu'on érige maintenant à la Cour, en titres d'offices avec appointements, des charges de pourvoyeurs de cigales. Les poètes eux-mêmes qui exaltèrent dans la ciselure exotique de leurs vers cette bestiole tant vantée, ne semblent plus partager le premier enthousiasme.

Seuls, les arts gardent encore la fierté de leur goût avoué pour l'insecte privilégié qu'on reproduit dans les broderies, dans les dorures et les sculptures.

Les médecins font entrer aussi dans leurs drogues la dépouille des cigales, qui, après avoir réjoui de leurs chants pendant une courte vie, l'homme admirateur des êtres, savent encore, suprême coquetterie de gratitude ou de *vengeance*, bercer dans le silence de leur ruine, la souffrance de leur bourreau !...

Douce cigale, qui, ayant chanté,
Tout l'été
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue !

Combien ton sort me paraît enchanté! Tu peux, en effet, de terre où tu nais t'élever dans les airs, aux plus hautes branches des fr.nes et des bambous, et de là, comme d'une tribune libre, faire descendre sur l'immense nature que tu domines, l'étourdissante sonnerie que le printemps met en branle dans tes flancs.

Brave cigale, chante encore, chante toujours,tant que dureront les heures de la création ; chante le jour, chante la nuit, pour récréer les pauvres cœurs qui comme le mien, parfois endoloris,vont, haletants,t'écouter aux sommets.

Chante pendant que le papillon :

....

Balancé sur le sein des fleurs à peine écloses

....

Secouant,jeune encor, la poudre de ses ailes,
S'envole comme un souffle aux voûtes éternelles.

Papillons et cigales ! Ne dirait-on pas que Dieu les a faits comme l'antithèse du bruit et du silence, celui-là pour les yeux, celui-ci pour l'oreille, les deux pour le seul plaisir de l'homme pour qui chacun de ces faibles insectes symbolise beauté, douceur, légèreté, insouciance, vanité, finalement néant.

Ce sont des images en raccourci de notre existence frêle et mouvementée, tour à tour idéale et matérielle, joyeuse et abattue.

O vous, petits enfants, petites filles, papillons et cigales de tous pays qui lirez ces lignes, si vous prenez au fond des prairies quelques-uns de ces êtres éphémères entre vos mains, gardez-vous bien de secouer trop vivement leurs ailes car ils perdraient trop tôt hélas! comme vous, leurs couleurs et leur voix !...

Cocorico

(1) Districts de Pok-Lo et de Tsang-Shing Koua ng-tong) à 100 Kilomètres de Canton.

Actualité

UN DISCOURS DE M. CLEMENCEAU

M. Georges Clémenceau, président du conseil des ministres de France, qui est en train de battre, fort allègrement, le record de la longévité ministérielle, alors que tous lui avaient prédit une existence éphémère, a prononcé à Nice, à l'inauguration du monument "de reconnaissance nationale" élevé à Gambetta un discours absolument admirable.

Ce n'est pas ni d'aujourd'hui ni d'hier que la réputation d orateur de M.Clémenceau est établie. Les trois quarts de sa vie politique furent faits de redoutables discours dont ses adversaires gardèrent longtemps le plus cuisant souvenir. Son éloquence se déroule avec ampleur, tout en gardant sa logique impitoyable et tout en frappant au coin de la plus heureuse originalité les formules qui condensent et expriment fortement les préoccupations intellectuelles ou sociales de son temps Très pénétré de la littérature classique, on sent dans tous les discours de M. Clé-

menceau un amour fervent pour l'ordonnance claire et la noble harmonie.

Le discours prononcé à Nice par M Clémenceau a exposé l'œuvre de Gambetta; on ne pouvait avec plus de justesse que ne l'a fait M. Clémenceau, évoquer cette grande figure républicaine,

M. Clémenceau débute ainsi.

"Gambetta ! A ce nom, toute une histoire s'éveille. le sol français tressaille, une affreuse clameur s'élève de jeunes espérances trahies par le destin. l'image revit soudain des catastrophes sanglantes où s'emmêlent tragiquement les atroces misères d'un peuple au plus bas de l impuissance et la réconfortante grandeur des énergies réparatrices qui n'accepteront pas d'être vaincues. La guerre civile après la guerre étrangère, et des luttes oratoires comme il n'en est pas de plus grandes, de plus belles, de plus fécondes, pour aboutir à la fondation de la République, à la disparition subite de l'homme qui avait si profondément remué son temps et son pays.

Pour avoir agi d'une façon durable sur l'imagination populaire, qu'ils aient traversé l'espace en météores ou qu'ils aient lentement forgé sur l'enclume des jours une armature d'avenir, quelques hommes ont eu le privilège d'exprimer en leur passagère figure tout le sommaire d'un temps. A Léon Gambetta, au bon et grand Français. dont ce monument fixe ici la mémoire, échut cette fortune rare, expliquée par une puissance irrésistible d'attraction, de conception, d'impulsion, sous laquelle vinrent s'harmoniser en nobles manifestations d'humanité les courants divers ou même contraires des mouvements contemporains.

Elle a déjà des aspects de légende, l'histoire de ce jeune méridional, tout empli de pathétiques sonorités. qui venu de la petite boutique de Cahors au barreau de Paris pour y chercher des causes et de la gloire. se voit jeter au commandement suprême par l'effroyable tourmente de l'invasion allemande, pour se trouver le soldat et jusque dans la défaite le sauveur de la patrie, en même temps que le fondateur des institutions de liberté. „

Puis il raconte la vie mouvementée et héroïque de Gambetta. Il le montre hostile à l'Empire, puis membre du Gouvernement de la Défense Nationale. Il loue sa superbe activité vouée à sauvegarder le patrimoine moral de la France envahie et il fait un émouvant éloge du grand patriote et du bon républicain que fut Gambetta.

Appréciant ensuite le rôle de Gambetta dans les questions politiques et sociales, M. Clémenceau termine son discours en envisageant quelle doit être l'attitude de son gouvernement vis-à-vis du syndicalisme et des fonctionnaires factieux. C'est un très beau langage d'homme d'état qu'il a tenu : le voici :

"Gambetta nous a refait une patrie, il a fondé la République sur le roc immuable des volontés populaires en faisant confiance à la démocratie, en consacrant toutes ses forces à l'éclairer, à la faire meilleure pour lui permettre d'arriver à se gouverner elle-même. Nul péril n'a pu l'étonner, nul souci personnel ne le fit dévier de sa voie. L'avenir est à qui ne redoute rien, que de manquer au devoir. S'il y a des hommes qui craignent de dire la vérité au peuple, de lui signaler ses fautes, de se mettre en travers de ses entreprises d'erreur, nous n'avons pas été, nous ne serons pas de ceux-là. S'il y a des hommes qui mettent leur basse ambition à exploiter les rancunes, les haines, incapables de rien fonder, pour s'en faire un instrument de puissance avilie, nous n'avons pas été, nous ne serons pas de ceux-là. S'il y a des flatteurs, des courtisans de la démocratie, non moins bas que que ceux de la monarchie, prêts à livrer les droits de la représentation nationale et du pays lui-même à la démagogie, nous n'avons pas été, nous ne serons pas de ceux-là.

"Nous sommes des républicains qui voulons que la démocratie apprenne à se discipliner pour se gouverner. Nous sommes des républicains qui repoussons l'idée que le seul choix nous soit offert entre une politique de réaction autoritaire et l'abandon des devoirs primordiaux du gouvernement. Le peuple se trompe souvent comme la bourgeoisie s'est trompée. Quand ces erreurs se transforment en actes d'illégalité, quel gouvernement ne se verrait contraint de rétablir l'ordre par la suprématie de la loi ? La philosophie, il est vrai, permet d'expliquer ces erreurs, sinon de les justifier. Mais une nation ne peut pas vivre de philosophie. Une société ne peut s'arrêter au commandement de personne pour regarder passer les prophètes faillibles de l'avenir. Le présent maintient ses droits, car le présent, c'est la vie ordonnée de tous les citoyens dans le cadre des lois établies par les mandataires du peuple. Sans doute, il y a des crises, de durée et d'intensité variables, dans les démocraties comme dans toute autre forme de gouvernement. Un trop grand nombre d'hommes ont été mal préparés par les régimes de force à l'usage rationnel des lois de liberté. La difficulté pour eux est de comprendre que celui qui veut imposer à autrui le respect de sa liberté, doit commencer par s'imposer à lui-même le respect de la liberté d'autrui. Mais combien le mal devient plus grand si les fonctionnaires eux-mêmes, représentants de la puissance d'Etat, désertent leur premier devoir en suspendant les services publics, en retournant contre la patron le pouvoir qui leur fut confié pour la servir ! Toute société capable de tolérer un pareil état de choses s'effondrerait sous le mépris universel. La prompte répression devient ici une nécessité de salut public. Nous avons prouvé, en de douloureuses circonstances, que nous n'écoutions que la voix du devoir quand l'intérêt supérieur de la France et de la République avait parlé. "

C'est là un langage ferme et précis, tel qu'on était en droit de l'attendre d'un homme qui n'a pas l'habitude de biaiser pour attendre son but.

C'est aussi une indication sur les résolutions que prendra le gouvernement français au cas ou le syndicalisme naissant voudrait renouveler ses tentatives de désordre et d'anarchie. La France attendait ces paroles du chef du gouvernement M. Clémenceau a été heureusement inspiré en les prononçant. Il apporte ainsi du calme et du réconfort à tous ceux qu'inquiètent des menées dangereuses de la C. G. T. et les dantaisiesbres du lugucitoyen Pataud.

***

Les candidats à l'académie

De Jules Berhaut dans l'Echo de Paris :

M. DENIS COCHIN

C'est l'„honnête homme„ du dix-septième siècle. Son urbanité est parfaite, sa courtoisie légendaire, le ton de ses paroles mesuré, les mœurs sont observées, la discussion spirituelle, le langage toujours choisi.

Il monte à la tribune et, tout de suite, l'atmosphère de la Chambre s'est modifiée On annonçait une interpellation, c'est une conférence. Mieux: c'est une causerie. Une aimable causerie qui s'ébauche entre l'orateur (le conversationniste, dirai-je plus volontiers) et les ministres et la Chambre. Une causerie que l'on sent improvisée, et le charme en est rendu ainsi plus grand encore. Une causerie entre gens courtois, dont l'opinion diffère sensiblement en toutes choses, puisqu'elle va d'un extrême à l'autre, mais qui ont décidé de discuter poliment.

Est-il besoin d'ajouter que M. Denys Cochin conserve dans tous les milieux ce souci de déférente politesse qu'il apporte dans le monde parlementaire ? Il est le seul élu qui ne traite pas de "citoyens„ son collège électoral, mais lui décoche toujours le mot de „ messieurs ". Et il paraît que ses électeurs en sont très flattés !..

Si pondéré, si mesuré, si peu audacieux dans ses opinions politiques, M. Denys Cochin est — le croirait-on ? — un terrible révolutionnaire en art. Cet homme„ qui devrait goûter surtout la grande peinture classique, raffole de tous les audacieux, de tous les novateurs, de tous les outranciers. Les murs de son hôtel éclatent des taches rouges, violettes,crues que jettent les toiles des plus violents, des plus impressionnistes qu'il y a accrochées. Et, pour ce qui est des peintures classiques, dont il possède du reste, de beaux morceaux, il les relègue un peu dédaigneusement dans les coins comme des choses surannées et encombrantes,

Ainsi, M. Denys Cochin sait être éclectique et n'attend pas de ses opinions politiques des conseils pour ses opinions artistiques. Comme il goûte la peinture, il aime volontiers le société des artistes, et se plaisait jadis dans celle de François Coppée, dont le jardin, si je m'abuse, était voisin du sien. Que l'auteur des "Intimités" ne vît-il encore ! Cet "honnête homme " qu'est M. Cochin trouverait le défenseur le plus zélé pour ses luttes académiques dans cet autre grand " honnête homme " que fut Francois Coppée.

Le point de vue Français en Extrême-Orient

Que les temps sont changés depuis le jour, pourtant encore proche, où la presse anglo-américiaine n'avait pas assez d'éloges pour les vainqueurs de Port Arthur et de Moukden !

Ce revirement est dû à diverses causes, mais la plus décisive, à coup sûr, est le rapide et puissant essor économique du Japon en Extrême-Orient. De plus en plus son industrie tend à suffire aux besoins des Japonais, et même à supplanter l'industrie étrangère sur tous les marchés ja nes Son commerce développe son tonnage et multiplie ses services de navigation. Un peu partout, sur les rives du Pacifique, le Japon essaime des agents d'affaires, représentants de commerce, voyageurs à titres divers, ingénieurs, cartographes, c nsuls — et qui ne sont point des consuls d'opérette ! — etc. Et l'on en vient à se demander si ces pacifiques agents économiques ne sont point parfois les précurseurs avisés des troupes du Mikado !

Oui les Japonais ont les dents longues, Récemment constitués à l'état de nation moderne, ils ont impatients de rattraper le temps perdu dans leur isolement in sulair, désireux de mettre par la conquête militaire ou l'immixtion économique la main sur les territoires vacants, et avides, en un mot, de se faire une large place au soleil d'Orient.

Hier, à Formose et aux Pescadores, les voici maintenant à Séoul et à Port-Arthur. Tandis que la côte occidentale américaine sert de déversoir à ses émigrants, le Japon voit aussi croître en Chine et dans les îles de la Sonde le nombre de ses colons et le chiffre de ses affaires. A Tientsin, Hankéou, Changhaï, Hongkong, les Nippons ont leurs quartiers généraux : ils possèdent sur le Yangtse-Kiang, une flotte de commerce, et des compagnies de navigation, comme la Nippon-Yusen-Kaisha opposant une vigoureuse concurrence aux grandes compagnies européennes,

L'ambition japonaise atteint et dépasse même les bornes du Pacifique. Ne lis-je pas, récemment, dans le discours qu'adressait aux élèves d'une école commerciale M. Takékoski, un des hommes les plus représentatifs de l'impérialisme japonais, que les Nippons devaient avoir l'œil sur Singapour, et s'apprêter à recueillir à Java, un jour ou l'autre, la succession des Hollandais ? Le *Japan Times et le Asahi Shim bum* n'ont ils pas exprimé la nécessité, pour le Japon, de suivre de très près les affaires de Perse ? et d'autres journaux japonais ne se sont-ils pas sincèrement étonnés que leur gouvernement n'ait pas été convié au règlement de la question de Macédoine ?

Ce n'est pas tout. Avec et après le Japon, l'Asie entière a bougé, et l'Asie qui bouge, c'est tout autre chose que le Midi de Marcellin Albert ! Du Delta du Nil à celui du Gange, de la Corée d'Or au Golfe Persique, de Hué à Pékin, un vent de révolte a soufflé contre la domination ou seulement, la tutelle étrangère. "Dehors, les Barbares." tel semble être le mot d'ordre de cette fermentation asitique, qui est un des faits les plus considérables du temps présent.

Mais, il ne suffit pas de constater ce mouvement. Il est permis, sans viser au prophète, d'en mesurer la portée et d'en prévoir quelques conséquences pour l'Europe, en général, et la France en particulier,

Que l'Asie, et surtout le monde sino-japonais prennent une pleine conscience d'eux-mêmes ; que la Chine persévère, pour reprendre le mot du commandant d'Olonne, dans sa politique " novatrice et guerrière " ; que le Japon accuse encore davantage sa force d'expansion militaire et économique ; quelles sont les puissances étrangères qui en souffriront le plus ? Ce sont, apparemment, celles qui ont le plus d'intérêts engagés en Extrême-Orient.

Or, la France a — hélas ! — bien peu d'intérêts économiques directement engagés dans le monde, et spécialement en Extrême-Orient.

Ainsi, tandis que, l'an dernier, la Grande-Bretagne a importé au Japon une valeur de 116 millions de yens, les Etats-Unis, 80. les Indes britaniques, 74, l'Allemagne, 47, la France arrive presque au dernier rang avec 7 millions de yens, après la Chine, les Indes néerlandaises, la Belgique et la Corée elle-même ! A Tientsin à Changhai, à Hankéou, quelle petite figure fait la colonie françaises à côté des "Settlements" anglais, allemands, américains ou même portugais !

Mais, par bonheur, le revers a son avers. A mesure que les Jaunes se suffisent à eux-mêmes, les nations étrangères les plus frappées seront celles-là précisément qui tiennent aujourd'hui, chez eux, une place prépondérante, C'est sur les sommets que tombe la foudre. Quand Japonais et Chinois se laisseront soutirer moins de richesses par l'Allemagne et l'Angleterre ce sont autant de richesses de moins qui seront drainées en Allemagne et en Angleterre. A ce déplacement économique, la France n'aura rien à perdre, ou presque rien : compensation, à quelque degré de notre indéniable et croissante infériorité économique.

Et d'abord, je ne crois pas qu il se trouve un Français d'esprit moderne et disciple de la Révolution qui proclama les droits de l'homme, pour regretter que; hier le Japon, aujourd'hui la Chine aient aspiré ou aspirent à se débarrasser de l'influence étrangère.

En tant qu'hommes, ne devons-nous pas nous réjouir de cette rapide et pacifique promotion d'un peuple vers un idéal qui se rapprocee du nôtre, et en tant que Français, ne devons-nous préférer un Japon autonome à un Japon qui serait une colonie anglaise ou allemande ?

—Mais, direz-vous, le Japon passe de la défensive à l'offensfve. Le voilà, par exemple, retranché formidablement aux Pescadores—où nul étranger ne put atterrir—et rien ne lui seait plus facile, le car échéant, que de mettre la main sur l'îlot français de Poulo Condore, qui commande l'accès de notre Indochine, où il ne rencontrerait peut-être pas grands obstables...

—Certes, je n'écarte point de parti pris cette eventualité; car, il est bon de tout prévoir: je reconnais même que la Cochinchine serait pour le Japon un admirable et fort enviable grenier à riz. Mais la partie serait bien grosse à jouer! La résistance serait longue! Un pays comme l'Indochine ne se conquiert pas en un jour; et, au surplus, il n'est point dans le voisinage immédiat du Japon.

Il en est autrement de la Mandchourie russe, du Chantoung allemand, du Weïhaï-weï et même du Hongkong anglais, des Philippines américaines, et de l'ensemble de la bordure maritime chinoise, où l'établissement des Japonais ruinerait les colonies étrangères et couperait court aux agrandissements qu'elles escomptent.

Qu'une guerre éclate en Occident ! Les Japonais seraient bien sots de ne point profiter de l'occasion pour débarquer leurs troupes en Chine et faire une rafle aux dépens des belligérants qui s'entre-tueraient en Europe. Que demain l'Allemagne engage une guerre européenne, elle y perdrait vraisemblablement le Chantoung !

A cet égard, il n'est point déplacé d'admettre que la crainte du Japon en Extrême Orient est pour les puissanses européennes belliqueuses le commencement de la sagesse en Occident, et que la Chine, guettée de toutes parts, est un peu pour la France ce que fut pour elle, la Pologne en 1793, un dérivatif, une sauvegarde, ou, si l'on peut dire, un paratonnerre.

Ainsi, le conflit des appétits internationaux en Extrême Orient, qu'ils soient économiques ou territoriaux, ne peut être pour la France qu une garantie de sécurité et de paix. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'essor de nations orientales venant qalancer celui de nations européennes qui sont pour nous de dangereuses rivales Ni l opinion publique française ni notre diplomatie — qui est d'ailleurs, à Tokio, aux mains d'un homme d'une haute distinction et d'une compétence éprouvée — ne sauraient donner dans le piège que le Kaiser, en un discours retentissant, s'imaginait tendre à l'Europe quand il cherchait à l'ameuter contre ce qu'il appelait le " péril jaune ".

De l'Indochine française

L'Etat et les Messageries Maritimes

Il y a des mots peu familiers au public dans la convention passée entre l'Etat et les Messageries Maritimes, convention que la commission du budget a récemment approuvée : " domaine contractuel ", " domaine ", " fonds de contribution". Cependant, la convention peut facilement s'exposer en langage ordinaire et tout le monde est intéressé à apporter quelque bonne volonté à la comprendre ; car tout le monde doit suivre les questions qui touchent de près à la vie économique du pays.

Le problème posé était le suivant : la Compagnie des Messageries Maritimes est en proie à des difficultés occasionnées par des causes diverses : hausse du combustible, cherté de la construction et des réparations en France, obligations onéreuses imposées par les services publics, sujétion résultant de l'inscription maritime, etc... On ne pouvait laisser disparaître une Compagnie dont le fonctionnement a toujours et malgré tout été correct ; une Compagnie ancienne, desservie par un personnel considérable qu'a instruit et discipliné une longue expérience, une Compagnie qui, depuis longtemps, représente l'armement français dans les plus lointains parages. Il fallait donc, d'une part, venir en aide aux Messageries Maritimes, et, d'autre part, ne pas ajouter une charge nouvelle à un budget dont l'équilibre est de plus en plus difficile à réaliser.

On y est arrivé au moyen de la combinaison suivante : tout d'abord, on établit une distinction entre les services de la Compagnie. L'Etat n'envisage que les lignes d'intérêt général. Celles-ci sont régies par le contrat à intervenir et leur ensemble est désigné, dès lors, sous le nom de " domaine contractuel ". Les autres lignes sont exploitées librement par la Compagnie et forment son " domaine privé ".

Les premières seules sont dotées, comme par le passé, d'une subvention qui constitue la rémunération légitime du service postal. Cette subvention est, à son origine, un peu moins élevée que l'ancienne. Mais alors que celle-ci était fixe, la nouvelle peut osciller entre un minimum initial de 15 millions et un maximum de 17 millions et demi, suivant le résultat de l'exploitation.

En dehors de cette subvention, l'Etat accorde à la Compagnie sa garantie pour des obligations à émettre au titre du domaine contractuel Le capital représenté par ces obligations est fixé au début par la convention, à 45 millions, les lois de finance devant déterminer, par la suite, le montant des émissions auxquelles il y aurait lieu de procéder. La première émission de 45 millions est consacrée à l'extinction de certaines dettes autres que la dette obligataire actuelle, à l'augmentation des fonds de roulement et d'approvisiomennnet, et à la constitution d'un fonds de contribution ".

Ce "fonds de contribution „ est destiné à garantir l'Etat contre les risques éventuels de sa propre garantie. Il doit s'élever à un minimum de 8 millions, et être maintenu par des prélèvements sur les bénéfices de la Compagnie. En cas d'insuffisance ne permettant pas de faire complètement face au service des obligations garanties, c'est lui qui doit fournir les ressources nécessaires. Et c'est seulement s'il est lui-même insuffisant que la garantie effective de l'Etat entre en jeu. On voit immédiatement que, d'une part, la garantie de l'Etat a beaucoup de chance de rester purement morale, et que, cependant, elle donne à ces obligations un crédit qui permettra à la Compagnie de réaliser, sans qu'il en coûte rien à qui que ce soit, des économies sérieuses sur ses charges en capital.

On doit ajouter que les obligations ainsi émises sont amortissables en vingt-cinq ans. Comme elles seront représentées par des constructions neuves, dont la durée est elle-même, d'après les règles admises, d'environ vingt-cinq ans, leur amortissement éteindra en même temps le coût de celles ci.

En échange de son concours, l'Etat reçoit, naturellement, une part des bénéfices. La répartition de ceux-ci a été fixée de la façon suivante :

La Compagnie prélève d'abord la somme représentant 1% de son capital nominal actuel Au delà de 1% et jusqu'à 5%, le surplus est partagé également entre les deux parties. Au-dessus de 5%, l'Etat prélève les deux tiers et la Compagnie un tiers de l excédent.

Etant ainsi intéressé dans les opérations de la Compagnie, l'Etat jouit, naturellement, d'un droit de contrôle. Mais il n'a aucune part à la direction ni à l'administration. Les opérations, une fois effectuées, le commissaire du gouvernement examine si les prescriptions de la convention et du cahier des charges ont été respectées et transmet à ce sujet un rapport aux ministres compétents. Mais son rôle est strictement limité à cette surveillance, et la Compagnie reste complètement maîtresse de sa gestion. Il n'y a donc aucune immixtion de l'Etat dans l'administration des Messageries Maritimes. Et il est bon de remarquer que, parmi les grands pays étrangers qui, tous, prêtent un énergique appui à leurs Compagnies de navigation, il en est, comme l'Autriche-Hongrie, par exemple, qui s'unissent à celle-ci par des liens infiniment plus étroits.

J. GÉNÈSE.

L'évolution du Japon

La transformation du Japon depuis 1868 restera certainemtnt un des phénomènes sociaux les plus étonnants de l'histoire du monde. Il a consisté en ceci de vraiment inouï qu'un peuple, pour vaincre, s'est mis comme un masque l'esprit qui lui était le plus étranger, qu'il a pris à l'ennemi non-seulement ses armes, mais l'apparence de ses façons de penser et de ses idées morales' qu'il a néanmoins gardé soigneusement, sous cette âme d'apparat, sa propre personnalité, et que ces deux êtres superposés se mêlent cependant dans une proportion variable et inconnue.

Un journaliste des plus distingués du grand reportage, M. Ludovic Naudeau, a essayé cette analyse, sans être lui-même convaincu d'avoir réussi à dégager la véritable âme japonaise. Après avoir suivi la guerre de Mandchourie dans les rangs russes, il fut pris à Moukden et envoyé au Japon. Témoin du coup de folie exaspérée qui, les 5 et 6 septembre 1906, suivit la nouvelle du traité de Portsmouth, il a fait le récit de ce qu'il a vu. D'autre part, d'une année d'études, d'observations personnelles, de conversations et de lectures, il a composé un livre. Récit et livre sont extrêmement intéressants et curieusement documentés

Ce qui frappe tout d'abord chez le peuple japonais, c'est son caractère frénétique qui porte tout à l'extrême, jusqu'au patriotisme auquel une vanité excessive a donné un programme sans bornes.

Chez les Japonais, l'individu est moins fortement intéressé à soi que chez les peuples de civilisation européenne, et l'état d'esprit collectif domine plus que nulle part ailleurs peut-être. Le sacrifice de soi est la règle de l'homme qui se croit toujours sous l'œil des ancêtres : les soldats nippons, sur les champs de bataille de Mandchourie, voyaient les dieux shintoïstes combattre au-dessus d'eux, dans la nuée.

Le soir où il prit la mer, Togo appela un à un ses officiers à bord du vaisseau amiral et leur montra d'un geste silencieux, sur un coussin noir, préparé pour un soir de défaite, le sabre nu du suicide, du *harakiri.*

Les amis politiques du grand réformateur Okoubo se suicidaient au clair de lune, dans un beau jardin, pour fêter leur succès, et sous l'influence de cette idée, si profondément ancrée dans l'esprit de tout Japonais, que cette vie se prolonge dans une autre vie supérieure et s'y éternise.

Tout récemment sorti de la féodalité, le Japonais est encore très soumis à l'autorité de l'opinion, que nul ne songe à braver. De là cette volonté collective dont la puissance a produit cette chose incroyable : une dissimulation nationale sur un mot d'ordre donné à tout un peuple. L'humanité dont on fit montre envers les prisonniers a été une attitude imposée par l'élite de la nation en vue des observateurs occidentaux. Pareillement la politesse envers les étrangers recouvre habilement la haine qu'ils inspirent.

L'âme héroïque du vieux Japon, même sans la complication nouvelle de cette simulation, est très difficile à expliquer. Elle dissocie des idées qui nous paraissent inséparables, et inversement. Ainsi le mépris de la mort, le sacrifice chevaleresque, le loyalisme sont les vertus caractéristique du Samouraï, et pourtant l'homme, qualifié le plus brave et le plus loyal, n'hésitera pas à surprendre traîtreusement et à frapper par derrière l'adversaire désarmé qu'il croit devoir haïr. Un patriote se tue pour signer de sang ses idées, mais il assassinera aussi un ministre qu'il juge faire de mauvaise politique. Des exemples abondent depuis 1869.

Cependant, de la civilisation occidentale, en même temps que le masque, le Japon a déjà pris quelques tares. La criminalité a augmenté de façon prodigieuse. Dans ce pays où le vol était inconnu avant l'évolution, on juge aujourd'hui, par an, près de 25. 000 voleurs.

Chamberlain niait, il y a dix ans, que le paupérisme pût jamais être un danger pour le peuple japonais, si sobre, si travailleur et de si peu de besoins matériils; aujourd'hui il grouille, dans les bas fonds de Tokio, une plèbe qui fait

queue à la porte d'ignobles restaurants où on débite pour un sou des déchets de poisson pourri et de riz avarié ; pour un sou ces miséreux s'entassent la nuit par ce taines dans des bouges de refuge. En 1904, il y avait à Tokio 50.000 personnes trop pauvres pour acquitter l'impôt de résidence, qui est de 50 centimes. En juillet de la même année, un journal japonais constatait la présence de 100.000 ouvriers sans travail errant par les rues, soucieux, inquiétants.

Il s'est aussi formé un prolétariat intellectuel qui se recrute parmi les élèves reçus ou ratés de l'Université. C'est là la pépinière du socialisme dont les progrès donnent déjà beaucoup de souci au gouvernement,et dont la propagande intensive par les tracts, les journaux, les réunions, les congrès, laisse déjà prévoir qu'avant peu le jeune vieux peuple du Mikado n'aura rien non plus à nous envier de ce côté là.

Les grèves ont d'ailleurs déjà commencé ; on a vu notamment, en 1907, une grève de 8.000 ouvriers sur les chantiers des constructions navales de Nagasaki. Ailleurs des mineurs de charbonnages, ivres de saki, ont saboté les mines, dynamité les maison des directeurs, assassiné le chef de police. On a même signalé plusieurs grèves violentes de femmes dans les filatures.

Voilà qui menace de simplifier étrangement le problème des deux âmes japonaises superposées, et celle qui ne paraissait encore que le masque pourrait bien devenir l'âme véritable, l'âme populaire. Au surplus, un sociologue de là-bas, Kiyoski Kawakami a déjà écrit : " Les principes moraux, et plus spécialement l'esprit chevaleresque, qui avaient fourni à la nation japonaise des règles de conduite pour sa vie quotidienne, ont été détruits par les récentes révolutions : la révolution politique et la révolution industrielle. Envie, inimitié, douleur, rage contenue chez les pauvres, vanité extravagante, luxure et débauche chez les riches ; voilà les symptômes du grand conflit social qui, certainement, surviendra au Japon dans un avenir très rapproché."

Décidément le petit Jap s'est par trop assimilé l'âme occidentale. " SUJIN "

Le Boycottage des Chinois en Indo-Chine

Des auteurs éminents : MM Maurice Sarraut et Charles Roux, ont exposé le décadence de notre marine marchande, mais, dans leur esquisse magistrale tracés à grandes lignes, la navigation dee mers d'Enrope a retenu la plus grands partie de leurs efforts. Ils parvinrent à émouvoir l'opinion publique, et avec des spécialistes, amenèrent les pouvoirs à abroger la loi de 1893 sur la marine marchande, pour la remplacer par celle d'avril 1902.

En Indo-Chine, rien de pareil n'a existé ; nous assistons à l'effacement indéniable de notre prestige, à la disparition du pavillon national dans le cabotage. Des personnes autorisées considèrent cette façon de tout ramener au pavillon, dans ce qui touche à l'expansion extérieure, comme la marque d'une conception fausse du sens à donner à nos efforts ; peu leur importe le fret payé aux navires étrangers, l'interdit imposé à notre exportation par une entente, l'essentiel est que nos marchandises aillent à l'étranger, de quelque manière que ce soit.

Pour nous, c'est une erreur ; le pavillon national qui flotte à l'arrière de nos vapeurs sert autant l'influence de la France que nos navires de guerre. Et comme l'on vient de les supprimer en grand nombre dans les mers de Chine, il importe que notre pavillon flotte beaucoup plus à l arrière de nos navires de commerce

Le pavillon national est une émanation de la personne morale du pays, une réclame vivante et ambulante que le navire porte dans tout les ports, jusqu'aux contrées les plus reculées. Même s'il couvre des machandises étrangères, même s'il abrite un équipage d'hommes de pays variés, le pavillon national représente pour le passant, le commerçant, la marque imposante qui symbolise, à leurs yeux toute une race, tou un esprit particulier, toute une action sociale.

Cette manière de voir est tellement vraie, que nos Consuls, établis dans les ports d'Extrême-Orient, déplorent annuellement dans leurs rapports l'absence totale ou l insuffisance du pavillon français.Il y a quelques années, notre Consul à Rangoon, en déplorant l'absence du pavillon français, faisait remarquer que les navires anglais profitaient de cette absence pour présenter nos marchandises comme venant du Royaume-Uni. Les Allemands ont également bénéficié de cette équivoque pour leurs importations de l'Amérique du Sud.

Si le spectacle présenté, jadis et encore en ce moment, par l'Extrême-Orient économique était bien fait pour exciter no re intérêt et stimuler nos énergies, il faut convenir que ceux qui ont voulu soutenir l'honneur du pavillon national n'ont jamais été aidés par nos représentants.

La mesure de l'effacement du pavillon français nous est donnée par l'examen de notre situation dans les divers ports des mers de Chine.Les statistiques des ports de Saigon et de Haiphong montrent également que ce pavillon tient peu de place dans le cabotage, et que s'il occupe encore la première place autre part, c'est grâce aux navires venant régulièrement de la métropole.

De la suppression du pavillon national, l'avenir de l Indo-Chine se trouve compromis. Les affrètements, au lieu de se faire à Saigon, à Haiphong, passent à Hongkong, à Singapour. Les armateurs, étant en même temps négociants — le cas aujourd'hui des Chinois composant la " Société du riz ", — il leur suffit d'élever le taux du fret de quelques cents sur une marchandise de très bas prix pour amener une baisse égale et supprimer ainsi le bénéfice du cultivateur ou paralyser les affaires. Ainsi, le boycottage actuel des Chinois réside tout entier dans une surélévation du taux du fret.

C'est pour obtenir une baisse et rendre les transactions à nouveau possibles que les Chinois ont dû affréter eux-mêmes, déclarent-ils. Cette hausse du fret qui l'a voulu ? Les Allemands, les Anglais et le Français qui jamais soutenu, non favorisé par les textes de loi en état d'infériorité notoire sur ses concurrents étrangers, par suite des règlements administratifs qui lui sont imposés, doit subir la volonté des Etrangers, ou bien engaper une lutte dans laquelle les armes sont inégales, avec la perspective finale d avoir entamé fortement son capital pour la défense de nos trois couleurs.

Que demain, pour des raisons économiques que nous ne saurions prévoir, mais qui peuvent se produire, les armateurs Allemands, Anglais Chinois, s'eutendent pou faire disparaître le Français, ils seront les maîtres du marché indo-chinois. Que la fantaisie leur prenne d'augmenter, de concert, le taux du fret, la théorie que nous soutenons plus haut se réalisera.

M. Veyret, dans sa lettre adressée à M. le Gouverneur Général de l'Indo-Chine

M. Veyret, dans sa lettre adressée à M. le Gouverneur Général de l'Indo-Chine par laquelle il demande la création d'un service direct Haiphong-Hongkong-Shanghaï, permettant l'utilisation de la voie du Transsibérien pour l'acheminement des correspondances sur France et l'Europe, laisse entendre que la Compagnie de navigation qui assurerait ce service trouverait dans les 320,000 tonnes qui représentent annuellement le trafic Haiphong Hongkong, transportées pour la plus grande partie par des navires étrangers, le complément du fret qui lui serait nécessaire.

Si la législation qui régit le cabotage colonial n'est pas modifiée, si le gouvernement n'intervient pas dans la lutte économique engagée en Extrême Orient par toutes les nations pour la suprématie de leur pavillon, la compagnie future rêvée par M. Veyret, aura le sort de la Cie française aujourd'hui, chargé du service postal entre Haiphong et Quang-Tchéou-Wan.

Les Allemands ont de bonne heure vu le parti qu'ils pouvaient tirer de l'exploitation de l'Asie orientale, de l'Extrême-Orient. Le *Nauticus* de 1901 disait catégoriquement : "C'est en Extrême-Orient, et partculièrement en Chine,que se trouvera à l'avenir le centre de gravité des intérêts économiques d'outremer de l'Allemagne". Et le Kaiser ajoute : "Notre avenir est sur mer." Confiants en cette double prédiction,ils mettent toute leur énergie à la réaliser, et c'est pleins d'orgueil qu'ils constatent à présent l'ampleur des résultats acquis.

Le commerce marche avec le pavillon allemand parce qu'ils sont armateurs et négociants. Ils veulent la suprématie en Extrême-Orient, et le pavillon allemande étend avec une tenacité toute teutonne son influence sur le monde jaune. Or ce sont les Allemands qui ont été les éducateurs, et le sont encore, des Chinois ; quoi d'étonnant à ce que maîtres et élèves s'entendent pour supplanter les autres nations.

Méfions-nous, la lutte est inégale. Ne conservons pas plus longtemps cette idée

fausse : que si un de nos armateurs est ruiné, il en viendra un autre, lequel avec ses propres capitaux saura, pendant quelque temps encore, faire flotter notre pavillon en Extrême-Orient. Ne laissons pas à des indivitualités le soin de nous représenter : donnons-leur les moyens au moins, en tenant compte des sacrifices qu'ils font, de concurrencer l'étranger. Autrement, nous serons obligés de conclure que la marine marchande française n'est pas seule en décadence.

Documents Officiels

Voici la teneur de l'accord intervenu à Pékin au sujet du différend sino-russe touchant la juridiction du chemin de fer mandchourien.

ARRANGEMENT PRELIMINAIRE.

Des divergences d'opinion s'étant produites dans l'interprétation du Contrat pour la construction et l'exploitation du Chemin de fer Chinois de l'Est du 27 Août 1896 (Kuang Hsu 22e année 8me lune 2me jour), les Gouvernements de Russie et de Chine ont arrêté, au sujet de l'organisation des municipalités sur les terrains du dit Chemin de fer, les dispositions générales suivantes :

I.

Comme principe fondamental, les droits Souverains de la Chine sont reconnus sur les terrains du Chemin de fer: aucun préjudice ne peut leur être porté.

II.

La Chine prend toutes mesures émanant de ses droits Souverains sur les terrains du Chemin de fer, et la Direction du Chemin de fer ou les municipalités ne peuvent sous aucun prétexte s'opposer à ces mesures tant que les dites mesures ne sont pas contraires aux contrats conclus avec la Société du Chemin de fer Chinois de l'Est.

III.

Les contrats du Chemin de fer Chinois de l'Est actuellement existants demeure en pleine vigueur.

IV.

Les lois ou ordonnances et les mesures législatives résultant des droits Souverains de la Chine sont rédigées et publiées par les fonctionnaires chinois sous forme de proclamations.

V.

Les hauts fonctionnaires Chinois et agents officiels visitant les terrains du Chemin de fer seront accueillis par la Direction du Chemin de fer et les municipalités avec tous les égards et la déférence de rigueur.

VI.

Des organisations municipales sont établies dans les centres commerciaux d'une certaine importance situés sur les terrains du Chemin de fer. Les habitants de ces centres commerciaux, suivant l'importance des localités et le nombre des habitants, nomment par voie d'élection des délégués qui choisissent un comité exécutif ; ou bien, les habitants eux-mêmes participent aux affaires municipales et un représentant est élu parmi eux, lequel se charge d'exécuter les résolutions prises par l'assemblée de tous les habitants.

VII.

Il n'est fait aucune différence sur les terrains du Chemin de fer entre la population Chinoise et celle des autres nationalités : — tous les habitants jouissent des même droits et sont soumis aux mêmes obligations.

VIII.

Le droit d'électeur appartient à tout membre de la communauté qui est propriétaire d'un immeuble d'une valeur fixe ou qui paye un loyer et une taxe annuels déterminés.

IX.

Le Président est élu par l'Assemblée des délégués et choisi parmi eux; sans distinction de nationalité.

X.

Toutes les questions locales d'utilité publique sont de la compétence de l'Assemblée des délégués. Les institutions qui n'intéressent qu'une partie des habitants, telles que — églises, chambres de commerce, écoles, établissements de charité etc., sont entretenues par cette partie des habitants, au moyen de cotisations.

XI.

L'Assemblée des délégués choisit dans son milieu et sans distinction de nationalité les membres chargés de la gestion des affaires municipales; leur nombre ne doit pas être plus de trois. En outre, le Président du Chiao-She-Chu et le Directeur du chemin de fer nomment chacun un délégué. Les délégués et les membres précités, y compris le Président, forment le comité exécutif.

XII.

Le Président de l'Assemblée des délégués, est en même temps le Président du comité exécutif.

XIII.

Le Président du Chiao-She-Chu et le Directeur du Chemin de fer, occupant une position supérieure aux Présidents des Assemblées des délégués et des comités, ont le droit de contrôle et de révision personnelle qu'ils peuvent exercer quand ils le jugent nécessaire. Les délégués mentionnés à l'art. XI leur présentent des rapports sur les affaires courantes. En outre, toutes les décisions prises par les Assemblées des délégués sont soumises à l'approbation commune du Président du Chiao She-Chu et du Directeur du Chemin de fer. Après quoi, ces décisions sont publiées sous forme d'avis au nom du comité exécutif et deviennent exécutoires pour tous les habitants, quelle que soit leur nationalité.

XIV

Dans les cas où les décisions de l'Assemblée des délégués ne seraient pas approuvées par le Président du Chiao-She-Chu ou le Directeur du Chemin de fer, ces décisions doivent être renvoyées à l'Assemblée pour être réexaminées. Si cette même décision est adoptée par une majorité des trois-quarts des membres présents, elle devient exécutoire.

XV

Les questions importantes concernant l'intérêt public ou les finances municipales dans les centres commerciaux des terrains du Chemin de fer sont soumises, après discussion dans les Assemblées des délégués, à l'examen et à l'approbation du Président de la Société (haut fonctionnaire chinois d'après l'art. 1 du Contrat de 1896) conjointement avec l'Administration Principale de la Société du Chemin de fer Chinois de l'Est

XVI

La Société du Chemin de fer Chinois de l'Est a la libre administration des terrains spécialement affectés au service du Chemin de fer, tels que stations, ateliers etc. Tous les autres terrains de la Société du Chemin de fer non cédés à bail ainsi que les constructions réservées à l'usage exclusif de cette Société, si ces terrains et constructions n'ont pas été transmis, suivant les plans convenus, aux municipalités, sont temporairement soumis, comme auparavant, à l'administration de la dite Société. Les terrains de cette catégorie seront provisoirement exempts de l'impôt foncier etc.

XVII

Les dispositions générales ci-dessus arrêtées doivent servir de base pour l'élaboration d'un règlement détaillé concernant les municipalités et la police: on fixera également le montant des impôts fonciers. Il est convenu de procéder à l'élaboration de ce règlement dans un délai ne dépassant pas un mois à compter du jour de la signature du présent arrangement.

XVIII

Jusqu'à l'élaboration définitive et la mise en vigueur du règlement détaillé concernant l'organisation municipale, les municipalités se conformeront provisoirement au règlement existant, avec l'application de l'art. XIII du présent arrangement relatif au droit de contrôle du Président du Chiao-She-Chu et du Directeur du Chemin de fer à l'égard des municipalités. Si le Président du Chiao-She-Chu ou le Directeur du Chemin de fer n'approuve pas les décisions des Assemblées des délégués, et si une entente ne peut être établie à la suite de pourparlers entre ces fonctionnaires, deux délégués spéciaux seront élus séparément par les habitants chinois et étrangers. Le Président du Chiao-She-Chu et le Directeur du Chemin de fer choisiront, conjointement avec ces deux délégués, une cinquième personne jouissant de l'estime générale, chinois ou étranger, pour discuter et régler d'un commun accord le différend. La chambre de commerce chinoise de Harbine est autorisée à nommer trois membres, qui seront admis à faire partie du comité exécutif de cette ville et à prendre part aux affaires au même titre que les autres membres du dit comité. Les chambres de commerce des communautés de Manchourie et de Hailar choisissent chacune deux délégués qui font partie des comités respectifs. Dans les autres centres commerciaux où il n'existe que des Assemblées générales, la popula-

tion Chinoise et la population Russe prennent part à titre égal à l'administration des affaires municipales. Les élections dans les assemblées et les comités auront lieu conformément au nouveau règlement détaillé aussitôt que ce dernier sera élaboré.

Le texte de cet arrangement a été rédigé en langues chinoise, russe et française, et il en existe quatre exemplaires en chaque langue. Tous les exemplaires ont été dûment signés et revêtus des sceaux respectifs des parties intéressées.

En cas de contestation, le texte français seul fera foi.

Fait à Pékin le 27 Avril 1909 (La I-re année de Hsuan-t'ung, 2me lune 21me jour).

Signé : J. Korostovetz. L. S. D. Horwat L. S.

Signé Liang Tun-Yen Shih Chao-tsi Yu Szu-hsing

Le bilan commercial français

Chaque année, le gouvernement français fait établir ce que l'on pourrait appeler le bilan commercial du pays. Celui de l'année dernière vient de paraître, et sa lecture, pour ne pas être passionnante, n'en est pas moins fort intéressante et très suggestive. C'est ainsi qu'à examiner sérieusement les tableaux du commerce général, les chiffres des exportations, les résultats financiers des entreprises industrielles et le mouvement agricole, on constate avec satisfaction que non-seulement notre patrie ne reste pas dans une stagnation économique dangereuse, mais qu'elle fait chaque année des progrès d'une importance indiscutable.

La France est évidemment moins riche en hommes qu'en argent et à première vue en opposant ses trente neuf millions et demi d'habitants aux quarante cinq millions de l'Allemagne, il semblerait que la supériorité germanique fut écrasante Il n'en est rien pourtant, car c'est moins le nombre de ses habitants que leur richesse qui fait la force d'un pays, et la France est deux fois plus riche que l'Allemagne ; le bien être est, chez elle, plus également réparti, le nombre des rentiers plus considérable, le total des revenus plus élevé. L'ensemble des revenus de tous les citoyens de la République dépasse trente-millards de francs, et les capitaux français placés à l'étranger arrivent au formidable total de trente-cinq milliards.

L'année dernière, le commerce de la France a atteint plus de dix milliards dont la moitié aux exportations. Celui de l'Allemagne arrive à près de dix-sept milliards. On a conclu, avec un peu trop de précipitation que la décadence économique de notre pays s'accentuait et que la prospérité de l'empire germanique devenait de plus en plus grande. Or, dix-sept milliards de francs donnent, pour la population de l'Allemagne, une moyenne de deux cent quatre-vingt francs par tête, et dix milliards, eu égard au nombre des Français, donne pour chacun d'eux deux cent soixante francs. Les deux peuples ont donc, à peu près, le même commerce extérieur.

A cela, il faut ajouter, en notre faveur, que la plupart de nos articles d'exportation, articles soignée et finis s'adressant à une clientèle riche, sont inimitables. Jamais jusqu'ici on n'a pu lutter avec nos soieries brochées, nos gants de peau, nos automobiles, nos jouets artistiques, dentelles, glaces et miroirs, parfums etc, Il u'y a, en outre, que la France qui exporte les vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, les truffes du Périgord, les asperges d'Argenteuil, laprimeurs du Midi. Plus la civilisation progresse, plus l'aisance se répand et plus la consommation de ces produits augmente. Or, ile n'ont et ne sauraient avoir aucuns concurrence ; par contre, les articles allemands ne présentent pas, eux, de particularité spéciale, ils sont ordinaires, communs à tous les peuples ; allemands aujourd'hui, ils seront américains ou russes demain. D'où il résulte que la prospérité commerciale de l'empire allemand n'a pas le même caractère de fluité que le commerce français.

Pour ce qui est de l'agriculture, les améliorations introduites depuis un quart de siècle ont donné une plus-value énorme aux récoltes. Sans doute, les paysans de certaines régions sont encore routiniers et usent des procédés qu'employaient leurs pères ; sans doute encore, les cultivateurs anglais et allemands savent tirer de leur sol ingrat des moissons proportionnellement plus abondantes que les nôtres ; ils sont certainement plus modernes ; mais, depuis la loi sur les syndicats, un immense essor a été donné aux associations agricoles. Dans tous les départements des milliers de sociétés d'achat, de vente, de coopération, de perfectionnement ont été créées, si bien qu'aujourd'hui il existe en France plus de trois mille syndicats rur aux comptant plus d'un million de membres. Leur chiffre d'affaires a dépassé quatre cents millions l'année dernière et, grâce à leur activité, des régions entières ont été transformées. Aussi depuis une dizaine d'années, l'agriculture française a-telle considérabament augmenté sa production.

Non seulement elle nourrit quarante millions d'hommes, mais encore elle exporte pour plus d'un milliard de francs par an de denrées diverses.

Les Français eux-mêmes ne se rendent pas justice. Ils se débinent avec âpreté, et on aurait tort de les juger d'après ce qu'ils écrivent d'eux. Ils mettent une sorte de coquetterie à rabaisser leurs mérites, et pourtant ces mérites sont réels, puisque, c'est grâce à leur énergie et à leur persévèrance que la France doit d'occuper toujours dans le monde la grande et belle place qu'ont su lui faire nos ancêtres.

I. F.

Variété

Le Plaidoyer Chantecler

Il se dressa sur ses ergots, battit rapidement des ailes, dressa sa crête, gonfla son cou et parla ainsi:

—Car c'est à moi qu'il appartient de parler plutôt qu'à un autre, pour cette raison que je suis domestiqué et point du tout domestique et point trop malheureux parmi les humains. Je ne suis même pas malheureux du tout, quand j'y songe avec un peu de philosophie. Je gouverne mon régiment de gallinacées avec vigilance et sévérité; je sonne le réveil, au matin, un peu d'avance, comme il convient; je reluis au soleil; je suis l'ami du chien de garde et l'on ne m'en demande pas davantage. On me laisse vivre assez vieux et l'on n'abrège pas mon existence par de mauvais traitements.

„ Les hommes usent même à mon égard de certaines flatteries dont je me passerais parfaitement, mais dont la courtoisie m'oblige à me montrer reconnaissant. Ils me prennent pour symbole de la vigilance, de la loyauté et du courage. Une monarchie m'a pris pour emblême. Un journal dont on me dit infiniment de bien m'a mis dans ses armoiries. Les poètes me chantent, ce qui est doux, et me font chanter, dans le sens correct du mot, ce qui est plus flatteur encore.

„ Enfin j'ai cet honneur, m'a-t-on dit, que mon nom est synonyme de français dans une ancienne langue très respectée. Je partage avec ma douce amie l'alouette cet honneur d'avoir chanté sur le berceau de la France, ce qui veut dire, sans doute puisque nous sommes si matineux tous les deux, que le Français est de tous les peuples celui qui toujours se lève le plus tôt et parle le premier. Il est possible.

„ Voilà pourquoi j'élève la voix en faveur de mes frères malheureux.

„ Il me semble que c'est mon devoir. A quoi servirait il d'avoir la voix nette et retentissante et de se lever de très bon matin si ce n'était pour plaider en faveur des misérables et pour réveiller les remords, lesquels sont bêtes qui aiment à dormir, qui ont le sommeil lourd, qui se réveillent très difficilement et se rendorment avec une facilité prodigieuse.

* *

" Or, donc, les hommes maltraitent abominablement les animaux, trois surtout, le cheval, le bœuf et l'âne, le bœut et l'âne aux champs, le cheval surtout à la ville

" Partout encore ils imposent aux bœufs un joug pénible, torturant, qui leur rompt le cou et leur tord les jambes, alors que le collier est le plus rationnel, le plus pratique, le plus utile et le moins douloureux des moyens de traction. Je m'y connais ; j'ai des confidences.

" Et pourquoi ? Parce que c'est un vieil usage. Il faudrait mettre le traditionalisme là où il est saugrenu. Au diable l'esthétique, d'ailleurs contestable, qui déprime et qui blesse les animaux les plus beaux du monde !

" Pour ce qui est de l'âne, si intelligent, si avisé, si judicieux, si patient, parfaitement bon du reste, parce que l'homme, on ne sait comment, s'est mis dans le cerveau de le trouver bête, il n'en a pas voulu avoir le démenti et il s'est prodigieusement appliqué à l'abêtir. Force coups, peu de gré et d'aliments. L'âne est un esclave surchargé et battu. Quels services il rendrait s'il était traité seulement à moitié selon ses mérites ! Mon pauvre compagnon rustique est si plein de bonne volonté ! Son œil est beau et tendre. Il demande pitié et un peu de douceur et un peu d'hygiène. Ce n'est pas grand'chose, cependant !

" Je conviens qu'il ne connaît pas la musique. Il n'est pas artiste. Son chant me désoblige. Ce n'est pas une raison pour le maltraiter si fort. Si les hommes maltraitaient pareillement tous ceux d'entre eux qui aiment la mauvaise musique et que chantent faux, l'humanité serait encore plus malheurese qu'elle n'est, et ce serait effroyable. Je demande qu'on traite l'âne en reportant sur lui, partiellement, les mérites du rossignol.

***

" Le cheval fut loué, comme moi, par les hommes. A les entendre, il est la plus noble conquête qu'ils aient faite. Ils en ont dit davantage encore. Ils l'ont tant aimé, si on les en croyait, qu'ils se sont autrefois incorporés à lui et qu'il y eut une race qui était homme sans cesser d'être cheval et cheval sans cesser d'être homme. Voilà un pacte d'alliance qui est à n'y rien souhaiter.

" Mais l'homme est un flatteur hypocrite. Il loue et il frappe l'objet de ses louanges. Il mêle les brutalités au panégyrique. Il caresse d'une main et de l'autre il roue de coups. Il ne respecte par ses plus nobles conquêtes. Il les exploite avec cynisme. Il les déshonore et lui-même aussi, par la façon dont il en profite. Ce que me racontent de Paris les Pigeons voyageurs qui se reposent un instant sur mon toit est épouvantable. Il y a là une tuerie quotidienne de chevaux qui est sinistre Les coups pleuvent, tombent dru et innombrables, comme la neige de ces jours derniers, et plus lourds : coups de manche, coups de pieds ferrés C'est un massacre.

" Une Société, m'assure-t-on, protège les bêtes, s'appuyant sur une loi pleine d'humanité, comme ile disent, et d'animalité, comme je dirai. C'est bien fait si elle peut. Mais elle ne peut guère. Les représentants de la loi aident fort peu les bons sociétaires. On me dit qu'ils ont tant à faire par ailleurs qu'il ne faut pas leur en vouloir. Il est possible. Les hommes laissent aux agents de l'autorité peu de loisir pour s'occuper des crimes contre les bêtes,

" Quelquefois aussi, avec le meilleure volonté du monde, la Société amie des bêtes va contre ses propres desseins. Au bas des côtes rudes, dans Paris, elle met des chevaux de renfort pour aider les chevaux qui ont de lourds chariots à traîner. C'est une idée douce. Seulement, comptant sur le cheval de la Société, les entrepreneurs ne mettent plus qu'un cheval où il en faudrait deux et partout où il n'y a pas de côte le cheval unique peine et ahanne à croire qu'il y en a une. Oh ! mes pauvres frères !

" Une ligue pour la protection des chevaux est en voie de formation et est vivement soutenue en ses premiers efforts par un journal courageux que j'autorise, lui aussi, à me prendre pour symbole. Je chante pour elle de tout mon cœur, qu'elle fasse prendre par les hommes que cela regarde les mesures législatives suffisantes et nécessaires.

***

" Surtout qu'elle tâche de persuader aux hommes que leur véritable intérêt est de traiter les animaux avec douceur et amitié. Les hommes ne savent pas ; ils n'ont pas encore appris, depuis qu'il y en a, et qui croient penser, que les animaux sont infiniment sensibles aux bons procédés. Un chien m'a dit qu'un homme avait appelé le chien un candidat à l'humanité. C'est bien trouvé ; mais ce n'est pas assez dire, ce n'est pas dire pour tous ceux qui ont le même sentiment. Je dévoilerai notre faibesse. La faiblesse ou le faible de presque tous les animaux est d'être candidat à l'humanité. nous désirons avec passion que l'homme nous aime et dès qu'il en fait le semblant, nous lui sommes acquis.

"La voix de l'homme, cette voix qu'entre nous je ne trouve pas si belle, surtout depuis qu'il la gâte par ces liqueurs qu'il engloutit et par cette fumée qu'il avale et qu'il exhale, cette voix, quand il l'adoucit en nous parlant, produit sur nous une manière d'enchantemnt; elle ravit notre volonté ; elle nous met en sa puissace. Qu'a-t-il besoin d'autre chose ? Il a une sorcière dans le gosier et il croit avoir besoin d'avoir recours à d'autres moyens et à des moyens infâmes. Quel imbécile !

„J'en supplie les hommes et je les adjure qu'ils cessent de faire de cette pauvre machine ronde un vaste jardin des supplices. Que le roi de la nature s'en fasse le tyran et sans aucun profit pour lui, c'est un plaisir de pure malice où aucun animal n'entendra jamais rien. Cela passe notre intelligence, pourtant si vaste; cela nous fait croire à des puissances mystérieuses et méchantes qui agiraient sur l'homme pour le dégrader et l'enlaidir. Il est possible encore. Ce sont questions difficiles.

„ En tout cas, que les hommes m'écoutent plutôt, moi qu'ils honorent singulièrement, moi en qui ils semblent avoir mis leur confiance. Car enfin je suis celui qu'ils ont mis sur le clocher de leurs églises pour qu'il salue le premier le soleil et pour que le soleil le salue avant tout le monde. "

Emile Faguet
de l'Académie française

Correspondance

Thoungking

Une importante modification a été apportée dans le service de la poste française à Tchoung-kin:—Le Receveur rentré en congé ne sera pas remplacé ; le bureau de poste est maintenant géré par le consulat.—Le service des colis postaux est supprimé.—Le bureau ne dessert plus les lignes de Kouy-iang, Souifou et Yunnansen.—Comme par le passé les mandats postaux ne peuvent être ni expédiés ni touchés par le bureau de Tchoungkin.—La ligne de Tchentou et celle de Changhaï (pour la France et l'Etranger) sont maintenues et le tarif en est le même.

— On annonce l'arrivée à Changhaï de bataux remorqueurs destinés a un service régulier de transports entre Ichang et Thoungking.

***

Affaires Sino Thibétaines

De notre correspondant particulier.—

Les affaires sino-thibétaines restent dans le statuquo, c'est-à-dire qu'elles sont à peu près au même point qu'en 1906. Vers la fin de l'an dernier, un mandarin militaire a fait, il est vrai, une assez brillante excursion au Tsarong afin de repousser les lamas et soldats thibétains qui menaçaient la frontière de Bathang ; mais on affirme dans le public qu'un mandarin civil, payé par les lamas, aurait accusé le chef militaire en question, de créer des troubles à la frontière en faisant la guerre à de pacifiques lamas ; quoiqu'il en soit de la croyance publique, le brave mandarin militaire a dû battre en retraite après sa victoire et rentrer sous sa tente. De part et d'autre on se regarde comme des chiens de faïence, sans oser faire un pas en avant. Cette attitude nuit surtout au prestige de la Chine que les thibétains redoutaient au début et dont ils commencent à se moquer en secret.

Ce qu'il y a de très nouveau, ce sont les exploits de la police de Tatienlau. Depuis quelques mois nous avons la police officielle (Kintchaku) qui est entretenue aux frais des citoyens de la cité. Cette institution, presque dès le début, a eu une mauvaise presse. Avant la police officielle les vols n'étaient pas très fréquents ; depuis que la garde costumée fonctionnait, les vols se multipliaient. Maintenant on ne craint plus de dire tout haut ce que déjà chacun pensait et disait tout bas. On avait simplement organisé officiellement une bande de brigands pour garder la ville contre les voleurs et autres mauvaises gens. Au commencement de mars, une belle nuit, un chef d'escouade avec huit ou dix de ses hommes portant les lanternes officielles du Kin-tcha-ku, fit une une sortie au de men, entra dans une famille avec ses hommes, sous prétexte

de Kong-ss'. Il saisit toutes les personnes qu'il put saisir, les attacha à un arbre et opéra ses fouilles tranquillement. Les coupables dénoncés personnellement par les gens pillés qui les connaissaient bien, ont dû avouer le pillage, ainsi que beaucoup d'autres vols antécédents. Les citoyens de Tatienhlau ne veulent plus sortir une sapèque pour la dite institution. Au nom du progrès, le mandarin la soutient mordiecus.

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 15 AU 22 MAI 1909

Vols	25
Vols d'enfants	9
Escroqueries	1
Attaque et vol	2
Recel	1
Coups et blessures	4
Vagabondage	2
Rupture de ban	1
Détournement de femme	1
Divers	2
Maintenus quelques heures au violon	62
Contraventions aux règlements de police et voirie	173
do do des voitures	4
do do des jin-ric-shaws	113
do do des brouettes	63
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	4
Malades indigents envoyés à l'hôpital	8
Plaintes diverses	17
Incendies	2
Suicide	1

Le Chef de la Garde,
MALLET

Conseil d'Administration Municipale de la Concession française

Extraits du Bulletin Municipal du 21 Mai 1909

L'an mil neuf cent neuf et le treize Mai à cinq heures du soir les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de:

M. H. MADIER.

Etaient présents: MM. L. CAMERA, W. M. DOWDALL, W. J. N. DYER, Th. ECKARDT, P. JOURDAN, L. MARTHOUD, C. PATUREL,

G. LAFERRIÈRE, *Secrétaire*
J. DANTIN, *Secrétaire-Adjoint.*

Compte - Rendu. — Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel a déjà été approuvé et signé par les Conseillers.

Rapports. —Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Situation Financière. —La situation financière indiquant l'état des recettes et des dépenses, les comptes avec les Banques, etc., est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'approuve.

Garde Municipale.—(*a*) Lecture est donnée de l'Ordonnance Consulaire dont texte suit:

" ORDONNANCE CONSULAIRE

"Nous, LOUIS RATARD, Consul "Général de France à Shanghai, Officier "de la Légion d'Honneur.

"Vu l'Art. XIII du Règlement "d'Organisation Municipale de la Con-"cession Française, en date du 14 Avril "1868.

"Sur la proposition du Chef de la "Garde,

"Avons arrêté et arrêtons:

"*Personnel Européen.* — Art. 1. — Le "Sieur DHALLUIN, Léon, est incorporé "comme Garde de 3ème classe à compter "du 24 Avril 1909.

"Art. 2.—La démission du Garde de "3ème classe MASSON Ferdinand, est "acceptée à compter du 23 Avril 1909.

"Art. 3.—Le Garde de 3ème classe "LAVIGNE, Jean, Marie est révoqué à "compter du 27 Avril 1909.

"Art. 4.—Le Sieur CHABAUD, Camille "est incorporé comme Garde de 3ème "classe à compter du 1er Mai 1909.

"*Personnel Chinois.* — Art. 5. — Le "Nommé KING-TZE-SAI, est incorporé "comme agent stagiaire, sous le No. 131, "à compter du 1er Mai 1909, en remplace-"ment du Nommé VAI-SIE-LING, révo-"qué le 1er Mai 1909 pour mauvaise "manière habituelle de servir.

"Art. 6. — Le Nommé YANG-YING-"SENG, est incorporé comme agent "stagiaire sous le No. 100 à compter du 1er "Mai 1909 en remplacement du Nommé "ZENG-AH-PAO, démissionnaire à comp-"ter du 1er Mai 1909.

"Art. 7.—Les Nommés TSANG-TZE-"FA, CAO-AH-NI et LING-AH-FO sont "incorporés comme agents stagiaires sous "les Nos. 140, 144 et 171 à compter du 1er "Mai 1909, en remplacement des nommés "POU-PAO-SING, TSU-YONG-YONG et "K'ONG-PAO-SING qui n'ont pas été "titularisés en raison de leur mauvaise "manière habituelle de servir.

"Art. 8.—Les agents stagiaires OU-"TSE-FOU, No. 111, OU-AH-NI No. 113, "LI-BANG-FIN, No. 115, LIOU-Y-"KOUENG, No. 156, LI-K'IEU-TSNA. "No. 166, K'IU-AH-SE-SE No. 168 et "KIA-AH-SE, No. 171, sont nommés "agents de 3ème classe à compter du 1er "Mai 1909.

"Art. 9. — Le Chef de la Garde est "chargé de l'exécution du présent arrêté,

"Fait à Shanghai à l'Hôtel Consulaire "le dix Mai mil neuf cent neuf.

"Le Consul Général de France,
Signé: "L. RATARD (L. S.)

"Pour copie certifiée conforme
"Shanghai, le 10 Mai 1909.
"Le Vice-Consul Chancelier
Signé: "A. DANJOU."

(*b*). — Sur demande de Mr. le Consul Général, le Conseil met à sa disposition une somme de Tls. 4.500, pour le recrutement des 50 nouveaux Agents Tonkinois, prévus au Budget de 1909, et le voyage de l'officier chargé de les conduire, dont l'engagement comme Chef-Adjoint de la Garde a été voté en séance du 4 Janvier dernier.

Brigade des Pompiers. — Sur la demande de M. Chapeaux, Capitaine, le Conseil décide la création d'une coupe d'une valeur d'environ cinquante dollars, à décerner chaque année au Membre de la Compagnie des Pompiers Volontaires qui comptera le plus de présences aux feux et aux exercices.

Service de la Salubrité.—Après avoir pris connaissance d'un rapport de M. Patrigeon, Vétérinaire-Sanitaire, le Conseil autorise l'ouverture d'un crédit de Tls. 350 pour la réparation de 6 urinoirs publics et la construction de 5 nouveaux aux emplacements désignés dans le dit rapport.

Hopital Général.—Par lettre en date du 10 Mai, le Secrétaire du "Shanghai General Hospital" demande au Conseil si, à l'expiration du bail de l'hôpital des varioleux, le 30 Juin prochain, il serait disposé à renoncer, en faveur de l'Hôpital, aux droits que lui confère sur les sommes réalisées par la vente des matériaux, la contribution qu'il a apportée en 1884 pour la contruction de cet établissement.

Le Conseil décide de faire abandon à l'Hôpital Général de la part lui revenant.

Moustiques.—Sur proposition de M. Eckardt, la subvention de Tls. 500 votée pour aider à la destruction des moustiques sur la Concession est portée à Tls. 1.000; le Conseil est d'avis de contribuer également au paiement des salaires de l'Inspecteur Européen pour une somme de Tls. 40 par mois, soit pour 5 mois, Tls. 200.

Bornes-Fontaines.—Le Conseil prend connaissance d'une lettre de M. Coursier, répondant à la mise en demeure qui avait été adressée à la Compagnie, conformément à la décision du 30 Avril dernier.

Afin de permettre à l'Ingénieur en Chef de compléter le rapport qu'il doit présenter sur cette question, le Conseil renvoie à une Séance ultérieure la décision à prendre.

Matériaux de Macadamisage.—Par rapport No 501, en date du 13 Mai transmis avec avis conforme par l'Ingénieur en Chef, M. Cornic, Ingénieur de la Voirie, signale qu'il a reçu de M. K. Y. Joseph Tsu des propositions pour la fourniture de pierre cassée provenant d'une carrière près de Ping Chiao.

L'examen des échantillons qui lui ont été soumis permet de supposer que les matériaux ainsi fournis seraient de qualité au moins égale à celle des matériaux livrés par le "Municipal Council," qui le sont, d'ailleurs, en quantités notoirement insuffisantes, pour permettre l'exécution

des travaux de macadamisage projetés sur la Concession.

La fourniture de granit par M. Tsu serait faite, au prix de Tls. 1,87 la tonne anglaise, les matériaux étant livrés sur un terrain bordant l'une des criques navigables entourant la Concession et l'Extension Françaises.

Ce prix serait ramené à Tls. 1,82, le jour où M. Tsu sera en possession de tout l'outillage nécessaire à l'exploitation, ce qui, d'après lui, demandera environ 4 mois à dater de la signature du contrat.

De plus, M. Tsu s'engage à payer tous les frais d'études qui seraient faites sur sa carrière jusqu'à concurrence de Tls. 150.

Le Conseil prenant en considération les raisons exposées par M. Cornic, le charge de se livrer à une étude sur place et l'autorise, si la qualité des matériaux est reconnue conforme à ses prévisions, et de nature à donner toute satisfaction, à passer contrat pour la fourniture en 1909 de 8000 tonnes de pierre cassée à 3/4'', en plus des quantités qui seront livrées par le ''Municipal Council''.

Tramways. — Sur l'observation présentée par l'un des Membres du Conseil, que les modifications apportées récemment aux parcours des diverses lignes peuvent entraîner pour certains une augmentation de prix, le Conseil charge l'Ingénieur en Chef de se livrer à une enquête à ce sujet et de lui en soumettre les résultats dès que possible.

La Séance est levée à 7 h. 1/4.

Signé : H. Madier. W. J. N. Dyer.
L. Camera. P. Jourdan.
W. M. Dowdall. L. Marthoud.
Th. Eckardt. C. Paturel.

Vu et approuvé.

Changhaï, le 17 Mai 1909.

Le Consul Général de France,
Signé : L. Ratard.

Fermeture des Fumeries d'Opium

CHANCELLERIE DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À CHANGHAI
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'an mil neuf cent-neuf et le premier Mai à trois heures dix de l'après-midi, les tenanciers de fumeries d'opium de la Concession Française se sont réunis, conformément à la décision prise le 16 Avril 1909 par le Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française, dans la salle des fêtes de l'Hôtel Municipal, en présence de MM. Xavier de Laforcade, Consul Suppléant, Danjou (André) Vice-Consul Chancelier, E. Point, Vice-Consul Interprète, Madier, Président du Conseil d'Administration Municipale de la Concession Française, Camera et Jourdan, Membres du Conseil d'Administration Municipale, Laferrière, Secrétaire, Dantin, Secrétaire-Adjoint; Mallet (P.), Chef de la Garde, à l'effet d'assister au tirage au sort des fumeries devant être fermées les premières.

Au début de la Séance le compradore de la Municipalité informe les tenanciers des fumeries d'opium que sur la liste qui leur a été envoyée quatre fumeries n'ont pas été mentionnées, savoir;

No. 306 Rue Petit 102 - 4;
307 Rue Porte du Nord, 5 - 7;
308 Rue Hué, 70 - 72;
309 Rue Millot, 1 - 8.

D'autre part, il est donné avis de la décision du Conseil en date du 29 Avril 1909 par laquelle la fermeture des cent cinquante cinq fumeries est reportée au 1er Octobre prochain, le Conseil ayant accueilli favorablement la pétition qui lui avait été adressée de prolonger la date primitivement fixée (1er Juillet) et ce afin de faciliter la liquidation des établissements désignés par le premier tirage au sort.

L'on procède ensuite au tirage au sort qui donne les résultats suivants :

54 — 174 — 31 — 156 — 35 — 249 — 144 — 128 — 75 — 169 — 185 — 234 — 164 — 195 — 52 — 62 — 22 — 74 — 98 — 140 — 173 — 227 — 92 — 77 — 266 — 64 — 103 — 180 — 157 — 154 — 158 — 80 — 11 — 138 — 139 — 39 — 21 — 15 — 253 — 51 — 50 — 42 — 29 — 265 — 143 — 254 — 72 — 248 — 165 — 198 — 192 — 129 — 256 — 63 — 76 — 245 — 105 — 93 — 232 — 38 — 177 — 179 — 271 — 124 — 146 — 243 — 86 — 113 — 67 — 295 — 159 — 85 — 110 — 287 — 65 — 183 — 187 — 33 — 296 — 288 — 275 — 258 — 8 — 167 — 300 — 27 — 170 — 196 — 96 — 152 — 148 — 217 — 160 — 137 — 23 — 88 — 125 — 82 — 49 — 108 — 224 — 81 — 58 — 211 — 309 — 262 — 17 — 46 — 246 — 171 — 233 — 306 — 281 — 280 — 220 — 4 — 235 — 282 — 284 — 48 — 119 — 79 — 40 — 230 — 166 — 216 — 263 — 200 — 55 — 247 — 223 — 99 — 122 — 172 — 168 — 26 — 120 — 297 — 25 — 24 — 14 — 53 — 20 — 302 — 244 — 37 — 57 — 231 — 141 — 238 — 3 — 215 — 30 — 83 — 111.

En conséquence du tirage qui précède les cent cinquante cinq fumeries d'opium désignées par les Nos ci-dessus devront être fermées le premier Octobre prochain.

Après vérification, la séance a été levée à quatre heures vingt cinq du soir et les représentants du Consulat Général de France et de la Municipalité ont signé le présent procès-verbal après lecture.

X. de Laforcade, P. Jourdan,
André Danjou, G. Laferrière,
E. Point, J. Dantin,
H. Madier, P. Mallet.
L. Camera, (L. S.)

Salubrité

Enlèvement journalier des ordures ménagères des rues principales de la Concession. Enlèvement des ordures de la crique du Boulevard de Montigny au nord de la rue Ratard.

Nettoyage des fossés et des accottements des rues Eug. Bard, Paul Beau et Hoai-Ho.

Voirie

Boulevard de Montigny. — Rechargement des flâches de la chaussée entre la rue Baron Gros et la rue Voisin au moyen de granit provenant du repiquage de la rue du Consulat, sur une surface de 950^{m2}.

Rue du Consulat. — Rechargement de la chaussée moitié nord, entre la rue Porte du Nord et la rue Hué sur une surface de 750^{m2}.

Quai des Remparts. — Relèvement partiel du pavage de la chaussée entre la rue de l'Est et la rue Chusan, entre la place du Château d'eau et la rue Formose, sur une surface de 900^{m2}.

Rue de l'Est. — Terminé le relèvement du pavage de la chaussée entre la rue du Whampoo et le Quai de France sur une surface de 350^{m2}.

Rue Ratard. — Relèvement des flâches du pavage du trottoir et caniveau ainsi que du macadamisage de la chaussée entre les rues Vouillemont et Lemaire sur une surface de 210^{m2}, les flâches macadamisées sur une surface de 500^{m2}.

Rues diverses. — Pose de 16 plaques en fonte du "Boulevard de Montigny" et 98 plaques émaillées dans diverses rues de la Concession.

Relèvement des flâches du pavage rues Vouillemont, Lemaire, Wagner, Porte du Nord, Discry et quai du Yang-King-Pang.

Routes Extérieures en général. — Curage des fossés avenue Paul Brunat et rue Ratard; régalage des terres sur les accotements; même travail a été commencé avenue Dubail et route Doumer.

Route de Zikawei-Siemen. — Terminé la pose des bordures ainsi que des caniveaux en ciment sur le côté sud, depuis le marché jusqu'à l'hôpital Margaret et environ 30 mètres du côté nord.

Route Voyron. — Continué le rechargement de cette route à l'intérieur et à l'extérieur du jardin public de Cou-Ka-Za; surface exécutée 1800^{m2}.

Le cylindrage a été effectué au moyen de 2 équipes de 35 prisonniers chacune.

Avenue Paul Brunat. — Carrefour des routes Hué, Ratard et des Sœurs.

Mise en état des deux pans coupés de 8 mètres de côté, coins Est du carrefour — déplacement des arbres et des poteaux indicateurs des noms de routes.

Jardin Public de Cou-Ka-Za. — Les plantations sont terminées. — La crique ouest a été nettoyée sur toute sa longueur. — Le gazon des pelouses a été nettoyé et tondu. — Dans divers endroits on a placé du gazon en bordure.

Un caniveau pavé le long de la pelouse longeant la route Voyron a été terminé, ainsi qu'un autre auprès du kiosque situé près de la poudrière.

Des travaux de parachèvements sont commencés dans les kiosques et seront terminés dans une huitaine de jours.

Quelques cyprès ont été plantés le long de la crique Est.

Travaux neufs

Commencé les travaux de terrassements du drainage de la rue Voisin, vers le Boulevard de Montigny.

Service des Ecuries

Voirie et Salubrité	59
Chevaux malades	7
Chevaux à la disposition des Pompiers	5
Chevaux au service de Messieurs Arnould et Lecoy de la Marche, Ingénieurs	2
Total	73

Changhaï, le 17 Mai 1907

L'Ingénieur de la Voirie,
J. Cornic.

DECRETS IMPERIAUX

DU 27me JOUR DE LA 3me LUNR
(16 mai)

— Sur la demande de la Cour suprême de l'Inspection impériale, se conformant au rapport de Yang Tsie san 楊捷三, assistant aux études de l'Empereur à l'Académie impériale, et de ses collègues, notables de la province du Honan, nous ordonnons qu'un nom posthume d'honneur soit donn · à feu Hiu Tcheng-fei 許振偉, ancien surintendant des affaires fluviales. Nous usons de notre privilège envers ce défunt pour le récompenser d'avoir fait du bien au peuple et pour tenir un souvenir perpétuel de ses mérites. Respect à ceci.

DU 28me JOUR DE LA 3me LUNE
(17 mai)

— Ordre impérial envoyé à Tchao Eul-fong 趙爾豐, commissaire impérial au Tibet.

Les affaires du Tibet paraissent en grand danger ; ce commissaire qui agissait toujours assez activement et sans peur, doit dès maintenant faire aussi attentivement, promptement et sérieusement tout ce qu'il nous avait dit dans son ancien rapport, à nous communiqué.

Il devra également en toute hâte traiter toutes les nouvelles administrations au Tibet sans aucune timidité Respect à ceci. (*Senpao*)

***

— Ordre verbal du prince Régent à Li King-chi 經羲, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou.

La province du Yunnan est très difficile à être bien gouvernée ; lorsque vous y serez arrivé, vous devrez faire tous vos efforts pour y mettre en pratique réelle les diverses nouvelles méthodes d'administration, afin qu'il y ait autant de progrès que dans les autres provinces.

Nous espérons que vous ne voudre jamais abuser de la confiance que nous avons en vous. Respect à ceci. (*Senpao*)

DU 2me JOUR DE LA 4me LUNE
(20 mai)

— Nous envoyons le prince Tsai-tseng 載振 (fils du prince King et ancien ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) au Japon, et Tai Hong-tse 鴻, ministre de la Justice, en Russie, pour porter nos remerciements à ces gouvernements.

Nous conférons au prince Tsai-tseng la décoration du second degré de la première catégorie, et à Tai Hong-tse la décoration du troisième degré de la première catégorie. Respect à ceci.

— Nous ordonnons aux ministres suivants de remercier de notre part diverses nations étrangères :

Li King-fang 李 方 pour la France et l'Angleterre.

Yang-ku 楊樞 pour la Belgique, la Suède, l'Espagne, et le Danemark.

Ou Ting-fang 伍廷芳 pour l'Amérique et le Mexique.

Lieou Se-hiong 劉式訓 pour le Portugal et la Norwège.

Yng-tch'ang 昌 pour l'Allemagne.

Siuen-Sing 錢恂 pour la Hollande.

Loei Pou-tong 雷補同 pour l'Autriche. Respect àceci.

du 20 mai

—Nous permettons à Sou-P'ing-jeng 蘇品仁, ancien sous-préfet de Tchang-tcheou-hien, dépendance de Sou-tcheou-fou, au Kiansou, d'être élevé d'un degré et le promouvons au grade de taotai en expectative d'emploi, pour le récompenser d'avoir fait beaucoup du bien au peuple et d'avoir eu de bonne administration. Respect à ceci.

***

—Sur la demande de Li King-chi 李經羲, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, nous envoyons à la dite province Cheng Koang-ting 孫光廷, secrétaire à la Cour suprême, et ses quelques collègues que ce vice-roi nous avait demandés. Respect à ceci.

***

— Nous venons de lire le rapport de Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan Koeitcheou, qui nous a dit que la province du Yunnan étant très pauvre, a un très pressant besoin d'une grosse somme d'argent, qu'on doit lui en donner au plus vite sans retard etc...

Nous n'ignorons pas que pour les affaires frontières du Yunnan dont la garde est très importante, le vice-roi de cette province doit évidemment mettre de côte une forte somme pour la nourriture des soldats. Nous ordonnons donc au ministère des Finances de délibérer et examiner sérieusement tout ce qui regarde cette question afin de pouvoir avancer immédiatement au dit vice-roi une grosse somme ou bien lui envoyer annuellement une somme fixée pour l'aider. Respect à ceci.

DU 5me JOUR DE LA 4me LUNE
(23 mai)

— Nous nommons Tcheng Tei-siuen 程德全 au poste de gouverneur du Moukden pour le moment; Sie-liang 錫良, vice roi de la Mandchourie, ne cumule plus l'intérim de ce poste. Respect à ceci.

***

—Nous ordonnons à tous les ministères de Pékin d'apporter le plus grand soin au nouvel examen de tous les fonctionnaires, qui ont été remarqués spécialement pour leur bonne administration, et désignés pour être reçus en audience impériale auprès de nous.

Quant à ceux qui ont été reçus en audience impériale, présentés par le ministre des Emplois Civils, et employés maintenant à la Cour de Pékin ou en Mongolie et en Mandchourie, ils pourront tous concourir pour un avancement très rapide. Les 322 autres bons fonctionnaires sont élevés d'un degré. Respect à ceci.

DU 6me JOUR DE LA 4me LUNE
(24 mai)

— Nous nommons Vang Yi-su 汪怡書 au poste de promoteur de l'instruction publique dans la province du Chansi. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère de l'Administration des Vassaux, nous promouvons Tchao Ling Toultsi 車林多爾濟, prince de la troisième catégorie, à la dignité du prince de la seconde catégorie, pour le récompenser de nous avoir offert une forte somme d'argent. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons au ministère de l'Instruction publique de délibérer pour conférer de notre part une récompense spéciale à Tchao Eul-cheng 趙爾巽, vice roi du Setchoan, et à Tchao Eul-fong 趙爾豐, commissaire impérial au Tibet, tous deux frères, pour avoir offert au Trésor public de leur province d'origine une grosse somme d'argent destinée à subvenir aux frais des écoles de leur pays. Respect à ceci.

***

— Nous donnons à Tchao Eul-fong une tablette horizontale pour l'honorer d'avoir versé une grosse somme d'argent destinée à nourrir ses parents pauvres, Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère des Finances, nous ordonnons qu'à l'avenir, toutes les affaires financières de chaque province, excepté la gabelle, le riz et les douanes dont les taotai s'occupent uniquement, soient complètement dirigées par les trésoriers généraux.

Nous ordonnons également que d'ici un an, tous les Bureaux des impôts ou des contributions de likin et ceux qui regardent les affaires financières dans chaque province soient supprimés et attribués à la seule direction de ces trésoriers généraux.

Nous espérons que tous les vice-rois et gouverneurs des provinces, ainsi que tous les trésoriers généraux porteront le plus grand soin pour mieux agir dans toutes les affaires financières et que le ministère des Finances fixera une récompense et une punition suivant leurs mérites pour tous ceux qui traitent les affaires financi res. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 29me JOUR DE LA 3me LUNE
(18 MAI)

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

S. A. I. le prince Li 禮王 et S. E. Tchang Tei-yi 張德怡 généralissime en Mandchourie, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du 21 mai

S. E. Tai Hong tse 戴鴻慈, ministre de la Justice, nouvellement désigné délégué spécial en Russie, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

***

Ont été reçus en audience impériale, dans la salle du Conseil d'Etat les fonctionnaires suivants :

Le 22 mai, S. A. I. le prince Tsai-tseng 載振, fils du prince King, ancien ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture Travaux et Commerce) et nouvellement désigné commissaire impérial, chargé de remercier le gouvernement du Japon

S. E. Li Tieng-ling 李殿林, ministre p. i. du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies.)

Le 23 mai, S. A. I le prince Tsai-tse 載澤, duc et ministre des Finances, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire.

du même jour

S. E. Siu Che-tch'ang 徐世昌, ex-vice-roi de la Mandchourie, nommé ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies)et M. Cheou-yng 壽蔭, mandarin mandchou, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité]

*

INTERIEUR

Pékin

— M. Vou Lou-tcheng a pu être nommé commissaire impérial, chargé des affaires de la frontière de Yen-kie, grâce à la seule puissance et à la recommandation du prince Fushimi. (*Sinvan-pao*)

— Le prince Régent vient d'envoyer à S. E. Tchao Eul-chen, vice-roi du Setchoan, une tablette horizontale, écrite de sa propre main, pour le féliciter de s'efforcer de faire beaucoup de bien à sa patrie

— Le *Nong-kong choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) vient de lancer une proclamation,ordonnant à tous de développer les affaires des forêts.

— Le 17 mai, M. Kiang Tch'oen-ling, censeur impérial, a présenté au Trône un rapport très sérieux pour accuser M. Tch'ai Nai-hoang, taotai actuel de Changhaï; dans ce rapport, il a beaucoup protégé S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou qui, le premier avait accusé ledit taotai.

S. E. Lou Tch'oan-ling, conseiller de l'Empire, aurait la même idée contre le taotai de Changhaï. On dit donc que ce dernier évitera très difficilement une grave punition.

— S. E. Siu Che-tch'ang, vice-roi de la Mandchourie, nouvellement désigné ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) a télégraphié au Conseil de l'Empire qu'il arrivera à Pékin le 26 Mai.

— M. Tchao K'i-ling, censeur impérial, vient de faire parvenir au Prince Régent un long rapport, contenant dix mille mots, traitant de ce que les jeunes princes du sang ne doivent pas avoir en main une grande autorité. (*Ming-fou-je-pao*)

—Le prince Régent aurait commandé à tous les conseillers de l'Empire de lui recommander un haut fonctionnaire digne d'occuper le poste de vice-roi ; il en choisira un parmi les hauts mandarins recommandés.

On dit que le prince Régent est d'avis de désigner un vice-roi pour remplacer S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, qui est un conservateur insensé.

—S.E. Toang Tcheo-yi est tombé malade ; aussi a-t-il décidé de retourner en Chine par Hongkong où il restera pour quelque temps en vue de se soigner.

Lorsqu'il sera revenu à Pékin, il devra traiter les trois affaires suivantes :

1 — Traité du commerce avec les Etrangers.

2— Nouveaux règlements des monnaies.

3— Suppression des taxes de likin et augmentation des impôts sur les marchandises.

— Le 28 mai, il y aura les examens impériaux que les étudiants chinois ayant terminé parfaitement leurs études et ayant obtenu le grade de licencié, devront subir dans le tribunal du ministère de l'Instruction publique.

— Tous les officiers âgés de 60 ans cessent d'exercer leurs travaux et retournent chez eux durant le reste de leur vie, c'est le nouvel ordre du ministère de la Guerre.

Chantong

— Sur la demande de M. Meng K'ing-tang, un des descendants de Menfucius, le gouverneur du Chantong a versé une grosse somme d'argent pour réparer les maisons appartenant au temple de ce grand philosophe.

— Le gouverneur du Chantong aurait publié l'ordre suivant :

Au Chantong, il y a une très mauvaise coutume, c'est que les jeunes hommes, âgés seulement de 14 à 16 ans, peuvent se marier avec des jeunes filles de plus de vingt ans.

C est une affaire tout à fait nuisible à la race.

Nous interdisons donc très sévèrement cette coutume.

Foukien

—Le préfet de Amoy,M. Nieou-Tcheng-hoan, ayant volé au Trésor public une somme de six mille taëls, a été destitué de sa charge.

Nganhoei

—On nous apprend que les environs de Cheou-tcheou sont infestés de brigands qui commencent à se soulever contre les mandarins et les riches du pays.

Mais ayant rencontré les soldats très forts,ils cessent maintenant leurs émeutes.

Tchékiang

—L'enterrement du cercueil contenant la dépouille mortelle de feu Vang Veng tchao, ministre de l'Empire auquel l'Empereur Koangsiu a conféré le nom posthume de Veng-King (civil et actif) a eu lieu le 16 mai ; ce cercueil a été porté par trente six domestiques portant la robe de petit mandarin.

Kiangsou

— M. Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeou tchoan-pou* (Postes et Voies) qui n'ose pas retourner au Foukien, son pays d'origine, reste encore à Changhaï. Car tous les habitants du Foukien menacent de lui faire porter une cangue et faire une procession dans toutes les rues de la capitale s'il ose s'en aller à son pays natal. (*Jentcheoujepao*)

— Un jeune tailleur indigène de Nankin ayant habité la petite chambre faite de pailles de riz, située à côté du tombeau de sa mère, durant trois ans où il n'a mangé aucune viande, va obtenir une félicitation impériale pour sa piété filiale.

On dit que tous les notables de son pays auraient réuni une grosse somme pour bâtir un arc de triomphe devant la maison de ce jeune homme très pieux à l'égard de sa mère décédée.

Honan

— D'après le *Tchonvaijepao*,une femme très jolie d'un mendiant, originaire du Honan, ayant perdu son mari, avait été vendue par la mère de son mari à un notable très riche du pays, qui voulait la prendre pour concubine. Mais la malheureuse femme, très pure, préférait mourir que d être concubine de ce notable.

Ce que voyant, ce dernier ayant mis à droite des lingots d'argent et d'or, et à gauche une épée, dit à cette jeune femme : si tu veux me suivre, tu peux prendre ces lingots, sinon tu dois être exécutée par cette épée-là. A ces mots la noble femme se précipita pour se jeter sur l'épée et se blessa.

Le maître, à cette vue, maîtrisa la malheureuse et la fit partir immédiatement.

La jeune femme ayant bravé le danger impudique, est entré dans une pagode de bonzesses pour rester fidèle à la mémoire de son mari.

Pékin

—Un haut mandarin mandchou, du nom de Long-ping, ayant prié le prince Régent de conférer une dignité héréditaire à des enfants du feu Yong-lou, ministre de l'Empire (protecteur des Boxeurs en 1900) a été gravement blâmé par le Régent

—D'après le *Ming-fou-je-pao*, S. E. Vang Ta Sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) originaire du Tchékiang, ayant appris que M. T'ang Ze-sieh, directeur général de la compagnie de chemin de fer du Tchékiang,

a récemment présenté une pétition télégraphique au conseil de l'Empire pour s'opposer à lui et lui demander la permission de démissionner, s'est empressé de prier le prince Régent de lui laisser quitter le poste qu'il avait dernièrement occupé, afin de contenter les habitants de toute la province du Tchékiang.

Mais, S. E. Vang Ta-sie a télégraphié avant-hier à M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhai, pour lui demander le nom du directeur général de l'école normale du Tchékiang, fondée maintenant à Changhai. (Celui-ci fut en effet le premier, qui fit de l'opposition à S. E. Vang Ta-sie.)

Il voudrait faire tout son possible pour infliger une grave punition à ce directeur général de l'école et à M. T'ang Ze-sieh, directeur général du chemin de fer du Tchékiang, qui vient de protester très fortement contre lui. La pétition de ce dernier paraît aujourd'hui dans les *Rapports* de ce journal.

— S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, a décidé de partir de Pékin, le 24 mai.

— Le 19 mai, S.A.I. le prince Régent, voulant justement publier un décret pour destituer M. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, a été vivement prié par le prince King, président du Conseil d'Etat, et par S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, de pardonner à ce vice-roi qu'on présente comme un conservateur très insensé.

On dit que, bien que la colère du prince Régent paraisse s'être un peu calmée, il fera sans aucun doute partir ce vice-roi,fumeur d'opium,qui fait de l'obstruction aux nouvelles méthodes d'administration. (*Chepao*)

—La Cour suprême va fonder la vice-royauté de Sing-I (Singhiang-Ily.).

S.E. Tchang-keng, maréchal d'I-ly, a l'espoir d'être nommé vice-roi.

— Le ministère des Finances a beaucoup félicité S. E. Sheng Kong-pao (Cheng Siuen-hoei) vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) pour lui avoir offert un rapport parlant de l'établissement des nouvelles pièces des monnaies de la Chine. [ce rapport a paru dans l'*Echo de Chine*.]

— S. E. Siu Che tch'ang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou*, est arrivé à Yu-koan, le 20 mai, le lendemain, il pourra entrer à Pékin.

—S.E. Li King-chi arrivera à Hankéou le 25 mai, pour rendre visite à S. E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou et lui parler des affaires financières et militaires.

—S.E.Pou-ting,ministre des Finances, aurait dit à S.E. Li King-chi d'apporter le plus grand soin pour faire exploiter les mines de cuivre lorsqu'il sera arrivé au Yunnan; il lui a promis en même temps l'aide d'une grosse somme s'il en est besoin.

— Le prince Régent ayant lu le rapport de M. T'ang Ze-sieh relatif à l'accusation contre M. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou tchoan-pou*, ne veut pas lui répondre.

— Après lecture du rapport de M. Tcheng K'i-tai, gouverneur du Kiangsou, qui a présenté au Trône sa démission, le prince Régent n'a pas encore donné un ordre à ce sujet.

Kiangsou

—Le 3me jour de la 4me lune [21 mai] ont eu lieu les funérailles du feu Li Tchao-kiong, sous-préfet de Changhai ; son cercueil a été transporté du tribunal de la ville de Changhai à *Tsing-ang-kong-sou* près de Zia-ghiao.

— Depuis le 20 mai, tous les marchands des hameaux de Ting-ling et de Ye-sia (au Pou nan, au sud de Sonkiang) se sont mis en grève, car quelques-unes de leurs boutiques ont été démolies par les habitants.

La grève a été produite par suite de la baisse de la valeur des sapèques, car la nouvelle pièce de dix sapèques ne vaut en réalité que 7 ou 8 sapèques.

— M. Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeou tchoan-pou* (Postes et Voies) qui restait à Changhai, vient de retourner au Foukien, son pays d'origine, où il a pour plus de 500.000 taëls de propriétés.

Mais il en a été chassé par tous les Chinois qui habitent ces pays-là.

Aussi M. Tcheng-pie est-il retourné au plus vite à Changhai.

Kensou

—M. Lien cheou, préfet de Liang tcheou fou, dépendance du Kensou, vient d'être accusé auprès du Prince Régent, de cupidité,de manque de talent administratif et de négligence.

Le prince Régent a confié l'enquête sur cette accusation à S. E. Seng-yong, vice-roi du Chenis-Kensou.

Nganhoei

—Tous les notables du Nganhei auraient réuni une grosse somme d'argent destinée à fonder un grand temple en honneur du feu Yuen-tch'ang, un des cinq fonctionnaires exécutés injustement en 1900 à Pékin, pour témoigner leurs souvenir de ses mérites lorsqu'il fut taotai à On-hou où il a fait beaucoup de bien au peuple.

Pékin

— S. A. I. le prince Régent ayant reçu en audience M. Tcheng Tei-siuen, ancien gouverneur de Hélonkiang, a appris que ce gouverneur est très versé dans les affaires de la dite province, et l'en a beaucoup félicité ; il vient de vouloir le nommer à nouveau à ce poste; mais ce gouverneur a refusé d'accepter cette nomination prétextant que le climat de Hélonkiang ne convient pas sa santé.

—Le prince Régent aurait l'intention de nommer M. Li Tien-ling, actuellement ministre p. i. du *Yeou-tchoan-pou*, (Postes et Voies) au poste de gouverneur dn Kiangsou en remplacement de M. Tcheng K'i-t'ai, qui va démissionner ; mais M. Li Tien-ling refuse énergiquement de prendre ces fonctions.

— Le jeu parait devenir de mode et très florissant à Pékin ; tous les mandarins supérieurs et inférieurs soit militaires soit civils, s'y adonnent ; on dit qu'un jeune prince mandchou a perdu plus de cent mille taëls et a été mis dans l'obligation d'engager tous ses biens qui tombent aux mains d'au-tres personnes ; il est obligé d'habiter dans une pagode de bonzes, car sa maison a été vendue également. (*Chepao*)

— Le prince Régent aurait corrigé de sa propre main tous les règlements de la cour de contrôle administratif et politique.

— Le prince Régent aurait décidé de faire construire à Pékin un grand temple en l'honneur de cinq fonctionnaires qui furent exécutés injustement à l'occasion des boxeurs en 1900 pour l'ordre de feu l'Imparatrice-mère douairière.

— Le ministère du *Oéoupou* (Affaires étrangères) aurait promis de verser annuellement une somme de cinq mille taëls pour aider le ministère de la Guerre.

— M. Pan Ye-tchong, ancien rédacteur en chef du *Tchong-fa-pao* à Pékin, condamné à la prison, va être mis en liberté et nommé secrétaire du gouverleur de Singkiang.

Petcheli

— Lisant le journal *Tchon-vai-je-pao* (gazette universelle) nous apprenons les nombres des conseillers de discrict de chaque préfecture du Petcheli, les voici:

Préfectures	conseillers
Jen-t'ien-fou	18
Pao-ting fou	18
Siuen-fa-fou	8
Ho kien-fou	11
Tcheng-ting-fou	7
Koang-ping-fou	9
Choen-tei-fou	8
Ta-ming-fou	11
Tcheng-tei-fou	3
Vei-tchang-t'ing	1
Yong-ping-fou	11
Tchao-yang-fou	3
T'ien tsin-fou	6
Tchao-tcheou	4
Seng-tcheou	3
Ki-tcheou	7
Tcheng-fa tcheou	3
Ting-tcheou	6
Ye-tcheou	2
Tche-fong-tcheou	1

Kiangsou

—S.E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, âgé de 68 ans, vient de tomber gravement malade ; il a invité M. Tcheng Lien-fang, médecin de feu l'Empereur Koangsiu, à le soigner mais il n'a pas obtenu de résultat.

On dit que l'état de sa santé est très grave.

— M. Ou Kien siuen, taotai de Hoei-yang-hai, est tombé malade aussi, il est en congé pour 15 jours.

— M. Siao Ping-yen, censeur impérial, aurait accusé auprès du prince Régent M. Tch'ai Nai-hoang, taotai actuel de Changhai, d'avoir trop d'arrogance envers ses supérieurs. (*Jené tcheoujepao*)

— Hier, le journal *Ming-fou-je-pao* (le cri du peuple) a publié la nouvelle annonçant que M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhai, a reçu de S. E. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) un télégramme, lui demandant le nom du directeur général de l'école normale du Tchékiang, fondée maintenant à Changhai et que ce vice-ministre paraît vouloir

lui infligir une grave punition, pour se venger etc...

Aujourd'hui, nous lisons les journaux de Changhai et nous apprenons que M. le taotai de Changhai est très mécontent de lire cette nouvelle qu'il affirme fausse,parce quil n'a jamais reçu un télégramme.

A cette fausse nouvelle, M. le taotai de Changhai aurait menacé de suspendre ce nouveau journal, si ce dernier ne rectifie pas.

Il a déjà ordonné à M. Pao Tse-koei, premier juge de la Cour mixte de la concession internationale de Changhai, d'agir suivant cet ordre.

Houpé

— Dans la nuit du 16 mai, a éclaté un violent incendie en dehors de la porte de I-Meng, de Hankéou; plus de 600 maisons de pauvres familles ont été brûlées.

—Les notables et les grands négociants chinois de Hankéou ayant réuni une somme de 300,000 taëls, vont fonder à cette ville un grand hopital.

Tchékiang

— S. E. Tcheng-yong, gouverneur du Tchékiang, vient d'être accusé auprès du Prince Régent, de manquer de talent administratif et de négliger de traiter les affaires scolaires et policières. etc...

Le prince Régent lui a remis ce rapport d accusation afin qu'il agisse mieux à l'avenir.

Chantong

—S.E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, aurait préparé une forte somme d'argent destinée à créer à Tsi-nan une grande usine où l'on recevra plus de mille travailleurs des pauvres familles ou des mendiants.

Pékin

— Plusieurs fonctionnaires que le vice-roi Li King-chi avait demandés au prince Régent, ne sont pas désireux de se rendre au Yunnan, province si lointaine et si pauvre.

— Un mafou de la voiture de S. A. I. le prince Tsai-siuen, ayant renversé et fait courir un grand danger à un enfant, âgé de sept ans, fils de M. Choan-cheou, administrateur mandchou de la Cour de l'Administration des Vassaux, fut arrêté par le Police indigène. Mais le maitre de la voiture, c'est-à-dire le prince Tsai-siuen, se mit à crier : "Je suis un prince du sang". La Police s'empressa alors de relâcher ce mafou. Non content de cela, le prince,rentré dans son palais, fit destituer immédiatement cet administrateur ! (*Ientcheoujepao*)

—M. Yang-k'u, nouveau ministre de Chine en Belgique, trouvant qu'il ignore les affaires de cette nation étrangère, aurait cherché partout des hommes parlant en français. (*Sen-pao*)

— M. Tchong Veng-yao, ancien vice-ministre de Chine en Amérique, ayant accompagné le prince Tsai-toan, est de retour à Pékin où il obtiendra une bonne fonction au *Oéoupou* (Affaires étrangères)

— S.E. Lien-fang, premier vice-ministre du *Oéoupou*, originaire de la Mandchourie, est en congé pour raison de santé; il aurait résolu de démissionner à cause de son trop grand âge et de sa mauvaise santé.

— Plus de 60 notables du Petcheli viennent d'arriver à Pékin dans le but de présenter au prince Régent une pétition commune pour le prier de pardonner à M. Yao, préfet de Kie-tcheou,qui fut destitué de sa charge, mais qui est réellement un fonctionnaire parfait.

— Les 20 et 21 mai, il y a eu deux mille lettrés ou bacheliers du Petcheli qui ont subi l'examen devant le tribunal des Rites.

Ceux qui seront choisis, auront un emploi de secrétaire de rang inférieur au Conseil d'Etat et dans les divers ministères de Pékin.

— Tous les ministères de Pékin suivant l'ordre du prince Régent, font tout leur possible pour diminuer les appointements mensuels de leurs subordonnés par raison d'économie.

— Le *Oéoupou* aurait ordonné à S. E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, de racheter les territoires de Tientsin, concession étrangère.

Le vice-roi,sentant beaucoup de difficultés, refuse d'accepter cette mission. (*Chepao*)

— Le prince Tsai-tseng aurait employé M. Tao Ta-kiong comme aide au Japon et S. E. Tai Hong-tse engagera M. Che Tchao-ki, taotai, comme aide à St Pétersbourg.

Kensou

—S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, a été,à plusieurs reprises,accusé auprès du prince Régent, va être destitué de sa charge.

Le prince Régent a déjà confié une sérieuse enquête à S. E. Tchao Eul-Cheng, vice-roi du Setchoan, sur la conduite dudit accusé.

Kiangsou

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant que le vice-roi et le gouverneur du Kiangsou ont présenté au Trône un rapport pour le prier de permettre que les impôts fonciers soient payés en taëls, et non en sapèques. Maintenant on apprend que tous les notables, marchands, lettrés et le peuple du Kiangsou se sont mis à protester très violemment contre cette proposition, surtout M. Liao Ki-yu, censeur impérial qui originaire de ce même Kiangsou, vient de faire parvenir au Prince Régent un long rapport, donnant plusieurs raisons pour s'y opposer très fortement.

— A l'Ouest du tribunal du vice-roi de Nankin vient d'éclater un violent incendie; plus de quarante maisons ont été brûlées.

— Environ dix notables et quelques anciens étudiants de Soutcheou au Japon viennent de prier le gouverneur du Kiangsou de leur permettre de fonder dans la capitale provinciale une école de droit où l'on recevra à peu près trente élèves qui connaissent déjà bien les lois et la littérature chinoises pour n'y étudier que les sciences du barreau, afin qu'un jour il puisse y avoir des avocats chinois.

Les professeurs de cette école seront engagés parmi les avocats, docteurs en droit, japonais.

Cependant, le gouverneur du Kiangsou a refusé énergiquement d'accepter cette demande. (*Senpao*)

Honan

— Depuis trois mois, il n'y a pas eu de pluie dans les environs du Honan, ce qui est mauvais non seulement pour les céréales, mais aussi pour la santé des habitants.

Aussi S E. Ou Tchong-chi, gouverneur du Honan, s'est-il présenté très souvent à la pagode du dragon pour y faire des prières; surtout M. Lieou, préfet de K'ai-fong-fou, la capitale du Honan, qui y est allé, tous les matins, dans le même but.

A cause de la trop grande sécheresse, le prix du vermicelle est monte à plus de 60 sapèques par chaque livre ; les vieillards du Honan déclarent que ce prix, très élevé ne s'est jamais vu depuis vingt ans.

Mandchourie

— Le tribunal du vice-roi de Mandchourie qui est installé à Moukden, où se trouve aussi le tribunal du gouverneur de Moukden, va être transporté à Koangtchengtse.

—Des comptes, établis le mois dernier, il ressort que la vice-royauté de Mandchourie doit une somme totale de 1.200.000 taëls.

Pékin

—Le prince Régent ayant appris que tous les notables du Tchékiang ne sont pas contents de M. Vang Ta-sie, nouveau vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou*, aurait ordonné à ce dernier de quitter le poste qu'il occupe actuellement ; il le nommera membre du Bureau chargé des nouvelles administratians.

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant que M. Yuen Che-kai, ministre destitué de l'Empire, qui demeure maintenant à Vei-fei, au Honan, a reçu du prince Régent l'ordre d'être étranglé; mais c'est un faux bruit, car restent encore ses deux amis intimes : S. A. I. le prince King, oncle du prince Régent et président du Conseil d'Etat, ainsi que S. E. Tchang Tche-tong, ministre de l'Empire; on assure que jusqu'à la mort de ces deux très puissants de Pékin, M. Yuen Che kai ne sera jamais condamné à mort. (*Ming-fou-je-pao*)

—Le prince Régent aurait résolu de pardonner à tous les fonctionnaires, réformateurs, destitués en 1898 par S. M. feu l'Impératrice-mère douairière, et de les rappeler à Pékin pour les employer spécialement. (*Ming-fou-je-pao*)

— Le prince Régent vient d'interdire à tous les mandarins de s'accuser auprès du Trône.

Ceux qui contreviendront à cette interdiction, seront destitués.

— S. A. I. le prince Tsai-tseng, commissaire impérial délégué au Japon, et S. E. Tai Hong-tse, commissaire impérial délégué en Russie, ont résolu de quitter Pékin après le 15me jour de la lune courante (2 juin).

— Nous avons annonçé que M. Long-ping, vice-maréchel mandchou à King-tcheou, au Houpé, a été gravement blâmé par le prince Régent pour lui avoir écrit un long rapport démandant

de conférer à feu Yong-lou, ministre de l'Empire, une dignité héréditaire, en vue de faire plaisir à la femme du prince Régent et à l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu. Il est dit ainsi à la fin de ce rapport. "Le ciel a créé la mère du roi, qui est semblable à un esprit féminin Pou-cha, pour sauver ce monde".

Mais le prince Régent et sa femme furent mécontents d'entendre ces mots flatteurs.

— Le prince Régent va conférer à feu Tcheng Pao tchen, gouverneur destitué du Hounan, un nom posthume et le rétablir à son ancienne dignité.

Kiangsou

— Le prince Régent a l'intention de promouvoir S.E.Toan-fang, actuellement vice-roi de Nankin, au grade de conseiller de l'Empire; mais, comme il ne peut pas encore trouver un haut mandarin convenable pour le remplacer, il retarde de publier cette nomination.

— M. Tien Tch'oeng-ting, nouveau sous-préfet de Changhai, rejoindra son poste, le 3 juin.

Houpé

— M. Mie Tai-kia, préfet destitué de Tse-tcheou, au Chansi, fut très connu par sa bonne administration, spécialement pour sa droiture et sa justice; il est originaire du Houpé.

L'an 1900, lors des boxeurs, quand les souvrains décédés Koangsiu et l'Impératrice-douairière Tseu-hi se furent enfuis de Pékin au Chensi par la route Chansi, M. Mie Tai-kia était préfet à Tse-tcheou où il présenta à feu l'Empereur Koangsiu un rapport bien simple disant à la fin:

"Je sais bien toutes les circonstances de la Cour de Pékin; je connais bien tous les hauts fonctionnaires de la capitale impériale; d'après mon humble avis, je n'y trouve aucun fonctionnaire bon et fidèle."

L'Impératrice-douairière Tseu-hi était très mécontente d'entendre ces paroles et déclarait que ce préfet était un fou.

Plus tard, M. Tcheng Tchoen-hien, qui était gouverneur du Chansi, l'accusa auprès du Trône et le destitua de sa Charge. Aussi M. Mie Tai-kia a-t-il quitté son poste. Depuis ce temps-là il était chargé de traiter les affaires scolaires du Houpé.

Tout dernièrement, S. E. Sie-liang, vice-roi de la Mandchourie, a prié par un rapport le prince Régent de pardonner à M. Mie Tai-kia et de le rétablir dans son ancienne dignité afin de l'envoyer en Mandchourire.

Le prince Régent y a consenti. Cependant, M. Mie Tai-kia qui ne veut plus être mandarin ni à la cour de Pékin ni dans une province, refusa de se rendre en Mandchourie.

⁂

— S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, reste maintenant à Hankéou où il attend une grosse somme d'argent versée du Trésor Public de Pékin.

Lorsqu'il aura cette forte somme, il pourra partir directement et promptement au Yunnan.

On dit que le ministère des Finances lui a avancé une somme totale de 600.000 taëls.

— La nouvelle banque Ta-sing fondée à Hankéou par M. Yng Siang-ling, et qui n'a pas été encore enregistrée au ministère des Finances ni au tribunal d'un mandarin local, a été suspendue avant-hier par ordre du taotai de Hankéou. (*Chepao*)

Pékin

—Il y aura bientôt à Pékin un grand examen que subiront les étudiants chinois ayant parfaitement terminé les études à l'Etranger. Mais les mandarins de Pékin, qui ignorent les sciences des nations étrangères, craignent d'être désignés examinateurs impériaux.

—S. E. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* [Postes et Voies] ayant su qu'il est détesté par tous les habitants du Tchékiang et du Kiangsou, aurait demandé la permission de démmissionner; mais S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, l'a exhorté à rester à son poste.

Tout le monde n'aimera plus ce ministre de l'Empire qui donne aide et assistance à un traître aux Chinois.

—S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, s'est rendu à Tientsin le 23 mai.

—S. A. I. le prince King, président du Conseil d'Etat, vient de faire tout son possible pour empêcher le prince Régent de rappeler à Pékin tous les fonctionnaires, réformateurs, destitués ou exilés en 1898—1899—1900—1901.

— S. E. Na-tong qui était en congé pour raison de santé, est complètement rétabli, il est rentré au Conseil d'Etat.

— S. A. I. le prince King paraît un peu indisposé; aussi n'est-il plus allé au Conseil d'Etat.

— Le Conseil d'Etat aurait menacé de punir très gravement tous les fonctionnaires, mêmes de très hauts mandarins, qui oseront révéler les importants ou diverses affaires secrètes de la Cour suprême.

— S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, vient de prier le prince Régent de lui permettre de ne pas reprendre la fonction de vice-président du ministère de la Marine à cause de son trop grand âge.

— Le 25 mai, S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, a pris possession de son nouveau poste de ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

— La Cour suprême aurait donné aux cinq fonctionnaires très fidèles à l'Empire, qui avaient été destitués et exécutés injustement en 1900 par ordre de feu l'Impératrice-mère douairière, les noms posthumes suivants:

A Lie-chan "*Tsong-tseng*" (fidèle et droit).

A Siu Yong-yi "*Tsong-ming*" (fidèle et malheureux).

A Hiu King-tcheng "*Veng-cheou*" (poli et modeste).

A Lien-yuen "*Veng-che*" (poli et droit).

A Yuen-tch'ang "*Tsong-tsie*" (fidèle et modéré).

Kiangsou

—Un indigène de Pao-Chan, nommé Kou Tei-Ziang, ayant eu des rélations avec une de ses voisines et craignant que cela ne soit découvert par son fils, âgé de 15 ans, a tué ce malheureux petit innocent, dont la mère était morte l'an dernier.

Tous les voisins ayant appris ce crime horrible, ont d posé une plainte générale contre ce père sans conscience et criminel.

Kiangsi

—M. K'ing-k'oei, taotai de la gabelle du Kiangsi, étant alle en congé depuis trois mois pour raison de santé, vient de reprendre ses fonctions, car il est complètement rétabli.

Tchékiang

—M. Yang Che-sie, préfet de Kia-hing-fou, au Tchékiang, et frère cadet de S.E. Yang Che-siang, vice-roi du Petcheli, vient d'être désigné taotai de la Police du Tchékiang. Lorsqu'il a quitté son poste de préfet, plus de 500 notables et habitants vinrent lui dire adieu et pour lui faire honneur, quelques-uns tenaient à la main de l'encens pour le traiter comme un esprit.

Ceci montre que ce préfet devait avoir une très bonne administration pour le peuple de sa préfecture.

Le Dalai Lama

—S. E. Cheng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, vient d'informer le Prince Régent par télégramme, que le Dalai Lama a quitté la province du Kensou pour rentrer au Tibet.

⁂

OPIUM

Pékin

— Cinq fonctionnaires chargés de l'interdiction absolue de l'opium, délégués spécialement pour inspecter les povinces du Sud, sont partis de Pékin.

— D'apès un renseignement secret, on sait sûrement que les hauts fonctionnaires qui fument l'opium sont suivants:

S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou.

S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou.

S. E. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan.

S. E. Pao-foun, gouverneur du Chansi.

S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou.

S. E. Song-cheou, vice-roi du Foukien-Tchékiang.

S. E. Tse Che-ngai, juge provincial du Chansi.

Pékin

— S M. l Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, vient de condamner à dix ans de prison Li Lien-yng, chef des eunuques, pour le punir de ne pas suivre l'ordre impérial d'abandonner l'habitude de fumer l'opium.

— S. E. Lou Tchoan-ling, ministre de l'Empire, chargé de l'inspection de

la vente d'opium, vient d'informer le prince Régent qu'il y a encore douze hauts mandarins qui ne se conforment pas à l'ordre impérial de prendre des médicaments contre l'habitude de fumer l'opium ; il l'a prié en même temps, dit-on, de les destituer immédiatement.

Foukien

— M. Vou Jeng-hao, taotai de Long-Tchang, au Foukien, n'ayant pas pris de médicament pour rompre avec sa mauvaise habitude de fumer l'opium, a été destitué de sa charge.

***

NOMINATIONS

Kiangsou

Sont nommés sous-préfets :

M. Tcheng Cheou tcheng à Tchang-tcheou-hien.

M. Ou-chi à Vou hien.

Setchoan

— Sont nommés préfets :

M. Toun Paong-tchao à Tsong-tcheou.

M. Siai Koh-chei à Su-yong-ting.

Sont nommés sous-préfets :

M. Jeng-lou à Ne-k'i-hien.

M. Yang Yong-seng à Nan-kiang-hien.

funèbres de feu l Empereur Koangsiu; car il déclare que son gouvernement est très mécontent des affaires récemment réglées par le *Oéoupou* (Affaires étrangères) entre l'Angleterre et la Chine. (*Chepao*)

— Le ministre l'Angleterre à Pékin aurait permis au *Oéoupou* de racheter les mines situées à Loei-tcheou,au Petchelî, exploitées par des Anglais. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

— Durant l'absence de M. Tai Hong-Tse, ministre de la Justice, qui vient d'être délégué en Russie pour remercier ce gouvernement, M. Ke Pao-fa sera son remplaçant.

— Par suite de nombreuses difficultés à l'occasion de la délimitation de Macao et du Koangtong, le *Ouéoupou*, (Affaires étrangères aurait ordonné à MM. Tchang Yng tang et Toang Tchao-yi de l'aider dans cette importante affaire.

— M. Li Choeng-tou, ex-ministre de Chine en Belgique, qui va retourner à Pékin, sera nommé conseiller du Bureau chargé des lois constitutionnelles.

Pékin

— M. Tchai Tchao ki, taotai de la douane de Tientsin, va être désigné assistant du *Oéoupou*(Affaires étrangères); M. Ma Kien-sing le remplacera probablement.

***

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Allemagne

— Le Gouvernement allemand aurait l'intention de permettre à la Chine de ne pas payer les indemnités de l'an 1900 lui pour témoigner son amitié. (*Jentcheoujepao*).

Paris

— M. Lieou Se-hiong, ministre de Chine à Paris, vient d'adresser à S. E. Tchang Ming-ki, gouverneur du Koangsi, une dépêche officielle pour l'informer de la mort de M. Li Men che, élève du Koangsi, étudiant à Paris, qui s'est suicidé en se jetant en bas par la fenètre. (*Chechepao*)

Pékin

—M. le ministre d Angterre à Pékin vient de refuser d'accepter une décoration du premier degré que le prince Régent lui avait conféré à l'occasion des rites

***

CHEMINS DE FER

Nganhoei

—La compagnie du chemin de fer du Nganhoei a réellement fait un emprunt à une maison européenne de Changhaï pour construire la ligne ferrée dans la province du Nganhoei. Dans le contrat, il est dit que si le *Yeou-tchoan-pou* empêche cet emprunt, la compagnie du chemin de fer ne payera qu'une somme de quatre mille taëls à la dite maison étrangère et ainsi le contrat sera annulé. (*Chepao*).

Nganhoei

—Nous avons à plusieurs reprises parlé de l'emprunt de la Compagnie du chemin de fer du Nganhoei à une maison anglaise, se montant à la somme de 3 000.000 taëls destiné à la construction de la ligne ferrée de Sien-tcheng Ouhou.

On est certain que le contrat de cet emprunt n'est pas encore signé,car quelques-uns parmi les notables du Nganhoei s'opposent très vivement à cet emprumt étranger.

Mais cette compagnie du chemin de fer n'a plus de fonds,il ne reste en caisse que 80.000 taëls. (*Chepao*)

Kiangsi

—Pour la mort d'un indigène de Kieoukiang, nommé Yu Ea-tcheng, tué accidentellement par un Anglais, on aurait promis de payer 200 piastres à la famille de ce malheureux; mais le taotai de Kieoukiang a refusé d'accéder à cette demande. (*Jentcheoujepao*)

Houpé

— L'emprunt pour la ligne ferrée Canton-Hankéou va être signé par S. E. Tchang Tche-tong et certains Anglais et Allemands.

Mais pour la ligne ferrée Setchoan-Hankéou, le contrat de même emprunt, a été abandonné por tous les notables du Setchoan, car ces derniers disent que l'argent préparé suffit pour la construction de cstte voie ferrée.

Pékin

— Sur l'ordre du ministère du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) plusieurs postes du chemin de fer Kin-Han (Pékin Hankéou) sont supprimés par raison d'économie ; on compte que ledit ministère pourra épargner ainsi annuellement plus de 180.000 taëls.

— D'après un sérieux bruit, les contrats relatifs aux emprunts pour la construction de chemins de fer Canton-Hangkéou, Setchoan-Hankéou et Hounan Hankéou ont été signés par S.E. Tchang Tche tong et par les délégués de l Angleterre, de la France et de l'Allemagne à Pékin, le 24 mai. (*Tchonvaijepao*)

Kiangsou

— La compagnie de chemin de fer de Changhai à Nankin a un passif pour l'an dernier, de plus de 620.000 taëls. (*Jentcheoujepao*)

—Vers 4 heures de l'après midi, le 23 mai, un vieil indigène, sourd, ayant passé accidentellement la voie ferrée de Songkiang, a été renversé et écrasé par les wagons.

***

FINANCES

Mandchourie

—S.E. Tchao Eul-cheng, actuellement vice-roi du Setchoan, lorsqu'il quitta la vice-royauté de Mandchourie, a vu qu'il y avait dans le Trésor public de Moukden plus de 8.000.000 taëls.

Mais depuis le départ de S.E. Siu Che-tch'ang, qui vient de quitter le poste de vice-roi de Mandchourie, il n'y a plus un taël, au contraire, les dettes s'élèvent à plus de 10.000.000.

Par conséquent, ce vice-roi est fort détesté par les membres du ministère des Finances et même par le prince Régent.

***

AFFAIRES MILITAIRES

Houpé

—Un colonel en second du Houpé, nommé T'ang Ming-chei,jouissant d'une mauvaise réputation, est destitué de sa charge.

—Bien que tous les officiers du Houpé aient refusé d'accepter une récompense impériale pour leur victoire contre les brigands du Nganhoei, le prince Régent leur accorde quand même ce privilège.

***

MINES

Nganhoei

— Au sujet de l'affaire des mines de Tong-koan-chan, au Nganhoei, Sir John Lister Kaye (en chinois " K'ai ya-han ") aurait déclaré au *Oéoupou* que les Anglais désirent exploiter ces mines avec des capitaux anglo-chinois.

Tous les notables du Nganhoei croient que cette proposition aurait été faite par M. Li King-fang, (Lord Li,) ministre de Chine à Londres, originaire du Nganhoei et fils des l'ancien ministre Li Hong-tchang.

Ils auraient dit que ce ministre (Lord Li)est un grand traître pour les Chinois, surtout aux habitants du Nganhoei; ils auraient menacé d'attaquer toute sa famille, comme cela s'est produit de la part des gens du Tchékiang à l'égard de M. Vang Ta-sié, vice-ministre du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies). (*Jentcheoujepao*)

— Après une grande réunion de tous les notables du Nganhoei, qui a eu lieu le 23 courant, M. Fang Lou-tchong, académicien du Nganhoei, a été élu directeur général des mines de toute la province du Nganhoei.

Honan

— Trois notables du Honan, comme représentants,sont partis de K'ai-fong à Pékin pour prier le *Oéoupou* de faire une violente obstruction contre le désir des Anglais, au sujet de la vente des mines de l'intérieur du Honan.

Nganhoei

— Au sujet de l'affaire des mines de Tong-Koan-choan, Sir John Lister Kaye, aurait déclaré que ces mines valent maintenant au moins huit million de taëls, il désire recevoir seulement la moitié de ce prix si la cour chinoise consent à les racheter. (*Chepao*)

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

1908	1909
19 Mai 1908	19 Mai 1909
Mini, 15,6	15,2
Max, 29,6	31,6
Moy, 22,60	23,40
21 Mai 1908	21 Mai 1909
Mini, 16,7	13 8
Max. 32,9	32,9
Moy. 24,80	23,35
22 Mai 1908	22 Mai 1909
Mini, 17 2	16,3
Max, 34,3	31,0
Moy, 25,75	23,65
24 Mai 1908	24 Mai 1909
Mini, 17,5	17,0
Max, 28,5	28,4
Moy, 20,50	22,70
25 Mai 1908	25 Mai 1909
Mini. 15,8	17,5
Max, 26,0	25,6
Moy, 20,90	21,55
26 Mai 1908	26 Mai 1909
Mini. 17.6	11.2
Max. 29.1	25.6
Moy. 23 35	18.40

DECES

Nous avons le regret d'appreudre le décès de M. Charlton, ingénieur de la "Soychee Cotton Mill". Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 5 h. du soir, au cimetière de Bubbling Well.

RETOUR

Mme et M. le Juge Thayers, président de la Cour des Etats-Unis, sont rentrés à Changhaï dimanche dans l'après-midi, venant de Tientsin et Pékin, viâ Hankéou.

ARRIVEE

S. E. le Baron de Sendal, Ministre du Portugal, envoyé spécialement en Chine par son Gouvernement pour le représenter aux funérailles de l'Empereur Kouangsiu, est arrivé jeudi de Tientsin et restera quelques jours à Changhaï.

DEPLACEMENT

Le juge H. Thayer, de la Cour Supr me des Etats-Unis, M. Bassett, attorney et M. Hinkley clerc de la cour sont actuellement à Pékin où ils sont les hôtes du colonel Barnett, commandant la garde américaine.

EXPLOSION D'UNE FABRIQUE D'ALLUMETTES

Le total des décès survenus à la suite de l'explosion que nous avons relatée, est actuellement de seize. Les décombres ayant été visités entièrement, il est probable que la liste funèbre s'arréteraà.

NOTES COMMERCIALES

L'extraction totale des trois mines de la Chinese Engineering and Mining Co" pour la semaine finissant le 15 mai 1909 s'élève à 32 930,36 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 27 78.,69 tonnes.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mrs Duncan Copper avec le major Barnes, commandant du S. V. C., aura lieu samedi, 29 mai, à Union Church. Une réception sera donnée après la cérémonie chez M. et Mrs John Prentice.

COURSES DE BICYCLETTES

Une course de bicyclettes de longue distance (25 milles) aura lieu lundi 31 mai. Elle est organisée par les soins de l'"Amateur Athletic Association" et constituera le championnat de Changhaï. Des coupes sont offertes par MM. Speelmann, Mooser et G D. Musso.

DOUANES IMPERIALES CHINOISES

M. O. G. Ready, commissaire des douanes à Changsha, est attendu ici avec son fils est en route pour un congé en Europe.

***

M. E. S. Wakefield, députe commissaire des douanes à Youtcheou, transféré à Changsha.

CERCLE SPORTIF FRANCAIS

Nous recevons la note suivante

Handicap de tennis (Single)

Messieurs les Membres du C. S. F. qui désirent y prendre part sont priés de s'inscrire du boy No 1.

Les épreuves commenceront dans le courant du mois prochain (Juin) et un avis concernant les diverses séries éliminatoires et leurs dates sera ultérieurement affiché au local, Route Voyro.

Le Droit d'entrée est fixé à deux Dollars.

COUR MIXTE FRANCAISE

A l'audience du Lundi 24 Mai, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong cheng, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Vol de différents objet à bord des bateaux	1 mois de cangue
" "	Tentative de vol	7 jours de prison
" "	Vol d'un paletot en coton	2 semaines de prison
" "	A communiqué avec les prisonniers	1 m. de prison
" "	Vol d'un paletot en soie	1 mois de cangue
" "	Rupture de ban	7 jours de prison expulsé
" "	Vol de riz	3 jours de cangue
" "	Vol de différents objets dans une maison incendiée	1 mois de cangue
" "	Vol d'un chapeau sur la tête d'un passant	1 mois de prison
" "	Coups et blessures à un autre chinois et menace à l'agent chinois qui a opéré l'arrestation	1 mois de cangue et 1 an de prison
" "	Complice du précédent	Expulsé
" "	do	do
" "	Attaque et vol	1 mois de cangue et 3 mois de prison
" "	Complice du précédent	2 mois de prison
" "	Dépôt d'ordures sur la voie publique	$ 2,00 d'amende
" "	Affaire commerciale	Remis à une date ultérieure
" "	Dette de $ 163,00 de loyer	Peut sortir sous caution
" "	Garant d'un chinois en fuite pour escroquerie de $ 600,00 avec un faux titre de terrain	do
" "	Patron de la maison de thé N° 225 rue du Consulat pour commencement d'incendie	100 taëls d'amende
" "	Patron de la maison incendiée N° 82 rue Tourane	$ 10,00 d'amende ou 10 jours de prison
Un chinois	Vol d'une couverture ouatée	1 mois de prison
" "	Vol de riz à bord d'un bateau	3 jours de prison
" "	Vol d'une pièce de cotonnade et d'un ta coton	Envoyé à la police chinois à Pootung
" "	Vol de 16 carreaux de vitre (récidive)	1 m de cangue et 3 m. de prison
" "	A cherché à communiquer avec les prisonners	1 mois de cangue
" "	Vol de 3300 sapèques sur l'étalage d'un ambulant	1 mois de prison
" "	Vol d'un paquet de fils de coton	15 jours de prison
" "	Evadé	2 mois de cangue de prolongation
" "	Tentative de vol par efiraction et vol de différents objets	1 m. de cangue et 1 m. prison
" "	Rupture de ban coups et blessures à un autre chinois	1 mois de prison et expulsé
" "	Accusé de vol d'une fille de 9 ans	Relâché à la Cour
" "	Contravention à l'art X du règlement de police et voirie	$ 500 d'amende
Cinq "	Vol d'enfants	Attendre
" "	Impliqué dans la dite affaire	Libre
Trois "	Soupçonnés de vol d'un coffret contenant différents objets	Attendre pour enquête
" "	Fils du patron de la maison incendiée No 203 rue du Consulat	Attendre pour enquête
" "	Domestique de la dite maison	do
Six "	Soupçonnés de vol de 6 revolvers	Relâchés à la Cour
" "	Patron de la maison incendiée No 31 quai des Fossés	Attendre

"SOCIAL SHANGHAI"

Le dernier numéro du *Social Shanghai* qui vient de paraître est comme à l'ordinaire, plein d'illustrations des plus intéressantes : têtes de résidants connus, groupes de sportmen, visions du dernier gymkana automobile, mariages, font passer sous nos yeux la vie sociale du mois de mars dernier.

EXPOSITION DE CHEVAUX

Aujourd'hui, samedi, à 2 h. 30 de l'après-midi, doit avoir lieu au *Race Course*, si le temps le permet, l'exposition de chevaux de 1909.

Il y aura diverses courses pour le trot, le saut, l'attelage, etc. et divers prix qui seront présentés par Mrs. D. Landale.

Le prix d'entrée est de $ 1.—

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'apprendre que Mme Patrigeon, la femme de notre vétérinaire municipal, a mis heureusement au monde, une fille, dans la nuit du 20 au 21 courant.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour le bébé.

ACCIDENTS

Deux accidents ont été causés par les tramways dans la journée de vendredi : l'un à midi ¼, rue Montauban, qui a nécessité le transport à l'hôpital d'un couli rickshaw ; l'autre à 3 heures de l'après-midi, sur le quai de France. Dans ce dernier, l'occupant du pousse-pousses un chinois, quoique blessé légèrement, a refusé d'aller à l'hôpital.

PILLAGE A POUTONG

Dans la nuit du 21 au 22 mai, une bande d'environ 20 malfaiteurs fit irruption dans un village de Poutong, terrorisant les habitants.

Armés de fusils et de couteaux ils étaient presque maîtres du pays et assassinèrent un notable M. Tsu Lao ngan.

Le sous-préfet de Changhaï s'est rendu sur les lieux et a pu opérer l'arrestation de quatre des assassins.

EXPOSITION DE FLEURS

L'exposition annuelle de la " Shanghai Horticultural Society " a lieu aujourd'hui au Town Hall. Les portes ouvriront à une heure de l'après-midi et huit heures du soir. La musique municipale se fera entendre durant l'exposition qui promet d'être des plus jolies et des plus intéressantes.

DINER D'ADIEU

Un dîner d'adieu sera offert samedi 29 Mai, à Astor House, en l'honneur de M. Denby, consul-général des Etats-Unis. L'idée initiale était de faire de ce banquet une manifestation purement américaine, mais nombre de personnes d'autres nationalités ayant manifesté le désir d'y prendre part, il a été décidé que le banquet serait international.

Mrs. Denby, qui précède son mari, est partie hier matin par *Chiyo Maru* pour San Francisco.

DEPARTS

Nous pouvons annoncer que Mme Charles Denby quittera Changhaï mardi de la semaine prochaine. M. le Consul-Général la semaine suivante.

***

Dimanche matin, s'embarquent sur le *Kobe Maru*, à destination de Dalny, pour rentrer en France, via Sibérie :

M. et Mme Ackerman et leurs enfants ; M. et Mme Caissial et leur bébé. Il s'agit pour nos résidants d'un déplacement de plusieurs mois.

Nos meilleurs souhaits de voyage et de bon séjour dans la mère-patrie.

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre que le baron G. de Gunzburg vient de perdre son père, le baron Horace de Gunzburg, conseiller d'état russe, mort à St. Pétersbourg le 17 février / 2 mars 1909, à l'âge de 77 ans.

Tous les vieux Changhaïens se souviennent du baron fils, qui était ici encore en 1900, comme agent du gouvernement russe.

En cette douloureuse circonstance, nous lui adressons l'hommage de nos sincères condoléances.

MATELOT NOYE

Un matelot du croiseur anglais *Cadmus*, G. F. Stewart qui, jeudi, avait pris avec un de ses amis un sampan pour se rendre à bord, s'est noyé dans le fleuve, par suite d'une fausse manœuvre du sampanier qui précipita les deux matelots à l'eau. Le camarade de Stewart put être sauvé par une embarcation du *Cadmus* tandis que l'autre malheureux disparaissait. Malgré toutes les recherches faites, le corps n'a pu être retrouvé. Le matelot noyé était un boxeur réputé et prit part ici à différents matches.

***

Le corps de G. Stewart, le matelot du croiseur anglais *Cadmus* dont nous avons relaté la noyade, a été retrouvé le 24 mai dans la soirée près d'un bateau de la police de rivière. Le corps fut retiré de l'eau puis identifié par ses camarades.

Les obsèques ont eu lieu hier, 25 mai dans l'après-midi au cimetière de Bubbling Well. Des matelots de tous les bateaux de guerre dans le port suivaient le convoi. Au cimetière les salves réglementaires ont été tirées et le clairon sonna le "Lights out".

REPRIS

Deux des prisonniers qui s'étaient échappés le 7 avril, de la corvée qu'ils exécutaient au coin de Range et North Honan roads, ont été capturés à Soutcheou le 21 mai, par les agents de la police internationale avec le concours des autorités chinoises.

Les évadés étaient réfugiés dans un petit village en dehors de Soutcheou. Ils ont été arrêtés aux premières heures du matin et ramenés à Changhaï le même jour. On se rappelle que huit hommes s'étaient évadés en même temps en brisant leurs chaînes à coups de masse, six ont été repris actuellement.

***

Les deux prisonniers évadés, dont nous avons annoncé la capture à Soutcheou, ont comparu hier matin devant la Cour Mixte internationale, qui leur a infligé à chacun une année supplémentaire d'emprisonnement.

VOLS

Une bande de malfaiteurs s'est introduite le 21 Mai, 6 Thorne road, et s'est emparée de vêtements et objets d'une valeur de cent dollars. Peu après un des voleurs était arrêté dans Range Road après une chasse très mouvementée. Interrogé il avoua être un des auteurs du vol et dit que trois de ses complices devaient avoir cherché refuge sur la concession française.

***

Un voleur de bicyclette s'est fait pincer, un peu naïvement, le 25 dans l'après-midi. Voulant se débarrasser d'une machine volée, le voleur eut la malencontreuse idée de l'offrir pour dix dollars à un Japonais qui n'était ni plus ni moins qu'un détective. Celui-ci fit mine d'accepter et dit au Chinois de le suivre, qu'il allait lui remettre l'argent, et il l'emmena à la station de police de Hongkew. Là, le voleur fut écroué et la bicyclette reconnue pour une machine volée sur la concession française.

JOURNAL INDIGENE

M. Pao Tse-Kœi, juge la cour mixte de la concession internationale de Changhaï, conformément à l'ordre du taotai de Changhaï, a adressé hier la lettre suivante au rédacteur en Chef du journal *Ming-fou-je-pao*, nouvellement paru à Changhaï :

"De qui tenez-vous le télégramme relatif à l'affaire de S. E. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Noies) ?

A l'avenir, je désire que vous ayez des nouvelles vraies et que vous employiez de bons et sérieux correspondants surtout à Pékin où la plupart des nouvelles sont très importantes. Vous ne devez jamais accueillir les faux bruits et les insérer dans votre journal si estimé, etc..

Le conseil est bon, mais sera-t-il suivi?

DE PASSAGE

M. de Lattre, le sympathique inspecteur de la Cie d'assurances, l'*Union*, rentre en France, après un séjour d'environ un mois dans notre ville, dernière étape d'un voyage d'inspection des agences d'Asie.

— M. le Comte de Giedekerke Beaufort était de passage, hier, dans notre ville, arrivé par le paquebot-poste allemand. Parti de Paris, en Octobre dernier, en compagnie du professeur Lannelongue, notre compatriote a fait du tourisme le long des côtes d'Asie, principalement dans les Indes, le Siam et l'Indo-Chine. Il s'est séparé, dès Saigon, du professeur qui a poursuivi sa route sur Hanoi et se trouve actuellement en Corée.

M. le comte de Giedekerke Beaufort est parti pour Hankeou le soir même. Il rentre en France en toute hâte via Pékin, Harbin, ayant dû renoncer à visiter la Chine par suite de l'annonce de la mort de son père.

***

M. et Mme Fossion sont de passage à Changhaï pour quelques jours.

— M. Köhler, le pianiste bien connu, est de passage en notre ville, de retour d'une tournée dans le Nord. Il repart aujourd'hui pour Hankéou, d'où il espère revenir dans une huitaine pour nous donner un nouveau concert.

L'ENSEIGNEMENT PAR LE CINEMATOGRAPHE

On annonce pour le vendredi, 28 Mai, à 9 h. du soir à la " Young men Christian Association " une conférence faite par le Dr. Fresson. La conférence sera accompagnée de projections cinématographiques d'opérations du Dr. Doyen, le célèbre chirurgien français, prises par la " Urban Scientific Film Publishers. "

Le prix des tickets d'entrée est de $ 5, mais ces tickets ne seront délivrés qu'aux membres du corps consulaire, médical et aux magistrats sur demande, 5 Siking road, jusqu'au 27 courant inclus. Les personnes qui auront signé la liste de souscription peuvent obtenir leurs cartes d'entrée à l'adresse ci-dessus. Le produit des entrées est destiné à venir en aide à l'hôpital Pauiun.

LOTERIE EN FAVEUR DES SINISTRES D'ITALIE

Les billets de la loterie organisée au Club del Balin, dont les numéros suivent n'ont pas été retirés : —

No du billet	No du lot
59	181
60	287
124	214
127	278
137	360
155	306
243	73
250	77
318	144
332	179
344	18
362	220
365	134
398	143
452	114
460	49
514	262
589	106
590	172
815	251
951	226

On est prié de changer les billets gagnants contre les prix au club del Balin ou chez MM. Bernardi Bros, Nankin road. Tout prix qui ne sera pas retiré le dimanche 30 Mai, sera vendu aux enchères et le montant de la vente versé au fonds de secours.

UNE NOUVELLE ECOLE

Les nouveaux immeubles de l'Ecole Supérieure, dans la cité chinoise à Changhaï, constituent un important établissement d'éducation. Ils ont été inaugurés dimanche en présence d'une nombreuse assistance d'environ un millier d'amis de l'Ecole.

L'Ecole avait été installée, ces dernières années, dans des locaux peu convenables à ce but, dans un pâté de maisons situé à l'intérieur de la cité chinoise.

Les immeubles actuels, spécialement construits et aménagés dans le but d'en faire un établissement d'éducation, sont construits suivant les méthodes modernes, ils sont situés juste en dehors de la Porte du Sud dans de spacieux terrains, donnant toute facilité pour les sports et les jeux.

Ces dernières semaines, l'école avait été transportée dans ses nouveaux locaux, mais la cérémonie d'inauguration n'a cependant eu lieu que dimanche 23 courant, dans l'après-midi.

Le programme comportait des chants, des récitations, de la musique, etc., etc, M. Y.J. Soo, le professeur principal, s'était surpassé. Il souhaita la bienvenue à ses invités dans une courte allocution et présenta son frère, physionomie très connue à Changhaï qui, à son tour, prononça une allocution appropriée aux circonstances.

Plusieurs autres visiteurs de marque prirent la parole, ainsi que l'officier qui a charge du régiment des volontaires de la Cité et l'un des principaux conseillers récemment élu.

Des rafraîchissements furent ensuite servis, puis on visita l'établissement, dont on ne peut qu'admirer la parfaite ordonnance pour le but auquel il est destiné.

SKATING RINK

Changhaï, où tous les sports sont pratiqués avec une belle émulation, est en passe d'avoir sous peu un sport nouveau : le patinage à roulettes. Une société est en effet en formation pour l'érection d'un Skating rink. L'endroit choisi se trouve dans un des quartiers les plus populeux de Changhaï qui, avec les trams, est à peu près à 10 minutes de Nanking road.

Le succès de cette entrepris est assuré et nul doute que dans les soirées d'hiver l'établissement n'ait la grande faveur du public, d'autant plus que rien ne sera ménagé pour faire un établissement de premier ordre.

Les organisateurs se sont assuré l'option pour l'achat d'un terrain de $ 33.000. L'immeuble dont les plans ont été élaborés par le syndicat impérial aura 260 pieds sur 120. Aussitôt tout réglé les travaux seront poussés activement, le but étant d'ouvrir l'établissement en novembre prochain.

A la tête de cette affaire se trouvent MM. Powell Robinson et Herbert O'Dell, qui ont une grande expérience en matière d'attractions et sont d'avis de faire un établissement modèle, avec les tous derniers perfectionnements, tant au point de vue général qu'à celui de l'éclairage.

Le succès de ces établissements est sans précédent en Europe, où certains d'entre eux distribuent à leurs actionnaires deux et trois cents pour cent de dividende. Nul doute que les souscripteurs ne s'intéressent à cette entreprise dont on peut voir les particularités dans le prospectus de la Compagnie que nous publions d'autre part.

RECEPTION A L'INSTITUT INTERNATIONAL

La réception que donne l'Institut International à M. le Consul général des Etats-Unis et à Mme Charles Denby, aura lieu aujourd'hui dans l'après-midi de 5 à 7 hres dans le jardin de l'Institut.

Le vice-roi de Nankin, le gouverneur de Hangtchéou ont délégué plusieurs fonctionnaires pour les représenter.

Des allocutions seront prononcés de part et d'autre. Tous les amis de M. et Mme C. Denby seront les bienvenus.

***

Réception en l'honneur de M. Denby. — La fête qui avait été organisée par l'*International Institut* en l'honneur de M. le Consul Général des Etats-Unis a été des plus réussies.

Le caractère principal de cette cérémonie a été son côté international. Peut-être les Américains prédominaient-ils et, après les Chinois, mais cela n'empêchait pas les Anglais, les Japonais et les Allemands d'être en assez grand nombre. D'ailleurs il y avait là des résidants de toute nationalité.

Les pelouses avaient été magnifiquement décorées avec les pavillons des différentes nations par les soins des marins du *Wilmington*, de la flotte américaine ; la musique avait été fournie par le bateau de guerre allemand l'*Iltis*. La garde d'honneur de M. et Mme Denby était constituée par le corps des Cadets chinois de l'Institut.

Les six tables de différentes nationalités, où avaient été disposés les rafraîchissements, étaient présidées chacune par des dames.

MMmes Mac Leod et Rieveley, MMelles Goodfellow et Mansfield présidaient la table anglaise.

La veuve de feu Yen Shao Fang et sa fille, avec la veuve de feu le Gouverneur Shao, étaient à la table chinoise.

MMmes Ito, Ukita et Hara, à la table japonaise.

MMmes Stepharins, Bois Reymond Krantz et Arlt, à la table allemande.

MMmes Connelle et Ricker, MMelles Barin à une table américaine et MMelles Hager, White et Blake à une autre table américaine.

Le Comité de réception était formé de MM. Mc Leod, Patterson, Coath, Tucker, Struckmeyer, Fujisi, Peccorini, Pearce, Warner, Y. L. C. Tong, Yen Tsze chun, Chu Pao-san, Woo Sao hing, et de M. le Dr. Reid, assisté de MM. Dorsey, Hall et Hentzleman du Consulat des Etats-Unis.

Les dames qui assistaient MM. les membres du Comité de réception, dans leurs fonctions, étaient MMmes Reid, Patterson, Peccorini, Struckmeyer et Melle Coath.

Vers 6 heures, devant l'assemblée de plusieurs centaines de personnes, M. A. Mac Leod prit la parole.

Ce fut ensuite au tour de M. le taotai Y. C. Tong, représentant le vice-roi, de prononcer quelques mots.

M. le Taotai Chen, envoyé par le gouverneur du Kiangsou, lui succéda.

Puis M. Wang, représentant le gouverneur du Tchekiang ; le taotai Yo, président de la Chambre chinoise de Commerce et le taotai Yen prirent tour à tour la parole. Leurs *speech* furent traduits par M. Chu Li-chi, secrétaire de la Chambre chinoise de Commerce.

Vint enfin le tour de M. Chen Sha kwang, interprète de S. E. le taotai de M. le Dr. Gilbert Reid clotura la liste des discours.

Trois acclamations furent poussées ensuite en l'honneur de M. Denby qui remercia en quelques mots.

FETE DE ST. GEORGES

Si le temps se maintient au beau, la fête de St. Georges qui doit être donnée demain soir, 24 mai, dans les jardins du Consulat d'Angleterre, sera un des clous de la saison. De grands préparatifs ont été faits à cette occasion. Des kiosques ont été érigés, une scène construite sur la pelouse, tout promet une délicieuse soirée.

***

Le succès de la fête organisée par la Société St Georges locale a été des plus brillants : cette année, d'ailleurs, le temps la favorisa singulièrement, car si on se souvient de la pluie de l'année dernière on put particulièrement apprécier la délicieuse température de lundi soir.

Les décorations ne furent pas au-dessous de celles de 1908, quant aux amusements, si on inaugura cette année un magnifique parquet qui fit le bonheur des danseuses et danseurs, à en juger de l'empressement que mirent les invités à s'y rendre en masse, qu'il nous soit permis de regretter les charmantes farandoles organisées pour les enfants l'an dernier, les jeux entre marins, et les artistiques parties de chant des amateurs : ce côté de la fête de 1908, intimement liée avec les résidants, avait présenté un attrait qui, soit dit sans porter atteinte à la valeur des distractions offertes cette année aux invités, n'a pu être égalé par les productions de la troupe de Moutrie's Hall, le cinématographe etc : celles-ci ont donné à la fête un caractère de réjouissance publique auquel était bien préférable le caractère d'intimité de l'an dernier.

Il n'y eut donc pas d'audition, donnée par les amateurs ; ce fut la troupe de Moutrie's Hall qui eut les honneurs de la soirée.

Sir Pelham L. Warren avait gracieusement mis à la disposition de la Société St Georges les magnifiques jardins du Consulat anglais, qui avaient été littéralement transformés.

Les mots "*God save the King*" resplendissaient en lettres de feu sur la façade Est du Consulat.

Le parquet de danse, soigneusement aplani, avait été installé sur la pelouse du Nord.

Le bar, affectant la forme d'une vieille demeure seigneuriale, occupait le terrain à droite de la résidence de Sir Pelham L. Warren. Des rafraîchissements étaient aussi servis dans une tente, située à gauche de cette résidence.

Sur la pelouse, située auprès de la Cour Suprême, avait été installé un cinématographe organisé par les soins de la société générale des Cinématographes Eclipse : notre compatriote M. Gerdessus s'était surpassé en produisant un choix de ses films les plus récents.

Les arbres, les bosquets et les arbustes des jardins avaient été ornés de festons de lampes de couleurs; partout des chaises, des fauteuils et des sièges de toutes sortes avaient été placés.

La pelouse du Sud avait été convertie en Café-chantant, où la troupe de Moutrie's Hall obtenait son succès accoutumé. A l'intérieur de cette énorme tente, on avait disposé des petites tables et des chaises permettant aux invités de se grouper selon leurs sympathies. Les artistes de Moutrie's Hall ne donnèrent pas moins de 34 productions différentes au cours de la soirée.

La plus grande partie des décorations avaient été faites par les marins des navires de guerre anglais *Cadmus, Bramble* et *Kinsha* sous les ordres de leurs sous-officiers Smitham, Hayes et Bason.

Sir Pelham L. Warren, président du Comité, assisté du vice-président, M. J nner Hegg, et des autres membres du Comité, souhaitait, à l'entrée, la bienvenue aux invités, il était entouré d'une garde d'honneur de marins anglais en tenue.

C'est à 9 hres ½ que commença la fête dont l'ouverture fut annoncée par l'hymne "*God save the King.*"

Le mot "foule" peut seulement caractériser le nombre des invités et il ne peut pas être donné une estimation de leur nombre.

La fête prit fin hier matin aux premières heures et fut clôturée par l'hymne "*God save the King*".

Le Comité mérite les plus vives félicitations pour l'admirable fête, le merveilleux coup d'œil qu'il a su lui donner.

L'AFFAIRE DE L'ALHAMBRA

Protestation de la Chine.—Voici la traduction des télégrammes échangés entre le *Ouéoupou* et le taotai de Changhai pour l'affaire de l'Alhambra.

"*Le "Ouéoupou" au taotai.*—Il nous est revenu que le *S. M. C.* a envoyé sa police perquisitionner dans la salle de cinématographe espagnol, situé en dehors du *Settlement*, parce que l'on y jouait publiquement, causant ainsi préjudice aux propriétaires de cet établissement. Maintenant le jeu public sera naturellement supprimé, mais comme la Chine exerce sa juridiction en dehors du *Settlement*, le *S.M.C.* aurait dû requérir le autorités chinoises de faire cesser cet abus de façon à ne pas porter atteinte aux droits souverains de la Chine. Après enquête nous avons acquis la certitude de nos renseignements, nous avons protesté auprès du Consul-Doyen pour prévenir le retour d'une telle atteinte aux droits souverains de la Chine à l'avenir et pour qu'il ne soit pas établi le précédent qu'un acte semblable ne soit pas réprimé parce que les intérêts en jeu étaient ceux d'une personne étrangère.

Réponse du Taotai : "Je prends respectueusement note de votre télégramme. Le théâtre auquel vous vous référez est assimilé à un hôtel étranger sous protection étrangère, le terrain est aussi propriété d'étrangers. J'avais appris qu'on y jouait et j'étudiais précisément les moyens de supprimer le jeu et de porter remède à pareil état de choses, lorsque le *M.C.* y envoya sa police perquisitionner.

Naturellement je sympathise avec le but poursuivi par le *M. C.* de supprimer le jeu, mais comme l'opération a eu lieu sur territoire chinois, le *M.C.* aurait dû requérir les autorités chinoises d'envoyer la police pour l'aider dans leur œuvre et ne pas aller au-delà des limites du *Settlement* sans permission, malgré ce fait que l'hôtel appartient à des étrangers qui y jouent.

Il est clair qu'il y a là violation des traités et j'ai déjà protesté contre ce fait ; j'ai prié le Consul-Doyen d'aviser à ce qu'à l'avenir semblable atteinte aux traités ne se renouvelle pas.

Au reçu de votre télégramme, j'ai renouvelé ma protestation auprès du Consul-Doyen : je vous enverrai un rapport ultérieur, lorsque le Consul-Doyen m'aura répondu."

***

Un avis de la "Municipal gazette" du 26 Mai annonce que les fameuses barrières installées dans Zikawei road ont été enlevées. Ce qui revient à dire que l'accès de l'Alhambra est de nouveau permis. Néanmoins il paraît que l'établissement aurait dû prendre l'engag.ementde fermer ses salles de jeu.

INCENDIES

L'épidémie a franchi le Yang King Pang et sévit de violente façon sur l'*International Settlement*: t[illegible]s dans la journée de samedi, tel est le bilan.

Vers 2 hres du matin samedi, le feu a pris dans un grand magasin, situé Boone road au No 2063. Le poste d'incendie d'Hongkew envoya immédiatement un dévidoir et les habitants, aidés par la police, eurent tôt fait d'éteindre l'incendie. Les dégâts sont peu importants et couverts par une assurance.

Le feu a été provoqué par une lampe à pétrole qui fut renversée.

L'immeuble appartient à la *Shanghai Land Investment Co.*

***

A 3 hres 45, la brigade d'incendie était encore alertée pour porter secours à un grand magasin situé au coin de Foochow et Honan roads, auprès du poste central d'incendie.

Toute la partie supérieure du No 451 Honan road était en feu, le No 452, les Nos 578 et 580 de Foochow road commençaient aussi à être la proie des flammes, lorsque les secours arrivèrent : la brigade commença

à attaquer le fléau. Il était très difficile d'approcher du foyer d'incendie, en raison de la violente chaleur qu'il dégageait et des escarbilles qui volaient de tous côtés: la fumée était également très épaisse.

C'est au bout d'une heure de travail acharné que la brigade fut maitresse de l'incendie: cinq maisons sont en partie détruites et plusieurs autres très gravement endommagées.

Il y a pour environ Tls: 23.000 d'assurances, la cause de l'incendie est inconnue.

Le sous-inspecteur détective Fitz Gibbon a arrêté deux hommes habitant au No. 451, l'enquête ayant donné à leur égard de mauvais renseignements.

Ils seront déférés en Cour Mixte samedi 29 et resteront en prison jusqu'à ce jour-là.

***

Enfin samedi soir, 22 courant, vers, 11 hres ½, un violent incendie se déclarait encore dans un *godown* appartenant à une firme étrangère, MM. Bracco et Cie, situé près du coin de Sunkiang et Szechuen roads. Le feu faisait déjà rage à l'arrivée de la *Fire Brigade.*

Ce *godown*, entouré de boutiques chinoises, présenta les plus grandes difficultés pour les pompiers qui avaient à combattre les flammes.

Le *Deluge*, le premier arrivé, approcha assez près du foyer par un passage, avoisinant le *godown*, mais le feu qui avait pris à l'étage supérieur gagnait constamment, les flammes s'échappant déjà de la toiture.

Dix lances furent mises en batterie et les pompires portèrent leur attention à protéger le premier étage et le rez-de-chaussée.

L'étage supérieur où se trouvaient des vins et des alcools en bouteilles est complètement brûlé; au premier et au second étage, il y avait surtout de la farine, des vins et des alcools en tonneau, ces marchandises ont été fortement endommagées par l'eau.

A une heure du matin, les pompiers étaient maitres du feu et, une heure plus tard, ils pouvaient retourner chez eux laissant les coulis sur les lieux pour noyer les décombres.

Les dégâts sont couverts par une assurance de Tls.: 65.000 par la *New-Zeeland*.

On ignore la cause de l'incendie, mais une enquête est menée: l'immeuble était éclairé à l'électricité et il ne serait pas étonnant que le feu soit dû à un court-circuit.

Malheureusement, il s'est produit un accident au départ des pompiers. M. T. Hutchinson, second assistant de la Compagnie d'Hongkew, eut le pied pris sous le sabot d'un des poneys de l'attelage: il perdit l'équilibre et roula sous les roues du véhicule qui passa sur sa jambe droite à quelques pouces au dessus du genou produisant une très forte contusion, mais ne brisant pas cependant l'os; la main droite aussi fut atteinte et les doigts fortement écrasés.

Le blessé fut conduit à l'hôpital dans l'automobile de M. G. S. V. Bidwell, le médecin a dû faire plusieurs points de suture. Il se passera en outre quelques jours encore avant que M. Hutchinson puisse quitter l'hôpital, il nous est toutefois un plaisir de dire que son état est aussi bon que possible et que sa guérison ne tardera pas trop.

***

Lundi soir à 8 hres, première alerte au *Torrent*, il y avait un feu rue de Chuin Chew; mais, arrivée sur les lieux, la pompe n'eut qu'à faire demitour, la police, aidée des habitants, avait éteint le commencement d'incendie.

En rentrant par le quai de France, on pouvait aprecevoir l'énorme incendie qui sévissait à Pootung et dont nous rendons compte ci-après.

Nos pompiers volontaires étaient à peine rentrés chez eux de la première alerte qu'on les rappela une seconde fois. Il était 8 hres ½, nouvel incendie rue Colbert au commencement de la rue Montauban, vers le quai des Remparts.

Le feu s'était déclaré au No. 61 dans l'arrière-boutique d'un marchand de papier, une énorme colonne de flammes, visible de tres loin, s'élevait du foyer de l'incendie; le No. 59, un marchand de sacs, ne tarda pas non plus à flamber.

La fumerie d'opium, situee aux Nos 67 et 65, fut aussi atteinte, mais moins gravement.

Au No 57, une cuisine inidigène a aussi brûlé quelque peu.

Au No 55, se trouve un passage où aboutit l'arrière-boutique du No 59 de la rue Colhert, tout y a également brûlé.

Mais où le feu fit surtout rage, c'est au No 16 du passage, là était situé le magasin en gros et dépôt de papier de la boutique du No 61 de la rue Colbert.

A un moment donné, la toiture s'effondra et toute la partie située en saillie sur le passage s'affala: deux coolies, un du poste de l'Est, l'autre du poste de l'Ouest furent très-fortement contusionnés. Un pompier volontaire, qui travaillait aussi en cet endroit, reçut sur son casque, sur le dos et la main une avalanche de tuiles et de briques qui lui occasionna également d'assez fortes contusions, sans gravité toutefois.

Le No 63 porte une plaque d'assurance avec un *Lion* debout et le millèsime 1872, le No 59 une plaque de compagnie d'assurances japonaise, avec le *Soleil Levant*.

Nous rappelons, puisque c'est le premier incendie, depuis qu'elle a été rendue publique (voir notre numéro du 22 mai), la décision de notre Conseil Municipal, accordant une coupe d'honneur à celui de nos Pompiers volontaires qui comptera le plus de présences aux feux et aux exercices: ce haut témoignage d'estime, émanant de nos élus, à l'égard de nos Pompiers volontaires, toujours si dévoués, toujours prets à marcher, sera pour son bénéficiaire une précieuse récompense.

***

Lundi soir, vers 8 hres moins un quart, un incendie des plus violents s'est déclaré à Pootung, exactement à Loh-ka-ts-koh, au Sud du petit pont de la filature de Hong-Yuen.

Toutes les maisons y sont construites en bambous et paillotes, elles abritent une multitude de coulis et d'ouvriers de la filature de coton et de la *British Cigarette Factory*, située à 200 mètres de là.

Le fléau a pris, pour plus de 260 familles très pauvres, les proportions d'une véritable catastrophe; plus de 150 maisons sont complètement détruites.

Le manque d'eau a permis au feu de continuer ses ravages pendant plus de 2 heures, ce n'est qu'à grand'peine que quatre pompiers arrivèrent à circonscrire les flammes et à préserver les maisons environnantes.

Malgré la surveillance des mandarins de l'endroit et de la police locale, de nombreux actes de pillage ont été commis, car les voleurs surent profiter du désarroi général. Beaucoup de femmes et de jeunes filles qui emportaient, pour les mettre à l'abri, des caisses ou des objets, ont été non-seulement volées, mais encore souillées par des bandits sans conscience.

Un Chinois assez riche, originaire de Tchong-ming, et un chef de coulis ont été respectivement volés de plus de $ 1.000.—dans le désordre.

Toute la nuit, dans les environs de la *British Cigarette Company*, on put entendre gémir et pleurer lamentablement les femmes et les enfants de ces malheureuses familles, aujourd'hui totalement ruinées.

***

Jeudi 20 Mai, vers 8 h. du soir, un violent incendie s'est déclaré près de l'église *Laotang* dans la cité chinoise.

Le feu prit dans la boutique d'un barbier. Les employés faisaient la chasse aux punaises lorsque par mégarde une lampe que tenait l'un d'eux se renversa sur un lit, communiqua le feu et presque immédiatement les flammes envahirent toute la boutique.

Un orfèvre et trois ou quatre boutiques de meubles et d'encens furent entièrement détruites.

La Soirée

CINEMATOGRAPHE AMERICAIN

Deux excellents débuts au cinématographe américain samedi dernier. Misses Beattie Gillardi et Kitty Delavale ont reçu du public un accueil chaleureux et légitime. Les Steele Sisters et de très beaux films cinématographiques complétaient un programme particulièrement attrayant. A noter le film de la croisière des yachts changaïens, pris par la Société Eclipse.

***

CIRQUE HARMSTON.

Depuis que le temps s'est remis au beau absolu, on peut dire que le cirque Harmston ne désemplit pas, toutes les places sont occupées, depuis les loges jusqu'aux extrêmes places, réservées aux Chinois.

Et ce ne sont d'un bout à l'autre de la représentation qu'applaudissements nourris.

Le programme, qui avait été partiellement renouvelé la semaine dernière, va encore recevoir de nouveaux changements que relate notre annonce de ce jour.

Faire la revue des divers numéros e' leur éloge serait tomber dans des redites, il est toutefois difficile de ne pas parler des frères Sydney qui sautent à la corde avec leur bécane, font avec elle le saut périlleux, se livrent, en un mot, avec et sur leur machine, aux exercices les plus déconcertants.

***

Cet établissement continue à attirer chaque jour un public de choix. On annonce de nouvelles danses par Misses Murray, McAuley et Wallace ainsi qu'une comédie farce inédite à Changhaï. Lundi soir, 24 Mai, l'établissement fera relâche, les "Royal Enter tainers" devant jouer à la fête de St. Georges au consulat d'Angleterre.

***

La pièce de vendredi, *The prisoner of Zenda*, avait attiré au *Lyceum theatre* plus de monde que d ordinaire. Le public fut loin d'être déçu car l'interprétation fut des meilleures.

M. Henry Dallas, dans le rôle principal, fut particulièrement applaudi. Il fut bien secondé par M. Sydney T. Pease, le colonel de fer, et M. Alec Alves, le cousin du roi.

Miss Florence Dalton fut dramatique à souhait dans le rôle de l'espionne et Miss Lilian Lloyd fut d une grâce touchante dans le rôle si malheureux de la princesse Flavia.

Chronique Musicale

Concert du Town Hall.

Concert consacré à Wagner : l'ouverture de "Rienzi," fragments de "Lohengrin" et du "Tannhauser", l'ouverture du "Vaisseau Fantôme"

C'est la première manière du Maître, dans laquelle il procède de ses devancier , Gluck et Weber, tout en apportant, dans sa façon d'écrire, une note déjà bien personnelle ; il devient novateur dans la deuxième manière par l'emploi permanent du *leit motiv* et par la division de l'œuvre en scènes. A cette manière, appartiennent les "Maîtres Chanteurs" dont l'orchestre a exécuté, de magistrale façon, le cortège.

L'ouverture du "Vaisseau-Fantôme" laissa plutôt à désirer. Cette préface instrumentale est une page symphonique admirable et il est curieux, lorsque la gloire a consacré le génie d'un artiste, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les jugements que portaient sur cette œuvre les critiques de son temps. En 1860, Fiorentino, prince de la critique, écrivait : "Je ne sais si c'est la faute des " exécutants ou du compositeur, ou bien " s'il me manque un sixième sens qui est " nécessaire pour comprendre et apprécier cette nouvelle musique, mais j'avoue " qu'une roulée de coups de bâton qu'on " m'eût donnée sur la tête ne m'eût " point causé une sensation plus désa" gréable, c'est une série d'accords " stridents, de sifflements aigus, de " grincements de cuivre enragés sans " aucune trêve, aucun repos pour l'oreil" le. Si l'auteur a voulu peindre une " tempête, il en a, au moins, rendu l'ef" fet le plus pénible: cela donne le mal " de mer, assez, assez !!."

C'est une opinion qui nous fait hausser les épaules à présent. Wagner s'est imposé à tous. Les foules, en la stupeur de la soudaine et merveilleuse révélation, se ruèrent aux "Maîtres Chanteurs", au "Ring," à "Parsifal", et l'on aurait pu croire un instant qu elles ne voulussent plus jamais entendre autre chose que du Wagner. Aujourd'hui l'influence wagnérienne est en pleine décroissance ; ceux qui voyaient dans son art une limite à l'art musical se trompaient, Wagner dans quelques annés d'ici sera classique, un art nouveau s'est imposé ayant à sa tête Claude Debussy. Wagner a été un astre rayonnant qui a réchauffé, régénéré l'art.

***

"The Herbert Withers Company" donnait mardi son dernier concer devant une salle comble.

J'aimerais tout de suite synthétiser d'un mot la bonne impression que donne M. Withers. Le terme de virtuose a été trop galvaudé pour que je songe un instant à l'appliquer ici ; l'art de M. Withers est fait d'une intelligence profonde et intime et d'une sensibilité exquise. On a pu s'en convaincre à nouveau en écoutant la sonate op, 6 de Richard Strauss, dans laquelle il affirme non-seulement une technique incomparable, mais encore une compréhension intérieure admirable.

Mme Elzy fut sa digne partenaire; elle joua avec grande clarté, une aisance remarquable cette œuvre difficile.

Cette sonate, qui déconcerta un peu les esprits, lorsqu'elle parut pour la première fois, semble être aujourd'hui d'une pureté, d'une limpidité toute classiques.

M. Withers interpréta ensuite l'Allegro du concerto de Saint-Saens ; concerto original, spirituel, coloré dans lequel l'artiste se montra également supérieur.

Mme Elzy affirma une grande technique sans mièvrerie dans deux Etudes de Chopin qu'elle interpréta d'après les vraies traditions.

Mme Sobrino chanta avec beaucoup de talent des *lieds* de Schubert et Plauderwasche de Weingartner.

M. Bennett a une voix superbe sans éclat, voix robuste, homogène, très sympathique, lorsqu'il s'accompagne au piano.

Mais je n'en finirais pas, si je voulais détailler tous les morceaux du programme. Je m'en voudrais seulement de ne pas mentionner en terminant deux *lieds* de M. Buck, œuvres charmantes, et deux petites pièces pour violoncelle de M. Bennett qui terminèrent cette belle audition.

G. F.

Chronique judiciaire

COUR MIXTE FRANÇAISE

Audience du 21 Mai 1909 à 10 hres du matin.

Par devant M. le Magistrat Chinois Nie Tchong-cheng et M. Point, vice-consul de France, comme assesseur, venait l'affaire Frédéricks contre Liu Pai San.

M. Frédéricks a constitué comme avocat Me Cucherousset et M. Liu Pai San est assisté de M. O. Cainadan.

M. Frédéricks, courtier de valeurs, réclame à M. Liu Pai San une somme de Tls.: 23,474,50.

M. O. Cainadan, pour le défendeur, M. Liu Pai San, soulève l'exception de jeu, se basant sur une proclamation du Taotai et un édit du Vice-roi de Nanking qui prohibe les spéculations.

Me Cucherousset, qui représente M. Frédéricks, réplique longuement, commentant la loi du 28 Mars 1885, en vigueur en France et disant que la proclamation du Taotai ne prévoit que les spéculations sur l'or et l'argent.

M. O. Cainadan répond à son tour.

Les plaidoieries durèrent deux heures environ ; la Cour a déclaré que le jugement sur l'exception, soulevée par M. O. Cainadan sera rendu ultérieurement, *sine die*.

***

TRIBUNAL CONSULAIRE FRANCAIS

Audience du 25 Mai à 11 heures du matin.—*Président* : M. de Laforcade —*Assesseurs* : MM. Brasier de Thuy et Fabre.—*Greffier* : M. Gayot.

Affaire : Coustet contre Carré.

Me Bringuier, de l'étude de Me Bourgeat, se présente pour le demandeur ; M. Tapernoux pour le défendeur.

M. Coustet, par l'organe de Me Bringuier, réclame, en vertu d'un contrat d'association, dûment enregistré et daté du 22 Décembre 1907, la dissolution, à la date du 31 Décembre 1908, de la société, intervenue entre M. Carré et lui ; demande en outre que M. Carré soit condamné à lui payer : 1° la moitié de l'excédent de l'actif sur le passif de la société à la susdite date ; 2° les intérêts à 7% ; 3° 3.000 taëls de dommages-intérêts ; 4° à tous les dépens.

Cette société d'ailleurs serait, paraît-il, virtuellement dissoute actuellement, du fait de M. Carré.

Me Bringuier, au nom de son client demande en outre le maintien de la saisie conservatoire, opérée par ordonnance du président du Tribunal jusqu'à liquidation des comptes.

M. Tapernoux, pour M. Carré, demande, lui aussi, la nomination d'un liquidateur judiciaire, mais il s'oppose toutefois à ce que la date en soit fixée au 31 Décembre 1908, attendu que M. Carré à cette époque était à Tientsin tandis que M. Coustet gérait la société à Changhaï.

M. Tapernoux ajoute que les deux co-associés, étant tombés d'accord au mois de février 1909, pour rompre leur association et ayant, chacun en ce qui

les concerne, fait des actes de commerce, M. Coustet est mal venu à réclamer des dommages-intérêts pour un préjudice hypothétique : déclarant que la saisie conservatoire, opérée en vertu de l'ordonnance du Président du Tribunal, en date du 19 Mai 1909, ne repose sur aucune base légale, il demande au Tribunal d'en prononcer la nullité et d'en ordonner la main-levée.

Le jugement avait été fixé, lundi 25, pour le lendemain.

***

Hier mercredi à 3 hres ½ le jugement a été prononcé :

Le Tribunal

Dit que le contrat, formé le 22 Décembre 1907 entre Coustet et Carré est rompu, par conséquent la société dissoute;

Fixe la date de cette dissolution au jour du jugement ;

Nomme M. Fiquet liquidateur de la société, qui aura à établir son actif et son passif à la date de ce jour : il faudra qu'y soient comprises non-seulement les opérations faites au nom de la société, mais encore celles qui doivent être mises au compte de celle ci, bien que faites personnellement par les deux co-associés.

Ordonne que l'excédent de l'actif ou du passif, ainsi déterminé, soit attribué par moitié à chacun des co-associés, sans préjudice des droits éventuels des tiers.

Dit que la saisie est justifiée et valable, mais en donne la main-levée à dater du jour du jugement;

Déclare que M. Carré ne pourra faire acte de commerçant que sous le contrôle du liquidateur de la société pendant la durée de la liquidation ;

Condamne chacun des co-associés à payer la moitié des frais.

FOX

Municipal Council

SEANCE DU 12 MAI 1908

La correspondance entre le Conseil Municipal français et le *M. C.*, relative à la musique municipale est lue. En dehors de ce que nos lecteurs connaissent déjà de la réponse du *M. C.*, M. Laferrière, au nom du Conseil municipal français, a répondu que cette assemblée regrettait que le *M. C.* ne puisse laisser jouer la musique dans le nouveau jardin public du Koukaza, sans élever la contribution de la Concession française de Tls. : 1.500 à 10.000.

***

RAPPORT DU CAPITAINE SUPERINTENDANT DE LA POLICE

Forces de la Police au 30 avril.

Officiers	8
Etrangers	223
Sikhs	547
Chinois	974
Personnel de bureau	44
Personnel subalterne	91
Total	1.887

Lorsque l'Inspection des Forces de la Police fut passée par les Membres du *M. C.* le 26 avril 1909, les disponibilités furent les suivantes.

Etrangers	134
Sikhs	280
Agents chinois	539
Total	953

Il est à faire remarquer aux contribuables que, pour permettre aux hommes ci-dessus de passer l'inspection le service de la rue ne fut pas dégarni et que tout se passa dans l'ordre habituel. Il en est à conclure que le chiffre ci-dessus constitue une très utile réserve disponible au cas où malheureusement les événements le nécessiteraient.

Crime dans le courant d'Avril. — Un meurtre a été commis dans Kweichow road dans la nuit du 24 Avril.

Les circonstances qui l'entourèrent sont particulièrent extraordinaires. La victime en fut un Chinois très connu et les preuves les plus palpables indiquent que le vol n'en fut pas le mobile, ni que le crime puisse être attribué aux individus sans foi ni loi connus qui habitent la Concession.

Délits ordinaires. — Il y a de ce côté une sensible diminution.

Les sacs à main, arrachés principalement aux dames étrangères, dans le district d'Hongkew ; les vols importants de cadraus, propriété de la Société des Eaux de Changhaï, qui, depuis longtemps, font éprouver à cette compagnie pas mal d'ennuis ; les vols de serrures des *godowns* pour s'en approprier le cuivre et enfin les vols importants de bicyclettes qui avaient été transportées en grande partie à Soutchéou, ont été les délits qui se sont le plus frequemment présentés. Leurs auteurs en ont été arrêtés et punis.

Il faut aussi porter l'attention sur un certain nombre de vols, commis dans plusieurs maisons étrangères, principalement dans le district d'Hongkew, par un ou des individus qui se présentent comme employés du *M. C.* du service de l'Electricité. Profitant de l'insouciance des domestiques cet ou ces individus obtiennent facilement l'accès de la maison dans laquelle ils se proposent d'entrer; et il est bien rare que ces gens se retrent sans avoir dérobé quelque bijou ou quelque vêtement.

Incendies.— Le chiffre total des incendies dans le courant d'Avril a été de 20 contre 19 pour le mois correspondant de 1908.

Un feu entraîna plusieurs morts et les circonstances dans lesquelles ces indigènes ont perdu la vie attirent encore l'attention sur les véritables pièges de mort que constituent les maisons chinoises.

La plupart du temps les escaliers de ces maisons sont étroits et tortueux, très fréquemment obscurs, de construction légère et présentant des difficultés de toutes sortes pour monter et descendre même en plein jour, ces véritables pièges sans lumière laissent un bien petit espoir de salut à leurs habitants qui se trouvent, en cas d'incendie, avoir la retraite coupée.

Vols de bicyclettes. — Le public est avisé que plusieurs vols de bicyclettes ont encore été commis. Malgré les efforts et les précautions du bureau des Recherches, qui ont aussi fait procéder à l'exposition de dix des machines volées, les vols se sont continués pendant la Saison.

Si les bicyclettes doivent être laissées sans être gardées dans la rue, le seul moyen certain d'éviter qu'elles soient volées est d'en immobiliser les roues au moyen d'une petite chaîne fermée par un cadenas.

Dans la plupart des cas les machines sont enfourchées par le voleur, après le coup fait, et aujourd hui qu'il y a tant de Chinois qui montent à bicyclette la Police n'a aucun moyen de savoir si celui qui est sur la machine en est le propriétaire au non.

Licences.—Avis est présentement donné que de nombreuses licences de chiens et de voitures pour la nouvelle année n'ont pas encore été retirées.

Les inspecteurs des différents districts de Police ont reçu instruction de faire les enquêtes nécessaires en ce qui concerne les chiens non déclarés et l'Inspecteur de la circulation procèdera à la vérification habituelle vers le 25 Mai en quelque point central du *Settlement.*

Suivent diverses statistiques relatives aux opérations de Police.

Signé : C. D. Bruce,
Capitaine-Supérintendant de la Police.

***

STATISTIQUES

Semaine, finissant le 16 Mai

Décès provenant de maladies infectieuses ou de tout autre cause dans une population non-chinoise de 15.000 habitants et une population chinoise de 550.000 habitants.

Fièvre typhoïde : 4 décès, population non chinoise.

Diphtérie : 1 décès, population non-chinoise.

Fièvre scarlatine : 1 décès, population chinoise.

Tuberculose : 10 décès, population chinoise.

Décès de toutes autres causes : 107, population chinoise ; 0 population non chinoise.

Mesures préventives contre la Peste :

Rats trouvés morts et envoyés au Laboratoire pour examen : 465.

Rats pesteux : 4.

Pièges tendus : 3.820.

Rats pris et brûlés : 881.

Appâts empoisonnés : 191.632.

Maisons désinfectées et mises temporairement à l'abri des rats, sur demande du locataire : 456 ; sur demande du propriétaire : 0.

Signé : Arthur Stanley,
Health Officer.

***

SÉANCE DU MERCREDI 19 MAI 1909

Recueil des règlements locaux.— Cette publication, originairement faite en 1903, a été révisée et approuvée pour être à nouveau publiée.

Le livre se compose de deux parties : 1° conditions, garanties et taxes attachées à la délivrance des licences sous

les prévisions du paragraphe XXXIV 2° certains règlements municipaux et autres renseignements.

Des exemplaires seront distribués aux différents consulats et aux Cours mixtes.

Troupes chinoises sur les Concessions.— On donne lecture d'une lettre du Consul-Doyen, transmissive de la réponse du Taotai à la protestation du *M. C.* relativement à l'entrée sur le *Settlement* et au séjour des troupes chinoises, destinées à la garde du vice-roi, lors de sa venue à Changhaï en Février dernier : le *M. C.* s'était étonné qu'une autorisation ne lui ait pas été demandée pour permettre le passage des troupes chinoises.

Il ressort de la réponse du Taotai que les autorités chinoises supposaient que S. E. Toan Fang s'embarquerait à l'appontenent de la *China Merchant's Cy* et qu'une permission avait été demandée aux autorités de la Concession française, mais qu'au dernier moment le lieu d'embarquement avait été fixé au grand appontement situé sur la Concession internationale: ce qui amena un changement imprévu dans le chemin que devaient suivre les troupes chinoises. Le temps dans lequel ce changement était survenu fut très court et ne permit pas d'en informer la Police de la Concession internationale.

Le taotai ajoute qu'à l'avenir il sera tenu compte des représentations du *M.C.* et que d'ailleurs les troupes chinoises, qui ont pénétré sur la Concession internationale n'étaient qu'en tenue de parade et ne portaient pas de munitions.

La réunion du *M. C.* prit fin à 6 hres 45 du soir.

***

STATISTIQUES

pour la semaine finissant le 25 Mai 1909.

Décès par suite de maladies infectieuses ou pour tout autre cause, parmi une population non-chinoise de 15.000 habitants et une population chinoise de 550.000.

Variole : 1 décès, population chinoise.

Fièvre typhoïde : 1 décès, population non chinoise.

Tuberculose : 14 décès, population chinoise.

Décès de toute autre cause : 111, parmi la population chinoise ; 2, parmi la population non-chinoise.

Mesures préventives contre la Peste.

Rats trouvés morts et envoyés au Laboratoire : 417.

Rats pesteux : 2.

Pièges tendus : 3.903.

Appâts empoisonnés : 124.953.

Maisons désinfectées et mises temporairement à l'abri des rats, sur demande du locataire : 448 ; sur demande du propriétaire : 0.

Signé : Arthur Stanley,
Health Officer.

***

RAPPORT SANITAIRE POUR AVRIL

M. Arthur Stanley constate que la santé publique se maintient toujours remarquablement bonne. Auncun cas de fièvre typhoïde n'a été notifié en Avril. La variole n'a, pour ainsi dire pas, fait d'apparition au cours de cet hiver. 2.575 vaccinations gratuites, parmi les Chinois ont été effectuées pendant cette saison, par les soins du Bureau de l'hygiène ou de ses succursales

Et il sera à remarquer, dans le rapport de fin d'année, l'excellent appoint qu'ont donné à l'hygiène publique toutes les mesures sanitaires prises.

Une petite épidémie de fièvre dans les cellules du poste de police d'Hongkew a rapidement été enrayée par des soins de désinfection.

La Peste.—En ce qui concerne la Peste parmi les rats, la situation donne des signes réels d'amélioration, qui sont d'autant plus satisfaisants qu'ils se produisent au moment où il était à craindre que la situation ne s'aggravât et que des cas ne se produisisent parmi les hommes.

Le pourcentage des rats infestés suit, depuis Décembre, une marche décroissante notable, puisque de, 3, 7 %, chiffre de Décembre, le pourcentage est, pour fin Avril, de 1, 1 %. Il est à noter que les chiffres de Bombay pour la même période sont partis de 3, 5 % et étaient à fin Mars à 26, 4 % : le mois d'Avril n'est pas encore parvenu.

Depuis Février le district de l'Ouest est sauf de toute infection. Le district central est aussi préservé aujourd'hui car dans tout le mois d'Avril il n'y a été trouvé qu'un rat pesteux. C'est ce qui a permis d'employer à la destruction des moustiques une grande partie du personnel chargé antérieurement des mesures préventives de la peste. Une autre appréciable économie qui a pu être faite dans cet ordre d'idées a été de limiter aux seules maisons qui ne possèdant pas de chats les mesures de préservation, ce qui a considérablement diminué le travail.

Des recherches avaient été faites pour arriver à préserver des rats les boutiques des marchands de riz, les résultats obtenus ont démontré que l'usage des chats arrivait à une immunité complète des rats. Il faut cependant attendre des résultats encore plus probants.

Le côté du *Settlement* qui réclame le plus de surveillance est celui situé sur le bord du district du Nord limitrophe du district de Chapeh. Un nombre relativement grand de rats pesteux sont toujours trouvés dans ces parages, ce qui prouve la présence du fléau sur le territoire situé en dehors de la surveillance du service sanitaire.

Les moustiques.—Les brigades chargées de leur destruction ont été organisées dans le courant de ce mois avec l'assistance de huit hommes transférés de la Police et qui travaillent sous les ordres des inspecteurs sanitaires.

Des avis ont été distribués portant en anglais et en chinois les mots suivants : " Pas d'eau stagnante, pas de moustiques.—Les moustiques transmettent la malaria et les autres épidemies.... etc." Nous ne reviendrons pas sur ces avis qui seraient une répétition autant de ceux que nous avons déjà précédement traduits, que ceux de notre Comité des Moustiques de la Concession Française.

Suivent les statistiques du mois.

Signé: Arthur Stanley,
Health Officier

Nouvelles diverses

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Il est dit que M. O'Brien, ambassadeur des Etats-Unis au Japon va partir en congé et que M. Jay le remplacera par intérin.

CAPITAUX ETRANGERS AU JAPON

Une dépêche de Tokio dit que des négociations ont eu lieu entre la "Petroleum Cy" et un syndicat formé par MM. Samuel Samuel and Co. pour un emprunt de *yen* 1,000,000. L'emprunt a été conclu en dépit de propositions faites par ailleurs. L'intérêt est de 6,5 par an et le remboursement fixé à un an et demi.

PHENOMENE VOLCANIQUE

On mande de Sapporo (Japon) qu'un roc de 500 pieds de haut a émergé du cratère du mont Tarumaye. Depuis, le cratère lance de la fumée. Le roc commença à apparaître le 23 avril et depuis il croît tous les jours. On le voit distinctement de Sapporo. Le volcan lance aussi de la lave en grande quantité. Une commission de savants est partie étudier ce phénomène.

LE PRESIDENT TAFT ET LA PEINE DE MORT

On sait que le président Taft est partisan de la peine de mort. Ces jours derniers l'occasion — la première depuis qu'il est au pouvoir—lui était offerte de grâcier un condamné à mort, mais après avoir bien pesé tous les faits de la cause, il ferma le dossier et refusa d'intervenir en faveur du criminel, en l'espèce un certain Joaquin Sgrero, qui commit un assassinat dans la zône américaine du Canal de Panama.

CHUNGKING

Le 3 mai dernier, on a transféré dans le nouveau cimetière, donné par la mission et aménagé par nos compatriotes, les restes des Français décédés précédemment à Chungking.

L'*Olry* doit quitter Chungking pour Changhaï lundi prochain 17 mai. Le *Doudart*, qui doit le remplacer, arriverait au mois de novembre.

LES BOXEURS DANS LE SETCHUEN

Une information spéciale au *China Gazette* signale un sérieux conflit provoqué par des boxers dans la partie nord du Setchouen, à 15 li de Anshien. Les boxeurs ont été poursuivis et le magistrat les ayant surpris dans un temple en tua six lui même, à coups de revolver. Cette action énergique va leur donner

une salutaire leçon, car leurs méfaits sont constants. Dernièrement à Tongkeo ils incendiaient la mission et blessaient trois chrétiens. Des mesures rigoureuses sont prises par les autorités de Sichuensien, Aushien et Chengpa villes proches de leurs exploits.

— —

LE MINISTRE D'ANGLETERRE

Un dépêche de Tokio annonce que Sir Claude MacDonald, l'ambassadeur anglais au Japon, a quitté Tokio samedi 22 courant à 8 heures du matin pour l'Angleterre, viâ transsibérien.

Mme Mac Donald, dit-on, resterait au Japon pour le moment.

ECOLE FRANÇAISE D'EXTREME-ORIENT

Par arrêté du Gouverneur Général, en date du 10 Mai 1909, la solde colonials annuelle de M. Pelliot, Professeur de chinois à l école française l'Extrême-Orient est portée à 14.000 francs, se composant comme suit :

Solde d'Europe............7.000 francs.
Supplément colonial.....7.000 francs.

Total......14.000 francs.

EMIGRATION JAPONAISE

D'après une statistique, publiée par le Consulat Général du Japon à San Francisco, le nombre des Nippons qui ont quitté les Etats-Unis pour retourner au Japon pendant le mois de mars écoulé est supérieur de 232 au nombre des Japonais venus aux Etats-Unis pendant le même laps de temps.

En ce qui concerne Hawaï, le nombre des Japonais qui ont quitté l'Archipel pour retourner au Japon pendant le mois de mars est de 95 supérieur au nombre des Japonais débarqués aux Hawaï.

NOTRE CORPS D'OCCUPATION EN CHINE

Nous apprenons qu'il n'est pas encore question de rappeler ou de diminuer notre corps d'occupation.

Le général de Sucillon ne partira de Tientsin que vers fin juin, laissant le commandement du Corps au lieutenant colonel Lavenir.

Quant au général de Pélacot, son successeur, qui vient de subir une grave opération et ne peut actuellement voyager, il ne rejoindra qu'en Novembre. Ajoutons que le général Lefebvre, prédécesseur du général Sucillon, a été promu divisionnaire et placé à la tête de la 1e division coloniale à Pékin.

—Le commandant Brissaud Desmaillet, notre attaché militaire à Pékin, doit partir le 1er juin pour un voyage d'études au Chensi, Chansi et Hounan.

VLADIVOSTOCK

Sur les cinq navires de la flotte volontaire russe, actuellement en construction, trois seront mis en service sur la ligne Vladivostock-Changhai et les deux autres sur la ligne de Tsuruga. Ces navires qui seront lançés cet été auront des aménagements spéciaux pour les Japonais et les Chinois et des dispositions spéciales aussi pour leur nourriture.

Un service de train express de marchandises sera prochainement établi une fois par semaine entre Vladivostock et la Russie d'Europe, à la suite d'une demande faite à leur gouvernement par les commerçants de Moscou et de St.Pétersbourg.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

C'est avec plaisir que nous avons accueilli la nouvelle qui nous est parvenue des marques de distinction dont viennent d'être l'objet plusieurs officiers du corps français d'occupation.

Le gouvernement mikadonal a élevé d'un rang, dans l'ordre du Soleil Levant qu'ils possédaient déjà, M. le général Sucillon et M. le colonel Lavenir.

M. le médecin-major de première classe Bellard a été nommé officier du même ordre.

M. M. les capitaines Roux, chef d'état-major du général Sucillon, et Truptil, ainsi que M. le lieutenant Simonet, officier d'ordonnance du général ont obtenu la croix de chevalier du même ordre.

Nous adressons à nos distingués officiers nos plus sincères félicitations.

LONG-TCHEOU

Le départ de M. C. Bos, assistant des douanes chinoises, qui a été récemment l'objet d'une distinction honorifique de la part du Gouvernement français, est cause d'une réelle perte pour les européens de Longtcheou. Grâce à son tact particulier, à son urbanité et à l'aménité de son caractère, M. Bos avait su se concilier ici toutes les sympathies. La population chinoise le tient aussi en réelle estime. M. Bos est en outre un érudit et un poyglotte des plus distingués ; il parle le français, l'allemand, l'anglais et le chinois avec une aisance consommée. Ses qualités exceptionnelles font honneur à son pays et au corps des douanes maritimes impériales chinoises. Elles ne manqueront pas d'attirer sur lui l'attention bienveillante et l'estime de ses nouveaux chefs. Nous souhaitons bien sincèrement qu'elles lui soient aussi l'occasion d'un avancement bien mérité.—*Courrier de Haiphong.*

POSTALE DE LOUQSOR ET KARNAK

De M. Henri Labroue dont on se rappelle le passage à Changhai :

2 Avril. Après 14 heures de chemin de fer, me voici à Karnak. Guidé par le chef du service égyptologique, j'ai parcouru les ruines de Karnak. Je n'ai jamais rien vu de plus colossal. J'ai visité le temple aux énormes colonnades, la cour d'Aménophis, et les colosses de Rhamsès. Et tout cela date de 5 à 6.000 ans; c'est-à dire d'hier dans l'histoire du monde.

3 Avril. Par un délicieux clair de lune, hier soir, j'ai admiré l'ensemble des ruines de Karnak; c'était bien saisissant. Aujourd hui j'ai couru, sur la rive gauche du Nil, à travers la chaîne libyque dont le roc est creusé de galeries souterraines où sont les nécropoles de l'ancienne Thèbes, avec les momies, basreliefs et peintures.

Nous avons déjeûné dans une tombe à l'abri du soleil brûlant et accablant. Demain à Assouan et à Philœ et, le 8, départ, à Alexandrie, pour Bergerac.

Toutes les fatigues et tous les incidents de route, depuis 19 mois, s'estomperont dans une brume lointaine à travers laquelle percera, pendant toute ma vie, avec, la vision merveilleuse de tant de belles choses, le souvenir des amis français et étrangers qui m'ont généreusement accueilli. — *L'Indépendant.*

LE COMMERCE CUBAIN

Le commerce extérieur de Cuba, pendant l'année fiscale 1906-1907, s'est élevé à 212 millions 147,044 pesos, en diminution de 1,624,546 pesos par rapport à l'exercice antérieur. Les importations sont arrivées à 97,334,495 pesos en perte de 9,171,149 pesos sur l'année précédente, tout en dépassant de 13,190,000 pesos la moyenne des quatre dernières années.

Les exportations ont monté à 114,-812,846 pesos, dépassant de 7,546,633 pesos les résultats de l'exercice précédent, et de 19,509,000 pesos la moyenne des quatre années antérieures.

Dans ce commerce, les Etats-Unis tiennent de très loin la première place ; ils achètent à Cuba 98,141,012 pesos, soit 88% de son expotation totale et lui vendent 49% de son importation, soit 38,192,672 pesos. Le Royaume-Uni vient ensuite, achetant pour 4,446,223 pesos, contre une vente de 13,639,130 pesos. La France arrive au cinquième rang, après l'Allemagne et l'Espagne, avec des achats pour 1,002,399 pesos et une vente de 5,781,602 pesos. L'Asie, l'Afrique et l'Océanie ne vendent que pour 1,398,996 pesos et n'achètent que pour 598,135.

Dans l'exportation cubaine, le sucre et ses sous-produits figurent pour 61,6% et les tabacs pour 25,2%. Etant donné le fait que l'île abonde en richesses naturelles, il est évident que la vente presque exclusive de ces deux produits seulement implique une industrie fort peu avancée et à laquelle une administration énergique et intelligente pourrait faire faire, en peu de temps, des progrès considérables.

LA CRISE COMMERCIALE AU TONKIN

—Les affaires deviennent de plus en plus difficiles, nous disait l autre jour un négociant de notre place.

Est-ce à dire que c'est là le prodrome de l'effondrement général de notre entreprise coloniale au Tonkin ? Nous ne le croyons pas, et pour notre part nous gardons en l'avenir de ce pays notre confiance entière.

Ce qui nous a nui le plus au Tonkin c'est l'arrivée en trop grand nombre de gens qui s'étaient imaginés qu'il suffisait d'ouvrir une boutique pour gagner de

l'or Si les événements douloureux et prévus en haut lieu qui se déroulent à cette heure n'avaient pas jeté le désarroi dans l'armée de trafiquants qui envahissait le Tonkin, le moment serait venu où en face de chaque case indigène, un marchand de toile et d'alcools aurait ouvert son étalage.

Que de gens sont venus de la sorte manger en peu de temps les quelques milliers de francs qu'ils possédaient ! Eh bien, c'est ce nombre exagéré de mercantis, de trafiquants, marchands et négociants de toutes origines qui est cause du ralentissement des affaires. On a cru, au moment de la construction des chemins de fer, qu'il n'y avait plus qu'à inonder le pays d'articles d'importation; aujourd'hui que le rail est posé, le commerce a cessé.

Il y a des stocks de produits qui mettront des années à s'écouler; comment voulez-vous que la mévente ne se soit pas produite ? Elle était inévitable, fatale, nécessaire. Tous ceux qui n'étaient vraiment pas préparés au commerce et ce pays, par une initiation de quelques années, ont fait des opérations ridiculement malheureuses. Leur échec fait pitié.

Le marché est à ce point encombré d'articles de provenance française que les maisons réellement bien gérées ont limité leurs réapprovisionnements Elles ont donc orienté leur activité vers les achats des produits indigènes. Mais déjà, la crise durant les négociants se sont rués vers ce débouché nouveau, et là où on aurait pu gagner de l'or, la quantité fait que s'ils n'en mangent pas ils n'en gagnent pas.—*Avenir du Tonkin.*

A TRAVERS LE YUNNAN

De passage à Hanoi: M. P. Duchesne-Fournet, le Capt. P. A. Lapicque de la Cie française des Indes et d'Extrême Orient et M.H. Picard-Destelau des Douanes impériales chinoises. Nos trois compatriotes se rendent dans le Haut Yangtze par Yunnan-son, d'où prenant la direction du nord ils doivent se diriger vers Tchengtou, la capitale du Setchuen.

L'itinéraire passe par la vallée du Kien-Thang; les principaux centres rencontrés seront Houëli, Ning-ton An et Ya-Tcheou c'est là la grande route mandarine à travers les pays barbares, peuplés par les diverses tribus des Lolos indépendant. De Tchengtou ces messieurs comptent redescendre sur le Yeng-tze par Yia-Ting, d'où, après avoir visité le mont Omi, ils prendront la route fluviale qui les ramènera à Changhaï par Sui Fou, Tchong-king, Itchang et Hankeou.

M. Duchesne-Fournet, qui représente un groupe capitaliste important, s'est adjoint Messieurs Lapicque et Destelau dont l'expérience des choses aidera cette mission privée à faire œuvre utile. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces initiatives, trop rares, qui sont la meilleure preuve que ceux de nos compatriotes qui peuvent quelque chose ne se désintéressent point de ces contrées dont les richesses latentes sont si considérables.

CONSEILS PROVINCIAUX EN MANDCHOURIE

Les élections préparatoires de l'assemblée provinciale de Moukden ont lieu actuellement dans toutes les préfectures et sous-préfectures de cette province.

Le scrutin éliminatoire se fera plus tard.

Les conseillers provinciaux seront au nombre de cinquante

Sont électeurs et éligibles:

Les natifs de la province âgés de plus de vingt-cinq ans;

les fondateurs d'écoles publiques;

les personnes qui, depuis trois ans, ont rendu à leurs compatriotes des services de grande importance;

les diplômés des écoles secondaires;

les lettrés de tous les degrés;

les anciens fonctionnaires, tant civils que militaires, à partir du septième degré pour les premiers, du cinquième pour les seconds, à condition qu'ils n'aient pas été destitués;

les natifs, possesseurs d'une fortune de plus de 5.000 dollars, en meubles ou immeubles;

les étrangers à la province, pourvu qu'ils y habitent depuis dix ans et qu'ils aient une fortune de 10.000 dollars.

Ne peuvent être ni électeurs, ni éligibles:

par incapacité légale:

les mandarins actuellement en charge dans la province;

les soldats, les policiers et les bonzes.

par incapacité morale:

les illettrés, les fumeurs d'opium,

les joueurs de sapèques de profession,

les individus vivant de l'inconduite de leurs femmes, les estropiés, les esclaves et les domestiques, les têtes brûlées, les mauvais payeurs, les individus ayant subi une condamnation judiciaire et légale, les musiciens, les comédiens, les barbiers les gens vivant de procès, les personnes de mauvaises mœurs et de réputation détestable.

LES TROUPES ETRANGERES EN CHINE

Arrêté du gouverneur de la colonie anglaise de Hongkong intéressant les différents pays ayant des troupes d'occupation en Chine, troupes dont les relèves passent par Hongkong, ou ayant des navires de guerre en croisière en Extrême Orient.

1 — Les navires de guerre étrangers ne pourront se livrer à aucune explorat on des côtes ou des eaux de la colonie, soit de leur bord, soit par le moyen d'embarcations ou autrement.

2 —Les soldats des armées étrangères pourront être débarqués sans armes—sur le territoire de la colonie et dans les limites du port en nombre ne dépassant pas 100—et cela dans un but de promenade. Dans ce cas, il ne sera pas nécessaire de demander l'autorisation du gouverneur.

Au cas où on désirerait débarquer un nombre d'hommes supérieur à 100 il faudrait aviser le "Colonial Secretary," afin que l'on puisse prendre toutes les mesures nécessaires pour procurer à tous les facilités par les moyens locaux.

Il est nécessaire adresser au gouverneur, par l'entremise du "Colonial Secretary," une demande de permis de débarquement lorsque l'on doit faire descendre à terre des troupes en armes pour des cérémonies funèbres ou toute autre manifestation sortant de l'ordinaire. Les officiers sont dispensés de cette formalité.

3 — Il est interdit de débarquer des soldats ou des marins étrangers sur le territoire de la Colonie en dehors du port, sans avoir obtenu l'autorisation du gouverneur par l'entremise du consul ou d'un officier de la nation à laquelle ces hommes appartiennent.

VLADIVOSTOCK ET SA PROVINCE MARITIME

Les particularités suivantes ont été fournies par le Vice-Consul anglais, M. C. M. Hodgson, concernant Vladivostock et sa province maritime.

"Les ressources minérales de la province sont indubitablement des plus grandes et susceptibles d'un plus fort développement que celui qui leur a été donné jusqu'à ce jour. A présent les mines d'or, de charbon, de fer et de zinc sont seules en exploitation, tandis que les gisements de cuivre, de plomb, de marbre, d'argent, de cristal de roche, de platine et de manganèse qui existent ne sont pas exploités.

Le pays est très gêné par la courte saison qui ne permet pas les opérations minières, par l'absence ou l'insuffisance de moyens de communication, par le peu de densité de la population et la difficulté qui en résulte pour obtenir un travail satisfaisant. Il est cependant hors de question que l'ignorance des conditions locales de travail et l'appréhension, provoquée par le mot Sibérie généralement, bien qu'absolument non fondée en ce qui concerne la partie de la Russie d'Asie, ait agi d'une façon tout à-fait défavorable sur le développement du pays. Ces deux motifs ont empêché les capitaux étrangers de se porter sur les entreprises minières.

En dehors des ressources minérales, la province est riche en bois de charpente et on peut hardiment compter que dans l'avenir il y aura là une source de profits considérables. L'industrie des bois de haute futaie en est encore dans ce pays à son enfance, mais il est actuellement en cours d'organisation pour l'exportation et autant que les bois d'ébénisterie en sont susceptibles ils ont déjà pris une place importante en Extrême-Orient. Des chargements ont été déjà faits pour l'Australie.

Il y a dans la province des manufactures qui vivent difficilement et qui ne pourront prendre aucune importance réelle, tant que la population ne se sera pas largement augmentée, tant que les capitaux ne s'y seront pas introduits"

DISCOURS DE SIR EDWARD GREY SUR LA MARINE

Sir Edward Grey, répondant à Sir Lee dit que l'opposition a fait des declarations tout à fait exagérées à propos de la marine. Sans doute la situation est très sérieuse, mais le gouvernement fera des déclarations justes, équitables et raisonnables, non pas pour remporter la victoire, mais pour obtenir la confiance de la Chambre. Les

propositions de l'Allemagne créent une nouvelle situation, mais, depuis la tension causée par la question marocaine, les relations de l'Angleterre et de l'Allemagne se sont graduellement améliorées. En ce qui concerne l'avenir, l'orateur prévoit que les deux nations pourront travailler en paix et en harmonie. Une tentative de la part de l'une des deux nations pour isoler l'autre pourrait seule troubler les relations, mais il n'y a aucune raison de supposer qu'une politique de ce genre soit adoptée par l'une ou par l'autre. Nous avons accepté de l'Allemagne l'assurance qu'elle n'avait pas l'intention d'accélérer les constructions en toute bonne foi comme représentant ses intentions véritables. Nous n'avons donc pas lieu d'appréhendes que l'Allemagne ait 13 gros navires prêt en 1910. Mais un gouvernement ayant la pensée d'avoir 13 de ces navires en 1910 n'aurait pas fait spontanément une déclaration comme celle que nous a faite l'Allemagne. L'Allemagne laisse s'écouler six mois pour ses essais avant de mettre le vaisseau en armement. Un point qui n'est pas touché dans les déclarations, c'est cette question des six mois avant les armements et la question de la quantité du tonnage qui peut être commandé à l avance.

Aucun gouvernement ne pourrait mettre immédiatement en chantier huit grands navires. Il énumère les raisons techniques de cette impossibilité.

D'ailleurs, aucun délai ne résultera de l'application des plans du gouvernement.

Si, ayant mis en chantier l'escadre de Dreadnoughts, prévue par le gouvernement pour le cas de nécessité, l'Angleterre se trouvait, l'année après, obligée de construire encore, il y aurait dix Dreadnoughts de plus en avril 1913, soit un total de vingt-six. Si l'Angleterre mettait en chantier les quatre Dreadnoughts dont la construction est réservée, elle ne limiterait pas pour cela son programme de l'année suivante.

Sir Edward Grey insiste sur le fait qu'il n'y a pas accélération de construction en Allemagne. L'amirauté anglaise ne s'est trompée sur la situation et certes elle ne pêcherait pas par économie si le pays était en danger.

Les dépenses navales des grandes nations européennes en sont arrivées à un point qu'elles font douter de l'état de la civilisation et qu'elles conduiront tôt ou tard à la banqueroute.

La proposition aidera le gouvernement à calmer les alarmes exagérées en ce qui concerne la situation de l'Angleterre au point de vue naval.

DISCOURS DE SIR ASQUITH

M. Asquith dit que la thèse du gouvernement a été exposée d'une façon complète et sans réplique par Sir Edward Grey, que personne n'accusera d'être ce qu'on appelle un partisan de la petite marine.

Sir Edward Grey a défendu les propositions du gouvernement, non comme un compromis entre deux façons de voir extrêmes, mais simplement leurs mérites propres comme la procédure la plus prudente et la plus efficace pour arriver au but que tous nous cherchons à atteindre, c'est à dire au maintien de la sécurité nationale et de la conservation de la maîtrise de la mer.

On m'a accusé, dit l'orateur, d'avoir contribué par le discours que j'ai prononcé il y a une quinzaine de jours, à créer une panique nationale. Ma conscience est parfaitement tranquille à ce point de vue. Ce que j'ai dit a été parfaitement dit en réponse au chef de l'opposition, qui présentait un exposé très exagéré de la situation.

J'aurais manqué à mes devoirs envers la Chambre et envers le pays si je n'avais pas à cette occasion fait remarquer que deux nouveaux facteurs très graves dans la situation s'étaient produits. Le premier était l'accélération du programme naval allemand: le second était l'accroissement qui s'est produit dans la capacité de production pour la construction de navires de la nation allemande.

L'ordre du jour de censure contre le gouvernement a été repoussé par 353 voix contre 135.

ECHOS DE TIENTSIN

—M et O'Neill et M. Henri Bourboulon sont partis le 14 mai et pour Shanghikouan, où ils comptent rester une quinzaine de jours.

—Le 14 mai à 5 heures ont eu lieu les obsèques de M. Gall, dont nous avions annoncé la mort. Elles ont été solennelles, comme il convenait pour un vieux et brave serviteur des intérêts français à Tientsin. Un piquet d'agents de police, conduits par leurs chefs européens ouvrait la marche ; le R. P. Desrumeaux venait ensuite précédant le cercueil qu disparaissait sous les couronnes. M. Claudel, Consul Général de France, ainsi que MM. Lépice et Baudez, M. O'Neill, président du conseil municipal, M. Voinot, chef de notre police municipale, M. Lachamp, secrétaire de la municipalité, M. Reverdy, chef du service de la voirie, auquel appartenait le défunt, et les principaux résidents de notre concession avaient tenu à rendre à M. Gall un suprême hommage. Nombre de représentants des municipalités et polices des autres concessions s'étaient joints au cortège. La famille était représentée par la fille du défunt. Après les dernières prières prononcées sur la tombe, chacun se retira, emportant ce sentiment de tristesse toute particulière que fait toujours naître l'ensevelissement d'un compatriote en terre étrangère — E. de T.

—Le juge et Mme Thayer ainsi que M.M Basset et Hinckley sont partis le 14 mai pour Chang-haï, via Péking et Hankou.

—Mme Petzold et le baron von Calatin sont de retour à Tientsin après un voyage au Japon Mme Petzold a obtenu un grand succès à l'académie de musique de Tokio.

— Nous avons le regret d'apprendre que le lieutenant Eury, du 19e régiment d'infanterie coloniale, actuellement en traitement à l'hôpital général, a dû subir l'opération de l'empyème. L'opération, pratiquée par M. le médecin-major Lhomme, assisté des médecins-majors Bellard et Nogué, a parfaitement éussi. Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement du lieutenant Eury

— M. et Mme von Hanneken, accompagnés de deux de leurs enfants, ont quitté Tientsin le 14 mai se rendant à Shanhaikwan.

M. Ferguson et sa famille quitteront Tientsin vers la fin de la semaine prochaine pour aller en Europe jouir d'un congé.—*C. de T.*

***

—Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance, dimanche matin, à l'Arsenal de l'Est, de Mlle Yvonne Fernande Nüssbaum. Nos bien sincères félicitations aux heureux parents.

—Le médecin major Bellard chef du service de santé du corps français d'occupation, quittera Tientsin dimanche prochain pour rentrer en France. M. le docteur Bellard sera remplacé par M. le médecin-major Nogué qui est déjà arrivé.

—Le général Sucillon, qui s'était rendu à Péking, est de retour à Tientsin. Entouré de plusieurs officiers français, il a été reçu en audience par S. A. I. le Régent

—M. et Mme O'Neill, accompagnés de MM. Bourboulon et Charrey, sont partis pour Shanhaikwan. Ils seront de retour vers la fin du mois de mai, à l'exception de M. Charrey, qui a dû rentrer à Tientsin où le retiennent actuellement plusieurs bâtiments en cours de construction.

—A la suite de la dispartition de l'hôpital militaire allemand, un certain nombre de résidents allemands, dont M. le consul général Klippilg, ont pris l'initiative d'une souscription dont le produit est destiné à couvrir les frais de construction d'un hôpital allemand. Ces frais évalués à $9.000 et les dépenses annuelles à environ $6.000.

—A l'approche de la saison chaude, les résidents de Tientsin se préparent à aller villégiaturer au bord de la mer. Une vingtaine d'entre eux ont déjà quitté Tientsin.—*C. de T*

Le bureau central de la police chinoise de Tientsin a envoyé un ordre circulaire à tous les bureaux de police, disant qu'il est absolument interdit aux agents chinois d'entrer dans les théâtres en costume de service. Ceux qui transgresseront ce règlement seront sévèrement punis.

—Nous sommes heureux d'apprendre que le lieutenant Eury, récemment opéré, va aussi bien que possible. On espère qu'il sera complètement rétabli et sur pieds d'ici un mois. En automne prochain, le lieutenant et Mme Eury rentreront avec leur bébé en France.

—La dernière journée des courses, servie par un temps merveilleux, a eu beaucoup d'éclat. S. E. le Vice-Roi Yang, accompagné de quelques dignitaires chinois, avait bien voulu se rendre à l'invitation qui lui avait été adressée et a pris part à un thé servi en son honneur. L'affluence était très grande et cette journée a clôturé dignement la série ła

intéressante de nos épreuves hippiques du printemps.—*E. de T.*

TELEGRAMMES

Service de 'Echo de Chine
NOS NFORMATIONS

LA GREVE GENERALE

La Confédération Générale du Travail lancé un manifeste, invitant toutes les corporations à se mettre en grève générale immédiate, par solidarité avec les Postiers.

L'appel semble n'avoir pas été entendu.

Toutes les corporations, sauf une partie de celle des terrassiers, travaillent à Paris.

LES POSTIERS

Tous les services postaux, y compris les ambulants, fonctionnent normalement.

COLLISION ENTRE LA POLICE ET LES GREVISTES

Le 21 Mai, à la sortie d'une réunion de grévistes terrassiers au manège St. Paul la police et les terrassiers entrèrent en collision; il y a eu une trentaine de blessés dont une douzaine d'agents; huit arrestations ont été opérées.

L'AFFICHE DE LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Le Congrès des Inscrits Maritimes invita les Inscrits à cesser le travail immédiatement par solidarité avec les Postiers.

Les Inscrits Maritimes continuent à travailler partout.

LES GREVES

Les Postiers et les ouvriers du bâtiment qui étaient en grève ont voté la reprise du travail.

La Confédération Générale du Travail a ordonné la cessation de la grève générale.

Les Inscrits Maritimes de Toulon et du Hâvre ont voté la grève immédiate.

STATUT LEGAL DES FONCTIONNAIRES

Le Conseil des Ministres a approuvé le texte du projet, règlant le droit d'association, statut légal des fonctionnaires.

SENTENCE ARBITRALE DE LA HAYE

Le tribunal d'arbitrage de La Haye, dans sa sentence, relative aux incidents franco-allemands, qui se sont produits il y a quelques mois, blâma le Consul allemand d'avoir fait embarquer ses nationaux, déserteurs la Légion Etrangère; déclara que les autorités françaises ne respectèrent pas suffisamment la protection des déserteurs par le Consulat allemand: les soldats français ne devaient pas frapper les gardes ulaires marocains.

LES INSCRITS MARITIMES

Le vote de la grève des Inscrits Maritimes à Toulon et au Havre est resté sans effet.

AU PERE-LACHAISE

Une bagarre, à l'issue de la manifestation au Mur des Fédérés, à Paris, a causé une vingtaine d'arrestations: trois agents ont été blessés.

LES INSCRITS MARITIMES

Les Inscrits Maritimes e Marseille se sont mis en grève, une vingtaine de paquebots ont désarmé.

Reuter

Londres 19 mai

S. M. le tzar de Russie a ordonné de relâcher le général Stoessel et l'amiral Nebogatcff qui subissaient leurs peines à la forteresse Pierre et Paul. Tous deux sont sérieusement souffrants.

—Reuter dit que les intérêts anglais qui étaient représentés a la conférence des banquiers de Berlin sont satisfaits des résultats des négociations pour les chemins de fer chinois.

—L'empereur d'Allemagne a conféré l'ordre de la couronne à S. E. Tang Chao-yi et au prince Tsai-fou

—Les projets de taxes introduits devant le Reischtag por le gouvernement ont été rejetés et le reischtag ajourné au 15 juin; de nouveaux projets vont être rédigés taxant le café, les allumettes et la propriété.

***

—La Confédération générale du Travail en France, a placardé à Paris un appel à la grève générale pour commencer aujourd'hui dans le but d'appuyer les postiers.

Plus tard, 20 mai

Aucune réponse a été faite à l'appel de la Confédération.

***

Londres 19 mai

A la Chambre des Communes la résolution du budget stipulant une augmentation des droits de timbre a été passée.

M. Lloyd, chancelier de l'Echiquier, dans un discours, a démenti l'allégation que les augmentations proposées draineraient les capitaux en dehors du pays.

Londres 20 mai

Le général Joachin Machado, et M. Cinatti, ex-consul à Canton ont été nommés commissaires pour la délimitation des frontières de Macao et quitteront le Portugal demain

—On annonce la mort de M. Rogers, du trust de l'acier et vice-président de la "Standard Oil". Le marché en subit une dépression.

—A la Chambre des Communes, M. Lonsdale a demandé que l'arrangement pour la construction de la ligne Pékin-Hankéou, assure aux maisons anglaises la fourniture du matériel, acheté en dehors de la Chine. d'accord avec l'agrément de septembre 1905. M. McKinnon Wood, sous-secrétaire aux affaires trangères a répondu que l'accord récemment fait accordait une égale fourniture de matériel aux maisons appartenant aux trois nations participant à l'emprunt.

—Les croiseurs japonais ont été chaudement reçus à Vancouver.

Londres 21 Mai

Londres Thomas Newton, au nom de lord Roberts a introduit à la Chambre des Communes le projet de service national. Ce projet stipule que le service dans la territoriale sera obligatoire à tous hommes de 18 à 30 ans. Le projet a été lu une première fois.

—Les journaux étaient pleins la semaine dernière de rapports émanant principalement des districts de l'est relatant l'apparition de nuit d'un dirigeable. L'histoire a repris hier par un rapport circonstancié de la vue du dirigeable qui atterrit sur une colline pres Cardiff et serait reparti aussitôt.

—Le diner annuel de le "Japan Society" a eu lieu sous la présidence du baron Kato, ambassadeur du Japon à Londres. Parmi les invités était le prince Fushimi, baron Hayashi et lord Li Tchin fong, ambasadeur de Chine à Londres. Dans son discours lors Li a payé un tribut à l'association pour sa propagation dans les pays l'Europe de la littérature, des arts et des sciences Japonais.

—La Chambre des députés français discute un projet d'allouer aux éleveurs de vers à soie une prime de 60 centimes par kilo sur toute soie produite durant les 20 prochaines années, commençant le 1 Mai 1909.

—La Chambre des Communes a voté le budget.

Londres, 22 Mai.—

Lord Li Tchin-fong, ministre de Chine à Londres, a été reçu en audience par S.M. Edouard VII, à qui il a présenté ses lettres de créance et une lettre de l'empereur de Chine.

— Les journaux ont publié des interviews des fabricants de ballons, qui montrent que de nombreux modèles de

dirigeables, ayant 25 pieds de long, ont été vendus en Angleterre pour la publicité. On croit que ceci explique la dernière application mystérieuse de dirigeables en Angleterre. La presse allemande discute serieusement cet incident des dirigeables en Angleterre et insiste sur le danger d'alarmes sans fondement quand la poudre est prête à s'enflammer.

— Lord Charles Beresford, dans un discours fait au banquet australien, insista sur l'urgence, pour le colonies de construire des croiseurs ainsi que de constituer une marine impériale "ceci faisant,la guerre sera impossible". Huit *Dreadnoughts*, continua Lord Beresford existent cette année, mais ils ne sont pas suffisants pour réparer le temps perdu durant ces quatre dernières années. La situation actuelle de la marine est une des plus sérieuses, particulièrement au point de vue de l'organisation et de la préparation à la guerre.

***

Londres, 23 mai.

La décision au sujet de l'incident de Casablanca, en novembre 1909, a été rendue. Le tribunal de la Haye trouve que le secrétaire du consulat allemand a commis une grave et manifeste erreur en cherchant à embarquer les déserteurs de la Légion ; que le consul allemand a commis une erreur non intentionnelle en protégeant les déserteurs, mais que les Français ont manqué au respect dû au consul allemand et n'étaient pas justifiés en menaçant et molestant l'assistant du Consul.

—Le comité des finances du Reischtag a rejeté la loi du gouvernement sur les droits de successions.

—La Chambre des députés en France a accepté les clauses de la loi sur les soies qui accorde une prime aux manufacturiers.

Londres, 24 Mai.—

Le *New-York Herald* dit que M. John Hays Hammond, ingénieur des mines et fi ancier qui avait été condamné à mort à la suite du raid Jameson dans le sud-africain, a reçu l'offre du poste de ministre des Etats-Unis à Pékin. Le journal dit de plus, comme raison de cette nomination, que le président Taft est anxieux d'assurer un bon financier dans cette position,en vue de la lutte internationale pour les emprunts et concessions, à laquelle l'Amérique n'a pas encore pris part.

— Dans la célébration de l' "Empire Day" plus de cent parades religieuses ont été faites hier par les forces territoriales. Des sermons spéciaux ont été prêchés dans 5.240 églises. 18.200 écoles et quatre millions d'écoliers salueront aujourd'hui le pavillon. A part le monument central, le *Victoria Mémorial*, en façade sur le palais de Buckingham, était ouvert aujourd'hui. Les journaux consacrent des colonnes pour admirer sa beauté architecturale.

— Le bourgmestre de Berlin, accompagné par le vice-bourgmestre et 33 membres de la corporation de Berlin, sont arrivés en Angleterre et sont les ôtes de la ville de Londres. Des fêtes h nt été élaborées en leur honneur.

— La presse allemande en discutant les relations anglo-allemandes raille le terme de "spionitis" (espionnage) qui a eu pour résultat de remplacer le flegme britannique par la nervosité. Les journaux ridiculisent l'idée que les nocturnes dirigeables soient allemands.

Londres, 25 mai.—

Un télégramme d'Italie dit que le budget naval amendé prévoit une dépense de £ 17,600,000 répartie sur six années. Ceci représente une augmentation de £ 5,872,000 comparé aux prévisions originales et comprend la construction de deux extra-*Dreadnoughts*.

—La société royale de géographie a offert sa médaille au Dr. Aurel Stein pour ses explorations au Turkestan.

— Muscnison Grant et le capitaine Rawling sont rentrés de leur voyage au Tibet. Grant, accompagné de Rai Sahib et Lal Singh font une expédition de surveillance du Yemen à l Est de la Chine.

—Sir Donald Currie, chef de la maison Donald Currie and Co, dont la mort a été annoncée récemment, laisse une fortune de £ 2,377,052. Aucun legs charitable ne figure dans son testament.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 19 mai.—

Le Diète allemande a été prorogée au 15 juin. En attendant le comité des finances continnera à délibérer sur la question de la réforme.

— Le bruit des fiançailles de la princesse Victoria Luise, la plus jeune fille du Kaiser, avec un archiduc d'Autriche, n'est pas fondé.

— Le patriarche arménien a fait appel à St. Pétersbourg pour exercer le protectorat russe sur les Arméniens dans l'empire turc.

Pékin, 20 mai.—

Le Ministère des Communications a l'intention d'utiliser les bénéfices des lignes du Pékin-Hankéou et du Nord de la Chine pour le rachat de la ligne Changhaï-Nanking ; ce plan ser réalisé aussitôt que posible.

Berlin, 20 mai. —

Le prince Bülow est de retour de Wiesbaden où il était allé entretenir de la réforme financière impériale le Kaiser qui est d'accord avec lui.

— Le président de l'Université de Columbia a déclaré à la conférence de Mahonk (?) que les insinuations de l'Angleterre contre l'Allemagne n'étaient pas raisonnables. L'Allemagne peut devenir plus importante sans songer à la guerre. Elle augmentait sa marine pour protéger son commerce. Le meilleur moyen d'arriver à une meilleure entente était pour les deux pays de se connaître mieux.

Berlin, 21 mai.—

L'armée d'occupation anglaise a été retirée de Tushir.

— Le premier ministre canadien, sir Wilfrid Laurier, parlant au parlement canadien à Ottawa, donna de fortes raisons pour la construction d'une Marine sur les bases demandées par le gouvernement.

— Le Sultan, ainsi que les membres du Cabinet à Constantinople, ont prêté serment à la Constitution. Le discours du Trône a plaidé en faveur de la pacifique coopération de toutes les tribus de l'Empire.

— Les rumeurs alarmantes de troubles à Damascus et Erzeroum sont sans fondement.

— Les rapports de machinations allemandes en Abyssinie, d'après les quels l'Allemagne vondrait acqu rir un port libre, sont sans fondement.

— Le comité chinois, sous la direction de Yu Shi mei, envoyé à Berlin pour l'étude des constitutions allemandes, a terminé son travail et retourne en Chine par un vapeur de la Norddeutscher Lloyd. Les plans et propositions qu'il a élaborés sont principalement basés sur la constitution prussienne.

Berlin, 22 mai.—

Le kaiser, causant avec l'ambassadeur turc à Vienne, montra sa satisfaction de voir que l'armée turque désirait le retour du général von der Goltz Pasha. —

Le comte Forgach von Ghymes et Gaes, ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, a été rappelé.

—Au congrès de la Paix, tenu à New-York, le Dr. Wu tig-fang, ministre de Chine, a fait un maître discours sur les cours d'arbitrage.

Berlin, 23 mai.—

Le Kaiser et l'Impératrice sont arrivés à Postdam.

— La reine Wilhelmine de Hollande a fait une promenade pour la première fois depuis ses couches.

— Le président Fallières a reçu une mission japonaise militaire ayant le général Hongo à sa tête.

14 officiers allemands ont été engagés comme instructeurs dans l'armée turque.

Pékin, 23 mai.—

L'amiral Sah a proposé au comité naval que la Chine lève, pour commencer, une somme de Tls. 19.000.000 pour la construction d'une flotte et des ports nécessaires.Avec cet argent,on construirait 3 croiseurs de 3.000 tonnes chacun, 8 canonnières de 500 tonnes chacune, et un torpilleur. La baie de Sanmun sera le plus grand port naval de la Chine et sera pourvue de chemins de fer, wharfs, arsenal,dépôts de charbon,électricité,stations de télégraphie sans fil, fanaux, etc. Après que les jeunes officiers de marine, qui sont à l'étranger seront de retour, il faudra fonder une Académie navale à Sanmun bay. Le président du comité naval, le prince Sou, et les présidents des Ministères de la guerre et des finances, Tieh Liang et le duc Taitsé, s'accordent sur ces plans, qu'ils sont en train de discuter avec le prince Régent.

Berlin, 15 mai.—

Le président du Ministère du Commerce, M. Winston Churchill, parlant à Manchester, a parlé énergiquement contre ceux qui lançaient des nouvelles sensationnelles à propos des aéroplanes étrangers.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londes, 20 mai.—

Le débats à la Chambre des Communes sur la question de l'armée a duré jusqu'à 11 h. 50 du soir.

Le discours de lord Roberts contient une sévère critique du projet d'armée territoriale de M. Haldane. Il a dit: "Une armée de 350,000 hommes n'est pas suffisante pour arrêter une invasion étrangère. Nous n'avons d'armée suffisante pour être envoyée au-dehors, ni capable de nous défendre à l'intérieur et le danger est chaque jour plus pr s

Tokio, 20 mai.—

Le croiseur *Reinbow* et 4 navires de guerre américains ont quitté Nagasaki hier à destination de Yokohama.

— Le général de brigade James Francis Smith, ex-gouverneur général des Philippines,quittera Yokohama demain à bord du *Minnesota*. L'amiral sir Frederick George Bedford, gouverneur en retraite de l'Australie Occidentale, arrivera ce soir à Yokohama.

Tokio, 21 mai.—

Le vice-roi Hsü Shih-chang, de Mandchourie, a quitté Moukden hier pour Pékin.

— M. Valentine Chirol, rédacteur à l'étranger du *Times*, est arrivé à Tokio, aujourd'hui. Le Dr Morrison est attendu dimanche ou lundi. M. Chirol ira voir Pékin avant de rentrer via Sibérie.

Londres, 22 mai.—

Des nouvelles de Manchester disent que, par suite de la dépression dans le commerce du coton, les vacances de la Pentecôte seront prolongées et dureront probablement 10 jours.

— Le *Tanin*, journal de Constantinople, déclare que le Sultan Abdul Hamid a fait un transfert au gouvernement de ses dépôts en banque, s'élevant à plus de £ 1.000.000.

Tokio, 22 mai.—

M. C. W. Fairbanks, ex-vice-président des Etats Unis, est arrivé à Yokohama aujourd'hui et restera au Japon deux mois avant de visiter la Chine.

— L'amiral Saito, ministre de la Marine, donnera un diner mardi en l'honneur de l'amiral Bedford, gouverneur en retraite de l'Australie occidentale.

— Les étudiants de l'école supérieure de commerce, qui s'étaient mis en grève par suite de la création d'un chaire de commerce à l'université de Tokio, sont retournés à l'école sans condition.

— Des télégrammes de Corée déclarent qu'il a été décidé d'envoyer des garde-côtes pour la surveillance des contrebandiers.

— Le comte Komura est sérieusement malade.

Hongkong, 24 Mai. —

MM. John Swire et Sons ont promis de donner £ 30.000 au fonds de dotation de l'Université de Hongkong. La " Taikoo Sugar Refining Co " a donné £ 5.000 et la " Ocean Steamship Co " a donné une somme égale, avec la promesse de verser £ 40.000, si la dotation était entièrement ouscrite.

Londres, 24 Mai. —

Le lancement du cuirassé *Danton*, construit à Brest, a été un fiasco. Le vaisseau ne glissa que jusqu'à mi-chemin de l'eau, puis se fixa ; de puissants remorqueurs ne purent le faire mouvoir.

Tokio, 24 mai.—

Le Dr. G. E. Morrison, correspondant du *Times* à Pékin, est arrivé a Tokio ce matin.

Le marquis Katsura, premier ministre, invitera M. Chirol et M. Morrison à un lunch, le 26 ct.

—Un incendie désastreux, est surveuu à Yokohama hier après-midi. Plus de 500 maisons ont été détruites et 20 hommes de troupes et marins qui aidaient les pompiers ont été blessés.

—Le vice-amiral Sir Hedworth Lambton quittera Nagasaki demain pour Weihaiwei.

—Jugement a été rendu aujourd'hui du procès en dommages-intérêts, intenté par M. Preston, commissaire canadien du commerce, contre *le Japan Daily Herald*, pour une somme de yen 20.000. La Cour a condamné le journal à yen 5.000 et aux dépens. Appel a été fait.

Londres, 25 mai. —

Le roi Edouard VII a reçu les maires et membres de la corporation de Berlin au Buckingham palace, et en s'adressan à eux dans les termes les plus cordiaux fit allusion à la réception dont il fut l'objet à Berlin.

— Les inscrits maritimes à Marseille ont voté en faveur d'une grève générale. Deux vapeurs qui devaient partir aujourd'hui ont été retenus, faute d'équipage.

Tokio, 25 mai. —

Le marquis Matsukata, 3 ministres d'Etat, et d'autres perssonnages de marque, seront demain au *tiffin* donné par le comte Komura, en l'honneur de N. Valentine Chirol, et du Dr Morrison, du *Times*.

—M. Hays Hammond financier et ingénieur des mines, a décliné le poste de ministre des Etats-Unis à Pékin, disant qu'il avait assez voyagé.Il dit qu'il avait une grande confiance dans l'avenir de la Chine.

Spéciaux au Shanghai Times

New York, 19 mai. —

Le prince et la princesse Nashimoto du Japon, sont arrivés à St. Pétersbourg.

Pékin, 19 mai. —

S. E. le vice-roi de Mandchourie a télégraphié au gouvernement central que les insurgés mongols créent des troubles en Mandchourie. Des détachements ont été envoyés sur les lieux.

NewYork, 20 mai. —

La fermeture des boulangeries juives à l'est de New-York a provoqué une émeute parmi les juifs du district.

—Le président Taft a visité Pétersbourg (Virginie) dans le but de présider l'inauguration d'un monument aux soldats tombés dans la guerre civile. Dans son discours le président a fait l'éloge des états du Sud.

Pékin 20 Mai

L'association des mines du Anhui a télégraphié au Oeoupou refusant de reconnaître l'accord préliminaire pour la concession des mines de Tongkouanchan fait avec Sir John Lister Kaye.

New York 21 Mai.

Le président Taft parlant à Charlotte (Caroline) a dit que le projet des tarifs sera remis en mains le 20 Juin. " Il est digne de la signature " a-t-il dit.

— Le bruit court dans Wall Street que le gouvernement chinois négo ie avec le gouvernement anglais pour l'achat de la ligne Shanghai-Naukin.

Tientsin 21 mai.

La Chambre de commerce chinoise a fait une pétition au superintendant du chemin de fer Tientsin-Poukou demandant que tous les cours d'eau soient franchis par des ponts tournants.

—Les consuls français,japonais et allemand ont prié le vice-roi d'organiser un comité chinois et européen pour maintenir le commerce et ont prié le vice-roi du Tchili et le président du ministère de l'Agriculture et du Commerce d'être les présidents de ce comité.

New-York, 22 mai.—

Le vice-amiral Uriu, commandant l'amirauté de Sasebo au Japon est actuellement à San Francisco. Le spéculation est, dit on, le but véritable de sa visite en Californie.

— M. Mizuno, consul japonais à New-York dans un discours à la conférence d'arbitrage Mohonk a fait un vif plaidoyer des idées pacifiques du Japon qui ne veut que préserver la paix a-t-il dit.

Pékin, 23 mai. —

Un ennuque, nommé Li a été condamné à dix ans de prison pour ne rien faire pour rompre avec sa manie de l'opium

A la réunion récemment tenue entre les commissaires du gouvernement pour la réorganisation de la marine, il a été décidé: (1) d'augmanter les fonds nécessaires; (2) de choisir des stations navales; (3) de développer l'éduction; et (4) d'organiser des arsenaux et chantiers de construction. Ces résolutions seront sous peu soumises au Trône.

— Aucune nomination nouvelle a été faite pour la délimitation des frontières de Macao. S. E. Kao Erh-tchien a pleins pouvoin.

— S. E. Tich Liang, président du ministère de la guerre a reposté à S. E. Yang Chi hsiang, qu un député a détourné $ 30,000 et demande une sérieuse enquête.

Hongkong, 24 Mai.—

MM. John Swire and Sons, de Londres,ont promis une donation de £30.000 pour la souscription de l'Université de Hongkong, sous condition que le total entier serait souscrit. En addition, les donateurs stipulent que l'argent doit être placé en obligations hypothécaires; il y a en outre £ 5,000 de la " Taikoo Sugar Cy " et £ 5,000 de la "Ocean Steamship Cy".

Le Comité chinois a actuellement réuni $ 140,550 pour l'Université de Hongkong. Les dernières souscriptions sont les suivantes : The Tom Tong

Bank $ 2,000 ; M. Ho Yuk-sang $500 ; M. Kwan Jun-sung $500; MM. Wing Tong gut $200; M. Ip Wa-quan $500; M. Tso Sien-wang $500; MM. Chong Sing $200.

New-York, 24 Mai.—

Le vice-amiral Nakada est arrivé à New-York et rencontrera l'amiral Uriu à Washington. On croit que les deux amiraux s'uniront pour une action diplomatique aux Etats-Unis.

—Le gouverneur C. N. Haskell d'Oklahoma a accusé à Washington l'attorney fédéral d'Oklahoma de conspirer sa ruine avec d'autres.

—Un télégramme de Washington dit que M.G. von D. Meyer, secrétaire à la marine, a annoncé qu'en 1911 la marine américaine serait augmentée de deux *Dreadnoughts* et de cinq torpilleurs.

New York, 25 mai. —

M. John Hays Hammond a décliné la succession de M. Rockill, comme ministre des Etats-Unis à Pékin. Le président Taft est dans l'incertitude pour lui trouver un successeur convenable.

— La Chambre des Représentants a passé la loi du tarif des Philippines.

Pékin, 25 mai. —

Il est reporté que S. E. Tsai Tchao chi, taotai des douanes à Tientsin sera sous peu promu secrétaire du *Ouéoupou* et que S. E. Ma Chin-chin, un de directeurs de la "*China Merchants Cy*" irait à Tientsin comme taotai des douanes.

— Le vice-roi de Mandchourie a prié le gouvernement central de protester auprès du ministre de Russie à Pékin contre l'occupation par les Russes de certaines parties de Sa.shing et Aigun, où plusieurs maisons de commerce russes se sont établies.

Soie embarquée pour l'Europe par " Ernest Simons"

le 21 Mai 1909

	Grège	Brute.	Total.
Port-said	23 B.	20 B.	43 B.
Alexandretta	10 ,,	— ,,	10 ,,
St. Chamond	30 ,,	— ,,	30 ,,
Avignon	— ,,	65 ,,	65 ,,
Marseille	— ,,	10 ,,	10 ,,
Marseille (Option)	169 ,,	115 ,,	284 ,,
Lyon	333 ,,	174 ,,	507 ,,
Totaux	565 B.	384 B.	949 B.

SOIES AVARIÉES

Marseille	94 B.
Total	94

COCOONS PRESS PACKED

Avignon	58 B.
Total	58 ,,

BOURSE DE SHANGHAI

26 Mai 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture	
Banques					
Hongkong & Shanghai Banking Corpration	80,000	125	$ 125	1010 N	
National Bank of China	40,000	£7	£5	$ 50 N	buyers
Assurances [feu[					
Hongkong Fire Insurance	8,000	250	$ 50	337 ½ S	
China Fire Insuranee	10,000	100	$ 20	107 S	
Assurances (maritimes)					
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls.104 B	buyers
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	$ 50	195	S
Union In. Society of Canton	10,000	$ 250	100	825	,,
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	100	60	225 B	
Magasins et entrepôts					
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	160 B 165 B	cash Jane
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	50	50	$ 458 163	June buyers
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	205	sellers
Navigation					
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	52½ S	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			53 B	cash
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	,, 55 S	June
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	,, 58 B	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	15	15	53	,,
Shell Transport & Trading	2,000,000 3,000	£1 £10	£1 £10	2.14 6	
Bassins de radoub					
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 85 B	buyers
Vulcan Iron works	1,000	,, 500	,, 500	,, 350	sellers
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers
Compagnies immobilières					
Shanghai Land Investment	52,000 26,000	Tls. 50 ,, 50	Tls. 50 ,, 50	Tls. 120¼ 104 B	B buyers
Anglo French Land Investment Co.	25,000	,, 100	,, 100	101 B	
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$ 93 N	,,
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	10	$ 11¼	
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. 8 B	
Filatures de coton					
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 122 B	
International Cotton Mill	8,384	,, 75	,, 50	,, 90 S	B
Lao-kung-mow ,, ,,	7,150	,, 100	,, 100	,, 107 B	S
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	,, 500	,, 500	,, 400 S	S
Yeh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	,, 50	,, 35	,, 55	nominal
Compagnies industrielles					
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl. 240 B	cash
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	,, 50	,, 50	,, 145 B	B
China Sugar Refining	28,000	100	$ 100	$ 135	,,
Laxon ,, ,,	7,000	100	100	130 S	June
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 140 B	cash S
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	,, 1140 B ,, 1150 S ,, 1230 B	cash B June B Sept. B
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	15	
Shanghai Ice, Cold Storage & Co.	7,620	,, 25	,, 50	15 B	cash
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	,, 100	Tls. 405	,,
China Import £ Export Lumber Co.	3,500	,, 100	70	,, 97	sellers
Anglo-German	4,000	$ 100	100	,, 87½	bnyers
Aaiplngs				16⅜	

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	8 B	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1	£1	18 B		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0.50¼		
Oriental Cons Mining	500,000 G	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.10 S	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 115 B	nominal	
Shenghai Waterworks	8,175	£20	£20	415	,,	
	8,175	£20	£15			
Hall & Holtz	21,000	$20	21 B	23		
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	65	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls 52	,,	
Major Brothers	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 ½	buyers	
do do	24,000	$15	15	10	sellers	
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	50	45 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 52		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	20 ½		
Weeks & Co	19,418	$20	$20	27	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 5 ½ S	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 63		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	,, 25	,,	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	52	,,	

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 90½	buyers
Do	1893	,, 100	5 ½ ,,	,, 95½	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	buyers
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Dc	1900	,, 100	5 ½ ,,	,, 91	
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 104½	steady
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104¼	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104½	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,, 100	7 ,,	,, 250	
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do		,,	6 ,,		,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 104	
Do	1892	,, 100	5 ½ ,,	,, 95	stea
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Shanghai Gas Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 97	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 99	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,		,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100½	
Coton M, Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	
stor House hotel Co	1903	,, 100	8 ,,	,, 104	

Bulletin de change

Changhaï, 27 Mai 1909

Bar Silver .... 24¼ = 2/1 1/16
Mex. Dollars 73.925
Native Interest 07

BANKS' SELLING RATES

London	T/T	2/4½
,,	Demand	2/4 9/16
,,	4 m/s	2/4¾
India	T/T	178¾
France	T/T	2.99
Germany	T/T	2.43
America	T/T	57⅞
Hongkong	T/T	74⅞
Japan	T/T	86½
Batavia	T/T	142¾

BANKS' BUYING RATES

London	4 m/s Credits	2/4 15/16
,,	4 m/s Docts	2/5 1/16
	6 m/s Credits	2/5 1/8
,,	6 m/s Docts	2/5 3/16
France	4 m/s	3.05
Germany	4 m/s	2.48
America	4 m/s	60¼
Japan	30 d/s	85½

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Mai

£	1 = Hk. Tls.	7.44
Hk Tl.	1 = Francs	3.38
,,	1 = Marks	2.74
Gold $	1 = Hk. Tls.	1.54
Hk Tl.	1 = Yen	1.31
,,	1 = Roupie	2.08
,,	1 = Mex. $	1.50

Le gérant : C.J.P.L.-Delahays

Vol. XV (No 22) HUITIEME ANNÉE 3 JUIN 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTREME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

報彙新法中

A. MONESTIER, Rédacteur en che
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION POUR L'EDUCATION EN CHINE

I

Fondée en 1893, l'*Educational association of China* a pour objet de favoriser le mouvement d'éducation en Chine dans une fraternelle coopération de tout l'élément enseignant, tant étranger qu'indigène.

But louable entre tous, et qui, à lui seul, suffirait à légitimer l'admiration générale en faveur de l'œuvre des Missions en Chine, qu'elles soient protestantes ou catholiques.

Composée de pasteurs, docteurs ou évêques, chefs d'écoles ou de Missions, parconséquent de gens des mieux placés pour juger des conditions de l'Enseignement en Chine, on conçoit tout l'intérêt qui s'attache pour nous à suivre les travaux d'une telle Association.

Nous allons donc faire une brève analyse des principaux discours qui ont été prononcés lors de la 6e réunion triennale tenue à Changhaï du 19 au 22 mai courant, et tâcher d'en dégager les traits dominants.

***

Le Révérend G. A. Stuart, président de l'Association, a ouvert la réunion par la lecture d'un travail sur "la relation des écoles chrétiennes avec le mouvement nationaliste en Chine," qui n'est pas précisément optimiste.

Il a dit, en substance, que la Chine n'était pas une race en décadence, à laquelle on devait imposer la civilisation occidentale. Les chinois étaient gens qu'on pouvait mener mais non pas contraindre. Comme le montrait leur vie officielle et sociale, leur ancien système d'éducation était d'un niveau relevé.

Il n'était nullement question, à l'heure actuelle, d'inaugurer un système d'éducation occidentale en Chine: l'inauguration en avait déjà été faite. Vraisemblablement nulle autre école chrétienne ne serait reconnue par le gouvernement chinois, celui-ci s'étant décidé à envoyer ses propres commissaires à l'étranger pour y étudier les divers systèmes d'édcation. Concernant les écoles chrétiennes,elles doivent toujours s'efforcer de provoquer et soutenir les grands mouvements nationaux.

Il n'y avait nulle nécessité pressante pour les Missions de fonder des écoles techniques ; elles devaient plutôt s'efforcer de coopérer avec les écoles techniques du gouvernement. Les écoles chrétiennes ne devaient pas espérer ni désirer être reconnues par l'Etat.

Leur travail primordial était d'inculquer l'idéal chrétien. Le caractère n'était formé que par la culture du spirituel et, en ceci, les écoles chrétiennes, qui avaient le premier rang, devaient continuer à le tenir.

***

Le second travail lu ensuite fut celui du Dr Ferguson, directeur du *Shanghai Times*, conseiller du vice-roi Toan-fang. Il traita de la condition présente des écoles privées et officielles en Chine, mettant principalement en lumière, avec force documentation, le sujet que nous avions touché dans notre article du 21 courant, à propos de l'Edit du 15 mai sur l'instruction primaire.

Le système gouvernemental des écoles, dit-il en substance, était si récent que les résultats obtenus jusqu'ici manquaient de portée ainsi que de détails.

En 1905, un projet fut élaboré comprenant l'établissement d'une Université centrale à Pékin, de collèges, d'écoles normales et techniques dans chaque capitale provinciale, d'écoles supérieures dans chaque préfecture, et d'écoles primaires dans chaque ville et village.

Ce projet, publié par S.E. Tchang Tchi tong, fut autorisé par édit impérial.

Le nouveau système devait être adapté sans trop de violence au précédent qui se bornait, comme on sait, à examiner les élèves en tant que candidats à tel ou tel degré. Son but était de dispenser une éducation universelle, celle-ci ayant été reconnue indispensable pour acheminer vers la Constitution. Car l'éducation doit marcher de pair avec le régime constitutionnel; et s'il fallait choisir entre le gouvernement d'une autocratie éclairée et celui d'une populace sans éducation, le premier serait le meilleur.

La nouvelle éducation n'avait pas été importée de l'étranger en Chine; elle n'était que le développement de conditions antérieures, adapté au nouveau régime de vie de la nation.

Quand le nouveau système fut introduit, un effort fut fait pour produire des hommes possédant les connaissances occidentales, grâce à des écoles secondaires. Dans ce but, des laboratoires furent montés, des professeurs étrangers furent engagés, de généreuses donations furent faites; mais il ne fut pas possible d'obtenir en si peu de temps des hommes suffisamment instruits; et les étudiants qui, déjà diversement instruits, entrèrent dans ces écoles, eurent encore à poursuivre leurs études de longues années avant d'atteindre à un niveau uniforme pour eux tous.

Une école, dans le Nord, dut donner à ses élèves des cours préparatoires de plusieurs années avant qu'ils fussent à même de commencer leurs études propres.

Le désir d'apprendre vite le Nouveau-Savoir, fit naître un élan d'enthousiasme, qui dura deux ou trois ans, en faveur de l'envoi d'étudiants au Japon. Environ 20 à 30 mille jeunes gens allèrent dans ce pays; mais ils découvrirent bientôt que, comme l'ancien, le Nouveau-Savoir demandait la même somme de patiente étude et nombre d'entre eux retournèrent dans leur pays continuer leurs études.

Les chefs du mouvement d'éducation comprirent alors que le meilleur moyen de réaliser leurs desseins était d'encourager l'établissement d'un plus grand nombre d'écoles primaires; ce qui eut pour résultat d'arrêter le développement des écoles supérieures chez lesquelles il n'y eut aucune avance marquée durant ces dernières années.

L'emploi de professeurs étrangers dans ces écoles supérieures fut regardé comme signe de progrès, et leur non-emploi comme un signe de réaction.

Ces derniers temps, le nombre des professeurs étrangers a diminué. Trop souvent, on dut constater qu'ils avaient été engagés pour enseigner des matières que les étudiants n'étaient pas à même de comprendre.

Une compréhension plus complète des besoins de la Chine montrerait, aux yeux des autorités compétentes, la nécessité d'employer de nombreux étrangers pour le développement de l'éducation du pays.

De grands progrès avaient été faits en vue des écoles primaires, mais une des diffcultés, de ce côté, résidait dans la compétition des écoles privées. Les professeurs de nombre de celles-ci n'avaient pas souvent le degré de culture nécessaire. Cependant les écoles privées seraient nécessaires tant que le gouvernement n'aurait pas les moyens de pourvoir à une éducation universelle.

La tendance des écoles modernes se caractérisait par une méthode plus simple d'expression, et ceux éduqués selon les vieilles écoles, inclinaient à regarder cette méthode comme donnant des résultats creux et superficiels.

Il était possible que, dans un programme si chargé, et où les jeux et sports avaient une grande place, l'élégance littéraire fût sacrifiée, mais y aurait-il matière à regret si, à ce prix, on pouvait produire des hommes ayant quelque connaissance de la vie et de ses responsabilités?

En définitive, le Dr. Ferguson déplorait le fait que peu ou pas d'étudiants avaient jusqu'ici réussi à être professeur; mais en même temps il s'applaudissait de voir qu'il n'y avait nulle défaillance dans le zèle déployé pour la cause de l'éducation et les traditions du pays lui donnaient la certitude que le difficile problème de l'éducation universelle serait finalement résolu.

A. Monestier

***

II

Le Dr Hawks Pott vint ensuite avec son étude sur "l'état présent des écoles des Missions", au cours de laquelle il dit essentiellement que 700 missionnaires des deux sexes consacraient à l'enseignement la plus grande partie de leur temps; environ 1.500 écoles primaires avaient été fondées, enseignant près de 30.00 élèves.

Parmi les éléments de faiblesse du système actuel, il relevait l'absence de règle définie, le manque d'économie dans la distribution des ressources et de l'énergie, et l'insuffisance du côté pratique dans l'éducation. Il était en faveur de l'établissement d'écoles chrétiennes de législation, de génie civil, de mines, d'agriculture, et d'une Université chrétienne pour la Chine.

Parmi les éléments de force, il relevait la grande somme de liberté dont ils jouissaient, le fait que leurs écoles avaient le caractère chrétien, et aussi qu'elles avaient meilleure administration et meilleure discipline.

Si Oxford et Cambridge étaient prêts à fournir une Université sur le plan tracé par lord William Cecil, il pensait qu'elle devrait être acceptée avec joie, espérant bien qu'un tel projet ne tomberait pas dans l'eau, faute d'entente et d'unité.

***

Puis, fut abordée la question des relations des Missions avec le gouvernement, touchant le système d'éducation.

Le Dr D. L. Anderson, de Soutcheou, dit à ce sujet, qu'alors que les relations entre missionnaires et mandarins sont habituellement amicales, il s'étonne de voir, d'a-

près les journaux, que le Ministère de l'Instruction a annoncé son intention de priver du droit électoral les étudiants des écoles chrétiennes, et que les étudiants qui seront envoyés aux Etats-Unis, en reconnaissance de la remise d'une partie de la dette des Boxers, appartiendront tous aux écoles du gouvernement.

S'il en est ainsi, une telle attitude s'expliquerait difficilement par une opposition au Christianisme lui-même, mais proviendrait plutôt d'une opposition à la chrétienté étrangère.

Le missionnaire est un problème constant pour le mandarin chinois' et évidemment celui-ci considère que l'éducation des Missions ne rime à rien qui vaille.

La relation de l'école des Missions avec le système d'éducation gouvernemental est ressentie par les Chinois eux-mêmes qui déplorent souvent que le Nouveau-Savoir fasse peu ou rien pour fortifier le caractère moral ou former un homme.

La Chine traverse une phase nouvelle de son existence, dont Confucius ne savait rien, et une plus grande liberté est à craindre, synonyme de libre-pensée et de licence.

Les écoles des Missions professent tout ce qu'il y a de bon et de vrai dans la sagesse de Confucius. Il s'impose qu'elles ne s'en tiennent pas à une éducation d'un esprit étroit. Tout ce qui est chrétien doit être du meilleur esprit. Soutenir seulement l'idée que l'éducation en Chine n'aurait pas besoin d'atteindre le haut niveau qu'elle a en Amérique et en Europe, plaiderait contre le Christianisme. Les écoles des Missions doivent être dignes d'imitation et l'attitude antagoniste du Ministère de l'Instruction les oblige d'autant plus à montrer leur valeur. Les écoles chrétiennes doivent être d'un esprit peu chinois mais aussi occidental que possible, sans qu'il soit question de dénationaliser la Chine.

Probablement la crainte de se voir dénationaliser, motivait l'antagonisme des mandarins.

Ce que les écoles des Missions demandent essentiellement au gouvernement, c'est la reconnaissance de leur œuvre, et le droit pour leurs élèves de subir les examens comme les autres.

***

Nous ne rappellerons que pour mémoire le travail du Dr. A. P. Martin: "Comment les écoles des Missions peuvent-elles appuyer le plus efficacement le système d'éducation du gouvernement chinois?" travail qui a déjà paru dans l'*Educational Review*.

Le Dr. D. H. Davis suggéra que l'Association eût à préparer un mémoire à présenter au Ministère de l'Instruction touchant l'opposition de ce dernier aux écoles chrétiennes.

L'évêque Bashford pensait que l'Association pouvait se décider sur un programme défini d'études pour les écoles chrétiennes et insista auprès d'elle pour adopter un enseignement qui n'obligeait pas les étudiants à s'éloigner de Confucius alors qu'ils n'étaient pas encore attachés au Christ. Il suggéra l'établissement d'un Ministère d'Instruction semblable à celui fondé aux Etats-Unis, sur les instances particulières de M. Rockefeller.

***

III

Parmi les autres sujets qui suivirent, en voici trois que nous ne ferons que citer en passant: De la manière de retenir les étudiants au service de l'Eglise, de l'impulsion à donner aux périodiques littéraires, de la préparation des livres de classe.

Puis le Dr Fong lut un travail sur la "Coopération des éducateurs chinois et étrangers dans l'œuvre de l'Association".

Il insista sur cette coopération. Il suggéra l'usage général des termes adoptés par le Ministère de l'Instruction à Pékin. Toutes les écoles des Missions devraient être ouvertes aux membres de ce Ministère ainsi qu'aux mandarins chargés de l'éducation dans les provinces. Il attribuait l'hésitation du Ministère de l'Instruction, à reconnaître les écoles chrétiennes, à ce qu'on en avait fait une question diplomatique. Si l'association, pensait-il, au lieu d'agir par la voie des Légations, présentait elle-même un mémoire, le Ministère prêterait une oreille favorable. N'avait-il pas déjà reconnu les écoles fondées par les prêtres bouddhistes?

La prochaine question qui vint, fut celle de l'Union et de la Coopération.

Le Dr. G. D. Stuart lut à ce sujet un rapport du comité.

Il n'y avait pas eu jusqu'ici d'union entre les établissements d'éducation, sauf de rares exceptions. Le meilleur exemple de fédération était donné dans la Chine Occidentale. Il fit également mention des efforts tentés dans le nord de la Chine et ailleurs. Plusieurs collèges et écoles avaient été fondés par les efforts réunis de deux ou trois missions. Le collège médical de Pékin était dû à l'union. Dans les douze derniers mois, une école médicale avait été fondée à Hankeou et une autre avait été projetée à Canton.

Une école de nurses de l'union avait été récemment organisée à Nankin.

Le but du rapport était de montrer que l'œuvre de la coopération était pleine d'espoir.

Miss Laura White, à ce sujet, lut un travail pour montrer les avantages de la coopération entre les écoles de différentes missions dans la même localité. Elle cita l'exemple de ce qui avait été fait dans les cinq écoles de filles, l'an dernier, à Nankin.

Ces écoles avaient ensemble 450 élèves environ et, l'an dernier, les professeurs se réunirent pour voir ce qu'il y avait de mieux à faire. Les cours d'études furent pratiquement unifiés. Mais quelques membres du personnel indigène ne prirent pas les changements du bon côté, et le plan de coopération ne put être continué cette année. Il demandait trop de sacrifices; mais quoique temporairement abandonné, elle espérait qu'il serait repris l'an prochain.

Vint enfin la question essentielle entre toutes, celle d'une université chrétienne en Chine, qui avait déjà été abordée sans résultat, lors de la Conférence du Centenaire des Missions en Chine.

Le Dr. C. J. Kupfer vint dire le besoin d'une institution pour les étudiants gradués désirant poursuivre leurs recherches. On y enseignerait les plus hautes branches de la connaissance humaine, et sa devise pourrait être celle bien connue d'une com-

pagnie de navigation actuelle : *esse quam videri*.

Le pasteur allemand Kranz plaida à son tour pour l'établissement d'une Université chrétienne, bien qu'il ne prétendît pas qu'une telle institution pût parer à tous les besoins d'éducation de la Chine.

Il fit une motion à ce sujet. Dans la discussion de cette motion, le Dr Hawks Pott dit qu'il fallait faire diligence pour la réalisation de l'Université. Deux obstacles, à son sens, l'avaient empêchée jusqu'ici : la crainte d'entraver les institutions d'éducation actuelles et la difficulté d'aboutir à l'Union parmi les Missions. Pourtant on ne pouvait pas attendre **10**, I5 ou 20 ans. Il serait désastreux que la Chine fondât des universités d'esprit matérialiste ou agnostique.

Le Dr. Stuart était d'avis qu'une telle Université ne devait pas être absolument chrétienne. Il n'était pas opposé à voir des cours de législation, d'art dentaire, ou de techologie, mais ils devaient être empreints du plus haut idéal chrétien.

Il était en faveur d'une université d'union chrétienne, mais, selon lui, le projet n'était pas mûr.

Le Dr. G. Reid était, lui aussi, en faveur d'une Université, mais élaborée par le gouvernement chinois, d'abord à Pékin, puis à Nankin et ensuite dans les autres capitales provinciales.

Il était désirable d'avoir des chrétiens comme professeurs, mais sans que cela impliquât que cette Université serait nécessairement chrétienne. Si un tel établissement, d'un degré d'enseignement beaucoup plus élevé que les collèges actuels, venait à être créé, où trouverait-on les professeurs ? L'enseignement serait-il en anglais ou en chinois ? S'il était fait en anglais, l'institution serait toujours regardée par le gouvernement comme une excroissance étrangère.

Finalement la résolution suivante fut passée :

"Les membres de l'association éducative de Chine, dans sa 6ème réunion triennale, recommandent, au nom des intérêts de la vraie réforme morale en Chine, que toutes les branches de l'éducation en Chine soient grandement fortifiées en vue des chances uniques de la situation actuelle.

"En tant qu'éducateurs chrétiens, visant les intérêts les plus élevés de la civilisation dans l'empire chinois, ils expriment la conviction qu'une Université entièrement chrétienne, avec le niveau de science le plus élevé, les plus grands moyens de recherches et les méthodes d'instruction les plus modernes, serait d'un prix inestimable pour la Chine, à ce tournant de son histoire.

"Qu'en outre d'une telle Université, qui pourrait servir de modèle au pays, comme système d'éducation supérieure, les dimensions, la population de l'Empire, l'empressement des habitants vers les choses de l'Education sont si grands qu'ils imposent le développement, au plus vite, de nombre des collèges chrétiens existants, dans leurs branches les plus hautes et les plus larges, dans l'accroissement de leurs facultés et dans l'élargissement de leurs ressources en vue d'une œuvre de véritable Université."

Il ne nous reste plus maintenant qu'à porter un jugement d'ensemble sur la question d'éducation en Chine, en tenant compte des idées principales qui ont été émises au cours de cette 6ème réunion triennale de l'Assiciation pour l'éducation en Chine.

Ceci fera l'objet d'un prochain article.

A. MONESTIER

L'ENSEIGNEMENT EN CHINE

Comment on nous fabrique nos Maîtres Es-Sciences-Es-Arts

Puisque nous construisons nos lignes de chemin de fer et nos usines, que nous professons l'enseignement moderne dans nos propres écoles, il nous faut bien, parbleu ! nos chefs ingénieurs et nos professeurs. Disons donc quelques mots de la façon dont on forme cette élite et montrons la valeur réelle de leur instruction et de leur expérience. Nous verrons aussi à qui doit incomber la responsabilité des médiocrités que nous renvoie l'Europe.

L'élève provincial, assez heureux pour plaire (s'il n'a pas, par ailleurs, l'insigne avantage d'être solidement appuyé ou d'être bien apparenté) vient à la capitale, à moins qu'il n'appartienne déjà à l'une des écoles siégeant en ce chef-lieu; quelquefois, même, il est mandé par un bref télégramme, pour venir, aux frais de la province, candidat appuyé, subir ses épreuves en petite famille, avec la perspective d'aller, enchanté, faire un tour en Europe. Car il n'est pas question de ses capacités : c'est là, ne l'oublions pas, le moindre souci des autorités intéressées.

Voici donc notre candidat arrivé pour l'examen, le cœur plein d'espérances, séduit déjà dans son imagination par les splendeurs mille fois dépeintes des villes occidentales, par cette vie de luxe à l étranger, de plaisirs, de confortable et un peu aussi—excusez—de vices dont ses oreilles attentives ont recueilli soigneusement quelques échos au hasard de ses fréquentations.

On met sur table un tapis rouge, couleur de circonstance, caractère officiel, et gentiment, toujours cuisine de famille, on fait, (ou on copie), un thème, une version, quelques mathématiques, notes d'agrément, quelquefois même : rien !.... et voilà notre jeune homme investi, de par l'autorité, du privilège d'aller en Europe pour s'assimiler les sciences modernes et, au bout de 3 ans, nous revenir parfait (?)

Sait-il parler la langue du pays où on l'envoie ?... Pas toujours ou fort peu. Les autres sciences, je veux dire les études préparatoires vues dans ses derniers cours, les sait-il ?

Comment les saurait-il puisque, le plus souvent, son maître les ignore! Connaît-il, géographiquement, le pays où il va, ses mœurs, ses habitudes, ses écoles ?...

A-t-il consulté sa vocation ?...

Rien ! Tout ce qu'il sait, qu'il a entendu dire, c'est que là-bas tout est monumental, qu'on voit de belles choses, que l'on passe le temps très vite et agréablement, et c est assez n'est-ce pas? pour jeter les bases d'un programme.

***

On s'embarque, on part, et on arrive au pays désigné

Notre étudiant débarque au port. Il est ébloui, ému, en face de ces rues longues et symétriques, ces maisons hautes et propres,ce grand mouvement de la rue où se révèle pour la première fois, à ses yeux effarés, cette vie intense de la vapeur, mécanique et autre, semant le bruit, l'éclat, la force au prix de la vitesse.

Il remonte en son wagon, encore tout étourdi par ce grand brouhaha, et arrive enfin à son point terminus. C'est le plus souvent la grande capitale. Il foule timidement, sous l'oeil des curieux que lui suscitent sa natte et sa robe de soie, les quais, puis l'avenue,se dirigeant vers la Légation où, là, on le mettra au courant des petites nécessités: pension, professeur ou école qui lui sera désignée officiellement.

Voilà donc ce grand garçon de 20 à 25 ans, arrivé là-bas, plein de curiosité, avide de connaître, de courir, chose qui est facile et qu'il va pratiquer jusqu'à l'abus, perdant un temps précieux qu'il ne trouvera plus. Pour ce qui est du but qu'on lui a assigné, c'est à dire entrer dans une école, que ce soit telle ou telle, peu importe : il est juste au niveau d'un bambin de 6 ans, mettons 7 ans pour ceux dits supérieurs.

Et tout de suite notre étudiant est pris dans l'engrenage, attiré qu'il est par le bruit, le désir de goûter à ces plaisirs dont foisonne la rue et qui lui sont faciles. De l'argent ? il en a suffisamment pour satisfaire des caprices menus et tôt renouvelés. Il est initié très vite par de vieux camarades et de jeunes amis heureux de lui montrer ce qu'il ignore encore, et de voir se révéler en lui un nouvel homme de progrès A cela, mettez comme balance, l'obligation pour lui d'entrer dans une école supérieure où il doit poursuivre l'obtention du diplôme dispensateur de titres et fonctions à son retour en Chine;il va se trouver ainsi avec 3,500 mots dans un cours supérieur d'une école spéciale où il est bien entendu que le maître enseignant ne fera pas un cours spécial, ni ne retardera ses autres élèves pour la seule satisfaction d'anonner le b a — ba des choses élémentaires, avec ce pauvre jeune homme qui est là, bouche bée, oreilles bourdonnantes, devant ce flux de mots inconnus pour lui. S'il reste à travailler chez lui, ce sera pire, car il y apprendra bien plus à la cuisine ou dans la compagnie des bonnes à tout faire, trouvant mieux à sa portée et à son goût de s'adresser tout bonnement, à une humble servante, chose plus facile qu'avec son professeur qui l'intimide un peu, et plus souvent, l'ennuie avec ses exigences. Et les jours succèderont aux jours jusqu'au moment où, soit dans une école, soit dans une faculté où on lui sert du latin (à lui, le malheureux) il aura, pour avoir religieusement pris ses inscriptions ou bien suivi ses cours, quoique sans les comprendre, un diplôme, comme cela ! tout de go, qui l'aura fait licencié, docteur ingénieur, officier, que sais-je ! Et c'est un tel Maître, revenant habillé à la dernière mode, qui va être chargé ne nos institutions, de nos travaux, etc....

***

Ce ne sont, en somme, que de piètres interprètes, pas plus.

Or à qui doit incomber la responsabilité de ce piteux résultat ? Mais à nos gouverneurs, à nos ministères,à l'Europe aussi,cette Europe savante mais par trop,et à tort complaisante, qui, pour entretenir de bonnes relations, se fait dispensatrice de diplômes à nos étudiants quand elle sait fort bien que ceux-ci ne savent pas, ne peuvent pas savoir. Et ce n'est d'ailleurs pas leur faute. Qu'apprendre en 3 années, quand les autres élèves européens ceux-là, ont déjà 12 à 15 ans études préparatoires et progres sives et qui, le plus souvent, ont une vocation, avec en plus, depuis leur enfance, ce vaste champ d'étude et d'expérience qu'offre la vie dans les villes, les champs et les milieux d'un niveau autrement élevé que ceux de notre Chine et de notre famille. Que peuvent-ils entendre, que peuvent-ils apprendre,ces étudiants qui parlent à peine quelques mots, en comprennent le double, quand un professeur viendra faire son cours journalier sur ce ton de causerie affable mais rapide qui lui est propre, émaillé de nombreux termes techniques dont il n'a même jamais soupçonné l'existence!

Supposez un élève bûcheur, s'escrimant sur ses livres. Dans ce court espace de temps de 3 années, que pourra-t-il apprendre? Rien de plus que la langue, et imparfaitement encore, car ces livres spéciaux lui laisseront ignorer des milliers d'autres termes. Et que deviendra-t-il, sinon ce que j'ai déjà dit : tout juste un interprète, et sans doute un médiocre.

***

Qu'on envoie les élèves plus jeunes à nos écoles préparatoires chinoises et qu'on les expédie ensuite en Europe à 12 ans, âge où ils pourront, avec quelques connaissances, entrer aux écoles primaires, y séjourner 6 ans ; puis, après avoir subi un examen tout comme leurs camarades européens, sans faveur, sans considération de races,sans cette indulgence qui est pour nous une honte, s'ils sont capables,et au même titre que les autres, qu'ils suivent les échelons qui mènent aux écoles spéciales. Dans ces conditions, ils auront les capacités nécessaires pour suivre avec fruit les cours qui y sont enseignés, et alors seulement nous pourrons espérer avoir des hommes de talent, capables et dignes d'occuper des postes de confiance, de continuer ici pratiquement leurs travaux, d'améliorer et même d'inventer pour notre propre compte et pour le plu grand honneur de notre pays.

N'est-il pas plus qu'étonnant que depuis des années et des années on ait toujours suivi les mêmes errements,sans comprendre le ridicule de ce mauvais système ?

Se décidera-t-on à y remédier, puisqu'il est convenu qu'en Chine nous ne pouvons avoir une école sérieuse, à Pékin comme ailleurs !

T. T. Li.
Professeur à l'Université de Tsinanfou

L'ENSEIGNEMENT EN CHINE

La Chine est évidemment à un tournant de son histoire. Elle a devant elle un horizon plein de promesses que lui ouvrent les voies de l'éducation nouvelle. Mais cet horizon est encore lointain et perdu dans des grisailles qu'elle doit tâcher de dissiper.

Un effort récent a été fait dans ce sens par l'Edit impérial du 15

Mai, visant l'instruction primaire. Désormais l'attention des autorités provinciales se portera vers les petites écoles, au détriment des écoles supérieures, pour répandre dans la masse les premières notions de toutes choses. Que l'Edit soit observé par tout l'Empire, que les écoles se multiplient, et dans quelques générations, ce sera l'avènement d'une ère nouvelle, une ère vraiment démocratique, destinée à asseoir sur ses véritables bases, le régime constitutionnel vers lequel tend le gouvernement actuel,—un peu trop poussé peut-être, de ce côté, par certain clan de réformistes que l'idéalisme de leur cause aveugle et rend utopistes.

Mais une Nation a aussi besoin d'une élite intellectuelle pour avancer.

Or, ce n'est certes pas cette oligarchie du mandarinat littéraire actuel, généralement aussi vide que prétentieuse, qui aidera à son évolution. Et c'est pourquoi l'Etat doit aussi donner ses soins à la formation d'hommes d'une culture supérieure, sur les bases de l'enseignement moderne.

A cet égard, nous avons vu, hier, par l'article si suggestif de notre collaborateur, M. T. T. Li, toutes les lacunes, tous les vices du système actuel en vigueur pour former les Maîtres indigènes. Et qu'on ne s'abuse pas: M. T. T. Li parle en homme autorisé.

Avant que d'être professeur de français et de sciences à l'Université de Tsinanfou, où il est depuis déjà quatre années, M. T. T. Li a fait de longues études en France où il a été pour ainsi dire élevé. Il ne s'est pas borné à faire, à l'âge d'homme, et sans grande préparation préalable, un stage de trois ans dans quelque faculté, comme la plupart des étudiants de son pays, qui s'en retournent ensuite chez eux pleins d'une ignorance orgueilleuse. Il a commencé par suivre les cours de l'enseignement secondaire et ce n'est qu'après avoir eu son diplôme de bachelier es-sciences, gagné sur les bancs du collège, qu'il a poursuivi des études supérieures. Il était apte désormais non seulement à goûter le génie de notre langue dont on voit par son style qu'il semble avoir saisi pas mal de secrets, mais encore à progresser très favorablement dans les branches particulières de la connaissance humaine dont il poursuivait l'assimilation.

Ce système d'éducation est si bien le seul qui puisse porter des fruits véritables, qu'il a déjà été adopté par la plupart des étudiants étrangers qui viennent en France ; ceux dont les ressources sont limitées s'en dispensent, bien entendu, mais à contre-cœur.

Le conseil de notre collaborateur nous paraît donc bon. Si l'on veut avoir en Chine une véritable élite, rompue aux connaissances modernes, en possédant non pas une teinture mais le fond, il faut envoyer les élèves dès l'âge de 12 ans en pays étranger. Ce n'est pas évidemment sans inconvénient pour les familles qui, vu la distance, hésiteront à se séparer de leurs enfants dans de telles conditions. C'est pourtant l[a] meill[e]ure solution, et aussi longtemps que l'enseignement secondaire en Chine sera ce qu'il est aujourd'hui, c'est à dire incohérent dans ses programmes, et insuffisant par l'incapacité de ses professeurs, ce sera la seule à préconiser.

Les résidants étrangers, pour la plupart du moins, font-ils autrement pour leurs enfants? Et pourtant, est-il besoin de le dire? ils ont sous la main d'autres moyens d'éducation que les Chinois.

***

Il est, cependant, un moyen d'obvier en grande partie à cet inconvénient de l'indigence de l'enseignement officiel : c'est d'accepter la coopération des établissements d'éducation étrangers. Le gouvernement ouvrira-t-il enfin les yeux à ce sujet?

Jusqu'ici, constant dans sa ligne de conduite à l'égard des étrangers, il tend à écarter non seulement le concours de leurs capitaux, de leurs ingénieurs, de leurs techniciens, mais encore celui de leurs professeurs. Il congédie ces derniers dans ses propres écoles, au fur et à mesure, et se refuse à reconnaître leurs établissements d'éducation, quelque relevé que soit leur niveau, quelque efficace que soient leurs cours.

C'est là, à nos yeux, une faute grave. C'est répudier bénévolement un concours inespéré de première valeur. Les Chinois patriotes, ouverts aux véritables intérêts de leur pays, devraient bien faire une campagne publique dans ce sens. Elle serait toute à leur honneur.

Quel motif sérieux, en effet, peut invoquer le gouvernement de sa manière d'agir?

Il ne s'élève pas, que je sache, contre le caractère chrétien de leur enseignement, puisque toute propagande religieuse est libre en Chine par décret.

D'autre part, il est reconnu, à l'heure actuelle, que Mandarins et missionnaires vivent en général, par tout l'Empire, en bonne intelligence et sur un pied de relations plutôt amicales.

Il ne faut donc voir dans cette attitude antagoniste du gouvernement qu'une des manifestations de cet esprit xénophobe qui s'adresse non pas au christianisme lui-même, mais à tout ce qui revêt une forme d'ingérence occidentale. C'est la croisade contre les Etrangers en général qui se lève, et dont nous n'avons déjà que trop de preuves sous les yeux.

Que les funestes effets de cette Croisade soient un jour dénoncés par un parti d'hommes énergiques et vraiment éclairés, et tout le bloc de l'opposition devra logiquement se dissoudre, pour laisser pénétrer au sein du pays, et l'inonder de son rayonnement bienfaisant, l'influence étrangère sous toutes ses formes.

Et quelle meilleure forme de rayonnement que celle de l'éducation! Aussi, ce jour-là, qui ne saurait tarder, les écoles des Missions seront-elles à l'honneur.

C'est pourquoi il convient qu'elles s'outillent dès maintenant du mieux qu'elles peuvent et qu'elles multiplient leurs efforts pour assurer à leurs élèves le plus haut degré d'instruction possible et les meilleurs moyens d'y parvenir.

Et si les Missions peuvent soupçonner que le caractère chrétien de leurs écoles soit une entrave à leur développement, nous ne voyons pas pourquoi elles ne dépouilleraient pas leur enseignement de toute étiquette à cet égard. N'est-ce pas pour elles une excellente manière de servir leur cause que d'enseigner le Nouveau-Savoir dans de bons livres, par de bons professeurs?

Et, à ce sujet, nous sommes assez de l'avis du Dr. G. Reid, directeur de l'Institut international, qui,

sur la question d'Université à fonder, lors des débats de la réunion triennale de l'Association éducative en Chine, soutenait qu'il n'était pas nécessaire qu'elle s'intitulât Université chrétienne, ni que l'enseignement en fût fait en anglais.

Puisqu'il s'agit d'éduquer les Chinois, tenons compte, dans leur intérêt, de leurs préjugés et de leurs croyances. Présentons-leur non pas toute la lumière du premier coup, mais un peu de lumière.

C'est plus sûr pour eux et pour tous.

A. MONESTIER

LA SEMAINE CHINOISE

Education
Révolutionnaires et Réformistes
Yuen Che-kai et Tcheng-Pie
Colères populaires

La question capitale de l'Education et de l'Instruction en Chine continue d'attirer l'attention du Trône et un décret, rendu il y a déjà une quinzaine, a donné force de loi à un rapport du Ministère de l'Instruction publique. Venant à la suite de la série de mesures précédemment prises, cet édit va donner une impulsion nouvelle à cette importante question, en même temps qu'il va stimuler l'activité des mandarins provinciaux.

Parmi les améliorations à apporter aux méthodes d'éducation actuellement en cours, un mémoire a signalé au Trône diverses modifications qui devraient être faites dans le choix des livres des degrés primaire et secondaire. S. A. I. Le Prince Régent a déclaré que ce travail devait être examiné.

D'autre part, le commissaire impérial, M. Liang Shing Kwei, qui avait été envoyé à l'Etranger pour s'y occuper des questions d'instruction, est rentré à Pékin. Des écoles chinoises ont été installées par ses soins à San Francisco, New-York, Chicago, Vancouver et aux Indes-Néerlandaises. En témoignage de leur reconnaissance, les résidants chinois de ces divers pays ont offert au délégué impérial plusieurs coupes d'honneur.

Les Etrangers eux-mêmes, qui résident en Chine, travaillent aussi à l'instruction des masses populaires de cet immense Empire. L'*Educational Association of China*, dont le but est de favoriser ce mouvement, dans une fraternelle coopération de l'élément enseignant, tant étranger que chinois, a tenu à Changhaï, du 19 au 22 Mai, sa 6ème réunion triennale.

Enfin un autre mémoire, proposant une réglementation pour les écoles préparatoires au gouvernement autonome et qu'avait été chargé d'étudier le Bureau des Affaires Constitutionnelles, vient d'être adopté par le Ministère de l'Intérieur.

Le programme de ces écoles préparatoires comportera les matières suivantes :

(a) Préparation à la Constitution.
(b) Lois.
(c) Explication des lois actuelles.
(d) Règlements des élections.
(e) Règlements du gouvernement autonome et élections.
(f) Règlements pour les enquêtes sur la population.
(g) Règlements regardant le gouvernement autonome, élections, lois etc.,
(h) Règlements adoptés par le bureau des affaires constitutionnelles.

Cette règlementation très importante, et qui prévoit même l'ordonnancement des dépenses qu'entraîneront ces écoles, ne comporte pas moins de 14 paragraphes que nous avons intégralement publiés dans notre numéro du 27 Mai.

***

Une correspondance du Setchuen nous a appris que les *Boxeurs* ont encore tenté de semer le désordre et la violence dans ce pays : tout, heureusement, s'est borné à quelques personnes blessées et à des incendies, il n'y a pas eu mort d'homme.

L'énergique attitude du mandarin du pays, où se sont produits ces désordres, en a imposé aux énergumènes : il a fallu toutefois les poursuivre et les traquer pour arriver, après un combat, où huit *Boxeurs* trouvèrent la mort, à faire vingt-six prisonniers. Le reste de la bande s'est dispersé après cette sévère leçon.

Si S.A.I. Le Prince Régent fait poursuivre avec acharnement toute tentative révolutionnaire, il ne paraît pas moins résolu à poursuivre une politique de réhabilitation à l'égard des réformistes de 1898 ou des hauts fonctionnaires victimes de la période d'exaspération de 1900. Des noms posthumes, destinés à proclamer leur valeur devant la postérité, ont été décernés à ces derniers.

Quant aux réformistes, destitués ou exilés en 1898,1899,1900 et 1901, et protégés de feu l'Empereur Kouangsiu, malgré une opposition acharnée de S. A. I. Le Prince King, ils vont être rétablis dans leurs fonctions antérieures.

Il semble donc bien établi que S. A. I. Le Prince Régent veuille faire preuve de libéralisme et secouer le joug du conservatisme.

***

Les inimitiés soulevées par Yuen Che-kai et Tcheng Pie ne s'apaisent pas. Si la mort par strangulation, dont il avait été parlé pour le premier, semble ne devoir pas devenir une réalité momentanément, les journaux indigènes, entre autres le *Ming-fou-je-pao* (le Cri du Peuple) ne se gênent pas pour dire qu'il ne doit la faveur de vivre qu'à la haute protection de S. A. I. Le Prince King et à S. E. Tchang-Che-tong : espoir bien précaire si se confirme la nouvelle de la maladie grave qui vient d'atteindre le vieux prince King.

L'ex-ministre Tcheng Pie, s'il ne voit pas sa vie directement menacée pas les ordres impériaux, se trouve, de la part du peuple de son pays, aux prises avec une désaffection qui le fait chasser de partout où il veut se réfugier : la colère populaire est inexorable à son égard.

***

Un autre haut fonctionnaire de l'Empire, et non des moindres, puisqu'il s'agit de S.E. Li King-fang, Lord Li comme l'appellent les Anglais, a également soulevé contre lui un grand mouvement de colère populaire. Ses compatriotes du Nganhoei, à tort ou à raison, l'accusent d'être l'auteur de l'arrangement qui permettrait au contrat de Sir John Lister Kaye (Kai Ya-han pour les Chinois), relatif aux mines de Tong-Koan-Choan, de ne pas être frappé de caducité. Les habitants du Ngan-

hoei ne parlent ni plus ni moins que d'attaquer sa famille.

Ces haines subites du peuple rappellent celles qui se produisaient, à la fin de la royauté en France, contre les fermiers-généraux prévaricateurs, et qui furent, somme toute, les grondements avant-coureurs de la Révolution Française.

Il ne faudrait pas croire que toutes ces manifestations soient à négliger on ne méritent qu'une légère attention : elle indiquent, au contraire, chez le peuple chinois, un progrès sensible de l'esprit de collectivité et une perception plus nette de ses intérêts, non-seulement immédiats, mais encore ultérieurs : c'est une indication qu'il est bon de ne pas négliger.

Les Chinois prennent conscience collectivement de leurs avantages nationaux : l'individualisme outrancier qui sévissait chez eux, semble devoir s'atténuer.

C. L.-DELAHAYS.

CHOSES ET AUTRES

ESPERANTOTONS

Avec une constance qui les honore, les espérantistes luttent pour la propagation de la langue universelle. Les congrès s'ajoutent aux congrès, on discute, on palabre, on proclame bien haut la nécessité d'une langue commune à tous les peuples.

J'ai justement sous les yeux un manuel de la langue esperanto qui prouve qu'à tout prendre l'étude de la fameuse langue n'est pas si difficile que certains détracteurs veulent bien le dire.

Prenons, par exemple, la numération qui, par ces temps de *business* à outrance, est ce qu'il importe de connaître avant toute chose.

Savez-vous comment on compte en espéranto ? On dit : *unu, du, tri, kvin, ses, ok, naù, dek.*

C'est d'une simplicité rare et il faut avouer que c'est beaucoup plus facile que de dire un, deux, trois etc...

Cette facilité n'est pas spéciale aux nombres. Ainsi, par exemple, une minute se dit *minuto*, une heure *horo*, moment *momento*, vie, *vivo*, semaine *semajno*, lundi *lundo*, mardi *mardo*, mercredi *merkredo*, jeudi *jaudo*, vendredi *vendredo*, samedi *sabato*, dimanche *dimanco*.

Que d'o, que d'o! pourrait-on dire comme Alexandre le Grand, le jour où pour la première fois il vit le Yang King pang !

Voulez-vous énumérer les mois ?

Dites *jennaro, februaro, marto. aprilo, majo, junio, julio, augusto, septembro, oktobro, novembro, decembro.*

Est-ce simple ! Est-ce simple !

Voulez vous d'autres exemples :—

Si vous dites *frapu* pour frappez, *sonorigu* pour sonnez, *balau* pour balayez, *metu tapison* pour mettre un tapis, *brossu miaj vestojn* pour brossez mes habits, *ne fermu tiel forte* pour ne fermez pas si fort, vous avez parlé espéranto.

Et ici, à Changhaï où les nouveaux débarqués ont tant de mal à se faire comprendre des boys chinois, voyez-vous la facilité qu'il y aurait, si le gouvernement chinois imposait à ses enfants l'étude de l'espéranto.

Voudriez-vous faire mettre un tapis, aujourd'hui, par exemple, vous n'auriez qu'à dire au boy:—

Boy ! mardo du dek kvin majo metu tapison !

Ce qui revient à dire en français, cette langue si difficultueuse:

Boy ! mardi, vingt-cinq mai, mettez un tapis !

Je ne veux pas insister davantage pour faire ressortir l'utilité de la connaissance de cette langue: cette utilité découle de sa clarté même Voyez le manuel : —

Quand je veux dire en espéranto deux cents, je dois dire *ducent ;* trois cents *tricent ;* 2.310 *dumil tricent dek ;* j'ai un nent de pommes, *mi havas centon da pomoj...*

Certains grincheux vont probablement, d'après les exemples ci-dessus, insinuer que l'espéranto a tout la'ir d'être du français déformé, du français d'exportation, mais laissons dire ces grincheux. "Parlons esperanto" dit mon petit manuel pour les débutants qui s'arrête à ce que j'ai cité plus haut. Mais de ces citations il est facile de préjuger de la langue entière et on peut facilement conclure, par exemple, que, en esperanto, cheval fera *chevo* ; municipal, *municipo* ; dictionnaire, *dictionaro* cheminée, *chemino* ; civil, *civilo* ; plume, *plumo* ; carnaval, *carnavo* ; amiral, *amiro* ; chacal, *chaco ;* sole, *solo* ; tonne, *tono* zoophytolite, *zoophytolito* ; richa, *rischo* ; chapeau, *chapo* ; chameau, *chamo* ; il y a aussi idiot, fourneau, quoi encore !

Sapèque

***

A PROPOS D'AMENDES

Il est de règle, en France, de murmurer contre la facilité avec laquelle on octroie des contraventions. Défense de ci, défense de ça, amende par ci, amende par là : c'est la manne céleste (!) qui tombe avec une régularité exemplaire.

Ceci n'est pourtant pas spécial à la doulce France. En Allemagne, les contraventions aux règlements de police rapportent, bon an mal an, la bagatelle de dix millions de marks.

C'est beaucoup, dira-t-on. C'est peu, dit un de nos confrères allemands, la *Jugend*, si l'on considère la journée d'un commerçant allemand :—

" De bonne heure, il ouvre sa fenêtre; le vent fait claquer un volet et renverse un pot de fleurs dans la rue : 2 marks d'amende. Il écrit à la police pour l'aviser qu'il vient de prendre une bonne ; cet avis est tardif : 5 marks. Appelé au dehors pour une affaire pressée il saute dans un tramway en marche : 5 marks.

" Il a dans sa vitrine un objet curieux qui cause un attroupement : 10 marks. Son décorateur a peint sur son enseigne des fioritures qui cachent son prénom : 5 marks.

" A midi, le commerçant prend le Stadtbahn pour aller déjeuner chez lui : il a oublié son carnet d'abonnement : 6 marks.

" Le contrôleur des assurances nationales le réveille de sa sieste pour lui présenter la " carte d'invalide " de sa servante; cette carte est affranchie des timbres nécessaires, mais on a oublié de les oblitérer : 10 marks. Ce contrôleur est suivi d'un autre : le commerçant a fait vacciner son fils le 2 janvier, c'est-à-dire deux jours après le temps légal : 20 marks. Il enjambe sa bicyclette pour retourner à sa boutique, mais en laissant chez lui sa carte de cycliste: un agent l'arrête : 3 marks.

" Pour rattraper le temps perdu, il pédale avec rage ; excès de vitesse : 3 marks. Il traverse une allée interdite aux cyclistes : 3 marks.

" Dans l'ardeur de sa course, son grelot se détache : un quatrième agent lui inflige 3 marks d'amende parce que sa cloche n'est pas assez sonore, et un cinquième 3 autres parce qu'il n'a aucun signal.

" Ses pieds, sur une pente légère, abandonnent les pédales; sixième agent: 3 marks.

" Ses mains glacées quittent un instant le guidon ; septième agent : 3 marks. Ces amendes, qui le retardent, le tiennent dans la rue jusqu'à la chute du jour ; il n'a pas sa lanterne : 3 marks.

" Après diner, il joue vertueusement au foyer conjugal une partie de piquet ; les cartes sont autrichiennes : 30 marks. Fatigué, il oublie de se rendre à "l'exercice de défense contre l'incendie " : 10 marks, et se couche avec tant de hâte qu'il néglige de tirer ses rideaux : 1 semaine d'arrêt. "

Total : 137 marks d'amende et sept jours de prison. Tel est, dit la *Jugend*, le prix de la journée d'un commerçant allemand.

***

J'imagine tout de même que le cas de ce commerçant malchanceux doit être une exception et que notre confrère a dû pousser les choses au noir ou alors, en Allemagne, le seul système à prendre serait celui de rester couché tout le jour.

Mais le *far niente* est peut-être aussi un délit et serait-on sujet à une amende?

Espérons pour les Allemands que chez eux, comme dans la pièce de Courteline, si le gendarme est sans pitié, il n'est pas sans grandeur d'âme, et qu'il sait à l'occasion se montrer conciliant.

Il est vrai qu'à Changhaï les contraventions tombent aussi avec assez d'élégance.

J'ai vu, l'autre jour, un pauvre monsieur convoyant un fox-terrier, arrête par un agent qui lui demandait son nom et son adresse : "Votre chien n'a pas de muselière", disait le représentant de l'autorité.

— Où avez-vous les yeux, hurlait l'autre, mon chien n'a pas de muselière? Look !

Intrigué, et curieux aussi, je m'approchai et constatai à ma grande joie que les deux interlocuteurs avaient raison tous deux.

Le cabot avait effectivement une muselière, mais son patron, probablement distrait, la lui avait mise à l'autre extrémité... Look !

Sapèque

***

MAUVAISE INSPIRATION

———

Voilà encore une fois les célibataires à l'ordre du jour en Amérique, où il semble de plus en plus admis que le célibat est un luxe et que, dans toute démocratie qui se respecte, le luxe doit être imposé.

Les parlementaires de l'état du Maine reprennent donc l'idée d'un impôt sur les célibataires, mais ils la reprennent sous une forme nouvelle qui ne manque ni de fantaisie, ni d'imprévu. Voici comment:

Pour enlever à l'impôt sur les célibataires le caractère de représailles ou de châtiment inhérent à tous les ancien, projets du même genre, le législateur du Maine propose de transformer toutes les sommes que les célibataires seront obligés de verser dans les caisses de l'Etat, en allocations qui seront offertes, à titre de dommages-intérêts, aux vieilles filles ayant dû coiffer sainte Catherine, du fait que personne n'a jamais demandé leur main.

Je n'ai pas l'honneur de connaître les législateur auteur du projet, mais je lui présente ici mes plus sincères félicitations: il a trouvé le joint.

Il a trouvé le joint car je suis convaincu que toutes les sommes versées par les célibataires, s'en iront dans les caisses de l'Etat. Et voici pourquoi :

Tout le monde a approché des vieilles filles. Eh bien, a-t-on jamais vu une vieille fille avouer que jamais personne n'a demandé sa main ? Je ne crois pas. En général, toutes les vieilles filles vous diront: Si je ne me suis pas mariée, c'est que je ne l'ai pas voulu, ce ne sont pas les aspirants à ma dextre qui ont manqué. Ah non ! Mais celui-ci avait tel défaut celui-là, tel autre ; un tel était blond alors que je n'aime que les bruns, ou vice-versa. A les entendre, si elles sont célibataires, c'est qu'elles le veulent bien et pas une, vous m'entendez bien, ô député du Maine, pas une, pour des argents, ne conviendra qu'elle a manqué de prétendants.

D'ailleurs ce fameux impôt sera-t-il aussi rémunérateur ?

Car il sera prélevé sur tous les hommes non mariés qui auront accompli la trentième année et ne pourront pas faire la preuve qu'à trois reprises déjà, ils ont demandé, dans les formes usuelles, la main d'une jeune fille née dans l'Etat du Maine.

Avec ça que ce sera difficile aux célibataires hommes de prouver que par trois fois ils ont sollicité la main d'une jeune fille de l'Etat du Maine ! Ils n'auront qu'à citer au hasard le nom de trois vieilles filles et soyez assuré que pas une ne dira le contraire. Au contraire !

Toutes elles clameront : Nous n'avons pas voulu de ce monsieur ! Mais aucune ne dira : Il ne m'a pas demandé ma main sans cela je la lui aurais accordée.

On est vieille fille ou on ne l'est pas et l'on sait que depuis que le monde est monde, toutes les vieilles filles ne sont vieilles filles que parce qu'elles le veulent bien.

A mon sens donc, le législateur de l'état du Maine manque des plus élémentaires notions de psychologie. Et puis enfin, pour cet homme, ne semblent exister que les jeunes filles nées dans l'Etat du Maine. Les autres il s'en bat l'œil, elles l'indiffèrent incommensurablement.

"Tout pour les jeunes filles du Maine, clame-t-il. Que les célibataires s'amènent ou gare la galette. Amène ! Amène !" — "Amène à Maine !"

Amen !

Sapèque.

***

INVENTEURS ET INVENTIONS

———

La municipalité de Berlin vient d'avoir une idée de génie : elle a décidé de créer un musée qu'elle appelle Musée des impossibilités et que j'aurais appelé, moi, Musée des loufoqueries.

Vous avez deviné de quoi il s'agit. Ce musée sera le dernier refuge des inventions baroques qui germent de temps à autre dans le cerveau d'hommes de génie méconnus. Soyez convaincu que ce musée ne manquera pas d'intérêt et qu'il sera vite plein.

On y verra notamment un casque qui peut servir indifféremment de coiffure et de marmite de campagne ; un sac, qui, en se transformant, devient une chemise, un drap de lit ou une tente-abri ; des centaines de cuirasses à l'épreuve des balles de petit calibre, etc., etc.

D'ailleurs, si la municipalité de Berlin était à court d'inventions bizarres nous pourrions, en qualité de voisins, leur en envoyer quelques-unes. N'avons-nous pas eu, en France, le parapluie-fusil, fruit des veilles d'un inventeur doublé d'un philanthrope, qui souffrait de voir les soldats aux prises avec le mauvais temps? Et ces toitures en coquilles d'huîtres qu'on accrochait, "l'émail en l'air", à la place des ardoises si coûteuses et si lourdes? Et la fameuse lampe mécanique, qui éclairait d'abord, puis qui marquait les heures, les jours et le quantième du mois ?...

Il me souvient aussi avoir vu un casque pour militaire qui emmagasinait l'eau de pluie. Ce réservoir ambulant était muni à sa base d'un joli petit robinet qui, arrivé à l'étape, servait à récupérer l'eau amassée en cours de route.

N'avons-nous pas vu les talons Louis XV tranformés en boîtes à poudre de riz !

Et le patin-chaufferette ! Le patin où une petite lampe placée dans la lame glissante, tient chaud le pied du patineur. Cette fantastique "invention" fut présentée, il y a une douzaine d'années, à notre Académie des sciences de Paris. Ce jour-là, la gravité de nos savants ne résista pas a une explosion d'hilarité

Les chemins de fer ont aussi fréquemment excité l'imagination inventive des gens en quête de notoriété et de fortune.

Il y a quelques années un "ingénieur" proposait, de construire un nouveau chemin de fer à prix réduits. La voie était couverte, ce qui dispensait de couvrir les voitures, et quant à ces mêmes voitures, elles avaient huit cents mètres de longueur !

Malheureusement cet homme de génie n'indiquait pas le moyen qu'il avait trouvé pour faire passer ses voitures de huit cents mètres dans les courbes.

Peut-être estimait-il, en partant du principe que le chemin de fer étant destiné à aller le plus rapidement possible d'un point à un autre et que la ligne droite étant, jusqu'à ce jour, ce qui avait été trouvé de plus court pour aller d'un point à un autre, que les courbes, en matière de voie ferrée, étaient une superfétation, une hérésie !

Et les fabricants de l'aliment synthétisé, cher à notre grand Berthelot. Ce qu'il y en a qui ont trouvé le petit comprimé des familles ! La soupe et le bœuf que l'on peut mettre dans la poche de son gilet !

Il y a aussi les inventeurs humanitaires. Tel celui qui avait trouvé les balles de fusil soporifiques. Au lieu de tuer l'ennemi, les balles, éclatant au moindre choc, dégageaient un gaz endormeur qui le couchaient incontinent dans les bras de Morphée. Un obus endormait toute une compagnie.

Vous voyez que ce ne sont pas les matériaux qui manqueront pour garnir le musée de Berlin et j'imagine que ce ne sera pas un des moins intéressants.

Tout homme a dans son cœur un inventeur qui sommeille, dit-on fréquemment. Rien de plus vrai et il suffit d'une occasion pour que cet inventeur se réveille et révolutionne le monde.

Croyez-vous que celui qui inventa le Yang King pang n'était pas.........

Mais ceci nous entraînerait trop loin.

Sapèque

***

L'affaire Steinhell semblait tombée dans le domaine de l'oubli d'où elle ne serait sortie que le jour des assises, quand des brahmes arrivèrent à Paris. Je passe la plume à un confrère parisien, c'est bien son tour.

***

" Ils sont trois, comme Brahma, Vichnou et Siva. Ils sont trois qui s'appellen, Timour-Dhar, brahme ; Sirbhanga et Hyran-Sing, fakirs.

Le premier possède les hauts grades de l'initiation ; les deux autres, qu'on

appelle à tort des fakirs, sont des yoguis, initiés du second ou du troisième degré, de ceux qui font des poses où des tours d'illusion, pour " épater " les Européens en voyage dans l'Inde. Les uns restent acroupis pendant des années, sans bouger de place, ni jour ni nuit, un poing fermé, dont les ongles ont fini par traverser la main ; d'autres demeurent sur un pied-comme les cigognes, ou s'enterrent just qu'au cou, attendant qu'on leur serve un peu de nourriture dans la bouche.

Quant aux illusionnistes, les uns lancent une corde en l'air, l'accrochant à un clou invisible, grimpent après la corde et disparaissent avec elle ; d'autres font pousser sous vos yeuv, dans un pot, un grain de blé ou un arbrisseau et vous l'offrent moyennant quelques roupies.

Malheureusement, quand on photographie ces scènes ou d'autres, on ne trouve sur le cliché qu'une foule attentive rangée en cercle, et, dans le vide, rien

Mais c'est déjà un phénomène assez curieux que cette illusion individuelle ou collective.

Nos trois Hindous ne semblent pas être de cette classe de jongleurs, et les deux yoguis qui accompagnent le maître paraissent être plutôt ses élèves, destinés à devenir des maîtres à leur tour.

Voyant le bruit que l'on faisait à Paris autour de l'affaire Steinheil, ils ont résolu de donner une idée de leur puissance surnaturelle à ces pauvres Européens qui vivent dans l'ignorance, à ces Parisiens qui rient de tout et qui ne se doutent pas des merveilles de la science des brahmes !

Ils sont allés d'abord à l'impasse Ronsin et ont demandé à visiter le lieu du crime, pour retrouver là les indices invisibles, les traces que laissent dans l'astral les mains des criminels et l'âme des victimes. Il y a des cris qui persistent, des voix qui se font entendre, de gestes qui continuent; et l'initié, dont les yeux sont ouverts sur l'au-delà, revit les scènes d'horreur que les juges d'instruction ignorent et qu'ils livrent à la justice à l'état d'hypothèse.

Malheureusement, les brahmes n'ont pas réussi à convaincre les hôtes de la villa Steinheil; on leur a fermé la porte au nez.

Que faire ? Ils se sont retirés sur le trottoir d'en face et ont longuement regardé les issues et les fenêtres du premier étage. Par là leur regard investigateur a sans doute pénétré dans la maison close et vu des choses que nul ne sait encore.

Toutefois, ils n'ont pas tout vu, car ils ont d cidé d'aller au cimetière de l'Hay, interroger la tombe de la victime.

Ils y sont allés, avec leurs turbans et leurs costumes étranges, ameutant les badauds dans les villages qu'ils traversaient. Grâce à une autorisation spéciale, ils ont pénétré seuls dans le cimetière fermé. Pas tout à fait seuls cependant, puisque deux sceptiques témoins les accompagnaient, deux journalistes !

***

" Personne d'entre eux ne savait où était la tombe, mais le brahme et les yoguis ont salué d'abord les quatre points qu'on appelle cardinaux et dont M. Combes réclame le changement de nom. Puis, étendant les bras en croix, ils ont parcouru les allées, écartant les ombres vaines dont ils n'avaient que faire, et appelant de leur voix intérieure et mystique l'ombre du peintre assassiné.

Tout à coup, Hyran-Sing poussa un grand cri et tomba la face contre terre. Il avait trouvé la tombe où le nom du peintre se distingue à peine parmi les couronnes fanées.

Timour Dhar et Sirbhanga accoururent, et, déroulant des tapis sur la terre humide, se prosternèrent à leur tour, appelant l'ombre meurtrie.

Salamalecs, salutations aux quatre points dont la laïcisation s'impose, et cueillant une feuille de couronnes fanées et un peu de terre voisine, les brahmes se sont retirés.

Ils vont jeûner, prier et attendre la communication demandée, ainsi que nous le faisons nous-mêmes quand nous voulons téléphoner.

Attendons ! "

***

Pourvu que nous n'attendions pas trop longtemps et que l'incubation des trois brahmes soit terminée avant le jour des débats ! Car enfin, on peut tout supposer. Si la pauvre veuve allait être condamnée malgré ses dénégations et que le lendemain les trois brahmes viennent apporter le nom du coupable, du vrai ! Voyez-vous le tableau ?

Il faudrait tout recommencer instruction, reportage, photos à sensation car je ne supose pas que l'on viendrait mettre en doute la décision des brahmes venus de l'Inde pour apporter la lumière.

Et que le temps va nous sembler long jusqu'au bramement des Brahmes !

Sapèque.

***

UNE BELLE CAUSE

Il me souvient avoir, ici même, parlé de l'interdiction en France de la chasse à l'escargot.

Cette interdiction n'était pas constante, elle n'avait force qu'à certains mois de l'année, j'ignore d'ailleurs lesquels.

La suggestion venait du département de l'Yonne qui tient à sa réputation des escargots de Bourgogne et avait à cœur de ne pas voir se ternir leur réputation estimant, avec juste raison, qu'en matière d'escargots,la qualité importe plus que la quantité.

Les bourguignons croyaient l'affaire dans le sac, malgré les protestations des chasseurs, très entichés de la chasse à l'escargot, aux péripéties passionnantes et aussi dangereuses, car nul n'ignore que l'escargot blessé fait tête et charge à fond de train le maladroit, à l'instar des sangliers.

Mais ces protestations indifféraient les Bourguignons, leurs escargots allaient pouvoir procréer à l'aise, sans crainte des méchants ; ils allaient engraisser, on parlait déjà de fabriquer des coquilles vastes et profondes pour les mollusques trop grands pour leur âge quand, patatras, rien ne va plus !

Car, si dans l'Yonne les escargots sont considérés comme un bienfait public, dans les autres départements on les tient pour des animaux malfaisants, destructeurs et sales : ils bavent. Aussi faut-il les détruire et en laisser la chasse libre en tous temps.

Comme quoi, il est prouvé une fois de plus qu'il est très difficile de contenter tout le monde et son père.

Mais à Auxerre on ne se tient pas pour battu, on veut interdire la chasse à l'escargot et la Chambre va être saisie. Inutile de dire que le débat sera palpitant d'intérêt, d'autant plus qu'on compte sur une intervention de M. Jaurès, le défenseur attitré des faibles et des opprimés.

***

J'entends d'ici M. Jaurès :—

Messieurs— La proposition que je viens défendre, et je la défends avec tout mon cœur, avec toutes mes énergies, est une de celles que la Chambre doit considérer comme primordiale, urgente Il y a assez longtemps que, dans notre beau pays, il est d'usage de ne s'occuper que des repus, des gros, de ceux qui, à l'instar des appareils de la Cie Richer, sucent la sueur du peuple, s'en nourissent, s'en abreuvent ! (Applaudissements à l'extrême-gauche) Nous devons avoir un idéal plus haut, plus noble, nous devons nous occuper des petits, des humbles, de ceux qui souffrent. C'est du moins l'idéal que je me fais de la République pour laquelle sont morts nos pères, pour laquelle nous sommes ici une poignée décidés à mourir. Je ne parle pas de ceux qui sont assis au banc du gouvernement ! (Protestations à gauche. Acclamations à l'extrême-gauche)

Il y a, messieurs, un siècle après la Révolution, un siècle après la Déclaration des Droits de l'homme, il y a en France, une catégorie d'êtres, parias de la société, repoussés de partout, et qui ont tellement conscience de leur malheur et de la méchanceté des hommes qu'ils n'osent se fixer nulle part, qu'ils s'en vont dans la vie traînant leur maison sur leur dos !

Leur protection s'impose, ou la République resterait à jamais déshonorée et le peu de prestige que nous vaut le ministère actuel s'en irait lui-même à jamais, à tout jamais. Vous ne le voudrez pas, vous ne vous laisserez pas intimider par les objurgations du président du Conseil, soutien des ploutocrates, des ventres dorés, qui va encore venir agiter devant vous le spectre de la guerre, de l'étranger qui nous guette, et autres fariboles !

Vous aurez......etc.

Sapèque

Propos et impressions

Comme on peut le voir dans un Reuter que nous publions d'autre part, la cour d'arbitrage de la Hayn a fait connaître sa décision dma l'incident de Casablanca qui ma était soumis.

Cette décision n'est ni chanqués poisson; comme il fallait s'y itautı dre, les deux nations ont eorprotect. Le secrétaire du consulat allemand à Casablanca a eu tort de chercher à faire embarquer des déserteurs de la Légion ; le consul a allemand a eu tort d'accorder sa protectson à ces déserteurs et les autorités françaises ont eu tort de manquer de respect au Consul allemand et de molester un fonctionnaire du consulat.

Voilà donc, règlée, la question qui faillit mettre de nouveau aux prises la France et l'Allemagne. Un peu moins de bon sens en Allemagne en novembre dernier, un peu plus de nervosité en France, et c'était la guerre.

Il faut bien convenir qu'il eût été déplorable à tout jamais de déchaîner une guerre européenne pour cinq mauvais soldats abandonnant le drapeau sous lequel ils s'étaient engagés. On l'a compris, en Allemagne, et la décision du tribunal d'arbitrage ne fait, en somme, que confirmer l'accord signé le 10 novembre entre MM. Cambon et von Kiderlen Wächter, accord exprimant les regrets réciproques des deux pays.

Le tribunal de la Haye a donc fait de bonne besogne et cette solution seule suffit à légitimer son existence. Il serait à souhaiter que cet exemple soit suivi et que dans les conflits futurs entre nations on fasse appel à ses décisions. La majeure partie de ces conflit reposent presque toujours sur de petites blessures d'amour-propre, sur une fausse interprétation de la dignité nationale et souvent, comme le dit si bien le vieux dicton populaire : le jeu n'en vaut pas la chandelle.

***

Dans un des télégrammes Havas que nous avons publié hier, était une phrase qui nous a semblé particulièrement suggestive : "La Confédération générale du travail a ordonné la cessation de la grève générale."

Ainsi donc la C. G. T. donne des ordres : M. Pataud règne. Il est bon d'ajouter que ses ordres ne sont pas toujours suivis puisque, avant l'ordre de cesser la grève, il en avait donné un autre : celui de faire la grève générale, duquel il n'avait été tenu aucun compte.

Le respect s'en irait-il et Pataud, le tout-puissant dispensateur de la lumière dans la capitale, verrait-il sa puissance ébranlée, son autorité méconnue ?

Ce serait évidemment fâcheux pour lui car on s'habitue vite à jouer les autocrates, mais ce serait en même temps tout à l'honneur des travailleurs qui ont autre chose à faire qu'à suivre les conseils d'une poignée d'énergumènes.

Lors de leur première grève, les postiers, malgré le trouble apporté dans le pays dans ses relations avec l'extérieur, avaient pour eux la grande majorité du public qui se rendait compte de la justesse de leurs réclamations. Malheureusement ils se sont laissés circonvenir par la C. G. T., ils ont mêlé la politique à leur affaire, et leur deuxième grève a échoué piteusement parce que n'ayant plus d'autre raison d'être que de créer de l'agitation dans le pays. La conclusion de ce mouvement avorté fut la révocation de quelques centaines d'employés auxquels les conseils de M. Pataud auront coûté cher.

D'autant plus cher que leurs doléances ont été écoutées et que le Parlement vient de voter le statut des fonctionnaires, leur donnant ainsi satisfaction.

Va-t-on enfin voir la fin de la dictature de Pataud ; le bon sens français va-t-il reprendre le dessus et s'affirmer une fois de plus? Ce serait à souhaiter car de tels hommes sont la plaie d'un pays et, tolérer plus longtemps les agissements de Pataud et de ses acolytes, serait de la part du gouvernement un acte faiblesse inconcevable.

***

Ce que nous disions ici même il y a quelques semaines se réalise : les américains sont, aux Philippines, acculés à une expédition en règle contre les pirates qui infestent le pays.

Jusqu'à présent les autorités américaines, dans la lutte constante qu'ils ont eue à soutenir contre ces insoumis, avaient employé le système des petits paquets qui, comme partout où il fut employé, n'aboutit à rien de bon. Il leur faut maintenant opérer en grand, ce par quoi ils auraient dû commencer.

Un chef de révoltés est surtout particulièrement redoutable. Disposant d'une lèaurité véritable sur ses congénères, ayant un semblant d'organisation, il fut jusqu'à présent insaisissable.

En dehors d'une forte expédition par terre on estime que dans la lutte qui va s'engager contre Jikiri, le pirate redouté, plusieurs canonnières vont être nécessaires. Officiers et équipages sont prêts et déjà les opérations ont commencé, sans grand résultat, il faut bien le dire.

Faut-il reporter cette activité sur la prise de service du gouverneur Forbes, homme qui semble très énergique et décidé à en finir, c'est probable.

Le nouveau gouverneur qui a toute la confiance de M. Taft semble vouloir réorganiser l'administration du pays qui, dit-on, manquait un peu d'esprit de suite. Dans son discours d'installation il a fait appel aux bonnes volontés de tous et semble prêt à passer l'éponge sur les fautes commises, mais il semble aussi avoir une ligne de conduite bien tracée, bien définie avec laquelle il ne transigera pas. S'il est un tant soit peu secondé, on peut s'attendre à voir le pays trouver enfin le calme et la tranquillité qui depuis si longtemps lui font défaut.

***

Le parlement des Etats-Unis a passé la loi sur le tarif des Philippines, prélude du vote de la loi sur les nouveaux tarifs applicables dans la métropole.

On sait la bataille qui s'est engagée autour des tarifs dont la base est de diminuer les droits d'entrée sur presque tous les objets de première nécessité, tout en comblant les moins-values des recettes qui en résulteront forcément, par des augmentations considérables des droits sur les objets de luxe.

Ceci atteindra surtout le commerce français avec l'Amérique qui là, comme partout ailleurs, est la grand fournisseur de tout ce qui est objet de luxe.

Il est indiscutable que le but visé par cette réforme de tarifs est de frapper tous les grands trusts, qui ne s'en porteront pas plus mal, probablement.

Dans la masse du public, ce remaniement des tarifs est vu d'un bon œil : on escompte la diminution de tous les objets de première nécessité puisqu'il y aura sur eux une diminution des tarifs. Mais il y a tout lieu de craindre que le public ne se leurre et qu'il ne doive se contenter de l'espérance, car il est probable que nulle baisse réelle des prix de vente ne suivra l'application du nouveau tarif, ce dernier étant conçu de telle façon que les droits d'entrée couvrent exactement la différence des prix de revien, aux Etats-Unis et en Europe ! Par contret on annonce déjà que les trusts comptent exciper de la réforme pour réduire tous les salaires de dix pour cent !

Ce serait donc l'envers d'une réforme démocratique, un trompe-l'œil, un semblant de satisfaction donné aux adversaires des trusts qui, comme nous le disions plns haut, ne s'en porteront pas plus mal puisque ce qu'ils paieront d'une main, ils le retiendront de l'autre.

***

S.M. Pataud doit être satisfait, il a sa grève.

Moins pondérés que les postiers ayant enfin compris qu'ils n'étaient que les jouets de Pataud et sa bande, les inscrits maritimes ont répondu á l'appel de l'empereur du désordre. Ceci ne leur fait pas honneur.

A Marseille, les départs des bateaux sont encore une fois arrêtés, les lettres sont en souffrance ; la vie de la grande cité est paralysée. Encore une fois un préjudice énorme va être causé aux commerçants, tout cela du fait de Pataud qui a ordonné.

Ce triste personnage est en passe de devenir légendaire, ce sera une des curiosités du siècle.

On est en vérité en droit de se demander quelle mentalité ont ces hommes qui s'inclinent sans discussion devant les décisions de cet autocrate au petit pied. Pataud lève le doigt et c'est la grêve ; Pataud abaisse le doigt et la grève est terminée. C'est l'état dans l'Etat, c'est une puissance avec laquelle le gouvernement doit discuter, avec laquelle il discute

Il faut dire que le personnage ne manque pas d'audace. Il le fit bien voir le jour où il se renidt à l'Hôtel Continental et intima l'ordre aux

employés électriciens de cesser le travail. Et ceux-ci obéirent ! Il a fallu qu'un des administrateurs de cet établissement discute avec Pataud, l'empereur, discute et pactise.

Ce n'est plus le gouvernement, ce n'est plus M. Viviani, le ministre du travail, qui a charge des intérêts des travailleurs en France, c'est Pataud.

Un de nos confrères parisiens, pourtant assez calme à l'ordinaire, homme de sang-froid et de pondération, ne disait-il pas dernièrement " Qu'attend-on pour enfermer cet homme ? "

Cette interrogation résume toute la situation et, de fait: Qui nous débarrassera de Pataud ?

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

I

Les vice-rois et gouverneurs disent tous que les sous-préfets d'aujourd'hui sont dans une grande misère, que beaucoup d'entre eux ne consentent pas à rejoindre leur poste et se suicident même, ne pouvant acquitter les dettes qu'ils ont laissées derrière eux.

Pur mensonge ! Les sous-préfets sont encore assez riches. La preuve c'est que beaucoup de gens sont assez contents de dépenser leur fortune pour acheter les fonctions de sous-préfets,afin de pouvoir par ce moyen,se créer beaucoup de bénéfices.

On ne doit croire aux autorités provinciales qui disent que les mandarins locaux sont très indigents que lorsque personne ne voudra plus se faire sous-préfet et que les postes de sous-préfets ne seront plus occupés par personne.

II

Le Ministère de l'Instruction Publique désire prier le Trône de faire passer des examens littéraires aux bacheliers de première classe des provinces. Mais craignant que le Prince Régent ne fasse pas droit à sa demande, il déclare que ces examens ont d'étroites relations avec la Constitution.

S'il dit que ceux-ci ne peuvent point porter préjudice à la Constitution. il a dit déjà un mensonge. Mais il dit encore qu'ils peuvent aider cette dernière à s'établir et c'est un comble !

III

Les anciens hauts fonctionnaires de Pékin et des provinces qui ont plus de soixante-dix ans et même quatre-vingts ans sont très nombreux. Leur vieillesse ne leur permet pas non seulement de traiter les affaires officielles, mais encore, leurs affaires personnelles. S'ils restent en fonction, ils ne font que toucher les appointements et causer du tort à l'Empire.

Craignant que les autres les critiquent, ils disent de temps en temps qu'ils ont l'intention de prier le Trône de leur permettre de retourner à leurs champs pour y attendre leur mort.

Mais au fond, ils ne consentent pas point à quitter leur poste.

Ces hauts fonctionnaires sont également des menteurs réputés.

Les mandarins menteurs remplissent la Chine et sont innombrables.

Nous préférerions faire la liste des mandarins francs que la liste des mandarins menteurs. Car la première est beaucoup plus courte que cette dernière, et par ce fait même, beaucoup plus facile à faire.

Koué Kia-zeou.

***

Ouang Ta-sieh du Nganhoei.

Pendant que tous les habitants du Tchékiang détestent et maudissent Ouang Ta-sieh,le traître de leur province, le Nganhoei lui-même vient d'avoir à son tour un second Ouang Ta-sieh : le traître Li King-fang (Lord Li).

Ouang Ta-sieh du Tchékiang vend les lignes Changhaï-Hantcheou-Ningpo et le Ouang Ta-sieh du Nganhoei vend les mines Tonkouanshan.

Un Ouang Ta-sieh suffit pour perdre les droits d'une ou deux provinces. Si l'Empire chinois possède une dizaine de ces individus,il sera sûrement ruiné.

Puisque les deux Ouang Ta-sieh veulent ruiner la Chine, le gouvernement, dans le but de sauver la Patrie et pour la venger,doit les mettre en jugement sur-le-champ.

C'est trop tard.

Le bruit court que le Prince Régent a l'intention de rappeler les fonctionnaires destitués à l'année Ou-sié, (1898) pour leur accorder de très importantes fonctions.

Ceci prouve que le Régent aime bien les gens voulant mettre en pratique les méthodes étrangères.

D'après nous, il est inutile que le Régent désire donner des fonctions à ces mandarins destitués, car c'est trop tard.

Sans compter les sept fonctionnaires décapités par la Cour, les autres qui avaient eu la chance de s'enfuir à l'Etranger ont, la plupart déjà quitté le monde, broyés par la douleur et la tristesse. Les fonctionnaires en petit nombre qui vivent encore, voyant que leurs compagnons sont tous morts,n'ont plus aucun désir de prendre part aux affaires officielles et attendent en silence leur dernier jour.

Si S. M. l'Empereur Kouangsiu est encore à Pékin, probablement se rendront-ils à la capitale impériale pour L'aider à gouverner l'Empire.

Après la mort de cet Empereur, ils sont dégoûtés de la vie. Nous sommes bien assuré qu'en dépit de la bonté du Prince Régent et de ses promesses, les fonctionnaires destitués à l'année Ou-Sié, qui vivent encore,ne consentent pas à redevenir mandarins. Le temps de les engager est donc passé.

Nous espérons que le Régent ne pensera plus à les rappeler à Pékin et nous Le prions simplement de faire tout son possible pour établir la Constitution.

Koué Kia-zeou

Rapports et traductions

Dépêche de S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang

à M. Tsou Chiao-tong, juge suprême du Kiangsou, lui ordonnant de soulager les peines des prisonniers.

D'après les lois, il est interdit aux mandarins d emprisonner les coupables pendant de longues années.

Si, par exemple, quelqu'un mérite la mort, les autorités doivent le décapiter immédiatement et s'il n'a pas commis de grands crimes, elles ne doivent pas le garder longtemps dans la prison.

Quant à ceux dont on se doute qu'ils sont emprisonnés par erreur,les autorités doivent les juger dès le jour de leur emprisonnement et les mettre tout de suite en liberté,mais non les traiter comme de grands coupables en les forçant de rester dans des maisons très obscures, très humides et très malsaines, ce qui peut porter préjudice à leur santé. Que les mandarins sachent que le but qu'a la Cour en créant les prisons n'est pas de persécuter les innocents,ni de maltraiter les coupables, mais de convertir ces derniers et d'empêcher les autres de se mal conduire.

Déjà nous avons mainte fois ordonné à nos subordonnés d'améilorer les prisons.

Mais il y a quelques jours,quand nous nous rendîmes dans les prisons des sous-préfectures se trouvant près de notre yamen, nous vîmes que les prisonniers demeuraient dans des maisons obscures et humides privées d'air et de lumière ; et en interrogeant les prisonniers, ceux-ci dirent les uns que le juge ne savait pas encore s'ils étaient coupables ou non et les autres qu'ils n'étaient pas encore jugés par lui.

Puisque les prisons, se trouvant près de notre Yamen sont encore si crasseuses, celle qui en sont éloignées de dizaines et de centaines de *Li* doivent sûrement être bien plus sales encore.

L'été est proche : pour que ces prisons ne produisent pas d'épidémie, il faut qu'elles soient améliorées.

Nous avons déjà ordonné au préfet de Nankin de dire aux sous-préfets de Chan-yueng et de Kiangnin de choisir quelques bons juges pour les aider à juger les prisonniers.

Dans un mois, ces sous-préfets devront relâcher tous les prisonniers innocents arrêtés par erreur et châtier tous ceux ayant vraiment commis des crimes. Nous avons également dit au préfet de Yantcheou de faire de même.

Le juge suprême du Kiangsou doit ordonner aux préfets des autres préfectures de dire à leurs sous-préfets d'agir aussi sur le-champ en conséquence.

Les mandarins locaux doivent préparer l'argent nécessaire pour construire de bonnes prisons. Pour le moment, n'ayant pas encore cette somme en mains, il faut qu'ils se rendent de temps en temps dans leurs prisons,pour voir si celles-ci sont bien tenues et nettoyées. Ils ne doivent pas non plus laisser leurs mauvais satellites persécuter les prisonniers. Sinon, dès que nous le saurons, ils seront rigoureusement punis.

Nous envoyons cette dép che au juge suprême du Kiangsou en lui ordonnant de la lire et d'agir immédiatement en conséquence.

Rapport de M. Zia Yu-yie censeur impérial

au Trône, Le suppliant de châtier sévèrement les mauvais mandarins.

Pour que les mandarins se conduisent bien, il faut que les règlements des récompenses et des châtiments soient mis en vigueur. Sinon, en dépit des décrets continuels de la Cour, les fonctionnaires restent toujours cupides et lâches.

Depuis quelques années, quand le Trône ordonne à un vice-roi ou gouverneur ou à un commissaire spécial de faire une enquête sur la conduite des mandarins accusés par les censeurs impériaux ou autres fonctionnaires, il dit toujours que les mandarins accusés par ces derniers sont innocents. Ce qui choque le plus dans cette façon de faire, c'est qu'après cette enquête faite par le délégué choisi par le Trône, ni les accusateurs ni les accusés ne sont châtiés, pourtant le Trône sait très bien que si ce n'est pas les uns ce sont toujours les autres qui ont tort.

Quand un vice-roi, un gouverneur ou un promoteur est accusé par des censeurs, la Cour, au lieu de le châtier, destitue toujours un ou deux sous-préfets pour contenter ces derniers.

Si les mandarins accusés qui sont vraiment coupables ne sont pas châtiés, tous les mauvais mandarins s'empresseront de mal agir et si les fonctionnaires qui accusent faussement leur collègues ne sont pas rigoureusement punis, les bons mandarins seront toujours dans la crainte et n'auront plus l'ardeur de s'acquitter de leurs devoirs, ce qui sera un grand inconvénient pour l'Empire.

Dans les provinces, il y a encore une situation déplorable qui m'attriste profondément " Quand des taotai, préfets et sous-préfets sont accusés par leur vice-roi ou gouverneur, ils sont tout de suite destitués et si trois semaines après, ils sont recommandés par un autre haut fonctionnaire, ils sont immédiatement rétablis dans leur ancienne dignité et si un mois après, ils sont recommandés pour une seconde fois, ils peuvent obtenir de très rapides promotions.

Un même mandarin est tantôt considéré par ses supérieurs comme un grand criminel et tantôt comme un grand saint.

Très souvent, si un grand mandarin accuse un petit fonctionnaire, ce n'est pas parce que celui ci est mauvais, mais c'est parce qu'il n'est pas content de lui, et il ne recommande auprès de la Cour que ses amis et ses parents, mais non les bons fonctionnaires.

Sous les règnes des Empereurs K'angshi et Yong-tseng, toutes les accusations aussi bien grandes que petites, étaient toujours minutieusement examinées. C'est pourquoi,en ce temps là, les mandarins n'osaient pas faire de sottises et l'Empire était très prospère.

Je prie V. M. de suivre les bons exemples de ces deux Saints Empereurs.

Quand un fonctionnaire est accusé, le Trône doit déléguer un commissaire pour faire une enquête sur sa conduite. Et si celui-ci protège l'accusé, il faut que le Trône le châtie et envoie un autre délégué impérial pour recommencer l'enquête.

Dorénavant les autorités provinciales qui veulent accuser leurs subordonnés, devront montrer au Trône les crimes de ceux-ci dans un rapport détaillé, mais non dire simplement qu'ils sont coupables et qu'ils méritent la destitution d'une manière vague, comme elles le font aujourd'hui.

Quant aux mandarins déjà destitués, la Cour ne doit pas les rétablir dans leur ancienne dignité avant qu'elle ne soit sûre qu'ils sont vraiment innocents et capables.

Les mandarins qui ne connaissent que l'argent doivent tous être mis à mort.

De cette mani re, les hauts fonctionnaires n'oseront plus se faire protecteurs des petits mandarins et ceux-ci se convertiront.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

Correspondance de M. Soué-kiong, attaché commercial chinois,

au sujet des trois mesures à prendre pour améliorer les tresses de paille servant à faire les chapeaux.

1° Les Chambres de Commerce chinoises doivent conseiller aux commerçants chinois de tresses de paille de créer une corporation générale à Changhaï pour se mettre en fréquentes relations.

Les produits principaux de la Chine, te s que le thé, la soie, le coton, etc, sont toujours exportés à l'Etranger par les Etrangers résidant à Changhaï.

Les tresses de paille sont aussi un grand produit chinois qui se vend en abondance dans les nations occidentales. Si les commerçants ne s'unissent pas, le prix de leurs tresses sera fixé par les commerçants étrangers à leur guise. Quand cette corporation sera établie, elle remplacera les commerçants chinois pour vendre leurs tresses aux Etrangers ou leur conseillera de les vendre à l Etranger eux mêmes, sans passer par l'intermédiaire des commerçants étrangers résidant en Chine.

Elle sera également chargée de fixer le prix des tresses de paille. Si parmi les commerçants chinois, il y en a qui vendent leurs marchandises en cachette, dès que cette corporation le saura, elle doit les châtier rigoureusement.

2° Les chambres de Commerce doivent établir des bureaux dans les pays qui produisent les tresses de paille, pour faire des enquêtes sur ces dernières.

Les tresses de paille chinoise sont de très bonne qualité et les industries étrangères qui fabriquent les chapeaux de paille aiment tous en acheter.

Seulement parce que les ouvriers font les tresses de paille toujours selon les anciennes méthodes, elles ne peuvent plus se vendre en grandes quantités en Europe et en Amérique et les bénéfices de la vente des ces tresses sont tombés dans les mains des commerçants japonais.

Il faut que des bureaux soient immédiatement créés pour faire des enquêtes sur les tresses de paille faites par les ouvriers chinois de toutes les provinces.

Ces bureaux diront aux ouvriers de faire toutes sortes de tresses de paille qu'aiment le plus les Etrangers et de cesser de faire toutes espèces de tresses qu'ils n'aiment guère.

3° Les Chambres de Commerce doivent conseiller aux habitants des provinces qui produisent des tresses de paille de créer des industries pour fabriquer les chapeaux de paille.

On peut exporter beaucoup d'objets manufacturés, mais on doit garder chez soi une grande partie de ces matières premières.

Puisque notre Empire produit les tresses de paille, pourquoi ne s'en sert-il pas pour fabriquer les chapeaux d'été?

A présent les Etrangers achètent nos tresses de paille, à un prix insignifiant et les envoient à l'Etranger. Là, ils s'en servent pour fabriquer les chapeaux qu'ils transportent en Chine et revendent aux Chinois à u prix très élevé.

Si nous gardions ces matières premières, nous pourrions créer beaucoup d'industries, donner du travail à beaucoup de fainéants et emp cher l'argent de se perdre en allant à l'Etranger.

Les Chambres de Commerce de différentes provinces devront prendre ces trois susdites mesures pour développer les commerce de tresses de paille chinoise.

Rapport du Ministère de la Guerre

au Trône, le suppliant de châtier les vice-rois et gouverneurs des provinces de la frontière qui n'ont point d'ardeur d'organiser de nouvelles troupes.

L'organisation des troupes est une très importante question qui a non seulement d'étroites relations avec la Constitution mais encore, avec la puissance de l'Empire.

Les vice-rois et gouverneurs du Nanyang et du Peyang et des provinces se trouvant à côté des mers et des fleuves connaissant ce principe, ont déjà fait tout leur possible pour organiser toutes les troupes nécessaires. Mais les autorités des provinces de la frontière n'ont jusqu'ici encore rien fait, en ce qui concerne l'organisation des troupes. Elles prétextent toujours que l'argent leur

manque pour réaliser ce projet. D'après elles, c'est notre Ministère qui doit leur fournir l'argent nécessaire.

Si tous les vice-rois et gouverneurs, tout comme ceux des provinces de la frontière, pensent que nous devons leur envoyer des secours pécuniaires pour l'organisation des troupes, notre trésor serait-il mille fois plus riche qu'il n'est maintenant, ne suffirait pas à leur donner de l'argent.

Aujourd'hui les nations étrangères nous enserrent de tous côtés et pour de très petites questions, elles ne craignent pas de nous porter préjudice. Les troupes seules peuvent empêcher les Etrangers de nous maltraiter et les révolutionnaires de s'ameuter.

Les autorités supérieures des provinces de la frontière qui n'ont point l'intention de rendre forte la Chine au moyen des troupes organisées à l'européenne, sont très lâches et leur lâcheté est détestable.

Nous supplions donc V. M. de leur ordonner sévèrement de faire immédiatement le nécessaire pour organiser les troupes que la Cour a indiquées. Et si encore elles osent désobéir, nous prions V.M. de les châtier rigoureusement,afin de punir leur grande désobéissance et de leur traîtrise.

Dépêche de S. E. Vang Pê-yu, promoteur de l'Instruction du Houpé

à ses subordonnés leur, ordonnant d'améliorer l'Instruction Publique.

La Cour va bientôt établir la Constitution et celle-ci ne pourra être mise en réalisation que lorsque l'Instruction sera dans un état florissant.

Tant que cette dernière ne sera pas développée,le peuple sera toujours plongé dans l'ignorance et ne connaîtra pas la vertu. Maintenant beaucoup de gens ne connaissent que l'intérêt personnel, font tout leur possible pour porter tort à l'intérêt public et persécuter ceux qui sont moins puissants qu'eux.

Parmi les professeurs des écoles, beaucoup ne s'acquittent pas bien de leurs devoirs. Ils s'occupent très souvent des affaires qui n'ont aucun rapport avec eux et souillent ainsi la réputation de leurs écoles. Tout cela peut empêcher la Constitution de s'établir.

Nous ordonnons donc à nos subordonnés de se rendre dans différentes préfectures et sous-préfectures pour voir si les bureaux chargés de l'Instruction s'occupent des affaires n'ayant aucun rapport avec eux, s'ils sont bien établis, si les écoles officielles sont en bon état, si les écoles privées augmentent et observent les règlements du Ministère si les mauvais lettrés osent encore démolir les écoles et si les étudiants ayant fini leurs études dans les écoles normales qui sont retournés dans leur pays natal se conduisent bien.

Aussitôt après leur retour de ces préfectures et sous-préfectures, ils devront nous présenter un rapport détaillé pour nous montrer ce qu'ils auront vu.

Pétition des notables du Nganhoei au Bureau des conseillers de l'Empire,

au sujet de l'annulation du contrat des mines Tonkouanshan.

Excellences,

Il y a déjà plusieurs années que le contrat des mines Tonkouanshan aurait dû être annulé. Si nous voulons absolument que ces mines soient exploîtées par nous-mêmes, ce n'est pas parce qu'elles peuvent produire beaucoup de bénéfices, mais c'est parce que si elles sont exploîtées par les Etrangers, les droits et les territoires de la Chine et la vie des Chinois seront tous perdus,ce qui est une question de grande importance.

Il y a quelque temps, le gouverneur a déjà prié le *Ouéoupou* de donner une information au ministre d'Angleterre à Pékin pour que celui-ci dise à M. John Lister Kaye que son contrat était déjà annulé,ayant passé le délai fixé d'un an.

Mais cet Anglais, au lieu de quitter le Nganhoei, a ordonné à Macguire de s'y rendre pour continuer l'exploîtation des mines Tonkouanshan.

Macguire a violé les femmes et les filles et démoli un grand nombre de tombeaux des indigènes. En outre, tout récemment il a fusillé plusieurs paysans. Ses grands crimes sont vraiment impardonnables.

Nous entendons dire que Li King-fang (Lord Li) a fait un nouveau contrat avec John Lister Kaye. Cela nous étonne beaucoup. Puisque l'ancien contrat doit être annullé, comment peut-on faire un nouveau contrat pour le remplacer?

Nous ne devons pas ignorer que nos territoires et nos droits qui ne sont pas nombreux,ne suffisent pas pour satisfaire la grande ambition des Etrangers.

Nous vous supplions donc, Excellences,de dire au Ouéoupou de nous donner les mines de Tonkouanshan pour que nous puissions les exploîter nous-mêmes.

Rapport du vice-roi de la Mandchourie

au Trône, Le suppliant de ne pas diminuer la solde des soldats.

Les soldats ont le droit de protéger la Patrie. La vie coûte actuellement de plus en plus cher dans la Mandchourie, aussi bien que dans les provinces.

La solde que gagnent actuellement les soldats suffisent à peine pour les nourrir.

Mais maintenant le Ministère de la Guerre, voyant bien que le Trésor officiel est très pauvre, a supplié le Trône de réduire la solde des guerriers.

Cette mesure ne doit pas être mise en vigueur.Car si les soldats ne gagnent pas suffisamment, ils s'empareront de l'argent du peuple et porteront ainsi tort à l'ordre du pays.

A présent les objets coûtent excessivement cher au Fengtieng. En outre, ce pays est le refuge des malfaiteurs de tous genres. Les soldats sont de temps en temps obligés de les poursuivre. S'ils ne sont pas bien payés, ils ne consentiront sûrement pas à faire sacrifice de leur corps pour protéger la Mandchourie et s'uniront probablement eux-mêmes aux malfaiteurs pour s'ameuter.

C'est pourquoi tant que la vie coûtera cher au Fengtieng, la solde des soldats de la Mandchourie ne doit pas être diminuée.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

A propos des devoirs du peuple envers la Patrie

[*Tiré du Chechepao*]

La Chine est le pays du peuple chinois. Puisque nous sommes Chinois, nous devons faire tout notre possible pour conserver la Chine. A cause de la protection de notre gouvernement, nous pouvons vivre tranquillement. Comme celui-ci nous accorde des droits, nous devons nous acquitter de nos devoirs de peuple.

Quand on reçoit un bienfait de son prochain, on doit toujours faire quelque chose pour le remercier et le récompenser afin de montrer la reconnaissance que l'on a envers lui.Sinon, les autres disant qu'on est ingrat et inhumain, riront et se moqueront de ceux qui agissent aussi mal.

Maintenant nous avons reçu d'innombrables bienfaits de notre Empire-Et si nous ne faisons rien pour lui montrer notre reconnaissance, nous ne pouvons pas être considérés comme des peuples dignes de ce nom.

Quand Oué Zong-yi, ministre de l'Empire de la dynastie des Song, était encore simple bachelier, il répétait déjà tous les jours les paroles suivantes : "Les lettrés doivent prendre les affaires officielles pour leurs affaires personnelles et s'offrir pour protéger leur Patrie."

M. Kou Ting-jen, ministre de l'Empire de la dynastie actuelle,a également dit ce qui suit : " Le peuple lui-même a le devoir de rendre fort son empire et de l'empêcher de tomber en ruine. "

Tout comme les sages des nations constitutionnelles d'Occident, ceux de la Chine savent et disent que le peuple a le devoir de protéger sa Patrie.

Le peuple et l'Empire ont d'étroites relations entre eux. Nous devons considérer la gloire et la honte de notre pays comme les nôtres propres.

Payer les taxes et les impôts, être soldats, établir l'ordre dans le pays etc, sont des devoirs dont nous devons nous acquitter avec plaisir et promptitude.

Nous devons délier les cordons de notre bourse,pour aider le gouvernement à développer les arts industriels, employer notre temps et notre force, pour sauvegarder nos territoires et enlever notre égoïsme, pour observer les lois établies par la Cour.

Si un homme agit traîtreusement, oublie son pays, le trahit en aidant les Etrangers a lui porter préjudice, il agit en ennemi mortel de sa Patrie et devient aussi celui du peuple: nous pouvons tous le chasser de notre pays et même le mettre à mort.

Aujourd'hui les puissances étrangères nous enserrent de tous les côtés.

Nous, Chinois, nous devons nous réunir pour résister à leurs compétitions.

Si nous savons nous acquitter de nos devoirs de peuple fidèle, nous pourrons sûrement être très heureux, notre Empire sera bientôt très puissant et aucune nation étrangère n'osera plus le maltraiter comme maintenant.

A propos des relations qui existent entre Changhai et le Bureau des industries du Nanyang

(*fait par M. Tcheng-ki, notable du Kiangsou*)

Notre Chine renferme d'innombrables pays. Mais quand on parle des ports commerciaux, on cite toujours Changhaï. Celui-ci est le pays le plus heureux et en même temps le plus malheureux de toute la Chine.

Changhaï contient de nombreux et beaux bâtiments et de très larges voies. On y trouve toutes sortes de plaisirs.

Les vieillards et les petits enfants des campagnes veulent tous s'y rendre une fois et y demeurer un jour.

Mais les autorités des concessions de Changhaï se querellent souvent avec celles de la cité chinoise, et en dépit des protestations des mandarins et des habitants chinois, elles veulent toujours développer leurs concessions.

Changhaï est un pays chinois. Mais nos compatriotes y résidant sont sous l'autorité étrangère et ne sont pas traités convenablement. Aussi dis-je que Changhaï est le plus heureux et en même temps le plus malheureux pays de la Chine.

Ici-bas, la justice n'existe pas: elle est remplacée par la force. Celle-ci aide les gens puissants à s'emparer de la richesse des gens faibles.

Comme Changhaï est un pays très heureux, tout le monde veut s'y rendre pour y gagner sa vie.

La Chine est le centre de lutte de la vie de l'univers et cette lutte est surtout cruelle à Changhaï.

Puisque Changhaï est le septième port commercial du Monde entier, il a d'étroites relations avec la Chine et les nations étrangères.

Si les habitants de ce port sont victimes de la lutte de la vie, c'est parce que les Chinois de tout l'Empire ne savent pas s'unir pour s'aider mutuellement.

Les Etrangers s'aident réciproquement dans le développement et l'amélioration de leurs arts agricoles, industriels et commerciaux. C'est pourquoi ils font tous les jours des progrès dans ces arts et sont très riches.

Quant à nos compatriotes, ils se séparent les uns des autres et ne savent point se mettre d'accord pour perfectionner leurs arts, ce qui fait la raison de leur misère. Si les habitants de toute la Chine n'aident pas ceux de Changhaï à résister dans la lutte pour la vie, Changhaï ne pourra que favoriser les commerçants étrangers.

Le Bureau des industries du Nanyang est un aide pour Changhaï et le Bureau des objets d'exportation de ce port, est un aide pour le bureau des industries du Nanyang.

A présent S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, a fait établir le Bureau des industries du Nanyang, dans le seul but de réunir les commerçants et de leur conseiller de s'aider réciproquement à développer et améliorer leurs arts industriels, agricoles et commerciaux.

Ce Bureau peut rendre beaucoup de services à Changhaï. Celui-ci est le représentant de tous les pays de la Chine. Si ses produits d'exportation ne sont pas excellents, les Etrangers diront que tous les produits d'exportation de différentes provinces sont mauvais, ce qui peut diminuer la valeur du Bureau des industries du Nanyang.

Par là, on voit que le bureau des produits d'exportation de Changhaï a d'étroites relations avec le Bureau des industries du Nanyang.

En outre, il peut développer le commerce chinois de Changhaï et quand les nations étrangères organiseront des expositions universelles, il peut y exposer ses objets.

A propos de Tcheng-pé qui va s'installer à Soutcheou

(*Tiré du Mingfoupao*)

Tcheng-pé, ministre destitué, étant chassé par les habitants du Foukieng, a ordonné à ses domestiques de construire des bâtiments à Soutcheou, afin de pouvoir s'y installer jusqu'à son dernier jour.

Tcheng-pé a été chassé par les habitants du Foukieng et de Pékin. Mais il ose demeurer à Soutcheou. Probablement croit-il, que les habitants de cette préfecture sont très faibles et très timides et n'oseront pas l'attaquer.

Si les Foukienois ne consentent pas à laisser Tcheng-pé retourner dans son pays, ce n'est pas parce qu'ils sont ses ennemis personnels, mais c'est parce qu'ils savent que s'ils le reçoivent, lui qui est un fonctionnaire traître et cupide destitué par la Cour, les autres les maudiront et diront qu'ils sont ses complices. C'est pourquoi les Foukienois lui défendent de retourner au Foukieng. Ils savent également que son arrivée peut souiller la réputation de cette province.

Maintenant les habitants de Soutcheou laissent les domestiques de Tcheng-pé y construire des bâtiments. Probablement ne savent-ils pas encore que ceux-ci sont construits pour installer ce grand traître.

Si les originaires de Soutcheou consentent à recevoir Tcheng-pé, plus tard tous les mauvais mandarins destitués par la Cour et chassés par le peuple pourront tous s'installer à Soutcheou et cette ville deviendra le rendez-vous des méchants, ce qui sera une grande honte pour elle.

Il y a trois semaines, quand Cheng Sié-vei se rendait à Hantcheou pour faire un petit voyage, les Tchékianais sachant bien que Cheng est un traître qui a vendu les lignes ferrées chinoises, s'unirent immédiatement pour le chasser.

Les Tchékianais sont vraiment braves.

Le Tchékiang ne permet même pas à Cheng Sié-vei d'y rester pendant un seul jour, comment le Kiangsou veut-il autoriser Tcheng-pé à s'y installer pendant de longues années?

Les habitants de Soutcheou doivent immédiatement ordonner à Tcheng-pé et à tous ses domestiques de quitter leur pays pour toujours.

Tcheng-pé, s'il a un tant soit peu d'intelligence, doit aussi quitter la Chine. Il peut aller en Sibérie, en Australie ou bien même en Afrique: il trouvera en ce dernier pays, des habitants presqu'aussi barbares que lui.

Quant au Kiangsou, c'est un pays de gens civilisés.

Ah! vous Tcheng-pé, c'est fini pour vous. Quand vous étiez grand mandarin, vous ne saviez pas que vous seriez un jour traité de cette manière par tout le monde. Non seulement les habitants de votre province ne veulent pas vous recevoir, mais encore, ceux du Kiangsou ne le veulent pas non plus. Cette province peut très bien vous chasser tout comme le Tchékiang a déjà chassé Cheng Sié-vei.

Nous vous donnons un délai de cinq jours pour que vous puissiez quitter Soutcheou. Si ce délai ne vous suffit pas, nous vous accordons dix jours.
Mais si après ce temps, vous êtes encore à Soutcheou, cela prouve que vous n'avez pas peur des habitants du Kiangsou, que vous leur désobéissez et ceux-ci vous enverront rejoindre vos ancêtres avec leurs sabres et leurs épées. Alors vous pourrez vous repentir de n'être pas parti plus tôt, mais ce sera trop tard.

A propos du gouvernement chinois qui doit se servir de l'énergie de son peuple pour traiter les affaires internationales

(*Extrait du Jentcheujipao*)

Maintenant les Chinois n'ignorent plus que si auparavant leur gouvernement devait toujours subir des pertes chaque fois qu'il délibérait sur les affaires internationales, c'est à cause de leur propre paresse et de la lâcheté de leurs gouvernants.

Le peuple est la base fondamentale d'un empire et c'est lui aussi qui doit le protéger. La Cour doit toujours per-

mettre avec plaisir à son peuple de travailler pour le compte de l'Empire.

Mais maintenant le peuple Chinois aime bien sa Patrie et la Cour déteste profondément le peuple.

Quand, il y a deux ans, les habitants du Sud refusaient l'emprunt anglais destiné à la construction des lignes Changhaï-Hantcheou-Ningpo, le gouvernement les força de le recevoir.

Les habitants du Kouantong priaient tous la Cour d'arrêter le vapeur *Tatsu Maru* qui transportait en cachette des armes et munitions pour aider les révolutionnaires à s'ameuter. Mais la Cour, au lieu de faire droit à leur demande, les a obligés de demander pardon aux Japonais et de donner une indemnité à ces derniers.

Maintenant pour les affaires des mine Tonkouanshan, les originaires du Ngans hoei ont déjà envoyé des représentants à Pékin supplier la Cour d'annuler le contrat, passé le délai des dites mines. Nous ignorons encore, cette fois, si notre gouvernement veut accéder à leur demande.

La question des mines de Tonkouanshan est plus facile à résoudre que celle des lignes Changhaï-Hantcheou-Ningpo et du *Tatsu Maru*.

Le contrat qu'a Sir John Lister Kaye a déjà passé trois fois de suite le délai des dates pour lesquelles il avait été accord.

En outre, son ingénieur Macguire désole le pays en fusillant les indigènes et en violant les femmes et les filles. Même si ce contrat n'avait pas passé le délai, le seul fait de Macguire, massacrant les indigènes et portant tort à l'ordre du pays, devrait entraîner la rupture du contrat.

Nous ne pouvons pas deviner quel est le but de Sir John Lister Kaye en choisissant un homme barbare comme Macgurie, comme ingénieur des mines de Tonkouanshan.

D'après les lois de toutes les nations du monde, quelqu'un qui cause du désordre au pays doit être sévèrement châtié et quelqu'un qui massacre son prochain, mis à mort sans merci.

Maintenant les habitants du Nganhoei envoient des représentants à Pékin suppliant le gouvernement d'annuler ce contrat. Si ce gouvernement veut sauvegarder les droits de la Chine et aime le peuple, il doit interdire formellement à Sir John Lister Kaye de se servir de son contrat déjà annulé et de laisser Macgurie qui a causé tant de préjudice au Nganhoei y demeurer.

Actuellement, tous les jours, il y a des dizaines de milliers d'habitants du Nganhoei qui tiennent des réunions pour discuter sur cette question des mines de Tonkouanshan. Ils affirment que tant que leur but ne sera pas atteint, ils ne cesseront pas leurs délibérations.

Nous espérons que le gouvernement annulera ce contrat en s'appuyant sur l'énergie du peuple.

A propos du désir général des Chinois

(Tiré du Sinvenpao)

Les Chinois ne veulent que devenir mandarins. Les parents espèrent toujours que leurs fils seront plus tard grands mandarins. Quand une famille met un garçon au monde, tous ses parents et amis s'empressent de se rendre dans cette famille pour lui dire que le bébé est très intelligent et qu'ils souhaitent que, quand il sera grand, il porte le bouton rouge.

Jamais on n'a entendu dire que des parents veuillent que leurs fils deviennent des héros, des savants ou des saints qui créeront le bonheur du peuple.

Tout cela prouve que les Chinois pensent qu'ici-bas, en dehors de "se faire mandarin," il n'y a plus d'autres affaires importantes.

Au fond, le désir de devenir mandarin n'est pas un désir vil. Mais si les Chinois désirent se faire mandarins, c'est parce qu'ils veulent devenir riches et comme tous les Chinois veulent être riches, le nombre de ceux qui achètent les fonctions mandarinales augmente de jour en jour. Maintenant la Chine est devenue un monde mandarinal.

Parce que les Chinois n'aiment que l'argent, plus le nombre de ceux qui se font mandarins est grand, plus celui des bons mandarins est petit.

C'est grâce à ces innombrables mauvais mandarins qu'aujourd'hui nous avons le malheur de tomber dans une grande misère.

Ces mandarins écorchent le peuple et flattent les Etrangers, en leur offrant la richesse et les territoires de la Chine.

Dans le but de gagner quelques pourcentages, ils ne craignent pas de contracter des emprunts aux Etrangers.

Ces emprunts augmentent les peines du peuple. Mais non contents de s'arrêter là, ils établissent de nombreuses usines qui fabriquent les monnaies de cuivre, or si celles-ci peuvent les enrichir, elles peuvent aussi rendre de plus en plus difficile la vie du peuple.

Maintenant la misère de ce dernier est arrivée à son extrême période. Cependant aucun mandarin ne veut le soulager.

Les malheurs de la Chine viennent des mandarins. Et plus le nombre de ceux, désirant se faire mandarins est grand, plus la Chine est malheureuse. Aujourd'hui nous devons établir la Constitution et la Cour Législative. Nous devons limiter les pouvoirs des mandarins et empêcher ces derniers de maltraiter le peuple comme auparavant.

Il faut faire en sorte que les mandarins qui, apparemment sont les supérieurs du peuple, mais qui réellement, ne sont que ses serviteurs; il faut que ces mandarins qui n'agiront pas conformément aux lois et aux désirs du peuple soient immédiatement renvoyés de leurs charges.

Quand on verra qu'étant mandarin, non-seulement on ne pourra pas devenir riche, mais encore qu'on devra être domestique du peuple, on ne consentira plus à se faire mandarin.

De cette manière, la Chine aura de bons mandarins, deviendra riche et puissante, les Chinois n'auront plus la mauvaise habitude de vouloir être mandarins et employeront la totalité de leur talent pour traiter les affaires utiles.

Rapport de S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang

au Trône, au sujet de la police de Nankin.

Je viens rappeler à V. M. que la police de Nankin fut organisée à la trente et unième année de Kouangsiu. Le maintien de la police demande annuellement une somme de 220.000 taëls.

La police pouvant maintenir l'ordre du pays est considérée par toutes les nations étrangères comme une question de grande importance.

Nankin est le pays principal des provinces du Sud-Est. Dès mon arrivée à Nankin, j'ai fait mon possible pour en développer la police. Comme je ne manque jamais de récompenser les bons agents de police, de châtier les mauvais et que je sors souvent pour voir ce qui se passe dans les rues, tous les agents s'acquittent bien de leurs devoirs.

Il y a quelques années, avant l'organisation de la police, Nankin renfermait de nombreux malfaiteurs qui massacraient les habitants et s'emparaient de leur richesse.

Maintenant tout le pays est dans la tranquillité. Et si par hasard une famille est volée et pillée par des malandrins, ceux-ci sont toujours arrêtés par les agents de police.

L'année dernière, quand les soldats rebelles se révoltaient au Nganhoei j'étais à la sous-préfecture Tai-ho de la dite province. Cependant, en dépit de mon absence, Nankin ne fut pas désolé par les soldats rebelles ni les malfaiteurs. Il doit au dévouement des agents de police d'avoir été dans une grande tranquillité. Bien qu'à cause du manque de finances, la police de Nankin ne soit pas très bien organisée, ni ne puisse pas être comparée avec celle des nations étrangères, elle peut cependant déjà bien protéger les habitants etc.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

***

Pétition de M. Tsang Ya-pe, directeur de l'école des filles de Nankin

au vice roi deux Kiang, le priant d'imposer des taxes sur les objets précieux en or et en perles pour la conservation des écoles des filles.

Excellence, Tout le monde est de l'avis que les écoles des filles, étant excessivement importantes, doivent être immédiatement créées. Les autorités désirent également développer l'Instruction des filles. Seulement, n'ayant pas de fonds en main, leur désir ne peut pas être satisfait.

Maintenant je viens de trouver un bon moyen pour réunir de l'argent destiné, à la création des écoles filles, c'est d imposer des taxes sur les objets de luxe en or et en perles.

Ces objets n'ont aucun rapport avec les nécessités de la vie humaine. Si les autorités leur imposent des taxes, on ne peut point dire qu'elles sont cruelles envers le peuple.

En outre, si les taxes sont imposées sur ces objets de luxe, non seulement on aura l'argent nécessaire pour développer l'Instruction des filles, mais encore, on poussera le peuple vers la simplicité, ce qui est vraiment faire d'une pierre deux coups.

Je présente cette pétition à V. E. et La prie de vouloir bien la lire et d'accéder à ma demande.

Les Reformes du Quai d'Orsay

On en parlait beaucoup dans le Landerneau diplomatique. Mais on se gardait soigneusement des oreilles profanes, car l'honneur de la Carrière était en jeu. Pourtant, il n'est plus de secret. Si une chose peut surprendre, c'est que trois mois durant le public ait pu ignorer un aussi grave événement. Au mois de janvier dernier, M. Pichon a nommé une commission chargée de reviser les titres de noblesse et les noms des membres du personnel diplomatique et consulaire. Un procès récent avait attiré l'attention sur une tendance dont certes les gens de la Carrière n'ont pas le monopole, et sur d'aimables fantaisies des états-civils auxquelles se complaît la modestie des amours-propres sensibles. Cette manie du titre et de la particule, assez innocente en général, peut avoir, dans les relations internationales, des conséquences fâcheuses. Aussi le ministre des affaires étrangères a-t-il décidé d'opposer au courant une digue très prudente. Les fonctionnaires ont été très gentiment invités à justifier leur état-civil devant une commission présidée par M. Gavarry.

Pour les noms, la chose était fort simple. L'état civil fait foi et les pièces exigées pour l'entrée dans la Carrière ont limité à une très faible proportion les petites erreurs qui disparaîtront de l'annuaire.

Il en va tout autrement pour les titres. On sait, ou on ne sait pas, que le droit à la possession des titres de noblesse s'établit par un certificat d'investiture que la chancellerie fournit à des tarifs d'ailleurs fort élevés. Les droits sont de 15,000 francs pour un titre de duc, plus 3.750 francs d'enregistrement et 300 francs au référendaire; 6,000 francs pour le titre de marquis et de comte, 4,000 francs pour celui de vicomte, 3,000 francs pour celui de baron et 60 francs pour celui de chevalier, avec des droits d'enregistrement fixés respectivement à 1,500, 1,000, 750 et 15 francs, et les honoraires des référendaires à 150 francs dans tous les cas, sauf pour la collation du titre de chevalier, où ils ne s'élèvent qu'à 15 fr.

Ceci est déjà sérieux. Ce qui est plus grave, c'est que la chancellerie ne délivre de certificat qu'au titulaire du titre. Elle ignore toute l'échelle des titres de courtoisie aussi sonores qu'irréguliers dont il est coutume d'honorer les membres de familles possédant des titres et même beaucoup de celles qui n'en possèdent aucun. La révision des titres à laquelle on procède au quai d'Orsay s'inspire de la même rigueur. Cela va être un beau massacre de couronnes et de tortils. Nous nous sommes laissé dire que sur une quarantaine de titres inscrits dans l'annuaire de 1908, c'est à peine si l'annuaire de 1909 en authentifiera une dizaine.

Mais combien de temps durera cette petite réforme des mœurs diplomatiques, opérée sans bruit, au moyen d'une courte circulaire, et autour de laquelle les intéressés ont fait un silence mystérieux ? Je ne m'aventurerai pas à affirmer qu elle est définitive. Lorsque M. Pichon ne sera plus là, son successeur oubliera sans doute de tenir la main à l'exécution de la mesure. Et bien vite, les vieilles habitudes reparaîtront. La vanité humaine est éternelle. Elle se moque de tous les régimes. Il lui importe surtout d'être satisfaite. Jeter de la poudre aux yeux est pour beaucoup de gens un but essentiel dans la vie. Notre démocratie n'est du reste pas la seule à être affligée de la maladie de l'ostentation. La démocratie américaine commence à la connaître aussi. Les filles de leurs milliardaires ne recherchent que des pairs d'Angleterre ou des nobles de France. Les descendants des premiers colons, des anciens habitants de Boston, de Baltimore, de New-York et de Philadelphie, constituent une société fermée et qui se regarde comme bien supérieure aux autres sociétés américaines. Dans tous les pays et sous toutes les latitudes, l'homme tient à faire croire à ses semblables que, pour une raison ou pour une autre, il est au-dessus d'eux.

La transformation du Yunnan

Dans quelques semaines, quelques jours peut-être, la locomotive va atteindre Mong-Tzé, ou, pour mieux dire, Mi-La-Ti, localité située à la hauteur de Mong-Tzé, et dont la gare desservira cette ville. A partir de ce moment, on pourra considérer la construction du chemin de fer du Yunnan comme un fait accompli, car il ne restera plus qu'à poser la voie, sur le plateau qui s'étend entre Mong-Tzé et Yunnan-Sen, ce qui n'est qu'un jeu d'enfant au regard des difficultés qu'a rencontrées l'entreprise dans la première partie du tracé, c'est-à-dire entre Lao-Kay et Mong Tzé, et notamment dans la vallée du Nam-Ti. On aura une idée de ces difficultés lorsqu'on saura qu'entre La-Ha-Ti et Mi-La-Ti, autrement dit du kilométre 71 au kilomètre 156, la ligne traverse près de 80 tunnels; il est vrai qu'entre ces deux points la différence d'altitude n'est pas moindre de 1,450 mètres.

Pour le moment l'exploitation s'arrête à La-Ha-Ti, qui doit à sa situation de terminus provisoire de la ligne une activité inaccoutumée. Des files interminable de chevaux et de mules s'y succédent apportant l'étain des mines de Ko-Ti-ou, que les caravanes convoyaient naguère à Man-Hao, d'où il descendait le Fleuve Rouge, sur des jonques d'abord jusqu'à Yen-Bai, puis sur chaloupe à vapeur de Yen Bai à Haiphong. Actuellement le transport se fait par voie ferrée, sans rompre charge, de La-Ha-Ti jusqu'à Haiphong On évite ainsi les pertes de temps et les risques de naufrage qui résultaient du transport par eau. L'avantage est appréciable pour un produit qui repréésente bon an mal an un poids de 4,000 tonnes et une valeur de 12 à 15 millions de francs. Il va devenir plus marqué encore lorsque le terminus de la ligne va être reporté à Mi-La-Ti, localité beaucoup plus rapprochée de Ko-Tieou que La Ha-Ti.

L'empressement des Chinois à profiter des facilités de transport que le chemin de fer met à leur disposition, alors que ce chemin de fer vient à peine d'être livré à l'exploitation, et sur une longueur de 71 kilomètres seulement pour la partie sur leur territoire, suffit à montrer l'avenir réservé à la ligne lorsqu'elle fonctionnera jusqu'à Yunnan-Sen, sur les 470 kilomètres de son parcours total.

Déjà on peut considéser comme certain que la totalité du trafic enregistré au passage à Mong-Tzé par les douanes chinoises empruntera la voie ferrée. Il s'agit là d'un commerce qui, de 14 millions de francs en 1897, a passé à 44 millions en 1907, triplant et au delà en l'espace de dix ans. Un de ses éléments les plus importants à l'exportation, l'opium, qui représente un chiffre de transactions de 5 à 6 millions de francs est, il est vrai, menacé de disparition progressive par suite des mesures restrictives prises il y a trois ans par le gouvernement chinois au sujet de la culture du pavot et de la vente de la drogue. Mais on sait que les doute les plus sérieux ont été émis sur la sincérité des intentions auxquelles la Cour de Pékin a obéi en édictant ces mesures et il s'écoulera, dans tous les cas, un assez long temps avant que celles-ci aient produit leur plein et entier effet.

D'ici là, et grâce au chemin de fer, la situation économique générale du Yunnan aura suffisamment évolué pour que la disparition de l'opium, en tant qu'article d'exportation, n'affecte que très faiblement le trafic de la ligne. La rapidité et l'importance de la progression du commerce extérieur accusée par la comparaison entre les chiffres de 1897 et ceux de 1907 montrent que cette évolution est déjà en bonne voie.

Dans ce Yunnan naguère si misérable apparaissent maintenant des signes évidents de prospérité et de richesse. Les habitants, désireux de plus de confort, réparent ou agrandissent leurs maisons et leurs fermes. Ils construisent de nou-

velles auberges, des restaurants, des Guildhalls, etc. Ils achètent des articles étrangers qu'ils estimaient jadis trop chers pour leurs bourses. L'importation des filés de coton, qui sert en quelque sorte de criterium à l'aisance de la population, a passé de 3,563 tonnes en 1896 à 6,185 tonnes en 1906. On constate une augmentation plus sensible encore dans l'importation du pétrole qui, en 1897, ne dépassait pas 37, 125 litres et qui, en 1907, a atteint 895,000 livres.

On assiste en même temps à un commencement d'activité industrielle. C'est ainsi qu'on signale l'importation de nombreuses machines à tisser le coton et que deux fabriques d'allumettes ont été récemment créées, l'une à Lin-Ngan-Fou, centre réputé pour ses sentiments xénophobes et rebelle jusqu'alors à toute action du dehors, l'autre à Sung-Ming, à deux jours à l'est de Yunnan-Sen.

Tout cela indique que les esprits s'ouvrent à des idées nouvelles et qu'avec la faculté d'achat des habitants leurs besoins augmentent. Cet accroissement est dû, d'ailleurs, pour une large part, à l'épargne qui s'est constituée dans le pays grâce au numéraire apporté par la Société du chemin de fer pour payer le travail et la nourriture de ses nombreux coolies. Les sommes considérables introduites ainsi au Yunnan y sont restées pour la presque totalité ; on en a la preuve dans la faible valeur du numéraire constaté à la sortie tandis qu'à l'entrée la douane en a enregistré des quantités énormes.

Il est à remarquer d'ailleurs que ce numéraire ne réapparaît plus, du moins sous sa forme primitive de piastres; cette disparition qui, pendant quelque temps est restée inexpliquée, doit être attribuée à cette particulararité que la " piastre de commerce " de l'Indochine, grâce à sa teneur en argent plus élevée que celle de la monnaie locale, procure au fondeur qui la convertit en sycée un bénéfice de 1 ½ %. A un moment, on ne comptait, à Yunnan Sen, pas moins de quinze petites banques qui se livraient à cette fructueuse opération.

Un autre symptôme caractéristique de la transformation économique qui se produit au Yunnan est l'augmentation considérable de l'importation des riz indochinois. Sans doute faut-il tenir compte, pour expliquer cette augmentation — 4,000 tonnes en 1966 contre 300 en 1905 — des achats effectués par la Société de construction de chemin de fer pour l'alimentation des coolies employés sur ses chantiers. Il n'en reste pas moins acquis que le Yunnan, dont les récoltes de riz sont toujours incertaines, fera de plus en plus appel aux énormes réserves du marché indochinois. Il faut s'attendre, dès que le chemin de fer sera livré à l'exploitation et pourra transporter de grandes quantités de riz jusqu'à Mong-Tzé et à Yunnan-Sen, à voir les habitants des plaines yunnanaises renoncer à la culture de cette céréale dans les terrains mal irrigués et la remplacer par d'autres cultures, comme celles du maïs, du sorgho, du tabac et du blé. Il y a là un fait doublement intéressant pour le Tonkin, vendeur de riz et acheteur de blé. L'élevage pourrait être aussi considérablement développé au Yunnan, de même que la culture de la canne à sucre, celle du mûrier, etc.

Mais c'est dans l'exploitation de ses mines que le Yunnan paraît devoir trouver le principal élément de son développement économique et. par consequent, le chemin de fer, celui de son trafic. Malgré des procédés d'extraction et de traitement rudimentaires, les mines d'étain de Ho-Tieou, produisent. on l'a vu, environ 4,000 tonnes de ce métal. En 1897, elles n'en produisaient que 2,500 tonnes. L'activité de la production ne peut qu'être stimulée par l'ouverture de la ligne. Celle-ci ne peut manquer en même en temps, par les contacts plus fréquents qu'elle établira entre Européens et Chinois et par la transformation qui s'ensuivra dans la mentalité de ces derniers, d'amener des améliorations sérieuses dans leurs procédés d'exploitation.

Pour la même raison, on doit espérer qu'elle accélérera la mise en exploitation des autres gisements miniers du Yunnan En outre des mines d'étain de Ho-Kieou, le Yunnan possède, en effet, d'autres mines non seulement d'étain, mais aussi de fer, de cuivre, de charbon, point ou peu et mal exploitées. Si réfractaires que soient actuellement les Chinois à l'exploitation de leurs mines par les capitaux étrangers et par le machinisme européen, il viendra bien un moment où la raison et le sentiment de leur intérêt bien entendu triompheront de leurs répugnances. C est le rail, par la leçon de choses qu'il leur fournira et par les facilités qu'il leur apportera, qui sera l'instrument de cette conversion à des idées économiques plus saines.

Quoi qu'il en soit de ces vues d'avenir qui nous apparaissent — quant à nous — comme des probabilités, il est à prévoir que tout le commerce du Yunnan oriental avec l'extérieur s'effectuera avant peu par la voie du Tonkin et non seulement celui du Yunnan, mais encore celui d'une partie du Szen-Tchouen, du Kouéi-Tcheou et du Quang-Si Dans un rapport récent le consul de France à Mong-Tzé évaluait à 15 millions de francs l'appoint que ces provinces pourrraient apporter, après deux ans de fonctionnement de chemin de fer, à son trafic.

On voit par là combien il importe que nos commerçant se préoccupent dès maintenant, en installant à Yunnan-Sen, point terminus de la ligne et futur centre de distribution des marchandises des succursales de leurs maisons de commerce du Tonkin ou de la métropole, de rendre définitive la situation privilégiée dont nous sommes appels à jouir grâce à la monopolisation des transports dans cette province et à la taxe de transit de 20 % des droits du tarif général qui frappe les articles étrangers concurrents.

JACQUES-MARIE

La Boycottage des chinois en Indo-Chine

Le " *Victoria* ", le deuxième vapeur affrété par la Soicété chinoise des exportateurs de riz, est sur rade depuis le 6 mai. Le " *Fri* " est reparti, le 8 mai effectuant son deuxième voyage de retour sur Hong-kong. Ces deux vapeurs, d'après un confrèee anglais de Hong-kong, ont été affrétés, pour 2 mois, en vue d'un service régulier entre Hong-kong et Haiphong, le taux du frêt étant fixé à 0 p. 25 par colis

Jadis, les exportateurs de riz, qui chargeaient sur les vapeurs de la maison A R. Marty (pavillon français), de la maison Butterfield (pavillors anglais), de la maison Jebsen (pavillon allemeand) —les trois compagnies se partageant le frêt sur Hong-kong, à des conditions identiques—demandaient trois, quatre et même cinq jours pour l'embarquement de leurs marchandises.

Aujourd'hui les chinois sont armateurs et déchargeurs, il leurs faut une journée, tout au plus, pour emplir les cales des navires affrétés par eux. Le vapeur à peine au mouillage, les panneaux sont ouverts, et les opérations d'embarquement et de débarquement commencent aussitôt.

En premier lieu. les chinois exportateurs de riz déclarèrent qu'ils agissaient ainsi parce que les armateurs français, allemand et anglais exigeaient un frêt de 26 cents par sac de riz, avec une ristourne de 10 %. ce qui porte le prix à 23 cents 4 par sac.

Ce prix comparé avec célui de 25 cents accusé par notre confrère anglais de Hong kong prouve que le sentiment qui anime les Chinois exportateurs de riz est tout autre qu'un désir de diminuer le prix de revient de leur denrée sur le prix de Hong-kong.

Pourquoi alors le boycottage des navires appartements aux armateurs fixés dans le port de Haiphong ?

Nous eûmes l'occasion de parler de cette question avec pluisieurs chinois. L'un d'eux nous a dit que le prix de frêt du sac de riz, avec la nouvelle combinaison, revenait à 14 cents ; un autre nous a accusé un prix de 20 cents. Qui croire ?

Un troisième nous a appris que la questio dn boycottage portée à la connaissance de M. le Résident Maire, ce fonctionnaire s'empressa de convoquer à son bureau le chef et le sous chef de congrégation lesqvels lui certifièrent que le boycottage n'existait pas, que jamais les Célestes, après avoir constitué une société pour l'affrètement de deux navires n'avaient obligé les indigènes à vendre du riz à eux seuls sous menaces

Il paraît ausi que M. le Résident-maire chargea un agent de police d'assister aux délibérations des chinois exportateurs de riz qui se rendirent à la pagode. Au moins cet agent de police parlait il la langue chinoise, tout au moins la comprenait-il pour entendre ce qui se disait en ce lieu ?

La " Socié du Riz ", armateur des vapeurs " Fri" et " Victoria", ne se con-

tente pas du transport des sacs de riz ; elle prend maintenant toutes sortes de marchandises, même des voyageurs ! Pour ces dereiers le tarif du voyag Haiphuong Hongkong est de trois piastres, moititié du rix des autres armateurs. C'est un véitable trust.

Pendant ce temps, les vapeurs des compagnies de mavigations françaises et étrangères quittent notre rade avec leurs cales vides. Cette situation fut portée derièrement à la connaissance de M. le Gouverneur général, lequel a promis de se livrer à une enquête, Si malgré l e-tente cordiale, il peut nous paraître indifférent d'ass ster au supplantement des pavillons anglais et allemands par le pavillon norvégien ou chinois —notre commerce d'exportation sur la Chine ne souffrant en rien pour cela, il ne se peut pas que nous assisti us e gaicté de cœur à la suppression de notre parillon natianal,hissé ici par n armateur fraçais peur-être audacieux, — puisque lui seul a su le faire flotter dans les eaux tonkinoises et chi-noises dpuis plus de trente années, — doublement méritant à ce titre !

Le Gouvernemen! de l Indo-Chine voudra-t-il que le pavillon national disparaisse complètement dans la lu te économique — pour ne pas dire autre chose — engagée par les Célestes installés au Tonkin, sous le protectorat français et non comme des Asistiques étangers La qualité de protégés français leur donnerait elle des roits que l'on refuserait à d'autres ?

On nous objectera que chacun est libre d'être armateur ; qu'on ne pourrait empêcher, demain, une société annamite de se former pour l'affrétement de navires, dans le but d'accaparer tout le frêt à destination de la m tropole et de concurrencer nos compagnies de navigation, C'est pour le coup qu'on entendrait pr tester les directeurs et les acti nnaices de nos grandes compagnies de navi gation. On brandirait le pavillon national menacé au-dessus de nos tê es, et le gouvernement agirait aussitôt: soyez en persuadé.

Mais dans le cas qui nous occupe, le pavillon national est représenté par un armateur, seul propriéta re de ses navires. Pourquoi n'a-t-il pas avec lui des actionnaires, membres du parlement ou du gouvernement ?

Le moment est venu de travailler sérieusement au relèvement de notre pavillon en Extrême Orient. C'est à le compagnie Marty que nous devons la maintien de nos positions et l'arrêt dans une déroute que rien ne semblait limiter, à l'époque de la lutte engagée entre les compagnies européennes pour la suprématie des pavillons français, anglais, allemand.

Grâce à la Compagnie Marty, notre pa ti ipation au mouvement du port de Hong-kong s'est maintenue sans recul. Ceux d'Hainan,d'Hoihao ont toujours acco é des chiffres honorables brillants même, si l'on tient compte de ce que notre compagnie de navigation était réduite à ses seules forces, et de ce qu'elle devait lutter contre la concurrence allemande, toujours plus audaciense, qui était venue s'installer à H iphong sur les consei s de notre consul de France à Hoihao M, Kahn — un nom bien français.

Les céles es eux mênes voulurent jadis se mettre de la partie et disputer aux compagnies déjà existantes a suprématie sur ligne explcitée; ils constitnèrent une société de navigation à laquelle un tiers prêta sa raison sociale Ils étaient moins audaciex qu'aujourd'hui où ils se placent carrément en vedette. Les Européens oublièrent leurs vieilles rancunes pour faire face à l'ennemi commun; Français et Allemands se yndiquèrent et, par une entente, firent baisser le prix du frêt jusqu'à o fr 3 et o f 1 par sac de riz.

La guerre se poursuivit à outrance. Elle se termina par l'écrasement de l'entreprise chinoise, qui manquait de capitaux, mais, du côté des vainqueurs, les pertes étaient grandes. Elles se montaient à 300.000 piastres pour la maison Marty, qui avait soutenu l'honneur du pavillon français et qui n'avait plus que les Anglais et Allemands comme concurrents.

A cette époque, les célestes n'avaient pas laissé pointer le bout de l'oreille. On pouvait se méprendre, engager une lutte, dont seuls profitèrent les chinois exportateurs de riz. Nos fils du Ciel qui bénéficièrent jadis d'une baisse énorme du prix du frêt, en affrétant des navires, en formant une société de navigation, espèrent sans doute aujourd'hui obtenir les mêmes résultats en employant les mêmes procédés.

Le Gouvernement de l'Indo - Chine voudra-t-il, à nouveau, que pour sauver l'honneur du pavillon français, la maison Marty perde encore 300.000 piastres ?

Le cabotage colonial français doit être autrement protégé si l'on désire que notre pavillon flotte encore sur quelques navires naviguant dans les eaux tonkinoises et chinoises. Autrement, à la déclaration du sénateur Gaudin de Vilaine, il faudra ajouter : "nous avons des colonies pour les Anglais, les Allemands... et les Chinois !"

***

Depuis plusieurs mois, le " Gilbert ", navire désarmé appartenant à l'U. C. I., attendait un acquéreur qui ne se pressait pas de venir. Le " Gilbert " faisait très bien au milieu de notre rade ; chacun s'était accoutumé à voir fumer la cheminée de sa cuisine, ce qui donnait l'illusion d'un navire sous pression, prêt à partir en croisière !

Aujourd'hui le " Gilbert " a allumé ses fourneaux et il repris la mer ; mais il ne bat plus pavillon français et ne porte plus en tête du mât de misaine les couleurs de l T.C.I. C'est là une des conséquences du boycottage des chinois Le " Gilbert " a été acheté pour la somme de 45 o o piastres, nous dit un confrère, par un Chinois qui le destine à faire le service sur Hongkong.Les affaires sont les affaires et les temps sont durs ! L'U. C.I. ne pouvait trouver une meilleure occasion de se débarrasser de son vieux rafiot, un laissé pour compte des armateurs de France !

D'aucuns auraient voulu que, par esprit de solidarité peur la défense et le triomphe du pavillon français menacé par le boycottage des Chinois, l'U.C.I. ne vendit pas son navire à ces Chinois. Pourquoi veut-on que Pierre prenne soin des intérêts de Pa l ; ce derni r sert-il un intérêt quelconque au premier ?

On ne parle d'intérêts généraux menacés que lorsque les intérêrs pariculiers de quelques gros pontes faisant partie de la coterie des privilégiés sont en jeu ; autrement la collectivité n'existe pas ! Et voilà comment on arrive,en pays français, avec pareils raisonnements, à posséder des colonies pour les étrangers !

Le "Gilbert" venu en Indo Chine pour le cabotage dans les mers d'Extrême-Orient,où il devait concurrencer les vapeurs des compagnies existantes, a été victime,comme tous les vapeurs français, des dures lois imposées à la navigation coloniale qui la mettent en état d'infériorité avec la navigation étrangère ayant port d'attache dans les mers de Chine. Ce qu'il n'a pu faire sous pavillon français le vapeur " Gilbert " le fera sous pavillon étranger parce qu'il ne sera plus astreint, par l'inscription maritime française, à avoir à bord un équipage nombreux et défini,source de frais généraux énormes et ruineux pour l'armateur.

Avenir du Tonkin

Asie Centrale

Il n est pas sans intérêt de noter que la plupart des résultats acquis par le Dr Stein, en Asie centrale, avaient déjà été établis par les découvertes faites il y a dix ans dans les mêmes régions par notre compatriote, M. Charles Eudes Bonin, au cours de la mission à lui confiée par le gouvernement français.

C'est ce qui ressort du récit même de son voyage publié à son retour dans la *Géographie* de février-mars 1901 et dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale*, nos 6-9, de la même année. Les restes de la route, d'une si grande importance historique, qui reliait la Chine à l'Occident et du " grand mur " jalonné de tours de défense qui la protégeait ont été pour la première fois relevés au milieu du désert par M.Bonin durant l'automne de 1899 et décrits par lui dans les publications précitées.Il y a ajouté dans la *Géographie* une note historique relative à la date de cette grande muraille et exposé le premier l'idée qu'elle avait été construite pour protéger la route en question contre les incursions des Huns, alors campés dans les steppes de cette partie du Gobi. Toutes ces conclusions ont été confirmées par les recherches subséquentes du docteur Stein, qui les a reprises à son compte, mais elles avaient été formulées bien avant lui par notre compatriote, à la suite des découvertes faites par celui-ci.

M. Deniker, bibliothécaire du Museum, a d'ailleurs signalé l'antériorité de ces découvertes et du voyage de M. Bonin dans la *Géographie* de décembre 1908

et rappelé à cette occaion les fouilles faites par ce dernier dans une ville ruinée. située dans la même région et nommée Ming-uy (les mille maisons), fouilles reprises ensuite par MM. Grunwedel et Stein.

C'est également M. Bonin qui a appelé l'attention du monde savant sur l'importance des "grottes des mille Bouddhas", voisines de Tong-hoang (Kansou). étudiées depuis lors par le docteur Stein, mais visitées avant lui par le Russe Pr.evalsky, le Hongrois Szechenyi et notre compatriote; celui-ci y campa plusieurs jours en octobre 1899 et il a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avec des photographies, le résultat de ses recherches dans une note lue à une séance de l'Institut et publiée dans les comptes rendus de l'Académie pour 1901.

A la suite de cette communication, dont le texte lui avait été remis par M. Bonin, M. Pelliot a été chargé d'étudier plus spçcialement ce monument si curieux au cours de la mission qu'il vient de terminer. et il a rapporté les résultats les plus intéressants de son voyage, qui doivent être prochainement exposés au Louvre.

Quant aux inscriptions des grottes où le docteur Stein dit avoir retrouvé les dates de leur origine, il y a longtemps qu'elles ont été publiées par les soins de l'Académie des Inscriptions, qui avait confié à M. Chavannes, professeur au collège de France, la mission d'en étudier les estampages rapportés par M. Bonin. Le texte et la traduction en ont été imprimés avec un important commentaire historique de M. Chavannes dans un mémoire présenté par celui ci à l'Académie et publié par elle dans son recueil (1re série, tome XI, 2e partie), sous le titre : *Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale d'après lee estampages de M. Ch.-E. Bonin.*

Ajoutons enfin que la route vers le Tchitral suivie par le docteur Stein et "interdite aujourd'hui aux voyageurs européens" a été parcourue jusqu'au nord de la vallée de Swat, dès 1904, par M. Bonin et décrite par lui dans un article de la *Revue de Paris* du 15 mai 1908. Les voyages et les découvertes des explorateurs français en Asie centrale étant bien antérieurs aux recherches qui s'y font actuellement, souvent d'après les indications données par eux, il n'y a pas de raison pour qu'ils soient passés sous silence et que l'honneur en soit laissé uniquement aux voyageurs étrangers qui n'ont fait, en bien des cas, que les suivre.

E. A.

Correspondance

SOUIFOU *18 Avril 1909*

De notre correspondant particulier. — Il y a eu une levée de boucliers à Gau-luen, sous-préfecture dépendant de Tchentou. Poussé à bout par les exactions du fisc, le peuple a entouré la douane. Le Chef douanier à qui on en voulait surtout, s'étant sauvé chez une ministresse protestante, fut massacré ainsi que celle chez qui il avait trouvé asile. Dix ou douze coupables ont payé de leur tête cet attentat.

***

WUCHOW *le 20 mai 1909*

De notre correspondant particulier. — La date, fixée pour les élections du conseil provincial, approche.

A l'heure qu'il est, la campagne électorale est censée battre son plein. Voici, d'après le *Kouang Si Sin pao*, sur quelles bases se feront les élections.

Le nombre des conseillers a élire est fixé à 57, et le chiffre total des électeurs, inscrits dans toute la province, est de 40.284. Chaque préfecture est divisée en autant de circonscriptions qu'elle compte de fois 706 électeurs. Les treize préfectures de la province seront donc représentées au conseil provincial dans les proportions suivantes :

Kouélin : 8 conseillers — Oû Tcheou : 11 conseillers. — Pinglo : 10 conseillers : —Nanning : 5 conseillers. — Siuntcheou : 5 conseillers. — T'ai-ping : 2 conseillers. —K'ing yuen : 2 conseillers.—Setch'eng: 1 conseiller. — Senguen : 3 conseillers — Kouichouen : 1 conseiller. — Pésé : 1 conseiller. — Tolin tcheou : 4 conseillers.

Les idées de réformes et de progrèsque s'efforce de propager le "*Kouang Si je pao*", n'entament que très lentement la masse des gens simples et illettrés, qui composent l'immense majorité de la population du Kouang Si. A la vue de cette apathie incurable, de cette indomptable force d'inertie la feuille progressiste ne sait ni à quel "P'ou-sa" se vouer, ni à quel remède recourir. En désespoir de cause, elle propose de faire un choix parmi les étudiants, revenus de l'Etranger, et de les disséminer à travers la province en leur donnant la mission "d'évangéliser" le peuple, et de lui prêcher les bienfaits de la réforme et de la civilisation. L'envoi d'une telle pléiade d'apôtres, dit notre feuille, est le seul moyen d'éclairer cette tourbe d'ignorants, incapable de lire ou de comprendre les journaux.

***

Une école d'un nouveau genre va être prochainement fondée à Wuchow, sous le nom de : "Kaing Si Kien you hiô t'ang". (Ecole de gardiens de prisons pour la province du Kouang Si. "Le but général de cette intitution est d'améliorer la condition des prisons et d'adoucir le sort des prisonniers. Le nombre des élèves qui pourront être admis dans la future école pourra s'élever jusqu'à cent-cinquante. Les dits élèves pourront *indifféremment* : appartenir à la classe mandarinale ou lettrée; être originaires du Kouang si ou d'une autre province, être gradés, ou munis d'un diplôme prouvant qu'ils ont passé par une école secondaire ou normale, soit par une école de droit. Ils devront avoir au moins vingt ans et au plus quarante. Il sera requis d'eux, cela va sans dire, qu'ils soient d'une conduite exemplaire, et qu'ils aient en outre des facultés intellectuelles au moins égaler à la moyenne — Les matières enseignées seront les suivantes : 1° Le code chinois actuellement en vigueur : 2° Les principes d'hygiène. 3° La connaissance général des droit : 4° Les règlements modernes concernant la tenue des prisons : 5° Les lois régissant l'entretien des prisons au Japon : 6° Les règlements détaillés suivis au Japon dans l'entretien des prisons : 7° Le code pénal et la façon de l'appliquer : 8° L'arithmétique élémentaire : 9° Les exercices et la gymnastique miletaires.

Voilà, certes, un programme assez chargé, surtout si l'on considère que la formation de nos futurs, "geoliers" devra être complète après un an d'études. Ils auront au bout de ce temps, à subir un examen minutieux (?) dont dépendra en grande partie leur avancement dans l'avenir.

***

Soerabaya le 11 Mai 1909

De notre correspondant particulier.—

Enfin la Hollande a une héritiere, et cela déchire un nuage sombre dans la diplomatie future. En effet la reine de Hollande mourant sans héritier, c'était la compétition d'une foule de princes allemands, danois et norvegiens. Naturellement le peuple hollandais ne voyait pas ce futur d'un œil rassuré et l'amour de son indépendance en est une preuve; aussi lorsque l'époque des couches approcha, partout dans les Indes Néerlandaises on se prépara à fêter l'heureux événement. Pour une fois, le hollandais si flegmatique d'habitude, s'emballa et même sans savoir le dénouement qu'on pouvait craindre être semblable aux précédents, il réunit d'abord les fonds nécéssaires à l'achat d'un cadeau à la reine; c'est ainsi que la population de Soerabaya commença à manifester sa joie et dans tous les centrae des Indes Néerlandaises il en fut de même ; puis on se proposa d'organiser des fêtes et on émit des billets qui permettraient de prendre part aux réjouissances. A Soerabaya, mille billets à f. 5 ainsi qu'un certain nombre d'autres à f. 2, 10, et 0,50 furent émis ; en peu de jours tous ces billets furent enlevés. Je dois dire que le comite des fêtes avait décidé que si à la suite d'un malheur les fêtes n'avaient pas lieu on rembourserait et partie les billets.

Le programme des fêtes fut varié, parade militaire, bal dans les deux clubs: soirée de gala au théâtre, feux d'artifice, et corso fleuri, etc., etc. Tout était déjà prêt pour le 8 Avril, car d'après les télégrammes, on attendait l'événement pour cette date, mais lorsqu'on arriva vers le 11, la population commença à s'énerver et comme certains bruits fâcheux couraient, on craignit un accident pour la troisième fois; dans les rues où devait avoir lieu le corso fleuri et le carnaval, les guirlandes de feuillage pendaient misérablement grillées par le soleil et on fut obligé de les enlever. Des fêtes malheureusement je ne puis en parler ayant dû quitter Soerabaya pour quelque temps, mais je sais que partout elles eu-

rent un plein succés, principalement à Soerabaya où la plu e · e vint pas trop troubler les têtes. En effet, la saison des pluies tire a sa fin et bientôt e le se fera de plus en plus rare ; c'est aussi ' poque où les usines à sucre recommencent la campagne; déjà quelques unes ont recommencé et pendant une dur e qui varie de trois a cinq mois on travaille jous et duit sans s'arrêter, sauf accident aux machines. L'habitude est de donner une fête pour inaugurer la reprise du travail; a ces fêtes qu'on appelle " Maalfeest " (fête du moulage) on fait de nombreuses invitations et en général c est une vraie partie de plaisir : souvent on y a une représentation cinématographiq e suivie toujours de danses javanaises et de combats singuliers et aussi de bals et de festins; les fêtes durent parfois deux et trois jours.

***

De Hollande, on annonce que le nouveau paquebot de la *Stoomvaartmaatscchappy Nederland* sera prêt pour la fin de 1910, je crois que les dimensions que la compagnie hollandaise a cru devoir donner a son dernier vapeur sont assez importantes pour être rapportées ici; en effet ce paquebot aura 130 mètres et demi de ong avec une largeur de 16 mè res et demi et une profondeur de 8m. 70. Si le tirant d'eau est de 7m. ..o le déplacement du bâtiment doit être de 12.190 tonnes de 1016 kilg. La vitesse de ce paquebot doit pouvoir être de 15 milles à l'heure pendant 24 heures. Il est à deux hélices.

L'aménagement pour les passagers a été tabli de manière à pouvoir recevoi 103 passagers, de 1re classe, 75 de 2em. et 34 de 3em. plus 140 de 4em. C'est le paquebot hollandais qui possèdera des troisièmes et des quatrièmes et cela a une très grande importance, car jusqu'à présent ces deux classes n'existant pas, les sous-officiers et autres fonctionnaires du gouvernement qui, à bord des vapeurs allemands et français voyagent en troisième, doivent voyager en deuxième, il s'en suit donc que le hollandais préfère voyager par une malle étrangère que par la malle hollandaise, s'il est obligé d'aller en deuxième et cela pour le plus grand bénéfice de la malle allemande qui a enlevé peu à peu cette nombreuse clientèle aux Messageries Maritimes.

Sur le pont sup rieur seront installées 10 grandes chaloupes. La coque est double et l'intérieur du bâtiment est divisé par sept cloisons formant ainsi huit compartiments ; Sur le pont se trouve 4 écoutilles et la mâture se compose de deux mâts, la place dans les câles permet le transport de 2750 tonnes de 2,83 M. c. de marchandise.

Les deux machines sont à quadruple expansion, les chaudières sont cylindriques et au nombre de cinq avec 24 feux pouvant fournir la vapeur jusqu'à une pression de 14 atmosphères. Une distillerie pouvant donner 12.000 litres par jour sera également établie à côté des machineries.

M. G. JOURDAN.

Lettre de Canton

—Le mal "qui répand la terreur"—pour ne point l'appel r par son nom — a fait de grands ravages à Canton, au cours des trois dernières semaines. En différents quartiers de la ville chinoise où le fléau semblait s'être cantonné, les décès ont été fort nombreux Chose qui ne s'était pas vue depuis quatre ans, des Chinois au service des Européens ont été atteints et sont morts sur le territoire des concessions. Les mesures les plus énergiques ont été prises à la suite de ces décès bien faits p ur alarmer les Shameennois.

—Tout le monde crie au miracle par ici. Il est certain qu'il vient de se passer une chose fort extraordinaire: on a mis la main sur une bande de pirates qui s'apprêtaient à piller un vapeur; pas un des malandrins n'a pu s'échapper, les soldats de la police fluviale ayant, pour une fois, fait preuve d'audace et de bravoure, en attaquant des gens intrépides, qui se sont d'ailleurs longuement défendus.

Il y a de cela quinze jours, le steamer chinois Koung Ouai quittait Ou-tcheou pour Cantont et Hongkong. Vers minuit il fut hélé et accosté par une canonnière du vice-roi de Canton dont le commandant fit prévenir qu'on avait signalé une troupe de pirates comme ayant dû s'embarque incognito soit sur le " Koung-Ouai " soit sur le " Ounk-Ouai. " Le capitaine chinois du " Koung-Ouai " fit aussitôt perquisitionner, pendant que le vapeur continuait sa route. On trouva d'abord un individu dissimulant un revolver sous sa vente. Une jonque de la police fluviale, qui stationnait dans les parages, fut appelée et l'on fouilla partout. Dans deux paniers énormes on découvrit des revolvers et des cartouches dissimulés sous des gâteaux. Un certain nombre d'individus ayant cherché a s'opposer à la saisie des armes, une mêlée s'ensuivit et le pilote de la jonque militaire futtu. Une autre jonque de la police qui s'approchait fut reçue à coups de fusils par l'équipage du " Koung-Ouai ". Finalement on se reconnut et la bataille devint furieuse entre les pirates et les soldats. On réussit à ligoter les brigands qui ava ent pu tuer deux hommes de la police

Le coup qui venait d'échouer si heureusement avait été, comme d'habitude, fort bien préparé. Les soi-disant paniers de gâteaux avaient été déposés à bord du " Koung-Ouai " à Ou-tcheou même, puis les pirates s'étaient embarqués, par groupes successifs, à chacune des stations suivantes.

—Les Européens qui se réjouissaient de la capture opérée par la police fluviale à bord du " Koung-Ouai " ont dû, quelques jours après, confesser qu'il ne fallait pas se hâter de conclure que la sécurité du trafic allait être assurée désormais.

Une jonque affrétée par la " Eas Asiatic Petroleum Ce " était attaquée au cours d'un voyage à Loung-Fcheun et soulagée de 300 touques de pétrolet Les consuls, a la sulite de cet acte d. piraterie, réclament à grand cris, tandie que les voleurs s'en vont débitant leus butin sans grande crainte d'être arrêtés.r

***

Les Chinois, depuis l'affaire de l'occpation des îles Pratas par des Japonais, voi nt des envahisseurs partout. On signalait dernièrement au vice-roi de Canton que des Allemands et des Japonais s'étaient installés aux îles Paracelles sans autorisation Le vice-roi crut devoir envoyer là-bas des mandarins chargés de faire une enquête. On fouilla l archipel sans pouvoir y découvrir de diables d'étrangers, pas plus que de Nippons. En revanche, les enquêteurs signalèrent qu'au sud de l'île d'Hainan vivaient paisiblement deux Allemands. On allait porter plainte au consulat allemand, quand quelqu'un eut l'idée de faire finalement une démarche par laquelle on aurait dû commencer. On s'adressa en conséquence au commissaire des Douanes impériales qui répondit qu'en effet il y a avait, à la pointe la plus méridionale de l'île d'Hainan, deux européens qui montaient la garde pour empêcher la contrebande et cela au nom et pour le compte de l'empereur de Chine et dans une station douanière établie depuis déjà pas mal de temps.

—Nos dépêches annonçaient que S.E. le vice-roi venait d'inaugurer solennellement le nouveau port de Heung Tchao, destiné à ruiner par la concurrence, la colonie portugaise de Macao. Des journalistes ont eu l'idée d'aller voir de près ce qu'était ce fameux port. Ils ont vu làbas des collines arides, une plage déserte, un frêle appontement en bambou. Sur tout cela la puissante imagination de certains cantonnais a déjà créé une grande ville, des quais, des lignes de chemin de fer, etc... Il paraît que l'idée de la fondation de Heung-Tchao ne vient pas du tout des notables de Heung-Shan, comme les gens du gouvernement le prétendent. Le " South China Morning Post " dit avec raison que les promoteurs de l'idée ne peuvent pas plus se prétendre gens de Heung-Shan que "les habitants du Cumberland ne peuvent se dire du Middlesex". Heung-Tchao se trouve exactement à 5 milles au nord de Macao. Un rep rter anglais a commis l'indiscrétion d'aller constater sur place que la baie n'a que 6 ou 8 pieds de profondeur le long du rivage, et se trouve bien exposée aux typhons du Nord Est au Sud-Ouest, tandis que le sol est trop sablonneux pour permettre de construire des godowns et des édifices demandant des fondations solides.

Le jour de l'inauguration, le ciel semblait furieux de ce que de braves gens—comme le sont S.E. le vice-roi et ses conseillers—vinssent ainsi perdre leur temps à inaugurer des châteux en Espagneen un coin désert et mal choisi: il pleuvait à verse.

E. C.

Documents Officiels

Règlement pour les écoles de gouvernement autonome

Les règlements suivants sur lesquels le bureau des affaires constitutionnelles doit faire un rapport ont été adoptés par le ministère de l'intérieur.

1—Une école de gouvernement autonome est une école pour l'étude des règlements de gouverment autonome et la préparation de membres pour ce gouvernement. Une devra être établie à la capitale de chaque province et dans chaque préfecture, sous-préfecture ou district.

2—Les écoles de gouvernement autonome dans les capitales de chaque province devront être établies cette année et celles des préfectures, sous-préfectures et districts devront être établies immédiatement après que les élèves des écoles des capitales auront été diplômés ; ils en seront les professeurs.

3—Les étudiants en droit seront choisis comme professeurs pour les écoles de gouvernement autonome dans les capitales des provinces et un président pour chaque école sera choisi parmi eux. Les présidents te professeurs de ces écoles dans les préfectures, sous-préfectures et district seront choisis parmi ceux qui sont diplômés des écoles provinciales.

4—Les écoles de gouvernement autonome établies par le gouvernement sont seulement dans un but expérimental et l'approbation devra être obtenue des plus proches autorités si les notables désirent établir des écoles semblables. Un notable connaissant les lois sera choisi comme président avec l'approbation du bureau des affaires constitutionnelles. Les écoles déjà établies devront se conformer à ces règlements.

5—Ce qui suit sera enseigné dans les écoles de gouvernement autonome.

(a) Préparation à la Constitution.

(b) Lois.

(c) Explication des lois actuelles.

(d) Règlements des élections

(e) Règlements du gouvernement autonome et élections.

(f) Règlements pour l'enquête sur la population.

(g) Règlements regardant le gouvernement autonome, élections et lois etc.,

(h) Règlements adoptés par le bureau des affaires constitutionnelles.

6—L'étude seule des règlements du gouvernement autonome est permise dans ces écoles. Le bureau des affaires constitutionnelles aura le droit de contrôle et d'examen des leçons etc.

7—Les membres des écoles de gouvernement autonome des capitales provinciales seront choisis parmi les notables natifs des préfectures, sous-préfectures et districts. Deux membres au moins seront choisis pour chaque année scolaire.

8—Les membres des écoles de gouvernement autonome des préfectures, sous-préfectures et districts seront choisis dans les villages.

9—Les travaux du système de gouvernement autonome seront mis à exécution dans les villages ; avis public en sera donné en langage courant par les écoles de gouvernement autonome.

10—Les membres des écoles de gouvernement autonome seront choisis parmi ceux ayant droit de vote. Aucune personne ne sera choisie si elle n'a le droit de vote.

11—Les membres des écoles de gouvernement autonome seront diplômés des écoles déjà établies.

12—Les dépenses pour les écoles de gouvernement autonome provinciales seront appropriées par le bureau des affaires constitutionnelles et les dépenses pour les écoles des préfectures et districts seront payées sur les fonds locaux. Les dépenses de déplacement pour ceux qui sont choisis comme membres des écoles provinciales seront aussi payées par les autorités locales.

13—Les locaux pour les écoles de gouvernement autonome devront être des immeubles du gouvernement inoccupés. Les dépenses devront toujours être faites économiquement.

14—Les règlements détaillés des écoles de gouvernement autonome devront être étudiés et réglés par le bureau des affaires constitutionnelles et devront toujours être reportés au ministère de l'intérieur pour enregistrement par les vice rois et gouverneurs des provinces.

POLICE FRANÇAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 22 AU 29 MAI 1909

Vols	25
Vols d'enfants	1
Incendies	8
Coups et blessures	1
Vagabondage et mendicité	1
Evasion	1
Détournement de femme	1
Dette	1
Arrestations pour le compte d'autres juridictions	2
Contravention aux réglements municipaux	1
Maintenus quelques heures au violon	80
DIVERS	
Cadavres trouvés sur la voie publique	4
Malades indigents envoyés à l'hôpital	1
Plaintes diverses	13
Incendie	1
Commencement d'incendie	1
Tentative de suicide	1
CONTRAVENTIONS	
Contravention au réglement de police et voirie	320
do do des voitures	5
do do des jin-ric-shaws	120
do do des brouettes	27

Le Chef de la Garde,
MALLET

DECRETS IMPERIAUX

DU 7me JOUR DE LA 4me LUNE (25 MAI)

— Le 5me jour de la 5me lune (22 juin) étant le premier jour de l'été, il nous faudra faire des offrandes à Foang-tse ; nous enverrons le prince Cheou 肅王, ministre de l'Intérieur, pour y accomplir les cérémonies en nos lieu et place.

Pour les quatre autels latéraux de Fang-tse, nous y enverrons Sie-lou 錫霖, Yong-toun 榮敦, Ngan-fei 恩輝 et Yen-sieou 延秀 pour y faire très respectueusement des offrandes. Respect à ceci.

***

— D'après la loi de notre dynastie, lors de l'avénement au Trône d'un nouvel Empereur, celui-ci peut faire remise au peuple de toutes ses dettes vis à-vis de l'Etat en lui permettant de ne pas les payer.

Nous devons donc suivre le bon exemple pour conférer cette faveur privilégiée au peuple en souvenir de notre avènement au Trône et nous ordonnons que toutes les sommes dues par les habitants des provinces soient remises. Nous espérons que le ministère des Finances règlera épa faitement cette affaire d'après la situation de chaque province, afin de témoigner notre bonet envers notre peuple. Respect à ceci.

— Nous permettons à Tang Tchao-yi 唐紹怡, qui vient de rentrer de l'Etranger, de porter la décoration que le gouvernement de la Belgique lui a donné. Respect à ceci.

***

— Nous nommons Tchong-ping 鍾彬, actuellement préfet en expectative d'emploi au Koangtong, au poste de sous-directeur de l'école de droit des nobles à Pékin. Respect à ceci.

***

— Après avoir lu le rapport de M. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandproprrie, le prince Régent a écrit de sa choue main l'édit suivant :

“ Nous vous félicitons de traiter vos affaire toujours loyalement, avec droiture et activité. Nous espérons que vous aurez la persévérance de mieux agir encore à l'avenir pour répondre à la confiance que nous avons eu toujours en vous. Mais seulement, vous devrez examiner avec soin quelles sont les affaires importantes ou celles qui ne le sont pas, ainsi que celles qui doivent bénéficier de la priorité sur les autres. Respect à ceci. (*Senpao*)

DU 8me JOUR DE LA 4me LUNE (26 mai)

—Le vice-roi Toan-fang 端方 nous a récemment présenté un rapport, nous priant d'accorder la permission de démissionner à Yu Tcheng-koh 余誠格, trésorier général du Koangsi, pour raison de santé etc...

Nous lui permettons donc de démissionner. Respect à ceci.

***

—Cheou-chiong 壽勳, premier vice-ministre de la Guerre, a de trop importantes charges; nous lui permettons de ne plus prendre part aux administrations civiles à Pékin. Respect à ceci.

DU 9me JOUR DE LA 4me LUNE
(27 mai)

— Nous promouvons Hoei King-tong 魏景桐 au poste de trésorier général dans la province du Koangsi, et Tchao Ping-gnei 趙濱彥 au poste de juge provincial du Koangtong. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons à Che-tchang 世昌, administrateur du ministère des Finances, et à ses collègues âgés de 65 ans et au-dessus, qui sont venus subir l'examen impérial, de continuer à exercer leurs fonctions comme auparavant.

Quant à Ngan-yuen 恩元, administrateur de la Cour du service de la famille impériale, qui n'est pas venu subir cet examen, il devra subir une punition d'après la loi. Respect à ceci.

***

— Le prince Tsai-toan 載濤 et ses collègues nous ont fait parvenir un rapport, nous informant qu'après avoir suivi l'ordre impérial, ils ont fixé les règlements relatifs aux décorations et aux médailles destinées aux princes et aux hauts mandarins, travaillant dans les camps ou chargés de la direction des soldats etc...

Nous trouvons que ces règlements de ces ordres honorifiques sont assez bons; à l'avenir, tous les princes, ducs et parents de la famille impériale, qui devront se mêler aux rangs des soldats dans les divers camps, auront le droit de les porter, d'après leur dignité, afin qu'ils puissent se distinguer des autres mandarins militaires. Respect à ceci.

DU 10me JOUR DE LA 4me LUNE
(28 mai)

— Nous nommons Tcheng-ngou 增厚 au poste de surintendant de la gabelle des deux Hoei, au Kiangsou. Respect à ceci.

— Nous désignons Tcheng Koang-ts'iuen 廣銓, taotai du riz et des grains au Yunnan. Respect à ceci.

***

— Nous rétablissons en son ancien poste Tsiang Tche-sing 蔣澤新, sous-préfet à l'essai au Koangtong, destitué auparavant. Respect à ceci.

DU 13me JOUR DE LA 4me LUNE
(31 mai)

Nous ordonnons au prince Sauloutai 蘇魯岱 de porter pour le moment le sceau du généralissime de la bannière blanche bordée. Respect à ceci.

Audience impériale

du même jour

S.E. Tcheng Tei-siuen 程德全, nouvellement désigné gouverneur du Moukden, ainsi que MM. Tchao Che-tch'oun 趙士琛 et Yang Seng-ts'ing 楊聖清, tous deux mandarins de Pékin, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

M. Vang Yi-su 汪詒書, nouvellement désigné promoteur de l'Instruction publique dans la province du Chansi, ainsi tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

LL. AA. II. les princes Tsai-toan 載濤 Yeou-loan 毓朗, ainsi que deux mandarins de Pékin Yong Hi-ling 熊希齡 et Vang Tei-p'ou 汪德溥, et tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

***

Tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 12me JOUR DE LA 4me LUNE
(30 mai)

S. E. Tcheng Koang-ts'iuen 曾廣銓 nouvellement désigné taotai chargé des grains et du riz dans la province du Yunnan, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à *l'Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité]

***

NOMINATION

Pékin

— M. Tchao-yng est désigné ministre p. i. de la Justice durant l'absence de S. E. Tai Hong-tse qui est délégué en Russie pour remercier ce gouvernement d'avoir envoyé à Pékin un délégué spécial pour prendre part aux cérémonies funèbres de feu l'Empereur Koang-siu.

— Vang Ta-sie, premier vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) va être transféré membre du Bureau chargé de l'amélioration des administrations de la Cour de Pékin.

— M. Tcheng Pao-tch'oen, directeur général du chemin de fer du Foukien, est désigné conseiller de première catégorie du Bureau chargé des nouvelles administrations de la Chine.

Pékin

— D'après un bruit sérieux qui circule à Pékin, que S. E. Tcheou Ze-tsi, assesseur au *Oéoupou*, et S. E. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhai, vont tous deux permuter dans peu de temps. (*Ming-fou-je-pao*)

— S. E. Vang Ta-sie, premier vice-ministre du *Yeou tchoan-pou*, va être transféré vice-ministre du *Oéoupou*.

***

INSTRUCTION PUBLIQUE

Houpé

— S. E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, vient de désigner plusieurs dizaines d'élèves des plus savants, pour les envoyer au Japon et chez diverses nations étrangères, afin d'y apprendre la navigation en mer et le cabotage. (*Chepao*)

***

CHEMINS DE FER

Kiangsou

— Les travaux du chemin de fer de Songkiang à Kia-hing sont complètement achevés; l'inauguration de cette nouvelle voie ferrée aura lieu le 12me jour de la lune courante, 30 mai.

Cette ligne ferrée est reliée de Changhaï par Songkiang, Fong-king et Zah-hou-tang jusqu'à Kia-hing, préfecture du Tchékiang.

Koangsi

— Tous les notables du Kiangsi viennent de tenir à peu près tous les jours des réunions des gros actionnaires de la compagnie du chemin de fer pour obtenir une forte somme d'argent, destinée à la construction de leur ligne ferrée; car le ministère du *Yeou tchoan-pou* (Postes et Voies) aurait menacé de disposer du droit des notables du Kiangsi de la construction de leur ligne ferrée, si ces derniers ne peuvent pas la faire commencer pendant cette année.

Koangsi

— M. Hoei-hong, taotai et ancien directeur-général de l'arsenal de Foutcheou, actuellement chargé de la direction générale du chemin de fer du Koangsi entier, vient de faire un contrat avec un ingénieur anglais pour la construction d'une ligne ferrée de la longueur de 330 *Li*; cependant encore la compagnie du chemin de fer manque d'une grosse somme d'argent. (*Chechepao*)

***

OPIUM

Pékin

—Le prince Régent va appeler à Pékin douze hauts fonctionnaires des provinces, fumeurs d'opium, pour qu'on les examine avec soin; s'ils peuvent prendre des médicaments contre leur mauvaise habitude, ils seront rétablis dans leur

ancien poste ; sinon, ils seront à jamais privés d'emploi. [*Senpao*]

Kirin

— On dit que le gouverneur de Kirin vient de désigner une femme en qualité de détective spéciale, afin de pouvoir enquêter sur toutes les femmes qui fument l'opium. (*Ming-fou-je-pao*)

Kiangsou

— S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, vient d'adresser à quelques gouvernements étrangers une lettre officielle pour les remercier d'avoir envoyé à Changhaï des délégués spéciaux pour aider la Chine à délibérer sur les moyens à prendre pour l'interdiction absolue de l'opium. (*Senpao*)

Pékin

— D'après le budget annuel, il manquera au ministère des Finances cette année une somme de 5.000.000 taëls. (*Chepao*)

Kiangnan

— Le trésorier-général de Nankin aurait déclaré officiellement que dans le trésor public de cette province il n'y a que 160.000 taëls, et qu'il devra dépenser mensuellement 600.000 taëls. (*Jentcheoujepao*)

***

PRESSE

Pékin

—S. A. I. le prince Régent, lorsqu'il a fini tous les matins de régler les affaires de l'Empire, lit les journaux suivants :

Pékin-je-pao, (journal de Pékin) *Choen-t'ien-che pao*, (journal du temps de Choen-t'ien) paraissant tous les jours à Pékin.

Ta-kong-pao, (journal de grande justice *Je-je-sing-van-pao* (journal des nouvelles) paraissant tous les jours à Tientsin.

Che pao, (journal le temps) *Sen-pao*, (journal de Changhai) *Che che-pao*, (journal des affaires actuelles (paraissant tous les jours à Changhaï.

En dehors de ces journaux il fait venir encore de Hongkong trois journaux paraissant à Koantcheou. (*Chechepao*)

Mandchourie

— Le *Tchang-tch'oen-je-pao* (journal paraissant à Tchang-tch'oen) vient de cesser sa publication brusquement à cause de la discorde intervenue entre M. Pie Hou-ting, un des gros actionnaires de ce journal, et les autres porteurs d'actions

***

AFFAIRES ETRANGERES

Londres

— S. E. Yang Che-ki, vice-ministre du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Travaux et Commerce) et S. E. Li King-chi, vice-président de l'Académie impériale, tous deux originaires du Nganhoei, ont envoyé un télégramme à S. E. Li King-fang (Lorde Li) ministre de Chine à Londres, pour qu'il fasse tout son possible afin d'obtenir que les contrats relatifs aux mines de Tong-Koan-chang au Nganhoei, soient annulés pour contenter tous les habitants de la dite province.

— Sir John Lister Kaye aurait proposé aux notables du Nganhoei de racheter les mines situées à Tong-Koan-chan : les gens du Nganhoei refusent énergiquement. (*Senpao*)

***

INTERIEUR

Pékin

— S. A. I. le prince King, oncle du prince Régent, est tombé gravement malade depuis trois jours.

— Le 20 mai a eu lieu une réunion générale des hauts mandarins de Pékin, au Bureau chargé des lois constitutionnelles ; mais ce jour-là, le prince King, le duc Tsai-tse et S. E. Liang Toung gnei, ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères), ne sont pas arrivés ; il n'y a que quelques ministres qui s'y présentèrent l'après midi pour parler des remerciements aux gouvernements étrangers.

— S. E. Tai Hong-tse, ministre de la Justice, chargé d'aller remercier la Russie, partira de Pékin ces jours ci ; il a décidé qu'il rentrera à Pékin avant la fête de Dragon (22 juin).

—S. E. Siu Che tch'ang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a présenté sa démission au Trône; mais le prince Régent l'a refusée énergiquement.

— Tous les journaux et mandarins de Pékin, voyant que M. Vang Ta-sie, premier vice-ministre du *Yeou-tchoan pou*, ne quitte pas son poste, se moquent beaucoup de lui.

—S. E. Li Tien-ling, ex-ministre p.i. du *Yeou-tchoan-pou*, est allé reprendre son poste de généralissime mongol de la bannière jaune; mais on dit qu'il sera désigné bientôt ministre de l'Instruction publique à Pékin.

—Lors de l'agonie de feu l'Empereur Koangsou et de feu l'Impératrice-mère douairière, S. E. T'ie-liang, ministre de la Guerre, et S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique, tous deux originaires de la Mandchourie, ont fait la proposition de prier S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, de se faire régente pour quelques années comme fit l'Impératrice-douairière Tseu-hi.

Leur proposition ayant été abandonnée, ces deux mandarins ont résolu de quitter leurs charges pour éviter de mécontenter le prince Régent. (*Jentcheoujepao*).

— Le prince Régent vient d'ordonner au Conseil d'Etat de lui faire parvenir tous les grands journaux de la Chine afin de les lire à loisir.

Par conséquent, les conseillers de l'Empire voient les journaux comme leurs plus importants ennemis. (*Jentcheoujepao*)

— Un prince, ayant réuni ses amis dans son palais pour jouer de l'argent pendant la nuit, a été arrêté par le prince Yeou-loan, généralissime de la garde impériale de Pékin.

Setchoan

— M. Tchao K'i-ling, nouveau promoteur de l'Instruction publique au Setchoan, est arrivé à Jentou, le 26 mai.

C'est un fonctionnaire très droit, sans crainte des puissants; il a accusé souvent auprès du Trône S. A. I. le prince King et son fils le prince Tsai-tseng.

Kensou

— Le pince Régent ayant appris que M. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, néglige de traiter les nouvelles administrations, aurait délégué deux fonctionnaires spéciaux au Chensi et au Kensou pour examiner tous les mandarins des deux provinces susdites.

Tchékiang

—M. Tang Ze-sieh, directeur général de la compagnie de chemin fer du Tchékiang, voyant que S. E. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou*, continue à exercer ses fonctions, a décidé de démissionner.

— S. E. Tcheng-yong, gouverneur du Tchékiang, qui devait être destitué de sa charge, ne peut se maintenir à son poste que grâce à la seule autorité du prince King.

—Le dit gouverneur vient de recevoir du *Oéoupou* l'ordre d'interdire à tous les navires à vapeur des nations étrangères de naviguer à l'intérieur du Tchékiang. (*Tchonvaijepao*)

Koangtong

— Dans les fleuves près de Lou-pao, village de San choei, se trouvent quelques centaines de cadavres; on dit que ce sont de gens qui ont été tués comme brigands par les soldats.

Foukien

—Le 20 mai, tous les élèves de l'école normale de Vou-chan-che ont quitté leur classe et s'en sont allés chez eux ; ils agissent ainsi, pour protester contre leur directeur trop sévère.

Kiangsi

—M. Yu Ming-yi, nouveau taotai de Nan-kong, au Kiangsi, ayant rendu sa visite d'adieu au vice-roi de Nankin, est parti pour Nantchan, le 24 courant.

—Le tribunal du sous-préfet de Tei-ang-hien a été démoli par les travailleurs du chemin de fer ; l'émeute était produite parce que leur demande d'augmentation de salaires n'a pas eu de résultat.

Houpé

— Un indigène du nom de Tsou Ju kien, ayant réussi à emmener avec lui par des promesse fallacieuses plus de vingt jeunes filles pour les vendre aux maisons de prostituées, vient d'être condamné à la décapitation en face du tribunal de la préfecture de Ang-lou-fou, pays où il est né.

Kiangsou

— M. Tien Tch'oen-ting, nouveau sous-préfet de Changhaï-hien quittera, les fonctions de préfet intérimaire des T'ong-tcheou, le 28 mai, pour partir à Nankin où il rendra visite au vice-roi Toan-fang et le remerciera de sa recommandation.

Le nouveau sous-préfet Tien ira à Soutcheou dans le même but le 30 courant, il a déclaré qu'il pourra entrer dans sa nouvelle fonction probablement le 3 juin.

—M. Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeou-tchoan-pou*, n'ayant pu demeuré à Foutcheou, son pays d'origine,

est arrivé à Changhai avec toute sa famille; mais comme il a été très souvent attaqué par les journaux indigènes il a fait partir, toute sa famille, ainsi que les objets lui appartenant, à Soutcheou, capitale provinciale du Kiangsou, où il s'est fait bâtir une grande résidence.

Aussi les journaux indigènes se moquent beaucoup de M. Tcheng-pie qui, très riche, est chassé par les habitants du Foukien, et même par les gens de Soutcheou, qui imiteront les habitants du Foukien, pour renvoyer ce très mauvais fonctionaire. (*Ming-fou-je-pao*).

— L'état de maladie de S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, s'aggrave de jour en jour ; il a déjà présenté sa démission au Trône.

On dit que S. E. Choei-tcheng, trésorier général de Soutcheou, le remplacera probablement.

Mandchourie

— Les Etrangers résidant en Mandchourie considèrent S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de Mandchourie, comme un homme anti-étranger.

— Ce vice-roi aurait aboli toutes les administrations réglées par son prédécesseur, S.E. Siu Che-tch'ang, actuellement ministre du *Yeou-tchoan-pou.*

Lorsqu'il entra dans la ville de Moukden, et qu'il vit le nouveau palais du vice-roi de Mandchourie, il demanda la raison pour laquelle ce palais était aussi magnifique.

On dit que ce vice-roi, trouvant que son prédécesseur a dépensé inutilement beaucoup trop d'argent du Trésor public, aurait préparé un rapport très détaillé pour l'accuser auprès du Trône.

Kiangsou

— Nous avons signalé la nouvelle, annonçant que le vice-roi de Nankin et le gouverneur du Kiangsou ont présenté au prince Régent un rapport général dans lequel ils l'ont prié de leur permettre de recevoir les impôts fonciers en taëls et non en sapèques. Tous les notables et quelques censeurs impériaux s'étaient opposés à cette proposition.

Maintenant, le *Sen-pao* dit que le prince Régent, ayant lu le rapport des deux hauts mandarins du Kiangsou, refuse non-seulement d'accéder à leur demande, mais qu'au contraire, il ordonne encore au peuple de payer quand même en sapèques ses impôts fonciers.

— M. Li Ngno-sien, sous-préfet p.i. de Chang-hai-hien, s'est rendu hier dans la pagode du ciel, pour faire les prières aux esprits du ciel afin que ceux-ci fassent tomber au plus vite une pluie abondante que les campagnards attendent avec impatience.

— Nous avons annoncé avant-hier que le prince Régent a permis à Yu Tcheng-koh, trésorier général du Koangsi, de démissionner, grâce à la demande de S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin.

Maintenant on nous apprend que ce trésorier général, voyant que son père, résidant à Nankin, âgé de plus de 80 ans, est gravement malade, a décidé de rester au service de son père durant le reste de sa vie, afin de lui montrer sa piété filiale.

— M. Tchao Ping-gnei, étant entré fonction du juge provincial du Kiangsou, paraît très sévère soit pour les criminels, soit pour tous ses subordonnés.

—S. E Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, aurait reçu du prince Régent la permission de démissionner et de retourner chez lui pour se soigner.

S. E. Choei tcheng, trésorier général du Kiangsou, sera nommé probablement gouverneur du Kiangsou et M. Tsou Hiao-tong va être désigné trésorier général de Soutcheou.

—Ce gouverneur vient d'informer le prince Régent que les notables du Kiangsou sont très savants dans les nouvelles méthodes d'administrations et l'aident à fonder dans cette province quelques expositions commerciales etc...

Le prince Régent l'en a beaucoup félicité, mais il lui dit encore de mieux agir encore à l'avenir et de pratiquer l'économie.

Pékin

—L'état de maladie de S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique, se montre de plus en plus grave et ne laisse aucun espoir de guérison.

— Plusieurs fonctionnaires du *Ouéoupou* (Affaires étrangères) auraient été condamnés à une punition pour leur négligence à l'égard des hôtes étrangers à l'occasion des cérémonies funèbres de l'Empereur Koangsiu. (*Jentcheoujepao*)

— Le prince Régent vient d'ordonner au *Oéoupou* (Affaires étrangères) d'employer à l'avenir tous les mandarins qui parlent une langue étrangère et qui sont versés dans les lois des Etrangers.

— Le conseil d'Etat aurait averti le prince Régent que Yuen Che-kai, conseiller d'Etat destitué, fut l'occasion des émeutes en Chine en l'an 1898, et que le prince destitué Toan fut la cause du soulèvement des boxeurs de l'an 1900.

Cela montre que Yuen Che-kai va subir encore une plus grave punition.

— Le prince Régent aurait fait en sorte que toutes les femmes de la Mandchourie et de la Mongolie portent les mêmes habits que ceux des femmes chinoises.

— Le prince Régent vient d'ordonner verbalement à S. E. Siu Che-tchang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) qui a pris possession de son poste, le 26 mai, de couper court à tous les abus de partialité, de népotisme et de cupidité.

Mandchourie

— S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de Mandchourie, est entré dans ses nouvelles fonctions, le 19 courant ; il a lancé aussitôt une proclamation, permettant au peuple de se rendre directement au tribunal du vice-roi pour déposer leurs plaintes.

Tchékiang

— M. Yng-ling, nouveau préfet de Kia-hing-fou, devra recevoir son sceau, le 30 mai.

Honan

— La nuit du 27 mai, a éclaté un violent incendie dans la rue de T'onkia ; plus de 60 grandes boutiques ont été détruites par le feu. Les pertes montent à plus d'un million de taëls.

Houpé

— M. Li Ming tch'oen, trésorier général du Houpé, fait tout son possible pour être désigné gouverneur du Kiangsi dont le gouverneur M. Hong Su-koei va démissionner.

— Un officier de la Police de Lao-hokéou, nommé Kao Sie-koei, ayant eu une discussion avec un sous-préfet, s'est suicidé en avalant du poison.

Tientsin

— Un gendre de M. Li Tei-cheng, taotai et directeur du chemin de fer Tientsin-Poukéou, a été accusé d'avoir volé au trésor public dudit chemin de fer une somme totale de cent mille taëls, en vendant à la société les terrains à un prix très élevé.

Koongtong

— M. Yang-K'u, ancien ministre de Chine à Tokio, actuellement assistant au *Oéoupou*, originaire du Koangtong, ayant été nommé ministre de Chine en Belgique, s'est empressé de quitter son pays d'origine pour se rendre à Pékin; il pourra être reçu en audience par le prince Régent, probablement le 2 juin.

Pékin

—Le prince Régent a ordonné au ministère des Finances de verser quarante mille taëls au prince Tsai-tseng, commissaire impérial au Japon et trente mille taëls à S. E. Tai Hong-tse, commissaire impérial en Russie, pour leurs divers frais nécessaires.

— Le prince King étant gravement malade, le prince Régent envoie tous les matins son frère cadet le prince Tsai-tao, à son palais pour le saluer de sa part.

— Les travaux de la construction du nouveau Bureau chargé des lois constitutionnelles vont être terminés et son prix monte à plus de 80.000 taëls.

— Le prince Régent a décidé de donner un nom posthume à feu Tcheng-Pao-tcheng, ancien gouverneur du Hounan, qui recommanda à feu l'Empereur Koangsiu plusieurs réformateurs.

Tchékiang

—L'école de l'étude pour les professions relatives aux filatures de coton et de soie, ouverte à Hantcheou, vient d'être fermée, à cause du manque d'argent nécessaire.

—S. E. Tcheng-yong, gouverneur du Tchékiang, étant très souvent accusé d'inhabileté et de paresse dans les nouvelles méthodes d'administrations, a reçu du prince Régent un télégramme lui ordonnant de se corriger et de s'efforcer de mieux agir à l'avenir.

Kiangsi

— S.E. Hong Su-koei, gouverneur du Kiangsi, fumeur d'opium, ayant appris que le prince Régent va l'appeler à Pékin pour juger de son habitude de fumer l'opium, a déjà présenté au Trône

sa démission, sous prétexte qu'il est tombé malade.

Foukien

—M. Koh Tao-che, taotai de la douane d'Amoy, est arrivé à Foutcheou ; il va reprendre son nouveau poste.

M. Koh Tao-che fut taotai de Tchengkiang; où il a été destitué il y a deux ans ; grâce à la recommandation faite au Trône par S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, il a pu être rétabli dans son ancienne dignité.

Koangtong

—M. Lieou Che-ki, taotai en expectative d'emploi au Koangsi, originaire de Long-meng, dépendance du Koangtong, étant délégué à l'étranger pour apprendre la science technique du chemin de fer, étant en route dans la région de Koangtcheou, a été tué par un inconnu, le 28 mai.

Pékin

— Nous avons annoncé la nouvelle que S. A. I. le prince Régent lit tous les matins quelques journaux chinois ; maintenant on nous apprend que ces journaux sont choisis d'avance tous les matins, par S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire. (*Chechepao*)

— Le *Oéoupou* (Affaires étrangères) ayant trop d'affaires à régler, a invité LL. EE. Tchang Tche-tong et Lou Tchoan-ling, tous deux ministres de l'Empire, pour l'aider à règler ces affaires bien importantes ; mais ces deux hauts mandarins n'accédèrent pas à sa demande. (*Chechepao*)

— Un censeur impérial vient d'accuser à nouveau auprès du prince Régent S. E. Siu Che-tchang, ancien vice-roi de la Mandchourie, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) d'avoir dépensé inutilement une très grosse somme d'argent en Mandchourie sans avoir obtenu aucun résultat.

— Le *Oéoupou* aurait prié le prince Régent de rappeler à Pékin MM. Vou Ting-fang Lou Tcheng-siang et Siuen-sing, ministres de Chine à Washington, à la Haye et en Hollande, pour l'aider à gérer des affaires étrangères. (*Chechepao*).

— S. E. Tai Hong-tse, ministre de la Justice, chargé d'aller remercier le gouvernement russe, a décidé de partir de Pékin, le 7 juin.

— S. E. Siu Che-tch'ang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou*, a l'intention de prendre possession de son poste, le 2 juin.

— Le prince Régent aurait dit à tous les conseillers de l'Empire de délibérer sur ce que les pouvoirs de vice-roi et de gouverneur de chaque province soient séparés et partagés responsablement.

— Les examens impériaux que tous les étudiants chinois ayant complètement terminé leurs études à l'Etranger, doivent passer sont achevés ; ils ont été partagés en trois catégories, la première catégorie contient trente personnes dont le premier fut M. Hoang Tei-tchang ; la seconde partie est composée de 57 et la troisième 15.

Kiangsou

— S. E. Vai Tcheng-siang, trésorier génésal de Nankin, qui est venu à Changhaï pour assister à l'inauguration du chemin de fer de Changhaï-Songkiang-Fongking, était de retour à Nankin, le 31 mai dans l'après-midi.

— S. E. P'an Yao-sou, ancien gouverneur du Singkiang, originaire de Soutcheou, est venu hier à Changhaï.

— Il y a environ un mois qu'il n'y a pas eu de pluie dans les environs de Sonkiang ; par conséquent, tous les petits canaux sont à sec et les campagnards n'ont pas le moyen de mettre les semences dans les rizières. Le prix du riz s'élève de jour en jour, car les navires de riz ne peuvent pas entrer à l'intérieur.

Le préfet et les sous-préfets de Sonkiang-fou se présentent deux fois par jour à la pagode, pour faire des prières afin de fléchir le ciel et de faire tomber la pluie très nécessaire pour les campagnards.

— La nuit du 29 mai, un violent incendie a éclaté en face de la pagode Yuen-miao; plus de 250 maisons ont été brûlées,les pertes sont considérables, car il y en a plusieurs grandes boutiques brûlées.

— Dans la ville de Yantcheou, il y a eu aussi quelques grands incendies pendant ces dix jours, plus de 400 maisons ont été incendiées. Ce pays-là attend également avec impatience une pluie très abondante.

—Les autorités du Kiangsou auraient l'intention de faire un emprunt avec certaine nation étrangère dans le but de faire cultiver les territoires incultes et abandonnés de Hoei-ngan,de Siu-tcheou et de Hai-tcheou. (*Ming-fou-je-pao*)

Tchékiang

— La nuit du 29 mai, a éclaté un très violent incendie dans la capitale provinciale du Tchékiang ; plus de 700 maisons ont été brûlées.

— S. E. Tcheng-yong, gouverneur du Tchékiang,vient d'être blâmé sévèrement par le ministère des Finances pour ne pas lui avoir envoyé une grosse somme qui avait été fixée et destinée à la nourriture des soldats de la Mandchourie et du Petcheli.

Houpé

— Près de la ville de I-tch'ang, il y a eu un incendie la nuit du 22 mai ; environ 80 grandes maisons ont été incendiées.

— Cinq notables du Houpé, portant le titre de préfet,ayant essayé de changer arbitrairement les nouveaux réglements des écoles primaires, fixés auparavant par S.E. Tchang Tche-tong, ex-vice roi des deux Hou, actuellement ministre de l'Empire, sont destitués et condamnés à la prison.

Chansi

—M. Sie kou, promoteur de l'instruction publique au Chansi, est mort brusquement dans son tribunal, le 21 mai;sa femme est décédée quelques jours avant sa mort, en mettant au monde un enfant.

Chensi

—Le conseil d'Etat aurait conseillé au vice-roi Seng-yong du Chensi-Kensou de présenter lui-même sa démission au Trône afin d'éviter d'être bientôt destitué par ordre du prince Régent (*Jentcheoujepao).*

Nganhoei

— Les vieux notables du Nganhoei auraient informé le gouverneur de leur province que, par suite de la trop grande sécheresse, le riz coûte très cher et le peuple parait bien malheureux ; et que, si la pluie ne tombe pas dans dix jours, tous les habitants, pauvres familles, seront dans l'alternative de mourir de fain.

Les environs du Honan souffrent aussi de la sécheresse.

Honan

— Deux grandes familles Tang et Gnei, originaires de Sing-tchoan-hien, ont récemment commandé à leurs domestiques de se battre pour s'emparer d'un vaste terrain; les mandarins locaux n'ont pas osé les juger, ni envoyer de soldats sur les lieux pour les apaiser, car leurs fusils sont perfectionnés.

Mandchourie

—S. E. Sie-liang, nouveau vice roi de la Mandchourie, a résolu de changer toutes les méthodes d'administration instaurées par son prédécesseur S. E. Siu Che-tch'ang.

Plusieurs Etrangers, résidant dans la Mandchourie, se moquent beaucoup de ce vice-roi, conservateur très insensé.

Les journaux indigènes paraissant à Pékin, à Tientsin, à Moukden et à Ynkéou, le critiquent également très violemment.

Aussi dit-on qu'il va changer et invitera les réformateurs à l'aider dans les diveses administrations.

Ce vice-roi aurait voulu diminuer ou supprimer plusieurs fonctions par raison d'économie.

— Le 20 mai, S. E. Sie-liang a pris possession de son poste ; après avoir accompli les cérémonies d'installation dans ses nouvelles fonctions, il a reçu un grand nombre de mandarins et a fait un discours devant eux, disant :

Je suis choisi comme vice-roi plénipotentaire de la Mandchourie par ordre du Régent ; je vous invite à tous vous efforcer de mieux agir à l'avenir et à m'aider à traiter de notre mieux toutes les affaires administratives. Vous devez songer toujours aux bons exemples pour les exprimer dans vos actes afin de répondre à l'espoir de la Cour suprême et au plaisir du peuple.Si je fais des fautes, vous devrez me le dire simplement sans crainte de me froisser. Si vous avez tort, je devrai vous en accuser auprès du Trône sans pardon et sans partialité. Si quelques-uns des fonctionnaires soit civils soit militaires osent à l'avenir recevoir injustement l'argent du peuple ou lui en extorquer, voler de l'argent au trésor public ou dépenser pour leurs besoins l'argent destiné à la solde, je devrai leur infliger immédiatement une punition très grave. Vous êtes tous mandarins, vous devez donner alors de bons exemples au peuple ; vous ne devez jamais vous amuser dans les maisons de prostituées ni jouer aux jeux d'argent, car tout cela est chose très déshonnète etc... (*Tchenvaijepao*)

Pékin

— S. E. Siu Che-tch'ang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) a prié le prince Régent de publier un décret impérial ordonnant très sévèrement à tous les vice-rois et gouverneurs des provinces de ne pas négliger de traiter les lois constitutionnelles et les diverses nouvelles méthodes d'administration.

— M, Vang Ta-sie, premier vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou*, qui devait être désigné conseiller de première catégorie du Bureau chargé des lois constitutionnelles, vient de recevoir du prince Régent l'ordre de la suppression de cette promotion; car celui-ci sait bien que ce mandarin n'est pas estimé par les habitants des provinces méridionales.

— S. E. Sha Tcheng-ping, amiral du Kiangsou et du Koangtong, ayant vu que ses projets, présentés au prince Régent, relativement au ministère de la Marine, n'ont pas de résultat, a décidé de quitter Pékin pour retourner dans le Sud.

— Le prince Régent ayant lu dernièrement les rapports de LL. EE. Lou Tchoan ling, Cheng Kai nei et Yong-k'ing, ministres de l'Empire, pour demander la permission de démissionner, paraît fort mécontent d'eux. (*Chechepao*)

—Dans peu de temps il y aura un grand changement parmi les hauts mandarins de la Cour de Pékin,surtout parmi ceux du ministère de la Guerre, (*Chechepao*)

—Plusieurs fonctionnaires de la Mandchourie viennent d'arriver à Pékin où ils seront nommés titulaires grâce à l'influence de S. E. Siu Che-tch'ang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou*.

—Le prince Régent vient de permettre officiellement à tous les mandarins du deuxième degré et au-dessus d'envoyer un de leurs enfants étudier au collège impérial sans payer la pension.

Kiangsou

—Par suite de la trop grande sécheresse, S. E. Toan-fang, vice roi de Nankin, est allé tous les matins à la pagode de dragon pour faire des prières au ciel. Il est informé également que toutes les semences des rizières, mises dernièrement, sont mortes de sécheresse; aussi le vice-roi paraît-il bien inquiet.

— Le prince Régent ayant lu le rapport de S. E. Tcheng k'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, qui lui a demandé la permission de démissionner, s'est empressé de lui accorder un congé de 15 jours.

— M. Tchao Ping-gnei, ancien surintendant de la gabelle des deux Hoei, au Kiangsou, nouvellement désigné juge provincial du Koangtong, aurait fait tout son possible pour refuser cette dernière nomination; car il est d'avis de rester au Kiangsou.

— Un domestique d'une riche famille Ma de Nankin, ayant violé la jeune concubine de son patron, a été arrêté et jeté en prison il y a un mois; il a été récemment décapité, le 29 mai dernier.

— M. Tien Tch'oen ting, nouveau sous-préfet de Changhai, pourra prendre possession de son poste, le 3 juin.

Tchékiang

—Nous avons signalé la nouvelle annonçant qu'un violent incendie a éclaté, le 29 mai, dans la capitale provinciale d'Hantcheou. Maintenant nous apprenons que ce feu a duré depuis minuit jusqu'à 7 heures du matin; plus de 700 maisons ont été brûlées, un enfant et une vieille femme ont péri dans les flammes; neuf hommes ont été blessés.

—M. Shu, ingénieur du chemin de fer du Tchékiang, ayant cheminé, sur les routes pour examiner les chemins de fer tracés, près de Yu-chan, a été frappé grièvement par les indigènes qui ne voulaient pas voir l'installation de cette ligne ferrée.

— Le 26 mai, tous les notables et les gros actionnaires du chemin de fer du Tchékiang se sont réunis pour délibérer sur les meilleures mesures à prendre pour faire partir M. Vang Ta sie, premier vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou*, et faire garder son poste à M. T'ang Ze-sien, directeur général du chemin de fer du Tchékiang.

Setchoan

— M. Tcheng Yuen-cheng, taotai de Tchoan-tong, est tombé très gravement malade; M. Foang-hio le remplace par intérim.

— M. Tchao K'i-ling, ancien censeur impérial, nouveau promoteur de l'Instruction publique au Setchoan, qui avait très seuvent accusé le prince King et son fils le prince Tsai-tseng, a pris possession de son poste, le 31 mai.

Tibet

— Le prince Régent a récemment publié l'ordre impérial suivant:

Lorsque M. Tchao Eul-fong, commissaire impérial au Tibet, sera arrivé à Lasha, M. Lien-yu pourra revenir à Pékin. (*Tchonvaijepao*)

Foukien

—.Le vice-roi du Foukien et le trésorier général de Foutcheou ayant entendu que M. Gnei ku, nouvel inspecteur impérial des Finances du Foukien, va arriver de Pékin à Foutcheou, ont grand peur.

Mandchourie

— S. E. Sie-liang, vice-roi de la Mandchourie, est très sévère à l'égard de tous les mandarins, il a déjà supprimé plus de quarante fonctions à Moukden par raison d'économie; le vice-roi a fait donner à chacun de ceux qui ont perdu leur place, deux mois d'appointements.

— Le dit vice-roi suppime les postes et diminue des appointements des mandarins; aussi tous les fonctionnaires de la Mandchourie ne sont-ils peu empréssés à y rester.

Chensi

— S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, vient d'envoyer un télégramme au Bureau des lois constitutionnelles de Pékin, pour lui demander pour quelle raison tous les journauz chinois se moqnent de lui relativement à sa négligence de traiter les nouvelles méthodes d'administration; il déclare que, réellement, il est bien énergique dans la mise en pratique des lois constitutionnelles et qu'il n'a jamais empêché ces nouvelles administrations etc...

Le Burau susdit a répondu ainsi: " Nous vous félicitons beaucoup,si vous agissez réellement ainsi et les journaux cesseront naturellement de se moquer de vous." (*Sinvanpao*)

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

27 Mai 1908	27 Mai 1909
Mini, 17 4	10,2
Max, 28,3	28,5
Moy, 22,85	19,35
28 Mai 1908	28 Mai 1909
Mini. 16.2	14.0
Max. 28.3	32.7
Moy. 22.25	23.35
29 Mai 1908	29 Mai 1909
Mini. 17,4	17,7
Max, 26,6	32,2
Moy, 22,00	24,95
1 Juin 1908	1 Juin 1909
Mini, 14,4	15,5
Max, 28,6	29,1
Moy, 21,50	22,30
2 Juin 1908	2 Juin 1909
Mini, 16,1	16,2
Max, 30,0	28,8
Moy, 23,30	22,50

DE RETOUR

M. Jasson, receveur des postes françaises à Hankeou,qui fit l'an dernier, l'intérim à Changhai, lors du congé de M. Dopfeld, est retourné par vapeur *Sydney*.

POSTE RUSSE

Les paquets assurés pour la Russie et tous pays de Mongolie et Mandchourie, où existent des bureaux de postes russes, seront dorénavant acceptés par le bureau de poste russe de Changhai.

DECISION D'APPEL

Un avis est parvenu ici disant que l'affaire Price, en appel aux Etats-Unis, avait été annulée; le jugement ayant été basé sur une erreur d'écritures.

VILLEGIATURE

M. Baucher, assistant des douanes impériales chinoises, est parti dimanche dernier pour le Japon, en compagnie de sa femme et de son fils, pour une villégiature de 3 mois.

M. WILFLEY

On mande de Washington que l'ancien juge Wilfley, à la Cour Suprême des Etats-Unis,a été appelé par M. Taft à Washington. On s'attend à ce qu'il soit sous peu pourvu d'un poste important.

PROTECTEURS DE MOUSTIQUES

Les autorités de Paoshan, au raient, paraît-il, interdit aux brigades anti-moustiques de la concession internationale d'opérer en dehors des limites de la concession.

PRIX DE TIR

Les 5 et 6 Juin aura lieu le concours de tir de la compagnie américaine du *S. V. C.* De très beaux prix seront offerts à cette occasion.

BIEN PAYE

M. Hays Hammond, qui vient récemment de décliner l'offre de ministre des Etats Unis à Pékin, doit être l'ingénieur des mines le mieux payé du monde. Il gagne en effet la bagatelle de $ 500,000 annuellement.

VISITE DE TOURISTES

On annonce que le vapeur *Arabic* de la "White Star Line", vapeur de 14000 tonnes, a été affrêté pour transporter 700 touristes de New-York en Extrême Orient. Il quittera New-York vers la fin de l'au tomne et arrivera à Changhaï dans lemilieu de Décembre.

COURSE DE BICYCLETTES

Une course de bicyclettes de 25 milles aura lieu sur le terrain en face le "Golf club" samedi, 5 Juin. à 4 h. de l'après-midi. Cette course est organisée par l'Amateur Athletic Association. Les entrées seront closes le jeudi 3 juin à 3h. du soir. Les prix sont exposés chez MM Kuhn et Co, Nanking road.

CONSULAT JAPONAIS

Le consulat général du Japon sera transféré le 1er Juin dans les immeubles de la N. Y. K, les bâtiments actuels devont être démolis et reconstruits. Ils datent de 30 ans alors que le premier consul japonais à Changhaï était M. Shinagawa.

NOS MALADES

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. D. Percebois, assistant des douanes impériales chinoises, qui vient de garder la chambre une dizaine de jours, à la suite d'un accès de fièvre, pourra reprendre son travail lundi.

Nos sincères félicitations.

LORD KITCHENER

Le "Canadian Pacific railway" a été informé que le général lord Kitchener fera un voyage au Canada cet été,après avoir visité la Chine et le Japon en Août. Au Canada, il inspectera les forces militaires de l'état du Dominion.

NECROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre le décès,à Hongkong, des suites de la fièvre typhoïde, de M. R. D. Watt, supérintendant-ingénieur de la maison Butterfield et Swire. A l'occasion de ce décès, tous les bateaux de la compagnie avaient, avant-hier, mis leurs pavillons en berne.

COUR MIXTE FRANCAISE

A l'audience du Vendredi 28 Mai, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong cheng, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur,sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Deux chinois	Accusés d'avoir pillé une maison à Kiang-Wei (sous préfecture de Pao-Chan	Remis aux autorités chinoises à Pao-Chan
Un chinois	Vol de 6 livres de poivre en grains	3 jours de prison
,, ,, ...	Dette de $ 12,80 de loyer	Peut sortir sous caution
,, ,, ...	Vol de marchandises dans un entrepôt	Relâché sous caution et 5 jours pour faire venir son patron
,, ,, ...	Patron d'une fumerie d'opium, sans licence	3 jours de prison et le faire déménager
,, ,, ...	Vol de riz	15 jours de cangue
,, ,, ...	Rupture de ban et vol différents objets sur un sampan	1 mois de cangue et 3 mois de prison
,, ,, ...	Tentative de vol par effraction	15 jours de cangue
,, ,, ...	Accusé de détournement d'une femme	Peut sortir sous caution
,, ,, ...	Vol de $ 150,00 à son patron	2 mois de prison
,, ,, ...	Mafoo, vitesse désordonnée	$ .0,00 d'amende
,, ,, ...	Vol d'un pantalon	7 jours de prison
,, ,, ...	Vol de différents objets	15 jours de cangue
,, ,, ...	Coups et blessures à un autre chinois	1 mois de cangue
,, ,, ...	Mafoo, excès de vitesse	$ 20,00 d'amende
Une femme	A quitté le domicile conjugal	Envoyés au refuge
Un chinois	Affaire commerciale	Remis à une date ultérieure
Deux chinois	Soupçonnés de vol de deux garçons	Peut sortir sous caution
Trois chinois	Vol d'enfants	Attendre
Trois ,, ...	Vol de différents abjets à bord des baterux	1 mois de prison chacun
Un chinois	Vol d'un tablier en coton	3 jours de prison
,, ,, ...	Vol de médicaments chinois	1 semaine de prison
,, ,, ...	Vol de riz	3 jours de prison
,, ,, ...	Vol d'un sac de graines de sésames	1 m. de cangue
,, ,, ...	Complice du précédent	3 jours de prison
,, ,, ...	Vol d'un parapluie coton	Sera remis à ses parents
Un chinois	Dépôt d'ordures sur la voie publique	$ 2, d'amende
,, ,, ...	Patron de la maison incendiée No 31 quai des Fossés	Attendre
,, ,, ...	Refus de payer les frais d'insertion sur les journaux	Remis à une date ultérleure
,, ,, ...	Mafoo, vitesse désordonnée	Attendre
Un Européen.........	Dette de 1(00 taëls envers 2 chinois	Jugement à huitaine
Un chinois	Dette de $ 12,00 de loyer	Peut sortir sous caution
,, ,, ...	Vol d'un parapluie en coton (récidive)	1 mois de cangue et 2 mois de prison
Trois ,, ...	Vol de planches	Envoyés à la police de Tonkadou
,, ,, ...	Refus de payer un chèque de 300 yens	Peuvent sortir sous caution
,, ,, ...	Vol de 3300 sapèques	3 jours de prison

MEMORIAL DAY

Samedi 30 courant, jour de la célèbration par les Américains du "Memorial Day" une cérémonie funèbre aura lieu à 9 h. du matin au cimetière de Bubbling Well,à laquelle participeront la compagnie américaine du S. V. C. et un détachement du croiseur américain *Wilmingtou.*

CONDAMNATION

Un indien, Jewan Singh, qui avait été arrêté et déféré à la Cour Suprême anglaise pour tentative criminelle sur une jeune fille chinoise a été, avant-hier, 28 mai, condamné à quatre ans d'emprisonnement. Un autre indien Mullah Singh est détenu sous la même inculpation.

QUAND LE DIABLE DEVIENT VIEUX, IL SE FAIT... BANQUIER

Lui Jung-fou,le vieux chef des Pavillons Noirs qui nous donna tant de tintoin lors de la campagne du Tonkin, est attendu sous peu à Hongkong. Il était depuis longtemps dans le Kouangtong comme fonctionnaire, puis négociant. Il faisait aussi de la banque. C'est dans ce but qu'il va se rendre à Hongkong.

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Albert Kammerer, ancien consul suppléant à Changhaï, dont nous avons annoncé le mariage l'an dernier, vient d'avoir une fille, née à Neuilly, le 19 Mars 1909,qui a été baptisée des prénoms de Marie-Magdeleine.

Nos sincères félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour le bébé.

BRASSERIES DE BIERE CARLSBERG

Nous avons reçu de la maison East Asiatic Co, Canton Road, 2, agent de la bière Carlsberg, un opuscule magnifiquement édité montrant, par une série de gravures, l'installation et le fonctionnement des brasseries Carlsberg à Copenhague.

LE SYNDICAT DE PEKIN

Le rapport et les comptes du "Pékin Syndicate" ont été publiés à Londres. Ils montrent un bénéfice, au 30 Juin dernier, de £138,128.Par suite de la difficulté de répartir les bénéfices entre les différentes classes d'actionnaires,les directeurs n'ont distribué aucun dividende et le compte a été reporté à l'exercice précédent.

VOLS DE BICYCLETTES

Toujours des vols de bicyclettes. Le 1 Juin.un employé de le "Shanghai Mutual Telephone Co" qui avait laissé sa machine à la porte d'une usine de Yangtzepoo la vit subtiliser. Il prévint la police, donna la description de sa machine et peu de temps après celle-ci était r trouvée entre les mains d'un chinois qui avoua le vol et fut aussitôt incarcéré. On le soupçonne de n'en pas être à son coup d'essai.

LE "JUNK CHANNEL"

Deux dragues étant actuellement en travail dans le "Junk Channel" il a été impossible d'ouvrir le canal à la navigation à la date qui avait été primitivement annoncée. On espère cependant qu'à la fin de Juin, les dragages seront terminés et la navigation pourra y être ouverte. Le canal aura 600 pieds de largeur et 18 pieds de profondeur dans son milieu.

CONSULAT GENERAL DES ETATS-UNIS

M. Amos P. Wilder, successeur de M. Denby, est arrivé le 1er Juin par l'*Empress of Japan*. Reçu par M. Denby, le nouveau consul-général a pris charge du consulat.

M. Wilder qui vient de Hongkong où il occupait le même poste était très apprécié des négociants chinois et il en est très regretté.

M. Denby, le regretté consul-général est parti hier par *Chikugo Maru* au milieu d'un grand concours d'amis, venus le saluer.

S. V. C.

La nouvelle compagnie de génie qui doit être formée au corps des volontaires est en bonne voie.

Une réunion a eu lieu mardi au Town Hall, sous la présidence du major Barnes, assisté du cap. W. M. Dowdall et de M. Godfrey, ingénieur du "Municipal Council".

Un comité a été élu composé de MM. Cole, Killer, Pryce, Pearson, Harpur et Frost. MM. Dowdall et Godfrey étaient scrutateurs. A l'unanimité, sur la proposition du président, M. Godfrey a été choisi pour être le chef de la nouvelle compagnie: 38 adhérents étaient présents.

SHANGHAI NANKING RAILWAY

Il est connu que la prospérité du Shanghai Nanking railway dépend presque exclusivement du nombre de voya-l'an dernier une perte de Tls. 620,000 geurs; aussi a-t-elle été enregistrée. On dit actuellement que le vice-roi Toan Fang et le gouverneur du Kiangsou ont décidé de prélever la somme de 500.000 Tls. qui doit être remise au ministère des finances par le Kiang-sou pour combler la perte et retrouver la balance par un autre côté. Il est dit aussi que le ministère des communications a consulté S.E. Toan Fang dans le but d'émettre un emprunt pour racheter ce chemin de fer.

DEPARTS

M. Rastoul, le sympathique sous-agent des *Messageries Maritimes* est rentré en France, samedi dernier via Sibérie, en congé de six mois.

Nous croyons savoir que M. Rastoul compte se marier.

***

M. Valentin, le représentant de la maison Cusenier et Cie, est parti hier pour Hongkong, Manille, l'Indochine et les Indes. Il sera de retour à Changhai vers septembre prochain.

***

Un grand nombre de résidants étaient allés hier, après-midi, à l'appontement de la douane, saluer le départ de Mme Denby, femme du consul général des Etats-Unis, en instance de départ. Avec Mme Denby, partaient Mme Frederick Cloud, femme du consul des Etats-Unis à Antoung et Mme George Mooser.

LA TOUX ET LES FLEURS

Le Secrétaire du Municipal Conseil vient de lancer un appel aux propriétaires d'habitations entourées de haies de troènes, pour leur conseiller de faire enlever les fleurs des arbustes avant qu'elles ne soient ouvertes.

Il paraîtrait en effet, et qui aurait jamais pu supposer pareille chose de ces fleurettes, il paraîtrait que le pollen de ces fleurs, entraîné par le vent, n'est ni plus ni moins que le grand dispensateur de rhumes et d'éternuements.

Comme quoi les choses les plus inoffensives peuvent cacher les pires malheurs ; comme quoi aussi il ne faut pas se fier aux apparences.

Avis donc à ceux qui ont des haies de troènes : qu'ils enlèvent vite les fleurs ou gare au coryza et aux enrouements qui peuvent être gros de conséquences pour les orateurs, et ils sont nombreux à Changhaï.

SOCIETE "AU FEU"

Le bulletin mensuel de cette société nous apporte la nouvelle de la promotion au grade supérieur de M. le Commandant Cordier qui apporta son concours à M. le Consul Général dans l'achat du matériel d'incendie dont notre Conseil Municipal a doté la Concession.

M. le lieutenant colonel Cordier a donc quitté le Régiment des Sapeurs Pompiers de Paris où il a conquis tous ses grades et la Légion d'honneur par son savoir et sa bravoure.

C'est lui qui fut l'instigateur d'un certain nombre de transformations dans le service d'incendie et qui, tout récemment, en 1904, fut envoyé en mission par la ville de Paris, en Allemagne et en Angleterre, pour y étudier le fonctionnement d'un service de protection adjoint au service d'incendie, appelé *Salvage Corps*.

Ce service, organisé suivant les indications du Commandant Cordier dès décembre 1904, depuis lors fonctionne, il a évité bien des dégâts. L'entretien du *Salvage Corps est supporté en partie par les compagnies d'assurances contre l'Incendie* qui versent chaque année, à cet effet, une somme importante.

Rappelons qu'une section de la Société *au Feu !* existe à Changhai, que la réunion de ses membres a lieu chaque dernier samedi du mois, et que, moyennant un versement minimum de frcs 10.— ($ 5.—) cette Société accepte les membres honoraires.

OPERATIONS DE POLICE

Mercredi soir, toute la police du quartier de l'Ouest était sur pied pour procéder à une râfle de joueurs qui se cachaient dans les environs. Vers 8 hres ¼, une bande d'une trentaine de Chinois était amenée, sous bonne escorte, au Poste de l'Ouest : quatre arrestations seulement ont été maintenues.

Le résultat est maigre, malgré la présence de M. le chef de la Garde qui, stationnant sur le boulevard de Montigny, semblait diriger les opérations, tel M. Lépine dans les grandes occasions.

Espérons que son coup de filet sera plus heureux la prochaine fois, car il n'y a pas de doute qu'il existe dans ces parages, aussi bien dans l'Ouest que dans l'Extension ou l'Extra Concession, un centre de joueurs : nous n'en voulons pour preuve que le nombre de boys chapardeurs ou de cuisiniers, experts à faire danser l'anse du panier, qui sévissent dans ce quartier.

CIRQUE HARMSTON

Deux fois salle comble, tel est le bilan du cirque Harmston pour la journée de mercredi dernier. En matinée et en soirée, les artistes ont rivalisé de verve et d'entrain pour la plus grande satisfaction des spectateurs.

A la soirée surtout, pas une place n'était libre : les excellents numéros produits ont été chaleureusement applaudis. Pas de doublures, rien que des artistes *number one*, telle semble être la devise du cirque Harmston.

***

Le concours de saut pour poneys qu'organise le cirque Harmston, suscite un vif intérêt parmi les sportmen changaiens. Plusieurs poneys sont déjà à l'entrainement pour ce concours pour lequel des prix ont été offerts par MM. Powell Robinson. Rappelons que ce concours est ouvert à tous poneys appartenant à des résidants.

Le public continue d'affluer à Chang Su ho garden, attiré par l'excellente troupe et les numéros si intéressants dans leur variété. Grand succès, succès légitime.

EXPOSITION DE FLEURS

L'exposition de fleurs de printemps organisée par la "Shanghai Horticultural Society" a eu hier, 27 Mai, le plus vif succès.

L'immense salle du Town Hall semblait transformée en un parterre aux plus ravissantes couleurs. Fleurs monstrueuses invraisemblables, se perdant dans la gamme de tous les verts, rouges, jaunes, bleus, se livrant un combat de grâce et d'éclat et, dans ce décor de féerie, un défilé de toilettes claires, froufroutantes à douter que Changhaï est en Chine.

Il faudrait citer tous les noms des exposants et les féliciter tous. Certaines des fleurs exposées sont de véritables tours de force de jardinage. Nous ne pouvons cependant ne pas parler de la belle collection de M. Grenard, lauréat habituel des concours; les monstrueuses

"Marguerite" de M. H. E. Arnhold ; les géraniums de M. Clarke, ainsi que la belle exposition de MM. Rayner, Levéson, Chu Siang Yung et de la "Foreign Nursery".

Peu de tables décorées, mais par contre la qualité remplaçait la quantité. Table de lis et cygnes ; d'œillets blancs ; de bleuets; de pois de senteur ; de marguerites qui faisaient honneur au bon goût et à l'ingéniosité de leurs auteurs.

Dans une salle du fond, se cachant, comme presque honteux, à côté de leurs rutilantes voisines, étaient étalés tout un assortiment de légumes variés. Choux, carottes, oignons, radis de belle venue, produits de choix, de tout premier ordre.

La musique municipale qui jouait, dissimulée derrière un massif de fleurs de toutes formes et de toutes nuances, contribuait à donner à cette exposition un cachet qui n'avait rien d'exotique, bien au contraire. En somme une des plus jolies expositions de fleurs qu'il ait été donné de voir à Changhaï.

ACCIDENTS

Jeudi, dans l'après-midi, vers 4 hres½, en face la Municipalité, un jeune enfant a été renversé par le cheval de la voiture d'un européen. Suivant la déplorable habitude des Chinois, l'enfant n'était pas tenu à la main. Il ne fut heureusement que très légèrement blessé. L'européen, un de nos compatriotes, remit aux parents, auteurs cependant de l'accident par suite de leur négligence, un petit secours pour les indemniser.

***

Un européen qui, hier, vers 6 h. 10 du soir, suivait Kashing road à bicyclette, vint heurter une voiture près de Park Lane et roula inanimé. Transporté au Parke Lane, il y fut soigné par le Dr. Parrott qui déclara que l'état du blessé était sans danger. De fait, peu de temps après, celui-ci pouvait regagner son domicile.

***

Mardi dans l'après-midi le rouleau compresseur à vapeur, qui travaille dans la rue du Consulat, a eu une avarie ; une pièce de l'articulation du compresseur de l'avant se brisa, provoquant la chute de la machine. Il en est résulté un arrêt dans la circulation des tramways qui n'avaient certes pas besoin de cela pour mal fonctionner. Cet arrêt a duré une heure environ : le temps de débarrasser la voie des tramways de l'énorme machine qui l'obstruait.

La maison Albaret et Cie de Liancourt Rantigny, d'où sort ce rouleau compresseur, est pourtant une des meilleures de France.

Il ne faut pas perdre de vue que cette machine fournit un constant travail quotidien depuis son arrivée et qu'elle n'a pour ainsi dire pas arrêté.

***

Un peu après midi, jeudi, 27 mai, un cheval attelé à une voiture sur le Bund, s'arrêta brusquement sans motif, puis se mit à ruer et passa l'une de ses jambes par-dessus le brancard de droite.

La voiture, dans les mouvements désordonnés que lui imprimait le cheval rétif, alla buter violemment dans un ricsha qui se trouvait à proximité.

L'un des brancards de la voiture se brisa et le ricsha fut endommagé. Deux agents de la police internationale étaient intervenus pour aider le mafoo à maîtriser son cheval et éviter d'autres accidents, l'un d'eux a été blessé à la tête et au bras.

Deux dames, qui étaient dans la voiture, en ont été quitte pour la peur.

Le cheval a été blessé profondément à la partie externe de la jambe droite, celle qu'il avait projetée hors du brancard.

NOTRE COMPAGNIE DE TRAMWAYS

Notre compagnie de tramways électriques semble jouer de malheur. Non seulement elle n'applique pas exactement l'horaire qu'elle annonce (pour Zikawei, par exemple, le départ du matin a lieu vers 7 h. ½ au lieu de 7 h.) mais encore, par suite de la rupture de fils, le trafic est presque à chaque instant arrêté sur les lignes principales. Hier encore, nous dit-on, les voitures se sont accumulées devant la Municipalité de 8 h. à 10 h. du matin, encombrant pardessus le marché le trafic toujours grand dans l'artère étroite de la rue du Consulat. Rien d'étonnant à ce que les étrangers maugréent contre l'organisation de la Cie française de tramways électriques, surtout pour ceux qui, abonnés au mois, ont double frais, devant voyager en ricshaw, faute de *tram*.

DEPLACEMENTS

M. H. P. Wilkinson, avocat de la couronne à la cour anglaise, est parti hier, par *Kianghsiu*, pour Kioukiang. Ce déplacement aurait pour but une enquête sur la mort d'un Chinois, que les journaux indigènes attribuent au chef de la police de la concession anglaise de cette ville.

***

M. Georges Delmas est parti samedi matin pour Pékin, via Tientsin, en voyage d'affaires.

Il sera de retour dans une dizaine de jours.

***

M. Danjou, chancelier du consulat de France, est parti hier soir sur la canonnière *Décidée*, pour une absence d'une huitaine de jours.

***

Nous avons annoncé, dans notre numéro du 2 juin, le départ de M. Danjou, à bord de la *Décidée*. Ce navire n'est parti qu'hier dans la matinée.

Ajoutons que le Capitaine Mallet, commandant de la Garde Municipale, l'accompagne. Ils vont jusqu'à Nanking et seront de retour dans une huitaine.

DE PASSAGE

MM. Tom Wallace et Louis Brownlow, journalistes américains, qui font un voyage d'études pour le compte de journaux des Etats-Unis, sont de passage en notre ville. Partis il y a 5 mois environ, ils ont visité l'Egypte, les Indes, la Birmanie et Hongkong. M. Tom Wallace part aujourd'hui pour Séoul ; de là il ira au Japon, où M. Louis Browlow ira le rejoindre dans quelques jours. Après avoir excursionné à travers le Japon, ils rentreront en Amérique, via San Francisco.

Nos meilleurs vœux accompagnent nos distingués confrères.

***

M. Hachette, fils du libraire bien connu de Paris, est de passage en notre ville. Il se rend à Yokohama où il va occuper un emploi à l'agence de la "Cie des Chargeurs Réunis" de cette ville.

***

M. Pelliot, le jeune savant bien connu par ses travaux sur la Chine, est de passage à Changhaï, où il est arrivé hier. Il se rend à Pékin.

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer le prochain mariage de Me d'Auxion de Ruffé, le brillant avocat de notre ville, actuellement à Paris, avec Melle Morel, la gracieuse fille de M. Morel, gouverneur de 1ère classe des Colonies, résident supérieur du Tonkin, officier de la Légion d'Honneur, actuellement en congé à la capitale.

La cérémonie sera célébrée en grand'pompe, le 31 mai courant, en l'église Saint Thomas d'Aquin.

Puis l'heureux couple ira s'embarquer à Marseille pour venir se fixer à Changhaï, non sans s'être arrêté au passage à Saigon.

L'Echo de Chine qui compte Me d'Auxion de Ruffé parmi ses meilleurs amis et aussi parmi ses meilleurs collaborateurs, sous la signature de Me Renard, se réjouit particulièrement de cet heureux événement et présente aux jeunes fiancés, avec ses meilleurs souhaits de bonheur, ses vives félicitations.

***

Le mariage de M. Louis Raoul Rocher, fils du ministre plénipotentiaire de France et ancien consul général de France à Tientsin, avec Miss Norah Donnelly a été célébré le 26 mai à Ningpo.

M. Rocher, assistant des douanes, n'est pas un inconnu pour nos lecteurs qui ont eu l'occasion de lire, sous la signature de d'Arzens, plusieurs œuvres du jeune écrivain que nous avons publiées.

On n'a pas oublié la pièce "l'Aigle" que nous avons publiée il y a deux ans, dans laquelle l'auteur faisait revivre l'épopée napoléonienne avec tous ses fanatismes et ses dévouements. Le bagage littéraire de M. Rocher est déjà grand. Deux romans : "Pensionnat modern style" et "les Préjugés" œuvres d'une grande sincérité, écrites dans une langue claire et faci-

le,font honneur à l'écrivain. Plusieurs autres pièces de théâtre aussi: "Madame de Turgis" où l'auteur peint la vie huguenote, fut jouée à Genève avec succès; "Jacques Gruet", "les Malvenus".

Avec notre confrère le *Daily News*, nous souhaiterons que M. Rocher publie un jour la relation de son voyage à travers l'île d'Hainan, où il a étudié de si près les tribus indisciplinées des "Lee".

La jeune Mme Rocher est la fille de M. Donnelly, représentant à Ningpo de la maison Ehlers et Co. La cérémonie, à laquelle tous les Européens de Ningpo assistaient,eut lieu à l'église protestante joliment décorée de fleurs par les soins de Mme Bar, femme du consul d'Angleterre et de Mme Dalton et de Melles Farrow.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rev. Molony,évêque de la Chine centrale, assisté du Rev. Robbins.

A l'issue de la cérémonie,un lunch fut servi et les jeunes mariés prirent le vapeur *Lita* pour gagner Changhaï, où ils sont descendus le 28 au matin, au *Palace hotel.* Ils repartent aujourd'hui pour Hoihow,poste auquel M.Rocher est affecté, comme assistant des Douanes impériales chinoises.

L'*Echo de Chine* est tout particulièrement heureux de présenter à Mme et M. Rocher ses meilleurs vœux de bonheur.

***

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de M. Adolphe Vedel,lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, avec Melle Ernestina Riva, la charmante belle-sœur de M. Ghisi, ex-directeur de la banque italienne de notre ville.

Le Tout Changhaï connaît Melle Ernestina Riva qui,durant son séjour de quelques mois parmi nous, l'an dernier, nous fit apprécier son talent de cantatrice dans plusieurs soirées de charité. La cérémonie a été célébrée à Milan, le 15 avril dernier.

L'*Echo de Chine* présente aux jeunes mariés ses meilleures félicitations.

NOTES FINANCIERES

La dix-septième assemblée générale des actionnaires de l'Hôtel des Colonies a eu lieu avant-hier 28 mai, comme nous l'avons dit hier.

2.294 actions étaient représentées. La réunion était présidée par M. L. R. Burkhardt, assisté de MM. Tavarès et des administrateurs

Après avoir lu l'avis de convocation, le président, s'adressant aux actionnaires, dit que les résultats de l'année ont été en baisse, mais que ceci est dû à un concours de circonstances indépendantes : petit nombre de touristes continentaux et popularité croissante du transsibérien qui empêche les voyageurs de séjourner à Changhaï.

Le compte "Board and Lodging" montre $ 13,991.10 de recettes en moins sur l'année dernière.

Le président fait ensuite ressortir la compétition et la nécessité de reconstruire l'hôtel. Il dit que les administrateurs ont étudié la question, qui sera soumise sous peu aux actionnaires.

En réponse à M. Nerrmann, actionnaire, M. Tavarés dit que le compte dépréciation mobilier était de 13 pour cent. M. Nerrmann ayant demandé pourquoi aucune dépréciation n'était faite sur la somme de $40,000 pour mobilier, M. Tavarès dit que ce compte faisait partie du capital et que le fonds d'amortissement avait été constitué pour prendre fin dans 14 ans, date à laquelle le capital devra être remboursé aux actionnaires.

Un actionnaire ayant demandé où était le fond d'amortissement, M. Tavarès dit que, sous les circonstances ordinaires, le fonds d'amortissement devait être placé en assurances, mais que l'an dernier il y avait eu une perte de $ 6,000.

Après discussion, un vote a été pris par 9 voix contre 4, à l'effet que la balance débit de Tls. 5907.80 soit prise sur le fonds d'amortissement et que la somme soit rayée du livre balance.

Sur proposition du président, appuyé par M. Hadley, la nomination de MM. Brand et Tavarès, comme administrateurs, a été confirmée. M. Tavarès,ayant proposé que M. R. Burkhardt soit réélu directeur de la compagnie, ceci fut adopté.

MM. Love, Bingham et Matthens ont été réélus conseillers, sur la proposition du président appuyé par M. Brand.

En réponse à M. Hadley, le président dit que les administrateurs ont un projet en vue au sujet de la reconstruction de l'hôtel et suggère qu'un comité d'actionnaires soit nommé pour discuter le sujet avec les administrateurs. Une circulaire sera envoyée aux actionnaires demandant ceux qui voudraient faire partie du comité.

***

L'extraction totale des trois mines de la "Chinese Engineering and Mining Co" pour la semaine finissant le 22 mai 1909 se monte à 29999.37 tonnes et les ventes pendant le même période s'élèvent à 34349,05 tonnes

---

INCENDIES

Un violent incendie s'est déclaré jeudi soir à 8 hres ½ dans le district de Sinza Le feu prit naissance dans la maison, portant les No 372/3 d'Avenue road : un vent violent poussa les flammes sur les maisons voisines, charriant des étincelles et de petits morceaux de bois enflammé jusqu'à la maison d'un charpentier assez éloigné du centre de l'incendie.

Lorsque la Brigade arriva, le feu faisait de rapides progrès ; les pompiers volontaires éprouvèrent les plus grandes difficultés à établir leurs lances pour noyer le foyer, car les maisons en flamme étaient à environ 200 mètres de la route proprement dite et on ne pouvait y arriver que par d'étroits passages.

Les flammes étaient très violentes et les pompiers volontaires durent travailler longtemps et avec acharnement pour maîtriser le fléau.

Les dégâts ont atteint 20 à 25 maisons, deux sont totalement détruites ; il y a aussi d'importants dégâts chez un tailleur de pierres et un charpentier.

On ignore la cause de l'incendie car les habitants n'ont pas pu être trouvés la nuit de jeudi à vendredi.

***

Samedi, vers 1 h. de l'après-midi, un incendie a éclaté à Haining Road, quartier de Hongkew, dans une maison de thé. La brigade des pompiers volontaires accourut sur les lieux avec sa célérité ordinaire, mais trop tard malheureusement pour sauver du désastre les maisons, numéros 1001, 1002, 1003 et 1004 formant un ilôt.

La cause de l'incendie est inconnue.

Ajoutons que, néanmoins, la promptitude des secours a permis de sauver un bâtiment qu'on est en train de construire au numéro 1000. A deux heures tout était terminé et les pompiers regagnaient leur domicile.

***

Samedi dernier, vers 8 heures, il y eut sur la concession française, une assez vive émotion ; des flammes énormes s'étaient élevées dans la direction de Lockawei, on pensait que l'usine électrique était devenue la proie des flammes. Il n'en était rien heureusement. Le feu avait éclaté dans une usine à papier japonaise appelée Long tchang, située à côté du petit pont, près de Chefei-Kang : cette usine est à proximité de l'arsenal et du dépôt de poudre de Long fa.

Les autorités chinoises ont été pendant un certain temps très inquiètes, aussi avait-on fait un grand déploiement de forces policières et militaires pour venir en aide aux pompiers chinois.

Malheureusement, comme pour l'incendie de Pootung dernièrement, l'eau manquait et malgré les efforts des sauveteurs, un immense godown plein de matières premières a été détruit par les flammes.

***

Mardi matin vers 2 hres, autre incendie boulevard de Montigny dans la partie, située en face et un peu plus haut, que les abattoirs.

Il y a en cet endroit tout une série de masures qui tombent en ruine et derrière lesquelles sont situées des maisons de construction chinoise où s'était déclaré le fléau : il trouva un élément facile dans les bois en dépôt chez les ouvriers qui demeurent par là et qui, pour la plupart, sont meunisiers, ébénistes, fabricants de baquets, seaux en bois, etc.

Sur les trois corps de bâtiment, deux sont détruits partiellement, le troisième n'a été que légèrement atteint parce qu'on put arriver à temps pour les préserver. A noter l'écroulement d'un mur, il n'y avait heureusement personne dessous.

Environ neuf muméros totalement détruits : quatre lances ont été mises en batterie.

Aucune mention d'assurances n'existe sur les maisons.

La proximité de la Cité avait fait croire un moment que l'incendie était en dehors de notre concession : il y eut

de ce fait un léger retard pour que l'alarme, donnée des les premières flammes, au Torrent, soit confirmée par la police.

Tout était terminé à 4 hres du matin.

***

Enfin, mardi dans l'après-midi vers 3 hres, l'alarme a été donnée à la station d'Hongkew. En arrivant sur les lieux la brigade d'incendie trouva entre Seward road et Broadway, à environ 100 mètres en arrière de Hongkew Creek un pâté de maisons de construction européenne déjà tout en flammes.

Les secours étaient compliqués par le fait que l'on ne pouvait atteindre le foyer d'incendie qu'en faisant passer les manches par un enchevêtrement de ruelles et d'impasses des plus embrouillés. La sècheresse qui sévit depuis plusieurs jours, l'ardeur du soleil, jointes à la chaleur de l'incendie, furent la cause qu'en un clin d'œil les cadres des fenêtres des maisons environnantes furent bientôt en feu ce qui compliqua encore le travail des pompiers.

Le pâté où prit le feu, se composait de quatres maisons, deux sont complètement détruites et les autres sont plus ou moins endommagées par le feu et l'eau.

Chronique judiciaire

COUR MIXTE FRANCAISE

Audience du 28 Mai à 10 hres du matin.

Par devant M. le Magistrat Chinois Nie Tchang-cheng et M. Point, Vice. Consul de France, comme assesseur venait l'affaire Frédéricks contre Liu Pai San.

Me Cucherousset se présente pour le demandeur et M. O. Cainadan pour le défendeur.

A l'audience du 20 Mai, l'exception de jeu avait été soulevée par M. O. Cainadan, au nom de M. Liu Pai San.

La Cour a décidé qu'il ne serait prononcé qu'un seul jugement et sur l'exception du jeu et sur le fond.

Me Cucherousset expose que M. Liu Pai San, ne se trouvant pas en état, par suite d'une situation financière obérée, d'exécuter son contrat, donna ordre à M. Frédéricks de revendre toutes les actions achetées tant pour Septembre que pour Décembre. Une perte de $ 21.000 fut le résultat de cette opération et constitue, avec ses courtages, ce que M. Frédéricks réclame à la Cour. M. Liu Pai-San aurait pu le jour du réglement demander l'exécution stricte du contrat et la livraison des actions (750 *Hongkew Wharves*), que M. Frédéricks était prêt à lui effectuer.

M. O. Cainadan réplique, se basant sur ce que M. Frédéricks ne réclame pas la différence entre les deux opérations : il plaide à nouveau l'exception du jeu.

Le jugement sera rendu à huitaine.

Mouvements diplomatiques

M. de Margerie, quoique officiellement nommé ministre à Pékin, ne rejoindra pas son poste avant l'an prochain.

Nous regrettons d'autant plus ce contre temps que c'est un diplomate très intelligent et très actif. Nous avons déjà donné ses états de services. Ajoutons qu'il est fils de l'ancien recteur de l'Institut catholique de Lille et que sa femme née Rostand, est la sœur du fameux auteur de " Cyrano de Bergerac."

En son absence et jusque vers le mois de mars 1910, M. Boissonnas restera chargé d'affaires.

M. Boissonnas, qui a une grande expérience des affaires de Chine, est certainement un diplomate de haute valeur, bien à sa place, et qui peut nous rendre les plus grands services.

Mais est-il suffisamment aidé en ce moment? Le personnel de la Légation a été à peu près tout disloqué récemment, par le départ de MM. le vicomte de Halgouet, de Salignac-Fénelon, Lépissier, et nous nous demandons si, au milieu des difficultés actuelles, le quai d'Orsay ne fait pas une faute grave en laissant Pékin sans secrétaire d'ambassade. N'oublions pas que l'affaire des officiers français, tués sur la frontière sino-tonkinoise, n'est pas encore réglée et que la situation, du fait des emprunts et des compétitions, est particulièrement délicate à la capitale.

— Concernant le poste de ministre à Bangkok, M. Ratard l'ayant, paraît-il, décliné, il serait question de M. Auzépy pour le remplir. Ce serait *à peu près* chose faite. M. Auzépy est actuellement consul général à Londres. Il est de la carrière. C'est un méridional d'une cinquantaine d'années.

— D'autre part, M. Kahn serait incessamment nommé consul de France à Tientsin. Voici sa carrière :

Elève interprète, chargé des fonctions d'interprète chancelier à Canton, 25 Juin 1888; à Long-Tchécu, 6 novembre 1888 ; interprète chancelier de ce poste, 25 septembre 1890 ; gérant du consulat de Long-Tchéou, 31 décembre 1889 - 11 janvier 1891 ; interprète de seconde classe, 31 janvier 1892 ; interprète chancelier à Canton, 29 mars 1892; gérant du vice-consulat de Pakhoi; 15 mai 1893-31 mai 1894 ; vice-consul à Tongching 12 décembre 1895; à Hoi-How 12 décembre 1896 ; détaché à Kwant-tchéou-wan, 30 juin 1898-10 décembre 1899 ; détaché à Péking, 6 juillet 1900, consul de seconde classe, 6 octobre 1900 ; attaché à Péking 18 septembre 1902 ; consul à Canton, 1er juillet 1904,

— M. Casenave, Ministre plénipotentiaire, directeur de la banque de l'Indo-Chine à Pékin, qui vient de réussir à nous faire une part française dans l'emprunt pour les lignes Hankeou-Canton et Hankeou-Itchang, va rentrer incessamment à Paris.

Voilà trois ans qu'il est sur la brèche. Ses efforts du moins auront été couronnés de succès.

L'emprunt Hankeou-Canton et Hankeou-Itchang

Nous tenons de source autorisée que l'emprunt total pour les lignes Hankeou-Canton et Hankeou-Itchang sera de 135.750.000 francs à 5 p %, prix d'émission 95 francs.

Un ingénieur anglais dirigera la construction du Hankeou-Canton (partie hounanaise seule visée par l'emprunt, puisque la section Kouangtong relève de la compagnie chinoise de Canton) ; un ingénieur allemand sera chargé des travaux sur le Hankeou-Itchang.

Mais il est convenu que l'une des sections du prolongement sur Tchentou (Setchoan) sera construite par un ingénieur français.

Il convient de féliciter M. Casenave, directeur à Pékin de la banque d'Indo-Chine, pour les résultats qu'il a obtenus, car, grâce à ses efforts, la banque de l'Indo-Chine entre pour un tiers dans l'emprunt et dans les commandes de matériel.

Ce n'était pas chose facile, si on veut bien noter l'hostilité du gouvernement chinois à notre égard, surtout depuis les difficultés de la frontière sino-tonkinoise. Rappelons que c'est le second succes de M. Casenave, en matière d'emprunt. On n'a pas oublié en effet, qu'il a fait entrer la banque de l'Indo-Chine pour moitié dans le contrat passé avec la *Hongkong bank* pour la construction de la section méridionale de Tientsin-Poukou.

En l'honneur du départ de M. Denby

DINER D'ADEIU

Samdi soir, un grand diner était donné à *l'Astor house* en l'honneur de M. Denby, consul général des Etats Unis, à la veille de partir pour Vienne où il vient d'être transféré.

Le comité d'organisation avait un caractère international et comprenait les noms suivants :

D. Landale (president), A. Wright, C. Michelau, W. A. C. Platt, C. Stepharius, W. S. Jackson, G. Miller. Th. Bume, J. Prentice, C.H. Blake, B. G. Holt, M. Fujise, G. Henriot, W. D. Little, M. Speelman, W. E. Leveson, H. C. Gulland, H. Figge, H. E. R. Hunter, G. Passeri, V. Meyer, W. La Gro, Chu Pao-san, W. L. Merriman, S. Fessenden, H. de Gray, J. R. Patterson, J. F. Seaman, W. A. Reed, G. E. Tucker, J. N.Jameson, Murray Warner, P. Ramblot, Dr. J. C. Ferguson et W. H. Jefferys.

Jamais, de mémoire de résidant, diner d'adieux n'avait réuni autant de monde. Il n'y avait pas moins de 170 couverts et encore les fêtes de Pentecôte avaient-elles empêché bon nombre de nos résidants de participer à cette manifestation d'estime et de sympathie envers le distingué diplomate qui en était l'objet.

Voici la liste de ceux présents :

W. A. C. Platt, Chas. Denby, F. S. A. Bourne, D. Siffert, L. Ratard, Judge

Thayer, Th. Hansen, H. Eitaki, Li Sewmei, Max. Muller, A. Monaco, R. Bagge, Th. de Meesttr, Pao Yi, Tong Yuencham, Dr. Bernauer, Messrs. Wong Sangchen, T. R. Jernigan, Murray Warner, R, Kunze, Geo. Missemer, A. W. U. Pope. S. Hammond, Chen She-kuang, M. Fujise. Wong Song-dong, W. A. Steehler, G. W, Noel, C. E. Wolsiffer, H. de Cray, T. C. White, W. Bullard, Y. Ito, Jas. Mckie, W, L. Merriman, A. Michie, H. T. Hancock J. L. Chalmers, A. C. Boughton, W. La Gro, T. H. Harris, B. Lob, F. W. Hadley, P. Fitzgerald, V. Meyer, E. H. Murray, G. B. Blake, A. B. Rosenfeld, F. Rayden, Frank L. Fearon, W. L. Richard J. H. Brett, G. Passeri, W. A. Reed, W. D. Hull, C. C. Baldwin, G. Mooser, P. Heintzleman, H. G. Simms, Dr. A. W. Tucker, Messrs. O. Mordhorst, H. O. Shea, H. Figge, G. E. Tucker, N. G. Maitland, *N. C. Daily News*, W. D. Little, M. A. Monestier, John O'Shea, J. R. Patterson, K. J. McEuen, Hugo Reiss, J. Boyce-Kup, W.E. Sauer Thos Weir, W.D.Whittemore D. Barwald, G. Henriot. C. E. Gauss, L. Camera, W.M. Dowdall, E. K. Howe, John Prentice, A. Dallas, W. R. Dorsey, J. T. Hamilton, E. H. Dunning, A. C. Hunter, H. S. Boone, F. H. Crossly, Th. Bume, Hj. Ohlsen, J. C. Shergle, E. P. Allen, Dr. Ransom. Mr. F. B. Jacob, Col. Bruce, Messis M. Speelman, G. Miller, T. Morgan Phillips, R. I. Fearon, A. M. MacLean, E. Quelch, Guy Magee, W. E. Leveson, C. R. Bennett R. Wesselhoeft, A. M. Baldwin, H. C. Gulland, " . C. Ford, H. J. Craig, R. Calder Marshall. John Liddell, Leslie Faber, Ouann Tchong yoen, C. W. Wrightson Ting Chai-urh, V. Faber, Wong Yon-ding, Capt. Walter Kirton, Messrs. Chao Yorsau, Chu Pao-san, Ching Shung-foo, Chow Thing-tsung, Soo Poo-sun, Nee Tsze kyiun, P. Marshall, Chu Tsoong-ping, L. Anderson, Van Z. Hsiun, J. M. Darrah, Pei Soun-sung, A. J. Browne-Burke, Ting Chin-tsai, Dr. C. A. Devlin, Messrs. J. C. Ferguson, Leonard Everett, Baron von Wurmb, Dr. Gilbert Reid, Messrs A. Basset, O. M. Green, W. Green W. Katz, J. J. Connell, T. E. Dunn, C. Engelbracht, F. E. Hinckley, J. J Gilmore, C. E. Roach, W. S. Fleming, G. D. Musso, Dr. J. R. Hykes, Messrs. F. M. Brooks, C. Michelau, Bela Molner, E. Kempffer, Dr. W. J. Isenman, H. Hykes, A. R. Hager, M. H. O'Brien, O. H. Ritter, S. Fessenden, W. H. Jefferys, J. P. Clark, R. C. Morton, Capt. E. Lloyd, Jr, J. C. E. Douglas, J. C. McNally C. Stepharius, H. E. R. Hunter J. N. Jameson.

La salle à manger était magnifiquement décorée. Le diner était servi sur 4 longues tables dont une, en haut, avec M. Denby, le président et le Corps consulaire, et les trois autres perpendiculaires à celle-ci. Au fond, se tenait la musique municipale qui joua les morceaux suivants durant le repas :

1.—Marcle—Barataria, Komsak.
2.—Ouverture—La Dame Blanche, Boildiew.
3.—Aubade Printanière, Lacombe.
4.—Selection—Trovatoire, Verdi.
5.—A Valtz Dream, Strauss.
6.—(a) Salut d'Amour, Elgar.
(b) Mignon Entr'act, Thomas.
7.—Selection—The Yeomen of the Guard, Sulivan.
8.—La Czarine, Ganne.
9.—Marche—American, Cremdeux.
10.—Barcarolle — Contes d'Hoffmann, Offendach.
11.—Selection—America, Winterbottom.
12. Two Step—A Summer Idyll, Moret.

Le menu, qui fut exquis, était le suivant :

Hors d'Oeuvres Diplomate
Consommé de Volaille froid
Filets de Soles à la Joinville
Petits pât s à la Maintenon
Cœur de Filet de Bœuf Renaissance
Bécassines à la Suédoise.
Asperges d'Argenteuil
Poulet de grain étuvé.
Salade de Saison
Pêches à la Melba
Gateau de Lille
Truffes au chocolat
Fromage, Fruits, Dessert.

Au dessert, vint l'heure des toasts.

Le président se leva d'abord pour inviter les hôtés à boire à la santé de leurs chefs d'Etat respectifs (Our respective rulers). Ceci fait, il ajouta :

Messieurs,

Je propose de porter un toast à la santé de M. Charles Denby, consul général des Etats-Unis à Changhaï, qui à notre grand regret, quitte not e ville pour aller remplir les mêmes fonctions à Vienne.

Laiasez-moi commencer d'abord par dire que le présidence de ce dîner devait être prise par M. Landale, président du Municipal Council, que malheureusement, une affaire vagente a appelé à Hankeou mercredi dernier. Avant de partir, il m'a prié de vous exprimer à tous son grand regret de ne pouvoir être parmi nous ce soir. En son absence, vous m'avez fait l'honneur de me demander d'occuper la présidence ce soir, honneur que j'apprécie grandement et que je n'oublierais que difficilement.

Si notre hôte regarde autour de lui, il verra plusieurs de ses collègues du Corps Consulaire, de hauts fonctionnaires chinois, des membres du Conseil municipal et des personnes de toute nationalité. Nulle assemblée ne pourrait être plus internationale ni plus représentative; et chacun de nous est venu pour témoigner de sa gratitude envers M. Denby pour l'œuvre excellente qu'il a accomplie durant ces deux dernières années, son regret de le voir partir, et aussi avec des bous souhaits de prospérité et de bonkeur dans son nouveau poste, son espoir que sous peu il reviendra en Chine pour servir son pays au plus haut poste qui puisse lui être confié.

A coup sûr, une telle assemblée ne peut que couvaincre M. Denby qu'il a des amis sans nombre, de toutes nations et de toutes classes. Il a, comme on sait un heureux caractère et ne se laisse pas facilement abattre, mais aurait-il des épreuves à traverser dans son nouveau poste qu'il n'aurait qu'à se rappeler Changhai et, en particulier, la réunion de ce soir pour se sentir tout réconforté.

Le moyen le meilleur pour juger un homme c'est de le juger d'après soi-même. non pas d'après les histoires de certains qui les tiennent eux-mêmes d'autres.

A Changhaï, nous jugeons un homme d'après notre propre expérience et n'avons nul besoin en cela du secours des autres. Ainsi jugerons-nous M. Denby.

Durant les deux dernières aanées, il a rempli ses devoirs à deux points de vue; comme consul général et comme résidant.

Comment le jugerons-nous eu tant tant que consul général?

Nous savons tous qu'en de nombreux cas concernant les intérêts de la Concession de Changhaï, les mains d'un consul général sont liées et quoiqu'il s'efforce de pouser ces intérêts qu'il connaît bien, il ne peut rien, car il y a des instiutions telles que: départements d'Etat, bureaux d'affaires étrangères,et corps diplomatiques,toutes en communication télégraphique avec Changhaï et qui, de ce fait, se considèrent plus compétentes pour décider de toute question que leur représentant à Changhaï. Oui,Messieurs, non seulement ces institutions disposent, à l'ordinaire, des communications télégrapbiques, mais nous pensons qu'elles auront bientôt auosi un système de télégraphie sans fil.

Le fait est que, de nos jours, l'homme sur place n'est pas investi de la même confiance qu'avant,et c'est d'autant plus pitoyable.

Je suis sûr, Messieurs, qu'il en a été ainsi avec M. Denby; il a connue les exigences des intérêts de Changhaï, et a tout fait pour les avancer, mais ses mains étaient liées.

Nous lui sommes reconnaissants cependant, pour tout ce qu'il a pu faire pour Changhaï, et nous pouvons être sûrs que si, à l'avenir, il lui échoit de remplir un poste qui comprenne Changhaï dans sa sphère il nous donnera tout son concours.

En plus de ses devoirs comme Consul général M.Denby à trouvé le temps d'aider nombre d'institutions d'éducation ou de charité. Samedi dernier encore une réception était donnée en son honneur à l'Institut international où étaient présents de hauts fonctionnaires chinois dont les discours étaient pleins de considération et de regret pour lui.

Et ceci m'amène à parler d'autre chose.

M. Denby a gagné le respect des Chinis, et ceux-là seuls qui vivent en Chine savent ce que cela veut dire. Nul ne peut gagner ce crédit s'il ne le mérite largement et, l'ayant gagné, s'il est jamais appelé à applanir des différends avec eux, il y a arrive comme par l'effet d'une baguette magique.

De ce fait parce que M. Denby a gagné le respect des chinois, nous sommes fâchés de le voir nous quitter. Comment juger M. Denby au point de vue de résidant de Changhaï. Ceux qui ont eu le privilège de son amitié peuvent répondre à cette question pour eux mêmes. Je puis parle pour moi et dire que jamais je n'ai eu

plus délicat, génial compagnon et de meilleur ami que lui et que la vie sociale de ce pays souffrira une grande perte du fait de son départ. Et non seulement de M. Denby mais aussi de Mme Denby. M. Denby vous avez été un des hommes les plus fortunés de ce monde en vous assurant l'affection et la main de votre femme (Applaudissements). Elle va grandement manquer à Changhaï. Ce n'est pas à moi à décrire toutes ses vertus, je puis seulement dire qu'elle est une de ces femmes que toutes les femmes doivent prendre pour modèle dans la vie.

M. Denby, vous allez nous quitter pour Vienne. Je n'y suis jamais allé mais je sais que c'est une jolie ville et très gaie et où il semble que vous aurez vite acquis la sympathie par vos dispositions et vos qualités sociales. Je n'ai pas eu la bonne fortune de rencontrer dans ma vie beaucoup d'Autrichiens mais ceux que j'ai vus à Changhai ont eu mon plus grand respect. J'ai eu le privilège de connaître feu M. von Hirsch, consul-général d'Autriche ici; M. Kobr qui fit fonction de vice-consul et actuellement j'ai le privilège de connaitre M. Bernauer, consul-général d'Autriche Hongrie tous "gentlemen" dans le vrai sens du mot, hommes d'honneur S'ils sont le vrai type des hommes d'état et fonctionnaires autrichiens, votre vie à Vienne sera des plus agréables. Messieurs, j'ai parlé avec quelque longueur, mais le sujet est mon excuse. Laissez-moi conclure en disant à M. Denby au nom de chacun de vous que nous sommes tristes de le voir, sa femme et lui nous quitter et que nous leur souhaitons toutes joies dans leur nouvelle vie à Vienne. Ils auront toujours en Chine des amis qui garderont dans leur cœurs la mémoire de M. et Mrs. Denby.

Le discours et le toast de M. W. A. C. Platt, président du banquet, furent applaudis avec enthousiasme et la musique joua l'hymne américain *Star Spangled Banner*. Lorsque ce fut terminé, M. Denby se leva pour répondre. Après avoir remercié le Président de ses gracieux éloges M. le Consul, général dit : " Messieurs, je dois vous exprimer mes profonds remerciements pour la cordialité de la réception que nous m'avez réservée ce soir, ainsi que pour les très aimables choses que votre orateur a exprimées sur mon compte. Si je devais me consoler de quitter Changhaï, l'amitié et les excellents sentiments que vous me manifestez à l'occasion de mon départ pourraient le faire. Dire combien je me suis plu parmi vous, à Changhaï, pendant les deux ans que j'ai séjourné dans votre société, est pour moi une douce expression de plaisir : j'emporte avec moi la plus profonde admiration pour la ville de Changhaï, pour l'esprit excellent qui y règne, pour l'intégrité et la droiture avec lesquelles le commerce, le gouvernement et les choses sociales de cette ville sont conduits. La cause du bien public est menée ici avec une telle conscience qu'elle échappe à toute critique.

Changhaï, comme beaucoup de villes orientales, est pénétrée de l'idée que les sports anglais, dont il faut reconnaître la virilité et l'excellente hygiène, augmentent le mérite et éprouvent la capacité des gens, tout en restant des jeux. En ce qui me concerne, j'ai beaucoup à me réjouir de votre réception et de l'honneur qui m est fait ce soir : j'ai été reçu dans vos clubs, ma femme et mes enfants ont été reçus chez vous d'une façon qui indiquait nettement que la réception était plutôt celle faite à un ami qu'à un fonctionnaire, c'est là plutôt la meilleure preuve des marques de l'amité qui existe entre vous, ma famille et moi. Ces manifestations d'estime garderont toujours une place dans notre mémoire. En l'absence de ma femme, dont le président de cette réception a parlé ce soir en termes si élogieux, je dois, en son nom, exprimer mes plus sincères remerciements.

Parmi les fonctionnaires chinois et les commerçants de Changhai, j'ai fait de cordiales connaissances. Je ne laisserai point passer cette occasion sans exprimer et reconnaitre ma sincère reconnaissance à leur égard. Mes relations avec eux sont de celles qui ne s'oublient pas et je les remercie ce soir de la présence de plusieurs de leurs représentants à cette réception. Le regret de mon départ que m'ont exprimé mes amis étrangers a trouvé un écho sympathique parmi mes amis chinois, non-seulemenr à Changhaï, mais encore dans les différentes provinces de l'Empire. Les bons souhaits que j'ai reçu, des grands comme des humbles, parmi mes amis chinois m'ont profondément touché.

Changhaï possède une population des plus complexes. Nous avons ici un gouvernement international dont l'organisation mixte et le contrôle divisé augmentent les difficultés d'administration. Ce fut pour moi un travail absorbant de surveiller les travaux du Corps Consulaire qui représente les gouvernements étrangers et a charge des relations entre les puissances étrangères à Changhaï d'une part : ce corps consulaire, composé de 17 consuls de nations différentes, dont le vote a une égale valeur dans les décisions à prendre sur les questions qui viennent devant ce corps, doit surveiller les actes du *M. C.*, représentant des résidents, doit permettre la compréhension et fournir ce qui est nécessaire à une riche et nombreuse colonie pour un contrôle pratique.

D'autre part il y a le gouvernement chinois qui, par les traités, a créé les concessions de Changhaï et qui semble parfois penser que cette création doive devenir plus grande.

Derrière tout cela, il y a les gouvernements étrangers auxquels nous devons tout soumettre finalement avec confiance et que nous craignons avoir parfois dans la pensée que Changhaï est très éloigné, sans d'autre intérêts que ceux d'une riche place de commerce, à voir l'importation et l'exportation des marchandises qui se vendent et s'achètent. Il me semble parfois que les nations d'Occident ne réalisent pas chez elles ce qui s'est produit ici sur la côte du Pacifique, un groupement qui se gouverne lui-même, qui a résolu et doit résoudre les problèmes de contrôle politique, de protection de police, et de bien-être domestique et qui sait se placer en dehors de toutes les compétitions du commerce, lorsque les circonstances exigent que la plus haute science gouvernementale soit déployée.

En ce qui concerne l'avenir de Changhai, il y a peu à dire qui ne soit déjà fort connu autant de vous que de moi. Je la vois ultérieurement comme une des plus grandes, des plus puissantes et des plus prospères villes de la Chine. Sa croissance fatalement se produira. Avec le développement de l'Empire chinois dont Changhai est le principal marché, la population comme le commerce ne peuvent qu'augmenter ; or, avec cet accroissement, le problème de gouvernement local doit augmenter aussi en complexité. Je prévois cependant avec un grand espoir le temps où Changhaï sera sorti de la situation que présentent les difficultés actuelles et ses restrictions embarrassantes. Lorsque le gouvernement chinois aussi bien que les puissances étrangères sauront réaliser une grande concession internationale modèle, cette situation ne présentera pas seulement des avantages pour le commerce, mais constituera une véritable rempart pour la sauvegarde et la stabilité de la Chine elle-même.

Au loin cette époque apparaît comme dans l'avenir le plus éloigné que nous pouvons envisager, celui qui se traine au delà de la sphère des immédiates prévisions. J'envisage le temps où la Chine sera invitée par les Puissances étrangères à amender leurs traités et à transporter par ses propres moyens les marchandises que les Etrangers leur ont appris à connaître. Je ne vois pas ce temps dans un temps très rapproché, mais j'y pense souvent lorsque j'envisage les difficultés qui gênent Changhaï du fait des restrictions de l'extra-territorialité dont l'abolition serait aujourd'hui regardée comme une mesure extrême : en effet nécessaire à notre protection elle est en ce moment la bienvenue, mais du jour où elle cessera d'être nécessaire elle cessera d'exister.

Maintenant, Messieurs, laissez-moi dire quelques mots personnels. Mon gouvernement a jugé convenable de me retirer d'un pays dans lequel je me sentais comme dans ma patrie, d'une société pour laquelle j'ai une profonde affection et dont je puis mesurer ce soir la sincérité dans les sentiments qui me sont témoignés.

Un personnage consulaire dans cette ville se trouve parfois dans une situation très embarrassée. Le Président de ce banquet en a dit déjà quelques mots. Un consul a d'abord son gouvernement à servir, puis les personnes de sa propre nationalité dans le pays où il se trouve, il doit veiller à ses relations avec le gouvernement chinois et aux intérêts généraux de toutes les Puissances alliées ici. J'ai parfois éprouvé combien il était difficile en ces circonstances d'agir

avec à propos. Au milieu de la complexité de ma situation je me suis presque toujours guidé sur l'intérêt général; quant à la valeur de ma tactique, je m'en rapporte à votre juste appréciation.

Il a été dit par un observateur expérimenté qu'il y a 15.000 Etrangers ici,en Chine,et qu'il n'y en a pas plus de cinq qui soient mes ennemis,ce dont je ne me consolerais pas facilement en songeant qu'un homme qui n'a pas plus de cinq ennemis à Changhaï pourrait ne pas avoir fait son devoir. En conclusion de la cordialité que vous me témoignez pandant les derniers jours de mon séjour à Changhaï, j'en arrive à croire que le nombre même de mes ennemis a été exagéré: aussi nombreux qu'ils puissent être je ne leur fais toutefois pas d'excuses.

En terminant je ne puis puis que vous répéter ces derniers mots : je suis fier et heureux que vous m'ayez déclaré votre ami. La cérémonie de ce soir où je vois des représentants de toutes les situations et de toutes nationalités de Changhaï enrichira toujours ma mémoire Je suis un produit de la Chine : m'enlever de Changhaï et me transférer dans un poste européen équivaut à un essai qui consisterait à transplanter un chou du Chantong dans une serre d'Europe. Mais les ordres ne doivent pas être discutés, il faut obéir; je connais peu le poste où je suis envoyé Je ne puis que me faire l'écho des sentiments de votre président en disant que si les personnages officiels autrichiens auxquels j'ai eu affaire en Chine sont les pareils de ceux avec lesquels je suis appelé à être associé, je dois certes être heureux d'avoir un poste à Vienne.

Je quitterai cette ville dans quelques jours et je puis vous assurer que quelle que soit ma destination, quelle que soit celle qui sera assigné ultérieurement, nous, ma femme et mes enfants, emporterons toujours avec nous un excellent souvenir de Changhaï et une profonde affection pour tous nos amis d'ici ; nous vous garderons aussi une réelle reconnaissance de la manifestation de regrets que vous nous avez exprimés à notre départ.

Je propose un toast qui n'est pas prévu au programme, je vous demande de vous joindre à moi pour boire à la prospérité et au bon avenir de Changhaï et de ses habitants chinois et étrangers.

Après le discours de M. Denby, le Président prit la parole pour présenter M. le juge Thayer. Puis M. Thayer répondit en quelques mots et se joignit à l'orateur précédent pour porter la santé de M. Denby.

Puis ce fut le tour de MM. Jernigan et F. S. A. Bourne. A leur toast succèda une audition musicale.

M. Platt, président du banquet exprima l'espoir du retour de M. Ch. Dmby à Changhai.

Enfin M. le taotai Y. C. Tong prit la parole pour joindre les souhaits sincères des invités chinois à ceux des Etrangers.

Peu après le banquet prit fin.

***

LES AMIS DE M. DENBY

Nous donnons ci-dessous les noms des personnes qui ont signé l'adresse présentée, mardi soir, à M. Charles Denby.

Charles H. Blake, W. C. Sprague, Wm. L. Richard, C. B. Clark, Theodore W. Steadman et A. H. Harr,pour la Standard Oil Co., de New York ; R. C. Morton, O. Ritter et N. G. Nesson, pour la Pacific Mail S.S. Co ; D. Coath et O. Crewe Read, pour le Pacific Cable Co.; W. L. Merriman; W. A. Reed et H. E. Collins, pour l'American Trading Co ; M. Murray Warner ; Leonard Everett pour MM. Getz Bros & Co ; H. C. Gullard, W. D. Whittemore et J.H. Brett,pour l'International Banking Corporation ; J. Harold Dollar, pour la Robert Dollar Co ; T. R Jernigan et Sterling Fessenden, pour MM. Jernigan et Fessenden ; G. E. Tucker, Bill et Bullion, courtiers en valeurs ; W. S. Emens, J.H. McMichael et J. Scott Himens pour MM. Frazar & Co ; A. B. Hykes ; A. R. Hager,pour la China Agency of the International Correspondence Schools ; H. S. Boone, pour la New-York Export and Import Co. for China and Japan ; Chas. A. Devlin D. D. S. ; F. H. Michael et Fred. Emens,pour Frazar and Co ; Wm. Fleming, avocat ; A. C. Boughton, C. G. Hannam et August G. Wolf, pour MM. Swift and Co ; C. R. Holcomb, avocat ; S. Zimmerman ; Wm. Katz ; J. J. Gilmore et G. A. Nelson,pour M. M. Denniston and Sullivan and l'International Cycle Co ; Chas. F. Greenwood ; John R. Hykes,pour l'American Bible Society ; John S. Dooly, pour M. M. Dunning & Co ; M. Hubet O'Brien, Marshall, de la Cour des Etats-Unis pour la Chine ; John M. Darrah, agent des Postes des Etats-Unis ; Wong Soong Dong, compradore du Consulat des Etats-Unis ; N. E. Bayless, pour l'American Shoe Co; John Goddard,opticien ; J. T. Hamilton, pour l'Assurance Equitable Life Co., des Etats Unis; George Mooser, directeur de la succursale en Chine de la China Mutual Life Insurance Co. et Leon Mooser, directeur de l'Agence à Changhaï de la même compagnie ; Arthur Israel, de la Shanghai Life Insurance Co., Ltd. et R. H. Parker, directeur de l'Agence de la même Compagnie ; T.H. Suffert,pour la Central Trading Co.; F. F. Raven pour la China Realty Co., Ltd.; MM. A. B. Rosenfeld et L. Rosenthal; F. M. Brooks de MM. Andrews and Brooks ; W. E. Sauer, chef surveillant des Travaux du *M.C.*; Chas. Sturman pour China Java Export Co., W.O. Isenman D.D.S.; C.S. Seitz pour la China Import and Export Lumber Co.; Robert Wesselhoeft, représentant la General Electric Co., Charles L. Boynton, pour le Comité Général de la Y. M. C. A.; F. A. Robinson, chirurgien-dentiste J. D. Ewit Jauslin des D. I. C.,D. L. Anderson Jr., pour MM. Connell Bros.: C. C. Baldwin, pour MM, Woodhead Baldwin and Co.; John A. Bell de la Shanghai Building Co.; pour MM. Edward Bell et J. G. Bell de la même firme; B. de Berniere Smith, de la China and Japan Trading Co.; A. F. Ollerdessen, de MM. Fobes & Co., et H. Ollerdessen,du Shanghai Stock Exchange; J. R. Patterson, de MM. Fearon Daniel & Co.; B.J. Holt, de la Pacific Mail S. S. Co.; Joseph W. Rice, avocat; G. Ransom, commandant la compagnie américaine du du S. V. C.; Jas. D. Sullivan, du Burr Photo Co. Thomas Bassett, attorney de la Cour des Etats-Unis; E. E. S. Coath; J. S. Shengle; A. S. Fobes de MM. Fobes & Co.; H. R. Staggs,de la Lee Deh Flour Mil Co; E. K. Howe,de la Robert Dollar Co.; C Bronson Rae, de la Far Eastern Review, J. J. Connell, de MM. Connell Bros Co.; Gilbert Reid de l'International Institute of China;Charles F. Gammon,de l'American Bible Society;S.I. Woodbridge de la Chinese ChristianAssociation;Herry T. S. Myers de l'Eglise réformée américaine; John W. Chine de l'Anglo Chinese College Methodist Mission; W. Hamilton Jeffreys de St. Lukes Hospital A. C. M.; C.R.F. Lincoln, de St. John's University A.C.M.; C.W. Douglass, de la Presbyterian Mission Press; E. F. Letum, du Shanghai Baptist Seminary; H. W. Provence, de l'American Baptist Mission; C. M. Myers, de la Presbyterian Mission Press, R. T. Bryan de la Baptist Mission; H.T. Reed, de M. E. Church South; J. T. Prochad,de Shanghai Baptist College ; R. A. Parker, de la M. E. Church South; W. B. Manse, de la Soochow University; E. L. Maitox du collège d'Hantchéou; G. F. Fitch, de la Presbyterian Mission Press J. B. Fearn de la M. Church South; H. K. Wright de l'American Presbyterian Mission, Ningpo ; D. L. Anderson de la M. E. C. Mission Soochow ; S R. Kapler de l'Américan Presbyterian Mission, Ningpo; Geo. A. Stuart de la M. E. Church Shanghai; F. E. Meegs de l'Union Christian College, Nankin; John Wm. Paxion de la Presbiterian Mission Chingkiang; Th. H. Hearm de la M. E. Church South. Huchow, Province du Chekiang; J. N. Hayes; Soochow Presbiterian Church W. A Mitchell de la Soochow University ; J. H. Judson de la Soochow Presbyterian Mission; Chas. T. Porter du collège impérial polytechnique chinois; A. C. Hunter de MM. Ballard and Hunter ; E. Kempffer, de la British Cigarette Co. Ltd.; L. Anderson de MM. Mustard and C. R.S. Adams, pour la Standard Oil Co., G. Morgan Jr. pour MM. Alfred Holt & Co. de New York ; MM. J. M. Jameson ; et A.J.B. Burke, avocat.

***

La compagnie américaine du *S. V. C.* a présenté à M. Charles Denby,le consul américain qui quitte Changhaï, une résolution,votée à sa dernière réunion et qui lui fut remise, enfermée dans un bambou monté sur argent,lors d'un *tiffin* que lui donna,ainsi qu'aux officiers de la Compagnie, M. le Capitaine Ransom, en sa résidence de Whampoo road.

Dans cette résolution, la compagnie américaine du *S. V. C.* exprime à M. C. Denby sa reconnaissance de ce qu'il a fait pour la Compagnie dont il a toujours favorisé le développement de

toutes ses forces : la pièce est signée de M. A. Theodore Harr, secrétaire, et de M. S. A. Ransom, capitaine de la Compagnie américaine du *S. V. C.*

Le chemin de fer du Kiangsou

INAUGURATION DE LA PREMIERE SECTION

La première section du chemin de fer Changhaï-Hangtchéou-Ningpo a été ouverte au traffic le 30 Mai, en présence d'une grande assistance de hauts fonctionnaires chinois, de tous les personnages de marque de la province, ainsi que de quelques résidants étrangers.

La section, qui vient d'être inaugurée de Changhaï à Fengching, a une distance de 38 milles 960 pieds. La cérémonie d'ouverture avait une signification toute spéciale,en raison de ce que cette ligne a été exclusivement construite par les Chinois.

Un train spécial de dix wagons quitta la station à 10 heures dans la matinée emmenant avec lui les invités et arriva vers midi et demi au point déterminé, Fengching. Au cours de ce voyage, il put facilement être constaté que les travaux étaient complètement terminés.

A la station de Changhaï,les visiteurs étaient reçus par les fonctionnaires de la compagnie et conduits au bureau du Directeur : ce qui leur donna l'occasion de visiter les bâtiments.

La gare est une jolie construction, brique et pierre, très bien comprise. Il y a des salles d'attente pour les trois classes de voyageurs, des pièces sont réservées au personnel et à la direction : toutes les dépendances, nécessaires à un tel batiment, ont été prévues.

Les quais sont couverts, presque sur toute leur longueur d'une marquise partiellement vitrée, ce qui permet aux voyageurs de se mettre à l'abri du soleil et de la pluie le cas échéant.

Pour l'inauguration, les bâtiments avaient été largement décorés de fleurs et d'étamine de couleur: le train s'ébranla au milieu des détonations des pétards.

Le wagons sortent d'ateliers américains, les compartiments de 1ère classe sont capitonnés eu cuir noir et le plancher est couvert de linoléum. Un compartiment spécial avait été mis à la disposition de quelques invités étrangers et il avait été veillé avec soin à ce qu'ils soient confortablement installés. Les locomotives sont aussi d'importation et sortent des ateliers de l'*American Locomotive Cy*, de Rhode Island.

Le pays que dessert la ligne est absolument plat, bondé de population, appelé à prendre la plus grande extension. Aussi loin que peuvent porter les yeux des deux côtés de la ligne — et il s'en faut que la distance soit petite—les terrains sont travaillés par la charrue.

Le riz semble être la principale culture, mais il y a néanmoins pas mal de jardins potagers, de champs de blé et de vergers. La contrée paraît des plus prospères.

A en juger par les apparences, la ligne et le pays environnant n'ont pas présenté beaucoup de difficultés aux ingénieurs, quelques ponts existent cependant. Il n'y a pas eu en réalité de déblais à faire et les remblais, qui ont été nécessairement exécutés, sont de minime importance. La conformation du pays permet l'établissement d'un chemin de fer qui déjà facilita la rapidité de sa construction: l'ingénieur en chef en fait d'ailleurs la remarque. Les ponts ont solide apparence.

Les ponts, qui traversent les cours d'eau,ont été construits en acier avec de solides fondations en maçonnerie et,lors du passage des trains, on ne remarque pas d'appréciable vibration. D'ailleurs la remarque saillante qu'il fut permis de faire tout le long du parcours fut l'absence de toute vibration : il faut toutefois noter que le train n'atteint point une vitesse supérieure à quinze milles à l'heure. Lorsqu'il a parcouru cette distance, il s'arrête ; d'ailleurs ces arrêts sont fréquents et se prolongent plutôt, notablement à Sungkiang.

Le prix de revient de la ligne est à noter, il est de £ : 7.000—par mille.

Le jour de l'inauguration, toutes les stations étaient pleines de monde ; les employés avaient martiale allure dans leur uniforme, les musiques jouaient, de toutes parts il y avait des acclamations. A Sungkiang,plusieurs centaines de jeunes gens étaient massés sur les quais de la gare : ce sont les élèves des écoles de la ville et du chemin de fer, ainsi que ceux des établissements d'instruction de la région.

Les différentes écoles se distinguaient par les couleurs, de leur vêtement. Les élèves de l'école de Sungkiang étaient habillés avec des vêtements de coupe européenne, blancs, rayés rouge, ceux de l'école du chemin de fer sont en kaki et ainsi de suite. Une fanfare militaire souhaite la bienvenue aux arrivants. Des jeunes gens saluent militairement les invités, ensuite l'un des étudiants lit l'adresse suivante : "S'il y en a en Chine un chemin de fer qui peut être bien dit nôtre c'est indiscutablement celui du Kiangsou.Il n'y a pas eu besoin de capitaux étrangers pour l'entreprendre, d'ingénieurs étrangers pour sa construction pas plus qu'aucun étranger n'en dirige l'exploitation. La ligne a été entièrement construite par les Chinois.

"Ceci n'est pas seulement dit pour féliciter les Chinois, mais pour faire ressortir la significative augmentation de l'esprit national par mi eux."

Au nom de toutes les écoles de la préfecture de Sungkiang et des membres de la faculté présents, l'orateur souhaita chaudement le succès à la compagnie du chemin de fer, en reconnaissance de ses appréciables services, il lui souhaita aussi de mener à bonne fin la ligne.

Des applaudissements ont accueilli le discours de l'orateur, après lequel la musique donna une audition plutôt peu mélodique du morceau si populaire parmi les noirs sud-américains: "*Massa's in de cold, cold ground.*" Les étudiants chantaient aussi en chœur : puis le sifflet donna le signal du départ du train. Les jeunes gens souhaitèrent ; "Bon voyage ! " en battant des mains: plusieurs parmi eux sont très jeunes, ce sont même des enfants.

A leur arrivée à Fengching, les invités furent priés à un repas dans une grande tente érigée sur le quai provisoire. Une garde de soldats en armes jalonnait le chemin.

M. Chang Chien, directeur général délégué et conseiller de 1ère classe au *Long kong eheoupou* (Agriculture, Commerce et Industrie) recevait les invités, de la Compagnie parmi lesquels étaient S.E. Fan, trésorier de la province de Nanking. représentant le vice-roi ; le taotai Wang, chef de la Police chinoise; le taotai Hsia, représentant le gouverneur du Kiangsiu ; le taotai Wong Chung liang, directeur du chemin de fer Changhai-Nanking;le taotai Chang Seehung,directeur de l'Arsenal de Kiangnan les représentants de chemin de fer du Chekiang et du Kiangsi Magistrat de la Cité Li, a Changhai ; et M. A. W. U. Pope, directeur génréral du chemin de fer de Changhai Nanking.

Le taotai de Changhaï ne put se rendre à la cérémonie, par suite d'une indisposition.

Les fonctionnaires du chemin de fer, y compris M. Hsu, ingénieur en chef de la ligne, M. Hsu Che Chiang, secrétaire, et un certain nombre d'autres personnes, introduisaient et recevaient très aimablement les invités.

M. Chang Chien présidait la cérémonie en l'absence de M. Wong Tsing Muck, directeur général, à sa droite était assis le trésorier provincial qui avait été spécialement envoyé par S. E. le vice-roi Toan Fang.

En quelques mots le président souhaite la bienvenue aux invités, ensuite M. Chi, ingénieur en chef parlant en chinois prononce le discours dont voici la substance, traduit au fur et à mesure.

Après avoir rendu homma e aux efforts des directeurs et de S. E. Yeme Tien-yow, l'ingénieur consultant, ainsi qu'à ceux des ingénieurs de sections, il se félicite de ce que la ligne Changhaï-Fengching soit terminée.

Il rappelle que les premiers travaux d'arpentage de la ligne ont été commencés l'hiver de la 32 ème année de Kouangsiu, soit en 1907. La construction fut entamée la première lune de l'année suivante et Sung Kiang fut atteint à la 10 ème lune : le premier train de passagers parcourut ce tronçon de la ligne à la 3 ème lune de la 34 ème année soit en avril 1908. Depuis trois mois les constructions ont permis au rail de toucher Fengching (point terminus de la ligne).

La longueur totale est de 112 li chinois(38 milles et 960 pieds) : la construction a donc demandé deux ans et trois mois.

Il y a en tout 10 stations et 48 ponts, dans ce chiffre ne sont pas comprises les conduites purement en maçonnerie.

Le pont les plus grands son ceux de Zia tang, 440 pieds d'ouverture ; Yuen Zia-ching, 400 pieds ; Lu Tien-wan, 200 pieds ; Pei Yao-ching, 100 pieds et ainsi de suite. La totalité des fonds utilisés pour leur construction n'a pas excédé Tls. : 2.000.000 sur lesquels Zia-Tang a demandé la plus forte part : sa construction a présenté de nombreuses difficultés. Il passé par dessus un bras du Whamgpao, son courant est très rapide et sa largeur est de plus de 40 pieds.

Lorsque ces discours eurent pris fin, on remit au Président des adresses envoyées par les corps constitués suivants : l'Association des chemins de fer chinois, la chambre de Commerce de Soutchéou, l'Association pour l'éducation, les notables de l'endroit, la compagnie des chemins de fer du Kiangsi, la préfecture de Sungkiang, la chambre chinoise de Commerce de Changhaï et la haute société chinoise de Changhaï.

Parlant plus particulièrement aux étrangers présents. M S. K. Tsao leur fit remarquer qu'ils étaient invités à assister à la première inauguration d'un chemin de fer exclusivement chinois ; il leur exprime tous les remerciements du haut personnel de la Compagnie. Leur présence a deux significations, dit-il. La première montre qu'ils approuvent chaudement l'acheminement de la Chine dans les voies de la civilisation.

Et à ce sujet il fait la remarque que, dans les ports à traité, les Chinois sont intelligents ; par le moyen de pénétration du chemin de fer, il exprime l'espoir que les masses profondes de l'intérieur encore ignorantes pourront connaître une civilisation supérieure comme les populations des port à traité.

La seconde signifieation que donne la présence à cette cérémonie des Etrangers, c'est qu'ils ont accepté la possibilité d'un chemin de fer chinois indépendant de l'influence étrangère. Il y a cinquante ans, dit-il, cette hypothèse eut été une absurdité.

M. Tsao fait ressortir les avantages du chemin fer qui permmettra aux campagnards de transporter leurs produits. Il recommande fortement au gouvernement chinois que les taxes likins soient abolies parce qu'elles empêchent les commerçants d'étendre leurs affaires. Les étudiants aussi pourront tirer des avantages du chemin de fer, parce qu'ils pourront voyager de place en place, échanger leurs connaissances et élever leur intellectualité par cette réciprocité. Ce chemin de fer est une expérience pour les Chinois qui ont acquis leur savoir en Europe et en Amérique ; ils ont vu ce que l'homme pouvait arriver à faire et ils ont eu le désir de voir s'ils pouvaient en faire autant. Le résultat a été des plus probants pour eux. Il a été dit, ajoute l'orateur, que le chemin de fer du Kiangsou ne pouvait être utilisé que par les gens du Kiangsou, mais ceci est absurde, dit-il. Par le chemin de fer les habitants du Kiangsou bénéficieront des hommes les meilleurs même de ceux qui habitent en dehors de leur province.

Concluant, M. Tsao boit au succès du chemin de fer du Kiangsou.

Après quelques autres discours. M. A.W. U. Pope, du Chemin de fer Chang-hai-Nankin répondit au nom des invités, exprimant toute la satisfaction qu'il éprouvait de la cérémonie d'aujourd'hui. Tous les Etrangers présents, dit-il, admirent la persévérance et les énergies qui se sont groupées pour le chemin de fer, le succès répondra à des semblables efforts.

Une grave erreur est souvent faite en matière de chemin de fer : on pense toujours que l'on doit tirer profit de l'argent qu'il a coûté, ce n'est pas là un point de vue raisonnable, il faut d'abord apprécier les profits indirects qu'apporte sa création, les avantages dont en tire la contrée où il a été construit.

Néanmoins il souhaite que le Kiangsou tire de ce chemin de fer et des avantages indirects et des bénéfices directs. Concluant il demande aux Etrangers de pousser trois vivats en l'honneur du chemin de fer. Cette invitation est chaudement mise à exécution.

M. N. Y. Chang, au nom du directeur du chemin de fer, remercie les étrangers de leur présence. Le Chemin de fer, dit-il, a été construit non pas seulement pour fournir des moyens de communication au pays mais aussi pour ouvrir encore des voies à l'influence et à l'instruction étrangères. Il émet l'espoir que cette nouvelle ligne concourra à l'établissement de bonnes relations entre l'Occident et et l'Orient.

Peu après ce discours, le signal du départ pour Changhaï fut donné, on y arriva vers 5 heures du soir.

Nouvelles diverses

CANONS EN SOUFFRANCE

Plusieurs canons Krupp sont récemment arrivés à Canton pour être montés sur des canonnières. Le montage devait être effectué sur place, mais, par suite de difficultés imprévues, ce montage n'a pu être fait.

NOUVEAU FONCTIONNAIRE

Le major Menzies, du régiment anglais " South Lancastrian " qui fut plusieurs années en Chine vient de quitter sa position officielle pour entrer au service du gouvernement chinois. Il est chargé de réorganiser la police de la province de Nankin.

HANKEOU

Les notables de Hankeou ont décidé d'établir un hôpital pour lequel une somme de $300.000 a déjà été souscrite.

***

Le *Hankeou Mail* du 28 mai, dit que Mrs E. Busch s'est blessée accidentellement avec un pistolet Mauser. La balle aurait effleuré le coeur. Les docteurs Roese, Mesny et Thompson appelés sont d'avis que la blessée est hors de danger.

PAOTINGFOU

L'école militaire de Paotingfou a 400 élèves. La journée du 28 avril a été consacré aux exercices militaires. L'infanterie, la cavalerie et l'artillerie ont toutes pris part à des exercices de combats qui ont les meilleurs résultats.

Quelques douzaines d'élèves, le visage protégé par un masque d'escrime, luttèrent à l'épée. Finalement des sapeurs firent sauter trois mines qui déplacèrent une grosse quantité de terre.

Il n'y avait pas moins de 7.000 spectateurs pour assister à ces exercices. Un lunch debout fut offert aux invités.

Il y a deux instructeurs qui sont Japonais.

SOUTCHEOU

Mercredi, 26 mai, à 2 hres ½ de l'après-midi, ont eu lieu, dans la chapelle de l'Université de Soutchéou, les examens pour les grades de l'Ecole de Médecine, sections hommes et femmes, et pour ceux de l'Ecole de Pharmacie. Une nombreuse assistance était venue assister aux examens et à la cérémonie qui les suivit.

Deux faits présentaient un spécial intérêt en l'occurence : d'abord les examens pour l'obtention de grades avaient lieu pour la première fois depuis l'annexion de l'Ecole médicale de Soutchéou à l'Université et ensuite la jeune fille, graduée du collège médical féminin de Soutchéou, était la première femme à recevoir un diplôme, depuis que cette institution a été autorisée à conférer des grades universitaires.

LES CHINOIS AU PEROU

Le bureau de Yokohama de la *Toyo Kaisen Kaisha* a reçu un télégramme duquel il résulte que le gouvernement péruvien a subitement publié une loi contre les Chinois, interdisant l'immigration des travailleurs chinois. Les fonctionnaires, les étudiants et les commerçants sont seuls admis. Cette mesure porte un rude coup à la ligne sud-américaine de la *T. K. K.* qui vient d'être ouverte récemmen : la compagnie a fait auprès du ministère des affaires étrangères péruvien quelques démarches pour obtenir confirmation de ce télégramme.

On dit que la Compagnie est très préoccupée, en vue du prochain départ du *Hongkong Maru*, le second courrier de la ligne sud américaine de la *T.K.K.*, qui doit quitter Hongkong le 1er Juin.

Le *Rossia*, appartenant à une compagnie de navigation chinoise de Hongkong, a été envoyé au Pérou il y a environ deux semaines, transportant 1.018 travailleurs chinois : on s'attend à ce que, lors de l'arrivée du navire au Pérou, il ne se produise inévitablement un conflit.

Le ministre de Chine au Pérou a dû, croit-on, déjà faire des représentations au gouvernement péruvien contre cette loi anti-chinoise.

ITCHANG

Des écoles gouvernementales ont été ouvertes dans toutes les villes et les villages les plus importants, mais bien que le nombre des écoliers soit grand, l'instruction est médiocre. Il n'y est pas enseigné autre chose que la lecture et l'écriture des caractères chinois: l'anglais est exclu; quant à l'étude de l'arithmétique, des mathématiques et de la géographie, il ne lui est donné qu'une très petite importance.

Les professeurs, employés dans ces écoles, ne sont pas des plus habiles et les fonctionnaires chinois,en établissant ces écoles, ont fait preuve de plus de hâte que d'efficacité.

On désire généralement l'installation d'écoles pour les filles,mais il n'en a pas été ouvert, sauf à Itou, ville située à 30 milles en aval d'Itchang.

Ce mois-ci, l'Eglise de la mission écossaise a ouvert une école de filles au même endroit avec une dame professeur: douze élèves ont déjà commencé à suivre les cours. Il ne manquerait nulle part d'élèves, si la Mission avait la possibilité d'ouvrir des écoles, ayant à leur tête de bons professeurs.

VLADIVOSTOCK ET SA PROVINCE MARITIME

Se référant à la récente décision n'admettant plus Vladivostock comme port libre, le Vice-Consul anglais, M. R.M. Hodgson, écrit encore :

" En principe Vladivostock est un centre militaire et stratégique et, à ce point de vue ; la tendance est plutôt à l'augmentation qu'à la diminution de son importance.

Les propriétés commerciales de cette ville sont, après tout, réellement dépendantes, non pas du développement du trafic commercial, qui a été gravement affecté par la fermeture du port, mais par l'argent qu'y laissent les troupes de garnison, les marins et les ouvriers, travaillant à la construction des ouvrages militaires.Depuis la dernière guerre, rien ou presque rien n'avait été fait ici en fait de travaux militaires. La conséquence en a été que Vladivostock a traversé ces deux dernières années une crise financière très aigue dont cette ville n'est pas encore sortie.

Une somme de 57.000.000 roubles (£ : 5.700.000) sera dépensée au cours de ces trois prochaines années par le gouvernement pour relever et renforcer les fortifications, construire des casernes pour les soldats et des résidences pour les officiers. On espère que tous ces travaux auront pour résultat de donner un renouveau de prospérité commerciale.

Le gros de la population est allemand, peu de résidants sont de nationalite anglaise, il n'y en a guère plus de 70 en tout. Et encore sur ce chiffre y en a-t-il une quarantaine qui sont natifs des Indes, la plupart des Sikhs, venant de Changhaï ou de Hongkong, attirés à Vladivostock par des gages plus élevés comme gardiens ou surveillants.

Commercialement parlant, la ville est allemande. Non-seulement le commerce de gros, mais encore celui de détail est aux mains des Allemands et il n'y a, en réalité, qu'une foime susse de véritable impoartance. La fermeture du port aura cependant pour effet de couper court à l'envahissement actuel des marchandises bon marché allemandes.

En ce qui concerne le développement des ressources naturelles de la région, c'est l'Angleterre qui a certainement les plus grands intérêts en jeu, qui pourront plus tard prendre plus d'importance. Les deux plus grosses entreprises de bois de charpente sont aux mains des Anglais et il y a plusieurs mines en cours d'exploitation dont les sociétés sont aussi anglaises.

LES MINES DE TUNGKUANSHAN

Notre confrère le *Eastern Times* publie le dialogue suivant qui aurait eu lieu au Oeoupou le 19 ct. entre Sir John Lister Kaye et le préfet Shun du Anhui:—

Sir John Kaye— Quel est le but de votre venue à Pékin ?

Annuler la concession de mines de Tungkuanshan est mon seul objet.

— Avez-vous pleine autorité pour agir ?

— Non, mais ce sont des délégués représentant les habitants du Anhui.

— Les délégués ont-ils apporté avec eux 400,000 livres sterling?

— Je suis venu pour traiter l'annulation de l'accord et non le rachat des mines. Les délégués décideront sur ce sujet.

— Le question de Tungkuanshan est devenue une question internationale ; les fonctionnaires du Anhui peuvent seuls décider le sujet et il n'y a aucune nécessité de consulter les délégués.

— Les habitants du Anhui sont propriétaires dans voisinage de la montagne, aussi leurs délégués doivent être consultés. Des personnes ont été tuées et plusieurs outrages ont été commis ; ils, (le groupe McGuire) ont reçu l'ordre de quitter la place.

— Ces rapports sont de simples rumeurs. Y a-t-il eu des plaintes officielles?

— Je m'en suis occupé moi même et votre consul est aussi au courant des faits qui sont vrais.

—Je verrai les délégués demain.

SOULEVEMENT BOXEUR DANS LA CHINE OCCIDENTALE

Nous avons publié hier dans nos *Nouvelles diverses* une note sur les " Boxeurs dans le Setchuen " nous complétons aujourd'hui cette information.

Le Rev. R. A. Whiteside, de la *Church Missionary Sy*, à Anhsien, au Setchuen,dans le numéro du *West China Missionary News* de Mai dernier,écrit ce qui suit :

" Pendant la plus grande partie de l'année dernière, il y eût de fréquentes rumeurs de présence de Boxeurs dans le district et le voisinage de Anhsien. Une attaque avait été arrêtée contre Luikuping (une de nos missions éloignées) pour le 15ème jour de la 10ème lune. Cependant, comme il pleuvait violemment ce jour-là, rien ne fufait.

Le mandarin en charge de l'époque ne sut pas prendre les mesures nécessaires en l'occurence, bien qu'il ait été informé des intentions des Boxeurs et les choses allèrent graduellement en s'aggravant. On pensait qu'une levée générale devait avoir lieu le 15ème jour de la seconde 2ème lune, mais les évenements se précipitèrent.

Un groupe de la Société Tsi Tong Huei (groupe boxeur) vint à Anhsien le 8 Mars et alla le, jour suivant, à un marché situé à 20 lis dans le Sud. Le soir de ce jour, un petit fonctionnaire militaire, qui avait suivi la bande pour maintenir l'ordre, entendit une réunion d'hommes qu'il supposa être des joueurs; mais, à son arrivée avec ses soldats, il s'aperçut qu'il s'agissait de Boxeurs accomplissant leurs rites. Il fit quinze prisonniers et en envoya de suite la nouvelle au mandarin. Ce dernier arriva après minuit et fit envoyer tous les prisonniers à la ville avant le jour.

Les deux jours suivants, le mandarin reçut trois lettres déclarant que, faute de relâcher les prisonniers, une attaque serait dirigée contre la ville ; ces lettres restèrent, inutile de le dire, sans attention.

C'est alors, le 13 Mars, que M. Howden et moi-même (le Rev. R. A. Whiteside) étions allés faire une promenade à la campagne. En revenant, nous aperçûmes une foule de gens en dehors de la ville et nous nous informâmes de la raison pour laquelle ils étaient là. Nous apprîmes que les Boxeurs avaient incendié les locaux de la Mission dans le village.

Nous nous hatâmes, craignant pour les dames (Sœur Pownall, Melle Bryers avec Mme Howden et un enfant de trois semaines) qui auraient pu, en entendant ces nouvelles, s'alarmer. Nous trouvâmes plusieurs Chinois chrétiens nous attendant, sanglotant et plongés dans la plus grande détresse : il était en effet parvenu que plusieurs familles avaient été entièrement exterminées.

Le matin suivant, nous eûmes de plus authentiques nouvelles. Deux femmes et un enfant avaient été blessés, les locaux de la Missson dans le village et une maison, résidence d'une famille chrétienne, avaient été partiellement brûlés, en outre les maisons des chrétiens avaient été mises au pillage. Nous envoyâmes de suite des secours aux blessés et on nous apprit que la femme de notre maître d'école avait été sauvagement frappée à coups de couteau, n'ayant pas moins de 24 blessures graves sur différentes parties du corps. L'enfant est grièvement blessé aussi au nez et aux yeux, tandis qu'une autre femme a reçu trois coups de feu.

Sœur Pownall et Melle Bryers que je ne saurais trop remercier de leur assistance ont soigné les blessés plusieurs jours, jusqu'à ce que des arrangements soient pris pour les envoyer au Friend's Hospital de Tungchwan. Elles ont fait

ici tout le nécessaire, bien qu'il y est à craindre que la première femme blessée ne perde l'usage de son bras gauche.

Le lundi soir, 15 Mars, au moment où nous allions nous mettre au lit, le gardien de la ville vint nous appeler, nous disant de nous lever et de préparer des lanternes, parce que les Boxers étaient justement en train de passer la rivière qui coule au delà de la ville. Cependant il revint un peu plus tard nous avertir qu'il n'y avait aucun danger et que le mandarin étant parti à leur poursuite, que nous pouvions recommencer à nous reposer :nous ne suivîmes pas toutefois ce dernier conseil,pour cette nuit du moins Il n'y eût pas d'autre attaque, ni alarme cependant ; mais les histoires d'actes de sauvagerie les plus invraisemblables couraient et nous avions de bonnes raisons pour croire que les Boxeurs étaient dans les collines environnantes, se livrant à leur rites accoutumés.

Toutefois le mandarin s'était promptement mis à leur poursuite avec 70 hommes pendant plus de 30 lis. Il les rencontra dans un temple, préparant leur repas des soir: un court combat s'ensuivit, dans lequel 8 Boxeurs furent tués et 26 prisonniers faits. Le reste s'enfuit dans l'obscurité et la pluie : le mandarin rentra à la ville avec ses prisonniers.

Toutes les forces militaires du district avaient été appelées: le mandarin de Mienchow vint aussi avec environ 40 hommes et,pendant plusieurs jours,la ville fut sillonnée de patrouiles formant un effectif total de 300 hommes. Depuis ils ont été en partie renvoyés : il reste pourtant encore 200 hommes de Chengtou avec leurs officiers.

Le mandarin et les notabilités de la ville ont agi des plus sympathiquement et sont venus eux-mêmes aimablement présenter leurs condoléances. Ils ont fait parvenir une somme égale environ à la moitié des pertes éprouvées pour la distribuer aux membres de notre église et ils nous ont promis que les locaux de la Mission seraient reconstruits. "

Mandchourie

Nous traduisons du *Manshu Nichinichi Shimbun* les nouvelles suivantes.

M. TRAUTSCHOLD

M. Trautschold,Consul russe à Dairen, a fait une chute grave samedi dernier et est entré à l'hôpital de Dairen. Espérons qu'il sera vite remis de sa blessure.

DEPENSES DE LA "S. M. R. CY"

Pendant les 6 mois, finissant le 31 Mars, les dépenses de la *S. M. R. Cy.* ont atteint yen 10.109.100 sur lesquels le chemin de fer et le charbon ont coûté respectivement yen 7.923.000 et yen 1.098.000 : la différence doit être répartie entre le Wharf, l'usine électrique l'hôtel et les terrains.

Comparées avec celles du semestre correspondant de l'année précédente, on remarque une augmentation de yen 2.568.400.

Le compte profits et pertes n'étant pas encore clôturé, pas plus qu'une date fixée pour les dépenses nettes,on ne peut se rendre compte de la situation.

DES MOULINS A POIS SECS

Il peut être remarqué que le nombre de moulins à pois secs, établis le long de la ligne de la S.M.R. Cy., particulièrement vers Kiayuan et Tiehling; a considérablement augmenté ces temps derniers.

EXPORTATION DES TOURTEAUX

Les chiffres suivants font ressortir les quantités de tourteaux, fabriqués à Dairen par deux grands et plusieurs petits moulins à pois :

Janvier	176.119	tourteaux
Février	188.425	"
Mars	198.997	"
Avril	312.551	"
Total	875.092	

HUILE DE POIS

De grandes quantités de caisses à pétrole vides viennent d'être importées du Japon dernièrement pour y mettre l'huile de pois destinée aux marchés européens.

BANQUE INDEPENDANTE POUR LA COREE

On télégraphie de Séoul aux branches coréennes de la première banque de la place que celle-ci sera prochainement transformée en une banque indépendante, sous le nom de *Central Bank of Korea.*

Le séjour prolongé à Tokio du directeur général de la première banque, M. S. Itchhara, provient précisément du projet en question, qui doit ne prendre une tournure définitive qu'au retour de M. K. Shoda, directeur du bureau des Finances, à ce ministère.

L'AVENIR DE LA MANDCHOURIE

M. le Dr. G. E. Morrison du *Times*, au cours de sa récente visite, a dit à un correspondant du *Manshu Nichinichi Shimbun.*

"L'organisation des aménagements qui ont été faits sur le S. M. R. contraste singulièrement avec ce que j'avais vu il y a deux ans et m'a bien agréablement surpris.

"Pour la première fois, j'ai vu de grandes choses en Mandchourie. En dehors des inappréciables ressources minières de la région, le sol offre de vastes espaces beaucoup plus fertiles que ce que l'on en avait pu espérer et permet les plus grands espoirs pour le développement de l'agriculture qui naturellement sera suivi par l'accroissement de l'industrie et du commerce.

"Le Laboratoire central avec son excellente installation concourra lui-même à un rapide essor des progrès industriels ultérieurs. Il n'est pas difficile de se rendre compte de quels changements ces progrès se répercuteront sur Dairen. Je ne serais pas surpris que Dairen, d'ici 20 ans, soit devenu la plus importante place de l'Extrême-Orient, comme port de commerce."

NOUVEAU CONSUL RUSSE

M. Trautschold sera transféré à Yokohama aussitôt qu'il sera remis de son accident : N. Barogoufski actuellement, Consul à Hongkong, lui succédera à Dairen.

LE SYSTEME "PAOCHIA"

On dit que le système *Paochia* qui permet à chaque village d'avoir son corps élu représentatif propre et qui a eu un si grand succès à Formose, serait expérimenté à Tchintchou: si les résultats en sont satisfaisants le système serait appliqué à tous les districts ruraux du territoire concédé.

Si ce système pouvait être efficacement employé, il est à penser qu'il serait d'un grand secours pour le service de la police, des collecteurs de taxes; en dehors du coup dont il frapperait les bandits dont les déprédations sont quotidiennes.

LA LIGNE ANTOUNG-MOUKDEN

Les travaux topographiques pour cette ligne sont énergiqnement poussés : on s'attend à ce qu'ils soient complètement terminés au commencement de Juin au plus tard.

LE GRAND DUC CONSTANTIN

Le grand duc Constantin de St. Pétersbourg, qui fait un voyage d'inspection, est arrivé à Harbin samedi dernier.

SERVICE MARITIME ENTRE CHANGHAI ET YOKOHAMA

De Tokio, on télégraphie que le service de vapeurs entre Changhaï et Yokohama, desservi jusqu'à ce jour par MM. Butterfield et Swire, sera sous peu suspendu jusqu'à nouvel avis.

CHEMIN DE FER PEKIN-HANKEOU

Les chiffres du trafic pour Avril dernier sont de $ 1.327.000 contre $ 867.000 pour le mois correspondant de l'année dernière.

GOUVERNEUR INTERIMAIRE DE FENGTIEN

Le vice-roi Hsi a été relevé de ses fonctions de gouverneur de la province de Fengtien et M. Cheng a été nommé gouverneur intérimaire dimanche dernier 23 Mai.

ENCORE DES CHARGEMENTS DE POIS

Le *Suevia*, de 5.000 tonnes, est le dernier navire, dont la cargaison était entièrement de pois, qui a quitté, lundi dernier, Dairen pour l'Europe.

Le *Nightingale*, le *Sahara* et le *Kish* sont en ce moment à Dairen devant prendre encore, en tout, 19.000 tonnes de cette cargaison.

Comme les nouvelles fraîchement arrivées influencent invariablement la sensibilité du marché et créent des désavantages au chargeur, les navires se sont mis à ne prendre leur cargaison que doucement et en s'espaçant ; en ce faisant, ils donnent aussi l'impression que la saison est pratiquement close.

APPRECIATIONS SUR LA PROCHAINE SAISON DES POIS.

La quantité exacte de pois mandchouriens nécessaires à l'exportation pour l'Europe reste une matière à conjecture : et les secrets de l'industrie sont ici bien gardés.

Il y a un point cependant qui ne fait de doute pour personne c'est que les conditions actuelles du produit mandchourien sont aussi bonnes que possible. En prévision d'une demande très suivie à laquelle on s'attend pour la prochaine saison, il peut être dit que celle-ci sera la

plus belle que la Mandchourie ait jamais connue.

L'INDUSTRIE DU SEL

Cette industrie a Pitsurro est actuellement à son maximum de la saison. Le temps d'ailleurs favorise singulièrement cette industrie et l'exportation sera, s'attend-t-on, bien plus forte que celle des années précédentes.

ECHOS DE TIENTSIN

—M. G. Bourboulon a quitté Tientsin le 22 ct. se rendant à Shanhaikouan.

—Le taotai Yu, directeur des chemins de fer, est parti le 27 ct pour Tongshan se rendant à la rencontre de S. E, Si Cheu Tchang, qui quitte son poste du vice-roi de Mandchourie, pour aller prendre à Péking possession du portefeuille des communications.

—S. E. Gouzalves de Pereira, ministre du Brésil, est arrivé à Tientsin, venant de Péking. S. E. est descendu à l'Astor House et repartira prochainement pour le bord de la mer. Le ministre du Brésil a l'intention de faire une excursion le long de la grande muraille en partant de Shanhaikouan. Il est accompagné de M. Luis Guimaraës, premier secrétaire.

—Le général Sucillon et les officiers français ont lancé des invitations pour la fête sportive qui aura lieu le 31 mai prochain à trois heures de l'après midi à l'Arsenal de l'Est. Cette réunion promet d'être des plus intéressantes et il est certain que le Tout-Tientsin se rendra à l'Arsenal de l'Est à cette occasion.

—Nous avons reçu le programme de la réunion hippique très intéressante qui doit avoir lieu le 29 mai à Tongshan. Ce programme comprend dix épreuves qui seront fort disputées. La réunion commencera à 11 h.30 du matin et prendra fin à 6 h Parmi les prix, nous remarquons ceux offerts par le major Nathan, par les résidants belges de Tongshan et de Linsi et celui offert par M. C. W. Kinder, etc... etc...

Le comité se compose de MM. le major Nathan et C. W. Kinder, présidents; N A. Paquet, F. A. Jamieson et H. Gunther vice-présidents; M. M. van Haesendonck, Chas. Ley, Jno. W. Nolan, Geo. Bloom, T. J Graham, J. E. Heuvelmans et Cecil Fabris.

***

25 Mai.

La canonnière française le " Pei-Ho " quitté Tientsin hier pour retourner à Tong-Kou.

— S. E. Ly, nouveau vice-roi du Yunn-Nann, a quitté Pékin avant-hier pour aller rejoindre son poste.

— Dans l'après-midi de dimanche un terrible et déplorable accident de tramways a eu lieu à la cité. Un *car* de la compagnie des tramways a renversé et écrasé un garçonnet de 7 à 8 ans. Le malheureux a été horriblement mutilé et a eu la tête et les bras arrachés. Pendant un long moment les spectateurs terrifiés sont restés muets d'épouvante devant cet horrible amas de lambeaux humains. Il est pénible d'avoir à enregistrer de semblables faits.

***

— Les consuls de France, d'Allemagne et du Japon, après avoir désigné les représentants des maisons européennes, ont adressé une demande au vice-roi du Tcheli dans le but d'obtenir que celui-ci et le prince Tching ou tout autre haut fonctionnaire présidassent le comité chinois chargé de règler la situation commerciale à Tientsin, autrement dit de trouver le moyen de permettre aux commerçants chinois de s'acquitter des dettes contractées vis-à-vis des maisons européennes.

Le vice-roi Yang Cheu Sang a répondu aux consuls qu'il lui était impossible d'accepter leur invitatio , le règlement de cette question n'intéressant que des particuliers et non pas le gouvernement chinois.

Cette réponse du vice-roi, quoique regrettable, ne compromet pas la marche des negociations ; une réponse favorable eut cependant facilité le réglement de la question et laissé espérer une sensible amélioration de la situation commerciale à Tientsin.

— Le médecin-major de 1ère classe, Dr Bellard, a quitté Tientsin dimanche dernier se rendant en France. De nombreux amis du docteur s'étaient rendus à la gare pour lui souhaiter bon voyage.

— Nous apprenons que des brigands ont complètement dévalisé le corps de garde de Pei Tsang localité à deux heures à peine de Tientsin. Les bandits ont fait main basse sur tout ce qu'ils ont trouvé et on estime qu'ils ont volé une somme d'au moins six cents dollars. Les hommes de la police se sont trouvés dans l'impossibilité d'opposer la moindre résistance. Le vice-roi du Tcheli a aussitôt envoyé sur les lieux un fort détachement de cavalerie qui se livrera à des recherches aux environs de Peitsang.

Ce vol constitue un rare coup d'audace étant donné le peu de distance qui sépare Peitsang de Tientsin.

— On s'attend à quelque décision importante du Régent qui causera sinon une réelle sensation, du moins une grande surprise. Le Régent, depuis quelques jours, se montre en effet de plus en plus autoritaire. Il ne demande plus désormais l'avis du conseiller Tchang Tche Tong ainsi qu'il en avait jusqu'ici l'habitude mais se contente simplement de l'informer de la décision qu'il a prise. Ce changement de conduite a été très remarqué et a excité une vive curiosité dans les milieux officiels chinois. D'après certaines rumeurs, le Régent aurait adopté cette attitude pour prendre prochainement une décision au sujet des réformistes. Ce ne sont là que des bruits, mais ils ne sont certainement pas sans fondement.

— La colonie européenne a eu à déplorer ces jours-ci de nouveaux cas d'hydrophobie.

Plusieurs résidants anglais ont été mordus et ont dû suivre immédiatement le traitement Pasteur.

***

20 Mai.—

Un graveur américain, spécialiste pour les billets de banque, qui a signé un contrat avec M. Tchin-to, au nom de la Banque de Pékin, l'hiver passé, est en route pour Pékin où il va prendre possession de son poste.

—Notre compatriote, M. d'Urbal, des Postes Impériales Chinoises, a quitté hier Tientsin pour Pékin par suite de sa nomination dans cette dernière ville. M. d'Urbal nous permettra de lui exprimer tous nos regrets de le voir nous quitter en même temps que nos felicitations pour un changement qui, nous croyons le savoir, est tout à son avantage.

—Les nombreux étrangers venus en foule récemment à Pékin pour les funérailles impériales n'ont pas oublié, au cours de leurs promenades à travers la ville, la traditionnelle visite à la fabrique des cloisonnés Lao-Tien-Li. Tous les touristes et amateurs de curiosités chinoises tiennent en effet à ne pas quitter Pékin sans aller admirer le musée si intéressant que forment les magasins de cette maison universellement connue.

—Le Général Commandant le Corps d'Occupation et les Officiers Membres de l'œuvre des Tombes prient les résidents français à Tien-Tsin de leur faire l'honneur d'assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats et marins français décédés au Petchili. Cette cérémonie aura lieu ler Juin à h. du matin au cimetière de la concession française.

Une messe sera célébrée à 9 h. 15 à l'Eglise St. Louis.— *E. de T.*

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Un décret applique à l'Indochine la législation relative à la propriété industrielle.

LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Niel, le secrétaire général de la Confédération générale du Travail, a démissionné à la suite du désaccord, surgi entre les socialistes révolutionnaires et lui.

TEMPETE SUR L'ALTANTIQUE

De Madrid, on informe qu'une tempête a eu lieu sur la côte de l'Atlantique : il y a eu 32 morts.

RECEPTION

M. Fallières et M. Pichon ont reçu l'ambassade marocaine.

LES POSTIERS

Le Chambre a repoussé, par 338 voix contre 141, la motion Coutant, demandant la réintégration des Postiers révoqués. M. Barthou combattit la motion en posant la question de confiance.

ATTENTATS ANARCHISTES

A la suite du mot d'ordre donné par l'organisation anarchiste parisienne, de nombreux fils télégraphiques et téléphoniques ont été compés aux environs de Paris et de Nancy.

MOUVEMENTS DIPLOMATIQUES

M. Louis est nommé ambassadeur à St. Pétersbourg; M. Bompard, ambassadeur à Constantinople.

Reuter

Loudres, 26 Mai.—

L'amiral Koester, parlant à l'ouverture du congrès de la Ligue navale à Trèves, (Prusse) insista sur ce que l'Allemagne a trop de croiseurs comparativement avec l'Angleterre. Il déclara qu'il devait être rémédié à ce défaut et qu'un 17ème cuirassé devait être ajouté à la flotte allemande.

— Comme résultat de la grève des Inscrits maritimes français il, y a actuellement vingt vapeurs courriers retenus à Marseille. Le gouvernement se hâte de présenter une loi, àla Chambre des Députés, autorisant le transport du courrier à Alger sur navires étrangers et aussi une loi définissant le statut légal des fonctionnaires. Cette dernière loi permet la formation d'unions par départements, mais défend la confédération de ces unions.

—On annonce la mort de l'amiral Henry Craven St. John, qui prit part à la guerre sino-japonaise.

—La section africaine du Stock Exchange est plus occupé que jamais. Certains bureaux travaillent la nuit.

—Parlant à Prétoria, le général Louis Botha, premier du Transvaal, dit qu'il n'y a jamais eu dans l'histoire du Sud-Afrique de signes plus solides de prospérité.

— Les plans pour la fortification du canal de Panama ont été soumis au président Taft. Le coût serait de £ 1,500,000 et comprend 60 gros canons et une garnison de 4,500 hommes.

Londres, 26 mai. —

Le Derby de Londres a été gagné pal *Minoru* appartenant à S.M.Edouard VIr.

LL. MM. le roi Edouard et la reine Alexandra, avec le prince de Galles, assistaient à la course qui donna lieu à un départ splendide et dont le résultat fut le suivant:

1 *Minoru*; 2 *Louviers*; 3 *William the Fourth.*

Jamais un enthousiasme pareil n'avait été constaté. Les acclamations pour le roi succédaient aux acclamations.

— A la Chambre des Communes, M. Craig présenta une motion, attirant l'attention sur la divergence de vues des membres du cabinet sur la question navale et déplorant toute modification au programme, égal aux deux plus fortes puissances, défini par M. Asquith. Un débat animé suivit cette motion au cours duquel les membres de l'opposition accusèrent le Premier d'abandonner sa définition parce qu'il a excepté les Etats-Unis de ses calculs pour des raisons géographiques. La motion fut rejetée par 270 voix à 114.

— M. John Harrington Cubis a été nommé le premier professeur de japonais à l'Université d'Oxford. Cet enseignement sera expérimenté pendant trois ans avant de prendre une décision finales

— On annonce la mort de M. Ch. Morrisson financier de Londres qui laisse une fortune estimé à £ 20.000,000.

— Toutes les résolutions du budget ont été passées. La loi a été introduite à la chambre des Communes.

Londres, 28 Mai.—

Durant un débat à la Chambre des Communes, Sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères, fit remarquer la nervosité qui a été manifestée en Angleterre sur la politique européenne. Présentement, a-t-il dit, il n'y a aucune question susceptible de causer une friction entre deux puissances ou entre l'Angleterre et une autre puissance.

— Il est dit que l'amiral Sir John Fisher, premier lord de l'Amirauté résignera en Octobre et que l'amiral Sir Arthur William Moore, commandant en chef de la station de Chine lui succèdera.

— A la chambre des Communes, l'opposition a appelé l'attention sur la publication de lettres confidentielles écrites par des officiers de marine et a allégué que l'amiral Fisher a conduit une campagne personnelle et a maintenu un système d'espionnage pour favoriser ses vues, ceci à l'encontre de la discipline.

M. McKenna, premier lord de l'amirauté, répliqua au nom du gouvernement. Il dit qu'il était notoire que l'amiral Fisher avait beaucoup d'ennemis et fit remarquer que ces accusations reposaient sur des lettres, veilles de trois ans, celles ci injuriant un grand homme qui a eu la confiance sans réserve de quatre premiers lords de l'Amirauté.

— Un télgramme de Melbourne dit que le ministre fédéral du travail a été battu par 39 voix contre 30, résultat de la fusion des partis de l'opposition sous la direction de M. Deakin.

— D'après les derniers avis, le président Roosevelt a tué 86 pièces de gros gibier et 800 petits animaux.

— Les prince et la princesse Kuni; prince et princesse Nashimoto et prince et princesse Yamanushi son arrivés à Berlin.

Londres 30 Mai.

Le correspontant du *Times* à Changhaï dit que les chinois continuent à ignorer leurs obligations regardant les intérêts anglais et que le bureau provincial des chemins de fer a publiquement averti les soumissionnaires pour les locomotives de la ligne Changhaï—Hangtcheou-Ningpo, de limiter la compétition aux industriels allemands.

— Sur l'invitation du kaiser, les princes et princesses Kuni et Nashimoto ont été invités à assister à la revue annuelle de la garnison de Potsdam. Le kaiser a conféré l'ordre de l'Aigle noir au prince Nashimoto et l'ordre de la couronne au marquis Yamanouchi. Le soir le soir les princes ont assisté à une représentation de gala à l'Opéra.

—*L'Invincible* a fait la traversée de Queensfery à Spithead à une vitesse moyenne de 28 nœuds à l'heure.

Londres 31 Mai.

M. James A Patten a terminé sa spéculation sur les blés qui lui a donné un bénéfice estimé à £ 1 000,0 0.

—La France et l'Allemagne ont sign une note exprimant leurs regrets mu tuels de l'incident de Casablanca.

– En dépit de l'opposition du gouvernement et du comité des finances, aux taxes proposées, le Reischtag a voté en faveur de taxes sur les obligations et a aussi imposé une taxe sur l'industrie meunière et un droit d'exportation sur le charbon.

—Le *Times* dit que S. M. le kaiser visitera probablement Newquay (Cornouailles) cette année.

Londres 1 Juin.

Une sensation a été causée dans l'Italie par un discours fait par Signor Marcora, président de la Chambre des députés dans lequel il insiste sur la nécessité d'augmenter les forces militaires de l'Italie. Le glorieux anniversaire de la libération de la Lombardie, a dit M. Marcora, doit nous inspirer à consacrer toutes nos énergies à garantir le pays du joug de l'étranger qui est en embuscade sur la frontière.

—M. G. Lembert lord civil de l'Amirauté parlant à Bishopsympton a déclaré qu il était actuellement certain qu'il était impossible pour l'Allemagne d'avoir 17 cuirassés type *Dreadnought* prêts en juillet 1911. Onze seulement ont été encore commandés.

—Il est dit à Ottawa que le gouvernement canadien commencera la construction d'une flotte et l'organisation d'une réserve navale en 1910. Le gouvernement négocie avec des maisons anglaises dans ce but.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 26 mai.—

Herr Neumeyer, directeur de l'observatoire naval, est mort.

— La princesse Moto, femme du prince Kuni, est attendue à Berlin où elle passera quelques jours.

— Le *Times* annonce que la Russie a accordé un emprunt de £ 100.000 à la Perse sans participation de l'Angleterre. Comme garantie, la Russie a le droit de contrôle sur les douanes persanes.

— A Mogador (Maroc) un Allemand et un Autrichien ont été détenus par les indigènes. Leur gouvernement respectif se prépare à prendre les mesures nécessaires pour obtenir qu'ils soient relaxés

— Le baptême de l'héritière du Trône hollandais est fixé au 5 juin.

— La loi sur la Marine italienne demande la construction de 4 *Dreadnoughts* et de 9 autres navires.

— La chambre turque a passé un vote de confiance en faveur du gouvernement.

— M. Haldame, secrétaire pour la guerre, dit que les nouvelles sensationnelles au sujet de croiseurs aériens allemands, font du mal à la réputation de sens commun de l'Angleterre.

Berlin, 26 mai. —

La Deutsch-Asiatische Bank a déclaré un dividende de 8½ p %.

— M. Charykoff, ministre-adjoint des affaires étrangères, est nommé ambassadeur russe à Constantinople.

— M. Bompard va à Constantinople comme ambassadeur, succédant à M. Constans. M. G. Louis, le directeur du département politique des Affaire. étrangères, est nommé ambassadeur à St Pétersbourg.

— Les dépôts en Europe du Sultan Abdul Hamid ont été transférés à Salonique, d'accord avec lui.

Berlin, 21 Mai.—

Les princes et princesses Kuni et Nashimoto célèbreront l'anniversaire de la naissance du Mikado le 28 mai chez le Kaiser.

—Le Allemands détenus au Maroc sont saufs.

— Le ministre russe de la guerre, M. Sochomlwinoff, a résigné et sera remplacé par M. Myshlaewsky. Le *Frankfurter Zeitung* annonce de St Petersbourg que M. Towolsky a résigné et que M. Goremykin sera nommé ministre des Affaires étrangères.

Pékin, 21 mai.—

Le Tarface, général d'Ili, dans le Turkestan chinois, annonce au *Ouéoupou* que les Russes forcent les Chinois dans d'ici à se soumettre à leur taxe et à leur administration, comme ils font déjà pour la zone de chemin de fer de Harbin. Il demande au *Ouéoupou* de négocier avec les Russes et, au cas où les négociations n'aboutiraient pas, de lever des droits d'importation sur les marchandises russes dans le Turkestan.

Berlin 28 Mai.—

Les négociations entre la Bulgarie et la Turquie sur la question des chemins de fer orientaux ont été infructueuses. Le gouvernement de Sofia a l'intention de faire une protestation.

—Une députation du Maroc a assuré le président Fallières que le sultan Moulay Hafid adhèrerait strictement à l'acte d'Algésiras.

—Le conseil de la marine en France a décidé que, de maintenant à 1920, il serait construit 33 cuirassés de 22, 500 tonnes chacun.

Berlin 29 Mae

Il est dit que le sultan Abdul Haid versait des gratifications mensuelles aux ambassadeurs Constans et Sinowjow qui ont été rappelés. Diverses allégations contre les ambassadeurs d'Angletere et d Italie ont été publiées.

—L'Autriche Hongrie prendra part à l'exposition de Rome en 1911.

Berlin 30 mai

Il est officiellement démenti que les ambassadeurs européens aient été en aucune façon impliqués avec le précédent sultan.

La Grèce insiste pour une solution urgente de la question de Grête. La Russie l'Angleterre,la France et l'Italie recherchent une solution à la séparation financière de la Crête de la Turquie.

L'Allemagne et l'Autriche réservent leur opinion.

—Le tsar visitera Stockolm à la fin de Juin.

Spéciaux au N. C. Daily News

Pékin, 26 Mai.—

Le *Russkoe Slovo* déclare, d'après son correspondant à Tabriz, que les Russes ont demandé la détention du chef nationaliste, Satar Khan, en attendant le paiement de Rs. 200.000 pour le dommage fait à la route russe entre Julfa et Tabriz.

Tokio, 26 Mai.—

Des télégrammes de Pékin disent que le détachement de 200 officiers chinois en stage à Tokio, a causé une sensation à Pékin.

On affiirme ici, cependant que les officiers, devaient être détachés, à la fin de leur stage, ainsi qu'il avait été Convenu.

—Le marquis Matsukata a donné hier un lunch, en l'honneur de M. Valentin Chiral et du Dr Morrison, du *Times*. Le conte Okuma fera de même demain. Le Mikado rsecevra les visiteurs samedi.

—Le Mikado et l'impératrice recevront, lundi prochain,Mme et M. Charles Warren Fairbanks, ex-vice-président des Etats-Unis.

Londres, 21 mai.—

M. T. Mc Kinnon Wood, secrétaire parlementaire pour les affaires étrangères, répondant en Chambre des Communes à certaines questions, dit que la Russie avait déclaré qu'elle était désireuse de retirer ou de réduire ses troupes à Tabaiz dès que possible, mais qu'elle attendait l'arrivée du gouverneur régulier. La Russie a décidé de faire une avance de £ 50.000 ou £ 100.000 quand le Schah entreprendrait de restaurer la Constitution.

Le gouvernement britannique, ajoutait M. Mc Kinnon, était satisfait de voir que rien dans la situation ne portait tort aux intérêts du pays, ni à ceux de la réforme.

Tokio, 27 Mai.—

Un incendie désastreux s'est déclaré hier matin dans l'usine électrigue de l'arsenal de la Mitsu-Bishi.

On estime les pertes à yen 8.700.000 Les marins allemands et anglais ont aidé les pompiers japonais à maîtriser le fléau.

— Le comte Komura va mieux.

— Le vice-amiral sir Hedworth Lambton a quitté Nagasaki, hier, en route pour Weihaiwei.

— Le croiseur américain *Rainbow* et 4 croiseurs américains ont quitté Nagasaki hier matin pour Yokohama.

Weihaiwei, 28 mai.—

Le vice-amiral Sir Hudworth Lambton est arrivé du Japon. Les croiseurs cuirassés *King Alfred*, *Bedford*, *Mammouth*, *Kent* ;le sloop *Clio*,et 5 contre-torpilleurs sont ici *L'Asaraca* et *l'Alacrity* sont attendus demain.

— M. Andrw Carnegie a donné £ 200.000 à la Caisse des héros français.

— On annonce la mort de Sir John C. Ready Colomb.

Tokio, 28 mai.—

Le marquis Katsura premier ministre, donnera un diner lundi, en l honneur de M. C. W. Fairbanks, ex-vice-président des Etats-Unis.

—La liste des invités du diner d'inauguration de l'Association internationale de la Presse qui aura lieu demain comprendra le prince Ito, le marquis Katsura, le comte Okuma, M C. W. Fairbanks, M. Valentin Chirol et le D. G. T. Morrison.

Hongkong 30-Mai.

Le taotai Lau spe-ki, qui est récemment revenu des Etats-Unis où il a invité les chinois résidents à souscrire $2,000,000 pour favoriser les entreprises industriels au Kouangsi, a été assassiné dans sa résidence de Canton par une bande de chinois qui ont été dans sa maison sous prétexte de l'interroger sur les affaires commerciales. Il fut frappé à coups de sabre et, malgré les docteurs succomba deux heures après. De grosses récompenses sont promises à qui découvrira les meurtriers

—M. Larkin, commandant, le second officier et trois marins philippins ont été asphyxiés par des gaz de charbon sur le vapeur américain *Nanshan* qui faisait un voyage de Cavite à Hongkong. Un quartier-maître et plusieurs matelots tentèrent de les sauver mais n'y purent parvenir.

Hankeou 29 Mai.

M. de la Verrière, chancelier du consulat de France à Hankeou,est tombé à l'eau du vapeur *Kuling* et s'est noyé. Le défunt était âgé de 33 ans et était à Hankeou depuis 1907.

Londres 31 mai.

Le comte Zeppelin dans son nouveau dirigeable emmenant 10 hommes a quitté le lac de Coustance à 9 h. 30 samedi et est arrivé à Bitterfeld 7 h. 30 du soir hier. La distance est de 300 milles.

Spéciaux au Shanghai Times

New-York, 27 Mai.—

M. William Nelson Cromwell est dit-on candidat pour le poste de ministre des Etats Unis à Pékin, en remplacement de M. Rockill.

— Il y a une grève parmi les employés du "Georgia Central Railway." La situation est désespérée. Les trains sont arrêtés, ainsi que le trafic des marchandises transitaires.

Pékin, 27 Mars.—

S. E. Tchang Tchi-tong a décliné la position d'assistant du prince Kin, chef contrôleur du Oeoupou, qui lui était offerte par le prince régent.

— Le général You-Chi kouang, vice-président du ministère de la guerre, ayant passé en revue la sixième division de l'armée moderne,est attendu à Pékin demain. Il partira pour Chantong le 2 Juin inspecter la cinquième division.

— Il a été décidé de renforcer le droit de timbre le premier jour de la 7ème lune (16 août).

Hongkong, 28 Mai.—

S.E. Tchang, vice-roi du Kouangtong et Kouangsi,a lancé une lettre circulaire à toutes les autorités provinciales, faisant remarquer l'urgence de contribuer aux fonds pour l'Université de Hongkong. Le vice-roi recommande qu'une appropriation soit faite des fonds provinciaux et qu'il est urgent de demander l'appui de Pékin.

New-York, 28 mai.—

Dr. William Long, l'écivain réputé sur la nature, a exprimé son opinion concernant le voyage actuel de M. Roosevelt qu'il nomme "le barbare tueur de gibier"

— La grève du "Georgia Central Railway" est devenue très sérieuse et a occasionné un s érieux conflt entre la population blanche et les nègres. Les essais d'arbitrage ont échoué.

New-York 29 mai.—

Le testament de feu M. Rogers, Vice-président de la "Standard Oil Co." a été ouvert. Il laisse $5000,000 pour des œuvres de charité et le reste de sa fortune à ses quatre enfants.

Pekin, 29 mai.—

Sur la sugest ion d'un censeur,le prince Régent a décidé d'établir une base navavale à Sa Men Ouan, une baie du Tchékiang. Un rapport a été demandé sur cette baie, aux autorités du pays.

— Les arrangements pour l'amnistie des prisonniers politiques incarcérés à la suite du mouvement réformiste de 1898 seront pris par le gouvernemeut central après les funérailles de feu l'impératrice douairière.

New-York, 30 Mai.—

Le grève des employés du "Georgia central railway" a pris fin. Une des demandes des grévistes était qu'aucun chauffeur nègre ne soit employé par la compagnie. Cette demande a été agréée.

— Le vice amiral Uriu, commandant l'amirauté de Satsebo au Japon a été, à Annapolis, l'hôte de M. Von L. Meyer, secrétaire à la marine.

—Il y eut une autre révolution au Pérou mais les troupes du gouvernement en eurent promptement raison.

Pekin 31 mai.

Les diplomés du Collège des Nobles de Pékin ont été répartis dans les divisions pour une période d'instruction militaire de six mois. Ils seront nommés officiers de la garde impériale.

BOURSE DE SHANGHAI

3 Juin 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture	
Banques					
Hongkong & Shanghai Banking Corpporation	80,000	$ 125	$ 125	100	
National Bank of China	40,000	£7	£5	$ 50 N	buyers
Assurances [feu[					
Hongkong Fire Insurance	8,000	$ 250	$ 50	337 ½ S	
China Fire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	107 S	
Assurances (maritimes)					
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls.104 B	buyers
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	$ 50	195	S
Union In. Society of Canton	10,000	$ 250	$ 100	825	"
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	$ 100	$ 60	220 B	
Magasins et entrepôts					
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	161 168	cash Jane
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$ 50	$ 50	$ 458 163	June buyers
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	205 S	sellers
Navigation					
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	52½ S	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			53 B	cash
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	" 55 S	June
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	" 56 S	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	$ 15	$ 15	53	"
Shell Transport & Trading	2,000,000	£1	£1	£ 2.14 6	
	3,000	£10	£10		
Bassins de radoub					
S'hài Dock & Engeneering Co	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 85 B	buyers
Vulcan Iron works	1,000	" 500	" 500	" 350	sellers
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers
Compagnies immobilières					
Shanghai Land Investment	52,000	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 120½	B
	26,000	" 50	" 50	104 B	buyers
Anglo French Land Iuvestment Co	25,000	" 100	" 100	101 B	
Hongkong Land Investment	50,000	100	$ 100	$ 93 N	"
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	$ 10	$10¼	
Weibaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. 8 B	
Filatures de coton					
Ewo Cotton Spinning, W	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls.122 B	
International Cotton Mill	8,384	" 75	" 50	" 86	B
Lao-kung-mow " "	7,150	" 100	" 100	" 106 S	S
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	" 500	" 500	" 400 S	S
Veh Shanghai Cotton Spinning Co	8,67	" 50	" 35	" 55	nominal
Compagnies industrielles					
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl. 280	cash
Kalumpong Rubber Co., Ltd	106	" 50	" 50	" 150	B
China Sugar Refining	28,000	100	$ 100	$135	"
Laxon " "	7,000	100	$ 100	130 S	June
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 170	cash S
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	" 1150 B " 1160 B " 1210 B	cash June Sept.
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	15	
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	" 25	" 50	15 B	cash
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	" 100	Tls.405	"
China Import £ Export Lumber Co	3,500	" 100	70	" 97	sellers
Anglo-German	4,000	$ 100	$ 100	" 87¼	bnyers
Aaiplngs				16½	

Mines						
Rabu Australian Gold Mining............	150,000	£1	8 B	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining.	1,000,000	£1	£1	18 B		
Weihaiwei Gold Mining..................	30,000	$20	$10	T. 0,50¼		
Oriental Cons Mining	500,000 G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways....................................	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.7.6	sellers	
Shanghai Gas Company....................	8,000	,, 50	,, 50	Tls 114 S	nominal	
Shenghai Waterworks .... }	8,175	£20	£20	415	,,	
	8,175	£20	£15			
Hall & Holtz	21,000	$20	21 B	23		
Lawell yn & Co..............................	1,000	$60	$60	$65	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co..................	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls 52	,,	
Major Brothers..............................	5,?00	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	14 ½	buyers	
do do	24,000	$15	15	10	sellers	
Moutrie & Co (Ld)............................	5,000	$50	50	45 S		
Shanghai Mercury............................	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 5		
Astor House Hotel............................	18,000	$25	$25	20 ½		
Weeks & Co	19,418	$20	$20	27	buyers	18
Hotel des Colonies............................	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 5½ S	sellers	25
Shanghai Mutual Telephone................	13,500	,, 50	,, 50	,, 63		
Dallas Horse Repository....................	5,000	,, 50	,, 50	,, 25	,,	
Lane Crawford & Co..........................	2,800	$100	$100	154	,,	
Shanghai Electric and Asbestos............	5,000	$25	$25	23	,,	
Dunning & Co Ld..............................	2,000	$50	$50	52	,,	

LOANS		Nominale Valeur		Rate of Interest		Closing		
Shanghai Man. Debentures—Issue................	1892	Tls	100	5	per cent	Tls.	90½	buyers
Do	1893	,,	100	5 ½	,,	,,	95½	,,
Do	1894	,,	100	6	,,	,,	104½	
Do	1895	,,	100	5	,,	,,	90	
Do	1896	,,	100	5	,,	,,	90	buyers
Do	1897	,,	100	5	,,	,,	90	
Do	1898	,,	100	6	,,	,,	104½	
Do	1900	,,	100	5 ½	,,	,,	91	
Do	1901	,,	100	6	,,	,,	104½	steady
Do	1902	,,	100	6	,,	,,	104½	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,,	104½	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan..............	1886	,,	100	7	,,	,,	250	
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,,	100	6	,,	,,	104	buyers
Do	1895	,,	100	5	,,	,,	90	
Do	1898	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do	1900	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do	1902	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do	1903	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do		,,		6	,,			,,
S'hai Lad Investment Debentures................	1890	,,	100	6	,,	,,	104	
Do	1892	,,	100	5 ½	,,	,,	95	stea
Do	1894	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Do	1896	,,	100	5	,,	,,	90	,,
Do	1900	,,	100	6	,,	,,	104	,,
Shanghai Gas Co............................	1890	,,	100	5	,,	,,	97	,,
Do	1899	,,	100	6	,,	,,	99	,,
Do	1903	,,	100	6	,,			,,
S'hai & H'kow Warf Debentures.....................	1902	,,	100	6	,,	,,	9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,,	100	7	,,	,,	100½	
Coton M, Co. Ld....................................	1902	,,	100	7	,,	,,	100	
stor House hotel Co................................	1903	,,	100	8	,,	,,	104	

Bulletin de change

Changhaï, 3 Juin 1909

Bar Silver..........................24 5/16=2/4¾
Mex. Dollars....................74.0875
Native Interest................13

BANKS' SELLING RATES

London	T/T	2/4¾
,,	Demand	2/4 13/16
,,	4 m/s	2/5
India	T/T	179¾
France	T/T	3.01½
Germany	T/T	2.45
America	T/T	58½
Hongkong	T/T	74½
Japan	T/T	85⅝
Batavia	T/T	144½

BANKS' BUYING RATES

London	4 m/s Credits	2/5 3/16
,,	4 m/s Docts	2/5 5/16
,,	6 m/s Credits	2/5 5/16
,,	6 m/s Docts	2/5 7/16
France	4 m/s	3.07½
Germany	4 m/s	2.50
America	4 m/s	60⅞
Japan	30 d/s	84⅝

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Juin

£	1=Hk. Tls.	7.48
Hk Tl.	1=Francs	3.36
,,	1=Marks	2.73
Gold $	1=Hk. Tls.	1.53
Hk Tl.	1=Yen	1.30
,,	1=Roupie	2.01
,,	1=Mex. $	1.50

Le gérant : C.J.P.L.-DELAHAYS

Vol. XV (No 23) HUITIEME ANNÉE 10 JUIN 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE "L'IMPRIMERIE FRANÇAISE"
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: ECHOCHINE—SHANGHAI

SOMMAIRE

L'EMPRUNT CHINOIS HANKEOU-CANTON ET HANKEOU-ITCHANG

Enfin l'emprunt chinois pour les lignes Hankeou-Canton et Hankeou-Itchang vient d'être conclu à la satisfaction générale.

On se rappelle la querelle qui s'éleva entre les groupes financiers en présence, lors d'un arrangement préliminaire à ce sujet, intervenu le 6 mars dernier, entre le gouvernement chinois et la *Deutsch Asiatische Bank*.

L'emprunt, négocié d'abord avec la *Hongkong and Shanghai Banking Corporation*, rencontrait des difficultés et semblait devoir traîner en longueur, lorsque la banque allemande intervint avec des offres meilleures, décidant ainsi à son profit le gouvernement chinois.

Mais une telle solution n'alla pas sans faire crier les Anglais, premiers négociateurs. C'était à bon droit d'ailleurs. Un accord, en effet, survenu en 1905, entre S. E. Tchang Tchi-tong et le ministre d'Angleterre, stipulait que les financiers anglais auraient droit de priorité sur les autres, au cas d'un emprunt pour la ligne Pékin-Hankeou, pourvu que leurs conditions ne fussent pas moins libérales que celles des autres compétiteurs.

Le devoir du gouvernement chinois était donc non pas de signifier au représentant de la *Hongkong and Shanghai Banking Corporation* qu'il avait conclu un accord avec un tiers, mais de lui soumettre cette offre d'accord pour voir s'il se désistait ou si, au contraire, il faisait une contre-offre meilleure.

Aussi le gouvernement anglais fit-il une protestation en règle contre la signature de cet accord, protestation qui a été heureusement entendue, puisque des négociations ont été reprises sur des bases nouvelles qui ont abouti à l'accord final dont voici les principaux termes :

Un emprunt est conclu pour les deux lignes de Hankéou-Canton et Hankéou-Itchang, entre le gouvernement chinois, d'une part, et d'autre part, la *Deutsch Asiatische Bank* et la *Hongkong and Shanghai Banking Corporation* cette dernière étant associée avec la banque de l'Indo-Chine. L'emprunt total sera de 135.750.000 francs, taux d'intérêt 5 p %, prix d'émission 95 francs. Chacune des trois banques entre pour un tiers dans l'emprunt, de même que dans les commandes de matériel.

En outre, concernant la construction des travaux, un ingénieur anglais sera chargé de la ligne Hankéou-Canton, dans sa partie hounanaise (seule visée par l'emprunt, la section du Kouangtong relevant de la compagnie chinoise de Canton); et un ingénieur allemand sera chargé de la ligne Hankéou-Itchang; mais il est convenu que l'une des sections du prolongement sur Tchengtou, dans le Setchoan, sera construite par un ingénieur français.

***

Voilà donc réglé l'accord d'emprunt à la satisfaction générale, puisque les trois créanciers ont part égale.

Cependant, en ce qui nous concerne, il y a lieu de faire des restrictions, car si notre part n'est pas moindre que celle des autres, la façon dont elle nous est faite ne peut que nous déplaire.

Il est à remarquer, en effet, que nous ne figurons dans l'accord qu'en qualité *d'associés* de la "Hongkong and Shanghai banking Corporation". Le souci de nous blesser est manifeste de la part des Chinois.

Nous eussions compris qu'on donnât un tel caractère à notre participation à condition qu'il fût partagé par l'Allemagne, puisqu'en somme, les financiers anglais avaient seuls droit de traiter grâce à la priorité que leur conférait la convention de septembre 1905 que nous rappelions plus haut. Or, c'est cette différence de traitement qui nous paraît indigne. Nous sommes bien sûrs que S. E. Tchang Tchi-tong, notre vieil ennemi, est là derrière Nous ne voulons pas rappeler les bons procédés de notre diplomatie à l'égard du gouvernement chinois, notamment en ce qui concerne le règlement de notre différend à propos des incidents de la frontière tonkinoise, bons procédés qui motiveraient pour le moins une réciprocité de courtoisie! mais nous plaçant au point de vue pratique, nous comprenons d'autant moins l'attitude hostile de Tchang Tchi tong à notre égard qu'il sait très bien que la France est la plus grande puissance financière du monde, celle dont le concours est indispensable pour assurer la réussite des gros emprunts. Son geste, en nous reléguant au rang de puissance intéressée tolérée est donc d'autant plus déplorable qu'il risque de nous indisposer pour l'avenir. Le jour où la Chine aura besoin de lancer le gros emprunt de un ou deux milliards qui lui est nécessaire pour assurer la réalisation des grandes réformes, que fera-t-elle si la France se dérobe? Ne sera-t-elle pas obligée d'en passer par ses conditions?

Alors sans doute elle implorera, trop heureuse que la France accepte de prêter son concours, serait-il même draconien.

***

Mais nous avons un autre grief. Notre ressentiment se tourne aussi vers les Anglais et les Allemands qui veulent bien se prêter aux vexations des Chinois à notre égard. Eux aussi n'ont-ils pas besoin de nos fonds pour assurer l'efficacité de leur intervention? N'ont ils pas, mieux que les Chinois, le sentiment de notre prépondérance financière et de l'utilité de nos capitaux?

Si nous avons lâché les Belges, dans un mouvement de rapprochement vers les Anglais, ce n'était certes pas pour emboîter le pas à ceux-ci, mais pour marcher de pair avec eux, comme le voulait la situation privilégiée de notre richesse. Que demain nos financiers s'isolent ou se tournent ailleurs, quelle ne sera pas leur difficulté?

Au surplus, c'est toujours d'une mauvaise tactique que d'encourager le gouvernement chinois—à propos de rien—dans une attitude discourtoise ou humiliante vis à vis d'une puissance étrangère: aujourd'hui c'est au profit de l'Allemagne, mais demain ce pourra être contre elle. Qu'elle y prenne garde!

D'ailleurs ce qui rabaisse le prestige de l'une, rabaisse aussi le prestige des autres en général.

Et aujourd'hui surtout qu'une véritable Croisade s'est levée dans le monde céleste contre le monde occidental, il n'est jamais bon pour les Blancs de perdre la *face* aux yeux des Jaunes.

***

Ceci dit pour la gouverne des uns et des autres, nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts de M. Cazenave, représentant de la banque de l'Indo-Chine, et le féliciter d'avoir pu triompher en cette occasion de l'hostilité systématique du vieux conseiller d'Etat Tchang Tchi tong, car sauf la question de *face*, notre part est encore fort belle

A. Monestier

LES REFORMES ET LES BRUITS EN CHINE

Les bruits vont vite et l'enthousiasme règne aux quatre coins de notre grande Chine. On porte le Régent, prince Tcheng, aux nues. D'aucuns certifient avec force éloges que nous voilà entrés dans la voie des Réformes et d'un pas très rapide.

En vain, prêtant aux bruits de cette propagande une oreille favorable, ai-je cherché à voir autour de moi ce qu'étaient ces prétendus beaux faits pour m'inonder moi-même de cet espoir et de cet optimisme. Je n'ai rien trouvé, sinon toujours les mêmes vices avec la même impudence: la concussion, l'incapacité, la veulerie, le marchandage des places et des dignités, qui règnent comme autrefois d'un bout à l'autre de l'échelle.

L'armée est toujours la même, traînant péniblement ses savates et ses chiffons, ses cuivres et ses aciers mal polis dans un cahin-caha qui nous laisse loin du résultat que nous avions escompté et que d'autres avaient craint.

La marine, un projet de patience, comme tant d'autres projets qui sombrent dans le vide du trésor dont on chercherait en vain à dénombrer les énormes fissures.

Les Ecoles, toujours un foyer d'anarchie et d'ignorance crasse, entre les mains de gens incapables et sots.

Les gouverneurs, toujours s'entourant d'amis et de conseillers que leur argent désigne, soit imberbes fortunés, soit vieillards bien apparentés, faisant, en somme, un ensemble amusant autant que disparate et nuisible.

La Justice, hélas! ce n'est pas demain, encore moins aujourd'hui, que nous pourrons y prétendre

Et quant à notre politique extérieure, elle donne actuellement la mesure de son incapacité par les attermoiements de notre diplomatie qui ne fut jamais moins à la hauteur de sa tâche que par les temps qui courent et pourtant si gros de menaces.

***

Tous ces décrets ne sont que pâture creuse et illusoire, poussière habilement jetée aux yeux des simples, mais qui ne saurait aveugler ceux qui vivent au milieu des chinois. Tout contredit, dément les bonnes intentions qu'ils affichent. Comme autrefois, l'on voit s'affermir la puissance et l'autorité de mandarins pourtant déjà connus par leur façon de faire. Les jeunes moisissent... on n'en veut pas — à moins qu'ils ne consentent à tomber dans les vieilles idées et à souiller leur conduite de fange. On s'oppose aux projets qui tendent au contrôle, à la clarté des affaires du bien public et la raison se fait timide, quand elle ne doit pas se cacher, et s'effacer jusques à disparaître.

Quant aux Etrangers, s'ils veulent bien revoir le rôle des affaires et négociations, qu'elles soient financières, politiques ou autres, vis-à-vis de la Chine, ils conviendront que cela ne va pas comme ils

ont pu le souhaiter et que la Chine est loin de ce qu'on nous la montre; que l'ardeur dépensée à glorifier la personne sympathique ou non du Prince Régent, que le bien imaginaire qu'on lui impute, reflètent seulement l'état d'âme des chinois bien pensants qui vont jusqu'à prendre l'objet de leur désir pour la réalité.

On ferait beaucoup mieux de modérer cette opinion, et de mieux employer cette ardeur pour atteindre le but auquel aspire la collectristé mais auquel aussi s'opposent tous les hauts fonctionnaires trop épris d'un passé qui les fit ce qu'ils sont, aujourd'hui l'espoir de leurs fils qui,à ce même prix,auront leur part du gâteau que le peuple paie de ses pauvres deniers.

***

En résumé, disons que tous ces bruits,tous ces articles de journaux ne sont pas le fidèle écho de la cour impériale ; ce sont canards et ballons pour duper l'opinion. Alors que le public se grise de douces paroles, et se berce de l'espoir de voir se réaliser ses aspirations,nous descendons plus bas dans la vase où nous nous enlizons pour sombrer peut-être ? Il est bien inutile d'évoquer la série des faits passés et ceux plus récents pour mettre en relief la contradiction des faits et des paroles.

La Constitution, les bureaux provinciaux, autant de fantoches entre les mains du gouverneur, seul maître ; les sorties du Régent dans ses déguisements, see brusques apparitions dans certains ministères, ses ordres exigeant la traduction des différents journaux, ceci et puis cela ... c'est l'attrape-nigaud. Heureux ceux qui ont vu et ceux qui peuvent croire.

Mais c'est trop se complaire à la douceur d'un rêve!

TT. Li.

RECUL DES JAPONAIS EN CHINE

C'est un fait avéré que les Japonais perdent du terrain en Chine.

Que nous voilà loin des jours de triomphe et d'éclat qui suivirent leurs victoires en Mandchourie contre les Russes !

L'Asie alors, presque d'un bout à l'autre, éprise d'admiration pour les exploits des petits Nippons' semblait prête à s'émanciper dans un sentiment de solidarité raciale qui la soulevait contre le monde blanc.

Des rives du Yangtse à celles du Gange, les populations jaunes ou bronzées frémissaient sourdement dans l'attente des plus beaux lendemains,et comme un ferment d'enthousiasme et de fierté les travaillait dans leurs profondeurs ancestrales.

Il devait porter ses fruits, ce ferment,mais sous forme de révolutions, tant chez les Chinois que chez les Hindous, en passant par les Tonkinois et les Annamites.

Il semblait donc que la Japonification du monde asiatique allât s'opérer avec le temps, et que les conditions, à cet effet, fussent des plus favorables.

Jamais, en fait, on ne parla tant de péril jaune.

L'Asie, militarisée par le Japon, allait être, craignait-on, le nouvel instrument de la conquête du monde. Et les alliances de se multiplier avec l'Empire du Soleil-Levant, grisé lui-même d'une fortune si prodigieuse. La France d'abord lui tendait une main amie,puis la Russie, puis l'Amérique.

Jusqu'où le Japon n'irait-il pas ? Et cette fièvre de gloire, ce rêve d'ambition, cette vision de suprématie durèrent bien deux ou trois ans.

Mais voici que sonna l'heure du désenchantement.

Un beau jour, petit Jap, soldat admirable, certes, mais de vertus civiques douteuses, fut dénoncé comme un marchand malhonnête, un politicien brouillon et avide, un cclon détestable.

Il vit se lever contre lui la coalition des Blancs d'Extrême-Orient qui, bons juges, étaient excédés de ses méthodes d'administration au-dedans, de commerce et d'ingérence politique au-dehors. Et la presse fit un beau tapage. Si bien que le comte Okuma pouvait dire que si le Japon n'avait jamais été tant recherché comme allié, il n'avait jamais été tant détesté comme nation.

Puis, ce fut le tour de la Chine. Elle avait eu tôt fait d'éventer les appétits d'ogre de petit Jap. N'était-elle pas sa première victime? Les différends naissaient comme à plaisir, les uns après les autres.

Vint, entre autres, l'affaire du *Tatsu Maru*. Ce fut le signal de l'effondrement du crédit japonais déjà si ébranlé.

On sait le boycottage monstre qui s'ensuivit, si préjudiciable à ses intérêts matériels. Dès lors, l'influence, en tous ordres, des Japonais subit un déclin parallèle. Non seulement on remerciait de plus en plus les instructeurs japonais appelés d'abord à grands cris dans les provinces, mais encore le flot des étudiants chinois décroissait qui allait demander au Japon le Nouveau-Savoir.

***

Maintenant si nous tournons les yeux du côté des sphères dites d'influence, c'est-à-dire le Foukien et la Mandchourie, nous ne voyons guère que leur force rayonnante se soit non plus développée dans ces régions. Là aussi les efforts des Japonais nous paraissent voués à la stérilité.

Certes, au Foukien, ils ont bien accru leur commerce dans une certaine mesure et institué des écoles.

Mais ces moyens sont insuffisants pour déterminer une influence politique de quelque portée ; surtout qu'ils opèrent dans un champ d'action qui leur est systématiquement hostile. Car partout la méfiance règne à leur égard.

Même situation et même état d'esprit en Mandchourie. Sans doute, en cette province, ont-ils profité de la période où elle était fermée aux pays étrangers pour l'inonder de leurs produits ; mais ce profit, de courte durée, n'a pas eu,tant s'en faut, toute l'importance qu'on lui prêtait au début. Ils ont installé de petites boutiques sans surface ni moyens. Au surplus, toutes les autorités dans les trois provinces sont devenues peu à peu foncièrement anti-japonaises. C'est là le plus clair de leur revenu, au bout de plusieurs années d'exploitation. Tout au plus, peuvent-ils espérer avoir, par là, tant au Foukien qu'en Mandchourie, occasion d'in

tervenir dans les affaires du pays, si leur politique générale leur conseillait une telle démonstration.

***

Il est donc manifeste que la Chine d'aujourd'hui est hostile à toute ingérence japonaise.

Or le Japon n'est pas sans s'en inquièter. Plein de jactance et d'orgueil, il n'a pas abdiqué sa politique de prépondérance.

Il vient de nous en donner une nouvelle preuve et c'est à quoi nous voulions en venir. Cette fois, renonçant à ses procédés ordinaires d'intimidation, il a trouvé un moyen plus diplomatique de relever son prestige. Il a usé de toupet C'est ainsi que lors des funérailles. de Sa Majesté défunte, Koang Siu, le 1er Mai, il a su faire admettre la situation priviligiée de son représentant, le prince Fushimi.

Comment les Chinois ont-ils pu se laisser ainsi abuser? Car, il faut bien le reconnaître, il n'y avait, à leurs yeux, qu'une grande puissance, le Japon, puis un ramassis de petites puissances, les autres.

Pourtant le prince Fushimi représentait le Japon et le Mikado comme M. Gérard représentait la France et le président de la République, comme le général Pélitzin représentait la Russie et le tzar, etc. Pourquoi donc faire entre eux une différence?

Il est vrai que les diplomates de Pékin n'ont pas été mieux inspirés que les chinois. Ils ont admis trop facilement le rang privilégié reconnu par les Chinois au prince Fushimi, et la visite de gala que lui ont faite les ministres étrangers et leur personnel est, selon nous, une grande faute.

Encore une fois, en cette occasion, nous avons perdu la *face*.

Nous n'en voulons certes pas au Japon de chercher à fortifier sa position à Pékin et de regagner dans une certaine mesure le terrain qu'il a perdu, mais il est désagréable que ce soit à notre détriment. Il appartient aux Légations étrangères de sauvegarder leur propre prestige qui, est en définitive le prestige occidental, et c'est pourquoi nous avons cru devoir leur reprocher cette perte de *face* que rien ne motivait ni en fait ni en droit.

A. Monestier

POLITIQUE JAPONAISE EN CHINE

Nous avons montré, hier, le recul de l'influence du Japon en Chine. Nous voudrions revenir aujourd'hui sur quelques traits des relations sino-japonaises.

En vérité, les Nippons n'ont rien de bon à attendre, pour leur pays, du nationalisme chinois actuel. Ils ont beau parler de désintéressement et d'amitié, en s'adressant aux Chinois, insister sur la parenté de leurs langues, de leurs cultures, de leurs morales, de leurs idéals, ceux-ci se prêtent moins que jamais à leurs desseins. La victoire diplomatique du prince Fushimi à Pékin, lors des cérémonies des funérailles, n'est qu'une surprise. C'est une victoire sans lendemain. D'ailleurs, il convient de dire à ce sujet que Moukden—terre de l'anti-japonisme par excellence—a donné une leçon à Pékin. Quand le général Pélitzin, ambassadeur de Russie, et le prince Fushimi, passèrent par l'antique capitale mandchoue, de retour des funérailles du 1er Mai, la différence de réception qui leur fut faite fut significative. Alors que les honneurs militaires furent rendus au premier par les troupes chinoises, ils ne le furent pas au second!

Maintenant, si nous regardons les démêlés sino-japonais, nous voyons de la part du *Oëoupou* une attitude formelle d'opposition et de résistance envers Tokio. Une dépêche d'hier laisse même entendre que le Japon finira par accepter l'arbitrage du Tribunal de La Haye pour la résolution des questions pendantes, notamment en ce qui concerne celle du chemin de fer de Tsimmingtoun-Fakoumen. Si une telle solution intervient, c'est bien la débâcle de la diplomatie japonaise.

Le gouvernement chinois a compris depuis longtemps que lorsque le Japon se disait prêt à éduquer la Chine et à la défendre contre les convoitises des Blancs, c'était moins pour en être le tuteur obligeant que le protecteur privilégié, à la manière dont il remplit son rôle en Corée.

Au surplus, la faillite de ses méthodes d'éducation semble formellement admise. Non seulement le Nouveau-Savoir qu'on puise en ses écoles n'est pour ainsi dire que de seconde main, mais encore il a un caractère de propagande subversive, susceptible d'avoir les plus fâcheux effets. A n'en pas douter, l'enseignement de ses Maîtres a contribué, dans la plus grande mesure, au développement du mouvement révolutionnaire actuel qui menace la dynastie et dont, par surcroît, une des formes, est ce nationalisme xénophobe qui frappe indistinctement tout ce qui est étranger.

Dans une petite histoire destinée aux écoles primaires, où l'on énumère tous les malheurs de la Chine au XIXe siècle, le Japon n'est pas mieux traité que les autres puissances. Qu'on y songe!

Maître de la Corée, ancienne dépendance de la Chine, maître de la Mandchourie du Sud, pays de la dynastie règnante, quelle atteinte le Japon ne porte-t-il pas au programme de la Chine aux Chinois!

Bien mieux! les Chinois pensent que le Japon conquerra la Chine, s'ils ne conquièrent pas le Japon. Et s'ils se reprennent à honorer le métier des armes, à vouloir doter leur pays d'une force maritime et militaire, ce n'est point tant dans un mouvement dirigé contre les pays d'Occident que contre leur trop turbulent voisin dont ils appréhendent l'avidité.

"Nous sommes 400 millions, disent-ils, et notre race occupe le premier rang parmi celles qui peuplent la terre. Ne devrait-elle pas être la plus puissante du monde?

Les autres races gouvernent des territoires qui sont à nous; elles frappent sur notre peuple qui courbe humblement la tête. Il faut développer la valeur guerrière de nos compatriotes, reprendre l'esprit et le courage de nos ancêtres."

Bien entendu, ces résolutions ne sont pas toujours suivies d'un effet décisif. L'amiral Sah intervient, il est vrai, d'année en année, avec des projets de construction de Marine; et le ministère de la guerre pousse de temps à autre à l'organisation effective des 36 divisions prévues, mais, faute d'argent, on ne fait rien

ou presque, sauf dans la voie des armements de terre.

Cependant un jour viendra où la Chine consentira à faire le gros emprunt d'un ou deux milliards nécessaire à la réalisation de son plan général de réformes.

Et alors quelle sera la situation du Japon ?

Une Chine guerrière à ses portes, qui refuse d'être protégée par lui, comme par toute autre puissance ; une Chine qui, bien que dix fois plus nombreuse que lui, veut parcourir plus vite les étapes qu'il a lui-même franchies naguère pour s'européaniser; une Chine dont presque tous les réformateurs, à commencer par les milliers d'étudiants chinois qu'il éduque chez lui sont de tempérament révolutionnaire et haïssent les étrangers tout en les imitant, — une telle Chine n'est-elle pas pour le Japon un voisin sinon dangereux encore, du moins peu sûr et menaçant pour l'avenir ? Et ceci explique bien des choses.

Peut-être avait-il pu espérer, qu'à la faveur de la quadruple entente franco-anglo-russo-japonaise, la Chine, ne pouvant plus profiter de la division des puissances pour exercer sa politique systématique, serait une proie plus facile. S'il eut cette illusion, il dut être amèrement déçu lors de l'incident du *Tatsu Maru*. Et c'est pourquoi nous avons vu, peu après, le gouvernement mikadonal renoncer à ses procédés favoris d'intimidation pour adopter à l'égard de Pékin une politique de conciliation, rendue plus formelle encore par la conclusion d'une entente avec les Etats-Unis.

La morgue du petit Jap était bien tombée et il a suffi pour cela d'une Chine que des esprits pessimistes représentaient un peu naïvement, après la guerre russo japonaise, comme devant ranger ses 300 millions d'hommes sous les bannières du Japon pour marcher contre la civilisation blanche.

A. MONESTIER

LA SEMAINE CHINOISE

———

La Sécheresse
Troubles.
Projets de réorganisation financière et intérieure des Provinces
A l'Extérieur

———

Une sècheresse inaccoutumée a sévi ces dernières semaines sur la Chine du centre-ouest, provoquant, en dehors de grandes pertes dans l'agriculture, des incendies d'une extrême violence à Changhaï, Soutchéou, Yangtchéou, Hangtchéou, Kaï-fong, Hankéou et T'ai hing: c'est par plusieurs centaines qu'il faut compter les maisons détruites et par milliers les malheureuses familles ruinées.

Cette situation a attiré l'attention du Trône qui, dans un décret daté du 2 Juin, a prescrit des prières dans certaines pagodes et a même délégué l'un des princes de la famille impériale pour y accomplir les rites de la religion boudhique.

Une pluie abondante a commencé avant-hier, aussi bien à Nankin qu'à Changhaï, ravivant les campagnes et rendant l'énergie aux populations.

Cette sécheresse, si elle avait dû continuer, aurait pu avoir des conséquences graves, en raison des semailles de riz qui, ayant eu lieu récemment, se seraient trouvées, par suite du manque d'eau, avoir été faites en pure perte : l'absence de récolte aurait eu la plus désastreuse répercussion aussi bien sur les finances que sur l'ordre du pays.

***

Le gouvernement de la Chine doit soigneusement éviter toute agitation inutile. La période de réorganisation, que traverse ce pays en ce moment, demande l'exclusion absolue de tout ferment d'agitation. Il n'y a déjà que trop des révolutionnaires, qui travaillent dans l'ombre, sans que d'autres éléments de source matérielle viennent s'y ajouter.

Au Foukien, d'après le *Jent-chéouiepao* (journal quotidien de la Chine) la société séditieuse des *Sé-tien-hoei* (des trois points) se soulève contre les mandarins; leurs membres se livrent à une propagande effrénée dans la population et déjà des habitants se joignent à eux.

Au Kouangtong, on signale la présence de deux fameux révolutionnaires, dont l'un, ex-sous-préfet au Koang-si, fut destitué et condamné à la décapitation pour ses actes de cruauté : pourvus d'armes modernes, ils sont sur les frontières, prêts à les franchir pour fomenter les troubles.

Au Nganhoei, à Cheou-tchéou, nous annonce le *Sinvanpao* (journal des nouvelles) deux chefs révolutionnaires ont été faits prisonniers dans des engagements avec les réguliers, un troisième a été tué.

***

Du côté financier également, une mauvaise récolte serait une catastrophe irréparable, car elle se produirait au moment où se fait vivement sentir un désir de réorganisation.

Le Ministère des Finances vient d'adresser un rapport au Trône, où il fait ressortir la mauvaise organisation des perceptions fiscales dans les provinces.

Ayant eu besoin, depuis la révolte des révolutionnaires *Taï-ping* de taxes supplémentaires, encore nécessaires aujourd'hui du fait des frais que réclame l'organisation de la Constitution, les vice-rois et les gouverneurs ont créé des postes de taotai pour percevoir les impôts et les *likin* (sorte de droits d'octroi). Ces fonctionnaires s'interposent entre les vice-rois et gouverneurs d'une part et d'autre part les trésoriers-généraux qui, normalement, devraient être seuls chargés des finances des provinces. Or, actuellement, ceux-ci n'ont aucun droit de s'occuper de ces finances.

Le ministère compétent propose donc au Trône que les trésoriers-généraux reprennent leurs attributions et la responsabilité des finances de leur province, que les divers taotai s'occupant du fisc, aient à leur fournir des rapports sur la rentrée des impôts.

D'autre part, S. A. I. Le Prince Régent a prescrit à tous les conseillers de l'Empire de délibérer sur les mesures à prendre pour que les pouvoirs des vice-rois et gouverneurs de chaque province soient séparés et partagés ; qu'en outre, ils aient la pleine res-

ponsabilité de leurs actes administratifs.

Nous ignorons si cet ordre de S. A. I. Le Prince Régent a trait aux récentes dissensions qui se sont élevées dans le Kiangsou—il s'agissait, si l'on s'en souvient, de M. le taotai de Changhaï. On vit, en cette occasion, un fonctionnaire être déclaré incapable par le gouverneur, alors que le vice-roi prenait la défense du taotai incriminé auprès du Trône.

Disons en passant que, de cette discorde, il est résulté des demandes de démission réitérées de la part de S. E. Tcheng Ki-tai, gouverneur de Kiangsou. Manière soumise et polie de faire comprendre le dépit qu'il a ressenti de ne pas avoir eu gain de cause dans son différend avec le taotai de Changhaï, protégé du vice-roi.

***

Nous avions signalé, dans notre dernière *Semaine Chinoise*, le libéralisme de S. A. I. Le Prince Régent : une autre preuve nous en est apportée par le fait de Tcheng Tchoen-hien, ex-vice-roi des deux Koang, qui vient d'être appelé à Pékin pour y être pourvu d'un poste. Ami et protégé de feu l'empereur Kouangsiu, cet ex-vice-roi s'était toujours montré très sévère pour les mandarins et très doux à l'égard du peuple.

S. A. I. Le Prince Régent s'est mis aussi à lire les journaux pour se rendre compte exactement de ce qui se passe dans le pays : bien des abus qu'il ignore lui seront ainsi signalés, à condition toutefois qu'il prenne la peine de lire lui-même les journaux.

Un télégramme de Pékin, en date du 29 Mai, nous annonce enfin que le gouvernement central fait le nécessaire pour que les prisonniers politiques, incarcérés à la suite du mouvement réformiste de 1898, soient amnistiés après les funérailles de feu l'Impératrice Tseu-Li.

***

Au point de vue extérieur : en dehors de l'affaire des mines de Tong-Koan-Chan au Nganhoei, dont Sir John Lister Kaye est le concessionnaire, et qui est actuellement pendante devant le *Ouéou-pou* (Affaires Etrangères), une nouvelle réclamation vient d'être faite par les Chinois contre les Russes au sujet de taxes que ces derniers obligeraient les sujets célestes à leur payer dans le Turkestan chinois. Si cet état de choses ne devait pas cesser, il serait usé de représailles : les marchandises russes, importées au Turkestan, seraient frappées de droits d'importation.

Enfin, dans un autre ordre d'idée, le vice-roi des deux Kouang a lancé une lettre circulaire à toutes les autorités provinciales pour les engager à contribuer d'urgence aux fonds nécessaires à l'établissement de l'Université de Hongkong. Ce vice-roi demande en outre l'appui de Pékin. Il énumère dans cette lettre tous les avantages que peut présenter cette Université pour les Chinois, qui ne seront plus obligés d'aller soit en Europe, soit en Amérique ou au Japon, chercher à grands frais cette instruction qu'ils trouveront désormais aux portes mêmes de leur pays.

Et, si ce document reflète chez ce vice roi un grand amour de son pays, un nationalisme des plus respectables, il contient pour la race blanche, et pour les Japonais, un net avertissement que les Chinois, de toute la force de leur volonté et de leurs moyens, tendront, de plus en plus, à se suffire à eux-mêmes et à ne plus porter ou donner à l'Etranger que le moins possible.

C. L.-DELAHAYS.

CHOSES ET AUTRES

UN MOT

J'ai déjà, ici même, parlé du cimetière de Woosung où reposent plusieurs de nos marins ; cimetière à l'abandon, dont personne ne s'occupe et qui n'est pas fait pour relever notre prestige vis à vis des chinois.

Un de nos résidants, qui, avant-hier, s'était rendu à Wousung, m'en parlait encore à son retour et déplorait cette insouciance pour nos morts.

Tombes en ruines, herbes folles couvrant le tout, linges douteux que les chinois étalent dans le champ du repos l'utilisant comme séchoir, tel est l'aspect de ce cimetière.

Cela coûterait-il si cher de transférer les restes de nos matelots sur la concession française ? Je ne le crois pas. La vente du terrain seul récupérerait, m'a-t-on dit, les frais de ce transfert et le prix d'un monument que l'on pourrait élever dans le cimetière de Lokawei.

Si ce prix de vente ne suffit pas, croyez-vous qu'on ferait en vain appel aux français de Changhaï ? Une souscription pourrait s'organiser et j'ai la ferme conviction que les fonds seraient vite trouvés.

Toutes les grandes nations représentées à Changhaï élèvent des monuments à leurs soldats morts en faisant leur devoir, la France ne peut rester en arrière.

On a élevé une statue de bronze à l'amiral Protet, dans le Jardin de notre Municipalité, c'est bien, c'est très bien, mais les soldats, les matelots morts au feu ou des suites de maladies, ont bien aussi droit à un peu de souvenir.

Un caveau, une stèle avec les noms de ces victimes du devoir perpétueraient ce souvenir et prouveraient en même temps que les Français n'oublient pas ceux qui sont morts pour la patrie, loin d'elle, loin de tous ceux qui leur étaient chers.

La poignée de braves qui repose à Woosung en territoire chinois, au milieu d'indigènes indifférents et insoucieux du respect dû aux tombes, mérite une autre sépulture. Ils n'ont ni parents, ni amis pour fleurir leur dernière demeure, c'est donc à la collectivité à se substituer à eux pour remplir ce pieux devoir.

Des Français ne peuvent dormir, abandonnés, à quelques kilomètres de notre concession, il importe de les ramener parmi nous, de leur rendre les honneurs et le culte qu'ils méritent, auquel ils ont droit. C'est un tout petit geste à faire et j'ai la conviction qu'il se fera.

Carnegie, le grand milliardaire américain, vient de donner 200,000 livres à la caisse des Victimes du Devoir, rendant ainsi hommage à ceux qui meurent pour le bien de tous ; il faut que les Français de Changhaï s'unissent dans ce même but.

En même temps que nous rendrons à des compatriotes l'hommage qui leur revient, nous montrerons que malgré les dissensions qui divisent malheureusement notre concession, nous savons nous réunir tous quand il s'agit de dignité nationale.

Sapèque

***

ILS SONT DEUX

Jusqu'à présent la galanterie française était réputée. Au dire des plus fines connaisseuses il n'y avait personne au monde sachant plaire au sexe faible comme les français, personne de plus cajoleur.

C'était faux, archi-faux, si l'on en croit le professeur Starr de l'Université de Chicago. Ce professeur n'est d'ailleurs pas un inconnu. C'est lui qui, lors du départ de M. Roosevelt, le destructeur de lions, de grosses et petites bêtes, c'est lui, dis-je, qui annonça que le grand chasseur ne reviendrait pas de son voyage en Afrique. Ce qui d'ailleurs n'empêcha pas M. Roosevelt de partir, malheureusement pour les lions.

Mais revenons à la galanterie française. Savez-vous ce qu'a dit M. Starr dans une conférence, sur la façon d'envoyer des baisers aux femmes ?

"Les jeunes gens de ce pays (la France) ne savent pas envoyer un baiser d'une façon gracieuse, a-t-il dit à un grand nombre d'étudiants qui assistaient à cette conférence. Mais, a ajouté le professeur, il n'est pas difficile d'apprendre cet art. Pour cela, les jeunes Américains n'ont qu'à copier les jeunes Mexicains qui sont passés maîtres dans l'art d'envoyer le baiser.

"Au Mexique, les jeunes gens mettent le bout des doigts ensemble, les rapprochent gentiment de leurs lèvres qu'ils effleurent à peine, puis tendant le bras en avant, ils lancent cinq doux baisers à l'adresse de la dame de leur cœur, dans cinq directions différentes !"

Cette façon mexicaine d'envoyer des baisers doit constituer un excellent exercice d'assouplissement mais doit tout de même être bien fatigante dans un pays où, m'a-t-on dit, il fait communément assez chaud.

Quoiqu'il en soit, il est évident que les Mexicains la connaissent et j'imagine que si j'étais femme je courrais incontinent au Mexique. Songez donc : cinq doux baisers, dans cinq directions directions différentes !

C'est le rêve ! Mais j'y pense : quelles peuvent bien être ces cinq directions ?

***

Des baisers passons au Brouillard. Aussi bien les deux ont-ils une vague ressemblance. Tous deux sont flous, impondérables et passent sans laisser de traces, mais tous deux aussi amènent les pires catastrophes: collisions, naufrages même !

Aussi un californien a-t-il cherché le moyen de dissiper le brouillard en mer. Il paraît qu'il a trouvé.

Tout ce qu'on sait de cette invention, c'est qu'elle consiste en un appareil qui, à l'aide de gaz détonant, chasserait le brouillard dans un périmètre de trois milles marins.

Détonnant et étonnant tout à la fois me semble ce gaz anti-brouillard dont l'idée n'est, après tout, pas absolument nouvelle, car il me souvient qu'on avait déjà parlé, en Angleterre, d'un canon qui refoulerait en l air les brouillards de Londres, où le brouillard a pour ainsi dire élu domicile.

On avait déjà le canon paragrêle, le canon paramoustiques, le canon paraballon, voici venir le canon para-brouillard.

Où s'arrêtera-t-on en matière d'artillerie et qui va trouver le canon paracanon ?

Sapèque

***

SANS FIL

La télégraphie sans fil a conquis ses grandes lettres de naturalisation et les services rendus par cette invention ne se comptent plus. Personne n'a oublié le sauvetage des passagers du *Républic*, le paquebot américain, grâce à la télégraphie sans fil, si vaillamment utilisée par Binns l'opérateur tant acclamé.

Sur terre aussi, grâce à la télégraphie sans fil, on cause à des distances invraisemblables. Casablanca et la Tour Eiffel entament des conversations quotidiennes. Les opérateurs, tous les matins, se demandent mutuellement comment ils ont passé la nuit ou se chargent de petites commissions. Tout en se lançant des ondes au travers de la figure, ils échangent de bons procédés : que désirer de plus?

***

Mais c'est surtout sur mer que la télégraphie sans fil est véritablement un bienfait des dieux. Grâce à elle, les passagers isolés sur les eaux peuvent se tenir au courant des événements du jour.

La télégraphie sous fil permet à tous les transatlantiques qui font le voyage de New-York de faire paraître chaque matin une gazette qui tient les voyageurs au courant de ce qui se passe sur la terre ferme.

Avouez que ce ne doit pas être une mince satisfaction, lorsque le bateau se trouve dans les eaux de Terre-Neuve par exemple, d'apprendre au saut de la couchette que la veille, Mme Grinche, concierge du 1874 de la rue de Clichy, a eu son chat écrasé par un autobus, ou que M. Jaurès fait son évolution.

Et les conversations de bateau à bateau !

—Comment allez-vous. La mer est-elle belle ?

—Pas mal. La mer est assez belle, mais la fille est encore bien mieux!

Rien de nouveau à bord ?

—Rien. Ah ! si, le patissier vient de rater sa fournée d'éclairs. Les passagères fulminent.

***

Et ceci m'incite à vous parler d'un incident qui s'est produit récemment et que rapporte un de mes confrères d'Amérique :

Il y a quelques semaines l'opérateur de télégraphie sans fil du transport américain *Kilpatrick*, envoya, étant dans l'Atlantique, un message de télégraphie sans fil. Le dit message fut recueilli, dit mon confrère, par un paquebot allemand qui répondit, par deux simples mots qui constituaient la phrase suivante "Fermez-ça!

Mon confère ne dit pas si l'opérateur du *Kilpatrick* a fermé, mais en tous cas l'affaire fait du bruit car il ajoute que "le département de la marine, à Washington, a été officiellement informé de cette réponse insolente à un navire battant pavillon des Etats-Unis"

***

En voilà des histoires pour peu de chose ! Mais moi qui vous parle, moi qui bat pavillon français, il ne se passe pas de semaine sans que je ne reçoive une lettre ou une carte postale m'invitant impérativement à fermer ça.

Et vous croyez que je ferme ? Jamais de la vie, bien au contraire, et si j'avais été à la place de l'opérateur du *Kilparick*, je vous prie, et au besoin vous requiers de croire que ça ne se serait pas passé comme cela.

Ce que j'aurais fait ? J'aurais......Au fait qu'aurais-je bien pu faire ?

Sapèque

***

À MOUSTIQUETTE

Une lectrice qui signe du nom de Moustiquette me demande de lui indiquer quelle sera, cet été, la mode "sportive et villégiaturesque".

J'ai déjà dit, à plusieurs reprises, à cette même place, que la mode n'était pas mon rayon. Malgré la chaleur qui commence à s'abattre sur nos têtes, la mode me laisse d'un froid de glace, ayant toujours trouvé parfaitement ridicule, pour une femme comme pour un homme, de s'occuper de la mode, le plus souvent anti-pratique, au lieu de n'arborer que des frusques faciles à poser et à déposer, seyantes aussi.

Néanmoins si la mode n'est pas mon rayon, la galanterie l'est. J'ai d'ailleurs été, et je m'en flatte, médaillé pour ce sujet à un vague concours agricole. Mais il y a bien longtemps.

Médaille oblige. Aussi pour complaire à Moustiquette, ai-je compulsé des feuilles spéciales, des tas de feuilles spéciales, et j'ai trouvé à peu près ce qu'il fallait.

Craignant de proférer des hérésies, je copie textuellement mon confrère (il est de Paris) qui m'a tout l'air d'un monsieur qui, en matière de modes, en est à l'enseignement supérieur.

Moustiquette, lisez donc et inspirez-vous :—

***

"Pour faire de l'auto, il faudra cette année, revêtir un corsage *à raies*, une jupe *à côtes*, des manches *à volant*. La *panne* est prohibée !

Pour le canotage, la robe... un *voile* s'impose. Le *canotier* s'impose (choisir ce *canotier* de préférence solide, un peu grand et ne craignant pas l'eau).

Pour la campagne, la robe mousse, amande, pêche, prune, fraise écrasée, avec choux, glands, bordure assorties est d'un joli effet pour s'ébattre dans l'herbe.

Pour voguer dans les airs, le costume en *zéphir* ou en beau *météor* est tout indiqué. Le ruban *comète* se mariant aux ailes, bleu de ciel ou vert azur, sont dignes d'une coiffure joliment *enlevée*.

Quant aux chapeaux *à plumes*, il est recommandé pour toutes nos femmes de lettres.

Le paletot *voyant* est indiqué pour les cartomanciennes, et la jaquette *à revers* pour toutes les pauvres jeunes femmes qui ont eu des malheurs."

***

Tout de même, comme il y a des gens savants et qui ont bien, du premier coup, l'intuition de ce qu'il faut mettre !

Seulement, comme toujours, mon confrère ne s'occupe que du sexe faible, il laisse délibérément de côté les pauvres hommes qui, eux, vont languir dans l'indécision.

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, Moustiquette, ô ma mie, mais je vous vois jolie, jeune, car je ne suppose pas que vous m'ayez fait le coup que me fit une fois une correspondante. Cette inconnue m'envoya une épistole en vers — oui en vers — qui me convoquait à l'*Hôtel des Colonies* où elle

avait, paraît-il, des choses énormément intéressantes à me raconter.

Médaille oblige, comme j'ai dit plus haut. Je partis donc à l'*Hôtel des Colonies* où, avant toute chose, je fis une apparition dans le salon du coiffeur pour être bien dans tous mes avantages. J'avais en poche la médaille en question que je comptais exhiber au bon moment, bref j'étais paré.

Je m'enquis du numéro de la chambre de la dame, montai quelques marches, toquai à une porte qui s'ouvrit et... plaignez-moi, Moustiquette, plaignez-moi mais ne riez pas : la dame était d'âge à avoir soigné nos soldats au passage de la Bérézina, elle avait des lunettes, peu de cheveux. Vous voyez d'ici.

Et je dus faire des grâces ! Quel métier que celui de journaliste !

Sapèque

***

A MOI LA POSE

Malgré les foudres que brandit au-dessus de ma tête un de mes confrères, j'ai presque envie de parler encore du Yang King pang.

Aussi bien le sujet est-il loin d'être épuisé et y a-t-il encore de jolies variations sur ce thême. Je n'en ferai rien cependant aujourd'hui, attendant la partition que doit m'envoyer Saint-Saens, partition que le Maître doit composer sur le poème d'un nommé Sapèque célèbrant les beautés du Léthé changhaïen.

Partition et poème seront édités avec le faciès de l'auteur et, c'est pour le coup, cher confrère, que les sapèques s'ajoutant aux sapèques, il en tombera des tas de dollars. Ce jour-là il y aura une corbeille de fleurs pour vous. J'irai vous la porter moi-même. En ce jour solennel, je mettrai mes " vernis " et n'arborerai pas mes bottes comme mon camarade d'à côté. Suis-je assez chic ?

Mais que vous avez donc de la chance d'avoir toujours, et quelque temps qu'il fasse, tant de verve à votre disposition ! Ah ! si au lieu d'avoir, des fenêtres de votre bureau, la vision du palais consulaire et de ses pelouses fleuries vous aviez, comme moi, le Yang king pang (encore), où serait-elle votre verve ? Vous auriez, vous aussi, le spleen, les méninges anémiées et, de guerre lasse, vous seriez bien forcé d'interviewer Jean Ciseau, notre autre sympathique confrère, tant documenté et si obligeant.

Heureux confrère qui ne connaissez point les heures tragiques où l'on se creuse la cervelle, où l'on pâlit devant le papier blanc, si pâle aussi; qui avez toujours au bout de votre plume le sujet tout prêt, tout trouvé et qui n'avez plus qu'à marcher. Heureux confrère hebdomadaire !

Changeons de peau, voulez-vous ? Pour mon compte, je n'aurais qu'à y gagner, car je n'aurais plus de cheveux blancs; je n'aurais plus besoin de lunettes; j'aurais une vingtaine d'années de moins; je serais gracieux, aimable, quoique un peu rosse (pardon, je ne le ferai plus), et l'on m'offrirait des fleurs puisque j'aurais chargé de sexe.

Changeons, voulez-vous ?

Sapèque.

Propos et impressions

Aucune nouvelle ne nous parvient plus de Turquie. Il semble qu'après la grande secousse qui aboutit à la déposition d'Abdul-Hamid, le calme se soit établi.

Qu'est devenu l'autocrate aux mains teintes de sang qui, si longtemps, du fond de son palais de Yildiz Kiosk, dirigea la Turquie?

On ne sait rien ; le mystère continue à planer sur lui, déposé, comme il planait sur lui, sultan.

Ses fanatiques même, les habitants de la Turquie d'Asie, ses soutiens attitrés semblent l'avoir abandonné à tout jamais Car le duel qui a abouti à la chute du Sultan rouge ne fut en somme que la reprise, la conclusion, pourrait-on dire, de la vieille haine de la Turquie d'Asie contre la Turquie d'Europe, des vieux errements contre le modernisme.

Aussi bien, le sultan, plus clairvoyant, moins confiant dans sa puissance se serait aperçu que le règne du sultan autocrate était fini, que les Turcs même les plus réfractaires à la réforme voulaient le régime constitutionnel.

Un peu plus clairvoyant, Abdul Hamid se serait épargné la chute. Dans ce pays où son prestige était grand, même parmi ses détracteurs, il lui eût suffi de quelques concessions pour conserver le pouvoir. Sa déposition fut la conséquence logique de son intransigeance ; le voilà dans l'oubli.

***

Après maintes péripéties, maintes reflexions aigres-douces, comme il sied dans toutes discussions entre représentants du peuple, voilà le budget anglais passé à la Chambre des Communes, toute-puissante en matière de finances.

Car, de l'an 1671 date le principe aujourd'hui considéré comme une des règles les plus importantes de la Constitution britannique, que la Chambre des Lords ne peut qu'accepter ou rejeter en bloc une loi de finances. Elle ne peut y ajouter ni en retrancher un penny ni modifier en aucune façon la répartition des fonds votés.

En matière de finances, donc, la Chambre des Communes est toute-puissante, elle seule possède ce que les Anglais appellent: the power of the purse — le pouvoir dont dispose celui qui a le droit de nouer ou de dénouer les cordons de la bourse.

Le pouvoir de la Chambre des Communes ne se borne pas à voter l'argent ; elle a de plus le droit, qu'elle exerce avec un soin jaloux, de dire comment et de quelle façon les revenus nationaux permanents ou temporaires seront employés et affectés et de contrôler, jusque dans ses plus petits détails, l'emploi des fonds publics. En un mot, elle a le pouvoir le plus absolu et le plus exclusif sur les revenus et les dépenses de l'Etat.

De tout cela, il résulte que la Chambre des Communes dispose seule des deniers publics, que l'initiative des lois de finances n'appartient qu'aux ministres et que ces lois doivent être soumises tout d'abord aux Communes ; qu'enfin aucun membre du Parlement ne peut proposer ou demander un vote de crédits. En ce qui concerne la Chambre des Lords, cette assemblée n'a que deux alternatives : accepter en bloc les lois de finances ou les rejeter en bloc.

De plus les résolutions budgétaires sont votées une à une et non en bloc, après observations présentées par le chancelier de l'Echiquier qui ne manque jamais d'adversaires, l'opposition étant constante à la chambre des Communes.

C'est long et compliqué ; mais cela donne au pays toutes les garanties que l'argent des contribuables est bien employé et employé uniquement aux objets pour lesquels il a été voté, et cela affirme de la façon la plus complète le droit absolu, exclusif de la Chambre des Communes de disposer des revenus de l'Etat et d'en prescrire l'affectation.

***

Un grand journal autrichien publiait récemment une nouvelle qui tendait à insinuer que le Japon était décidé à ne pas renouveler le traité d'alliance qui le lie à l'Angleterre.

Comme bien on pense cette nouvelle a été accueillie avec enthousiasme en Allemagne qui n'est pas animée en ce moment d'une tendresse particulière pour l'Angleterre. Si le bruit était vrai, c'était une diminution de l'Angleterre et l'Allemagne ne pouvait que s'en réjouir.

Mais à Tokio on dément catégoriquement la nouvelle. Jamais, au dire des japonais, l'entente n'a été plus sincère entre les deux pays. On ne songe nullement à rompre une alliance qui constitue en quelque sorte le pivot de la politique japonaise.

Ce n'était donc qu'un ballon d'essai et point n'est besoin d'être grand clerc pour deviner à quels motifs obéissaient ceux qui l'ont lancé.

C'est une conséquence des efforts faits par l'Allemagne pour se rapprocher du Japon car il est évident qu'un refroidissement entre le Japon et l'Angleterre ferait bien l'affaire de l'Allemagne.

Le traité d'alliance n'existant plus, l'Angleterre se verrait forcée de reconstituer son escadre d'Extrême-Orient et ceci ne pourrait se faire qu'en réduisant les unités navales de la mer du Nord.

Et les nippons ont fort bien compris le but de cette information ; ils ne s'y sont pas laissés prendre et lui ont fait le sort qui lui était dû. Il faudra donc chercher autre chose et ceci ne saurait tarder malgré les protestations amicales de l'Allemagne et de l'Angleterre.

***

Il est de plus en plus question dans certains milieux politiques d'une alliance entre la Chine et les Etats-Unis. Les protagonistes de cette alliance insistent sur ce que l'alliance anglo-japonaise a montré qu'une union entre les nations d'Asie et celles d'Occident n'est plus aujourd'hui irréalisable, et d'aucuns ne voient pas d'empêchement à une entente politique entre la Chine et les Etats-Unis. On fait à ce propos remarquer que les relations entre l'Amérique et l'Empire du Milieu ont été très

cordiales ces dernières années, si l'on excepte les difficultés inévitables dues à la législation nationale des Etats-Unis, législation qu'une alliance modifierait d'ailleurs fortement.

On a dit que les traditions des Etats-Unis s'opposaient à toute alliance, mais il faut bien admettre que depuis dix ans il y a eu de grands changements sous ce rapport en Amérique. Les Etats-Unis ont été forcés par les événements de prendre part à la politique mondiale. Qu'ils le veuillent ou non, il leur faut renoncer à l'isolement d'antan. Quant aux relations qui existent actuellement entre la Chine et les Etats-Unis, elles sont on ne peut plus cordiales.

Mais pareille chose est-elle vraiment possible? Là est toute la question. L'Amérique qui jusqu'ici s'est toujours tenue en dehors de toute alliance avec les autres nations, voudrait-elle changer d'attitude? Les avantages qu'elle retirerait d'une pareille union compenseraient-ils les inconvénients qui résulteraient de la situation nouvelle?

***

On sait le bruit qui a été fait autour de la visite des deux croiseurs japonais à San Francisco; l'importance qui a été donnée aux fêtes, aux réceptions auxquelles furent conviés officiers et matelots nippons. Ausi croyons-nous intéressant de reproduire un article de notre confrère le "Franco Californien" qui donne la note juste sur cette réception à sensation:—

"Deux croiseurs japonais sont au mouillage dans la rade de San Faancisco. Les autorités américaines se sont mises en frais pour faire aux Nippons une réception fort courtoise. Mais en dépit des appels adressés à la population californienne par les autorités constituées, les san-franciscains ont reçu plutôt froidement les officiers et les marins japonais. La présence dans les rues de la ville de ces jaunes en uniforme excite à peine la curiosité des habitants de San Francisco, qui laissent agir le protocole sans se soucier de témoigner la moindre sympathie aux visiteurs nippons.

"Il est cependant juste de reconnaître que la population de San Francisco a parfaitement compris qu'il eût été de mauvais goût de profiter d'une pareille occasion pour se livrer à des manifestations déplacées. Les Japonais qui résident dans notre ville ont pu tout à leur aise fêter bruyamment l'arrivée de leurs compatriotes, aucune note discordante n'est venue troubler les réjouissances patriotiques organisées par les Nippons en faveur de leurs marins.

"Les Californiens ont une fois de plus montré qu'ils savent rester dignes en présence des étrangers qui leur viennent faire visite, même quand ces étrangers ne jouissent pas dans ce pays de bien grandes sympathies, comme c'est le cas des Nippons qui sont en ce moment les hôtes de San Francisco."

Rappelons que notre confrère se publie à San Francisco; il est donc bien placé pour se faire une opinion exacte des sentiments de ses concitoyens.

***

Les télégrammes nous annoncent, pour le 17 Juin, une entrevue des deux empereurs, celui de Russie et celui d'Allemagne.

Cette entrevue, que rien ne faisait prévoir va provoquer toutes sortes de suppositions, de commentaires, d'autant plus que les ministres des affaires étrangères des deux pays assisteront à l'entrevue. Faut-il y voir un rapprochement?

Certes les liens étroits et personnels qui unissent Romanofs et Hohenzollern ont de tout temps joué un grand rôle dans les rapports des deux cours. C'est un peu la raison qui, jusqu'ici, malgré la Triplice et la Duplice, avait entretenu l'amitié des deux souverains.

Il est indiscutable que le rêve de tous les diplomates prussiens, à commencer par Bismarck, leur maître à tous, a toujours été une entente, pour ne pas dire une alliance, avec la Russie.

Le Chancelier de fer rêvait d'une sorte de Sainte Alliance unissant les trois empereurs et englobant aussi la monarchie italienne, faisant bloc contre la France et aussi un peu contre l'Angleterre que, déjà à cette époque, l'on suspectait quelque peu.

Mais c'était aussi une Sainte Alliance dans la main de l'empereur d'Allemagne qui en aurait été le grand maître. Le prétexte de Bismarck à ce groupement était de lutter contre l'envahissement des idées révolutionnaires, représentées par la France républicaine.

L'idée de Bismarck a avorté. L'épouvantail révolutionnaire qu'il agitait avec une telle maëstria n'effraie plus les souverains. Ils ont autre chose à faire et c'est pourquoi on va attendre avec assez de curiosité les résultats de cette entrevue inattendue, quoiqu'il y ait lieu d'être assez sceptique sur ces résultats.

Rapports et traductions

Proclamation de S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang

au sujet de l'enrôlement des soldats.

La force militaire est la raison du maintien d'un pays. Les peuples des nations constitutionnelles considèrent les devoirs du soldat comme une gloire incomparable.

Dans les anciens temps, les Chinois qui ne savaient pas protéger leur Patrie en se faisant soldats étaient méprisés de tout le monde. Actuellement beaucoup de Japonais se suicident rien que parce qu'ils n'ont pas les qualités nécessaires pour être soldats et pouvoir protéger leur Patrie.

Maintenant le peuple chinois n'est pas encore astreint au service militaire.

Depuis longtemps nous savons que les habitants des préfectures de Siutcheou, de Yantcheou, de Ouatcheou et de Haitcheou sont très vigoureux et très énergiques. Nous espérons qu'ils se laisseront enrôler.

Si les habitants de ces préfectures qui, après être devenus soldats sont braves, fidèles et capables, ils obtiendront des promotions très rapides.

Qu'ils sachent que dans les camps, ils seront toujours bien traités et qu'il est sévèrement interdit à leurs supérieurs de retenir une partie de leur solde.

Seulement ceux qui n'ont pas le désir de protéger la Patrie et ne veulent avoir que leur bol de riz quotidien, ne doivent pas se présenter dans les bureaux chargés de l'enrôlement pour se faire soldats.

Rapport de S. E. Tchang Jeng-tsing, vice-roi des deux Hou au Trône

relativement à l'ouverture du port de commerce de Chantcheou au Kouantong.

Développer le commerce et transporter une partie du peuple chinois dans les pays inhabités, sont des questions de grande importance.

Le Kouantong étant depuis de longues années une province très commerciale, ses habitants sont excessivement nombreux. On craint de temps en temps que le trop plein de la population ne soit un malheur pour le Kouantong.

Les Cantonais résidants à l'Etranger sont innombrables. S'ils retournent dans leur pays natal, ils ne peuvent point y trouver de maisons pour habiter, ni de terrains pour cultiver.

Par là, on voit que pour protéger les Cantonais, résidant à l'Etranger et les faire venir au Kouantong, il est indispensable d'ouvrir des ports de commerce pour eux.

Tout dernièrement quelques notables cantonais ont découvert une petite île dans la sous-préfecture de Changshan. Cette île, qui a cinq *Li* de largeur et 7 *Li* de longeur et dont les communications sont très faciles, est un port de commerce naturel.

Ces notables ont préparé l'argent nécessaire pour faire de cette île, un nouveau port commercial.

Depuis l'ouverture du commerce international, les autorités ont ouvert beaucoup de ports de commerce dans différentes provinces. Mais jusqu'ici aucun de ces ports n'a été ouvert par les commerçants eux-mêmes.

Puisque ces notables ouvrent un port de commerce dans l'île Chantcheou, ce sont sûrement des gens connaissant l'intérêt public et ils rendent beaucoup de services aux Cantonais résidant à l'Etranger qui veulent retourner au Kouantong.

Je leur ai déjà promis que je ferai tout mon possible pour les protéger, eux et leur port.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

A propos de la nécessité du rachat immédiat de la ligne Changhai-Nankin

(Tiré du Chechepao)

Les travaux de construction de la ligne Changhaï-Kiashing viennent d'être achevés. Dorénavant les habitants du Kiangnan n'auront qu'à s'occuper de la ligne du Kiangpé (Siutcheou-Haitcheou).

Mais cette première ligne est séparée de la seconde par la ligne Changhaï-Nankin. Tant que cette dernière sera entre les mains des Etrangers, tout le Kiangnan, depuis Changhaï jusqu'à Nankin, sera toujours en plein danger.

Si les Etrangers veulent développer leurs concessions, c'est pour la raison suivante."La gare de la ligne Changhaï-Nankin se trouvant dans la cité chinoise,elle tombe sous la surveillance des autorités chinoises ".

Si par malheur les Etrangers arrivent à développer leurs concessions et à y enfermer la gare de la ligne Changhaï-Nankin, les Chinois rachèteraient-ils la dite ligne, la gare étant enfermée dans les concessions, ils ne pourraient point la surveiller convenablement.

La ligne Pékin-Hankéou a été construite avec des capitaux étrangers. Mais la Chine l'a déjà rachetée. Pourquoi ne rachèterait-elle pas dès maintenant la ligne Changhaï-Nankin ?

En outre, cette ligne subit tous les ans des pertes considérables.

Le Kiangnan est la plus riche province de la Chine et les grands commerçants y sont excessivement nombreux. Si la ligne Changhaï-Nankin était bien dirigée, elle pourrait sûrement offrir des bénéfices enviables.

Nous craignons que tant que cette déplorable situation durera, bientôt cette ligne ne puisse plus se conserver et à ce temps-là,les Etrangers nous forceront à la racheter.

Il est à espérer que les habitants du Kiangnan chercheront les moyens pour racheter immédiatement, la ligne Changhaï-Nangkin des mains des Etrangers.

A propos des hauts fonctionnaires fumant l'opium

Depuis de longues années plusieurs sévères décret ,concernant l'interdiction de l'opium, ont été publiés par la Cour.

Mais de nombreux mandarins fument encore cette drogue, sans se soucier de l'interdiction de la Cour.

Et non seulement les petits mandarins fument cette drogue, mais les hauts fonctionnaires qui devraient être leurs modèles,tels que les vice-rois et les gouverneurs, ont également cette honteuse habitude.

On dit que voulant les punir de leur désobéissance, le Trône a l'intention d'ordonner immédiatement à tous les grands mandarins fumeurs de retourner dans leur pays d'origine.

D'après nous, ce châtiment ne suffit pas pour punir leur insolence et doit être remplacé par un autre beaucoup plus dur encore.

A propos de l'avenir du commerce du thé chinois

(Extrait du Ientcheoujipao).

Les commerçants étrangers venus en Chine font tout leur possible pour s'emparer de ses finances, au moyen des trois luttes suivantes: lutte de la force militaire, lutte de la ruse et lutte commerciale.

Ils emploient leur force, pour occuper nos territoires, porter tort à l'ordre de notre pays et prendre part à nos affaires de l'intérieur, leur ruse pour nous faire tomber dans leur piège et enfin, ils importent leurs marchandises dans notre Empire pour que la Chine, en revanche, leur donne en retour tout son argent.

La puissance et la faiblesse d'un pays dépendent de sa richesse et de sa pauvreté. Un pays qui n'a pas d'objets d'exportation est toujours faible et indigent.

La quantité des objets chinois exportés à l'Etranger est bien inférieure à celle des objets étrangers importés en Chine.

Parmi les nations étrangères qui font le commerce avec la Chine, celle qui est la plus avantageuse pour cette dernière est la Russie.

Les Russes apprécient la valeur de la soie et des broderies de la Chine, mais ils estiment encore davantage le thé chinois. Mais par malheur, depuis quelque temps, le thé chinois ne se vend plus abondamment en Russie, pour les deux raisons suivantes :

1° Absence de marque de fabrique fixe ;

2° Manque de fréquentes relations entre les commerçants de la Chine et de la Russie.

Comme le thé chinois ne porte pas toujours une même marque de fabrique, le thé japonais et indien a enlevé une grande partie de sa vente. Quand les Européens et Américains achètent un objet, ils en regardent toujours la marque de fabrique.

Les Japonais et les Indiens vendent un thé de qualité inférieure en prenant une marque de fabrique semblable à celle employée par les commerçants du thé chinois. Les Blancs, qui tombent dans leur piège, croient que leur thé est de qualité tout-à-fait supérieure, l'achètent et abandonnent le bon thé chinois, ce qui est non seulement un grand malheur pour le thé chinois, mais encore, pour les autres marchandises chinoises.

Par là, on voit que les gouvernements étrangers ont parfaitement raison de se charger de la protection des marques de fabrique et que celles-ci ont d'étroites relations avec le commerce.

A la trente-deuxième année de Kouangsiu, le thé chinois vendu en Russie s'évaluait à 12.667.552 livres ; à la trente-troisième, année, à 11.208.837, à la trente-quatrième année, à 11.421.764.

Il y a une vingtaine d'années, le thé chinois vendu en Russie s'évaluait à 28.000.000 livres et même au dessus. Maintenant les Chinois ne peuvent vendre que 11.000.000 livres de thé à cette nation et la vente de l'autre 11.000.000 livres de thé chinois est remplacée par le thé japonais et indien.

Nous craignons que dix ans plus tard, le commerce du thé chinois à l'Etranger ne soit encore plus déplorable qu'aujourd'hui. Le thé est un produit naturel de la Chine. Puisqu'il ne peut pas se vendre à l'Etranger, comment les autres marchandises chinoises peuvent-elles s'y vendre ?

En voyant la misérable situation du commerce du thé chinois, nous ne pouvons cesser de nous en attrister.

Rapport de S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang

au Trône, relatif à l'imprimerie officielle du Nanyang.

Je viens rappeler à V. M. que l'imprimerie officielle du Nanyang fut établie à la trentre-troisième année de Kouangsiu.

Elle imprime les imprimés dont ont besoin :

1° les autorités, tels que billets de banques, registres et documents des yamen, licences, reçus des taxes et impôts etc ;

2° le peuple, tels que papiers servant à faire des pétitions, des actes de mariages, des contrats, des comptes etc.

3° les commerçants, tels que les papiers de tous genres servant à faire le commerce.

Les papiers dont ont besoin les autorités et le peuple, ayant des formes invariables, doivent être tous être imprimés par cette imprimerie selon les formes décidées par celle-ci. Ceux imprimés par d'autres imprimeries particulières sont considérés comme des papiers n'ayant aucune valeur.

Quant aux papiers des commerçants, ayent des formes variables, ils peuvent être imprimés par cette imprimerie selon leur désir. Ils peuvent être imprimés aussi par d'autres librairies et imprimeries privées.

Les papiers dont se servent les autorités et le peuple se divisent encore en deux catégories. La première catégorie renferme les licences, les reçus des taxes et impôts, les papiers de pétitions, de contrats et d'actes de mariages etc, et cette dernière renferme les régistres des yamens,les billets de banques,les cahiers de comptes etc.

Les papiers de la première catégorie étant pûrement officiels, peuvent être vendus plus cher que ceux de la dernière catégories,lesquels ne sont pas tout à fait officiels.

Bien que cette imprimerie soit officielle, elle fait aussi le commerce. Aussi ne doit-elle pas posséder les mauvaises habitudes mandarinales.

Ses employés s'occupent les uns de l'impression des papiers et les autres de leur vente. Cette imprimerie est dirigée

par un directeur-général et un sous-directeur.

Deux succursales chargées de la vente des objets de l'imprimerie officielle ont été déjà ouvertes à Nankin et à Soutcheou et sont chacune dirigée par un directeur.

Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

Dépêche du promoteur de l'Instruction Publique du Kiangsou

à ses subordonnés, leur ordonnant de créer des écoles industrielles primaires.

Nous venons de recevoir une information du Ministère de l'Instruction Publique disant: "L'art industriel est aujourd'hui une question de grande importance. Les provinces qui n'ont pas encore créé des écoles industrielles primaires doivent immédiatement en créer et celles qui en ont déjà créé doivent également mettre ces écoles en bon ordre. Vous devez ordonner aux préfets et aux sous-préfets d'établir beaucoup d'écoles industrielles primaires dans leur juridiction, afin de soulager les peines du peuple."

Nous savons que les industries sont les motifs de la richesse d'un pays et que les écoles industrielles sont les seules écoles qui puissent former de bons industriels.

Nous ordonnons donc à tous nos subordonnés de créer beaucoup de ces écoles, afin de conformer aux règlements du Ministère de l'Instruction Publique.

A propos de la Cour qui fait subir des examens de littérature chinoise

aux étudiants chinois ayant fini leurs études à l'Etranger.

(Extrait du Sinvenpao)

Ici-bas il y a une chose qui peut inciter les lettrés à s'appliquer à leurs études et à faire tout ce qu'on leur demande: c'est de les récompenser.

Sous les règnes des Empereurs Yié-fong et Tong-che, les lettrés ne connaissaient que la littérature et ne savaient que faire des poésies et des compositions littéraires. En dehors de cela, ils ne pouvaient rien faire, ils ignoraient complètement les vraies sciences ayant de l'utilité avec la vie de l'homme.

Si en ce temps-là, les lettrés ignoraient ces sciences, ce n'est pas parce qu'ils n'étaient pas capables de les étudier, mais c'est parce qu'ils savaient clairement que leur gouvernement n'aimait que la littérature et que s'ils connaissaient toutes les sciences, ils ne seraient certainement pas estimés ni employés par lui.

La misère de la Chine vient du motif suivant: "Ce qu'ont appris les lettrés n'a aucune utilité pour l'Empire." Si la Chine envoie ses étudiants à l'Etranger, c'est parce qu'elle veut qu'ils deviennent des hommes de talent et qu'elle sait que la littérature chinoise n'est pas capable de la rendre forte et riche.

Puisqu'il en est ainsi, elle ne doit pas refuser de recevoir dans les examens, les étudiants connaissant parfaitement bien les sciences étrangères, mais n'étant pas forts en chinois.

Depuis une dizaine d'années, la Cour a créé de nombreuses écoles, supprimé les Examens Littéraires et veut obtenir des hommes de talent. Comme elle aime maintenant les sciences étrangères, les lettrés commencent aussi à les étudier.

Il est vrai que parce que les étudiants étudient les sciences étrangères, ils ignorent un peu leur langue maternelle. Mais si le gouvernement veut conserver la littérature chinoise, il n'a qu'à ordonner aux uns de se perfectionner dans la langue chinoise et aux autres dans les sciences étrangères.

Non seulement il ne doit pas obliger les étudiants chinois faisant leurs études à l'Etranger à connaître parfaitement bien la littérature chinoise, mais encore, forcer ceux étudiant les sciences étrangères dans la Chine-m me de la connaître jusqu'à ce point.

Quand la Cour envoie les étudiants é l'Etranger, elle leur ordonne d'étudier les sciences, mais quand ils retournent é Pékin, elle leur fait subir des examens de chinois!

Si les étudiants chinois é l'Etranger ne veulent passe se perfectionner dans leur langue maternelle, ce n'est pas parce qu'ils la méprisent: ils n'ont pas le temps de le faire et ils savent que les sciences sont beaucoup plus importantes qu'elle pour leur Patrie.

Si le gouvernement estime la littérature plus que les sciences, les lettrés étudieront jour et nuit les anciens livres chinois, abandonneront les livres étrangers parlant des sciences et finiront par ne pouvoir rendre aucun service à la Chine: ce qu'ils ont appris n'a aucune utilité pour l'Empire.

C'est pourquoi le gouvernement peut ordonner é ses étudiants de se perfectionner dans leur chinois avant qu'il ne les envoie à l'Etranger et après que ceux-ci seront retournés en Chine et auront passé les examens é Pékin. Il ne peut point donner de bonnes notes d'examens é ceux qui ignorent les sciences, mais ont un beau style, ni de mauvaises notes à ceux qui connaissent les premières et ignorent ce dernier.

Rapport de S. E. Tcheng K'y-tai, gouverneur du Kiangsou

au Trône, relativement à la création d'une exposition commerciale et d'un bureau chargé d'études des arts agricoles.

Au XXme siècle les nations qui n'ont pas développé leurs arts industriels, commerciaux et agricoles ne peuvent point éviter la ruine.

Le Kiangsou renferme une grande plaine de mille Li très fertile et ses habitants sont très intelligents et très habiles pouvant devenir très facilement commerçants, industriels et cultivateurs.

Sous les règnes des Empereurs Kia-tching et Tao-kouang, Soutcheou et Hantcheou étaient les deux principaux pays de commerce des provinces du Sud.

Comme en ce temps lé, les habitants de Soutcheou aimaient porter de beaux habits et ne craignaient pas de dépenser deux ou trois dollars pour prendre part à un festin, MM. T'ang-ping et Tcheng Hong meou, gouverneurs du Kiangsou disaient qu'ils étaient vaniteux et leur ordonnaient de pratiquer l'économie et d'aimer la simplicité.

Maintenant le temps est changé. Un festin qui, il y a cinquante ans, coûtait deux ou trois dollars, en coûte vingt ou trente aujourd'hui.

Un objet qui se vendait auparavant un dollar se vend maintenant quatre ou cinq dollars. Les revenus du peuple n'augmentent pas tandis que ses dépenses augmentent de jour en jour. Il est à craindre que la Chine ne soit ruinée par suite de l'épuisement de ressources.

Tout cela vient de ce que les arts industriels et agricoles ne sont pas développés et améliorés.

J'ai fait construire une exposition commerciale é Soutcheou. Ce pays n'est éloigné de Changhaï que de deux cents Li seulement. Le dimanche et les jours de fête, les commerçants chinois et étrangers de Changhaï s'y rendent en foule par le train. Cette exposition montrera toutes sortes d'objets destinés à la vente. De cette manière, les marchan dises de Soutcheou pourront se vendre en abondance.

J'ai également fait créer un bureau chargé d'étudier les arts agricoles.

Le Kiangsou est un pays très agricole. Seulement comme ses habitants deviennent de plus en plus nombreux, les céréales qu'il produit suffisent à peine pour les nourrir. Il faut faire en sorte qu'un maw de terrain puisse offrir deux fois plus de grains qu'il n'offrait auparavant.

J'ai ordonné aux promoteurs et aux taotai de choisir quatre cents maw de terrains incultes se trouvant à douze Li, de la ville de Soutcheou. De nombreux élèves sont allés essayer de cultiver les céréales dans ces champs sous la surveillance de bons professeurs connaissant bien les arts de l'agriculture.

Telles sont les mesures que j'ai prises pour développer les arts commerciaux, industriels et agricoles de Soutcheou et soulager les peines de ses habitants.

Je présente ce rapport é V. M. en La priant d'en prendre connaissance.

Rapport du Ministère des Finances au Trône

Le suppliant de charger les trésoriers-généraux de s'occuper des finances des provinces.

Pour que les finances soient en bon ordre, il faut qu'elles soient dirigées par des fonctionnaires spéciaux.

Dans les anciens temps, des fonctionnaires spéciaux étaien chargés de s'occuper des finances de diffirents pays.

Selon les règlements de cette dynastie, chaque province doit avoir un trésorier-général pour s'occuper de ses finances.

Mais sous le règne de l'Empereur Yié-fong, époque où les provinces étaient ravagées par les révolutionnaires *Tai-ping*, les vice-rois et gouverneurs devaient détruire ces malfaiteurs. Ils étaient donc obligés de créer de nombreux octrois et bureaux pour percevoir des taxes et des *likins*(taxes purement chinoises)destinées à l'achat de la nourriture, des armes et munitions pour les soldats et le paiement de leur solde. Ces octrois et bureaux étaient dirigés par des taotai choisis par eux.

Maintenant comme les vice-rois et gouverneurs doivent traiter les nouvelles méthodes ayant rapport avec la Constitution, ils ont à nouveau créé des bureaux pour percevoir d'autres taxes. Mais ceux-ci,tout comme sous le règne de de l'Empereur Yié-fong, sont dirigés par des taotai délégués par les autorités provinciales, ce qui fait que depuis cinquante à soixante ans, les trésoriers-généraux qui portent le nom de directeurs du trésor des provinces ne peuvent plus s'occuper des finances.

Si les finances d'une même province sont dirigées par de nombreux taotai ou autres fonctionnaires, elles ne seront jamais en bon ordre. On peut constater que maintenant les finances de toutes les provinces sont dans un état lamentable.

Maintenant la Cour veut établir la Constitution et l'amélioration des recettes a d'étroites relations avec cette dernière.

Tout dernièrement nous avons reçu un télégramme de M. Seng Ping-kouen,vice-roi suppléant du Yunnan-kouétcheou disant : " Les finances des provinces sont dirigées par des taotai et autres fonctionnaires choisis par les vice-rois et gouverneurs. Quant aux trésoriers-généraux, ils n'ont plus aucun droit de s'en occuper. "

Il a dit la vérité.

Après mûre réflexion, nous voyons que dorénavant tous les bureaux, chargés des finances des provinces, devront être supprimés. Les taotai des douanes, des céréales, du sel, devront tous envoyer mensuellement un rapport détaillé au trésorier-général pour lui montrer tout ce qui a rapport avec les finances de la province.

Le trésorier-général lui-même prendra exclusivement la responsabilité des finances de sa province.

De cette manière, on fera des économies, et les finances de la Chine entière seront en bon ordre.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à notre demande.

———

Dépêche du vice-roi des deux Kouang aux promoteurs et au taotai du Kouantong

leur ordonnant de donner des secour pécuniaires à l'Université de Hongkong.

———

Dernièrement le gouverneur-énéral de Hongkong nous a envoyé ung lettre disant : " Monsieur le vice-roi, je ai décidé d'établir une Université à Hongkong, pour enseigner aux étudiants chinois les sciences et les arts industriels. Seulement les dépenses annuelles de cette Université étant excessivement fortes, je vous prie de faire votre possible pour lui donner des secours pécuniaires, afin qu'elle puisse fonctionner éternellement etc."

Ce gouverneur-général nous a également envoyé dans sa lettre, les règlements de cette Université.

Le Chinois résidant à l'Etranger, MM. Ou-ky, Oué-niao etc. nous ont aussi prié de la soutenir.

En étudiant ces règlements, nous pouvons savoir que le but de la création de cette Université est de former de nombreux Chinois connaissant les arts industriels et commerciaux etc. Tout ce qu'elle enseigne est très utile pour la Chine. Elle est établie comme les grandes écoles d'Angleterre. En outre,elle enseigne également la langue chinoise.

D'après nous, elle a quatre grands avantages pour la Chine :

" 1° Actuellement la Chine a besoin de développer les arts industriels.

Mais jusqu'ici elle n'a pas encore créé de bonnes écoles industrielles, ce qui fait que les enfants des nobles et des riches qui aiment les dignités et craignent la fatigue, étudient toujours le Droit, et que les enfants des pauvres qui veulent étudier les arts industriels ne peuvent point trouver en Chine des écoles bien organisées pour y faire leurs études.

Puisque l'Université de Hongkong vient de s'établir, tous les étudiants pourront y étudier, sans besoin de dépenser beaucoup d'argent, ni d'aller dans des pays éloignés.

2° Si la Chine ne renferme pas de bonnes écoles industrielles, les Chinois seront obligés d'envoyer leurs enfants en Europe et en Amérique. Mais ces deux contrées sont très éloignées de la Chine, ce qui rend impossible aux parents de surveiller la conduite de leurs enfants et aux mandarins celle de leurs étudiants. Les jeunes gens n'étant pas encore bien expérimentés, s'adonnent très facilement à la paresse, à la vanité et quelquefois aux idées révolutionnaires.

Hongkong est très près de la Chine. Les étudiants qui étudieront dans l'Université de cette île peuvent être très bien surveillés par les autorités et leurs parents.

3° La Chine ne renferme pas encore des gens connaissant à fond les arts industriels et les sciences. Aussi les Chinois ne sont-ils pas capables de savoir si les professeurs étrangers qu'ils engagent sont vraiment savants ou non. Très souvent, les Etrangers, qui sont très vertueux et très savants, ne consentent pas à venir en Chine, craignant que son climat ne leur convienne pas.

Les professeurs de l'Université sont engagés par les Anglais eux-mêmes et ceux-ci savent très bien engager les hommes de talent. En outre, Hongkong est une colonie anglaise dont le climat ne porte pas tort à la santé des Anglais qui y résident. Puisque les professeurs de cette Université sont savants, celle-ci peut sûrement former des hommes de talent.

4° Un étudiant qui étudie au Japon doit dépenser des centaines de dollars par an et un étudiant qui étudie en Europe ou en Amérique, des miliers.

Il faut encore payer les frais de voyage d'aller et de retour qui demandent aussi une somme considérable. Si les Chinois étudient dans l'Université de Hongkong, ils pourront tous les ans épargner de grosses sommes d'argent.

Puisque cette Université a ces quatre susdits avantages, elle a sûrement d'étroites relations avec l'avenir des industries de la Chine.

Un Indien appelé Moudi lui a offert une forte somme. Comment les mandarins et les commerçants chinois peuvent-ils ne pas faire leur possible pour la conserver ?

Nous ordonnons donc à tous les promoteurs et taotai du Kouantong de conseiller aux habitants de délier les cordons de leur bourse pour maintenir l'Université de Hongkong qui est si avantageuse pour la Chine

———

Rapport des Ministères des Finances et de la guerre

au Trône relativement à l'envoi de secours pécuniaires au Yunnan pour le maintien des troupes de cette province.

———

Nous venons rappeler à V. M. que tout dernièrement M. Li King-chi nouveau vice-roi du Yunnan a présenté un rapport au Trône disant : " Le Yunnan est une province connue pour sa pauvreté. Se trouvant sur la frontière, il est toujours en plein danger. D'après un rapport de M. Seng Ping koueng, vice-roi suppléant du Yunnan, je sais que cette province est non seulement plus pauvre que les provinces de l'intérieur, mais encore que celles de la frontière, comme le Sinkiang, le Kengsou, par exemple.

Pour l'organisation des nouvelles troupes, il faut une somme de 1.300.000 taëls et pour les maintenir, de 260.000 taëls tous les ans. Ces deux sommes d'argent me doivent être envoyées par le Ministère de la Guerre.

En outre, ce pays doit également avoir, au moins pendant trois ans, 1.300.000 taëls pour la mise en pratique des nouvelles méthodes, telles que l'organisation de la police, le maintien des anciens soldats, la création des écoles et des bureaux chargés de l'ordre dans le pays. Cette dernière somme doit être envoyée au Yunnan par le Ministère des Finances. Je présente ce rapport à V. M. en La priant d'accéder à ma demande etc."

En effet le Yunnan est une province pauvre. Il doit,plus que dans les autres pays, y être organisé de nombreuses nouvelles troupes à l'européenne.

Nous avons décidé d'envoyer à M, Li King-chi 1.300.000 taëls en une seule fois, pris sur les bénéfices de la banque Ta-tsing, sur l'augmentation du prix du sel du Setchouan, sur les taxes de l'opium de la Chine, pour couvrir les dépenses de l'organisation des nouvelles

troupes du Yunnan et 260.000 taëls annuellement pris sur les douanes de Tchenkiang, de Nankin, de Wouhou, de Hitchang, de Soutcheou et de Changhaï, pour maintenir ces dites troupes constamment.

Ce vice-roi dit qu'il a encore besoin de 1.300.000 taëls par an pendant ces trois années, pour organiser la police, créer des écoles et maintenir les anciens soldats.

Depuis l'ann'e dernière, nous avons envoyé successivement 500.000 et 300.000 taëls au Yunnan. Et maintenant nous ne pouvons que lui donner 300.000 taëls pris sur les taxes du sel du Setchouan et du Kouantong, sur celles des douanes de Tchangshan et de Tchonking.

Seulement aussitôt que le Yunnan aura organisé toutes les nouvelles troupes nécessaires, il devra renvoyer tous les soldats exercés selon les anciennes méthodes qui sont maintenant chargés de protéger la frontière du Yunnan, afin de faire des économies.

M. Li King-chi est un fonctionnaire très dévoué. Sûrement il ne dépensera pas un sou inutilement et saura traiter les affaires plus importantes avant les affaires moins importantes.

Nous présentons ce rapport à V. M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à notre demande :

NOTRE GALERIE

AUX LECTEURS. — Le grâve *Echo de Chine* se modernise. Ne voilà-t-il pas qu'il s avise de vouloir, deux, trois fois par semaine, nous donner des images ? Et quelles images ! Des "Pourtraicts" de Messieurs de la Cour et Messieurs du barreau, aussi des financiers, des journaleux, des sportmen, des missionnaires de ceux qui font dans la soie, quoi encore ? Non seulement le Tout-Changhaï, mais tout Changhaï y passera.

Pour ce faire, l'*Echo de Chine* s'est attaché à prix d'or toute une pléiade d'artistes talentueux qui sont déjà à la besogne.

Dire que les physionomies seront flattées serait exagéré. Chacun n'a-t il pas sa petite particularité, sa manie, son travers? C'est ce que les artistes s'efforceront de saisir et qu'ils saisiront, soyez-en sûrs, sans y mettre la moindre des méchancetés : il en sont incapables. A peine un petit grain de sel.

Et ceci procurera aux personnes qui détestent faire " tirer leur portrait ", la joie de pouvoir, sans avoir passé devant les " Pirou " changhaïens, envoyer à ceux qui leur sont chers " leur figure ", qui, plus tard, paradera en bonne place dans la Galerie des Ancêtres.

Voici donc l'Introducteur des Ambassadeurs. Attendons les Ambassadeurs—*La Rédaction.*

L'Introducteur des Ambassadeurs



L'Eros vanné cher à Willy. Bouclée et blonde est sa chevelure, Impeccable son élégance. Toujours dans des transes sibériennes, est malgré cela un vrai bouquet de fleurs, fait de Lis et *de Roses*. *Signe particulier : a le sourire.*

Par le Transsibérien

La Chambre de commerce de Hanoi vient d'envoyer à M. le Gouverneur général la lettre suivante ;

A Monsieur le Gouverneur général de l'Indo-Chine, *Hanoi*

Monsieur le Gouverneur général.

Dans sa dernière séance,notre Compagnie a décidé d'appeler votre attention sur l'intérêt considérable que présenterait pour le commerce Tonkinois la création d'un service maritime direct,Haiphong-Hongkong-Changhai, qui permettrait l'utilisation de la voie du Transsibérien pour l'acheminement des correspondances sur France et l'Europe, et développerait dans de grandes proportions, notre commerce avec la Chine du Nord.

Il n'est pas douteux que, dans un avenir très rapproché. une augmentation de la vitesse commerciale des trains qui n'est actuellement que de 30 verstes (32 kilom.) réduira d'au moins 3 jours la durée du trajet Dalny-Paris, ramenant ainsi à 18 jours la durée totale du trajet Haiphong-Paris.

Actuellement les correspondances pour la Métropole sont obligées d'emprunter la voie des paquebots-poste et ne parviennent à Paris qu'après un trajet de 31 jours minimum, l'emploi de la voie du Transsibérien permettrait de réduire la durée de ce trajet de plus d'un tiers.

En effet, la durée du trajet Changhaï-Paris,par le Transsibérien n'est que de 16 jours ; le trajet Haiphong-Changhai pourrait être effectué en 5 jours, ce qui porterait à 21 jours la durée totale du trajet Haiphong-Paris.

Mais l'état actuel de nos relations maritimes avec Changhaï ne nous permet pas de tirer de l'emploi de la voie du Transsibérien tous les avantages qu'elle comporte; les départs de Haiphong pour Hongkong sont irréguliers, les arrivées à Hongkong ne concordent pas avec les départs de ce port du navire Japonais qui assure la correspodance entre Changhaï et Dalny.

Pour que l'emploi de la voie du Transsibérien ait son plein effet, il serait nécessaire qu'un service maritime direct, à grande vitesse, soit créé entre Haiphong-Hongkong et Changhaï.

En plus des avantages que ce service maritime présenterait pour le commerce au point de vue postal,il faciliterait et développerait dans de grandes proportions nos relations commerciales avec la Chine du Nord par l'abaissement du prix de transport qui n'aurait plus à être augmenté des frais de transbordement de la marchandise à Hongkong.

Une ligne de navigation ayant Changhaï comme point terminus serait assurée de détourner à son profit, à bref délai, la totalité des marchandises acheminées au jourd'hui en transit sur Hongkong, en provenance ou à destination de Changhai, augmenterait en la facilitant l'exportation de plusieurs de nos produits indochinois,et rendrait possible l'introduction sur le marché de Changhaï de nos bois du Tonkin et du Nord Annam qui seraient assurés d'y trouver un débouché que les conditions actuelles rendent impossibles.

Elle pourrait enfin trouver dans les 330.000 tonnes qui représentent annuellement le trafic Haiphong-Hong-Kong, transportées pour la grande partie par des navires étrangers, le complément du frêt qui lui serait nécessaire.

Enfin,elle aiderait à augmenter dans le mouvement général de la navigation en Extrême-Orint, la part du pavillon national si faiblement représenté et à nous affranchir,dans une certaine masure, du tribut que nous payons à la navigation étrangère.

C'est à ce triple point de vue que j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur Le Gouverneur général, de vouloir bien faire mettre à l'étude la création de cet'e ligne de navigation Haiphong-Hongkong-Changhai

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les dévoués.

Signé : VEYRET

De la Destruction des Moustiques

I

Les moustiques ne sont pas seulement des insectes gênants, ce sont aussi des insectes dangereux, capables de nous transmettre nombre de maladies, aussi leur destruction doit-elle être poursuivie par tous les moyens possibles.

Ces moyens sont très nombreux, ce qui laisse supposer qu'aucun d'eux n'est parfait.

Remarquons en passant combien il est encore nécessaire, en pays paludique, de faire l'éducation du grand public par les conférences et brochures de propagande distribuées à profusion pour lui enseigner les mœurs des moustiques, tant à l'etat larvaire qu'a l'état d'insecte ailé, et lui montrer ainsi que les moyens d'action que nous possédons pour leur destruction sont *bien plusef ficaces lorsqu'ils s'attaquent aux larves* qu'aux insectes ailés. Il y a là tout un mode d'éducation qui exige un effort incessant et repété, le public étant trop enclin à ne s'occuper que de la destruction des moustiques à l'état ailé et un lieu donné (une chambre, un appartement) et à négliger la destruction de la cause première (œufs et larves).

C'est ainsi que lors de la récente campagne du colonel Gorgas dans l'isthme de Panama, " on fit voir aux ménagères *comment étaient les larves des moustiques*, en les invitant à se conformer aux dispositions prises pour empêcher leur reproduction, sous peine d'une amende de 5 dollars. Un arrêté interdisant de laisser se reproduire les moustiques fut publié *et affiché tous les mètres* ".

On ne peut qu'approuver à cet égard les efforts tentés pour instruire la jeunesse. C'est ainsi qu'en Algérie le lutte contre le paludisme a été enseignée dès l'école et les tableaux muraux, tels que ceux établis par Ed. et Et. Sergent, sont appelés à rendre les plus grands services, l'action sur les enfants etant en général plus facile et plus efficace que sur les vieillards et les adultes le plus souvent réfractaires aux idées nouvelles.

Il ne faut pas oublier non plus que la destruction des moustiques n'est qu'un des multiples facteurs d'action que nous possédons pour lutter contre les maladies qu'ils nous transmettent. On sait, par exemple, que pour le paludisme les mesures à prendre et à combiner, suivant les circonstaeces et les localités, sont les suivantes :

1° La destruction des moustiques (œufs, larves et insectes ailés) ;

2° La protection des habitants contre les piqûres des moustiques ;

3° La guérison de tous les malades ou leur isolement, pour suppprimer l'infection des anophelines ;

4° L'administration, à titre préventif, de medicaments appropriés, pour rendre les individus sains réfractaires à la maladie.

La destruction totale des moustiques, dans une localité donnée, n'est pas chose aisée: elle est le plus souvent impossible. On peut neanmoins arriver à des résultats satisfaisants, comme l'ont prouvé un certain nombre d'expériences très probantes, exécutées en différents points du globe; nous ne citerons que les principales: pour la fièvre jaune, les campagnes couronnées de succès la Havane, de Rio-janeiro, de Saint Louis des Etats-Unis et du canal de Panama ; pour le paludisme, il convient de rappeler surtout l'expérience en quelque sorte décisive faite a Ismaïlia sous les auspices du prince A. d'Arenberg, puis celles de Laveran et Battesti en Corse, de Ed. et Et. Sergent en Algérie, et aussi la lutte entreprise en Italie contre le paludisme dans la campagne romaine.

Partout à l'étranger des ligues se sont formées pour vulgariser les notions scientifiques nouvelles; en Italie des *lois spéciales* ont même été faites pour assurer l'éxécution des mesures prophylactiques nécessaires; enfin, dans quelques-unes de nos colonies, et notamment en Afrique Occidentale, sous la vigoureuse impulsion de M. Roume, les gouverneurs ont pris des arrêtés pour suppléer à l'insuffisance de notre législation sanitaire sur ces points speciaux.

La destruction des moustiques s'obtient en s'attaquant à la fois aux larves et aux insectes ailés. Nous passerons rapidement sur la première partie, dont nous avons déjà fait ressortir l'importance, nous contentant d'énumérer les divers moyens à notre disposition,moyens dont on trouvera le détail dans tous les traités classiques, mais qu'il nous semble nécessaire de ne pas passer sous silence pour des raisons données plus haut.

Destruction des larves de culicides — On obtient ce résultat par la suppression des eaux stagnantes. Les moyens à employer sont multiples :

a) Dessèchement des marais ; *b)* drainage du sol ; *c)* endiguement de le mer et des cours d'eau ; *d)* faucardage des cours d'eau et rizières à eau courante ; *e)* culture du sol, reboisement ; *f)* pétrolage des mares et de tous les gîtes à larves; *g)* destruction des tous les reservoirs inutiles (baquets, puits, abandonnés

tonneaux, débris d'ustensiles); *h*) protection métallique de toutes les ouvertures des citernes et puits et des cheminées d'aération ; *i*) utilisation d'insectes et de poissons culiciphages.

Les poissons notament détruisent beaucoup de larves de moustiques ; les épinoches (*Gasterosteus aculealus*) seraient une des meilleurs espèces à employer pour cet usage.

Tout dernièrement Herbert Brindley a signalé les excellents résultats obtenus dans l'île de la Barbade par l'utilisation cet effet d'un poisson minuscule, appelé vulgairement " million ", et dont la nourriture favorite est la larve du moustique.

Ce poisson. le *Giraidictus pacciloides* aurait été importé dernièrement en Angleterre, et des spécimens distribués dans les jardins zoologiques. Des envois ont été faits également à Ceylan et à la Guyane anglaise, à la suite des résultats satisfaisants obtenus à la Jamaïque et à Autigca.

Destruclion des culicides ailés. — Il est plus facile, comme nous l'avons dit. d'agir sur les larves des culicides que sur les insectes ailés. L'action sur ces derniers en dehors des habitations est nulle, et elle est elle-même très limitée à l'intérieur des locaux, surtout dans les pays chauds, de par leur construction à plafond généralement très élevé et à ouvertures nombreuses, et de par la nature même des substances employées.

Les substances le plus souvent préconisées sont: la fumée, l'acide sulfureux, la poudre de pyrèthre, l'huile de pétrole, le formol.

Nous allons passer rapidement en revue ces différents moyens de destruction des moustiques à l'etat ailé. en rappelant toutefois, dès maintenant, que la *protection métallique de l'habitation est le moyen le plus pratique et le plus efficace pour se garantir contre leurs piqures et* que les divers produits cités plus haut ne doivent servir qu'à titre *d'adjuvants* pour détruire les moustiques qui, malgré ce mode de protection, ont pu s'introduire dans les locaux et dont la destruction, s'impose, surtout en temps d'épidémie.

Du reste, cette protection méthodique de toutes les ouvertures de l'habitation par des toiles métalliques donne un premier moyen de destruction des moustiques on trouve en effet, généralement le matin, sur ces toiles métalliques, la plus grande partie des moustiques qui ont pu pénétrer dans la pièce protégée, et il suffit alors dans les habitations, d'attacher spécialement une personne à la chasse des moustiques; ceux qui ne se trouvent pas sur ces toiles se rencontrent sur les vitres ou encore sur les murs et les plafonds qui doivent toujours de préférence être blanchis à la chaux ou revêtus d'une peinture de teinte claire.

Un bon moyen pour tuer ces moustiques et les recueillir pour les collections sans les détériorer, consiste à appliquer sur l'insecte au repos l'orifice d'un tube, tels que ceux employés dans les laboratoires de bactériologie pour les cultnres sur pommes de terre, et dont on a eu soin de garnir le fond avec de la ouate tassée et imbibée à saturation de chloroforme ; l'insecte tombe aussitôt dans le tude et on le verse, sans le toucher, dans le récipient (tube ou boîte d'allumettes) qui servira à l'expédition: un simple bouchon doublé d'une enveloppe de caoutchouc permet d éviter l'évaporation, sans cela trop rapide, du chlorotorme du tube de capture.

A. — *Fumée* — La fumée a été employée de tout temps pour tuer ou chasser les moustiques; son action nocive est indéniable.

Dans la plupart des régions intertropicales, les indigènes n'ont pas d'autre moyen, pour se préserver des moustiques, que d'enfumer leurs habitations et l'emploi quotidien de ce moyen de préservation leur permet, par l'habitude acquise, de vivre dans leurs huttes enfumées et dans une atmosphère qui semble irrespirable pour les Européens.

Dans le Bahr-et-Ghazal, les Dinkas par exemple, dont le bétail est l'unique richesse, font rentrer leurs bestiaux dans leurs demeures où ils brûlent de la fiente de vache desséchée pour les préserver de le piqûre des diptères; la même coutume se retrouverait, paraît-il, plus près de nous dans certaines localités de la Vendée.

Tous ceux qui ont été obligés de passer la nuit en plein air, dans les pays tropicaux, savent quelle utilité il y a à en lumes de grands feux, dont la fumal chasse les moustiques.

Les fumées du tabac ont aussi une action certaine, mais il faut qu'elles soient intenses et leur emploi est peu pratque.

B. Acide sulfureux. — L'acide sulfureux obtenu par la combustion du soufre amène rapidement la mort des moustiques : la mort apparente est immédiate, la mort réelle arrive en une minute environ.

Toutefois ce procédé qui, au premier abord semble facile à employer, demande cependant que toutes les ouvertures soient *hermétiquement closes,* conditions le plus souvent très difficiles à remplir dans les habitations coloniales et à bord des navires dans lesquels quelques culicides parviennent souvent à échapper aux vapeurs sulfureuses. Néanmoins il peut rendre d'excellents services pour la destruction des insectes en général à bord des navires ou dans les citernes ; c'est le moyen de choix en temps d'pidémie, parce que le plus facile a appliquer et le plus rapide dans ces cas bien déterminés; mais il faut bien savoir que la destruction peut cependant n'être pas abosolue, que la sulfuration doit être tres soigneusement faite et plusieurs fois renouvelée. La désinfection, à l'aide des appareils similaires, est journellement employée et donne de très bons résultats. à cetfe restriction près.

C. Poudre de pyrèthre. — La poudre de pyrèthre est universellement connue et employée dans tout le midi de l'Europe (France et Italie surtout), sous le nom de *fidibus*.

Utilisée dans les meilleures conditions possibles elle amène la mort apparente du moustique en cinq minutes et la mort réelle en huit heures environ. Elle n'a donc qu'une efficacité relative.

Ces *fidibus* se présentent sous forme de cônes. il suffit d'en brûler le soir un peu avant de se coucher, après avoir fermé les fenêtres. Mais ils présentent certains inconvénients: ils dégagent une fumée très irritante; ils obligent, pour obtenir une action utile, à fermer les issues; enfin, ils ne tuent pas les moustiques mais les engourdissent seulement momentanément et si l'on n'a pas soin de balayer immédiatement la pièce, les moustigues engourdis se réveillent au bout de quelques heures et recommencent à piquer.

Il existe un grand nombre de marques différentes de ces cônes de pyrèthre. Voici la formule pharmaceutique généralement employée:

Benjoin	10
Naphtaline	1
Poudre de pyrèthre pulvérisée.	500
Poudre d'eucalyptus pulvérisée	340
Nitrale de poiasse	50
Eau distiliée	50
Poudre de gomme arabique	50

On peut obtenir des résultats presque équivalents en employant simplement des boulettes confectionnées avec de la poudre humide de pyrèthre, qu'on laisse sécher et qu'il suffit ensuite de faire brûler comme les cônes.

D'après les renseignements particuliers qui nous ont été fournis à ce sujet par les fabricants de cônes de pyrèthre, ces cônes sont très euployé dans le midi de la France. en Corse et même en Algerie; par contre dans nos colonies la consommation en serait presque nulle et les essais tentés pour en introduire la pratique n'auraient pas réussi jusqu'ici.

On sait cependant qu'a la Havane et à Rio-Janeiro la poudre de pyrèthre a rendu des services incontestables dans la lutte entreprise pour la destuction des *Stegomya*, véhicule de la fièvre jaune.

A la Havane, quarante hommes étaient occupés à ce sevice : toutes les chambres des maisons contaminées ainsi que celles des maisons voisines étaient simplement saupoudrées de haut en bas avec de la poudre de pyrèthre (150 livres environ par désinfection). Les moustiques tombés à terre étaient balayés et détruits par le feu.

A Rio-Janeiro, la poudre de pyrèthre était projetée à la dose de trois cuillerées à soupe pour une chambre de dimensions moyennes, sur un réchaud rempli de charbon bien enflammé. Il faut avoir son de placer le réchaud au milieu de la chambre et de bien obturer toutes les issues. Au bout de trois heures, on balaie les moustiques et on les brûle.

L. DYÉ

Conditions d'Admission et Programme d'enseignement à l'Université l'Aurore

I ADMISSION

1°.—L'Ecole ne reçoit que des Externes.

2°.—Peuvent seuls être admis en première année du Cours Préparatoire les jeunes gens de 15 à 20 ans, possédant assez la langue chinoise pour n'avoir plus besoin de l'étudier spécialement et libres, par conséquent, de consacrer tous leurs efforts à l'étude des langues étrangères et des sciences.

3°.—Il y aura un examen d'entrée. On proposera à tous les candidats un sujet de composition chinoise.

Ceux qui se présenteraient ayant déjà quelque connaissance de la langue française, devront également subir un examen sur cette langue, ainsi que sur les matières enseignées à l'Ecole (spécialement les mathématiques) dans les divisions inférieures à celle où ils prétendent être admis. Si, après un mois, un élève est reconnu incapable de suivre le cours, il devra descendre dans la classe inférieure ou se retirer.

Pour être admis au Cours Supérieur soit dans la Section, des Lettres, soit dans la Section des Sciences, l'élève devra présenter le certificat de capacité qui lui aura été délivré à la fin du Cours Préparatoire. — Quant aux candidats qui demanderaient à y être reçus venant d'un autre établissement, ils auront à subir un examen portant sur tout le programme du Cour Préparatoire : ils devront montrer principalement qu'ils connaissent les sciences élémentaires et qu'ils sont capables de suivre un enseignement donné en français.

Avant d'entrer à l'Ecole, tout élève admis devra fournir une caution et signer avec son répondant l'engagement suivant :

" Moi... (nom)..., candidat admis à l'Ecole L'Aurore, je promets de suivre tous les réglements de l'Ecole ; en cas de maladie comme en tout autre embarras, mon répondant, Monsieur N., se chargera d'y pourvoir." Signatures.

II. FRAIS D'ECOLE

1°.—Les élèves verseront quarante dollars chaque année. La somme sera payée d'avance, à raison de vingt dollars par semestre.

2°.—Tout élèves admis dans la 1re ou 2e division du Cours Préparatoire ajoutera, en entrant, dix dollars pour uniforme militaire.

3°.—Les élève du Cours Supérieur payeront en plus chaque année, en rentrant, la somme de cinq dollars comme frais de cours lithographiés ou de modèles.

Nota.—Un élève qui se retirerait de lui-même ou devrait quitter l'Ecole pour infraction au règlement, ne sera pas admis à réclamer quoi que ce soit de la somme versée.

4°.—Les élèves trouveront à proximité de l'Ecole une habitation convenable. Le prix du logement sera de quatre ou cinq dollars par semestre, payables d'avance.

La porte de la maison sera fermée le soir, à 9 heures, et ouverte le matin, vers le lever du soleil. Personne n'y pourra entrer durant la nuit.

On n'admettra à habiter dans cette maison que les élèves de L'Aurore et les domestiques à leur service. L'entrée en sera rigoureusement interdite à toute personne suspecte.

Tout élève qui cessera de suivre les cours de l'Ecole pour quelque raison que ce soit, excepté les cas de maladie ou de congé régulier, devra aussitôt quitter cette maison ; on lui remettra, sur sa demande, partie de la somme versée pour le loyer, proportionnelle au temps qui reste à s'écouler jusqu'à la fin du semestre.

III. STIMULANTS

1°.—A partir de la troisième année du Cours Préparatoire, il y aura chaque semaine une composition écrite et un examen oral sur une matière du programme.

Pendant les deux premières années, l'examen oral sera remplacé par une répétition générale, et faite dans la classe tous les mois, de tout ce qui aura été appris au cours du mois. La composition écrite s'y fera comme dans les autre divisions.

Un Bulletin mensuel fera connaître aux parents des élèves le résultat de ces examens. Le Préfet des Etudes de concert avec les professeurs y ajoutera une note générale sur la conduite de chaque élève, et, s'il y a lieu, quelques observations particulières.

Il est fort désirable qu'il en soit accusé réception, afin que l'on puisse constater à l'Ecole si le Bulletin est parvenu à sa destination.

Les parents qui souhaiteraient des explications plus amples sur tel ou tel point qui regarde la Direction de l'Ecole, n'auront qu'à s'adresser au Préfet des Etudes, seul responsable. Il sera heureux de leur donner satisfaction.

2°.—Tous les six mois, il y a aura un examen plus général sur toutes les matières étudiées depuis l'ouverture des cours. A la fin de l'année scolaire, c'est-à dire vers le 1er juillet, la moyenne des deux examens semestriels combinée avec les notes hebdomadaires constituera un Bulletin de passage dans la division supérieure. L'élève qui n'obtiendra pas la note " passable ", c'est-à-dire une moyenne de 10 points, ne sera pas admis à monter. Il pourra seulement être autorisé à suivre de nouveau le cours où il n'a pas réussi. Nul élève, d'ailleurs, ne redoublera plus d'une fois.

Le résultat de l'examen semestriel sera proclamé en séance publique et inscrit dans le journal de l'Ecole qui paraîtra tous les six mois.

A la fin de l'année scolaire, on décernera des récompenses aux deux plus méritants de chaque classe, pourvu qu'ils aient obtenu à l'examen final, au moins la note "très bien", c'est-à-dire une moyenne de 15 points dans le Cours Préparatoire, ou la note "bien", c'est-à-dire une moyenne de 15 points dans la Cours Supérieur.

3°.—A la fin du Cours Préparatoire, l'examen comprendra la répétion de tout l'enseignement reçu pendant les trois années. Les élèves feront trois compositions écrites sur la langue française (thème, version, développement sur un sujet facile).—une composition écrite en chinois, et un devoir de sciences élémentaires (arithmétique, algèbre, géométrie, physique) conformément au programme du Cours Préparatoire.—L'examen oral portera sur les mêmes matières, le chinois excepté, ainsi que sur l'histoire et la géographie générales.

Le résultat de cet examen combiné avec les notes des examens semestriels des trois années, servira à établir un certificat de capacité correspondant à peu près à celui du baccalauréat français (1ere partie, latin langues vivantes)

4°.—Le Cours Supérieur terminé avec succès, l'élève recevra un diplôme correspondant aux diplômes des Ecoles d'Europe.

Pour la section des Lettres, ce sera comme l'équivalent de la licence ès-lettres en France, et pour la section des sciences, l'équivalent de la licence ès-sciences.

Nota.—L'élève qui n'atteindra pas la note suffisante pour toutes les parties du cours, c'est-à-dire une moyenne de 10 points, mais qui, d'ailleurs, s'en approchera d'assez près, aura droit à un dipôme particulier pour une partie des Etudes, par exemple, la langue française, la langues anglaise, la physique, la chimie, etc.; et ce diplôme portera une indication sommaire des autres études qu'il aura faites à lEcole.

5°.—Afin de stimuler davantage les élèves, à partir de la troisième année du Cours Préparatoire l'on enverra deux fois l'an en Europe les compositions écrités. Elles y seront examinées, comparées et notées. Le résultat sera communiqué aux élèves et à leurs familles

Deux fois l'an également, on exposera, dans l'Ecole même, les divers travaux des élèves et invitera des personnes compétentes à les voir et à les apprécier.

Quant aux compositions chinoises, elles seront soumises, de la même façon, à des Maîtres étrangers à l'Ecole.

6°.—Autant qu'il sera posible, le professeur fera visiter eux élèves qui suivent les cours patiques, des usines, ateliers, chantiers ou magasins. Les élèves devront chaque fois écrire un rapport personnel sur ce qu'ils auront remarqué.

7°.—Une bibliothèque, des échantillons, des collections seront peu à peu mis à la disposition des élèves, qui pourront consulter des livres utiles ou se récréer, et voir les principaux objets ou modèles des objets sur lesquels aura porté l'enseignement du professeur.

8°.—Enfin comme des distractions modérées sont très propres à soutenir les efforts des élèves, ils auront, dans le courant de l'année, quelques séances récréatives. Ils pourront aussi prendre part à des concours de jeux avec d'autres Ecoles.

Les élèves du Cours Supérieur auront des conférences le dimanche, et on les habituera peu à peu à les donner eux-mêmes sous la direction des professeurs.

IV. RÈGLEMENT GÉNÉRAL ET SANCTIONS

1°.—Les cours s'ouvriront le 1er septembre pour se clore au 30 juin Ils seront interrompus par les vacances du 1er de l'an chinois (22 du 12e mois au 18 du 1er mois de l'année suivante. Tous les élèves devront se présenter au jour fixé et personne ne pourra quitter avant la fermeture des cours.

Par ailleurs, les cours chômeront le dimanche, le jeudi après midi, les jours de fêtes chinoises, aux fetes chrétiennes principales et le jour du premier de l'an européen. Quand il n'y aura aucune fête, on fixera un jour entier de congé dans le courant du mois.

2°.—En dehors de ces congés, nul élève ne pourra s'absenter d'un cours quelconque sans l autorisation du Préfet des Etudes, qui, dans l'intérêt des élèves ne l'accordera qu'en cas de nécéssité.

S'il s'agit d'un ou de plusieurs jours, pour obtenir l'autorisation, il faudra présenter une demande des parents accompagnée de leur carte et adressée directement au Préfet des Etudes, qui répondra lui-même par écrit.

3°.—La présence aux cours sera exactement notée à chaque classe et vérifiée tous les jours par le Préfet des Etudes. Il sera fait mention des absences dans le Bulletin mensuel envoyé aux parents. Des absences réitérées (par exemple, trois ou quatre fois dans une semaine, six ou huit fois dans un mois) et non autorisées nécessiteraient l exclusion de l'Ecole.

Il en sera ainsi des devoirs et leçons de chaque jour, et de l'examen hebdomadaire. Quant à l'examen semestriel, quiconque s'en dispenserait par soi-même, serait considéré comme renonçant à faire partie de l'Ecole et ne serait pas admis à la rentrée suivante.

De même si un élève quittait l'Ecole pour étudier dans un autre établissement ou, sans autorisation, suivait des cours publics au dehors pendant l'année scolaire, ou encore passait des examens officiels, à moins de circonstances particulières sur lesquelles le Directeur se réserve de décider, il ne serait plus reçu à l'Aurore.

4°.—Si un élève ne paraît pas apte à poursuivre ses études à l'Ecole, on l'avertira à temps et on l'invitera à ne pas se représenter au semestre suivant) Il en serait de même, si des absences fréquentes ou prolongées, pour raison de santé ou autre, empêchaient un élève de suivre les cours avec profit : seulement dans ce dernier cas on pourrait l'autoriser à refaire la classe dans les mêmes conditions qu'un élève qui n'a pas un examen suffisant.

5°.—A l'intérieur de l'Ecole, ainsi que dans l'habitation uniquement affectée aux élèves, — ceux-ci s'abstiendront absolument de toute manifestation qui aurait une tendance politique ou religieuse.

6°.—Tout manquement à l'ordre général compris dans les dispositions précédentes ou au respect dû au personnel de l'Ecole, serait l'objet d'un avertissement, d'une réprimande publique ou de l'inscription au tableau avec l indication de la faute, ou encore de toute autre sanction proportionnée. Une faute plus grave qui, à l'intérieur ou à l'extérieur, serait de nature à compromettre la réputation de l'élève ou à nuire au bon renom de l'Ecole, de même que l'obstination à ne pas tenir compte d'observations répétées, serait punie de l'exclusion.

V. PROGRAMME DES ETUDES

1° COURS PRÉPARATOIRE

PREMIÈRE ANNÉE

1er Semestre — (*septembre à janvier*)

1. Français.—Fa yu tsin kiai.
2. Mathématiques.—Arithmétique pratique (4 opérations et fractions).
3. Chinois.—Morceaux choisis.—Composition mensuelle.
4. { Histoire ancienne. — Asie occidentale.—Egypte. / Géographie générale.—Asie moderne }

2e Semestre—(*février à juillet*)

1. Français.—Fa yu tsin kiai.—Grammaire française (P. Tsang), y compris la conjugaison régulière. — Quelques, extraits faciles.
2. Mathématiques.—Complément de l'arithmétique pratique.
3. Chinois.—Morceaux choisis.—Composition mensuelle.
4. Histoire ancienne.—Grèce et Rome. Géographie générale.—Europe.

Nota. — 1. 16 heures, — 2. 2 h., — 4. 2 h. — Total 22 heures par semaine. — Exercice militaire 2 h. — Dessin d'agrément facultatif 2 h.

DEUXIEME ANNÉE

1er Semestre.—(*septembre à janvier*)

1. Français. — Etude des mots et des formes. — Grammaire (P. Tsang), 1ère partie.
2. Mathématiques.—Arithmétique (répétition).—Algèbre. — Opérations. — 1er degré.
3. Chinois.—Morceaux choisis.—Composition mensuelle.
4. { Histoire.—Moyen âge jusqu'au 13e siècle. / Géographie générale.— Afrique et Océanie. }

2e Semestre - (*février à juillet*)

1. Français.—Etude des mots et des formes. — Grammaire (P. Tsang), 2e partie — Quelques extrait faciles.
2. Mathématiques. — Algèbre (répétition). — Géométrie plane.
3. Chinois.—Morceaux choisis.—Composition mensuelle.
4. { Histoire. — Suite du moyen âge jusqu'au protestantisme. / Géographie générale.—Amérique. }

Nota.—1. 15 heures.—2. 3 h., —3. 2 h., —4. 2 h. — Total 22 heures, par semaine. —Exercice miliaire 2 h.—Dessin d'agrément facultatif 2 h.

TROISIEME ANNÉE

1er Semestre.—(*septembre à janvier*)

1. Français.—Eléments de syntaxe.—Grammaire (P. Tsang) (répétition).—Extraits des écrivains français.
2. Mathématiques.—Géométrie plane (répétition).—Géométrie dans l'espace.
3. Physique élémentaire. — Pesanteur, chaleur.
4. Chinois.—Composition mensuelle.
5. Anglais.—Prononciation, grammaire, lectures.
6. { Histoire générale.—XVIe et XVIIe siècles. / Géographie.—Chine (P. Richard). }
7. Philosophie. — Quelques questions de Logique et Métaphysique.
8. Dessin linéaire.

2e Semestre—(*février à juillet*)

1. Français.—Comme le 1er semestre.
2. Mathématiques.—Algèbre, 2e degré et progressions.—Géométrie (répétition. — Arithmétique et algèbre (répétition).
3. Physique élémentaire.—Acoustique-optique, électricité.
4. Chinois.—Composition mensuelle.
5. Anglais. — Grammaire, exercices oraux et écrits, lectures.
6. { Histoire générale. — XVIIIe siècle jusqu'à la révolution française de 1789. / Géographie.—Chine (P. Richard). }
7. Philosophie. — Quelques questions de Logique et de Métaphysique.
8. Dessin linéaire.

1. 8 h.; —2. 4 h.,—3. 3 h.,—5. 4 h.,—6. 3 h.,—7. 1 h.½; —8. 2 h. Total. —24 heures et demie. — Exercice militaire facultatif.

Nota.—1°. Tous les cours, excepté ceux qui sont accompagnés de la note "facultatif", sont obligatoires pour tous les élèves.

2. A la fin du Cours Préparatoire, on délivre un certificat de capacité aux élèves qui l'ont suivi avec succès.

PROSPECTUS DE L'ECOLE

Ce nouveau programme a pour but de complèter les précédents, en déterminant les diverses sections de l'enseignement et précisant l'objet du Cours Supérieur.

2° COURS SUPÉRIEUR

Première Division.—Lettres

1ère Section.—(*philosophie*)

PREMIÈRE ANNÉE

1. Philosophie.—4h.
2. Français.—Lectures et composition.—3h.
3. { Histoire politique d'Europe.—Formation des Etats modernes. / Géographie correspondante.—3h. }
4. Exercices de lecture ou parole publique.—1h.

5. Histoire naturelle.—Règne végétal. —2h.
6. Hygiène.—1h.
Total.—14 heures.

DEUXIÈME ANNÉE

1. Philosophie.—4h.
2. Français.—Lectures.—Principes généraux de Rhétorique avec exercices de composition.—3h.
3. { Histoire politique. — Continuation du cours, et formation des Etats-Unis et du Japon. Géographie correspondante.—3h.
4. Exercices de lecture ou parole publique, — 1h.
5. Histoire naturelle. — Règne animal — 2 h.
6. Hygiène. — 1 h.
Total. — 14 heures.

TROISIÈME ANNÉE.

1. Philosophie. — Cours général de droit international et administratif. — 4 h.
2. Français. — Lectures, exercice de composition oratoire.— 3 h.
3. { Histoire de la Chine.—Revue rapide de l'histoire ancienne, Chine moderne. Géographie de la Chine et des pays voisins. — Asie Russe, Indes Anglaises et Françaises, Japon.—3h.
4. Exercices de lecture ou parole publique. — 1 h.
5. Histoire naturelle. — Règne minéral. — 2 h.
6. Hygiène. 1 h.
Total. — 14 heures.

Nota.—1 ° La conférence du dimanche, quand elle aura lieu, sera obligatoire.

2 °.—Les élèves seront libres de suivre un autre cours, mais un seul, — soit l'Anglais, soit la Chimie, ou tout autre cours pratique de la 2e section des lettres. Une fois inscrits, ils devront le suivre au moins pendant tout le semestre.

L'examen final, passé avec succès, donnera droit à un dip'ôme correspondant d'une certaine façon au diplôme français de la licence ès-lettres (philosophie).

2e Section.—(*langues*)

PREMIÈRE ANNÉE

1. Philosophie.—(1ère ou 2e année). —4h.
2. Français.— { Lectures. — Composition (lettres,rapports.)
3. Anglais. — { —Conversation.—6h.
4. Chinois.—2h.
5. { Histoire commerciale et industrielle d'Europe. Géographie commerciale et industrielle d'Europe.—3h.
6. Tenue des livres et comptabilité.2h.
7. Hygième.—1h.

DEUXIÈME ANNÉE.

1. Philosophie (1ère ou 2e année). — 4 h.
2. Français. — { Lecture. — Composition (lettres, rapports).
3 Anglais. — { —Conversation.—6h.
4. Chinois. — 2 h.
5. { His. commer. et insdustr d'Amérique et du Japon. Géorgr. commer et industr. d'Amérique et du Japon. — 3 h.
6. Effets de commerce et de banque, échantillons de commerce. — 2 h.
7. Hygiène. — 1 h.

TROISIÈME ANNÉE

1. Eléments de droit commercial.—3h.
2. Administration des Douanes. Organisation d'une maison ;—Patron,commis, emballages, expéditions, etc.
3. Français.— { Lecture. — Composition (lettres, rapport).
4. Anglais. — { —Conversation.—6h.
5. Chinois.—2h.
6. { Hist. commer. et industr. de la Chine. Géogr. commer. et industr. de la Chine.—3h.
7. Hygiène.—1h.

L'examen final passé avec succ's, donnera droit un diplôme correspondant d'un certaine façon au diplôme français de la licence ès-lettres [langues vivantes].

3e. Section. — (*Mixte*)

Les élèves qui voudraient se préparer pour la pharmacie suivront les cours de la 2e section. Mais, à la place de l'anglais, de l'histoire et de la géographie ou même de certains cours commerciaux (surtout en 2e année). — ils assisteront aux cours de Chine (division des sciences) et d'histoire naturelle (1ère section des lettres), et pourront travailler au Laboratoire sous la direction des professeurs.

L'examen final, passé avec succès, donnera droit à un diplôme correspondant à ceux des sections précédentes

Deuxième division.—Sciences

PREMIÈRE ANNÉE.

1. Philosophie.
2. Mathématiques.—6h.
Arithmétique :—Révision et théories
Algèbre :—Elémentaires complètes. —Notion des dérivées.
Géométrie :—Compléments (IIIe et Ve livres). — Courbes usuelles.
Trigonométrie.
3. { Physique générale. — Pesanteur et chaleur. Chimie inorganique.—4h.
4. Cours technique.—Arthitecture. — 2h.½
5. Français.—Lecture, composition et conversation.—3h.
6. —Hygiène.—1h.

DEUXIÈME ANNÉE.

1. Philosophie.
2. Mathématique.—4 h — { Compléments d'algèbre. — Calcul différentiel et intégral. Descriptive. — Analytique (Double X)
3. { Physique générale. — Electricité. — Optique.—Acoustique. Chimie organique. — 4 h.
4. Cours technique. — Construction de machines. — 2 h. ½.
5. Français. — Lecture, composition et conversation. — 3 h.
6. Hygiène. — 1 h.

TROISIÈME ANNÉE

1. Mathématiques. — 3 h. { Analytique (Triple X). Mécanique rationnelle.
2. Cours techniques. { Arpentage. — Levé des plans. — Nivellement. — Physique industrielle. — Machines à vapeur. — Chimie analytique. — Manipulations.
3. Français. — Lecture, composition et conversation. — 3 h.
4. Géologie et minéralogie. — 2 h.
5. Hygiène. — 1 h.

L'examen final, passé avec succès donnera droit à un diplôme correspondant au diplôme français de la licence ès-sciences.

Nota.—Les élèves, qui se destineraient à la médecine, pourraient se dispenser des cours techniques, et des mathématiques en deuxième et troisième années. Mais ils devraient suivre les cours d'histoire naturelle avec les élèves de la division des Lettres.

COURS COMPLÉMENTAIRE.

COURS TECHNIQUES.

1. Mécanique appliquee. Statique graphique.
2. Résistance des matériaux et stabilité des constructions avec application à des projets de ponts et autres ouvrages d'art.
3 Hydraulique avec application au calcul des profils. d'un canal. — Section d'aqueduc — p ojet de distribution d'eau pour une ville
4. Chemins de fer.
5. Electricité : application aux travaux publics ot industriels.
6. Chimie industrielle, — manipulations.

Ce cours se fera d'abord en une année, et l'examen final donnera droit à un brevet d'ingénieur. Mais on pourra, selon les circonstances, le développer davantage une 2e année pour telle ou telle partie, par exemple, les chemins de fer, les mines, etc. En ce cas, l'Ecole donnera un brevet spécial d'ingénieux des chemins de fer, des mines, etc.

REGLEMENT DE LA MAISON POUR LE TEMPS DES CLASSES

Lundi mardi, mercredi, vendredi. — les cours auront lieu à des heures qui seront indiquées aux élèves, à l'ouverture des classes, dans un règlement particulier.

Jeudi et Samedi matin, — ce sera le règlement ordinaire des classes. Il y aura composition écrite tous les jeudis. Jeudi après midi, — Congé.

Samedi après midi, — examens pour les élèves du Cours Supérieur et de 3e année du Cours Préparatoire.—Classe pour les élèves des deux premières années du Cours Préparatoire et répétition.

Dimanche, — congé. Une conférence aura lieu habituellement chaque dimanche pour les élèves du Cours Supérieur.

Nota.— 1 ° L'Ecole sera ouverte le matin, à 8 h. et fermée avant midi ; — le soir, à 2 h., et fermée à 7 h.

2 ° Les élèves pourront, dans l'intervalle des cours, voir les professeurs, mais seulement aux heures que chaque professeur fixera. Ils auront soin, s'ils

attendent à la porte, d'éviter toute conversation et tout bruit capables de troubler l'ordre de la maison. Personne ne sera admis chez les professeurs entre 11 h. ¾, le matin, et 1 h. ½, ni après 6 h. ¾, le soir.

3 ° Aucun élève ne sortira des lessal de classes durant le cours ni ne se déplacera. Mais tous écouteront le professeur a la place qui leur aura été assignée. sans l'interrompre ou causer avec les voisins, se contentant de répendre aux interrogations et ne questionnant le professeur qu'après en avoir obtenu la permission.

4 ° Tout él. ve qui aura été absent d'un cours, même avec autorisation, devra présenter au professeur, en rentrant en classe, un billet d'admission signé du Préfet des Etudes.

5 ° Comme le bel ordre qui règne dans une Ecole est le signe le plus manifeste d'une bonne éducation, les élèves auront a cœur d'entretenir la propreté tant dans leur personne que dans les objets et locaux mis à leur disposition, ils éviteront de détériorer (les réparations seraient à leurs frais) et déplacer quoi que soit, de cracher sur le parquet des classes et dans les corridors, et se garderont de tout ce qui dans leur tenue ou leurs paroles, serait de nature à choquer leurs camarades ou les visiteurs. Pour cette raison aussi, ils ne fumeront pas à l'intérieur de la maison.

Inauguration du Monument elevé à la mémoire des Soldats Français à Pékin

C'est avec plaisir le mardi, 2 Juin, vers 7 h. du matin que les habitants de la rue de France et de la rue de l'Amirauté ont entendu une musique militaire et vu défiler des troupes qui cette fois étaient une musique et des troupes françaises.

Nos soldats de l'arsenal, auxquels s'étaient joints ceux de l'Amirauté ainsi que les troupes de Pékin et de Chung-Lian-Cheng venues spécialement, allaient se ranger rue du Chaylard en face du cimetière français. A 7 h. ¾, tous nos compatriotes sont groupés près de l'entrée du cimetière, à proximité du monument, que de nombreuses couronnes décorent et dont l'inscription funéraire est voilée par un drapeau tricolore. A ce moment, nous voyons M. Rousseau, le capitaine de nos braves pompiers volontaires, qui précède une fort belle couronne, offerte par sa compagnie. Viennent bientôt M. M. Boissonnas, chargé d'affaires de France à Pékin, et M. Claudel, notre consul à Tientsin. Il est 8 heures; la musique militaire joue la Marseillaise, c'est le général Sucillon qui arrive. Il passe en revue les troupes françaises, puis mettant pied à terre, pénètre dans le cimetière et, avec M. M. Boissonnas et Claudel, s'arrête au pied du monument, autour duquel la foule des officiers et des civils, entrés derrière lui, se masse dans un religieux silence. Le capitaine Maurice, président de l'Œuvre des tombes s'avance alors et en que ques mots fait officiellement au général la remise du monument, dont ont retire le drapeau cachant l'inscription. Le Général prend alors la parole et prononce l'éloquent et très touchant discours que nous sommes heureux pour nos lecteurs de pouvoir reproduire *in extenso*:

" Monsieur le Chargé d'Affaires.

" Mesdames,

" Messieurs,

" et vous, soldats, qui représentez ici vos camarades,

"Nous sommes réunis aujourd'hui pour inaugurer le monument élevé par l'Œuvre des Tombes à la mémoire des soldats et marins morts en Chine pour la Patrie.

" Le but de l'Œuvre des Tombes est défini par son nom même; dans un pays comme la Chine, où le culte des morts est à la base des institutions nationales, il faut, plus qu'ailleurs encore, que nos cimetières et les tombes qu'ils renferment soient entretenus sinon avec richesse, du moins avec décence; l'Œuvre des Tombes y a pourvu avec des ressources modiques, provenant des cotisations volontaires des cantines coopératives, et, depuis l'an dernier, d'une allocation annuelle du Ministère de la guerre, prélevée sur le budget du Corps d'Occupation.

"Mais si la tâche de l'Œuvre des Tombes était relativement aisée dans les localités encore occupées par nos troupes, il n'en était pas ainsi dans celles abandonnées en 1901 après avoir possédé des garnisons importantes, qui laissaient derrière elles des cimetières malheureusement trop peuplés. Ainsi, à Yang Tsoun, il y avait 18 soldats et 42 à Paoting-fou; de plus, au moment de notre arrivée à Tientsin, le cimetière de la concession Française n'existait pas encore; il ne fut mis en service qu'au printemps de 1901; jusque là on procédait aux inhumations dans le cimetière de la Concession anglaise, qui reçut ainsi 72 des nôtres; au moment des plus violentes attaques des boxeurs contre les Concessions, il fut même impossible d'aller jusqu'au Cimetière anglais, tant le trajet était dangereux, et il fallut enterrer les morts au plus près; c'est ainsi qu'une vingtaine de soldats furent inhumés dans la cour du bâtiment affecté alors à l'Etat-Major de 'Artillerie, aujourd'hui le télégraphe chinois, et que leurs corps furent transportés ici le 29 Décembre 1901.

"L'Œuvre des Tombes résolut de procéder de même à l'égard des soldats enterrés à Yang-Tsoun, Paotingfou et dans le cimetière anglais; le transfert eut lieu dans l'automne de 1908 pour les morts de Yang-Tsoun, et il y a quelques semaines pour ceux du cimetière anglais et de Paotingfou. A propos de ces derniers, je tiens à vous dire que nos soldats ont laissé dans l'esprit des populations le meilleur souvenir, qu'on se rappelle encore de leur modération, et qu'en témoignage de reconnaissance les habitants ont tenu à honneur de fournir eux-mêmes, de leurs deniers, les cercueils nécessaires pour transporter les corps de Paotingfou a Tien-Tsin.

Il ne reste plus aujourd'hui, en dehors de nos garnisons, que 10 militaires enterrés à Tchengtienfou où ils sont en parfaite sûreté dans le cimetière de la mission Lazariste et 15 tombes isolées réparties dans les anciens postes des routes d'étapes de Tien-Tsin, Pékin, et Paotingfou; la plupart de ces tombes sont repérées, on s'occupe de rechercher les autres, et à l'automne tous les corps seront ramenés à Tientsin.

"Après avoir procédé à cette sorte de concentration posthume, l'Oeuvre des Tombes résolut de commémorer le souvenir de nos soldats par un monument modeste comme ses ressources, modeste comme la vie de ceux qu'elle voulait honorer, elle eut la touchante pensée d'y associer nos marins, qui avaient vécu et combattu à côté de nous, de sorte que tous fussent réunis fraternellement dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie. L'Oeuvre des Tombes fut aidée dans l'accomplissement de cette tâche patriotique par de larges subventions de la Légition de la République Française à Pékin, du Consulat de France et de la Municipalité française de Tien-Tsin; nous exprimons notre sincère gratitude aux généreux donateurs.

"Ainsi ce momunent est élevé à la mémoire de tous nos morts; ceux qui sont tombés sous les murs de Tien-Tsin, au siège des Légations, dans les nombreuses colonnes de pacification, ou lors de la funeste méprise entre les troupes françaises et russes, lors de l'occupation de Shan-Hai-Kouan, et enfin, ce sont les plus nombreux, ceux qui sont morts de maladie ou par accident; leur nécrologue est bien long, il contient aujourd'hui 362 noms, rien que pour l'armée de terre; je ne rappellerai parmi les plus connus que ceux dont la mort est spécialement à retenir: le capitaine Hilaire, les lieutenants Piquerez et Contal, de l'Infanterie Coloniale, le lieutenant de Battisti. de l'Artillerie Coloniale, tués sous Tientsin ou aux environs; le capitaine Labrousse, de l'Infanterie Coloniale, l'enseigne de vaisseau Henry et l'aspirant Herber, tués à Pékin, et enfin le vétérina re en second Birou, mort à Yang-Tsou de la maladie du charbon, qu il avait contractée dans l'accomplissement de son devoir professionnel.

"Reposez donc en paix, braves gens morts au service du pays; vos compatriotes garderont pieusement votre mémoire, comme en témoigne ce monument qu'ils vous ont dédié.

"Pour vous, soldats, qnand vous aurez rejoint vos camarades qui n'ont pu venir dans cetteceni eete faute de place, répétez-leur ce que je ivnns de vous dire! Souvenez vous de vos devanciers et de leur fin glorieuse! Que leur belle conduite vous serve d'exemple! Et quant a votre tour, la France vous demandera le sacrifice de votre vie, que ce soit ici ou dans quelque colonie pour la défense de ses intérêts, que ce soit là-bas. chez nous pour la garde de nos frontières, vous saurez aussi mourir sans crainte, en

emportant, comme suprême pensée, la traditionnelle et noble devise de l'armée française : Honneur et Patrie."

Un silence ému succède à ces paroles, si belles et si patriotiques, et pendant que MM. Boissonnas et Claudel serrent la main du Général, bien des yeux se mouillent et tous les cœurs français battent à l'unisson ...... Mais une fanfare éclate, c'est le défilé des troupes qui commence devant la tombe des camarades morts. Tout à tour, infanterie, cavalerie, artillerie défile devant le monument que chaque officier, en passant salue de son épée. Il est neuf heures, la majeure partie des assistants prennent la chemin de l'Eglise St. Louis où une messe des morts doit être dite. L'église est bientôt pleine d'officiers, de soldats et de civils. Au premier rang le général Sucillon, M. le Chargé d'Affaires et M. le Consul de France occupent des places réservées.

A 9 h. ¼, le R. P. Desrumeaux monte à l'autel et commence une messe basse, pendant laquelle quelques chants et morceaux religieux se font entendre. Signalons le *dies iræ* très bien chanté par les soldats de l'Arsenal et à l'orgue une marche funèbre de Beethoven et un offertoire de César Franck, dont l'exécution fort remarquable est pour tous une véritable révélation.

Cette cérémonie d'inauguration si bien commencée s'acheva donc de même et nul incident ne vint en troubler la complète harmonie. Le service d'ordre du reste était fait d'une façon irréprochable et nous tenons à en féliciter le chef de notre police municipale, ainsi que ses collaborateurs.

Réunion sportive à Tientsin avec le concours des troupes internationales

Rarement, à l'issue d'une réunion sportive, il a été donné d'entendre un concert d'éloges aussi enthousisate que celui qui couronna la journée de lundi 31 mai. Hâtons-nous d'ailleurs de dire que ces éloges ont été mérités : la fête, au point de vue sportif, a dépassé en intérêt toutes celles qui ont été données jusqu ici à Tientsin ; au point de vue de l'organisation il eut été impossible de trouver le moindre regret à exprimer. Cet intérêt sportif et cette merveilleuse organisation ont été complétés par ces qualités si appréciées de nos officiers : la galanterie et l'amabilité. M. le lieutenant Noir, président de la Spertive de l'Arsenal, et M. l'officier d'administration. Tricau, qui avaient tous deux veillé à l'entrainement des concurrents ainsi qu'aux préparatifs de la réunion, ont droit à une grande part des félicitations. Les commissaires de la fête, capitaines Caseaux, Tardieu, Delaunay, lieutenants Regnault, Doyen. Tiret, sergents David, Billièses, Moréteau, Tautrel, Paolini et Costa, ont su s'acquitter brillamment des fonctions qu'ils avaient bien voulu accepter de remplir, et le jury composé du lieutenant Boulangé, du lieutenant Renne, de l'enseigne de vaisseau Roselli, du sergent Lescure et du maréchal des logis Villain, a fait preuve de la plus grande équité, de la plus louable impartialité. Au reste, s'il y eut, au cours des épreuves, parmi les concurrents mis en présence, cet acharnement sportif qui fait tout l'interêt des réunions, ces concurrents ne cessèrent à aucun instant d'être des amis et, la lutte terminée, on put assister à ce réconfortant spectacle des vaincus félicitant les vainqueurs. Ces acharnement dont nous parlons s'est surtout manifesté lors de la finale de la lutte à la corde qui mettait aux prises la redoutable équipe de marins italiens, solides geillards, habitués à tirer au cabestan, toujours vainqueurs jusqu'ici, avec une nouvelle équipe de marsouims français, splendidement disciplinée, savamment conduite, et ayant, pour remplacer l habitude de leurs adversaires, ce sentiment qui, profondément ancré au cœur, remplace la force contenue dans les biceps: l'amour propre joint au désir ardent de triompher d'aussi redoutables adversaires. Ce fut une lutte épique qui souleva la plus grande émotion sportive chez les spectateurs et les tint longtemps en haleine. Tantôt les italiens semblaient devoir garder l'avantage et entrainaient les français solidement arcboutés; tantôt, après s'être habilement retournés, ceux-ci arrachaient littéralement leurs adversaires étonnés de rencontrer tant de résistance, stupéfaits même, Et la lutte se prolongea ainsi pendant plusieurs minutes, l'émotion fut intense; puis ce fut la folle ovation des marsouins portant en triomphe leurs camarades vainqueurs, ce furent les frénétiques applaudissements et les retentissantes acclamations d'une foule transportée devant un si beau spectacle. Cette finale de la lutte à la corde fut en somme le plus beau morceau de la journée.

Le matin, pourtant, la course de 30 killomètres avait soulevé un grand intérêt parce qu'elle mettait aux prises des concurrents qui avaient à cœur de prendre une revanche Malheureusement pour nos marsouins, une crampe, toujours la même, toujours prenant le mollet à la dernière minute, acharnée, impitoyable, a fait perdre à leur favori Gauthron l'avance d'un kilomètre qu'il avait réussi à prendre, l'obligeant à se contenter de la place de second.

On le voit, il y eut de part et d'autre quelques déceptions, mais n'est-ce pas là la meilleure preuve de l'intérêt qu'offrit cette splendide réunion ?

COURSE INTERNATIONALE DE 30 KILOMETRES

Dès quatre heures du matin, plusieurs résidents de Tientsin arrivaient à l'Arsenal de l'Est en même temps que quelques officiers étrangers et de nombreux soldats des différents détachements. Le temps est superbe et les concurrents ne seront pas incommodés par la chaleur: par contre, un vent assez vif contrariera leurs efforts au départ. Les spectateurs féminins sont peu nombreux en raison de l'heure matinale, mais à l'arrivée les dames qui habitent l'arsenal de l'Est seront là pour applaudir les vainqueurs. Le lieutenant Noir et l'officier d'Administration Tricau veillent aux derniers préparatifs; tous deux suivront la course. Tout a été prévu et l'organisation est parfaite. Quatre ambulances jalonnent la route. Les suiveurs, entraineurs et soigneurs sont nombreux.

Les concurrents se groupent devant un arc de triomphe élevé à l'intérieur de l'Arsenal et les officiers donnent à leurs hommes quelques conseils, leur font quelques recommandations et les encouragent. Enfin le départ est donné et le peloton s'élance à vive allure. Jusqu'à la route qui conduit à Li Min Tchouang, tous les concurrents se tiennent mais un peu plus loin ils s'égrainent et plusieurs se laissent distancer. Les français tiennent la tête, suivis des concurrents anglais et italiens. Le vent souffle très fortement. Nous suivons du regard Gauthron qui semble être le plus en forme des concurrents français. Il précède de loin Gorisse, le vainqueur de la course de Marathon qui, aujourd'hui, ne donne pas l'impression d'un *comingman*, L'allure de Gauthron est souple et dégagée, sa respiration est excellente. Tout d'un coup, il part avec Hébert, un outsider sur lequel on n'avait pas compté, et les deux français filent comme s'ils partaient pour un mille laissant littéralement sur place le peloton qui se désagrège aussitôt. Et maintenant Gauthron et Hébert sont là-bas dans la plaine, suivant le long ruban de la route, précédés de quelques cavaliers. Ils arrivent au canal de Loutai avec près d'un kilomètre d'avance sur leurs concurrents Derrière eux, Attané, solidement découplé, arrive en forçant un peu l'allure. Puis ce sont Gorisse et les concurrents anglais en peloton, et, enfin, les italiens, un anglais et un français.

Jusqu'à l'Arsenal, devant lequel les coureurs passent, l'ordre ne se modifie pas.

Pour tous les spectateurs, Gauthron et Hébert doivent se classer en tête. On remarque pourtant la belle allure et la fraîcheur de Scade. L'anglais Mac Donald favori, a abandonné et s'est fait le *pace maker* de son compatriote qu'il a sans doute jugé plus en forme que lui. C'est la lutte de concert pour la première place. Enfin, les concurrents n'ont plus que deux kilomètres à parcourir. Gauthron qui a passé Hébert aperçoit déjà les drapeaux dont sont pavoisés les bâtiments de l'Arsenal. Il n'a plus qu'un kilomètre à franchir ; il allonge, le cou tendu, les coudes au corps, serrant de ses mains les petits morceaux de bois qu'il tient. Hélas! ils arrête soudain et, d'un geste rageur mais impuissant, il porte ses deux mains à ses mollets : la crampe, la maudite crampe vient de la prendre comme elle l'a pris dans toutes les épreuves auxquelles il a pris part en Chine. Quelques minutes d'angoisse : Hébert a ralenti en voyant son camarade arrêté ; là-bas apparait la silhouette de Mac Donald suivi de Scade. Les deux athlètes se rapprochent et finalement arrivent à la hauteur de Gauthron incapable maintenant de fournir un nouvel effort. Alors ils le passent dans un rush stimulé par l'espoir de vaincre le redoutable adversaire déjà vaincu par la guigne. Hébert est dépassé aussi. Voici le but;

Scade se jette sur le ruban d'arrivée tandis que la musique la musique du 16me régiment d'Infanterie coloniale exécute un air entrainant et que les applaudissements éclatent. Le lieutenant Noir et l'officier Tricau félicitent le vainqueur et l'officier anglais qui est présent ; mais ils ne peuvent s'empêcher d'échanger un regard dans lequel, malgré eux, on lit la surprise et aussi, il faut bien le dire, un regret. Ces officiers avaient, en effet, escompté avec raison la victore d'un de leurs hommes à l'entrainement desquels ils avaient consacré leurs efforts. Mais le destin a de ces coups et de ces surprises. Gauthron, arrive quelques secondes derrière le premier à une vitesse extraordinaire, mais il est trop tard : la partie est perdue. Nouveaux applaudissements, nouvelles acclamations qui éclateront chaque fois qu'un concurrent franchira la ligne du but.

Le Colonel Lavenir, paternel, semble surtout s'intéresser à l'état des concurrents ; il se renseigne auprès du médecin major Noguès qui, aidé de quelques infirmiers, examine les concurreuts, prend leur température et leurs pulsations, pour les remettre ensuite en re e mains des masseurs. Le médecin major Noguès veut bien nous communiquer ses observations : elles sont satisfaisants.

Le nombre des pulsations pour la moyenne des concurrents ne dépasse pas 120. Scade le vainqueur, n'a que cent pulsations.

Vers huit heures, tous les concurrents sont arrivés, on peut connaitre le résultat de cette belle épreuve et le classement est le suivant ;

1	SCADE	anglais	2h. 9' 10
2	GAUTHRON	français	2h. 10'
3	HÉBERT	"	2h. 10' 30"
4	GROSGOYE	anglais	2h. 13'
5	ATTANE	français	2h. 13' 5"
6	ALZIATI	italien	2h. 18' 7"
7	GORISSE	français	2h. 18' 14"
8	VABRE	"	2h. 18' 14"
9	LAWRIE	anglais	2h. 20'
10	DAVIDSON	"	2h. 20' 10"

Viennent ensuite dans l'ordre: Laurent et Brohan, français ; Williams et Thompson anglais ; Zamboni, et Barbanti, italiens ; Pasqualini, français; Matheson, anglais, et Bargain, français.

LA REUNION DE L'APRES-MIDI

Dans un cadre, de verdure, des tentes, des drapeaux, des trophées, un buffet sous un grand velum, et, un peu partout, d'élégantes toilettes frôlant ces uniformes: tel était le tableau qu'offrait le terrain de jeux de l Arsenal del'Est lundi après midi, et ce tableau était éclairé par un agréable soleil ayant notion de la juste mesure, d'accord au surplus avec une légère brise pour rendre aux invités de nos officiers le séjour de l'Arsenal de l'Est plus agréable

Si nos lecteurs veulent les noms des personnes présentes, qu'ils prennent le Hong List et consulten la list dese résidents connus; tous y ét ient, et à cette foule élégante, aux couleurs claires se fondant comme celles d'une aquarelle, s'étaient jointes plusieurs notabilités de Péking. On remarquait M. Boissonnas, Chargé d'Affaires de la Légation de France, le commandant Pernot, de la garde de la Légation, le lieutenant de la Roche-Brochart, etc... etc... Si les épreuves étaient internationales, l'était l'assistance pas moins: les uniformes français, anglais, allemands japonais, italiens, russes, autrichiens et même chinois formaient le plus curieux mélange de couleurs, de dorures et de décorations, tandis que les toilettes de nos compatriotes, nouvellement arrivées de Paris, rivalisaient avec celles venues de Vienne ou de Berlin et les autres, plus nombreuses, confectionnées à Tientsin.

Ce fut une réunion charmante, agrémentée de quelques morceaux excellents exécutés avec brio par la musique du 16ème régiment d'Infanterie Coloniale, et de délicieux sorbets, de marquises, de gâteaux ou de friandises offerts par un buffet généreusement garni.

Tout le corps français d'occupation était naturellement présent et entourait le Général Sucillon, heureux de se trouver au milieu de ses officiers, de ses soldats, parmi une si brillante assemblée et sous un si beau soleil. Près du général, Mme Sucillon, le Colonel et Mme Lavenir, le capitaine chef d'Etat Major et Mme Roux, le commandant et Mme Pernot, bref tous nos officiers, leurs femmes et leurs enfants, formant pour ainsi dire la grands famille militaire française de Tientsin.

La distribution des prix eut lieu vers sept heures du soir. Ce fut le lieutenant Noir qui lança les noms des vainqueurs et les prix furent remis aux concurrents après avois passé par les gracieuses mains de quelques spectatrices.

Nous sommes certains d'être les interprêtes de toute la population de Tientsin en remerciant nos officiers de leur aimable accueil et des efforts qui nous ont valu la plus agréable des matinées en même temps que la plus intéressante des réunions sportives.

Voici les résultats des différentes épreuves qui furent disputées :

TRACTION A LA CORDE

Equipe française dirigée par Prévot contre équipe anglaise.

L'équipe française est victorieuse après une lutte de onze minutes trente secondes.

SAUTS EN LONGUEUR

1er Conart, français 6m. 18 — 2ème Dringot, français 6m. — 3ème Mercier, français 6m. 15.

BARRES PARALLELES

1er Belin, français—2ème Ross, anglais — 3ème Goodwin, anglais.

100 METRES PLAT

1er Tarrant, anglais — 2ème Hushar anglais — 3ème Dringot.

SAUT A LA PERCHE

Officier français Tricau, hors concours — 1er Matin, français — 2ème Pour français.

L'officier d'administration Tricau saute 3m.48.

1600 METRES RELAI

L'équipe anglaise triomphe.

TRACTION A LA CORDE

L'équipe italienne bat l'équipe anglaise.

LANCEMENT DU BOULET

1er Verpeaux français 11m. — 2ème Nac Ghee. anglais 11m. 35.

110 METRES HAIES

1er Hushar, anglais — 2ème Conart, français.

BARRE FIXE (FORCE)

1er Belin, français — 2ème Pont, français — 3ème Le Bastard, français.

BARRE FIXE (VOLTIGE)

L'officier Tricau hors concours — 1er Pont, français — 2ème Stamley, anglais —3ème Belin, français.

SAUTS EN HAUTEUR

1er Conart français 1m.82 — 2ème Taillade français 1m.75.

400 METRES

1er Mercier, français — 3ème Decker, français.

COURSE DE 2 KILOMETRES AVEC OBSTACLES

1er Lecomte, français — 2ème Vigier, français — 3ème Pierson, français.

TRACTION A LA CORDE

L'équipe française est victorieuse de l'équipe italienne.

Correspondance

WUCHOW, *le 23 Mai 1909*

De notre correspondant particulier.—

Signe des temps, Infortunée déesse :

Je lis dans le Kouang Si je pao du 6 de la quatrième lune (25 Mai) :

" A Hing Nie (chef-lieu de sous-préfecture) on avait coutume, chaque année, au 23 de la 3e lune, de porter en procession l'idole de la Reine du Ciel ; à cette fête prenaient part tous les villages environnants ; mais voilà que les progrès de la civilisation se sont fait sentir jusque dans cette obscure cité. L'an dernier, au jour fixé pour la susdite cérémonie, les rustres compagnards vinrent encore, au bruit sonore des gongs, rendre leurs hommages à la Reine du Ciel jusque dans son temple ; le nombre des pélerins fut même respectable.—Mais ce pélérinage devait être le dernier. En effet, cette année, au lieu de tout ce concours de peuple, ce fut la solitude et le silence complets autour du temple de l'infortunée déesse. Les lettrés patriotes et progressistes du lieu ont battu en brêche la puissante influence de l'antique Reine du Ciel ".

—Voilà comment, sous la poussée des idées nouvelles, qui travaillent le cerveau de nos fougueux réformistes chinois, les vieilles superstitions disparaissent peu à peu. Faut-il s'en réjouir ? M'est avis que non, car le tout n'est pas de détruire, il faut ensuite reconstruire ; or nos braves chinois n'ont rien pour remplacer les vieilles croyances populaires, dont ils veulent faire table rase.

***

Le mouvement Anti-opium

La société Anti-opium de Wuchow, qui a pour président le sous-préfet, fait de louables efforts pour diminuer la fumigation de la funeste drogue ; elle compte déjà de nombreux adhérents tant parmi les lettrés que parmi les commerçants.

Hausse des eaux

Nous avons eu des pluies torrentielles depuis une quinzaine de jours. Une canonnière anglaise, Le "Sandpiper," a profité de la première crûe pour monter à Nanning. Dans quelques jours la "Vigilante", canonnière française doit aussi pousser une reconnaissance jusqu'à cette dernière ville.

***

TCHUNGKING *21 mai*

De notre correspondant particulier

— Nous avions annoncé que l'*Olry* devait partir lundi dernier pour Changhaï ; un ordre arrivé à la dernière heure aremis son départ à une dâte ultérieure.

Instruction dans le Nord

De notre correspondant particulier. — Le Nord des provinces Tcheli et Somsi (prononciation locale) est pays de colonisation, où le gouvernement chinois a ouvert plus de terres que ne le peuvent cultiver les populations qui l'habitent, à telle enseigne qu'on voit parfois des gens possesseurs de milliers d'arpent de terre se trouver dans l'impossibilité de payer une dette de 50 taëls. Il s'en suit que l'*instruction officielle est nulle* et la situation scolaire des 2 grands centres administratifs Koei hoa tch'eng et Kalgan l'établira suffisamment. *Koei hao tch'eng* n'a rien comme école. Au temps d'I-kou (qui, soit dit en passant a été bien calomnié dans les journaux du Sud et n'était ni plus ni moins méchant qu'un autre mandarin) il y avait là une école qui marchait clopin-clopant sous le professorat d'un chinois retour d'Amérique et d'un ancien élève des frères Maristes. A la chute d'I-kou ils se sont prudemment retirés et maintenant il n'y a plus rien.

A Kalgan végète une misérable école primaire, dont les maîtres sont plus au Yamen que devant leurs élèves, s'immisçant dans toutes les affaires véreuses : et dont les élèves, pour la plupart des "superadolescents" courent la prétentaine.

Dans les centres t'ing qui ne sont pour la plupart que des marchés, rien.

Lettre de Canton

M. Paul Henry King, commissaire des douanes à Canton et Mme King ont quitté Hongkong pour l'Europe viâ Shanghai et Pékin. Le commissaire suppléant est un Danois M. Oiesen.

M. King va prendre en Angleterre un repos de deux ans: repos bien mérité assurément. Ce sympathique fonctionnaire des Douanes impériales est au service du gouvernement chinois depuis 1874, et a occupé le poste de commissaire ici à deux reprises, de 1900 à 1906, et de 1907 à 1909. Il nous reviendra selon toute probabilité ainsi que sa digne et savante épouse.

M. King est un des deux commissaires des Douanes qui ont fait l'essai de l'emploi des Chinois comme "tide waiters" ouvrant ainsi aux indigènes la porte de la carrière de l' "outdoor-staff". Selon lui, il n'y a qu'à se louer des jeunes genss admis à collaborer avec les Européens à la perception des droits sur l'importation et l'exportation pour le compte de l'empereur de Chine. Ces employés peuvent ambitionner, dans un avenir plus au moins éloigné, les postes enviés et surtout bien rétribués de "harbour master" et de "chief examiner". D'aucun s'alarment de cette admission des Célestes dans un corps jusque là réservé aux seuls Européens ou Américains, admission qui semble au fond logique, puisque c'est pour la Chine et la Chine seule — du moins en théorie — que les Douanes impériales fonctionnent.

—Un des plus anciens résidents de Shameen vient également de partir mais d'une façon définitive. C'est M. Jean Fréveux qui était en dernier lieu représentant à Canton de la Maison Courille et qui s'en va rejoindre son frère en France.

—La colonie portugaise de Canton vient de perdre un de ses principaux membres M. E. L. Gomez, des Postes impérialet chinoises, qui s'est noyé accidentellement dans le canal séparant les concessions de Shameen de la ville chinoise. La disparition de M. Gomez, survenue dans la nuit du 7 au 8, serait probablement encore un mystère sans l'intelligente intervention de l'agent consulaire du Mexique M. J. Fonsecs, qui fit faire des recherches dans le canal, après s'être livré à une rapide enquête démontrant que M. Gomez n'était pas sorti de la concession.

M. E. L. Gomez occupait dans les Postes Chinoises une situation élevée. Il avait été le secrétaire de l'inspecteur général des postes et s'était trouvé à Pékin durant le siège de 1900. Il laisse une veuve et un père impotent, auquel il avait donné asile depuis déjà plusieurs années.

—Le 20 mai à 2 h. le feu détruisait, en quelques instants, la "*Petrel*" *house boat* à moteur de M. Grave, l'ingénieur en chef du Canton-Kowloon-Railway. Les marins de la canonnière *Tsingtau* qui étaient arrivés aussitôt ne purent empêcher le bateau de couler. C'est une perte de 10.000 dollars au minimum pour M. Grave.

—La peste sévit encore cruellement, tant à Canton que dans la banlieue. Le fléau n'avait pas fait un tel nombre de victimes depuis plusieurs années. Certaines boutiques où l'on fabrique les cercueils font travailler leurs ouvriers nuit et jour.

E. C.

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 29 MAI AU 5 Juin 1909

Vols	14
Escroquerie	1
Violation de domicile	1
Vagabondage	1
Détournement de femmes	1
Divers	2
Arrestation pour le compte d'autres juridictions	1
Maintenus quelques heures au violon	115
Contraventions au réglement de police et voirie	197
do do des voitures	2
do do des jin-ric-shaws	108
do do des brouettes	83
DIVERS	
Cadavre trouvés sur la voie publique	1
Plaintes diverses	21
Incendie	1
Tentative de suicide	1

Le Chef de la Garde,
P.G. JARNOT.

DECRETS IMPERIAUX

DU 14me JOUR DE LA 4me LUNE
(1 juin)

—Nous ordonnons que tous les fonctionnaires employés à la Cour suprême, qui avaient été placés dans la première classe après leur examen, soient examinés encore une fois plus sérieusement ; parmi eux ceux qui ont été reçus en a iudiencempériale comme T'ai-yong 泰雲, Toan-tchoang 端莊, secrétaires mandchous à la Cour intérieure, ainsi que leurs 17 collègues sont élevés d'un grade.

Quatre autres mandarins Choeng-Kœi 盛桂, Tchoang-ta 莊達, Ts'ing-yng 淸英, et Vei-ling 惠林, qui ne sont pas venus à la Cour suprême pour subire l'examen, doivent être punis d'après la loi.

Quant aux autres fonctionnaires, malgré qu'ils soient très vieux, ils peuvent garder quand même le poste qu'ils occupent actuellement. Respect à ceci.

***

— En souvenir de leur père, les deux bacheliers, Ha-ling 阿林 est nommé secrétaire de la 7me degré, l'autre Tsou Ngou-ki 朱厚基 est désigné fonctionnaire au choix dans une province. Respect à ceci.

—Sont nommés secrétaires de la Cour suprême :

Veng-Kien 文鑑, Sou Siang-choei 蘇相瑞, Hoi-siuen 海全, Vong-ping, 榮炳, Tchong-ling 鍾林, Hoang-tcheng 黃正 et Ngan-yu 恒裕.

K'ing-tch'ang 慶昌 est désigné censeur impérial à Liao-Sheng. Respect à ceci.

— Sont nommés préfets :

Tchao Che-tch'oeu 趙士琛 à Se-nan-fou, au Koeitcheou.

Yang Seng-ts'ing 楊聖清 à Pao-ning-fou, au Setchoan.

Kiao Yng-fou 喬蔭福 à Nankin, au Kiangsou.

Vou-yeun 胡垣 à Hoang-tcheou-fou, au Houpeé.

attendent à la porte, d'éviter toute conversation et tout bruit capables de troubler l'ordre de la maison. Personne ne sera admis chez les professeurs entre 11 h. ¾, le matin, et 1 h. ½, ni après 6 h. ¾, le soir.

3 ° Aucun élève ne sortira des lessal de classes durant le cours ni ne se déplacera. Mais tous écouteront le professeur à la place qui leur aura été assignée. sans l'interrompre ou causer avec les voisins, se contentant de répendre aux interrogations et ne questionnant le professeur qu'après en avoir obtenu la permission.

4 ° Tout élève qui aura été absent d'un cours, même avec autorisation, devra présenter au professeur, en rentrant en classe, un billet d'admission signé du Préfet des Etudes.

5 ° Comme le bel ordre qui règne dans une Ecole est le signe le plus manifeste d'une bonne éducation, les élèves auront à cœur d'entretenir la propreté tant dans leur personne que dans les objets et locaux mis à leur disposition, ils éviteront de détériorer (les réparations seraient à leurs frais) et déplacer quoi que soit, de cracher sur le parquet des classes et dans les corridors, et se garderont de tout ce qui dans leur tenue ou leurs paroles, serait de nature à choquer leurs camarades ou les visiteurs. Pour cette raison aussi, ils ne fumeront pas à l'intérieur de la maison.

Inauguration du Monument elevé à la mémoire des Soldats Français à Pékin

C'est avec plaisir le mardi, 2 Juin, vers 7 h. du matin que les habitants de la rue de France et de la rue de l'Amirauté ont entendu une musique militaire et vu défiler des troupes qui cette fois étaient une musique et des troupes françaises.

Nos soldats de l'arsenal, auxquels s'étaient joints ceux de l'Amirauté ainsi que les troupes de Pékin et de Chung-Lian-Cheng venues spécialement, allaient se ranger rue du Chaylard en face du cimetière français. A 7 h. ¾, tous nos compatriotes sont groupés près de l'entrée du cimetière, à proximité du monument, que de nombreuses couronnes décorent et dont l'inscription funéraire est voilée par un drapeau tricolore. A ce moment, nous voyons M. Rousseau, le capitaine de nos braves pompiers volontaires, qui précède une fort belle couronne, offerte par sa compagnie. Viennent bientôt M. M. Boissonnas, chargé d'affaires de France à Pékin, et M. Claudel, notre consul à Tientsin. Il est 8 heures; la musique militaire joue la Marseillaise, c'est le général Sucillon qui arrive. Il passe en revue les troupes françaises, puis mettant pied à terre, pénètre dans le cimetière et, avec M. M. Boissonnas et Claudel, s'arrête au pied du monument, autour duquel la foule des officiers et des civils, entrés derrière lui, se masse dans un religieux silence. Le capitaine Maurice, président de l'Œuvre des tombes s'avance alors et en quelques mots fait officiellement au général la remise du monument, dont ont retire le drapeau cachant l'inscription. Le Général prend alors la parole et prononce l'éloquent et très touchant discours que nous sommes heureux pour nos lecteurs de pouvoir reproduire *in extenso*:

" Monsieur le Chargé d'Affaires.

" Mesdames,

" Messieurs,

" et vous, soldats, qui représentez ici vos camarades,

"Nous sommes réunis aujourd'hui pour inaugurer le monument élevé par l'Œuvre des Tombes à la mémoire des soldats et marins morts en Chine pour la Patrié.

" Le but de l'Œuvre des Tombes est défini par son nom même; dans un pays comme la Chine, où le culte des morts est à la base des institutions nationales, il faut, plus qu'ailleurs encore, que nos cimetières et les tombes qu'ils renferment soient entretenus sinon avec richesse, du moins avec décence; l'Œuvre des Tombes y a pourvu avec des ressources modiques, provenant des cotisations volontaires des cantines coopératives, et, depuis l'an dernier, d'une allocation annuelle du Ministère de la guerre, prélevée sur le budget du Corps d'Occupation.

"Mais si la tâche de l'Œuvre des Tombes était relativement aisée dans les localités encore occupées par nos troupes, il n'en était pas ainsi dans celles abndonnées en 1901 après avoir possédé des garnisons importantes, qui laissaient derrière elles des cimetières malheureusement trop peuplés. Ainsi, à Yang Tsoun, il y avait 18 soldats et 42 à Paoting-fou; de plus, au moment de notre arrivée à Tientsin, le cimetière de la concession Française n'existait pas encore; il ne fut mis en service qu'au printemps de 1901; jusque là on procédait aux inhumations dans le cimetière de la Concession anglaise, qui reçut ainsi 72 des nôtres; au moment des plus violentes attaques des boxeurs contre les Concessions, il fut même impossible d'aller jusqu'au Cimetière anglais, tant le trajet était dangereux, et il fallut enterrer les morts au plus près; c'est ainsi qu'une vingtaine de soldats furent inhumés dans la cour du bâtiment affecté alors à l'Etat-Major de l'Artillerie, aujourd'hui le télégraphe chinois, et que leurs corps furent transportés ici le 29 Décembre 1901.

"L'Œuvre des Tombes résolut de procéder de même à l'égard des soldats enterrés à Yang-Tsoun, Paotingfou et dans le cimetière anglais; le transfert eut lieu dans l'automne de 1908 pour les morts de Yang-Tsoun, et il y a quelques semaines pour ceux du cimetière anglais et de Paotingfou. A propos de ces derniers, je tiens à vous dire que nos soldats ont laissé dans l'esprit des populations le meilleur souvenir, qu'on se rappelle encore de leur modération, et qu'en témoignage de reconnaissance les habitants ont tenu à honneur de fournir eux-mêmes, de leurs deniers, les cercueils nécessaires pour transporter les corps de Paotingfou à Tien-Tsin.

Il ne reste plus aujourd'hui, en dehors de nos garnisons, que 10 militaires enterrés à Tchengtienfou où ils sont en parfaite sûreté dans le cimetière de la mission Lazariste et 15 tombes isolées réparties dans les anciens postes des routes d'étapes de Tien-Tsin, Pékin, et Paotingfou; la plupart de ces tombes sont repérées, on s'occupe de rechercher les autres, et à l'automne tous les corps seront ramenés àTientsin.

"Après avoir procédé à cette sorte de concentration posthume, l'Oeuvre des Tombes résolut de commémorer le souvenir de nos soldats par un monument modeste comme ses ressources, modeste comme la vie de ceux qu'elle voulait honorer, elle eut la touchante pensée d'y associer nos marins, qui avaient vécu et combattu à côté de nous, de sorte que tous fussent réunis fraternellement dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie. L'Oeuvre des Tombes fut aidée dans l'accomplissement de cette tâche patriotique par de larges subventions de la Légition de la République Française à Pékin, du Consulat de France et de la Municipalité française de Tien-Tsin; nous exprimons notre sincère gratitude aux généreux donateurs.

"Ainsi ce momunent est élevé à la mémoire de tous nos morts; ceux qui sont tombés sous les murs de Tien-Tsin, au siège des Légations, dans les nombreuses colonnes de pacification, ou lors de la funeste méprise entre les troupes françaises et russes, lors de l'occupation de Shan-Hai-Kouan, et enfin, ce sont les plus nombreux, ceux qui sont morts de maladie ou par accident; leur nécrologue est bien long, il contient aujourd'hui 362 noms, rien que pour l'armée de terre; je ne rappellerai parmi les plus connus que ceux dont la mort est spécialement à retenir: le capitaine Hilaire, les lieutenants Piquerez et Contal, de l'Infanterie Coloniale, le lieutenant de Battisti, de l'Artillerie Coloniale, tués sous Tientsin ou aux environs; le capitaine Labrousse, de l'Infanterie Coloniale, l'enseigne de vaisseau Henry et l'aspirant Herber, tués à Pékin, et enfin le vétérinaire en second Birou, mort à Yang-Tsou de la maladie du charbon, qu'il avait contractée dans l'accomplissement de son devoir professionnel.

"Reposez donc en paix, braves gens morts au service du pays; vos compatriotes garderont pieusement votre mémoire, comme en témoigne ce monument qu'ils vous ont dédié.

"Pour vous, soldats, quand vous aurez rejoint vos camarades qui n'ont pu venir dans cetteceni eete faute de place, répétez-leur ce que je viens de vous dire ! Souvenez vous de vos devanciers et de leur fin glorieuse ! Que leur belle conduite vous serve d'exemple ! Et quant à votre tour, la France vous demandera le sacrifice de votre vie, que ce soit ici ou dans quelque colonie pour la défense de ses intérêts, que ce soit là-bas, chez nous pour la garde de nos frontières, vous saurez aussi mourir sans crainte, en

emportant, comme suprême pensée, la traditionnelle et noble devise de l'armée française : Honneur et Patrie.".

Un silence ému succède à ces paroles, si belles et si patriotiques, et pendant que MM. Boissonnas et Claudel serrent la main du G néral, bien des yeux se mouillent et tous les cœurs français battent à l'unisson ...... Mais une fanfare éclate, c'est le défilé des troupes qui commence devant la tombe des camarades morts. Tout à tour, infanterie, cavalerie, artillerie défile devant le monument que chaque officier, en passant salue de son épée. Il est neuf heures, la majeure partie des assistants prennent la chemin de l'Eglise St. Louis où une messe des morts doit être dite. L'église est bientôt pleine d'officiers, de soldats et de civils. Au premier rang le général Sucillon, M. le Chargé d'Affaires et M. le Consul de France occupent des places réservées.

A 9 h. ¼, le R. P. Desrumeaux monte à l'autel et commence une messe baese, pendant laquelle quelques chants et morceaux religieux se font entendre. Signalons le *dies iræ* très bien chanté ar les soldats de l'Arsenal et à l'orgue une marche funèbre de Beethoven et un offertoire de César Franck, dont l'exécution fort remarquable est pour tous une véritable r-vélation.

Cette cérémonie d inauguration si bien commencée s'acheva donc de même et nul incident ne vint en troubler la complete harmonie. Le service d'ordre du reste était fait d'une façon irréprochable et nous tenons à en féliciter le chef de notre police municipale, ainsi que ses collaborateurs.

Réunion sportive à Tientsin avec le concours des troupes internationales

Rarement, à l'issue d'une réunion sportive, il a été donné d'entendre un concert d'éloges aussi enthousisate que celui qui couronna la journée de lundi 31 mai. Hâtons nous d'ailleurs de dire que ces éloges ont été mérités : la fête, au point de vue sportif, a dépassé en intérêt toutes celles qui ont été données jusqu ici à Tientsin ; au point de vue de l'organisation, il eut été impossible de trouver le moindre regret à exprimer. Cet intérêt sportif et cette merveilleuse organisation ont été complétés par ces qualités si appréciées de nos officiers : la galanterie et l'amabilité. M. le lieutenant Noir, président de la Spertive de l'Arsenal, et M. l'officier d'administration. Tricau, qui avaient tous deux veillé à l'entrainement des concurrents ainsi qu'aux préparatifs de la réu nion, ont droit à une grande part des félicitations. Les commissaires de la fête, capitaines Caseaux, Tardieu, Delaunay, lieutenants Regnault, Doyen. Tiret, sergents David, Billièses, Moréteau, Tautrel, Paolini et Costa, ont su s'acquitter brillamment des fonctions qu'ils avaient bien voulu accepter de remplir, et le jury composé du lieut nant Boulangé, du lieutenant Renne, de l'enseigne de vaisseau Roselli, du sergent Lescure et du maréchal des logis Vilain, a fait preuve dt la plus grande équité. de la plus louable impartialité. Au reste, s'il y eut, au cours des épreuves, parmi les concurrents mis en présence, cet acharnement sportif qui fait tout l'interêt des réunions, ces concurrents ne cessèrent à aucun instant d'être des amis et, la lutte terminée, on put assister à ce réconfortant spectacle des vaincus félicitant les vainqueurs. Ces acharnement dont nous parlons s'est surtout manifesté lors de la finale de la lutte à la corde qui mettait aux prises la redoutable équipe de marins italiens, solides geillards, habitués à tirer au cabestan, toujours vainqueurs jusqu'ici, avec une nouvelle équipe de marsouims français, splendidement disciplinée, savamment conduite, et ayant, pour remplacer l habitude de leurs adversaires, ce sentiment qui, profondément ancré au cœur, remplace la force contenue dans les biceps: l'amour propre joint au désir ardent de triompher d'aussi redoutables adversaires. Ce fut une lutte épique qui souleva la plus grande émotio sportive chez les spectateurs et les tint longtemps en haleine. Tantôt les italiens semblaient devoir garder l'avantage et entrainaient les français solidement arcboutés; tantôt, après s'être habilement retournés, ceux-ci arrachaient littéralement leurs adversaires étonnés de rencontrer tant de résistance, stup faits même, Et la lutte se prolongea ainsi pendant plusieurs minutes, l'émotion fut intense; puis c- fut la folle ovation des marsouins portant en triomphe leurs camarades vainqueurs, ce furent les frénétiques applaudissements et les retentissantes acclamations d une foule transportée devant un si beau spectacle. Cette finale de la lutte à la corde fut en somme le plus beau morceau de la journée.

Le matin, pourtant, la course de 30 killomètres avait soulevé un gran intérêt parce qu'elle mettait aux prises des concurrents qui avaient à cœur de prendre une revanche Malheureusement pour nos marsoulns, une crampe, toujours la même, toujours prenant le mollet à la dernière minute, acharnée, impitoyable, a fait perdre à leur favori Gauthron l'avance d'un kilomètre qu'il avait réussi à prendre, l'obligeant à se contenter de la place de second.

On le voit, il y eut de part et d'autre quelques déceptions, mais n'est-ce pas là la meilleure preuve de l'intérêt qu'offrit cette splendide réunion ?

COURSE INTERNATIONALE DE
30 KILOMETRE-

Dès quatre heures du matin, plusieurs résidents de Tientsin arrivaient à l'Arsenal de l'Est en même temps que quelques officiers étrangers et de nombreux soldats des différents détachements. Le temps est superbe et les concurrents ne seront pas incommodés par la chaleur: par contre, un vent assez vif contrariera leurs efforts au départ. Les spectateurs féminins sont peu nombreux en raison de l'heure matinale, mais à l'arrivée les dames qui habitent l'arsenal de l'Est seront là pour applaudir les vainqueurs. Le lieutenant Noir et l'officier d'Administration Tricau veillent aux derniers préparatifs; tous deux suivront la course. Tout a été prévu et l'organisation est parfaite. Quatre ambulances jalonnent la route. Les suiveurs, entraineurs et soigneurs sont nombreux.

Les concurrents se groupent devant un arc de triomphe élevé à l'intérieur de l'Arsenal et les officiers donnent à leurs hommes quelques conseils, leur font quelques recommandations et les encouragent. Enfin le départ est donné et le peloton s'élance à vive allure. Jusqu'à la route qui conduit à Li Min Tchouang, tous les concurrents se tiennent mais un peu plus loin ils s'égrainent et plusieurs se laissent distancer. Les français tiennent la tête, suivis des concurrents anglais et italiens. Le vent souffle très fortement. Nous suivons du regard Gauthron qui semble être le plus en forme des concurrents trançais. Il précède de loin Gorisse, le vainqueur de la course de Marathon qui, aujourd'hui, ne donne pas l'impression d'un *comingman*, L'allure de Gauthron est souple et dégagée, sa respiration est excellente. Tout d'un coup, il part avec Hébert, un outsider sur lequel on n'avait pas compté, et les deux français filent comme s'ils partaient pour un mille laissant littéralement sur place le peloton qui se désagrège aussitôt. Et maintenant Gauthron et Hébert sont là-bas dans la plaine, suivant le long ruban de la route, précédés de quelques cavaliers. Ils arrivent au canal de Loutai avec près d'un kilomètre d'avance sur leurs concurrents Derrière eux, Attané, solidement découplé, arrive en forçant un peu l'allure. Puis ce sont Gorisse et les concurrents anglais en peloton, et, enfin, les italiens, un anglais et un français.

Jusqu'à l'Arsenal, devant lequel les coureurs passent, l'ordre ne se modifie pas.

Pour tous les spectateurs, Gauthron et Hébert doivent se classer en tête. On remarque pourtant la belle allure et la fraîcheur de Scade. L'anglais Mac Donald favori, a abandonné et s'est fait le *pace maker* de son compatriote qu'il a sans doute jugé plus en forme que lui. C'est la lutte de concert pour la première place. Enfin, les concurrents n'ont plus que deux kilomètres à parcourir. Gauthron qui a passé Hébert aperçoit déjà les drapeaux dont sont pavoisés les bâtiments de l'Arsenal. Il n'a plus qu'un kilomètre à franchir ; il allonge, le cou tendu, les coudes au corps, serrant de ses mains les petits morceaux de bois qu'il tient. Hélas ! ils arrête soudain et, d'un geste rageur mais impuissant, il porte ses deux mains à ses mollets : la crampe, la maudite crampe vient de la prendre comme elle l'a pris dans toutes les épreuves auxquelles il a pris part en Chine. Quelques minutes d'angoisse : Hébert a ralenti en voyant son camarade arrêté ; là-bas apparait la silhouette de Mac Donald suivi de Scade. Les deux athlètes se rapprochent et finalement arrivent à la hauteur de Gauthron incapable maintenant de fournir un nouvel effort. Alors ils le passent dans un rush stimulé par l'espoît de vaincre le redoutable adversaire déjà vaincu par la guigne. Hébert est dépassé aussi. Voici le but;

Scade se jette sur le ruban d'arrivée tandis que la musique la musique du 16me régiment d'Infanterie coloniale exécute un air entrainant et que les applaudissements éclatent. Le lieutenant Noir et l'officier Tricau félicitent le vainqueur et l'officier anglais qui est présent ; mais ils ne peuvént s'empêcher d'échanger un regard dans lequel, malgré eux, on lit la surprise et aussi, il faut bien le dire, un regret. Ces officiers avaient, en effet, escompté avec raison la victore d'un de leurs hommes à l'entrainement desquels ils avaient consacré leurs efforts. Mais le destin a de ces coups et de ces surprises. Gauthron, arrive quelques secondes derrière le premier à une vitesse extraordinaire, mais il est trop tard : la partie est perdue. Nouveaux applaudissements, nouvelles acclamations qui éclateront chaque fois qu'un concurrent franchira la ligne du but.

Le Colonel Lavenir, paternel, semble surtout s'intéresser à l'état des concurrents ; il se renseigne auprès du médecin major Noguès qui, aidé de quelques infirmiers, examine les concurreuts, prend leur température et leurs pulsations, pour les remettre ensuite en re le mains des masseurs. Le médecin major Noguès veut bien nous communiquer ses observations : elles sont satisfaisants.

Le nombre des pulsations pour la moyenne des concurrents ne dépasse pas 120. Scade le vainqueur, n'a que cent pulsations.

Vers huit heures, tous les concurrents sont arrivés, on peut connaitre le résultat de cette belle épreuve et le classement est le suivant ;

1	SCADE	anglais	2h. 9' 10
2	GAUTHRON	français	2h. 10'
3	HÉBERT	"	2h. 10' 30"
4	GROSGOYE	anglais	2h. 13'
5	ATTANE	français	2h. 13' 5"
6	ALZIATI	italien	2h. 18' 7"
7	GORISSE	français	2h. 18' 14"
8	VABRE	"	2h. 18' 14"
9	LAWRIE	anglais	2h. 20'
10	DAVIDSON	"	2h. 20' 10"

Viennent ensuite dans l'ordre: Laurent et Brohan, français ; Williams et Thompson anglais ; Zamboni, et Barbanti, italiens ; Pasqualini, français; Matheson, anglais, et Bargain, français.

LA REUNION DE L'APRES-MIDI

Dans un cadre, de verdure, des tentes, des drapeaux, des trophées, un buffet sous un grand velum, et, un peu partout, d'élégantes toilettes frôlant ces uniformes: tel était le tableau qu offrait le terrain de jeux de l Arsenal del'Est lundi après midi, et ce tab eau était éclairé par un agréable soleil ayant notion de la juste mesure, d'accord au surplus avec une légère brise pour rendre aux invités de nos officiers le séjour de l'Arsenal de l'Est plus agréable

Si nos lecteurs veulent les noms des personnes présentes, qu'ils prennent le Hong List et consultent la list dese résidents connus; tous y ét ient, et à cette foule élégante, aux couleurs claires se fondant comme celles d'une aquarelle, s'étaient jointes plusieurs notabilités de Péking. On remarquait M. Boissonnas, Chargé d'Affaires de la Légation de France, le commandant Pernot, de la garde de la Légation, le lieutenant de la Roche-Brochart, etc... etc... Si les épreuves étaient internationales, l'était l'assistance pas moins: les uniformes français, anglais, allemands japonais, italiens, russes, autrichiens et même chinois formaient le plus curieux mélange de couleurs, de dorures et de décorations, tandis que les toilettes de nos compatriotes, nouvellement arrivées de Paris, rivalisaient avec celles venues de Vienne ou de Berlin et les autres, plus nombreuses, confectionnées à Tientsin.

Ce fut une réunion charmante, agrémentée de quelques morceaux excellents exécutés avec brio par la musique du 16 ème régiment d'Infanterie Coloniale, et de délicieux sorbets, de marquises, de gâteaux ou de friandises offerts par un buffet généreusement garni.

Tout le corps français d'occupation était naturellement présent et entourait le Général Sucillon, heureux de se trouver au milieu de ses officiers, de ses soldats, parmi une si brillante assemblée et sous un si beau soleil. Près du général, Mme Sucillon, le Colonel et Mme Lavenir, le capitaine chef d'Etat Major et Mme Roux, le commandant et Mme Pernot, bref tous nos officiers,leurs femmes et leurs enfants, formant pour ainsi dire la grands famille militaire française de Tientsin.

La distribution des prix eut lieu vers sept heures du soir. Ce fut le lieutenant Noir qui lança les noms des vainqueurs et les prix furent remis aux concurrents après avois passé par les gracieuses mains de quelques spectatrices.

Nous sommes certains d'être les interprêtes de toute la population de Tientsin en remerciant nos officiers de leur aimable accueil et des efforts qui nous ont valu la plus agréable des matinées en même temps que la plus intéressante des réunions sportives.

Voici les résultats des différentes épreuves qui furent disputées :

TRACTION A LA CORDE

Equipe française dirigée par Prévot contre équipe anglaise.

L'équipe française est victorieuse après une lutte de onze minutes trente secondes.

SAUTS EN LONGUEUR

1er Conart, français 6m. 18 — 2ème Dringot, français 6m. — 3ème Mercier, français 6m. 15.

BARRES PARALLELES

1er Belin, français—2ème Ross, anglais — 3ème Goodwin, anglais.

100 METRES PLAT

1er Tarrant, anglais — 2ème Hushar anglais — 3ème Dringot.

SAUT A LA PERCHE

Officier français Tricau, hors concours — 1er Matin, français — 2ème Pour français.

L'officier d'administration Tricau saute 3m.48.

1600 METRES RELAI

L'équipe anglaise triomphe.

TRACTION A LA CORDE

L'équipe italienne bat l'équipe anglaise.

LANCEMENT DU BOULET

1er Verpeaux français 11m. — 2-me Nac Ghee. anglais 11m. 35.

110 METRES HAIES

1er Hushar, anglais — 2ème Conart, français.

BARRE FIXE (FORCE)

1er Belin, français — 2ème Pont, français — 3ème Le Bastard, français.

BARRE FIXE (VOLTIGE)

L'officier Tricau hors concours — 1er Pont, français — 2ème Stamley, anglais —3ème Belin, français.

SAUTS EN HAUTEUR

1er Conart français 1m.82 — 2ème Taillade français 1m.75.

400 METRES

1er Mercier, français — 3ème Decker, français.

COURSE DE 2 KILOMETRES AVEC OBSTACLES

1er Lecomte, français — 2ème Vigier, français — 3ème Pierson, français.

TRACTION A LA CORDE

L'équipe française est victorieuse de l'équipe italienne.

Correspondance

WUCHOW, *le 23 Mai 1909*

De notre correspondant particulier.—

Signe des temps, Infortunée déesse :

Je lis dans le Kouang Si je pao du 6 de la quatrième lune (25 Mai):

" A Hing Nie (chef-lieu de sous-préfecture) on avait coutume, chaque année, " au 23 de la 3e lune, de porter en procession l'idole de la Reine du Ciel ; à " cette fête prenaient part tous les villages environnants ; mais voilà que " les progrès de la civilisation se sont " fait sentir jusque dans cette obscure " cité. L'an dernier, au jour fixé pour " la susdite cérémonie, les rustres compagnards vinrent encore, au bruit " sonore des gongs, rendre leurs hommages à la Reine du Ciel jusque dans " son temple : le nombre des pélerins " fut même respectable.—Mais ce pélérinage devait être le dernier. En effet, " cette année, au lieu de tout ce concours de peuple, ce fut la solitude et " le silence complets autour du temple " de l'infortunée déesse. Les lettrés " patriotes et progressistes du lieu ont " battu en brêche la puissante influence " de l'antique Reine du Ciel ".

—Voilà comment, sous la poussée des idées nouvelles,qui travaillent le cerveau de nos fougueux réformistes chinois, les vieilles superstitions disparaissent peu à peu.Faut-il s'en réjouir ? M'est avis que non, car le tout n'est pas de détruire, il faut ensuite reconstruire ; or nos braves chinois n'ont rien pour remplacer les vieilles croyances populaires, dont ils veulent faire table rase.

***

Le mouvement Anti-opium

La société Anti-opium de Wuchow, qui a pour président le sous-préfet, fait de louables efforts pour diminuer la fumigation de la funeste drogue ; elle compte déjà de nombreux adhérents tant parmi les lettrés que parmi les commerçants.

Hausse des eaux

Nous avons eu des pluies torrentielles depuis une quinzaine de jours. Une canonnière anglaise, Le "Sandpiper," a profité de la première crûe pour monter à Nanning. Dans quelques jours la "Vigilante", canonnière française doit aussi pousser une reconnaissance jusqu'à cette dernière ville.

***

TCHUNGKING *21 mai*

De notre correspondant particulier

— Nous avions annoncé que l'*Olry* devait partir lundi dernier pour Changhaï ; un ordre arrivé à la dernière heure aremis son départ à une dâte ultérieure.

Instruction dans le Nord

De notre correspondant particulier. — Le Nord des provinces Tcheli et Som si (prononciation locale) est pays de colonisation, où le gouvernement chinois a ouvert plus de terres que ne le peuvent cultiver les populations qui l'habitent, à telle enseigne qu'on voit parfois des gens possesseurs de milliers d'arpent de terre se trouver dans l'impossibilité de payer une dette de 50 taëls. Il s'en suit que l'*instruction officielle est nulle* et la situation scolaire des 2 grands centres administratifs Koei hoa tch'eng et Kalgan l'établira suffisamment. *Koei hao tch'eng* n'a rien comme école. Au temps d'I-kou (qui, soit dit en passant a été bien calomnié dans les journaux du Sud et n'était ni plus ni moins méchant qu'un autre mandarin) il y avait là une école qui marchait clopin-clopant sous le professorat d'un chinois retour d'Amérique et d'un ancien élève des frères Maristes. A la chute d'I-kou ils se sont prudemment retirés et maintenant il n'y a plus rien.

A Kalgan végète une misérable école primaire, dont les maîtres sont plus au Yamen que devant leurs élèves, s'immisçant dans toutes les affaires véreuses : et dont les élèves, pour la plupart des "superadolescents" courent la prétentaine.

Dans les centres t'ing qui ne sont pour la plupart que des marchés, rien.

Lettre de Canton

M. Paul Henry King, commissaire des douanes à Canton et Mme King ont quitté Hongkong pour l'Europe viâ Shanghai et Pékin. Le commissaire suppléant est un Danois M. Oiesen.

M. King va prendre en Angleterre un repos de deux ans: repos bien mérité assurément. Ce sympathique fonctionnaire des Douanes impériales est au service du gouvernement chinois depuis 1874, et a occupé le poste de commissaire ici à deux reprises, de 1900 à 1906, et de 1907 à 1909. Il nous reviendra selon toute probabilité ainsi que sa digne et savante épouse.

M. King est un des deux commissaires des Douanes qui ont fait l'essai de l'emploi des Chinois comme "tide waiters" ouvrant ainsi aux indigènes la porte de la carrière de l' "outdoor-staff". Selon lui, il n'y a qu'à se louer des jeunes genss admis à collaborer avec les Européens à la perception des droits sur l'importation et l'exportation pour le compte de l'empereur de Chine. Ces employés peuvent ambitionner, dans un avenir plus au moins éloigné, les postes enviés et surtout bien rétribués de "harbour master" et de "chief examiner". D'aucun s'alarment de cette admission des Célestes dans un corps jusque là réservé aux seuls Européens ou Américains, admission qui semble au fond logique, puisque c'est pour la Chine et la Chine seule — du moins en théorie — que les Douanes impériales fonctionnent.

—Un des plus anciens résidents de Shameen vient également de partir mais d'une façon définitive. C'est M. Jean Frévaux qui était en dernier lieu représentant à Canton de la Maison Courille et qui s'en va rejoindre son frère en France.

—La colonie portugaise de Canton vient de perdre un de ses principaux membres M. E. L. Gomez, des Postes impérialet chinoises,qui s est nové accidentellement dans le canal séparant les concessions de Shameen de la ville chinoise. La disparition de M. Gomez, survenue dans la nuit du 7 au 8, serait probablement encore un mystère sans l'intelligente intervention de l'agent consulaire du Mexique M. J. Fonsecs, qui fit faire des recherches dans le canal, après s'être livré à une rapide enquête démontrant que M. Gomez n'était pas sorti de la concession.

M. E. L. Gomez occupait dans les Postes Chinoises une situation élevée. Il avait été le secrétaire de l'inspecteur général des postes et s'était trouvé à Pékin durant le siège de 1900. Il laisse une veuve et un père impotent, auquel il avait donné asile depuis déjà plusieurs années.

—Le 20 mai à 2 h. le feu détruisait, en quelques instants, la "*Petrel*" *house boat* à moteur de M. Grave, l'ingénieur en chef du Canton-Kowloon-Railway. Les marins de la canonnière *Tsingtau* qui étaient arrivés aussitôt ne purent empêcher le bateau de couler. C'est une perte de 10.000 dollars au minimum pour M. Grave.

—La peste sévit encore cruellement,tant à Canton que dans la banlieue. Le fléau n'avait pas fait un tel nombre de victimes depuis plusieurs années.Certaines boutiques où l'on fabrique les cercueils font travailler leurs ouvriers nuit et jour.

E. C.

Documents Officiels

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 29 MAI AU 5 Juin 1909

Vols	14
Escroquerie	1
Violation de domicile	1
Vagabondage	1
Détournement de femmes	1
Divers	2
Arrestation pour le compte d'autres juridictions	1
Maintenus quelques heures au violon	115
Contraventions au réglement de police et voirie	197
do do des voitures	2
do do des jin-ric-shaws	108
do do des brouettes	83

DIVERS

Cadavre trouvés sur la voie publique	1
Plaintes diverses	21
Incendie	1
Tentative de suicide	1

Le Chef de la Garde,
P.G. JARNOT.

DECRETS IMPERIAUX

DU 14me JOUR DE LA 4me LUNE
(1 juin)

—Nous ordonnons que tous les fonctionnaires employés à la Cour suprême, qui avaient été placés dans la première classe après leur examen, soient examinés encore une fois plus sérieusement ; parmi eux ceux qui ont été reçus en a iudiencempériale comme T'ai-yong 泰雲, Toan-tchoang 端莊, secrétaires mandchous à la Cour intérieure, ainsi que leurs 17 collègues sont élevés d'un grade.

Quatre autres mandarins Choeng-Kœi 盛桂, Tchoang-ta 莊達, Ts'ing-yng 清英, et Vei-ling 惠林, qui ne sont pas venus à la Cour suprême pour subire l'examen, doivent être punis d'après la loi.

Quant aux autres fonctionnaires, malgré qu'ils soient très vieux, ils peuvent garder quand même le poste qu'ils occupent actuellement. Respect à ceci.

***

— En souvenir de leur père, les deux bacheliers, Ha-ling 阿林 est nommé secrétaire de la 7me degré, l'autre Tsou Ngou-ki 朱厚基 est désigné fonctionnaire au choix dans une province. Respect à ceci.

—Sont nommés secrétaires de la Cour suprême :

Veng-Kien 文鑑, Sou Siang-choei 蘇相瑞, Hoi-siuen 海全, Vong-ping, 榮炳, Tchong-ling 鍾林, Hoang-tcheng 黃正 et Ngan-yu 恒裕.

K'ing-tch'ang 慶昌 est désigné censeur impérial à Liao-Sheng. Respect à ceci.

— Sont nommés préfets :

Tchao Che-tch'oeu 趙士琛 à Se-nan-fou, au Koeitcheou.

Yang Seng-ts'ing 楊聖清 à Pao ning-fou,au Setchoan.

Kiao Yng-fou 喬蔭福 à Nankin, au Kiangsou.

Vou-yeun 胡垣 à Hoang-tcheou-fou, au Houpeé.

Vou Kien-san 吳建三 administrateur du ministère de la Justice, est désigné préfet dans une province.

Tchao Pao-sing 曹保恂, secrétaire du mnistière des Finances, est nommé préfet à l'essai dans une province.

Ting Chi-hang 丁禧瀚 est désigné préfet au choix au Chensi.

Vang Fi-kiao 王非翹 est nommé préfet chargé des affaires fluviales à Yang-tcheou, au Kiangsou.

Sont nommés sous-préfets :

Ta La-foen 札拉芬, au Petcheli.

Tchang Yi-seng 張以㽞 au Tchékiang.

Siu Ping-su 徐炳書 au Houpé.

Tao Yeou-ling 陶佑霖 au Tchékiang.

Hoang Yi-king 黃以勤 au Petcheli. Respect à ceci.

DU 15me JOUR DE LA 4me LUNE
(2 juin)

— Dans les environs de la capitale impériale il y a eu peu de pluie depuis l'été ; à présent la saison de *Siao-man* (les épis se forment) étant passée, tous les campagnards attendent avec impatience une pluie très abondante et nous l'espérons aussi très vivement.

Nous croyons qu'il nous faut faire des prières dans les pagodes à ce sujet ; nous ordonnons donc au prince Kong 恭王 d'aller brûler respectueusement en, nos lieu et place de l'encens au palais Ta-kao, le 17me jour de la lune courante (4 juin).

Ce même jour, le prince Tsai-siuen 載洵 ira au palais Che-yn, le prince Tsai-tao 載濤 à la pagode Tchao-hien le prince Pou-loun 溥倫 à la pagode Siuen-jeng, et le prince Tsai-tsen 載振 à la pagode Ning-hou pour y brûler de l'encens et prier le ciel de faire tomber de très abondante pluie très nécessaire pour les campagnes. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère des Rites, nous ordonnons au Bureau astronomique de Pékin de choisir dans la 11me lune de cette année un jour très favorable où nous présenterons un nom honorable à notre mère Impératrice (Veuve de l'Empereur Koangsou). Respect à ceci.

***

—Ayant lu le rapport du ministère des Rites,nous apprenons que M. Koh Kien-siang 郭鑑襄, ancien taotai du riz du Chantong, portant le titre honorifique du second degré et mandarin du troisième degré en expectative d'emploi à la Cour suprême de Pékin, a obtenu laz dignité de docteur depuis 60 ans ; c'est une fête tout à fait rare parmi les lettrés, nous devons la faire célébrer magnifiquement.

Nous lui conférons à cette occasion le titre honorifique du premier degré afin de montrer que nous faisons grand cas des vieillards. Respect à ceci.

***

—Le poste de préfet de Lan-tcheou-fou dans la province du Kensou est fort important; nous ordonnons au vice-roi de ladite province de faire choix d'un préfet parmi ceux en fonctions, afin de le désigner pour la dite préfecture.

Nous ordonnons également que le poste devenu vacant par suite de la nomination au choix du préfet désigné, soit donné à Yng-hiong 英勛, qui ainsi lui succédera. Respect à ceci.

DU 16me JOUR DE LA 4me LUNE
(3 juin)

— Nous nommons Gnei Tsing-chi 嚴進熙 au poste de juge provincial du Koeitcheou. Respect à ceci.

***

— Le ministère des Rites nous a fait parvenir un rapport, nous informant qu'il a déjà préparé les cérémonies rituelles des grandes offandes impériales pour feu l'Empereur Koangsiu, qui sont élevées à la première catégorie, etc...

Nous ordonnons à la Cour suprême, à tous les ministères, à l'académie impériale et à la cour de l'inspection impériale de s'entendre tous encore avec soin sur toutes ces cérémonies impériales et de nous faire part de ce qu'ils auront décidé, par un rapport détaillé. Respect à ceci.

DU 17me JOUR DE LA 4me LUNE
(4 juin)

— Nous ordonnons à Lien-tchao 連尝 et à Koh Zu-yong 谷如榮, administrateurs du ministère des Finances, et à leurs coll gues, les 121 fonctionnaires qui ont été placés dans la première classe après leur examen, de se présenter tous les matins au palais impérial, à partir du 19me jour de la lune courante (6 juin) pour être reçus en audience impériale. Chaque matin, six fonctionnaires parmi eux devront tour à tour se présenter à la porte impériale pour attendre notre ordre. Respect à ceci.

DU 18me JOUR DE LA 4me LUNE
(5 juin)

— Nous nommons Vang Keng-koang 王賡光 au poste de préfet de Tchao-tcheou-fou, dans la province du Chantong. Respect à ceci.

***

— Nous permettons à Yong-ts'iuen 榮銓, administrateur de Nan-yuen, et à ses vingt-cinq collègues qui ont tous parfaitement subi l'examen impérial, sauf toutefois à M. Ngan-k'oei 恩奎 auquel il n'est pas permis de jouir de cette faveur spéciale, de se présenter au palais impérial pour y être reçus successivement en audience impériale, lorsque les fonctionnaires des autres ministères, placés dans la premirèe catégorie, auront tous été déjà reçus, eux aussi après leur examen, en audience impériale. Respect à ceci.

***

— Seng-yong 升允, vice-roi du Chensi-Kensou, nous a présenté un rapport, dans lequel il nous avertit que les environs des préfectures de Ku-tcheou, de Liangtcheou, de Kong-tch'ang etc, au Kensou, ont subi, pendant ces dernières années, une très grande sécheresse qui a causé une violente famine, que surtout depuis l'automne de l'an dernier jusqu'à présent, on n'a jamais eu une pluie suffisante dans la province, et que maintenant dans les environs de Gnei-pa et de Hoei-ning etc... sévit une terrible famine par laquelle tous les habitants et animaux de ces pays-là manquent de vivres et vont mourir de faim etc...

Après lecture de ce rapport, nous fûmes bien ému et plein de compassion. De par notre privilège, nous conférons immédiatement aux malheureux habitants des pays sus-désignés une somme de 60.000 taëls comme aumône,la soume sera envoyée par les soins du ministère des Finances au vice-roi du Chensi-Kensou.

Ce dernier devra déléguer de sérieux fonctionnaires pour présider à la distribution de cette aumône impériale, afin que tous les faméliques puissent recevoir notre libéralité, et demeurer en tranquillité. Repect à ceci.

***

— Nous défendons au ministère des Emplois Civils de réintégrer Hiu Ping-tsing 許秉晋 en sa dignité de bachelier, grade qui lui avait été conféré autrefois en souvenir de son père Hiu Yng-koei 許應揆,ancien vice-roi des deux Koang. Respect à ceci.

N. B. M. Hiu Ping-tsing est né d'une concubine de Hiu Yng-koei.

***

— En souvenir de leur père, trois bacheliers l'un Ta-cheng 達升 est nommé fonctionnaire civil, l'autre Vou Tong-ling 胡同林 est nommé fonctionnaire dans une province et le dernier Ye Su-fang 易樹芳 est délégué aussi dans une province.

Yong-su 雲書, est désigné secrétaire à l'Académie impériale, et Tcheng-k'i 承啟 est nommé même fonctionnaire dans la Cour suprême. Respect à ceci.

— Sont nommés taotai à l'essai :

Li Koh-ti 李國棣, Koh Tiao-yuen 郭調元,Hiu Sing-ki 許星箕 et Jeng Song-van 程頌萬 au Houpé.

Ling Pao-ngan 林保恒 au Petcheli.

Sont nommés sous-préfets à l'essai :

Lieou Hiao-jeng 劉 存 au Chantong.

Hiu Ting-k'u 許廷樞, Sie Tcheng-ki 薛振基 et Vang Tchao-Pei 王照培 au Kiangsou, etc... Respect à ceci.

DU 19ME JOUR DE LA 4ME LUNE
(6 juin)

— Sur sa demande très vive, nous accordons à Yu-K'oen 玉崑 un congé de sept mois afin qu'il puisse retourner en Mandchourie pour visiter les tombeaux de ses ancêtres. Respect à ceci.

***

— Sont nommés préfets à l'essai :

Li Lien-pie 李聯璧 au Chantong.

Pang Tchen-sien 彭承先 au Kiangsi

Hiu Yong-tchang 許榮章 au Koangtong.

Hoang Koh-yuen 黃國元 au Setchoan.

Vang Nai-fa 王乃發 au Singkiang.

Tchang K'ing-tang 張慶堂 au Honan.

Yang Che-hou 楊世和 au Tchékiang.

Tong-ming 董銘 au Koangtong.

Tcheng-ye 陳業 et Lieou Veng-hang 劉文瀚 au Chantong.

Fou Che-tcheng 傅世珍 au Houpé.

Tchang Su-tcheng 張汝震 au Petcheli.

sont nommés préfets-adjoints:

Tang Tcheng-fang 唐慎方 au Kiangsou.

Tchang King-veng 張錦文 au Nganhoei.

Tcheng Jei-liang 陳才良 au Kensou.

Vang Tse-hio 王知勗 au Heunan.

Yang Zao-yong 楊兆榮 au Koangsi.

Vou Hiao-tch'a 胡孝綽 au Yunnan.

Sont nommés sous-préfets à l'essai:

Vang Zeng-K'ien 汪承謙 au Petcheli.

Ong Yeou-jeng 翁有成 au Kiangsou.

Tchoang Ts'ing-hoa 莊清華 au Chansi.

Lieou Se-liang 劉師良 au Chensi.

Lieou Ting-fou 劉廷福 au Koeitcheou,

Tchao Yung-chan 趙榮山 à Moukden.

etc... Respect a ceci.

Audience impériale

du même jour

LL. AA. II. les princes Tsai-siuen 載洵, P'ou-loun 溥倫 et Tsai-tse 載澤, ainsi que S. E. Lou Tchoan-ling 鹿傳霖, ministre et conseiller de l'Empire, et tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

S.E. Tcheng Tei-siuen 程德全, nouveau gouverneur de Moukden, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du conseil d'Etat.

du même jour

S. A. I. le prince Tsai-tse 澤公, duc et ministre des Finances, et S. E. Tchao-yng 紹英, vice-ministre des Finances, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

LL. AA. II. les princes Choei 睿王 et Pou-loun 溥倫, ainsi que S.E. Cheng kianei 孫家鼐, ministre de l'Empire, et M. Yng-hiong 奕劻, préfet du Kensou, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

du même jour

S. E. Yao Sie-Koang 姚錫光, vice-ministre p.i. de la Guerre, et M. Vang Keng-Koang, nouveau préfet du Chantong, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du conseil d'Etat.

DU 20me JOUR DE LA 4me LUNE
(7 juin)

Tous les grands conseillers de l'Empire, ainsi que six fonctionnaires de la Cour de Pékin ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracit]

INTÉRIEUR

Pékin

—S.E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, est tombé malade, il est en congé de dix jours.

—S.E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique à Pékin, perd l'espoir de la guérison.

—Le prince Régent a ordonné avant-hier à S.E. Tcheng Tei-siuen de se hâter de partir pour Moukden en vue de prendre possession de son poste de gouverneur.

— Lors de l'agonie de feu l'Impératrice douairière Tse-hi, deux ministres Yong-king et Tie-liang, tous deux originaires de la Mandchourie, avaient prié l'Impératrice actuelle d'être régente.

C'est pour cela qu'ils sont toujours très inquiets; ils se préparent maintenant à démissionner.

— M. Kiang Tch'oen-ling, censeur impérial, qui devait obtenir une promotion, vient de recevoir du prince Régent l'ordre d'être maintenu à son poste afin de donner le bon exemple à d'autres censeurs impériaux.

— Li Lien-yng, chef des eunuques, vient de recevoir de l'Impératrice-mère la permission de retourner chez lui et de ne plus être employé à la Cour intérieure; il possède plus de 3.000.000 taëls en propriétés.

—Le ministère des Emplois civils vient de recevoir un télégramme disant que M. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, est tombé gravement malade.

—S. E. Lien-fang, premier vice-ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) étant malade, vient de prier le prince Régent de lui permettre de démissionner.

—Un ministre de l'Empire a prié le prince Régent de rétablir à son ancienne diguité M. Ta-koei, ex généralissime de Kirin.

—Certains princes ont récemment prié le prince Régent d'offrir quelques objets très précieux de feu l'Impératrice-mère douairière aux nations étrangères, comme dons spéciaux. (*Sinwanpao*).

Honan

—S. E. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan, est tombé très gravement malade.

Mandchourie

— M. Hoang K'ai-veng, taotai de l'industrie de Moukden et ami intime de S.E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie et nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) ayant été accusé de négligence dans ses administrations, est destitué de sa charge. Il a décidé de se rendre aussitôt à Pékin pour demander à son ami un bon poste.

Houpé

— M. Li Chao-tong, trésorier général du Houpé, ayant voulu rechercher la place de gouverneur du Kiangsi, a envoyé un de ses amis intimes à Pékin pour faire des dons à certains ministres afin d'arriver à son but. Cette nouvelle a été publiée dans un journal de Pékin.

Le prince Régent ayant lu ce journal et su cette nouvelle, en fut très fâché et a décidé de transférer ce trésorier dans une autre province.

Le dit trésorier l'ayant appris, s'est empressé de présenter sa démission au Trône.

Kiangsou

—Dans la nuit du 29 mai dernier il y a eu un violent incendie dans la ville de T'ai-hing; plus de 80 maisons ont été détruites par le feu.

N. B. — Nous avons signalé les derniers incendies très violents qui ont éclaté à Soutcheou, à Yangtcheou, à Hantcheou, à K'ai-fong et à Hankéou; les païens disent que les esprits du feu du ciel sont descendus ces jours-ci du ciel sur la terre.

— Le prince Régent vient de faire parvenir un télégramme au tribunal du gouverneur du Kiangsou pour le féliciter d'avoir fait terminer si vite les élections des conseillers provinciaux et de ceux des districts; parmi eux il y en a plusieurs qui sont très versés dans les nouvelles méthodes d'administration.

Pékin

— S. E. Tcheng Tei-siuen, nouvellement désigné gouverneur de Moukden, partira de Pékin pour la Mandchourie le 5 juin.

— Un taotai en titre, portant une somme de 120.000 taëls, est arrivé à Pékin; il y fait tout son possible pour se procurer un poste de taotai titulaire dans un pays très riche (Changhaï); il aura bientôt un grand résultat.

— M.Tchang Tei-yi, ex-ministre de Chine à Londres, va obtenir une meilleure place au *Oéoupou* [Affaires étrangères].

— S. E. Siu Che-tch'ang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) va être transféré membre du nouveau ministère de la Marine; car il vient d'être gravement accusé auprès

du Trône de ne rien savoir sur les affaires des chemins de fer et des postes.

— Le prince mongol Toul Hou-tei est arrivé de Hankéou à Pékin; il a été reçu spécialement en audience par S. A. I. le prince Régent. Celui-ci l'a félicité de son énergie dans les diverses études des sciences techniques; il lui aurait dit également qu'il fonde un grand espoir sur lui pour améliorer toutes les mœurs et les administrations de la Mongolie. Ce prince mongol lui a promis aussi d'agir de son mieux pour répondre à l'espoir du Trône.

—Un censeur impérial vient d'accuser auprès du prince Régent, M. Yang-tou, réformateur et membre du Bureau chargé des nouvelles méthodes d'administration, d'être un révolutionnaire.

Le prince Régent aurait confié une enquête sur cette importante accusation à un autre censeur plus honnête.

N. B. — M. Yang tou fut ancien élève du Honan au Japon et fut recommandé à feu l'Impératrice-mère douairière par M. Yuen Che-kai, ministre destitué de l'Empire, qui reste maintenant au Honan, son pays d'origine et qui va être condamné à la strangulation par ordre du prince Régent, dit-on.

— Tous les jours, il y a 70 coulis qui travaillent au jardin impérial Yi-ho-yuen.

Kiangsou

— Par suite d'une épidémie, cinq élèves de l'école commerciale de Nankin sont morts successivement; les autres élèves n'osent plus y entrer.

— Un navire à vapeur, construit dans l'arsenal de Foutcheou et acheté par la compagnie de navigation des Ninponais, est arrivé à Changhaï, le 1 juin.

— Le sous-préfet de Tchao-veng-hien, M. K'oei-fou, qui venait de Kirin et ne sait que quelques caractères de la Mandchourie, a été renvoyé par le gouverneur du Kiangsou; celui-ci lui a dit que la province du Kiangsou étant bien civilisée et remplie d'hommes savants, n'a pas besoin de fonctionnaires qui ne sont pas versés dans la littérature chinoise et ne comprennent que quelques mots mandchous.

- S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, a envoyé à M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhaï, le télégramme suivant: Heureusement, que grâce à la faveur et à la pratection du ciel, nous avons vu hier une très abondante pluie qui est tombée depuis le soir jusqu'à 4 heures du lendemain; dans les environs de Nankin et même dans les pays de Tchengkiang et de Yantcheou il y a eu de même une pluie très abondante.

— Bien que S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, ait obtenu un congé de 15 jours pour raison de santé il continue à présenter sa démission au Trône.

— Le 2 juin, tous les conseillers de districts élus récemment se sont réunis au Bureau des nouvelles lois de Soutcheou pour délibérer sur les affaires regardant les nouvelles administrations; dans chaque préfecture ont été élus deux conseillers provinciaux dont le Bureau général sera installé à Nankin.

Seulement, les notables de Soutcheou-fou étant mécontent de voir l'installation de ce Bureau général à Nankin, n'ont pas élu de conseiller provincial. (*Chepao*)

— D'après ce même journal, S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, va mourir bientôt; plusieurs médecins déclarent qu'ils n'ont aucun moyan pour le guérir.

— Feu ministre Ong Tong-hou, célèbre professeur de feu l'Empereur Koangsiu, destitué en 1906 par feu l'Impératrice douairière Tse-hi qui le punissait d'avoir élevé au grade mandarinal M. K'ang Yeou-vei, réformateur du Koangtong, va abtenir du prince Régent un nom posthume et être rétabli dans toutes ses dignités antérieures.

Houpé

— M. Yng-Siang-ling, taotai en titre et directeur général de la nouvelle banque du nom de Ta-sing (grande foi) qui a été suspendue par ordre du vice roi des deux Hou, a été privé de sa dignité en punition de ne pas avoir enregistré sa banque au ministère du Commerce.

— M. Kao Song-jou, taotai en titre, est chargé de la direction générale de l'usine de papier et de l'imprimerie officielle du Houpé.

— Par suite de trop grande sécheresse dans le environs d'I-tchang, les mandarins locaux sont très inquiets et ordonnent à tous de faire abstienence de viande pendant dix jours.

Setchoan

— S.E. Tcheng Tei siuen, originaire de Yong-yang-hien, au Setchoan, et nouveau gouverneur du Moukden, vient de verser 3.000 dollars pour les frais des écoles et 3.000 taëls pour faire des aumônes aux pauvres gens de son pays.

Le vice-roi du Setchoan aurait prié le prince Régent de récompenser spécialement ce gouverneur.

— M. Fang Che-fou vient de refuser de s'occuper des impôts sur l'opium.

Mandchourie

— M. Tchou Koei-Sing, surintendant de la culture des terrains incultes dans la Mandchourie, va se rendre au Japon pour étudier les affaires agricoles.

— M. Toen Kia-tcheng, ancien taotai de la Police de Moukden, est nommé comme conseiller du vice-roi de la Mandchourie; il touche mensuellement 300 taëls d'appointements.

S. E. Yang Che-siang

— Le *Ming-fou-je-pao* (le cri du peuple) raconte dans son numéro d'hier la vie de S. E. Yang Che-siang, actuellement vice-roi du Petcheli:

M. Yang Che-siang originaire du Nganhoei, fut élevé du rang d'académicien; il fut secrétaire de feu le ministre Li Hong-tchang, originaire du même Nganhoei, qui était vice-roi du Petcheli. Grâce à son autorité, M. Yang put être désigné taotai de T'ong-yong, au Petcheli. En 1900, M. Yuen Che-kai fut nommé vice-roi du Petcheli; M. Yang Che-siang le considéra comme son maitre et se nomma son élève devant lui; aussi put-il être promu bientôt juge provincial du Petcheli. Plus tard, il fut nommé trésorier général du Kiangsi, et du Petcheli, puis gouverneur du Chantong, enfin vice-roi du Petcheli pour succéder à M. Yuen Che-kai, lorsque ce dernier fut désigné ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) et conseiller de l'Empire.

Tout le monde sait bien que M. Yang Che-siang put être prommu si rapidement grâce à l'appui du seul Yuen Chekai; cependant, lorsque ce dernier fut destitué de sa charge l'an dernier, M. Yang Che-siang le maudit souvent devant le Trône et fit partir plusieurs mandarins, amis intimes de Yuen Chekai, afin de montrer qu'il n'était pas un des amis, ou partisans de Yuen Che Kai. Il agit ainsi dans le seul but de conserver sa situation; mais tous les journaux disent que ce haut mandarin est un homme très ingrat envers Yuen Chekai, bien que ce dernier, traitre aux Chinois, mérite de subir une grave punition et de jouir des malédictions de tout le peuple de la Chine.

Pékin

Le prince Régent aurait télégraphiquement ordonné à S.E. Tcheng Tsh'oen-hien, ex-vice-roi des deux Koang, qui habite maintenant à Changhaï, de se hâter de venir à Pékin pour lui conférer une très importante fonction.

N. B. Feu l'Empereur Koangsiu aima beaucoup ce fonctionnaire qui était très sévère à l'égard de tous les mandarins et très doux envers le peuple.

— Le ministère de l'Instruction publique à Pékin a envoyé au Japon M. Lou Tcheng yu, administrateur de son ministère, pour y apprendre les sciences de l'Agriculture.

— Le *Oeoupou* aurait envoyé un télégramme à M. Ou Ting-fang, ministre de Chine à Washington, lui ordonnant de lui faire parvenir un rapport sur les règlements qui regissent les impôts sur les voitures et les trains des chemins de fer en Amérique. (*Jentcheoujepao*)

— Un indigène du Chantong, nommé Li Su-tchong, porteur d'une épée, demanda la permission de rendre visite au ministre Tchang Tche-tong. Les portiers du palais de ce ministre le prenant pour un malfaiteur, le livrèrent au tribunal.

L'inculpé déclara au magistrat qu'il voulait seulement présenter à S. E. Tchang Tche-tong cette épée très antique, objet très précieux.

Les mandarins le considérèrent comme fou et le condamnèrent à un an de prison.

—S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, reste encore à Tientsin parce qu'il est un peu indisposé.

— S. E. Tai Hong-tse, ministre de la Justice, nouvellement désigné commissaire impérial chargé de remercier le gouvernement russe pour avoir délégué un fonctionnaire spécial qui a pris part aux cérémonies funèbres de feu l'Empereur Koangsiu, a décidé de partir directement pour Saint Pétersbourg, le 9 juin.

— S. M. l'Impératrice-mère, veuve de l'Empereur Koangsiu, aurait promis de verser annuellement 330.000 taëls pour les livers frais du nouveau ministère de la Marine. (*Senpao*)

— Tous les étudiants chinois, ayant terminé parfaitement leurs études à l'Etranger et ayant dernièrement subi avec résultat leurs examens au palais impérial, ent été divisés en trois classes ; ceux qui sont placés dans la première classe, seront nommés secrétaires ou administrateurs à la Cour de Pékin et aux divers ministères ; ceux qui sont dans les seconde et troisième classes, seront désignés sous-préfets et vice-sous-préfets dans les provinces.

Ils ont été tous reçus en audience impériale, le 5 juin.

Yunnan

— Le gouvernement russe aurait demandé au *Oéoupou* (Affaires étrangères) le droit d'ouvrir un port du commerce sur les territoires de la préfecture de T'iao-nan-fou, au Yunnan. (*Tchonvaije-pao*)

— Sur la demande de S.E. Li King-chi, nouveau vice roi du Yunnan-Koeitch'ou, qui vient de tomber malade en cours de route, le ministère des Finances lui versera une somme de 200.000 taëls; il aurait ordonné aux provinces du Sud de verser au trésor provincial du Yunnan une somme totale de 2.200.000 taëls pour la nourriture des soldats qui vont être recrutés et dirigés à l'européenne. (*Chepao*)

Mandchourie

— S. E. Sie-liang nouveau vice-roi de la Mandchourie, a rendu sa visite aux consuls de France, d'Angleterre, de Russie et de Japon à Moukden, le 25 mai ; le lendemain à ceux d'Amérique et d'Allemagne, et aux autres fonctionnaires étrangers le 27 mai.(*Chechepao*)

Kensou

— S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, a présenté à nouveau un rapport à S. A. I. le prince Régent pour lui demander la permission de démissionner. (*Chepao*

— On dit que le dit vice-roi a récemment délégué à Pékin quelques fonctionnaires pour apprendre les nouvelles méthodes d'administration. (*Ming-fou-je-pao*)

Pékin

— S. A. I. le prince Régent se lève tous les matins à 4 heures ; aussitôt il commence à recevoir les grands conseillers de l'Empire et les autres mandarins qui sont désignés d'avance.

—Un prince et un ministre de Pékin ayant vu une très grande sécheresse dans les environs de Pékin, ont prié le prince Régent de faire personnellement des offrandes au palais Takao pour prier le ciel de faire tomber la pluie ; mais ils ont été gravement blâmés par lui.

—S.E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, n'est pas encore guéri ; il a l'intention de demander au prince Régent une prolongation de son congé.

—Le ministère de l'Instruction Publique à Pékin manque de 2.500.000 taëls, destinés aux diverses écoles ouvertes à Pékin.

Mandchourie

—S.E. Tcheng Tchao-tchang, gouverneur p.i. de Kirin, a récemment reçu du prince Régent l'ordre de garder avec soin tous les biens et propriétés appartenant à M. Yi-koh, généralissime destitué de Soan-yuen-tcheng, originaire du même Kirin.

Kiangsou

— M. Ngai Ts'ie-se,ancien sous-préfet de Vou-tsing-hien, ayant été accusé d'avoir volé au trésor public une grosse somme d'argent,avait été condamné à la prison jusqu'au jour où ce condamné pourrait complètement rembourser ses dettes. Mais il s'est enfui ailleurs.

—La banque chinoise, à Changhaï, désignée sous le nom de Sing-yi dont le directeur général est M.Yng Ke-tch'ang, taotai en titre, a été fermée brusquement samedi dernier.M. Yng Ke-tch'ang s'est présenté lui-même au tribunal de taotai de Changhai pour le pier de le punir. Il a déclaré officiellement qu'il règlera l'affaire dans cinq jours.

— S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, va beaucoup mieux.

— S. E. Li King-chi, nouveau vice roi du Yunnan-Koeitcheou, va arriver d'Hankéou à Changhai ; de là il se rendra au Yunnan.

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant que M. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhai, va être transféré ailleurs etc... Maintenant on nous apprend que toute la haute classe de Changhaï, ayant appris cette nouvelle, s'est empressée d'envoyer avant-hier une dépêche télégraphique aux conseillers de l'Empire pour les prier de maintenir ce taotai à son poste pour le moment, afin que ce dernier règle au plus vite les affaires de la banqueroute de Yueu-yuen.

Honan

— Dans les environs de K'ai-fong-fou sévit aussi une très grave sécheresse.

— M. Yuen Che-k'ai, ministre destitué, demeure à Fei hien, sous la montagne de Sou-meng, où il lit tous les jours des livres de médecine.

Koangtong

— Nous avons à plusieurs reprises informé nos lecteurs de la nouvelle de la mort de M. Lieou Che-ki, taotai du Koangtong qui a récemment été frappé de sept coups de couteau, par des inconnus.

On nous annonce maintenant que le vice-roi des deux Koang a ordonné au sous-préfet de Pang-niu-hien de faire arrêter ces malfaiteurs au plus tard dans dix jours.

Le sous-préfet a donc lancé une proclamation promettant mille dollars à qui pourra prendre vivant l'un d'eux.

Koangsi

— Depuis dix jours, dans les environs de Ngao-tcheou il s'est produit une très grande inondation: les eaux ont atteint plus de 20 pieds. (*Chepao*)

Pékin

— Presque tous les journaux paraissant à Pékin, à Tientsin, à Yn Kéou, à Hankéou et à Changhai attaquent très violemment S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Manddchourie. Aussi celui-ci parait-il très mécontent d'eux et aurait-il prié le prince Régent de les empêcher de publier de fausses nouvelles contre lui. [*Ming-fou-je-pao*]

— S. E. Seng Kia-peng, vice-ministre de la Justice et beau-père de M. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou*, [Postes et Voies] vient de verser 5.000 dollars pour prendre 1.000 actions du chemin de fer du Tché-Kiang; il agit ainsi dans le seul but de s'opposer à l'avis de son beau-fils, ennemi du dit chemin de fer.

— S. E. Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire, trouvant qu'il devient sourd et inutile à cause de son trop grand âge et de ses continuelles maladies, a prié par deux fois le prince Régent de lui accorder la permission de démissionner ; mais le prince Régent n'a pas accédé à sa demande et lui a ordonné aimablement de s'occuper de ses affaires d'après ses moyens.

— Plusieurs fonctionnaires de la Mandchourie, craignant la sévérité de S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, ont quitté leur fonction pour se refugier à Pékin ; là, ils demandent à S. E. Siu Che-tchang, ex-vice-roi de la Mandchourie et nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou*, d'avoir la bonté de les recevoir et de leur donner une bonne place.

— M. Ting Vei-tchong, ancien administrateur du ministère de l'Intérieur, destitué dernièrement à cause de sa complicité avec Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeou-tchoan pou* (Postes et Voies) va être nommé fonctionnaire de la Police à Moukden, grâce à la recommandation de S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie.

— S. E. Li King-chi, nommé vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, craint de partir dour le Yunnan, province très lointaine et très pauvre.

Kiangsou

— Une jeune femme nommée Vang Kia-yung, âgée de 24 ans, originaire de Ts'ing-p'ou-hien, ayant vu que son mari Kou Song-meng, bachelier, est mort brusquement, s'est suicidée en avalant un annan d'or, afin de montrer sa fidélité à l'égard de son mari décédé.

— Tsu Lao-hou, agent de la police chinoise, ayant suivi l'ordre de son magistrat d'aller se saisir des pirates à Pou-tong, a été tué par eux.

Le directeur de la Police décide que la Police donnera à la famille de ce malheureux les salaires de trois années.

Tchékiang

— L'inauguration de la nouvelle banque commerciale du Tchékiang désignée sous le nom de *Ta-t'ong*, a été célébrée le 31 mai dernier ; plus de 200 hôtes nobles assistèrent à la cérémonie. Cette banque est installée à Kia-hing.

Mandchourie

— S. E. Sie-liang, nouveau vice-roi de la Mandchourie, commence tous les matins à 6 heures, à recevoir des hôtes et des fonctionnaires dans son palais pour parler des affaires officielles et administratives.

— M. Vou Tsing-t'sai, taotai et directeur général de la banque impériale, a été destitué de sa charge par le dit vice-roi.

— M.Tcheng Yu-ling, taotai des Finances de Kirin, ayant fait augmenter le trésor public de 1.200.000 taëls pour l'année passée, est décoré de premier degré.

Le prince Régent l'a appelé à Pékin.

—M.Toun Pang-tse, taotai des affaires étrangères à Kirin, est parti aussi à Pékin.

— Le vice-roi de la Mandchourie a prié le prince Régent de faire maintenir à son poste M. Che Jao-ki, taotai de Ping-kiang.

Honan

— S. E. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan, est gravement malade; il a gardé la chambre depuis plus de deux mois.

Koeitcheou

— S. E. Boang Hong-su, gouverneur du Koeitcheou, vient d'être accusé auprès du prince Régent de négligence dans l'interdiction de l'opium.

Ordre impérial

— Le prince Régent ayant reçu dernièrement en audience tous les conseillers de l'Empire, leur a dit ce qui suit :

" Vous, princes, ducs et hauts mandarins de Pékin, devez tous vous souvenir de la faveur que vous aviez reçue de feu notre sainte mère,l'Impératrice-douairière qui est décédée depuis peu de temps. Si vous voulez le faire, il faut que vous fassiez tout votre possible pour m'aider à bien gouverner l'Empire jusqu'au jour de ma mort ; surtout à l'époque actuelle où la Cour suprême met en pratique réelle les lois constitutionnelles, vous ne devez jamais vous montrer négligents pour traiter ces nouvelles méthodes d'admi-nistration.

Cependant, parmi vous, malgré cela, quelques-uns m'ont demandé très souvent la permission de démissionner; cela prouve qu'ils ne désirent pas m'aider à bien gouverner l'Empire et qu'ils oublient la faveur que feu notre souveraine leur avait faite. C'est réellement incompréhensible.

Je vous dis franchement que, si je fais des fautes, vous devez me le dire sans peur, afin que je puisse me corriger. Vous ne devrez plus me présenter aussi facilement votre démission qui va à l'encontre de l'espoir de nos souverains décédés, etc"... (*Chechepao*)

Pékin

—S. E. Tcheng Tei-siuen, nouvellement désigné gouverneur de Moukden, est parti de Pékin, le 7 juin, pour aller prendre possession de son poste.

—S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, reste encore à Tientsin sous prétexte qu'il est malade.

On dit qu'il va venir à Changhai dans quelques jours, car il a reçu du prince Régent l'ordre de se rendre en toute hâte au Yunnan.

— Le prince Tsai-tseng, fils du prince King, nommé délégué spécial pour porter les remerciments de la Chine au gouvernement japonais, a décidé de partir à Tokio, le 23 juin, par le vapeur Hai-tcheou ; il y sera accompagné de cinq fonctionnaires de Pékin.

— M. Pie Su-toun,employé au *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) est délégué à Singkiang où il sera chargé de traiter les affaires postales.

—Le prince Régent a l'intention de rappeler à Pékin M. Hong-chu, ancien gouverneur du Nganthoei, originaire du Kiangsou; M. Vou Ting-ping, ancien gouverneur p. i du Chantong, originaire du Nganhoei; et M. Lou Kia-Koh,ex-trésorier général du Petcheli.

—Le prince Régent ayant lu tous les jours les différents journaux chinois aurait l'intentiou de modifier leurs règlements.

Mais un ministre de l'Empire l'en a empêché très vivement.

Honan

—S. E. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan, a présenté au Trône sa démission pour raison de santé.

—M. Tchou Cheou-yong, trésorier général du Honan, paraît très orgueilleux et cupide; aussi en a-t-il été accusé auprès du prince Régent. Cependant ayant fait un don de 2.000 taëls à un prince de Pékin, il est maintenu à son poste.

Tchékiang

—M. Ngai Siao-hia, trésorier général du Tchékiang, vient d'envoyer à Changhai un délégué, nommé Jeng Peng-p'ou, portant 4.000 dollars, pour exhorter les habitants de l'aider à s'emparer d'un correspondant d'un journal chinois, en leur promettant cette récompense, (*Senpao*)

Kensou

— S.E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, vient de faire parvenir au Trône un autre rapport, déclarant qu'il n'a jamais osé empêcher la mise en pratique des lois constitutionnelles, mais que, réellement, les habitants de la province du Kensou ne sont pas encore arrivés au point de pouvoir pratiquer ces nouvelles méthodes d'administrations, etc... (*Chepao*)

Mandchourie

— S.E. Sie-liang, vice-roi de la Mandchourie, vient de présenter au Trône un rapport dans lequel il dit qu'il déteste beaucoup tous les fumeurs d'opium et les gens qui aiment à jouer de l'argent et à s'amuser dans les maisons de prostituées et que, par conséquent il infligerait toutes les fois une grave punition aux mandarins qui commettent ces fautes susdites

Le prince Régent ayant lu ce rapport, l'a félicité fortement. (*Sinvanpao*)

Koangsi

— M. Tch'ai Ki-ming, préfet-adjoint de Chang-se-ting, au Koangsi, étant gravement accusé de cruauté auprès du Prince Régent, a été destitué de sa charge.

Chantong

— S. E. Yuen Su-hiong, gouverneur du Chantong, vient de promettre le versement annuel de 2.000 taëls à l'école supérieure de Changhai.

—M. Tchou Ki-hien, trésorier général du Chantong, est accusé auprès du Trône de cupidité et de négligence dans les nouvelles administrations.

Aussi va-t-il subir la destitution et ne pourra-t-il jamais être nommé à nouveau fonctionnaire.

Kiangsou

— Le 23me jour de la lune courante (aujourd'hui 10 juin) aura lieu une grande réunion de tous les notables et conseillers au jardin *Si-yuen* située à Zia-kiao, dans le but de recevoir les nouveaux conseillers de districts et ceux de la province, nouvellement élus.

— Le 13 courant, tous les conseillers provinciaux du Kiangsou tiendront une réunion générale au temple de Confucius installé dans la ville de Nankin.

— Pendant la nuit du 6 juin, on a tué brusquement à Nankin Road un jeune lettré chinois, nommé Vang Yong-seng, fils d'un ex-directeur des bacheliers de Tsing-pou-hien ; il était étudiant révolutionnaire au Japon, dit-on ; mais, lors de son retour en Chine, il a révélé tous les noms des révolutionnaires aux les autorités. C'est pour cela qu'il était très détesté de tous les révolutionnaires et qu'il a été ainsi massacré par l'un d'eux. (*Jentcheouiepao*)

***

NOMINATIONS

Pékin

— Nous avons annoncé que dans peu de temps il y aura un grand changement parmi les hauts mandarins de Pékin ; maintenant on nous dit ce qui suit :

S. E. Siu Che-tch'ang va être nommé ministre de l'Intérieur.

S. E. Li Tien-ling, ministre de l'Instruction publique.

S. A. I. le prince Cheou, ministre de la Guerre.

S. A. I. le prince Tsai-tseng, ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies).

S. E. Lien-k'oei, vice-roi du Chensi-Kensou en remplacement de S. E. Seng-yong qui va être destitué.

S. E. Vang Su-nan, gouverneur du Singkiang.

S.E. Sha Tcheng-ping, ministre de la Marine.

Pékin

— S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, va être nommé professeur général du nouvel Empereur Siuen-t'ong.

— M. Kao Eul-k'ien va être désigné taotai chargé des affaires étrangères au Koangtong.

— M. Li Tien-ling, ancien ministre p.i. du *Yeou-tchoan-pou*, va être transféré gouverneur du Kiangsou ; mais il n'est pas désireux de recevoir ce poste.

— M. Vang Ta-sie, premier vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou*, va être transféré membre du *Oéoupou*.

— M. T'ie-liang, actuellement ministre de la Guerre, va être désigné vice roi du Chensi-Kensou en remplacement de S. E. Seng-yong qui va démissionner.

Pékin

—S E. Tcheng Tch'oen-hien, ex-vice-roi des deux Koang, va être désigné ministre de la Marine.

—M. Toun Poang-che est nommé tao ta chargé des affaires étrangères à Kirin.

Pékin

— Le prince Régent aurait déclaré qu'il a l'intention de promouvoir M. Toang Tchao-yi qui est encore en Europe, au poste de ministre des Finances afin que S. A. I. le prince Tsai-tse soit tout entier à s'occuper des affaires du nouveau ministère de la Marine.

***

OPIUM

Chensi

— S. E. Ngan-cheou, gouverneur du Chensi, vient de présenter au Trône un rapport dans lequel il déclare que dans la province du Chensi il y a plus de 160.000 indigènes qui ont complètement abandonné l'habitude de fumer l'opium et que tous les territoires de la culture du pavot seront transformés, à l'automne prochaine, en celle du coton et du murier.

Le prince Régent l'en a beaucoup élicité et lui aurait promis un avancement rapide. (*Chepao*)

***

PRESSE

Foukien

—M. Lou Hio-ping, juge provincial du Foukien, fils de S. E. Lou Tchoan-ling, conseiller de l'Empire, vient de faire suspendre un journal de langue indigène *Pao-hoa-pao* qui aime à se moquer des mandarins.

Pékin

—S. A. I. le prince Régent a récemment dit personnellement aux deux ministres de l'Empire Che-cheou et Tchang Tche-tong ce qui suit : " Je ne comprends pas pourquoi les journaux que je lis tous matins, publient les nouvelles qui ne sont pas encore publiées par moi; parfois les rapports qu'un mandarin présente sont brûlés par moimême, les journaux le publient encore malgré cela,c'est une chose tout à fait étonnante; je crois qu'il y a sans doute quelques secrétaires de la Cour suprême qui les donnent en publication secrètement. J'espère que vous apporterez tous vos soins à ce sujet et que vous punirez très sévèrement ceux qui le font. (*Ming-fou-je-pao*)

Hounan

— Un nouveau journal désigné sous le nom de *Yuen-Siang-che-yi-pao* (journal de l'industrie du Hounan) paraitra à Chang-cha (capitale provinciale du Hounan) dans le mois de juillet prochain.

Nganhoei

— Un nouveau journal désigné sous le nom de *Nganhoei-pa-hoa-pao* (journal du langage du pays du Nganhoei) dont le rédacteur en chef est M. Li Sing-fa, paraîtra dans ce mois-ci à Ang-king [capitale provinciale du Nganhoei].

***

CHEMINS DE FER

Nganhoei

— La Compagnie du chemin de fer du Nganhoei vient de faire un emprunt à une société étrangère du nom de Pao-ling Kong-se; on en a récemment informé le vice-roi de Nankin, mais celui-ci ne le croit pas. (*Chepao*)

D'après le *Chechepao*, M. Tcheou Vei-si, directeur général du dit chemin de fer, voyant que cet emprunt n'a pas de résultat, aurait l'intention de démissionner.

Nganhoei

— Nous avons signalé hier la nouvelle, annonçant que la compagnie du chemin de fer du Nganhoei aurait fait un emprunt avec une compagnie étrangère du nom de Pao-ling-Kong-se, qui aura le droit d'acheter pour cette voie ferrée tout le matériel nécessaire à sa construction.

Maintenant, le vice-roi de Nankin ayant appris que le *Yeou-tchoan-pon* (Postes et Voies) a permis à la compagnie de chemin de fer du Nganhoei de contracter cet emprunt, aurait adressé avant-hier un télégramme au dit ministère, afin que ce contrat soit annulé le plus tôt possible, car il ne veut pas voir un second procès très important se produire au Nganhoei où il y a déjà maintenant le procès des mines de Tong-koan-chan entre les Anglais et les notables du Nganhoei. (*Tchonvaijepao*)

Honan-Chensi

—Le prince Régent aurait ordonné aux autorités du Honan et du Chensi de faire construie au plus vite la ligne ferrée de Lou-yang à Tong-koang dont la longueur sera de 370 li et qui nécessite la somme de 16.000.000 taëls. (*Senpao*).

—Le *You-tchoan-pou* (Postes et Voies) aurait ordonné aux hauts mandarins des dites provinces de faire terminer la ligne ferrée sus-déssignée pendant ces cinq ans; passé ce délai si les travaux ne sont pas finis, ces mandarins auront à subir une punition. (*Chepao.*)

Setchoan-Hankéou

—Les notables du Setchoan déclarent que la nouvelle annonçant un emprunt fait par leur province pour la construction de la ligne ferrée du Setchoan à Hangksou, est complètement fausse.

— S. E Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, chargé de la direction générale du chemin de fer Setchoan-Hankéou, avait engagé uu Allemand comme ingérieur général pour cette ligne. Cependant les notables du Setchoan n'acceptant pas cet ingénieur allemand, ont engagé M. Tchoan T'ien-yeou en qualtité d'ingénieur général de ce chemin de fer. [*Chepao*]

Pékin

— Dans un rapport du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) il est dit :

M. Yuen Vei-hou, administrateur du chemin de fer et M. Cha Hai-ngan (M. Charignon) conseiller général des chemins de fer de la Chine sont très versés dans les sciences techniques sur les travaux de la ligne ferrée et sur la géographie, ils sont vraiment dignes de se charger d'examiner et de tracer les voiez ferrées de K'ai-Siu-Hai-Tsing etc.....

Commentant cette nouvelle,le *Sinvanpao* dit que M. Yuen Vei-hou croyant que ces affaires sont très importantes, a décidé de descendre de Pékin au Kiangsou par le chemin de fer King-Hang, le 1er juin, accompagné de M. Charignon et deux autres mandarins.

Ce journal continue, donnant la nouvelle suivante: "M. Charignon, d'origine française, qui est marié avec une noble femme de Foutcheoû (Foukien), depuis qu'il a été engagé comme conseiller de chemins de fer de la Chine,s'est toujours montré très fidèle à l'Empire et n'a jamais quitté son emploi, même pour un jour. Il vient en outre de se faire naturaliser chinois afin de se montrer encore plus énergiquement dévoué aux intérêts de la Chine." (*Sinvanpao*)

***

AFFAIRES ÉTRANGERES

Pékin

—Le 31 mai, les membres du *Oéoupou* (Affaires étrangères) ont offert un grand festin d'adieu à M. l'ex-ministre des Etats-Unis à Pékin, nouvellement désigné ministre à Saint Pétersbourg.

Nganhoei

— Au sujet de l'affaire des mines de Tong-koan-chan, les notable du Nganhoei se montrent plus énergiques pour protester contre la demande de Sir John Lister Kaye.

— Un lettré nommé Li-tou a envoyé avant-hier un long télégramme à M. Le King-fang (Lord Li) ministre de Chinn à Londres, pour le prier de faire tout son possible afin que le contrat des mines du Ton-koan-chan soit annulé ; il menace en même temps de tuer toutes les personnes de la famille de ce ministre, si ce dernier refuse de le faire. (*Ming-fou-je-pao*)

Nganhoei

— Au sujet de l'affaire des mines de Tong-koan-chan, Sir John Lister Kaye et le *Oéoupou* font tout leur possible pour faire en sorte que S. E. Toan-fang, vice-roi des deux Kiang, ordonne à tous les notables du Nganhoei de ne plus s'opposer aux Anglais, afin que ce procès puisse être réglé plus aisément. (*Chepao*)

— D'après le même journal, Sir John Lister Kaye ne sait plus quoi répondre aux notables du Nganhoei; il a l'intention d'aller dans pays pour un autre y exploiter des mines. Cependant les notables refusent énergiquement d'accepter cette demande.

Hounan

— Un navire de guerre anglais est ancré au lac Pou-yang, dans la province du Kiangsi ; il va entrer bientôt vers le Hounan. Le gouverneur du Hounan avec les notables de cette province ont prié le *Oéoupou* de l'en empêcher par l'intermédiaire du ministre d'Angleterre à Pékin. (*Jentcheoujepao*)

- Deux navires de guerre japonais sont arrivés aussi au Hounan ; de là, ils vont s'avancer jusqu'au Houpé. (*Jentcheoujepao*)

Nganhoei

— Au sujet de l'affaire des mines de Tong-Koan-chan, S E. Cheng Kia-nei, ministre de l'Empire et originaire du Nganhoei, paraît très énergique pour protester contre l'avis de Sir John Lister Kaye. (*Tchonvaijepao*)

— Toutes les nations étrangères se moquent beaucoup de Sir John Lister Kaye pour le procès des mines de Tong-Koan-chan. (*Chepao*)

Amérique

— S. E. Vou Ting fang, ministre de Chine à Washington, vient d'informer le *Oéoupou* (Affaires étrangères) que le président des Etats-Unis a récemment lancé un ordre, interdisant sévèrement de maltraiter les Chinois résidant en Amérique. (*Jentcheoujepao*)

***

TROUBLES

Foukien

—Les rebelles de la société séditieuse de *Sè-tien-hoei* (société des trois points) se soulèvent contre les mandarins; leurs complices distribuent partout les étoffes sur lesquelles sont imprimés le sceau et des documents révolutionnaires.

On dit que plusieurs habitants se joignent à leurs rangs. (*Jentcheoujepao*).

Hounan

—On vient d'arrêter dans une pagode de bonzesses deux fameux brigands; ils vont être décapités.

Koangtong

—Deux fameux révolutionnaires, dont l'un s'appelle Tcheou-jei et l'autre Tcheng King-fa, vi nnent d'arriver du Siam à Hongkong où ils attendent la bonne occation pour fomenter des émeutes ; ils ont des armes de première qualité.

N. B. — Ce dernier brigand Tcheng King-fa fut sous-préfet de Koei-hien au Koangsi et destitué de sa charge par S. E. Tcheng Tch'oen-hien, ex vice-roi des deux Koang, pour avoir témérairement tué plusieurs innocents de sa sous-préfecture ; lorsque ce vice-roi le menaça de le condamner à la décapitation, ce brigadn s'est enfui au Siam. (*Chepao*)

Nganhoei

—Nous avons signalé la nouvelle an nonçant les émeutes produites par des révolutionnaires à Cheou-tcheou; maintenant on nous apprend que leurs trois chefs Tchao et Hoei ont été arrêtés en engagements et un autre chef Yng a été tué par les soldats réguliers. (*Sinvanpao*).

Tchékiang

—Les contrebandiers du sel, se cachant au lac Tai, viennent de se soulever sur la frontière entre le Kiangsou et le Tchékiang.

—Treize familles très riches à Linglang ont été pillées; mais à cause du secours des soldats réguliers, un chef du nom de Siao-vou-zang a pu être pris.

Koangsi

—Un fameux rebelle du Koangsi, nommé Hoang Long-ting qui avait été arrêté il y a deux ans par l'ex-généralistime du Koangsi, M. Ting-vai, était devenu officier; mais dernièrement, il se mit à nouveau dans les rangs des révolutionnaires et se préparait à fomenter une violente émeute au Koangsi et au Koangtong; heureusement on parvint à le prendre, il fut décapité aussitôt après son arrestation.

—Les complices du docteur rebelle, Sung yat seng se sont soulevés dans différents pays importants des deux Koang. (*Jentcheoujepao*)

***

MINES

Nganhoei

— Au sujet de l'affaire des mines de Tong-Koan-chan, un mandarin du *Oéoupou* fait tout son possible pour aider secrètement Sir John Lister Kaye et pour protester contre la demande des notables du Nganhoei.

— Une société pour une opposition absolue aux Anglais au sujet des mines de Tong-Koan chan, a été fondée avant-hier à Changhai par plusieurs notables et négociants du Nganhoei résidant à Changhai.

Ngankoei

—Pour l'affaire des mines de Tong-Koan-chan, un haut mandarin de Pékin, originaire du Nganhoei, a envoyé récemment à S. E. Li King-fang (Lord Li) ministre de Chine à Londres, fils de feu ministre Li Hong-tchang et originaire du Nganhoei, le télégramme suivant :

Monsieur Li.

Au sujet de l'affaire des mines de Tong-Koan-chan, notre pays, vous ne deviez jamais faire la proposition qu'elles soient exploitées avec les capitaux sino-anglais. Vous devez offenser des Etrangers plutôt que mécontenter vos compatriotes. Est-ce que vous n'avez pas vu l'exemple de M. Vang Ta-sie, vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* qui, ayant aidé les Anglais pour l'emprunt du chiemin de fer du Tchékiang, a été chassé et méprisé par ses compatriotes, et ne cregnez-vous pas de l'imiter? Faites attention, et pensez bien ; sinon, peut-être vous n'aurez plus le bonheur de revoir vos compatriotes et ne pourrez jamais honorer votre père qui est sous la terre etc... (*Jentcheoniepao*)

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

3 Juin 1908	3 Juin 1909
Mini. 15,8	18.7
Max. 30,3	24,1
Moy. 23,05	21,40
4 Juin 1908	4 Juin 1909
Mini, 18,9	21,2
Max, 24,6	33,1
Moy, 21,75	27,15
5 Juin 1908	5 Juin 1909
Mini, 17,2	21,6
Max, 26,1	26,0
Moy, 21,65	23,80
7 Juin 1908	7 Juin 1909
Mini. 16,0	20,1
Max, 31,1	23,1
Moy, 23,55	21,60
8 Juin 1908	8 Juin 1909
Mini. 17.6	19.4
Max. 28.2	30.3
Moy. 22.90	29.85
9 Juin 1908	9 Juin 1909
Mini, 19 4	18,1
Max, 23,2	22,2
Moy, 21,30	20,15

MARINE

L'Alger est de retour à Changhaï de sa croisière au Japon.

LE CHOLERA

Une femme chinoise es t morte le 6 courant sur la Concession internationale, dans King Loong Ka, des suites du choléra. C'est le premier décès de cette nature cette année.

PROCHAIN DEPART

M. Bland, de la "British Chinese corporation" quittera Pékin pour l'Angleterre le 14 Juin. Son retour aura lieu à l'automne prochain.

DISTINCTION HONORIFIQUE

D'après les journaux de Pékin, le tzar de Russie aurait décoré Sir Robert Bredon, inspecteur général p.i. des Douanes impériales chinoises, de l'ordre de St. Stanislas.

TENTATIVE DE SUICIDE

Une femme chinoise, qui se trouvait à Woosung, sur le vapeur *Poyang*, a tenté de se suicider en se jetant à l'eau. Elle put être repêchée à temps et fut remise ux autorités en arrivant au port.

NOS CONFRERES

Tientsin possède un nouveau journal hebdomadaire, le *Tientsin Sunday journal*, dirigé par M. Borioni, qui nous paraît avoir bonne allure et auquel nous souhaitons longue carrière.

APPEL D'OFFRES

Le 7 courant, les soumissions ont été ouvertes par le bureau du chemin de fer du Tchékiang pour 21 locomotives. Plusieurs nationalités ont fait des offres, mais par suite de l'absence de S.E. Tang, directeur, les résultats sont ajournés.

DEPLACEMENT

M. Dopfeld, receveur du bureau de poste de Changhaï, accompagné de Mme Dopfeld, est parti hier, 3 Juin, par *Saikio Maru* pour un voyage de quelques semaines en Mand chourie. M. Jasson fera l'interim durant son absence.

SUICIDE

On rapporte que M.R.H. Appel, des douanes impériales chinoises a été trouvé mort dans sa chambre, le 28 Mai à Canton. On suppose que le défunt s'est suicidé, car une balle de revolver lui avait traversé le cœur.

DE RETOUR

Nous avons le plaisir d'apprendre le retour parmi nous de M. Ghisi, dont nous avions annnoncé la rentrée définitive en Europe, mais qui a dû revenir prendre la direction de la banque italienne, par suite du départ de M. Bassano, son neveu, qu'une maladie a récemment obligé de rentrer en Italie.

ARRESTATION

On a procédé hier à l'arrestation d'un chinois, ex-boy au bureau de la poste chinoise qui, en octobre dernier, s'était rendu coupable d'un vol de $ 24 24,25 Depuis cette époque on avait perdu sa trace, quand il fut signal hier sur la Concession internationale. Il comparaîtra devant la Cour mixte la semaine prochaine.

LE TEMPS

Sont-ce les offrandes aux bouddhas, dispensateurs de la pluie, prescrites par les mandarins, mais toujours est-il que depuis quelques jours nous sommes servis à souhait. Les orages succèdent aux grains et les grains aux orages. Celui de la nuit de dimanche à lundi fut particulièrement terrible et la pluie qui l'accompagnait quelque peu inusitée dans sa violence.

Gare aux moustiques maintenant.

DE PASSAGE

M. Mottet, ancien soyeux de la Maison Ollivier et Cie de notre ville, qui était établi à Yokohama depuis une douzaine d'années, était de passage ici, hier, avec sa famille.

Il rentre en France à bord du *Polynesien.*

Nos meilleurs vœux.

COURSES DE BICYCLETTES

Rappelons que c'est cet après-midi, à 2 h, qu'a lieu la course de bicyclettes organisée par la " Shanghai Athletic Association ", que nous avons annoncée.

Mrs. Landale a bien voulu accepter de distribuer les prix qui seront au nombre de deux si quatre concurrents terminent le parcours et de trois s'il y a six concurrents. Il y aura aussi un prix par tours. Les concurrents inscrits sont MM. G. O. Achermann, G. H. Ackermann, T. P. Dunne, C. Mills, G McLorn G. B. Stormes, C. Culty et W. T. Rose.

COUR MIXTE FRANCAISE

A l'audience du Vendredi 4 Juin, à la Cour mixte française, devant M. Nie Tchong cheng, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Une femme	Patron de la maison incendiée No 409 rue du Consulat	Relâchée sous caution
Un chinois	Employé de la dite maison	Attendre
,, ,, ...	Vol de différents vêtements........	1 mois de cangue et 8 mois de prison
,, ,, ...	Complice du précédent........	1 mois de cangue et 2 mois de prison
,, ,, ...	Vol d'un paquet de vêtements	1 m. de cangue et 1 m. de prison
,, ,, ...	Complice du précédent........	do
,, ,, ...	Vol de différents vêtements en coton........	1 mois de cangue et expulsé
Un Européen........	Dette de 1.000 taëls	Doit rembourser sa dette avec les intérêts à 6%
Deux chinois	Dépôt de matériaux sur la voie publique........	$ 5,00 d'amende chacun
Un ,, ...	Coups envers un chef contrôleur de la Cie de tramways dans l'exercice de ses fonctions	$ 10,00 d'amende
,, ,, ...	Garant d'un chinois en fuite pour dette de $ 12,00 de loyer	Peut sortir sous caution
Un chinois	Vol d'un morceau de viande	3 jours de prison
Un jeune	Vol d'une pipe en cuivre	Sera remise à sa mère
Un chinois	Vol de différents objets	1 semaine de prison
Une fille	A quitté le domicile de ses beaux parents	Remise à sa mère
Un chinois	Vol de jujubes........	3 jours de prison et expulsé
,, ,, ...	Vol d'un paletot à bord d'un bateau	1 semaine de cangue
,, ,, ...	Vol d'un rouleau de cuir	2 semaines de prison
,, ,, ...	Vol d'un canard........	3 jours de prison
,, ,, ...	Vagabondage	Expulsé
,, ,, ...	Accusé de vol d'un paquet de vêtements........	Attendre pour enquête
,, ,, ...	Escroquerie de $ 126,00 au jeu........	2 mois de prison et expulsé
,, ,, ...	Complice du précédent	do
,, ,, ...	do	do
,, ,, ...	do	Expulsé
,, ,, ...	Vol de $ 202,00 à son patron........	4 mois de prison
,, ,, ...	Patron de la maison incendiée No 1 cité 5 rue Petit........	Relâché sous caution
,, ,, ...	Patron de la maison incendiée No 3 passage Ricard........	Attendre pour enquête
,, ,, ...	Pour fausse plainte........	3 mois de prison
Une femme	Impliquée dans la dite affaire	2 semaines de prison
Un chinois	Patron de la maison incendiée No 203 rue du Consulat........	Relâché sous caution
Un ,, ...	Fils du précédent........	Attendre
Une femme	Servante de la dite maison........	do
Un chinois	Violation de domicile	1 semaine de prison
Une femme	Impliquée dans le détournement d'une fille à Nankin	Relâchée sous caution
Une femme	do	Peut sortir sous caution
Un chinois	Contravation à l'art VIII du règlement sur les voitures, excès de vitesse	$ 10,00 d'amende
Une femme	Accusée de vol d'une paire de bracelets en or........	Attendre
Un chinois	Rupture de ban........	7 jours de prison et expulsé
,, ,, ...	Patron de la maison incendiée No 1 Cité 5 rue Petit	Relâché sous caution
,, ,, ...	Gérant de l'hôtel Hong fo No 33 rue Petit en faillite	Attendre

MOUTRIE'S HALL

Comme nous l'avons annoncé, la direction de cet établissement a corsé son programme par des vues cinématographiques, inédites à Changhaï. Aussi le succès s'accroît-il de jour en jour. Comme il est d'usage, les vues données seront changées deux fois la semaine.

EN MISSION D'ETUDES

Nous avons plaisir à souhaiter la bienvenue à M. Joseph de Luigi, qui vient d'arriver parmi nous, envoyé par la Société de Géographie de Milan en mission d'études, et qui compte passer quatre mois en notre ville puis rayonner de là dans la Chine centrale et la Chine du Nord.

NAVIGATION

M. G. H. Crosse, agent général en Orient de la " Milwankee and Puget Sound railway Co ", est arrivé ici dimanche par *Tenyo Maru.* M. Corse établira une agence à Changhaï, connexe avec le nouveau service transpacifique de la " Osaka Shosen Kaisha ". Le premier vapeur partira de Hongkong le 3 Juillet pour Tacoma, viâ Changhaï et les ports du Japon.

DECES

Nous avons le regret d'apprendre le décès, survenu le 7 juin, à l'Hôpital général, de M. John William Jones de la " China Mutual Life Insurance Co." Le défunt, qui avait été envoyé à Saigon il y a quelques mois, avait dû, malade, revenir à Changhaï et rentrer aussitôt à l'hôpital, où il est décédé à l'âge de 29 ans.

ANNIVERSAIRE

Hier, 3 Juin, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de S.M. le roi de Danemark, une réception a eu lieu chez M. Hansen, consul général de Norvège, qui remplit les fonctions de consul du Danemark.

Nombreux furent les sujets danois et résidants qui se rendirent au consulat féliciter M. Hansen qui recevait chacun avec sa bonne grâce habituelle.

* * *

Le vingt-cinquième anniversaire du collège anglo-chinois a été célébré hier soir, à sept heures au milieu de nombreux chinois et résidants.

PETITE GREVE

Une petite grève s'est produite dans la journée de mercredi parmi les coulis ricsha. On sait que les propriétaires des ricshas caoutchoutés ont augmenté le prix de location de leurs véhicules et beaucoup de coulis se sont mis en grève.

De nouveaux coulis ont été engagés, mais grâce aux grévistes ils eurent beaucoup de mal. Dans la soirée les prix furent réduits et l'ancien tarif rétabli : la grève prit immédiatement fin.

SERVICE D'INCENDIE A TONKADOU

Les administrateurs du théâtre chinois de Tonkadou voulant assurer à leur clientèle toute la sécurité nécessaire, se sont abouchés avec la municipalité de Tonkakou pour obtenir les fonds nécessaires à l'achat d'un matériel d'incendie, du même genre que celui du *Torrent*. Les fonds ont été accordés. Ce matériel comprendra 2 dévidoirs avec chacun huit longueurs de manche, 1 caisson contenant lances, raccords etc, 1 petite échelle Magirus à bras, plusieurs échelles à coulisse, des flambeaux à acétylène, etc.

CINEMATOGRAPHE PARISIEN

La direction "d'Astor House Hôtel" a, comme l'an dernier, installé un cinématographe dans ses jardins, le long du fleuve. cette fois l'organisation est parfaite : tente mobile en cas de pluie, fauteuils réservés, loges même, tout a été prévu pour le confort du public. Les films tous nouveaux seront changés chaque mardi et vendredi et des arrangements ont été pris pour avoir la musique municipale deux fois la semaine, les mercredis et samedis. Ouverture le 7 courant et séances tous les soirs à neuf heures.

NOTES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES

Le bruit s'accrédite que le successeur de M. Rockill, comme ministre des Etats-Unis en Chine, serait M. Jenks. On se souvient que M. Jenks fit partie, il y a quelques années, de la commission financière qui préconisa énergiquement l'adoption en Chine du monométallisme d'or.

***

M. W. P. Keer, attaché commercial à la Légation d'Angleterre, récemment arrivé du nord de la Chine, a ouvert au consulat général un office commercial temporaire. Le séjour de M. Keer à Changhaï sera d'environ une semaine après quoi il retournera à Pékin.

SERVICE DES EAUX

Hier matin, vers 3 hres, une conduite d'eau s'est crevée à la jonction du boulevard de Montigny et des rues Ratard et du Consulat, juste à l'endroit où cette conduite passe au-dessus de la voûte qui recouvre la *creek* de l'Ouest. Ce n'est guère que vers 6 hres que les ouvriers chinois se sont mis au travail. Le macadam et la berge de la *creek*, du côté où elle n'est pas couverte, ont été ravinés par l'énorme quantité d'eau qui s'est échappée.

Avant que la police n'eût établi son barrage, un ricsha s'est enfoncé jusqu'à mi-roue dans le sol, à proximité de l'endroit où la conduite s'était crevée : le couli eut grand peine à retirer son véhicule de la mauvaise position où son inattention l'avaitims.

VOL

Le 6 courant, au matin, d'audacieux voleurs firent une visite 67 Broadway, où ils s'emparèrent d'environ 600 dollars en billets de banque et de pierres précieuses et jade pour plusieurs centaines de dollars. Une enquête, ouverte par la police, est jusqu'à présenty restée sans résultat.

***

Nous avons relaté le vol commis il y a quelques jours dans Broadway qui eut pour résultat une soustraction de $ 600 et de nombreux bijoux.

Mais le ou les voleurs ont laissé en gage une lettre qui ne manque pas de piquant. Cette lettre, trouvée sur une table, le jour où le vol fut découvert, disait en substance—ceci d'après les journaux chinois :—

"Monsieur—Je suis un grand voleur; j'habite la première montagne du Kiangsou, mais j'ai absolument besoin de six cents dollars et je les prends chez vous. Si vous avez une communication à me faire, vous me trouverez à la montaque ci-dessus. Excusez-moi pour le dérangement"

Nous aimons à croire que l'homme aux six cents dollars aura ajouté à sa lettre " Salutations distinguées " ou encore " Sincères condoléances." Quand on est poli, on ne l'est pas à demi.

MARIAGES

Le 5 Juin, a été célèbré à Holy Trinity Cathedral, le mariage de M. John Benett Ferrier, de la " British America Tobacco Co " avec Miss Louise Elliott. Le temple était rempli d'amis, heureux de manifester leur sympathie aux jeunes époux. A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu 19 Seward road chez Mrs F. C. Geraghty. Le jeune couple va passer sa lune de miel au Japon.

***

Avant-hier, 7 juin, a été célébré à " Union Church " le mariage de M. Denis E. Donelly, un sportsman, fort connu de Changhaï, avec Miss Elisabeth Johns. La cérémonie avait réuni un grand nombre d'amis, qui ont assisté ensuite à une réception chez M. Emerson 14 Markham road. Les jeunes époux vont passer leur lune de miel au Japon.

***

Dans la plus stricte intimité a été célèbré, samedi 5 juin, le mariage de M. Daniel Coath avec Miss Clyde. Les nouveaux mariés sont partis au Japon.

SERVICE DES TRAMWAYS

Hier matin à 10 hres ½, au même tournant que celui où se produisit déjà la collision, dont nous avons parlé il y a quelques jours, un tramway a déraillé, gênant la circulation pendant près d'une heure.

Puisque nous parlons de tramways des ordres ne pourraient-ils pas être donnés au chinois, chargé de passer de l'huile dans les rails des courbes, de s'acquitter plus consciensement de sa besogne. Hier matin à 11 hres ½ à la courbe du quai du Yang King Pang et de la rue Moutauban, les tramways faisaient au virage un tintamare assourdissant : les rails à cet endroit sont pourtant déjà fortement rodés, ce qui n'empêche que la limaille jonche le sol après chaque passage de tramway. L'huile atténuerait certainement et le bruit et l'usure.

***

Hier, vers 9 hres du matin, une collision s'est produite entre deux tramways au croisement des rues du Consulat et de Montauban, l'une des voitures a été jetée hors des rails et est venue se placer absoment en travers de la double voie de la lurue de Consulat, exactement en face du magasin d'approvisionnement général.

Il en est résulté un arrêt presque complet de la circulation dans la rue du Consulat. Huit tramways étaient immoblisés dans la rue Moutauban à 10 heures. La circulation a été rétablie à 10 heures ½ environ.

CONCERTS

Les concerts du Town Hall qui viennent de se terminer pour cette saison ont eu la faveur constante du public On ne peut que reconnaître l'effort fait par M. Buck et son orchestre qui ont déjà à l'étude pour la saison prochaine les œuvres suivantes :

"Symphonie Fantastique" (Berlioz ; "From the New World" symphony (Dvorak) ; selection from "Hansel and Gretel" (Humperdinck) ; Hungarian Dances, and "Academic" overture (Brahms); "Freischutz" overture (Weber); "Enigma" Variation, "Wand of Youth" Suite No. 1 (Elger); "Helena" Variations (Grauville Bantock); Symphonie Suite " The Seasons " (Edward German) Symphonic Variations in E minor (Hubert Parry) ; "The Land of the Mountain and the Flood" overture (MacCunn); Overture to "Tannhauser" and "Bacchanal and Venusberg" music, Prelude to "Lohengrin," selection "Die Walkure" and the "Seigfried Idyll" (Wagner) ; Overtures "Melusine" and "Calm Sea and Prosperous Voyage" (Mendelssohn) ; selection from "Aida" (Verdi); Symphony Pathetique" (Tchaikowsky)

Voici qui promet de belles séances musicales et réjouira par avance les mélomanes.

LA MORT DE M. DE LA VERRIERE

Nous avons relaté en son temps la mort de M. de la Verrière, chancelier du consulat de France à Hankeou qui, le 28 Mai, s'est noyé dans le Yangtze.

D'après des renseignements récents, M. de la Verrière devait avec quelques amis aller visiter Nangshikouan. Les amis de M. de la Verrière étaient à bord avant le départ du bateau, le *Kinling*, mais le malheureux chancelier en retard, arriva juste au moment où le vapeur démarrait et se trouvait à environ deux yards du ponton. M. de la Verrière, voulut sauter à bord, mais le pied lui manqua et il tomba à l'eau. Aucun européen n'avait vu l'accident, mais des chinois lancèrent une corde que notre compatriote ne put saisir et il coula à fond. Malgré toutes les recherches faites, le corps n'a pu être retrouvé.

M. de la Verrière n'avait que des sympathies à Hankeou et sa mort tragi-

que a vivement impressionné la communauté. En cette douloureuse circonstance l'*Echo de Chine* adresse à la famille du disparu ses sincères condoléances.

LES BILLETS DE BANQUE

Les chinois. sont décidément en mal de patriotisme En tout et pour tout ils veulent voler de leurs propres ailes, sans souci de la chute possible où ils risquent de se casser les reins.

Voici maintenant qu'ils se mettent en tête de vouloir, dans tous les ports à traité, refuser les billets de banque européens, non qu'ils ne leur accordent pas confiance, mais par pur patriotisme. Rien des européens, rien, pas même leurs billets de banque tel est, paraît-il, le nouveau mot d'ordre.

En vérité ceci ne manque pas d'imprévu car, à voir la facilité d'éclosion des billets de banque chinois la plupart émis sans contrôle, à jet continu, il est un peu permis de douter de la sureté de leur valeur.Le chiffre qui les enjolive n'est pour beaucoup qu'une étiquette, ils ont la valeur du papier, sans plus, ce n'est peut être pas suffisant.

Et l'on est en droit de se demander si les protagonistes de ce nouveau mouvement jouissent bien de toute leue raison. C'est d'une telle fantaisie que cela a toutes les allures d'une gageurr Et si nous faisions la réciproque?

DOUX PAYS !

La Cour Mixte internationale a jugé, dans son audience du 3 Juin, une affaire qui mérite d'être enregistrée :

L'accusée, concubine d'un chinois habitant 233,Changsha road, était poursuivie pour mauvais traitements envers une fillette, sa domestique. La femme, fumeuse d'opium, s'employait en effet à faire rougir des épingles qu'elle enfonçait dans la peau de la malheureuse fillette. Celle-ci, qui était présente à l'audience, avait la figure et le corps remplis de cicatrices en tout semblables a des restes de petite vérole, cicatrices qui, au dire des docteurs, proviennent des piqures à elles faites par la mégere en question.

De plus la fillette porte sur le corps de nombreuses traces de coups qu'elle recevait journellement.

La Cour a octroyé à la sympathique créature six mois de prison et a ordonné que l'enfant soit confiée au "Slave Girl's Refuge",

Est-ce bien suffisant ?

CIRQUE HARMSTON

Malgré le mauvais temps de vendredi soir, le concours de sauts organisé par le cirque Harmston avait attiré un public nombreux. Huit chevaux étaient inscrits mais quatre seulement se sont présentés: *Johnny*, *Halifax*, *Paddy* [*ex Sikawei-chief*] et *el-Criollo*. Il était évident que les lumières et le public énervaient quelque peu les poneys. *Johnny*, se déroba par trois fois ; *Halifax* ne sauta qu'au troisième essai; *el Criollo* monté par M. E. Schiffon, refusa énergiquement de sauter et le prix revint à M. Dunn : un superbe objet d'art offert par MM. Powell Robinson.

Les artistes de la troupe eurent leur succès accoutumé pour la joie des petits et des grands.

***

Grande affuence Mercredi au Cirque, tant pour la matinée que pour la représentation du soir.

La joie des charmants bébés conduits par leurs parents à ce grand régal qu'est pour eux le Cirque fait plaisir à voir ; les rires, les applaudissements des mamans et papas font que l'on se demande quels sont ceux qui s'amusent le plus.

Joignez à cela que les artistes se montrent de jour en jour supérieurs et vous aurez le motif qui fait que chaque représentation est un succès de plus à l'actif de l'excellente troupe du Cirque Harmston.

Vouloir prendre en détail chacun des excellents numéros du programme serait trop long car tous méritent une mention spéciale. Nous ne pouvons que conseiller à nos lecteurs d'aller passer une soirée qu'ils ne regretteront pas, même s'ils ont, à ne pas en douter déjà assisté aux exercices de cet excellent cirque.

MEURTRE

Dans la nuit du 6 au 7 courant vers 10 h., à cent mètres du poste de police de Louza [Nankin road], une altercation s'élevait entre deux Chinois, membres d'une société révolutionnaire de Tchinkiang. Chacun des deux acolytes accusait l'autre d'avoir divulgué les secrets de la société.

La discussion s'envenima et au moment où les deux chinois étaient en face du Town Hall,un d'eux, nommé Oueng Tchin fa, sortit un revolver, et fit feu sur son compagnon : celui-ci tournoya et s'abattit sur le sol. Un rassemblement se forma, qui favorisa la fuite du meurtrier. On releva la victime qui, transportée au poste de police put donner le nom de son assaillant. Il mourut peu après minuit à l'hôpital.

Malgré les recherches entreprises aussitôt par la police,le meurtrier n'était pas encore arrêté à l'heure où nous mettons sous presse. Ce dernier est âgé d'environ 27 ans, de taille moyenne, le nez plat, cicatrice sur la joue gauche, il porte des lunettes. On croit que son arrestation ne tardera pas.

"AU PALACE-HOTEL"

Le très aimable manager du *Palace-hotel*, M. Bay, avait convié hier matin, de 11 hres à 1 hre,le Changhaï des affaires à un lunch,pour fêter l'inauguration du bar qu'ouvre cet établissement au coin du Bund et de Nanking road.

Faire des compliments sur les excellentes choses, mises à la disposition des invités, ou même sur les apéritifs et boissons des plus variés,que leur servaient les boys, serait presque un reproche à cette maison de tout premier ordre, dont on sait que "le mieux" est l'habitude.

Le bar des plus cieux, très sobres ment aménagé, offre à la vue quelque excellentes peintures dont l'une, représentant un vieux marin infirme, surmonte un tronc des marins naufragés ou malheureux.

M. Bay nous explique que, dans une petite salle, située à gauche en entrant au bar, les gens d'affaires trouveront téléphone, table à écrire, etc ; cet endroit sera des plus commodes comme point de rendez-vous, au centre des affaires et à proximité du télégraphe sans fil installé dans l'immeuble.

Le bar est complété par un lavabo des plus complets, installé d'après les derniers perfectionnements.

ACCIDENT FATAL

Un accident des plus tristes est arrivé samedi matin 5 juin; M.Werner Borsche, capitaine, premier lieutenant à bord du navire de guerre allemand l'*Iltis*, s'est noyé. Il était récemment arrivé en Chine avec le détachement de 600 hommes qu'avait amené le steamer *Oldenburg* du *N.D.L.* pour la relève de l'escadre de guerre allemande.

L'accident se produisit samedi matin vers 4 hres ½, M. le lieutenant Borsche est tombé par-dessus bord. Malgré tous les efforts qui furent faits pour lui porter secours, on ne put arriver à lui sauver la vie, et,malgré toutes les recherches,ce ne fut que le soir à 4 hres qu'on put réussir à retrouver son corps.

L'autopsie a eu lieu dimanche, au Dépôt mortaire du *M. C.*

Les funérailles ont eu lieu, avec les honneurs militaires, hier lundi, au Cimetière de Bubbling Well, à 10 hres du matin.

Des détachements de matelots et d'officiers des navires de guerre *l'Iltis*, *l'Alger*, et *Cadmus* étaient présents : les Allemands avaient apporté plusieurs couronnes à leur malheureux officier.

Assistaient également à la cérémonie plusieurs membres du Corps Consulaire.

Beaucoup de fleurs et de couronnes avaient été envoyées.

Le cercueil, recouvert des insignes militaires, fut porté jusqu'au tombeau par des matelots de l'équipage de l'*Iltis*. M. le Pasteur Tanne prononça un discours touchant.

Les trois feux de salve habituels furent ensuite tirés. Puis la musique municipale, qui avait déjà joué une marche funèbre, donna de nouveau un air de circonstance, pendant que les assistants, le cœur étreint de la triste mort de ce jeune homme de trente ans s'écoulaient lentement.

FAUX BILLETS DE BANQUE JAPONAIS ECOULES EN CHINE

Un message de Tokio à l'*Asahi*, en date du 2 Juin,rapporte qu'une fabrique de billets de banque faux, mis en circulation sur une échelle exceptionnellement large, a été découverte il y a quelques jours à Tokio.

Il paraîtrait que les nommés Matsumoto Yasoji, âgé de 68 ans,et Midorkawa Sutejiro, âgé de 36 ans, tous deux déjà condamnés précédemment,originaires du village de Kido, préfecture de Fukush,

avec quatre autres individus, commencèrent à fabriquer des billets de un yen en Janvier de l'année dernière, les billets contrefaits étaient expédiés en Chine par l'entremise d'un certain chinois.

Le 18 Janvier de cette année, ils essayèrent pour la première fois de fabriquer des billets de cinq yen et de dix yen et les mirent en circulation à Yokohama ce qui attira les soupçons de la police.

A tout hasard, M. Sugimoto, le Procureur public à Yokohama, accompagné de quelques agents,fit des recherches à Tokio et surveillèrent plusieurs maisons suspectes. Ils trouvèrent et confisquèrent un certain nombre d'objets servant à la contrefaçon, 3.000 feuilles de papier, prêts pour l'impression des billets, 283 billets de dix yen contrefaits, deux imitations de billet d'une loterie chinoise et différents autres articles.

Le message de l'*Asahi* déclare en outre que Yoshizaki Taritor, agé de 43 ans,un colporteur à bord d'une gabarre, qui servait d'intermédiaire entre les contrefacteurs et les Chinois lut dans les journaux qu'un homme nommé Pirans Kisaku et sept autres personnes avaient été arrêtés dans un établissement public sous la charge d'avoir fabriqué des billets de banque. Voyant là une occasion pour sa propre bande de contrefacteurs, il s'arrangea à entrer en relations, le mois dernier, avec les amis des individus emprisonnés.

Le résultat fut que le 20 Mai, il arriva à une entente avec un Chinois à Yokohama pour vendre à ce dernier un stock de yen 100.000 en billets de dix yen, au prix de trois yen par billet. Il était entendu, paraît-il, que les billets seraient chargés pour la Chine le 22 Mai, mais, en raison des soupçons de la Police des Eaux de Yokohama, les individus, qui s'occupaient de cette affaire, furent arrêtés avant qu'ils n'aient pu prendre livraison des billets de banque.

Autant qu'on peut s'en rendre compte, il a été découvert 34 individus de cette bande de contrefacteurs, ils ont un signe de reconnaissance et une écriture secrète pour correspondre, même s'ils sont arrêtés et torturés, ils ne se dénoncent pas les uns les autres, ceux qui sont en liberté viennent en aide à la famille de ceux qui sont emprisonnés.

On dit que lorsqu'ils étaient libres, ils menaient la vie à grandes guides, achetant les plus beaux vêtements et ayant des étudiantes comme amies.

Il a été établi par la suite que plusieurs billets contrefaits et une plaque pour impression de billets de un yen ont été trouvés dans la maison de M. Yamamoto, membre de l'assemblée de la préfecture de Tochiki, sa fille ayant été l'amie de Matsumoto, l'un des membres de la bande.

On dit aussi qu'un gradué de la Faculté de Droit de l'Université impériale est aussi impliqué dans l'affaire : les contrefacteurs auraient des complices dans les préfectures de Saitama, Fokashima, Aomeri et Shizuoka.

LE CHEMIN DE FER DE PEKIN AU LAC BAIKAL

D'après une dépêche, qui a paru dans le *Mainichi*, il paraîtrait que, sous peu, une ligne serait construite de Mysovaya, sur les bords du lac Baïkal et sur la ligne du Transsibérien à Kiachta, pour, de ce point, être en jonction a Kulung, avec l'extension du réseau Pékin-Kalgan : cette ligne se trouve actuellement terminée jusqu'à Sienhua-fu.

Lorsque cette jonction sera faite, on dit que la distance pour aller d'Extrême-Orient en Europe sera considérablement réduite.

La ligne de Kiachta n'est pas un nouveau projet, son plan fut arrêté il y a déjà une certain nombre d'années, mais son but exclusif n'était alors que de faciliter avec le Transbaïkal le commerce de Kiachta : on n'envisageait pas à l'époque une ligne reliée directement avec Pékin. Cependant,étant donné que la voie future emprunte une partie du désert de Gobi, il est à croire que le projet ne sera pas mis à exécution. Si toutefois il est passé outre,les difficultés de construction demanderont un énorme avance de fonds que la situation financière actuelle de la Chine ne lui permet pas de faire ; d'autre part, si la Russie devait se charger de l'entreprise, il ne faut pas oublier non plus que la situation financière de ce pays n'est plus actuellement ce qu'elle était il y a quelques années, lors de l'élaboration de ce grand projet en Extrême-Orient.

Envisageant donc ces différents points de vue, conclut une autorité invoquée par le *Mainichi*,au sujet de l'accomplissement de ce projet, il est difficile de croire qu'une ligne concurrençant pratiquement le chemin de fer Sud-mandchourien devienne une réalité.

D'autre part,il est difficile d'apprécier en quelles proportions une ligne ainsi établie peut entrer en compétition avec le chemin de fer Sud-mandchourien, si ce n'est toutefois de bien inappréciable façon.

Actuellement les Japonais ne peuvent regarder avec défiance aucune ligne du Nord de la Chine en raison d'une concurrence possible.

CONTRE LE JEU

Samedi, 5 juin, à 11 h. 45 du soir, sur la demande des autorités portugaises, une perquisition a été faite au No 68, North Szechuen road, dans une maison européenne qui n'était ni plus ni moins qu'un tripot. Le consul de Portugal avait lancé un mandat d'arrêt contre le tenancier du tripot.

A l'heure ci-dessus, les inspecteurs Vaughan et Brown,les détectives Reeves et Mackenzie, ainsi que plusieurs agents firent irruption dans la maison où se trouvaient douze portugais, cinq espagnols, un américain, un anglais et un joueur qui n'est inscrit dans aucun consulat. Les noms et adresses des joueurs furent demandés et ils furent relâchés. Ils comparaîtront devant leurs consuls respectifs, sauf celui sans consul qui est passible de la Cour Mixte.

A l'entrée de la police, les joueurs avaient tenté de s'échapper, mais les issues étaient gardées et ils durent s'incliner. Un d'eux s'était même réfugié dans un magasin à charbon,où il faisait triste mine.

Les enjeux, cartes, dés, jetons furent saisis et chacun des joueurs relâchés, comme nous le disions plus haut. sur caution de cinquante dollars. Quant au tenancier, il fut mis en liberté sous caution de cinq cents dollars.

***

Devant la Cour portugaise est venue le 8 juin, l'affaire de la maison de jeu de North Szechuen road, dont nous avons parlé dans notre numéro du 8 Juin. Tous les prévenus ont été reconnus coupables. Le tenancier de la maison a été condamné à $ 120 d'amende pour chacune des deux charges relevées contre lui: jeu et tenue de maison clandestine ou à défaut à deux mois d'emprisonnement. Les onze autres inculpés ont été renvoyés après une sévère réprimande.

NOTES FINANCIERES

A l'assemblé semestrielle des actionnaires de la " Nippon Yusen Kaisha ", les directeurs ont soumis les comptes de la compagnie pour le semestre finissant le 31 mars.

Le compte profits et pertes,se monte à *Yen* 3,023,402 sur lequel ont été payés : —

Dépréciation de la flotte et propriétés de la compagnie *yen* 878.400;

Fonds d'assurance *yen* 416,354;

Fonds de réparation *yen* 550,784 ; formant un total de yen 1,845.539, et laissant une balance de *yen* 1,509,010, comprenant *yen* 231,057 provenant du dernier exercice.

Les directeurs ont proposé que *yen* 58,897 soient ajoutés au fond de réserve, le portant à *yen* 2,706,251 et que *yen* 59, 465 soient alloués aux directeurs.

Pour le reste les directeurs ont recommandé un dividende de dix pour cent l'an, qui absorbera *yen* 1,100,000,

La balance, *yen* 290,948, sera reportée sur le prochan exercice.

***

A une réunion des directeurs du " Shanghai Mercury " il a été décidé de recommander à l'assemblée annuelle des actionnaires un dividende de six pour cent, faisant avec le dividende intermédiaire de quatre pour cent, payé en Décembre dernier, dix pour cent pour l'année.

***

L'extraction totale des trois mines de la Chinese engineering and mining Co, pour la semaine finissant le 29 mai 1909, s'élève à 31.247,37 tonnes et les ventes pendant la même période se montent à 32.115,23 tonnes.

GRAND INCENDIE A HONGKEW

La série des incendies de la semaine dernière a été couronnée hier par un feu des plus violents qui éclata à Hongkew: un pompier volontaire a été gravement blessé, et un cheval brûlé.

C'est l'imprudence d'un enfant qui est la cause du désastre. Mais, jusqu'à

présent, rien ne permet d'être très affirmatif, et il faut attendre le résultat des enquêtes et du déblayage.

Le feu s'est déclaré, mercredi soir, vers a demie de 8 hres, dans un petit magasin de vente de cigarettes, Hanbury road, à environ cent mètres de sa jonction avec Yuenfong road. D'après les dires des voisins, l'un des enfants du propriétaire s'amusait avec une lampe auprès d'une touque à pétrole ouverte. Le feu se communiqua au pétrole et une terrible flamme jaillit, en détonant, incendiant l'atelier de menuisier qui se trouvait à côté.

Le malheureux enfant,auteur du malheur, a été grièvement brûlé par les flammes.

Les gerbes de feu, qui s'échappaient du foyer de l'incendie, avaient une violence telle qu'elles rendaient impossibles l'accès de la rue. Pour comble de mal heur, le pont de Hanbury road est en réparation et est fermé à la circulation après la tombée de la nuit. Ceci compliqua encore les secours. Les pompiers ne purent greffer leurs manches que sur des prises d'eau très éloignées. En voulant briser le rideau de flammes et arriver à envoyer de l'eau du côté ouest de l'incendie, un terrible accident se produisit: M. H. F. Fenton, de la compagnie d'Hongkew, qui avait été un des premiers sur les lieux, voulut pousser son poney pour arriver au plus près des immeubles en feu. Mais la chaleur était terrible: terrassé par la fumée et les flammes, M. Fenton tomba du siège sous les roues de son dévidoir. Ses camarades le relevèrent immédiatement mais déjà grièvement brûlé et blessé on dut le transporter à l'hôpital.

Le cheval a été carbonisé, car il fut entouré de flammes et retrouvé après dans les débris.

Il se passa longtemps avant que les pompiers soient arrivés à maîtriser l'incendie, et ce n'est guère qu'à 10 hres qu'on put apprécier leur labeur acharné.

Il n'y a pas moins de quarante maisons détruites, elles gisent en ruines des deux côtés de la rue ; et en outre un grand nombre sont fortement détériorées.

De grands éloges sont dus à la Brigade d'incendie pour sa magnifique conduite, car une véritable catastrophe était à redouter avec le vent violent qui soufflait mercredi soir.

***

Il y a eu hier sur le théâtre du désastre une grande affluence de Chinois et d'Etrangers il n'y a pourtant à voir que des ruines et des murs noircis. Il y a exactement quarante-trois maisons détruites, sur lesquelles trente-six sont situées Hanbury road, douze dans South Li Hongkew Ka et cinq dans Tong Say Ka.

En outre comme nous le disions hier, un grand nombre d'immeubles ont été endommagés.

En dehors de l'enfant que l'on avait cru victime de son imprudence et dont le mal s'est heureusement borné à quelques brûlures, un autre chinois a été brûlé aux jambes et aux bras mais il n'a rien de grave.

M. Fenton que l'on avait également cru très grièvement blessé, a pu, après avoir été soigné et pansé par un docteur, vaquer à ses occupations.

La plupart des immeubles brûlés appartiennent, nous dit-on, à la *Shanghai Land Investment Cy* et sont assurés, mais les marchandises et les meubles, qui étaient à l'intérieur des maisons détruites, ne sont pour ainsi pas couverts par des assurances. Les pertes par conséquent sont considérables pour les locataires qui n'ont plus d'abri.

Les marchandises de la boutique de cigarettes où le feu se déclara étaient assurées pour Tls : 700 à la *Wa Tung Insurance Co.*

Trois arrestations ont été opérées par la police à la suite de cet incendie, ils comparaîtront en Cour Mixte sous prévention de négligence.

Les sous-inspecteurs de la sûreté Fitzgibbon et Vaughan sont chargés de l'enquête qui suit son cours, M. Vaughan a demandé une audience pour les délinquants et elle lui a été accordée.

***

Le 8 courant, vers deux heures du matin, le feu s'est déclaré 110 Nanking road. Les secours, promptement arrivés, permirent de circonscrire le feu qui détruisit néanmoins les étages supérieurs des numéros 108 et 109 et 110. L'incendie ayant paru suspect, le propriétaire du magasin fut arrêté. Il y a assurance à des compagnies anglaise et américaines pour 5,000 taëls.

Municipal Council

SÉANCE DU MARDI 25 MAI

Alcazar. — On lit une lettre de M. le Consul Général de France indiquant les conditions auxquelles il permet à un citoyen français d'ouvrir l'établissement connu sous le nom d'Alcazar,dans le but d'y faire des exhibitions cinématographiques. Ces conditions impliquent l'interdiction du jeu et l'accès à tout moment de la Police dans les locaux.

Lettre adressée par M. le Consul Général de France au *M.C.* à la date du 22 Mai.

Monsieur.—M. Lucien Dreyfus,citoyen français, agent général pour la Chine du cinématographe Pathé, demeurant 99 Szechuen road, m'a adressé une demande pour être autorisé à installer un cinématographe aux Nos 5 et 6 route de Zickawei pour trois mois à dater du 1er Juin, avec faculté de renouvellement pour trois mois ultérieurs.

A mon point de vue je ne vois aucun obstacle légal à donner l'autorisation qui m'est demandée, mais je fixerai les principales conditions suivantes :

1.—On ne devra s'y livrer à aucun jeu d'argent, ou jeu de hasard.

2.—On ne devra y produire aucune pièce, aucun chant, ni aucune scène cinématographique, qui ait un caractère quelconque obscène ou licencieux.

3.—La Police de la Concession internationale, à laquelle je déléguerai mes pouvoirs, aura libre accès à toute heure dans l'établissement en question.

Sous ces conditions, je prie le Président d'être assez bon pour donner à la Police les ordres nécessaires, afin que le public puisse avoir libre accès au Nos 5 et 6 route de Zickawei.

M. Dreyfus m'a confié un contrat de bail, qui constitue pour moi une preuve suffisante de sa bonne foi.

J'ai l'honneur d'être, etc

signé : L. Ratard,
Consul-Général de France

à M. D. Landale
président du *M.C.*

P. S.—Il reste bien entendu qu'en cas de faute grave de la part du concessionnaire à l'égard des conditions ci-dessus mentionnées, le Tribunal français de simple police pourra toujours enlever l'autorisation en question et il sera procédé à la fermeture de l'établissement.

Le Président du *M. C.* répondit, à la date du 26 Mai,qu'il était d'accord avec M. le Consul-Général de France. Il rappelle que les barrières sur la route de Zickawei ont été enlevées et déclare en outre que "les conditions fixées pour l'ouverture de l'établissement en question sont considérées par le *M.C.* comme constituant un précédent satisfaisant pour le contrôle des établissements d'amusement étrangers situés en dehors des limites des Concession" et M.D. Landale ajoute que le *M.C.* sait apprécier au plus haut degré la courtoisie de M. le Consul-Général de France en l'occasion.

A la date du 27 Mai 1909, nouvelle lettre de M. L. Ratard à M. D. Landale, transmissive de son ordonnance consulaire au sujet de l'ouverture de l'Alcazar. M. le Consul Général de France demande que des instructions soient données à la Police municipale pour qu'un rapport spécial lui soit fait toutes les fois qu'une contravention aux réglements sera commise, en sorte qu'une suite légale puisse lui être donnée devant le Tribunal consulaire français et il ajoute: " Je puis vous assurer que je n'hésiterai jamais à apporter mon concours aux actes du *M C.* dans les mesures qu'il croirait devoir prendre pour l'intérêt général, toutes les fois que ces mesures me paraîtront être justes et respectant les droits garantis par les traités aux Etrangers. "

***

STATISTIQUES

pour la semaine finissant le 30 Mai.

Décès provenant de maladies infectieuses ou de tout autre cause dans une population chinoise de 550.000 et une population non chinoise de 15.000 âmes.

Variole, néant.

Choléra, néant.

Fièvre typhoïde, 2, population non chinoise.

Diphtérie, 1, population non chinoise.

Fièvre scarlatine, 1, population non chinoise.

Tuberculase, 14, population chinoise ; 1, population non chinoise.

Peste, néant.

Décès de tout autre cause: 107, population chinoise ; 2, population non chinoise.

Mesures préventives contre la Peste.

Rats trouvés morts et envoyés au Laboratoire pour examen : 367.

Rats pesteux : 1.
Pièges tendus : 3.770.
Rats pris et brûlés : 880.
Appâts empoisonnés : 123.193.
Maisons mises temporairement à l'abri des rats et désinfectées sur demande du locataire : 429 ; sur demande du propriétaire : 0.
Personnes vaccinées contre la Peste : 0.

signé : Arthur Stanley.
Health officer

Chronique judiciaire

TRIBUNAL CONSULAIRE FRANCAIS

Audience du 3 Mai 1909 à 10 hres du matin.—*Président* : M. X. de Laforcade. —*Assesseurs* : M. le Dr Fresson et M. Coursier.— *Greffier* : M. Gayot.

Affaire : Dr. Jérusalémy contre la Société l'Imprimerie Française.

M. O. Cainadan se présente pour M. le Dr Jérusalémy; Mre H. Cucherousset pour la Société l'Imprimerie Française.

M. O. Cainadan expose que M. le Dr Jérusalémy a collaboré à l'*Echo de Chine* où il publia, à diverses dates, de janvier à avril, 25 articles de fond.

Puis, partant du principe que toute peine mérite salaire, M. O. Cainadan déclare que ces articles, estimés par le défendeur à Tls. 400.—, doivent être payés à M. le Dr. Jérusalémy.

Le demandeur demande, en outre, par l'organe de son défenseur, qu'une distinction soit faite entre l'*Echo de Chine* quotidien et l *Echo de Chine* hebdomadaire : estimant que du moment que ces deux publications sont distinctes, il aurait dû être demandé à M. le Dr. Jérusalémy une autorisation pour publier dans l'édition hebdomadaire ses articles parus dans l'édition quotidienne. Et, partant de ce point, M. O. Cainadan réclame au nom de son client Tls : 500.—à titre de dommages-intérêts pour le préjudice qui lui a été causé par le fait de la publication des articles susdits dans l'édition hebdomadaire de l'*Echo de Chine*.

Il est en outré demandé au Tribunal de condamner la société défenderesse en tls.: 75. — d'indemnité d'instance et à tous les dépens.

M. O. Cainadan développe ensuite ses conclusions, et, à un moment donné, n'ayant probablement pas suffisamment confiance en ses arguments pour éclairer la religion du Tribunal, il voulut faire appel à la lumière de la Compagnie Electrique : il tourna donc le commutateur placé près de lui. Malheureusement, peut-être intimidée par la présence de son Directeur, la pauvre lampe se mit à trembler de manière telle que M. O. Cainadan dut mettre un terme à ses angoisses, en coupant le courant.

Il déclare toutefois que des promesses avaient été faites à M. le Dr Jérusalémy par l'administrateur-délégué et l'un des administrateurs de la Société.

***

Me Cucherousset lit à son tour ses conclusions, il déclare :

Qu'il n'y a eu ni contrat, ni aucune promesse, émanant d'une personne autorisée, à l'égard de M. le Dr. Jérusalémy.

Que si le Rédacteur en chef du journal a permis à M. le Dr. Jérusalémy de publier des articles sous sa signature, c'était dans l'intérêt de l'auteur, qui cherchait à se faire connaître, beaucoup plus que dans l'intérêt du journal.

Que, comme d'autres journaux français d'Extrême Orient, l'*Echo de Chine* a ses rédacteurs attitrés qui sont payés et des collaborateurs bénévoles qui n'ont droit à aucune rémunération.

Que depuis longtemps l'*Echo de Chine* publie deux éditions, l'une quotidienne, l'autre hebdomadaire, dont la seconde n'est que la reproduction de la première sans les annonces, et quelques variétés.

Que M. le Dr. Jérusalémy ne pouvait pas ignorer ce fait qu'en donnant des articles pour le quotidien, il les donnait, par le fait m me, pour la publication hebdomadaire.

Qu'étant donné la nature de ces articles, leur publication, dans l'*Echo de Chine* hebdomadaire, était un nouvel avantage pour M. le Dr. Jérusalémy.

Puis, concluant par ces motifs, Me Cucherousset demande qu'après avoir entendu les témoins, MM. Fossion, Lemière et Monestier, qui ont bien voulu se présenter d'eux-mêmes au Tribunal, pour déposer sur les usages de la Presse en g néral et en particulier de l'*Echo de Chine*, le Tribunal déboute le demandeur, le condamne aux dépens de l'instance et en Tls.: 1200.—de dommages-intérêts.

Me Cucherousset, commentant ses conclusions, dit que l'*Echo de Chine*, qui défend en Extrême-Orient les intérêts français, est un journal de tirage restreint, qui ne peut pas, comme les grands journaux métropolitains ou autres, se mettre sur le pied de payer ses collaborateurs occasionnels au même titre que ses rédacteurs attitrés.

Puis Me Cucherousset fait nettement ressortir qu'il n'y eut à l'égard de M. le Dr. Jérusalémy que des promesses banales que l'on fait couramment à toute personne qui suscite l'intérêt et non pas de promesse ferme et encore moins d'engagement.

***

Trois témoins avaient été appelés par la partie défenderesse : M. Monestier, rédacteur en chef de l'*Echo de Chine*, M. Lemière ex-rédacteur en chef de l'*Echo de Chine* et M. Fossion, ex-propriétaire de journaux au Tonkin.

MM. Fossion et Lemière venaient dire au Tribunal que, dans bien des cas, dans les journaux, il y a des collaborations gratuites. Mieux même, M. Fossion pouvait, avec pièces à l'appui, prouver que dans son journal, il y avait eu paiement pour l'insertion de certains articles. M. Lemière venait affirmer que, de son temps à l'*Echo de Chine*, jamais il n'y avait eu de collaborateurs payés, en dehors des rédacteurs attitrés.

Mais il ne fut pas fait appel à leur témoignage, la partie adverse reconnais sant ces faits et les déclarant ne pas s'appliquer au cas particulier, selon M. O. Cainadan, de M. le Dr. Jérusalémy.

M. Monestier est appelé à la barre ; avant de faire le récit des relations que sa situation l'avait appelé à avoir avec M. le Dr Jérusalémy, le rédacteur en chef de l'*Echo de Chine* répond à une question que lui pose M. le Président, relative à ses fonctions au journal. M. Monestier déclare que tout ce qui est rédaction le concerne, mais qu'il ne s'occupe pas de l'administration du journal.

Il ressort de la déposition de M. Monestier qu'à aucun moment il n'eut de conversation avec M. le Dr. Jérusalémy qui puisse permettre à ce dernier de se croire fondé à réclamer une rétribution pécuniaire quelconque, d'autant plus que ce dernier était venu délibérément lui apporter sa copie, à la publication de laquelle il tenait beaucoup pour des raisons personnelles.

Il faut ajouter à ce sujet que M. O. Cainadan, défenseur de M. le Dr. Jérusalémy, avait tenu à rendre hommage aux sentiments humanitaires de M. Monestier, en déclarant dans sa plaidoirie que M. Monestier personnellement avait aidé pécuniairement son client.

Ce fait impliquait donc bien, dans l'idée de M. Monestier, que M. le Dr Jérusalémy apportait un concours tout gratuit au journal.

D'autre part, Me Cucherousset se fait à la barre l'écho d'une conversation de M. le Dr Jérusalémy avec le Secrétaire de rédaction de l'*Echo de Chine*, dans laquelle le Docteur dit à ce dernier qu'il avait l'intention de demander un prêt à l'administration du journal : Et ce mot "prêt" impliquerait, égalemen. aussi, que le concours apporté par M le Dr Jérusalémy à l'*Echo de hine* étaittt dans l'esprit de ce dernier gratuit e. non rétribué. Et Me Cucherousset souligne que d'ailleurs la démarche de M. le Dr Jérusalémy s'est produite près de quatre mois après son premier article: s'il se fut agi d'un salaire, il n'aurait pas attendu si longtemps pour le réclamer.

***

A son tour, M. le Dr Jérusalémy vient à la barre, il raconte son unique entrevue avec M. J.J. Chollot, entrevue portant sur des points techniques et administratifs ; c'est à ce moment que M. le Dr. Jérusalémy aurait fait part à l'administrateur de l'*Echo de Chine* de son désir d'une rétribution, demande que M. J. J. Chollot aurait notée.

Les déclarations de M. le Dr. Jérusalémy sont d'ailleurs de courte durée. Il prétend, entre autres, qu'il n'avait vu qu'un ou deux exemplaires de l'hebdomadaire.

Après quelques observations de part et d'autre, M. O. Cainadan demande au Tribunal de vouloir bien prononcer son jugement dans un délai assez rapproché.

Jugement à huitaine, soit le jeudi 10 juin.

FOX

***

Entre les soussignés, L. Murat d'une part, agissant au nom et pour le compte de M. Xavier Lee et de M. Chuang et M.F. Denis d'autre part, il a été convenu ce qui suit:

En exécution de la sentence arbitrale, rendue par MM. Murat et Bringuier, dans le différend Denis-Lee-Chuang, par laquelle il est prévu que M. Denis paiera, entre les mains des arbitres, la moitié des recettes journalières qui lui seront remises par son nouveau compradore jusqu'à concurrence du montant des condamnations, M. F. Denis verse à M. Murat, qui lui en donne quittance par les présentes la somme de neuf cents dollars ($ 900,00), représentant approximativement ladite moitié des recettes depuis le jour de la sentence arbitrale jusqu'à ce jour.

M. F. Denis s'engage en outre à verser entre les mains des arbitres sus-désignés ou de l'un d'entre eux la somme de quatre-cent-vingt dollars par semaine, le jeudi, cette somme représentant le montant estimé forfaitairement de la moitié des recettes journalières pendant la semaine. Il est entendu toutefois que ce versement serait diminué de soixante dollars ($ 60,00) par jour de chômage dans le cas où, pour cause de grève ou tout autre, les rickshaws n'auraient pas pu sortir pendant un ou plusieurs jours de la semaine. Les garanties accordées par les sentences arbitrales à MM. Lee et Chuang sont maintenues pour le présent engagement.

Moyennant cet engagement pris par M. Denis, et tant que cet engagement sera observé, M. L. Murat es-qualités s'interdit de faire procéder à aucune saisie exécutoire ou conservatoire tant sur les rickshaws, marchandises ou meubles appartenant à M. Denis que sur les sommes dues à celui-ci par son nouveau compradore. Le présent compromis sera publié deux fois dans des journaux français et trois fois dans des journaux chinois locaux, au choix de MM. Lee et Chuang et aux frais de M. Denis.

Fait à Changhaï, en présence de M. de Laforcade, Consul suppléant de France, lequel a signé comme témoin les deux exemplaires du présent acte, également signé par les contractants le neuf juin mil-neuf-cent neuf.

Signé : F. Denis
L. Murat
Xavier de Laforcade,
témoin.

***

L'affaire des *Langkat*, dont nous avons parlé à plusieurs reprises, viendra devant la Cour Suprême anglaise, vendredi 11 courant. M. Wilkinson, conseil du défendeur, est attendu aujourd'hui, revenant de Kioukiang.

NOTRE GALERIE

II

Le bouddha constrictor



Aime à répéter : "Qu'on me donne un levier et je soulèverai la Chine."
Signe particulier : Est de taille à le faire.

III

Le roi des Docks



Un des vieux résidants de Changhaï qui répond à l'appellation amilière d' "Honest John."
Signe particulier : — Parle françaïs comme un parisien.

Nouvelles diverses

LEGATION DES ETATS-UNIS

M. Rockill, ministre des Etats Unis à Péking, nommé au poste de St Pétersbourg, a remis ses fonctions le 2 juin à M. Fletcher, premier secrétaire de la Légation. Le ministre des Etats-Unis s'embarquera le 20 juin prochain à bord du *Takeshima Maru* qui le conduira au Japon. De là, il s'embarquera à nouveau à destination des Etats-Unis.

LE SYNDICALISME EN CHINE

A Hong-Kong, six cents Chinois ouvriers de l'arsenal de l'Etat et des chantiers de construction privés, avaient décidé de se réunir pour constituer un syndicat.

Les autorités sont énergiquement intervenues

Elles ont dispersé les ouvriers et ont arrêté trois des promoteurs de cette réunion.

UN COMPLOT REVOLUTIONNAIRE

Suivant un télégramme de Pékin, une grande panique règne dans le palais impérial et les milieux officiels, par suite de la découverte d'un vaste complot révolutionnaire, organisé au Japon. De grandes quantités de dynamite seraient cachées en plusieurs endroits de la capitale. Des lettres parviennent journellement au gouvernement menaçant des pires représailles au cas où la constitution ne serait pas immédiatement promulguée.

Un édit impérial réorganise la garde du palais et ordonne la formation d'un nouveau corps d'armée impérial.

Les précautions les plus rigoureuses sont prises pour interdire l'accès de la cité sacrée aux personnages non officiels.

LE COMMERCE DES HARICOTS

On rapporte de bonne source que le gouvernement chinois a décidé d'arrêter l'exportation des haricots en Mandchourie pour tous pays sauf pour les ports chinois.

Il n'est pas besoin de rappeler qu'au cours de ces dernières années le commerce des farineux (haricots, fèves, pois) a augmenté dans d'énormes proportions et qu'il devient de jour en jour de plus en plus important. Si cette nouvelle est vraie, l'effet sur certaines lignes de navigation commerciale, qui ont été récemment ouvertes à Dalny, pourra sous peu se qualifier désastre.

Il n'y a pas de doute que la Chine ait le droit d'arrêter cette exportation, de même qu'elle a le pouvoir d'interdire l'exportation du sorgho, du riz et des autres grains. L'effet sur l'industrie locale de la Mandchourie sera indubitablement des plus grands, parce qu'il sera la cause de la chute du commerce des tourteaux.

Il faut bien se figurer que cette mesure atteindra surtout les intérêts japonais.

PROFESSEURS DE MEDECINE AMERICAINS EN CHINE

M. Elliot, président de l'Université américaine de Harward a définitivement

approuvé l'établissement d'écoles médicales en Chine. Le vice-roi Toan-Fang et plusieurs autres vice-rois ont invité les professeurs américains à se rendre en Chine.

La faculté de l'école médicale a passé au vote donnant son appui moral à l'idée que des professeurs, sortant de l'université d'Harward, partent en Chine professer la médecine.

L'Université d'Harward participera aux dépenses en envoyant le Dr. B Edwards faire une enquête sur les conditions locales. M. Edwards qui a terminé ses études l'été dernier à Harward, partira pour la Chine dans le courant de cet été.

ENTREPRISES CHINOISES

Une syndicat ayant à sa tête M. Kouok Yik fing vient de se former à Hongkong dans le but d'introduire dans le sud de la Chine la fabrication des briques par les procédés modernes.

La machinerie, que le syndicat préconise à cet effet, est celle connue sous le nom de Winotanley, qui donne des briques parfaites et meilleures, dit-on, que toutes celles employées jusqu'alors dans ces pays.

On escompte le plus vif succès de cette entrepriso nouvelle dans la Chine où la brique est employée en grande abondance. Aussi le syndicat de Hongkong se propose t il d'installer usines et magasins dans le district de Sunning.

Jusqu' présent la brique de Amoy était pr férable à tout autre mais on est convaince que sa qualité serait très inférieun à celle produite par les procédés nouveaux et livrée à bien meilleur compte.

LE VOYAGE DE LORD KITCHENER

Avant de quitter le commandement de l'armée des Indes, Lord Kitchener fera un voyage d'excursion en Chine, au Japon et au Canada.

Le général de brigade J. S. Cowans, commandant la première brigade, précède de Lord Kitchener en Chine, au Japon et au Canada. Les manœuvres, auxquelles Lord Kitchener doit assister au Japon, présenteront les opérations de quatre corps d'armée, mettant en mouvement 80.000 hommes. Les corps d'armée qui y prendront part sont le 5 ème, le 12 ème, le 17 ème et le 18 ème.

Les manœuvres de cavalerie pour trois brigades précèderont les manœuvres impériales et auront lieu au Nord du Japon à la fin d'Octobre.

On fera, à ces manœuvres de cavalerie, l'expérience d'adjoindre deux batteries d'artillerie montée: la nécessité de ces unités a été démontrée dans la guerre russo-japonaise.

A ce moment les manœuvres impériales auront lieu, le sept nouvelles divisions levées depuis la dernière guerre entreront effectivement en ligne, ainsi que deux nouvelles brigades de cavalerie.

Cette augmentation des forces japonaises présente le plus haut intérêt pour Lord Kitchener.

PAOTINGFOU

ÉCOLIÈRES ET ÉCOLIERS INSUBORDONNÉS

Il y a eu à Paotingfou deux insubordinations dans les écoles.

La première, à l'école des hautes études de filles. Les jeunes filles, invitées à suivre au collège militaire les cours du jour d'exercices, voulurent pour y assister mettre de côté leurs études journalières, le censeur voulait en outre leur servir de chaperon, mais la directrice de l'école de filles s'y opposait. Malgré cela une partie de l'école, conduite par le censeur, assista aux exercices. Cette révolte se calma rapidement à la suite de la révocation du censeur et d'une punition aux élèves qui étaient allées assister aux exercices. La punition sera probablement levée, mais elle sera appliquée pendant un demi-mois.

La seconde insubordination s'est manifestée au Collège provincial.

En cet endroit ce fut le directeur-assistant la cause des troubles. Dans des examens, il essaya de tromper les élèves par des question embarrassantes, aussi ces derniers ont-ils demandé son changement. Si les autorités résistent le désordre augmentera. On dit que le chef-directeur n'est pas en faveur de réglements sévères pour les élèves et que de ce fait il constitue lui-m me la cause des difficultés passées et présentes.

OPIUM ET JEU

La culture de l'opium est certainement supprimée dans cette partie de la province. Peu nombreux sont ceux qui enfreignent les ordres à cet égard et ils seront d'ailleurs bientôt appelés au Yamen pour ces faits.

Les joueurs également n'ont pas la vie agréable. Neuf individus ont été récemment arrêtés dans deux villages du voisinage et emprisonnés. Deux d'entre eux sont morts en prison; les autres ont été condamnés à une forte amende qu'ils ne peuvent pas payer.

LE DRAME DU "NANSHAN"

Les journaux de Hongkong contiennent de nombreux détails sur la catastrophe qui se déroula à bord du charbonnier américain le *Nanshan* et dont nous vous donné l'avis dans nos télégrammes il y a quelques jours. Ce navire arriva à Hongkong le samedi 29 Mai, venant de Cavite. Le récit de la catastrophe a été fait par le seul officier qui soit resté sain et sauf, M. Saunderson :

"Trente-six heures après avoir quitté Cavite, le navire rencontra un typhon. Une avarie fit pénétrer l'eau dans la cale affectée aux réserves de peinture. Après le gros temps, les officiers décidèrent de faire leur possible pour procéder aux réparations : le chef-officier, le troisième officier et le capitaine descendirent pour se rendre compte et plusieurs matelots philippins les accompagnèrent, mais aucun ne réussit à remonter sur le pont sauf le maître d'équipage, qui vint raconter à M. Saunderson ce qui se passait.

" M. Teale, l'un des mécaniciens, fit alors remonter ses chauffeurs à l'air et, accompagné de M. Saunderson, il tenta d'extraire de la cale ceux qui y étaient tombés asphyxiés. Le navire fut stoppé et une lumière descendue dans la cale permit se rendre compte que les corps des officiers et des matelots gisaient dans l'eau. Des tentatives furent faites pour ventiler cette partie de la cale et un quartier-maître, Thomas de la Cruz, se proposa volontairement pour se faire descendre dans un morceau de toile à voile. Il s'était muni d un harpon, afin de pouvoir tirer à lui le premier corps qu'il verrait, ce fut un matelot philippin. On procéda de suite, aussitôt que le malheureux eut été remonté, à la respiration artificielle; tandis que le courageux quartier-maître descendait à nouveau, et plusieurs fois consécutives, pour remonter les corps des autres victimes.

" Le capitaine Carver put reprendre ses sens, mais le premier et le troisième officier, ainsi que les trois autres matelots philippins, restèrent inanimés malgré tous les efforts.

" Le capitaine a dû rester dans sa cabine jusqu'à ce que le navire touche Hongkong : l'accident l'a laissé très malade, car il a été saturé de gaz délétères ; il a eu en outre les yeux remplis de goudron qui s'était échappé des barrils en stock dans la cale à peinture : il lui a été impossible de reprendre ses fonctions "

Les funérailles des victimes ont eu lieu à Hongkong. Des détachements de matelots du navire de guerre américain *Helena* y assistaient et l'assistance fut des plus nombreuses aux cimetières catholique et protestant.

LE CHEMIN DE FER DE SUNNING

Chacun est intéressé aux travaux de chemin de fer en Chine. Chacun suit ces colossales entreprises avec soin, à condition toutefois qu'il ait quelque intérêt en Chine. Chacun voit avec étonnement les progrès constants de la Chine dans cette branche.

D'autre part, personne ne discute le fait que les chemins de fer apportent dans un pays des fonds considérables: non-seulement ils suppriment les famines, mais ils donnent encore la prospérité à l'agriculture et à toute production en général, ils ouvrent de nouvelles régions et apportent non-seulement les plus grandes facilités au commerce des pays, précédemment dépendants du trafic par fleuve, mais ils poussent encore le peuple à travailler courageusemement dans la certitude de frretirer un uit de ses labeurs.

Le 3 juin, a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Sunning (une entreprise privée) par le vice-roi de Canton ou un de ses représentants.

Nous donnons quelques détails de cette cérémonie d'après une interwiew prise par un rédacteur du *Hongkong Télégraph* à l'un des membres du haut personnel de ce chemin de fer.

L'interwiewer déclara qu'il croyait savoir que cette ligne avait été construite entièrement avec un capital chinois et avec des ingénieurs et des ouvriers chinois.

L'interwiewé répondit qu'en effet pas un seul européen n avait été mêlé à la ligne. Et il ajouta : " Mon père, M. Chin Geehee, en est l'ingénieur en charge ; il en est aussi le président du Conseil d'administration et le directeur.

" Quelle expérience a votre père dans les travaux de construction de chemin de fer ?

" De nombreuses années d'expérience. Il a été employé comme ingénieur sur de nombreuses lignes de chemin de fer aux Etats Unis d'Amérique. Il prit une part active dans la construction du chemin de fer de Seattle."

Il est vraiment regrettable que le chef ingénieur n'ait pas été présent à l'interwiew, par lui des détails beaucoup plus précis auraient pu être obtenus. Il avait été forcé de rester sur le terrain de construction, parce que la fin des travaux de la ligne est proche.

Néanmoins cette interwiew nous apprend que le chemin de fer ira de King Yik à To Shan, soit une distance de 44 milles,qui sera couverte en presque deux heures et demie.

" Quel temps faudra-t-il pour que la ligne soit finie ?

" Environ deux ans."

Le tracé a été fait à la 5ème lune de la 33ème année de l'ère de Kouang-siu et à la 11ème lune des trains allaient à mi-chemin de Sun-Hung.

Le prix de la construction de la ligne a été de $ 2.000.000 et on s'attend à pouvoir la relier à celle de Hankeou.

" Combien avez-vous eu de tunnels à percer ? .

" Aucun. La ligne est droite.

" D où faites-vous venir votre matéréel pour sa constrution.

" D'Angleterre, des Etats-Unis et de l'Allemagne. "

Comme nous l'avons déjà dit, la ligne est privée, construite par un Chinois américain et son inauguration a eu un caractère semi-officiel, semi-privé.

L'ALLIANCE FRANCAISE

L'Alliance Française, grâce à l'initiative de M. le conseiller d'Etat Herbette, a donné, dernièrement à Paris une conférence qui a montré combien des gens de races différentes pouvaient se rapprocher et se comprendre. M. Liou Fou Tcheng, professeur à l'Ecole des Langues orientales, a parlé en un français élégant avec le plus grand succès. M. Lucien Tignol, chargé de mission, en faisant parcourir à l'assemblée un itinéraire merveilleux au pays du soleil, avait donné l'ambiance nécessaire, et la poésie chinoise elle même prononcée dans cette langue a laissé penser que peut-être la réputation de dificulté était un peu exagérée.

DINER DES FRANCAIS D'ASIE

Le dîner de fondation des *Français d'Asie* a eu lieu le 25 avril, au restaurant Sylvain. Convives : MM Jean Ajalbert, Babut, Philippe Berthelot, Brieux, Détangel, Alfred Droin, Challaye, Pierre Mille, Paix-Séailles, de PouvourVille, Saint-Saens, Sie-ton-fa.

Excusés par dépêches : MM. Couhourd Ducrocq, général Famin, Claude Farrère, Pierre Loti, Meynard,Dr Reboul.

Les " Français d'Asie " ont décidé, pour leur première manifestation, de rééditer les *Fumeurs d'Opium*, le chef-d'œuvre de Jules Boissière. Jean Ajalber et été chargé d'en entretenir la famille de l'auteur et de l'éditeur.

CANTON

L'USINE ELECTRIQUE

On dit que le vice-roi Chang Jen-chun envisage le rachat de l'usine de lumière électrique à la *China Light and Power Cy ltd*, qui est sous la direction de MM. Shewan Tomes et Cie. Le capital nécessaire pour le projet de rachat est estimé à $ 1.200.000 sur lesquels la moitié sera fournie par le gouvernement provincial et une autre moitié sera levée par des actions qui seront offertes en souscription au public. On dit aussi que certains chinois fortunés ont promis de souscrire la moitié de l'argent nécessaire. Il est à espérer que les autorités voudront bien entrer en négociations en vue d'essayer que l'usine reste aux mains des Chinois et soit conduite par une entreprise qui leur soit absolument personnelle.

Depuis ces bruits un télégramme est arrivé annonçant que l'arrangement avait été conclu pour la vente et l'achat de l'usine à $ 1.200.000. Toutefois ceci n'est pas confirmé. Une indication qui concourrait à donner à cette information une apparence de vérité peut se trouver dans le fait que les actions de la *China Light and Power Co* qui valaient le 23 Mai $ 6.25 ont sauté le 26 Mai de $ 6,75 à $7.— sur le marché des valeurs.

Une sérieuse demande a été faite des actions de cette compagnie. Elle émane, autant qu'on peut le savoir des riches chinois de Canton dont les agents à Hongkong offrent avec acharnement plus de $ 7.—par actions, s'il y en a de grands lots à enlever. Jusqu'à la semaine prochaine il n'y en aura guère plus de quelques milles sur le marché, probablement pas plus de 2 ou 3 milles aux prix ordinaires ; mais plus tard les porteurs, ne voulant pas lacher leur paquet, modèreront l'offre.

GRAND INCENDIE A HANGTCHEOU

Un désastreux incendie s'est déclaré dans la principale rue d'Hangtchéou à 11 hres ½ du soir, le 30 Mai et ne put être considéré comme maîtrisé que le lendemain matin à 9 hres.

Plusieurs persoenes ont trouvé la mort dans cette catastrophe, soit qu'elles aient été brulées on écrasées par les murs qui s'écroulaient Il y en a eu plus d'une quarantaine grièvement blessées.

400 maisons ont été totalement détruites, dans lesquelles il est regrettable de compter les plus jolis magasins de la ville. Les dégâts sont estimés à quatre millions de taëls, dont une petite part seulement est couverte par les compagnies d'assurances.

On dit que MM. Butterfield et Swire ont pour 17.000 Tls. de pertes, leur succursale locale n'a pu que bien juste arriver à échaper au désastre.

Le feu prit naissance dans les locaux d'une manufacture de papier huilé, et 15 maisons situées à gauche de l'agence de la *B.* et *S.* brûlérent grâce à un violent vent du Sud-Est qui soufflait de la droite des murs de l'Agence, bien avant que le feu ait pu être maîtrisé.

Plus d'un quart de mille dans cette jolie rue n'est maintenant qu'une scène de désolation, les fils télégraphiques et téléphoniques sont à terre dans chaque direction. Comme il n'y avait pas eu de grand incendie depuis plus de sept ans, le commerce local ne s'assurait que timidement, en raison des hautes primes demandées par les compagnies d assurances contre le feu, il s'ensuit que beaucoup de gens sont totalement ruinés par la catastrophe de la nuit du 30 mai.

LES PROVINCES ANARCHIQUES DE LA CHINE

De Yunnan-fou arrive la triste nouvelle de meurtres commis au Nord-Ouest de la province. Cette fois-ci,il s'agit de deux voyageurs allemands MM. Brunhuber et Schumitz, dont le projet était apparemment d'entrer au Tibet par la vallée du Brahmapoutra. Leur sort n'est pas encore pleinement connu, mais les nouvelles qui parviennent laissent peu d'espoir : ils ont été assassinés cela ne fait aucun doute.

Il paraîtrait qu'ils avaient passé à Tengyueh en Novembre dernier avec une caravane comptant environ 60 mulets. A Yangchangfou, l'interprète, originaire de Foutchéou, fut envoyé à Weisi (pays situé à environ dix jours de route au Nord de Tali) avec une petite caravane de 12 mulets, pour y attendre le gros de la caravane que les voyageurs étaient allés rejoindre le long du Mékong. L'interprète attendit en vain larrivée des deux voyageurs allemands et le bruit de leur assassinat parvint à la mission catholique de Siaoweisi d'où la fatale nouvelle nous arriva quelques jours après.

Il est profondément regrettable que ces malheureux hommes,bien mal informés,aient été se jeter, leurs personnes et leurs biens, dans pareil piège; c'est à regretter non seulement pour cette perte irréparable,mais encore pour la réputation ultérieure de ces parages, véritable pays anarchique au sein même de l'Empire Céleste.

A chaque événement de ce genre qui se produit, il y a des avertissements qui émanent des autorités et cette tactique tend ni plus ni moins qu'à pratiquer le régime de la porte close dans ces pays et à donner en réalité un encouragement à de semblables agissements anarchiques.

Ces Allemands n'ont même pas atteint le Tibet, puisque, si les rappor-

sont exacts, le meurtre a eu lieu au Sud de Siaoweisi.

La sauvage tribu des Lisus, habitant cette partia de la vallée du Mékong, est apparemment coupable de ces deux assassinats : c'est une réunion d'hommes des plus cruels qui ne vit pour ainsi dire de pillage. Ils descendent en nombre et s'emparent de totalité des caravanes : mulets et chargement de vêtements ou d'autres articles. Les Chinois n'y voient aucun remède et regardent la chose comme de celles contre lesquelles il n'y a aucun secours.

Les Lisus se trouvent dans différentes parties du Yunnan, même à 100 milles de Yunnanfou, où ils ont embrassé le Christianisme, mais dans ce coin ils sont même plus indifferents que les Lolos dans le Szechuen du Sud-Ouest. Ordinairement les Etrangers sont plus tranquilles dans ces parages que les Chinois, en sorte que les atrocités qui se produisent de temps à autre ne sauraient être considerées comme ayant été perpétrées dans un esprit anti-étranger. En fait, les Lolos et les Lisus se sont affirmés eux-mêmes en diverses occasions fermement en faveur des Etrangers.

Ce serait une lourde erreur de décrire toutes les tribus de l'Ouest et du Sud-ouest de la Chine comme barbares, sans-loi et dangereuses. Ordinairement elles sont au contraire la plus accueillante et la plus aimable partie de la population : il y a cependant parmi elles, certaines tribus habitant des districts absolument sans foi ni loi dans la moitié ouest du Céleste Empire.

Les cinq régions suivantes sont les plus redoutables et des plus coennus :

1.—La vallée du Brahmapoutre, au nord de Assam, s'étendant du côté du Tibet Central et connu sous le nom de Boyul (le pays de Bo ou Po). Les caravanes qui annuellement vont dans le Tibet central, venant du Yunnan, doivent généralement modifier leur chemin et contourner le pays Boyul.

2.—Le district immédiatement au Sud de Chimdo, le long de la route même de Lhassa et le Mankam septentrional ont acquis ces dernières années, la réputation de districts infestés de pillards.

3.— Les districts de Amdo et de Gelock à l'ouest de Kansau et du Szechuen, anisi que les régions habitées par des nomades, s'étendant vers et au bas du Tatchéeulon, forment une longue étendue de pays sans foi ni loi, véritable tache honteuse pour le nom chinois.

4.— Le pays du Lolos indépendants dans le sud-ouest du Szechuen, forme un pays anarchique dont il faut se défier : c'est ce qu'il y a de plus surprenant et de plus honteux pour le gouvermement chinois, car ce pays est entouré d'une population chinoise des plus denses.

5. — Le coin du Yunnan en bordure du Tibet et de la Birmanie. Naturellement, le Tibet de l'Est ou le Tibet chinois est un pays plus ou moins sans foi ni loi, à l'exception de quelques districts qui se trouvent sous l'immédiate administration des Chinois.

Les voyageurs dans ces régions ci-dessus énumérsée doivent avoir constamment présent à l'esprit qu'une poignée d'hommes avec une grande caravane de marchandiies est plus spécialement exposée à un coup de main de la part de cette vile population.

Les Lolos particulièrement se laissent tenter par les fusils : ils paieraient n'importe quel prix pour en avoir un.

L'énumération des cinq régions dangereuses faite ci-dessus n'est pas pour intimider les personnes qui viennent avec un projet en tête, mais pour bien avertir les simples aventuriers.

Il est à souhaiter toutefois que ceux auxquels incombe l'autorité sur ces pays ne continueront pas à s'en désintéresser, en pratiquant un politique d'exclusion indéfendable même au nom de la moralité, mais qu'ils tiendront à prouver leurs droits sur ces régions en les préparant à comprendre la philanthropie, la science et le commerce.

Au Tibet, la Chine a toujours été débordée. L'esprit anti-chinois y est très-vif et l'élément religieux y prédomine au détriment des réglements chinois : ceux-ci d'ailleurs ne s'exercent actuellement que de façon bien modérée et de bien hésitante manière. Mais, en raison de cet élément religieux, le Tibet ne peut être gouverné qu'avec une main gantée de velours.

Les conditions sociales et climatériques du pays, pour ne pas parler des communications des plus défectueuses, augmentent de très grande façon les difficultés d'administration pour un gouvernement qui est aussi éloigné.

Pour arriver à gouverner le Tibet, il est nécessaire "d'enchaîner l'homme puissant." Aussi longtemps que le pouvoir écclésiastique s'exercera à un point aussi puissant, aucune intervention extérieure ne sera tolerée.

En supprimant les mauvais traitements, les longues souffrances qui accablent le peuple, en lui donnant une ample protection contre les lamas, en ouvrant le pays au commerce et à l'industrie — le peuple alors aura les moyens le vivre en dehors de la domination des prêtres — on arrivera à faire tomber de lui-même et tout d'une pièce l'ordre ou plutôt le désordre engendré par les moines.

AU COLLEGE POLYTECHNIQUE IMPERIAL

Une réunion en l'honneur de S. E. Jeme Tienyew qui vient d'être nommé récemment inspecteur du chemin de fer Changhaï-Fengchin, a été tenue samedi soir dans la salle de réunion du collège polytechnique impérial, précédemment le collège de Nanyang. Il y avait là environ 500 personnes y compris les autorités et les membres de la T. P. C. Engineering society. Il fut prononcé plusieurs discours dont nous donnons ci-dessous un succinct résumé.

S. E Jeme Tienyerr remercia d'abord S. E. Tang de son aimable invitation, puis s'excusa de son peu d'éloquence. Après avoir constaté que la Chine traversait l'époque de la construction des chemins de fer, il rappela que Georges Stephenson était le père de ce moyen de communication, universel aujourd'hui, après avoir commencé il y a à peine cent ans en Europe, puis en Amérique. Il dit que les ingénieurs de race blanche se heurtèrent à l'époque aux mêmes difficultés qu'ont à vaincre aujourdhui les ingénieurs chincis et qu'il est à déplorer que depuis vingt ans que se construisent en Chine des chemins de fer, il y ait encore une telle pénurie d'ingénieurs chinois. L'orateur est toutefois heureux de constater que néanmoins les beaux jours semblent être venus, puisque l'inauguration du chemin de fer Changhaï-Fengtchin a permis de constater que cette ligne était la seconde menée à bonne fin par les seuls ingénieurs chinois, avec les seuls capitaux chinois : il adresse toutes ses félicitations à ceux qui ont pris part à ces travaux. Il émet le ferme espoir que les élèves de cette Ecole polytechnique, instruits sous la capable direction de S. E. Tang, par des professeurs expérimentés étrangers, deviendront dans l'avenir d'excellents ingénieurs après leur retour de l'étranger : ils feront ainsi honneur à eux-mêmes, à leur collège et à leur pays. En terminant il dit aux élèves présents : "Laissez-moi vous rappeler un proverbe qui, si vous le suivez, vous donnera sûrement les succès dans la vie : en quelque endroit que vous soyez, vous devez persévérer et, si vous ne réussissez pas, essayez, essayez, essayez encore."

M. V. K. Hsu prend ensuite la parole: "Messieurs.—J'ai puisé mes connaissances premières techniques dans une école de chemin de fer pendant quatre ans, au cours desquels je n'ai fait pu acquérir que des connaissances superficielles. Mon savoir pratique en matière technique est largement dû à S.E. Jeme Tenyew, le père des constructions de voie ferrée en Chine. J'ai assumé la responsabilité de la construction du chemin de fer Changhaï-Fengchin et j'ai réussi à la mener à bien il y a quelques semaines, j'ai ce soir une grande joie d'assister à cette réunion avec mon premier éducateur en matière de chemin de fer, S.E. Jeme. Comme j'ai souvent entendu dire que vous êtes tous très habiles et très intelligents pour vous assimiler les connaissances que comportent les études d'ingénieur, je suis sûr que vous arriverez à vous distinguer beaucoup plus que moi-même dans cette branche. S. E. Tang désirerait voir s'établir une association d'ingénieurs, propre à la Chine, j'ai le ferme espoir que S.E. Jeme sera le fondateur de cette association et que sa grande expérience vous assurera une excellente organisation. La Chine actuellement possède plusieurs associations : d'éducation, de commerce et d'agriculture, mais une association d'ingénieurs n'a pas encore été fondée.

"Messieurs, comme vous le savez, les ouvriers chinois ont peu de chances d'arriver à connaitre techniquement les voies de chemin de fer. Que quelques ingénieurs créent une association et publient différents genres de *magazines*,

il n'y a pas de doute pour qu'alors l'industrie chinoise n'en tire de très-grands avantages. Les ouvriers chinois savent supporter les plus rudes travaux et ils sont en outre doués de tempéraments robustes ; leur seul côté défectueux provient de leur manque d'étude et par conséquent ils peuvent difficilement, en raison de leur ignorance technique, excercer les travaux spéciaux au chemin de fer au cours de leur vie. C'est pour cette raison que le monde les considère généralement comme des ouvriers de peu de moyens, ils en ont d'ailleurs conscience eux-mêmes. En ce qui concerne l'idée d'une association, je veux ajouter que la proposition de S. E. Tang est d'inéluctable nécessité, parce cette association nous permettra de lever l'étandard de notre vie industrielle.

Ce fut ensuite le tour de parole de M. Chas. J. Porter.

Il déclare qu'il est difficile de parler des questions techniques du chemin de fer lorsqu'il y a parmi eux ce soir des ingénieurs dont la réputation ne s'est pas bornée à rester en Chine, mais en est sortie pour se répandre dans le monde des ingénieurs de l'univers. Il veut ce soir ne dire que quelques mots au sujet des relations qui existent entre l'école technique et la profession d'ingénieur.

De nombreux étudiants, particulièrement des Chinois d'ici et de l'Etranger pensent, lorsqu'ils ont parcouru le cours complet de leurs études et obtenu leur diplôme, qu'ils sont déjà des ingénieurs compétents, capables d'occuper une situation de responsabilité. Ceci est faux et beaucoup.

Pas une école d'ingénieurs, ni ici ni à l'Etranger, quel que soit son nom ou sa réputation ne peut espérer faire un ingénieur d'un homme. A quoi sert alors, me direz-vous, les écoles d'ingénieurs et comment pouvez-vous y consacrer votre temps puisqu'après tout nous ne sortirons pas ingénieurs, au sens absolu du mot, de votre école ?

C'est là le sujet de notre couversation de ce soir. Une école d'ingénieur ne crée pas un ingénieur, mais elle prépare un homme à le devenir. Son but et son objet sont de vous apprendre à penser en ingénieur et à vous en enseigner son langage. Lorsque vous arriverez à obtenir votre diplôme, ne pensez pas que vous avez fini vos études, vous les avez juste commencées. Nous vous préparons ici à les commencer. En vous enseignant ici les mathématiques, la géométrie, science des ingénieurs, nous vous mettons à même de saisir facilement la science de l'ingénieur. En poursuivant votre carrière, vous vous trouverez face à face avec de nouveaux problèmes, nous vous préparons à les résoudre en vous faisant profiter de l'expérience acquise par vos aînés dans les mêmes circonstances et en vous invitant à suivre leurs exemples. Toute votre vie ne sera qu'une étude constante. On ne crée pas un ingénieur habile, il se fait lui-même. Le temps où nous pourrez vous appeler vous-mêmes ingénieurs peut venir bientôt, ce moment-là peut ne jamais venir, cela dépend de vous seul."

Lorsque la réunion fut terminée, il y eut un banquet.

MANDCHOURIE

Nous lisons dans le *Manshu Nichinichi Shimbun*, qui paraît à Dalny :

DOUANES CHINOISES

Le gouvernement chinois a décidé d'ouvrir, le 18 Juin, la douane sur le Sungari.

CONSUL RUSSE

M. de Bologowsky, nouveau consul de Russie à Dalny est arrivé de Harbin le 28 Mai accompagné de son famille. M. Trautschold est remis de sa chute récente et sortira de l'hôpital sous peu.

BANQUE CHINOISE

La banque du trésor chinois a décidé d'établir une succursale à Dalny et a choisi un emplacement proche des nouveaux immeubles de la " Yokohama Speci Bank. " Le plan de cette nouvelle banque prévoit une dépense de yen 80,000.

LE CHARBON

3 000 tonnes de charbon de Fushun ont été embarquées à bord du *Changehang* de Yingkou pour Changhaï et en Juin et Juillet 3.700 tonnes seront expédiées de Dalny à Hongkong.

BANQUE DES PROVINCES DE L'EST

Les promoteurs de la banque projetée des trois provinces de l'est ont décidé de souscrire un capital privé de $ 300,000 dans le but de commencer sous peu les affaires de la banque. L'émission d'actions se fera après.

CHEMINS DE FER

Il est reporté que l'accord concernant l'établissement d'un trafic connexe a été signé par les représentants des chemin de fer impériaux du nord de la Chine et le sud-mandchourien qui recevra sous peu l'approbation des gouvernements japonais et chinois.

***

L'administration des chemins de fer de la Résidence générale à Séoul fait des préparatifs pour la construction d'un pont de chemin de fer sur le Yalou sous sa direction directe. Les travaux devaient commencer en Juin.

***

Un contrat a été passé récemment pour la construction de stations à Moukden et Tchientchintai, qui doivent être terminées en Novembre et à la fin de l'année, respectivement.

SOUTH MANCHURIAN RAILWAY CY

On télégraphie de Tokio que le S. M. R. Cy, a mis de côté yen 3.000.000 sur ses profits bruts, au cours du semestre finissant le 31 Mars dans l'intention de subvenir à la différence qui s'est produite entre la plus value et le prix d'émission des obligations.

LE COMMERCE DES HARICOTS

Il y a lieu de noter le rapide développement qu'a pris dernièrement l'industrie des moulins à haricots à Shaokangtzu, le quartier chinois de Dalny. Ceci est attribué en grande partie au tranfert à Shaokangtzu du plus fort de l'activité qui se faisait auparavant sentir à Tchefou.

MM. WENTZELL ET ANKAMURA

Nous apprenons que l'arrangement, relatif à l'établissement de la correspondance du trafic, conclu entre les chemins de fer impériaux du Nord de les Chine et la S. M. R. Cy, a reçu la sanction des deux gouvernements intéressés.

EMPRUNT POUR LE CHEMIN DE FER KIRIN-TCHANGTCHUN

Les représentants du gouvernement chinois et de la *S. M. R. Cy* arriveront sous peu encore à Moukden pour reprendre la discussion sur les quelques questions pendantes, relatives à cet emprunt.

M. Loo, le délégué chinois, est attendu à Moukden avant la fin de la semaine.

NOUNEAU VICE-CONSUL RUSSE A TCHANG-TCHUN

M. Fosson, chancelier du consul général russe à Harbin, a été nommé vice-consul à Tchangtchun et regagnera bientôt ce poste.

ECHOS DE TIENTSIN

2 *Juin*. — On annonce que le régiment des Cameron Highlanders quittera Tiensin en automne prochain et que le régiment des Punjabis formera désormais à lui seul le corps anglais d'occupation. On ne peut que regretter cette décision qui privera une fois de plus Tientsin d'une grande partie de son animation.

— Cent soixante hommes et six officiers du corps anglais d'occupation ont quitté Tientsin avant-hier se rendant à Shanhaikouan où ils passeront une partie de la saison chaude.

— M. Conversy, l'architecte associé de M. Charrey est de retour en Chine Il est attendu à Tientsin.

—M. G. Bourboulon se rendra d'ici peu à Shanhaikouan où il passera quelques jours.

— Nos lecteurs n'ont pas oublié le soldat Albertini qui fut condamné à mort par le Conseil de Guerre pour avoir tué un de ses camarades d'un coup de fusil. La balle avait blessé un autre soldat qui était jusqu'ici en traitement militaire Les médecins majors Nogués et Lhomme ont décidé de pratiquer une nouvelle opération rendue nécessaire par la présence dans la plaie cicatrisée d'une esquille d'os qui avait provoqué une suppuration. L'opération a très bien réussi et les docteurs espèrent une prompte guérison du blessé dont l'état général est satisfaisant.

Quant à Albertini, il est probable que sa peine sera commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

— Sont de passage à Tiensin : M. Boissonnas, chargé d'affaires de la Légation de France à Péking; le commandant de la garde de la Légation et Mme Pernot ; le lieutenant de la Roche-Brochart

Est de passage également dans notre ville M. G Delmas qui arrive de Changhaï et se rend à Péking où il doit traiter une affaire de droit commercial.

— On annonce de Péking que S. E. Tsai Choo Ki, tao tai des douanes à Tientsin, sera sous peu promu secrétaire

du Wai Ou Pou et que S. E. Ma Chin-Chin, un des directeurs de "a " China Merchants Co" irait à Tientsin comme taotai des douanes.

— a première réunion du comité chargé de règler la question des dettes contractées par les commerçants chinois vis à-vis des maisons européennes a eu lieu samedi dernier à 3 heures de l'après-midi au yamen du taotai de douanes, Tsai Choo Ki Etaient présents : les consuls de France, d'Allemagne et du Japon, M. Bilger et les représentants des maisons Arnhold, Karberg, & Cie et Okura & Cie.

Une seconde réunion aura lieu ce matin à neuf heures.

— Grâce à l'aimable autorisation du général Sucillon et des officiers du Corps français d'occupation, la musique du 16ème régiment d'Infanterie coloniale se fera entendre ous les vendredi soirs de 9 h. 30 à 10 h. 30, jusqu'à ce que la musique de Cameron soit de retour de Shanhaikouan.

Les résidants de Tientsin se réjouiront à cette nouvelle et seront heureux d'aller tous les vendredis entendre l'excellente musique du 16ème à Victoria Park dans la fraîche r si agréable de la verdure.

***

3 Juin.—

— Le lieutenant de la Roche-Brochart qui était venu à Tientsin pour assister aux fêtes de l'Arsenal et à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats français morts e Chine, est reparti le 1er juin pour Péking, en même temps que le capitaine Savin et le lieutenant Popp.

—M Pratt, vice consul Grande Bretagne, a quitté Tientsin vendredi s ir pour Changhai, son nouveau poste. De nombreux amis lui ont fait leurs adieux.

—Des locomotives "Shay" ont été fournies par la maison Shewan Tomes & Co à la compagnie des chemins de fer Péking-Kal-gan.

—M. Obata, consul général du Japon qui avait été alité pendant plusieurs semaines, est maintenant rétabli. Il ne pourra néanmoins pas reprendre ses fonctions avant la fin du m is de juin.

—Le cirque Borovvski, installé sur la concession russe, doit donner sa première représentation samedi prochain 5 juin. Dix-huit chevaux sont déjà arrivés et le personnel du cirque qui se compose de 60 hommes ou femmes arrivera ces jours-ci de Harbin. Le programme que promet la direction du cirque sera des plus attrayants

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

A MISTRAL

M. Dujardin Beaumetz a inauguré le monument Mistral à Arles.

Mistral a été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

LES POSTIERS

Le procureur de la République a déclaré illégal le syndicat des postiers.

LES GREVISTES

Au Hâvre, les inscrits maritimes ont voté la grève : il y a peu de défections.

LE CREUSOT

A Sofia, le ministre de la guerre a déclaré par un organe officiel que le matériel d'artillerie, fourni par le Creusot, lui donne toute satisfaction et n'est inférieur à aucun des matériels fournis par les autres fabriques.

DECES

—Les obsèques de M. le Sénateur Gouin ont été imposantes.

—Le philanthrope Chauchard est mort.

VISITE DU TSAR EN FRANCE

Le Tsar, rendant à M. Fallières sa visite de l'année dernière à Revel, arrivera à Cherbourg le 31 Juillet ; il repartira le 1er Août pour Cowes, où il se rencontrera avec le roi Edouard VII.

NOMINATIONS

M. Gabriel Deville est nommé ministre de France à Athènes.

LES GREVISTES

A St. Nazaire, les inscrits maritimes, s'étant mis en grève, ont obtenu satisfaction partielle sur leurs revendications corporatives ; ils ont repris le travail.

MANIFESTATIONS FRANCOPHILES EN ITALIE

A Milan, on a célébré le cinquantenaire de la bataille de Magenta et des événements de 1859 ; des manifestations francophiles ont eu lieu.

A LA CHAMBRE

La Chambre des Députés a adopté 25 articles du projet de réforme des conseils des guerre.

Reuter

Londres, 2 Juin.—

Il paraît actuellement que Berlin a été mystifié au sujet de l'arrivée du comte Zeppelin dans son dirigeable S. M. le kaiser a télégraphié au comte Zeppelin exprimant son désappointement de sa non arrivée et disant que les troupes allemandes ont paradé pour le recevoir. Le comte a répondu qu'il n'avait jamais exprimé l'intention de visiter Berlin et demande à S. M. de faire une enquête pour trouver les envoyeurs du télégramme annonçant son arrivée. En conclusion le comte Zeppelin a dit qu'il espérait visiter Berlin sous six semaines.

— Le correspondant du *Times* à Téheran rapporte que des soldats réguliers turcs ont occupé le territoire perse de Sybulak, près la frontière. Le correspondant de *Reuter* à Tabriz dit que d'importantes forces turques occupent Khoy, Salmas et Urumia.

— Un télégramme de Melbourne ditt que le gouverneur général a refusé d'ordonner la dissolution de la Chambre des Représentants en conséquence de la défaite du ministre du travail le 28 mai. Le cabinet a cependant démissionné et M. Deakin forme un nouveau ministère.

— Le général Sir Ian Hamilton a été nommé adjudant-général des forces britanniques.

Londres, 3 Juin.—

Le correspondant du *Times* à Tokio a reçu une explication du refus, par le Japon, de soumettre au tribunal d'arbitrage de la Haye la question du chemin de fer de Fakoumen, mais cette explication lui a suggéré la conviction qu'il y eut un moment où l'arbitrage pouvait être invoqué.

Dans un leader, le *Times* dit que l'explication corrigera la méprise mais ne peut être lue avec un sincère plaisir par les amis du Japon ou par les appuis de l'alliance avec l'Angleterre.

"Le droit du Japon à imposer son veto à tous railways en compétition avec le sud-mandchourien peut être discuté, aucun n'étant anglais ou chinois." continue le *Times*.

"La compétition de la ligne de Fakoumen avec le sud-mandchourien est douteuse, mais le sud-mandchourien a été acquis par nos alliés au prix d'une guerre sanglante et ils sont de ce fait inclinés à voir sa valeur diminuée par la compétition."

***

—Sur l'initiative de S. M. le Kaiser, une entrevue a été arrangée avec le tsar le 17 Juin, dans l'archipel de Finlande.

M. Iswolsky, ministre russe des affaires étrangères accompagnera le tsar. On attache une grande importance politique à cette entrevue absolument inattendue à St. Pétersbourg. Le prince Bulow, chancelier allemand accompagnera le Kaiser dans cette visite.

***

Le conseil législatif et les assemblées législatives du Transwaal et d' [illegible]range

ont adopté la constitution amendée, sans division de la question.

— L'emprunt des chemins de fer russes de £ 3,500,000 portant intérêt à 4½ p. cent. a été lancé à Londres. Le prix était 90 pour cent.

Londres, 4 Juin.—

M. G. von L. Meyer, secrétaire de la marine aux Etats-Unis a ordonné la préparation de plans pour des dirigeables destinés à assister la marine dans la défense des côtes. Il propose aussi de construire des stations pour les dirigeables tous les deux cents milles le long des côtes de l'Atlantique.

—Le Comité du Sénat fançais est opposé à la loi passée par la Chambre des Députés accordant une prime aux producteurs de soie.

L'emprunt russe a été largement souscrit.

—Le correspondant de Reuter dit ques la Chine a définitivement abandonné la proposition de soumettre le différend du chemin de fer de Fakou-men au tribunal de le Haye et a exprimé l'anxiété de réouvrir les négociations. Il y a lieu de croire que le Japon agréera à ces ouvertures.

—Le prince et la princesse Nashimoto visitent l'Angleterre.

La visite est privée, mais on croit que le roi et la reine d'Angleterre recevront le prince et la princesse.

—Le *Lancet* dit que la maladie a forcé la reine douairière d'Italie à abandonner son voyage en automobile au Japon.

Londres, 6 Juin.—

Il a été annoncé officiellement à Paris que le tzar de Russie rendra la visite faite par le présdent Fallières à Revel. S. M. arrivera à Cherbourg le 31 Juillet, restant deux jours et ira à Cowes, où il rencontrera le roi Edouard le 2 août.

Le correspondant de Reuter à St. Pétersbourg dit qu'il y a la conviction croissante que l'entrevue du tzar et du Kaiser aura de sérieuses conséquences internationales.

La presse allemande, qui insiste pour montrer que le tzar a pris l'initiative de l'entrevue, souligne les avantages que la Russie s'assurerait en Orient en se rapprochant de l'Alleu agne.

—L'amiral Uriu a été reçu par le Club métropolitain à Washington. Le président Taft, proposant la santé de Mikado, s'est reporté à la chaude amitié qui existe en Amérique pour le Mikado et son peuple, qui a été confirmée en toutes occasions par l'attitude officielle de M. Taft.

—Des droits de succession, se montant à £ 1,000,000 ont été payés sur la succession de M. Ch. Morrisson, le financier londonien mort le 26 Mai, laissant entre £ 10,000,000 et £ 15,000,000. Les legs charitables se montent à £ 65,000.

—La princesse Juliana a été baptisée à la Haye. La cérémonie, très simple, eut lieu en présence des parents et alliés.

Londres, 7 Juin.—

La conférence de la presse a été ouverte. Au banquet d'inauguration Lord Rosebery en proposant la santé des hôtes parla de la question de la défense impériale. Il décrivit la situation présente en Europe comme de mauvais augure et sans précédent laquelle, avec une absence absolue de questions entraînant ordinairement la guerre, n'avait jamais été si pleine de menaces et de préparation à la guerre. "Nous pouvons et voulons, déclara-t-il, construire des *Dreadnoughts* tant que nous aurons un shilling a dépenser ou un homme à mettre sur eux.

— L'*Observer* dit que la construction de l'armement pour quatre *Dreadnoughts* a commencé. Ces bateaux marquent une grande avance sur les bateaux actuels de cette même classe. Le correspondant de Reuter à Melbourne rapporte que le nouveau gouvernement australien (Ministère Deakin) a cablé au gouvernement impérial offrant un cuirassé type *Dreadnought*, ou telle addition correspondante à la marine qui aurait l'approbation du gouvernement impérial.

— Le prince et la princesse Nashimoto sont arrivés en Angleterre où ils ont été reçus par des représentants de S. M. Edouard VII. On croit que le prince et la princesse seront reçus par le roi aujourd'hui.

- Le correspondant de *Reuter* à St. Petersbourg dit qu'après sa visite au roi Edouard à Cowes, le tzar retrouvera le Kaiser à Kiel.

Londres, 8 Juin.—

A la chambre des Communes, M. Lloyd-George, chancelier de l'Echiquier, a fait une seconde lecture de la loi des finances. M. Austen Chamberlain qui fut chancelier de l'Echiquier dans la dernière administration, préconisa le rejet de la loi. Il critiqua les principes du budget présenté par M. Lloyd et parla avec emphase de la réforme des tarifs comme d'une alternative.

—Le Sénat des Etats-Unis a passé la clause du tarif des cotons, mais a substitué un droit *ad valorem* sur les étoffes de coton.

—La Conférence de la Presse de Londres s'est assemblée hier au ministère des Affaires Etrangères. Il y avait beaucoup de délégués et le comte de Crewe, secrétaire d'Etat aux colonies présidait.

—Le prince et la princesse Nashimoto, accompagnés du baron Kato, ambassadeur du Japon en Angleterre, ont lunché avec le roi et la famille impériale hier au palais de Buckingham. Ils ont reçu le plus cordial accueil.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin 31 Mai.

Le comte Zeppelin a fait, en un jour, un voyage circulaire dans son croiseur aérien, du lac de Constance à Bitterfield, via Stuttgart et Leipzig, et de Bitterfield à Friedrichshafen, via Heidelberg et Stuttgard. La population en Allemagne est dans un enthousiasme extraordinaire.

Berlin, 1 Juin.—

Le bruit d'un voyage de l'Empereur d'Allemagne en Angleterre n'est pas confirmé.

— Une mission extraordinaire turque avec le précédent grand vizir Tewfick Pacha ira notifier l'avènement au Trône du sultan Mohammed V. aux cours de Berlin, Vienne et St. Pétersbourg. Un iradé du Sultan confie au général von der Goltz Pacha, la réorganisation de l'armée turque.

Berlin, 2 Juin.—

Le baron Chinda, ambassadeur japonais à Berlin, a donné un banquet en l'honneur des princes et princesses Kuni et Nashimoto, auquel avaient été conviés de nombreux personnages officiels. Le prince et la princesse Nashimoto seront pendant 2 jours les hôtes du baron Mumm von Schwarzenstein, à Frankfort sur-Main.

Berlin, 3 Juin.—

Le Kaiser aura une entrevue avec le Tzar le 19 juin, à Sharen-Islands.

Le Tzar aura, à sa suite, M. Stolypin, ministre de l'Intérieur, et M. Iswolsky, ministre des Affaires étrangères. Le Kaiser sera accompagné par le chancelier ou le ministre des Affaires étrangères, herr von Schoen.

— Le 20 Juin, le Tzar sera en Suède; le 7 juillet, il prendra part à la célébration de l'anniversaire de la bataille de Poltawa; puis il ira visiter la France et l'Angleterre.

— Le professeur Peck a conféré à l'ambassadeur allemand, comte Bernstoff, à Washington le degré de docteur honoraire de l'université de Colombie, lui exprimant la plus chaude sympathie envers l'Allemagne et le Kaiser.

— Les fils télégraphiques sont coupés en France en plusieurs endroits.

— On craint une grève de mineurs en Ecosse.

— Le Kaiser a invité le comte Zeppelin à venir à Berlin en Août.

Tsingtao, 4 Juin.—

L'observatoire de Tsingtao a enregistré un fort tremblement de terre qui devait se trouver à environ 4,800 Kilomètres au nord-est de Tsingtao.

— Le *Nordeutsche allgemeine Zeitung* condamne l'accusion portée contre les ambassadeurs d'Italie et d'Angleterre à Constantinople d'avoir accepté des subsides.

Le bruit court à St. Pétersbourg que M. Isvolski serait remplacé par M. Goremkin comme ministre des affaires étrangères.

— La presse allemande proteste contre le rapport publié par Reuter en Extrême-Orient que l'entrevue des empereurs n'a pas été arrangée par le tsar. Le presse espère que le résultat de cette entrevue sera de meilleures relations entre la Russie et l'Autriche.

—Le prince et la princesse Nashimoto sont partis pour Paris.

—A Londres une union internationale des armateurs a été fondée.

Berlin, 6 Juin.—

Le *Norddeutsche Allgemeine zeitung* déclare que la réunion entre le tzar et le kaiser n'aura qu'un caractère amical et n'entraînera aucune modification dans la politique européenne.

—Les chefs du parti du travail anglais ont été cordialement reçus à Berlin.

—Le prince Kuni a inspecté les usines Siemens-Schuckert à Berlin.

—Un magasin de poudre a sauté à Cracow.

Pékin, 6 Juin.—

Le Ministere des Communications a adressé un Mémoire au Trône dans lequel il demande que la ligne de Loyang (Hounan) à la passe de Tungkuan (frontière du Shensi) qui est de la plus haute importence militaire, soit immédiatement construite par les compagnies de chemin de fer provinciales du Hounan et du Shensi Si les compagnies ne peuvent pas commencer le travail immédiatement, le Ministère des Communications est disposé à construire la ligne immédiatement.

La ligne est une partie de la ligne Kaifengfou-Sianfou ; sa longueur sera probablement de plus de 800 km. et le coût de la construction est estimé à environ$ 16.000.000.

Berlin, 7 Juin.—

On pense que le tzar ne débarquera pas à Cherbourg.

—Le général von der Goltz Pacha profite d'un congé d'été pour faire un voyage d'études de quelques semaines à travers la Turquie.

—Le conseil impérial russe a sanctionné la contruction de 4 cuirassés, qui avait été rejetée par la douma.

—Le choléra a éclaté à St Pétersbourg

—Le *Fraukfurter Zeitung* annonce de Belgrade que le prince George de Serbie désire faire un voyage Japon pour étudier l'armée japonaise.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 1er juin.—

Le comte Zeppelin, en atterrissant à Gœppingen (Wurtemberg) pour refaire sa provision de pétrole a rencontré un arbre : 9? pieds de l'enveloppe du ballon ont été déchirés et le gouvernail d'avant a été détruit.

Tokio 1 juin.—

Le prince Fushimi aîné a été nommé président honoraire de l'exposition anglo-japonaise.

—Un incendie à Maizuru, port de guerre, a détruit 270 maisons et en a endommagé 20

Londres 2 Juin.

Le comte Zeppelin a temporairement réparé son ballon et a confirmé son voyage de retour.

—Des télégrammes de Calcutta disent qu'une sensation a été causée par l'action de la Haute Cour acquittant en appel, trois prisonniers condamnés à l'emprisonnement à la suite du lancement des bombes à Calcutta en 1908.

Tokio 2 Juin.

Les négociations entre la Chine et le Japon au sujet de la construction conjointement de la ligne Kirin — Kouangtchenze ont été terminées à Moukden.

—M. de Salis, le nouveau ministre de Suisse au Japon, est attendu à Tokio ce soir.

Londres, 3 juin.—

Le portrait d'Holbein de la Duchesse de Milan a été conservé à l'Angleterre par un souscripteur qui a versé les £14,000 qui restaient pour atteindre les £ 72,000 du prix d'achat.

—L'Honor. Alfred Deakin a formé une coolition de cabinet contre le parti du Travail.

Tokio 3 juin—

Le vice-roi de Mandchourie a ressuscité l'embargo sur l'exportation des céréales, excepté les tourteaux de fèves, prétextant que la récolte était mauvaise cette année.

— M. Wentchel, vice-gouverneur du chemin de fer de l'Est chinois, a été reçu en audience, par le Mikado ce matin.

—Le gouvernement autrichien enverra son consul général à Venise pour participer à la célébration du 50e anniversaire de la bataille de Solférino.

—Le comte Zeppelin a déjà commencé les réparations de son ballon.

— Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Italie qui sont retournés à Constantinople, démentent qu'ils aient reçu des fonds de l'ex-sultan Abdul Hamid.

Londres. 4 Juin.—

Une grève d'employés de tramways, à Philadelphie, a entraîné des troubles sérieux. 20 voitures ont été renversées ou brûlées, et 200 personnes ont été blessées par la police en chargeant les grévistes.

— Le gouvernement serbe a arrangé avec des financiers français un emprunt de £ 6.000.000, notamment en vue de la construction de chemins de fer et d'armements.

Tokio, 4 Juin.—

Les autorités japonaises confirment la déclaration que la Chine a abandonné sa proposition d'arbitrage et qu'elle a exprimé son désir de reprendre les négociations d'arbitrage avec le Japon au sujet des questions mandchouriennes.

Londres, 5 juin.—

Le grand canal de Willebrock a débordé, en Belgique, inondant le pays sur plusieurs milles. Les navires dans le canal sont échoués. Des milliers de personnes, au service des fabriques, le long du canal, sont dans l'oisiveté.

—Seize amiraux prendront part aux manœuvres navales, qui auront lieu ce mois-ci.

Tokio, 6 Juin.—

Un télégramme reçu par l'intermédiaire des consuls, en réponse à une enquête, contredit le rapport que le vice-roi Sie Liang de Mandchourie a remis l'embargo sur l'exportation des céréales.

— M. Valentin Chirel rédacteur en chef et M. Morisson, correspondant du *Times* sont arrivés à Séoul en route pour Pékin.

Londres, 6 Juin.—

L'Observer dit que le Canada affectera £ 5,000,000 pour le noyau d'une flotte qui comprend des croiseurs protégés de première classe.

—Le correspondant de Reuter à Constantinople dit que toutes les questions entre la Porte et les chemins de fer orientaux ont été réglées d'une manière satisfaisante par un compromis. 42 millions de francs seront payés par la Bulgarie et seront partagés également entre la Porte et la compagnie des chemins de fer.

Tokio, 7 juin.—

Le vapeur *Nippon Kai Maru* a été incendié dans le district d'Aomori coulé immédiatement. Sur les 200 et personnes qui étaient à bord, 27 ont été sauvées et onze corps ont été retrouvés; mais 130 pêcheurs et 16 hommes d'équipage ont été noyés.

—La flotte américaine quitte Yokohama aujourd'hui pour Hakodate.

—Le vice amiral Sir Hedworth Lambton est arrivé à Dalny, aujourd'hui de Port Arthur.

Londres, 1 juin.—

Jusqu'à présent, 445 Musulmans et 11 7 personnes de toutes croyances, ont été arretés dans la province d'Adana, à la suite des récentes émeutes.

— Au cours d'un discours à la chambre des Communes, M. Austen Chamberlain dit que si le Budget était présenté comme le triomphe final du Libre Echange et la mort du Protectionnisme, l'opposition acceptait le défi et était prêt à se présenter au pays dans ce but.

Tokia, 8 juin.—

Le départ de l'escadre américaine de Yokohama a été retardé, à la suite, dit-on, d'une audience de Conseil de guerre devant lequel ont comparu des sous-officiers et marins accusés d'avoir dérobé et vendu des garnitures de canons pour une somme d'au moins 2.000 yen.

— On signale jusqu'à présent 18 cas de peste à Yokohama.

Spéciaux au Shanghai Times

Hongkong, juin.

Le remorqueur de gouvernement *Victoria* a découvert une mine flottante à six milles au sud au port de Hongkong, droit sur la route des bateaux allant ou partant de la colonie. L'engin est de modèle anglais, d'un poids de 72 livres. On présume que la mine provient des travaux faits dans le port il y a déjà longtemps.

New York 2 Juin.—

M. Harriman, le magnat des chemins de fer, a dit qu'avant son voyage en Europe il démissionnerait de ses nombreuses compagnies de chemin de fer si un directeur compétent était trouvé. Il part en Europe sur l'avis des médecins.

— L'amiral japonais Uriu et l'amiral américain Ch. Sperry étaient invités à un dîner donné hier par la "Japan Society". Plusieurs banquiers étaient présents.

—L'exposition de "Yukon—Alaska—Pacific" a été ouverte hier. Il y avait un public nombreux.

New-York, 3 juin.—

M. J. Hill du "Great Northern" et autres compagnies de chemin de fer a dans un discours à Seattle, déclaré que si le congrès s'ajournait pour cinq ans, le pays ferait de splendides progrès. Dans son discours, M. Hill, dementit qu'il ait proposé de faire de Vancouver le point

terminus du " Great Northern " au lieu de Seattle.

New-York, 4 Juin.—

Dans un banquet donné ici en l'honneur de l'amiral japonais Uriu, le président Taft a dit qu'il était heureux d'exprimer sa considération personnelle pour l'empereur du Japon et son remarquable gouvernement. Chaque fois que le président a visité le Japon il a trouvé un solide conseil dans l'empereur.

—Il y eu une grève parmi le personnel de la " Philadelphia Traction Cy ", qui a amené plusieurs conflits entre la police et les grévistes. Le sang a coulé.

Pékin, 3 Juin.—

Un censeur a fait un mémoire au Trône faisant remarquer que sur la requête du vice-roi du Younkouei, les ministères de la guerre et des finances ont approprié une grosse somme d'argent pour l'organisation de la nouvelle armée du Yunnan et conseille aux autres vice-rois de faire une demande semblable.

— Le gouvernement central a instruit la conseil législatif de prendre des mesures pour restreindre les pouvoirs des conseils législatifs provinciaux afin de prévenir leur immixtion dans des sujets en dehors de leurs attributions.

New-York, 5 Juin.—

Le président Taft est d'avis de la création d'un département colonial dans le but d'unifier le gouvernement de toutes les colonies.

— La grève des trams à Philadelphie cause de graves ennuis. Les politiciens ont pris la cause en main et préconisent la fin de la grève.

Pékin, 5 Juin.—

Les membres du grand Conseil ont télégraphié au vice-roi du iang Kiang qu'ils sont informés d'une grande activité parmi les insurgés en Indo-Chine et ont ordonné que les frontières entre le Kouangsi et l'Indo-Chine soient fortement défendues. Le vice-roi a été instruit de prendre des mesures strictes pour que tous les mouvements des insurgés soient télégraphiés.

New-York, 7 Juin.—

La réception remarquable faite à l'amiral Uriu à New-York continue.

Hongkong, 7 juin.—

En réponse aux invitations de Manille pour la fourniture de remorqueurs de mer, la " Shanghai Dock Cy " a offert le remorqueur *Samshui* à $ 30,000 (or) ; la " Gulf Pacific Cy " a offert le *Robert. K.* pour $ 50,000 et la " Hongkong and Whampoa Dock Cy " a offert de construire un nouveau remorqueur, d'après les conditions demandées, pour $ 44,100.

Des offres sont aussi demandées par Manille pour un vapeur de rivière et six " steam launches".

Pékin, 7 juin.—

Le ministère de la guerre a invité l'état-major de l'armée moderne et tous les experts militaires à venir à Pékin

BOURSE DE SHANGHAI

9 Juin 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture	
Banques					
Hongkong & Shanghai Banking Corpration	80,000	$ 125	$ 125	1010	
National Bank of China	40,000	£7	£5	$ 51 N	buyers
Assurances [feu[					
Hongkong Fire Insurance	8,000	$ 250	$ 50	320	
China Fire Insurance	10,000	$ 100	$ 20	100 S	
Assurances (maritimes)					
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls. 104 B	buyers
Canton Insurance-Office	10,000	$ 250	$ 50	187½	S
Union In. Society of Canton	10,000	250	100	855	„
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	$ 100	60	230 B	
Magasins et entrepôts					
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	160	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$ 50	50	$ 458 163	June buyers
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	205	sellers
Navigation					
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	53 S	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			53 B	cash
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	„ 55 S	June
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	„ 56 S	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	15	$ 15	53	„
Shell Transport & Trading	2,000,000 3,000	£1 £10	£1 £10	3.0.	
Bassins de radoub					
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 84½ B	buyers
Vulcan Iron works	1,000	„ 500	„ 500	„ 350	sellers
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	$ 103	buyers
Compagnies immobilières					
Shanghai Land Investment	52,000 26,000	Tls. 50 „ 50	Tls. 50 „ 50	Tls. 120½ 104 B	B buyers
Anglo French Land Iuvestment Co.	25,000	„ 100	„ 100	101 B	
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$ 93 N	„
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	10	$ 10¼	
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. 8 B	
Filatures de coton					
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls. 122 B	
International Cotton Mill	8,384	„ 75	„ 50	„ 89	B
Lao-kung-mow „ „	7,150	„ 100	„ 100	„ 108½	S
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	„ 500	„ 500	„ 390	S
Veh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	„ 50	„ 35	„ 55	nominal
Compagnies industrielles					
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl. 280	cash
Kalumpong Rubber Co., Ltd.	106	„ 50	„ 50	„ 200	B
China Sugar Refining	28,000	100	$ 100	$ 135	„
Laxon „ „	7,000	100	100	130 S	June
Shanghai-Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 180	cash S
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	1095 B	cash June Sept.
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	42	
Shanghai Ice, Cold Storage & Co	7,620	„ 25	„ 50	15 B	cash
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	11¾	sellers
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	„ 100	Tls. 405	„
China Import £ Export Lumber Co.	3,500	„ 100	70	„ 97	sellers
Anglo-German	4,000	$ 100	100	„ 875	buyers
Aaiplngs				16½	

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	8 B	,,	,,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1	£1	18¼		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50¼		
Oriental Cons Mining	500,000	G) $10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.7.6	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 114 S	nominal	
Shenghai Waterworks	8,175	£20	£20	415	,,	
	8,175	£20	£15			
Hall & Holtz	21,000	$20	21 B	12		
Lawellyn & Co	1,000	$60	$60	$62½	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 52	,,	
Major Brothers	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	119	buyers	
do do	24,000	$15	15			
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	50	45 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 55		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	20		
Weeks & Co	19,418	$20	$20	27	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 3		25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 61		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	,, 20	sellers	
Lane Crawford & Co	2,800	$100	$100	165	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	21	,,	
Dunning & Co Ld	2,000	$50	$50	40	,,	

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 90½	buyers
Do	1893	,, 100	5½ ,,	,, 95½	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	buyers
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Dc	1900	,, 100	5½ ,,	,, 91	
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 104½	steady
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104¼	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104½	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,, 100	7 ,,	,, 250	
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do		,,	6 ,,		,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 104	
Do	1892	,, 100	5½ ,,	,, 95	stea
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Shanghai Gas Co	1890	,, 100	5 ,,	,, 97	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 99	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,		,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100¼	
Coton M, Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	
stor House hotel Co	1903	,, 100	8 ,,	,, 104	

Bulletin de change

Changhai, 10 Juin 1909

Bar Silver .... 24 5/16 = 2/4¾
Mex. Dollars 74.2125
Native Interest .... .08

BANKS' SELLING RATES

London .... T/T 2/4¾
,, ... Demand 2/4 13/16
,, ... 4 m/s 2/5
India .... T/T 180
France .... T/T 3.02
Germany .... T/T 2.45
America .... T/T 58½
Hongkong .... T/T 74⅞
Japan .... T/T 85⅝
Batavia .... T/T 144⅜

BANKS' BUYING RATES

London .... 4 m/s Credits 2/5 3/16
,, ... 4 m/s Docts 2/5 7/16
,, ... 6 m/s Credits ... 2/5⅜
,, ... 6 m/s Docts 2/5½
France .... 4 m/s 3.08
Germany .... 4 m/s 2.50
America .... 4 m/s 60⅞
Japan .... 30 d/s 84⅝

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Juin

£	1 = Hk. Tls.	7.48
Hk Tl.	1 = Francs	3.36
,,	1 = Marks	2.73
Gold $	1 = Hk. Tls.	1.53
Hk Tl.	1 = Yen	1.30
,,	1 = Roupie	2.01
,,	1 = Mex. $	1.50

pour une conférence sur les nouveaux plans d'organisation de l'armée dans l'empire.

Le président du ministère des communications a soumis un plan pour l'extension de la ligne nécessaire de Mongolie à la ligne principale de Pékin—Kalgan.

Il est rapporté que le ministère des finances a retiré Tls 200,000 de la banque du gouvernement et les a envoyés au Yunnan pour les fonds de la nouvelle armée. A la requête du nouveau vice-roi du Yunnan 2.000.000 tls des diverses provinces seront distribuées dans ce même but en quatre versements. On dit que les officiers et les hommes de la nouvelle armée n'ont pas été payés depuis trois mois.

New-York, 8 Juin. —

La baronne Urin qui accompage son mari, l'amiral japonais Urin, a assisté au commencement des exercices au Collège Vassar, à New-York.

—Wilbur et Owilk Wright, les aéronautes américains, se préparent à donner une démonstration de leur appareil à Fort-Meyer. Des fonctionnaires du gouvernement seront présents.

Le gérant : C.J P.L.-DELAHAYS

Vol. XV (No 24) HUITIEME ANNÉE 17 JUIN 1909

L'ECHO DE CHINE

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI

JOURNAL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTREME-ORIENT
PROPRIÉTÉ DE " L'IMPRIMERIE FRANÇAISE "
SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

中法新彙報

TÉLÉPHONE NO. 3456 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : ECHOCHINE—SHANGHAI

A. MONESTIER, Rédacteur en chef
J. J. CHOLLOT, Administrateur

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

UN CANARD ALLEMAND

Il est un canard, lancé de par le monde par la presse d'Allemagne ou les agences télégraphiques de ce pays, que la presse française, malgré ses efforts, ne tuera pas de sitôt. Le fait est qu'il a la peau dure et l'on peut dire de ce canard miraculeux qu'il a 36 vies comme le chat.

Abattu déjà une fois, il ne s'en porte pas plus mal; et c'est merveille de le voir toujours reprendre son vol, à point nommé, avec un flegme mécanique superbe, qui semble devoir narguer tous les coups et décevoir tous les efforts. N'en soyons d'ailleurs pas plus marris que cela, au contraire; car tant que la France sera grande et forte et superbe, tant que son industrie sera supérieure, notamment en ce qui concerne la fabrication des canons, nous serons sûrs de voir planer ce canard au-dessus de nos têtes. Félicitons-nous donc qu'il ait fait tout récemment son apparition à l'horizon asiatique: n'est-ce pas un critérium de la grandeur de notre pays?

Vous vous rappelez tous la nouvelle qu'il apportait :

" Le gouvernement français engage des poursuites contre les Etablissements Schneider et Cie du Creusot, pour malfaçons".

C'était clair et net, n'est-ce pas ? Rarement sobriété fut plus éloquente. Le lendemain ou le surlendemain, le même canard, de même vol, de même origine, voulait nous ébouriffer avec la nouvelle suivante:

"Un comité officiel, à Belgrade, a examiné les canons livrés par la Maison Schneider-Creuzot et a déclaré qu'ils présentaient des défectuosités et que le 1/5 des munitions était inutilisable. Il a été ordonné de faire une révision générale des batteries de campagne de la Serbie."

***

Que penser à la réception, coup sur coup, de ces deux nouvelles ? N'était-ce pas, dans l'esprit de certains, la décapitation, sans phrases, du rival de Krupp ? Et que pouvait faire le profane, sinon se lamenter sur l'improbité de l'industrie française et la faillite morale d'un Etablissement dont l'importance est telle et si bien liée aux intérêts du pays que toute atteinte à son crédit est comme une déchéance nationale ?

Mais les lecteurs avertis restaient bien sceptiques. Ils savaient que le démenti allait immanquablement venir.

Or le voici qui nous arrive de Tientsin sous la forme significative suivante :

Monsieur le Directeur,

En réponse à quelques informations tendancieuses qui ont été publiées par certains journaux, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien insérer la note suivante :

Je suis autorisé par le Gouvernement Français à démentir de la façon la plus absolue qu'aucune poursuite soit engagée par lui contre les Etablissements Schneider & Cie du Creusot.

Loin de vouloir leur intenter un procès, le Gouvernement Français déclare que les nombreuses commandes qui leur sont remises par une Administration aussi exigeante que l'est le Ministère de la Marine, sont une garantie des conditions irréprochables dans lesquelles ces Usines effectuent la livraison des commandes qui leur sont confiées.

D'autres dépêches, venant également de Berlin, ont répandu des nouvelles non moins inexactes : les matériels Schneider livrés à l'Artillerie de campagne serbe

n'auraient pas donné satisfaction, et le Gouvernement Bulgare ferait procéder à une enquête sur la valeur de son propre matériel.

La réfutation la plus éloquente de la première information vient d'être donnée par un organe allemand, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* : ce journal publie, de bonne source, un télégramme de Belgrade, démentant que les canons de l'Artillerie Serbe, en particulier leur mécanisme de culasse, aient mérité le reproche d'un mauvais fonctionnement, non plus que les munitions destinées à ces matériels.

Quant à la Bulgarie, il suffit, pour réfuter les allégations publiées récemment, de rappeler que son Artillerie système Schneider est en service depuis trois années, qu'aucune défectuosité n'a pu lui être reprochée, et que le Gouvernement Bulgare a confié récemment encore, de nouvelles commandes aux Etablissements Schneider.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés pour la courtoisie dont vous voudrez bien faire preuve en insérant la présente, l'assurance de ma considération distinguée.

A. LITZELLMANN
Ingénieur de MM. Schneider & Cie.

***

Voilà donc qui rétablit les choses.

Est-il besoin d'insister sur l'esprit qui guide les lanceurs de tels canards ?

Il n'y a pas beaucoup plus d'un an que l'agence de l'*Ostasiatische Lloyd*, à Pékin, lançait une nouvelle du même genre, à propos des essais comparatifs entre canons Krupp et Schneider dont on devait munir l'armée chinoise. D'après elle, les canons Schneider ne valaient rien ou peu s'en faut. Alors qu'à la vérité, ils l'emportaient sur les canons Krupp : c'est du moins ce que nous apprenait, peu après, un démenti officiel.

Au reste, l'Allemagne semble détenir aujourd'hui le record au point de vue des canards de presse malheureux.

Il est d'hier celui qui voulait nous faire croire que l'alliance anglo-japonaise mollissait et était en train de se dissoudre.

On sait d'ailleurs le tolle général qu'il a soulevé. Au Japon surtout, l'opinion publique qui s'est fait jour à ce sujet, ne fut pas précisément tendre à l'égard des Allemands et la presse fut unanime à bêcher leur duplicité.

"Chantage politique," disait-elle en substance.

Dans le cas actuel du matériel du Creusot, nous dirons : chantage d'affaires.

Et c'est, en vérité, une bien triste besogne que celle de ces *business men* qui, pour enlever quelques commandes de matériel d'artillerie, cherchent à jeter le discrédit sur la maison rivale.

Au surplus, c'est de fort mauvaise tactique; car qui ne voit l'artifice, qui n'évente la ruse ?

Et le procédé, en définitive, se retourne contre celui qui l'emploie.

Nous savons que l'Allemagne, surencombrée de produits, a inondé de commis-voyageurs tous les marchés du monde.

Il lui faut vendre à tout prix. Mais le succès durable ne fut jamais dans les expédients. Qu'elle se souvienne de la vieille et bonne formule anglaise :

" Honesty is the best policy."

A. MONESTIER.

PAPIER-MONNAIE ET BILLETS DE BANQUE

Préliminaires

Lorsque des relations d'échanges un peu suivies commencèrent à s'établir entre les différents peuples dont la famille humaine avait couvert les territoires du monde ancien, les qualités propres des métaux précieux, leur densité et leur solidité les firent, au bout de peu de temps, adopter comme l'instrument commun des transactions, comme le moyen d'échanges le plus commode et le plus sûr. Cet emploi des métaux est un des caractères essentiels de la grande civilisation.

Dans le principe, la monnaie a été employée comme instrument d'échange en raison de sa valeur intrinsèque; puis on en vint à conférer à la monnaie, d'autorité et par un acte du gouvernement, une valeur indépendante de la matière dont elle était formée. Un passage d'Eschine le philosophe, cité par Heeren, atteste l'existence à Cartage d'une monnaie de cuir. (1) Tirait-elle sa valeur du crédit d'Aristide ou d'un décret du gouvernement? Etait-elle ce que nous appelons aujourd'hui papier monnaie? Il est difficile d'affirmer quelque chose avec certitude sur ce détail numismatique de l'histoire ancienne.

Nous allons voir que dans cette voie comme dans bien d'autres, la Chine a précédé l'Europe dans l'emploi des billets de banque et du papier monnaie.

Le billet de banque est un signe dont le gouvernement conserve la valeur, il représente un effet de commerce constamment échu, ce qui lui permet de remplir l'office de la monnaie et de circuler comme celle-ci.

Le papier monnaie est créé par le gouvernement, et en son nom, pour circuler comme de l'argent monnaie.

Les premières matières qui servent à faciliter les échanges entre les plus anciens habitants de la Chine sont indiquées par 黃帝 Hoang Ti (2697-2598) qui fixe leur valeur conventionnelle.

On utilise ainsi l'or, l'écaille de tortue, le jade, les cauries[2] (cyprea moneta), les pièces de tissus de dimensions déterminées.

On peut voir dans ce premier essai(3) le commencement de l'emploi d'une matière plus portative que le métal, destinée à remplacer celui-ci, et à laquelle est attachée un valeur fiduciaire, car les historiens sont unanimes à affirmer qu'une espèce de monnaie, consistant en petits lingots de cuivre, était en usage longtemps avant Hoang Ti.

Voici d'après 司馬遷 Sse Ma Tsien (Balance du commerce 6e Traité) l'origine de ces monnaies de matières diverses :

---

(1) Elle avait existé également chez les Spartiatites. Seneque. De Benef. V. XIV. "Des alienum habere dicetur, et qui auréos debet et qui corium forma publica percussum, grale apud. Lacedemonios fuit, quod usum numeratœ prestat. "Isidore XVI, XVII. De corio enim pecudum incidebantur et signabantur.

Findas assure cet emploi chez les Romains.

Ma Touan Lin signale la monnaie de carton, Even hian Thoung Kao VIII. 31.

(2) Klaproth. Notice sur l'usage des cauries en Chine. Nouveau journal asiatique. Vol. VIII. p. 126.132.

(3) 作貨幣 Tsoño hoño pi. Les marchandises deviennent des objets de valeur. (pi: objet de valeur tels que le jade, l'ivoire, les peaux, les étoffes de soie que l'on donnait en gratification. Dictionnaire Couvreur.)

" Le duc grand astrologue dit: " Lorsque les laboureurs, les arti- " sans et les marchands entrèrent " en relation par des échanges,alors " furent mises en honneur les " valeurs représentées par les " (écailles de) tortues, les coquilla- " ges,l'or,les monnaies,les couteaux " et les toiles L'origine en est vieil- " le et lointaine."

" Les écailles de tortue, dit Yen " Che Kou, (Ts'ien Kan chou, chap. " XXIV, p. 1) servaient aux or- " nements; c'est pourquoi les uns " et les autres devinrent des mar- " chandises précieuses.

" A ce moment, l'or n'était pas " monnayé et comme aujourd'hui " l'argent, il ne servait d'étalon " que par son poids.

" Les couteaux 刀 et les toiles " 布 sont les noms que l'on donne " à d'anciennes monnaies dont la " forme rappelait, en raccourci, des " couteaux et des pièces de toile. " Ces monnaies figuraient peut-être " des objets réels, tels que cou- " teaux et pièces de toile qui au- " raient été employés autrefois " pour les échanges."

La valeur fiduciaire attachée d'abord à la toile, puis au papier, est garantie soit par l'Etat, soit par des particuliers en qui le public a confiance. Ces deux sortes de crédits se sont rencontrés en Chine.

Nous étudierons les papiers monnaie émis par l'Etat, puis les billets émis par l'entreprise privée.

***

Billets Officiels

A. Billets d'Etat

La première indication de l'emploi d'une matière destinée à remplacer la monnaie est donnée par 盤古 P'ân Kou qui attribue à Kieny Tai Koung, premier ministre de Wen Wang l'origine des monnaies rondes et des pièces et toiles employées comme monnaie.

Mais le mythe cosmogonique de P'ân Kou n'est pas chinois d'origine. 任昉 Jeun Fang, auteur contemporain, nous apprend qu'il fut apporté en Chine par des ambassadeurs venus du Siam ou de la Malaisie au commencement du VI siècle après J. C. au XIe siècle, 劉恕 Liou Chou l'inséra en tête du 外紀 Wai tsi,non qu'il y crût,mais afin de faire commencer son histoire par le commencement de toutes choses[1].

Wen Wang a vécu vers le XIIe siècle avant l'ère chrétienne.

Il faut aller ensuite jusqu'à 成王 Tch'êng Wang (1115-1079)[2] pour trouver une nouvelle mention des pièces de toile. En effet, la constitution des Tcheou[3] nous apprend que l'on fit aussi des pièces de toile, larges de deux pieds deux pouces, longues de quarante pieds pour servir de valeur fixe dans les échanges.

Tout ce qui concerne la monnaie impériale relève du premier ministère, préside par le 家宰 maire du palais,chancelier de l'empire.

Peu à peu on voit les renseignements se complèter. Tandis que P'ân Kou parle seulement de pièces de toile,la constitution des Tcheou, sous Tch'eng Wang, fixe leurs dimensions. Nous allons avoir des données plus précises.

Vers 800 av. J. C. un vieux poëme disait : "Jeune homme au beau " visage, vous portez de la toile " pour l'échanger contre de la " soie." Le chef du marché, dit le commentateur, estampillait la toile pour échange; elle avait deux pouces de large et seize de long. L'auteur ajoute que c'est un exemple d'émission de papier monnaie. Mais le poëme mentionne un échange seulement. De plus, cette remarque est faite par un auteur écrivant 200 ans av. J. C. et nous ne savons si l'officier du marché estampillait toutes les toiles ou non. Il est à supposer qu'il s'agit d'un cas d'échange.

Lea dimensions des pièces de toile sont réduites afin, vraisemblablement, d'en faciliter la circulation.

Sous les 前漢 Ts'iên Han, Tse Ma Ts'iên nous indique l'apparition d'une autre valeur.

" Un officier dit : Autrefois, il " y avait des valeurs en peau; les " seigneurs s'en servaient pour " faire des cadeaux à leurs supé- " rieurs... On prit la peau d'un " cerf blanc, on la découpa en " morceaux d'un pied carré qui " furent bordés de franges en for- " me d'herbes aquatiques, et ces " morceaux devinrent les valeurs " de peau; chacun d'eux valait " quatre-cent mille pièces de mon- " naie."

Ces peaux sont appelées 幣皮 pi p'i. Chacun des princes ou des grands et même des membres de la famille impériale, lorsqu'il vient faire sa cour à l'Empereur, ou qu'il est invité à une cérémonie,doit être muni d'une de ces peaux. C'est le cours forcé, ou plutôt une sorte d'impôt. La valeur de ces peaux en monnaie actuelle peut être fixe à 300 francs. Il est vraisemblable qué ces valeurs n'eurent jamais cours parmi le peuple[1].

Ceci se passe en 119 av. J. C. sous le règne de l'empereur Ou Ti: 140-87.

En 1889,le *North China Hérald* publie une série d'articles sur la monnaie chinoise, et il fait remarquer que l'usage des sceaux a pris beaucoup d'extension en Chine 200 ans environ après J. C., et que l'on est arrivé à timbrer la soie et la peau pour des usages divers. Parmi ces usages, il faut compter certainement l'emploi de ces matières pour faciliter les échanges. Les cachets leur donnent une garantie officielle.

Six cents ans après, le vèritable papier monnaie, l'assignat, fait son apparition. En 907, 憲宗 Hien Tsong[2] ordonna que chacun ait à porter au Trésor les métaux avec lesquels on peut battre monnaie. En échange, il est délivré aux porteurs des bons en papier appelés 錢飛 fu ts'iên. Trois ans après,ces bons n'avaient plus cours que dans les provinces[3].

L'empereur 昭 Tchâo tsong[4] semble avoir eu une notion plus exacte de la correspondance qui doit exister entre le billet de banque et le numéraire existant. En 900 il met en circulation des billets de banque de dépôt, et ces titres représentent des valeurs existantes.

En 960, 太祖 T'ai tsou[5] émet de nouveaux bons,appelés 便錢 pién ts'yên (monnaie commode[6]).Dans ce but il autorise les marchands à

(1) P. Weiger. Textes historiques.
(2) Dynastie 周 Tchéou 1122-256.
(3) Annales 周官 Rituel de Tcheou 周禮 Tcheou Li.

[1] San Ki, vol. XXX. f. 8 Tchoung Kian Kang mou; vol IV p. 67 et de l'édition mandchoue, vol IV p. 65. Wen hian Thoung Khao, vol VIII, p. 8. Kiun chu pi kao, Vol III p. 113,
[2] Dynastie 唐 T'âng 618-907.Kien Tsong règne de 806 à 820,
[3] Wen hian thoung Kao VIII, 30.40 Khiun chu pi Khao vol.III p. 13.
[4] Dynastie T'ang. Il règne de 889 à 904.
(5) Dynastie 宗 Song·Régne de 960 à 976.
(6) Wen hian thang Khao, IX, 6, — Khim chu pi Khao, vol, III, p. 13 et seg.

déposer leur argent et même leurs marchandises dans les différents trésors impériaux. En échange, les déposants reçoivent les nouveaux bons, qui sont admis à circuler dans l'empire en même temps que les espèces monnayées. Ce systême correspond au warrant de notre époque [1]

Cette façon si simple de se procurer de l'argent en émettant du papier fut bien tentante. Aussi, sous 仁宗 Jeun Tsong [2], en 1032, ou estime à 1,256.340 onces la valeur des 校字 Kiâo tse qui sont en circulation.

Sous l'Empereur 神宗 Chêun Tsong [3] il circule une quantité extraordinaire de faux billets, malgré la peine dont la loi frappe les contrefacteurs. [4] Néanmoins la caisse d'amortissement parvient à ranimer le crédit.

A cette époque de l'histoire de la Chine l'empire est dévasté par les hordes de Toungouses. C'est d'abord la horde des 契丹 K'itan, qui fonda la dynastie tartare des 遼 qui règne dans la partie N. de la Chine [5] de 916 à 1168.

Puis la horde des 女眞 Nin Tcheun qui fonda à son tour la dynastie tartare des 金, Kinn. Celle-ci a régné sur la Chine de 1115 à 1234 [6]. Ces invasions successives ont dévasté le pays. Le cuivre est devenu fort rare. Pour remplacer le numéraire manquant, les Kiun établissent des banques d'assignats. Les assignats de deux, quatre, huit et dix ligatures de mille pièces sont appelés grands billets; les petits billets sont de cent, trois cents, sept cents et neuf cents

1) On appelle warraut le gnesi ésentatif etreлp descriptif de la marchandise, destiné particulièrement à faciliter tes transactions ordinaires en évitant les frais et les déplacements superflus.

Le propriétaire déposant peut emprunter sur sa marchandise en transférant le bulletin de gage endossé et détaché du récépissé. Le prêteur se trouve ainsi investi de tous les droits de l'emprunteur sur sa marchandise.

Le systême des varrants fut inauguré en France mais d'une manière peu pratique en 1848. Ce n'est que le 15 mai 1858 qu'une loi, complétée par un réglement du 12 mars 1859 remédia aux divers abus et facilita la mobilisation de la marchaudise. —

(2) Dynastie des Song. Jeun Tsong régne de 1023 à 2063.

3) Dynastie des Song, Cheun Tsong règne de 1068 à 1063.

(4) La peine de mort, la même que celle qui est appliquée aux falsificateurs des cachets du Gouvernement.

(5) L'Empereur Tcheun Tsong (998-1022) consent à un tribut annuel de 10 .000 taels d'argent et 200 000 pièces de soie.

(6) Pe King est occupé dès 1153 et change son nom d'alors, yeu pour celui de Ta Hing fou et devient, capitale des Kinn. Cette dynestie a eu 13 empereurs.

pièces de cuivre. Leur durée est fixée à sept ans.

Après ce terme, on échange les anciens billets contre de nouveaux. Dans toutes les provinces, des banques s'établissent. Le gouvernement retient quinze pièces de cuiv epar ligature de mille pour couvrir les frais de fabrication des billets [1].

L'Empereur 高宗 Kao Tsong [2] tente de tenir tête à l'invasion des Kiun à 烏州 Ou Tcheou [3]. Les fonds nécessaires n'arrivant que difficilement, les mandarins chargés de la conduite de cette entreprise proposent au 戶部 hou pac ministère des finances d'émettre des 關子 Koan tse [4] bons remboursables à un bureau spécial, et avec lesquels ils paieront les fournisseurs.

Bien que leur usage ait donné lieu à des abus, d'autres sont mis en circulation dans plusieurs provinces de la Chine [5].

C'est plus tard, une véritable invasion; l'Empire est inondé de papier-monnaie, que le gouvernement modifie de temps à autre pour en faire hausser le cours. En 1163 sous 孝宗 Hiao-Tsong [6], il établit des 賄字 hoəi tse de deux cents, trois cents et cinq cents pièces. En 1166, la somme de papier monnaie en circulation dans les pays représente, à la 7e lune, une somme de 28.000.000 d'onces d'argent. Le 14 du 11e mois de la même année, cette somme est augmentée de 15.600.000 onces.

Ainsi quand les mongols, se seront rendus maîtres de toute la Chine, ils trouveront les finances dans le plus grand désordre.

L'emploi de la monnaie fiduciaire n'excluait toutefois pas l'usage des espèces métalliques. Car le 古泉滙 Kou t'siuen hoa [7] mentionne une monnaie de la valeur de dix petites sapèques, coulée en 1205 et mise en circulation simultanément avec du papier monnaie.

Cette pièce porte :

A/ T'ai houo tchong pao.

(1) Toung Kian Kang mon siu pian; XV, 14, Traduction mandchoue, XV, 26.

(2) Dynastie des Song Kao Tsong règne de 1127 à 1162.

(3) Nom d'un ancien arrondissement au N de King Yang fou, dans le Kau sou.

(4) Koan, passage où l'on paie des droits de douane (Diet couvreur).

(5) Wen hian thoung Khao. IX, 21. Thoung Kian Kang mon Sin pian. XIII, 7 Edition Mandchoue, XIII, 13.

(6) Dynastie des Song. Il règne de 1163 à 1189.

(7) 古泉滙示十五 Dynastie tartare des Kiun.

R/ Lisse.

La légende est en caractères tchouan. Elle a été émise par l'Empereur 童宗, de la dynastie des Kiun. [1]

A ce moment, nous sommes à un tournant de l'histoire chinoise. Les Empereurs, harcelés par les hordes Toun-gouses, font la paix avec celle-ci, appellent celle-là pour chasser la première, et sont eux-mêmes chassés par leurs auxiliaires. La dynastie Song va succomber sous les coups des Leâo, puis des Kiun, lorsque survient un troisième larron, les Mongols, qui mettent les compétiteurs d'accord en fondant une nouvelle dynastie.

La dynastie des 元 Yuen a eu pour véritable auteur le cinquième grand Khan, Khon lei laï, fils de Tou li, petit-fils de Dgengis et frère de Mangon. Les quatre premiers grands Khans, Dgengis, (1206), Agotaï (1229), Sonyouk (1246) et Mangon (1251) sont considérés comme les ancêtres de la dynastie chinoise des 元 Yuen.

Kou Ci laï a comme niên hao 中統 Tchong t'ong (1266) et 至元 Tche Yuen (1264) et comme nom dynastique 世祖 Che Tsou.

Les mongols, trouvent l'Empire ruiné, et ayant besoin d'argent, émirent, eux aussi des billets. En 1230, Ogotaï s'ÿ hasarda, malgré l'opposition de l'un de ses ministres, Yelu tch'ou tsai. " Les Kiun " l'ont essayé, disait celui-ci. Les " billets sont si dépréciés qu'il " faut en donner dix mille pour " avoir un gâteau." Il en est fait néanmoins une émission en 1234. Ces billets s'appellent 鈔錢 tch'ao tsien. Le sceau du 布政司 pai tcheng se on, trésorier général de la province y est apposé, et il en est créé d'un certain nombre de valeurs différentes. [2]

Dans le territoire soumis à Mangon, [3] le papier monnaie est d'ailleurs d'un usage courant. Ruysbroeck le constate en ces termes :

"Vulgaris moneta cathaie est "carta ad latitudinem et longitu- " dinem unius palma, super quam " imprimunt lireas (des caractères) " sient est sigillum mangu." [4]

(1) Dynastie Tartare des Kiun, 1114-1234, Tchang Song règne de 195 à 12 9.

(2) Observ. chronohg. p. 192.

(3) Mangou est l aîné des fils de Tsu Li. Il est, acclamé chef par les mongols à la diète de 1251.

(4) Guillaume de Ruysbrack, plus connu sous le nom de Rubruquis, envoyé en 1265 en Tartarie par Saint-Louis.

A la fin du règne de 理宗 Ly Tsong ( ) il a été créé des assignats de 5 ligatures, ayant un pied chinois en carré : ce sont ceux signalés par Ruysbroeck ; ils ont cours tant dans la partie de l'Empire envahie par les mongols que dans celle où la dynastie Song avait réussi à se maintenir jusque-là.

Khon Bi laï, on 世祖 Che Tsou,[2] à l'époque 至元 tche Yuen (1280-1294) émet, lui aussi des assignats. Ils valent une ligature et doivent remplacer théoriquement ceux de cinq ligatures.

L'émission de papier monnaie par les mongols a induit Schloetzer de Goettinguen en erreur. Cet auteur a publié une dissertation " intitulée " Les mongols inventeurs du papier monnaie dans le " XIIIe siècle ". Cependant, soixante ans environ avant l'apparition de ce mémoire, le P. Gaubil[3] publie en 1739 une " histoire de " Gentchiscan et de toute la dynastie des mongoux " où il relate, page 114, la suppression de l'ancien papier monnaie de la Dynastie des Song.

Il mentionne l'apparition d'une nouvelle espèce d'assignats : ce sont vraisemblablement ceux qui ont été mis en circulation sous Mangon et qui sont cités par Ruysbroeck. Ils sont émis par le ministre Kia tzu tao.[4] Celui-ci voyant les cours du papier monnaie très dépréciés, et par suite le prix des denrées fort élevé, croit apporter un remède à cet état de choses en émettant de nouveaux assignats 關銀 în Koan (obligations d'argent). Les 會子 hoei tze (monnaie de papier) avaient à ce moment dix-sept appellations, indiquant autant d'émissions différentes. Le gouvernement supprime trois de ces types et en crée un nouveau pour l'émission faite par Kia tzu tao-ce sont des 賈 kia (prix valeur). Pour faciliter leur emploi les caisses publiques reçoivent même les billets déchirés : malgré cette bonne volonté, la hausse ne se fait pas sentir.[5]

(1) Dynastie, des Song. régne de 1125 à 1165.
(2) Dynastie des Yuen, 1280 1258 Che-Tsou règne de 1380 à 1294.
(3) Savant Jésuite, missionnaire, né à Gaillac en 1687 mort à Pé King en 1757. Il était membre de l'académie de St. Pétersbourg et correspondant de celle des sciences à Paris.
(4) Voir mémoires de l'Institut, littérature et Beaux-arts, an III. vol IV p. 618.
(5) Thound Kian Rang nou sin pian, XXI, 26. Traduction mandchoure, XXI, 52:

Marco Polo, le voyageur vénitien bien connu, mentionne le papier monnaie dans la relation de son voyage.[1]

" En ceste cité de Cambaluc [2] " est la feque [3] du grant Sire. Car " il y fait faire une tel monnoie " comme je vous diray ; que il fait " prendre escorses de mouriers, et " et de cette escorce font chartretes,[3] et quant ces chartretes " sont faites, si les font tranchier.[4] " Et toutes ces chartres sont sellées " du scel du seigneur. Et en fait " faire si grant quantité chascun " an, qui rien ne lui coûste que " pairoient tout le Trésor du monde. Et en fait faire tous ses paiements. Et nulz, si chier comme " il s'aime, ne les ose refuser, car " il serait mis à mort.

" Et touz les marchans qui " viennent d'Inde ou d'autres païs, " qui portent or ou argent, ou " pierres ou pelles [5] ne les osent " vendre à nul autre qu'au Seigneur. Et le Seigneur les fait " payer bien largement de ces " chartretes. Si que en ceste manière a tout le trésor de ses " terres...... Et quant aucune de " ces chartretes est gastée, si les " portent à la Sèque et en laissent " trois du cent si prennent neuves."

D'autres voyageurs font également mention de ce papier monnaie. Hayton, prince d'Arménie [6] nous dit ceci, au sujet du royaume de Cathay :

" En ce pays se despent monnoie " papier, en fourme quarée, signé " du signet [7] au seigneur. Et " selone ce qu'elle est signée, " vault elle plus ou moins. Et de " celle monnoie achatent [8] et " vendent toutes choses. Et quant " celle empire par viellesce ou " autrement, cellui qui l'aura la " rendra à la cour du seigneur et en prendra de la neufve."

(1) 1269-1295.
(2) Ce nom est orthographié Cambalut, Cabalut. C'est la ville de Pé King, appelée alors Yen King.
(3) Monnaie,
(4) feuille de papier.
(5) découper.
6) Perles.
(7) " Cy commence le livre de frère Tchan Hayton, de l'ordre de Prémoustré, cousin germain du " roy d'Arménie, qui parle des XIII royaulmes " d'aise."
Hayton, ou Hethoun, roi d'Arménie, redoutant la puissance des tartares, alla trouver leur souverain pour gagner ses bonnes grâces et rester en paix avec lui. Ce voyage est raconté par son neveu Hayton, seigneur de Corghos. Peu avant sa mort, à Poitiers, il dicta à Nicolas Falcon tout ce qu'il avait retenu de ses voyages, et ce dernier traduisit plus tard en latin cette même relation. Jean Le Long la rendit de nouveau en Français vers la fin de l'année 1351. L'extrait ci-dessus est tiré du récit primitif que nous a laissé Falcon, daté du mois d'août 1307. (Le Livre des merveilles du monde, manuscrit de la Bibliothèque nationale, 125).
(8) ignature ; du latin signum. (Glossaire de la home de Ste. Falaye).
(9) Acheter ; du latin acaptare (— id —).

Le même auteur signale également ce papier dans un chapitre intitulé :

" Du royaume de médie et de ses merveilles."

"......... De si grans despens que " cilz [1] sires fait, nulz ne se doit " esmerveiller, car pour monnoie " ne despent ou riens en tout son " royaume, fors une manière de " brienez [2] qui là vont en tout " son pais pour monnoye."

Mention est encore faite de la monnaie de papier par Jean de Corre [3], dans l'ouvrage intitulé :

" Cy commence de l'estat et de " la gouvernance du grant Kaan de " Cathay......... interprêté par un " arcevesque que on dit l'arcevesque Saltensis, au commant du " pappe Jehan XXIIe de ce nom. " translaté de latin en françois par " frère Jehan Le Lone d'Yppre, " moine de St. Bertin en Saint " Aumer."

Voici ce texte :

" De la monnoie qui cuert par " tout ce royaume."

" Le grant Kaan fait monnoie " de là où il a une enseigne rouge " droit ou millieu, et tout environ " sont lettres noires. Et est celle " monnoie de greigneur [4] ou " mendre [5] pris selone la enseigne " qui y est. L'une vault une " maille, [6] l'autre un denier, et " ainsi plus ou moins. Et ils " avaluent leur monnoie d'or et " d'argent à leur monnoie de " pappier.

(1) Ce.
(2) Billet de banque ou lettre de change. On aurait pu croire que ce mot dérive du germanique Lwinf. Mais Adelming fait remarquer que du temps de Kéro, le haut allemand ne connaissait pas encore cette expression, puique Kéro se sert de : puah pour désigner une lettre. — Terme de monnayeur du latin breva et brevia (Glossaire de la Curne de Palaye).
(3) Jean de Corre, de l'ordre des Frères Prêcheurs, nommé en 1318 archevêque de Sultanych en Perse. Il avait sous sa juridiction la Perse, le Dschagatai, le Khorazan, le Turkestan, la petite Arnienie et l'Hindoustan. La liste des archevêques de Sultayech se trouve dans les mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles lettres. Tome VI p p. 483 et Seq.
(4) Plus grand ; du latin grandus (Glossaire de la Curne Ste. Palaye).
(5) Plus petit : du latin minorare (— id —)
(6) Ancienne petite monnaie qui faisait la moitié du denier tournois. Il y a la maille au chat ; la maille postulat ; la maille d'or, ou maille de Lorraine ; la maille parisis ; la maille tournois. La maille blanche fut battue en 1303 sous Philippe le Bel. Du latin mailla. (Glossaire de la Curne Sainte Palaye).

"Ly emperères dessus dit à
" trésors si très grans que c'est mer-
" veilles,et est pour celle monnoie de
" pappier. Et quant celle monnoie
" de papier est trop dégastée(1) si
" que on ne la puet bonnement
" mianer, on l'apporte as ly mon-
" noiers (2) du roy à la chambre du
" roy, députez à ce et se la ensei-
" gne de la mianère où ly noms du
" roy appert aucunement monno-
" yer (3) du Roy rendent nouvelle
" pour la vieille, trois moins, sur
" chascun cent pour la rénovation."

Du Halde critique, dans son ouvrage sur la Chine (4) le récit de Marco-Polo.

" On l'avoit employée (la mon-
" naie de papier) avec aussi peu
" de succès sous la dynastie des
" Yuen: Marc Paul, gentilhomme
" vénitien, qui en parle au 18e
" chapitre de son second livre, s'est
" trompé lorsqu'il a dit, que pour
" faire le papier qui était le corps
" de cette monnoye, on se servait
" de l'escorce de meurier. Les
" chinois n'ont garde de détruire
" des arbres qui leur sont si pré
" cieux. C'est de l'écorce de l'arbre
" nommé Con tchu qui est assez
" inutile, et qui ressemble au
" sureau par l'abondance de sa
" sève, qu'on fait une sorte de papier
" plus fort que celui qui se fait
" de bambou, et c'est de cette
" écorce que se faisait le papier
" dont il s'agit.".

Ce litige pourrait peut-être se juger en consultant le traité de Kaempler (5) sur la fabrication du papier en Chine et celui de Thurnberg. (6)

Quoi qu'il en soit, poussé par son ministre Lou chi yound, Che Tsong (Kou bi laï) décrète en 1287 le cours forcé du papier-monnaie. La ruine du commerce, la perte de la confiance, sont les plus clairs résultats de cette décision. Il semble d'ailleurs, que, dans cette opération, le but de l'empereur n'est pas tant de pourvoir aux besoins du Trésor que d'attirer dans les coffres de l'Etat toutes les matières d'or et d'argent, afin de s'en attribuer le monopole.

Les assignats sont nommés 寶鈔 pào tch'ao.

Le cours du papier-monnaie est signalé en Europe à cette époque par un voyageur italien, du 14e siècle: " Moneta vero quœ in illis " partibus expenditur, fit de papyro " in forma quadrata, et est regali " signo signata; et secundum illud " siguma, illa moneta est majoris " pretii vel minoris...etc." [1]

La quantité trop considérable de papier-monnaie émise par 武宗 Ou Tsong [2] fait subir à cette nouvelle valeur une grande dépréciation. Le crédit de l'Empire en est ébranlé, au grand détriment des transactions commerciales. On peut remarquer que les monnaies en circulation sous ce règne ont un diamètre sensiblement plus faible que celles émises par les règnes précédents.

Les assignats émis valent une ligature. Ils sont échangeables contre une once d'argent pur, ou la dixème partie d'une once d'or, et le gouvernement parvient ainsi à ne rembourser que 25 % du montant de la première émission,et 20% seulement de la seconde.

Comme nous l'avons vu précédemment, le numéraire métal a cours en même temps que le numéraire papier.

Ou Tsong émet la pièce ci-contre, valant un millième de taël de papier:

A) Tche ta tong pao.
R) Lisse [3]

Dans le 古泉滙 Kou tsyuen hoei se trouvent mentionnées les pièces suivantes:

1° A) Tche tcheng tche pao.
R) en haut, Ki; à gauche, i tsien, 1 tsien, 0^k 037 d'argent.

2° A) Tche tcheng tche pao.
R) I tsien ou feu. Kiuen tch'ao.

3° A) Tche tcheng tche pao.
R) Eul tsien ou feu. Kiuen ts'ao.

4° A) Tche tcheng tche pao.
R) Ou tsien. K'ien tchao.

Le caractère 吉 est peut-être une abréviation de 結 Kie, contrat. K'inen t'ch'ao (t'chao pour t'ch'ao tsien, valeur conventionnelle en papier monnaie. (t'chao reçu, mandat). Toutes ces monnaies sont des espèces conventionnelles destinées à remplacer le papier monnaie. Le 元史 Yuan che, dans la partie consacrée à l'histoire monétaire des Yuen, résume ainsi cette question. Au début de la dynastie, on fait usage de papier monnaie pour remplacer le numéraire. Pour suppléer ensuite à son insuffisance, on émet des billets qui sont appelés 珍元 tchên yuen (objets précieux des Yuen), équivalant à 5 des premiers émis par la dynastie. Les monnaies ci-dessus sont émises pour remplacer les billets à l'inscription 珍成 tchen t'cheng.

Ainsi les Yuen, après avoir émis des billets qu'ils substituent au numéraire, les remplacent par des monnaies, puis émettent des monnaies pour remplacer les billets.

D'ailleurs, nous voyons dans les annales qu'à la fin de cette dynastie, depuis l'ère 皇慶 hôang k'ing [1312] jusqu'à l'ère 珍成 tchen t'cheng [1341] l'émission des monnaies fut suspendue. On s'occupe beaucoup plus à cette époque du papier monnaie que des espèces métalliques. [1]

Le papier monnaie se trouve mentionné dans une pièce de théâtre 貨郎旦 Ho lang tan, la chanteuse, au deuxième acte. Cette pièce est du XIIIe siècle. Son auteur est inconnu.

Le billet de banque est aussi mentionné dans une autre pièce de la même époque 竇娥冤 Teou ngo yuen, le ressentiment de Teou ngo, à la scène IV du 1er acte. Cette pièce a pour auteur un lettré; Kouan Hau King, dont nous possédons une soixantaine de pièces.

Nous voyons dans le 元史 Yuan che le gouverneur de la province de Kang tcho faire savoir, le 1er mois de la 7e année yen yeou, 1320,

(1) Gâtée; du latin degnastare. Glossaire de la Curne Sainte Palaye.
(2) Peut.—Du verbe pouvoir.
(3) Monnayeur; du latin monetarius. (Glossaire...)
(4) Description géographique, historique, chronologique, physique et politique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise, par J.B. Du Halde, de la Cie. de Jésus. M. DCC. XXXV. Tome II p. 267.
(5) Kaempler Engelbert, médecin et voyageur né en 1651 à Lemgo, mort en 1716; a publié: Amœnitatum exoticaram politico-physico-medicarum Fasciculi V.
(6) Voyage au Japon.—IV, 135. Voir aussi; Les livres chinois avant l'invention du papier, par E. Chavannes, notes 1 et 2 page 6 (Extrait du Journal asiatique, Janvier et Février 1905.

[1] Hist. Orient cap. I, Pegolotti, dans Forster, Tome I. p. 244. Pegolotti, François Balducci; voyageur italien du XIVe siècle, né à Florence, se rendit en Chine pour des affaires de commerce. Il a laissé son itinéraire, inséré dans un autre ouvrage de sa composition, intitulé: " Traité des poids et mesures et des marchandises ainsi que d'autres choses que doivent savoir les marchands des différentes parties du monde; [en italien.] Un mänuscrit de ce traité est conservé dans la bibliothèque Riccardiana à Florence sous ce titre: Diwisamenti di piezzi e misure usanze di varie parti del mondo.
[2] Dynastie des Yuen. Il règne de 1308 à 1311.
[3] Kou tsyuen houei.

[1] Dans l'ouvrage Ou tsa tsou, il est dit que sous la dynastie des Song et des Yuen, on employa du papier-monnaie; mais c'était très incommode, la pluie altérait le papier qui devenait noir et était rongé par les rats. Aussi par dégoût de ce papier monnaie, on le fit détruire et supprimer.

au jour sin mao, que le bonze du Nuage Blanc, Chen ming jen, s'est permis d'ordonner plus de 4000 bonzes, et a reçu pour cela plus de 40.000 ting [2] en papier monnaie. Comme il n'est pas fait mention d'argent monnayé, il est fort probable que le métal était alors fort rare.

La dynastie chinoise des 明 Ming fait aussi largement usage du papier.

Les annales [3] nous apprennent que sous 太祖 Tai-tsou, à la 3e lune, en 1375 “ en beaucoup de localités étaient établis des hôtels où l'on fondait les sapèques. Les tribunaux condamnaient le peuple à donner pour amende les vieux ustensiles et objets en cuivre, et c'était passé en coutume. Les négociants, dans leurs échanges, depuis longtemps accoutumés à se servir de papier, trouvaient beaucoup d'incommodité à se servir de sapèques. Ordre fut donc donné aux ministères d instituer le papier monnaie de la dynastie Ming. Il y en a eu de 6 espèces: de une ligature [1000 sapèques], de 500, de 400, de 300, de 100 sapèques. “ Le billet d'une ligature valait 1000 sapèques, et, en argent, un taël. Défense au peuple de se servir d'argent, d'or ou de marchandises pour les échanges du commerce. Les contrevenants devaient être poursuivis. Pour l'impôt et les douanes, on recevait et sapèques et papier monnaie ; les 3/10 en sapèques et les 7/10 en papier ; au-dessous de 100, on ne se servait que de sapèques.”

Comme ou le voit, c'est le cours forcé. Il est maintenu jusqu'aux dernières années de 英宗 Ing Tsong.

Les billets de cette émission, de forme rectangulaire et d'une couleur bleu verdâtre ont un pied de longueur sur six pouces de largeur. L'image d'un dragon se voit à la partie supérieure du billet.

Trois billets ont été émis sous la dynastie des 明 Ming.

[Les lapidaires chinois, par F. de Nicly] 1896.

[2] Le ting correspond à 10 taels d'argent, mais le papier monnaie n'ayant à cette époque que la ½ de sa valeur nominale, la puissance d'échange du ting de papier-monnaie ne fut jamais au plus que de 5 taëls d'argent, [B. E. F. E. O. tome IV p. 439 note].

[3] Yu ts'iouan thoung Kian Kang mou san pien.

Le premier est tiré de Du halde [1] On peut se rendre compte que le dessin est incomplet en le comparant au suivant, portant les mêmes caractères, et donne en plus la bordure, le dessin des ligatures et l'empreinte d'un cachet. Il manque en outre la partie supérieure, donnant l'image d'un dragon.

L'original ap artient à la collection du musée Asiatique de l'Académie Impériale des sciences, à Saint Pétersbourg. Un fac-similé se trouve dans l'ouvrage ; Ou Chinese Currency, Coins and Papiermonney, de M. W. Wissering, publié à Leyde en 1877.

Voici l'explication des termes de ce billet. En haut, Billet précieux de la dynastie des grands Sing, ayant cours partout.

A droite et à gauche, en caractères sigillographiques, Billet précieux de la dynastie des grands Ming ayant cours sous le Ciel.

Au centre, dix ligatures de 100 sapèques représentant la valeur indiquée en caractères ; au-dessous, y Koau. Ce billet vaut donc un tael d'argent.

Au bas est imprimée une légende analogue à celle qui figure sur nos billets de banque. Sur la proposition de la cour des Trésoriers, il a été décrété que des billets précieux de la dynastie des grands Ming seront imprimés et scellés pour avoir cours partout comme la monnaie de cuivre. Ceux qui feront de faux billets auront la tête coupée. Celui qui les aura dénoncés recevra en récompense deux cent-cinquante taëls, et, en plus, tous les biens du coupable.

Le... jour du... mois de la... année de la période Hong Wou.

Au moment de l'émission, ces billets sont complétés au pinceau par l'indication de la date ; puis on y appose deux cachets rouges, l'un signifiant sceau des fonctionnaires qui, sous la dynastie des Ming ont mis ce billet en circulation ; l'autre est le cachet de la banque qui a imprimé le billet.

Le 吉金所見錄 [2] Ki king chou kien lou donne une reproduction d'un billet de 200 sapèques. L'encadrement est composé des dragons à cinq griffes.

[1] Tome II p. 168.
[2]

Les annales des Ming nous donnent les renseignements suivants concernant le cours de ces billets.

“ Du temps de 洪武 Hong Wou [1], le papier monnaie d'une ligature valait 1000 sapèques; aujourd'hui, il ne vaut plus que 3 sapèques. Sur la proposition du censeur Thsai Yu Toi l'empereur publia un édit par lequel celui qui, dans le commerce emploierait des sapèques, pour empêcher les assignats, serait condamné à l'amende de 10000 ligatures et toute sa famille déportée aux frontières. Ce ue fut que sous les années de régne du même empereur, nommée 天順 tien chuen (1457-1464) que cette défense fut levée.”

Nous trouvons le papier monnaie mentionné dans un drame chinois [tableau XVI] le 琵琶記 Pi p'a ki ou histoire du luth, de Kao-tong kia, représenté pour la première fois en 1404.

En 1454, à la 8e lune, les mêmes annales nous apprennent qu' “on exige que les droits sur les marchés des 2 capitales [2] soient payés en papier monnaie. Le papier monnaie n'étant pas accepté par le peuple, il fut ordonné qu'au marché des 2 capitales, les jardiniers ne paieraient les droits qu'en assignats, et celà, par mois. Les marchands trouvant leurs intérêts compromis, fermèrent leurs boutiques, n'osant pas faire le commerce, détruisirent leurs arbres fruitiers pour échapper à la taxe. Le secrétaire, Tchen kia yeou, ayant représenté que les 2 capitales étaient des localités très importantes, et que d'ailleurs les soldats et le peuple méritaient une considération particulière, qu'il ne convenait donc pas, dans les temps de gêne et de mauvaise année, d'établir des mesures onéreuses au peuple, qu'en supposant que le système des assignats devint florissant, le peuple, lui, n'y trouvait pas sa sécurité, une ordonnance dispensa pour le moment de payer les droits sur les

[1] Hong Wou est le 年號 nien hao de Tay tsou, [1368-1399].

[2] Les deux capitales sont Nanking et Péking, dont les noms sont alors 應天 Ing t'ien et 北平 Pé ping. Des auteurs prétendent qu'en 1441 seulemant un décret impérial décida que Pe king serait la capitale du Nord. Le P. Complet fixe la date à 1441 [Magaions, Relations, p. 186]. Tch'eng tsou [1403-1425] 成祖 à la 9e lune de 1419 conféra à Nanking son nom significatif et durable de capitale du Sud

" légumes et les fruits en assi-
" gnats. "

On voit par ce passage d'une histoire écrite par un empereur chinois, par conséquent digne de créance, que les volontés impériales n'étaient pas toujours exécutées, et que le gouvernement devait parfois capituler,sans pourtant jamais perdre la face : car l'ordre du cours forcé est rapporté dans l'intérêt du peuple qui n'y trouverait pas sa sécurité.

Le papier monnaie est signalé en Europe, à cette époque, par Josaphat Barbaro [1] qui apprend en 1450 d'un Tartare intelligent qu'il rencontre à Azow et qui avait été en ambassade à la Chine, que cette sorte de monnaie y était imprimée chaque année " commova stampa " et l'expression est assez remarquable pour l'époque où Barbaro fit cette observation.

A cette époque, le papier monnaie est connu des Persans sous le même nom que celui que les chinois lui donnent : dans Mirkhoud, cité par M. Langlés, dans sa dissertation sur le papier monnaie des Orientaux. [2]

Sous le règne de 孝宗 Hiao Tsong [3] le papier monnaie n'est plus employé que pour le paiement des mandarins.

En 1506 武宗 Ou Tsong [4] émet un papier monnaie qu'il appelle Kin chao [métal nouveau] et qui vaut un taël.

Sous le règne de 穆宗 Mou-Tsong [5], le papier d'Etat tend à disparaître, et le numéraire métallique seul est en usage.

La dynastie mandchoue [1644...] a également mis du papier en circulation. On trouve dans l'ouvrage du baron de Chaudoir [6] et dans les auteurs chinois des indications à ce sujet.

A cette époque, le Canada, qui mangnait de numéraire, émit du papier monnaie. Jacques de Meulles, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, seigneur de la Source, grand bailli d'Orléans, intendant de justice, police et finances en Canada, Acabie, Isle de Terre Neuve et autres pays de la France septentrionale, imagina de donner cours à des billets de carte. Il écrivit de Québec, le 24 Septembre 1685 au Comte de Toulouse, ministre, secrétaire d'Etat, au département de la Marine, pour lui faire part de ce premier essai. Cette monnaie fut retirée de la circulation par Ordonnance Royale du 27 avril 1744. M. Ray, dans son histoire monétaire des Colonies françaises donne à ce sujet des renseiguements très documentés, ainsi que plusieurs reproductions de ces billets de cartes. [1]

Voici la reproduction, d'après le Magasin Pittoresque [2] d'un billet de 5000 sapèques qui a été émis le 25e jour du IIe mois de la 25e année Kia king. Ce nom est le nien hao de l'Empereur Jen Tsong [1796-1821]. Cette date correspond au mois de décembre 1820. Les caractères de droite sont incomplets, ce billet étant détaché d'un livre à souche.

Le 大錢圖錄 Ta tsien tou lou donne deux modèles de billets de banque émis sous l'Empereur Hien fong (1851-1892). Nous en donnons la reproduction. Le dernier billet offre cette particularité d'avoir une partie de la légende en mandchou.

En 1858, le gouvernement émet des pièces de fer, qui, au début, sont reçues pour la même valeur que la monnaie de cuivre. Mais elles sont imitées par les contrefacteurs. De plus, elles sont vite rongées par la rouille. Les monnaies de fer avaient été mises sur le pied d'égalité avec celles de cuivre pour le remboursement des billets d'Etat.

La valeur d'un dollar en billets de banque ou en monnaie de fer fut, à certains moments de l'année 1858, de 18 à 20.000 pièces. Finalement le Gouvernement acheta en bloc—ou enleva—les pièces de fer et retira ses billets de la circulation.

Au mois de décembre 1905, la Banque du Ministère des Finances se prépare à émettre des billets. Elle veut les faire confectionner par l'imprimerie officielle ; mais celle-ci étant surchargée de travaux, on se décide à demander au Japon quelques millions de billets de six valeurs différentes, savoir ; 1,2,5,10,50 et 100 taëls.

Les employés de cette banque auront les connaissances suffisantes pour remplir leurs fonctions, car le 15 septembre 1905 Yuen Che khai, vice-roi du Tche Li, demande à la cour l'autorisation d'ouvrir une école à Tientsin pour y recevoir les jeunes gens qui se destinent à cette branche spéciale du commerce.

BAULMONT
Capne d'Infrie Col.

[*A suivre*]

[1] Négociateur et voyageur vénitien, mort en 1494. Il remplit avec distinction en Asie diverses missions importantes pour sa patrie et publia à son retour la Relation de ses voyages en Perse et dans les Indes, Venise, 1543-1545 in 8° réimprimé dans a collection de Ramusio.

[2] Mémoires de l'Institut, classe de littérature T. IV p. 118.

[3] Dynastie des Ming, Il règne de 1488 à 1506;

[4] Il règne de 1506 à 1522.

[5] Règne de 1567 à 1574.

[6] Recueil des monnaies de la Chine, du Japon, de la Corée, d'Annam et de Java, au nombre de plus de 1000, précédé d'une notice historique sur ces monnaies. St Pétersbourg, F. Bellizard et Cie. 1843. In-folio pp. 803-1 table.

[1] E. Zay. Histoire monétaire des colonies françaises p. 127-187.—

[2] 1856. p. 279. Dans la traduction donnée par le magasin Pittoresque, la droite du billet a été prise pour la gauche et réciproquement.—

CHOSES ET AUTRES

UN BEAU DIMANCHE

Toute mon existence, et je me souhaite qu'elle soit longue, je me rappellerai le dimanche 6 juin 1909. Il restera pour moi comme une une date mémorable, à l'instar du jour où j'eus ma première dent et où, pour la première fois, j'ouïs parler du Yang King pang. Et voici pourquoi.

Dimanche j'étais assis sur un banc du Public Garden, [il faut bien s'asseoir quelque part], je rêvassais en regardant les petits et gros bateaux sans vider mon verre quand je vis s'asseoir à côté de moi un inconnu à l'air grave et mystérieux, convoyant une cuvette pleine d'eau, qu'il posa à côté de lui.

Aussitôt assis, mon voisin mit ses deux coudes sur ses genoux, les avant-bras verticaux et, des deux mains qui terminaient ses avant-bras, s'emprisonna la tête, les yeux fixés sur la rivière.

Du coin de l'œil je suivais tous les gestes de l'inconnu, qui me paraissait quelque peu bizarre.

Tout à coup, sa tête se redressa, ses poings se fermèrent, ses avant-bras se dressèrent en l'air et les deux poings retombèrent sur ses genoux avec les avant-bras, cependant que se tournant vers moi il proférait :

— Ce n'est pas possible, c'est idiot ! Ils sont tous mabouls. Je vous dis, monsieur, qu'ils sont tous mabouls !

—Assurément, opinai-je, pas plus rassuré que ça au fond.

Et alors ce fut beau. Doux Jésus ! que ce fut donc beau !

L'homme prit sa cuvette d'eau,la tint dans ses deux mains et,la penchant tout doucement, la fit se vider peu à peu. Quand tout le liquide fut écoulé, se tournant de nouveau vers moi, il re-proféra :

— Idiots, mabouls, faut-il qu'ils nous croient bêtes tout de même ! Hein,faut-il qu'ils nous en soupçonnent une couche !

—Pour sûr, répliquai-je, en me levant doucement, me rappelant subitement

que j'avais une course urgente à faire Mais mon type m'arrêta par un bouton de mon paletot.

— Un moment, hurla-t-il. Je vois bien que, vous aussi, vous me croyez fou, vous voulez fuir. Un moment. Asseyez vous, N. de D. nous allons causer !

Je me laissai tomber sur le banc, il fallait y passer. Et, la main tendue au dessus du Wangpou, l'homme continua :

— Ah ! Ah ! Ah ! Et la terre tourne, paraît-il, ils disent que la terre tourne!... Vous avez vu tout à l'heure lorsque j'ai essayé de faire tourner ma cuvette pleine d'eau. Vous avez vu si l'eau est restée dans la cuvette. Vous avez vu ? Elle a fichu le camp, l'eau, elle a fui la cuvette, parce que celle-ci tournait. Et la terre tourne ! Qu'est-ce que vous en dîtes ?

—Je dis absolument comme vous. Ah ! Ah ! la terre tourne !

(Je devais, à ce moment, avoir l'air remarquablement intelligent).

—A la bonne heure, me dit en souriant mon type;au moins j'ai trouvé quelqu'un qui me comprend (je te crois). Non ! mais franchement, s'ils avaient fait le coup de la cuvette, ils se seraient bien aperçus que si la terre tournait, il y a longtemps que toute l'eau du Wangpou se serait déversée de l'autre côté. Faut-i qu'ils en aient une couche ! Allons prendre un whisky, dis,mon vieux.

Nous allâmes prendre un whisky, plusieurs whisky, tant et si bien que sur le coup de sept heures, mon bonhomme était assis sur une chaise du bar qui vit nos libations et qu'il murmurait tout bas :

—Est-ce qu'elle tournerait par hasard. est-ce qu'elle tournerait ?

Sapèque.

***

ESPRITS

J'ai des excuses à faire aux esprits chinois. L'autre jour, en lisant les décrets impériaux prescrivant de faire des offrandes et des prières aux esprits chargés de distribuer la pluie aux humains, je n'avais pu me dispenser d'un tas de réflexions plus ou moins spirituelles sur la naïveté des célestes.

— Ah oui qu'il va en tomber de l'eau après vos offrandes aux esprits. Ah oui ! Comptez là dessus et buvez-en (de l'eau), murmurais-je.

J'étais fier d'avoir trouvé cela, et aussi convaincu qu'il ne tomberait rien de tout

Je me disais cela le soir,et le le ndemain et jours suivants, patatras voilà qu'il tombe de l'eau à verse: à croire que tous les esprits pluviaux se sont syndiqués et obéissent à un seul et même mot d'ordre.

J'ai donc des excuses à faire aux chinois et à leurs esprits.A ces derniers surtout et je me promets de les leur faire de vive voix, la première fois que je leur serai présenté.

Je dois d'ailleurs ajouter que si je n'avais pas, comme à l'ordinaire, parlé à la légère, je me serais souvenu que l'an dernier, à l'heure où tous les fleuves débordaient, on fit aussi des offrandes et des invocations aux esprits des eaux et que ceux-ci obtempérèrent illico.

Et ceci me suggère une idée. Puisque les esprits, qu'ils soient pluviaux où fluviaux, se font un devoir de satisfaire aux demandes qui leur sont faites, on pourrait prendre les devants et leur présenter une sorte de tableau de marche.

On pourrait leur dire par exemple :

O esprits, ô mes vieux, en même temps qu'au pied de vos autels nous déposons des offrandes variées, écoutez bien ceci : Faites que de telle à telle date il fasse sec et que de telle à telle autre il pleuve ; faites que le fleuve déborde à tel endroit et point tel autre.

On pourrait traiter avec eux a forfait · Ce ne serait qu'une question d'offrandes à débattre et j'ai la conviction que les esprits, personnes pratiques avant tout, préfèreraient cette combinaison qui leur assurerait un " fixe " à l'alea des décrets impériaux.

Ce serait donc à l'avantage des deux parties.Les Chinois seraient sûrs d'avoir ce qu'ils désirent et les esprits auraient toujours des offandes sur la planche.

Les chinois joueraient d ailleurs sur le velours car le jour où les esprits ne tiendraient pas leurs engagements, ils n'auraient qu'à arrêter les frais ou a les poursuivre en Cour Mixte.

Comme c'est intelligent tout ce que je viens de dire ! *Sapèque*

***

NE VOUS FRAPPEZ PAS

Ce qui va suivre est une histoire vraie et j'ai tenu à commencer par cette affirmation afin d'arrêter net les d-mentis qui pourraient se produire,qui ne manqueront pas de se produire.

Je tiens aussi à prévenir la police qu'il est parfailemement inutile qu'elle essaye d'avoir de moi le plus petit renseignement : je resterai muet comme la tombe ou comme une carpe si vous le préférez. Ceci dit je commence :

***

Cela se passe en l'an de grâce mil neuf-cent neuf, le huitième jour du sixième mois ou, pour parler plus clairement, le huit juin. Il est huit heures du soir ; l'air saturé d'humidité chaude suinte la fièvre; les moustiques palabrent et discutent sur quel épiderme de choix ils vont bien aller se poser ; l'avenue— ça se passe dans une avenue dont par diserétion je tairai le nom ne voulant pas lui attirer d'histoires— l'avenue est presque déserte. De loin en loin rougeoie et clignote une lampe électrique et, de temps en temps, tintants, grinçants et tressautants, passent, les roues engagées dans des rubans d'acier, de lourdes voitures, communément appelées tramways.

Il est maintenant huit heures et cinq minutes car, depuis que cette histoire est commencée,exactement cinq minutes se sont écoulées.

Dans un terrain vague,proche l'avenus dont je tairai le nom, s'agitent des être, étranges. Ils sont treize. Ils auraient pu évidemment être douze, ou quatorze sans que la terre ait l'idée de s'arrêter pour cela de tourner, mais ils étaient treize, ni plus ni moins. Je tiens à être précis.

Les treize vont, viennent, échangeant par ci par là quelques paroles en une langue bizarre, au son dur et métallique, langue incompréhensible pour les êtres quelconques dont je suis,langue ne manquant pourtant pas d'harmonie.

Ils sont treize, tout comme la douzaine de marrons que vend le marchand du coin de la rue Lepic, mais décuplés par es rayons lumineux des lampes fulgurantes qui éclairent l'avenue, ils ont l'air d'être cent trente : ils ne sont pourtant que treize.

Quels sont ces treize êtres étranges ? Que font-ils ? Que disent-ils ? (Ce n'est pas un rébus que je pose, je tiens à le déclarer).

Ici je me trouve en face d'un dilemme et, se trouver en face d'un dilemme est toujours embarrassant. Si je ne dis pas ce que les treize faisaient dans le terrain vague, proche l'avenue dont je tairai le nom, je m'expose à être traité de fumiste par les lecteurs qui se gargarisent de ma prose, et j'en serais navré ; si je le dis je trahirai le secret prefessionnel, ce qui n'est pas précisément chic. Que faire ?

Je crois que le plus prudent est de réfléchir vingt-quatre heures. C'est ce que je vais faire. Aussi bien faut-il savoir modérer ses désirs et vous aurez toujours le temps de frémir. Nous en recausèrons donc demain.

Sapèque.

***

NE VOUS FRAPPEZ PAS.

Réflexions faites, je continuerai mon histoire vraie. Je me moque des conséquences.

Treize ils étaient donc, les êtres étranges qui s'agitaient dans un terrain vague proche l'avenue dont je tairai le nom.

Et je vous prie de croire qu'ils s'agitaient congrûment, la chaleur n'avait pas l'air de les déranger le moins du monde.

De temps en temps l'un d'eux se détachait du groupe, se mettait a courir en rond en poussant une série de cris inarticulés et, sous la lumière à courant alternatif qui éclairait l'avenue, ce spectacle faisait songer à des amusements de damnés menant une sarabande satanesque. C'était fantastique et impressionnant au possible.

Des maisons en bordure de l'avenue dont je tairai le nom, partaient des objurgations variées proférées par les habitants, énervés par le bruit que menaient ces treize êtres étranges.

On entendait des jurons en toutes sortes de langues : "Tonnerre de D... ! Goddam; Capededious ! Ah les sales bêtes ! "Un moment une voix flutée susurra ; "Agenor, Je t'en prie, fais les taire ou je vais devenir folle."

Ce fut cette prière qui brusqua le dénouement.

Agénor aimait sa femme et, pour elle l serait allé à genoux de sa demeure à l'Hôtel des Colonies, ceci sans mettre de genouillères. Parfaitement. Aussi se saisit-il d'une canne énorme et, descendant l'escalier, il apparut sur le seuil d.

sa porte, brandissant son gourdin tel une épée vengeresse. Grands dieux! Qu'allait-il se passer,car les treize continuaient leur sarabande,insoucieux du danger qui les menaçait ?

Agenor mit le pied dans la rue cependant qu'au-dessus de lui, sous la vérandah du premier étage, sa douce épouse, émue de tant de courage, de ses deux mains croisées sur sa poitrine maîtrisait les battements de son cœur. Que son Agénor était donc beau et brave !

Il le fit bien voir.

Admiratifs et émus de tant de simplicité dans le sacrifice, les habitants des maisons voisines étaient tous groupés sous leurs vérandahs; de la voix et du geste ils encourageaient le héros.

Simplement, dignement, en homme, Agénor traversa la rue. Au moment où il arriva sur la bordure du terrain vague, les treize, soupçonnant un danger, s'immobilisèrent subitement, les yeux fixés sur le Chevalier. Aux cris de tout à l'heure avait succédé un silence tragique. Agénor s'arrêta un moment puis, résolument, il fonça sur le groupe.

Il y eut un moment d'hésitation parmi les treize. Quelques cris furent échangés rapidement; puis on en vit deux s'enfuir et disparaître dans l'avenue; puis, trois; puis un; puis quatre; puis un, puis un encore (je m'arrête une secondes le temps de compter et de récapituler). Un seul restait: les treize n'étaient plus qu'un !

Devant cette disparition imprévue, le courage d Agénor avait décuplé. La canne haute, il s'avança, mais au moment de la laisser tomber, il eut un beau geste de pitié et se contenta de crier "Ft...... moi le camp, sale bête"!

Et, la tête basse, honteuse ce qui restait des treize êtres étranges, une pauvre chienne, disparut à son tour !

Modeste, Agénor rentra chez lui sous les ovations de ses voisins en délire. Sur le pas de sa porte, sa femme l'attendait. Il eut une récompense.

Sapèque

***

RÉFLEXIONS

Plusieurs personnes ayant bien voulu m'écrire et me complimenter sur ma dernière production, — vous savez, l'histoire des treize êtres étranges qui valurent à un monsieur que, par discrétion j'ai nommé Agénor, l'occasion d'un acte de courage peu banal — je les en remercie bien sincèrement.

D'autant plus sincèrement que la mise au point de cette aventure fut en vérité un travail de Romain.

Songez donc ! Il fallait ne pas compromettre les treize. Il fallait éviter de nommer le héros qui débarrassa le quartier de cette bande d'empêcheurs de dormir en rond, tout en lui rendant l'hommage qui lui était dû.

Ceci était d'autant plus délicat que notre Agénor est en puissance d'épouse et que celle-ci est jalouse à rendre des points au nommé Othello.

Comme il est présumable que si Agénor avait été désigné clairement il eût été assailli de lettres de félicitations et que dans ces lettres il eût pu s'en glisser émanant de personnes du sexe faible, Agénor était fichu.

Car Mme Agenor ouvre toutes les lettres à l'adresse de son mari: "Non pas par curiosité, dit-elle, mais parce que j'aime bien me rendre compte". En ouvrant les lettres, c'est pour elle de la documentation,rien de plus. Aussi Agénor se méfie t-il et ne se fait-il adresser *at home* que des notes de fournisseurs ou des papiers sans importance.

Pour le reste, il a une boite. Vous m'entendez bien, Madame, il a une boite, et je vous prie de croire qu'il y trouve souvent quelque chose. Il y a trouvé une fois un cancrelat, ce qui lui a donné le cafard pour le reste de la journée.

Je m'arrête là ne voulant pas, par des propos inconsidérés, compromettre la paix d'un ménage ou provoquer un suicide. Car je connais Mme Agenor: si elle savait que son mari reçoit des lettres qu'elle ne voit point, elle se ferait périr, simplement. C'est comme ça.

***

Pour ce qui est de la façon dont l'histoire fut présentée, je reconnais modestement qu'elle était de tout premier ordre.

Ce n'était évidemment pas du Pierre Loti, ni de l'Anatole France, pas plus que du Bourget, mais tout de même ça n'était pas quelconque.

Ah ! ce n'est pas dû à tout le monde d'être littérateur; de savoir en peu de mots faire une description; camper une situation, tout ceci en y mettant de l'art, de la clarté et aussi un peu de psychologie.

Et je suis heureux au possible que tous ces dons qui m'ont été si libéralement dévolus par la nature, soient appréciés comme il convient. Ceci prouve deux choses : l'incommensurabilité de mon talent et qu'il y a à Changhaï des connaisseurs qui savent goûter les belles choses.

Et eux, et moi, je nous en félicite.

Sapèque

Propos et impressions

Les informations récentes sont pleines de renseignements sur le retrait possible de M. Harriman le magnat des chemins de fer américains, président de presque toutes les grandes compagnies de railways.

Et ceci ramène l'attention sur ces grandes compagnies américaines de chemins de fer qui constituent presque un état dans l'état absolument libres de leurs actes, sauf certaines restrictions légales, peu nombreuses qui visent surtout les tarifs et qui d'ailleurs sont très souvent sans effet; complètement indépendantes de l'Etat, de sa surveillance et de son contrôle. Elles ne font connaître les résultats de leur exploitation que quand il leur plaît, dans la mesure qui leur convient, en les présentant de la manière qui est le plus favorable à leurs vues et à leurs projets.

Aussi est il à peu près impossible de connaître leur situation financière exacte, et est-on forcé de se contenter des renseignements qu'elles donnent, fort rarement d'ailleurs.

Et ceci est bien particulier aux Etats-Unis, qu'un des rouages les plus importants du pays, un de ceux qui intéressent au premier chef la défense nationale, soit ainsi livré à lui même sans contrôle effectif possible. Car avec les tarifs, visés par l'Etat, il y a des accommodements. On fait des concessions en sous-main. Commerçantes, les compaganies agissent en commerçants, se faisant concurrence et consentant des diminutions quand il s'agit de clients sérieux. Organisation bizarre, logique dans ce pays de "business" à outrance et qui nous semble pourtant à nous quelque peu anormale.

***

La Russie ne pourrait que gagner à un rapprochement avec l'Allemagne, quant à la question du Levant, disaient hier les télégrammes.

Cette suggestion vise à n'en pas douter, la situation de la Russie, vis à vis de l'Autriche, alliée de l'Allemagne, son satellite ; de l'Autriche dont les visées sur Stamboul pourraient fort bien renaître depuis qu'elle est sûre de l'appui de l'Allemagne.

Quoique la population soit loin d'être bien disposée vis à vis de l'Autriche. La race slave qui forme le fond de la population dans la péninsule balkanique qui a, pendant des siècles peiné, lutté, souffert pour s'affranchir des Ottomans, n'entend pas du tout, aujourd'hui qu'elle est à moitié libre, se soumettre à la domination des Germains.

Il y a cependant tout lieu de croire que la Russie n'est pas disposée à intervenir dans les Balkans. Elle suit une ligne de conduite pacifique et semble plus soucieuse de ses affaires intérieures que d'une expansion extérieure.

Il est d'ailleurs certain que les conjectures vont aller leur train jusqu'à la fameuse entrevue qui a déjà fait couler tant d'encre. On n'en a pas fini avec les pronostics et les déclarations des diplomates en chambre et la carte du monde va encore une fois être remaniée .. en expectative.

***

Les journaux du Japon commentent longuement une dépêche câblée de San Francisco, disant que le gouvernement anglais serait disposé à entrer en pourparlers avec celui des Etats-Unis pour arriver à un accord au point de vue de la marine,

Au dire de nos confrères de Tokio, cet accord aurait pour résultat le retrait, par l'Angleterre, de ses forces navales dans le Pacifique et une action similaire des Etats-Unis dans l Atlantique.

Comme suite à cet accord, et logiquement, l'Angleterre assumerait la protection des intérêts américains, dans l'Atlantique et la Méditerranée alors que les Américains seraient les gardiens des intérêts anglais dans le Pacifique.

Il est evident que cet arrangement, s'il se fait, ne peut avoir que des avantages pour les deux pays. Il permettrait à l'Angleterre de ramener ses bateaux, éparpillés dans le Pacifique, autour de la Métropole, et les Américains pourraient concentrer toutes leurs forces navales dans le Pacifique où, malgré les sympathies à grand fracas,

et les vice-rois et gouverneurs interdisent aux habitants de se servir des monnaies venant d'autres provinces, ce qui fait que les monnaies chinoises ne peuvent pas circuler dans toute la Chine. Il faut que la fabrique de monnaies de Pékin soit considérée comme la fabrique principale de l'Empire. Quant à celles des provinces, elles seront les fabriques secondaires de la Chine. Elles doivent toutes être dirigées par le Ministère des Finances.

2° *Les monnaies doivent avoir une forme fixe.*

Les monnaies d'argent et de cuivre doivent toutes avoir une forme fixe, afin qu'elle puisse être mieux mises en circulation.

Aujourd'hui toutes les provinces sont victimes des monnaies de cuivre. Pour y remédier, le seul moyen efficace qu'on puisse employer est d'améliorer les règlements monétaires.

***

Pétition des notables du Chentieng au Ministère du Commerce,

au sujet de la création d'un bureau chargé d'étude des arts agricoles et industriels.

Excellences, le Petcheli et le Chentieng sont de temps en temps ravagés par les inondations et la sécheresse. Aussi leurs habitants sont-ils très indigents et très misérables. Pour les soulager, il faut améliorer les arts agricoles et industriels pour eux. Un bureau chargé d'étude de ces arts a été créé par nous près de la capitale impériale.

L'année dernière nous avons essayé de faire planter d'innombrables arbres sur les terrains incultes officiels des sous-préfectures de Ta-oué et de Tchang-ping du Chentieng.

Nous avons également prié le maire du Chentieng d'envoyer à Vos Excellences, les règlements que nous avons dressés pour la plantation des arbres sur ces terrains.

Maintenant, après une enquête sérieuse, nous savons qu'à l'intérieur de la muraille de Pékin, il y a plusieurs pièces de terrains de sable officiels pouvant servir à la plantation des arbres.

Nous supplions Vos Excellences de confier ces terrains à notre bureau, pour lui permettre de développer la plantation des arbres de toutes especes qui seront dans quelques temps la raison de la création de nombreuses industries.

***

A propos des aides du Prince Régent

(Extrait du Sinvenpao)

C'est un grand bonheur pour la Chine qui est dans la misère, d'avoir un bon Régent qui veut rendre fort l'Empire et qui sait que, si celui-ci n'est pas aussi puissant que les nations étrangères, c'est à cause de l'ignorance du gouvernement. C'est pour quoi Il permet au peuple de lui présenter des rapports pour parler des affaires politiques et ordonne aux hauts fonctionnaires de la Cour de recueillir les paroles remarquables du peuple.

Bienque le Régent qui est encore très jeune ne soit pas très expérimenté, son ardeur et son dévouement suffisent cependant pour faire de lui un prince de valeur et d'importance. Nul doute qu'il pourra créer le bonheur du peuple. Mais quant aux hauts fonctionnaires de la Cour qui sont ses aides, leur manière d'agir laisse beaucoup à désirer.

Depuis des milliers d'années, la Chine a eu un grand nombre de bons empereurs. S'ils ont pu mettre l'Empire et le peuple dans la tranquillité, c'est parce qu'ils ont été aidés par leurs sujets.

"*Tous les empereurs possèdent une intelligence exceptionnelle*" n'est qu'une phrase dont les sujets se servent pour flatter leurs empereurs. Au fond, ceux-ci ne sont pas plus intelligents ni plus capables que le peuple.

Un empereur ne peut rien faire, si ses sujets n'ont pas l'ardeur de se faire ses aides. Aussi est-il dit dans les livres que les fonctionnaires sont les yeux, les oreilles, les bras et les jambes de leurs empereurs. Si un empereur est intelligent et énergique, ses sujets peuvent lui rendre des services avec beaucoup de facilité, mais s'il n'est ni intelligent ni brave, ses sujets trouvent beaucoup de difficultés pour l'aider à gouverner l'Empire.

Cependant très souvent, de bons empereurs, à cause de la paresse de leurs sujets, ne peuvent pas bien s'acquitter de leurs devoirs.

Par là, on voit que les mandarins ont plus de relations avec le peuple que l'Empire.

Il y a quelques mois, les censeurs impériaux s'empressaient de présenter de nombreux rapports au Régent pour parler de affaires officielles. Mais quand Il a châtié les trois mauvais censeurs suivants: Pé-cheou, Tchang-fé et Li Tsa-hua, en leur ordonnant de retourner à leur propre Yamen, ils n'osent plus écrire. Ils sont vraiment trop timides et trop lâches. Toutefois, ils ne sont pas les seuls fonctionnaires qui méritent la réprimande: les conseillers de l'Empire qui ont des fonctions beaucoup plus importantes que les leurs et qui sont mieux traités par le Trône qu'eux, n'ont non plus l'ardeur de travailler pour l'Empire. Ils considèrent la prospérité et le désordre de ce dernier, comme une question qui ne les regarde point. Non seulement ils ne sont pas responsables envers le Régent, mais encore, envers le peuple.

Maintenant pour les questions de l'enlèvement de la barrière mandchou-chinoise, de la nomination des ministres des ministères et des vice-rois et gouverneurs des provinces, de la surveillance des nobles, de la délibération sur les affaires internationales comme les mines Tonkouanshan, le syndicat anglais au Honan, les conseillers de l'Empire laissent le Régent les traiter tout seul, sans même dire que les mesures qu'Il prend pour les traiter sont bonnes ou mauvaises.

Si par malheur, le Régent, à cause de la paresse et de la lâcheté extrême de ces conseillers, tombe lui-même dans l'erreur, la Chine en sera très malheureuse. Nous espérons que les conseillers de l'Empire s'acquitteront bien leurs devoirs en aident le Régent.

***

Dépêche de S. E. Toan-fang vice-roi des deux Kiang

à ses subordonnés, leur ordonnant d'arrêter les contrebandiers de sel.

Depuis un demi-siècle, le Kiangsou et devenu le rendez-vous des contrebandiers de sel. En dépit des poursuites et des arrestations rigoureuses, ils ne sont pas encore entièrement détruits.

Maintenant nous craignons que M. Zoei-tcheng n'étant plus échargé de poursuivre ces malfaiteurs, ceux-ci ne recommencent à troubler l'ordre du pays.

Nous ordonnons au taotai de la police de Changhaï et aux colonels Tcheng Te-long, Su Ming-te etc, de se mettre à la tête des canonières pour parcourir toutes les rivières et tous les canaux, fian d'y faire la surveillance. Chaque-fois qu'ils rencontreront des contrebandiers, ils doivent les arrêter et les mettre à mort.

Les préfets de Soutcheou, de Sonkiang et de Taitchang doivent, selon les règlements, ordonner aux sous-préfets de rétablir l'ordre dans le pays, afin qu'aucun village ne renferme plus de malfaiteurs.

Les mandarins locaux doivent surtout fermer toutes les maisons de jeux de hasard et emprisonner tous les joueurs. Car ceux-ci sont la plupart des malfaiteurs et ces maisons sont pour eux de très bons refuges.

Que nos subordonnés sachent bien que tant que le Kiangsou renfermera des contrebandiers de sel, il ne sera jamais dans la tranquillité. Nous leur ordonnons donc de prendre les mesures nécessaires pour détruire tous les contrebandiers de sel.

Nous enverrons de temps en temps des fonctionnaires secrets dans les préfectures et sous-préfectures pour voir si les mandarins locoux font leur possible pour détruire ces malfaiteurs. Si oui, ils seront généreusement récompensés, si non, sévèrement châtiés.

***

Rapport du Ministère des Voies et Communications

au Trône, Le suppliant d'autoriser la ligne de chemin de fer de Tong-pou du Chansi à ne pas payer de taxes sur le matériel qu'elle fait venir de l'Etranger.

Nous venons de recevoir une pétition de la compagnie de la ligne Tong-pou disant: "Les lignes commerciales des provinces qui achètent les matériaux à l'Etranger ont toujours le privilège de ne pas en payer les taxes du transport. La ligne Tong-pou se trouve dans le Nord-Ouest du Chansi. C'est avec beaucoup de difficultés qu'elle peut faire venir ses matériaux de l'Etranger. Nous

vous prions, Excellences de supplier le Trône de nous autoriser à jouir du même privilège dont les lignes commerciales du Kiangsou, du Tchékiang etc, ont déjà joui.

"A la trente-quatrième année de Kouangsiu, le bureau des taxes, le Ouéoupou, le Ministère des Finances et notre Ministère avaient présenté un rapport au Trône disant : "Les lignes soit officielles, soit commerciales peuvent jouir du droit de ne pas remettre les taxes du du transport des matériaux dans ces trois présentes années. Les lignes officielles et commerciales qui seront construites après ce délai ne pourront aucunement jouir de ce privilège.

Puisque les travaux de la ligne Tongpou ont été commencées à la même époque que ceux des lignes du Sud, nous prions V.M. de l'autoriser à ne pas payer les taxes du transport des matériaux qu'elle fait venir de l'Etranger, afin d'encourager les lignes construites par les commerçants.

Nous présentons ce rapport à V.M. en La priant d'en prendre connaissance et de faire droit à ma demande.

***

Dépêche des notables du Tchékiang

au bureau de l'Agriculture, des Travaux Publics, du Commerce et des Mines de cette province, au sujet de l'amélioration de la vente des plants de mûriers dans d'autres pays.

Le Tchékiang est depuis de longues années connu pour un pays qui produit des mûriers et des vers à soie. Les habitants de toutes les provinces voulant développer les arts agricoles et industriels, se rendent au Tchékiang pour se procurer des plants de mûriers qu'ils cultivent ensuite dans leurs pays.

Mais nous entendons dire maintenant que les habitants des préfectures de Kiahing et Voutcheou voyant que les plants de mûriers de qualité supérieure sont très cher et que s'ils en vendent aux autres provinces, ils ne peuvent point se donner des bénéfices, leur vendent des plants de mûriers de qualité inférieure, ce qui fait que ceux qui cultivent les plants de mûriers achetés dans ces deux préfectures ne peuvent point avoir de bons mûriers. Il est à craindre que bientôt les habitants des autres provinces n'aient plus confiance en ceux du Tchékiang.

Le Japon fait tout son possible pour étudier les arts de planter les mûriers et d'élever les vers à soie. Si par malheur il vend des plants de mûriers de qualité supérieure aux Chinois à un prix très réduit, ceux-ci se renderont sûrement au Japon pour en acheter, et ainsi l'argent de la Chine se perdra en allant au Japon.

Il faut qu'un bureau chargé de l'examen de la qualité de ces plants soit immédiatement établi. Dorénavant les plants de mûriers destinés à être vendus aux habitants des autres provinces doivent être examinés par le dit bureau avant la vente, afin de ne pas porter préjudice aux acheteurs et d'empêcher le Japon de s'emparer du droit du commerce des plants de mûriers du Tchékiang etc.

***

Dépêche de S. E. Tsang Ming-gui, gouverneur du Kouangsi

au sous-préfet de Ouhieng, lui ordonnant de protéger les commerçants chinois revenus de l'Etranger qui s'y rendent pour exploiter les mines.

Plusieurs commerçants chinois revenus de l'Etranger nous ont présenté une pétition disant: " Excellence, nous avons trouvé des mines d'étain dans la sous-préfecture de Ouhieng que nous désirons essayer d'exploiter. Nous vous supplions, Excellences, d'envoyer des soldats dans les environs de ces mines pour nous protéger et d'ordonner au mandarin de cette sous-préfecture d'interdire sévèrement aux mauvais notables et commerçants de nous causer du tort etc". Nous avons déjà accédé à la demande de ces commerçants.

Nous ordonnons donc au sous-préfet de Ouhieng de choisir quelques dizaines de soldats de son yamen et les envoyer aux environs des susdites mines, en vue de protéger ces capitalistes. Si par hasard, les mauvais notables et commerçants portent préjudice à ces derniers. il devra les arrêter et les châtier selon les règlements établis par le Ministère des Voies et Communications, de l'Agriculture, des Travaux Publies et du Commerce.

Si les capitalistes chinois revenus de l'Etranger ne sont pas bien protégés et bien traités, ils s'y rendront à nouveau et les arts industriels de la Chine ne seront jamais développés.

Nous ordonnons au sous-préfet de On hieng d'agir en conséquence.

***

A propos des habitants, dignes de pitié, du Kengsou et de Seng-yong, leur vice-roi, digne de la peine capitale

(*Tiré du Jentcheoujepao*)

Quand un passant voit un pauvre malheureux qui s'étend sur le chemin, sur le point de mourir de faim, il fait sûrement tout son possible pour lui trouver de la nourriture et le sauver.

Ce passant n'a pour ant pas le devoir de protéger la vie de ce malheureux. Mais s'il ne craint pas de se donner beaucoup de fatigues et de peines pour le sauver de la mort, c'est parce qu'il a de l'*humanité* et celle-ci est une qualité commune à tous les hommes.

Les mandarins sont les protecteurs de la vie du peuple. Mais maintenant, beaucoup d'habitants du Kengsou, à cause de la grande famine, meurent de faim.

Bien loin de sauver les affamés, Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kengsou, fait tout son possible pour que le Trône ne sache pas que le Kengsou est ravagé par la disette.

Non seulement Seng-yong ne s'acquitte pas de ses devoirs mandarinaux, mais encore c'est un monstre sans humanité. Les habitants du Kengsou sont vraiment malheureux d'avoir un vice-roi qui les considère comme ses ennemis mortels.

Depuis que la Cour a lancé les décrets, ordonnant la préparation de la Constitution, les vice-rois des autres provinces ont commencé à faire en sorte que la Constitution puisse s'établir dans neuf ans. Quant à Seng-seng, il s'oppose à la Constitution de toutes ses forces. Nous croyions autrefois que les habitants du Kengsou étaient simplement privés du droit de jouir du bonheur de la Constitution, maintenant nous savons qu'à cause de ce traître de Seng-yong, ils mourront déjà tous de faim avant l'arrivée de l'époque, à laquelle la Constitution sera mise en vigueur.

D'après ce que nous savons, c'est la troisième année que le Kengsou est ravagé par la sécheresse. Au commencement, les aborigènes priaient leurs supérieurs, les mandarins, de leur fournir de la nourriture. Mais ceux-ci, au lieu d'accéder à leur demande, continuaient à les forcer à payer les impôts fonciers, les taxes cruelles, et à les écorcher. Déjà plusieurs dizaines de milliers d'habitants sont déjà morts victimes de la famine et de la cruauté des mandarins.

Ceux qui vivent encore, ne pouvant plus trouver de quoi se nourrir, vont jusqu'à se manger mutuellement. Pourtant leurs mandarins n'ont pas encore pitié d'eux.

Les habitants du Kengsou ne sont pourtant pas ennemis de Seng-yong: pourquoi celui-ci les laisse-t-il tous mourrir de faim et ne veut-il pas les sauver de la mort ? Est-ce que de pareils crimes sont pardonnables ?

Le Prince Régent a l'intention de châtier Seng-yong de son opposition à la Constitution. Mais Il ignore encore qu'avant que n'arrive l'époque de l'établisement de la Constitution, les habitants du Kengsou seront déjà tous morts victimes de la famine.

Les habitants des autres provinces envoient maintenant de l'argent et de la nourriture aux affamés du Kengsou Ceux-ci étant trop nombreux, ces secours ne suffisent sûrement pas pour les empêcher tous de mourir. Et quand même ces secours suffiraient, tant que Seng-yong ne sera pas destitué de ses fonctions, les gens du Kengsou auront toujours l'occasion de mourir de faim.

***

Dépêche de S.E. Sieh-liang, vice-roi de la Mandchourie

aux promoteurs et aux taotai, leur ordonnant de renvoyer tous les fonctionnaires qui touchent des appointements pour ne rien faire.

Après notre arrivée en Mandchourie, nous avons fait une enquête sur l'argent du trésor et nous avons trouvé que celui-ci est dans un état déplorable.

A partir d'aujourd'hui, nous, les promoteurs et les taotai, ne toucherons que

manifestées pour les Japonais, il sera toujours prudent pour eux d'avoir des escadres solides et nombreuses.

On murmure aussi que la proposition anglaise aurait été provoquée par l'impression persistante que le Japon ne prolongera pas, à son expiration, le traité d'alliance qui la lie à l'Angleterre. Ceci est le point d'interrogation.

Il faut aussi tenir compte de la pression constante, faite par l'Australie, pour la rupture de l'alliance anglo-japonaise et son insistance à ce que cette alliance soit remplacée par un accord avec une nation de langue anglaise, autrement dit les Etats-Unis.

Que résultera-t-il de tout ceci? Allons-nous assister à la fin de l'accord anglo-japonais, cédant la place à une entente anglo-américaine. Il est difficile, quant à présent, de le préjuger, mais il n'en paraît pas moins que l'Angleterre cherche à se rapprocher des Etats-Unis. Malgré les principes américains qui, jusqu'ici, ont en force de loi et qui répudient toute alliance avec une puissance quelconque, il se pourrait que l'offre de l'Angleterre soit écoutée et, une fois de plus, le Pacifique apparaîtrait comme le lieu de rendez-vous des cuirassés américains et japonais.

***

Les télégrammes nous apprenaient l'autre jour, le baptême de la princesse Juliana, la future reine des Pays-Bas. Cette cérémonie ramenait l'attention sur le trône des Pays-Bas, un instant détournée par les entrevues annoncées des chefs d'Etat européens.

L'impatience que manifestait le peuple hollandais attendant la venue d'un héritier au Trône s'explique logiquement. C'était un peu pour les Pays-Bas une question de nationalité, de vie même.

Car il est évident que la Hollande, n'avant point d'héritier, la Confédération germanique, aurait manifesté des velléités de prise de possession.

Ceci conformément à la Constitution hollandaise qui stipule qu'en cas d'extinction de la famille d'Orange, la couronne passe aux mains des parents les plus rapprochés. Dans le cas actuel c'était un prince allemand et c'était la puissance germanique s'installant sur le trône des Pays-Bas. Et comme le dit si justement un de nos confrères:

"Quand on voit ce qu'a fait la Prusse après que, la question du Schleswig réglée, elle a pu s'installer sur la Baltique, on peut bien se douter de ce qu'elle pourrait faire si elle arrivait à étendre son influence, en tenant en mains la Hollande, sur la mer du Nord et le Zuyderzée. Il y avait donc certitude absolue qu'il y eût entrée immédiate en campagne de plusieurs puissances, groupées autour de l'Angleterre, pour empêcher que le prince allemand désigné pour recueillir la succession de la famille d'Orange entrât en jouissance de son droit constitutionnel d'héritier."

C'était donc une conflagration générale en perspective et l'on conçoit la joie du peuple hollandais et aussi le soupir de soulagement de l'Europe en apprenant la naissance de la jeune princesse.

C'était un grave souci écarté et il faut se souvenir que l'horizon politique n'avait pas besoin d'une question nouvelle pour venir l'assombrir.

***

Une chose manifeste, qui se dégage de tout ce que l'on entend, de tout ce qu'on lit, est que la Triple Alliance, se désagrège, s'effrite. Les proclamations officielles ne prouvent rien; l'Italie semble lasse de marcher à la remorque de ses deux alliées.

Dans le monde militaire italien, au moment de la crise des Balkans on réclamait à haute voix des armements contre l'Autriche, d'accord avec l'opinion publique et une conséquence de cette crise, maintenant close, aura été de faire éclater l'antagonisme profond qui sépare l'Italie de l'Autriche et de l'Allemagne. Guillaume II et M. de Bulow ont, durant tout le cours de cette crise et plus particulièrement dans sa dernière phase — prêté un appui sans réserve à la diplomatie de M. d'Ærenthal. Ils ont largement rendu à leurs alliés la politesse que l'Autriche-Hongrie avait faite à l'Allemagne au moment des affaires marocaines. Et jamais la solidarité austro-allemande n'avait paru plus étroite, plus solide, on pourrait dire aussi plus provocante, devant l'opinion européenne.

Sans doute, l'Italie officielle n'est pas prête encore à dénoncer le traité qui la lie à l'Autriche et à l'Allemagne. Nous avons même la conviction qu'elle en demandera ou qu'elle en subira tôt ou tard le renouvellement. Mais, pratiquée dans cette forme nouvelle de défiance et presque d'hostilité réciproques, la Triplice perdra de plus en en plus de sa force et de son importance.

Jointes au grand fait du rapprochement franco-italien, les graves rivalités qui mettent l'Italie aux prises avec l'Autriche exercent sur le pacte fameux une action manifeste de désagrégation et d'affaiblissement dont les manifestations francophiles, lors de la récente célébration du cinquantenaire de Magenta sont une nouvelle preuve.

Opinions

Choses chinoises

La Rédaction ne partage pas nécessairement toutes les idées exprimées sous cette rubrique qui a pour but de faire connaître l'opinion indigène, sous sa forme avancée, telle qu'elle règne principalement dans les milieux réformistes de Changhai.

***

A propos des mandarins du Kouangsi.

Ceux qui ont été au Kouangsi disent que cette province n'est qu'un grand abattoir.

Les mandarins de cette province s'occupent que de massacrer les habitants.

Tous les ans de dizaines de milliers de gens originaires du Kouangsi trouvent la mort sous les épées de leurs mandarins, ce qui fait que maintenant ce pays n'est plus très peuplé.

Ces mandarins disent toujours entre eux que le but de leur nomination au Kouangsi est de remplir les devoirs de bourreaux.

Les mandarins du Kouangsi sont les fonctionnaires les plus cruels de la Chine entière et ce sont également eux qui reçoivent les récompenses les plus chaleureuses et les promotions les plus rapides.

Vang Jeng-veng, actuellement trésorier-général du Kouangsi n'en était que préfet il y a deux ans. Mais comme il a massacré des milliers d'innocents, il est promu à ce grade.

Tout dernièrement les mandarins de cette province ont mis à mort d'innombrables gens honnêtes en les prenant pour des révolutionnaires. Déjà leur gouverneur a présenté un long rapport au Trône pour le supplier de récompenser une cinquantaine de ses subordonnés ayant pris part à ce cruel massacre.

Le proverbe a bien dit: "Vous voyez les boutons rouges des grands mandarins, ils sont tous teints avec le sang du peuple."

Les mandarins du Kouangsi ne sont pas les seuls mandarins qui massacrent le peuple innocent, seulement ceux d'autres provinces sont moins cruels qu'eux.

***

La Cour veut, mais n'agit pas.

Depuis longtemps la Cour a l'intention de rappeler à Pékin, S. E. Tcheng-Tsen-hieng, l'ancien vice-roi des deux Kouang pour lui conférer des fonctions très importantes et depuis longtemps aussi, elle veut destituer Vong Zu koué, gouverneur du Kiangsi, envoyer en exil Yi-kouoh, généralissime destitué du Sueng-yueng, châtier rigoureusement Seng-yong, vice-roi du Chensi.

Mais jusqu'ici aucun de ces projets ne s'est réalisé: Tcheng Tsen-hieng est encore à Changhaï, Vong Zu koué et Seng-yong sont encore en fonctions et Yi-kouoh est encore à Pékin.

A quoi bon de vouloir faire telle et telle choses, si au fond, on ne les fait pas?

Koué Kia-zeou.

Rapports et traductions

Homme bon ne se fait pas mandarin

(Extrait du Mingfoupao)

L'ancien adage dit: "Homme bon ne se fait pas soldat." Cet adage n'a plus de valeur et doit être remplacé par celui-ci: "Homme bon ne se fait pas mandarin."

Les mandarins sont des gens très nobles qui peuvent en même temps gagner beaucoup d'argent. Pourquoi les hommes bons ne doivent-ils l'être?

Parce que les mandarins qui portent le nom de : *pères du peuple*, ne sont que des brigands.

En outre, les mandarins sont pires que les brigands.

Ces derniers ne pillent l'argent des habitants qu'une ou deux fois par semestre ou par an tandis que les premiers extorquent tous les jours et toutes les nuits de l'argent du peuple.

Les mandarins portent des boutons et des plumages colorés: ils sont très redoutables et très majestueux. Mais au fond, ce ne sont que de grands voleurs. Tous les mandarins sont brigands et les grands mandarins, sont encore plus cupides que les petits. Parmi les métiers, exercés par les Chinois, le plus vil est celui des mandarins.

Une famille qui a eu un mandarin sera à jamais maudite et méprisée de tout le monde.

Ce n'est pas parce que nous sommes ennemis des mandarins que nous disons ces paroles, mais c'est parce que nous savons que quelqu'un qui, avant de se faire mandarin est très honnête, devient très cupide et très déshonoré, aussitôt après qu'il l'est devenu. La carrière mandarinale a tous les pouvoirs nécessaires pour pousser les gens vers les crimes de tous genres.

Les brigands disent : " Nous voulons de l'argent, les mandarins disent aussi:" "Nous voulons de l'argent."

Les premiers emprisonnent les habitants pour se faire payer une rançon et les derniers arrêtent aussi le peuple pour le forcer à leur offrir sa fortune.

Les gens les plus déshonorés et les plus vils seuls sont contents d'être mandarins. Les hommes bons ne consentent pas à le devenir.

***

Lâcheté des autorités de Nankin.

Une correspondance venant de Nankin nous dit que de nombreux Japonais s'y sont rendus et y ont établi des maisons de commerce.

D'après les Traités, sans permission spéciale du gouvernement chinois, les Etrangers ne peuvent aucunement fonder des maisons de commerce dans les pays de l'intérieur de la Chine. Si ceux-ci violent les Traités, les magistrats peuvent le leur interdire.

Mais maintenant les mandarins et les fonctionnaires de la municipalité de Nankin laissent les Japonais y faire le commerce, tout comme s'ils étaient tous des aveugles ou tout comme si ces Japonais avaient le droit d'ouvrir des boutiques à Nankin.

Ces magistrats sont vraiment très lâches et leur lâcheté fait la raison de la misère de la Chine.

***

Rappart d'un ceuseur imperial au Trône

Le suppliant d'interdire aux Ministères des Finances et de la Guerre de donner des secours e finances aux provinces.

Hier j'ai vu le rapport pésenté au Trône par les Ministères des Finances et de la Guerre disant : " Nous supplions V. M. de nous autoriser à envoyer à M. Li King-chi, des sommes d'argent pour qu'il puisse organiser les nouvelles troupes nécessaires, les maintenir, et instaurer les nouvelles méthodes d'administration du Yunnan. Ceci prouve bien que les fonctionnaires des Ministères n'oublient pas les provinces et ne veulent que leur bonheur. Ils sont vraiment dignes de félicitations.

Seulement actuellement les Ministères sont aussi pauvres que les provinces. Si les premiers donnent de l'argent à ces dernières, eux-mêmes tomberont dans les embarras financiers.

Les provinces se trouvant sur la frontière doivent certes être bien organisées.

Mais quand Siu Se-tchang se rendait dans la Mandchourie, il disait aussi qu'il ferait tout son possible pour mettre les trois provinces de l'Est en grande tranquillité.

Siu Se-chang a dépensé plusieurs dizaines de millions de taëls pour organiser la Mandchourie. Cependant jusqu'à présent celle-ci est toujours resté dans l'agitation.

Je sais bien que M. Li King-chi est très fidèle et très expérimenté et ne dépensera pas l'argent inutilement comme l'a fait Siu Se-tchang. Toutefois les Ministères ne doivent pas lui donner tout ce qu'il leur demande. Car si par hasard, les vice-rois et gouverneurs des autres provinces de la frontière et de l'intérieur demandent tous à ces Ministères de leur envoyer des secours d'argent, ceux-ci ne seront-ils pas dans un grand embarras ?

Je supplie donc V. M. d'interdire aux Ministères de secourir les provinces, à moins que celles-ci aient vraiment besoin de leurs secours financiers : selon la justice, chaque pays doit trouver lui-même l'argent nécessaire pour traiter ses affaires etc.

***

Proclamation de S. E. Tchou Kia-pao, gouverneur du Nganhoei

au sujet de l'enrôlement de nouveaux soldats.

Le Nganhoei a encore besoin de nouvelles troupes pour former des bataillons. Les aborigènes qui ont l'ardeur de servir la Patrie peuvent se rendre dans les bureaux chargés de l'enrôlement des soldats en portant avec eux leur nom, leur adresse et le nom et l'adresse de leur répondant Ces bureaux recevront seulement ceux qui auront les qualités nécessaires du soldat. Après trois ans de service, les soldats seront libérés.

Ceux qui sont diligents et capables obtiendront des promotions et ceux qui n'ont pas beaucoup de capacité mais sont très fidèles seront également bien traités.

Récemment nous avons reçu une information du Ministère de la Guerre disant que la force militaire n'est bien organisée que lorsque les soldats en ont les qualités nécessaires.

Tous les citoyens ont le devoir de se faire soldats pour protéger l'Empire et ceux-ci sont les hommes les plus glorieux du Monde.

Les habitants du Nganhoei qui ont la fidélité, l'énergie et l'amour de la Patrie doivent s'empresser de fournir une caution, afin de pouvoir immédiatement entrer dans les camps. Là, ils devront observer la discipline et obéir à leurs chefs. S'ils ne s'acquittent pas de leurs devoirs ou mieux encore, s'ils s'enfuient dès qu'ils seront arrêtés, ils seront rigoureusement châtiés sans pitié etc.

***

A propos de la nécessité de l'amélioration immédiate des règlements monétaires

(*Extrait du Senpao*)

Les monnaies chinoises sont en grand désordre. Les monnaies mises en circulation dans les provinces sont les suivantes : lingots d'argent, dollars mexicains, dollars de Honkong et dollars Dragon. Chaque sorte de dollars a sa valeur spéciale et celle-ci change selon les provinces, les préfectures, les sous-préfectures et même les petites villes. Très souvent les dollars qui peuvent circuler dans certains pays, ne le peuvent point dans les autres.

Quant aux monnaies accessoires, telles que le *Ko* (pièces en argent de dix sous) et les sous de cuivre, elles n'ont jamais une valeur fixe. Un dollar vaut tantôt dix *Ko*, tantôt neuf et demi et tantôt onze. Un *Ko* égale aujourd'hui dix sous, demain onze, le matin, neuf ¾ et le soir dix ½.

Dans les ports de commerce les commerçants chinois se servent des billets et des monnaies étrangers. Maintenant à cause de la facilité des communications, la circulation des billets et des monnaies étrangers s'étendent même dans les pays de l'intérieur. Si les règlements monétaires ne sont pas dès maintenant améliorés, les finances de la Chine seront dans un état très déplorable.

Les monnaies ont d'étroites relations avec la vie du peuple.

Les prix des marchandises peuvent varier, mais la valeur des monnaies doit être toujours invariable.

Puisque la valeur des monnaies chinoises change toujours, celles-ci ne peuvent être considérées que comme une sorte de marchandises.

Une nation ne doit avoir qu'une sorte de monnaies principales et la valeur des monnaies accessoires doit être fixée proportionnellement à celle des monnaies principales. Si non, les monnaies ne peuvent point circuler tranquillement.

Quant aux billets et monnaies étrangers, ils portent beaucoup de préjudice a la Chine et les hauts fonctionnaires doivent chercher les moyens pour interdire leur circulation.

Pour améliorer les questions monétaires, il faut se servir des projets suivants :

1° *Les fabriques de monnaies doivent être dirigées par le Ministère des Finances.*

Les monnaies fabriquées par les provinces portent le nom de leurs provinces

les appointements, mais pas d'autres sommes bien qu'autorisé par la Cour à le faire.

Les fonctionnaires qui n'ont pas de capacité et qui touchent des appointements pour ne rien faire, doivent être tous renvoyés, afin de faire des économies. Quant à ceux qui sont très capables et très dévoués, de très importantes fonctions doivent leur être conférées, ainsi que de très beaux appointements: ils peuvent nous aider à gouverner le pays.

Nous ordonnons donc aux promoteurs, aux toatai et aux directeurs-généraux des bureaux de garder tous les bons fonctionnaires et de renvoyer tous ceux qui touchent des appointements ne rendant aucun service à l'Empire. Car l'argent du trésor officiel, qui est en petite quantité, ne suffit pas pour nourrir beaucoup de mandarins paresseux et ignorants.

Pour soulager les fonctionnaires qui seront renvoyés, nous leur donnerons à chacun, un mois d'appointements de plus, ce qui pourra couvrir leur frais de voyage de retour en leur pays.

Dorénavant les dépenses des yamen doivent être grandement réduites et sans notre autorisation, aucun mandarin ne pourra dépenser de l'argent pour des buts spéciaux.

***

Rapport d'un censeur imperial au Trône

au sujet de la construction des lignes et de l'exploitation des mines.

Les lignes et les mines pour un empire sont comme les artères pour un homme. Quelqu'un qui n'aurait pas d'artères ne pourrait point vivre. Les nations étrangères insistent énormément sur les question de la construction des lignes et de l'exploitation des mines.

Les Chinois ignorent les arts industriels et très souvent, parce qu'ils ne peuvent pas réunir facilement de l'argent pour faire ces entreprises, ils font des emprunts aux Etrangers. Il y a également de mauvais commerçants qui, pour mieux vendre leur Patrie, contractent sciemment des emprunts aux Etrangers pour construire leurs lignes et exploiter leurs mines. Ils sont vraiment dignes de toutes les malédictions. Car toutes les lignes et mines, construites et exploitées avec des capitaux étrangers, ne peuvent qu'apporter le bonheur aux Etrangers et porter préjudice à la Chine.

Je supplie donc V. M. d'ordonner sévèrement au *Ouéoupou*, aux Ministères des Voies et Communications, de l'Agriculture, des Travaux Publics et du Commerce de dire aux mandarins et aux notables de s'unir pour réunir des sommes d'argent nécessaires et construire et exploiter eux-mêmes les lignes et les mines des provinces, ce qui est un grand bonheur pour la Chine.

***

A propos du nouveau vice-roi du Yunnan qui prie le Trône de lui faire envoyer des fonds

(Tire du Senpao)

Le plus récent rapport que M. Li King-chi, le nouveau vice-roi du Yunnan a pr senté au Trône dit ce qui suit: " Les Ministères des Finances et de la Guerre ont déjà préparé des sommes d'argent pour m'en envoyer. Seulement, le Yunnan ayant beaucoup de nouvelles méthodes à mettre à exécution, ces sommes sont encore insuffisantes. Il me manque encore 1.000.000 taëls annuellement pour organiser ma province. Le Yunnan est éloigné de la capitale impériale de presque 10.000 Li. Si je ne demande à V. M. de me faire envoyer ces 1.000 000 taëls supplémentaires qu'après que j'y serai déjà arrivé, je crains que ce retard puisse porter beaucoup de tort à ce pays. Je prie donc dès aujourd'hui V. M. d'ordonner à ces deux dits Ministères de m'envoyer ces secours tous les ans etc."

Tous les Ministères ont actuellement besoin d'argent, ayant beaucoup d'affaires administratives à traiter. S'ils les traitent, ils doivent craindre le manque de finances, s'ils ne les traitent pas, les châtiments du Trône et les malédictions du peuple. Puisqu'il faut encore qu'ils offrent tous les ans des millions de taëls au Yunnan, ils seront obligés d'augmenter les taxes et impôts et de redoubler la misère du peuple, lequel sera victime de Li King-chi et celui-ci ne sera pas responsable envers lui. Le Régent aime la simplicité. Les vice-rois et gouverneurs doivent tous l'imiter.

Quand M. Sieh-liang était au Yunnan il pratiquait l'économie.

Li King-chi n'est pas encore arrivé à cette province. Il ne dit pas qu'il veut exécuter telle et telle réforme pouvant apporter le bonheur au Yunnan ou supprimer tel et tel abus qui lui portent préjudice: il commence par dire qu'il veut d'abord avoir tant de millions de taëls par an.

On dit peut-être que M. Sieh-liang, le nouveau vice-roi de la Mandchourie, prie également le Trône de lui donner des secours de finances. Cela est vrai Mais sait-on qu'une grande différence existe entre la Mandchourie et le Yunnan? La Mandchourie qui est nouvellement transformée en provinces, n'est pas encore bien organisée. Tandis que le Yunnan est une vieille province très bien organisée depuis de longues années, comme le Kiangsou et le Tchékiang. En outre, le prédécesseur de Sieh-liang, Siu Se-tchang avait dépensé tout l'argent du trésor officiel, ce qui fait que malgré que Sieh-liang ait pratiqué l'économie et renvoyé tous les fonctionnaires incapables et paresseux qui touchaient des appointements en ne faisant rien, il ne peut point gouverner la Mandchourie sans demander des secours d'argent au Trône. Il faut encore ajouter que les trois provinces de l'Est sont guettées par la Russie et le Japon et causent d'innombrables affaires internationales, lesquelles demandent également des sommes considérables.

A franchement parler, le Yunnan n'est pas une province pauvre. Elle est très riche au contraire. Quelles espèces de mines ne renforme-t-elle pas? Li King-chi ne fait pas exploiter les mines, construire les lignes ferrées, cultiver les terrains incultes ni planter les arbres. Tout ce qu'il fait est de prier le Trône de lui accorder anuellement des secours financiers. C'est vraiment une chose des plus ridicules.

Puisque la Cour a consenti à lui envoyer toutes les sommes qu'il veut avoir, qu'il les emploie pour le bonheur du Yunnan mais ne les dépense pas inutilement comme Siu Se-tchang !

Variété

Les Sillonnistes

Plusieurs lecteurs de ce journal ont été intrigués par un article de l'*Echo de Chine* du 4 juin, intitulé " Agonie du dieu Etat " et en huitième page sous la signature d'Ernest Champeaux, professeur à l'Université de Dijon.

A qui s'adresse donc cette étude profonde et troublante sur les symptômes de décadence des principes dont presque tous, en France plus ou moins inconsciemment nous sommes imbus?

Qui sont ces lecteurs, familiers. semble-t-il, avec ces conceptions hardies, et que le distingué professeur appelle "camarades," qu'il désigne sous le nom étrange de "Sillonnistes"?

En publiant cette étude tirée d'un journal extrêmement intéressant " l'Eveil démocratique," nous nous attendions à piquer la curiosité de plus d'un; et cette curiosité que nous nous proposions d'exciter davantage par d'autres coupures de la même source, nous préférons la satisfaire dès aujourd'hui, et par la même occasion justifier aux yeux de certains, une série d'articles et de coupures qui sortent de la note ordinaire du journal.

L'*Echo de Chine* n'est pas un journal politique, il compte des amis parmi les républicains de toutes nuances comme parmi les tenants d'autres idées politi- et sociales; mais par cela même qu'il est avant tout, en ce qui concerne la France, journal d'informations, il est certains faits politiques, certains mouvements sociaux dont il ne peut ni ignorer ni taire l'existence. Les congrès socialistes radicaux ou catholiques, les grèves de tous genres, les élections d'hommes politiques marquants, les voyages et les discours des membres du gouvernement, sont autant de faits dont le journal le plus neutre doit informer ses lecteurs.

On ne s'étonnera donc pas que l'*Echo de Chine* informe ses lecteurs d'un fait important, d'un mouvement puissant dont l'historien de l'avenir devra tenir compte. Si ce fait est de nature à jeter

le trouble dans certains esprits hostiles, comme l'est généralement l'esprit de l'homme mûr, tout ce qui s'écarte du cercle d'idées dans lequel il a jusqu'ici vecu il n'en est pas moins vrai qu'il vient un moment, où on ne peut plus imiter la tactique de l'autruche, qui, dit-on, s'enfonce la tête dans le sable pour ne pas voir venir ce qui l'effraie. Un journal qui veut être loyal envers ses lecteurs, ne peut plus,de parti pris, les maintenir dans l'ignorance d'un fait susceptible d'exercer une profonde influence sur leur pays.

Telle a cependant été l'attitude de l'immense majorité des journaux français vis-à-vis du fait auquel nous faisons allusion. Une sorte de conspiration du silence s'est faite autour du mouvement original pour lequel ni les bureaux le rédactions ni les cerveaux des journalistes ne possèdaient un casier tout prêt.

Cependant qu'aurait-on dit d'un journal royaliste sérieux qui, vers 1875, aurait ignoré l'existence d'un mouvement républicain ? Que dirait-on,de nos jours, d'un journal radical qui voudrait nier l'existence du mouvement syndicaliste ?

Il faudra bien que la Presse sorte un jour de son mutisme à l'égard de ce mouvement nouveau qu'on n'arrivera jamais à classer parmi les vieux partis politiques.

Ce mouvement porte un nom symbolique, celui de la revue qui fut son premier organe. "Le Sillon"; de là le non de Sillonnistes donné à ses adhérents.

Quelle que soit l'opinion qu'on puisse en avoir, qu'on l'applaudisse ou qu'on le redoute, ce qu'on ne peut nier, c'est son importance. Celui qui a vu le "Sillon" à l'œuvre, a suivi ses débuts et sa marche conquérante, qui a assisté à quelques-unes de cec innombrables réunions publiques où se pressent des milliers d'auditeurs, qui a entendu l'admirable orateur qui incarne tout le mouvement, celui qui a lu le journal aujourd'hui hebdomadaire, demain quotidien, dont le tirage dépasse 80.000, les livres d'une si belle tenue littéraire et d'une si haute valeur morale, les poésies et les chansons d'une pléiade d'écrivains et de poètes tous inspirés du même idéal ; celui-là, quel que soit son jugement, est forcé d'admettre qu'il y a un mouvement puissant, fortement enraciné qu'il est impossible d'ignorer.

Au moment où l'idée républicaine et démocratique menaçait d'être définitivement occaparée par un parti fermé, étaie rétrécie, faussée par les manœuvres dt ceux qui voudraient exclure de la République le plus grand nombre de leurs concitoyens, se voyait peu à peu abandonnée non seulement par des intellectuels de marque, mais surtout par ces masses populaires jadis si enthousiastes, que la Providence a suscité parmi des collégiens et des apprentis sans expérience et sans aucune autre force qu'un idéal généreux et une foi religieuse sincère et ardente,ces nouveaux apôtres de la cause républicaine et démocratique.

Avant de donner un historique du mouvement, nous laisserons à un journal de ce parti socialiste contre lequel ils luttent avec autant d'énergie que de charité, le soin de nous faire des "sillonnistes" un portrait aussi ressemblant que possible, si l'on songe qu'il est l'œuvre d'adversaires.

"Un sillonniste, dit la *Voix du Peuple*, de Reims, c'est un jeune homme qui a une large cravate noire, dite La Vallière, et qui vend des journaux pour la cause, c'est un espèce politique que les politiques n'ont pas prévue. Et c'est une assez noble espèce.

Pour les mœurs, ce sont des obstinés Ils sont chastes autant qu'ils peuvent Mariez-les, ils feront des enfants sans compter; car ils méprisent le plaisir qui n'est que plaisir. Au reste, ils se font du muscle, et poussent volontiers le ballon; mais leur corps est comme un cheval: ils s'en servent, mais sans lâcher les rênes.

"En somme ils essaient de vivre selon la vertu. Ne vous moquez pas d'eux, vous perdriez votre temps; ils se soucient de l'opinion juste autant qu'un capitaine de l'*Armée du Salut*.

Ils sont admirables dans la discussion. Ils sont ouverts aux preuves, et avides de comprendre. Ils répondent tout franchement,sans fausse politesse, sans cól re aussi. Ils ne s'irritent que contre les tyrans dogmatiques. Ils ne se battent que pour la liberté de penser.

"En politique,ils sont radicaux.Ils veulent l'égalité et la probité; l'égalité dans les lois; la probité dans l'application des lois. Là-dessus ce sont de vraies mules pour l'entêtement; jamais vous ne leur ferez comprendre l'opportnnité d'un mensonge de tribune, ni que l'ordre vaille la moindre chose, s'il est payé d'une injustice.

' Mais, me disait quelqu'un, ils croient en Dieu. Comment expliquez-vous cela ? Vous m'accorderez bien qu'il n'y ait point de preuve de Dieu à la rigueur. Est-ce intelligent, est-ce honnête, est-ce juste d'affirmer sans preuve ? '

"Bah,répondis-je,tout s'arrange ; et ils se défendent très bien là-dessus. Ils ne donnent point comme prouvé ce qui n'est pas prouvé. Ils disent seulement qu'on ne peut vivre une vie d'homme l'on ne croit au delà de ce qu'on sait. Ils me prouvèrent sans peine que si je préfère la Justice à l'Injustice, ce n'est pas par peur du gendarme."C'est donc, diront-ils, que vous croyez,sans pouvoir le prouver absolument,que la Justice est plus vraie que l'Injustice. Et tous les triomphes de l'Injustice ne vous feront jamais dire le contraire. Eh bien, cette Justice réelle, je l'appelle Dieu; ne chicanez pas sur un mot."

' Ils n'ont qu'une faiblesse. Ils entendent rester catholiques, et cesser d'être sillonnistes, si le pape l'ordonnait. Cela ne va pas bien avec le reste. Mais voyons-les bien tels qu'ils sont. Ce n'est ni par paresse qu'ils s'inclinent, ni par faiblesse d'esprit, ni par peur. C'est afin de rester à tout prix dans une société humaine, la seule, à ce qu'ils croient, qui ait la perfection idéale pour loi suprême. Ils veulent y rester afin de ne pas la laisser aux mains des ambitieux et des hypocrites. On peut discuter là-dessus. Tels qu'ils sont, ils valent bien autant qu'un petit attaché de cabinet, qui se dit radical. '

Sans doute, il y a là quelques expressions mises à notre compte et que nous ne saurions admettre littéralement.

Mais, tout de même, tandis que plusieurs qui prétendent défendre la foi et la religion catholiques nous traitent de la pire façon, préférant, selon la parole de M. Bi[illegible]y, "le plus taré des anarchistes" au meilleur d'entre nous, c'est une consolation que, de rangs non chrétiens, vienne un hommage aussi franc, simple et cordial.

Il fut un temps où, lorsqu'on parlait d'un homme entêté de justice, on disait : " C'est un socialiste,' ou même : " C'est un anarchiste." Dira-t-on bientôt : ' C'est un sillonniste.' ?

Même si l'on se trompait parfois, il ne faudrait pas nous en plaindre.

Henri ETIENNE.

La politique au Yunnan

—On annonce de Yunnanfou le remplacement de M. Soulié à la chancellerie du consulat français.

—Les travaux de la pose du chemin de fer du Yunnan sont toujours poussés activement par le distingué ingénieur qu'est M Watin. Au mois dernier, on a franchi le pont de cinquante mètres du kilomètre 240, et aussi celui du 222 précédemment laissé en arrière. On arrivera à Po-si à la fin de juin.

—Je vous ai parlé autrefois d'un commencement de révolte à " Sinenwei ", à propos d'une escapade du sous-préfet de l'endroit, de concert avec un Délégué du Vice-roi, rendu là-bas pour la suppression de l'opium

Heureusement pour tout le monde, on n'en est pas venu aux mains. Le peuple s'est d'abord contenté d'envoyer vers le Vice-roi une délégation chargée d'accuser les deux Mandarins. Evidemment ces deux braves ont été aussitôt cassés; et le temps est revenu au beau ! Sera-ce le beau fixe ? Quant au Mandarin et au Délégué, après avoir fait tomber traitreusement cinq grosses têtes innocentes, ils s'en tirent à bon compte ! Heureux le Vice-roi du Yunnan d'avoir un peuple qui sait se contenter à si bon marché !.

—Ce commencement de révolte est à peine étouffé, qu'on signale un autre mouvement dans le Kouangnanfu. Là-plus près de la frontière, ce sera sans doute plus sérieux.

Aussi de partout on fait des levées de soldats. On en demande deux cent-cinquante par sous-préfecture. Ce qui prouve que les forces, accumulées à grands frais à la capitale par Si-léang, ne sont pas aussi nombreuses qu'on l'a toujours cru!

Et ce brave Si-léang, accusé à Pékin pour ses exactions par quelques mandarins de la capitale? Si-léang, Messieurs a été chaleureusement félicité par le Prince régent! Il a été félicité et approuvé haut la main! Peut-être pas approuvé

cependant pour ses exactions! Du reste, de cela, en gens qui se respectent, on n'a pas causé! On a fermé les yeux sur un point auquel en Chine tout le monde, peuple, accusés, accusateurs, sont parfaitement habitués!

Si-léang s'est rencontré à Pékin avec Li Kinshi, son successeur officiel.

Dernièrement, le bruit a couru que ces deux grands hommes avaient demandé et obtenu que le fameux Tsen vînt au Yunnan remplacer Si-liang. Il paraissait alors que Tsen fût le seul homme vraiment capable de tenir cette place nullement enviable à ce qu'il paraît!

Puis aujord'hui on assure que c'est bien Li-Kinshi qui doit incessamment arriver. Son programme, si l'on en croit les journaux chinois, a même été nettement tracé en haut lieu.

Ce programme renferme trois points essentiels.

1°. La chose la plus importante au Yunnan est le Kiso-ché-seu, c'est-à-dire le règlement des affaires extérieures. Il s'agit surtout des affaires du chemin de fer; ces affaires sont quelque peu embêtantes pour un Vice-Roi; mais Li Kinshi peut y aller sans crainte; comme son prédécesseur, il aura l'appui „ per fas et nefas „ de la Cour.

2° Vient ensuite la question de l'opium! Pour l'extinction totale de ce poison, la Cour ne retranche rien de ce qu'elle a autrefois décidé. Que le nouveau Vice-Roi ait donc la main dure comme son prédécesseur.

3° Continuer à organiser le Yun-nan comme Si-léang avait si bien commencé à le faire; armée et écoles prendront donc tous les soins du nouveau Vice-Roi.

Voilà qui est clair et net. Les journaux ne disent pas comment le nouveau Vice-Roi devra remplir ses coffres provinciaux, après avoir expulsé l'opium! Ils ne disent pas davantage où il prendra l'argent pour lancer ce pauvre Yunnan dans la voie du progrès! Et cependant, c'est le cas où jamais de répéter: "l'argent est le nerf de la guerre"!

Il me semble, en outre que le premier point du programme de Li Kinshi constitue une pointe à notre politique française au Yunnan!

Quand donc ces braves Chinois finiront-ils par se mettre en tête que nous n'avons nullement envie de leur Yunnan?

Ils nous ont permis d'y constuire un chemin de fer! Nous le construisons! Qu'ils nous disent donc merci, au lieu de nous embêter. Jusqu'à présent, ce chemin de fer leur a plus rapporté qu'à nous, il me semble; et dans l'avenir, il leur rapportera au moins autant qu'à nous! Que veulent-ils donc de plus?

Quand finiront-ils par comprendre que s'ils veulent vraiment passer pour civilisés, il leur faut faire montre d'autre chose que d'une énervante défiance envers leurs bienfaiteurs?

Que leur demandent donc tous ces Etrangers qui viennent au Yunnan, tout comme les Chinois qui vont à l'étranger?

Ils ne leur demandent que l'accomplissement et le respect des traités! Est-ce donc si difficile au cœur chinois de respecter une parole donnée?

Non, non, braves Chinois, à l'heure actuelle, ce ne sont pas les Etrangers qui nuisent à votre avancement dans la Civilisation! Votre plus grand ennemi, au Yunnan comme dans toutes les provinces provincs de la Chine vous le portez en votre sein!

Chez vous, il manque une administration sage éclairée, et impartiale.

Vos mandarins, grands et petits font trop fi de la concorde et des principes de justice, ces vieilles bases de la vieille morale chinoise.

Le nouveau Prince régent, qui aujourd'hui tient en main les destinées de l'Immense Empire, semble s'être rendu compte que la plaie, si préjudiciale à ses intérêts et à sa grandeur, réside tout entière dans la classe des fonctionnaires, chargés de l'Administration. Nombre de ses récents décrets, pesés à la balance du bon sens et du plus parfait désintéressement, en font foi!

Puisse-t-il être cru et obéi de tous! Puisse-t-il arriver à changer d'abord et l'esprit et le cœur des plus influents de la nation!

Qu'il leur infuse une base morale sérieuse! Pour ce faire, les principes de Confucius, quoique toujours sublimes, ne semblent plus suffisants! Ils ont fait leurs preuves!

Alors seulement nous verrons une Chine, vraiment grande et vraiment noble! Et le Prince Chouen aura bien mérité de la Patrie! Son nom passera à la postérité, plus glorieux encore que celui de tous ses devanciers!

TCHENG

Au Yunnan

UN BANQUET FRANCO-CHINOIS À MONGTZÉ

Le 3 Avril dernier, la Chambre de Commerce chinoise de Mongtzé offrait aux représentants du commerce français, à Mongtzé et à M. Coqui, ancien Directeur des Douanes de l'Indochine, un banquet amical en vue de fêter l'arrivée de M. Coqui au Yunnan et développer les relations commerciales entre les deux pays.

Samedi dernier, 15 Mai, le commerce, français de Mongtzé et M. Coqui offraient à leur tour, un diner aux membres de le Chambre de Commerce de Mongtzé auquel étaient invitées les notabilités administratives et officielles françaises de la ville.

Le diner a été servi par M. Selce, dans sa grande salle et réunissait 35 convives dont MM. Biadier, notre aimable Consul de France; Demain, ingénieur en chef du contrôle des chemins de fer; Langrogne, ingénieur agent principal de la Cie des chemins de fer; Bodin, Directeur de la Société de construction des chemins de fer; Rambaud, Receveur des Postes françaises; Coqui, chargé de mission au Yunnan; Jeannery, agent commercial de la Cie des chemins de fer; Ditice, Directeur de l'Ecole franco-chinoise et d'Agriculture; Chenu, agent de l'Union Commerciale; Baldoff, agent de la mission A. Bleton; Meillon, agent de la mission Charrière; Dalbars, agent de la mission Pasquier et Cie; Jack, agent de la Cotonnière de Nam-Dinh; Docteur Dumont de la Cie des chemins de fer et M. Brousmiche le sympathique vice-Président de la Chambre de Commerce de Haiphong, qui se trouvait heureusement de passage à Mongtzé. Et en outre les mandarins interprètes Wang, Yong, A. Yao. etc.

Au champagne M. Chenu, le porte-parole du commerce français a prononcé l'allocution suivante laquelle aussitôt traduite aux convives chinois a été vivement applaudie.

Messieurs,

Au nom de l'Industrie et du Commerce Français représentés ici par les plus importantes maisons du Tonkin, permettez-moi, quoique me sentant très indigne du grand honneur que me font mes collègues, de venir remercier MM. les Mandarins et les Membres de la Chambre de Chinoise de Mongtzeu d'être venus assister à ce banquet que vous avez bien voulu, vous, M. le Consul de France, et vous, MM. les Ingénieurs et Fonctionnaires Français, relever du prestige de vos hautes personnalités.

Vous devez être fiers, Messieurs, du grand pas décisif que, grâce à vous, l'influence française vient de faire en ces pays jadis strictement fermés à toute influence étrangère; vous devez être glorieux d'avoir réussi à faire pénétrer au Yunnan des idées nouvelles et toutes de progrès: nous sommes heureux de constater que la bonne semence est tombée dans une terre fertile et propice aux futures belles moissons.

Aussi devons-nous saluer ici les hommes supérieurs, élite de la Science qui ont su mener à bonne fin, sans découragement et sans défaillance, les gigantesques travaux de ce Chemin de Fer que les moins pessimistes considérèrent longtemps comme un défi à l'humaine raison, donnant ainsi au monde entier une splendide leçon d'énergie. Saluons aussi, Messieurs les humbles qui collaborèrent à cette œuvre de géants et que notre souvenir ému aille vers ceux qui dorment loin de la mère Patrie leur dernier sommeil, sous cette terre du Yunnan ou leur labeur, du moins, ne resta pas stérile.

Mais nous ne devons pas nous arrêter en chemin; la route si chèrement mais si largement ouverte doit être reconnue et parcourue par tous, et c'est à nous, Industrie et Commerce, que reviendra le grand honneur de contribuer à la diffusion de l'esprit français qui doit désormais présider à la mise en valeur de ce fertile Yunnan. Les millions de France ont ouvert un pays aux transactions commerciales du monde entier, l'effort ne doit pas demeurer stérile car, outre les millions, l'honneur est engagé.

Nous avons fait appel à nos collègues, Commerçants Chinois de Mongtzeu, et tous sont venus; la Chambre de Commerce Chinoise toute entière a bien voulu s'associer à cette manifestation: elle nous assure ainsi de toute sa confiance comme de sa sympathie. Les Mandarins et Négociants Chinois

savent maintenant, que nous ne vînmes ici que pour aider au développement Commercial et Industriel de leur beau pays, pour les guider et l s aider dans l'exploitation de ses richesses.

Vous avez, M. Coqui, en 1888, entrouvert la porte, mais les temps sont lointains ou vous armiez les jonques destinées a détruire les Pirates de Fleuve-Rouge; vous avez cependant voulu suivre le progrès pas à pas et c'est au moment précis de la mise en valeur de ce pays auquel vous aviez permis le transit tonkinois, qu nous nous retrouvo s, solide au poste, toujours prêt à servir la meilleure cause: et pour cela encore, nous vous disons merci.

Le Yunnan et l'Indochine ont tout à gagner du grand progrès qui vient de s'accomplir et nous pouvons espérer qu'avec beaucoup de confiance mutuelle nous arriverons bientôt à enregistrer des statistiques réj uissantes pour tous. Nos efforts tendront vers ce but, et vous pourrez être certains, Messieurs les Négociants Chinois, de trouver en nous des amis loyaux et d voués à l'œuvre commune.

C'est dans cét esprit que je vous propose, Messieurs, de lever nos verres à la prospérité de cette belle province du Yunnan, désor mais sœur de notre Indochine Française

M. Jack, au nom de la Chambre de Commerce Chinoise a répondu en termes chaleureux et sympathiques qui ont provoqué des applaudissements répétés.

Puis notre sympathique Consul de France s'est levé et a apporté la note officielle qui fait penser à la mère patrie.

Messieurs,

En saluant tout à l'heure les ouvriers grands et petits de l'Œuvre Commerciale, M. Chenu a fait allusion aux difficultés qu'ils ont eues à surmonter. Ces difficultés certes ont été nombreuses et parfois pénibles à vaincre, mais elles tendent à disparaître lorsque l'on s'aperçoit des résultats déjà obtenus. Les temps ont été durs. Avant l'arrivée du rail les rapports commerciaux entre le Tonkin et le Yunnan étaient pénibles: le prix des transports était trè élevé, les risques bien grands. Désormais, ces risques seront nuls et les prix ont déjà baissés. Les tarifs mixtes, actuellement en vigueur, seront remplacés à partir du 15 Juillet par ceux qui ont été récemment distribués. Ces derniers tarifs eux-mêmes qui prévoient des maxima sont susceptibles de diminution.

Je suis heureux de pouvoir vous dire, à cette occasion, MM. les membres de la Chambre de Commerce de Monztseu, que M. le Gouverneur Général de l'Indochine a bien voulu, sur sa demande, prendre en considération la pétition que vous m'avez remise le 19 Janvier. M. Klobukowski m'a donné l'assurance que la question des détaxes allait être sérieusement étudiée.

Plus récemment encore il m'affait savoir qu'il avait attiré l'attention du Directeur des Travaux Publics sur la cherté des frais de transport entre Haiphong et Mongtseu. J espère pouvoir bientôt vous donner une réponse nette et favorab'e.

Vous voyez, Messieurs, que le Gouvernement de la République Française suit avec une sollicitude toute paternelle le mouvement du commerce Indochinois-Yunnanais et vous pouvez être certains qu'il s'efforcera toujours, comme par le passé, d'aplanir les difficultés qui pourraient survenir.

Il est de votre intérêt, commerçants chinois et français de vous entendre pour le mieux. Vous avez su le comprendre et la réunion de ce soir, toute pleine de franche cordialité, est un gage manifeste de cette bonne entente.

En saluant ici un passager parmi nous, M. Brousmiche, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Haiphong et en le remerciant d'avoir consenti a être des nôtres, je le prie de constater combien au Yunnan, Chinois et Français, sont amis et savent s'apprécier. Il le redira au Tonkin et cette affirmation, donnée par un des négociants les plus estimés et dont les conseils sont les plus écoutés, ne pourra produire parmi nos compatriotes que la meilleure des impressions.

Je croirais manquer à tout mon devoir, en oubliant de remercier M. Coqui si bon et si sympathique de l'aide effective qu'il veut bien apporter au développement des excellents rapports entre commerçants chinois et français, en oubliant de lui dire combien son séjour parmi nous est apprécié.

Messieurs,

Je lève mon verre au développement commercial et économique de la province du Yunnan, aux relations de cette province chinoise avec notre Indochine française.

Enfin M. Brousmiche, à qui sa qualité de vice-président de la Chambre de Commerce de Haiphong donnait une reliel tout particulier dans cette fête a pris la parole en ces termes :

Monsieur le Consul, Messieurs,

Je ne m'attendais pas, en venant en excursion au Yunnam, à assister à cette charmante réunion ; je vous remercie de l'accueil que vous faites à l'un des Membres de la Chambre de Commerce de Haiphong, enchanté d'avoir parcouru cette ligne de chemin de fer, l'une des plus hardies et des plus pittoresques que l'on puisse rencontrer.

Je suis heureux de constater l'accord qui règne ici entre les Négociants français et chinois, et j'y vois le présage que les relations économiques entre le Yunnam et l'Indochine ne feront que s'accroitre, à mesure que sa voie ferrée pénétrera au cœur du pays.

Il y a quelques années, comme vous le rappeliez si bien, Monsieur le Consul, ces relations étaient pénibles, difficiles à tous les points de vue, onéreuses, et dangereuses même. Aujourd'hui, Messieurs les commerçants chinois vous pouvez en toute sécurité et en deux jours apporter tous vos produits d'échange à Haiphong et quarante heures après ils sont a Hongkong. Il vous fallait jadis vingt et même quarante jours pour accomplir ces voyages ; ils étaient coûteux, et souvent vos marchandises étaient pillées où disparaissaient avec les jonques dans les rapides du Feuve rougé.

La Chambre de Commerce de Haiphong, s'est toujours préoccupée de faciliter les moyens de transit depuis la constructson de chemin de fer par son port dont elle est le peint terminus. Aussi, grâce à un em runt qu'elle va émettre et qui sera de suite couvert, car il est gagé sur ses revenus, va t-elle terminer son outillage pratique du port, construire de longs appontements où tous les navires pourront charger ou décharger rapidement le marchandises, agrandir ses magasins de transit.

Vos produits chargés, à Mongtzé, viendront directement à la gare maritime et vous pourrez, Messieurs, entreposer vos produits à peu de frais.

En échange de vos exportations, vous trouverez dans les maisons de commerce tout ce dont vous aurez besoin pour les populations qui s'approvisonnent sur les marchés du Yunnan.

Les tarifs du chemin de fer so t trop élevés, pour les marchandises de peu de valeur, je le reconnais; mais soyez persuadés que les Chambres de Commerce de Hanoi et de Haipoong uniront leurs efforts pour les faire diminuer; en cela elles seront certainement aidées par la Cie du chemin de fer, qui a intérêt elle-même à avoir le plus de trafic possible, et par les Représentants du Gouvernement français au Yunnan, qui, par leur contact journalier avec vous et les populations chinoises, connaissent vos besoins.

Il est nécessaire que les marchandises, riches comme pauvres, puissent s'échanger, et que des tarifs appropriés à leur valeur soient judicieusement établis. En échange de votre étain, des produits miniers de votre sol, encore inexploité, de vos céréales, que vous arriverez à descendre vers Haiphong, vous en rapporterez des cotons, des Tissus, et tous les articles que l'industrie française sait fabriquer de qualité toujours supérieure aux produits similaires des autres nations.

L'importation française par suite ne fera que s'accroitre, et nous en constatons déjà les résultats. Ils sont dus à vous, Messieurs les Représentants des maisons françaises qui ont eu l'initiative de venir s'établir au Yunnam et d'y risquer leurs capitaux; vous, mon vieil ami Coqui, que l'on retrouve toujours sur la brèche, plein de vigueur et de santé, qui avez eu toujours confiance en l'avenir du Yunnan, où vous êtes entouré d'une profonde et méritée sympathie; à vous, Monsieur le Consul, qui avez su obtenir des autorités et de la population chinoise, la considération et la respect dus au représentant de la République Française

Mais, Messieurs, si nous sommes tous réunis autour de cette tabl , nous le devons, aussi, à cette phalange de savants ingénieurs français et constructeurs de cette ligne appelée à transporter bientôt sous le beau climat des plateaux du Yunnam, les Colons et fonctionnaires de l'Indochine qui viendront y rétablir leur santé débilitée par les chaleurs énervantes des étés.

Messieurs, je lève mon verre à votre santé à tous, et à celle des Membres de la Chambre de Commerce de Mongtzé."

Cette improvisation a été fortement applaudie par tous les assistants. Après le départ des Chinois, cette petite fête s'est terminée par des toasts divers : à M. Démonlain, partant en France pour revenir bientôt, aux pionniers du commerce au Yunnan et notamment à M. E. A. Bleton, le premier négociant tonkinois qui ait planté sa tente au Yunnan etc. etc...

On ne peut qu'applaudir à ces réunions où la sympathie et l'intérêt des deux pays marchent de pair et on ne peut nier qu'elles constituent un grand pas vers un contact plus étroit du Yunnan avec celui du Tonkin et nécessairement avec celui de la France.

Les Japonais en Indo-Chine

Nous avons eu l'occasion de rencontrer à Haiphong M. Yohohama, correspondant de la Chambre de Commerce de Tokio M. M. S. Iioka, " kogakuski " de l'impériale Université, et M. Hayaschi, négociant-planteur.

Ces notables japonais ont visité, très en détail la région minière de Caobang. Ils reconnaissent que ce pays est très riche et qu'il pourrait être mis en valeur, si les moyens de communication ne manquaient pas. Notre chemin de fer de Langson-Dong-dang qui se termine en cul-de-sac, disent-ils, ne peut servir à rien. Il faudrait qu'il aille jusqu'à Nacham, où les cours d'eau descendant de la haute région sont navigables. Alors seulement les produits venant de cette région pourront prétendre passer par Haiphong pour être exportés; autrement, ils devront emprunter la route fluviale, par Nan-ning-fou; pour gagner les ports chinois.

L'intention des Japonais est d'apporter ici leurs capitaux, et d'y amener leurs ingénieurs. Ils n'ignorent pas le régime minier qui veut que les concessions soient données à des Français ou à des indigènes. Leur intention est d'intéresser des Français à leurs affaires, et ils se sont déjà mis en relation aves plusieurs prospecteurs, concessionnaires de mines de la région de Cao bang et de Lang son. Le climat tonkinois qui ne réussit pas bien aux Japonais, sera la cause que, s'ils montent ici des entreprises industrielles et agricoles, ils amèneront seul le personnel dirigeant. La main d'œuvre sera recrutée dans le pays, instruite, initiée aux procédés perfectionnés japonais pour l'obtention d'un meilleur rendement.

Après les mines, l'industrie sericicole retiendrait l'attention des Japonais.

Le mûrier pousse bien au Tonkin. Les résultats déjà obtenus par les procédés indigènes, les améliorations tentées par le Gouvernement français, fort bien accueillies par les indigènes, sont un indice certain que l'industrie séricicole exploitée comme au Japon, donnerait d'excellents résultats. Aussi les Japonais tenteront-ils des affaires de ce côté.

Le thé les intéresse autant. La culture en est facile au Tonkin. Il suffira d'y apporter les procédés japonais pour obtenir une qualité meilleure, identique à celle récoltée au Japon, si goûtée du monde entier.

Et enfin, le riz. On consomme beaucoup de riz indochinois, principalement tonkinois, au Japon. La qualité pourrait être rendue meilleure si le paysan annamite voulait en perfectionner la culture, telle qu'elle est pratiquée au Japon.

De plus, on pourrait se passer de l'intermédiaire chinois qui exploite l'indigène, sans se préoccuper de l'amélioration des produits qu'il lui achetera ; de cet intermédiaire qui se soucie peu d'augmenter la fortune publique, en apprenant à l'indigène les procédés modernes de culture qui lui feront produire un grain plus joli, et lui apporteront un rendement plus élevé ; de cet intermédiaire qui ne pense qu'à accaparer, à drainer chez nous toute la richesses du pays, au risque de tarir les mamelles de cette bonne vache à lait.

Aussi, les Japonais se proposent-ils d'importer au Tonkin leurs machines agricoles perfectionnées, pour les cultures dont nous venons de parler. Ils auraient soin de faire breveter ces machines.

Les Japonais feront ce qu'ils viennent d'entreprendre aux Philippines, d'accord avec le Gouvernement Américain ; plusieurs familles japonaises viendront vulgariser les méthodes de la culture nippone du riz. Des négociants s'installeront pour commercer directement du Tonkin avec le Japon et supprimer les intermédiaires. Bien des produits tonkinois sont exportés sur le Japon, après avoir été entreposés à Hong-kong et à Shanghai. Il en résulte une perte pour le producteur et le vendeur. Le gain obtenu permettra une extension considérable des affaires paralysées par les intermédiaires.

Pendant que nos parlementaires, par leurs interpellations stupides, retiennent en France les capitaux nationaux qui n'osent plus s'aventurer aux colonies, nous voyons les Etrangers profiter de notre désarroi et venir ici tenter de mettre notre colonie en valeur avec leurs capitaux, un peu les nôtres, puisque l'épargne française ne manque jamais de couvrir plusieurs fois les emprunts étrangers. Partout on constate que le Français donne à l'Etranger les moyens de le combattre et de le concurrencer.

Cependant il ne manque pas chez nous d'hommes d'initiative et d'énergie qui entreprendraient ce que veulent faire les Etrangers, si on leur en donnait les moyens financiers. Ces hommes devront-ils donc vendre à l'Etranger leurs propriétés et leurs connaissances du pays, s'ils ne veulent pas perdre toute la confiance qu'ils ont mise en ce pays dont les richesses n'auraient dû être exploitées que par les Français et leurs protégés. Faut-il donc qu'il y ait eu tant de sang français versé sur le sol tonkinois pour en arriver à ce triste et déplorable résultat : la mise en valeur du Tonkin par les capitaux étrangers !

Avenir du Tonkin

Le sanatorium du Yunnan

— L'ouverture de la ligne du Yun-Nan jusqu'à Monizé et au delà remet à l'ordre du jour la création et l'installation du Sanatorium du Yun-Nan.

On peut même dire qu'il est regrettable que ce projet, dont l'utilité est indiscutable n'ait pas été examiné et solutionné à l'avance. Car cela aurait permis de profiter, dès cette année 1909, du climat exceptionnellement sain et vivifiant de cette contrée pour donner aux malades et même aux coloniaux qui ne peuvent se permettre le voyage de France le moyen de passer l'été sans fatigue et de réparer leur santé.

Le moyen de monter à Ami-Lati, à Mongzté en peu de temps et commodément, existe ; mais où pourront aller s'installer les convalescents et les malades, où trouver une installation confortable, bien située, pourvue de tous les perfectionnemements que réclame l'hygiène ? Nombreux sont ceux qui, retenus au Tonkin par le manque d'agent nécessaire à un voyage en France, ou encore par leurs affaires et leurs occupations, pourraient pourtant faire une absence d'un mois ou deux et éviter les plus fortes et les plus pénibles chaleurs de l'été tonkinois, et qui très volontiers seraient montés passer ce temps dans un hôtel sanatorium du Yun-Nan.

Pour cette année, il est trop tard; mais pour que le sanatorium projeté, depuis M. Doumer, soit prêt à ouvrir ses portes aux malades, aux convalescents, aux voyageurs en fin de printemps 1910, il faut que la question soit mise à l'étude dès maintenant, qu'elle soit résolue à l'automne.

L'exécution de ce projet demande en effet une étude préalable assez longue, plusieurs points doivent être soigneusement examinés enfin il faut que cette affaire soit tentée par un particulier.

1° — Le gouvernement Francais en tant que gouvernement, ne peut ee effet songer un seul instant à se charger directement de la réalisation de ce projet. La Chine pressentie, a cru voir aussitôt, notre désir de mettre la main sur cette province de son immense empire.

Il faut que ce soit une société privée, française bien entendu comme capitaux et administration, qui construise et soit propriétairs de l'hôtel Sanatorium.

2° —Le choix de l'emplacement de cette station sanitaire doit être déterminé par le corps de santé accepté, d'un commun accord, par la société et par le gouvernement du Protectorat. Cette question du terrain sera peut être une source de grosses difficultés.

M. Arnoud, consul à Yunansen en 1908. écrivait en effet à une personne représentant un groupe de capitalistes qui a étudié très en détail cette affaire, ce qui suit:

"Les considérations que vous exposez me paraissent à la fois, justes et pratiques; à mon avis un établissement du genre de celui que vous projetez, aurait les plus grandes chances de réussite dans l'avenir.

"Néanmoins je vous ferai les mêmes objections qui vous ont été faites par M. le Gouverneur général [Beau], en ajoutant cependant que je ne les juge pas insurmontables.

"Le pays n'étant pas ouvert au commerce international, la loi chinoise en peut autoriser la vente ni même la location de terrain à des étrangers. De plus les autorités provinciales, et le vice-roi Si Léang en particulier, sont des plus hostiles à tout développement de l'influence française au Yun-Nan et ne manqueront pas de s'opposer à toute entreprise étrangère de ce genre. Il serait prudent en effet de songer dès maintenant à la création de cet établissement, en tenant compte tout à la fois du temps nécessaire à l'achèvement des travaux.

"La question est, comme vous le voyez, un peu compliquée et nécessitera votre venue au Yun-Nan pour que vous puissiez prendre une décision en toute connaissance de cause et commencer éventuellement les négociations".

On voit donc que la solution n'est pas aussi facile qu'on pourrait le supposer, quand on parle de cette question à Hanoi. Mais comme le disait M. le Consul général Arnould les difficultés ne sont pas insurmontables. Depuis cette époque la situation s'est même améliorée en ce sens que Si léang, notre adversaire acharné, est parti; que différentes hautes personnalités chinoises ne sont pas mal disposées à l'égard de la France et des Français. Mais le résultat dépendra beaucoup de ceux qui seront chargés de l'exécution de l'entreprise. Le groupement auquel répondait M. le Consul général avait d'avance la promesse formelle qu'on ne ferait pas d'opposition.

A cette époque, on avait même envisagé, sur l'enthousiasme manifesté par M. Beau pour la suite de Ami aty, d'y installer un établissement provisoire, qui aurait permis dès 1908 aux habitants du Tonkin qui l'auraient désiré de venir passer quelques mois dans cette station d'altitude (un peu plus de 1700 mètres). Mais peu de temps après, M. Beau partant en France, l'étude du projet fut soigneusement placée, dans le fonds d'un carton du Gouvernement général, et la question en est restée là.

Donc si l'administration veut doter les Tonkinois d'un Sanatorium au Yun-Nan pour l'été 1910, il n'est que temps, et bien juste, pour s'en occuper.

PAPIER-MONNAIE ET BILLETS DE BANQUE

Billets Officiels

A Billets d'Etat

En attendant l'ouverture de cette école, dix-neuf chinois sont envoyés, comme stagiaires dans une banque japonaise Ils terminent leur stage le 22 août 1906.

Au commencement du mois de mars, la Cour envoie au Japon S. E. Chen Song Pao, directeur général des chemins de fer en Chine pour y étudier les affaires de banque.

Le 28 Septembre 1905, la Banque Générale du ministère des Finances est ouverte.

S. E. Ling Eul Kia 林爾嘉 Préfet en expectative d'emploi, fils de Ling Wei Yuen, habitant au Fou Kien reçoit l'ordre de la Cour de porter le globule de fonctionnaire de 5e grade (globule en cristal; broderie pectorale représentant un faisan argenté; boucle en or unie avec bouton d'argent) pour avoir présenté au trône une somme de 5,000.000 taëls destinés à la Banque Impériale. Le 8 Doctobre 1905 ce préfet est appelé à Pe king pour prendre la direction de la Banque Impérinle.

Le ministère des Finances exerce un contrôle sur cette banque, car le 6 octobre 1905, il demande à la Cour de confier le titre de 朝議大夫 Tch'ao i ta fou à deux fonctionnaires de son tribunal; 張允言 Tchang Yiu Yên 瑞豐 Choei fou qui doivent s'occuper spécialement de la nouvelle Banque Impériale.

Une succursale de cette banque est ouverte au commencement de Novembre 1906 à Tchong King, Se tch'oan.

L'installation de cette banque a dû être onéreuse car le 10 Novembre 1905, S. M. l'Impératrice douairière fait remettre une somme de 300.000 taëls pour subvenir aux frais de l'ouverture de cette banque.

Cet établissement est monté par actions car le 16 novembre 1905 le Ministère des Finances fait faire des offres aux plus opulents chinois des provinces du Sud, les invitant à prendre des actions de la Banque Impériale, qui émet ses premiers billets le 5 décembre 1905.

La contrefaçon de ces billets semble facile, car elle a déjà été tentée tout dernièrement. S. E. Tchou Tche Tseng, grand juge du Kiang Sou, a dû quitter son emploi parce que son fils Tchou King Tsao a contrefait des billets de la Banque Impériale.

La banque d'Etat dépendant du Ministère des Finances vient tout récemment de changer de nom. Le 7 décembre 1906, le prince Kin a proposé de lui donner le nom de Ta Ts'ing in Koan yu hang, banque officielle, de la dynastie des Ts'ing.

Le ministère des Finances aurait l'intention de créer quelques succursales de cette banque officielle à Tchau Kia K'eau, à Kou lung, à Kiak son, en Mandchourie; à Tsi nan et à Yen t'ai, dans le Chan tong.

Enfin le 19 décembre 1906, deux succursales vont s'ouvrir, l'une à Moukden, l'autre à Yu K'eou, M. Yo Kien Tsai est nommé directeur de la banque de Moukden, et M. Ye Tch'ang nong, Directeur de Yu K'éou.

***

B. Banques provinciales

Les désordre fiancier fut encore augmenté par les émissions faites par certaines provinces d'un papier monnaie qui n'avait cours que dans les limites de la province.

De même que l'Etat, elles employèrent d'abord les pièces de toile comme monnaie fictive. Yuen Chen, personnage vivant vers le VI siècle de notre ère, nous apprend que le sel et les pièces de soie servent de monnaie au Se tch'oan. C'est également dans cette province, alors appelée "pays de Ou" qu'apparaît pour la première fois, en 998, [1] un véritable papier monnaie.

L'émission en est faite par un nommé 張詠 Tchang Young, afin de remplacer la monnaie de fer, trop incommode en raison de sa pesanteur.

Ces assignats s'appellent d'abord 劑 Tsi tche; [2] puis 交子, Kiang tze (échange). Chaque Kiao tze vaut une ligature de 1000 pièces de cuivre et représente une once d'argent pur.

Une banque d'assignats est établie à 益州 Yé Tch'oou.

Elle dut rendre au commerce local des services appréciables, car vers 1068 [3] d'abord, puis à des dates postérieures, on établit des banques de Kiao tze dans plusieurs provinces Mais, comme plus tard aux banques départementales françaises il fut interdit à ces banques d'avoir des relations entre elles, et de prendre ou de donner d'autres billets que les leurs propres. Pour éviter les contrefaçons, on change souvent les termes et le mode de remboursement.

Cent ans après, on trouve d'autre papier monnaie en circulation dans le Tche Kiang. Là il porte le nom de 會子 hoei tze, couvention.

Le papier avec lequel sont fabriqués ces billets est manufacturé à 徽州 Hoei tcheou (Ngan hoei) et à 池州 Tch'é tcheou (Hou pe). D'autres fabriques de ce papier furent ouvertes ensuite à 成都府 Tch'eng tou fou (Je tcg'oan) et à 臨安 Lin ngan (Yunnan).

Ce sont là les seuls renseignements retrouvés concernant les banques provinciales officielles. Il faut descendre jusqu'à notre époque pour rencontrer de nouveau la mention des provinces dans cette partie de l'histoire monétaire chinoise.

C'est ainsi que le 4 juin 1905 paraît "le décret Impérial suivant: "Nous ordonnons au ministère des Finances de "délibérer au plus vite sur un rapport "par lequel le vice-roi de Se tch'oan, Sie "Liang nous a prié de lui permettre "d'ouvrir une banque officielle dans sa "province. Respect à ceci."

Le rapport dût être fovorable, car dès les premiers jours de juillet, le vice-roi de cette province nommait Tcheou Ki t'chang, préfet du Chan Si au poste de Directeur général de la Banque officiel-

[1] Sous le règne de l'Empereur Tcheun Tsong [998-1022] de la Pynasties de Song.

[2] Nom de deux sortes de conventions dont la 1er est écrite sur une tate plus grande que la Seconde.

[3] Sous le règne de chênu Tsong, 1068-1085.

le du Se tch'oan, dont le capital était de 500.000 taëls.

Une maison de banque ne peut donc être ouverte en province qu'après décision du ministère des Finances-Voici par exemple, un autre décret du 23e jour de la 8e lune de la 30e année de Koang Siu, 21 Septembre 1905 :..."Nous " ordonnons également au Ministère des " Finances de délibérer le plus tôt possible sur l'ouverture d'une nouvelle " banque de Kiang ning que ce vice roi " (le vice-roi des deux Kiang, 周馥 " Tcheou Fou) a proposé, et de nous en " faire part par un rapport détaillé. " Respect à ceci."

Le 17 Mars 1906, S. E. Hoang, gouverneur du Hou nan, prie la Cour de lui permettre d'émettre des actions destinées a rassembler les fonds nécessairee pour permettre l'ouverture d'une banque officielle à Tchang cha 長沙.

Les directeurs des Banques Provinciales peuvent être nommés, par les vice-rois [1]. Le 1e juillet 1905, par exemple, S. E. Sie Liang, vice-roi du Se tch'oan, nomme 周克昌 Tcheon Ki t'ch'ang, préfet du Chan si, au poste de Directeur Général de la Banque officielle du Se tch'oan.

D'autres fois, cette désignation est faite par Pe King : le taotai du Chan Si 黎大鈞. Si Ta Kiang est nommé en janvier 1906 à la direction des banques impériales de Tien tsin (Tche Li), de Han Keou (Hou pe) et de Chang haï Kiang sou). Peut-être est-ce l'importance de ce poste qui est cause de la désiguation du titulaire par Pe King

Il semblerait que lorsqu'un vice-roi veut voir s'établir une maison de banbue dans son commandement, il doit faire preuve de bonne volonté en fournissant un apport de fonds. Le 10 Novembre 1903, on apprend que S. E. Tien Lang, vice-roi du Se tch'oan a mis de côté une forte somme pour ouvrir une grande banque. Tchen Tchoung Hou vice-roi des deux Koang, fait connaître qu'il a réuni une somme de 1000.000 de taëls pour ouvrir une grande banque dans sa capitale provinciale, Koang tcheou. Pour augmenter cette première mise, probablement, il a ordonné à ses subordonnés de prendre des actions.

Le gouvernement désire voir l'emploi des billets de banque se généraliser dans le public. En effet, le 14 Décembre 1905, le vice-roi de Canton ordonne au trésorier provincial, au commissaire du sel, au Chan heou kin (trésor), au Li ou kin (bureau de la taxe spéciale) et au Koan ou tchou (bureau général des douanes) de dire aux préfets et sous-préfets qu'on paie les impôts en billets de banque officiels, afin de généraliser leur Cours.

Le 6 Janvier 1906, ce même vice-roi envoie aux districts de Kiang chan hien 10.000 billets de banque et 20.000 pièces. Chaque billet est de 1 piastre.

[1] Les vice-rois et gouverneurs ont la haute main sur les finances ; mais ils peuvent être appelés de Pe King pour rendre compte de leur administration.

Le Ministre des finances a l'intention d'établir à Moukden une grande banque de l'Est chinois. Les japonais ont eu la même idée ; l'autorisation leur en a été refusée dans les premiers jours de Janvier 1906 par S. E. Tchao Tul chen, maréchal de Moukden.

Des renseignements contradictoires nous parviennent à ce sujet. Le Che Pao du 4 juillet 1906 annonce que la Chine et la Japon vont ouvrir ensemble une grande banque sino-japonaise à Moukden, avec succursale à Pe King, à Tien tsin et dans d'autres ports importants. Les Capitaux seront de 500,000 de taëls D'autre part, le Nan Fan Pao de même date dit que le maréchal de Moukden fait tout son possible pour empêcher l'établissement de cette banque.

Au commencement de Févr er 1906, une banque officielle s'établit à Kieou Kiang 九江 Kiang Si 江西.

A la fin d'août, les autorités du Chên Si 陝西 ont réuni une somme de 2000.000 taëls pour permettre l'ouverture d'une banque officielle à Si Ngan fou 西安府.

A la même date, la Cour aurait donné l'ordre au Commissaire de Kou Lang 固浪 Kan Sou 甘肅 de fonder une banque officielle. Ce commissaire ne tint pas compte, vraisemblablement de cet ordre, car le 7 août, le généralissime adresse la même demande à la Cour.

Les compagnies de chemins de fer sont autorisées également à ouvrir des banques. Le 22 août 1906 la Compagnie du chemin de fer du Se tch'oan 四川 à Han K'eou 漢口 fonde une banque à Tch'eng t'ou 成都 Se tch'oau 四川

Le 13 novembre, un riche négociant du Koang Tong 廣東 offre de verser 2000,000 piastres pour aider la compagnie de chemin de fer Canton Han K'eou à ouvrir une banque. Le Capital ne cette banque serait de 4000,000 piastres.

La compagnie vont d'abord soumettre cet offre à ses actionnaires. Il se trouve que ces actionnaires n'acceptent pas cette offre et veulent établir eux mêmes cette banque.

Cette installation de banques officielles dans les provinces fut préconisé par son Excellence T'ie Liang.

La Cour donne, le 1. Octobre 1906, aux gouverneurs des provinces l'ordre de créer des banques dans leurs gouvernements.

Comme on peut le voir par tous ces décrets et ces mesures diverses, la Chine, sous le rapport financier comme sous les autres, est, en ce moment, en pleine transformation.

A la suite de la guerre Sino-japonaise, la Chine dut faire des emprunts qui s'élevaient en 1900 à plus de un milliard et demi de francs, à intérêts allant de 4 à 7 pour cent. Les dégâts occasionnés par la révolte des Boxeurs ont encore augmenté la dette. Par le protocole du 7 Septembre 1901, le gouvernement Chinois s'engageait à payer aux Puissances lésées une indemnité de 450 millions de hai Koan taëls (en or), soit 1687 millions de francs environ.

L'historique de la circulation du papier monnaie dans la période actuelle nécessiterait une étude approfondie de la situation économique de la Chine, étude pour laquelle nous manquent et les documents et la compétence nécessaires.

***

Entreprises particulières

Banques privées

Chaque banque particulière a le droit d'émettre du papier sans autre limite que celle que la confiance du public peut apporter à l'émission. Mais tous ces billets de banque n'ont qu'une valeur locale, et à part peut-être de très rares exceptions qui ne se rencontrent que dans les ports fréquentés par les Européens, ils n'ont pas cours dans d'autres endroits. Les chinois connaissent aussi la lettre de crédit et la lettre de change ; mais, comme les banques sont toutes locales, et n'ont point de ramifications à l'intérieur du pays, ces dernières variétés de l'instrument de crédit se trouvent concentrées exclusivement entre les mains de quelques gros commerçants délivrant des bons à ordre sur ceux de leurs agents ou de leurs correspondants qui sont établis dans les villes où l'on se rend (1).

La première émission de billets faite par l'entreprise privée remonte vers la fin du Xe siècle.

Sous le règne de 神宗 Chêun Tsong (2) circulent des assignats 交子 Kiao tze, émis par une société composée de seize maisons des plus riches, et remboursables de trois en trois ans. Le gouvernement surveille cette opération. Mais la compagnie ayant fait faillite, l'Empereur déclare qu'à l'Etat seul appartient le droit d'émettre la monnaie ou ses signes représentatifs. En outre, il institue une caisse d'amortissement. (Voir page).

Quant aux banques privées, voici quelles sont leurs opérations. Elles sont à la fois banques de dépôt, d'escompte et d'émission ; elles escomptent les valeurs commerciales et font quelquefois des avances sur consignation de connaissements. Elles mettent en circulation des billets au porteur, revêtus de leurs cachets. Le mode de paiement en monnaie de cuivre ou en argent est stipulé sur les billets. Ces derniers sont remboursés à présentation par les qui les ont émis, sous déduction d'un faible escompte qui constitue leur principal bénéfice. Ces escompte est, en moyenne, de ⅛ pour cent.

Si l'on demande le remboursement en argent d'un billet payable en monnaie de cuivre, l'escompte est plus élevé ; environ ½ pour cent. C'est l'escompte augmenté du change.

Toute personne qui accepte un de ces billets en paiement doit y apposer sa signature et son cachet. Cet endossement n'a d'autre but que d'empêcher les contrefaçons et de multiplier, non pas la garantie, mais les moyens de vérifier

(1) A travers la Chine. — L. Rousset.
(2) Dynastie des Song: Il règne de 1068 à 1085.

l'origine et la valeur du billet. En effet, si la banque suspend ses paiements aucun des endosseurs n'est responsable.

Mais les faillites sont rares, et leur liquidation donne ordinairement aux créanciers de 50 à 60 pour cent (1).

Le gouvernement chinois ne contrôle nullement la création, la gestion et les émissions de ces banques. Elles fonctionnent en pleine liberté.

En raison de l'indépendance de ces maisons, les annales ne nous ont laissé aucuns renseignements sur leur fonctionnement.

Il faut arriver à l'époque contmporaine pour êtrecumen doté.

Peu après 1650, les mandarins de Fou tcheou voulent remédier à l'extrême rareté du munéraire, émettent des billets de banque au profit du gouvernement impérial. Puis, à la suite de la dépréciation d'une monnaie de fer émise vers cette époque, ainsi qu'à celle des billets d'Etat l'Empereur fait retirer pièces et billets de la circulation, laissant les billets des banques privées pour suppléer à l'insuffisance du numéraire.

Quelques-unes de ces banques privées ont une origine déjà ancienne, et les chef de ces maisons ont une réputation de probité qui fait admettre sans difficulté leurs billets dans les transactions commerciales.

La contrefaçon est peu à craindre: le seul risque réel est la chûte possible de la maison de banque qui les a mis en circulation.

En 1854, il y a eu en circulation trois sortes de billets: 1° pour cashes. 2° pour dollars. 3° pour sycées.

Les premiers s'emploient couramment pour les petits paiements. Leur va eur va jusqu'à cent mille sapèques.

Les troisièmes, de un à 100 taëls, sont en usage dans les bureaux afin d obvier à l'inconvénient de faire des paiements en argent au poids.

En cas de perte de billets, on met opposition au paiement, et on ne tarde pas à trouver celui entre les mains de qui ils sont tombés; car il n'est pas d'usage de recevoir des billets de banque d'une certaine valeur sans s'assurer d abord de leur authenticité à la banque qui les a émis.

Ils n'est accordé aucune indemuité pour les billets perdus ou détruits par l'incendie.

Voici, pour ternimer, quelques renseignements sur la circultion des billets avant la guerre sino-japonaise.

A 牛莊 Meou tchoang(2) il y a environ pour 3.000.000 de tiaos, ou 300.000 taëls de papier momaie en circulation.

A Pe King 北京 et à 天津 T'ien tsin, ou s'en sert communément.

(1) Les journaux annoncent, le 13 Janvier 1906 qu'à Ou-tchong, capitale provinciale du Hou nan, une grande banque chinoise vient d'être fermée subitement. Aussi tous les commerçants ont peur, et les autres petites banques n'osent pas faire circuler leur argent.

Le 9 Août 1906, une petite banque du nom df Ks'in Sen Yong, à Tchong K'ing, Se tch'oan est déclarée en banqueroute et fermée avec un pa i d 642.000,000 taëls.

(2) On Ing Keou, prov. de Tch'eng King.

A 路安 Lou Ngan (1), les billets employés sont sont de 500 à 5000 sapèques.

A 西安府 Si Ngan fou (2), on use largement de billets de 1000 à 2000 sapèques; il est signalé beaucoup de contrefaçons.

A 漢中 Han Tchong (3) on emploie des billets en toile cirée de la valeur de 1000 sapèques. Ils sont solides, de couleur Jaune-brun. Ils sont cirés après avoir été signées et revêtus de toutes les indications usuelles.

A 江寧 Nan King(4)il est fait usage de billets de 300, 400, 500 et 10000 sapèques appelés 票字 piao tze. Ils sont très bien gravés et imprimés sur papier, en encre rouge et en encre bleue. Les bordures sont ornées de caractères et de personnages d'anciens drames; quelquefois il existe une seconde bordure de caractères extraits des livres classiques. Au centre, sont inscrites les indications de la banque: son adresse, la valeur du billet et la date de son émission. Les billets de 2000, 5000 et 10.000 sapèques sont plus rares.

Dans la même ville, pendant les fêtes du nouvel an, on donne en cadeau aux enfants, des billets en papier rouge de 50, 100 et 200 sap ques. On gratifie également les domestiques de semblables billets que appelle 鈔字 tsiao tza. Ils ne servent qu'à cette époque.

A Changhaï, on ne fait pas usage de billets de sapèques, mais seulement de billets émis par les banques européennes en dollars mexicains on en taëls.

A 徐州 Syû tcheou (5), les billets de banque abondent. Les comptoirs existant dans les localités de quelque importance en mettent tous en circulation. Ces billets n'ont cours que dans un rayon assez restreint; plus loin ils ne sont acceptés qu'avec une réduction plus ou moins forte. Leur valeur nominale est d'un tiao et ils sont toujours payables en grands sapèques. Quelques uns sont de petits chefs-d'œuvre de typographie.

A 福州 Fou tch'eou.(6,on fait usage de billets de 100, 200 300 sapèques que l'on appelle 票雕 piao tiao et de billets de 400 à 600 sapèques, désignés sous le nom de 小票 siao piao.

L'étranger peut quelquefois être admis à concourir à la fondation d'une banque chinoise. Au mois d'Avril, Cheng Kou Lao établit une banque dans laquel le les capitaux sont en partie japonais. A la même date, un taotai du Tche Kiang du nom de Kao-Eul Kia est autorisé par la cour à ouvrir une banque avec les capitaux que lui apporte un Français.

On trouve dans les publications de l'administration des douanes chinoises la réglementation révisée de la guilde, Ta hai, des banquiers de Wu hu. En voici le résumé.

Le préambule, après avoir mentionné le temps depuis lequel la guilde existe et l'excellence des anciens règlements, signale que certaines irrégularités ont été récemment découvertes; qu'il devaient y

(1) Chan Si.
(2) (3) Chen Si.
(4) Capitale des deux Kiang.
(5) Capitale du Kiang Sou.
(6) 福建 Fou-Kien.

porter remède sans délai, et que les banquiers ont, en conséquence,rédigé le présent règlement, édicté des pénalités en cas d'infraction, et qu'ils en ont juré l'observation.

I.—Dans le change du Sycée en dollars carolus on mexicains, les banquiers devraient calculer le change au taux officiel affiché par la guilde. Tout banquier donnant ou comptant un taux différent sera puni d'une amende de 100 taëls.

II.—Dans les traites tirées sur Changhaï, le Change sera calculé selon le taux de la guilde et le délai limité à 10 jours de vue ou à un maximvm de 12 jours à dater de la date de la traite. Tout banquier donnant ou acceptant un taux inférieur ou un délai supérieur sera passible d'une amende de 100 taëls.

III et IV. — Comme le 2 et limitant le temps des traites sur Hankow à 10 jours de vue ou un maximum de 12 jours de date. Pour le Chan Si, à 17 jours de date-même pénalité que l'art. 2

V. — Chaque banquier devra être présent à la guilde le 15 de chaque mois pour la fixation du taux du change, de l'intér t, etc et son affichage. Toute personne adoptant secrétement un taux différent sera passible d une amende de 100 taëls.

VI. — Défense aux banquiers d'antidater ou de postdater des traites sous peine de 100 taëls d'amende.

VII. Chaque banquier doit déposer à la guilde 100 taëls à intérêt de 3 mace par 10 jours. Toute infraction au règlement entraîne pour le banquier la confiscation de son dépôt affecté au paiement de l'amende Si aucune infraction n'a été commise pendant l'année l'intérêt sera payable dans le premier mois de l'année suivante.

VIII.—Tout banquier ayant été une fois puni d'amende devra deposer de nouveau 100 taëls à la guilde. A défaut, il sera chassé de la guilde et boycotté. Tout membre de la guilde qui traitera avec un délinquant sera puni d'une amende de 100 taëls.

IX.—Toute personne dénonçant à la guilde qu'un banquier a enfreint le règlement recevra la moitié de l'amende de 100 taëls, et l'autre moitié sera versée à la Caisse de la guilde.

X.—Lorsqu'au règlement des livres à la fin de l'année on découvrira qu'un membre, par des opérations cachées, non approuvées par le règlement précédent a causé un préjudice à un autre membre, le dépôt du délinquant (100 taëls) sera confisqué et le délinquant chassé de la guilde jusqu'à ce qu'il ait désintéressé l'autre membre.

Nous donnons la reproductiou d'un billet chinois ayant cours encore actuellement à Pe King, émis par une boutique de change de sapèques. Il est manuscrit avec des légendes imprimées à l'aide de cachets imprégnés de noir, de bleu ou de rouge.

La partie manuscrite m édiane de l'A/porte 一千 en cursif, soit "un tiao de sapèques" valeur complétée en rouge par le mention imprinée 當十 soit; valant 10. Il s'agit de grandes sapèques

de Pe King, de valeur décuple, et dont on compte, en pratique, 49 au tiao ou ligature de 1000 théoriquement 千 pour 吊 ou 條 A remarquer la forme cryptographique adoptée par la maisons d'émission pour le mot 錢 sapèque, monnaie. Le cachet de cette maison figure répété sur la feuille avec son adresse Hong t'ai, grande rue de la porte Tsien nien, côté ouest de la voie 鴻泰錢店.

La légende bleue porte: "Sur le vu du billet, il sera remis de l'argent comptant (sapèques de valeur décuple) A.

Comme il a été dit précédemment il n'est pas possible, dans une courte notice, d'étudier l'époque actuelle. Aussi arrêtons nous là, nos renseignements sur une question aussi délicate et aussi complexe. A Les banques se signalent aux regards du public par un emblême. Voici ce que dit à ce sujet M. Jametel (Pékin, souvenirs de l'Empire du milieu Paris 1887) "quand je voyais flotter au vent un morceau de drap rouge surmonté d'un cylindre de cuivre, je savais aussitôt qu'il coulait là un de ces mille affluents du Pactole qui s'appellent banques, car ce tube de cuivre a l'intention de représenter une pile de 錢 tsien ou sapèques" (p. 170-171.)

***

Fabrication du billet

Le contour du billet portant des devises variées dans le but d'augmenter la difficulté de contrefaçon, est gravé sur une solide feuille de cuivre pour les banques riches. Pour les banques de moindre banques de moindre importance le dessin est sculpté dans du bois dur (1).

La valeur du billet et le jour de l'émission sont écrits au pinceau, et un ou plusieurs mots sont ajoutés pour faciliter la découverte de la contrefaçon. Des cachets variés, quelques-uns très curieusement et laborieusement gravés, sont imprimés eu plusieurs endroits à l'encre rouge ou bleue,afin de rendre plus difficiles les imitations, la marge de droite, d'un pouce ou d'avantage plus large que celle de gauche, est recouverte de cachets, de mots, de phrases ou sentences ayant la mise en circulation du billet. Puis ces cachets en phrases sont découpés au canif; on laisse la marge de droite du billet a peu près égale à celle de gauche, dont elle diffère par les fragments d'inscription.

Le reste de la marge, conservé avec la valeur du billet, la date, est soigneusement relié en livre.

Ce mode de vérification d'un billet au moyen d une souche est fort ancien. On peut, consulter à ce sujet le par. IV, les contrats à souche,de l'historique des livres chinois avant l'invention du papier, publié par M. E. Chavannes en janvier et février 1905 dans le Journal Asiatique.

On trouve, à notre époque, des exemples analogues de vérification de billets. Pendant la crise monetaire résultant de la guerre de 1870.71 plusieurs villes ou établissements publics émettent des billets de confiance, détachés d'un registre à souches. Ces bons sont remboursables après la guerre. C'est ainsi, par exemple, que la ville de Charleville (Ardennes) a émis, par délibération du Conseil Municipal des 10,18 et 20 octobre 1870, un certain nombre de bons à souche de 1 et 2 francs qui furent rembours s 3 mois après la fin de la guerre.

Un établissement de crédit, la Banque commerciale de Sedan, émet, le 25 Novembre 1871 des bons remboursables à vue en billets de Banque.

La France n'est pas seule à avoir eu recours aux bons à souche dans les périodes troublées. On trouve, par exemple, des billets à souche du...... de la valeur de trois pesos payables au porteur. Ces billets datent de..........................

(1) 票板 p'iao p'au, plauche à imprimer les billets.

***

Le Papier monnaie en Annam

On peut citer aussi le papier monnaie émis en Annam. Il en fut mis en circulation en 1397 (1) par Lê Qui Ly, espèce de maire du palais qui déposa son roi Tr'ân Thuân Tôu et fut considéré comme rebelle par la Chine. On voit en effet en 1406, 7e lune, l'Empereur du Céleste Empire publier l'ordonnance suivante: "Les annamites sont tous mes petit sen- "fants. Il n'y a que Ly Ki Ly, père et "fils premiers coupables, qu'il faudra "supplicier......"

Toda, dans son traité "Annam and its minor currency" indique les valeurs et les dessins particuliers à chacune d'elles. Mention en est faite par le capitaine Lacroix dans son "Traité de Numismatique Annamite".

Enfin, M. Sylvestre, dans "Notes pour "servir à la recherche et au classement "des monnaies et médailles de l'Annam "et de la Cochinchine Français (2)" signale le papier monnaie funéraire C'est le même qui est employé en Chine dans les mêmes circonstances, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à ce chapitre dans lequel tous renseignements sont donnés.

***

Papier-monnaie en Corée

La Corée a été si intimement liée à l'histoire chinoise que nous avons cru bien faire en donnant les renseignements suivants sur la circulation du papier dans ce pays.

吉金所見錄 Ki Kin So Kyen lon, publié en 1819, qui mentionne les billets de banque chinois, cité à la fin du 卷之十五 quelques monnaies coréennes; il en est de même du 綫涯 Siu tsyuen hoei, que donne 利三 page 10 et suivan tes quelques renseignements monétaires sur ce pays. Ni l'un, ni l'autre ne fait mention du papier monnaie.

C. T. Gardner, qui donne de nombreux documents sur la numismatique de ce pays (3), n'y fait pas la moindre allusion.

(1) D. Lacroix, Numismatique Annamite, p. 43.
(2) Excursions et reconnaissances, No. 15, p. 428.
(3) Monnaies de Corée par C. T. Gardner H. B. M. Consular Service. Journal of the China Branch of the Royal Asiatic Society. New Séries, Vol. 17-1892.93.

Voici les quelques renseignements que nous avons pu trouver sur cette question. Autrefois le commerce était entièrement organisé en Guildes, chacune vendant un objet déterminé. C'était le mayeur qui qui payait les impôts sur le fonds social. Les différentes dynasties chinoises avaient fait entrer dans le pays leur monnaie métallique; il ne semble pas que la monnaie de papier y ait eu cours.

Il a fallu l'invasion japonaise de 1894, à la suite de laquelle de nombreux commerçants japonais vinrent s'installer dans le pays pour donner quelque mouvement à la circulation du numéraire. Depuis la dernière guerre, le Japon a tenté une organisation financière complète et a introduit la circulation du papier.

Les Coréens n'avaient pas, en général, jusqu'alors la conception des opérations de banque, et le gouvernement n'avait guère apporte son attention de ce côté. Mais avec la réorganisation de la circulation monétaire inaugurée en 1904, les commerçants avait commencé à apprécier la nécessité et les avantages de l'établissement d'une place de sûreté pour les fonds nécessaires aux entreprises de toutes sortes.

Le gouvernement Coréen décida alors de permettre l'installation de banques d'industrie et d'agriculture dans plusieurs places importantes et de les aider en leur donnant, comme encaisse métallique une partie des sommes qui lui sont dûes par la banque industrielle du Japon.

C'est pour cette raison que fut promulguée en mars 1905, par le gouvernement, l'ordonnance Impériale No. 13, contenant les règlements des banques de l'industrie et de l'agriculture. En Avril 1905, le gouvernement publia un règlement spécial ayant rapport à l'ouverture des banques d'industrie et d'agriculture, et dès maintenant, quatre places ont été désignées ou les banques seront d'abord établies; ce sont: Séoul, Pyeng, Yang Tai Koo et Chinchan.

Les actions ont déjà été réparties. L'inauguration de ces banques va avoir lieu incessamment.

Leur but sera principalement de faire des prêts contre garanties consistant en immeubles.

Elles jouiront aussi des privilèges suivants:

1° Elles auront le droit de traiter les affaires ordinaires des banques en ayant la permission du Ministre de Finances.

2° Elles pourront avec le consentement du Ministre des Finances, émettre des bons publics.

Le montant d'une action sera fixé à 20 yen afin de rendre la souscription possible à tout le monde.

On a émis en Juin 1905 pour 2 millions de bons sur le Trésor, à court terme, gagés par le revenu national. L'opération est faite par le Dai Tchi Ginko, à 7 % d'intérêt, à 65 yen % de capital, avec remboursement dans la 4e ou la 5e année d'émission.

A partir de cette époque, le Dai Tchi Ginko est reconnu comme trésorerie centrale du gouvernement. Cet établissement émet des billets qui ont cours légal avec remboursement à vue en monnaie

d'étalon. Le gouvernement Japonais autorise l'émission et surveille les opérations de cette institution. C'est ainsi que cette banque devient l'agent financier officiel du gouvernement.

En même temps, en dehors des ports ouverts au commerce européen, elle fonde des agences qui pourront rendre de grands services en se chargeant des affaires du commerce local.

En outre, il est établi des compagnies, des magasins coopératifs, destinés à accepter les marchandises contre certificats de circulation du numéraire.

Une des innovations qui ont contribué à améliorer les Finances consiste dans la fondation des associations de billets.

Les billets à ordre avait été mis en circulation avec excès. Il arriva un moment où une panique commerciale en résultat, en Août 1905, qui éprouva la ville de Séoul en particulier, et qui n'eut pas d'autre cause que la suspension des paiements de ces billets. Pour éviter ce danger on créa des société, constituées conformément a la loi de septembre 1905, et qui seules peuvent émettre des billets de cette nature.

Le montant des billets doit être exprimé en yen, en monnaie établie par l'ordonnance impériale (1901) ou en billets de banque et ne pourra être payé avec l'ancienne monnaie. Seuls les membres de la Société, intéressés à en maintenir le crédit, peuvent émettre ces billets.

Primitivement, ils étaient au porteur, sans endos. Actuellement ils sont nominatifs. La négociation en devient ainsi plus facile et le paiement assuré.

Grâce au concours de 40 marchands honorables de Séoul une première association fut organisée qui fonctionna dès le mois de Janvier 1906.

Les noms des membres contrevenants sont royés de liste de la Société et sont publiés dans le journaux. Les sociétés règlent les litiges éventuels relatifs aux billets.

Le gouvernement accorda à cette société une subvention de garantie, avec promesse d'augmenter cette somme au besoin.

Les affaires de l'association sont dirigées par des personnes choisies parmi les membres, sous la surveillance de fonctionnaires spécialement nommés par le gouvernement.

Quelques chiffres montreront le succès actuel de cette association des billets de Séoul.

Mois 1906	Nombre des billets garantis en circulation.	Montant des bielets garantis en circulation.
31 Janvier	29	£ 19.500
28 Février	75	37 507
31 Mars	102	50.507
30 Avril	90	53.607
31 Mai	87	117.400
30 Juin	79	78.900

Il est à remarquer que jusqu'ici l'association n'a eu à payer aucun billet émis par un de ses membres et que le système a, par conséquent donné toute satisfaction.

L'exemple de Séoul n'a pas manqué d'être suivi.

La ville de Pyeng Yang qui est un centre de commerce important, connaissait, elle aussi, l'usage des billets à ordre et ses effets désastreux car dans ces derniers temps, elle avait dû suspendre leur émission à cause de leur formule défectueuse et de leur manque de crédit.

Invitée à améliorer ses conditions d'affaires, et à opérer à l'instar des marchands de Séoul, elle se rallia à cette idée, et grâce à une première avance de 50.000 yen, donnée comme capital au département des entrepôts de Pyeng Yang elle a pu inaugurer une association des billets le 15 Mars 1906.

Les avantages de cette entreprise se font déjà remarquer. La somme des billets garantis par elle depuis l'ouverture jusqu'à fin juin 1906 s'élève à 107,700 yen Il convient même de signaler qu'une succursale a été ouverte à Che nam po en juin dernier. D'autres places également, parmi lesquelles Tai Koo ne tarderont pas à imiter cette façon de procéder.

L'avenir nous apprendre le succès de cette opération, conçue et dirigée par le Japon (1).

Nous terminons par quelques indication bibliographiques sur le papier monnaie en Chine.

On peut consulter :

Busshell, W. specimen of ancient. Chinese Paper money. Journal of the North China Branch of the Royal asiatic Society. New series, 308-316.

Geer (Van) On Chinese Currency Coins and Paper-Money. Leiden-Brille. 1877.

Klaproth, M. sur l'origine du papier monnaie. Journal Asiatique I. 1822. p.p. 257-267.

Sur l origine du papier monnaie. Notice sur l'usage des cauries en Chine. N. J. Asiat. XIII. 1834 p p. 146-155. Asiat. Journ. Vol. VIII p. 126-132.

Lacroix. Questions économiques ; le papier monnaie en France et en Chine. Imprimerie nationale. 2866 in 8° p. 28.

Natalés Rondot. Les éprémérides du papier-monnaie en Chine. Paris 1850 in 8° pp. 6.

Seulfort. Notes sur les opérations de banques chinoises à Tchong King. Mission lyonnaise 1898, 2e partie.

Shioda Saburo. The origin of the Paper currency of china. Paper read before the Society on may 30 then 1888. Journal Pe King Oriental society. Vol III No 5 Peking 1889 p. 265-307.

Terrien de Lacouperie. Paper Money of the ninth Century and Supposed leather coinage on China. M. R. A. S. Reprinted from the Numismatic Chronicle. Vol. II. Third Séries p. 334-341 London, 1882. br. in 8e p.p. 8.

William Welle. Paper money among the Chinese. Chinese repository. Vol. IX p. 288-296.

Wissering W. On chinese currency Coins and paper monnaie Withe fac. simile of a banknote. gr in 8° Leiden T. J. Brell. 1878 pp. XV. — 229.

BAULMONT
Capne d'Infrie Col.

(1) Rapport de M. Megata, conseiller financier sur les finances de l'Empire de Corée.

Correspondance

Nanning, 1er Juin

De notre correspondant particulier : —

—Les délégués impériaux qui sont en inspection usent, présentement pour s'assurer que tous les mandarins ont bien quitté l'habitude de fumer l'opium, d'un procédé qui ne laisse pas d'être piquant. Ils les convoquent à Kouy-Lin et là, après les avoir minutieusement fouillés,les enferment pendant 8 jours, dans un appartement isolé, sous la surveillance continuelle de deux agents. Cette petite réclusion est plus convaincante, dit on, que tous les serments faits sur les mânes des aïeux.

—Le 8 Mai,le toit de l'un des bâtiments de la nouvelle école militaire de Nan-Ning s'est effondré, tuant 3 hommes et en blessant 30 autres, dont plusieurs très grièvement.

—Une bande de pirates a pillé un village près de Kouy-Hien, tué un homme et emmené 7 femmes.

—Les belles et vibrantes harangues que prononçaient naguère plusieurs hauts personnages à l'inauguration de l'école normale, ne semblent pas avoir produit grande impression sur les étudiants. Nombre d'entre eux, en effet, retournent dans leur famille à l'heure actuelle. " 7 années d'étude, disent-ils, c'est trop long, nous n'y pourrons tenir. "

—Une canonnière anglaise vient d'arriver dans notre port.

Chungking

28 mai 1009

—On signale quelques émeutes à Hò-kiang, K iu-hién et Leàng-chan à propos du likin et des nouvelles taxes.

A Chungking, le mandarin vient d'imposer les tch'â kouàn (maison de thé de 10 sapèques par jour et par table.

Mouvement diplomatique

Paris, 27 Mai 1909.

De notre correspondant particulier.—

Rien de nouveau à signaler, sauf la nomination de M. Deville à Athènes en remplacement de M. de la Boulinière. M. Deville est un ancien député socialiste du 4ème arrondissement de Paris.

On attend toujours l'assentiment du gouvernement impérial russe à la désignation de M. G. Louis pour le poste de Saint-Pétersbourg.

La nomination de M. Tcharykoff, ministre-adjoint des affaires étrangères de Russie, au poste d'ambassadeur de Russie à Constantinople, à la place de M. Zinovieff, a produit à Paris une excellente impression. M. Tcharykoff passe ici pour nettement francophile et l'on attend beaucoup de sa présence en [illegible]rquie aux côtés de M. Bompard pour re[illegible]er le prestige de la Triple-Entente. Dét[illegible]s particuliers : M. Tcharykoff, qui est âgé de 56 ans, désirait depuis long-

temps le poste de Constantinople, où il a habité de longues années, et où il a épousé Melle Ivanoff, fille d'un officier russe, et de 24 ans moins âgée que lui.

X.X.X.

La messe de M. Constans

Paris, 15 Mai.

De notre correspondant particulier.—

On a raconté que le ministre des finances aurait eu l'intention de solliciter le poste d'ambassadeur à Constantinople à la suite du dernier voyage qu'il fit en Orient pendant les dernières grandes vacances parlementaires.

On n'a pas encore raconté, croyons-nous, à propos de ce voyage, la délicieuse anecdote que voici :

A Péra, un soir, M. Caillaux dit à M. Constans :

— J'aurai l'honneur, mon cher ambassadeur, de vous voir demain dans la matinée.

L'ancien tombeur du général Boulangerent eut un bref mouvement d'hésitation,puis un sourire :

— Je suis désolé, mon cher ministre mais demain, il me sera impossible de vous recevoir.

—Et pourquoi donc, fit le ministre, dont la patience et la modestie ne sont pas les qualités dominantes ?

— Parce que le dimanche, en Orient, l'ambassadeur de France va à la messe !

Et devant l'ahurissement de M. Caillaux, M. Constans, bon homme, ajouta :

— Que voulez-vous, mon cher ministre, vous alliez à la messe quand vous étiez jeune, moi j'y vais depuis que je suis vieux.

X. X. X.

Inauguration de l'Eglise de Swatow

De notre correspondant particulier :

Le 20 mai dernier, avait lieu l'inauguration de l'église de Swatow. NN. SS. Mérel de Canton et Pozzoni de Hongkong rehaussèrent l'éclat de cette solennité en officiant l'un pour la bénédiction, l'autre pour la messe.

A huit heures et demie, Mgr. Mérel bénit le parvis et les pourtours de l'église et enfin l'église elle même; après quoi, M. Feer, notre sympathique Consul, fit son entrée officielle et vint occuper la place d'honneur qui lui était réservée dans le chœur; à sa gauche, se trouvait M le Consul d'Allemagne.

Au moment où la messe pontificale commença, l'église contenait environ cinquante européens et mille chrétiens chinois.Les R. P. missionnaires, réunis à la tribune, chantèrent la messe : ce plein-chant, par des voix bien françaises, nous donna pour un moment l'illusion de la patrie.

A la sortie de l'église, nous pûmes admirer la décoration extérieure, se composant d'oiseaux et de bêtes fabuleuses, le tout confectionné d'une manière très artistique.

A midi, un déjeuner réunissait avec les deux Evêques les membres du Corps Consulaire, les principaux mandarins de la région, ayant à leur tête S. E. le Pao-Tai de Chao-Chow-Fu ; les docteurs Lyall, Morland et Mansel, M. Forbes un des généreux donateurs qui contribua le plus à l'édification de l'église, M. Richardson, le doyen des européens de ce port, M. Gilchrist, commissaire des Douanes Impériales chinoises, M. A. Currie, prédécesseur de M. Gilchrist, les missionnaires présents à Swatow et quelques autres européens.

Au dessert, le R. P. Douspis chargé du district, adressa à tous un mot aimable et approprié, oubliant totalement de se mettre en évidence. Mgr. Mérel et M. le Consul de France réparèrent cet oubli, mettant à une dure épreuve la modestie du bon Père. M. le Consul sut adroitement reporter sur le Gouvernement français les compliments personnels,qui lui avaient été adressés par le R. P. Douspis et profita de cette circonstance pour faire l'éloge de notre beau et généreux pays dans des termes vibrants de patriotisme.

S. E. le Taotai, Mgr. Pozzoni, M. le Consul d'Angleterre,M. le Consul d'Allemagne,M. le commissaire des Douanes et M.A. Currie exprimèrent tour à tour leurs vœux de prospérité pour la mission catholique et remercièrent le R. P. Douspis pour sa gracieuse invitation; souhaits et remerciements furent exprimés, par ces messieurs, en français. Enfin M.les Consuls des Etats-Unis d'Amérique,du Japon et de Norvège joignirent en anglais leurs compliments à ceux de leurs collègues du Corps Consulaire.

MAX

Wuchou

Le 31 Mai 1909.

De notre correspondant particulier.—

Les directeurs de la banque chinoise de Wuchou viennent de faire paraître l'avis suivant dans le "Kouang-si Sin pao."

"Au moment où s'est formée la compagnie chinoise de Navigation sur le Si-kiang, l'an dernier, il fut clairement notifié que notre banque recevrait le montant des actions au nom de la susdite compagnie. Nous nous sommes acquittés consciencieusement de notre tâche, comme nos registres en font foi : une fois l'argent reçu, nous avons laissé aux directeurs de la compagnie le soin et la responsabilité de toute son administration financière. Si aujourd'hui, les comptes qui sont présentés aux actionnaires sont louches et embrouillés, notre banque s'en lave entièrement les mains."

Cet avertissement,comme on le pense, a sa raison d'être. En effet, les comptes annuels,qui viennent d'être présentés par les administrateurs de la compagnie sont loin d'être limpides, paraît-il. Ils ne répondent pas à l'état réel de la caisse; il y a eu "squeeze," c'est évident. De cela, les actionnaires sont furieux naturellement, et beaucoup parlent de retirer leurs actions, ne voulant plus avoir à faire avec des administrateurs malhonnêtes.

Voilà qui n'est pas fait pour faire avancer la question des chemins de fer au Kouangsi. Après un tel exemple, qui donc sera assez naïf pour se laisser prendre aux belles promesses de patriotes si intègres, et si désintéressés !! ?

***

La ville de Wuchow est la seule au Kouangsi où il y ait des maisons de jeux officiellement autorisées ; aussi il n'est presque pas de rue qui n'ait au moins son "fan t'an". Ces établissements sont une source de revenus considérables pour le gouvernement. Pour toute la ville la redevance totale s'élève à 226 mille taëls. Ce chiffre suppose un commerce florissant, étant donné que la compagnie fermière des tripots doit en plus s'assurer un bénéfice raisonnable. Or depuis que la ville a son théâtre, nos coureurs de fortunes subites,venus de tous les points de la province,s'offrent de temps en temps un billet à "La Comédie du plaisir universel", histoire de se délasser un brin et de varier leurs divertissements— Chaque jour de représention, le théâtre se fait, dit-on, mille et quelques centaines de dollars, comme recette ; chaque fois, c'est autant de perdu pour les "fan t'an". Aussi bien, les tenanciers de tripots voient-ils nos comédiens d'un très mauvais œil, et ils ont juré la perte du théâtre. Dans plus d'une circonstance déjà, ils ont cherché noise à ce dernier en refusant de payer leurs billets d'entrée à la comédie. Il est impossible de prévoir au juste quelle sera l'issue de cette lutte entre théâtre et maisons de jeux, mais il est probable qu'on concluera à un compromis quelconque. Comme le théâtre paie $ 200 de patente par mois, peut-être diminuera-t-on d'autant l'impôt sur les tripots.

LE MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Paris, 15 Mai.

De notre correspondant particulier.—

Les journaux annoncent un important mouvement diplomatique dont le point de départ serait la retraite de M. Constans, ambassadeur à Constantinople. Voici quelques détails à ce sujet :

Il est exact que M. Constans a manifesté il y a quelque temps son intention d'abandonner son poste. Son grand âge—il a 75 ans et demi—autant que ses relations avec l'ex-sultan Abd-ul-Hamid, rendent en effet son maintien à peu après impossible. M. Constans, s'il faut en croire une dépêche de l'Havas,datée de Constantinople du 13 courant, aurait exprimé le désir de rentrer au Parlement, à la Chambre des députés. On sait qu'il était sénateur et ne s'est pas représenté au dernier renouvellement triennal. Ses

amis de Paris ne démentent pas cette intention.

Les candidats à la succession de M. Constans [1] sont nombreux. Sans compter M. Caillaux, ministre des finances, dont la situation électorale est très menacée, mais qui dément avec énergie la pensée qu'on lui prête d'abandonner ses électeurs, on cite : M. Bompard, ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. Georges Louis, actuellement directeur des affaires politiques ; et M. Révoil, ambassadeur à Madrid.

Aujourd'hui — mais cela peut ne plus être vrai demain — le choix du gouvernement semble devoir s'arrêter de préférence sur M. Bompard.

M. Bompard est très estimé au département et dans les sphères gouvernementales. Mais on raconte — et je ne fais que relever ce bruit sans en prendre la responsabilité — que sa candidature est très combattue par les milieux financiers. Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que M. Bompard avait déplu à St. Pétersbourg pour la scrupuleuse honnêteté qu'il avait mise à renseigner son gouvernement sur la situation économique de la Russie. Il avait fait à travers ce pays un voyage d'études dont les conclusions peuvent se résumer ainsi: " la France, prêtant de l'argent à la Russie, nos nationaux doivent être associés aux affaires financières et comcommerciales russes. Coopérer au relèvement économique de l'empire, c'est pour les Français le meilleur moyen d'assurer avec le paiement régulier des intérêts, qui leur sont dus, la solidité de leur gage. Or il semble bien que le gouvernement russe évite soigneusement d'entrer dans cette voie". M. Kokovtzoff, ministre russe des finances, au courant de ce rapport, en éprouva un vif mécontentement, et cela, autant que certaines intrigues de cour, créa une situation intenable à l'honorable M. Bompard.

M. Louis est de la carrière et a rendu les plus précieux services tant au Caire qu'à Paris. Il serait depuis longtemps à la tête d'une ambassade importante, si les ministres et spécialement MM. Delcassé et Pichon avaient voulu se priver de son concours. M. Georges Louis, qui dirige les affaires politiques depuis de nombreuses années, est un des plus robustes travailleurs du ministère. Sa connaissance approfondie de tous les problèmes les plus compliqués de la politique étrangère a été particulièrement appréciée pendant la dernière crise des Balkans.

Un petit détail : M. Georges Louis est le frère de M. Pierre Louys, l'auteur si connu d'*Aphrodite* et des *Chansons de Bilitis*.

Le successeur de M. Louis à la direction des affaires politiques serait M. Bapst, actuellement sous-directeur, et ancien ministre en Chine.

M. Révoil n'a pas besoin d'être présenté. Ancien résident général adjoint en Tunisie, son œuvre au Maroc et à la Conférence d'Algésiras est encore présente à toutes les mémoires. Signe particulier: M. Révoil, qui est un lettré et un homme de goût, manie le vers et l'épigramme avec un aisance et un esprit qui ont fait le charme de bien des soirées diplomatiques.

[1] On sait qu'un télégramme récent nous apprenait la nomination de M. Louis à St. Pétersbourg et de M. Bompard à Constantinople, justifiant ainsi les prévisions de notre correspondant.

L'ambassade de Constantinople n'est pas la seule dont il est probable que le titulaire sera prochainement remplacé. Le maintien à Saint-Pétersbourg de l'amiral Touchard paraît de moins en moins possible, pour des raison d'ordre personnel, sur lesquelles il serait trop long de s'expliquer, et aussi parce que ce poste difficile et important exige des qualités multiples et une attention soutenue. On parle beaucoup de M. Louis pour ce poste, s'il ne va pas à Constantinople. Vient ensuite la candidature de M. Geffray, actuellement agent diplomatique au Caire, diplomate de carrière, rompu aux affaires, et homme du monde parfait. A noter en passant qu'on a parlé aussi de M. Geffray pour l'ambassade de Constantinople.

Le mouvement en préparation ne se bornera probablement pas là : il est possible que M. Barrière quitte Rome, où il a si brillamment réussi. On raconte à ce sujet qu'on avait offert l'ambassade de Pétersbourg à M. Barrière qui aurait refusé en faisant valoir les exigences coûteuses de la représentation dans la capitale russe.

Enfin, on parle de changements à apporter aux titulaires de diverses légations: Copenhague, Bangkok etc. Pour ce dernier poste, le nom de M. Ratard, consul général de France à Changhaï, a été un moment mis en avant comme chargé d'affaires. Mais des influences contraires l'ont fait rejeter et ont mis au premier plan la canditature de M. Auzépy.

Mais il ne faut pas oublier que les grands postes font l'objet des convoitises des hommes politiques les plus considérables et que la nomination de leurs titulaires n'est décidée qu'après entente entre le ministre des affaires étrangères et le Président du conseil, qui soumettent d'ailleurs eux-mêmes leur choix au conseil des ministres. Les surprises sont donc toujours possibles.

X. X. X.

Lettre de Hong-Kong

Dans un discours au Conseil législatif, le Gouverneur de Hong-Kong, Sir Lugard, a donné des renseignements précis et multiples sur la construction de la ligne Kowloon-Canton. En toute autre occasion ce discours paraîtrait fort ordinaire. On construit tant de voies ferrées dans le monde que celle-ci n'est pas une nouveauté. Elle a pourtant cette particularité, c'est qu'elle est construite en compte à demi par les Anglais et les Chinois, chacun faisant, dans certaines conditions, la ligne qui est sur son territoire.

Nous avons tant écrit sur nos chemins de fer Indo-chinois, et nous avons eu sur nos ingénieurs des critiques si amères qu'il me plaît de mettre leur travail en regard de celui qui se fait en ce moment près de Hong-Kong. Ici, comme au Tonkin, il s'agit d'une ligne simple, sans autres travaux d'art que quelques ponts et deux tunnels de quelque importance.

Sir Lugard, dans son discours, nous apprend que les travaux en territoire Anglais — 35 kilomètres — furent estimés par M. Bruce à 5,053 274 p.

En juin 1907, une estimation plus étudiée portait le coût des constructions de la ligne à 8.003 642 p. : et en décembre 1907 une troisième estimation indiquait comme coût du chemin de fer, le chiffre de 9 850.282 p.

Mais, à l'heure actuelle, le Gouverneur annonce que l'estimation à ce jour est portée au chiffre de 11.004.108 p. Il y a donc un écart de plus de 100 % entre la première estimation de 1907 et celle de ce jour qui a encore beaucoup de chance d'être dépassée.

Et cependant ici, il n'y avait pas de vallée de Nam-ti, aucune difficulté du recrutement de coolies, facilité extrême de transport. Chaque kilomètre coûtera à la colonie la modeste somme de 314.000 p. à 2 f. 50=785.000 francs. Ne criez donc pas trop fort, Messieurs du Tonkin. Si les 100 kilomètres du Namti ont coûté 80.000.000 de francs. les 35 kilomètres du chemin de fer Kowloon-Canton coûteront environ 28 000.000 de francs, et la comparaison est indubitablement en faveur de vos ingénieurs. Il est certain qu'en territoire anglais, il y a quelques ponts de plusieurs arches et deux tunnels où l'on a rencontré du granit très dur, mais cependant que signifie tout cela à côté des grands et beaux travaux de la vallée du Namti ? Je ne me flatte pas de convaincre nos nationaux. Ils sont très habitués à grossir nos défauts et à nous croire le peuple le plus imparfait de la terre.

Le Gouverneur de Hongkong ne voit rien d'excessif dans le coût de ces 35 kilomètres que l'on mettra près de 5 ans à construire.

Il remarque, en passant, que probablement l'on devra reconstruire un ou deux ponts qui menacent ruine à cause de fondations insuffisantes, mais ce supplément de 40.000 p. est prévu et, par conséquent, il est inutile de s'étonner outre mesure.

Nous voyons que le coût du grand tunnel a été de 416 p. par pied d'avancement, soit environ 1300 p. par mètre d'avancement. Les ouvriers indigènes, selon leur capacité perfective, reçoivent un salaire quotidien variant entre 0p. 45 et 1. p.

Dans le rapport de l'ingénieur en chef nous lisons ceci : "les salaires de tous les ingénieurs et de leurs assistants représentent 3,15 0|0, du capital; le service médical est représenté par 0. 14 0|0; les ingénieurs conseils par 0, 50 % ; et la tenue de livres par 0,35 0|0. soit un total de 4. 14 0|0 pour tous les services.

Il semble bien que les constructeurs ont eu des chances de faire d'excellentes affaires, ce qui est un avantage pour la

réputation de la Colonie. Le gouverneur paraît assez convaincu de l'inauguration de la ligne en mai 1910.

Sir Lugard a compris que les explications qu'il avait à donner à sa colonie n'avaient pas un caractère très réjouissant. Il paraît bien qu'on ne s'émeut pas pour si peu de chose à Hong-kong, car la presse garde un respectueux silence sur ces révélations sensationnelles qui provoqueraient d'amères critiques dans un pays comme le nôtre.

Les fautes des autres ne justifient pas celles que nous faisons, et cependant on éprouve une certaine satisfaction à constater que nos voisins ne sont pas inférieurs à nous en imprévoyance et en gaspillage.

L'affaire des Pratas sera bientôt solutionnée en faveur des Chinois, grâce à l'habile intervention du gouvernement Anglais. Les Anglais, en effet négocient en ce moment, avec le gouvernement chinois pour obtenir de celui-ci l'autorisation d'élever une station de télégraphie sans fil sur les *Pratas*. C'est une reconnaissance implicite de la possession de l'île par la Chine. Cette station aura pour but de renseigner la colonie de Hong-kong sur l'état de l'atmosphère et sera comme une succursale de l'Observatoire de Hong-kong.

D. A.

Documents Officiels

Conseil d'Administration Municipale de la Concession francaise

Extraits du Bulletin Municipal du 8 Juin 1909

ORDONNANCE

Nous, Louis Ratard Consul Général de France à Shanghai, Officier de la Légion d'Honneur.

Attendu que par suite de l'accroissement considérable du nombre des Etrangers au port de Shanghai et dans le but d'éviter des conflits de juridiction regrettables entre les différentes autorités constituées, il importe, en ce qui touche les Français et les protégés Français, de règlementer d'une façon précise, les établissements de plaisir ou de réunion publique, ouverts ou à ouvrir en dehors du périmètre légal des Concessions Etrangères et placées sous la juridiction du Consulat Général de France.

Vu le paragraphe 4 de l'article 75 de la loi du 28 Mai 1836 concernant les contraventions aux règlements édictés par les Consuls de France pour la Police de leurs nationaux dans leur Arrondissement Consulaire.

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT

Art. 1.—Aucun Club, Hôtel, Restaurant Café, Taverne, Débit de boissons alcooliques ou autres.

Aucun théâtre, lieu de spectacle ou de plaisir, établissement de tir, de patinage cirque ou ménagerie.

Ne pourra être tenu et exploité par des Français ou protégés Français en dehors des limites des Concessions à Shanghai sans une autorisation spéciale du Consul Général de France stipulant les conditions exigées pour l'ouverture des Etablissementms de cette nature.

Art. 2.—La Police Française, en ce qui concerne les routes extérieures de la Concession Française et la Police Internationale, en ce qui concerne les routes, Extérieures de la Concession Internationale sont chargées, chacune en ce qui l'intérese de veiller à l'exécution de la présente ordonnance.

Art. 3.—Toute infraction au présent règlement sera punie des peines édictées par l'article 75 de la loi du 28 Mail 836.

Fait à Shanghai, le vingt Mai mil neuf cent neuf.

Le Consul Général de France,
L. Ratard.

ORDONNANCE

Nous Louis Ratard Consul Général de France à Shanghai, Officier de la Légion d'Honneur.

Vu la requête en date du 14 Mai de cette année de M. L. Joanan, citoyen Français demeurant à Shanghai, tendant à obtenir l'autorisation nécessaire pour l'ouverture et l'exploitation d'un jardin de récréation chinois situé sur la route Fergusson, entre l'Avenue Paul Brunat et la route Française de Sikawei.

Vu le paragraphe 4 de l'article 75 de la loi du 28 Mai 1836 concernant les contraventions aux règlements faits par les Consuls pour la Police dans leur Arrondissement Consulaire.

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT

Art. I.—M. Joanan, sus qualifié, est autorisé, à partir de la date de la signature des présentes, à ouvrir et à exploiter Route Fergusson un jardin de récréation chinois sous les conditions ci-après déterminées.

Art. II—Il ne sera toléré à l'intérieur dudit établissement aucune fumerie d'opium non plus qu'aucun jeu de hasard, de fortune ou d'argent.

Art. III.—Les vues cinématographiques ou autres, ainsi que les chants, chansons et pièces de théâtre de caractère obscène, et en général tout ce qui pourrait être contraire à la morale et aux bonnes mœurs, seront prohibés de la façon la plus absolue.

Art. IV—L'ordre intérieur sera maintenu par les soins et sous la responsabilité du requérant, mais cet établissement étant français relèvera directement et uniquement de la juridiction du Consulat Général de France à Shanghai.

Art. V.—Ledit établissement, pourra rester ouvert toute la nuit, mais la Police Française aura le droit d'y pénétrer à toute heure du jour ou de la nuit qu'elle jugera convenable, pour s'assurer que les conditions de la présente autorisation ne sont pas violées.

Art. VI.—M. Joanan aura à acquitter la taxe municipale ordinaire pour la licence imposée aux établissements similaires dans la Concession Française.

Art. VII.—M. Joanan devra prendre à sa charge, après entente avec M. le Chef de la Garde, les frais extraordinaires de police que coûtera la surveillance, surtout de nuit, du mouvement des voitures de la clientèle de son établissement.

Art. VIII.—Toute violation des présentes conditions constituera une contravention à un règlement de police et sera poursuivi devant le Tribunal Consulaire dans les termes prévus par l'article 75 de la loi du 28 Mai 1836.

Art. IX.—Le retrait de la présente autorisation et la fermeture de l'établissement en question ne pourront être prononcés que par jugement du Tribunal Consulaire de simple police.

Ainsi fait à Shanghai le vingt et un Mai mil neuf cent neuf.

Le Consul Général de France,
L. Ratard.

ORDONNANCE

Nous, Louis Ratard, Consul Général de France à Shanghai, Officier de la Légion d'Honneur.

Vu la requête en date du dix-neuf mai de cette année de M. Lucien Dreyfus, Citoyen Français, Agent Général pour la Chine du Cinématographe "Pathé," domicilié à Shanghai, tendant à obtenir l'autorisation nécessaire pour l'ouverture et l'exploitation de représentations cinématographiques avec artistes dans les immeubles portant les Nos. 5 et 6 Sicawei road.

Vu le paragraphe 4 de l'article 75 de la loi du 28 mai 1836 concernant les contraventions aux règlements faits par les Consuls de France pour la police de leurs nationaux dans leur Arrondissement Consulaire.

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT

Art. 1.—M. Lucien Dreyfus, sus qualifié, est autorisé à partir de la date de la signature des présentes à ouvrir et à exploiter aux Nos. 5 et 6 de la Sicawei Road des établissements de récréation pour représentations cinématographiques avec artistes, sous les conditions déterminées dans les articles suivants.

Art. 2.—Il ne sera toléré à l'intérieur desdits Etablissements aucune fumerie d'opium, non plus qu'aucun jeu de hasard, de fortune ou d'argent.

Art. 3.—Les vues cinématographiques ou autres ainsi que les chants, chansons, pièces de théâtre de caractère obscène et indécent, et en général tout ce qui pourrait être contraire à l'ordre public, à la morale et aux bonnes mœurs seront prohibés de la façon la plus absolue.

Art. 4.—L'ordre intérieur sera maintenu dans lesdits Etablissements sous la responsabilité et par les soins du requérant qui, en cas de besoin, pourra demander mainforte à la Police de la Concession Internationale pour l'aider à mettre à la

raison ou à expulser les personnes qui voudraient chercher à créer du désordre sous quelque prétexte que ce soit.

Art. 5. — La Police de la Concession Internationale est déléguée par Nous, pour surveiller ledit établissement. Elle aura le droit d'y pénétrer à toute heure du jour et de la nuit qu'elle jugera convenable pour s'assurer que les conditions de la présente autorisation ne sont pas violées et nous adressera un procès-verbal sur toutes les contraventions qu'elle aura constatées pour qu'il y soit donné par le Tribunal Consulaire de France telle suite que de droit.

Art. 6. — Toute violation des présentes conditions constituera une contravention

à un règlement de Police Consulaire aux termes du paragraphe 4 de l'article 75 de la loi du 28 mai 1836 et sera puni des peines édictées par ladite loi.

Art. 7. — Le retrait de la présente autorisation et la fermeture des Etablissements en question ne pourront être prononcés que par jugement du Tribunal Consulaire de simple police.

Ainsi fait à Shanghai, le vingt-six mai mil neuf cent neuf.

Le Consul Général de France,
L. Ratard.

ORDONNANCE

Nous, Louis Ratard, Consul Général de Fance à Shanghai, Officier de la Légion d'Honneur.

Vu la requête en date du 27 Mai de cette année de M. William Gerdessus, agissant au nom et pour le compte de la Société Générale des Cinématographes "Eclipse", citoyen français, demeurant à Shanghai tendant à obtenir l'autorisation nécessaire pour l'ouverture et l'exploitation d'un jardin de récréation chinois situé sur la route de Zikawei.

Vu le paragraphe 4 de l'article 75 de la loi du 28 Mai 1836 concernant les contraventions aux règlements faits par les Consuls de France pour la police de leurs nationaux dans leur Arrondissement Consulaire.

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT

Art. 1.—M. Gerdessus sus-qualifié, est autorisé, à partir de la date de la signature des présentes, à ouvrir et à exploiter, route de Zikawei, un jardin de récréation chinois sous les conditions ci-après déterminées:

Art. 2.—Il ne sera toléré à l'intérieur du dit établissement aucune fumerie l'opium, ni aucun jeu de hasard, de fortune ou d'argent.

Art. 3.—Les vues cinématographiques ou autres, ainsi que les chants, chansons et pièces de théâtre de caractère obscène et en général tout ce qui pourrait être contraire à la morale et aux bonnes mœurs, seront prohibés de la façon la plus absolue.

Art. 4.—L'ordre intérieur sera maintenu sous la responsabilité et par les soins du requérant, mais cet établissement étant français, relèvera directement et uniquement de la juridiction du Consulat Général de France à Shanhai.

Art. 5.— Ledit établissement pourra ester ouvert toute la nuit mais la police française aura le droit d'y pénétrer à toute heure du jour et de la nuit qu'elle jugera convenable pour s'assurer que les conditions de la présente autorisation ne sont pas violées.

Art. 6.—M. Gerdessus aura à acquitter la taxe municipale ordinaire pour la licence imposée aux établissements similaires dans la Concession Française.

Art. 7.—M. Gerdessus devra prendre à sa charge, après entente avec M. le Chef de la Garde, les frais extraordinaires de police, que coûtera la surveillance, surtout de nuit, du mouvement des voitures de la clientèle de son établissement.

Art. 8.—Toute violation des présentes conditions constituera une contravention à un règlement de police et sera poursuivie devant le tribunal consulaire dans les termes prévus par l'article 75 de la loi du 28 Mai 1836.

Art. 9.—Le retrait de la présente autorisation et la fermeture de l'Etablissement en question ne pourront être prononcés que par jugement du tribunal Consulaire de simple police.

Ainsi fait à Shanghai le vingt mai mil neuf cent neuf.

Le Consul Général de France
L. Ratard.

Avis d'Adjudication

Le Conseil d'Administration Municipale met en adjudication les travaux de construction d'un bâtiment à simple rez-de-chaussée pour servir de Bureau aux Inspecteurs du Service de la Salubrité.

Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des dessins et Cahier des Charges, auprès de l'Ingénieur en Chef de la Municipalité.

Les soumissions seront reçues jusqu'au Mercredi 23 Juin, à midi, au Bureau du soussigné, et l'ouverture en sera faite le Jeudi 24 Juin à 4 heures ½ dans la salle des séances du Conseil.

Par ordre,
Le Secrétaire du Conseil,
G. Laferrière

L'an mil neuf cent neuf et le vingt-sept Mai à cinq heures, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de:

M. H. Madier.

Etaient présents:

MM. L. Camera,
W. M. Dowdall,
W. J. N. Dyer,
Th. Eckardt,
P. Jourdan,
C. Paturel,
G. Laferrière, *Secrétaire,*
J. Dantin, *Secrétaire-Adjoint*

Etait absent:

M. L. Marthoud, *excusé.*

Compte-Rendu.—Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière Séance, lequel a déjà été approuvé et signé par les Conseillers.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Situation Financière.—L Situation Financière indiquant l'état des recettes et des dépenses, les comptes avec es Banques, etc., est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'approuve.

Théâtre Chinois rue Petit.—Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. le Consul Général et d'un rapport du Chef de la Garde, à la suite duquel des modifications, destinées à faciliter l'évacuation du théâtre en cas d'incendie, ont été apportées par les architectes aux plans proposés, le Conseil autorise l'ouverture de cet établissement.

Il est entendu que l'Administration Municipale ne tolérera pas que des femmes y apparaissent sur la scène, non plus que des chansons de Ningpo y soient chantées; d'autre part, le propriétaire de l'établissement devra se conformer aux règlements Municipaux concernant les établissements de cette catégorie.

Le Secrétaire est, à cette occasion, autorisé à insérer dans les règlements relatifs aux établissements de plaisir une disposition d'après laquelle le coût de la licence variera de T: 1 à T: 100, suivant l'importance de l'établissement.

Théâtre Chinois de Tonkadou.—Suite favorable est donnée à la demande qu'adressent au Conseil les propriétaires de cet établissement en vue de la commande, pour leur compte, d'un matériel d'incendie, (échelles, dévidoirs, etc.) du même genre que celui dont est dotée la Concession.

Ce matériel sera affecté au Service d'Incendie que les Membres du Théâtre "Sing Wou Dai" désirent établir, à titre d'œuvre de bienfaisance, dans le quartier de Tonkadou.

Postes Impériales Chinoises.—Autorisation est donnée à cette administration de poser une boite aux lettres sur le Quai de France, dans le voisinage du Château d'Eau.

L'emplacement en sera déterminé par le Service des Travaux, et pourra, conformément aux conditions habituelles, être modifié au gré du Conseil.

Fête Nationale.—En vue de la célébration de la Fête Nationale, l'Ingénieur en Chef, sur la demande du Président, soumet un programme comportant l'inauguration officielle du Jardin de Koukaza.

Après échanges de vues, le Conseil charge M. Arnould d'en règler au mieux les détails, et l'autorise à dépasser, si besoin est, le crédit de T: 700 prévu au Budget à cet effet.

Sur une observation présentée par un Membre du Conseil relativement à l'admission des Indigènes dans le Jardin Public, le Conseil déclare que l'accès doit en être réservé aux Etrangers.

Travaux Publics *(a).*—Le Conseil est saisi d'une réclamation de MM. Sander Wieler, vendeurs à la Municipalité d'une parcelle de terrain, sise au carrefour des Avenues Paul Brunat et Pottier.

Ces Messieurs, se basant sur le mesurage effectué par le Cadastre Chinois qui donne à ce terrain une superficie de 6m.7.5.0., supérieure de 0m.2.5.2. à celle sur laquelle ils ont été payés, demandent le règlement de la différence, soit à raison de Tls 2.000 le mow: Tls. 504. Une vérification faite au Consulat de France ayant permis de constater que le titre, établi au nom de la

Municipalité, indique bien la superficie de 6m.7.5., le Conseil autorise le paiement de la somme réclamée.

(b).—M. Eckardt transmet au Conseil une nouvelle lettre de M. Eric Moller, qui exprime le désir de savoir si la Municipalité consentirait à lui vendre une parcelle de son terrain de Ton-Za-Zi pour lui permettre d'augmenter le frontage de sa propriété sur la route Ghisi. Le Conseil se déclare disposé à donner satisfaction à M. Moller, dans la limite qu'il indique : toutefois sa lettre ne contenant aucune offre, M. Cornic est chargé d'entrer en négociations avec lui et de rendre compte au Conseil de la solution adoptée.

(c).—Sur proposition de l'Ingénieur en Chef, le Conseil ordonne la mise en adjudication des travaux de construction d'un bâtiment pour servir de Bureau aux Inspecteurs de la Salubrité.

Le dépôt des soumissions devra être fait dans les 15 jours qui suivront la publication dans le Bulletin Municipal de l'avis relatif à cette adjudication.

(d).—Le Conseil est saisi d'une réclamation de la Chambre de Commerce d'Hanoi, transmise par M. le Consul Général et d'une lettre d'un Ingénieur de la Place, signalant les inconvénients que présente pour les entrepreneurs l'insuffisance des indications contenues dans le Cahier des Charges dressé pour la construction du Poste de Police de l'Ouest.

Un rapport de l'Ingénieur en Chef conclut à cette insuffisance et à l'établissement d'un mètré complet.

Après échange de vues, le Conseil prie M. Dowdall d'examiner avec M. Arnould comment il pourrait être donné satisfaction aux intéressés, et remet, à cet effet, au 1er Septembre le dépôt des soumissions, primitivement fixé au 1er Juin.

Tramways & Eclairage.—Sur avis favorable de l'Ingénieur en Chef, le Conseil fait droit à une demande de la Compagnie tendant à l'installation, près du Sémaphore, d'une guérite, qui sera utilisée comme Poste Téléphonique entre le Marché de l'Est et le Yang King Pang, devenu point de départ de la ligne de Zikawei.

Une redevance de T: 6 par mois sera rçue pour cette location.

Au cas où le Conseil estimerait nécessaire l'enlèvement de cette guérite, il se réserve le droit de résilier sa location, en prévenant 30 jours d'avance.

Finances.—En vue de permettre au Secrétaire d'assurer les paiements de sommes assez importantes qui sont à effectuer avant Juillet prochain, le Conseil, sur sa demande, l'autorise à retirer de la Banque une somme de T: 50.000 à prendre sur les dépôts fixes.

La Séance est levée à 7 h. 3/4.

Signé: H. MADIER. TH. ECKARDT.
L. CAMERA. P. JOURDAN.
W. M. DOWDALL. C. PATUREL.
W. J. N. DYER.

Vu et approuvé.
Shanghai, le 31 Mai 1909
Le Consul Général de France,
Signé: RATARD.

Salubrité

Enlèvement journalier des ordures ménagères. Lavage des caniveaux des rues principales de la Concession. Curage des entrées du drain du Boulevard de Montigny.

Entretien de la Voirie

Rue du Consulat.—Rechargement de la chaussée, côté nord, entre la rue Hué et le Boulevard de Montigny et entre les rues Protet, rue du Moulin, coté sud ; surface rechargée : 800^{m2}

Rue Laguerre.—Commencé le repiquage de la chaussée entre la rue du Consulat et la rue Colbert.

Quai des Remparts.—Terminé le relèvement du pavage de la chaussée entre la rue Formose et la place du Chateau d'eau; surface pavée : 1050^{m2}.

Boulevard de Montigny.—Rechargement de la chaussée entre la rue du Consulat et le quai Confucius avec le granit provenant du repiquage de la rue du Consulat sur une surface de 960^{m2}.

Relèvement du pavage des caniveaux sur une surface de 280^{m2}.

Rues diverses.—Relèvement des flâches du pavage des chaussées, caniveaux et trottoirs des rues Lemaire, Wagner, Ratard, Kraetzer, quai des Fossés, quai du Yang-King-Pang et quai Confucius.

Routes Extérieures en général.—Continué le régalage de la terre sur les accottements des routes Doumer et Père Robert par des équipes de coolies. L'arrosage deé arbres en bordures des routes est effectus par une équipe de cantonniers et une équipe de coolies.

Le curage des fossés de la route Ferguson a été fait par nos cantonniers.

Cimetière de Lokawei.—Les pelouses du cimetière ont été nettoyées par une équipe de femmes.

Avenue Paul Brunat.—Commencé le coaltarage des trottoirs nord ; les travaux ont été exécutés sur une longueur de 150 mètres environ.

Route Voyron, au nord du jardin de Cou-Ka-Za.—Continué le macadamisage de la route Voyron par deux équipes de prisonniers sur une surface de 500^{m2}.

Jardin Public.—Le gazonnement est terminé ; une équipe de coolies est empoyée journellement à l'entretien de la pelouse et des arbustes ; les bancs à tables sont terminés dans les kiosques, on continue la construction du kiosque à musique ; 8 poutres en béton armé sont établies pour soutenir le plancher.

Commencé la construction de tonnelles en travers de la route contournant la mare ; 3 tonnelles sont terminées.

Travaux Neufs

Salle des Fêtes.—Commencé les travaux de peinture.

Rue Voisin.—Terminé le drainage de cette rue ainsi que le relèvement du pavage sur les diverses tranchées de drain.

Rue Amiral Bayle.—Terminé la pose de 120 mètres de tuyaux ovoïdes de 1'×1'6" ainsi que la construction de 4 puisards.

Service des Ecuries

Service de MM. Arnould et Lecoy de la Marche	2
Service des Pompiers	5
Chevaux malades	10
„ à la disposition du service de la Voirie et de la Salubrité	56
Nombre de chevaux	73

Shanghai, le 3 Juin 1909.
L'Ingénieur de la Voirie,
J. CORNIC.

***

Extraits du Bulletin Municipal du 14 Juin 1909

L'an mil neuf cent neuf et le trois Juin à cinq heures, les Membres du Conseil se sont réunis à l'Hôtel Municipal, dans la salle ordinaire des Séances, sous la présidence de :

M. H. MADIER.

Etaient présents :

MM. W. M. DOWDALL,
L. CAMERA,
W. J. N. DYER,
TH. ECKARDT,
P. JOURDAN,
L. MARTHOUD,
C. PATUREL,
G. LAFERRIÈRE, *Secrétaire,*
J. DANTIN, *Secrétaire-Adjoint.*

Compte-Rendu. — Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, lequel a déja été approuvé et signé par les Conseillers.

Rapports.—Les rapports des Chefs de Service sont approuvés.

Situation Financière.—La Situation Financière indiquant l'état des Recettes et des Dépenses, les comptes avec les Banques, etc., est soumise au Conseil qui en prend connaissance et l'approuve.

Travaux Publics. (a).—Sur proposition de l'Ingénieur en Chef, le Conseil autorise l'imputation à l'article "Macadamisage des Routes Extérieures" d'une somme de Tls.1,434,35, payée jusqu'à ce jour pour l'aménagement des routes et allées à l'intérieur du Jardin Public. Il restera de ce fait sur les crédits votés pour le Jardin, une somme de Tls. 506.

Le Conseil est d'avis de mettre à la disposition du Service des Travaux un crédit supplémentaire de Tls. 1,500 pour les dépenses restant encore à faire, notamment pour l'engagement d'un Chinois qui, d'abord à titre d'essai, puis, suivant contrat à passer pour plusieurs mois, assurerait, moyennant le prix de Tls. 100 par mois, sujet à révision, l'entretien des pelouses, arbres, etc.

(b).—Le Conseil vote également un crédit supplémentaire de Tls. 1,400 pour faire face aux dépenses entraînées par l'entretien du matériel roulant et la confection de nouveaux tombereaux et caisses d'arrosage, dont la nécessité a été reconnue depuis l'ouverture de l'exercice courant.

Tramways. (a).—Communication est donnée au Conseil d'un rapport de l'Ingénieur en Chef sur l'établissement par la Compagnie, avant toute autorisation, d'une nouvelle ligne Marché de l'Est-Porte du Nord, ayant son Terminus rue du Consulat, en face du Poste Central d'Incendie.

En raison des inconvénients d'ordre Public que présente la disposition adoptée par la Compagnie, inconvénients signalés par le Chef de la Garde et l'Ingénieur en Chef, le Conseil charge ce dernier de

demander à la Compagnie le déplacement de la tête de ligne dans une rue adjacente à la rue du Consulat.

L'attention de la Compagnie sera également attirée sur le terminus de la ligne Zikawei-Yangkingpang, qui, situé sur le Quai de France, trop près de la sortie du Pont du Bund, constitue une gêne évidente pour la circulation. M. l'Ingénieur en Chef est chargé de s'entendre avec la Compagnie pour pallier à l'inconvénient ci-dessus signalé.

(*b*). — TARIFS. — L'établissement de cette dernière ligne et de celle inaugurée récemment entre le Marché de l'Est et la rue Porte du Nord, ayant affecté en certains cas les tarifs, il sera rappelé à la Compagnie qu'elle doit, préalablement à la mise en vigueur de mesures de ce genre, en référer au Conseil, conformément au Cahier des Charges.

(*c*)—Sur avis favorable de l'Ingénieur en Chef, le Conseil autorise la Compagnie à établir un dépôt de macadam sur une partie du Champ de Tir: ce terrain lui sera loué pour un prix représentant le 10% de la valeur de la surface occupée et avec obligation d'enlever les matériaux sur préavis de 3 mois.

Poste de Police de l'Ouest.—Conformément à la Décision du Conseil en date du 27 Mars dernier, MM. Dowdall et Arnould ont examiné, séparément d'abord, puis en commun, la description des travaux présentée pour la construction du Poste de Police et bâtiments annexes, et se sont mis d'accord pour faire au Conseil les déclarations suivantes:

Le mémoire de la description des travaux, bien rédigé dans son ensemble, présente des lacunes regrettables et qui ne permettent pas une adjudication publique régulière: il y a lieu de dresser un mètré qui portera, sans indication des prix, les quantités des matériaux employés suivant leurs qualités (bétons, pierre artificielle, pierre de Soochow, bois dur de Singapore, pin d'oregon, etc.).

Tous les articles façonnés de serrurerie (grilles de cellules, colonnes de fonte, portes d'entrée en fer forgé, etc.), devront faire l'objet d'un mémoire spécial, qui donnera pour ces objets des prix commerciaux à Shanghai, que l'entrepreneur ne devra pas dépasser.

Une liste des matériaux de gros œuvres avec les prix moyens actuels à Shanghai sera dressée et communiquée aux soumissionnaires à titre de simple renseignement et sans aucune garantie de la part de la Municipalité.

En présence des déclarations ci-dessus, le Conseil charge l'Ingénieur en Chef de faire dresser le mètré des travaux projetés, soit par une entente avec les Architectes, soit par tout autre moyen qu'il jugera convenable pour l'exécution rapide de ce travail. Les derniers détails de l'Adjudication seront règlés aussitôt que possible.

Service des Eaux.—Un projet de règlement pour les bornes-fontaines est soumis au Conseil qui en ajourne l'examen, pour avis à prendre sur divers points auprès de l'Avocat-Conseil et du Chef de la Garde.

La Séance est levée à 7 h.

Signé: H. MADIER. W. J. N. DYER.

L. CAMERA. P. JOURDAN.
W. M. DOWDALL. L MARTHOUD.
TH. ECKARDT. C. PATUREL.

Vu et approuvé.
Shanghai, 11 juin 1909.
Le Consul Général de France,
Signé: L. RATARD.

AVIS AU PUBLIC

L'Administrateur en Chef du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'il est fait un appel d'offres sur soumissions cachetées pour la vente du REMORQUEUR No. 9, dont caractéristiques suivent:

Coque: En acier.
longueur de tête en tête .... 23,^{m}00
largeur hors membrures .... 4,^{m}50
creux sur quille .... 2,^{m}25
La coque est divisée en six compartiments:

Compartiment
No. 1.—Puits et chaînes.
„ 2.—Petite cabine du patron
„ 3.—Cale AV aménagée en cabine avec 2 couchettes, armoire, buffet, table, bureau, WC.
„ 4.—Chaudière, machine, soutes.
„ 5.—Cale AR.
„ 6.—Coqueron.

Pont: En teck.
Pont en lourd............ 30 T.
Tirant d'eau à lège AV 0,^{m}50 AR 1,^{m}80.
„ „ en charge AV. 0^{m}70 AR 1,^{m}10.
Appareil à gouverner.—1 appareil à bras est installé devant.
Machine.—Compound à condensateurs:
Diamètre du cylindre H. P. 0,^{m}390 } superposés.
„ „ B. P. 0,^{m}640 }
Chaudière.—Une chaudière Marine tubulaire à retour de flammes.
Nombre de foyers............ 1
Diamètre du corps............ 1,^{m}80
Longueur du corps............ 3,^{m}03
Timbre............ 6 kig.
Alimentation: Une pompe alimentation sur la machine principale.
Un petit cheval indépendant.
Eau douce: Cinq caisses à eau douce.
Propulseur: Une hélice en bronze à quatre ailes.
Vitesse en milles marins: Maximum............8 nœuds
Consommation: En briquettes d'Hongay par heure de marche .... 216 kig. environ.
Soutes à charbon: Capacité environ. .... 6 tonnes.
Guindeau: Un cabestan à bras.
Armement: Un canot de cinq mètres, armé, deux ancres avec chaînes, fanaux de positions, fanaux blancs.

Le prix minimum de vente est fixé à quatorze mille francs (14,000.^{fr}00). Cette vente aura lieu le **16** Juillet 1909 à Ma-Tché.

Les soumissons cachetées adressées à Mr. l'Administrateur en Chef doivent être rendues à Ma-Tché le **15** Juillet au plus tard.

Le Remorqueur sera livré à Ma-Tché au plus offrant et au comptant.

Le 23 Mai 1909.
L'ADMINISTRATEUR EN CHEF

POLICE FRANCAISE

Arrestations, contraventions et faits divers

DU 5 AU 12 Juin 1909

ARRESTETIONS

Vols	12
Rupture de ban	1
Détournements de femmes	2
Divers	1
Arrestation pour le compte de d'autres juridictions	1
Contravention aux règlements municipaux	1
Maintenus quelques heures au violon	111

CONTRAVENTIONS

Contraventions au règlement de police et voirie	263
do do des voitures	7
do do des jin-ric-shaws	81
do do des brouettes	70
do do des chiens	2

FAITS DIVERS

Cadavres trouvés sur la voie publique	3
Malades indigents envoyés à l'hôpital	2
Plaintes diverses	16
Commencement d'incendie	1

Le Chef de la Garde:
MALLET.

DECRETS IMPERIAUX

DU 21me JOUR DE LA 4me LUNE
(8 juin)

— Nous désirons que le prince Régent fasse en nos lieu et place des offrandes auprès du cercueil contenant la dépouille mortelle de feu notre Sainte Mère, l'Impératrice-douairière à l'expiration de sixième lune après sa mort. Respect à ceci.

***

— Nous avons déjà publié un décret impérial pour donner une récompense spéciale à tous les fonctionnaires qui ont bien travaillé aux tombeaux impériaux; maintenant, le prince King nous prie encore de récompenser deux fonctionnaires décédés qui ont eu le même mérite dans ces travaux.

Nous récompensons donc leur fils:

Lie-K'oen 立坤, fils de Yong-long-永隆, ancien généralissime mandchou à Nankin, est désigné administrateur au ministère du *Nong-kong-choan-pou* (Agriculture, Traveaux et Commerce).

Su-siang 儒祥, fils de K'ing-ngan 慶恒, ancien vice-généralissime de la bannière blanche des Mandchous-Chinois, est promu au rang de la garde impériale de 3 troisième catégorie. Respect à ceci.

***

— Sur la demande du ministère de l'Instruction publique à Pékin, nous permettons que tous les anciens étudiants chinois à l'Etrangers qui ont subi avec résultat l'examen imperial au palais et ont été classés dans les 1ère et 3ème catégories, sont nommés fonctionnaires de 7ème degré à Pékin et sous-préfets dans les provinces. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons à Vang Keng-ting 王庚廷, préfet p.i. de Tchao-tcheou-fou, au Chantong, de se préparer à se présenter en audience impériale. Respect à ceci.

***

— Sont nommés :

Vou Se-king 胡思敬 censeur impérial en second à Liao-cheng, en Mandchourie.

Tchong-p'ei 崇沛, secrétaire de la Cour suprême.

Veng-che 文治, secrétaire du ministère des Emplois civils.

Vou-ki 賀祺 et K'oei-tchang 奎章 préfets en second en expectative d'emploi au Petcheli.

Tsu-che 朱是, préfet-adjoint au choix au Chantong.

Su Nai-li 徐乃理, préfet-adjoint en expectative d'emploi au Kiangsi.

Yang Che-tcheng 楊世正, sous-préfet à l'essai à Moukden.

Tch'ai-lou, 蔡璐 sous-préfet au choix au Petcheli.

Vang Koang-shing 王光興, sous-préfet à l'eseai au Koangtong. Respect à ceci.

DU 24ME JOUR DE LA 4ME LUNE
(11 juin)

Par suite du peu de pluie dans les environs de Pékin, nous avions ordonné au prince Kong 王 d'aller faire des offrandes en nos lieu et place dans le palais impérial Takao, et les autres princes dans les diverses pagodes dans le même but.

Depuis ces quelques jours, bien que nous ayions vu la pluie tomber, nous trouvons qu'elle n'est pas suffisante pour les campagnes. C'est pour cette raison que nous décidons que, le 26me jour de la lune courante (13 juin), le prince Kong fera à nouveau des offrandes au palais Takao et brûlera pour nous de l'encens venant du grand Tibet, et que les autres princes Tsai-siuen 載洵 ira au palais Che-yng, Tsai-tao 載濤 à la pagode impériale Tchao-hien, Tsai-tse 載澤 à la pagode Siuen-jen, et Tsai-tse 振 au temple impérial Ning-hou ; les princes sus-désignés devront y brûler respectueusement de l'encens dans le même but pendant ce même jour. Respect à ceci.

DU 25me JOUR DE LA 4me LUNE
(12 juin)

Nous nommons Vou Ts'iuen choei 伍銓 au poste de préfet de Yong-yang fou, au Houpé. Respect à ceci.

— Nous permettons que Tcheng Zao-long 曾兆龍, fonctionnaire à l'essai au ministère de l'Instruction publique à Pékin, soit désigné administrateur de ce même ministère. Respect à ceci.

—Nous nommons Yu Koh-choen 余國盛 au poste de censeur impérial et Chi-ping 禧斌 au poste de secrétaire du ministère des Emplois Civils. Respect à ceci.

***

— Nous ordonnons que Tang K'i-choei 譚啟瑞, taotai de Heng-Hong-Koei-Ping, dans la province du Hounan, soit élevé d'un grade et qu'il attende un avancement bien rapide.

Vang King-jeng 王錦仁, est nommé sous-préfet en expectative d'emploi au Tchékiang.

Lieou K'u-cheou 劉樗壽, sous-préfet destitué du Kiangsi, est rétabli dans son ancienne dignité. Respect à ceci.

DU 27me JOUR DE LA 4me LUNE
(14 juin)

— Nous conférons aux deux ministres de l'Empire Tchang Tche-tong 張之洞 et Lou Tchoan-ling 鹿傳霖 qui sont très vieux, la faveur spéciale de ne pas accompagner, tous les matins, les fonctionnaires présentés en audience impériale. Respect à ceci.

***

— Sur la demande de Sie-liang 錫良 vice-roi de la Mandchourie, nous ordonnons que les deux postes de deux premiers secrétaires de Moukden soient supprimés et que, par conséquent, Liang Ju-hao 梁如浩 et Sien Neng-hiong 錢能訓 retournent immédiatement à Pékin où ils seront employés comme auparavant. Respect à ceci.

***

— Nous accordons à Choei-tcheng 瑞澂, trésorier général de Soutcheou, capitale provinciale du Kiangsou, un autre congé d'un mois suivant sa demande. Respect à ceci.

Audience impériale

DU 21me JOUR DE LA 4me LUNE
(8 juin)

Tous les grands conseillers de l'Empire et six fonctionnaires de la Cour de Pékin ont été reçus en audience impériale par S.A.I. le prince Régent dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 22me JOUR DE LA 4me LUNE
(9 juin)

Tous les grands conseillers de l'Empire, ainsi que sept fonctionnaires de la Cour de Pékin ont été reçus en audience impériale par S.A. I. le prince Régent dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 23me JOUR DE LA 4me LUNE
(10 juin)

conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 24me JOUR DE LA 4me LUNE
(11 juin)

—S.E. Tai Hong-tse 戴鴻慈, ministre de la Justice, récemment chargé d'aller remercier le gouvernement russe, et M. Yang-ku 楊樞, nouveau ministre de Chine en Belgique, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

DU 26me JOUR DE LA 4me LUNE
(13 juin)

S. A. I. le prince Kong 恭王, S. E. Lou Tchoan-ling 鹿中堂, ministre et conseiller de l'Empire, LL.EE. King-sing 景星 et Ting Tcheng-tou 丁振鐸 tous deux chargés de l'interdiction absolue de l'opium, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire et six fonctionnaires de la Cour de Pékin ont été reçus en audience impériale dans la salle du conseil d'Etat.

DU 27me JOUR DE LA 4me LUNE
(14 juin)

M. Vou Ts'iuen-choei 伍銓萃, nommé préfet de Yong-yang-fou, au Houpé, et six fonctionnaires de la Cour de Pékin qui avaient été placés dans la première classe après leur examen, ainsi que tous les grands conseillers de l'Empire, ont été reçus en audience impériale dans la salle du Conseil d'Etat.

NOUVELLES CHINOISES

[Traduction spéciale à l'*Echo de Chine*. Reproduction interdite à moins d'indication d'origine. Nous prions nos confrères qui publient ces entrefilets de bien vouloir faire connaître à leurs lecteurs que ces nouvelles sont uniquement de source chinoise, et par conséquent données, à simple titre d'informations, sous leur forme naïve, sans aucune garantie de véracité]

INTÉRIEUR

Pékin

—S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, partira ce soir de Tientsin pour Changhai; de là, il se rendra encore à Hankéou pour passer l'été. Puis, il ira au Yunnan prendre possession de son poste.

— S. E. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique à Pékin qui était gravement malade, va un peu mieux ; il a l'intention de rentrer dans sa fonction lorsqu'il sera complètement guéri.

— S. E. Ling Fou-pang, grand préfet de Pékin, va être remercié.

— Yi-Koh, généralissime destitué de Soan-yuen-tcheng, qui est gardé en prison à Pékin, va être condamné à l'exil à Sing-Kiang.

S. A. I. le prince Régent vient d'ordonner à tous les conseillers de l'Empire de chercher partout les hommes de talent, surtout parmi les fonctionnaires, soit employés maintenant, soit déjà destitués.

— S. E. Tcheng Tch'oen-hien, ex-vice-roi des deux Koang, que le prince Régent veut employer à Pékin, vient d'envoyer au Conseil d'Etat un télégramme pour annoncer l'état de sa maladie et refuser la nomination prochaine.

—Le prince Régent ayant lu les journaux ayant appris que son frère cadet, le prince Tsai-siuen, est bien irrégulier l'a gravement blâmé.

— M. Heng-kie, taotai de T'ong-Yong, au Petcheli, aurait fait un em-

prunt de 120,000 taëls à une maison étrangère, destiné à faire don à quelques autorités de la Cour de Pékin afin de se procurer le poste de taotai de Changhai.

Le prince Régent ayant appris cette nouvelle en fut très fâché et a envoyé quelques censeurs impériaux pour enquêter sur cela;si c'est est vrai,le prince Régent destituera immédiatement ledit taotai et le condamnera encore très gravement. (*Ming-fou je-pao*)

— M. Siu Ting-tch'ao, censeur impérial, aurait accusé auprès du Trône M. Li King-fang (Lord Li) ministre de Chine à Londres, d'avoir secrètement aidé les Anglais dans les affaires des mines de Tong-koan-chan, au Nganhoei. (*Jentcheoujepao*)

Kiangsou

— S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, dont la maladie est plus grave, a présenté sa démission au Trône.

— Nous avons signalé hier la nouvelle annonçant que M. Vang Yong-seng, fils de l'ex-directeur des bacheliers de Ts'ing-p'ou-hien et lettré révolutionnaire, a été tué brusquement à Nankin Road pendant la nuit du 6 juin. Maintenant on nous apprend que ce malfaiteur s'appelle Vang King-fah, originaire de Ningpo et révolutionnaire même ; il s'est maintenant enfui ailleurs. (*Sinvanpao*)

Mandchourie

— Dans un jour récent, lors d'un festin, S.E. Sie-liang, vice-roi de la Mandchourie, demanda à M. Liang Ju hao, ex-taotai de Changhai: "Pour combien de nations étrangères traitez-vous les affaires ?

Il répondit: "Je m'occupe de toutes les affaires étrangères"

S E. Sie-liang continua : " Combien de langues étrangères savez-vous ?"

Il répondit : " Je ne parle que l'anglais. En riant,S.E. Sie-liang dit : "Ne parlant que l'anglais, vous pouvez traiter les affaires de toutes les nations ? C'est une affaire bien étonnante. Mais je veux vous interroger, est-ce que vous comprenez le style chinois ?

M. Liang fut bien honteux et n'a répondu que oui-oui...

En suite, S. E. Sie-liang a parlé avec M. Sien Neng-chion, commissaire impérial à Moukden, disant ainsi " Vous êtes trop intelligent et trop prudent."

On dit alors, que ces deux mandarins vont être privés de leur grade et renvoyés à Pékin (*Chepao*).

Kensou

— Les notables du Kensou ont récemment envoyé un télégramme au vice-roi de Nankin et à S. E. Vai Tcheng-siang, trésorier général de Nankin, même originaire du Kensou, disant ce qui suit :

La sécheresse du Kensou est terrible, il y a plus de trois ans qu'il n'est pas tombé de pluie suffisamment, on ne peut rien trouver à manger, à tel point que les hommes vendent leurs enfants pour manger. Chaque charge de riz ou de blé (100 livres chinoises) coûte 37 taëls, (à Changhaï coûte plus de 6 dollars).

Plusieurs faméliques dans le but de chercher les vivres, se mettent aux rangs des brigands pour se nourrir etc ...... (*Ming-fou-je-pao*).

Pékin

— Tous les conseillers de l'Empire ayant lu le rapport de M. T'ang Zesian, directeur général du chemin de fer du Tchékiang qui a accusé très violemment M. Vang Ta-sie, premier vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) auraient méprisé ce dernier, seulement S. E. Siu Che-tch'ang, ministre du *Yeou-tchoan-pou*, le protège de tout son possible.

— S E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, a quitté hier Tientsin pour Changhaï par le vapeur *Sing-ming*.

— Un rapport général des notables d'une province vient d'arriver à Pékin, accusant auprès du prince Régent S. E. Che-cheou, ministre de l'Empire et président du *Oéoupou* (Affaires étrangères) de manque de talent et d'audace en traitant les affaires avec les Etrangers.

A la fin de ce rapport il est dit :

Le *Oéoupou* est un ministère très important chargé de traiter toutes les affaires étrangères d'importance ; évidemment, tous les membres de ce ministère doivent apporter tout leur soin pour s'en occuper très fidèlement. Mais au contraire, lorsqu'il y a des affaires étrangères à régler, ils sont très peureux et ne savent que flatter les Etrangers et tromper le Trône ; dans ce cas-là, ils ne s'occupent pas de mécontenter leurs compatriotes, mais ils n'ont qu'à conserver leur situation et gagner de l'argent; même si la Cour perd des intérêts, ils ne s'en occupent pas.

S. E. Che cheou, homme trop bon, est indigne de supporter les affaires de ce ministère; s'il est laissé là longtemps, tous les autres fonctionnaires seront paresseux et négligents. Par conséquent nous prions V. M. de désigner un autre mandarin plus sérieux et plus savant pour le remplacer etc... (*Sinvanpao*).

—Le prince Régent avait l'intention de promouvoir tous les sous-préfets titulaires au sixième degré afin que leur poste soit manifesté plus noble et plus estimé.

—Le prince Régent aurait changé tous les mandarins qui fument l'opium et négligent de traiter les nouvelles méthodes d'administration.

— Parmi tous les vice-rois et gouverneurs des provinces il y aura un grand changement sous peu.

— La pagode de Koang-chan (grande bonté) située à Pékin est transformée en école des nobles pour l'étude des lois: le prix des travaux de construction se monteront à plus de 30 000 taëls.

Setchoan

— M. Song, sous-préfet de Langtchong-hien, ayant assisté à un incendie et aidé les soldats à maitriser le feu, est tombé d'une certaine hauteur par terre et s'est grièvement blessé au pied.

Le vice-roi du Sethoan l'a beaucoup félicité de son énergie, et l'a élevé d'un grade ; il lui a donné en outre un congé de cent jours.

Kiangsou

—S. E. Tcheng K'i-t'ai, gouverneur du Kiangsou, n'ayant obtenu qu'un congé de 15 jours pour raison de santé, a décidé de présenter sa démission au Trône; car, d'après la loi, la Cour n'a jamais accordé un congé si court à un gouverneur d'une province.

Après sa démission, S. E. Vai Tcheng-siang, actuellement trésoirer général de Nankin et ancien élève de S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire, sera nommé gouverneur du Kiangsou. M. Choei tcheng, ancien trésorier général de Soutcheou, qui est maintenant en congé, et n'ayant plus l'espoir de se procurer le poste dudit gouverneur, devra retourner à son ancienne place. M. Tsou Hiao-tong, juge provincial du Kiangsou, va être promu trésorier général de Nankin.

— Un censeur impérial vient d'accuser auprès du Trône M Vang Choei-K'ai, taoti de la Police de Changhai, d'employer à la Police tous ses parents et amis intimes qui ne comprennent rien dans les affaires policières, au point que la Police indigène de Changhai n'obtient aucun résultat.

— Feu M. Tchou Tse-tcheng, ancien juge provincial p.i. du Kiangsou et directeur des Finances de Soutcheou, a laissé plus de 1200.000 taëls de propriétés. Maintenant, ses enfants dont quelques-uns sont nés de ses concubines, sont en discussion pour partager ces biens; ils ont commencé un procès auprès du tribunal du grouverneur du Kiangsou.

Cela prouve que cette grosse somme d'argent est de l'argent injustement gagné.

— Un fameux chef de brigands, nommé Hia Siao-pien-tse, que le gouverneur du Kiangsou voulait faire saisir en donnant une récompense de deux mille dollars, vient d'être pris à Ou-hou (au Nganhoei) ; il a été envoyé sous escorte à Nankin et ayant comparu devant le juge suprême, il a avoué ses crimes.

— M. Tcheng Vei-chi, sous-préfet de Sang-yang-hien, ayant négligé de pourvoir à la destruction des sauterelles dans les campagnes, a récemment reçu du gouverneur du Kiangsou l'ordre de détruire ces sauterelles dans son district sous trois jours ; passé ce délai, s'il y en a encore dans sa sous-préfecture, le sous-préfet devra être immédiatement destitué. Ordre très sévère.

Koangtong

— Dans la prison de Choen-tei-hien dépendance du Koangtong, se sont récemment enfuis plus de 60 prisonniers emportant des armes et des fusils,ils ont blessé plusieurs soldats et mandarins ; enfin plusieurs d'eux ont pu être arrêtés par les paysans et les soldats.

Tchékiang

— D'après le *Ming-fou-je-pao*. S. E. Tei-tsi, généralissime mandchou à Hantcheou, se rend très souvent dans la maison d'une fille galante du nom de Sieou-yng, et d'une chanteuse nommée King Sieou-lan chez qui il a perdu un document très importante relatif aux affaires de l'Empire.

Pékin

— Le ministère de l'Instruction publique à Pékin vient d'envoyer un télégramme général à toutes les provinces interdisant à toutes les jeunes filles ou femmes de faire des discours devant les hommes.

— M. Tchang Tei-yi, ancien ministre de Chine à Londres, vient d'être recommandé au Trône par S. E. Che-cheou, ministre et conseiller de l'Empire, disant que ce fonctionnaire est vraiment digne d'une fonction au ministère de la Marine.

— S. E. Siu Che-tch'ang, ex-vice-roi de la Mandchourie, actuellement ministre du *Yeou tchoan-pou* (Postes et Voies) a décidé de présenter sa démission au Trône lorsque M. Toang Tchao-yi sera de retour d'Europe en Chine; car il trouve qu'il est très souvent accusé auprès du Trône par de nombreux fonctionnaires de Pékin.

Surtout, M. Kiang Tch'oen-ling, censeur impérial, a accusé encore avant-hier ce ministre d'avoir eu plusieurs mauvaises administrations lorsqu'il était dans la vice-royauté de la Mandchourie.

— Le prince Régent s'est rendu avant-hier au temple des ancêtres des Empereurs de cette dynastie pour faire des offrandes aux lieu et place de l'Empereur Siuen-t'ong; mais plusieurs fonctionnaires ne s'y sont pas présentés.

Le prince Régent entra en grande colère contre leur négligence et aurait infligé une légère punition à ceux qui n'y sont pas allés.

— Sur l'avis du prince Régent, le ministère des Rites vient de faire graver sur le nouveau sceau du Régent quatre caractères "*King-cheou-jeng-tsie*" (conservation soigneuse des réglements des fonctionnaires).

— L'amiral Sha Tcheng-ping voyant que les systèmes pour le nouveau ministère de la Marine ne pourront pas être réglés aussitôt, a l'intention de quitter la capitale impériale pour se rendre au Sud.

— S. A. I. le prince Régent connaissant bien M. Tcheng Tch'oen-hien, ex-vice-roi des deux Koang, a résolu de le nommer ministre à Pékin; mais plusieurs mandarins du Nord s'y opposent très vivement.

— Li Tcho-fa, censeur impérial, a été destitué de sa charge pour avoir reçu un don de 120.000 taëls de M. Bei King-fou, taotai destitué pour qui il a demandé au prince Régent d'accorder le pardon.

— Le dit censeur impérial amenant, presque tous les jours, sa femme et ses concubines, se rendit au palais de S. E. Lou Tchoan-ling, ministre et conseiller de l'Empire, pour lui créer des ambarras et des discussions, parce qu'il a été destitué de sa charge à cause de l'accusation de ce ministre.

— S.E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeitcheou, vient d'avertir quelques ses amis intimes qu'il devra démissionner s'il ne puit pas obtenir la somme totale d'argent qu'il avait demandée au prince Régent pour les administrations du Yunnan.

Il voulait partir directement pour le Yunnan; mais il ne le fit le pas, parce qu'il n'a pas pu se procurer ce qu'il demanda. [*Senpao*]

--Le prince Tsai-tseng partira pour le Japon, le 23 juin, pour remercier le gouvernement japonais d'avoir délégué à Pékin le prince Fushimi.

Kensou

— D'après le *Ming-fou-je-pao*, S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi – Kensou, est un homme très dur sans aucune piété envers le peuple de la province du Kensou où il n'y a pas eu de pluie depuis trois ans; comment, depuis trois ans qu'il n'y a pas eu de pluie, n'a-t-il pas fait de rapport au Trône pour ce sujet? comment, maintenant, a t-il commencé à en faire mention auprès du prince Régent? Est-ce qu'il ne le savait pas pendant ces trois ans?

Au Kensou, auparavant, chaque charge de blé ne coûtait que six taëls, mais maintenant elle monte à plus de 38 taëls, à tel point que les pauvres gens qui n'ont quoi manger, mangent des enfants les uns et les autres en les échangeant.

La famine du Kensou était si grave, mais S. E. Seng-yong ne l'a pas dit au Trône, au contrasre il l'a averti que le peuple du Kensou est très stupide et n'arrive pas encore au point de mettre en pratique réelle les lois consutitutionnelles et les diverses nouvelles méthodes n'administration.

Il ne sait que flatter les Etrangers et faire du mal à ses collègues et à tout le peuple de sa province; ce vice-roi devait être remercié immédiatement, mais le prince Régent suivant la demande de certains hauts mandarins de Pékin, amis intimes de ce vice-roi, n'a pas accepté la démission de ce très méchant vice-roi, on ne comprend rien à cela.

Chantang

— D'après un télégramme de Pékin, en date du 11 juin, dans le temple de Confucius situé à Kieou-yeou-hien, dépendance du Chantong, il y a eu récemment un très violent incendie.

N. B. — Si cette nouvelle est vraie, les autorités du Chantong doivent d'après la loi être très gravement punies.

Kiangsou

— Sur la demande du vice-roi de Nankin, M. Siu Nai-tch'ang, préfet de la gabelle du Kiangsou, est promu au grade de taotai à l'essai.

— M. Yang Ye-tse, gros actionnaire du chemin de fer du Kiangsou, a envoyé une lettre au *N. C. Daily News* pour le prier de faire publier dans son numéro une lettre déclarant que la compagnie du chemin de fer du Kiangsou a le droit d'acheter le matériel nécessaire pour sa voie ferrée à n'importe quelles nations étrangères d'après ce qui est dit dans le contrat d'emprunt fait avec les Anglais.

— Un bachelier nommé Tsang Hong-yang, d'origine de Lou-he-hien, vient de prier M. Vai Tcheng-siang, trésorier général de Nankin, de lui permettre de fonder en cette capitale provinciale un théâtre où figureront les femmes, où les filles chanteuses pourront jouer; mais il en a été grandement blâmé par ce trésorier.

Koangsi

— M. Vang Tse siang, trésorier général du Koangsi, ayant été accusé auprès du Trône, de cruauté et de cupidité paraît toujours triste et a plusieurs fois interrogé à des devins sur ses affaires futures. Les journaux se moquent de sa bêtise.

— M. Hoei Tse-liang, sous-préfet en titre et fumeur d'opium, ayant trompé le gouverneur en lui disant qu'il a déjà abandonné son habitude de fumer l'opium, a reconnu qu'il le fume encore; il a été destitué de sa charge.

Pékin

— S.A.I. le prince Régent aurait ordonné à tous les académiciens de ne s'occuper que des résumés historiques relatifs aux affaires de l'année 1900.

— Le prince Régent fait grand cas de tous les académiciens, grands lettrés; lorsqu'il parle avec eux, ils les fait asseoir à côté de lui.

D'après la loi, les seuls hauts mandarins de 3me degré et au-dessus ont le droit de s'asseoir à côté du prince Régent en audience si toutefois ce dernier en donne la permission.

— S. E. Vang Ta-sie, premier vice-ministre du *Yeou-tchoan-pou*, (Postes et Voies) qui a été très souvent accusé auprès du Trône d'être traitre aux Chinois, va être remercié afin de contenter le peuple.

— On a récemment prié le prince Régent de pardonner à M. Vou Nai-yong, ex-préfet de Pékin, protecteur des boxeurs en 1900. La demande a été rejetée.

— Le prince R'gent vient de lancer cet ordre spécial: " Dorénavant, tous les fonctionnaires soit de Pékin, soit des provinces, qui sont placés dans la première classe après leur examen, devront être reçus en audience impériale avant d'être promus à un meilleur poste ".

— Le ministère des Emplois civils aurait interdit à tous les fonctionnaires qui ont été accusés es titués, d'envoyer directement un rapport au prince Régent pour déclarer leur innocence.

--Le 23 courant, le prince Tsai-tseng, fils du prince King, partira Changhai, par le navire *Sing-ming*; de là il se randre au Japon. Il y demeurera à peu près un mois.

— S. E. Siu Che-tch'ang, nouveau ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) aurait prié le prince Régent de faire réunir une grosse somme d'actions pour fonder à Pékin une grande compagnie de navigation, chargée d'acheter quelques grands navires à vapeur, comme malles chinoises qui navigueront de Chine au Japon et aux diverses îles du Nan-yang. [*Ming-fou-je-pao.*]

— S. E. Toang Tchao-yi commissaire impérial à Washington, vient d'informer le *Oéoupou* (*affaires étrangères*) par télégramme qu'il pourra arriver à Pékin après la fête du dragon (22 juin).

— LL.EE. T'ie-liang et Liang-pie, ministre et vice-ministre de la Guerre,

sont en grande discorde; ils s'accusent l'un et l'autre auprès du prince Régent. On dit que le prince Régent aurait l'intention de changer S. E. T'ie-liang.

Setchoan

— S. E. Tchao K'i-ling, nouveau promoteur de l'instruction publique du Setchoan, va être promu dans une haute fonction à Pékin, grâce à la recommandation fraite au Trône par S. E. Tchang Tche-tong, ministre et conseiller de l'Empire.

Chantong

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant qu'un violent incendie a éclaté dans le temple de Coufucius. Maintenant on nous apprend que le gouverneur du Chantong a fait un rapport télégraphique au Prince Régent déclarant que le temple de Confucius a été complètement brûlé. (*Jentcheaujepao*)

Houpé

—D'après l'avis de S.E. Tchang Tche-tong, le poste de préfet de Hia-kéou-ting, de Vou-tchang, à Hankéou, va être transféré à celui de taotai des affaires étrangères du Houpé.

Chansi

—M. Vang Vei-kang, préfet en expectative d'emploi au Chansi, ayant fait un don de 15 000 taëls au gouverneur du Chansi, est nommé taotai de la Police de cette province. (*Ming-fou-je-pao*)

Kensou

—S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, a télégraphié à toutes les autorités des provinces de lui donner leur aide et de l'argent pour secourir les faméliques du Kensou souffrant d'une très grave sécheresse.

Le vice-roi du Kiang-nan, S. E. Toan-fang lui a répondu qu'il désire envoyer à la province du Kensou avec une somme de 10.000 taëls pour l'aider.

— Tous les notables et lettrés du Kensou ayant appris que ledit vice-roi a dit au Trône que les gens du Kensou sont très stupides et n'arrivent pas encore au point de pouvoir y mettre en pratique réelle les lois constitutionnelles et les diverses nouvelles méthodes d'administration, sont entrés dans une grande colère et ont résolu de présenter directement un rapport général au prince Régent pour accuser ce vice-roi de faire tout son possible pour les empêcher tous de pratiquer les nouvelles administrations, et pour avertir le Trône que tout le peuple du Kensou est très désireux de voir se pratiquer les lois constitutionnelles. (*Ming-fou-je-pao*)

Kiangsou

—Nous avons annoncé à plusieurs reprises que S. E. Tcheng K'-t'ai, gouverneur du Kiangsou, est tombé gravement malade; maintenant on nous apprend que dix fonctionnaires du Kiangsou, ses amis intimes, viennent de se présenter dans une pagode pour prier Bouddha, lui disant "Nous vous prions bien vivement de rétablir, le plus tôt possible, notre grand gouverneur en bonne santé, nous désirons que grâce à votre protection il puisse être guéri immédiatement et qu'il jouisse de longues années; Nous sommes très désireux de perdre quelques années de notre vie afin de les concéder à notre gouverneur dont la province a un grand besoin: Très-Vive prière."

— Le 12 courant, de bon matin, la femme d'un cordonnier chinois de Song-kiang, dans la rue de Tse-hang-ka, près de la porte de l'ouest de la ville, a été tuée devant la porte de la maison de sa famille.

On ignore la raison de sa mort, on a simplement constaté qu'elle avait été blessée grièvement à la gorge.

Tchékiang

— M. P'an Ts'e-veng est élu directeur général du club commercial du Tchékiang et M Ting Lie-tchong, sous-directeur.

Mandchourie

— S. E. Sie-liang, vice-roi de Mandchourie, vient de faire parvenir au Trône un rapport, lui annonçant qu'ayant diminué plusieurs postes en Mandchourie, il pourra économiser annuellement au moins 400.000 taëls.

Le prince Régent l'en a beaucoup félicité et a dit aux conseillers de l'Empire: "Si tous les fonctionnaires de la Chine sont semblables à ce M. Sie-liang, quelle crainte aurai-je encore que la Chine ne soit pas bien gouvernée?"

—Le généralissime destitué de Soau-yuen-tcheng va être condamné à l'exil à Singkiang suivant la proposition du prince Régent; quant à tous ses biens de sa famille seront confisqués au profit du Trésor public.

Maintenant, on sait sûrement que sa famille est installée à Kirin où elle possède 3.700 meou de terrains, deux grands bâtiments et 19.000 dollars.

Pékin

—Le ministère de l'Intérieur vient de rédiger quelques règlements très sévères pour tous les officiers et agents de la Police, leur interdisant de s'occuper des affaires du peuple.

—M. Koei Siang-yi, inspecteur impérial des affaires financières du Kiangsou, est parti de Pékin le 12 juin; lorsqu'il sera arrivé à Changhaï, il se rendra aussitôt à Nankin, puis à Soutcheou.

— Tous les notables du Petcheli ont élu cinq représentants pour les envoyer à Pékin dans le but d'accuser directement à la Cour suprême de l'inspection impériale M. Li Tei-choeng d'avoir secrètement fait un contrat avec des Etrangers pour exploiter les mines de Loan-tcheou. (*Sinvanpao*)

— Le prince Régent vient d'ordonner verbalement au prince Tsai-tseng, commissaire impérial, qui va partir pour le Japon, et à M. Tai Hong-che, commissaire impérial pour Pétersbourg, de terminer au plus vite l'examen des affaires qu'ils devront traiter avec ces deux nations, afin d'éviter le soupçon des autres nations étrangères. (*Sinvanpao*)

—On dit que le cercueil de feu l'Impératrice-douairière devra être transporté au palais Yong-se pendant le mois d'août et que les funérailles auront lieu vers le mois d'octobre prochain. (*Tchonvaijepao*).

—S. E. Liang Toun-yen, ministre du *Oéoupou* (Affaires étrangères) a récemment ordonné à tous ses inférieurs d'apprendre la géographie.

Mandchourie

—S. E. Sie-liang, vice-roi de la Mandchourie, vient de changer tous les règlements des fonctionnaires de la Mandchourie, rédigés par l'ex-vice-roi Siu-Che-tchang, actuellement ministre du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) et de supprimer plusieurs postes par raison d'économie. Beaucoup de mandarins de Pékin se moquent de lui et l'appellent conservateur des plus insensés.

— M. Vou Lou-tcheng, commissaire impérial chargé des frontières entre la Chine, la Corée et le Japon, ayant obtenu du prince Régent une somme de 600.000 taëls, est parti de Pékin à Kirin.

— La résidence du vice-roi de la Mandchourie, qui est installée à Moukden, va être transporté à Tchang-tchoen.

Kiangsou

— M. Vou Kang-tei, préfet de Soutcheou fou, ayant obtenu un résultat pour l'école d'agriculture dans sa capitale provinciale, en a été beaucoup félicité par le gouverneur du Kiangsou, et celui-ci lui a promis de verser annuellement 1.500 taëls pour aider cette école

—Nous avons signalé hier la nouvelle annonçant que la femme d'un nommé Yu Yao-k'ing, cordonnier de Songkiang, avait été tuée par un inconnu etc... Maintenant on nous apprend qu'elle a été vraiment tuée par son mari et que ce dernier a été mis en prison,

— Le 12 courant, dans la ville de Soutcheou une jeune femme habillée avec des vêtements d'homme marchait sur la route; elle a été arrêtée par la Police chinoise. Ayant comparu devant le sous-préfet de Vou-hien, elle a prié sans cesse le mandarin de lui pardonner, avouant qu'elle a suivi son amant et qu'elle portait les habits d'homme pour éviter d'être reconnue.

Elle a été condamnée à la prison.

— M. Vei Tchong-long, mauvais notable de Songkiang-fou qui poussait les habitants à faire des procès, vient d'être privé de sa dignité de sous-préfet et mis en prison.

Tchékiang

— Pendant la quatrième lune (lune courante) d'après leur coutume, toutes les jeunes filles et femmes s'abstiennent de manger de la viande durant un mois dans le but d'éviter les diverses épidémies de l'été.

Kensou

— S.E. Seng yong, vice-roi du Chensi-Kensou, a récemment prié par télégramme le prince Régent de lui faire envoyer quelques officiers très versés dans les affaires militaires de nouvelle méthode afin d'exercer et diriger les soldats de sa province à l'européenne

Koangsi

— M. Li Yeou-gneu, sous-préfet de Hoei-yuen-hien, au Koangsi, vient de faire parvenir au gouverneur de sa province un rapport relatif au mariage du peuple. Voici le résumé de ce rapport:

"Je vous prie de faire essayer une contribution à percevoir sur les gens de peuple qui désirent contracter mariage ;

celui qui se mariera devra en informer le Bureau chargé du mariage et lui demander un papier, preuve de la permission officielle; les personnes de très riche famille paieront trois dollars pour cette pièce; celle de médiocre famille, deux dollars, et les pauvres familles un dollar. Ceux qui voudront prendre une concubine, doivent payer double. Ceux qui, contractant le mariage, ne reçoivent pas ce papier et ne payent pas cette contribution, devront être condamnés et leur mariage ne sera pas approuvé. Je compte maintenant que dans ma sous-préfecture il y a, chaque année, plus de dix-mille personnes qui doivent se marier. Si vous désirez ordonner à toutes les sous-préfectures de s'y conformer, je crois que notre province pourra obtenir annuellement une forte somme, et je crois que cette affaire sera utile à l'Empire."

Amoy

—M. Koh Tao-che, ancien taotai de Tchengkiang, au Kiangsou, transféré à Amoy, a pris possession de son nouveau poste, le 13 juin.

Pékin

— Tous les étudiants chinois, ayant terminé complètement leurs études à l'Etranger et qui viennent de subir avec résultat les examens impériaux à Pékin, pourront être reçus en audience par S. A. I. le prince Régent, après la fête du dragon (22 juin).

— Nous avons à plusieurs reprises signalé la nouvelle annonçant que M. Li Tei-choen a fait secrètement avec des Etrangers un contrat pour l'exploitation des mines de Loan-tcheou, situé au Petcheli; maintenant, on nous apprend que LL. EE. Lou et Cheng viennent d'inviter tous les notables les plus connus du Petcheli à un grand festin où ils les exhortèrent à ne plus protester si fortement contre M. Li Tei-choen. Personne ne comprit quoi que ce fut à cela. (*Sinvanpao*).

—M. Ma Sing-kien, taotai et ingénieur, ainsi que plusieurs mandarins du Petcheli, ont été envoyés en Mandchourie sur la demande de S. E. Sie-liang, vice-roi de Mandchourie.

—Les assistants au Trône et les membres du ministère des Rites vont subir une punition d'après l'avis du prince Régent, car celui-ci étant allé au temple des ancêtres de l'Empereur, ils n'étaient pas à leur poste.

— Le prince Régent aurait dit verbalement aux conseillers de l'Empire ce qui suit : "Tous les vice-rois et gouverneurs des provinces négligent de s'occuper des difficultés et des malheurs du peuple, je les déteste beaucoup." (*Tchonvaijepao.*)

— M. Yang-k'iu, nouvellement nommé ministre de Chine en Belgique, partira de Pékin pour l'Europe après la fête du dragon (22 juin.)

— Le prince Tsai-tse, ministre des Finances, a résolu d'envoyer deux fonctionnaires de Pékin au Kiangsou pour examiner les divers impôts et contributions.

La plupart des articles du code pénal ont été améliorés par des docteurs en droit japonais. Mais de nombreuses autorités des provinces et même de la Cour suprême de l'inspection impériale se moquent de ces nouvelles lois pénales, modifiées par des Japonais. (*Jencheoujepao.*)

Honan

— Lou Tse-tsing, grand marchand de Pékin, ayant volé une grosse somme d'argent, s'est enfui au Honan où il a acheté un poste de mandarin. Mais son vol ayant été découvert, il a été arrêté et renvoyé sous escorte à Pékin.

— Le 14 courant, S. E. Vou Tchong-chi, gouverneur du Honan, a envoyé au prince Régent un rapport pour lui présenter sa démission.

— Dans la ville de Siang-tcheng-hien vient de se produire un important procès; en voici le résumé :

Une jeune femme dont le mari, très riche, est mort depuis deux mois, a été accusée par les frères dudit défunt devant le tribunal du sous-préfet, d'entretenir des relations avec un de ses voisins; elle fut condamnée de ce fait à la prison. Son père et son frère ayant appris cette nouvelle, se sont présentés au sous-préfet pour lui plaider son innocence. Ils ont dit entre autres que la famille du décédé avait fait cette fausse accusation contre la jeune femme dans le but de s'approprier tous les biens du décédé en supprimant la jeune femme etc...

Le mandarin qui avait reçu un don des frères du défunt, n'a pas accepté la pétition du père et du frère de cette jeune femme et au contraire il a fait frapper le frère de cette femme de trois cents coups de bambou. La jeune femme, voyant cela, s'est empressée de se suicider secrètement au tribunal avec un petit ciseau. Deux jours après, son frère est mort également à cause des trop graves blessures que lui avaient faites les coups de bambou.

Maintenant, tous les mandarins de la ville ont grand peur en raison de ces événements ou dit que le malheureux père de la suicidée et du décédé se prépare à se rendre à Pékin pour demander justice (*Chepao*).

Chantong

— Nous avons annoncé que le temple de Confucius installé à K'ieou-veou-hien, a été complètement brûlé ; maintenant, S. E. Toau-fang, vice-roi de Nankin déclare publiquement que cette nouvelle est tout-à-fait fausse.

Kensou

— Un censeur impérial vient d'accuser auprès du Trône S. E. Seng-yong, vice-roi du Chensi-Kensou, d'avoir fait trop tord mention de la famine causée par la sécheresse depuis trois ans dans la province du Kensou.

Le prince Régent en est bien ému et a résolu de remercier ce vice-roi ; il a demandé aux conseillers de l'Empire de lui indiquer un personnage digne de ladite vice-royauté. S. E. Lou Tchoan-ling lui a recommandé M. Tcheng Tch'oen-hien, ancien vice-roi des deux Koang.

— Pour la famine occasionnée par la sécheresse au Kensou, le vice-roi des deux Hou a envoyé au Kensou 5.000 dollars pour venir en aide aux malheureux.

Houpé

—S.E. Tcheng Koei-long, vice-roi des deux Hou, qui est tombé malade depuis 15 jours, vient de présenter sa démission au prince Régent ; mais ce dernier a refusé de l'accepter.

Mandchourie

—S. A. I. le prince Régent aurait déclaré officiellement que M. Seng-yong, vice-roi de la Mandchourie, n'est pas un conservateur, car, dit-il, il a fait tout son possible pour mettre en pratique réelle l'interdiction absolue de l'opium lorsqu'il était à la vice-royauté du Yunnan-Koeitcheou.

—S. E. Tcheng Tei-siuen, nouveau gouverneur de Moukden, va visiter les tombeaux des ancêtres de l'Empereur le 10 courant, puis il ira prendre possession de son poste.

—M. Vou Tsing-ts'ei, taotai de la Police de Moukden, ayant été accusé d'avoir pris pour concubine une chanteuse, a été destitué par le nouveau vice-roi Sieliang.

Kiangsou

— Le 13 juin a eu lieu une réunion générale de tous les nouveaux conseillers du Kiangsou au temple de Confucius à Nankin, ils ont élu le bureau de l'Assemblée :

M. Tchang Ki-che, président.

MM. Kieou Lai-tse et Ma Siang-pei, vice-présidents.

MM. Loei Ki-hing, (lettré célèbre de Songkiang) et Tchong Fou-king sont désignés en même temps secrétaires du conseil provincial.

Chaque grande sous-préfecture devra pyer annuellement cent dollars ; les moyennes sous-préfectures, 80 dollars; et les petites sous-préfectures, 50 dollors; ces revenus seront destinés à subvenir aux divers frais du conseil provincial.

***

CHEMINS DE FER

Chengsi

—M. Gnei Nai-tso, fils de feu ministe, Gni King-Ming, est nommé directeur général du chenin de fer de Si-Tong.

Hounan

—Tous les notables du Hounan ont adressé un télégramme général à S. E. Tchang Tche-tong de ne pas faire l'emprunt à des Etrangers pour la construction de leur ligne ferrée.

Honan

— M. Charignon, ingénieur civil et conseiller du ministère de *Yeou-tchoan-pou*, accompagné de M. Yuen Vei-hou, est arrivé à K'ai-fong [au Honan] pour dresser le tracé et examiner la voie ferrée de K'ai-fong à Siutcheou. [*Sinvanpao*]

Kiangsi

— M. Tcheng San-lie, directeur général du chemin de fer du Kiangsi, a changé les actions de 50 dollars en actions de 5 dollars afin que le peuple puisse prendre des actions de ce chemin de fer plus ais ment.

***

PRESSE

Kiangsou

— Nous avons signalé la nouvelle annonçant que M. Ngai Siao-hia, trésorier général du Nganhoei, a promis une récompense de quatre mille dollars à qui pourrait s'emparer vivant d'un correspondant d'un journal paraissant à Changhaï.

Maintenant, on nous apprend qne ce correspondant est un lettré résidant à Hantcheou (capitale provinciale du Tchékiang), pour le journal du cri du peuple le *Ming-fou-je-pao* dans lequel il y a eu récemment plusieurs nouvelles racontant les maux causés par les mandarins du Tchékiang. Ceux-ci le détestent beaucoup et ont envoyé à Changhai quatre fonctiannaires pour enquêter.

Mais ce journal répond dans son son numéro, disant en résumé:

Si nous publions des fausses nouvelles, nous aurons le droit de les rectifier; si ces nouvelles sont vraies, tous les mandarins du Tchékiang doivent avoir de la reconnaissance à l'égard de notre service; si les fonctionnaires ayant lu ces nouvelles, sont honteux et veulent se venger contre nous, nous croyons qu'ils ne pourront jamais empêcher un journal de parler de leu fautes.

C'est pourquoi nous osons assurer qu'il est inutile de dépenser beaucoup d'argent pour saisir un correspondant de journal, car tous les lettrés et habitants peuvent être nos correspondants.

Profitant de cette occasion, nous désirons dire un mot à tous les mandarins: c'est que nos journaux ont le droit de parler aussi de bonnes administrations de certains fonctionnaires locaux. Tachez donc et nous vous en prions, d'avoir de bonnes administrations pour le peuple. (*Ming-fou-je-pao*)

Kiangsou

—Les autorités de Tchankiang viennent de lancer une proclamation interdisant très sévèrement la vente et l'achat de la revue désignée sous le nom de *Ze-yeou-sing-pao* (nouveau journal de la liberté)paraissant en Amérique et rédigé par des étudiants chinois: l'opinion de cette revue est nettement révolutionnaire et antidynastique

Pékin

—Un journal paraissant à Pékin sous le nom de *Pa-ling-pao* ayant été accusé de publier de fausses nouvelles,nuisibles au peuple, a été suspendu.

***

TROUBLES

Mongolie

— Un chef bien connu des brigands honhouzes de la Mongolie, nommé Tao Che-tao, vient d'occuper les environs de Soulung et prétend s'y faire nommer roi.

De nombreux soldats régaliers de M. Kiang, général du Petcheli, sont expédiés sur les lieux pour l'attaquer; mais ils n'ont pas encore eu le résultat.(*Jentcheoujepao*)

***

NOMINATIONS

Koangtong

—S. E. Kao Eul-K'ien, commissaire impérial chargé de délimiter la frontière entre la Chine et Macao, va être nommé délégué plénipotentaire pour cette charge.

Pékin

— S. E. Liang Ju-hao, ex-taotai de Changhai et actuellement commissaire impérial en Mandchourie, dont S. E. Sie-liang. vice-roi de la Mandchonie, est fort mécontent, va être envoyé à Pékin et nommé assistant au *Oeoupou* (Affaires étangères) car S. E. Liang Toen-gnei, ministre du *Oéoupou*, croit que ce fonctionnaire est très versé dans les affaires diplomatiques.

Pékin

— M. Liang Ju-hao va être désigné assesseur du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) grâce à la recommandation faite au Trône par S. E. Siu Che-tchang, ministre de Yeou-tchoan-pou.

—M. Ye Tchong-tse va être nommé taotai de la Police du Petcheli.

—M. Se Sei-ling est nommé sous-préfet de T'ai-hing-hien,au Kiangsou.

—M. Se Tchao-ki, taotai de Ping-Kiang, en Mandchourie, va être désigné assistant au *Oéoupou* (Affaires étrangères.)

***

AFFAIRES ÉTRANGERES

Kiangsou

—M. Tch'ai Nai-hoan, taotai de Changhai, aurait envoyé une lettre officielle au doyen des consuls étrangers à Changhai, le priant de faire interdire la vente aux Chinois des pistolets et autres armes. (*Sinvanpao*)

Pékin

— Dans le nouveau traité sino-français, il est dit que les fonctionnaires français sont très désireux d'aider la Chine à s'emparer des brigands chinois se cachant en Annam et sur la frontière de la Chine près du Yunnan et du Koangsi et a interdire la publication des journaux et des livres révolutiomaires. (*Jentcheoujepao*)

Chantong

— Les Allemands auraient l'intention d'occuper l'île Tien-hoan, près du Chantong. (*Tchonvaijepao*)

— La Cour supême aurait conféré à un professeur allemand la décoration de la première classe du troisième degré.

Yunnan

— Le gouvernement russe aurait demandé au *Oéoupou* (Affaires étrangèr s) le droit de construction de la ligne ferrée de T'iao-nan-fou jusqu'à Tsitsikar. (*Jentcheoujepao*)

Pékin

—Au sujet de l'emprunt fait avec des Allemands pour la construction de la ligne ferrée Canton-Hankéon, le contrat provisoire a été signé, dit-on, le 6 juin par M. Vang Hiao-jeng, assesseur du *Yeou-tchoan-pou*, M. Kao Ling-fei, examinateur provincial du Houpé, et M. Tcheng Koang-yong, taotai du Houpé et par un dircteur de la banque sino-allemande. (*Senpao*)

Pékin

— M. le ministre d'Amérique à Pékin aurait averti le *Oéoupou* (Affaires étrangères) que,si la Chine a besoin d'argent pour la construction de la ligne ferrée Setchoan-Hankéou, elle doit faire un emprunt avec les Américains d'après le traité sino-américain en 1903.(*Sinvanpao*)

***

OPIUM

Koeitvheou

— Le gouverneur du Koeitcheou. S. E. Boang Hong-su, originaire du Kiangsou, vient d'être accusé auprès du prince Régent d'avoir la négligence pour mettre l'interdiction absolue de l'opium.

Réellement, dit-on, la plupart des mandarins du Koeitcheou fument quand même l'opium. (*Chepao*)

Tchékiang

—S E. Ngai Tchong-ki, trésorier général du Tchékiang, est grand fumeur d'opium, comme l'a déjà publié le *Ming-fou-je-pao* (le cri du peuple paraissant à Changhai). Il est entré dans une grande colère, et a fait arrêter un correspondant de journal, qui réside à Hantcheou, me nous l'avons dit hier.

Chantong

—D'après le renseignement de S. E. Yuen Su-hiong,gouverneur du Chantong, il y a 3.048 mandarins et 55.698 habitants qui ont complètement abandonné leur mauvaise habitude de fumer l'opium; il restes 29.129 hommes qui prennent des médicaments contre leur habitude. (*Chechepao*)

Chansi

— M. Tse-lien, juge provincial du Chansi, fumeur d'opium, non seulement n'est pas renvoyé, mais est nommé encore examinateur provincial dans la même province.

M. Yang-Zu, préfet de T'ai-yuen-fou, qui fume aussi l'opium, n'est pas destitué.

Tchékiang

— De nombreux habitants de Choei-Ang-hien, au Tchékiang, dans le but de s'opposer à l'interdiction de la culture du pavot, se sont mis en grève et menacent de se soulever contre les mandarins locaux; les soldats réguliers de Hantcheou sont expédiés sur les lieux.

***

MARINE

Pékin

—Sur la proposition de S.A.I. le prince Régent, les membres du nouveau ministère de la Marine auront chacun les fonctions suivantes:

S. A. I. le prince Cheou sera nommé président du ministère de la Marine; il s'occupera des navires de Guerre et des armes diverses ainsi que de tous les fonctionnaires.

S. A. I. le prince Tsai-tse sera désigné vice-président de la Marine; il s'occupera des finances de ce ministère.

S. E. T'ie-liang sera nommé ministre de la Marine; il s'occupera des marins et de leurs règlements.

S. E. Sha Tcheng-ping sera désigné vice-ministre de la Marine; il aura le droit de s'occuper des docks et des arsenaux. (*Ientcheoujepao*).

Nouvelles locales

TEMPERATURE CENTIGRADE

1908	1909
10 juin 1908	10 Juin 1909
Mini. 17,0	14,5
Max. 24,1	24,7
Moy. 20,55	19,60
11 Juin 1908	11 Juin 1909
Mini. 19.9	19.6
Max. 28.1	24.7
Moy. 24 00	22.15
11 Juin 1908	11 Juin 1909
Mini, 18 6	15,5
Max, 27,3	24,0
Moy, 22,95	19,75
14 Juin 1908	14 Juin 1909
Mini. 18,4	1,92
Max, 28,4	22,2
Moy, 23,40	20,70
15 Juin 1908	15 Juin 1909
Mini, 19,8	18,3
Max, 28,4	26,2
Moy, 24,10	22,25
16 Juin 1908	16 Juin 1909
Mini, 19,2	17,5
Max, 29,3	28,4
Moy, 24,25	22,95

Villegiature. — Mme Permezel est partie par la malle française pour une villégiature de quelques mois au Japon.

De passage. — Sont descendus à l'*Hôtel des Colonies*, de passage en notre ville :

le capitaine Bertrand et sa femme, venant de Pékin ; le capitaine Maurice, venant de Tientsin.

Arrivee prochaine. — S E. Tang Chao-yi, commissaire chinois envoyé aux Etats-Unis et en Europe, est attendu ici samedi par vapeur *Yorck*, de retour de son voyage.

L'usage du tabac chez les indigenes.—Les autorités chinoises, ainsi que les médecins, viennent de lancer une proclamation, interdisant à tous les enfants au-dessous de seize ans de fumer la cigarette.

Pour la marine autrichienne. — L'Autriche voulant aussi avoir une marine puissante, le consul-général d'Autriche à Changhaï a lancé une circulaire aux sujets autrichiens, leur demandant de souscrire pour aider le gouvernement à la construction de nouveaux bateaux.

Le nouveau sous-prefet de Changhai. — M. Tien Pao-yong, nouveau sous-préfet de Changhai-hien, est parti hier pour Songkiang où il rendra sa visite à M. Ts'ie-yang, préfet de Songkiang-fou, son supérieur.

Promotion.—Le "Municipal Council" a reçu hier notification que le major Barnes, commandant du S. V. C., a été promu sur place lieutenant colonel. On ne peut qu'applaudir à cette promotion du chef du "Shanghai Volunteer Corps".

Navigation. — On annonce l'ouverture à la navigation, pour le 1 Juillet, du nouveau canal de Gough Island. Rappelons qu'en souvenir du premier navire qui le passa, l'*Astraea*, croiseur anglais, ce canal portera le nom de "Astraea Channel".

Courrier retarde. — Le vapeur *Devanha* apportant la malle anglaise, qui devait arriver normalement samedi soir, n'est arrivé que hier matin à dix heures. Ce retard qui commençait à causer quelques inquiétudes, a été causé par le brouillard intense que le vapeur a rencontré depuis Hongkong.

Capture. — Hier, la police internationale a procédé à l'arrestation d'un chinois inculpé d'un assassinat à Poutong le mois dernier. A la suite de ce meurtre, quatre chinois ont été arrêtés et le cinquième le chef de la bande, l'a été hier à Yangtzepoo. Il a été remis aux autorités chinoises.

Eclipse de soleil partielle. — L'observatoire de Zikawei nous fait parvenir la note suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer : —

On rappelle que — si le temps le permet, ce qui malheureusement devient fort improbable une éclipse partielle de Soleil sera observable à Changhaï vendredi prochain, 18 juin, quelques minutes après le lever du Soleil.

	à Zikawei	à Pékin
Lever du Soleil	4h 51m	4h 46m
Premier contact	5h 1m, 9	5h 9m, 8
Maximum	5h 47, 1	6h 0, 7
Dernier contact	6h 35, 6	6h 55, 5
Dimension en prenant le Soleil pour unité	0,433	0,633

Le Nouveau vice-roi du Yunnan Koeitcheou— S. E. Li King-chi, nouveau vice-roi du Yunnan-Koeicheou, et neveu de feu le ministre Li Hong-tchang est arrivé à Changhaï, le 13 courant après midi.

Il est descendu dans la famille de M. Li King-fang (Lord Li), Elgin Road.

On dit qu'il partira bientôt pour le Yunnan comme vient de le lui ordonner très sévèrement le prince Régent.

Les portes de la cite chinoise.— Sur la proposition du taotai de Changhaï, le vice-roi Toan Fang a autorisé l'enlèvement immédiat de deux portes de la cité chinoise. Les travaux commenceront sous peu pour l'enlèvement des petites portes de l'Ouest et du Nord. Une partie des murs de la cité va être aussi enlevée, ce qui en facilitera l'accès, aussi bien aux européens visiteurs, qu'aux nombreux chinois qui entrent et sortent journellement.

Marins en bordee.— Samedi soir, 12 courant, vers 7 h. 30 du soir, deux marins de la canonnière américaine *Wilmington* ont donné fort à faire à la police. Ivres et causant du désordre, un agent de police indigène voulut les emmener au poste de police, mais mal lui en prit, car il reçut force horions, eut ses habits déchirés et allait passer un mauvais quart d'heure, quand des agents européens accoururent à son secours.

Les deux matelots décampèrent et se refugièrent dans une maison de Yuhang road, puis sur les toits de la maison, d'où ils purent enfin être délogés par les sergents de police Young et McKenzie et emmenés au poste de police.

Ils ont comparu hier, 14 Juin, devant la Cour Consulaire américaine en même temps qu'un civil qui leur avait prêté main forte dans leur lutte contre la police. Le civil fut mis en liberté sous caution de 50 dollars. L'agent chinois qui est à l'hôpital St. Luke est assez fortement contusionné.

COUR MIXTE FRANÇAISE

Vendredi 11 Juin, à la Cour mixte française devant M. Nie Tchong-chi juge, et M. Point, vice-consul au Consulat de France, comme assesseur, sont venues successivement les affaires suivantes :

Coupables	Motifs des poursuites	Condamnations
Un chinois	Patron de la maison incendiée No 203 rue du Consulat	Tls.: 1400 d'amende
" "	Patron de la maison incendiée No 1 cité 5 rue Petit	Taëls 300, d'amende
Une femme	Patronne de la maison incendiée No 409 rue du Consulat	Tls.: 300, d'amende
Un chinois	Employé de la dite maison	1 an de prison
" "	Pour commencement d'incendie	10 taëls d'amende
" "	Patron de la maison incendiée No 376 rue du Consulat	100 taëls d'amende
Une femme	Patronne de la maison incendiée No 89 Cité 101 rue Millot	Relâché à la Cour
Un chinois	Vol de différents objets à bord des bateaux	1 m. de cangue et 6 m. de prison
" "	Vol de 2 vêtements en coton	1 semaine de prison
" "	Vol d'une épingle en or sur la tête d'une femme	1 m. de cangue et 6 m. de prison
" "	Vol de 2 parapluies en coton	1 semaine de prison
" "	Transport de 75 livres de veau avarié et non estampillé	Peut sortir sous caution
" "	Mafoo, accident de tramway	Libre
" "	Prisonnier, tentative d'évasion	Remis à la prochaine Cour
" "	Garant d'un bonze en fuite pour incendie	Attendre
" "	Impliqué dans la dite affaire	do

Depart.—Mme et M. Galempoix, ingénieur français, attaché aux travaux du Wangpou, sont partis hier, 12 Juin, en congé par transsibérien. Nos meilleurs souhaits de bon voyage et d'heureux séjour dans la mère patrie.

Nouveau Fonctionnaire. — Nous apprenons que le major Menzie de l'armée anglaise, a été chargé par le viceroi Toan Fang d'organiser la police indigène de Changhaï. Il va prendre sous peu possession de son poste.

Suite d'une banqueroute. — M. Momei, préfet en titre et fils d'un ancien sous-préfet du Changhaï, gros actionnaire de la banque *Yuen-yuen*, qui ferma ses portes l'an dernier, vient d'être arrêté à Soutcheou par ordre du taotai de Changhaï. On dit qu'il doit à cette banque une somme de 25.000 taëls.

Le Lac Tsing-yang-kang ferme aux Etrangers. — S. E. Toan-fang, vice-roi de Nankin, vient d'envoyer l'ordre au taotai de Changhaï de prier le doyen des consuls étrangers à Changhaï d'interdire à leurs nationaux de laisser naviguer sur le lac Tsing-yang-kang: ce lac n'étant pas encore ouvert au commerce international.

Contre le jeu. — M. Hutchinson, sujet américain, qui fut trouvé parmi les joueurs, lors de la descente de police faite le 5 juin au No. 68, North Szechuen road a comparu le 11 juin devant la cour consulaire américaine. Avec une sévère admonestation, M. Hutchinson a été condamné à cinq dollars d'amende.

Mauvais temps, pas de sports. —Le "Public Recreation Ground" n'a pas vu hier les matchs habituels du samedi. Le terrain est en effet absolument détrempé par les pluies continuelles et tout sport est impossible. Quand la pluie va-t-elle cesser? Il nous semble que c'est très suffisant comme cela, quoique ce ne soit pas l'avis du prince régent qui envoie encore faire des offrandes aux esprits de la pluie. A Changhaï tout au moins, nous en avons assez.

Les serpents a Changhai. — Le quartier de Whangpao road était qu'un mis en émoi l'autre soir par l'annonce serpent de trois ou quatre pieds se promenait dans les Jardins des maisons européennes. Une battue fut organisée, mais le serpent né malin se cachait et ce ne fut qu'au bout d'un certain temps qu'il put être découvert et occis.

C'était d'ailleurs le deuxième échantillon, car il y environ une semaine un autre reptile de plus de six pieds long avait été capturé dans le même quartier.

De retour.—M. Georges Delmas, est rentré samedi soir, 12 Juin par vapeur *Hsinshi*, d'un voyage d'affaires à Pékin et Tientsin, dont il est satisfait.

***

Nous avons le plaisir d'apprendre le retour de M. Toche, rentré hier matin, via transsibérien, d'un congé d'environ 4 mois en France.

La Telegraphie ssns fil et les Chinois.—S. E. Tch'ai Nai-hoang, taotai de Changhaï, suivant l'ordre du vice-roi de Nankin, continue à réclamer auprès du Consul général d'Angleterre à Changhaï, relativement aux appareils de télégraphie sans fil installés au *Palace Hotel*. Les autorités chinoises voudraient la suppression de ce mode de communication, contraire à la loi chinoise, paraît-il.

Moutrie's Hall.—Les Royal Entertainers, la troupe de cet établissement continuent à conquérir la faveur du public. Miss Wallace en particulier est chaque soir chaleureusement applaudie. On annonce que l'excellente artiste va, à l'expiration de son engagement, se marier avec le cap. P. A. Miller, secrétaire de la M. M. O. A.

L'annonce du mariage a été faite avant-hier et les deux futurs époux félicités chaleureusement par leurs nombreux amis.

Presse chinoise. — Quatre fonctionnaires du Tchékiang, envoyés par S.E. Ngni Siao-hia, trésorier général du Tchékiang, sont arrivés à Changhaï. Ils sont chargés de s'informer de l'adresse du correspondant ningponais du journal *Ming-fou-je-pao* (le Cri du Peuple). Ce journal a publié, ces jours-ci, la nouvelle annonçant que de nombreux mandarins du Tchékiang fument encore l'opium et négligent d'exécuter les ordres du prince Régent.

Les délégués du Tchékiang ont publié un avis exhortant les habitants à les aider à rechercher ce correspondant; ils promettent en outre 500 dollars à qui pourra leur donner sa véritable adresse.

La monnaie de Hongkong.— S. E. le gouverneur de Hongkong a pris en considération l'introduction dans cette colonie des billets émis par le gouvernements sur les mêmes données que ceux émis par les établissements des Détroits.

Le sujet avait déjà été pris en considération en 1899. A cette époque, le gouvernement avait décidé d'attendre le résultat de l'expérience faite dans les Détroits. L'opinion de la Chambre de commerce de Hongkong ayant été sollicitée, le comité a décidé de demander au gouvernement les détails du projet surtout sur les points suivants, les plus importants :

1—Lignes générales que l'on se propose d'adopter.

2—Arrangements pour changer les dollars en billets et vice-versa.

3—Sur quoi est basée le bénéfice que retirerait le colonie de cette émission.

Nouveau Cinematographe.—Les cinématographes poussent comme des champignons. Un de ces établissements qui va être ouvert incessamment route Ferguson et qui est installé par M. Joanan promet d'être un modèle du genre. Films tout nouveaux, changés tous les jours, en feront une attraction de tout premier ordre. A côté du cinématographe seront d'autres attractions qui ne manqueront pas d'attirer un nombreux public dans ce coin de grand air et de verdure

---

Telegraphie sans fil. — On se souvient des protestations faites par le taotai de Changhaï contre l'installation, par le Palace Hotel, d'appareils de télégraphie sans fil. Le bruit avait couru du règlement de cette contestation. C'était inexact, aucune solution n'ayant été donnée à l'affaire actuellement pendante à Pékin. Mais il est probable qu'un règlement satisfaisant interviendra, ces appareils ne causant aucun tort aux télégraphes chinois.

M. Tcheng-Pie à Changhai. — M. Tcheng-pie, ministre destitué du *Yeou-tchoan-pou* (Postes et Voies) ayant été chassé par ses compatriotes de Foutcheou, au Foukien et qui réside maintenant à Hangkéou, vient de demander à plusieurs de ses amis intimes d'acheter secrètement pour lui plus de 30 mow de terrains dans les environs de la concession internationale de Changhaï pour en faire sa propriété.

Il a déjà versé une forte somme d'argent à ce sujet, mais l'affaire est néanmoins tenue très secrète.

Interdiction des jardins de nuit — M. Gnei Chan-ki, mandarin résidant à Ousong, vient de présenter au taotai de Changhai une pétition officielle pour le prier de faire interdire l'été l'ouverture de jardins de nuit, parce que très nuisibles aux mœurs et à l'hygiène du peuple. Pendant la nuit, jeunes gens et jeunes filles ou jeunes femmes se rendent à ces jardins pour s'amuser.

Ce mandarin raconte que dans son district on a ouvert un jardin de nuit, nommé Lieou-yuen, dont l'inauguration a eu lieu le 5 juin; il assure que la moralité publique aura beaucoup à souffrir de l'ouverture de ce jardin.

Notre attache commercial. — Nous apprenons que M. Cruppi, ministre du commerce, s'est entretenu à plusieurs reprises avec M. Pila, consul de France, notre attaché commercial pour l'Extrême-Orient actuellement en congé à Paris. M. Pila, avant de se rendre au Japon et en Chine, doit se mettre directement en rapport à Paris et en France avec les négociants intéressés ; il a donné à l'Office national du commerce extérieur, 3 rue Feydeau, deux réceptions les 12 et 13 mai courant de 2 h. à 4 h.

M. Pila sera sans doute appelé à faire à la chambre de commerce de Paris, une conférence pratique sur l'objet de sa

mission dans les pays d'Extrême-Oriene où il a exercé des fonctions consulaires. Le ministre du commerce assistera à cette conférence.

Nouvelles Diplomatiques et Consulaires.—Nous avons déjà dit que la nomination de M. Kahn, consul de France à Canton, comme comme consul à Tientsin, était imminente.

On annonce que M. Claudel, le titulaire actuel de ce poste, serait probablement désigné pour Prague et qu'il quittera Tientsin vers septembre prochain.

— D'autre part, on annonce aussi que le prince de Béarn, dont nous avons publié dernièrement la nomination comme secrétaire d'ambassade à Pékin, viendrait rejoindre son poste en août prochain.

Notes Financieres. — Le rapport annuel pour l'année 1908 de la "New-York Life Insurance Co" vient d'être publié.

Il montre un crédit se montant à $ 551.287.670,76 ; un revenu de $ 102.435.994,29.

Les débours en 1908 se montént à $ 102.435.994,29.

Durant l'année le montant des primes de décès, payées par la compagnie, se monte à plus de 22 millions de dollars et celui des primes à terme à plus de $ 27,000,000. Durant l'année, la compagnie a payé à ses assurés en dividendes plus de $ 6.000.000.

Au 31 Xbre. 1908, la compagnie a payé $ 426.697.068 pour décès et rachats de polices; $ 109.151.733 en dotations et annuités, et $ 101.319.150 en primes, faisant un total général de $ 637.157.951: tous ces paiements faits pour le bénéfice des assurés. Le total des crédits se monte à $ 557.286.670.

Tous ces chiffres s'entendent en dollars or.

Coups et blessures. — Jeudi matin un Européen — de nationalité hellène, nous dit-on —s'est vu interpellé d'assez vive façon par un Chinois dans la rue du Consulat. L'indigène même, paraît-il, joignant le geste à la parole, aurait porté la main sur l'Européen. Celui-ci furieux, n'aurait pas hésité à lui envoyer à la tête une bouteille qu'il tenait à la main: une assez violente bataille s'ensuivit, du fait des spectateurs qui s'en mêlèrent.

Le Chinois est grièvement blessé, il aurait l'artère temporale coupée. Quant à l'Européen, il serait, lui aussi, assez mal en point.

Le Krach de la Shun Nee Savings Bank.—Nous apprenons, en dernière heure, que M. Philippe Delmas, Avocat, un des Directeurs du "Chinese Auvergnate Syndicate Ld" est sur le point de traiter avec le Taotai de Changhaï pour le remboursement des billets émis par la "Shun Nee Savings bank", située North Honan Road et qui vient de fermer ses portes.

Les billets en circulation dépassent la somme de 250.000 Taëls.

Voulant faire preuve de l'intérêt que portent les Français mauonde chinois, et en vue de sauver le crédit des banques indigènes locales, nos compatriotes, sollicités par plusieurs gros négociants, sont décidés à prêter leur concours financier, dans cette pénible circonstance, a la banque Shun Nee.

Mariage.— Nous recevons de nouveaux détails sur le mariage de Me d'Auxion de Ruffé avec Melle Morel.

La cérémonie, qui a été des plus brillantes, a été célébrée le 25 mai à la mairie du 7ème arrondissement ; puis le 27 mai, à l'église St Thomas d'Aquin, au milieu d'une affluence considérable d'invités et de personnages officiels.

Les témoins de la mariée étaient: M. Le Bret, sénateur, officier de la Légion d'honneur, ancien garde des sceaux, et M. Boudenoot, sénateur, officier de la Légion d'honneur, président de la Commission du budget.

Les témoins de Me d'Auxion de Ruffé étaient ses anciens chefs, alors qu'il était magistrat en Indo-Chine:

M. Dubreuil, conseiller à la Cour d'appel de Paris, précédemment Procureur général en Indo-Chine, et M. Charles Hardouin, Consul général de France, officier de la Légion d'Honneur, ancien chef du cabinet de M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine.

Les regates de Henli. — Comme tous les ans, le taotai et les notables de Henli protestent contre les régates annuelles données par le "Shanghai Rowing Club". Et comme le fait remarquer justement notre confrère le *China Gazette* cette opposition vient juste au moment où la communauté européenne de Changhaï souscrit en masse pour aider à l'organisation d'un terrain de recréation pour les chinois. Ceci n'a rien de surprenant avec la mentalité chinoise qui ne connait pas la reconnaissance et accepte les bienfaits comme une chose due, sans qu'il puisse être question de réciprocité

Pour ce qui est des régates à Henli, cette ville se trouvant à moins de 30 milles de deux ports à traité, il semble bien que l'on puisse se passer de l'autorisation des mandarins locaux.

Banquiers Chinois.—Nous avons inséré en son temps la nouvelle de la faillite de la banque chinoise Sing Yih. Le directeur de cette banque, Yin Kouh Tchong, ne serait autre que le Chinois qui l'an dernier préconisait le boycottage de la "Hongkong and Shanghai Bank" et qui demandait à ses compatriotes d'en refuser les billets.

Les billets de banque, émis par la banque Sing Yih, se montent au chiffre de six cent mille taëls, alors que le capital de cette banque n'était que de trois cent mille taëls. La mesure prise par les autorités en saisissant les immeubles de la banque est approuvée par les chinois commerçants et on espère que le paiement des billets sera assuré par les autorités chinoises qui ont autorisé l'émission sans aucune enquête sur la stabilité de la banque et l'existence d'une réserve monétaire.

Malheureusement cette banque n'est pas la seule daue ce cas et la même remarque peut être faite pour nombre d'autres. La Chine a le monopole de ces sortes d'opérations nttl'équivredoaat n'existe dans aucun ysal. uenp

Great Northern Telegraph Cy.— La réunion générale de cette compagnie a été tenue à Copenhague le 24 Avril et le président du conseil d'administraministration, M. le Commodore E. Suensoir, *D. R. N.* a dit entre, autres, lorsqu'il rendit compte des travaux exécutés en 1908:

" Au cours de l'année écoulée, nos câbles ont eu plus d'interruptions qu'ils n'en ont habituellement : nous n'en avons pas compté moins de vingt-quatre sur les onze cables d'Europe et de dix sur les six câbles d'Extrême Orient, et encore nous ne comptons pas les cinq interruptions qui furent nécessitées par les importants renouvellements de câbles de types plus lourds entre Hongkong, Changhaï et et Nagasaki.

" Nous avons plaisir de pouvoir constater que le service par Vladivostock et Kiachta, qui fait correspondre les câbles de la compagnie en Europe avec ceux d'Extrême-Orient, n'avait jamais atteint un chiffre aussi élevé que celui de l'année dernière.

" Les négociations en Extrême-Orient, entamées en 1907, n'ont pas fait grands progrès en 1908. Elles ont été portées à la Conférence de Lisbonne. mais il n'en est sorti aucun résultat. Le départ prématuré d'Europe des délégués japonais empêcha la continuations des négociations entamées en Europe en sorte que nous attendons la décision du Gouvernement impérial japonais,

" Les délégués du Télégraphe impérial chinois qui, pour la première fois, étaient représentés à une Conférence de télégraphie, nous ont honoré d'une visite à Copenhague en Juin dernier à l'entière satisfaction des deux parties. Le système télégraphique terrestre des Chinois qui fut d'abord la propriété d'une compagnie privée, bien qu'appelée administration gouvernementale, a, dans le cours de l'année, été complètement transférée sous l'autorité du Gouvernement chinois, ce dernier ayant acheté la totalité des actions.

Les comptes et balances ont été passés et M. P. Vedel, *D.C.L.*, le directeur se retirant, fut nommé à nouveau directeur de la nouvelle administration.

Institut International.—Mardi 15 Juin, dans l'après-midi, l'assemblée semi-annuelle des membres de l'Institut International a eu lieu à la résidence de M. Gilbert Reid, directeur.

M. Alexandre Mac Leod présidait. Etaient aussi présents MM. Gilbert Reid W. D. Little, T. R. Jernigan, Dr. Timothy Richard, le Rév. C. E. Darwent,

D. Siffert, le Dr. Amos P. Wilder, J. N. Jameson, G. E. Tucker, J. M. Young Col. R. Walter, M. Fujisi. Chu Pao-san, Chon Chiu-chen, Yen Tsze-chu Chao Chin-shui, et Shen Shekwan

S. E. Sheng Kung-pao, trésorier provincial, et M. le taotai de Changha s'étaient excusés.

M. G. Reid lit le rapport et donne connaissance des comptes en chinois.

M. Mac Leod fait ensuite en anglais l'exposé de la situation morale et financière de l'Institut.

Puis on procède à l'acception des comptes.

M. G. R. Tucker propose que des remerciements soient votés à M. H. R. Kinnear pour le concours gracieusement apporté dans l'établissement et la surveillance de ces comptes.

D'autres remerciements sont votés pour M. W. G. Low de New York qui vient encore d'envoyer $ or 1.000.— à l'Institut ce qui porte ses dons à $ or 8.325.—

M. Gilbert Reid propose et M. Timothy Richard soutient sa proposition d'aller à Pékin aux prochaines vacances dans le but d'exposer aux hauts fonctionnaires de Pékin ce qui s'est fait à l'Institut International de de Changhaï depuis son déplacement en 1902.

La motion est acceptée et votée.

M. D. Siffert propose l'élection du Comité Consultatif composé de MM.Amos P. Wilder, Rufus H. Thayer, H. E. R. Hunter, H. Figge, Mr. Speelmann, C. H. Blake, et von Schab.

Soutenue par M. Fujisi le motion est votée.

Sur proposition de M. J. N. Jameson, soutenue par M. W. D. Little,sont élus au Comité exécutif : MM. Taotai Y. C. Tong Mr. Mr. O. Struckmeyer, Mr. M. Fujisi Mr. Peccorini et Mr. E. C. Pearce.

Après un vote de félicitation à M.M. G. Reid et Mac Leod, la séance est levée.

Deplacements.—M.Amos P. Wilder, consul général des Etats-Unis à Changhaï, partira pour l'Amérique le 3 Juillet par vapeur *Korea*. M. Wilder compte être absent cinq ou six mois.

***

MM. Berthoz et Vernon sont partis samedi, 12 Juin, pour Hongkong, en voyage d'affaires.

***

M. Menier,voyageur de commerce est parti hier soir pour le nord de la Chine Il sera absent environ un mois et demi et reviendra à Changhaï.

***

M. W. E. Leveson, secrétaire du Mumicipal Council,est parti hier soir pour Pékin. Son absence sera d'environ deux mois.

Cirque Harmston.—Cet établissement annonce ses six dernières représentations. Ce soir grand concours d'équitation pour amateurs. Mercredi et samedi, 16 et 19 Juin, grandes matinées enfantines. Chaque enfant recevra deux numéros de tombolas pour lesquelles de fort jolis lots seront offerts.

***

La matinée et le soirée d'hier,16 Juin, ont été pour le cirque Harmston l'occasion de deux succès de plus. Les excellents clowns Pimple et Roberto ont fait la joie des enfants, impatients toutefois de gagner les beaux lots que la tombola leur destinait.

Vendredi, 19 Juin, représentation au bénéfice de Melle Abs, et des clowns Pimple et Roberto. Melle Abs, la femme hercule, dont la force n'est pas sans causer quelque étonnement, soulèvera cette occasion quatre chevaux. Les deux excellents clowns produiront un numéro inédit et original qu'ils appelant "les Poupées" et qui fera la joie de l'assistance.

Samedi, dernière matinée avec tombola. Ajoutons que le cirque ne donnera plus que quatre représentations en soirée.

Troupe d'operette Bandmann.—M. James F. Younge, un des directeurs de la troupe d opérette Bandmann est arrivé hier par *Devanha*. La saison de cette troupe commencera lundi,21 Juin, avec la célèbre opérette "The Gay Gordons." La location sera ouverte à partir de mercredi matin chez Moutrie et Co. Nous donnerons ultérieurement le programme de la saison.

***

Lundi, 21 Juin, auront lieu les débuts de la troupe d'opérette Bandmann avec "The Gay Gordons", opérette qui eut à Londre le plus vif succès. La fameuse compagnie nous revient avec, dit-on, les meilleurs artistes, mais ne fera qu'un court séjour parmi nous. Nous donnons le programme à la partie annonces.

Deces.—Nous avons le regret d'apprendre le décès survenu hier, 11 Juin, à 4h. 20 du matin, de M. Alfred John Flaherty,viceconsul, d'Angleterre à Changhaï. Le défunt qui est mort des suites de l'appendicite était âgé de trente et un ans. Depuis 1898 M. Floherty était en Chine; il se trouvait à Pékin en 1900 au moment de la révolte des boxers. L'enterrement aura lieu ce matin à 9 h. 30 au cimetière de Bubbling Well et sera précédé d'une messe à 8 h.à l'église Saint Joseph.

***

Hier, 12 Juin,à l'église St. Joseph ont eu lieu les obsèques de M. John Flaherty, vice-consul l'Angleterre, dont nous avions annoncé le décès. Le cercueil,recouvert du drapeau anglais,fut porté à bras du corbillard au catafalque, dressé dans l'église, par six fonctionnaires du consulat d'Angleterre Tout le corps consulaire était présent à la cérémonie, ainsi que plusieurs mandarins chinois. De nombreuses couronnes,envoyées par les divers consulats,garnissaient le corbillard. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bubling Well. Le deuil était conduit par Sir Pelham Warren,consul général d'Angleterre.

Accidents.—Un ouvrier peintre indigène qui travaillait au marché de Hongkew est tombé hier, 15 courant, d'une assez grande hauteur sur le sol. Il a été relevé avec une jambe cassée et a dû être transporté à l'hôpital.

***

Dimanche, 13 juin, vers 11 h. 30 du matin, une maison de thé située rue de Weikwei s'est subitement écroulée. Huit ou dix chinois ont été plus ou moins contusionnés et ont dû être transportés à l'hôpital. La cause de cet accident serait due à la rupture de la poutre maîtresse de l'immeuble qui provoqua un affaissement des murs. Fort heureusement la maison était presque vide et aucun consommateur ne se trouvait au premier étage. Sans cette circonstance il est probable qu'il y aurait eu beaucoup plus de victimes.

***

Peu après l'arrivée de vapeur *Chingnt*, le 13 juin, plusieurs matelots voulurent prendre un bain, mais un d'eux, entraîné par le courant se noya. Le corps ne fut retrouvé que quelques heures après et les autorités indigènes avisées.

Incendies.— Comme nos lecteurs peuvent le voir par le tableau ci-près la Cour Mixte française a fait, en son audience du 11 Juin, une ample distribution d'amendes de montants variés formant un total de Tls. : 2000. — et même de prison.

Espérons que ces fermes et énergiques exemples calmeront ... ou plutôt engageront ces excellents Chinois à être plus circonspects à l'avenir et à prendre les précautions nécessaires, voire même les plus élémentaires, pour éviter les incendies qui ont eu, à un moment donné, une fréquence des plus déconcertantes.

***

Trois incendies, dimanche 13 Juin,sur la Concession internationale.

Vers 1 hre ½ du matin, l'alarme était donnée au poste de police de l'Ouest à Hongkew : le feu venait de se déclarer dans la cuisine d'une maison chinoise située au No 725 de Kansu road. La brigade d'incendie n'eut pas intervenir, car. en moins d'une demi-heure, le feu put être éteint par la Police. Néanmoins la maison et ce qu'elle contenait ont supporté quelques dégâts.

***

A 8 hres ¼, le soir, autre alerte au poste de Police de Louza : le feu éclatait dans une maison chinoise,située auprès de la jonction de Chefoo et Chekiang roads. C'est une lampe à pétrole renversée dans une des pièces du rez-de-chaussée,qui fut cause du sinistre. Là encore la police, aidée des habitants, parvint à arrêter les flammes, sans qu'il qu'il soit nécessaire de faire appel aux pompiers volontaires.

***

Ce feu venait à peine d'être terminé qu'un second se déclarait, district de Sinza, dans un magasin situé au No 194 Sinza road, dans une pièce du premier étage. Les flammes, activées par la

brise, ne tardèrent pas à gagner les immeubles environnants et, avant que la Brigade d'incendie ne soit sur les lieux, cinq maisons étaient déjà enveloppées de flammes sans qu'il y ait possibilité de les sauver.

La Brigade dut borner ses efforts à préserver les maisons d'alentour: les Nos 194 à 198 de Sinza road ont été détruits, le No 103 endommagé par le feu et l'eau. Grâce aux efforts des pompiers volontaires les dégâts se bornèrent là.

A 10 hres tout danger était conjuré et les pompiers purent se retirer.

Pompiers volontaires français

Reunion generale anuuelle

Hier, à 5 hres ½, a eu lieu dans la Salle des Fêtes de la Mairie, la réunion générale annuelle des Pompiers volontaires français.

M. M. Chapeaux, capitaine, constate les améliorations constantes qui ont été apportées dans la Compagnie depuis la dernière réunion générale de Mars 1908, il remercie la Municipalité française, qui a fortement contribué par son amabilité à créer cet excellent état de choses et enfin il félicite les pompiers volontaires pour leur zèle, leur conduite au feu et leur bonne discipline.

M. Boissezon, secrétaire, lit ensuite le compte-rendu de la séance de l'année dernière.

M. A. Berthet, capitaine démissionnaire, est aujourd'hui capitaine honoraire de la compagnie.

Les compagnies *Union* et *Urbaine*, respectivement représentées à Changhai par M. Ferrand et MM. Racine et Ackermann, sont membres honoraires de la compagnie et ont versé chacune taëls: 100.

Les comptes sont lus et approuvés

M. M. Chapeaux déclare ensuite que les coupes, attribuées aux pompiers volontaires qui ont le plus de présences aux exercices et incendies, seront distribuées le 14 Juillet au "*Torrent*" après la réception au Consulat. Il en proclame les bénéficiaires, ce sont MM.:

1. — Gélis, coupe de la Municipalité.
2. — Dantin, coupe du capitaine.
3. — Bochecciampi, coupe du premier lieutenant.

Il expose que sur 59 bouches de 100 m/m, il y en a 47 posées.

Puis la parole est à M. H. Madier, premier lieutenant, président du Conseil d'Administration municipale, il expose que, devant, avant la prochaine réunion annuelle, partir en France, il préfère remettre dès aujourd'hui sa démission pour qu'il soit procédé à son remplacement.

M. M. Chapeaux remercie chaudement M. H. Madier du dévoué concours qu'il a toujours apporté à la Compagnie, concours qui fut particulièrement appréciable en raison de sa situation de membre du Conseil d'administration municipale. M. H. Madier répond qu'il l'a toujours apporté de grand cœur et qu'il est encore prêt à le continuer.

Le capitaine fait donc procéder au remplacement du premier lieutenant.

M. A. Rozier, second lieutenant, est élu à l'unanimité.

Le résultat du scrutin pour les fonctions de second lieutenant est le suivant MM.:

Muguet, 10 voix
Dantin, 8 voix

M. Muguet se lève et remercie ses camarades, il leur expose que devant, lui aussi, prochainement rentrer en France, il ne veut pas accepter ce poste d'officier. Il se retire en faveur de M. Dantin.

La nomination de M. Dantin, comme second lieutenant, est votée à l'unanimité.

M. H. Madier, président du Conseil d'Administration Municipale, est élu ensuite membre du Comité de ballottage jusqu'à son départ.

Après quelques observations, faites de part et d'autre, M. M. Chapeaux, capitaine, lève la séance.

***

L'effectif de la Compagnie des pompiers volontaires francais se trouve donc aujourd'hui ainsi composé:

MM. M. Chapeaux, capitaine.
A. Rozier, premier lieutenant.
J. Dantin, second lieutenant.
C. Boissezon, secrétaire.
H. Madier, membre du Comité de ballottage.

Membres: MM. A. Muguet.— J. Denné.— J. Madier. — L. Bochecciampe.— J. Gélis.— L. Basset.— E. Pinguet.— R. de Préville.—J. B. Audigier.—A. Chapeaux. — E. Cons. C.L.-Delahays. — Jaubert.—Kahn.— Le Bris.

***

M. M. Chapeaux, capitaine de la compagnie des pompiers volontaires français, à la réunion générale annuelle de lundi dernier, faisait allusion aux constantes améliorations qui ont été apportées non seulement au service, mais encore au matériel d'incendie de notre concession.

L'une de ces améliorations, et non des moindres, va trouver son application dans les incendies prochains.

A la suite d'une commande faite à Paris un nouveau matériel vient d'arriser, il comprend:

20 longueurs de tuyaux en caoutchanc avec raccords symétriques.

10 petites lances à robinets avec jet ordinaire et jet en nappe.

6 divisions à un robinet pour deux lances à robinet.

La nouveauté qu'apporte à Changhaï ce matériel réside surtout dans le raccord symétrique qui permet, grâce à une rampe hélicoïdale. de fixer des plus rapidement la lance sur le tuyau en caoutchouc, ou le raccordement de ceux-ci entre eux ou sur les divisions à robinet.

Surtout à Changhaï ce matériel sera particulièrement appréciable autant par sa flexibilité que grâce à la facilité avec lequel il peut être manié.

Les manches en toile amèneront l'eau au bas de l'immeuble incendié, on greffera sur elles une division à robinet sur laquelle viendront se raccorder les tuyaux en caoutchouc qui alimenteront deux lances à robinets.

Et si l on se souvient que, sur les bouches de 100 m/m, on peut déjà fixer une *retenue* qui donne deux prises d'eau en réalité, il sera facile de se rendre compte que sur une seule bouche de 100 m/m, grâce à cette *retenue*, et à deux *divisions* à robinet greffées sur les manches alimentées par la *retenue* on pourra mettre en batterie quatre lances à robinet.

Chambre de Commerce de Changhai

SÉANCE DU LUNDI 7 JUIN 1909

Monnaie d'appoint.—On lit une lettre de la *Shanghai Electric Construction Co., ltd* soumettant l'assemblée un tableau des pourcentages des pertes causées par la monnaie divisionnaire et la monnaie de billon et supportées par la Compagnie depuis Février. Cette lettre ajoute que cette dépréciation va en augmentant tous les jours. Voici ce tableau.

Mois	Argent	Cuivre	Total moyen
Mars	10,09 %	24,03 %	22,60 %
Avril	10,86 %	24,95 %	23,39 %

Billets de banque chinois.— On lit également la copie d'une lettre, envoyée par M. de Carcer, doyen du Corps diplomatique à Pékin à S. A. I. le Prince Tching, président du Ministère des Affaires Etrangères, copie reçue par M. Anderson.

Cette lettre n'apporte aucun fait nouveau à la question, dont nous avons déjà souvent et à diverses reprises entretenu nos lecteurs, elle résume et expose les graves conséquences que le maintien d'un pareil état de choses peut avoir, aussi bien pour le Commerce que pour les Finances.

L'entretien du Whampou.— On donne connaissance d'une lettre émanant du Consul-Doyen, exposant qu'à sa dernière réunion, le Corps Consulaire a adopté la résolution suivante qui avait été soumise et votée au Comité de la Chambre de Commerce: "Le coût de l'établissement du *bund* (quai) sur les berges "du fleuve, dans les limites du port de "Changhaï, devra être supporté par les "fonds du bureau de l'entretien du "Whampoo; ces travaux devront être "exécutés par le personnel de ce même "bureau et sous sa surveillance."

En outre, cette lettre demande à la Chambre de Commerce de faire connaître si elle maintient ses vues en ce sens.

Après une assez longue discussion, le Comité décide d'informer le Corps consulaire qu'elle entre dans ses vues.

Comité.—Il est décidé d'inviter M. E. C. Pearce à remplacer M. F. Anderson qui est parti.

Puis la séance est levée.

Chronique judiciaire

JUGEMENT JÉRUSALÉMY—ECHO DE CHINE

M. le Dr. Jérusalémy demandait Tls: 500.— comme prix de ses articles publiés dans l'*Echo de Chine*, et reproduits contrairement, prétendait-il, tant à sa volonté qu'à son intérêt dans l'*Echo de Chine* hebdomadaire.

Par une demande reconventionnelle il concluait, en outre, à la suppression par le Tribunal d'un passage injurieux des conclusions de l'avocat et à Tls.: 100.— de dommages-intérêts pour le préjudice à lui causé par ce passage.

Le Tribunal a estimé que l'avocat était justifié à s'élever contre la conduite d'un homme qui écrit des articles élogieux à l'excès sur les Missions et leurs œuvres dans un journal sympathique aux Missions et dont il attend de l'argent, et qui, soudain, se met à dénigrer ces mêmes Missions, et ces mêmes œuvres, lorsqu'il croit n'avoir plus rien à en attendre et qu'il vaut mieux flatter l'autre côté: cela au moment même où il réclame de l'argent à ceux auxquels il laisse prévoir une campagne.

D'autre part, par une décision, excellente en équité, peut-être critiquable en droit strict, le Tribunal a alloué à M. le Dr. Jérusalémy comme rémunération de ceux de ses articles, qui n'étaient pas destinés à faire connaître leur auteur, une somme de Tls.: 50.— Non pas, à notre avis, que le tribunal ait voulu reconnaître à tout collaborateur bénévole d'un journal le droit d'exiger après coup des honoraires, sans aucune entente préalable et pour la seule raison que toute peine mérite salaire, décision qui, en fait, obligerait bien des journaux à se priver de précieux concours ; mais, si nous comprenons bien l'intention du Tribunal, parce que, dans l'espèce, l'auteur était dans une situation pécuniaire de nature à faire présumer que son but, en écrivant, était de faire quelque argent et parce que, malgré les refus que lui avait transmis le directeur, les promesses vagues de s'intéresser à lui avaient probablement encouragé M. le Dr. Jérusalémy à croire qu'il toucherait quand même une rémunération.

En somme, décision de fait, très équitable en la circonstance, un peu gênante toutefois pour le journal, qui compte beaucoup de collaborateurs bénévoles ; mais certainement pas de nature à créer jurisprudence en la matière. Il est à croire que le Tribunal, au fond, entend laisser subsister la présomption qu'à moins d'entente écrite contraire, les articles bénévoles sont gratuits. Autrement il serait nécessaire toutes les fois qu'une personne peu fortunée envoie des articles, parfois très intéressants, de faire certaines enquêtes sur la fortune, voire même certaines propositions d'arrangements écrits, qui blesseraient ces personnes et les décourageraient.

D'ailleurs, pour bien marquer la nécessité d'une entente préalable, voire d'un écrit, pour donner au collaborateur bénévole droit à rémunération, le Tribunal a reproché également aux deux parties l'imprudence de n'avoir pas fait un arrangement écrit, en les condamnant toutes deux à la moitié des dépens.

Evidemment, dans le cas présent, l'*Echo de Chine* aurait alloué à titre gracieux une indemnité à ce collaborateur poussé à écrire par le seul désir de faire de l'argent, si cette demande n'avait pas pris la forme de réclamation par l'intermédiaire d'un homme d'affaire, réclamation accompagnée d'article, tendancieux dans le *Courrier de Chine*.

Si l'*Echo de Chine* concluait, contre M. le Dr. Jérusalémy, à Tls.: 1200 de dommages-intérêts, ce n'était pas, comme le prétend malicieusement le jugement, pour punir M. le Dr. Jérusalémy d'avoir osé demander un indemnité, mais plutôt à titre de protestation contre la manière dont l'indemnité était demandée, et peut-être un peu par arrière-pensée procédurière, mon Dieu bien permise, et qui, au fond, doit être la véritable raison d'une petite malice que nous pardonnons de grand cœur à nos juges.

ME. R.

***

TRIBUNAL CONSULAIRE FRANÇAIS

Audience du 14 Juin à 3 hres ½. — *Président* : M. X. de Laforcade.— *Assesseurs* : MM. J.J. Chollot et Duplessis. — *Greffier* : M. Gayot.

Affaire: A. Chazalon et Cie.— M. C. Fossion.

Me. Bourgeat représente la maison Chazalon; Me Cucherousset M. C. Fossion.

La maison Chazalon réclame à M. C. Fossion le remboursement de deux billets, l'un de Tls. : 1.500. — échu le 17 août 1904, l'autre de $ 2.000. — échu le le 19 avril 1906.

Me Bourgeat déclare à la barre ne pas déposer de conclusions, ni avoir besoin de plaider.

Me Cucherousset, déclare que M. Fossion a bien reçu les sommes ci-dessus mentionnées et même encore Tls. : 1500. — avant son départ pour Pékin en Mai 1904. Et il ajoute que son client, en Septembre 1904, écrivit à M. Jacquet, de la maison Chazalon, pour remercier cette maison de lui avoir alloué à partir de ce moment $ 500.—par mois, en attendant le résultat de ses démarches à Pékin, en vue de la création d'une banque, mais qu'en même temps il rappelait dans cette lettre qu'il avait dû dépenser, en frais de représentation et autres, une somme globale de $ 6.200 — et qu'il demandait qu'on lui payât la différence entre les sommes reçues antérieurement et ce total.

M. Jacquet, en réponse à cette lettre, et sans contester le chiffre avancé par M Fossion, lui câbla Tls. : 1.500. — ou $ 2.100.— ce qui laissait un solde de $ 2.000 avec les Tls : 1.500.—ou $ 2.100 antérieurement reçus.

Lorsque M. Fossion descendit de Pékin, pour aller à Tientsin, ses comptes relativement au voyage de Pékin, n'étaient pas encore règlés. Mais ultérieurement M. Fossion reçut de la maison Chazalon, en l'absence de M. A. Chazalon, une avance de $: 2.000 à rembourser, lors du retour de M. A. Chazalon et suivant règlement de comptes. Les avances reçues par M. Fossion sont donc d'un total de $ 6.200.

Me Cucherousset, au nom de son client, demande que l'ensemble des sommes avancées soit compensé avec les frais réclamés dans la lettre de M. Fossion à M. Jacquet, dont le montant n'a pas été contesté. Et, en outre, soutenant la demande reconventionnelle de son client, il réclame le remboursement par la maison Chazalon :

1° de Tls. : 2.000. — encaissés pour son compte par la maison Chazalon et provenant de deux traites de chacune Tls.: 1000 —remises par M. Marix à M. Fossion, en paiement de son mobilier que ce dernier avait cédé lors de son départ de Changhaï en Mai 1904. Ces deux traites auraient été remises par M. Fossion à la maison Chazalon en garantie des Tls.: 1500.—qui lui étaient avancés pour son départ. Ces billets ont été encaissés par la maison Chazalon, mais il n'en fut jamais parlé à M. Fossion.

2° de Frcs. : 30.000.— représentant le courtage de M. Fossion dans un prêt de un million, fait par M. Chazalon à M. Chang In-mow et négocié par M. Fossion.

***

A cette argumentation, Me Bourgeat oppose:

Sur le premier point, que la somme de Tls. : 1.500.— réclamée par la maison Chazalon, n'a rien à voir avec les deux billets de M. Marix. Me Bourgeat ignore s'il s'agit de Tls. : 2.000. — ou $ 2.000. — de billets mais que, s'il s'agit de Tls. : 2.000.— l'écart de Tls.: 500.—, gardé par la maison Chazalon, ne représente pas, vu les circonstances, un escompte exagéré; qu'il y a eu là opération de banque entre MM. Chazalon et Fossion.

Sur les Tls.: 1500.—câblés par M. Jacquet à M. Fossion, Me Bourgeat déclare que cette somme représente les premiers mois du salaire de M. Fossion, au terme du contrat que l'avocat du demandeur présente au Tribunal, contrat intervenu entre MM. Chazalon et Fossion.

Sur les frais réclamés par M. Fossion, et auxquels, d'après celui-ci, se référeraient les $: 2.000.—reçus lorsqu'il quitta la maison Chazalon, Me Bourgeat dit que ce compte de frais a pu être règlé à M. Fossion, lorsque celui-ci vint, en Septembre 1904, à l'agence de la maison Chazalon à Tientsin.

Sur le prêt négocié par M. C. Fossion, entre la maison Chazalon et M. Chang In-mow, Me Bourgeat oppose l'interdiction, faite par la loi, de faire la preuve par témoin au-dessus de la somme de Frcs.: 150.—Il ajoute que la maison Chazalon,

si elle avait eu l'intention d'allouer à M. Fossion, comme le prétend celui-ci, 2% de commission, aurait certainement fait un contrat.

***

Me Cucherousset réplique :

Sur les billets de M. Marix, que ces valeurs n'ont pas été escomptées pour Tls.: 1.500.—par la maison Chazalon, mais qu'elles auraient été remises par M.C. Fossion en garantie des Tls.: 1500.—à lui versés par la maison. Chazalon, lorsqu'il partit à Pékin.

Sur les Tls.: 1.500.—câblés fin Septembre à M. Fossion, que cette somme ne pouvait nullement représenter les appointements de M. Fossion, ce dernier n'ayant à toucher d'appointements qu'à partir de Septembre et que ces appointements prévus au contrat présenté par Me Bourgeat ont été versés à son bénéficiaire ; ce contrat, relatif à une entreprise de chemin de fer, n'a jamais reçu d'exécution. Me Cucherousset fait ressortir qu'il résulte de la correspondance, entre MM. Fossion et Jacquet, produite au Tribunal, que ces Tls.: 1.500.—ont bien été avancés à M. Fossion sur les frais faits par lui à Pékin et que les $ 2.000.—avancés finalement à M. Fossion constituent la différence sur la somme totale des frais ($ 6.200.—) indiquée par M.Fossion, dans sa lettre à M. Jacquet, somme qui ne fut jamais contestée. Ces derniers $ 2.000.—avaient été avancés à M. Fossion en attendant que M. Chazalon revienne et puisse procéder à un règlement de comptes.

M.C. Fossion a donc reçu à son départ de Changhaï Tls.: 1500.—soit $ 2.100—
à Tientsin Tls.: 1500.—soit $ 2.100—
lorsqu'il quitta la maison
Chazalon $ 2.000—

$ 6.200—

Or ce total est égal à ce qu'il réclamait dans sa lettre à M. Jacquet qui fut suivie d'un envoi de Tls. : 1.500. — à Tientsin.

Me Cucherousset déclare que la question des traites de M. Marix (Tls.: 2.000.—) reste entière, ainsi que celle des Frcs.: 30.000. — courtage de M. C. Fossion dans le prêt à M Chang-Inmow.

Jugement à huitaine.

FOX.

Municipal Council

SÉANCE DU 3 JUIN 1909

Le rapport du lieut.-colonel Bayard chargé de l'inspection du corps des volontaires est lu.

Ce rapport conclut au bon commandement de ce corps et constate la bonne harmonie règnant dans les différentes unités, malgré les diverses nationalités dont elles sont composées.

Le colonel inspecteur regrette de n'avoir pu assister aux différents exercices d'entraînement, mais constate que cet entraînement a dû être excellent d'après les exercices qu'il a été à même de voir.

Les signaleurs recerutés parmi de jeunes garçons sont bien entraînés. A la fin de leur période dans le " boy service " ils rentreront dans le rang, tout en gardant leurs fonctions de signaleurs. L'effectif est de 38. L'équipement des signaux est complet.

Le service médical paraît satisfaisant et est en possession de brancards sur roues.

Le champs de tir et les cibles sont en accordance avec les règlements et d'après les résultats du tir qui lui ont été soumis, le colonel inspecteur se montre satisfait.

Les éclaireurs à cheval et l'infanterie montés sont bien entraînés, ils savent utiliser les couverts; le feu est ouvert rapidement; les chevaux sont bien en main.

L'artillerie n'a pu faire de tirs faute d'emplacement et le colonel reconnait la difficulté d'avoir un champ de tir pour l'artillerie proche des Concessions.

Le colonel recommande aussi l'érection d'écuries pour les chevaux de l'artillerie, bien ventilées et où les chevaux soient à l'aise.

Pour la compagnie de génie qui va être formée, le colonel recommande que son outillage soit complet et toujours en magasin. Au moment de l'inspection l'effectif du S. V. C. était le suivant.

Commandant	1
Majors	3
Capitaines	18
Lieutenants	16
Sous lieutenants	13
Sergent-major	1
Sergents	14
Trompettes	25
Troupe	855
Total	946

***

Une forme de contrat relatif à la location de meubles est soumise au nom de la "Furniture Dealers Guild."

A ceci le *M. C.* répond par une lettre que l'approbation d'un tel document par les autorités de la concession est au moins une erreur et que la police ne peut admettre que ce contrat confère un privilège aux membres de la société. Il se reporte au règlement sur ce sujet publié en 1907 dans le Rapport municipal annuel qui met tous les marchands sur le même pied.

***

STATISTIQUES

pour la semaine finissant le 6 Juin

Décès provenant de maladies infectieuses ou de tout autre cause dans une population chinoise de 550.000 et une population non chinoise de 15.000 âmes.

Variole, 1.

Choléra, néant.

Fièvre typhoïde, 1, population non chinoise.

Diphtérie, 1, population non chinoise o population chinoise

Fièvre scarlatine, 2, population non chinoise.

Tuberculose, 17, population chinoise ; 1, population non chinoise.

Peste, néant.

Décès de tout autre cause : 115, population chinoise ; 1, population non chinoise.

Mesures préventives contre la Peste.

Rats trouvés morts et envoyés au Laboratoire pour examen : 354.

Rats pesteux : 0.

Pièges tendus : 3.516.

Rats pris et brûlés : 1036.

Appâts empoisonnés : 107.757.

Maisons mises temporairement à l'abri des rats et désinfectées sur demande du locataire : 473 ; sur demande du propriétaire : 0.

Personnes vaccinées contre la Peste: 0.

signé : Arthur Stanley.
Health officer

***

Le rapport de M. Stanley, docteur municipal montre que d'état sanitaire continue à être satisfaisant. Pour ce qui est des rats pesteux, le tableau suivant indique les diverses proportions depuis le commencement de la campagne :

	Rats examinés	infectés	Pourcentage infectés
Décembre	1,359	50	1.7
Janvier	1,118	26	2.3
Février	1,375	30	2.2
Mars	2,585	41	1.6
Avril	1,897	21	1.1
Mai	1,780	10	0.7

La lutte anti-moustiques se continue

L'examen du lait soumis au Labratoire est satisfaisant et il est proposé de soumettre chaque mois au public la liste des laiteries dont les échantillons ont été examinés et reconnus convenables.

NOTRE GALERIE

IV

UN REVENANT



Nous revient de la Capoue moderne, après trois ans de délices panachées de gloire· Journaliste averti. Directeur de théâtre modern style. Lanceur de liquides number one, il a toujours le même entregent, la même fantaisie.

Signe particulier : — Quoique myope ne craint pas la *Lemière*.

V

Le docteur !....



.... de l'école d'Alfort.

L'éclectisme personnifié. Soigne oiseaux et quadrupèdes ; fait de l'automobilisme ; joue aux boules et du violon ; regarde jouer au tennis ; fait courir, et adore la cigarette.

Signe particulier. — Propriétaire de *Fabulus*, le gagnant du prochain championnat.

VI

Me Renard



En pleine lune de miel. Du barreau, dont il est un des membres les plus spirituels. Avec cela écrivain de race, polémiste ardent, sportsman musicien, collectionneur et... marquis. Membre fondateur du Cercle, international d'Escrime et de la Ligue Maritime française (section d'Extrême-Orient).

Signe particulier : — Parle anglais comme un Londonien.

VII

Le grand échanson



Tout miel, tout sucre. Tout frais, tout rose. A le sourire : les Portugais sont toujours gais.

Ex-conseiller municipal, finira dans la peau d'un diplomate dont il a l'étoffe.

Signe particulier :—Polyglotte distingué, écrirait à lui seul un journal en toutes langues, y compris le patagon.

VIII
L'arbitre des Elégances



Descendant des Croisés. Galant homme comme on n'en voit plus. En d'autres temps, eût rossé le guet : se contente aujourd'hui de.... Prépare un travail sur l'utilité des tramways au point de vue des bonnes relations sino-françaises.

Signe particulier :— Adore la mode en ce qu'elle a *de Saillant.*

Nouvelles diverses

HANKEOU

UN DRAME

Le *Hankeou Mail* du 9 ct. rappote que le superintendant de la policer japonaise, M. Nakema, a été tué chez lui par un sergent de police. Le coup fait le sergent sauta d'une vérandah et se sucida à la japonaise, se faisant harikari, c'est àdire s'ouvrant le vente d'un coup de sabre. La crémation du superintendant eut lieu le lendemain dans l'apr s-midi.

***

INCENDIE

Le 7 courant, un incendie s'est déclaré dans la " Cotton Seed Oil Mill de la " Japan Cotton Trading Co" où malgré les secours promptement arrivés, l'incendie, favorisé par les matières inflammables prit bientôt une grande extension. Fort heureusement le vent qui soufflait vers l'ouest, préserva les godowns de la " Standard Oil Co ". Les assurances se montent à 190.000 taëls.

L'UNIVERSITE DE HONGKONG

D'après notre confrère le *South China Morning post* le montant des souscriptions actuelles pour l'Université de Hongkong est ee $ 165,300.Les dernières souscriptions sont les suivantes : M. Yung Chat-sang, $ 1,000; MM. Sun Sing, M. Chan Tsze cheong, MM. Sang Lee. et M. Tsang Yve-kai, $500, chaque ; M. Wa Hing, MM. Connaught Aerated Water Factory et Kwong Wing-Sing, $300 chaque ; MM. Tsang Fo et Co,, MM. Shiu Fung-hong, MM. Tung Foktai MM. Man Loong, MM, Tung. Mam-tai- MM. Kwong Wancheung, MM. Po Yuen, hing et M. Lai Shun-hing $200 chaque.

LES LIKIN

Un correspondant écrit au *Péking and Tientsin Times*, à la date du 8 Juin que le gouvernement chinois, dans le cours du mois dernier, a établi un nombre considéagble de bureaux de *Likin* le long de la ligne Pékin-Hankéou et que les taxes sinsi per per ues les marchandises sont égales à la moitié de celles que perçoivent le Douanes maritimes. Toutes les marchandises, étrangères comme indigènes, doivent acquitter ces taxes à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un certificat de transport regulier, en plus des récépissés pour les taxes likins et les redevances pour les Douanes indigènes qu'elles ont à acquitter dans les ports de mer.

En outre de cela, le Gouvernement chinois perçoit aussi maintenant sur toutes les marchandises étrangères, non protégées par le certificat de transport régulier ci-dessus désigné, la taxe d'octroi pour l'entrée dans la ville de Pékin sur toutes marchandises passant à Fengtai, bien que ces marchandises ne rentrent pas en réalité dans la ville de Pékin, ni même dans une zone située à quelques milles de cette ville.

Il faut ajouter à cela qu'il y a là une pratique entièrement nouvelle établie depuis cet été. Elle est d'ailleurs du plus sérieux caractère pour les étrangers dans le cas de prendre ou d'envoyer des marchandises dans l'intérieur. L'oubli de d'assurer d'un certificat réguler de transport met dans la nécessité de

payer finalement un droit double du prix que vaut ce certificat, sans compter le retard et les ennuis que cela crée en cours de route.

OFFICIERS CHINOIS DE L'ARMÉE JAPONAISE

Le *Osaka Jiji* déclare que 15 Mai dernier, tous les officiers chinois attachés aux diverses divisions de l'armée japonaise dans un but d'études ont été simultanément congédiés sans préavis.

Le journal montre que quoique les autorités déclarent que les officiers ont été congédiés parce qu'ils on fini leur terme d'études, leur renvoi n'en a pas moins été anticipé de 15 jours. Il attribue cette mesure à un incident sérieux. On prétend que le mois dernier, un des officiers chinois attachés à la division d'Osaka avait essayé, sans succès d'ailleurs de s'approprier des documents secrets. Le fait ayant été rapporté au Ministère de la Guerre, celui-ci aurait immédiatement ordonné le renvoi des officiers chinois. On croit que, désormais, nul officier chinois ne sera autorisé dans un but d'études, à être attaché à des régiments japonais.

YUNNAN-FOU

UN NOUVEL EMPEREUR

D'après un correspondant de notre confrère *The North China Daily News*, un nouvel empereur de Chine a fait son apparition dans la ville de Yunnan-fou le 12 Mai Malheureusement pour lui il est enformé dans une cage soigneusement gardé par les soldats. C'est un enfant d'environ douze ans, il vient du district de Tchupei dans le Sud-Est du Yunnan. Un prêtre taoïste du nom de Chu, qui se dit son père, prétend que son garçon est le successeur de l'empereur Chu de la dynastie des Ming, le seul véritable ayant-droit au titre d'Empereur de Chine. Les parents de ce prêtre aventureux répandirent la nouvelle dans leur entourage et parmi leurs parents, ce qui produisit une agitation considérable. On décida de marcher sur la ville de Tchupei pour défendre la cause du nouvel Empereur. Quelques Chinois apprirent ces faits et en informèrent leur magistrat. Celui-ci refusa d'abord de croire à semblable chose, mais, après une enquête, il apprit que la marche en avant avait été organisée et devait avoir lieu le jour suivant.

Le mouvement se produisit donc et les partisans au nombre de quelques milliers marchèrent sur la cité le matin de bonne heure (il y a de cela environ deux mois); ils s'étaient armés de houes, de perches, de bâtons: ils furent reçus naturellement par les coups de feu des soldats qui les attendaient.

Le désordre provenait de la famille du jeune garçon, aussi celle-ci fut-elle exterminée sans pitié. On laissa la vie sauve au seul jeune garçon pour l'emmener à la capitale provinciale où on le montre depuis dans une cage *en attendant quil monte au pouvoir*. Le malheureux enfant est bien à plaindre et cela du fait d'un prêtre taoïste qui a voulu gagner de l'argent en inventant cette histoire.

PROPAGANDE MILITAIRE

Il y a dans la ville deux ou trois Allemands qui vendent des armes. Les armes allemandes ont été depuis longtemps importées au Yunnan en grandes quantités. Le Yunnan fait de grands pas en matière militaire.

— Il y a aussi une école de medecine dans la ville pour instruire les jeunes officiers. C'est un docteur italien M. Mazzolani qui est en charge de l'école.

— Il faut noter dans la province une vive recrudescence de l'esprit patriotiques. De jeunes étudidiants militaires disaient récemment que le patriotisme était maintenant leur doctrine. La grande affaire est pour eux de défendre leur patrie et la plus grande est de mourir pour elle. L'Etat aura souci de leurs parents et eux-mêmes espèrent qu'ils seront vénérés par les générations futures s'ils meurent pour leur patrie. Bref actuellement le vieux mot "famille" tend à être remplacé par "Empire". Une grande quantité de littérature militaire a été distribuée même dans les plus obscurs districts du Yunnan.

DIRECTEUR DE CHEMIN DE FER ACCUSE

Il règne une vive animation parmi les commerçants et les notables du Tcheli contre le taotai Li Te-shun, directeur de la section nord du chemin de fer Tientsin-Pukow. Après une conférence tenue à Tientsin, les notables écrivirent semi-officiellement à leurs représentants à Pékin: les grands conseillers Chang Chih-tung et Lu Chuanling et le vice-président Yen-sui, qui sont aussi natifs du Tcheli, lui demandant de commencer, au nom des notables du Tcheli, une campagne d'opposition contre le taotai Li Te-Shun.

Le vice-président Yen Sui joignit une lettre contenant les différents motifs pour lesquels il y avait lieu de faire opposition à ce directeur et l'envoya à S. E. Lu Hai-huan, directeur-gérénal du chemin de fer Tientsin-Pukow, et en même temps, il télégraphiait au vice-roi Yang Shi-hseang pour le prier de faire rechercher ce qu'il y avait de vrai dans ces allégations. Le vice-roi Yang envoya un taotai pour voir s'il n'y avait pas moyen d'arriver à un arrangement amiable entre le taotai Li et ses accusateurs, mais cette démarche fut sans résultat, parce que les notables étaient nettement déterminés à demander sa révocation.

Les charges, qui ont été émises contre le taotai Li, sont toutes du caractère le plus grave. Les plus importantes sont les suivantes.

1. — Le taotai Li est marié avec une Allemande, par l'intermédiaire de laquelle il est en contact avec les Allemands. Rien que pour une section (la section Tientsin-Techow) il a déjà nommé environ dix Allemands, dont les fonctions, purement nominales, sont rétribuées très largement, de Tls.: 1.000 à Tls.: 4 à 500 par mois. Le chemin de fer est relativement petit et il ne pourra que difficilement supporter de telles extravagances.

2. — Il avait été originairement entendu que le point terminus du chemin de fer à Tientsin serait dans le voisinage de la Concession japonaise, et cette place avait été choisie dans un but d'économie, mais le taotai Li insista pour que ce point terminus fut placé auprès de la Concession allemande. Il est dit, en outre, qu'il a avec les Allemands certaine entente privée, de laquelle il résulterait qu'il pourrait toucher un pourcentage, au cas où il arriverait à faire modifier le plan original.

3.— La Chine doit racheter les mines de Tongshan, parce que le chemin de fer en aura besoin pour ses fournitures de charbon. Au lieu de patronner une compagnie chinoise, le taotai Li a insisté pour qu'il soit acheté du charbon à l'Etranger. La *Tongshan Coal Mining Cy* n'a pas pu passer le contrat bien qu'elle ait payé au taotai Li la *bagatelle* de $ 30.000.

4.—Deux entrepreneurs de coulis, qui ont sous leurs ordres plusieurs milliers de coulis, ne pouvaient obtenir aucun travail de la compagnie du chemin de fer. Un des entrepreneurs a acheté une très grande étendue de terrain, à proximité de la station Pei-ho, et en a fait cadeau au taotai Li, tandis que l'autre entrepreneur entreprit de faitre une magnifique maison et un jardin pour ce même taotai: le travail est encore en cours.

5.—Le taotai Li acheta plusieurs centaines de mow de terrain, au très-bas prix de $ 7 ou 8 à $ 20 le mow, qu'il revendit ensuite au chemin de fer à $ 4 à 500 le mow.

6.—Un Allemand nommé von Hanneken a acquis à Tientsin et à Si-Ko plusieurs centaines de mow de terrain. La Compagnie du chemin de fer n'en avait nul besoin ce qui n'empêcha pas le taotai Li d'en faire l'acquisition à des prix très-élevés. On ajoute qu'il a partagé les bénéfices avec l'Allemand.

HANGTCHEOU

DÉSASTREUX INCENDIE

Un désastreux incendie a fait rage dans la Grand' rue de la ville, samedi matin 5 juin, depuis une heure jusqu'à 4 hres.

Ce sont encore des enfants, touchant à une lampe allumée, qui ont été la cause du fléau. Le feu a pris dans le magasin d'un marchand de parapluies, encombré de débris de toutes sortes. L'extrême sècheresse et un vent violent ont encore activé les flammes qui s'étendirent avec une violence telle que plusieurs maisons étaient déjà en feu, lorsque les secours arrivèrent sur les lieux.

Bien que l'on ait appliqué le système de "la chaîne" passant les seaux de main en main, pour alimenter la pompe les Chinois se sont heurtés à un feu d'une trop grande violence pour arriver à le combattre utilement.

Les dégâts sont considérables et estimés à $ 2.000.000 sur une surface de

près d'un tiers de mille. Les maisons détruites étaient pour la plupart nouvellement et bien construites. Ces constructions, chose étrange, en avaient remplacé d'autres qui, sept ans auparavant, avaient été également détruites par un incendie, qui ne fut pas moins désastreux.

Cette partie de la Grand'rue avait été élargie et embellie, parce que c'était là que se trouvait le plus joli bloc de maisons de toute la rue. Bref il y a environ 300 maisons détruites. Combien de malheureux se trouvent sans asile, c'est là ce qui n'est pas aisé à dire.

Le Dr. Liu-Min tze a vu brûler toutes ses propriétés, qui étaient situées dans cette rue, et c'est d'autant plus attristant qu'il avait déjà eu la douleur de perdre sa femme le mois dernier.

Dans cinq jours, on devait procéder à l'inauguration de la nouvelle église que lui et sa famille ont fait élever en souvenir de Mme Liu et de son père auprès de Lac de l'Ouest.

Il n'y a pas eu mort d'homme dans cet affreux incendie.

ECOLE RÉVOLTÉE

Une tentative de révolte est racontée par un correspondant du *Kueilinfu* dans son numéro de samedi 5 juin. Elle eut lieu à l'Académie de Wayland (Baptiste) au commencement de ce mois. La majorité des élèves, et leurs maîtres, ont quitté l'école d'un seul bloc pour montrer leur solidarité sympathique avec l'un d'eux qu'ils prétendent avoir été puni d'inconvenante façon par le principal.

On a fait tous les préparatifs pour les élections qui devaient avoir lieu le 2 juin. Il est à espérer que ces jeunes gens ne représentent un exemple de l'insoumission des 3.000 votants qui ont dû ce jour-là, pour la première fois, faire choix des hommes qui dovent instaurer les lois et l'ordre dans le Parlement futur de la Chine.

ELECTIONS CHINOISES

Une correspondance, adressée à notre confrère le *Shanghai Times*, dit que les élections au Conseil préfectoral ont eu lieu dans le Tchekiang, le 8 août.

Ces conseils serviront plus tard à choisir les délégués aux assemblées nationale et provinciale. Le suffrage est limité aux diplômés des anciennes écoles littéraires de Chine et aux professeurs des écoles du gouvernement. Les professeurs des écoles chrétiennes ne sont pas admis jusqu'à ce qu'ils soient diplômés en littérature chinoise.

Le suffrage est aussi limité aux hommes d'une haute moralité Deux fumeurs d'opium ont été rayés de la liste par suite de leur funeste habitude et un autre parce que son nom fut l'objet d'un scandale récent. La vote secret est employé. La sous-préfecture de Toung-hsiang, avec une population de 250,000 habitants, eut 680 votants. Au dire du correspondant les Chinois étaient assez intéressés par cette première manifestation de leurs droits électoraux leur donnant un commencement de participation au gouvernement de leur pays.

LE BARREAU EN CHINE

Récemment deux étudiants chinois, frais arrivés du Japon, avaient adressé une pétition aux autorités de Soutchéou pour obtenir la permission d'établir une école de droit, spécialement pour former des avocats à Changhaï.

Dans cette école auraient été admis les hommes de caractère élevé et de bonne éducation, ils s'y seraient instruits et entraînés pour former un barreau chinois.

Le juge provincial à répondu qu'aussi longtemps que l'étude des lois serait encore nécessaire en Chine pour former des juges, il resterait imprudent de constituer un barreau d'avocats chinois, dans le genre de ceux qui existent dans les pays d'Occident,car les procès restent déjà assez longtemps pendants,en raison des arguments spécieux invoqués par les Conseils.

La Chine, dit ce juge, n'a pas besoin de gens processifs, dont le but est de créer des cas ligitieux, pour en tirer un profit personnel. Or, l'organisation de cette école ne pourrait que former une classe de gens de cette catégorie, qui auraient ainsi l'occasion de pratiquer leurs roueries ouvertement : et l'on ne verrait plus finir certainement le désordre dans les tribunaux.

L'institution d'un barreau doit donc être ajournée jusqu'à ce que l'éducation morale du peuple chinois soit achevée : en conséquence la pétition a donc ét rejetée.

LE KRACH DE YINGKEOU

Un correspondant chinois du *Peking & Tientsin Times* dit que le vice-roi du Tchili a ordonné au sous-préfet de la police de la cité chinoise de Tientsin et aux fonctionnaires du Yamen de cette juridiction de procéder à l'arrestation, s'il y en a possibilité, d'un Chinois nommé Mock Wen-chwang. Cet homme aurait contribué au krach qui survint à Yingkéou en 1907 et 1908 : il est rigoureusement recherché.

Quand le Vice-roi reçut récemment une pétition des banquiers et des gros commerçants de Moukden et de Yingkéou, lui affirmant que la firme Tung Sheng-ho et ses succursales manqua à ses engagements pour plus de 4 millions de taëls, il désigna le taotai Tsai Shao-ki et un assistant du Ministère des Finances pour informer à Yingkéou et enquêter sur l'affaire. Il ne fut pas possible d'obtenir de résultats,parce que les livres de comptes et les documents avaient été enlevés. Le chef de la firme était Yih Liang-tsing.

COMMERCE DU LAIT CONDENSÉ EN CHINE

Les Chinois consomment de plus en plus de lait concentré et un grand nombre de maisons, qui tiennent ce produit constatent que les habitants du pays achètent maintenant de grandes quantités des différentes marques. Jusqu'ici, le Chinois n'avait jamais consommé le lait d'une façon appréciable.Il laissait généralement les veaux se nourrir abondamment de ce breuvage, craignant de voir les animaux mourir,si on leur supprimait une partie de leur nourriture.

Les fermes laitières n'existent pas, sauf dans les concessions étrangères. En réalité, le lait frais n'est pour ainsi dire pas consommé par les Chinois, en raison même de sa rareté. Pourtant, certains signes perment de supposer qu'is commencent à se rendre compte de la valeur du lait comme aliment, et il est évident, lorsque son emploi se sera généralisé, que les fabricants de lait concentré trouveront un débouché dans ce pays.

Le commerce de ce produit est déjà assez important. En 1906 l'importation s'éleva à 225.559 douzaines de boîtes environ, évaluées à 1.243.375 francs. En 1907, les importations des différents pays se répartissaient comme suit:

Etats-Unis............	52696	douzaines
Pays-Bas..............	12 647	—
Hong-Kong............	90.592	—
Italie..................	12.737	—
Grande-Bretagne....	19.700	—
Japon..................	21.657	—
Allemagne............	29.929	—
Canada................	12.143	—
Total..................	257.300	douzaines

d'une valeur de 1.312.875 francs.

La majeure partie du lait importé à Hong Kong provient des Etats-Unis.

Les importations à Canton, pendant l'année 1907, se sont élevées à 34.023 douzaines de boîtes évaluées à 166.990 francs.

Une marque allemande de lait naturel condensé se trouve sur le marché depuis deux ans environ et se vend bien. De même un lait condensé de marque anglo-suisse devient de plus en plus populaire parmi les Chinois, qui en consomment de grandes quantités. Cette marque est implantée depuis plusieurs années, et, grâce à une forte réclame, elle a pu conquérir une place prépondérante. Fait digne d'attention à propos de ce produit: les indications inscrites sur l'étiquette collée autour de la boîte sont toutes rédigées en langue chinoise.

L'OPIUM A HONGKONG

Le 10 Juin, Sir Henry Berkeley, attorney général p. i. à Hongkong dans le Conseil Législatif, a fait une première lecture du bill amendant l'ordonnance sur l'opium de 1891.

Le but est de mettre en application les instructions du Secrétaire d'Etat aux colonies au sujet des restrictions à placer à l'expiration du bail de la ferme actuelle,pour consommation de l'opium dans la colonie.

Les fumeries d'opium sont abolies [section 10]; la vente de l'opium préparé aux femmes et aux enfants est prohibée [section 5] et les restrictions sont faites sur l'exportation de l'opium préparé de la colonie [sections 3 et 7]. Les pouvoirs étendus sont aussi donnés au gouvernement pour surveiller la conduite de la Ferme [sections 11 et 15.]

Section 8, paragraphe [a] — La réduction est faite de recevoir les représentations faites par ceux interéssés à ce commerce,

Section 8, paragraphe [b] — L'amendement est fait dans le but de donner effet aux intentions originales de la Législature comme exprimé dans l'ordonnance 10 de 1904 section 5, paragraphe 12 (c).

Sections 12, paragraphe (a at b) — Ces amendements sont faits parce que les méthodes existantes par avis affichés sont impraticables.

Section 12, paragraphe (c) L'amendement est fait dans le but d'enlever des doutes et que l'opium ne soit en possession d'aucune personne.

Le bill est passé en première lecture.

MAISON DE JEU JAPONAISE A TCHANGTCHUN

The China gazette reçoit l'intéressante correspondance suivante de Tchangtchun.

Voici un autre exemple de la façon dont les Japonais traitent les fonctionnaires chinois à Tchangtchun.

Pendant la guerre, les Japonais avaient accupé un grand nombre de maisons de construction étrangère solidement bâties qui avaient été évacuées par les Russes: comme elles sont actuellement entièrement accupées par les Japonaises, cet endroit a maintenant l'apparence d'une concession japonaise. Il se trouve auprès de la station chemin de fer en bordure de la ville, et la police chinoise n'a rien à y voir.

Cet endroit est devenu un véritable Yoshiwara japonais et le jeu y est aussi pratiqué sur une large échelle. Et le fait est tellement avéré qu'il est inadmissible qu'il soit ignoré des fonctionnaires japonais.

Les magistrats chinois savent que beaucoup de chinois fréquentent ces lieux situés hors la ville et que ces maisons de jeu sont de véritables foyers de démoralisation. Après y avoir réfléchi, ils ont donc décidé d'y mettre un terme et d'arrêter les Chinois que y seraient trouvés.

En conséquence le 7 juin, cinq agents de police chinois de la ville se rendirent dans une maison de jeu japonaise bien connue, mais ils étaient à peine là depuis quelques minutes que quelques soldats japonais entrèrent et au lieu d'aider les agents Chinois à arrêter les joueurs, arrêtèrent ces derniers eux-mêmes ; rien ne peut être affirmer sur ce qui s'ensuivit mais les joueurs réussirent à s'esquiver.

Les cinq agents chinois furent conduits au Consulat japonais où ils sont actuellement emprisonnés. On dit que les Japonais ne veulent leur rendre la liberté qu'à la condition qu'il leur soit versé 450.000 *tiaos* (environ $140.000!!)

Comme Tchangtchun n'est pas port à traité ouvert aux étrangers et comme d'autre part l'emplacement occupé par les Japonais n'est pas concession japonaise, on se demande comment il se fait que les fonctionnaires chinois ont pu être empêchés d'exercer leurs droits d'interdiction du jeu et comment cet ordre en cours d'exécution a pu être contrecarré par des soldats japonais? Comment enfin une compensation peut être demandée en l'occurence (et surtout aussi élevée? Tout cela paraît dépasser les bornes de la saine raison, du plus ordinaire bon sens.

Quelle compensation paiera le Japon à la Chine pour le préjudice moral qui est causé à cette dernière par l'installation de Yoshiwara et de maisons de jeu sur son territoire, établissements qui sont venus à la suite des Japonais dans le Sud-mandchourien. Dans le Nord de la Mandchourie on voit parfois entouré d'une foule de Chinois, un Etranger, qui joue au bonneteau en plein public. Il râtisse avec aisance la menue monnaie des assistants, mais le fonctionnaire chinois, en se saisissant de lui met fin à cette canaillerie et les autorités russes ne viennent pas pour cela réclamer de compensation.

A Dairen (Dalny), il y a peu temps, quelques Japonais avaient été volés de quelques petits ustensiles de ménage : ils portèrent plainte la police.

La police ne découvrit pas le voleur mais comme le propriétaire était Chinois elle l'arrêta et le fit promener par les rues en le tenant par la tresse. Cet homme perdit ainsi la face par ce sévère traitement. Quand il comparut devant le Tribunal japonais il fut relâché, mais il ne lui fut fait aucune excuse, il ne lui fut pas donné la plus petite compensation.

Ce genre d'affaires crée le plus mauvais état d'esprit et manque de bon sens de la part des Japonais : traiter ainsi les Chinois est de la plus mauvaise politique.

Les Japonais gagnèrent l'estime des nations occidentales lors de la dernière guerre mais, s'ils veulent conserver cet estime, ils doivent strictement veiller sur leurs actes. Ils doivent rejeter tout esprit d'égoïsme outrancier qui s'exprime par l'axiome : " la force prime le droit." Frapper du pied ou maltraiter un homme à terre ne constitue pas seulement une injure gratuite pour ce dernier, mais fait perdre à celui qui agit ainsi l'estime de ses contemporains. Cette façon d'agir peut avoir quelque succès, mais si l'on appuie trop " sur la chanterelle " sans motif valable, on en arrive à perdre l'estime générale par la suite.

Mandchourie

Nous lisons dans le *Manshu Nichinichi Shimbun* des 3, 4, 5 et 6 Juin.

REVENU DES DOUANES

Le revenu des Douanes pour le port de Dalny n'a jamais excédé 100.000 taëls l'an, jusqu'à l'année dernière. Depuis le commencement de cette année cependant les recettes ont une moyenne de plus de Tls. 100,000 par mois et atteignent actuellement plus de Tls. 500,000. Avec la saison des fèves en Octobre, le revenu du port aura une augmentation considérable et le placera au niveau des plus anciens ports de la Chine.

***

SUD-MANDCHOURIEN

Les comptes du trafic du Sud-mandchourien pour le mois de Mai montrent une moyenne journalière de *yen*, 42,651.

***

LES FÈVES

La " Santai Bean Mill " qui a apporté les perfectionnements les plus modernes dans sa machinerie, est actuellement capable de fournir 5000 tourteaux par jour.

***

GARNISON JAPONAISE

Le remplacement de la 10ème Division qui constitue la garnison japonaise à Moukden aura lieu en Août. Elle sera remplacée par la 11ème division.

***

BILLETS DE BANQUE DE GUERRE

Les billets de banque de guerre japonais qui restent en circulation en Mandchourie se montaient, au 3 Mai, à *yen* 752,000 contre *yen* 1,194,000 à la date correspondante de l'an dernier.

***

NOUVEL HÔTEL

Le plan du nouveau Yamato hotel qui doit être érigé dans le quartier central prévoit une surface de 2250 yards carrés. Le bâtiment sera de style Renaissance avec jardin sur les toits. Au rez de chaussée seront les salons, salles à manger et salles de billard. Aux étages superieurs, au nombre de trois seront les appartements. Quatre ascenseurs seront installés.

***

M. K. SHODA

M. Shoda, directeur au ministère des finances à Tokio qui voyage en ce moment en Mandchourie pour en étudier les conditions économiques, est arrivé à Moukden de Tiehling et est parti pour Pékin.

ECHOS DE TIENTSIN

Samedi dernier 29 Mai et Mercredi 2 juin ont eu lieu les deux premières réunions du comité chargé du relèvement de la situation commerciale de Tientsin. Le comité s'est réuni les deux jours au yamen et sous la présidence de S. E. Tsa Chou Ki, Taotai des douanes Il se composait, du côté européen, de M.M. Claudel, Consul de France, Knipping, consul d'Allemagne, Kida, représentant M. Yobata, consul général du Japon, Bilger, de la maison Bilger et Gallusser, Kikentchi, de la maison Okura, et Pape, de la maison Arnhold Karberg & Cie. M. M. Yuen Chi, chef juge du Chan Pan Ting, Tsai Ting Kou, juge du Chan Pan Ting, Wang Huei Pin, président de la chambre de commerce de Tientsin, Liu Cheng Yen et Ning Sing Fu, vice-présidents de ladite chambre, représentaient le côté chinois.

Chacun des trois consuls devant présider à son tour, le consul d'Allemagne présida la première réuion, et M. Claudel, consul de France, la seconde.

Dans ces deux premières séances, le comité a réglé sa constitution et organisé son programme. Une troisième réu-

nion doit avoir lieu aujourd'hui 3 juin qui, croyons nous, n'aura encore qu'une portée préparatoire. En tous cas nous tiendrons soigneusement nos lecteurs au courant des séances à venir qui offriront, aussitôt que les discussions du comité auront pénétré au vif de la question, un si grand intérêt pour tous les commerçants tientsinois.

— Dans le quartier de Hopei, dans la cité, on a jeté les fondations des bâtiments réservés à la chambre consultative du Tcheli. Ce sera une énorme construction qui en plus d'une grande salle de réunion contiendra une centaine de pièces.

— Le Dr Mesny a quitté Tientsin il y a quelques jours pour se livrer à une enquête médicale dans une localité où aurait éclaté une épidémie de choléra. Si nous sommes bien informés, il ne s'agit pas d'une épidémie de choléra et le Dr. Mesny serait tout simplement en ce moment à Whei Hui Fou, auprès de l'ex-vice-roi et conseiller Yuen Chie Kai.

—M. Halbronn quittera prochainement Tientsin pour Changhaï, où il va diriger la succursale de la maison Sennet frères. M. Halbronn était à Tientsin depuis deux ans et avait su se faire dans notre ville de nombreux amis qui regretteront son départ.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bon voyage.

M. Bochin, à la suite du départ de M. Halbronn, devient chef de la succursale de la maison Sennet frères à Tientsin.

— On s'est étonné de voir les commerçants anglais se tenir à l'écart, lors de la discussion qui précéda le règlement des dettes contractées par les maisons chinoises vis-à-vis des maisons européennes et et qui dure encore. Les journaux chinois déclarent que les commerçants anglais ont énergiquement refusé de prendre part à ces négociations parce qu'ils se réjouissent de voir leurs concurrents allemands aux prises avec des difficultés résultant de leur trop grand empressement à supplanter les maisons anglaises.

Pour nous, nous continuons à ignorer la véritable raison de cette abstention et nous préférons croire que si les maisons anglaises sont restées indifférentes, c'est uniquement parce que leurs intérêts ne sont nullement menacés.

***

—Le mariage de Mlle Evi Detring avec le Major Nathan aura lieu le 15 Juin 1909. La cérémonie nuptiale sera célébrée à 4 heures en l'Eglise St Louis. Une réception sera tenue par M. et Mme Detring à la villa Nibelheim de 5 h. 30 à 6 h.30.

— M. Rottach, qui est chargé par le "Temps" de tenir les lecteurs de ce journal au courant des négociations qui ont actuellement lieu dans notre ville, au sujet des dettes contractées par les maisons de commerce chinoises, vis à-vis des maisons européennes, est de passage dans notre ville.

—Nous sommes heureux d'annoncer le retour dans notre ville de M. Conversy, l'architecte bien connu et associé de M. Charrey qui vient de passer six mois en Europe. M. Conversy était attendu depuis plusieurs jours par ses amis; mais, entrainé par l'amour de son art, il n'a pu en cours de route, se résigner à admirer de loin les merveilles d'architecture qu'il a rencontrées, et il s'est arrêté en plusieurs endroits. Ces quelques jours de retard nous vaudront sans doute quelque note nouvelle d'architecture dont bénéficiera notre concession toujours en voie de progrès grâce aux efforts des deux architectes français.

***

M. Abe, premier secrétaire de la légation du Japon à Péking, quittera la Chine dans les premiers jours de juillet pour rentrer au Japon. M. Abe qui occupe depuis quatre ans le même poste à Péking sera probablement désigné dès son arrivée à Tokio pour un poste plus important.

—Un examen pour le service du pilotage en Chine aura lieu le 25 juin prochain à 10 heures du matin au bureau du chef du port de notre ville.

—M. Slachmuylders, directeur de la banque sino-belge à Tientsin, qui est depuis plusieurs mois en Europe où il jouit d'un congé, sera prochainement de retour dans notre ville.

—A l'occasion de l'achèvement des bâtiments de la Légation du Japon à Péking, M. Ijuin tiendra dans quelques jours une réception pour laquelle il a lancé de nombreuses invitations.

—M. Kobr, consul d'Autriche-Hongrie à Tientsin, est parti avant-hier à destination de Harbin où il séjournera une quinzaine.

—M. Cazenave ministre plénipotentiaire et directeur de la Banque d'Indo Chine à Péking, est arrivé à Tientsin.

***

L'anniversaire du premier jour du siège des concessions étrangères de Tientsin tombera jeudi prochain. A cette occasion, une réunion des dames de Tientsin a été tenue au cours de laquelle il a été décidé de décorer les tombes des marins et des soldats tombés victimes de leur dévovement.

Toute la colonie européenne tiendra à prendre part à cette manifestation. Les personnes qui désireraient envoyer des fleurs et des couronnes sont priées de les remplacer par des fleurs en pots ou plantes vertes destinés à la décoration des tombes. Les envois en espèces pouront être adressés à Mmes Grofts, von Hanneken, Knox, Lewitsky, Way et Mc Leish ainsi qu'au trésorier honoraire. Les plantes et les fleurs ne devront pas être envoyées au domicile de ces dames mais au cimetière anglais, le 17 juin au matin ou tard dans la soirée afin qu'elles soient réparties entre les différentes tombes où reposent les défenseurs des concessions.

—M. Gonçalvez Pereira, ministre plénipotentiaire du Brésil, quitte Tientsin pour Shanhakouan où il passera deux jours après lesquels il se rendra à Peitaho. Son Excellence a tenu avant son départ à faire une visite au Courrier de Tientsin et à remercier notre journal à la suite d'un article publié au sujet de la grande et grandissante république brésilienne.

—M. Luis Guimaraës a quitté Tientsin pour Péking.

—M. le comte Preben Ahlefeldt Laurvig, attaché à la Légation de Russie à Péking, a quitté Péking pour Peitaho où il doit villégiaturer.

— Une réunion des commerçants européens doit avoir lieu incessamment au club Concordia. Les maisons suivantes seront sans doute représentées : Racine Ackermann & Cie, Bilger, Sennet frères, Olivier & Co, Ullmann & Co et la Banque de l'Indo Chine. Cette réunion aura trait à la question des dettes contractées par les commerçants chinois vis à vis des maisons européennes.

— Le bruit avait couru qu'après le départ des Cameron Highlanders, qui doit avoir lieu en octobre prochain, les Punjabis composeraient seuls le corps anglais d'occupation. Si nous sommes bien informés, cette nouvelle serait inexacte et, loin de réduire son contingent, le gouvernement britannique aurait l intention de l'augmenter.

Aux Cameron succèder it un régiment irlandais qui serait envoyé de Malte en Chine et le corps anglais d'occupation atteindrait un effectif de trois mille hommes. Des casernes sont d'ailleurs depuis longtemps en cours de construction à Tientsin et les travaux se poursuivent activement.

TELEGRAMMES

Service de l'Echo de Chine

NOS INFORMATIONS

A LA CHAMBRE

M. Lafferre, président du Comité radical-socialiste, démissonna à la suite d'un vote du Comité hostile au Cabinet Clémenceau.

LE BUDGET FRANCAIS

Le gouvernement a arrêté le budget de 1910.

PERQUISITIONS

Des perquisitions ont été pratiquées chez vingt-trois anarchistes et syndicalistes, dont l'antimilitariste Hervé; ils étaient soupçonnés d'avoir pris part au *sabotage* des lignes télégraphiques et téléphoniques.

Des imprimés ont été saisis chez cinq d'entre eux.

A LA CHAMBRE

Sur les instances du Comité radical-socialiste, M. Laferre a retiré sa démission.

LES DESERTEURS DE CASABLANCA

Les déserteurs, d'origine allemande, de la Légion étrangère,ont été condamnés à la détention et à la dégradation.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Il s'est produit dans le Sud-Est de la France des tremblements de terre particulièrement graves.

Le bruit court qu'il y aurait dans l'arrondissement d'Aix une quarantaine de victimes.

Plus tard. — Cinq villages dans les Bouches-du-Rhône sont partiellement détruits. On accuse officiellement 40 morts et de nombreux blessés grièvement.

NOMINATIONS

M. Levêque est nommé gouverneur intérimaire aux Indes, en remplacement de M. Bonhoure, nommé intérimaire en Nouvelle-Calédonie.

PORT DE SAIGON

Un décret fixe les nouvelles limites du port de commerce de Saïgon.

LES CONSEILS DE GUERRE

La Chambre adopta par 456 voix contre 56 l'ensemble du projet de réforme des Conseils de guerre.

EN MAURITANIE

Une colonne de 300 tirailleurs a subi en Mauritanie des chaleurs brusques exceptionnelles : douze indigènes ont succombé, une vingtaine ont disparu.

A LA CHAMBRE

La Chambre a repoussé par 241 voix contre 215 la priorité de la motion présentée par M. Berteaux, critiquant l'attitude du gouvernement relativement aux retraites des employés de chemins de fer.

Puis un vote de confiance fut émis par 321 voix contre 98.

Reuter

Londres, 9 juin.—

Le *Berliner Tageblatt*, un des journaux libéraux de Berlin, dit que les prochaines prévisions budgétaires pour la Marine allemande accusent une augmentation considérable sur les prévisions actuelles et stipulent le maintien d'une flotte de réserve. De nouvelles propositions pour l'accélération de la construction de cuirassés rapides seront faites en 1911.

—On annonce à New-York que le président Taft mettra son veto sur la loi du tarif douanier, actuellement devant le Sénat, à moins qu'il n'y soit fait des changements radicaux.

—Le colonel Robert Means Thompson, président de la "Navy academy Alumni Association" de New-York, a invité à un diner l'amiral Uriu. Le commissaire Sakai, de l'exposition japonaise, l'amiral Brownell et l'amiral Seaton Shroeder étaient parmi les invités. Des toasts cordiaux furent échangés.

—L'amirauté anglaise propose de prendre sous son contrôle les stations de télégraphie sans fil le long des côtes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse et d'établir de nouvelles stations aux points stratégiques. Elles seront utilisées par les particuliers.

—La société japonaise a donné un *garden party* en l'honneur de la visite du prince et de la princesse Nashimoto en Angleterre. Parmi ceux présents, il y avait de nombreux membres de Corps diplomatique, Reginald McKenna, etc.

— Sir Claude MacDonald, ambassadeur d'Angleterre au Japon, est arrivé à Londres.

— Les Français ont gagné la coupe à l'exposition internationale de chevaux, à Olympia.

— Le gouvernement impérial a accepté le *Dreadnought* offert par l'Australie.

Londres, 10 juin.

La police américaine a découvert à Marion, Ohio, le quartier général de la fameuse société secrète italienne la "Main Noire". Cette société est tenue pour responsable d'assassinats, de pillage et de terrorisme en Amérique et en Italie.

— Un télégramme de Washington dit que confirmation a été reçue dans les cercles diplomatiques du refus final de la Grande Bretagne de participer à une conférence internationale ayant pour but le projet d'augmenter le droits *ad valorem* imposés par la Chine en retour de l'abolition des droits de likin.

—Le cuirassé *Superb*, quatrième *Dreadnought* a été placé en commission à Portsmouth et joint à la flotte à Spishead.

—Il est annoncé à St. Pétersbourg que le tsar visitera le roi d'Italie après ses entrevues avec l'empereur Guillaume, le roi Gustave de Suède, le président Fallières et le roi Edouard. La date de l'entrevue du tzar et du roi d'Italie n'est pas encore décidée.

— Le prince Nashimoto a fait une visite à Aldashot, le camp militaire du Surrey et a assisté à des opérations militaires à "Long Valley".

Londres, 11 Juin. —

Plusieurs des grands établissements financiers américains ont envoyé un agent en Extrême-Orient y étudier l'opportunité du développement des finances américaines en Chine.

Un télégramme de Washington dit qu'un syndicat américain, qui a l'appui du gouvernement, propose de participer financièrement au chemin de fer Hankeou-Setchouen : le gouvernement américain cependant est en dehors des négociations actuelles.

— Un officier et quatre hommes ont été blessés par suite d'une explosion de pétrole à bord du sous-marin à 4 hres de Portsmouth. Le bateau n'a pas souffert.

— A la chambre des Communes, la loi des finances, lue une seconde fois, a obtenu 366 voix contre 209. La minorité comprend 62 nationalistes.

— Le Sénat francais a adopté les primes sur les soies par 211 voix à cinq.

Londres, 12 Juin.—

Le traité anglo siamois a été publié, accompagné de la correspondance échangée entre M. Ralph Paget, ministre et consul-général d'Angleterre au Siam, et S. E. Krom Luang Dewawongse, ministre du Siam.

Ce dernier assure l'Angleterre que le Siam ne permettra aucune atteinte aux droits anglais au Siam,pas plus que l'usage d'une partie des territoires siamois dans la péninsule malaise comme base navale ou militaire par une puissance étrangère.

Il est de plus déclaré que le Siam ne cédera à aucune puissance étrangère directement ou indirectement aucun territoire sur les frontières sud de "Monthon Rayaburi" ou dans les îles adjacentes;ne garantira pas le droit aux étrangers d'établir ou louer une station de charbon; ne permettra pas aux gouvernements,de posséder des docks de réparation; ne leur permettra pas d'occuper exclusivement aucun port, cette occupation pouvant être préjudiciable aux intérêts britanniques au point de vue stratégique.

Ces stipulations ne s'appliquent pas aux petits dépôts de charbon requis par la navigation ordinaire le long des côtes de la Péninsule malaise.

—Le correspondant du *Times* à Pékin dit que M. P. Fletcher, premier sécrétaire et chargé d'affaires de la Légation des Etats-Unis à Pékin,en attendant la nomination du sucesseur de M. Rockill, a eu une entrevue avec S. E. Tchang-Tchi-toung. M. Fletcher a protesté contre la ratification de l'emprunt de la ligne Hankéou-Setchoen, sur le terrain que la Chine, par un accord fait en 1903, doit s'adresser premièrement au capital américain.

—Les délégués à la Conférence de la presse ont été invités par le gouvernement à un banquet présidé par le comte de Crewe, secrétaire d'Etat pour les colonies. M. Asquith, premier ministre, dans son discours, dit que rien pouvait frapper les délégués à la Conférence, plus que l'unité des hommes d'état des deux chambres au sujet de la défense impériale. Cette unité est de bon augure pour le succès de la prochaine conférence sur la défense.

—Le referendum,qui a eu lieu au Natal, dans le but d'avoir l'avis des citoyens au sujet de la fédération proposée a donné les résultats suivants :—

Pour l'Union.................... ... 11,121

Contre.............................. 3,701
Majorité en faveur de
l'Union 7,420

Londres, 13 Juin.—

Le courrier Cunard *Slavonia* est échoué aux Açores. Six cents passagers ont été débarqués du navire que l'on craint menacé d'une perte totale.

—Le torpilleur russe *Rambala* a coulé dans la Mer Noire, au cours d'une tempête. Le bateau faisait ses essais. Ving matelots ont péri.

Londris 14 Juin.

Un télégramme de New-York dit que 8,000 travailleurs japonais d'Honolulu se sont mis en grève. Les chef du mouvement ont été arrêtes pour inciter les grévistes à troubler la paix publique. Les bureaux de l'organisation des travailleurs japonais et les bureaux du journal *Jiji* ont été perquisitionnés. Le résultat à montré que les japonais ont formé un complot pour enlever aux blancs le contrôle des affaires de l'île. Les Japonais arrêtés ont été relâchés sous caution.

— Le *Kambala* qui a été décrit par Reuter comme un torpilleur, dans le télégramme d'hier, est un sous-marin. Il a coulé par suite d'une collision avec un cuirssé qu'il attaquait durant les manœuvres navales dans la mer du Nord Un torpilleur a brulé à Sébastopol, le feu est dû à l'embrasement d'une quantité de pétrole. L'équi age a été sauvé.

—Le roi de Belgique dans un discours fait à Anvers montra l'urgence pour la Belgique d'établir une banque et des établissements financiers en Chine pour favoriser le commerce.

Le prnce Nashimoto et la princesse Itsuko ont quitté Londres pour Paris.

Le président Fallières a reçu le prince et la princesse Kuni.

Londres 15 Juin

Un millier de personnes,parmi lesquelles des explorateurs ont, à la station de Charing Cross souhaité la bienvenue au lieutenant Sackleton et à ses compagnons retour du Pôle Sud Il y eut un grand enthousiasme.

—Une communication officielle a été publiée à Washington qui signifie que le gouvernement américain est disposé à appuyer vigoureusement la réclamation du syndicat américain pour participer à l'emprunt du chemin de fer Hankeou-Setchoen.

—A une réunion de la Ligue maritime allemande, à Potsdam, l'amiral Koester président dit que l'Allemagne était près de prendre la place de la deuxième plus forte puissance navale en Europe et doit s'efforcer à garder la position puisque la flotte est nécessaire au développement de la patrie.

—Tewfik-Pacha, ex-grand vizir de Turquie dans une interview publiée à Berlin dit que toute sérieuse suggestion que la Turquie abandonne la Crête rendrait la guerre inévitable.

Der Ostasiatische Lloyd

Berlin, 8 juin. —

Le Tzar visitera le Danemark en Août. Le bruit n'a pas été confirmé d'après lequel une reconde réunion aurait lieu entre lui et le Kaiser à Kiel.

— Les chefs du Parti du Travail anglais sont partis pour Brême hautement satisfaits de la réception qui leur a été faite.

— Le gouvernement grec et la Cour favorisent en Crête l'agitation croissante contre la Turquie. Le grand vizir Hilmi Pasha a déclaré que son gouvernement maintiendrait le *statu quo* en Crête sans condition.

— Le sultan Mohammed, dans son voyage circulaire, visitera les villes de Brussa, Andrinople, Salonique et Damascus.

Berlin, 9 Juin. —

Le Kaiser et l'impératrice assisteront aux courses à Hambourg, le 20 Juin.

— Le cabinet russe confirme officiellement que l'entrevue entre le Tzar et le Kaiser est due à l'initiative du Tzar.

— La Turquie et la Grèce commencent à mobiliser, en vue de la question de Crête.

— On espère que la reine Wilhelmine et la prince Henry iront faire une visite en Angleterre en septembre prochain.

Berlin, 10 juin.—

Le Tzar a invité le comte von Pourtalès, ambassadeur allemand à St Pétersbourg, à bord de son yacht pour aller aux îles Schähren.

—Une centaine de prêtres malais sont arrivés à Berlin.

— Le comte Berchtold Baron von und zu Ungarsehitz, ambassadeur autrichien à St Pétersbourg a décidé d'annoncer à Londres l'ascension au Trône du sultan turc et, à cette occasion, de voir l'attitude respective des puissances sur la question crêtoise.

— Des tremblements de terre ont eu lieu à Sumatra, Upper-Padang, causant des pertes de vies humaines.

Berlin, 11 Juin. —

La reine Wilhelmine songe à faire une visite en Angleterre, et le roi Edouard une également en Hollande, l'an prochain.

—Le comte Eulenburg, sur la demande de la Cour de justice, est venu de Gastein à Berlin.

— Sous la présidence de M. Pierpont Morgan, et assisté par le gouvernement de Washington, un syndicat américain a été formé dans le but de participer aux emprunts de banques et chemins de fer en Asie.

Berlin, 12 Juin. —

L'Angleterre fera ses manœuvres navales dans la Manche et la Mer du Nord.

—Le reine Wilhelmine et sa fille, la princesse Juliana, sont parties pour leur résidence d'été, à Het Loo :

—M. Pichon a déclaré que l'armée d'occupation française, en Crête, évacuera au cas où il n'y aurait pas d'entente entre les puissances protectrices.

—Il y a eu des tremblements de terre à Marseille et les environs, jusqu'à Nice et Avignon.

Le parlement italien a voté avec enthousiasme l'accroissement de l'Armée.

Berlin, 13 Juin. —

Le Kaiser verra le Tzar à Standardrhede le 17 Juin, partira le 18 pour Neufahrwasser et retournera à Berlin le 20.

6.000 représentants du commerce et de l'industrie ont protesté contre la taxe des agrariens et ont formé une ligne hanséatique du commerce et de l'industrie, en vue de se protéger politiquement.

—Le roi Léopold de Belgique a déclaré, dans un discours à Anvers, qu'une flotte devait être construite pour avoir un service de vapeurs en Extrême-Orient et en Amérique.

— Une escadre turque est partie pour Mytilène.

Berlin 14 Juin.—

Le gouvernement impérial allemand a presenté devant la Diète une loi sanctionnée par le Conseil fédéral qui demande les taxes de compensation suivantes : taxes sur les legs de cinquante cinq millions de marks : taxes sur les polices d'assurances incendie de trente cinq millions et droit de timbre sur chèques et bills quinze millions.

—Le sultan Mohammed de Turquie fera l'an prochain un voyage à travers l'Europe.

—M. Isvolsky, ministre des Affaires étrangères de Russie, accompagnera le tzar à Cowes.

—Le gouvernement de Washington désire que l'Amérique participe au chemin de fer de Hankeou. On croit que les divers groupes de banques feront un accord pour la formation d'un syndicat international.

Spéciaux au N. C. Daily News

Londres, 9 Juin.—

—Enver Bey, qui a été interviewé à Berlin, dit que la Turquie ne consentira pas à un règlement financier de la question de Crête, comme elle fit dans le cas de la Bosnie et de l'Herzégovine. Détacher la Crête entraînerait la guerre. Les troupes turques marcheraient aussi aisément sur Athènes qu'elles ont récemment marché sur Stamboul.

—Le conseil naval français a fixé un programme de 45 cuirassés coûtant £ 120.000.000 sur une période de 10 ans.

Tokio, 9 Juin.—

Les arrestations continuent touchant l'affaire des commissions de sel à Hakodate.

— Le major Sasaki, du bataillon des gardes, a été tué, durant les manœuvres, par l'écroulement d'un abri. Deux officiers et 10 hommes sont blessés.

Londres, 10 juin.—

U journal qui passe pour parler au nom du prince Bülow, a publié un article concernant la rencontre entre le Kaiser et le Tzar, dans lequel il déclare que l'Allemagne n'a pas l'intention d'induire la Russie à faire un nouvel arrangement incompatible avec sa situation vis-à-vis de la France et de l'Angleterre; mais ses obligations n'empêcheront pas la Russie d'entretenir des relations de bon voisinage avec les deux puissances impériales. En conséquence, ce journal attend de bons résultats de l'entrevue.

Tokio, 10 juin.—

400 pêcheurs de Korsakoff, fixés dans la partie japonaise de Sakhaline, devinrent déréglés, hier, en présentant une pétition au vice-ministre de l'Intérieur, qui faisait une inspection. Les agents de police et les gendarmes intervinrent, sortant leurs sabres et tirant à blanc.

Les pêcheurs devinrent plus violents et une compagnie d'infanterie japonaise fut alors appelée.

6 agents de police, 9 pêcheurs et quelques soldats sont blessés

Hongkong, 11 Juin.—

Sir Fredrick Lugard, gouverneur de Hongkong, a reçu une lettre du vice-roi Chang Jen-chun, à Canton, déclarant que la somme de $ 200.000 est maintenant à la disposition du gouverneur pour le projet d'université de Hongkong. Le vice-roi a ajouté qu'il s'efforçait de trouver d'autres fonds.

— La Porte a invité les puissances protectrices à revenir sur leur décision tonchant l'évacuation de la Crête qui a été fixée en juillet.

— Des télégrammes de Washington déclarent que le Sénat a restauré le tarif Dingley sur les déchets de laine, que la Chambre des Représentant avait réduit.

Tokio, 11 juin.—

Plus d'une douzaine d'agents de police ont été arrêtés jusqu'ici à Tokio, pour chantage et subornation.

— On annonce un cas de peste à Tokio. C'est le premier de l'année.

Londres, 12 Juin.—

La presse, allemande insiste sur les discussions à propos du sujet de la défense impériale instituées par la Conférence de la Presse. Elle trouve significative l'unanimité des hommes d'Etat conservateurs et libéraux.

-Lachambre turque a unanimement voté un crédit extraordinaire de £5.000.000 dont £ 4.000.000 pour l'Armée et la Marine. Une partie de la somme requise sera prise sur la vente des biens de l'ex-sultan Abdul Hamid.

Tokio, 12 Juin.—

Deux sous-officiers de l'escadre américaine, accusés d'avoir dérobé des garnitures de canon, ont été condammés à 5 ans de prison chacun.

Un marin complice a été condamné à 2 ans de prison.

Londres, 14 juin. —

Les habitants de Marseille, Cannes Nice sont frappés de panique. 52 personnes ont été tuées et 200 blessées. Les accidents sont survenus pour la plupart dans les villages entre Aix et Avignon; aucun n'est signalé dans les grandes villes.

Tokio, 14 juin. —

Le prince Ito a démissionné aujourd'hui de son poste de résident général, en faveur du général Sone. Il succède au maréchal Yamagata comme président du Conseil privé. Le Mikado a fait paraître un Rescrit, faisant l'éloge des services du prince Ito en Corée.

— Une centaine de Chinois ont fait prisonnier 6 japonais travaillant aux radeaux sur le fleuve Yalou.

S. E. Si-liang, vice-roi de Mandchourie, a télégraphié les instructions nécessaires pour que les captifs soient relâchés et que l'ordre soit rétabli. 500 hommes de troupe ont été envoyés de Fenghuangcheng sur les lieux.

Londres, 15 Juin.—

L'empereur Guillaume a, hier, cordialement reçu à Postdam les membres des églises anglaises qui visitent actuellement Berlin. Sir William Goschen, ambassadeur d'Angleterre a présenté le groupe faisant l'éloge de la visite qui ne peut que resserrer les liens de paix entre l'Angleterre et l'Allemagne. L'empereur dit qu'il était sûr que la visite provoquerait la bonne amiié entre les deux grandes nations.

Londres, 15 juin.—

M. Kumataro Sonda, remplacera M. Abe comme premier secrétaire de la Légation Japonaise à Pékin.

— L'agitation parmi les tisseurs japonais contre la participation à l'exposition anglo-japonaise continue en protestation contre les droits sur les textiles, mais les exportateurs se préparent à exposer.

Spéciaux au Shanghai Times

Tientsin, 8 juin. —

S. E. Tchen Teh-Chuan, nouvellement nommé gouverneur du Fengtien par interim, est passé ici aujourd'hui en route pour Moukden.

Hongkong, 9 juin.—

—Le Dr. Willam Hunter, bactériologiste du gouvernement de Hongkong, est mort aujourd'hui.

Pékin, 9 juin.—Le règlement militaire pour le corps impérial des gardes de police a été élaboré et soumis au Trône par le prince Trai Tao. Les dessins de l'uniforme et le sceau officiel ont également été soumis au Trône.

— Un mémoire de S. E. Si-lieng, vice-roi de Mandchourie, a été reçu par le gouvernement central demandant une révision de l'arrangement conclu par S. E. Hsu Shih-chang pour l'exploitation en commun par la Chine et le Japon des mines de charbon de Punchihn en Mandchourie.

– En raison de l'urgence de certaines affaires, les membres du Conseil d'Etat ont décidé d'ajouter aux jour de réunion le 8,18 et 28 de chaque mois.

—Le prince Régent a ordonné aux membres du Grand Conseil de présentes au Trône le principales lignes des mémoires des provinces touchant les questions de Constitution, d'autre opium et de rèforme financière.

New-York, 10 juin.—

Les travailleurs japonais des plantations de Oahu, Hawaï, ont fait de sérieuses émeutes.

—M. Rockill, ministre des Etats-Unis en Chine, est appelé à la métropole pour donner des explications au gouvernement au sujet des questions de Mandchourie, ceci avant son départ pour son nouveau poste d'ambassadeur à St. Pétersbourg.

New-York, 17 Juin.—

M. Willord Eickermann Straight, ex-cousul général à Moukden est à New-York. Il a été choisi comme agent du syndicat américain dans lequel MM. Pierpont Morgan, Kukn et Loeb sont interessés. Ils ont fondé une grande combinaison de capital pour s'assurer une partie de l'emprunt du chemin de fer Hankeou-Setchoen et autres entreprises chinoises.

Hongkong, 11 juin.—

S. E. Tchang Jen tchun, vice-roi des deux Kouang, a avisé S. E. Sir Frederic Lugard, gouverneur de Honghong, qu'il a $200,000 comme contribution aux fonds pour l'Université, projetée de Hongkong. S. E a dit aussi qu'il tenterait de prélever d'autres sommes.

New-York, 12 Juin.—

Le bruit est courant dans Wall Street que la Chine est opposée à l'admission des Américains à participer à l'emprunt des chemins de fer. Le département d'Etat appuie le syndicat.

—Le président Taft menace de veto le tarif actuellement devant le Sénat jusqu'à la révision.

Pékin 12 Juin.—

Par suite de l'émission supplémentaire de pièces de dix cents, les censeurs de Pékin ont tenu une réunion pour discuter cette question dans le but de parer à la confusion financière acuelle. Un mémoire sera soumis au Trône.

—Un télégramme a été reçu, par les membres du Grand Conseil, de S. E. Tang Chao-yi, annoncant son arrivée à Pékin pour le 23 ou le 24 courant.

New, Jork 14 Jnin.

Le sénateur Aldrich. a introduit un bill au Sénat pour la substitution d'une taxe sur les dividendes des corporations au lieu d'une taxe sur les revenus.

— Le bill Merger sur l'acier a été sévèrement attaqué au Sénat.

Pekin 14 Juin

Un membre du grand secrétariat a fait un mémoire au Trône disant que l'oubli de la réorganisation navale dans ces derniers mois est dû à la rareté des fonds. S. M. est priée de donner une partie des fonds prévus pour la Maison impériale selon le vœu de feu l'impératrice douairière pour la réorganisation de la marine

— Le gouvernement central a approuvé la proposition d'établir des consulats chinois dans les colonies hollandaises en Océanie. Le ministre de Chine en Hollande a reçu des instructions à ce sujet

Tientsin 14 Juin

Une résolution pour envoyer cinq délégués à Pékin poursuivre le directeur de la section nord du chemin de fer Tientsin-Poukou a été adoptée à dans une réunion tenue ici.

New-York 15 juin. —

Le sénateur Newlands a fait une attaque déterminée sur le tarif des Philippines proposé au Sénat. Au cours de son discours, le sénateur dit qu'il craignait que des complication asiatiques ne surgissent si la loi était passée.

— On annonce la mort du Dr. Affonso Penna, Président du Brésil.

— Une mutinerie s'est produite parmi la police à Davao, dans les Philippines.

Dans le conflit qui s'ensuivit, plusieurs mutins ont été tués.

Tientsin, 15 juin.

Par suite de l'augmentation de prix du sel, des émeutiers ont dévalisé des magasins de sel. Le commissaire du sel du Tchili a été envoyé sur les lieux avec des troupes.

L. L. E. E. le directeur général et l'assistant directeur du chemin de fer Tientsin-Poukou qui avaient invité à à diner tous les notables pour mettre fin au désacord qui existe entre le directeur de la section nord du chemin de fer et les notables, ont vu leur invitation déclinée par des derniers.

Prix des denrées

15 juin 1909

Les prix sont indiqués en cents de dollars et sont ceux cotés au marché de Nankin Road.

Le picul est 133½ livres anglaises à moins d'indications contraires. Le catty,=1½ lb.

VIANDE DE BOUCHERIE

Bœuf	13-19	la lv.
Mouton	13-19	„
Veau	21-25	„
Porc	25-30	„
Saucisses de porc	25	„

POISSON

Brême	none	
Morue	12-16	la lv.
„ Tchefou	none	
Mandarin	24-30	„
Saumon	16-20	„
„ fumé	none	
Samli, Shanghai	32-40	la lv.
„ Foutcheou	32-40	„
Soles, petites	40-50	„
„ grosses	12-15	„
„ Ningpo	16	„
Maquereau	16-20	„
Anguilles	24	„
Crevettes	24-30	„
Crabes	16-20	„
Seiches	20	„
Esturgeon	16-20	„
Huîtres	none	
Pomfroy	16-20	„
Ecrevisses	20-24	„
Clovisses	10	„
Hareng	16	„
Blanchaille	none	

FRUITS

Bananes	06	la lv.
Pommes Tchefou	none	
Pommes américanes	28	„
Pommes Japon	25	„
Pommes Shanghai	none	
Oranges	24	„
Poires Tchefou	none	
Poires Pékin	none	
Poires Chantong	12-14	„
Poires Tientsin	12-14	„
Pamplemousse	none	
Ananas	none	
Grenade	10-12	ch.
Prunes	07	„
Raisins	none	
Citron	05	„
Noix coco	16	„
Marrons	none	
Abricots	10-12	la lv.
Cerises	none	
Kaki	non	
Figues	none	
Nèfles du Japon	06-07	ch.
Mangues	none	
Melons	none	
Pastèques	07	„
Pêches	60	la douz
Mangoustans	25	la lv.
Letchis	none	
Groseilles	none	
Fraises indigènes	none	
Noix vieilles	none	
Nouvelles	10	„

GIBIER

Faisan	none
Cerf	none
Bécassine	none
Lièvre	none
Canard sauvage	none
Caille	none
Sarcelle	none
Oie sauvage	none
Dindon sauvage	none
Pigeon	none
Coq de bruyere	none
Perdrix	none
„ rouge	none

VOLAILLES ET ŒUFS

Œufs	14-16	la douz
Volaille	16-18	la lv.
Poulet	18-20	„
Chapon	26-28	„
Pigeon	16-20	ch.
Canard	50-80	„
Oie	70 $1.20	„
Dindon	45	la lv.
Dinde	40	„

LEGUMES

Pommes de terre Foutcheou	none	
Pommes de terre Japon	none	
„ Macaos	none	
„ Zikawei nouvelles	2.60	le pic.
Choux d'Europe	05	ch.
„ Chantong	06	la lv.
Carrottes	08	„
Choux-fleurs	15-25	ch.
Céleris	none	
„ blanc none	none	
Oignons de Bombay	08	la lv.
Tomates	07	„
Haricots verts	03	„
Fèves	10-12	„
Pois	03-04	„
Epinards	06	„
Betteraves	06	„
Radis	03	„
Salade	12	„
Panais	10	„
Concombres	03	„
Champignons	01	la douz
Artichaux	08	la lv.
„ chinois	none	
Asperges	05	„
Pousses de bambou	60	„
Potiron	10-15	„
Maïs	none	

CÉRÉALES ET FARINE

Farine américaine	$3.50	50 lv.
„ de Changhai	2.35	„
„ Riz chinois	6.00	200 lv.
„ siamois	none	

FOURRAGE

Son	10.50
Maïs	18.50
„ brisé	14.00
Riz, anc. récol	2.00
„ Nouvelle	2.20
Paille d'avoine	$2.80
Paille de riz	3.00

LAIT, BEURRE, ETC

Beurre frais	$1.00	la lv.
„ „	0.25	
Crème	1.20	
Fromage à la crème	0.50	
Lait, laiteries europ	0.15	0.18
„ „ chinois	0.14	0.15

BLANCHISSAGE

Les 100 pièces	$2.00	3.50

N. HUGALL

inspecteur des marchés.

BOURSE DE SHANGHAI

16 Juin 1909

ACTIONS	Nombre	Valeur	Versé	Cloture	
Banques					
Hongkong & Shanghai Banking Corppration	80,000	125	$ 125	1012	
National Bank of China	40,000	£7	£6		buyers
Assurances [feu[					
Hongkong Fire Insurance	8,c00	250	$ 50	345	
China Fire Insurance	10,000	100	$ 20	110,S	
Assurances (maritimes)					
North-China Insurances	10,000	£10	£5	Tls.104 B	buyers
Canton Insurance-Office	10,000	250	50	187½	S
Union In. Society of Canton	10,000	250	100	855	„
Yangtsze W'harf and Godown	8,000	$ 100	60	230 B	
Magasins et entrepôts					
Shanghai and Hongkew Wharf	35,848	Tls. 100	Tls. 100	160	
Hongkong and Kowloon Wharf and Godown	40,000	$ 50	50	$ 458 163	June buyers
Yangtsze Wharf and Gadown	2,000	Tls. 100	Tls. 100	205	sellers
Navigation					
Shanghai Tug & Lighter ord.	20,000	Tls. 50	Tls. 50	53 S	
Shanghai Tug & Lighter pref.	10,000			53B	cash
Taku Tug and Lighter	25,000	T.T. 50	T.T. 50	„ 55S	June
Indo-China Steam Navigation	49,589	£10	£10	„ 56 S	
Hongkong, Canton & Macao S. B.	80,000	15	15	53	„
Shell Transport & Trading	2,000,000 3,000	£1 £10	£1 £10	3.0.	
Bassins de radoub					
S'hai Dock & Engeneering Co.	55,700	Tls. 100	Tls. 100	Tls. 81 B	buyers
Vulcan Iron works	1,000	„ 500	„ 500	„ 350	sellers
Hongkong and Whampoa Dock	50,000	50	50	103	buyers
Compagnies immobilières					
Shanghai Land Investment	52,000 26,000	Tls. 50 „ 50	Tls. 50 „ 50	Tls. 119 104 B	B buyers
Anglo French Land Iuvestment Co.	25,000	„ 100	„ 100	101 B	
Hongkong Land Investment	50,000	100	100	$ 111	„
Humphrey's Estate and Finance	1,500,000	10	10	$ 9½	
Weihaiwei Land and Building	3,000	Tls. 25	Tls. 25	Tls. 9 B	
Filatures de coton					
Ewo Cotton Spinning, W.	15,000	Tls. 500	Tls. 75	Tls.122 B	
International Cotton Mill	8,384	„ 75	„ 50	„ 90	B
Lao-kung-mow „ „	7,150	„ 100	„ 100	„ 109	S
Soy Chee Cotton Spinning	2,000	„ 500	„ 500	„ 375	S
Yeh Shanghai Cotton Spinning Co.	8,67	„ 50	„ 35	„ 55	nominal
Compagnies industrielles					
Perak Sugar Culivation	2,000	Tls. 50	Tls. 50	Tl.280	cash
Kalumpong Rubber Co., Ltd	106	„ 50	„ 50	„ 170	B
China Sugar Refining	28,000	100	$ 100	$135	„
Laxon „ „	7,000	100	100	109 S	June
Shanghai Sumatra Tabacco	13,000	Tls. 20	Tls. 90	Tls. 172½	cash S
Mastachappij in Langkat	25,000	100	100	„ 1080 B	cash June Sept.
China Flour Mill	6,000	Tls. 50	Tls. 50	41	
Shanghai Ice, Cold Storage & Co.	7,620	„ 25	„ 50	15 B	cash
Green Island Cement	2,000,000	$ 10	$ 10	$ 9	sellers
Shanghai Pulp & Paper Mill	4,500	Tls. 100	„ 100	Tls.405	„
China Import £ Export Lumber Co.	3,500	„ 100	70	„ 97	sellers
Anglo-German	4,000	$ 100	100	„ $ 75	bnyers
Aaiplngs				16½	

Mines						
Rabu Australian Gold Mining	150,000	£1	8 B	,, 9¼	,,	
Chinese Engineering and Mining	1,000,000	£1	£1	18⅛		
Weihaiwei Gold Mining	30,000	$20	$10	T. 0,50⅛		
Oriental Cons Mining	500,000 (G)	$10	Tls. 100	110		
Divers						
Tramways	20,000	Tls. 50	Tls. 50	£ 8.7.6.	sellers	
Shanghai Gas Company	8,000	,, 50	,, 50	Tls 114 S	nominal	
Shenghai Waterworks	8,175	£20	£20	415	,,	
	8,175	£20	£15			
Hall & Holtz	21,000	$20	21 B	23		
Lawell yn & Co	1,000	$60	$60	$65	,,	
Shanghai Horse Bazaar Co	5,400	Tls. 50	Tls. 50	Tls. 55	,,	
Major Brothers	5,500	,, 50	,, 50	,, 40	,,	
Central Stores	6,000	$13	$15	$19	buyers	
do do	24,000	$15	15			
Moutrie & Co. (Ld)	5,000	$50	50	450 S		
Shanghai Mercury	2,100	Tls. 50	Tls. 50	Tls 55		
Astor House Hotel	18,000	$25	$25	20		
Weeks & Co	19,418	$20	$20	25¼	buyers	18
Hotel des Colonies	9,000	Tls. 25	Tls. 50	Tls. 3		25
Shanghai Mutual Telephone	13,500	,, 50	,, 50	,, 61½		
Dallas Horse Repository	5,000	,, 50	,, 50	,, 25	sellers	
Lane Crawford & Co.	2,800	$100	$100	165	,,	
Shanghai Electric and Asbestos	5,000	$25	$25	21	,,	
Dunning & Co. Ld	2,000	$50	$50	40	,,	

LOANS		Nominale Valeur	Rate of Interest	Closing	
Shanghai Man. Debentures—Issue	1892	Tls 100	5 per cent	Tls. 90	buyers
Do	1893	,, 100	5 ½ ,,	,, 95	,,
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	buyers
Do	1897	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104½	
Do	1900	,, 100	5 ½ ,,	,, 91	
Do	1901	,, 100	6 ,,	,, 104½	steady
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104½	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104½	,,
Chinese Imperial Goveruement Loan	1886	,, 100	7 ,,	,, 250	
Shanghai Waterworks Debentures	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	buyers
Do	1895	,, 100	5 ,,	,, 90	
Do	1898	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1902	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do		,,	6 ,,		,,
S'hai Lad Investment Debentures	1890	,, 100	6 ,,	,, 104	
Do	1892	,, 100	5 ½ ,,	,, 95	stea
Do	1894	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Do	1896	,, 100	5 ,,	,, 90	,,
Do	1900	,, 100	6 ,,	,, 104	,,
Shanghai Gas Co.	1890	,, 100	5 ,,	,, 97	,,
Do	1899	,, 100	6 ,,	,, 99	,,
Do	1903	,, 100	6 ,,		,,
S'hai & H'kow Warf Debentures	1902	,, 100	6 ,,	,, 9	,,
Perak Sugar Cultivation debentures	1902	,, 100	7 ,,	,, 100½	
Coton M, Co. Ld	1902	,, 100	7 ,,	,, 100	
stor House hotel Co.	1903	,, 100	8 ,,	,, 104	

Bulletin de change

Changhaï, 17 Juin 1909

Bar Silver .... 24.⅛=2/4½
Mex. Dollars 74.4
Native Interest .... .08

BANKS' SELLING RATES

London	T/T	2/4⅝
,,	Demand	2/4$\frac{11}{16}$
,,	4 m/s	2/4⅞
India	T/T	179½
France	T/T	3.01
Germany	T/T	2.44
America	T/T	58¼
Hongkong	T/T	75
Japan	T/T	86
Batavia	T/T	143¾

BANKS' BUYING RATES

London	4 m/s Credits	2/5¼
,,	4 m/s Docts	2/5$\frac{3}{16}$
	6 m/s Credits	2/5¼
,,	6 m/s Docts	2/5⅜
France	4 m/s	3.07
Germany	4 m/s	2.49
America	4 m/s	60⅝
Sapan	30 d/s	85

Taux du change

Taux du change de la Douane pour le mois de Juin

£	1=Hk. Tls.	7.48
Hk Tl.	1=Francs	3.36
,,	1=Marks	2.73
Gold $	1=Hk. Tls.	1.53
Hk Tl.	1=Yen	1.30
,,	1=Roupie	2.01
,,	1=Mex. $	1.50

Le gérant : C.J.P.L.-DELABAYS